Digitized by Google

66. K. 2

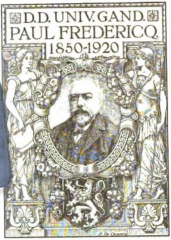

EITSBIBLIOTHEEK GENT
900000166450

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

GÉNÉRAL

DE BIOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

DE

GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE

COMPARÉE, ETC.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, RUE SAINT-BENOIT, 7.

DICTIONNAIRE
GÉNÉRAL
DE
BIOGRAPHIE ET D'HISTOIRE
DE MYTHOLOGIE,
DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE
COMPARÉE,

DES ANTIQUITÉS ET DES INSTITUTIONS

GRECQUES, ROMAINES, FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES,

COMPRENANT :

BIOGRAPHIE : La vie des hommes célèbres par leurs actions, leurs vertus, leurs écrits, leurs talents, ou fameux par leurs crimes, dans tous les pays et dans tous les temps;

HISTOIRE : L'abrégé de l'histoire de tous les peuples; la chronologie des dynasties et des familles illustres, la relation particulière de tous les événements de quelque importance, guerres, batailles, traités, révolutions religieuses ou politiques, etc.;

MYTHOLOGIE : L'exposé des religions de l'antiquité, et de tous les cultes idolâtriques anciens ou modernes, avec les rites, les fêtes, les mystères, les livres sacrés, etc.;

GÉOGRAPHIE : La description de tous les lieux du Globe utiles à connaître pour l'histoire universelle, l'importance politique, industrielle et commerciale, passée ou présente, des empires, royaumes, provinces, villes, etc., et leur population officielle; l'étude des plus célèbres monuments; la concordance des noms anciens et modernes, etc.;

ANTIQUITÉS ET INSTITUTIONS : Le tableau des usages et des coutumes de tous les peuples, leurs constitutions, gouvernements, cérémonies publiques ou privées; leurs établissements religieux, civils, politiques, militaires, littéraires, etc.; les ordres monastiques et de chevalerie; les sectes politiques, religieuses, philosophiques; la nomenclature et l'histoire des charges, emplois, dignités religieuses, politiques, civiles, militaires, etc.

PAR MM.

CH. DEZOBRY
Chevalier de la Légion d'honneur
AUTEUR DE ROME AU SIÈCLE D'AUGUSTE

TH. BACHELET
Chevalier de la Légion d'honneur
AGRÉGÉ D'HISTOIRE, PROFESSEUR AU LYCÉE IMPÉRIAL DE ROUEN

ET UNE SOCIÉTÉ
DE LITTÉRATEURS, DE PROFESSEURS ET DE SAVANTS

Quatrième édition revue

PREMIÈRE PARTIE

PARIS

ANCIENNE MAISON DEZOBRY, E. MAGDELEINE ET Cie

CH. DELAGRAVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

78, RUE DES ÉCOLES, 78

1866

INTRODUCTION

Le Dictionnaire que nous publions est une encyclopédie véritable d'histoire et de géographie; il contient l'histoire des peuples anciens et des peuples modernes, la biographie générale des hommes célèbres, la chronologie, le tableau des religions et des cultes, l'archéologie, les institutions, les lois et les coutumes de tous les temps, la géographie universelle, physique, politique, industrielle et commerciale, la description des principaux monuments des diverses époques. Il donne au lecteur l'ensemble et le détail des connaissances indispensables ou simplement utiles pour l'étude ou la lecture des auteurs, une foule de renseignements exacts et choisis, des exposés et des jugements présentés avec ordre et nétteté, et dans une proportion telle, que l'esprit peut les saisir sans fatigue, et la mémoire les retenir aisément.

« Le premier livre d'une nation est le Dictionnaire de sa langue, » a dit Volney; nous ajouterons que le second doit être le Dictionnaire de son histoire, de ses institutions, de ses antiquités, de tout ce qui fait sa grandeur, sa gloire, sa puissance et sa richesse; celui aussi des peuples qui gravitent pour ainsi dire autour d'elle, ou peuvent l'entraîner dans leur aire d'action et d'influence. Si nous ne nous abusons, notre livre est ce Dictionnaire presque universel.

Ce n'est pas une compilation d'ouvrages déjà connus : tout en offrant la substance des meilleurs écrits publiés sur chaque matière, soit en français, soit dans les langues étrangères, particulièrement en allemand, en anglais, en italien, en espagnol, il est plein de faits encore inconnus et d'aperçus originaux. Les statistiques officielles et les archives des principales villes de l'Europe ont été consultées, et, pour la géographie spécialement, nous avons souvent fait contrôler, sur les lieux mêmes, nos documents particuliers. La population de la France est celle du recensement officiel; nous donnons pour chaque ville, village ou bourg, la population *agglomérée,* véritable population locale, et non celle de la commune, circonscription fictive, ou au moins arbitraire, qui a l'inconvénient d'attribuer à une localité une population souvent beaucoup plus considérable que celle qu'on y trouve effectivement; mais afin d'offrir des renseignements aussi complets que possible, nous présentons à la fin de l'ouvrage un tableau synoptique des deux genres de population : d'abord la population *agglomérée,* puis, en regard, la population *totale*, c'est-à-dire celle de la circonscription administrative, dont l'ensemble, composé de plusieurs centres de population, forme une Commune, une seule administration municipale.

A la suite de la biographie des écrivains, et dans tout ce qui tient à l'histoire générale ou même à certains points d'histoire locale, une partie bibliographique rappelle à l'homme d'étude les bons travaux, les meilleurs traités spéciaux, les éditions les plus estimées qu'il peut consulter dans ses recherches.

Nous avons voulu que notre Dictionnaire pût être pour l'homme du monde un manuel toujours facile à interroger sur toutes les parties des sciences historiques et géographiques, ainsi que sur l'histoire littéraire et sur celle des beaux-arts; que l'étudiant y trouvât les

indications nécessaires pour ses études ; enfin, l'homme de lettres et le savant, une sorte de memento pour une foule de détails que la mémoire la plus heureuse ne fournit pas toujours avec la rapidité désirable.

Deux écueils étaient à éviter dans la poursuite de ce but : trop ou trop peu de concision. Notre cadre est si vaste, si varié, que nous avions à nous défendre de faire un ouvrage extrêmement volumineux : d'une autre part, une concision excessive pouvait nous empêcher d'être vraiment utiles et instructifs, nous réduire à des généralités, à des énonciations sèches et décharnées, insuffisantes à satisfaire la curiosité légitime du lecteur. Il fallait prendre un moyen terme ; nous avons regardé dans l'histoire, dans l'opinion des vrais juges, et nous avons mesuré l'importance de nos articles à celle des hommes et des choses, ne ménageant point l'espace aux hommes que leur génie élève au-dessus de la foule, ni aux événements qui ont eu ou qui conservent encore de l'influence dans le monde. Enfin, dans tous nos articles, nous nous sommes attachés à saisir, à faire ressortir le point vrai, le point utile, le point caractéristique de chaque fait et de chaque chose.

Il a été quelquefois fait exception au principe général pour la biographie contemporaine seule : il nous a paru qu'il fallait là plus de développement, parce que les hommes ou sont moins connus, ou bien ont dans l'opinion une importance que le temps diminuera peut-être ; mais en attendant nous avons dû demeurer à la perspective de tout le monde.

Nous avons mis tous nos soins, dans la rédaction, à ne jamais nous écarter d'une véritable et sincère impartialité ; mais pour apprécier les hommes et les choses, nous avons su, quand il le fallait, nous faire leurs contemporains, au lieu de les juger avec nos idées, et peut-être, à notre insu, avec nos passions d'aujourd'hui. Sur les questions délicates de biographie et d'histoire, une certaine réserve, que réclamaient le bon goût et les simples convenances, nous était également imposée par la nature de ce Dictionnaire, livre d'éducation en même temps que livre de science.

Une entreprise aussi considérable eût été difficilement conduite à bonne fin par un seul homme ; nous avons sollicité le concours d'un grand nombre de savants et de littérateurs, en demandant à chacun les articles qui rentraient dans la spécialité de ses études et de ses goûts. Les compilations, même faites d'après les ouvrages les plus justement estimés, sont toujours mauvaises, quand elles ne sont pas exécutées par des écrivains qui possèdent eux-mêmes la science. Voilà pourquoi nous avons pris le parti de nous adresser à des hommes spéciaux. C'était une voie plus longue et plus dispendieuse, mais plus sûre ; chacun de nos collaborateurs a su demeurer original en exposant les idées et les découvertes des autres, parce qu'il les comprend, les voit, les sent, et qu'elles sont en quelque sorte devenues siennes par affinité d'intelligence. Les membres du corps enseignant joignent le talent de l'exposition à l'esprit de recherche et d'analyse, et savent faire aimer la science en la vulgarisant : aussi forment-ils la majorité de nos collaborateurs, et nous aimons à leur témoigner toute notre reconnaissance de l'empressement et de la bonne grâce qu'ils ont mis à nous seconder.

Après dix années d'un travail continu, et grâce à une direction vigilante, l'œuvre collective de plus de soixante auteurs peut être présentée aux établissements d'instruction publique et aux gens du monde, avec le caractère d'unité et d'harmonie qui distinguerait une œuvre individuelle.

Beaucoup d'articles sont signés ; nous donnons, à la page VIII, la liste des auteurs, avec les initiales adoptées pour chaque signature. Nous acceptons la responsabilité des articles qui demeurent anonymes.

Notre *Dictionnaire* prend et expose les choses au point où elles en sont maintenant ; il sera tenu perpétuellement dans cet état de jeunesse et d'actualité, au moyen d'un *Supplément*, que nous commençons dès aujourd'hui, à la fin de la deuxième partie. Ce supplément contient des biographies d'hommes morts pendant la publication de notre travail, et quelques articles

destinés à réparer des omissions ou à donner des résultats de recherches ou de découvertes tout à fait nouvelles.

Nous terminons en priant les personnes éclairées et bienveillantes, qui s'intéresseraient à notre travail, de nous signaler les erreurs qu'elles y trouveraient; malgré nos soins incessants, nous n'avons pas la prétention de les avoir toutes évitées, dans une masse aussi prodigieuse de faits et de dates, et avec une rédaction qui équivaut à près de cinquante volumes in-8° ordinaires. Nous remercions par avance des communications par lesquelles on voudrait bien nous aider à rendre successivement notre livre moins imparfait.

Paris, septembre 1857.

C. D—Y et B.

NOTE SUR CETTE QUATRIÈME ÉDITION.

Nous avons révisé notre travail avec un soin scrupuleux. Un certain nombre d'articles de géographie politique ont été refondus d'après l'état actuel des pays; néanmoins quelques-uns, qui se rapportent à un passé fréquemment mentionné dans l'histoire, ont dû être conservés et sont restés tels qu'ils étaient : nous les avons complétés et mis à jour par des articles complémentaires, placés dans notre *Supplément*.

Cette dernière partie du Dictionnaire a été aussi augmentée de la biographie des personnages de quelque importance, morts depuis que nous avons donné notre troisième édition. En outre, plusieurs articles, appartenant aux autres nomenclatures, y comblent des lacunes, et pourront offrir quelques secours de plus pour l'étude.

Paris, février 1866.

C. D—Y et B.

ABRÉVIATIONS

anc.	ancien ou ancienne.
arr.	arrondissement.
auj.	aujourd'hui.
brg.	bourg.
c.	centigrade.
cant.	canton.
cap.	capitale.
ch.-l.	chef-lieu.
comm.	commerce.
dép. ou départem.	département.
dr.	droite.
fabr.	fabrique ou fabrication.
fl.	fleuve.
g.	gauche.
gvt.	gouvernement.
hab.	habitants.
hect.	hectares.
kil.	kilomètres ou kilogrammes.
lat.	latitude.
long.	longitude.
m.	mort.
mèt.	mètres.
mont.	montagnes.
mss.	manuscrits.
pop.	population.
princ.	principale.
prov.	province.
riv.	rivière.
roy.	royaume.
s.-préf.	sous-préfecture.
superf.	superficie.
v.	ville.
vge.	village.

LISTE ET SIGNATURES

DES PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM.

A. C. — Constantin, agrégé des lettres, ancien professeur d'histoire, principal du collége de Lorient.

A. G. — Geffroy, chevalier de la Légion d'Honneur et de l'ordre du Danebrog, docteur ès lettres, agrégé d'histoire, maître de conférences à l'École normale supérieure.

A. M. — Michiels (Alfred), auteur de divers ouvrages sur les beaux-arts.

A. R. — Rouvray, agrégé des lettres, professeur au lycée impérial Louis-le-Grand, à Paris.

B. — Bachelet (Th.), agrégé d'histoire et de géographie, professeur à l'École supérieure des sciences et des lettres et au lycée impérial de Rouen.

B. A. — Beaubrun-Ardouin, ministre plénipotentiaire d'Haïti, à Paris, auteur des *Études sur l'Histoire d'Haïti*.

B—d. — Bénard, chevalier de la Légion d'Honneur, docteur ès lettres, agrégé, professeur de philosophie au lycée impérial Charlemagne, à Paris.

B—e. — Brisbarre, agrégé des lettres, professeur de philosophie au collége Rollin, à Paris.

C—a. — Calfa, mékhitariste arménien.

C. D—y. — Dezobry, chevalier de la Légion d'Honneur, auteur de *Rome au siècle d'Auguste*.

Ch. — Chéruel, chevalier de la Légion d'Honneur, docteur ès lettres, inspecteur général de l'instruction publique.

C. L. — Lamy, chimiste.

C. N. — Nisard (Charles), homme de lettres.

C. P. — Périgot, membre de la Société de Géographie de Paris, professeur d'histoire et de géographie au lycée impérial de Douai.

C—s. — Cocheris, archiviste paléographe, membre de la Société des antiquaires de France et de la Société de géographie de Paris.

D. — Dugat, membre de la Société asiatique de Paris.

D—g. — Daremberg, docteur en médecine, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine de Paris.

D—r. — Deltour, agrégé des lettres, professeur au lycée impérial Bonaparte, à Paris.

D—t—r. — Dantier, professeur d'histoire à Paris.

D—is. — Dupuis, censeur des études au lycée de Caen.

D—s. — Delzons, agrégé des lettres, professeur au lycée impérial Saint-Louis, à Paris.

E. C. — Chasles (Émile), agrégé des lettres, professeur au lycée impérial de Lille.

E. S. — Simon, de Berlin, homme de lettres.

E. T. — Talbot, chevalier de la Légion d'Honneur, docteur ès lettres, agrégé, professeur de rhétorique au collége Rollin, à Paris.

Ed. T. — Taillandier (Édouard), ancien magistrat.

F. — Focillon, chevalier de la Légion d'Honneur, professeur de sciences physiques et naturelles au lycée impérial Louis-le-Grand, à Paris.

F. B. — Bouquet, agrégé des lettres, professeur à l'École supérieure des sciences et des lettres et au lycée impérial de Rouen.

F—t. — Feuillebet, licencié ès lettres, professeur au lycée impérial d'Angers.

G. — Garnier, ancien professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée impérial Louis-le-Grand, à Paris.

G. D. — Depping, attaché à la Bibliothèque impériale de Paris.

G. L. — Legentil, professeur de l'ordre des lettres au lycée impérial de Reims.

G. M. — Merlet, chevalier de la Légion d'Honneur, agrégé des lettres, professeur au lycée impérial Louis-le-Grand, à Paris.

G—r. — Gruyer, ancien répétiteur à l'Institut agronomique de Versailles.

G—t. — Guibout, agrégé des lettres, professeur d'histoire et de géographie au lycée Bonaparte, à Paris.

H. — Hubault, docteur ès lettres, professeur d'histoire et de géographie au lycée impérial Louis-le-Grand, à Paris.

H. B. — Huillard-Bréholles, chevalier de la Légion d'Honneur, membre du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France.

H. M. — Martin (Henri), chevalier de la Légion d'Honneur, docteur ès lettres, professeur de littérature ancienne et doyen à la Faculté des lettres de Rennes.

J. — Jacobs, ancien élève de l'École des Chartes.

J. G. — Girardin, officier de la Légion d'Honneur, membre correspondant de l'Institut de France, professeur de chimie et doyen de la Faculté des sciences de Lille.

J. T. — Travers, docteur ès lettres, professeur honoraire de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Caen.

L. — Levasseur, docteur ès lettres, agrégé, professeur d'histoire au lycée impérial Napoléon, à Paris.

L. E. — Étienne, chevalier de la Légion d'Honneur, docteur ès lettres, agrégé, professeur de rhétorique au lycée impérial Saint-Louis, à Paris.

L—r. — Lehugeur, agrégé des lettres, professeur au lycée impérial de Nantes.

L—y. — Lévy, professeur agrégé de langue allemande au lycée impérial Louis-le-Grand, à Paris.

M. — Morin, docteur ès lettres, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Rennes.

M—d. — Maynard (l'abbé), ancien professeur de rhétorique, chanoine honoraire de Poitiers.

M—l. — Manuel, agrégé des lettres, professeur au lycée impérial Bonaparte, à Paris.

M—t. — Montmahou (de), professeur d'histoire naturelle à l'École municipale Turgot, à Paris.

M. V—i. — Vanoni (Morina-), de Bologne, professeur de langue et de littérature italiennes.

O. — Oger, professeur d'histoire à Paris.

P. — Pitard, agrégé des lettres, ancien professeur au lycée impérial Louis-le-Grand, à Paris.

P. C. — Chéron, attaché à la Bibliothèque impériale de Paris.

P—l. — Plachta, professeur de littérature allemande.

P—t. — Passerat, agrégé des lettres, professeur au lycée impérial de Tours.

P—y. — Pey, professeur agrégé de langue allemande au lycée impérial Saint-Louis, à Paris.

R. — Riquier, ancien professeur agrégé d'histoire et de géographie, censeur des études au lycée impérial de Bordeaux.

R. D. M. — Renault du Mothey, médecin-adjoint de l'asile de Sainte-Gemmes (Maine-et-Loire).

R—t. — Rousselot, ancien professeur de logique au lycée impérial de Troyes.

S. — Saunier, professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée impérial de Tournon.

S. R. — Roger (Seymour), agrégé des lettres, professeur au lycée impérial de Caen.

S. R. T. — Saint-René-Taillandier, chevalier de la Légion d'Honneur, docteur ès lettres, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Montpellier.

V. — Vincent, agrégé des sciences, professeur de mécanique à l'École supérieure des sciences et des lettres, et de mathématiques spéciales au lycée impérial de Rouen.

N. B. On trouvera encore dans l'ouvrage quelques signatures dont nous ne donnons pas la clef ; ce sont celles d'auteurs qui ont voulu rester anonymes.

DICTIONNAIRE

GÉNÉRAL

DE BIOGRAPHIE, D'HISTOIRE

DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, ETC.

AA, riv. de France (Pas-de-Calais), passe à Saint-Omer, où elle devient navigable, et se jette dans la mer du N., au port de Gravelines; cours de 84 kil. — riv. du royaume de Hollande (Brabant), affluent de la Dommel à Bois-le-Duc. — riv. de Suisse, affluent droit de l'Aar au-dessous d'Aarau, forme les lacs de Baldegg et d'Hallwyll. — riv. de Suisse (Unterwald), forme les lacs de Lungern et de Sarnen, et tombe dans le lac des Quatre-Cantons. — riv. de Russie, affluent du golfe de Riga, passe à Wolmar et à Wenden; cours de 250 kil.; appelée *Aa Livonienne. V. Supplément.*

AA, ACH, AU, signifie, dans les langues issues du celtique, eau courante: *Auchen*, Aix-la-Chapelle, *Biberach*, *Treider-Aa*, etc.

AALBORG, v. de Danemark, dans le Stift ou diocèse administratif de son nom, et la principale ville du N.-E. du Jutland, à 220 kil. N.-O. de Copenhague, sur la côte S. du Liimfjord, qui la met en communication avec le Cattégat. Collége, bibliothèque épiscopale, école de navigation. Transit. Exportation de peaux, suif, salaisons, eaux-de-vie de grain, duvet, etc. Aalborg fut prise par les Suédois en 1643 et 1658, et rendue par la paix de Rœskilde, 1660; 10,069 hab. — Le Stift d'Aalborg a 7,230 kil. carr., et 142,991 hab. L'Amt ou bailliage a 65,764 hab.

AALEN, *Ala, Alena, Ola*, v. du Wurtemberg, dans le cercle d'Iaxt, sur le Kocher, à 10 kil. S. d'Elwangen, ville impériale jusqu'en 1802; 3,300 hab., du culte évangélique. Exploitation de fer et forges; lainages et tanneries.

AALTEN, brg de Hollande (Gueldre), à 34 kil. S.-E. de Zutphen; 5,000 hab.

AAR, *Arola*, riv. de Suisse, la plus considérable après le Rhône et le Rhin. Sa source est dans les glaciers du Finster-Aar-Horn à 1,900 mèt. (canton de Berne) au N.-O. du St-Gothard, près de la source du Rhône. Elle traverse, après Meiringen, les lacs de Brienz et de Thun, devient alors navigable, se dirige au N., arrose Berne, tourne à l'O., coule au N.-E par Aarberg, Soleure, Aarau et l'Argovie, et se jette dans le Rhin vis-à-vis de Waldshut. Affluents à droite: Emme, Reuss, Limmat; à gauche: Saane, Thiele. Cours de 273 kil. Elle forme plusieurs chutes d'eau dans sa partie supérieure.

AARAU, v. de Suisse, capitale du canton d'Argovie, sur l'Aar. Fabr. de soie, indienne; grand commerce de toiles. Bibliothèque importante par ses mss. La paix qui y fut conclue les 9 et 11 août 1712 termina la guerre du Toggenbourg entre les cantons; 5,091 hab.

AARBOURG, *Arlaburgum*, v. de Suisse (Argovie), au confluent de la Wigger et de l'Aar, à 14 kil. S.-O. d'Aarau: château fort taillé dans le roc; 1,818 hab.; arsenal fédéral.

AARHUUS, v. de Danemark, sur la côte E. du Jutland, par 155 kil. O.-N.-O. de Copenhague, capitale du Stift ou diocèse administratif de son nom. Bon port, évêché luthérien, commerce maritime actif; exportation, beurre, eaux-de-vie de grain, blé, avoine, lainages, gants, etc. Cette ville possède une belle cathédrale du XIIIe siècle; 7,861 hab. en 1815; 11,009 en 1860. — Le Stift d'Aarhuus a 4,483 kil. carrés de superficie, et 203,628 hab. L'Amt ou bailliage d'Aarhuus a 41,142 hab.

AAROE, île du duché de Slesvig, dans le petit Belt, par 55° 16' lat. N., à 3,000 pas de la côte; elle ne contient qu'un village de pêcheurs. Vis-à-vis, sur la côte, est situé Aaroesund, d'où part un paquebot pour Assens en Fionie.

AARON, arrière-petit-fils de Lévi et frère aîné de Moïse, né en Égypte vers 1574 av. J.-C. Dieu l'appela pour aider Moïse à délivrer les Hébreux de la captivité d'Égypte. Voulant convaincre le Pharaon de la vérité de leur mission, les deux frères accomplirent plusieurs prodiges devant lui: à la voix d'Aaron, la verge de Moïse se changea en serpent, et les dix plaies ravagèrent l'Égypte. Le Pharaon effrayé consentit à laisser partir les Hébreux. Pendant les quarante jours que Moïse passa sur le Sinaï, Aaron, cédant aux prières et aux menaces du peuple, éleva le veau d'or, en imitation du bœuf qu'une partie des Hébreux avait adoré en Égypte, et le peuple révéra l'idole comme le dieu qui l'avait délivré de la captivité. Dieu pardonna à Aaron sa faute, il ne fut pas compris dans le massacre des impies. Nommé premier grand-prêtre des Juifs, le sacerdoce fut assuré à sa postérité. Aaron était doué d'une grande éloquence, et parlait souvent au peuple à la place de Moïse. Ayant douté de la puissance de Dieu, il mourut avant d'entrer dans la Terre promise; il avait vécu 123 ans. L—H.

AARON, prêtre chrétien et médecin d'Alexandrie sous Héraclius, vers 620; auteur de *Pandectes* ou traité général de médecine en 30 liv., qui sont perdus, sauf quelques fragments réunis par Sprengel dans le 2[e] volume de son *Histoire de la Médecine*. Aaron a parlé le premier de la petite vérole, dont Paul d'Égine, son contemporain, ne fait aucune mention.

AARSCHOT. *V.* AERSCHOOT.

AASI. *V.* ORONTE.

ABA ou **ABÆ**, v. de Phocide, au N.-E., sur le Céphise. Fondée, dit-on, par Abas, roi d'Argos, elle avait un oracle célèbre d'Apollon.

ABA, roi de Hongrie, monta sur le trône en 1041, après avoir détrôné Pierre l'Allemand, qui s'était fait détester de ses sujets. Il tomba dans les mêmes vices que son prédécesseur. Les Hongrois, révoltés contre lui, appelèrent à leur secours l'empereur Henri III. Aba fut détrôné en 1044, et Pierre, restauré, le fit mettre à mort.

ABACUC, c.-à-d. *lutteur*, le 8e des 12 petits prophètes d'Israël. Il a laissé une éloquente prophétie en trois chapitres où il prédit la captivité de Babylone. Il demeura en Judée pendant cette captivité et mourut, dit-on, deux ans avant le retour de Zorobabel, 536 av. J.-C. L—H.

ABAD Ier (Mohammed-ben-Ismael-Aboul-Kas-em-ben), premier roi Maure de Séville de la dynastie des Abadytes, descendait d'un riche Syrien. Ses largesses et ses grandes qualités le firent appeler au trône; il ajouta à son royaume celui de Cordoue, et, après un règne habile et glorieux de 20 ans, mourut en 1042.

ABAD II (Abou-Amrou-Ben), fils du précédent, régna de 1042 à 1069. Il agrandit ses États et eut un règne heureux.

ABAD III (Mohammed-Al-Mótamed-A-l'Alia-ben), fils d'Abad II, lui succéda en 1069; s'étant allié au roi de Castille Alphonse VI, il vit tous les princes maures ses voisins ou ses tributaires se liguer contre lui; ils le détrônèrent et l'envoyèrent prisonnier en Afrique, où il mourut. Il avait encouragé et cultivé lui-même la poésie et les arts étant roi; il composa pendant sa captivité des poésies touchantes qui ont été conservées. Avec lui finit sa dynastie, 1023-1091.

ABADES, ABADEHS, ABABDÉ, peuplade Arabe qui parcourt le désert depuis Koséir jusqu'aux frontières de la Nubie. Elle professe la religion mahométane, fait le commerce d'esclaves, de séné, de gomme, et de natron. Son principal entrepôt est à Reden, résidence de son scheik. Les Abades peuvent mettre 1,500 à 2,000 hommes sur pied. Ils escortent les caravanes de Sennâr et d'Edfou. Leur territoire renferme les mines d'émeraudes de Djebel-

Zabarah. Ce sont les seuls Arabes qui aient montré de la sympathie pour les Français pendant l'expédition d'Egypte de 1798.

ABADIOTES. *V.* ABDIOTES.

ABAFFI Ier (Michel), fut élu prince de Transylvanie en 1661 par l'influence de la Porte, qui l'opposait au candidat de l'Autriche, J. Kemeni. Celui-ci étant mort l'année suivante, Abaffi régna paisiblement jusqu'en 1681, où, allié des Hongrois révoltés, il déclara la guerre à l'Empereur; il conclut la paix après le siége de Vienne, en 1687, et mourut en 1690.

ABAFFI II (Michel), dernier prince de Transylvanie, fils du précédent, né en 1682. Protégé par l'empereur Léopold Ier, il conserva pendant quelques années sa principauté contre le comte de Tékéli, allié de la Porte; mais l'Empereur, mécontent de son mariage avec la fille de George Béthlen, comte de Transylvanie, le força à lui céder ses droits de souveraineté contre une pension annuelle; il mourut à Vienne en 1713. La Transylvanie est restée depuis à l'Autriche.

ABAILARD. *V.* ABÉLARD.

ABAKAN, riv. de la Russie d'Asie, gouvt. de Iénisseisk, sort des monts Altaï, parcourt près de 350 kil., et se perd dans l'Iénisséi à Oulianova.

ABAKANSK, brg et petit fort de Sibérie, gouvernement de Iénisseisk, à 210 kil. S. de Krasnoiarsk. Climat très-tempéré; 2,000 hab. On trouve aux environs de curieux restes d'une civilisation primitive, tels que des tombeaux dans l'intérieur desquels on a découvert des ornements et des ustensiles d'or, d'argent, de cuivre et de fer, ainsi que des colonnes couvertes de caractères inconnus.

ABALAK, vge de la Russie d'Asie, à 20 kil. E. de Tobolsk, célèbre par une image miraculeuse de la Vierge, qui attire de nombreux pèlerins.

ABALIGETH, vge de Hongrie, dans le comitat de Baranya. Magnifique grotte à stalactites.

ABALLO, nom latin d'AVALLON.

ABANÇAY, v. du Pérou, sur une rivière de son nom, à 140 kil. N.-O. de Cuzco; 5,000 hab. Sucreries.

ABANCOURT (Charles-Xavier-Joseph de Franqueville d'), ministre de la guerre sous Louis XVI le 20 juin 1792, neveu de Calonne, né à Douai le 4 juillet 1758, fut mis en accusation après le 10 août et massacré à Versailles le 9 septembre 1792.

ABANCOURT (François-Jean-Willemain d'). *V.* WILLEMAIN.

ABANO, *Patavinæ Aquæ* ou *Aquæ-Aponi*, v. des États autrichiens (Vénétie), à 8 kil. S.-O. de Padoue. Eaux et boues thermales, établissement de bains. Elle prétend, comme Padoue, à la gloire d'être la patrie de Tite-Live; 2,900 hab.

ABANO (Pierre d'). *V.* PIERRE D'ABANO.

ABANTIDAS, tyran de Sicyone, usurpa le pouvoir l'an 267 av. J.-C., en tuant Clinias, père d'Aratus. Il se signala par ses cruautés et fut assassiné par Dinias et Aristote le Dialecticien.

ABANTIDES. On nommait quelquefois ainsi Persée, Danaé, etc., descendants d'Abas, roi d'Argos, fondateur d'Abæ en Phocide, d'où sortirent les Abantes d'Eubée.

ABAQUE. *V.* notre *Dictionnaire des Lettres.*

ABARBANEL. *V.* ABRABANEL.

ABARCA (Don Joaquin), évêque de Léon, né en Aragon en 1780, m. en 1844, s'éleva en 1820 contre le rétablissement de la Constitution de 1812 et dirigea le parti apostolique (*V.* APOSTOLIQUE) en Aragon. Nommé évêque de Léon après le rétablissement de la royauté absolue, il prit part aux premiers troubles carlistes qui éclatèrent à la mort de Ferdinand VII, et suivit Don Carlos en Portugal et en Angleterre. Chargé de porter au Prétendant des secours offerts par les Tories anglais, il fut, en passant par la France, arrêté et dirigé sur Francfort, rentra pourtant dans les provinces basques, et dirigea le ministère institué par Don Carlos. Banni en février 1839, il vint en France, puis se réfugia près de Turin, dans un couvent où il mourut.

ABARIM, chaîne de montagnes en Palestine, sur la rive orientale du Jourdain, au N.-E. de la mer Morte. Le Nébo, où Moïse mourut, en fait partie.

ABARIS, Scythe qui, pour avoir chanté le voyage d'Apollon au pays des Hyperboréens, fut fait grand-prêtre de ce dieu. Au temps d'Orphée ou de Pythagore, il vint en Grèce, se mit aux gages d'Apollon, qui lui apprit à rendre des oracles. Il parcourut toute la terre, répandant ses prophéties, porté dans les airs sur une flèche, symbole du dieu son maître, grand tireur d'arc.

ABAS, roi d'Arménie, de la dynastie des Bagratides, frère et successeur d'Aschod le Fer. Élu roi par les satrapes, 928, il installa sa cour dans Cars, battit les ennemis, rétablit la paix, et l'Arménie commença à prospérer. Per, le roi des Géorgiens, déclara la guerre à Abas et lui fit dire qu'il allait venir consacrer la cathédrale de Cars, selon les rites géorgiens; Abas défit son armée, l'amena prisonnier à Cars, lui montra l'église qu'il voulait consacrer, et lui creva les yeux. Il mourut en 951. C—A.

ABASCAL (Don José-Fernando), marquis de la Concordia, né en 1743 à Oviédo, m. en 1821, lieutenant à Cuba du roi d'Espagne Charles IV, puis intendant de la Nouvelle-Galice, lutta contre l'insurrection des colonies espagnoles, fut nommé, en 1804, vice-roi du Pérou, qu'il administra sagement. De nouvelles révoltes des colonies ayant suivi l'invasion de l'Espagne par Napoléon Ier, en 1808, il créa pour maintenir la concorde un corps de volontaires de l'Union espagnole du Pérou, et ce pays se sépara le dernier, grâce à lui. Il fut cependant révoqué en 1816 par le roi Ferdinand VII. A. G.

ABASIE, anc. *Abacia*; en russe : *Abkhasia*, contrée de la Russie d'Asie, s'étendant entre la mer Noire au S.-O. et l'embouch. du Kouban au N.-E., par 42° 30'-44° 45' lat. N., et 34° 48'-38° 21' long. E. Ses habitants, nomades et adonnés au brigandage, ont une langue particulière et furent connus des Grecs sous le nom d'*Achaei*, et des Romains sous celui d'*Abasgi*. Climat tempéré et sol fertile. Elle est divisée en *grande* et *petite* Abasie, limitées toutes deux par le Caucase. L'Abasie appartint aux Romains, puis aux Persans et aux empereurs de Byzance, ensuite aux Turcs jusqu'en 1771. Vassale des Russes depuis 1809, elle est auj. partagée entre le territoire du Kouban et le gvt de Koutaïs; 79,000 hab.

ABATTOIRS de Paris, établissements destinés aux tueries des bestiaux de boucherie pour la consommation de la ville. Il y en a 5, situés près du mur d'enceinte de l'octroi; 3 sur la rive dr. de la Seine, et dits : de Montmartre, près de la barrière Rochechouart; du Roule, près de l'ancien parc de Monceaux, et de Ménilmontant, près de la barrière des Amandiers; 2 sur la rive g., l'abattoir de Villejuif, près de la barrière d'Italie, et celui de Grenelle, près de la barrière des Paillassons. Leur plan est un vaste carré, où sont groupées plusieurs files de bâtiments parallèles, qui ont l'aspect de fabriques à un étage, construits en meulière et pierre de taille, avec toits saillants, en tuiles creuses. L'entrée est fermée par une large grille, avec deux pavillons d'administration. Chaque établissement contient des *échaudoirs* ou lieux d'abat (240 pour les cinq), des fonderies, et des écuries pour un certain nombre de bestiaux. Les rues et les cours sont très-spacieuses : les terrains des 5 abattoirs couvrent une superficie de 118,289 mèt. carrés, dont 42,384 pour les bâtiments. Ils sont, dans l'ordre ci-dessus, l'œuvre des architectes Poitevin, Petit-Radel, Happe et Vautier, Leloir, Degisors. Ils ont coûté 17,600,000 fr., et rapportent annuellement à la ville de Paris plus de 1,200,000 fr.—Beaucoup de villes de France ont aussi des abattoirs.

ABAUJ-VAR, comitat de Hongrie (cercle en deçà de la Theiss), entre ceux de Saros, au N., de Torna et de Borsod à l'O., de Zemplein au S. et à l'E.; 2,809 kil. carrés; 200,000 hab. Ch.-l., *Kaschau*. Sol montagneux. Mines de fer, de cuivre, d'opale. Récolte de grains, fruits, vins de Tokay.

ABAUZIT (Firmin), né à Uzès en 1679, m. en 1767, d'une famille protestante, descendant d'un médecin arabe. Sa mère, emprisonnée après la révocation de l'Édit de Nantes, le fit élever à Genève. Il devint savant dans les langues anciennes, l'histoire naturelle, la physique, les mathématiques, l'astronomie, la géographie, l'histoire, les antiquités, la théologie; il voyagea en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, et fut lié avec Bayle, Basnage, Jurieu, Saint-Évremond, et Newton. De retour à Genève, le gouvernement lui conféra le titre de citoyen, comme marque d'estime due à ses vertus et à ses connaissances remarquables. J.-J. Rousseau lui emprunta des remarques excellentes sur la musique des anciens. Ses œuvres, publiées à Genève en 1770, 1 vol. in-8°, et en Hollande, 1773, 2 vol. in-8°, contiennent de bonnes dissertations sur quelques points de théologie, de littérature et d'antiquités. M.

ABAYTE, riv. du Brésil, se joint au San-Francisco après un cours de 200 kil.

ABBACH, *Abacum*, *Abudiacum*, brg de Bavière (cercle de Basse-Bavière, à 12 kil. S. de Ratisbonne, sur la rive dr. du Danube; 1,500 hab. Sources minérales. Patrie de l'empereur Henri III.

ABBADIE (Jacques), né à Nay en Béarn en 1657, m. en 1727 à Londres, célèbre théologien protestant, devint pasteur de l'église française réformée, à Berlin, puis ministre de celle dite de la Savoie, à Londres. Il a composé un grand nombre d'ouvrages ; les plus connus sont : *la Vérité de la religion chrétienne,* Rotterdam, 1684, 2 vol. in-8 ; *De la Divinité de Jésus-Christ,* Rott., 1689, 3 vol. in-12, dont plusieurs éditions furent reçues avec enthousiasme en France par les catholiques et les protestants ; *l'Art de se connaître soi-même,* Rotterdam, 1692, in-8. Il soutint plusieurs discussions avec le P. Lami, Malebranche et Bossuet. M.

ABBAS, mort en 652. Oncle de Mahomet, d'abord son ennemi, puis son apôtre, et l'un de ses généraux dévoués. Sa mémoire est révérée chez les mahométans, qui l'ont mis dans la première classe de leurs docteurs et de leurs saints. Son arrière-petit-fils commença la dynastie des Abbassides.

ABBAS, fils du précédent, m. 687, fut regardé par les musulmans comme leur *Rabbani,* c'est-à-dire docteur des docteurs.

ABBAS I, dit Abbas le Grand, septième Schah ou roi de Perse, régna de 1587 à 1629; des guerres continuelles contre les Ottomans reculèrent les limites de son empire; en même temps, sous son administration habile, la population s'augmenta, et de magnifiques monuments s'élevèrent à Ispahan, qui devint dès lors capitale, au lieu de Qazwyn; mais ses cruautés et surtout le meurtre de son fils le rendirent odieux, et empoisonnèrent de remords la fin de sa vie.

ABBAS II, schah de Perse, succéda à son père Sséfy en 1642, mourut en 1666. Par son adroite politique, il ajouta à ses États la province du Kandahar; il accueillit à sa cour les voyageurs Chardin et Tavernier; mais l'ivresse le rendait cruel et abrégea ses jours.

ABBAS III, dernier roi de la dynastie des Sophis de Perse, fut proclamé en 1732, n'ayant encore que huit mois, par les soins de l'ambitieux Nadir, qui gouverna comme régent ; Abbas ne vécut que quatre ans.

ABBAS-MIRZA, prince royal ou Schah-Zadeh de Perse sous le règne de Feth-Ali, son père, combattit heureusement la Russie jusqu'au traité de Gulistan, 1814, et la Turquie jusqu'à celui d'Erzeroum, 1823; mais la prise de Tauris par les Russes imposa à la Perse le traité de Tourkmantschaï, 10-22 fév. 1828. Abbas accepta dès lors de bons rapports avec la Russie, et la crainte qu'inspiraient aux Anglais les progrès de cet empire protégea la Perse. Abbas mourut du choléra, en 1833, avant son père ; son fils, Mohamed-Mirza, succéda à Feth-Ali. A. G.

ABBASSIDES, dynastie arabe, fondée en Asie, vers 750, par Aboul-Abbas-Assaffah, arrière-petit-fils d'Abbas, oncle de Mahomet ; elle remplaça la dynastie des Ommiades. Son siége fut d'abord à Koufa, puis à Bagdad. Sous cette puissante dynastie, les Arabes joignirent à la gloire des armes la gloire des sciences et des lettres. Le déclin de cette dynastie date de la formation de nombreuses dynasties qui se déclarèrent indépendantes, et de l'introduction dans les armées de soldats étrangers, dès 833. La volonté des califes ne disposait plus de l'empire, surtout depuis que l'un d'eux, Râdhi-Billah, eut créé la charge d'*emiral-omara* (chef des chefs), 934. Enfin Houlagou, petit-fils de Gengis-Khan, s'empara de Bagdad en 1258, et mit fin à la dynastie des Abbassides. Réfugiés en Égypte, et placés sous la protection des sultans mamelouks, les Abbassides portèrent encore le vain titre de califes, et s'éteignirent en 1538. On compte 37 califes de cette famille.

ABBATE (Nicolo DEL). *V.* au *Supplément.*

ABBATIS VILLA, nom latin d'ABBEVILLE.

ABBATUCCI (Charles), né à Zicavo, Corse, en 1771, m. en 1796, lieutenant d'artillerie en 1787, lieutenant-colonel en 1792, aide de camp de Pichegru en 1794, se signala en Hollande, puis, général de division, défendit Huningue contre les Autrichiens, et y fut tué à 26 ans. On lui a élevé une statue de bronze, à Ajaccio, en 1854.

ABBAYE, monastère où des religieux ou religieuses vivent réunis sous une même règle et sous l'autorité d'un *abbé* ou d'une *abbesse.* La plus ancienne est celle du Mont-Cassin. Primitivement chaque abbaye nommait son abbé ; mais ce droit fut restreint ensuite aux abbayes chefs d'ordre ; le roi nommait les autres abbés. Les abbayes furent déclarées propriété de l'État en 1790.

ABBAYE (prison de l'), située à Paris, près de l'abbaye St-Germain-des-Prés. Construite en 1522 pour les gardes-françaises, elle a été le théâtre des affreux massacres des 2 et 3 septembre 1792. Elle renferma alors Cazotte, Sombreuil, Mme Roland, etc. On l'a démolie en 1851.

ABBÉ, c.-à-d. *père,* du mot hébreu *ab,* d'où les Chaldéens et les Syriens ont fait *abba,* et les Grecs *abbas.* Quand les monastères devinrent nombreux, beaucoup ne furent gouvernés que par des *prieurs*, et le titre d'abbé fut réservé au chef de l'ordre. Dès le VIIe siècle, les abbés, enrichis par les revenus et élevés par les priviléges de l'ordre, se rangèrent parmi les prélats et jouèrent un rôle important dans la société même laïque. Quelques-uns portèrent la crosse et la mitre. Depuis le XVIe siècle, la collation des abbayes par les rois de France donna lieu de distinguer les abbés en réguliers et commendataires. Les premiers, tous prêtres, étaient vraiment à la tête du spirituel et du temporel des couvents. Les autres étaient des laïques tonsurés, qui devaient recevoir les ordres dans l'année. Cette clause était rarement exécutée, et ces abbés n'avaient pas tous les pouvoirs spirituels. Ils touchaient les deux tiers du revenu ; un tiers leur appartenait en propre. C'était là l'*abbas miles* ou *abbacomes.* Beaucoup de seigneurs obtenaient de pareils titres, sources de richesse, et au XVIIIe siècle par exemple, beaucoup de jeunes clercs ayant reçu seulement la tonsure et portant la soutane, prenaient le titre d'abbé comme candidats à quelque prieuré, bénéfice ou abbaye.

ABBÉ DU PEUPLE, magistrat de Gênes, dans les premiers temps de cette république.

ABBE ou APPE, dérivé du latin *abbas*, abbé ; préfixe de plusieurs noms géographiques : ABBEVILLE, APPEVILLE, APPENZELL, demeure de l'abbé, etc.

ABBEVILLE, *Abbatis Villa*, *Alba Villa*, s.-préf. (Somme), anc. capitale du Ponthieu, à 44 kil. O.-N.-O. d'Amiens, 157 N.-N.-O. de Paris, par le chemin de fer du Nord; port sur la Somme; place de guerre. Quelques rues longues et bien percées. Promenades sur les remparts assez belles, mais d'où la vue est bornée. Statue du musicien Lesueur, né dans les environs. Tribun. de 1re inst. et de comm., station télégraphique, inspection des douanes, entrepôt réel de marchandises ; musées d'antiquités et d'hist. naturelle ; biblioth. Fabr. de tapis, moquette, draps, bonneteries, laines filées, doublures, siamoises, huile, savons; carrosserie, chantier de construct. Patrie du géographe Sanson et de Millevoye ; 18,526 hab. — Jean, comte de Ponthieu, lui donna, en 1184, une Charte de commune, qui ne fit que confirmer des franchises accordées dès 1130. Le mariage de Louis XII et de Marie d'Angleterre y fut célébré en 1514, et François Ier y eut, en 1527, une entrevue avec Wolsey, dans laquelle fut confirmée l'alliance offensive et défensive entre l'Angleterre et la France. Abbeville a été importante dès le moyen âge par son commerce et son industrie; elle a fait partie de la Hanse teutonique et de celle de Londres.

ABBIATEGRASSO ou BIAGRASSO, ch.-l. d'arrond. du roy. d'Italie, province et à 24 kil. S.-O. de Milan; 8,263 hab. ; 97,925 dans l'arrondissement.

ABBON le Courbe, *Cernuus*, moine de Saint-Germain-des-Prés, né en Normandie vers 850, m. en 923, est connu par un poëme sur le Siége de Paris par les Normands en 886-7, dont il fut témoin. C'est une source historique importante. Il a été trad. dans la Collection de Mémoires de M. Guizot.

ABBON, abbé de Fleury, né à Orléans, m. en 1004. Il fut envoyé en négociations, 996, près du pape par le roi Robert; il a laissé divers écrits théologiques, entre autres 14 *Lettres* imprimées à la suite du *Codex canonum vetus* ; Paris, 1687, et l'*Abrégé des vies de 91 papes* ; Mayence, 1602, in-4o. Sa *Lettre critique sur les cycles dionysiaques* a été publiée par M. Varin. *V. Bulletin des comités hist.,* avril 1849. A. G.

ABBOT (George), prélat anglican, né en 1562, m. en 1633. Élève d'Oxford, puis prédicateur célèbre et vice-chancelier de cette université en 1600, 1603 et 1605; il eut quelques querelles théologiques avec Laud, qu'il accusait de papisme. En 1609, il fut chargé de réorganiser l'épiscopat dans l'Écosse presbytérienne, et réussit. Ce succès enchanta le roi Jacques Ier qui, dès lors, consulta souvent Abbot, et lui écrivit même une curieuse lettre sur l'étendue de la puissance royale. Évêque de Lichfield en 1609, de Londres en 1610, Abbot devint archevêque de Cantorbéry le 18 mars 1611. Sincère mais intolérant calviniste, Abbot a laissé une *Description du monde*, Lond., 1617, in-4 ; des *Lettres relatives au concile de Trente,* 1705, in-4 (en anglais), etc. A. G.

ABBOTSBURY, v. maritime d'Angleterre (comté de Dorset), à 13 kil. S.-O. de Dorchester; 900 hab.

ABBOTSFORD, célèbre résidence de Walter Scott depuis 1811, en Écosse (comté de Roxburgh), sur la rive méridionale de la Tweed, près des abbayes de Melrose, de Jedburgh, etc., à 45 kil. S.-E. d'Édimbourg; ancien cloître dans une contrée charmante. Le château a été construit et décoré par W. Scott.

ABBT (Thomas), écrivain allemand, né à Ulm en 17[illegible], m. en 1766, professeur de philosophie à Fran[illegible]

l'Oder en 1760, puis de mathématiques à Rinteln, en Westphalie. Il publia un ouvrage intitulé *De la mort pour la patrie* qui, pendant la guerre de sept ans, excita le courage de ses concitoyens. Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque encore le traité *Du mérite*, traduit en français par M. Dubois; Berlin, 1780, in-8. Ses œuvres diverses, recueillies par M. Nicolaï, ont paru à Berlin et à Stettin, de 1768 à 1781, in-8. Il écrivait avec finesse, imagination et esprit.

ABD, signifie en arabe *esclave*, serviteur : ABD-Allah, serviteur de Dieu; ABD-el-Kader, serviteur du Dieu puissant; ABD-el-Latif, serviteur du Dieu clément; ABD-ul-Rahman, serviteur du Dieu miséricordieux.

ABD-ALLAH, père de Mahomet, de la tribu célèbre des Koreïschites. Les auteurs arabes, qui louent sa beauté et la pureté de ses mœurs, ont entouré de fables l'histoire de sa vie. Il ne laissa en mourant à son fils, âgé de 2 mois, qu'un mince héritage, 570.

ABD-ALLAH, oncle d'Aboul-Abbas, qui fut le premier calife abbasside. Ses talents militaires contribuèrent à l'élévation de sa famille; mais il se déshonora par ses trahisons et sa cruauté envers les Ommiades vaincus. Après la mort de son neveu, il éleva contre Abou-Djafar des prétentions au califat, et fut tué dans un combat, en 755.

ABDALLAH-BEN-ZOBAIR, proclamé calife indépendant à la Mecque en 680; il régna 12 ans, mais il fut soumis et tué par le calife Abdel-Melek.

ABDALLAH, chef des Wahabites (*V. ce mot*).

ABDEL-LATIF, historien et médecin arabe, né en 1161, à Bagdad, m. en 1231, fut protégé par Saladin. Deux ouvrages sur l'Égypte l'ont placé au premier rang des historiens orientaux; un seul, intitulé : *Instructions et réflexions sur les objets et les événements vus en Égypte*, a été traduit en français par M. Sylvestre de Sacy, Paris, 1810, 1 vol. in-4°.

ABD-EL-AZIZ, second vice-roi arabe d'Espagne sous le califat de Soliman, s'empara en 713 des provinces de Murcie, de Jaen, de Grenade, et en partie de celle de Carthagène; ses armées pénétrèrent jusqu'en France; mais ayant aspiré à la royauté, il fut assassiné, 717.

ABD-EL-HAMID, sultan ottoman, succéda, à l'âge de 50 ans, à son frère Mustapha en 1774. Son armée ayant été battue, près de Choumla, dans la Bulgarie, par le général russe Romanzoff, il conclut la paix à Kaïnardji, 1774. Les Russes s'emparèrent encore de la Crimée, 1783, et défirent les Turcs dans deux actions navales aux bouches du Dniéper, 1788. Potemkin lui-même prit Oczakow. Le sultan mourut en 1789, respecté et aimé du peuple. D.

ABDEL-MÉLEK, 5e calife Ommiade de Damas, 685-705; à la Syrie d'Égypte et à l'Afrique arabe, il ajouta une partie de l'Arabie et de l'Irak; il reprit aussi la Mecque sur Abdallah : ses États furent florissants à l'intérieur; le premier il fit frapper de la monnaie arabe. D.

ABD-EL-MOUMEN, le second des princes Almohades en Afrique, fils d'un potier, s'attacha à Toumrout, messie et fondateur de la nouvelle secte; il lui succéda en 1130; chef religieux et militaire en même temps, il conquit rapidement l'Afrique occidentale et le sud de l'Espagne; il mourut en 1163; son fils lui succéda.

ABDENAGO, nom chaldéen d'Azarias, l'un des trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise ardente par ordre de Nabuchodonosor et miraculeusement sauvés.

ABDERA, v. de l'anc. Espagne. *V.* ADRA.

ABDÉRAME (Abdur-Rahaman), vice-roi d'Espagne en 731, sous le calife Yésid, envahit l'Aquitaine avec une formidable armée, et ravagea la France jusqu'à la Loire; mais dans une grande bataille livrée entre Tours et Poitiers, son armée, dont on a sans doute exagéré le nombre, fut écrasée par Charles-Martel, 732; on croit qu'Abdérame périt dans l'action.

ABDÉRAME 1er *le Juste*, 1er calife Ommiade d'Espagne, 756-787; échappé par miracle, à 18 ans, au massacre de sa famille, les Maures d'Espagne l'appelèrent pour les gouverner; malgré ses guerres contre les Abbassides, il rendit l'Espagne florissante à l'intérieur et protégea les arts et les lettres; il a laissé des poésies estimées des Arabes.

ABDÉRAME II *le Victorieux*, 4e calife Ommiade d'Espagne, 822-852; il s'empara de Barcelone et chassa les pirates normands de ses côtes; il attira près de lui les poètes et les philosophes de l'Orient, et rendit sa cour la plus brillante d'Europe. Sous son règne, les princes chrétiens du nord de l'Espagne commencèrent à acquérir une puissance qui pouvait déjà balancer celle des princes maures.

ABDÉRAME III, 8e calife Ommiade d'Espagne, 912-961; il soutint de continuelles guerres contre les princes chrétiens, et fut vaincu à la grande bataille de Simancas; mais il sut réparer ce désastre, et déploya dans sa cour un luxe fabuleux; il prit le titre d'Emir-Al-Moumenin, ou Prince des Croyants, fonda une école de médecine, la seule qui fût alors en Europe, créa une marine, et fit alliance avec l'empereur de Constantinople.

ABDÉRAME IV, dernier calife Ommiade en Espagne, faible et vicieux, fut détrôné en 1008, après un règne de quelques mois.

ABDÈRE, v. de Thrace, sur la mer Égée, à l'embouchure du Nestus, auj. *Karasu*, colonie des Phocéens, remplacée par le village moderne *Polystilo*. Patrie de Démocrite, Protagoras, Anaxarque. Les Abdéritains étaient célèbres pour leur stupidité. Ayant acheté une Vénus en ivoire haute de 5 pieds, ils la trouvèrent si admirable qu'ils résolurent de la mettre dans l'endroit le plus apparent; ils la posèrent sur une colonne si élevée que l'œil n'y pouvait atteindre. G. D.

ABDIAS, le 4e des 12 petits prophètes du temps de la captivité de Babylone (VIe siècle av. J.-C.); on a de lui un seul chapitre où il annonce la ruine des Iduméens.

ABDICATION. *V.* notre *Dictionnaire des lettres*.

ABDIOTES ou ABADIOTES, pirates habitant 20 villages au S. de l'Ida, dans l'île de Crète, qu'ils prirent en 825 ap. J.-C., de concert avec les Sarrasins.

ABDOLONYME, descendant des rois de Sidon, fut réduit par la pauvreté à cultiver la terre. Après la conquête de Sidon, Alexandre, admirant ses sages réponses, le nomma, selon Justin et Quinte-Curce, roi de cette ville. Diodore raconte la même histoire comme étant arrivée à Tyr, et Plutarque à Paphos.

ABDON, 10e juge d'Israel, de la tribu d'Éphraïm, en 1164 selon Usher, en 1220 selon l'*Art de vérifier les dates*; il gouverna pendant huit ans.

ABEILLE (l'abbé), littérateur, né à Riez, en Provence, en 1648, m. en 1718, eut du succès à la cour comme bel-esprit, et fut secrétaire du maréchal de Luxembourg, entra à l'Académie Française en 1704, et devint secrétaire-général de la province de Normandie. Il a composé plusieurs tragédies médiocres, auj. oubliées. *V.* son Éloge par Dalembert

ABEKEN (Guillaume-Louis-Albert-Rudolf), né à Osnabrück en 1813, m. en 1843, a laissé, en allemand : *l'Italie centrale avant la domination romaine d'après ses monuments*, Stuttg., 1843.

ABEL, 2e fils d'Adam, était pasteur; son frère aîné Caïn, envieux de ses vertus, le tua, l'an 130 du monde. On croit qu'il ne fut point marié. *La mort d'Abel* a été le sujet d'un poëme de Gessner et d'une tragédie de Legouvé.

ABEL, roi de Danemark, 1250-2, 2e fils de Valdemar II, frère, meurtrier et successeur d'Éric VI (*V.* ÉRIC), convoqua le premier au parlement général les représentants des villes et cités. Les Frisons s'étant révoltés à l'occasion d'un impôt, Abel pénétra chez eux, tomba dans un marais et fut tué. Les bourgeois de Slesvig l'enterrèrent dans leur église, mais, selon la tradition, l'âme du fratricide gémissant la nuit, on l'ensevelit dans un marais près de Gottorp, où on croit le voir encore apparaître à cheval conduisant une chasse immense. A. G.

ABEL (Charles-Frédéric), né à Cœthen-Anhalt, en 1719, m. en 1787, musicien célèbre et le plus habile joueur de viole (*viola da gamba*) de son temps. Il étudia sous J.-Séb. Bach. Le duc d'York le fit nommer directeur de la chapelle de la reine d'Angleterre. Ses compositions instrumentales, remarquables par la pureté du chant et la correction de l'harmonie, sont tombées dans un injuste oubli. B.

ABEL (Nicolas-Henri), un des plus grands géomètres modernes, né en 1802 à Frindoë, sur la côte occidentale de la Norvége. Après des études assez médiocres faites à Christiania, il déclara sa passion pour les mathématiques, à 16 ans. Voyageant aux frais du gouvernem. norvégien, il connut à Berlin M. Crelle et l'aida dans sa publication d'un journal pour les mathématiques transcendantes. Mais, pauvre et méconnu, et ne voyant pas accueillis ses mémoires admirés aujourd'hui des géomètres, il se retira auprès de sa mère, à Christiania. En vain MM. Lacroix, Legendre, Maurice et Poisson écrivirent en sa faveur au roi de Suède le 15 sept. 1828; Abel languit, et il mourut misérable le 6 avril 1829, à 27 ans. Cette mort causa à toute l'Europe des regrets trop tardifs. Ses travaux, soit sur les équations algébriques, soit sur les fonctions elliptiques, ont été publiés en partie dans les journaux de M. Crelle (*V.* le 10e vol.) et de M. Schumacher; ses écrits en français ont été publiés par son professeur Holmboe, 2 vol., Christiania, 1839. A. G.

ABÉLARD (Pierre), né en 1079 au Pallet, à 20 kil. S.-E.

de Nantes, m. en 1142. Destiné par sa naissance à la carrière des armes, il préféra se consacrer aux luttes de la dialectique qui passionnaient alors les esprits. Dès l'âge de 16 ans, il va d'école en école, défiant et battant élèves et maîtres; à Paris il se fait disciple de Guillaume de Champeaux, et devient bientôt pour son maître un terrible adversaire. Agé de 22 ans, il lui oppose une école établie d'abord à Melun, puis à Corbeil, puis à Paris et où afflue la jeunesse de toute l'Europe. C'était le moment de la querelle des *réalistes* et des *nominalistes;* Abélard paraît s'être placé entre les deux systèmes, et avoir soutenu que les idées générales ne sont ni de simples mots (*flatus vocis*), ni des êtres réels et indépendants, mais des conceptions fixes et nécessaires de l'esprit, système intermédiaire qu'on a nommé *conceptualisme*. Abélard fut quelque temps distrait de ses goûts philosophiques par sa passion pour Héloïse, nièce du chanoine Fulbert. Il se fit confier l'éducation de la jeune fille, et bien qu'il eut 39 ans, et elle 17, il lui inspira une vive passion et la séduisit; découverts, ils s'enfuirent en Bretagne. Abélard, en épousant Héloïse, crut apaiser Fulbert; mais bientôt celui-ci se vengea par une atroce mutilation. Héloïse prit le voile au couvent d'Argenteuil, et son époux entra dans le cloître de Saint-Denis. Mais bientôt il rentre dans la lice: il ouvre une nouvelle école, et poursuivant l'application de la dialectique à la théologie, il donne un *Traité sur la Trinité* qui fut attaqué, et condamné par le concile de Soissons (1122). Repoussé par les moines de Saint-Denis, il se retira près de Nogent-sur-Seine, et se bâtit un ermitage qu'il nomma *Paraclet* (consolateur). Une foule de disciples vinrent peupler cette nouvelle Thébaïde. Plus tard le Paraclet devint un couvent dont Héloïse fut l'abbesse. Au monastère de Saint-Gildas, près de Vannes, Abélard ne fut pas plus heureux qu'à Saint-Denis; il y voulut introduire plusieurs réformes, qui lui firent de violents ennemis. D'autres malheurs l'attendaient encore: accusé d'hérésie, il soutint au concile de Sens, devant le roi Louis VII, une lutte fameuse contre Saint-Bernard qui, en portant la question sur le terrain de l'autorité, ferma la bouche au subtil dialecticien. Abélard, condamné par le concile et par le pape Innocent II, se retira auprès de l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, qui le réconcilia avec Saint-Bernard, et ses dernières années se passèrent dans les exercices de la piété. Ce qui fait la véritable importance d'Abélard, c'est qu'il commença à proclamer l'indépendance de la philosophie; sans le savoir, il tend à en faire une puissance rivale de la religion; c'était la conséquence inévitable de l'esprit de controverse qu'il voulait introduire dans les questions religieuses, et ce fut ce qui arma Saint-Bernard contre lui. Ses œuvres ont été publiées à Paris, en 1616, par *Fr. d'Amboise*, 1 vol. in-4°. Le 5e vol. de Martène, *Thesaurus novus Anecdotorum*, contient sa *Théologie chrétienne*. M. Cousin a publié en 1836 des traités inédits d'Abélard, *Dialectica*, *Sic et non*, etc. et, en 1849, le 1er vol. d'une édition complète de ses œuvres, in-4°. Les lettres d'Héloïse et d'Abélard ont souvent été publiées à part. Les lettres d'Abélard, froides et raides dans leur sévérité scolastique, font un contraste choquant avec la passion naïve et touchante de celles d'Héloïse. Ce recueil est devenu populaire au XVIIIe siècle par les vers de Pope et de ses imitateurs français. Il a été traduit en prose par Dom Gervaise, 1723 et 1799, et par M. Oddoul, avec un *Essai historique* par M. et Mme Guizot, 1837, 2 vol. in-8° et 1853 en 1 vol. in 8°. Les travaux les plus importants sur Abélard sont ceux de M. Cousin dans ses *Fragments de Philosophie Scolastique*, 1 vol. in-8°, 1840, et de M. de Rémusat: *Abélard*, 2 vol. in-8°, 1845. D—R.

ABELIN (Jean-Philippe), historien, né à Strasbourg, m. en 1646, a publié, sous le nom de Gottfried ou Gothofredus, une foule d'utiles écrits historiques: *Théâtre européen*, en allemand, Francf., 1662-1738, 12 vol. in-fol.; le 1er vol. est de lui; c'est l'histoire de l'Europe de 1617 à 1629; les 17e, 18e, 19e et 20e tomes du *Mercurius Gallobelgicus*, en latin, histoire de l'Europe et surtout de la France de 1628 à 1636; le 12e vol. de l'*Histoire des Indes Orientales*, en latin, Francf., 1628, fol., rare, etc.

ABELLA ou AVELLA, v. de l'anc. Italie (Campanie), auj. *Avella Vecchia*. Ses noisettes ou *Avelines* étaient célèbres.

ABELLINUM, v. de l'anc. Italie (Samnium) chez les Hirpins; auj. *Avellino*.

ABELLY (Louis), théologien français, né en 1603, m. en 1691, curé de St-Josse, à Paris, puis évêque de Rodez, a laissé une *Vie de St Vincent de Paul*, réimprimée à Paris en 1823, 5 vol. in-12, et d'autres ouvrages peu connus, entre autres *la Moëlle théologique*, qui l'a fait appeler par Boileau *le moëlleux*. Il fut l'ennemi des Jansénistes.

ABELONISTES, ABELITES, secte d'hérétiques qui faisaient vœu de chasteté dans le mariage. Ils parurent au IVe siècle de J.-C., habitaient un bourg près d'Hippone, et prirent leur nom de ce que, comme Abel, fils d'Adam, ils n'avaient point de postérité.

ABEN, signifie, dans les langues sémitiques, *fils*.

ABENAQUIS, peuple indigène de l'Amérique du N., de la famille lennape. On en trouve, au N. des Etats-Unis, mélangés avec les Mohicans et les Mohawks.

ABENCÉRAGES, puissante tribu maure du royaume de Grenade. Le dernier roi, Boabdil, en massacra, dit-on, 36 dans l'Alhambra, vers l'an 1485, à l'instigation des Zégris, tribu rivale, qui accusaient l'Abencérage Aben-Hamad d'adultère avec la reine Duraxa: le page de l'un d'eux put avertir et sauver les autres. Il n'est question de ce fait et des luttes entre les deux factions que dans le roman des *Guerres civiles de Grenade* par Perez de Hita, Saragosse, 1595. Quoi qu'il en soit, on montre encore la salle du massacre. *V. les Aventures du dernier Abencérage*, par Châteaubriand. Conde, dans son *Histoire de la domination des Arabes en Espagne*, traite de fable ces récits.

ABENDROTH (Amédée-Auguste), né à Hambourg en 1767, mort en 1842, fut maire de la ville pendant l'occupation française, 1810, et chef de la police pendant celle des troupes allemandes et russes, au printemps de 1813; il travailla dans ces difficiles circonstances à tous les intérêts de ses concitoyens.

ABEN-ESRA, rabbin espagnol, né à Tolède en 1119, m. en 1174, voyagea presque toute sa vie, écrivit à Cordoue son livre *Des Êtres animés*, où il prouve l'existence de Dieu par la merveilleuse structure des êtres. En France et en Italie, il composa un *Commentaire* sur les différentes parties de la Bible (Venise, 1526), sur le Talmud, et des ouvrages sur l'astronomie. Il parcourut plusieurs provinces de l'Asie, notamment la Palestine; visita l'Angleterre, puis revint à Lucques, et mourut à Rhodes. Il a commenté les Écritures avec une indépendance d'esprit remarquable à son époque. D.

ABENSBERG, *Abensperga, Arentinum*, v. de Bavière, à 22 kil. S.-O. de Ratisbonne, près de l'embouchure de l'Abens, qui l'arrose, dans le Danube; 1,194 hab. Anc. résidence des comtes d'Abensberg; quelques restes de l'*Abusena* ou *Arusena* des Romains. Victoire des Français sur les Autrichiens le 20 avril 1809.

ABENSPERG et TRAUN, maison comtale d'Autriche, remonte au XIVe siècle. Un seigneur de Traun (château de l'anc. Marche bavaroise, auj. Autriche), se distingua à Crécy. Ferdinand III donna le titre de comte à Ernest de Traun en 1653. Le comte Othon reçut de Léopold Ier, en 1705, la dignité de grand-banneret de l'archiduché d'Autriche, qui s'est conservée dans la première des deux branches actuelles de cette famille: le comte François-Xavier, né en 1804, possède auj. les domaines de Traun et Petronell; le chef de la 2e ligne est le comte Othon, seigneur de Bisamberg, Schweinbarth, Pockfliesz, etc.

ABEONA, divinité romaine à qui l'on se recommandait en partant en voyage (*abire*). On se recommandait au retour à la déesse *Adeona* (*adire*).

ABER, *ouverture*, préfixe de plusieurs noms géographiques anglais, indique la position à l'*embouchure* d'une rivière: ABER DEEN, embouchure de la Dee.

ABERBROTHWICK. *V.* ARBROATH.

ABERCONWAY, v. d'Angleterre. *V.* CONWAY.

ABERCROMBY (Sir Ralph), général anglais, né en 1738, d'une ancienne famille écossaise, entra de bonne heure au service, se distingua dans les Antilles en 1795, en Irlande en 1798, reçut le commandement de l'armée anglaise chargée d'aller en Egypte combattre les Français, débarqua le 8 mars 1801 à Aboukir, s'avança contre Alexandrie, fut attaqué dans ses retranchements, le 21 mars, par le général Menou, et reçut une blessure dont il mourut à Naples. — Son fils Jacques, lord Dunfermline depuis 1839, est né en 1776. — Le fils du précédent, Ralph, était en 1849 ministre d'Angleterre à Florence.

ABERDALGIE, vge d'Ecosse (comté de Perth), sur l'Earn, pêche considérable de saumon. Le 12 août 1332, Edouard III et John Baliol y vainquirent complètement le comte de Mar, régent d'Ecosse; c'est la bataille dite de Dupplin; 500 hab.

ABERDARE, v. d'Angleterre (comté de Glamorgan) dans le pays de Galles, à 8 kil. S.-O. de Merthyr-Tydvil; 3,961 hab. en 1831; 6,471 en 1841; 15,000 en 1850, grâce à l'exploitation croissante de la houille et du fer.

ABERDEEN, v. d'Ecosse, cap. du comté de ce nom, à 190 kil. N.-E. d'Edimbourg; port à l'embouchure de la Dee dans la mer; principale ville du N. de l'Ecosse; vice-

riat apostolique et université (*Marishal college*) avec bibliothèque et musée; observatoire. Elle est bâtie en granit sur un groupe de petites éminences. Elle existait dès le IIIe siècle ap. J.-C., et peut-être est-ce la *Devana*, de l'itinéraire d'Antonin. Cette ville reçut une charte de commune de Guillaume le Lion en 1179. Commerce et industrie très-prospères, 44,800 hab. en 1831; 73,794 en 1861. Fabr. de cotonnades, toiles, lainages, papiers, peignes de corne et d'écaille, etc. Forges, construction de navires. Commerce de bestiaux. Exploitation de granit, pêche du saumon.

ABERDEEN (VIEIL-), *Old-Aberdeen*, berceau de cette ville, forme maintenant un faubourg détaché, à 2 kil. de la ville nouvelle, et possède une université ou collége royal avec une belle bibliothèque; la cathédrale est fort ancienne.

ABERDEEN (COMTÉ D'), au N. de l'Écosse; superf. 514,790 hectares. Pop. en 1801 : 121,065 hab.; en 1861 : 221,569. Mines de plomb.

ABERDOUR, vge d'Écosse (comté de Fife), port sur le golfe de Forth, à 13 kil. N. d'Edimbourg; 1750 hab.; bains de mer très-fréquentés; château, anc. résidence des Mortimer et des Douglas; auj. aux comtes de Morton.

ABERGAVENNY, anc. *Gobannium*, v. d'Angleterre, dans le comté et à 23 kil. N.-O. de Monmouth, au confluent du Gaveny et de l'Usk. Ruines d'un anc. château. Pop. de la paroisse : 4,230 hab.

ABERYSTWITH, v. d'Angleterre (pays de Galles), comté de Cardigan, à l'embouchure de l'Ystwith; 4,128 hab. Petit port de commerce et bains de mer très-fréquentés. Ruines d'une forteresse reconstruite sous Édouard Ier.

ABEZAN, 10e juge d'Israel, de 1182 à 1175 av. J.-C.

ABGAR ou AVAC AIR, c.-à-d. *grand homme*, roi arménien de Mésopotamie, de la race des Arschagouni (Arsacides), premier roi chrétien, succéda à son père Arscham, un an avant la naissance de J.-C., et se rendit en Perse pour rétablir la paix entre les fils du roi Artaxercès (Ardachir). Tombé dans la défiance des Romains, il se ligua avec Ared ou Aretas, roi de Petra, contre Hérode, qui ne cessait de l'accuser, remporta sur lui une éclatante victoire et envoya à Marinus, gouverneur romain en Palestine, des députés qui lui rapportèrent la nouvelle des miracles de J.-C. Abgar adressa une lettre au Sauveur en le priant de venir le guérir de la lèpre. J.-C. lui envoya son image accompagnée d'une lettre écrite par St Thomas, en lui annonçant qu'après son ascension, il lui enverrait un de ses disciples pour le guérir. Un des 70 disciples, Thadée, se rendit en effet à Édesse, capitale du roi d'Arménie; il guérit Abgar et le baptisa, 32. Abgar mourut après un règne de 38 ans. Nous trouvons ces détails peu certains dans l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe et dans celle d'Evagrius. C—A.

ABGAR, savant arménien du XVIe siècle, né à Tokat, ville de l'Arménie-Mineure, était le secrétaire du patriarche Michel, qui l'envoya en mission à Rome, 1563, auprès du pape Pie IV. Il composa, par ordre du pontife, un livre sur les croyances et la discipline ecclésiastique des Arméniens, et le lui dédia. Il ne reste de cet ouvrage que la traduction latine. Abgar, doué d'un esprit observateur, voulut faire participer sa nation aux bienfaits de l'imprimerie. Il fit fondre par des artistes romains des caractères arméniens, se rendit à Venise, où il imprima pour la première fois, en 1565, le livre des Psaumes, orné de figures. Il ne reste plus guère que trois exemplaires de cette édition. C—A.

ABIA, roi impie de Juda, 958-5, fils et successeur de Roboam, vainquit Jéroboam, roi d'Israël.

ABIATHAR. *V.* DAVID et SALOMON.

ABIGAIL, femme juive; David pardonna en sa faveur à son mari Nabal et, après la mort de Nabal, l'épousa, 1060 av. J.-C.

ABII, ancien peuple que Ptolémée place dans la Scythie au delà de l'Imaüs, faisait le commerce avec l'Asie centrale et habitait probablement la contrée nommée auj. le Turkestan indépendant

ABILA ou ABELLA ou ABILA LYSANIÆ, v. anc. d'Asie, dans la Tétrarchie d'Abilène en Cœlé-Syrie, auj. *Nebi Abel*.

ABILDGAARD (Nicolas-Abraham), peintre danois, né à Copenhague en 1741, m. en 1809, a traité des sujets de l'histoire de Danemark dans des tableaux qui ornent le palais de Christiansborg. On a encore de lui un *Philoctète blessé* et un *Cupidon*, en Espagne; et à l'acad. de Copenhague, *Socrate*, *Jupiter pesant la destinée des hommes*, et l'*Ombre de Culmin apparaissant à sa mère* (d'après Ossian). L'Angleterre a de lui 4 grands sujets tirés de Térence. Ses tableaux d'imagination sont mélancoliques et sombres; ceux d'histoire, au contraire, sont brillants, grandioses et d'un beau coloris. Abildgaard est le plus grand peintre du Danemark. A. G.

ABILÈNE, anc. pays de la Syrie, arrosé par le Barada, tirait son nom d'Abila (*V. ce mot*).

ABIMÉLECH, roi Philistin du temps d'Abraham, enleva Sara, femme de ce patriarche, la croyant sa sœur; reconnaissant son erreur, il la lui rendit avec de grands présents; la même aventure arriva à son fils Abimélech au sujet de Rebecca, femme d'Isaac.

ABIMÉLECH, fils de Gédéon, devint juge d'Israël après avoir massacré ses 70 frères. Les habitants de Sichem, où il résidait, lassés de ses cruautés, le chassèrent. Abimélech s'empara de la ville et la détruisit. Il fut tué, peu après, au siége de Thèbes, par une femme qui lui jeta une pierre sur la tête, 1235 av. J.-C.

ABINGDON, v. d'Angleterre (comté de Berks), à 86 kil. O. de Londres, sur l'Isis. Grand marché aux grains; 5,691 hab. en 1861.

ABIRON, lévite, conspira avec Coré et Dathan contre l'autorité de Moïse; la terre s'ouvrit sous leurs pas et les engloutit avec 250 de leurs complices.

ABISAG, vierge Sunamite d'une grande beauté, que David prit pour épouse dans sa vieillesse.

ABLANCOURT (Nicolas-Perrot d'), né à Châlons-sur-Marne en 1606, m. en 1664. Il renonça de bonne heure au barreau et à la fortune, se fit protestant et se consacra à la littérature. Ami de Patru, il était aussi désireux que lui de contribuer à l'épuration et au progrès de la langue française. Il rendit à cette langue quelques services en traduisant, avec beaucoup de liberté, un grand nombre d'ouvrages, presque tous grecs ou latins : l'*Octavius* de Minutius Félix, 1637; 4 *Oraisons* de Cicéron; *Annales* de Tacite, 1640; *Histoires*, du même, 1651; *les Guerres d'Alexandre*, par Arrien, 1646; *la Retraite des Dix-Mille*, par Xénophon, 1648; *les Commentaires* de César, 1650; *Lucien*, 1654; *Thucydide*, 1662; *Apophthegmes des anciens*, 1664; *les Stratagèmes*, de Frontin, 1664; *Description de l'Afrique*, dont l'original est espagnol, 3 vol. in-4°, 1667. Ces traductions, destinées à plaire aux lecteurs plus qu'à leur faire comprendre les textes, furent nommées de *belles infidèles*. L'auteur fut reçu membre de l'Académie française en 1637. J. T.

ABNER, général et cousin de Saül, fit donner, après la mort du roi, la couronne au faible Isboseth, fils de ce prince, puis passa dans le parti de David et l'aida à soumettre Israel. Joab, jaloux de sa faveur, l'assassina.

ABNOBA (mont). Tacite y place les sources du Danube. C'est auj. le Schwarzwald ou Forêt noire (*voy.*). Une Diane Abnoba y était adorée.

ABO (prononcez Obo), v. de Russie d'Europe (gvt de Finlande), à 150 kil. O.-N. de Helsingfors, à 460 kil. O.-N. de Saint-Pétersbourg, sur l'Aurajokki et près de son embouchure dans le golfe de Botnie, fondée en 1157 par les Suédois, et cap. de la Finlande jusqu'au 27 mars 1812. Siége d'un archevêché et de l'une des deux éparchies grecques de la Finlande. Vaste port de comm.; fabr. de draps, quincaillerie, tannerie, etc.; gr. verrerie. Export. de beaux madriers de sapin. Le 4 septembre 1827, un violent incendie détruisit une grande partie de la ville, et les bâtiments de l'Université, fondée en 1640. L'Université fut dès lors transférée à Helsingfors, nouvelle capitale du pays; 16,870 hab. *V. Supplément*. A. G.

ABO (PAIX D'), conclue le 17 août 1743 entre la Suède et la Russie, termina la guerre excitée par la France pour détourner la Russie de la guerre de la succession d'Autriche. Les Russes avaient conquis toute la Finlande après la victoire de Lacy à Vilmanstrand, et par les fautes des généraux Suédois Lœvenhaupt et Buddenbrock (3 septembre 1741). L'impératrice Élisabeth fit élire par la Suède, pour successeur au trône, au lieu du prince royal de Danemark, le prince Adolphe-Frédéric de Holstein-Gottorp, évêque de Lübeck (4 juill. 1743). La paix (17 août) céda à la Russie la province finnoise de Kymenegard avec les villes et forteresses de Frédrikshamm, Vilmanstrand et Nyslot. La Suède et la Russie conclurent ensuite, à Saint-Pétersbourg, 25 juin 1745, une alliance; le fleuve Kymén fut la frontière commune. En 1809, la Russie acquit toute la Finlande jusqu'au Torneo, et les îles d'Aland.

ABOU-ALY. *V.* AVICENNE.

ABOBRICA, v. de l'anc. Gallécie, auj. *Bayona*.

ABOLLA, ample manteau dont les philosophes et les soldats romains se servaient hors de Rome.

ABOMEY, v. de l'Afrique occid.; cap. du roy. de Dahomey et résidence du roi, à 160 kil. N. de la côte. Env. 24,000 hab. *V.* DAHOMEY.

ABONDANT, vge du dép. d'Eure-et-Loir, canton d'Anet, à 8 kil. de Dreux; 933 habit. Beau château, fabrique de poteries renommée, terre à porcelaine.

ABORIGÈNES, populations primitives regardées comme nées du sol; on les appelait aussi *autochthones*. En Grèce, les Athéniens et les Arcadiens se regardaient comme Aborigènes. En Italie, on donnait ce nom aux Sicules, aux Œnotriens, aux Osques et aux Latins. CH.

ABORRAS ou CHABORAS, fl. de l'anc. Mésopotamie, affluent de l'Euphrate à Circesium, auj. *Khabour*.

ABOTIS, v. de l'anc. Egypte supérieure; auj. *Abutitsch* ou *Aboutig*.

ABOU ou ABU, signifie *père* en arabe : ABOU-Bekr, père de la jeune fille; ABULfeda, père de la vérité, etc.

ABOU-ABDALLAH, dernier roi maure de Grenade. *V.* BOABDIL.

ABOU-ARYCH, dans l'Arabie heureuse, chérifat à peu près indépendant, près de la mer Rouge, entre 15° 20' et 17° 4' lat. N. Sol aride : cap. Abou-Arych, place forte, résidence du chérif, par 16°45' lat. N. et 40°38' : à 92 kil. de Loheia; 5,000 hab.

ABOU-BEKR, premier calife; il succéda à Mahomet en 632 de J.-C. Avant sa conversion à l'islamisme, il exerçait à la Mecque une sorte de magistrature criminelle; il était généralement aimé et estimé. Son nom était Abdel-Caba, fils d'Abou-Cohâfa; mais ayant marié sa fille Aïcha à Mahomet, il fut appelé Abou-Bekr (*le père de la Vierge*). Ce fut un des premiers apôtres de la nouvelle religion et l'un de ceux qui travaillèrent le plus activement à l'affermir. Pendant la maladie du Prophète, c'était lui qui le remplaçait à la mosquée pour la lecture des prières. A son avénement au califat, il comprima les insurrections qui avaient éclaté de toutes parts. Un de ses généraux, Khaled, défit l'armée du faux prophète Moçaylama, soumit les tribus révoltées du Yémen, s'empara de l'Irâk occidental et envahit la Syrie. Abou-Bekr, après avoir réuni les fragments épars du Coran en un corps d'ouvrage qu'il déposa entre les mains de la veuve de Mahomet, mourut en 634; il avait désigné Omar pour son successeur. D.

ABOU-DJAFAR ou GIAFAR EL-MANÇOUR, c.-à-d. l'*Invincible*, 2e calife Abbasside, régna de 754 à 775. Lorsque son frère, Aboul-Abbas, mourut, il avait la charge de chef de la caravane des pèlerins de la Mecque; il lui succéda; son oncle Abdallah-ben-Ali lui disputant le trône, il envoya contre lui le fameux général Abou-Moslem, qui remporta une bataille décisive. Il fit périr ensuite Moslem lui-même, qu'il redoutait. Il lutta contre les Ommiades et les Alides, perdit pendant quelque temps sa domination sur l'Afrique et pour toujours celle de l'Espagne, qui appartint désormais aux Ommiades à l'exclusion des Abbassides. Il fit la conquête de l'Arménie, de la Cilicie et de la Cappadoce, s'empara de la Mélitène, comprima divers soulèvements survenus jusque dans sa propre résidence, la ville de Hachemia, qu'il résolut enfin d'abandonner, en fondant Bagdad, 762, désormais la capitale de l'empire musulman. Il mourut près de la Mecque, où il était allé en pèlerinage. Habile, courageux, instruit, mais avare, il protégea les sciences et les lettres, qui devaient briller d'un vif éclat sous ses successeurs Haroun-al-Raschid et Al-Mamoun. D.

ABOU-HANIFA-EL-NOHMAN, né à Koufa en 699, chef des Hanéfites, surnommé le grand Iman, est le premier des 4 Imans de la 1re classe, fondateurs des 4 sectes musulmanes orthodoxes : celles d'Abou-Hanifa, de Malek, de Châféy et d'Hanbal. Quoiqu'il fût l'un des partisans zélés de la maison d'Ali, le calife Abou-Djafar respecta sa doctrine, son érudition et ses grandes vertus. Mais ce docteur n'ayant pas approuvé un arrêt de mort du calife contre les habitants de Mossoul, Abou-Djaf. le fit emprisonner, 767. Son tombeau, à Bagdad, reçoit les visites et les hommages des musulmans Hanéfites. Il fut le premier qui écrivit sur les dogmes, sur les cultes et sur différentes lois de l'administration civile et politique. Les Turcs sont Hanéfites. D.

ABOUKIR, *Canopus* ou *Thaposiris*, vge de la Basse-Égypte, au N.-E. d'Alexandrie, habité par une centaine de pauvres Arabes; point militaire que Méhémet-Ali a rendu inexpugnable. Il y a un port et une vaste rade où se donna, le 1er août 1798, un grand combat naval entre une flotte française commandée par l'amiral Brueix et une flotte anglaise commandée par Nelson. La dernière remporta la victoire après une lutte de 3 jours. En 1799, victoire de Bonaparte sur les Turcs auprès du même lieu. Une armée anglaise, commandée par Sir Ralf Abercromby, y débarqua le 8 mars 1801. G. D.

ABOUL-ABBAS ou ABDALLAH-MOHAMMED, arrière-petit-fils d'Abbas, fut le 1er calife de la famille des Abbassides grâce aux efforts d'Abdallah, son oncle, et d'Abou-Moslem, gouverneur du Khoraçân, 750. Le siége du califat fut établi à Koufa. De sanglantes réactions contre les Ommiades signalèrent son avénement et lui valurent le surnom de Saffah (bourreau). Sa cruauté excita des soulèvements sur plusieurs points; il les comprima, mais réorganisa ses États sur des bases nouvelles, distribua le gouvernement de sa vaste monarchie entre ses parents et ses partisans, et changea les gouverneurs qui avaient été trop cruels. Il mourut en 754 à Anbar, sa résidence.

ABOUL-CACIM. *V.* ALBUCASIS.

ABOUL-FAZL (LE CHEIK ALAMY), écrivain indien, premier vizir et historiographe du Grand Mogol Akbar. Son crédit fut tel qu'il excita la jalousie de l'héritier du trône, Sélym ou Djihanguyr, qui le fit assassiner en 1604. Il a laissé une histoire intitulée *Akbar-Naméh* (livre d'Akbar) en 2 vol. in-fol.; l'*Ayin-Akbéry* (Institutes d'Akbar), en 1 vol. in-fol. et qui se joint au précédent ouvrage; c'est une description exacte des 16 gouvernements de l'Hindoustan, faite sous la direction d'Aboul-Fazl; elle se termine par un exposé du brahmanisme. *V.* Langlès, *Recherches asiatiques*, et Gladwin, *Ayeen-Akbery*, Calcutta, 1783-6, 3 vol. in-4°; et Londres, 1800, 2 vol. in-8°.

ABOUL-FARADJ-ALI, écrivain arabe, né à Ispahan en 897, m. en 967. Issu du dernier calife ommiade, il fut élevé à Bagdad. Il se distingua en médecine, en jurisprudence et surtout comme historien et poëte. Il a déposé le fruit de ses travaux dans le livre : *Kitab Aghany*, ou *Recueil des anci. chansons arabes*. La Biblioth. impériale en possède un exemplaire en 4 vol. in-fol. Il avait composé encore d'autres ouvrages.

ABOULFEDA, historien et géographe arabe, né à Damas en 1273, d'une famille alliée à la dynastie des Ayoubites que le sultan Saladin, en 1182, avait préposée à la principauté de Hamah, en Syrie, m. en 1331. Aboulféda se trouva personnellement mêlé à plusieurs guerres des croisades, à l'époque de la ruine des fondations chrétiennes d'Orient. Agé de 12 ans, il était présent au siége de Markab, 1285; à celui de Tripoli, 1289; à la prise de St-Jean-d'Acre, 1291; à l'expédition de Modhaffar, prince de Hamah, son cousin, contre les Mongols. A la mort de Modhaffar, la souveraineté de Hamah, qui devait revenir à Aboul-Féda, lui fut enlevée; ce ne fut qu'en 1310 que le sultan Nazir la lui rendit, avec des dignités nouvelles et le titre de *Malek* (roi). Aboulféda fut constamment pour lui un allié fidèle. Prince illustre et savant, on peut le considérer comme un type du génie arabe. Il est connu en Europe par deux ouvrages très-importants : 1° *Abrégé de l'histoire du genre humain*, grande chronique commençant à l'origine du monde et finissant à l'époque contemporaine de l'écrivain. Ce qui est relatif à l'antiquité est très-succinct et peu correct; l'histoire des Arabes avant Mahomet est ce qu'il y a pour nous de plus intéressant et de plus original. Son récit des événements depuis Mahomet est très-précieux pour la connaissance de l'Orient; cette deuxième partie de son ouvrage a été traduite en latin par Reiske et publiée à Copenhague avec le texte arabe, 1789-94, 5 v. in-4°. En 1831, M. Fleischer a donné à Leipsick la première partie avec le texte arabe et une traduction latine. 2° Un traité de géographie intitulé : *Livre de la position des pays*, en 28 chapitres. MM. Reinaud et de Slane ont publié cet ouvrage avec une traduction française, Paris, 1848. D.

ABOULIOUN, lac de la Turquie d'Asie (Anatolie), au pied du mont Olympe, au S.-O. de Brousse; la plus grande de ses îles, nommée comme lui, passe pour l'ancienne *Apollonia ad Rhyndacum*.

ABOUL-MANÇOUR-AMER, calife fatimite d'Égypte, né en 1101, m. en 1130. Ce fut de son temps que Haçan Sabah, fondateur de la dynastie des Ismaéliens en Perse, commença à se fortifier dans l'Irak persan. Ce calife fut assassiné à l'âge de 29 ans. D.

ABOUSCHER ou BOUSCHER, angl. *Abushire*, v. de Perse (Farsistan), port de commerce important sur le Golfe persique, à 390 kil. S.-S.-O. d'Ispahan; lat. N. 29°; long. E. 48° 28'. Principal entrepôt du commerce de l'Inde et de la Perse. Factorerie de la compagnie anglaise des Indes orientales. Export. de chevaux, cachemires, tapis, pierreries, parfums, etc.; 15,000 hab., comm. ann. 30,000,0[illegible]

ABOUSIR, brg de la Basse-Égypte, à 88 kil. N. du Caire, sur une branche du Nil. Ruines d'un temple d'Isis.

ABOUTIG, anc. *Abotis*, brg de la Haute-Égypte, sur la r. g. du Nil, à 350 kil. S. du Caire. Évêché copte. Récolte d'opium estimé.

ABOVILLE (François Marie, comte d'), né à Brest en 1730, m. en 1817. Il fit avec distinction, comme colonel

d'artillerie, la campagne d'Amérique sous Rochambeau. Maréchal de camp en 1789, il protesta de son dévouement à l'Assemblée constituante en 1791, commanda en 1792 comme lieutenant-général les armées du Nord et des Ardennes, et se déclara contre Dumouriez lors de sa défection. Premier inspecteur-général de l'artillerie après le 18 brumaire, sénateur, il commanda en 1805 les gardes nationales du Doubs et du Jura, et obtint en mars 1809 le gouvernement de Brest. Il adhéra en 1814 au rétablissement des Bourbons, devint pair le 4 juin; le 2 juin 1815, il était nommé à la même dignité par Napoléon; mais il refusa et ne vint pas siéger. On lui doit quelques inventions mécaniques, entre autres les roues à moyeux de métal dites *roues à coussoir*. — Ses deux fils, Augustin-Gabriel, né en 1773, m. en 1820, et Augustin-Marie, né en 1776, général de brigade trois jours après Wagram, où il perdit un bras, et commandant de l'école de La Fère, ont succédé à leur père dans la pairie.

ABRABANEL, célèbre rabbin juif, né à Lisbonne en 1437, m. en 1508; fut ministre des finances d'Alphonse V, roi de Portugal, et de Ferdinand V, roi d'Aragon. Chassé d'Espagne avec tous ses coreligionnaires, en 1492, il se retira en Italie, et mourut à Venise. Il a laissé, en hébreu, des *Commentaires* sur la Bible; Bâle, 1642, in-4; un traité des *Œuvres de Dieu;* Venise, 1592, in-4, dans lequel il combat les opinions d'Aristote sur la durée du monde, etc.

ABRAHAM, le plus célèbre des patriarches, père de la nation juive, naquit à Ur, en Chaldée, vers 2,000 av. J.-C. Sur l'ordre du vrai Dieu, qu'il avait connu dès son enfance, il partit avec son père Tharé, idolâtre, et se rendit à Haran, en Mésopotamie, suivi de Sara, sa femme, et de Loth, son neveu; il erra ensuite dans divers pays, tant pour obéir aux ordres de Dieu que pour trouver des pâturages à ses immenses troupeaux. Revenu à Sichem, il fut forcé, par suite d'une querelle entre des pasteurs, de se séparer de Loth, qui vint habiter Sodome. Abraham se retira dans la vallée de Mambré. Peu après, Loth ayant été fait prisonnier par quatre rois, Abraham arma ses serviteurs, défit les vainqueurs, et délivra Loth. Comme il revenait de cette expédition, il rencontra Melchisédech, roi et pontife, qui le bénit au nom de Dieu. Déjà, dans plusieurs visions, Dieu lui avait promis de le rendre père d'un grand peuple auquel il donnerait la terre de Chanaan, de bénir en son nom toutes les nations de la terre, et, en signe de son alliance, il lui ordonnait de se circoncire lui et ses descendants. Cependant, Sara était stérile, et Abraham n'avait qu'un fils, Ismaël, d'une esclave nommée Agar; enfin des anges vinrent annoncer la naissance du fils promis. Sara avait 90 ans quand elle le mit au monde: il fut nommé Isaac. Lorsqu'il eut atteint l'âge de 25 ans, Dieu ordonna à Abraham de le lui sacrifier sur le mont Moria; le patriarche allait obéir, quand Dieu retint son bras, et substitua à l'enfant un bélier. Sara étant morte, Abraham épousa Céthura, dont il eut 6 enfants. Il mourut à 175 ans, et fut enseveli près de Sara. Le nom d'Abraham est resté célèbre dans tout l'Orient; les Arabes se glorifient de descendre de lui par Ismaël; le Coran parle de lui, et les Musulmans, comme les Juifs et les chrétiens, le vénèrent. M.

ABRAHAM, patriarche arménien, fondateur du monastère de Saint-Sauveur (Liban), né en 1673, m. en 1749. Il était un des moines du patriarcat de Sis (Cilicie). Élu évêque de Trébizonde, il fut bientôt envoyé à Alep, où il commença à prêcher la religion catholique qu'il venait d'embrasser. Des persécutions le contraignirent à se réfugier avec ses disciples au mont Liban, où il fonda un couvent. Il se rendit à Rome, et le pape Benoît XIV le nomma patriarche de Cilicie (1742), et le décora du pallium. De retour à son couvent, il mourut l'année même de la mort de son intime ami l'abbé Mekhitar. (*V.* MEKHITAR.) C—A.

ABRAHAM A SANCTA-CLARA ou ULRICH MEGERLE, moine augustin, né en 1642, dans le Wurtemberg, m. en 1709. Prédicateur de la cour à Vienne, de 1669 à 1709, il semait ses sermons de plaisanteries et de contes, et son extérieur bizarre cachait une profonde connaissance des hommes et un grand amour de la vérité.

ABRAHAM ECHELLENSIS. *V.* ECHELLENSIS.

ABRAHAMSON (Werner-Jean-Frédéric), écrivain danois, né en 1744, m. 1812. Il a publié, avec Nyerup et Rahbek, un précieux *Recueil de chants danois du moyen âge*, 5 vol.; Copenh. 1812, in-4 (en danois).

ABRANTÈS, v. de Portugal (prov. d'Estramadure), à 110 kil. N.-E. de Lisbonne, port sur la rive droite du Tage; 5,000 hab. Comm. actif de blé, d'huile et de ses fruits excellents. On y remarque le couvent et la belle église de Saint-Vincent.

ABRANTÈS (DUC D'). *V.* JUNOT.

ABRANTÈS (Saint-Martin Permon, duchesse d'), née à Montpellier en 1784, m. en 1838. Elle épousa le général Junot qui revenait d'Égypte, le suivit dans ses campagnes, étudia et observa beaucoup, et, après la mort de son mari, en 1813, se dévoua à l'éducation de ses enfants. Des revers de fortune la déterminèrent à prendre la plume, et, en peu d'années, une foule de romans et de compositions historiques en sortirent, pour les cabinets de lecture bien plus que pour les bibliothèques tant soit peu sévères. Parmi tant de livres improvisés dans les 10 dernières années de M^me^ d'Abrantès, on remarque ses *Mémoires*, en 18 vol. in-8. J. T.

ABRAXAS ou BASILIDIENNES, pierres gravées, amulettes, ou talismans employés par les Gnostiques, et portant entre autres images ou inscriptions le mot *Abraxas*, c.-à-d., en lettres grecques, le chiffre 365, signification du Dieu suprême selon la secte de Basilide. Ces monuments témoignent, avec beaucoup d'autres, de l'invasion des religions étrangères dans Rome. A. G.

ABRETTÈNE, pet. contr. de Mysie, sur le Rhyndacus; partie de l'eyalet de Khoudavendiguiar (Turq. d'Asie).

ABRÉVIATIONS chez les Romains. Il y en avait trois sortes: dans les livres, dans les inscriptions, sur les médailles. — *Dans les livres*. Les plus anciens manuscrits en lettres italiques, sur parchemin, n'ont presque pas ou point d'abréviations; ceux où elles sont fréquentes passent pour être d'un temps postérieur. Les seules authentiques sont celles des prénoms (*V.* le tableau ci-dessous, n^os^ 1, 6, 11, 20, 21, 22, 31, 32, 33, 35, 40, 44, 48), de certaines formules mises au bas des sénatus-consultes (n^os^ 12, 41), des tablettes de vote dans les comices judiciaires ou politiques (n^os^ 1, 6, 36, 49), enfin de dates (n^os^ 4, 7, 8, 17, 30, 39). — *Dans les inscriptions*. Les abréviations y sont fort nombreuses, parce que souvent on voulait inscrire beaucoup de choses dans un espace relativement très-resserré. Presque toute espèce de mots y sont abrégés suivant le caprice de l'écrivain; on y voit jusqu'à des noms géographiques, des titres de fonctions énoncés par une seule syllabe, souvent même par une seule lettre. Le sens de la phrase, dont la plupart des mots sont entiers, fait deviner ces abréviations, mais au prix d'une petite étude spéciale; aussi les recueils épigraphiques sont-ils habituellement suivis d'un index ou clef des abréviations. La réunion de ces clefs formerait un gros volume, tant elles sont diverses. Certaines phrases s'écrivent uniquement par la lettre initiale de chaque mot, et cependant n'offrent pas de difficultés réelles, parce que ce sont des formules de consécration (n^os^ 14, 15, 23, 27, 52), de vœux pour les morts (n^os^ 37, 46), de droit de propriété (n^os^ 24, 25, 28, 29, 50, 51), d'adresse au bas d'une affiche de location (n° 47). — *Sur les médailles*. Les abréviations y sont moins compliquées et d'autant plus faciles à comprendre, qu'il y a presque toujours un nom écrit en toutes lettres ou par sa première syllabe. En outre, la figure de la face et celle du revers aident à l'interprétation. (*V.* n^os^ 2, 3, 26, 27, 38, 42, 43.)

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

Usitées dans les livres, les inscriptions et les médailles.

1 A. Absolvo, antiquo, Aulus.
2 A. A. A. Auro, argento, ære.
3 A. A. A. F. F. Auro, argento, æri flando, feriundo.
4 A. D. Antè Diem.
5 A. V. C. Anno Urbis conditæ.
6 C. Condemno, Caius.
7 COSS. Consulibus.
8 CS. Consul, consule, consularis.
9 C. VIR. Centumvir.
10 C. C. V. V. Clarissimi viri.
11 Ɔ. Centuria, Caia.
12 D. Dies, divus, decreto, decurio, decuria, Decimus.
13 D. E. R. I. C. De ea re ita censuerunt.
14 D. M. Dis Manibus.
15 D. M. S. Dis Manibus sacrum.
16 D. S. P. De sua pecunia.
17 EID. Idibus.
18 E. P. Equo publico.
19 F. Fastus.
20 Ǝ. Filia.
21 FL. Flavius, Flavia.
22 G. Gaius.
23 G. D. N. Genio domini nostri.
24 H. M. H. N S. Hoc monumentum heredem non sequitur.

25 H. F. C. Heres faciundum curavit.
26 III. V. A. A. A. F. Triumvir auro, argento, ære feriundo.
27 I. O. M. Jovi Optimo Maximo.
28 IN AG. In agro.
29 IN FRONT. In fronte.
30 K. Kalendis.
31 L. Libertus, liberta, Lucius.
32 M. Marcus.
33 M'. Manius.
34 M. P. Millia passuum.
35 N. Nepos.
36 N. L. Non liquet.
37 O. T. B. Q. Ossa tua bene quiescant.
38 P. M. Pontifex maximus.
39 PR. Pridiè.
40 Q. Quintus.
41 Q. D. E. R. F. P. Quod de ea re fieri placuit.
42 S. Sacrum, semis.
43 S. C. Senatus consultum, senatus consulto.
44 SP. Spurius.
45 S. P. Q. R. Senatus populusque romanus.
46 S. T. T. L. Sit tibi terra levis.
47 S. Q. D. L. N. C. Si quis dominum loci non cognoverit.
48 T. Titus.
49 V. R. Uti rogas.
50 V. F. Vivus fecit.
51 V. P. Vivus posuit.
52 V. S. L. Votum solvit Libens.

Il y a des abréviations numérales. *V.* CHIFFRES, MONNAIES. C. D-Y.

ABRIAL (André-Joseph, comte), savant jurisconsulte, né en 1750 à Annonay, mort en 1828, avocat jusqu'à la réforme de Maupeou, géra un de nos comptoirs au Sénégal, revint en France, fut commissaire du roi et de la république au tribunal de cassation de 1791 à 1799. En 1799 il alla à Naples organiser le gouvernement républicain, devint ministre de la justice après le 18 brumaire, prit part à la discussion des Codes et fut sénateur en 1802. Envoyé en 1808 en Piémont, à Gênes et à Milan pour y proclamer le *Code Napoléon*, il fut nommé comte à son retour. En 1814, le roi le nomma pair.

ABRIAL (Émile, vicomte), fils du précédent, né en 1783, m. en 1840, débuta comme auditeur au conseil d'État, fut commissaire général de police à Lyon, préfet du Finistère en 1813, resta fidèle à Napoléon qui le nomma préfet du Gers en avril 1815. A la 2e Restauration, il proclama le gouvernement royal, mais fut remplacé peu après. Il succéda à son père dans la pairie.

ABRIL (Pedro-Simon), en latin *Aprilus*, grammairien espagnol, né vers 1530 à Alcoraz, près de Tolède; il enseigna les humanités et la philosophie à l'université de Saragosse. Ses principaux ouvrages sont : *Latini idiomatis docendi ac discendi methodus*, 1561; *De linguâ latinâ vel de arte grammaticâ*, 1587; un *Traité de logique*, 1587; une *Grammaire grecque*, 1586; des traductions espagnoles d'Ésope, de la *Rhétorique*, de l'*Éthique*, et de la *Politique* d'Aristote, de la *Médée* d'Euripide, de Térence, des *Lettres familières* et du premier *Discours contre Verrès*, de Cicéron. B.

ABRINCATUI, nom latin d'AVRANCHES.

ABRUZZES (les), contrée de l'Italie méridionale, entre 41° 42′ et 42° 55′ de lat. N., formant la partie N.-E. de l'anc. roy. de Naples, baignée par l'Adriatique, traversée par la chaîne des Apennins. Elle renferme de belles forêts, de fertiles vallées; élève considérable de bestiaux, principalement de moutons; peu d'industrie. Les Abruzzes formaient, dans l'anc. roy. de Naples, et depuis, dans celui d'Italie, trois provinces : *Abruzze Citérieure*, ch.-l. Chieti; *Abruzze Ultérieure 1re*, ch.-l. Teramo; *Abruzze Ultérieure 2e*, ch.-l. Aquila. Depuis 1864, ces prov. portent le nom du ch.-l. *V.* au *Suppl.* CHIETI, TERAMO, AQUILA.

ABSALON, fils de David et de Maacha, se fit d'abord remarquer par sa beauté. Ayant assassiné Amnon, son frère, dans un festin, il abusa de la clémence de David pour conspirer contre lui, se fit des partisans, et chassa son père de Jérusalem; mais il fut vaincu à son tour dans la forêt d'Éphraïm, et réduit à prendre la fuite. Ses longs cheveux s'étant accrochés aux branches d'un arbre, Joab, son ennemi, le trouva dans cet état et le tua, en 1030 av. J.-C., malgré les ordres de David, qui pleura sa mort.

ABSALON ou AXEL, né en 1128, m. en 1201. Il fut élu par le clergé évêque de Rœskilde en 1158, archevêque de Lund, en Scanie, et primat de Danemark, de Suède et de Norvége en 1178; ministre et général sous Valdemar Ier et Canut IV, il fut même législateur et protecteur des lettres. Il naquit en Séeland, d'une famille alliée au trône, et fit ses études à Paris. Pour délivrer le Danemark des pirates Vendes, il assiégea lui-même et prit Arkona, dans l'île de Rugen, abattit la statue colossale du dieu Svantevit, gardée par 300 guerriers, soumit ensuite les corsaires de Jomsborg (*V.* PALNATOKE), et fonda ou restaura Dantzick. Il veilla sans relâche à la sûreté des côtes et, en construisant, près d'un hameau nommé Hafn, un château-fort, il posa les fondements de Copenhague. Il eut une grande part aux Codes publiés par Valdemar Ier, et exhorta Saxo et Suénon Aggesen à écrire l'histoire. En 1184, sous Canut VI, Absalon vainquit encore le duc de Poméranie, excité par Frédéric Barberousse. Son testament, dans Langebek, tome V, est curieux pour l'histoire des mœurs. Sa vie a été écrite par Estrup; Soræ, 1826. A. G.

ABSARUM, fl. de l'anc. Colchide. *V.* APSARUS.

ABSTEMIUS. *V.* ASTEMIO.

ABSYRTE, fils d'Æétès, roi de Colchide; Médée, sa sœur, fuyant avec Jason, le tua, et dispersa ses membres pour arrêter Æétès qui poursuivait les fugitifs.

ABUDIACUM ou ABUZACUM, v. de l'anc. Rhétie 2e ou Vindélicie, auj. Epfach, sur le Lech.

ABUS, nom latin de l'HUMBER.

ABUSENA, v. de l'anc. Rhétie 2e ou Vindélicie, sur l'Abens; auj. Abensberg.

ABYDOS, auj. *Nagara Bouroun*, v. d'Asie-mineure, 40° 11′ de lat. N., et 24° 4′ de long. E., sur l'Hellespont qui, à cet endroit, n'a que 2 kil. de largeur, vis-à-vis et un peu au S.-E. de Sestos, en Europe. Non loin s'élevait la tour d'où Héro se jeta dans la mer. C'est là que Xerxès, allant attaquer les Grecs, passa le détroit sur un pont de bateaux.

ABYDOS, auj. *Madfuneh* ou *la Ville enterrée*, cité considérable de la Haute-Égypte, au N.-O. de Thèbes, n'était déjà plus qu'une bourgade du temps de Strabon, et présente auj. un amas de ruines. M. J.-W. Bankes y a trouvé en 1818, sur le mur d'une chambre du temple de Ramsès le Grand, une table chronologique des anciens rois d'Égypte, dite *Table d'Abydos*. C'est une pierre divisée en 26 bandes verticales; on y lit, en hiéroglyphes, les noms des Pharaons et ceux de leurs ministres. A la fin de chaque colonne revient le nom de Sésostris, comme pour indiquer sa supériorité sur tous ceux qui ont gouverné l'Égypte. Ce monument est auj. au Musée britannique à Londres. *V.* le *Journal des Savants* de mars 1845, et notre *Supplément*.

ABYLA, auj. *Ceuta*, v. et cap. de l'Afrique Septentrionale, formait avec le mont Calpé, situé en face, en Espagne, les Colonnes d'Hercule.

ABYSSINIE, *Æthiopia suprà Ægyptum*, vaste contrée sur la côte orient. de l'Afrique entre 9° et 16° lat. N., et 32° et 39° long. E., bornée par la Nubie au N.; la Mer Rouge à l'E.; au S. et à l'O. des déserts peu connus; habitée par la race noire Éthiopienne, distincte des races nègre et arabe. On y trouve aussi des Juifs établis dans le pays depuis fort longtemps, et des Gallas. Population : 4,000,000 d'hab. Principales chaînes de montagnes : les Ambas, le Samen, et le Godjam où le Nil prend sa source. Fleuves : le Mareb, le Bahr-el-Azrek ou Nil Bleu, le Tacazzé, grand affluent du Nil. Climat tempéré malgré le voisinage de l'équateur et sol d'une extrême fertilité; double et quelquefois triple récolte de céréales, blé d'une espèce particulière dit *teff*; orge, gomme, dattes, fruits du *cousso*, cannes à sucre, café, etc. Nature accidentée et pittoresque, montagnes inaccessibles, glaciers, vastes plaines de sel gemme. Animaux nuisibles, tels que lions, léopards, panthères, crocodiles et hyènes. On y trouve aussi des girafes, des hippopotames, etc.; des nuées de sauterelles y causent d'affreux ravages. Il y a des mines d'or et d'argent. La religion chrétienne domine depuis le IVe siècle; mais elle est entachée de judaïsme et de superstitions grecques. Les prêtres sont nombreux et exercent une grande influence. Les Abyssins sont doux et hospitaliers envers les étrangers, mais cruels pour leurs ennemis. Ils fabriquent principalement des étoffes de coton et font le commerce de l'or, de l'ivoire et des esclaves. La langue usitée est le Ghez, dérivé de l'arabe. L'Abyssinie formait jadis un empire sous un seul prince ou grand Négus : maintenant elle se compose de plusieurs États indépendants dont les principaux sont Tigré, Choa, l'Amhara. Louis XIV envoya une ambassade au Négus. *V.* les Voyages de Salt, Lond. 1814; Combes et Tamisier, Paris 1838; Rochet d'Héricourt, Paris 1841, 1846; et les Rapports des frères d'Abbadie dans le *Bulletin de la Société de Géographie*. G. D.

AC, *eau*, finale commune à un grand nombre de noms dans le midi de la France, et dérivée soit du celtique *ac*, soit du latin *aqua*.

ACACE, patriarche de Constantinople, 471-489, engagea l'empereur Zénon à favoriser les Eutychéens; il

fut excommunié par Félix III dans un concile de Rome.

ACACE, surnommé *le Borgne*, chef de la secte des Acaciens, dépendante des Ariens, m. en 365 ap. J.-C. Il fit déposer S. Cyrille et eut part au bannissement du pape Libère. Il a écrit la vie d'Eusèbe, évêque de Césarée.

ACADÉMIE, place au bord du Céphise et à 6 stades (1100 mètres) d'Athènes. Elle prit son nom du héros Academus, à qui elle appartint d'abord. On en fit ensuite un gymnase, que Cimon embellit de belles allées de platanes et d'oliviers. Il y avait un autel aux Muses avec les statues des Grâces par Speusippe, un sanctuaire de Minerve, des autels à Prométhée, à l'Amour, à Hercule, etc. Là enseignait Platon qui possédait une campagne dans le voisinage. Ce sanctuaire de la philosophie *académique* ou platonicienne (V. PLATON) fut longtemps respecté, même des ennemis d'Athènes; mais Sylla en fit couper les platanes pour construire des machines de guerre. — On distingue trois Académies ou doctrines académiques : celle de Speusippe et de Polémon; celle d'Arcésilas, au IIIe siècle av. J.-C.; et celle du sceptique Carnéade, au milieu du IIe siècle av. J.-C.

ACADÉMIE, société de savants, de poëtes et d'artistes. Dans l'antiquité on peut citer la *Société des Soixante*, qui existait au IVe siècle av. J.-C.; la *Schola Poetarum* dont Martial parle souvent dans ses épigrammes. Mais au moyen âge on compte beaucoup de ces sortes de réunions, dont le nombre ne fit que croître depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. Les plus remarquables sont:

EN FRANCE : l'*École du Palais*, où Charlemagne, Alcuin, Eginhard et d'autres personnages s'assemblaient et prenaient tous des noms supposés; au XIe siècle, l'*Académie de l'immaculée Conception*, établie dans la paroisse de St-Jean de Rouen; la *Société de Caen* ou Puy de la Conception; la *Confrérie du Puy*, à Amiens, XIVe siècle; les *Cours d'Amour* qui rendaient des arrêts révérés et sans appel; surtout celle de Charles VI, fondée sur l'humilité et la fidélité, et instituée en l'honneur des dames; le *Collége de la Gaie Science*, formé à Toulouse en 1323, supprimé en 1484, rétabli par Clémence Isaure sous le titre de *Jeux Floraux*, érigé en académie par Louis XIV en sept. 1696, supprimé en 1790, et rétabli en 1806; l'*Acad. de Fourvières*, à Lyon, XVe siècle; l'*Acad. Florimontane*, fondée à Annecy en 1606 et détruite en 1618; la *Société d'Ant. Baïf*, à qui Charles IX et Henri III donnèrent le nom d'académie, 1570, et qui tomba pendant les troubles de la Fronde; la *Société de Valentin Conrart*, 1630, que le cardinal de Richelieu fit constituer en société publique, sous le nom d'*Académie Française*, par lettres patentes du 2 janvier 1635; l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, fondée en 1663 par Colbert, sous le titre d'*Acad. des inscriptions et des médailles*, et qui prit, en 1716, le nom qu'elle porte auj.; l'*Académie des Sciences*, fondée en 1666 par Colbert; l'*Académie de Sculpture et de Peinture*, fondée par Mazarin en 1648; l'*Académie d'Architecture*, fondée en 1671 par Colbert, supprimée en 1767, rétablie presque aussitôt. Ces cinq premières académies, supprimées en 1793, furent rétablies en 1795 sous la dénomination commune d'*Institut des sciences et des lettres*, divisé en trois classes : 1° Les sciences physiques et mathématiques, 2° Les sciences morales et politiques, 3° La Littérature et les Beaux-Arts. En 1803, on divisa l'Institut en quatre classes : 1° Sciences physiques et mathématiques; 2° Langue et Littérature françaises; 3° Langue et Littérature anciennes; 4° Beaux-Arts. En 1816, les anc. Académies reprirent leurs noms, sans que l'Institut cessât d'exister. Enfin, en 1833, la classe des *Sciences morales et politiques*, supprimée en 1803, fut rétablie sous le nom d'Académie.

Académie française. Elle fut fondée pour travailler à la perfection de la langue française, et publie un Dictionnaire dont la 1re édition parut en 1694, et la 6e et dernière en 1835. Le nombre de ses membres est de 40.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. L'objet de ses travaux sont les langues savantes, tant anciennes que modernes, les antiquités et les monuments, l'histoire de toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire. Elle publie des mémoires fort estimés, et continue les collections historiques commencées par les bénédictins, telles que le Recueil des historiens, l'Histoire littéraire de la France, les Historiens des croisades, les Diplomatæ chartæ, ou Recueil d'analyses des pièces imprimées concernant l'histoire de France. Elle a 40 membres et de plus 10 membres libres.

Académie des Sciences. Elle publie des mémoires sur toutes les parties des sciences naturelles, physiques et mathématiques; son recueil comprend aussi des mémoires sur des sujets proposés par elle et qu'elle a couronnés; ceux envoyés par des savants étrangers; les rapports annuels de ses travaux; un compte rendu hebdomadaire de ses séances, qui sont publiques; cette Académie a 63 membres, plus 2 secrétaires perpétuels et 10 membres libres.

Académie des Beaux-Arts. Elle s'occupe spécialement des arts du dessin, dirige les concours qui ont lieu pour les grands prix de peinture, sculpture, architecture, gravure et composition musicale, présente au ministre des candidats pour les places de professeur aux écoles des Beaux-Arts de Paris et des départements; de directeur pour l'Académie de Rome, etc. Elle se compose de 40 membres, ainsi divisés : peintres, 14; sculpteurs, 8; architectes, 8; graveurs, 4; compositeurs de musique, 6; et de plus, un secrétaire perpétuel et 10 membres libres.

Académie des Sciences morales et politiques. Elle s'occupe spécialement des questions de philosophie, de morale, de législation, droit public, jurisprudence, économie politique, statistique, histoire générale; elle publie des mémoires et décerne des prix. Le nombre de ses membres est de 50. Elle a 6 académiciens libres, 5 associés étrangers, 30 correspondants et 40 au plus.

Les nominations aux places vacantes sont faites par chacune des académies au scrutin secret.

Académie impériale de médecine. Elle fut instituée en 1820 pour répondre aux demandes du gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et particulièrement les épidémies, la vaccine, les remèdes nouveaux, etc. Elle se compose de médecins, de chirurgiens et de pharmaciens, et remplace la Société royale de médecine fondée en 1776 et supprimée en 1793, et l'Académie royale de chirurgie fondée en 1731 et dissoute en 1793. Elle publie des *mémoires*, un *bulletin*, et décerne des prix. Elle a 40 membres titulaires, plus des associés libres regnicoles et étrangers.

La ville de Paris renferme un grand nombre de sociétés savantes (73 environ), dont les principales sont : la *Société asiatique*, fondée en 1822, pour le progrès des études orientales; la *Société des Antiquaires de France*, fondée en 1806; la *Société de l'histoire de France*, fondée en 1833; la *Société de l'École des chartes*, fondée en 1839; la *Société de Géographie*, fondée en 1821, et la *Société impériale et centrale d'Agriculture*, fondée en 1761. Toutes publient des mémoires ou des journaux. Les sociétés savantes répandues dans les divers départements de la France sont au nombre de 220 environ. Celles qui se font remarquer par le nombre et la valeur de leurs travaux sont : la *Société des Antiquaires de Picardie*, fondée en 1836; celle de *Normandie*, 1824; de la *Morinie*, 1833; la *Société impériale et centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du départ. du Nord*, 1799; l'*Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, fondée en 1744, et la *Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du départ. de l'Eure*, 1807.

EN ALLEMAGNE : les Jurandes de Mayence, Strasbourg, Nuremberg, Ulm, Augsbourg et autres villes, sociétés dont les membres s'appelaient *Meister-saengers* (maîtres-poëtes), XIVe-XVIe siècle; la *Société Littéraire du Rhin*, en 1480 (*Soc. Litteraria Rhenana*); la *Société des Fructifiants*, fondée par le maréchal Teutschleben à Weimar en 1617, dissoute en 1668; l'*Ordre des Bergers et des Fleurs de la Pegnitz*, société fondée à Nuremberg en 1644; la *Société des Beaux-Esprits allemands*, fondée à Hambourg par Ph. de Zesen au XVIIe siècle; l'*Académie* nommée *Léopoldine* en 1677, mais fondée par Bausch, vers 1652, à Schweinfurt, en Bavière, sous le titre d'*Académie des Curieux de la Nature*; l'*Académie Royale des Sciences de Berlin*, fondée par Frédéric Ier en 1700 : elle publie des mémoires qui furent d'abord écrits en latin ou en français, et le sont auj. en allemand; la *Société de Gœttingue*, fondée en 1733; enfin la *Société de Munich*, fondée en 1760.

EN DANEMARK : la *Société des Antiquaires du Nord*, qui publie des *Mémoires* en français, en anglais et en danois.

EN SUÈDE : l'*Académie d'Upsal*, fondée en 1710, pour l'étude des langues du Nord, et l'*Académie des Sciences de Stockholm*, fondée en 1739. Elle publie des mémoires.

EN RUSSIE : *Académie Impér. des Sciences de Saint-Pétersbourg*, fondée en 1724. Elle publie des mémoires écrits pour la plupart en latin ou en français. Les premiers sont de 1728.

EN ANGLETERRE : la *Société Royale de Londres*, fondée à Oxford en 1645, transférée à Londres en 1662. Elle publie des mémoires.

EN ITALIE : l'*Académie des Arcades*, société poétique fondée à Rome en 1690, et nommée ainsi de ce que chaque membre prend le nom d'un berger d'Arcadie; l'*Acad. della Crusca*, fondée à Florence en 1582, société littéraire, qui a publié un excellent Dictionnaire de la langue italienne, dont la 1re édit. est de 1612; l'*Académie del Cimento*, fondée à Florence en 1657, par le cardinal Léopold de Médicis, pour

s'occuper des sciences physiques; l'*Académie des Sciences de Turin*, fondée en 1759, etc.

EN ESPAGNE : l'*Academie Royale Espagnole*, fondée à Madrid en 1713 par le duc d'Escalona, pour le perfectionnement de la langue. C-s.

ACADÉMIE, circonscription administrative universitaire en France. Chaque académie est administrée par un recteur, qui relève directement du ministre de l'instruction publique. (*V.* FRANCE.)

ACADÉMUS, Athénien, révéla à Castor et Pollux le lieu où Thésée avait caché leur sœur Hélène qu'il avait enlevée. En reconnaissance, les Lacédémoniens, quand ils envahissaient l'Attique, respectaient les jardins d'Académus, situés près d'Athènes. *V.* ACADÉMIE.

ACADIE. *V.* ECOSSE (NOUVELLE-).

ACALANDRUS, nom anc. de la SALANDRELLA.

ACAMAS, promontoire sur la côte N.-O. de l'île de Chypre, appelée quelquefois de là ACAMANTIS.

ACANTHE, *Acanthus*, v. de l'anc. Chalcidique, sur l'isthme de la presqu'île Acté, au S.-E., entre les golfes Strymonique et Singitique, au N. du mont Athos, sur le canal de Xercès, colonie d'Andros; auj. *Cheriaso* ou *Hierisos*. — V. d'Egypte, sur la r. g. du Nil, au S. de Memphis. — V. de Carie, sur la presqu'île où était Cnide.

ACAPULCO, v. du Mexique, ch.-l. de dép., de préfecture maritime, dans la division de Toluca, sur le Grand Océan, par 16°50′19″ lat. N. et 102° 9′ 33″ long. O., à 293 kil. S.-S.-O. de Mexico; 4,000 hab. Climat malsain en été. Exportation de cochenille, cacao, indigo, peaux, laines, bois de construction. C'est le point de relâche des navigateurs de la Californie.

ACARNANIE, prov. de la Grèce ancienne, entre le golfe Ambracique, l'Epire, la mer Ionienne et l'Etolie, était habitée par des peuplades sauvages, différentes d'origine, mais confédérées et adonnées à la piraterie. En guerre constante avec l'Etolie, elle fut soumise par Antigone Doson, roi de Macédoine, 225; Rome la déclara libre en 196 et la comprit en 146 dans la province romaine d'Achaie. Villes: Limnæ, Stratos, Actium. L'Acarnanie est comprise auj. dans le roy. de Grèce, ses habitants, les *Skipetars*, laissent la terre sans culture; le pays est plein de brigands. Pop., 200,000 hab. sous les Romains; auj. 109,392 hab., avec l'Etolie. *V.* Heuzey, *le Mont Olympe et l'Acarnanie*, Paris, 1860, in-8°. G. D.

ACASTE, fils de Pélias, roi d'Iolcos, fut un des Argonautes. Ses sœurs ayant massacré leur père, que Médée avait promis de ressusciter en faisant bouillir ses membres, il chassa Médée et Jason. Il avait épousé Astydamie.

ACCA LAURENTIA ou LARENTIA, femme de Faustulus, gardien des troupeaux de Numitor; elle avait mérité le nom de *lupa*, *louve*, qui désignait une femme de mauvaises mœurs. Elle sauva la vie à Romulus et à Rémus; de là sans doute la tradition qui leur donnait une louve pour nourrice. Elle adopta même Romulus, qui se joignit à ses onze fils qu'on appelait Arvales. (*V.* LAURENTALES.)

ACCARON, v. des Philistins, près de la mer.

ACCENSUS, soldat surnuméraire à la suite d'une légion, attaché à cette légion comme s'il possédait le cens pour être soldat romain, et arrivant, après un certain temps, à remplacer un légionnaire mort. — Soldat attaché au service des consuls et des préteurs à l'armée. — Appariteur qui précédait hors des camps celui des deux consuls qui n'avait pas les faisceaux, le préteur urbain et les gouverneurs de provinces. Ces derniers Accensi étaient affranchis. — Membre d'un collége, composé de citoyens très-honorables, et qui, sous les empereurs, était, croit-on, chargé de l'entretien des voies militaires. C. D—Y.

ACCIAIUOLI (les), famille florentine, originaire de Brixia, et qui tirait son nom de son commerce d'acier (*acciaio*). Riche à Florence, elle devint puissante à Naples avec le grand-sénéchal Nicolas Acciaiuoli, 1310-66, qui se distingua par sa fidélité constante à la reine Jeanne Ire, et surtout dans la Grèce, dont Rénier, neveu de Nicolas, acquit ou conquit la plus grande partie. Investi dès 1364 par l'impératrice nominale de Constantinople, Marie de Bourbon, des seigneuries de Vostitza et de Corinthe, il parvint à s'en rendre maître, et prit encore aux aventuriers Catalans le duché d'Athènes avec Thèbes, Argos, Mégare et Sparte. Diminuée par des partages et tombée de plus en plus sous la dépendance des Turcs, la principauté des Acciaiuoli fut enfin détruite en 1456 par Mahomet II, qui se fit céder Athènes, relégua le duc François à Thèbes, et l'y fit étrangler en 1458. R.

ACCIUS ou ATTIUS (Lucius), poëte tragique romain, florissait vers 170 av. J.-C.; fils d'un affranchi, mais recherché par les premiers personnages de Rome, orgueilleux et irascible, il se fit élever dans le temple des Muses une statue colossale, et fit condamner un auteur qui l'avait nommé sur le théâtre. D'après les courts fragments conservés de lui, sa langue parait plus naturelle que celle de Pacuvius; on y trouve de la vigueur, du trait et un caractère oratoire déjà signalé par les anciens. *V. Fragmenta veterum tragicorum latin. a Petro Scriverio* Leyde, 1720. — *Fragm. vet. poetarum latin.* ed. Maittaire, Lond., 1713. — *Poetæ scenici Latinor.*, de Bothe, 1823, in-8°. D—R.

ACCOLTI (Benoît), jurisconsulte et historien italien, né à Arezzo en 1415, m. en 1466, enseigna le droit à Florence, et remplaça le Poggio dans l'emploi de secrétaire de la république Vénitienne. Il publia avec son frère Léonard : *De Bello à Christianis contra Barbaros gesto pro Christi sepulcro*, récit de la croisade, où Le Tasse a pu puiser, et qui a été trad. en français, 1620. Un traité *De Præstantiâ virorum sui ævi* n'a été imprimé qu'en 1692, à Parme. B.

ACCOLTI (Bernard), fils du précédent, né en 1440, fut surnommé l'*Unico Aretino*. On accourait en foule pour entendre ses vers improvisés. Ses poésies ont de la verve, mais des images forcées et un style dur et pénible. Il jouissait d'une certaine faveur à la cour de Léon X. M.

ACCORDS (Tabourot, sieur des), procureur du roi au bailliage de Dijon, né en 1547, mort en 1590, publia d'abord quelques sonnets, 1572. Il en fit un entre autres qu'il signa de la devise de ses aïeux : *à tous accords*, et il l'adressa à la fille du président Bégat. Cette demoiselle, dans sa réponse, l'ayant qualifié de *seigneur des Accords*, il garda depuis ce nom sous lequel il imprima ses autres ouvrages. La 1re éd. de ses *Bigarrures* est de Paris, 1582, in-8°, et la plus récente de 1662, in-12. Il l'avait, dit-il, « bâtie pour se chatouiller soi-même et se faire rire le premier, et ensuite les autres. » Il y ajouta depuis un 4e livre qui n'est précédé ni du 2e ni du 3e; il en donne pour raison que ce volume ne serait pas bien bigarré, s'il suivait la façon des écrivains ordinaires. Il traite dans cet ouvrage des *rébus*, des *équivoques*, des *antistrophes*, des *acrostiches*, des *vers rétrogrades* et *léonins*, etc. Tout cela ne laisse pas d'être assez amusant. Le 4e livre est plus sérieux que le 1er; ainsi le voulait encore apparemment la loi de la bigarrure. Les *Touches* furent imprimées à Paris, en 1585. C'est un recueil de poesies ingénieuses, mais la plupart licencieuses. On a plusieurs autres ouvrages de sa façon, les uns sans nom, les autres sous des noms supposés, tels que celui de *J. Desplanches, libraire à Dijon*, sous lequel il publia en 1557, in-4°, le livre intitulé *Synathrisie* ou *Recueil confus*. C. N.

ACCOUS, ch.-l. de cant. (B.-Pyrénées), arr. et à 10 kil. d'Oloron; 1,240 hab. Patrie du poete béarnais Despourrins. C'est peut-être l'*Aspa Luca* de l'itinéraire d'Antonin.

ACCUM (Frédéric), chimiste allemand, né à Bückebourg en 1769, alla en 1793 en Angleterre, où il professa, en 1801, la chimie et la minéralogie à Surrey-Institution. Il fut le premier qui appliqua le gaz hydrogène à l'éclairage, et s'associa à cette fin avec le marchand de gravures allemand Ackermann. Parmi ses nombreux écrits le *Practical treatise on gas-lights*, Lond., 1815, est le plus connu. Depuis 1822 il professa à l'Institut polytechnique de Berlin et y mourut en 1838. E. S.

ACCURSE (François), jurisconsulte, né à Florence en 1182, m. 1260. Professeur de jurisprudence romaine à Bologne, il fut un des principaux rénovateurs de l'étude du droit romain au moyen âge. Il commence à cet égard la seconde phase du mouvement de renaissance imprimé par Irnérius au XIIe siècle, phase qui dura de 1228 à 1340 environ, jusqu'à Barthole. Il fut surnommé l'*idole des jurisconsultes*, et publia la *Grande glose*, ou Glose continue du corps de droit de Justinien, importante compilation, faite avec une critique nouvelle, des travaux des glossateurs qui l'avaient précédé. Ses élèves, les *Accursiens*, ne firent que commenter, comme lui, les lois romaines. ED. T.

ACÈNE, *Acæna*, mesure de longueur employée des anciens Grecs. Elle valait 10 pieds grecs, ou 3m,08.

ACERENZA, anc. *Acherontia*, v. du roy. d'Italie, prov. et à 20 kil. N.-E. de Potenza; 4,396 hab. Château et cathédrale.

ACERNO, v. du roy. d'Italie, dans la prov. et à 30 kilom. N.-E. de Salerne; 3,713 hab. Evêché.

ACERRA, coffret à encens pour les sacrifices, chez les Romains. Il était de forme quadrangulaire, orné de quelques sculptures ou moulures, avait un couvercle à charnière, et posait sur quatre petits pieds, souvent façonnés en pieds de griffon. Il était de très-médiocres proportions, et un enfant pouvait le tenir ouvert sans embarras. C. D—Y.

ACERRA. On a prétendu que c'était aussi un autel portatif pour brûler des parfums devant les morts; mais Festus en parle seul. C. D—Y.

ACERRA, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserta), à 15 kil. N.-E. de Naples; 10,971 hab. C'est l'ancienne *Acerræ*, détruite par Annibal dans la 2e guerre punique, et devenue colonie romaine sous Auguste.

ACÉSINES, fl. de l'Inde anc., va se jeter avec l'Hydaspe dans l'Indus; auj. Tchenab. *V.* PENDJAB.

ACESTE, roi d'Acesta ou Segesta, en Sicile, fils du fleuve Crinise, reçut, selon Virgile (*Enéide*, V, 35), Énée en Sicile et fit ensevelir Anchise sur le mont Éryx.

ACETABULARII, joueurs de gobelets chez les anciens Romains. Ils se servaient d'un acetabulum et de petits cailloux pour faire leurs tours de prestiges. C. D—Y.

ACETABULUM, petit vase à vinaigre de la contenance de 7 centilitres environ. Sa forme devait être à peu près cylindrique. *V.* l'art. précédent. C. D—Y.

ACHAB, roi d'Israël, 907-898 av. J.-C., fils et successeur d'Amri. A la prière de sa femme Jézabel, il dressa un autel à Baal, et les prédictions d'Élie ne le touchèrent pas. Pour agrandir ses jardins, il s'empara de la vigne de Naboth, contre lequel Jézabel suscita de faux témoins pour le faire mourir. Achab fut tué dans une bataille contre le roi de Syrie. Les chiens léchèrent le sang de ses blessures.

ACHÆUS, poëte grec contemporain d'Eschyle, vivait entre 484 et 449 av. J.-C. Il composa plus de 30 tragédies et des satires; il n'en reste que des fragments.

ACHÆUS. *V.* ACHÉENS.

ACHAIE, nommée primitivement *Ægialos* ou *Ægialée*, c.-à-d. *rivage*, puis *Ionie*, petite contrée de l'ancienne Grèce, au N. du Péloponèse, sur la côte S. du golfe de Corinthe. Elle était divisée en 12 villes qui eurent successivement à leur tête Ægium et Hélice. Après la conquête romaine, en 146 av. J.-C., le nom d'Achaie s'appliqua à toute la Grèce, excepté la Thessalie. *V.* ACHÉENNE (LIGUE). — C'est auj., avec l'Élide, une nomarchie du roy. de Grèce, ayant Patras pour capitale. Produits agricoles; 113,719 hab. — Prov. romaine. *V. Supplément*.

ACHAIE (PRINCIPAUTÉ D'), formée en 1205, lors de la 4e croisade, pour Guillaume de Champlitte, et comprenant l'anc. Péloponèse, avec le duché d'Athènes et de Thèbes pour fief principal. Un neveu de Villehardouin, successeur de Guillaume en 1206, y fonda une dynastie qui dura jusqu'à la destruction de l'empire grec.

ACHANTI, contrée d'Afrique. *V.* ASHANTÉE.

ACHARD (Frédéric-Charles), chimiste, né à Berlin en 1754, d'origine française, m. à Berlin en 1821. Il appliqua le premier, en 1787, la découverte du sucre de betteraves, faite par Margraff, 1747, et reçut du roi de Prusse le domaine de Kunern (Silésie) pour y exploiter en grand cette nouvelle industrie. Il y adapta la défécation à l'acide et la méthode des cristallisoirs. Achard fut membre de l'Académie de Berlin. C. L.

ACHARIUS (Éric), médecin et botaniste suédois, né à Gefle en 1757, m. à Wadstena en 1819. Élève d'Upsal, pauvre, mais laborieux, il fut un des disciples les plus distingués de Linné. L'Académie des sciences de Stockholm, appréciant ses talents dans le dessin et l'histoire naturelle, lui confia l'exécution des planches destinées aux ouvrages académiques. Au milieu de toutes ses occupations, il fréquentait les hôpitaux, se livrait à l'étude de toutes les parties des sciences médicales, et se fit recevoir docteur à Lund en 1782; il devint bientôt médecin distingué, et en 1789 il se rendit à Wadstena en Ostrogothie avec le titre de médecin de la province. Nommé, en 1796, membre de l'Académie, il fut investi de la chaire de botanique en 1803. Il se livra avec ardeur à l'étude des plantes cryptogames, et s'occupa surtout, pendant un grand nombre d'années, d'un grand travail sur les lichens, dont il fit une nouvelle distribution, trop subdivisée. Cette classification fut publiée dans le *Lichenographiæ suecicæ prodromus*, 1798, in-8°, Linkoeping, puis perfectionnée dans la *Methodus lichenum*, Stockholm, 1803, in-8°; dans la *Lichenographia universalis*, Goetting., 1810, in-4°; enfin dans sa *Synopsis methodica lichenum*, Lund, 1814, in-8°. F.

ACHARY, docteur musulman, chef de la secte des Achariens, né en 884 ap. J.-C., m. à Bagdad en 936. Les principaux points de sa doctrine étaient la prédestination absolue et l'action de Dieu par des causes générales et non particulières. Dieu est, selon lui, auteur de toutes les actions des hommes, qui sont cependant libres de se porter vers les choses commandées ou défendues.

ACHAZ, roi de Juda, fils de Joathan, célèbre par son impiété; il adora le faux dieu Moloch, et en fut puni par l'invasion des rois de Syrie et d'Israël. Délivré par Teglat-Phalasar, roi d'Assyrie, il recommença à outrager Dieu, et mourut détesté à Jérusalem, où l'on refusa de l'inhumer dans le sépulcre de ses pères; av. J.-C. 733-717. L—H.

ACHE, en grec σέλινον, en latin *apium*; c'était le céleri sauvage qui, pour la teinte sombre de son feuillage, servait aux anciens comme ornement dans les cérémonies funèbres; ils en faisaient des couronnes.

ACHEN ou AACHEN, nom allemand d'AIX-LA-CHAPELLE.

ACHÉENNE (LIGUE). Vers 280 av. J.-C., selon Polybe, les 12 villes achéennes du N. du Péloponèse secouèrent le joug du roi de Macédoine, Antigone de Goni, et reprirent leur ancien gouvernement fédératif: tous les habitants nommaient un stratége, dix démiurges et un secrétaire; chaque ville, régie démocratiquement, nommait des députés à l'assemblée générale. Aux triples prétentions de la Macédoine, de Sparte et des Étoliens contre la liberté de la Grèce, Aratus crut pouvoir opposer la ligue achéenne agrandie et régénérée; mais lui-même appela ensuite les Macédoniens contre Sparte, puis contre les Étoliens. Philopémen, puis Lycortas, relevèrent la ligue après lui, et tentèrent de la soustraire aux attaques des Romains; mais le sénat acheta les stratéges Diophane, Aristène, Callicrate (*V.* MÉTELLUS); et les bannis Damocritus, Diœus et Critolaüs, devenus eux-mêmes stratéges, ayant soulevé leurs compatriotes, Métellus triompha à Scarphée et Mummius à Leucopetra. La ligue achéenne fut ainsi dissoute en même temps que la Grèce était réduite en prov. romaine, 146 av. J.-C. Les 12 villes de la ligue étaient, suivant Hérodote: Pellène, Ægira, Ægæ, Bura, Helice, Ægium, Rhypæ, Patræ, Pharæ, Olenus, Dyme, Tritæa. Polybe, au lieu de Rhypæ et d'Ægæ, nomme Ceryneia et Leontion. A. G.

ACHÉENS du Caucase. *V.* ABASIE.

ACHÉENS, nom d'un peuple grec issu d'Achæus, fils de Xuthus, et qui s'applique dans Homère, comme les noms d'Argiens et de *Danai*, à tout le peuple des Grecs.

ACHÉLOUS, auj. *Aspropotamo*, fl. de l'Épire, qui coulait entre l'Acarnanie et l'Étolie. — Dans la mythologie, c'est un dieu-fleuve, fils de l'Océan et de Téthys. Il disputa Déjanire à Hercule, fut vaincu plusieurs fois sous la forme d'un serpent ou d'un taureau. Hercule lui arracha même une de ses cornes qui, remplie par les nymphes de fleurs et de fruits, devint la *corne d'abondance*. On l'invoquait dans les serments. Dans toutes ses réponses, l'oracle de Dodone prescrivait des sacrifices à Achélous. Les Echinades, situées à son embouchure, étaient, disait-on, cinq nymphes qui avaient été entraînées dans son cours et métamorphosées en îles. P.

ACHEM, angl. *Acheen*, v. de l'île de Sumatra, cap. du roy. de son nom, port près de l'embouchure du fleuve Achem, sur la côte N.-O. de l'île; lat. N. 5° 35' long. E. 95° 95'. Elle a environ 40,000 habit. Résidence du sultan; commerce actif avec Singapore, Batavia, le Bengale, etc. — Le roy. d'Achem, qui comprend la pointe N.-O. de Sumatra, de Parus au cap Diamond en contournant la côte, a 2,000,000 d'hab., mahométans; pays riche et fertile. *V.* SUMATRA.

ACHÉMÉNIDES, famille puissante chez les anciens Perses. Darius et Cyrus en étaient membres.

ACHENEAU, riv. de France (dép. de la Loire-Inférieure), affl. gauche de la Loire; prend sa source dans le lac de Grand-Lieu; elle est navigable dans tout son cours, de 21 kil. 500 m.

ACHENWALL (Godefroy), savant allemand, né à Elbing, en Prusse, le 20 oct. 1719, m. à Gœttingue le 1er mai 1772. A l'université de Marbourg, il professa, en 1746, la statistique, dont il peut être regardé comme le créateur. A Gœttingue, il professa la philosophie et le droit. Il a laissé une *Histoire des États de l'Europe* et plusieurs ouvrages sur le droit de la nature et des gens, et sur l'économie politique. Schlözer fut son élève. E. S.

ACHÉRON. Il y avait plusieurs cours d'eau ou lacs marécageux de ce nom, en Épire, en Élide, dans la Campanie, etc. Les poëtes en ont fait un fleuve des enfers. Quelquefois il désigne l'enfer même. P.

ACHERUSIA, nom de plusieurs lacs et marais que les anciens désignaient comme des ouvertures vers les régions infernales. Il y en avait: en Thesprotie; — près d'Hermione en Argolide; c'était par là qu'Hercule avait entraîné Cerbère hors des enfers. — En Campanie; c'est auj. le *Lago di Fusaro*. — En Épire, avec une grotte à laquelle s'attachait la même tradition. — En Égypte, près de Memphis. — En Bithynie, sur un promontoire voisin d'Héraclée.

ACHÉRY (Dom Jean-Luc d'), né à St-Quentin en 1609, m. en 1685, entra chez les bénédictins de St-Maur, et passa la plus grande partie de sa vie dans l'abbaye de St Germain-des Prés, où il s'occupa des recherches les plus actives de l'érudition, et surtout des monuments historiques

du moyen âge, publia et annota des Vies de Saints, et donna, de 1653 à 1677, son principal ouvrage : *Veterum aliquot scriptorum, qui in Galliæ bibliothecis, maxime Benedictinorum, latuerunt*, *Spicilegium*, 13 vol. in-4º, réimprimés avec des changements, par De la Barre, 1723, 3 vol. in-fol. Le *Spicilége* (*Glanures*) contient une foule de pièces rares, d'actes des conciles, de diplômes, de chartes, de poésies, etc. J. T.

ACHEUL (SAINT-), vge du département de la Somme, cant. et à 2 kil. d'Amiens. Ancienne abbaye de l'ordre de St-Benoit, occupée avant la Révolution par des chanoines de la congrégation de Ste-Geneviève; les Jésuites y avaient établi sous la Restauration un célèbre collége.

ACHEUS d'Érétrie. *V.* ACHÆUS.

ACHEUX, vge du département de la Somme, ch.-l. de canton, arr. et à 19 kil. de Doullens; 803 hab.

ACHILL, île sur la côte O. de l'Irlande, dépend du comté de Mayo; 27 kil. sur 8; 6,000 hab., pêcheurs.

ACHILLAS, principal ministre et général de Ptolémée roi d'Égypte, conseilla le meurtre de Pompée, qui se réfugiait en Égypte après Pharsale, et fut un de ses assassins. Dans la guerre d'Alexandrie qui suivit, il fut battu, pris, et mis à mort par ordre de César.

ACHILLE, héros grec célèbre dans la guerre de Troie, fils de Pélée, roi des Myrmidons, et de Thétis, fille de Nérée. Phœnix lui enseigna l'éloquence et la guerre, et le centaure Chiron la médecine. Il se joignit à Agamemnon avec 50 vaisseaux. Favori de Minerve et de Junon, il fut devant Troie le rempart des Grecs, et détruisit beaucoup de villes voisines. Dans le butin de Thébé, ville de Cilicie, Chryséis, fille d'un prêtre d'Apollon, était échue à Agamemnon. Son père, Chrysès, invoqua son dieu et attira la peste sur les Grecs. Pour détourner le fléau, Achille fit rendre Chryséis; mais Agamemnon, irrité, ravit à Achille lui-même sa captive Briséis. Achille, furieux, veut tuer Agamemnon; Minerve l'en empêche; il faut même qu'il cède Briséis. Il s'abstient pendant plusieurs jours, pour se venger, de combattre les Troyens. Les défaites des Grecs décident Patrocle à revêtir les armes d'Achille et à combattre à la tête des Myrmidons; il est tué par Hector. Achille venge alors son ami par une victoire complète et la mort d'Hector, dont il traîne trois fois le cadavre autour de Troie; il ne le rend qu'aux larmes de son père, le vieux Priam. Une flèche empêcha qu'Achille ne vit la chute de Troie. Voilà le récit d'Homère dans l'*Iliade*. Selon d'autres traditions, sa mère, en le trempant dans les eaux du Styx, l'avait rendu invulnérable, excepté au talon par lequel elle le tenait. Calchas ayant prédit qu'il périrait devant Troie, elle l'avait envoyé, déguisé en femme, sous le nom de Pyrrha, à la cour de Lycomède, dans l'île de Scyros. Il y eut un fils, Néoptolème ou Pyrrhus. Ulysse le découvrit dans cette cour en exposant devant lui, avec des bijoux, des armes, qu'il saisit avec un empressement par lequel il se trahit. C'est lui encore qui, fiancé à Iphigénie, fille d'Agamemnon, s'irrite, selon d'anciens récits, de ce qu'on abuse de son nom pour faire venir à Aulis, lieu du sacrifice de la jeune fille ordonné par les Dieux, Iphigénie et Clytemnestre sa mère. Il meurt soit d'une flèche de Pâris dirigée par Apollon vers son talon, soit assassiné par Pâris, quand il allait épouser Polyxène, fille de Priam. Ses cendres sont déposées au promontoire de Sigée.

ACHILLE TATIUS, d'Alexandrie, écrivain grec de la fin du IIIe siècle, composa un roman : *les Amours de Clitophon et de Leucippe*, qui ne manque ni d'intérêt ni d'élégance, et qui a été traduit par Clément, 1800; des Traités sur la sphère, la tactique, et des Mélanges historiques. P—T.

ACHILLÉE, parent de Zénobie, se fit proclamer empereur en Syrie, sous Aurélien. Il fut obligé de se soumettre. — Gouverneur d'Égypte sous Dioclétien, se fit proclamer empereur à Alexandrie en 292. Il régna pendant quelques années, puis fut battu et tué dans Alexandrie.

ACHILLEOS DROMOS, c.-à-d. *course d'Achille*, presqu'île à l'embouchure du Borysthène, où Achille avait fait célébrer des jeux; auj. presqu'île *Tendra*.

ACHILLES STATIUS, savant portugais du XVIe siècle. *V.* ESTAÇO.

ACHILLINI (Alexandre), anatomiste et philosophe, né à Bologne en 1463, m. en 1512. Il étudia en France et en Italie, et enseigna ces deux sciences à Bologne, puis à Padoue. C'est un de ceux qui ont disséqué des cadavres humains au XVe siècle; il releva plusieurs erreurs de Galien et découvrit le conduit connu sous le nom de *Conduit de Wharton*. Parmi les ouvrages qu'on lui attribue, le plus authentique est un traité d'anatomie et de chirurgie intitulé : *Anatomicæ annotationes magni Al. Achillini*, etc. Bologne, 1520, in-4º. Ses ouvrages philosophiques sont principalement des commentaires sur les écrits de son maître Aristote. P. de Monte les a réunis sous ce titre : *Achillini opera omnia*, Venise, 1508, in-fol. — 1568, in-fol. D—G.

ACHILLINI (Claude), savant italien, né à Bologne en 1574, m. en 1640, était très-versé en philosophie, en médecine, en théologie. Il enseigna le droit à Parme, à Ferrare et à Bologne. Il cultiva aussi la poésie : imitateur de Marini, il fut admiré en France au temps de Richelieu, qui le combla de ses dons. Ses œuvres complètes ont été publiées à Venise, 1666 et 1680. B.

ACHMET I, sultan ottoman, succéda à son père Mahomet III en 1603, à 15 ans. Il soumit l'Anatolie, 1606, accorda sa protection aux Hongrois, et fit la paix avec Rodolphe II; mais les pachas d'Asie secouèrent son joug et se mirent sous la protection de la Perse, et Chah-Abbas, sofi de Perse, défit l'armée turque à Bassora. Achmet mourut en 1617, au moment où il allait marcher contre les Persans. L'empire, sous son règne, continua de s'affaiblir. D.

ACHMET II, sultan ottoman, succéda à son frère Soliman III en 1691, mourut en 1695. Il laissa le soin du gouvernement à son vizir Kiuperli, qui perdit la bataille de Salankemen contre les Impériaux. Les Vénitiens s'emparèrent de la capitale de l'île de Chio et de deux villes de Dalmatie. D.

ACHMET III, sultan ottoman, fils de Mahomet IV, succéda à son frère Mustapha II, en 1703; il donna asile à Charles XII après la bataille de Pultava, et à Stanislas, roi de Pologne. En 1711, il battit Pierre le Grand sur le Pruth et conquit la Morée sur les Vénitiens; mais le prince Eugène le vainquit à Peterwaradin (1716) et s'empara de Belgrade (1717). Le traité de Passarowitz se conclut alors entre la Turquie, Venise et l'Autriche. Achmet essuya plusieurs échecs en Perse et fut détrôné par les janissaires en 1730; il mourut en prison en 1736. Ce prince aimait les arts, était instruit, mais très-avare.

ACHMUNEIN. *V.* AKHMOUNEIN.

ACHRAF ou ECHREF, v. de Perse (prov. de Mazanderan), près de Farhâbâd, à 2 kil. de la mer Caspienne et à 200 kil. N.-E. de Téhéran; ruines d'un palais d'Abbas II le Grand, qui y avait placé les chantiers de ses armées navales; ville déchue; 15,000 hab. environ.

ACIDALIE, fontaine près d'Orchomène, dans l'anci. Béotie, consacrée à Vénus et aux Grâces.

ACIDALIUS (Valens), commentateur et poëte latin, né protestant à Witstock, en Brandebourg, vers 1567, embrassa la religion catholique et mourut en 1595, par suite de trop d'assiduité au travail, et non, comme l'ont dit ses ennemis, par un suicide accompli au moment où il accompagnait l'hostie à une procession, en sa qualité de recteur de l'école de Neiss. On a de lui des *Notes et Commentaires* sur Velleius Paterculus; Padoue, 1590, in-8º; sur Quinte-Curce, Francfort, 1594, in-8º; sur Plaute, Francfort, 1595 et 1607, in-8º, et sur les Panégyriques anciens. *V.* les *Panegyrici Veteres*, Utrecht, 1700, in-4º. On y remarque une grande érudition, principalement dans les notes sur Plaute qu'il écrivit à 17 ou 18 ans; mais il y a plus d'abondance que de solidité. Ses poésies parurent en un volume in-8º à Liegnitz, 1603, puis à Francfort, 1612. Ce sont des odes, des vers épiques et des épigrammes sans sel; et souvent sans nombre ni cadence. Il a été cependant jugé trop sévèrement par quelques protestants, entre autres par Borrichius. C. N.

ACILIUS. La famille *Acilia*, célèbre dans l'anci. Rome, était plébéienne. Les principaux membres en furent : ACILIUS, auteur d'un ouvrage historique intitulé *Annales*, et qui vivait vers 210 av. J.-C. — ACILIUS GLABRION, consul en 191 av. J.-C., vainqueur d'Antiochus III, roi de Syrie, aux Thermopyles, et des Étoliens. — MARIUS ACILIUS GLABRION, consul en 70 av. J.-C., porta une loi sur les concussionnaires (*de pecuniis repetundis*) qui déterminait la procédure et la pénalité contre les malversations. Il fut désigné pour succéder à Lucullus dans le gouvernement de la Bithynie et du Pont, et dans la direction de la guerre contre Mithridate. — ACILIUS, soldat de César; dans un combat naval près de Marseille, il eut la main droite coupée; il sauta sur le vaisseau ennemi, et se battit de la main gauche jusqu'à ce que les Romains fussent maîtres de l'équipage

ACILIUS, riv. de l'anc. Sicile, prend sa source au pied septentrional de l'Etna, et se jette au N. de Catane dans la mer de Sicile. On la nommait aussi ACINIUS et ACIS.

ACILLIO, nom latin d'AGUILLAS.

ACIMINCUM, v. anc. de la Basse-Pannonie, peut-être près de la ville actuelle de *Salankemen* (Confins militaires).

ACINCUM ou AQUINCUM, v. anc. de la Basse-Pannonie, auj. *Alt-Ofen*.

ACINIPO, v. de l'anc. Espagne bétique, en ruines auj., près de *Ronda*.

ACI-REALE, peut-être l'anc. *Xiphonia*, v. de Sicile, à 15 kil. N.-E. de Catane, au pied de l'Etna, et bâtie sur la lave; port à l'embouchure de l'Acis, dans la Méditerranée; 24,831 hab. Évêché, citadelle, eaux minérales. On montre aux environs la caverne de Polyphême et la grotte de Galatée. Comm. actif en vins, fruits, coton, cire et ouvrages de filigrane; ch.-l. d'un arr. de la prov. de Catane.

ACIS, berger de Sicile, fils de Faune, aimé de Galatée. Polyphême, son rival, l'écrasa sous un rocher. Les Dieux changèrent Acis en fleuve.

ACIS. *V.* ACILIUS.

ACITODUNUM, v. de l'anc. Aquitaine, chez les Lémovices, auj. *Ahun.*

ACK (pays d'), *Pagus Agnensis*, dans l'anc. Bretagne, cap. Lesneven, arr. de Brest (Finistère).

ACKERMANN (Jean-Christian-Théophile), médecin, né à Zeulenrode dans le Vogtland en 1756, m. en 1801. Élève de Baldinger à Iéna, puis de Richter et Weisbey à Goettingue, il enseigna quelque temps à Halle, puis revint pratiquer la médecine dans sa patrie. Il fut nommé en 1786 professeur de chimie à Altdorf, où il enseigna ensuite la médecine jusqu'à sa mort. Il a traduit et propagé en Allemagne beaucoup de livres des autres pays, entre autres les ouvrages de Tissot et de Romazzini; il a publié des commentaires sur plusieurs auteurs anciens et collaboré à l'édition de la *Bibliotheca græca* de Fabricius, publiée par Harles, Hambourg, 1790-1796. Ses biographies d'Hippocrate, Gallien, Rufus, etc., sont des chefs-d'œuvre. D.-G.

ACOLHUACANS ou ACOLHUES, peuple qui occupa le Mexique avant les Aztèques.

ACOMAT ou ÉTIENNE, fils d'un prince d'Esclavonie, vit son père épouser sa fiancée. Désespéré, il se retira en Turquie, se fit musulman, quitta le nom d'Étienne, devint gendre et grand-vizir de Bajazet II, et se montra toujours favorable aux chrétiens. C'est lui qui fit permettre à Jean Lascaris de fouiller les bibliothèques de la Grèce devenue musulmane. Il mourut après 1511.

ACONCAGUA, prov. du Chili, bornée au S. par celles de Valparaiso et de Santiago, à l'E. par les Andes, et au N. par la prov. de Coquimbo; sol fertile. Ch.-l. San-Felipe-el-real, v. de 8,000 hab., dans une riche vallée; aux environs, mines abondantes d'or, d'argent et de cuivre. La rivière d'Aconcagua, qui donne son nom à cette province et la divise en deux parties, sort des Andes et se jette dans le Grand-Océan; pop. de la prov. 111,504 hab.

ACONZ (Etienne-Kover), archevêque de Sunik et abbé général de la congrégation des Mekhitaristes de S. Lazare, à Venise, né en Transylvanie en 1740, d'une noble famille arménienne, m. en 1824 à Venise. Il était très-versé dans les lettres sacrées et profanes, et gouverna la congrégation avec éclat pendant 24 années. Parmi ses nombreux ouvrages on distingue : une *Géographie universelle*, en 11 vol. in-12; Venise, 1802-1816; *Introduction à la Géographie universelle*, 1 vol. in-12; un *Cours de rhétorique*, Venise, 1775, 1 vol. in-8°; *Vie de l'abbé Mekhitar*, Venise, 1810, 1 vol. in-8°; un *Traité historique de l'ancien et du nouveau Testament*, en 7 vol. in-8°, Venise, 1819-1824; *Histoire des Conciles œcuméniques*, abrégé de celle de Mansi. Son éloge a été fait par Mgr Pianton, et publié à Venise en 1825. C'est sous son administration que Napoléon, supprimant tous les couvents à Venise (1810), fit une exception en faveur de la bienfaisante institution des Mekhitaristes. C—A.

AÇORES, groupe d'îles dans l'Océan Atlantique, en face de la côte N.-O. de l'Afrique, appartenant au Portugal, et formant un gouvernement colonial (cap. Angra); entre 36° 59'' et 39° 44'' de lat. N.; 27° 35' et 33° 27' de long. O. Superf., 2,376 kil. carrés; pop., 240,113 hab. Ces îles, de formation volcanique, couvertes de montagnes de lave et sujettes à de fréquents tremblements de terre, sont : Florès, Corvo, Terceire, Saint-Georges, Pico, Fayal, Graciosa, Saint-Michel, et Sainte-Marie. Sol fertile. Récolte et grand commerce d'oranges très-estimées; citrons, vins excellents, grains, etc. Export. principalement pour le Portugal, l'Angleterre, Hambourg, l'Amérique. Ces îles furent découvertes au XVe s. par un vaisseau flamand, et reconnues par le portugais Cabral en 1432; elles étaient désertes, couvertes de forêts, et furent défrichées et peuplées par les Portugais.

ACOSTA (Joseph d'), jésuite espagnol, né v. 1539, m. en 1600, passa en 1571 en Amérique et fut le second provincial du Pérou; il revint en 1588. Il mourut recteur à Salamanque. On a de lui : *Histoire naturelle et morale des Indes* (en espagnol), Séville, 1590, in-4°, très-estimée et trad. en français par Rob. Regnault, 1598, 1606 et 1616, in-8°; *De Promulgatione Evangelii apud Barbaros*, Salamanque, 1588, in-8°, etc.

ACOSTA (Uriel), gentilhomme portugais, né à Oporto vers la fin du XVIe siècle. Après s'être converti avec ardeur au judaïsme, il eut des doutes sur la question des peines et des récompenses, publia un livre contre l'immortalité de l'âme, et fut excommunié et emprisonné à Amsterdam, où il s'était réfugié. Devenu sceptique, il consentit cependant à une expiation religieuse; mais avant de la subir il se tua par orgueil, en 1647. On a de lui : *Exemplar vitæ humanæ*, où il a exposé ses aventures et ses doutes (imprimé à la fin de l'*Amica collectio* de Limborch); *Tratado de l'Immortalitade da alma*, Amst., in-8°, etc.

ACQUAPENDENTE, v. des États de l'Église, à l'O. d'Orvieto; 3,400 hab., évêché; construite sur un rocher d'où tombe une belle cascade.

ACQUAVIVA, v. du roy. d'Italie, dans la prov. et à 25 kil. S. de Bari; 7,843 hab. *V.* AQUAVIVA.

ACQUI, *Aquæ Statiellæ*, v. du roy. d'Italie, dans la province d'Alexandrie, sur la Bormida, à 31 kil. S.-O. d'Alexandrie; 9,350 hab. Fabr. de soieries. Évêché; eaux thermales; ruines d'un aqueduc romain. Elle est défendue par une citadelle. Les Espagnols la prirent en 1745, les Piémontais en 1746; les Français y battirent les Autrichiens et les Piémontais en 1794; auj. ch.-l. d'arrondiss.

ACRA, ANKRAM ou INKRAN, v. maritime, capitale du roy. de son nom dans la Guinée supérieure sur la Côte-d'Or, par 5° 35' lat. N.; 7° 12' long. O.; 12,000 hab. C'est le point le plus favorable au commerce sur cette côte; aussi les Anglais y ont des forts (*James-Fort, Christiansborg*), et les Hollandais *Crèvecœur*.

ACRÆ, v. anci. de Sicile, au S.-O., près de la source de l'Anape, colonie de Syracuse; auj. *Palazzuolo.* — V. d'Etolie, situation incertaine.

ACRAGAS, nom grec d'AGRIGENTE.

ACRAGAS ou AGRAGAS, riv. de Sicile, au pied des murs d'Agrigente. Ce n'est qu'un petit torrent encaissé dans de profondes ravines, auj. *Fiume di San Biago.*

ACRE, mesure de superficie employée autrefois en France et valant d'ordinaire un arpent et demi. Elle est encore usitée en Angleterre, où elle vaut en mesures françaises 40 ares 47 centiares, et en Écosse, où elle vaut en mesures françaises 51 ares 42 centiares; en Irlande, où elle vaut en mesures françaises 65 ares 54 centiares, et en Saxe, où elle vaut 55 ares 9 centiares.

ACRE ou SAINT-JEAN-D'ACRE, anc. *Acco* et *Ptolemaïs*, v. forte de la Turquie d'Asie, dans l'eyalet de Saïda, ch.-l. du livah de son nom, à 110 kil. N.-N.-O. de Jérusalem, au pied du Carmel, sur la Méditerranée et dans la baie de son nom; deux bazars; entrepôt du commerce de coton de la Syrie; port assez bon, quoiqu'en partie comblé. Ce lieu fut d'abord occupé par une ville hébraïque ou phénicienne nommée Acco, et qui devint florissante sous la domination des Ptolémées d'Égypte, qui lui donnèrent le nom de Ptolémaïs. Sous les Romains, elle devint colonie; en 636, elle fut prise par les Mahométans, qui la nommèrent Akka. Prise par les chrétiens à la suite de la 1re croisade, 1104, et reprise par Saladin, elle fut prise, en 1191, après un siége mémorable de 22 mois, par les deux rois Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion. Elle reçut alors le nom de Saint-Jean-d'Acre d'une magnifique église qu'y élevèrent les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et devint, pendant un siècle, le centre de la puissance et du commerce des chrétiens en Orient. Reprise par les Turcs et ruinée, elle se releva au XVIIIe siècle, sous le pacha Djezzer, et résista à Bonaparte en 1799. Le 27 mai 1832, elle fut prise par Ibrahim-Pacha, fils du vice-roi d'Égypte, après un siége très-meurtrier de 5 mois et demi, et la paix de Kiutahia, 14 mai 1833, la donna au vice-roi avec toute la Syrie et l'Asie mineure jusqu'au Taurus. Elle commençait à peine à se relever, quand elle fut bombardée 2 jours par la flotte anglo-austro-turque, sous les ordres du commodore Napier (4 nov. 1840). Méhémet-Ali perdit alors cette ville avec toute la Syrie; 10,000 hab.

ACRISIUS, arrière-petit-fils de Danaüs et frère jumeau de Prœtus; il chassa celui-ci du royaume d'Argos; mais Prœtus étant revenu avec des Lyciens et ayant pris Tirynthe, que les Cyclopes fortifièrent pour lui, les deux frères firent un partage; Acrisius reçut Argos. D'Eurydice, fille de Lacédémon, il eut une fille, Danaé. Il fut tué par son petit-fils Persée.

ACROCERAUNIENS (monts), c.-à-d. sommets exposés à la foudre, auj. *monts de la Chimère*, chaîne de la Grèce occid., dans l'Épire, dont elle forme la côte abrupte. — Partie N.-E. du Caucase, sur la côte de la Caspienne.

ACROCORINTHE. *V.* CORINTHE.

ACRON, héros étrusque, né à Cortone, fut tué par Mézence.

ACRON (Helenius), commentateur latin qui vivait au plus tard vers la fin du IVe siècle. Il est connu surtout par un commentaire sur Horace, précieux pour l'étude de ce poète, publié à Milan (1474, in-4), reproduit dans plusieurs éditions d'Horace. On attribue aussi à Acron des fragments d'un commentaire sur les Adelphes de Térence et sur les satires de Perse : ce dernier est publié sous le nom de *Cornutus le grammairien*. D—R.

ACRON ou AGRON, médecin d'Agrigente, vivait au temps de la guerre du Péloponèse. C'est à lui que Plutarque attribue l'idée d'avoir fait allumer des feux dans les rues d'Athènes pendant la peste. Il parait qu'il joua un rôle important parmi les médecins de son temps; mais l'on sait peu de chose sur lui. Il était très-orgueilleux, et s'attira par ses prétentions les railleries d'Empédocle. D—G.

ACROPOLE, c.-à-d. *ville haute*, citadelle. Celle d'Athènes, voisine de la colline de l'Aréopage, était l'Acropole par excellence. Pausanias l'a visitée et décrite : après un sentier sinueux, on traversait les Propylées, formant vestibule; à droite, on voyait le temple de la Victoire, d'où l'on dominait la mer; en face et sur le haut du plateau, le Parthénon, où se conservait le trésor public et la statue de Minerve, par Phidias, en or et ivoire. A gauche du Parthénon étaient les temples d'Erechthée et de Minerve Poliade. Au bas de la citadelle étaient le théâtre de Bacchus et l'Odéon. *V.* Beulé, *Acropole d'Athènes*, Paris, 1854, 2 vol. in-8°.

ACROPOLITE (George), né à Constantinople vers 1220, m. vers 1282. Après avoir été grand-logothète ou premier ministre, il fut envoyé par Michel Paléologue vers Grégoire X pour négocier la réunion des deux églises grecque et latine. Au concile de Lyon, 1264, il abjura le schisme au nom de l'empereur; mais cette réunion ne fut pas approuvée. Il a écrit une Chronique contenant l'histoire de l'empire grec de 1204 à 1261, et probablement exacte malgré l'obscurité du style. Elle est publiée dans la *Byzantine*.— Son fils, Constantin, lui succéda comme grand-logothète et persista dans le schisme. Il a écrit une Vie de saint Jean Damascène, insérée dans les Bollandistes.

ACTÉ, anc. nom de l'Attique, ou, selon Suidas, du rivage seulement, *acté*, en grec, signifiant rivage.

ACTE ADDITIONNEL AUX CONSTITUTIONS DE L'EMPIRE, loi du 22 avril 1815, que Napoléon Ier promulgua, à son retour de l'île d'Elbe, comme un supplément aux Constitutions de l'Empire. Il donnait de véritables garanties constitutionnelles : le pouvoir législatif était partagé entre l'Empereur, une chambre des pairs héréditaire, et une chambre des députés élue tous les 5 ans.

ACTE CONSTITUTIONNEL. Constitution française publiée en 1793 par la Convention nationale.

ACTE DES CORPORATIONS. Bill décrété le 20 déc. 1661 par le Parlement anglais, et suivant lequel nul ne pouvait être membre d'une corporation ou conseil municipal et même exercer un emploi séculier quelconque s'il n'avait, pendant l'année précédant son élection, reçu le sacrement suivant le rit de l'Eglise anglicane. A. G.

ACTE D'ÉTABLISSEMENT, bill du Parlement anglais, décrétant que nul ne pourrait monter sur le trône d'Angleterre s'il n'était protestant; que si la reine Anne, désignée pour succéder à Guillaume III, venait à mourir sans enfants, la couronne passerait à la branche protestante des Stuarts, dans la personne de Sophie, duchesse de Hanovre, petite-fille de Jacques Ier par sa mère, qui avait épousé Frédéric V, électeur palatin; que si un prince ayant des Etats hors des trois royaumes était appelé au trône, la nation ne pourrait être engagée dans aucune guerre relative à ces Etats; qu'aucun étranger ne pourrait ni remplir des fonctions publiques, ni recevoir de la couronne des donations; que tout membre des communes qui accepterait des fonctions ou une pension du roi serait soumis à la réélection. Ce bill, avec celui de la même époque qui proscrivait les catholiques, était destiné à consolider la révolution de 1688; juin 1701.

ACTE D'HABEAS CORPUS. *V.* HABEAS CORPUS.

ACTE D'INDEMNITÉ. C'est, chez les Anglais, la lettre de grâce octroyée à un condamné.

ACTE DE NAVIGATION, loi sur la navigation et le commerce maritime de l'Angleterre que Cromwel fit voter par le Parlement le 9 oct. 1651. Aucun navire ne pourrait faire le commerce avec les colonies anglaises ou le cabotage avec l'Angleterre si le propriétaire, le capitaine et les trois quarts des matelots n'étaient sujets de la Grande-Bretagne. Une foule de produits désignés ou d'articles de commerce ne pourraient être apportés en Angleterre que sur des navires anglais. Enfin les Etats européens ne pouvaient importer que des produits du sol ou de l'industrie du pays auquel appartenait le navire. Cette mesure politique, que les Hollandais furent obligés de reconnaître et d'accepter, à leur grand détriment, lors du traité de 1651, assura le monopole du commerce de la Grande-Bretagne à la marine anglaise. En 1661, on en suspendit les dispositions pour Hambourg, Brême, Dantzick, et pour Lübeck pendant une année seulement. L'Angleterre ne s'est relâchée de ces principes d'exclusion que lors de la Révolution française. L'acte de navigation n'a été aboli qu'au mois de juin 1849. A. G.

ACTE DE PROCLAMATION. Acte par lequel les autorités anglaises reçoivent le droit d'interdire et de disperser toutes réunions et assemblées illégales ou dangereuses.

ACTE DU TEST. *V.* TEST.

ACTE D'UNIFORMITÉ. Bill du 19 mai 1662, par lequel le Parlement anglais décréta que l'on ferait usage, dans tous les lieux du culte public en Angleterre, du livre de prières tel qu'il avait été révisé par l'Eglise anglicane, et que tous les ecclésiastiques à bénéfice professeraient de leur sincère assentiment à tout ce qui y était contenu et prescrit. Les ministres et professeurs, n'ayant pas prêté le serment imposé, ne pouvaient s'approcher à plus de 5 milles des lieux où ils avaient prêché et enseigné. A. G.

ACTE D'UNION. Bill du Parlement anglais qui proclama en 1800 l'union législative, c.-à-d. avec un seul et même Parlement, à partir du 1er janvier 1801, de la Grande-Bretagne (Angleterre et Ecosse) et de l'Irlande. C'est le rappel de ce bill odieux à l'Irlande que Daniel O'Connell a demandé et poursuivi avec tant d'énergie.

ACTE CAPITULAIRE. Délibération prise dans un chapitre de chanoines ou de religieux.

ACTES DIURNAUX DE LA VILLE ou du peuple romain. C'était, à Rome, le sommaire des événements quotidiens : on les affichait publiquement. Ils contenaient les éphémérides politiques et judiciaires du Forum, la mention des exécutions capitales, les naissances, les mariages, les divorces, les funérailles des personnes illustres, l'annonce des jeux publics. Ce recueil fut établi vers l'an 623. Les particuliers en faisaient des copies pour leurs amis en province; c'était là l'unique publicité, actes diurnaux hors de Rome. On aurait tort de vouloir les comparer aux journaux quotidiens de nos sociétés modernes. C. D—Y.

ACTES DES APOTRES, le 5e ouvrage du Nouveau Testament. Il fut écrit en grec par St Luc, vers l'an 63, 64 ou 65 de J.-C., et rapporte presque tous les travaux des apôtres pour la propagation du christianisme, pendant une période de 29 à 30 ans. — Nom donné, par une sorte de dérision à un recueil périodique royaliste, publié pendant les premières années de la Révolution. *V.* PELTIER.

ACTÉON, chasseur thébain, petit-fils de Cadmus, fils d'Autonoé et d'Aristée, élève de Chiron. Il surprit Diane au bain, fut changé en cerf et déchiré par ses chiens. Selon Euripide, dans sa pièce des *Bacchantes*, il s'était proclamé plus habile chasseur que la déesse. Orchomène, en Béotie, lui rendait un culte particulier.

ACTIAQUE (ère). *V.* ERE.

ACTIAQUES (jeux). Jeux grecs célébrés en l'honneur d'Apollon sur le promontoire d'Actium. Auguste les renouvela en l'honneur de la victoire qu'il remporta en ce lieu. On les célébrait tous les 5 ans, le 2 sept., anniversaire de la bataille d'Actium. Ils se composaient de concerts de musique, de jeux gymnastiques et de combats équestres. Les mêmes jeux furent aussi célébrés à Rome, tous les 5 ans, par les soins des 4 collèges sacerdotaux.

ACTINOMANCIE. C'était la divination par les étoiles.

ACTIUM, auj. *La Punta*, entre Azio à l'E. et Prevesa à l'O., v. et promontoire de Grèce, sur la côte occid., à l'extrémité N. de l'Acarnanie, à l'entrée du golfe Ambracique ou d'Arta, célèbre par la bataille navale du 2 sept. de l'an 31 av. J.-C., dans laquelle Octave battit Antoine et Cléopâtre. Octave, en mémoire de ce jour, fit agrandir le temple d'Apollon à Actium, construisit en face de l'anci. ville, sur la côte d'Épire, la brillante Nicopolis, et renouvela, en les rendant quinquennaux, les jeux actiaques, qui se célébraient tous les 3 ans en l'honneur d'Apollon. Un bœuf y était autrefois égorgé et livré aux insectes, afin qu'ils n'incommodassent pas les assistants.

ACTIUS, poëte romain. *V.* ACCIUS.

ACTON (Joseph), né à Besançon, d'une famille irlandaise (1737), alla chercher fortune en Italie; se distingua comme chef de l'escadre toscane dans l'expédition malheureuse des Espagnols contre Alger, en 1775; accepta peu après les offres de la cour de Naples, où il ne tarda pas à obtenir, par l'intrigue plutôt que par le talent, la faveur du roi Ferdinand, et surtout celle de la reine Marie-Caroline (*V.* ces noms), et devint ministre de la

marine, de la guerre, directeur des finances, et finalement (1785) premier ministre, au moment même où Charles III d'Espagne, père de Ferdinand, exigeait son renvoi. Tout puissant dès lors et étroitement lié avec lord Hamilton, ambassadeur d'Angleterre, il fut toujours hostile à la France, et même, après avoir conclu la paix (oct. 1796), à la condition de retirer tout secours à ses ennemis, poussa, dès l'année suivante (avril et nov.), Ferdinand à entrer dans une nouvelle ligue contre elle, et à faire dans les États romains une invasion, que Championnet, vainqueur des Napolitains (*V.* MACK), punit en fondant la république parthénopéenne (janv. 1799). Rentré à Naples avec Ferdinand peu de mois après, il fut, sur la demande de la France, écarté des affaires lors du traité de 1801, mais ne quitta définitivement le ministère qu'en 1803. Il se retira en Sicile, détesté de tous, et y mourut en 1808. R.

ACTUAIRE, scribe sténographe qui recueillait les discours des orateurs au Forum et au sénat. — Intendant des vivres militaires sous le Bas-Empire. Il était nommé par l'empereur. C. D—Y.

ACTUARIUS, médecin grec qui vivait vers la fin du XIII[e] siècle et au commencement du XIV[e]. Son vrai nom est JEAN, FILS DE ZACHARIE; mais il est plus connu sous celui d'*Actuarius* (Ἀκτουάριος), titre de la plupart des médecins de la cour dans les derniers temps du Bas-Empire. On peut le considérer comme le dernier médecin grec et l'un des plus importants. Ses ouvrages sont des compilations raisonnées faites surtout aux dépens de Galien; il paraît avoir le premier introduit en Europe l'usage des purgatifs doux (*casse, manne*, etc.); il avait eu connaissance des écrits des Arabes, probablement par des trad. grecques. Pour quelques parties de ses ouvrages, nous n'avons que des trad. latines : 1° *De Actionibus et affectibus spiritus animalis hujusque nutritione*, en 2 liv.; c'est un traité d'hygiène; publ. en grec, Leipsick, 1774, in-8°; 2° *Methodus medendi et de medicamentis compositis*, en 8 liv.; publié en partie en grec par Ideler (*Physici et medici græci minores*, Berlin, 1841, in-8°); 3° *De Urinis*, 7 liv.; en grec, collection d'Ideler. Les ouvrages d'Actuarius ont été réunis en latin : Paris, 1556, in-8°; Lyon, 1556, in-8°, et dans la collection des *Artis medicæ principes*, d'Étienne. D—O.

ACTUS, mesure agraire des anciens. Il y avait l'actus carré de 120 pieds, ou 12 ares 64 centiares, et le petit actus de 120 pieds de long sur 4 de large, valant 42 centiares. — Voie agraire de la largeur d'un char, pour la circulation des chariots et des troupeaux. — Sillon de 120 pieds de long (35^m56) qu'un bœuf de labour traçait sans s'arrêter.

ACUNHA (Maison d'). Noble famille portugaise, dont une branche alla s'établir en Castille en 1397.

Branche portugaise.

ACUNHA (Tristan d'), nommé en 1504 gouverneur des Indes, mais momentanément aveugle, il ne put accepter. Il partit en 1506 avec Albuquerque pour rejoindre François d'Almeida, nommé vice-roi à sa place, visita en détail Madagascar, récemment découverte par Laurent d'Almeida, et découvrit lui-même (*V.* TRISTAN) les îles auxquelles son nom est resté.

ACUNHA (Nuno d'), fils de Tristan, vice-roi des Indes en 1528. La ruine complète du sultan de Cambaye Badhour, l'ennemi le plus redoutable que les Portugais eussent rencontré, et la fondation de la forteresse de Diu, 1535, ne purent l'empêcher d'être disgracié par Jean III en 1539; il mourut sur le vaisseau qui le ramenait en Europe chargé de chaînes.

ACUNHA (Rodrigue d'), archevêque de Lisbonne, l'un des principaux chefs de la conjuration qui, en 1640, rendit l'indépendance au Portugal, et mit sur le trône la maison de Bragance. Il fut chargé du gouvernement provisoire.

Branche espagnole.

ACUNHA (Antonio Osorio d'), évêque de Zamora, embrassa avec ardeur le parti des *Communeros* contre Charles-Quint, leva un régiment de prêtres, et se fit nommer archevêque de Tolède par les insurgés. Arrêté après la bataille de Villalar, 1521, il tenta en vain de s'échapper après avoir tué son gardien, et fut exécuté.

ACUNHA (Carillo d'), évêque de Siguenza, et plus tard archevêque de Tolède. Ministre de Henri IV de Castille, puis disgracié comme ami des grands et vendu à l'Aragon, il opposa au roi son frère Alphonse, 1463, et, après la mort d'Alphonse, 1468, sa sœur Isabelle. Plus tard, jaloux du cardinal Mendoza, il soutint la princesse Jeanne contre Isabelle, devenue reine, prit part à la bataille de Toro en 1476, comme il avait en 1467 pris part à celle de Medina del Campo, lutta deux ans encore, et n'obtint sa grâce, en 1478, qu'en rendant toutes ses forteresses. Il mourut en 1482. *V.* HENRI IV et ISABELLE. R.

ACUSILAUS d'Argos, contemporain de Solon, logographe, avait composé une chronologie des rois d'Argos auj. perdue. *V. Fragments des historiens grecs* (collect. Didot).

ACUTO (Jean). *V.* HAWKWOOD.

ADAD REMMON, ou Mageddo, v. de Judée (tribu de Manassé), au N.-O. de Samarie; Néchao, roi d'Égypte, y vainquit, vers 609 av. J.-C., Josias, roi de Juda. Les Romains la nommèrent Maximianopolis.

ADALBÉRON, archevêque de Reims en 969, et chancelier sous les rois Carlovingiens, Lothaire et Louis V, donna aux écoles de Reims un grand renom et sacra Hugues Capet en 987. Il mourut en janvier 988.

ADALBÉRON, surnommé ASCELIN, évêque de Laon en 977, né au milieu du X[e] siècle, en Lorraine, élève de Gerbert à Reims, un des plus savants hommes de son temps, livra à Hugues Capet son rival carlovingien Charles, duc de Lorraine. Il mourut en juillet 1030. Il avait dédié au roi Robert un poëme satirique et allégorique sur les affaires du temps qu'on trouve au 10[e] vol. des *Historiens de France.*

ADALBERT (Saint), évêque de Prague, né en 939, m. en 997. Il prêcha l'Évangile en Hongrie, en Pologne, et en Prusse, où il souffrit le martyre et dont il fut le premier apôtre. On le croit auteur du chant guerrier et national de Pologne *Boga-Rodzica*. Fête, le 29 avril.

ADALBERT, nom de plusieurs marquis et ducs de Toscane au moyen âge. Le plus connu est Adalbert II le Riche, 890-917, père de Gui et de Lambert. G.

ADALBERT, fils de Bérenger II, roi d'Italie; associé à la couronne dès 950, il la perdit avec son père, 961, erra trois années sur les mers, et mourut, dit-on, à Autun. G.

ADALGISE, fils de Didier, roi des Lombards, avait épousé une sœur de Charlemagne, soutint, contre les troupes de ce prince, un siége dans Vérone, en 774, s'enfuit à Constantinople, et fut tué, en 788.

ADALHARD, cousin de Charlemagne, né en 753, m. en 827, fut abbé de Corbie, puis ministre de Pépin et de Bernard, rois d'Italie, et encourut pendant 7 ans la disgrâce de Louis le Débonnaire. Membre de l'École palatine de Charlemagne, il a laissé quelques écrits.

ADALIA ou SATALIEH, anc. *Attalia* ou *Olbia*, v. fortifiée de Turquie d'Asie, à 420 kil. S.-E. de Smyrne: port sur la Méditerranée, dans le golfe de son nom; résidence d'un pacha et d'un archevêque grec. Beaucoup de ruines de l'anc. Attalia, située sur la frontière de Pamphylie et fondée par Attale II, Philadelphe; 18,000 hab. M.

ADAM, premier homme et père du genre humain. Dieu le créa à son image et ressemblance le 6[e] jour de la création, c'est-à-dire à la 6[e] époque du monde; il forma son corps du limon de la terre (Adam veut dire en hébreu *homme* et *terre*), et le plaça dans le paradis terrestre en lui défendant de toucher aux fruits de l'arbre de la science du bien et du mal. Adam, entraîné par Ève, sa femme, désobéit, fut chassé du Paradis et assujetti à la mort, ainsi que toute sa race, infectée comme lui du péché originel; mais à qui Dieu promit un rédempteur. Il fut le père de Caïn, d'Abel, de Seth, ainsi que d'autres fils et filles dont la Genèse ne donne pas les noms. Il vécut 930 ans.

ADAM DE BRÊME, chanoine à Brême en 1067, et directeur de l'école de cette ville, a composé une *Histoire ecclésiastique des églises de Hambourg et de Brême*, de 788 à 1072, en latin; Copenhag., 1579, in-4°; Helmstaedt, 1670, in-4°. Nous n'avons pas de livre plus précieux sur l'histoire de l'établissement du christianisme dans le N. de l'Europe. Son style est simple et coulant, mais verbeux, et il semble, à son inexactitude, qu'il cite presque toujours de mémoire. Il avait fait très-jeune un voyage en Danemark, où le roi Suénon Estrithson lui avait donné lui-même de précieux renseignements, d'après lesquels il écrivit son livre *De Situ Daniæ*, etc., Leyde, 1629. *V.* Lindebrog, *Scriptores rerum germ. septentrionales*, Hamb., 1706. *V.* surtout Pertz, *Monumenta Germaniæ*, vol. IX. A. G.

ADAM, dit l'ÉCOSSAIS ou le PRÉMONTRÉ, religieux prémontré du XII[e] siècle. S[t] Norbert l'envoya enseigner et prêcher dans l'Écosse, sa patrie. Devenu évêque de Withern, il mourut en 1180. L'éd. de ses Œuv., Anvers, 1659 in-fol., contient des sermons, des traités dogmatiques et des lettres.

ADAM DE LA HALE, dit LE BOÇU D'ARRAS, trouvère français du XIII[e] siècle, suivit à Naples Robert II, comte d'Artois, en 1282. Il composa pour les divertissements de la cour de Naples le *Jeu de Robin et de Marion*, comédie pastorale, qui eut un grand succès. Il mourut à Naples vers 1287. On peut le compter parmi les créateurs du théâtre en France. Ses *Jeux*, qui ont précédé les mystères et les sotties, contiennent de vives saillies et des traits comiques.

Son poëme du *Roi de Sicile*, à la gloire de Charles d'Anjou, roi de Naples, s'arrête à l'arrivée du frère de S. Louis à Rome. Il composait lui-même la musique de ses pièces. *Li Jus Adan* (*le Jeu d'Adam*) a été publié par M. de Monmerqué dans les *Mélanges de la Société des Bibliophiles Français*, Paris, 1828, in-8°, ainsi que *li Jus de Robin et de Marion*, 1822, in-8°; *li Congiés Adan d'Aras* se trouve dans les *Fabliaux* de Méon, Paris, 1808. Le poëme *C'est le Roi de Sézile* est dans le t. VII des *Chroniques nationales françaises* de M. Buchon, Paris, 1828.

ADAM, abbé de Perseigne, dans le diocèse du Mans, vers 1180, fit un voyage à Rome avant 1195; prêcha en France la 4e croisade et fut admiré pour ses vertus. Il a laissé 28 lettres, curieuses pour la connaissance de cette époque, publiées par Baluze et D. Martène, et plus de 200 sermons dont on n'a imprimé que ceux qui contiennent les éloges de la Vierge : *Adæ abbatis Persenicæ... Sermones*, Rome, 1662, in-8°. Il avait été bénédictin à Marmoutier, puis cistercien.

ADAM D'ORLETON, né à Hereford, évêque d'Hereford, puis de Worcester, puis de Winchester, m. en 1375, vieux et aveugle, conseilla le meurtre d'Édouard II.

ADAM (MAÎTRE). *V.* BILLAUT.

ADAM (Jean), jésuite limousin, prêcha le Carême de 1656 au Louvre et mourut supérieur de la maison professe de Bordeaux en 1684. On a de lui des *Sermons* et des écrits assez peu remarquables contre les Protestants. Né en 1608.

ADAM (Jacques), né à Vendôme en 1663. Rollin le présenta à l'abbé Fleury, qui l'associa à ses recherches historiques et même à l'éducation du prince de Conti. Il succéda à Fleury à l'Académie Française, 1723. Quand le père du jeune prince le choisit pour précepteur, il lui proposa de prendre l'habit ecclésiastique, mais il s'y refusa. Il accompagna plus tard son élève au siége de Philisbourg, 1734, et mourut en 1735. Il a laissé une traduction d'Athénée dont Lefebvre de Villebrune s'est servi pour la sienne propre.

ADAM (Lambert-Sigisbert), sculpteur, né à Nancy en 1700, vint à Paris en 1719, obtint le prix en 1723 et alla dix ans à Rome. Il y restaura avec succès 12 statues en marbre, dites *la Famille de Lycomède*, récemment découvertes dans les ruines du palais de Marius. On a de lui un groupe de *la Seine et la Marne* pour la cascade de Saint-Cloud, *Neptune et Amphitrite* pour le bassin de Neptune à Versailles, un *St Jérôme* auj. à Saint-Roch, etc. Il avait de la correction et de l'élégance, mais ne fut pas à l'abri du faux goût de son temps. Il mourut en 1759. — Son frère, Nicolas-Sébastien, né à Nancy en 1705, m. en 1778, alla à Rome en 1726, fut reçu comme lui à l'Académie, et a laissé *le Martyre de sainte Victoire*, bas-relief en bronze, dans la chapelle du roi à Versailles, un *Prométhée dévoré par le vautour*, au Louvre, etc.

ADAM (Robert), architecte écossais, né en 1728 à Kirkaldy, m. en 1792. Architecte du roi en 1762, député du comté de Kinross en 1768, il a construit à Édimbourg et à Glasgow, de concert avec son frère, beaucoup d'édifices publics et particuliers, plus remarquables par l'art des distributions intérieures, et surtout des ornements, que par les grandes parties de l'architecture. On a d'eux à Londres toute une suite de maisons sur un plan uniforme, le long de la Tamise, et qui a conservé, en souvenir des deux frères, le nom d'*Adelphi*. Adam a publié la *Description des ruines du palais de l'empereur Dioclétien à Spalatro*, Londres, 1764, gr. in-fol. fort bien exécuté. L'introduction en est savante et bien écrite. Les dessins des ouvrages d'architecture de Rob. Adam ont été gravés à Londres, 1778, 2 vol. in-fol.

ADAM (J.-Louis), célèbre pianiste, né à Müttersholtz (Bas-Rhin), vers 1760, m. en 1848, étudia sans maître, vint à Paris à 17 ans, et s'y fit connaître par des symphonies concertantes de sa composition pour piano, harpe et violon. Professeur au Conservatoire en 1797, il eut pour élèves H. Lemoine, Mlle Beck, Kalkbrenner, etc. Il a laissé : *Méthode de doigter, Méthode de piano, les quatuors d'Haydn et de Pleyel arrangés pour le clavecin*, etc. *V.* le Supplément.

ADAM (Alexander), savant écossais, né en 1741, m. en 1809. Directeur de la *haute-école* d'Édimbourg, il changea, par une *Grammaire latine* (1772), et un *Précis de géographie et d'histoire*, la méthode d'enseignement. Un *Abrégé des Antiquités romaines*, publié en 1791, et trad. en fr. sur la 7e édit., par De Laubépin, 2 vol. in-8, Paris, 1818, est son livre le plus connu. C'est un ouvrage utile, mais d'une érudition, en général, presque élémentaire, et très-incomplet au point de vue archéologique. Les renvois et les citations de textes sont mêlés à la rédaction originale, ce qui en rend la lecture assez fatigante.

ADAM (Édouard-Jean), né à Rouen en 1768, m. le 11 nov. 1807; chimiste-manufacturier, célèbre par la découverte qu'il fit d'un nouveau procédé pour distiller les vins, innovation qui a changé les destinées agricoles, commerciales et industrielles des départements méridionaux de la France. Adam a résolu ce problème toujours proposé avant son importante découverte : *Extraire du vin, par une seule et même opération, toutes ses parties spiritueuses, et en fixer le titre de spirituosité, selon les besoins du commerce.* Adam, comme beaucoup d'inventeurs, mourut de douleur et ruiné par la perte des nombreux procès qu'il eut à soutenir contre ses contrefacteurs. C. L.

ADAM (PIC D'), ou *Hamalel*, montagne de l'île Ceylan, garnie de forêts et de précipices, dont la hauteur est de 2227 m. A une époque de l'année, les populations y accourent en foule pour adorer le dieu Bouddha, qui de là s'envola aux cieux; on y conserve une pierre avec l'empreinte de son pied, selon les indigènes, de celui d'Adam ou de St Thomas, selon les Chrétiens du pays. G. D.

ADAMA, v. de l'anc. Pentapole de Palestine, près de la mer Morte, retrouvée par l'expédition scientifique dirigée par M. De Saulcy, en 1850. *V. Voyage aux villes maudites : Sodome, Gomorrhe, Seboïm, Adama, Zoar*, par Ed. Delessert.

ADAMAWA. *V. Supplément.*

ADAMS (Guillaume), navigateur anglais, m. en 1620. S'étant embarqué comme pilote en 1598 sur la flotte de l'amiral hollandais Jacques de Mahn, destinée aux Moluques, mais bientôt dispersée par les orages, il aborda au Japon le 19 avril 1599, y fut emprisonné avec quelques-uns de ses compagnons; délivré, il parvint, par son intelligence et son habileté dans la pratique de divers arts, à gagner la faveur de l'empereur, et obtint pour les Hollandais la permission de sortir de l'empire et d'y commercer. Pendant longtemps il servit de pilote aux vaisseaux anglais qui allaient dans les contrées voisines, mais il revenait toujours dans le Japon où il jouissait d'une grande considération et où il possédait des terres. La mort le surprit à Firando. C'est à lui que la Hollande doit la faculté qu'elle a conservée depuis de commercer avec le Japon et de faire le voyage de Yedo. *V.* le *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie des Indes Orientales. V.* aussi dans le tome Ier du *Recueil* de Purchas deux lettres où Adams raconte ses aventures.

ADAMS (Samuël), un des auteurs de la révolution des États-Unis de l'Amérique du N., né à Boston en sept. 1722. Membre du congrès général en 1774, il excita l'opposition contre les lois fiscales de l'Angleterre, et donna l'idée d'organiser des sociétés populaires en leur donnant un point central dans celle de Boston. Lors du combat de Lexington qui commença la révolution : « Quelle glorieuse matinée ! » s'écria-t-il, et il fut le premier à élever ses vues jusqu'à l'indépendance complète; il soutint vivement ce parti comme député de Massachusetts. Son ardeur ne s'accommodait pas de la prudence de Washington. Après avoir été un des auteurs de la constitution de Massachusetts, il devint membre du sénat, et resta partisan outré de la démocratie. Il vécut et mourut pauvre. Sa correspondance avec le président John Adams a été publiée en 1800. Il mourut en 1803.

ADAMS (John), second président des Etats-Unis de l'Amérique du N., 1797-1801, né à Braintree (Massachusetts), 19 oct. 1735, d'une famille puritaine qui avait quitté l'Angleterre en 1630. Député au Congrès en 1774, il proposa dès mai 1776 l'adoption du gouvernement républicain. Il fut envoyé en France en 1777 pour presser la conclusion d'un traité. Envoyé en Angleterre 3 ans après, il revint à Paris, où ses démêlés avec Franklin lui suscitèrent des embarras. Il réussit mieux en Hollande. On le revit en France, revenant de Hollande, en 1782, et en 1785 à Londres, toujours comme envoyé de la nouvelle république. De retour en Amérique en 1787, il travailla avec le parti fédéraliste à faire modifier la constitution, devint vice-président, puis président. Jefferson ne l'emporta sur lui en 1801 que d'une voix. Il se retira dans son domaine de Quincy, près de Boston, n'ayant eu d'ennemis que les démocrates exagérés. Il y mourut le 4 juill. 1826, le même jour que Jefferson et le jour anniversaire de la déclaration d'indépendance. Il a laissé : *Histoire de la querelle entre la Grande-Bretagne et les colonies américaines. Défense de la Constitution et du gouvernement des États-Unis*, 3 vol. 1787 ; *Nécessité d'une balance entre les pouvoirs d'un gouvernement libre*, Lond., 1787, trad. en français, Paris, 1792, 2 vol. in-8°; *Histoire des principales républiques du monde*, Lond., 1794, 3 vol. in-8°. — Son fils, né le 11 juill. 1767, m. à Washington le 17 févr. 1848, fut le 6e président, 1825-9. Il soutint aussi le parti fédéraliste. A. G.

ADAMS, v. des États-Unis (Massachusetts), à 200 kil.

O.-N.-O. de Boston; pont naturel en marbre blanc sur l'Hodsak; carrières de marbre; 7,000 hab.

ADAN ou AZAN, appel des musulmans à la prière, a lieu 5 fois par jour; le crieur qui l'annonce du haut des minarets porte le nom de mouezzin (qui appelle). Voici la formule qui se prononce à deux reprises successives: *Dieu est grand! J'atteste qu'il n'y a de Dieu que le Dieu unique; j'atteste que Mahomet est l'apôtre de Dieu. La prière est préférable au sommeil. Venez à la prière.* L'usage des cloches est absolument interdit en Orient; la voix des mouezzins suffit seule pour attirer les fidèles. D.

ADANA, v. de Turquie d'Asie (Anatolie), cap. du gouvernement du même nom, sur le Sihon (*Sarus*), à 35 kil. de son embouchure dans la Méditerranée; 20,000 hab. qui émigrent en partie l'été à cause de l'insalubrité du climat. Quelques ruines antiques et un pont construit sous Justinien. Comm. de vins, grains, etc. — GVT D'ADANA. *V. Sup.*

ADANSON (Michel), naturaliste français, naquit en 1727 à Aix en Provence, d'un père d'origine écossaise. A 21 ans, épris des sciences, il fit à ses frais un voyage de 5 ans au Sénégal. Il n'utilisa au retour qu'une partie de ses matériaux dans son *Hist. nat. du Sénégal*, 1 vol. in-4°, 1757, où l'on trouve pour la première fois les animaux à coquilles classés suivant des caractères puisés dans leurs formes extérieures et non plus seulement dans la coquille même. Membre de l'Acad. des sciences en 1759, il publia en 1763 ses *Familles des plantes*. Il s'occupait depuis longtemps d'une classification générale de tous les êtres d'après l'observation de toutes leurs parties, lorsque la révolution vint lui enlever ses moyens d'existence. Enfin une pension lui fut accordée par le Directoire, et mit sa vieillesse à l'abri du besoin; il mourut à Paris en 1806. Outre ses *Mémoires* à l'Académie, il a laissé une prodigieuse quantité de manuscrits dont il a présenté le catalogue à l'Académie en 1775. On y trouve un § ayant pour titre: *Ordre universel de la nature, ou Méthode naturelle, comprenant tous les êtres connus, leurs qualités matérielles et leurs facultés spirituelles, suivant leur série naturelle, indiquée par l'ensemble de leurs rapports*, et comprenant 27 vol. in-8°; un autre intitulé: *Quarante mille figures de quarante mille espèces d'êtres connus*; un troisième: *Collection de trente-quatre mille espèces d'êtres conservés dans mon cabinet*; etc. Dès 1694, Tournefort avait publié une classification fondée sur des caractères fixes tirés des principales parties des plantes et en particulier de la présence et de l'absence de la corolle, et qui laissait bien loin celles de ses prédécesseurs. Adanson conçut l'espoir de réaliser une méthode naturelle de classification des végétaux par une autre voie: à l'aide de 65 systèmes artificiels distincts, il distribua le règne végétal en 58 familles d'après cette idée de rapprocher dans une même famille les genres qui seraient réunis le plus grand nombre de fois dans ces systèmes. Malheureusement il s'arrêta à ce dénombrement; négligeant l'appréciation et la subordination de ces caractères, il laissa au génie d'Ant. Laurent de Jussieu la gloire de cette admirable classification connue sous le nom de *Méthode naturelle*. Du reste une orthographe nouvelle, une nomenclature barbare, avaient rendu la lecture de son livre difficile et rebutante; mais une circonstance plus fâcheuse encore fut qu'il le publia au moment même où venait d'apparaître Linné, qu'Adanson méconnut. Cuvier a prononcé son éloge à l'Institut en 1807. F.

AD AQUAS, v. de l'anc. Lusitanie, auj. *Fuente carcada*. — v. de l'anc. Dacie, auj. *Feredo-Giœgi*; eaux chaudes. — PASSERIS, en Étrurie, auj. *Bagni Giaginelli*.

AD AQUILEJA, v. d'Étrurie, auj. *Incisa*, sur l'Arno.

AD ARAS, v. de Bétique, auj. *Venta de Arrecife*.

ADARE ou ADAIR, v. d'Irlande, à 12 kil. S.-O. de Limerick; 1,100 hab. Belles ruines.

ADASPIENS, *Adaspii*, peuple du Caucase, soumis par Alexandre le Grand.

AD CALEM, en Ombrie, auj. *Gagli*.

AD CASAS CÆSARIANAS, en Étrurie, auj. *San-Giovanni*.

AD CENTESIMUM, c.-à-d. près du 100e mille, v. du Picenum, sur le Tronto.

ADDA, *Addua*, riv. d'Italie, prend sa source près de Bormio (V. ADULE), au sommet de la Valteline, passe à Sondrio, traverse le lac de Côme, devient alors navigable, passe à Lodi et se jette dans le Pô (rive gauche) à 8 kil. au-dessus de Crémone. Flaminius Nepos battit sur ses bords les Gaulois, 223 av. J.-C., et Théodoric y défit Odoacre, 490 ap. J.-C. Sous Napoléon Ier, elle donna son nom à un département français du royaume d'Italie, ch.-l. Sondrio.

AD DECIMUM, v. de l'anc. Gaule Belgique, auj. *Delzen*, sur la Moselle.

ADDISON (Joseph), écrivain anglais, né le 1er mai 1672, à Milston (comté de Wilt), m. 17 juin 1719. Élève de l'université d'Oxford, il se distingua dès lors par la pureté de ses poésies latines. Ses protecteurs le firent ensuite voyager. La guerre de la succession d'Espagne l'empêcha de résider longtemps en France; il habita un an à Blois, visita l'Italie, voyage qu'il a raconté, et revint en 1703 par la Suisse et l'Allemagne. Une ode sur la bataille de Blenheim, *The Campaign*, lui valut de lord Godolphin une place dont il avait besoin. Mais lors du retour du comte Halifax au ministère, il devint sous-secrétaire d'État, 1706, suivit le ministre en Hanovre, entra au Parlement et fut premier secrétaire d'Irlande, 1708. Il tomba avec les whigs en 1710. Pourtant à la mort de la reine Anne, on le revit secrétaire de la régence, et en 1717 secrétaire d'État contre son gré. La maladie le força de renoncer à cet emploi, auquel d'ailleurs il était peu propre, comme à tout autre, dès 1718. Il fut enseveli dans l'abbaye de Westminster. — Comme homme, il s'est montré, il faut le dire, peu généreux, cœur froid et ami des grands, mais pourtant d'une tenue assez sévère dans un temps relâché. Comme critique dans le *Spectateur*, dont le 8e vol., entre autres, est entièrement de lui, dans le *Tatler* ou *Babillard*, le *Guardian* ou *Tuteur*, et le *Free-Holder* ou *Franc-Tenancier*, recueils littéraires qui répandaient le goût des appréciations littéraires, morales et politiques, il fut peut-être peu artiste, mais intelligible à tous et doué de beaucoup de sens. Comme écrivain, il vient après Pope. Ses drames, ses poésies et sa prose brillent moins par une verve ardente et animée que par une chaste élégance, une délicate simplicité et une imagination suffisamment brillante, qui ont rendu son style classique. Si sa tragédie de *Caton*, 1713, a été tant applaudie, il faut se rappeler qu'il était whig, et que les tories eux-mêmes ne voulaient pas passer pour ennemis de la liberté; mais le *Caton* n'est pas un drame, c'est un poëme dialogué. Sa comédie du *Tambour*, 1715, est spirituelle, mais de peu d'effet. Il n'a pas achevé une *Défense de la religion chrétienne*. Mais il a contribué à ramener l'attention des Anglais sur Milton et a fondé chez eux la critique littéraire. Le *Spectateur* a été partiellement traduit en fr. par J.-P. Moët, 1754, 3 vol. in-4° ou 9 vol. in-12; le *Caton*, par Dubos, Guillemard et Deschamps, etc. A. G.

AD DUODECIMUM, v. du N. de l'anc. Italie chez les Taurins, auj. *Giaconera*.

AD DUODECIMUM, v. chez les anciens Bataves, auj. *Dorst*.

AD DUODECIMUM, v. chez les anciens Médiomatrices, en Gaule, auj. *Delme*.

ADEL ou ATHEL, signifie noble dans les langues teutoniques. Ex: Adelfors, Adelsberg.

ADEL, nom donné au XVIe siècle par les Portugais à un royaume puissant de la côte orientale d'Afrique, sur l'océan Indien et qui s'étendait depuis Magadoxo et la côte d'Ajan jusqu'aux frontières de l'Abyssinie. La partie principale de ce royaume maintenant déchu, entre le détroit de Bab-el-Mandeb et le cap Guardafui, habitée par les Somaulis, est appelée auj. royaume d'*Hourrour* ou *Arrar* du nom de sa capitale. Villes princ. Zeilah, anc. *Avalites portus*, et Berbera assez importante par sa position. Comm. d'esclaves, bestiaux, ivoire et poudre d'or.

ADELAAR (Cord Sivertsseen), le plus grand marin du XVIIe siècle, après Ruyter, né en 1622 à Brevig, en Norvége. Matelot au service de la Hollande à 15 ans, il servit 5 ans après pour Venise contre les Turcs. Le 16 mai 1654, il traversa 67 galères turques, et triompha, avec son seul navire, de 5,000 h. Frédéric III l'appela en 1661 à la tête de la marine danoise, qu'il modela sur celle de la Hollande. Christian V lui confia, en 1675, la guerre contre la Suède. Mais il mourut la même année à Copenhague. A. G.

ADÉLAIDE, reine et impératrice, fille de Rodolphe II, roi de Bourgogne. Elle épousa, à l'âge de 17 ans, Lothaire, roi d'Italie, 947. Après la mort de son mari, l'usurpateur, Bérenger II, voulut la forcer à épouser son fils Adalbert, laid et difforme, et la jeta en prison. La jeune princesse, belle, aimable et spirituelle, se sauva à Canossa, auprès du marquis d'Este et, de là, envoya offrir à Othon le Grand sa main et l'Italie pour dot, 951. Devenue impératrice, elle gouverna l'empire pendant la minorité de son petit-fils Othon III, 983-993, et mourut en 999, avec une grande réputation de sagesse et de piété. Fête, le 16 décembre. G.

ADÉLAÏDE (Madame) de France, fille aînée de Louis XV et tante de Louis XVI, née en 1732, m. en 1800. En 1791, elle se retira avec sa sœur la princesse Victoire à Rome, puis à Naples en 1799, enfin à Trieste.

ADÉLAÏDE (Eugénie-Adélaïde-Louise, Madame), sœur du roi Louis-Philippe, née le 25 août 1777. Élevée par Mme de Genlis, elle habita la Suisse en 1793, puis la Bavière, l'Espagne en 1797, l'Angleterre en 1809, rentra en France en 1814 avec son frère, et fut dès lors sa conseillère de tous les instants. Elle mourut aux Tuileries, le 31 déc. 1847, 7 semaines avant la révolution de 1848.

ADÉLAÏDE, v. capitale de la colonie anglaise de l'Australie méridionale, sur la côte orientale du vaste golfe Saint-Vincent, par 136° 20′ 20″ long. E., et 34° 57′ lat. S. Fondée en 1836. 30,000 hab. en 1857; siége du gouvernement. Port à 11 kil., environ, S.-S.-E. de la ville, à laquelle un chemin de fer le relie. Riches mines de cuivre découvertes aux environs en 1844; plusieurs sont exploitées aujourd'hui.

ADELARD, moine bénédictin de Bath, en Angleterre, vivait à la fin du XIe siècle; il traduisit, de l'arabe en latin, les éléments d'Euclide, dont l'original en grec n'était pas connu. Il reste de lui un *Traité des sept arts libéraux*, et l'ouvrage : *Perdifficiles quæstiones naturales*, 1472, in-4.

ADÉLIE, terre inhabitée découverte par Dumont d'Urville, en 1840, dans l'océan Antarctique, au S. de la Nouv.-Hollande, par lat. S. 66° 30′, long. E. 136 à 142°.

ADELSBERG, vge de Carniole (États autrichiens), à 35 kil. E.-N.-E. de Trieste, à 40 kil. O.-S.-O. de Laybach. Magnifique grotte à stalactites de plus de 2 kil. de long, terminée par un lac, et composée de 3 cavernes superposées. On la visite facilement; 1,400 hab.

ADELUNG (Jean-Christophe), linguiste savant et éclairé, né en Poméranie, le 8 août 1732, m. à Dresde, le 10 sept. 1806. Professeur à Erfurt, il devint, en 1787, bibliothécaire à Dresde. Son *Dict. grammatical critique du haut-allemand*, Leips., 1774-86, 5 vol., et 1793-1801, surpassa l'ouvrage anglais de Johnson, qu'il imitait. On a encore, entre ses 70 vol. environ : *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, 6 vol., Halle, 1772-84; *Hist. primitive des Allemands*, Leips., 1806; *Mithridate, ou Tableau universel des langues, avec le Pater en 500 langues*, 4 vol., Berlin, 1806-17 : la 1re partie, contenant les langues asiatiques, est seule de lui; la 2e, 1809, comprenant les dialectes esclavons, finnois, lapon..., est de M. Vater; la 3e, sur les langues d'Afrique et d'Amérique, est faite avec les matériaux de MM. de Humboldt. — ADELUNG (Fréd. d'). *V. Supplém.*

ADEN, presqu'île d'Arabie (Yémen), sur la côte S.-S.-E., et sur le golfe d'Arabie, entre 12° 43′ et 12° 55′ lat. N., 42° 30′ et 42° 47′ long. E.; cédée, en 1839, à l'Angleterre, et occupée par la compagnie des Indes, fortifiée sur plusieurs points contre les attaques fréquentes des Arabes. Sol stérile. — Cap. Aden, v. très-forte, excellent port de relâche pour les bateaux à vapeur qui font le service de Calcutta et Bombay à Suez, et pour les navires qui font le commerce des Indes et de l'Abyssinie. Cette ville fut sous les Ptolémées, les Romains, et au moyen âge, l'entrepôt du commerce des Indes; son importance diminua depuis la découverte du cap de Bonne-Espérance, et sa ruine s'acheva dans les guerres des Turcs et des Portugais : elle se relève rapidement sous la domination anglaise. Sa pop., qui était de 1,500 hab., s'élevait, en 1858, à 30,000, et elle est le Gibraltar de la mer Rouge. Comm. annuel, 30,000,000 fr.

ADENEZ (Adam), nommé quelquefois *Le Roi*, ménestrel des ducs de Flandre et de Brabant au XIIIe siècle. On a traduit en prose plusieurs de ses romans en vers restés manuscrits, comme : le *Roman de l'enfance d'Ogier le Danois*; le *Roman de Pepin et de Berthe*, etc.

ADEONA, divinité romaine. *V.* ABEONA.

ADERBAIDJAN, prov. de Perse, entre l'Arménie russe au N., l'Arménie et le Kourdistan turcs à l'O., l'Irak-Adjémi au S., le Ghilan et la mer Caspienne à l'E.; 500,000 hab. Ch.-l., *Tauris*. Fer, cuivre, naphte, eaux thermales.

ADERNO, *Adranum*, v. de Sicile au pied de l'Etna, à 26 kil. N.-O. de Catane. Cascades du Simeto; 12,272 hab.

ADHED LEDINILLAH, dernier calife fatimite d'Égypte, 1160-1171, gouverna ses États avec la réputation d'un prince magnifique et libéral. Ce fut de son temps que les croisés entrèrent en Égypte, et s'emparèrent du Caire. Le calife implora le secours du sultan Noureddin Mahmoud, alors maître de la Syrie, qui lui envoya une armée de 80,000 h. commandée par le fameux capitaine Açadeddin, oncle de Saladin. Les Francs ne l'attendirent pas, et se rembarquèrent. Açadeddin entra au Caire en 1168. Le calife le reçut en libérateur, et le nomma 1er ministre et généralissime de toutes ses troupes. Açadeddin étant mort peu de temps après, Adhed donna sa charge à son neveu Saladin, fils d'Ayoub qui, après la mort du calife, se rendit maître absolu de l'Égypte, et y fit reconnaître le calife Abbasside Mosthadi. D.

ADHÉMAR DE MONTEIL, né à Valence (Dauphiné), fut évêque du Puy, partit pour la 1re croisade comme légat du pape Urbain II, la dirigea en partie, et mourut de la peste à Antioche, 1098. On lui attribue le *Salve regina*.

ADHERBAL, général carthaginois, vainqueur des Romains à Drépane, 249 av. J.-C., pendant la 1re guerre punique. — Fils de Micipsa, roi de Numidie, assiégé dans Cirta, et tué par Jugurtha, 112 av. J.-C.

AD HERCULEM, auj. *Livourne*.

AD HORREA, v. de la Gaule Narbonnaise, auj. *Antibeau* (Alpes-Maritimes).

ADIABÈNE, contrée de l'anc. Assyrie, à l'E. du Tigre, entre le Lycus et le Caprus, désignait quelquefois l'Assyrie, forma un royaume particulier, sous la protection des Parthes, et fut soumise quelques années par Trajan.

ADIGE, Atesius, anc. *Athesis*; allem., *Etsch*, fl. d'Italie, prend sa source dans les Alpes Rhétiques près de Reschen (Tyrol); cours rapide du N. au S. de 342 kil., par Trente, Roveredo, Vérone et Legnago : embouchure dans l'Adriatique. Ce fleuve, lié au Pô par de petits canaux, reçoit l'Eisach, l'Avisio, la Noce, etc. *V. Supplément.*

ADIMARI (Alexandre), poëte italien, né en 1579 d'une famille patricienne de Florence, m. en 1649; cultiva les lettres grecques et latines. On a de lui une traduction en vers des *Odes de Pindare*, vantée pour sa beauté, quoiqu'elle ne ressemble pas trop à l'original; Pise, 1631. B.

ADIMARI (Louis), poëte, né à Naples en 1644, m. en 1708, a laissé un opéra intitulé : *Roberto*; des sonnets, des satires élégantes, mais parfois déclamatoires; *Prose sacre*, recueil de morceaux en prose sur des sujets de piété. B.

ADIS, *Rhades*, v. de l'anc. Afrique, près de Carthage et du Bagradas; victoire de Régulus sur les Carthaginois, 256 av. J.-C.

ADJEMIR, angl. *Ajmere*, v. de l'Hindoustan anglais, dans l'anc. province de Radjepoutana, ch.-l. du district de son nom, à 350 kil. S.-O. de Delhi, régulièrement construite, défendue par une forteresse redoutable et une garnison. Ville réputée *sainte*, comme contenant le tombeau d'un saint célèbre dans toute l'Inde. Elle est visitée chaque année par de nombreux pèlerins. Aux environs est le magnifique temple indou de Pooshkur; 25,000 hab.

AD JOVEM, v. de l'anc. Gaule, près de Toulouse, auj. *Guérin*.

ADLERCREUTZ (Charles-Jean, comte), général suédois, né en 1757, m. le 15 août 1815. Caporal dans les dragons de Finlande à 13 ans, il devint capitaine, en 1788, lors de la guerre contre la Russie, et major en 1790. Il remplaça le général comte Lœwenhjelm, pris par les Russes, et vainquit par de sages dispositions à Sikajocki, etc. De retour en Suède, il fut le chef avoué de la révolution de 1809, et déclara lui-même à Gustave IV qu'il devait se retirer. A. G.

ADLERFELD (Gustave), né près de Stockholm en 1671, m. en 1709, se trouva attaché à Charles XII, l'accompagna dans toutes ses campagnes, et fut tué à Pultawa. Il a laissé : *Histoire militaire de Charles XII*, 1740, 4 vol. in-12, journal fidèle des opérations de l'armée suédoise.

ADLERSPARRE (George, comte), l'un des auteurs de la révolution suédoise de 1809, né en Suède en 1760, m. 23 sept. 1835. Déjà distingué par Gustave III, il quitta l'armée après la mort du roi, et publia avec Léopold, Silverstolpe, etc., un journal littéraire, reprit un commandement quand la Suède fut attaquée par la Russie et le Danemark, puis se fit le chef avoué de la conspiration qui détrôna Gustave IV. Charles XIII et Charles-Jean le comblèrent d'honneurs. A. G.

AD LULLIA, v. de l'anc. Gaule Belgique, auj. *Bailleul*, près Saint-Pol.

ADMÈTE, fils de Phérès et roi de Phères en Thessalie; il prit part à l'expédition contre le sanglier de Calydon et à celle des Argonautes en Colchide; il donna l'hospitalité à Apollon exilé du ciel et lui confia ses troupeaux; il eut pour femme Alceste (*V. ce nom*).

ADMIRAL (H.), né en 1744 à Auzelles (Puy-de-Dôme), m. en 1794, tenta de tuer Collot-d'Herbois, et fut exécuté.

AD MONILIA, v. de l'anc. Ligurie, auj. *Moneglia*.

ADMONITION, sorte d'ostracisme qui excluait, pour toujours ou pour un temps, des fonctions publiques, à Florence, les familles ou les citoyens *admonestés* comme suspects de gibelinisme. Adoptée en 1354, cette loi reçut beaucoup d'applications dans les luttes de la seconde partie du XIVe siècle. R.

AD NONUM, v. de l'anc. Latium, sur la voie Appienne.

ADOLPHE DE NASSAU, roi d'Allemagne, 1292-1298, né v. 1250, second fils du comte Walram de Nassau. Sans autres qualités éminentes que la bravoure militaire, il ne

dut son élection qu'à la conduite hautaine d'Albert d'Autriche, son rival, ainsi qu'aux intentions intéressées des électeurs de Cologne et de Mayence, qui se firent promettre par lui des villes et des territoires dont il ne pouvait guère disposer. N'ayant donc pas rempli ses engagements, il se vit bientôt abandonné et haï. Il accepta des subsides d'argent du roi d'Angleterre, et déposséda, en 1293, par la force des armes les fils du margrave de Thuringe. Ses ennemis s'armèrent de ces faits pour le faire mander devant le collége des électeurs. Comme il ne comparut pas, sa déchéance fut prononcée le 23 juin 1298. Dans la lutte qui suivit contre le nouvel empereur Albert d'Autriche, Adolphe fut tué à Gelheim, près de Worms, 2 juillet 1298, et, à ce qu'on prétend, par la main d'Albert lui-même. E. S.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC, évêque de Lübeck, duc de Holstein-Gottorp, roi de Suède, né en 1710, m. le 12 févr. 1771. La Russie imposa son élection à la Suède en 1743 (*V.* ABO); il succéda en effet à Frédéric I^er^ en 1751, tenta beaucoup d'utiles réformes, mais vit son autorité amoindrie par la faction aristocratique des *Chapeaux* (*Voy.*). Il abdiqua même le 12 déc. 1769, et reprit le pouvoir 8 jours après. Il laissa à son fils Gustave III le soin de rétablir l'autorité royale. A. G.

ADOM, v. de Palestine, sur le Jourdain, et près de la mer Morte. Josué et les Hébreux y passèrent le fleuve à pied sec.

ADONAI, un des noms qui désignaient Dieu chez les Juifs; il signifie *Seigneur, Souverain maître*.

ADONIAS, 4^e^ fils de David, convoita la couronne de son frère Salomon. Celui-ci, profitant de la demande que fit Adonias d'épouser Abisag, veuve de David, le fit mettre à mort comme traître, 1014 av. J.-C. L—H.

ADONIS, célèbre par sa beauté, fut aimé de Vénus et tué à la chasse par un sanglier; Proserpine lui rendit la vie et lui permit de quitter six mois chaque année les enfers pour aller revoir Vénus. On a cherché dans cette fable une allégorie de l'hiver et de l'été. Les fêtes en l'honneur d'Adonis, dites Adonies, prirent naissance à Byblos en Phénicie et se répandirent dans la Grèce et dans l'Égypte, où elles se célébraient encore au v^e^ siècle; elles duraient deux jours; le premier était consacré à pleurer la mort d'Adonis, et le second à se réjouir de sa résurrection. Les femmes seules y prenaient part. M.

ADONIS, riv. de Syrie. *V.* IBRAHIM (NAHR).

ADONISÉDEC, roi de Jérusalem, fut un des cinq rois que vainquit Josué et qu'il fit murer vivants dans une caverne où ils s'étaient retirés. L—H.

ADOPTIENS. *V.* FÉLIX, évêque d'Urgel.

ADOPTION chez les Romains. Il y en avait deux sortes, l'*Adoption* proprement dite pour les enfants que le père abandonnait à un autre citoyen en lui transmettant tous ses droits paternels. Cet acte se faisait soit à Rome, devant le préteur urbain, soit en province, devant le gouverneur de la province. La seconde était l'*Adrogation*, pour le citoyen maître de lui-même, qui se plaçait volontairement sous la puissance paternelle d'un autre citoyen. L'Adrogation ne pouvait se faire qu'à Rome, parce qu'il fallait le suffrage du peuple pour la valider. Sous les empereurs, un rescrit impérial remplaça le suffrage du peuple. L'adopté n'était strictement fils que de ce père adoptif, et non pas de la femme de ce père. C. D—Y.

ADORF, v. de Saxe, à 14 kil. S. E. d'Olsnitz; 2,900 hab.

ADORNO, riche famille plébéienne qui, depuis le milieu du XIV^e^ siècle jusque dans les commencements du XVI^e^, fut sans cesse en lutte, pour le gouvernement de Gênes, avec celle de Fregoso, et plongea ainsi la république dans une anarchie continuelle. Tour à tour nommés doges, exilés, rétablis, les Adorni y dominaient au nom du duc de Milan, quand Charles VIII, roi de France, fit son expédition d'Italie, 1494-95. Lorsque Louis XII fut maître du Milanais, ils se soumirent à ce prince, 1499, restèrent fidèles à sa cause, et quittèrent la ville avec ses troupes en 1513, pendant que les Fregosi y rentraient avec les Espagnols. Mais les rôles changèrent avec la situation, et le doge Octavien Fregoso ayant conclu avec la France un traité qui le faisait gouverneur perpétuel au nom de François I^er^, 1515, les Adorni furent soutenus à leur tour par l'Espagne, et avec son aide recouvrèrent le dogat de 1522 à 1527, où la ville se soumit de nouveau à la France. En 1528, André Doria, alors allié de Charles-Quint, en changeant complétement le gouvernement de sa patrie, abolit les noms de ces deux familles. R.

ADOUR, *Atur, Aturus*, riv. de France, prend sa source au mont Tourmalet (H.-Pyrénées), se jette dans la baie de Biscaye, à 4 kil. N.-O. de Bayonne; traverse les départements des Landes et des Basses-Pyrénées; arrose la vallée de Campan, passe à Bagnères de Bigorre, Tarbes, St-Sever, où elle devient navigable, Dax, Bayonne, et reçoit la Midouze, le Luy, le Gave de Pau, la Nive; 280 kil.

ADOUSE, *Audus*, riv. d'Algérie, sort de l'Atlas, coule au N.-E., et afflue à la Méditerranée, près de Bougie. Cours de 200 kil.

ADOVA ou ADOUEH, v. d'Abyssinie, capitale du royaume de Tigré, par 14° 09'32" de lat. N., et 36° 36' de long. E.; 8,000 hab.; fabr. de tissus de coton; commerce de grains, bestiaux, esclaves.

ADRA, anc. *Abdera*, v. d'Espagne, port sur la Méditerranée, à l'embouchure de l'Adra; dans la cap. génér. et à 90 kil. S.-E. de Grenade. Exploit. de mines de plomb très-riches; fonderies; récolte de cannes à sucre; 9,000 hab.

ADRAMITES, peuple de l'Arabie Heureuse, au S.

ADRAMITI, *Adramyttium*, v. de Turquie d'Asie (Anatolie), sur la côte orientale du golfe de ce nom, en face de Métélin (Lesbos), fondée par une colonie d'Athéniens; auj. très-misérable; env. 5,000 hab.

ADRANUM, v. anc. de Sicile; auj. *Aderno*.

ADRAR, grande oasis au Nord du Sénégal, sur la route de l'Algérie; 400 kil. de long sur 100 de large. Beaucoup d'eau; blé, orge et dattes. Princip. villes: Ouadân, Chinguêti, à 720 kil. de St-Louis, Atar, El-Medoc, Osouft. Commerce avec le Sénégal et le centre de l'Afrique. Elle a un cheik unique, qui réside à Ouadân, ville de 7,000 habitants.

ADRASTE, roi d'Argos. Il entreprit de rétablir dans Thèbes, sa patrie, Polynice, son gendre. C'est la guerre dite des Sept-Chefs: Adraste, Polynice, Tydée, Amphiaraüs (le devin qui avait prédit la mort de tous ceux qui y prendraient part, excepté Adraste), Capanée, Hippomédon, Parthénopée (vers 1225 av. J.-C.). Étéocle et Polynice, frères et ennemis, se tuèrent l'un l'autre, Capanée fut foudroyé par Jupiter. Adraste appela les Athéniens contre Thèbes, qui fut prise, et dix ans après, il excita encore contre cette ville les fils des héros qui y avaient succombé; ce sont les Épigones. M.

ADRASTE d'Aphrodisias, en Carie, péripatéticien fidèle à la vraie doctrine d'Aristote, et mathématicien distingué, vivait entre l'époque de Néron et celle de Marc-Aurèle. Il avait écrit, tant sur la philosophie d'Aristote que sur celle de Platon, des traités et des commentaires dont il nous reste quelques fragments précieux. Il avait écrit aussi sur l'astronomie, et Théon de Smyrne nous a conservé des extraits fort étendus d'un de ses ouvr. astronomiques. *V.* Th. H. Martin, *Theonis Smyrnæi liber de Astronomia*, p. 74-9, Paris, 1849, in-8°. Un ms. de Naples contient, sous le faux nom d'Adraste, des *Harmoniques* qui ne sont autre chose que l'ouvrage de Manuel Bryenne, publié par Wallis. H. M.

ADRETS (François de Beaumont, baron DES), né aux Adrets, à 10 kil. E. de Grenoble, en 1513, se déclara pour Condé et les Protestants contre le duc de Guise. Gouverneur du Dauphiné, il prit rapidement Valence, Lyon, Grenoble, Vienne, Orange, Montélimart, etc., substituant partout le prêche à la messe. Montbrison lui ayant résisté, il la noya de sang, et précipita les soldats du haut d'une tour. Son remplacement par Soubise, comme lieutenant de Condé, marqua la décadence de son crédit, qui avait duré 9 mois; il fut arrêté quand le duc de Nemours négociait avec lui. L'édit de pacification d'Amboise, 1563, le délivra. Il se tourna ensuite contre les Huguenots, mais avec moins d'ardeur. La St-Barthélemy lui enleva un fils. Il mourut catholique le 2 févr. 1586. A. G.

ADRIA, anc. *Hadria* ou *Adria*, v. des États autrichiens (Vénétie), sur le canal Bianco, à 18 kil. E. de Rovigo; 11,917 hab. Climat insalubre à cause des marais. Ruines remarquables. Collection d'antiquités. Une colonie étrusque la fonda au XIV^e^ siècle av. J.-C. Elle était alors sur la mer Adriatique, qui lui doit son nom, et qui, par suite des atterrissements du Pô et de l'Adige, s'en est éloignée auj. de 30 kil. Des Étrusques, Adria passa aux Gaulois; les Romains s'en emparèrent vers 213 av. J.-C.

ADRIANI (Jean-Baptiste), historien florentin, né en 1513, m. en 1579, a donné une histoire de son temps, depuis l'an 1536 où finit celle de Guichardin, jusqu'en 1574; De Thou l'estimait à cause de son exactitude. Adriani a fait les oraisons funèbres de Charles-Quint, de son frère Ferdinand, et de Côme, grand-duc de Toscane. B.

ADRIANOPOLIS, nom latin d'Andrinople.

ADRIANSENS (Emmanuel), luthiste fort habile, né à Anvers, vivait dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle. Les pièces qu'il a publiées sont remarquables. B.

ADRIATIQUE (GOLFE ou MER) ou GOLFE DE VENISE. *Adriaticum mare*, portion de la mer Méditerranée, qui

s'étend entre l'Italie, l'Illyrie et l'Albanie, sur une longueur de 750 kil., doit son nom à l'anc. ville d'Adria. Elle forme les golfes de Venise, de Manfredonia, de Trieste et de Fiume, et reçoit le Pô, l'Adige, la Piave, etc.; elle est remplie de bas-fonds, et ses eaux sont plus salées que celles du reste de la Méditerranée. Vents dangereux du S.-E. en hiver. *V. Supplém.* G. D.

ADRIEN (P. Ælius Adrianus), empereur romain, né à Rome d'une famille espagnole, 76 ap. J.-C., du cousin germain de Trajan; celui-ci fut son tuteur et l'adopta; tribun légionnaire, puis questeur, consul, tribun du peuple, préteur, archonte d'Athènes, gouverneur de Syrie, il y apprit la mort de Trajan, se fit proclamer à Antioche, 11 août 117, et entra dans Rome en 118. De l'empire agrandi par Trajan, il ne garda que ce qu'il pouvait conserver, puis essaya, à l'aide des lois et du stoïcisme, d'en faire un tout homogène. Il ramena la frontière à l'Euphrate, rompit le pont de Trajan sur le Danube, repoussa les incursions des Alains, des Sarmates et des Daces, et soumit les Juifs révoltés sous Barcocab. De 121 à 131, il visita les Gaules, la Germanie et la Gr.-Bretagne (où il construisit contre les Calédoniens un mur entre le golfe de Solway et les bouches de la Tyne, dans le Northumberland), l'Espagne, la Mauritanie, l'Orient, Athènes, 125, l'Égypte, 132. Il rebâtit Jérusalem sous le nom d'Ælia Capitolina, construisit les arènes de Nîmes, le pont du Gard, son propre mausolée (auj. le château St-Ange), et le pont qui le réunit à Rome. Il sculpta lui-même des statues et donna des plans d'édifices pour Rome et Athènes; sa villa de Tibur reproduisit les lieux et monuments célèbres, le Lycée, l'Académie, la vallée de Tempé, le Prytanée, le Pœcile, les Pyramides.... et les lieux infernaux. Avide de science, il monta sur l'Etna pour observer la réfraction de la lumière solaire. Il régularisa l'administration, effaça les formes républicaines, divisa tous les offices en charges de l'État, du palais et de l'armée, donna celles de la cour aux chevaliers, éloigna les affranchis, institua quatre chancelleries, et fit des deux préfets du prétoire, avec l'autorité civile et militaire, une sorte de ministère supérieur. Comme Auguste, il forma un conseil secret des meilleurs jurisconsultes, qui fit oublier les décrets du sénat. L'*édit perpétuel*, composé par Salvius Julianus, de la réunion des anciens édits prétoriens, 131, servit de règle aux préteurs. Il épargna les Chrétiens à la prière de St Quadrat et d'Aristide, favorisa les arts, les lettres, le commerce, l'industrie, rendit les esclaves justiciables non de leurs maîtres, mais des tribunaux, et ferma les *ergastula*. Après avoir adopté Lucius Vérus, puis, celui-ci étant mort, Antonin, à condition qu'il adopterait Marc-Aurèle et le fils de Vérus, il se retira dans Tibur; là, dit-on, il étudia la magie, se livra aux débauches, devint irascible et cruel, et se laissa gouverner par Antinoüs, dont il fit un dieu après sa mort, en 132. Il lui éleva des temples, appela Antinoopolis la ville de Besa, en Thébaïde, vit au ciel l'étoile d'Antinoüs; ce singulier culte d'un homme dura jusqu'au temps de Valentinien. Adrien mourut à Baïa, 10 juill. 138, d'un excès de table. A. G.

ADRIEN I, pape de 772 à 795. Il appela Charlemagne contre Didier, roi des Lombards, et reçut le vainqueur à Rome.

ADRIEN II, pape de 867 à 872, fit déposer Photius et s'efforça d'empêcher le schisme.

ADRIEN III, fut pape un an à peine, de 884 à 885.

ADRIEN IV (Nicolas Breakspear), le seul pape anglais, 1154-9, né de parents très-pauvres, devint abbé de Saint-Ruf, en Dauphiné, puis cardinal-évêque d'Albano, légat en Danemark et Norvége, enfin pape. Une sentence d'excommunication, en forçant les sénateurs et les partisans d'Arnaud de Brescia à renvoyer de Rome le fougueux tribun, ne les affaiblit pas assez pour qu'Adrien crût prudent de rester dans la ville. Mais l'approche de Frédéric Barberousse ayant changé la face des affaires, Arnaud, livré par ses ordres au préfet de Rome, fut conduit par celui-ci au bûcher, 1155, et le pape put alors revenir. Il soutint une guerre contre Guillaume le Mauvais, qu'il fut forcé de reconnaître roi des Deux-Siciles, et mourut au moment où, réclamant en vain les allodiaux de la comtesse Mathilde, et indigné des empiétements de l'administration impériale dans ses États, il allait excommunier Frédéric. R.

ADRIEN V, génois, neveu d'Innocent IV, fut pape un mois, 1276.

ADRIEN VI (Adrien Boeijens), né à Utrecht d'une famille obscure, 1459, devint précepteur de Charles d'Autriche (Charles-Quint), qui le chargea deux fois, 1516 et 1520, de gouverner la monarchie espagnole en son absence, et, en 1522, le fit nommer pape malgré lui. Étranger par les habitudes comme par la naissance, il déplut à Rome plus encore qu'en Espagne (*V.* COMUNEROS) : aux uns, parce que, savant linguiste et théologien, il dédaignait les poëtes et les artistes; aux autres, parce que ses mœurs austères le poussaient à réformer les abus; les pauvres seuls l'aimaient pour sa charité inépuisable. Il mourut découragé en 1523, sans avoir pu amener la paix entre Charles-Quint et François Ier, qu'il aurait voulu réunir contre les Turcs. R.

ADROGATION. *V.* ADOPTION.

AD RUBRAS, v. de l'anc. Bétique, auj. *Cabezas Rubias.*

AD RUBRAS, rocher sur la voie Flaminia, un peu au-dessus du pont Milvius (*Ponte Molle*).

ADRUMÈTE, anc. v. maritime du N. de l'Afrique, au S.-E. de Carthage; colonie phénicienne au fond d'un golfe, elle tomba sous la dépendance de Carthage, et fut comprise par Dioclétien dans la province de Byzacène, au S. de l'Afrique propre. On trouve auj. ses ruines près de *Susa*.

ADRY (Jean-Félicissime), bibliographe, né à Vincelotte en Bourgogne en 1749, m. en 1818. Oratorien, il professa la rhétorique à Troyes, y connut Grosley et vint à Paris comme bibliothécaire de la maison de l'Oratoire. La révolution lui ravit cet emploi. On lui doit, outre ses articles dans le *Magasin Encyclopédique* de Millin, des éditions avec préface et notes estimées : des *Nouvelles* de Boccace, des *Fables* de La Fontaine, de *la Princesse de Clèves* (1807, in-12), de *Télémaque* (1811, in-8°), etc. Il a laissé aussi : *Notice sur les imprimeurs de la famille des Elzévirs*, 1806; *Histoire littéraire de Port-Royal; Vie de Malebranche*, etc., etc. Parmi ses nombreux manuscrits inédits, on trouve un *Examen des caractères de* La Bruyère ou plutôt des clefs de cet ouvrage, extrait du livre intitulé : Q. B. V. (*Quod bene vertat*), in-4°; analyse d'un livre du suédois Wallin, publié en latin à Nuremberg, 1822, in-8°, sur l'état des sciences et des lettres en France sous le régent.

AD STABULUM, v. anc. dans les Pyrénées, auj. *Boulou*.

AD TARUM, v. de l'anc. Gaule Cisalpine, auj. *Castel-Guelfo*.

AD TURREM, v. de l'anc. Gaule Narbonnaise, auj *Tourves*.

AD TURRES, v. de l'anc. Espagne, auj. *Torrecillas*.

ADUATUCA, v. de la Gaule belgique, auj. *Tongres*, en Limbourg, au S.-O. de Maëstricht, fondée par les Aduatiques, tribu qui occupait les deux rives de la Meuse vers son confluent avec la Sambre (province actuelle de Namur). Ils occupèrent le territoire des Éburons après que ceux-ci eurent été décimés par César. Vers le temps d'Ammien Marcellin, on les appelait Tungri.

ADULE, *mons Adula*; ce nom désignait chez les anciens un groupe des Alpes où, suivant Strabon, le Rhin et l'Adda prennent leurs sources; mais la vraie source de l'Adda se trouvant dans les glaciers des alpes Rhétiques, à la tête de la Valteline, et les deux branches du Rhin commençant beaucoup plus loin vers l'O., Strabon prenait sans doute pour l'Adda la petite rivière qui descend du Splügen à la tête du lac de Côme. Ces sources de la fausse Adda sont réellement voisines de celles du bras appelé auj. *Rhin postérieur* (*hinter-Rhein*), et qui, coulant directement du S. au N., passait chez les anciens pour être la vraie source du fleuve. Le mont Adule serait en ce cas le groupe élevé qui domine les passages du Splügen et du Bernardino plutôt que le St-Gothard. A. G.

ADULIS ou ADULES, v. anc. et port du pays des Troglodytes, en Éthiopie, sur la côte O. de la mer Rouge, et reconnue à Zoula sur la côte O. de la baie d'Ansley, à 15° 13' lat. N. Ruines importantes. Elle fut fondée par des esclaves fugitifs d'Égypte, et devint le port d'Axum sous les Romains. On y faisait le commerce d'ivoire, d'écaille et d'esclaves, et c'était une station pour les caravanes africaines. On appelle monument d'Adulis l'inscription grecque copiée au VIe si. ap. J.-C. par Cosmas Indicopleustès (dans le 2e livre de sa Topographie chrétienne). Elle couvrait un trône de marbre blanc. La 1re partie de l'inscription rappelait que Ptolémée Evergète, 247-222, avait reçu des Arabes Troglodytes et des Éthiopiens des éléphants que son père et lui-même avaient pris à la chasse dans la région d'Adulis. La 2e partie, en style direct, à la 1re personne, rapporte les conquêtes d'un roi anonyme d'Éthiopie en Arabie et en Éthiopie jusqu'à la frontière d'Égypte. Cosmas a mal à propos confondu ces deux inscriptions. *V.* l'inscription dans les œuvres de Cosmas, dans la *Collectio nova Patrum et script. Græc.* de Montfaucon, partie 2; et dans Fabricius, *Bibl. græc.* IV. A. G.

ÆA, v. de Colchide, sur une île formée par le Phase, à son embouchure.

ÆA, île de la mer Tyrrhénienne, forma, en se réunissant au sol italien, le promontoire de Circé.

AÈDES, chantres grecs de l'époque héroïque et homérique, chantaient les dieux et les héros. Orphée, Musée, les premiers Eumolpides, Olen, Thamyris, Démodocus, sont les aèdes les plus célèbres. P—T.

ÆDUI, peuple de l'anc. Gaule. *V.* EDUENS.

AÉTÈS. *V.* ABSYRTE.

ÆGES, c.-à-d. les Chèvres, ville de l'anc. Macédoine, dans l'Émathie, nommée plus tard Édesse, anc. capitale du pays, au N.-O. de Pella; — v. D'ACHAIE. *V.* ÆGIRA.

ÆGIALÉE ou ÆGIALUS, c.-à-d. rivage, nom primitif de l'Achaïe et de la Corinthie. — Ile située entre le Péloponèse et l'île de Crète.

ÆGIDIUS. *V.* EGIDIUS et GILLES.

ÆGILA, v. de Laconie, était célèbre par un temple et des mystères de Cérès.

ÆGIMURE, île dans le golfe de Carthage, près du cap Bon; auj. l'îlot *Al-Djamur.*

ÆGIRA, v. de l'anc. Grèce, en Achaïe, reçut les habitants de l'anc. ville d'Æges; c'est auj. *Palæocastro.*

ÆGIRCIUS, riv. de l'anc. Gaule; auj. *le Gers.*

ÆGIUM, v. de l'anc. Grèce (Achaïe), à l'extr. du golfe de Corinthe, et un des ch.-l. de la ligue achéenne. Elle avait plusieurs temples et de beaux monuments. Auj. *Vostiza.*

ÆGOS POTAMOS, c.-à-d. Fleuve de la Chèvre, petit fleuve de l'anc. Chersonèse de Thrace, auj. *Galata*, célèbre par la victoire navale de Lysandre sur les Athéniens en 405 av. J.-C., qui mit fin à la guerre du Péloponèse.

ÆLANA. *V.* AKABAH.

ÆLIA CAPITOLINA, nom donné à Jérusalem par l'empereur Ælius Adrien. *V.* ADRIEN.

ÆNARIA ou PITHECUSA ou INARIME, île volcanique du golfe de Naples; auj. *Ischia.* Typhée, selon la Fable, y était enseveli. Sources chaudes.

ÆNÉAS SYLVIUS. *V.* PIE II.

ÆNÉSIDÈME, philosophe pyrrhonien, de Gnosse en Crète, vivait à l'époque de Cicéron dans Alexandrie; il reprit et étendit la doctrine sceptique presque oubliée. Des fragments de ses *Discours pyrrhoniens* ont été conservés par Photius et Sextus Empiricus.

ÆORA, fête athénienne en l'honneur d'Icarius et d'Érigone. On nommait aussi cette fête Alétis, d'un hymne qu'on y chantait, et composé par Théodore de Colophon.

ÆPINUS (François-Ulrich-Théodore), physicien, né en 1724 à Rostock (gr.-duché de Mecklembourg-Schwerin), m. en 1802 à Derpt (Livonie), a été professeur de physique à l'Académie de St-Pétersbourg. Il s'est surtout occupé d'électricité et de magnétisme. On a de lui, en latin: *Essai sur la théorie de l'Électricité et du Magnétisme*, 1 vol. in-4°, St-Pétersbourg, 1759, traduit en abrégé par Haüy, in-8°, Paris, 1787; *Reflexions sur la distribution de la chaleur sur la surface du globe*, traduit par Guill. Raoult de Rouen, in-4°, 1762, etc. D—s.

ÆRARIUM, Trésor public de l'anc. Rome. Il était dans le temple de Saturne, au bas du mont Capitolin.

ÆRARIUS, plébéien romain qui, chassé de sa centurie par les censeurs, perdait le droit de suffrage et celui d'honneur, et restait contribuable.

ÆRIA, v. de l'anc. Gaule narbonnaise, chez les Cavares; auj. probablement *Auriac*, près Lers (Vaucluse).

ÆRMEL ou ÆRMEL-SUND, nom allemand du canal de La Manche.

ÆRODIUS. *V.* AYRAUT.

ÆRSCHOOT, v. de Belgique (Brabant), à 16 kil. N.-E. de Louvain; 4,162 hab.

ÆRZEELE, v. de Belgique (Flandre occidentale), à 20 kil. N.-E. de Courtrai; 3,006 hab.

ÆSERNIA, v. de l'anc. Samnium; auj. *Isernia.*

ÆSIS, fleuve et ville de l'anc. Italie, en Ombrie; auj. *Esino* et *Iesi*, sur la frontière du Picenum.

ÆSOPUS. *V.* ESOPE.

AÉTIUS, général romain, né d'une noble italienne et de Gaudentius, de la race des Huns, et maître-général de la cavalerie. Aétius, placé dans les gardes du palais, fut donné en otage à Alaric, puis aux Huns; tous les honneurs lui furent ensuite accordés. Sa rivalité avec Boniface, comme lui sénateur et favori de Placidie, finit par attirer les Vandales en Afrique; mais lorsque Attila envahit la Gaule, ce fut Aétius qui réunit Bourguignons, Saxons, Alains, Franks et Visigoths, et battit les Huns à Châlons, 451. Valentinien III égorgea pourtant de sa propre main ce défenseur de l'Empire devenu trop puissant, 454.

AÉTIUS, médecin, né à Amida en Mésopotamie; il pratiqua au Ve siècle de l'ère chrétienne à Alexandrie. C'est un des premiers médecins chrétiens. Ses ouvrages ne sont guère que des compilations tirées de ceux d'Hippocrate, de Galien et d'autres médecins antérieurs. La physiologie d'Aétius est obscure; sa pathologie essentiellement fondée sur la nature des hommes. Cependant on trouve dans son livre la description de plusieurs procédés utiles, principalement au sujet des médicaments externes. Son grand ouvrage de médecine est divisé en 16 livres dont 8 seulement ont été imprimés en grec, Venise, 1534, in-fol. Leipsick, 1751, in-4°. La traduction latine de Cornaro, Bâle, 1533, in-fol. contient les liv. 8-13; elle a été complétée par Montano, Venise, 1534, in-fol.; Cornaro a reproduit celle de Montano, Bâle, 1542, in-fol.; Ven. 1549, in-fol. Cette traduction se trouve dans la collection *Medicæ artis principes*, d'H. Estienne. D—G.

AFER (Domitius), né à Nîmes en 16 av. J.-C., m. 59 ap.; loué par Quintilien comme le plus grand orateur qu'il ait connu; mais, par avidité et par complaisance pour Tibère et pour Caligula, il consacra son éloquence à la délation, et mérita ainsi d'être flétri par Tacite. (Annal. IV, 56). D—R.

AFFO (Ireneo), né à Busetto (duché de Parme) en 1742, m. en 1797, bibliothécaire du duc de Parme, professeur d'histoire dans l'Université de la même ville, a publié plusieurs ouvrages historiques et bibliographiques, entre autres une *Histoire de Guastalla*, 4 vol. in-4°.

AFFRANCHI, ancien esclave rendu à la liberté et fait citoyen romain, mais avec la restriction complète ou partielle des droits de suffrage, d'honneurs, de milice et de mariage. Droit de suffrage: il ne pouvait l'exercer que dans l'une des 4 tribus urbaines, dont les suffrages se comptaient collectivement; le droit d'honneur, c.-à-d. d'occuper une magistrature, lui était interdit; celui de milice également, excepté dans les cas extraordinaires, ou pour la marine; enfin celui de mariage ne pouvait s'exercer avec une Romaine d'origine libre. Les fils d'affranchis jouissaient du droit d'honneurs, et leurs petits-fils pouvaient devenir sénateurs. L'abus des affranchissements fit créer des catégories d'affranchis: Auguste en établit de droit romain et de droit latin; le mineur de 30 ans ne put être qu'affranchi latin, et l'esclave marqué fut déditice (*V. ce mot*). Tibère créa des affranchis latins-juniens, qui retombaient dans l'esclavage en mourant, de sorte que leurs biens retournaient à leur maître, ou au fisc, à défaut du maître; à moins qu'ils n'eussent un enfant né depuis un an en légitime mariage. L'affranchi demeurait le client forcé de son maître, qui conservait toujours une part virile dans sa succession. Les affranchis furent souvent importants, quand ils eurent de puissants patrons; plusieurs amassèrent des richesses considérables, qu'ils avaient soin de mettre à la disposition de leurs anciens maîtres, auprès desquels ils se maintenaient ainsi en crédit. Justinien améliora la condition des affranchis, en établissant qu'il n'y en aurait plus qu'une sorte, comme dans l'origine, ceux de droit romain. Tout affranchi faisait précéder son nom de celui de son ancien maître, qu'il prenait, sans doute, pour prouver sa dépendance. Il portait le costume des citoyens; mais dans certaines cérémonies publiques sa coiffure devait indiquer sa condition. *V.* PILEUM.— *L'Affranchie* demeurait en tutelle, comme toutes les femmes, et son ancien maître était son tuteur et son héritier. Auguste donna aux affranchies mères de quatre enfants, le droit de tester sans autorisation de tuteur, pour les 4 cinquièmes de leurs biens; le reste appartenait au tuteur. C. D—Y.

AFFRANCHISSEMENT, mise en liberté d'un esclave par son maître. Il y avait chez les Romains le mode légal et le mode privé; le premier se divisait en trois sortes: la Baguette, le Cens, le Testament.— La Baguette: le maître conduisait son esclave devant un grand magistrat, lui posait la main sur la tête, ou telle autre partie du corps, et disait: « Je veux que cet homme soit libre. » Il le faisait tourner sur les talons, lui donnait un petit soufflet, et le lâchait. Le magistrat touchait 3 ou 4 fois la tête de l'esclave avec une baguette, et l'esclave était libre. — Le Cens: l'esclave qui, au moment du cens, allait, par ordre de son maître, se faire inscrire parmi les citoyens romains, devenait immédiatement libre. — Par Testament: il se faisait directement ou par fidéicommis: tantôt le maître inscrivait dans son testament qu'il affranchissait tel de ses esclaves; tantôt il l'instituait son héritier ou le tuteur de ses enfants, et ce fait seul le faisait libre; tantôt il priait son héritier de l'affranchir à une époque plus ou moins éloignée, ou moyennant une somme à payer par l'esclave. — Affranchissement par mode privé: il y avait ceux entre amis, par la table, par lettre. — Entre amis: le maître déclarait devant 5 témoins qu'il affranchissait son esclave. — Par lettre: même affranchissement que le précédent, mais dont la déclaration était dans une lettre signée du maître

et de 5 témoins. — Par la Table : Un esclave devenait libre dès que son maître l'avait fait manger avec lui. — L'affranchissement légal faisait les affranchis citoyens romains ou latins ; l'affranchissement privé ne les rendait que déditices.

Affranchissement depuis le christianisme. Il y en eut encore divers modes, tels que : par tablettes, par testament, par denier, par prescription, par les armes, par édits royaux.— Par tablettes : il se faisait dans l'église ; le maître conduisait son serf près de l'autel, et présentait à l'évêque des tablettes sur lesquelles ce dernier faisait écrire l'acte d'affranchissement. Ces affranchis et leurs descendants demeuraient à perpétuité sous la protection de l'Église, et s'obligeaient envers elle à quelques redevances et prestations. Un rescrit de Constantin, de l'an 316, consacra ce mode d'affranchissement. — Par testament : c'était un acte de libération inséré dans un testament. L'esprit du christianisme inspirait ces dispositions, que les maîtres prenaient pour mériter le ciel. — Par denier : il se faisait au moyen d'un denier, symbole du rachat, que le maître présentait au magistrat devant lequel il conduisait son esclave. Il le laissait tomber en frappant sur la main de cet esclave, qui devenait soudain affranchi. — Par prescription : une loi de Guillaume le Conquérant déclarait libre tout esclave qui avait passé un an et un jour dans l'enceinte d'une ville. — Par les armes : mode institué encore par Guillaume le Conquérant ; le maître, en pleine assemblée d'hommes d'armes, posait la main droite sur son esclave, puis le lâchait en faisant le geste de le renvoyer, lui montrait les portes ouvertes, et lui donnait les armes des libres, c.-à-d. la lance et l'épée. — Par édits royaux : ce genre d'affranchissement commença dès le XIIe siècle ; les princes ou rois déclaraient libres tous les serfs de leurs domaines. Louis X, affranchissant les siens en 1315, essaya de proscrire à jamais l'esclavage, en déclarant que chacun naissait libre ; néanmoins, au XVIIIe siècle, il y avait encore des serfs. Louis XVI affranchit ceux de ses domaines par un édit de 1779 ; l'abolition de l'esclavage en France fut ordonnée définitivement par un décret de l'Assemblée constituante, que Louis XVI sanctionna le 21 sept. 1789. Cette grande mesure fut étendue aux colonies par une loi promulguée en 1848. C. D—Y.

AFFRE (Denis-Auguste), archevêque de Paris, né en 1793 à St-Rome-de-Tarn, fut professeur de théologie au séminaire de St-Sulpice sous la Restauration, vicaire-général à Luçon en 1821, puis à Amiens et à Paris, 1834. Il devint archevêque de Paris en 1840. Le 25 juin 1848, voulant arrêter le sang qui coulait depuis quatre jours dans Paris, il se rendit aux barricades du faubourg St-Antoine, et y fut atteint d'une balle pendant qu'il suppliait, un rameau vert à la main, les insurgés, presque vaincus, de se rendre. Il mourut le 27 juin. Il a laissé un *Traité de l'administration temporelle des paroisses*, qui fait autorité, plusieurs écrits théologiques, et un *Essai sur les hiéroglyphes égyptiens*.

AFFRIQUE (SAINT-), sous-préf. (Aveyron), à 97 kil. S.-S.-E. de Rodez. Église calviniste. Autrefois fortifiée, et l'une des places principales des calvinistes, elle fut prise et démantelée par Louis XIII en 1629. Toute son importance est auj. industrielle et commerciale. Fabr. de lainages, coton, etc. L'ancien collége communal est aux Jésuites depuis 1851. 4,785 hab.

AFGHANISTAN ou ROYAUME DE CABOUL, contrée du centre de l'Asie, entre l'empire chinois, la Tartarie, la Perse, le Béloutchistan, et l'Hindoustan, et entre 30 et 35° lat. N. ; 60 et 70° long. E. ; capitale, *Caboul* ; 5,000,000 d'habitants, ou, selon d'autres, 12,000,000. L'Afghanistan figure un vaste amphithéâtre dont les gradins sont formés par les chaînes de montagnes qui montent vers le N. ; la principale et la plus élevée est celle de l'Hindou-Kou, qui dépend de la grande chaîne de l'Himalaya. Cette contrée est arrosée par le Kaboul, affluent du Sind, par l'Hilmend, et par un grand nombre de cours d'eau torrentiels ; le climat est généralement sain et très-divers selon les différentes hauteurs ; la chaleur est excessive dans quelques vallées ; le sol, généralement fertile, y donne les productions les plus diverses ; la vallée de Caboul est célèbre par la richesse de ses productions ; les animaux féroces sont les tigres, les hyènes, les chacals, les loups ; on y trouve le gibier d'Europe ; on y élève des chevaux d'une belle race, des chameaux, des bœufs, des chèvres, des moutons, etc. Les Afghans, qui se nomment eux-mêmes *Pouschtoun*, au pluriel *Pouschtouneh*, sont une race de tribus agricoles et nomades qui s'est établie dans ce pays, après en avoir vaincu les anciens habitants. Ils ont conservé leur organisation primitive ; chaque tribu est soumise à son chef ou khan, et, suivant les révolutions nombreuses dans ce pays, est indépendante ou bien reconnaît un roi ou chef suprême. Les villes les plus importantes sont : Caboul, Hérat, Candahar, Ghazna, habitées par les descendants des races conquises et par des étrangers : Perses, Juifs, etc. Les Afghans sont grands, forts, adroits et infatigables aux exercices du corps, très-hospitaliers, mais voleurs, et implacables dans leurs vengeances. Leur religion est le mahométisme ; ils parlent le *pouschtou* et ont quelques poëmes écrits dans cet idiome ; aucun ne remonte au delà de 3 siècles, et ils sont imités généralement du persan. Le principal commerce se fait avec l'Inde et la Perse ; il consiste en exportation de chevaux, fourrures, châles, assa fœtida, fruits, etc., et en importation de cotonnades, soieries, indigo, ivoire, sucre, épices, etc. L'histoire de ce pays est peu connue ; en 1747, Ahmed-Chah, de la tribu des Dourani, se fit couronner à Candahar, et réunit toutes les tribus de l'Afghanistan sous sa domination ; il étendit son royaume par la conquête ; son empire s'affaiblit et se divisa sous ses successeurs. En 1838, la Russie, toute puissante en Perse, chercha à étendre son influence sur l'Afghanistan en procurant à la Perse la conquête d'une partie de ce pays ; l'Angleterre s'y opposa ; une armée anglaise envahit l'Afghanistan et lui imposa un prince tout dévoué à l'Angleterre ; une armée d'occupation anglaise dut assurer son pouvoir ; mais en 1841 une insurrection générale éclata ; le colonel Burnes et tous les Anglais furent massacrés ou faits prisonniers ; en 1842, une nouvelle armée anglaise entra dans l'Afghanistan, délivra les prisonniers, se vengea par l'incendie de plusieurs villes et évacua le pays, le laissant livré à ses dissensions intérieures. M.

AFIOUM-KARA-HISSAR, c.-à-d. *Château noir de l'opium*, v. de Turquie d'Asie (Anatolie), anc. *Apamea Cibotus*. Sur le sommet de la montagne isolée, autour de laquelle la ville est bâtie, s'élève un vieux castel fortifié, à 290 kil. E. de Smyrne. Env. 50,000 hab. On récolte aux environs beaucoup d'opium. Fabr. d'armes. Chef-lieu de livah de l'eyalet de Khoudavendiguiar.

AFRANCESADOS. *V.* JOSEPHINOS.

AFRANIUS (Lucius), comique latin, vivait 100 av. J.-C. ; il donna, le premier, des pièces à personnages romains (*togatæ*), imita la manière de Ménandre, et fut regardé comme son rival. Quintilien, en reconnaissant son talent, lui reproche d'avoir mis sur la scène des vices honteux. On a de lui de courts fragm., réunis dans Bothe, *Poetæ scenici latini*. D—R.

AFRICANUS (Sextus Cæcilius), jurisconsulte romain, vivait sous Adrien et Antonin le Pieux, IIe siècle après J.-C. On trouve de lui, dans le Digeste, 131 fragm. souvent obscurs à force de précision. On ne sait s'il est le même que le Sextus Cæcilius dont il est question dans A.-Gelle et dans plusieurs lois. ED. T.

AFRICUS, nom latin du vent d'O.-S.-O. ; furieux et humide.

AFRIQUE, *Africa*, *Libya*, une des 5 parties du monde, bornée, au N., par le détroit de Gibraltar et la Méditerranée qui la séparent de l'Europe ; à l'E., par l'isthme de Suez, la mer Rouge et l'océan Indien qui la séparent de l'Asie ; au S., par l'Océan, et à l'O., par l'Atlantique qui la sépare de l'Amérique. Elle forme une immense presqu'île jointe par l'isthme de Suez à l'Asie, et s'étendant du N. au S., du cap Blanc (Ras-el-Abiad), lat. N., 37° 20', au cap des Aiguilles (Agulhas), lat. S., 34° 51' (8,045 kil.), de l'E. à l'O., du cap Guardafui, long. E., 48° 59', au cap Vert, long. O., 19° 52', lat. N., 14° 43' (même distance). 29,000,000 kil. carrés ; populat. 80,000,000? Golfes : de Sidra (grande Syrte) et de Cabès (petite Syrte) au N. ; de Guinée, à l'O. ; Arabique ou mer Rouge, au N.-E. Iles : 15 groupes : Açores, Madère, Canaries, du cap Vert, Fernando-Po, du Prince, St-Thomas, l'Ascension, Sainte-Hélène, dans l'Océan Atlantique ; Socotora, Seychelles, Zanzibar, Comores, Madagascar, Mascareignes (Bourbon ou de la Réunion, et Ile de France ou Maurice), dans la mer des Indes. Caps : Bon, Blanc et Spartel, au N. ; Vert, Palmas, Lopez à l'O. ; de Bonne-Espérance et des Aiguilles, au S. ; Delgado et Guardafui, à l'E. Les montagnes les plus connues sont : l'Atlas, au N.-O., de 27 à 32° lat. N. ; les monts de Kong, entre la Nigritie et la Guinée ; les monts Komri ou de la Lune, à l'E. et presque inconnus encore des Européens ; monts de Lupata, au S.-E. ; d'Abyssinie, au N.-E. ; de Madagascar, dans cette île. Cours d'eau : Nil, qui se jette dans la Méditerranée ; Sénégal, Gambie, Niger, Zaïre, Orange, qui se jettent dans l'Atlantique ; Zambèze tombant dans l'Océan Indien. Lacs connus : Tchad, dans l'intérieur de la Nigritie ; Dem-

bea ou Tzana, en Abyssinie; Tanganyika et Ukéréwé au centre; Nyassi, Shirwa et Ngami au S. La plus grande partie du continent africain est située dans la zone torride. Toute la partie N.-O. est occupée par le Sahara ou Grand-Désert, interrompu seulement par quelques oasis. Richesses minérales sans doute fort considérables (*V.* Bambouk), mais peu connues : poussière d'or, diamant (récemment découvert en Algérie); sel, fer, cuivre, etc.; traces récentes de houillères. Contrastes singuliers dans la végétation, que les deux tropiques rendent puissante, qui devient magnifique dès que l'eau ne manque pas, et produit l'immense baobab, le cocotier, le dattier, le palmier, l'oranger, le citronnier, l'olivier, le papyrus, le cafier, la canne à sucre, le cotonnier, les bois de teinture, etc. Règne animal : le chimpanzé ou homme des bois, l'éléphant, l'hippopotame, la girafe, le lion, le léopard, la panthère, l'hyène, le crocodile, le chacal, le loup, le chameau, le cheval; l'autruche, l'aigle, le vautour. Le commerce intérieur se fait par caravanes, et consiste en poudre d'or, cuivre, ivoire, corail, gomme, dattes, indigo, etc. L'Afrique a longtemps été le principal marché d'esclaves pour les colonies européennes. De 1831 à 1841 inclusivement, 150 navires, chargés de surveiller la côte O. de l'Afrique, ont pris 327 marchands d'esclaves, avec 52,188 esclaves valant chacun 781 fr. On rencontre parmi les populations de l'Afrique plusieurs variétés de l'espèce humaine; les mieux connues sont les Hottentots et les Cafres, au S.; les nègres, au S.-O. et au centre; les Mores au N., les races caucasiennes en Abyssinie, les Coptes en Égypte. Le fétichisme est la religion de presque tous les nègres d'Afrique et des naturels de Madagascar. Un christianisme corrompu règne en Abyssinie et dans une partie de l'Égypte; le mahométisme domine dans tout le N.-O. Les divisions de l'Afrique sont indiquées par la configuration du sol : 1° Barbarie ou Maghreb : c'est la contrée au N. du Sahara, et à l'O. du 25° longit. E., et qui comprend Maroc, Algérie, Tunis, Tripoli. 2° Sahara. 3° Région du Nil, c.-à-d., Egypte, Nubie, Abyssinie, Sennaar, Kordofan, Darfour, et tout le pays arrosé par les affluents du fleuve. 4° Nigritie; *a* : Soudan, ou Nigritie sept.; c'est le pays au S. du Sahara et au N. des monts Kong, arrosé par le Sénégal, la Gambie, le Niger et les affluents du grand lac de Tchad : il comprend le Sénégal et le Soudan; *b* : Nigritie centrale, entre les monts Kong et la côte N. du golfe de Guinée jusqu'à la baie de Biafra : c'est la Guinée supér.; *c* : Nigritie mérid., depuis la baie de Biafra jusqu'au cap Negro, le long de la côte, et, dans l'intérieur, jusqu'aux sources des rivières affluant à cette baie : c'est la Guinée infér. et le Congo. 5° Afrique mérid.; toute la contrée au S. du cap Negro, à l'O., et du fleuve Zambèze à l'E. : le Cap, les Hottentots, Natal, les États des Bœrs et la Cafrérie. 6° Afrique orientale, contrée au N. du Zambèze jusqu'aux confins de l'Abyssinie et aux monts de la Lune. 7° Les îles, Zanguebar, côte d'Ajan.

Histoire. La côte N. de l'Afrique, jusqu'au Sahara et à l'île d'Éléphantine, en Egypte, a seule fait partie du monde ancien. Les Phéniciens y ont fondé Carthage; les Grecs ont pénétré en Égypte avec Psammitique, 656 av. J.-C., et ils ont colonisé la Cyrénaïque : mais les voyages d'Hannon et la circumnavigation de Néchao ont laissé peu de traces. La fondation d'Alexandrie fut plus féconde : l'Égypte devint, sous les Ptolémées, puis sous les Romains, maîtres du N.-O. dès 146, et du N.-E., en 29 av. J.-C., le centre du commerce avec l'Orient. Les Vandales, en 430, et la domination du Bas-Empire, en 534, firent place aux Arabes, 638, 692, dont la civilisation poussa de profondes racines dans tout le N. de l'Afrique. Quand le Portugais B. Diaz eut, en 1486, découvert le Cap, doublé en 1497 par Gama, la forme réelle du continent africain fut connue. On ne sut presque rien de l'intérieur qu'au XVIIIe siècle, par l'expédition des Français en Égypte, et les voyages de Burckhardt, Caillaud et Bruce au sein de l'Égypte; par les missions portugaises pour le Congo; par la fondation de la colonie hollandaise du Cap, en 1650, et par les travaux de l'*African association.* Pour l'O., Mungo-Park découvrit le Niger en 1795; Lander le descendit jusqu'au bras Noun, 1830. Enfin Caillé visita Tombouctou. Ajoutez les voyages et les travaux de MM. D'Abbadie, d'Arnaud, Brun-Rollet, Barth et Vogel, Faidherbe, Livingstone, Burton et Speke, etc. Depuis 1830, la domination française, en détruisant la piraterie du N. de l'Afrique, y a déposé les germes d'une civilisation toute nouvelle. (*V.* Algérie). La France y possède encore la Sénégambie et l'île de la Réunion. — L'Angleterre y a les gouvernements du Cap, de Sierra-Leone et Gambie, de cap Corse, de Maurice ou île de France, avec les Seychelles, de Natal, de Lagos, l'Ascension et de Sainte-Hélène. — Le Portugal a ceux de Madère, des îles du cap Vert, des îles de Saint-Thomas et du Prince, vis-à-vis de la Guinée; ceux d'Angola et de Mozambique. — L'Espagne a l'archipel des Canaries; Ceuta, Alhucemas, etc., sur la côte de Maroc; l'île d'Annobon. — Le Danemark a cédé, en 1849, à l'Angleterre, le gouvernement de Christianborg, sur la côte de Guinée. — La Hollande a celui d'Elmina, sur la même côte. — Les États-Unis, enfin, ont fondé sur la côte de Guinée la colonie de Libéria pour les esclaves affranchis. M.

AFRIQUE (Province d'). *V.* le *Supplément.*

AGA, signifie en turc commandant, chef ou gardien.

AGADÈS, *pagus Agathensis,* ancien pays du Languedoc, capitale *Agde* (Hérault).

AGADIR ou SAINTE-CROIX, ville et port d'Afrique (Maroc), sur l'Atlantique et à l'entrée du désert, à 210 kil. S.-O. de Maroc, appartint longtemps aux Portugais, fut prise par les Maures en 1536; centre d'un grand commerce, transféré auj. à Mogador; 600 hab. Cédée à l'Espagne par le traité de paix du 26 avril 1860.

AGAG, roi des Amalécites, fut vaincu par Saül. Celui-ci, qui avait reçu l'ordre du Seigneur de ne montrer aucune pitié, épargna néanmoins Agag et ce qu'il avait de plus précieux; mais le prophète Samuel ayant reproché à Saül sa désobéissance, il massacra Agag.

AGAMÈDE, fils d'Apollon ou de Jupiter et frère de Trophonius. Architecte du temple de Delphes et du bâtiment contenant le trésor du roi de Hyria en Béotie, il avait placé dans le mur extérieur de ce dernier édifice une pierre mobile par laquelle il entrait avec son frère et pillait le trésor. Le roi tendit des piéges où Agamède fut pris. Trophonius le décapita pour qu'on ne le soupçonnât pas lui-même après qu'on aurait reconnu son complice. En punition de ce crime, la terre l'engloutit, et à cet endroit s'éleva plus tard un temple où l'on invoquait Agamède.

AGAMEMNON, fils d'Atrée, suivant Homère, roi de Mycènes, et frère de Ménélas. Chassé de son royaume par Thyeste et Égisthe, il vint à la cour de Tyndare, roi de Sparte, dont il épousa la fille Clytemnestre. Il en eut Iphigénie, Électre et Oreste. Ménélas épousa Hélène, sœur de Clytemnestre, et succéda à son beau-père, pendant qu'Agamemnon reprenait Mycènes et augmentait ses États. Les Grecs le nommèrent leur chef pour la guerre de Troie. Sur l'ordre des dieux expliqué par le devin Calchas, il sacrifia Iphigénie à Aulis et excita deux fois la colère d'Achille. (*V. ce nom.*) De retour dans son royaume, il fut assassiné par Clytemnestre et Égisthe; Oreste le vengea.

AGANIPPE, source du mont Hélicon en Béotie, consacrée aux Muses.

AGAPES (du grec *agapé*, mutuelle affection). C'étaient les repas en commun des premiers chrétiens, le soir, dans l'église, en mémoire du dernier repas de J.-C., lorsqu'il institua l'Eucharistie. Le concile de Gangres, au IVe siècle, les interdit.

AGAPET Ier (Saint), pape, 535-536. Il fit un voyage à Constantinople comme médiateur entre Théodat, roi des Goths, et Justinien; il combattit les Eutychéens. Sa fête se célèbre le 20 septembre. *V. Supplément.*

AGAR, esclave égyptienne, puis femme d'Abraham, elle en eut un fils, v. 1900 av. J.-C., Ismaël, que Sara, jalouse, chassa avec elle au désert, après la naissance d'Isaac. Les *Agaréniens* de l'Arabie heureuse tiraient leur nom d'Agar.

AGATHA, v. de l'anc. Gaule. *V.* Agde.

AGATHANGE, secrétaire et historiographe du roi Tiridate (Dertad), auteur classique arménien du premier ordre, vivait au IVe siècle. Il est célèbre par son *Histoire de l'Arménie*, dans laquelle il raconte la conversion du roi, la vie de S. Grégoire l'Illuminateur et l'histoire de Ste Ripsime et de ses compagnes, Venise, 1835. Une ancienne traduction grecque de cet ouvrage existe dans la *Collection des Bollandistes*, la traduction italienne a été récemment publiée par les Mékhitaristes de Venise avec des notes; son style est élégant, mais un peu diffus. C—A.

AGATHARCHIDE de Cnide, historien et géographe grec, tuteur de Ptolémée VIII, vers 117 av. J.-C. On a de lui des fragments de son livre, *De mari Rubro*, en 5 liv., sur l'Égypte et les pays au S. de la mer Rouge, surtout l'Éthiopie, dont il connaissait la langue. *V. Geographi minores*, éd. Hudson, t. 1, et édit. Ch. Muller, collect. Didot.

AGATHE (Sainte), vierge, née à Palerme ou à Catane; souffrit le martyre en Sicile en 251. Elle est particulièrement honorée à Palerme; sa fête se célèbre le 5 février.

AGATHIAS, historien grec, continuateur de Procope, né à Myrina en Asie vers 536. Il cultiva d'abord la poésie à Alexandrie, d'où il revint à Constantinople en 551. Il composa des vers érotiques dont le recueil, *Daphniaca*,

forme 9 livres; 7 livres d'*épigrammes*, où il fit entrer plusieurs pièces de Paul le Silentiaire et de Macédonius, dont il paraît avoir brigué la faveur. Il se livra ensuite à l'étude des lois et écrivit l'*Histoire* de son temps, en 5 livres, qui comprend du règne de Justinien les années 553-559. Son style est boursouflé et inférieur à celui de Procope. L'édition *princeps* de son Histoire parut en 1594. Elle a été traduite en français par le président Cousin et publiée, en dernier lieu, par Niebuhr dans la *Collection byzantine*, Bonn, 1828, in-8°, greco-latin.

AGATHOCLE, fils d'un potier de Reggio, né en 359, m. 287 av. J.-C.; soldat à Syracuse, enrichi par un mariage, exilé par Sosistrate, comme partisan de la démocratie, il fut rappelé contre ce tyran et aspira lui-même à la tyrannie; nommé général malgré le sénat, il fit égorger 400 nobles, puis abdiqua; c'était demander la couronne que les assassins lui décernèrent. Alors il abolit les dettes et partagea les terres, donna même quelques lois sages et affranchit des Carthaginois presque toute la Sicile. Amilcar ayant remporté un succès à Himera, 311, il passe en Afrique, brûle ses vaisseaux, est partout vainqueur, pendant qu'Amilcar est battu et tué en Sicile. Il revient en Sicile, tout est soumis. Il retourne en Afrique; il y est battu, fuit et laisse massacrer ses deux fils par ses soldats, qui traitent avec Carthage. De retour en Sicile, il massacre les Egestains révoltés et, dans Syracuse, les familles des soldats d'Afrique. Cependant Dinocrate s'avance contre lui; Agathocle achète alors le secours de Carthage, en lui cédant ses anciennes possessions de Sicile, bat son ennemi et lui accorde son amitié, après avoir fait massacrer tous ses soldats. Il va ensuite soumettre le Brutium, piller et profaner les îles Lipariennes, échappe au retour à une effroyable tempête; empoisonné enfin par son petit-fils, il met fin à ses souffrances par le feu d'un bûcher. A. G.

AGATHON (Saint), pape, 678-682, né à Palerme; sous son pontificat les Monothélites furent condamnés, au sixième concile de Constantinople. On le fête le 10 janvier.

AGATHON d'Athènes, poëte tragique contemporain d'Alcibiade; il ne reste de lui que les citations qu'en ont faites Aristote et Athénée. Il est question de lui dans le *Banquet* de Platon. Les grammairiens d'Alexandrie inscrivirent son nom dans le *Canon des auteurs classiques*. P—T.

AGATHYRSES, peuple Sarmate qui occupait, suivant Hérodote, la Transylvanie actuelle; ses mœurs étaient efféminées, et ses coutumes semblables à celles des Thraces. Les rivières des Krapacks leur apportaient de l'or dont ils fabriquaient des ustensiles. Niebuhr les assimile aux Gètes ou aux Daces.

AGAUNUM, v. de l'anc. Gaule, dans la Narbonnaise, chez les Nantuates; auj. *Saint-Maurice* en Valais.

AGAVÉ, fille de Cadmus et d'Harmonie. Ino ayant avec elle et Autonoé calomnié leur sœur, Sémélé, et Jupiter, Bacchus leur inspira une démence furieuse. Agavé, pendant une fête, prit son fils Penthée, roi de Thèbes, pour une bête fauve et le déchira vif. Revenue à elle-même, elle s'enfuit jusqu'en Illyrie, dont elle tua plus tard le roi pour réunir ses États à ceux de Cadmus.

AGDE, anc. *Agathè tukè*, c.-à-d. *bonne fortune*, ch.-l. de cant. (Hérault), à 22 kil. E. de Béziers, sur la rive g. de l'Hérault, à 5 kil. de son embouchure dans la mer et sur un embranchement du canal du Midi; port spacieux; comm. de cabotage et pêche. Colonie des Grecs-Phocéens de Marseille. Alaric, roi des Visigoths, y convoqua un concile en 506; 8,617 hab. Trib. de commerce.

AGELEIS ou AGÉLIE, c.-à-d. *qui conduit les peuples*, surnom de Minerve.

AGEN, *Aginnum* ou *Agennum*, ch.-l. du dép. de Lot-et-Garonne, à 651 kil. S.-S.-O. de Paris, sur la rive droite de la Garonne, par 44° 12′ 27″ lat. N., et 1° 43′ 6″ long. O., à la jonction des chemins de fer du Midi, du Centre et des Pyrénées. Ville mal bâtie et mal percée. On y remarque la cathédrale, la belle promenade du Gravier, un beau pont en pierre de 11 arches, un pont suspendu d'une seule travée de 170 mètr., et un beau pont-canal de 23 arches. Évêché, cour impériale; lycée: commerce de vins, prunes, etc. Patrie de Joseph Scaliger, de Lacépède, et du poëte Jasmin; 14,709 hab. Anc. capitale des Nitiobriges, peuplade gauloise, devint ville prétorienne sous les Romains, et plus tard capitale de l'Agénois.

AGENDICUM ou AGEDINCUM, v. de l'anc. Lyonnaise, auj. Provins (Seine-et-Marne), dont la ville haute paraît avoir porté jadis le nom de *Genticum*, contraction d'*Agendicum*. Le nom de Genticum se conserve encore dans celui de *Genticos*, donné aux habitants de la haute ville par ceux de la basse ville. — Suivant une autre opinion, *Agendicum*, ou mieux *Agiendincum*, serait Sens (Yonne). O. M—Y.

AGÉNOIS, *pagus Agennensis*, ancien petit pays de France, dans la province de Guyenne, formant auj. une grande partie du dépt. de Lot-et-Garonne; avait pour capitale Agen. Il eut ses comtes héréditaires dès le IX^e siècle; passa sous la domination des ducs de Guyenne, comtes de Poitiers, jusqu'à Éléonore, dont le fils le donna à sa sœur Jeanne, épousant un comte de Toulouse; sous celle de Charles le Bel et de ses successeurs; le traité de Bretigny le donna aux rois d'Angleterre; l'hérésie des Albigeois, plus tard la réformation, y trouvèrent de nombreux adhérents, et les guerres de religion l'ensanglantèrent à ces deux époques. Charles IX donna l'Agénois en apanage à sa sœur Marguerite de Navarre, à la mort de laquelle il revint définitivement à la couronne.

AGÉNOR, roi d'Argos, un des aïeux de Didon; de là vient à Carthage, dans l'Énéide, le nom de ville d'Agénor. — fils du troyen Antenor et de Théano, un des plus vaillants héros de Troie: il atteignit Achille de sa lance; Apollon, pour le protéger contre la colère du héros, l'entoura d'un nuage, et, prenant lui-même la forme d'Agénor, il s'enfuit devant Achille afin de sauver les Troyens. Agénor fut tué par Néoptolème.

AGES. Suivant Hésiode, il y a eu cinq âges ou époques ou plutôt cinq races d'hommes. La *race d'or* vécut sous le gouvernement de Saturne sans connaître la fatigue ni la douleur. La *race d'argent* mettait cent ans pour arriver à la jeunesse, puis sa vie était courte et affligée de maux. Les premiers étaient devenus après la mort les bons génies; ceux-ci furent les bienheureux du monde souterrain. Jupiter tira ensuite du tronc des frênes la *race d'airain*, violente et robuste, avec des armes d'airain. Mais la mort les vainquit. La *race de fer* est celle dont le poëte fait partie; elle est venue après une race de héros demi-dieux, la *race héroïque* plus juste et meilleure, qu'a faite Jupiter en quatrième lieu; c'est celle qui a péri devant Troie. — Dans la suite, le souvenir et le prestige de l'âge héroïque s'affaiblissant, on ne compta plus que 4 âges. Ovide a représenté l'*âge d'or* sous Saturne, sans guerre ni travail; l'*âge d'argent* sous Jupiter; les saisons paraissent; il faut des maisons et une agriculture; l'*âge d'airain* avec la guerre; l'*âge de fer* avec les crimes; Astrée elle-même, après tous les autres dieux, quitte alors la terre.

AGÉSANDRE, sculpteur Rhodien, vécut avant Pline l'ancien qui décrit le fameux groupe du Laocoon (H. N. XXXVI, 5), auquel cet artiste travailla de concert avec Polydore et Athénodore, peut-être ses fils. Le groupe du Laocoon fut retrouvé pendant le pontificat de Jules II, par Félix de Fredis.

AGÉSILAS II, roi de Sparte, 399-361. Un oracle avertissait Sparte de se garder d'un règne boiteux, et Agésilas l'était. Cependant Lysandre ayant expliqué cette expression par la prétendue illégitimité du neveu d'Agésilas, Léotychide, Agesilas devint l'un des deux rois. Appelé par les villes grecques d'Asie contre Artaxerce II, roi de Perse, il s'embarqua à Aulis, 396, se débarrassa de Lysandre, et conquit une grande partie de l'Asie Mineure; mais rappelé en 394 pour défendre Sparte attaquée, il revint par la Macédoine, battit Béotiens, Argiens et Athéniens à Coronée, y fut blessé, vainquit les Corinthiens, secourut les Étoliens contre les Acarnaniens, mais fut battu par Épaminondas à Mantinée, 362. Il mourut au retour d'une expédition pour le roi d'Egypte contre le Grand Roi.

AGÉSIPOLIS, nom de trois rois de Sparte de la race des Agides. V. SPARTE.

AGGÉE, le dixième des petits prophètes, revint de Babylone avec Zorobabel, après l'édit de Cyrus, 536 av. J.-C., et contribua à la réédification du Temple, auquel il prédit qu'il serait illustré par la présence du Messie. L—H.

AGGER DE ROME, élévation de terre, établie par le roi Servius pour former une partie de l'enceinte orientale de la ville, sur le mont Esquilin. L'Agger s'étendait de la porte Colline à l'Esquiline, sur une longueur de 1,490 mèt. Il avait 15 m. de large, était revêtu extérieurement d'un mur en pierre de taille épais de 4 m. 50, haut de 24 m., et protégé par un fossé de 30 m. de large sur 9 m. de profondeur. Tarquin le Superbe augmenta ou termina cette fortification, ce qui a fait conjecturer qu'il y avait l'Agger de Servius et celui de Tarquin. Cet ouvrage des premiers siècles de Rome est encore très-reconnaissable, bien qu'il soit dépouillé de son revêtement de pierre et que son fossé soit comblé. C. D—Y.

AGGERSHUUS, citadelle de Christiania, en Norvége, a donné son nom à l'*amt* ou bailliage dont Christiania est le ch.-l. et qui comprend Drammen et Kongsberg, ainsi qu'au *stift* ou diocèse qui comprend les 7 amts d'Aggershuus,

Smaalehnen, Hedemarken, Christian, Jarlsberg-et-Laurvig, et une partie de celui de Bradsberg.

AGHAMAL (le P. Sukias), Arménien mékhitariste de Venise, né à Schorot (Gr.-Arménie) en 1738, m. en 1789 dans le cours d'une mission à Calcutta. Doué d'un esprit élevé, il fut mathématicien distingué. On a de lui une *Arithmétique*, 1 vol. in-8°, Venise, 1781; un *Calendrier astronomique universel*, etc. C—A.

AGHADÈS, v. d'Afrique, capit. de l'oasis d'Asben, au S. du Sahara, au S.-O. de la Régence de Tripoli. 7,000 hab. Elle appartient aux Touariks. Gr. entrepôt de commerce.

AGIENDINCUM, v. capit. des Sénonais. Auj. Sens.

AGIDES. V. EURYSTHÈNE.

AGILOLFINGES, nom de famille des premiers ducs de Bavière, dont Agilof serait, d'après quelques-uns, la tige. L'histoire ne mentionne les Agilolfinges qu'à la fin du VIe siècle. Garibald Ier, Tassilon Ier, Garibald II, en sont les plus connus. Théodon Ier, fils de ce dernier, introduisit le christianisme en Bavière, 649. Ses petits-fils se partagèrent en 701 le pays. Dès lors commencèrent les luttes avec les Francs, qui finirent avec l'incorporation de la Bavière dans l'empire de Charlemagne, 788. Le dernier duc, Tassilon II, fut enfermé par Charlemagne dans un couvent, où toute cette famille s'est éteinte. E. S.

AGILULF, 5e roi des Lombards, 590-615. Il était duc de Turin, quand Théodelinde, veuve d'Autharis, le fit roi en l'épousant. Elle le convertit, et par lui les Lombards, au catholicisme. Il dompta l'aristocratie lombarde, prit à l'Empire, avec le secours des Avares, Crémone, Mantoue et Padoue, et arrêta soit par un tribut, 605, soit par le mariage de son fils Adelvald avec la fille de Théodebert II, les invasions franques.

AGINCOURT. V. SEROUX D'AGINCOURT.

AGINNUM, nom latin d'Agen.

AGIS, nom de quatre rois de Sparte : AGIS I, fils et successeur d'Eurysthènes, régna vers 1060 av. J.-C.

AGIS II, fils et successeur d'Archidamus, régna de l'an 427 à 400 av. J.-C., fit des guerres heureuses aux Argiens, aux Athéniens, aux Éléens, et mourut très-vieux.

AGIS III, frère du précédent, régna de 346 à 337 av. J.-C., chercha à affranchir la Grèce du joug des Macédoniens, pendant l'expédition d'Alexandre contre les Perses, et périt dans une bataille contre Antipater, lieutenant d'Alexandre.

AGIS IV, fils d'Eudamidas, régna de l'an 244 à 239 av. J.-C., voulut réformer Sparte, qui n'avait plus que 700 citoyens, dont 100 seulement étaient propriétaires, les femmes, depuis l'éphore Épitadès, ayant accaparé presque tous les biens. Son oncle Agésilas, sa mère et l'éphore Lysandre le secondèrent; mais l'autre roi, Léonidas, élevé en Orient, le combattit. Agis proposait le partage des terres en 4,500 lots pour les Spartiates (on admettrait comme tels des habitants des pays voisins) et 15,000 lots laconiens; il fit d'abord décréter l'abolition des dettes; mais, pendant son expédition contre les Achéens, Agésilas, chef de son parti, le fit détester. Abandonné au retour, il se réfugia dans le temple de Minerve; Léonidas l'en tira par ruse, le fit condamner à être étranglé, et exécuter dans la prison.

AGLABITES, dynastie musulmane qui s'éleva sur les ruines du califat de Bagdad, occupa l'Afrique du N., résida à Kairoan, et régna de l'an 789 à 909. Les Fatimites la remplacèrent.

AGLAÉ, c.-à-d. *pur éclat*. Une des trois Grâces.*

AGLAOPHAMUS, maître de Pythagore. Jamblique seul a conservé son nom dans sa *Vie de Pythagore*. C'est le titre d'un ouvrage de Lœbeck contre la symbolique de Creuzer.

AGLAOPHON. Il semble qu'il y a eu dans l'antiquité deux peintres de ce nom : l'un, né à Thasos, et qui vivait vers la 70e olympiade, est cité par Quintilien avec Polygnote comme l'un des inventeurs de la peinture; l'autre, fils ou petit-fils du précédent, était contemporain d'Alcibiade, et représenta ce célèbre Athénien.

AGLIE, v. du roy. d'Italie, prov. de Turin, dans l'arrond. et à 15 kil. S.-O. d'Ivrée; 3,566 hab. Château royal avec un musée d'antiquités trouvées à Tusculum.

AGLY, riv. de France. V. GLY.

AGNADEL, vge du roy. d'Italie, prov. et à 50 k. N.-O. de Crémone, 1,357 hab. Louis XII y battit les Vénitiens en 1509, et le duc de Vendôme le prince Eugène en 1705.

AGNANO, *Anianus lacus*, lac du roy. d'Italie, à 8 kil. O.-S.-O. de Naples; il a 3 kil. de tour, et pour lit le cratère d'un volcan éteint. Aux environs se trouvent la Grotte du Chien et les étuves sulfureuses de San-Germano.

AGNANT (SAINT-), vge de la Charente-Infér., ch.-l. de cant., arr. et à 18 kil. N.-E. de Marennes; 271 hab.

AGNÈS (Sainte), vierge, souffrit le martyre, n'étant âgée que de 13 ans, sous Dioclétien, 303. S. Augustin et S. Ambroise ont écrit son panégyrique. Son martyre, célébré par Prudence (hymne 14), a fourni le sujet de deux tableaux célèbres : l'un du Tintoret, l'autre du Dominiquin. Fête : 21 janvier.

AGNÈS DE MÉRANIE, était fille de Berthold, duc de Méranie ou Meran, dans le Tyrol. Le roi de France Philippe-Auguste ayant répudié Ingeburge de Danemark, épousa Agnès au mois de juin 1196. Il en eut Philippe dit Hurepel, comte de Boulogne, et Marie de France, qui fut mariée à Philippe, comte de Namur, et ensuite à Henri, duc de Lorraine. Mais Philippe ayant été contraint par les censures de l'Église de reprendre Ingeburge et d'éloigner Agnès, celle-ci mourut en 1201 à Poissy, les uns disent de chagrin, les autres d'une suite de couches. Elle fut inhumée dans l'église de S.-Corentin, près de Mantes. Ses deux enfants furent légitimés l'année suivante par une bulle du pape Innocent III. H. B.

AGNÈS D'AUTRICHE, fille de l'empereur Albert Ier, née en 1280, fut l'épouse du roi André III de Hongrie. Après l'assassinat de son père, 1308, elle et Élisabeth, la veuve de l'empereur, mirent à mort près de 1,000 personnes, coupables seulement d'être parents des assassins. Elle mourut en 1354, d'après d'autres en 1364. E. S.

AGNÈS SORELLE ou SOREAU, née en 1409 à Fromenteau, en Touraine, m. en 1450 au Mesnil, près Jumièges. Fille d'honneur d'Isabelle de Lorraine, femme de René d'Anjou, elle fut remarquée de Charles VII, devint dame d'honneur de la reine et favorite du roi. Suivant Baïf, elle excita dans le caractère de Charles VII, en 1430, ce changement heureux qui détermina la défaite des Anglais. Elle reçut de Charles VII un château à Loches, le comté de Penthièvre en Bretagne, les seigneuries de Roquecesière, d'Issoudun, de Vernon-sur-Seine, enfin le château de Beauté, dans le bois de Vincennes. Elle en prit le nom de *Dame de Beauté*. Les intrigues du dauphin la reléguèrent en 1445 à Loches. Elle mourut peut-être empoisonnée. — Elle avait dans ses armes un sureau d'or.

AGNÈS (FILLES SAINTE-), société religieuse instituée en 1678, à Paris, pour l'instruction gratuite des jeunes filles pauvres, supprimée en 1790.

AGNESI (Marie-Gaétane), femme célèbre par ses vertus et par son savoir, née à Milan en 1718, m. en 1799, était fille d'un professeur de mathématiques à l'université de Bologne. À 9 ans elle savait le latin, et à 11, le grec. Elle obtint, en 1750, du pape Benoît XIV, de suppléer son père malade. Elle a publié en italien : *Institutions analytiques*, Milan, 1748, 2 vol. in-4°, trad. en français par d'Anthelmy, avec des notes de Bossut, sous ce titre : *Traités élémentaires du calcul différentiel et du calcul intégral*, Paris, 1775, in-8°. D—S.

AGNOLO (Baccio d'), sculpteur et architecte de Florence, né en 1460, m. en 1543, réunissait dans son atelier de menuiserie Raphaël, Michel-Ange, etc. Il a construit le palais Bartolini et d'autres monuments à Florence, et ses sculptures en bois y décorent les palais Lanfredini, Taddei et Borgherini.

AGNOLO (Gabriel d'), architecte de Naples, m. v. 1510, ramena les artistes vers l'étude de l'antique, donna les dessins du palais Gravina, à Naples, et y bâtit les églises de Ste-Marie-Egyptienne et de St-Joseph.

AGNOM, *Agnomen*, 4e nom des Romains, suivant une opinion commune, contrariée par beaucoup d'exemples; ou surnom de la famille de l'adopté porté dans celle de l'adoptant; ex. P. Cornelius Scipion, devenu fils adoptif de Q. Cæcilius Métellus, en prit tous les noms, suivant l'usage, et les fit suivre du surnom de Scipion, qui appartenait à sa famille naturelle. L'agnom était aussi un surnom ajouté à un surnom pour désigner une nouvelle branche issue d'une branche secondaire, sans qu'il y eût eu adoption. C. D—Y.

AGNONE, v. du roy. d'Italie (Campobasso), à 25 kil. N.-E. d'Isernia; 11,748 hab. Fabr. d'objets de cuivre.

AGOAQUENTE, vge du Brésil, dans la prov. de Goyaz, à 280 kil. N.-E. de Villa-Boa, sur l'Almas, fondé en 1732 auprès d'une riche mine d'or; auj. peu important.

AGOBARD, archevêque de Lyon, né dans le diocèse de Trèves, m. en 840, prit part à la révolte des fils de Louis le Débonnaire, et rédigea le bref que Grégoire IV lança contre cet empereur; mais il reconnut son erreur, et fut rétabli après avoir été déposé en 835 par le concile de Thionville. Il a laissé des écrits contre Félix d'Urgel, contre les Juifs, et contre la loi Gombette, qui autorisait les duels juridiques, et qu'il fit abroger. Ses œuvres, retrouvées et imprimées en 1606, in-8°, à Paris, par Papyre

Masson, l'ont été de nouveau par Baluze, 1666, 2 vol. in-8°.

AGOGNA, riv. du roy. d'Italie, affl. du Pô, passe à Novare et Mortara. — Anc. dép. du roy. d'Italie. *V. Supplém.*

AGON. C'était chez les anciens Grecs le dieu qui présidait aux luttes du Gymnase. Il avait une statue à Olympie.

AGON, petit port du dép. de la Manche, à 11 kil. de Coutances, cant. de St-Malo-de-la-Lande; 1,561 hab. Armement au long cours et pour la pêche de la morue au banc de Terre-Neuve. — La foire d'Agon établie par Jean-sans-Terre, était comparable jadis à celle de Beaucaire; pillée plusieurs fois par les Anglais, elle fut réunie à celle de Guibray.

AGONALES, fête romaine en l'honneur de Janus. Elle revenait annuellement le 5 des ides de janvier (9 janv.). Numa l'avait instituée, et depuis, le roi des sacrifices fut chargé de la célébrer par l'immolation d'un bélier. — Autre fête en l'honneur de Véjovis, annuelle aussi, et célébrée le 12 des calendes de juin (21 mai).

AGONIOS. Surnom de Jupiter, de Neptune et de Mercure, présidant aux luttes des Gymnases.

AGONIUS, divinité romaine qui présidait à presque tous les actes de la vie.

AGONOTHÈTES ou ATHLOTHÈTES, magistrats qui présidaient aux jeux chez les Grecs, veillaient à l'observation des réglements, faisaient les informations sur les athlètes, examinaient les pièces de théâtre. Il n'y en avait d'abord que deux; dès la 4e olympiade on en créa sept.

AGORA, place publique d'Athènes, lieu ordinaire des assemblées du peuple. On y remarquait, outre la tribune des orateurs et les enceintes qui séparaient les diverses tribus, une pierre sacrée sur laquelle les Thesmothètes juraient d'observer les lois. Les juges, les orateurs et les témoins dans certaines causes prêtaient le même serment. Cette place était, à ce qu'on croit, située dans le quartier du Céramique, près de la porte qui conduisait au jardin de l'Académie. Elle était ornée de plusieurs temples, tels que le Métroon ou temple de la Mère des Dieux, le Léocorion, construit en l'honneur des filles de Léos, qui s'étaient sacrifiées pour éloigner la peste d'Athènes, et le temple d'Eaque. CH.

AGORÆOS. Surnom de Mercure, de Jupiter, de Minerve et de Diane présidant aux assemblées populaires, aux débats judiciaires, etc.

AGOSTA, *Augusta*, v. de Sicile et port sur la côte E., à 17 kil. N. de Syracuse; 10,889 hab.; place forte, fondée au XIIIe si. par Frédéric II; prise et ruinée par les troupes de Charles d'Anjou, 1268; en 1693, un tremblement de terre la sépara du continent, auquel elle est réunie par des ponts-levis. Victoire navale de Duquesne sur Ruyter, 1676.

AGOSTIN (Michel), agronome espagnol, né près de Girone en 1560, introduisit dans l'agriculture espagnole la méthode d'expérience et d'observation, et fut ainsi pour sa patrie ce qu'avait été Ol. de Serres pour la France. Il a laissé (en espagnol) un livre intitulé : *les Secrets de l'Agriculture*, Perpignan, 1626, in-4°; Madrid, 1781, in-4°. Il se termine par une table des termes d'agriculture en 6 langues. Mort vers 1690.

AGOSTINI (Niccolo Degli), poëte vénitien du XVIe siècle, a laissé une continuation du Roland amoureux, de Bojardo; un poëme sur les guerres d'Italie, de 1509 à 1521; une traduction des Métamorphoses d'Ovide, etc. Tous ces ouvrages ont mérité d'être oubliés. B.

AGOSTINI (Leonardo), célèbre antiquaire du milieu du XVIIe siècle, vivait à la cour du cardinal Barberini; Alexandre VII le nomma inspecteur des monuments antiques du pays latin. Il a laissé un grand ouvrage sur les pierres antiques : *Gemme antiche*, Rome, 1636 et 1670, in-8°, et une nouvelle édition de *la Sicile décrite par les médailles*, de Paruta, Rome, 1649, in-f°.

AGOUB (Joseph), né au Caire en 1795, vint en France en 1801, étudia au collége de Marseille, vint à Paris en 1820, et fut nommé professeur de langue arabe au collége Louis-le-Grand. Destitué en 1831, il alla mourir près de son frère, négociant à Marseille, en oct. 1832. Il avait préparé une traduction de Bidpaï. On a de lui une foule d'articles dans la *Revue Encyclopédique*, le *Journal de la Société asiatique*, le *Bulletin* de Férussac, des préfaces et quelques poésies, *la Lyre brisée*, etc. On a publié quelques-uns de ces morceaux en 1835, Paris, 1 vol. in-8°.

AGOUT, riv. de France, affluent g. du Tarn, arrose Castres et Lavaur; cours de 140 kil.

AGRA ou AGRAH, v. du N. de l'Hindoustan anglais, sur la Jumnaou Djeminah (prov. Nord-Ouest), à 1,520 kil. N.-O. de Calcutta, 1,900 kil. N. de Madras, 1,360 N.-E. de Bombay, 180 S.-E. de Delhi; lat. N. 27° 11'; long. E. 76° 21'. Ch.-l. d'une anc. province de l'empire du Mogol, d'un district actuel de 8,750 kil. carr. avec 1,000,000 d'hab., et d'un gouvernement de 244,000 kil. carr. et de 32,000,000 d'hab., créé en 1833, et remplacé, après 1857, par celui des Prov. Nord-Ouest ou d'Allahabad; comm. d'entrepôt entre la Perse et l'Hindoustan méridional. Pop., 78,000 hab. Capitale de l'empire mogol, en 1559, sous l'empereur Akbar, elle s'éleva à un haut degré de splendeur; elle fut conquise avec le pays environnant par les Mahrattes, en 1784 et par les Anglais, en 1803. On y remarque auj., au milieu de nombreuses ruines d'édifices musulmans, la forteresse avec le palais des Empereurs, le mausolée d'Akbar, plusieurs mosquées; mais le plus admirable de ses monuments est le Tadje, ou mausolée élevé par l'empereur Schah-Djehan à une sultane favorite. M.

AGRAIRES (LOIS), lois qui réglaient la possession du domaine public, possession dans son sens rigoureux, et non comme synonyme de propriété. L'État donnait en location les terres du domaine à de pauvres citoyens, par lot de 10 jugères, 2 hectares 1/2 environ. Le but était de favoriser la population agricole, la meilleure pour recruter les armées. Les locations se faisaient par très-longs baux, que l'incurie de l'administration laissa se prolonger indéfiniment, de sorte que les possesseurs ou locataires se regardaient à peu près comme propriétaires. Ce défaut de surveillance administrative favorisa une fraude qui consistait à réunir beaucoup de lots dans la même main; les pauvres cédaient leur culture aux riches, et l'esprit de l'institution fut faussé, en ce que là où l'on avait voulu avoir de petites cultures, pour occuper un grand nombre de citoyens, il n'y eut plus que de grandes cultures faites par des esclaves. Toutes les lois agraires eurent pour but de rétablir, ou à peu près, les choses dans leur état primitif, de faire rendre aux accapareurs les terres de l'État, qu'ils ne devaient pas tenir en si grande quantité, et nullement de leur enlever des domaines qui auraient été leur propriété privée. Il y eut 7 lois agraires : la première est la loi Cassia, proposée l'an 267 de Rome (486 av. J.-C.); puis la loi Licinia, l'an 377 (376); la Flaminia, l'an 521 (232); la Sempronia, l'an 620 (133), c'est celle des Gracques (*Voy.*); la Servilia, l'an 690; la Flavia, l'an 693 (63); la Julia, l'an 694 (56), qui fut la dernière proposée. Les lois agraires ont agité Rome très-violemment; des ambitieux s'en sont fait un instrument pour gagner la faveur du peuple; mais on doit dire qu'ils étaient dans la légalité; les factieux étaient ceux qui leur résistaient, puisqu'ils soutenaient une usurpation contraire au bien public, et qui a fini par produire la dépopulation de l'Italie et préparer la ruine de l'empire. C. D—Y.

AGRAM (Croate, *Zagrab*), v. forte de Croatie, ch.-lieu du comitat d'Agram et du gouvernement nouveau de Croatie-Esclavonie, sur une hauteur, dans une position pittoresque, à 2 kil. de la rive g. de la Save, à 240 kil. S. de Vienne, par 45° 49' lat. N., 13° 38' long. E.; 16,657 hab. Résidence du ban ou vice-roi de Croatie. Évêché érigé en archevêché en 1853; haute cour de justice et cour d'appel pour la Slavonie et la Croatie; école académique, gymnase. Elle est partagée par le cours du Medveschon en ville supérieure ou ville libre (c'est la partie moderne de la ville), ville inférieure, dépendant du chapitre, et ville épiscopale. On y remarque la cathédrale, le palais des États, et un beau pont. Commerce important d'entrepôt des sels, vins, grains et tabacs de la Hongrie. — Le comitat d'Agram, situé au S. de celui de Waradin, renferme 245,937 hab., la plupart catholiques. Superficie, 5,778 kil. carrés.

AGRARIA, ou station agraire, espèce de petit fort ou blockhaus construit en avant d'un camp pour le protéger. Les Romains en plaçaient sur les frontières de l'empire pour les défendre et les surveiller. C. D—Y.

AGRAULE, dème de l'anc. Attique, dans la tribu Erecthéide, au pied de l'Hymette, ainsi nommé d'Agraulos, fille de Cécrops; auj. probablement St-Sypiani.

AGRAULIA, fêtes en l'honneur d'Agraulos.

AGRAULOS, fille d'Actæus, premier roi d'Athènes, épouse de Cécrops. — fille de la précédente, ayant ouvert un coffre où était Erichthonius, son frère, et que Minerve lui avait confié ainsi qu'à ses sœurs, avec défense de l'ouvrir, elle fut trahie par une corneille, et, frappée de frénésie, se précipita dans la mer. Suivant Ovide, Mercure, qu'elle aimait sans retour, la changea en pierre. Suivant Hérodote, elle se dévoua volontairement pendant une guerre que soutenaient les Athéniens, et on lui éleva un temple dans lequel les jeunes Athéniens, armés de toutes pièces, devaient jurer de combattre pour la patrie jusqu'à la mort.

AGREDA, anc. *Ilurci*, jolie v. d'Espagne, dans la prov. et à 45 kil. E.-N.-E. de Soria, au bord du Queylès. Fon-

dée par les Ibériens, puis conquise et florissante sous les Romains, qui la nommèrent Gracchuris en l'honneur de Sempr. Gracchus. Le roi Don Sanche la reprit aux Arabes en 912; elle portait déjà alors le nom d'Agreda; 3,847 hab. Comm. de laines important.

AGREUS, c.-à-d. *le chasseur*. Surnom de Pan et d'Aristée.

AGRÈVE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Ardèche), à 48 kil. O.-S. de Tournon, sur le mont Chiniac, église calviniste; comm. de grains, vins, fruits et bestiaux; 1,142 hab. En 1580, les protestants y soutinrent un siége après lequel la ville fut brûlée.

AGRIA, nom latin d'ERLAU en Hongrie.

AGRIADÆ, dème de l'anc. Attique, dans la tribu Hippothéontide.

AGRIANES, peuple de l'anc. Thrace et de la Macédoine, habitait près des sources du Strymon.

AGRIANIA, fêtes en l'honneur des morts chez les anci. Agriens; jeux et combats chez les Thébains.

AGRIASPES ou ARIASPES, peuple de l'anc. Asie, dans la Drangiane.

AGRICOLA (Cneius Julius), général romain sous Vespasien, Titus et Domitien, et beau-père de Tacite, qui a écrit son histoire. Né à Fréjus, il étudia à Marseille, se fit honorer et chérir comme questeur, tribun, préteur, sous Néron et Galba. Consul, il fut chargé sous Vespasien d'achever la conquête de la Bretagne; le premier, il pénétra par mer sur les côtes de l'Écosse, y accula les Bretons vaincus, malgré Galgacus, conquit les Orcades; il allait pénétrer en Irlande, quand il reçut de Domitien son rappel, 85; le jaloux césar le fit, dit-on, empoisonner après huit ans de retraite, en 93; il était né en 37.

AGRICOLA (Rodolphe), professeur de philosophie à Heidelberg, né à Bafflen, près de Groningue, en 1443, mort en 1485, a été un des plus savants hommes du XV^e siècle. Après avoir été reçu maître ès arts à Louvain, il vint à Paris, alla ensuite à Ferrare, où il suivit le cours de littérature grecque de Théodore Gaza. Les Allemands en étaient si fiers, qu'ils se croyaient en droit de mépriser, à cause de lui, les plus beaux esprits de la Grèce ancienne et de l'Italie. Il refusa toute espèce de charges dans sa patrie, par amour des lettres; il ne se maria pas, par amour du repos. Ses œuvres ont été publiées à Cologne en 2 vol. in-4°, 1539. L'une des plus remarquables est le traité *De Inventione dialecticâ*; il a laissé aussi une excellente traduction de plusieurs morceaux de Platon et d'Isocrate. C. N.

AGRICOLA (George), né en 1494 à Chemnitz, en Saxe, m. en 1555. Son véritable nom est Landmann, en latin Agricola. Il ne cultiva la science hermétique que dans ses premières années, et son traité sur la pierre philosophale, 1531, fut regardé par lui-même comme un égarement de jeunesse. Bientôt ses études prirent un cours plus sérieux; il voyagea et se livra exclusivement à la métallurgie. Son livre *de Re Metallica*, imprimé à Bâle, 1546-1556, est le premier ouvrage de ce genre que l'on connaisse; il étonne à la fois par la clarté des idées et l'exactitude des descriptions. Il s'attacha au duc Maurice de Saxe, et travailla surtout dans les mines d'argent de Misnie. G—R.

AGRICOLA (J.-Ammonius), médecin allemand de la fin du XV^e siècle, fut l'un des meilleurs commentateurs d'Hippocrate et de Galien. Il a laissé quelques traités curieux sur la science hermétique, sur la botanique médicale, *de Medicina herbaria*, et un discours, *de Præstantia corporis humani*. Mort en 1570 à Ingolstadt.

AGRICOLA (Jean), *magister Islebius*, né à Eisleben, en Saxe, en 1492, m. en 1566, un des plus actifs théologiens protestants. Luther l'envoya prêcher la réforme à Francfort-sur-le-Mein. Il professa ensuite à Eisleben et à Wittemberg, et y fonda la secte des Antinomiens en soutenant l'inutilité de la loi évangélique pour le salut. Il prêcha ensuite dans le Brandebourg, depuis 1538, et prit part à l'Intérim d'Augsbourg. Outre ses ouvrages de théologie, très-rares, on a de lui un excellent livre sur les proverbes allemands, Haguenau, 1529; Wittemberg, 1592.

AGRICOLA (Jean-Frédéric), compositeur de musique au service de Frédéric II, né en 1720 dans le duché de Gotha, m. en 1774, eut pour maîtres Séb. Bach et Quantz. Imitateur des Italiens de son temps, il écrivit presque tous ses opéras pour la célèbre cantatrice Molteni, qu'il avait épousée. B.

AGRIGAN ou GRIGAN, île de la Polynésie, une des Mariannes, par 19° de lat. N., et 142° 35' 50'' long. E. Une colonie d'Anglo-Américains s'y est établie avec l'agrément des Espagnols et en se soumettant à leur domination.

AGRIGENTE, *Acragas*, v. anc. sur la côte S. de la Sicile, un peu au S.-E de la moderne *Girgenti*, entre les fleuves Hypsas (auj. *Fiume Drago*) et Acragas (*F. di San Biagio*); colonie dorienne venue de Gela, 582 av. J.-C.; florissante par le commerce et l'agriculture; patrie d'Empédocle; libre d'abord, elle fut ensuite gouvernée par le tyran Phalaris, 566-534, par le glorieux Théron, 488-472, et détruite par les Carthaginois en 405. Elle se releva cependant et subit en 210 la domination romaine. De 827 à 1086, elle appartint aux Sarrasins, fut ensuite conquise par le comte normand Roger. Agrigente était fort grande, et bâtie sur plusieurs collines. La plus haute portait la citadelle: c'est là qu'on a bâti Girgenti; elle avait de très-beaux temples doriques, dont il reste des ruines considérables, entre autres ceux de Jupiter Olympien, de proportions colossales, de Junon Lacinienne, de la Concorde, d'Hercule, etc.

AGRIMENSOR, magistrat de l'ancienne Rome, dont les fonctions se confondaient avec celles de l'augure et furent entourées par l'aristocratie romaine d'un mystérieux respect. A la fois prêtre, militaire et géomètre, l'agrimensor vérifiait et sanctionnait au nom de l'État les partages de propriétés privées, les acquisitions et transformations du domaine public. Il consultait pour cela des rituels où tout était prévu et décrit d'avance. S'agissait-il de diviser le domaine public, il reconnaissait les 4 points cardinaux, traçait un quadrilatère par le milieu duquel, du S. au N., il tirait une ligne appelée *cardo maximus* à cause de sa direction vers le pôle (cardo mundi), et coupée à angle droit par une autre de l'E. à l'O. (decumanus maximus). Puis il marquait par une borne (terminus medius) le point d'intersection, traçait du S. au N. (limites transversi) et de l'E. à l'O. (limites prorsi) deux systèmes de parallèles qui, en se croisant, formaient dans l'aire du grand quadrilatère, un certain nombre de carrés. Pendant que ces carrés ou lots (ager limitatus) étaient tirés au sort entre les colons ou vétérans, il réglait les cérémonies religieuses. Il déterminait l'étendue des champs qui, en dehors du grand quadrilatère, assigné aux colons, restaient au domaine de l'État (ager publicus, subsecivus; loca relicta, extra clusa). Sous l'empire, les agrimensores se firent jurisconsultes, ouvrirent des écoles. Ils exercèrent leur science dégénérée, mais toujours mystérieuse par ses formules, jusque dans le moyen âge. Au VII^e siècle ap. J.-C. quelques abréviateurs compilèrent certains ouvrages géodésiques de différentes époques. On a recueilli les fragments de cette compilation sous le titre de: *Gromatici veteres* (*Groma* désignait une sorte de niveau), édit. Blume, Lachmann, Rudorff, t. I, in-8°, Berlin, 1848. A. G.

AGRIPPA (Marcus-Vipsanius), né en 63, m. en 12 av. J.-C. D'une origine peu relevée, il devint par ses talents le second personnage de l'empire, épousa Marcella, nièce, puis Julia, fille de l'empereur Auguste, qu'il avait fait vaincre à Nauloque et à Actium. Général, puis conseiller de son maître, il protégea les arts, et Rome lui dut plusieurs aqueducs et le Panthéon. Auguste l'avait adopté, puis ses 3 fils qui moururent trop tôt. *V.* Frandsen, *M. V. Agrippa*, Altona, 1836.

AGRIPPA (Henri-Corneille), philosophe et alchimiste, né à Cologne en 1486, m. en 1535. Doué d'un talent supérieur, et d'une présomption plus grande encore; sa carrière, moitié scientifique, moitié politique, fut toujours orageuse. Il fut tour à tour secrétaire de l'empereur Maximilien I^{er}, favori d'Antoine de Clèves, professeur à Dôle, à Pavie, à Londres, et syndic-général de la ville de Metz, médecin de Louise de Savoie, mère de François I^{er}, et conseiller historiographe de Charles-Quint. Il attaqua avec violence les scolastiques et adopta les idées des philosophes hermétiques. Sa verve satirique n'épargna même pas ses bienfaiteurs; il s'attira tant d'ennemis qu'accusé de magie et forcé de fuir de toutes parts, il alla mourir misérablement à Grenoble. — Ses œuvres complètes ont été imprimées à Leyde, 1560 et 1600. — *V.* surtout *de Incertitudine et Vanitate Scientiarum*, Anvers, 1530, trad. fr. par L. Turquet, 1682. — *De Occulta Philosophia*, 1531, trad. fr. par Levasseur. — *Declamatio de nobilitate et præcellentia feminei sexus*, Anvers, 1529. G—R.

AGRIPPINE. La première Agrippine, fille de M. Vipsanius Agrippa et de Julie, devint femme de Germanicus. Elle était célèbre par sa beauté, sa chasteté et aussi par son caractère altier et inflexible. Elle avait montré son courage au milieu de la révolte des légions romaines et elle brava avec la même énergie la tyrannie de Tibère. Lorsque Germanicus eut péri en Syrie, victime de la haine secrète de Tibère et de la haine déclarée de Pison, elle rapporta ses cendres à Rome et demanda justice à l'empereur. Pison prévint sa vengeance en se tuant. Mais Agrippine, poursuivie par la haine implacable de l'empereur, fut exilée

dans l'île de Pandataria, où elle mourut en 33 ap. J.-C.

La seconde AGRIPPINE, fille d'Agrippine et de Germanicus, naquit dans la cité des Ubiens, auj. Cologne. Tibère lui donna pour mari Domitius Ahenobarbus, dont elle eu un fils qui fut Néron. Veuve de plusieurs maris, Agrippine épousa son oncle Claude, s'empara du pouvoir, et en profita pour écarter du trône Britannicus, fils de Claude, et y préparer l'avénement de Néron. Elle gagna Burrhus, préfet des gardes prétoriennes, et, à la mort de Claude, qu'elle empoisonna, les prétoriens proclamèrent Néron; le sénat, comme toujours, suivit docilement leur exemple. Agrippine ne tarda pas à être victime de son ambition. Elle avait voulu prévenir le meurtre de Britannicus et conserver son ancien empire sur Néron; mais, fatigué de ses remontrances, Néron la fit périr. On tenta d'abord de la noyer; mais elle échappa aux projets des assassins. Néron envoya alors un centurion qui lui donna la mort, 59 ans ap. J.-C. CH.

AGROTERA, c.-à-d. *chasseresse*. Surnom de Diane.

AGROTES, c.-à-d. *paysan* et *chasseur*. Surnom de Pan et de Mercure.

AGTELEK, vge de Hongrie, comitat, et à 6 kil. E. de Gomor. Près de là est une vaste caverne, explorée pour la première fois en 1785 par des savants qu'avait envoyés la Société royale de Londres; diverses grottes, couvertes de magnifiques stalactites, s'appellent la *Grande Eglise*, l'*Autel mosaïque*, la *Sainte Mère de Dieu*, le *Jardin des Plantes*; cette dernière a 300 m. de profondeur, 30 m. de largeur et 30 m. d'élévation.

AGUADO (Alexandre-Marie), riche banquier, né à Séville en 1784, m. le 14 avril 1842, était d'une famille juive. Il servit en Espagne avec les Josefinos, fut ensuite aide-de-camp du maréchal Soult dans l'armée française et quitta le service en 1815. Sa fortune s'accrut bientôt dans le commerce, puis la banque. Il négocia en 1823, 1828, 1830 et 1831 les emprunts espagnols, et fut ainsi fort utile à sa patrie. Ferdinand VII le nomma marquis de Las Marismas del Guadalquivir; des mines importantes et de grandes entreprises publiques, comme la culture des maremmes du Guadalquivir, entre Seville et Cadix, lui furent concédées depuis 1828, et il acquit ainsi une fortune de plus de 60 millions. Il était naturalisé en France. Sa célèbre galerie de tableaux, surtout espagnols, a été gravée par Gavard, Paris, 1837-42.

AGUAQUENTE. *V.* AGOAQUENTE.

AGUARICO, AHUARICO ou RIO DEL ORO, riv. de la Rép. de l'Equateur; c'est l'une des branches qui forment le Napo; cours de 400 kil.; charrie de sables d'or.

AGUAS-CALIENTES, v. du Mexique, ch.-l. de département, dans la division de Guadalajara, à 435 kil. N.-O. de Mexico, 110 S. de Zacatecas; 18,000 hab. Eaux thermales. Manufact. de draps.

AGUILA (D'), officier du génie, historien et astronome. Son origine et sa vie sont peu connues. En 1770, il partit pour l'Amérique; en 1772, il était en Suède; il visita une partie de la Finlande et St-Pétersbourg. En 1774, il reçut des passeports pour aller de Venise à Constantinople, et revint en France. Obligé de s'éloigner de nouveau en 1789, il partit pour la Suède peut-être avec une mission des princes français émigrés. Il rentra en France en 1802. On a de lui : *Causes.... des événements de la fin du* XVIII*e siècle*, 4 vol. in-8°; *Découverte de l'orbite de la terre*, etc., Paris, 1806, 1 vol. in-8°. *Histoire des événements mémorables du règne de Gustave III*, 2 vol. in-8°. Il s'y montre enthousiaste mais assez exact. Il mourut à Paris en mai 1815.

AGUILAR DE LA FRONTERA, v. d'Espagne, dans la prov. et à 44 kil. S.-E. de Cordoue; 11,836 hab. Ch.-lieu d'une seigneurie créée en 1257, elle portait le nom de Poley et prit alors de son seigneur celui d'Aguilar. Elle était sur la frontière du royaume mauresque et très-fortifiée.

AGYEUS, c.-à-d. *qui se tient devant les portes*. Surnom d'Apollon, dieu tutélaire des rues, et nom des statues qu'on lui élevait aux portes des maisons.

AGYLLA, v. de l'anc. Etrurie. *V.* CERE.

AGYRIUM, v. de l'anc. Sicile à l'E., sur le fl. Cyamosurus, auj. *Trachino*; patrie de l'historien Diodore. C'est auj. *San-Filippo d'Argiro*.

AHANTA, territoire d'Afrique, sur la côte de la Guinée supérieure, entre les rivières Ancobia et Suberin. Les habitants sont un des peuples les plus civilisés de toute cette contrée. Cap. Boussoua.

AHASVERUS, nom du Juif-Errant. *V.* JUIF-ERRANT.

AHAUS, v. de Prusse (Westphalie), à 40 kil. O.-N. de Munster; 1717 hab. Château des princes de Salm-Kirburg.

AHENOBARBUS, c.-à-d. en latin *qui a la barbe couleur d'airain, rousse*. Surnom d'une des branches de la famille romaine des Domitius. *V.* DOMITIUS.

AHLWARDT (Chrétien-Guillaume), philologue et traducteur allemand, né à Greifswald en 1760, m. en 1830. Il fut quatorze ans professeur et recteur du Gymnase d'Oldenbourg, de 1797 à 1811, puis recteur, et à partir de 1818 professeur de littérature ancienne à la principale école de Greifswald. Fort instruit dans l'étude des langues, il possédait surtout le gaélique et le portugais. Ses principaux ouvrages sont des traductions; il a donné, entre autres, *Essai d'une nouvelle traduction d'Ossian*, en vers allemands, Oldenbourg, 1807, in-4°, avec une préface intéressante; *les Poésies d'Ossian, trad. du gaélique*, Leipsick, 1811, 3 vol. in-8°. Cette interprétation, littérale et fort exacte, doit être consultée aussi bien que la version latine de Macfarlan et que la traduction anglaise de Th. Ross. Il a donné encore une *Grammaire de la langue gaélique* dans les *Tables de comparaison des langues-mères de l'Europe*, par Vater, Halle, 1822; *Essai pour l'éclaircissement du poëme des Niebelungen*, dans les *Archives de l'Acad. de Greifswald*, t. I, etc.

AHMEDABAD, v. du N.-O. de l'Hindoustan anglais, dans la présidence et à 450 kil. au N. de Bombay; par 23° 7' lat. N., 70° 35' long. E. Ch.-l. de district. Cap. d'un État indépendant et très-florissant au XVe siècle, elle est auj. bien déchue. Belles ruines; 100,000 hab.

AHMED-NAGOR ou AHMED-NUGGUR, v. de l'O. de l'Hindoustan anglais, dans la présidence et à 250 kil. E. de Bombay, sur la Seyna. Ch.-l. de district; citadelle très-forte. 20,000 hab. Elle fut prise par le duc de Wellington en 1803.

AHMED-SCHAH-L'ABDALY, fondateur du royaume de Candahar, m. en 1773. Issu d'une tribu des Afghans, il fut emprisonné par le gouverneur de Candahar, et délivré par Nadir-Schah lorsqu'il préluda par la conquête de cette province à la conquête de l'Hindoustan. Après l'assassinat de son bienfaiteur, il se fit reconnaître souverain des Afghans, à Candahar et à Caboul, battit monnaie, envahit plusieurs fois l'Inde, et nuisit beaucoup au Grand-Mogol, 1756. Appelé en 1758 par les nababs de ce pays contre les Mahrattes, il défit à Panipot, 1761, ces barbares maîtres de Delhi; puis il châtia les Sikhes qui avaient envahi le Lahore, et il conquit enfin le Cachemir. Il mourut près de la ville de Candahar commencée par Nadir et achevée par lui. Son fils Timour-Schah lui succéda.

AHMED-RESMY-HADJY, chancelier et ambassadeur de Mustapha III, fut envoyé vers l'impératrice Marie-Thérèse à Vienne en 1758, puis vers Frédéric le Grand en 1763. Ses relations curieuses ont été traduites en allemand et publiées par Nicolaï, avec des notes, Berlin, 1809, in-8°; il mourut vers 1788.

AHORES, c.-à-d., en grec, *prématurés*. Les anciens nommaient ainsi ceux qui mouraient avant l'âge.

AHRIMAN, principe du mal et des ténèbres, opposé selon la religion des anciens Perses, qui nous a été conservée dans les livres de Zoroastre, à Ormuzd, principe du bien et de la lumière. D.

AHRIMANS. *V.* LEUDES.

AHRWEILER, v. des États Prussiens (prov. Rhénane), à 40 kil. N.-O. de Coblentz, sur l'Ahr, ch.-l. de cercle; 2,000 hab. Vins estimés.

AHSSY. *V.* ORONTE.

AHUN, *Acitodunum*, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. et à 18 kil. S.-E. de Guéret, à 343 de Paris, sur une montagne près de la Creuse; 980 habit. Mines de houille, fabr. de toiles. Au bas de la montagne, ruines et restes d'une célèbre et vaste abbaye de l'ordre de Cluny, fondée en 977.

AI ou AY, *Aggrium*, ch.-l. de cant. (Marne), arr. et à 24 kil. S. de Reims, à 145 de Paris, près de la Marne et sur la rive droite. Récolte de vins de Champagne mousseux des plus estimés; 3,304 hab.

AIAS, *Issus*; brg et port de Turquie d'Asie, de l'eyalet d'Adana, sur le golfe d'Alexandrette. Ruines antiques.

AIBAR ou AYBAR, v. d'Espagne, dans la vallée du même nom (prov. de Navarre), à 38 kil. de Pampelune. Le roi Don Garcia y fut vaincu par les Maures, 885, et le roi de Castille, Jean Ier, y battit son fils Don Carlos révolté contre lui, 1451.

AICHA, fille d'Abou-Bekr et l'épouse favorite de Mahomet; elle fut l'ennemie implacable d'Ali, qu'elle combattit lorsqu'il fut nommé calife. *V.* ALI.

AIDES. Jusqu'à Charles V, ce furent des subsides demandés par le roi, dans des circonstances extraordinaires, votés pour un an par les réunions provinciales de nobles et de prelats, ou par les États-généraux, et tout à

fait indépendants des droits féodaux permanents. Sous Charles V, ces impôts devinrent permanents; la perception en fut régularisée, et fut faite par des collecteurs royaux nommés *Élus*. Le mot *aides* ne désigna bientôt plus que quelques-uns des impôts appelés auj. *indirects* (sur les boissons, le tabac, les matières d'or et d'argent). Les ordonnances de 1680 et 1681 furent les lois organiques de la matière. On affermait ces droits d'aides pour un an ou deux à des fermiers-généraux. Aides et fermiers ont été supprimés en 1790 et 1791. ED. T.

AIDES (cour des), cour souveraine qui jugeait en dernier ressort toutes les questions de tailles, aides et gabelles, et qui seule pouvait interpréter les ordonnances relatives à ces questions. Cette institution remonte à l'ordonnance du 28 déc. 1355, qui nomme des commissaires pour surveiller l'emploi du produit de l'aide concédé au roi Jean par les États-généraux, et veut que ce qui *sera ordonné par eux, vaille et tienne comme arrêt du parlement.* Une ordonnance du 22 oct. 1425 l'érigea en cour souveraine. Il y en avait 13 avant 1789 : celle de Paris, fondée en 1425; 2° celle de Montpellier, créée, par Charles VII, en 1427, sédentaire en 1467, et réunie à la chambre des comptes de la même ville en 1695; 3° celle de Clermont-Ferrand, créée en 1551; 4° celle de Rouen, qui existait en 1483, et fut réunie à la chambre des comptes de la même ville en octobre 1705; 5° celle de Pau, créée par Louis XIII, en 1632, supprimée en 1663; 6° celle de Bordeaux, créée en 1637, établie auparavant à Périgueux, en mars 1553, jusqu'en mai 1557; 7° celle de Grenoble, établie par Louis XIII, à Vienne, en Dauphiné, en janvier 1638, et supprimée par Louis XIV, qui l'unit au parlement en octobre 1658; 8° celle de Montauban, d'abord établie à Cahors, en juillet 1642, transférée à Montauban, en 1649, où elle n'y fut définitivement constituée qu'en 1666; 9° celle d'Aix; 10° de Dijon; 11° de Rennes; 12° de Metz; 13° de Nancy. Avant 1789, la *cour des Aydes* de Paris était composée de 10 présidents et de 52 conseillers partagés en 3 chambres; de 3 avocats généraux, d'un procureur général, de 4 substituts, de 2 greffiers en chef et d'un secrétaire. Les habits de cérémonie étaient, pour les présidents, la robe de velours noir; pour les conseillers, la robe écarlate. C—S.

AIDIN, eyalet de la Turquie d'Asie, ch.-l. Smyrne; divisé en 5 livahs. — V. de Turquie d'Asie. *V. Suppl.*

AIGLE, en blason le symbole de la royauté; les Perses, selon Xénophon, les portaient dans leurs enseignes, et les Romains, après avoir porté indifféremment des loups, des léopards, adoptèrent l'aigle à l'époque du second consulat de Marius. — Les aigles romaines étaient d'argent ou d'or, et fixées au haut d'une pique; elles avaient les ailes étendues et tenaient quelquefois un foudre dans leurs serres; au-dessous de l'aigle on attachait des couronnes, et, sous l'empire, les portraits des empereurs. Constantin inventa l'aigle à deux têtes. Charlemagne et Napoléon I[er] adoptèrent l'aigle romaine pour emblème. L'aigle fut aussi adoptée par l'ordre Teutonique, les Hospitaliers de Jérusalem et la Pologne. L'Autriche, la Russie, la Prusse, etc., portent aujourd'hui dans leurs armoiries l'aigle à deux têtes.

AIGLE-BLANC (ordre de l'), institué en Pologne, en 1325 par Vladislas IV; auj. réuni aux ordres de Russie.

AIGLE-D'OR (ordre de l'), institué en Wurtemberg, en 1702, reconstitué en 1807. Auj. supprimé.

AIGLE-NOIR (ordre de l') ou DE LA FIDÉLITÉ, ordre de chevalerie institué en Prusse, en 1701, par Frédéric I[er], pour les grands du royaume : croix bleue avec ruban orange.

AIGLE-ROUGE (ordre de l') ou DE LA SINCÉRITÉ, institué en Prusse, en 1705, reconstitué en 1777 et en 1791 : croix d'argent à aigle rouge.

AIGNAN (Étienne), homme de lettres, né à Beaugency en 1773, m. en 1824 à Paris. Aide des cérémonies sous Napoléon, membre de l'Académie Française en 1814, il a laissé : *Bibliothèque étrangère*, choix d'ouvrages traduits de diverses langues, 3 v. in-8°, 1823; des traductions de l'*Iliade*, de Pope, de Goldsmith; des tragédies médiocres, etc.

AIGNAN, ch.-l. de cant. (Gers), arr., et à 36 kil. N.-O. de Mirande; 676 hab.

AIGNAN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. et à 38 kil. S. de Blois, sur la rive gauche du Cher; anc. ch.-l. d'un duché-pairie. Récolte de bons vins rouges dits *vins du Cher*; 3,315 hab.

AIGNAN-SUR-ROÉ (SAINT-), ch.-l. de canton (Mayenne), à 35 kil. N.-O. de Chateaugontier; 351 hab.

AIGNAY-LE-DUC, ch.-l. de canton (Côte-d'Or), arr. et à 31 kil. de Châtillon-sur-Seine; 815 hab.

AIGOUN. *V. Supplément.*

AIGRE, ch.-l. de cant. (Charente), arr. et à 16 kil. S.-O. de Ruffec; 1,566 hab. Eaux-de-vie dites de Cognac.

AIGREFEUILLE, ch.-l. de canton (Loire-Inférieure), vge sur un coteau au pied duquel coule la Maine, arr. et à 20 kil. S.-E. de Nantes; 542 hab.

AIGREFEUILLE, brg, ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. et à 15 kil. de Rochefort; 1,030 hab.

AIGREFOIN (plaine d'), anc. pays de l'Ile de France; cap. Aigrefoin, dans le canton de Chevreuse (Seine-et-Oise).

AIGREMONT, vge (Haute-Marne), à 50 kil. E.-S.-E. de Chaumont; 189 hab. Château autrefois très-fort et souvent disputé, il eut des seigneurs célèbres.

AIGUEBELLE, *Aqua-Bella*, anc. *Carbonaria;* ch.-l. de cant. (Savoie) sur l'Arc, arrondissement et à 25 kil. N.-O. de Saint-Jean-de-Maurienne; 1,006 hab. Érigée en principauté par Charles-Emmanuel.

AIGUEPERSE, *Aquæ-Sparsæ*, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 15 kil. N.-E. de Riom. Fabriques de toiles, chapeaux de feutre, chandelles; com. de grains. Patrie de Delille; le chancelier de L'Hôpital naquit aux environs, au château de la Roche; 2,620 hab.

AIGUES ou AIX, dérivés du latin *aquæ*, eaux. Ex. : Aigues-Mortes, Aigues-Vives, Aix (*aquæ Sextiæ*), Aix-la-Chapelle, etc.

AIGUES-MORTES, *Aquæ-mortuæ*, c.-à-d. *eaux mortes* ou stagnantes, ch.-l. de cant. (Gard), à 39 kil. S.-S.-O. de Nîmes, à 445 de Paris, lat. N. 43° 32', long. E. 1° 48', ainsi nommée de ses marais, près desquels S[t] Louis, en 1246, bâtit une *tour de Constance*, puis une ville forte, avec des agrandissements au port. Louis IX s'y embarqua en 1248 et 1269; mais elle est auj. dépeuplée et pauvre (3,014 hab.), par suite des atterrissements du Rhône, qui ont oblitéré son chenal, long de 6,200 m. et large de 16 à 24 m. Dès le temps de Charlemagne, la tour de Matafère s'élevait aux lieux où est auj. Aigues-Mortes. Charles-Quint y débarqua en 1538, et son fils, Philippe, en 1548 (*V.* GRAU). La côte n'a donc pas varié au S. d'Aigues-Mortes, mais son chenal et ses étangs se sont presque comblés. *V. Histoire d'Aigues-Mortes*, par E. di Pietro; Paris, 1849, in-8. G. D.

AIGUES-MORTES, brg du dép. de la Gironde, à 222 m. N.-E. de Labrède. Il est nommé dans les anciens pouillés du diocèse *Coma*, nom que les dictionnaires celtiques traduisent par *endroit bas, marécageux;* traversé par une voie romaine, dont on voit des vestiges dans les bois de Tartas.

AIGUES-VIVES, brg du dép. du Gard, à 20 kil. de Nîmes, 1,725 hab.

AIGUILLE (l'), montagne des Alpes (dép. de l'Isère), s'élève à 2,000 mètres. Son sommet fut reconnu en 1492.

AIGUILLES (cap des), ou AGULHAS, extrémité S. de l'Afrique dans l'océan Antarctique, par 34° 51' 15" lat. S., et 17° 36' 15" long. E., à 130 kil. S.-E. du cap de Bonne-Espérance.

AIGUILLES, nom donné aux sommets des montagnes taillées en pointes aiguës et saillantes, par exemple l'*aiguille du Midi*, près de Chamouni dans les Alpes.

AIGUILLES, ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. et à 17 kil. E. de Briançon; 634 hab.

AIGUILLON, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. et à 30 kil. N.-O. d'Agen, au confluent du Lot et de la Garonne. Ruines du château. Commerce de tabac, de vins, de chanvre, etc.; 2,040 hab. Vainement assiégée, en 1345, par Jean de Normandie (Jean II, le Bon), cette ville fut érigée en duché-pairie, en 1600, pour la famille de Lorraine-Mayenne (*V.* l'art. suivant).

AIGUILLON, famille ducale française qui tirait son nom du château et de la ville d'Aiguillon (Lot-et-Garonne). Richelieu acheta ce duché, en 1638, pour sa nièce, Marie-Madeleine de Vignerot, fille de René de Vignerot et de Françoise Duplessis, et veuve d'Antoine du Roure de Combalet, femme de mérite et fort mondaine, qui possédait toute la confiance de son oncle. Elle mourut en 1675; elle légua le duché à sa sœur Thérèse de Vignerot, sœur du duc de Richelieu, et lui substitua son neveu, le marquis de Richelieu, dont le petit-fils fut déclaré duc d'Aiguillon par le parlement en 1731. Le duché passa ensuite au fils de ce dernier. M.

AIGUILLON (Armand-Vignerot-Duplessis-Richelieu, duc d'), né en 1720, m. en 1788, fut favori de la duchesse de Châteauroux. Louis XV le fit partir à cause de cela pour l'armée d'Italie. Blessé à Château-Dauphin, 1742, il fut gouverneur d'Alsace, et commanda ensuite en Bretagne; mais, pendant que les troupes de la province y repoussaient, en 1758, une attaque anglaise, il se tenait, lui, caché dans un moulin. Son fâcheux débat contre le parlement de Bretagne, qui demandait son rappel, et

dont il persécuta le procureur-général, La Chalotais, lui serait devenu dangereux; mais l'affaire évoquée au parlement de Paris, eut une heureuse issue, grâce à la générosité de Choiseul, son ennemi, et à la faveur de Mme Dubarry. Quoique le parlement de Paris l'eût, le 4 juillet 1770, suspendu des fonctions de la pairie, le roi vint le justifier dans un lit de justice, 1770. Cette dernière influence lui donna la succession même de Choiseul au ministère, et c'est à lui qu'il faut attribuer surtout la faiblesse de la politique française lors du partage de la Pologne. Peu de temps avant la mort de Louis XV, il réunit le département de la guerre à celui des affaires étrangères; mais, à l'avénement de Louis XVI, il fut remplacé par le comte de Vergennes. La reine Marie-Antoinette ne l'aimait pas, parce qu'il était opposé à l'alliance autrichienne. C'est elle qui le fit exiler en 1774. M.

AIGUILLON (Armand-Vignerot-Duplessis, duc d'), fils du précédent, député de la noblesse d'Agen aux États-généraux de 1789, se déclara pour le tiers État, fut le second à renoncer à ses priviléges; mais il dut émigrer, en 1792, après avoir commandé l'armée pendant peu de temps à la place de Custine. Il mourut à Hambourg, le 4 mai 1800. M.

AIGURANDE, *Igorandis Biturigum*, ch.-l. de cant. (Indre), arr. et à 20 kil. S.-O. de La Châtre. Comm. de bestiaux; 1,416 hab.

AIKIN (John), médecin et littérateur anglais, né, en 1747, dans le comté de Leicester, m. en 1822. Lors de la révolution française, médecin à Yarmouth, en Norfolk, il parla contre les actes qui excluaient les presbytériens des emplois publics, et s'établit à Londres en 1792. Il dirigea, de 1796 à 1806, le *Monthly magazine*, une Biographie générale en 10 vol. in-4, 1799-1815. On a de lui quelques écrits scientifiques, un *Essai sur la composition des chansons*, des *Pièces diverses en prose*, en collaboration avec sa sœur, miss Aikin (depuis Mme Barbauld), 1775; *Lettres d'un père à son fils*, sur la littérature et la vie du monde, 2 vol. 1793-9, etc. A. G.

AILATH. *V.* AKABAH.

AILHAUD (Jean-Gaspard) médecin, né en 1674, à Lourmian (Provence), m. en 1756, doit sa célébrité à une poudre qui porte son nom et au charlatanisme avec lequel il la débita. Il a publié un petit *Traité de l'Origine des Maladies* qui décèle une profonde ignorance, et dans lequel il prétend guérir tous les maux à l'aide de sa poudre, dont la scammonée est la base. Il gagna des sommes immenses, et acheta la baronnie de Pellet.

AILLANT-SUR-THOLON, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 13 kil. de Joigny, à 153 kil. de Paris; [illegible] hab.

AILLAS (pays d'), *Pagus Aliardensis*, pays de l'anc. Bazadais; cap. Aillas-le-vieux, dans le cant. d'Auros (Gironde).

AILLY (Pierre d'), cardinal, né à Compiègne en 1350, m. en 1420. Il publia de bonne heure des écrits philosophiques suivant les principes des nominaux (*V.* NOMINAUX). Grand maître du collége de Navarre, dont il avait été élève boursier, il forma dans cette école Gerson et Clémengis. Au retour d'Avignon où il était allé plaider devant Clément VI la cause de l'Université après l'affaire du schisme, il fut fait chancelier de l'Université, aumônier et confesseur de Charles VI. Évêque de Cambrai, il fit instituer par Benoît XIII la fête de la Trinité, fit établir des théologaux dans toutes les cathédrales du royaume, et se distingua au concile de Pise en 1409 par ses efforts pour éteindre le schisme. Il devint cardinal deux ans après; légat en Allemagne, il présida la 3e session du concile de Constance, soutint la supériorité des conciles sur le pape et la nécessité d'une réformation dans l'Église. S'étant démis de son évêché en 1411, il fut fait légat d'Avignon où il mourut. Son livre principal est : *le Livre sur la réformation de l'Église* (*Libellus de emendatione ecclesiæ*), Paris, 1631, in-8°. Il s'y élève contre la multiplicité des ordres mendiants et des fêtes, contre le luxe des prélats, etc. Ses traités et sermons ont été imprimés à Strasbourg en 1490. On l'avait surnommé *l'aigle des docteurs de la France* et *le marteau des hérétiques*.

AILLY (Phare de l'), dans le dép. de la Seine-inférieure, arr. et à l'O. de Dieppe, canton d'Offranville, élevé à l'extrémité N.-O. du cap de l'Ailly en 1775; c'est une tour carrée de 27 mètres de haut et large de 6; il a 93 mètres au-dessus du niveau de la mer.

AILLY, ALLY ou ARLY (maison d'), famille protestante française qui tirait son nom de la terre d'Ailly-Haut-Clocher, en Picardie. Robert d'Ailly, vers 1090, en fut la tige. Elle acquit en 1342 la seigneurie de Péquigny et le vidamé d'Amiens, qui, en 1620, passèrent dans la maison d'Albert de Chaulnes, par le mariage de l'héritière de la branche aînée des d'Ailly. LOUIS et CHARLES d'Ailly suivirent le prince de Condé et périrent à la bataille de St-Denis, 1567. PHILIBERT-EMMANUEL, fils aîné de Charles, revint à la foi catholique, servit sous Henri IV contre la Ligue, et contribua à la reprise de Ham sur les Espagnols. Sa sœur MARGUERITE épousa en 1581 François de Coligny, seigneur de Châtillon, 4e fils de l'amiral. Les autres membres de la famille ne semblent pas avoir embrassé la réforme. — Il est clair que le combat du vieux d'Ailly contre son fils, dans la *Henriade* (chap. VIII), est une pure fiction du poëte.

AILLY-SUR-NOYE, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 22 kil. O. de Montdidier, à 119 kil. de Paris; sur le chemin de fer du Nord; 1,101 hab.

AILLY-LE-HAUT-CLOCHER, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 15 kil. S.-E. d'Abbeville, à 56 de Paris; 1,181 hab.

AILMOUTH. *V.* ALNMOUTH.

AILSFORD, vge d'Angleterre (Kent), sur la Medway, à 40 kil. S.-E. de Londres. Victoire d'Henghist sur les Bretons, 455.

AIMAR-VERNAI (Jacques), paysan de St-Véran, près St-Marcellin en Dauphiné, s'est rendu célèbre par l'usage de la baguette divinatoire. A l'aide de sa baguette de coudrier, il prétendait découvrir les eaux, les métaux, les maléfices, les voleurs et les assassins. On l'appela à Lyon en 1692 où il découvrit en effet un assassin. Malebranche attribua ces prétendus prodiges au démon. Mais le fils du grand Condé ayant appelé Aimar à Paris, sa baguette resta impuissante et il avoua qu'il n'y avait là que fourberie. Un siècle plus tard, Bletton, Pennet, Campetti, et d'autres renouvelèrent ces expériences, mêlées le plus souvent de charlatanisme.

AIME, anc. *Axima* des Centrons dans les Alpes Grées, auj. ch.-l. de canton (Savoie) dans l'arrondissement et à 12 kil. N.-E. de Moutiers, près de l'Isère; 847 hab. Ruines romaines.

AIMERIC DE PEGUILAIN, troubadour provençal du XIIIe siècle, né à Toulouse, vécut à la cour d'Alphonse IX, roi de Castille, puis à Montferrat, chez Boniface III, puis auprès des seigneurs d'Este. Il mourut vers 1255. Raynouard a publié 6 de ses poésies et des fragments de 8 autres.

AIMERIC DE SARLAT, troubadour provençal de la fin du XIIe siècle. Il nous reste de lui trois pièces, recueillies par Raynouard : *Choix de poésies*... 1816-24.

AIMERICH (le Père Mathieu), philologue, né en 1715 en Espagne, m. à Ferrare en 1799. On a de ce savant jésuite : *Specimen veteris romanæ litteraturæ deperditæ*... Ferrare, 1784, in-8°. *Novum lexicum historicum antiquæ romanæ litteraturæ*... Bassano, 1787, in-8°.

AIMOIN, bénédictin du monastère de Fleury-sur-Loire, né à Villefranche, en Périgord, m. en 1008; a laissé une *Hist. des Français*, qui ne va que jusqu'à la 16e année de Clovis II, ouvrage peu exact, mais d'un style assez pur, et une vie de St Abbon, plus curieuse par les pièces originales qu'il y a insérées.

AIMON. *V.* AYMON.

AIN, *Danus, Idanus*, petite riv. navigable de France, sort des monts du Jura, près de Nozeroi, passe à Nozeroi, Pont-d'Ain, Vaurambon, traverse le dép. de l'Ain, et se jette dans le Rhône (rive dr.) à 28 kil. au-dessus de Lyon, après un cours de 170 kil. Affl. : à droite, la Valouse et le Suran; à gauche, la Bienne. G. D.

AIN (dép. de l'), entre les dép. du Jura, au N.; de l'Isère, au S.; de Saône-et-Loire et du Rhône, à l'O.; de Hte-Savoie et de Savoie, à l'E. Superf. : 592,674 hect.; 369,767 hab.; ch.-l. Bourg. Ce dépt., formé de la Bresse, du Bugey, du Valromey, du pays de Gex et de l'ex-principauté de Dombes, limité, au S. et à l'E., par le Rhône, par la Saône à l'O., arrosé par l'Ain, la Bienne, la Reyssouse, etc., a de nombreux étangs qui, la pêche faite, sont convertis en prairies. Récolte de vins estimés. Commerce de bestiaux, de poissons, de fromages. Industrie : Laines, coton, draps, faïence. Peu de grains; de là ces émigrations annuelles de 7 à 8,000 paysans. G. D.

AINESSE (Droit d'). Le privilége de l'aîné d'une famille dans l'héritage paternel doit avoir existé, au moins primitivement, chez les Hébreux, à en juger par l'histoire d'Ésaü vendant son droit à Jacob pour un plat de lentilles. On n'en trouve pas trace chez les Grecs ni les Romains. Mais ce fut un droit inhérent à la féodalité du moyen âge, et, comme un moyen pour elle de se mieux défendre par la concentration des ressources et des forces dans une seule main. Les cadets de famille cherchaient fortune avec leur

épée, ou entraient dans les ordres ecclésiastiques; le couvent était l'ordinaire refuge des filles. Le droit d'aînesse fut aboli en France par l'Assemblée constituante en 1790; on ne réserva les droits de primogéniture que pour la transmission du trône. Au temps du 1er Empire français, la création des *majorats* (*V. ce mot*) fut comme une résurrection passagère du droit d'aînesse. La Restauration échoua en 1826, quand elle essaya de le rétablir, la chambre des Pairs le rejeta. B.

AIN-MADHY, v. forte d'Algérie (prov. d'Alger), au delà de l'Atlas, dans le Bilédulgérid, à 64 kil. O. de Laghouat; 2,000 hab.

AINOS, c.-à-d. *hommes*, nom que se donnent les indigènes des Kouriles et d'une partie du Japon. Ils appartiennent à la souche mongole.

AINSA, v. d'Espagne, prov. d'Huesca, sur la Cinca, à 35 kil. N. de Barbastro; 500 hab. Autrefois importante et résidence des rois de Sobrarbe.

AINSTY. *V.* YORK.

AINSWORTH (Henri), théologien anglais, non conformiste, persécuté sous le règne d'Élisabeth, se réfugia en Hollande, où il mourut en 1629. Il a laissé des traductions et des commentaires sur la Bible.

AINSWORTH (Robert), grammairien anglais, né en 1660 à Woodyale (comté de Lancastre), m. en 1743. On lui doit un excellent dictionnaire latin-anglais, publié à Londres, 1736, stéréotypé avec additions en 1830.

AIN-TAB, anc. *Antiochia ad Taurum*, v. de la Turquie d'Asie, eyalet et à 90 kil. N.-E. d'Alep, par 37° 3' lat. N. et 35° 5' long. E.; 20,000 hab. (Mahométans, Kourdes, Arméniens et Grecs). Église arménienne; mosquée; château fort. Capitale d'un petit État au temps où la Syrie était prov. romaine; Tamerlan la prit en 1400. Elle a été souvent dévastée par les tremblements de terre.

AIRAIN DE CORINTHE, métal rare, très-renommé chez les Romains. On disait, mais comme une fable plutôt que comme un fait, que, lors de la prise de Corinthe par Mummius, 146 av. J.-C., la ville ayant été incendiée, une foule de statues et des matières d'or et d'argent ayant été fondues par le feu, se mêlèrent et produisirent un métal précieux qui reçut le nom d'Airain de Corinthe. Il existait vraiment trois airains de ce nom, l'un blanc, approchant de l'éclat de l'argent; l'autre jaune comme l'or; le 3e paraissant composé d'un égal mélange d'or, d'argent et de cuivre. Les amateurs de l'airain de Corinthe l'estimaient plus que l'or, et prétendaient le reconnaître au flair. Ce qui est certain, c'est que l'on ignorait la composition de ce précieux métal. C. D—Y.

AIRDRIE, brg. d'Écosse (comté de Lanark), à 15 kil. E. de Glasgow. Fabr. de toile, cotonnades; source minérale fréquentée; exploitation de houille et de fer; belles usines de Calder; 12,922 hab.

AIRE, *Æria, Aria Atrebatum*, ch.-l. de canton (Pas-de-Calais), arr. et à 16 kil. S.-E. de St-Omer, sur la Lys; elle possède une église et un beffroi remarquables. Fabr. d'huile blanche, carreaux de faïence, lainages; 4,656 hab. Cette ville se forma autour d'un château bâti vers 630, et dépendit des possessions de la maison de Bourgogne; elle fut prise par les Français en 1641, reprise la même année par les Espagnols, réunie à la France par le traité de Nimègue, rendue aux Pays-Bas en 1710, cédée définitivement à la France par la paix d'Utrecht, en 1713. M.

AIRE-SUR-L'ADOUR, *Vicus Julii, Aturæ*, ch.-l. de cant. (Landes), arr. et à 21 kil. S.-E. de St-Sever, sur l'Adour. Évêché fondé au Ve siècle. Fabr. de chapeaux; 2,506 hab. Les Visigoths s'emparèrent de cette ville au VIe siècle et Alaric II y résida.

AIRE (l'), riv., prend sa source près de Ligny (Meuse), passe à Pierrefitte, Autrecourt, Varennes, Grandpré, et se jette dans l'Aisne au-dessus de Vouziers après 80 kil. de cours.

AIREBAUDOUSE, famille noble et protestante du Languedoc, acquit le 7 juillet 1539, de l'évêque du Puy, une moitié de la seigneurie d'Anduze, et le 30 juin 1547, du marquis de Canillac, l'autre moitié. — GUY d'Airebaudouse, seigneur d'Anduze, président de la chambre des comptes de Montpellier, fut condamné à mort en mars 1569 par arrêt du parlement de Toulouse contre les protestants qui avaient pris part à la destruction du fort St-Pierre, dans la 2e guerre de religion. — JEAN-GUY d'Airebaudouse, seigneur de Clairan, fut conseiller au présidial de Nîmes en 1566 et premier consul de cette ville en 1575.

AIROLA, v. du roy. d'Italie, prov. et à 29 kil. S.-O. de Bénévent; 5,295 hab. Anc. *Caudium*.

AIROLO, vge de Suisse (Tessin) sur la route du St-Gothard, à 6 kil. de l'hospice et sur la rive g. du Tessin, à 54 kil. N.-O. de Bellinzona; 1,652 hab. Les Français y furent battus par les Russes le 13 sept. 1799.

AIRVAULT, *Aurea Vallis*, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. et à 20 kil. N. de Parthenay, à 344 de Paris; 1,715 hab.

AISNE, *Axona*, riv. navigable de France, a sa source dans l'Argonne (Meuse), traverse les dép. de la Marne, des Ardennes et de l'Aisne, arrose Ste-Menehould, Vouziers, Rethel, Soissons; reçoit à droite l'Aire, la Vaux, à gauche la Vesle, et se jette dans l'Oise à Compiègne; cours de 180 kil. G. D.

AISNE (dép. de l'), entre les dép. du Nord au N.; de la Somme et de l'Oise à l'O; de Seine-et-Marne au S.; de la Marne et des Ardennes à l'E. Ch.-l. Laon. Sup.: 728,530 hect. Pop. 564,597 hab. Ce dép., formé du Soissonnais, du Laonnais et du Vermandois, est arrosé par l'Aisne, l'Oise, la Marne, l'Ourcq, la Somme, la Vesle, et par les canaux de St-Quentin et de Crozat; l'Escaut y prend sa source; il est couvert de grands bois, comme ceux de Villers-Cotterets. Sol calcaire; au N., terrain montagneux; au S., plaines unies. Industrie très-active: fabr. de tissus en coton, de batistes, de dentelles, de toiles de Thiérache, etc., sucre de betterave; manuf. de glaces de St-Gobain; verrerie de Follembray. Comm. important d'alun et de couperose. Culture du houblon, du lin, etc. Champs de pommiers près de Laon. Il ressort de la cour impériale d'Amiens.

AISSÉ (Mademoiselle), née en 1693, m. en 1733, jeune et belle Circassienne dont la destinée fit une héroïne des salons de la Régence. Achetée comme esclave à l'âge de 5 ans, amenée en France et élevée par le comte de Ferriol, ambassadeur français à Constantinople, puis jetée au milieu d'une société corrompue et entourée d'adorateurs, elle sut cependant repousser les hommages du duc d'Orléans et céda avec une passion vive et sincère au chevalier d'Aydie. Le remords lui donna le courage de rompre cette liaison, mais la lutte abrégea sa vie. On a de Mlle Aïssé des *Lettres* à Mme Calandrini, renfermant de curieuses anecdotes sur Mmes de Tencin, du Deffand, et sur le monde au milieu duquel elle vécut; à défaut de l'élégance du style, elles ont souvent le charme du naturel et l'éloquence du cœur. Elles ont été publiées d'abord seules, avec des notes de Voltaire, 1787, puis avec les lettres de Mmes de Villars, de La Fayette et de Tencin, 1806, enfin par M. Ravenel avec une notice de M. Sainte-Beuve, Paris, 1846, in-12. G. L.

AITON, historien arménien. *V.* HÉTOUM.

AIUS LOCUTIUS ou LOQUENS, c.-à-d. *Aius parlant*. Une voix surnaturelle avait annoncé aux Romains l'approche des Gaulois. On déifia cette voix sous le nom d'Aius et on lui éleva un temple.

AIX, c'est-à-dire EAUX.

AIX, *Aquæ Sextiæ*, s.-préf. (Bouches-du-Rhône), anc. capitale de la Provence, grande et vieille ville, à 28 kil. N. de Marseille, à 861 de Paris par Bourges; par 43° 31' 35" lat. N., et 3° 6' 37" de long. E. Quartiers réguliers et élégants. On y remarque la cathédrale, l'église St-Jean, des fontaines thermales. Archevêché, cour impériale où sont portés les appels des tribunaux consulaires du Levant; trib. de 1re inst. et de comm. Facultés des lettres, de théologie et de droit, école des arts et métiers. Bibliothèque de plus de 100,000 vol. Collége. Commerce d'huile très-estimée, amandes, laines, bestiaux, vins; fabr. de chapellerie, sparterie, savons, etc. Patrie de Tournefort, Vanloo, Adanson, et Vauvenargues; 19,019 hab. — Le consul Sextius amena en ce lieu, 123 av. J.-C., une colonie romaine, et la nomma *Aquæ Sextiæ* de ses eaux minérales et de son propre nom. Défaite des Cimbres et des Teutons dans les plaines d'Aix, par Marius, 102 av. J.-C. Sous César, Aix devint ville municipale; son organisation romaine fut l'origine et la base des libertés qu'elle conserva jusqu'aux temps modernes. Les Visigoths, les Bourguignons (Ve siècle), les Francs, les Lombards (VIe siècle), les Sarrasins (VIIIe siècle), la ravagèrent. Relevée au IXe siècle, elle devint la capitale de la Provence et la résidence de ses comtes. Raymond Bérenger III y fonda la première cour d'amour. A Aix se forma au moyen âge une cour élégante et lettrée où se polit la langue provençale. Le comte Louis III y fonda en 1413 une Université; René d'Anjou, dernier comte de Provence, y institua, pour le jour de la Fête-Dieu, une procession allégorique qui se célèbre encore. En 1481, Aix fut réunie avec la Provence à la couronne; Louis XII y créa un parlement de Provence, 1501. Le 25 juillet 1536, Charles-Quint y entra et s'y proclama roi d'Arles et de Provence; mais il dut l'évacuer deux mois après. Les querelles de religion, au XVIe siècle, y furent sanglantes; au XVIIIe elle fut troublée par les discordes religieuses et les premières agitations révolutionnaires;

AIX, île et ville fortifiées de France, sur la côte N.-O. de l'océan Atlantique (Charente-Inférieure), à l'embouchure de la Charente. 305 hab.

AIX, vge (Drôme), arr. et à 5 kil. S.-E. de Die; 230 hab.

AIX D'ANGILLON (LES), ch.-l. de cant. (Cher), arr. et à 18 kil. N.-E. de Bourges, à 211 de Paris; 1,282 hab.

AIX-EN-OTHE, ch.-l. de cant. (Aube), arr. et à 32 kil. S.-O. de Troyes, à 159 de Paris, près de la forêt d'Othe; 1,444 hab. Fabr. de bonneterie.

AIX-LA-CHAPELLE, en allem. *Aachen*; *Aquis Granum* ou mieux *Aquæ Grani*, grande et belle ville d'Allemagne (prov. prussienne du Rhin), dans une plaine, au centre d'un réseau de chemins de fer sur Cologne, Maëstricht, Dusseldorf, etc.; station du chemin de fer Belge-Rhénan; à 629 kilom. O. de Berlin, et à 708 N.-E. de Paris. Tribunaux d'appel et de commerce; gymnase, chambre et école de commerce; 58,553 habit., dont 14,000 protestants, et environ 300 juifs. Magnifique cathédrale d'architecture romane, élevée par Charlemagne de 796 à 804, où l'on voit le tombeau de ce prince dans le chœur et ses reliques dans un trésor (*V.* notre *Dictionn. des lettres et des beaux-arts*). Bel hôtel de ville, anc. palais impérial rebâti au XIVe siècle, et remarquable par sa grandeur. — Fabr. de draps, aiguilles, épingles, dés à coudre, produits chimiques, bleu de Prusse; construction de machines, carrosserie, teintureries, grand comm. de laines, etc. Près de la ville beaux bains d'eaux thermales ferrugineuses et sulfureuses. — Aix fut d'abord une station romaine; Sérénus Granus, commandant pour Adrien, 124 ap. J.-C., l'agrandit. Les Huns la brûlèrent en 451. Charlemagne la releva de ses ruines vers 773, ainsi que ses bains, et en fit la capitale de son empire. Il y construisit d'abord une chapelle, ce qui la fit nommer *Aix-la-Chapelle*, c.-à-d. Bains de la chapelle. Les empereurs d'Allemagne s'y firent couronner de 813 à 1351. Elle était ville libre impériale. La translation à Francfort, en 1536, du couronnement de l'Empereur, les guerres de religion des XVIe et XVIIe siècles, lui firent perdre sa prospérité. Prise par les Français en 1792 et 1794, réunie à la France par les traités de Campo-Formio, 1797, et de Lunéville, 1801, elle devint le ch.-l. du départ. de la Roër; les traités de Vienne, 1815, la donnèrent à la Prusse.

Aix-la-Chapelle vit conclure deux traités célèbres; un le 2 mai 1668, entre l'Angleterre, la Suède et la Hollande, pour terminer la guerre de Dévolution: Louis XIV rendit la Franche-Comté, mais la Flandre lui fut assurée; l'autre le 18 oct. 1748, qui terminait la guerre de la succession d'Autriche: la France restituait les Pays-Bas à la maison d'Autriche, Berg-op-Zoom et Maëstricht aux Hollandais, la Savoie et le comté de Nice au roi de Sardaigne; Louis XV obtint pour son gendre, l'infant don Philippe, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla; le duc de Modène et Gênes, ses alliés, recouvrèrent leurs États. Le congrès d'Aix-la-Chapelle (30 sept.-21 nov. 1818), en présence des empereurs d'Autriche et de Russie et du roi de Prusse, et composé de Metternich, Castelreagh, Wellington, Hardenberg, Bernstorff, Nesselrode, Capo-d'Istria et Richelieu, régla le paiement des dernières contributions imposées à la France et fixa (15 nov.) un protocole, base de la politique ultérieure.

AIX-LA-CHAPELLE (Régence d'), une des cinq de la pro. Rhénane (Prusse); ch.-l., Aix-la-Chapelle; 4,172 kil. car.; 446,663 hab. Divisée en 8 cercles: Aix-la-Chapelle, Heinsberg, Juliers, Duren, Montjoie, Eupen, Gemund, et St-Vith.

AIX-LES-BAINS, anc. *Aquæ Gratianæ* ou *Aquæ Allobrogum*, ch.-l. de cant. (Savoie), arr. et à 12 kil. N. de Chambéry, à 579 de Paris, 100 de Lyon, 72 de Genève, 240 de Turin, et à 2 kil. de la rive orientale du lac du Bourget, dans une vallée de 8 kil. sur 2; 3,059 hab.; célèbres sources thermales déjà connues des Romains et auj. très-fréquentées. Bel établissement de bains. Ruines d'un arc de triomphe consacré à Campanus et d'un temple de Diane.

AIXE, ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. et à 11 kil. S.-O. de Limoges; fabr. de tuiles; 1,709 hab.; ville ancienne, château fort célèbre dans les guerres du XIVe siècle contre les Anglais, maintenant en ruines.

AJACCIO, *Adjacium*, ch.-l. du départ. de la Corse, sur la côte O. de l'île, 875 kil. de Paris, à 240 de Toulon; lat. N. 41° 55', long. E. 6° 24' 18''. Bâtie sur une langue de terre qui domine un golfe magnifique, cette ville offre un aspect enchanteur. Des collines peu élevées, des jardins, des champs cultivés l'environnent du côté de la terre; plus loin, des montagnes arrêtent le regard et forment un immense horizon. A l'intérieur de la ville les maisons sont belles, les rues larges et régulières. Belle place du Diamant, dominant le golfe; délicieuses promenades; jardin botanique; hôtel de la préf.; évêché; collége Fesch; biblioth.; chantier de construction navale; pénitencier agricole; phare à l'entrée du golfe; forte citadelle; tombeau des Bonapartes; port, où les plus forts navires trouvent un abri sûr contre tous les vents, à l'exception de celui du S.-O. Comm. de vins, huiles, blés, bois, oranges, citrons, cire, suifs bruts, cuirs, pâtes, gibier; pêche de sardines, anchois, thons, corail. Statues de Napoléon Ier, du cardinal Fesch, du général Abbatucci; 12,060 hab. Napoléon Ier naquit à Ajaccio, où l'on montre encore sa maison.

AJAN (CÔTE D'), anc. *Azania*, région aride de l'E. de l'Afrique; occupée par les Somaulis, elle s'étend le long de la mer des Indes, du cap Guardafui au Magadoxo, entre les 2e et 11e parallèles N. Intérieur peu connu; commerce d'or, d'ambre et d'ivoire.

AJAX, fils d'Oïlée, roi locrien. Il conduit 40 vaisseaux contre Troie, combat avec l'aide d'Ajax, fils de Télamon, et contribue à sauver le corps de Patrocle et les coursiers d'Achille. Dans les jeux des funérailles de Patrocle, il dispute le prix de la course à Ulysse; mais Minerve, son ennemie, l'empêche de vaincre. Elle lui suscite à son retour une tempête. Il se sauve sur un rocher et se vante d'échapper malgré les dieux; aussi Neptune l'engloutit avec le rocher. Héros des Locriens, il eut, après sa mort, sa place marquée et vide dans leurs rangs en face de l'ennemi, comme si son ombre eût combattu encore avec eux.

AJAX, fils de Télamon, roi de Salamine. Il alla contre Troie avec 12 vaisseaux. Il était invulnérable, un seul endroit excepté. Ayant disputé vainement à Ulysse les armes d'Achille, il fut pris d'une folie furieuse et massacra les troupeaux de l'armée, les prenant pour des guerriers. Revenu à lui, il se perça de son glaive.

AK, en langues tartares, veut dire *blanc*. **AK-tan**, montagne blanche.

AKABAH (GOLFE D'), anc. *Sinus Ælaniticus*, situé sur la côte N.-O d'Arabie, par 29° 38' lat. N., 32° 48' long. E., entre la presqu'île du Sinaï et la péninsule, et formé par une branche de la mer Rouge; au sommet de ce golfe se trouve auj. un petit château-fort du même nom appartenant aux Turcs, et où se reposent les caravanes qui vont du Caire à la Mecque. C'est sans doute l'anc. *Ælana* ou *Ailath*, d'où les navires de Salomon partaient pour Ophir.

AKAKIA, traduction en grec du nom de *Sans-Malice*, et qui fut celui d'une famille de médecins français.

— **MARTIN**, le premier qui prit le nom d'Akakia, naquit à Châlons en Champagne sous François Ier, et mourut en 1551. Il fut médecin de François Ier, et professeur au collége de chirurgie. C'est lui qui représenta l'université au concile de Trente; Clément Marot lui adressa des vers. Il a édité plusieurs ouvrages de Galien, et laissé quelques ouvrages, dont l'un se trouve dans la collection *Gynæciorum*, etc., d'I. Spach.

— **MARTIN**, fils du précédent, mort en 1588, fut professeur au collége de chirurgie et second médecin de Henri III. Il eut un fils nommé *Martin* comme lui, et professeur au Collége de chirurgie.

— **JEAN**, fils de ce dernier, fut doyen de la Faculté de médecine en 1618, et médecin de Louis XIII; il mourut en 1630.

— **MARTIN**, fils de Jean, professeur au Collége de chirurgie en 1644, est connu par les démêlés qu'il eut avec la faculté.

AKBAR, empereur mogol, le plus grand souverain tartare de l'Hindoustan. Fils de l'empereur Houmajoun, né en 1542, mort le 16 octobre 1605, il succéda à son père le 15 juillet 1556. Après avoir reconquis ses provinces de Caboul, Lahore, Cachemire, révoltées, et triomphé de la puissance rivale de son tuteur Beyram, il transporta sa capitale d'Agrah à Lahore, conquit une partie du Décan, mais surtout réorganisa son vaste empire sur le principe de la centralisation, répartit justement les impôts grâce à un cadastre général, et fit même adopter un système uniforme de poids et mesures, et une seule chronologie; *la grande ère* ou *ère d'Akbar* commença à partir de son avénement. Son empire produisait un revenu de 9,074,388,100 fr. Peu croyant dans le mahométisme, il s'instruisit des autres religions et en créa lui-même une nouvelle. Enfin il protégea les savants et fit commencer une description de l'empire achevée sous son fils Djehanguyr. *V. The ayeen Akberi*, trad. par Fr. Gladwin; 3 vol. in-4°; Calcutta, 1782-6.

AK-CHEHER, c.-à-d. *ville blanche*, cité considérable de la Turquie d'Asie (Karaman), répond à l'anc. *Antiochia ad Pisidiam*, ou peut-être à *Tyriæum*. Le sultan Bajazet y mourut captif de Timour; 4,000 hab.

A KEMPIS (Thomas), chanoine régulier de l'ordre de

saint Augustin, vécut dans un monastère d'Anvers ou de Cologne, et mourut vers l'an 1471. On a plusieurs éditions des ouvrages qui lui sont attribués : *Soliloquia animæ*, *Hortulus Rosarum*, *Vallis liliorum*, et surtout de l'admirable livre connu sous le nom d'*Imitation de Jésus-Christ*. A propos de l'édition de ce livre imprimé au Louvre en 1640, une controverse s'engagea entre les chanoines de Sainte-Geneviève et les Bénédictins, ces derniers refusant à Thomas A Kempis le titre d'auteur de l'*Imitation* pour en revêtir un certain Jean Gersen, abbé prétendu de Verceil. Un arrêt du parlement rendu en 1652 en l'honneur de Thomas A Kempis ne fit point cesser la querelle, qui ne s'éteignit que par la lassitude des deux partis. Toutefois la renommée du chanoine de Cologne en sortit fort amoindrie. La question reprise depuis paraît aujourd'hui décidée en faveur d'un troisième compétiteur, Gerson, chancelier de l'université de Paris. H. B.

AKENSIDE (Marc), poëte anglais, né en 1721 à Newcastle sur la Tyne, mort en 1770. Reçu docteur en médecine à Leyde en 1744, il exerça d'abord à Londres, et écrivit sur cette science plusieurs mémoires; mais son poëme des *Plaisirs de l'imagination*, traduit en français par d'Holbach, a seul fait sa gloire. Le style en est élevé, brillant, très-figuré, mais obscurci par une métaphysique et de vagues théories républicaines qui s'inspiraient du puritanisme. Son *Hymne aux Naïades* est cependant d'un goût tout classique.

AKERBLAD (Jean-David), prononcez *Okerblad*, orientaliste suédois, né à Stockholm en 1763, m. à Rome en 1819. Après avoir visité la Palestine et la Troade comme secrétaire de l'ambassade de Suède en Turquie, il vint à Paris comme chargé d'affaires, donna peu après sa démission et vécut à Rome. On a de lui : *Inscriptionis phœniciæ oxoniensis nova interpretatio*, Paris, 1802, in-8°; *Lettre sur l'inscription égyptienne de Rosette*, à M. S. de Sacy, Paris, 1802, in-8°; *Notice sur deux inscriptions runiques à Venise, et sur les Varanges*, avec les remarques de Villoison, etc. Akerblad a posé les principes que Champollion le jeune a développés ensuite. Il y a quelques lettres d'Akerblad dans la correspondance de P.-L. Courier. A. G.

AKHALTZIKH ou AKISKA, v. de Russie d'Asie (Koutaïs), à 125 kil. O. de Tiflis, près du Kour, autrefois capitale d'un pachalik turc, et conquise par les Russes en 1829. On y remarque la belle mosquée du sultan Ahmed; 14,722 hab. ; forteresse importante.

AKHDAM, pluriel de *khadem*, serviteur, nom donné à une caste de l'Yémen, analogue aux parias de l'Inde. On pense qu'ils représentent l'ancienne population Hamyarite ou Omérite, réduite au servage par l'invasion conquérante des Arabes. Ils exercent les professions réputées viles, comme celles de domestiques, de barbiers, de musiciens, de bateleurs. Plusieurs hordes sont errantes comme nos bohémiens, et vivent de maraude ou en disant la bonne aventure. E. R.

AK-HISSAR, *le château blanc*, v. de la Turquie d'Asie (eyalet d'Aïdin), sur le Kodos, à 100 kil. N.-E. de Smyrne; 15,000 habitants. Anc. *Thyatira* de Lydie, sur le Lycus, fondée ou agrandie par Séleucus Nicator, et célèbre par ses manuf. d'étoffes de pourpre. Elle fut l'une des premières villes où fut prêché le christianisme. Récolte de coton renommé; teintureries importantes.

AKHMIN ou AKMYN, v. de la Haute-Egypte, sur la rive droite du Nil, à 25 kil. N.-O. de Girgeh; 10,000 hab. Quelques ruines antiques. C'est l'anc. *Chemmis*, appelée par les Grecs *Panopolis*, la ville de Pan. Ses habitants étaient tailleurs de pierre ou tisseurs. Elle avait un beau temple voué à Persée. Patrie de Nonnus. *V.* Saint-Genis, *Notices sur les restes de Chemmis*, dans la *Description de l'Egypte*, t. IV.

AKHMOUNEIN ou ACHMUNEIN, v. d'Egypte, dans la province et à 23 kil. de Minyeh, sur le Bahr-Yousef, à 180 kil. S. du Caire; anc. *Hermopolis Magna*. On trouve aux environs la base d'une colonne portant le nom de Philippe Arrhidée, seul reste d'un portique couvert d'hiéroglyphes, considéré comme un des restes les plus remarquables de l'architecture égyptienne, et décrit dans l'ouvrage de la commission d'Egypte. Hermopolis était célèbre par le culte d'Anubis et la sépulture d'Ibis.

AKHTAMAR, île de la Turquie d'Asie, dans le lac de Van et à 25 kil. S. de Van, possède un monastère fondé en 653, et qui est la résidence d'un des patriarches d'Arménie.

AKHTIRKA, v. de Russie, sur la rivière de son nom, dans le gvt de Kharkof, ch.-l. de district; 13,946 hab. Elle fut fondée par les Polonais en 1641. On y montre une image miraculeuse de Notre-Dame, but de nombreux pèlerinages.

AKKERMAN, *Alba Julia*; slave *Bielgorodok*, v. forte de la Russie d'Europe (Bessarabie), petit port sur l'estuaire du Dniester, à 48 kil. S.-O. d'Odessa; 19,076 hab. Ch.-l. de district. Exploitation de lacs salés; bons vins. Les Turcs et les Russes y signèrent, le 7 octobre 1826, un traité de paix qui assurait l'émancipation des principautés de Moldavie, Valachie et Servie. Ce fut à la suite de la violation de ce traité par la Porte qu'éclata la guerre de 1828.

AKOUSCHA, petit pays et bourg de Russie dans les montagnes du Caucase; habités par les Lesghis.

AK-SERAI, *Garsaura*, v. de la Turquie d'Asie (eyalet de Bozoq), à 133 kil. O. de Kaisarièh, Ch.-l. d'un livah qui contient un grand lac salé.

AKTIAR. *V.* SÉBASTOPOL.

AKYAB, v. et port de l'Indo-Chine anglaise (Birmanie britannique), dans l'île d'Akyab, par 20° 8' de lat. N., et 90° 30' de long. E.; entrepôt principal du commerce de l'Aracan. Port vaste, sûr jusqu'à la mousson S.-O. Exportation de riz; 8,000 hab.

AL. C'est l'article masculin en arabe : AL-*Koran*, le Coran; AL-djezaïr ou Alger, les îles; il est resté préfixe dans un grand nombre de dénominations espagnoles et portugaises : AL-cantara, le pont; AL-cazar, le palais.

ALA, v. des Etats autrichiens (Tyrol), sur l'Adige, à 11 kil. S. de Roveredo. Manuf. de velours, d'étoffes moirées et de soie; 3,900 hab.

ALABAMA, riv. navigable des États-Unis (État d'Alabama), formée de la réunion du Coosa et du Tallapoosa, et se jetant dans le Tombigbee avec lequel elle forme la Mobile, affluent du Golfe du Mexique.

ALABAMA, l'un des États-Unis de l'Amérique du N. (depuis 1819), entre 30° 10' - 35° lat. N., et 87° 21' - 90° 51' long. O., sur le golfe du Mexique, entre les Etats de Mississipi, Tennessee, Géorgie et Floride; capitale, Montgomery. Superf. : 138,000 kil. carrés. Pop. : 964,296 hab., dont 435,132 esclaves avant 1862. Tribus des Creeks et des Chactaws. Arrosé par la Mobile, dont l'Alabama est un affluent, et le Tennessee. Culture de la canne à sucre, céréales, maïs, riz, patates, et surtout de très-bon coton. Exploitation de fer et de houilles abondantes; nombreuses manufactures. O.

ALABANDA, v. anc. de Carie, au S.-O. de l'Asie mineure, non loin du fleuve Méandre; florissante par le commerce et les arts, mais renommée pour ses mauvaises mœurs; siége d'un *conventus juridicus* ou tribunal sous les Romains. Ruines imposantes auj. près de Carpusely. Une certaine pierre qu'on trouvait aux environs était fusible, et les anciens en tiraient du verre.

ALABASTRON, v. de l'anc. Égypte, au pied des monts d'albâtre situés à l'E., le long du golfe Arabique.

ALACOQUE (Marguerite), qui prit le nom de Marie par reconnaissance envers la Ste Vierge qui l'avait guérie d'infirmités longues et douloureuses au couvent de Charolles, naquit à Lauthecour, diocèse d'Autun, le 22 juillet 1647. Elle fit profession le 6 novembre 1671, et reçut de J.-C., selon ses biographes, le don de prophétie, des révélations, des entretiens immédiats, etc. On lui doit un petit ouvrage mystique : *la Dévotion au Cœur de Jésus*, qui fit instituer la fête du Sacré-Cœur. Elle prédit sa mort, qui arriva le 17 octobre 1690. Plusieurs Lettres et Opuscules sont joints à sa vie, publiée par Languet, 1729, in-4°. J. T.

ALA-DAGH, chaîne de montagnes de la Turquie d'Asie, projette à l'O. diverses branches, dont les unes vont se terminer sur les bords de la Méditerranée, et les autres sur ceux de l'Archipel. Elle répond à l'anc. Taurus.

ALADIN ou ALA-EDDIN, surnommé le *Vieux de la montagne*, prince des Assassins, vivait peut-être au XIIIe siècle. On a répandu beaucoup de contes sur ce personnage, qu'il faut sans doute considérer comme fictif.

ALA-EDDIN, 8e sultan seldjoucide, m. en 1237, après un règne de 17 ans, se rendit célèbre comme philosophe, législateur et guerrier.

ALAGOAS, v. du Brésil, port sur l'Océan Atlantique, au fond du petit lac de son nom. Récolte de tabac très-estimé; 14,000 hab. Elle est le chef-lieu d'une province située au N. de l'embouchure du Rio de San-Francisco; sup. 28,620 kil. carr.; pop. 204,200 hab.

ALAIGNE. ch.-l. de cant. (Aude), arr. et à 11 kil. N.-O. de Limoux, à 818 kil. de Paris; 381 hab.

ALAIN-BLANCHART. On sait peu de choses sur cet homme qui appartenait au parti bourguignon et joua un rôle important en Normandie au commencement du XVe siècle. Capitaine des arbalétriers de Rouen, il se distingua en défendant cette place contre les Anglais, 1418-1419. Après la prise de la ville, il fut livré au dernier supplice. On lui attribue une parole sublime. D'autres prisonniers avaient

obtenu leur liberté en payant une rançon : « Pour moi, dit-il, je n'ai pas d'or; mais, si j'en avais, je ne voudrais pas racheter les Anglais de leur déshonneur. » CH.

ALAIN DE L'ISLE, *de insulis* ou *insulensis*, surnommé *le Docteur universel*; né en 1114, m. en 1203. Il occupe un rang distingué parmi les philosophes du moyen âge, et fut l'un des plus vastes génies du XIIe siècle. Après avoir enseigné la théologie à l'Université de Paris, il vécut en communauté avec St Bernard dans l'abbaye de Clairvaux. Nommé évêque d'Auxerre, il préféra la retraite des moines de Cîteaux, où il pratiqua avec succès la science hermétique. Ses ouvrages, en prose et en vers, ont été recueillis par le P. Ch. de Visch, Anvers, 1654. On y remarque un petit écrit sur la pierre philosophale, où il compare la génération des plantes à celle des animaux (il se trouve au tome III du *Théâtre Chimique*). Ses paraboles ont été trad. en français, Paris, Ant. Vérard, 1492, in-fol. G—R.

ALAINS, peuple barbare, de race scythique, envahit la Gaule en 406 avec les Bourguignons, les Vandales et les Suèves, passa de là en Espagne, et y fut exterminé par les Visigoths. Ses débris se confondirent avec les Vandales.

ALAINS (MONTS), *Alani montes*. C'est probablement le Caucase, où l'on croit retrouver auj. des restes des Alains dans une peuplade nommée par les Tartares *Edeki Alan*.

ALAIS, *Alesia Nova*, s.-préf. (Gard), v. anc. à 28 kil. N.-E. de Nîmes, sur le Gardon et au pied des Cévennes; lat. 44° 7' 26", long. E. 1° 44' 22". Trib. de 1re instance et de commerce. Bibliothèque. Collége. Fonderies, forges, fileries, commerce de soie grége très-important; aux environs, grande variété de richesses minérales; mines de houille. Ecole de mineurs; 15,961 hab. — Au XVIe siècle, les protestants s'y rendirent indépendants; Louis XIII les soumit en 1629.

ALAISE, *Alesia*, hameau à 25 kilom. S. de Besançon (Doubs). *V.* ALISE.

ALALCOMENÆ, v. anc. de Béotie, au pied du mont Tilphossium, un peu à l'E. de Coronée et près du lac Copaïs; célèbre par le culte de Minerve qui y était née, disait-on, et qui avait son temple à peu de distance de la ville, sur le Triton, affluent du lac. Sylla osa le premier la piller et enleva la statue de la déesse. Ce sont probablement quelques ruines du temple qu'on voit auj. près du village de Sulinari.

ALALIA, v. anc. de Corse, fondée par les Phocéens. Ce n'est pas la même qu'*Aleria*. Elle était située sur la côte occid. de l'île. Auj. *Aljajola*.

ALAMANNI (Luigi), poëte florentin, né en 1495, m. en 1556, entra dans une conspiration, en 1522, contre le cardinal Jules de Médicis (qui fut plus tard le pape Clément VII), fut exilé, et se réfugia successivement à Venise, à Gênes et en France, où les bienfaits de François Ier le retinrent. Ce prince le chargea d'une ambassade auprès de Charles-Quint, en 1544. Les principaux ouvrages d'Alamanni sont: un recueil d'églogues, d'élégies, d'hymnes et de fables; une comédie en vers, *Flora*; des sonnets imités de Pétrarque; d'excellentes épigrammes; une imitation de l'*Antigone* de Sophocle; douze satires, qui respirent une grande sévérité de principes, mais dont la couleur toujours grave et sombre dégénère en monotonie; l'*Avarchide*, poëme romantique en 24 chants sur le siége de Bourges (*Avaricum*) par Arthur, copie servile de l'Iliade; *Giron le Courtois*, épopée empruntée aux aventures des chevaliers de la Table-Ronde, froide et ennuyeuse par excès d'art; la *Coltivazione*, poëme didactique en 6 livres, imité des Géorgiques, recommandable, malgré quelques longueurs, par l'intérêt des épisodes, l'ordre méthodique des parties et le coloris poétique. Le style d'Alamanni est toujours facile, pur et harmonieux. B.

ALAMON, v. de l'anc. Gaule narbonnaise, chez les Tricoriens; auj. *Monestier d'Alamond*.

ALAMOS, v. du Mexique, ch.-l. du département de son nom, dans la division de Culiacan, entre le Rio del Fuerte et le Rio Mayo, à 220 kil. N.-O. de Cinaloa; 8,000 hab. Mines d'argent.

ALAMOUT, v. de Perse, à l'O. de Kazbin, anc. forteresse des Assassins. *V.* ASSASSINS.

ALAN, ALLEN ou ALLYN (Guillaume), dit le *Cardinal d'Angleterre*, né en 1532 à Rossal (Lancastre), m. à Rome en 1594. Ayant refusé de reconnaître l'autorité spirituelle de la reine Elisabeth, il dut s'enfuir en Flandre, enseigna quelque temps la théologie à Malines, établit à Douai un séminaire pour l'éducation de la jeunesse anglaise, et fut pourvu de canonicats à Cambrai et à Reims. Quand Philippe II dirigea contre l'Angleterre son *Invincible Armada*, cette flotte portait des milliers d'exemplaires d'un livre composé par Alan et le P. Parsons en faveur de l'expédition. En 1587, Alan reçut le chapeau de cardinal et l'archevêché de Malines en 1589.

ALAND (ARCHIPEL D'), prononcez *Oland*, dans la mer Baltique, situé entre 59° 50' et 60° 32' lat. N., 17° 10' et 18° 37' long. E.; composé de 60 îles habitées et de 200 îlots environ, il occupe à l'entrée du golfe de Bothnie une longueur de 80 kil. et une largeur de 60; il compte une population de 15,000 âmes, qui vit de la pêche ou du petit cabotage. Ce sont des rochers souvent arides, sur lesquels les moissons ne mûrissent pas toujours et où croissent seulement quelques pins, des aunes et des bouleaux. La principale île a 36 kil. de long sur 28 de large; on y trouve, à Castelholm, le château où fut emprisonné Eric XIV; tout près d'elle se trouve Ekeroe, dont le couvent était célèbre au XVe siècle. Sur l'îlot voisin, de Signilskœr, est établi un télégraphe et des pilotes y sont entretenus. Les autres îles du groupe sont Lemland, Lumparland, Kumlinge, Vordœ, etc. L'archipel tout entier passa de la Suède à la Russie en 1809; il commande par sa situation l'entrée du lac Mélar et celle du golfe de Bothnie. *V.* BOMARSUND, au *Supplément*.

ALANSON (Edouard), chirurgien, né à Liverpool au XVIIIe siècle, connu par le procédé qu'il imagina pour obtenir une plaie conique dans les amputations des membres. Il l'a décrit dans son ouvrage intitulé : *Pratical Observations*, etc. Londres, 1779, in-8°; m. en 1823. D—D.

ALAON ou *Vasconia*, auj. Notre-Dame d'Alaon, jadis monastère bénédictin du IXe siècle, dans le diocèse d'Urgel.

ALARCON, jadis *Ilercao*, brg d'Espagne (N.-Castille), dans la prov. et à 62 kil. S.-E. de Cuenca; 500 hab. Situé sur un rocher entouré d'eau et autrefois très-bien fortifié. Possède plusieurs belles églises.

ALARCON Y MENDOZA (Juan Ruiz de), poëte espagnol, né à Mexico vers la fin du XVIe siècle, a été oublié par presque tous les historiens de la littérature. Sa vie est peu connue : il était bossu; il se fixa en Europe vers 1622, et devint rapporteur au conseil des Indes en 1628. Il mourut en 1639. Alarcon fut goûté des esprits d'élite, mais ne jouit d'aucune popularité. Plein d'originalité et de vigueur, il écrit avec correction et pureté. Le *Menteur* de Corneille est imité de la *Verdad sospecosa* d'Alarcon. B.

ALARCOS, lieu voisin de Calatrava (Nouv.-Castille): Iacoub, chef des Almohades, y défit Alphonse IX de Castille en 1195; prov. de Ciudad-Réal.

ALARIC Ier, roi des Visigoths, envahit en 400 ap. J.-C. l'empire romain d'Orient, fut repoussé de Grèce par Stilicon, qui le battit encore en Italie à Pollentia, 402. Il assiégea deux fois Rome, la pilla en 410, et mourut au S. de l'Italie, en 412, à Cosenza. Ses soldats l'ensevelirent dans le lit du Busento, dont ils détournèrent le cours, puis ramenèrent les eaux sur sa sépulture.

ALARIC II, 8e roi des Visigoths d'Espagne, 484-507, fils et successeur d'Euric, avait pour capitale Toulouse. C'est lui qui fit publier le recueil de lois connu sous son nom, et qui n'est qu'un abrégé du Code Théodosien. Clovis attaqua Alaric, le battit et le tua à Vouillé en 507.

ALASCHER, v. de Turquie d'Asie (ey. d'Aïdin), à 120 kil. E. de Smyrne; 15,000 hab. Evêché grec. Lat. N. 38° 20'; long. E. 26° 14'. Cette ville est l'anc. *Philadelphia* des Grecs, qui fut le siége d'une église fondée par les apôtres; on y trouve beaucoup de ruines antiques. Elle résista la dernière en Asie-Mineure aux Turcs, et ne fut soumise que par Bajazet, 1390. Comm. assez considérable.

ALASKA, presqu'île de l'Amérique russe, très-allongée vers l'O., se lie aux îles Aléoutiennes et forme avec elles au S. le bassin de la mer de Behring.

ALASSIO, v. et port du roy. d'Italie, à 7 kil. S.-O. d'Albenga. Climat doux; 4,644 hab. (prov. de Gênes).

ALASTOR, c.-à-d. *Dieu vengeur*. Surnom de Jupiter et des Furies. — Génie vengeur, redoutable aux hommes, aux animaux et aux génies eux-mêmes. — Compagnon de Sarpédon, tué par Ulysse. — Un des quatre chevaux de Pluton.

ALATAMAHA ou ALTAMAHA, fleuve des Etats-Unis, formé du confluent de l'Oakmulgee et de l'Oconee. Il arrose l'Etat de Géorgie, et se jette dans l'Océan près de Darien au golfe de St-Simon; cours de 160 kil., navigable.

ALA-TAU. *V. Supplément*.

ALATRI, anc. *Alatrium*, v. des Etats de l'Eglise, sur une hauteur, à 22 kil. N.-O. de Frosinone; évêché; 11,370 hab. Récolte de vins et d'olives. Anc. ville des Herniques; murs cyclopéens.

ALATYR, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 180 kil. N.-O. de Simbirsk, au confluent de la rivière de son nom avec la Soura; 4,000 hab. Comm. de grains.

ALAUNA et ALAUNIUM, v. de la Gaule, dans la 3e Lyonnaise; auj. [illegible].

ALAVA, prov. d'Espagne, ch.-l. Vittoria, l'une des trois provinces basques, située dans les Pyrénées, entre les provinces de Biscaye, Guipuzcoa, Navarre, Logrono et Burgos : pop. 96,398 hab. Ce petit pays défendit longtemps son indépendance; la Castille y exerça depuis le XIIe siècle une domination souvent contestée; l'Alava conserva jusqu'à nos jours des libertés particulières. *V.* BASQUES; superficie 3,021 kil. c.

ALAVONA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Vascons; auj. *Allagon*.

ALAYA, anc. *Coracesium*, v. de Turquie d'Asie sur la Méditerran., à 110 kil. E.-S. de Satalièh, dans une situation très-forte, déchue auj., et entourée de fortifications en ruine; 2,000 hab.; ch.-l. d'un livah de l'eyal. de Karaman.

ALAZEA, fl. de Russie d'Asie (Territ. d'Iakoutsk), affl. de l'Océan arctique, par 152° de long. E., cours d'environ 580 kil. Source dans la chaine de montagnes de son nom qui s'étend du S. au N. jusqu'à l'Océan glacial.

ALB, dérivé d'*albus* (blanc), entre dans plusieurs composés d'origine latine. Ex. : ALban, ALbano. On doit le reconnaître dans les noms français unis : Aube-rive, Aubin, Aubeterre, etc.

ALB ou ALP, signifie en celtique *sommet élevé*, *montagne*.

ALBA (Marc-David), pasteur protestant, né à Angles (Languedoc) en 1762. Comme plusieurs de ses coreligionnaires, il avait un nom de guerre, celui de LA SOURCE. Consacré en 1784, il était pasteur à Castres, quand le dép. du Tarn le choisit pour son représentant à l'Assemblée législative, 1791. Ce fut sur sa proposition que Lafayette fut décrété d'accusation. Réélu à la Convention, il vota pour la mort du roi. Sa motion pour l'arrestation du duc d'Orléans et une attaque violente contre Robespierre, le conduisirent à l'échafaud le 30 oct. 1793. A. G.

ALBA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Bastitans, auj. *Abla*. — v. de l'anc. Tarraconaise, auj. *Alvanna*. — Augusta, v. de l'anc. Gaule narbonnaise, auj. *Aulps*, près de la Durance. — Docilia, v. de l'anc. Ligurie, sur la côte, auj. *Arbazola*. — Fl. de l'anc. Tarraconaise, *Sambroca* dans Ptolémée.

ALBA, anc. *Alba Pompeia*, v. du royaume d'Italie, sur le Tanaro, à 40 kil. S.-E. de Turin; 9,396 hab., (prov. de Coni) évêché. — L'anc. Alba, fondée par Scipion l'Africain en Ligurie, fut colonisée par Pompée. Patrie de l'empereur Pertinax.

ALBA AUGUSTA, nom latin d'ALBI.

ALBA BULGARICA, nom latin de BELGRADE.

ALBA FUCENTIA, v. de l'anc. Italie, chez les Eques, puis soumise aux Marses, sur la voie *Valeria*, au pied du mont *Velino*, un peu au N. du lac Fucin. Les Romains y enfermaient leurs prisonniers d'État : Syphax, Persée, Bituitus, roi des Arvernes, etc. Les habitants s'appelaient *Albenses*, et non, comme ceux des autres villes nommées Alba, *Albani*. A présent ruinée, elle était sur une colline près d'Avezzano et de la vallée de Palenta. C'est dans cette vallée, au pied de la colline d'Alba, qu'eut lieu la bataille dite de Tagliacozzo. A une extrémité de la plaine de Palenta on voit l'aqueduc de Claude.

ALBA GRÆCA, nom latin de BELGRADE.

ALBA HELVIA ou HELVIORUM, v. de l'anc. Gaule narbonnaise, auj. *Alps*, près de Viviers, ou *Aps*.

ALBA LONGA, Albe la Longue, appelée ainsi parce qu'elle s'étendait en longueur entre un sommet et un lac, la plus anc. v. de l'anc. Latium, fondée par Ascagne sur la rive orientale du *lacus Albanus*, au bas du versant N. du Mons Albanus (*Monte Cavo*). Ses colonies avaient peuplé toute la contrée voisine. Elle exerçait une sorte d'hégémonie sur la confédération des villes latines, dont les assemblées se tenaient près de la fontaine *Ferentina*, auj. près de *Marino*. C'est de son sein que sortirent Romulus et Rémus. Les Romains la détruisirent complétement, l'an 88 de Rome, vers 666 av. J.-C., sous le règne de Tullus Hostilius, 400 ans après sa fondation. A. G.

ALBA DE TORMÈS, v. d'Espagne, dans la prov. et à 22 kil. S.-E. de Salamanque; 1,400 hab. Les Français y battirent les Espagnols en 1809, 25 nov.

ALBACÈTE, v. de l'E. de l'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom, à 135 kil. N.-O. de Murcie; 13,143 hab. Fabr. de quincaillerie, foires importantes. La prov. d'Albacète forme une partie de l'anc. royaume de Murcie: 201,118 hab.

ALBÆPETRÆ, auj. *Aubepierres*, monastère de l'ordre de Cîteaux, en 1149, dans le diocèse de Limoges.

ALBAMANIS, v. anc. des Bataves; auj. *Alfen*.

ALBAIN (MONT), *Albanus mons*. Célèbre montagne du Latium et la plus haute (960 mèt. au-dessus du niveau de la mer), à 20 kil. au S.-E. de Rome, près d'Albe-la-Longue. Ce mont était le centre de la confédération des peuples Latins; il y avait au sommet un temple de Jupiter Latial, où l'on célébrait les sacrifices des Féeries Latines. Les généraux auxquels on avait refusé le triomphe à Rome venaient quelquefois triompher au mont Albain. On voit encore des restes de l'antique voie pavée qui conduisait sur cette montagne. C'est auj. le *Monte-Cavo*. C. D—Y.

ALBAN, jadis *Albainy*, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. et à 25 kil. S.-E. d'Alby; 543 hab.

ALBAN (SAINT), premier martyr de la Grande-Bretagne, né à Vérulam, avait servi dans les armées romaines; il périt sous Dioclétien, vers 303. On le fête le 22 juin.

ALBAN (SAINT), brg d'Angleterre (comté de Hertford), sur la Muss, à 30 kil. N.-O. de Londres; 5,800 hab. Deux belles églises, celle de la célèbre abbaye élevée en 795 par Offa, qui y est enterré, et celle de St Michel où l'on voit le tombeau du chancelier Bacon. Aux environs, ruines de la *Verulamium* des Romains, où César battit les Bretons commandés par Cassivellaunus, et où Boadicée fit massacrer l'armée romaine. Henri VI y fut battu et pris en 1455; Marguerite d'Anjou y défit Warwick en 1461.

ALBANA, v. de l'anc. Albanie d'Asie, sur la mer Caspienne, au N. du fleuve Albanus.

ALBANE (François Albani, dit l'), célèbre peintre, né à Bologne en 1578, m. en 1660, fut élève du flamand Denis Calvaert, et entra ensuite dans l'école des Carrache. Il s'y lia avec le Dominiquin et le Guide; mais ce dernier devint plus tard son ennemi acharné. L'Albane, après avoir joui d'une grande réputation, se vit méconnu et méprisé dans sa vieillesse. Il exécuta quelques fresques à Bologne, et dans l'église Saint-Jacques-des-Espagnols à Rome d'après les cartons d'Annibal Carrache. Il fut surtout le peintre de l'idylle, des paysages riants, des nymphes et des amours, et mérita le surnom d'*Anacréon de la peinture*; ses sujets, agréables et gracieux, pleins d'expression et de simplicité, sont toujours adaptés à des scènes champêtres d'une vérité incomparable. Il excelle à peindre dans ses tableaux les monuments d'architecture. Son dessin est ferme et irréprochable. Après le Corrége, il est l'artiste qui fait le mieux les études de femmes. On ne peut lui reprocher que peu de variété dans l'invention. Les *Quatre éléments* comptent parmi ses chefs-d'œuvre, avec : *Vénus endormie, Diane au bain, Danaé couchée, Galatée sur la mer, Europe sur le Taureau*. L'Albane a fait de brillants élèves, Sacchi, Cignani, Speranza, Mola di Lugano, etc. On a de lui aussi quelques écrits précieux pour la théorie de l'art. B.

ALBANI, illustre famille de Rome, originaire de l'Albanie, qu'elle quitta au XVIe siècle, lors de l'invasion des Turcs. Ses deux lignes sont devenues célèbres à Bergame et à Urbin. Elle commença à devenir influente par l'avénement de JEAN-FRANÇOIS ALBANI au siége pontifical sous le nom de Clément XI, en 1700. — ANNIBAL ALBANI, né à Urbin, en 1682, fut en 1709 légat de Clément XI, à Vienne. Il mourut évêque d'Urbin, en 1751, laissant de belles collections de livres, de monnaies et d'objets d'art, qui passèrent ensuite dans la collection du Vatican. — ALEXANDRE, son frère, né en 1692, m. en 1779, devint cardinal en 1721. Nonce du St-Siége à Vienne, depuis 1720, il fut nommé ministre de Marie-Thérèse auprès du St-Siége. Il prit une part active à la politique de cette époque, et se montra ami déclaré de la compagnie de Jésus. Il aimait les arts, et Winckelmann, Marini, Zoega et Mengs contribuèrent à embellir ses collections d'art et d'antiquités dans la *Villa Albani*, qu'il fit construire vis-à-vis de la porte *Salaria*. Beaucoup de ces richesses y subsistent auj., bien qu'une partie ait été emportée en France en 1815. — CHARLES, frère du précédent, né en 1687, m. en 1724, créé prince par Innocent XIII, en 1721. — JEAN-FRANÇOIS, fils du précédent, né en 1720, cardinal à 27 ans, et m. en 1803, ami fervent des Jésuites et ennemi des Français; ayant quitté Rome à leur approche, il n'y rentra qu'après l'élévation de Pie VII, due à son influence. — JOSEPH, neveu du précédent, né en 1750, prince, cardinal en 1809, m. en 1834. Ennemi des Français maitres de l'Italie, il vit piller son palais, et vécut à Vienne jusqu'en 1814. Pie VII, à l'élévation duquel il contribua, le nomma, en 1829, secrétaire d'État. Il essaya vainement, en 1831, de réprimer les troubles de Bologne et des légations, résigna bientôt tous ses emplois, et se retira à Pesaro, où il mourut.

ALBANICÆ PYLÆ, nom anc. d'un défilé du Caucase, le même que les Portes Caspiennes (*V. ce mot*).

ALBANIE, nom ancien d'une contrée de l'Asie, à l'E. de la mer Caspienne, à l'O. de l'Ibérie et au N. des fleuves Cyrus et Araxe. C'est auj. le *Lesghistan*, le *Daghestan* et le *Schirvan*. Ce pays reçut des gouverneurs au temps de la domination romaine.

ALBANIE. Les Albans (de *alb* ou *alp*, montagne) étaient

des tribus sauvages et féroces habitant les montagnes et les forêts de l'ancienne Calédonie ou Écosse. On donnait quelquefois le nom d'Albanie à toute la contrée.

ALBANIE, prov. du S.-O. de la Turquie d'Europe, bornée au N. par le Monténégro et la Bosnie, à l'E. par les eyalets de Nisch, Uskub et Saloniki, au S. par le royaume de Grèce, à l'O. par les mers Adriatique et Ionienne. Elle se divise, d'après les 4 tribus qui l'habitent, en 4 cercles différents par les mœurs et le climat : Dschegani ou Mirdita; Tohkani ou Musahche; Liapuri; et Dschamuri. On distingue aussi l'Albanie supérieure, Illyrie romaine et pays des anc. Taulantiens, au N., de la basse Albanie au S., Épire des Grecs et des Romains. Sur la frontière E., s'élèvent les monts Bora-Dagh et la chaîne du Pinde, d'où sont formés et le Tschar-Dagh et les caps escarpés de la côte, comme les anc. monts Acrocérauniens, auj. mont Chimera. Fleuves principaux : Bojana, Drin, Skombi, Semeni, Voioussa, anciennement l'Aoüs, Arta, et Aspropotamos supérieur. Lacs : de Scutari, d'Ochrida, de Janina. Beau climat, mais sol rocailleux et peu fertile. Au N., la culture se borne au maïs. L'Épire a des oliviers, des fruits, des bois de construction abondants, élève des vers à soie. — Les habitants de l'Albanie, au nombre de 1,500,000 environ, forment une population particulière, nommée quelquefois les *Arnautes*, et dans la langue nationale les *Skipetars*, c.-à-d. montagnards. Ce sont les descendants, mêlés avec des Grecs et des Slaves, des anc. Illyriens, et ils n'ont rien de commun avec l'Albanie du Caucase. Demi-barbares, pirates et brigands plus que laboureurs, ils vivent même entr'eux à l'état de guerre et fournissent à l'armée turque d'excellents soldats. Au XVe siècle, l'Albanie chrétienne a, sous le commandement de Scanderbeg, résisté glorieusement à l'invasion des Turcs, et protégé ainsi l'Europe; mais la conquête ottomane a imposé à une partie des Albanais le mahométisme; une autre partie a conservé le culte grec. Elle a permis aussi à Venise, grâce à l'affaiblissement de l'empire grec, de prendre, de 1407 à 1421, Scutari, Durazzo, Delvigno, etc. Venise perdit Scutari en 1479, Durazzo en 1502; mais la paix de Passarowitz confirma à cette république la possession de Cattaro, Parga, Prevesa, et lui donna Butrinto et Vonitza, 1718. Au S. du pays est la courageuse tribu de Suli, la clé de l'Épire, et célèbre par sa résistance contre Ali-Pacha. Au N., entre le Drin Noir et la mer, la tribu des Mirdites, c.-à-d. des Braves, conserve encore son culte catholique et sa liberté. — L'Albanie actuelle forme les eyalets de Janina, Monastir et Scutari. Villes : les 3 ports de Durazzo, Avlona, et Parga ; puis Scutari, El-Bassan, Bérat, Ergir-Castri, Arta. *V.* Cyprien-Robert, *les Slaves de la Turquie*, 1844; Hecquard, *l'Albanie*, 1859.

ALBANO, *Albanum*, v. d'Italie, dans les États de l'Église, à 22 kil. S.-E. de Rome, près du lac du même nom, sur l'emplacement d'une villa de Pompée; elle possède diverses ruines antiques : celles dites du mausolée d'Ascagne et du mausolée dit des Horaces et des Curiaces; enfin une belle cathédrale. C'est un séjour d'été très-recherché par les habitants de Rome; on y remarque les palais Barberini et Orsini; 6,000 hab., sériciculture, bon vin. — L'anc. Albe la Longue était en face d'Albano.

ALBANO (LAC D'), anc. *Albanus lacus*, lac d'Italie, dans les États de l'Église (12 kil. de tour), occupant le cratère d'un volcan éteint, et s'écoulant par un émissaire souterrain creusé par les Romains pendant le siége de Veies. Il baignait l'antique Albe la Longue. Aujourd'hui, comme du temps des anciens Romains, ses bords charmants sont couverts de villas, parmi lesquelles on remarque à Castel Gandolfo, un palais de plaisance du Pape.

ALBANUS, fl. de l'Albanie asiatique, affl. de la mer Caspienne ; auj. *Samure* ou *Bilbana*.

ALBANY (DUCS D'). On connait sous ce nom : le régent d'Écosse, sous son frère Robert III; il mourut en 1420. — Le frère de Jacques III, roi d'Écosse, m. exilé en France en 1485. — JEAN, fils du précédent; il suivit Louis XII à Gênes, fut nommé gouverneur d'Écosse en 1516, accompagna François Ier en Italie, et mourut en France en 1536.

ALBANY (Louise-Marie-Caroline STOLBERG, comtesse d'), née en 1753, à Mons, d'une famille allemande, épousa, en 1772, le prétendant Charles-Édouard, qui prit le nom de comte d'Albany. Les violences et les emportements du prince déterminèrent une séparation en 1780. Le prétendant étant mort en 1788, elle reçut de la cour de France une pension, survécut à la maison de Stuart, qui s'éteignit par la mort de son beau-frère, le cardinal d'York, en 1807, et mourut à Florence le 29 janv. 1824. Son nom et sa triste histoire ont été transmis à la postérité par Alfieri, qui avait conçu pour elle, même avant 1788, une passion profonde, et qui l'épousa secrètement.

ALBANY, ancien duché d'Écosse, formé, au N. de ce pays, des districts actuels de Athol, Breadalbane, Glenurchy et d'une partie de ceux de Perth, Inverness et Argyle, apanage ordinaire du 2e fils du souverain.

ALBANY, district de la colonie anglaise du Cap, au S.-E. de l'Afrique. Climat sain, sol fertile. Cap. : Graham. Pop. 11,800 hab., presque tous blancs.

ALBANY, v. des États-Unis, cap. de l'État de New York, à 233 kil. N. de New-York; port sur la rive dr. de l'Hudson; lat. N. 42° 39' 3" ; long. O. 76° 4' 49". Arsenal, académie, musée géologique, société des amis des émigrants. Grand comm. de bois de construction, manufact. de tabacs, etc. Des canaux relient Albany avec le Mississipi, le St-Laurent, les lacs Champlain et Érié ; et deux lignes de chemins de fer la rattachent à Boston et à l'Ouest. Albany fut fondée par les Hollandais en 1623, prise en 1664 par les Anglais qui lui donnèrent son nom actuel, et incorporée à l'État de New-York, 1686 ; 65,000 hab. en 1864. C'est à la navigation entre Albany et New-York que servit le premier bateau à vapeur public, le *North-River*, construit par Fulton en 1807.

ALBANY (NEW-), v. des États-Unis (Indiana), sur la rive dr. de l'Ohio; 18,000 hab. Chantiers de construct. pour bateaux à vapeur, fonderies de fer; comm. actif.

ALBARRACIN, v. d'Espagne (Aragon), sur le Guadalaviar, au pied des monts d'Albarracin ; 2,000 hab. Évêché. Fabr. de draps.

ALBATEGNI (Mohammed-ben-Geber-ben-Senan-Abou-Abdallah), en latin *Albatenius*, célèbre astronome arabe, né à Batan en Mésopotamie, m. en 929, gouverna la Syrie, et fit ses observations à Racca et à Antioche. Son ouvrage *De scientiâ stellarum*, Nuremberg, 1537, in-8°, représente l'ensemble des travaux de l'école de Bagdad ; le texte original semble perdu; on n'en a qu'une traduction latine. Lalande faisait grande estime d'Albategni.

ALBAY, v. des Philippines, dans l'île de Luçon, en partie détruite, en 1814, par l'éruption du volcan le Majou ; 13,000 hab.

ALBE (Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'), ainsi nommé du château d'*Alba*, en Espagne, homme d'État et général des armées impériales sous Charles-Quint et Philippe II; né en 1508, d'une des plus nobles familles d'Espagne; il prit part, sous Charles-Quint, aux campagnes de Hongrie, aux expéditions de Tunis, d'Alger, et aux guerres de Navarre et de Catalogne, gagna sur l'électeur de Saxe la bataille de Muhlberg, 1547, et eut des succès en Italie sur les Français et les troupes papales. Après l'abdication de Charles-Quint, il garda le commandement en chef des armées et conquit les États pontificaux, qu'il ne rendit au pape que sur l'ordre de Philippe II. Lors de l'insurrection des Pays-Bas, il conseilla à Philippe de la réprimer par la force. Nommé lieutenant du roi, il s'y rendit avec une armée considérable, et y établit le fameux *Conseil de sang*, devant lequel tous les suspects furent traduits. Des exécutions sanglantes et des confiscations décimèrent la population. Parmi ses victimes, se trouvent les célèbres comtes d'Egmont et de Horn. Lui-même il se vanta d'avoir fait exécuter 18,000 personnes. Il ne parvint cependant pas à étouffer la révolte et, à la suite de la destruction complète de sa flotte par les Hollandais, par crainte de la disgrâce du roi, il demanda son rappel. Revenu en 1573 à Madrid, il vécut quelque temps en disgrâce pour avoir favorisé le mariage secret de son fils avec une dame de la cour. Pendant la guerre de Portugal, Philippe le rappela au commandement. Le duc d'Albe chassa le roi don Antonio et conquit le pays entier, en 1581. Il s'y fit remarquer de nouveau par sa cruauté et ses exactions; pourtant Philippe n'osa pas ordonner de poursuites contre lui. Le duc d'Albe mourut à Lisbonne, le 11 déc. 1582. E. S.

ALBE ROYALE, v. de Hongrie. *V.* STUHLWEISSEMBOURG.

ALBECK, vge de Wurtemberg, près d'Ulm. Le général autrichien Mack y fut battu par les Français en 1805.

ALBEGMINA, part des dieux dans les sacrifices romains. C'étaient le crâne et les pieds de la victime; on les faisait brûler sur l'autel, et le reste des chairs se partageait entre les sacrificateurs. C. D—Y.

ALBEMARLE, *Alba Marla* ou *Alba Mala*, ancien nom d'AUMALE, en Normandie.

ALBEMARLE (duc d'). *V.* MONK.

ALBEMARLE (comte d'). *V.* KEPPEL (VAN).

ALBENAS, famille noble et protestante, originaire de Nîmes, et en possession de la seigneurie de Gajan, diocèse d'Uzès, depuis 1524. La branche aînée s'est perpétuée jus-

qu'à nos jours; la branche cadette s'est éteinte en 1640. Une branche collatérale a subsisté à Nîmes jusqu'en 1753, puis est allée s'établir à Lausanne. — JEAN POLDO ou PAUL d'Albenas, né à Nîmes en 1512, m. en 1563, avocat au parlement de Toulouse, puis conseiller du roi au siége présidial de Nîmes et Beaucaire, et député de la noblesse de la sénéchaussée de Beaucaire aux États d'Orléans en 1560, contribua beaucoup à l'introduction du protestantisme à Nîmes. On lui doit une traduction française des *Pronostics* de Julien Tolède, de l'*Histoire des Taborites* d'Æneas Sylvius, et un remarquable *Discours historial de l'antique cité de Nismes*... Lyon, 1560, in-fol. — JEAN-JOSEPH d'Albenas, né le 19 mars 1761 à Sommières, m. à Paris le 22 sept. 1824, prit part à la guerre de l'indépendance de l'Amérique sous le général Lafayette. A son retour en France, il remplit diverses fonctions publiques, et fut nommé en 1803 conseiller de la préfecture du Gard. On a de lui : *Essai histor. et poétique de la gloire et des travaux de Napoléon Ier, depuis le 18 brumaire an VIII jusqu'à la paix de Tilsitt*, Paris, 1808, in-8º; *Dénonciation... formelle des maisons de jeu*, 1814, in-8º, etc. — Son fils aîné, LOUIS-EUGÈNE, né en 1787, composa, après le licenciement de l'armée de la Loire, les *Éphémérides militaires de* 1792 *à* 1815, Paris, 1818-20, 12 vol. in-8º.

ALBENDORF, vge des États prussiens (Silésie), à 12 kil. de Glatz; 1,000 hab. Chaque année 80,000 pèlerins, presque tous de la Bohême, viennent visiter son sanctuaire de la Nouvelle-Jérusalem.

ALBENGA, *Album Ingaunum* ou *Albingaunum*, v. du roy. d'Italie, dans la prov. et à 60 kil. S.-O. de Gênes, baignée d'un côté par la mer et de l'autre par la Centa. Évêché; 4,189 hab. Anc. capitale des *Ingauni*. Belles antiquités.

ALBENSIS PAGUS, nom latin du VIVARAIS.

ALBÈRES (monts), ramification des Pyrénées, entre le dép. des Pyrénées-Orientales et l'Espagne. Les Français y défirent les Espagnols en 1794.

ALBERGATI CAPACELLI (François, marquis d'), littérateur italien, né à Bologne en 1728, m. en 1804, établit un théâtre dans son palais, épousa à Venise une comédienne qu'il tua dans un accès de jalousie, puis une danseuse qui dévora sa fortune. On l'avait surnommé *le Garrick de l'Italie*. Le recueil de ses œuvres contient : des *Novelli Morali* assez licencieuses; des *Comédies*, correctement écrites, et qui attestent la connaissance des mœurs; des *Farces*, pleines de finesse et d'esprit. Il se montre critique aimable et d'un goût élégant dans ses observations sur ses propres ouvrages et dans sa correspondance avec Alfieri. B.

ALBÉRIC Ier, seigneur italien. Sans fortune au commencement des guerres civiles entre Guido, duc de Spolète, et Bérenger, duc de Frioul, 888, il servit successivement l'un et l'autre, acquit le marquisat de Camérino et le duché de Spolète, anciennes possessions du premier, épousa, vers 906, la trop fameuse Marozia, qui dominait à Rome, et devint ainsi maître d'une grande partie de l'Italie centrale. Après avoir, en 916, pris part à l'expédition où Jean X chassa les Sarrasins de leur poste du Garigliano, il appela contre ce pape les Hongrois en 925, et fut massacré à Orta par les Romains, après la retraite de ces barbares.

ALBÉRIC II, fils d'Albéric Ier et de Marozia, et frère du pape Jean XI : outragé par le troisième époux de sa mère, Hugues de Provence, roi d'Italie, et privé des possessions paternelles, que ce prince avait données à un étranger, il excita les Romains à la révolte, força Hugues à la fuite, enferma sa mère et son frère au château Saint-Ange, et devint à Rome, sous les noms de patrice et de consul, une sorte de dictateur, 932. Il conserva cette puissance jusqu'à sa mort, 954, et la laissa à son fils Octavien (Jean XII). *V.* CRESCENTIUS. R.

ALBÉRIC, chroniqueur du XIIIe siècle, passe, sur le seul titre de son livre, et probablement à tort, pour avoir été moine à l'abbaye de Trois-Fontaines, au S.-E. de Châlons-sur-Marne; il s'appelle lui-même (aux années 1236 et 1237) moine de Neumoutier, près Huy, dans le diocèse de Liége, où sa chronique a été évidemment composée. C'est une compilation qui débute avec le commencement du monde et s'arrête en 1241. Elle ne donne de précieux renseignements que sur les événements contemporains. L'édition donnée par Leibnitz dans les *Accessiones historicæ*, 1698, est très-fautive, et les variantes ajoutées par Mencken sont peu importantes. Cependant de nombreux mss. fourniraient un texte plus correct. *V. Histoire Littéraire de France*, t. XVIII, p. 279. H. B.

ALBERONI (Jules), ministre du roi d'Espagne Philippe V. Né en 1664 d'un jardinier de Fiorenzuola, m. en 1752, à Rome, n'était qu'un petit abbé, lorsque ses saillies et ses adulations le firent bien venir du duc de Vendôme, qui l'emmena avec lui en France, et de là en Espagne. Produit à la cour, il plut à la princesse des Ursins; et, nommé par son crédit agent du duc de Parme à Madrid, il la confirma dans sa résolution de remplacer la reine Gabrielle, qui venait de mourir, par Élisabeth de Parme; celle-ci exilant aussitôt la puissante *camarera* française, donna toute sa confiance à l'astucieux italien, 1714. Bientôt cardinal et premier ministre, 1717, il crut possible de relever l'Espagne de sa profonde décadence, et consacra à cette œuvre une activité impatiente et un travail infatigable. A l'intérieur, des réformes utiles, une marine créée, des manufactures établies, des canaux creusés, semblèrent justifier sa rapide fortune, dont malheureusement il n'usa au dehors que pour se lancer dans une entreprise gigantesque. Profitant du refus que faisait l'empereur de reconnaître Philippe V, il voulut rendre à la monarchie espagnole ce que le traité d'Utrecht lui avait enlevé pour le donner à l'Autriche et à la Savoie (*V.* SUCCESSION D'ESPAGNE). Mais la triple et bientôt la quadruple alliance, 1717-18 (*V. ces mots*), les victoires du prince Eugène sur les Turcs avec lesquels le cardinal voulait s'entendre contre l'empire, et qui furent réduits à signer la paix de Passarowitz, juillet 1718, la tempête qui dispersa la flotte sur laquelle le prétendant, Jacques III, devait arriver en Angleterre, et la mort de Charles XII de Suède, déc. 1718, qui devait le soutenir; la découverte de la conspiration de Cellamare (*V.* CELLAMARE); enfin la destruction de la flotte espagnole par les Anglais, 1718, et la reprise de la Sicile et de la Sardaigne, un instant occupées, ruinèrent tous les projets d'Albéroni, et forcèrent Philippe V à le renvoyer du ministère et de l'Espagne, 5 déc. 1719. Retiré en Italie, où il fut jusqu'en 1723 repoussé par le Saint-Siége, il y conserva son esprit inquiet et brouillon; et l'on voit en 1739 le pape Clément XII rendre à la petite république de Saint-Marin une indépendance qu'Albéroni, son légat, venait de lui enlever, sous prétexte que le peuple mécontent désirait la souveraineté pontificale. R.

ALBERT Ier, duc d'Autriche et empereur d'Allemagne, 1298-1308, fils de Rodolphe Ier, né en 1248, m. en 1308. Concurrent d'Adolphe de Nassau pour la couronne, il se soumit d'abord, puis se révolta contre lui en 1298. Après la déposition d'Adolphe, il le tua à la bataille de Gelheim et fut élu ensuite. Déjà détesté dans ses États héréditaires (Autriche et Styrie), ses iniquités provoquèrent partout des révoltes. La Suisse, par exemple, se souleva, 1308, pour se rendre indépendante de la maison d'Autriche, et conserver ses priviléges de vassale immédiate de l'empire. C'est dans cette guerre qu'Albert fut assassiné au passage de la Reuss par des conjurés, à la tête desquels se trouvait son neveu Jean de Souabe, dépouillé par lui de son patrimoine. E. S.

ALBERT II, duc d'Autriche, surnommé le Sage, 4e fils du roi Albert Ier, né en 1298, m. en 1358, prince instruit, tolérant et circonspect. Il refusa la couronne impériale que le pape Jean XXII lui offrit. Ses efforts pour établir dans ses États héréditaires le droit de primogéniture ne furent pas couronnés de succès; ce ne fut que Maximilien Ier qui y réussit plus tard. Malheureux dans ses luttes avec les Suisses. E. S.

ALBERT III, duc d'Autriche, né en 1347, m. en 1395, fils du duc Albert II, consacra sa vie aux sciences et aux lettres, et fonda des chaires de mathématiques et de théologie à l'Université de Vienne. E. S.

ALBERT IV, *le Pieux*, duc d'Autriche, né en 1379, m. en 1414, fils du précédent, vécut retiré du monde, fit le pèlerinage de la Terre Sainte, et entra enfin dans l'ordre des Chartreux, où il prit le nom de *frère Albert*. E. S.

ALBERT II, empereur d'Allemagne (comme duc d'Autriche Albert V), fils du duc Albert IV, né en 1397, m. en 1439. Il épousa en 1422 Élisabeth, fille de l'empereur Sigismond, à qui il succéda en Hongrie, 1437, en Bohême, 1438; il reçut en 1438 la couronne impériale qui, depuis resta constamment dans la famille autrichienne jusqu'en 1740. Il rétablit la paix dans l'empire, le divisa en cercles, et améliora la justice. Il mourut à la suite d'une maladie contagieuse qu'il avait gagnée dans une campagne contre Amurat II. E. S.

ALBERT, archiduc d'Autriche, né en 1559, 6e fils de Maximilien II. Élevé, en vertu d'un pacte de famille, à la cour de Philippe II d'Espagne, il se voua à l'état ecclésiastique, fut nommé cardinal, 1577, archevêque de Tolède, 1584, vice-roi de Portugal, 1584 à 1596, enfin lieutenant du roi dans les Pays-Bas, dignité qu'il occupa avec justice, probité et sagesse. Il contribua à raffermir le gouvernement espagnol, discrédité par le régime dur et cruel du

duc d'Albe. Après avoir renoncé à la pourpre romaine, il épousa Isabelle Claire-Eugénie, fille de Philippe II, et obtint, conjointement avec cette princesse, les Pays-Bas. Vaincu par Maurice de Nassau, il conclut en 1609 un armistice et mourut en 1621, peu de temps avant la reprise de la guerre. E. S.

ALBERT DE MECKLEMBOURG, roi de Suède, 1363-89, petit-fils par sa mère du roi Magnus II. Elu par les grands, mécontents de Magnus et de son fils Haquin, il les indisposa bientôt en introduisant des Allemands dans le sénat et l'armée, et en prenant le tiers des rentes des laïques et du clergé. Marguerite, reine de Danemark, appelée par eux, le battit à Falkœping, 24 févr. 1389; il fut prisonnier jusqu'en 1394, continua la guerre jusqu'à la mort de son fils Éric, puis abandonna tous ses droits et mourut dans un couvent du Mecklembourg, 1412. A. G.

ALBERT L'OURS, margrave, électeur et tige des électeurs de Brandebourg, né en 1106, m. en 1170. Il prit parti pour l'empereur Conrad III contre les Guelfes, reçut le duché de Saxe enlevé à Henri le Superbe, 1138, mais fut obligé de le restituer à son fils Henri le Lion, 1142; il obtint seulement que son margraviat, qui jusqu'alors avait relevé de la Saxe, en serait séparé et deviendrait un fief immédiat de l'empire. Il peupla ses États en y appelant des ouvriers étrangers, fonda Berlin et Francfort-sur-l'Oder, et mourut après un pèlerinage à Jérusalem. G.

ALBERT L'ACHILLE ou L'ULYSSE (à cause de ses prouesses et de sa prudence dans les tournois), né en 1414, m. en 1486, électeur de Brandebourg, 1470-86, 3e fils de Frédéric Ier. Depuis la mort de son frère aîné, il ajouta les possessions de celui-ci en Franconie à sa propre principauté d'Anspach, et réunit ainsi tout l'héritage de son père entre ses mains. Il continua la guerre commencée par son frère Frédéric II contre la Poméranie, et obtint le droit de suzeraineté et le droit de succession pour le cas de l'extinction de la dynastie des ducs de Poméranie. Il amoindrit la dette publique, extermina les brigands, et rendit une loi pour sa maison, en vertu de laquelle les Marches devraient échoir en entier à l'électeur, tandis que les possessions de Franconie ne seraient gouvernées que par deux princes. E. S.

ALBERT DE BRANDEBOURG, né en 1489, fils cadet de Jean le Cicéron, électeur de Brandebourg, entra dans l'Église, fut nommé en 1513 archevêque de Magdebourg et administrateur de l'évêché de Halberstadt, en 1514 électeur et archevêque de Mayence. Très-dévoué à la cour de Rome, il fut le premier des princes allemands à admettre les jésuites dans ses États. Il fit venir le célèbre Tetzel pour prêcher des indulgences, et se montra très-hostile à la réformation. La nouvelle religion fit cependant de tels progrès dans le pays de Magdebourg qu'Albert, par crainte d'une insurrection, se vit forcé d'accorder à ses sujets, en 1541, le libre exercice de leur culte. Il mourut à Aschaffenbourg en 1545. E. S.

ALBERT, le dernier grand-maître de l'ordre teutonique et le premier duc de Prusse, né en 1490, fils du margrave Frédéric d'Anspach-Baireuth. Bien qu'élevé pour l'état ecclésiastique, il aima aussi les exercices chevaleresques. Élu en 1510 grand-maître de l'ordre teutonique, après avoir lutté longtemps en vain contre les Polonais, il embrassa le luthéranisme et se déclara duc de Prusse, sous la suzeraineté de la Pologne. Le 8 avril 1525, il prêta le serment d'hommage au roi Sigismond, à Cracovie. Il fonda, en 1543, l'université de Kœnigsberg et appela des savants allemands et polonais dans son pays. Malgré son excellente administration, il ne réussit pas à donner la paix au pays, divisé par des luttes entre la noblesse et le clergé. Il mourut en 1568. E. S.

ALBERT LE BELLIQUEUX ou L'ALCIBIADE, marquis de Brandebourg, né en 1522, montra une rare valeur dans les armées de Charles-Quint contre la France, en 1544, contre les protestants d'Allemagne, en 1547; battu et pris par le duc Ernest de Brunswick, il fut détenu à Gotha jusqu'en 1552. Il prit ensuite le parti de la France, entra dans la ligue formée par Maurice, électeur de Saxe, contre Charles-Quint, fit le brigandage, forçant les souverains ecclésiastiques, les évêques de Wurtzbourg et de Bamberg à lui payer de fortes sommes, prenant Spire, Worms, n'épargnant pas même ses alliés. Lors du siége de Metz, quelques différends avec le duc d'Aumale le séparèrent des Français; il revint alors à Charles-Quint et commit encore de telles déprédations, que la chambre impériale le condamna à renoncer à ses usurpations sur les évêques. Son refus donna lieu à une ligue qui se forma sous la conduite de Maurice de Saxe. Albert fut défait dans une bataille acharnée, 1553, où Maurice fut blessé à mort. Mis au ban de l'empire et exilé, Albert mourut d'intempérance en janvier 1558. A. G.

ALBERT LE DÉNATURÉ, landgrave de Thuringe, épousa Marguerite, fille de l'empereur Frédéric II, et voulut ensuite la faire périr au château de Wartbourg, près d'Eisenach. Marguerite s'échappa, et alla mourir dans un couvent à Francfort en 1270. Albert mena depuis cette époque une vie de débauches, fut en guerre avec son propre fils Frédéric-le-Mordu, essaya vainement de le déshériter en vendant ses domaines à l'empereur Adolphe de Nassau, et mourut de misère à Erfurt en 1314.

ALBERT (Casimir), duc de Saxe-Teschen, fils du roi de Pologne Auguste III, né près de Dresde en 1738, m. à Vienne en 1822. Il épousa en 1766 l'archiduchesse Christine, fille de Marie-Thérèse. En 1792, il commanda l'armée qui fit vainement le siége de Lille, et fut battu à Jemmapes avec Beaulieu. Ses infirmités l'obligèrent bientôt à quitter le service. Il a fait construire à Vienne un magnifique aqueduc, dans le faubourg Maria-Hilf, et formé une précieuse galerie de tableaux et de gravures qui passa après sa mort à l'archiduc Charles.

ALBERT D'AIX, chroniqueur, m. vers 1120, a laissé un récit de la première croisade, d'après des témoins oculaires. Ce livre, publié en 1584 sous le titre de *Chronicon hierosolymitanum*, a été traduit en français dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'hist. de France*, par M. Guizot.

ALBERT DE BEHAM ou mieux *Bohemus*, né en Bavière, dut son surnom à son long séjour en Bohême et à sa connaissance de la langue de ce pays. D'abord avocat en cour de Rome, il devint archidiacre de Passau et fut choisi en 1239 par Grégoire IX pour faire exécuter en Allemagne la sentence d'excommunication contre Frédéric II. Il se distingua par son zèle à faire élire le fils du roi de Danemark à la place de Frédéric, mais la résistance de l'archevêque de Salzbourg et des prélats bavarois l'entraîna à des mesures violentes. Proscrit par Frédéric II, condamné à l'assemblée de Ratisbonne après la mort de Grégoire IX et abandonné par le duc de Bavière, il trouva un asile au château de Wasserburg d'où il continua à fulminer des sentences de déposition. Enfin il se rendit à Lyon auprès d'Innocent IV en 1245, reparut en Bavière et, chassé de nouveau, retourna à Lyon, d'où, soutenu par le pape, il agita encore l'Allemagne par ses lettres et ses négociations secrètes. En 1250, il réussit à faire déposer Rudiger, évêque de Passau, son principal ennemi, rentra en possession de tous ses bénéfices, et mourut comblé d'honneurs vers 1258. Il a laissé des lettres et des notes fort curieuses renfermées dans deux manuscrits originaux dont divers extraits ont été donnés par Aventin. *V.* Oefels, *Script. rer. Boic*, t. I, p. 787, et par M. Hæfler de Munich, *Kaiser Friedrich* II, p. 394; l'ensemble de ces notes a été coordonné et réimprimé dans la *Bibliothèque de la Société litt. de Stuttgart*, t. XVI, 1847. H. B.

ALBERT LE GRAND, savant et philosophe scolastique, né en Souabe, 1193 ou 1205, de la famille des comtes de Bollstædt. Il étudia à Pavie, entra à 30 ans dans l'ordre de Saint-Dominique, professa la philosophie et les sciences à Paris, où son nom désigne encore une place au pied de la montagne Ste-Geneviève (place Maubert ou de Maître-Albert), puis à Cologne, et compta Saint-Thomas d'Aquin parmi ses élèves. Étant devenu provincial de son ordre, 1254, il se rendit à Rome pour y défendre la cause de tous les ordres mendiants attaqués par l'Université de Paris. En 1259, il fut nommé évêque de Ratisbonne, se démit de cette dignité en 1262, et mourut à Cologne en 1280. — Homme universel, ses études avaient embrassé toutes les sciences. Ses contemporains le disaient : *magnus in magia, major in philosophia, maximus in theologia*. Il commenta et popularisa les œuvres d'Aristote. Il avait des connaissances précises sur les propriétés chimiques des pierres, des métaux et des sels. On a voulu en faire un magicien; mais il faut considérer comme apocryphes beaucoup de livres écrits sous son nom, tels que le *Traité des Secrets du Grand Albert*, qui lui est postérieur. Les ouvrages qui lui sont propres *de mineralibus*, *de animalibus*, etc., offrent au contraire plus de sagesse et de réserve qu'on n'en devrait attendre de l'époque. *V.* ses œuvres recueillies par Jammy, Lyon, 1651, 21 vol. in-fol. G—R.

ALBERT (MAISON D') Cette famille, branche des Alberti de Florence, vint s'établir dans le Comtat Venaissin au commencement du XVe siècle, et THOMAS D'ALBERT fut viguier du Pont St-Esprit et panetier de Charles VII. Son arrière-petit-fils LÉON D'ALBERT porta le premier le titre de seigneur de Luynes, et fut tué à la bataille de Cérisoles. HONORÉ, fils de Léon, seigneur de Luynes, de Cadenet, de Brantes et de Mornas, se distingua comme colonel au service

de la France sous Charles IX et Henri III. Il est fait plusieurs fois mention de lui dans les lettres de Henri IV. Ce prince fut même parrain de son fils Charles d'Albert, qui était destiné à une si haute fortune. — CHARLES D'ALBERT, duc de Luynes, pair, grand fauconnier, garde des sceaux et connétable de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de l'Ile-de-France, de Picardie et de Normandie, naquit à Mornas en 1577. Attaché à la personne du dauphin (Louis XIII), il gagna sa faveur en lui élevant des oiseaux, et devint premier ministre après la mort du maréchal d'Ancre, à laquelle on l'accuse d'avoir contribué. La ville d'Ancre en Picardie changea son nom pour prendre celui d'Albert, et le comté de Maillé, en Touraine, fut érigé en duché-pairie sous le nom de Luynes au mois d'août 1619. Revêtu de la dignité de connétable, de Luynes décida Louis XIII à faire la guerre aux protestants dans le Midi. Il se trouva à la prise de St-Jean-d'Angely; mais dans cette campagne même il fut emporté par une fièvre pourpreuse à Longueville, près Monheurt, le 15 décembre 1621. De son mariage avec Marie de Rohan, fille du duc de Montbazon, il laissa LOUIS-CHARLES D'ALBERT, duc de Luynes, qui vécut loin de la cour et contracta une étroite amitié avec les hommes les plus éminents de Port-Royal. Il travailla à la Bible de Lemaistre de Sacy et fut en commerce habituel avec Arnauld et Nicole. Ce fut pour l'instruction de son fils, plus tard duc de Chevreuse, que fut faite la logique de Port-Royal. *V.* CHEVREUSE. — CHARLES-PHILIPPE D'ALBERT, duc de Luynes, arrière-petit-fils du précédent, né le 30 juillet 1695, mort à Dampierre le 2 nov. 1748. La reine Marie Leczinska entretint avec lui et sa femme une correspondance assidue. — Son petit-fils, LOUIS-JOSEPH-AMABLE D'ALBERT, duc de Luynes, né le 4 nov. 1758, épousa Élisabeth-Josèphe de Montmorency-Laval, morte sous la Restauration dans un âge avancé. Député de la noblesse aux états généraux de 1789, le duc de Luynes prit part à toutes les mesures sagement libérales de l'Assemblée constituante. Pendant la Terreur il resta en France; l'estime et l'affection universelles le mirent à l'abri de la proscription qui atteignait les descendants des anciennes familles. — PAUL D'ALBERT, cardinal de Luynes, second fils d'Honoré-Charles d'Albert, duc de Montfort, renonça à la carrière des armes pour embrasser l'état ecclésiastique. Il fut nommé successivement évêque de Bayeux, premier aumônier de la Dauphine, archevêque de Sens, 1753, et cardinal-prêtre du titre de saint Thomas in Parione, 1756. Membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, il rétablit l'Académie des belles-lettres de Caen, et fonda dans cette ville une bibliothèque publique. Ce prélat se rendit recommandable par son érudition, sa douceur et sa bienfaisance. H. B.

ALBERT, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 23 kil. N.-O. de Péronne; portait autrefois le nom d'Ancre, changé en celui d'Albert lors de la chute de Concini, qui en était seigneur, 1617. Fabr. d'indiennes, papiers peints; blanchisseries, tanneries; commerce de grains et de bestiaux; 3,698 hab.

ALBERTI (Léon-Baptiste), théologien, littérateur, architecte, peintre, sculpteur et mathématicien, né à Florence en 1404, m. en 1484, fut surnommé le *Vitruve moderne*. Sa passion pour les arts lui fit négliger ses fonctions sacerdotales; plusieurs monuments de Mantoue, de Rimini, de Florence et de Rome ont été construits sur ses dessins, et la plupart de ses écrits ont trait à la peinture, à la sculpture et à l'architecture. Les principaux sont *De re ædificatoriâ*, publié pour la 1re fois à Florence en 1485, in-fol., trad. en français par J. Martin, Paris, 1553, in-fol.; deux traités de la même espèce sur la peinture et sur la sculpture; *Philodoxios*, comédie latine, Venise, 1528, publiée comme l'œuvre d'un ancien comique par Alde Manuce, qui s'y trompa; *Momus* ou *De Principe*, Rome, 1520; *Opera ethica*, Venise, 1568; un recueil de fables et d'apologues. Sa vie a été écrite par Pozzetti, Florence, 1739, in-4°. C. N.

ALBERTI (Léandre), dominicain et provincial de son ordre, né en 1479, m. en 1552, a laissé un ouvrage en 6 livres, contenant la vie des hommes illustres de son ordre, sous le titre de *De viris illustribus ordinis Prædicatorum*, Bologne, 1517, in-fol.; une *Histoire de Bologne*, sa patrie, en italien, dont une partie seulement a été publiée, Bologne, 1541, in-4°, et une *Description de toute l'Italie*, aussi en italien, mais qu'il a entremêlée désagréablement de latin et qu'il a gâtée par les impertinences et les impostures de son confrère Annius de Viterbe; Bologne, 1550, in-fol., Venise, 1561, in-4°. C. N.

ALBERTI, famille florentine qui, sortie comme les Médicis des *arts majeurs* ou du gros négoce, se mit avec eux, à la fin du XIVe siècle, à la tête des *arts mineurs* ou du petit commerce et des artisans contre le parti aristocratique des Albizzi. Elle eut une grande part à la révolution qui, en 1378, leur enleva toute influence (*V.* CIOMPI, MICHEL LANDO, MÉDICIS); mais, après qu'ils eurent repris le pouvoir en 1382, les Alberti furent successivement exilés (1387 et années suivantes). Ils furent rappelés en 1435, peu après le retour des Médicis. R.

ALBERTI DI VILLANOVA (François d'), lexicographe, né à Nice en 1737, m. à Lucques en 1801; est auteur d'un excellent dictionnaire français-italien et italien-français. Il a publié aussi un *Dizionario universale critico enciclopedico della lingua italiana*, 1797. B.

ALBERTINE (ligne), branche cadette de la maison de Saxe, aujourd'hui dynastie régnante dans la Saxe royale. Ernest et Albert, fils de l'électeur Frédéric II de Saxe, s'étaient partagé la Saxe en 1485; c'est de là que datent les noms des deux lignes. La branche Ernestine a conservé les duchés de Saxe. E. S.

ALBERTINELLI (Mariotto), peintre de l'école florentine, né à Florence vers 1467, m. vers 1512; émule et condisciple de Fra Bartolomeo. Le Musée de Paris a de lui *St. Jérôme et St. Zénobe adorant l'enfant Jésus.*

ALBERTRANDY (Jean-Chrétien), historien polonais, né à Varsovie en 1731, m. en 1808. Il entra dans l'ordre des Jésuites, fut chargé par le roi Stanislas-Auguste d'aller recueillir, à la bibliothèque du Vatican, puis en Suède, les documents relatifs à l'histoire de Pologne, et fut récompensé de ses peines par le titre de bibliothécaire royal et l'évêché de Zénopolis. Il a fondé à Varsovie la *Société des Amis des Sciences*. Ses principaux ouvrages, écrits en polonais, sont: *Annales de la République Romaine*, Varsovie, 1806, 2 vol. in-8°; *Annales du Royaume de Pologne*, 1768, in-8°; *les Antiquités Romaines éclaircies par les médailles*, 1805-8, 3 vol.; *Histoire d'Étienne Bathory*, 1823, 2 vol. in-8°.

ALBERTVILLE, anc. v. des États sardes, auj. s.-préf. de la Savoie, à 60 kil. N.-O. de Chambéry; elle est composée de deux bourgs séparés par l'Arly: *l'Hôpital*, rive dr. et *Conflans*, autrefois ville forte, rive g.; fonderie royale au-dessous de Conflans; 2,634 hab. Ces deux bourgs ont été réunis en 1835, par le roi Charles-Albert, sous leur nom actuel.

ALBESTROFF, ch.-l. de cant. (Meurthe), arr. et à 36 kil. N.-E. de Château-Salins, à 377 de Paris: 716 hab.

ALBI ou ALBY, *Albiga*, *Alba Augusta*, ch.-l. du dép. du Tarn, à 676 kil. S. de Paris, au milieu d'une belle plaine, sur la r. g. du Tarn; lat. N. 43° 55' 44"; long. O. 0° 11' 43". Ville, en général, sombre et mal bâtie. Belle promenade, dite le Vigan, où est la statue de Lapeyrouse. Cathédrale, commencée vers 1277 et achevée en 1480, remarquable par des peintures anciennes. Archevêché, trib. de 1re inst., collège, bibliothèque, musée. Comm. de grains, vins, toiles, pastel. Minoteries; 11,447 hab. Ville épiscopale dès le IIIe siècle; elle devint archi-épiscopale en 1678. Elle fut prise par les Sarrasins en 730, soumise à Pépin le Bref en 765, érigée en comté en 781; elle passa au Xe siècle dans la maison de Toulouse. Confisquée à la suite de la croisade contre les Albigeois, elle fut donnée à Simon de Montfort, revint à Louis VIII en 1226, retourna à la maison de Toulouse, en 1241, pour revenir définitivement à la couronne en 1284. M.

ALBIAC (Acace d'), sieur Du Plessis, poëte français du milieu du XVIe siècle, embrassa la réforme, et, réfugié en Suisse, publia, outre une trad. en vers français du *Livre de Job*, 1552, in-8, une trad. des *Proverbes de Salomon et de l'Ecclésiaste*, mis en cantiques, in-8; le Mans, 1558, et *Divers cantiques*, in-16; Lyon, 1560. On remarque dans ces poésies, dont MM. Haag ont cité quelques rares morceaux (*la France protestante*; Paris, 1853, in-8), un tour simple et facile. Rentré en France, après l'édit de janvier 1562, d'Albiac mourut probablement dans la 1re guerre de religion, ainsi que son frère, Charles d'Albiac, pasteur à Angers. A. G.

ALBIANUM, v. de l'anc. Rhétie Ire, auj. *Allbach* en Tyrol.

ALBICI ou ALBIŒCI, petit peuple de la Gaule narbonnaise au temps de César, dans l'arr. actuel de Digne (B.-Alpes), autour de *Reii Apollinares* (Riez), leur ch.-lieu.

ALBIGA, nom latin d'ALBI.

ALBIGEOIS ou CATHARES, c.-à-d. *purs*, secte religieuse d'origine orientale, mélange d'éléments gnostiques, de principes manichéens, de prétentions et de cérémonies chrétiennes; son berceau fut dans les pays slaves; elle se répandit de là en Occident. Les relations commerciales entre les Slaves de la Dalmatie et les Italiens la firent pénétrer en Lombardie bien avant les croisades. La doctrine cathare

primitive avait son établissement principal à *Tragurium* (auj. Trau), sur l'Adriatique, d'où elle gagna la péninsule italienne dès la fin du xe siècle. Secrètement introduite d'abord, elle apparut publiquement de 1030 à 1035, et occupa le château de Monteforte, près de Turin, qui devint sa capitale en Lombardie. L'archevêque de Milan, Héribert, y assiégea les nouveaux sectaires, et les condamna au bûcher, avec leur chef, Girard de Monteforte. Mais déjà le dualisme cathare était remonté de la Bulgarie en Hongrie, en Bohême et dans l'Allemagne du N., et, d'Italie, il était passé dans la France méridionale, où la civilisation, déjà brillante, et la décadence religieuse du clergé catholique la firent adopter. Établis d'abord à Toulouse et à Albi (d'où le nom d'Albigeois), les cathares se répandirent, de 1000 à 1050, en Périgord, dans l'évêché de Limoges, dans la marche de Poitiers, à Orléans, en Champagne, à Montwimer; puis à Arras, Cambrai et Liége. Au xiie siècle, cette hérésie se joignit aux prédications vaudoises. Innocent III entreprit enfin de la dompter. Les Albigeois attaquaient non-seulement plusieurs dogmes de l'Église, mais les droits et l'existence même du St-Siége. Ils étaient protégés par les comtes de Toulouse, de Foix, de Béarn et le vicomte de Béziers. Une croisade fut dirigée contre eux, commandée par les légats Pierre de Castelnau, Milon, Arnaud Amalric, abbé de Citeaux, et par Simon de Montfort. Le meurtre du légat P. de Castelnau commença les violences, 1208. Les Français du N., rivaux des Provençaux, saccagèrent Béziers, Carcassonne, etc., battirent à Muret, 1213, le roi d'Aragon, Pierre II, auxiliaire du comte de Toulouse. Innocent III, en 1215, fit donner le comté de Toulouse au cupide Simon de Montfort, et fonda, pour achever d'extirper l'hérésie, l'ordre des *Frères prêcheurs* ou *Dominicains*, qu'il chargea du *saint office de l'Inquisition*. Simon périt en assiégeant Toulouse, sa nouvelle capitale, 1218. Raymond VI recouvra son comté par la pénitence; son fils dut en céder une partie au pouvoir royal qui, après une nouvelle croisade, faite en 1226 par Louis VIII, vit s'ouvrir devant lui cette belle France du Midi, jusque-là indépendante et fière d'une civilisation à part. *V.* Fauriel, *Croisade contre les Albigeois*, Paris, 1838. *V.* Schmidt, *Hist. et doctrine de la secte des Cathares*, 2 vol. in-8, 1849. A. G.

ALBIGEOIS (L'), anc. pays de France, dans le Languedoc, entre les Cévennes, le Quercy, l'Armagnac et le Rouergue. Ch.-l. Albi; villes principales: Castres, Lavaur. C'est auj. une partie du dép. du Tarn.

ALBINGAUNUM, v. de Ligurie. *V* ALBENGA.

ALBINIA, petit fl. de l'anc. Étrurie; auj. *Albenga*.

ALBINOVANUS (C. Pedo), poëte du siècle d'Auguste, auteur présumé d'une *Élégie à Livie sur la mort de son fils Drusus*; cette pièce, quelquefois touchante, mais monotone par sa longueur (474 vers), est dans beaucoup d'éditions d'Ovide, à qui on l'attribue aussi. Outre une autre *Élégie sur la mort de Mécène*, nous avons encore d'Albinovanus un fragment de poëme sur le voyage de Germanicus dans l'Océan du N., cité par Sénèque le Rhéteur (*Suas.*, 1). Il resta l'ami fidèle d'Ovide, qui l'en remercie dans une des *Epîtres du Pont* (l. IV, 10). Les fragments se trouvent dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, et dans la *bibliothèque latine* de Lemaire. D—R.

ALBINTEMELIUM, v. de l'anc. Ligurie. *V.* VINTIMILLE.

ALBINUS (Decius Clodius Septimus), général romain, commandait en Bretagne, lors du meurtre de Pertinax en 193 ap. J.-C. A la nouvelle que Didius Julianus avait acheté le trône aux prétoriens, il prit le titre d'empereur, en même temps que Pescennius Niger et Septime Sévère. Celui-ci l'endormit par des flatteries et des promesses, jusqu'à ce qu'il se fût débarrassé de Niger; puis il le vainquit près de Lyon, et le fit décapiter en 197.

ALBINUS (Bernard), dont le vrai nom allemand est *Weiss*, qui signifie *blanc*, l'un des médecins les plus considérés de son temps, naquit à Dessau, principauté d'Anhalt, en 1653. Il étudia la médecine à Leyde, où il se fit recevoir docteur en 1676. Il visita ensuite les Pays-Bas, la France et la Lorraine, et obtint, en 1680, une chaire de médecine à Francfort sur l'Oder. Il devint ensuite médecin des électeurs de Brandebourg, puis professeur à l'Université de Leyde. Il exerça ces fonctions jusqu'à sa mort, 1702 à 1721. Boerhaave a prononcé son éloge, et le dépeint comme un des médecins les plus habiles et les plus instruits qui aient jamais existé. On a de lui plusieurs dissertations et mémoires qui ne sont pas au nombre de moins de 40, tous fort peu connus aujourd'hui. Nous citerons cependant : 1° *De corpusculis in sanguine contentis*; Francfort, 1688, in-4. 2° *De Tarantulæ mirâ vi*; Francfort, 1691, in-4. 3° *De paracentesi thoracis et abdominis*; Francfort, 1687 in-4.

ALBINUS (Bernard-Sigefroi), anatomiste célèbre, fils du précédent, né en 1697 à Francfort-sur-l'Oder, m. en 1770. Élève de Boerhaave et surtout de Ruysch, dont il partagea les travaux, il fut professeur à l'université de Leyde pendant cinquante ans. Il fit faire de grands progrès à l'anatomie de l'homme, négligée avant lui. Ses ouvrages d'anatomie sont accompagnés de planches qui sont des chefs-d'œuvre d'iconographie. Les plus remarquables sont : 1° *Historia musculorum hominis*, Leyde, 1734-1736, in-4°, trad. en français par Tarin, Paris, 1753, in-8°; 2° *Tabula vasis chyliferi*, etc., Leyde, 1751, in-fol. Albinus a publié des éditions de plusieurs anatomistes antérieurs, tels que Vesale, Eustachi, etc. D—O.

ALBINUS (Chrétien-Bernard), frère du précédent, naquit à Leyde en 1696; reçu docteur en médecine en 1724, il fut nommé professeur de médecine à l'université d'Utrecht, devint en 1750 un des députés de cette ville à l'assemblée des États généraux, et mourut en 1752. Il a laissé deux opuscules, dont le plus important a pour titre : *De anatome errores detegente in medicinâ*, Utrecht, 1723, in-4°. L'auteur y démontre par de nombreux exemples combien il est utile d'ouvrir les cadavres pour s'éclairer sur les causes et les effets des maladies. D—O.

ALBION, géant, fils de Neptune, qui s'opposa à Hercule lors de son passage dans la Gaule narbonnaise. Hercule ayant épuisé ses flèches contre lui, Jupiter fit tomber une pluie de pierres qui écrasa le géant. Cette partie de la Gaule est restée depuis, selon la fable, jonchée de pierres. C'est la *Crau* d'auj., le *Lapideus Campus* des Romains.

ALBION, le plus ancien nom de la Grande-Bretagne (Angleterre et Écosse). Il signifiait en celtique pays de montagnes (*alp* ou *alb*, montagne).

ALBION (l') ou LE BION, *pagus Albionensis*, anc. pays de la Provence; villes principales: St-Christol d'Albion, cant. de Sault (Vaucluse), Le Revest de Bion, cant. de Banon (B.-Alpes).

ALBION (NOUVELLE), vaste contrée de l'Amérique du Nord, sur l'Océan Pacifique, de 43° à 48° lat. N. Francis Drake avait d'abord donné ce nom à toute la Californie et à une partie de la côte adjacente. Ce pays, exploré avec soin par Vancouver en 1792, est habité par des tribus indiennes peu nombreuses; auj. Orégon et Washington.

ALBIS (L'), chaîne de montagnes, en Suisse, s'élève de la vallée de Baar (cant. de Zug) et s'étend vers le N., le long de la rive g. de la Sihl, parallèlement au lac de Zurich, sur un espace de 22 kil., jusqu'au confluent de la Limmat et du Reppisch (cant. de Zurich).

ALBIUM INGAUNORUM, v. de l'anc. Gaule cisalpine. *V.* ALBENGA.

ALBIUS (mont), nom ancien des Alpes Dinariques, qui rattachent les Alpes Carniques à l'Hémus.

ALBIVINSE, nom latin d'Albi (Tarn). Les rois francs y battaient monnaie aux VIIIe et IXe siècles.

ALBIZZI, famille noble originaire d'Arezzo, qui dirigea le parti aristocratique à Florence, dans la seconde partie du XIVe et au commencement du XVe siècle. Privée de toute influence par la révolution de 1378 (*V.* CIOMPI, MICHEL LANDO, ALBERTI, MÉDICIS), elle reprit le pouvoir en 1381, gouverna avec éclat et vigueur jusqu'au rappel des Médicis en 1434, et fut alors exilée. R.

ALBOGALERUS. *V.* APEX.

ALBOIN, roi des Lombards, 561-573, fils d'Audouin, leur premier roi. Après avoir promis d'épouser une petite-fille de Clovis, il enleva Rosamonde, fille de Cunimond, roi des Gépides; mais battu par celui-ci et forcé de lui rendre sa fille, il s'allia aux Avares, tua Cunimond, 567, et épousa sa fille. Maître du Norique et de la Pannonie, il montra à ses barbares les beaux fruits de l'Italie et, appelé d'ailleurs par Narsès disgracié, il franchit les Alpes, s'empara de l'intérieur de l'Italie jusqu'aux portes de Ravenne et de Rome sans une seule bataille, 568-571. Il prit pour capitale Pavie, dont le siége l'avait arrêté trois ans; mais, abandonné de 20,000 Saxons auxiliaires, il dut s'arrêter dans le Nord, et partagea ses États en 36 duchés. A la fin d'une orgie, il appela un jour la reine et la força de boire, dit la légende, dans le crâne de son père, dont il s'était fait une coupe; Rosamonde indignée le fit assassiner par Hémilchide, son amant, et par le secrétaire Pérédée. A. G.

ALBON, v. du départ. de la Drôme, arr. et à 20 kil. N.-E. de Valence. Ruines du château des comtes d'Albon, qui devinrent Dauphins du Viennois; 1,327 hab.

ALBONA, v. des États autrichiens (Littoral), à 35 kil. S.-O. de Fiume; 1,100 hab.

ALBORNOZ (Gilles-Alvarez-Carillo), prélat guerrier né à Cuenca, était archevêque de Tolède, lorsqu'à la ba-

taille de Tarifa, 1340, il sauva la vie à Alphonse XI de Castille, en le détournant de faire, avec une faible escorte, une charge téméraire et inutile sur une troupe nombreuse de musulmans. Forcé de s'exiler sous Pierre le Cruel, il passa à Avignon, reçut la pourpre de Clément VI; replaça, sous Innocent VI et Urbain V, les États pontificaux d'Italie sous l'autorité du Saint-Siége, et prépara ainsi le retour des papes à Rome. Il mourut à Viterbe en 1367. Sepulveda a écrit sa vie : *Hist. de bello administrato in Italia per annos XV, et confecto ab Ægidio Albornotio*, Bologne, 1623, in-folio. R.

ALBRECHTSBERGER (Jean-Georges), organiste et compositeur, né à Klosterneubourg en Autriche en 1736, mort en 1809. Maître de chapelle de la cathédrale de Vienne, il donna une bonne *Méthode de composition* que Choron a trad. en français. Ses œuv. de musique sacrée et instrumentale sont nombreuses, mais pour la plupart inédites. Beethoven et Hummel furent ses élèves. B.

ALBREDA, anc. comptoir français sur la rive dr. et près de l'embouch. de la Gambie, fut cédé à l'Angleterre en 1856, en échange du droit de comm. à l'embouch. du fleuve Saint-John, jusqu'à la baie et au fort de Portendik inclusivt.

ALBRET, anc. petit pays au N. de la Gascogne, auj. dans le dép. des Landes; capitale Albret dit Labrit. Villes principales: Tartas, Nérac. — ALBRET (Sirie ou pays D'), *pagus leporetanus*, anc. pays de Gascogne; Nérac fut sa capitale après Labrit ou Albret.

ALBRET (maison D'); elle tirait son origine d'Amanieu, sire d'Albret, m. en 1060. Au XIVe siècle, Arnaud, sire d'Albret et vicomte de Tartas, épousa Marguerite de Bourbon, belle-sœur de Charles V, et fut grand chambellan. Son fils Charles devint connétable en 1402, commanda en Guienne contre les Anglais en 1405 et 1406, et, après avoir embrassé le parti des Armagnacs, fut tué à la bataille d'Azincourt, 1415. Le quinzième seigneur de la maison d'Albret, Jean II, par son mariage avec Catherine de Foix en 1484, acquit le royaume de Navarre, le Béarn et Foix; mais en 1512 Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne, lui enleva la partie de la Navarre située au midi des Pyrénées. Henri II d'Albret, fils aîné de Jean II, acquit les duchés d'Alençon et de Berri, les comtés d'Armagnac et de Rodez, fut fait prisonnier à la bataille de Pavie, 1525, épousa Marguerite de Valois l'année suivante, en eut la fameuse Jeanne d'Albret (*V.* JEANNE), et obtint en 1550 que sa vicomté fût érigée en duché. Du mariage de Jeanne avec Antoine de Bourbon, duc Vendôme (*V.* ANTOINE), naquit Henri IV en 1553. Jeanne gouverna les domaines de la maison d'Albret jusqu'à sa mort, 1572, et Henri IV réunit le duché d'Albret à la couronne de France en juillet 1607. Louis XIII réunit le Béarn et la basse Navarre (St-Jean-Pied-de Port) en 1620. Louis XIV donna le duché d'Albret en 1652 au duc de Bouillon, avec quelques terres du Condomois, de l'Agénois, etc., en échange des principautés de Sédan et de Raucourt. La ligne masculine de la maison d'Albret s'est éteinte en la personne de César-Phébus d'Albret, appelé d'abord Miossens, courtisan habile d'Anne d'Autriche et de Mazarin, ami de Ninon et de Mlle d'Aubigné, gouverneur de Guienne, maréchal de France en 1654, et m. en 1676. A. G.

ALBUCASIS (*Aboul-Kasem-Khalaf-ben-Abbas-al-Zaharavi*), médecin arabe, né à Zahara, près de Cordoue, mourut l'an 485 de l'Hégire, 1107. Il a reproduit dans ses ouvrages beaucoup d'idées anciennes, mais il a perfectionné la chirurgie et surtout les instruments; il était grand partisan de la cautérisation. Les auteurs qui l'ont suivi l'ont souvent cité comme autorité et lui ont fait beaucoup d'emprunts. On a de lui deux ouvrages publiés: 1° *Liber medicinæ theoricæ nec non practicæ*, traduit en latin par Riccius, Augsbourg, 1519; 2° *De Chirurgia*; la meilleure édition de ce livre publié plusieurs fois en latin est celle de Jean Channing, Oxford, 1778, 2 vol. in-4°. Le texte arabe y est accompagné d'une trad. latine et de la représentation des instruments. D—G.

ALBUCELLA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Vaccéens; auj. *Villa Fasila*, ou peut-être l'*Arbucale* prise par Annibal.

ALBUERA ou ALBUHERA, c.-à-d. *lagune d'eau douce*, rge d'Espagne, à 24 kil. S.-E. de Badajoz. Bataille très-meurtrière, le 16 mai 1811, entre les Français commandés par Soult, et une armée anglo-espagnole; les Français, qui avaient pris l'offensive, furent repoussés.

ALBUFEIRA, v. de Portugal (Algarve), port profond et bien défendu sur l'Océan-Atlantique, à 25 kil. E. de Lagos; 2,800 hab.

ALBUFERA, c.-à-d. *lagune*, marécage de 44 kil. sur 5, à 15 kil. S. de Valence, en Espagne, entre le continent et un cordon de sable ou de galets qui le sépare de la Méditerranée. Il est très-poissonneux et peuplé d'un grand nombre d'oiseaux d'eau. C'est une propriété considérable, qui constitue la plus grande partie du duché d'Albuféra (*V.* SUCHET), lequel en a pris son nom.

ALBULA, nom primitif du Tibre. — Petite riv. du Picenum, au N. du Truentus. — Eaux sulfureuses près de Tibur, sortant du lac appelé auj. *Lago di Solfatara* et se jetant dans l'Anio. Elles sont froides à leur surface, et chaudes à une certaine profondeur. On voit encore auj. aux environs les ruines de thermes considérables, attribués à Agrippa. On les désignait souvent par le nom d'*Albulæ aquæ* ou par celui d'*Albunea*. — Mont de Suisse, cant. des Grisons; 2,410 m. d'élévation; une petite riv. du même nom en descend et va se jeter dans le Rhin à Thusis.

ALBUM. Muraille blanchie, sur laquelle les magistrats faisaient écrire, en grosses lettres, leurs édits. On s'en servait aussi pour les annonces de biens à vendre. Quand on voulait remplacer une vieille annonce par une nouvelle, on reblanchissait la muraille. Les Albums étaient disposés dans les endroits les plus fréquentés; on en a trouvé à l'une des portes de Pompéi. L'Album étant un simple trumeau de muraille n'avait pas de forme particulière. A Pompéi, dans la grande rue près du Forum, il y a un Album de 34 tables quadrangulaires oblongues, séparées chacune par un pilastre, et surmontées tour à tour d'un fronton et d'un frontispice. L'enduit était en stuc blanc. — Par extension, on appelait Album la liste de certains magistrats publiée sur l'Album : ainsi il y avait l'Album des sénateurs, l'Album du préteur, l'Album des Juges, etc. C. D—Y.

ALBUM INGAUNUM, v. de Ligurie. *V.* ALBENGA.

ALBUM INTEMELIUM. *V.* VINTIMILLE.

ALBUNÉE, ALBUNA ou ALBULA, sibylle à qui les anciens avaient consacré, près de Tibur, un bois, une grotte, une source et un temple. On voit encore son temple auj. à Tivoli au-dessus des cascades de l'Anio. Suivant Lactance, on avait trouvé dans le lit de cette rivière une statue de la nymphe tenant un livre à la main.

ALBUQUERQUE (Alphonse d') *le Grand*, navigateur portugais, né en 1453 à Villa-de-Ahandra, près de Lisbonne, d'une riche famille du royaume. Il fut le principal fondateur de la puissance portugaise aux Indes. Parti pour ce pays, en 1506, avec Tristan d'Acunha, il fonda avec lui une forteresse dans l'île de Socotora, 1507; puis, avec six navires, alla saccager et presque détruire Mascate, 1507, soumettre Ormuz malgré sa flotte et ses armements formidables, 1508, et se rendre ainsi maître de la navigation du golfe Persique, comme, par Socotora, il surveillait la mer Rouge. L'abandon de quelques-uns de ses capitaines l'avait forcé de quitter Ormuz, sans garder même le fort élevé par lui près de cette ville, lorsqu'il fut nommé vice-roi des Indes à la place de Fr. d'Almeida, qui ne lui céda qu'à grand'peine son commandement, 1509. Il prit alors, 1510, la ville musulmane de Goa, qui devint la capitale des établissements portugais; alla bombarder et assiéger Malacca, et ce centre commercial important, en dépit d'une artillerie considérable et de nombreux éléphants de guerre, tomba en son pouvoir, 1511, et lui ouvrit la communication avec les îles aux épices (Moluques), qu'il envoya aussitôt reconnaître. En 1514, il reprit Ormuz, et, pour ruiner l'Égypte, implacable ennemie du Portugal, il songeait à détourner, avec l'aide du négus d'Abyssinie, le cours du Nil dans la mer Rouge, lorsqu'un malentendu, à ce qu'il semble, amena sa mort. Lopo Soares d'Albergaria, dont il avait eu à se plaindre, ayant reçu le titre de capitaine-général de Cochin (1515), il se crut disgracié, exclu du gouvernement de l'Inde, tandis qu'Emmanuel, une lettre le prouve, qui malheureusement fut écrite trop tard, 11 mars 1516, appréciait plus que jamais ses services. Le héros était mort à Goa, le 16 déc. 1515, admiré de tous et regretté des Indiens eux-mêmes. Les *Commentaires du grand Alphonse d'Albuquerque*, Lisb., 1576, in-fol., ont été rédigés par son fils sur les documents originaux que le vice-roi expédiait à Emmanuel. La meilleure édition est celle de Lisbonne, 1774, 4 vol. in-4°. R.

ALBUQUERQUE (Mathias d'). *V.* JEAN IV.

ALBURNUS MONS, dans l'anc. Lucanie, au-dessous de Pæstum, auj. *Monte di Postiglione*.

ALCAÇAR-SEGHIR (*Alcasarium Parvum*), pet. v. forte du Maroc (Fez), entre Tanger et Ceuta, sur la côte, au lieu le plus étroit du détroit de Gibraltar.

ALCAÇAR-KEBIR (*Alcasarium Magnum*), v. du Maroc (Fez), à 25 kil. E. de Larache; 8,000 hab. Il s'y livra en 1578 une bataille où périt Sébastien, roi de Portugal.

ALCACER DO SAL, anc. *Salacia*, brg de Portugal (Estramadure), à 45 kil. E.-S. de Setubal. Château-fort, salines; 2,600 hab.

ALCADE ou ALCALDE. Ce nom, emprunté aux Arabes (*Al Kaid*, *Al Kadhy*, le gouverneur, le juge), a désigné de bonne heure en Espagne le magistrat chargé de rendre la justice dans une ville, et certains juges spéciaux. Aujourd'hui on le donne aux chefs des municipalités (*ayuntamientos*) correspondant à nos maires. Suivant l'importance des communes, ils sont choisis par le roi ou par le gouverneur de la province parmi les conseillers municipaux (regidores), nommés par élection. Leurs fonctions sont gratuites, et, au moins la première fois qu'ils sont désignés, obligatoires. R.

ALCADINO, médecin, né à Syracuse, vivait au commencement du XIIIe siècle; il enseigna à Salerne et fut attaché à la personne des empereurs Henri VI et Frédéric II. On a de lui un poëme : *De balneis puteolanis*, Naples, 1505-1587, in-4°, qui a été souvent réimprimé. D—G.

ALCAFORADA (Marianne), l'Héloïse portugaise. Religieuse dans un couvent de l'Alentejo, vers le milieu du XVIIe siècle, elle conçut pour un officier français nommé Chamilly une passion ardente qui lui inspira cinq lettres éloquentes, publiées en français, 1669, in-12, sous le titre de *Lettres portugaises*, et souvent réimprimées. On y a joint, dans la plupart des éditions, sept autres lettres, qui n'ont rien d'authentique. *V.* la Notice bibliographique de l'édition de M. de Souza, Paris, 1824 et 1853, in-12.

ALCALA-DE-HENARES, anc. *Complutum*, v. d'Espagne sur le Henares, dans la prov. et à 34 kil. N. de Madrid; 5,000 hab. Elle possédait une célèbre université fondée par Ximénès en 1498, supprimée par les nouvelles lois. On y remarque la cathédrale, le palais de l'archevêque de Tolède, le palais de l'anc. université, etc. Patrie de Cervantes et de Solis.

ALCALA-LA-REAL, v. d'Espagne, sur le Gualcoton, dans la prov. et à 32 kil. S.-O. de Jaen; 6,848 hab. Elle possède une riche abbaye fondée en 1340 par le roi Alphonse XI. Le 27 janvier 1810, le général Sébastiani y battit la cavalerie espagnole.

ALCAMO, v. de Sicile, à 38 kil. E. de Trapani; fondée par les Sarrasins; 20,628 hab. Aux environs sont les belles ruines de l'anc. *Segesta*. Ch.-l. d'arr. de la prov. de Trapani.

ALCANDRA, femme de Polybe, roi de Thèbes d'Égypte, fit don à Hélène d'un fuseau d'or et d'une corbeille d'argent.

ALCANDRE, Lycien tué par Ulysse devant Troie.— Fils d'un roi des Molosses, Munichus. Des brigands l'ayant attaqué ainsi que son père, Jupiter changea toute la famille en oiseaux.

ALCANIZ, v. d'Espagne, dans la prov. de Teruel (Aragon), à 88 kil. S.-E. de Saragosse; défendue par un château en partie ruiné, mais qui fut très-fort; 5,100 hab. Les Espagnols en chassèrent les Français en 1809.

ALCANTARA, v. forte d'Espagne, dans la prov. et à 50 kil. N.-O. de Caceres; 3,400 hab. Les Arabes fondèrent cette ville sur les ruines de l'anc. ville romaine *Interamnium* et lui donnèrent son nom actuel, qui signifie *le pont*; elle leur fut enlevée en 1214 par Alphonse IX de Léon et devint le ch.-lieu de l'ordre militaire d'Alcantara. Un traité y fut conclu entre la Castille et le Portugal en 1479. Magnifiques couvents de St-Benoît et du St-Esprit qui appartenaient aux chevaliers d'Alcantara, et aujourd'hui en partie ruinés. Pont de Trajan sur le Tage.

ALCANTARA (Ordre d'), un des 3 ordres religieux et militaires institués en Espagne contre les Infidèles, fut fondé en 1176, par les frères Suarez et Gomez, sous le nom de St-Julien du Poirier, et pour défendre la ville d'Alcantara. Il fut confirmé par Célestin III en 1197 et adopta la règle de St-Benoît. Alphonse IX de Léon donna, en 1217, la ville et le château d'Alcantara à l'ordre de Calatrava, qui les passa à l'ordre de St-Julien, lequel releva désormais de celui de Calatrava en conservant ses statuts particuliers, et en prenant le nom d'Alcantara, 1221. Le Grand-Maître était seigneur de la ville d'Alcantara et du pays qui en dépendait. En 1509, Ferdinand le Catholique réunit cette grande maîtrise à la couronne. En 1540, les chevaliers obtinrent la permission de se marier. L'ordre a été supprimé, ainsi que tous les ordres religieux d'Espagne, en 1835, et ses biens sont revenus à la nation. Toutefois les chevaliers gardèrent leur titre et même plusieurs chapitres furent encore tenus. Le concordat de 1851 reconnaît la réunion des ordres. Il leur est assigné un territoire diocésain, et un évêque *in partibus* y est placé. Les chevaliers d'Alcantara portent comme signe distinctif une croix d'or verte fleurdelisée, et sur l'écusson de l'ordre on voit un poirier, qui en rappelle l'origine. D—T—R.

ALCANTARINES. *V.* FRANCISCAINS.

ALCATHOUS, fils de Pélops et roi de Mégare; après la mort d'un lion redoutable, Apollon l'aida à construire Mégare, et la pierre sur laquelle le dieu posa sa lyre rendit par la suite des sons harmonieux.

ALCAVALA. C'était l'impôt le plus productif de l'Espagne sous Charles Quint. Il obligeait chaque vendeur à payer au roi un maravédi (*V.* MARAVÉDI) pour dix maravédis de prix d'achat. Il s'étendait aussi aux échanges. La loi n'en exemptait aucune ville, ni bourg, ni terre quelconque, ni chevalier, ni prêtre.

ALCAZAR DE SAN-JUAN, v. d'Espagne, dans la prov. et à 70 kil. N.-E. de Ciudad-Real, anc. *Alcé*; détruite pendant les guerres avec les Maures, acquise au XIIIe siècle par l'ordre de St-Jean qui la releva; 7,540 hab.

ALCE, v. de l'anc. Celtibérie, en Espagne, auj. *Alcazar de San-Juan*. Elle devint romaine après une bataille gagnée par Sempronius Gracchus en 179 av. J.-C.

ALCÉE de Mitylène, poete éolien du VIIe siècle av. J.-C., fut mêlé aux événements politiques de sa patrie, déchirée alors par trois factions : celle de l'aristocratie, dont il faisait partie; celle de la démocratie, et enfin celle de la tyrannie. Après avoir été banni par cette dernière faction, qui avait eu le dessus, il fut compris dans une amnistie générale, et vint mourir tranquillement à Mitylène. Il avait fait des satires politiques pleines d'âcreté, dont il reste fort peu de chose, ainsi que de ses chansons religieuses, guerrières, bachiques et amoureuses. A en juger par les éloges et les emprunts d'Horace (odes I, IX, XIV, XXIII, XXXVII; II, XIII), la perte de ses poésies est très-regrettable. Elles se distinguaient par la vigueur des pensées, l'originalité de la forme et par leur ton vif et passionné. Alcée fut l'inventeur d'une nouvelle espèce de vers qui s'appela de son nom alcaïque; *V.* Bergk, *Poetæ lyrici græci*, Leipzig, 1843. P—T.

ALCÉE, nom de plusieurs personnages : 1° d'un fils de Persée, père d'Amphitryon et aïeul d'Hercule, qui prit de lui le nom d'Alcide; 2° d'un fils d'Hercule lui-même, etc. P.

ALCESTE, fille de Pélias et femme d'Admète, roi de Phères en Thessalie. Selon Diodore, elle ne prit aucune part au meurtre de son père. Son époux étant malade, elle s'offrit secrètement aux Parques, qui promettaient de prolonger sa vie si quelqu'un se dévouait à sa place; mais Hercule, hôte d'Admète, alla l'arracher des enfers. *V.* la tragédie d'Euripide intitulée *Alceste*. Les adieux d'Admète et d'Alceste y sont un magnifique morceau. P.

ALCIAT (André), jurisconsulte célèbre, né à Milan en 1492, d'un riche marchand, m. en 1550. Il fut, en 1521, professeur de droit à l'université d'Avignon, puis à Bourges, où l'appela François Ier en 1529. Réclamé par François Sforza, il alla professer à Pavie, puis à Bologne, ensuite à Ferrare, où l'attirèrent les libéralités du duc Hercule d'Este, enfin de nouveau à Pavie, où il mourut. Charles-Quint l'avait fait comte palatin et sénateur, et le pape Paul III protonotaire. Comme jurisconsulte, Alciat ferme l'école des Bartholistes et commence l'école célèbre à laquelle Cujas a donné son nom. Cette école pensait avec raison que les lois romaines ne pouvaient être bien entendues qu'avec le secours de l'histoire et de la littérature antiques. Les légistes attachés à la vieille école cherchèrent à entraver de mille obstacles le nouvel enseignement, qui néanmoins fit de rapides progrès; il ne prévalut généralement que vers la fin du XVIIe siècle. Les œuvres complètes d'Alciat font 5 vol. in-fol., Lyon, 1560. Il cultiva aussi la poésie : il a laissé un recueil d'emblèmes, *Emblemata*, petites pièces de vers latins sur des sujets moraux; la meilleure édition est celle de Padoue, 1621, in-4°. ED. T.

ALCIBIADE, fils de Clinias, naquit à Athènes vers 450 av. J.-C. Élevé dans la maison de Périclès, son tuteur, il excella à la lutte, à la course, dans tous les exercices du corps, et se distingua de bonne heure par son esprit et sa beauté. Il fut aussi disciple de Socrate; mais tous ces avantages furent pervertis par l'ambition. Son éloquence entraîna les Athéniens dans des expéditions téméraires; il projetait la conquête de la Sicile, de l'Italie méridionale, et même de la côte d'Afrique. Il fit rompre la trêve de Nicias, conclue en 421 avec Sparte, et fit entreprendre l'expédition de Sicile. Une flotte puissante fut confiée à Nicias, Alcibiade et Lamachus. La veille du départ, les Hermès des rues d'Athènes furent mutilés. On attribua ce sacrilége à Alcibiade et à quelques jeunes gens, qu'on accusait aussi d'avoir parodié les mystères d'Eleusis. Alcibiade partit sous le poids de cette accusation. Peu de temps après, la galère sacrée le ramena à Athènes où il devait être jugé; mais il s'échappa à Thurium, puis à Sparte. Là cet Athénien léger et voluptueux, se plia avec une merveilleuse facilité à l'austérité lacédémonienne, engagea Sparte à fortifier Décélie, dans l'Attique, à s'allier avec le roi de Perse et à envoyer Gylippe au

secours des Syracusains. La jalousie d'Agis, un des rois de Sparte, le força de quitter cette ville; il se rendit en Asie-Mineure, près du satrape Tissapherne. Il lui fit comprendre qu'il serait dangereux pour les Perses d'assurer le triomphe de Sparte, et il le détermina à adopter cette politique qui épuisait les Grecs en s'opposant au triomphe définitif de Sparte ou d'Athènes. Rappelé cependant par l'armée athénienne établie à Samos, il vainquit la flotte lacédémonienne près d'Abydos et de Cyzique, et, après avoir rendu l'empire de la mer aux Athéniens, il rentra triomphant à Athènes. Il en partit bientôt avec une flotte considérable, mais un de ses lieutenants, Antiochus, ayant été vaincu, à la hauteur d'Éphèse, par la flotte lacédémonienne, il fut de nouveau disgracié; il se retira en Thrace; il avertit inutilement les généraux athéniens du danger d'une défaite à Ægos-Potamos; il se réfugia alors dans un bourg de Phrygie, où le satrape Pharnabaze envoya contre lui des assassins qui mirent le feu à sa maison; il s'échappa du milieu de l'incendie, mais tomba sous leurs flèches, 404 av. J.-C. CH.

ALCIBIADE, fils du précédent et d'Hipparète, fille d'Hipponicus. Isocrate écrivit pour lui son discours *péri tou zeugous*, que Coray regarde comme une apologie du père.

ALCIDAMAS, d'Éolide, sophiste, disciple de Gorgias florissait vers l'an 425 avant J.-C. On a de lui deux harangues : l'une est une *Accusation d'Ulysse contre Palamède*; l'autre est dirigée contre les sophistes ses contemporains. Elles sont dans les collections d'Henri Estienne et de Reiske; Auger les a trad. en français. P—T.

ALCIDE. *V.* ALCÉE.

ALCIMAQUE, c.-à-d. *forte dans le combat*, surnom de Pallas.

ALCIMÈDE, fille de Phylax, mère de Jason.

ALCIMÈNE, fils de Glaucus et frère de Bellérophon. Il avait aussi le nom de Déliade. — Fils de Médée et de Jason, massacré par sa mère avec son frère Tisandre.

ALCINOÉ, fille du Corinthien Polybe. Elle avait un jour renvoyé une tisseuse, Nicandra, sans lui donner le salaire convenu. Minerve la punit en lui inspirant une passion violente pour le Samien Xanthus. Alcinoé abandonna pour le suivre son mari et ses enfants; mais, accablée de remords pendant la route, elle se précipita dans la mer.

ALCINOÜS, petit-fils de Neptune et roi des Phéaciens, époux d'Arété et père de Nausicaa. Il accueillit Ulysse.

ALCINOUS, philosophe platonicien du IIe siècle ap. J.-C., a laissé une *Introduction à la philosophie de Platon*, traduite en latin par Marcile Ficin, Venise, 1497. D. Heinsius a donné la meilleure édit. du texte avec trad. latine et notes, Leyde, 1630, in-8°; Fischer l'a reproduite dans les prolégom. de son édit. de 4 Dialogues de Platon, Leipzig, 1783. Combe-Dounous l'a trad. en français, Paris, 1800, in-12.

ALCIPHRON, écrivain grec du IIIe ou du IVe siècle ap. J.-C., composa, dans un style élégant et fleuri, mais déclamatoire et sans originalité, des lettres qu'il prête à des pêcheurs, à des parasites, à des femmes, etc. On y trouve des détails de mœurs précieux pour l'intelligence de l'histoire ancienne. La dernière édition du texte est celle de Seiler, Leipzig, 1853, in-8°; il y a une traduction française par Richard, 1785. P—T.

ALCIRA, anc. *Sucro*, v. d'Espagne, dans la prov. et à 35 kil. S.-O. de Valence, dans une île du Xucar. Commerce des oies; 13,000 hab. Alliée des Carthaginois, elle déclina sous les Romains. Les Arabes la nommèrent *Algezira*, c.-à-d. *l'île*.

ALCITHOÉ, fille de Mynias, sœur de Leucippe et d'Arsippe. Elles n'avaient pas pris part aux fêtes de Bacchus. Le dieu, pour les y forcer, les effraya en se métamorphosant en taureau, en lion, et en panthère, et du lait coulait des métiers où elles travaillaient. Elles tirèrent au sort à qui d'entre elles irait à la fête. Leucippe désignée devint furieuse et déchira son propre fils Hippasus. La même frénésie s'empara de ses sœurs. Mercure les changea en chauve-souris, en hibou et en chouette.

ALCMAN, poëte lyrique grec, né à Sardes ou à Messoa, en Laconie, florissait vers 670 av. J.-C. C'était un grand poëte lyrique, et pourtant il est rarement cité par les anciens; Quintilien ne le nomme pas. Les courts fragments de ses œuvres, où la langue dorienne se trouvait avoir de la grâce et de la souplesse, ont été recueillis par Welcker, Giessen, 1815, in-4°. *V.* aussi Burette, *Mém. de l'Acad. des inscr.*, XIII. D—R.

ALCMÈNE, femme d'Amphitryon et mère d'Hercule, qu'elle eut de Jupiter. Après la mort d'Amphitryon, elle épousa Rhadamante, fils de Jupiter. Lorsqu'elle mourut, Jupiter la fit conduire aux îles des Bienheureux. Junon la détestait. P.

ALCMÉON, fils du devin Amphiaraüs et d'Ériphyle, tua sa mère pour venger son père, qui, trahi par elle, avait été forcé d'aller au siége de Thèbes, où il savait qu'il trouverait la mort. Alcméon, après ce meurtre, fut poursuivi par les Furies; Phégée, roi d'Arcadie, le purifia et lui donna en mariage sa fille Alphésibée, qu'il abandonna pour épouser Callirrhoé, princesse d'Épire. Il fut tué par les frères d'Alphésibée. M.

ALCMÉON, petit-fils de Nestor fils de Nélée; chassé de Pylos en Messénie par les Doriens, il vint à Athènes vers 1100 av. J.-C. Il y devint la tige de la famille des ALCMÉONIDES, qui, jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse, occupa dans Athènes les principales dignités; mais Mégaclès étant devenu, par zèle pour l'aristocratie, le meurtrier de Cylon, lui et les siens furent chassés d'Athènes, 612 av. J.-C. Les Alcméonides revinrent bientôt; Alcméon, fils de Mégaclès, obtint de Crésus, à qui il avait expliqué un oracle de Delphes, de grandes richesses, et remporta une palme olympique. Mégaclès, fils de ce dernier, épousa Agariste, fille du puissant Sicyonien Clisthène. Il lutta contre Pisistrate. Ses fils furent Clisthène, le réformateur de la constitution athénienne, et Hippocrate. De ce dernier naquirent Mégaclès, père d'Isodicé, qui épousa Cimon, et Agariste, femme de Xanthippe et mère de Périclès. Le fils de Clisthène fut encore un Mégaclès, dont la fille, Dinomaché, eut de Clinias Alcibiade. M.

ALCOBAÇA, v. de Portugal (Estramadure), à 32 kil. S.-O. de Leiria. On y remarque l'ancienne abbaye des Cisterciens, fondée par Alphonse Ier en 1170, et qui était le ch.-lieu de l'ordre en Portugal. Fab. de tissus de coton; 2,000 hab. Tombeaux de plusieurs rois de Portugal.

ALCOLEA, vge d'Espagne, dans la prov. et à 75 kil. de Cordoue, sur le Guadalquivir, à l'extrémité d'un pont en marbre sur lequel passe la grande route de Cordoue. Le général Dupont y battit les Espagnols en juin 1808.

ALCON, fils de Mars et l'un des chasseurs de Calydon. — Fils d'Hippocoon et chasseur de Calydon, tué avec son père et ses frères par Hercule. — Fils d'Erechthée, roi d'Athènes, père de l'Argonaute Phaléros, et habile archer. Un serpent s'étant roulé un jour autour de son jeune fils, il tua d'une flèche l'animal sans toucher l'enfant. — Archer crétois, compagnon d'Hercule.

ALCORAN. *V.* CORAN.

ALCOY, v. forte d'Espagne, dans la prov. et à 40 kil. N. d'Alicante; il s'y célèbre annuellement, le jour de la St Georges, une fête curieuse dans laquelle on simule le siége de la ville par les Maures; 17,000 hab. Fabr. de savons, papiers, etc.

ALCTER, c.-à-d. *préservateur*, du grec *alkein* ou *alalkein*, éloigner, écarter; surnom d'Esculape.

ALCUDIA, v. et port dans l'île de Majorque (Espagne), à 40 kil. E.-N. de Palma; autrefois très-florissante. Ses fortifications et une partie de ses édifices sont auj. en ruines; 1,146 hab.

ALCUDIA (Manuel Godoï, duc de). *V.* GODOÏ.

ALCUIN, né à York en 725, m. en 804. Élève de Bède le Vénérable, et abbé de Cantorbéry, il était un des plus savants hommes à l'époque la plus florissante de la civilisation anglo-saxonne. Charlemagne, qui voulait policer son empire, l'ayant rencontré à Parme, l'appela auprès de lui, le mit à la tête de l'École du palais, et lui donna les abbayes de Ferrières, de Saint-Loup à Troyes, etc., 780. Il se fit son élève. Alcuin, hors un séjour en Angleterre, de 789 à 792, vécut désormais en France, y fonda des écoles, y défendit, avec modération et tolérance, la foi contre Élipand, et mourut dans sa riche abbaye de Saint-Martin de Tours. Théologien, philosophe, orateur, historien, poëte, mathématicien, il savait l'hébreu, le grec et le latin, et, bien que ses poésies se sentent du mauvais goût anglo-saxon, ses ouvrages, édités en 1777 par Froben, Ratisbonne, 2 vol. in-fol., sont intéressants et curieux pour l'étude d'une époque importante où il joua un des principaux rôles. *V.* son *Livre des 7 arts* et ses *Lettres*. *V.* Lorentz, *Vie d'Alcuin* (en allemand), Halle, 1829. M.

ALCYONE, fille d'Éole et d'Ægialé. Elle épousa Céyx. Orgueilleux tous deux, ils se nommaient mutuellement Jupiter et Junon; les dieux, irrités, les changèrent en oiseaux. Ovide et Virgile racontent d'eux que Céyx ayant fait naufrage en allant à Claros, Alcyone se jeta à la mer, et Thétis les changea en alcyons. Pendant que cet oiseau couve ses œufs, c.-à-d. pendant 7 jours avant et 7 jours après le jour le plus court de l'année, le calme règne, disait-on, sur la mer. M.

ALCYONÉE, géant, fils d'Uranus et de la Terre. Ses 12 filles, les Alcyonides, se jetèrent à la mer après la

mort de leur père. Amphitrite les changea en alcyons. — Géant qui, dans l'isthme de Corinthe, attaqua Hercule emmenant les bœufs de Géryon, et fut tué par le héros.

ALCYONIUS SINUS, nom ancien de l'extrémité orientale du golfe de Corinthe. — LACUS, lac de l'anc. Argolide, d'une profondeur inconnue, et par lequel Bacchus descendit aux enfers pour aller chercher Sémélé.

ALDANE, riv. de la Russie d'Asie (Sibérie), affl. de la Léna, cours de 1,300 kil.; en grande partie navigable Cette rivière fait partie de la ligne de communication entre Saint-Pétersbourg et le Kamtschatka.

ALDE. *V.* MANUCE.

ALDEGONDE (sainte), née en 630, en Hainaut, d'une famille illustre, fonda dans un lieu jusque-là sauvage et inculte, sur les bords de la Sambre, le chapitre des chanoinesses de Maubeuge. On la fête le 30 janvier, jour anniversaire de sa mort, arrivée en 680 ou 684.

ALDEGONDE (Philippe de Marnix, baron de Sainte-), né à Bruxelles en 1538, m. en 1598, fut intimement lié avec Calvin. A la révolte des Pays-Bas, en 1565, on le vit un des premiers auteurs du compromis de Bréda, qui garantissait la liberté de conscience, s'opposait à l'Inquisition, mais que rejeta Marguerite de Parme. Après l'arrivée du duc d'Albe, 1567, il s'enfuit en Allemagne, revint en 1572. Le prince d'Orange l'envoya cette même année aux États de Dordrecht. Il le chargea aussi des négociations avec Paris et Londres, et, en 1578, avec la diète d'Augsbourg. Il contribua beaucoup à l'érection de l'Université de Leyde et à la pacification de Gand, 1576. Bourgmestre d'Anvers en 1584, il défendit la ville pendant 13 mois contre le prince de Parme, dut se rendre, se retira des affaires; reparut cependant comme ambassadeur à Paris, en 1590, et vécut ensuite à Leyde, où il traduisit la Bible en hollandais. Marnix a laissé, outre des écrits de controverse, un traité estimé *De l'éducation des princes et des enfants* (en latin). *V.* sur cet ouvrage une thèse de M. Dreyss, Paris, 1859, in-8°, et Quinet, *Marnix de Ste-Aldegonde*, 1856. A. G.

ALDENHOVEN, brg de la Prusse rhénane, entre Juliers et Aix-la-Chapelle. Victoire des Autrichiens, commandés par l'archiduc Charles et le prince de Wurtemberg, sur les Français, le 1er mars 1793; 1,300 hab.

ALDERETE (Diego-Gracian de) littérateur espagnol, du XVIe siècle, l'un des secrétaires de Charles-Quint et de Philippe II, a laissé des traductions de Xénophon, de Thucydide, de Dion Chrysostome d'Isocrate, des œuvres morales de Plutarque, etc. B.

ALDERETE. Deux frères, littérateurs espagnols ont porté ce nom. Joseph ALDERETE, né à Malaga en 1560, m. en 1616, entra dans la société de Jésus, et devint recteur du collége de Grenade. On a de lui un traité *De religiosa disciplina tuenda*, et un écrit sur l'*Exemption des ordres religieux*. — Bernard ALDERETE, chanoine à Cordoue, a laissé: *Origine y principio della lingua castellana*, 1606; *Varias antiguedades de España, Africa y otras provincias*, 1614, et quelques écrits théologiques. B.

ALDERMAN, c.-à-dire, en anglo-saxon, *le plus âgé*; c'était, chez les Anglo-Saxons, le titre du magistrat qui était à la tête du comté: les *aldermen* composaient l'assemblée nationale ou *wittenagemot*. Après l'invasion danoise, les *iarls* ou *earls* (comtes), les remplacèrent. — Ce mot désigne auj., en Angleterre et aux États-Unis, certaines fonctions municipales. Les aldermen sont présidés par le maire ou lord-maire, qui est choisi annuellement parmi eux.

ALDERNEY, nom anglais d'AURIGNY. (*V.* ce mot.)

AL-DJEZAIR, c.-à-d. *les îles*, nom arabe d'ALGER.

ALDJUBAROTTA, brg de Portugal (Estramadure), à 24 kil. S.-O. de Leiria. Jean Ier, de Portugal, y remporta une célèbre victoire sur Jean Ier, de Castille (14 août 1385); 400 hab.

ALDO, nom latin de l'Aude.

ALDOBRANDINI, famille célèbre de la Toscane, dont les principaux membres sont: *Silvestre* ALDOBRANDINI, jurisconsulte, né à Florence en 1499, m. à Rome en 1558, professeur à Pise, dépouillé de ses biens et exilé pour avoir pris parti contre les Médicis; — *Hippolyte* ALDOBRANDINI, qui devint pape sous le nom de Clément VIII (*V.* CLÉMENT VIII); — *Jean-Georges* ALDOBRANDINI, prince de Rossano; sa villa, sur le Quirinal à Rome, contenait les *Noces Aldobrandines*, célèbres fresques datant vraisemblablement d'Auguste, trouvées dans les thermes de Titus, et auj. placées au Vatican.

ALDROVANDI (Ulysse), savant naturaliste italien, né à Bologne en 1522, m. en 1605. Esprit observateur et curieux, il fit, jeune encore, plusieurs voyages à Rome, dont il étudia et décrivit les monuments et les antiquités; en Espagne, où il suivit une troupe de pèlerins, revint à Padoue et à Bologne, où il étudia la jurisprudence et la théologie. Forcé d'aller une 3e fois à Rome pour quelques soupçons d'hérésie, il y rencontra le Français Rondelet, et suivit ses recherches sur les poissons; dès lors, l'histoire naturelle fut son étude favorite. De retour à Bologne, il s'appliqua à la botanique, suivit, à Pise, les leçons de Ghini, se fit recevoir docteur en médecine à Bologne, en 1553, et devint successivement professeur de logique, de philosophie et de botanique à cette Université. Il devint aveugle en 1602. Son cabinet d'histoire naturelle était le plus considérable qu'il y eût alors, et sa bibliothèque immense. Il entretenait à ses frais des peintres et des graveurs en bois pour ses travaux; aussi, malgré les encouragements nombreux des papes, des cardinaux et des princes, il dissipa tout son patrimoine. Sa grande *Hist. naturelle*, qui ne renferme pas moins de 13 vol. in-fol., dont les 4 premiers seuls parurent avant sa mort, est une compilation effrayante, où les descriptions et les recherches sérieuses sont mêlées aux fables les plus absurdes. On y peut citer une assez bonne description du rhinocéros bicorne, et la figure grossière, gravée sur bois, de l'hippopotame. Le recueil des peintures qui ont servi pour les gravures de son ouvrage a été transporté, pendant la révolution, au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Montalban a donné, dans sa *Bibliothèque botanique*, une liste de ses traités inédits. F.

ALDSTONE-MOOR, v. d'Angleterre, comté de Cumberland, sur la Tyne, à 30 kil. E.-S.-S. de Carlisle; 6,858 hab. dans la paroisse; 1,650 dans la ville. Magnifiques environs. Mines de plomb appartenant à l'hôpital de Greenwich.

ALDUDES, brg du département des Basses-Pyrénées, arr. de Mauléon, cant. de St-Étienne-de-Baigorry, sur la frontière d'Espagne, au pied des monts Aldudes, et sur un des passages en Espagne, forcé par les Français en 1794.

ALEA, en grec *cubos*. Les Romains et les Grecs désignaient par ces noms les jeux de hasard en général, et principalement les jeux de dés. *V.* JEUX.

ALEA, surnom sous lequel on adorait Minerve à Alea en Arcadie, à Tégée et à Mantinée. Le temple qu'elle avait à Tégée, reconstruit vers 394 av. J.-C., était le plus beau du Péloponèse. Il contenait une statue de la déesse en ivoire. Après Actium, Auguste s'en empara pour en orner le Forum. Ce temple avait toujours été regardé comme un asile inviolable.

ALEA, v. de l'anc. Thessalie. — v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Carpétans; auj. *Alia*.

ALÉANDRE (Jérôme), archevêque de Brindes et cardinal, né en Carniole en 1480, m. en 1542, vint en France en 1508, appelé par Louis XII qui lui donna la charge de professeur de belles-lettres, puis de recteur à l'université de Paris. Aléandre avait alors 28 ans, et on dit qu'à 17 il avait déjà professé les humanités. Quelques-uns lui attribuent l'honneur d'avoir établi l'imprimerie grecque à Paris. Il passa au service de l'évêque de Liége, Évrard de la Mark, puis à celui du pape Léon X, dont il fut le secrétaire. Il succéda bientôt après à Acciaioli dans la charge de bibliothécaire du Vatican. Envoyé en Allemagne en qualité de nonce, l'an 1520, il parla devant la diète de Worms contre Luther. Nonce auprès de François Ier, il fut fait prisonnier à Pavie, et racheta sa liberté. Dans une seconde ambassade en Allemagne, il fit tout ce qu'il put pour dissuader Charles-Quint de faire une trêve avec les protestants de ce pays. Il remplit encore plusieurs autres nonciatures, et il y avait environ six ans qu'il avait été nommé cardinal par Paul III, lorsqu'il mourut à Rome. On a de lui un *Lexicon græco-latinum*, qu'on ne consulte plus, Paris, 1512, in-fol, et quelques autres écrits. C. N.

ALÉANDRE (Jérôme), le Jeune, de la même famille que le précédent, et petit-fils maternel de Jérôme Amalthéo, né en 1574, m. à Rome en 1629. A peine avait-il pris ses degrés de jurisconsulte qu'il publia un *Commentaire sur les Institutes de Caius*; Venise, 1600, in-4°. Il écrivit ensuite un traité sur la question des *Églises suburbicaires*, Paris, 1619; quelques *Explications* sur des antiques, très-remarquables pour son temps, Rome, 1616, in-4°; des poésies latines qu'on trouve dans l'édition des *Amalthées* de 1627, in-8°, et des poésies italiennes. C. N.

ALEATORIUM, petit réduit où l'on jouait aux jeux de hasard, dans les grandes maisons, chez les Romains. Il y en avait plusieurs autour du sphæristère ou jeu de paume. C. D.—Y.

ALEAUME (Louis), lieutenant général au bailliage d'Orléans, m. en 1596, est l'auteur de quelques poésies

latines qui se trouvent au commencement des *Deliciæ poetar. gallor.* Il y déploie une abondance extraordinaire dans les matières les plus stériles; né à Verneuil, 1525. C. N.

ALECTA, auj. Alet, évêché du XIVe siècle, suffragant de Narbonne.

ALECTON, l'une des trois Furies; son nom, formé de l'α privatif et du verbe grec *lêgo*, je cesse, veut dire *infatigable*.

ALECTRYOMANCIE, divination par laquelle les anciens Grecs employaient un coq pour découvrir l'avenir ou savoir le passé. Après avoir tracé sur le sable les 24 lettres de l'alphabet et placé sur chacune un grain d'orge ou de froment, ils lançaient un coq préparé par des opérations magiques, réunissaient en mots les lettres auxquelles l'animal enlevait successivement les graines et croyaient y trouver une réponse à leur curiosité.

ALECTRYON, c'est-à-dire *coq*, serviteur de Mars, que ce dieu changea en coq, selon la fable, pour avoir mal fait sentinelle auprès de lui.

ALÈGRE (Yves, marquis d'), maréchal de France, m. en 1733. Il servit avec distinction, comme maréchal de camp, dans les armées d'Allemagne, 1703, fut nommé lieutenant général du Languedoc et ambassadeur d'Angleterre, 1714, entra dans la conspiration de Cellamare pendant la Régence, et ne fut fait maréchal de France qu'en 1724, après soixante ans de services, sous le ministère du duc de Bourbon; il était né en 1653. G.

ALEIEN (CHAMP), plaine de l'anc. Lycie, sur la côte de Mallus, entre les fleuves Pyramus et Sarus, où Bellérophon, voulant s'élever à l'aide de Pégase, fut précipité par Jupiter, et devint boiteux et aveugle.

ALEKSOTA, vge de Pologne, sur le Niémen, vis-à-vis Kowno. C'est là qu'eut lieu le premier engagement de la la campagne de 1812.

ALEMAN (Mathieu) écrivain espagnol, né à Séville vers le milieu du XVIe siècle, mort vers 1620, est plus fameux par le roman de *Guzman d'Alfarache*, dont il est l'auteur (1re édition, Anvers, 1583), que par la charge de surintendant et contrôleur des finances qu'il remplit sous Philippe II. Son roman eut rapidement 6 éditions en Espagne; la traduction de G. Chappuis, Paris, 1600, in-12, lui donna en France une égale célébrité. Il fut traduit encore par Chapelain, 1632, in-8°, Gab. Brémond, 1696, et Le Sage, Paris, 1732 et 1772, 2 vol. in-12; mais ce dernier a au moins autant embelli que traduit son modèle. C. N.

ALEMANNI ou ALAMANNI, c'est-à-dire *tous les hommes* (*all*, tout, *man*, homme). C'est le nom donné primitivement par les anciens à la confédération guerrière de plusieurs tribus allemandes, dont les principales étaient celles des Usipiens et des Tenctères, et qui paraissent pour la première fois au commencement du IIIe siècle après J.-C. sur le Mein. Caracalla, en 211, puis Alexandre Sévère, les combattirent les premiers. Maximin les repoussa en 236 au delà du Rhin qu'ils avaient osé franchir. Ils revinrent en Gaule; Posthumius alors les battit, les poursuivit jusqu'en Germanie, et y fortifia par des murs et des fossés la frontière romaine formée par les champs décumates; on en voit auj. des restes dans les retranchements de Pfœring sur le Danube, dans le mur qui s'étend à travers la principauté de Hohenlohe jusqu'à Jaxthausen et dans les palissades de la rive N. du Mein. *V.* DIABLE (MUR DU). Quoique repoussés d'une nouvelle invasion par Probus en 282, les Allemans, pressés par les Burgundes, vinrent s'établir en deçà des fortifications romaines, depuis le Mein jusqu'au lac de Constance. Enfin le césar Julien vainquit leur armée de 35,000 hommes. Ils s'adjoignirent au Ve siècle les Juthungues, puis les Suèves, ou Souabes. Ils étaient désormais établis sur les bords du Rhin, jusqu'aux Vosges à l'O. et jusqu'aux Alpes helvétiques au S. Clovis les soumit définitivement par sa victoire de Tolbiac, 496. La partie N. de leur territoire devint le domaine des rois francs; la partie méridionale fut le duché d'Alémannie, qui s'étendit jusqu'au St-Gothard au S., jusqu'au Jura septentrional et aux Vosges à l'O., jusqu'au Necker au N., et jusqu'au Lech à l'E. L'Alsace en fut quelque temps détachée, et réunie sous le roi Henri Ier d'Allemagne jusqu'au XIIIe siècle. Depuis Henri IV d'Allemagne, le nom de Souabe désigna la partie à l'E. du Rhin, contenant les domaines des Hohenstaufen, au lieu que la partie méridionale en Suisse formait ceux de la maison de Zæhringen. A. G.

ALEMBERT (D'). *V.* D'ALEMBERT.

ALEMONA ou ALIMONA, déesse romaine, présidait au premier développement de l'enfant avant sa naissance.

ALEMOUTH. *V* ALNMOUTH.

ALENÇON, *Alercium*, *Alentium*, *Alenconium*, ch.-l. du départ. de l'Orne, à 267 kil. O. de Paris, au confl. de la Sarthe et de la Briante, au milieu d'une plaine fertile entourée de collines boisées; lat. N. 48° 25' 49", long. O. 2° 14' 52". Jolie ville, où l'on remarque l'église N.-Dame, édifice gothique commencé v. 1450, l'église St-Léonard, la préfecture, l'hôtel de ville, les halles aux grains et aux toiles, l'hôpital, la prison, une belle promenade. Trib. de 1re instance et de commerce, lycée, bibliothèque. Fabr. considérable de dentelle de lin, dite *point d'Alençon*, la plus belle de toutes; l'origine en remonte à 1665; draps, bougran, coutils, cuirs; teintureries, etc. Aux environs, minerai de fer, granit, quartz enfumé dit *diamant d'Alençon*. Patrie du médecin Desgenettes, des conventionnels Hébert et Dufriche-Valazé, du naturaliste La Billardière; 13,461 hab. — L'origine d'Alençon remonte au XIe siècle: ce n'était alors qu'un bourg, où Guillaume de Bellême, 3e comte d'Alençon, fit construire, en 1126, un château fort autour duquel se forma la ville. Il en reste encore trois vieilles tours, qui servent auj. de prison.

ALENÇON (comtes et ducs D'). Le premier fut Yves, comte de Bellême, devenu comte d'Alençon en 942. Les plus célèbres furent Roger, de la maison de Montgommery, qui commandait l'avant-garde normande à la bataille d'Hastings, et de qui descend la branche anglaise de cette famille; Guillaume III, mort en 1171, surnommé *Talvas*, comme l'un de ses ancêtres, Guillaume Ier, d'une sorte de bouclier qu'il portait; et Robert III, mort en 1218, qui se croisèrent. Philippe-Auguste réunit le comté d'Alençon à la couronne en 1221; mais Saint Louis le donna en apanage à Pierre, son 5e fils. Pierre, premier des Valois d'Alençon, suivit son père à Tunis, et mourut à Salerne en 1281, en voulant venger les vêpres siciliennes. Le comté retourna après lui à la couronne, et Philippe IV le donna à son frère, Charles de Valois, 1293. — Charles Ier mourut en 1325.—Charles II mourut à Crécy. Ce fut en sa faveur que le comté fut érigé en pairie en 1328.—Charles III se fit moine en 1359, et fut archevêque de Lyon en 1365. — Pierre III, son frère, comte d'Alençon en 1367, mort en 1404.—Jean III prit le titre de duc à l'époque de l'érection d'Alençon en duché-pairie, 1er janv. 1415. Partisan des Armagnacs contre les Bourguignons, il mourut à Azincourt.—Jean IV, 1415-1458, fut prisonnier des Anglais de 1424 à 1429, combattit avec Jeanne d'Arc, et lui rendit hommage lors du procès de révision en 1456. Arrêté à cette époque comme ayant conspiré pour les Anglais, il fut, sans preuves, condamné à mort, 1458, mais emprisonné à Loches. Délivré par Louis XI, il conspira réellement cette fois en faveur d'Édouard, roi d'Angleterre, 1470, et mourut en prison en 1476.—René, son fils, fut de même prisonnier sous Louis XI, et recouvra ses biens sous Charles VIII. Il mourut en 1492.—Charles IV, son fils, épousa l'illustre Marguerite de Valois, combattit en Italie en 1507-1509 et 1515. Beau-frère de François Ier, gouverneur de Normandie, Bretagne et Champagne, il obtint, dans la campagne des Pays-Bas, le commandement de l'avant-garde, ce qui jeta le connétable de Bourbon dans la trahison. Il prit la fuite à Pavie afin de sauver quelques débris de l'armée, et en mourut de chagrin à Lyon. Il ne laissait pas d'enfants. Le roi laissa la jouissance du duché à Marguerite de Valois, après la mort de laquelle il fut réuni, 1549. — Catherine de Médicis fut duchesse d'Alençon de 1559 à 1566. En 1566, Charles IX donna en apanage ce duché, avec le comté de Perche, à son plus jeune frère, François, qui l'occupa de 1566 à 1584.—Le duché fut de nouveau réuni, 9 août 1584. Henri IV le vendit en 1605 au duc de Wurtemberg. En 1612, Marie de Médicis remboursa la somme et l'acquit. Il fit partie de l'apanage de Gaston de France, duc d'Orléans et frère de Louis XIII. Après la mort de Gaston, 1660, Louis XIV donna le duché à sa seconde fille, Élisabeth d'Orléans, duchesse de Guise, qui mourut en 1696: alors il fit retour une 3e fois à la couronne de France. Louis XIV le donna comme apanage, en mai 1710, à son petit-fils Charles, duc de Berry, mort en 1714. Le duché fut de nouveau réuni. Le dernier duc d'Alençon fut, depuis décembre 1774, MONSIEUR, qui devint ensuite le roi Louis XVIII.

ALENTEJO ou ALEM-TEJO, c.-à-d. *au delà du Tage*; prov. du Portugal, ch.-l. Evora, bornée à l'O. par l'Estramadure et l'Océan, au S. par les Algarves, à l'E par l'Espagne, au N. par la prov. de Beira; arrosée par le Tage et la Guadiana. Située entre 37° 20', et 39° 40' de lat. N. Climat très-chaud, beaucoup de marais. Récolte de blé, orge, riz, fruits excellents. Élève de moutons; 311,729 hab. Trois districts: Evora, Portalègre, Beja.

ALEOUTES ou ALEOUTIENNES (ILES), archipel du Grand Océan Boréal, formant un cercle qui s'étend de la presqu'île d'Alaska en Amérique à celle du Kamtschatka en Asie, et marque au S. les limites de la mer de Behring,

par 51°-58° lat. N., et 162° E.-154° O. Elles se divisent en plusieurs groupes particuliers, qui sont : celui de Behring, des Aléoutes proprement dites, des Krisii ou des Rats, des Lisii ou des Renards, des Sémides, et enfin celui de Kodiak. Cette longue chaîne d'îles est généralement élevée. Côtes dangereuses; sol volcanique et peu fertile; fréquentes éruptions volcaniques et tremblements de terre; peu d'habitants, vivant de chasse et de pêche. Les premières de ces îles furent découvertes par Behring en 1741; elles appartiennent à la Russie, dont la Compagnie Américaine a des comptoirs à Cadiak et à Ounalaschka pour le commerce des pelleteries; 6,000 hab.

ALEP, en arabe HALEB, v. de Syrie, à 201 kil. N.-N.-E. de Damas, sur la rivière le Koik. Lat. N. 36° 11' 25"; long. E. 34° 50' 15"; 80,000 hab. Consulats de France, d'Angleterre, de Russie, d'Espagne, des États-Unis, de Danemark, de Prusse, etc. Cette ville occupe l'emplacement de l'anc. *Beroea* de la Bible; florissante sous les rois de Syrie, elle devint sous les Romains l'entrepôt du commerce de l'Orient et de l'Occident, sa splendeur ne fit que s'accroître sous les dominations successives des Sarrasins, des empereurs de Constantinople, et des Turcs Seldjoucides; Tamerlan s'en empara au XV^e^ siècle, Sélim I^er^ en 1516. La découverte du cap de Bonne-Espérance porta un premier coup à son commerce; des pestes successives (particulièrement celle de 1796) diminuèrent sa population, qui s'était élevée à 200,000 hab.; néanmoins le climat est sain; enfin le tremblement de terre de 1822 fit un monceau de ruines de ses maisons et de ses magnifiques monuments; elle s'est peu relevée de cet affreux désastre. Ibrahim-Pacha s'en est emparé en 1832. Elle est le ch.-l. d'un eyalet de son nom, divisé en 4 livahs, Alep, Aïntab, Antakieh, Orfa, et compte 730,000 hab., dont 648,000 musulmans, 30,000 Arméniens, 15,000 Grecs, 7,000 Juifs, etc.; l'aqueduc qui alimente les fontaines de la ville, construit par les Romains, est presque le seul monument conservé dans son entier de la ville ancienne. Comm. d'étoffes de soie et de coton, de brocarts d'or et d'argent, et surtout de châles et de mousselines de l'Inde.

ALER (Paul), savant jésuite, né en 1656 à Saint-Vith, petite ville du duché de Luxembourg, m. en 1727, professa la philosophie, la théologie, et les belles-lettres à Cologne, puis à Trèves. Il a laissé plusieurs ouvrages écrits en latin, sur la philosophie, la théologie, et les lettres. On distingue parmi ces derniers un *Gradus ad Parnassum*, Cologne, 1702, livre de classe souvent réimprimé, mais qu'il ne fit pas d'original : il ne fit qu'améliorer un ouvrage du même genre publié par les Jésuites français.

ALERIA, vge de Corse, sur la côte E. de l'île, près de l'embouchure du Tavignano et des ruines de l'antique *Aleria*, colonie phocéenne fondée en 564 av. J.-C.; ravagée par L. Scipion dans la première guerre punique, colonisée par Sylla. On y voit quelques ruines romaines; des fouilles ont fait découvrir des médailles, des camées, etc.; 89 hab. Aleria fut la capitale de l'île pendant toute l'époque romaine et une partie du moyen âge. Sa plaine est la plus fertile de la Corse. Mauvais air.

ALÉRIONS. On nomme ainsi, en termes de blason, de petites aigles sans bec ni pattes, que l'on mettait dans les armoiries, et qui avaient les ailes étendues. La maison de Lorraine portait dans les siennes trois alérions d'argent; celle de Montmorency en portait seize d'azur.

ALERTA, v. de l'anc. Gaule aquitaine; auj. *Etrechet*, sur l'Indre.

ALÈS ou HALÈS (Pierre-Alexandre d'), vicomte de CORBET, né en 1715, d'une ancienne famille de Touraine, m. vers la fin du XVIII^e^ siècle, suivit d'abord la carrière militaire, puis se livra à la culture des lettres. On a de lui : *de l'Origine du mal, ou Examen des principales difficultés de Bayle sur cette matière*, Paris, 1758, 2 vol. in-12, ouvrage qui est un bon résumé des principales opinions émises sur le mal physique et le mal moral, et dans lequel il venge la Providence des torts apparents dont on l'accuse; *Recherches historiques sur l'ancienne gendarmerie française*, 1759, in-12; *Nouvelles observations sur les deux systèmes de la noblesse commerçante ou militaire*, 1758, in-12, etc.

ALES, *Alesa*, *Usellis*, v. de l'île de Sardaigne (prov. de Cagliari), dans une position insalubre, à 60 kil. N.-O. de Cagliari; 1,128 hab. Évêché, suffragant d'Oristano, et dont le titulaire réside à Villacidro. Belle cathédrale.

ALÈSE, *Alesum*, ancienne ville de la Sicile. On en voit encore des ruines dans le Val-di-Demone, aux environs de Messine.

ALESCHKI, autrefois *Dnieprovsk*, v. de la Russie d'Europe (Tauride), à 231 kil. N.-O. de Simphéropol, sur un bras du Dniéper, près de son embouchure et vis-à-vis de Kherson. Ch.-l. de district. C'est l'*Elice* ou *Olice* des marchands italiens du moyen âge.

ALESHAM, v. d'Angleterre (Norfolk), près de la Thyrn, à 20 kil. N. de Norwich; 1,600 hab. Fabr. de bas.

ALESIA, v. *V.* ALAISE et ALISE.

ALESIA NOVA, ville de Gaule, nom anc. d'ALAIS.

ALESIENSIS PAGUS, pays d'Alais en Languedoc (Gard).

ALESIENSIS PAGUS, nom latin de l'AUXOIS.

ALESIO (Mathieu-Pierre), peintre et graveur, né à Rome, m. en 1600, fut élève de Michel-Ange, et prit la manière de ce maître. Il voyagea en Espagne, se fixa à Séville, et peignit à fresque, dans la cathédrale de cette ville, un S^t^ Christophe de proportions tout à fait gigantesques. Cette figure dessinée avec correction, et d'un grand caractère, excita l'admiration générale. Alesio a gravé à l'eau-forte plusieurs de ses propres dessins.

ALESIUM, nom latin d'ALAIS.

ALESSANDRI (Felice), né à Rome en 1742, m. vers 1810, fit la musique de beaucoup d'opéras, que les contemporains critiquèrent avec acharnement. Le *Retour d'Ulysse* eut pourtant un éclatant succès au théâtre de Berlin, 1790.

ALESSANDRI (Innocenzo), graveur, né à Venise vers 1742, monta un atelier dans sa ville natale, avec Pietro Scataglia, et fit paraître un grand nombre de planches, parmi lesquelles on remarque les figures allégoriques de l'Astronomie, la Musique, la Géométrie, et la Peinture, d'après Domenico Majotti.

ALESSANDRINI ou ALEXANDRINI de NEUSTAIN (Julio), médecin, né à Trente en 1506, m. en 1590, étudia à Padoue la littérature grecque et la médecine. Très-grand partisan de Galien, il a écrit divers ouvrages, dont la plupart sont des commentaires sur les doctrines du célèbre médecin grec. Les principaux de ces ouvrages, tous en latin, et quelquefois en vers, sont : *Ant-Argenterica pro Galeno*, Venise, 1552, in-4°; *Salubrium, sive de sanitate tuendâ, libri triginta*, Cologne, 1575, in-fol.; *Methodus medendi*, Venise, 1554; *Pædotrophia*, Zurich, 1559, in-8°, traité méthodique, en vers, de l'éducation des enfants; *de Medicina et medico dialogus*, ibid., 1559, in-8°. Alessandri passe pour être le premier qui, dans ses écrits, indiqua le rapport interne qui existe entre les affections de l'âme et l'organisation des corps; il fut successivement médecin des empereurs Charles-Quint, Ferdinand I^er^ et Maximilien II; ce dernier prince, qui eut souvent besoin de ses avis, le combla de biens et d'honneurs.

ALESSANDRO (Bartolo d'), architecte vénitien du XVI^e^ siècle, passe pour avoir inventé la manière de soutenir les bâtiments en l'air pour les reprendre en sous-œuvre. Il restaura de cette manière le palais ducal de Venise, en 1602, et refit, dans la grande cour, les fondations de 70 grosses colonnes qui soutiennent ce bel édifice.

ALESSANDRO ALESSANDRI OU ALEXANDER AB ALEXANDRO, jurisconsulte napolitain, né d'une noble famille, à Naples, en 1461, m. vers 1523, exerça pendant quelque temps la profession d'avocat, puis l'abandonna, parce qu'il voyait la justice livrée à la corruption et à la faveur, et se livra à la culture des lettres. Il est connu par un ouvrage d'érudition philologique et archéologique, particulièrement sur les antiquités romaines, intitulé : *Genialium dierum libri VI*, Rome, 1522, in-fol., Paris, 1570, in-8°, d'une science assez vaste, mais fort mêlée.

ALESSI (Galéas), illustre architecte, né à Pérouse en 1500, m. en 1572, étudia d'abord les mathématiques, puis fut entraîné par son goût vers l'architecture, art dans lequel il a imité la manière et le style de Michel-Ange. Il était déjà très-célèbre lorsqu'il fut appelé à Gênes pour y construire l'église de S^te^-Marie de Carignan, l'un des plus beaux monuments de cette ville, et qui offre en petit le plan primitif de S^t^-Pierre de Rome, de Michel-Ange; il construisit encore à Gênes la coupole de la cathédrale, en refit le chœur, édifia les palais Grimaldi et Pallavicini. On voit de lui, à Milan, le vaste et beau palais Marini, la belle façade de l'église Notre-Dame de San-Celso, et l'église de S^t^-Victor *al Corpo*. Il a fourni aussi des plans pour la France, l'Allemagne, et l'Espagne; dans ce dernier pays, on lui doit le superbe monastère de l'Escurial, pour lequel ses plans furent préférés à ceux de tous les plus habiles architectes de l'Europe, appelés à concourir pour la fondation de cet édifice.

ALESSIO, *Lissus* des Romains et *Akrolissos* des Grecs, v. de Turquie d'Europe (Albanie), port près de l'embouchure du Drin, à 35 kil. S. de Scutari, par 42° 46' de lat. N., et 17° 19' de long. E. — Fondée par Denys, tyran de Syracuse, elle fut ensuite colonie romaine. On y voyait autrefois le tombeau du fameux Scanderbeg, qui mourut dans cette ville en 1467.

ALESSIO PIEMONTESE, pharmacopole italien, connu par un livre latin des *Secrets*, Venise, 1555, et traduit en italien, ibid., 1557, ouvrage qui traite des drogues pharmaceutiques, et en outre des cosmétiques, des parfums, et des sophistications de toilette; il parle d'une merveilleuse préparation composée de rosée du romarin et de plusieurs autres ingrédients, à l'aide de laquelle il était parvenu, disait-il, à rappeler à la jeunesse des femmes âgées et infirmes.

ALESTO, nom latin d'ALOST, en Belgique. Les rois francs y battirent monnaie.

ALET ou ALETH, *Alecta*, v. du département de l'Aude, au pied des Pyrénées, sur la rive dr. de l'Aude, à 10 kil. S.-E. de Limoux, doit son origine à une anc. abbaye de l'ordre de St Benoit. Elle fut fondée vers 813 par la femme de Béra, comte de Barcelone; évêché auj. supprimé, érigé en 1318; Nicolas de Pavillon y fut évêque au XVIIe siècle. Il y a aux environs trois sources thermales ferrugineuses n'excédant pas 27° 50 centigrades, et une source minérale froide, appelée les *Eaux rouges*, déjà connue des Romains; 1,210 hab. M.

ALET (pays d'), *pagus Aletensis*, dans l'anc. Bretagne; capitale, Guich-Alet, près de St-Servan, arr. de St-Malo. L'évêché d'Alet était le même que celui de *Maclovium* (Saint-Malo).

ALET (pays d'), *pagus Alectensis*, dans l'anc. Languedoc; capitale, Alet, canton de Limoux (Aude).

ALÉTÈS, descendant d'Hercule, chassa de Corinthe la postérité de Sisyphe, et s'empara du trône. Un oracle lui avait prédit qu'il s'emparerait d'Athènes, pourvu que le roi de cette ville ne reçût dans cette guerre aucune blessure. Codrus (*V. ce mot*), roi d'Athènes, l'ayant appris, se dévoua volontairement. Alors Alétès retourna à Corinthe, où ses descendants régnèrent durant cinq générations.

ALÉTHIA, *vérité*, déesse dont parle Lucien, et dont Il place le temple dans la ville du Sommeil. C'est une allusion à la vérité des songes.

ALÉTIDES, sacrifices solennels faits par les Athéniens, en l'honneur d'Erigone, fille d'Icare ou Icarius (*V. ce nom*), nommée aussi *Alétis*. Son père, qui vivait du temps de Pandion II, roi d'Athènes, ayant appris aux bergers de l'Attique à faire du vin, ils s'enivrèrent, et, se croyant empoisonnés, dans leur ivresse ils tuèrent Icarius. Bacchus, pour venger cette mort, envoya une peste qui ravagea l'Attique, et qui ne cessa qu'après la punition des meurtriers. Cependant Erigone conçut une si vive douleur de la mort de son père Icare, qu'elle se pendit de désespoir. En mourant, elle pria les dieux de permettre que toutes les filles d'Athènes périssent comme elle, si leurs parents ne vengeaient la mort de son père. Les Athéniens ayant négligé cette vengeance pendant quelque temps, les jeunes athéniennes furent saisies d'une sorte de fureur, et un grand nombre se donnèrent la mort. Alors on consulta l'oracle d'Apollon, qui ordonna d'apaiser les mânes d'Icare en instituant des fêtes qui furent nommées *Alétides*, du verbe ἀλάω, j'erre, parce que la malheureuse Erigone erra longtemps avant de trouver le corps de son père. Ces fêtes se célébraient par des chants, et par des exercices où les jeunes filles se balançaient à des cordes attachées à des arbres ou à des solives.

ALÉTIS, fête athénienne. *V.* ÆORA.

ALETIUM, v. de l'anc. Calabre; auj. *Lecce*.

ALETSCH (Glacier d'), un des plus grands glaciers de la Suisse, sur la pente méridionale de la Jungfrau; 30 kil. de long, environ. Au pied de ce glacier est un grand lac.

ALETUM, v. de l'anc. Gaule lyonnaise; auj. *Guich-Alet*, près de St-Servan. Ruines antiques.

ALEU ou ALLEU, *Allodium*, c.-à-d. *propriété entière, absolue* (*al*, tout; *od*, propriété). On appelait ainsi dans le style féodal le domaine donné par le vainqueur, après la conquête, à ses principaux guerriers. Le propriétaire était libre et indépendant sur son aleu, sauf un hommage assez équivoque au donateur dont il devenait le vassal. L'aleu était ainsi au-dessus du *fief* ou *bénéfice* (*V. ce mot*) qui entraînait des redevances; même chaque possesseur d'aleu distribuait ordinairement une certaine partie de ses biens en fiefs à ses compagnons, qui devenaient ainsi ses vassaux. Le nombre des aleux, difficiles à conserver pendant les violences de l'époque féodale, tendit à diminuer dès le IXe siècle, tandis que celui des fiefs, plus faciles à défendre et protégés par le suzerain ou propriétaire allodial, augmenta considérablement. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, Il n'y avait déjà plus que des *francs-alleux*, mot qui désignait une terre, une seigneurie ou héritage indépendant de tout seigneur, affranchi de tous droits ou devoirs seigneuriaux, et sujet seulement à juridiction. Dans quelques provinces on distinguait le franc-alleu en *noble* et en *roturier* : le *noble* formait un fief avec droit de justice, censive, et fief mouvant de lui; le *roturier* n'avait ni justice, ni fief relevant de lui. A. G.

ALEUADES. Alevas, surnommé *le Rouge*, héraclide de Thessalie, qui vivait après l'invasion des Héraclides dans le Péloponèse, fut le chef de cette famille, qui semble avoir formé en Thessalie un parti aristocratique invoquant des secours étrangers contre les autres familles du même pays. Lorsque, après la guerre des Perses, le Spartiate Léotychide fut envoyé pour châtier la défection des Thessaliens, il se laissa corrompre par les Aleuades, qui prirent alors une certaine supériorité. On voit vers 460-56 av. J.-C. un Aleuade du nom d'Oreste venir implorer Athènes pour le rétablir dans sa royauté en Thessalie. Mais le crédit des Aleuades fut presque détruit par celui de la dynastie des tyrans de Phères; Jason de Phères l'emporta sur l'Aleuade Medius vers 375 av. J.-C. Quelques Aleuades de Larisse finirent par appeler à eux Alexandre II, roi de Macédoine, fils d'Amyntas, mais celui-ci garda pour lui-même le pouvoir. Le Thébain Pélopidas rendit, il est vrai, pour quelque temps, la liberté à la Thessalie; enfin Philippe de Macédoine imposa au pays des tétrarques dont quelques-uns furent encore des Aleuades. *V.* Buttmann, *Mythologus*.

ALEUROMANCIE (du grec *aleuron*, farine, et *manteia*, divination), sorte de divination qui se pratiquait, chez les Anciens, au moyen de la farine de froment ou d'autres grains. On ne sait comment les Anciens disposaient cette farine pour en tirer des présages.

ALEUROMANTIS, c.-à-d. *celui qui pratique la divination au moyen de la farine de froment*, surnom d'Apollon qui rendait ainsi des oracles.

ALEUS, fils de Nyctinus et roi d'Arcadie, fit bâtir le temple de Minerve Alea. *V.* ALEA.

ALEWI (*Alkasim-ben-Mohamed*), né à Modaïm, fut élève d'Ademi, et continua des tables astronomiques commencées par son maître. Elles sont connues sous le titre de *Nazmal-Ikd*, et passent pour l'ouvrage le plus complet et le plus exact sur le système astronomique indien, introduit chez les Arabes l'an 772 de J.-C. On y trouve le calcul de la précession et de la retardation des corps célestes.

ALEX, fl. de l'anc. Italie (Brutium), formant la frontière entre Rhegium et Locres; auj. *Allece*.

ALEX, vge de France (Haute-Savoie), à 10 kil S.-E. d'Annecy, sur le Fier; 1,400 hab. Belle verrerie, cristallerie et manufacture de glaces.

ALEXANDER AB ALEXANDRO. *V.* ALESSANDRO.

ALEXANDERSBAD, v. de la Bavière, près de Wunsiedel, au pied des monts Kœsseine (Fichtelgebirge). Eaux minérales-thermales à la température de 7 degrés centigrades, contenant un mélange de sel et d'acide carbonique. On prend ces eaux en boissons, et on s'y baigne aussi. On en expédie à l'étranger. Cette source fut découverte en 1734, et l'établissement de bains fondé en 1782, par ordre du margrave Alexandre. Site charmant, entouré de jolies habitations. Près de là est le château de Luisenburg, ainsi nommé du séjour qu'y fit la reine Louise de Prusse, femme de Frédéric-Guillaume III.

ALEXANDRA, fille de Priam et d'Hécube, appelée plus souvent Cassandre. (*V.* CASSANDRE.)

ALEXANDRA, fille d'Hyrcan II, épousa Alexandre, fils d'Aristobule II, dont elle eut deux enfants, Aristobule et Mariamne. Après la mort de son beau-frère Antigone, elle força son gendre Hérode à nommer grand-prêtre son fils Aristobule, âgé de 17 ans. Elle voulut même faire proclamer roi ce dernier rejeton de la race des Asmonéens; mais Hérode le fit périr; il fit mourir aussi Mariamne et Alexandra elle-même, qui voulait se rendre maîtresse du gouvernement, en 29 av. J.-C. — D'autres princesses juives ont porté ce nom d'ALEXANDRA ou SALOMÉ. (*V.* SALOMÉ.)

ALEXANDRA, femme d'Alexandre Jannée.

I. *Empereurs, rois, et princes.*

ALEXANDRE, nom commun à beaucoup de personnages célèbres. Le premier qui ait été appelé ainsi est Pâris, fils de Priam. Ce nom est formé d'ἀλέξω, *je chasse, je repousse, j'aide, je défends*, et de ἀνήρ, homme; il veut dire *protecteur des hommes*.

ALEXANDRE, tyran de Phères, en Thessalie, en 370 av. J.-C. Arrivé au pouvoir par la violence, il le conserva de même, faisant enterrer vivants ou livrer aux bêtes ses ennemis. Les Aleuades de Larisse appelèrent contre lui Alexandre II, roi de Macédoine, puis les Thébains. Pélopidas, surpris et emprisonné par lui, ne fut délivré que

par l'approche d'Épaminondas, puis défit le tyran à Cynocéphales, mais mourut dans son triomphe. Alexandre, affaibli par cette victoire, et n'osant plus faire la guerre sur terre, se fit pirate. Devenu odieux, même à sa famille, sa femme Thébé le fit tuer par ses frères, la nuit, pendant qu'il dormait, 357 av. J.-C.

ALEXANDRE Ier, roi de Macédoine, de 500 à 462 av. J.-C., marcha avec l'armée de Xerxès, lors de son invasion en Grèce, et combattit dans les rangs des Perses. Néanmoins, secrètement attaché aux Grecs, la veille de la bataille de Platée, 479, il fit avertir Pausanias et Aristide des dispositions de Mardonius, lieutenant de Xerxès, et, pendant le combat, passa parmi les Grecs. Il fut le premier roi de Macédoine qui se présenta aux jeux Olympiques. Pindare fut appelé à sa cour.

ALEXANDRE II, roi de Macédoine, 369-367, aida les Aleuades de Thessalie contre Alexandre, tyran de Phères, et s'empara de Larisse. A son tour, il eut besoin des secours de Pélopidas, contre des sujets révoltés. Peu de temps après, il périt assassiné par Ptolémée Aloritès.

ALEXANDRE III, *le Grand*, roi de Macédoine, 336-323 av. J.-C., né à Pella, la première année de la cent sixième Olympiade, 356 av. J.-C., de Philippe et d'Olympias, le jour même où Érostrate brûlait le temple de Diane à Éphèse. Sa première éducation fut confiée à Léonidas, homme austère, parent d'Olympias, et à un courtisan, Lysimaque d'Acarnanie. A 13 ans, il eut pour maître Aristote, avec lequel il parcourut tout le cercle des connaissances humaines, sans en excepter la médecine. Le célèbre philosophe composa pour son élève un *Traité sur l'art de régner*, malheureusement perdu, et revit exprès le texte de l'*Iliade*, qui devint le livre chéri d'Alexandre et sa lecture de chaque soir. Jeune encore, le prince macédonien était animé d'une noble ambition; on lui demandait s'il concourrait aux Jeux Olympiques : « J'irais, dit-il, si je devais y trouver des rois pour rivaux. » Il pleurait en apprenant les succès multipliés de Philippe : « Mon père ne me laissera donc rien à faire! » s'écriait-il. Supérieur dans tous les exercices du corps, nul autre que lui ne put monter le cheval Bucéphale, et, après cette difficile épreuve, son père lui dit en l'embrassant : « Mon fils, cherche un autre royaume, la Macédoine ne peut te contenir. » Pendant la guerre de Philippe contre Byzance, Alexandre, âgé de 16 ans seulement, prit en main la direction des affaires; les envoyés du roi de Perse admirèrent alors la précocité de son esprit. Bientôt après, il sauva la vie à son père dans un combat contre les Triballes. En 338, sur le champ de bataille de Chéronée, commandant une aile de l'armée macédonienne, il tailla en pièces le bataillon sacré des Thébains, et décida la victoire. On l'a accusé, sans aucune preuve, d'avoir trempé dans le meurtre de Philippe, pour venger Olympias, que ce prince avait répudiée afin d'épouser Cléopâtre, nièce d'Attale. — Monté sur le trône à 20 ans, Alexandre commença par punir les assassins de son père, fit tuer Attale, et laissa Olympias assouvir sa vengeance sur Cléopâtre. Philippe avait médité une expédition contre les Perses; Alexandre voulut l'accomplir; mais auparavant il raffermit la sûreté de ses frontières contre les Thraces et les Gètes au N., et contre les Illyriens à l'O., s'allia, du côté de l'Adriatique, aux Celtes, qu'il croyait effrayés de son nom, mais qui « ne craignaient que la chute du ciel, » et, avec une rapidité qui déconcertait ses ennemis, se porta vers la Grèce, où Athènes et Thèbes, à la voix de Démosthènes, avaient pris les armes. En atteignant le sol de la Béotie, il disait : « Démosthènes m'appelait enfant, quand j'étais en Illyrie; adolescent, lorsque j'arrivai en Thessalie; je veux lui montrer, sous les murs d'Athènes, que je suis un homme. » Thèbes, où l'on avait maltraité la garnison laissée par Philippe, rejeta tout accommodement, et fut emportée d'assaut; Alexandre la ruina de fond en comble, moins la maison du poète Pindare, gage de son respect pour une civilisation qu'il devait un jour étendre à l'Asie, 335. Après la soumission volontaire d'Athènes, à laquelle il ne fit payer sa rébellion que de l'exil de Charidème, Alexandre se rendit à Corinthe, où il alla voir le philosophe Diogène (*V. ce mot*), y reçut des Grecs le titre de généralissime, et voulut consulter le dieu de Delphes sur l'expédition qu'il projetait de faire en Asie. La Pythie refusait de monter sur le trépied; comme il l'entraînait, elle s'écria : « Mon fils, rien ne peut te résister. » Sans demander d'autre oracle, il acheva ses préparatifs de guerre. Laissant à Antipater le gouvernement de la Macédoine, et après avoir distribué à ses officiers et à ses serviteurs tout ce qu'il possédait, « ne se réservant que l'espérance, » il partit de Pella, au commencement de l'année 334, avec 30,000 hommes d'infanterie, 4,500 de cavalerie, 70 talents (389,200 fr.), et des vivres pour un mois. Le passage d'Europe en Asie s'effectua sans obstacle, à Sestos. Débarqué sur la plage de Troie, Alexandre couronna de fleurs le tombeau d'Achille, dont il descendait par sa mère, et offrit un sacrifice aux mânes de Priam, sans doute pour conjurer la haine du héros troyen. Épargnant la ville de Lampsaque, grâce à une ruse d'Anaximène (*V. ce mot*), il battit les satrapes d'Asie-Mineure au passage du Granique, où Clitus lui sauva la vie. Il aurait pu, suivant le plan du jeune Cyrus et d'Agésilas, traverser l'Asie-Mineure, et marcher droit à Babylone, pour frapper les Perses au cœur de leur Empire : il préféra une route moins prompte, mais plus sûre. Il importait, en effet, d'occuper les places maritimes de l'Asie occidentale, tout à la fois pour que l'armée macédonienne pût recevoir par mer des renforts, et pour empêcher les Perses d'aller tenter, du côté de la Macédoine et de la Grèce, une dangereuse diversion. Alexandre entra en Lydie, détruisit l'oligarchie à Éphèse et dans les autres colonies ioniennes, prit Milet, puis Halicarnasse, vivement défendue par Memnon le Rhodien, et fut délivré de son seul adversaire redoutable par la mort de ce général devant Mytilène, au moment où il se préparait à attaquer la Macédoine. Maître de la Carie et vainqueur des Pisidiens, mais arrêté par la chaîne du Taurus, il remonta vers la Phrygie, occupa Célènes, frappa vivement les esprits en tranchant de son glaive, à Gordium, le nœud gordien (*V.* GORDIUS), reçut la soumission de la Cappadoce, et franchit les Portes de Cilicie, que les Perses avaient négligé de garder. Il tomba gravement malade à Tarse, pour s'être baigné, tout couvert de sueur, dans les eaux froides du Cydnus. A peine guéri par son médecin Philippe d'Acarnanie (*V. ce mot*), il défit Darius à Issus, 333, respecta la famille de ce prince, qui était tombée entre ses mains et qu'il remit en liberté, envahit la Syrie, et, tandis que Parménion prenait à Damas les richesses du roi de Perse, entra sans coup férir à Sidon, où il donna la royauté à Abdolonyme. Tyr ferma ses portes : Alexandre ne la prit qu'au bout de sept mois, 332, après avoir jeté, sur le bras de mer qui la séparait du continent, une digue plusieurs fois renversée par les flots. Il n'est pas vrai qu'il l'ait complètement détruite (*V.* TYR). Selon l'historien juif Josèphe, le conquérant macédonien se serait rendu à Jérusalem, où, solennellement accueilli par le grand-prêtre Jaddus, il aurait lu avec admiration dans les livres saints la prophétie de ses exploits, et permis aux Hébreux de se gouverner d'après les lois de leurs ancêtres. C'est un fait que ne mentionnent pas les historiens d'Alexandre. Ce prince, poursuivant l'exécution de son plan, se dirigea vers l'Égypte : Gaza, défendue par Bétis, l'arrêta pendant deux mois; suivant une tradition douteuse, il aurait, après la prise de la ville, traîné trois fois autour des murs le cadavre de Bétis, par imitation de la conduite d'Achille envers Hector au siége de Troie. Les Égyptiens, animés d'une haine violente contre les Perses depuis la conquête de Cambyse, accueillirent Alexandre avec empressement. Il jeta, dans leur pays, les fondements d'Alexandrie, comme un lien entre l'Orient et l'Occident, et alla au temple d'Ammon se faire déclarer fils de Jupiter. — Les provinces maritimes de la Perse étaient subjuguées : Alexandre peut, désormais, s'élancer à la poursuite de Darius. Rejetant les propositions de ce prince, qui offre de céder tout le pays compris entre l'Euphrate et l'Hellespont, il traverse de nouveau la Palestine et la Syrie, franchit l'Euphrate à Thapsaque, et gagne sur Darius, en 331, entre Arbelles et Gaugamèle, une seconde bataille, avant laquelle il s'était paisiblement endormi; mais, sans saisir encore son ennemi vaincu, il veut s'assurer tout le pays par l'occupation des capitales. Il fait une entrée triomphale à Babylone, prend les trésors des rois de Perse à Suse, bat les Uxiens, se rend maître de Pasargade, de Persépolis, dont il incendie le palais (*V.* PERSÉPOLIS), et enfin d'Ecbatane. Pendant ce temps, Darius, qui fuyait vers l'orient, était assassiné par Bessus, satrape de la Bactriane, 330 : Alexandre court sur les traces du meurtrier à travers la Parthie, la Drangiane, et l'Arachosie, l'atteint en Bactriane, le livre à la famille de Darius, met à sac la ville des Branchides (*V. ce mot*), gagne une bataille sur les Scythes près de l'Iaxarte, mais se garde de pénétrer au milieu de leurs solitudes, et châtie Spitamène, révolté en Sogdiane, 329. — A cette partie glorieuse de la vie d'Alexandre, succèdent de honteuses années : le conquérant semble subjugué par les mœurs énervantes de l'Orient; abandonnant le costume et les usages de la Grèce, il prend le diadème et l'habillement des rois de Perse,

devient orgueilleux, défiant, cruel, donne le scandale d'une ivrognerie et d'une incontinence publiques, et exige qu'on se prosterne devant lui comme devant un dieu. Ce mépris pour les mœurs grecques, le meurtre de Clitus (*V. ce mot*), le supplice non mérité de Dymnus, d'Hermolaüs, de Philotas, de Callisthène attachés à sa cour, l'assassinat de Parménion, excitent dans l'armée un vif mécontentement. Dans le but de donner aux opinions un autre cours, Alexandre entreprit la conquête de l'Inde, 327. Il s'empara d'Aornos, épargna Nysa en considération de Bacchus qui en avait été le fondateur, franchit l'Indus, reçut la soumission de Taxile, battit Porus (*V. ce mot*) sur les bords de l'Hydaspe, fonda Nicée en mémoire de cette victoire, et Bucéphalie pour rappeler le souvenir de son cheval qu'il perdit, atteignit l'Acésine, puis Hydraote, prit la ville des Oxydraques, mais fut arrêté à l'Hyphase par la révolte de ses troupes, qui refusaient de le suivre jusqu'au Gange. Douze autels, élevés aux douze grands dieux de la Grèce, marquèrent le terme de l'expédition. Deux mille bateaux, rassemblés ou construits sur l'Hydaspe, portèrent l'armée jusqu'à l'Indus : à l'attaque d'une ville des Malliens qu'on rencontra dans cette retraite, Alexandre, étant monté lui-même à l'assaut, courut risque de la vie. On descendit l'Indus jusqu'à Patala, et le spectacle du flux et du reflux de la mer Érythrée excita l'enthousiasme des Macédoniens. Tandis que Néarque (*V. ce mot*) explorait le littoral de cette mer jusqu'à l'embouchure de l'Euphrate, Alexandre, avec le gros de l'armée, traversa le pays des Orites et les déserts de la Gédrosie, où l'on eut à endurer la faim et la soif, retrouva l'abondance dans la Carmanie, qui fut le théâtre de nouvelles orgies, mit à mort Orxines, satrape prévaricateur de la Perse, fit fuir par cet acte de sévère justice, Harpalus, gouverneur de Babylone, et rentra dans cette ville, 324, où l'attendaient les députés de toutes les nations. — Les conquêtes d'Alexandre ont eu des résultats importants pour la civilisation : elles unirent l'Occident et l'Orient, et créèrent un échange d'idées entre des nations qui se connaissaient peu ; la Perse, l'Égypte et l'Inde ne furent plus désormais des pays mystérieux pour l'Europe. Alexandre avait jeté sur sa route les fondements de plus de 70 villes, où des colonies, tout en assurant la soumission des vaincus, propageaient la langue, les mœurs et la civilisation de la Grèce. Trois siècles après, lors de la mort de Crassus, on jouait encore, chez les Parthes, des tragédies d'Euripide. Le mélange des races grecque et asiatique s'opéra par le mariage de plusieurs milliers de Macédoniens avec des filles de la Perse : Alexandre avait lui-même donné l'exemple, en épousant Statira, fille aînée de Darius, Parysatis, fille puînée d'Ochus, et Roxane, fille du satrape Oxyarte. Trente mille jeunes Perses, élevés dans les mœurs grecques, furent admis dans l'armée. « Il respecta, dit Montesquieu, les traditions anciennes, et tous les monuments de la gloire ou de la vanité des peuples... Peu de nations se soumirent à lui, sur les autels desquelles il ne fit des sacrifices. Il semblait qu'il n'eût conquis que pour être le monarque particulier de chaque nation, et le premier citoyen de chaque ville. Les Romains conquirent tout pour tout détruire : il voulut tout conquérir pour tout conserver, et, quelque pays qu'il parcourût, ses premières idées, ses premiers desseins furent toujours de faire quelque chose qui pût en augmenter la prospérité et la puissance. Il en trouva les premiers moyens dans la grandeur de son génie ; les seconds, dans sa frugalité et son économie particulière ; les troisièmes, dans son immense prodigalité pour les grandes choses. » Il avait conçu de gigantesques projets, consignés dans des Mémoires que nous n'avons pas, mais que les anciens historiens ont consultés : il voulait reconnaître les côtes de l'Arabie, fertiliser par l'irrigation les plaines de l'Assyrie et de la Babylonie, équiper 1,000 grands navires dans les ports de la Méditerranée pour porter la guerre dans les États de Carthage et en Ibérie, construire des temples splendides à Delphes, Dodone, Dium, Amphipolis, Cyrrha et Ilion, renfermer les cendres de son père dans un monument aussi élevé que les Pyramides d'Égypte, etc. Tous ces rêves de l'ambition devaient s'évanouir. La mort d'Alexandre, que précéda celle de son ami Héphestion (*V. ce mot*), a été rapportée à deux causes différentes : d'après une tradition invraisemblable, Antipater aurait fait périr son maître, à l'aide d'un poison si violent et si subtil, qu'on ne pouvait le conserver que dans le sabot d'un cheval. L'opinion généralement admise est qu'Alexandre fut victime de ses propres excès : déjà épuisé par l'intempérance, il fit raison, dans un festin, à tous les convives, et voulut encore vider la coupe d'Hercule ; une fièvre pernicieuse l'emporta, à l'âge de 32 ans et 8 mois. Sur son lit de mort, prévoyant les querelles des généraux pour sa succession, il avait annoncé qu'on lui ferait de sanglantes funérailles ; et, comme on lui demandait à qui il laissait l'Empire : « Au plus digne, » avait-il répondu. Il n'avait pas de successeur : Hercule, qu'il avait eu de Barsine, veuve de Memnon le Rhodien, n'était pas regardé comme un enfant légitime, et Roxane ne donna le jour à Alexandre Ægus que deux mois après la mort de son époux. D'après les dernières volontés du conquérant, son corps, embaumé, devait être transporté dans le temple de Jupiter-Ammon ; mais Ptolémée, l'un des généraux, comprit toute l'importance de ce dépôt précieux, et sut le réserver à l'Égypte. On l'y transporta sur un char funèbre tout à fait monumental, à la construction duquel l'inventeur, Hiéronyme, employa 2 ans, et dont Diodore de Sicile nous a conservé la description. Le corps, placé dans un cercueil d'or, fut d'abord porté de Babylone à Memphis, puis, sous Ptolémée Soter, à Alexandrie, dans le quartier du Bruchium, où l'on substitua un cercueil en verre à l'ancien. César et Auguste voulurent contempler les traits du conquérant, et le tombeau existait encore au temps d'Alexandre Sévère ; mais, depuis cette époque, on ignore ce qu'il devint ; à la fin du IVe siècle, St Jean Chrysostome en parlait comme d'un objet ignoré de son temps. — Trois artistes eurent seuls le droit, du vivant d'Alexandre, de représenter ses traits : Apelles, par la peinture ; Lysippe, par la statuaire en airain ; Pyrgotelès, par la gravure en pierres fines : l'histoire n'a pas conservé le nom de l'artiste qui fut autorisé à le représenter par la statuaire en marbre. Les tableaux et les statues de ces artistes ont péri. On a néanmoins des portraits authentiques d'Alexandre sur des médailles et des camées, dont plusieurs sont au cabinet de la Bibliothèque impériale de Paris. Il est le premier roi dont la monnaie ait reçu l'image : on l'y frappa non comme celle d'un prince, car alors la monnaie était sacrée et on aurait cru la profaner en y mettant l'image d'un mortel, mais comme celle d'un dieu, du fils de Jupiter-Ammon, ou comme Hercule, empruntant ses traits, parce que ce dieu était l'auteur de la race de Caranus, fondateur du royaume de Macédoine. Les numismatistes reconnaissent que la tête d'Hercule, type constant des tétradrachmes d'argent d'Alexandre, est celle de ce prince divinisé. Il y en a aussi où il est représenté avec la corne de bélier, symbole du fils de Jupiter-Ammon : ces médailles offrent un véritable portrait d'Alexandre. On trouve encore l'image du roi de Macédoine sur des médailles de Caracalla. Outre les médailles, il y a dans quelques musées de l'Europe des bustes d'Alexandre le Grand ; le musée du Louvre en possède un en marbre : le héros a les cheveux relevés au-dessus du front, et retombant ensuite en formant un arc étroit. Cette coiffure caractérise les têtes d'Alexandre ; elle se voit ordinairement aux têtes de Jupiter, et comme il voulait passer pour fils de ce dieu, on croit que c'est un type que Lysippe aura choisi avec intention pour les têtes de ce prince. Du reste, Alexandre avait le visage régulier, le teint vermeil, le nez aquilin, les yeux grands et pleins de feu, les cheveux blonds et bouclés, la tête un peu penchée vers l'épaule gauche, la taille moyenne et svelte, le corps bien proportionné et vigoureux. Son souvenir s'est perpétué chez tous les peuples : l'*Iskander* est encore chanté par les poetes de l'Orient ; au moyen âge, il inspira en Occident Lambert-li-Cors et Alexandre de Bernay. — Quinte-Curce a écrit l'histoire d'Alexandre en rhéteur éloquent et avec des couleurs quelquefois romanesques. Diodore de Sicile a consacré à cette histoire tout le 17e livre de son *Histoire universelle* ; mais il semble avoir travaillé sur de mauvais Mémoires. Plutarque nous a laissé une biographie plutôt qu'une histoire du héros macédonien. C'est Arrien qui, écrivant d'après les Mémoires de quelques lieutenants d'Alexandre, a composé le livre le plus consciencieux et le mieux raisonné sur ce beau sujet. *V.* Sainte-Croix, *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand*, 1804, in-4° ; Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. X, c. 13, 14 ; Bury, *Vie d'Alexandre le Grand*, 1760, in-4° ; Williams, *Life and actions of Alexander the Great*, Londres, 1829 ; Droysen, *Histoire d'Alexandre*, en allemand, Berlin, 1833 ; Guillemin, *de Coloniis urbibusque ab Alexandro et successoribus ejus in Asia conditis*, Paris, 1847, in-8° ; E. Talbot, *Essai sur la légende d'Alexandre le Grand dans les romans français du XIIe siècle*, Paris, 1850, in-8°. B.

ALEXANDRE ÆGUS, fils d'Alexandre le Grand et de Roxane. Il naquit l'an 323 avant J.-C., peu de temps après la mort de son père, et fut proclamé roi par l'armée macédonienne à Babylone. Il fut toujours en tutelle ; Cassandre, fils d'Antipater, l'enferma avec sa

mère dans Amphipolis, et finit par l'empoisonner en 311

ALEXANDRE, 3e fils de Cassandre, partagea, de 297 à 294 av. J.-C., le trône de Macédoine avec son frère Antipater, après la mort de leur aîné, Philippe IV. Puis, pour échapper à ses embûches, il implora la protection de Démétrius Poliorcète et de Pyrrhus, roi d'Épire. Antipater, de son côté, appela son beau-père Lysimaque, roi de Thrace. Une réconciliation ayant eu lieu au moment où Démétrius arrivait avec des troupes, Alexandre chercha à se débarrasser de cet allié, et fut égorgé par son ordre. Il avait épousé Lysandra, fille de Ptolémée Ier.

ALEXANDRE, fils de Persée, dernier roi de Macédoine, fut pris avec son père à la bataille de Pydna, et conduit à Rome, où il parut, tout enfant, dans le triomphe de Paul-Émile, 585 de Rome, 168 av. J.-C. Après ce triomphe, il resta quelque temps détenu dans la prison d'Albe, puis le sénat lui rendit la liberté, mais sans lui assurer aucun moyen d'existence. Il se fit d'abord greffier des magistrats d'Albe, et finit par exercer le métier de tourneur et d'ouvrier en airain.

ALEXANDRE, fils d'Amestris, reine d'Héraclée, et de Lysimaque, roi de Thrace, et ancien lieutenant d'Alexandre le Grand, s'enfuit pour éviter de périr comme son frère Agathocle, et se réfugia près de Seleucus Ier, roi de Syrie, qu'il excita à la guerre. Lysimaque ayant été tué à la bataille de Cyropédion, 282 av. J.-C., Alexandre ne put hériter de la Thrace. Prétendant au trône de Macédoine après la mort de Sosthènes, 278, il ne réussit pas mieux dans cette entreprise.

ALEXANDRE Ier MOLOSSE, roi d'Épire, m. vers 324 av. J.-C., était fils de Néoptolème et frère d'Olympias. Philippe le fit roi d'Épire. Un oracle lui avait prédit qu'il mourrait près de l'Achéron, fleuve d'Épire. Les Tarentins l'ayant appelé en Italie contre les Brutiens et les Lucaniens, il débarqua à Tarente l'an 415 de Rome, 338 av. J.-C., obtint d'abord de nombreux succès sur les peuples de l'Italie méridionale; vit les Romains rechercher son alliance, et fit avec eux un traité de paix et d'amitié. Ayant voulu asservir ses alliés, il se forma contre lui une confédération des principaux peuples de la Grande-Grèce, et attaqué de tous côtés par des forces supérieures, il fut battu, et tué, près d'un autre fleuve Achéron, à la suite de sa défaite, l'an 429 de Rome, après une guerre de 14 années. Alexandre Molosse égala en valeur Alexandre le Grand, et ne lui fut pas inférieur en talents militaires.

ALEXANDRE II, roi d'Épire, 272-242 av. J.-C., succéda à son père Pyrrhus, envahit la Macédoine pendant qu'Antigone de Goni faisait la guerre aux Athéniens, mais en fut chassé par Démétrius, roi de Macédoine, et perdit même un instant l'Épire, qu'il ne recouvra qu'avec l'aide des Acarnaniens. Il avait écrit sur la tactique un ouvrage qu'Arrien et Élien citent avec éloge, mais qui ne nous est pas parvenu.

ALEXANDRE I et II, rois d'Égypte. *V.* PTOLÉMÉE IX et PTOLÉMÉE X.

ALEXANDRE BALA, roi de Syrie, se donna pour fils d'Antiochus Épiphane, quoiqu'il ne fût probablement qu'un aventurier rhodien. Démétrius Soter, qui régnait alors en Syrie, était odieux à ses sujets, à ses voisins, les rois de Cappadoce, de Pergame, et d'Égypte, et aux Romains. Alexandre, profitant des circonstances, réclama la couronne de Syrie, comme légitime héritier d'Antiochus, se rendit à Rome pour solliciter l'appui du sénat, fut reconnu roi de Syrie par le peuple romain, revint aussitôt dans ce royaume, réunit une armée nombreuse, fut soutenu par les rois ennemis de Démétrius, attaqua ce dernier, 150 av. J.-C., le défit, le tua, et monta sur le trône. Ptolémée, roi d'Égypte, lui donna même sa fille en mariage; mais Alexandre étant devenu un despote cruel, plongé dans les plaisirs, et abandonnant le gouvernement à un favori, le fils de Démétrius tira parti à son tour du mécontentement général, réunit une armée, attaqua et vainquit Bala, qui s'enfuit, et fut poignardé par un chef arabe, chez lequel il s'était réfugié, 146 av. J.-C. Il avait régné quatre ans.

ALEXANDRE II, roi de Syrie, surnommé ZÉBINA, c.-à-d., en syriaque, *esclave acheté*, était fils d'un fripier d'Alexandrie, et fut suscité par Ptolémée Physcon, roi d'Égypte, contre Démétrius Nicator, roi de Syrie. Il se fit passer pour le fils d'Alexandre Bala, dont il réclama l'héritage, parut à la tête d'une armée, vit le peuple se tourner vers lui, vainquit Démétrius, qui se réfugia à Tyr, où il périt assassiné, et monta sur le trône, 125 av. J.-C. Mais, n'ayant pas voulu payer le tribut à son protecteur, il fut renversé par lui, indigna les habitants d'Antioche en pillant les temples des dieux, fut chassé par eux, et tué par ordre du roi d'Égypte en 122.

ALEXANDRE JANNÉE, roi des Juifs, 106-79 av. J.-C., 3e fils de Jean Hyrcan, succéda à son frère Aristobule. La Syrie était alors en proie à des guerres civiles : il l'envahit; bientôt, obligé de venir défendre son propre royaume contre Ptolémée Lathyre, roi d'Égypte, il fut complétement battu sur le Jourdain, répara cette défaite, et, à son retour à Jérusalem, vit ses propres sujets se révolter contre lui; il les combattit pendant 6 ans avec une incroyable cruauté, puis conquit, en 3 ans, beaucoup de places en Syrie, en Phénicie, en Arabie, et mourut d'intempérance. Il laissait deux fils, Hyrcan et Aristobule, et le gouvernement à sa veuve, Alexandra.

ALEXANDRE, prince de Judée, fils d'Aristobule II et petit-fils d'Alexandre Jannée, fut emmené captif à Rome avec sa famille par Pompée, en 63 av. J.-C., orna le triomphe de ce général, s'échappa vers 57, réussit à armer en Palestine quelques partisans contre Hyrcan, que Pompée avait mis sur le trône, et fut battu près de Jerusalem par Marc-Antoine, lieutenant du proconsul de Syrie Gabinius, puis au pied du Thabor, 56. Il excita de nouveaux troubles après la mort de Crassus dans la guerre des Parthes, 53, et fut contraint à la paix par Cassius. Au moment où éclata la guerre civile entre César et Pompée, il prit parti pour César, tomba, peu de temps après, au pouvoir du gendre de Pompée, Métellus Scipion, qui le fit mettre à mort.

ALEXANDRE, prince byzantin, 3e fils de Basile le Macédonien, né vers 780 ap. J.-C., fut associé par son père à l'Empire, partagea ensuite le pouvoir avec son frère Léon le Philosophe, qui l'avait désigné pour son successeur, et enfin régna seul en 911-912. Il s'abandonna à toutes ces passions, prit pour ministres ses compagnons de débauche, déposa Eutimius, patriarche de Constantinople, exila l'impératrice Zoé et son fils Constantin Porphyrogénète, et mourut subitement à la suite d'un excès de table.

ALEXANDRE-SÉVÈRE. *V.* SÉVÈRE.

ALEXANDRE Ier, roi d'Écosse, de 1107 à 1124, fils de Malcolm III, fut surnommé *le Farouche*, à cause de l'impétuosité et de la dureté de son caractère, qui révoltèrent ses sujets, et leur firent prendre les armes. Alexandre marcha contre les rebelles, les vainquit, mit leurs principaux chefs à mort, et finit par s'assurer un règne tranquille. Il termina, comme médiateur, une querelle entre Henri Ier, roi d'Angleterre, et les Irlandais.

ALEXANDRE II, roi d'Écosse, de 1214 à 1249, fils de Guillaume le Lion, naquit en 1198, et monta sur le trône à l'âge de 16 ans. S'alliant à Louis de France, qui disputait à Jean-sans-Terre le trône d'Angleterre, il porta la guerre en ce pays, et les pillages qu'il y exerça portèrent le pape à mettre son royaume en interdit. En 1221, il se réconcilia avec Henri III, fils de Jean-sans-Terre, dont il épousa la sœur. M.

ALEXANDRE III, roi d'Écosse, de 1249 à 1285, fils du précédent, né en 1240, succéda à son père à l'âge de 8 ans. Sa minorité fut troublée par les querelles des seigneurs, et lui-même longtemps gardé comme en prison par les plus puissants du pays. En 1263, Haquin, roi de Norvége, qui avait des prétentions sur les îles occidentales de l'Écosse, fit une descente dans le royaume, avec des forces imposantes; le roi marcha à sa rencontre, et le défit à Largo. Haquin étant mort peu de temps après, son successeur fit avec l'Écosse un traité de paix et d'alliance. Alexandre périt à la chasse, et fut vivement regretté de ses sujets.

ALEXANDRE JAGELLON, grand-duc de Lithuanie, fils de Casimir IV, fut élu roi de Pologne en 1501, et succéda à Jean-Albert, son frère aîné; la Diète le préféra à un autre compétiteur, afin d'éteindre, en réunissant les deux peuples, des haines funestes qui divisaient la Lithuanie et la Pologne. Il repoussa Bogdan, palatin de Valachie, et les Tartares. Prince indolent, fastueux et faible, il mourut à Wilna en 1506, après un règne de 14 ans en Lithuanie, et de 5 ans en Pologne. Il eut pour successeur son jeune frère Sigismond. PL.

ALEXANDRE FARNÈSE. *V.* FARNÈSE.

ALEXANDRE DE MÉDICIS. *V.* MÉDICIS.

ALEXANDRE, tyran qui, l'an 308 de J.-C., usurpa la pourpre à Carthage. Il était alors légat du préfet de l'Afrique, et Maxence occupait le trône impérial. Alexandre fut vaincu, pris, et mis à mort trois ans après son usurpation.

ALEXANDRE NEWSKI, héros moscovite, né en 1219, du grand-duc Jaroslaf II, m. en 1263, était gouverneur de Novogorod-la-Grande, à l'époque où les Mongols enva-

hirent la Russie. Attaqué par les Suédois et les Danois qui voulaient profiter de la position malheureuse du pays, il leur résista, bien qu'avec des forces inférieures. En 1240, il remporta sur les premiers, aux bords de la Newa, une victoire signalée qui lui valut le surnom de *Newski;* en 1242, il battit les chevaliers de l'Ordre Teutonique près du lac Peipus, et les contraignit à lui demander la paix. Il devint grand-duc de Russie en 1252, et, pendant un règne de onze ans, gouverna avec tant de prudence et de sagesse, alors que le pays était sous le joug de la conquête, qu'il emporta les regrets universels. L'église russe le mit au nombre des saints, et le vénère comme un ange tutélaire. Il fut inhumé à Wladimir, dans la cathédrale de Notre-Dame; mais quand Pierre le Grand eut fondé St-Pétersbourg, il éleva dans les environs, à l'endroit même où Alexandre avait vaincu les Suédois, un vaste couvent, sous l'invocation de *saint Alexandre de Newski*, et, en 1714, y transporta les restes de ce héros, qu'on y conserve dans un somptueux mausolée en argent.—Immédiatement après cette translation, Pierre institua l'*Ordre de Saint-Alexandre de Newski*, dont l'insigne est une croix rouge émaillée, avec des aigles d'or, et qui se porte suspendue à un ruban ponceau.

ALEXANDRE Ier PAULOVITCH, empereur de Russie, 1801-1825, né à St-Pétersbourg en 1777, de Paul Ier et de Marie Fedorovna, princesse de Wurtemberg, reçut de son aïeule Catherine II un gouverneur, le comte Nicolas Soltikoff, qui confia son instruction au colonel Laharpe, du pays de Vaud, en 1783. A 15 ans, il épousa une princesse de Bade, Élisabeth Alexeievna. A 24 ans, il prit la couronne, après la catastrophe qui précipita Paul Ier du trône. On l'a accusé, à tort, d'avoir autorisé le meurtre de l'infortuné souverain : il fut seulement instruit de la conspiration qui devait détrôner son père; il y consentit parce que lui-même et sa mère, détestés par Paul, ayant beaucoup souffert de ses défiances et de ses cruautés, étaient menacés d'être enfermés dans une forteresse, et que l'empereur en avait signé l'ordre. Alexandre, en montant sur le trône, apporta aux affaires une instruction solide et variée, un jugement prompt et sûr, un esprit de modération et de tolérance. Sous son règne, la Russie devait faire un pas immense dans la civilisation. Reprenant le système politique de Catherine II, Alexandre répara les injustices du règne précédent, rappela les exilés, et, héritier d'une autorité absolue, déclara, dès son avénement, que les lois étaient le seul pouvoir légitime. Il abolit la censure et le tribunal secret institués par Paul Ier, rétablit le comité des lois créé sous Catherine II, introduisit dans la gestion des affaires de l'État l'usage des comptes-rendus publics, fit disparaître des institutions judiciaires la torture et la confiscation des biens héréditaires, interdit la vente des serfs, et donna à la noblesse moscovite l'exemple de mœurs simples et aimables. Protecteur du commerce et de l'industrie, il multiplia les communications intérieures, rendit plus libre l'exercice des diverses professions, conclut des traités avec les puissances voisines, et non-seulement les manufactures prirent un grand essor, mais le pays put fournir d'abondants produits aux marchés de l'Europe. Quant à l'instruction publique, les universités russes furent réorganisées, on en créa de nouvelles à Kherson et à Vilna, ainsi que 204 gymnases ou colléges, et 2,000 écoles primaires. Ces louables efforts, des voyages fréquents dans tout l'empire, une grande affabilité envers ses sujets, un attachement sincère aux pratiques de la religion, tout gagna à Alexandre l'amour de la Russie, et attira sur lui l'attention de l'Europe. Dans la politique extérieure, son imagination ardente avait été frappée des brillantes qualités du 1er consul Bonaparte. Dès 1801, il signa avec lui un traité d'amitié; en 1802, après la paix d'Amiens, il régla avec lui la nouvelle constitution territoriale de l'Allemagne. Mais quand Napoléon Ier eut pris le titre d'empereur et la royauté d'Italie, quand l'indépendance de la République batave fut menacée et la côte septentrionale de l'Allemagne envahie, il se plaignit de cet esprit d'envahissement, et entra dans la 3e coalition formée contre la France par l'Angleterre, l'Autriche, et la Suède. Battu avec l'Autriche à Austerlitz, 1805, il contracta bientôt une alliance intime avec la Prusse; ses troupes arrivèrent trop tard pour prévenir le désastre d'Iéna, 1806, et furent vaincues à Eylau et à Friedland, 1807. Alexandre et Napoléon eurent alors, sur un radeau, au milieu du Niémen, une entrevue où, s'embrassant, ils se promirent une amitié éternelle, et que suivit la paix de Tilsitt (8 et 9 juillet) : la Prusse fut abandonnée à la discrétion du vainqueur, la Russie se sépara de l'Angleterre, et adhéra au *blocus continental* (*V. ce mot*), qui cependant paralysait son commerce naissant et son agriculture. La Suède n'ayant pas accédé à ce traité, Alexandre lui déclara la guerre, et s'empara de la Finlande, 1808-1809. L'entrevue d'Erfurt resserra encore l'union des deux empereurs, et, tandis que les Français battaient les Autrichiens à Aspern et à Wagram, les Russes se jetaient sur la Gallicie. Les armes d'Alexandre étaient aussi heureuses du côté de la Turquie : Silistrie, Routschouk, Giurgewo étaient prises, et, sur la rive g. du Danube, une armée turque se rendait au général Koutousoff; la paix de Bukharest était imposée au sultan. Au milieu des préoccupations de la guerre, Alexandre continuait de travailler à l'organisation de ses États : les ministères étaient fixés au nombre de huit, avec des attributions bien déterminées; un *Conseil de l'Empire* était créé, 1810, pour délibérer sur les lois et règlements; diverses mesures régularisaient l'administration des finances et la valeur des monnaies; la magnifique cathédrale de Notre-Dame de Kasan, à Saint-Pétersbourg, était inaugurée. — L'abandon du blocus continental par la Russie, l'état de la Pologne, et l'occupation du duché d'Oldenbourg par les Français, amenèrent entre Alexandre et Napoléon un refroidissement qui ne tarda pas à tourner en rupture. Napoléon entreprit la gigantesque et malheureuse campagne de Russie, en 1812. Pendant que l'armée française opérait sa retraite, Alexandre fit, de Varsovie, le 22 février 1813, un appel à tous les rois; une proclamation datée de Kalisch (25 mars) promit aux peuples l'indépendance. L'Europe, liguée contre la France, fut encore vaincue à Lutzen, Bautzen, Wurchen, et Dresde, où Moreau fut tué dans les rangs de l'armée russe. Cependant la France subit l'invasion; Alexandre, avec l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, était à Chaumont le 24 février 1814. Le 1er mars, ils signèrent le traité qui devait plus tard servir de base à la *Sainte-Alliance* (*V. ce mot*); le 31, ils entrèrent dans Paris. Alexandre préserva cette ville des ravages dont la menaçaient les Prussiens, combattit les prétentions de l'Autriche sur quelques provinces françaises, maintint une bonne discipline parmi ses propres troupes, et mérita l'estime générale par beaucoup de modération, une sorte de bienveillance sympathique pour la nation française, l'expression de sentiments sagement libéraux, et un accueil gracieux aux représentants de la société polie et lettrée. Après le traité de Paris (30 mai), il alla passer un mois en Angleterre. Au congrès de Vienne, qui s'ouvrit le 3 novembre, et dont il fut un peu comme le dictateur, il s'adjugea la Pologne. En même temps, la Perse lui cédait un vaste territoire.—Quand on apprit que Napoléon était revenu de l'île d'Elbe, Alexandre signa, avec les autres souverains (13 mai 1815), une déclaration qui le plaçait « hors des relations civiles et sociales ». Après Waterloo, il entra de nouveau à Paris (11 juillet). Ce fut pendant son séjour dans cette capitale, et au milieu de conférences avec Mme de Krudner (*V. ce mot*), qu'il mûrit le plan de la *Sainte-Alliance*, destinée en apparence à faire triompher dans les relations internationales les principes moraux du christianisme, et, en réalité, à protéger les rois contre les tendances libérales qui se produisaient partout. De retour dans ses États, Alexandre donna une constitution à la Pologne, dont le grand-duc Constantin fut nommé gouverneur, propagea la *Société biblique*, récemment fondée par le prince Galitzin pour répandre l'Évangile chez tous les peuples de l'empire russe, expulsa les Jésuites, abolit la servitude en Courlande, en Livonie et en Esthonie, 1816, travailla à diminuer la dette publique, et tomba dans une sorte de quiétisme religieux. Ses engagements envers la Sainte-Alliance l'éloignèrent de plus en plus des idées libérales qui l'avaient guidé pendant les premières années de son règne : il prit part aux congrès d'Aix-la-Chapelle et de Troppau, arma l'Autriche contre l'Italie, et ne donna aucun secours à ses coreligionnaires de Grèce soulevés contre la Turquie; les rigueurs de la censure furent rétablies, les voyages des Russes à l'étranger presque complétement interdits, et la franc-maçonnerie supprimée. Cependant les médecins venaient de conseiller à l'impératrice Élisabeth d'aller chercher le rétablissement de sa santé dans les régions méridionales de la Russie; Alexandre, atteint d'une profonde mélancolie, voulut accompagner l'impératrice : on conjecture qu'il y fut aussi déterminé par des bruits de complots militaires contre sa personne, et qu'il voulut s'éloigner afin de n'être pas contraint d'agir avec trop de sévérité. Il partit avec un vague pressentiment de sa fin prochaine, se sentit profondément ému en recevant les adieux de sa famille et de sa cour, et, en sortant de St-Pétersbourg, fit arrêter sa voiture, et se retourna pour contempler encore quelques instants cette belle capitale qui l'avait vu naître. Alexandre parcourait la Crimée.

lorsqu'il fut atteint d'une fièvre endémique; il revint à Taganrog, où était l'impératrice, et, quelques jours après, expira entre ses bras. Peu de jours auparavant, il avait reçu les preuves d'une conspiration ourdie contre ses jours par d'anciens compagnons de ses travaux. « Que leur ai-je donc fait! » s'écria-t-il douloureusement, et cette nouvelle le jeta dans un accablement qui hâta sa fin. On prétendit, sans preuves, qu'il avait été empoisonné. — Alexandre fut un des souverains les plus distingués de son temps, et le premier incontestablement, après Napoléon, par ses qualités intellectuelles; maniant habilement les hommes, d'un caractère ferme, bien que doux, élevé, quoique un peu dissimulé, affable sans familiarité, il possédait une élocution facile, avait beaucoup de grâce dans l'esprit, et de séduction dans les manières. Les adversités momentanées de son règne, noblement supportées, ont fini par tourner au profit de la puissance du pays, et jamais, avant Alexandre, la Russie n'avait exercé une aussi grande prépondérance en Europe. *V.* Storch, *la Russie sous Alexandre Ier*, en allemand, Riga et Leipzig, 1803-1806, 8 vol. in-8°; Alph. Rabbe, *Histoire d'Alexandre Ier, empereur de Russie*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°; Mme de Choiseul-Gouffier, *Mémoires historiques sur l'empereur Alexandre et la cour de Russie*, Paris, 1829, in-8°; Schnitzler, *Histoire intime de la Russie*, Paris, 1847. B.

II. *Saints et papes.*

ALEXANDRE (Saint), évêque de Jérusalem, succéda à Narcisse comme coadjuteur, protégea Origène, dont il avait été le condisciple, et l'ordonna prêtre, fut persécuté sous Alexandre Sévère, et subit une captivité de sept ans, éprouva une seconde persécution sous Décius, mourut en prison à Césarée en 251 de J.-C. St Alexandre est le premier évêque qui ait été coadjuteur. Il aimait les lettres, et laissa à Jérusalem une fort belle bibliothèque. Fête, le 18 mars.

ALEXANDRE (Saint), patriarche d'Alexandrie, s'opposa avec vigueur à l'hérésie d'Arius. A sa sollicitation fut assemblé le concile de Nicée, 325 de J.-C., où l'arianisme fut condamné. Il mourut en 326, après avoir désigné pour son successeur St Athanase, son disciple et alors diacre au concile de Nicée. Fête, le 26 février.

ALEXANDRE I, pape de 108 à 117 de J.-C., subit, dit-on, le martyre. Les *Epîtres* qu'on lui attribue sont supposées.

ALEXANDRE II (Anselme de Bagio, évêque de Lucques); né à Milan, il fut, d'après le décret de Nicolas II, élu pape en 1061, sans que les cardinaux eussent consulté la cour impériale, qui, d'accord avec une partie des Romains, lui opposa Cadaloüs (*V.* HONORIUS II). Godefroy le Barbu, marquis de Toscane, le protégea contre les tentatives de son rival, 1062, et contre une invasion du normand Richard de Capoue, 1065. Défenseur des droits de l'humanité et de la morale, Alexandre s'opposa au massacre des juifs, et força Henri IV d'Allemagne à reprendre sa femme, Berthe de Suse, qu'il avait répudiée, 1068. Il mourut en 1073. R.

ALEXANDRE III (Roland de Bandinelli), né à Sienne, pape de 1159 à 1181, vit Frédéric Barberousse lui opposer successivement trois antipapes : Octavien, de la famille des comtes de Tusculum, qui, nommé en même temps que lui (Victor IV) par quelques cardinaux, mourut en 1164; Guy de Crême (Pascal III), qui mourut en 1168; Jean de Sturme en Hongrie (Calixte III), qui se soumit en 1178, mais auquel quelques schismatiques donnèrent encore un successeur, Lando-Sitino (Innocent III), qui fut enfermé en 1180 dans un monastère. Il fut donc l'allié naturel des villes lombardes contre l'empereur, le chef des Guelfes contre les Gibelins, le *propugnateur de la liberté italienne*. Fugitif pendant sept ans, rentré à Rome en 1165 pour fuir encore en 1167, il vit enfin triompher partout la ligue lombarde, née sous ses auspices, 1167, et Frédéric forcé de reconnaître l'indépendance des villes qui la composaient et de s'engager à rendre au Saint-Siége les allodiaux de la comtesse Mathilde (paix de Venise, 1177). Alexandre, rappelé à Rome l'année suivante, n'y rentra qu'après avoir exigé la restitution des droits de souveraineté. Pour empêcher à l'avenir les élections d'antipapes, il fit porter au XIe concile général, tenu à Latran, 1179, un décret qui attribuait aux seuls cardinaux la nomination du souverain pontife et exigeait les deux tiers des suffrages. C'est Alexandre III qui réserva au pape la canonisation des saints faite souvent jusque-là par les métropolitains. *V.* ALEXANDRIE DE LA PAILLE. R.

ALEXANDRE IV, italien, neveu de Grégoire IX, fut pape de 1254 à 1261. Il chercha à achever la ruine du parti Gibelin, danger perpétuel pour l'indépendance de l'Italie comme pour la souveraineté des papes, et publia en 1255 une Croisade contre ses derniers représentants. Il lutta sans succès contre Mainfroi, usurpateur du trône de Naples et envahisseur des terres de l'Église, et les intrigues de ce prince amenèrent même à Rome une nouvelle sédition, qui força le pontife à la quitter de 1257 à 1258. Mais la guerre faite à Eccelin le Féroce et à son frère Albéric, podestats de Vérone et de Trévise, amena la ruine complète de la maison gibeline de Romano, 1259-60. A la prière de St Louis, Alexandre IV établit des inquisiteurs en France. R.

ALEXANDRE V (Pierre-Philarge), pape, de 1409 à 1410. Né à Candie en 1340, et mendiant dans son enfance, il fut recueilli par un moine cordelier, prit l'habit de cet ordre, et était devenu archevêque de Milan lorsque, après la déposition du pape Grégoire XI et de l'antipape Benoît XII, il fut élu par les cardinaux des deux obédiences, au nombre de 24. Mais sa nomination, loin de terminer le schisme, ne fit qu'ajouter un 3e prétendant. Il résidait à Bologne. R.

ALEXANDRE VI (Roderic-Lenzuoli-Borgia), né à Jativa, à 56 kil. de Valence, en Espagne, 1430 ou 1431, et pape de 1492 à 1503, était neveu de Calixte III. Ses 4 fils naturels n'empêchèrent pas la plupart des cardinaux de réunir sur lui leurs suffrages. Il ne songea qu'à rétablir la puissance temporelle du St-Siége. Rome et les États de l'Église, livrés à l'oppression et aux brigandages des grandes familles, avaient besoin d'un pape habile et énergique tout ensemble : il fut l'un et l'autre, mais, comme il arrivait au XVIe siècle, jusqu'à la perfidie et à la cruauté. Attaqué par Charles VIII, qu'il avait en vain voulu détourner ou arrêter dans sa marche, il dut capituler; mais il entra dans la ligue qui chassa les Français de l'Italie, 1495. D'accord avec son fils César, et soutenu par Louis XII, dont il avait reconnu le premier mariage nul, il punit les feudataires romains qui, lors de l'invasion française, avaient trahi les intérêts du St-Siége, et reprit, pour les donner à sa famille, les villes qui n'en dépendaient plus que de nom (*V.* BORGIA). On a mis en doute l'empoisonnement du prince turc Gem qui, livré à Charles VIII, par Alexandre VI, mourut dans le camp français, et la tentative d'empoisonnement qui, dirigée contre le cardinal Corneto, dont Alexandre convoitait, dit-on, les richesses, aurait, par une erreur fortuite ou volontaire de son maître-d'hôtel, amené la mort du pape lui-même. Ni Muratori, ni Voltaire n'acceptent ce fait, rapporté par Guichardin et Paul Jove; le journal de Burchard, où l'on trouve contre les Borgia tant d'accusations, dit que ce cardinal n'avait pas de revenus, et il attribue la mort d'Alexandre à une fièvre, qui suffit du reste pour l'expliquer chez un vieillard plus que septuagénaire. — Le *diarium* ou journal de l'allemand Burchard, maître de cérémonies à la cour d'Alexandre, a été abrégé par Leibnitz dans son *Historia arcana seu de vita Alex. VI*; Hanovre, 1696, in-4, et imprimé en entier dans le recueil d'Eccard : *Corpus historicum medii ævi*, t. II, Leipsick, in-fol., 1723. L'Anglais Gordon a écrit la *Vie d'Alexandre VI*; Londres, 1729, 2 vol. trad. en français en 1732. R.

ALEXANDRE VII (Fabio-Chigi), né à Sienne en 1599, pape de 1655 à 1667; condamna de nouveau, avec les 5 propositions extraites de Jansénius, ceux qui prétendaient qu'elles n'étaient pas la doctrine de ce théologien, 1656. Il prescrivit l'emploi d'une formule de soumission, et finit par envoyer lui-même un *formulaire* en 1665. En 1661, le meurtre d'un page de l'ambassadeur français, duc de Créqui, tué par la garde corse du pape, fit naître quelques démêlés avec Louis XIV, qui exigea l'expulsion de cette troupe, et l'érection d'une pyramide rappelant l'outrage et la réparation, 1664. Savant et ami des lettres, Alexandre VII protégea aussi les arts, et fit construire la colonnade de la place Saint-Pierre. R.

ALEXANDRE VIII, né à Venise en 1610. Sous son pontificat 1689-1691, Louis XIV qui, dans ses luttes avec Innocent XI, avait saisi Avignon et le comtat Venaissin, les rendit au St-Siége, 1690, et reconnut l'abus des franchises. Mais le désaccord continua au sujet de la *Régale* et des 4 articles de 1682, qu'Alexandre cassa et annula par la bulle *Inter multiplices*, 1690. R.

III. *Écrivains, savants et poetes.*

ALEXANDRE POLYHISTOR. *V.* POLYHISTOR.

ALEXANDRE D'APHRODISIAS, en Cilicie, philosophe grec du IIIe siècle ap. J.-C., est regardé comme le restaurateur de la véritable doctrine d'Aristote, qu'on avait altérée en y mêlant les préceptes des autres écoles. Contemporain de Septime Sévère, il enseigna à Alexandrie, et y forma une classe particulière d'interprètes de la phi-

4

sophie d'Aristote, qui prirent de lui le nom d'Alexandrins. Il combattit aussi avec vigueur la doctrine du fatalisme, comme inconciliable avec l'ordre moral.

ALEXANDRE DE TRALLES, médecin qui vivait sous le règne de Justinien, né en Lydie, dans la ville dont il porte le nom; il vécut longtemps en Toscane et peut-être à Rome. C'est le médecin grec le plus estimé après Hippocrate, Galien et Arétée. Il était grand observateur, peu systématique; admirait Galien, qu'il a cependant souvent combattu. Il était partisan de l'*expectation* en médecine, il donne néanmoins beaucoup de recettes et de formules dont quelques-unes sont superstitieuses. Il s'élève contre l'abus de l'opium et des purgatifs violents. Son principal ouvrage est intitulé : *De arte medicina libri duodecim*, en grec; Paris, 1548, in-fol. La traduction latine, publiée à Lyon, 1504, est mauvaise; il y en a une d'Albano Torino, Bâle, 1533, avec le texte grec. La meilleure édition est celle de 1556, publiée par Gonthier d'Andernach, in-8, texte grec, trad. lat. de Goupyl. L'ouvrage d'Alexandre de Tralles se trouve aussi dans *Artis medicæ principes*, édit. d'Estienne, et dans la collection de Haller, Lausanne, 1773. D—G.

ALEXANDRE DE BERNAY, ou de *Paris*, poëte français au XIIe siècle, né à Bernay, en Normandie, a laissé plusieurs romans encore manuscrits : *Athis et Prophilias*, *Hélène*, *Brison*. Il a continué l'*Alexandriade* de Lambert-li-Cors, en vers nommés depuis *alexandrins*.

ALEXANDRE DE HALES, théologien, surnommé le Docteur irréfragable, m. en 1245. Né en Angleterre, il étudia à Paris, et entra en 1222 dans l'ordre des frères mineurs. Il a laissé une *Somme de théologie*, dans laquelle il développe la doctrine scolastique; Bâle, 1502; Nuremberg, 1482, etc. On lui attribue un *Commentaire sur la métaphysique d'Aristote*; Venise, 1575, in-fol.

ALEXANDRE DE VILLEDIEU, *de Villa Dei*, né à Villedieu, en Basse-Normandie, a écrit, en 1209, une grammaire en vers léonins intitulée *Doctrinale puerorum*, et quelques poëmes.

ALEXANDRE (Noël), savant et vertueux dominicain, né à Rouen en 1639, m. aveugle en 1724. Zélé janséniste, il fut exilé à Châtellerault en 1709 pour avoir lutté contre la bulle *Unigenitus* et souscrit le fameux *Cas de conscience*. On lui doit surtout une *Histoire ecclésiastique* en 24 vol. in-8°, de 1676 à 1686; il y ajouta en 1689 une *Histoire de l'Ancien Testament*. Le tout a été réuni en 8 vol. in-fol., Venise, 1749. Un *Supplément* à cette histoire a paru à Venise en 1778 en 2 vol. in-fol.

ALEXANDRE (Dom Jacques), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né à Orléans en 1653, m. en 1734, se livra à l'étude des sciences exactes. Il est un des inventeurs des horloges à équation. Son *Traité général des horloges*, Paris, 1734, in-8°, a été consulté avec fruit par Lepaute et Berthoud.

ALEXANDRE (Ile), dans le grand Océan austral, par 75° long. O. et 68° 45' lat. S. Découverte par les Russes en 1821.

ALEXANDRESCHATA ou ALEXANDRIA ULTIMA, c.-à-d. la plus éloignée, la dernière ville fondée par Alexandre le Grand chez les Scythes, sur l'Iaxarte, que les Grecs appelaient Tanaïs, au N.-E. de l'Asie connue des anciens, et colonisée par des vétérans macédoniens; auj. *Khodjend* ou *Marghinân*.

ALEXANDRETTE. *V.* ALEXANDRIE de Syrie.

ALEXANDRIE, en arabe *Iskendériyeh*, *Rakotis* des Pharaons, v. et port d'Égypte, ainsi appelée d'Alexandre le Grand, qui la fonda, en 331 av. J.-C., pour servir d'entrepôt entre l'Orient et l'Occident. Lat. N., 31° 12' 53''; long. E., 27° 32' 35''; à 170 kil. N.-O. du Caire, avec lequel elle communique par le canal du Mahmoudiéh, le Nil, et un chemin de fer construit en 1853. Elle est située sur la langue de terre qui sépare le lac Maryouth, *Mareotis* des anciens, de la Méditerranée, et sur la presqu'île (anc. île Pharos), dont l'isthme est l'anc. môle d'Alexandre. Le vieux port est à l'O., le nouveau à l'E. Les principaux monuments actuels sont le palais du vice-roi, l'arsenal maritime, les fortifications; les restes d'antiquités sont les citernes qui servent encore, la colonne dite de Pompée, deux obélisques appelés *aiguilles de Cléopâtre*, les grottes de l'anc. Nécropole. — Entrepôt du commerce égyptien et d'une grande partie de celui de l'Arabie, de la Nubie, de l'Abyssinie, avec toute la Méditerranée, et surtout l'Angleterre. Alexandrie est une des stations des paquebots-poste à vapeur français qui viennent y aboutir par deux lignes principales : 1° la ligne directe de Marseille, qui touche à Malte et y correspond avec les lignes d'Italie et du Levant; 2° la ligne de Constantinople, dite ligne de Syrie, qui dessert les Dardanelles, Smyrne, Rhodes, Messine, Alexandrette, Tripoli, Beyrouth et Jaffa. Les paquebots du Lloyd autrichien la mettent en communication avec Trieste (en 120 heures), avec Smyrne et Constantinople par une 2e ligne; les paquebots anglais avec l'Angleterre et l'Inde. Transit chaque année plus considérable de marchandises, et nombreux voyageurs anglais, en destination des Indes, de la Chine (deux fois par mois) et de l'Australie. L'ancienne ville bâtie sur la langue de terre entre le lac et la mer contenait 900,000 âmes, habitant le quartier *Rakotis* ou quartier du peuple, à l'O., et celui de *Bruchium*, à l'E., où s'élevaient le théâtre, le stade, la bibliothèque, le musée, etc. — Les agents diplomatiques des puissances étrangères près du gouvernement égyptien y résident. La prospérité d'Alexandrie se développa dès le règne des Ptolémées successeurs d'Alexandre, et continua après la conquête de César. Elle fut alors l'entrepôt le plus actif du commerce, et ses navires apportaient seuls, des Indes jusqu'à Rome, les épices, les soieries, l'ivoire, les parfums, les pierres précieuses tant recherchées du luxe romain. Les Ptolémées en y fondant leur Musée ou Académie, et leur célèbre bibliothèque, y suscitèrent aussi une brillante civilisation. Différentes écoles de savants, de grammairiens, de poëtes, et surtout de philosophes, y fleurirent à partir du IIIe siècle av. J.-C. Les sciences y comptèrent Euclide, Archimède, Apollonius de Perga, Ptolémée, Eratosthène, Aristarque de Samos, Nicomaque, Hérophile, Zopyre, etc. Les principaux poëtes alexandrins (c.-à-d. qui suivirent les préceptes de l'école alexandrine), furent : Apollonius de Rhodes, Lycophron, Aratus, Nicander, Euphorion, Callimaque, Théocrite, Philetas, Scymnus, sept tragiques, etc. La philosophie y fut un mélange des doctrines orientales avec les souvenirs de l'ancienne philosophie grecque, chez Ammonius Saccas, Plotin et Porphyre, Iamblique et Proclus, qui s'inspirèrent surtout de Pythagore, de Platon et des doctrines mystiques. La science alexandrine conserva sa réputation jusqu'à l'époque des Arabes. Déjà Alexandrie avait été enlevée à l'empire grec, en 616, par le roi de Perse Chosroès, mais son fils l'avait rendue. En 640, après un siége de 14 mois, Amrou prit Alexandrie pour le calife Omar, et il n'est pas vrai qu'il ait brûlé la fameuse bibliothèque (*V.* OMAR); mais, dès ce moment, Alexandrie déclina. La découverte d'un passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, en 1497, la ruina en détournant vers le S. le commerce de l'Orient. Les Français, lors de la grande expédition d'Égypte, l'occupèrent de 1798 à 1802. Enfin Méhémet-Ali, qui y résidait une partie de l'année, releva sa prospérité. Ville tout européenne en Égypte, Alexandrie ne fut jamais florissante que par les relations de l'Égypte avec l'Europe. Les progrès commerciaux d'Alexandrie ont été considérables depuis 1838; la population européenne qui était alors insignifiante est auj. de 16,000 hab. de toutes nations; la population totale, de près de 170,000 âmes. La valeur du commerce, en 1860, a été de 129,276,523 fr.; et le mouvement du port, de 4,113 bâtiments — Un Institut égyptien a été créé à Alexandrie en 1858.

ALEXANDRIE. Outre l'Alexandrie d'Egypte, Alexandre donna ce nom à un grand nombre de villes d'Asie, soit qu'il les eût fondées dans d'excellentes positions que nul n'avait su discerner avant lui, soit qu'il eût laissé des colonies de Macédoniens dans des villes orientales dont il changeait le nom. Ces colonies furent pour tout l'Orient autant de foyers qui propagèrent la civilisation grecque. Voici les principales de ces villes :

ALEXANDRIE EN ARACHOSIE ou ALEXANDROPOLIS, sur l'Arachotus; auj. peut-être *Kaboul*. — ALEXANDRIE EN ARIE ou DES ARIENS, auj. *Herat*, cap. du Khoraçan, sur la route des caravanes vers l'Inde; anc. ville à laquelle Alexandre donna son nom. — ALEXANDRIE EN BACTRIANE, auj. *Khoulm*, près de l'anc. Bactra. — ALEXANDRIE EN CARMANIE, auj. *Kerman*. — ALEXANDRIE DU CAUCASE, *ad Caucasum*, auj. *Kandahar*. — ALEXANDRIE DE MARGIANE, en deçà de l'Oxus, plus tard *Antioche*, auj. *Merou*. — ALEXANDRIE DE L'OXUS, *Oxiana*, auj. *Karschi*. — ALEXANDRIE DE SUSIANE, plus tard *Antioche*, puis *Cantrax Spasinu*, près de l'embouchure du Tigre. — ALEXANDRIE DE SYRIE, *Alexandria minor*, auj. *Alexandrette* ou *Skenderoun*, ville de l'empire ottoman, en Syrie, à 140 kil. N.-O. d'Alep, à qui elle sert de port, et près de la Méditerranée. — ALEXANDRIE DE TROADE, au S. d'Ilium, sur la côte occidentale de l'Asie-Mineure, agrandie par Antigone, en ruine auj., près de *Eski-stamboul* (*vieille ville*).

ALEXANDRIE DE LA PAILLE, en italien *Alessandria della paglia*, v. forte du roy. d'Italie, à 65 kil. S.-E. de Turin; 27,027 hab. sur le Tanaro. Évêché; Académie des *Immo-*

bili, fondée en 1562; belle cathédrale, place forte construite à la hâte, en bois et en chaume (d'où son nom), au XIIe siècle, par les habitants de Crémone et de Milan ruinées, comme un rempart contre Frédéric Barberousse. Le pape Alexandre III lui donna son nom. Défendue par une forte citadelle, elle domine les deux rivières du Tanaro et de la Bormida et plusieurs routes; elle fut prise par le duc Sforza en 1522, par le prince Eugène en 1707; Bonaparte y conclut, après Marengo, un armistice avec le général Mélas. Alexandrie devint le ch.-l. du dép. de Marengo; on l'entoura de nouvelles fortifications, détruites en 1815, relevées en 1856. — ALEXANDRIE (Prov. d'). *V. Supplém.*

ALEXANDRIE ou BELHAVEN, v. des États-Unis (Virginie orientale), à 9 kil. S. de Washington, sur la rive dr. du Potomac; commerce actif; 12,000 hab. en 1857.

ALEXANDRIN (Vers). On appelle ainsi le vers français de 12 syllabes, soit parce qu'Alexandre, dit de Paris, poëte normand, s'en servit à l'exemple de Robert Wace, qui en avait fait le premier usage, soit parce que son principal ouvrage, écrit en cette mesure de vers, est un poëme sur Alexandre le Grand.

ALEXANDROPOL. *V. Supplément.*

ALEXANDROS, c.-à-d. *qui secourt les hommes*, surnom de Junon. Il y avait à Sicyone un temple à Héra-Alexandros, construit par Adraste.

ALEXANDROVSK, v. forte de la Russie d'Europe, sur le Dniéper, au-dessous des rapides, dans le gvt et à 82 kil. S. d'Iékatérinoslav; 3,500 hab. Grand entrepôt de commerce; navigation active pour le transport des produits allant vers la mer Noire. *V. Supplém.*

ALEXANOR, petit-fils d'Esculape et fils de Machaon, était révéré à Titane en Sicyonie, où on lui sacrifiait après le coucher du soleil.

ALEXÉTOR ou ALEXÉTER, c.-à-d. *Sauveur*, surnom de Jupiter.

ALEXICACOS, c.-à-d. *qui détourne le mal*, surnom de Jupiter et d'Apollon quand son oracle indiqua, pendant la guerre du Péloponèse, le moyen d'éloigner la peste d'Athènes.

ALEXIS, de Thurium, m. vers 290 av. J.-C., poëte comique, contemporain de Denys le Jeune et de Timoléon, avait composé 245 comédies, dont il ne reste que des fragments. P—T.

ALEXIS (Saint), né vers le milieu du IVe siècle, d'une famille noble de Rome, s'enfuit de chez ses parents et passa sa vie dans la solitude et la pauvreté. Fête, 17 juillet.

ALEXIS Ier COMNÈNE, dit *le Grand*, empereur de Trébizonde. *V.* TRÉBIZONDE.

ALEXIS Ier COMNÈNE, empereur de Constantinople 1081-1118. Neveu de l'empereur Isaac Comnène par Jean son père, il était le général le plus heureux de l'empire, lorsque la haine de Nicéphore Botoniate l'excita à la révolte. Il trouva l'empire sur le penchant de sa ruine, tint tête à Robert Guiscard, 1081-1085, extermina les Petschénègues, après une guerre de 6 ans, 1085-1091. Enfin, s'il trahit les Croisés et entrava leur marche, il profita de leurs succès pour reprendre aux Turcs Nicée et la partie occidentale de l'Asie-Mineure, 1098-1116. Son règne de 37 ans rendit quelque vigueur à l'empire grec. S.

ALEXIS II COMNÈNE, empereur de Constantinople, 1180-1183. Il avait 11 ans lorsqu'il succéda à son père Manuel. Son élévation était l'œuvre de son cousin Andronic Comnène, qui, ayant d'abord renversé la régente Marie et son favori Alexis, s'imposa pour collègue au jeune prince et l'étrangla, 1183. S.

ALEXIS III L'ANGE, empereur de Constantinople, 1195-1203. Il avait renversé son indigne frère Isaac l'Ange; mais il fut plus indigne encore et souffrit toute espèce d'humiliation. Les Croisés, conduits par son neveu Alexis, l'obligèrent de fuir de Constantinople. Le trône fut restitué à Isaac II, juillet 1203. Alexis III, fugitif, courut diverses aventures, et finit par tomber entre les mains de son gendre Théodore Lascaris, qui l'enferma dans un monastère, où il finit ses jours, 1210. S.

ALEXIS IV LE JEUNE, empereur de Constantinople, 1203-4. Il eut l'art d'entraîner les Croisés qui étaient devant Zara à entreprendre la délivrance de son père Isaac II, aveuglé et retenu captif par son frère Alexis III. Mais, lorsque Isaac II eut été rétabli et couronné avec son fils, ce malheureux jeune homme, placé entre la jalousie de son père, les exigences légitimes des Croisés et les mécontentements de ses sujets, succomba à tant de difficultés, et fut renversé et étranglé par Alexis V Murzuphle. S.

ALEXIS V DUCAS, surnommé *Murzuphle* (dont les sourcils se joignent). Empereur de Constantinople, 1204, il sut profiter de la jeunesse d'Alexis IV et de sa triste position pour l'assassiner. Mais il ne put lui-même résister aux Français et aux Vénitiens confédérés, qui prirent une seconde fois Constantinople, 12 avril 1204. Alexis V s'enfuit et alla retrouver Alexis III, qui lui fit crever les yeux. Livré à Baudouin, premier empereur latin, il fut précipité du haut de la colonne de Théodose, 1204. C.

ALEXIS MICHAELOWITCH, czar de Moscovie, succéda à son père Michel, en 1645. Son règne fut troublé par des séditions intestines et par des guerres étrangères. Il vainquit les Cosaques et soutint une longue guerre contre la Pologne : elle fut terminée par une paix qui lui assura la possession de Smolensk, de la Kiovie et de l'Ukraine. La guerre contre la Suède ne fut pas si heureuse, et se termina par un traité moins avantageux, 1661. Le sultan Mahomet IV ayant envahi la Pologne, Alexis secourut les habitants de cette contrée, et remporta, avec Jean Sobieski, la victoire de Choczim sur les Turcs, 1674. Alexis disputa en vain le trône de Pologne; une mort prématurée l'enleva en 1676. Il fit le premier imprimer les lois de son pays, établit des manufactures de toile et de soie, fonda plusieurs villes et embellit Moscou. Il avait formé le projet d'avoir des flottes sur la mer Noire et la mer Caspienne. Enfin il est le père de Pierre Ier. PL.

ALEXIS PÉTROWITCH, fils de Pierre le Grand, né en 1690. Il se montra toujours opposé aux innovations de son père, qui le déshérita en 1718. Le tzar, ayant reçu la nouvelle d'un complot tramé contre lui par le prince héréditaire, le condamna à mort, avec les autres conjurés, mais le gracia ensuite. Alexis mourut dans sa prison peu de temps après; son fils monta sur le trône en 1727, sous le nom de Pierre II. PL.

ALEXISBAD, vge dans la principauté d'Anhalt, sur la riv. et au milieu de la vallée de Selke, célèbre par ses sources ferrugineuses, les plus riches de l'Allemagne. Bains établis en 1811. Près de là est le Mœgdesprung, forge très-considérable.

ALFANI (Orazio di Paris), peintre italien, de l'école romaine, né à Pérouse v. 1510, m. en 1583; élève, non du Pérugin, mort quand Orazio avait 14 ans, mais de son père, Domenico di Paris Alfani, condisciple et ami du Pérugin. A l'école du Pérugin, Domenico avait agrandi le style de son maître, et Orazio imita souvent avec bonheur celui de Raphael. Le musée de Paris possède de lui un *Mariage mystique de Ste Catherine d'Alexandrie.* B.

ALFARABI (Abou-Nasr-Mohammed-Ibn-Tarkan), philosophe arabe né à Farab (Transoxiane). Il se rendit à Bagdad, où il s'appliqua avec un grand zèle aux études philosophiques, vint à Alep, puis à Damas, où il mourut en 950. Il vécut quelque temps à la cour du sultan de Syrie, Seif Eddoula. Il fut le maître d'Avicenne, commenta plusieurs ouvrages d'Aristote, et écrivit lui-même des traités fort estimés sur les principes de la nature, sur l'essence de l'âme, sur la logique, sur la musique. Son ouvrage le plus célèbre est une *Encyclopédie des sciences.* La bibliothèque de l'Escurial conserve de lui un *Traité de musique*, qui paraît renfermer tout ce que les Orientaux connaissaient de cet art. Il paraît que les originaux de ses ouvrages sont perdus pour la plupart; mais il s'en trouve des versions hébraïques dans plusieurs bibliothèques. D.

ALFARO DE GAMEZ (Jean de), peintre espagnol, né à Cordoue en 1640, m. à Madrid en 1680. Il étudia d'abord dans sa ville natale, sous la direction d'Antonio del Castillo, puis à Madrid, sous celle de Velasquez. Il a fait des tableaux d'histoire et des portraits; ses petites effigies à l'huile sont très-estimées. Ce fut lui qui exécuta l'image de Calderon de la Barca, que l'on mit sur le tombeau du poëte, à Cordoue. Il eut pour protecteur l'amiral de Castille, envers lequel il se conduisit avec ingratitude. Le manque d'imagination ou la paresse lui fit contracter la singulière habitude de copier des gravures au lieu d'inventer. Il était d'ailleurs savant et poëte. A. M.

ALFERGANI (Mohammed-ben-Ketyr) ou ALFRAGAN, astronome arabe, surnommé *hacib*, c.-à-d. calculateur, né à Ferganah en Sogdiane, m. en 820 ap. J.-C., prit part à la révision des *Tables astronomiques* de Ptolémée, ordonnée par le khalife Al-Mamoun. Il a laissé un *Livre des mouvements célestes et de la science des étoiles*, trad. en latin par Golius, 1669, in-4o; un traité sur l'astrolabe, et un autre sur l'horloge solaire.

ALFES ou ELFES, génies de la mythologie scandinave. Il y avait ceux de la lumière, ceux des ténèbres etc.

ALFIDENA, anc. *Aufidena*, brg du roy. d'Italie, (Abruzze ultérieure 2e), à 35 kil. S.-E. de Sulmona. 2,080 hab. Le consul Fulvius l'enleva aux Samnites l'an 454 de Rome, 299 av. J.-C.

ALFIERI (Victor, comte), poëte tragique italien, né en

1749, à Asti, m. à Florence en 1803, appartenait à une famille noble et riche. Orphelin dès l'enfance, il entra au collége de Turin, 1758, où son éducation fut très-négligée, et commença ensuite l'étude du droit, 1763. Il mena une vie de dissipation, en visitant l'Italie, la France, l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, les États scandinaves et l'Espagne. Il avait 26 ans, lorsque le désir de plaire à la comtesse d'Albany, femme du dernier des Stuarts, lui inspira du goût pour les lettres. Son ardeur au travail fut incroyable; il recommença toutes ses études. Plusieurs tragédies et des ouvrages en prose lui firent une grande renommée. La comtesse d'Albany étant devenue veuve en 1788, il l'épousa, et retourna en France, où il voulait faire imprimer ses œuvres. La révolution du 10 août 1792 l'effraya, et il choisit Florence pour y résider. Des excès de travail et des écarts de régime l'épuisèrent promptement. Sa veuve fit faire une édition complète de ses œuvres en 35 vol. in-4°, Pise, 1805-1815. La *Vie d'Alfieri*, écrite par lui-même, a été publiée en français; on a traduit aussi son *Traité de la tyrannie* et une partie de ses tragédies. Alfieri avait un caractère fier, élevé, violent, impatient de toute gêne et de tout repos, un instinct d'indépendance qui lui faisait haïr toute espèce de servitude et de despotisme. Ces dispositions, il les porta dans ses pièces; il inspira à ses personnages sa propre pensée, ce qui les rend uniformes. Il conçut un système dramatique tout à fait contraire à celui de Métastase, en qui il trouvait trop de mollesse : il voulut rendre à la tragédie cette dignité que lui avaient donnée les Grecs, la consacrer aux intérêts de son siècle et de son pays, régénérer par elle le peuple italien. Imitateur, quoi qu'il dise, du théâtre français, il se soumet à la législation classique la plus rigoureuse. Simple dans ses constructions, il admet peu les coups de scène, les surprises, les reconnaissances; éloquent et nerveux dans les passions fortes, parlant rarement au cœur, il est plus orateur que poëte. Il proscrit les personnages subalternes, les amoureux inutiles, les confidents oiseux : l'action en devient plus serrée, mais il y a plus de sécheresse et de raideur, et les soliloques se multiplient. Le dialogue est rapide et précis, le style mâle et sans ornements, le rhythme grave et sévère, la diction parfois dure et d'un laconisme prétentieux. Outre 21 tragédies, on a d'Alfieri : 6 comédies, où il met en scène son système de politique; 5 odes sur la liberté de l'Amérique; plus de 200 sonnets; quelques satires médiocres; l'*Etrurie vengée*, poëme épique en 4 chants, dont le héros est Laurent de Médicis; plusieurs traductions d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane, de Virgile, de Salluste; divers discours et traités en prose, qui rappellent la manière de Machiavel. B.

ALFORD, vge d'Écosse, à 40 kil. O.-N.-O. d'Aberdeen, sur la rive dr. du Don. Victoire de Montrose sur les *Covenanters*, 1645.

ALFORT, vge du dép. de la Seine, sur la rive g. de la Marne, dans la commune de Maisons-Alfort et à 8 kil. S.-E. de Paris. École impériale vétérinaire fondée en 1766; bergerie de moutons mérinos, et jardin botanique; 1,015 hab.

ALFRED LE GRAND, roi des Anglo-Saxons, 871-901. Né en 849 dans le Berkshire et petit-fils d'Egbert, il reçut une éducation soignée, visita la France et Rome et traita peut-être avec dédain ses sujets. Attaqué par les Danois, il ne fut pas secouru des siens et dut fuir. Il vécut quelque temps chez un pâtre, près du confluent de la Parret et de la Tone. Cependant le joug danois se faisant détester des Anglo-Saxons, il se déguisa en barde, pénétra avec une harpe dans le camp des Danois, dont il parlait la langue, et examina leurs forces et leurs dispositions. Au retour, il envoya chez ses anciens sujets le signal de la révolte, les réunit facilement, prit Londres, équipa une flotte et recouvra ses États. Son règne donna aux Anglo-Saxons une division utile en comtés, districts et cantons, faisant prévaloir sur les morcellements de l'heptarchie une certaine centralisation; un code de lois civiles; des lois pénales, des institutions chrétiennes. Lui-même traduisit en anglo-saxon l'*Histoire ecclésiastique* de Bède, l'*Histoire* de Paul Orose, le livre de Boèce, *De la consolation philosophique*, et quelques psaumes. Son *Testament* a été imprimé dans sa Vie par Asser. *V. Vie d'Alfred*, par de Stolberg, trad. de l'allem. par W. Duckett, in-18; par M. G. Guizot, 1856, in-16. M.

ALGAJOLA, vge (Corse), au fond d'un petit golfe, arr. et à 9 kil. N.-E. de Calvi; 191 hab. Vins, granits.

ALGARDE (Alexandre ALGARDI, dit l'), sculpteur et architecte, né à Bologne en 1593, m. en 1654, reçut les conseils de Louis Carrache, fut l'ami de l'Albane, mais suivit surtout l'exemple du Bernin. Ses principales statues sont *Attila*, *Léon XI* dans le Vatican, *Saint-Philippe de Néri* dans l'église Sainte-Marie in Vallicella, et la statue colossale d'*Innocent X* au musée du Capitole. Il a construit à Rome la façade de Saint-Ignace, le maître-autel de Saint-Nicolas de Tolentin, et la villa Pamphili, qu'il a ornée de statues, de bustes et de bas-reliefs. Les ouvrages de l'Algarde sont soignés et finis; à force de perfection pratique, il a donné au marbre la souplesse de la chair et de l'étoffe; mais son goût est souvent vicié, et il recherche l'effet. Son meilleur ouvrage est *Saint Léon défendant à Attila de s'approcher de Rome*, bas-relief sous l'autel de Léon-le-Grand à Saint-Pierre; Innocent X créa l'auteur chevalier. B.

ALGAROTTI (le comte François), littérateur italien, né à Venise en 1712, m. à Pise en 1764, étudia à Rome, à Venise, à Bologne, sous Eustache Manfredi et François Zanotti. Il fit des progrès rapides dans les mathématiques, l'astronomie, la philosophie, la physique, l'anatomie, et acquit autant de connaissances que de goût dans les arts. Sa vie fut une suite de triomphes : fêté à Paris et à Londres par les savants, nommé conseiller de guerre par l'électeur de Saxe roi de Pologne, Auguste III, il fut l'ami de Frédéric II, qui le fit chambellan de la cour de Berlin. Ses œuvres ont été réunies en 17 vol. in-8°, Venise, 1791-1794. On y remarque : *Le Newtonianisme des dames*, mal trad. en français, par Duperron de Castera, 1752; *Voyages en Russie*; *Essai sur la peinture*, trad. par Pingeron, 1769; des *Poésies*, qui manquent d'inspiration, mais qui ont de la précision, de la délicatesse et des traits brillants; *Essai sur l'Opéra*, trad. par Chastellux, 1773; le *Congrès de Cythère*, charmante nouvelle, trad. par Duport-Dutertre, 1749, et par Mlle Menon, 1748; une volumineuse *Correspondance*, etc. Algarotti ne fut pas un homme de génie, mais il popularisa la science. B.

ALGARVE, prov. du Portugal, à l'extrémité sud. Bornée au N. par l'Alentejo, à l'E. par l'Espagne, au S. et à l'O. par l'Atlantique entre 36° 55' et 37° 30' lat. N. Superf. 4,860 kil. carrés; 157,666 hab. Sol montagneux et peu fertile; vins estimés; v. principale : Faro. — Soumise aux Arabes depuis le VIIIe siècle, l'Algarve ou *contrée du couchant* fut attaquée dès le XIIe par les Portugais. En 1189, Sanche Ier s'empara de Silves qui, reprise peu après par les Almohades, rentra sous sa domination en 1197. Mais ce ne fut que sous Alphonse III que le pays fut réellement conquis, 1249-1253. L'intervention d'Alphonse X de Castille, 1253, lui en enleva une partie; et il la recouvra en 1264.

ALGAU (Alpes d'). *V.* ALPES.

ALGAZEL ou mieux AL-GAZALI (Abou-Hamed-Mohammed-Ibn-Mohammed), théologien et philosophe arabe, né à Tous en Perse, en 1058, m. en 1111. Ses grandes connaissances dans la théologie musulmane et dans la philosophie le firent nommer par le vizir Nizhâm directeur du collége de Bagdad. Au retour d'un pèlerinage qu'il fit à la Mecque, il alla faire briller son talent dans les chaires de Damas, de Jérusalem et d'Alexandrie. Plus tard il se retira dans sa ville natale, où il composa un grand nombre d'ouvrages. Son principal but fut d'établir la supériorité de l'islamisme sur les autres religions et sur la philosophie, ce qui lui mérita les surnoms de *Hodjet-el-Islâm*, *Zein eddin*, *preuve de l'islamisme*, *ornement de la religion*. Ses principaux ouvrages sont : *Restauration des connaissances religieuses*, ouvrage de théologie et de morale; son livre sur l'*Unité de Dieu*, espèce d'encyclopédie philosophique qui traite de la logique, de la physique et de la métaphysique; *Destruction des philosophes*, ouvrage réfuté plus tard par Averroès. Les livres d'Al-Gazali n'ont été traduits qu'en hébreu. La Bibliothèque impériale possède un grand nombre d'exemplaires du 2e et du 3e. D.

ALGER (PROVINCE D'), au centre de l'Algérie, entre celles d'Oran à l'O. et de Constantine à l'E. Superf. 113,000 kil. carrés. Elle se divise en territoire civil ou département d'Alger, et en territoire militaire ou division d'Alger. (*V.* plus loin le mot ALGÉRIE.) Elle a 61 villes ou villages. Effectif de la population européenne en 1861 : 179,681 hab., dont 47,553 Français, et 33,384 étrangers Européens. Pop. totale : 974,491 hab.

ALGER, v. du N. de l'Afrique, *Icosium* des Romains, cap. de l'Algérie, port sur la Méditerranée, à 1,557 kil. de Paris, 767 S.-S. E. de Marseille (trajet en 48 heures). Lat. N. 36° 47' 20"; long. E. 0° 44' 10". Située sur le penchant N. d'une colline de 118 mètres, séparée de la mer par un étroit rivage, et dont les autres versants au S.-O. et à l'E. d'Alger forment au N. la *Plaine* ou *Metidja*, le *Massif* ou *Sahel*. La ville s'étend ainsi en amphithéâtre et en formant un triangle dont la base est la mer et dont le sommet est la citadelle ou *Kasbah*, dominée elle-même par le Fort l'Empereur. A l'intérieur, les rues sont étroites et tortueuses; il y a encore beaucoup de maisons arabes, avec

toits en terrasses, murs blanchis à la chaux vive et sans fenêtres extérieures; constructions françaises vers la porte de la Marine, et dans les rues de Bab-Azoun, de Bab-el-Oued et de Chartres, ainsi que sur la place du Gouvernement. Port sûr et commode depuis l'achèvement d'un vaste môle par les ingénieurs français et l'érection d'un phare. L'emplacement de l'anc. *Icosium* s'étant couvert d'habitations berbères construites et occupées par la tribu des Beni-Mezr'anna, ainsi qu'un groupe d'îlots situé en face, et que les Romains avaient dédaigné d'unir au continent, la nouvelle ville berbère, vers 935 ap. J.-C., reçut le nom de *Djezaïr-beni-Mezr'anna*, c.-à-d. les îlots des Beni-Mezr'anna, et plus tard celui d'*Al-Djezaïr*, d'où nous avons fait Algier, Alger, et les vieilles chroniques espagnoles Argel. — Alger est la résidence du gouverneur général de l'Algérie, ch.-l. d'une division militaire, siége d'un évêché érigé en 1838, d'une cour d'appel pour toute l'Algérie, d'un trib. de 1re instance pour la province d'Alger, d'un trib. et d'une chambre de comm.; banque fondée en 1851, avec succursales à Constantine et à Oran; plusieurs églises catholiques, une mosquée hors ligne, 3 mosquées de 1re classe, 4 de 4e, 12 de 5e; Académie universitaire, chaire d'arabe, école de médecine et de pharmacie; lycée, nombreuses écoles françaises, maures, juives; musée, bibliothèque, plusieurs journaux, comme le *Moniteur algérien*, le *Mobacher* ou Nouvelliste, rédigé en arabe sous la direction du gvt, l'*Akhbar*, etc.; 3 théâtres. Maisons de campagne aux environs, à la Pointe-Pescade, à la Bouzarea, à Mustapha inférieur et supérieur, etc.; dans la région montagneuse qui borde la mer, à Sidi-Ferruch, où l'armée française débarqua en 1830, Aïn-Benian, Staouëli, Notre-Dame de Fouka, Ste-Amélie, St-Ferdinand, etc. Chemin de fer sur Blidah, ouvert en 1862. Alger est l'entrepôt principal du commerce et de la navigation de l'Algérie. Population en 1861, 58,315 hab., dont 19,477 Français, 17,668 étrangers Européens; 6,103 israélites, et 10,618 musulmans. Distances: d'Alger à Aumale, 128 kil.; à Blidah, 50; à Cherchell, 83; à Dellys, 66; à Medeah, 90; à Milianah, 118; à Orléansville, 210. (*V.* de plus la fin de l'art. ALGÉRIE.)

ALGERIE, colonie française, et, depuis 1848, territoire français de l'Afrique septentrionale, entre la Régence de Tunis à l'E., l'empire du Maroc à l'O., le désert sans limites au S., et la Méditerranée au N.; à 568 kil. de la France par Port-Vendres, et 760 par Marseille; à 200 de l'Espagne, 400 du détroit de Gibraltar, et 710 de l'Italie; entre 4° 28' long. O., et 6° 20' long. E. Elle a, du N. au S., 750 kil., et de l'E. à l'O., 850. Superf., environ 400,000 kil. carrés, à peu près celle de la France, et 1,100 kil. de côtes. Dans le trajet de ses divers ports au continent européen, elle est à 320 kil. des îles Baléares, 300 de la Sardaigne, 760 de la Corse, 530 de la Sicile, et 655 de Malte. — Ch.-l. Alger. — L'Algérie est traversée par la chaîne du mont Atlas, dont un contre-fort important s'étend à l'E. d'Alger, sous le nom de Jurjura. La côte forme, de l'O. à l'E., les caps de Figalo, Falcon, Carbon, Ivi, Colombi, Tenez, Sidi-Ferruch, Matifou, de Fer, de Rosa; et les golfes d'Oran, d'Arzew, d'Alger, de Bougie, de Stora et de Bône. Les principaux cours d'eau sont, de l'O. à l'E.: le Moulouia ou Mulucha, ou Molocath, anc. *Malva*, près la frontière du Maroc; la Tafna, anc. *Siga*; le Chéliff; le Rummel, ou Oued-el Kébir, anc. *Ampsagas*; la Seibouse, anc. *Rubricatus*; le Oued-el-Berber, anc. *Tusca*; le Mejerdah, anc. *Bagradas*, vers la frontière de l'E. — Climat sain et tempéré en général, sauf les chaleurs passagères qu'apporte le Khamsin ou vent du désert. La plus douce saison est le printemps. Partout où le sol peut être arrosé, la nature y est abondante et magnifique. Un triple épi était l'emblème de la Mauritanie. On y voit l'olivier sauvage, le chêne vert, le chêne-liége, le palmier-nain, le blé dur, qui manque à la France; le dattier au revers méridional de l'Atlas. Les huiles, les graines oléagineuses, l'opium, les tabacs de Bouffarik, la soie, le coton, la cochenille, sont des trésors de cette terre privilégiée. Les animaux féroces s'y rencontrent, ainsi que les animaux domestiques de l'Europe. Les sauterelles y sont redoutables. Les belles races de chevaux y sont célèbres. Forêts (1,800,000 hectares) donnant des bois pour constructions navales, menuiserie, ébénisterie et chauffage. Les côtes fournissent un riche corail (surtout près de Bône). Le sol contient du fer en quantité, du plomb, du cuivre, et d'abondantes sources thermales. Trois divisions naturelles s'y présentent: 1° le Tell, au N. de l'Atlas, c'est la région des collines et des céréales; 2° l'Atlas; 3° le Sahara, versant S., qui s'étend jusqu'au désert, c'est la région des Oasis.

Le territoire qui forme maintenant l'Algérie comprenait, sous la domination romaine, les provinces de Numidie à l'E., de Mauritanie Césarienne et Sitifienne à l'O., entre la Mauritanie tingitane (Maroc), et la prov. d'Afrique proprement dite, où se trouvait Carthage (régence de Tunis); 33 colonies romaines y firent prospérer l'agriculture et la civilisation. Les Vandales l'occupèrent au milieu du ve siècle; l'Empire grec s'en empara en 534; les Arabes enfin s'y établirent dès la fin du VIIe siècle et se confondirent avec les anciennes populations du pays, Numides, Maures et Berbères. Ils relevèrent avec peine les débris de la culture romaine, fondèrent en 935 la ville de *Al-Djézaïr*, c.-à-d. *les îlots* (Alger), sur l'emplacement de l'anc. Icosium ou Iomnium. Les Arabes Zeirites y dominèrent jusqu'en 1148, puis les Almohades jusqu'en 1269, puis une foule de dynasties ou de tribus indépendantes. Les Maures, chassés d'Espagne en 1492, refluèrent en Algérie et se jetèrent dans la vie de pirates, habituelle à leur race. Alors commença le cours de ces dévastations que la piraterie algérienne portait sur toutes les côtes voisines. L'Espagne essaya de la détruire en même temps qu'elle poursuivait en Afrique les musulmans ennemis du nom chrétien. Ferdinand V et Ximenès prirent en 1509 Oran et Bougie, et Alger en 1510. Appelé par les émirs d'Afrique, Arroudj-Barberousse, pirate de Turquie, vint les secourir (1516) et fonda en Afrique la domination ottomane en se faisant sultan d'Alger, puis de Tenès et de Tlemcen. Son frère, Khair-ed-din Barberousse, lui succéda, 1518. En soumettant ses nouveaux États au sultan Sélim, il en obtint des secours, battit les Espagnols et fit construire par les prisonniers chrétiens la digue qui réunit Alger à l'île située vis-à-vis. Hassan-Aga lui succéda. Charles-Quint tenta vainement, en 1541, de venir soumettre ces pirates. Oran resta seul à l'Espagne (jusqu'en 1708), qui perdit Bougie en 1554. En 1600, la nomination d'un Dey, tiré du corps des Janissaires pour partager la domination du pacha, vint apporter le germe de dissensions intérieures qui ne ralentirent cependant pas la piraterie algérienne; St Vincent de Paul, Regnard, furent emmenés prisonniers à Alger. Louis XIV fit bombarder Alger le 25 juillet 1682, le 28 juin 1683 et le 26 juin 1687. Les attaques des flottes anglaise et hollandaise en 1655, 1669 et 1670, ne servirent pas davantage; les Anglais conclurent même un traité avec le Dey en 1662. Dès le commencement du XVIIIe siècle, le Dey Baba-Ali s'était rendu indépendant de la Porte. L'Espagne reprit en 1732 Oran jusqu'en 1791. Une dernière expédition espagnole fut tentée en 1775. En 1815, la flotte des États-Unis força ces pirates à respecter son pavillon. Bombardée encore le 27 août 1816 par les Anglais et les Hollandais, Alger continua ses pirateries jusque dans la mer du Nord. La France se chargea d'achever l'œuvre tentée pendant si longtemps par l'Espagne. Le Dey ayant frappé de son éventail au visage le consul français à Alger, M. Deval, la marine française, sous les ordres du vice-amiral Duperré, bloqua Alger le 12 juin 1827; une armée d'expédition, commandée par le lieutenant général Bourmont, aborda, le 14 juin 1830, à Sidi-Ferruch, et le Dey d'Alger capitula le 5 juillet. Il eut la vie sauve et dut abandonner ses États.

Alors commença la domination française en Algérie. Les généraux Clauzel, Berthezène, 1831, de Savary, 1831-1833, Voirol et Desmichels, y commandèrent d'abord, prirent Bone, Bougie (sept. 1833), et luttèrent contre les Kabyles et les Bédouins, qui se croyaient affranchis de toute domination. Dès 1834, l'Algérie reçut un général-gouverneur. Ce poste difficile fut occupé par le général comte Drouet d'Erlon, du 28 sept. 1834 au 10 août 1835; le maréchal Clauzel, jusqu'en février 1837; le général Damrémont, tué à la prise de Constantine, 13 octob. 1837; le maréchal Valée, jusqu'au 22 fév. 1841; le général Bugeaud, jusqu'en mai 1847; le duc d'Aumale, le général Cavaignac, en fév. 1848; le général Changarnier en mai; le général Charron en septembre. La résistance avait été organisée dès 1831 par l'émir Abd-el-Kader. Le traité de la Tafna, 30 mai 1837, consacrait la souveraineté de la France, mais reconnaissait l'autorité de l'émir sur les prov. d'Oran, Titeri et Alger, excepté les villes d'Oran, Arzew, Mazagran, Mostaganem, Alger, Blidah et Coléah, le Sahel et la Métidja. La province de Constantine, après la prise de cette ville, 3 avril 1837, fut soumise en deux années. Pendant que l'expédition des Portes-de-Fer, par le maréchal Valée et le duc d'Orléans, la complétait, 1838, Abd-el-Kader réunissait toutes les tribus du S.; en nov. 1839, il rompit le traité de la Tafna, battit les Français à l'improviste, et les Arabes vinrent camper aux portes mêmes d'Alger. L'année 1840 fut consacrée à réparer ce désastre; au printemps eut lieu l'épisode héroïque de Mazagran (*Voy. ce mot.*) L'arrivée du général Bugeaud

changea le système de défense. Ses *razzias* inquiétèrent sans cesse les tribus; ses grandes expéditions contre l'émir lui enlevèrent son prestige. Il prit Mascara le 30 mai, s'avança jusque sur la frontière du Maroc et prit Tlemcen, 30 janvier 1842. Le 14 août 1844 il battit à Isly le sultan du Maroc, pendant que le prince de Joinville, par mer, bombardait Tanger (6 août) et Mogador (10 août), et enleva cette alliance à Abd-el-Kader. Le général Bugeaud battit souvent l'émir, qui, après une guerre contre le sultan de Maroc, fut entouré, près de la Moulouia, par les Français, et se rendit, déc. 1847. La prise de Zaatcha par le général Herbillon en nov. 1849, une expédition contre les tribus du Sahel, en 1850, et la prise de Laghouât, le 4 déc. 1852, puis la défaite du chérif d'Ouargla, en 1853, l'expédition contre le Sébaou, la prise de Tuggurt, et la mort de l'agitateur Bou-Bagla, en 1854, la campagne dans le Maroc contre les Beni-Snassen, 1859, celle de la Kabylie orientale, 1860, sont les derniers faits militaires. — L'Algérie ottomane, gouvernée par un Dey, formait les 4 provinces d'Alger, Oran, Constantine, et Titeri (au S. d'Alger), administrées chacune par un bey. Depuis 1843, l'Algérie française forme les trois provinces : 1° d'Oran, à l'O., depuis la rivière de Kiss, un peu à l'E. de la Moulouia (frontière du Maroc), jusqu'au cap Aghmiss, entre le cap Ivi et le cap Tenez (*Apollinis promontorium*); 2° d'Alger, jusqu'au cap Corbelin, entre Dellys et Bougie; 3° celle de Constantine, jusqu'au cap Roux, sur la côte et à l'intérieur jusqu'au cours supérieur du Mejerdah, anc. *Bagradas* (frontière de Tunis). En 1858, il a été créé un *Ministère de l'Algérie et des Colonies*, assisté d'un *Conseil supérieur;* on l'a supprimé le 24 nov. 1860, et le gouvernement général fut rétabli à Alger. Les lieux où la population européenne est la plus dense, forment un *Département*, avec un *préfet* dépendant du ministre de la guerre, et assisté d'un *conseil général* nommé par le gouvernement. Les trois départ. sont : *Alger*, *Oran*, *Constantine*, subdivisés en *arrondissements* avec des *sous-préfets*, et en *districts* régis par des *commissaires civils*. Le pays arabe, comprenant la plus grande partie du Tell, tout l'Atlas et le Sahara, reste placé sous l'autorité militaire, exercée par un général de division de chaque prov., qui forme plusieurs subdivisions militaires : la 1^re en a cinq : Oran, Mascara, Mostaganem, Sidi-bel-Abbès, Tlemcen; la 2^e, six : Dellys, Blidah, Medéah, Aumale, Milianah, Orléansville; la 3^e, quatre : Constantine, Bathna, Sétif, Bône. Chaque subdivision comprend un ou plusieurs *cercles*, 10 dans la division d'Oran; 13 dans celle d'Alger; 15 dans celle de Constantine. Il y a un bureau arabe auprès de chaque commandant chargé du gouvernement des indigènes. L'organisation des tribus est déterminée d'après la fixation des circonscriptions militaires. Le *Douar* (réunion de tentes rangées en cercle) est la base de la constitution sociale des Arabes; c'est le hameau de France. Un certain nombre réunis forment une *ferka* (fraction) obéissant à un cheik. L'assemblage de plusieurs ferkas forme une *tribu*, commandée par un kaïd. Plusieurs tribus groupées forment soit un grand Kaïdat, soit un *aghalik*, sous les ordres d'un *Kaïd-el-Khîdla*, c.-à-d. en français un général de cavalerie, ou d'un *agha*. Plusieurs aghaliks peuvent former une circonscription relevant d'un *bach-agha* (chef des aghas), ou d'un *khalifat*. Le *cercle* comprend ordinairement plusieurs Kaïdats. Le cheik reçoit, sur la présentation du Kaïd, l'investiture de l'autorité politique. A ce titre il est fonctionnaire au service de la France. Il est assisté d'un conseil de notables ou *djema*. Le Kaïd est nommé sur la présentation du commandant de la subdivision par le commandant de la division; il fait exécuter les ordres du commandant et perçoit l'impôt dans sa tribu. Les aghas sont nommés par le ministre et surveillent les Kaïds, ainsi que les Khalifats, qui ont sur leur territoire une autorité politique et administrative, et disposent d'une troupe indigène soldée par la France. Dans chaque tribu un Khadi, nommé par le commandant de la subdivision, rend la justice. — L'institution des bureaux arabes militaires, généralisée par ordonnance du 1^er fév. 1844, pour veiller à tout ce qui intéresse le gouvernement, l'administration des tribus et des bureaux arabes départementaux, a mis en rapport continuel les Français et les indigènes, et ceux-ci ne repoussent plus une civilisation qui se plie souvent à leurs usages et même à leurs croyances. La justice est rendue aux Arabes, sous la surveillance de ces bureaux, dans les formes arabes. — *Armée*. En 1859, son effectif fut de 86,813 hommes, et 35,903 chevaux; en 1860, de 68,310 h., et 30,508 chevaux; en 1861, de 83,312 h., et 30,735 chevaux. — L'organisation du culte musulman a été réglée en 1851, sans qu'aucune contrainte lui fût imposée, et le gouvernement français contribue lui-même en certains cas à la construction et à l'entretien des mosquées. — Grâce à cette colonisation, le riche commerce que faisait l'Algérie avant 1830 commence à reprendre ses voies accoutumées. Les principales exportations, en 1861, sont évaluées ainsi : bestiaux, 3,800,000 fr.; peaux brutes, 2,675,000 fr.; laines, 4,767,000 fr.; corail brut, 1,556,000 fr ; os et cornes, 140,000 fr.; céréales et farines, 8,485,000 fr.; fruits frais et tapés, 683,500 fr.; tabacs, 5,724,000 fr.; huile d'olives, 1,743,000 fr.; minerais de fer, cuivre, plomb, antimoine, 2,129,000 fr.; coton, 445,700 fr.; crin végétal, 1,616,000 fr.; liége, 571,350 fr., etc. On exporte encore des bois d'ébénisterie, des marbres blancs, etc. La valeur des exportations totales a été de 49,094,120 fr., dont 37,431,116 fr. pour la France; et celle des importations de 116,600,095 fr., dont 101,522,084 fr. venant de France. Le coton algérien égale le meilleur d'Amérique; ses soies, les plus belles des Cévennes. On y a fait de grands progrès pour la culture du safran, de la garance, et surtout pour la production de la cochenille. L'Algérie produit maintenant sur une grande échelle le pavot et l'opium, et un grand nombre d'essences odoriférantes. L'industrie indigène fabrique des tapis, des nattes, des burnous, des écharpes soie et or, des selles en peaux de porc ou en velours, des étriers en fer niellé, des armes damasquinées, des coraux ouvragés. Avec le palmier-nain, qu'on arrache de la Métidja, on fabrique du papier et du carton. — Pour exploiter tant de sources de travail, des colonies agricoles sont venues de France dès que la soumission en a été à peu près achevée. Une loi du 19 sept. 1848 répartit les familles d'émigrants entre 42 centres : 12 dans la prov. d'Alger : Castiglione et Tefeschoun, près de Coléah, sur la route d'Alger à Cherchell; l'Afroun, le Bouroumi, Marengo et Zurich, sur la route de Blidah à Cherchell; Lodi, sur la route de Médéah à Milianah; Damiette, près de Médéah; Novi, près de Cherchell; Montenotte, sur la route de Tenès à Orléansville; enfin, près d'Orléansville, la Ferme et Ponteba. — 21 dans la prov. d'Oran : près de Mostaganem : Aboukir, Rivoli, Aïn-Nouissy, Tounin, Karouba, Aïn-Tédéles, Souk-el, Miton. Autour d'Arzew : Saint-Leu, Damesme, Arzew, Muley-Magoun, Kléber, Mefessour, Saint-Cloud. Aux environs d'Oran : Fleurus, Assiameur, Assi-ben-Fercha, Saint-Louis, Assi-ben-Okba, Assi-bou-Nif, Mangin. — 9 dans la prov. de Constantine : Jemmapes, Robertville, Gastonville, dans le cercle de Philippeville; Héliopolis, Guelma, Millesimo, Petit, dans celui de Guelma; Mondovi et Barral dans celui de Bône. — Une loi du 19 mai 1849 a créé 12 nouveaux villages pour 6,000 colons. Ajoutons les colonies charitables des Trappistes à Staouëli, de Ben-Aknoun, de Messerghin, etc. Auj. le Biskri (de Biscara) est portefaix ou batelier; le Mozabite est baigneur, boucher, épicier, marchand en détail; le Lagouathi transporte les huiles; le nègre blanchit les maisons. — Le budget des dépenses fut, en 1862, de 17,515,315 fr., et celui des recettes de 21,965,629 fr. 60 c., dont 9,904,676 fr. pour les contributions générales; 6,353,552 fr. pour celles spéciales aux provinces; 557,859 fr. provenant des localités non érigées en communes; enfin, 5,149,540 fr. de recettes à charge de remboursement. En 1861, il y avait 3,062,124 hab., y compris la population mobile; et, de population fixe, 2,966,836 hab., dont 112,229 Français; 80,517 étrangers; 358,760 Arabes des villes; 2,374,091 Arabes des tribus, et 28,097 israélites indigènes. La population fixe européenne qui était de 192,746 hab., s'est élevée, en 1863, à 213,061. — *Distances et communications* : d'Alger à Oran, 365 kil.; d'Alger à Constantine, 280 kil. Des paquebots vont d'Oran à Arzew, puis touchent à Mostaganem, Tenès, Cherchell, Alger, Dellys, Bougie, Djidjelli, Philippeville, Bône, et de là à Tunis. On va de Marseille à Stora (pour Philippeville) en 60 heures, de Cette à Alger en 60 heures, de Marseille à Alger en 50 heures, de Toulon à Alger en 41 heures.

ALGÉSIRAS, anc. *Julia Transducta*, ville d'Espagne (prov. de Cadix), bon port fortifié sur le détroit et à 8 kil. O. de Gibraltar. 5,000 hab. Alphonse XI de Castille la prit aux Maures en 1344, après un siége de 19 mois, où les Maures employèrent le canon, encore inconnu de l'Europe. Ruines de fortifications romaines et arabes.

ALGEZIRAH, anc. Mésopotamie (*V. ce mot*), contrée de la Turquie d'Asie entre l'Euphrate et le Tigre. Villes principales Bagdad, Mossoul, Tekrit.

ALGHERO, v. forte de Sardaigne; port pour les petits bâtiments sur la côte O., à 25 kil. S.-S.-O. de Sassari. 8,000 hab. On y remarque la cathédrale et de belles grottes à stalactites dites de *Neptune*.

ALGIDE, *Algidus* ou *Algidum*, petite ville forte des Eques, dans l'ancien Latium, sur une des montagnes de ce nom, auj. ruinée. Près de la ville actuelle de Cava. M.

ALGIDE (mont), chaîne de montagnes de l'ancien Latium, depuis Tusculum et Vélitres jusqu'à Préneste; escarpée, mais bien boisée et riche en pâturages; sanctuaire primitif du culte de Diane.

ALGONQUINS, peuple indien ou Peau-Rouge de l'Amérique septentrionale. Jadis puissant, auj. presque anéanti; il n'en reste que quelques tribus sur la rivière St-Maurice au Canada, et sur les frontières N.-O. des États-Unis où ce peuple est souvent en guerre avec les Sioux. C. P.

ALGOS, c.-à-d. *la douleur*. Les anciens l'avaient personnifiée. Elle était fille, selon Hésiode, d'Éris (la Discorde).

ALGUAZIL (*al-ghazil*, l'archer, l'huissier, en arabe), agent de la justice en Espagne, correspondant aux gendarmes de France. On désignait aussi au moyen âge sous ce nom une sorte de grand-prévôt du palais, et le nom d'*alguazil-mayor* est resté attaché comme désignation honorifique à certaines charges judiciaires. R.

AL-HAKEM Ier, calife de Cordoue de 796 à 822, battit ses oncles Abdallah et Soliman près de Murcie, rejeta les comtes francs au delà des monts, mais ne put s'opposer aux succès de Louis, fils de Charlemagne, qui reprit Tortose, Girone, Barcelone et soumit les Baléares. Il dut reconnaître par la paix d'Aix-la-Chapelle les conquêtes du jeune roi d'Aquitaine, 810. A l'intérieur, il comprima par les supplices et l'exil les révoltes de Tolède et de Cordoue. H.

AL-HAKEM II, calife de Cordoue de 961 à 976, fils d'Abdérame III, reprit Zamora au roi de Léon Sanche-le-Gros. Son nom marque à peu près le moment le plus élevé de la civilisation des Arabes d'Espagne. H.

AL-HAKEM-BI-AMR-ALLAH, calife fatimite d'Égypte, de 996 à 1021. Farouche observateur des lois de Mahomet, il persécuta les juifs et les chrétiens, ne leur permit que le turban noir, fit arracher toutes les vignes de l'Égypte, et périt assassiné. *V.* sa *Vie* par Makrisi, dans la *Chrestomathie arabe* de Sacy. D.

ALHAMBRA, c'est-à-dire *le palais rouge*, dans la ville de Grenade en Espagne, dans le quartier nommé Alhambra, sur la colline aride de la sierra del Sol, dominée par le Generalife, au milieu d'un pays brûlé par le soleil, mais dont le sommet a été transformé en de délicieux jardins, grâce aux eaux des fontaines qui allaient auparavant se jeter dans le Darro et le Xenil. C'était autrefois une vaste forteresse des rois maures de Grenade, couvrant toute la colline. Le plan en est conçu d'après les idées romaines; les cours, portiques, galeries et bains sont imités des palais de Justinien; les détails d'architecture y sont gothiques; les dessins des ornements peints aux plafonds sont ceux des toiles de l'Inde et de la Chine. Enfin l'on reconnaît dans la disposition et les figures des fontaines des souvenirs des monuments hébraïques et assyriens. Point de statues, selon le précepte de Mahomet. C'est l'œuvre d'un peuple dont le génie est composé de souvenirs, d'un peuple voyageur qui a vu beaucoup de siècles et beaucoup de pays différents. L'Alhambra, commencé par Abou-Abdallah ben Naser au XIIIe siècle et achevé au XIVe, construit en briques revêtues d'arabesques en stuc, se compose de 5 cours entourées d'appartements (Cour des Lions, ainsi nommée de son double bassin d'albâtre soutenu par 12 lions; Cour des Abencérages, etc.); quelques parties sont ruinées, d'autres défigurées par de maladroites réparations. Charles-Quint a fait élever dans son enceinte un palais d'une architecture tout opposée à celle des constructions mauresques. L'extérieur de l'Alhambra est sévère et fortifié; l'intérieur en est magnifique (*V.* notre *Dictionn. des Lettres et des Beaux-Arts*). A. G.

ALHUCEMAS. *V. Supplément.*

ALI, c.-à-d. *sublime*, 4e calife arabe, cousin et gendre de Mahomet, fils d'Abou-Taleb, succéda à Othman en 656 de J.-C. Élevé par Mahomet, il crut un des premiers à son apostolat et le seconda puissamment dans l'établissement de l'islamisme. Grand guerrier, il fut surnommé *Açad Allah* (lion de Dieu). Au combat de Beder, ce fut celui qui déploya le plus de courage. Quelques jours avant cette expédition, il avait été fiancé avec Fatima, fille de Mahomet. A la prise de la ville de Khaybar, il fit des prodiges de valeur. Il acheva de soumettre les tribus de l'Yémen. A la mort de Mahomet, il se décida avec peine à reconnaître Abou-Bekr pour calife. Élu après Othman, son règne fut rempli de troubles. Aïcha, veuve de Mahomet, accusée d'adultère, n'avait jamais pardonné à Ali d'avoir douté de sa vertu. De concert avec elle, les généraux Talha et Zobayr prirent les armes et lui livrèrent la bataille dite du chameau, ainsi nommée de celui que montait Aïcha; ils furent vaincus, et Aïcha fut faite prisonnière. Il lui restait à vaincre un ennemi bien plus acharné, Moavia, gouverneur de Syrie qui, cherchant à le supplanter, avait excité les Syriens et formé une armée puissante dont il avait donné le commandement à Amrou, le vainqueur de l'Égypte. Ali réunit ses troupes, et la bataille s'engagea à Siffin. Les Alides eurent le plus souvent l'avantage; mais l'affaire ne fut pas décisive. D'autres combats s'engagèrent; dans le dernier, les Ommiades décimés allaient être anéantis lorsque, par le conseil habile d'Amrou, Moavia fit arborer le Coran entre les deux armées. Les Alides refusèrent d'avancer, et la victoire leur échappa. Moavia demanda que deux arbitres consultassent le Coran et la Sunna pour savoir quel était celui des deux prétendants qui avait mission de gouverner les fidèles. Ali consentit à cet arbitrage, qui tourna contre lui. Moavia fut proclamé calife. Dès lors la puissance d'Ali s'affaiblit, la plus grande partie des provinces soumises à l'islamisme obéirent à son rival. Cependant il détruisit, à la bataille de Nahrwan, les Khawaridj qui s'étaient révoltés. Ces sectaires, appelés *les indépendants*, n'avaient voulu reconnaître pour calife ni Moavia ni Ali. Tandis qu'Ali déplorait la perte de son pouvoir, ne régnant plus de fait que sur une partie de la Mésopotamie et de la Perse, un fanatique des Khawaridj l'assassina à Coufa, 661. Les Musulmans regardent Ali comme un martyr et vont en pèlerinage à son tombeau. Il est resté le chef d'une secte aujourd'hui existante, connue sous le nom de Chiites, opposée à celle d'Abou-Bekr, dont les partisans sont nommés Sunnites. Ali passe pour avoir été savant et éloquent. Mahomet disait : « Je suis la ville de la science et Ali en est la porte. » Il nous reste encore de lui quelques poésies arabes fort estimées sur des sujets de morale et de piété. Une partie a été traduite par Vattier, Paris, 1660. Le recueil complet de ses poésies a été publié en Égypte. Les sentences d'Ali ont été traduites en anglais. *V.* Ockley, *History of the Saracens*. D.

ALI (Ibn-Youçouf-Ibn-Tachefin), prince Almoravide, 1106-1143, régna en Afrique depuis l'Atlas jusqu'à la Méditerranée, fonda la ville de Maroc, et étendit sa domination sur l'Andalousie, Grenade, Valence, une partie du Portugal, de l'Aragon et de la Catalogne. Pour donner une idée de sa puissance, les auteurs arabes disent qu'on faisait la prière en son nom dans 300,000 mosquées.

ALI, grand vizir ottoman, surnommé *coummourdji* (charbonnier), fut l'adversaire de Charles XII, roi de Suède, fit échouer ses projets d'alliance avec Achmet III, le força à quitter Bender, et périt, en 1716, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Peterwardin livrée contre le prince Eugène.

ALI-BEY, esclave amené de l'Abasie en Égypte, né en 1728, s'éleva peu à peu par ses talents militaires, usurpa l'autorité en 1766, se rendit indépendant de Constantinople, s'allia avec la Russie, et fit la conquête momentanée de la Mecque, des côtes de l'Arabie et de la Syrie. Au moment où il pensait à régénérer l'Égypte, il fut mis à mort par son lieutenant Mohammed-Bey, 1773.

ALI-BEY. *V.* BADIA Y LEBLICH.

ALI-MOEZZIN, capitan-pacha des Turcs, commanda la flotte de Sélim II, enleva aux Vénitiens l'île de Chypre, et périt à la bataille de Lépante, 1571.

ALI-PACHA (de Janina), né à Tebelen (Albanie), en 1741; après avoir, à la tête de quelques bandes de Klephtes, désolé par ses cruautés et ses pillages Janina, dont il s'était emparé, l'Albanie, le pays des Souliotes, et même la Grèce presque entière, il appuya son pouvoir sur l'alliance des Anglais. Enfin le sultan Mahmoud l'envoya assiéger; il fut pris par ruse et égorgé, 5 février 1822.

ALIACMON, petit-fils de Neptune; il fut tué dans une bataille. A cette nouvelle, son père Palestinus se précipita dans le fleuve Conozos, qui prit de là le nom de Palestinos; ce fut plus tard le Strymon.

ALLÆI ou ALALÆI INSULÆ, petit archipel dans le golfe Arabique, non loin d'Adulis en Éthiopie; peut-être auj. les îles *Dhalac* ou *Dessi*.

ALIAMET (Jacques), né à Abbeville en 1728, m. à Paris en 1788, perfectionna la gravure à la pointe sèche, et a laissé de bonnes estampes d'après Bergen, Wouwermans, Vernet, etc. — Son frère, François-Germain, a gravé d'après quelques peintres anglais et lui est inférieur.

ALIBAUD, né en 1810, régicide, qui attenta à la vie du roi Louis-Philippe dans la soirée du 25 juin 1836.

ALIBERT (Jean-Louis), médecin, né à Villefranche (Aveyron) en 1766, m. à Paris en 1837; son goût le porta d'abord aux études littéraires; il écrivit plusieurs poëmes, et étudia la philosophie sous Laromiguière; à l'âge de 26

ans, il entra dans la carrière médicale, où il eut de grands succès. Devenu médecin de l'hôpital S.-Louis, ses travaux et ses leçons sur les maladies de la peau lui firent une grande réputation; il fut ensuite nommé professeur à la Faculté de médecine, premier médecin du roi, qui lui donna le titre de baron. Alibert était doué d'un caractère aimable; mais on lui reproche des mœurs trop peu sévères; chez lui l'homme du monde l'emportait sur le savant; on trouve dans ses ouvrages l'esprit, le langage brillant qui firent son succès dans les salons. Son principal mérite est d'avoir le premier en France essayé de classer les maladies de la peau; cependant sa classification, fondée sur des apparences extérieures très-variables, ne peut plus se soutenir maintenant. Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque: *Description des maladies de la peau*, 1 vol. in-8° (1806); *Précis historique et pratique sur les maladies de la peau*, 2 vol. in-8° (1810); *Physiologie des passions*, 1818, 2 vol. in-8°, 2° édit. (1827-1829); *Eloges historiques de Spallanzani, Galvani*, etc., 1 vol. in-8° (1806). D—G.

ALICANTE, anc. *Lucentum*, v. forte d'Espagne, port sur la Méditerranée, à 375 kil. S.-S.-E. de Madrid; ch.-l. de la prov. de son nom; 20,000 hab. Importante dès l'antiquité, soumise aux Romains, puis aux Goths et aux Arabes, Alicante fut reprise à ces derniers par les Castillans en 1258; l'archiduc Charles s'en empara en 1706 et la garda deux ans. Ce fut la dernière place qui capitula devant les Français en 1823. Fabr. de cordages de sparte. Musée de peinture intéressant. Comm. maritime très-important; exportation des vins célèbres du pays; chemin de fer jusqu'à Madrid. Riches soufrières aux environs. — Prov. d'Alicante. *V.* le *Supplément.*

ALICATA, *Phintia* ou *Finzia*, v. forte de Sicile, port sur la Méditerranée, à 35 kil. S.-E. de Girgenti; 14,500 hab.

ALICUDI, *Ericusa*, l'une des îles LIPARI. (*Voy. ce mot.*)

ALIEN-BILL, c.-à-d. *loi étrangère*, mesure exceptionnelle et temporaire prise pour la première fois par le parlement anglais en 1793, sous l'administration de lord Granville, et renouvelée en 1802, 1803, 1816 et 1818, mais toujours pour une année seulement, sauf à être renouvelée, et permettant au gouvernement d'expulser les étrangers si leur présence en Angleterre paraît dangereuse.

ALIENI-FORUM nom latin de FERRARE.

ALIFE, anc. *Allifae*, v. du roy. d'Italie (Prov. de Caserte), à 5 kil. S.-O. de Piedimonte; climat très-insalubre. Cette ville est tout à fait déchue; 3,059 hab.

ALIGHIERI. *V.* DANTE.

ALIGHOR, v. de l'Hindoustan anglais, ch.-l. du district de son nom, à 85 kil. N. d'Agra; défendue par une très-forte citadelle, prise par les Anglais en 1803.

ALIGRE (Etienne d'), chancelier de France, né à Chartres en 1559, m. en 1635, *l'un des plus honnêtes hommes de la robe.* Il fut garde des sceaux en 1624; mais Richelieu l'éloigna en 1626.

ALIGRE (Étienne d'), fils du précédent, né en 1592, m. en 1677; fut intendant en Languedoc et en Normandie, ambassadeur à Venise, et chancelier, 1674.

ALIGRE (Étienne-François d'), de la famille du précédent, né en 1726, m. en 1798, fut premier président du parlement de Paris, en 1768, montra, lors de l'exil de la compagnie, en 1771, une grande sagesse; s'opposa, en 1788, à la convocation des états généraux, et donna sa démission après la prise de la Bastille. Soustrait aux fureurs de la populace par un de ses anciens domestiques, il émigra, alla habiter Bruxelles et Londres, et mourut à Brunswick, en laissant dans les banques de Londres, de Venise, et de Copenhague, des sommes immenses. — Son fils, le marquis d'Aligre, a été pair de France sous la Restauration.

ALIMANIA, nom latin de la LIMAGNE.

ALIMENTAIRES (ENFANTS). Enfants pauvres que les empereurs romains faisaient élever à leurs frais dans diverses villes. Trajan fonda cette institution afin d'encourager la population. Il en entretenait 5,000. Une fois grands, on les enrôlait dans les légions. Antonin établit une pareille institution pour les filles. *V.* TABLES. C. D—Y.

ALINDA, v. forte de l'anc. Carie, au S.-E. de Stratonicée (auj. *Eski-Hissar*). Elle appartenait, lors de la conquête d'Alexandre, à la reine Ada, dont Alexandre laissa subsister la domination. C'est auj. *Moglah* ou *Mullo.*

ALINGAVIAS, nom latin de LANGEAIS. On y battait monnaie du v° au IX° siècle.

ALINGO, v. de l'anc. Aquitaine, chez les Bituriges Viviques; auj. *Alengon* ou *Langon.*

ALIODRENSIS Pagus, nom latin de l'anc. BRAY; cap. Dufay, près de Mortefontaine, cant. de Nouilles (Oise).

ALIPI, port de l'Hindoustan (Travancore), à 48 kil. S.-E. de Cochin; 13,000 hab. Commerce actif.

ALIPTE, frictionneur et parfumeur dans les bains publics chez les Romains. C. D—Y.

ALISCA, v. de l'anc. Pannonie; auj. *Akslacz.*

ALISE ou SAINTE-REINE, *Alesia*, vge du dép. de la Côte-d'Or, à 10 kil. N.-E. de Semur. Sources thermales et bains, 668 hab. Suivant une opinion longtemps accréditée, Vercingétorix y fut assiégé six semaines par César, qui défit 60,000 Gaulois sur 250,000 accourus au secours de la ville, 52 av. J.-C. Une autre opinion place ce fait de guerre au hameau d'Alaise, en Franche-Comté. *V.* Ern. Desjardins, *Alesia*, Paris, 1859, in-8°.

ALISINCUM ou ASILINCUM, v. de l'anc. Gaule, chez les Eduens; auj. *Château-Chinon.*

ALISO ou ELISO, v. de l'anc. Germanie, forteresse construite l'an 11 av. J.-C. par Drusus contre les Chérusques et les Sicambres, à l'embouchure de la riv. du même nom dans la Lippe. Prise par les Germains après la défaite de Varus, elle fut rétablie par les Romains l'an 15 ap. J.-C., puis de nouveau détruite et relevée. C'est peut-être auj. *Elsen*, près de Paderborn, sur la petite riv. d'*Alme;* ou bien *Hamm*, au confluent de l'*Ahse* et de la Lippe; ou *Wesel;* peut-être enfin *Liesborn*, au confluent de la *Liese* et de la Lippe.

ALISTA, v. de l'anc. Corse, côte E.; auj. *Torre Alistro.*

ALISUM, v. de l'anc. Allemagne. *V.* ALISO.

ALITES. Oiseaux qui, chez les Romains, faisaient auspice par leur vol. C. D—Y.

ALIX, 4° fille de Thibaut IV, comte de Champagne, épouse de Louis VII et mère de Philippe-Auguste, régente en 1190, mourut à Paris le 4 juin 1206 respectée et regrettée.

ALIXAN, brg du dép. de la Drôme, à 7 kil. de Valence.

ALJUBAROTA, brg de Portugal. *V.* ALDJUBAROTTA.

ALKENDI (Abou-Youçouf-Yacoub-ben-Ishak), surnommé *le Philosophe par excellence*, descendait de la famille Kenda, illustre parmi les Arabes. Il florissait sous les califes Mamoun et Motaçem; il mourut en 860. Très-estimé comme traducteur et commentateur d'Aristote, il écrivit lui-même un nombre prodigieux de traités sur la philosophie, les mathématiques, la médecine, la politique, la musique. Ce vaste génie embrassait toutes les connaissances auxquelles l'esprit humain pût alors prétendre. On trouve le caractère de sa méthode dans celui de ses ouvrages où il tâche de prouver que l'on peut comprendre la philosophie sans la connaissance des mathématiques. On voit la liste de ses ouvrages donnée par Casiri dans sa *Biblioth. arab. hisp.*, t. I, p. 353. D.

ALKMAAR, flam. *Alkmaer*, v. forte de Hollande, port sur le grand canal d'Amsterdam au Helder, à 25 kil. N. d'Amsterdam; 15,000 hab. Ch.-l. d'arr. Arsenal et hôtel de ville remarquables. Commerce considérable de fromages. S'étant donnée aux confédérés en 1573, elle repoussa vaillamment les Espagnols. Une armée franco-hollandaise, commandée par Brune, y mit en déroute les Anglo-Russes sous les ordres du duc d'York, qui capitula, 18 oct. 1799.

ALKMAER (Henri d'). *V.* BAUMANN.

ALLACCI (Leone) ou ALLATIUS (Leo), garde de la bibliothèque du Vatican, né à Scio en 1586, d'une famille grecque, m. en 1669. Il était laborieux, infatigable, avide de manuscrits, doué d'une très-grande mémoire, très-propre à rassembler des matériaux, et digne par conséquent du poste qu'il occupait. Mais il avait peu de pénétration, et était médiocre logicien. Bien que de l'Église grecque, il se montra plus ennemi de ses coreligionnaires qu'un catholique romain, et fut d'un grand secours aux religieux de Port-Royal dans leur dispute avec Claude sur la croyance des Grecs à l'égard de l'Eucharistie. Ses ouvrages de théologie et de philologie sont très-nombreux: on en peut voir la liste dans Nicéron et rectifiée dans Joly. Les principaux sont: *De Ecclesiæ occid. et orient. perpetua Consensione*, Col. 1648, in-4°, qu'il dédia à Louis XIV; *De patria Homeri*, Lyon, 1644, in-8°; *De Engastrimytho*, en grec, sous le nom d'Eustathe, évêque d'Antioche, où il expose avec beaucoup de subtilité sa doctrine touchant la pythonisse qui fit voir l'ombre de Samuel, Lyon, 1629, in-4°; *Apes Urbanæ*, ou liste de tous les hommes de lettres florissant à Rome de 1630 à 1632, Rome, 1633 et 1711, in-8°; *Dramaturgia*, ou liste des auteurs de théâtre et de leurs pièces, Rome, 1636, Venise, 1755, in-4°; ces deux derniers ouvrages sont très-rares aujourd'hui et très-curieux; enfin quelques poëmes grecs, dont un sur la naissance de Louis XIV, où il fait parler la Grèce, et qu'il fit imprimer à la tête de son livre *De Perpetua Consensione.* Il y a peu de critiques qui aient corrigé, expliqué et publié plus d'auteurs grecs ecclésiastiques et profanes, particulièrement de ceux qui ont écrit depuis l'établissement du chris-

tianisme jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. On en trouve la liste dans ses *Apes Urbanæ*. C. N.

ALLEUE, anc. pays dans l'Artois. Villes principales : Fleurbaix, La Gorgue, Laventie, Sailly sur la Lys, près de Béthune (Pas-de-Calais).

ALLAGON, v. de l'anc. Espagne. *V.* ALAVONA.

ALLAHABAD, v. de l'Hindoustan anglais, cap. de la prov. et de la présid. de son nom ou des prov. Nord-Ouest, à 760 kil. N.-O. de Calcutta, au confluent du Gange et de la Djemnah; lat. N. 25°27, long. E. 79° 30'; 20,000 hab. Cette ville a dû être plus importante qu'elle ne l'est auj.; l'empereur Akbar y éleva en 1583 une forteresse dont les Anglais ont fait le principal arsenal et dépôt militaire pour leurs provinces septentrionales. Le confluent du Gange et de la Djemnah, auxquels se joint, selon la croyance du pays, un troisième cours d'eau souterrain, la Seresouati, est considéré par les Indiens comme un lieu sacré, et un nombre considérable de pèlerins (on l'a évalué à 220,000) y vient chaque année se purifier; chaque pèlerin doit une taxe de trois roupies au gouvernement. — La prov. d'Allahabad, entre 24° et 26° lat. N., 76° 30' et 81° long. E., a 500 kil. sur 225, et 8,000,000 d'hab. Pays plat et fertile, arrosé par le Gange, la Djemnah et le Goumty.

ALLAHABAD (Présid. d'). *V.* NORD-OUEST, au *Suppl.*

ALLAHIES. *V.* CORK.

ALLAINVAL (Soulas d'), né à Chartres en 1700, m. à l'Hôtel-Dieu à Paris, pauvre comme il avait vécu, le 2 mai 1753. Depuis 1725 il a donné à la Comédie Française : *la Fausse Comtesse*, *l'École des Bourgeois*, *les Réjouissances publiques*, *le Mari curieux*; au Théâtre Italien : *l'Embarras des Richesses*, etc. La seconde et la dernière sont les meilleures : elles ont du naturel et du bon comique.

ALLAIRE, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 38 kil. S.-E. de Vannes, 242 hab.

ALLANCHE, ch.-l. de cant. (Cantal), arr. et à 15 kil. N.-E. de Murat. Fabr. de dentelles. Comm. de grains. Émigration annuelle de colporteurs; 976 hab.

ALLARD (Jean-François), général français, né à St-Tropez (Var) en 1785, m. en 1839. Aide de camp du maréchal Brune en 1815, il quitta la France après l'assassinat de son général, passa en Egypte, et de là en Perse, où Abbas-Mirza le nomma colonel dans son armée. Bientôt il entra au service de Rundjet-Singh, roi de Lahore, forma ses troupes à la tactique européenne, et en fut nommé généralissime. Dans un voyage qu'il fit en France en 1835, il fit présent à la Biblioth. nationale d'une riche collection de médailles, et reçut du roi Louis Philippe l'accueil le plus flatteur. Sa veuve, indigène du royaume de Lahore, a embrassé la religion catholique, et vit encore à St-Tropez. B.

ALLAVA, fl. de l'anc. Sicile; auj *Fiume di Calatabellota*. — v. sur le même fleuve; auj. *Ribera*.

ALLECO, nom latin de SAINT-MALO. On y battait monnaie du V^e au IX^e siècle.

ALLECTUS, aventurier, assassina en Grande-Bretagne l'usurpateur Carausius pour régner à sa place en 294, et fut lui-même vaincu et mis à mort par Constance Chlore, en 297.

ALLEGANY ou ALLEGHANY ou APALACHES, grande chaine de montagnes de l'Amérique du N., au S.-E., commençant par 33° 30' de lat. N. et 89° 30' long. O., s'étendant parallèlement à l'Atlantique entre les confins N. de l'Alabama et de la Géorgie (États-Unis) jusqu'à l'Hudson, à travers la Caroline du Nord, la Virginie, le Maryland, la Pensylvanie et l'Etat de New-York; elle divise les affluents de l'Atlantique de ceux du Mississipi et des lacs au N. et à l'O. Sommets généralement peu élevés et couverts d'une belle végétation.

ALLEGANY, riv. des États-Unis; source dans le N. de la Pensylvanie; navigable depuis Hamilton, s'unit à Pittsbourg au Monongahéla pour former l'Ohio.

ALLÉGEANCE (SERMENT D'). C'est auj. le serment que prêtent les Anglais au roi; il engage à la fidélité ou *fealty*. Il fut introduit par Jacques I^{er} en 1606, après la conspiration des poudres. Les quakers, qui ne font pas de serments, sont tenus de faire une simple déclaration. Ce serment est différent des *Serments de suprématie* qu'on prête au souverain de l'Angleterre en sa qualité de chef de l'église anglicane.

ALLEGRAIN (Christophe-Gabriel), sculpteur, né à Paris en 1710, m. en 1795, travailla pour M^{me} Du Barry, qui fit placer plusieurs de ses statues à Luciennes. Le musée du Louvre a de lui le *Narcisse* qui le fit entrer à l'Académie en 1751, une *Vénus entrant au bain* et *Diane*.

ALLÈGRE, ch.-l. de cant. (Hte-Loire), arr. et à 21 kil. N.-O. du Puy. Situation pittoresque au pied du dôme de Bar; 1,101 hab.

ALLEGRI (Gregorio), compositeur de musique, né à Rome vers 1580, m. en 1640; de la famille du Corrége, élève de Jean-Marie Nanini, il fut attaché à la chapelle du pape. Son principal ouvrage est un *miserere* à deux chœurs, composé vers 1629, et que l'on chante le vendredi saint à la chapelle Sixtine. Il était défendu d'en donner copie; Mozart écrivit de mémoire cet admirable psaume; Choron l'a publié dans sa Collection de musique classique.

ALLEGRI (Alexandre), poëte florentin du XVI^e siècle, se distingua dans le genre burlesque. Ses *Rime piacevoli* n'ont été imprimées qu'après sa mort, avec d'autres pièces facétieuses. Il eut aussi du talent pour la poésie latine. B.

ALLEMAGNE (*Deutschland* en allem., *Germania* en latin), vaste pays au centre de l'Europe, entre 45° à 55° lat. N. et 3° 30' à 17° long. E. Elle a pour bornes : au N., la mer du Nord, le Danemark et la Baltique; à l'E., la Russie, la Prusse propre, la Posnanie, le roy. de Pologne, la Galicie et la Hongrie; au S., l'Adriatique, la Vénétie et le roy. d'Italie; au S.-O., la Suisse; à l'O., la France, la Belgique et la Hollande. Sa plus grande longueur, du N. au S., est de 1,150 kil.; sa plus grande largeur, de l'O. à l'E., est de 1,450 kil. Politiquement, l'Allemagne se compose de 34 États indépendants, formant une union internationale dite *Confédération germanique*. Superficie : 62,789,130 hectares. Population 45,014,166 hab.

Voici le tableau des différents États de la Confédération germanique :

1° *Autriche* : Autriche propre, Salzbourg, Styrie, Carinthie, Carniole, Littoral, Silésie autrichienne, Bohême, Moravie, duchés d'Auschwitz et Zator en Galicie, Tyrol et Vorarlberg . . .	12,802,944 hab.
2° *Prusse* (toutes les provinces, excepté la Posnanie et la Prusse propre) avec les principautés de Hohenzollern	14,138,804
3° Royaume de Bavière.	4,689,837
4° — de Saxe.	2,225.240
5° — de Hanovre.	1.888,070
6° — de Wurtemberg.	1,720,708
7° Grand-duché de Bade.	1,369,291
8° Électorat de Hesse-Cassel.	738,454
9° Grand duché de Hesse-Darmstadt.	856,907
10° Duchés de Holstein et Lauenbourg.	594,566
11° Grand-duché de Luxemb.-Limb. .	421,088
12° Duché de Brunswick.	282,400
13° Grand-duché de Mecklembourg-Schwerin.	548,449
14° Duché de Nassau.	457,571
15° Grand-duché de Saxe-Weimar. . .	273.252
16° Duché de Saxe-Meiningen.	172,341
17° — de Saxe-Altenbourg. . . .	137,883
18° — de Saxe-Cobourg-Gotha. .	159,431
19° Grand-duché de Mecklembourg-Strelitz.	99,060
20° Grand-duché d'Oldenbourg et comté de Kniphausen.	295,242
21° Duchés d'Anhalt, Dessau et Bernbourg, réunis en 1863.	181,824
22° Principauté de Schwarzbourg-Sondershausen.	64,895
23° Principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt.	71,913
24° Principauté de Lichtenstein. . . .	7,150
25° — de Waldeck.	58,604
26° — de Reuss-Greiz. . . .	42,130
27° — de Reuss-Schleiz. . .	83,360
28° — de Schaumbourg-Lippe.	30,774
29° Principauté de Lippe-Detmold. .	108,513
30° Landgraviat de Hesse-Hombourg.	26,[illegible]17
31° Ville libre de Lubeck.	50,614
32° — de Francfort.	87,518
33° — de Brême.	9[illegible],875
34° — de Hambourg.	229,941
Total.	45,014,166

Quant à la disposition géographique de ces États, et en distinguant entre l'Allemagne *du nord*, l'Allemagne *centrale* et l'Allemagne *méridionale*, en voici le tableau.

1° *Allemagne du Nord* (en allant de l'O. à l'E.) : Oldenbourg, Brême, Lippe, Hanovre, Brunswick, Hambourg, Holstein, Lubeck, Mecklembourg, Saxe prussienne, Brandebourg, Poméranie.

2° *Allemagne centrale* : Luxembourg, Prusse rhénane, les Hesses, Nassau, Francfort, Westphalie, Waldeck, Reuss,

Schwarzbourg, duchés et royaume de Saxe, Anhalt, Silésie prussienne.

3° *Allemagne méridionale* : Bade, Wurtemberg, Lichtenstein, Hohenzollern, Bavière, États autrichiens.

Tous ces États comprennent à peu près le territoire de l'ancien empire germanique. Ce dernier reçut à différentes époques des divisions politiques différentes. D'abord il fut divisé en districts (*gau*), ensuite en *duchés*, puis en *légations*; enfin, en 1512, l'empereur Maximilien établit la division en cercles, conservée jusqu'à la dissolution de l'empire. Voici les noms des 10 cercles : Autriche, Bourgogne, Bavière, Souabe, Franconie, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Westphalie, Haute-Saxe, Basse-Saxe.

Parmi les peuples d'Allemagne, il y en a de plusieurs nationalités étrangeres. On compte 6,137,000 Slaves, la plupart en Bohême, les autres disséminés en Lusace, Haute-Silésie et Autriche; 50,000 Wallons et Français sur la rive gauche du Rhin; 502,000 Italiens, en Tyrol et en Illyrie, 6,000 Arméniens et Grecs, en Autriche. La religion catholique prédomine en Autriche, en Bavière, à Bade, et dans les pays sur la gauche du Rhin; la religion protestante dans le reste. On compte 23,740,000 catholiques, 19,730,000 protestants, 500,000 juifs, 200,000 de différentes sectes. — L'Allemagne est montagneuse au S. et au centre; au N., elle offre de vastes plaines. Les principales montagnes sont : au S., les Alpes Rhétiques, Noriques, Carniques et Juliennes; à l'E., des ramifications des Karpathes, les montagnes de Moravie, les Sudètes, la montagne des Géants; au centre, l'Erzgebirge, le Boehmerwald, le Thuringerwald, le Fichtelgebirge; au N., le Harz; à l'O., le Westerwald, l'Eifel, l'Odenwald, le Spessart, le Rhœn; au S.-O., le Schwarzwald (Forêt-Noire) et la Rauhe Alp. Parmi les 500 cours d'eau, dont 60 navigables, les princip. sont, en allant de l'O. à l'E., le Danube, le Rhin, l'Ems, le Weser, l'Elbe, l'Oder, la Vistule. Le climat, tempéré en général, est humide et variable au N., rude dans les montagnes, doux et sec au S. Le sol est très-fertile et produit des céréales en abondance. Les mines fournissent surtout du mercure, du fer, du plomb, de l'argent, du cuivre, du sel, de la houille, etc. Il y a près de 1,000 sources minérales. L'agriculture, l'exploitation des mines, l'industrie et le commerce, sont développées dans toutes les directions. L'Allemagne est sillonnée par des chaussées et des chemins de fer. On peut distinguer 3 grandes lignes ferrées conduisant du N. au S. La première, partant de Brême, et passant par Hanovre, Cassel, Francfort, Carlsruhe, aboutit à Bâle; la deuxième, partant de Hambourg, et passant par Magdebourg, Leipsick, Nuremberg, Munich, aboutit au lac de Constance; la troisième, partant de Stettin, et passant par Berlin, Breslau, Vienne, finit à Trieste. En allant de l'E. à l'O., on distingue 2 lignes, savoir : 1° de Kœnigsberg, par Dantzick, Berlin, Magdebourg, Hanovre, Cologne, Aix-la-Chapelle, à la frontière belge; 2° de Myslowitz (frontière de Cracovie), par Breslau, Dresde, Leipsick, Erfurt, Francfort, à Mayence. Ces lignes, avec leurs ramifications nombreuses, ont une longueur de 12,000 kil., et sont longées par autant de lignes électro-magnétiques. — Dans les sciences, la littérature et les beaux-arts, les Allemands occupent un rang éminent parmi les peuples les plus avancés. Nous citons seulement les noms des poëtes, Gœthe, Schiller, Herder, Wieland, Klopstock, Lessing, Schlegel, Uhland; et des philosophes : Leibnitz, Mendelssohn, Kant, Fichte, Hegel, Schelling. L'Allemagne compte plus de 50 sociétés savantes pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités nationales. — Les villes principales sont : Berlin, Vienne, Hambourg, Prague, Breslau, Munich, Cologne, Mayence, Dresde, Trieste, Francfort-sur-le-Mein, Dantzick, Brême, Leipsick, Stettin, Lubeck, Magdebourg, Stuttgart, Elberfeld, Hanovre.

Histoire. Les Romains comprirent, sous le nom de Germanie, l'Allemagne proprement dite et le peu qu'ils connaissaient de la Scandinavie, de la Finlande, de la Livonie et de la Prusse. Lors de la migration des peuples barbares, les Germains, repoussés par les Slaves jusqu'à l'Elbe, se jetèrent sur les provinces romaines, au S. du Danube. Au v^e^ si., six peuples germains habitaient la Germanie, savoir : les Frisons, les Saxons, les Thuringiens, les Francs, les Allemands et les Bavarois. Du VI^e^ au commencement du IX^e^ siècle, les Francs saliens prédominaient en Germanie, et Charlemagne finit par réunir tous les Germains dans l'empire. Par lui et ses successeurs, furent transplantés en Allemagne le régime féodal et le pouvoir du clergé. Par le traité de Verdun, 843, le territoire à l'E. du Rhin fut séparé du reste de l'empire, et forma ainsi le royaume de Germanie, dont Louis le Germanique fut le premier roi. Après sa mort, ses fils partagèrent et créèrent 3 royaumes : Saxe, Alémanie et Bavière, qui furent réunis bientôt à la France par Charles le Gros. Après la déposition de celui-ci, 887, l'Allemagne se scinda en royaumes gouvernés par des princes carlovingiens, jusqu'à l'extinction de cette maison, 911. Dès lors la couronne devint élective. Les seigneurs et les nobles de Franconie élurent Conrad I^er^ pour roi. Après sa mort, 919, la couronne fut conférée à *Henri l'Oiseleur*, qui rétablit l'empire tel qu'il avait été sous les derniers Carlovingiens. Son fils, Othon I^er^, obtint, en 962, la couronne impériale, et institua ainsi le *saint-empire romain de la nation germanique*. Sous la maison de Saxe, la Lotharingie, la Bohême et l'Italie, furent réunies à l'empire. A son extinction, 1024, la maison de Franconie lui succéda, 1024 à 1125; elle agrandit l'empire du royaume d'Arles, 1033. Après le court règne de Lothaire de *Suplinbourg*, 1125-1138, arriva la maison de *Souabe* ou *Hohenstaufen*, dont le règne fut inauguré par Conrad III. Frédéric I^er^ Barberousse et Frédéric II sont les princes les plus illustres de cette famille. Mais leurs guerres en Italie les mirent en conflit avec la puissance papale, et amenèrent des divisions au sein même de l'Allemagne. Conrad IV, mort en 1254, fut le dernier roi d'Allemagne de la maison de Hohenstaufen, qui s'éteignit avec Conradin de Souabe, exécuté à Naples sur l'ordre de Charles d'Anjou, 1268. De 1254 à 1273, l'Allemagne fut livrée à une anarchie complète. Cette époque, dite l'*Interrègne*, fut close par l'avénement de Rodolphe I^er^, comte de Habsbourg. Lui et ses successeurs essayérent de rétablir la paix intérieure; mais le pouvoir impérial ne se releva plus à sa grandeur d'autrefois. Déjà les princes de l'empire prétendaient plus hardiment à l'indépendance, mais eux-mêmes ils furent entraînés par le pouvoir croissant de la noblesse féodale. Quant aux empereurs de la maison de Luxembourg, et ensuite de celle de Habsbourg, ils exploitèrent de plus en plus leur pouvoir en faveur de leurs intérêts de famille. C'est dans ce but seul que Charles IV donna, 1356, la *bulle d'or*, qui conféra le droit d'élire les empereurs aux sept Électeurs. En 1438, Albert II d'Autriche inaugura le règne, presque ininterrompu pendant 4 siéc., de la maison de Habsbourg. Sous Maximilien I^er^, par l'*édit de paix*, fut établie la *chambre impériale*, 1495. Charles Quint releva pour quelque temps le pouvoir impérial. Pourtant il avait dû signer, lors de son élection, la première *capitulation d'empire*, qui sanctionna les droits et priviléges des princes, et ce fut sous lui que Luther développa la Réformation, 1520. Sa résistance contre la propagation de la Réforme amena une guerre de religion terminée en 1555 par la paix d'Augsbourg. Sous Ferdinand II, l'ennemi acharné des protestants, les conflits religieux éclatèrent de nouveau et amené ent la *guerre de Trente-Ans*, 1618-1648. Cette guerre a été mortelle pour l'Allemagne. Dévastée et décimée, elle perdit sa prépondérance politique et son unité nationale. La paix de Westphalie mit fin à la guerre, 1648, et consacra la liberté religieuse des protestants. Les règnes de Léopold I^er^, Joseph I^er^ et Charles VI, signalés par la *guerre de succession en Espagne*, accélérèrent la décadence de l'empire. Les faits d'armes de Frédéric II, chef du royaume de Prusse, créé en 1701, ôtèrent à la maison d'Autriche son prestige en Allemagne. La *Ligue des Princes* fut opposée par Frédéric aux vues d'agrandissement de Joseph II. Enfin, les guerres contre la république française, et ensuite l'envahissement de l'Allemagne par les armées de Napoléon, amenèrent la dissolution définitive de l'empire. François II abdiqua en 1806 le titre d'empereur d'Allemagne, et avait déjà pris, 1804, celui d'empereur héréditaire d'Autriche. Cet événement avait été précédé, en 1803, par la sécularisation (*V.* SÉCULARISATION) des territoires cléricaux; il fut suivi par la *médiatisation* (*V.* MÉDIATISATION) d'une foule de petits États. Napoléon établit ensuite la *Confédération du Rhin*, dont il s'intitula *Protecteur*. Elle se composait des États suivants :

Bavière; Wurtemberg; Saxe; Westphalie; Francfort; Bade; Berg et Clèves; Hesse-Darmstadt; Wurtzbourg; Saxe-Weimar; Saxe-Gotha; Saxe-Meiningen; Saxe-Hildburghausen; Saxe-Cobourg-Saalfeld; Mecklembourg-Schwerin; Mecklembourg-Strelitz; Nassau-Usingen; Nassau-Weilbourg; Hohenzollern-Hechingen; Hohenzollern-Sigmaringen; Isembourg-Birstein; Lichtenstein; Leyen; Anhalt-Bernbourg; Anhalt-Kœthen; Anhalt-Dessau; Lippe-Detmold; Lippe-Schauenbourg; Reuss-Ebersdorf; Reuss-Greiz; Reuss-Lobenstein; Reuss-Schleiz; Schwarzbourg-Rudolstadt; Schwarzbourg-Sondershausen; Waldeck; Lubeck avec Holstein-Oldenbourg.

La Prusse, de son côté, voulut établir, sous son protectorat, une confédération de l'Allemagne du Nord. Mais la guerre de 1806 empêcha l'exécution de ce projet. Après la chute de Napoléon, le traité de Vienne, 1815, établit la *Confédération germanique,* comprenant tous les pays de l'ancien empire. Mais la nouvelle organisation fédérale se montra bientôt incapable, soit de satisfaire les tendances unitaires de la nation, soit d'avoir au moins une influence salutaire sur le développement des intérêts matériels. Contre les excès, d'ailleurs peu graves, d'une jeunesse exaltée, les congrès de Carslbad, 1819, et de Vienne, 1834, établirent des lois de répression empêchant tout libre développement des mœurs politiques. Pour le reste, la diète fédérale persistait dans une complète inactivité. Après la révolution de février, en 1848, les idées libérales unies aux idées unitaires éclatèrent avec une force irrésistible. Constituer une Allemagne unitaire, établir le système représentatif dans les différents États, tel fut le but du mouvement allemand de 1848 et 1849. Les tendances républicaines se trouvèrent isolées d'abord, et ne gagnèrent du terrain que lorsque les intérêts dynastiques semblèrent s'opposer à l'œuvre de l'union nationale. La Diète succomba; mais ce ne fut qu'après avoir convoqué une assemblée constituante à Francfort, laquelle élut l'archiduc Jean pour vicaire de l'empire et pour chef du pouvoir central provisoire. La Diète conféra tous ses droits à ce nouveau pouvoir, et se déclara ensuite dissoute. L'assemblée constituante siégea jusqu'au mois de mai 1849. Ayant enfin terminé la nouvelle constitution qui rétablit l'empire, elle conféra la couronne impériale à Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, qui la repoussa ainsi que la nouvelle constitution, malgré l'assentiment que leur avaient donné 29 gouvernements allemands. La confusion des esprits et l'anarchie amenèrent alors des insurrections à Dresde, dans le duché de Bade, dans le Palatinat et dans la Prusse rhénane; toutes furent réprimées par les armes prussiennes. L'assemblée de Francfort, décimée par la sortie des députés autrichiens et prussiens, rappelés par leurs gouvernements, fut bientôt la proie de dissensions intestines; 100 députés du parti radical, restés seuls dans l'assemblée, résolurent de transférer son siége à Stuttgard. Là, elle fut violemment dissoute par le gouvernement wurtembergeois. Sur ces entrefaites, la Prusse avait essayé d'établir une *Union fédérale restreinte* au sein de la grande Confédération; mais ce projet, mal exécuté, et à la fin délaissé par ses auteurs, échoua devant la résistance des mêmes princes qui s'étaient opposés à la constitution de Francfort. Au vicaire de l'empire, qui abdiqua son pouvoir, sept. 1849, succéda une *Commission centrale fédérale*, composée par 2 délégués de l'Autriche et de la Prusse; à celle-ci, enfin, l'ancienne diète, restaurée par l'Autriche avec l'appui des quatre royaumes secondaires (Bavière, Hanovre, Saxe, Wurtemberg); les alliés de la Prusse, après avoir repoussé cet acte, y accédèrent. Depuis le 1er mars 1851, la Diète, dans son ancienne forme, délibère sur les affaires fédérales. Avant d'aller plus loin, il nous faut exposer ici le développement historique des constitutions de l'empire. Depuis Charlemagne jusqu'à Charles le Gros, l'empire était héréditaire; dès lors il devint électif. D'abord les élections se firent par toute l'aristocratie; mais, peu à peu, les princes les plus puissants s'en emparèrent comme d'un privilége exclusif, et enfin la bulle d'or, 1356, en chargea les 7 électeurs. Après que l'empereur, choisi par les électeurs, avait juré d'observer les *Capitulations,* il était présenté au peuple dans l'église, et ensuite proclamé. Jusqu'au XIVe siècle, les empereurs furent couronnés par le pape. En 1338, Louis de Bavière déclara que tout empereur élu à la majorité des voix, serait empereur légitime sans avoir besoin du couronnement. Au XIVe siècle, lorsque les empereurs tendirent de plus en plus à rendre leur pouvoir héréditaire, ils firent, de leur vivant, élire leurs fils pour rois d'Allemagne, et leur assurèrent ainsi la succession. Pour les cas de décès, de minorité, ou de longue absence de l'empereur, la bulle d'or avait institué deux vicaires de l'empire, savoir : l'électeur de Saxe, pour les Saxes et la Westphalie; l'électeur palatin, pour la Franconie, la Souabe et les cercles du Rhin. Les droits que l'empereur exerçait sans la coopération des États, étaient : le patronat suprême de l'Église, le droit de conférer des titres et dignités, et le pouvoir judiciaire suprême. Quant au pouvoir législatif et à tous les autres droits, il ne les exerçait que conjointement avec les États de l'empire, représentés par le haut clergé, les princes et les seigneurs immédiats. Ce corps fut appelé la *diète;* elle se réunissait au moins 2 fois par an. Elle délibérait en 3 assemblées particulières, savoir : le collége des électeurs, le collége des princes et le collége des villes impériales. D'après les résolutions sorties de ces colléges, les 2 premiers, à l'exclusion de celui des villes, rédigeaient le rapport de l'empire qui, après avoir été ratifié par l'empereur, s'appelait *conclusion de l'empire;* l'ensemble des résolutions prises dans une session s'appelait *recès de l'empire.* Pour subvenir aux frais administratifs de l'empire, il y avait une *matricule,* liste où était indiquée la quote-part que chaque État avait à payer. En somme, les lois fondamentales de l'empire étaient : 1° *l'édit de paix perpétuelle* de 1495, qui abolit le droit du plus fort, et établit le tribunal de l'empire; 2° les recès de l'empire; 3° les capitulaires des empereurs; 4° la bulle d'or; 5° le traité de religion de Passau, 1552; 6° le traité de Westphalie, 1648. — Bien différente de l'ancienne constitution de l'empire est celle de la confédération germanique actuelle. D'après le traité de Vienne, 1815, son but est le maintien de la sûreté extérieure et intérieure de l'Allemagne, et de l'indépendance et de l'inviolabilité des différents États. Tous les membres de la Confédération ont les mêmes droits. Les affaires fédérales se traitent par une diète permanente siégeant à Francfort. Les souverains et les villes libres y sont représentés par des plénipotentiaires votant d'après les instructions de leurs gouvernements respectifs. La diète délibère soit en *conseil restreint* soit en *assemblée plénière.* Les changements dans l'acte fédéral et les déclarations de guerre ou de paix, en outre toutes les affaires qui ne sont pas conférées à l'assemblée plénière, sont de la compétence du *conseil restreint,* qui prend ses résolutions à la majorité absolue des voix; il faut seulement l'unanimité pour tout changement de la constitution. L'assemblée plénière prend ses résolutions à la majorité des deux tiers des voix. Au conseil restreint, l'Autriche, les royaumes et les grands duchés ont chacun une voix; les autres États ont des voix collectives : le nombre total des voix est de 17. A l'assemblée plénière, l'Autriche et les royaumes ont chacun 4 voix; Bade, les Hesses, Holstein, Luxembourg, 3; Brunswick, Mecklembourg-Schwerin, Nassau, 2; tous les autres chacun une voix : le nombre total des voix y est de 66. Le plénipotentiaire de l'Autriche préside de droit la diète; en son absence, celui de la Prusse le remplace. La matricule fédérale, basée sur le principe de population, fixe la quote-part que chaque État doit payer pour les frais de la diète et l'entretien de l'armée fédérale. L'armée fédérale se compose des contingents fournis par les différents États. Elle compte 675 506 hommes, formant 10 corps d'armée et une division de réserve. Les places fortes fédérales sont : Mayence, Luxembourg, Ulm, Rastadt, Landau.

EMPEREURS ET ROIS D'ALLEMAGNE.

CARLOVINGIENS

Charlemagne.	800- 814
Louis le Débonnaire.	814- 840
Lothaire I.	840- 855
Louis II *le Germanique*, 843, roi de Germanie, emp.	855- 876
Charles le Chauve.	876- 877
Carloman, roi de Bavière..	876- 880
Louis III le Saxon, roi de Germanie. . .	876- 882
Charles le Gros, roi d'Alémanie, 876, emp.	882- 887
Arnoul I, roi d'Allemagne, 887, emp. .	896- 899
Louis IV *l'Enfant*, roi d'Allemagne.. . .	899- 911

MAISON DE FRANCONIE.

Conrad I, roi.	911- 919

MAISON DE SAXE.

Henri I *l'Oiseleur*, roi.	919- 936
Othon I le Grand, roi, 936, emp. . . .	962- 973
Othon II.	973- 983
Othon III.	983-1002
Henri II le Saint.	1002-1024

MAISON DE FRANCONIE.

Conrad II le Salique..	1024-1039
Henri III.	1039-1056
Henri IV.	1056-1106
Rodolphe de Souabe, anti-emp.	1077-1080
Hermann de Luxembourg, anti-emp. . .	1081-1088
Conrad, fils de Henri IV, anti-empereur.	1093
Henri V.	1106-1125

MAISON DE SAXE.

Lothaire II de Suplinbourg. 1125-1138

MAISON DE SOUABE OU DE HOHENSTAUFEN.

Conrad III. 1138-1152
Frédéric I *Barberousse*. 1152-1190
Henri VI. 1190-1197
Philippe. 1198-1208
Othon IV de *Brunswick*, anti-emp. 1198-1208, emp. 1208-1215
Frédéric II. 1215-1250
Henri *le Raspon de Thuringe*, anti-emp. . 1246-1247
Conrad IV. 1250-1254
Guillaume de Hollande, anti-emp. 1247-1254

INTERRÈGNE.

Guillaume de Hollande, roi. 1254-1256
Richard de Cornouailles, roi. 1257-1272
Alphonse de Castille, roi. 1257-1273

MAISON DE HABSBOURG.

Rodolphe de *Habsbourg*. 1273-1291
Adolphe de *Nassau*. 1292-1298
Albert I d'*Autriche*. 1298-1308

MAISONS DE LUXEMBOURG ET DE BAVIÈRE.

Henri VII de Luxembourg. 1308-1313
Louis V de Bavière. 1314-1347
Frédéric le Bel d'Autriche, anti-emp., 1314-1325, associé à l'emp. 1325-1330
Charles IV de Luxembourg. 1347-1378
Gunther, comte de Schwarzbourg, anti-emp. 1347-1349
Wenceslas de Luxembourg. 1378-1400
Robert, comte palatin 1400-1410
Josse de Moravie. 1410-1411
Sigismond de Luxembourg. 1410-1437

MAISON D'AUTRICHE.

Albert II. 1438-1439
Frédéric III. 1439-1493
Maximilien I. 1493-1519
Charles-Quint. 1519-1556
Ferdinand I. 1556-1564
Maximilien II. 1564-1576
Rodolphe II. 1576-1612
Mathias. 1612-1619
Ferdinand II. 1619-1637
Ferdinand III. 1637-1657
Léopold I. 1658-1705
Joseph I. 1705-1711
Charles VI. 1711-1740
Charles VII de *Bavière*. 1742-1745

MAISON D'AUTRICHE-LORRAINE.

François I. 1745-1765
Joseph II. 1765-1790
Léopold II. 1790-1792
François II, dernier emp. d'Allemagne. . 1792-1806

E. S.

ALLEMAND (le comte Zacharie-Jacques-Théodore), vice-amiral français, né à Port-Louis en 1762, m. à Toulon en 1826. Il assista sur le *Sévère* aux sept combats livrés par le bailli de Suffren aux Anglais et y fut blessé. Lieutenant de frégate, il fit trois campagnes dans l'Inde, et devint sous-lieutenant de vaisseau en 1787. Partisan de la révolution, il devint lieutenant de vaisseau en 1792, après plusieurs campagnes à Saint-Domingue, à la Nouvelle-Angleterre, etc. Il combattit ensuite les Anglais comme capitaine et chef de division. Il fit enfin la guerre à Toussaint Louverture, contribua à la prise de la Dominique en 1804, et fit éprouver après 1805, comme contre-amiral, des pertes cruelles aux Anglais. Vice-amiral en 1809, il commanda l'armée navale de la Méditerranée; il eut ainsi une vie singulièrement active, mais à laquelle nuisit son caractère rude et altier.

ALLEMOND-EN-OYSANS, brg du dép. de l'Isère, à 29 kil. S.-E. de Grenoble. Mines de plomb argentifère et fonderie; 1,225 hab.

ALLEN (Thomas), mathématicien anglais, né en 1542 dans le comté de Stafford, m. en 1632. Sa science le fit accuser de sorcellerie. Collecteur infatigable de vieux mss., il est cité comme auteur de la *Bibliothèque Allenienne*. On a de lui seulement deux ouvrages sur Ptolémée.

ALLENT, né à St-Omer le 9 août 1772, m. à Paris le 6 juill. 1837. Simple canonnier au bombardement de Lille, en 1792, il était lieutenant-colonel du génie quand sa santé le força de quitter ce corps. Napoléon l'appela au conseil d'État, et, pendant sa célèbre campagne de France, le donna pour conseil au roi Joseph. Il traça pour couvrir Paris le plan d'attaque et de défense de Marmont, et, quand nos armées succombèrent, il organisa le service des gardes nationales. Sous-secrétaire d'État au département de la guerre en 1817, il fut président du contentieux du conseil d'État en 1819, devint député du Pas-de-Calais en 1828, pair de France le 11 oct. 1832, et mourut pauvre.

ALLER, riv. d'Allemagne; source en Prusse, près de Seehausen (Magdebourg); cours de 180 kil. au N.-O. par Vorsfelde, Gifhorn, Celle (où il devient navigable), Rethem, et Verden (Hanovre); puis il tombe dans le Weser. Département de l'anc. roy. de Westphalie; ch.-l. Hanovre.

ALLERHEIM, vge de Bavière, à 30 kil. E. de Nordlingen. C'est aux environs de ce village que le grand Condé battit Mercy, le 3 août 1645.

ALLETZ (Pons-Augustin), né à Montpellier en 1703, m. à Paris en 1785. Oratorien, puis avocat, il a laissé d'utiles compilations : *Excerpta e Corn. Tacito*, 1756, in-12; *Dict. portatif des conciles*, 1758, in-8°; *Selectæ Fabulæ ex libris... Ovidii*, 1762, in-12 : *Abrégé de l'Hist. grecque*, 1763, in-12; l'*Esprit des journalistes de Trévoux*, 1771, 4 vol. in-12; l'*Esprit des journalistes de Hollande*, 1777, 2 vol. in-12; l'*Albert moderne*, 1768, in-12; *Victoires mémorables des Français*, 1754, 2 vol. in-12; les *Ornements de la mémoire, ou les Traits brillants des poëtes français*,... 1749, in-12; 1808, in-12.

ALLEU. *V.* ALEU.

ALLEVARD, ch.-l. de cant. (Isère), arr. et à 40 kil. N.-E. de Grenoble, sur le Bréda. Aux environs sont les ruines du château où naquit Bayard. Mines de fer. Eaux sulfureuses estimées; 2,135 hab., parmi lesquels il y a beaucoup de crétins et de goitreux.

ALLIA, auj. *Aja*, riv. de l'anc. Italie, affluent du Tibre qui arrosait Crustumerium, à 16 kil. N.-E. de Rome. Les Romains y furent battus par les Gaulois en 390.

ALLIANCE (TRIPLE ET QUADRUPLE). On donne particulièrement le nom de *triple alliance* : 1° au traité de médiation conclu à La Haye entre les Provinces-Unies, l'Angleterre et la Suède (23 janv. 1668) pour arrêter les conquêtes de Louis XIV dans les Pays-Bas; elle amena le traité d'Aix-la-Chapelle (1668); — 2° à l'alliance signée à La Haye le 4 janv. 1717 par les représentants de George Ier d'Angleterre, des Provinces-Unies, et de Philippe d'Orléans, régent de France, dans le but de maintenir l'exécution du traité d'Utrecht contre les prétentions du ministre d'Espagne Alberoni. Elle devint la quadruple alliance par l'accession de l'Autriche (2 août 1718). Il y était convenu que l'Espagne abandonnerait la Sicile et la Sardaigne, qu'elle venait d'enlever (1717-18) à l'empereur et au duc de Savoie, que ces îles seraient échangées entre ces deux princes, et qu'elle aurait en compensation l'expectative des duchés de Toscane et de Parme et Plaisance, assurée à don Carlos, fils de Philippe V, après l'extinction prochaine de la maison de Médicis, et de la postérité mâle des Farnèse. Alberoni fut renvoyé du ministère et de l'Espagne (5 déc. 1719), et Philippe V, deux mois après, accéda aux conditions qu'on lui imposait.—On appelle encore quadruple alliance : 1° le traité fait en avril 1834 entre la France, l'Espagne, l'Angleterre, et le Portugal, à l'effet de rétablir la paix dans la Péninsule espagnole, en forçant les prétendants don Carlos et don Miguel à la quitter; 2° celui conclu à Londres en juillet 1840, à l'exclusion de la France, entre l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, et la Russie, pour enlever la Syrie au pacha d'Egypte. R.

ALLIANCE (SAINTE), ligue conclue à Paris le 26 septembre 1815 entre les empereurs de Russie et d'Autriche et le roi de Prusse, après la 2e abdication de Napoléon Ier, dans l'intention apparente d'unir entre eux tous les États chrétiens, mais réellement pour contenir et même affaiblir la France.

ALLIANCE (ANCIENNE ET NOUVELLE). On appelle ainsi dans le langage de l'Eglise l'alliance que Dieu contracta avec Abraham et sa descendance, et celle que Dieu a contractée avec l'assemblée des chrétiens.

ALLIER, *Elaver*, affluent gauche de la Loire dans laquelle il se jette au Bec d'Allier, à 5 kil. O. de Nevers, prend sa source à Chabalier (Lozère), arrose les dép. de la Lozère, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Allier, coule sur la limite du dép. du Cher, passe à Château-Neuf-de-Randan, Issoire, Vichy et Moulins. 370 kil. de cours. Affluents : la Dore, la Sioule et le Lachou. G. D.

ALLIER (DÉP. DE L'), entre ceux du Cher et de la Nièvre au N., de la Creuse à l'O., du Puy-de-Dôme au S., de Saône-et-Loire et de la Loire à l'E. Superf., 723,981 hectares; pop., 356,432 hab.; ch.-l., Moulins. Formé du

Bourbonnais, baigné par le Cher, la Sioule, l'Andelot, l'Allier et la Loire. Ce dép. produit du blé, du seigle, du fer, de la houille, du marbre, etc. Commerce de porcs, de moutons, de vins et de bois de chêne. L'industrie consiste en usines de fer; fabr. de porcelaine, de faïence, chapelleries, bonneteries; deux canaux, le canal du Berri et le canal latéral à la Loire. Le sol est riche en sources d'eaux thermales (sources de Vichy, de Néris, de Bourbon-l'Archambault, de Chambon). G. D.

ALLIFÆ, v. de l'anc. Italie, dans le Samnium, sur le Vulturne, auj. *Alife*.

ALLIX (Pierre), savant controversiste protestant, né à Alençon en 1641, m. à Londres le 3 mars 1717. Attaché en 1670 à l'église de Charenton, il se distingua par la solidité de ses sermons, et travailla avec le ministre Claude à une nouvelle version française de la Bible. Après la révocation de l'Édit de Nantes, il se retira à Londres, et devint en 1690 chanoine et trésorier de la cathédrale de Salisbury. On a de lui: *Dissertatio de Trisagii origine*, Rouen, 1674, in-8°; des *Sermons*, Rotterdam, 1685, in-12; *Réflexions sur les 5 livres de Moïse*, Lond., 1687, in-8°; plusieurs écrits en anglais; en tout 29 ouvrages.

ALLIX (Jacques-Alexandre-François), général, né à Percy (Manche) en 1776, m. en 1836. Cité avec honneur dans un décret de la Convention pour sa conduite à l'armée du Nord, colonel à 20 ans, il prit part à la campagne de Marengo et à l'expédition de St-Domingue, s'attacha au roi Jérôme Bonaparte, qui le nomma comte de Freudenthal et lui fit une pension sur sa cassette; en 1814 il défendit contre les alliés la forêt de Fontainebleau et la ville de Sens, et, après Waterloo, fut chargé de fortifier St-Denis. Exilé par la Restauration, il ne fut rappelé qu'en 1819. On lui doit un *Système d'artillerie de campagne*, Paris, 1827, in-8°. B.

ALLOA, v. d'Écosse, comté de Clackmann, bon port à l'embouchure du Forth; industrie et commerce actifs; distilleries, forges, brasseries, etc.; 6,000 hab. On y remarque les ruines d'un château des comtes de Mar du XIII° siècle.

ALLOBROGES, peuple puissant de la Province romaine dans la Gaule du temps de César, entre le Rhône et l'Isère (Savoie et partie N. des dép. de l'Isère et de la Drôme). Villes: Vienne, Genève, Grenoble (*Cularo*). Ce pays prit le nom de *Sapaudia* (Savoie) au milieu du IV° siècle. De 1792 à 1814, ce fut un départem. de France (du Mont-Blanc).

ALLOPROSALLOS, c.-à-d. *inconstant*. Surnom de Mars.

ALLORI (Alexandre), peintre, né à Florence en 1535, mort en 1607, reçut les premières leçons de son oncle Angelo Allori, dit le *Bronzino*, et étudia ensuite à Rome les monuments antiques et les ouvrages de Michel-Ange. Savant dans l'anatomie, il estima plus le dessin que la couleur. Il peignit à fresque, en détrempe, et à l'huile, traita divers genres, tableaux d'église, sujets mythologiques, portraits, et fournit des cartons pour les tapisseries que faisait exécuter le grand-duc François. Ses chefs-d'œuvre sont le *Sacrifice d'Abraham* au musée de Florence, et la *Femme adultère* dans l'église du Saint-Esprit. B.

ALLORI (Christophe), peintre, fils du précédent, né à Florence en 1577, mort en 1619, est élève du Cigoli; il devint un des meilleurs coloristes de l'école florentine. On distingue ses tableaux de *Judith*, de *Saint-François* et de *Saint-Julien*. Ses figures ont beaucoup de relief; mais il a souvent gâté ses ouvrages à force de chercher la perfection. Il est auteur de quelques paysages bien touchés. B.

ALLOS, *Allostrum*, ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), sur le lac très-poissonneux du même nom; arr. et à 17 kil. S. de Barcelonette; 408 hab.

ALLOWAY-KIRK, ruines voisines du village où Burns est né, à 3 kil. au S. d'Ayr en Écosse. Il y a placé la scène d'un de ses poëmes. On y voit un monument en son honneur.

ALLOY ou HALLOY, pays de l'anc. Picardie; cap. Buire-en-Alloy, canton de Rue (Somme).

ALLSTON (Washington), célèbre peintre américain, né en 1779 dans la Caroline du Sud, m. en 1843. Il vint en Angleterre étudier auprès de Fuseli et de B. West, mais se forma mieux encore par l'étude des grands tableaux du Louvre. Le surnom de *Titien des États-Unis*, qu'on lui a donné, caractérise la perfection de son dessin et de sa couleur. Ses meilleures toiles sont le *Songe de Jacob*, *Saül et la Sorcière d'Endor*, le *Festin de Balthazar*.

ALMA, riv. de Crimée, coule de l'E. à l'O., et se jette dans la mer Noire entre Eupatoria et Sébastopol. Sur ses bords, le maréchal Saint-Arnaud et lord Raglan défirent les Russes, commandés par le prince Menschikoff, le 20 septembre 1854.

ALMA-DAGH, nom moderne de l'AMANUS. (*V. ce mot*).

ALMADA, v. de Portugal (Estramadure), à l'embouchure du Tage, sur la rive g., à 6 kilom. de Lisbonne; 5,000 hab. Vieux château, et à peu de distance, forteresse St-Sébastien qui défend l'entrée du Tage.

ALMADEN, *Cetobriga*, v. d'Espagne, dans la province et à 78 kil. S.-O. de Ciudad-Réal. Aux environs sont de célèbres et anciennes mines de mercure et de cinabre, une des richesses de l'Espagne; elles sont affermées par l'État, et une école pratique des mines a été fondée dans la ville en 1835; 10,440 hab.

ALMADEN DE LA PLATA, anc. *Sisapo*, brg d'Espagne, à 40 kil. N.-O. de Séville; 485 hab.

ALMAGRO, v. d'Espagne, dans la prov. et à 17 kil. S.-E. de Ciudad-Réal, à 208 kil. de Madrid; grande fabrication de dentelles et blondes; 8,000 hab.

ALMAGRO (Diego d'), l'un des conquérants du Pérou, était un enfant trouvé qui prit le nom du bourg espagnol où il naquit vers 1463. Il alla de bonne heure chercher fortune en Amérique, s'entendit dès 1524 avec Pizarre et Fernand de Luque pour faire la conquête du Pérou, tenta même alors avec le premier (1524-27) une expédition sans résultat, qui, recommencée en 1531, amena la soumission de l'empire des Incas et la mort du roi Atahualpa, 1533 (*V.* ATAHUALPA). Nommé par Charles-Quint gouverneur ou *adelantado* de la partie méridionale, mais jaloux de Pizarre qui avait le nord et Cuzco, Almagro, après une tentative infructueuse sur le Chili, 1536, profita d'une révolte des Péruviens, marcha sur cette ville, qu'ils avaient en partie reprise, les chassa, la garda, et s'empara du gouvernement. Vaincu et fait prisonnier par Pizarre, il fut étranglé dans sa prison, puis décapité publiquement (1538).—Son fils, du même nom, se mit, trois ans après, à la tête d'un soulèvement dans lequel Pizarre fut assassiné (1541); mais il fut défait près de Chupas par Vaca de Castro, nouveau gouverneur envoyé d'Espagne, et périt sur l'échafaud avec quarante de ses amis (1542). R.

ALMAIN (Jacques), célèbre théologien, né à Sens, m. en 1515, professeur au collége de Navarre. Parmi ses œuvres, imprimées à Paris, 1517, in-fol., on remarque un traité *De auctoritate Ecclesiæ*, écrit en 1512 contre Thomas de Vio, qui fut depuis le cardinal Cajétan, et en réponse à son traité *De la comparaison de l'autorité du pape et du concile* (de Pise). Cet ouvrage a un grand intérêt historique, parce qu'il fut publié au nom de la Faculté de théologie de Paris, sur l'invitation de Louis XII, pour répondre aux doctrines du pape Jules II relativement à l'origine de la puissance temporelle. B.

AL-MAMOUN, 7° calife abbasside, fils d'Haroun-al-Raschid, né en 786, succéda en 813 à son frère Amyn, protégea les sciences et les lettres, fonda des académies, et fit traduire en arabe un grand nombre d'ouvrages grecs. Passionné pour l'astronomie, il ordonna de réviser les *Tables* de Ptolémée et de mesurer de nouveau l'obliquité de l'écliptique. Il fit aussi mesurer un degré du méridien dans la plaine de Singar, en Mésopotamie. Il mourut en 833, près de Tarse, au retour d'une expédition contre les Grecs, à qui il avait enlevé Candie. D.

ALMANACH, c.-à-d. en arabe l'*action de compter*, tableau indiquant les divisions de l'année, mois, semaines, jours, avec les phases de la lune, les saisons, les fêtes religieuses, etc. L'usage des almanachs ou calendriers remonte chez tous les peuples à la plus haute antiquité. Construits à l'origine par les astronomes, ils continrent de bonne heure des prédictions d'astrologues, des avis et des préceptes conformes à la religion et aux superstitions des lecteurs, et l'on en fit de petits livres pénétrant jusque dans les chaumières. En Allemagne, où l'on enseignait, avant l'imprimerie, l'almanach dans les écoles, on l'avait mis en vers barbares commençant par ces mots: *Cisio Janus*, qui devinrent synonymes du mot Almanach. Au XVII° siècle, quelques astrologues surent rendre leurs almanachs populaires: Moore en Angleterre et Mathieu Lænsberg à Liége. — L'*Almanach Royal* de France, imaginé en 1683 par un sieur Laurent d'Houry, mais d'abord comme calendrier, avec les jours de départ des courriers, des principales foires, etc., donna, depuis 1699, les naissances des princes et princesses de l'Europe, et contint les listes des membres du clergé, de la magistrature, de l'armée, de l'administration, de l'instruction publique, etc.; cette année-là, il fut présenté à Louis XIV, et prit dès lors le nom d'*Almanach royal*. Les pays étrangers ont ainsi presque tous aujourd'hui leur Almanach Royal, comme le *Royal Calender* d'Angleterre, etc. L'*Almanach de Gotha*, publié sans interruption depuis 1764, donne, dans deux éditions, l'une française, l'autre allemande, outre les généalogies des maisons souveraines de l'Europe, des notices statistiques sur chaque État, et une Chronique de l'année.

Pour les divisions de l'almanach grec, romain, etc. *V.* CALENDRIER.

ALMANZA, v. d'Espagne, prov. et à 80 kilom. E. d'Albacète; 7,000 hab. Les armées française et espagnole, commandées par Berwick, y remportèrent sur les Anglais et leurs alliés, le 25 avril 1707, une complète victoire qui rendit le trône à Philippe V.

AL-MANZOR (Mohammed), Maure d'origine, fut pendant vingt-un ans, 976-997, le hadjeb ou premier ministre d'Hescham II, calife de Cordoue, prit et rasa Léon, occupa Barcelone, chassa les chrétiens du Portugal, pénétra en Galice, emporta Saint-Jacques de Compostelle, garda les lignes de l'Èbre et du Duero, mais fut vaincu à Calatanazor par les forces réunies des rois de Navarre et de Léon et du comte de Castille, 997. Dans sa douleur, il se laissa mourir de faim. H.

ALMARAZ, brg d'Espagne, prov. de Cacérès, près du Tage, à 38 kil. N.-N.-E. de Truxillo; 1,000 hab. Victoire des Français sur les Anglo-Espagnols en 1810.

ALMAZAN, v. d'Espagne (Vieille-Castille), à 22 kil. S.-O. de Soria; 2,500 hab. Pont magnifique sur le Duero.

ALMÉES, femmes de l'Inde qui récitent en dansant des poésies, quelquefois improvisées.

ALMEIDA, v. forte de Portugal (Beira), à 14 kil. S.-E. de Pinhel; 6,200 hab. Les Espagnols la prirent en 1762; les Français la démantelèrent en 1810. Ses fortifications furent relevées par les Anglais.

ALMEIDA (François d'), amiral portugais, premier vice-roi des Indes, 1505-1509, frappa de terreur les Arabes de la côte orientale d'Afrique et les Indiens du Malabar, et établit la puissance portugaise dans ces contrées. Une victoire décisive, remportée par lui près de Diu, en 1508, sur les flottes du soudan d'Égypte et des rois de Cambaye et de Guzerat, fut un coup mortel pour le commerce musulman dans l'Inde, et vengea la mort de son fils Laurent, qui, après la découverte de Madagascar et de Ceylan et la soumission partielle de cette dernière, avait péri dans un combat inégal livré aux vaisseaux égyptiens. Remplacé en 1509 par Albuquerque, il fut tué, en retournant en Europe, par les Cafres du Cap, 1510. R.

ALMELO, v. de Hollande (Over-Yssel), à 35 kil. E.-N. de Deventer, sur le Vecht, jolie ville régulièrement construite, surnommée *La Haye* de l'Over-Yssel. Fabr. de toiles et de cotonnades; 4,000 hab.

ALMELOVEEN (Théodore de), médecin, né en 1657 à Utrecht, m. en 1712. Il était neveu du célèbre imprimeur Jansson, qui lui fit porter son nom. Il étudia d'abord la théologie, puis la médecine à Utrecht sous Jean Munrnik; s'établit à Gouda, où il fonda une société savante, et fut nommé membre de l'Académie des Curieux de la nature. Homme très-érudit, il a publié beaucoup de commentaires sur les auteurs anciens; un de ses principaux ouvrages est une histoire de la médecine ancienne, intitulé: *Inventa nova-antiqua*, etc., Amsterdam, 1684, in-8°. D—G.

ALMENAR, v. d'Espagne, à 14 kil. N.-O. de Lérida. Philippe V y fut battu par l'archiduc Charles, en 1710.

ALMERAS (le baron Louis), général français, né en 1768 à Vienne en Dauphiné, m. à Bordeaux en 1828. Volontaire en 1791, aide de camp du général Cartaux en 1795, il se distingua au siége de Toulon, suivit Bonaparte en Italie et en Égypte. Au retour, il reçut le commandement de l'île d'Elbe, passa en 1809 dans l'armée d'Italie, puis dans celle du Danube, fut blessé à Wagram, à la Moscowa, et prisonnier en Crimée jusque après la chute de Napoléon. Il avait été nommé général de division le 6 oct. 1812. Le duc d'Angoulême lui confia enfin le commandement de Bordeaux.

ALMERIA, anc. *Murgis* et *Portus Magnus*, v. d'Espagne, port sur la Méditerranée, à 110 kil. S.-E. de Grenade; ch.-l. de la prov. de son nom. Évêché. Fonderies de plomb, fabr. de cordages de sparte; coton de soies, vins; 19,000 hab. Après la chute du califat de Cordoue, cette ville devint la capitale d'un petit royaume maure, 1009; elle fut prise aux Maures en 1147, leur revint en 1157; Ferdinand le Catholique la reprit en 1489. — La province d'Alméria est formée d'une partie de l'anc. Andalousie, et compte 114 communes, 315,664 hab.; superf., 8,370 kil. carrés.

ALMISSA, slave *Olmisch*, v. de Dalmatie, à 20 kil. E.-S. de Spalatro, sur l'Adriatique. Vins estimés. Ruines de la citadelle de Mirabella; 800 hab.

ALMOGAVARES, milice d'aventuriers en Espagne, vivant de la guerre contre les Maures, sans institution régulière, et qui précéda l'établissement des ordres militaires. Ces soldats avaient pour armes une lance et un épieu, pour habits des peaux serrées autour du corps et des jambes, pour chaussure l'*Abarca* nationale dans toutes les Pyrénées, pour coiffure un bonnet de cuir. Ils combattaient en appuyant leurs longues lances contre leur pied. Ils attendaient ainsi le choc de la cavalerie Arabe, dirigeaient leurs coups contre le cheval et, après l'avoir blessé, attaquaient le cavalier corps à corps. H.

ALMOHADES ou plus exactement ALMOVAHEDDOUN, c.-à-d. *Unitairiens*, association musulmane religieuse et militante, qui eut pour fondateur un berbère nommé Abou-abd-allah-Mohammed, et dont le successeur Abd-el-Moumen fut le chef de la dynastie arabe des Almohades qui régna sur la moitié de l'Espagne et toute l'Afrique, excepté l'Égypte, de 1130 à 1273 environ. *V.* Dozy, *Histoire des Almohades* (en angl.), Leyde, 1848.

ALMON (Jean), écrivain et éditeur anglais, né à Liverpool en 1738, m. en 1805. A la mort de George II, il publia un *Examen du règne* qui réussit, puis, en 1761, un *Examen de l'administration de M. Pitt*. Ses *Anecdotes de la vie du comte de Chatam* ont été souvent réimprimées. Whig déclaré, il seconda les attaques de Wilkes contre lord Bute par son pamphlet *Sur les Jurés et les Libelles*. Il fut cité en justice pour avoir vendu la *Lettre de Junius au Roi*. Enfin c'est lui qui fonda le *Parliamentary register*, recueil périodique subsistant encore aujourd'hui et consacré au compte rendu des débats des deux Chambres. On lui doit encore une bonne édition des *Lettres de Junius*, et la publication des écrits de J. Wilkes.

ALMON, ruisseau qui prenait sa source à 15 kil. S.-E. de Rome, et se perdait dans le Tibre à sa sortie de la ville. Il était consacré à Cybèle. C'est auj. l'*Aquataccio*. C. D—Y.

ALMONACID DE TOLEDO, v. d'Espagne, dans la prov. et à 15 kil. de Tolède; 817 hab. Les Français, commandés par Sébastiani, y vainquirent les Espagnols le 11 août 1809.

ALMONBURY, v. d'Angleterre (comté d'York), à 3 kil. S. de Huddersfield. Fabr. de cotons et de lainages; 7,000 hab.

ALMONDE (Philippe Van), vice-amiral hollandais, né en 1646, m. en 1711. Il prit part comme capitaine de vaisseau au combat naval des 11-14 juin 1668, délivra en 1672 Ruyter enveloppé par l'ennemi, seconda Tromp contre la marine suédoise, et décida peut-être la victoire des Anglais et des Hollandais à La Hogue, 1692. Ses heureux coups de main contre les galions espagnols venus des Indes achevèrent d'étendre sa renommée.

ALMORA, v. de l'Hindoustan (prov. Nord-Ouest), ch.-l. du district de Kemaon, à 115 kil. N.-N.-E. d'Agra, défendue par l'anc. citadelle de Gorkha, et prise par les Anglais en 1815. Commerce avec le Népaul; 6,000 hab.

ALMORAVIDES, c.-à-d. *les Religieux*, tribu arabe qui soumit, vers 1050, Fez et le Maroc, puis le S. de l'Espagne vers la fin du XI° siècle. Ils en furent chassés par les Almohades au milieu du XII° siècle. *V.* Aschbach, *Histoire de l'Espagne et du Portugal au temps des Almoravides et des Almohades* (en all.), 3 vol. Francf. 1833-7.

ALNANDER (Jean), savant suédois, né à Norkœping à la fin du XVII° siècle, est connu par sa thèse sur l'histoire de l'imprimerie en Suède: *Historiola artis typographicæ in Suecia*, Upsal, 1722, in-8°; Rostock, 1725, in-8°. L'imprimerie fut introduite en Suède par l'Allemand Jean Snell; son *Dialogus creaturarum moralizatus* date de 1483, Stockh, in-4°. Wadstena eut une presse en 1495, Upsal en 1510 et Sœderkœping en 1523. *V.* l'analyse du livre curieux d'Alnander dans les *Acta eruditor. Lepsiens. Supplem.*, t. 8, p. 506. — *V.* aussi Schrœder, *Incunabula artis typographicæ in Suecia*, Upsal, 1842, in-4°. A. G.

ALNE, *Aln*, riv. d'Angleterre. *V.* ALNMOUTH.

ALNE (Abbaye d'), à 15 kil. de Charleroy, en ruines, dans une imposante solitude. Ses cloîtres étaient soutenus par 300 colonnes de marbres de diverses couleurs. On dit qu'un de ses abbés, Martin, perdit son abbaye pour avoir fait placer à la porte d'entrée ces mots: *Porta patens esto nulli. Claudatur honesto.* Le seigneur du village, indigné de ce point mal placé, l'aurait fait chasser, et de là serait venu le proverbe: *Faute d'un point, Martin perdit son âne.*

ALNETUM, nom latin de LANNOY (Nord).

ALNISIUM, nom latin de l'AUNIS.

ALNMOUTH ou ALEMOUTH ou AILMOUTH, v. d'Angleterre (Northumberland), à 6 kil. S.-E. d'Alnwick, sur la mer germanique, à l'embouchure de l'Aln. Port et exportation de grains; 700 hab.

ALNOE (prononcez Alneu), île de Suède (Hernœsand) dans le golfe de Bothnie, près de la côte; 30 kil. carrés. Fer et calcaire; 700 hab.

ALNWICK, v. d'Angleterre, une des v. pr. du comté de Northumberland, à 440 kil. N.-N.-O. de Londres, possède un magnifique château ancien, mais récemment réparé; anc. résidence des Percy depuis Édouard II, auj. aux ducs de Northumberland. A l'entrée de la ville, une croix

rappelle le meurtre du roi Malcolm III par un soldat en 1093 ; 7,000 hab.

ALOEUS, fils de Titan et de la Terre. Sa femme, Iphimédie, eut de Neptune deux fils, Othus et Éphialte, géants qui furent appelés Aloïdes. Le premier osa aspirer à la main de Junon, l'autre à celle de Diane. Ils escaladèrent le ciel et gardèrent Mars prisonnier pendant 13 mois. Ils furent tués par Diane et Apollon. Virgile les place aux enfers. Diodore et Pausanias leur attribuent la fondation d'Ascra en Béotie et l'institution du culte des Muses sur l'Hélicon.

ALOIDES. *V.* ALOEUS.

ALOMPRA, ALOUNG P'HOURA ou ALOMANDRA-PRAOU, chef de la dynastie actuelle des Birmans, né en 1710, m. en 1760. A 42 ans, connu sous le nom d'Aumdzea ou le chasseur, de teint noir et d'un caractère impérieux et cruel, il chassa du royaume d'Ava les Péguans qui l'avaient envahi. De la ville de Monchabou, où il résidait, Alompra dirigea la guerre, pendant laquelle les Français, établis à Syriam, favorisèrent les Péguans, et les Anglais, établis à Negrais, les Birmans. Une grande victoire la termina le 21 avril 1755 à Synyagong au profit d'Alompra, qui fonda sur le lieu même de son camp la ville de Rangoun, c.-à-d. *victoire complète*. En juillet 1756, Alompra s'empara de la factorerie française de Syriam, et la frégate *la Galathée*, envoyée par Dupleix, échoua par la trahison de son pilote birman à l'entrée de Rangoun. L'équipage presque entier comme les habitans de la factorerie furent mis à mort, et l'on voit encore auj. près de Rangoun une pyramide et une croix sur leur tombe. Alompra soumit ensuite, en 1757, Martaban et tout le Pégu oriental. En octobre 1759, sur quelques soupçons de révolte, il massacra les Anglais de l'île de Negrais. Il assiégeait la capitale des Siamois quand la maladie le força de revenir vers Monchabou ; il mourut en chemin. Son fils Namdodji-Prou lui succéda. — On a publié à Paris en 1818, sous le titre de *l'Usurpateur, ou Testament politique d'Alompra, empereur des Birmans*, un écrit qui est une allégorie sur le règne de Napoléon I. A. G.

ALONE ou ALONIS, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, colonie de Marseille ; auj. *Benidorme*. — v. de l'anc. Grande-Bretagne, au S. du mur de Sévère ; auj. *Keswick*.

ALONE ou HALONE, île de l'anc. Propontide (mer de Marmara), au S. de Proconèse ; auj. *Alonia*. Elle fait partie de la Turquie d'Asie.

ALOPA (Laurent-François d'), imprimeur latiniste et helléniste distingué, naquit à Venise dans la 2e moitié du XVe siècle. Il est à remarquer que dans les éditions d'Alopa se trouvent pour la première fois les lettres majuscules. Avant lui la place était en blanc et la *capitale* s'exécutait à la main. On lui doit cinq éditions grecques ; le fameux poëte Lascaris lui confia l'impression de ses œuvres.

ALOPECE, dème de l'anc. Attique, tout près d'Athènes, lieu de naissance de Socrate.

ALOST (flam. *Aelst*), v. de Belgique (Flandre Orientale), petit port sur la Dendre, à 27 kil. S.-E. de Gand ; 19,383 hab. Ch.-l. d'arr. Anc. capitale de la Flandre Impériale. Alost fut prise et démantelée par Turenne en 1667. On y remarque l'église Saint-Martin et l'hôtel de ville moderne. Fabr. de dentelles, comm. d'huiles, tissus de coton, etc.

ALOUPKA. *V.* le *Supplément*

ALP-ARSLAN, c.-à-d. *le Brave Lion*, sultan de la dynastie des Turcs Seldjoucides, succéda en 1063 à son oncle Togroul-Beg. Il signala son avénement par des expéditions en Arménie et en Géorgie, puis il envahit l'Asie-Mineure. L'empereur grec, Romain Diogène, obtint plusieurs avantages contre les Turcs. Mais en 1071 il fut vaincu et fait prisonnier dans une grande bataille près de Mélozguerd en Arménie. Cette victoire affermit la puissance des Turcs et leur ôta toute inquiétude de la part des Grecs. En 1072, après avoir soumis la plus grande partie du Kharizm, il passa l'Oxus à la tête de 200,000 hommes et s'empara de la citadelle de Berzem, dont il condamna à mort le gouverneur ; mais celui-ci, exaspéré par cette sentence, poignarda Alp-Arslan, 1072. Il est le premier de sa race qui ait embrassé l'islamisme. Les Orientaux vantent sa bravoure, sa générosité, sa dévotion et son zèle pour la religion musulmane. Son successeur fut son fils, Melik-chah. D.

ALPES (*Alp* en celtique *montagne*), chaîne de montagnes, la principale de l'Europe, entre 43° 16' et 47° 10' lat. N. et 4° 13', 15° 20' long. E. ; elle commence au N. de Nice, tourne à partir du Mont-Blanc vers l'E., ferme l'Italie au N., s'interrompt pour laisser passer l'Adige, et se sépare en deux grands rameaux ; l'un qui va former les monts de Dalmatie, l'autre les monts Balkan, anc. *Hémus*, au N. de la Grèce. La chaîne principale, qui a un développement d'environ 1,500 kil., se divise en *Alpes Maritimes* (180 kil.), depuis le mont Ariol, à 12 kil. de la Méditerranée, près de Savone, jusqu'au mont Viso (3,836 m.) ; on y trouve le col de Tende ; *Cottiennes* (110 kil.) jusqu'au mont Cenis (3,493 m.), avec les cols d'Argentière et du mont Genèvre (3,592 m.) ; *Grées* (90 kil.), jusqu'au Mont-Blanc (4,795 m.) avec le petit Saint-Bernard ; *Pennines* (160 kil.), les plus élevées, jusqu'au Saint-Gothard et contenant le grand Saint-Bernard (3,356 m.), le Rosa (4,626 m.), le Cervin (4,500 m.) et le Simplon ou Monte-Leone (3,518 m.) ; *Lépontiennes*, jusqu'au mont Bernina ; *Rhétiennes*, jusqu'au Pic des 3 Seigneurs, et contenant le col de Rescha et le col Brenner ; enfin *Carniques* et *Juliennes*, avec le col Tarvis, etc. La limite des neiges éternelles dans les Alpes est environ de 2,900 m. Les principaux glaciers se trouvent dans les Alpes Pennines ; la fameuse *mer de glace* est au pied du Mont-Blanc. On sait combien de peines a coûté à Annibal et à François Ier le passage des Alpes. Napoléon, après avoir franchi le grand Saint-Bernard le 14 mai 1800, a fait ouvrir les admirables routes du Simplon, 1801-6, et du mont Cenis, 1803 à 1810 ; des chemins de fer seront percés sous ces sommets. Les Alpes donnent naissance : au N., au Danube et à ses affluents méridionaux, au Rhône et au Rhin ; au S., au Pô, à l'Adige, aux fleuves de la Vénétie et à tous leurs affluents. — Les ramifications des Alpes sont nombreuses. Deux d'entre elles en forment le prolongement naturel ; ce sont les *Apennins*, rattachés aux Alpes Maritimes vers le col de Cadibone, et les *Alpes Dinariques*, qui commencent au mont Kleck dans les Alpes Juliennes et vont rejoindre les Balkan. Du côté de l'Italie, les contre-forts des Alpes sont : les *Alpes Cadoriques* ou *de Trente*, qui se détachent des Alpes Carniques, entre les sources de la Piave et celles de l'Eysach ; l'*Ortler*, rameau des Alpes Rhétiques, entre l'Adige et l'Adda, formant les monts du Bergamasque à l'E. de l'Adda, les monts du Brescian entre l'Oglio et le lac de Garda, et le Monte-Baldo entre ce lac et l'Adige ; enfin les *monts du Milanais*. — Du côté de la France, les Alpes projettent : 1° les *Alpes de Provence*, entre le Var et le Verdon, formant les monts *Esterel*, les *Alpines*, la *Sainte-Baume* et les montagnes des *Maures* ; 2° les *Alpes du Dauphiné*, qui partent du mont Tabor, et donnent naissance aux monts Olan, Pelvoux, Ventoux et Léberon ; 3° les *Bauges* et le *Vouache*, entre l'Isère et le Rhône. — Les contre-forts qui s'étendent sur la Suisse et l'Allemagne sont : 1° les *Alpes Bernoises*, partant du St-Gothard dans la direction de l'E. à l'O., formant la Jung-Frau et les monts Diablerets, et allant rejoindre, par le Jorat, la chaîne du Jura ; 2° le *Krispalt*, que le St-Gothard projette vers le N., et qui s'étend entre la Reuss et le Rhin ; 3° les *Alpes des Grisons*, d'*Algau* et de *Constance*, issues du Maloia, séparant le Rhin et les affluents de la rive droite du Danube, et desquelles se détache l'Innthal entre l'Inn et le Lech ; 4° les *Alpes Noriques*, qui partent du Dreyherrnspitz (Pic des Trois Seigneurs) dans la direction du S.-O. au N.-E. jusqu'au Danube, ont pour point culminant le Gross-Glockner (3,894 m.), et forment les *Alpes Salzbourgeoises* entre l'Inn et la Salza, les *Alpes de Rastadt* entre la Salza et l'Ens, et les *Alpes de Styrie* entre la Muhr et la Drave ; 5° les *Alpes de Croatie* et d'*Esclavonie*, entre la Drave et la Save.

ALPES (BASSES-), département du S.-E. de la France, ch.-l. Digne ; situé dans l'anc. Provence, entre les départ. des H.-Alpes au N., Drôme et Vaucluse à l'O., Var au S., Alpes-Maritimes et roy. d'Italie (prov. de Coni), à l'E. Superf., 682,643 hect. Pop., 146,368 hab. ; arrosé par la Durance, l'Ubaye, la Bléone et le Var, situé sur le versant méridional des Alpes et couvert en grande partie de montagnes dont le point culminant est le grand Rubren, 3,342 mètres. Quelques vallées fertiles, qui contrastent avec l'aridité ou les sombres forêts des Alpes. Céréales, vins, beaux pâturages. Elève considérable de bestiaux et de vers à soie. Exploitation de marbre. Fabrication de lainages et de tissus de soie.

ALPES (HAUTES-), départ. du S.-E. de la France, ch.-l. Gap, situé dans les anc. provinces du Dauphiné et de Provence, entre les dépts de l'Isère au N., Drôme à l'O., Basses-Alpes au S., et le roy. d'Italie (prov. de Turin) à l'E. Superf. 553,264 hect. Pop. 125,100 hab. ; arrosé par la Durance, l'Isère, la Romanche, et couvert par le versant occidental des Alpes dont les points culminants sont : le pic des Ecrins ou des Arsines, 4,105 mètres, la Meidje, 3,986 m., le mont Viso, 3,836 m. Vastes forêts sur les montagnes et neiges éternelles. Sol aride. Céréales, vins. Elève de porcs et de bestiaux. Exploit. de marbre et de serpentine. Fabr. de lainages, boissellerie, tissus de soie.

ALPES GRÉES ou GRECQUES, *Alpes Graiæ* (du celtique

Kraig, rocher, et non du latin *Graius*), une des 17 provinces de la Gaule, entre la Grande-Séquanaise au N., la Viennoise à l'O., les Alpes Maritimes au S., et l'Italie à l'E.; habitée par les *Centrones* et les *Vallenses* (Nantuates, Séduniens, Véragres, etc.). Villes principales : *Octodurus* (Martigny) et *Darantasia* (Moustiers-en-Tarentaise).

ALPES MARITIMES, prov. de la Gaule, formée vers 14 av. J.-C., entre les Alpes Grées au N., la 2e Narbonaise à l'O., le golfe Ligustique au S., et l'Italie à l'E.; habitée par les *Caturiges*; villes principales : *Ebrodunum* (Embrun) et *Dinia* (Digne). — La Convention forma, avec l'anc. Comté de Nice, la principauté de Monaco, et les pays situés sur la r. dr. de la Taggia, un dép. franç., situé entre ceux du Var, des Basses-Alpes, de la Stura, et de Montenotte; ch.-l. Nice; rendu en 1814 à la Sard., en 1860 à la France. *V. Supplém.*

ALPES COTTIENNES. *V. Supplément.*

ALPHÉE, chasseur, s'éprit de la nymphe Aréthuse. Poursuivie jusque dans l'île d'Ortygie, en Sicile, Aréthuse s'y vit changée en fontaine. Alphée fut lui-même changé en un fleuve de l'Élide, qui, par des conduits souterrains, allait mêler ses eaux à celles d'Aréthuse. — En effet, le fleuve Alphée, aujourd'hui *Roufia*, disparaît plusieurs fois sous terre avant son embouchure, et l'on racontait que des objets jetés dans son cours reparaissaient dans la fontaine de Sicile, qui se troublait quand on sacrifiait des taureaux à Olympie. L—H.

ALPHÉSIBÉE. *V.* ALCMÉON et ERIPHYLE.

ALPHITO, sorte de loup-garou dont on effrayait les enfants chez les Grecs.

ALPHITOMANCIE (du grec *alphiton*, farine d'orge, *mantéia*, divination). Ce genre de divination se pratiquait en faisant manger à celui qu'on soupçonnait d'un crime un morceau de gâteau fait avec de la farine d'orge; l'avaler sans peine était un indice d'innocence; le contraire était regardé comme preuve de culpabilité.

ALPHONSE Ier, *le Batailleur*, roi d'Aragon et de Navarre, 1104-34, roi de Castille sous le titre d'Alphonse VII, 1109-14. Ce prince mêla plus qu'aucun autre l'Aragon à la guerre Sainte et augmenta son territoire des deux tiers. Il épousa en 1109 Dona Urraque, veuve de Raymond de Bourgogne, seule héritière du roi de Castille Alphonse VI, la répudia bientôt, mais perdit la Castille où un parti puissant défendait les droits de la reine et reconnaissait son fils Alphonse II. Alphonse Ier conserva toutefois quelques partisans, et tourna tous ses efforts contre les infidèles, après avoir réuni à l'Aragon le comté de Bézalu et celui de Cerdagne. Il emporta Tudela, 1114, Saragosse, dont il fit sa résidence, 1118, Tarragone, Daroca, etc., 1119-1121. Il s'avança ensuite jusqu'à Alcaraz, 1123, sortit, dit-on, vainqueur de 30 batailles, assiégea enfin Fraga, 1134, fut battu, et légua ses États aux Templiers. H.

ALPHONSE II, roi d'Aragon, 1162-1196, né en 1152 de Pétronille et de Raymond-Bérenger III. Sous le règne de ce prince, l'Aragon se trouve mêlé à l'histoire du midi de la France, à celle de la Navarre, et surtout à la guerre Sainte. Il reprend, en 1167, la Provence sur le comte de Toulouse, hérite, en 1172, du Roussillon, pousse les Almohades jusqu'à Xativa, mais est rappelé par une irruption du roi de Navarre, qu'il contient par une ligue avec la Castille. Des démêlés avec les comtes de Toulouse à l'occasion du Rouergue et du Gévaudan qu'ils réclamaient, du comté de Melgueil et du château d'Alboron, convoités par l'Aragon, remplissent les dernières années de ce règne. Alphonse meurt en 1196. Il avait eu de sa 2e femme 3 fils et 4 filles. Pierre, l'aîné, lui succéda en Aragon, en Roussillon et en Catalogne; Alphonse, le 2e, eut le comté de Barcelone. H.

ALPHONSE III, *le Magnifique*, 1285-1291, roi d'Aragon, fils de Pierre III, s'empara de Majorque sur Jacques son oncle, allié de la France. En 1287, il dut signer les *Privilèges* de l'Union, qui concédaient de grandes libertés à la nation. Il relâcha Charles II d'Anjou, après avoir exigé sa renonciation à la Sicile, et les princes de Lacerda, prétendants de Castille. Le traité de Tarascon arrêta les hostilités : Charles II garda le trône de Naples; Alphonse fut reconnu roi d'Aragon et l'investiture retirée à Charles de Valois. Alphonse mourut à Barcelone en 1291. H.

ALPHONSE IV *le Débonnaire*, roi d'Aragon, 1327-1336, succéda à son père Jacques II. Une guerre contre Gênes au sujet de la Sardaigne que le pape avait donnée à l'Aragon fit avoir alors aux Catalans et aux Aragonais une marine qui devint bientôt puissante et glorieuse. Profitant de la faiblesse du caractère d'Alphonse, d'un côté les Cortès lui firent jurer de n'aliéner aucun des domaines de la couronne; de l'autre, son propre fils, don Pédro, excita des troubles contre son père. Le roi mourut au milieu de ces chagrins, laissant le trône à son fils révolté (Pierre IV).

ALPHONSE V *le Magnanime*, né en 1384, roi d'Aragon, de Naples et de Sicile, monta sur le trône d'Aragon en 1416, après la mort de son père Ferdinand le Juste, infant de Castille. Maître de l'Aragon, de la Catalogne, du royaume de Valence, des Baléares, de la Sicile et de la Sardaigne, il attaqua en 1420 la Corse et en conquit une partie sur les Génois; appelé par Jeanne II de Naples contre Louis III d'Anjou, il battit ce rival et fut mis en possession de plusieurs forteresses; mais ayant opprimé la reine qui l'avait adopté, il la vit appeler contre lui René d'Anjou, s'empara de Naples, 1423; mais, forcé de revenir en Espagne au secours de son frère le roi de Navarre, il évacua le royaume de Naples, pilla en passant (en faisant respecter les églises et les femmes) Marseille, qui appartenait au duc d'Anjou, alla s'emparer ensuite du royaume de Tunis, et voulut enfin reprendre le royaume de Naples, 1435; mais, fait prisonnier par les Génois et enfermé à Milan, il inspira au duc Philippe-Marie Visconti tant d'admiration par son caractère, qu'il fut renvoyé libre sans rançon. C'est alors qu'il reconquit Naples, qui devint désormais sa résidence, brillante par les lettres et les arts. Eugène IV l'en reconnut légitime souverain. De là il combattit François Sforza, duc de Milan, puis les Florentins, les Génois et les Vénitiens. Gênes allait céder à ses troupes quand il mourut à Naples, 27 juin 1458. Il laissa la Navarre à son frère Jean, et le royaume de Naples à Ferdinand, son fils naturel, légitimé par le pape.

ALPHONSE Ier, *le Catholique*, roi des Asturies de 739 à 757, gendre de Pélage, profita des dissensions des Arabes pour s'étendre jusqu'en Galice, en Léon et en Castille. H.

ALPHONSE II *le Chaste*, roi des Asturies de 791 à 835, fils de Froila Ier, succéda aux usurpateurs Aurelio et Bermudo, fut quelque temps prisonnier dans un monastère à la suite d'une conspiration des grands, établit sa cour à Oviédo, bâtit de nombreuses églises, fut l'allié de Charlemagne, abdiqua, et mourut 7 ans après, en 842.

ALPHONSE III *le Grand*, roi des Asturies de 866 à 910, succéda à Ordogno son père, eut à comprimer plusieurs révoltes, s'empara du royaume de Léon, fortifia Burgos contre les Maures, leur enleva Coïmbre, Lamégo, Viseu, Coria et Salamanque, reconstruisit Zamora, Toro, Simancas, dédia la célèbre église de St-Jacques-de-Compostelle, et mourut en 912, deux ans après avoir abdiqué. On lui attribue une *Chronique* latine, traitant de l'histoire d'Espagne depuis l'invasion des Maures jusqu'en 856.

ALPHONSE IV *le Moine*, roi de Léon et des Asturies de 924 à 927, petit-fils du précédent, succéda à Froila II son oncle, fut jeté dans un couvent et privé de la vue par son frère Ramire, et mourut en 933.

ALPHONSE V, roi de Castille et de Léon de 999 à 1027, fit la guerre aux Maures en Portugal, et fut tué au siége de Viseu, en 1027.

ALPHONSE VI, roi de Castille et de Léon, de 1065 à 1109. Dépouillé par son frère Sanche de Castille, il s'enfuit chez les Musulmans, recouvra Léon à la mort de Sanche en 1072, battit et fit prisonnier Garcie son autre frère, roi de Galice, et restaura ainsi dans son intégrité la monarchie de Ferdinand Ier. Il l'agrandit bientôt par de nouvelles victoires, et Tolède lui ouvrit ses portes. Déconcerté par l'invasion des Almoravides que le Cid ne put arrêter, il fortifia par le mariage de ses filles son alliance avec l'Europe chrétienne. Vaincu à Uclès, où son fils unique Don Sanche fut tué à onze ans, il ne put survivre à ce dernier coup. H.

ALPHONSE VII, roi de Castille. *V.* plus haut ALPHONSE I, roi d'Aragon.

ALPHONSE VIII, roi de Castille, de Léon et de Galice, de 1126 à 1157, fils d'Urraque et de Raymond de Bourgogne, reconnu roi de Galice en 1112, associé au gouvernement en 1122, répara les maux qu'avait laissés la mauvaise administration de sa mère, rétablit les frontières de Castille, et se fit restituer les villes occupées par Alphonse Ier, son beau-père. En 1134, après la funeste bataille de Fraga, il secourut les rois de Navarre et d'Aragon, exigea en retour Saragosse et l'hommage de la Navarre, et prit le titre d'empereur des Espagnes. Il prit sur les infidèles Calatrava et Alméria, battit les Almohades à Jaën, 1157, et mourut la même année. Il avait marié sa fille à Louis VII, roi de France.

ALPHONSE IX, *le Noble* ou *le Bon*, roi de Castille, de 1158 à 1214. Les maisons de Castro et de Lara troublèrent sa minorité. A peine majeur, il reprit ce que ses voisins lui avaient enlevé et conquit sur la Navarre les prov. d'Alava, de Biscaye et de Guipuzcoa. Vaincu par les Maures à Alarcos en 1195, il fut vainqueur à Tolosa avec le secours des rois d'Aragon et de Navarre, 1212. H.

ALPHONSE X, roi de Castille et de Léon, 1252-84. En

1257, appelé par des princes allemands, il disputa l'empire à Rodolphe de Habsbourg, pendant que les Maures envahissaient ses États et que son fils Don Sanche le détrônait, 1282. Il en mourut de chagrin après quelques vains combats, avec les Maures pour auxiliaires. Il introduisit en Europe les sciences et arts des Arabes, attira les philosophes et les savants de l'Orient, fit traduire leurs ouvrages et publier en castillan les actes des tribunaux et les lois des Cortès. Il donna le premier code espagnol, *Las Partidas*, et fit dresser les tables astronomiques *Alphonsines*, impr. à Venise, 1483. On conserve de lui, à Tolède, en ms. un livre de cantiques en galicien. Il a écrit en castillan : *le Livre des complaintes*, 1282, pour se plaindre de son fils Don Sanche et des grands, ses complices; le *Livre du Trésor* ou de *la Pierre Philosophale*, prétendue révélation du roi alchimiste. Il fit ainsi preuve de science, mais non d'habileté politique. H.

ALPHONSE XI, roi de Castille de 1312 à 1350, s'efforça de contenir les nobles, le clergé et les communes par une sévérité impitoyable; soutenu par les rois de Portugal et de Navarre, il livra aux Maures, en 1340, la célèbre bataille de Tarifa. Il fut emporté par la peste en assiégeant Gibraltar, 1350. H.

ALPHONSE Ier, *le Conquérant (el Conquistador)*, premier roi de Portugal, né en 1109 d'Henri de Bourgogne, qui n'avait que le titre de comte, et de Thérèse de Castille. Il n'avait que trois ans à la mort de son père, et il lui fallut plus tard la victoire de Saint-Mamète près Guimaraens, 1128, pour arracher la régence à une mère plus ambitieuse encore que dissolue, qui mourut elle-même deux ans après sa défaite. Maître des possessions paternelles, Alphonse les étendit par des conquêtes dans l'Estramadure et l'Alem-Tejo, et, au moment de livrer la bataille d'Ourique, où il allait vaincre cinq chefs musulmans, 1139, il reçut de son armée le titre de roi, que lui confirmèrent les cortès de Lamego en 1143 et le pape Alexandre III en 1169. Devenu roi, il prit aux Maures des villes nouvelles, entre autres Santarem, 1147, Lisbonne, au siége de laquelle il fut secondé par une flotte de croisés du Nord, 1147, Evora, 1166. Il mourut en 1185, un an après avoir, avec son fils Sanche, écarté du Portugal l'invasion des Almohades par la victoire de Santarem. R.

ALPHONSE II, *le Gros*, né en 1185, succéda en Portugal à son père, Sanche Ier, 1211-23. Sous son règne, les Portugais contribuèrent à la grande victoire de las Navas de Tolosa sur les Almohades et, avec l'aide d'une armée de croisés, prirent l'importante place d'Alcacer-do-Sal, 1217. Il promulgua plusieurs lois pour protéger les droits civils des citoyens; mais celles qui restreignaient les immunités de l'Église le brouillèrent avec son clergé. R.

ALPHONSE III, né d'Alphonse II en 1210, fut régent du Portugal après que son frère Sanche II, tyran débauché, eut été déposé par ses sujets, d'accord avec le pape Innocent IV, 1245, et devint roi à la mort de ce prince, 1248-1279. Il protégea le commerce et l'industrie, et fit sur les Maures, 1249-53, la conquête du pays des Algarves, déjà soumis en partie par Sanche Ier, 1189, mais retombé au pouvoir des Almohades. Son mariage avec une seconde femme quand la première, répudiée par lui, existait encore, et des efforts pour diminuer les immunités du clergé, attirèrent sur lui plusieurs excommunications. R.

ALPHONSE IV, *le Brave*, né en 1291, fut roi de Portugal après son père Denys, 1325-1357. Fils rebelle, ennemi acharné de ses frères, il se montra père dénaturé en faisant égorger la malheureuse Inez de Castro, que son fils D. Pedro avait secrètement épousée. Le seul fait honorable de son règne est la part qu'il eut à la grande victoire de Tarifa ou du Salado, qui en 1340 repoussa une nouvelle invasion des Mérinides du Maroc. *V.* INEZ. R.

ALPHONSE V, *l'Africain*, né en 1432, roi de Portugal après son père Édouard, 1438-81, ne gouverna par lui-même qu'en 1447. Trois faits résument son règne : son ingratitude envers le régent D. Pedro, son oncle et son beau-père, qui, après une excellente administration, fut indignement calomnié, forcé de prendre les armes pour se défendre, et tué à la bataille d'Alfarrobeira (ruisseau près de Lisbonne), 1449; ses succès sur les Maures d'Afrique, à qui il prit Arzile et Tanger, 1471; son intervention en Castille pour soutenir contre Isabelle et Ferdinand sa nièce Jeanne *la Beltraneja* : vaincu à Toro, 1476, il y renonça en 1479. R.

ALPHONSE VI, roi de Portugal, né en 1643, succéda à son père Jean IV, 1656, sous la tutelle de sa mère (jusqu'en 1662). Faible d'intelligence et livré à de grossières habitudes, il fut forcé d'abdiquer, 1667, relégué aux Açores, et enfin emprisonné par les intrigues de son frère D. Pédro (*V.* PIERRE II), qui gouverna comme régent jusqu'à la mort d'Alphonse en 1683. Sous ce règne, les deux victoires d'Ameixial et de Montes-Claros ou Villaviciosa, 1663, 1665, forcèrent l'Espagne à reconnaître, en 1668, l'indépendance du Portugal. Mais les nouvelles conquêtes des Hollandais aux Indes, reconnues par le traité de La Haye en 1669, et la cession de Bombay à l'Angleterre, lors du mariage de l'infante Catherine, sœur d'Alphonse, avec Charles II, 1660, ne laissèrent plus aux Portugais qu'un petit nombre de positions en Asie. En Afrique, les deux dernières places portugaises de Mauritanie furent abandonnées, Tanger à l'Angleterre, en même temps que Bombay, Ceuta à l'Espagne, par le traité de 1668. R.

ALPHONSE I, roi de Naples, 1416-35; 1435-58. *V.* ALPHONSE V le Magnanime, roi d'Aragon.

ALPHONSE II, roi de Naples, succéda à son père Ferdinand Ier, en janvier 1494. Perfide, cruel et cupide comme lui, il eut, dès la même année, à lutter tout ensemble contre le mécontentement de ses sujets et contre l'invasion des Français sous Charles VIII. Démentant, quand il vit ces derniers sur ses frontières, sa réputation acquise de bravoure, il abdiqua pour son fils Ferdinand II, janv. 1495, s'enfuit en Sicile, et y mourut 9 mois après dans la pénitence. R.

ALPHONSE (François-Jean-Baptiste, baron d'), né en 1756 dans le Bourbonnais, m. en 1821, exerça avec beaucoup de sagesse et de sagacité de hautes fonctions administratives à Moulins pendant la Terreur, devint membre du conseil des Anciens, montra quelque opposition au 18 brumaire, fit ensuite partie du Corps législatif; passa en 1800 à la préfecture de l'Indre, puis du Gard, et fit faire dans ces départ. des statistiques qui servirent de modèle aux travaux de ce genre. Chargé en 1810 d'aller créer l'organisation administrative de la Hollande, il reçut en même temps les titres de maître des requêtes et de baron. Écarté par la Restauration, il reparut en 1819 comme député de l'Allier, et mourut à Moulins.

ALPHONSINES (tables), tables astronomiques que publia en 1252 Alphonse X de Castille, et pour la confection desquelles il avait réuni quatre ans à Tolède les principaux astronomes chrétiens, juifs et arabes.

ALPICUS, domaine appartenant au fisc des rois francs au VIIe siècle; auj. *Le Pecq*, près de St-Germain-en-Laye.

ALPIN (Prosper), médecin et botaniste, né en 1553, à Marostica, dans l'État de Venise; son goût pour la profession des armes dut céder à celui de son père, qui exerçait la médecine. Il étudia à Padoue, où il fut reçu docteur en médecine en 1578. Il se livra avec ardeur à la botanique, et se rendit en Égypte, en 1580, pour y étudier les plantes de cette contrée; il en revint au bout de trois ans riche d'une multitude d'observations. Nommé médecin de la flotte d'Espagne par Doria qui la commandait, il fut bientôt après pourvu de la chaire de botanique à l'université de Padoue; il enrichit le jardin de cette ville des plantes qu'il avait rapportées d'Égypte, et mourut le 7 janvier 1617. On lui attribue la première description du café, qu'il aurait observé au Caire; mais il paraît positif que quelques années auparavant, en 1582, pendant qu'il était encore en Égypte, Rauwolt avait mentionné cet arbrisseau et l'usage de son fruit en Arabie, où il avait fait un voyage. Alpin a laissé un assez grand nombre d'ouvrages fort curieux sur *la médecine*, *les plantes et l'histoire naturelle de l'Égypte*, *les plantes exotiques*, etc.; mais il était médecin avant tout, et ses travaux en ce genre sont ce qu'il nous a laissé de plus précieux; son traité *De Medicina methodica, libri* XIII, *Patavii*, 1611, in-folio, est sans contredit la meilleure source où l'on puisse étudier l'histoire de la doctrine de Thémison, dite secte des méthodistes, dont il se montre partisan. Le bel ouvrage intitulé : *De præsagienda vita et morte ægrotantium*, Padoue, 1601, le range au nombre des médecins les plus éclairés et les plus judicieux de son temps; ce n'est pourtant qu'une compilation raisonnée des observations d'Hippocrate et de Galien, mais qui, par le discernement avec lequel il les a coordonnées, a presque le mérite d'un ouvrage original. Boerhaave en a donné une édition à Leyde, en 1710. F.

ALPNACH, vge de Suisse (cant. d'Underwald), au bord d'un lac auquel il donne son nom, au pied du mt Pilate.

ALPSTEIN (L'), ramification des Alpes en Suisse, cant. de Saint-Gall et d'Appenzell. Son sommet le plus élevé, le *Sæntis*, a 2,491 mètres de hauteur.

ALPUJARRAS ou ALPUXARRAS, montagnes d'Espagne dans la province de Grenade; ramification méridionale de la Sierra-Nevada. Les sommets principaux y ont 1680 m. C'est dans ces montagnes qu'eut lieu, sous Philippe II, l'insurrection des Maures, sous la conduite de Mohammed-ben-

Omeïa; ils y furent poursuivis par le marquis de Mondegar, puis par don Juan d'Autriche, et soumis à grand' peine.

ALQUIER (Charles-Jean-Marie, baron), né à Talmont, près des Sables-d'Olonne, le 13 oct. 1752, m. à Paris le 4 févr. 1826. Après avoir étudié chez les Oratoriens, il fut avocat et procureur du roi à La Rochelle. Maire de cette ville, il fut député par le tiers-état de l'Aunis aux États-Généraux de 1789. Il s'y montra ardent révolutionnaire. Président du tribunal criminel de Seine-et-Oise après la session de l'Assemblée constituante, il fut envoyé par ce département à la Convention, vota pour la mort non immédiate de Louis XVI, et se fit donner prudemment des missions qui l'éloignèrent des chefs redoutables de la Convention, et se ménagea des amis partout. Secrétaire du conseil des Anciens, le 21 mars 1795, il fut envoyé comme résident, puis comme ministre plénipotentiaire auprès de l'électeur de Bavière. Après le 18 brumaire, Bonaparte, n'en voulant pas pour la préfecture de police de Paris, le nomma ambassadeur en Espagne, janv. 1800, puis à Florence, 1801, puis à Naples, d'où il fit exiler en Sicile le ministre Acton, puis à Rome, après le cardinal Fesch, enfin en Suède en 1810, et de là à Copenhague. Faible et incertain à Rome, il se montra violent dans ces deux derniers États, et les entraîna selon la volonté de Napoléon. Rappelé par Louis XVIII en juin 1814, il fut exilé comme régicide par la loi du 12 janv. 1816. Il vécut à Vilvorde en Belgique jusqu'à son rappel, au commencement de 1818.

ALRED, ALFRED ou ALURED, historien anglais, m. en 1130, a laissé des *Annales*, en latin, contenant l'histoire des anciens Bretons, des Saxons et des Normands jusqu'en 1129. Elles ont été publiées à Oxford par Hearne, 1716, avec une préface. On a encore de lui : *Libertates ecclesiæ sancti Joannis de Beverlick*, etc., non imprimé.

ALSA, fl. de l'anc. Vénétie, à l'O. d'Aquilée, et se jetant dans les eaux des lagunes; auj. *Ausa*. Constantin le Jeune y fut tué dans une bataille contre son frère Constance.

ALSACE, en allemand *Elsass*, anc. prov. de France, entre le Rhin et les Vosges; cap., *Strasbourg*, forme auj. les dép. du Haut-Rhin au S., ch.-l. Colmar, et du Bas-Rhin au N., ch.-l. Strasbourg. C'était le pays des *Mediomatrices*, des *Tribocci* et des *Rauraci*. La partie septentrionale s'appelait *Nordgaw* (pays nord), et formait sous les Romains la Germanie Ire; le sud ou *Sundgaw* formait une partie de la Séquanaise. Le nom d'Alsace paraît au VIIe siècle ap. J.-C., et vient probablement du celtique *El-Sass*, pays de l'El ou Ill. Quand l'empire romain fut dissous, l'Alsace fit partie de l'Alémannie (*V.* ALEMANNI); elle eut au VIIe siècle des ducs, puis des comtes, échut à Lothaire lors du partage de Verdun, 843, et fut réunie comme duché à la Souabe, domaine des Hohenstaufen. Ce duché s'éteignit en 1268, mais deux comtés d'Alsace, qui en relevaient, subsistèrent. Celui de Haute-Alsace fit partie des domaines de la maison de Habsbourg, puis d'Autriche. Gouvernée depuis 1268 par des officiers de l'Empire, la haute Alsace a été donnée à la France par le traité de Westphalie, 1648. Louis XIV occupa en 1673 l'évêché de Strasbourg, qui fut réuni par la paix de Ryswick, 1697, en même temps que la république de Strasbourg, v. libre et impériale jusqu'en 1681. La révolution de 1789 a seule réuni certaines parties de la province qui étaient restées aux princes de Wurtemberg, de Deux-Ponts, de Bade, etc. Landau, fortifiée par Vauban, a été transportée de l'Alsace à la Bavière par le traité de Paris, 1815. Mulhouse n'a été réunie à l'Alsace qu'en 1798. M.

ALSACE (Thomas-Louis de Hénin-Liétard, cardinal d'), né à Bruxelles, en 1680, mort en 1759. Il descendait de Thierry, d'Alsace, comte de Flandre, et avait pour frère Charles-Louis-Antoine, prince de Chimai, grand d'Espagne, qu'il perdit en 1740. Devenu l'aîné de sa famille, archevêque de Malines, primat des Pays-Bas et cardinal, il transmit la principauté de Chimai ainsi que la grandesse à son frère puîné, Alexandre-Gabriel, gouverneur d'Oudenarde. Il était dans Bruxelles quand Louis XV y entra en vainqueur. On cite la digne harangue qu'il adressa au roi après s'être montré, pendant la défense, sujet zélé et pasteur charitable. Il laissa trois neveux : Thomas-Alexandre-Marc d'Alsace, prince de Chimai, grand d'Espagne, capitaine des gardes de Stanislas de Pologne; Philippe-Gabriel-Maurice, héritier du précédent, m. en 1802; Charles-Alexandre-Marc-Marcellin, prince d'Hénin, maréchal de camp, exécuté en 1794. Ces trois frères n'ayant pas laissé de postérité, la ligne des princes de Chimai d'Hénin fut éteinte.

ALSADAMUS, mont. de l'anc. Trachonitide, dans le N. de l'Arabie; auj. *Djebel-Hauran*.

ALSEN ou ALS, île du Slesvig, dans la mer Baltique, séparée du Slesvig par un étroit passage dit *Als-Sund*. Superf., 19,200 hect. Pop., 18,000 hab. Sol fertile. Ville principale : Sænderborg.

ALSFELD, v. de Hesse-Darmstadt, à 60 kil. N.-E. de Giessen, sur la Schwalm; 3,700 hab. Fabr. de toiles, draps et lainages.

ALSIUM, auj. *S. Marinella*, v. étrusque. *V.* CŒRE.

ALSLEBEN, v. de Prusse (Saxe), sur la rive g. de la Saale, à 25 kil. N.-E. d'Eisleben; 1,800 hab. Château des ducs d'Anhalt-Dessau, seigneurs de la ville.

ALSLEBEN (GROSS-), brg d'Anhalt-Dessau, ch.-l. d'un Amt ou bailliage enclavé dans le territoire prussien, à 15 kil. N.-E. d'Halberstadt; 900 hab.

ALSO signifie en hongrois *bas, inférieur* : Also-Kubin, etc.

ALSTAHOUG, v. de Norvége dans l'île d'Alsten. (*V. ce mot.*)

ALSTATTEN ou ALTSTÆTTEN, v. de Suisse, cant. et à 15 kil. de St-Gall, à 14 kil. de l'embouchure du Rhin dans le lac de Constance. Sources sulfureuses; industrie active; fabr. de mousseline et broderies; 7,266 hab.

ALSTEN, île de Norvége, Nordland, près de la côte; lat. N. 65° 50'. Hautes montagnes; celle des Sept-Sœurs a 1,340 mèt. On trouve dans cette île la petite ville d'Alstahoug.

ALSTER, petite riv. d'Allemagne, à peine navigable, affl. droit de l'Elbe, à Hambourg; prend sa source dans le Holstein; cours de 40 kil.

ALSTRŒMER, nom d'une famille d'industriels suédois. JONAS ALSTRŒM, chef de cette famille, né en 1685, m. 2 juin 1761, ayant été s'établir en Angleterre, fit transporter en Suède, en 1715, 30 moutons anglais, et, en 1723, un grand nombre d'ouvriers et de machines. Il dota ainsi son pays de manufactures nouvelles, dont le berceau fut la petite ville d'Alingsås, sa patrie. En trente ans, 1754, la Suède avait 14,000 personnes occupées à la fabrication de la laine, et 18,000 en 1761. Alstrœm introduisit aussi en Suède la culture du tabac et celle de la pomme de terre, mais cette dernière ne devint générale qu'après la guerre de Poméranie. Il fut l'un des fondateurs de l'Académie des Sciences de Suède. Anobli, il changea son nom en celui d'Alströmer. — De ses 4 fils, l'un, PATRIK, m. 1804, fonda en 1771 l'Académie de musique; CLAUDE, m. 1794, et JEAN, m. 1786, se distinguèrent dans les sciences et l'économie politique. A. G.

ALT, *vieux*, allemand. Ex. : ALT*kirch* ou ALTEN-*Kirchen*, vieille église; ALTEN*bruck* ou OLDEN*brok*, vieux pont. — *Old* et *Oude* ont le même sens.

ALT. *V.* ALUTA.

ALTA RIPA, v. anc. sur le Rhin, chez les Némètes, paraît avoir eu de l'importance à l'époque de Valentinien; auj. *Altrip*, près de Spire. — v. de l'anc. Pannonie, sur le Danube; auj. *Tolna*.

ALTACCENSIS PAGUS, pays d'Artas, dans le Viennois; cap. Artas, cant. de Saint-Jean de Bournay (Isère).

ALTAI (MONTS), c'est-à-dire *monts d'or*; longue chaîne de montagnes en Asie, occupant une partie de la Sibérie mérid., de la Dsoungarie et de la Mongolie, s'étendant de l'O à l'E. de la source de l'Irtisch (Sibérie), jusqu'au lac Baikal, entre 43°-52° lat. N., et 83°-98° long. E. Env. 1,200 kil. en longueur. On les a divisés en *Grand Altaï* au S., et *Petit Altaï* au N.; et encore en *Monts Altaï* proprement dits entre l'Irtisch et l'Obi; *Monts Koutznetzk* entre l'Obi et l'Iénisséi, et *Monts Sayan* entre l'Iénisséi et le lac Baikal. Ce sont pour la plupart des massifs arides, dont les principaux sommets atteignent 3,000 mètres. Ces montagnes sont peu connues; elles renferment des mines d'or et d'argent, dont quelques-unes sont exploitées par les Russes, surtout depuis 1747, dans l'arrondissement de Barnoul ou de Kolyvan-Voskressenk, entre l'Irtisch et l'Obi. M.

ALTAMURA, v. du roy. d'Italie (prov. de Bari), ch.-l. d'arr., à 45 kil. S.-O. de Bari; fondée par l'empereur Frédéric II sur les ruines de l'anc. *Lupatia*. Magnifique cathédrale; 17,193 hab.

ALTAR, v. du Mexique, ch.-l. du dép. d'Arizona, sur la rivière de l'Ascension, à 235 kil. d'Arispe.

ALTAVILLA, v. du royaume d'Italie, située dans la province et à 10 kil. N. d'Avellino; 3,815 hab. Eaux minérales.

ALTDORF ou ALTORF, v. de Bavière, à 18 kil. S.-E. de Nuremberg; jadis Université, réunie à celle d'Erlangen en 1809. Fabr. considérable de jouets et articles en bois; 2,150 hab. Dépendance du Palatinat jusqu'en 1504, et de Nuremberg jusqu'en 1815, elle a été donnée à la Bavière par le traité de Vienne. — v. du Wurtemberg, près de Ravensbourg; 2,700 hab. Son château de Weingarten était jadis une abbaye bénédictine, et sa belle église est

visitée par de nombreux pèlerins. — vge du grand-duché de Bade, à 10 kil. S.-O. de Lahr; beau château et riche jardin botanique; 1,400 hab.

ALTDORF, c'est-à-dire *ancien village*, v. de Suisse, ch.-l. du canton d'Uri, à 110 kil. E. de Berne, à 70 kil. S. de Zurich, à 1 kil. du lac des quatre cantons, près de la Reuss et au pied du Grünberg; pauvre et triste bourg connu depuis 744. On y voit une fontaine à l'endroit où était, dit-on, le tilleul contre lequel on plaça le fils de Guillaume Tell, quand son père abattit la pomme de dessus sa tête. C'est auj. l'entrepôt de la Suisse avec l'Italie par le Saint-Gothard; 2,426 hab. M.

ALTDORFER (Albert), peintre de l'école allemande, et le principal élève d'Albert Dürer, né en 1488 à Altdorf, près de Landshut en Bavière, et non pas à Altdorf en Suisse, mort en 1538. Albert Dürer lui apprit non-seulement l'art de peindre, mais encore l'art de graver. Il passa la plus grande partie de son existence à Ratisbonne, où il devint conseiller municipal et architecte officiel de la ville. Son tableau le plus fameux orne la galerie de Schleissheim, près de Munich. Il représente la *Victoire d'Alexandre le Grand sur Darius*; les guerriers sont vêtus comme au XVIe siècle; mais, sauf cet anachronisme, c'est un chef-d'œuvre. Des milliers de personnages se pressent dans un petit espace, tous soigneusement traités. A gauche, la lune se couche; à droite, le soleil se lève; l'Océan, de hautes chaînes de rochers, une île granitique, des escadres entières occupent les derniers plans. La même galerie possède encore de sa main une *Vierge*, un *Ensevelissement du Christ*, l'*Histoire de Suzanne*. On admire à Vienne sa *Naissance du Christ*. Les gravures d'Altdorfer ne sont pas aussi belles que ses peintures. A. M.

ALTELLUS, c.-à-d. *nourrisson de la terre*, surnom de Romulus.

ALTENA, v. des Etats prussiens (Westphalie[illegible], sur la Lene, à 28 kil. S.-O. d'Arensberg. Forges et fabrication de fils de fer et d'acier; 4,500 hab.

ALTENBERG. *V.* MORESNET.

ALTENBOURG, v. d'Allemagne, cap. du duché de Saxe-Altenbourg, à 120 kil. E. de Gotha; lat. N. 5[illegible] 59' 25" long., E. 10° 6' 30". Ch.-l. de cercle; résidence du Duc; gymnase; bibliothèque; grand commerce de bois; transit et commission; manufact. de tabacs; fabr. de porcelaine fine, faïence; filat. de coton, tanneries, etc.; 17,459 hab. — Ville libre impériale, et capitale du pays de Pleisse, elle passa en 1308 aux margraves de Misnie, puis à la maison de Saxe-Gotha. Le cercle administratif de Saxe-Altenbourg a 89,445 habit. C'est un pays fertile et très-bien cultivé; il produit de la houille, de la terre à porcelaine et à poteries. etc. — vge de la Basse-Autriche, à 5 kil. O. de Hainbourg, sur le Danube. Eaux thermales sulfureuses. — vge de Hesse-Darmstadt, à 2 kil. d'Alsfeld; beau château; grande fabrication de draps. — Bourg de Hongrie (Wieselbourg), sur une île de la Leitha, à son embouchure dans le Danube, à 30 kil. S.-S.-E. de Presbourg; 3,400 hab. Son ancien château fut une résidence royale.

ALTENDORF, vge de Bavière, sur la Regnitz, à 15 kil. S.-S.-E. de Bamberg. Victoire de Kléber sur les Autrichiens en 1796 (9 août).

ALTENGAARD, brg de Norvège, à l'embouchure de l'Alten dans la mer du Nord, par 69° 45' lat. N.; 2,000 hab. C'est le point le plus septentrional de l'Europe où la terre soit cultivée; elle y produit un peu d'orge.

ALTENGRAMM. *V.* BERGEDORF.

ALTENKIRCHEN, brg de Prusse (Prov. du Rhin), à 32 kil. N. de Coblentz, 1,600 hab. Les Français et les Prussiens s'y rencontrèrent plusieurs fois en 1796. C'est dans l'un de ces combats que Marceau fut blessé mortellement (19 septembre).

ALTENSTEIN, château du duc de Saxe-Meiningen, à 30 kil. de Meiningen. St Boniface y prêcha (724 à 727) le christianisme. C'est aussi tout près de ce château que Luther fut pris pour être conduit à Wartbourg. E. S.

ALTENSTEIN (Charles, baron de Stein et D'), homme d'État de Prusse, né à Anspach le 7 octobre 1770. Appelé en 1799 par le ministre de Hardenberg à Berlin, il prit part aux travaux de réorganisation de l'État, dirigea de 1810 à 1812 les finances, et fut nommé en 1817 ministre de l'instruction publique et des cultes. Dans cette position, il fut très-zélé pour le développement des universités et de l'enseignement primaire. C'est sous son administration que le philosophe Hegel fut appelé à Berlin. Dans le différend entre le gouvernement et l'église catholique, il s'est attiré les reproches des partisans de cette dernière. Il mourut le 11 mai 1840. E. S.

ALTENZELLE, anc. abbaye de l'ordre de Cîteaux, sur la Mulde de Freiberg, près de Nossen (roy. de Saxe); fondée en 1162 par Othon le Riche, margrave de Misnie, elle devint célèbre par le zèle de ses religieux pour les sciences et les lettres. On y a rédigé des annales sous le titre de *Chronicon Vetero-Cellense*, que Mencken a insérées dans ses *Scriptores rer. German.*, t. 2. L'abbaye fut sécularisée en 1544. On voit encore quelques tombeaux des descendants d'Othon le Riche.

ALTHÉE, fille de Thestius et d'Eurythémis, et femme d'Œneus, roi de Calydon. Elle eut plusieurs enfants, parmi lesquels Méléagre. Irritée de la mort de ses deux frères, tués par la main de son fils, vainqueur du sanglier de Calydon, elle jeta au feu le tison auquel était attachée la vie de Méléagre, et celui-ci expira quand le tison fut consumé. Althée se pendit ensuite de désespoir. Dans Homère, Althée maudit seulement son fils, qui meurt aussitôt. P.

ALTHEN (Jean), agronome, né à Chaouc, en Perse, en 1709, m. en France en 1774. Fils d'un gouverneur de province, puis tombé dans l'esclavage par suite de la guerre, il s'évada et vint France; ses efforts persévérants le tirerent de la misère, transformèrent l'agriculture et enrichirent l'industrie d'une de nos provinces. Il fut en effet l'agent le plus actif de l'implantation de la garance dans les Etats d'Avignon et le Comtat Venaissin. Avignon lui a érigé en 1846 une statue sur le rocher de Notre-Dame de Doms. *V. Notes sur Althen*, par M. Achard, Avignon, 1849, in-8°.

ALTHORP (lord). *V.* SPENCER.

ALTIAIA ou ALCEIA, brg de l'anc. Germanie, chez les Vangions; auj. *Alzei*, dans la Hesse-Darmstadt.

ALTIMURIUM, nom latin de MURVIEL (Hérault).

ALTIN, lac de Sibérie, dans le gvt de Tomsk; 110 kil. sur 40. Il est traversé par la Bia, qui, en se réunissant avec la Katounka, forme l'Obi; il est appelé aussi Teletz.

ALTINA, v. de l'anc. Pannonie, près du Danube; auj. *Bataszek*.

ALTING (Menso), savant bourgmestre de Groningue, né en 1636, m. en 1713, a donné: *Notitia Germaniæ inferioris*, Amst., 1697, in-fol.; *Descriptio Frisiæ*... ibid., 1701, in-fol.; enfin un *Commentaire sur la carte de Peutinger*, inédit. *V.* l'*Onomasticon* de Chr. Sax.

ALTINUM, v. de l'anc. Vénétie, sur le fleuve Silis; auj. *Altino*. Municipe très-florissant à l'époque romaine, sur la route principale d'Italie en Orient, et dans une position favorable au commerce maritime. Elle communiquait avec Ravenne sans crainte des pirates, grâce aux lagunes et aux embouchures du Pô. C'était l'entrepôt du commerce entre l'Italie méridionale et les pays situés au N. Ses habitants se réfugièrent, lors de l'invasion d'Attila, dans les lagunes, où devait bientôt s'élever la moderne Venise.

ALTIOS, surnom de Jupiter qui avait un temple dans le bois sacré d'Altis, près d'Olympie. On voyait dans le même bois un autel à tous les dieux, un palais de Léonidas et l'atelier dans lequel Phidias avait sculpté son Jupiter.

ALTKIRCH, ch.-l. de canton (Ht-Rhin), arr. et à 14 kil. N.-E. de Mulhouse, sur une hauteur dont la rivière d'Ill baigne le pied. Collége; 2,914 hab. Elle fut fondée au XIIIe siècle et dépendait alors du comté de Férette. Ruines du château où résidaient quelquefois les archiducs.

ALTMUHL, riv. de Bavière; source près de Rottenbourg; cours de 195 kil. à l'E. par Leutershausen, Herrieden, Eichstedt, Beilngries, Dietfurt et Kelheim, où elle tombe dans le Danube. Un canal récent, *Ludwigs-Kanal*, qui joint Bamberg sur la Regnitz à Dietfurt sur l'Altmühl, établit une communication navigable projetée par Charlemagne lui-même entre la mer du Nord et la mer Noire par le Rhin et le Danube.

ALTONA, la principale ville du duché de Holstein, sur l'Elbe, et contiguë à Hambourg dont elle n'est séparée que par une chaussée bordée de maisons. Port franc, elle a de nombreux priviléges commerciaux et civils; elle jouit d'une complète liberté religieuse. Un chemin de fer l'unit à Kiel, Rendsbourg et Glückstadt. Observatoire devenu célèbre sous la direction de Schumacher, m. en 1851; 15,521 hab., dont 2,100 juifs allemands et portugais. Altona n'était qu'un village en 1602 et fut érigée en ville en [illegible]. Commerce important, consulats étrangers, fabriques de toiles à voiles, et toiles cirées, sucreries, cotonnades, papiers peints; manufact. de tabacs; distilleries, [illegible], chantiers de construction, etc. [illegible]

ALTORF. *V.* ALTDORF.

ALTRANSTADT, vge de Prusse (Saxe), à 15 kil. E. de Mersebourg. Célèbre par le séjour qu'y fit Charles XII en 1706 et 1707 et la paix qu'il y dicta le 21 sept. 1706 à Auguste II, obligé de renoncer à sa couronne de Pologne.

ALTRIP, v. d'Allemagne. *V.* ALTA RIPA.

ALTSTÆTTEN. *V.* ALSTATTEN.

ALUCA, v. de l'anc. Corse; auj. *Lugo di Nazza.*

ALUMNUS, ALUMNA, c.-à-d. *nourricier* et *nourrice.* Surnoms de Jupiter et de Cérès.

ALUNENSIS TRACTUS, nom latin de l'AUNIS.

ALUNNO (François), philologue du XVe siècle, né à Ferrare, et auteur de trois ouvrages curieux pour l'histoire de la langue italienne : *Observations sur Pétrarque*, Venise, 1539; *Ricchezze della lingua italiana*, 1543; *la Fabbrica del mondo*, 1548. B.

ALUNNO (Niccolo), peintre de l'école romaine, de 1458 à 1492, né à Foligno, fut l'un des maîtres du Pérugin. Il a fait un grand nombre de tableaux dont les principaux, sont : la *Naissance de Jésus-Christ* dans l'église de Foligno, et une *Pieté* dans l'église de Saint-François à Assise. Le Musée de Paris a de lui 6 tableaux.

ALUNTIUM, v. de l'anc. Sicile, sur la côte N.; près de la moderne *Caronia.*

ALUTA, allem. *Alt*, riv. de l'anc. Dacie, auj. dans les provinces de Transylvanie et Valachie; source aux monts Nagy-Harnas (Csick); cours de 450 kil. au S. par Csick-Széréda et Fagaras (Transylvanie), Rimnik et Brankovan (Valachie), au-dessous de laquelle elle se jette dans le Danube. Difficilement navigable.

ALUTA, chaussure romaine, en peau de chèvre souple et douce, ordinairement noire pour les chevaliers, et blanche pour les femmes. Elle enfermait tout le pied, montait souvent jusqu'au milieu de la jambe en formant des plis, et se laçait par devant avec des bandelettes. Parfois elle était ornée, sur le coude-pied ou aux chevilles, de petites plaques rondes en métal ou en ivoire.

ALVARADO (Pierre d'), l'un des plus braves officiers de Cortez dans sa conquête du Mexique, 1518-21, fut laissé par lui à la garde de la capitale et de Montézuma prisonnier, pendant qu'il marchait contre Narvaez; eut, avec 150 hommes, à lutter contre tout un peuple, qu'il avait poussé à bout par sa cupidité et sa cruauté, et ne fut délivré que par le retour du général, avec lequel il quitta et reprit Mexico. Il obtint le gouvernement de Guatemala et, après quelques expéditions aventureuses, fut tué dans une révolte des indigènes en 1541.

ALVARADO (Alphonse d'), lieutenant de Pizarre dans la conquête du Pérou, se prononça pour lui dans ses luttes contre les Almagro, contribua successivement à la défaite du père, 1538, et, après l'assassinat de Pizarre, à celle du fils, 1542. Il mourut en 1553. R.

ALVARADO, v. du Mexique (Vera-Cruz), port sur l'Alvarado, près de son embouchure, dans le golfe du Mexique, à 65 kil. S.-S.-E. de Vera-Cruz; 6 000 hab.

ALVARENGA (Manoel Ignacio da Silva), poëte brésilien, professeur de rhétorique à Rio-de-Janeiro, a publié à Lisbonne, en 1799, un volume de poésies érotiques; il y a de la grâce et de la couleur locale. B.

ALVARÈS (François), chapelain d'Emmanuel, roi de Portugal, publia, après une ambassade en Abyssinie (départ 1515, arrivée 1520, retour 1527), les premières notions précises sur cette contrée. Publiée en portugais à Lisbonne en 1540 (*Verdadera informaçam das terras do Preste Joam*), sa relation fut traduite en espagnol immédiatement, en français, à Anvers, en 1558 (*Historiale description de l'Ethiopie*, Plantin), et en italien en 1563. R.

ALVAREZ (Don Jose), sculpteur espagnol, né le 23 avril 1768 à Priégo (prov. de Cordoue), m. à Madrid en 1827; étudia à Grenade, Madrid, Paris et Rome, obtint un prix de l'Institut de France, fut un des artistes que Napoléon Ier chargea d'exécuter des bas-reliefs au palais Quirinal, et gagna l'amitié de Canova et de Thorwaldsen. L'Académie de St-Luc l'admit parmi ses membres. Une statue de *Ganymède*, en albâtre, le fit regarder comme le rival de Canova dans le style gracieux. On cite aussi un bel *Adonis*, en marbre.

ALVAREZ DE LUNA. *V.* LUNA.

ALVAREZ DO ORIENTE (Fernand), poëte portugais du XVIe siècle, né à Goa, passa toute sa vie dans les Indes. On a de lui la *Lusitania transformada*, pastorale mêlée de prose et de vers, qu'on l'accuse d'avoir dérobée au Camoëns. R.

ALVÈRE (SAINTE-), ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 29 kil. N.-E. de Bergerac. Château en ruines; 472 hab.

ALVERNIA, vge de Toscane, près d'Arezzo. Monastère de franciscains fondé en 1218 par St François d'Assise et berceau de l'ordre.

ALVIANO (Barthélemi d'), se distingua, entre les capitaines italiens du XVIe siècle, par la hardiesse quelquefois téméraire de ses desseins et par sa promptitude à les exécuter. Né en 1455 d'une branche cadette ou peut-être bâtarde de la famille romaine des Orsini, il combattit plusieurs fois pour elle César Borgia, se mit avec elle à la solde de l'Espagne, 1503, et seconda Gonzalve de Cordoue dans la lutte qui enleva aux Français le royaume de Naples. Séparé de lui en 1505, il tenta, avec son armée d'aventuriers, de rétablir Pierre II de Médicis à Florence, n'aboutit qu'à une défaite sanglante à la Tour San-Vincenzo, et entra définitivement au service de Venise, qui l'avait déjà eu pour général quelques années. Il la défendit successivement contre l'empereur Maximilien, qu'il vainquit dans la vallée de Cadoro, et à qui il prit Goritz, Trieste, Fiume, 1508; puis contre les Français de Louis XII, qui le battirent et le firent prisonnier à Agnadel, 1509. Rendu à la liberté quand Venise devint l'alliée de ce prince, 1513, il seconda ses tentatives pour reprendre le Milanais; mais, après la déroute des Français à Novare, il fut battu de son côté à l'Olmo, près de Vicence, 1513. En 1515, l'arrivée d'Alviano et de son avant-garde contribua, à Marignan, à décider la retraite des Suisses. Il mourut un mois après. R.

ALVINCZY ou ALVINZY (Joseph, baron d'), feld-maréchal autrichien, né en 1726 au château d'Alvincz (Transylvanie), m. à Bude le 27 novembre 1810. Il se distingua pendant la guerre de sept ans aux affaires de Torgau, de Schweidnitz et de Tœplitz, s'appliqua ensuite à perfectionner la manœuvre des troupes autrichiennes, fut employé dans les guerres pour la succession de Bavière, contre les Turcs et contre la Belgique révoltée, assista, pendant la guerre contre la France, aux batailles de Nerwinde et de Hondschoote, 1793, aux sièges de Landrecies et de Charleroi, remplaça Wurmser défait par Bonaparte en Italie, et, après des avantages partiels à la Scalda, à Bassano, à Vicence, perdit les batailles d'Arcole et de Rivoli, 1796-7. Injustement accusé d'incapacité et de trahison, il fut rappelé; plus tard, il entra dans le conseil intime de l'empereur, et reçut le gouvernement de la Hongrie. B.

ALVISET (Dom Benoit), savant bénédictin, né au commencement du XVIIe siècle à Besançon. Après avoir embrassé la vie religieuse à l'abbaye de Favernay, il entra dans la congrégation du Mont-Cassin sous le nom de Virginius, et vint au monastère de Subiaco, où il composa son érudit traité des privilèges des religieux, intitulé : *Murenuæ sacræ vestis*, etc., Venise, 1661, in-4°; Kempten, 1673, in-4°. Il mourut au monastère de Saint Honorat en 1673. — Dom Arsène ALVISET, son frère, m. à Favernay, en 1698, a laissé un commentaire sur la règle de St Benoît manuscrit.

ALXINGER (Jean-Baptiste d'), poëte allemand, né à Vienne en 1755, m. en 1797, prit dans les leçons d'Eckhel le goût des modèles de l'antiquité. Ses œuvres, recueillies en 10 vol., Vienne, 1810, contiennent des poésies diverses, une traduction du *Numa Pompilius* de Florian, et deux poëmes chevaleresques où il imite Wieland, *Doolin de Mayence* et *Bliombéris.*

ALYATTE. Deux rois de Lydie ont porté ce nom. L'un, de la dynastie des Héraclides, régna de 761 à 747 av. J.-C. L'autre, de la dynastie des Mermnades, 610-559, fut le père de Crésus, et eut une guerre à soutenir contre Cyaxare, roi des Mèdes; Hérodote parle de son tombeau près du lac de Gygès, lequel avait 430 mèt. de diamètre.

ALZEI, *Alceia*, v. d'Allemagne (Hesse-Darmstadt), à 35 kil. S.-O. de Mayence, sur la Selz; 4,209 hab.

ALZON, ch.-l. de cant. (Gard), arr. et à 15 kil. O.-S. du Vigan; 583 hab.

ALZONNE, ch.-l. de canton (Aude), arr. et à 14 kil. O.-N.-O. de Carcassonne; cette ville, autrefois fortifiée, fut assiégée et prise 3 fois pendant les guerres de religion, au XVIe siècle; 1,248 hab.

AMABLE (SAINT-), curé à Riom vers la fin du Ve siècle et patron de cette ville. On le fête le 11 juin.

AMACK, en danois *Amager*, île danoise jointe à Copenhague par deux petits ponts et faisant partie de la ville; elle a 4 kil. de long sur 2 de large. Pop., 7,000 hab., descendants de 24 familles hollandaises appelées en 1516 par Christian II pour enseigner le jardinage aux Danois. C'est là que se fait encore aujourd'hui l'approvisionnement des légumes pour la ville.

AMADAN. *V.* HAMADAN.

AMADIAH, v. forte de la Turquie d'Asie (Kourdistan), cap. d'une princ. indépendante, sur une montagne, à 100 kil. N.-O. de Mossoul. Mosquée; couvent arménien. Célèbre tombeau de Mohammed Békir, visité par de nombreux pèlerins; 4,000 hab. La princ. d'Amadiah, État puissant et indépendant enclavé dans l'eyalet Ottoman de Van, appartient toujours à un descendant d'Abbas. Elle comprend 31 cant.

AMADIS DE GAULE ou **DE GALLES**, héros d'un roman de chevalerie, en 24 liv., qui retrace les prouesses de ce fils de Périon, supposé roi de Gaule; Amadis, *le chevalier du Lion*, appelé aussi *le beau Ténébreux*, est un personnage imaginaire. Ses exploits ont lieu en Espagne, et les 4 premiers livres du roman lui sont consacrés; les suivants s'occupent de son fils *Florisando* et d'autres Amadis, *Amadis de Grèce*, *Amadis de l'Astre* ou *de l'Étoile*, *Amadis de Trébizonde*. Ce poème romantique est en prose, et fut composé vers le commencement du XIV^e siècle. Le thème primitif vient du pays de Galles, d'où il a passé en France, puis en Espagne et en Portugal. Les 13 premiers livres de l'original sont en espagnol, et les autres en français. Les 4 premiers, de beaucoup les meilleurs, parurent à Séville en 1496, et à Paris, en 1500, in-fol., traduits par N. d'Herberay. Cette production et ses suites ont fait les délices de l'Europe, entretenu l'ardeur chevaleresque de nos ancêtres, et contribué à former les mœurs et le caractère de plusieurs nations modernes. *V.* E. Baret, *de l'Amadis de Gaule et de son influence sur la littérature et sur les mœurs au* XVI^e *et au* XVII^e *siècle*, Paris, 1853, in-8°. J. T.

AMADOCA, v. de l'anc. Sarmatie européenne, sur le Borysthène (Dniéper), au N.-O. de la ville actuelle de *Novo-Moskowsk* dans le gvt d'Iékaterinoslaw, au S. de la Russie. Un peu à l'O. se trouvait, dans le gouvernement de Volhynie, le lac d'Amadoca, d'où sort l'Hypanis (*Bog*).

AMADOCI, peuple sarmate, dont le territoire, appelé *Amadocium*, comprenait les gvts russes actuels de Cherson, Iékatérinoslaw, et Charkow. — Chaîne de montagnes de l'anc. Sarmatie européenne, au N.-E. de la Chersonèse taurique, dans le gvt de Charkow, au S. de la Russie.

AMAGETOBRIA, v. de l'anc. Gaule. *V.* MAGETOBRIA.

AMAKOUSA, île et v. du Japon, à l'extrémité S.-O., voisine de la côte de l'île Kiou-Siou; 128° long. E.; 32° lat. N. Les Jésuites y avaient un collège et une imprimerie.

AMAL (prononcez Omôl) v. de Suède, à 70 kil. N.-N.-E. de Wenersborg, sur un golfe du lac Wener; 1,717 hab. Port fondé en 1640. Export. de bois, goudron, fers, etc.

AMALAPOUR, v. de l'Hindoustan anglais, dans la présidence de Madras, à 80 kil. E.-N. de Masulipatam, sur un bras du Godavery. Fabr. de draps; 6,000 hab.

AMALARIC, roi des Visigoths de 511 à 531. Il dut à l'intervention de Théodoric, roi des Ostrogoths d'Italie, son aïeul maternel et son tuteur, de conserver au delà des Pyrénées la Septimanie, et de l'emporter sur Gésalic, fils naturel d'Alaric II. A la mort de Théodoric, 526, Amalaric s'allia aux rois francs en épousant leur sœur; mais les mauvais traitements qu'il fit subir, comme arien, à cette princesse catholique, attirèrent contre lui Childebert, qui dévasta la Septimanie. Les Goths indignés poignardèrent leur roi à Barcelone. En ce prince finit la race des Amales. H.

AMALASONTE, fille de Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths. Elle fut régente pendant la minorité de son fils Athalaric, successeur de Théodoric, 526. Après sa mort, 534, elle partagea le trône avec Théodat, qui la fit étrangler. C'est pour venger ce crime que Bélisaire vint en Italie. Amalasonte avait régné avec quelque gloire. Cassiodore était son secrétaire.

AMALÉCITES, peuple arabe, issu d'Amalec, petit-fils d'Ésaü, habitant dans l'Arabie Pétrée, entre l'Idumée, le pays des Philistins, l'Égypte et le désert de Sinaï; il fut ennemi des Juifs, dont il inquiétait sans cesse la frontière méridionale. Saül le défit plusieurs fois.

AMALES, famille illustre parmi les Goths, donna aux Ostrogoths Théodoric le Grand et Amalasonte.

AMALFI, v. du royaume d'Italie, située dans la province et à 14 kil. S.-O. de Salerne, port sur la Méditerranée; 7,693 hab. Archevêché. — Soumise d'abord au duc grec de Naples, mais déjà libre et florissante, prise en 838 par le duc de Bénévent, Amalfi s'affranchit tout ensemble en 839 du duché lombard et de l'empire grec et se gouverna en républ. indépendante avec un chef électif annuel Ce petit État, presque sans territoire, prit alors la plus grande part au commerce de l'Orient, et y eut partout des comptoirs aux X^e et XI^e siècles. Guaimar IV, de Salerne, et Robert Guiscard, la forcèrent successivement, 1038, 1077, à les reconnaître pour ducs, mais en lui laissant ses privilèges, que le roi Roger II lui enleva, 1130, en même temps que les Pisans la saccageaient à deux reprises, 1135-37. Amalfi, depuis lors, ne fit que déchoir. En 1137, on trouva dans cette ville un exemplaire des *Pandectes*, conservé auj. à la biblioth. de Florence, et qui donna une activité nouvelle à l'étude du droit romain. Flavio Gioia et Masaniello étaient d'Amalfi. — L'ancien code maritime d'Amalfi, en 66 articles, dit *Table amalfitaine*, adopté par un grand nombre de peuples maritimes au moyen âge, a été publié in-f° à Naples, 1844, par le prince d'Ardore, avec notes de L. et Sc. Volpicella: *Tavola e consuetudini d'Amalfi*. Le ms. en est du X^e ou XI^e siècle. Les *coutumes* sont de 1274. R.

AMALLOBRIGA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Vaccéens; auj. *Medina del rio seco*.

AMALRIC (Arnaud), un des chefs de la croisade contre les Albigeois, fut successivement abbé de Poblet en Catalogne, de Grandselve et de Cîteaux. Il accompagna Simon de Montfort dans le Midi, et mit en interdit les États de Raymond VI, comte de Toulouse. A la prise de Béziers, il n'ordonna pas le massacre des habitants, hérétiques ou non, comme on le rapporte ordinairement, en disant: « Tuez-les tous; Dieu connaîtra les siens. » La plupart des catholiques avaient quitté la ville sur sa sommation, et ce sont les goujats qui y mirent tout à feu et à sang pour la piller. Amalric, nommé archevêque de Narbonne en 1212, alla faire une expédition contre les Mores au delà des Pyrénées. Dans son humeur inquiète et guerrière, il outre-passa souvent les instructions de la cour de Rome, brava ses menaces, se brouilla avec Simon de Montfort, et mourut détesté de tout le monde, en 1225. On a conservé un assez grand nombre de ses lettres. B.

AMALRIC DE CHARTRES. *V.* AMAURI.

AMALTHÉE, nourrice de Jupiter. Quelquefois c'est une nymphe fille du roi de Crète Mélissus. Le plus souvent c'est une chèvre. Une de ses cornes, brisée et remplie de fruits par les nymphes, devint la Corne d'abondance. Jupiter combattit les Titans, couvert de sa peau, qui devint son égide (Αἴξ, chèvre). C'est en souvenir d'Amalthée que le nom de *Chèvre* a été donné à l'une des étoiles de la constellation boréale appelée le Cocher. P.

AMALTHÉE (Les trois frères), poètes latins distingués, nés au commencement du XVI^e siècle en Frioul, et m., Jérôme en 1574, J.-Baptiste la même année, et Corneille à une époque qu'on ne connaît pas, ont été l'objet de l'admiration de leurs contemporains. Jérôme fut professeur de médecine et de philosophie à Padoue; J.-Baptiste fut très-savant dans les langues grecque et latine, passa toute sa vie à la cour de Rome, et servit les cardinaux qui assistèrent au concile de Trente en qualité de secrétaire; on ne sait rien de Corneille, sinon qu'il participa du talent de ses frères dans la poésie latine. On fait grand cas du poème épique de Jérôme à la louange de Pie IV, du poème intitulé *Protée*, Venise, 1572, in-4°, de Corneille, et de celui de J.-Baptiste, qui a pour titre *Lycidas*. Ces poésies, imprimées à Venise en 1627, sous le titre de *Amaltheorum fratrum carmina*, in-8°, réimprimées en 1689, à Amsterdam, in-12, se trouvent aussi dans le premier tome du *Deliciæ poetarum latinorum italorum*. *V.* leurs autres ouvrages dans Niceron et Moréri. C. N.

AMAN, Amalécite favori d'Assuérus, roi de Perse. Le juif Mardochée ayant refusé de se prosterner devant lui, Aman obtint du roi l'ordre de massacrer tous les juifs du royaume; mais Esther le fit révoquer. Le nom de Mardochée ayant rappelé au roi que ce vieillard avait découvert un complot formé à la cour, Assuérus demanda à son favori « ce qu'on devait faire pour l'homme que le roi voulait le plus honorer ». Aman, pensant qu'il s'agissait de lui-même, proposa que cet homme, vêtu de pourpre, fût promené à cheval, en triomphe, par le premier des grands de la cour. Ainsi fut-il fait, et Aman dut conduire par la ville le cheval qui portait Mardochée. Peu de temps après, Aman, surpris aux genoux d'Esther, qu'il suppliait de ne pas le ruiner, fut pendu par ordre du roi, 508 av. J.-C.

AMAN, *sécurité*, *protection*, dérivé de l'arabe *amana*, être en sécurité. *Demander l'Amân*, c'est se soumettre au vainqueur en implorant sa clémence ou en réclamant un sauf-conduit. Pour les dispositions législatives sur l'*Amân*, *V. Journal asiatique*, sept.-oct., 1851, p. 290. D.

AMANAHEA ou **APOLLONIA**, v. d'Afrique (Guinée supérieure), sur la Côte-d'Or. Fort et station anglaise.

AMANCE (Pays d'), dans l'anc. Lorraine; v. princ., Pange, arr. de Metz; Coligny, Mont.

AMANCE, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. et à 24 kil. N.-O. de Vesoul, sur la Superbe; quelques ruines; 928 hab.

AMANCEY, ch.-l. de cant. (Doubs), arr. et à 30 kil. S.-E. de Besançon; 712 hab.

AMAND (SAINT), évêque de Bordeaux, sa patrie, en 402; il convertit et instruisit S^t Paulin, depuis évêque de Nole. L'histoire de sa démission en faveur de S. Séverin de Cologne est apocryphe. Il ne nous reste rien de ses ouvrages. Fête, le 18 juin.

AMAND (SAINT), Aquitain de naissance, moine pendant 15 ans à Bourges, évêque en 626, alla prêcher l'Évangile dans le pays de Gand et de Tournai, y fonda les monastères de Blandinberg, de St Bavon et d'Elnon, près de Tournai. Il eut pour disciples St Bavon, St Florbert et St Hubert. Élu malgré lui évêque de Tongres en 628, et de Maestricht en 647, il reprit, malgré les instances du pape Martin Ier, ses missions chez les païens. Il mourut abbé d'Elnon en 679. Sa vie, par Baudemont, est dans le recueil des Bollandistes. Fête, le 6 février.

AMAND (SAINT-), ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 13 kil. E.-N.-E. de Valenciennes, sur la rive g. de la Scarpe, se forma autour d'un monastère fondé au VIIe siècle, par St Amand; 6,739 hab. Culture du lin. A 4 kil. de la ville, au hameau de la Croisette, se trouvent les célèbres eaux et boues minérales de Saint-Amand (chaleur, 25° C.), probablement connues des Romains. C'est dans une salle de l'établissement des bains que Dumouriez fit arrêter, le 2 avril 1793, les quatre députés qui venaient le sommer de paraître à la barre de la Convention.

AMAND (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. et à 14 kil. S. de Vendôme; 405 hab.

AMAND-EN-PUISAYE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. et à 19 kil. N.-E. de Cosne; poteries estimées; mine d'ocre; 1,328 hab. Beau château du XVIe siècle.

AMAND-MONT-ROND (SAINT-), s.-préf. (Cher), à 38 kil. S.-O. de Bourges, sur le Cher. Trib. de 1re instance. Fondée au XVe siècle, elle est dominée par les ruines du château de Mont-Rond, qui fut démoli en partie en 1652. Comm. de bois, bestiaux, fers, laines, vins; 7,825 hab.

AMAND-ROCHE-SAVINE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 13 kil. N.-O. d'Ambert; 500 hab.

AMAND-TALLENDE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 18 kil. S. de Clermont; élève de chevaux et d'abeilles; 1,465 hab.

AMANES PORTUS, nom latin de BILBAO.

AMANICÆ PYLÆ, les portes Amanéennes, en grec *Amanides pulai*. A l'E., la Cilicie était séparée de la Syrie par le mont Amanus, et les deux contrées communiquaient l'une avec l'autre par plusieurs défilés connus sous le nom d'*Amanicæ* et de *Syriæ pylæ*. La lecture d'Arrien montre que l'une des portes amanéennes et la plus connue est le passage appelé aujourd'hui *Boghras Béli*, à 31,500 mètres N.-E. d'Iskenderoun, et à la source du ruisseau de Merkez-soui (l'anc. *Kersous*), qui se rend près de là au golfe d'Iskenderoun [*Issicus sinus*]. A 31,500 mètres au N. de ce défilé, à la source du torrent de Bayas [l'anc. *Issus*, *Baiæ*, *Aïas* du moyen âge], s'en trouve un second qui n'est praticable qu'en été. Ce sont là les *Amanicæ pylæ* proprement dites, car tous les défilés de cette chaîne pouvaient prendre ce nom.

AMANIENSES, les habitants de l'AMANUS. (*Voy. ce mot.*)

AMANS (SAINT-), ch.-l. de canton (Lozère), arr. et à 32 kil. N.-O. de Mende, près de la Truyère. Fabr. de serges; 193 hab.

AMANS-DES-COPTS (SAINT-), ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. et à 40 kil. N.-O. d'Espalion; 224 hab.

AMANS-DE-BOUIXE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Charente), arr. et à 15 kil. N.-O. d'Angoulême, près de la Charente; 930 hab.

AMANS-SOULT (SAINT-), ch.-l. de cant. (Tarn), arr. et à 26 kil. S.-E. de Castres; 1,388 hab.

AMANTEA, v. du roy. d'Italie, située dans la prov. et à 28 kil. S.-O. de Cosenza; port sur la Méditerranée et place forte, prise par les Français en 1806, malgré une défense obstinée; 4,378 hab.

AMANTES, en grec *Amantênoi* dans Ptolémée, peuple de l'anc. Pannonie, avec une ville du même nom, près de la moderne *Agram* sur la Save.

AMANUENSIS. C'était chez les anciens Romains l'esclave remplissant les fonctions de secrétaire. Des hommes libres étaient aussi chargés de ces fonctions. C'était l'esclave *a manu*. L'esclave *ad manum* était celui à qui l'on confiait les travaux manuels.

AMANUS, chaîne de montagnes de l'anc. Asie-Mineure, au S.-E., reliait la chaîne du Taurus à celle du Liban, auj. probablement l'*Alma-Dagh* ou le *Jawur-Dagh*. Le chaînon du mont Piérius, qui s'en détachait, entourait à l'E. le golfe d'Issus. Le mont Amanus formait la limite entre la Syrie et la Cilicie, provinces que pillaient souvent les habitants de ces montagnes, les *Amanienses*.

AMAPALA. *V.* le *Supplément*.

AMAR (J.-P.), né à Grenoble v. 1750, était en 1789 avocat au parlement de cette ville. Député à la Convention, il fut des plus exaltés dans le procès du roi et dans une mission à Bourg. Déchaîné contre les plus habiles orateurs et contre les généraux de nos armées, membre du Comité de salut public, d'accord avec Robespierre, il fit tomber le plus de têtes qu'il lui fut possible, et fit cependant absoudre son infâme conduite après le 9 thermidor. Acquitté de nouveau en 1797, quoique complice de Babœuf, il resta dans Paris, où il mourut en 1816. J. T.

AMARAL (J.-M. Ferreira do), gouverneur portugais de Macao, né en 1805. Aspirant de marine, il se distingua à la tête d'une colonne lors de l'assaut d'Itaparica, dans la province de Bahia, et y perdit un bras, 7 janv. 1823. Officier, il se distingua dans la guerre civile auprès de sir Charles Napier. Par son courage héroïque, par sa générosité, par l'habileté de ses rapports avec les Chinois, il se montra le digne descendant des Albuquerque et des Gama. Il fut assassiné, le 22 août 1849, par les Chinois voisins de Macao. A. G.

AMARANTE, v. de Portugal (prov. de Duero), à 55 kil. E.-N. de Porto, sur le Tamego. 5,000 hab.

AMARANTI MONTES, chaînes de montagnes de l'ancienne Colchide; le Phase y prenait sa source. Il y avait dans ses vallées un peuple et une ville de ce nom qu'il faut peut-être reconnaître dans le nom moderne d'*Imireti* ou *Imérétie*.

AMARAPURA, v. de l'empire birman. *V.* UMERAPURA.

AMARI FONTES ou AMARI LACUS, αἱ πικραὶ λίμναι, c.-à-d. les sources amères ou les lacs amers, marais salés, à l'E. du Delta, dans la basse Égypte, près de l'anc. Heroopolis, étaient traversés par le canal destiné à unir les eaux du Nil au golfe Arabique. Un temple de Sérapis se trouvait à l'extrémité N. de ces lagunes, appelées auj. *Scheib*, mais dont l'invasion des eaux du Nil a détruit les qualités minérales.

AMARIN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Haut-Rhin), arr. et à 43 kil. N.-E. de Béfort, près de la Thur; 2,[illegible] hab.

AMARYNTHE, brg dans l'anc. Eubée, près d'Erétrie. On y rendait un culte particulier à Diane, et les fêtes célébrées en l'honneur de cette déesse s'appelaient *Amarynthies* ou *Amarysies*.

AMASENUS, fl. de l'anc. Italie, dans le Latium, prenait sa source dans les montagnes des Volsques, arrosait Privernum, se joignait à l'Ufens, et se perdait par plusieurs bras dans les Marais-Pontins, puis dans la mer entre Circeii et Terracine; auj. *Amaseno*.

AMASIA ou AMASEA, anc. v. du Pont, sur l'Iris, auj. *Amasieh*, fut la résidence des rois de Pont. On croit que les Romains lui laissèrent sa liberté jusqu'au temps de Domitien. Patrie de Strabon, qui en a donné une description très-complète. On y retrouve auj. beaucoup de ruines, particulièrement celles des tombeaux des princes de Pont, d'un palais, des murailles, etc.

AMASIA CATTORUM, nom latin de MARBOURG.

AMASIAS, roi de Juda, succéda à Joas, son père, l'an 839 av. J.-C. Il fit avec succès la guerre aux Iduméens, mais il souilla sa victoire en adoptant leurs dieux. Il marcha ensuite contre le roi d'Israël, Joas, qui le défit, et qui emporta à Samarie tous les trésors du temple. Il régna encore quelques années, et mourut assassiné, av. J.-C. 810. L—H.

AMASIE ou AMASIEH, ville de la Turquie d'Asie (Sivas), lat. N. 40° 38′; long. E. 33° 31′. — Sur l'Iekil-Ermak (anc. *Iris*), à 70 kil. S.-S.-O. de Samsoun; 30,000 hab.; ch.-l. de livah; résidence d'un métropolitain grec. Mosquée et collége remarquables bâtis par Bajazet; château-fort sur une hauteur des monts Djandik; ruines curieuses de l'antique *Amasia*. Cette ville fait un grand commerce de soie, vins, grains, etc. Incendiée en partie en 1854.

AMASIS, roi d'Egypte, d'abord simple soldat, détrôna le roi Apriès, grâce à une insurrection militaire, vers 569 avant J.-C. Il combattit les Arabes, conquit l'île de Chypre, et permit aux Grecs, pour se ménager leur appui, de s'établir à Naucratis; mais il dut soumettre son royaume à Cyrus, roi des Perses, qui le fit tributaire. Ayant refusé la même soumission à Cambyse, fils de Cyrus, il engagea une guerre avec les Perses; ceux-ci étaient en marche lorsque Amasis mourut, [illegible] av. J.-C. A. G.

AMASTRAH ou AMASREH anc. *Sesamus* et *Amastris*, v. de la Turquie d'Asie (Kastamouni), port sur la mer Noire, à 270 kil. E.-N.-E. de Constantinople. Ancienne citadelle; ruines importantes. Mahomet II la prit aux Génois en 1459.

AMASTRIS, v. de la Paphlagonie, auj. *Amastrah*, sur la mer Noire, dans une petite péninsule. Cette ville fut fondée par Amastris, nièce de Darius, dernier roi de Perse, et femme de Denys, tyran d'Héraclée, puis de Lysimaque. La péninsule comptait 4 autres places: Sésamus, Cytorus,

Cromna (mentionnées dans l'*Iliade*), et Teion ou Tios, qui s'unirent à Amastris, dont le nom s'étendit à cette petite confédération; l'Acropole était à Sesamus. Teion s'en sépara bientôt.

AMATA, épouse du roi Latinus. Après ses efforts désespérés pour empêcher Énée d'épouser Lavinie, elle se pendit dans son palais.

AMATHONTE, vge de l'île de Chypre, sur la côte S., à 10 k. N.-E. de Limisso. Quelques ruines de l'anc. ville qui fut probablement la première colonie des Phéniciens dans l'île de Chypre, et devint célèbre par le culte de Vénus et d'Adonis.

AMATHUSIA, surnom de Vénus adorée à Amathonte.

AMATI, famille de luthiers, établie à Crémone, et célèbre pour la bonne qualité des instruments qui sont sortis de ses ateliers. Les Amati vécurent aux XVIe et XVIIe siècles. B.

AMAURI DE CHARTRES, hérétique du XIIIe siècle, annonçait que le règne du Père était passé, et que celui du Fils allait finir pour faire place à celui du St-Esprit.

AMAURY Ier, roi de Jérusalem, succéda à son père Baudouin III, 1165-1173. Après avoir conquis pour peu de temps l'Égypte, il se vit attaqué par Saladin, devenu, après Nour-Eddyn, sultan d'Alep, et sollicita en vain les secours des Occidentaux et de Constantinople. Il laissa en mourant, à son fils, Baudouin IV, ce triste héritage.

AMAURY II DE LUSIGNAN, roi de Chypre, fut couronné roi de Jérusalem à Ptolémaïs, en 1194. Le royaume chrétien était réduit à cette possession. Amaury y mourut, en 1205, laissant Chypre à son fils Hugues, et le titre de reine de Jérusalem à Marie, sa belle-fille. Il avait épousé Isabelle, veuve de Henri, comte de Champagne, roi titulaire de Jérusalem.

AMAURY. *V.* AMALRIC (Arnaud).

AMAXICHI, *Amakhuki*, v. des îles Ioniennes, cap. de l'île Sainte-Maure, port sur l'étroit canal qui sépare cette île de la côte d'Albanie. Citadelle et fort *Alexandre*; évêché grec; 6,000 hab.

AMAZENA, petite rivière, se perd dans les Marais Pontins; source dans la vallée de Vallecorsa.

AMAZIGHS. *V.* BERBÈRES.

AMAZONES, peuple mythique de femmes guerrières et conquérantes. On distingue 2 peuples ou 2 familles d'Amazones : les orientales, ou asiatiques; les occidentales, ou africaines. On voit les dernières subjuguer les Atlantes, les Numides, les Éthiopiens; entrer en Asie, et s'avancer jusqu'aux cimes du Taurus et au fleuve Caïque. Les fameuses Gorgones leur résistent seules, et sont à la fin vaincues. Les Amazones asiatiques sont plus célèbres. Les traditions les font émigrer du Caucase dans l'Asie occidentale, passer dans les îles, et s'avancer jusque dans la Béotie et l'Attique. Sur les rives du Thermodon, près du Pont-Euxin, dans la Cappadoce, elles formaient un État dont la capitale était Thémiscyre. Les faits principaux de leur histoire sont : 1° leur défaite par Bellérophon, en Lycie; 2° leur guerre contre les princes phrygiens; 3° l'expédition d'Hercule contre elles; 4° l'invasion d'Hippolyte, leur reine, en Attique, et le combat contre Thésée; 5° la guerre de Troie, où elles prennent parti pour les Troyens, et dans laquelle Penthésilée périt sous les coups d'Achille; 6° leur expédition contre l'île de Leucé, dans le Pont-Euxin, où l'ombre d'Achille cause parmi elles une terreur panique. A partir de cette époque, on ne parle plus d'elles que pour les mettre un instant en présence d'Alexandre, qui a une entrevue, dit-on, avec leur reine, et de Pompée, qui la trouve dans l'armée de Mithridate. Elles passent pour avoir fondé Smyrne, Éphèse, Cymé, Myrine et Paphos. Elles brûlaient, dit-on, la mamelle droite de leurs filles pour leur rendre plus facile l'exercice de l'arc. Elles portaient un bouclier en forme de croissant. P.

AMAZONES (fleuve des), nommé *Guiena* parmi les indigènes, *Maranham* ou *Maranon* et *Amazone* parmi les Européens, à cause des femmes armées qu'eut à combattre Francisco Orellana, qui reconnut le premier ce fleuve en entier en 1540, traverse tout le continent de l'Amérique méridionale d'Occident en Orient, et va se jeter dans l'océan Atlantique. Il sort du lac Lauricocha, dans les Andes (Pérou) district d'Huanuco, département de Junin. Actuellement, on appelle Amazone le cours inférieur à partir de l'embouchure du Rio-Negro; Rio dos Solimoes le cours moyen, entre l'embouchure de l'Ucayalé et celle du Rio-Negro; le cours supérieur garde le nom de Maranon. Ses principaux affluents sont : à droite, le Javari, qui sépare le Pérou du Brésil; le Jurua et le Purus, la Madeira, qui vient des républiques de Bolivie et du Pérou; le Topayos et le Xingu; à gauche, le Rio-Negro et le Cassiquiari, qui le font communiquer avec l'Orénoque, le Pinchès, le Napo, le Putumayo et l'Yu-Pura. C'est le plus grand fleuve du monde; la vaste embouchure par laquelle il se jette dans l'océan Atlantique, sous l'équateur, présente un delta qui rappelle celui du Nil. Son immense bassin comprend plus du quart de l'Amérique méridionale. La barre ou *pororoca* y est très-violente, et se fait sentir à plus de 600 kil., jusqu'à Ovidos.—Vincent-Yanez Pinçon en découvrit l'embouchure vers 1500. La Condamine, en 1743 et 1744, a le premier fait bien connaître tout son cours, qui est probablement de 6,500 kil. C'est une admirable ligne de communication qui n'est pas encore exploitée. *V. Supplém.*

AMAZONIUS, mont de l'anc. Asie-Mineure (Pont) près du Thermodon et ancienne demeure des Amazones. Une ville, nommée Amazonium, est citée aussi dans cette contrée.

AMBACIA, Ambaciaco, Ambacia-Vico, Ambacea, Anbacia, noms latins d'Amboise sur les monnaies du Ve au IXe siècle.

AMBARRI, petit peuple de la Celtique, dans la Gaule de César, dans l'angle formé par la Saône et le Rhône (Bresse et Beaujolais), au S. des Séquanais. On trouve encore dans l'Ain deux communes du nom d'Ambérieux.

AMBARVALES, fête agreste consacrée à Mars, qui préside au renouvellement de la nature, et à Cérès. Elle revenait tous les ans au printemps, et consistait en une procession autour des champs, qui se terminait par le sacrifice d'un Suovetauril (*V. Suovetaurilies*). C'était fête pour les agriculteurs et leurs bœufs. Les agriculteurs suivaient la procession, conduite par le chef de l'exploitation rurale. C. D—Y.

AMBATO, v. de la république de l'Équateur, à 75 kil. S. de Quito. Excellente cochenille.

AMBAZAC, ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. et à 22 kil. E.-N. de Limoges, à 382 de Paris. 279 hab.

AMBEANIS, AMBEANES, AMBIANIS CIVITAS, noms latins d'Amiens sur les monnaies du Ve au IXe siècle.

AMBERG, v. forte de Bavière, sur la Vils, à 60 kil. N.-O. de Ratisbonne: 12,912 hab. Tribunaux, lycée, séminaire, gymnase, bibliothèque, arsenal. Ville bien bâtie, où l'on remarque l'église Saint-Martin, le palais royal, l'hôtel de ville, le magasin de sel, etc. Industrie, navigation et commerce actifs; manufactures royales d'armes et de porcelaines; fers, étains, draps, etc.

AMBÉRIEUX, ch.-l. de canton (Ain), arr. et à 42 kil. N.-O. de Belley. Récolte de vins rouges. Fabr. de draps pour la troupe; 1,125 hab. — Anc. pays des peuples gaulois appelés *Ambarri*.

AMBERT, s.-préf. (Puy-de-Dôme), au pied des montagnes près de la rive dr. de la Dore, à 82 kil. de Clermont. Lat. 45° 33' 4", long. 12° 24' 12"; tribunal de 1re inst. collége. Fabr. de papiers, étamines, lacets, dentelles, etc. Anc. capit. du Livradois; elle soutint plusieurs siéges pendant les guerres de religion au XVIe siècle. Les meilleurs fromages d'Auvergne se font à Ambert; 3,594 hab.

AMBEZ ou AMBES, village (Gironde), sur la pointe de terre dite *Bec d'Ambez*, au confluent de la Garonne et de la Dordogne, et à 22 kil. N. de Bordeaux; 1,107 hab. Vins rouges dits des *Palus*, dans un terrain d'alluvion.

AMBIANI, peuple de l'anc. Gaule (Belgique 2e, v. princ., *Samarobriva*, appelée ensuite *Ambiani*, auj. Amiens.

AMBIATINUS VICUS, brg du N.-E. de l'anc. Gaule, dans le pays des Trévires, au-dessus de Coblentz; patrie de Caligula; selon d'Anville, aux environs de la ville actuelle de Rense.

AMBIBARI, pays d'Avranches, peut-être le même peuple que les *Abrincatui*, dans l'anc. Gaule.

AMBIDRAVI, peuplade de l'anc. Norique, dans les Alpes, près des sources de la Drave.

AMBIGAT. *V.* BELLOVÈSE.

AMBILATRI, peuplade de l'anc. Gaule, au S. de la Loire, sur la côte de l'Aquitaine, vers Mirebeau (Vienne).

AMBILIATES, nom latin de LAMBALLE (Côtes-du Nord).

AMBIORIX, roi des Eburons, peuple du N.-E. de l'anc. Gaule, défendit avec ardeur son pays contre la conquête de César, dont il battit les lieutenants Sabinus et Cotta, de concert avec Indutiomare, roi des Trévires; il allait triompher de Quintus Cicéron, quand César vint le repousser. Battu de nouveau par le conquérant, il se réfugia dans la forêt des Ardennes où était sa forteresse, et y vécut longtemps dépouillé de son royaume et fugitif.

AMBIRAVETUM IN ÆDUIS, nom latin de NEVERS.

AMBISONTES, peuplade de l'anc. Norique, sur le cours supérieur de la Saltza.

AMBIVARETI, peuple de l'anc. Gaule, sous la clientèle des Eduens. Leur pays était probablement au N. de celui des Eduens.

AMBIVARITI, peuple de l'anc. Gaule, à l'O. de la Meuse, dans le pays de Namur, et différent du précédent.

AMBIZA, gouverneur de l'Espagne arabe pour le calife Yézid en 721, soumit tout le pays occupé encore par les Visigoths au N. de la Péninsule, s'avança même en France jusqu'à Autun, puis, forcé de reculer jusqu'à l'Aude, fut battu et tué par Eudes, duc d'Aquitaine, 725. H.

AMBLESIDE, ville d'Angleterre (comté de Westmoreland) près de l'extrémité N. du lac Windermere, à 20 kil. N.-O. de Kendal; 1,281 hab. Mines de plomb et de cuivre. Près de là est Rydal Mount, résidence de Wordsworth. La vallée de Saint-Jean, entre Ambleside et Keswick au N., est renommée pour sa beauté.

AMBLETEUSE, v. du dép. du Pas-de-Calais, arr. et à 8 kil. N. de Boulogne; cette ville possédait un port excellent sur la Manche; Henri VIII s'en empara en 1544 et la fortifia, Henri II la reprit en 1549; le roi détrôné Jacques II y débarqua en 1688; depuis lors, les sables envahirent le port. Napoléon, lors du camp de Boulogne, en 1804 y fit creuser un nouveau port qui a été abandonné; 726 hab.

AMBLÈVE, riv. affluent de l'Ourthe à Doux-Flamme (Belgique).

AMBOINE, île de la Malaisie hollandaise, la principale du groupe de son nom dans l'archipel des Moluques, située entre la Nouvelle-Guinée à l'E. et Célèbes à l'O., par 3° 40' lat. N., et entre 126° et 127° long. E.; superf., 12,000 kil. carrés; cap., Amboine ou Ambon; 60,000 hab. Les moussons y sont régulières, mais leurs effets sont tout à fait inverses de ceux produits dans Bornéo, la mousson de l'E. amenant la pluie et celle de l'O. la sécheresse. Les Hollandais ont donné à cette île le monopole de la culture du giroflier, qu'ils ont détruit dans leurs autres possessions; la récolte des clous de girofle y suffit à la consommation de l'Europe; on y cultive aussi le sagou, le tapioca, l'indigo. La population est principalement composée de Malais, puis de Chinois, d'Européens, et des Harofaras, habitants primitifs de l'île, qui, refoulés dans les forêts, y vivent à l'état sauvage. Cette île fut découverte en 1515 par les Portugais, qui l'occupèrent en 1564; les Hollandais la prirent en 1605, les Anglais y eurent un comptoir de 1615 à 1622, et la possédèrent en entier de 1796 à 1801, et de 1810 à 1814. Le groupe d'Amboine comprend, outre Amboine, les petites îles de Ceram, Oma, Honimoa, Bourou, Noussa-Laout; pop. du groupe, 116,000 hab.

AMBOISE, *Ambacia*, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. et à 24 kil. E. de Tours, sur la rive g. de la Loire; lat. N. 47° 24' 54"; long. O. 1° 29' 53". Chemin de fer; fabr. et comm. d'aciers estimés, limes, draps, vins; 4,499 hab. Cette ville, dont les rues sont étroites et tortueuses, est dominée par un admirable château-fort; il occupe l'emplacement d'un fort romain, et date du VIII^e siècle; Charles VIII, Louis XII, François I^er l'agrandirent; Charles VIII y naquit et y mourut. Sous François II, Amboise fut ensanglantée par de nombreuses exécutions. (*V.* CONSPIRATION D'AMBOISE). Le château sert maintenant de prison d'Etat; Abd-el-Kader y fut détenu de 1849 à 1852. *V.* ÉDIT D'AMBOISE.

AMBOISE (CONSPIRATION D'), formée en 1560 par presque toute la noblesse de France, et surtout les calvinistes, pour enlever le jeune roi, François II, à la maison de Guise, et s'emparer des princes de Lorraine. On devait arriver en armes sur Blois, où était la cour, le 15 mars. Le vrai chef du complot était Condé, ou les Châtillon, ou le roi de Navarre. Le duc de Guise, averti à temps, emmena le roi à Amboise. Coligny et ses deux frères furent mandés à la cour. Condé y vint lui-même. La conspiration éclata, mais fut comprimée par les supplices. La Renaudie, seigneur du Midi, qui avait tramé le complot, fut tué. Condé défia quiconque l'accuserait, et dut néanmoins s'éloigner. Les Guises triomphèrent.

AMBOISE (Georges, cardinal D'), né en 1460, mort en 1510. Evêque de Montauban à 14 ans, il devint aumônier de Louis XI, s'attacha au duc d'Orléans après la mort du roi, et fut nommé archevêque de Narbonne en 1493, puis de Rouen, le duc d'Orléans étant alors gouverneur de la Normandie. Quand le prince devint roi sous le nom de Louis XII, d'Amboise devint premier ministre pour tout le règne. Vertueux, prudent, économe, il n'augmenta pas les impôts malgré les campagnes d'Italie, réforma la législation et les finances. Légat du pape en France en même temps que ministre, il aspira au souverain pontificat sur le conseil du cardinal Julien de la Rovère qui fut lui-même nommé et prit le nom de Jules II.

AMBOLOGÈRE, du grec *ambolè*, retard, et *gèras*, vieillesse, qui retarde la vieillesse. Surnom de Vénus à Sparte.

AMBRA (Francesco D'), littérateur florentin, mort en 1558, a laissé trois comédies remarquables par l'originalité de l'intrigue, par la correction et la vivacité du style; elles ont été souvent imprimées. B.

AMBRACIE, v. de l'anc. Grèce, en Epire, dont elle fut pendant un temps la capitale, au N. du golfe de son nom, auj. *d'Arta*. Fondée, selon la tradition, par Ambrax, fils de Thesprote, elle fut colonisée vers 660 av. J.-C. par Corinthe. Sa position et son sol favorables la rendirent de bonne heure florissante; elle avait un temple de Minerve et un d'Esculape. Ravagée pendant la guerre du Péloponèse, elle devint la résidence de Pyrrhus, qui l'embellit. Prise ensuite par les Etoliens, puis par les Romains, elle tomba en décadence, et ses habitants allèrent peupler la nouvelle ville de Nicopolis.

AMBRESBURY, v. d'Angleterre. *V.* AMESBURY.

AMBRIÈRES, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. et à 10 kil. N. de Mayenne, sur la Mayenne. Autrefois fortifiée; 1,535 hab.

AMBRIM, île de l'Océanie (Mélanésie), dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides. Découverte par Bougainville en 1768.

AMBROISE (SAINT), Père de l'Eglise latine, né vers 340, dans le palais de son père, préfet du prétoire des Gaules, mort en 397. Illustre par sa naissance et son éducation, il fut consul et gouverneur de la Ligurie. Milan, capitale de cette province, était divisée entre la foi de Nicée et l'arianisme; à la mort de l'archevêque Auxence, favorable aux ariens, les deux partis se disputèrent violemment l'élection; Ambroise, renommé par sa douceur et sa justice, cherchait à les calmer; tout à coup un enfant s'écrie : *Ambroise, évêque!* Tous le nommèrent, et, malgré sa longue résistance, Ambroise, qui n'était encore que catéchumène, fut forcé d'accepter. Dès lors commence pour lui une vie remplie par les travaux et les devoirs de l'épiscopat, il lutta contre les ariens, et les fit condamner au concile d'Aquilée, malgré la faveur de la cour pour cette secte. Après le massacre de Thessalonique, seul il osa protester contre cette cruelle vengeance; il écrivit à Théodose une lettre pleine de modération et de force, et lui ferma l'entrée de l'église de Milan. — Parmi les ouvrages de Saint Ambroise, on remarque sa lettre à Valentinien contre Symmaque, qui demandait le rétablissement de l'autel de la Victoire, un *Traité sur les devoirs des prêtres*, etc. On y trouve de la fermeté, une âme vive et tendre, mais souvent aussi de la recherche et le faux goût du temps. Saint Ambroise créa le *rit ambrosien*, à Milan, qui avait depuis longtemps un office particulier, différent du rit romain. Fête le 5 avril. La principale édition de ses œuvres est celle de Paris, 1686, 2 vol. in-f°; il y a une traduction des *Devoirs* par l'abbé Bellegarde, 1691, in-12, sous ce titre : *Morale des ecclésiastiques*. D—R.

AMBROISIE, nourriture d'un goût et d'un parfum délicieux, réservée aux seuls habitants de l'Olympe. Elle donnait l'immortalité.

AMBROIX (SAINT-), ch.-l. de cant. (Gard), arr. et à 20 kil. N.-E. d'Alais; église calviniste; comm. de soie; 3,321 hab.

AMBRONS, peuple celtique, qui combattit avec les Cimbres et les Teutons contre Rome, et fut battu par Marius à Aix, 102 av. J.-C. Festus les place dans le pays d'Embrun.

AMBROSIEN (RIT). *V.* AMBROISE (SAINT).

AMBROSIENNE (BIBLIOTHÈQUE.) *V.* BIBLIOTHÈQUES.

AMBROSII VICUS, nom latin d'AMESBURY.

AMBROSIUS AURELIANUS, roi des Bretons, né peu après le départ des Romains et d'origine romaine. Élevé dans l'Armorique, il vint combattre en 457 les Saxons, fut élu après Vortigern et repoussa Hengist. Il fut tué peut-être dans une bataille contre Cerdic en 508. Arthur fit sous lui ses premières armes.

AMBUBAJÆ, du syrien *abub* ou *anbub*, fifre; c'étaient des bayadères qui se montraient au cirque de Rome et dansaient aux sons de la lyre, du fifre et du tambour.

AMBURBIAL ou AMBURBAL. Sacrifice purificatoire pour une ville, chez les Romains, lorsqu'il s'y était manifesté quelque prodige menaçant. Tous les colléges de prêtres faisaient une procession autour des murs de la ville, en conduisant un taureau, que l'on immolait ensuite comme victime expiatoire. C. D—Y.

AMÉDÉE. Plusieurs princes de Savoie ont porté ce nom. *V.* SAVOIE.

AMEILHON (Hubert-Pascal), né à Paris en 1730, y mourut en 1811, conservateur en chef de la Bibliothèque

de l'Arsenal. Sa vie fut consacrée à des recherches sur l'histoire et la littérature des anciens. Dès 1766, son *Histoire du commerce et de la navigation des Égyptiens sous le règne des Ptolémées*, in-12, fut couronnée par l'Académie des Inscriptions, qui l'admit parmi ses membres et dont il a enrichi les *Mémoires*. Pendant la révolution, il fut chargé de grands dépôts littéraires dont il sut prévenir la dilapidation. Il a continué l'*Histoire du Bas-Empire*, après la mort de Le Beau, et présenté à Bonaparte, au nom de l'Institut, les *Éclaircissements sur l'inscription trouvée à Rosette*, Paris, 1803. Il a fourni à divers recueils des mémoires estimés sur les mœurs et les arts des peuples de l'antiquité. J. T.

AMELAND, île de Hollande (Frise), dans la mer du Nord, à 8 kil. de la côte; 2,000 hab.

AMELGARD, prêtre à Liége vers la fin du XV^e siècle. On lui a longtemps attribué une histoire de Charles VII, et de Louis XI en latin, mais qui est de Basin. (*V.* BASIN.) Il fut chargé par Charles VII de la révision du procès de Jeanne d'Arc.

AMELIA, île des États-Unis (Floride), dans l'océan Atlantique, près de la côte; 22 kil. sur 3. Ch.-l. Ferdinandina, bon port.

AMELIA, anc. *Ameria*, v. du roy. d'Italie (Pérouse), à 30 kil. S.-O. de Spolète. Évêché. Excellent raisin; 6,124 hab. C'était une cité importante de l'Ombrie, et la patrie du célèbre comédien Roscius, ami de Cicéron.

AMÉLIE-LES-BAINS, vge du dép. des Pyrénées-Orientales (Roussillon), à 5 kil. de Céret, dans le canton d'Arles-sur-Tech, à 881 kil. de Paris. Eaux thermales sur la rive g. du Mondoni, au-dessus du Fort-les-Bains, construit par Louis XIV. Il s'appelait autrefois Arles-les-Bains ou Bains près d'Arles; l'ordonnance du 7 avril 1840 lui a donné son nouveau nom. — Forges à la catalane. Hôpital militaire; 1,009 hab.

AMÉLIE (Anne), princesse de Prusse, sœur de Frédéric II, née en 1723, m. à Berlin en 1787. Spirituelle et instruite, elle mit en musique avec beaucoup de talent la *Mort du Messie*, de Ramler, et se fit aimer par une bienfaisance et une piété extrêmes.

AMÉLIE, duchesse douairière de Saxe-Weimar. Veuve à dix-neuf ans du duc Ernest-Auguste-Constantin, le 28 mai 1758, après deux ans de mariage, elle répara, par une bonne administration du duché de Weimar, les maux causés par la guerre de Sept Ans, attira à Weimar les hommes de lettres de l'Allemagne, Herder, Gœthe, Wieland, Bettinger, Musæus, et, dans les derniers temps, Schiller. Quand elle eut déposé le pouvoir entre les mains de son fils aîné, en 1775, elle conserva cet ascendant qu'elle avait su prendre, et un voyage qu'elle fit avec Gœthe en Italie, en 1788, augmenta encore son goût pour les arts. Elle mourut en 1807.

AMELOT DE LA HOUSSAYE (Nicolas), né à Orléans en 1634, m. à Paris, 1706. Secrétaire du président Saint-André, ambassadeur de France à Venise, il a laissé: *Histoire du gouvernement de Venise*, trad. de l'ital. de Marc Velserus, avec notes, Amst., 1705, 3 vol. in-12, ouvrage rempli de traits satiriques et curieux; *Histoire du concile de Trente*, traduction peu exacte de Sarpi; *Le Prince*, trad. de Machiavel, 1683, in-12; *Tacite*, traduit (les 9 premiers liv. des *Annales* par Amelot, le reste par Bruys); *Lettres du cardinal d'Ossat*, Amst., 1708, 5 vol. in-12; *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires*, 1722, 2 vol. in-8°, ouvrage peu exact, etc.

AMENDE HONORABLE. On appelait ainsi, dans l'anc. France, une punition, une réparation publique, à laquelle étaient condamnés les criminels de lèse-majesté, les séditieux, les sacriléges, les blasphémateurs, les faussaires, les banqueroutiers frauduleux, les usuriers, les calomniateurs, etc., et qu'ils étaient tenus de faire à genoux, en chemise, la corde au cou, escortés du bourreau. Deux princes y furent soumis, Louis le Débonnaire, en 833, et Raymond VI, comte de Toulouse, en 1209. L'amende honorable, supprimée dans le Code pénal de 1791, reparut un instant, de 1825 à 1830, au sujet de la loi du sacrilége.

AMÉNOPHIS, nom de plusieurs rois d'Égypte de la 18^e dynastie. L'un paraît être le *Memnon* des Grecs, dont la statue rendait, disait-on, des sons harmonieux au lever du soleil. Un autre est désigné dans l'*Exode* comme persécuteur des Hébreux. On ne sait s'il est le même que le père de Sésostris, sous lequel l'Égypte subit une 2^e invasion d'Hyksos.

AMENTA (Nicolas), littérateur italien, né à Naples en 1659, m. en 1719, se distingua au barreau, et fit une étude approfondie de la langue toscane. On a de lui: sept comédies en prose, que l'on compte parmi les meilleures de son temps; quelques *Capitoli* ou pièces satiriques; des poésies diverses; des ouvrages sur la langue italienne. B.

AMENTHES, AMENTHIS ou AMENTI, nom du royaume des morts chez les anc. Égyptiens. Osiris en était le dieu; il y prononçait sur le sort des hommes.

AMENTUM. Courroie fixée à un long javelot, et servant à le lancer à une très-grande distance. C. D—Y.

AMERBACH (Jean), imprimeur, m. en 1528 à Bâle où il était établi avec ses deux frères, est célèbre par son édition des œuvres de S^t Augustin, 1506, pour laquelle il inventa un caractère particulier qui porte encore le nom de *Saint-Augustin*. C. N.

AMERBACH (Jean-Boniface), fils aîné du précédent, m. en 1562, professa 20 ans la jurisprudence à Bâle. C. N.

AMERBACH (Vitus), professeur de philosophie à l'université d'Ingolstadt, né à Wendingen, en Bavière, vers 1487, m. en 1557, fut d'abord disciple et auditeur de Luther et de Mélanchthon; mais il revint à la religion catholique. Ce fut un des plus savants hommes de son siècle. Il a fait des notes et des commentaires sur quelques ouvrages de Cicéron et d'Ovide et sur l'*Art poétique* d'Horace; il traduisit en latin quelques discours de Démosthène et d'Isocrate, et les traités *De la Providence* et *de la Foi catholique*, de S^t Jean Chrysostôme et d'Épiphane. C. N.

AMERIA, cap. de l'Ombrie. *V.* AMELIA.

AMERIC VESPUCE (Amerigo Vespucci), né à Florence d'une famille distinguée en 1451, y acquit de vastes connaissances scientifiques. Établi en Espagne dès 1490, il fut entraîné, en voyant le succès de Colomb, à abandonner le commerce pour les découvertes, et prit part, comme pilote et géographe, à plusieurs voyages dans le Nouveau-Monde. Il a même prétendu avoir fait avec l'espagnol Ojéda, en 1497, une expédition où il aurait découvert le continent américain avant Colomb, qui n'y arriva qu'en 1498. Mais les historiens contemporains et les pièces authentiques conservées en Espagne ne placent qu'en 1499 ce voyage, où l'on reconnut, avec le golfe de Paria, quelques centaines de lieues de côtes. Quoi qu'il en soit de cette question, qui ne touche d'ailleurs en rien à la gloire de l'immortel Génois dont le génie avait, dès 1492, découvert les premières terres du Nouveau-Monde, Améric dut à la publication de son journal l'honneur usurpé de leur donner son nom, qui commença à leur être appliqué vers 1507. En 1501, il passa au service du roi de Portugal Emmanuel, qui l'envoya, 1501-2, explorer les côtes du Brésil, découvert par Cabral en 1500. Après plusieurs nouveaux voyages, soit pour le Portugal, soit pour l'Espagne, qui le rappela en 1506, il mourut, suivant les uns, en 1512, à Séville, ou, suivant les autres, en 1516 dans l'île de Terceire. Son journal de quatre de ses voyages, publié en italien, Vicence, 1507, a été traduit en français, Paris, 1519, puis en latin, Paris, 1532; Bâle, 1555. On a imprimé à Florence, en 1516, quelques-unes de ses lettres. L'abbé Bandini a donné aussi ses lettres avec une vie qui n'est qu'un panégyrique, Florence, 1745. Le P. Canovai a publié ses voyages et ses lettres avec un éloge, couronné par l'Académie de Florence, Florence, 1817. Enfin, on a de M. le vicomte de Santarem des *Recherches historiques sur la découverte du Nouveau-Monde, et notamment sur les prétendues découvertes d'Améric Vespuce*. R.

AMERIGHI. *V.* CARAVAGE.

AMÉRIQUE, appelée aussi NOUVEAU-MONDE à cause de sa récente découverte, ou INDES OCCIDENTALES, par suite de l'erreur de Christophe Colomb, qui avait pris la côte d'Amérique pour l'extrémité de l'Asie, est, après l'Asie, le plus grand continent connu. Avec le Groenland et l'Islande, que les géographes modernes rangent parmi les terres américaines, elle s'étend presque d'un pôle à l'autre, 82° N. à 55° lat. S., et entre 18 et 170° long. O., c'est-à-dire sur une longueur de plus de 14,000 kil. Elle est séparée par l'Atlantique de l'Afrique et de l'Europe, et par l'Océan Pacifique de l'Asie et de l'Océanie. Sup., avec les îles: 40,502,000 kil. carrés; pop., 59,000,000 environ. Ses limites septentrionales sont mal connues. *V.* ARCTIQUES (RÉGIONS). Elle se compose de deux continents presque égaux, entre lesquels s'étend la mer des Antilles et qu'unit une longue et étroite région centrale, terminée par l'isthme de Panama, qui n'a que 60 kil. de large. L'Amérique du N. a des baies et des golfes nombreux et de grands lacs. L'Amérique du S. rappelle par ses traits généraux l'Afrique et l'Australie. La nature se déploie en Amérique sur d'immenses proportions; elle y a placé les deux plus grands fleuves du monde, le fleuve des Amazones, dans le continent du S., et le Mississipi dans celui du N.; et la plus longue chaîne de montagnes du monde qui, sous différents noms (Andes au S., et monts Rocheux au N), parcourt la

partie occidentale de l'un et de l'autre continent. Excepté quelques pics de l'Himalaya en Asie, les Andes s'élèvent plus haut que toute montagne connue. — L'AMÉRIQUE DU N., comprenant aussi l'Amérique centrale, le Groenland et l'Islande, s'étend au S. jusqu'au 8e lat. N. Ses côtes offrent au N. la baie d'Hudson avec celle de James; à l'E. le golfe de St-Laurent, les baies de Fundy, de Delaware et de Chesapeake; au S. le golfe du Mexique; à l'O. les golfes de Californie et de Géorgie et la baie de Bristol. La baie de Buffin et le détroit de Davis séparent au N.-E. le continent proprement dit du Groenland. Principales péninsules: au N.-E. le Labrador et la Nouvelle-Ecosse, la Floride au S.-E. et la Vieille-Californie à l'O. La chaîne des Alleghanys à l'E. et celle des monts Rocheux à l'O. y entourent une vaste région centrale, arrosée par le Mississipi, le Missouri, l'Ohio, le Tennessee, le Kansas, l'Arkansas, le Rio-Bravo, etc. La partie E. de cette région est fertile; le centre est une vaste prairie; l'O. semble être en partie rocailleux et stérile. Au N. de cette région les grands lacs Supérieur, Michigan, Huron, Erié, Ontario (de l'O. à l'E., et ces deux derniers formant la chute de Niagara), se déchargent par le fleuve Saint-Laurent dans le golfe de ce nom. Encore plus au N. est la région boréale, depuis la frontière S. du Canada jusqu'aux limites de l'Océan arctique et de la baie d'Hudson. Là se trouvent les lacs Winnipeg, Manitoba, Wollaston, de l'Esclave, du Grand Ours, et les fleuves Mackensie, Athabasca, et de l'Esclave, qui coulent vers le N. Le Colorado, la Colombia et le Rio-Sacramento, avec le territoire inexploré de l'Amérique Russe, sont à l'O. des monts Rocheux. Iles principales: Terre-Neuve, du Prince-Edouard, du Cap Breton, et des Bermudes à l'E., Aléoutiennes au N.-O. La chaîne des îles Antilles et des Lucayes sépare les deux Amériques. — L'AMÉRIQUE DU S. s'étend depuis 12e de lat. N. Elle consiste principalement en trois immenses plaines arrosées par le fleuve des Amazones, par la Plata et l'Orénoque. Le bassin des deux premiers est limité par les Andes à l'O. et les monts du Brésil à l'E.; celui du dernier est borné au N. par une des Cordillères des Andes et au S. par les Sierras qui séparent le Vénézuéla du Brésil. Tous les grands fleuves de ce continent versent leurs eaux dans l'Atlantique, excepté le Rio-Magdalena. Après eux viennent: le Tocantins, le Paranahyba, le San-Francisco, le Belmonte, le Rio-Grande, le Rio-Negro de Patagonie, etc., qui se jettent aussi dans l'Atlantique. Golfes principaux: ceux de St-George, de St-Mathias en Patagonie, de Guayaquil dans l'Equateur et de Maracaybo. Au N.-O. le lac Titicaca ou Chucuito, dans le Pérou, est le seul lac intérieur important; il est bien inférieur en étendue au lac Nicaragua dans l'Amérique Centrale. La Terre-de-Feu, la plus grande île de l'Amérique du S., est à l'extrémité S. de la Patagonie. Les autres îles dépendant de ce continent sont: les îles Sous-le-Vent au N., les îles Malouines ou Falkland au S.-E., et les îles San-Juan-Fernandez, St-Félix et Galapagos à l'O.

Les principaux Etats sont: dans l'Amérique du N.: le Canada, les États-Unis et le Mexique; dans l'Amérique centrale, le Guatemala; dans l'Amérique du S., les républiques de Venezuela, de Nouvelle-Grenade, de l'Equateur, les 3 Guyanes, le Brésil, le Pérou, le Chili, le Paraguay, les provinces de la Plata, la Bolivie, l'Uruguay et la Patagonie.

Climat très-variable, selon les différentes latitudes et les différentes hauteurs: le N. de l'Amérique du S., situé sous l'Equateur, est chaud et malsain, ainsi que les régions tropicales de l'un et l'autre continent; la partie de l'Amérique du N. située dans l'Océan arctique est au contraire couverte de glaces éternelles et à peu près inhabitée. Les volcans sont nombreux dans le massif des Andes et dans le S. de l'Amérique septentrionale: les principaux sont ceux de Copiapo et d'Antoco dans le Chili; d'Arequipa et de Sehama dans le Pérou; du Cotopaxi et du Pichinca dans l'Equateur; de Guatemala et de San-Salvador dans l'Amérique Centrale, etc. — Un courant d'eau froide venant du pôle austral vient frapper la côte occid. de l'Amérique du S., où il se divise en 2 branches vers le 40e lat. S.; la branche S. côtoie la Patagonie, tourne au cap Horn et échauffe ces côtes; la branche N. côtoie le Pérou et le Chili et adoucit leurs températures, très-différentes de celle du Brésil. C'est pour cela que les habitants du Pérou ont pu cultiver eux-mêmes les terres sans le secours des esclaves, et que les colonies espagnoles s'y sont conservées intactes. — Produits innombrables: sucre, coton, tabac, café, cacao, bois de teinture, métaux précieux. On sait combien le Pérou et le Chili sont riches en mines d'or et d'argent, et combien la Californie a récemment attiré de colons européens sur les bords du Pacifique. Les forêts vierges de l'Amérique abondent en bois précieux; on y trouve le cacaotier, le quinquina, les bois d'acajou, de teinture, etc. La pomme de terre, le tabac, le maïs, le millet, nous ont été donnés par l'Amérique, qui a reçu de nous la canne à sucre, le riz, etc. Quoique de gigantesques fossiles y aient été découverts, l'Amérique a peu de grands quadrupèdes, excepté le bison, le renne, l'élan, le cerf, le lynx, le jaguar et quelques ours dans l'extrême N. Les animaux utiles y sont nombreux: le lama et l'alpaca, le guanaco et la vigogne, y remplacent le chameau et le mouton de l'ancien continent; le dindon, importé d'Amérique en Europe, y vit encore par troupes dans les forêts du N.; d'immenses troupes de chevaux sauvages, importés autrefois d'Europe, ainsi que le bœuf, le mouton, le porc et la chèvre, parcourent les *Pampas* ou pelouses de verdure de Buenos-Ayres et de la Plata. Les habitants primitifs ou Indiens à peau rouge (Iroquois, Algonquins, Hurons, Chactas, Natchez, Osages, Caraïbes, etc.) sont une race particulière à l'Amérique, mais qui, profondément altérée par le mélange des Européens et des nègres importés d'Afrique pour l'esclavage, s'éteint graduellement.

Histoire. Les Scandinaves avaient certainement connu et même colonisé de très-bonne heure l'Amérique; Eric le Rouge, Islandais, avait reconnu le Groenland en 986; les pirates qui le suivirent s'établirent à Terre-Neuve en 1000, puis dans le Markland (Nouvelle-Ecosse), enfin dans le Vinland (Massachusets). Jusqu'en 1347 il y eut des rapports suivis entre l'Islande et ces colonies; on en perdit ensuite la trace et même le souvenir. Christophe Colomb découvrit Guanahani, dans les Lucayes, le 12 octobre 1492; mais Améric Vespuce, ayant publié la relation d'un voyage qu'il fit en 1499 au continent méridion., on donna son nom au Nouveau-Monde. Le Mexique, le Pérou et le Chili (*V. ces mots*) furent conquis par les Espagnols pendant le XVIe siècle. Au XVIIe siècle, les protestants anglais, persécutés par les rois de la maison de Stuart, vinrent s'établir dans l'Amérique du N., et y fondèrent des colonies qui s'affranchirent en 1776 et prirent le nom d'Etats-Unis. D'autre part, l'Angleterre acquit et sut conserver le Canada, que la France avait possédé de 1608 à 1763. Ainsi le continent du N. fut colonisé presque entièrement par la race anglo-saxonne, et celui du S. par les races latines. On sait dans quelle affreuse anarchie sont aujourd'hui plongées les républiques du S., et quelle immense richesse anime au contraire les Etats-Unis du Nord. — Plusieurs puissances européennes conservent aujourd'hui des possessions en Amérique. — L'Amérique russe comprend les côtes N.-O. du continent du N., de 55 à 71e de lat. N., et de 132 à 170e de long. O., c'est-à-dire les îles Aléoutiennes, Nounivok, Sitkha et Prince de Galles, avec le petit territoire de Bodéga ou Fort-Ross, sur la côte de la Californie. Cette contrée est exploitée pour la chasse et la pêche par une Compagnie; elle a environ 50,000 hab.; son ch.-l. est *Nouvelle-Arkhangel*, dans l'île Sitkha. — L'Amérique anglaise ou Nouvelle-Bretagne, bornée au S. par les Etats-Unis, comprend le territoire de la Compagnie de la baie d'Hudson, le Haut et le Bas-Canada, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, Cap-Breton, l'île du Prince-Edouard, Terre-Neuve, le Labrador, l'île Anticosti et la Colombie Anglaise. L'Angleterre possède encore, sous le nom d'Indes occidentales anglaises: les Bermudes, la Jamaïque, les Bahama, Balize, les îles du Vent et Sous-le-Vent, la Barbade, Grenade, St-Vincent, Tabago, Antigua, Montserrat, St-Christophe, la Trinité, la Guyane anglaise, les Falkland. — A l'Espagne, deux grandes Antilles, Cuba et Porto-Rico. — Les Danois ont l'Islande, une partie des côtes du Groenland et les 3 Antilles Ste-Croix, St Thomas et St-Jean. — Les Hollandais ont une Guyane (Surinam), Curaçao, St-Martin, St-Eustache et Saba, dans les Antilles. — La Suède a St-Barthélemy, dans les Antilles. — La France, qui a possédé le Canada et la Louisiane jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, n'a plus qu'une des Guyanes, la Martinique et la Guadeloupe, et les 3 îlots de St-Pierre, Grande et Petite-Miquelon, sur la côte de Terre-Neuve. M.

AMERS (LACS). *V.* AMARI FONTES.

AMERSFORT, v. de Hollande, dans la prov. et à 20 kil. E.-N.-E. d'Utrecht. Patrie de Jean Barneveldt; 13,074 hab.

AMERSHAM, v. d'Angleterre (comté de Buckingham), à 48 kil. O.-N.-O. de Londres; 2,816 hab. dans la paroisse. Fabr. de dentelles noires. Nommait 2 députés avant 1832.

AMESBURY ou AMBRESBURY, *Ambrosii Vicus*, v. d'Angleterre (comté de Wilts), à 12 kil. N. de Salisbury, sur l'Avon; pop. de la paroisse: 914 hab. Ruines d'une abbaye bénédictine fondée en 980. Aux environs, monument druidique de *Stonehenge*. Addison naquit près de là, à Milston.

AMFREVILLE-LA-CAMPAGNE, ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 16 kil. O. de Louviers; 576 hab.

AMFREVILLE, nom célèbre dans la marine française;

trois frères de ce nom se distinguèrent pendant le règne de Louis XIV et notamment à la Hogue en 1692.

AMHARA, État indépendant d'Abyssinie, s'étend autour du lac Trana, entre le Tacazzé à l'O. et le Nil Bleu. Pays montueux, où l'on remarque la haute montagne d'Amba-Goschen. Capit., Gondar.

AMHERST (Jeffery, lord), général anglais, né en 1717, m. en 1793. Après avoir, comme officier d'état-major du duc de Cumberland, assisté aux batailles de Raucoux, Dettingen, Fontenoy, Lawfeld et Hastenbeck, il commanda les troupes anglaises qui, après avoir réduit en Amérique Louisbourg, le fort Duquesne, le fort Niagara, Ticonderago, Crown-Point, Québec et Montréal, s'emparèrent du Canada. Il fut nommé en 1761 gouverneur des provinces anglaises du Nouveau-Monde, et pair d'Angleterre en 1776 avec le titre de baron de Holmesdale (comté de Kent).

AMHERST (William Pitt, comte), neveu du précédent, né en 1773, s'attacha au parti tory et lui resta constamment fidèle; il suivit la carrière diplomatique et remplit en Chine une mission qui fut sans résultat; à son retour, il fit naufrage, et eut à Ste-Hélène une longue entrevue avec Napoléon. En 1823, il fut nommé gouverneur-général des Indes Orientales et y soutint la guerre contre les Birmans. En 1828, il revint en Angleterre, où il est mort en 1857.

AMHERST ou AMHERST-TOWN, v. forte de la Birmanie anglaise, ch.-l. du Martaban; port grand et sûr, sur le golfe de Martaban, au S. de l'embouchure du Salouen; 20,000 hab. Fondée en 1826 par les Anglais, elle est devenue une position militaire et commerciale importante.

AMHURST (Nicolas), spirituel satiriste anglais, né à Marden (Kent), en 1706, m. en 1742. Chassé pour son libertinage du collège de Saint-Jean à Oxford, il se vengea par deux poëmes satiriques : *Oculus Britanniæ*, 1724, et *Terræ filius*, 1726, curieux tableau d'Oxford. À Londres, il travailla avec lord Bolingbroke et Pulteney, comte de Bath, à une publication périodique, *The Craftsman*, *l'artisan*, dirigée contre Robert Walpole, et qui eut un grand succès. Oublié de son parti après la victoire, il mourut si pauvre que Richard Franklin, son imprimeur, paya son cercueil. On a encore de lui des *Mélanges*; une *Épître à sir J. Blount*, 1720; *le Général Anglais*, à la louange de Marlborough; *Strephon vengé*, satire contre Oxford, et *la Convocation*, satire contre le haut clergé. A. G.

AMIDA, anc. v. de Mésopotamie; auj. *Diarbékir*.

AMIÉNOIS, portion de la haute Picardie, correspondant à l'ancien *Pagus Ambiani*, devenu ensuite une cité romaine avec son territoire, et plus tard un comté carlovingien, puis un comté féodal, dont le chef releva de l'évêque d'Amiens jusqu'en 1193 : le fief ayant passé en 1185 du comte de Flandre Philippe d'Alsace au roi Philippe-Auguste, l'évêque abandonna bientôt toute prétention à la suzeraineté sur un prince qui, par son rang, « ne devait ni ne pouvait, dit l'ordonnance royale, rendre hommage à personne. » Détaché du domaine et donné à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en 1435, il y revint définitivement, après diverses vicissitudes, en 1477. *V.* PICARDIE et SOMME (VILLES DE LA). L'Amiénois, qui comprenait Amiens, Corbie, Doullens, Picquigny, Poix, Conti, etc., forme auj. le milieu du dép. de la Somme. R.

AMIENS, *Samarobriva*, *Ambiani*, chef-l. du départ. de la Somme, à 131 kil. N. de Paris, 131 par le chemin de fer, sur la Somme, qui s'y divise en 11 canaux; par 49° 53' 43" lat. N., et 0° 2' 4" long. O. Cette ville se compose de deux parties : la ville haute, bien construite et bien percée; la ville basse, que Louis XI appelait sa *Petite Venise*, ne contient que de vieilles constructions; autrefois place forte et anc. capitale de la Picardie, elle est auj. démantelée; la citadelle seule existe encore. La cathédrale, dont Robert de Luzarches fut l'architecte, est une des plus belles de France; commencée en 1220, elle ne fut achevée qu'en 1288, et la flèche, de 70 mèt. de hauteur, ne fut construite qu'en 1529. On remarque encore l'hôtel de-ville, commencé en 1600; le musée Napoléon, élevé en 1855; les promenades, surtout celle dite *La Hotoie*. Évêché, cour impériale, lycée, église calviniste, bibliothèque; chemin de fer d'Amiens à Boulogne et de Paris à Lille. Trib. et chambre de commerce, succursale de la Banque de France. Nombreuses fabr. de tissus de laine, de soie, de coton, mousselines, velours dits d'Utrecht pour meubles, satin pour vêtem. et pour chaussures, serges, tapis, toiles peintes, fils, tulle, huile de graines, savons; pâtés de canards renommés; grand comm. de denrées colon. Patrie de Pierre l'Ermite, de Ducange, de Voiture, de Gresset, de l'astronome Delambre, de Génin; 50,318 hab. — Anc. cité des *Ambiani*, conquise par César et florissante sous les Romains; le christianisme y fut apporté vers 304 par St Firmin; au IXe siècle, Amiens fut plusieurs fois ravagée par les Normands. Après une lutte de quelques années contre leur comte, les bourgeois, protégés par Louis le Gros, obtinrent une commune en 1113, confirmée en 1190. En 1185 l'Amienois fut réuni à la couronne. La paix d'Arras, 1435, le donna à la Bourgogne; Louis XI l'acquit définitivement en 1477. En 1588, Amiens embrassa le parti de la Ligue et ne se soumit à Henri IV qu'en 1592; les Espagnols s'en emparèrent par surprise en 1597, elle fut reprise la même année. Le 27 mars 1802 y fut signé la célèbre paix d'Amiens.

AMIENS (PAIX D'), signée le 27 mars 1802 entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande : l'Angleterre restituait ses conquêtes coloniales, à l'exception des îles de Ceylan et de la Trinité; la France gardait ses conquêtes, mais devait évacuer les États de Rome et de Naples, Malte devait être rendue à l'ordre des Chevaliers de Malte : l'Espagne et la Hollande rentraient en possession de leurs colonies.

AMILCAR, général carthaginois, battu en Sicile par Gélon le jour même de la bataille de Salamine, 480 av. J.-C. Un autre officier du nom d'Amilcar fut envoyé contre Agathocle; il assiégea vainement Syracuse, fut pris et mis à mort, 309 av. J.-C.

AMILCAR BARCA, père d'Annibal, combattit cinq ans Rome en Sicile (1re guerre punique), avant la victoire de Lutatius Catulus aux îles Égates. De retour à Carthage, il la défendit contre les mercenaires révoltés, passa en Espagne, la subjugua en partie et y fut tué, 228 av. J.-C. Il avait fait jurer à son fils, enfant, haine implacable aux Romains.

AMILCAR, fils de Bomilcar, combattit les Scipions en Espagne, et fut vaincu avec Asdrubal et Magon à Illiturgis, en Bétique, 215 av. J.-C.

AMINA, royaume nègre de l'Afrique occidentale, sur la Côte-d'Or (Guinée supérieure); cap. Diabbie; tributaire des Ashantees.

AMIOT (le Père), jésuite français, né à Toulon en 1718, m. en 1794 à Pékin. Missionnaire à Macao en 1750, et à Pékin en 1751, il ne quitta plus cette capitale. Savant distingué, d'une haute sagacité, et d'un zèle extraordinaire, on lui doit les renseignements les plus complets que l'on avait sur la Chine, jusqu'à nos jours. Il a consigné ses observations dans des ouvrages fort précieux pour la connaissance des annales et des mœurs de la Chine; ce sont *Éloge de la ville de Moukden*, anc. patrie des Tatars-Mantchoux, auj. maîtres de la Chine, la traduction d'un poëme avec de curieuses notes, Paris, 1770, in-8°; *Art militaire des Chinois*, Paris, 1772, in-4°; *Lettres sur les caractères chinois*; *De la Musique des Chinois, tant anciens que modernes*; *Vie de Confucius*, la plus exacte qu'on ait; *Dictionnaire tatar-mantchou-français*, Paris, 1789, 3 vol. in-4°; *Grammaire tatar-mantchou*; *Lettres, notes*, etc. La plupart de ces mémoires sont réimprimés dans les 15 vol. in-4° des *Mémoires concernant l'histoire, les sciences et les arts des Chinois* (*V.* le tome 10).

AMIOT. *V.* AMYOT.

AMIRAL, de l'arabe *Emir-al-Bahr*, commandant de la mer, désigne auj. le commandant supérieur d'une flotte. Dans l'anc. France, c'était une des premières charges de la couronne; l'amiral dirigeait, sous les ordres immédiats du roi, toutes les forces de mer. Richelieu supprima cette charge en 1626; Louis XIV la rétablit en 1669. Il y a eu en France 55 amiraux depuis Florent de Varennes sous Louis IX, jusqu'au duc de Penthièvre, dernier grand-amiral de la monarchie : l'Assemblée Constituante supprima sa charge en 1791. Napoléon rétablit cette dignité pour Murat en 1805. Louis XVIII la conféra, en 1814, au duc d'Angoulême, qui en a joui nominalement jusqu'en 1830. Depuis ce temps, c'est un grade assimilé à celui de maréchal de France; l'amiral en porte le costume; il met, à bord, son pavillon à la tête du grand mât. — Autrefois l'amiral de France recevait le dixième de toutes les prises faites sur mer; il donnait des commissions de capitaines dans la marine marchande, et contre-signait toutes les ordonnances royales relatives à la marine. — En Angleterre, le dernier grand-amiral a été le duc de Clarence, en 1822. Cette charge est auj. partagée entre les membres du conseil dit de l'Amirauté, à la nomination du chef de l'État. — Amiral est un nom qui date des croisades.

AMIRANTE, titre d'un des anc. grands officiers de la Castille, analogue à celui de grand amiral en France. Comme il conférait une grande influence, les rois, pour la diminuer, créèrent deux *amirantes*, l'un dit *de Séville*, l'autre *de Castille*. Dans les derniers temps, la dignité d'amirante ne s'accorda qu'aux infants d'Espagne.

AMIRANTES, groupe de onze îlots de la mer des Indes,

dans l'archipel des Seychelles, par 5° 1'-6° 13' lat. S. et 51° 21'-52° 50' long. E. Peu peuplées.

AMIRAUTÉ. On donne ce nom en Angleterre à l'administration générale de la marine; elle dirige les services et les travaux, et connaît de toutes les causes maritimes, au civil et au criminel, assistée toutefois d'un jury. Il y a aussi des cours de vice-amirauté, pour les colonies et les établissements d'outre-mer. — La France, avant 1789, avait une amirauté, juridiction spéciale attachée au service de mer. On distinguait 2 amirautés *générales*, à Paris, à Rouen, et un certain nombre d'amirautés *particulières*. A l'amirauté de Paris ressortissaient celles de Dunkerque, Calais, Boulogne, Abbeville, Boury d'Ault, Eu et Tréport, St-Valery-sur-Somme, les Sables-d'Olonne et La Rochelle. Les amirautés particulières qui ressortissaient à l'amirauté générale de Rouen étaient celles de Dieppe, Fécamp, St-Valery-en-Caux, le Havre, Caudebec et Quillebœuf, Touques, Dives, Honfleur, Grand-Champ, Harfleur, Caen, Carentan, Bayeux, la Hogue, Cherbourg, Coutances et Granville. Les appels des amirautés générales se relevaient aux parlements de Paris et de Rouen. Certains sièges particuliers d'amirauté ressortissaient directement aux parlements provinciaux. Ainsi, du parlement de Bretagne ou de Rennes relevaient les amirautés de St-Malo, St-Brieuc, Morlaix, Brest, Vannes, Quimper et Nantes; du parlement de Bordeaux, celles de Bayonne, Bordeaux et Marennes; du parlement de Toulouse, celles de Collioure, Narbonne, Cette, Agde, Aigues-Mortes et Mahon. La révolution de 1789 supprima la juridiction particulière de l'amirauté. Ce qu'on nomme aujourd'hui l'amirauté n'est qu'un conseil consultatif, créé en 1824.

AMIRAUTÉ (île de l'), île de l'Amérique russe, dans le grand Océan, entre la côte américaine et l'archipel du roi George, par 57° 2'-58° 24' lat. N. et 137° 10'-137° 48' long. O.; 100 kil. sur 30. Habitée par des Indiens. Côtes assez sûres; grandes forêts. Vancouver la découvrit en 1794.

AMIRAUTÉ (îles de l'), archipel du grand Océan équinoxial dans la Mélanésie, entre la Papouasie et la Nouvelle Irlande, par 2°-3° lat. S. et 143°-146° long. E. Environ 30 îles dont la principale est celle de *La Grande Amirauté*; 90 kil. de long. Habitées par des noirs. Les Hollandais les découvrirent en 1616. Elles ont été depuis visitées par les navigateurs Carteret, 1767, Maurelle, 1781, et d'Entrecasteaux, 1793.

AMIRDOLVAT ou AMIR-EL-DOULAT, médecin arménien distingué du XVe siècle, né à Amasie (Asie mineure), connaissait plusieurs langues, et avait beaucoup étudié les livres des médecins les plus célèbres de l'antiquité. Après avoir longtemps voyagé, il se rendit à Constantinople, et de là à Philippopolis, où il composa, en 1476, son livre sur la médecine générale, intitulé : *Inutile aux ignorants*, où il traite de la physiologie, de la pathologie, de la séméiologie, de l'hygiène et de la thérapeutique. Il a inséré à la fin de son ouvrage les maximes de célèbres médecins arabes, assyriens, grecs et arméniens. C—A.

AMIS. *V.* QUAKERS.

AMIS (îles des). *V.* TONGA.

AMISIA, nom latin d'EMDEN.

AMISUS, nom latin de l'EMS.

AMISUS, auj. *Samsoun*, v. du Pont (au N. de l'Asie mineure), sur un golfe du Pont-Euxin (mer Noire); peut-être colonie de Milet. Mithridate le Grand l'occupa et en fit, avec Sinope, une de ses résidences. Pillée par Lucullus et Pharnace, elle ne reprit quelque prospérité que sous Auguste.

AMITERNUM, auj. *Amatrica*, très-ancienne v. d'Italie, dans la Sabine, au N.-E. de Rome. Patrie de Salluste.

AMIX ou MIXE (LA), pays de la basse Navarre, cap. Saint-Palais, arrond. de Mauléon (B.-Pyrénées).

AMLWEH, v. d'Angleterre et port sur la côte N. de l'île d'Anglesey, n'était qu'un vge de pêcheurs avant la découverte, 1768, des mines de cuivre voisines de la montagne de Pary. Ces mines ont donné jusqu'à 3,000,000 kil. de métal pur par an; leur produit est bien diminué; 6,000 h.

AMMIEN MARCELLIN, historien latin, né à Antioche, vers le milieu du IVe siècle, m. vers 390. Il servit en Asie et en Gaule pendant le règne de Constance, et suivit Julien en Perse. Son *Histoire* (*Rerum gestarum libri* XXXI) s'étendait de Nerva à Valens, 96-378; les 13 premiers livres sont perdus, mais ceux que nous avons, 352-378, sont les plus importants, parce qu'il s'agit d'événements dont l'historien a été témoin. Impartial et judicieux, Ammien connaît bien les faits, et les raconte avec imagination : il a la recherche et la dureté de son siècle. La modération de ses opinions ne permet pas de juger s'il a été païen ou chrétien. Il reste aussi de lui un fragment d'un ouvrage grec sur les historiens et les orateurs de la Grèce. Les meilleures éditions sont celles de Deux-Ponts, 1785, in-8; et de Leipsick (Wagner et Erfurdt), 1808, 3 vol. in-8. Il a été traduit par De Moulines, Berlin, 1775, et Lyon, 1778, 3 vol. in-12, et par M. Fleutelot dans la collection de M. Nisard, Paris, 1841. D—R.

AMMIRATO (Scipion), publiciste italien, né en 1531 à Lecce, dans le roy. de Naples, m. à Florence en 1601, renonça à la jurisprudence pour les belles-lettres, et entra dans l'état ecclésiastique. Après une vie aventureuse, il s'attacha à Cosme Ier, grand-duc de Toscane, et fut pourvu d'un canonicat. On a de lui : des *Discours sur Tacite*, traduit en français, Lyon, 1619, qui n'ont ni l'énergique liberté, ni la profondeur de ceux de Machiavel sur Tite-Live; des *Harangues* à divers princes; des lettres, des dialogues, des morceaux de philosophie morale, des poésies diverses; un *Traité sur les nobles familles napolitaines*; une *Histoire de Florence* en 35 livres, qui va jusqu'en 1574, et qui, conçue d'après un plan étendu, contient de judicieux rapprochements avec l'histoire générale de l'Europe.

AMMON ou AMMAN, la *Rabbath* de la Bible, puis *Philadelphia* des Grecs, v. ruinée et déserte dans la Syrie, à l'E. du Jourdain, et à 40 kil. N.-E. de la mer Morte. Cap. des Ammonites, prise par David, 1035 av. J.-C., comprise dans les royaumes d'Assyrie et de Perse, détruite pendant les guerres des successeurs d'Alexandre, relevée par Ptolémée Philadelphe qui lui donna son nom. Ses magnifiques ruines de temples, de théâtres et de colonnades servent auj. d'abri aux caravanes et de refuge aux troupeaux; tout y rappelle la prophétie d'Ezéchiel : « J'abandonnerai Rabbath pour être la demeure des chameaux, et le pays des enfants d'Ammon pour être la retraite des bestiaux. »

AMMON, c.-à-d., en phénicien, *le Soleil*. Baal Ammon, ou le dieu Soleil, était une idole asiatique dont le culte fut transporté, avec un nom grec, à Thèbes d'Égypte, puis dans la grande oasis qui prit depuis le nom d'*Oasis de Jupiter Ammon*, auj. de *Syouah*, d'une petite ville de ce nom située à 356 kil. S.-O. d'Alexandrie, et à 417 kil. O.-S.-O. de l'emplacement de Memphis. On y voit encore les ruines du temple de Jupiter Ammon et la fontaine du Soleil. Les Grecs et les Romains représentaient ce Jupiter avec une tête de bélier. Son oracle, très-renommé, fut consulté par Hercule, par Persée et par Alexandre.

AMMON, né, comme son frère Moab, de l'inceste de Loth avec ses filles, fut la tige des Ammonites.

AMMONIENS, peuple de l'anc. Arabie heureuse.

AMMONII PROMONTORIUM, cap de l'anc. Arabie heureuse, dans le pays des Homérites; auj. *cap Hardschah*.

AMMONITES, *Ammonitæ*, peuple infidèle issu d'Ammon, voisin des Hébreux, au S.-E. de la Palestine. Leur capitale était Rabbath-Ammon. Battus par Jephté, Saül et David, ils furent exterminés par Joab, général de ce dernier.

AMMONIUS SACCAS, c.-à-d. *portefaix*, philosophe d'Alexandrie, regardé comme le fondateur du néoplatonisme alexandrin, naquit pauvre, et florissait vers 193 ap. J.-C. Il n'y a qu'une vérité, disait-il : Aristote et Platon, qui sont les 2 plus grands philosophes qui aient existé, ne doivent pas être loin de la vérité, ni par conséquent être éloignés l'un de l'autre; donc il faut concilier leurs doctrines. Ses disciples furent Longin, Origène et Plotin.

AMMONIUS, prêtre égyptien, se réfugia à Constantinople après la destruction du temple païen d'Alexandrie, en 389 ap. J.-C., et y fut le maître de l'historien ecclésiastique Socrate. Il a laissé un traité curieux des *Synonymes*, publié par Valckenaer, Leipzig, 1822, in-8, et un autre *Sur l'impropriété de l'expression*, encore inédit.

AMMONIUS, fils d'Hermias et élève de Proclus, enseigna, vers 500 ap. J.-C., avec son frère Héliodore, la philosophie à Alexandrie. Bien qu'on le range parmi les néoplatoniciens, il suivait de préférence les principes d'Aristote. Il était aussi mathématicien renommé. On a de lui des commentaires sur Porphyre et sur Aristote.

AMNISTIE, en grec *amnesteia*, c.-à-d. l'action de ne pas se souvenir, *a*, *mnasthai*. Ce mot fut employé par les Grecs pour désigner l'oubli des peines infligées aux vaincus après l'expulsion des 30 tyrans d'Athènes, et lors de la réconciliation de l'aristocratie et du parti démocratique à Eleusis, en 403 av. J.-C. Le serment d'oubli nous a été conservé par Andocide. Les Trente furent seuls exceptés du décret d'amnistie, ainsi que les Dix qui leur avaient succédé.

AMNISUS, v. de l'anc. Crète, avec un temple à Ilithyie; port de la ville de Gnosse, sous Minos, près d'une riv. du même nom; auj. *Aminos*, sur le *Cartero*.

AMNON, fils aîné de David, outragea sa sœur Thamar, et fut puni de ce crime par son frère Absalon, qui le tua dans un festin, 1030 av. J.-C.

AMOGNES (LES), *pagus Amoniensis*, pays de l'ancien Nivernais; v. princ. : Montigny, cant. de St-Benin-d'Azy (Nièvre), Amognes ou Cicogne, cant. de St-Jean-de-Lichy.

AMOL ou AMOU, v. de Perse (prov. de Mazenderan), sur l'Herrouz, à 18 kil. de son embouchure dans la mer Caspienne; environ 35,000 hab. Peu de comm. et d'industrie. Belles ruines du palais de Schah-Abbas; mines de fer.

AMON, roi de Juda, 640-639, aussi impie que son père Manassé, fut assassiné par ses serviteurs.

AMON (Jean-André), compositeur, né à Bamberg en 1763, m. en 1825, prit des leçons de Sacchini. Excellent chef d'orchestre et professeur de chant, il a laissé de nombreux ouvrages de musique instrumentale. Il mourut maître de chapelle du prince de Wallerstein. B.

AMONEBOURG, v. de Hesse-Cassel, sur l'Ohm, à 12 kil. E. de Marbourg; 1150 hab. Les Français et les Alliés s'y battaient en 1762 (21 sept.), quand l'annonce d'un traité de paix arrêta le combat. Un monument perpétue ce souvenir.

AMONT (Pays d'), dans l'anc. Franche-Comté; cap., Gray (sur Saône).

AMONTONS (Guillaume), physicien français, né à Paris en 1663, m. en 1705, était fils d'un avocat. Sourd à 15 ans, il se livra aux mathématiques. Il présenta en 1687, à l'Acad. des sciences, qui l'approuva, un nouvel hygromètre. En 1695, il publia d'ingénieuses *Expériences sur une nouvelle clepsydre et sur les baromètres, les thermomètres et les hygromètres*. L'Acad. se l'associa en 1699. Il est le véritable inventeur des *télégraphes optiques*. D—s.

AMORBACH, v. de Bavière (Basse Franconie), à 30 kil. S. d'Aschaffenbourg; 2,500 hab. Son ancienne et riche abbaye de Bénédictins est devenue l'une des résidences des princes de Leiningen.

AMORETTI (l'abbé Charles), géographe et minéralogiste distingué, naquit dans le duché de Gênes en 1741, et mourut à Milan en 1816. Voué d'abord à l'état ecclésiastique, il embrassa la règle de St.-Augustin, et devint professeur de droit canonique à l'Académie de Parme; mais bientôt, dominé par son goût pour les sciences, il demanda et obtint sa sécularisation, et se livra surtout à l'étude des langues et de l'histoire naturelle. Dans un voyage qu'il eut occasion de faire aux Alpes et dans l'Italie méridionale, il perfectionna ses connaissances en minéralogie, et devint un des hommes les plus savants de son temps. Il était membre de l'Institut d'Italie et du Conseil des mines, et chevalier de l'ordre de la Couronne de fer depuis sa création, en 1805. Outre un grand nombre d'articles dans plusieurs recueils savants de cette époque, et des traductions annotées d'ouvrages importants, il a laissé plusieurs écrits originaux, parmi lesquels nous citerons : *Histoire de Léonard de Vinci*, Milan, 1794, in-8°, en italien; *Voyage de Milan aux trois lacs*, aussi en italien; c'est un voyage minéralogique; *De la tourbe et de la lignite*, Milan, 1810, in-8°, en italien; *Recherche sur le charbon fossile*, Milan, 1811, in-8°, en italien. F.

AMORGOS, anc. *Amorgo*, île de l'archipel des Cyclades, au N.-E. de Théra et au S.-E. de Naxos, par 36° 36' 55" lat. N., et 22° 51' 10" long. E.; 55 kil. de tour; 2,500 hab. Cap., Amorgos. Dans l'antiquité, elle renfermait trois villes dont on a retrouvé quelques ruines : Minoa, patrie du poëte Simonide, Arcésine et Ægiale.

AMORIUM, v. de l'anc. grande Phrygie, au S. E. de Pessinonte. On la rangea plus tard dans la Galatie salutaire; c'est, dit-on, la patrie d'Ésope; auj. *Sevrihissar*.

AMOROS Y ONDEANO (Don Francisco), colonel espagnol, né en 1770, m. en 1848. Après avoir servi avec une grande bravoure en Espagne jusqu'au traité de Bâle, 22 juill. 1795, il posa les bases et fit agréer l'organisation d'un *ministère de l'intérieur* qui n'existait pas en Espagne. On le chargea aussi de l'établissement d'une institution militaire à Madrid d'après la méthode de Pestalozzi. Enfin, en 1807, on lui confia l'éducation de l'infant d'Espagne, Don François-de-Paule. Fort attaché à Charles IV, il fut maltraité par Ferdinand VII, se déclara pour le roi Joseph Bonaparte, qui le fit conseiller d'État, intendant général de la police, commissaire royal de la province de Guipuzcoa, puis ministre de l'intérieur, de la police, et gouverneur des provinces de Madrid, d'Avila, d'Estramadure et de la Manche. Au retour de Ferdinand VII, il vint se fixer en France, où il fit adopter, en 1818, par le gouvernement les institutions gymnastiques dont il avait fait, en 1807, d'heureux essais en Espagne. M.

AMORRHÉENS ou AMORITES, un des principaux peuples chananéens avant la conquête de la Palestine par les Hébreux. Ils habitaient en partie dans les montagnes de la tribu de Juda, en partie sur la côte O. de la mer Morte, au N. d'Arnon. Ils se soumirent presque sans résistance aux Hébreux.

AMOS, le 3e des 12 petits prophètes, était pasteur de la colline de Thécué, près de Jérusalem. Il exerça sa mission à Béthel, siège principal de l'idolâtrie, sous Jéroboam II, roi d'Israel, et Osias, roi de Juda.

AMOU, ch.-l. de cant. (Landes), arr. et à 28 kil. S.-O. de St-Sever, dans une contrée fertile, sur le Luy de Béarn; 1,036 hab.

AMOU-DARIA, anc. *Oxus*. *V.* DJIHOUN.

AMOUR, fl. d'Asie, appelé *Saghalien-Oula* (fleuve noir) par les Mandchous, et *He-long-Kiang* (fleuve du Serpent noir) par les Chinois; prend sa source aux monts Kentéi, par 48° 30' de lat. N., sous le nom de Kerouloun ou Argoun; il se dirige d'abord au S.-E., puis au N.-E., traverse le lac Xoulon ou Dalai, descend au N.-E., décrit un grand arc autour des monts Stolki, et, tournant brusquement au N.-E., va se jeter par 52° 50' lat. N. et 137° 10' long. E. dans une baie fermée par l'île Tchoka et communiquant avec l'Océan Pacifique. Son cours, d'environ 3,460 kil., est navigable dans presque toute son étendue; malgré son extrême rapidité, il se couvre de glaces en hiver. Ses affluents sont, sur la rive droite : l'Ousouri, le Soungari; sur la rive gauche : la Chilka. *V. Supplément.*

AMOUR (SAINT-), ch.-l. de cant. (Jura), arr. et à 28 kil. S.-O. de Lons-le-Saulnier. Anc. seigneurie. Château en ruine. Exploitation de fer et forges; 1,732 hab.

AMOUS (pays d'), *Amausus* ou *Amausensis pagus*, dans l'anc. Bourgogne et Franche-Comté. Villes principales : Charnay-sur-Saône et Chazelles (Saône-et-Loire); Pontailler, arr. de Dijon; St-Julien (Jura).

AMOY, v. de Chine. *V.* EMOUY.

AMPARLIERS. On appelait ainsi au commencement du XIVe siècle des défenseurs officieux à qui certaines causes étaient confiées devant le Parlement de Paris. Ils ont été remplacés par les avocats.

AMPAZA, v. de l'Afrique orientale, sur la côte de Zanguebar, capitale d'un petit royaume du même nom. Comm. d'esclaves, de poudre d'or et d'ivoire.

AMPELIUS (Lucius), écrivain latin, probablement du IVe siècle ap. J.-C., a laissé un petit écrit, *Liber memorialis*, qu'on joint souvent aux éditions de Florus, et qui contient en 50 courts chapitres une sorte de memento d'histoire grecq. et romaine. Traduit par M. Verger, dans la Bibliothèque latine-franç. de Panckoucke, 2e série.

AMPELOS, cap. et v. de l'anc. Crète, auj. *Cap Salomon*; — cap et v. de la presqu'île de Sithonie, dans la Chalcidique (Macédoine); — montagne de l'île de Samos et cap de la côte occid. de la même île; auj. *Capo Domenico*; — promontoire de la Cyrénaïque.

AMPELUSIA, promontoire de la côte O. de l'anc. Mauritanie, sur le détroit de Gadès, nommé par les indigènes Cotes ou Cotta; c'est peut-être le cap Soloeis d'Hérodote, auj. Cap *Spartel*.

AMPÈRE (André-Marie), né à Lyon le 20 janv. 1775, m. le 10 juin 1836. Son père, négociant estimé, s'étant retiré, peu de temps après la naissance de son fils, dans une petite propriété à Poleymieux-lez-Mont-d'Or, près de Lyon, Ampère fut élevé dans ce village sans maître. La faculté qui se développa chez lui la première fut celle du calcul arithmétique; avant de connaître les chiffres, il faisait, à l'aide de cailloux peu nombreux, de longues opérations. Dès qu'il sut lire, il dévora la modeste bibliothèque de son père, et lut par exemple d'un bout à l'autre les 20 vol. in-folio de l'*Encyclopédie*. Il apprit ensuite le latin en quelques semaines pour lire Euler et Bernouilli, et s'appliqua à composer un dictionnaire et une grammaire de la langue primitive de l'humanité; il composa même un poëme en cette langue; il n'avait pas 18 ans. En 1793, son père est exécuté comme aristocrate. Aussitôt Ampère devient comme idiot; il passe sa vie à contempler machinalement le ciel et à faire des petits tas de sable; il ne reconnait plus les lieux où il a été élevé. Les *Lettres sur la Botanique* de J.-J. Rousseau et les vers d'Horace le réveillent un an après; le voilà épris de la botanique et des poëtes du siècle d'Auguste, et il apporte dans ces deux genres d'études si différents la prodigieuse mémoire et la profondeur de pensée dont il avait déjà fait preuve dans son enfance. Myope jusqu'à 19 ans, il rencontre par hasard un jeune homme atteint de la même infirmité; il lui emprunte ses lunettes, et, pour la première fois, il comprend les merveilles de la lumière sur les montagnes et les forêts, l'éclat des fleurs, la beauté des campagnes, qui

n'existaient pas pour lui auparavant. A 30 ans, après avoir étudié curieusement l'acoustique, mais ayant manqué jusque là du sens musical, d'impatient et d'ennuyé qu'il était, il se trouve tout à coup transporté dans un autre monde, à l'audition d'une mélodie de Glück, et verse des larmes abondantes; son âme n'est plus fermée aux charmes de la musique. Enfin, pour compléter son étrange biographie morale, le 10 août 1796, au milieu d'une herborisation à quelque distance de Lyon, Ampère aperçoit deux jeunes filles qui font des bouquets; il ne les a jamais vues auparavant, et ne sait à quelle famille elles appartiennent; il n'en décide pas moins que l'une d'elles sera sa femme, et va demander sa main le jour même. Ce ne fut toutefois que trois ans après, le 2 août 1799, que son mariage s'accomplit avec Mlle Julie Carron. M. Ampère fils, plus tard littérateur spirituel et académicien, naquit le 12 août 1800. Ampère, sans fortune, avait dû choisir une profession. La famille de sa femme faillit faire de lui un commis négociant. On décida cependant qu'il suivrait la carrière des sciences. Il commença par donner des leçons de mathématiques à Lyon, tout en lisant la *Chimie* de Lavoisier avant le lever du soleil. En déc. 1801, il obtint la chaire de physique à l'école centrale du départ. de l'Ain, vint habiter à Bourg, et y composa, avec des poésies où se rencontrent d'heureux vers, des *Considérations sur la théorie mathématique du jeu*, Lyon, 1802, qui, appréciées par Lalande et Delambre, le firent appeler comme professeur de mathématiques au lycée de Lyon, où il perdit sa femme, puis comme répétiteur d'analyse à l'École polytechnique. Dès ce moment, tous ses travaux sont des progrès pour la science : recherches d'analyse mathématique transcendante, application de cette même analyse aux plus importantes questions de la mécanique rationnelle, de l'optique, de la physique des gaz, et même de la chimie moléculaire. Parmi ces études si diverses, l'*électro-dynamisme*, créé par Ampère, est sa principale découverte. En 1819, le physicien danois Oersted avait découvert l'action rotative qu'un fil métallique traversé par un courant d'électricité exerce sur l'aiguille aimantée; il avait trouvé l'*électro-magnétisme*. L'Académie des sciences de Paris connut ces admirables expériences le 11 sept. 1820. Sept jours après, Ampère découvrait un fait beaucoup plus général : il montrait que deux fils parcourus par l'électricité agissent l'un sur l'autre; il avait transformé sa conception en instruments susceptibles de faire voir en quels sens différents ces phénomènes pouvaient se produire, et ses expériences, dans lesquelles l'aimant ne jouait aucun rôle, s'appelèrent l'électro-dynamisme. Ces travaux le conduisirent à cette grande et féconde pensée de l'aimantation constante de la terre par la rotation en présence du soleil et par la prédominance momentanée successive de l'action calorifique de cet astre sur chacune des régions terrestres méridiennes au moment où elle vient à passer par son centre. Enfin, des conséquences nombreuses de sa découverte, il en est une magnifique qui n'échappa pas à sa perspicacité : il énonça expressément en 1822, dans un paragraphe de l'*Exposé des nouvelles découvertes sur le magnétisme et l'électricité*, par MM. Ampère et Babinet (le livre est rare, mais le paragraphe du *Télégraphe électro-magnétique* a été traduit en allemand), qu'on pourrait se servir de l'action de la pile sur l'aiguille aimantée pour transmettre des indications au loin; il avait eu ainsi la première idée du télégraphe électrique. — A côté de ces magnifiques travaux, on peut placer la grande tentative d'Ampère, savant et métaphysicien, connue sous le titre d'*Essai sur la philosophie des sciences, ou Exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines*, 1834. C'était le difficile problème que s'étaient déjà posé Aristote, Platon, Bacon, d'Alembert, Leibnitz, Locke, etc. Ampère est arrivé à ce résultat, qu'il faudrait étudier 128 sciences différentes pour être au fait de l'ensemble des connaissances humaines; mais il faut avouer qu'il a employé l'analyse jusqu'à l'excès en distinguant la *cœnolbologie*, la *cybernétique*, etc., comme des sciences spéciales. — Beaucoup de candeur et de naïveté, une grande timidité prenant sa source dans l'inexpérience des usages du monde, une longue nostalgie après qu'il eut quitté Lyon où il avait des amis d'enfance, son peu de fortune, dissipé bien souvent par une bienfaisance sans limites et par de nouveaux instruments à construire, peu d'aptitude au professorat, qu'il lui fallut cependant accepter; ajoutons un ardent amour du progrès libéral, bien souvent froissé par les événements dont il fut témoin; ajoutons aussi des doutes religieux qui le tourmentèrent profondément; l'habitude enfin de la méditation la plus profonde au milieu des circonstances ordinaires de la vie, en voilà certainement assez pour expliquer ce caractère bizarre et ces distractions d'Ampère devenues proverbiales. Membre de l'Institut de France en 1814, des sociétés royales de Londres et d'Édimbourg, des académies de Berlin, de Stockholm, de Bruxelles, de Lisbonne; des sociétés de Cambridge et de Genève, etc., Ampère fut successivement professeur d'analyse à l'École Polytechnique, de physique au Collège de France, membre du bureau consultatif des arts et manufactures, membre de la Legion-d'Honneur, inspecteur-général de l'Université. C'est pendant une de ses inspections universitaires qu'une fièvre aiguë s'étant jointe à une grave affection de poitrine, il mourut à Marseille. Voici la liste de ses principales publications : 1° sur les mathématiques pures : *Considérations sur la théorie mathématique du jeu*, 1 vol. in-4°, Lyon, 1802; *Démonstration de l'égalité de volume des polyèdres symétriques* (Correspondance sur l'École polytechnique, 6e numéro, 1806); *Recherches sur l'application des formules générales du calcul des variations aux problèmes de la mécanique* (Mém. des savants étrangers, t. 1er, 1806); plusieurs Mémoires dans le Journal de l'École Polytechnique, 1806, 1808, 1815, 1820; *Traité de calcul différentiel et de calcul intégral*, sans titre, sans nom d'auteur et sans table, 1 vol. in-4°. 2° Sur la chimie : trois Mémoires dans les Annales de chimie, 1814-16. 3° Sur la lumière : *Démonstration... des lois de la réfraction...* (Mém. de l'Institut, 1816); *Mém. sur la détermination de la surface courbe des ondes lumineuses...* (Ann. de chimie... 1828). 4° Sur l'électro-magnétisme : *Mém. sur l'action mutuelle des deux courants électriques, sur celle qui existe entre un courant électrique et le globe terrestre et celle de deux aimants l'un sur l'autre* (Ann. de chimie, 1820); *Recueil d'observations électro-dynamiques* (Journal de physique, 1820); *Lettre sur l'état magnétique des corps qui transmettent un courant d'électricité* (Ann. de chimie, t. 16); *Note sur un appareil...* (Ann. de chimie, t. 18); *Mém. sur la théorie mathém. des phénomènes électro-dynamiques...* (Mém. de l'Acad. des Sc., 1827); *Notice sur les expériences électro-magnétiques de MM. Ampère et Arago* (*Moniteur* du 25 mai 1822); *Notice sur une nouvelle expérience électro-magnétique* (Ann. de chimie, 1821); *Nouveau Mém. sur l'action mutuelle des courants électriques* (Ann. de chimie, 1823); *Mém. sur l'action exercée par un circuit électro-dynamique*, etc. (Mém. de l'Acad. des Sc., 1827), etc. 5° Sur la zoologie : *Considérations philosophiques sur la détermination du système solide et du système nerveux des animaux articulés* (Ann. des Sc. naturelles, 1824). 6° *Essai sur la philosophie des sciences*, etc., 2 vol. in-8°.

AMPFING, vge de Bavière, à 10 kil. O. de Muhldorf; célèbre par la victoire de Louis V de Bavière sur Frédéric d'Autriche (1322), et par le combat entre les Autrichiens et les Français, où Moreau, bien inférieur en force, opéra une savante retraite, après laquelle il gagna la bataille de Hohenlinden, 1800.

AMPHIALE, promontoire de l'anc. Attique, à l'O. de Corydallus. On s'y embarquait pour Salamine.

AMPHIARAÜS, devin célèbre parmi les anc. Grecs, fils d'Oïclès, répandit le bruit qu'il était né d'Apollon et d'Hypermnestre, fut un des Argonautes. Gendre d'Adraste, roi d'Argos, il refusa d'abord de le suivre pour secourir Polynice, parce que, d'après l'oracle, il devait périr à Thèbes. Il se cacha donc; mais sa femme, Eriphyle, séduite par l'offre d'un collier, découvrit sa retraite, et il fut obligé de marcher contre Thèbes, où il fut englouti sous terre. Son fils Alcméon le vengea en poignardant sa mère. On décerna à Amphiaraüs les honneurs divins, et un temple nommé *Amphiaraum* lui fut élevé près de la ville d'Orope, en Béotie, à la place même où ce héros avait été englouti avec son char. On lui sacrifiait un bélier, sur la peau duquel on dormait pour recevoir en songe les réponses du dieu. Près de là était une source par laquelle il était revenu à la lumière. L—R.

AMPHICLÉE, v. de l'anc. Grèce, au N. de la Phocide, auj. en ruines, près d'*Oglunitza*. Elle porta pendant quelque temps le nom d'Ophitia. Elle avait un temple dédié à Bacchus, de qui les habitants de cette ville passaient pour avoir reçu le don de prescrire des remèdes de médecine pendant leur sommeil. A. G.

AMPHICTYON, fils de Deucalion et de Pyrrha, partagea avec son frère Hellen les Etats de son père, dont il eut l'Orient, et régna aux Thermopyles. Gendre de Cranaüs, il régna après lui sur l'Attique, 497 av. J.-C.

AMPHICTYONIS, surnom de Cérès, qui avait un temple à Anthéla, près des Thermopyles.

AMPHICTYONS, grand conseil qui remontait aux premiers temps de la Grèce; il est impossible de déterminer l'époque de son établissement : on l'attribue à Amphictyon. Douze peuples, qui tiennent tous à la Grèce primitive, les Thessaliens, les Béotiens, les Doriens, les Ioniens, les

Perrhèbes, les Magnètes, les Locriens, les Œtéens, les Phtiotes, les Maliens, les Phocidiens et les Dolopes, envoyaient deux fois des députés à l'assemblée générale, qui se tenait tantôt aux Thermopyles, près du temple de Cérès, et tantôt à Delphes. Ces députés avaient reçu le nom de *pylagores*, du lieu où ils se réunissaient primitivement. Chaque nation avait deux voix. Les délibérations portaient principalement sur les cérémonies religieuses et les différends qui s'élevaient entre les villes amphictyoniques. Cette assemblée ne parvint jamais à devenir le centre de la Grèce et à en faire une république fédérative. Elle excita plusieurs guerres sacrées, dont l'une fournit à Philippe l'occasion d'intervenir dans les affaires de la Grèce et d'y prendre un ascendant redoutable. Aux jeux Pythiques les Amphictyons avaient le titre de juges. Outre la grande Amphictyonie de Delphes, il y avait des Amphictyonies secondaires à Délos pour les Cyclades, à Oncheste pour la Béotie, à Calaurie, où Athènes, Egine, Epidaure, Orchomène et d'autres villes envoyaient des députés, enfin dans l'Argolide. CH.

AMPHIDROMIES (*Amphidromia*). Fête que les Athéniens célébraient quand l'enfant nouveau-né recevait son nom, d'ordinaire le cinquième jour après sa naissance. On invitait à un repas du soir les parents du père et de la mère; les invités apportaient des cadeaux (ὀπτήρια); la maison était ornée à l'extérieur de rameaux d'olivier pour un garçon, de guirlandes de laine pour une fille. L'enfant était porté autour du foyer et présenté ainsi aux dieux de la maison et de la famille; alors on lui donnait son nom, en prenant pour témoins tous les assistants. A. G.

AMPHILOQUE, fils d'Amphiaraüs et d'Eriphyle, et devin d'Argos, comme son père, prit part à la guerre de Troie, et fonda, avec le devin Mopsus, la ville de Mallus en Cilicie. Il se mêla aussi à la guerre des Epigones. Selon Thucydide, il fonda *Argos Amphilochium* sur la côte E. du golfe Ambracique. Il eut des autels à Athènes et à Sparte, et un oracle à Mallus.

AMPHILOQUE (Saint), se livra d'abord au barreau, devint évêque d'Icone au IV^e siècle, se signala par son zèle contre les hérétiques, présida plusieurs conciles, et obtint de Théodose la condamnation des ariens; fête 6 nov.

AMPHIMALLA, v. de l'anc. Crète, auj. *Almyrre* ou *Sudo*.

AMPHIMALLE, manteau que les Romains portaient en hiver; il était muni de poils des deux côtés.

AMPHIMAQUE, chef des Cariens au siége de Troie et l'un des prétendants d'Hélène, fut tué par Hector ou précipité par Achille dans le Scamandre.

AMPHIMÉDON, un des prétendants de Pénélope, fut tué par Télémaque. Agamemnon, autrefois son hôte, reconnut son ombre dans les enfers (Odyssée).

AMPHION, fils d'Antiope, reine de Thèbes, et de Jupiter, et frère de Zéthus. Les deux frères sont appelés dans Euripide *les Dioscures aux chevaux blancs*. Amphion, ayant reçu la lyre d'Apollon ou de Mercure, devint un poëte harmonieux, et, lorsqu'il eut pris la ville de Thèbes sur Cadmus, et qu'il voulut l'entourer de murs, les pierres vinrent se placer d'elles-mêmes au son de sa lyre.

AMPHION, vge et établissem. de bains sulfureux (dép. de la H^te-Savoie), sur le bord du lac de Genève, près d'Evian.

AMPHIPOLES, magistrats établis à Syracuse par Timoléon, après qu'il en eut chassé Denis le Tyran; ils gouvernèrent la ville près de 300 ans.

AMPHIPOLIS, v. anc. de Macédoine sur le Strymon, près de son embouchure dans le lac *Cercinitis* et à 22 kil. de la mer; auj. le vge de *Néokhorio*, où l'on a trouvé quelques ruines; primitivement *Ennea-Odoi* ou les *Sept voies*, et habitée par les Edoniens, puis colonisée par les Athéniens, et prise par les Lacédémoniens (424). Thucydide l'historien, qui commandait alors la flotte athénienne, fut exilé pour n'avoir pas su la défendre. Amphipolis resta indépendante depuis 421 jusqu'en 358, que Philippe la prit d'assaut. Patrie de Zoïle le grammairien. — Le village turc d'*Iamboli* est bâti sur ses ruines. M.

AMPHISSA ou SALONE, v. de Grèce, à 140 kil. N.-O. d'Athènes; évêché; près de l'embouchure de la petite riv. du même nom, où se trouve son port dit *porto di Salona*; 8,000 hab. Elle faisait autrefois partie de la Locride Ozole et était avec Naupacte une des capitales des Locriens. Les Amphissiens s'étant permis de labourer le territoire du temple de Delphes, les Amphictyons résolurent, à l'instigation de l'orateur athénien Eschine, qui était pylagore, une guerre sacrée contre Amphissa; le commandement en fut confié à Philippe, roi de Macédoine, dans l'intérêt duquel l'affaire avait été sans doute menée, et qui, malgré l'intervention d'Athènes, prit et rasa la ville (340-339). Cependant Amphissa se releva et fournit 400 hoplites contre Brennus. Auguste lui rendit son autonomie, pendant que le reste de la Locride Ozole était réuni à Patras. M.

AMPHITHEATRE. Grand édifice dans lequel on donnait au peuple romain des combats de gladiateurs, des chasses de bêtes féroces, et quelquefois des Naumachies. Les amphithéâtres avaient, comme l'indique leur nom, la forme d'un double théâtre : au centre, une place ovale appelée l'arène, était réservée pour les jeux, et tout autour s'élevaient des gradins montant presque jusqu'au faîte du monument. (*V.* COLISÉE). Les Etrusques ont appris aux Romains à faire des amphithéâtres; ils les creusaient dans le sol, afin d'éviter les substructions pour porter les gradins, ou bien ils choisissaient une gorge étroite, un ancien cratère de volcan, dont le sol en pente formait des places naturelles pour les spectateurs. On a retrouvé deux amphithéâtres de ce genre, l'un à Pæstum, l'autre à Sutrium ou Sutri. Les Romains n'eurent d'abord que des amphithéâtres de charpente, construits temporairement pour le temps des jeux. Statilius Taurus bâtit le premier amphithéâtre de pierre l'an 724 de Rome, dans le Champ-de-Mars, mais les gradins n'en étaient que de bois. L'amphithéâtre *Castrense* (*V.* CASTRENSE) fut le second. Trajan bâtit dans le Champ-de-Mars un troisième amphithéâtre. Enfin Vespasien les surpassa tous par l'érection de l'amphithéâtre Flavien ou Colisée (*V.* COLISÉE). — Les Romains introduisirent des amphithéâtres dans toutes leurs conquêtes, avec les combats de gladiateurs. Ces monuments marquent le passage de la civilisation ou de la domination romaine dans les contrées où on les trouve. Les principales villes où des amphithéâtres furent érigés, sont : Albe ou Albano, Bologne, Canusium (Canosa), Capoue, Cumes, Garigliano, Otricoli, Pæstum, Pompéi, Pouzzoles, Rimini, Sutrium, Todi, Vérone, etc., en Italie; Pola, en Dalmatie; en Sicile, Agrigente, Catane, Syracuse; en Espagne, Tarragone; dans les Gaules, Arles, Autun, Bordeaux, Fréjus, Lyon, Nîmes, Saintes, Tours, et autres lieux; dans la partie des Gaules dont s'est formée la France, on en comptait trente-cinq, auj. presque tous détruits. En Afrique, il y en avait sur plusieurs points de l'Algérie, entre autres à Lambessa, à Cherchell, et dans la province de Tunis, à Dimas, et à El-d'Jem. C. D—Y.

AMPHITRITE, déesse de la mer, fille de l'Océan, épouse de Neptune.

AMPHITRYON, fils d'Alcée, roi de Tirynthe, épousa la fille du roi de Mycènes, Alcmène. Pendant qu'il combattait à la tête des Béotiens, des Locriens et des Phocidiens, Jupiter, empruntant sa ressemblance, vint trouver Alcmène et lui annoncer la victoire. Alcmène trompée l'accueillit comme son époux, méprise qui fut révélée ensuite par le devin Tirésias. Alcmène eut deux enfants : Hercule, fils de Jupiter, et Iphiclès, fils d'Amphitryon. Plaute et Molière ont mis ce sujet sur la scène.

AMPHORE. Vase de terre cuite à deux anses. Le corps en est cylindrique, le haut terminé par un col étroit, et le bas en cône pointu, de sorte que ce vase ne se tenait debout que lorsqu'il était enfoncé en terre. Les amphores servaient à conserver les liquides, tels que l'huile et surtout le vin. Il y en avait de capacités fort diverses; néanmoins l'amphore était un étalon de mesure de capacité; comme telle elle était le cube du pied romain, et sa contenance équivalait à 26 litres 12 millilitres. Les amphores les plus renommées venaient de Samos et de Chio; celles du pays des Sabins et de la Campanie étaient plus communes. C. D—Y.

AMPHRYSUS, petit fl. de l'anc. Grèce, en Thessalie, se jetait dans le golfe Pagasétique. Apollon, chassé du ciel, fit paître près de là les troupeaux d'Admète, d'où son surnom d'*Amphrysius*.

AMPHRYSUS ou AMBRYSUS, v. de l'anc. Grèce, en Phocide, au S. du Parnasse, auj. *Dystomo*, fortifiée par les Thébains dans la guerre contre Philippe.

AMPLEPUIS, brg du dép. du Rhône, cant. de Thizy, arr. et à 29 kil. S.-O. de Villefranche. Cotons filés, calicots; 1,973 hab.

AMPOULE, petit vase à col étroit, à large panse, pour contenir l'huile ou les parfums que les Romains emportaient aux bains publics. Il était de terre cuite ou d'albâtre. — Vase de festin pour boire. C. D—Y.

AMPOULE (SAINTE). Lors du baptême de Clovis, comme la foule pressée empêchait le clerc qui apportait le saint chrême d'approcher, l'évêque pria, et soudain une colombe plus blanche que la neige lui apporta une autre fiole pleine d'une huile ou parfum si suave, que les assistants le respirèrent avec délices. Grégoire de Tours ne parle pas de la S^te Ampoule. Il n'en est pas parlé non plus dans une longue lettre d'un contemporain sur les miracles de S^t Remi.

Le premier qui en parla fut Hincmar, archevêque de Reims au IXe siècle, en s'appuyant toutefois sur des traditions et des écrits antérieurs. L'ampoule, conservée précieusement à Reims, servit pour le sacre de nos rois jusqu'à la révolution. On croyait que le contenu diminuait quand la santé du roi s'affaiblissait. Elle fut brisée en morceaux par le jacobin Rühl, de Strasbourg; mais à l'époque du sacre de Charles X, on en reproduisit quelques parcelles, sauvées, dit-on, par un subterfuge.

AMPOURDAN, auj. la plaine qui domine l'anc. ville d'Ampurias, en Catalogne.

AMPSAGAS ou FLUVIUS CIRTENSIS, fl. de l'anc. Afrique, sur la limite de la Numidie et de la Mauritanie Césarienne, passait à Cirta (Constantine); c'est auj. *Oued-el-Kébir* ou *Oued-el-Rummel*.

AMPSAKIÉ, nom moderne de la ville de LAMPSAQUE.

AMPSANCTI LACUS, petit lac de l'anc. Italie, dans le Samnium, exhalait des miasmes méphitiques; auj. *Lago d'Ansante* ou *Mufiti*. Près de là était un temple dédié à la déesse Méphitis, avec une caverne nommée auj. *Bocca del Lupo*, d'où sortaient des vapeurs suffocantes, et que les anciens regardaient comme un soupirail des enfers.

AMPURIAS, anc. *Emporiæ*, brg d'Espagne avec un port (Catalogne), à 40 kil. N.-E. de Girone; 2,000 hab. De nombreuses et riches antiquités y ont été découvertes.

AMPSIVARII ou ANSIVARII, peuple de l'anc. Germanie, habitait sur le bas Ems, secourut les Romains contre les Chérusques, prit ensuite part à la révolte d'Arminius, et fut défait par Germanicus. Battu, vers 59 ap. J.-C., par les Chauques, il vint habiter les bords de l'Yssel. On le voit plus tard soumis aux Francs.

AMR, poëte et guerrier arabe, m. vers l'époque de l'hégire, composa une des sept *moallacah*. D.

AMRETSEIR ou UMRITSIR, anc. *Tchak* et plus tard *Ramdaspour*, v. des Indes, dans le Pendjab, à 65 kil. E. de Lahore, sur le Nahr, canal dérivé du Ravi; par 31° 33' lat. N., et 72° 28' long. E.; elle était autrefois cap. des Seykhs, dont elle est la cité sainte. Elle renferme le bassin dit l'*amreisteir*, ou bassin de l'immortalité, dont les eaux effacent tous les péchés, et au centre duquel s'élève un temple consacré à Gourou-Govind-Singh, guerrier législateur, fondateur de la puissance des Seykhs, auteur du livre sacré de leurs lois religieuses et civiles conservé dans ce temple. La ville est peu régulière, quoique assez bien construite; entrepôt de sel gemme de Miani; on lui donne 122,000 hab. M.

AMRI, roi d'Israël, 918-907 av. J.-C., proclamé par les troupes au siége de Gebbéthon, sur la nouvelle que le roi Ela venait d'être assassiné par Zambri, général de la cavalerie. Il investit le meurtrier dans Thersa, et le força de se brûler avec sa famille. Un autre compétiteur, Thelni, lui disputa la couronne pendant 4 ans. Enfin, il bâtit Samarie, dont il fit sa capitale, et eut pour fils Achab.

AMROM, île du Slesvig, dans la mer du Nord, à 27 kilom. de la côte; superficie, 1,800 hect.; 1,000 hab., pêcheurs ou marins.

AMROU. D'abord ennemi acharné de Mahomet, il fut gagné par la poésie du Coran et se convertit à l'islamisme. La conquête de l'Égypte, en 638-640, est son plus grand titre de gloire. Il y fonda le vieux Caire, fit creuser ou plutôt réparer le canal du Nil à la mer Rouge, et conquit les pays voisins; mais le khalife Othman, ne pouvant se passer de son appui, le rappela. Toutefois il se déclara dès 646 pour Moaviah, dont il reçut le gouvernement de l'Égypte, qu'il garda jusqu'à sa mort, 659-663.

AMSCHASPANDS. Bons génies dans la religion de Zoroastre, opposés aux Darvands ou Devs.

AMSTADTEN ou AMSTETTEN, brg de la basse Autriche, à 12 kil. S. de Grein. Les Français y battirent les Autrichiens en 1805; 2,000 hab.

AMSTAG ou AMSTEG, vge de Suisse (Uri), à 14 kil. S. d'Altdorf, sur la route du Saint-Gothard; 250 hab. On voit, aux environs, des ruines que l'on dit être celles du *Zwing-Uri*, forteresse de Gessler.

AMSTEL, petite riv. de Hollande, affl. du golfe de l'Y; baigne Amsterdam qui lui doit son nom.

AMSTELODAMUM. Nom d'Amsterdam en latin moderne.

AMSTELVEEN, vge de la Hollande septent., dans l'arr. et à 10 kil. S.-O. d'Amsterdam, près de l'Amstel; 4,550 hab.

AMSTERDAM, v. de Hollande, cap. du roy. des Pays-Bas (bien que le siége du gouvernement soit à La Haye); à 53 kil. N.-E. de La Haye, et 500 N.-N.-E. de Paris. Port de mer sur le golfe de l'Y, et à l'embouchure de l'Amstel, l'un des plus grands et des plus sûrs de l'Europe; par 52° 22' 17" lat. N.; 2° 33' long. E. Construite au milieu de marécages, cette ville est bâtie en partie sur pilotis; un grand nombre de canaux, aux eaux saumâtres et dormantes, la traversent et la divisent en 90 îles réunies par environ 300 ponts; les maisons, généralement régulières, sont en briques; quelques larges rues, plantées d'arbres, et traversées par les canaux encombrés de navires, offrent un singulier aspect. On remarque encore l'ancienne Maison de Ville (Stadhuis), magnifique monument élevé de 1648 à 1665; l'Église neuve et l'Église vieille, la Bourse, le *Trippenhaus*, où se trouve le Musée de peinture, l'arsenal, le pont sur l'Amstel, etc. Elle a de vastes chantiers pour la construction des navires. Athénée, Institut des arts et des sciences, sociétés littéraires, Académie de musique, bibliothèque, école de marine, etc. Fabr. de cordages, savons, bijouterie, taille et commerce considérable de diamants; fonderies de fer, brasseries, raffineries de sucre, manufacture de tabacs. Chemin de fer pour Harlem, Leyde, La Haye, Utrecht, Arnheim, etc. Patrie de Spinosa : 235,000 habit. en 1785; 266,679 en 1864, dont 21,500 juifs. Autrefois entourée de fortifications, abandonnées aujourd'hui, Amsterdam ne pourrait être défendue qu'en inondant le pays environnant. Elle n'était au XIIe siècle qu'un village de pêcheurs. Érigée en ville au XIIIe siècle, sa prospérité s'accrut rapidement depuis l'émancipation des Provinces-Unies auxquelles elle se joignit (1578). Lorsque le traité de Westphalie, en fermant les bouches de l'Escaut, anéantit le commerce d'Anvers, celui d'Amsterdam s'éleva au plus haut degré de prospérité. Amsterdam, où la tolérance religieuse amenait des étrangers de toute nation, devint une des villes les plus riches de l'Europe; les guerres de la fin du XVIIIe siècle, la conquête de la Hollande par la France, la perte des colonies hollandaises, et enfin le système continental, anéantirent son commerce tout maritime. Sa célèbre banque, fondée en 1609, cessa d'exister en 1796. En 1810, elle fut le ch.-l. du dép. français du Zuyderzée. La révolution de 1813 lui rendit en partie son ancienne activité, et son commerce est auj. très important avec tous les ports de l'Europe, l'Amérique, les Antilles, les Indes et la Chine. M.

AMSTERDAM (île d'), dans l'Océan glacial arctique, près de la côte N. du Spitzberg, par 80° lat. N. et 18° 35' long. E. C'est là qu'était au XVIIe siècle le village de Smeerenberg, station des baleiniers hollandais.

AMSTERDAM, île de la mer australe. *V.* PAUL (SAINT-).

AMSTERDAM (NOUVEL), v. et fort de la Guyane anglaise, avec un port, près de l'embouchure du fleuve Berbice; par 6° 20' lat. N., et 59° 31' long. O.; 3,000 hab. Fondée par les Hollandais, et coupée de nombreux canaux, elle est aux Anglais depuis 1811. Elle est moins malsaine que George-Town, l'autre ville de la Guyane anglaise.

AMULETTES (du latin *amoliri*, écarter, éloigner, ou de l'arabe *hamaleeth*, objet suspendu), préservatifs imaginaires, auxquels la crédulité attribuait la puissance de détourner les dangers, les sortiléges et les maladies. De ce genre étaient les figurines qu'on trouve dans les tombeaux Égyptiens, les cylindres persépolitains, les *phylactères* des Hébreux. Les Grecs firent usage de βασκάνια, anneaux, colliers, herbes magiques, et ces pratiques superstitieuses se répandirent à Rome, surtout sous l'empire. L'astrologie du moyen âge multiplia les conjurations magiques. Auj. encore, les Musulmans se couvrent de versets du Coran, et le soldat russe se croit garanti de la mort par l'image de St Nicolas. Les fétiches, les *grisgris* des nègres, les *manitous* des sauvages de l'Amérique du N., les papiers mystérieux des Chinois, les sachets des Hindous, etc., sont autant d'amulettes.

AMULIUS, roi d'Albe-la-Longue, fils de Procas, s'empara du trône sur son frère aîné Numitor, dont il fit vestale la fille Rhéa Sylvia; mais celle-ci eut de Mars deux fils, Romulus et Rémus, qui tuèrent Amulius et replacèrent Numitor sur le trône, vers 754 av. J.-C.

AMURAT Ier ou MOURAD, 3e sultan ottoman, né en 1319, succéda à son père Orkhan en 1360. Il s'empara d'Ancyre et d'Andrinople, 1362, qui devint sa capitale; fit des conquêtes rapides dans la Thrace, la Macédoine et l'Albanie; défit à Cassovie une armée de confédérés Hongrois, Valaques, Dalmates et Bulgares, commandés par Lazarus, despote de Servie; mais, après sa victoire, il fut assassiné, 1389, par un soldat serbe. Il avait gagné 37 batailles. Il acheva l'organisation des janissaires, 1362, institua la cavalerie des Spahis, et créa la charge de Grand Vizir. Ce fut l'un des plus grands princes ottomans. D.

AMURAT II, sultan ottoman, dit *le Juste*, né en 1404, succéda à son père Mahomet I, en 1422, battit et fit pendre

Mustapha, qui lui disputait le trône, en se disant frère de Bajazet. Jean Paléologue avait été l'instigateur de cette intrigue; pour s'en venger, Amurat dépouilla les Grecs de toutes les places qu'ils occupaient sur le Pont-Euxin, sur les côtes de la Thrace, dans la Macédoine, la Thessalie; ravagea le Péloponèse, s'empara de Smyrne et revint en Grèce, où il prit Thessalonique, 1429. Il fut vaincu plusieurs fois en Hongrie par Jean Huniade; mais il battit à Varna, 1444, une armée de Hongrois, de Polonais et de Transylvaniens, commandée par le roi Ladislas. Scanderbeg, prince d'Épire, arrêta ses succès. Il mourut en 1451. Il avait abdiqué plusieurs fois pendant son règne; mais les revers des Ottomans l'avaient forcé à reprendre le pouvoir. D.

AMURAT III, succéda à son père Sélim II, en 1574; il commença par faire périr ses 5 frères, et laissa le soin des affaires à ses ministres et à ses généraux. Les Turcs firent la guerre aux Persans et leur prirent Tauris; ils battirent l'archiduc Mathias et s'emparèrent de Raab, en Hongrie, 1594; ils mirent sans succès le siége devant Comorn. Ce sultan mourut en 1595. Son règne fut celui des ambassades; l'avare sultan les encourageait comme branche de commerce. D.

AMURAT IV, surnommé *Errhazi* (le victorieux), succéda à Mustapha, son oncle, en 1623; il réduisit les Druses révoltés, pacifia la Transylvanie, attaqua la Perse et s'empara de la ville de Revan. Une maladie l'empêcha d'aller châtier les Cosaques, qui s'étaient emparés d'Azof. Il fit capituler Bagdad, 1638, conclut la paix avec Venise. Tolérant pour l'usage du vin, il prohiba le tabac. Epuisé par l'excès des liqueurs, il mourut en 1640. Il avait rendu à l'empire ottoman une partie de sa force et de son éclat. D.

AMYCLÆ, v. de l'anc. Grèce, en Laconie, à 4 kil. S.-E. de Sparte, auj. *Sclavo-chori*, fondée par le roi de Laconie Amyclas, fut la résidence de Tyndare et la patrie des Dioscures, d'Hélène et de Clytemnestre. Sans cesse inquiétés par les Spartiates, les Amycléens croyaient toujours à une invasion prochaine. Lassés de ces fausses nouvelles, ils firent une loi contre quiconque en répandrait de semblables, et furent surpris un jour par une attaque bien réelle dont personne n'osa donner le premier avis; d'où ce proverbe, que le silence avait perdu les Amycléens. Les Spartiates élevèrent à Amyclæ un temple à Jupiter. Au temps des Romains, cette ville appartint aux Éleuthéro-Laconiens. — Selon Pausanias, il y avait à Amyclæ une statue d'airain d'Apollon, qui remontait à la première époque de la sculpture grecque; le sanctuaire du temple contenait le célèbre trône d'*Amyclæ*, datant du temps de Crésus, et que Pausanias a décrit. Hyacinthe avait été enseveli au pied de la statue, et on y célébrait sur un autel les *Hyacinthies*. A. G.

AMYCLÆ, v. de l'anc. Italie, dans le Latium, sur la mer Tyrrhénienne, un peu à l'E. de Terracine; ancienne colonie achéenne, tout à fait disparue au temps des Romains. Virgile (x, 564) lui applique l'épithète de *tacitæ*, silencieuse, qui s'explique par l'histoire d'*Amyclæ* de Laconie. A. G.

AMYCUS, fils de Neptune, frère du roi des Bébrices en Bithynie, inventeur du ceste, défiait au combat tout étranger, et fut vaincu et tué par Pollux, qui l'attacha à un arbre (le *Laurus insana*).— Fils de Priam et compagnon d'Énée, fut tué par Turnus.

AMYN, 6e calife abbasside, de 809 à 813, fils et successeur d'Haroun-al-Raschid, se livra à toutes ses passions; il fut détrôné par son frère Al-Mamoun, dont les soldats le mirent à mort. D.

AMYNTAS, nom de plusieurs rois de Macédoine, peu connus pour la plupart. Amyntas III, père de Philippe et aïeul d'Alexandre, se montra politique profond, et prépara par son habileté la grandeur de la Macédoine (396-370 av. J.-C.).

AMYNTAS, guerrier macédonien, quitta son pays, poussé par sa haine contre Alexandre le Grand, et devint général et conseiller de Darius. Nommé par ce prince gouverneur de l'Égypte, il essaya de s'en emparer; mais, après quelques succès, il fut vaincu et tué par le Perse Mazarès. — Mort vers 330 av. J.-C. L—H.

AMYOT (Jacques), né à Melun en 1513, de parents pauvres, m. en 1593, vint à Paris suivre les cours du collége de Navarre, se fit le domestique des étudiants riches, et, par une vie de privations et de persévérance, devint professeur de l'université de Bourges. Pendant les dix années qu'il occupa une chaire, il traduisit le roman grec d'Héliodore, *Théagène et Chariclée*, 1547, puis quelques *Vies des hommes illustres*, par Plutarque. François Ier, à qui l'auteur dédia ce second essai, voulut que l'auteur continuât, et il lui donna l'abbaye de Bellozane, afin qu'il pût travailler à loisir. Plus tard Amyot suivit à Rome le cardinal de Tournon, qui l'envoya faire au concile de Trente quelques réclamations en faveur du roi de France; il rapporta de ce voyage un excellent texte de Plutarque. Henri II choisit Amyot pour précepteur de ses fils, et quand Charles IX monta sur le trône, il prit pour grand-aumônier (6 déc. 1560) celui qu'il appelait son *maître*. Devenu évêque d'Auxerre, 1570, et, sous Henri III, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, le traducteur de Plutarque acheva la grande tâche qu'il s'était imposée. Alors on connut pour la première fois cette prose large et souple, nombreuse et correcte, dotée des plus riches ornements par les langues latine et grecque, prose franche et naturelle, où sont tous les magasins et tous les trésors du langage français, comme a dit Vaugelas. Les dernières années d'Amyot furent attristées par des révoltes de ses diocésains, au milieu desquels il mourut. Il avait traduit en français et publié, dès 1554, les livres XI à XVII de *Diodore de Sicile*; en 1559, les *Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, de Longus; cette même année, 1559, parurent, en 2 vol. in-fol., les *Vies des hommes illustres, grecs et romains, comparées l'une avec l'autre, translatées du grec en françois*; les *Œuvres morales de Plutarque* furent publiées en 1574, 6 vol. in-8o. Les meilleures éditions des *Œuvres complètes* sont celles de Vascosan, in-8o; de Brottier et Vauvilliers, 1783-87, 22 vol. in-8o; de Clavier, 1801-6, 25 vol. in-8o. Le *Projet de l'Éloquence royale*, composé pour Henri III, n'a été publié qu'en 1805. *V.* l'*Essai sur Amyot* de M. de Blignières. J. T.

AMYRALDISTES. *V.* CAMÉRONIENS.

AMYRAUT (Moïse), théologien protestant, né à Bourgueil, en Touraine, en sept. 1596, m. à Saumur, 8 janv. 1664. Il fut ministre de Saint-Aignan, dans le Maine, pendant dix-huit mois, et pasteur de Saumur en 1626. En 1631 il fut député par la prov. d'Anjou au synode national de Charenton, et obtint, par sa fermeté, que les députés du synode ne parlassent pas au roi à genoux. Richelieu lui fit même l'honneur de le consulter sur son projet de réunion. Il fut reçu professeur à l'université de Saumur en 1633. Disciple de Caméron, il voulut concilier l'arminianisme et le gomarisme par son traité *De la Prédestination*, 1634. Attaqué par Du Moulin et Jurieu, il fut absous par les synodes. La prov. d'Anjou l'envoya encore, en 1659, au synode de Loudun. Moraliste et prédicateur distingué, il a laissé : *Traité des religions, contre ceux qui les estiment indifférentes*, Saumur, 1631, in-8o; *Discours sur l'état des fidèles après la mort*, ibid., 1646, in-4o; *Apologie pour ceux de la religion*, ibid., 1647, in-12; *Discours de la souveraineté des rois*, Paris, 1650, in-4o, où il s'élève contre l'exécution de Charles Ier; *Morale chrétienne*, Saumur, 1652-60, 6 vol. in-8o; *Vie de F. de La Noue*, Leyde, 1661, in-4o, etc. A. G.

AMYRTÉE, roi d'Égypte, né à Saïs, se rendit indépendant des Perses en 414 av. J.-C., et Darius II ne fit rien pour rétablir son autorité.

ANABAPTISTES, c.-à-d. *qui baptisent une seconde fois*, secte religieuse, qui prit naissance chez les protestants d'Allemagne. Dès 1523, Thomas Münzer, pasteur d'Altstedt en Thuringe, dépassa Luther en prêchant l'indépendance absolue en matière religieuse, le danger des pratiques religieuses, l'inutilité du gouvernement civil et bientôt la communauté des biens. Ses partisans furent tous *rebaptisés*, à l'âge de raison, par de simples membres de la communauté. Les paysans de la Franconie s'étant révoltés contre leurs seigneurs, il courut les exciter par ses prédications, et il fallut qu'une armée vînt les tailler en pièces, 1525. Cette réforme prétendue s'introduisit à Munster en Westphalie, en 1532. Bockold ou Jean de Leyde, garçon tailleur, reconnu comme prophète, y fut nommé roi, 1534; la prise de la ville par les troupes de l'évêque, qu'il en avait chassé, mit seule fin à ses crimes et à ses débauches, 24 juin 1535. Mais les doctrines anabaptistes se répandirent dans le Holstein, la Frise, l'Alsace, la Suisse et la Souabe, et partout elles furent une occasion de révolte ouverte ou cachée contre les gouvernements et l'Église, et donnèrent lieu du reste à des sectes particulières, comme le *Chiliasme* de Melchior Hoffmann. Simonis Mennon, m. en 1561, réunit enfin les Anabaptistes en une communauté, à laquelle il donna une doctrine et une discipline sévères. Les Anabaptistes d'Allemagne et surtout de Hollande ont conservé de lui le nom de Mennonites; les plus rigides furent ceux de Dantzick. On rencontre encore auj. en Hollande, en Suisse, en Alsace, et dans quelques parties de l'Allemagne, beaucoup d'Anabaptistes suivant les doctrines réformées, sauf quelques coutumes particulières. *V.* BAPTISTES. A. G.

ANABARA, riv. de Sibérie, prend sa source dans le

gvt d'Ienisseisk, coule du S. au N., et se jette dans l'Océan Glacial après un cours d'env. 600 kil.

ANABASE, c.-à-d. la marche ou l'expédition en haut (du grec *ana*, *bainô*), du rivage vers le milieu ou le haut d'un pays, titre que Xénophon a donné à son récit de l'expédition du jeune Cyrus contre Artaxercès. Il y a ajouté la retraite des Dix-Mille, qu'on pourrait appeler la *Catabase*, c.-à-d. l'expédition en bas, le retour vers les côtes.

ANACALYPTERIA. On appelait ainsi dans l'antiquité le troisième jour après le mariage; alors l'épouse se montrait pour la première fois non voilée, et recevait les présents de ses parents, de ses amis et de son mari (*obteria*, *athrèmata*, chez les Lesbiens, *offerta* chez les Romains). On appelait *diaparthénia* et *épaulia* les cadeaux offerts par l'époux le lendemain du mariage. A. G.

ANACAPRI, brg du roy. d'Italie dans l'île de Capri, sur un vaste plateau du mont Solario. On y arrive par un escalier de 552 marches taillées dans le roc; 1,667 hab.

ANACHARSIS, Scythe de nation, entreprit de visiter la Grèce, l'an 589 av. J.-C.; il se rendit à Athènes, où il devint l'ami de Solon. Au milieu de ses voyages, il arriva à Cyzique, où, témoin de la célébration des mystères de la Mère des Dieux, il fit vœu d'importer ces rites dans sa patrie. Il revint en effet en Scythie et accomplit son serment; mais son frère Saulius, roi des Scythes, le tua pour cette impiété envers les dieux indigènes. La sagesse d'Anacharsis et ses maximes furent très-célèbres dans l'antiquité. Il écrivit sur plusieurs sujets, mais on n'a rien gardé de ses œuvres. — *Le Jeune Anacharsis;* dont Barthelemy a raconté le voyage en Grèce, est un personnage de pure invention, descendant supposé du philosophe Scythe. L—H.

ANACHORÈTE (du grec *anakôrètès*, retiré), nom donné particulièrement à ceux des moines qui vivaient solitaires, dans une retraite absolue, s'y livrant aux exercices de la plus austère piété. Selon l'exemple donné par le prophète Élie, l'apôtre St Jean-Baptiste, et Jésus-Christ lui-même, qui s'étaient retirés dans le désert, on vit de bonne heure, en Orient, de pieux personnages fuir le monde pour embrasser une vie exclusivement contemplative. (*V.* MOINES). Le premier des anachorètes fut St Paul l'ermite, qui, en 250 ap. J.-C., alla se cacher dans les solitudes de la haute Égypte. Sa vie, tout ascétique, fut bientôt imitée par St Antoine, St Pacôme et St Hilarion. Telle fut l'origine du monachisme oriental, qui devait subir un changement notable, lorsque l'institution de St Pacôme (*V.* ST PACÔME) transforma les premiers anachorètes en *Cénobites* (*V.* CENOBITES). Toutefois quelques hommes, désignés depuis sous le nom d'*ermites*, continuèrent de vivre entièrement seuls et à l'écart, en Orient surtout. D—T—R.

ANACLET Ier (Saint), 3e pape, de 78 ou 79 à 91 de J.-C., disciple de St Pierre, et honoré comme saint. (*V.* CLET.)

ANACLET II, antipape. *V.* INNOCENT II.

ANACRÉON, de Téos en Ionie, poëte lyrique, né vers 559 av. J.-C., m. vers 478. On croit qu'il vécut dans l'intimité de Polycrate, tyran de Samos, et qu'il mourut à Abdère, étranglé par un pepin de raisin, à 81 ans. Ses poésies, qui célèbrent le plaisir, brillent surtout par l'enjouement, la grâce et la délicatesse. Plusieurs de celles qui composent le recueil portant son nom ne paraissent pas être authentiques. Henri Estienne en donna la première édition, Paris, 1554; Remi Belleau, 1556; Mme Dacier, en 1682, puis Longepierre; Gail, 1794; Mollevaut, 1825; M. Veissier-Descombes, 1826; Mme Cel. Vien, 1825, les traduisirent. La dernière édition d'Anacréon est celle de M. Boissonnade, 1823. *V.* aussi *Anacreontis Carminum reliquiæ*, éd. Bergk, Leipzig, 1834, in-8o; Wolper, *De antiquitate Carm. Anacreontic.*, Leipzig, 1825, in-8o; F. Colincamp, *De ætate Carm. Anacr.*, 1848, in-8o. Regnier-Desmarais, La Fontaine, Millevoie et bien d'autres l'ont souvent imité. P—T.

ANACTORIUM, v. et promontoire de l'anc. Grèce, sur la côte O., avec un port construit par les Corinthiens: à l'entrée du golfe Ambracique, auj. *la Madonna*. Auguste, après Actium, en transporta les habitants à Nicopolis.

ANADYOMÈNE, c.-à-d. en grec, *qui s'élève des flots*, surnom de Vénus.

ANADYR, riv. de Sibérie, sort de l'extrémité orient. du lac de Youanko, dans les monts Stanovoi, et se jette dans la mer de Behring; cours de 1,300 kil.

ANAFESTE (Paul-Luc), premier doge de Venise (697-717), suspendit, par quelques succès, les pirateries des Slaves de la Dalmatie, et fit reconnaître par Luitprand, roi des Lombards, l'indépendance et les limites de la république. R.

ANAGNI, anc. *Anagnia*, v. des États de l'Église, à 20 kil. N.-O. de Frosinone, sur le penchant d'une montagne; évêché; 5,500 hab. Patrie de Boniface VIII.

ANAGNOSTE. Lecteur esclave qui, chez les Romains studieux, faisait la lecture pendant les repas. C. D—Y.

ANAGOGIES (du grec ἀνα, en arrière, et ἄγειν, conduire). Fêtes qu'on célébrait à Éryx, pour implorer le retour de Vénus, émigrée en Libye.

ANAH, v. de la Turquie d'Asie. *V.* ANNAH.

ANAHUAC. C'est la région méridionale du plateau de la Nouvelle-Espagne en Amérique. Elle était habitée, avant l'arrivée des Européens, par des peuples indigènes civilisés, comme les Toltèques, les Chéchémèques, les Acolhues, et surtout les Aztèques; c'est encore auj. le centre du Mexique. Elle s'étend du 17o, à partir des plaines de Tabasco et de Tehuantepec, au 21e long. N., où elle se perd dans la Sierra Madre.

ANAITIS, surnom de Vénus Uranie chez les Arméniens, et de Diane chez les Lydiens.

ANAITIS, contrée de la grande Arménie, non loin des sources de l'Euphrate. Vénus y était adorée.

ANAITIQUE (LAC). En Asie, dans la grande Arménie, près de l'Euphrate. On trouvait dans ses environs d'excellents roseaux à écrire.

ANAMANI, peuple de l'anc. Italie, au N., dans la Gaule Cispadane, entre les Liguriens Statielles et le Tarus (environs de Plaisance). Ce furent eux sans doute qui fondèrent, dans la magnifique plaine où la Trébie vient se réunir au Pô, la ville que les Romains nommèrent, de sa belle situation, Placentia (*Plaisance*).

ANANIAS, l'un des trois jeunes Hébreux qui furent jetés dans la fournaise ardente pour n'avoir pas voulu adorer la statue de Nabuchodonosor; m. 590 av. J.-C. — Grand-prêtre des Juifs, persécuteur de St Paul, et tué par des séditieux, dont son fils Eleazar était le chef.

ANANIE, un des premiers chrétiens de Jérusalem; ayant fait vœu de vendre son héritage et d'en apporter le produit à St Pierre, détourna une partie de la somme. Interrogé par St Pierre, il persista dans son mensonge et fut frappé de mort subite. Son épouse, Saphire, complice de son crime, eut le même sort. L—H.

ANANOCENCIS AGER, pays de l'anc. Viennois; cap. Argentaus.

ANAPA, v. de Russie, dans la Circassie, avec un port, sur la côte E. de la mer Noire. Forteresse élevée par les Turcs en 1784; prise par les Russes en 1791, 1807 et 1828; ils l'ont gardée depuis lors. 5,000 hab.

ANAPHE, auj. *Anafi* ou *Namfio*, une des îles Cyclades, à l'E. de Théra.

ANAPUS, riv. d'Acarnanie, affl. de l'Achéloüs. — fl. de Sicile, qui se jette, à travers des marais, dans la mer au S. de Syracuse; auj. *Anapo*.

AÑAS, fl. de l'anc. Espagne. *V.* GUADIANA.

ANASTASE Ier (Saint), pape de 398 à 401, réconcilia les églises de Rome et d'Antioche après une séparation de 17 ans, et combattit les doctrines d'Origène. On a de lui plusieurs lettres. Fête, le 27 avril.

ANASTASE II, pape de 496 à 498, s'opposa aux Ariens, et écrivit à Clovis pour le féliciter de sa conversion.

ANASTASE III, pape de 911 à 913.

ANASTASE IV, pape de 1153 à 1154, favorisa l'ordre des Hospitaliers de St-Jean-de-Jérusalem, et s'illustra par sa charité pendant une famine. Il a laissé quelques lettres.

ANASTASE, antipape en 855. *V.* BENOIT III.

ANASTASE (Saint), évêque d'Antioche en 561, combattit dans plusieurs ouvrages les hérétiques dits *Incorruptibles;* il ne nous reste de lui que 3 discours dans Combefis, *Actuarium*, et 5 dans Canisius, *Antiquæ Lectiones*.

ANASTASE (Saint), *le Sinaïte*, c.-à-d. moine du mont Sinaï, vers 678. Il reste de lui plusieurs ouvrages où il combat les Eutychéens et d'autres hérétiques. On a de lui: *Guide du vrai chemin*, Ingolstadt, 1606, in-4o. — *Les 154 questions et réponses*, ibid., 1617. — *Considérations sur l'Hexameron*, Londres, 1682, in-4o; et des *Sermons*, Paris, 1618.

ANASTASE I, empereur d'Orient, 491-518. Il était né à Dyrrachium de parents obscurs, et s'était élevé à la charge de *Silentiaire* du palais, lorsqu'il fut distingué par Ariane, femme de Zénon. Elle lui fit donner la pourpre après la mort de ce dernier, et l'épousa, quoiqu'il eût 60 ans. Son administration ne manqua pas de sagesse, et il protégea Constantinople par un mur de 18 pieds, (5m,84); chaud partisan d'Eutychès, persécuteur des orthodoxes, protecteur de la faction des bleus, tout cela lui suscita plusieurs révoltes sanglantes dans la ville, et la guerre de Vitalien, 514-515. Il vit d'ailleurs les Perses, sous Cabadès, 502 et 505, et les Bulgares en 499, 502 et 507, ravager l'empire. Il n'é-

prouva enfin que des revers contre Théodoric le Grand, et mourut à 88 ans. S.

ANASTASE II, empereur d'Orient, 713-716; il se nommait Arthémius, et s'était distingué comme secrétaire de Philippe-Bardane. Après la déposition de ce dernier, le peuple de Constantinople lui donna la pourpre; mais bientôt les troupes en révolte lui opposèrent un certain Théodose; il céda et prit l'habit monastique; plus tard il voulut revenir avec l'aide des Bulgares au pouvoir et conspira contre Léon III; mais ses auxiliaires le livrèrent, et il fut décapité, 719. S.

ANASTASE *le Bibliothécaire*, moine italien et bibliothécaire du Vatican, assistait en 869 au 8e concile général, à Constantinople. Il traduisit du grec en latin les actes des 7e et 8e conciles. On a de lui en outre une *Histoire ecclésiastique* comprise dans la collection Byzantine, et une compilation des Vies des Papes jusqu'à Nicolas Ier (*Liber pontificalis*), insérée dans le 3e vol. de Muratori, avec de savantes dissertations.

ANASTASE (HOSPITALIÈRES DE Ste) ou FILLES-ST-GERVAIS, religieuses de l'ordre de St-Augustin. Elles exerçaient l'hospitalité envers les hommes malades, comme celles de l'hôpital Ste-Catherine envers les femmes. Leur hôpital fut fondé à Paris en 1171, auprès de l'église St-Gervais. Il était alors administré par un procureur et par des frères, qui furent remplacés, à la fin du XIVe siècle, par des religieuses, sous la direction d'un procureur et d'un proviseur, auxquels on substitua, longtemps après, une prieure perpétuelle. Leur chapelle fut dédiée, en 1358, à Ste Anastase. Les bâtiments étant devenus trop petits, elles achetèrent, en 1656, un hôtel dans la rue Vieille-du-Temple. Elles ont été supprimées en 1790, et, sur l'emplacement de leur maison, on a construit le marché des Blancs-Manteaux.

ANASTASIE (Sainte), martyre, d'une illustre famille de Rome, fut brûlée vive pendant la persécution de Dioclétien; on la fête le 25 décembre. Une autre Ste Anastasie, qui avait été instruite dans la foi par St Pierre et St Paul, souffrit le martyre sous Néron. On la fête le 15 avril.

ANASTASIMUS, mot qui désigne le jour de Pâques dans l'Église grecque.

ANATHÈME (du grec *anathêma*, chose mise à part, séparée, placée en haut). Les auteurs profanes appellent ainsi l'offrande suspendue à la voûte, aux murs des temples, ou exposée sur les autels. Quelques Pères de l'Église ont aussi donné à ce mot le sens d'*ex-voto*. Mais déjà chez les Hébreux, l'*anathème* était la chose exécrable, vouée à la haine ou à la mort; et, au moyen âge, ce mot ne s'entendit que de la sentence qui retranchait de la société religieuse ceux qui en étaient atteints. (*V.* EXCOMMUNICATION).

ANATILI, peuple de l'anc. Gaule, au S., dans la 1re Narbonaise, faisait partie des Ligures transalpins; il habitait vers les embouchures du Rhône; cap. Tarasco (*Tarascon*). Arelate (*Arles*) était sur son territoire.

ANATOCISME. Les Romains nommaient ainsi, dans les prêts d'argent, les intérêts de la somme capitalisés à la fin de l'année, quand ils n'avaient pas été dépensés. C. D—Y.

ANATOLE (Saint) d'Alexandrie, évêque de Laodicée de 270 à 282 ap. J.-C.; célèbre pour sa science. On n'a plus de lui que des fragm. d'un ouvrage en 10 liv., *Recherches arithmétiques*, et la traduction latine seulement d'un autre intitulé *Canon paschalis*. Fête, le 3 juillet.

ANATOLIE ou NATOLIE, du grec *anatolê*, lever du soleil, c.-à-d. le *Levant* ou l'*Orient*, partie occidentale de l'anc. Asie mineure, auj. comprenant huit des eyalets de la Turquie d'Asie; formant une presqu'île entre la mer Noire au N., l'Archipel à l'O., le golfe de Chypre au S., les eyalets de Kharbout et d'Erzeroum à l'E.; entre 36° et 42° 10′ de lat. N.; 24° et 39° de long. E. Elle a 850 kil. de long.; 350 de larg.; 3,300 kil. de côtes. La chaîne du Taurus la parcourt à l'O. et au S., et offre au S. le Bouz-dagh (anc. *Tmolus* et *Sipylus*), et au N. le Keschik-Dagh (anc. *Olympe*). Principaux cours d'eau: le Thermeh ou Carmili (anc. *Thermodon*), le Iékyl-Ermak (anc. *Iris*), le Kizil-Ermak (anc. *Halys*), le Bartin (anc. *Parthenius*), le Sakaria (anc. *Sangarius*), se jettent dans la mer Noire (anc. *Pont-Euxin*); l'Oustvola (anc. *Granique*) se jette dans la mer de Marmara (anc. *Propontide*); le Kirke-Keurler (anc. *Xanthe* ou *Scamandre*), qui baignait jadis les murs de Troie, et se mêlait au *Simoïs*, auj. Mendéré-Sou, venu du mont Ida, se jette dans le détroit des Dardanelles (anc. *Hellespont*); le Bakyr-Tchaï (anc. *Caïcus*), le Sarabat (anc. *Hermus*) qui reçoit le Pactole, le Koatchouc-Meinder (anc. *Caystre*), et le Meinder (anc. *Méandre*) se jetant dans l'Archipel: enfin le Xanthe de Lycie (auj. *Kodja*), le Capsi-Sou (anc. *Eurymédon*) et le Cydnus de Cilicie se jettent dans la Méditerranée, au S. — Climat tempéré; sol fertile, qui produit l'olivier, le tabac, la garance, le safran, le coton, le lin, le chanvre, l'indigo et le pavot; culture négligée; on récolte du miel et de la cire. Plusieurs mines, mal exploitées, donnent du cuivre, du plomb, du fer, de l'alun; les carrières donnent le marbre, la pierre de taille, et une argile blanche nommée *écume de mer*. Élève de vers à soie, chevaux de belle race. Angora est célèbre par ses chèvres, ses chats, et ses lapins. Fabrique importante de soieries, d'étoffes d'or et d'argent, de tissus de coton et de poil de chèvre. — Malgré les ravages des Turcs, qui l'ont occupée dès le XIe siècle (*V.* ASIE MINEURE), l'Anatolie a conservé beaucoup de ruines magnifiques, surtout au S. du Taurus. *V.* Fellowes, *Voyages en Lycie*, Londres, 1843, etc. — Elle est auj. divisée en 8 eyalets: 1° Kastamouni, cap. du même nom; v. princip., Ismid (anc. *Nicomédie*); 2° Khoudavendiguiar, cap. Brousse, v. princip., Isnik (anc. *Nicée*), Kutaieh; 3° Aïdin, cap. Smyrne, v. princip., Fokia (anc. *Phocée*), Manissa (anc. Magnésie du Sipyle); 4° Karaman, cap. Konieh, v. princip., Adalia; 5° Adana, cap. du même nom; v. princ., Marach; 6° Bozoq, cap. Juzghat, v. princ., Angora et Kaisarieh; 7° Siwas ou Roum, cap. Siwas; v. princip., Amasia; 8° Trébizonde, cap. du même nom. Les Turcs comprennent aussi dans l'Anatolie les îles de Metelin (anc. *Lesbos*), de Chio et de Samos.

ANAX, c.-à-d. en grec *seigneur, patron*. Surnom des dieux en général. — Sous la forme plurielle (*Anactes*, *Anaces*), il désignait les Dioscures. Leur temple à Athènes était appelé *Anaceum*, et leurs fêtes *Anaceia*. A. G.

ANAXAGORE, philosophe ionien, né en 500 à Clazomène, m. 428 av. J.-C., un des successeurs de Thalès, eut pour élèves à Athènes, où il enseigna 30 ans, Thémistocle, Thucydide, Périclès, Démocrite, Empédocle et Euripide. On lui doit la découverte de la cause des éclipses. Il enseigna que le soleil était un peu plus grand que le Péloponèse, et paraît être le premier qui ait prétendu que la lune était habitée. Le premier de l'école d'Ionie, il reconnut, outre la nécessité et le principe vital, un principe intelligent, νοῦς, auquel il ne donnait pas toutefois le nom de Dieu. Il fut, en haine de Périclès, son protecteur, accusé d'impiété, jeté en prison, et il put ensuite se retirer à Lampsaque, où il se laissa, dit-on, mourir de faim trois ans après, à 72 ans. *V. Sur la vie et la doctrine d'Anaxagore*, par M. Zévort, 1844; Schaubach, *Anaxagoræ fragm.*, Leipsig, 1827. D—s.

ANAXARQUE d'Abdère, philosophe éléatique, suivit Alexandre dans ses expéditions et ne le flatta jamais. On dit qu'après la mort de ce prince, il déplut par sa franchise à Nicocréon, tyran de Chypre, qui le fit piler dans un mortier. La morale d'Anaxarque était élevée; il plaçait le souverain bien dans la seule vertu. L—H.

ANAXIMANDRE, philosophe ionien, né à Milet en 610, m. en 547, disciple et successeur de Thalès. L'*infini* était, selon lui, le principe de toutes choses. On lui doit des découvertes importantes en astronomie; il enseigna que la terre est un corps rond, et que la lune emprunte sa lumière du soleil. Il construisit à Lacédémone un gnomon, au moyen duquel il détermina l'obliquité de l'écliptique, les solstices et les équinoxes. On lui attribue aussi l'invention des globes célestes et des cartes géographiques. D—s.

ANAXILAS, poëte comique grec, qui florissait à Athènes vers 340 av. J.-C. Il a composé de nombreuses comédies dont il ne reste que quelques fragments.

ANAXIMÈNES de Milet, philosophe ionien, m. vers 480 av. J.-C., fut disciple d'Anaximandre à qui il succéda. L'air était, selon lui, le principe de toutes choses. Il inventa, selon Pline, les cadrans solaires, et plaça le premier cadran à Lacédémone. On attribue aussi cette invention à Anaximandre. D—s.

ANAXIMÈNES de Lampsaque, philosophe ionien, vivait vers 365 av. J.-C.; il suivit pendant quelque temps Alexandre; on lui attribue une *Histoire de la Grèce* jusqu'à la bataille de Mantinée, et une *Rhétorique à Alexandre* attribuée aussi à Aristote. Quelques fragments de ces ouvrages, auj. perdus, sont conservés dans Stobée. Alexandre ayant résolu de détruire Lampsaque, et prévoyant les supplications d'Anaximènes, avait juré de faire le contraire de ce que lui demanderait ce philosophe. Anaximènes le sut et demanda au vainqueur de détruire la ville. Alexandre se crut obligé par son serment.

ANAXYRIDES, nom donné par Hérodote et Xénophon à de larges chausses en peau, portées par les Phrygiens, les Perses et autres peuples de l'Orient, et qui ne semblent autre chose que les *braccæ* trouvées par les Romains en Gaule.

ANAZARBA ou ANABARZA, auj. *Navazza* ou *Anawasy* ou *Anzarba*, v. de l'anc. Cilicie propre ou *Campestris*, près d'un mont Anazarbe, et près du fleuve Pyrame. Auguste lui donna le nom de *Cæsarea* l'an 19 av. J.-C. Florissante sous les empereurs, elle devint, au v^e siècle ap. J.-C., capitale de la Cilicie 2^e, mais souffrit de plusieurs tremblements de terre. Ses ruines, à 50 kil. N.-E. d'Adana, près du Djihoun, en Turquie d'Asie, sont auj. assez importantes. — Patrie du médecin Dioscoride. Elle fut, au XII^e siècle, la capitale d'un royaume chrétien d'Arménie. Bohémond, prince d'Antioche, y fut défait par les Sarrasins en 1130.

ANBAR ou PÉRI-SABOUR, v. de la Turquie d'Asie, à 65 kil. O. de Bagdad, sur la r. g. de l'Euphrate. — v. de la Tartarie indépendante (Khanat de Khiva), avec une forteresse et une belle mosquée; env. 1,000 hab.

ANCALITES, peuple de l'anc. Grande-Bretagne, à l'E., près des Trinobantes, peut-être dans le pays où est auj. la ville de Calthorpe (comté de Norfolk).

ANCENIS, s.-préf. (Loire-Inférieure), sur la r. dr. de la Loire qui y devient souvent dangereuse par ses inondations, à 38 kil. E.-N. de Nantes. Elle communique, par un beau pont suspendu, avec le dép. de Maine-et-Loire; 3,359 hab. Tribunal de première inst. Tanneries, industrie agricole; comm. de grains, vins, etc. — On voit son château, sur la Loire, reconstruit en 1700. Il appartenait aux seigneurs de Béthune, et faisait d'Ancenis la clef de la Bretagne du côté de l'Anjou. Louis XI y conclut, en 1468, un traité avec François II, duc de Bretagne. Elle fut le théâtre de plusieurs combats pendant la guerre de la Vendée; Westermann y dispersa les restes d'une grande armée vendéenne, 1793. E. T.

ANCERVILLE, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. et à 20 kil. S.-O. de Bar-le-Duc; 1,985 hab. Vins rouges et fabrication de kirsch-wasser.

ANCERVILLE-SUR-NIED, vge (Moselle), arr. et à 20 kil. de Metz; 504 hab.

ANCHIALE ou ANCHIALUS, anc. v. de Cilicie, à l'O. de l'embouchure du Cydnus, et à quelque distance de la mer. On la disait fondée par Sardanapale. Auj. *Matéra*.

ANCHIN, anc. abbaye bénédictine, fondée au XI^e siècle dans une île de la Scarpe, à 8 kil. au-dessous de Douai, a eu pour dernier abbé, en 1751, le cardinal d'York, de la maison de Stuart. V. *l'Abbaye d'Anchin*, 1079-1792, par M. E.-A. Escallier, Lille, 1852, in-8.

ANCHISE, prince troyen, fut aimé de Vénus, et eut pour fils Énée qui, lors de l'incendie de Troie, sauva son vieux père en l'emportant sur ses épaules. On montrait son tombeau sur le mont Ida, en Arcadie, en Thrace, en Sicile. Selon Virgile, il mourut à Drépane, avant le départ d'Énée pour Carthage, et fut enseveli sur le mont Éryx.

ANCIACUM, nom latin d'ANCY-LE-FRANC.

ANCIENS ET MODERNES. La querelle littéraire des anciens et des modernes, suscitée par une réaction contre l'imitation de l'antiquité, agita toute la fin du XVII^e siècle. Desmarets, auteur d'un poëme sur Clovis, irrité des mépris de Boileau, avait publié une *Comparaison de la langue et de la poésie française avec celle des Grecs et des Latins*, où il maltraitait Horace et Virgile. L'architecte Perrault fit paraître un *Parallèle des anciens et des modernes dans les arts et les sciences*, 1688, dialogue où il mettait Athènes au-dessous de Versailles, les anciens peintres au-dessous des peintres italiens, et traitait rudement Virgile, Horace et surtout Homère. La cause des anciens fut défendue par Boileau, La Fontaine, Fénelon et par Port-Royal, sans compter Guy-Patin, qui s'habillait à l'antique, M. et M^{me} Dacier, etc. Les partisans des modernes avaient ainsi le malheur d'avoir contre eux tous ceux qu'ils auraient pu opposer avec quelque avantage aux anciens. La dispute dura cependant fort longtemps, et l'on peut lui attribuer en partie l'affaiblissement des études classiques au XVIII^e siècle. Perrault ne savait pas le grec; Saint-Évremont ne voulait rien approuver qui n'eût le ton de la cour; La Motte défigurait Homère en le traduisant, et Fontenelle avait fait de trop mauvais vers pour être bon juge en poésie. La discussion fut, du reste, mal dirigée, les uns voyant l'antiquité à travers de mauvaises traductions, les autres ne connaissant guère que la littérature française du XVII^e siècle. V. H. Rigault, *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, Paris, 1857, 1 vol. in-8°.

ANCILES, boucliers sacrés, en airain, faits à l'image d'un bouclier tombé du ciel aux pieds de Numa, pendant qu'il offrait un sacrifice. Numa dit que, suivant une révélation de la nymphe Égérie, le salut de Rome était attaché à ce bouclier. Pour le garder, il créa le collège des Saliens (V. SALIENS), et fit faire 11 boucliers semblables, afin que les voleurs ne pussent reconnaître le vrai. Les anciles étaient déposés dans le temple de Mars-Gradivus, et, une fois par an, les Saliens les montraient au peuple dans leurs processions (*V. Saliens*). Ces boucliers étaient arrondis du haut et du bas avec une échancrure sur les côtés, d'où leur nom d'anciles. C. D—Y.

ANCILLON, célèbre famille de protestants réfugiés :

ANCILLON (David), né à Metz en 1617, m. à Berlin en 1692, fut pasteur à Meaux en 1641, puis à Metz de 1653 à 1685. La révocation de l'édit de Nantes le fit sortir de France; il devint pasteur à Hanau, près de Francfort sur le Mein, puis à Berlin, 1686. Il a laissé quelques écrits.

ANCILLON (Charles), fils aîné du précédent, né à Metz en 1659, m. à Berlin en 1715, devint juge de la colonie française à Berlin, puis, en 1701, historiographe de Frédéric I^{er}. On a de lui : *Réflexions politiques, par lesquelles on fait voir que la persécution des Réformés est contre les veritables intérêts de la France*; Cologne, 1685, in-12. — *L'Irrévocabilité de l'édit de Nantes*....; Amst., 1688, in-12. — *La France intéressée à rétablir l'édit de Nantes*; Amst., 1690, in-12. — *Hist. de l'établissement des François réfugiés dans les États de S. A. E. de Brandebourg*; Berlin, 1690, in-8. — *Hist. de Soliman II*; Rott., 1706, in-8. — *Mémoires concernant les vies et les ouvrages de plusieurs modernes célèbres dans la république des lettres*, Amst., 1709, in-12. On y trouve les vies de Conrart, d'Herbelot, U. Chevreau, H. Justel, A. Baillet, des Aubery, etc.

ANCILLON (Louis-Frédéric), petit-fils du précédent, pasteur, m. à Berlin en 1814, a laissé des oraisons funèbres de Frédéric II, 1786, in-8; de M^{me} L. Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel, etc., 1780, in-8; un *Éloge de Saumaise*, couronné par l'Académie de Dijon, et des *Mémoires* dans le recueil de l'Académie de Berlin.

ANCILLON (Jean-Pierre-Frédéric), fils du précédent, né le 30 avril 1766 à Berlin, m. le 19 avril 1837. Pasteur lui-même, il devint professeur d'histoire à l'Académie militaire de Berlin, et secrétaire de l'Académie de Berlin de 1803 à 1814. Gouverneur du prince royal (le roi Frédéric-Guillaume IV) depuis 1810, il amena son élève à Paris en 1814; fut, à son retour, conseiller; puis, 1831-7, ministre des affaires étrangères. Son *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe, depuis la fin du XV^e siècle*, 4 vol. in-8, 1803, est son meilleur ouvrage. L'auteur l'a traduit lui-même en allemand sous le titre de *Considérations générales sur l'histoire*. Son livre *Sur l'esprit des Constitutions, et de son influence sur la législation*, 1825, a été traduit de l'allemand par M. Muteau; Paris, 1850, in-8. Ses *Essais de philosophie, de politique et de littérature*, forment 4 vol. in-8; Paris, 1832. « Il n'a pas eu beaucoup d'invention comme théoricien, dit M. Mignet, qui a écrit son éloge pour l'Acad. des sciences morales dont il était membre. Il s'est tenu avec une constance éclairée et volontaire dans les voies moyennes : il était plus réfléchi qu'enthousiaste... Plein d'admiration pour le génie de Montesquieu, la philosophie de Kant, il étudia les faits sociaux avec la méthode historique de l'un, et les soumit au principe dogmatique de l'autre. Il s'attacha à éclairer la politique par l'histoire et à la régler par la raison. »

ANCILLON (David), chef de la branche cadette des Ancillon, et frère de Charles, né à Metz en 1670, et m. à Berlin en 1723, étudia à Genève, puis à Francfort-sur-l'Oder. Reçu pasteur en 1689, il succéda à son père comme ministre ordinaire de l'église française de Berlin. Plusieurs missions que lui confia Frédéric I^{er} en Angleterre, en Hollande et en Suisse, furent récompensées du titre de chapelain de la cour. Il accomplit encore, déguisé en officier prussien, sous le nom de Saint-Julien, une mission secrète en Pologne, en 1709. Il laissa 5 fils et 12 filles.

ANCILLON (Joseph), frère du chef de cette famille, né à Metz en 1626, et m. à Berlin en 1719, peut être regardé comme le fondateur des justices françaises dans le Brandebourg. Il y fut remplacé comme juge par son neveu Charles. A. G.

ANCKARSTRŒM (Jean-Jacques), gentilhomme suédois, né en 1761, assassin de Gustave III. Il voulait venger le pouvoir du sénat et de la noblesse renversé en 1772 et en 1789 au profit de la royauté. Il avait en outre conservé un ressentiment particulier, à la suite de la perte d'un procès où le roi était intervenu. Les jeunes comtes de Ribing et de Horn, et le colonel Lilliehorn furent ses complices : le sort le désigna pour frapper. Pendant un bal masqué, dans la nuit du 15 mars 1792, le comte de Horn ayant, pour signal, dit au roi : Bonjour, beau masque, Anckarstrœm blessa Gustave à mort d'un coup de pistolet. Il fut décapité après avoir été fouetté 3 jours

Ses complices furent bannis. Son fils et son frère ont pris le nom de Lœvenstrœm. A. G.

ANCLAM, v. de Prusse (Poméranie); port sur la Baltique, à 4 kil. O. du Frische-Haff; 6,000 hab.

ANCONE, ville du roy. d'Italie, à 190 kil. N.-N.-E. de Rome, place forte, capit. de la province de son nom; bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'une colline; par 43° 37′ 42″ lat. N., 11° 10′ 15″ long. E. Port franc sur l'Adriatique; évêché. On y remarque la cathédrale, la Bourse, le grand lazaret, une jetée de 700 mèt. de long sur laquelle est un bel arc honoraire élevé à Trajan; tanneries importantes et estimées; 31,857 hab., dont beaucoup de Juifs et de Grecs. Cette ville a un commerce maritime actif et étendu. Elle fut fondée par les Syracusains vers 400 av. J.-C., et prise par les Romains, 268 av. J.-C.; Trajan fit construire son môle; les Lombards, puis les Sarrasins la ravagèrent; elle se gouverna en république libre jusqu'en 1532, et fut alors réunie aux États du Pape; les Français la prirent en 1797, et les Russes en 1799; en 1809, elle devint ch.-l. du départ. du Métauro. En 1832, le gouvernement français fit occuper la forteresse par ses troupes, et ne l'évacua qu'en 1838. Ancône, révoltée contre le Pape, a été bombardée en 1849 par les Autrichiens. En 1861, l'armée italienne s'en est emparée.

ANCÔNE (prov. et arr. d'), anc. *Marche d'Ancône*, division administrative du roy. d'Italie; superf., 191,600 hectares; popul., 254,849 habit. Pays montagneux; sol fertile.

ANCRE, ch.-l. de cant. (Somme). *V.* ALBERT.

ANCRE (Maréchal d'). *V.* CONCINI.

ANCRE (Maréchale d'). *V.* GALIGAI.

ANCRUM, vge du S. de l'Écosse (comté de Roxburgh), près de Jedburgh. Le comte d'Angus y défit les Anglais en 1545. Le poëte Thomson vécut longtemps dans le presbytère de ce village. Près de là est *Mount-Teviot*, résidence du marquis de Lothian, dont le second titre est comte d'Ancrum.

ANCUS MARTIUS, 4e roi de Rome, de 641 à 617, av. J.-C., petit-fils de Numa, remit en honneur les institutions religieuses, vainquit les Latins et en transporta un grand nombre dans Rome. Il enferma dans la ville le mont Aventin et le Janicule, et fit construire le magnifique aqueduc *Aqua Martia*, et, sur le Tibre, le pont Sublicius. Le port et la ville d'Ostie, et l'exploitation des salines voisines furent aussi ses œuvres.

ANCY-LE-FRANC, *Anciacum*, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 15 kil. S.-E. de Tonnerre, sur l'Armançon; 1,443 hab.; remarquable par un magnifique château qu'Antoine, duc de Clermont-Tonnerre, fit élever sur les dessins du Primatice; il fut acheté en 1688 par Louvois, et est resté dans sa famille.

ANCYRE ou ANCYRA. *V.* ANGORA.

ANCYRE (Inscription ou monument d'), sommaire des principaux événements du principat d'Auguste, écrit par lui-même en style lapidaire. Il se composait de 6 tables d'airain, qui furent attachées à la base de son Mausolée, à Rome. La ville d'Ancyre, en Galatie, fit copier cette inscription sur marbre, et la plaça dans un temple consacré à Rome et à Auguste. Cette copie a seule survécu au naufrage des temps; elle fut retrouvée en 1551, mais très-incomplète. M. Perrot, en 1861, a découvert tout ce qui manquait. *V.* notre *Dictionnaire des lettres et des beaux-arts*, au mot ANCYRE.

ANDABATE. Gladiateur qui combattait les yeux couverts, en aveugle.

ANDALOUSIE, anc. division du roy. d'Espagne, entre 36° et 38° 38′ de lat. N., comprenant tout le S. de la péninsule, et formant, au temps de la domination arabe, les royaumes de Cordoue, Séville, Grenade et Jaen; auj. dans des limites plus étroites, capitainerie-générale d'Espagne, entre celles d'Estramadure et de Nouvelle-Castille au N., de Valence et Murcie à l'E., de Grenade au S., l'Océan et le Portugal à l'O. Arrosée par le Guadalquivir et bornée au N. par la sierra Morena; elle comprend auj. les provinces de Huelva, Cadix, Séville, Cordoue et Jaen. Sa superficie est de 58,466 kilomètres carrés; sa population, de 1,718,370 habitants. Son climat est très-chaud sur les côtes, mais tempéré dans les belles et fertiles vallées du bassin du Guadalquivir; les différences de température produites par l'élévation diverse du sol y permettent les cultures les plus variées, depuis les arbres des pays froids jusqu'aux fruits des tropiques; ses vignobles donnent les vins renommés de Xérès; oliviers, mûriers en abondance. Ses montagnes renferment beaucoup de mines, dont les plus riches sont les mines de plomb de Baeza. On y élève une race de chevaux estimés, descendant des chevaux arabes, et des bœufs et moutons de race supérieure. L'Andalousie, nommée *Bétique* par les anciens, reçut quelques colonies phéniciennes; les Carthaginois s'en emparèrent au IVe siècle; les Romains, en 205, en achevèrent la conquête, et s'y maintinrent, malgré de fréquentes révoltes, jusqu'au Ve siècle; elle fut envahie par les Vandales, puis par les Goths; en 711, elle tomba au pouvoir des Arabes, après la bataille de Xérès. Ce n'est que vers ce temps que le nom de Bétique fut remplacé par celui d'Andalousie. Les limites de l'Andalousie différèrent de celles de la Bétique; s'étendant plus à l'E., elle cessa de comprendre, à l'O., cette partie au S. de la Guadiana nommée auj. Estramadure. Sous la domination arabe, elle s'éleva à un degré de prospérité sans comparaison avec son état actuel. En 1492, la prise de Grenade, par Ferdinand le Catholique, acheva la réunion de l'Andalousie au roy. d'Espagne. *V.* GRENADE, SÉVILLE, CORDOUE, JAEN.

ANDAMAN (Iles), archipel du golfe du Bengale, à l'E., par 10° 30′-13° 40′ lat. N., et 90°-92° long. E.; composé de huit îles; environ 3,000 hab., complétement sauvages, d'un caractère stupide et féroce. Côtes basses. Fortes moussons du S.-O. Les Anglais y ont fondé 3 établissements successifs de déportation: *Port-Chatam* et *Port-Cornwallis*, abandonnés pour leur insalubrité, *Port-Blair* (1858), qui paraît réussir; env. 1,500 déportés du Bengale.

ANDANIA, v. de l'anc. Péloponèse, entre Messène et Mégalopolis, résidence des rois de Messénie et patrie d'Aristomène. Ses ruines ont été découvertes, en 1840, par Ott. Müller, près de Philia, à 2 kil. du défilé qui conduit de l'antique plaine de Stenyclaros en Arcadie.

ANDAYE ou HENDAYE, vge (Basses-Pyrénées) dans l'arr. et à 26 kil. S.-O. de Bayonne, sur la r. dr. de la Bidassoa; 406 hab. Fameuses eaux-de-vie.

ANDECAVI ou ANDES, peuple de l'anc. Gaule, dans la Lyonnaise 3e, au N. de la Basse-Loire et sur les deux rives de la Mayenne, entre les *Namnètes*, à l'O., et les *Turones*, à l'E. Leur territoire, qui a pris le nom d'*Anjou*, avait pour capitale *Andecavi*, appelée par les Romains *Juliomagus*, auj. Angers.

ANDECHS, anc. abbaye de Bénédictins, dans le district de Weilheim (Bavière). Ce fut le ch.-l. d'un comté célèbre au moyen âge et sur lequel régnèrent les ducs de Méranie.

ANDELLE, petite riv. de France, affl. de la Seine à Pitres (Eure); source près de Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure). Cours de 60 kil.; flottable.

ANDELOT, ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. et à 16 kil. N.-E. de Chaumont, sur le Rognon; 1,076 hab. Les rois mérovingiens y avaient un palais où fut signé, en 587, un traité entre Childebert II, Brunehaut et Gontran, qui assurait aux leudes la possession viagère de leurs bénéfices.

ANDELYS (LES), *Andilegum*, s.-préf. (Eure), à 28 kil. N.-O. d'Evreux, sur la Seine; 3,722 hab.; composée de deux petites villes appelées le Grand et le Petit-Andely. Un couvent fondé par Clotilde, femme de Clovis, donna naissance au Grand-Andely. Aujourd'hui encore on y remarque une fontaine de Ste-Clotilde qui attire de nombreux pèlerins. Le couvent d'Andely était si célèbre au VIIe siècle, qu'on y envoyait, d'après l'historien Bède, de jeunes filles nobles de la Grande-Bretagne. Le port du couvent sur la Seine devint le Petit-Andely. Ces deux petites villes, situées sur la frontière de la Normandie et du duché de France, furent souvent dévastées par la guerre. Non loin des Andelys se livra, en 1119, le combat de Brenmule ou Brenneville, dans lequel Louis le Gros faillit être fait prisonnier. Les Andelys étaient d'abord une ville ecclésiastique; mais, en 1197, Richard Cœur-de-Lion la reçut par suite d'un échange avec l'archevêque de Rouen. Son successeur, Jean Sans-Terre, accorda aux habitants des Andelys des priviléges de commune. En 1204, Philippe-Auguste s'empara de cette ville. Plusieurs fois prise et reprise pendant les guerres du XVe siècle, elle resta définitivement à Charles VII en 1449. Henri IV s'en empara sur la Ligue en 1591. — Commerce considérable de blé, fab. de draps, filature de laine. Foire renommée de Ste Clotilde. Patrie des trouvères Henri et Roger d'Andely, de l'érudit Adrien Turnèbe, de Nicolas Poussin, de l'aéronaute Blanchard, et de l'ingénieur Brunel. — Aux environs, ruines du Château-Gaillard, célèbre forteresse construite en 1196, par Richard Cœur-de-Lion. CH.

ANDEMATUNNUM ou ANDOMATUNUM, auj. Langres.

ANDENNE, v. de Belgique, sur la rive dr. de la Meuse, dans la prov. et à 12 kil. de Namur, 5,707 hab.; possède

un couvent de Béguines fondé en 692 par Begga, femme de Pépin de Landen. Sa terre grasse ou *derle* sert à fabriquer des pipes et des faïences renommées.

ANDÉOL (BOURG-SAINT-), v. du dép. de l'Ardèche, sur la rive dr. du Rhône, arr. et à 52 kil. S.-O. de Privas, à 630 de Paris; 4,041 hab. Entrepôt de grains pour les dép. de l'E. Culture de la vigne, mûriers, oliviers, etc. Beau temple romain, auj. église St-Andéol. St Andéol, venu des bords de l'Asie-Mineure dans les Gaules, vers le IIe siècle, y fut martyrisé à Gentibus, sur les bords du Rhône, et son corps, recueilli par une femme romaine, avait disparu jusqu'au IXe siècle, époque à laquelle Bernuine, évêque de Viviers, découvrit ses reliques, fonda l'église de la petite ville, et la dédia au grand apôtre Ionien. — Près de là est la fontaine minérale de Tournes, et une grotte que l'on croit avoir été un temple gaulois.

ANDERITIUM, anc. v. du territoire des *Parisii*; auj. Andrési, au confluent de l'Oise et de la Seine. La *Notice de l'Empire* nomme un *Præfectus classis Anderitianorum Parisiis.*

ANDERITUM, v. de l'anc. Aquitaine, chez les *Gabali*, dans les Cévennes, auj. *Antérieux*.

ANDERLECHT, brg de Belgique, près de Bruxelles, dont il forme comme un faub. Comm. de beurre; 7,465 h.

ANDERMATT ou URSEREN, vge de Suisse (Uri), sur la route et à 6 kil. N. du St-Gothard; 600 hab. On voit aux environs le *trou d'Uri*, passage creusé dans un rocher, et le *Pont du Diable*, au-dessus d'un précipice profond où coule la Reuss.

ANDERNACH, *Antunnacum* ou *Anternacum*, v. de Prusse (prov. du Rhin), sur le Rhin, à 18 kil. N.-O. de Coblentz; 3,500 hab. Navigation importante des bois flottés. Anc. forteresse romaine. Magnifique église carlovingienne. Louis le Saxon, fils de Louis le Germanique, y battit son oncle Charles le Chauve en 876.

ANDERSON (James), agronome écossais, né à Hermiston, près d'Edimbourg, en 1739, m. en 1808. Il a emprunté à la chimie des connaissances utiles pour l'agriculture. Ses *Essais sur les plantations* ont paru en 1771. Il commença en 1791 la publication du recueil hebdomadaire *l'Abeille*, qui eut un grand succès. Les articles anonymes ou signés *Senex*, *Timothy*, *Hairbrain*, *Alcibiade*, sont de lui. En 1799, fixé près de Londres, il publia un autre recueil, *les Récréations d'agriculture*. *V.* encore ses articles dans l'*Encyclopédie britannique*, son *Traité pratique de chimie*, in-12, 1776; ses *Observations sur l'esclavage*, 1789, ses *Lettres à Washington*, 1800, etc. A. G.

ANDERSON. *V.* ANDRÆ.

ANDES, petite v. de l'anc. Italie, auj. *Pietola*, près de Mantoue. Patrie de Virgile.

ANDES. *V.* ANDECAVI.

ANDES OU CORDILLÈRES, en espagnol *Cordillera* (c.-à-d. chaîne) *de los Andes*, immense chaîne de montagnes de l'Amérique du S., dont elle longe la côte occidentale depuis le cap Froward au S. jusqu'à l'isthme de Darien. Les Andes, étroites à leur naissance, vont du S. au N. jusque vers 21° de lat. S., où elles s'élargissent et inclinent à l'O.-N.-O.; vers 5° de lat. S., elles courent au N.-E; sous 8° de lat. N., elles s'abaissent, tournent à l'O. et vont former l'isthme de Darien. Cette chaîne a environ 6,800 kil. de long; elle s'éloigne rarement du grand Océan de plus de 60 kil. La chaîne des Andes se divise en 6 parties: Andes de Patagonie, du Chili, de Bolivie, du Pérou, de l'Equateur et de la Nouvelle-Grenade; dans les Andes de la Bolivie se trouve le plateau de Titicaca, qui supporte les pics les plus élevés de la chaîne, le Nevado de Sorata (7,896 m.), le Nevado d'Illimani (7,506 m.) le volcan de Gualatieri (7,100 m.). Le plateau de Quito, dans les Andes de l'Équateur, supporte le Chimboraço (6,700 m.), et le Cayambe-Urcu (6,140 m.). La végétation des Andes est généralement très-riche et très-variée; les parties les plus élevées de la chaîne, étant situées dans la région de l'Equateur, offrent à leur base la végétation des tropiques, tandis que leurs cimes sont couvertes de neiges éternelles et que la flore de tous les climats couvre leurs flancs; aussi cette partie de l'Amérique est-elle la plus peuplée. Les Andes recèlent de grandes richesses minérales en or, argent, cuivre, etc.; beaucoup de ces mines sont exploitées. Ces montagnes n'offrent que des passages dangereux, et praticables seulement pour des bêtes de somme. Cependant, en 1851, un chemin de fer a été entrepris au Chili, qui, joignant Santiago à Valparaiso, traverse par plusieurs tunnels des plateaux élevés. Les montagnes de l'isthme de Panama et les plateaux du Mexique joignent la chaîne des Andes à celle des montagnes Rocheuses.

ANDETRIUM, v. forte de l'anc. Dalmatie, peut-être auj. *Clissa*.

ANDIER DES ROCHES. *V.* DESROCHES.

ANDILEGUM, nom latin des ANDELYS.

ANDILLY, vge (Seine-et-Oise), dans la forêt et à 4 kil. N.-O. de Montmorency. Patrie d'Arnauld d'Andilly. Site charmant. 447 hab.

ANDIRA ou ANDERA, v. de l'anc. Troade, avec un temple de Cybèle, la mère des Dieux, qu'on y nommait *Anderena*. On y trouvait une pierre, qui, brûlée, dit Strabon, devenait du fer. Probablement cette pierre merveilleuse était la calamine ou zinc oxydé. A. G.

ANDOCIDE, orateur distingué d'Athènes, naquit dans cette ville en 468 av. J.-C. Il fut un des négociateurs de la paix de Trente-Ans, 415. Enveloppé en 415 dans le procès intenté à Alcibiade, il renonça aux affaires publiques, et se livra au commerce maritime. Maltraité sous l'administration des Quatre-Cents, exilé par les Trente, rappelé après la rentrée de Thrasybule et accusé de nouveau par ses ennemis, il s'exila pour toujours. Nous avons de lui un *Plaidoyer sur les Mystères*, écrit avec talent, et trois autres discours importants. *V. Oratores attici*, dans la collection Didot, 1847, vol. XXIII, 2e partie. P—T.

ANDOLSHEIM, ch.-l. de cant. (Haut-Rhin), dans l'arr. et à 5 kil. E. de Colmar; 1,039 hab.

ANDORRE (vallée d'), entre la France et l'Espagne, dans les Pyrénées, côté du versant méridional, 40 kil. du N. au S.; 32 de l'E. à l'O., 18,000 hab. Petite république sous la protection de la France. Elle a 6 communes ou villes: ch.-l. Andorre (2,000 hab.), à 36 kil. de Foix, et 34 vges ou hameaux. Le gvt se compose d'un conseil de 24 consuls, élus par les paroisses et tenant cinq séances par an, et d'un syndic général élu à vie par les consuls, et chargé du pouvoir exécutif. La justice criminelle est rendue par 2 *viguiers*, juges nommés, l'un par le souverain de la France, l'autre par l'évêque d'Urgel et assistés de 2 consuls et d'un juge d'appel des causes civiles; ils prononcent comme des jurés. Les viguiers délèguent la justice civile à des juges nommés par eux pour 3 ans. Les habitants sont de mœurs simples et pures, et tous catholiques. Leur richesse consiste en troupeaux. — L'Andorre fut rendue indépendante par Charlemagne, sauf quelques droits féodaux, dont Louis le Débonnaire abandonna une partie à l'évêque d'Urgel. Louis lui donna la constitution qu'elle a aujourd'hui. Partagée et quelquefois disputée du IXe au XIIIe siècle, entre les évêques et les comtes d'Urgel, puis déclarée en 1278 seigneurie indivise de ces prélats et des comtes de Foix, Henri IV, en 1589, et par suite les rois de France, acquirent une part de suzeraineté sur l'Andorre. L'Assemblée constituante y renonça en 1790. Napoléon Ier, à la demande des Andorrans, rétablit en 1806 l'ancien état de choses.

ANDOVER, brg d'Angleterre (comté de Hants), à 27 kil. N.-E. de Salisbury; 5,430 hab.

ANDOVER, v. des Etats-Unis (Massachusetts), à 32 kil. N. de Boston; 4,000 hab.; possède deux florissants établissements d'éducation: le séminaire théologique et le collége nommé *Philipp's academy*.

ANDRADA E SYLVA (Bonifazio José de), célèbre naturaliste brésilien, né en 1765, mort en 1838, partit en 1790 pour visiter l'Europe. Il assista aux leçons de Lavoisier, Fourcroy, Chaptal, Laurent de Jussieu et Haüy à Paris; à celles d'Abraham Werner à Freyberg et de Volta à Pavie. De retour en Portugal, 1800, il accepta une chaire de métallurgie et de géognosie créée à son intention, puis l'inspection générale des mines, et dirigea la canalisation du Mondego. Pendant l'invasion française, il combattit pour sa patrie. Rendu à ses études, il s'occupa des procédés agronomiques qui pouvaient être utiles au Portugal. Secrétaire perpétuel de l'Acad. des Sciences de Lisbonne depuis 1812, il retourna au Brésil en 1819. Deux ans après, il se distingua parmi ceux qui firent proclamer l'indépendance de ce pays: un des chefs du parti démocratique dans l'assemblée constituante de 1823, déporté en France, où il s'occupa de poésie, il put revoir son pays en 1829, et fut chargé de l'éducation du fils de D. Pedro, auj. empereur du Brésil. Il n'a pas laissé d'ouvrages de longue haleine; ses écrits sont répandus dans les recueils scientifiques. B.

ANDRADE (Paiva de), poete portugais du XVIe siècle, est auteur d'une épopée latine, intitulee *Chauleidos*, dont la scène se passe aux Indes-Orientales, et qui n'est pas sans mérite. B.

ANDRADE (Antonio de), jésuite portugais, né vers 1580, m. en 1634, parcourut l'Asie. Son *Voyage au Thibet*, publié à Lisbonne en 1626, fut traduit en français deux ans après. B.

ANDRADE (Jacinthe Freire de), poëte portugais, né à

Béja en 1597, m. en 1657, abbé de Sainte-Marie-des-Champs, écrivit un petit poëme sur les amours de Polyphème et de Galathée, où il tourne en ridicule l'enflure des imitateurs de Gongora. Il est encore l'auteur d'une *Vie de Jean de Castro*, le célèbre vice-roi des Indes. Cet ouvrage, malgré un peu de recherche et d'affectation, est regardé en Portugal comme un modèle du genre historique. B.

ANDRADE CAMINHA (Pedro de), poète portugais, m. en 1589, a laissé des églogues d'une froideur extrême, des élégies pleines d'afféterie sentimentale, des épîtres chaleureuses et énergiques, des épitaphes et des épigrammes pleines de goût. Ses œuvres complètes ont été publiées à Lisbonne en 1791. B.

ANDRÆ ou ANDERSON (Laurent), né en Suède en 1482, devint en 1520 chancelier de Gustave Vasa. Nommé archidiacre d'Upsal, à son retour de Rome, il décida le roi à faire du luthéranisme la religion de l'État, dirigea les résolutions de la diète de Westeras, en 1527, et donna la première traduction suédoise du Nouveau-Testament. Condamné en 1540 pour n'avoir pas dévoilé un complot contre Gustave, il racheta sa vie sauf rançon. Il mourut en 1552. A. G.

ANDRÉ (St), apôtre, était, comme son frère St Pierre, un pêcheur du lac de Bethsaïde; il devint disciple de St Jean. St Pierre et lui furent les premiers que Jésus-Christ appela pour être ses apôtres. On croit qu'il souffrit le martyre à Patras, en Achaïe, où il était allé porter l'Évangile. St André est le patron de l'Écosse; on le fête le 30 novembre. — Selon quelques récits, le proconsul d'Achaïe le fit attacher sur une croix ayant une forme particulière (*crux decussata*), celle d'un X, et l'on appliqua depuis à cette forme le nom de *croix de St André*.

ANDRÉ (ORDRE DE St), fondé par Pierre Ier en 1698, est devenu en Russie une décoration de famille et de cour. Les marques en sont une croix émaillée en bleu, portant l'image du martyre de St André et surmontée d'une couronne impériale. Sur le revers est un aigle éployé. Le collier est formé de croix de St André et de couronnes impériales se succédant alternativement. Le cordon en est bleu. — Le duc de Bourgogne, pendant les troubles du règne de Charles VI, portait la croix de Saint-André.

ANDRÉ DU CHARDON (ORDRE DE St), ordre militaire d'Écosse, institué par Jacques Ier en 1434, aboli en 1688.

ANDRÉ Ier, roi de Hongrie vers 1047, cousin de St Étienne, força ses sujets de renoncer à l'idolâtrie pour embrasser le christianisme. Son frère Bela le détrôna vers 1061.

ANDRÉ II, *le Hiérosolymitain*, un des plus grands rois de Hongrie, fils de Bela III, succéda à son neveu Ladislas, 1205-1235. En 1217, il partit pour la croisade sur les galères de Venise, mais revint dès 1218 par l'Italie, où il épousa Béatrix, fille du marquis d'Este. Son fils Bela venait d'épouser lui-même la fille de Théodore Lascaris, empereur grec. De retour en Hongrie, il promulgua en 1222 la *bulle d'or*, véritable droit public des Hongrois, qui confirmait les priviléges de la noblesse et du clergé. Pl.

ANDRÉ III, *le Vénitien*, petit-fils du précédent, né à Venise, roi de Hongrie de 1290 à 1301. En guerre avec le duc d'Autriche, il avait pour compétiteur au dedans Charles-Martel, fils de Charles II, roi de Naples, avec qui il dut presque partager l'autorité. Ils moururent tous deux en 1301. Il fut le dernier roi de la famille de St Étienne. La couronne devint le partage de la maison d'Anjou, régnante à Naples. Pl.

ANDRÉ DEL SARTO, peintre florentin, dont le vrai nom était André Vannucci, fils d'un tailleur, d'où son surnom del Sarto (du tailleur), naquit à Florence le 26 nov. 1488, et y mourut en 1530, à 52 ans. Des maîtres grossiers lui apprirent les éléments de son art; il se forma lui-même en étudiant les cartons de la bataille d'Anghiari, dessinés par Léonard de Vinci et Michel-Ange, mais surtout les œuvres de Masaccio et du Ghirlandaio, plus en harmonie avec sa nature douce et affectueuse. La pureté de contours que l'on admire dans ses tableaux lui fit donner le nom d'*Andrea sans reproche*. A l'élégance des traits, ses figures joignent une expression douce, modeste et sensible. La force et la grandeur sont les seules qualités qui lui manquent. François Ier l'appela près de lui, mai 1518; mais sa femme, dont il était l'humble esclave, lui ayant ordonné de revenir, 1519, le roi lui remit une somme considérable pour lui acheter et lui expédier des objets d'art. Une fois sous le joug de Lucrezia del Fede, André oublia sa mission; les robes de brocart, les joyaux, les festins, les parties de plaisir, dissipèrent l'argent qu'on lui avait confié. Il n'osa plus revenir en France, comme il l'avait juré sur l'Évangile, et fut atteint de la peste. Sa femme le laissa mourir seul, sans soins et sans consolations. Le Louvre possède de lui une *Annonciation*, deux *Sainte-Famille*, et une belle *Charité*. Il faut voir à Rome ses peintures et surtout sa madone *del Sacco* dans le cloître de la Nunziata; sa fresque *Jules César recevant les tributs des provinces* à Caïano; la *Cène*, fresque du monastère de San-Salvi, près de Florence; le *Sacrifice d'Abraham*, à Dresde, etc. A. M.

ANDRÉ ou ANDREÆ (Jean-Valentin), écrivain allemand, né dans le Wurtemberg en 1586, m. en 1654, abbé d'Adelberg et aumônier luthérien du duc de Wurtemberg. Possédé du désir d'être utile aux hommes, il employa son crédit pour faire améliorer en Wurtemberg et en Brunswick l'état de l'instruction publique. Malgré l'autorité de Herder (dans le *Muséum allemand* de 1779), on l'a cru l'auteur ou le réorganisateur de l'ordre des Rose-croix. *V.* de Murr, *Sur la véritable origine des Rose-croix*, Sulzbach, 1803, in-8o, et Buhle, *De vera origine... fratrum de rosea-cruce...* Gœttingue, 1803, et en allemand, 1804, in-8o. Il a laissé cent ouvrages, énumérés dans une brochure de M. Burk, Tubing. 1793, in-8o. Les principaux sont (en latin): *Invitation à la fraternité chrétienne*, Strasb. 1617, 1618, in 12; *Ménippe, centurie de dialogues satiriques*, 1617, in-12; il s'y montre supérieur à son siècle par ses idées d'organisation littéraire et religieuse; *le Citoyen chrétien*, 1619, in-8o, etc. Ses poésies, publiées par Herder, Leipz. 1786, et plusieurs livres en allemand, montrent un heureux emploi du dialecte de la Souabe, et font d'André un prédécesseur d'Opitz. *V.* son autobiographie, publiée à Winterthur, 1799. *V.* Hoszbach, *André et son temps*, en all., Berlin, 1819. A. G.

ANDRÉ (Yves-Marie, dit le Père), né à Châteaulin, en Basse-Bretagne, en 1675, m. en 1764. Entré aux Jésuites en 1693, il fut 39 ans professeur royal de mathématiques à Caen. La douce et profonde philosophie, avec le bon style de son *Essai sur le beau*, 1741 et 1763, le fit connaître dès son début. Gallican, quoique jésuite, admirateur de St Augustin et de Malebranche, avec qui il correspondait, peu ami des querelles théologiques, il ne fut jamais en faveur, et se retira, après la destruction de son ordre, chez les chanoines réguliers de Caen. On a encore de lui le *Traité de l'homme*, et beaucoup de manuscrits. *V.* l'édit. de ses œuvres par l'abbé Guyot, 1766, Paris, 5 vol. in-12, et celle de ses *Œuvres philosophiques*, par M. V. Cousin, 1 vol. in-12. *V.* Charma, *Documents sur le P. André*, Caen, 1844, in-8.

ANDRÉ (Jean), musicien, né à Offenbach sur le Rhin en 1741, m. en 1799, est auteur d'*Erwin et Elmire*, dont Goethe avait fait les paroles. Il eut peu de science; mais ses opéras se distinguent par la grâce, le naturel et la gaieté. Son fils, Jean-Antoine, mort en 1845, était possesseur de tous les manuscrits de Mozart. B.

ANDRÉ (plaine ou campagne de Saint-), pays de l'anc. Normandie. Villes princ.: Saint-André et Verneuil (Eure).

ANDRÉ (SAINT-), ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), arr. et à 16 kil. N. de Castellane, sur le Verdon; 724 hab. Pays abondant en fruits.

ANDRÉ (SAINT-), v. des États Autrichiens (Hongrie), sur le Danube, à 15 kil. N. de Bude, dans le comitat de Pesth; 8,000 hab. Vins dits *de Bude*.

ANDRÉ D'APCHON (SAINT-), brg (Loire), à 11 kil. O. de Roanne; 1,800 hab. Eaux minérales de St-Alban. Ruines du château du maréchal de St-André, ministre d'Henri II.

ANDRÉ DE CUBZAC (SAINT-), ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 19 kil. N.-N.-E. de Bordeaux, sur la rive droite et à 4 kil. de la Dordogne. Restes d'un anc. château. Une foule de localités voisines sont mentionnées dans l'histoire des 4 fils Aymon; 1,520 hab.

ANDRÉ DE SANGONIS (SAINT-), brg du départ. de l'Hérault, à 18 kil. de Lodève; 2,199 hab.

ANDRÉ DE VALBORGNE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Gard), arr. et à 30 kil. N.-E. du Vigan, sur le Gardon d'Anduze; 802 hab. Filatures de coton et de soie grége.

ANDRÉ-LA-MARCHE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 20 kil. S.-E. d'Evreux; 1,259 hab. Toiles, cotonn.

ANDREA, dit *Pisano*, sculpteur et architecte italien, né à Pise en 1270, m. en 1345, renonça l'un des premiers au style gothique, fut appelé à Gênes, où il exécuta la façade de Ste-Marie del Fiore; à Florence, où il éleva les fortifications, cisela avec une adresse et un art infinis les portes du baptistère, et construisit le château de Scarperia sur le revers de l'Apennin.

ANDRÉANOFF (ILES), groupe d'îles de l'Amérique Russe, dans l'archipel des Aléoutes; il se compose d'un grand nombre d'îlots et de 14 îles principales. Ce groupe est remarquable par les nombreux volcans qu'il renferme.

ANDREASBERG, v. de Hanovre, à 24 kil. N.-E. de Klausthal; 4 500 hab. Exploit. d'argent, plomb, cuivre et fer; depuis le XVIe siècle, usine pour la fonte du minerai. Fabrication de dentelles et d'allumettes chimiques.

ANDREEVA, v. de Russie, gvt de Stavropol, à 55 kil. S.-O. de Kizliar; ch.-l. d'une principauté.

ANDREINI (François), comédien célèbre, né à Pistoia au milieu du XVIe siècle, publia quelques pièces et des dialogues en prose. Sa femme Isabelle, née à Padoue en 1562, m. à Lyon en 1604, ne fut pas moins fameuse par son talent d'actrice que par ses poésies. B.

ANDREINI (Jean-Baptiste), fils des précédents, né à Florence en 1578, m. à Paris vers 1650, fut aussi poëte et comédien. Il eut beaucoup de succès en France sous Louis XIII. On a de lui des tragédies, des comédies et des pastorales. Milton, voyageant en Italie, vit représenter son *Adamo*, où il aurait puisé, dit-on, l'idée de son *Paradis perdu*. B.

ANDRELINI (Publio Fausto), poëte latin moderne, né à Forli vers le milieu du XVe siècle, m. en 1518, obtint, dès l'âge de 22 ans, la couronne poétique à Rome. Attaché d'abord au cardinal de Gonzague, il vint à Paris en 1488, fut reçu professeur de l'Université, et jouit de la faveur de Charles VIII, de Louis XII, d'Anne de Bretagne et de François Ier. Tant qu'il vécut, il fut comblé d'éloges par Erasme, qui plus tard l'attaqua violemment. On a de lui: *Livia seu Amorum lib. IV*, Paris, 1492, in-4°; *Elegiarum lib. III*, Paris, 1494, in-4°; *De Neapolitanâ victoriâ*, Paris, 1496, in-4°, en l'honneur de Charles VIII; *De secundâ victoriâ Neapolitanâ, à Ludovico XII reportatâ*, Paris, 1502, in-4°; *De regiâ in Genuenses victoriâ*, Paris, 1509, in-4°; *Hecatodisticon*, Paris, 1512-3, in-4°, distiques moraux qui furent trad. en vers français par J. Paradin, 1515, et par Privé, 1604, etc.

ANDRÉOSSI (François), né à Paris en 1633, m. à Castelnaudary en 1688. Mathématicien et ingénieur, il fut employé par Riquet dans la construction du canal du Midi, et lui succéda comme directeur particulier de ce canal. Son arrière-petit-fils, le général Andréossi, a réclamé pour lui, dans son *Histoire du canal du midi*, l'honneur d'avoir inventé et entrepris ce canal. MM. de Caraman, descendants de Riquet, ont répondu par l'*Histoire du canal du Languedoc*. Comparez Allent, *Histoire du corps impérial du génie*. On a de François Andréossi 2 cartes du canal, de 1669 et de 1682. Riquet se plaignit à Colbert de ce que la première de ces cartes divulguait ses secrets.

ANDRÉOSSI (Antoine-François, comte), lieutenant-général, né d'une famille italienne à Castelnaudary en 1761, m. à Montauban en 1828. Après avoir fait toutes les campagnes de la révolution comme officier d'artillerie, il suivit Bonaparte en Égypte et en Syrie, et fut l'un des membres distingués de l'Institut du Caire. Ses *Mémoires sur le Nil*, etc., font partie du travail de la commission d'Égypte. Il remplit les fonctions de chef d'état-major au 18 brumaire, devint général, ambassadeur à Londres après le traité d'Amiens, puis à Vienne, et gouverneur de cette ville après Wagram, enfin envoyé à Constantinople. A son retour à Paris, il présenta à l'Institut de curieux mémoires d'hydrostatique. Il accepta la pairie après le 20 mars 1815, fut député après Waterloo vers Wellington, et se prononça pour le rappel immédiat des Bourbons. Toutefois il vécut dès lors loin des affaires, dans sa campagne de Ris, publia son *Voyage à l'embouchure de la mer Noire* en 1819, accepta la direction des subsistances militaires, fut de l'Académie des sciences en 1826 et député de l'Aude en 1827. On a encore de lui: *Histoire du canal du midi*, 1800, in-8, et 1804, in-4, où il montre la part honorable qu'eut son bisaïeul dans ce beau travail; *Mémoire sur les dépressions de la surface du globe*, 1826, in-8, etc.

ANDREOZZI (Gaetano), compositeur de musique dramatique, né à Naples en 1763, m. en 1826, élève de Jomelli. Il avait de la facilité et du naturel. B.

ANDRÈS (Jean), savant espagnol, né en 1740 à Planès (roy. de Valence), m. à Rome en 1817, entra chez les Jésuites. Expulsé d'Espagne avec son ordre, 1766, il alla se livrer à l'étude en Italie. Il devint conservateur et bibliothécaire à Naples. Son grand ouvrage *Dell' origine, progresso et stato attuale d'ogni litteratura*, écrit dans un style élégant et pur, a nécessité d'immenses recherches. On lui doit encore un recueil de lettres, des traités sur la musique des Arabes, sur le culte d'Isis, sur la découverte de Pompéi et d'Herculanum, etc. B.

ANDREWS (Saint-), port et v. d'Écosse, sur la côte E. du comté de Fife; 5,141 hab.; à 62 kil. N.-N.-E. d'Édimbourg. Archevêché; ruines d'une belle cathédrale fondée en 1159, détruite, en 1559, à la suite des prédications de J. Knox. Université fondée en 1411; colléges Saint-Léonard, 1521; Sainte-Marie, 1537; Saint-Salvator, 1455: le 1er et le 3e sont auj. réunis, et celui de Sainte-Marie est pour la théologie. Institution dite *Collége de Madras*, fondée par le R. Andrew Bell, inventeur de l'enseignement mutuel et natif de St Andrews (800 élèves). Le château, du XIIe siècle, était sur un cap voisin. Jacques III y naquit. Fabr. de balles de paume.

ANDRIA, v. du roy. d'Italie (prov. de Bari), à 14 kil. S. de Barletta; siége d'un évêché, avec une belle cathédrale; 30,067 hab.

ANDRIEUX (Jean-Stanislas), né à Strasbourg en 1759, m. en 1833, poëte comique qui ne devait d'abord être qu'un avocat, mais dont la République fit un juge au tribunal de cassation, le Directoire un membre du conseil des Cinq-cents, le Consulat un tribun, enfin l'Empire et la Restauration un professeur, et qui, dans ces rôles divers, se montra toujours homme d'honneur, de talent et de courage, même au prix de sa fortune. La poésie le dédommagea de ses disgrâces politiques. Membre de la société d'Auteuil, il écrivit, entre ses deux amis, Picard et Collin-Harleville, de spirituelles et élégantes comédies, dont une surtout est presque un chef-d'œuvre, *les Étourdis*, tableau de mœurs d'après nature, fait au sortir des bancs de l'école. Disciple de Voltaire, il rappela la grâce piquante du maître dans ses contes en vers et en prose, parmi lesquels il faut citer le *Meunier Sans-Souci*, et le *Procès du sénat de Capoue*. Enfin, professeur de littérature au collége de France, 1814, il fut pendant près de 18 ans, au milieu de ses nombreux auditeurs, ce qu'il était au milieu de ses amis d'Auteuil, un critique aussi tolérant que judicieux, et un spirituel causeur « se faisait entendre, malgré sa faible voix, à force de se faire écouter. » Membre de l'Institut depuis 1795, il devint, en 1829, secrétaire perpétuel de l'Académie française. On a publié ses *Œuvres* en 2 éditions, de 1817 à 1823. Ses principales comédies, toutes en vers, sont: *Anaximandre*, 1782, 1 acte, son début; *les Étourdis*, 3 actes, 1787; *le Trésor*, 5 actes, et *la Soirée d'Auteuil*, 1 acte, 1804; *le Vieux fat*, 3 actes, 1810; *la Comédienne*, 3 actes, 1816. G. L.

ANDRINOPLE, anc. *Uscudama* des Thraces, puis *Adrianopolis*, en l'honneur d'Adrien; en turc *Edreneh* et *Adranah*; v. de la Turquie d'Europe, est située au confluent de l'Arda et de la Toundja dans la Maritza, à 200 kil. N.-E. de Constantinople; par 41° 48' lat. N. et 24° 9' long. E.; c'est la seconde capitale de l'empire turc. Résidence d'un métropolitain grec et ch.-l. d'eyalet (*V. Suppl.*). Nombreuses écoles; plusieurs belles mosquées (celles de Sélim II, de Bajazet II et d'Amurat Ier, sont les plus remarquables); bazars, entre autres celui d'Ali-Pacha regardé comme un des plus beaux du monde; caravansérails, aqueducs et fontaines, arsenal, fonderie de canons, etc. Industrie et comm. florissants: tissus de soie, laine, coton, tapis, eau de rose, maroquins, etc.; 140,000 hab. (Turcs, Grecs, Bulgares, Arméniens et Juifs). C'est aux environs que Constantin vainquit Licinius en 323, et que mourut Valens, battu et brûlé par les Goths en 378. Prise par les Turcs en 1360, elle fut leur capitale de 1366 à 1453. Les Russes y entrèrent en 1829 (20 août), et y signèrent, le 14 sept. suivant, un traité qui leur donna les bouches du Danube et la protection des principautés danubiennes. La Russie renonçait d'ailleurs à ses conquêtes en Europe; le Pruth et le Bas-Danube continuaient à servir de limites; la libre navigation des Dardanelles et du Bosphore était garantie pour toutes les nations; l'indépendance politique de la Grèce était enfin reconnue par la Porte. Ainsi la puissance russe cernait de tous côtés l'empire ottoman.

ANDRISCUS, aventurier qui se fit proclamer roi de Macédoine comme fils de Persée, en 152 av. J.-C. Le préteur Métellus le défit à la 2e bataille de Pydna, 148, l'emmena à Rome pour son triomphe, et la Macédoine fut réduite en province romaine.

ANDROCLÈS, esclave romain, condamné aux bêtes pour avoir fui dans les forêts, fut épargné par un lion auquel il avait ôté une épine du pied. L'empereur lui pardonna et lui donna le lion. Aulu-Gelle a seul raconté cette histoire, qu'il place au 1er siècle ap. J.-C.

ANDROGÉE, fils de Minos et de Pasiphaé, était si habile à la lutte, qu'Égée, roi d'Athènes, le fit tuer, par jalousie. Minos, pour le venger, déclara la guerre aux Athéniens, et ne leur accorda la paix qu'à condition qu'ils enverraient chaque année en Crète sept jeunes garçons et sept jeunes filles pour être livrés au Minotaure. L—H.

ANDROMAQUE, fille d'Éétion, roi de Thèbes en Cilicie, et femme d'Hector, fut inconsolable de la mort de son mari. Pyrrhus, après avoir précipité d'une tour de

Troie son fils unique, Astyanax, l'emmena en Épire, l'épousa, et en eut trois fils; puis il la répudia, et la donna en mariage à Hélénus, fils de Priam, avec lequel elle régna en Épire. — Euripide a laissé une tragédie d'*Andromaque*, dont le sujet est la jalousie d'Hermione, fille de Ménélas et d'Hélène, et épouse de Pyrrhus, contre Andromaque, dont Pyrrhus a un fils. N'ayant pu réussir à se défaire de la mère et de l'enfant, Hermione fuit avec Oreste, auquel elle a été jadis fiancée, et forme avec lui un complot contre la vie de Pyrrhus. Celui-ci est massacré à Delphes, au pied des autels. L'intérêt de la pièce est tout entier dans le péril que courent Andromaque et son jeune enfant. Racine a imité cette pièce en la modifiant profondément. P—T.

ANDROMAQUE L'ANCIEN, archiâtre de Néron (54 à 68 de J.-C.), Crétois, célèbre par l'invention de la thériaque, dont il a loué les propriétés dans un poëme intitulé *Galènè*, calme, publié à Zurich en 1607, et à Nuremberg en 1754. Sa formule pour la composition de ce médicament a eu le plus grand succès, même dans les temps modernes, quoiqu'elle soit toute barbare.

ANDROMÈDE, fille de Cassiopée, reine d'Éthiopie. Celle-ci ayant voulu rivaliser de beauté avec les Néréides, Neptune irrité envoya un monstre marin qui désola le pays. Ammon, consulté, répondit que le sacrifice d'Andromède au monstre mettrait fin à cette calamité. Céphée, père d'Andromède, y consentit; mais Persée la sauva, tua le monstre et la prit pour épouse. Minerve la plaça au nombre des astres.

ANDRONIC Ier COMNÈNE, empereur d'Orient, 1183-1185; petit-fils d'Alexis Ier par son père Isaac, et né en 1110, il avait mené la vie la plus agitée et la plus romanesque, et il était dans l'exil, lorsqu'à l'avénement d'Alexis II il s'empara de la régence, 1182, puis du pouvoir, en assassinant le jeune prince. L'exil l'avait aigri; pour exécuter des réformes, il commit les plus abominables cruautés, tout en déployant une fermeté admirable contre les exactions des grands. Il fut renversé par Isaac l'Ange et périt d'un atroce supplice. Il fut le dernier empereur de la famille des Comnène. S.

ANDRONIC II PALÉOLOGUE, dit *l'Ancien*, empereur d'Orient, 1282-1328. Il avait été associé à l'empire par son père Michel VIII dès 1273. Pendant un règne de 46 ans, il s'appliqua à détruire tout ce qu'avait fait son père pour l'union des Églises grecque et latine; mais, tandis qu'il était absorbé dans les querelles religieuses, il laissait les Catalans ravager l'empire, 1307 et 1311, et les Turcs Ottomans pousser leurs conquêtes. Il fut renversé par son petit-fils Andronic III en 1328. Il prit l'habit monastique sous le nom d'Antoine, et mourut obscur en 1332. S.

ANDRONIC III PALÉOLOGUE, dit *le Jeune*, empereur d'Orient, 1328-1341. Fils de Michel Paléologue et petit-fils d'Andronic II, il naquit vers 1295. Il avait été associé à l'empire en 1325 par son aïeul, qu'il renversa 3 ans après. Il trouva les affaires dans un état déplorable; elles ne firent qu'empirer sous son règne. Il réunit à l'empire le despotat d'Épire, 1336; mais les Turcs Ottomans furent sous son règne plus puissants que jamais. S.

ANDRONIC IV PALÉOLOGUE, empereur d'Orient, 1377. Fils aîné de Jean V, il avait mérité que son frère Manuel lui fût préféré pour l'empire, 1373. Il conspira donc contre son père et fut condamné à perdre la vue, 1375; mais l'exécution ayant été mal faite, il se saisit de son père et de ses frères avec l'aide des Génois, et fut proclamé empereur, 1377. Le sultan Amurat Ier, gagné par Jean V, lui commanda de rendre le trône à son père, et il acheva ses jours dans l'obscurité. S.

ANDRONICUS (Livius), Grec de Tarente; après la prise de cette ville, amené et vendu à Rome, il fut affranchi par son maître, Livius Salinator, qui lui confia l'éducation de ses fils. Il introduisit à Rome l'art grec, et ouvrit la voie au théâtre régulier et à l'épopée par ses leçons et ses traductions. C'est probablement en 240 av. J.-C. que, sur l'invitation des édiles, il donna sur le théâtre romain la première pièce régulière, comédie ou tragédie, traduite du grec. D'après les courts fragments conservés, la langue de Livius nous paraît bien grossière, quoique ses œuvres fussent apprises encore dans les écoles au temps d'Horace (*Ép.*, II, 1).

ANDRONICUS CYRRHESTÈS, architecte grec, né à Cyrrhus en Macédoine, vivait à la fin du IIe siècle av. J.-C. Il a construit, à Athènes, la Tour des Vents, près de l'Agora.

ANDRONICUS DE RHODES, philosophe grec, m. vers 59 av. J.-C., adopta les doctrines du Lycée. Par les ordres de Sylla, il revit, corrigea et publia pour la première fois les ouvrages d'Aristote et de Théophraste, jusque-là cachés

ANDROS, île de Grèce, la plus septentrionale des Cyclades, à 21 kil. au S.-E. de Négrepont; par 37° 50' lat. N. Elle a 42 kil. sur 11; elle est montagneuse, mais avec des vallées fertiles; récolte et exportation considérable de soie et de vins; cap., Andros; le port est à Gaurios; environ 15,000 hab. Les anciens la nommaient quelquefois Hydrussa, à cause de ses eaux minérales, ou bien Antandros, ou Cauros, Epagris, Lasia, Nonagria. Colonisée par les Ioniens, Andros se joignit à Xercès, roi de Perse, résista à Thémistocle, fut prise enfin par les Athéniens, puis par les Macédoniens et par les Romains, qui la cédèrent à leur allié Attale, roi de Pergame. A la mort du dernier Attale, elle revint avec tout son héritage aux Romains.

ANDROUET (Jacques), surnommé DU CERCEAU, de l'enseigne qui pendait à sa maison, architecte français, né à Orléans ou à Paris vers 1540. Ses principales constructions furent, à Paris, les hôtels de Carnavalet, de Bretonvilliers, de Sully; il fit pour Henri IV le plan des augmentations effectuées aux Tuileries, et de la 2e partie de la galerie du Louvre, mais ne termina pas ces bâtiments. Il a laissé : *Livre d'architecture*, 1559, 1561, in-f°; *Le premier volume des plus excellents bastiments de France* (il se dit vieux dans la préface), 1576, in-f°; *Le second volume...*, 1579, in-f°; *Le Livre des édifices antiques romains*, 1584, in-f°; *Plans et dessins de Chantilly*, 1592, in-f°, à la bibliothèque Mazarine. La plupart des planches de ces recueils sont gravées par lui. C—N.

ANDROUET (J.-B.), fils du précédent, fut l'architecte du Pont-Neuf, à Paris. *V.* Berty, *Les Grands architectes français de la Renaissance*, Paris, 1860, in-8°.

ANDROUSSOF, petite v. de Russie (gvt de Mohilev); un traité y fut conclu, 1667, où la Pologne abandonna à la Russie Smolensk, le duché de Sévérie, Tchernigoff, et l'Ukraine jusqu'au Dniéper, garda la Livonie, les palatinats de Polotsk et de Vitebsk.

ANDRY (Nicolas), médecin, né à Lyon en 1658, m. à Paris en 1742, professeur et doyen de la faculté de Paris. Homme de talent actif et ambitieux; célèbre surtout par l'opposition peu généreuse qu'il fit aux chirurgiens, qu'il voulut toujours subordonner aux médecins. Il critiqua amèrement les beaux ouvrages de J.-L. Petit. Nommé doyen de la Faculté, il s'unit aux médecins de la cour pour opprimer ses collègues, qui finirent par le déposer de sa charge et le remplacèrent par Geoffroy. On a de lui beaucoup de mémoires, entr'autres un sur la génération des vers dans le corps humain, œuvre originale, mais ridicule. Il combattit les abus de la saignée. D—G.

ANDUJAR, anc. *Illiturgis* des Turdétans, v. d'Espagne, dans la prov. et à 38 kil. N.-O. de Jaen, près du Guadalquivir; conquise sur les Arabes en 1224. Le général Dupont y établit son quartier-général avant la bataille de Baylen. Le duc d'Angoulême y rendit en 1823 une ordonnance qui restreignait la liberté des tribunaux et de la presse en Espagne pendant l'occupation française, et qui souleva une vive opposition des Cortès. Fabr. de faïence et de poterie, principalement de vases dits alcarazas. Pop. de la commune : 9,353 hab.

ANDUZE, ch.-l. de cant. (Gard), arr. et à 14 kil. S.-O. d'Alais, au pied des Cévennes, sur la r. dr. du Gardon d'Anduze. Fabr. de bonneterie; église calviniste; 4,300 hab. Aux environs, grotte curieuse par ses stalactites.

ANE (FÊTE DE L'), cérémonie burlesque qu'on peut classer parmi les *drames* liturgiques du moyen âge; elle fut instituée au IXe siècle. A Beauvais, par exemple, le 14 janvier de chaque année, une jeune fille, montée sur un âne et tenant un enfant dans ses bras, pour représenter la fuite en Égypte, se rendait de la cathédrale à l'église St-Étienne. La jeune fille portait une chape d'or; l'âne était magnifiquement caparaçonné; le clergé les introduisait en pompe dans le sanctuaire, et, pendant l'office, les chants se terminaient toujours par ce cri 3 fois répété : Hi! han! Après l'épître, on chantait la *prose* de l'âne, dont le refrain était :

Hez, sire Ane, car chantez
Belle bouche rechignez,
Vous aurez du foin assez
Et de l'avoine à plantez (en abondance).

Autre part, la fête avait lieu en l'honneur de l'ânesse de Balaam, à Noël. Dans la procession du clergé se trouvaient les Prophètes, David, etc. Balaam, avec une immense paire d'éperons, était monté sur un âne de bois renfermant un homme qui parlait. Il y avait 6 Juifs et 6 Gentils. Le poëte Virgile y paraissait comme prophète et traducteur des oracles sibyllins, et débitait, pendant la cérémonie

des vers latins. — A Rouen, la fête se célébrait le 25 déc.

ANEAU (Barpthelemy; — il écrivait ainsi son prénom), en latin *Anulus*, poëte français et latin, né à Bourges, massacré à Lyon comme protestant en juin 1565. Élève de Melchior Wolmar à Bourges, et probablement condisciple d'Amyot, de Bèze et de Calvin, il ne paraît pas avoir jamais fait profession ouverte de protestantisme. La chaire de rhétorique du collége de la Trinité, à Lyon, lui fut confiée en 1529; il dirigea le collége jusqu'en 1550 et de 1558 à sa mort. Il fut tué par le peuple dans un tumulte causé par les querelles religieuses, et parce que son collége avait été signalé comme un foyer d'éducation peu orthodoxe. On a de lui : *Chant natal, contenant 7 Noelz, ung chant pastoural et ung chant Royal avec un Mystère de la Nativité*, Lyon, 1539, in-8º, rare, mais analysé dans *la France protestante* de MM. Haag, Paris, 1853, in-8º; *Lyon marchant, Satyre françoise sur la comparaison de Rohan, Lyon, Orléans*, etc., Lyon, 1542, in-16; Paris, 1831; petite pièce jouée comme la précédente par les élèves du collége de la Trinité; *Picta poesis*, Lyon, 1552, in-16, avec figures sur bois, et commentaires en vers grecs et surtout latins de divers emblèmes ou figures mythologiques; trad. en vers franç. par le même auteur, Lyon, 1552, in-16; c'est son meilleur ouvrage; une trad. de l'*Utopie* de Th. Moore, Lyon, 1559, in-16; *Alector, histoire fabuleuse*, Lyon, 1560, in-8º, etc. A. G.

ANEDA, nom d'Edimbourg en latin moderne.

ANEL (Dominique), chirurgien français, né à Toulouse en 1679, m. après 1722. On ignore l'histoire de sa vie, mais il dut résider longtemps en Piémont. Il est connu pour avoir imaginé le premier de traiter les anévrismes par la ligature de l'artère au-dessus de la tumeur, méthode qu'on a faussement attribuée à Hunter, qui l'a perfectionnée. Anel a proposé pour la fistule lacrymale un procédé de traitement qui a reçu l'approbation de beaucoup de chirurgiens. Parmi les mémoires qu'il a publiés, il y en a trois sur ce sujet, intitulés : *Observation singulière sur la fistule lacrymale*, etc., Turin, 1713, in-12; *Nouvelle méthode de guérir les fistules lacrymales*, Turin, 1714, in-4º. D—o.

ANEMABOU, angl. *Annamabae*, v. de Guinée supérieure, sur la Côte d'Or, dans l'anc. roy. des Fanti, à 16 kil. E. de Cape-Coast-Castle; 4,000 hab. Fort et établissement anglais avec un port; c'était autrefois un des principaux marchés d'esclaves. En 1808, les Aschantis prirent et brûlèrent la ville.

ANEMURIUM, le cap le plus méridional et le plus occidental de la Cilicie, avec une ville du même nom un peu au N.-E.; auj. *Anemour*. On y voit les ruines de deux théâtres, d'un aqueduc, etc.

ANERIO. Il y a eu deux compositeurs de ce nom : Félix, né à Rome vers 1560, élève de Jean-Marie Nanini, qui succéda à Palestrina dans le service de la chapelle pontificale; et Jean-François, son frère, qui fut maître de chapelle de Sigismond III, roi de Pologne, puis de la cathédrale de Vérone et de St-Jean-de-Latran. B.

ANET, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir) arr. et à 16 kil. N.-E. de Dreux, à 80 kil. de Paris; 1,370 hab. Ruines du château d'Anet, qu'Henri II fit élever pour Diane de Poitiers; Philibert Delorme, Jean Goujon et Jean Cousin en furent les architectes et les décorateurs; la principale façade a été transportée au palais des Beaux-Arts, à Paris.

ANFOSSI (Pascal), compositeur napolitain, né en 1736, m. en 1795. Ses contemporains l'opposèrent à Piccini, son maître. Il obtint de nombreux triomphes dans les grandes capitales de l'Europe; mais en général ses pièces n'avaient pour elles que la mode. B.

ANGADREME ou ANGADRISMA, vierge chrétienne morte vers 690, est devenue la patronne de Beauvais, qu'elle sauva des Normands. Pendant le siége de 1472, des jeunes filles de la ville portèrent sur les remparts sa châsse ou *fierte* vénérée, qui est devenue le palladium de la ville. Pendant la procession annuelle du 17 mars en son honneur, les demoiselles de la ville mettent elles-mêmes le feu aux canons.

ANGARA. Deux rivières de ce nom se trouvent dans la Russie d'Asie: l'Angara *Basse*, qui sort du lac Baïkal, passe à Irkoutsk, et se jette dans le Iénisséi, après un cours de 900 kil.; ses eaux sont d'une extrême limpidité; l'Angara *Haute*, affluent du Baïkal, et dont les sources sont dans les monts de Daourie.

ANGE, nom d'une famille qui a donné trois empereurs à Constantinople : Isaac II, 1185-1195 et 1203-1204; Alexis III, 1195-1203, et Alexis IV. Cette famille devait sa fortune à un caprice de Théodora, fille d'Alexis Comnène, pour Constantin l'Ange, noble de Philadelphie, qu'elle avait épousé. Jamais race de souverains ne fut plus stérile en vertus. — Un fils naturel de Jean l'Ange, frère d'Isaac II, fonda en 1204 le Despotat d'Épire, que ses successeurs ont conservé jusqu'en 1336. S.

ANGE-POLITIEN. *V.* Politien.

ANGE DE LA BROSSE, connu sous le nom de Père Ange de St-Joseph, carme déchaussé, né à Toulouse en 1636, m. en 1697, missionnaire apostolique en Orient, supérieur des Carmes en Belgique, a laissé le *Gazophylacium linguæ Persarum*, Amst., 1684, in-fol., ouvrage peu exact, et une *Pharmacopœa persica*, traduite du persan, par le Père Mathieu, dont le Père Ange aurait tu le nom (1681, 1 v. in-8º).

ANGE DE SAINTE-ROSALIE, augustin déchaussé de la maison des Petits-Pères, né à Blois en 1655, m. à Paris en 1726. Avec les matériaux que lui laissa le P. Anselme, et auxquels il ajouta ses travaux, il composa l'*Histoire de la maison de France et des grands officiers de la couronne*, 9 vol. in-fol., ouvrage diffus, mais fort utile, où Velly, Garnier et Hénault ont beaucoup puisé; et un *État de la France*, 5 vol. in-12, terminé par les Bénédictins de St-Maur, 1749, 6 vol. in-12.

ANGE (CHATEAU SAINT-), forteresse de Rome, sur la rive droite du Tibre, au bout du pont du même nom, dans le quartier du Vatican. Elle date du XIIe siècle, et reçut son nom d'une petite église de *Saint-Michel-dans-les-Cieux* qui y fut construite en 593. Pendant le moyen âge on l'appelait aussi *Château de Crescens*, du tribun Crescentius qui le possédait. Cette forteresse était anciennement le mausolée d'Adrien. La tour a 67 mèt. 46 c. de diamètre.

ANGELI (Pietro DEGLI), en latin *Bargæus*, poëte latin moderne, né en 1517 à Barga (Toscane), m. à Pise en 1596. Après avoir accompagné des envoyés français qui faisaient copier pour François Ier des manuscrits à Venise et à Constantinople, il enseigna à Reggio de 1546 à 1549, et accepta de Cosme Ier de Médicis une chaire à l'Université de Pise. Cette ville ayant été assiégée par Pierre Strozzi en 1554, il la défendit à la tête des étudiants. On a de lui : les *Oraisons funèbres*, en latin, *du roi de France Henri II, de Cosme et de Ferdinand de Médicis*; *Poemata omnia*, Rome, 1585, in-4º, où se trouvent un *Cynegeticon* ou poëme sur la chasse estimé, et une *Syriade* en 12 liv., dont le sujet est le même que celui de la *Jérusalem délivrée*. B.

ANGÉLIQUE (la mère). *V.* Arnaud et Port-Royal.

ANGÉLIQUES (religieuses). *V.* Barnabites.

ANGELO-DEI-LOMBARDI (SAN-), v. du royaume d'Italie, dans la province et à l'E. d'Avellino; évêché; 6,811 hab.; ch.-l. d'arrondissement.

ANGELO-IN-VADO (SAN-), v. du roy. d'Italie (Pesaro-et-Urbino), au S.-O. d'Urbin; évêché; 3,740 hab.

ANGELORUM MONS, nom latin d'Engelberg.

ANGELUS, prière quotidienne dite le matin, à midi, et le soir. Son nom vient de ce qu'elle commence par les mots : *Angelus Domini*. On attribue généralement l'institution de l'Angelus au pape Jean XII, en 1316. Louis XI ordonna que cette prière fût annoncée trois fois par jour au son des cloches.

ANGELY (L'), fou de Louis XIII, avait suivi Condé en Flandre comme valet d'écurie, lui avait plu par son esprit, et était passé de là à la cour. D'une famille noble, mais pauvre, il se fit craindre, et amassa de grosses sommes. Boileau lui a fait une renommée dans sa première satire. *V.* sur ses mots d'esprit le *Menagiana*, de Bernard de La Monnoie, t. Ier.

ANGENNES (Julie d'). *V.* Montausier (duchesse de).

ANGENNES (François d'), 7e fils de Jacques d'Angennes, souche des marquis de Montlouet, chambellan du duc d'Alençon, maréchal de camp, ambassadeur en Suisse, gouverneur de Nogent, favori de Catherine de Médicis, est cité comme chef huguenot depuis 1587. Blessé à Ivry, il resta toujours huguenot et fidèle serviteur de Henri IV. — Son fils, Jacques, fut grand louvetier de Gaston d'Orléans, et ambassadeur en Angleterre en 1634.

ANGERBOURG, v. de Prusse, à 48 kil. S.-O. de Gumbinnem, ch.-l. du cercle de son nom, sur l'Angerap. École normale primaire d'instituteurs polonais. Pêche; fabr. de lainages; comm. de bois; 2,906 hab.

ANGERIACUM, nom latin de Saint-Jean-d'Angely.

ANGERMANIE, *Angermanland* (prononcez Onguermannland), anc. prov. de Suède, au N. de Stockholm et de Gefle, au S. de la Bothnie et sur les côtes du golfe de Bothnie; située entre 62º 30' et 65º 25' de lat. N.; superf. 20,574 kil. carrés; elle fait auj. partie du Nordland occidental. Cap. Hernœsand. C'est l'une des parties de la Suède les plus magnifiques pour les beautés naturelles; elle est arrosée par l'Angerman-Elf qui lui donne son nom.

ANGERMUNDE, v. de la Prusse rhénane, à 10 kil. N. de Dusseldorf, sur l'Anger; 3,600 hab.

ANGERONA, divinité romaine peu connue; ou plutôt c'était un nom qui déguisait à Rome, aux yeux du vulgaire, le culte de Vénus comme déesse tutélaire et nationale. La fête des Angeronalia ou Divalia était célébrée en son honneur le 21 décembre.

ANGERS, anc. capitale de l'Anjou, ch.-l. du dép. de Maine-et-Loire, à 308 kil. S.-O. de Paris, 334 par le chemin de fer; admirablement située, sur la Maine, qui a en cet endroit la largeur d'un fleuve et y forme un port commode et très-fréquenté, un peu au-dessous du confluent de la Mayenne et de la Sarthe et à 8 kil. de l'embouchure de la Maine dans la Loire : par 47° 28' 17" lat. N., 2° 53' 34" long. O. La ville est bâtie en amphithéâtre, et se divise en trois parties distinctes : la ville proprement dite sur la rive gauche de la Maine, une partie sur une petite île, et le quartier nommé la *Doutre* sur la rive droite; elle s'est beaucoup embellie depuis 10 ans, et l'anc. ville, sur la rive gauche de la Maine, pourrait seule mériter encore le surnom de *Ville noire;* les nouveaux quartiers qui entourent la préfecture, sur la rive droite, sont remarquables par l'élégance et la richesse de leur construction. Trois ponts réunissent les deux rives du fleuve, deux en pierre, un vieux, et un moderne dit la *Basse-Chaîne*; le troisième en fer, et appelé la *Haute-Chaîne*. On remarque la cathédrale St-Maurice, beau monument qui conserve des parties des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles; l'église de la Trinité, en style roman du XIe siècle; la charmante église gothique de St-Serge, construite par le moine architecte Vulgrin, et dédiée en 1059; l'Hôtel-Dieu, fondé en 1155, par Henri II d'Angleterre; le château, commencé sous Philippe-Auguste et achevé par Louis IX; le Champ-de-Mars, auquel aboutit le Mail, la principale promenade de la ville. Evêché suffragant de Tours; Cour impériale; tribunaux de 1re inst. et de comm.; succursale de la Banque de France; lycée; école préparatoire des sciences et des lettres; école des arts et métiers, bibliothèque, musée de tableaux et d'antiquités; cabinet d'histoire naturelle et jardin botanique. Dépôt d'étalons. Dans les environs, célèbres carrières d'ardoises dont il se fait une exportation considérable; manufacture de toiles à voiles; fabr. de toiles; coutils. Comm. de vins blancs, dits vins d'*Anjou*, grains, légumes secs, etc. Patrie du bon roi René, du voyageur Bernier, de Gilles Ménage, de J.-F. Bodin, du statuaire David, etc.; 41,157 hab. — Angers existait du temps des Romains, qui la nommèrent *Juliomagus*, puis *Andegavia*. Les Saxons, conduits par Odoacre, s'en emparèrent en 464; les rois Francs en furent maîtres ensuite; Hastings, chef des Normands, la brûla en 845. Une armée de 90,000 Vendéens y fut défaite en 1793. Il s'est tenu dans cette ville neuf conciles, et les célèbres conférences connues sous le nom de Conférences d'Angers. (*V.* MAINE-ET-LOIRE.)

ANGERVILLE, v. du dép. de Seine-et-Oise, arr. et à 20 kil. S.-O. d'Étampes, propre et bien bâtie, traversée par la grande route et le chemin de fer d'Orléans à Paris. Fabr. de bas et de dentelles; comm. de grains, laines et bestiaux; 1,549 hab.

ANGES (du grec *aggelos*, messager). La croyance aux anges, êtres intermédiaires entre l'homme et la Divinité, n'appartient pas exclusivement au christianisme. Tous les Juifs l'avaient, excepté les Saducéens : dans la Bible, on voit des anges se présenter à Abraham, lutter avec Jacob, arrêter Balaam, accompagner Tobie, etc. Les Perses ont eu leurs bons et leurs mauvais anges ou génies, les *Amschaspands* et les *Devs*. Des doctrines analogues se retrouvent dans les religions de l'Inde. Les Mahométans ont Gabriel, Azraël, etc.

ANGHIARI, vge des États autrichiens (Vénétie), sur l'Adige, à 5 kil. N.-O. de Legnano; 1,800 hab. Les Français y battirent les Autrichiens en 1797 (14 janv.).
— brg de Toscane, à 23 kil. N.-E. d'Arezzo; 6,886 hab. Victoire des Florentins sur les Milanais en 1425, et des Milanais sur les Florentins en 1440.

ANGILBERT, fils d'un des grands de la cour de Pépin le Bref, disciple d'Alcuin et membre de l'école du Palais, où il prenait le nom d'Homère; il fut élevé auprès de Charlemagne, qui lui fit épouser secrètement sa fille Berthe. S'étant fait moine à Saint-Riquier, il fut cependant chargé de trois ambassades à Rome, fut pendant quelque temps ministre de Pépin, roi d'Italie, et mourut en 814. Il était devenu abbé de son couvent. Nous avons quelques poésies de lui dans le recueil des œuvres d'Alcuin.

ANGIVILLER (Charles-Claude LA BILLARDERIE, comte d'), directeur-général des bâtiments, jardins et manufactures de Louis XVI, membre des Académies des sciences, de peinture et de sculpture, fut un protecteur zélé des artistes, des savants et des gens de lettres. Son influence sur le roi, même en matière politique, était fort grande. Il continua les embellissements commencés par Buffon au Jardin des Plantes, et eut l'idée de réunir au Louvre les collections de peinture et de sculpture. Sa femme avait été dans l'intimité de Mme de Pompadour, et réunissait dans ses salons tous les hommes distingués. Accusé par Ch. de Lameth dans la Constituante d'avoir exagéré le compte de ses dépenses, il vit ses biens confisqués en 1791, émigra, vécut en Allemagne et en Russie, et mourut à Altona en 1810. Son cabinet de minéralogie a été réuni au Muséum d'histoire naturelle de Paris. B.

ANGLADE, vge du dép. de la Gironde, à 9,104 m. S.-S.-O. de Saint-Ciers; autrefois séjour malsain, desséché par les soins de M. le marquis de Lamoignon. Vestiges d'un vieux château, deux tumulus; 127 hab.

ANGLAISES (religieuses), dites *de la Conception*. Elles vinrent de Nieuport et s'établirent à Paris en 1658, dans le faubourg Saint-Jacques, puis rue de Charenton, 1670; leur église fut bâtie de 1672 à 1679. Ce couvent a été supprimé en 1790.

ANGLE, pays de l'anc. Artois, villes princ. : Sainte-Marie, Kerque, et Saint-Nicolas (Pas-de-Calais). — pays de l'anc. Champagne, villes princ. : Charmes, canton de Doulevent (H.-Marne); Sogny, canton de Heiltz-le-Maurupt (Marne).

ANGLES, peuple germanique, habitait le S. du Danemark actuel, d'où il alla envahir, en 547, à la suite des Saxons, le N. de la Grande-Bretagne. Les Angles fondèrent les quatre royaumes de Deiri et Bernicie, réunis ensuite en roy. de Northumberland, 547; Est-Anglie, 571; Mercie, 584. La Bretagne prit d'eux le nom d'Angleterre. (*V.* HEPTARCHIE.)

ANGLES, vge (Charente), dans l'arr. de Cognac; 201 h. Bonnes eaux-de-vie.

ANGLES, vge (Vienne), arr. de Montmorillon; 1,692 h.

ANGLÈS, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. et à 25 kil. S.-E. de Castres, sur la rive dr. du Tarn. Fabr. de draperies et cotonnades; 550 hab.

ANGLESEY ou **ANGLESEA**, anc. *Mona*, *Anglorum insula*, île d'Angleterre, dans la mer d'Irlande, près de la côte de Galles, à laquelle elle est unie par un pont tubulaire jeté sur le détroit de Menai (*V.* MENAI), elle forme un comté de la principauté de Galles. Superf. : 69,376 hect.; 54,546 hab. Sol humide, légèrement ondulé et fertile. Peu d'industrie, quoique ses mines de cuivre des monts Parys, découvertes en 1768, aient été jusqu'en 1800 très-productives (*V.* AMLWECH). Exploitation de beaux marbres verts; fabr. d'étoffes de laine; exportation considérable de gros bétail. Cap. Beaumaris, sur la côte orientale; villes principales : Holyhead, Newborough, Llanerchymedd, et Amlwech. Appelée *Mona* ou *Mônez* par les anciens Bretons, les Romains s'en emparèrent sous Néron, mais elle ne leur fut entièrement soumise que par Agricola; pillée successivement par les Saxons et les Normands, elle tomba au pouvoir des Anglais sous Édouard Ier. Tacite en fait le sanctuaire des Druides; on y remarque en effet de nombreux vestiges qui leur sont attribués. Elle donne le titre de marquis à la famille Paget.

ANGLET, vge (Basses-Pyrénées), arr. et à 4 kil. de Bayonne, au bord de l'Océan où il a un petit port de pêcheurs; 3,079 hab. Bons vins blancs.

ANGLETERRE, *England*, appelée autrefois *Bretagne*, parce qu'elle fut d'abord peuplée par les Celtes Bretons, *Anglia* au moyen âge, désignée ensuite par le nom d'*Albion*, soit de ses côtes escarpées et crayeuses au S., près de Douvres, soit plutôt du celtique *alb* ou *alp* (montagne). C'est la plus grande et la plus peuplée des trois contrées qui composent le royaume Britannique-Uni; elle comprend la partie S. de l'île de la Grande-Bretagne, entre 50° et 55° 40' lat. N., et entre 0° 45' et 8° long. O.; bornée au N. par l'Écosse, dont le golfe de Solway et les monts Cheviot la séparent; à l'E. par la mer du Nord; au S.-E. et au S. par le Pas-de-Calais et la Manche; à l'O. par l'Océan Atlantique, le canal Saint-George et la mer d'Irlande. Superf., 93,203 kil. carr., dont 13,141 pour le pays de Galles. Long., du N.-E. au S.-O., 691 kil. Larg., de l'E. à l'O., de 107 à 514 kil. Pop., 2,150,000 hab. en 1066, lors de la conquête normande; 5 millions en 1593; 6,045,000 en 1700; 6,517,000 en 1750; 8,872,980 en 1801; 11,978,875 en 1821; 20,205,504 en 1861. Capitale, Londres, au S.-O. — Villes principales : York, Hull, Liverpool, Manchester, Newcastle au N.; Canterbury, Winchester, Bristol, Exeter, Plymouth au S.; Oxford, Buckingham et Cambridge au centre. Sol marécageux à l'E.; le centre, légèrement ondulé, offre les prairies magnifiques du Cheshire et du Shropshire; le N. et l'O. sont montagneux. Le climat, humide et bru-

meux, entretient une végétation abondante ; mais la vigne n'y vient pas.—La principale chaîne de l'Angleterre, dite *Pennine*, continue les montagnes d'Écosse, sépare au N. les comtés de Northumberland, de Durham et d'York à l'E., de ceux de Cumberland, de Westmoreland et de Lancastre à l'O. ; puis, à travers les comtés de Derby et de Warwick, elle va s'unir aux hautes terres du sud, après avoir formé d'un côté le bassin de la Tyne, du Tees, de l'Humber, du Trent et de la Tamise, de l'autre celui de la Severn, de la Mersey et de l'Eden. De cette chaîne principale se détachent les monts Cumbriens, qui séparent le Cumberland du Westmoreland, y forment des vallées étroites parsemées de lacs comme ceux de Winander-Mere, d'Ulswater, Derven-Water, Butter-Mere, dont le paysage pittoresque a été célébré par les poëtes *lakistes* Southey, Wordsworth, etc. Le système montagneux du S. a son centre dans le comté de Wilts, d'où sortent deux longues chaînes, celle de Devon et Cornouailles, granitique et stérile, excepté de Darmoor à la mer, et celle qui court à travers les comtés de Hants, Sussex, Surrey et Kent ; une troisième, au N. de la Tamise, reçoit dans les comtés d'Oxford et de Bucks le nom de collines Chiltern. Il faut ajouter la chaîne Cambrienne, qui parcourt, du S.-O. au N.-O., tout le pays de Galles à l'extrémité occid. de l'Angleterre. Les monts Helwellyn, dans la chaîne Cumbrienne, les monts Snowdon et Berwyn dans le pays de Galles, sont les plus élevés de toute l'Angleterre.—Les principaux caps de l'Angleterre sont : le cap Flamborough au N.-E., Spurn au N. de l'Humber, Nord Foreland et Sud Foreland au S.-O. ; Beachy, Selsey, Saint-Alban au S., Lizard et Land's End ou Finisterre au S.-O ; Saint-David et Holyhead à l'O. Les côtes d'Angleterre forment à l'E. quatre golfes : l'embouchure de la Tees au S. de Durham et de Newcastle, celles de l'Humber, du Wash, embarrassées par les sables venus des nombreux marais ou *fens*, enfin celle de la Tamise ; à l'O., elles forment le canal de Bristol qui conduit à l'embouchure de la Severn ; les baies de Swensea, Caermarthen, Saint-Brides, Cardigan, d'Harlech et de Caernarvon sur les côtes du pays de Galles ; l'embouchure de la Dee, la baie de Morecambe et le golfe de Solway ; au S. enfin, la baie de Portsmouth, au N. de l'île de Wight, est la seule importante. — Les seules îles importantes sur les côtes d'Angleterre sont : l'île Sheppey, un peu au S. de l'embouchure de la Tamise ; l'île de Wight, voisine de la côte S. ; les îles d'Aurigny, Guernesey, Cers et Jersey, à l'O. de la côte du départ. français de la Manche ; l'île d'Anglesey, au N.-O. du pays de Galles, jointe au continent par un chemin de fer ; et l'île de Man, dans la mer d'Irlande.

Divisée en cinq provinces par les Romains : Bretagne première au S., deuxième à l'O., Flavie Césarienne à l'E., Grande Césarienne au N., Valentie au S. des Grampians, l'Angleterre fut partagée sous la domination anglo-saxonne en comtés (*shires*), les comtés en centaines (*hundreds*), et ceux-ci en paroisses. Elle forme auj. 52 comtés, dont 12 dans la principauté de Galles. *Au Nord* : ceux de Northumberland, ch.-l. *Newcastle* ; Cumberland, *Carlisle* ; Durham, *D.* ; Westmoreland, *Appleby* ; York, *Y.* ; Lancaster, *L.*, villes princip. *Manchester* et *Liverpool* ; *à l'Est* : Lincoln, *L.* ; Norfolk, *Norwich* ; Suffolk, *Ipswich* ; Huntingdon, *H.* ; Cambridge, *C.* ; Hertford, *H.* ; Essex, *Colchester* ; Middlesex, *Londres* ; *au Sud* : Kent, *Canterbury* ; Sussex, *Chichester* ; Surrey, *Guildford* ; Berks, *Reading* ; Southampton, *Winchester* ; Wilts, *Salisbury* ; Dorset, *Dorchester* ; Somerset, *Bath* ; Devon, *Exeter* ; Cornwall, *Launceston* ; *à l'Ouest* : Glocester, *G.* ; Monmouth, *M.* ; Hereford, *H.* ; Worcester, *W.* ; Shrop ou Salop, *Shrewsbury* ; Chester, *C.* ; *au centre* : Derby, *D.* ; Nottingham, *N.* ; Stafford, *S.* ; Leicester, *L.* ; Rutland, *Oakham* ; Warwick, *W.* ; Northampton, *N.* ; Bedford, *B.* ; Oxford, *O.* ; Buckingham, *B.* Les 12 de la principauté de Galles sont : Anglesey, *Beaumaris* ; Flint, *F.* ; Caernarvon, *C.* ; Merioneth, *Bala* ; Montgomery, *M.* ; Cardigan, *C.* ; Radnor, *R.* ; Brecknok, *B.* ; Pembroke, *P.* ; Caermarthen, *C.* ; Glamorgan, *Cardiff*.

L'Angleterre, ou terre des Angles, a été visitée de bonne heure par les Phéniciens. Les navigateurs carthaginois (*V.* HIMILCON) venaient chercher l'étain sur les côtes de Cornouailles. Les Romains y pénétrèrent deux fois avec César en 55 et 54 av. J.-C. Agricola acheva de la soumettre sous Domitien de 78 à 85 ap. J.-C. York et Londres, ses deux principales villes, dès l'époque romaine, brillèrent dès lors par leurs écoles en même temps que par le commerce. En 408, les légions, rappelées par le pouvoir central pour protéger les frontières qu'insultaient les Barbares, abandonnèrent la Bretagne aux invasions des Calédoniens, des Pictes et des Scots, qui franchissaient le mur élevé par Adrien à la hauteur du golfe de Solway, et celui de Sévère, plus au N., du Forth à la Clyde. Le Penteyrn ou chef des Bretons eut l'imprudence d'accepter le secours des pirates scandinaves, qui, sous le nom de Saxons, venaient du Danemark insulter toutes les côtes (449). Ces redoutables alliés prirent bientôt pour eux le territoire qu'ils devaient défendre (555), et, de concert avec les Angles (547-584), ils fondèrent, malgré le roi breton Arthur, sept royaumes formant une Heptarchie. Il fallut que le moine Augustin vînt en 596 ranimer en Grande-Bretagne le christianisme qui y était entré avec la domination romaine. Non seulement il convertit les Anglo-Saxons eux-mêmes, mais il en fit une nation fort civilisée, qui donna à la France de Charlemagne des savants comme Alcuin, et à l'Allemagne des prédicateurs comme saint Boniface et saint Sturm. Les Danois avaient envahi l'Angleterre dès 787 ; repoussés un instant par Alfred le Grand (871-900), ils avaient imposé quatre rois à l'Angleterre de 1013 à 1041 ; mais ils devinrent eux-mêmes chrétiens. Enfin les Normands français, conduits par Guillaume le Conquérant, vainqueur du dernier roi anglo-saxon Harold à Hastings (1066), apportèrent en Angleterre la langue de la France et le système féodal. Absolue entre les mains du conquérant, la royauté se trouva dès lors combattue par une ligue de la noblesse et des communes. Le premier triomphe de cette ligue fut la Grande Charte, signée par Jean sans Terre en 1215, et devenue la base de toutes les libertés britanniques. Dès 1264, la chambre des communes siégeait à côté de la chambre des lords, et le règne d'Édouard III acheva de constituer la législation politique des Anglais. La guerre de cent ans contre la France (1339-1453), marquée par les trois victoires des Anglais à Crécy (1346), Poitiers (1356), et Azincourt (1415), et l'occupation d'une grande partie de la France jusqu'en 1453, ainsi que la guerre intestine de la famille des Lancastre, ou de la Rose Rouge, contre les York, ou la Rose Blanche, affaiblirent assez la noblesse pour que la royauté, sous Henri VII, se trouvât de nouveau presque absolue. Henri VIII exagéra ce pouvoir en se faisant chef de l'Église (1531), et la Réforme qu'il avait préparée détacha sous Édouard VI, puis définitivement sous Élisabeth, malgré la réaction catholique du règne de Marie Tudor, l'*Église anglicane* de l'Église romaine (1559). Les quatre Stuarts n'étaient pas assez forts pour soutenir ce double despotisme : Charles I^{er} ayant été décapité le 30 janvier 1649, la révolution commencée par les Presbytériens modérés tomba aux mains des Puritains, puis des Niveleurs, puis de Cromwell, qui, sous le nom de Protecteur, étouffa la république anglaise. Monk rappela Charles II, mai 1660.

L'exil n'avait rien appris à ce troisième Stuart ; sa dissipation, son despotisme et ses exactions préparèrent la *célèbre révolution* qui renversa son frère Jacques II, encore plus intolérant que lui. La révolution de 1688, en appelant au trône Guillaume d'Orange, l'ennemi juré de Louis XIV, qui venait de révoquer l'édit de Nantes, 1685, assura à l'Angleterre le ferme établissement du protestantisme anglican, et le véritable gouvernement représentatif, préparé dès le XIII^e siècle et auj. si puissant dans ce pays, grâce au caractère national qui inspire à tout Anglais l'observation des droits de chacun et surtout des anciennes coutumes, des précédents, des lois traditionnelles désignées sous le nom vague mais respecté de *loi commune*. Les victoires de Marlborough à Blenheim et à Ramillies, la conquête de Gibraltar en 1704, l'*union* de l'Angleterre et de l'Écosse sous le nom de Royaume de Grande-Bretagne en 1707, enfin l'éclat littéraire, illustrèrent le règne de la reine Anne, belle-sœur de Guillaume III et qui lui succéda en 1702. En 1714, conformément à l'acte de succession que les whigs avaient arraché à la reine, la maison de Hanovre vint former une nouvelle dynastie.

En élevant cette maison sur le trône, les *whigs* ou libéraux ouvrirent une ère brillante pour le commerce et les progrès de la richesse nationale. L'avénement de George III, en ramenant les *tories*, interrompit cette prospérité ; toutefois la guerre de *Sept-Ans* valut à l'Angleterre le Canada, et le succès des États-Unis révoltés, 1776-1784, fut compensé par la conquête de l'Inde, 1757-1816. Leur lutte acharnée contre la France de 1793 à 1815 valut aux Anglais les îles Ioniennes, le Cap de Bonne-Espérance, Malte, Ceylan, la Trinité et quelques autres îles des Indes Occidentales ; mais elle aurait épuisé le pays sans les immenses progrès de l'industrie et du commerce, auxquels les réformes de Sir Robert Peel (*V.* ROBERT PEEL) assurent désormais un brillant avenir. Les réformes qui admettaient au parlement les protestants *non conformistes*, c.-à-d. non anglicans, 1828, et même les catholiques, 1829, la

grande réforme parlementaire du 7 juin 1832, l'émancipation des esclaves dans les possessions anglaises, 1er janv. 1834, avaient précédé et comme annoncé le célèbre *cornbill*, c.-à-d. l'abolition des lois sur les céréales et la proclamation de la liberté commerciale, juin 1846. L'agitation irlandaise pour obtenir le *rappel* de l'union législative de l'Irlande et de l'Angleterre (*V.* O'CONNELL) consommée en 1801, quelques mouvements chartistes (*V.* CHARTISTES), et les alarmes causées à l'église anglicane par les progrès du catholicisme, n'ont pas empêché l'Angleterre de s'accroître encore. L'exposition universelle du Palais de Cristal en 1851 l'a constaté d'une manière éclatante (*V.* pour tout ce qui concerne l'industrie, le commerce, le gouvernement et la puissance coloniale de l'Angleterre en général, l'art. GRANDE-BRETAGNE).

ROIS D'ANGLETERRE.

1° ROIS ANGLO-SAXONS.

Egbert	800
Ethelwolf	836
Ethelbald	857
Ethelbert	860
Ethelred Ier	866
Alfred le Grand	871
Edouard Ier, l'Ancien	900
Athelstane	925
Edmond Ier	941
Edred	946
Edwy	955
Edgar	957
Edouard le Martyr	975
Ethelred II	978

2° ROIS DANOIS ET ANGLO-SAXONS.

Suénon, *Danois*	1013
Ethelred rétabli	1014
Edmond II	1016
Canut le Grand, *Danois*	1017
Harold, *Danois*	1036
Hardi-Canut, *Danois*	1039
Edouard le Confesseur	1041
Harold II	1066

3° ROIS NORMANDS.

Guillaume Ier le Conquérant, 1066, 25 déc.—1087, 9 sept.
Guillaume II le Roux, 1087, 26 sept.—1100, 2 août.
Henri Ier, 1100, 5 août. . . . . 1135, 1er déc.
Etienne de Blois, 1135, 26 déc. . . . . . 1154, 25 oct.

4° FAMILLE DES PLANTAGENETS.

Henri II, 1154, 19 déc. — 1189, 6 juill.
Richard Ier Cœur de Lion, 1189, 3 sept. — 1199, 6 avril.
Jean sans Terre, 1199, 27 mai — 1216, 19 oct.
Henri III, 1216, 28 oct. — 1272, 16 nov.
Edouard Ier, 1272, 20 nov. — 1307, 7 juill.
Edouard II, 1307, 8 juill. — 1327, 20 janv.
Edouard III, 1327, 25 janv. — 1377, 21 juin.
Richard II, 1377, 22 juin — 1399, 29 sept.

5° FAMILLE DE LANCASTRE.

Henri IV, 1399, 30 sept. — 1413, 20 mars.
Henri V, 1413, 21 mars. — 1422, 31 août.
Henri VI, 1422, 1er sept. — 1461, 4 mars.

6° FAMILLE D'YORK.

Edouard IV, 1461, 4 mars. — 1483, 3 avril.
Edouard V, 1483, 9 avril. — 1483, 25 juin.
Richard III, 1483, 26 juin. — 1485, 22 août.

7° YORK ET LANCASTRE UNIS.

Henri VII, 1485, 22 août. — 1509, 21 avril.
Henri VIII, 1509, 22 avril. — 1547, 28 janv.
Edouard VI, 1547, 28 janv. — 1553, 6 juill.
Marie, 1553, 6 juill. — 1558, 17 nov.
Elisabeth, 1558, 17 nov. — 1603, 24 mars.

8° STUARTS.

Jacques Ier, 1603, 24 mars. — 1625, 27 mars.
Charles Ier, 1625, 27 mars. — 1649, 30 janv.

9° RÉPUBLIQUE, 1649, 30 janv. — 1660, 29 mai.

10° STUARTS

Charles II, 1660, 29 mai. — 1685, 6 févr.
Jacques II, 1685, 6 fév. — 1688, 11 déc.

11° MAISONS D'ORANGE ET DE STUART.

Guillaume III et Marie II, 1689, 13 fév. — 1702, 8 mars.
Anne, 1702, 8 mars. — 1714, 1er août.

12° MAISON DE HANOVRE.

George Ier, 1714, 1er août. — 1727, 11 juin.
— II, 1727, 11 juin. — 1760, 25 oct.
— III, 1760, 25 oct. — 1820, 29 janv.
— IV, 1820, 29 janv. — 1830, 26 juin.
Guillaume IV, 1830, 26 juin. — 1837, 20 juin.
Victoria, 1837, 20 juin.

Voy. BRETAGNE ET IRLANDE (Roy.-Uni de Grande-).

ANGLETERRE (Nouvelle). On désignait autrefois ainsi la partie N.-E. des Etats-Unis d'Amérique du N., formant auj. les Etats de Maine, Vermont, Connecticut, Rhode-Island, Massachusetts et New-Hampshire.

ANGLEUR, vge de Belgique, arr. et à 5 kil. S. de Liége; 893 hab. Fonderies et lamineries de zinc.

ANGLICANE (ÉGLISE), nom donné à l'Église qui domine en Angleterre depuis le XVIe siècle, époque où la Réformation y fut introduite par Henri VIII. Toutefois, comme la révolution opérée par ce prince avait été encore plus politique que religieuse, ce fut seulement après le règne tout catholique de Marie que la réforme d'Angleterre fut organisée définitivement par l'*acte d'uniformité*, que la reine Élisabeth publia en 1562. Distinguée sous le titre de *Haute-Église* ou d'*Église Épiscopale*, l'Eglise Anglicane admet la plupart des principes du protestantisme; mais elle en diffère surtout par sa constitution, en ce qu'elle reconnaît l'institution de l'épiscopat, l'ordre hiérarchique du clergé, et conserve en outre dans son rite une certaine pompe extérieure. Elle a pour chef suprême le souverain, qui nomme aux siéges épiscopaux, et doit veiller au maintien de l'espèce de symbole religieux dont les 39 articles, rédigés par les ordres d'Élisabeth, forment la base invariable de la foi anglicane. Quant à tout ce qui concerne le dogme, l'administration et la discipline du clergé, la direction en est confiée aux archevêques et évêques du royaume. Malgré les efforts des rois pour maintenir l'entière domination d'une religion d'Etat, toute favorable à leur pouvoir, une foule de sectes se sont formées en Angleterre, et les persécutions dirigées d'abord contre les *non-conformistes* ont fait place à un système de tolérance plus en rapport avec les idées nouvelles. Pendant longtemps les membres des communions dissidentes ne purent participer aux emplois du gouvernement ni aux droits politiques; mais la réforme de 1828 et 1829 a fait cesser l'exclusion qui leur fermait les portes de la représentation nationale. A. D.

ANGLO-NORMANDES (ILES). C'est le groupe d'îles anglaises, de Jersey, Guernesey, Aurigny et Sark, situées vis-à-vis de la côte de Normandie.

ANGLO-SAXONS, nom général désignant les peuples germaniques qui envahirent la Grande-Bretagne dès 449. C'étaient les Jutes, originaires du Jutland, les Angles et les Saxons. Après avoir fondé l'Heptarchie en Bretagne (*V.* HEPTARCHIE), ils reçurent le christianisme vers 600, par la mission du moine Augustin, sous le pontificat de Grégoire Ier. Ils l'adoptèrent avec ardeur; leurs monastères devinrent des foyers de civilisation, d'où sortirent des missionnaires comme St Boniface, qui alla évangéliser la Germanie restée païenne, et des savants ou des poetes comme Alcuin, que Charlemagne appela pour civiliser son empire. Vers 787, les Anglo-Saxons furent inquiétés par l'invasion des Danois, qui leur imposèrent quatre rois (*V.* ANGLETERRE). Les efforts de leur roi Alfred-le-Grand, 871-900, furent impuissants à éloigner pour toujours ces ennemis païens, dont l'invasion consomma en même temps la décadence de la littérature anglo-saxonne illustrée par Bède le Vénérable, Alfred le Grand, etc. La dynastie des rois anglo-saxons fut remplacée, en 1066, après la conquête de Guillaume le Conquérant, par les rois anglo-normands. *V.* Turner, *Histoire des Anglo-Saxons* (en anglais). A. G.

ANGLORUM INSULA, nom latin d'ANGLESEY.

ANGLOTS (PORT DES), c.-à-d. *des Anglais*, ancien port de la côte du dép. de la Gironde, probablement auj. Grayan, à 3,600 mètres O.-N.-O. de Saint-Vivien.

ANGLURE, ch.-l. de cant. (Marne), arr. et à 60 kil. S.-O. d'Epernay, sur la rive dr. de l'Aube; 859 hab.

ANGO, né à Dieppe vers la fin du XVe siècle, navigateur, puis armateur, devint plus riche que beaucoup de princes de son temps, reçut dans son magnifique hôtel (détruit en 1694) François Ier, qui le nomma en récompense gouverneur de la ville. En 1530, les Portugais ayant en pleine paix attaqué et pris un de ses bâtiments, Ango

arma une flottille qui vint bloquer le port de Lisbonne et ravager la côte. Le roi de Portugal envoya un ambassadeur au roi de France qui l'adressa au bourgeois de Dieppe. Il ne tint pas à Ango que la France ne l'emportât dans les Indes sur les Portugais, et il seconda aussi les armements de François Ier contre l'Angleterre. Mais il étendit trop ses spéculations, et mourut de chagrin, presque ruiné, en 1551.

ANGOISSE, vge (Dordogne), arr. et à 35 kil. S.-E. de Nontron; haut fourneau et forges; 1,308 hab.

ANGOLA, prov. coloniale administrative de Portugal, réunissant tous les entrepôts de commerce des Portugais sur la côte d'Angola et de Benguela; environ 659,000 hab. dont 12,000 blancs. Les premiers établissements portugais dans ces contrées datent de 1485.

ANGOLA, roy. d'Afrique, dans la Guinée-Inférieure, entre les fleuves de Danda et Coanza, cap. Loanda; env. 560 kil. sur 100; entre 8° 20' et 9° 15' lat. S., et 11° 40' et 16° 40' long. E.; gouverné par un chef dit Angola, d'où le royaume a pris son nom; les Portugais y possèdent de nombreux établissements. Pays montagneux, bien arrosé, sol fertile, végétation magnifique; env. 2,500,000 hab. plus intelligents et plus civilisés que les nègres en général; leur culte est le fétichisme; les Jésuites eurent autrefois dans ce pays des missions florissantes; il y reste à peine maintenant quelques familles chrétiennes. Comm. d'ivoire, d'or, de gomme, drogueries et fruits; il s'y faisait un grand commerce d'esclaves pour l'Amérique du Sud, que la prohibition de la traite des noirs n'a pu faire cesser entièrement. M.

ANGORA, en turc *Engour*, anc. *Ancyra*, v. de la Turquie d'Asie (eyalet de Bozoq), à 330 kil. E.-S.-E. de Constantinople, par 39° 58' lat. N. et 30° 29' long. E.; commerce d'opium, de fruits excellents, de miel et de cire; 45,000 hab. Évêché métropolitain grec; fabr. d'étoffes très-recherchées en poils de chèvres dites *angora*. *Ancyra*, déjà connue trois siècles av. J.-C. et capitale des Tectosages, devint, sous Auguste, la capitale de la Galatie Ire dans le diocèse du Pont. Caracalla la nomma *Antonina*. Les Sarrasins la prirent au VIIe siècle. C'est aux environs que Tamerlan gagna sur Bajazet, en 1402, la sanglante et célèbre victoire qui lui livra son rival.

ANGOUA. *V.* AVA.

ANGOSTURA, c.-à-d. le *détroit*, ou NUEVA-GUYANA, v. de la république de Venezuela, sur l'Orénoque; 8,000 hab. Évêché. Commerce de café, peaux de bœufs et de cerfs, coton, indigo, cacao, tabac. Valeur du commerce en 1853 : 4,767,000 fr. — Cette ville, fondée en 1588, porte aussi le nom de Ciudad-Bolivar; ch.-l. de la province de Guyane.

ANGOULÊME, *Inculisma*, *Ecolisma*, ch.-l. du dép. de la Charente, à 445 kil. S.-S.-O. de Paris, par le chem. de fer; sur une montagne qui domine toute la contrée, près et sur la rive g. de la Charente; la ville est en général bien construite et s'élève à environ 100 mèt. au-dessus du niveau de la plaine; par 45° 39' lat. N. et 2° 11' 8" long. O. Angoulême a de nouveaux quartiers régulièrement bâtis, de jolies promenades, une cathédrale assez remarquable commencée en 1120; l'ancien château des comtes d'Angoulême mérite aussi d'être visité. Évêché suffragant de Bordeaux; subdivision militaire; tribunaux de Ire inst. et de comm., succursale de la Banque de France; lycée; fabr. de serges, toiles métalliques, distilleries d'eau-de-vie, papeteries; entrepôt du commerce de Bordeaux et en général des dép. du Midi. Patrie de Marguerite de Valois, de J.-L. de Balzac, des deux St-Gelais, de l'ingénieur Montalembert, et de Ravaillac; 22,363 hab. Angoulême existait dès le temps des Romains; elle devint capit. de l'Angoumois; ses premiers comtes héréditaires paraissent au IXe siècle; elle obtint une commune en 1354; le traité de Brétigny, 1360, la livra aux Anglais; elle se révolta et revint à la couronne en 1373. Charles V donna le comté d'Angoulême en apanage à son fils, Louis d'Orléans, qui le laissa à son second fils, Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, grand-père de François Ier. Ce roi porta le titre de comte d'Angoulême jusqu'à son avénement au trône, et érigea cette ville en duché en faveur de sa mère Louise de Savoie. Angoulême fut plusieurs fois prise et saccagée pendant les guerres de religion. Le titre de duc d'Angoulême fut porté par un fils naturel de Charles IX, Charles de Valois, par son fils, et de nos jours par Louis de Bourbon, fils aîné du comte d'Artois, depuis Charles X.

ANGOULÊME (Louis-Antoine de Bourbon, duc d'), né à Versailles, le 6 août 1775, fils aîné du comte d'Artois (depuis Charles X), et de Marie-Thérèse de Savoie, ne reçut qu'une éducation médiocre, interrompue par l'émigration dès 1789. Chef d'un corps en Allemagne, il n'attira les regards par aucune action d'éclat. En 1799, il épousa, à Mitau, sa cousine, fille unique de Louis XVI. Au commencement de 1814, il quitta Hartwell pour l'Espagne, d'où il entretint des intelligences avec le Midi. Le 11 février il adressa de Saint-Jean-de-Luz une proclamation aux Français, entra dans Bordeaux le 12 mars, et contribua, par son langage conciliant, au succès de la restauration. Le 27 mai il rentra dans Paris, et fut bientôt colonel-général des cuirassiers et des dragons, puis amiral de France. Nommé lieutenant-général du royaume lors du débarquement de Napoléon à Cannes, il fut abandonné de ses troupes et se rendit prisonnier le 16 avril 1815. Embarqué à Cette par ordre de l'empereur, il se jeta en Espagne, d'où il cherchait encore à soulever le Midi, quand s'accomplit la seconde restauration. Généralissime de l'armée qui envahit l'Espagne en 1823, il s'empara du fort du Trocadéro qui couvre Cadix, et signala sa modération par l'ordonnance d'Andujar. Il prit le titre de dauphin le 16 sept. 1824, à l'avénement de son père au trône; mais, quoique assidu au conseil des ministres, il n'eut aucune influence. Très-timide, très-soumis aux volontés de son père, incapable de faire prévaloir ses opinions personnelles, il fut violent comme les faibles envers le maréchal de Raguse à Saint-Cloud pendant les célèbres journées de juillet 1830, et le 2 août suivant il signa, après Charles X, une abdication en faveur du duc de Bordeaux, puis partit pour l'exil, où il vécut, sous le nom de comte de Marnes, en Angleterre et en Autriche. Il mourut à Goritz le 3 juin 1844. J. T.

ANGOULÊME (Marie-Thérèse-Charlotte de France, duchesse d'), née à Versailles, le 19 déc. 1778, de Louis XVI et de Marie-Antoinette, reçut en naissant le titre de *Madame Royale*. Après le 10 août 1792, elle entra au Temple pour partager la captivité de sa famille. En déc. 1795, le Directoire consentit à l'échanger contre les commissaires rendus par l'Autriche à qui Dumouriez les avait livrés. Elle alla d'abord à Vienne; en 1798, elle rejoignit à Mitau son oncle, le comte de Lille (Louis XVIII), et, l'année suivante, épousa son cousin, le duc d'Angoulême. Après avoir erré dans divers pays, la famille royale se fixa, en 1809, à Hartwell, en Angleterre. Revenue en France en 1814, la duchesse d'Angoulême était à Bordeaux lors du débarquement de l'empereur (5 mars 1815), et ne quitta cette ville pour retourner en Angleterre, que le 1er avril; elle fit sa rentrée à Paris le 28 juillet 1815. Exilée de nouveau en 1830, elle prit après son veuvage, en 1844, le titre de comtesse de Marnes. Elle mourut au château de Frohsdorf (Autriche), le 19 octobre 1851, ayant auprès d'elle le comte de Chambord, son neveu et son héritier, et sa nièce, la princesse de Parme. M.

ANGOULEVENT (Nicolas Joubert, appelé quelquefois Imbert, et connu sous le nom de sieur d'), avait sous Henri IV le titre de *Prince des sots* ou *de la sotie*. Sans être attaché spécialement à la cour, il recevait une pension comme fou du roi. *V.* sur son procès avec les comédiens de l'hôtel du Bourgogne les *Récréations historiques*, de Dreux du Radier.

ANGOUMOIS, anc. prov. de France, dépendait du gouvernement de Saintonge-et-Angoumois, et ressortissait au parlement de Paris. Cap., Angoulême; forme auj. le dép. de la Charente et une petite partie de celui de la Dordogne. L'Angoumois dépendait du territoire des *Santones*, compris sous Auguste dans l'Aquitaine; il fut conquis par les Visigoths en 419 et par les Francs en 507. Pépin, roi d'Aquitaine, l'érigea en comté d'Angoumois ou d'Angoulême, IXe siècle; ce ne fut qu'au Xe siècle que Guillaume Taillefer, comte d'Angoulême, se rendit maître absolu et propriétaire de son comté sous la suzeraineté de Guillaume Tête-d'étoupe, duc d'Aquitaine; pendant les XIIe et XIIIe siècles, l'Angoumois fut continuellement le théâtre de combats entre la France et l'Angleterre et ses comtes s'allierent tantôt à un parti tantôt à l'autre; en 1217, le comté entra par mariage dans la famille de Lusignan; Philippe le Bel le réunit à la couronne; après la bataille de Poitiers il fut cédé aux Anglais, reconquis par Charles V, et depuis lors il n'eut plus que des comtes apanagistes. Il fut troublé en 1548 par une insurrection populaire contre l'impôt de la gabelle. Vers le même temps, le protestantisme y fut reçu avec ardeur, et les luttes religieuses y devinrent violentes. — Son commerce souffrit de la révocation de l'édit de Nantes.

ANGOXA (Iles), groupe sur la côte orientale de l'Afrique, dans le canal de Mozambique, vis-à-vis du district d'Angoxa, appartenant aux Portugais. Comm. de riz, ambre gris et [illegible]

ANGRA, v. et port de l'île de Terceire, et cap. de tout l'archipel des Açores; place forte, évêché, arsenal; exportation de vins et grains; 13,000 hab.

ANGRA-DOS-REIS, v. et port du Brésil, sur la baie de son nom, à 110 kil. S.-O. de Rio-Janeiro. Comm. considérable en produits du sol.

ANGRIVARII, peuple de l'anc. Germanie, sur le Weser, au N. des Chérusques; leur pays (Brême, Werden, etc.) a pris au moyen âge le nom d'Angrie.

ANGUIER (François), sculpteur français, né à Eu en 1604, m. en 1669, a fait les mausolées du cardinal de Bérulle, de De Thou et de Henri, duc de Montmorency, à Moulins, et un crucifix en marbre pour le maître-autel de la Sorbonne. Il travaillait un peu lourdement, quoique avec habileté.

ANGUIER (Michel), frère du précédent, né à Eu en 1612, m. en 1686, a sculpté une Amphitrite pour Versailles; il est l'auteur des figures et bas-reliefs de la porte Saint-Denis, 1674, et du portail du Val-de-Grâce, ainsi que de la belle *Nativité* qui en décore le maître-autel; il a exécuté encore plusieurs tombeaux et des bustes.

ANGUILLARA, ville des États-Romains, à 28 kil. N.-O. de Rome, sur le lac Bracciano; 7,800 hab.

ANGUILLARA (Giovanni-Andrea dell'), poëte italien, né à Sutri en 1517, m. vers 1570, était correcteur d'imprimerie. Sa traduction en vers des *Métamorphoses* d'Ovide jouit d'une grande réputation; le style en est facile et élégant. On a encore de lui quelques odes, quatre satires dans le genre burlesque, la traduction du premier livre de l'*Énéide,* et une mauvaise imitation de l'*Œdipe roi,* de Sophocle. B.

ANGUILLARA (Louis), médecin et botaniste, naquit vers le commencement du XVI[e] siècle à Anguillara, petite ville de l'État de l'Église. Voulant connaître les plantes dont les auteurs grecs et latins ont parlé, il parcourut pendant plusieurs années Chypre, Candie, la Grèce, l'Esclavonie, l'Italie, la Corse, la Sardaigne et les environs de Marseille. Les connaissances qu'il acquit dans ses voyages lui donnèrent une grande célébrité, et le mirent en relation avec les savants les plus distingués. En 1546, il fut appelé à Padoue pour y former et ensuite diriger le jardin botanique. Il se retira à Ferrare en 1561, et, suivant quelques biographes, à Florence. Il mourut en 1570. Le seul ouvrage d'Anguillara, *sur les simples*, Venise, 1561, in-8°, 1561, in-12, et qui se compose de 14 lettres sur la botanique, a établi la réputation de l'auteur; il y indiqua une vingtaine de plantes nouvelles dont les descriptions précises suffisent pour les faire reconnaître. On y trouve des passages en grec de Cratœvas, qu'il copia sur le manuscrit conservé dans la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, et qui sont les seuls de cet auteur que l'on connaisse. F.

ANGUILLE (Île de l'), en angl. *Snake-Island*, île de la mer des Antilles dans le groupe des Caraïbes, au N. (Antilles anglaises), par 18° lat. N. et 66° 20′ long. O.; 45 kil. sur 7. Sol bas et plat, dont les 9 dixièmes incultes; 1,650 hab. Ch.-l., Anguilla. Découverte en 1650 par les Anglais et colonisée par eux en 1666.

ANGUS ou **FORFAR**, comté d'Angleterre. *V.* FORFAR.

ANGUS (Williams), graveur anglais pour le paysage. Il est surtout connu par une collection de *vues des résidences de la grande et de la petite noblesse.* Né vers le milieu du XVIII[e] siècle, mort en 1821.

ANGUSTICLAVE. Habit des chevaliers romains; tunique courte, étroite, sans ceinture, descendant vers le milieu de la cuisse, et ayant de petits bouts de manches qui couvraient l'arrière-bras jusqu'à moitié. Elle s'ouvrait par devant; le long de chaque pan descendait une bande (*clavus*) étroite de pourpre, cousue sur la tunique, et qui lui donnait son nom. C. D—Y.

ANHALT, État de la confédération germanique, enclavé dans les provinces prussiennes de Brandebourg et de Saxe, se compose de plusieurs parties isolées et est situé entre 51° 37′ et 52° 7′ lat. N.; 8° 34′ et 10° 16′ long. E. Il forma 2 duchés av. 1863: 1° *Anhalt-Bernbourg* (superf. 810 kilomèt. carrés), avec 57,811 habitants; revenus, 4,872,000 fr.; dette, 6,896,000 fr.; force militaire, 976 hommes; villes principales, Bernbourg et Ballenstedt; 2° *Anhalt-Dessau-Coethen*, formé, en 1853, par la réunion de l'*Anhalt-Dessau* et de l'*Anhalt-Coethen;* population totale, 124,013 habitants; contingent fédéral, 1,280 hommes; revenu, 6,444,000 fr.; dette publique, 9,320,000 fr.; villes principales, Dessau, Zerbst, Cœthen. Le pays d'Anhalt est en général fertile; le sol est plat, excepté une partie d'Anhalt-Bernbourg; il est arrosé par l'Elbe, la Saale, la Mulde, la Wipper, et la Bode. Récoltes surabondantes de céréales; forêts occupant le cinquième du sol; élève considérable de gros bétail; industrie manufacturière peu importante. Comm. en produits du sol. Le chemin de fer de Berlin à Leipzig traverse les deux duchés et joint leurs ch.-l. — Esico de Ballenstedt, 940, est regardé comme la tige de la maison d'Anhalt, appelée aussi maison Ascanienne (*V.* ASCANIE). Le prince Henri d'Anhalt est le fondateur de trois lignes réunies en une seule, en 1570. Un nouveau partage eut lieu en 1603, d'où vinrent les lignes de Dessau, de Bernbourg, de Coethen, et de Zerbst. Après l'extinction de cette dernière ligne, en 1793, ses possessions furent partagées entre les 3 autres. La maison de Dessau, comme ligne aînée, dirigea les affaires générales des 3 familles. C'est aussi en cette qualité qu'à l'extinction des branches de Coethen, 1847, et de Bernbourg, 1863, le gouv. en a été dévolu au duc de Dessau. A la suite de la révolution de 1848, les 3 duchés reçurent des constitutions; les députés de Coethen et de Dessau discutaient les affaires communes en diète réunie. Capitale act.: *Dessau*. E. S.

ANHALT-BERNBOURG (Christian I[er], prince d'), né en 1568, m. en 1630, succéda en 1606 à Joachim-Ernest, son père. Il passa sa vie à voyager et à faire la guerre. En 1591, il amena en France au secours d'Henri IV une armée considérable, dont il céda le commandement à Turenne; en 1619, il battit les comtes de Dampierre et de Bucquoi, et fut défait lui-même à la bataille de Prague, en 1620. L'année suivante, il fut mis au ban de l'empire par l'empereur Ferdinand II, avec lequel il ne tarda cependant pas à se réconcilier. Il eut pour fils: CHRISTIAN, son successeur; ERNEST, né en 1608, m. en 1632 des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Lutzen; et FRÉDÉRIC, né en 1613, m. en 1670, colonel d'un régiment de Hesse, et l'un des meilleurs chimistes de son époque.

ANHALT-COETHEN (Louis, prince d'), né en 1579, m. en 1650, fut un zélé protecteur des sciences et des lettres, le fondateur et le président de la Société des fructifiants. Dans la guerre de Trente ans, il servit le parti des protestants, et fut nommé gouverneur des pays de Magdebourg et d'Halberstadt.

ANHALT-DESSAU (Léopold, prince d'), feld-maréchal de Prusse, né en 1676, se signala dans la guerre de succession, sur le Rhin et en Italie, ensuite dans la campagne des Prussiens contre les Suédois, en Poméranie En 1712, il fut créé feld-maréchal. Cette dernière dignité lui fut conférée aussi par l'empereur. Dans la guerre de Silésie, il remporta sur les Saxons et les Autrichiens la victoire décisive de Kesseldorf, 1745. Il est le fondateur de la nouvelle organisation de l'infanterie en Prusse. Il mourut à Dessau en 1747. Le nom du *Vieux Dessau* (*der alte Dessauer*) est encore auj. populaire en Allemagne. E. S.

ANHALT-DESSAU (Princesse d'), nièce du roi Frédéric II de Prusse, femme très-savante dans les sciences naturelles. Le célèbre Euler lui donna des leçons de physique et de philosophie, de 1760 à 1762; elles ont été publiées sous le titre de *Lettres à une princesse d'Allemagne.* E. S.

ANHALT-DESSAU (Léopold-Frédéric-François-Pierre, prince d'), petit-fils du feld-maréchal de ce nom, né en 1740, m. en 1817. Il embrassa d'abord la carrière militaire, mais, à cause de sa faible santé, la quitta plus tard, et se consacra au gouvernement de son pays. Ce dernier lui doit beaucoup d'améliorations pour les finances, des routes publiques et un grand nombre d'établissements scientifiques. Il fonda à Dessau le *Philanthropinum,* établissement d'éducation connu par les écrits de Basedow. Il entra dans la Confédération du Rhin, et n'en sortit qu'en 1813. E. S.

ANHOLT, île de Danemark, dans le Cattégat, dépendant du Stift ou arr. d'Aarhuus; occupée par les Anglais en 1807; 150 hab. pêcheurs; phare.

ANHOLT, v. de Prusse (Westphalie), à 28 kil. O. de Borken, au N. de Wesel, sur le vieil Yssel; 1,900 hab. Château, résidence des princes de Salm-Salm.

ANI ou **ANISI**, *Abnicum*, v. de la Turquie d'Asie, eyalet d'Erzeroum et à 40 kil. E. de Kars, près de l'Arménie russe. Ville fortifiée; cap. de l'Arménie au XI[e] siècle, très-peuplée alors et florissante. Les Grecs la prirent en 1045, Alp-Arslan en 1064, et les Tartares en 1219. Un tremblement de terre la détruisit en 1313.

ANIAN (DÉTROIT D'), nom donné au détroit d'Hudson par le navigateur Gasp. Cortereal, qui le prit pour le passage de l'Atlantique dans l'Océan Pacifique, au N. de l'Amérique. Sur sa relation, on chercha ce détroit pendant deux siècles; auj. on sait qu'il n'existe pas au N.; il fut découvert au N.-O. en 1853.

ANIANE ou **SAINT-BENOIT-D'ANIANE**, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. et à 30 kil. O.-N. de Montpellier, 2,501 hab.; anc. couvent du temps de Charlemagne changé en maison de détention.

ANIANUS, astronome et poëte latin du XVe siècle. Il a fait un poëme en vers léonins sur l'astronomie, intitulé : *Computus manualis magistri Aniani*; Strasb., 1488, et Paris, 1526. Il a composé ces vers si connus sur le zodiaque :

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Pisces. D—a.

ANIANUS. *V.* AGNANO.

ANICET, affranchi de Néron, fit préparer le navire qui devait noyer Agrippine, conduisit contre elle les assassins envoyés par l'empereur, et aida Néron à faire condamner sa femme Octavie sur de fausses accusations; il fut plus tard exilé en Sardaigne, où il mourut.

ANICET (Saint), syrien d'origine, 11e pape, de 157 à 168, paraît avoir souffert le martyre sous Marc-Aurèle. Il a sa fête le 17 avril.

ANICHE, vge (Nord), arr., cant. et à 13 kil. E.-S. de Douai, près d'Anzin; 3,740 hab. Importante exploitation de houille; verrerie et fabric. de sucre de betteraves.

ANICIO VACETOS, nom latin du PUY-EN-VELAY sur les monnaies du Ve au IXe siècle.

ANICIUM ou PODIUM, auj. la ville du *Puy*.

ANIELLO (Thomas). *V.* MASANIELLO.

ANIEN, jurisconsulte du Ve siècle ap. J.-C., composa, en 506, par ordre d'Alaric II, roi des Visigoths d'Espagne, le *Code* dit d'*Alaric*, où il réduisit à 2 liv. les 4 liv. des *Institutes* de Caius. Il publia en outre quelques fragments du Code grégorien et du Code théodosien. Peut-être mourut-il à Vouillé, 507.

ANIMUCCIA. Il y eut deux habiles compositeurs de ce nom au XVIe siècle : JEAN, maître de chapelle du Vatican; il composa le premier les *laudi* ou hymnes à plusieurs parties dans les oratorios; et PAUL, directeur de la musique de Saint-Jean-de-Latran. B.

ANIO, et plus anciennement ANIEN, auj. *Teverone* ou *Aniene*, riv. de l'ancienne Italie, affluent du Tibre dans le Latium. Il a sa source dans les monts des Herniques, près de Treba (*Trevi*); recevait la Digentia, passait à Tibur (*Tivoli*), puis, se dirigeant vers le Tibre, où il se jetait à Antemnæ, à 4 kil. N.-E. de Rome, formait la limite du Latium et de la Sabine. A Tibur, l'Anio avait une pente considérable, que les anciens avaient barrée de manière à produire une cascade de 50 mètres de hauteur. En 1825, les eaux ruinèrent ce barrage, et emportèrent tout un quartier de Tivoli. On prit alors le parti de détourner le fleuve sur la droite, dans un canal souterrain, long de 294 mètres et large de 25, que l'on creusa sous le monte Catillo. Ce beau travail fut achevé en 1835.

ANISSON (Laurent), imprimeur à Lyon en 1670, est célèbre par les ouvrages qu'il imprima. On peut citer entre autres la *Bibliothèque des Pères*, Lyon, 1677, 27 vol. in-fol. — JEAN, son fils, lui succéda, et imprima le *Glossaire* grec de Ducange, 1688, 2 vol. in-fol. Il fut, en 1691, directeur de l'imprimerie royale, charge dont il se démit en 1705 en faveur de son beau-frère Claude Rigaud. Député de la ville de Lyon à la chambre de commerce de Paris, il mourut en 1721. — LOUIS-LAURENT, neveu de Jean, fut nommé directeur de l'imprimerie royale, et mourut en 1761. — JACQUES, son frère, le remplaça dans la direction, et mourut en 1788.

ANISSON-DUPÉRON (Étienne-Alexandre-Jacques), né à Paris en 1748, exécuté le 25 avril 1794, fut nommé en 1783 directeur de l'imprimerie royale, et conserva même ces fonctions après la révolution. Néanmoins, forcé de les quitter après le 10 août, il fut arrêté en germinal an II, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Il est auteur d'un *Mémoire sur l'impression en lettres*, inséré dans le tome X des *Mémoires de Mathématiques et de Physique des Savants étrangers*. — HIPPOLYTE, son fils, devint plus tard directeur de l'établissement que ses aïeux avaient illustré. C—a.

ANISSON-DUPÉRON (Alexandre-Jacques-Laurent), pair de France, né en 1776 d'une famille célèbre du Dauphiné, m. en 1852. Préfet du département de l'Arno en 1808, il fut directeur de l'imprimerie impériale en 1809, et en sauva, après l'invasion de 1815, les beaux types orientaux qui y avaient été transportés de Rome et de Florence. Mais dès 1827, il ne voulut remplir aucune fonction salariée. Député de Thiers en juin 1830, il accepta volontiers la révolution de 1830, représenta la Seine-Inférieure de 1833 à 1842, et fut élevé à la pairie en 1844. Par quelques publications et par la discussion publique, il a sans cesse combattu pour la liberté des échanges et pour la liberté civile. Marié en 1816 à Mlle de Barante, il en eut 3 enfants. On a de lui un *Essai sur les effets du Traité de Methuen et du Traité de* 1786 *entre l'Angleterre et la France*, etc.

ANISUS, fleuve de l'anc. Norique, auj. l'ENS.

ANIZY-LE-CHATEAU, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. et à 15 kil. O.-S. de Laon, sur la Lette; 967 hab.

ANJOU, province de l'anc. France, entre le Maine, la Bretagne, le Poitou et la Touraine, et sur la basse Loire, forme aujourd'hui le département de Maine-et-Loire, et, dans les départements de la Mayenne, de la Sarthe et d'Indre-et-Loire, les arrondissements de Château-Gontier, La Flèche et (en partie) de Chinon. La cap. était Angers, sur la basse Maine. Villes princ. : Château-Gontier, Brissac, Craon, Beaupréau, etc. — Des monuments dits *druidiques*, des restes de voies romaines et de nombreux châteaux féodaux, attestent encore auj. l'anc. prospérité de l'Anjou. Le climat y est d'une douceur remarquable, et la flore très-variée. Le sol y contient de riches gîtes ardoisiers (*V.* MAINE-ET-LOIRE). — L'Anjou a donné naissance à Jérôme Bignon, Jean Bodin, Ménage et Chassebœuf, qui, traduisant son nom en arabe, en a fait Volney. Habité d'abord par le peuple celtique des *Andecavi*, il fit partie, sous les Romains, de la 3e Lyonnaise. Le christianisme y remplaça le druidisme au IVe siècle. Lors de la décadence de l'empire romain, l'Anjou fit partie de la confédération armoricaine; conquis par le roi des Francs Childéric, il passa ensuite sous diverses dominations féodales. Au IXe siècle, un comte d'Anjou, Robert le Fort, bat les pirates normands à Brissarte (866), et fonde ainsi la puissance de sa famille, celle des Capétiens. Au XIIe siècle, c'est un comte d'Anjou et du Maine, Foulques V, qui seconde de ses armes les premiers progrès de la royauté sous Louis VI, et devient lui-même roi de Jérusalem (1131). Son petit-fils, Henri Plantagenêt, réunit à l'Anjou et au Maine la Touraine et la Normandie, et, en 1154, la couronne d'Angleterre; ayant épousé la reine Eléonore, il y ajouta la Guyenne, le Périgord, la Saintonge et le Quercy. Mais les premières guerres entre Philippe-Auguste et l'Angleterre amenèrent la réunion de l'Anjou à la couronne (1204). La famille des comtes d'Anjou finit donc à cette époque. Saint Louis donna cette province à son frère Charles en 1246. Avec ce prince, les Angevins allèrent en 1266 conquérir le royaume des Deux-Siciles. La Provence faisait partie des domaines de cette puissante famille, à qui les Vêpres siciliennes enlevèrent la Sicile en 1282. Charles II le Boiteux céda, en 1290, à son gendre Charles de Valois, fils du roi Philippe le Hardi, les comtés d'Anjou et du Maine. L'Anjou, ayant ainsi passé dans la maison de Valois, fut donné en apanage en 1356 à Louis, fils du roi Jean. Il devint duché-pairie en 1360. A Louis III succéda le bon duc René. Héritier, par son oncle et par sa femme, des duchés de Bar et de Lorraine, il se les vit enlever par Antoine, comte de Vaudemont (1431). Un an après avoir pris possession du royaume de Naples conquis par Louis III, il en fut chassé par Alphonse d'Aragon. Il se consola en faisant fleurir en Provence et en Anjou les lettres et les arts, et éloigna de son mieux de cette dernière province les invasions anglaises qui l'avaient plus d'une fois désolée. A sa mort (1480), Louis XI réunit l'Anjou à la couronne, malgré les prétentions de René II, duc de Lorraine. Depuis lors, cette province ne fut plus qu'un titre d'apanage réservé aux fils puînés des rois de France, et son histoire se confond avec celle de la monarchie. Elle fut encore désolée par les guerres religieuses de 1560 à 1598 (la noblesse y étant devenue calviniste), par les troubles de la Ligue en 1592, enfin, de nos jours, par les guerres vendéennes. De nombreuses abbayes bénédictines, entre autres celles de Saint-Maur (de Glannefeuille) et l'abbaye actuelle de Solesmes, l'ont illustrée.—Le titre de duc d'Anjou a été porté par Henri III avant son avènement au trône de France, par le 4e fils de Henri II, par deux fils de Louis XIV, et par celui de ses petits-fils qui devint Philippe V, roi d'Espagne. M.

ANJOU (VALLÉE D'), pays de l'anc. Anjou, entre l'Authion et la Loire. Villes princ. Rosiers, cant. de Saumur; Saint-Mathurin, cant. des Ponts-de-Cé.

ANJOU (François de France, duc D'), 4e fils de Henri II et de Catherine de Médicis, frère de François II, Charles IX et Henri III, né en 1554, mort en juin 1584. Il porta le titre de duc d'Alençon jusqu'à l'avénement de Henri III, jusqu'alors duc d'Anjou. Peut-être autorisa-t-il, en 1574, les projets d'un parti qui voulait empêcher le retour de Henri III, alors en Pologne, et lui donner à lui-même la couronne, et qui, en même temps, penchait vers le protestantisme. Son favori La Mole fut décapité, et lui-même emprisonné avec Henri de Navarre. Faible de caractère, il sembla vouloir marcher à la tête des protestants, qu'il abandonna, et reçut en apanage le Berri, la Touraine et l'Anjou comme duché. Dans la guerre civile de 1576, il fut le chef du parti catho-

lique, devint ensuite le souverain passager des Pays-Bas révoltés, crut même épouser Elisabeth d'Angleterre, mais se fit chasser des Pays-Bas qui l'avaient proclamé duc de Brabant, comte de Flandre, etc., en févr. 1582. Il mourut trompé dans toutes ses espérances et abreuvé de dégoûts.

ANJOUAN ou JOANNA, île de l'Océan indien, une des Comores; par 12° 15' lat. S., 42° 9' long. E.; 34 kil. sur 28; env. 20,000 hab. mahométans. Forme un petit État. Cap. Anjouan ou Makhadou. Climat sain, sol fertile.

ANKARSTRŒM. *V.* ANCKARSTRŒM.

ANKLAM. *V.* ANCLAM.

ANKOBER, v. du N.-E. de l'Afrique, en Abyssinie, cap. du roy. de Choa, à 425 kil. S.-E. de Gondar; 5,000 hab.

ANKOBER (royaume d'). *V.* CHOA.

ANKRAM. *V.* ACRA.

ANNA PERENNA abandonna Tyr avec sa sœur Didon pour fonder Carthage. Menacée, après la mort de Didon, par Iarbas, elle se réfugia en Italie, chez Énée. Lavinie, jalouse, voulant la faire périr, elle en fut avertie par Didon qui lui apparut en songe, et, en fuyant, pendant la nuit, elle tomba dans le fleuve Numicius dont elle devint la nymphe. Ovide raconte encore que les plébéiens de Rome s'étant retirés sur le mont Sacré, et souffrant de la disette, elle leur apparut sous la forme d'une vieille femme, et leur distribua des vivres. Le peuple, de retour dans Rome, lui aurait élevé un temple par reconnaissance.

ANNABERG, v. de Saxe, à 37 kil. S.-O. de Freyberg, sur la Selhu; 10,000 hab. Gymnase avec bibliothèque. Fabr. de passementerie, rubanerie, dentelles, tulles, soieries, etc; mines d'argent et de fer, découvertes et exploitées dès 1491. L'église de Sainte-Anne, du commencement du XVI^e^ siècle, y passe pour le temple protestant le plus richement décoré qu'on connaisse. — vge de Prusse (Silésie), à 10 kil. S.-O. de Gross-Strelitz; 200 hab. Couvent de Franciscains supprimé en 1810, et ancien pèlerinage.

ANNABOR, v. des États-Unis de l'Amérique du Nord, dans l'État de Michigan. Université; faculté de médecine, etc.

ANNAH, v. de Turquie d'Asie, dans l'eyalet de Bagdad, sur la rive dr. de l'Euphrate, par 34° 26' lat. N., et 39° 37' long. E., sur la route des caravanes qui traversent le désert de Mésopotamie. Patrie du prophète Jérémie; 4,000 hab. Saccagée par les Wahabites en 1807.

ANNALES (GRANDES), ou ANNALES DES GRANDS PONTIFES, ou ANNALES PUBLIQUES. Tables chronologiques relatant, année par année, les événements mémorables de Rome. On les appelait *Grandes Annales*, parce qu'elles étaient rédigées par le Grand Pontife. Elles furent commencées vers l'an 350 et poursuivies jusqu'à l'an 623 ou 631 de Rome. On les transcrivait sur des tables de chêne, que l'on exposait sur le mur extérieur de la maison du Grand Pontife. Plus tard, on les réduisit en forme de livres, et ce recueil finit par former 80 volumes. Il est souvent cité par les historiens de Rome. (*Voy.* J. V. Le Clerc, *Annales des Pontifes*, 1838, in-8°.) C. D—Y.

ANNAM (EMPIRE D'). *V.* COCHINCHINE.

ANNAN, v. d'Écosse, à 24 kil. S.-E de Dumfries, et sur la rive dr. du petit fleuve de son nom, à 2 kil. de son embouchure dans le golfe de Solway. Carrières; pêcheries de saumon; construction de navires; bon port, exportation considérable de salaison; 5,000 hab.

ANNAPOLIS, v. de la Nouvelle-Écosse, l'un des plus beaux ports du monde, sur la rive g. et à l'embouchure de l'Annapolis dans la baie de Fundy, à 135 kil. N. O. d'Halifax, et capit. de la Nouvelle-Écosse avant Halifax; auj. tout à fait déchue; environ 1,200 hab. C'est l'anc. *Port-Royal*, 1^er^ établissement européen dans l'Amérique du N., fondé par les Français en 1604, cédé avec toute l'Acadie par le traité d'Utrecht, 1713.

ANNAPOLIS, v. des États-Unis, ch.-l. de l'État de Maryland, port sur la rive dr. de la Severn, à 40 kil. S. de Baltimore; siége du gouvernement; banque, théâtre; 6,000 hab.

ANNAT (François), né à Rodez en 1607, m. en 1670, entra dans les Jésuites, passa par tous les grades de l'Ordre, et fut, depuis 1654, confesseur de Louis XIV. Les Jansénistes n'eurent pas de plus ardent adversaire. Ce fut lui qui fit condamner en Sorbonne les deux propositions à l'occasion desquelles Pascal prit la plume, et c'est à lui que sont adressées les deux dernières *Provinciales*. Dans ses écrits polémiques, recueillis en 3 vol. in-4°, Paris, 1666, on remarque le *Rabat-joie des Jansénistes*.

ANNATES, redevance imposée, d'après le revenu d'une année, à tous ceux qui étaient pourvus d'un bénéfice, et qu'ils devaient payer à l'autorité supérieure ecclésiastique à l'occasion de leur nomination. Cet usage existait certainement dès le pontificat d'Alexandre IV. Clément V l'introduisit en Angleterre en 1305. Alexandre V y renonça au concile de Pise, 1409. Plusieurs fois confirmées et abolies en France, les Annates disparurent en 1789. Depuis le concordat de 1801, on paie une modique somme à la cour de Rome pour l'expédition des bulles aux nouveaux évêques ou archevêques.

ANNE, en hébreu *Hhanna*, gracieuse.

ANNE (Ste), épouse de St Joachim et mère de la Ste-Vierge. Elle fut honorée dès les premiers siècles de l'Église. On la fête le 28 juillet.

ANNE DE RUSSIE, fille du duc Jaroslav, devint reine de France en épousant Henri I^er^. Ce fut la mère de Philippe I^er^.

ANNE COMNÈNE, fille de l'empereur d'Orient Alexis I^er^ et de l'impératrice Irène Ducas, née en 1083, m. en 1148. Aussi instruite qu'on pouvait l'être alors, elle épousa Nicéphore Bryenne, qu'elle ne put décider à détrôner son frère Jean. Les ouvrages que nous avons d'Anne Comnène montrent partout, au milieu de sa philosophie, le dégoût d'une ambition trompée. Les défauts de son style sont d'ailleurs ceux des époques de décadence. Son *Alexiade* ou histoire d'Alexis I^er^, peu exacte, fait partie de la Byzantine, imprimée en 1651, in-fol., avec notes de David Hoeschelius; elle a été trad. par le président Cousin.

ANNE DE SAVOIE, née en 1320, m. en 1359, fille d'Amédée V, comte de Savoie, et femme d'Andronic le Jeune, empereur d'Orient, 1327, combattit, après la mort de son mari, le régent Cantacuzène, et, vaincue, se mêla aux querelles théologiques du Bas-Empire.

ANNE DE FRANCE ou DE BEAUJEU, née en 1462, m. en 1522, fille aînée de Louis XI et de Charlotte de Savoie, et mariée à Pierre II, seigneur de Beaujeu, fut choisie par son père comme régente pendant la minorité de son frère Charles VIII. Elle justifia ce choix, et combattit les prétentions des grands, et entre autres du duc d'Orléans (plus tard Louis XII), qu'elle vainquit à St-Aubin-du-Cormier et qu'elle garda deux ans prisonnier à Bourges. Elle assembla les États-Généraux en 1484, et prépara la réunion de la Bretagne par le mariage de Charles VIII en 1491. Elle mourut dans la retraite.

ANNE DE BRETAGNE, reine de France, née à Nantes en 1476, fille du duc François II, se trouva unique héritière de la Bretagne à 14 ans. L'espérance d'un si riche mariage excita beaucoup d'intrigues. Maximilien d'Autriche, possesseur d'une partie de l'héritage de Bourgogne, épousa la jeune duchesse par procureur; mais la régente Anne de Beaujeu fit déclarer cette union non valide, et renvoyer à Maximilien sa fille, fiancée à Charles VIII, qui épousa Anne de Bretagne (6 déc. 1491), après l'avoir conquise en assiégeant Rennes. Anne gouverna sagement le royaume pendant l'expédition de Charles VIII en Italie, et, après la mort du roi, dont elle porta le deuil en noir (les reines l'avaient jusqu'alors porté en blanc), elle épousa, suivant les termes de son contrat, son successeur Louis XII, 8 janv. 1499. Les 3 fils qu'elle avait eus de son premier mariage étaient morts. Elle eut de Louis XII une fille, Claude de France, qui épousa le duc d'Angoulême, plus tard François I^er^, à l'avénement duquel la Bretagne fut définitivement réunie à la couronne. Anne mourut à Blois, le 9 janv. 1514, et fut enterrée à St-Denis. A. G.

ANNE DE HONGRIE, fille de Ladislas VI, roi de Pologne, et sœur de Louis II, roi de Hongrie, épousa Ferdinand d'Autriche, à qui elle apporta les couronnes de Hongrie et de Bohême. Elle le fit sacrer à Albe-Royale en 1527. En 1529, elle défendit avec courage Vienne contre Soliman et le wayvode de Transylvanie. En 1538, un partage eut lieu entre Ferdinand et le wayvode; c'est de cette époque que date la domination réelle de l'Autriche sur la Hongrie. Anne mourut à Prague en 1547. Elle fut l'aïeule de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche. PL.

ANNE D'AUTRICHE, née en 1602, m. le 20 janvier 1666, fille aînée de Philippe III, roi d'Espagne, épousa Louis XIII, roi de France, le 25 décembre 1615. Ce mariage, contraire à la politique de Henri IV, n'attira que des déboires à la reine. Richelieu, craignant l'influence de ses relations étrangères, l'impliqua dans la conspiration de Chalais, et la relégua comme prisonnière dans l'abbaye du Val-de-Grâce. La naissance de Louis XIV, le 5 septembre 1638, releva cependant son crédit, et elle devint unique régente après la mort du roi et du ministre. Regrettant alors Richelieu, qui l'avait persécutée, elle donna toute sa confiance à Mazarin, son successeur, désigné par lui-même. C'est alors que les prétentions du Parlement firent éclater les troubles de la Fronde. Anne d'Autriche résista et transmit à son fils un pouvoir intact. A. G.

ANNE, reine d'Angleterre, fille de Jacques II et d'Anne Hyde, née en 1664, régna du 8 mars 1702 au 1^er^ août 1714.

Élevée dans l'Église anglicane, elle épousa, en 1683, le prince George, frère de Christian V de Danemark. Appelée au trône après la mort de Guillaume III, marié à sa sœur aînée, Marie, elle se montra faible de caractère et d'esprit, et se laissa gouverner par les whigs, à la tête desquels étaient le comte et la comtesse de Marlborough, et leurs gendres, lord Godolphin, grand-trésorier, et lord Sunderland, secrétaire d'État. Les principaux événements extérieurs de son règne furent l'intervention glorieuse de l'Angleterre dans la guerre de la succession d'Espagne, qui amena les victoires de Marlborough à Hochstædt, Ramillies, Oudenarde et Malplaquet, 1709, la conquête de Gibraltar, 1704, etc., et la réunion de l'Écosse à l'Angleterre, 1707, pour former avec un seul parlement, où l'Écosse était représentée par 16 lords et 45 membres des communes, le royaume de la Grande-Bretagne. A l'intérieur, cette époque fut troublée par les intrigues, soit du parti jacobite, lorsque Jacques III ou le chevalier de St-George, frère de la reine, la pressant de lui destiner sa succession, voulant même avoir immédiatement la couronne d'Écosse, fit une invasion dans ce pays; soit du parti whig, quand la disgrâce de la duchesse de Marlborough donna le pouvoir aux tories Bolingbroke, Oxford, Rochester, Buckingham et Granville. Les tories firent conclure la paix d'Utrecht, 1713, hostile à Jacques III, et favorable à la succession dans la ligne protestante de la descendance des Stuarts, c.-à-d. entre les mains de l'électrice douairière de Hanovre, Sophie, petite-fille de Jacques Ier. Anne mourut désolée de n'avoir pu laisser la couronne à son frère. Illustré par les poëtes Prior, Pope, Swift, Addison, Congreve, Gay, Steele, Arbuthnot, Young, Thomson et lady Montague, ainsi que par l'éloquence parlementaire du duc d'Hamilton, de Bolingbroke, etc., le règne de la reine Anne a été l'époque la plus brillante de la littérature anglaise. A. G.

ANNE DE CLÈVES, reine d'Angleterre. *V.* HENRI VIII.

ANNE IVANOWNA, impératrice de Russie, née en 1693. Fille d'Ivan, frère aîné de Pierre le Grand, et veuve du duc de Courlande, sans enfants, elle monta sur le trône en 1730 par les intrigues du chancelier Ostermann et des deux princes Dolgorouki; ils la firent préférer aux deux filles de Pierre le Grand. Anne se fit reconnaître *autocrate* de toutes les Russies. Son favori Ernest-Jean de Biren, devenu duc de Courlande, malgré la résistance de la noblesse, fit exiler, rouer ou écarteler les Dolgorouki et leurs partisans, et gouverna en réalité pendant 10 ans. Le trône de Pologne fut assuré à Auguste III, et les armées russes, sous le commandement du brave Munnich, secoururent l'empereur Charles VI, battirent les Turcs, et dispersèrent les Tartares de Crimée. Anne mourut le 28 oct. 1740, après avoir désigné pour lui succéder Ivan Antonovitch, petit-fils de Catherine. PL.

ANNE PETROWNA, fille aînée de Pierre le Grand, née en 1706, épousa en 1725 le duc de Holstein-Gottorp, Charles-Frédéric, dont elle eut Pierre III. Exilée par Menzikof, elle mourut à l'âge de 26 ans.

ANNE (ordre de SAINTE-), institué en 1735 par Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, en l'honneur de sa femme Anne, fille de Pierre le Grand, et de l'impératrice Anne Ivanowna. Introduit bientôt en Russie, il n'y devint un ordre régulier qu'à l'avénement de Paul Ier, 1796. L'ordre comprend quatre classes. Son insigne est une croix à quatre branches et émaillée, suspendue à un ruban rouge liseré de jaune: au milieu de la plaque, que l'on porte à droite, est une croix rouge, avec cette devise: *Amantibus pietatem, justitiam, fidem.* La 4e classe, réservée aux soldats, a une croix plus simple.

ANNE (SAINTE-), mont près d'Alençon (Orne), où est une chapelle visitée par les malades.

ANNE-D'AURAY (SAINTE-). *V.* AURAY.

ANNEAU DE FER, insigne des citoyens romains, et plus tard, des seuls plébéiens. A l'époque des Gracques, les chevaliers-juges, établis l'an 630 de Rome, et qui n'allaient pas à la guerre, n'avaient que l'anneau de fer. On le portait au petit doigt de la main gauche. C. D—Y.

ANNEAU D'OR, insigne des patriciens et des chevaliers, chez les anciens Romains. Il était uni et se portait au petit doigt de la main gauche. Les généraux pouvaient donner l'anneau d'or à des plébéiens, pour récompenser des actions d'éclat. C. D—Y.

ANNECY, *Annecium* ou *Annesiacum*, ch.-l. du départ. de la Haute-Savoie, sur le joli lac du même nom, à 18 kil. N. de Chambéry; 8,606 hab. Évêché, joli hôtel de ville, bibliothèque, cathédrale du XVIe siècle; église de la Visitation, où sont les reliques de St François de Sales; statues de St François de Sales et de Berthollet. Filat. de coton; fabr. de soieries; tanneries. La ville est dominée par un château ruiné, anc. résidence des comtes de Genève.

ANNECY (Lac d'), situé au S. de la ville de ce nom; il a 14 kil. de long sur 1 à 3 de large, et une profondeur moyenne de 30 mètres.

ANNÉE. Le cours du soleil et celui de la lune ont donné naissance à deux sortes d'années: l'année solaire et l'année lunaire. Les Égyptiens et les Persans avaient une année solaire composée de 365 jours divisés en 12 mois de 30 jours, plus 5 jours intercalaires; tandis que l'année des Juifs était lunaire, de 12 mois alternativement de 30 et de 29 jours. L'ancienne année grecque était également lunaire. Chez les Romains, l'année de Romulus, commençant en mars, n'était que de 304 jours; Numa en fit une année de 12 mois lunaires, comprenant 355 jours. L'année julienne, introduite par Jules-César, est une année solaire de 365 jours pour les années communes, et de 366 pour les années bissextiles. Suivie par toutes les nations chrétiennes ou du rit latin jusqu'en 1582, elle fut réformée par le pape Grégoire XIII. Comme elle était alors en avance de dix jours produits par l'excès accumulé des 11 minutes de l'année julienne sur l'année solaire véritable, on retrancha 10 jours au mois d'octobre de l'année 1582, et on décida pour l'avenir qu'on supprimerait les bissextes des années séculaires dont les deux derniers chiffres ne seraient pas exactement divisibles par 4. Telle fut l'année grégorienne. Cette réforme du calendrier ne fut admise par les Anglais qu'en 1752; la Russie ne l'a point encore adoptée, et cette différence dans la supputation de l'année entre les peuples qui ont reçu le nouveau calendrier et ceux qui ne l'ont pas admis constitue ce qu'on appelle l'*ancien* et le *nouveau style.* — Le commencement de l'année a souvent varié en France même. En général, sous la 1re race, ce fut le 1er mai, jour où l'on passait les troupes en revue; sous la 2e race, ce fut le jour de Noël, au solstice d'hiver; sous la 3e race, le jour de Pâques. Un édit de Charles IX, en 1564, ordonna que l'année commencerait le 1er janvier. — La concordance de l'ère chrétienne avec les autres ères (*V.* ÈRES) est telle, que l'an 1851 de la première est: l'an 6564 de la période julienne, 2627 depuis la 1re olympiade, 2604 de la fondation de Rome selon Varron, 2598 depuis l'ère de Nabonassar, 5611 des Juifs (commençant le 7 sept. 1850 et finissant le 26 sept. 1851), 1267 des Turcs (commençant le 6 nov. 1850 et finissant le 26 oct. 1851).

ANNÉE CLIMATÉRIQUE, du grec κλίμαξ, échelle. Les astrologues nommaient ainsi certaines périodes de l'âge de l'homme qu'ils prétendaient critiques pour la santé et la vie. On appelait *grandes climatériques* les 63e et 84e années, c.-à-d. qu'elles passaient pour être les plus critiques.

ANNÉE DE CONFUSION, nom donné à l'an 47 av. J.-C., 708 de Rome. César la fit de 445 jours, en ajoutant à l'année lunaire de 355 jours, usitée alors, 3 mois, dont l'un avait 23 jours et les autres 67, ce qui donna une année de 15 mois. Il rétablit ainsi la concordance des deux années solaire et civile.

ANNÉE DE MÉTON. *V.* MÉTON.

ANNÉE DE PROBATION. C'est l'année d'épreuve pendant le noviciat d'un religieux.

ANNÉE DU JUBILÉ. Les Juifs appelaient ainsi une année qui se célébrait tous les 50 ans. Ceux qui avaient renoncé à leur liberté en reprenaient alors l'usage, et ceux qui avaient été forcés d'aliéner leurs biens les recouvraient.

ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE, commençant à l'Avent, règle l'office divin suivant les différents jours et les fêtes. Son époque est fixée au dimanche le plus voisin de la fête de St-André (30 nov.).

ANNÉE EMBOLISMIQUE. Les anciens Grecs, se servant de l'année lunaire de 354 jours, y ajoutaient, tous les deux ou trois ans, afin de se rapprocher de l'année solaire de 365 jours, un 13e mois, qu'ils appelaient *embolismæus.* L'année qui recevait cette addition s'appelait embolismique.

ANNÉE ÉMERGENTE. On nomme quelquefois ainsi l'époque à partir de laquelle chaque peuple commence à compter les années: comme la création, la naissance de J.-C., la fondation de Rome, etc.

ANNÉE GRECQUE, ROMAINE, RÉPUBLICAINE. *V.* CALENDRIER.

ANNÉE SABBATIQUE. Les juifs appelaient ainsi chaque septième année, consacrée au repos. On laissait alors reposer la terre sans la cultiver, et l'on rendait la liberté aux esclaves.

ANNÉE SAINTE. C'est celle pendant laquelle s'ouvre le grand jubilé, à Rome, le jour de Noël, à Vêpres, une fois tous les 25 ans.

ANNÉES SOTHIAQUES. *V.* SOTHIS.

ANNÈSE (Gennaro), ouvrier fourbisseur, devint, trois mois après la mort de Masaniello, le chef de la révolution

napolitaine, et fit proclamer l'indépendance de Naples et la république (oct. 1647); mais, jaloux du duc de Guise, dont la puissance annulait la sienne, il traita avec les Espagnols, leur ouvrit les portes (avril 1648), et n'en fut pas moins exécuté par ordre de Philippe IV. (*V.* DON JUAN.) R.

ANNESLEY (Arthur), comte d'Anglesey, écrivain anglais, né en 1614 à Dublin, m. en 1680, fit ses études à Oxford, étudia les lois à Lincoln's-Inn, et voyagea sur le continent. Tour à tour royaliste et républicain, il eut une grande influence à l'époque de la restauration. Il avait écrit une *Histoire des troubles d'Irlande de* 1641 *à* 1650, qui a été perdue, et des *Mémoires*, Londres, 1693, in-8°.

ANNIBAL ou HANNIBAL, c.-à-d. *gracieux seigneur*, du phénicien *hhanna*, grâce, et *baal*, seigneur.

ANNIBAL, fils de Giscon, suffète et général carthaginois, voulant venger la défaite de son grand-père Amilcar à Himera en Sicile, vint détruire Sélinonte et Himera. Pendant une campagne suivante, il mourut de la peste en assiégeant Agrigente, 406 av. J.-C.

ANNIBAL L'ANCIEN, amiral carthaginois, fut défait par Duilius, en 260 av. J.-C., dans une grande bataille navale près des côtes de la Sicile, pendant la 1re guerre punique. Battu de nouveau peu de temps après par les Romains, ses soldats eux-mêmes le mirent en croix, puis le lapidèrent.

ANNIBAL, général carthaginois, né en 247, mort en 183. A neuf ans, son père, Amilcar Barca, lui fit jurer haine aux Romains, et l'emmena en Espagne de 238 à 229. Amilcar ayant été tué en 229, Asdrubal, son gendre, lui succéda, et Annibal revint en Afrique. Il reparut quatre ans après au milieu des soldats, qui croyaient retrouver en lui Amilcar lui-même. Après l'assassinat d'Asdrubal, 221, ils le mirent à leur tête; il avait 26 ans. Il remporta plusieurs victoires sur les Olcades et les Vaccéens, puis commença la 2e guerre punique, 219-202, en brûlant Sagonte, ville alliée des Romains. Rome aussitôt mit sur pied trois armées, pour les envoyer en Espagne, en Afrique, et dans la Gaule cisalpine; mais la dernière fut battue par les Gaulois, et les deux autres durent rebrousser chemin en apprenant l'arrivée subite d'Annibal en Italie. En effet, concevant le hardi dessein d'attaquer Rome chez elle, il était parti de Carthagène à la tête d'une armée de plus de 100,000 hommes, avait franchi les Pyrénées, le Rhône, et en quinze jours les Alpes, malgré la frayeur et l'étonnement de ses Africains, malgré l'incertitude ou les hostilités des tribus gauloises, malgré les Volces et les Allobroges, à travers les neiges et les glaces (novembre 219). Il est difficile de décider où il traversa le Rhône, et s'il prit par le mont Viso, le mont Cenis, ou le mont Blanc; Larauza, 1826; Deluc, 1818; Fortia d'Urban, 1821; Whitaker, 1794; de Vaudoncourt, 1812; de Saussure, tom. IV et V; Albanis-Beaumont, 1806; Letronne, *Journal des Savants*, 1819, ont résolu différemment ces questions. Il descendit en Italie cinq mois après son départ de Carthagène, et il ne lui restait que 26,000 hommes. Il battit d'abord Scipion au Tésin (218); puis, sur la Trébie (218), l'autre consul, Sempronius. Arrivé aux Apennins, le passage en fut difficile et pénible; quatre jours et quatre nuits, l'armée marcha dans l'eau des marais de Clusium, où Annibal, monté sur son dernier éléphant, perdit un œil. Flaminius observait sa marche; Annibal l'engagea dans un défilé, et le défit complétement près du lac Trasimène, 217. De là il transporta la guerre en Apulie; mais il faillit s'y épuiser en face du prudent dictateur Fabius, le bouclier de Rome. Heureusement la démocratie romaine fait remplacer ce prudent général par le consul T. Varron, ignorant et présomptueux, qui est battu avec Paul-Émile à Cannes, 216. Cette victoire lui ouvrit la Grande-Grèce; Capoue le reçut en vainqueur, et Tarente lui fut livrée. Il n'avait pas marché sur Rome, n'ayant, avec ses nouvelles recrues, que 36,000 hommes contre 50,000 qui étaient dans la ville, et n'étant pas secouru par les Italiens. Son armée ne s'amollit pas à Capoue; mais abandonné par Carthage, il entretint inutilement la guerre en Italie, en Espagne, dans les îles, en Macédoine et en Sicile; il ne put garder Capoue, fut battu trois fois à Nole par Marcellus, perdit la Campanie et Tarente, que reprit Fabius. Quand il eut appris que son frère Asdrubal, qui venait à son secours avec une armée, avait été vaincu et tué à la bataille du Métaure, 207, il se retira dans le Brutium, où il se maintint encore 5 ans. Enfin Scipion ayant transporté la guerre en Afrique, Annibal fut rappelé par le sénat pour défendre Carthage. Il quitta l'Italie en frémissant de rage, après avoir massacré ses auxiliaires et fait graver un sommaire de ses exploits dans le temple de Junon Lacinienne (*V.* LACINIENNE). Il s'était maintenu tout seul par ses propres forces pendant 16 ans contre toutes les forces des Romains. Il trouva en Afrique Publius Cornélius Scipion, qui faisait trembler Carthage. Après avoir essayé de traiter avec lui, il accepta la bataille de Zama, où il fut complétement battu, 202 av. J.-C. Il força ensuite le sénat carthaginois de traiter enfin avec Rome, réforma les abus, empêcha les concussions devenues fréquentes dans l'administration de sa patrie; mais, poursuivi par la haine des Romains, il se vit réduit à fuir, demanda un asile au roi de Syrie Antiochus et l'excita contre Rome, puis à Prusias, roi de Bithynie, qui consentit à le livrer à ses infatigables ennemis. Annibal eut recours au poison qu'il portait toujours dans sa bague, afin de « délivrer les Romains de la terreur que leur inspirait un vieillard dont ils n'osaient pas même attendre la mort. » Il mourut ainsi à 64 ans, la même année que Scipion l'Africain et Philopémen. *V.* sa Vie par Corn. Nepos et Plutarque; voyez surtout le récit de Tite-Live. A. G.

ANNIBALIEN, neveu et gendre du grand Constantin, devint roi de Pont, de Cappadoce et d'Arménie. Il fut massacré par ses soldats après la mort de Constantin, à l'instigation de l'empereur Constance, son cousin, 338 ap. J.-C.

ANNICERIS, philosophe grec, de l'école cyrénaïque, vers 330 av. J.-C., admettait le plaisir comme souverain bien, recommandait néanmoins l'amitié, la reconnaissance, l'amour des parents et de la patrie. — Un autre ANNICERIS de Cyrène, postérieur au précédent, se trouvait à Égine au moment où Denis le Jeune faisait vendre Platon comme esclave. Il l'acheta et le remit en liberté.

ANNIUS DE VITERBE. Son vrai nom était Jean Nanni; né à Viterbe vers 1432, il entra fort jeune chez les Dominicains, et devint maître du sacré palais sous Alexandre VI, en 1499. Il mourut à Rome le 13 nov. 1502, empoisonné, dit-on, par César Borgia, à qui il ne dissimulait pas la vérité. Savant même dans les langues orientales, il a publié: *Antiquitatum variarum volumina* XVIII, Rome, 1498, in-fol., recueil d'anciens ouvrages, disait-il, retrouvés par lui, mais où il a crédulement accepté comme anciens, s'il ne les a composés lui-même, des morceaux modernes de différents auteurs inconnus.

ANNOBON, ANNABON ou ANNABOA, île du golfe de Guinée, en Afrique, par 1° 25' lat. S. et 3° 59' 7" long. E.; 30 kil. de tour; 1,000 hab. Ch.-l., Annobon, sur la côte E. Cette île fut découverte le 1er janv. 1473 par les Portugais, qui la cédèrent à l'Espagne en 1778.

ANNON (St). archevêque de Cologne, m. en 1075, s'occupa de la réforme des monastères, en fonda plusieurs de chanoines réguliers et de bénédictins, seconda Grégoire VII dans la question du célibat des prêtres, fut chancelier de l'empereur Henri III, et exerça quelque temps la régence au nom du jeune Henri IV. On a un curieux panégyrique de ce saint, composé en allemand vers 1190, et imprimé en 1639 et 1816, in-8°. B.

ANNONAIRES (VILLES ET PROVINCES). C'étaient celles qui étaient obligées de fournir des vivres à l'anc. Rome. *V.* ANNONE.

ANNONAY, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. à 26 kil. N.-N.-O. de Tournon; au confl. de la Cance et de la Déaume; la ville a un aspect bizarre et irrégulier, qu'elle doit à sa situation sur le sommet et la pente de plusieurs coteaux, ainsi qu'au fond de quelques petits vallons. On y remarque le château, anc. résidence des princes de Soubise, l'église de Trachi et l'hôtel de ville; bibliothèq., cabinet d'histoire naturelle. Célèbres fabr. de papiers, filat. de soie, tanneries, nombreuses mégisseries, etc. Trib. de commerce. Patrie du jurisconsulte Abrial et des frères Montgolfier; 14,295 hab. Les Romains avaient à Annonay de grands magasins de blé; la ville fut plusieurs fois ruinée pendant les guerres du XVIe siècle.

ANNONCIADES, non commun à plusieurs ordres, religieux ou militaires, institués en l'honneur du mystère de l'Annonciation. On cite: 1° l'ordre des *Servites* (serviteurs de Marie), établi en 1232 par sept marchands florentins, 2° l'ordre de l'*Annonciade* de Savoie, consacré en 1434 par le pape Félix V, primitivement duc de Savoie; 3° les *Annonciades* de Bourges, instituées par Jeanne de Valois, fille de Louis XI, en l'honneur des dix vertus de la Vierge; 4° les *Annonciades célestes*, établies en 1604, à Gênes, par Marie-Victoire Fornaro; les religieuses de cet ordre portaient aussi le nom de *Filles bleues*, à cause de la couleur de leur manteau et de leur scapulaire. Elles vinrent s'établir à Paris, en 1622, rue Culture-Ste-Catherine, n° 23, dans l'hôtel de Damville, qui avait appartenu à la famille de Montmorency, et qu'elles achetèrent en 1626. Elles ont encore une maison à Saint-Denis; 5° la société ou archicon-

frérie de l'*Annonciade,* fondée à Rome, en 1460, par le cardinal Turrecremata, pour marier des filles pauvres. Elle dote tous les ans, le 25 mars, plus de 400 filles. Les religieuses, dites *Annonciades du Saint-Esprit,* établies à Paris, rue de Popincourt, en 1636, furent supprimées en 1782. Depuis le concordat, 1802, leur église (St-Ambroise) devint une succursale de la paroisse Ste-Marguerite.

ANNONCIATION (Fête de l'). Elle a été instituée en souvenir de la nouvelle que l'ange Gabriel apporta à la Ste Vierge, du mystère de l'Incarnation. On la célèbre tous les ans, le 25 mars.

ANNONE. Administration publique de l'anc. Rome pour l'approvisionnement, la vente, ou la distribution gratuite du blé nécessaire à la nourriture du peuple. Établie dès les premiers siècles, elle était gérée par un préfet temporaire qui, sous Auguste, devint perpétuel. L'Annone s'approvisionnait par des achats, aux frais du trésor public, et par des contributions en blé, imposées à certaines provinces étrangères. (*V.* Canon, Indiction, Oblation). Elle avait des magasins dans les pays de production, une flotte pour le transport des blés, qui se tiraient principalement de la Sicile, de la Sardaigne et de l'Égypte, des greniers à Rome et aux environs pour leur réception et leur garde. Les distributions ou les ventes avaient lieu une fois par mois. C. D—y.

Annone civique. C'était, dans le Bas-Empire, le pain et le vin, le biscuit et le vinaigre, donnés en ration aux soldats. C. D—y.

Annone municipale. Approvisionnement de blé établi, à l'instar de celui de l'anc. Rome, dans les municipes. On croit que cette annone fut instituée par Nerva, l'an 97 ap. J.-C. L'empereur en faisait les frais, et si la somme allouée ne suffisait pas, le municipe y suppléait. Les distributions avaient lieu deux fois l'an. C. D—y.

ANNOT, ch.-l. de canton (Basses-Alpes), sur la Vaire, arr. et à 40 kil. N.-E. de Castellane; 865 hab.; aux environs est une curieuse grotte de St-Benoît.

ANNWEILER, v. de la Bavière-Rhénane, sur la Queich, à 10 kil. O. de Landau; 4,000 hab. Aux environs est le château de *Trifels*, qui fut, dit-on, la prison de Richard Cœur-de-Lion, et où les empereurs déposaient les insignes et joyaux de leur couronne. Anc. ville libre.

ANOBLISSEMENT. *V.* Noblesse.

ANOPSHEHR, v. de l'Hindoustan anglais (provinces Nord-Ouest), sur la rive occidentale du Gange, à 150 kil. E.-S.-E. de Delhi; lat. N. 28° 25'. Bien fortifiée et très-peuplée; comm. de coton, indigo et sel. Elle appartient aux Anglais depuis 1801.

ANOSSI, contrée de l'île de Madagascar, située par 25° 18' et 24° lat. S., s'étend depuis le Manatengha jusqu'à la rivière de Mandrera; elle est peu cultivée, mais riche en bois et en pâturages, habitée par les Alanosses, peuple indépendant.

ANQUETIL (Louis-Pierre), historien, né à Paris en 1723, m. en 1806. Ancien génovéfain, puis directeur du séminaire de Reims et du collége de Senlis, il était curé de la Villette, près Paris, lorsque la révolution éclata. Après une courte détention, il fut appelé à l'Institut et attaché au ministère des relations extérieures. Anquetil a beaucoup écrit, mais le mérite de quelques recherches curieuses et d'une clarté générale compensent faiblement la froideur de ses compilations. Ses principaux ouvrages sont: *Louis XIV, sa cour et le Régent*, 1789, 4 vol. in-12, amas d'anecdotes sans liaison; *Précis de l'histoire universelle,* abrégée de l'*Histoire universelle des Anglais* (1797), 9 vol. in-12; *Histoire de France* (1805), 14 vol. in-12. C'est à 80 ans qu'il entreprit ce long et ennuyeux ouvrage, après avoir publié successivement l'histoire de diverses périodes, et en particulier l'*Esprit de la Ligue,* sa meilleure production (1767). Son *Histoire de Reims* contient aussi d'importants documents.

Anquetil-Duperron (Abraham-Hyacinthe), frère de l'historien, savant orientaliste, né à Paris en 1731, m. en 1805. Après avoir fait ses études avec distinction, il étudia l'hébreu, l'arabe et le persan. Quelques indications sur un manuscrit du *Vendidad-Sadé*, l'un des liv. sacrés de Zoroastre (alors à la biblioth. d'Oxford), lui inspirèrent le projet de parcourir l'Inde pour découvrir les livres sacrés des Parsis. N'ayant pas pu obtenir son passage sur un des vaisseaux destinés à une expédition pour cette contrée, il s'engagea comme soldat, fut libéré avant son départ, et partit de Lorient (7 nov. 1754) avec un secours d'argent fourni par le roi, grâce à l'abbé Barthélemy. Il resta à Pondichéry le temps nécessaire pour apprendre le persan moderne, et se rendit ensuite à Chandernagor, où il espérait apprendre le sanscrit. La guerre se déclara entre la France et l'Angleterre, Chandernagor fut pris, et Anquetil revint par terre à Pondichéry, après cent jours de marche au milieu des plus grands dangers. Il avait visité toutes les pagodes et recueilli des renseignements utiles. Il se rendit ensuite à Surate, où il prit, auprès de quelques *destours* (prêtres parsis), une connaissance assez étendue du zend et du pehlvy. Après la prise de Pondichéry, il revint en France en 1762, avec 180 manuscrits, et fut nommé interprète pour les langues orientales, place dont il se démit bientôt, et membre de l'Académie des Inscriptions. C'est un des hommes les plus érudits du xviiie siècle; il était d'un caractère ferme et indépendant, d'une sobriété et d'un désintéressement extrêmes. Ses principaux ouvrages sont: traduction du *Zend-Avesta* (recueil des livres sacrés des Parsis), précédée d'un *Voyage aux Grandes Indes*, Paris, 1771, 3 vol. in-4°; *Législation orientale,* Amsterdam, 1778; *Recherches historiques et géographiques, avec une lettre sur l'antiquité de l'Inde,* Berlin, 1786, 2 vol. in-4°; *Traité de la dignité du commerce et de l'état du commerçant*, 1789; *L'Inde en rapport avec l'Europe, avec une grande carte du pays,* 2 vol. in-8°, 1798; traduction latine faite du persan des *Oupanichat* (ou secrets qu'il ne faut pas révéler), extraits des Védas, Paris et Strasbourg, 2 vol. in-4°, 1804. D.

ANQUISITION. Requête judiciaire dans la jurisprudence romaine. Elle énonçait la pénalité réclamée par un accusateur contre un accusé, dans les causes publiques, et s'énonçait de vive voix. C. D—y.

ANSANI (Giovanni), un des meilleurs ténors de l'Italie au xviiie siècle, avait une sûreté d'intonation fort rare, une grande puissance d'expression, et la plus belle méthode de chant. Il s'est aussi distingué comme compositeur de musique de chambre. B.

ANSANTO. *V.* Frigento.

ANSCHAIRE (Saint-), l'*Apôtre du Nord,* né en Picardie le 8 sept. 801, fut élevé chez les Bénédictins de Corbie, puis passa à Corvey en Westphalie; en 821 il devint recteur de l'école du couvent; avec son ami Autbert, il suivit comme missionnaire le roi de Danemark Harald, qui venait d'être baptisé à Mayence (827); il réussit d'abord, et fonda une école chrétienne à Hadeby, auj. Slesvig; mais une révolte le força à fuir avec le roi (828). Il revint avec des ambassadeurs de Bœrn, roi de Suède, qui avaient visité Louis le Débonnaire, empereur d'Allemagne; les idoles consultées lui ayant été favorables, on lui permit de prêcher. Il convertit la cour de Suède, bâtit une église, et regagna son cloître (831). Le pape Grégoire IV le nomma premier archevêque de Hambourg, et le pape Pascal légat dans le Nord; mais en 845 son église fut pillée; lui-même s'échappa avec peine, presque nu, à Brême. L'évêque de Brême étant mort, le pape Nicolas Ier le nomma à ce siége, réuni à l'archevêché de Hambourg. Après de nouvelles prédications en Danemark, en Suède et dans le Holstein, saint Anschaire mourut à Brême, le 3 février 864. Nicolas Ier le mit au nombre des saints. Il ne nous reste de lui que des lettres, et *Liber de vita et miraculis Sancti Wilohadi,* Cologne, 1642, in-8°. *V.* sa *Vie* par Rembert dans Langebek ou dans Pertz, *Monum. hist. German.*, tome ii. *V.* Kruse, *Vie d'Anschaire* (en allemand), Hanovre, 1824. A. G.

ANSE, *Asa Paulini* ou *Ansa*, ch.-l. de cant. (Rhône), arr. et à 5 kil. S. de Villefranche, sur l'Azergue, près de son embouchure dans la Saône, dans une situation charmante; 1,427 hab.; résidence royale au xe siècle; il s'y est tenu plusieurs conciles.

Anse (pays d'), *Ansensis pagus,* dans l'anc. Lyonnais; cap. Anse.

Anse (grande), brg de la Martinique, sur la côte N.; 4,000 hab. Sucreries nombreuses et importantes.

ANSÉATIQUES (villes). *V.* Hanséatiques.

ANSEAUME, auteur dramatique, né à Paris, où il mourut en 1784; d'abord souffleur du Théâtre-Italien, puis sous-directeur de l'Opéra-Comique. Ses œuvres ont eu quelque célébrité. On ne connaît guère sa vie. De 1753 à 1772, ses pièces eurent l'honneur de l'Opéra-Comique, du théâtre de la Foire et de la Comédie-Italienne. Deux de ses opéras-comiques surtout ont eu un succès prodigieux; le premier, *Les deux Chasseurs et la Laitière,* 1763 (musique de Duni), défraya longtemps par ses airs les théâtres de vaudeville; le second, *le Tableau parlant,* 1769, est une spirituelle bouffonnerie, et en même temps un chef-d'œuvre de Grétry; aussi revit-il de nos jours avec autant de succès que jamais.

ANSEDONIA, vge de Toscane, à 11 kil. S.-E. d'Orbitello. On y voit des restes de *Cosa Volcientium,* v. anc. d'Étrurie, et de belles murailles cyclopéennes très-bien conservées.

ANSÉGISE, abbé de St-Wandrille, directeur des travaux exécutés par Charlemagne à Aix-la-Chapelle, m. en 833, est célèbre pour avoir, le premier, formé une collection de *Capitulaires* (*V. ce mot*), que continua Benoît, diacre de Mayence.

ANSÉGISE, archevêque de Sens en 871, m. en 882, fut chargé par Charles le Chauve d'aller plaider, auprès du pape Adrien II, ses droits à la possession de la Lotharingie par suite de la mort de Lothaire II, puis de demander pour lui à Jean VIII la couronne impériale. Il sacra, en 879, Louis III et Carloman.

ANSELME (Saint), archevêque de Cantorbéry sous les rois Guillaume II et Henri Ier, né à Aoste en 1033, m. en 1109. Il se fit bénédictin à l'abbaye du Bec en Normandie, et succéda à Lanfranc, son compatriote, sur le siége de Cantorbéry. Il fut souvent en lutte contre la royauté anglaise, soit pour les priviléges de son église, soit pour la reconnaissance du pape Clément III. Au concile de Bari, 1098, on le vit défendre la procession du Saint-Esprit contre les Grecs; se croyant sûr de l'appui de Rome, il tenta en vain d'assurer au clergé le droit de nommer exclusivement aux dignités ecclésiastiques sans aucun hommage aux laïcs. Anselme, rebuté, vécut à Lyon jusqu'en 1100. Henri Ier le rappela. Il quitta encore l'Angleterre pour vivre dans l'abbaye du Bec. Zélé pour l'affranchissement de l'Église dans ses rapports avec l'État, St Anselme avait fait rigoureusement exécuter en Angleterre les décrets de Grégoire VII, pour observer la règle du célibat. Ses excellents écrits de métaphysique l'ont fait comparer à Platon et à St Augustin. Dans son *Monologium* et son *Proslogium*, il soutient que l'idée de l'être absolu peut être atteinte et démontrée par la raison, d'accord avec l'orthodoxie. C'est contre son idée fondamentale que Roscelin s'éleva, ce qui donna naissance à la querelle des réalistes et des nominalistes. On a encore de St Anselme: *De la Trinité et de l'Incarnation du Verbe*, contre Roscelin; *De la Procession du Saint-Esprit*; *Dialogues sur la chute du diable*; 16 *Sermons*, 74 prières, etc. *V.* l'édition des *Œuvres*, par D. Gabriel Gerberon, Paris, 1675, 1 vol. in-fol., et Venise, 1744, 2 vol. in-fol. *V.* l'*Histoire littéraire de France*, par M. Ampère; *le Rationalisme chrétien à la fin du XIe siècle*, par M. Bouchitté, et *Vie de St Anselme*, par M. Ch. de Rémusat, 1 vol. in-8°, Paris, 1852.

ANSELME de Laon, célèbre théologien, surnommé *le Scholastique* ou *le docteur des docteurs*, né à Laon, vers l'an 1030, m. en 1117, étudia sous St Anselme de Cantorbéry, et enseigna d'abord dans l'école de Paris, où il fit revivre l'étude des saintes Écritures. Il dirigea ensuite pendant 50 ans l'école de Laon avec un succès qui y attira des disciples de toutes les parties de l'Europe, Guillaume de Champeaux, Abélard, etc. Il refusa plusieurs fois l'épiscopat. Son meilleur ouvrage est une glose interlinéaire insérée à la suite du commentaire de Pierre Lombard, intitulée: *Glossa in Psalterium Davidis*.

ANSELME DE SAINTE-MARIE (Pierre de Guibours, dit LE PÈRE), augustin déchaussé, né à Paris en 1625, y mourut en 1694. Il a laissé: *Histoire généalogique et chronologique de la maison de France et des grands officiers de la Couronne*, 1674, 2 vol. in-8°, continuée par Du Fourni, Ange de Ste Rosalie et Simplicien, a une 3e édit. en 9 vol. in-f°, 1726-33. On lui doit encore: *Science héraldique*, 1675, in-4°; *le Palais de l'honneur, contenant les généalogies des maisons de Lorraine et de Savoie*, 1663-68, in-4°; *le Palais de la gloire, contenant les généalogies des illustres maisons de France*, etc., 1664, in-4°; ces deux derniers ouvrages ont été réunis dans: *le Palais de l'honneur*, 1686, in-4°. J. T.

ANSELME (Antoine), né dans l'Armagnac en 1652, m. en 1737. Habile prédicateur, il reçut presque dès l'enfance le surnom de *Petit prophète*, prêcha avec succès à Toulouse, puis à Paris où l'amena l'éducation du marquis d'Antin, fils du marquis de Montespan. En 1681, l'Académie française le choisit pour l'éloge de St Louis. Les paroisses étaient obligées de le retenir quatre ou cinq ans d'avance. Il prêcha plus de trente ans, devint, en 1710, membre associé de l'Académie des Inscriptions, et se retira en 1724 dans l'abbaye de St-Séver en Gascogne, que Louis XIV lui avait donnée en 1699. Il y mourut. Ses *Sermons* forment 4 vol. in-8° ou 6 vol. in-12, Paris, 1731; on a aussi des *Dissertations* dans le recueil des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*; des *Odes* dans le *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse*, etc.

ANSELME (Jacques-Bernard-Modeste D'), général de division, né à Apt en 1740, m. en 1812. Enseigne en 1752, lieutenant en 1756, major au régiment de Périgord en 1774, lieutenant-colonel au régiment de Soissonnais en 1777, maréchal-de-camp en 1791 lieutenant-général la même année, il fit en 1792 la conquête du comté de Nice. Nommé général en chef de l'armée d'Italie, il fut accusé de mollesse et suspendu de ses fonctions en décembre 1792. La Convention le décréta même d'accusation le 14 février 1793, il publia des mémoires justificatifs, et sortit de prison après le 9 thermidor (27 juill. 1794). Il vécut dès lors dans la retraite.

ANSELME DE RIBEMONT (le comte), chroniqueur français, m. en 1099, assista à la croisade de 1095, et fut tué au siége d'Arcos. Il a écrit deux *Relations des événements de la croisade*, dont il ne reste que la seconde, et qui dénote du talent.

ANSENSIS PAGUS, nom latin du pays d'ANSE.

ANSER, riv. d'Italie. *V.* SERCHIO.

ANSES D'ARLETS (LES), brg de la Martinique, ch.-l. de cant., arr. et à 12 kil. S. de Fort-Royal, sur la côte S.-O. Récolte de café réputé le meilleur de l'île; 1,800 hab.

ANSHELMUS (Thomas), imprimeur badois du commencement du XVIe siècle, exerça successivement son art à Forchheim, à Tubingen et à Haguenau. De son temps ses éditions étaient fort recherchées. C.-S.

ANSIVARII. *V.* AMPSIVARII.

ANSLO, v. anc. de Norvége, forme auj. un quartier de Christiania.

ANSON (George), navigateur anglais, né en 1697, m. en 1762. De 1724 à 1735 il alla trois fois, avec les navires qu'il commandait, à la Caroline du S., et y bâtit une ville qui porte son nom. En 1738 et 1739, il va en Guinée et en Amérique. Chargé ensuite de ruiner les colonies espagnoles, il partit d'Angleterre le 18 sept. 1740, prit Payta, puis Acapulco, s'empara du riche galion qui partait de cette ville pour l'Espagne, et revint le 15 juin 1743. Sa victoire sur La Jonquière, en 1747, le fit pair d'Angleterre, puis, de 1751 à 1756, premier lord de l'amirauté. En 1758 il fut chargé de bloquer Brest et de protéger la descente des Anglais à St-Malo et à Cherbourg. Anson était remarquable par sa connaissance parfaite de la tactique navale, par son étonnant sang-froid et par ses sentiments d'humanité. La relation de son *Voyage autour du monde*, rédigée par un M. Robins, n'est point exacte, mais les cartes de l'ouvrage sont utiles. Il a été trad. en français par Gua de Malves, Paris, 5 vol. in-12, 1751.

ANSPACH ou **ANSBACH** ou **ONOLSBACH**, en latin *Onoldinum*, v. du royaume de Bavière, ch.-l. du cercle de Rezat, ou de la Franconie-moyenne, à 43 kil. S.-O. de Nuremberg, à 733 E. de Paris, sur la Rezat, par 49° 14′ 30″ lat. N. et 8° 10′ long. E.; anc. résidence des margraves d'Anspach. Beau château royal avec bibliothèque et galerie de tableaux. Industrie active; fabr. de cotons, étoffes de soie, tabac, parchemin, etc.; comm. de grains et de laines. Patrie du médecin Stahl et du poëte Uz, à qui a été érigé un monument dans le parc du château; 12,147 hab. presque tous protestants. — L'anc. principauté d'Anspach, avec une superf. de 300,000 hect. et une pop. de 300,000 hab., passa de la domination des burgraves de Nuremberg sous celle des margraves de Brandebourg, et fut, en 1474, le partage de Frédéric, fils cadet d'Albert l'Achille et fondateur de la ligne franconienne de la maison de Brandebourg. Cette ligne se divisa en deux branches, Anspach et Baireuth, réunies de nouveau après l'extinction de cette dernière, 1769. Charles-Frédéric, le dernier margrave d'Anspach-Baireuth, vendit sa principauté le 2 déc. 1791 au roi Frédéric-Guillaume III de Prusse. Cédée à la France en 1805, donnée à la Bavière en 1806, elle forme auj. le cercle de Franconie moyenne, renfermant 42 villes et subdivisé en 29 justices; pop. 545,285 hab. en 1861. E. S.

ANSPACH-BAIREUTH (Charles-Frédéric, margrave d'), né en 1736, fils de la margrave d'Anspach, sœur de Frédéric II, roi de Prusse. Il fut marié contre sa volonté à une princesse de Saxe-Cobourg en 1754, succéda à son père en 1757, et réunit la principauté de Baireuth en 1769. Ayant quitté sa femme, il fit des voyages en différents pays de l'Europe. A son retour, il fit venir et conserva 17 ans à sa cour la célèbre actrice Clairon, et se maria après la mort de sa femme (1790) avec lady Craven. Le 2 déc. 1791, il vendit ses deux principautés au roi de Prusse, et alla en Angleterre, où il mourut en 1806. E. S.

ANSPACH (Lady Elisabeth CRAVEN, margravine d'), fille cadette du comte Berkeley, née en 1750, mariée en 1767 à Guillaume comte de Craven, dont elle eut 7 enfants et de qui elle se sépara en 1781. Elle visita ensuite toutes les cours d'Europe, et fit à Anspach la connaissance du margrave Frédéric, neveu de Frédéric le Grand. Après la mort de lord Craven, en 1790, le margrave l'épousa, et, ayant cédé son margraviat au roi de Prusse, il alla vivre avec elle en Angleterre. Ayant perdu son mari, elle voyagea de nouveau, et mourut à Naples en 1828. Elle a

publié en anglais : *Voyage à Constantinople par la Crimée*, 1789; des *Mémoires*, trad. en fr. par Parisot, 1826, 2 vol. in-8°, intéressants par les rapports qu'eut l'auteur avec différents monarques; enfin des vers français, des romans, et des pièces réunies dans le *Nouveau Théâtre d'Anspach*, publié par Asimond, 1789, 2 vol. in-8°. E. S.

ANSPESSADE ou LANCEPESSADE, de l'ital. *lanza spezzada*, lance rompue. On désignait ainsi autrefois dans l'armée française un fantassin qui aidait le caporal, et remplissait ses fonctions en cas d'absence. Il était exempt de faction et recevait la haute-paie. Il y en avait 4 ou 5 dans chaque compagnie. Ce grade inférieur, donné cependant comme faveur aux cavaliers qui ne pouvaient plus faire leur service, fut supprimé en 1776.

ANSPRAND, Bavarois d'origine, né vers 657, fut élu roi des Lombards en 712, malgré Ragimbert, duc de Turin, mais ne porta que 3 mois la couronne. Il fut le père de Luitprand.

ANTÆOPOLIS, v. de l'anc. haute Égypte, sur la r. dr. du Nil. Elle prit son nom d'Antée, vaincu par Hercule. On voit ses ruines auj. près du vge de *Kau*.

ANTAKIEH, nom turc d'ANTIOCHE.

ANTALCIDAS, général lacédémonien. Député vers le satrape Tiribaze, il conclut avec la Perse, en 387 av. J.-C., le honteux traité qui porte son nom : toutes les villes grecques d'Asie, avec Clazomène et Chypre, étaient abandonnées au Grand Roi, et, à l'exception de Lemnos, de Scyros, d'Imbros, qui restaient à Athènes; le Roi ordonnait que toutes les villes de la Grèce fussent indépendantes les unes des autres. Pour elles, l'isolement devait être l'impuissance. Artaxercès se réservait le droit, si quelque État grec troublait la paix, d'intervenir conjointement avec les Lacédémoniens. De retour à Sparte, Antalcidas fut éphore. Député de nouveau en Perse, quand Sparte était déchue, il fut méprisé, et, revenu en Grèce, il se laissa mourir de faim. L—H.

ANTANDROS, *Edomis, Cimmeris*, v. de la Turquie d'Asie (Anatolie), au pied de l'Ida, à l'embouchure du Cilléus; bon port sur le golfe et à 15 kil. O. d'Adramiti. C'est en ce lieu, faisant partie de l'anc. Mysie, que, dans l'*Enéide*, (liv. III, v. 6), Énée construit sa flotte et s'embarque.

ANTAR, poëte et guerrier arabe, auteur d'une Moallaka, était fils d'une esclave abyssinienne nommée Zébiba; son père, Cheddad, était un des chefs de la tribu d'Abs. Reconnu par son père et devenu libre, il s'illustra par ses exploits et son talent poétique. Comme il avait demandé en mariage sa cousine Ibla, son oncle Mâlik la lui promit; mais voulant se soustraire à une alliance avec le fils d'une esclave, il l'entraîna dans des entreprises périlleuses. Antar en triompha, et finit par épouser sa cousine. Il fut tué vers l'an 615 par un de ses ennemis. — Les aventures de ce célèbre guerrier font le sujet d'un ouvrage intéressant et très-volumineux, connu sous le nom de *Roman d'Antar;* c'est l'Iliade de l'Arabie. Cet ouvrage offre une peinture très-fidèle des mœurs des Arabes du désert, et contient une foule de traditions historiques antérieures à Mahomet. Les principaux faits et les personnages les plus marquants de l'histoire arabe, pendant le siècle où est né Mahomet, entrent dans le cadre de l'ouvrage. L'auteur, Aboul-Moyyed-Ibn-Essâigh, qui vivait à la fin du XIe siècle, a orné ce fond historique d'épisodes et de détails tirés de sa propre imagination. M. de Lamartine a donné quelques fragments de cette épopée dans son *Voyage en Orient.* MM. C. de Perceval, de Cardonne, Cherbonneau et l'auteur de cet article en ont donné divers extraits dans le *Journal asiatique;* M. T. Hamilton a traduit en anglais le tiers de l'ouvrage, 4 vol. in-8°. De nos jours, en Égypte et en Syrie, il y a des personnes qualifiées d'*Antari*, dont la profession est de lire et de réciter des fragments de cet ouvrage dans les cafés. D.

ANTARADUS, v. de l'anc. Phénicie, un peu au N. de l'île et de la ville d'Aradus, à qui elle servait de port. Elle était nommée d'abord Carnus ou Carne; l'empereur Constance lui donna ensuite son nom; 4 kil. S. de *Tortose.*

ANTARCTIQUE (MER). V. ARCTIQUES (régions).

ANTEAMBULO. Client qui marchait en tête du cortége de son patron descendant du Forum.

ANTECHRIST, nom donné à l'ennemi du Christ; il viendra, selon certaines croyances qui s'appuient sur quelques paroles de l'Apocalypse, se faire adorer sur la terre; il la remplira de crimes et d'impiété, et sera ensuite vaincu et tué, après un règne de trois ans et demi. Sa venue précédera et annoncera les derniers temps du monde.

ANTÉE, géant de Libye, fils de Neptune et de la Terre. Lutteur redoutable, tant qu'il touchait la terre il renouvelait toujours ses forces. Hercule, après l'avoir terrassé vainement trois fois, le souleva en l'air et l'étouffa dans ses bras.

ANTEIS, nom latin de DRAGUIGNAN.

ANTEMNÆ, v. de l'anc. Latium, au confluent de l'Anio et du Tibre, à 4 kil. N.-E. de Rome. Les Antemnates, vaincus par Romulus, furent transférés à Rome.

ANTÉNOR, l'un des anciens ou Gérontes de Troie, parent de Priam, entretint, dit-on, des intelligences avec les Grecs pendant le siége de Troie, et ouvrit même la porte au fameux cheval de bois. Il est certain qu'il exhortait sans cesse les Troyens à se rendre. Après la ruine de Troie, il se réfugia en Italie, où il fonda Padoue avec les Hénètes, peuple de la Paphlagonie. L—H.

ANTEQUERA, anc. *Anticaria*, v. d'Espagne, dans la prov. et à 41 kil. N.-O. de Malaga; 20,000 hab. Importante sous les Romains, elle reçut le titre de municipe. Les Maures la fortifièrent; elle leur fut prise en 1410, et les chrétiens les battirent encore sous ses murs en 1424. Aux environs, un peu au N., sont les ruines de l'anc. *Singilis*.

ANTES, une des branches de la nation des Slaves, comprenant les peuplades qui étaient en relation avec l'empire grec. D'après Jornandès, ils habitaient au VIe siècle le pays compris entre le Dniester et le Dniéper jusqu'à la mer Noire. Leur nom fut souvent employé comme synonyme de Wendes ou Vénèdes. Soumis tour à tour aux Goths et aux Huns, ils prirent souvent, après Justinien, du service dans les troupes byzantines. Les Avares, les Bulgares et les Hongrois les exterminèrent peu à peu; leur nom disparut au Xe siècle. B.

ANTESIGNANI. Soldats de grosse infanterie légionnaire, placés au premier rang, en avant des enseignes. — Officiers instructeurs.

ANTHEDON, v. de l'anc. Grèce, en Argolide, port sur le golfe Saronique. — v. et petit État indépendant de l'anc. Grèce, en Béotie, au pied du Messapius, port sur l'Euripe; auj. *Antedona* ou *Lukisi*. Ses habitants, thraces d'origine, se rattachaient à Glaucus, dieu de la mer; c'étaient surtout des pêcheurs et des pirates. — v. et port au S. de l'anc. Palestine, près de Gaza. Hérode la nomma Agrippias.

ANTHÉLA, v. de l'anc. Thessalie, près du golfe Maliaque et des Thermopyles; temple de Cérès avec une amphictyonie.

ANTHÉLIENS (DIEUX). Dieux qui, dans Athènes, avaient leurs statues placées devant les portes, et continuellement exposées à l'air.

ANTHEMA, danse par laquelle les Grecs célébraient autrefois la venue du printemps. Il y avait deux chœurs; l'un chantait : Où sont les roses, où sont les violettes, où est l'ache sombre? et l'autre chœur répondait : Voici les roses, etc.

ANTHÈME (SAINT-), ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 25 kil. E. d'Ambert; 942 hab.

ANTHÉMIUS, célèbre ministre de l'empire d'Orient, 408-414, consul en 405. Il administra l'empire pendant la minorité de Théodose II, et céda les affaires à Pulchérie, sœur de ce prince.

ANTHÉMIUS (Procope), fils du précédent, empereur d'Occident de 467 à 472. D'abord comte d'Illyrie, consul et général des troupes de l'Orient, il battit les Huns et les Goths, et fut désigné par Léon le Thrace pour aller régner à Rome, où le peuple et le sénat l'acclamèrent; mais Ricimer, auquel il avait marié sa fille pour s'en faire un ami, l'attaqua néanmoins, le vainquit, malgré les secours de Léon, et le fit mettre à mort.

ANTHÉMIUS, mathématicien et architecte, né à Tralles en Lydie, sous Justinien, vers 550. Il a construit la basilique de Ste-Sophie à Constantinople. Il connut la force de la vapeur sans songer à l'utiliser. Il ne reste de lui qu'un fragment sur les miroirs ardents d'Archimède.

ANTHESPHORIES, fête des fleurs chez les anciens Grecs; consacrée en particulier à Cérès et à Proserpine, elle célébrait le retour de Proserpine vers sa mère au printemps. Dans le temple de Cérès à Mégalopolis, deux jeunes filles étaient chargées d'apporter et de parsemer des fleurs. Les fleurs entraient encore dans le culte de Junon à Argos, et de Vénus à Cnosse. A. G.

ANTHESTÉRIES, fêtes en l'honneur de Bacchus, dans l'anc. Athènes. Elles duraient trois jours, les 11, 12 et 13 du mois anthestérion; chacun de ces jours avait un nom; le premier s'appelait *pithoigia* (ouverture de tonneaux), le second *koes* (les bouteilles), et le troisième *kutroi* (les marmites). Les maîtres y servaient leurs esclaves.

ANTHESTÉRION, mois de l'année athénienne. C'était originairement l'époque de nos mois de mars et d'avril. A partir de 432 av. J.-C., ce fut celle de janvier et février.

ANTHOINE (Nicolas), fanatique du XVII^e siècle, né à Briey en Lorraine, m. en 1632. Élevé dans la religion catholique et élève des Jésuites, il embrassa le calvinisme à Metz. Mais, ne pouvant éclaircir les difficultés qu'il rencontrait dans le Nouveau-Testament, il prit la résolution de professer le judaïsme. Les Juifs, craignant de s'attirer quelques mauvaises affaires, n'osèrent pas l'admettre parmi eux; il dissimula donc sa croyance, et accepta les fonctions de ministre à Divonne, dans le pays de Gex, mais perdit la raison, blasphéma, s'échappa de sa maison pendant la nuit, et passa quelque temps à l'hôpital de Genève. Finalement, on procéda juridiquement contre lui, et il fut condamné à être étranglé sur un bûcher, et ensuite brûlé; la sentence fut exécutée le 20 avril 1632.

ANTHOINE (Antoine-Ignace), baron de Saint-Joseph, né en 1749 à Embrun, d'une famille de magistrats, m. à Marseille en 1826. Chargé de la direction d'une maison de commerce à Constantinople, il remit au comte de Saint-Priest, ambassadeur en Turquie, des mémoires qui le firent charger de missions en Russie et en Pologne, dans le but de nouer des relations par la mer Noire avec ces deux contrées (1781-83). La Russie lui permit de former à Cherson un établissement qui fut bientôt prospère, et dont les heureuses conséquences se font sentir encore aujourd'hui. Louis XVI récompensa, en 1786, ces intelligents efforts par des lettres de noblesse. Anthoine se fixa dès lors à Marseille, où il épousa une demoiselle Clary, et sa générosité contribua à préserver Marseille de la famine en 1790. Il n'en reçut pas moins, en 1793, l'ordre de s'éloigner avec sa famille. Gênes lui servit de refuge; il rentra en France après la révolution, et refusa les honneurs auxquels pouvaient l'appeler son mérite et sa parenté avec Bernadotte. Maire de Marseille, de 1805 à 1813, il fit partie de la Chambre des représentants en 1815, après le retour de Napoléon. Il a laissé un *Essai historique sur le commerce et la navigation de la mer Noire*, 1 vol. in-8°, 1805, réimprimé en 1820. Une de ses filles épousa le maréchal Suchet.

ANTHOLOGIE, c.-à-d. *bouquet de fleurs*. On connaît particulièrement sous ce titre les recueils d'anciennes poésies grecques composés, l'un par Constantin Céphalas au X^e siècle, l'autre par Maxime Planude, moine de Constantinople au XIV^e siècle. Le manuscrit du premier ne fut trouvé qu'en 1606, par Saumaise, à Heidelberg; il comprend plus de 700 épigrammes, maximes et épitaphes grecques, et forme environ 3,000 vers. La meilleure édition est celle de Jacobs, Leipzig, 1813. — Il existe aussi une Anthologie latine recueillie par Joseph Scaliger, Lindenbruch et autres latinistes. Pierre Burmann en a donné la meilleure édition, Amst., 1759 et 1773, 2 vol. in-4°.

ANTHONY (SAINT-), fort des États-Unis (Minnesota), sur le Mississipi, à plus de 3,200 kil. de son embouchure, par 45° de lat. N., au-dessus des *Chutes de St-Antoine*.

ANTHROPOPHAGES, du grec *anthrôpos*, homme, et *phagein*, manger. On appelle ainsi les peuples sauvages qui mangent de la chair humaine. Ils sont rares aujourd'hui. On peut citer les Caraïbes, quelques tribus de l'Amérique du N. et de l'Archipel Indien. Plusieurs matelots français ont été mangés en décembre 1850, par les tribus de Menemer et de Ballep, près de Balade, sur les côtes de la Nouvelle-Calédonie.

ANTI-BACCHIAS. *V.* BACCHIAS.

ANTIBES, ch.-l. de cant. (Alpes Marit.), arr. et à 23 kil. E.-S.-E. de Grasse, et à 32 kil. E. de Nice, sur la Méditerranée. Place de guerre; port profond et d'un abord facile, protégé par une longue jetée. Phare de premier ordre sur la presqu'île de la Garoupe, par 43° 34' de lat., N., 4° 48' de long. E. Culture d'orangers, oliviers et tabacs; comm. considérable d'exportation; 4,023 hab. Cette ville fut fondée, dans la Gaule Narbonnaise, *en face* de Nice (d'où son nom grec: *anti-polis*), par les Phocéens de Marseille, vers 340 av. J.-C.; les Romains, qui l'agrandirent et l'embellirent d'édifices dont il reste encore quelques ruines, y avaient une place d'armes et un arsenal maritime. Au VI^e siècle, elle devint le siége d'un évêché transporté à Grasse en 1252; elle fut fortifiée par François I^{er} et Henri IV; les Impériaux l'assiégèrent en vain en 1706.

ANTIBOUL (Charles-Louis), né à Saint-Tropez en 1752, député du Var à la Convention, refusa de prendre la qualité de juge de Louis XVI, vota la détention; fut envoyé en mission en Corse, puis décrété d'accusation et condamné à mort comme partisan des Girondins, et exécuté le 31 oct. 1793.

ANTICARIA, v. de l'anc. Bétique; auj. ANTEQUERA.

ANTICLÉE, fille d'Autolycus et épouse de Laërte, fut mère d'Ulysse, et mourut, suivant Homère, du chagrin que lui causa la longue absence de son fils. Elle le retrouva aux enfers. Suivant les poëtes postérieurs à Homère, étant fiancée à Laërte, elle eut cependant de Sisyphe Ulysse, et se tua sur une fausse nouvelle de la mort de son fils. Selon d'autres, fille de Dioclès, elle eut de Machaon, fils d'Esculape, deux fils, Nicomaque et Gorgasus.

ANTICOSTI ou de L'ASSOMPTION (ILE), dans l'Atlantique, à l'embouchure du Saint-Laurent, entre 49° et 50° lat. N., et entre 64° 3' et 66° 55' long. O.; 180 kil. sur 64; inhabitée. C'est une dépendance de Terre-Neuve (Amérique anglaise). On y a fait un dépôt de provisions et deux petits ports de sauvetage pour les pêcheurs de morues. Découverte en 1534 par Jacques Cartier.

ANTICYRA, v. de l'anc. Phocide, sur une péninsule, dans le golfe de Crissa, à 24 kil. S. de Delphes; auj. *Aspro-Spitia*; *Cyparissus* dans Homère. Détruite par Philippe de Macédoine dans la guerre sacrée; pillée par les Romains dans la première guerre de Macédoine, puis par les Étoliens. Quintus Flamininus en fit une de ses places fortes. Elle conserva quelque importance jusque dans le moyen âge. On y préparait l'ellébore que fournissait l'Hélicon, et l'on venait s'y faire guérir de la folie. — Ile de la mer Égée, dans le golfe Maliaque, entre l'Eubée et les côtes de Thessalie: elle produisait aussi de l'ellébore. — v. de Thessalie, près de l'embouchure du Sperchius.

ANTIDORE, nom d'un pain que, dans l'Église grecque, on bénit et l'on distribue au lieu de l'Eucharistie à ceux qui n'ont pas pu communier.

ANTIGNAC (Antoine), né à Paris en 1761, m. en 1825, un des poëtes de cette joyeuse pléiade qui eut successivement pour chefs Panard, Gouffé et Désaugiers. Antignac fut un des chansonniers les plus féconds du *Caveau moderne* et des banquets maçonniques; outre un volume de *Chansons et poésies diverses* (1809), ses œuvres remplissent tous les recueils de l'époque: *le Caveau moderne, le Chansonnier des Grâces*, etc. C'est un poëte enjoué et correct, sans beaucoup de verve ni de malice. Trois fois seulement il sortit de son rôle pour devenir poëte politique: la première fois (c'était à l'occasion du mariage de Napoléon, en 1810), le frondeur *Cadet-Roussel aux préparatifs de la fête* eut un succès de vogue; la deuxième fois, il s'agissait de chanter le retour des Bourbons, et la troisième, celui de l'Empereur.

ANTIGOA. *V.* ANTIGUA.

ANTIGONE, fille d'Œdipe et de Jocaste, sœur d'Étéocle, de Polynice et d'Ismène; après avoir servi de guide à son vieux père aveugle, elle ensevelit, malgré la défense du roi de Thèbes Créon, le corps de son frère Polynice. Créon ordonna qu'on l'enterrât toute vive, mais elle s'étrangla. Hémon, fils de Créon, qui l'aimait, se poignarda de douleur. Son histoire est le sujet de la tragédie de Sophocle, *Antigone*, où son caractère se peint tout entier dans ce beau vers: Je suis née, non pour partager la haine, mais pour partager l'amour.

ANTIGONE, fille de Cassandre, fut la seconde femme de Lagus, fondateur de la dynastie des Ptolémées.

ANTIGONE, surnommé le *Cyclope*, un des généraux d'Alexandre, avait obtenu de ce prince le gouvernement de la Lydie et de la Phrygie. Après la mort du conquérant (323 av. J.-C.), il obtint d'être maintenu dans le gouvernement de ces provinces, auxquelles il ajouta même la Pamphylie. Il entra, avec son fils Démétrius Poliorcète, dans la coalition qui avait pour but de disputer à Perdiccas la puissance suprême. Antigone vainquit Eumène qui combattait pour la cause de Perdiccas, et s'empara de la plus grande partie de l'Asie. Sa puissance excita les inquiétudes de Ptolémée, Cassandre, Séleucus et Lysimaque, qui formèrent une coalition contre lui. La guerre, suspendue par un traité en 311 av. J.-C., ne tarda pas à éclater de nouveau. Antigone voulut envahir l'Égypte, où régnait Ptolémée Soter, mais il fut vaincu, et, peu de temps après, en 301, il périt à la bataille d'Ipsus, en Phrygie, à l'âge de 84 ans.

ANTIGONE GONATAS, c.-à-d. né à Goni en Thessalie, vers 320, m. en 240, fils de Démétrius Poliorcète, fut roi de Macédoine, de 278 à 242. Vainqueur des Gaulois qui envahissaient tout le N. de la Grèce, Pyrrhus, roi d'Épire, le détrôna de 274 à 273. Il reprit cependant en partie la domination de la Grèce, et s'empara même d'Athènes.

ANTIGONE DOZON, petit-fils de Démétrius Poliorcète, roi de Macédoine, de 232 à 221. Il combattit surtout contre les Lacédémoniens, défit Cléomène à Sellasie, prit la ville de Sparte, et maintint la suprématie de la Macédoine sur la Grèce.

ANTIGONE, fils d'Aristobule II, roi des Juifs, fut emmené prisonnier à Rome, avec son père, par Pompée, l'an 61 av. J.-C. Délivré par César, mais n'ayant pu obtenir des Ro-

mains la couronne, il se fit placer sur le trône par les Parthes. Il fut battu de verges et mis à mort par ordre d'Antoine. Il avait régné de l'an 40 à l'an 37 selon Dion Cassius, et de l'an 38 à l'an 35 selon Josèphe.

ANTIGONE DE CARYSTE, naturaliste et polygraphe du IIIe siècle av. J.-C. On a perdu ses *Vies d'écrivains célèbres*, son *Histoire des animaux*, son poëme d'*Antipater*; il reste de lui un *Recueil d'histoires merveilleuses*, dont Beckmann a donné une bonne édition, Leips., 1791, in-4°.

ANTIGONIDE, tribu d'Athènes, formée en l'honneur d'Antigone, et ajoutée, ainsi que celle de *Démétriade* (en l'honneur de son fils), aux 10 anciennes. Elle s'appela plus tard *Attalide*.

ANTIGONIE, v. de l'anc. Syrie, sur l'Oronte; Antigone Ier en fit sa capitale. Séleucus en transféra les habitants à Antioche, fondée par lui dans le voisinage, ou, selon Diodore, à Séleucie. — Nom donné à l'anc. Alexandrie de Troade, à l'anc. Nicée de Bithynie, etc.

ANTIGUA ou ANTIGOA, île de la mer et de l'archipel des Antilles (Antilles Anglaises), à 64 kil. N. de la Guadeloupe, par 17° 2' lat. N. et 64° 12' long. O.; 32 kil. sur 20; 35,000 hab., dont 33,000 nègres affranchis en 1834. Ch.-l., *Johns-Town* ou *St-Jean*, résidence du gouverneur, avec un bon port sur la côte occidentale. Outre ce port, Antigoa en possède un autre, l'un des meilleurs des Antilles, *English-Harbour*, sur la côte S. Sécheresses fréquentes; sol montueux; une partie est très-fertile et l'autre tout à fait inculte; culture de coton, sucre, anis, gingembre et tabac. Découverte par Christophe Colomb en 1493 et colonisée par les Anglais en 1632.

ANTI-LIBAN ou SCHERKI, une des chaînes du Liban, en Turquie d'Asie, parcourt l'ouest de l'eyalet de Damas. La vallée qui sépare l'Anti-Liban du Liban, longue de 160 kil. environ, s'appelait autrefois Cœlé-Syrie, c.-à-d. *Syrie creuse*; auj. *El-Bekah*. Elle est habitée par les Druzes.

ANTILLES, le plus considérable des archipels connus, entre l'Amérique du N. et celle du S., dans l'Océan Atlantique, depuis la Floride jusqu'au N. de l'embouchure de l'Orénoque, entre 10° et 27° 50' de lat. N. et 87°—62° de long. O. Superf. 247,500 kil. carrés. Pop. 3,700,000 hab. Les *Grandes-Antilles* sont Cuba, Haïti ou St-Domingue, la Jamaïque et Porto-Rico. Les *Petites-Antilles*, habitées autrefois par les Caraïbes et quelquefois nommées ainsi, sont, du N. au S.-E. : le groupe des îles Vierges (St-Thomas, St-Jean, Ste-Croix, Tortola, Anegada, etc.), les îles Anguilla, St-Martin, Saba, St-Eustache, St-Barthélemy, la Barboude, St-Christophe, Nevis, Antigua, Montserrat, la Désirade, la Guadeloupe, Marie-Galante, les Saintes, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, la Barbade, St-Vincent, les Grenadilles, Grenade, Tabago et la Trinité; celles-là ont été appelées par les Espagnols *îles du vent*, c.-à-d. exposées à l'action des vents alisés; les suivantes, de l'embouchure de l'Orénoque au golfe de Maracaibo, sont les îles *sous le vent* : Margarita, Blanquilla, Tortuga, Aves, Bonaire, Curaçao et Arouba. Pour les Anglais, les îles du vent, ou *Windward Islands*, sont les îles entre la Martinique et Tabago inclusivement; les îles sous le vent, ou *Leeward*, les autres Caraïbes au N. Les îles Lucayes ou Bahama, au N.-O. de l'archipel des Antilles, sont une annexe. — Les Antilles offrent d'admirables ports, un climat humide et chaud, souvent insalubre. Le thermomètre n'y varie guère que de + 22° à + 30° cent. La saison de juillet à octobre y est dangereuse par les orages et la fièvre jaune. Les tremblements de terre y sont assez nombreux. Leur sol fécond renferme des mines qui sont peu exploitées. En revanche, elles exportent le sucre, le café, l'indigo, le coton, le cacao, le tabac, le poivre, la muscade, le girofle, la cannelle, le poivre, le maïs, l'ananas, le coco, l'olive, le bambou, l'acajou, l'aloès, la réglisse, etc. — Les Antilles ont été les premières terres découvertes par Christophe Colomb, qui croyait toucher aux Indes occidentales, nom qui est resté à tout le continent d'Amérique. — Haïti est le seul État indépendant parmi toutes ces îles. Parmi les îles sous le vent, Margarita, Tortuga, Blanquilla, Orchilla et Testigos dépendent de la république de Venezuela. — Les îles *anglaises* sont : les Bahama, la Jamaïque, la plupart des îles Vierges, Anguilla, la Barboude, St-Christophe, Nevis, Antigua, Montserrat, la Dominique, Ste-Lucie, St-Vincent, la Barbade, la Grenade, les Grenadilles, Tabago, la Trinité. — A l'Espagne, les îles de Cuba, et Porto-Rico; — les îles *françaises* : la Martinique, les deux îles de la Guadeloupe avec la Désirade, les Saintes et Marie-Galante; — les îles *danoises* : Ste-Croix, St-Thomas, St-Jean; — les îles *hollandaises* : St-Martin, Saba, St-Eustache, Curaçao, Bonaire, Aves, et Arouba; — St-Barthélemy, enfin, est à la Suède.

ANTILLES (MER DES) ou des CARAÏBES, méditerranée ouverte comprise entre les Antilles à l'E. et le continent américain à l'O; elle communique avec le golfe du Mexique au N.-O. par le canal Yucatan et avec l'Atlantique à l'E. par 16 détroits principaux. Elle forme sur ses côtes méridionales, de l'E. à l'O., les golfes de Maracaibo et de Darien et la baie des Mosquitos, sur ses côtes occidentales le golfe Honduras et la baie de Yucatan.

ANTILOQUE, fils de Nestor et d'Anaxibie ou d'Eurydice, est compté parmi les prétendants d'Hélène. Ami d'Achille, il prit part à la guerre de Troie, remporta un prix aux jeux funèbres des obsèques de Patrocle, et périt en défendant son vieux père contre l'Éthiopien Memnon ou contre Hector.

ANTIMAQUE, poëte épique contemporain des guerres médiques, naquit à Claros et séjourna à Colophon. Ses œuvres, qui eurent beaucoup de réputation, sont perdues. On en trouve quelques fragments dans la collection Didot, à la fin du volume d'Hésiode. P—T.

ANTIN (Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, marquis, puis duc d'), né en 1665, m. 2 nov. 1736, était le seul fils de Mme et de M. de Montespan. Il fut élevé en Guyenne, au château de Bonnefons, par l'abbé Anselme, puis à Moulins, à Juilly et au collége Louis-le-Grand, à Paris. Sous-lieutenant dans le régiment du roi en 1683, il épousa Mlle d'Uzès, petite-fille de Montausier, et fut fait colonel du nouveau régiment dit de l'Ile-de-France. Sa mère le fit nommer *menin* de Monseigneur. Dès lors il devint le parfait courtisan. La guerre de 1702 le fit lieutenant-général; mais sa conduite suspecte à Ramillies le fit retrancher du service en avril 1707. Sa mère mourut ce même été. La faveur de la cour lui revint bientôt; il recevait Monseigneur à Petit-Bourg, et même le roi, 13 sept. 1707. C'est dans cette occasion que, le roi ayant critiqué une grande allée d'arbres qui cachait la vue de la rivière, le duc la fit abattre en une nuit. Peu de jours après cette dernière visite, il eut le gouvernement de l'Orléanais. Il succéda même à Mansart comme directeur général des bâtiments, et garda cette direction jusqu'à sa mort; membre du conseil de régence, on l'a accusé d'avoir fait ses affaires dans les opérations de Law. Son nom a été donné à un nouveau quartier de Paris, devenu depuis l'un des plus élégants de cette ville. Il a laissé des *Mémoires historiques* encore inédits. On a publié de lui, dans les *Mélanges de la Société des Bibliophiles*, 1822, une sorte d'examen de sa vie, court, mais précieux.

ANTIN, brg et seigneurie du Bigorre (H.-Pyrénées) appartenant depuis le XVIe siècle à la famille de Pardaillan; érigée en marquisat, 1612, et en duché, 1711.

ANTINOÉ, fille de Céphée, roi de Tégée. D'après un ordre de l'oracle, et conduite par un serpent, elle fonda la ville de Mantinée, où l'on éleva une colonne en son honneur.

ANTINOÉ, v. d'Égypte. *V.* ANTINOOPOLIS.

ANTINOMIENS (secte des). *V.* AGRICOLA (Jean).

ANTINOOPOLIS ou ADRIANOPOLIS, v. de l'anc. Égypte, sur la limite S. de l'Égypte moyenne ou Heptanomide, et comprise plus tard dans la Thébaïde, sur la rive dr. du Nil, à 9 kil. S.-E. d'Hermopolis, fut construite, sur l'emplacement de l'anc. ville de *Besa*, par Adrien, en l'honneur de son favori Antinoüs, noyé dans le Nil, en cet endroit même. Ses belles ruines sont appelées par les Coptes d'auj. *Enseneh*; elles sont près du vge de *Scheikh-Abadeh*. *V. Description de l'Égypte*, t. IV, p. 197.

ANTINOUS, prince d'Ithaque, un des prétendants de Pénélope, était un homme grossier et cruel; il excitait les autres prétendants à faire périr Télémaque. Il insulta Ulysse, de retour sous l'habit de mendiant, le frappa d'un banc, et le força de lutter contre Irus; aussi le héros le tua-t-il de ses flèches un des premiers. L—H.

ANTINOUS, esclave bithynien d'une grande beauté, favori d'Adrien, lié peut-être avec lui par quelque mystère religieux; il se noya, selon les uns, dans le Nil; selon d'autres, il se sacrifia pour faire réussir une opération magique, ou bien il se dévoua pour Adrien, qui croyait devoir offrir aux Dieux une victime volontaire. (*V.* sur le culte d'Antinoüs le mot ADRIEN.) Son effigie, qui rappelle celle de Bacchus, se trouve sur beaucoup de médailles et de pierres gravées. Les plus célèbres statues d'Antinoüs sont celle du Belvédère au Vatican, et celle du Capitole, dans la salle d'Hercule. A. G.

ANTIOCHE, en turc *Antakieh*, anc. *Antiochia Epidaphnes*, v. de la Turquie d'Asie (Syrie), dans le Pachalik et à 85 kil. O. d'Alep, sur l'Aazi (anc. Oronte), à 35 kil. de la mer; petite ville assez pauvre, remplie de jardins, et occupant à peine la sixième partie de l'étendue de l'anc. cité, dont il reste de

nombreux vestiges; env. 5,600 hab. Antioche fut fondée par Séleucus Nicator, et peuplée d'abord par une colonie d'Athéniens habitants de la ville voisine d'Antigonie, rasée par Séleucus. Elle s'accrut successivement, et fut formée de quatre parties entourées de murs, les deux dernières bâties par Séleucus Callinicus et par Antiochus Épiphane, et réunies dans un mur d'enceinte. Elle devint la capitale de la Syrie et la résidence des Séleucides, la *reine de l'Orient;* célèbre par sa magnificence, par le luxe de ses habitants, par leur amour pour le plaisir, Antioche était un lieu de fêtes et de spectacles continuels; elle comptait alors plus de 700,000 hab. Les environs de la ville étaient ravissants; à ses portes mêmes étaient les fontaines et le bois sacré de lauriers-roses de Daphné et le temple célèbre d'Apollon. Conquise par les Romains, 64 av. J.-C., Antonin le Pieux en fit une colonie avec les droits italiques. Le christianisme y fut prêché par les Apôtres; les disciples de J.-C. y furent pour la première fois appelés *chrétiens*; il s'y tint dix conciles de 252 à 380, et au VIe siècle elle devint le siége d'un patriarchat, qui s'étendait sur la Syrie, la Mésopotamie et la Cilicie. Deux tremblements de terre, puis l'invasion des Perses sous Chosroès, ruinèrent la ville antique; elle fleurit de nouveau, rebâtie par Justinien, et prit le nom de Théopolis, qu'elle perdit bientôt. Les Sarrasins la prirent avec toute la Syrie en 635. Réunie au Xe siècle à l'empire d'Orient, reprise par les Mahométans, 1084, elle leur fut enlevée en 1098 par les Croisés, commandés par Bohémond Ier, fils de Robert Guiscard, qui devint prince d'Antioche. La petite principauté chrétienne d'Antioche subsista jusqu'en 1268. Baudouin VII fut son dernier prince. Elle appartint depuis lors aux Musulmans, sous lesquels sa décadence fut rapide et complète. — Patrie du poëte Archias et de St Jean Chrysostôme.

ANTIOCHE DE PISIDIE, v. anc. sur la frontière de Phrygie et de Pisidie, fondée par les habitants de Magnésie sur le Méandre; déclarée libre par les Romains après la paix de Magnésie, 190, élevée en colonie avec droit italique et sous le nom de Césarée par Auguste; elle avait un temple dont les ruines ont été retrouvées, par Otto von Richter et Arundel, à Jalowatsch, à 6 heures de Akcheher.

ANTIOCHE (PERTUIS D'), détroit entre les îles de Ré et d'Oléron, près la côte occid. de la France.

ANTIOCHIA. Séleucus Nicator, roi de Syrie, fonda à lui seul 16 villes qu'il nomma ainsi en l'honneur d'Antiochus, son père. — *Antiochia Epidaphnes*, c'est Antioche sur l'Oronte. — — *ad Mæandrum*, en Carie, fondée par Antiochus Ier sur l'emplacement de l'anc. Pythopolis; auj. en ruines près d'*Ienischehr*. — — *Margiana*, sur le Margus, fondée par Alexandre au N. de la Bactriane; auj. *Meru-Schahhian*. — ou *Opis*, v. d'Assyrie, au confluent du Physcus et du Tigre; devint importante sous les califes arabes. — *Mygdoniæ*, en Mésopotamie; c'est la fameuse forteresse appelée auparavant Nisibe; auj. *Nisibin*. — — *ad Taurum*, v. de Comagène, à l'O. de l'Euphrate; auj. *Ain-Tab*. — — *Super Cragum* ou *Lamotis*, v. de la Cilicie Trachée, près de la mer; c'est l'*Antiochette* des Croisades, au S. de Konieh.

ANTIOCHIDE, une des tribus d'Athènes. Socrate en faisait partie.

ANTIOCHUS Ier, *Soter* (Sauveur), 2e roi séleucide de Syrie, 281-260 av. J.-C., fils de Séleucus Ier, qui lui avait confié la Haute-Asie, indigna ses sujets par son alliance avec Ptolémée Céraunus, assassin de son père; il sauva l'empire d'une invasion gauloise, grâce à ses éléphants, mais échoua contre le roi de Pergame et Ptolémée Philadelphe, et fut tué dans un combat près d'Éphèse.

ANTIOCHUS II, surnommé *Théos* (Dieu) par les Milésiens, qu'il délivra de la tyrannie; 3e roi séleucide de Syrie, 260-247 av. J.-C.; fils du précédent, il continua sans succès la guerre commencée par son père contre Ptolémée II, roi d'Égypte, et, alarmé par les révoltes d'Arsace avec les Parthes, 255, et de Théodote en Bactriane, premiers symptômes de la décadence de l'empire, il fit la paix en épousant Bérénice, fille de Ptolémée; il périt empoisonné par Laodice, sa première femme, qu'il avait répudiée pour épouser Bérénice et reprise après la mort de Ptolémée.

ANTIOCHUS III, *le Grand*, 6e roi séleucide de Syrie, 222-186, frère et successeur de Séleucus III; il châtia d'abord de nombreuses révoltes, excepté celle d'Arsace et d'Euthydème, qu'il reconnut rois des Parthes et de Bactriane; battu par Ptolémée IV à Raphia en Palestine, 216, il ne put reprendre la Célésyrie, et dut abandonner toutes ses conquêtes et conclure une trêve, dont il profita pour réparer ses forces. Il ne tarda pas à reprendre les armes, battit Arsace, soumit l'Asie-Mineure, s'avança jusque dans l'Inde, et rendit au royaume de Syrie son ancienne splendeur. Mais les Romains, vainqueurs de son allié Philippe, roi de Macédoine, réclamèrent de lui la liberté des villes grecques d'Asie; appelé par les Étoliens, excité par Annibal, il leur déclara la guerre et se fit battre aux Thermopyles, 191, puis à Magnésie en Asie-Mineure par L.-C. Scipion, 190; le traité qui suivit le relégua au delà du Taurus, et lui imposa des tributs énormes; afin de s'acquitter, il pilla le temple de Bélus à Elymaïs, et fut assassiné pour cette impiété.

ANTIOCHUS IV, surnommé *Épiphane* (l'illustre), puis *Épimane* (l'insensé), roi de Syrie, 174-164, fils d'Antiochus le Grand, succéda à son frère Séleucus IV; une première expédition lui ayant livré toute la basse Égypte, Rome intervint, et remit sur le trône Ptolémée Philométor. Il voulut faire embrasser la religion grecque à ceux de ses sujets qui adoraient Zoroastre, et persécuta les Juifs. Pendant que la Perse et l'Arménie se révoltaient, Mathathias et Judas Machabée vengèrent sur lui le meurtre des sept Machabées et du sage Éléazar à Antioche. Il mourut dans des accès de frénésie à Tabes, en Perse.

ANTIOCHUS V, *Eupator*, fils du précédent, 164-162, monta sur le trône, âgé de 9 ans, laissa l'autorité à son général Lysias, fut battu en Judée par Judas Machabée, puis détrôné et tué par Démétrius son cousin.

ANTIOCHUS VI, surnommé *Dionysos* ou *Bacchus*, fils d'Alexandre Bala, fut élevé au trône de Syrie en 143 par Tryphon, et tué, l'année suivante, par ce même ambitieux.

ANTIOCHUS VII, *Sidétès* (chasseur). *V.* DÉMÉTRIUS II.

ANTIOCHUS VIII, *Grypus* (au nez aquilin), fils de Démétrius II Nicator, chassa en 122 l'usurpateur Alexandre Zébina, et mourut en 96 av. J.-C.

ANTIOCHUS IX, surnommé *Philopator* et appelé aussi *de Cyzique*, à cause de son séjour dans cette ville; après la mort de son père Antiochus *Sidétès*, il enleva la Célésyrie à son frère Antiochus *Grypus*, régna après la mort de ce dernier, en 97 av. J.-C., sur toute la Syrie, mais fut vaincu par son neveu Séleucus VI, et se donna la mort, en 94.

ANTIOCHUS X, *Eusèbe* ou *le pieux*, fils du précédent, détrôna Séleucus VI, en 94 av. J.-C.; mais deux fils de son ennemi le renversèrent en 92. Il mourut vers 75 chez les Parthes.

ANTIOCHUS XI, surnommé *Épiphane Philadelphe*, régna avec Philippe son frère, après la mort de Séleucus VI leur aîné, qui avait été brûlé vif dans Mopsueste et dont ils vengèrent la mort; il se noya dans l'Oronte, en 93 av. J.-C., après un combat contre Antiochus X.

ANTIOCHUS XII, *Dionysios*, c.-à-d. *Bacchus*, cinquième fils d'Antiochus VIII *Grypus*. Son frère Démétrius III ayant été pris par les Parthes, il monta sur le trône de Syrie; mais il perdit la vie dans une lutte contre Arétas, chef d'une tribu arabe, 83 av. J.-C. Fatigués des guerres de l'empire des Séleucides, les Syriens se donnèrent à Tigrane, roi d'Arménie.

ANTIOCHUS XIII, *l'Asiatique*, fils d'Antiochus X, vécut, pendant la domination de Tigrane, en Cilicie (de là son surnom) et à Rome, 73 av. J.-C. Lucullus le rétablit en 68 sur le trône de Syrie; mais Pompée le dépouilla en 64, et réduisit la Syrie en province romaine.

ANTIOCHUS D'ASCALON, m. en 69 av. J.-C., l'un des derniers philosophes académiciens, et chef de l'école après Philon, son maître, eut pour élèves Varron et Cicéron enseigna dans Athènes, Alexandrie et Rome. Il s'efforça de retirer la philosophie de l'Académie des voies du scepticisme et de l'incliner vers le stoïcisme. *V.* Chappuis, *de Antiochi Ascalonitæ vita et doctrina*, Paris, 1854, in-8°.

ANTIOPE, aimée de Jupiter, eut deux fils jumeaux, Amphion et Zéthus. Dircé, femme de Lycus, roi de Thèbes, jalouse d'elle, l'ayant enfermée, ses liens se brisèrent un jour d'eux-mêmes, et elle se réfugia près de ses fils, qui prirent Thèbes et tuèrent Dircé. Mais Bacchus lui inspira alors une démence furieuse, pendant laquelle elle parcourut toute la Grèce.

ANTIOPE, reine des Amazones, fut donnée à Thésée par Hercule vainqueur. Délaissée pour Phèdre, elle attaqua Thésée à la tête de ses Amazones. Elle eut pour fils Hippolyte ou Démophon.

ANTIOQUIA (SANTA-FÉ DE), v. de la Nouvelle-Grenade, sur le Cauca, à 260 kil. N.-O. de Bogota. Évêché; elle donne son nom à un État de la Nouvelle Grenade, peuplé de 327,322 hab., et dont le ch.-l. est Médellin.

ANTIPAPES. Nom donné aux prêtres qui formèrent un schisme dans l'Église, en disputant le saint-siége à des papes canoniquement élus. Le Dictionnaire de Trévoux en compte 28, l'abbé de Vallemont, 32.

ANTIPAROS, anc. *Oliaros*, île de l'archipel grec, dans le groupe des Cyclades, en face de Paros, comme l'indique son nom; elle a 10 kil. du N. au S. Grotte à stalactites

sans doute inconnue des anciens; elle est magnifique et se divise en plusieurs salles.

ANTIPAS (Hérode). *V.* HÉRODE.

ANTIPASCHA. C'est dans l'église grecque le dimanche de Quasimodo, compté comme le 2e dimanche de Pâques. La semaine de Quasimodo se nomme Antipascale.

ANTIPATER, un des lieutenants de Philippe et d'Alexandre, fut chargé par Alexandre du gouvernement de la Macédoine pendant que le conquérant envahissait l'Asie. Il réprima une révolte de la Thrace, et vainquit les Lacédémoniens qui avaient pris les armes à l'instigation des Perses. Malgré ces services, Cratère fut envoyé pour le remplacer; mais Alexandre mourut avant l'exécution de cet ordre, et Antipater continua de gouverner la Macédoine et la Grèce. La Grèce s'étant soulevée à la voix de Démosthène, Antipater marcha contre les coalisés; mais, vaincu près de Lamia, il fut contraint de s'enfermer dans cette ville, 323 av. J.-C.; l'arrivée de Léonat et de Cratère le délivra, 322 av. J.-C. Antipater entra ensuite dans la coalition formée contre Perdiccas, 321 av. J.-C., pour empêcher ce général de s'emparer de la suprématie. Il passa en Asie, et lorsque Perdiccas eut succombé, Antipater, qui avait la tutelle de la famille d'Alexandre, fut regardé comme le premier des généraux. Il mourut dans un âge fort avancé, en 319 av. J.-C. CH.

ANTIPATRIS, v. de l'anc. Judée, entre Jérusalem et Césarée, dans une belle et fertile contrée. Elle s'appela d'abord Chapharsaba ou Chapharsalama. Hérode l'agrandit et lui donna le nom de son père Antipater. Elle déchut bientôt.

ANTIPHANE, nom commun à quatre poëtes comiques, dont le plus célèbre était d'Athènes et vivait sans doute au commencement du IVe siècle av. J.-C. Ses 280 comédies sont perdues, excepté quelques fragments. *V. Observations philologiques sur quelques passages d'Antiphane, de Théocrite*, etc., par Koppiers, Leyde, in-8o, 1771. P—T.

ANTIPHELLUS ou HABESSUS, auj. *Antifilo*, v. de l'anc. Lycie, bâtie sur un promontoire, port de l'anc. Phellus. On y voit les ruines d'un théâtre, de plusieurs temples et édifices antiques, et surtout de nombreux tombeaux d'une architecture toute particulière.

ANTIPHILE, peintre grec, né en Égypte, fut le contemporain et le rival d'Apelle, qu'il tenta vainement de perdre en l'accusant de conspiration contre le roi Ptolémée. Ses calomnies le firent emprisonner lui-même jusqu'à la fin de ses jours. Il inventa un genre de figures comiques appelées *grylles*, nom qui est resté aux grotesques de l'antiquité. Il florissait vers l'an 330 av. J.-C.

ANTIPHON, orateur grec, né en 479 av. J.-C. dans l'Attique, m. l'an 412, ouvrit à Athènes une école de rhétorique, et eut pour disciple Thucydide, qui a tracé de son maître un portrait remarquable (liv. VIII, ch. LXVIII). Antiphon fut aussi homme d'État; il commanda, pendant la guerre de Péloponèse, des forces athéniennes; il contribua à l'établissement de l'oligarchie des Quatre-Cents. Envoyé à Sparte pour y négocier la paix, il échoua, fut accusé de trahison, et condamné à mort, 411. Nous avons de lui quinze discours, dont trois détachés, et relatifs à des affaires privées; les douze autres se rapportent à des affaires imaginaires, et se groupent par quatre (accusation, défense, réplique de l'accusateur, réplique de l'accusé); ce sont de purs exercices de rhétorique. On ne trouve dans ces discours ni développements de passions ni effets de style; c'est un langage très-simple, une argumentation toute nue. *V.* Bekker, *Orat. attici.*, Berlin, 1823-24, 5 vol. in-8o; *Orat. græci*, dans la collection Didot, t. XXIII; et Ruhnken, *De Antiphonte*, Leyde, 1765, in-4o. D—R.

ANTIPODES, du grec *pous*, pied, *anti*, à l'opposite; on appelle ainsi les habitants du globe diamétralement opposés les uns aux autres, c.-à-d. vivant aux deux pôles d'un même axe de la terre. Ils ont les nuits et les jours d'égale longueur, mais dans un ordre inverse. Il en est de même du lever du soleil et des saisons. Les antipodes de Paris sont situés sur le 49o lat. S., au S.-E. de la Nouvelle Zélande.

ANTIPOLIS, nom primitif d'Antibes.

ANTISANA, volcan des Andes péruviennes, dans la république de l'Equateur, au S.-E. de Quito; 5,793 mèt. d'élévation. Ume métairie est placée à une hauteur de 4,101 mèt.

ANTISTHÈNES, philosophe grec, chef de l'école des Cyniques, né vers 424 à Athènes, m. à 72 ans. Né pauvre et obscur, disciple de Gorgias, puis admirateur de Socrate, il s'indigna contre la corruption du siècle, affecta un extérieur négligé, et professa une morale d'un rigorisme exagéré : *Je vois percer l'orgueil*, lui disait Socrate, *à travers les trous de ton manteau*. Le souverain bien était, suivant lui, le but de la destinée humaine, et ne consistait que dans la vertu. La vertu consistait elle-même dans la ressemblance avec Dieu. Or Dieu se suffit à lui-même. Pour s'élever jusqu'au souverain bien, il faut aussi se suffire à soi-même, s'affranchir de tout besoin, regarder tout comme indifférent, hors la vertu. Il manifestait un grand mépris pour les théories scientifiques, et n'admettait pas de vérités générales. Courageux et honnête, il s'éleva contre les accusateurs de Socrate; il mourut entre les bras de Diogène, son disciple. On lui a attribué deux déclamations, intitulées *Ajax* et *Ulysse*, qui se trouvent dans les *Orat. attic.* de Reiske, t. VIII, et une lettre insérée dans Orelli, *Epist. græc.*, Lips., 1815. *V.* Chappuis, *Antisthènes*, Paris, 1854, in-8o.

ANTITAURUS, c.-à-d. *vis-à-vis du Taurus*, chaîne de montagnes de l'Asie mineure, qui, partant du Taurus en Arménie, traverse la Cappadoce et le milieu de la péninsule, parallèlement à la chaîne du Taurus; elle y prend les noms d'Ardjisch-Dagh, etc. *V.* TAURUS.

ANTITRINITAIRES. *V.* UNITAIRES.

ANTIUM, auj. *Torre* ou *Porto d'Anzio*, à 52 kil. S. de Rome, v. de l'anc. Latium sur un promontoire, fondée par un fils d'Ulysse et par Circé, selon la tradition, habitée d'abord sans doute par des pirates tyrrhéniens. Quoique faisant partie, dès le temps de Tarquin le Superbe, de la confédération latine, elle resta soumise aux Volsques, dont elle était une des capitales. Asile de Coriolan exilé, elle fut prise par Quinctius Capitolinus (470 av. J.-C.), et colonisée, mais dut renoncer à sa marine; les proues de ses navires (*rostra*) allèrent orner la tribune du Forum. Sa prospérité, même maritime et commerciale, se releva cependant vers la fin de la république, en même temps que les riches familles de Rome venaient y habiter dans de magnifiques palais. — Patrie de Néron et de Caligula. — Elle avait des temples à la Fortune et à Esculape. Un peu à l'E. de la ville était le temple de Neptune avec l'anc. port, où se trouve auj. la petite ville de *Nettuno*. Il ne reste de l'antique Antium qu'une tour. Néron fonda devant Antium un port auj. à demi comblé, mais dont les restes attestent la magnificence, et qui devait être fort utile sur cette longue ligne sans ports, depuis Civita-Vecchia jusqu'à Terracine. C'est dans les ruines du palais de Néron qu'on a trouvé, en 1503, l'Apollon du Belvédère.

ANTIVARI, en turc *Bar*, v. forte de la Turquie d'Europe (eyalet de Scutari), à 5 kil. de l'Adriatique, sur laquelle elle a un port, et à 35 kil. O. de Scutari, par 42o 5' 20" lat. N., 16o 52' 45" long. E.; 4,000 hab. Archevêché. Commerce assez actif.

ANTOINE (MARC-), orateur romain, aïeul du triumvir, né en 143 av. J.-C., fut questeur, préteur, puis consul en 99; il adopta le parti de Sylla et fut victime des proscriptions de Marius, qui fit attacher sa tête aux rostres (87). D'après Cicéron, son éloquence était surtout remarquable par les qualités de l'improvisation, la soudaineté, la souplesse, la verve; jamais il n'écrivit ses discours. Il est, avec Crassus, son contemporain et son rival, le principal personnage du dialogue de Cicéron *De Oratore*. — Son fils aîné, Marc-Antoine, père du célèbre triumvir, échoua dans une guerre contre les pirates de la Crète.

ANTOINE (MARC-), triumvir romain; né en 86, tribun en 50 av. J.-C., il opposa son veto au sénatus-consulte qui privait César de son armée, et se réfugia dans le camp de ce général. Il l'accompagna et le servit avec zèle contre Pompée. César, dictateur en 48, le choisit pour général de la cavalerie, et l'envoya à Rome gouverner pendant son absence. Antoine y combattit le tribun factieux Dolabella, mais indigna les bons citoyens par la dépravation de ses mœurs. Il épousa Fulvie, veuve de Clodius, femme ambitieuse et altière, et provoqua peut-être le poignard de Brutus et de Cassius, en plaçant à plusieurs reprises sur la tête de César, pendant la fête des Lupercales, une couronne que celui-ci repoussait mollement. Après le meurtre de César, en 44, Antoine se déclara son vengeur. Proclamé consul, et dépositaire du testament de César, il y inséra toutes les clauses qu'il voulut, nomma des magistrats et des sénateurs, rappela des bannis. Mais l'arrivée du jeune Octave lui enleva son crédit. Il ne témoigna d'abord que mépris pour cet écolier, et bientôt il partit à la tête d'une armée pour aller combattre Décimus Brutus, un des meurtriers de César, qui occupait la Gaule Cisalpine. Mais Cicéron, qui était rentré dans Rome, animait le Sénat par ses discours contre Antoine, et les deux consuls Hirtius et Pansa le vainquirent près de Modène. Antoine s'enfuit au delà des Alpes, entraîna dans son parti l'armée de Lépide, et revint bientôt en Italie à la tête de 17 légions et de 10,000 hommes de cavalerie. C'est

alors qu'il se réconcilia avec Octave, seul général de l'armée du Sénat depuis la mort d'Hirtius et de Pansa. Le second triumvirat fut formé entre Antoine, Octave et Lépide, dans l'île du Reno près de Bologne (43 av. J.-C.). Antoine sacrifiait son oncle maternel, Lucius César, et exigeait la mort de Cicéron, dont la tête et la main droite lui furent apportées, livrées à ses outrages et à ceux de sa femme Fulvie, puis placées sur la tribune aux harangues. Cependant Brutus et Cassius, maîtres de la Macédoine et de la Syrie, appelèrent les triumvirs en Orient. Antoine, brave soldat, eut le principal honneur de la victoire de Philippes, en 42 av. J.C. Dans le partage du monde que firent ensuite les triumvirs, l'Orient lui échut. Il parcourut la Grèce, puis se rendit en Asie, et s'y livra à des orgies continuelles. Il voulait punir Cléopâtre, qui avait, disait-on, secondé Brutus et Cassius. Mais la reine d'Égypte vint à sa rencontre jusqu'en Cilicie, le séduisit, et l'entraîna à Alexandrie. Il ne fut arraché de ce séjour que par la guerre de Pérouse; sa femme Fulvie et son frère Lucius Antonius avaient pris les armes contre Octave et soulevé une partie de l'Italie contre lui. Antoine, rappelé par cette guerre civile, se rendit à Brindes, et y conclut, en 39 av. J.-C., un nouveau traité avec Octave. Fulvie, le principal obstacle à leur réconciliation, venait de mourir. Antoine épousa donc Octavie, sœur d'Octave et veuve de Marcellus. Il retourna ensuite en Grèce, et se prépara à passer dans l'Asie ravagée par les Parthes. Déjà son lieutenant Ventidius avait remporté plusieurs victoires sur ce peuple; lui-même se rendit en Syrie; mais là sa passion pour Cléopâtre se réveilla. Il eut la faiblesse de la rappeler, lui donna la Phénicie, la Célésyrie, la Judée, l'île de Chypre et une grande partie de la Cilicie. Pourtant il s'en sépara pour aller, avec 60,000 fantassins et 10,000 cavaliers, envahir le pays des Parthes (36 av. J.-C.). Il entra dans la haute Médie ou Atropatène; pressé de terminer une guerre qui le séparait de Cléopâtre, il laissa en arrière les machines nécessaires pour l'attaque des places, souffrit de la famine, et dut battre en retraite. Pendant 27 jours, harcelé par les Barbares, il ramena son armée en livrant dix-huit combats jusqu'à l'Arménie. Il effaça la gloire de cette retraite en se livrant sans aucune retenue à sa passion pour Cléopâtre. Pendant qu'il défendait à sa femme Octavie de venir le rejoindre, il suivait Cléopâtre à Alexandrie, y entrait en triomphe, et donnait la Syrie et l'Arménie aux fils de Cléopâtre; il prit lui-même le costume oriental, se travestit en Osiris, avec Cléopâtre en Isis, et affecta d'opposer Alexandrie à Rome, la capitale de l'Orient à celle de l'Occident. La guerre était inévitable entre les Triumvirs. Elle éclata en 32 av. J.-C., et fut terminée par une seule bataille navale livrée à Actium, (31 av. J.-C.). Cléopâtre y donna le signal de la fuite, et entraîna avec elle 60 galères. Antoine la suivit, abandonnant sa flotte et son armée de terre. Ils se retirèrent en Égypte, et s'y livrèrent à la débauche en attendant le vainqueur qui s'avançait. Bientôt Octave arriva par la Syrie, prit Péluse et assiégea Alexandrie. Abandonné par une partie de ses troupes, trahi par Cléopâtre qui s'était réfugiée dans une tour qu'elle destinait à être son tombeau, Antoine se perça de son épée; puis, toujours dominé par sa folle passion, il se fit porter auprès de la reine d'Égypte, et expira sous ses yeux (30 av. J.-C.) CH.

ANTOINE (saint), surnommé le Grand, et l'un des fondateurs du monachisme oriental, naquit en l'an 251, à Côme, dans la haute Égypte. A 20 ans, pour appliquer ces paroles de l'Évangile : *Allez, vendez ce que vous avez, et donnez-en la valeur aux pauvres*, il distribua tout ce qu'il possédait, et se retira dans une profonde solitude, au-delà du bras oriental du Nil. Sa réputation de sainteté attira auprès de lui un grand nombre de solitaires qui vinrent se placer sous sa direction, ce qui donna naissance au premier établissement monastique, dans le lieu appelé Faïoum, entre Memphis et Arsinoé. De là, S[t] Antoine, qui recherchait un endroit plus désert encore, alla se fixer sur le mont Colzin (l'anc. *Heroopolis*), où de nouveaux disciples ne tardèrent pas à venir prendre pour modèle une vie entièrement consacrée au travail, à la prière et à la méditation. Deux fois le pieux solitaire quitta sa retraite dans l'intérêt de la religion : d'abord en 311, pour encourager les fidèles d'Alexandrie à supporter courageusement la persécution suscitée par Maximin, et, plus tard, en 355, dans le but de défendre contre les Ariens les principes du symbole de Nicée. Rentré dans sa solitude, S[t] Antoine ne cessa d'édifier par ses vertus les meilleurs des cénobites qui, à son exemple, s'étaient fixés dans la Thébaïde. Il mourut en 356, à l'âge de 105 ans, et entre les bras de ses deux disciples bien-aimés Macaire et Amathas. Ses continuelles tentations, racontées par la légende, et le singulier compagnon qu'il choisit, sont devenus populaires. L'Église célèbre sa fête le 17 janvier, et la collection des Pères possède de lui plusieurs lettres, dont une conservée par S[t] Athanase, et adressée en réponse à l'empereur Constantin. D—T—R.

ANTOINE DE PADOUE (saint), né à Lisbonne en 1195, m. en 1231, entra d'abord dans l'ordre des Chanoines Réguliers, et ensuite dans celui des Franciscains, en 1221. Il alla prêcher l'Évangile aux Maures d'Afrique; forcé par une maladie de se rembarquer pour l'Espagne, une tempête le jeta en Sicile, où il vit S[t] François d'Assise. Il passa la fin de sa vie à parcourir l'Italie, prêchant avec une grande éloquence, puis se retira à Padoue, où il mit la dernière main à ses sermons, imprimés à Venise, 1575, et à Paris, 1641, in-fol. Sa fête se célèbre le 13 juin.

ANTOINE DE BOURBON, roi de Navarre, père de Henri IV, naquit en 1518, et m. en 1562. D'abord duc de Vendôme, et premier prince du sang, comme fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, il épousa, en 1548, l'héritière de Navarre et de Béarn, Jeanne d'Albret (*V.* JEANNE). Brave, mais peu résolu, il flotta entre les deux religions et les deux partis qui divisaient la France, laissa son frère, le prince de Condé, devenir le chef des huguenots, se contenta, pendant la minorité de Charles IX, du vain titre de lieutenant-général, servit Catherine de Médicis et les Guises, qu'il détestait. Ayant même embrassé la religion catholique, malgré Jeanne d'Albret, il s'associa au triumvirat du duc de Guise, de Montmorency et de St-André, se mit, en 1562, à la tête de l'armée royale contre Condé, prit Blois, Tours, et Rouen où il fut blessé mortellement. A. G.

ANTOINE, grand prieur de Crato (ordre de Malte), né en 1531, était fils naturel de l'infant D. Luis, 2[e] fils d'Emmanuel le Fortuné. Prisonnier des Maures à Alcaçar-Quivir (*V.* SÉBASTIEN) en 1578, et racheté sans que sa naissance eût été connue, il se fit proclamer à la mort du roi-cardinal Henri (1580), en même temps que son compétiteur Philippe II d'Espagne, petit-fils d'Emmanuel par sa mère, chargeait le duc d'Albe de s'emparer du pays. Vaincu à Alcantara, et forcé de quitter le Portugal, le prieur entreprit en vain, avec des secours de Catherine de Médicis (1582) et d'Élisabeth (1589), deux expéditions qui échouèrent. (*V.* SANTA-CRUZ). Il mourut à Paris, en 1595, âgé de 64 ans. R.

ANTOINE (Jacques-Denis), architecte français, né à Paris en 1733, m. en 1801, membre de l'Institut en 1799. On lui doit deux des beaux monuments de Paris, l'Hôtel des Monnaies, qui se distingue par la grande entente de son architecture et la solidité de sa construction, et le Palais de Justice, commencé par Desmaisons, mais dont Antoine fit l'escalier et la belle Salle des Pas-Perdus. Madrid lui doit aussi l'hôtel de Berwick, et Berne son Hôtel des Monnaies. P. C.

ANTOINE (Clément-Théodore), roi de Saxe, né le 27 déc. 1755, passa sa jeunesse éloigné des affaires et de la cour, jusqu'à ce que la mort de son frère Frédéric-Auguste I[er] (5 mai 1827) l'appela au trône. A la suite de la révolution de 1830, Antoine adopta son neveu, le prince Frédéric, pour co-régent, congédia ses anciens ministres, et donna une constitution à son peuple. Il était très-aimé pour sa bonté et son affabilité. Deux fois marié, il mourut sans enfants, le 6 juin 1836. E. S.

ANTOINE DE LEBRIXA, littérateur espagnol. *V.* LEBRIXA.

ANTOINE (CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT), congrégation de religieux fondée en 1070, par un gentilhomme dauphinois, nommé Gaston, à la suite d'un pèlerinage à Saint-Didier, près de Vienne, en Dauphiné, où les reliques de S[t] Antoine avaient été transportées de Constantinople. Ces religieux avaient été institués pour soigner les malades atteints de l'affection qu'on appelait alors le *feu Saint-Antoine*. Le prieuré fondé par Gaston fut érigé en abbaye par Boniface VIII; l'ordre fut approuvé au concile de Clermont, en 1095, et incorporé en 1777 dans l'ordre de Malte. Les membres s'en répandirent par toute la France jusqu'à la suppression des ordres monastiques.

ANTOINE (PETIT SAINT), maison de chanoines fondée à Paris, en 1361, pour secourir les malades atteints du *feu infernal*, ou *mal des ardents*. Elle était située rue S[t] Antoine, au n° 67. Rebâtie en 1689, elle fut démolie en 1792. Sur son emplacement on a ouvert le passage du Petit-Saint-Antoine.

ANTOINE (ABBAYE DE SAINT), fondée en 1198 à Paris, comme un refuge aux pauvres filles. L'église avait été construite au commencement du XIII[e] siècle, et dédiée en 1233; c'était un monument gothique très-estimé. En 1770,

tous les bâtiments furent reconstruits sur les dessins de Lenoir, dit le Romain. L'abbaye a été supprimée en 1790, l'église démolie quelques années après, et les bâtiments transformés en hôpital.

ANTOINE (PORTE SAINT-), l'une des portes de l'ancien Paris. Dans l'enceinte de Paris, construite sous Charles V et Charles VI, elle était située rue Saint-Antoine, entre les rues Jean-Beausire et des Tournelles; sous Henri II, elle fut reconstruite au delà des fossés de la Bastille, du côté du faubourg, et décorée d'un arc de triomphe dont les sculptures étaient de Jean Goujon; elle servit, en 1573, à l'entrée de Henri III, comme roi de Pologne. Elle fut restaurée en 1670, sur les dessins de F. Blondel, qui y ajouta une porte de chaque côté de la grande, et la décora d'emblèmes en l'honneur des victoires de Louis XIV. Elle a été démolie en 1778.

ANTOINE (SAINT-), brg du dép. de l'Isère, arr., cant. et à 14 kil. N.-O. de Saint-Marcellin; 1,909 hab. Sur le Furant, au milieu des montagnes; il doit son origine à la célèbre abbaye de son nom, chef d'un ordre particulier qui suivait la règle de St Augustin; l'église du monastère date du XIIIe siècle; elle est magnifique.

ANTOINE DE L'ISLE (SAINT-), brg du dép. de la Gironde, dans le canton et à 13 kil. E. de Coutras, à 33 de Libourne, aux limites du dép. Tumulus nommé la *Motte-Soudane*; 554 hab.

ANTOINE (SAINT-), en portugais *Saö-Antaö*, île de l'Atlantique, dans le groupe du Cap-Vert; par 27° 11' long. O., 17° 15' lat. N.; 15,000 hab. Ch.-l. Saö-Antaö.

ANTOINE (SAINT-), cap à l'embouchure du Rio de la Plata dans l'Atlantique. — Cap dans la Terre-de-Feu, entre les baies d'Arenas et de Santa-Catalina.

ANTOINE (FORT SAINT-). *V.* ANTHONY.

ANTOINETTE (Marie), reine de France. *V.* MARIE-ANTOINETTE.

ANTOINETTE D'ORLÉANS, fille du duc de Longueville, veuve de Charles de Gondi, tué en 1595, fonda, sous la direction du fameux P. Joseph, la congrégation des Filles du Calvaire, et mourut en 1618.

ANTOLINEZ (Joseph), paysagiste espagnol, né à Séville en 1639, où il apprit les éléments de son art. Venu à Madrid, il continua ses études dans l'atelier de François Rizi, et se distingua bientôt par le charme de sa couleur. Il aimait tellement l'escrime, que, s'étant fatigué outre mesure dans un assaut, il tomba malade, et mourut peu de jours après, en 1676. Sa vanité et sa jalousie le rendaient très-moqueur, et il n'épargnait pas ses confrères; il appelait son maître, exécutant les toiles de fond pour le théâtre du Buen-Retiro, un peintre de paravents. François Rizi obtint de l'alcade un ordre qui enjoignait à Antolinez de venir l'aider, sous peine d'une amende de 100 ducats. Les défauts de son caractère ne nuisaient pas à son talent; ses toiles sont recherchées par les amateurs. A. M.

ANTOLINEZ DE SARABIA (François), peintre espagnol, neveu du précédent, né à Séville en 1644, y étudia d'abord les lois; fortement impressionné par les compositions de Murillo, il apprit la peinture, et imita très-habilement la manière de son maître. En 1672, il vint s'établir à Madrid, et vit mourir son oncle entre ses bras, 1676. Il avait la singulière manie de cacher son talent d'artiste, de peindre en secret, et de vouloir passer pour *letrado*, homme de robe. Après avoir joué ce double rôle à Madrid, il revint à Séville, endossant tour à tour la casaque de l'artiste et la robe de l'avocat. Il fit alors un grand nombre de petits tableaux, qui se distinguent par leur couleur semblable à celle de Murillo, par l'invention et par la facilité du travail. Après la mort de sa femme, il voulut se faire admettre dans les ordres, n'y fut pas reçu, revint en Castille, et mourut à Madrid en 1700. A. M.

ANTOMMARCHI (C.-François), médecin, né en Corse, en 1780, m. en 1838, était professeur d'anatomie à Florence quand il fut choisi par le cardinal Fesch pour être attaché au service de Napoléon Ier, prisonnier à Sainte-Hélène, en 1820. Honoré de la confiance de l'empereur, il l'assista dans ses derniers moments, et refusa de signer le procès-verbal d'autopsie dressé par les chirurgiens anglais, 1821. De retour en Europe, il publia des *Mémoires ou les derniers moments de Napoléon*, 2 vol. in-8°, Paris, 1825. En 1831 il se rendit en Pologne pour donner ses soins aux défenseurs de ce pays qu'il aimait.

ANTON (Conrad-Gottlob), érudit, né en Lusace, en 1745, m. à Wittemberg, en 1814. Professeur de morale, puis de langues orientales à l'université de Wittemberg, il a publié: *Dissertatio de metro Hebræorum antiquo*, Leips., 1770, in-4°; *Essai de recherches sur les principales différences entre les langues orientales et occidentales*, etc. (en allem.), Leips., 1792, in-8°, et un grand nombre de traductions et de commentaires.

ANTON (Charles-Gottlob), parent du précédent, né en Lusace en 1751, m. en 1818, à Goerlitz. Avocat et sénateur dans cette dernière ville, il a publié: *Analogie des langues* (en allem.), Leips., 1774, in 8°; *Mémoires diplomatiques pour l'histoire et la jurisprudence d'Allemagne*, ib., 1777, in-8°; *Essai d'une histoire de l'ordre des Templiers*, ib., 1779, 1781, in-8°; *Recherches sur la doctrine secrète et les usages des Templiers*, Dessau, 1782, in-8°; *Histoire de l'économie rurale en Allemagne*, Goerlitz, 1799-1802, 3 vol. (tous ces ouvrages sont en allemand), etc.

ANTON-GIL, baie sur la côte E. de Madagascar, par 15° 22'-16° 10' lat. S., et 47° 24' long. E. Climat malsain. Les Français y ont eu un établissement nommé Port-Choiseul.

ANTONELLE (Pierre-Antoine, marquis d'), né à Arles en 1747, m. en 1817. Ayant adopté les principes de la révolution, il les exposa dans son *Catéchisme du Tiers-État*. En 1791, il fut chargé d'aller à Avignon pour faciliter la réunion du Comtat à la France, et à Marseille pour y calmer les partis. Directeur du jury du tribunal révolutionnaire, c'est lui qui provoqua la condamnation de Marie-Antoinette et des Girondins. Emprisonné cependant par ordre du comité de salut public, il fut ensuite impliqué dans l'affaire de Babeuf, mais acquitté. Membre du conseil des Cinq-Cents en 1797 et 1799, il fut ensuite exilé, et rentra en 1814.

ANTONELLO DE MESSINE, peintre, né en 1426, m. en 1496, passe pour avoir appris de Van-Eyck ou Jean de Bruges, dans un voyage en Flandre, l'art de la peinture à l'huile, inconnu en Italie. Il communiqua ensuite ce secret à Dominique de Venise, qui en fit part à Andrea del Castagno; celui-ci, pour s'approprier une si rare découverte, assassina Dominique: mais Antonello avait également instruit Pino de Messine. B.

ANTONIA (*Major*), fille aînée du triumvir Marc-Antoine et d'Octavie, sœur d'Auguste; née en 39 av. J.-C. Elle eut de Domitius Ahenobarbus, entre autres enfants, Cn. Domitius, père de l'empereur Néron.

ANTONIA (*Minor*), 2e fille de Marc-Antoine et d'Octavie, épousa Drusus, fils de Livie et frère de Tibère, et eut de lui 3 enfants: Germanicus, père de Caligula; Claude, empereur; Livie, fameuse par ses débauches. Ce fut elle qui découvrit à Tibère les desseins de Séjan. Elle fut, dit-on, empoisonnée par Caligula, l'an 38 de J.-C.

ANTONIA, fille de l'empereur Claude, née vers l'an 35 ap. J.-C., fut impliquée dans la conspiration de Pison et mise à mort pour avoir refusé d'épouser Néron.

ANTONIN LE PIEUX (Titus-Aurelius-Fulvius-Baionius), empereur romain, né à Lanuvium, 86 ap. J.-C., d'une famille originaire de Nîmes. Riche et vertueux, Adrien le fit questeur, préteur, puis, à 34 ans, consul; il retournait aux champs dans les intervalles. Adrien le mit au nombre des 4 consulaires qui se partageaient l'administration de la justice en Italie, l'envoya proconsul en Asie, enfin l'adopta, sans qu'il eût désiré l'empire, 138. Empereur, sa modération le rendait propre à continuer l'œuvre conservatrice d'Adrien. Aussi l'histoire de son règne fournit-elle peu de faits importants, si ce n'est une défense soigneuse des frontières, et, à l'intérieur, une administration réparatrice; il défendit qu'un accusé fût poursuivi deux fois pour le même fait, et qu'on déshéritât, au profit du trésor public, les enfants des citoyens Romains; il institua des asiles pour les orphelines, des traitements pour les professeurs qu'il envoya dans les provinces, protégea les chrétiens après l'apologie de Justin; il permit aux femmes accusées d'adultère de demander qu'on examinât la conduite de leurs maris, et s'affligea des désordres de sa femme Faustine. En Bretagne, il construisit, au N. du mur d'Adrien, un autre mur, de l'embouchure de l'Esk à celle de la Tweed; il repoussa quelques incursions de Barbares, détourna par une simple lettre les Parthes d'une guerre en Arménie, et fut choisi pour arbitre par les princes de l'Inde, de la Bactriane et de l'Hyrcanie. Après avoir adopté, selon l'ordre d'Adrien, L. Verus et M. Antoninus (Marc-Aurèle), il mourut, regretté, à Lorium, 161. On lui attribue, comme à Adrien, le bel aqueduc nommé Pont du Gard. Le nom d'Antonin parut, après un tel règne, si respectable, que ses successeurs voulurent le porter. Marc-Aurèle et le sénat lui consacrèrent à Rome, dans le Champ-de-Mars, une belle colonne monumentale en granit. (*V.* COLONNES.) Il n'est probablement pas l'auteur de l'*Itinéraire* qui porte son nom. A. G

ANTONIN (SAINT-), ch.-l. de canton (Tarn-et-Garonne), arrond. et à 41 kil. N.-E. de Montauban, au confluent de l'Aveyron et de la Bonnette; fabr. importante de cuirs,

cadis et étoffes de laine ; comm. de cuirs, pruneaux, genièvre, etc. Patrie de Jean de La Valette, 48e grand-maître de l'ordre de Malte ; 2,605 hab. Anc. monastère.

ANTONINS. *V.* le *Supplément.*

ANTONINUS LIBERALIS, grammairien grec, vécut probablement sous Antonin le Pieux, vers 147 ap. J.-C. Il a laissé, sous le titre de *Recueil de métamorphoses*, un livre écrit avec élégance, puisé à des sources perdues aujourd'hui, et par conséquent très-précieux pour les mythologues. Cet ouvrage a été publié, avec traduction latine, par Xylander, Bâle, 1568, in-8° ; puis par Berkel, Leyde, 1674, 1699 ; par Muncker, Amsterdam, 1676, in-12 ; et enfin, avec un commentaire important, par H. Verheyk, Leyde, 1774, in-8°. M. G. A. Koch en a donné une dernière édition, Leips. 1832, in-8°.

ANTONIO (Nicolas), célèbre bibliographe et littérateur espagnol, né à Séville en 1617, m. à Madrid en 1684, fut chanoine à Séville. Philippe IV le chargea d'affaires à Rome. On a de lui deux ouvrages importants pour l'histoire littéraire : *Bibliotheca hispana vetus*, 2 vol. in-fol., et *Bibliotheca hispana nova*, 2 vol. in-fol. B.

ANTONIO (SAN-), riv. de l'Amérique du N., dans le Texas ; affluent du golfe du Mexique.

ANTONIO DE BÉJAR (SAN-), v. du Texas, anc. capitale de cet Etat, sur le San-Antonio ; 3,000 hab.

ANTONIUS MUSA, médecin d'Auguste. *V.* MUSA.

ANTONIUS PRIMUS, général habile et ambitieux, vivait sous Galba et sous Othon. S'étant déclaré pour Vespasien, il battit à Crémone et dans Rome les troupes de son rival ; mais, supplanté dans la faveur du prince par Mucien, il se retira à Toulouse, sa ville natale, où il mourut en 99 ap. J.-C., en cultivant les lettres.

ANTONNE, vge (Dordogne), arr. et à 12 kil. E. de Périgueux ; 908 hab. Patrie de Lagrange-Chancel.

ANTONY, vge du dép. de la Seine, à 11 kil. S. de Paris, cant. et à 5 kil. de Sceaux, sur la riv. gauche de la Bièvre ; 1,367 hab. Fabr. de bougies et de plâtre. Anc. seigneurie dépendant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

ANTRAIGUES (Emmanuel-Louis-Henri DE LAUNAY, comte d'), né à Villeneuve-de-Berg, en 1755, m. en 1812, fut député de la noblesse aux Etats-Généraux de 1789, proposa à son ordre de renoncer aux priviléges pécuniaires en matières d'impôts, et appuya la Déclaration des droits de l'homme. Il se rendit pourtant à Coblentz, où Louis XVIII le nomma son ministre en Italie. Arrêté par ordre de Bernadotte, il dut sa liberté aux démarches de sa femme, Mme Saint-Huberti, artiste de l'Opéra. En 1803, il fut appelé par la Russie comme conseiller de légation à Dresde. Il périt assassiné près de Londres.

ANTRAIGUES, ch.-l. de cant. (Ardèche), sur le sommet d'une énorme masse de lave, arrond. et à 26 kil. O. de Privas ; comm. de châtaignes ; 469 hab.

ANTRAIN, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine) arrond. et à 25 kil. O.-N. de Fougères, sur la rive droite du Couesnon ; 1,149 hab. Tanneries, boissellerie et saboterie. Succès des Vendéens sur l'armée républicaine, 20 nov. 1793.

ANTRIM, v. d'Irlande, dans le comté de ce nom, sur le Six-Mile-Water, près de son embouchure dans le lac Neagh, à 25 kil. N.-O. de Belfast ; 2,131 hab. Manuf. de papier, calicots et bonneterie. Près de là, Antrim-Castle, résidence de lord Massarene, et Shane's Castle, résidence des O'Neills. Il y eut jadis un évêché à Antrim.

ANTRIM (COMTÉ D'), au N.-E. de l'Irlande, dans l'Ulster, sur l'Atlantique ; cap. Belfast, villes princ. : Carrickfergus, Lisburn, Larne ; superf. 488,456 hectares ; 247,414 hab., sans compter Belfast et Carrickfergus. Sol marécageux au S.-O., montagneux au N. Des colonnes de basalte forment sur la côte N. la *Chaussée des Géants*. Filatures nombreuses ; manuf. de cotons ; pêcheries de saumons, etc.

ANTRUSTIONS, fidèles des rois barbares, ceux qui étaient dans la *trust*, ou compagnie spéciale du roi. Ils devaient le servir dans son palais et l'accompagner dans toutes ses guerres. On les désigne quelquefois sous le nom de *ministeriales*, ou officiers du roi. Ils recevaient, en récompense, des terres appelées *bénéfices*. Les Antrustions ont beaucoup de ressemblance avec les Leudes ; seulement le nom d'Antrustions parait réservé plus spécialement aux fidèles du roi. CH.

ANTUERPIA, nom d'ANVERS en latin moderne.

ANTUNNACUM, v. de l'anc. Germanie. *V.* ANDERNACH.

ANTWERPEN, nom flamand d'ANVERS.

ANTYLLUS, chirurgien du IIIe siecle, du temps de Valérien. Nous ne le connaissons que par les citations qu'en font Oribase, Paul d'Egine, Avicenne, etc., qui l'estimaient beaucoup. Il donna des préceptes utiles sur la saignée, l'artériotomie, l'opération de la cataracte par extraction, la bronchotomie, etc. — Les fragments de cet auteur ont été réunis par Sprengel, Halle, 1799, in-4°. D—G.

ANUBIS, dieu de l'anc. Egypte, fils d'Osiris et de Nephthys, adoré d'abord sous la forme du chien, plus tard sous la forme humaine avec une tête de chien. Il présidait à l'approche des ténèbres ou à celle de la mort.

ANULUS, poete français du XVIe siècle. *V.* ANEAU.

ANURADHAPURA, vge de l'île de Ceylan, à 109 kil. O. de Trincomaly, autrefois ville importante qui fut pendant douze siècles la capitale de l'île entière. Il parait être l'*Anurogrammum* des anciens. Fondé il y a plus de 20 siècles par Anuradra. L'an 543 av. J.-C. (année de la mort de Bouddha), Wéjaja, fils d'un roi des régions du Gange, envahit la côte occid. de l'île, au lieu où s'élève auj. Patlane. Il y fonda le royaume de Lanka, et son 3e successeur, Pandukabhaja, fixa sa résidence à Anuradhapura. Ce nouveau royaume se convertit au Bouddhisme vers 300 av. J.-C. Ruines magnifiques.

ANVERS, en flam. *Antwerpen*, en latin *Antuerpia*, v. de Belgique, ch.-l. de la prov. de son nom, à 46 kil. N. de Bruxelles, par 51° 13' 14" lat. N. et 2° 3' 55" long. E. Place forte. Son port, un des plus beaux de l'Europe, sur la rive dr. de l'Escaut, reçoit par an 7 à 800 navires, et rend la ville une des plus commerçantes des deux mondes. Anvers possède de magnifiques églises : la cathédrale, où se trouve la *Descente de croix*, chef-d'œuvre de Rubens ; les églises St-Jacques, où est le tombeau de Rubens ; St-Paul et St-Augustin, qui renferment les beaux tableaux de ce peintre, de Van-Dyck, etc. On remarque aussi : le Musée, très-riche, particulièrement pour l'école flamande ; l'hôtel de ville, de 1531 ; la Bourse, ancien comptoir de la Hanse, reconstruite en 1581 ; la fameuse maison de la corporation des brasseurs. Académie royale des Beaux-Arts ; bibliothèque ; arsenal ; chantiers de construction ; citadelle, une des plus fortes de la Belgique. Industrie très-active ; fabr. de dentelles dites *malines* ; soieries, mousselines, toiles cirées, draps ; orfévrerie, taille de diamants ; filatures de coton ; nombreuses raffineries de sucre, carrosserie, etc. Comm. maritime très-important. Patrie de Van-Dyck, Téniers, Jordaëns, du graveur Edelinck, du géographe Ortelius, du philologue Jean Gruter, etc. 120,444 hab. Chemin de fer d'Anvers à Gand et d'Anvers à Bruxelles. Il est parti d'Anvers, en 1850, 7,016 émigrants ; en 1851, 9,243, surtout pour New-York. — Cette ville, très-ancienne, était la cap. des *Ambicariti* ; prise par les Normands au VIIIe siècle, très-florissante dès le XIIIe, elle fit partie de la ligue hanséatique ; elle compta alors jusqu'à 200,000 hab. En 1584-85, ses bourgeois révoltés soutinrent un siége de 13 mois contre les Espagnols ; le traité de Westphalie, 1648, qui fermait les bouches de l'Escaut, ruina le commerce d'Anvers ; en 1792, les Français prirent Anvers et rouvrirent l'Escaut ; réunie à la France, 1795, elle devint le ch.-l. du départ. des Deux-Nethes. Napoléon y fit faire d'immenses travaux ; il voulait en faire un grand port militaire, « un pistolet dirigé contre l'Angleterre. » Lors de l'insurrection belge, 1830, la garnison hollandaise se retira dans la forteresse, d'où elle bombarda la ville ; après de longues négociations, les Français, alliés des Belges, vinrent l'assiéger le 26 nov. 1832 ; l'armée française était commandée par le maréchal Gérard ; les ducs d'Orléans et de Nemours en faisaient partie ; la citadelle capitula le 23 décembre et fut remise aux Belges. — La province d'Anvers, division administrative, renferme trois arrondissements judiciaires et trois arrondissements administratifs, dont les ch.-l. sont : Anvers, Malines et Turnhout. Superf., 283,176 hectares ; pop., 465,003 hab.

ANVILLE (D'). *V.* D'ANVILLE.

ANWEILER. *V.* ANNWEILER.

ANXANUM, v. de l'anc. Italie, chez les Frentans, dans le Samnium, non loin de la côte de l'Adriatique ; auj. *Lanciano Vecchio.*

ANXUR, anc. nom de TERRACINE.

ANYSIS, v. de l'anc. Egypte, patrie du roi aveugle Anysis, détrôné par Sabacos, roi d'Ethiopie. — Un nome du Delta oriental portait aussi ce nom ; auj. *Bahbeit.*

ANYTUS, fils d'un riche tanneur d'Athènes, se mit avec Thrasybule et Archinus à la tête du parti démocratique qui renversa les Trente ; prit part à la condamnation de Socrate 400 av. J.-C. L'innocence du philosophe n'ayant pas tardé à être reconnue, Anytus, proscrit, se retira à Héraclée du Pont-Euxin, où il fut, dit-on, lapidé. *V.* Fréret, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. [illegible]

ANZARBA. *V.* ANAZARBA.

ANZI, brg du roy. d'Italie, province et à [illegible] kil. [illegible] de Potenza ; 4,[illegible] [illegible]

ANZIANI, c.-à-d. *anciens*. Dans certaines villes italiennes, à Florence (de 1250 à 1260), à Pise, à Lucques, à Pistoia, à Gênes, on appela quelquefois ainsi, au XIIIe siècle et plus tard, les membres de la *seigneurie* chargée d'administrer la cité, soit seule, soit avec un *capitaine du peuple*. On donna le titre d'*Anziano perpétuel*, à Milan, en 1265, à Napoléon Della Torre, qui le conserva jusqu'à ce que l'archevêque Othon Visconti, vainqueur des Torriani, fût nommé seigneur perpétuel, 1277. R.

ANZIKO, État de la Nigritie. *V.* SALA.

ANZIN, brg du départ. du Nord, à 2 kil. N.-O. de Valenciennes. Centre d'une très-grande exploitation de houille, commencée en 1734, et employant 8,000 ouvriers. Il y a 42 puits d'extraction, qui produisent par an 6,000,000 hectol. de charbon. Usines à fer, forges, fonderies, etc.; verre à vitre et à bouteille; 5,049 hab.

ANZO ou ANZIO, brg des États de l'Église, à 40 kil. S.-E. de Rome. Port sur la Méditerranée, avec un beau môle. Ruines de l'antique Antium. *V.* ANTIUM.

AOD ou AHOD, en hébreu *Ehud*, juge d'Israël, de 1496 à 1416 av. J.-C., de la tribu de Benjamin, délivra le peuple juif de la tyrannie d'Eglon, roi des Moabites, en le frappant au cœur et en dispersant son armée.

AONES, anc. habitants de la Béotie, qui tirait d'eux son nom d'*Aonie;* ils furent dépossédés par les compagnons de Cadmus.

AONIDES, surnom des Muses, tiré des monts Aoniens en Béotie, où elles étaient honorées.

AORNE, c.-à-d. *sans oiseaux* (du grec *a* privatif, et *ornis*, oiseau), lac infect de l'anc. Grèce, en Épire. C'est ce nom que les Latins ont traduit par le mot Averne.

AORNE, en sanscrit *Awarana*, mot très-usité dans la nomenclature géographique de l'Inde sous ces formes : *Awar, Ors*, comme préfixe ou comme finale (Badjore, Radjore, etc.), et qui signifie *rocher fortifié*.

AOSTE ou CITÉ D'AOSTE, anc. *Augusta Prætoria*, ou *Augusta Salassiorum*, ou *Civitas Augusti*, v. du roy. d'Italie, dans la vallée de son nom, au confluent de la Doire et de la Butera, à 77 kil. N.-O. de Turin, à l'ouverture des deux vallées du Grand et du Petit St-Bernard; 7,757 hab., la plupart goîtreux et crétins; arr. de la prov. de Turin, évêché suffragant de Chambéry. On y remarque la cathédrale, l'église de St-Ours, l'hôtel de ville et de belles ruines romaines. Les rues sont arrosées par un ruisseau d'eau vive. Aoste fut colonisée, sous Auguste, après la destruction des Salasses par Terentius Varron. Patrie de St Anselme. — L'arrondissement d'Aoste, situé entre celui d'Ivrée et la Suisse, a 82,285 hab.; il s'appuie au N. sur les plus hauts massifs des Alpes. Fabriques d'aciers.

AOUDE, v. et prov. de l'Hindoustan. *V.* OUDE.

AOUDJELAH ou AUDJELAH, anc. *Augila*, v. de la régence de Tripoli, sur la route du Caire à Mourzouk, par 29°16′ lat. N. et 19°33′ long. E.; rues étroites et malpropres. Ch.-l. de l'oasis de son nom, qui forme une province gouvernée par un bey dépendant du pacha de Tripoli. Ses habitants se livrent à l'agriculture et font le commerce d'esclaves.

AOUS, fl. de l'anc. Grèce, en Illyrie ou Nouvelle-Épire, tombe dans l'Adriatique au S. d'Apollonie; auj. *Voïussa* ou *Lao*.

AOUST (le marquis Jean-Marie d'), né à Douai vers 1740, m. vers 1812. Député de la noblesse de Douai en 1789, puis du départ. du Nord à la Convention, il vota sans cesse pour les mesures violentes, et ne put sauver son fils de l'échafaud. Il fut en 1795 commissaire du Directoire exécutif dans son départ., et maire de Quincy depuis le 18 brumaire.

AOUST (Eustache d'), fils aîné du précédent, né à Douai en 1763. Il fit la campagne de 1792 comme aide de camp de Rochambeau. Il devint général de brigade en 1793, puis général de division. Battu en Espagne, il fut accusé par la Convention de trahison, et, ce qui était plus vrai, d'incapacité, et fut exécuté le 2 juill. 1794.

AOUST-EN-DIOIS, anc. *Augusta Tricastinorum*, brg du dép. de la Drôme, à 35 kil. E.-S.-E. de Die, cant. et à 3 kil. de Crest; sur la Drôme, à l'emplacement d'une colonie romaine fondée par Auguste. Moulins à huile, papeteries; comm. de vins; 1,218 hab. Quelques vestiges antiques.

AOUT, le 8e mois de l'année selon notre calendrier : Il était le sixième chez les Romains, qui l'appelaient *Sextilis;* ce nom fut changé en celui d'*Augustus*, en l'honneur de César Auguste.

AOUT 1789 (NUIT DU 4), mémorable par une séance de l'Assemblée constituante. Il s'agissait de prendre des mesures pour raffermir l'autorité du gouvernement ébranlée dans les provinces, et donner satisfaction aux plaintes contre les abus féodaux; le vicomte de Noailles vint, avant toute discussion, proposer les résolutions suivantes : la répartition de l'impôt sur toutes les classes de la nation; la suppression des juridictions seigneuriales, des corvées, des droits de garenne, de colombier et de chasse, des main-mortes, des pensions obtenues sans titres; la faculté de racheter en argent les droits féodaux; la renonciation des provinces et des villes à leurs priviléges particuliers; l'admission de tous les citoyens aux emplois civils et militaires; la réformation des jurandes; l'établissement d'une justice gratuite, etc. Ces mesures furent acceptées dans un élan généreux par la noblesse et le clergé. La nuit du 4 août accomplit en fait une révolution qui était déjà dans les idées et dans les mœurs. B.

AOUT 1792 (JOURNÉE DU 10). La résistance de Louis XVI aux décrets de l'Assemblée législative qui ordonnaient la vente des biens des émigrés et la déportation des prêtres réfractaires, le manifeste du duc de Brunswick au nom des puissances étrangères avec lesquelles on accusait le roi d'être en intelligence, enfin le refus de l'Assemblée de prononcer la déchéance de ce prince, amenèrent cette journée sanglante de la Révolution. Santerre, Westermann, et Fournier, à la tête d'insurgés des faub. St Antoine et St Marceau, attaquèrent les Tuileries, défendues par 800 Suisses, environ; Louis XVI fit cesser le combat, et se réfugia avec sa famille dans l'Assemblée législative. Là, Vergniaud fit voter un décret qui suspendait le roi de sa royauté, ordonnait un plan d'éducation pour le Dauphin, et convoquait une Convention nationale pour rédiger une nouvelle constitution. Un ministère, composé de Roland, Clavière, Servan, Danton, Monge, et Lebrun, fut élu; Il ordonna bientôt l'incarcération de la famille royale au Temple. — La journée du 10 août fut un coup de main, accompli avec trois mille ouvriers, environ; cet attentat contre la royauté n'était dans l'opinion ni de Paris, ni des provinces, ni de la majorité de l'Assemblée, qui, le lendemain de cette funeste journée, ne se trouva plus composée que de 224 membres sur 749, c.-à-d. moins du tiers de son effectif réel : c'était la minorité constatée deux jours auparavant. Depuis l'avénement du gouvernement de la Terreur jusqu'à la fin du Directoire, l'anniversaire du 10 août fut célébré par des fêtes publiques.

APACH, vge du départem. de la Moselle, à 20 kil. de Thionville; 557 habit. Fabriq. de pipes en terre.

APACHES. *V. Supplément.*

APALACHES (MONTS). *V.* ALLEGANY.

APAMÉE, nom de plusieurs villes de l'anc. Asie :

1° APAMÉE sur l'Oronte ou sur l'Axius, cap. de la prov. d'Apamène en Syrie, puis de la Syrie 2e; était au S. d'Antioche. Elle s'appela d'abord Pharnace, puis Pella, enfin, sous Séleucus Nicator, qui l'agrandit, la fortifia et y fit élever ses éléphants, Apamée, du nom de sa femme Apama. Elle était entre l'Oronte et un lac appelé auj. *Terimsy*; elle était célèbre par ses haras. Nommée au moyen âge *Afamiah* ou *Famieh*. On voit ses ruines au N. d'Hamah.

2° APAMÉE sur le Méandre ou *Apamea Cibotus*, v. de la Grande Phrygie, la plus importante ville commerçante d'Asie après Éphèse, dans une plaine arrosée par le Méandre et ses affluents; à 4 kil. O. de Célènes; fondée par Séleucus Nicator, qui y transféra les habitants de Célènes. Auj. *Afium-Kara-Hissar*, château noir de l'Opium, ou *Ishaklé*.

3° APAMÉE, v. de Bithynie, non loin de Pruse, fondée par une colonie de Colophon sous le nom de Myrlea, agrandie par Prusias, dont la femme lui donna son nom; deux lieutenants de Lucullus s'en emparèrent en 75 av. J.-C., et elle devint colonie romaine. Auj. *Amapoli*.

4° APAMÉE DE MÉSÈNE, que Pline nomme *Digba*, v. de l'anc. Mésopotamie, située au S. de l'île de Mésène, au confluent du Tigre et de l'Euphrate. Auj. *Korna*.

5° APAMÉE DE SITTACÈNE, dans l'île de Mésène, à l'endroit où le canal royal venait s'unir au Tigre.

6° APAMÉE, cap. de la Mésopotamie, sur l'Euphrate, vis-à-vis la ville de Zeugma, sur la rive gauche du fleuve, bâtie par Séleucus Nicator. Auj. *Rom-Kala*.

7° APAMÉE RHAGIANE, chez les Parthes, au S. des Portes Caspiennes.

APANAGE, du mot *apanare*, qui signifie *donner le pain*, en basse latinité. Les fils du roi de France ne pouvant participer à la succession, on leur accordait en *apanage* certaines provinces, qui revenaient à la couronne, soit à leur mort, soit à l'extinction de leur descendance masculine. Les filles de France reçurent des apanages comme les fils jusqu'au temps de Philippe-Auguste. Depuis ce règne, elles ne reçurent plus qu'une dot en argent. C'est ainsi que Louis VIII assigna le comté d'Artois à son fils Robert,

les comtés de Poitou et d'Auvergne à Alphonse. En 1790, l'Assemblée constituante décréta que les fils de France seraient entretenus aux dépens de la liste civile jusqu'à l'âge de 25 ans; on devait alors leur constituer des *rentes apanagères*. Un sénatus-consulte du 30 janv. 1810 rétablit les apanages réels; mais ce ne furent plus toutefois que des revenus assurés par des domaines territoriaux, assujettis à toutes les charges de la propriété ordinaire. A. G.

APCHAT, vge du dép. du Puy-de-Dôme, à 20 kil. d'Issoire; 1,035 hab.

APCHERON ou OKORESSA, presqu'île de la Russie d'Asie, sur la mer Caspienne; gvt de Schirwan ou Chamaki, dont elle forme un des 3 khanats; ch.-l. Bakou. Son sol argileux et salin est couvert de nombreuses sources de naphte, qui font sa seule richesse; exhalaisons d'hydrogène carboné inflammable au contact de l'air; volcans vaseux.

APCHON, brg du dép. du Cantal, à 35 kil. de Mauriac; comm. de fromages; 952 hab. Ruines d'un vieux château qui domine la vallée de la Rue.

APEL (Jean), réformateur allemand, né à Nuremberg en 1486, m. en 1536. Professeur à Wittemberg au temps de Luther et chanoine de Wurzbourg, il adopta les opinions nouvelles, épousa une religieuse, devint syndic de Nuremberg et conseiller de l'électeur de Brandebourg. Il a écrit en latin une apologie de son mariage, avec une préface de Luther, Wittemberg, 1523, in-4°; un dialogue sur les *Institutes*, Bâle, 1542, in-4°, où il analyse le traité de droit romain intitulé: *Brachylogus*, compilé, selon Savigny, au commencement du XIIe siècle par Irnerius. A. G.

APELLE, célèbre peintre de l'antiquité, né à Cos ou à Colophon ou à Éphèse, vers l'an 360 av. J.-C., étudia à l'école de Sicyone, puis reçut les leçons de Pamphile, alla en Macédoine, à la cour de Philippe et d'Alexandre, et visita à Rhodes l'atelier de Protogène. Invité à laisser son nom en l'absence de ce peintre, il dessina sur une petite table un contour au pinceau, à la délicatesse duquel Protogène, de retour, le reconnut. Protogène y inséra un second dessin plus léger, qu'Apelle surpassa par un troisième. Cette table orna longtemps le palais des Césars à Rome. Le mérite d'Apelle était une grâce inimitable: il n'employait d'ordinaire que quatre couleurs, qu'il trouvait moyen d'harmoniser à l'aide d'un vernis. Il ne passait pas un jour sans travailler, d'où le proverbe: *Nulla dies sine lineâ*. Il recherchait la critique, et exposait ses tableaux aux regards des passants, dont il recueillait les avis, caché derrière un rideau. On admirait d'Apelle, dans le temple d'Éphèse, l'Alexandre tenant la foudre; puis la Vénus endormie, et la Vénus Anadyomène. Il fit, après la mort d'Alexandre, 323 av. J.-C., plusieurs portraits du roi Antiochus, et mourut à Cos. Il ne nous est rien resté de ses œuvres.

APELLE, hérétique, disciple de Marcion, au IIe siècle ap. J.-C., fut chef de la secte des Apellistes, qui rejetaient les livres de Moïse et ceux des Prophètes, et qui se distinguaient peu des Marcionites.

APELLICON, de Téos, philosophe péripatéticien du IIe siècle av. J.-C., retrouva une partie des ouvrages d'Aristote. La riche bibliothèque qu'il avait formée, même en volant des dépôts publics, fut transportée à Rome par Sylla.

APENNINS (du celtique *pen*, sommet), chaîne de montagnes qui, se détachant des Alpes maritimes, au N. de Gênes, traverse toute l'Italie du N.-O. au S.-E. jusqu'à Venusia; là elle se sépare en deux branches qui vont parcourir la terre d'Otrante à l'E. et les Calabres à l'O. Elle se divise en trois parties: l'*Apennin septentrional*, du col de Cadibone à la source du Tibre; l'*Apennin central*, du Monte-Cornaro au Monte-Velino; l'*Apennin méridional*, jusqu'au bassin de l'Ofanto, où il se bifurque. Cette longue chaîne, d'une hauteur moyenne de 1,000 à 1,200 mètres, forme d'abord la limite S. du bassin du Pô, puis la ligne de partage entre les eaux qui tombent dans l'Adriatique et celles qui se dirigent vers la mer Tyrrhénienne. Ses principaux sommets sont: à l'E.: le Vettore, 2,479 mètres, (anc. *Fiscellus*), au N. du fl. Tronto; le Palena (*Pulenus*), au N. du fl. Sangro (*Sagrus*); le Gargano, le Saint-Augustin (*Vultur*), au S. du fl. Ofanto (*Aufidus*); à l'O.: l'Argentaro, au S. du fl. Ombrone; le Saint-Oreste (*Soracte*), sur la rive dr. du Tibre; le Massique, près de l'embouchure du Garigliano (*Liris*), et au pied duquel était la campagne de Falerne, connue, comme le Massique, par ses vins estimés des Romains; le Vésuve, près des rivages du golfe de Naples (anc. *Crater*), volcan célèbre, etc.; le Velino, au N.-O. du lac Fucin, dans l'Abruzze ultérieure 2e. Les sommets des Apennins sont stériles et nus, mais le versant est revêtu d'une végétation variée. Les parties méridionales offrent des traces de volcans éteints et des sources thermales, gazeuses et sulfureuses. Ailleurs on trouve des marbres. — Il y eut, sous Napoléon Ier, un dép. des Apennins, ch.-l. Chiavari, dont les trois arrond. étaient Chiavari, Pontremoli et Sarzane. M.

APENRADE, v. du Slesvig, à 30 kil. N. de Flensbourg, au fond de la baie de son nom, sur le Petit-Belt; on y remarque l'anc. château de Brunland. Commerce actif de produits agricoles: 800 familles danoises et 42 allemandes; en tout 5,133 hab.

APER (Marcus), orateur latin, Gaulois d'origine, m. vers l'an 85 av. J.-C., vint à Rome dans sa jeunesse, s'y acquit un grand renom d'orateur, et fut sénateur, questeur, tribun et préteur. C'est un interlocuteur du dialogue *De Oratoribus*. D—R.

APER (Arrius). *V.* DIOCLÉTIEN.

APEX ou ALBOGALERUS. Bonnet des flamines romains. Il était en peau de brebis blanche, surmonté d'une baguette qui lui avait valu son nom, et muni de rubans, *offendices*, pour le nouer sous le menton. C. D—Y.

APHRODISIAS, v. de l'anc. Phrygie ou de la Carie, appelée d'abord Ninoé, puis Mégalopolis; auj. *Geira* ou *Keireh*. — Ile sur la côte de la Caramanie, d'abord *Catœa*, auj. *Kasch*. — Ile sur la côte de la Marmarique, avec un temple de Vénus; appelée aussi *Læa*. — Promontoire de Carie. — Port de Cilicie, en face de Chypre; auj. *Porto-Cavaliere*. — v. du territoire de Cnide, en face de la côte de Carie. — v. d'Éthiopie.

APHRODISIES, fêtes en l'honneur de Vénus Aphrodite, célébrées surtout à Amathonte, Paphos et Corinthe.

APHRODISIUM, temple de Vénus dans le Latium. — Vgo d'Arcadie, à l'E. de Mégalopolis. — v. de Chypre, sur la côte N. — Port de Numidie, près d'Hippo-regius; auj. *Bone* ou *El-Berber*. — Port de l'Afrique proconsulaire, près d'Hadrumète; auj. *Faradise*.

APHRODISIUS MONS, en Lusitanie, au N. du Tage.

APHRODITE, c.-à-d. *née de l'écume de la mer*. Nom grec de Vénus.

APHRODITES PORTUS ou HORMOS, c.-à-d. *port de Vénus*. *V.* MYOS-HORMOS.

APHRODITOPOLIS, c.-à-d. *ville de Vénus*, v. de l'anc. Égypte moyenne, sur la rive dr. du Nil. Elle eut, vers la fin de l'empire, un évêché; auj. *Atfyh* ou *Atfyeh*, selon d'Anville; *Ed-Soph*, selon Reichard. — v. de l'anc. Thébaïde, sur la rive g. et à quelque distance du Nil; auj. *Tachta*. — v. de la Thébaïde, auj. *Asfun*. — v. du Delta du Nil, entre Naucratis et Saïs, appelée par les Égyptiens Atarbechis (*Atar*, Vénus, et *Baki*, ville); auj. *Chybin-el-Koum*.

APHTHONIUS, rhéteur et fabuliste grec du IIIe siècle ap. J.-C. Nous avons de lui des exercices de rhétorique, *Progymnasmata*, ouvrage assez estimable, imprimé pour la première fois dans les *Rhet. græci* d'Alde Manuce, 1508, in-fol., et 40 *Fables*, imprimées avec celles d'Esope, Alde, 1505, in-fol.

APIA TELLUS, nom primitif du Péloponèse. *V.* APIS.

APIATES, peuple de l'anc. Gaule, dans la vallée d'Aspe, *Aspa Luca*.

APICIUS (Marcus Gabius), gastronome du temps d'Auguste et de Tibère, inventa une foule de plats. Après avoir perdu une grande fortune, il s'empoisonna pour ne pas mourir de faim, quoiqu'il lui restât encore plus de 250,000 fr. — On connaît deux autres célèbres gourmands du même nom, qui vivaient, l'un au temps de Sylla, l'autre sous Trajan. — Nous avons sous le nom de Cœlius Apicius un écrit *De re culinariâ* (sur l'art culinaire). *V.* F.-H. Dierbach: *Flora apiciana*, Heidelb., 1831, in-8°.

APIDANUS, fl. de l'anc. Thessalie, affluent de l'Enipée à Pharsale.

APION, grammairien d'Alexandrie, du Ier siècle ap. J.-C., écrivit contre les Juifs une satire violente qui fut réfutée par Josèphe. Il n'en reste, comme de son Histoire d'Égypte, que des fragments. *V. Fragm. hist. gr.* de Didot, 1849. P—R.

APIS, roi d'Argos, fils de Phoronée et de Laodicé. Le Péloponèse fut appelé, de son nom, *terre d'Apis, Apia tellus*.

APIS, divinité adorée dans l'anc. Égypte sous la forme d'un bœuf noir, marqué d'une tache blanche et carrée sur le front, et d'une marque blanche en forme de croissant sur le côté droit. Symbole vivant d'Osiris, il était nourri à Memphis, y avait deux temples, et y rendait des oracles. Il était plus célèbre que les trois autres bœufs adorés au même titre en Égypte: Mnévis, Pacis et Onuphis. On l'enterrait magnifiquement dans le Sérapéum de Memphis, après l'avoir noyé, à la fin de sa 25e année.

APIS, v. de l'anc. Marmarique, où l'on adorait spécialement le bœuf Apis; à l'O. de Parætonium. Ses ruines

marquent auj. la frontière de l'Égypte et de Tripoli.

APLUSTRE, ornement de poupe des vaisseaux romains; grande planche découpée en quart de cercle, tournée vers l'intérieur du navire, et dont l'extrémité supérieure était taillée à peu près en forme de palme. C. D—Y.

APOCALYPSE, c.-à-d. *révélation* (du grec *apocaluptô*, dévoiler), livre obscur du Nouveau Testament, écrit par St Jean vers l'an 68 ou 69 et renfermant les révélations qu'il eut dans l'île de Pathmos. On s'accorde généralement à penser qu'elles concernaient : l'abolition du culte des Juifs et la fin de leur existence politique; la destruction du paganisme dans l'empire romain, et la ruine de cet empire; le triomphe du christianisme; le Jugement dernier; la félicité des chrétiens dans le Ciel.

APOCREOS, c.-à-d. *privation de chair*, époque de l'année qui, chez les Grecs, correspond à nos jours gras, depuis le lundi de la Septuagésime jusqu'au dimanche suivant, jour de notre Sexagésime. On l'appelle ainsi parce qu'après le dimanche qui la suit, on cesse de manger de la chair.

APOCRISIAIRE (du grec *apocrisis*, réponse, en latin *responsalis*). C'était, dans l'empire romain, l'officier chargé de juger les différends entre les officiers du palais, de porter les messages, de faire connaître les réponses du prince. Plus tard il devint le chancelier ou garde des sceaux. A la cour pontificale, les apocrisiaires furent les nonces résidant auprès des princes catholiques; dinaires ordinairement, ils ne prenaient rang qu'après les évêques. Du temps de Charlemagne, il y avait en France un apocrisiaire, sorte de grand-aumônier. B.

APODIPNE. C'est, dans l'Église grecque, ce qu'on appelle *Complies* dans l'Église latine. Le mot signifie *après souper* (du grec *apo deipnon*), parce que cette partie de l'office se dit après le repas du soir.

APODYTÈRE, première salle d'un bain romain, dans laquelle on dépouillait ses vêtements; du grec *apoduô*, je dépouille.

APOLDA, v. du Grand-Duché de Saxe-Weimar, à 14 kil. N. de Weimar; 7,722 hab. Sources minérales, fabr. de bas au métier.

APOLINAIRE (SAINT-), vge du dép. de la Côte-d'Or, à 4 kil. E. de Dijon; 261 hab. Presque détruit en 1513 par les Suisses qui assiégeaient Dijon, et en 1632. Il reste de l'ancien château une belle tour carrée.

APOLLINAIRE *l'Ancien*, rhéteur et grammairien d'Alexandrie du IVe siècle, fut ordonné prêtre chrétien à Laodicée; l'empereur Julien ayant interdit aux chrétiens l'étude des belles-lettres, il composa des ouvrages pour remplacer les auteurs profanes. Ce sont : les Évangiles en forme de dialogues, plusieurs livres de l'Ancien Testament mis en vers, une tragédie sur la Passion (insérée dans les œuvres de St Grégoire de Nazianze), etc.

APOLLINAIRE *le Jeune*, hérésiarque, fils du précédent, fut évêque de Laodicée; il enseignait que J.-C., en s'incarnant, avait pris une âme humaine sensitive, sans raison ni entendement. Cette doctrine fut condamnée dans le concile d'Alexandrie, en 362, et dans le 2e concile œcuménique de Constantinople, en 381. M.

APOLLINAIRES (Jeux), fête en l'honneur d'Apollon chez les anc. Romains. On l'institua pendant la 2e guerre Punique, l'an 358 de Rome, pour obtenir la victoire sur Annibal. D'abord annuelle, elle devint périodique l'an 511, se célébrait le III des nones de quintilis (5 juillet), par des jeux, des chasses du cirque, des jeux scéniques, et durait 8 jours. C. D—Y.

APOLLINE (Ste), vierge d'Alexandrie, souffrit le martyre sous l'empereur Philippe l'Arabe, l'an 248 ap. J.-C. On célèbre sa fête le 9 février.

APOLLINOPOLIS MAGNA, c.-à-d. *la grande ville d'Apollon*, v. de l'anc. Égypte, cap. d'un nome de la Thébaïde, sur la rive g. du Nil. Ses habitants étaient ennemis du crocodile, que le reste de l'Égypte adorait. Vers la fin de l'empire romain, elle eut un évêché, et reçut la 2e légion Trajane. C'est auj. *Edfou*, avec de magnifiques ruines.

APOLLINOPOLIS PARVA, dans la Thébaïde, sur la rive g. du Nil, entre Lycopolis et Hypsela; auj. *Aboutig*.

APOLLINOPOLIS PARVA ou VICUS APOLLINIS, et plus tard *Maximianopolis*, v. de la Thébaïde, à peu de distance de Thèbes, sur la rive dr. du Nil, faisait le commerce avec Bérénice et Myos-Hormos; c'est auj. *Kous*.

APOLLO, juif d'Alexandrie, se fit chrétien vers l'an 54 de J.-C., et acquit, par ses prédications à Éphèse et à Corinthe une telle autorité, qu'on l'opposait à celle de St Pierre et de St Paul.

APOLLODORE, célèbre peintre athénien, qui vivait vers l'an 408 av. J.-C. Il connut le premier l'art de fondre et de dégrader les couleurs, et d'imiter l'effet des ombres portées.

APOLLODORE, grammairien d'Athènes, vers 140 av. J.-C., élève d'Aristarque, composa un *Traité des Dieux*, et inventa le mètre triambique. On a encore de lui un *Commentaire sur Homère*, une *Chronique grecque* en vers, et sa *Bibliothèque*, contenant l'histoire des dieux et héros grecs, trad. en franç. par Clavier, 1805, 2 vol. in 8o.

APOLLODORE, grand architecte, né à Damas, m. en 130 ap. J.-C. Il fut employé par Trajan, qui lui fit construire un grand nombre de monuments, entre autres un pont colossal sur le Danube, et, à Rome, le Forum de Trajan, la basilique Ulpia, et la colonne Trajane, magnifiques chefs-d'œuvre d'architecture. Apollodore vécut aussi sous Adrien, qui, jaloux de ses talents, l'accusa de crimes imaginaires et le fit périr.

APOLLON, fils de Jupiter et de Latone, né, selon la tradition la plus connue, à Délos. Son nom veut dire *destructeur*; il vient du grec *apolluthomai*, détruire; ses surnoms sont très-nombreux. Quelques jours après sa naissance, il tue le serpent Python, qui persécutait sa mère. Plus tard, aidé de sa sœur Diane, il tue à coups de flèches Niobé et ses enfants. Il aima, dit la tradition, beaucoup de nymphes ou de mortelles, dont les plus connues sont : Daphné, qu'il sollicita en vain et métamorphosa en laurier; Cassandre, à laquelle il donna le don de prédire; Clytie, changée en héliotrope, etc. Esculape et Phaéton sont au nombre de ses fils les plus célèbres. Esculape ayant ressuscité un mort, Jupiter le foudroya. Apollon irrité tua de ses flèches les Cyclopes qui fabriquaient la foudre, et fut exilé du ciel par Jupiter. Il visita alors la Thessalie, et fit paître les troupeaux d'Admète, roi de Phères. C'est là sans doute que Mercure lui déroba ses bœufs, sa lyre et son carquois. On le fait aller aussi en Troade, où il bâtit avec Neptune les murs de Troie pour Laomédon, qui refusa le prix convenu. Pour se venger, il envoya une épidémie. — Apollon est le dieu du jour et du soleil, *Phœbus*. On sait l'histoire de Phaéton son fils, auquel il confia pour un jour le char du soleil, et qui faillit embraser le monde. — Dieu de la musique et du chant, il jouait de la lyre aux banquets des Dieux; Pan, joueur de flûte, osa un jour le défier, et Midas, roi de Phrygie, pris pour juge entre eux, reçut des oreilles d'âne pour avoir préféré le satyre. Marsyas, autre satyre qui osa lutter contre Apollon, fut écorché vif. — Dieu de la poésie, il préside l'assemblée des Muses. — Il s'offre aussi avec le caractère de dieu vengeur; comme tel, il a un carquois et des flèches. — Dieu médecin, on l'invoque dans les pestes. Dieu prophétique, il rend ses oracles, tantôt par l'organe d'une prêtresse, comme à Delphes, tantôt par le bruissement des arbres, comme à Délos, ailleurs par des sources, dont l'eau inspirait, comme à Claros, ceux qui la buvaient. Son culte était très-répandu dans toute la Grèce, dans les îles de la mer Égée, dans la Crète, dans l'Asie-Mineure et surtout la Lycie. A Rome, il avait sur le Mont Palatin un temple magnifique élevé par Auguste. Le palmier, l'olivier et le laurier, et, parmi les animaux, le cygne, le coq, l'épervier, le vautour et le loup, lui étaient consacrés. On célébrait les jeux Pythiques en son honneur et en commémoration de sa victoire sur le serpent Python. Il avait encore d'autres fêtes, comme les Daphnéphories, les Délies, les Hyacinthies, en souvenir du jeune Hyacinthe qu'il avait aimé et qu'il tua par mégarde d'un coup de disque. A Rome, les jeux Séculaires lui étaient dédiés. Le plus célèbre de tous ses temples, qui étaient fort nombreux, était celui de Delphes. Le trépied fatidique (*cortina*), d'où parlait la Pythie, était couvert de la peau du serpent Python. L'antiquité a fait d'Apollon le type idéal de la beauté et de la jeunesse. Des statues de ce dieu qui nous sont parvenues, la plus belle, sans contredit, est l'Apollon du Belvédère, ainsi nommé parce que cette statue, trouvée dans les ruines d'Antium, à Nettuno, en 1503, fut placée dans le pavillon du Belvédère au Vatican. La statue colossale en airain dont les pieds étaient posés sur les deux môles du port de Rhodes, et qui laissait passer les navires à pleines voiles entre ses jambes, était un Apollon. P.

APOLLONIA (CAP), sur la côte occident. de l'Afrique, par 4o 59' 12" lat. N. et 5o 30' 11" long. O.

APOLLONIA, v. d'Afrique. *V.* AMANAHEA.

APOLLONIA, v. de l'anc. Mysie, sur le fleuve Rhyndacus; elle appartint, sous l'empire romain, au *Conventus juridicus* d'Adramytte. C'est auj. *Abouloun*. — v. sur la limite de la Mysie et de la Lydie, entre Pergame et Sardes; probablement la même que *Apollonoshieron* et *Hiero Cæsarea*. — v. de Macédoine, en Mygdonie, au S.-O. de Thessalonique; auj. *Poleo-Chori*. — v. de Pisidie, appelée

d'abord Mordiæum, renommée par ses coings (Μορδιανά). — v. de l'anc. Thrace, sur le Pont-Euxin, en partie dans une île; auj. *Sizeboli.* — v. de Lycie, près d'Apamée. — v. de Palestine, entre Césarée et Joppe; auj. *Arsûf.* — v. de Cyrénaïque, dans la Pentapole, port de Cyrène; auj. *Sozusa* ou *Marza Susa.* — v. de Crète. — v. d'Illyrie, au S., chez les *Taulentii*, près de l'embouchure de l'Aoüs, était très-célèbre par un oracle. Le propréteur Nævius y battit Philippe III, roi de Macédoine, 214 av. J.-C.

APOLLONIUS DE PERGA, en Pamphylie, géomètre, vivait à Alexandrie vers 205 av. J.-C. sous Ptolémée IV; il a découvert les propriétés les plus belles des *sections coniques.* Il nous en a laissé un traité, en 8 liv., dont la meilleure édit. est celle d'Oxford, in-fol., 1710, avec commentaires par Halley. Il a composé d'autres ouvrages dont il reste des fragments dans les *Collections mathématiques* de Pappus. D—s.

APOLLONIUS DE RHODES, poëte épique grec, né à Alexandrie vers 276 av. J.-C., m. vers 186; il y étudia sous le célèbre poëte Callimaque, qui paraît avoir été jaloux de lui après la publication de son poëme sur l'*Expédition des Argonautes.* Peut-être par suite de cette haine de Callimaque, tout puissant auprès de Ptolémée Philadelphe, Apollonius se retira à Rhodes, où il ouvrit une école et obtint droit de cité. Plus tard il revint à Alexandrie, et fut chargé de la direction de la fameuse bibliothèque de cette ville. Son poëme, divisé en 4 chants, n'est qu'un long récit de l'expédition et du retour des Argonautes; ce qui en fait la nouveauté et le mérite, c'est la peinture de l'amour de Médée pour Jason au 3e chant. Le premier, Apollonius a fait entrer dans l'épopée les développements de cette passion, et Virgile, en peignant Didon, a plus d'une fois imité le poëte grec. Varron d'Atace avait traduit en latin Apollonius; le poëme de Valerius Flaccus est une imitation suivie d'Apollonius. *V.* les éditions de H. Estienne, 1574; Brunck, Strasb., 1780; Wellauer, Leips., 1828, et Lehrs, dans la collection Didot. *V.* la traduction de Caussin de Perceval, Paris, 1797, et 1838, dans le *Panthéon littéraire.* D—R.

APOLLONIUS DE RHODES, architecte grec, vivait vers 200 av. J.-C.; il a fait, de concert avec Tauriscus de Tralles, le fameux groupe appelé *Taureau Farnèse,* représentant Amphion et Zéthus attachant Dircé aux cornes d'un taureau sauvage. Ce groupe, médiocrement restauré par B. Bianchi, est auj. au Musée de Naples.

APOLLONIUS DE TYANE, philosophe et thaumaturge, né vers le commencement du 1er siècle de l'ère chrétienne, m. en 97 de J.-C., embrassa, dès l'âge de 16 ans, la règle sévère de Pythagore. Laissant croître ses cheveux, marchant pieds nus, vêtu simplement d'une toile, il s'érigea en réformateur, abandonna ses biens à son frère et aux pauvres, voyagea dans presque toutes les parties du monde connu, prêcha, guérit les malades, et fit de prétendus prodiges que les païens mirent en parallèle avec les miracles de J.-C. Néron le chassa de Rome. A son retour en Orient, il se lia avec Vespasien, dont il stimulait l'ambition, de même qu'à Cadix il avait poussé le gouvernement de cette ville à se soulever contre Néron, et qu'il s'efforça depuis de soulever tout le monde contre Domitien. Damis, son disciple et son compagnon de voyages, avait rassemblé sur lui des mémoires assez mal écrits. Ils tombèrent entre les mains de l'impératrice Julia, femme de Sévère, qui les donna à Philostrate. Celui-ci rédigea sur ces matériaux la vie d'Apollonius, qu'il remplit d'histoires fabuleuses, et qui servit depuis de guide à Nicomaque et à Tascius Victorianus, autres biographes de ce philosophe, contemporains d'Aurélien. De toutes ces vies, il ne nous reste que celle de Philostrate, en grec, trad. en français par Legrand d'Aussy, Paris, 1808, 2 vol. in-8°, et en anglais par Blount, Lond., 1680, avec des notes anti-chrétiennes. Apollonius a composé plusieurs écrits, dont Philostrate, Suidas et Eusèbe rapportent les titres. Nous n'avons de lui qu'une *Apologie à Domitien* et des *Lettres* qui sont dans Philostrate. Les lettres, au nombre de 84, ont été imprimées à part par Commelin, 1601, in-8°. *V.* PHILOSTRATE. C. N.

APOLLONIUS D'ALEXANDRIE, grammairien du IIe siècle ap. J.-C., est le premier écrivain grec qui ait composé une grammaire générale et philosophique. Il ne nous reste que le traité *sur la syntaxe,* le meilleur morceau en ce genre qui nous soit venu de l'antiquité. Il fut le père d'Hérodien l'historien. Il était d'humeur chagrine, et on le surnomma *Dyscole* (*duscolos,* qui a mal digéré). — Un autre Apollonius d'Alexandrie rédigea un *Lexicon homericum,* publié par Villoison en 1773. *V.* M. Egger, *Apollonius Dyscole, Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité,* Paris, 1854, 1 vol. in-8°. P—T.

APOLOGISTES ou APOLOGÈTES. On appelle ainsi les écrivains chrétiens des IIe et IIIe s. qui présentèrent aux empereurs des *Apologies* de la religion. Il faut citer surtout parmi eux : St Justin; Quadrat, chef de l'Eglise d'Athènes, vers 126; Aristide d'Athènes; Ariston, vers 140; St Méliton, évêque de Sardes; St Apollinaire, gouverneur de l'Eglise d'Hiérapolis en Phrygie; Tatien; Athénagore; St Théophile, évêque d'Antioche; Hermias, etc., parmi les Grecs; et Tertullien, Minutius Félix, Arnobe, parmi les Latins. *V. Corpus Apologetarum...* par M. Otto, 1847-50, 5 vol. in-8°, comprenant St Justin. *V. Tatiani oratio ad Græcos,* par M. Otto, Iéna, 1851, in-8°. A. G.

APOSTOLE, levée ou tribut que les patriarches juifs faisaient dans les provinces, par le ministère de receveurs qu'ils appelaient apôtres.

APOSTOLI (François), né à Venise vers 1746. D'un esprit vif et d'un caractère romanesque, mais inconstant, il visita l'Allemagne en écrivant quelques nouvelles, fut employé, quand il revint à Venise, dans les bureaux de la secrétairerie d'Etat, ne put s'y tenir, se fit exiler à Corfou, devint ensuite consul de la République cisalpine à Ancône, et enfin envoyé de la république de St Marin près de Bonaparte, premier consul. Expulsé de France pour une lettre imprudente, il se fit, pauvre qu'il était, espion des Autrichiens à Milan, retourna à Venise, où il écrivit quelques farces pour le théâtre, et mourut de faim en 1816. Il a laissé : *Lettres et contes sentimentaux de George Wanderson,* Augsb., 1777; les contes sont en partie de Lozembrune, les lettres sont d'Apostoli; *Storia di Andrea; Saggezza della follia; Saggio per servire alla storia de' viaggi filosofici...* Venise, 1782; *Lettere sirmiensi; Rappresentazione del secolo* 18, Milan, 3 vol., etc.

APOSTOLIQUE (PARTI) en Espagne. C'était le parti ultra-catholique et absolutiste à l'époque de la Restauration. Il se forma, après la révolution de 1819, une junte apostolique, dont les chefs étaient surtout des prêtres réfugiés, et les soldats des contrebandiers et des brigands. Soutenue par le Portugal, elle excitait des sympathies en redemandant l'ancienne liberté espagnole, au lieu du libéralisme français. Dès 1822, les hostilités commencèrent contre le gouvernement; Quesada, chef du parti, battu, se réfugia en France. Elio, chef de la contre-révolution à Valence, fut exécuté. Le parti apostolique constitua son gouvernement à Urgel, 15 août 1822, et s'entoura d'une *armée de la foi.* Bessières, Mata-Florida et le baron d'Eroles en étaient les principaux membres. Dispersé, ce gouvernement se reforma lors de l'entrée des Français en Espagne, 1823. Le 9 avril, Eguia, Eroles, Calderon et Erro formèrent une junte provisoire, qui fut même représentée auprès de la régence constituée après l'occupation de Madrid par les Français. Après le rétablissement du roi, la junte devint une camarilla influente, dirigée par le P. Cyrillo, Eguia, Mata-Florida et Calderon. Bessières se souleva en 1825 contre le ministère modéré de Zea; il fut exécuté. En 1826, les guérillas du curé Mérino renouvelèrent les troubles. Le parti apostolique souleva encore la Catalogne en 1827; il se confondit avec le parti carliste, après que la naissance d'une princesse (plus tard la reine Isabelle), en 1830, eut changé la question politique en une question d'hérédité. A. G.

APOSTOLIQUES (LETTRES). On appelle ainsi les documents émanés de l'autorité des papes, tels que lettres, rescrits, priviléges, monitoires, jussions, grâces, nominations, constitutions ou jugements, de même que, dans l'ordre civil, les souverains émettent des diplômes, chartes, etc. Il y a quatre classes de lettres apostoliques : les bulles, les brefs, les *motu proprio* et les signatures de cour de Rome. (*V.* ces mots.)

APOSTOLIUS (Michel), né à Constantinople, m. vers 1480, vint en Italie après la prise de cette ville par les Turcs, 1453, puis en Crète, et fut un des laborieux copistes de manuscrits si utiles à cette époque. On a de lui beaucoup d'ouvrages mss.

APOTHECA, magasin à garder le vin chez les Romains. Il était dans un étage supérieur.

APOTHÉOSE. Elévation d'un mortel au rang des dieux. Cérémonie en usage chez les Romains dès le temps de la République, mais dans les provinces seulement et pour les vivants : quand un proconsul avait rendu ses administrés heureux, ils lui élevaient un temple. Cette coutume se perpétua sous l'Empire, et Auguste eut, de son vivant, des temples dans plusieurs provinces. L'apothéose, dans le sens de déification après la mort, fut pratiquée pour la première fois en faveur de Romulus, sous le nom de Quirinus; la seconde fois pour César, puis pour tous les empereurs ses successeurs. Le sénat, suprême régulateur de la reli-

gion, le décrétait, aussitôt après les funérailles, et comme une consécration de ce qui s'y était passé : en effet, aux funérailles, on avait commencé par le figurer comme un événement fortuit : un aigle, enfermé au sommet du bûcher, en avait été lâché au moment de l'inflammation, et, s'élevant dans les airs pour fuir ce tourbillon de fumée, il semblait s'envoler au ciel pour y porter l'âme de l'illustre mort. Cet acte est figuré sur les médailles et sur des bas-reliefs, où l'on voit l'empereur défunt porté sur un aigle aux ailes éployées. C. D—Y.

APOTRES, du grec *apo*, loin de, et *stellô*, j'envoie, c.-à-d. *les envoyés*. On désigne ainsi les 12 disciples du Christ, qu'il envoya prêcher son Évangile et propager la foi par toute la terre. C'était Pierre, André son frère, Jacques le Majeur, fils de Zébédée, Jean son frère, Barthélemy, Philippe, Thomas, Mathieu, Jacques le Mineur fils d'Alphée, Jude ou Thadée, Simon, et Judas, remplacé après sa trahison par Mathias. S^t Paul est quelquefois compté parmi les disciples, avec le titre d'Apôtre des Gentils (*gentes*, les nations), parce qu'il évangélisa beaucoup de païens. Ils sont les auteurs du symbole qui porte leur nom, et qui contient les principaux articles de la foi; cela paraît constant, bien que des novateurs l'aient nié. — La fête de tous les Apôtres se célébrait autrefois le 1^er mai chez les Latins, le 30 juin chez les Grecs.

APOTRES (ORDRE DES), fondé en 1260 par Gérard Sagarelli, de Parme. Imitant les apôtres de J.-C., leur pauvreté et leurs vêtements, ils voyageaient à pied, mendiant et prêchant. Supprimés en 1286, ils résistèrent; leur chef fut brûlé en 1300; ils continuèrent leurs excursions en pillant et en dévastant le N. de l'Italie. Ils furent enfin presque anéantis dans une bataille près de Milan en 1307. L—R.

APPARITEUR, mot générique appliqué chez les Romains aux délégués des juges, et comprenant les scribes, les interprètes, les licteurs, etc.

APPEL. Recours à un juge supérieur contre la décision d'un juge inférieur.

APPEL A ROME. Sous la république romaine, l'appel au peuple, réuni en comices, appartenait aux condamnés en matière criminelle. Horace, meurtrier de sa sœur, fut ainsi sauvé. Valerius Publicola fit consacrer le droit d'appel au peuple de toute sentence consulaire portant condamnation à mort ou aux verges. En matière civile, l'appel était inconnu; il n'y avait pas hiérarchie entre les divers magistrats chargés de rendre la justice (*V.* PRÉTEUR, ÉDILE); on ne pouvait appeler de l'un à l'autre; mais un tribun du peuple pouvait s'opposer par son *veto* à l'exécution d'un jugement. Sous l'empire, l'appel s'introduisit avec la hiérarchie judiciaire, et devint très-compliqué comme l'administration et la juridiction impériales.

APPEL AU MOYEN AGE. Sous Charlemagne, il paraît que les *missi dominici* jugeaient les appels dans leurs tournées. Au commencement de la 3^e race, la confusion est partout; les seigneurs féodaux s'érigent en juges souverains, ou bien le duel judiciaire est le *jugement de Dieu*. Néanmoins, vers cette époque, nos rois créèrent ou maintinrent deux formes de l'appel : Philippe-Auguste établit qu'en cas de refus de justice de la part du seigneur, on pouvait se pourvoir devant le seigneur dominant; tel est l'*appel de défaut de droit*. Quand le déni de justice provenait, non du seigneur, mais de ses hommes ou pairs, on appelait ceux-ci devant le seigneur, qui les condamnait à l'amende. De plus, le duel judiciaire ne terminait pas alors toutes les affaires; quand il s'agissait, non d'une question de fait, mais d'une question de droit, la coutume décidait, non les armes. Dans d'autres cas encore, il n'y avait pas *gage de bataille;* alors la partie qui succombait pouvait *fausser la cour*, c.-à-d. l'accuser d'avoir jugé *déloyaument*. L'accusation était portée soit contre le seigneur, soit contre les pairs du fief; c'était *l'Appel pour faux jugement*. Dans le premier cas, il y avait duel entre le seigneur et le condamné devant le suzerain; dans le second, duel successivement entre le condamné et tous les juges qui avaient opiné contre lui. Si le condamné était vainqueur, le jugement était déclaré faux et mauvais; s'il était vaincu, il était pendu, ou frappé de fortes amendes. Les condamnés à mort ne pouvaient pas fausser le jugement; car ils l'eussent toujours fait. Les vilains ne pouvaient pas fausser la cour de leur seigneur, parce qu'ils n'avaient pas plus que les serfs le droit de porter l'épée. Ce mode absurde et barbare paraît avoir subsisté de Hugues Capet à la fin du XIII^e siècle, et on en trouve encore des exemples dans le XIV^e. — En 1260, Louis IX défendit le combat judiciaire dans ses domaines, et décida qu'on ne pourrait pas y fausser les jugements, mais seulement en demander l'amendement. Au combat on substitua l'examen des moyens des parties. Cette sage réforme eut un résultat immense : peu à peu les seigneurs des fiefs l'acceptèrent; le duel judiciaire fut remplacé par une procédure, non plus fondée sur le hasard des combats, mais sur l'examen des points en litige, et peu à peu les hommes de loi remplacèrent les seigneurs dans les cours. Les appels eurent lieu devant le seigneur suzerain, depuis le seigneur immédiatement au-dessus dans la hiérarchie, jusqu'au roi, souverain fieffeux du royaume. Les parlements devinrent les grandes cours d'appel. Jusqu'au XVI^e siècle, les juges dont le jugement avait été infirmé étaient condamnés à l'amende. — Par suite de la complication des pouvoirs judiciaires avant 1789, on pouvait être appelé à subir six degrés de juridiction : justice basse et moyenne, haute justice, prévôtés royales, vigueries, bailliages, présidiaux, cours souveraines, etc. L'édit de 1749 chercha, mais en vain, à restreindre cette multiplicité. Pour y arriver, il fallait l'écroulement complet du régime féodal, ce que fit 89. Depuis cette époque, il n'y a que deux degrés de juridiction, et qu'un seul dans certains cas; il y a en outre les recours en cassation pour violation de la loi. ED. T.

APPEL COMME D'ABUS. Recours à l'autorité civile contre les empiétements de l'autorité ecclésiastique, et, réciproquement, recours de cette dernière contre les empiétements de l'autorité civile. Après la destruction de l'empire romain par les Barbares, l'Église acquit sur ceux-ci une immense influence; du VIII^e au XII^e siècle, dans la plupart des affaires politiques ou civiles, dans les jugements, dans les contrats, soit à raison de la condition des personnes, soit à cause de la connexité des matières spirituelles avec les actes civils. Mais bientôt le pouvoir laïque chercha à s'affranchir de cette tutelle, et il en résulta une lutte de plusieurs siècles. Les Appels comme d'abus se firent d'abord du S^t-Siége au S^t-Siége Apostolique, c.-à-d. au S^t-Siége vraiment inspiré de la tradition primitive, comme le fit Philippe-Auguste, ou au futur concile, ou au pape *mieux avisé*, comme le fit Philippe le Bel; puis on joignit à ces appels des protestations de poursuivre la cassation des actes abusifs devant le conseil du roi ou les parlements. L'appel comme d'abus est en usage en France depuis le XIV^e siècle; dès le XVI^e, il se faisait devant les parlements. Supprimé par la Révolution, il fut rétabli par la loi du 18 germinal an X (9 avril 1802). Ces sortes d'appels, sont jugés par le Conseil d'État, en vertu de la loi précitée, et non par les cours impériales. Ils ont aujourd'hui perdu leur ancienne importance. ED. T.

APPELDOORN, vge de Hollande (Gueldre), arr. et à 28 kil. N. d'Arnheim; 5,850 hab. Papeteries aux environs.

APPENANS, vge (Doubs), arr. et à 18 kil. N.-E. de Baume-les-Dames; 255 hab. Exploit. de marbres.

APPENRODE, vge d'Allemagne (Hanovre), à 8 kil. O.-N. de Neustadt; 288 hab. Grotte dite *Kelle* (cave).

APPENZELL, canton de Suisse, le 13^e de la Confédération par son ordre d'admission, le 19^e par son étendue et le 16^e par sa pop.; 60,431 hab.; il est enclavé dans celui de S^t-Gall, et a 45 kil. sur 26; il forme les Républiques indépendantes des *Rhodes intérieures* au S.-E. (12,000 hab. catholiques; ch.-l. *Appenzell*), et des *Rhodes extérieures* au N. et N.-O. (48,431 hab. protestants; ch.-l. alternativement, *Trogen* et *Hérisau*). On y parle la langue allemande. Climat froid. Riches pâturages. Nombreuses et hautes montagnes, ramifications des Alpes. Fabr. de mousselines brodées, élève de bestiaux. Ce canton, après s'être affranchi de la domination de l'abbé de S^t-Gall, fut reçu en 1513 dans la Confédération; ses deux républiques n'ont qu'une voix commune à la diète fédérale; 420 kil. carrés.

APPENZELL, *Abbatis cella*, v. de Suisse (Appenzell), ch.-l. des Rhodes intérieures, sur la rive g. de la Sitter, à 12 kil. S.-O. de Trogen, à 43 de S^t-Gall; 3,277 hab. catholiques. Siége de l'assemblée générale du canton. Aux environs sont les bains fréquentés de Weissbad et l'anc. château-fort de Clanx.

APPERT (Charles-Nicolas), inventeur d'un procédé au moyen duquel on conserve pendant plusieurs années aux substances alimentaires leur fraîcheur, leur saveur et leur parfum. Ce procédé, connu dans le monde entier, a donné lieu à une industrie qui contribue à éloigner le malheur des disettes et à améliorer beaucoup le régime des marins. Appert commença ses recherches en 1796, et en fit constater le résultat à Brest par des expériences officielles (1804). La Société d'encouragement lui décerna des médailles (1816 et 1820) et un prix de 2,000 fr. (1822). Il obtint la médaille d'or à l'exposition des produits de l'industrie de 1827, et le rappel de cette médaille à celle de 1834. Appert est mort en 1840. On a de lui l'*Art de conserver toutes les substances animales et végétales*, 1810. C. L.

APPEVILLE dit ANNEBAUD, brg du dép. de l'Eure, à 13 kil. S.-E. de Pont-Audemer; 1,071 hab. Restes du château d'Annebaud, bâti sur pilotis, sur la Rille, par l'amiral Annebaud, premier ministre de François Ier. Eglise remarquable du XVIe siècle.

APPIANI (Andrea), peintre italien, né dans le Milanais en 1754, m. en 1818. Il étudia les ouvrages des maîtres à Parme, Bologne, Florence et Rome, acquit un grand talent dans la fresque, et reçut de Napoléon Ier, dont il a retracé les victoires dans le palais royal de Milan, le titre de Peintre impérial et celui de membre de l'Institut d'Italie. Il a fait les portraits de presque toute la famille Bonaparte, de plusieurs généraux et ministres. On admire ses fresques de la coupole de Ste-Marie à Milan. Son meilleur tableau à l'huile est *Vénus et l'Amour*, à la villa Sommariva du lac le Côme. B.

APPIEN, d'Alexandrie, historien grec du IIe siècle, vécut sous Trajan, Adrien, et Antonin, vint jeune à Rome, s'y distingua comme avocat, fut nommé surintendant du palais impérial, et peut-être gouverneur d'Égypte. Il a écrit en 24 livres une *Histoire romaine*, depuis les plus hautes origines de Rome jusqu'à Trajan; 14 livres sont perdus. Parmi ceux qui restent, on remarque surtout celui de la *Guerre du Pont* et ceux des *Guerres Civiles*. Le tableau des proscriptions; dans ce dernier est un morceau du premier ordre, plein d'intérêt et de dramatique. Appien est généralement clair, pur et spirituel; il s'élève peu, et, pour cette raison, tombe rarement. Son ouvrage manque d'ensemble, parce qu'il raconte les événements, non par époque, mais par nations; mais il brille souvent par les détails, et est digne de foi. La dernière édition grecque avec trad. latine est celle de M. Dübner dans la *Collect. Didot*. *V.* les trad. franç. de Claude Seyssel, Lyon, 1544; Odet Desmares, Paris, 1659; Combes-Dounous (liv. 13-17), Paris, 1808, 3 vol. in-8o. *V.* aussi Schweighæuser, *Exercitationes in Appiani historias*, Strasb., 1781, in-4o. P—T.

APPIENNE (VOIE). *V.* VOIES ROMAINES.

APPII FORUM, v. de l'anc. Latium, fondée au milieu des marais Pontins quand s'ouvrit la voie Appienne; il en reste quelques ruines près de *San-Donato*, à 55 kil. S de Rome.

APPIUS CLAUDIUS. *V.* CLAUDIUS.

APPLEBY, v. d'Angleterre, cap. du comté de Westmoreland, à 370 kil. N.-N.-O. de Londres, à 45 S.-S.-E. de Carlisle, sur l'Eden; 837 hab.; 2,509 dans la paroisse. Château très-ancien, rebâti en 1686, auj. aux comtes de Thanet. Eglise reconstruite en 1655 par Lady Pembroke. Marché aux grains important.

APPLECROSS, vge d'Ecosse (comté de Ross), à 18 kil. de Jeantown, dans une des plus belles parties des Highlands, avec une baie sur la côte occidentale en face de Skye, l'une des Hébrides. Les moines d'Iona y avaient fondé un monastère qu'on appela Applecross ou *la Croix de la Pomme*, parce que, disait-on, toutes les pommes qui croissaient dans le jardin des moines étaient marquées d'une croix. Il y a maintenant un beau château.

APPOIGNY, brg du dép. de l'Yonne, à 10 kil. d'Auxerre; 1,834 hab. Source minérale ferrugineuse froide au bord de l'Yonne.

APRAXINE (Fédor-Matvéitch, comte), sénateur, conseiller privé et amiral, né en 1671, m. en 1728; il fut un des créateurs de la marine russe, suivit Pierre le Grand contre Charles XII, prit Viborg en Carélie, commanda en 1713 et 1714 la flotte destinée contre la Finlande, et sur laquelle Pierre lui-même servit comme contre-amiral. Ces deux campagnes valurent à la Russie les îles d'Aland. Mais deux condamnations, en 1715 et 1718, pour déprédations fiscales, furent à peine réparées par les nouveaux services d'Apraxine avant la paix de Nystadt. La campagne de Perse fut son dernier fait d'armes. A. G.

APRAXINE (Etienne-Fédorovitch, comte), feld-maréchal des armées russes sous Elisabeth, servit d'abord contre les Turcs sous les ordres du maréchal Munnich, puis se montra à la cour l'ennemi acharné du parti prussien et du favori Lestocq. Commandant en chef dans la guerre de Sept-Ans, 1756-63, il entra en Prusse, s'empara de Memel, et gagna sur le général Lehwald la bataille de Jægerndorf, 1757, 30 août. Une intrigue de cour et l'admiration du neveu de l'impératrice pour le roi Frédéric II l'empêchèrent seules de marcher sur Berlin, dont le chemin était ouvert; accusé cependant de trahison, il finit ses jours en prison avant la fin de son procès, 31 août 1760.

APREMONT, vge du dép. des Ardennes, à 30 kil. de Vouziers, à 248 de Paris; 672 hab. Haut-fourneau.

APREMONT, vge du dép. de la Meuse, cant. de St-Mihiel, arr. et à 13 kil. de Commercy; 768 hab. C'était autrefois le ch.-l. d'un comté considérable de Lorraine.

APRÈS DE MANNEVILLETTE (Jean-Baptiste-Nicolas-Denis d'), né au Havre en 1707, m. en 1780. Habile hydrographe et navigateur distingué, il rectifia les cartes des côtes d'Afrique, de Chine et de l'Inde, et publia lui-même de nouvelles et excellentes cartes pour la navigation dans ces parages, sous le titre de *Neptune oriental*, 1745. La 2e édition de cet atlas, 1775, in-fol. est plus considérable et corrigée avec soin. Il a laissé aussi: *Description et usage d'un nouvel instrument pour observer la longitude, appelé le quartier anglais*, augmenté par Bory, 1751, in-12.

APRIÈS, roi d'Égypte après son père Psammis, 591-569 av. J.-C., prit Sidon et Chypre, et fut déposé par ses sujets révoltés, qui lui substituèrent Amasis.

APRILUS. *V.* ABRIL.

APS, vge (Ardèche), à 10 kil. N.-O. de Viviers, sur l'emplacement de l'antique *Alba Helviorum*, fut le siége primitif d'un évêché transporté en 411 à Viviers; 1438 hab.

APSARUS, ABSARUS ou ABSARUM, rivière de l'anc. Colchide, affluent du Pont-Euxin.

APT, *Apta Julia*, s.-préf. (Vaucluse), à 54 kil. E. d'Avignon, sur la rive g. du Calavon. Trib. de 1re instance. On remarque la vieille cathédrale, et un pont romain sur le Calavon, à 4 kil. de la ville. Fabr. de faïence, bougies, confiseries; comm. de truffes et fruits du midi; 4,304 hab. C'est une des plus anciennes villes de la Gaule; elle était la capitale des *Vulgientes* quand César s'en empara (1er siècle av. J.-C.).

APUA, v. de l'anc. Étrurie. *V.* PONTREMOLI.

APULÉE ou mieux APPULÉE (Lucius), né à Madaure, en Afrique, vers 128 de J.-C., étudia la philosophie à Athènes, la jurisprudence à Rome, et fit de longs voyages, pendant lesquels, pour satisfaire aux tendances de son esprit, il se fit initier à divers mystères. A son retour, un riche mariage rétablit sa fortune, épuisée par ces voyages; accusé de s'être fait aimer par la magie, il se justifia par une *Apologie* que nous avons conservée. Outre le livre de mélanges intitulés: *Florida*, et plusieurs traités de philosophie ou de rhétorique, nous avons de lui les *Métamorphoses ou l'Ane d'or*, roman bizarre qui doit à un admirateur l'épithète emphatique de son second titre. Dans cet ouvrage, imité du grec de Lucius de Patras, se trouve le charmant épisode de l'Amour et Psyché (liv. IV, V et VI), si connu par les vers de La Fontaine. Le style d'Apulée, souvent enflé et bizarre, est plein de mots et de tours barbares; élevé dans l'idiome carthaginois, il n'avait appris le latin que tard. Ses œuvres ont été publiées dans la collection de Deux-Ponts (1788); par Oudendorp, Ruhnkenius, et Bosscha, Leyde, 1786-1823, 3 vol. in-4o. Les principales trad. françaises sont celles de Bastien, 1787; de Maury, 1812; et de M. Bétolaud, 4 vol. in-8o, 1835-38. *V.* sur Apulée les dissertations de D.-G. Moller, Bosscha, et G.-Fr. Hildebrand, Halle, 1835, in-8o. D—R.

APULEIA, nom d'une *gens* plébéienne chez les Romains; elle était divisée en 3 branches: les Pansa, les Décius, et les Saturninus.

APULIE, ou LA POUILLE, *Puglia*, prov. de l'anc. Italie méridionale ou Grande-Grèce, sur l'Adriatique, au N. de la Lucanie, comprenait la Peucétie au S.-E., la Daunie au N.-O., la Messapie au S.-O., occupées par des colonies grecques venues d'Arcadie et de Crète; ce pays était renommé pour ses belles laines. Villes princ.: Venusia, dans l'intérieur, fondée par Diomède, ainsi que Canusium, sur le fl. Aufidus; Salapia, près de la côte de l'Adriatique; Lucérie, dans l'intérieur, avec un temple à Minerve; Argos-Hippium, plus au N.-E.; Siponte, près de la côte. C'est auj. les prov. de Foggia, Bari, Lecce, et une partie de celle de Potenza. — PROVINCE ROMAINE. *V.* *Supplém.*

APULUM ou ALBA JULIA COLONIA, v. de l'anc. Dacie, sur la Marisia; auj. *Carlsbourg*.

APURE, riv. de la république de Venezuela; cours de 600 kil.; passe à Obispos, San-Antonio, San-Fernando, et se jette dans l'Orénoque par plusieurs bouches. Elle donne son nom à une prov. de la république. *V.* le *Supplém.*

APURIMACO, riv. du Pérou, a sa source au point de jonction des Andes du Pérou et des Andes du Chili, près d'Arequipa, par 16o lat. S.; elle se dirige successivement au N., au N.-E., au N.-O., puis encore au N.-E., et se réunit au Béni pour former l'Ucayale, par 10o 40' lat. S.; cours de 900 kil.

AQUÆ, nom romain des anciennes villes d'eaux minérales, fort recherchées des anciens.

AQUÆ, v. de l'anc. Pannonie, auj. *Baden*, près de Vienne. — -ALBULÆ, auj. près de *Tivoli*. — -ALLOBROGUM ou GRATIANÆ, auj. *Aix-les-Bains* en Savoie. — -ANGÆ, en Lucanie, auj. *Nicastro*. — -APOLLINARES, en Étrurie, auj. *Bagni di Stigliano*. — -AUGUSTÆ ou TARBELLÆ ou TARBEL-

LICÆ, auj. *Dax.* — -AURELIÆ, ou COLONIA AURELIA AQUENSIS, auj. *Baden-Baden.* — -BALISSÆ, en Pannonie, auj. *Patrax.* — -BILBITANORUM, en Espagne, près de Bilbilis, auj. *Alhama.* — -BORMONIS ou BORVONIS, en Gaule, auj. *Bourbon-l'Archambault* ou *Bourbonne-les-Bains.* — -CALENTES, en Auvergne, auj. *Chaudesaigues.* — -CALIDÆ, en Espagne tarraconaise, auj. *Baynoles.* — — v. de bains froids de l'anc. Afrique, près de Tunis, auj. *Hammam Gurbos.* — — v. de bains de l'anc. Mauritanie césarienne, auj. *Hammam Meriga*, au S.-E. d'Alger. — — v. de Numidie, au S.-O. de Theveste. — — v. d'Asie-Mineure, entre Iconium, Cibystra et Tyane. — — -ou CILINÆ, en Espagne tarraconaise, auj. *Caldas del Rey.* — — en Gaule, auj. *Vichy.* — — -ou SOLIS, en Grande-Bretagne, auj. *Bath* (comté de Somerset). — -CONSORRANORUM, en Gaule, auj. *Ax.* — -CONVENARUM, en Gaule, auj. *Bagnères de Bigorre.* — -CUMANÆ, en Campanie, auj. *Baies.* — -CUTILIÆ, eaux bitumineuses et pétrifiantes, nommées de l'anc. ville du Samnium Cotylia ou Cutilia, auj. *Civita ducale*; l'ancien lac voisin de la ville est auj. le *lago di Contigliani.* — -FLAVIÆ, en Espagne (Gallécie), auj. *Chaves.* — GRANI, auj. *Aix-la-Chapelle.* — GRATIANÆ, auj. *Aix-les-Bains* en Savoie. — -HELVETICÆ ou VERBIGENÆ, Suisse, auj. *Baden.* — -HIMERENSES ou THERMÆ, en Sicile, auj. *Termini.* — -HYPSITANÆ, en Sardaigne. — -JASÆ ou THERMÆ CONSTANTIANÆ, en Pannonie, près de Warasdin. — -LABANÆ, en Latium, auj. *Bagni di Grotta Marozza.* — -LABODES ou LARODES, ou THERMÆ SELINUNTINÆ, en Sicile, auj. *Sciacca.* — -LEÆ, en Gallécie. — -LESITANÆ, en Sardaigne, auj. *Benetutti.* — -MATTIACÆ, en Germanie, auj. *Wiesbaden.* — MORTUÆ, auj. *Aigues-Mortes.* — -NEAPOLITANÆ, en Sardaigne, auj. *Arbus.* — -NERI, en Gaule, auj. *Néris.* — -NISINEI, en Gaule, auj. *Bourbon-Lanci.* — -ONESIORUM, auj. *Bagnères* ou *Barèges.* — -ORIGINIS, en Gallécie, auj. *Bannos de Bande.* — PANNONICÆ, auj. *Bade* en Autriche. — -PATAVINÆ ou APONI FONS, auj. *Abano*, près de Padoue. — PISANÆ, auj. *Bagni di San Giuliano.* — -QUACERNORUM ou QUERQUERNÆ, en Gallécie, auj. *Fuente Caldoniga*, près de St Andres de Zarragones. — -SEGESTANÆ ou PINTIANÆ, près de l'anc. Ségeste, auj. *Baida.* — -SEGESTE, en Gaule, auj. *Fontainebleau.* — SEGETE, en Gaule, auj. *Moingt de Montbrison.* — -SEPTEM, réunion de sept bains d'Italie, autour de Rente. — -SEXTIÆ, en Gaule, auj. *Aix.* — -SICCÆ, au S. de Toulouse, auj. *Seiches.* — SPARSÆ, auj. *Aigueperse.* — STATIELLÆ, en Ligurie, auj. *Acqui.* — -SULLANÆ, près de Capoue. — -TACAPINÆ, en Afrique, auprès de la Petite-Syrte, auj *El-Hamma.* — -TAURI, en Étrurie, auj. *Bagni di Vicarello.* — -VOCONIÆ, en Catalogne, auj. *Caldes de Malavella.*

AQUAMABOU. Territoire de la Guinée supérieure, appartenant au Dahomey.

AQUAPIM ou AQUAPIEM. État tributaire des Ashantees, dans l'Afrique occid., sur la Côte-d'Or (Guinée).

AQUARII SERVI. Nom des esclaves porteurs d'eau chez les anciens Romains.

AQUAVIVA (Claude), célèbre général des Jésuites, né en 1543, m. en 1615, succéda à François Borgia en 1581. On lui doit l'ordonnance dite *Ratio studiorum*, Rome, 1586, qui remédia à l'indiscipline introduite dans l'Ordre sous son prédécesseur. Il obtint de Henri IV, en 1603, le retour en France des Jésuites expulsés depuis 1594, et, lors du crime de Ravaillac, protesta vivement contre la théorie du régicide attribuée à certains de ses subordonnés.

AQUEDUCS DE ROME. Canaux souterrains ou en substruction. Pendant près de quatre siècles et demi, les Romains se contentèrent de l'eau du Tibre, des puits, et de quelques sources; mais le Tibre était souvent trouble et ses eaux tièdes en été. Appius Claudius et C. Plautius, censeurs l'an 442 de Rome, entreprirent d'aller au loin chercher des eaux salubres pour la consommation de la ville, et construisirent l'aqueduc de l'*Appia*, ainsi nommé d'Appius Claudius, qui demeura seul en charge pour le terminer. — Les autres aqueducs étaient : l'*Anio*, établi, l'an 481, par les censeurs Curius Dentatus et Papirius Cursor : il prenait ses eaux dans l'Anio, d'où son nom; — la *Marcia*, construite, l'an 608, par Marcius, préteur étranger; — la *Tepula*, l'an 627, par les censeurs Servil. Cépion et L. Crassus Longinus; — la *Julia*, l'an 719, par Agrippa, édile; — la *Virgo*, l'an 732, encore par Agrippa; — l'*Alsietina* ou *Augusta*, amenée par Auguste; — la *Claudia*, l'an 789, par l'empereur Claude; — l'*Anio neuf*, commencé par Caligula et fini par Claude, l'an 803. Tous ces aqueducs venaient de la vallée de l'Anio, à l'E. de Rome, excepté l'Alsietina, tirée du lac Alsietinus, auj. Martignano, au N.-O. de la ville. Leur longueur totale était de 260 kil., dont plus de 24 en arcades ou en substructions. Ils portaient une masse d'eau évaluée 3,720,750 mèt. cubes par 24 heures, équivalant à une rivière de 10 mèt. de largeur sur 2 de profondeur, et coulant avec une vitesse moyenne de 81 centim. par seconde. Une partie de ces eaux se distribuait dans la campagne, mais Rome en recevait 1,320,000 mèt. cubes. — Outre les 9 aqueducs ci-dessus, Rome en avait encore 5 sur lesquels on a des données moins précises ; c'étaient : la *Trajana*, établie par Trajan l'an 865; — la *Severiana*, par Septime Sévère; — l'*Antoniana*, par Antonin Caracalla, vers l'an 965; — l'*Alexandrina*, par Alex. Sévère, l'an 979; — enfin l'*Aureliana*, par Aurélien, l'an 1024. Ces derniers aqueducs furent créés pour le service des thermes fondés par les empereurs. — La plupart des aqueducs étaient construits en briques, et quelques-uns en pierres de taille. Ils portaient leurs eaux dans la ville à d'assez grandes hauteurs, depuis 8 mèt. jusqu'à 47 mèt. 50 centim. Les aqueducs de Rome furent tous mis hors de service par les barbares, après Vitigès et Bélisaire, vers l'an 558 de J.-C. — Les Romains construisirent aussi dans les provinces des aqueducs non moins magnifiques que ceux de Rome, tels que celui de Nîmes, dont le superbe pont du Gard n'est qu'une petite partie, ceux de Lyon, de Metz, de Bourghas, auprès de Constantinople, etc. C. D—Y.

AQUENSIS CIVITAS ou AQUÆ TARBELLÆ, auj. *Dax*, — ou AQUÆ AURELIÆ, auj. *Baden-Baden*, — ou AQUENSIS VICUS, ou AQUÆ CONVENARUM, auj. *Bagnères de Bigorre.*

AQUILA, architecte juif, né à Sinope, converti au christianisme en 129, fut envoyé par Adrien pour rebâtir Jérusalem sous le nom d'*Ælia capitolina*, revint au judaïsme, son attachement à l'astrologie judiciaire l'ayant fait menacer d'excommunication. Il composa, vers 138 ap. J.-C., une version grecque du texte de la Bible, où il cherche à contredire la version des Septante, et à détourner, dit Bossuet, le sens des passages favorables au christianisme.

AQUILA, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la province de son nom, sur l'Aterno, à 190 kil. N.-N.-O. de Naples; 12,091 hab. Évêché; grand comm. de safran. Fondée par Frédéric II en 1240, dévastée par plusieurs tremblements de terre; autrefois fortifiée, elle n'a conservé qu'un petit fort. Prise par les Français en 1798. Les ruines d'*Amiternum*, patrie de Salluste, sont aux environs. *V.* le *Supplém.*

AQUILÉE, v. des États Autrichiens (Littoral), à 25 kil. S.-O. de Goritz, au fond de l'Adriatique, petit port de pêcheurs sur l'emplacement de l'antique Aquilée. — Aquilée fut fondée par les Romains en 182 av. J.-C., entre le *Sontius* (Isonzo) et le Natiso, à 70 stades de la côte; un vol d'aigle de bon augure lui fit donner son nom; elle devint la capitale de la Vénétie; située sur la voie Æmilia, les routes de Rhétie, de Pannonie, d'Istrie et de Dalmatie s'y réunissaient, et elle était regardée comme la clef de l'Italie au N., et appelée *seconde Rome.* Elle arrêta, en 167 ap. J.-C., l'invasion des Alémans; Maximin fut tué par les siens pendant qu'il l'assiégeait, 238 ap. J.-C. Elle faisait un commerce très-étendu. Attila la prit et la détruisit en 452. Elle fut jusqu'en 1751 le siége d'un patriarcat catholique : 130,000 hab. au temps d'Auguste; auj. 1,500.

AQUILICES, sacrifices que les Romains faisaient à Jupiter lorsqu'ils voulaient avoir de la pluie.

AQUILIFÈRE, porte-aigle dans une légion. C'était le primipilaire de la première cohorte. Il avait son casque couvert d'un mufle de lion, d'ours ou de loup, dont la peau lui tombait sur les épaules. C. D—Y.

AQUILIUS (Manius), consul de Rome en 129 av. J.-C., acheva la guerre contre Aristonic. On dit qu'il soumit plusieurs villes de l'Asie-Mineure en empoisonnant leurs fontaines. Il dut céder la Phrygie au roi de Pont, Mithridate V, dont il avait invoqué le secours. Accusé pour cela par P. Lentulus à son retour, il fut acquitté par ses juges.

AQUILIUS NEPOS (Manius), consul de Rome en 101 av. J.-C., probablement fils du précédent; il dirigea la guerre contre les esclaves en Sicile, lors de leur seconde révolte, sous Athénion; il les réduisit surtout par la faim. Accusé de concussions par L. Fufius, il fut défendu par l'orateur Marc-Antoine, qui termina son plaidoyer en montrant les blessures que son client avait reçues en combattant. Envoyé plus tard comme lieutenant en Asie, il rétablit, de concert avec L. Cassius, Nicomède et Ariobarzane, rois de Bithynie et de Cappadoce, dépouillés par Mithridate le Grand; il combattit ensuite Mithridate lui-même, et fut battu à Prototachium. Mithridate, l'ayant fait prisonnier, le fit promener sur un âne, en le forçant à crier à tous qu'il était le Romain Aquilius; puis il lui fit verser de l'or fondu dans la bouche, pour punir les Romains, disait-il, de leur cupidité.

AQUILIUS GALLUS (Caius), ami de Cicéron et préteur avec lui en 66 av. J.-C., était renommé pour son éloquence judiciaire et sa connaissance du droit, dans lequel il introduisit la célèbre formule *De dolo malo*. Il était de l'école de Mucius Scævola.

AQUILON, vent de N.-N.-E. chez les Romains. Très-froid en hiver. On l'appelait étésien, en été, parce que la chaleur de la canicule le tempérait.

AQUILONIA, v. du Samnium, célèbre par une victoire de Papirius Cursor sur les Samnites, 293 av. J.-C.; auj. *Carbonara*.

AQUIN ou **AQUINO**, anc. *Aquinum*, v. du roy. d'Italie (province de Caserta), à 5 kil. N.-E. de Pontecorvo; 800 hab. Evêché; ruines romaines. Patrie de Juvénal. St Thomas d'Aquin naquit près de là, à Rocca-Secca.

AQUIN (île), une des Antilles, voisine d'Haïti, par 75° 4' de long. O., et 18° 14' de lat. N.

AQUIN (D'), organiste. *V.* DAQUIN.

AQUINCUM, nom latin de BUDE en Hongrie.

AQUIS GRANUM, nom latin d'AIX-LA-CHAPELLE.

AQUITAINE, c.-à-d. *pays des eaux*. Ce nom paraît pour la première fois dans les Mémoires de César, qui désigne ainsi l'une des 3 divisions de la Gaule à l'époque de la conquête, en dehors de la *Province romaine*. L'Aquitaine était comprise entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan, et renfermait des peuples ibères d'origine : les *Lactorates*, auj. le N.-E. du départ. du Gers, v. Lactora, auj. Lectoure; les *Elusates*, auj. le départ. du Gers et l'E. de celui des Landes, v. Elusa, auj. Eauze; les *Ausci* (Auch) en dépendaient alors; les *Consoranni*, auj. le S. du départ. de l'Ariége, v. Consoranni, auj. Conserans; les *Convenæ*, auj. le S.-E. du départ. des Htes-Pyrénées et le S.-O. du départ. de la Hte-Garonne, v. Lugdunum-Convenarum, auj. St-Bertrand-de-Comminges; les *Bigerriones*, auj. le départ. des Htes-Pyrénées, v. Turba, auj. Tarbes; les *Sotiates*, auj. le S. du dép. de Lot-et-Garonne, v. Sotiates, auj. Sos; les *Vasates*, auj. le S.-E. du départ. de la Gironde, v. Cossio, puis Vasates, auj. Bazas; les *Tarbelli*, auj. l'O. des départ. des Landes et des Bses-Pyrénées, v. Aquæ Tarbellicæ, comme l'appelaient les Romains, auj. Dax. Cette réunion de peuples fit donner primitivement à l'Aquitaine le nom de Novempopulanie, c.-à-d. *pays des neuf peuples*. Cette partie de la Gaule fut conquise en 57 av. J.-C. par Crassus, lieutenant de César. Le nom d'Aquitaine s'appliqua dès le règne d'Auguste (27 av. J.-C.), et demeura ensuite au pays plus vaste qui s'étend entre la Loire, les Cévennes, les Pyrénées et l'Océan Atlantique (v. Gaule), c.-à-d. à 3 des 17 provinces de la Gaule : 1° l'Aquitaine 1re, Avaricum ou Bituriges, aujourd'h. Bourges, métropole. Cette province comprenait le Berry, une partie du Nivernais, le Bourbonnais, la Marche, le Limousin, l'Auvergne, le Rouergue, l'Albigeois, le Quercy, le Gévaudan et le Velay; 2° l'Aquitaine 2e, Burdigala, auj. Bordeaux, métropole; comprenant le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, le Périgord, l'Agénois, l'Angoumois et le Bordelais; 3° l'Aquitaine 3e ou Novempopulanie; Eauze, et, à partir du IXe siècle, Auch, métropole; comprenant la Gascogne, le Bazadais, le Condomois, la Lomagne, l'Armagnac, le Comminges, le Conserans, le Bigorre, une partie du comté de Foix, le Béarn, les Landes, le Marsan, le Tursan, le Gabardan, le Labourd, le pays de Soules et la Basse-Navarre. — En 419, les Visigoths, venant d'Italie, s'emparèrent de l'Aquitaine, et y fondèrent un royaume dont le premier roi fut Wallia; Clovis s'empara après Vouillé, 507, des États d'Alaric II; Amalaric conserva cependant Narbonne et la Septimanie, qui fut conquise seulement par Pépin-le-Bref. L'Aquitaine, réunie au royaume des Francs, fut donnée en 628 au frère de Dagobert, Aribert; puis elle eut des ducs issus de la race mérovingienne, mais qui se rendirent indépendants. Eudes, duc d'Aquitaine, repoussa les Arabes à la bataille de Toulouse, 721; Hunald et Waïfre refusèrent de se soumettre aux premiers Carlovingiens; Pépin-le-Bref ravagea et conquit l'Aquitaine en 768. Elle fut érigée en royaume pour Louis le Débonnaire en 781, pour son fils Pépin Ier en 817; Pépin II, fils du précédent, en 839; Charles le Chauve en 849; Charles, son fils, en 865; et Louis le Bègue, de 867 à 877. La Marche d'Espagne en dépendait alors. En 877, l'Aquitaine fut érigée en duché en faveur de Rainulf, fils de Bernard, comte de Poitiers. Il comprenait le pays entre l'Océan, le Rhône, la rive S. de la Loire et l'embouchure de la Gironde, c.-à-d. Poitiers, Bourges, Angoulême, Limoges et Clermont. Le duché de Gascogne y fut réuni en 1052 avec Bordeaux et Auch. Le mariage d'Éléonore d'Aquitaine avec Louis VII réunit un instant ce vaste fief à la couronne. Mais le divorce eut lieu en 1152; Éléonore épousa Henri II Plantagenet, qui devint en 1154 roi d'Angleterre, et l'Aquitaine passa ainsi en la possession des Anglais. Philippe-Auguste la confisqua sur Jean-sans-Terre en 1200-2; mais, par le traité de nov. 1259, Louis IX céda au roi d'Angleterre, pour être tenus en pairie sous le titre de duché d'Aquitaine (le nom de Guyene ou Guyenne, peut-être corruption d'Aquitaine, ne paraît que vers cette époque), Bordeaux, Bayonne, le Limousin, le Périgord, le Quercy et la Saintonge. Philippe III y joignit l'Agénois par le traité d'Amiens du 23 mai 1279. Le duché, confisqué en 1292, fut rendu en 1303. La souveraineté du duché-pairie fut abandonnée au roi d'Angleterre par le traité de Brétigny en 1360; mais tous ces pays furent confisqués sur Édouard III par arrêt du 11 mai 1370. La Guyenne fut définitivement réunie à la France en 1453, après la bataille de Castillon, qui en avait chassé les Anglais. M.

ARA *le Beau*, prince arménien, de la dynastie des Haïganiens, succéda à son père Aram. Il reçut de Ninus, roi d'Assyrie, les mêmes marques d'honneur que son père, et se consacra tout entier à la prospérité de l'Arménie. Aussi la principale province de cette contrée, au nord du mont Massis, fut-elle appelée de son nom Ararad, ainsi que la montagne elle-même. Sémiramis (*Schamiram*), éprise d'amour pour Ara, lui fit offrir sa main; et, sur son refus, marcha contre l'Arménie, ordonnant à ses généraux d'épargner les jours d'Ara. Mais celui-ci périt dans le combat, et Sémiramis resta maîtresse de l'Arménie. C—A.

ARA AMORIS, c.-à-d. *autel de l'amour*, nom ancien d'un promontoire de la côte d'Éthiopie sur le golfe Arabique ou mer Rouge; auj. *Mirza Mombarek*.

ARA BACCHI, nom latin de BACHARACH, v. de Prusse.

ARA PALLADIS, c.-à-d. *autel de Minerve*, île sur la côte de l'anc. Éthiopie dans le golfe Arabique.

ARA UBIORUM, autel élevé par les Ubiens à Auguste tout auprès de Bonn. Une ville s'y forma; peut-être Bonn elle-même.

ARABAT (Flèche d'), presqu'île qui se relie à la Crimée. *V.* TOUKA.

ARABIE, vaste contrée de l'Asie occidentale, entre 12° et 34° de lat. N., 30° et 57° de long. E., bornée à l'O. par la mer Rouge, à l'E. par le golfe Persique et l'Océan Indien, au S. par le golfe d'Aden et l'Océan Indien, n'a de limites indécises que vers le N., où ses vastes déserts vont se confondre avec ceux de la Syrie et de la Chaldée. Tout le centre de cette presqu'île est une terre haute (*Nadjd*), immense plateau qu'entourent des plaines basses (*Tihâma*) plus ou moins étendues, soit qu'elles forment au N. les vastes déserts qui reçoivent le nom d'*El-Dahnah* et se terminent vers le golfe Persique en une large zone sous le nom d'*El-Hedjer* ou d'*El-Haça*, soit qu'elles ne forment plus qu'une lisière étroite au pied des montagnes, comme sur tout le reste du littoral, notamment le long de la mer Rouge, où le nom de *Tihâma* lui est particulièrement affecté. On n'y trouve nul grand fleuve. Le climat, brûlant dans le Tihâma, est plus supportable dans le Nadjd, dont les cimes se couvrent de neige en hiver, et qui renferme d'ailleurs quelques lacs. Dans les plaines basses règnent parfois des vents pestilentiels, qui étouffent et asphyxient l'homme, s'il n'en évite l'atteinte en se couchant à plat ventre contre terre; ce fléau, appelé *Semoun* ou *poison*, est peu fréquent, et son influence s'étend principalement sur les déserts du N. Pendant la saison des pluies, la végétation devient magnifique; elle est ensuite desséchée par la chaleur et les vents. — On estime à 10 millions d'individus la population de la péninsule. L'Arabie a la même flore que la zone égyptio-sénégambienne, dont elle est un prolongement. On y cultive beaucoup de plantes aromatiques et d'épices, le café, l'aloès, le baume, le coton, le cocotier, le grenadier, le maïs, etc. Le règne animal montre les mêmes genres, les mêmes espèces que l'Afrique. La race des chevaux de l'Arabie est la plus belle et la plus intelligente qui existe. On y trouve des chameaux, des buffles, des moutons à grosse queue, etc. Les déserts sont remplis d'animaux féroces et d'insectes malfaisants. L'Arabie appartient par tous ses caractères physiques au continent d'Afrique bien plutôt qu'à celui d'Asie. — Les Grecs et les Romains divisaient l'Arabie en Arabie Heureuse, Pétrée et Déserte, divisions inconnues des Arabes, qui la partagent ainsi : 1° Le *Berrya* (désert), entouré de toutes parts de terres habitées. 2° Le *Hidjâz* (barrière), comprenant l'Arabie Pétrée et une portion de l'Arabie Heureuse des anciens. La Mecque en est la capitale; c'est la ville pontificale de tout le monde musulman; elle appartient aujourd'hui, ainsi que tout ce pays, à un chef appelé *cherif*, qui ne jouit que d'une indépendance illusoire sous le protectorat de la Turquie. La 2e ville historique de l'Arabie, Yathrib ou Médine, fait partie du Hidjâz. 3° Le *Yémen* répond à

l'Arabie Heureuse, et occupe la région méridionale de la péninsule. On trouve, dans le Tihâma du Yémen, Mokha, si célèbre par la qualité de son café, et, dans les montagnes (*Djebel*), Sanâ, capitale de tout le pays, et résidence du souverain qui porte le titre d'*Imam*. Le Hadhramout fait partie du Yémen. En dehors des États de l'Imam de Sanâ, sont de nombreux districts appartenant à des cheikhs distincts. 4° L'*Oman* offre un État principal et plusieurs petits territoires distincts. On donne vulgairement le nom d'Imam de Maskate au souverain de l'État prépondérant, parce que c'est en ce port que viennent commercer les Européens; mais la capitale où il réside est Rostaq. 5° Le *Bahreyn*, appelé aussi *Hedjer, Haça* (*gravier*), n'est qu'une plage pierreuse le long de laquelle les villes paraissent clairsemées; on y voit le port d'El-Qâthif, enrichi par les pêcheries de perles établies sur cette côte. 6° Le *Nadjd* occupe le centre de ces divisions territoriales. La capitale en est Déraya. *V. Supplément.*

Histoire. L'Arabie est une des contrées dont la population remonte à la plus haute antiquité. On ne connaît pas d'une manière certaine les événements auxquels elle a pris part depuis Abraham jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Longtemps avant l'islamisme, toutes les tribus arabes se divisaient elles-mêmes en deux races. Les unes, plus anciennes, nées dans le Yémen, nommaient leur père Cahtân, le Yectan de la Bible; les autres, plus récentes, originaires du Hidjâz, appelaient leur auteur Adnân, qui était un rejeton d'Ismaël. La souveraineté du Yémen fut constituée par Himyar, arrière-petit-fils de Cahtân. Le nom de sa famille avait même passé avec le temps à la nation elle-même, qui était connue sous le nom de *Himyarites* ou *Homérites*. *Toba* (successeur) était le titre significatif d'un grand nombre de ces princes, comme plus tard le titre de *calife* (vicaire) pour les successeurs de Mahomet. Le pouvoir demeura dans cette maison jusqu'à la conquête du Yémen par les Abyssins (570 ap. J.-C.). Abraha, second prince de la dynastie chrétienne des Abyssins, résolut de détruire la Câba des Arabes; il marcha contre la Mecque: mais l'éléphant qu'il montait refusa d'avancer aux approches de la ville, et son armée fut détruite. C'est de cette époque fameuse que date une des ères des Arabes, l'*ère de l'éléphant*. Il faut certainement placer au milieu de cette longue période, vers 120 ap. J.-C., la rupture de la digue de Mareb appelée *Seyl-al-Arim*, dont on attribue la fondation à Locmân, un des rois Adites. Elle servait à retenir et à distribuer les eaux des torrents. Il en existe encore, de nos jours, des ruines considérables. Ce déluge local fut le principe de la dispersion des Himyarites dans toute l'Arabie: les deux nouveaux royaumes de Hira dans l'Iraq (de 195 à 633) et de Ghaçan en Syrie (de 205 à 637), ainsi que la principauté des Khozaïtes à la Mecque, durent leur origine à ces émigrés. Les Khozaïtes expulsèrent de la Mecque les Djorhomites, descendants d'Ismaël, et introduisirent dans la Câba le culte des idoles. Chefs du culte idolâtre et maîtres de la Mecque, ils se transmirent le pouvoir de père en fils; mais la famille des Coraychites le leur enleva vers 440. Mahomet appartenait aux Coraychites par une branche cadette. Il prêcha contre l'idolâtrie dont les siens souillaient la Câba, et il remplaça les croyances diverses qui se partageaient l'Arabie, judaïsme, sabéisme, idolâtrie, hérésies chrétiennes, par une seule religion dont il se dit le prophète, l'islamisme. La *guerre sainte* porta en quelques années la religion du Corân dans tout l'Orient romain, en Perse, en Egypte, au N. de l'Afrique, en Espagne. Le commerce l'introduisit ensuite dans les îles de l'Archipel Indien, à Ceylan, à Java, à Sumatra, à Célèbes, et jusqu'en Chine. D'autre part, les caravanes la portèrent dans la Tartarie et jusque dans la Sibérie. En Afrique, elle se propagea sur le littoral méridional depuis le détroit de Bab-el-Mandeb, par Mélinde, Mozambique, Madagascar; et, par l'intérieur, elle arriva, à travers le Dâr-four, jusqu'au bassin du Niger. Mahomet avait donné à l'Arabie l'unité politique avec l'unité religieuse. Abou-bekr, Omar, Othmân, Ali furent après lui califes électifs (632-660). Après avoir passé des Ommiades aux Abbassides (750), le califat échut à la maison d'Othmân. (*V.* l'art. Califes.) Un grand nombre d'Etats se déclarèrent indépendants: les Aglabites à Kaïroan (800), les Thoulounides (883), puis les Fatimites en Egypte (909). Les califes de Cordoue, derniers restes des Ommiades, se détachèrent, dès 756, de la domination centrale. Mais dès le XI^e siècle, les deux califats d'Orient et d'Occident furent démembrés, ici par les Maures, qui prirent leurs conquêtes en Espagne et en Afrique, là par les Turcs et les Mongols qui se partagèrent l'Orient. L'Arabie cessa d'être un centre politique, et ne brilla plus que par l'éclat de la Câba et le tombeau du prophète. Cependant au milieu du XVIII^e siècle, le Nadjd devint un Etat politique, constitué par le génie guerrier et prophétique d'Abdoul-Wahhab, fondateur de la secte des Wahhabites; ils soumirent une partie de l'Arabie; mais leurs succès furent arrêtés par Méhémet-Ali, qui les refoula dans leurs premières limites. A l'exception du Hidjâz, qui est sous le protectorat de la Turquie, l'Arabie est aujourd'hui indépendante.

Littérature. Les mathématiques, l'astronomie, la physique et la philosophie furent puisées par les Arabes à des sources étrangères; mais de nombreux ouvrages d'histoire, de géographie, de poésie et de philologie leur appartiennent en propre. Dans les sciences naturelles ils firent peu de progrès. Par leur intermédiaire, la médecine grecque, surtout Galien, régna sur l'Europe du XII^e au XVI^e siècle. On leur doit cependant la connaissance des *eaux distillées*. Leurs principaux médecins furent: les deux Mesne, Jesu-Haly, Rhazès, les deux Sérapions, Isaac, Avicenne, Albucasis, Avenzoar, Averroès. Ils traduisirent et commentèrent de bonne heure Euclide, Archimède, Apollonius et Ptolémée, en y ajoutant beaucoup d'éclaircissements tirés de leurs propres recherches. L'astronomie fut la science qu'ils affectionnèrent le plus. Le calife Al-Mamoun, vers 840, ordonna de fabriquer des instruments d'après les dessins de Ptolémée, et les premières observations furent faites sous son règne. Le plus célèbre des astronomes arabes fut Mohammed-Ben-Geber-Albategni. Il ne semble pas que l'Europe leur doive, comme on l'a souvent répété, son système de numération. La philosophie s'introduisit chez les Arabes sous les Abbassides: Aristote a toujours exercé chez eux une véritable dictature pour tout ce qui concerne les formes du raisonnement et la méthode. Les philosophes arabes célèbres sont: Alfarabi, Algazali, Alkendi, Avicenne, Averroès. Le bibliographe Hadji-Khalfa énumère 1,300 ouvrages d'histoire, dont une partie appartient à la littérature persane; l'Europe n'en connaît qu'un petit nombre. Pour ce qui concerne la géographie, les Arabes ont suivi en général la méthode de Ptolémée. Le nombre des grammairiens, des lexicographes, des commentateurs du Corân, et des scoliastes arabes est immense. L'ouvrage le plus important de jurisprudence est le *Guide* (*Hédâya*), traduit en anglais par Hamilton. — La poésie arabe prit son essor dans le siècle qui précéda Mahomet; alors des luttes s'engageaient chaque année, à la foire d'*Okâzh*, entre les meilleurs poëtes des tribus; les poésies qui avaient obtenu la palme étaient copiées en lettres d'or et suspendues aux portes de la Câba. Les sept auteurs des Moallaqât, d'autres poëtes encore, tels que Caab, Nabéga, Chanfara, n'ont été surpassés, au jugement d'un grand nombre d'orientaux eux-mêmes, par aucun des poëtes qui ont illustré les plus beaux siècles littéraires du Califat. La poésie des temps d'ignorance qui précédèrent l'islamisme est grande, nerveuse, simple jusqu'au sublime. Beaucoup d'autres poëmes de cette époque, mais d'une moindre étendue, sont renfermés dans l'anthologie d'Abou-Témâm, intitulée *Hamaça*. Sous les califes Ommiades, trois poëtes se rendirent célèbres, Akhtal, Farasdaq et Djerir; mais ce fut surtout sous les Abbassides que ce mouvement littéraire se développa. Alors on voit les Arabes arriver au faîte de la civilisation, et être les seuls à accorder un asile aux lumières, si peu favorisées au moyen âge par l'Occident. La poésie se para ensuite d'ornements étudiés, et tomba insensiblement dans une recherche de pensées et un luxe de mots qui constituent le caractère dominant des productions arabes modernes. La poésie dramatique n'a jamais été essayée par les Arabes; ils n'ont pas de poëme épique proprement dit, quoique le célèbre Roman d'Antar s'en rapproche beaucoup. Les *Makamat* (séances littéraires) de Hariri, regardées par les Arabes comme un chef-d'œuvre d'éloquence, et les *Mille et une nuits*, ont rendu impérissable la renommée littéraire des Arabes. Quant aux arts, ils ne furent pas favorisés par le Corân, qui défendit de représenter aucune image d'êtres animés. Cependant on sait que le génie facile des Arabes, impressionné par les souvenirs de l'Orient, se laissa entraîner vers les arts, particulièrement en Espagne (*V.* Alhambra). La musique eut quelque succès; plusieurs auteurs arabes ont écrit sur la théorie de cet art (*V.* Alfarabi). Les restes de divers monuments montrent que l'architecture a été poussée fort loin pour les palais et les mosquées. D.

ARABIQUE (golfe). *V.* Rouge (Mer).

ARABITÆ ou ARABITES, tribu de la Gédrosie, habitait une contrée maritime située près de l'embouchure de l'Indus, c.-à-d. la partie S. du Lous, petite province du Beloutchistan, et une portion de la région maritime S.-O. du Sindhy, dans l'Hindoustan.

ARABUS, flv. de la Gédrosie, separait les Arabitæ des Oritæ. Elle s'appelle encore auj. *Arabah*, mais plus ordinairement *Pourâly*, et se jette dans l'Océan Indien à Soumiâny, petite ville du Beloutchistan.

ARACAN, contrée de l'Indo-Chine, dans la Birmanie anglaise, sur la côte occidentale de la péninsule, entre la rivière Nauf et les montagnes de Yeomandong, qui la séparent du royaume de Birman. Sol fertile, vastes forêts; culture du riz. Les anc. habitants du pays, les Yekeins ou Mogs, composent la moitié de la population; l'autre moitié est un mélange de Birmans, d'Indiens, de Mahométans. L'Aracan forma un État libre jusqu'en 1783, et fut conquis alors par les Birmans, auxquels les Anglais l'enlevèrent en 1824; 321,522 hab.; v. princip. : Aracan, sur le fleuve du même nom, affl. du golfe de Bengale, bâtie autour d'un fort; par 29° 40' de lat. N. et 90° 45' de long. E. : cette ville est déchue depuis la conquête des Birmans; comm. encore assez actif; ruines du palais des rois; 9,000 hab.

ARACAN (Archipel d'), groupe d'îles dans le golfe du Bengale à l'E., sur la côte du pays d'Aracan. Les deux principales, Ramri et Tchedoba, renferment des volcans vaseux.

ARACATY, v. du Brésil, dans la prov. et à 75 kil. S.-E. de Ceara, sur la rive dr. du Jaguaribe, près de son embouchure; commerce actif de moutons et de cuirs; 9,000 hab.

ARACHNÉ, c.-à-d. *araignée*. Fille d'Idmon, de la ville de Hypœpa en Lydie, elle osa défier Minerve dans l'art de tisser, et elle avait représenté sur la toile les amours des dieux. Minerve, de dépit à la vue de cet ouvrage, la frappa de sa navette; Arachné se pendit de désespoir, et fut changée en araignée.

ARACHNÉ (MONT), en Morée, près de la route de Nauplie à Épidaure. Au pied du mont, on voit un reste de pyramide de construction cyclopéenne, qui semble répondre à la pyramide indiquée par Pausanias pour servir de tombeau commun ou *Polyandrion* aux guerriers tués dans la guerre civile de Prœtus et d'Acrisius. C'est un curieux monument de l'âge héroïque empreint de l'influence égyptienne. A. G.

ARACHOSIE, prov. de l'anc. empire de Perse, au S.-E.; à l'O. de l'Inde; auj. partie du Caboul. Elle avait pour cap. Arachotos, sur la frontière S.-O., fondée, dit-on, par Sémiramis. Alexandre la parcourut en se dirigeant vers l'Indus, et y fonda une Alexandrie (auj. Skandarie), sur le fl. Arachotos (auj. Karé).

ARACHTHUS, fl. de l'anc. Épire, prenait sa source dans le mont Lacmon qui faisait partie de la chaîne du Pinde; il se jetait au S. d'Ambracie dans le golfe de ce nom. C'est le même fleuve que Tite-Live et Polybe nomment ARETHO. C'est auj. l'*Arta*.

ARACKTSCHEJEF, général russe, gouverneur de Saint-Pétersbourg sous Paul Ier; il devint un de ses instruments les plus redoutés. Ministre de la guerre sous Alexandre, il conçut ou du moins mit le premier en pratique le plan d'organisation des colonies militaires, 1817. Il commença par établir des colonies d'infanterie sur les bords du Volkoff, et des colonies de cavalerie sur ceux de la Siguiska, du Bug et du Dnieper. Disgracié après la mort d'Alexandre, il fut envoyé à Naples; là se termina sa carrière politique.

ARAD (ALT-) ou VIEIL-ARAD, v. forte de Hongrie, sur la rive dr. du Maros, à 230 kil. S.-E. de Bude; 26,959 hab. Ch.-l. du comitat d'Arad; évêché et séminaire grec; gymnase catholique; comm. agricole. — NEU-ARAD ou NEUF-ARAD, brg de Hongrie, sur la rive g. du Maros, vis-à-vis d'Alt-Arad; 4,000 hab.; comm. actif. — Le comitat d'ARAD, situé sur la frontière de Transylvanie, a 5,886 kil. car. de superf. et 255,197 hab. (Valaques, Hongrois, Allemands, Slavons). Sol très-accidenté et très-fertile; mines de fer, de cuivre, et beaux marbres.

ARADUS, ARVAD ou ARVADITE des Hébreux, île et v. de l'anc. Phénicie, à peu de distance du continent, fondée par des exilés de Sidon, dont elle était à 152 kil. N.-N.-E., bâtie sur l'îlot et la côte; très-peuplée, quoique fort peu étendue. Elle eut primitivement des rois particuliers, et un territoire sur le continent, qui comprenait, entre autres villes, celle de Marathus. Elle atteignit sa plus haute prospérité sous les Séleucides; elle jouissait alors d'un droit d'asile. Après la bataille de Philippes, elle soutint un siége qui la ruina presque entièrement. Sa ruine fut achevée par les Arabes de Moaviah. Antaradus lui servait de port; c'est auj. *Ruad*.

ARADUS ou ARATHUS, anc. nom d'une île du golfe Persique; auj. *Arak*, la plus petite des îles Bahrein.

ARÆ FLAVIÆ, v. de l'anc. Germanie transrhénane, sise probablement près de la ville actuelle de *Rottweil*; ou peut-être aussi *Blauberen*, dans le royaume de Wurtemberg.

ARÆ GENUÆ, nom latin d'ARGENTAN.

ARÆ SESTIANÆ, trois autels élevés en l'honneur d'Auguste sur un promontoire de Gallécie, en Espagne, probablement auj. *Cabo Villano*.

ARAFAT, montagne d'Arabie, à 24 kil. S.-E. de la Mekke. Les Orientaux prétendent qu'Adam, conduit sur cette montagne par l'ange Gabriel, y retrouva Eve après 200 ans de séparation. Le mont *Arafat* signifie proprement : montagne de la reconnaissance. Les pèlerins musulmans viennent y faire leurs dévotions dans le mois consacré à la visite des lieux saints. D.

ARAGO (Dominique-François), célèbre savant, né le 26 fév. 1786 à Estagel (Pyrénées-Orientales), m. à Paris le 2 oct. 1853. Son père, nommé caissier de la Monnaie, à Perpignan, lors de la révolution de 1789, lui ayant fait faire de sérieuses études au collége de cette ville, il fut admis, à 17 ans, à l'École Polytechnique, où il ne tarda pas à prendre le premier rang. Au sortir de cette école, il devint secrétaire du Bureau des Longitudes à l'Observatoire de Paris. En 1806, recommandé par Monge à l'empereur, il accompagna M. Biot, qui était chargé, avec les deux commissaires espagnols Chaix et Rodriguez, d'achever la mesure de l'arc du méridien terrestre, opération commencée par Delambre et Méchain depuis Dunkerque jusqu'à Barcelone, et qui fut continuée jusqu'aux îles Baléares. Quand la guerre d'Espagne éclata, en 1808, Arago faillit être victime de la fureur des Majorquains, qui le prenaient pour un espion; le capitaine d'un navire espagnol l'accueillit à Palma, mais ne put le sauver qu'en le faisant enfermer dans la citadelle de Belver. Une frégate algérienne, qui transportait ensuite Arago à Marseille, fut capturée par un corsaire espagnol; on le conduisit au fort de Rosas, puis sur les pontons de Palamos. Rendu à la liberté, la tempête le poussa vers la côte de Bougie, et le dey d'Alger lui fit remplir les fonctions d'interprète sur un bateau pirate. L'intervention du consul français le délivra, et il put rentrer à Paris, en 1809, avec tous ses manuscrits. L'Académie des sciences, contrairement à ses règlements, l'admit dans son sein à 23 ans, et Napoléon Ier le nomma professeur à l'École Polytechnique. Arago y enseigna l'analyse et la géodésie pendant plus de 20 ans. Quand l'empereur songeait, après Waterloo, à se rendre aux États-Unis, où il aurait consacré le reste de ses jours aux sciences, et à prendre un compagnon de voyages et d'études, ce fut sur Arago qu'il jeta les yeux. La captivité de Sainte-Hélène et l'amour du savant pour sa patrie firent avorter ce projet. Arago, ayant cessé de professer à l'École Polytechnique, n'en continua pas moins de faire à l'Observatoire, dont il était directeur, des cours d'astronomie aussi élégants que substantiels; sa parole était claire, spirituelle, incisive. En 1830, il remplaça Fourier comme secrétaire perpétuel de l'Acad. pour les sciences mathématiques; ses *Éloges*, modèles de style et de narration, présentèrent les historiques parfaits de la science. Ami particulier des Humboldt, des Faraday, des Brewster, des Melloni, Arago fut membre de toutes les académies; il eut à celle de Berlin la place d'associé qu'avait occupée Volta; il succéda à Laplace dans la Société italienne. Honoré de tous les ordres, il ne tira vanité d'aucun. Après 1830 Arago devint homme politique : député des Pyrénées-Orientales, il siégea à l'extrême gauche; souvent il prit la parole dans les questions de marine, d'enseignement public, de canaux, de chemins de fer, et il fut l'orateur de l'opposition dans la question des forts détachés. Ce fut lui qui, le premier, prononça les mots de *réforme* et de *droit au travail*. Il défendit à la Chambre l'indépendance électorale et parlementaire. Membre du conseil général de la Seine, il en garda la présidence jusqu'en 1849. A la révolution de 1848, il fit partie du gouvernement provisoire, se prononça contre ceux qui voulaient arborer le drapeau rouge, dirigea les ministères de la guerre et de la marine, entra dans la Commission exécutive nommée par l'Assemblée constituante, et marcha aux barricades contre les insurgés de juin. Les fatigues des temps révolutionnaires brisèrent sa constitution physique, et portèrent aussi une rude atteinte à son énergie morale. Sur les bancs de l'Assemblée législative, il resta muet et abattu. Mais s'il est vrai, comme on l'a dit, que ce fut un astre qui s'éteignit pour avoir voulu sortir de son orbite, Arago n'en a pas moins été jusqu'à la fin l'objet d'une vive et universelle sympathie. Il crut devoir à ses opinions de ne point prêter serment au pouvoir en 1852, et le pouvoir fit en faveur de la science une glorieuse et unique exception. — Comme savant, Arago a doté la physique de plusieurs belles découvertes. Il adopta avec ardeur la *théorie des ondulations*, d'après laquelle le phénomène de la vision est produit par les vibra-

tions d'un fluide insaisissable, l'éther, qui transmet à la vue les ondes lumineuses, comme l'air transmet les sons à l'oreille : il montra que la lumière se meut moins vite dans le verre que dans l'air, et, par cette expérience, qui sert de base à la *théorie des équivalents optiques*, détruisit le système de Newton sur la lumière, c.-à-d. *le système de l'émission*, qui expliquait le phénomène de la lumière par une émanation directe des rayons lumineux. De concert avec M. Biot, il résolut une question astronomique importante, celle des réfractions atmosphériques : il montra, par une suite d'observations très-délicates, que la vitesse de la lumière qui nous vient des étoiles vers lesquelles la terre marche, est la même que celle de la lumière qui nous est envoyée des étoiles dont la terre s'éloigne. Pour expliquer ce résultat, dans le système de l'émission, il faudrait admettre que l'œil n'éprouve de sensation lumineuse que lorsqu'il est affecté par des rayons d'une vitesse déterminée, et, en outre, que les corps lumineux émettent des rayons de toutes les vitesses. C'est encore Arago qui a découvert la *polarisation colorée*; cette découverte le conduisit à l'invention d'un nouveau photomètre très-précieux pour les expériences, et du *polariscope*, instrument destiné à distinguer la lumière polarisée de la lumière naturelle. En analysant la lumière du soleil avec cet ingénieux appareil, il put voir qu'elle n'émane pas d'une masse solide ou liquide incandescente, mais d'une enveloppe gazeuse. On a pu voir également que la queue des comètes brille, en partie du moins, d'une lumière d'emprunt. Les plus habiles physiciens avaient toujours regardé le phénomène de la scintillation des étoiles comme inexplicable : Arago a démontré qu'il fallait l'attribuer à l'interférence des rayons lumineux qui ont traversé des couches d'air de densité différente. Il a découvert, conjointement avec Fresnel, que deux rayons polarisés dans deux plans rectangulaires ne peuvent plus interférer. Il soutint et propagea la belle découverte de Niepce et de Daguerre. Des appareils ingénieux servirent à Arago pour déterminer, avec une précision inconnue jusqu'à lui, les diamètres des planètes, en s'affranchissant d'une cause d'erreur regardée comme inévitable, l'irradiation, c.-à-d. l'écartement des rayons que lance le corps lumineux. Sur les pas d'Œrstedt et d'Ampère, Arago s'occupa de l'électro-magnétisme, et ajouta des faits nouveaux à cette science. Ainsi, il découvrit qu'on peut aimanter une verge d'acier en l'entourant d'une hélice traversée par un courant électrique; il reconnut, le premier, l'action exercée par un disque de cuivre mû circulairement sur l'aiguille aimantée, observation qui doit faire rejeter le cuivre dans la construction des boussoles. Pour cette découverte du *magnétisme par rotation*, il reçut de la Société royale de Londres la médaille d'or de Copley. Arago a constaté que l'aiguille aimantée arriva, en 1816, aux dernières limites de son excursion occidentale, et qu'elle allait désormais marcher vers l'E. On lui doit de savoir que l'aiguille d'inclinaison est sujette à des variations diverses; que la force magnétique totale terrestre est, en chaque lieu de la terre et toutes les 24 heures, sujette à une fluctuation régulière; que l'aiguille aimantée de Paris est influencée par des aurores boréales qui ne se montrent pas au-dessus de notre horizon; que les perturbations de l'aiguille aimantée se font sentir simultanément aux plus grandes distances. Enfin il fit, avec Dulong, d'importantes expériences pour vérifier la loi de Mariotte et connaître, jusqu'à des tensions très-élevées, la liaison qu'il y a entre la force élastique de la vapeur d'eau et sa température. — Du reste, Arago rendit au moins autant de services par le talent avec lequel il sut populariser la science dans ses cours à l'Observatoire, dans ses comptes-rendus académiques, et dans ses notices de l'Annuaire du bureau des longitudes. Il a enrichi de travaux précieux les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, les *Mémoires de la Société d'Arcueil*, où il eut pour collaborateurs Laplace, Berthollet, Chaptal, Humboldt, et les *Annales de physique et de chimie*, qu'il avait fondées avec Gay-Lussac. Les *Œuvres complètes* d'Arago ont été réunies par M. Barral, Paris, 1854-59, 16 vol. in-8°. On y distingue, parmi les plus importantes : *Mémoires sur les affinités des corps par la lumière, et particulièrement sur les forces réfringentes des différents gaz* (avec M. Biot), Paris, 1806, in-4°; *Mémoire sur une modification qu'éprouvent les rayons lumineux dans leur passage à travers certains corps diaphanes*, 1811; *Mémoire sur l'action que les rayons de lumière polarisés exercent les uns sur les autres*, avec Fresnel, 1819; *Recueil d'observations géodésiques, astronomiques..., pour déterminer la variation de la pesanteur et des degrés terrestres sur le prolongement du méridien de Paris* (avec M. Biot), 1821, in-4°. L'Annuaire du bureau des longitudes contient, entre autres notices : *Sur les chronomètres*, 1824; *Sur les quantités de pluie qui tombent à diverses hauteurs au-dessus du sol*, 1824; *Sur la lune rousse*, 1827 et 1828; *De la rosée*, 1827 et 1828; *Sur les explosions des machines à vapeur*, 1830; *Sur les étoiles multiples*, 1833; *Sur les puits artésiens*, 1835; *Notice sur les machines à vapeur*, 1836; *Sur les hiéroglyphes égyptiens*, 1836; *Sur le tonnerre*, 1838; *Notice sur Herschell*, etc. Parmi ses *Éloges historiques*, on remarque surtout ceux de Fourier, de James Watt, de Condorcet, de Carnot, d'Ampère, de Bailly, etc. *V.* M. Audiganne, *François Arago, son génie et son influence*, Paris, 1857, in-8°. B.

ARAGON, riv. d'Espagne, qui naît dans les Pyrénées; cours de 180 kil. au S., par Jacca et Sanguesa; affluents : la Cidagos et l'Arga, à droite. Embouch. dans l'Èbre, près d'Alfaro (Soria).

ARAGON, anc. prov. du N.-E. de l'Espagne, cap. Saragosse; formant auj. les prov. de Saragosse, Huesca, Téruel; bornée au N. par la France, dont elle est séparée par les Pyrénées; à l'E. par la Catalogne; au S. par la Catalogne et la Nouvelle-Castille; à l'O. par la Nouvelle et la Vieille-Castille et par la Navarre. Pays couvert en partie par les montagnes des Pyrénées; arrosé par l'Èbre et ses affluents, par le Tage et le Guadalaviar qui y ont leurs sources; superf. 46,562 kil. carrés. Pop. 734,685 hab. en 1833; 880,643 en 1857. — Compris dans l'anc. Tarraconaise, habitée par les Celtibères, puis dans le royaume des Visigoths, 470 ap. J.-C., dans l'Espagne arabe depuis 714, enfin, au IXe siècle, dans la Marche carlovingienne de Gascogne, l'Aragon forma de bonne heure un comté dépendant des rois de Navarre, et tirant son nom de la rivière qui passe près de Jacca, sa première capitale; mais il ne devint lui-même un royaume qu'après que Sanche le Grand de Navarre eut partagé entre ses quatre fils ses États agrandis, 1034. Dès 1038, ce petit royaume, donné à Ramire, son fils naturel, s'augmenta de celui de Sobrarve et Ribagorza (*Voy. ces mots*), et, s'étendant, sous cette première dynastie, jusqu'à l'Èbre et au delà, transporta successivement sa capitale à Huesca et à Saragosse, prises aux Musulmans en 1096 et 1118. L'avénement de la dynastie de Barcelone, 1137, y ajouta le comté de ce nom en Catalogne, en deçà des Pyrénées, et, au delà, celui de Provence, que cette maison possédait depuis 1112, mais qui sortit de la branche aînée dès 1196 et de la famille en 1246. Les princes barcelonais, à leur tour, acquirent par mariage ou héritage la seigneurie de Montpellier en 1204, le Roussillon et la Cerdagne en 1241; et par conquête les Baléares, prises aux Zeirides de Tunis, 1229-35; le royaume de Valence, arraché aux Maures d'Espagne en 1238; la Sicile, révoltée contre la maison d'Anjou lors des Vêpres Siciliennes, 1282; une partie du royaume de Murcie, forcément abandonnée par la Castille en 1305, et la Sardaigne, enlevée aux Pisans, 1323-26. Si les Baléares, avec Montpellier, le Roussillon et la Cerdagne, de 1262 à 1344, la Sicile de 1285 à 1409, passèrent à des branches cadettes, toutes ces possessions, quand la maison de Barcelone s'éteignit, 1410, s'étaient rattachées au royaume, sauf Montpellier, vendue à la France par le roi de Majorque Jayme II, 1349. En même temps, la renonciation de Saint Louis à toute suzeraineté sur la Catalogne, la Cerdagne et le Roussillon, en échange de celle de Jayme Ier à tous les hommages qu'il prétendait dans le Languedoc, 1258, avait à peu près dégagé l'Aragon de la France, pour lui permettre de tourner ses regards du côté de l'Italie, dont le rapprochaient toutes ses conquêtes, et où il mit enfin le pied sous la maison de Castille. Élue en 1412, cette famille nouvelle dut moins à l'adoption d'Alphonse V, 1420, qu'à son ambition et à ses armes, 1435-43, le royaume de Naples, qui, à sa mort, 1458, ne passa à une branche bâtarde que pour revenir au rameau légitime en 1503-4; elle ne perdit que pour un moment le Roussillon et la Cerdagne, engagées à la France en 1462, mais rendues à Ferdinand le Catholique dès 1493. Avec ce prince, époux de l'héritière de Castille, 1469, conquérant de Grenade en 1492, et en 1512 de la Navarre, déjà deux fois réunie temporairement à l'Aragon, 1076-1134, 1458-79, finit l'histoire de ce royaume, et commence celle de la monarchie espagnole. — Déjà très-libres sous leurs princes nationaux, les Aragonais avaient su conserver leurs priviléges ou *fueros*; leur esprit de résistance avait passé en proverbe : « Donnez un clou à l'Aragonais, il l'enfoncera avec sa tête plutôt qu'avec un marteau. » Et leur *Justiza*, ou justicier, disait à chaque nouveau roi : « Nous qui, séparément, sommes autant que vous, et qui, réunis, pouvons davantage, nous vous faisons roi, à condition que vous garderez nos priviléges; sinon, non. » Le pays s'imposait lui-même et se gouvernait par ses *Cortès*.

DYNASTIE DE NAVARRE.

Ramire I.	1034-1063
Sanche-Ramirez.	1063-1094
Pierre I.	1094-1104
Alphonse I le Batailleur.	1104-1134
Ramire II le Moine.	1134-1137

DYNASTIE BARCELONAISE.

Pétronille, née de Ramire II, vers 1135, a seule, après son abdication, le titre de reine; mais Raymond Bérenger, comte de Barcelone, son fiancé, 1137, puis son époux, 1151, gouverne en son nom, et à sa mort, 1162, le trône passe à leur fils.

Alphonse II.	1162-1196
Pierre II.	1196-1213
Jayme ou Jacques I, le Conquérant.	1213-1276
Pierre III.	1276-1285
Alphonse III le Magnifique.	1285-1291
Jayme II.	1291-1327
Alphonse IV le Débonnaire.	1327-1336
Pierre IV.	1336-1387
Jean I.	1387-1395
Martin.	1395-1410
Interrègne.	1410-1412

DYNASTIE DE CASTILLE.

Ferdinand I.	1412-1416
Alphonse V le Magnanime.	1416-1458
Jean II.	1458-1479
Ferdinand le Catholique.	1479-1516

R.

ARAGON (CANAL D'), appelé aussi CANAL IMPÉRIAL, commencé sous Charles-Quint en 1528, sur le territoire de Fontellas, à 4 kil. environ de Tudela, vers la frontière d'Aragon et de Navarre. Il s'étendit bientôt jusqu'à Saragosse, sur une longueur de 115 kil., mais il fut interrompu et oublié. Charles III le continua sur les plans du chanoine Pignatelli. Destiné à faire communiquer la Navarre avec la Méditerranée par l'Èbre, il n'est pas encore achevé; mais, par ses irrigations, il a déjà rendu 10,000 hectares de terrain à l'agriculture, de concert avec le canal de Tauste, sur la rive g. de l'Èbre, de Saragosse à Alagon.

ARAGON (Tullie d'), femme poëte et musicienne d'Italie au XVIe siècle. Elle vécut à Ferrare et à Rome, puis à Venise et à Florence, partout fêtée. On a d'elle : *Rime*, Venise, 1547, in-8°; *Il Meschino*, Venise, 1560, in-4°, poëme en 36 chants, etc.

ARAGONA, v. de Sicile, à 12 kil. N. de Girgenti; 9,998 hab. Château contenant une belle galerie de peinture et d'antiques. Aux environs est le volcan vaseux de Maccaluba.

ARAGUAY ou ARAGUAYA, fl. du Brésil, appelé aussi RIO-GRANDE dans sa partie supérieure, prend sa source dans la chaîne Seiada, coule du S. au N., forme, vers le milieu de son cours, l'île Sainte-Anne, longue de plus de 350 kil.; affluent gauche du Tocantins; cours de 1,500 kil.; limite des prov. de Matto-Grosso et de Goyaz.

ARAKEL *l'historien*, docteur arménien du XVIIe siècle, né à Tauris (Perse), est connu par son *Histoire*, Amst., 1669, 1 vol. in-8°, où il raconte les événements de son temps depuis l'an 1601 jusqu'à l'an 1662. Son style est simple et naturel; il se montre toujours impartial. C—A.

ARAL (MER ou LAC D'), appelé jadis *Mer Bleue* dans les annales russes, et auj. lac de Kharism ou mer d'Ourghendj, ou lac de Khovaresm, s'étend dans la Tartarie indépendante, à 250 kil. E. de la mer Caspienne, entre 42° 5' et 46° 10' de lat. N., et entre 55° 55' et 59° 40' de long. E.; il a 220 kil. environ de l'E. à l'O., et 500 du S.-O. au N.-E.; il reçoit l'Amou-Daria ou Amin-Daria (*Oxus*) et le Syr-Daria (*Iaxarte*), à l'emb. duquel est le fort Aralsk. Le niveau de ce lac est de 39 mètres au-dessus de celui de la mer Caspienne, dont il paraît avoir fait autrefois partie; il est poissonneux comme elle, ses bords sont également couverts de joncs, mais l'eau en est peu salée. L'isthme qui les sépare ressemble à une bordure de rochers que les flots auraient battus anciennement. Le lac d'Aral renferme un grand nombre d'îles, surtout dans sa partie S. Les anciens géographes, qui ne parlent jamais de ce lac, semblent le confondre avec la mer Caspienne. La Russie, qui a auj. soumis les Kirghis-Kaizaks entre son ancienne frontière (Orenbourg) et le lac Aral, essaie de s'emparer de sa navigation; elle y a des bateaux à vapeur, et, par des entreprises contre Taschkend et Kokand, villes commerçantes sur le Syr-Daria, contre Khiva et Boukhara, sur l'Amou-Daria ou ses affluents, elle cherche à acquérir de nouveaux débouchés. *V.* la carte de cette mer par M. de Khanikoff, 1851. M.

ARAM, c.-à-d. *grand*, *élevé*. Les premiers Hébreux appelaient ainsi la Syrie; ils étendirent plus tard cette désignation aux pays situés des deux côtés de l'Euphrate, en y ajoutant des noms secondaires; ainsi le vaste espace compris entre l'Euphrate et le Tigre s'appela l'Aram des deux fleuves, ce que les Grecs traduisirent par le nom de Mésopotamie. M.

ARAM, 5e fils de Sem d'après la Bible; c'est de lui que descendent les *Araméens*, ou habitants de la Syrie et de la Mésopotamie.

ARAM, un des plus vaillants princes de l'Arménie, de la dynastie des Haïganiens. Il défit Nioukar, prince de Médie, qui avait envahi une partie de l'Arménie, s'empara de ses possessions, et l'amena à Armavir, où il le fit clouer par le front au sommet de la muraille. Vainqueur en Occident, Aram marcha contre Parscham, prince babylonien, qui avait franchi les limites de l'Arménie, le battit, le tua, soumit au tribut une grande partie de l'Assyrie, passa en Orient, et conquit la Cappadoce, où il laissa un gouverneur arménien, nommé Meschag, qui bâtit une ville appelée de son nom, *Meschag*, dont on a fait *Majac* ou *Mazaca*, ensuite *Césarée*. Ninus, roi d'Assyrie, voulut venger sur Aram le meurtre de son aïeul Bélus, que Haïg avait autrefois tué. Mais bientôt, renonçant à ce projet, il envoya au prince arménien les insignes de la royauté. Aram étendit beaucoup les limites de l'Arménie pendant un règne d'environ 58 ans. C'est de son nom que les autres peuples appelèrent son pays *Arménie*, au lieu de *Haïsdan* (*V.* HAÏG). Il eut pour successeur son fils Ara le Beau. C—A.

ARAM (Eugène), savant anglais, né dans le comté d'York, fils d'un jardinier, et m. en 1759. Il s'instruisit lui-même et enseigna à Londres. Il préparait un Dictionnaire comparé des langues celtique, anglaise, latine, grecque et hébraïque, quand on l'arrêta en 1758 comme assassin d'un cordonnier, Daniel Clarck, disparu depuis 13 ans. Convaincu, malgré son habile défense, de ce crime qu'il avait commis par jalousie, il fut pendu à York.

ARAMITS, ch.-l. de cant. (Bses-Pyrénées), arr. et à 17 kil. O.-S.-O. d'Oloron, 485 hab.

ARAMON, ch.-l. de cant. (Gard), arr. et à 29 kil. E.-N.-E. de Nîmes, sur la rive dr. du Rhône; fabr. de salpêtre, de cordages et de poteries; 2,419 hab.

ARAMONT (Gabriel DE LUEZ, baron d'), ambassadeur de France à Constantinople de 1546 à 1553; né à Nîmes. C'est lui qui fit conclure, sous l'inspiration du pape Paul III, l'alliance entre Soliman II et le roi de France, contre laquelle Charles-Quint jeta de si hauts cris. Il suivit Soliman dans son expédition contre la Perse, et visita la Syrie, la Palestine et l'Égypte. Son secrétaire, Jean Chesneau, a écrit son voyage. Par suite d'un don particulier, d'Aramont possédait les îles d'Hyères.

ARAN (VAL D'), vallée d'Espagne (Catalogne), l'une des plus élevées du versant N. des Pyrénées, sur la frontière de France (dép. de la Hte-Garonne et de l'Ariége), entre 42° 20' et 42° 50' lat. N., 1° 20' et 1° 40' long. O.; 55 kil. sur 40; 7,345 hab. Ch.-l. Viella. La Garonne et la Noguera y ont leurs sources. Cette vallée offre beaucoup de beautés naturelles, et élève de nombreux troupeaux. Sa situation sur la frontière en fit souvent le théâtre de la guerre, mais elle resta toujours fidèle à l'Espagne.

ARANDA (Emmanuel d'), né à Bruges en 1602, passa sa jeunesse en Espagne. Il retournait dans sa patrie, quand il fut pris et emmené esclave en Algérie, comme St Vincent de Paul, Regnard, etc. Il y resta deux ans. A son retour en Brabant, 1642, il écrivit en espagnol le récit de sa captivité (trad. en français, Bruxelles, 1656, in-12; Paris, 1665, in-16). Il vivait encore en 1671.

ARANDA (don Pedro Pablo Abarca de Bolea, comte d'), ministre espagnol, né à Saragosse, en 1718, d'une illustre famille de l'Aragon, m. en 1799. Officier distingué jusqu'en 1758, ambassadeur à Dresde jusqu'en 1765, puis un instant Capitaine Général de Valence, la vigueur bien connue de son caractère le fit, lors de l'émeute dite *des chapeaux*, 1766, appeler par Charles III au ministère et nommer président du conseil de Castille. Ami du duc de Choiseul, il y apporta, avec sa volonté ferme, l'esprit novateur du XVIIIe siècle. Les Jésuites expulsés, août 1767, la juridiction de l'Inquisition limitée, 1770, l'abus du droit d'asile réprimé, 1772, une réforme nécessaire accomplie dans les couvents, la population exactement recensée, 1768, la marine augmentée, Madrid rendue plus sûre et plus belle, tels furent les actes principaux de son administration.

Renversé en 1773 par ses ennemis, et nommé ambassadeur en France, il fut rappelé en 1784, et reparut un instant au ministère, mars-août 1792, avant le fameux Manuel Godoy. Peu après l'avoir quitté, il fut exilé dans ses terres pour s'être énergiquement prononcé dans le conseil contre la guerre de France, et ne tarda pas à y mourir. R.

ARANDA DE DUERO, v. d'Espagne, dans la prov. et à 65 kil. S. de Burgos, sur la rive dr. du Duero; 4,200 hab.

ARANJUEZ, v. d'Espagne, sur la rive g. du Tage, au-dessus de l'embouchure du Xarama, à 35 kil. E.-N.-E. de Tolède et 49 kil. de Madrid; 3,629 hab. Magnifique château, avec des jardins délicieux, résidence de printemps de la cour d'Espagne, qui l'abandonne en été pour San-Ildefonso dans le Guadarrama; il fut commencé en 1387 par le grand-maître de l'ordre de St-Jacques. Charles-Quint s'étant emparé à perpétuité de cette charge, le château d'Aranjuez entra dans le domaine royal; il fut reconstruit à diverses reprises: la chapelle publique, édifice remarquable qui renferme un beau tableau du Titien, fut construite sous Philippe II. Un traité d'alliance y fut conclu en 1772 entre la France et l'Espagne contre l'Angleterre; le 18 mars 1808, Aranjuez fut le théâtre d'une révolte contre le favori du roi Charles IV, le prince de la Paix, qui eut pour conséquence l'abdication de Charles IV en faveur de son fils Ferdinand VII. Un chemin de fer réunit Aranjuez et Madrid. M.

ARANYOS, rivière de Transylvanie, affl. de la r. dr. du Maros à Szent-Marton, après un cours de 150 kil. Elle roule des paillettes d'or.

ARANZI (Jules-César), *Arantius*, anatomiste, né en 1530 à Bologne, m. en 1589. Élève de Vésale, il enseigna l'anatomie à Bologne avec distinction. On lui doit des découvertes importantes sur le développement de l'embryon, sur l'anatomie de l'oreille, de l'œil et de ses muscles, et surtout les organes circulatoires. Il décrivit les valvules de l'aorte et de l'artère pulmonaire, et son nom est resté attaché aux petits tubercules qui les surmontent. Il s'occupa aussi de chirurgie. Ses principaux ouvrages sont: *De humano fœtu opusculum*, Bologne, 1564, in-8°, réimprimé plusieurs fois, à Leyde et à Venise; *Observationes anatomicæ*, Bâle, 1679, in-8°; Venise, 1587, in-4°; *De tumoribus præter naturam*, Bologne, 1579, in-8°; Venise, 1587, in-4°. D—G.

ARAPILES, vge d'Espagne, près de Salamanque. Le 22 juillet 1810, Marmont y fut battu par Wellington. C'est la fameuse bataille connue en France sous le nom des Arapiles, et en Angleterre sous celui de Salamanque.

ARAR ou ARARIS, anc. nom de la Saône.

ARARAT, auj. *Macis* ou *Agri Dagh*, cime isolée de 5,350 mèt., en Arménie, à 65 kil. S.-O. d'Erivan. Suivant la tradition, l'arche de Noé s'y arrêta.

ARAS, *Araxes* des anciens, riv. d'Arménie (Russie d'Asie), affl. droit du Kour. Sources dans l'Arménie turque, à 35 kil. S.-E. d'Erzeroum. Passe au pied de l'Ararat. Cours de 690 kil. — Ce fleuve, dont Virgile a dit qu'il ne supportait pas un pont, *Pontem indignatus Araxes*, est traversé auj. par 3 ponts de pierre.

ARATOR, poète latin, né en Ligurie en 490 après J.-C., m. en 556. Secrétaire et intendant d'Athalaric, puis sous-diacre de l'Église chrétienne; il mit en vers latins les *Actes des Apôtres*, Venise, 1502, in-4°.

ARATUS, né à Sicyone en 272 av. J.-C., m. en 213, échappa à 7 ans à Nicoclès, tyran de cette ville, meurtrier de son père, et grandit à Argos. Voyant tout le Péloponèse asservi à des tyrans, incapable de résister aux Étoliens et à la Macédoine, il résolut de sauver la Grèce par la ligue achéenne, renouvelée en 280. Il prit Sicyone avec quelques exilés (*V.* le beau récit de Plutarque *Aratus*, V-X), et l'agrégea à la ligue, 251. Élu préteur en 250, réélu en 243, et secondé par Ptolémée Philadelphe, qu'il opposait au roi de Macédoine, il réunit Corinthe, Mégare, Trézène, Épidaure, soutint les Étoliens devenus ennemis de Démétrius II, et attira à lui l'Attique, Salamine, l'Arcadie, la Messénie, 229. La Laconie, la Béotie et la Locride restaient seules en dehors de la ligue, à qui son organisation fédérative et la constitution démocratique de chaque ville donnaient une grande force. Mais, en 224, les turbulents Étoliens s'étant ligués contre les Achéens avec Sparte réformée par Cléomène, Aratus fit nommer généralissime le roi de Macédoine lui-même, Antigone Doson, pour enlever ce titre à Cléomène. La victoire de Sellasie, 223, livra à Antigone Corinthe, Sparte, presque toute la Grèce. Nommé de nouveau préteur contre les Étoliens, et battu par eux à Caphies, 220, Aratus vit en même temps tomber son crédit. Philippe III, successeur d'Antigone, après avoir outragé le fils d'Aratus, fit donner un poison lent au père, puis au fils même, qui tomba en démence. Aratus fut plus homme d'État que guerrier, et manqua souvent de constance dans ses résolutions, quelquefois même de droiture dans sa conduite politique. Il avait laissé une histoire de son temps en plus de 30 liv. dont Plutarque a profité; elle se terminait par la relation de la bataille de Caphies. Polybe assure qu'il se montrait, dans ses récits, aussi clair que véridique. *V.* ses fragments dans les *Fragm. historicor. græcor.* de Didot, 1849, in-8°. A. G.

ARATUS, poète physicien, né à Soles ou à Tarse en Cilicie vers 270 av. J.-C., composa pour Antigone Gonatas, roi de Macédoine, un poëme où il exposa toutes les connaissances astronomiques de son temps. Ce poëme est divisé en deux parties: les *Phénomènes*, où il décrit la sphère céleste, et les *Pronostics*, où il expose les signes physiques qui précèdent le beau et le mauvais temps. La meilleure édition est celle de Buhle, Leipsick, 2 vol. in-8°, 1803; Pingré en a publié, vers la fin du dernier siècle, une trad. française à la suite de sa trad. des *Astronomiques* de Manilius. Les *Phénomènes* ont été trad. en vers latins par Cicéron dans sa jeunesse (nous avons une partie de ce travail, *De nat. Deor.* II, 41), par Germanicus (il en existe des fragments), et par Avienus, et commentés par Hipparque, Eratosthène et Théon. *V.* Hugo Grotius, *Syntagma Arateorum*, Leyde, 1600, in-4°, Schaubach, *De Arati Solensis interpret. romanis*, Meiningen, 1817, in-4°. D—s.

ARAU, v. de Suisse. *V.* AARAU.

ARAUCANIE, contrée de l'Amérique Méridionale, au S. du Chili, entre les Andes et l'Océan Pacifique; par 36° 44' et 39° 50' de lat. S.; habitée par les Araucans, peuple de l'ancienne Amérique, belliqueux et demi-civilisé, que n'ont jamais pu soumettre les Espagnols. Les Araucans forment une confédération de quatre États gouvernés par des chefs héréditaires; ils sont très-fiers d'avoir conservé leur indépendance, et sont toujours prêts à la défendre; ils s'occupent un peu d'agriculture, mais leur principale richesse consiste en troupeaux de bœufs, de vigognes et de chevaux. La guerre des Espagnols contre les Araucans au XVI° siècle a fourni au poète Ercilla, qui y prit part, le sujet du poëme célèbre de l'*Araucana*.

ARAUCO, petite v. du Chili, avec un fort, à l'embouch. du Tucapel; destinée à former une barrière contre les incursions des Araucans. — ARAUCO (Prov d'). *V.* *Supplém.*

ARAURIS, nom latin de l'HÉRAULT.

ARAUSIO, v. de l'anc. Gaule, dans la Viennoise, chez les Cavares; auj. *Orange*.

ARAXES, rivière de la région caucasienne. *V.* ARAS.

ARAXES, rivière de l'anc. Perse, prenait sa source dans la Parétacène, coulait du N.-O. au S.-E., passait à 13 kil. de Persépolis, recevait le Cyrus (auj. *Kour*), et se jetait dans le Médus qui allait au golfe Persique. Aujourd'hui elle se nomme *Ab-i-bend-i-Emyr*, c.-à-d. rivière de la ligne du prince, et se perd dans le grand lac salé de Bachtegan.

ARBA. *V.* ISOLA-GROSSA.

ARBACÈS, gouverneur des Mèdes, pour Sardanapale, roi d'Assyrie, s'unit à Bélésis, gouverneur de Babylone au même titre, pour détrôner son souverain, 819 av. J.-C. Il y réussit après deux ans de guerre; un débordement du Tigre, qui renversa les murs de Ninive, lui facilita la prise de cette ville. L'Empire fut partagé: Arbace obtint la Médie avec le titre de roi; il établit sa résidence à Ecbatane, et régna pendant 28 ans avec sagesse et modération.

ARBALÉTRIERS. On parle pour la première fois de cette milice en France sous Louis le Gros; le 2° concile de Latran interdit l'arbalète comme une invention trop meurtrière. Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste n'en tinrent pas compte: les arbalétriers rendirent de grands services à la bataille de Bouvines, 1214. Bientôt ils eurent un *grand-maître*, et le dernier qui porta ce titre fut Aymar de Prie, m. en 1534. Les compagnies d'arbalétriers de Rouen, Tournai et Paris, servirent de modèle à celles qui se formèrent dans les villes du N. de la France, à Laon, Beauvais, Compiègne, Béthune, etc. On tenait à honneur d'entrer dans ces compagnies; Duguesclin était de celle de Rennes. Les changements introduits au XV° siècle dans l'organisation militaire ne firent pas complétement disparaître les arbalétriers; une compagnie fit merveille à Marignan sous François I^er^; d'autres aidèrent Bayard à défendre Mézières contre les Impériaux; les arbalétriers de Crépy combattirent à St-Quentin avec Coligny; ceux de Montdidier repoussèrent le grand Condé en 1653; les compagnies de Picardie prirent part, sous Louis XIV, aux siéges de St-Omer, d'Arras et de Dunkerque. Mais, en général, jusqu'à la fin du XVIII° siècle, les arbalétriers ne servirent qu'à maintenir le bon ordre dans les villes. B.

ARBELA, vge de l'anc. Galilée, probablement la Beth-Arbel du prophète Osée. Près de là étaient des cavernes

qui avaient été habitées et fortifiées. Hérode s'en empara. Josèphe lui-même s'en servit contre les Romains. C'est peut-être auj. le vge de *Kulat Ibn Maan*.

ARBELLES ou ARBIL ou ERBIL, anc. *Arbela*, v. de Turquie d'Asie, à 66 kil. E.-S.-E. de Mossoul; 5,000 hab. L'anc. Arbela était dans l'Adiabène orientale en Assyrie, au pied des monts Gordyens, entre le Lycus (Grand-Zab) et le Caprus (Petit-Zab). C'est auprès d'Arbelles que l'opinion place le lieu où Alexandre le Grand défit Darius III Codoman, en 331 av. J.-C.; mais, selon des témoignages authentiques, cette bataille eut lieu près du village de Gaugamèle, sur les bords du Bumadus, affl. du Lycus, à 110 kil. N.-O. d'Arbelles.

ARBIS, brg du dép. de la Gironde, à 6,400 mèt. S. de Targon; anc. château des seigneurs de Benauge; 342 hab.

ARBITRE, citoyen romain délégué par le préteur pour juger les causes dites de *bonne foi*. Il jugeait suivant son sentiment, sans s'astreindre à la législation écrite, et siégeait en public sur un banc et non sur un tribunal. C. D—Y.

ARBOGA, v. anc. de Suède, à 50 kil. S.-O. de Westeras; port sur la riv. d'Arboga, affl. du lac Mélar, et près du canal d'Arboga, qui unit le lac Hielmar au Mélar. Comm. actif des fers, cuivre et bois; 3,022 hab.

ARBOGAST (Louis-François-Antoine), géomètre français, né à Mutzig (Bas-Rhin), en 1759, m. en 1803, associé de l'Institut, recteur de l'Université de Strasbourg, membre de l'Assemblée législative et de la Convention nationale. Il est connu par son *Calcul des dérivations*, Strasbourg, 1800, 1 vol. in-4°.

ARBOGASTE, comte gaulois, général dans l'armée que Théodose amena au secours de Valentinien II contre l'usurpateur Maxime. Après avoir contribué au succès de la guerre, 388, Arbogaste resta en Gaule comme préfet du prétoire; menacé de perdre sa charge, il fit périr Valentinien et élire à sa place le rhéteur Eugène; malgré l'appui des païens, il ne put lutter contre Théodose et St-Ambroise dont il avait vainement recherché l'amitié; vaincu dans une grande bataille près d'Aquilée, il se donna la mort, 394.

ARBOIS, ch.-l. de cant. (Jura), arr. et à 11 kil. de Poligny, à 28 kil. N.-E. de Lons-le-Saulnier; 6,200 hab. Récolte et comm. considérable de vins blancs mousseux et de rouges estimés. Patrie de Pichegru. Ville érigée en commune en 1282, prise par l'armée de Louis XI en 1479, et par Biron en 1595 malgré une héroïque résistance.

ARBON, anc. *Arbor Félix*, v. de Suisse, cant. de Thurgovie, sur le lac de Constance, à 14 kil. N.-E. de St-Gall; 927 hab. On y remarque un anc château des évêques de Constance et quelques ruines antiques.

ARBORIO DE GATTINARA. *V.* GATTINARA.

ARBORLOWE, vge d'Angleterre, dans le comté de Derby; temple druidique, moins important que ceux d'Abury et de Stonehenge, curieux cependant.

ARBRE GENÉALOGIQUE ou STEMMA, arbre peint sur le mur de l'atrium d'une maison romaine, et pourvu de rameaux, dont chacun correspondait, dans un ordre chronologique, à un portrait de famille. C. D—Y.

ARBRES DE LA LIBERTÉ. *V.* LIBERTÉ.

ARBRESLE (L'), ch.-l. de cant. (Rhône), arr. et à 26 kil. N. O. de Lyon; au confl. de la Brevanne et de la Tardine; 2,387 hab.

ARBRISSEL, vge du dép. d'Ille-et-Vilaine, à 28 kil. de Rennes; patrie de Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre et de l'abbaye de Fontevrault.

ARBROATH ou ABROATH, nommée autrefois ABERBROTHWICK, c.-à-d. à l'embouchure du Brothwick, v. de l'E. de l'Ecosse (comté de Forfar ou Angus), à 96 kil. N. d'Edimbourg, à 24 N.-E. de Dundee, à 160 N.-E. de Glasgow, à 727 de Londres; v. maritime avec un port petit, mais sûr. Commerce considérable; manuf. de toiles à voiles, blanchisseries; 8,143 habit. Ruines d'une magnifique abbaye fondée par Guillaume le Lion en 1178, dédiée à Thomas Becket, et détruite en 1560. Le dernier abbé fut le fameux cardinal Beaton, qui était en même temps archevêque de St-Andrews. Il s'y tint un parlement en 1320. Près de là est le phare de Bell-Rock (*le rocher de la cloche*) situé à 18 kil. en mer.

ARBUCALE, v. de l'anc. Espagne. *V.* ALBUCELLA.

ARBUTHNOT (Jean), médecin et littérateur, né en 1658 à Arbuthnot, près de Montrose (Ecosse), m. en 1734 ou 1735. Il enseigna les mathématiques à Londres, et se fit ensuite comme médecin une nombreuse clientèle qu'il devait à son esprit et à l'affection qu'eut pour lui le prince George de Danemark. Il devint médecin de la reine Anne et agrégé au collége des médecins de Londres. Il fut lié avec les hommes les plus distingués de son temps, Swift, Pope, Gay, Parnell, etc. Son ouvrage le plus important est celui où il démontre que l'étude des mathématiques habitue l'esprit à la vraie méthode applicable à toutes les sciences: *Essay on usefulness of mathematical learning*, Londres, 1700, in-8°. Il a écrit beaucoup de satires, entre autres, en 1712, la spirituelle *Histoire de John Bull*, c.-à-d. du peuple anglais (dénomination qui est restée en usage), roman très-estimé en Angleterre, dirigé contre Marlborough et contre le parti de la guerre; et les *Mémoires de Martinus Scriblerus*, contre les érudits. Le premier de ces ouvrages a paru sous le nom de Swift (*V.* l'excellente édition de Swift avec commentaires de Walter Scott); le deuxième dans les œuvres de Pope. *V.* ses *Œuvres* en 2 vol. in-8°, Glasgow, 1751. D—G.

ARC ou HAR, anc. LARIS, riv. du départ. des Bouches-du-Rhône, affl. de l'étang de Berre, après un cours de 60 kil.; passe auprès d'Aix. Elle a des crues considérables. — Rivière de la Savoie, affluent gauche de l'Isère, arrose St-Jean-de-Maurienne et Aiguebelle; 120 kil. de cours.

ARC (PONT DE L'). C'est une immense arcade naturelle de 30 mèt. de haut et de 60 de long, qui traverse l'Ardèche à 20 kil. au-dessus de son embouchure dans le Rhône.

ARC (Jeanne d'). *V.* JEANNE.

ARC-EN-BARROIS, ch.-l. de cant. (Hte-Marne), sur l'Aujon, à 23 kil. S.-S.-O. de Chaumont; 1,127 hab. Château et domaine qui appartenaient à la maison d'Orléans.

ARC-SUR-TILLE, vge du dép. de la Côte-d'Or, à 10 kil. E.-N. de Dijon; 1,986 hab. Carrières de marbre.

ARC DE TRIOMPHE, monument élevé chez les Romains en l'honneur d'un général qui avait remporté de grandes victoires sur les étrangers. C'était un portique à une ou trois ouvertures, à cheval sur une voie publique, afin que le vainqueur passât dessous le jour de son triomphe. L'architecture et la sculpture y déployaient leurs richesses; des bas-reliefs rappelant les victoires de celui auquel l'Arc était consacré, les ornaient, et, sur l'archivolte de la porte centrale, deux Victoires en bas-relief, portant soit un trophée, soit une palme et une couronne, semblaient attendre le vainqueur. Un char à 4 ou 6 chevaux, souvent accompagné de statues équestres ou pédestres isolées, ou de trophées, couronnait le monument. Les Romains paraissent avoir inventé les arcs triomphaux; on n'en a point trouvé chez les Grecs. Néanmoins ce ne fut qu'après l'an 556 à 560 de Rome qu'ils construisirent les premiers arcs de triomphe. Tous furent élevés ou sur la voie Sacrée, chemin des triomphateurs, ou sur les voies Appia et Flaminia, grandes voies militaires par où les armées revenaient à Rome. Les plus beaux arcs triomphaux ont été érigés du temps des empereurs, soit dans la ville, soit dans les faubourgs. On en comptait quinze, dont les principaux étaient ceux de Fabius, d'Auguste, de Drusus et Germanicus, de Claude, de Titus, de Trajan, de Septime-Sévère, et de Constantin. Il n'y avait d'arcs de triomphe qu'à Rome, parce qu'on ne triomphait qu'à Rome; tous les monuments de ce genre, situés en Italie ou dans les provinces, n'étaient que des *Arcs honoraires*. (*V.* plus bas).

ARCS DE TRIOMPHE EN FRANCE. Les peuples modernes ont imité ce monument tout romain, pour consacrer aussi la gloire militaire. On en érigea à Louis XIV plusieurs, dont les plus célèbres sont la porte St-Denis et la porte St-Martin, à Paris. Napoléon I^{er} décora Paris de deux arcs triomphaux, l'un dit du Carrousel, et l'autre de l'Etoile, 1806. Le premier, imitation des plus beaux arcs antiques, est remarquable par l'élégance de son architecture; le deuxième, exécuté dans des proportions colossales, n'a rien de remarquable que sa masse imposante. Il a été terminé en 1836, sous le règne de Louis-Philippe I^{er}, et consacré à la gloire des armées françaises.

ARCS HONORAIRES, monuments élevés en l'honneur des empereurs par les provinces ou les villes, en reconnaissance des grands travaux d'utilité publique accomplis par ces princes; érigés quelquefois par des particuliers, comme témoignage de dévouement. Ils avaient l'aspect des arcs triomphaux, mais non tous leurs ornements caractéristiques. Il n'y avait de véritables arcs-de-triomphe qu'à Rome (*V.* plus haut). Les principaux arcs honoraires en Italie, étaient, à Rome, ceux de Dolabella, de Gallien, le petit arc de Septime-Sévère, dit Arc des Orfèvres; dans les provinces, ceux de Fano, de Rimini, de Suze, consacrés à Auguste; de Bénévent, d'Ancône, consacrés à Trajan; en France, ceux d'Orange, dit à tort de Marius, de Reims, de Besançon, de Saintes, de Cavaillon, de Carpentras, de St-Remi, etc. Il y en avait aussi en Afrique, et l'on en a trouvé un fort beau érigé à Thébessa (Théveste), en l'honneur de Septime-Sévère. C. D—Y.

ARCACHON (BASSIN D'), situé sur la côte occidentale de la France, à l'O. du dép. de la Gironde, à 56 kil. S.-O. de Bordeaux; c'est le seul refuge des vaisseaux sur cette côte, et il est d'une entrée difficile et dangereuse. En 1778, il y avait trois entrées; aujourd'hui celle de Karney subsiste seule. Le bassin a 50 kil. de tour, et 96,546 hect. de superf. Dans son intérieur se trouve l'île de La Teste ou des Oiseaux (5 kil. de circonf.), où l'on envoie paître les chevaux et les vaches. Il reçoit la Leyre. La Teste de Buch est sur la rive S. du bassin; la rive O. offre des dunes monotones; partout ailleurs on voit des villages et des bois. Des plantations unissent la forêt de La Teste à celle d'Arcachon. Quelques cabanes de pêcheurs, un établissement pour l'exploitation des pins du rivage, un établissement de bains, de petites maisons construites sur la plage pour les baigneurs qui les habitent l'été, enfin la chapelle de N.-Dame d'Arcachon, composent le village d'Arcachon.

ARCADELT (Jacques), un des plus savants musiciens du XVI° siècle, naquit dans les Pays-Bas. Après avoir fait partie de la chapelle pontificale, il entra au service du cardinal de Lorraine. On a de lui trois livres de messes, deux livres de madrigaux, et des chansons. B.

ARCADES (ACADÉMIE DES), fondée à Rome en 1690. *V.* ACADÉMIE.

ARCADIA, v. de l'anc. Crète. alliée de Cnosse. — v. actuelle de Morée. *V.* CYPARISSE.

ARCADIE, prov. occupant le plateau central de l'anc. Péloponèse, entre l'Achaïe, au N., l'Élide et la Messénie, à l'O. et au S., la Laconie, l'Argolide et la Corinthie à l'E.; nommée primitivement Pélasgie, puis Arcadie, d'Arcas, fils de Callisto. Contrée montagneuse où se voyaient les pics du Lycée au S., et les monts Pholoé, le Ménale, etc. Nombreuses forêts. Vallées bien arrosées et célèbres pour leur belle nature. Peuple chasseur et pasteur, les Arcadiens adoraient surtout Pan et Diane, et leur pays passait pour l'asile de la paix et de la simplicité rustiques. Leurs villes principales étaient: Orchomène, Mantinée, Tégée, Caphyes et Mégalopolis, construite à l'époque de la ligue achéenne. Le roi des Arcadiens, Aristocrate, ayant trahi les Messéniens, fut lapidé, et la royauté abolie vers 671 av. J.-C. Vers 232, l'Arcadie entra dans la ligue achéenne, à qui elle donna son plus illustre chef, Philopémen; elle suivit le sort de la Grèce soumise par les Romains en 146 av. J.-C., fit partie de l'empire d'Orient et de l'empire Grec, passa à Venise après 1204, et tomba au pouvoir des Turcs en 1470. Elle est auj. une nomarchie du royaume de Grèce, ch.-l. Tripolitza; 15,000 hab.

ARCADIE, nom donné à la Moyenne-Egypte au V° siècle ap. J.-C., en l'honneur de l'empereur Arcadius.

ARCADIOPOLIS, v. de l'anc. Thrace, ainsi nommée par l'empereur Arcadius qui la rétablit; auparavant BERGULA; auj. *Bejatal-Borgas.*

ARCADIUS, fils de Théodose I^{er}, et 1er empereur d'Orient, 395-408; faible et vicieux, il laissa l'autorité à Rufin, à l'eunuque Eutrope et à l'impératrice Eudoxie, qui n'arrêtèrent pas les progrès des Barbares; la cour protégea l'arianisme et persécuta S^t Jean Chrysostôme.

ARCAMBAL (marquis d'). *V.* DES LACS.

ARCARIUS, trésorier, garde de la cassette des empereurs du Bas-Empire. C'était ordinairement un affranchi.

ARCAS, fils de Jupiter et de Callisto, et roi de la Pélasgie, qui prit de lui le nom d'Arcadie; il enseigna à ses sujets à cultiver la terre et à filer la laine. Il épousa la dryade Erato. Il fut métamorphosé en ours, ainsi que sa mère; tous deux furent transportés au ciel, où ils forment, selon la fable, la constellation de la Grande et de la Petite-Ourse.

ARCATE, v. de l'Inde. *V.* ARCOT.

ARCENUM, nom latin de BRACCIANO.

ARCÈRE (Louis-Étienne), prêtre de l'Oratoire, né à Marseille en 1698, m. en 1782, se fixa en 1743 à La Rochelle, et y écrivit, avec le P. Jaillot, l'*Histoire de La Rochelle et du pays d'Aunis*, 1756, 2 vol. in-4°, ouvrage exact et profond. Il a donné encore: *Journal historique de la prise de Mahon; Mémoire apologétique de la révolution de Corse en* 1760; *Dissertation sur l'état de l'agriculture chez les Romains*, Paris, 1776, in-8°. Il a légué à la bibliothèque de l'Oratoire de Marseille ses manuscrits en 4 vol. in-fol.

ARCESILAS, *Arcesilaus*, philosophe grec, fondateur d'une *seconde* ou *moyenne* Académie, né à Pitane en Eolide en 316, m. en 229 av. J.-C., attaquait les systèmes épicurien et stoïcien, et niait la certitude des sensations, rappelant que l'apparence n'est pas toujours conforme à la réalité.

ARCHE D'ALLIANCE, coffre long de 45 pieds, garni d'or, fermé par un couvercle d'or appelé *propitiatoire*, et dans lequel les Juifs conservaient les Tables de la loi, la verge d'Aaron et un vase rempli de la manne du désert. Ce coffre, construit au pied du Sinaï, était sacré pour les Juifs, qui attachaient à sa présence une vertu protectrice invincible. La tribu de Lévi en avait la garde. L'arche fut d'abord déposée à Silo, puis à Sion; elle fut portée de là dans le sanctuaire du temple par le roi Salomon, et Jérémie, pour la sauver des Babyloniens, la cacha dans une caverne, sur le mont Nébo, d'où on ne dit pas qu'elle soit sortie. On la portait dans les guerres. L—H.

ARCHE DE NOÉ, grand bâtiment flottant dans lequel Noé, d'après l'ordre de Dieu, plaça, avant le déluge, deux couples de chaque espèce d'animaux impurs et 7 d'animaux purs, pour en conserver la race. Moïse dit que l'arche avait 3 étages, et lui donne 300 coudées de long, 50 de large et 30 de haut. Selon Origène, S^t Augustin et S^t Grégoire, on mit 100 ans à la construire.

ARCHÉLAIS, v. de l'anc. Cappadoce; auj. *Akserai*, sur le *Kisil-Hissar*, anc. Cappadox.

ARCHÉLAUS, philosophe grec, né à Milet, disciple d'Anaxagore, vers 444 av. J.-C. Il enseigna à Athènes la doctrine ionienne, et fut surnommé *le physicien*. Il eut Socrate pour disciple. Il soutenait que le juste et l'injuste ne sont point dans la nature, mais seulement dans la loi. D—s.

ARCHÉLAUS, roi de Macédoine, 429-405 fils de Perdiccas, usurpa le trône par le meurtre de plusieurs princes de sa famille; il attira auprès de lui Agathon et Euripide, fit peindre son palais par Zeuxis, et rendit sa cour très-brillante. Il mourut assassiné.

ARCHÉLAUS, général de Mithridate, souleva la Grèce contre les Romains, mais fut vaincu par Sylla à Chéronée et à Orchomène, 87 av. J.-C.; étant devenu suspect à Mithridate, il se retira à Rome, où il mourut.

ARCHÉLAUS, fils du précédent. Pompée le fit pontife et roi de Comana dans le Pont; il épousa Bérénice, reine d'Égypte. Les Romains voulant rendre ce pays à Ptolémée Aulete, qui avait été détrôné, Archélaüs périt en luttant contre eux.

ARCHÉLAUS, petit-fils du précédent, fut fait roi de Cappadoce par Marc-Antoine; Tibère le dépouilla de son royaume; il mourut à Rome l'an 17 de J.-C.

ARCHÉLAUS, fils d'Hérode le Grand, roi de Judée, lui succéda l'an 1 de J.-C., mais ne régna que sur une partie de ses États. Devenu odieux par ses cruautés, il fut dépouillé de son royaume par Auguste et exilé à Vienne en Dauphiné, 6 ap. J.-C.

ARCHÉMORE ou OPHELTE. *V.* HYPSIPYLE.

ARCHENA, v. d'Espagne, dans la province et à 22 kil. N.-O. de Murcie, sur la Segura. Sources minérales et bains fréquentés. Pop. de la commune, 1,927 hab.

ARCHENHOLZ (Jean-Guillaume d'), historien allemand, né à Dantzick en 1741, m. en 1812, entra dans l'armée prussienne en 1760, la dut quitter en 1763 à cause de sa passion pour le jeu, voyagea 16 ans en Europe, puis vécut de ses travaux littéraires à Dresde, à Leipsick, à Berlin, et surtout à Hambourg. Il connaissait bien les langues, était observateur, et savait se plier au goût du jour; de là sa popularité. De 1782 à 1791, il fit paraître, en allemand, le recueil mensuel: *Littérature et statistique des nations* (*Literatur und Volkerkunde*). Son *Angleterre et Italie* (5 vol., 1787) est partiale contre l'Italie. Ses *Annales de l'Angleterre depuis* 1788 (20 vol., 1789-98) contiennent des erreurs. Il commença en 1787 (en anglais) le *Lycée anglais* (plus tard *Mercure anglais*), recueil périodique destiné à faire étudier la langue anglaise en Allemagne. Il publia ensuite: *Histoire de la guerre de Sept-Ans* (2 vol., Berlin, 1793 et 1801) *Histoire d'Élisabeth*, 1798; *Conspiration de Fiesque; Vie de Sixte V; Histoire des Boucaniers; Histoire de Christine de Suède; Histoire de Gustave Vasa*, 1801. Il a traduit en allemand l'*Histoire de l'Hindoustan* d'Orme, mais peu clairement et sans commentaires suffisants. Il fut enfin l'éditeur de la *Minerve*, 1792, journal politique et historique, continué après lui et très-important à consulter. A. G.

ARCHERS (FRANCS-). Après avoir institué une cavalerie royale en 1439, Charles VII voulut organiser une infanterie analogue. Il créa en 1448, par l'ordonnance de Montils-lès-Tours, la milice des Francs-Archers. Il exigea qu'il y eût dans chaque paroisse un archer qui serait exempt de taille, et qui s'exercerait tous les dimanches à tirer de l'arc. Il devait porter un casque, un justaucorps en cuir matelassé de laine, une dague, une épée, un arc et une trousse pour 17 carrelets ou flèches. Mais ces paysans ne devinrent pas ainsi de bons soldats. Louis XI mit inutilement ces archers, qui devaient former un corps de 16,000 hommes, divisés en archers, arbalétriers et piquiers, sous les ordres de 4 capitaines-généraux, qui étaient les baillis de Mantes et de Melun, le sénéchal de Beaucaire et le seigneur

de l'Isle; il ne put s'en servir, et les cassa en 1480. A. G.

ARCHESTRATE, poëte didactique grec, de Géla en Sicile, vers le milieu du IVe siècle av. J.-C., voyagea pour étudier les produits destinés à la table, et consigna ses observations dans un poëme intitulé *Gastrologie*, *Gastronomie* ou *Hédypathie*. Athénée nous a conservé 270 vers de ce poëme, qu'Ennius avait traduit en vers latins.

ARCHEVÊQUE, chef et le premier des évêques d'une province ecclésiastique, dans l'ordre hiérarchique. Il a pour signe distinctif le *pallium* (*V. ce mot*). L'archevêque confirme l'élection des évêques ses suffragants, les consacre, peut les interdire, juge les appels de leurs sentences, convoque et préside les conciles provinciaux. Le titre d'archevêque n'a point existé dès l'origine du christianisme. En Orient, St Athanase est le premier qui l'ait appliqué à son prédécesseur Alexandre, et on l'étendit peu à peu aux évêques de Jérusalem, de Constantinople, et des autres grandes villes, bien qu'ils n'eussent pas de suffragants. En Occident, Isidore de Séville est le premier qui en parle. On donne aux archevêques le titre de *Monseigneur*, et *Votre Grandeur*. B.

ARCHIAC, ch.-l. de cant. (Charente-Infér.) arr. et à 14 kil. N.-E. de Jonzac : 773 hab.

ARCHIAS, un des tyrans imposés par les Spartiates à la ville de Thèbes, dont ils s'étaient emparés par surprise en 482 av. J.-C. Ayant reçu, au milieu d'un festin, une lettre qui l'informait du complot de Pélopidas, il la jeta, sans la lire, sous son coussin, en disant : « A demain les affaires sérieuses. » Peu d'instants après, il fut égorgé avec ses complices par les conjurés, 478.

ARCHIAS (Licinius), poëte grec, né à Antioche en Syrie vers 120 av. J.-C., vint à Rome, où il fut accueilli par Lucullus, qu'il accompagna en Sicile. Il obtint droit de cité dans Héraclée et par là dans Rome; mais un certain Gratius l'accusa d'avoir usurpé ce dernier privilége. Cicéron défendit le poëte avec qui il était intimement lié depuis l'enfance, et écrivit ce beau discours *Pro Archia*, où il a si bien exprimé son amour pour les lettres. Archias avait composé un poëme sur la guerre des Cimbres et en avait commencé un sur le consulat de Cicéron. Nous n'avons de lui ou sous son nom que 35 épigrammes fort médiocres. *V.* Brunck, *Analecta veterum poetarum græcorum*, t. 2. *V.* Ilgen, *Animadv. hist. et criticæ in Ciceronis orat. pro Archia*, dans ses *Opuscula*, t. 2.

ARCHIATRE (du grec *arkè*, marqt. préséance, et *iatros*, médecin). Dignité médicale établie sous les empereurs romains. Les attributions et les fonctions en sont peu connues; mais on sait qu'elle donnait des priviléges considérables. Il y avait deux espèces d'archiâtres : les publics (*Populares*) et ceux du palais (*sacri palatii*). Les premiers paraissent avoir eu pour fonctions d'exercer une autorité disciplinaire sur leurs collègues, d'instruire, de former des élèves en médecine, et de traiter gratuitement les malades indigents; les seconds traitaient le prince, ou du moins les gens du palais. Cette dernière dignité existe encore; elle est presque entièrement honorifique : c'est le *Leibartz* des Allemands. (*V.* Goldhorn, *de Archiatris romanis*, Lipsiæ, 1841, in-8°.) — Les médecins des papes avaient aussi, jusque dans ces derniers temps, le nom d'*archiâtres*. (*V.* Mendosius et Marini, *Arch. Pontifici*, Rome, 1784, 2 vol. in-4°.) D—O.

ARCHICHANCELIER, nom de deux grandes charges de la couronne créées par Napoléon Ier : l'*archichancelier de l'Empire*, grand-officier du palais, le 2e des grands dignitaires, président de la haute cour impériale et des sections réunies du conseil d'État, chargé de la promulgation des lois et sénatus-consultes organiques, de la signature des nominations dans l'ordre judiciaire, et des actes de l'état civil de la famille impériale; l'*archichancelier d'État*, le 3e des grands dignitaires, chargé de promulguer les déclarations de guerre, les traités de paix et d'alliance. — Dans l'ancien empire d'Allemagne, l'archevêque-électeur de Mayence était archichancelier du roy. d'Allemagne, celui de Cologne archichancelier du roy. d'Italie, et celui de Trèves, archichancelier du roy. d'Arles. B.

ARCHIDAMUS I, de la famille des Proclides, fut roi de Sparte après son père Anaxidamus; il vivait après la 2e guerre de Messénie, terminée 668 av. J.-C.

ARCHIDAMUS II, roi de Sparte, 469-427, petit-fils de Léotychide, et de la famille des Proclides, vainquit les Messéniens et les Hilotes, révoltés pendant un tremblement de terre, 465, et qui, fortifiés sur le mont Ithôme, se défendirent dix ans (3e guerre de Messénie, 465-457); il prit part à la guerre du Péloponèse, envahit 2 fois l'Attique, et s'empara de Platée.

ARCHIDAMUS III, roi de Sparte, 361-338, s'allia aux Phocidiens dans la guerre sacrée contre les Thébains; il passa en Italie pour secourir les Tarentins contre leurs voisins, et fut tué dans un combat.

ARCHIDAMUS IV, roi de Sparte, 296-261, fut vaincu en vue de Sparte par Démétrius, fils d'Antigone, 293 av. J.-C.

ARCHIDIACRE, titre ecclésiastique. Chef des diacres, l'archidiacre a, du Ier au VIIIe siècle, le gouvernement du clergé inférieur, la police de l'église et la direction de l'office divin; il traduit les coupables au tribunal épiscopal et instruit les procès. Du XIe au XIIIe siècle, on le voit instituer les curés, installer les abbés, exercer une surveillance supérieure sur les paroisses, hôpitaux et monastères, administrer la justice ecclésiastique et civile. Sa juridiction devient *ordinaire* et forme un nouveau degré; il y a appel de ses tribunaux à ceux des évêques. Mais ce titre d'*ordinaire* consacrait l'infériorité de cette juridiction; bientôt les évêques réclamèrent avec insistance les cas réservés et le droit de prévention, et instituèrent les *officiaux* et les *vicaires-généraux* au-dessus des Archidiacres, dont la juridiction fut ainsi ruinée peu à peu. Le concile de Trente lui porta le dernier coup. Le Concordat en supprima les vestiges en France, et le nom seul s'en est conservé pour désigner certains curés, par exemple, celui de la collégiale de St-Quentin. L'archevêque de Paris a trois archidiacres, ceux de N.-Dame, de Ste-Geneviève et de St-Denis.

ARCHIDONA, v. d'Espagne, dans la prov. et à 35 kil. N.-O. de Malaga; 6,000 hab. — v. de la république de l'Équateur, à 200 kil. E.-S. de Quito; 2,000 hab.

ARCHIDUC, titre exclusivement porté auj. par les princes et les princesses de la maison d'Autriche. Depuis 1156, on nomme ainsi les ducs régnants d'Autriche. Par la Bulle d'Or (1356), ce titre devint héréditaire, mais il ne fut reconnu par les électeurs qu'en 1453. En France, il y eut, au temps de Dagobert, un archiduc d'Austrasie. On a vu aussi des archiducs de Lorraine et de Brabant. E. S.

ARCHIGALLE, chef du collége des Galles, prêtres de Cybèle. Sous les derniers empereurs romains, il était consacré par un taurobole. Muratori et Winckelmann ont publié des bas-reliefs représentant l'archigalle.

ARCHILOQUE, de Paros, poëte ionien, un des plus célèbres lyriques grecs, vécut au VIIe siècle av. J.-C. Il passe pour avoir été l'inventeur du genre satirique chez les Grecs, perfectionna, s'il n'inventa pas, le vers *iambique* et le *scazon*, fit des réformes dans la musique, et obtint un prix de musique et de poésie aux jeux Olympiques, où son *Hymne à Hercule*, chanté par lui-même, et regardé par les Grecs comme son chef-d'œuvre, excita le plus vif enthousiasme. Sa mémoire fut honorée, et ses vers chantés dans les solennités publiques concurremment avec ceux d'Homère. Grand poëte et grand écrivain, Archiloque se distingua malheureusement aussi par sa vie désordonnée, la grossièreté de plusieurs de ses poésies, son humeur caustique et son caractère vindicatif. Un certain Lycambès lui ayant refusé, malgré sa promesse, la main de sa fille Néobule, le poëte s'en vengea en diffamant audacieusement dans ses vers et le père et la fille, qui se pendirent de désespoir. Réduit à quitter Paros, il finit par y rentrer, et périt dans une guerre contre les Naxiens. Deux éditions spéciales des fragments d'Archiloque ont paru à Altenbourg, en 1803, et à Vienne, en 1818. *V. Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, t. X; Huschke, *De fabulis Archilochi*, Altenb., 1803, in-8°; Huch, *Essai sur Archiloque* (en all.), Zerbst, 1767, in-8°. P—T.

ARCHIMAGIRUS. Chef de cuisine chez les Romains.

ARCHIMANDRITE (du grec *arkè*, marquant préséance, et *mandra*, enclos, cloître), titre que porte chez les Grecs l'abbé d'un monastère de premier ordre, comme celui du mont Athos. C'est encore auj. en Orient, en Sicile, en Pologne, en Hongrie, à Venise, etc., le titre du supérieur d'un ou de plusieurs couvents. Quelques évêques de l'église latine l'ont aussi porté.

ARCHIMÈDE, l'un des plus grands géomètres qui aient existé, né à Syracuse en 287 av. J.-C., m. en 212. « Ceux qui sont en état de comprendre Archimède, disait Leibnitz, admirent moins les découvertes des plus grands hommes modernes. » Ses principales inventions ou découvertes sont : 1° la vis creuse dite *vis d'Archimède* (Diod., V, 37), qu'il employa à dessécher les marais du Nil; 2° la création de l'*hydrostatique*, à l'occasion d'un problème qui lui fut proposé par Hiéron, roi de Syracuse, son parent, et dont la solution le transporta de joie, au point de parcourir Syracuse en criant : Εὕρηκα! Εὕρηκα! *J'ai trouvé! J'ai trouvé!* 3° la théorie du levier : « Donnez-moi un point d'appui, disait-il, et je soulèverai le monde. » On lui attribue encore l'invention de la *poulie mobile*, des *moufles*,

de la *vis sans fin*, des roues *dentelées*, de la *sphère mouvante*, de l'*orgue mécanique*. Il paraît avoir eu la première idée de la réfraction astronomique. Archimède inventa des machines de guerre pour la défense de Syracuse, assiégée par les Romains : tantôt il enlevait les vaisseaux à l'aide de puissants leviers armés de crampons, et les brisait contre les rochers ; tantôt il les brûlait au moyen de miroirs ardents. Quand les Romains surprirent Syracuse après un siége de trois ans, leur général, Marcellus, plein d'admiration pour Archimède, ordonna de l'épargner ; mais il fut tué par un soldat qui lui avait ordonné de le suivre, et auquel il ne se pressait pas d'obéir. Marcellus lui fit élever un tombeau sur lequel on grava une sphère inscrite dans un cylindre, en mémoire d'une de ses découvertes, et que plus tard Cicéron fit réparer. On a d'Archimède : *De la mesure du cercle*, où il détermine le premier, au moyen de la méthode d'invention géométrique, dite *méthode d'exhaustion*, le rapport approché de la circonférence au diamètre; *De la sphère et du cylindre*, où il détermine le rapport de la surface et du volume de la sphère à la surface et au volume du cylindre circonscrit; *De la quadrature de la parabole ; Des sphéroïdes et des conoïdes ; Des spirales*, ouvrages dont l'invention moderne du calcul différentiel et du calcul intégral a pleinement justifié les résultats; *Des centres de gravité des lignes et des plans; De l'équilibre des corps plongés dans les fluides*. La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle de Torelli, Oxford, in-fol. 1793; elles ont été trad. du grec en français par Peyrard, avec commentaires, in-4°, fig., 1807, et 2 vol. in-8, fig. 1808. *V. Histoire des mathématiques*, par Montucla, t. I. D—s.

ARCHIMIME. Chef des mimes chez les anciens Grecs et Romains, ou acteur chargé des premiers rôles dans les drames mimiques. On employait des archimimes dans les funérailles pour imiter les gestes, la démarche et les manières du défunt.

ARCHINE, mesure de longueur en Russie, valant 0m 711,19; elle se divise en 16 *werschoks*. Il faut 1,500 archines pour faire un *werste*.

ARCHINTO (le comte Charles), né à Milan en 1669, m. en 1732; protecteur des sciences et des arts, et savant lui-même, il fonda dans son palais une Académie, et plus tard la célèbre *Société Palatine*, réunion de grands seigneurs, qui aida à l'impression et à la publication d'ouvrages importants. (*V.* ARGELLATI). Archinto fut fait Grand d'Espagne et chevalier de la Toison-d'Or; il laissa quelques ouvrages de science et de philosophie peu importants.

ARCHIPEL (du grec *arkè pélagos*, mer principale), anc. *mer Egée*, au N., *mer Icarienne, mer de Myrtos* et *mer de Crète*, au S., mer formée par la Méditerranée, entre la Grèce à l'O., la Turquie d'Europe au N., et l'Anatolie (Turquie d'Asie) à l'E.; 600 kil. du N. au S., 400 kil. de l'E. à l'O.; entre 34° 48' et 41° de lat. N.; 20° 30' et 25° 50' de long. E. Elle communique avec la mer de Marmara par le détroit des Dardanelles. La navigation en est difficile, surtout en hiver, à cause des îles qui la parsèment. De nombreux ports offrant un asile aux petits navires, la piraterie est facile; aussi a-t-on appelé cette mer la *forêt de larrons*. L'Archipel comprend 80 îles, presque toutes célèbres dans l'antiquité. Les unes appartiennent au royaume actuel de Grèce : Négrepont (anc. Eubée), Skiro (Scyros), Selidromi ou Chélidromia (Halonésos), Scopelo (Scopelos), Skiathos (Scyathos); le groupe des Cyclades : Naxia (Naxos), Andro (Andros), Mikoni (Myconos), Amorgo (Amorgos), Zea (Ceos), Syra (Syros), Thermia (Cythnos), Paro (Paros), Milo (Melos), Nio (Ios), Santorin (Thera), Nanfi (Anaphé); plusieurs îles le long du littoral ; Colouri (Salamine), Engia (Egine), Hydra (Hydrea), Spezzia (Tiparenus); celles qui dépendent de la Turquie d'Europe sont, outre Candie et Chypre qui sont hors de l'Archipel : Tasso (Thasos), Samotraki (Samothrace), Imbro (Imbros), Stalimène (Lemnos). De la Turquie d'Asie dépendent : Métélin (Lesbos), Chio (Chios), Samos, Nicaria (Icaria), Patmo (Pathmos), Stanco (Cos), Rhodes et Scarpanto (Carpathos). *V.* ÉGÉE (MER), CYCLADES, SPORADES. Par analogie, on a donné le nom d'Archipel à tout système d'îles groupées ensemble.

ARCHIPEL ASIATIQUE, D'ASIE OU D'ORIENT. *V.* MALAISIE.

ARCHIPEL DANGEREUX. *V.* POMOTOU.

ARCHIPRÊTRE. Prêtre qui, dans l'anc. Église exerçait sur les autres ecclésiastiques, un droit de surveillance, après l'évêque, qu'il pouvait remplacer en cas d'absence. Chaque cathédrale avait un archiprêtre. Au VIe siècle on créa des archiprêtres de ville ou *doyens des curés*, et des archiprêtres de campagne ou *doyens ruraux*. Paris avait au moyen âge deux archiprêtres : les curés des églises de *Ste-Madeleine en la Cité*, et de *St-Séverin*. Auj. ce titre n'est plus qu'honorifique. A. G.

ARCHIPRIEUR. Titre du grand-maître des Templiers.

ARCHITRÉSORIER. Le 4e des grands dignitaires de la couronne sous Napoléon Ier. Il arrêtait chaque année le Grand-Livre de la dette publique, et visait les comptes des recettes et des dépenses avant qu'ils fussent soumis au chef de l'État.

ARCHIVES. Les anciens avaient reconnu le besoin de ces collections ou dépôts de documents manuscrits qui intéressent les familles, les villes, les provinces et les États. Il y en avait dans les temples chez les Grecs et les Romains. Les actes importants étaient réunis à Rome dans le temple de Saturne sur le mont Tarpéien, sous la garde des édiles. Les monastères furent, au moyen âge, de précieux dépôts. Il est rare que les archives des maisons souveraines et des villes remontent au delà du XIIIe siècle. L'ancien empire d'Allemagne avait ses archives dans 4 villes différentes, Vienne, Wetzlar, Ratisbonne et Mayence; ces dépôts, ainsi que celui de la Chambre impériale à Spire, s'appelaient *voûtes*. Ils n'ont été, du reste, conservés avec soin que depuis la fin du XVe siècle. Les villes impériales de Kempten et d'Ulm, ainsi que la maison de Brandebourg, eurent d'importantes archives. Celles d'Angleterre, à la Tour de Londres, intéressent même les autres nations. En France, Charlemagne ordonna, en 813, que les originaux des règlements des conciles seraient conservés dans le palais. Mais, longtemps encore, les archives suivirent les rois dans leurs voyages et à la guerre. Philippe-Auguste les laissa enlever dans une déroute, en 1194, par Richard Cœur-de-Lion. Il fallut former un nouveau *Trésor des Chartes*. L'organisation des archives n'a commencé réellement que sous Louis XIV : Baluze recueillit les *Capitulaires* (*Voy. ce mot*), classa les manuscrits, et créa, en 1668, le dépôt de la guerre. Les autres ministères suivirent cet exemple. Les papiers de la maison du roi furent déposés au vieux Louvre en 1716. Sous Louis XV, Choiseul et d'Argenson réunirent dans un bâtiment, à Versailles, toutes les archives de la guerre et de la marine. La révolution de 1789 centralisa les divers dépôts et les rendit plus accessibles au public, tout en laissant au Palais de Justice les archives domaniales et judiciaires, et aux ministères les collections utiles à leurs travaux. Les archives nationales, placées en 1790 aux Capucins de la rue Saint-Honoré à Paris, en 1792 aux Tuileries, en 1800 au Palais-Bourbon, sont depuis 1809 à l'hôtel Soubise. Certaines villes des départements, Dijon, Lyon, Nantes, Toulouse, etc., ont de précieuses archives. B.

ARCHONTES, du grec *arkôn*, chef, principaux magistrats d'Athènes, d'abord perpétuels, puis décennaux, et enfin annuels. On fait remonter l'origine de l'archontat à la mort de Codrus, vers 1132; les descendants de ce roi furent nommés Archontes à vie, et conservèrent cette dignité jusqu'en 754; à cette époque, l'archontat fut restreint et resta décennal jusqu'en 684; il devint alors annuel, et fut partagé entre neuf Athéniens. L'archonte *éponyme* donnait son nom à l'année; l'archonte *roi* était chargé du soin des sacrifices confiés jadis aux rois; l'archonte *polémarque* avait l'administration militaire; les six autres archontes, nommés *thesmothètes* ou législateurs, étaient chargés de la promulgation et de l'exécution des lois. Pendant longtemps, les archontes furent choisis parmi les Eupatrides, c.-à-d. dans l'aristocratie de naissance. Solon, qui substitua une aristocratie d'argent à l'aristocratie de naissance, déclara que les archontes ne pourraient être choisis que dans la première classe, ou classe des riches; mais dans la suite Aristide fit passer une loi qui permettait de choisir les archontes dans toutes les classes indifféremment. Ils étaient nommés par l'assemblée du peuple, et, à l'expiration de leur charge, il entraient dans l'Aréopage. CH.

ARCHYTAS, philosophe pythagoricien, né à Tarente, dont il fut six fois élu chef, vers 440 av. J.-C., m. en 360 dans un naufrage sur les côtes de l'Apulie, était contemporain de Platon, qui suivit pendant quelque temps ses leçons et qu'il sauva de la colère de Denys le tyran. On lui doit les premiers principes de la mécanique, et on lui attribue l'invention de la *poulie*, de la *vis*, de la *crécelle*, et la solution de plusieurs problèmes de géométrie. Il a écrit un traité sur les *Universaux* ou les *Catégories*, et quelques autres ouvrages dont on a des fragments; on en trouve un *sur la Sagesse* dans les *Opuscules mathématiques* de Thomas Gale. Archytas fut aussi astronome et bon général; Horace lui a consacré une ode (I, 28). *V.* Egger, *de Architæ vita, operibus et philosophia*, Paris, 1833. D—s.

ARCIMBALDI ou **ARCHENBALDI**, nom ancien de la ville de BOURBON-L'ARCHAMBAULT.

ARCIS-SUR-AUBE, *Arciaca*, s.-préf. du dép. de l'Aube, sur la rive g. de l'Aube qui y devient navigable, à 27 kil. N. de Troyes, par 48° 32' 14" lat. N., et 1° 48' 21" long. E. Presque détruite en 1814, elle a été reconstruite avec régularité. Fabr. de bonneterie en coton; comm. de grains et de charbons. Patrie de Danton; 2,771 hab. Ville très-ancienne. Arcis était sans doute sous les Romains un établissement militaire important. Le 1er mars 1814, Napoléon y livra, avec des forces bien inférieures, un sanglant combat contre les alliés; le champ de bataille lui resta.

ARCO, en allemand *Arch*, v. des États Autrichiens (Tyrol), cercle de Trente, à 12 kil. O. de Roveredo; sur la Sarca; 2,043 hab. Carrières de marbre; récolte d'huile et de soie; fruits renommés.

ARCOLE, brg des États autrichiens (Vénétie), à 25 kil. E.-S.-E. de Vérone, sur l'Alpone. Célèbre par la victoire des Français, commandés par Bonaparte et Augereau, sur les Autrichiens (15, 16 et 17 nov. 1796).

ARCOLE (pont d') à Paris. Le 28 juillet 1830, un jeune homme, nommé D'Arcole, s'étant élancé, à la tête de plusieurs combattants qui se dirigeaient vers l'Hôtel de Ville, sur le pont, alors suspendu construit en 1828, et nommé *Pont de la Grève*, y fut tué, et l'on donna son nom au pont.

ARÇON (Jean-Claude-Eléonore LEMICHAUD D'), ingénieur, né en 1733 à Pontarlier, m. en 1800; suivit le maréchal de Broglie en 1780, et chercha les moyens d'enlever Gibraltar aux Anglais. Il inventa pour cet effet des batteries flottantes et incombustibles, qui furent admirées du défenseur de la place, Elliot, bien que d'Arçon, mal secondé, n'eût pas réussi. Il s'était distingué aussi dans la guerre de Sept-Ans, et surtout, en 1761, à la défense de Cassel. On a de lui: *Correspondance sur l'art militaire; Considérations militaires et politiques sur les fortifications*, 1795, in-8°; *Réflexions d'un Ingénieur, en réponse à un Tacticien*, Amst., 1773, in-12; *Correspondance sur l'art de la guerre*, Bouillon, 1774, 2 parties in-8°; et d'autres ouvrages sur l'art militaire, regardés comme classiques.

ARCONA, cap de l'île de Rügen, sur la presqu'île de Wittow, le point presque le plus septentrional de l'Allemagne. Sur la côte O. se trouve l'ancien emplacement du temple de l'idole des Wendes, Swantewit. Le roi Valdemar Ier de Danemark s'empara de la forteresse qui le défendait, le 15 juin 1168, et brûla le temple dont il emporta les trésors. Un phare a été construit en 1827 sur ce lieu, qui s'appelle auj. *Jaromarsburg*.

ARCOS (Rodrigue Ponce de Léon, duc d'), vice-roi de Naples en 1646, provoqua, dès l'année suivante, par ses exactions et son insolence, l'insurrection de Masaniello (*V. ce nom*). Quand il se fut défait de ce dernier, il n'en dut pas moins céder le pouvoir à D. Juan d'Autriche, 1648, et tomba dans la disgrâce et l'oubli.

ARCOS DE LA FRONTERA, v. d'Espagne, dans la prov. et à 45 kil. E.-N. de Cadix, sur un rocher escarpé près de la rive dr. du Guadelete; élève de chevaux estimés; 10,000 hab.

ARCOT, ou **ARCATE**, v. de l'Hindoustan Anglais, présidence et à 110 kil. O.-S.-O. de Madras; par 12° 54' lat. N. et 77° 30' long. E. C'était la cap. de l'anc. prov. de Karnatic; environ 40,000 hab. presque tous mahométans, et parlant le dialecte *decanny* ou *hindoustani*. On y remarque une belle mosquée, la citadelle et les ruines du palais des Nababs. Elle appartint aux Français de 1751 à 1760; les Anglais ne la possèdent définitivement que depuis 1801. M.

ARCTIQUES (RÉGIONS), du grec *arctos*, Ourse. On appelle ainsi les deux portions de la sphère terrestre dont chacun des deux pôles marque le sommet et le centre. La mer qui environne le pôle boréal a le nom d'Océan Glacial Arctique; celle qui environne le pôle austral s'appelle Océan Glacial Antarctique; c'est le savant Fleurieu qui a introduit ces dénominations. — La mer Glaciale Arctique s'étend dans la zone glaciale du N. depuis le pôle arctique ou boréal jusqu'au cercle polaire arctique (chacun des deux cercles polaires est éloigné du pôle de 23° 28'). Elle baigne les côtes septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Cette mer contient le Groënland, terre immense et désolée qui va du 60° lat. N. hors du cercle polaire, jusqu'à une distance inconnue dans le N., et qui forme, dans sa partie O., un des côtés du détroit de Davis et de la mer de Baffin; on y trouve aussi les îles du Spitzberg, la Nouvelle-Zemble, l'archipel de la Nouvelle-Sibérie et celui de Baffin-Parry. Elle communique avec l'Océan Atlantique, et, par le détroit de Behring, avec le Grand-Océan Boréal. Cette mer, où les glaces sont presque permanentes après 80°, est surtout fréquentée pour la pêche de la baleine; mais l'objet principal des efforts des navigateurs qui explorèrent en tout temps les régions arctiques, fut la découverte d'un passage N.-O., c.-à-d. d'une communication entre l'Océan Atlantique et le Grand-Océan; ce passage important a été découvert en 1853 par MM. Mac-Clure et Inglefield. C'est l'intérêt de la géographie, plutôt que celui du commerce, qui guidait Barentz en 1594, lord Mulgrave en 1777, Ross en 1818, Parry en 1821, et l'infortuné capitaine Franklin, parti de Greenwich le 20 mai 1845, et mort le 11 juin 1847. On s'est élevé jusque sous 82° 40' 23" lat. N. dans ces aventureuses expéditions.— La mer Glaciale Antarctique, au S. du Grand-Océan Austral, s'étend depuis le cercle polaire antarctique jusqu'au pôle antarctique ou austral. Les navigateurs qui l'ont explorée malgré les glaces qui la couvrent, ont reconnu, entre autres terres, le Nouveau-Shetland du Sud, les terres d'Adélie, Victoria, etc. *V.* le *Supplément*. M—N.

ARCTOPOLIS, nom latin de BERNE et de BIÖRNBORG.

ARCTOPOLIS AD SALAM, nom latin de BERNBOURG-ANHALT.

ARCUEIL, anc. *Circus Julianus*, vge du dép. de la Seine, à 6 kil. S. de Paris, sur la Bièvre; 3,329 hab. On y voit les ruines d'un aqueduc construit par l'empereur Julien pour amener les eaux de Rungis au palais des Thermes; et, tout auprès, un très-bel aqueduc en pierres de taille, de 390 mèt. de long et 24 de hauteur, sur 5 arcades, élevé en 1613 sur les dessins de Debrosse, afin de conduire au palais du Luxembourg les eaux qui alimentent aussi le quartier St-Jacques. Berthollet habita Arcueil; il y réunissait une société de chimistes qui ont publié les *Mémoires de la Société d'Arcueil*.

ARCULFE, évêque français du VIIe siècle, voyagea vers 690 en Terre-Sainte et fut jeté par une tempête sur les côtes de la Grande-Bretagne. L'abbé Adamnan, qui le recueillit, a écrit la relation de ses voyages: *Libri de situ Terræ Sanctæ*. Ce curieux ouvrage a servi longtemps de guide aux pèlerins.

ARCY (Patrice d'), né en Irlande en 1725, m. en 1779, vint à Paris à 14 ans, étudia les mathématiques sous Clairaut, et entra à l'Académie des Sciences en 1749. Capitaine au régiment de Condé, colonel en 1757 et maréchal-de-camp en 1770, il publia en 1760 un *Essai sur l'artillerie*, Paris, in-8°, et en 1765 un mémoire ingénieux *Sur la durée de la sensation de la vue*. *V.* son Eloge par Condorcet.

ARCY-SUR-CURE, vge du dép. de l'Yonne, arr. et à 29 kil. S.-E. d'Auxerre, cant. de Vermanton; 1,554 hab. Curieuses grottes à stalactites.

ARDA, riv. de la Turquie d'Europe, affl. g. de la Maritza, près d'Andrinople; cours de 180 kil.

ARDABURIUS, général de Théodose II, commanda en 421 l'armée qui marcha contre les Perses, battit Narsès et l'assiégea dans Nisibe; il soutint en Occident, 425, Valentinien III et sa mère Placidie contre l'usurpateur Jean dont il s'empara, et fut le protecteur de Marcien qui devint empereur d'Orient.

ARDAGH, vge d'Irlande, comté et à 8 kil. S.-E. de Longford; 4912 hab. Siége d'un évêché catholique et autrefois d'un évêché anglican.

ARDASCHÈS ou **ARTAXERCE Ier**, roi d'Arménie, succéda à son père Arschag Ier, vers 114 av. J.-C. Il s'empara de la Perse, où il établit une nouvelle cour, fit frapper monnaie à son effigie, couronna Dicran II, son fils, roi d'Arménie, donna sa fille Ardaschama à Mithridate le Grand, et lui confia le gouvernement du Pont. Profitant des rivalités de Marius et de Sylla, il conquit l'Asie-Mineure, subjugua la Thrace, la Grèce, défit les Lacédémoniens, soumit Thèbes et Babylone. Au comble de la gloire, il pleurait en s'écriant: « Malheur à ma gloire passagère! » En effet, il mourut, dit-on, dans une révolte, de la main de ses propres soldats, après un règne d'environ 25 ans, 90 av. J.-C. L'invasion d'Ardaschès l'Arménien en Grèce est racontée par des historiens grecs, que cite Moïse de Khoren et dont les ouvrages n'existent plus. C—A.

ARDASCHÈS OU ARTAXERCE II, roi d'Arménie, fils de Sanadroug. Echappé, grâce au chevalier Sempad, son tuteur, à l'extermination de sa race par Erouant, l'usurpateur du trône, 67 ap. J.-C., il se réfugia à la cour de Darius, roi de Perse, et fut élevé parmi les princes. A l'âge de 18 ans, il reçut de puissants secours de Darius pour recouvrer ses États. Il rentra en Arménie, 88, remporta une victoire décisive sur Erouant, et fut proclamé roi. Pour apaiser les Romains, il leur paya un tribut double de celui que payait Erouant; il fit la guerre contre les Alains, les vainquit, épousa Satinig, fille de leur roi, et réduisit les Caspiens. Après avoir fortifié son royaume, il refusa de payer aux Romains le tribut accoutumé, battit complétement les troupes de Domitien dans la vallée de Posène,

et, grâce à la bravoure de Sempad, les chassa de l'Arménie. Trajan, indigné, entra en Asie. Ardaschès accourut au-devant de lui, et l'apaisa par le tribut et de riches présents. S'occupant alors de la prospérité du pays, il rebâtit la ville d'Ardaschad (Artaxate), l'orna de magnifiques palais et y transféra sa cour. Il facilita le commerce par de nombreuses voies de communication, protégea les beaux-arts et l'industrie, peupla l'Arménie par de nouvelles colonies, favorisa l'agriculture, en fit comprendre à la nation les immenses bienfaits, de sorte que, au dire de Moïse de Khoren, il ne resta pas, dans toute l'Arménie, un empan de terre inculte. Ardaschès mourut après un règne glorieux, regretté de tous ses sujets, 128. C'est à lui surtout que l'Arménie doit le développement de sa civilisation. C—A.

ARDASCHIR ou ARDASCHÈS, dernier roi arménien, de la dynastie des Arsacides, succéda à son père Vramschabouh à l'âge de 18 ans, 413 ap. J.-C. L'irrégularité de ses mœurs éloigna bientôt de lui tous les satrapes, qui, malgré les instances d'Isaac le Grand, le dénoncèrent à Vram, roi des Perses. Celui-ci le détrôna, et l'exila dans l'intérieur de la Perse, où il finit ses jours, en 428. La dynastie des Arsacides avait duré 580 ans en Arménie. C—A.

ARDATOF, v. de Russie, ch.-l. du district de son nom, sur le Lemet, gvt et à 152 kil. S.-O. de Nijni-Novogorod; 1,000 hab. — v. de Russie, ch.-l. du district de son nom, sur l'Alatyr, gvt et à 145 kil. O. de Simbirsk; 1,600 hab.

ARDEBYL, v. de Perse, à 170 kil. E. de Tauris, sur le Balouk-Tchaï; 4,000 hab. On y remarque la citadelle, bâtie dans le mode européen, et le mausolée du Scheyk Sofi, fondateur de la dynastie des Sofis.

ARDÈCHE, riv. de France, dans le dép. de l'Ardèche; sources dans les Cévennes, près d'Astet, rives accidentées et pittoresques; cours de 110 kil., navigable sur 8 kil.; se jette dans le Rhône, rive dr., à 2 kil. du Pont-St-Esprit.

ARDÈCHE (dép. de l'), dans la partie S.-E. de la France; ch.-l. Privas; situé dans l'anc. Languedoc, et formé du Vivarais; entre les dép. de la Hte-Loire et de la Loire au N.-O., de l'Isère au N., de la Drôme à l'E., du Gard au S., de la Lozère à l'O.; pop. 388,529 hab.; superf. 538,988 hect.; arrosé par le Rhône qui le limite à l'E., l'Ardèche, la Loire et l'Allier qui y ont leurs sources, et l'Ouvèze; traversé par les montagnes du Vivarais, ramifications des Cévennes, dont les points culminants sont le Mézenc (1,774 mèt.), le Gerbier de Joncs (1562 mèt.), et le plateau de Tanargue (1,528 mèt.). — Culture de la vigne et du mûrier; peu de céréales, fruits, marrons estimés, miel, récolte de truffes; exploit. de fer, antimoine, marbre et houille; importante élève de vers à soie, grand comm. de soies filées; fabr. de beaux papiers, lainages, chapeaux de paille et mégisseries. Eaux minérales à Vals et St-Laurent.

ARDECHYR-BABEGAN, nommé Artaxercès par les historiens du Bas-Empire, fonda la dynastie des Sassanides et le second empire des Perses, détrôna le roi des Parthes, Artaban IV, et mourut vers 240. Il est l'auteur d'une *Histoire* de sa vie et d'un *Traité de morale*.

ARDÉE, *Ardea*, v. des Rutules, et résidence de Turnus, au S.-E. de Rome, dans la partie marécageuse du Latium; v. très-anc.; Tarquin le Superbe l'assiégeait, lorsque l'aventure de Lucrèce arriva. Elle fut colonisée par les Romains en 443 av. J.-C. et dévastée dans la guerre du Samnium.

ARDÉE, *Ather dee*, v. de l'Irlande (comté de Louth, prov. de Leinster), à 58 kil. N.-N.-O. de Dublin, sur le Dee; un des siéges des sessions générales du comté; 2,572 hab. Autrefois très-forte et plusieurs fois assiégée; son ancien château-fort sert aujourd'hui de palais de justice. Préparation de malt. Comm. de grains, farines.

ARDENNE, c.-à-d., en celtique, *forêts*, vaste région aride, de formation ardoisière, couverte de forêts, et qui s'étend sur une longueur de 20 myriam. entre les sources de l'Aisne et celles de la Roer. Elle est bornée au N. par la chaîne appelée Condros, sur la rive dr. de la Meuse, et par le Hainaut; au S.-E. par les forêts et la chaîne de l'Eifel, entre la Moselle, le Rhin et la Roer, et par celle du Hundsrück, dans la province Rhénane. La *Sylva Arduenna* des Romains commençait aux limites du Tournaisis et du pays Rémois, et allait jusqu'au Rhin. Aujourd'hui la forêt des Ardennes n'occupe plus en France qu'une étendue d'env. 156,000 hect. On trouve dans l'Ardenne des *fagnes* ou *fanges*, *Veen* ou *Venen*, plateaux marécageux absolument incultes, surtout au N.-E., à Montjoie, Malmédy et près de Spa; des tourbes et des bruyères, mais surtout de riches ardoisières, inférieures cependant à celles de l'Anjou. V. MAINE-ET-LOIRE (dép. de). Les principales sont: Fumay, à qui la Meuse offre de faciles débouchés, Deville, Monthermé, Rimogne, Couvin, dans la prov. de Namur, Herbeumont, Martelange et Vieil-Salm dans le Luxembourg. Dès 1623, on exploitait à Fays-les-Veneurs, dans le Luxembourg, des ardoises qu'on envoyait jusqu'à St-Jacques-de-Compostelle. A. G.

ARDENNES (départ. des), dans le N. de la France; ch.-l. Mézières; il est formé des anc. prov. de la haute Champagne, de la Thiérache et du Hainaut français; situé entre les départ. de l'Aisne à l'O., de la Marne au S., de la Meuse à l'E., et la Belgique au N. Superf. 517,385 hect.; pop. 329,111 hab. Arrosé par la Meuse et ses affluents le Chiers et la Semoy, par l'Oise et l'Aisne. Sol fertile dans les vallées voisines de l'Aisne, nu et aride dans la partie S.-O., entrecoupé de montagnes peu élevées que couvre la forêt des Ardennes dans la région du N.; les bois occupent le cinquième environ du départ. Exploit. de fer, ardoises estimées, marbre; récolte d'écorces à tan; élève de moutons d'une petite espèce, dont la chair et la laine sont renommées. Fabr. importante de draps, lainages, ferronnerie, quincaillerie, clouterie, céruse, pipes en terre, verrerie; commerce étendu de transit et de commission.

ARDENTS (MAL DES), maladie déjà mentionnée dans Virgile sous le nom d'*ignis sacer*, et qui a été endémique, peut-être même épidémique en France au moyen âge. Elle a plusieurs fois ravagé Paris au XII[e] siècle. On l'appelait aussi *feu St-Antoine*, parce qu'elle donna lieu à la fondation d'un ordre de ce nom. C'était une soif inextinguible.

ARDES, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 20 kil. S.-O. d'Issoire, sur la Couze, dans une contrée hérissée de roches volcaniques; 1,164 hab.; comm. de moutons et de laine.

ARDGLAAS, v. d'Irlande, sur la mer d'Irlande, à 8 kil. S.-E. de Downpatrick, autrefois très-forte et très-commerçante. Ce n'est auj. qu'un petit port de pêche avec un établissement pour les bains de mer; 1,700 hab.

ARDITE, historien arménien, d'abord prêtre païen, puis converti, et sacré évêque en 300 par St Grégoire l'Illuminateur, a écrit, selon Moïse de Khoren, l'histoire de ce patriarche, ainsi que celle de ses fils. Son ouvrage n'existe plus. C—A.

ARDJICH, anc. *Ardiscus*, v. des Principautés-Unies (Valachie), à 130 kil. N.-O. de Bukarest, sur l'Ardjich, affl. du Danube.

ARDJICH-DAGH, nom moderne de l'anc. mont. Argée en Asie-Mineure. V. ARGÉE.

ARDOCH, v. d'Écosse (comté de Perth), à 12 kil. de Dunblane, remarquable par le camp romain très-bien conservé qu'on voit aux environs. On retrouve à peu de distance les restes de trois camps qui pouvaient, réunis, contenir env. 40,000 hommes; on attribue ces ouvrages à Agricola.

ARDOIN ou HARDWIG, roi d'Italie après Othon III, marquis d'Ivrée, couronné à Pavie par les Italiens qui refusaient de reconnaître l'empereur Henri II, 1002. Vaincu dans deux expéditions, 1004, 1013, il se retira dans une abbaye du Piémont, et y mourut, 1015.

ARDON, vge de Suisse. V. ARDYES.

ARDRAH ou AZEM, État de la Guinée supérieure, jadis puissant, auj. tributaire du Yarriba (un des premiers royaumes du Soudan). Sa cap., *Alladah* ou *Azem*, est nommée *Ardrah* par les Européens; elle a un palais royal et, dit-on, 20,000 hab.

ARDRES, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 23 kil. E.-N. de St-Omer et à 16 de Gravelines, sur le canal de son nom. Place de guerre de 2e classe; 1,099 hab. Aux environs eut lieu, en 1520, l'entrevue du *Camp du drap d'or*, entre François Ier et Henri VIII.

ARDROSSAN, v. d'Écosse et port sur le golfe de la Clyde, à 32 kil. O.-S.-O. de Glasgow; récemment fondée par le dernier lord d'Eglington pour devenir le port de Glasgow, à qui elle se relie par un chemin de fer. Son commerce a déjà pris une rapide extension, et elle a un bel établissement de bains de mer; bateaux à vapeur pour Arran et Belfast; 3,000 hab.

ARDUENNA SYLVA, la forêt des Ardennes, la plus grande de la Gaule; elle s'étendait de la frontière E. des *Nervii* (limite E. du départ. du Nord) et des *Remi* (départ. de l'Aisne) jusqu'au Rhin, sur une longueur de 200 kil. V. ARDENNE.

ARDWROCK, château d'Écosse (Perth), près d'Inver; en ruines. Il fut détruit par la foudre en 1795. Le marquis de Montrose y fut enfermé, quand il fut pris par le laird d'Assynt, 1650.

ARDYENS, peuple de l'anc. Illyrie, faisant partie de la confédération des Dalmates, habitait vis-à-vis de l'île de Pharos. Il fut réduit sous la puissance des Romains par

Démétrius de Pharos, qui avait trahi la cause de son pays. La Dalmatie entière ne reconnut leurs lois que beaucoup plus tard.

ARDYES, peuple de l'anc. Gaule, habitait dans les Alpes Pennines, près des sources du Rhône; on trouve encore auj. dans ce pays (le Valais), un vge nommé Ardon, à 8 kil. de Sion.

ARE, mesure agraire, équivalant à 100 mètres carrés, c.-à-d. à un carré de 10 mètres de côté.

ARE FRODE ou *le Sage*, anc. chroniqueur scandinave, né en Islande en 1067, m. en 1148. De la race royale des Ynglings et ami du célèbre Sœmund, il avait le premier assigné des dates précises aux événements en partant d'un point fixe, l'occupation de l'Islande par les Norvégiens sous le roi Harald. Il ne nous reste de lui que des fragments publiés sous le nom d'*Islendinga-Bok* et de *Landnama-Saga*, premiers monuments historiques écrits dans la vieille langue danoise ou *norse*, que l'Islande a conservée, et où l'on trouve peu d'art, mais de la naïveté et du patriotisme. Snorre Sturleson a beaucoup profité de ses recherches, et le loue comme historien véridique. *V.* Werlauf, *De Ario multiscio antiquissimo Islandorum historico*, Hafn. 1808, in-8°. A. G.

AREA, emplacement d'un temple, et, plus ordinairement, place devant un temple. — Généralement, place de médiocres proportions dans une ville. — Aire battue, pour dépiquer le blé dans un champ.

ARECOMICI, peuple de la Gaule Narbonnaise, partie des Volces; occupait le pays entre l'Hérault et le Rhône; ch.-l. Nemausus (Nimes). C. P.

ARED (EL-), chaîne de montagnes de l'Arabie, au centre.

AREDIUS (SANCTUS), nom latin de St-YRIEIX

AREFLUCTUS, nom latin d'HARFLEUR.

AREGIO (Paul), peintre espagnol, probablement originaire de Valence, mais qui alla étudier à Florence dans l'atelier de Léonard de Vinci. En 1506, il peignit, avec François Neapoli, les divers sujets qui ornent les panneaux du maître-autel dans la cathédrale de Valence, et qui figurent six traits de l'histoire de la Vierge. L'épisode le plus remarquable est la *Mort de Marie*. Les qualités de son style sont la noblesse du caractère, la simplicité de la composition, la vigueur du dessin et la pureté des formes. On ne sait à quelle époque mourut Aregio.

ARÉGISE Ier, fondateur du duché de Bénévent, 591-641, dont l'investiture lui fut donnée par Agilulf, roi des Lombards; il conquit Crotone sur les Grecs en 596.

ARÉGISE II, duc de Bénévent, 758-787, refusa de se soumettre à Charlemagne, et prit le titre de prince indépendant: après 13 ans de lutte, il fut obligé de céder, et devint feudataire du roy. d'Italie.

ARELATE ou ARELAS, nom latin d'Arles, du celte *Arlaith*, marécage.

ARÈLAUNE, anc. nom de la forêt nommée auj. de Brotonne, sur la rive S. de la basse Seine, vis-à-vis de Jumiéges.

ARÈMBERG. *V.* ARENBERG.

ARÉNA (Joseph), né en Corse, adjudant général en 1793, député au Corps législatif en 1797, se démit du grade de chef de brigade dans la gendarmerie après le 18 brumaire, fut arrêté le 10 oct. 1800 à l'Opéra, et condamné à mort le 30 janv. 1801 avec Ceracchi, Topino-Lebrun, Demerville et Diana, pour avoir voulu attenter aux jours du premier consul.

ARÉNA (Barthélemy), frère du précédent, m. en 1829. Député à l'Assemblée législative, il embrassa ardemment les principes de la révolution, fut banni de Corse par suite de son hostilité contre le général Paoli, fit de l'opposition dans le conseil des Cinq-Cents contre le Directoire, protesta contre le 18 brumaire, et vieillit obscur à Livourne. A. G.

ARENÆ OLONENSES, nom latin des SABLES-D'OLONNE.

ARENBERG, anc. famille d'Allemagne, ainsi nommée du bourg et du château du même nom, situés dans la régence de Coblentz, à 10 kil. N.-O. d'Adenau. Les possessions des burgraves d'Arenberg passèrent au XVe siècle aux comtes de La Marck, et en 1547 aux seigneurs de Barbançon-Ligne, qui, en 1576, furent créés princes de l'Empire. Philippe-Charles d'Arenberg, 1612, fut le fondateur de la maison actuelle d'Arenberg. Sous son fils Philippe-François, le territoire d'Arenberg fut érigé en duché, 1644. Le traité de Lunéville enleva à cette famille ses possessions au delà du Rhin; elle en fut dédommagée par des possessions en Westphalie, 1803. En 1810, le duché fut médiatisé. Depuis 1815, il se trouve en partie sous la souveraineté du Hanovre, en partie sous celle de la Prusse, dans la prov. de Westphalie. Le duché d'Arenberg comprend en tout, sur une superficie de 300,000 hect., 90,000 hab. en 4 villes, 4 hameaux et 192 villages. E. S.

ARENBERG (Léopold-Philippe-Charles-Joseph, duc d'), né à Mons en 1690, m. en 1754, fit les campagnes de Hongrie sous le prince Eugène, ensuite celle des Flandres, et fut enfin nommé gouverneur-général des Pays-Bas. E. S.

ARENBERG (Auguste-Marie-Raymond, prince d'), plus connu sous le nom de comte de La Marck, né à Bruxelles en 1753, m. en 1833, reçut dans sa jeunesse, de son oncle le comte de La Marck, un régiment allemand au service français, avec lequel il fit, de 1780 à 1782, la guerre anglo-américaine dans les Indes occidentales. Au commencement de la révolution du Brabant, en 1789, il s'associa aux insurgés, mais il s'en détacha bientôt. Après avoir été nommé membre correspondant de la Constituante, il se lia étroitement avec Mirabeau, qu'il s'efforça de ramener au parti royaliste. Après la mort de Mirabeau, il alla en Autriche, où il reçut le grade de général major, et revint finir ses jours en Belgique. On a de lui: *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*, pendant les années 1789-91, Paris, 1851, 3 vol. in-8°, où il y a beaucoup de choses curieuses sur la Révolution. E. S.

ARENDAL, v. et port de Norvége, sur le Skager-Rack, à 50 kil. N.-E. de Christiansand, et bâtie sur des lagunes. Comm. de fer et de bois; 3,600 hab.

ARENDT (Martin-Frédéric), voyageur et antiquaire, né à Altona en Holstein en 1769, m. en 1824. Ayant parcouru la Norvége comme botaniste, il s'adonna avec passion à l'étude des antiquités scandinaves, parcourut la Suède, et acquit une connaissance profonde des runes des IXe, Xe et XIe siècles; puis il parcourut à pied presque toute l'Europe, afin d'étudier l'ensemble des monuments païens. Son extérieur misérable et bizarre, son enthousiasme excentrique et ses recherches mystérieuses finirent par le faire prendre en Italie pour un *carbonaro*; déjà en Autriche on l'avait poursuivi à cause de la ressemblance de son nom avec celui de l'auteur de l'*Esprit du temps*, et il eut à souffrir dans les prisons napolitaines. Rendu à la liberté, il retournait en Allemagne, quand la mort le surprit dans un village près de Venise. Ses papiers et collections ont été conservés à la bibl. royale de Copenhague. Il a donné dans le *Magasin encyclopédique* de Millin pour 1808 un précis de ses voyages et de ses travaux. Il a publié aussi en allemand une notice sur les idoles wendes du cabinet de Strelitz (*Grossherzogl-Strelitzisches Georgium*, etc.), Minden, 1820. Mais il n'a pas fixé par la plume tous les résultats de ses immenses recherches. A. G.

ARÈNE, c.-à-d. *sable*. C'était, chez les Romains, la partie de l'amphithéâtre où se faisaient les combats des gladiateurs et des bêtes; l'arène occupait le milieu du cirque.

ARENSBERG ou ARNSBERG, v. de Prusse (Westphalie), ch.-l. de la régence et du cercle de son nom (jadis du duché de Westphalie), entourée par la Ruhr; à 70 kil. S.-S.-E. de Munster; 4,500 hab. Cour civile et criminelle, école d'agriculture; gymnase. — La régence d'Arensberg, au S. de celles de Minden et de Munster, a 7,700 kil. carrés de superf., 670,251 hab., et est divisée en 14 cercles. Elle comprend l'anc. duché de Westphalie, le comté de La Marck, la principauté de Siegen, les baronnies de Wittgenstein et de Hohenlimbourg, et les villes de Dortmund et de Lippstadt.

ARENSBOURG, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. de l'île d'Œsel (Livonie), port peu profond sur la côte S., à 190 kil. N.-O. de Riga; 3,000 hab. Export. de grains, bois de constr., suif, chanvre, etc. Prise par les Russes en 1710.

AREOPAGE, tribunal d'Athènes, tirait son nom de la colline de Mars (de *pagos*, colline, et *Areios*, de Mars), sur laquelle il siégeait. On en fait remonter l'origine aux temps mythologiques, puisqu'il avait jugé la querelle de Neptune et de Minerve. Le nombre de ses membres, qui étaient nommés à vie, n'était pas fixé et variait chaque année. Ce tribunal ne jugeait d'abord que des causes criminelles; par la suite, il eut une juridiction plus étendue: il siégeait la nuit, et n'admettait point d'avocats, de peur que leur éloquence n'exerçât sur les juges une influence dangereuse. Ces usages rappellent les tribunaux de l'Égypte, et confirment, aux yeux de quelques historiens, la tradition qui fait venir d'Égypte les premiers habitants de l'Attique. Lors même que l'aréopage admit des avocats, il leur défendit d'employer les exordes, les péroraisons, et, en général, les moyens pathétiques, qui ne paraissaient propres qu'à séduire les juges et égarer leur raison. Solon modifia l'organisation de cette assemblée, qui jusqu'alors était entièrement aristocratique. Il lui donna la surveillance générale des mœurs et le soin de maintenir la constitution. Les archontes sortant de charge étaient admis

dans cette assemblée, à moins que leur administration ne fût attaquée. Les séances de l'aréopage avaient lieu primitivement les trois derniers jours de chaque mois; dans la suite, on en ajouta une quatrième, qui fut placée le septième jour du mois. Enfin la multiplicité des affaires força de convoquer cette assemblée tous les jours. L'aréopage quitta alors la colline de Mars pour se transporter au *Portique royal*. Cette assemblée subit des modifications comme toutes les institutions d'Athènes; elle perdit entièrement son caractère aristocratique, lorsque les archontes purent être choisis indistinctement dans toutes les classes. A l'époque où Périclès commença à jouer un grand rôle, un de ses partisans, Ephialte, proposa une loi qui restreignait les attributions de l'aréopage. Vainement Eschyle fit représenter sa pièce des Euménides, pour mettre cette vieille et vénérable institution sous la protection des dieux; Ephialte triompha, mais cette atteinte portée à l'aréopage excita une telle indignation parmi les Athéniens, que, dans la suite, Ephialte fut assassiné. Malgré sa loi, l'aréopage conserva une grande autorité, et les Romains eux-mêmes en avaient une si haute opinion, qu'ils renvoyaient beaucoup de causes ambiguës à sa décision. CH.

AREQUIPA, c.-à-d. en inca : *Hé bien! restez-y*, v. du Pérou, ch.-l. du dép. de son nom, dans la fertile vallée de Quilca, à 310 kil. S.-O. de Cuzco, et à 80 kil. de l'Océan; sur le Chile, au pied du mont Misti, et à 2,148 mèt. au-dessus de la mer; par 16° 24' lat. S., et 74° 20' de long. O. Evêché; consulat anglais; 17,000 hab. Cette ville fut fondée par Pizarre en 1536; elle est assez irrégulière, les constructions sont très-basses, par crainte des tremblements de terre fréquents, qui ont forcé les habitants à changer l'emplacement de leur cité détruite au XVI^e siècle; elle a cependant quelques monuments assez remarquables. Les révolutions politiques lui ont enlevé presque toute son industrie d'étoffes de laine et de coton. Son commerce est également déchu. — Le dépt. d'Arequipa, dans la partie O. du Pérou, baigné à l'O. par le grand Océan, a été formé de l'anc. intendance du même nom; il renferme plusieurs volcans; capit. Arequipa; villes principales: Yslay, Arica, etc.; population, 137,509 hab. Récolte de bons vins.

ARES, vge (Gironde), près de la Teste-de-Buch et du bassin d'Arcachon. Dans le grand réservoir du château, on conserve une immense quantité de poisson, qui, dans les temps peu favorables à la pêche, alimente le marché de Bordeaux.

ARÈS, nom grec du dieu MARS.

ARÉTÉE de Cappadoce, médecin grec de la fin du I^er siècle ap. J.-C., pratiqua la féconde méthode d'observation tracée par Hippocrate, et mérita d'être rangé parmi les classiques en médecine. Ses œuvres sont divisées en huit livres : 2 sur les causes des maladies aiguës; 2 sur celles des maladies chroniques; 2 sur la description des maladies aiguës; 2 sur la description des maladies chroniques. L'exactitude, la précision, la sûreté des analyses, recommandent cet écrivain. Les meilleures éditions d'Arétée sont celles de J. Wigan, Oxford, 1723; de Boerhaave, Amst., 1735; de H. Estienne, dans les *Medicæ artis principes*, 1567. *V.* aussi Kuhn, *Collection des médecins grecs*, Leipzig, 1828, in-8°. L—H.

ARETHO, fl. de l'anc. Épire, auj. ARTA.

ARÉTHUSE, fille de Nérée et de Doris, et l'une des nymphes de Diane. Elle fut changée en fontaine. *V.* ALPHÉE.

ARÉTHUSE, fontaine de Syracuse, dans le grand port; elle sort d'un rocher vers la pointe S.-O. de l'île d'Ortygie, où est la ville moderne. Bien qu'entourée de la mer, elle donne un volume considérable d'eau douce.

ARÉTIN (Pierre), c.-à-d. natif d'*Arezzo*, renommé par ses écrits licencieux et satiriques, né en 1492, m. d'un fou rire en 1557. Un sonnet qu'il fit contre les indulgences le contraignit de quitter sa patrie et d'aller à Pérouse, où il exerça quelque temps la profession de relieur de livres. Il se retira ensuite à Rome, où Léon X l'employa, et où il se lia d'amitié avec Michel-Ange, le Titien, et Jules Romain. Il fit alors les 16 sonnets qui, joints à des figures peintes par ce dernier, et gravées par le fameux Marc-Antoine de Bologne, le firent chasser de Rome. Il se réfugia alors à Milan; mais après la mort de Jean de Médicis, qui lui donnait asile dans cette ville, il vint se fixer à Venise, et y vécut du produit de sa plume. Il avait de l'esprit, de l'imagination de la délicatesse même jusque dans ses écarts les plus condamnables, mais il n'en demeure pas moins le type des écrivains dignes du mépris universel. Il attaqua surtout les princes, d'où il en fut surnommé le *fléau*; cependant, comme il était aussi lâche que cupide, il ne faisait ses exécutions que sur ceux qui avaient négligé de s'en racheter. Malgré ses attaques violentes contre le clergé et les couvents, il semble qu'on ne trouve dans ses livres aucune preuve d'athéisme. Il était si vaniteux, qu'il s'appelait lui-même le *divin Arétin*, et il osa solliciter de Jules III la dignité de cardinal. On a de lui un grand nombre d'écrits. Parmi ceux qu'on peut nommer et lire, on distingue quelques *comédies*, quelques *dialogues*, *stances* et *sonnets*; la *Paraphrase des sept Psaumes de la Pénitence*, Venise, 1534, in-8°, imprimée après sa mort sous le nom de *Partenio Etiro*, anagramme de son nom, et deux fois traduite en français par J. de Vauzelles, Lyon, 1540, in-8°, et par Fr. Rosset, Paris, 1605, in-12; le traité de l'*Humanité du fils de Dieu*, Venise, 1535, traduit en français par Jean de Vauzelles, vers 1549; 6 volumes de *Lettres*, Paris, 1609, in-8°, estimées de Ménage, principalement pour le style, mais qui sont curieuses aussi pour l'histoire de sa vie. On lui a attribué mal à propos le livre *De Tribus impostoribus*, qui n'a jamais existé. — Le prétendu portrait d'Arétin, par le Titien, qui est au Musée de Paris, ne ressemble pas aux médailles qui nous sont restées de ce poëte. C. N.

ARÉTIN. *V.* ACCOLTI, BRUNI et GUI.

AREVALO, v. d'Espagne, dans la prov. et à 57 kil. N.-E. d'Avila, au confl. de l'Arevalillo et de l'Adaja. On y remarque plusieurs belles églises, dont une élevée sous l'empereur Constantin; 2,200 hab. dans la commune.

ARÉVAQUES, peuple de l'anc. Espagne citérieure au S. de l'Èbre, au S.-E. des Vaccéens, et qui avaient pour capitale Numance, auj. détruite, près de Soria.

AREZZO, anc. *Arretium*, v. forte de Toscane, ch.-l. de la prov. administrative de son nom, bien bâtie, dans la belle et fertile vallée de la Chiana, et sur une colline, à 80 kil. S.-E. de Florence; 11,933 hab. Évêché. On y remarque la cathédrale, commencée au XIII^e siècle, l'église dite la Piève, reconstruite par Vasari, et qui renferme son tombeau; le palais de la Fraternité, où se trouve le Musée d'antiquités; les *logge*, superbes portiques des marchands, dont Vasari fut l'architecte. Arezzo était une des métropoles de l'Étrurie. Patrie de Pétrarque, de Vasari, de Gui d'Arezzo, de l'Arétin. Le château de Caprèse, où naquit Michel-Ange, est aux environs. AREZZO (prov. d'). *V.* Supp.

AREZZO (Guittone d'), poëte toscan, m. en 1294, fut un des fondateurs de la littérature italienne. Il était de l'ordre religieux et militaire des *Cavalieri gaudenti*. On a de lui 41 sonnets estimés par Dante et Pétrarque, 2 ballades, 3 canzones, et une quarantaine de lettres très-curieuses comme monument primitif de la prose italienne.

ARGA, riv. d'Espagne (Navarre); sources aux environs de Pampelune; passe près de cette ville et à Puente de la Reyna, se jette dans l'Aragon, près de son embouchure dans l'Èbre. 120 kil de cours.

ARGAND (Aimé), physicien et chimiste, né à Genève vers le milieu du XVIII^e siècle, m. le 24 oct. 1803. Il inventa, vers 1782, les lampes à double courant d'air, auxquelles Quinquet, pharmacien de Paris, a laissé son nom; ce fut lui qui imagina de substituer aux mèches pleines, qui donnaient beaucoup de fumée et d'odeur et peu de lumière, des mèches tissues au métier en forme de cylindre creux. Quinquet eut seulement l'idée des cheminées en verre. B.

ARGÉE (mont), *Argæus mons*, auj. *Ardjich-Dagh*, montagne du S. de l'Asie-Mineure, formée par une chaîne du Taurus. Son sommet, à 15 kil. S. de Césarée en Cappadoce, et haut de 3,841 mèt., était couvert de neiges éternelles, et l'on pouvait, dit-on, découvrir de là le Pont-Euxin et la Méditerranée.

ARGÉES. Simulacres d'hommes, en osier, servant de victimes de substitution. Tous les ans, le 15 mai, le collège des Pontifes et celui des Vestales venaient précipiter dans le Tibre, du haut du pont Sublicius, 24 ou 30 de ces figures. On dit que les Aborigènes des bords du Tibre jetaient dans le fleuve tous les Grecs ou Argiens qui abordaient chez eux; Hercule les fit renoncer à ces barbares sacrifices, et leur persuada de substituer des figures d'osier aux victimes humaines. — Lieux consacrés dans Rome, où l'on faisait des sacrifices institués par Numa. C. D—Y.

ARGELÈS, s.-préf. (Hautes-Pyrénées), à 31 kil. S.-O. de Tarbes, sur le Gave d'Azun, à l'entrée de la belle vallée de son nom; 1,532 hab.

ARGELÈS-SUR-MER, ch.-l. de cant. (Pyrénées-Orient.), arr. et à 31 kil. N.-E. de Céret, à 17 de Perpignan, sur la rive dr. de la Massane, à 4 kil. de la mer; 1,927 hab.

ARGELLATI (Philippe), savant italien, né à Bologne en 1685, m. en 1755; il travailla avec Muratori au recueil célèbre des *Scriptores rerum Italicarum*. Les imprimeries d'Italie se trouvant insuffisantes pour un tel travail, ils s'adressèrent au comte Archinto, qui, dans ce but, fonda

à Milan la société milanaise dite *Palatine*, et mit ainsi à leur disposition une vaste imprimerie. Argellati édita plusieurs ouvrages anciens; on a en outre, de lui : *Bibliotheca scriptorum Mediolanensium*, Milan, 1745, 2 vol. in-fol.; *Bibliotheca de' volgarizzatori Italiani*, 5 vol. in-4°, 1767.

ARGELLATI (François), fils du précédent, m. en 1754. Il a laissé quelques ouvrages de sciences, et un recueil de nouvelles sous le titre de *Decamerone*, imitation de Boccace.

ARGENS, *Argenteus fluvius*, riv. de France (Var), affluent de la Méditerranée à 4 kil. S.-O. de Fréjus; cours de 100 kil.; flottable pendant 62 kil., depuis le point où elle reçoit la Bresque.

ARGENS (Jean-Baptiste de BOYER, marquis d'), né à Aix en Provence en 1704, m. en 1771. Fils du procureur général au Parlement d'Aix, il entre à 15 ans dans l'armée pour échapper à la magistrature, et est envoyé, sur les instances de sa famille, qui veut prévenir son mariage avec une comédienne, à Constantinople, avec l'ambassadeur de France; il y court mille aventures; de retour, il se résigne au barreau, le quitte encore pour les armes; déshérité enfin par son père, il se fait écrivain en Hollande. Ses *Lettres juives, chinoises et cabalistiques*, le firent accueillir à la cour de Frédéric II, où il devint chambellan, directeur-général des belles-lettres de l'Académie, et favori; presque sexagénaire, il épousa une comédienne nommée Cochois. On a encore de lui des *Mémoires* fort peu exacts, et beaucoup d'écrits sceptiques, ingénieux, mais bizarres, et aujourd'hui justement oubliés.

ARGENSOLA. Deux poëtes espagnols, deux frères, ont porté ce nom. Lupercio Leonardo de Argensola, né à Barbastro, en Aragon, en 1565, m. en 1613, fut d'abord secrétaire de l'impératrice Marie d'Autriche, qui s'était fixée en Espagne, puis chargé de la direction de la guerre sous le comte de Lemos, vice-roi de Naples. Il écrivit 3 tragédies, que Cervantès admirait, ainsi que des poésies lyriques, des épîtres et des satires à la manière d'Horace. Barthélemy Leonardo de Argensola, né en 1566, m. en 1631, eut un canonicat à Saragosse; il cultiva les mêmes genres de poésie que son frère, et avec le même succès, écrivit une *Histoire de la conquête des Moluques* (1609), et fut chargé par les États d'Aragon de continuer les *Annales* de Zurita. B.

ARGENSON (VOYER D'), famille originaire de Paulmy en Touraine. Argenson est une de ses propriétés, voisine de Chinon. — RENÉ DE VOYER, comte d'Argenson, fut chargé par Richelieu et Mazarin de plusieurs négociations, telles que la réunion de la Catalogne, en 1641. Il mourut en 1651, ambassadeur à Venise. — Son fils lui succéda dans ce poste, et mourut dans sa terre, ami de Balzac, 1700. — MARC-RENÉ, fils du précédent, et filleul de la république de Venise, né en 1652, m. en 1721, fut lieutenant-général au bailliage d'Angoulême, puis lieutenant-général de la police à Paris, étendit et perfectionna cette administration nouvelle; il devint, en 1718, président du conseil des finances et garde des sceaux. L'inutilité de ses efforts pour prévenir les désastres que devait amener la chute du système de Law, l'engagea à quitter les finances, 5 janv. 1720, et les sceaux, 7 juin. — RENÉ-LOUIS, marquis d'Argenson, fils aîné du précédent, né en 1694, m. en 1757, fut intendant du Hainaut de 1720 à 1724, ministre des affaires étrangères du 28 nov. 1744 au 3 janvier 1747. Simple de mœurs, on l'appelait à la cour *d'Argenson-la-Bête*. Ses écrits sont comme le prélude des livres d'économie sociale qui parurent bientôt après en si grand nombre. On a de lui : *Considérations sur le gouvernement de la France*, 1764, 1781, 1 vol. in-8; *Essais...*, recueil d'anecdotes et de portraits, 1787, 2 vol. in-8°, réimprimé avec une notice dans la *Collection des mémoires relatifs à la Révolution*; *Mémoires et Journal inédit*, Paris, 1858, 3 vol. in-16. — MARC-PIERRE, comte d'Argenson, 2e fils de Marc-René, né en 1696, m. en 1764, fut lieutenant de police en 1720, intendant de Touraine, conseiller d'État et intendant de Paris en 1740, puis ministre de la guerre, 1742. Il suivit Louis XV à Fontenoy et à Lawfeld. On lui doit la fondation de l'École-Militaire, janv. 1751. L'Encyclopédie lui fut dédiée. Disgracié avec Machault, le 1er fév. 1757, il ne revint que six ans après à Paris, où il mourut. — MARC-ANTOINE, marquis de Paulmy, fils de René-Louis, m. en 1787, vendit en 1785 au comte d'Artois sa riche bibliothèque, qui est auj. la *Bibliothèque de l'Arsenal*. Il donna le plan de la *Bibliothèque universelle des romans*, 40 vol. 1775-8, et entreprit seul les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, 65 vol. in-8°. — MARC-RENÉ, marquis de Voyer, fils de Marc-Pierre, né en 1722, m. en 1782, se distingua à Fontenoy, fut créé maréchal de camp en 1752, puis gouverneur de Vincennes, commandant en Saintonge, Poitou et Aunis, assainit les marais de Rochefort et fortifia l'île d'Aix.

ARGENT, ch.-l. de cant. (Cher), arr. et à 43 kil. N.-O. de Sancerre; sur la rive g. de la Saudre; 771 hab.

ARGENTAL (Charles-Augustin de FERRIOL, comte d'), né à Paris en 1700, m. en 1788, fils d'un président au parlement de Metz, fut conseiller au parlement de Paris. Il jugeait avec beaucoup de tact les pièces de théâtre, et fut, pendant plus de 60 ans, le conseiller de Voltaire, qui lui envoyait ses ouvrages avant de les donner aux comédiens. On croit que *le Comte de Comminges*, roman attribué à Mme de Tencin, est de d'Argental, neveu de cette dame. *V. Lettres inédites de Mme du Châtelet au comte d'Argental*, Paris, 1806, in-12.

ARGENTAN, *Ara Genuæ*, s.-préf. (Orne). Jolie ville, traversée par l'Orne, à 43 kil. N.-O. d'Alençon. Trib. de 1re inst.; collége; tanneries; dentelles dites *point d'Alençon*; comm. de chevaux, volailles, grains et cuirs; 4,752 hab.

ARGENTARO ou ARGENTALE, mont d'Italie, en Toscane, près d'Orbitello; hauteur, 539 mètres.

ARGENTARO, mont de la Turquie d'Europe (Roumélie), un des plus hauts massifs de la chaîne des Balkans; c'est l'anc. *Orbelus*; hauteur, environ 2,600 mètres.

ARGENTAT, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. et à 30 kil. S.-E. de Tulle, sur la rive droite de la Dordogne, qu'on y traverse sur un beau pont suspendu. Récolte de vins liquoreux; comm. de bois et de houille; 2,198 hab.

ARGENTEA REGIO, c.-à-d. *pays d'argent*, nom que les Anciens donnaient à la partie occidentale de l'Inde au delà du Gange; on y rapporte l'ARACAN actuel : la portion orientale était appelée *pays des Sines*.

ARGENTEUIL, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. et à 20 kil. N.-O. de Versailles, et à 10 de Paris; chem. de fer; dans une situation agréable sur la rive droite de la Seine. Plâtre; vignobles considérables d'espèce commune; comm. de figues; 6,517 hab. Ruines d'un couvent de Bénédictines fondé au IXe siècle, et où Héloïse se retira.

ARGENTEUS FLUVIUS, c.-à-d. *fleuve d'argent*, nom ancien de la riv. ARGENS.

ARGENTIER. Ancienne charge de la monarchie, consistant à tenir compte des habits et ornements que le roi faisait faire pour sa personne, pour sa chambre ou garderobe, ou pour dons et présents. — Au moyen âge, on appelait encore de ce nom les changeurs.

ARGENTIÈRE (L'). *V.* LARGENTIÈRE.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE). *V.* PLATA (États-Unis du Rio de la).

ARGENTOMAGUS, v. de l'anc. Gaule, dans l'Aquitaine 1re, chez les *Bituriges Cubi*; auj. ARGENTON (Indre).

ARGENTON-SUR-CREUSE, ch.-l. de cant. (Indre), arr. et à 28 kil. S.-O. de Châteauroux. Ruines d'un château-fort dont Henri IV s'empara en 1589. Fabr. de draps; exploit. de terre à poterie fine; 4,189 hab.

ARGENTON-LE-CHATEAU, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. et à 17 kil. N.-E. de Bressuire. Autrefois seigneurie, elle appartint à Philippe de Comines, qui fit reconstruire le château. Elle fut brûlée pendant la guerre de la Vendée; le château a entièrement disparu; 992 hab.

ARGENTORATUM, nom latin de STRASBOURG.

ARGENTRÉ (Bertrand d'), le plus célèbre jurisconsulte de l'anc. Bretagne, naquit à Vitré en 1519, fut en 1546, à 27 ans, sénéchal et président du Présidial de Rennes, et mourut en 1590, pendant les troubles de la Ligue, après avoir été exilé l'année précédente de Rennes par le parti du roi comme suspect. Son commentaire latin de la Coutume de Bretagne, à la réformation de laquelle il travailla, est un chef-d'œuvre d'une érudition profonde et d'un style énergique et hardi. D'Argentré est animé de l'esprit de résistance qui caractérisait la Bretagne. Il défend le vieux droit provincial et féodal contre les envahissements de l'esprit nouveau, dont son rival Dumoulin est un des chefs à cette époque. On a aussi de lui une *Histoire de Bretagne*, 1582, in-fol., mais très-inférieure à ses écrits sur le droit. D'Argentré avait une telle réputation, qu'à son passage à Chateaubriant, en 1570, Charles IX le manda pour le voir. La collection de ses œuvres a été publiée en 1608 et 1612. E. T.

ARGENTRÉ, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. et à 10 kil. E. de Laval, sur une colline près de la Jouanne; carrières de marbre exploitées; 656 hab.

ARGENTRÉ, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 10 kil. S.-E. de Vitré; 480 hab.

ARGENTUARIA ou ARGENTOVARIA, v. de l'anc. Gaule, dans la Séquanaise, chez les Rauraques; auj. COLMAR? ou plus probablement ARTZHEIM à 15 k. de Colmar.

ARGHOUN, fils d'Houlagou, empereur des Mongols à Tauris, 1284-1291; il laissa l'autorité à son favori Bouça, qui fut assassiné, et auquel succéda Saad-ed-Daulah, médecin juif, dont le gouvernement sage et modéré ne put désarmer la haine des grands, qui le firent mourir en 1290. Arghoun désespéré lui survécut peu.

ARGIE, fille d'Adraste; elle fut mise à mort pour avoir, avec Antigone, sa belle-sœur, après la mort des 7 chefs devant Thèbes, enseveli, malgré la défense de Créon, le corps de son époux Polynice; les Dieux la changèrent en fontaine.

ARGILÈTE, quartier de Rome situé au bas de l'extrémité S.-E. du mont Capitolin.

ARGINUSES, groupe de cinq petites îles de la mer Égée, près de la côte occidentale de l'Asie Mineure, entre le continent et l'île de Lesbos. Victoire navale des Athéniens sur les Spartiates, en 406 av. J.-C.

ARGOL, vge du départ. du Finistère (Bretagne), à 20 kil. de Châteaulin; 1,275 hab.

ARGOLIDE, prov. de l'anc. Grèce; plaine fermée au N.-E. du Péloponèse par les monts de l'Arcadie à l'O., et par les hauteurs de Phlionte, de Cléones et de Corinthe au N., et qu'on étendait quelquefois du golfe Argolique au golfe Saronique, au N. de la Laconie et le long de la mer Égée. On y trouvait, auprès d'Argos, le marais de Lerne, devenu célèbre dans la Fable par l'Hydre aux neuf têtes, que combattit et que tua Hercule. L'Argolide était aussi arrosée par l'Inachus (auj. *Planitza*). Villes princip. : Argos, Mycènes, Tirynthe, Nauplie, Trézène, Hermione, Épidaure, Cléones. — Peuplée d'abord par les Pélasges, l'Argolide obéit successivement aux dynasties des Inachides, des Bélides (descendants de Danaüs), des Abantides (Persée, Sthénélus et Eurysthée) et des Atrides; elle se divisa de bonne heure en petits royaumes, qui plus tard formèrent autant de républiques. Lorsque les Héraclides reprirent le Péloponèse, elle fut donnée à Téménus. Sparte la conquit au VI^e siècle av. J.-C., après avoir envahi la Messénie; en 233, la ligue achéenne se l'agrégea. L'Argolide passa sous la domination romaine, avec le reste de la Grèce, en 146. — Elle forme auj., avec la Corinthie, une prov. du roy. de Grèce; 138,249 hab. Ch.-l., Nauplie.

ARGONAUTES. Les héros grecs appelés Argonautes ou marins du vaisseau Argo étaient au nombre de 54 ou 56 : Jason, roi d'Iolchos en Thessalie, Hercule, Pélée, Castor et Pollux, Admète, Télamon, Hylas, Lyncée, Orphée, etc., étaient les principaux. Ils partirent d'Iolchos, disent les traditions mythologiques, pour aller conquérir la toison d'or, que Phryxus et Hellé avaient enlevée de Thessalie. Ils traversèrent la mer Égée, le détroit auquel Hellé avait donné son nom (Hellespont), la Propontide, le Bosphore de Thrace, la mer Noire, et attaquèrent la Colchide, où régnait Æétès. Jason, secondé par Médée, fille d'Æétès, parvint à s'emparer de la toison d'or, et revint en Grèce. Il ramena avec lui Médée, qui, pour se venger de l'infidélité de Jason, égorgea ses fils sous ses yeux, et s'envola dans un char attelé de dragons. La poésie a plus d'une fois chanté les exploits des Argonautes et les fureurs de Médée. Apollonius de Rhodes chez les Grecs, et Valerius Flaccus chez les Latins, ont composé des *Argonautiques*. Médée a fourni des sujets de tragédie à Euripide et à Sénèque. P. Corneille, dans sa *Médée*, a emprunté quelques traits à Sénèque. CH.

ARGONIA, nom latin de l'ARGOVIE.

ARGONNE, contrée du N.-E. de la France, couverte autrefois de vastes forêts dont une partie subsiste, de Toul à Mézières. Elle forme un petit plateau dans les départements de la Meuse et des Ardennes, et sépare le bassin de l'Aisne de celui de la Meuse. Célèbre par la campagne de sept. 1792, où Dumouriez, occupant les 5 passages de la forêt de l'Argonne (ceux du Chêne-Populeux, de la Croix-au-Bois, de Grandpré, de la Chalade et des Islettes), qu'il appelait les Thermopyles de la France, sauva, par la victoire de Valmy près de Grandpré, la France de l'invasion prussienne et autrichienne.

ARGONNE (Noël, dit Bonaventure d'), né à Paris en 1634, m. en 1704. D'abord avocat, il entra dans l'ordre des Chartreux. On a de lui : *Traité de la lecture des Pères de l'Église*, 2 parties, 1688, in-12, dont Mabillon fait un grand éloge; l'édition de 1697 est la meilleure; *Éducation, maximes et réflexions de M. de Moncade, avec un discours du Sel dans les ouvrages d'esprit*, 1691, in-12; *Mélanges d'histoire et de littérature, recueillis par Vigneul-Marville*, Rouen, 3 vol. in-12, 1699-1701, et Paris, 3 vol. in-12, 1725. C'est un recueil d'anecdotes curieuses et hasardées.

ARGOS, nom qui signifiait, dans la langue des Macédoniens et des Thessaliens, une plaine. Homère appelle la Thessalie *Argos pélasgique*, et le Péloponèse ou le royaume de Mycènes ou la ville même d'Argos *Argos achéenne*.

ARGOS, v. de l'anc. Grèce, sur les bords du fl. Inachus (auj. *Planitza*), au pied de la colline *Larissa*. Elle était célèbre par son temple de Junon et par les excellents chevaux qu'on élevait sur son territoire. Fondée par Inachus vers le XIX^e siècle av. J.-C., Argos appartint ensuite à ses descendants, aux Abantides, aux Atrides et aux Héraclides. La royauté y fut remplacée en 820 av. J.-C. par l'oligarchie. Sparte la soumit à son influence. Pendant l'invasion de Xerxès, les Argiens gardèrent une neutralité qui souleva la Grèce contre eux. Alliés des Athéniens pendant la guerre du Péloponèse, ils éprouvèrent une sanglante défaite à Mantinée en 418 av. J.-C. Quand la ligue achéenne essaya de sauver la Grèce menacée par la Macédoine et par Rome, Argos fut agrégée à la ligue, en 233; mais elle se vit soumise aux Romains, 146, après avoir été occupée par les Macédoniens et opprimée par Nabis, tyran de Sparte. Argos n'est plus rien auj. Après avoir formé un fief du duché d'Athènes, à la suite du partage qu'amena la 4^e croisade, et au profit de la famille de Villehardouin, elle fut prise d'assaut en 1397 par le sultan Bajazet, reprise et presque ruinée par les Vénitiens en 1686, et reconquise par les Turcs en 1706. L'acropole d'Argos offre des ruines de construction pélasgique. On ne compte plus que 6,000 hab. dans cette ville.

ARGOS AMPHILOCHIUM, auj. *Filoki*, v. de l'anc. Acarnanie, à l'O. de la Grèce, sur le golfe Ambracique, auj. d'Arta; fondée par Amphiloque ou par son frère Alcméon. Après la conquête romaine, elle fit partie de l'Épire.

ARGOS HIPPIUM, nommée depuis *Argyrippa*, auj. *Arpi*, v. de l'anc. Apulie, en Italie, au N.-E. de Lucérie, construite par Diomède, sur un terrain que lui céda le roi des Dauniens, délivré par lui de ses ennemis.

ARGOSTOLI, ch.-l. de l'île de Céphalonie (Iles Ioniennes), sur la côte S.-O. Bon port. Évêché grec; 5,000 hab.

ARGOU (Gabriel), né dans le Vivarais, avocat au Parlement de Paris en 1664, m. au commencement du XVIII^e siècle, est auteur d'un livre élémentaire très-répandu et fort utile pour son époque, intitulé : *Institution au droit français*, publié par Boucher d'Argis, Paris, 1788, 2 vol. in-12. Il y résume et condense nettement les principes du droit français, tel que le travail des siècles antérieurs l'avait fait au XVII^e siècle, et exprime ainsi le mouvement vers l'unité, vers la fusion des divers éléments de l'ancienne France, qui se manifeste partout à cette époque.

ARGOUGES, brg du dép. de la Manche, à 22 kil. d'Avranches; 1,440 hab. Fabr. de toiles dites de St-Georges.

ARGOULETS, milice étrangère admise dans l'armée française sous Louis XI, et qui disparut à la fin du XVI^e siècle. Ils étaient armés d'une escopette, d'un pistolet et de targes, et servaient à cheval. On ne sait si leur nom vient de ce que, originairement, c'étaient des Grecs de l'Argolide. Ménage le fait dériver d'*arcus*, arc. A Liége, on appelle encore aujourd'hui *argoulets* de mauvais fusils.

ARGOUN, branche principale du fl. Amour en Chine, appelée aussi Kéroulоun.

ARGOVIE, en all. *Aargau*, en latin *Argovia*, cant. de la Confédération suisse, cap. Aarau : il est le 16^e par son ordre d'admission, le 9^e par son étendue (1,405 kil. carrés), et le 4^e par sa pop. : 194,208 hab., dont 104,167 protestants, 88,424 catholiques et 1,672 juifs. Il touche à l'E. aux cant. de Zurich et de Zug, au S. au cant. de Lucerne, à l'O. aux cant. de Berne, de Soleure et de Bâle-Campagne, au N. au grand duché de Bade dont le Rhin le sépare. L'Aar, la Reuss et la Limmat l'arrosent. On y parle la langue allemande. Sol très-fertile et agriculture perfectionnée. Fabrication de tissus de coton, soie, fil, et de chapeaux de paille. Par la constitution de 1831, le pouvoir législatif est confié au Grand-Conseil, composé de 200 membres, moitié catholiques et moitié protestants, et le pouvoir exécutif à un conseil de Régence composé de 8 membres et d'un président ou *Landamman*. Ce canton n'a été formé qu'en 1798; il se trouvait auparavant compris dans ceux de Berne et de Zurich; il a reçu depuis lors divers accroissements. M.

ARGUE ou ERGUE, finale commune à plusieurs dénominations françaises, dérivant du latin *ager*, territoire. Ex. : *Aym*ARGUES, *Cam*ARGUE; *Rou*ERGUE, champ des rouvres (chênes), etc.

ARGUEIL, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 25 kil. S. de Neufchâtel; 341 hab.

ARGUELLES (Augustin), homme d'État espagnol, né à Ribadasella (Asturies) en 1775, m. en 1844. Après avoir rempli des missions en Portugal et à Londres, il fut élu par sa province député aux Cortès de 1812 à 1814. Rapporteur de la commission chargée de rédiger le projet de

constitution, il fut surnommé, à cause de son éloquence, le *divin*, le *Cicéron espagnol*. Victime de la réaction au retour de Ferdinand VII en 1814, déporté à Ceuta, puis dans l'île de Cabrera, rappelé par ceux qui firent la révolution de 1820, il fut pendant un an ministre de l'intérieur, et se montra royaliste modéré. Obligé de fuir en Angleterre, 1823, il ne revint en Espagne qu'après l'amnistie de 1832. Les Cortès le portèrent plusieurs fois à la présidence. Lors de l'élection d'un régent, il obtint, après Espartero, le plus grand nombre de voix. Peu de temps après, il fut nommé tuteur de la reine Isabelle, poste qu'il céda au duc de Baylen en 1843. B.

ARGUIN, anc. *Cerne*, île de la baie de son nom, dans l'Océan Atlantique, près de la côte du Sahara, en Afrique, au S. du cap Blanc, par 20° 25' lat. N. et 18° 57' long. O.; 8 kil. de tour. Les Portugais, qui la découvrirent en 1452, les Hollandais et les Français, y ont eu des établissements. Elle est entourée de récifs très-dangereux; c'est là que périt la frégate *la Méduse*, le 2 juillet 1816.

ARGUS, surnommé *Panoptès* (c.-à-d. *qui voit tout*), prince argien, fils d'Agénor. Il était doué d'une force extraordinaire, et avait 100 yeux dispersés par tout le corps; 50 étaient ouverts, tandis que 50 autres étaient fermés par le sommeil. Junon lui confia la garde d'Io. Mercure l'endormit au son de sa flûte, et, à l'aide de sa baguette, lui coupa la tête. Junon transporta ses yeux sur la queue du paon.

ARGYLE, comté de l'E. de l'Écosse, entre l'Atlantique, les comtés d'Inverness, de Perth et de Dumbarton. Il comprend les îles Mull, Islay, Jura, Tirée, Coll, Jona, etc. Cap. Inverary. Sup. 984,000 hect. dont 1/3 pour les îles; pop. 79,724 hab. Sol montagneux et en partie stérile. Élève de bestiaux pour les marchés du S. Peu d'industrie; les développements de la navigation à vapeur y ont cependant fait faire quelques progrès en ce sens. Villes princ. : Campbelton, Oban. Argyle donne le titre de duc au chef de la famille Campbell.

ARGYLE (Archibald Ier, marquis d'), seigneur écossais, de l'illustre famille des Campbell, se rangea parmi les Indépendants, se mit, en 1645, à la tête de 3,000 hommes pour agir contre les royalistes, fut surpris à Innerslocky par Montrose, et chercha son salut dans la fuite. Ami de Cromwell, il prit part à la condamnation de Charles Ier, obtint deux fois son pardon de Charles II, et fut exécuté lors de la Restauration, 1661.

ARGYLE (Archibald II, lord Lorn, comte d'), fils du précédent, fut le chef de l'insurrection des covenantaires écossais sous Jacques II, tenta lui-même une descente téméraire, de la Frise où il s'était retiré, en Écosse. Battu et fait prisonnier, il fut exécuté le 30 juin 1685. Ses deux fils, John et Charles, furent ensuite graciés, mais les biens confisqués ne leur furent pas rendus.

ARGYRASPIDES, c.-à-d. *qui portent un bouclier d'argent*; corps de fantassins d'élite, faisant partie de la garde d'Alexandre le Grand. Après la mort du conquérant, ils s'attachèrent à sa famille et à Eumène qui la défendait; cependant ils trahirent ce général en 316, et Antigone les dispersa dans la haute Asie.

ARGYRIPPA. *V.* ARGOS HIPPIUM.

ARGYRO-CASTRO. *V.* ERGIR-KASTRI.

ARGYROPULO (Jean), né à Constantinople, vint en Italie en 1434, m. en 1473. Côme et Pierre de Médicis le chargèrent d'enseigner à Florence la philosophie péripatéticienne; il eut pour élèves Laurent, fils de Pierre, et le célèbre Politien. Quand la peste ravagea Florence, il vint à Rome, où Reuchlin suivit ses leçons. Il mourut dans cette ville à 70 ans. Ses travaux, dont quelques-uns sont encore manuscrits, sont oubliés; mais il a rendu de grands services en préparant pour sa part le mouvement de la Renaissance.

ARIA ATREBATUM, nom latin d'AIRE.

ARIA PALUS, lac de l'Arie, auj. *Hamoun*, comm. au S. avec le lac *Zerrah*, presq. desséc. Il reçoit l'Etymander (*Helmend*).

ARIADNE, impératrice d'Orient, née en 474, fille de Léon Ier; elle n'est connue que par ses intrigues contre son mari Zénon l'Isaurien; l'historien Zonaras l'accuse même d'avoir fait enterrer Zénon tout vif, pour mettre à sa place Anastase Ier, 491, qu'elle épousa. Elle mourut en 515.

ARIANA, nom par lequel les anciens désignaient quelquefois la vaste région de l'Asie qui s'étend de l'Indus au Tigre, du golfe Persique et de l'Océan Indien à la mer Caspienne et au Tanaïs.

ARIANE, ou mieux ARIADNE, fille de Minos et de Pasiphaé. Elle donna à Thésée le fil à l'aide duquel il put sortir du labyrinthe, après avoir vaincu le Minotaure. Thésée l'enleva, puis la délaissa dans l'île de Naxos. Selon les uns, elle se précipita de désespoir dans la mer; selon d'autres, elle fut épousée par Bacchus.

ARIANISME. *V.* ARIUS.

ARIANO, brg. du roy. d'Italie, dans la province et à 32 kil. N.-E. d'Avellino, entre le Calore et le Tripaldo, dans les Apennins. Évêché; 13,856 hab. — V. des États Autrichiens (prov. de Vénétie), dans la délégation de Venise, au S.-E. d'Adria; 2,700 hab.

ARIARATHE, nom de plusieurs rois de l'anc. Cappadoce. *V.* CAPPADOCE.

ARIAS (le père François), célèbre ascétique, né à Séville en 1533, m. en 1605. Il renonça à l'enseignement de la théologie pour se consacrer au service des prisonniers. On a de lui des *Œuvres spirituelles*, trad. en français par le P. Belon, Lyon, 1740, 2 vol. in-12, et dont St François de Sales recommande la lecture.

ARIAS MONTANUS (Benoît), philosophe espagnol, né en 1527 à Frexenal près de Séville, m. en 1598. Après avoir étudié les langues grecque, latine et orientales, il visita l'Europe pour ajouter à ses connaissances, parut avec distinction au concile de Trente, puis alla s'enfermer dans le cloître d'Aracena en Andalousie. Philippe II l'en tira, et le chargea d'une nouvelle édition de la Bible polyglotte, qui fut imprimée à Anvers, 1569-72, 8 vol. in-fol. Arias augmenta cet ouvrage de *Paraphrases chaldaïques*, et de 9 livres d'*Antiquités juives*. Il reçut le titre de chapelain du roi. B.

ARIASPES. *V.* AGRIASPES.

ARIBERT, fils de Clotaire II et frère de Dagobert Ier, fut roi d'Aquitaine, 628-630. Il laissa un fils qui mourut la même année, et dont Dagobert fut accusé d'avoir avancé la fin.

ARIBERT I, roi des Lombards, 653-661, proscrivit l'arianisme, et laissa son royaume à ses deux fils, Pertharite et Gondebert.

ARIBERT II, roi des Lombards, 701-712, fit mourir Luitpert, dont son père Ragimbert avait usurpé la couronne; il se signala par ses cruautés, et fut détrôné par Ansprand.

ARICA, v. du Pérou sur l'Océan Pacifique, à 285 kil. S.-S.-E. d'Arequipa. Port d'un accès difficile, quoique le meilleur de cette côte. Comm. actif; export. d'or, d'argent, cuivre, étain, quinquina, laines, etc. Pop., env. 15,000 hab.

ARICH (El-). *V.* ARISCH.

ARICIE, princesse athénienne, de la famille des Pallantides; Hippolyte, ressuscité par Esculape, l'épousa. Aricie donna son nom à une ville et à une forêt du Latium.

ARICIE, v. ancienne du Latium, à 16 milles (23 kil.) au S. de Rome, sur la voie Appia. Elle était dans un fond, avec une citadelle sur le haut de la montagne. Fondée par Hippolyte, qui lui donna le nom de sa femme Aricie. Elle fut ruinée pendant le moyen âge.

ARICIE, auj. *Aricia* ou *Laricia*, gros bourg des États de l'Église, bâti dans la citadelle de l'anc. Aricie. On y voit une jolie église, construite par le Bernin, et un beau château des princes Chigi. 1,300 hab.

ARIE, prov. de l'anc. Asie, au S.-E., bornée au N. par la Bactriane, à l'E. par la région du Paropamisus, à l'O. par le pays des Parthes, au S. par la Drangiane. Elle avait pour cap. Artacoana, sur le fleuve Arius (auj. *Hari-Roud*), lors de la conquête d'Alexandre, qui fonda sur le même fleuve, un peu plus au S., pour remplacer cette ville, celle d'Alexandrie des Ariens, auj. *Hérat*. Ce pays forme auj. le Khorçan oriental et le Sedjistan.

ARIÉE, ami de Cyrus le Jeune, commandait l'aile gauche des Grecs à Cunaxa, 401 av. J.-C. Après la mort de Cyrus, il prit la fuite, refusa l'empire, traça aux Grecs un plan de retraite, et les abandonna quand il eut obtenu du roi de Perse le pardon de sa rébellion. A. G.

ARIÉGE, *Aurigera*, riv. de France, prend sa source dans les Pyrénées-Orientales, près de Framiquel, arrose les dép. de l'Ariége et de la Haute-Garonne, et se jette dans la Garonne à 8 kil. S. de Toulouse, après avoir baigné Tarascon, Foix, Pamiers, Saverdun, Cintegabelle, où elle devient navigable. Renommée pour ses truites et ses aloses. Elle roule un peu d'or, d'où son nom; cours de 150 kil., flottable sur 41 et navigable sur 30. Elle reçoit le Ferriet et le Bénagues.

ARIÉGE (dép. de l'), dans le S. de la France; ch.-l. Foix; formé de l'anc. comté de Foix, augmenté du Conserans (anc. pays de la Gascogne), et de quelques communes du Languedoc; entre les dép. de la Haute-Garonne au N.-O., Aude au N.-E., Pyrénées-Orientales au S.-E., et la chaîne des Pyrénées qui le sépare de l'Espagne au S.; arrosé par la Garonne, la Salat, l'Ariége et l'Ariz; lacs et étangs dans les montagnes; entièrement couvert par le versant septentrional des Pyrénées : point culminant, la Maladetta, 3,312 mèt. Superf. : 454,800 hect.; popul., 251,850 hab. Céréales, vins communs, fourrages, pâturages, élève de porcs, exploit. de fer, beaux marbres, albâtre, forges. — Eaux minérales à Ax, Ussal et Andinac.

ARIENS. *V.* Arius.

ARIGISE. *V.* Arégise.

ARIMANE. *V.* Ahriman.

ARIMASPES, peuple de l'anc. Asie, dans la Scythie au delà de l'Imaüs. Ils n'avaient, suivant la fable, qu'un seul œil; ils combattaient sans cesse contre les Griffons, qui leur disputaient les paillettes d'or de l'Arismaspius, fleuve principal de leur pays.

ARIMATHIE, appelée aussi *Rama, Haramathaim*, v. de l'anc. Palestine, près de Jérusalem, patrie de Joseph, disciple de J.-C. On la nomme auj., à cause du tombeau de Samuel qu'on y aurait retrouvé, *Nebi-Sahamuil*.

ARIMINUM, nom latin de *Rimini*.

ARINGHI (Paul), prêtre de l'Oratoire à Rome, où il mourut en 1676. Il est connu par une trad. latine de la *Roma sotterranea* de Bosio, qu'il accompagna de savants commentaires, Rome, 1651, 2 vol. in-fol., ou mieux : Cologne et Paris, 1659. Son ouvrage est le meilleur pour la description des catacombes.

ARINTHOD, ch.-l. de cant. (Jura), arr. et à 35 kil. S. de Lons-le-Saulnier, à 445 kil. de Paris; élève et comm. de mulets; 1,022 hab.

ARIOBARZANE, nom de plusieurs rois de Cappadoce. *V.* Cappadoce.

ARION, de Méthymne, célèbre lyrique grec, inventeur du dithyrambe, ou chant religieux en l'honneur de Bacchus, florissait vers l'an 626 av. J.-C. Il ne nous reste de lui qu'un hymne à Neptune, conservé par Elien, et qui se trouve dans les *Analecta* de Brunck. Hérodote fait vivre Arion à la cour de Périandre, tyran de Corinthe. On raconte que, dans un voyage qu'il fit sur mer, les matelots, convoitant ses trésors, résolurent de le jeter à l'eau, et lui permirent seulement de jouer une dernière fois de la lyre avant sa mort; qu'un dauphin, attiré par l'harmonie, le reçut dans les flots, et le porta sain et sauf jusqu'au cap Ténare. Cette fable valut au dauphin l'honneur d'être rangé parmi les constellations (*V.* Hérod. I, 24). L—H.

ARIOSTE (Ludovico Ariosto, dit l'), célèbre poëte italien, né le 8 sept. 1474 à Reggio de Modène, dont son père était gouverneur, m. en 1533, fut surnommé le *divin* comme Homère. Il fit ses études au collége de Ferrare, puis étudia la jurisprudence. Renonçant à la carrière du droit, il fut attaché successivement au cardinal Hippolyte d'Este et à son frère Alphonse, duc de Ferrare, qui ne le tirèrent pourtant jamais des embarras de fortune causés par sa position à la cour de ces princes. Nommé gouverneur d'un district de l'Apennin, il réussit à le délivrer des bandits qui l'infestaient. Il partageait son temps entre la poésie et les affaires. On a de lui : les *Capitoli amorosi*, recueil de gracieuses élégies; des sonnets charmants, à la manière de Pétrarque; des madrigaux et des chansons; cinq comédies, où les caractères, l'intrigue, les situations, le dialogue, sont également piquants, vrais et naturels; sept satires, qui l'ont fait surnommer l'*Horace italien*, bien qu'il ait moins de génie philosophique que son modèle, et où brille un esprit doucement malin, sachant tout observer et retracer avec finesse, sans aigreur et sans fiel. Mais le grand ouvrage de l'Arioste est le *Roland furieux*, épopée romanesque en 46 chants, qui lui coûta plus de dix ans de travail : il la publia en 1516, sauf les six derniers chants qui ne parurent qu'en 1532. Ce poëme est une continuation de celui de Bojardo; mais il eut un tout autre succès. Trois événements le remplissent, la guerre imaginaire de Charlemagne contre les Sarrasins, la folie de Roland, les amours et le mariage de Roger et de Bradamante : ce dernier sujet, quoi qu'on en ait dit, ne donne pas l'unité à l'œuvre entière, qui manque d'un plan régulier. L'Arioste possède l'art prodigieux de faire naître, d'interrompre, de reprendre, de développer une multitude d'épisodes plaisants ou tristes, libres ou sévères, gracieux ou terribles. La variété de ses personnages, de ses caractères, de ses situations et de ses descriptions, est infinie. Tout est vrai, animé, rapide, et plein d'intérêt. La féerie orientale est heureusement fondue avec les fictions européennes. Malgré la licence de certains détails, une saine morale respire dans l'ensemble. Tous les tons du style sont naturels à l'auteur : son coloris, d'une fraîcheur extrême, s'adapte aux tableaux et aux portraits les plus divers. La versification se distingue par la richesse, l'élégance, l'harmonie, par un gracieux abandon. Aucun poëte n'a égalé l'Arioste en ce genre d'épopée, où l'imagination se joue dans une carrière bien plus vaste que celle de l'épopée purement héroïque. Le *Roland furieux* a été traduit en français par J.-B. Mirabaud, 1741; d'Ussieux, 1775; Tressan, 1780, Panckoucke et Framery; A. Mazuy, 1839; A. Delatour, 1842; Philippon de la Madeleine, 1843. On a aussi des traductions en vers par Creuzé de Lesser, Frenilly, Duvau de Chavagne, quelques fragments par Voltaire; mais aucune traduction ne peut donner une idée de cet admirable original. B.

ARIOSTI (Attilio), musicien de Bologne, né en 1660, m. vers 1740, eut une grande réputation au commencement du XVIIIe siècle; pâle imitateur de Lulli, puis de Scarlatti, il perdit la faveur publique à la venue de Handel. A ses talents comme compositeur dramatique, il joignait le mérite d'être habile exécutant sur le violoncelle et la viole d'amour. B.

ARIOVISTE (en all. *Ehrnvest*, fort en honneur), roi des Suèves, peuple de l'anc. Germanie. Il envahissait la Gaule par le N.-E. et déjà avait franchi le Rhin, quand César, saisissant ce prétexte d'entrer en Gaule, vint le battre à *Vesontio* (Besançon), 58 av. J.-C. *

ARISCH (EL-), anc. *Rhinocolura*, vge de la Basse-Egypte, à l'embouchure du Torrent d'Egypte dans la Méditerranée, à 270 kil. N. E. du Caire; défendu par un château fort réparé par les Français, qui s'en emparèrent en 1799 (15 février). La capitulation, par laquelle l'Egypte dut être évacuée en 1800, fut signée à El-Arisch.

ARISDAGUÈS LASDIVERTZI ou DE LASDIVERD, auteur arménien classique du XIe siècle, est connu par son *Histoire d'Arménie*, qui commence à l'an 985 et finit à l'an 1071. L'objet principal de cet ouvrage est le récit de la destruction d'Ani, ville très-peuplée dans la prov. de Chirag (Grande-Arménie), par Alp-Arslan, sultan des Turcs Seldjoucides, 1064, Venise, 1845, 1 vol. gr. in-8°. Cette histoire se distingue par la pureté du style, et renferme des passages très-pathétiques. C—A.

Arisdaguès le grammairien, littérateur arménien du XIIIe siècle, cultiva avec succès les beaux-arts. Il a laissé un livre intitulé *Arts ou préceptes de bien écrire*. Il fut le premier qui composa un petit *Vocabulaire arménien*. C—A.

ARISPE, v. du Mexique (dép. de Sonora), à 75 kil. N.-N.-E. de Sonora; 7,500 hab.; aux environs, riches mines d'or de *Quitovac* et *Sonoitac*, découvertes en 1836.

ARISTAGORAS de Milet, gouverneur de sa ville natale pendant l'absence de son parent Histiée, 504 av. J.-C., entreprit de rétablir à Naxos le parti aristocratique expulsé par le peuple, et échoua. Il se révolta ensuite contre Darius Ier, alla chercher des secours en Grèce, fut repoussé à Sparte et mieux accueilli à Athènes, et, succombant en Ionie devant des forces supérieures, s'enfuit vers la Thrace où il fut tué, en 498.

ARISTARQUE, de Samos, astronome grec, disciple du péripatéticien Straton, florissait vers le milieu du IIIe siècle av. J.-C. Il est cité par Vitruve comme inventeur d'une espèce particulière de cadran solaire. Nous avons de lui un traité *sur les grandeurs et les distances du soleil et de la lune*. La méthode employée dans cet ouvrage est ingénieuse et théoriquement vraie, mais les conclusions en sont très-erronées, surtout en ce qui concerne le soleil, parce que l'auteur n'avait pas les moyens de trouver à beaucoup près avec une exactitude suffisante les données expérimentales que cette méthode suppose. Dans quelque autre ouvrage, dont le titre même nous est inconnu, Aristarque avait présenté, à titre d'hypothèse, un système astronomique inconnu aux Pythagoriciens (*V.* Pythagore, Pythagoriciens et Philolaus), et à Platon (*V.* Platon), et qui, adopté plus tard par Séleucus de Babylone, n'est autre que celui de Copernic. Aristarque s'attira par cette hypothèse une accusation d'impiété de la part du stoïcien Cléanthe. Les meilleures éditions d'Aristarque sont celles de Wallis, avec trad. latine, Oxford, 1688, in-8°, et dans le t. III de ses *Œuvres*, Oxford, 1699, in-fol.; et celle de M. de Fortia d'Urban, avec scolies grecques, trad. latine et notes (à la suite de son *Histoire prétendue d'Aristarque de Samos*, Paris, 1810, in-8°). Une trad. en franç. de cet ouvrage a été publiée par M. de Fortia d'Urban, Paris, 1823, in-8°. Il ne faut pas être dupe d'une fraude littéraire de Roberval : *Aristarchus, de Mundi systemate..... interprete Robervallio*, Paris, 1644, in-12. Quant à la volumineuse *Histoire d'Aristarque de Samos*, par M. de Fortia d'Urban, il y est question de tous les Aristarque, excepté d'Aristarque de Samos. H. M.

Aristarque, célèbre critique alexandrin, né 160 ans av. J.-C. dans l'île de Samothrace, fut disciple du grammairien Aristophane de Byzance; il se fixa de bonne heure à Alexandrie, devint précepteur des enfants de Ptolémée Philométor, et se fit un grand nom par ses travaux critiques sur Homère, et dont il reste des scholies (*V.* Villoison). Il s'était attaché surtout à débarrasser ses poëmes de beaucoup de vers et d'expressions qui lui paraissaient l'œuvre des copistes. Malgré sa réputation de bon sens et de bon goût, il fut accusé d'être quelquefois tombé dans un excès de sévérité. Il avait fait

aussi un travail d'interprétation et de critique sur Pindare, Archiloque, Eschyle, Aristophane, Aratus, etc. Son nom est devenu synonyme de bon, mais sévère critique. Aristarque mourut à 72 ans. P—T.

ARISTÉE, fils d'Apollon et de la nymphe Cyrène; il apprit aux hommes à soigner les troupeaux, à cultiver l'olivier et à élever les abeilles; il épousa Autonoé, fille de Cadmus. Après la mort de son fils Actéon, il visita la Sardaigne et la Thrace, et habita le mont Hémus, d'où il disparut miraculeusement; il aima Eurydice, dont il causa la mort. *V.* Virgile, *Géorgiq.*, liv. IV.

ARISTÉE, poëte grec de Proconèse, vivait vers 580 av. J.-C. Il avait écrit les *Arimaspies*, poëme épique en 3 liv. sur la guerre des Arimaspes et des Griffons. Longin (*Du sublime*, X.) en a rapporté 6 vers, traduits par Boileau. Tzetzès (*Chil.*, VII, 688) en a conservé 6 autres.

ARISTÉE, savant juif, vivait vers 280, et fut envoyé par Ptolémée II à Jérusalem, pour demander au grand prêtre Eléazar des savants pour traduire l'Ancien Testament en grec; il ramena ceux qui ont fait la *version des Septante*. Il existe, sous son nom, une prétendue *Histoire de la traduction des Septante*, grec-lat., Oxford, 1662, in-8°.

ARISTÉNÈTE, sophiste et romancier grec du IV^e siècle ap. J.-C., né à Nicée, ami de Libanius, est l'auteur supposé d'un recueil de 50 lettres érotiques écrites sans goût et sans naturel, mais qui offrent cependant quelques détails utiles sur les mœurs de l'ancienne Grèce. Il mourut dans le tremblement de terre qui renversa Nicomédie en 358. La plus anc. édition est celle de Sambucus, Anvers, 1566, in-4°. La meilleure est celle de M. Boissonade, 1822. *V.* aussi F.-L. Abreschii *Lectionum Aristænetearum libri duo*, et *Virorum eruditorum in Aristæneti Epist. Conjecturæ*, Amst., 1752, in-12. P—T.

ARISTER, sorte de gâteau, composé des prémices du blé nouveau, et que l'on offrait aux dieux chez les anciens.

ARISTIDE, illustre athénien, se distingua à la bataille de Marathon, 490, où il commandait une des ailes de l'armée, et fut chargé après la victoire de garder avec sa tribu les dépouilles conquises sur l'ennemi. Sa probité sévère lui acquit une grande réputation et lui mérita le nom de *juste*. Thémistocle, qui n'avait pas la même probité, voulut se débarrasser d'un rival dangereux. Les Athéniens, fatigués de la vertu d'Aristide, le bannirent par l'ostracisme. On connaît la réponse de ce paysan, qui, interrogé sur la cause de sa haine contre Aristide, dit : « Je suis las de l'entendre nommer *le juste*. » Aristide se vengea noblement de cette iniquité : à la veille de la bataille de Salamine, 480, il vint trouver Thémistocle et se réconcilia avec lui. L'année suivante, il commandait les Athéniens à la bataille de Platée, où ils triomphèrent des Perses. Archonte, en 478, il voulut récompenser le peuple athénien de l'héroïsme avec lequel il avait combattu, et il fit décider qu'à l'avenir tous les citoyens pourraient être admis aux charges publiques, même à l'archontat. La confiance des Athéniens dans Aristide était si grande, que, Thémistocle ayant annoncé qu'il avait un projet très-important pour la République, mais qu'il ne pouvait pas le communiquer à l'assemblée entière, le peuple désigna Aristide pour en prendre connaissance; et lorsque celui-ci déclara que le projet était utile, mais injuste, l'assemblée, sur cette simple affirmation, le rejeta. Il s'agissait d'assurer la supériorité maritime d'Athènes en brûlant la flotte grecque. Aristide parvint, par des voies meilleures, à assurer cette suprématie. Pendant que le spartiate Pausanias irritait les alliés par sa hauteur et sa dureté, et se rendait suspect de trahison par ses intelligences avec les Perses, Aristide faisait admirer sa douceur et sa modération. Il engagea ainsi les alliés à déférer l'autorité suprême aux Athéniens. Ils s'engagèrent à entretenir un trésor commun, qui devait être déposé dans l'île de Délos, et Aristide, chargé de faire la répartition des contributions, montra, comme toujours, une sévère probité. Cet homme, qui avait manié les trésors de la Grèce, ne laissa pas de quoi payer les frais de sa sépulture. Plutarque a écrit la vie d'Aristide. CH.

ARISTIDE (Saint), philosophe athénien, présenta à l'empereur Adrien une *Apologie* de la religion chrétienne, qui eut pour effet de faire cesser en partie la persécution. Cet ouvrage est perdu. On fête S^t Aristide le 31 août.

ARISTIDE (Ælius), surnommé *Théodore*, célèbre rhéteur grec, disciple d'Hérode Atticus à Athènes, d'Aristoclès à Pergame, de Polémon à Smyrne, né en Bithynie l'an 129 ou 117 ap. J.-C., m. vers 189, voyagea en Asie, en Egypte, en Italie, en Grèce, en Ethiopie, et se fixa à Smyrne, où il fut prêtre d'Esculape et se distingua dans l'art de la parole. Les habitants de Smyrne lui élevèrent des statues pour avoir obtenu de Marc-Aurèle le rétablissement de leur ville après un tremblement de terre. Cependant la postérité n'a guère distingué, dans les 54 discours qui nous restent de lui, que le mérite incontestable de la forme. L'écrivain plaît quelquefois à l'esprit, jamais il ne remue l'âme. C'est un artiste en beau langage, rien de plus. Ses discours présentent du moins un tableau curieux, au point de vue historique, de l'état moral de l'empire au siècle des Antonins. Les dernières éditions sont celles de Jebb, Oxford, 1722, in-4°, et Dindorff, Leipsick, 1829. Elles contiennent l'écrit de Masson : *Collectanea historica Aristidis ævum et vitam spectantia.* P—T.

ARISTIDE (Quintilien), écrivain grec du II^e siècle ap. J.-C., a laissé un *Traité sur la musique* en 3 liv., le plus important qui nous soit venu de l'antiquité; il y fait connaître les principes de l'harmonie et de la composition grecques, et toute la rhythmique des anciens. Ce traité est dans le recueil de Meibomius, *Auctores septem antiquæ musicæ*, Amst., 1652, in-4°.

ARISTION, sophiste athénien, entraîna Athènes dans l'alliance de Mithridate contre les Romains, s'y fit nommer tyran, et la défendit contre Sylla, qui le fit mourir après la soumission de la ville, 87 av. J.-C.

ARISTIPPE, philosophe grec, né à Cyrène, florissait vers 390 av. J.-C. Envoyé par son père aux jeux Olympiques, il entendit parler de Socrate, et alla suivre ses leçons. A son tour fondateur d'une école dite *Cyrénaïque*, il s'écarta des principes du maître. Sans avoir plus d'estime que lui pour les sciences physiques et mathématiques, il professa des doctrines morales bien différentes des siennes; pour Aristippe, la fin de l'homme, c'est la volupté présente, actuelle, et il accorde la supériorité au plaisir du corps sur le plaisir de l'esprit, ce qui distingue son école de l'épicuréisme. La vie qu'il mena à Syracuse auprès de Denys le Tyran, et à Corinthe auprès de Laïs, fut l'application de cette règle de conduite. Il mourut à Lipara, laissant l'héritage de sa philosophie à sa fille Arété. Quatre lettres, conservées sous son nom, sont apocryphes.

ARISTIPPE, surnommé *Métrodidacte*, c.-à-d. *instruit par sa mère* (la célèbre Arété), réduisit en système l'enseignement d'Aristippe de Cyrène, son aïeul. *V.* Wieland, *Aristippe et quelques-uns de ses contemporains*, trad. en franç. par Coiffier, 1805, 7 vol. in-12.

ARISTOBULE I^er, grand-prêtre des Juifs, après son père Jean Hyrcan, prit le titre de roi, l'an 107 av. J.-C. Il soumit en partie les Ituriens, et leur fit embrasser la religion juive.

ARISTOBULE II, fils d'Alexandre Jannée, roi des Juifs, l'an 70 av. J.-C., détrôna son frère Hyrcan II. Les Romains ne le reconnurent pas; Pompée l'assiégea dans Jérusalem; après trois mois la ville fut forcée, en 63, et Aristobule orna le triomphe du vainqueur. César le remit en liberté, 50 av. J.-C., mais il fut assassiné sur la route de Judée par des partisans de Pompée.

ARISTOBULE, philosophe juif d'Alexandrie, florissant cent cinquante ans environ avant Jésus-Christ, passe pour le premier auteur des rapprochements entre les doctrines juives et les doctrines païennes. Il chercha à identifier en quelque sorte la tradition des livres sacrés avec les traditions et la philosophie des Grecs, à expliquer les écritures par la mythologie, et la mythologie par les écritures. Il alla dans ce dessein jusqu'à supposer des vers d'Orphée, de Linus, d'Homère et d'Hésiode. *V.* Valckenaer, *Diatribe de Aristobulo*, Leyde, 1806, in-4°.

ARISTOCLÈS de Messène, philosophe péripatéticien, vivait au II^e siècle ap. J.-C. Il fut le précepteur de Septime Sévère. Il a composé : une *Rhétorique*, une *Ethique*, et une *Histoire des philosophes*, dont Eusèbe a conservé des fragments.

ARISTOCRATE, roi d'Arcadie, 680 av. J.-C. Il trahit les Messéniens, ses alliés, dans la guerre contre les Lacédémoniens, et fut lapidé par ses sujets, qui abolirent la royauté, 671 ou 668. — Un autre ARISTOCRATE, aïeul du précédent, avait régné en Arcadie vers 720 av. J.-C., et subi le même supplice.

ARISTOCRATES. « La confiscation de certaines charges au profit d'une seule classe, dit F. Wey, le droit d'aînesse, l'hérédité des emplois, l'inégalité dans la perception des impôts, les priviléges individuels, voilà ce qui a constitué des aristocraties. » Au commencement de la Révolution, les aristocrates étaient ceux qui s'opposaient à toute égalité de droits politiques. Ce nom devint un cri de mort contre ceux que l'on voulut livrer aux fureurs populaires. Le noble, à raison de sa naissance; le prêtre, à raison des priviléges du sacerdoce; l'homme de lettres, à raison de son talent; le boutiquier inquiet à la vue de l'émeute, le

domestique fidèle à son maître, des hommes, des femmes, des enfants de toutes les conditions, encombrèrent les prisons comme *aristocrates*. Par un décret du 27 mars 1793, es *aristocrates* furent mis hors la loi. J. T.

ARISTODÈME, fils d'Aristomaque et de la famille des Héraclides, conquit le Péloponèse en 1104 av. J.-C. Il épousa Argia, et ses deux fils jumeaux, Proclès et Eurysthène, régnèrent à Sparte. Il fut tué d'un coup de foudre à Naupacte selon les uns, à Delphes suivant les autres.

ARISTODÈME, roi de Messénie, 744-724 av. J.-C., après plusieurs victoires contre les Lacédémoniens pour l'indépendance de son pays, il se tua sur le tombeau de sa fille, qu'il avait sacrifiée pour obéir à un oracle.

ARISTOGITON, athénien, conspira contre Hippias et Hipparque avec son ami Harmodius, pour venger l'outrage fait à la sœur de ce dernier. Harmodius fut tué après avoir égorgé Hipparque. Aristogiton, arrêté et pressé par Hippias de nommer ses complices, désigna tous les amis du tyran : « Il n'y a plus que toi, ajouta-t-il, qui mérites la mort. » On éleva dans la suite des statues à ces deux ennemis des tyrans. Mort en 514 av. J.-C.

ARISTOMAQUE, philosophe péripatéticien, de Cilicie, vivait dans le IIIe siècle av. J.-C. : il cultiva l'histoire naturelle, et a concentré toutes ses études sur les abeilles.

ARISTOMÈNE, roi et général des Messéniens, les excita à secouer le joug des Spartiates, 685 av. J.-C. Il combattit ce peuple avec des succes variés pendant onze ans. Fait prisonnier dans une incursion en Laconie et jeté dans un précipice, il se sauva comme par miracle; pris une seconde fois par des archers crétois, il s'échappa encore. Réduit enfin à se rendre et à sortir de la forteresse du mont Ira, faute de soldats et de vivres, 671, il vit la Messénie retomber dans l'esclavage, et se retira en Arcadie. De là il passa à Rhodes, où il périt.

ARISTONAUTÆ, anc. port de Pellène, en Achaïe.

ARISTONIC, fils naturel d'Eumène II, roi de Pergame, réclama, après la mort d'Attale III, qui avait institué les Romains ses héritiers, les États de son père. Il défit le consul P. Lic. Crassus, mais Perpenna le battit et le fit prisonnier; Manius Aquilius réduisit le royaume de Pergame en province romaine, 129 av. J.-C. Aristonic orna le triomphe d'Aquilius, et fut étranglé dans sa prison.

ARISTOPHANE, poëte comique, né à Athènes vers 450 av. J.-C., commença à se faire connaître en 427 par les *Dætaliens* (les convives), comédie que nous n'avons plus. L'année suivante, il attaqua dans les *Babyloniens*, autre comédie perdue, la nomination des archontes par la voie du sort. Ses *Acharniens* (habitants du bourg d'Acharné, près d'Athènes) parurent sous un autre nom que le sien, et conseillèrent aux Athéniens de cesser leurs guerres, en leur représentant les bienfaits de la paix. Presque toutes ses pièces furent ainsi essentiellement politiques, et signalèrent, avec une grande justesse et une verve comique inimitable, les abus et les fautes du gouvernement, les manœuvres et les intrigues des ambitieux, l'incapacité des généraux, la vénalité des juges et la sotte crédulité de la multitude. La comédie, sous sa plume, prit une place parmi les pouvoirs de l'État, et peut être comparée à la liberté de la presse chez les peuples modernes. Il accusa surtout le démagogue Cléon dans sa pièce des *Chevaliers*, 425; aucun acteur n'ayant voulu représenter Cléon, alors tout-puissant, Aristophane prit lui-même le masque. Ses *Guêpes*, 423, imitées par Racine dans les *Plaideurs*, raillaient avec esprit la passion des Athéniens pour les jugements. Dans les *Nuées*, 422, il attaqua Socrate, dont la condamnation n'eut lieu, du reste, que 23 ans après. Dans les *Grenouilles* et dans *la Paix*, Il tourna en ridicule Bacchus, Hercule et Jupiter. Dans les *Oiseaux*, il rit des théories politiques, et se moqua d'Euripide dans les *Thesmophories*, 412; ses railleries contre le peuple même ne l'empêchèrent pas de recevoir la couronne d'olivier. Cependant cette licence de l'*ancienne* comédie irritant les orateurs, un certain Antimaque fit adopter une loi qui défendait de nommer personne sur le théâtre, 388. Aristophane composa alors le *Cocalus*, auj. perdu, pièce exempte de toute allusion politique, et inaugura ainsi la comédie *nouvelle*. Si on ajoute *Lysistrate*, l'*Assemblée des Femmes*, et enfin le *Plutus*, 390, on aura la liste des pièces qui nous sont restées. On a outre cela de nombreux fragments d'Aristophane, qui avait composé 54 comédies. — Bien que les *Thesmophories* offrent un plan habile, une intrigue et un nœud bien formés, cependant la comédie d'Aristophane n'est quelquefois qu'un dialogue satirique en vers, mêlé de chœurs, mais toujours plein de verve comique, d'élégance, et peinture fidèle des mœurs athéniennes. — La meilleure édition de ses œuvres est celle de Brunck, Strasb., 1783, 3 vol. in-8°; il a été trad. en français par Poinsinet de Sivry, 1784 ou 1790, 4 vol. in-8°; par A. Ch. Brottier, dans le *Théâtre des Grecs* (t. 10-13); par Artaud, 1830, 6 vol. in-32 ou 1 vol. in-12; par M. Poyard, 1859, in-12; M. Fallex a trad. en vers des fragments sous le titre de : *Scènes d'Aristophane*, 1859, in-12. V. C. F. Ranke, *De Aristophanis vita*, dans l'édition de Thiersch, Leipzig, 1830; Arnould, *De la comédie d'Aristophane*, Paris, 1842. M.

ARISTOPHANE de Byzance, grammairien grec, qui fut chargé de la direction de la Bibliothèque d'Alexandrie sous Ptolémée III, et auquel on attribue l'invention des signes de la ponctuation et de l'accentuation grecques. Il fut le maître du célèbre critique Aristarque, et vécut à la fin du IIIe siècle et au commencement du IIe av. J.-C. On croit qu'il rédigea, de concert avec Aristarque, le *Canon* (ou catalogue) *des auteurs classiques*. P—T.

ARISTOTE, philosophe grec, chef de l'école péripatéticienne, naquit à Stagyre en Macédoine l'an 384 av. J.-C., de Nicomaque, médecin d'Amyntas III, père de Philippe, Destiné d'abord à la même carrière, mais orphelin à 18 ans, il se rendit à Atarné en Mysie, près de Proxène, ami de sa famille, puis à Athènes, où il resta 20 ans. Il y suivit les leçons de Platon, ouvrit une école d'éloquence, et publia quelques ouvrages de rhétorique et d'érudition, auj. perdus. Platon étant mort en 348, Aristote se rendit près de son ami Hermias, devenu tyran d'Atarné. Bientôt Hermias fut livré par un traître à Artaxercès, qui le fit périr. Aristote composa alors son bel hymne *A la vertu*, en l'honneur d'Hermias, dont il épousa la sœur ou la nièce, nommée Pythias, et il se retira pendant quelque temps à Mitylène. En 343, il fut appelé à diriger l'éducation d'Alexandre, alors âgé de 13 ans. Il paraît que, dès l'avénement de ce prince, en 336, Aristote alla se fixer à Athènes, tandis que Callisthène, son parent et son ami, accompagna le conquérant jusqu'en Bactriane, où le prince, irrité de ses sarcasmes imprudents, le fit mourir cruellement. La correspondance d'Aristote avec Callisthène, et surtout les envois précieux qu'Alexandre fit à son ancien précepteur, le mirent à même d'étendre ses connaissances en histoire naturelle. Sans doute, la mort de Callisthène dut amener entre Aristote et Alexandre un refroidissement, mais non une inimitié mortelle. Aristote enseigna à Athènes de 336 à 323. Ce fut alors qu'il publia ses principaux ouvrages, et qu'il acquit à sa philosophie la prédominance sur les écoles platonicienne et cynique. Il enseignait en se promenant dans les galeries du Lycée. De là le nom de sa doctrine (περίπατος, *promenade*). Le matin, il donnait à ses disciples proprement dits un enseignement élevé, profond, et sévèrement scientifique; le soir, il donnait à tous ceux qui voulaient l'entendre un enseignement plus élémentaire, plus accessible, et revêtu d'une forme plus brillante. La même division se reproduisait dans l'ensemble de ses ouvrages. Les uns, écrits uniquement en vue de la pensée et avec peu de soin de la forme, avaient besoin du développement oral pour être bien compris : ce sont ses ouvrages dits *ésotériques* ou *acroamatiques*, dont les plus importants nous restent. Les autres, écrits d'un style moins concis, plus clair, plus orné, et affectant de préférence la forme du dialogue, s'adressaient au commun des lecteurs : ce sont ses ouvrages dits *exotériques*, dont il ne nous reste rien. Après la mort d'Alexandre, les démagogues d'Athènes, irrités de l'attachement d'Aristote pour Philippe, pour Alexandre et pour Antipater, suscitèrent contre lui une persécution, dont le prétexte, mais non le motif réel, fut une accusation d'impiété. Aristote se retira à Chalcis en Eubée avec la plupart de ses disciples, et, peu de temps après, en 322, il y mourut de maladie. Pythias était morte depuis longtemps, et lui avait donné une fille, nommée aussi Pythias. Il laissait un fils, Nicomaque, qu'il avait eu d'Herpyllis de Stagyre. — La doctrine d'Aristote, bien qu'elle se présente comme une réaction contre le platonisme, y trouve cependant son point de départ et l'origine de ses principaux développements. Aristote s'est appliqué à résoudre, avec une méthode différente et plus sévère, les problèmes posés et discutés par Platon. Il rejette la doctrine platonicienne de la réminiscence et des idées. Il cherche dans la perception sensible et dans l'induction l'origine psychologique de nos connaissances. Mais il constate en nous l'intervention d'une faculté supérieure et divine, sans laquelle l'induction serait impossible, savoir, de l'entendement, qui atteint les vérités générales, tandis que la sensation ne donne que les vérités particulières. Aristote n'est donc ni sensualiste, ni idéaliste, puisqu'il attribue ainsi à nos connaissances une double origine. Il accorde aux notions fournies par les sens l'antériorité psychologique, mais aux notions intellectuelles l'antériorité logique et la supériorité. Son erreur en idéologie, c'est de

n'avoir pas établi une distinction suffisante entre les notions abstraites contingentes et les principes nécessaires. Suivant Aristote, nos notions particulières et générales sont la matière de la science, mais la logique en est la forme : c'est par elle qu'on arrive à la démonstration, de telle sorte qu'elle est l'*instrument* commun (ὄργανον) de toutes les sciences. Or, pour Aristote, la logique n'est guère que l'art de la déduction, tandis qu'en réalité la logique doit comprendre : 1° la question de l'origine et de la légitimité de nos connaissances ; 2° la question de la méthode, dont la déduction n'est que la 2e partie et la moins importante. Aristote en exagère la valeur, en raison du peu de place qu'il donne à l'induction, 1re partie de la méthode. Du reste, sa théorie du syllogisme déductif est un chef-d'œuvre de combinaison et d'analyse, quoiqu'elle ne soit pas à l'abri de tout reproche. — Pour Aristote, la philosophie embrasse toutes les sciences, excepté l'histoire, dont elle emprunte seulement le secours. Il divise les sciences philosophiques en 2 classes principales, sciences spéculatives et sciences pratiques, ou bien en 3 classes, logique, physique et morale. Dans cette dernière division, la physique embrasse toutes les sciences spéculatives, et la morale toutes les sciences pratiques, excepté la logique. — Parmi les sciences spéculatives, Aristote donne la prééminence à la *philosophie première*, nommée *métaphysique* à cause de la place qu'elle occupe dans ses œuvres. La métaphysique d'Aristote est la science de l'être en soi, des principes et des causes premières de toute existence, la science du premier principe. Il distingue 4 espèces de principes ou de causes : 1° la *matière* (*substratum*), inerte et sans attributs, qui n'est qu'une possibilité indéfinie ; 2° la *forme*, qui est l'essence, l'énergie, la réalité vivante ; 3° la *cause efficiente*, qui produit le changement par un effort ; 4° la *cause finale*, qui est le motif du changement. Pour lui, la *philosophie seconde*, c'est la *physique*, c.-à-d. la théorie générale des corps, qui se lie étroitement à la métaphysique. Par ces deux sciences, Aristote s'élève à la notion de l'Être suprême, seul *acte* pur, seule énergie sans matière, pensée immuable et infinie, cause première seule immobile. Mais c'est uniquement comme cause finale, et nullement comme cause efficiente, que le premier moteur agit sur le monde, qu'il ne connaît même pas. C'est le monde qui, de lui-même, aspire éternellement vers la cause finale suprême, vers le bien absolu. Cette tendance vers le bien existe surtout dans l'éther, cinquième élément, premier moteur mobile, qui remplit les espaces au-dessus de la lune, et qui y produit les révolutions circulaires des astres, tandis que le monde sublunaire ne fait que participer un peu à cet ordre supérieur. — Le système *astronomique* d'Aristote est celui de Callippe, sauf une modification purement théorique et de nulle importance. (*V.* CALLIPE.) — Sa *physique* considère dans les corps 3 principes : la *matière*, la *forme* et la *privation*. Ce 3e principe résulte de ce que la matière, susceptible de toutes les formes, est cependant privée de toutes, excepté de sa forme actuelle, qui exclut toutes les autres. La physique d'Aristote a pour but l'explication des formes diverses de la matière, et surtout du *sec*, de l'*humide*, du *chaud* et du *froid*, qualités primordiales qui, unies deux à deux, constituent les quatre éléments. Elle a pour conclusion l'explication du passage d'une forme à une autre, c.-à-d. du mouvement, qui suppose un premier moteur immobile. Sous le nom de *mouvement*, Aristote comprend le changement de qualité ou de grandeur, aussi bien que le changement de lieu. Dans cette explication générale des qualités et des phénomènes des corps, Aristote, supposant faussement que les lois de la nature sont nécessaires, s'efforce de les trouver *à priori*, par voie de déduction, en partant de quelques principes, arbitraires pour la plupart, obtenus par une induction hâtive et illégitime. Il en résulte que sa physique générale est très-dogmatique et profondément erronée. — Les mêmes erreurs systématiques et la même méthode se reproduisent dans la partie théorique de sa cosmologie, de sa météorologie, de sa physiologie animale. Son traité sur les plantes est perdu et remplacé par un ouvrage apocryphe. Ses traités concernant la médecine n'existent plus. Il en est de même de son Astronomie, dont il donne seulement un court extrait dans la Métaphysique. Dans ces parties perdues de sa doctrine, on trouvait certainement le même caractère. Mais il a rendu à la science de la nature d'immenses services par la réunion patiente, la description, la comparaison et la classification des faits, en *météorologie*, et surtout en *zoologie*. Il a créé l'*anatomie comparée*, pour laquelle il n'a eu ni maîtres, ni successeurs dignes de lui dans l'antiquité. C'est de nos jours seulement que justice a été rendue à cette partie de ses travaux. — Sa *psychologie* est tracée en vue de l'histoire naturelle. Elle n'a point pour objet spécialement l'âme humaine, mais en général le principe de la vie. En effet, l'âme est pour lui le principe de la vie : végétative chez la plante, végétative et sensitive chez l'animal. Chez l'homme seul, il y a de plus la vie intellectuelle. L'homme a une âme particulière qui, principe de la vie intellectuelle, pense Dieu et les vérités générales. Cette âme, immortelle, vient en nous du dehors : elle est Dieu venant penser d'une manière plus ou moins complète en chacun de nous, et nous constituant ainsi une participation plus ou moins grande au vrai bonheur, mais seulement pendant notre vie actuelle. Ainsi, de nos deux âmes, suivant Aristote, l'une nous est personnelle, mais elle est périssable ; l'autre est impérissable, mais elle l'est en dehors de notre personnalité. Aristote n'admet pas plus la vraie doctrine de l'immortalité que celle de la Providence. Ce qu'il y a d'admirable dans sa psychologie et dans les petits traités qui s'y rattachent, c'est, d'une part, à côté de la description des phénomènes de la vie, l'étude de la sensibilité, c.-à-d. l'analyse des sensations, des affections et des passions ; d'autre part, la constatation du rôle supérieur de l'entendement chez l'homme. Mais, n'ayant fait qu'entrevoir la conscience, sans la reconnaître comme faculté une et applicable à tous les phénomènes du *moi*, d'une part, Aristote a méconnu l'unité de l'âme humaine, en faisant de la sensibilité et de l'entendement deux âmes séparées, dont chacune a spécialement conscience de ses phénomènes, en supposant même pour chacun des cinq sens une sensibilité spéciale douée de conscience, et en ajoutant seulement une sensibilité générale qui s'applique à ce qu'il y a de commun aux cinq ordres de phénomènes sensibles ; d'autre part, il n'a pas remarqué l'activité propre de l'âme ; il a vu, d'un côté, la sensibilité passive, qui obéit à une impulsion externe ; d'un autre côté, l'entendement actif, mais qui, suivant lui, est Dieu présent en nous. Il a méconnu la volonté comme faculté spéciale : il en a fait seulement un résultat du fait intellectuel de la délibération. Mais heureusement, plus fidèle ici à l'observation qu'à sa théorie, il a constaté la liberté du fait volontaire. — Dans la science spéculative, Aristote n'avait pas négligé les *mathématiques*, qui considèrent abstractivement ce qu'il y a de stable dans les quantités corporelles. Il nous reste de lui peu de chose sur les mathématiques pures, mais un remarquable essai sur la théorie de la mécanique. — Quant aux sciences pratiques, celles que nous trouvons dans son encyclopédie sont la morale, la politique, la rhétorique et la poétique. Aristote a signalé l'entendement et le libre arbitre comme conditions de la *morale*. Mais, au lieu de s'adresser à l'entendement et à la conscience, qui lui auraient donné le devoir comme principe de la morale, il a demandé ce principe à l'empirisme, et il a cru le trouver dans le désir du bonheur. Suivant lui, le bonheur, et par conséquent le devoir de l'être intelligent, c'est de faire passer autant que possible toutes les facultés de la puissance à l'acte ; c'est de les développer complétement et simultanément. Ce développement des facultés doit résulter, non d'efforts isolés, mais d'une habitude durable, qui est la vertu. Aristote distingue des vertus intellectuelles et des vertus morales. Il fait consister toutes ces dernières dans un juste milieu entre deux excès contraires : ce qui exclut du nombre des vertus morales le désintéressement absolu et le dévoûment sans bornes. Pourtant sa morale se recommande par d'excellentes observations et de profondes analyses. — Sa *politique* est fondée de même empiriquement sur le principe de l'utile. Elle est la conclusion de sa morale, où il s'est proposé moins de donner des règles de conduite que de montrer quelles sont les qualités qu'il faut développer dans l'homme. Dans sa politique, il enseigne, d'une part, comment l'ordre social sert à ce développement ; d'autre part, comment l'homme politique doit se conduire sous les diverses formes de gouvernement, pour en tirer le meilleur parti possible, et non pour les réformer. Il approuve l'esclavage, comme un fait utile et consacré par l'usage : il semble même le considérer comme un fait fondé sur la nature. Aristote érige ainsi en lois bien des faits condamnables. Mais ses observations sont singulièrement instructives. — Sa *rhétorique* est digne d'un grand philosophe : elle réalise les vues de Platon, en substituant aux artifices enseignés par les sophistes l'énumération et la critique des moyens de preuve pour les faits, l'analyse profonde des principes du juste, de l'utile et du beau, principes de tous les jugements des assemblées judiciaires, politiques ou autres, et l'analyse non moins profonde des sentiments, des passions et des divers caractères des hommes, et par conséquent des moyens divers par lesquels l'éloquence doit agir sur

eux. La théorie du style oratoire y est tracée de main de maître, et l'élocution y est subordonnée, comme elle doit l'être, à la pensée, de même que l'emploi des passions y est subordonné à la preuve, ou, pour mieux dire, à l'emploi des motifs de probabilité, dont l'éloquence est habituellement forcée de se contenter. Enfin, la disposition des parties du discours y est traitée brièvement, mais avec l'indication de l'objet propre et des mérites de chaque partie. Pour le fond, cette rhétorique est supérieure à toute autre. Ce qui y manque, c'est une exposition plus claire, le charme de la diction, des observations pratiques et des exemples : mérites que l'on trouve chez Cicéron. — Dans la *poétique* d'Aristote, l'idéal manque : la poésie y est réduite à l'imitation; mais cette imitation est relevée par le but que le philosophe lui assigne. On y trouve des observations justes et profondes sur la poésie en général, mais spécialement sur le drame tragique et sur l'épopée, objets presque uniques de cette esquisse évidemment incomplète. — On doit admirer un tel ensemble de travaux scientifiques, pour quelques-uns desquels Aristote n'avait pas de prédécesseurs. Et pourtant ce rapide aperçu ne porte que sur les ouvrages qui nous restent de lui. Ses ouvrages perdus, dont nous avons les titres, sont très-nombreux. Il faut ajouter qu'Aristote joint habituellement à l'exposé de ses théories la critique savante, mais quelquefois un peu partiale, des systèmes antérieurs. — Son école ne soutint pas sa doctrine à une pareille hauteur. Théophraste seul fut son digne continuateur. Aristote avait mis l'érudition au service de la science : les Péripatéticiens négligèrent bientôt la science pour l'érudition, et se perdirent dans les détails, ou bien se bornèrent au rôle de commentateurs. La partie la plus importante des ouvrages d'Aristote ne tarda pas à être fort négligée, même dans l'école d'Alexandrie. Cependant il n'est pas vrai qu'il n'eût pas été conservé de copies de ces ouvrages, ni qu'un exemplaire ayant passé de Théophraste à Nélée de Scepsis, caché par celui-ci dans une cave, et retrouvé 200 ans plus tard, dans un état déplorable, par Apellicon de Téos, soit l'unique source des manuscrits postérieurs. Sylla trouva ses œuvres à Athènes et les fit connaître à Rome. Andronicus de Rhodes s'appliqua à les réunir et à les élucider, et amena une renaissance durable du péripatétisme. En effet, à partir du Ier siècle av. J.-C. jusqu'au VIIIe de notre ère, les écrits d'Aristote eurent une suite non interrompue de commentateurs grecs, et ils furent étudiés en Grèce jusqu'en 1453. Mais, en Occident, la majeure partie de ses ouvrages fut oubliée de nouveau. Sa logique, imparfaitement connue, devint l'instrument de la théologie aussi bien que de la philosophie scolastique, dont le champ fut élargi, à partir du XIIIe siècle, par la connaissance des travaux arabes sur la philosophie d'Aristote. L'autorité presque sacrée d'un péripatétisme modifié par le christianisme se maintint, bien que contestée et en rivalité avec le platonisme, depuis la Renaissance, qui fit connaître les textes mêmes des deux grands philosophes grecs, jusqu'au moment où Descartes rendit définitivement à la philosophie son indépendance naturelle. Pourtant la philosophie moderne ne put se soustraire à l'influence légitime de ces deux grandes doctrines de l'antiquité. Le péripatétisme, trop décrié par la réaction platonicienne et par le cartésianisme, trop dédaigné par l'école de Bacon, et plus tard compromis par les faux éloges du sensualisme, a trouvé de nos jours une appréciation plus juste et plus complète. Aristote a repris la place glorieuse qui lui appartient dans l'histoire de la philosophie et des sciences naturelles. — Beaucoup d'ouvrages d'Aristote, par exemple la *Métaphysique*, paraissent avoir été formés par lui en réunissant et en refondant plus ou moins des opuscules détachés, qu'il avait composés d'abord. Il y a des ouvrages auxquels il paraît avoir mis la dernière main ; d'autres sont d'une rédaction plus ou moins ébauchée, par exemple la *Poétique* et même la *Rhétorique* en trois livres ; d'autres ne sont que des fragments, comme l'opuscule intitulé à tort *Sur Xénophane, Zénon et Gorgias*, et qui concerne en réalité Mélissus, Xénophane et Gorgias ; le traité *des vertus et des vices*, recueil de fragments conservé par Stobée, etc. D'autres paraissent interpolés, ainsi les *Problèmes*, les *Récits merveilleux*, la *Physiognomonique*. D'autres ont subi des altérations, par exemple, la *Politique* et le 7e livre de la *Physique*, œuvre probablement posthume. D'autres, enfin, ne sont pas d'Aristote ; ainsi le traité *des Plantes*, en 2 liv., est, aussi bien sans doute que le traité *des Couleurs*, de Nicolas de Damas (le texte grec de ce traité est une trad. faite sur une trad. latine de la trad. arabe d'Isaac Ben-Honain). L'*Economique*, en 2 liv., est de Théophraste; ce n'est, du reste, qu'un extrait de la *Morale* et de la *Politique* d'Aristote. Le petit traité *sur le souffle vital* est suspect. Si le traité *du Monde* n'est pas d'un stoïcien, qui aura fait des emprunts à Platon et à Aristote, et si la *Lettre à Alexandre*, qui le précède, n'a pas été fabriquée après coup, il faut dire que cet opuscule a été composé à une époque où la doctrine d'Aristote n'était encore ni arrêtée, ni dégagée des doctrines d'Héraclite et de Platon. Quant à la *Rhétorique à Alexandre*, elle paraît être un supplément ajouté par Aristote à sa grande *Rhétorique* dans l'envoi qu'il en fit à Alexandre ; ce supplément se compose d'un extrait de la *Rhétorique* d'Aristote *à Théodecte*, auj. perdue, et d'un manuel d'art oratoire appartenant à l'école de Corax. — Les meilleures éditions générales des œuvres d'Aristote sont celle de la collection Didot et celle de Berlin, 1831-1836, en 4 vol. in-4°, contenant le texte grec, avec variantes, publié par Bekker, une trad. latine, et la 1re moitié d'un choix des commentaires grecs publié par Brandis; les poésies et fragments d'Aristote, qui y manquent, sont réunis à la fin du t. 16 de l'édit. stéréotype de Tauchnitz (Leipzig, 1832, in-18). *V.* les excellentes éditions annotées du traité *de l'Ame* par Trendelenburg (Iéna, 1833, in-8°); de la *Politique*, par J. Gottl. Schneider (Francf.-s.-l'Oder, 1809, 2 vol. gr. in-8°); de la *Météorologie*, par Ideler (Leipzig, 1834-1836, 2 vol. in-8°); de l'*Histoire des animaux*, par J. Gottl. Schneider (Leipz., 1811, 4 vol. in-8°); du traité *des Couleurs*, par Prantl (Munich, 1849, in-8°); de la *Physiognomonique*, dans les *Scriptores physiognomoniæ* de Franz (Altenb., 1780, in-8°); des *Récits merveilleux*, par Beckmann (Gœttingue, 1786, in-4°); de la *Mécanique*, par Van Capelle (Amst., 1812, in-8°); du traité *sur Melissus, Xénophane et Gorgias*, par Müllach (Berlin, 1846, in-8°); de la *Poétique*, par Tyrwhit (Oxford, 1794, in-4°), et par Hermann (Leipz., 1809, in-8°). — La *Logique* (1844, 4 vol. gr. in-8°), le traité *de l'Ame* (1846, 1 vol. gr. in-8°), les petits traités qui en sont la suite (1847, 1 vol. gr. in-8°), la *Morale*, 1856, 3 vol. gr. in-8°, et la *Politique* (1837, 2 vol. gr. in-8°), ont été trad. en franç. par M. Barthélemy Saint-Hilaire; la *Métaphysique*, par MM. Pierron et Zévort (1840, 2 vol. gr. in-8°); l'*Histoire des animaux*, par Camus (1783, 2 vol. in-4°); la *Morale* et la *Politique*, par Thurot (1823, 2 vol. in-8°); *du Monde*, par Batteux (1768, in-4°); la *Physiognomonique*, par Jean Bien (1553, in-8°); les *Problèmes*, par Zimara (Lyon, 1587, in-12); la *Rhétorique*, par Cassandre (1675, in-12), par Gros (1822, in-8°), par Minoïde Minas (1837, in-8°) et par Bonafous (1856, in-8°); la *Poétique*, par Dacier (1692, in-4°), par Batteux (les *Quatre Poétiques*, 1771, 2 vol. in-8°), et par M. Egger, *Essai sur les tragiques grecs*, 1849, in-8°. — Sur les ouvrages et la philosophie d'Aristote, outre les commentateurs grecs, Alexandre d'Aphrodisias, Simplicius, Thémistius, Philoponus, etc., et les historiens de la philosophie, voy. Brandis, *Aristote* (en allem.), Berlin, 1853-1857, 2 vol. in-8°; Titze, *de Aristotelis operum...* (Leipzig, 1826, in-8°); Spengel, *sur le 7e livre de la Physique d'Aristote* (en all., extrait des Mém. de l'Acad. des Sciences de Bavière, 1840, in-4°); Stahr, *Aristote chez les Romains* (en all., Leipzig, 1834, in-8°), et *Histoire des écrits d'Aristote au moyen âge* (en all., Halle, 1831, in-8°); Jourdain, *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote*, etc. (Paris, 1819, in-8°); Michelet (de Berlin), *de la Métaphysique d'Aristote* (Paris, 1836, in-8°); Victor Cousin, *de la Métaphysique d'Aristote* (Paris, 1838, in-8°); Ravaisson, *Essai sur la Métaphysique d'Aristote* (1837 et 1846, 2 vol. in-8°); Vacherot, *Théorie des premiers principes d'après Aristote* (Caen, 1836, in-8°); Jules Simon, *Etudes sur la théodicée de Platon et d'Aristote* (Paris, 1840, in-8°); Barthélemy Saint-Hilaire, *Sur la Logique d'Aristote* (Paris, 1838, 2 vol. in-8°); Rondelet, *De modalibus apud Aristotelem* (Paris, 1847, in-8°); Waddington-Kastus, *Sur la Psychologie d'Aristote* (Paris, 1848, in-8°); Philippson, Ὕλη ἀνθρωπίνη (Berlin, 1831, in-8°); B. Jullien, *De Physica Aristotelis* (Paris, 1836, in-8°); Denis, *De la raison selon Aristote* (Paris, 1847, in-8°); Bontoux, *Examen du traité sur l'âme*, 1840; Thionville, *De la théorie des lieux communs dans les Topiques*, 1856; A. Nisard, *Examen des poétiques d'Aristote, d'Horace, et de Boileau*, 1845; Rondelet, *Exposition critique de la morale d'Aristote* (Paris, 1847, in-8°); Nickes, *De Aristotelis Politicorum libris* (Bonn, 1851, in-8°); Havet, *De la Rhétorique d'Aristote* (Paris, 1843, in-8°); de Raumer, *Sur la Poétique d'Aristote* (en all., dans les Mém. de l'Acad. des Sciences de Berlin, 1828, in-4°); Brandis, *De perditis Aristotelis libris de ideis et bono* (Bonn, 1823, gr. in-8°); Jacques, *Sur Aristote considéré comme historien de la philosophie* (Paris, 1837, in-8°), etc. H. M.

ARISTOXÈNE, philosophe et musicien grec, né à Tarente vers 350 av. J.-C., disciple d'Aristote. Il ne nous reste de ses nombreux écrits qu'une partie de son *Traité*

élémentaire du rhythme, publié par Morelli, Venise, 1785, in-8°, et ses *Eléments harmoniques* en trois livres, dans le *Recueil des musiciens grecs* de Meibomius, Amsterdam, 1652, 2 vol. in-4°. C'est le plus ancien traité de musique qui soit parvenu jusqu'à nous; Aristoxène y attaque le système musical de Pythagore, qui s'en rapportait uniquement au calcul, au lieu de prendre l'oreille pour juge. *V.* Mahne, *de Aristoxeno*, 2e édit., Leipzig, 1814, in-8°. D—s.

ARITHMOMANCIE (du grec *arithmos*, nombre; *mantéia*, divination), art de deviner les événements d'après la valeur numérale des lettres d'un nom. Pour les Grecs, celui de deux combattants dont le nom renfermait le nombre le plus élevé devait remporter la victoire. Les Chaldéens, les Juifs, les Musulmans, ont pratiqué l'arithmomancie.

ARIUS, fameux hérésiarque, né en Cyrénaïque vers l'an 280 de J.-C., m. en 336, était, en 320, curé d'un district d'Alexandrie, lorsqu'il soutint contre St Alexandre, et plus tard contre St Athanase, évêques de cette ville, que Jésus-Christ est une créature parfaite sans doute et très-semblable à Dieu, mais non Dieu lui-même. On ne sait pas bien à quelles limites il s'arrêtait dans cette hérésie; mais il fut condamné et banni par le concile œcuménique de Nicée, en 325, pour n'avoir point voulu reconnaître l'unité et la consubstantialité des trois personnes de la Ste Trinité. Arius était poëte et musicien; à l'exemple des hérétiques Harmonius et Valentin, il avait mis sa doctrine en cantiques, et l'avait répandue dans le peuple. Soutenu par le savant Eusèbe, évêque de Nicomédie, il parvint à se concilier la faveur d'un grand nombre d'évêques, fut même rappelé de l'exil par Constantin Ier, et mourut, à Constantinople, d'une violente colique. Ses partisans dirent qu'il avait été empoisonné, et ses adversaires virent dans sa mort un miracle dû aux prières de St Athanase. Sa doctrine, connue sous le nom d'*Arianisme*, fit de grands progrès sous l'empereur Constance et sous ses successeurs. Quand on voit Constance et Valens se déclarer pour l'hérésie, Constantin lui-même hésiter un moment, on peut penser qu'il y avait engagée dans l'arianisme une question autre que la question religieuse: les constitutions païennes donnaient à l'empereur les deux puissances de prince et de pontife; le christianisme avait brisé cette union; les *Ariens* offraient aux empereurs, en retour de leur appui, une soumission que ceux-ci ne pouvaient trouver dans les évêques orthodoxes. Théodose confisqua les églises des ariens, et leur défendit de tenir des assemblées. L'histoire de l'arianisme, quant à la question de principe, finit avec Théodose; mais, avant de s'éteindre, cette hérésie se releva plus puissante que jamais. Presque tous les peuples barbares, à l'exception des Francs, l'avaient embrassée; et il arriva qu'au commencement du ve siècle toutes les nations de l'Europe étaient plus ou moins ariennes, et en dehors de la foi catholique. Anastase, qui régnait en Orient, suivait l'hérésie d'Eutychès; Théodoric en Italie, Alaric dans la Gaule Narbonaise, dans l'Aquitaine et dans l'Espagne, les Suèves dans la Galice, les Bourguignons dans la Gaule Lyonnaise, les Vandales en Afrique, étaient Ariens. Les évêques, défenseurs de l'unité catholique, triomphèrent cependant de ces nouveaux missionnaires de l'hérésie. L'arianisme fut condamné en Espagne dès l'année 589, en 660 en Italie; il disparut de l'Afrique avec les Vandales vaincus par Bélisaire. Déjà, en 528, l'empereur Justin avait complété l'œuvre de Théodose, et cette hérésie, deux fois sur le point de conquérir le monde à un christianisme d'où la divinité du Christ était presque bannie, resta en Orient, et reparut en Occident sous la plume de Locke, de Socin, et d'autres écrivains de la réformation. M.

ARIZONA, territoire des États-Unis d'Amérique, formé en 1863 de l'anc. district d'Arizona et de l'O. du Nouveau-Mexique; entre l'Utah au N., la Californie à l'O. et le Mexiq. au S.; 342,540 kil. car.; 25 à 30,000 h. Ch.-l., *Tucson*.

ARIZONA, dép. du Mexique, dans la division de Culiacan; ch.-l., *Altar*.

ARJUZANX, ch.-l. de cant (Landes), arr. et à 35 kil. O.-N. de Mont-de-Marsan; bons vins; 200 hab.

ARKANSAS ou AKANSAS, riv. des États-Unis; source dans les montagnes Rocheuses, par 39° lat. N.; cours au S.-O., de 3,470 kil., presque entièrement navigable, arrose le territoire du Colorado, le Kansas, le territoire Indien et l'Arkansas, où il se jette dans le Mississipi (rive droite), par 33° 40′ lat. N., après avoir reçu le Canadian à droite, le Vert-de-Gris, le Neoco, le petit Illinois à gauche; il passe à Little-Rock, capit. de l'Arkansas.

ARKANSAS, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, capit. Little-Rock ou Arkopolis; v. principale: Davidsonville, sur le Big-Black-River. Cet État, situé entre 33° et 36° 30′ lat. N., et 92° 4′ et 96° 50′ long. O., a pour limites les États du Missouri au N., de Tennessee et de Mississipi dont le sépare le Mississipi à l'E., de la Louisiane au S., et le territoire dit Indien à l'O.; arrosé par le Mississipi, l'Arkansas et le *Red-River* (Rivière-Rouge). Il est montagneux et couvert de forêts à l'O. Sol fertile: céréales, cotons. L'Arkansas fut érigé en Territoire en 1819, et en État en 1836; il a le suffrage universel, un gouverneur élu pour 4 ans, un Sénat et une Chambre des représentants. Superf., 132,570 kilom. carrés; population en 1860, 435,427 habitants, dont 111,104 étaient esclaves. Cet État doit son nom à une peuplade indigène qui possédait le territoire avant les colons anglo-américains, et qui, avec les Osages, parcourt encore la partie occidentale.

ARKHANGEL, en russe *Gorod Arkhangelskoi*, c.-à-d. *la ville du couvent de l'archange*; v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gvt de son nom; beau port militaire et de commerce sur la mer Blanche, à 35 kil. et sur la rive dr. de l'embouch. de la Dwina, à 737 kil. N.-E. de St-Pétersbourg; par 64° 32′ 4″ lat. N., et 38° 7′ 30″ long. E.; presque entièrement bâtie en bois; son port, le plus important au N. de la Russie, est fermé par les glaces de sept. à juillet; mais, pendant 3 mois d'été, la navigation y est considérable. Exportation d'excellent sapin, blé, suif, étoupes, etc. Evêché russe, séminaire théologique, école de navigation, gymnase, comptoir de la banque de St-Pétersbourg; consuls d'Angleterre, de Danemark, de Suède et des États-Unis; 19,584 hab. — Cette ville fut fondée à la fin du xvie siècle, sur l'emplacement d'un entrepôt établi par les Anglais en 1553, après qu'ils eurent découvert l'embouchure de la Dwina.

ARKHANGEL (gouvernement d'), situé à l'extrémité N. de la Russie d'Europe; il est baigné par la mer Blanche et la mer Glaciale, dans laquelle il comprend les îles de la Nouvelle-Zemble, de Vaigatsch et de Kalgouef; superf.: 865,350 kil. carrés; environ 275,000 hab. (Russes, Permiens, Samoièdes et Lapons). La plus grande partie du sol est stérile et couverte de glaces pendant dix mois de l'année; au S., vastes pâturages et forêts de pins.

ARKHANGEL (NOUVELLE-), v. de l'Amérique russe, bon port dans l'île et sur le détroit de Sitka; par 57° 3′ lat. N., et 137° 36′ long. O.; 1,000 hab. C'est le ch.-l. des possessions russes; elle est bâtie autour d'une citadelle où siége l'administration de la compagnie russe-américaine. Comm. de pelleteries et de fourrures.

ARKIKO ou ARKEEKO, v. d'Abyssinie, petit port sur la mer Rouge, à 175 kil. N.-E. d'Axoum, par 15° 32′ lat. N., et 37° 25′ long. E.; elle est aux Turcs, et fournit des vivres et de l'eau à Massouah.

ARKLOW, ville et port sur la côte E. de l'Irlande, à 22 kil. de Wicklow et à l'embouchure de l'Ovoca. Pêche active, surtout d'huîtres, qui s'exportent dans les parcs de Beaumaris et d'Anglesey; 4,670 hab. La ville, autrefois fortifiée, fut prise et démantelée par Cromwell en 1649.

ARKOPOLIS, v. des États-Unis. *V.* LITTLE-ROCK.

ARKWRIGHT (Sir Richard), mécanicien anglais, né à Preston (comté de Lancastre) en 1732, m. en 1792, inventeur de la *Mull-Jenny*, métier à filer le coton, qui a produit une révolution dans cette industrie. Il était le 13e enfant d'une pauvre famille, et commença par être barbier. A 28 ans, il quitta cette chétive profession pour prendre celle de marchand de cheveux; puis l'idée lui vint de s'occuper de mécanique. Il crut, comme tous les gens qui ignorent les principes de la science, pouvoir trouver le mouvement perpétuel; heureusement pour lui, il communiqua ses projets à un horloger nommé Kay, qui l'engagea à s'occuper d'une machine à filer le coton, pour laquelle lui-même avait déjà fait quelques essais infructueux. Ils réunirent leurs efforts, et, en 1769, Arkwright, que sa profonde misère avait souvent entravé, fit paraître le premier métier à filer, pour lequel il prit un brevet d'invention. Deux filatures furent montées, et prospérèrent au point d'exciter l'envie des autres fabricants; on contrefit sa machine, on lui en contesta l'invention, et il eut à soutenir divers procès qu'il gagna et perdit tour à tour. Ses rivaux tentèrent de le ruiner, en se liguant pour n'acheter aucun des cotons filés à la mécanique. Arkwright vainquit cette coalition en homme de génie: encombré de ses propres produits, il résolut de les faire tisser, et créa de vastes fabriques de calicot, qui le rendirent l'un des premiers et des plus riches manufacturiers de l'Angleterre. Arrivé à cette haute position, il fut fait, en 1786, grand sherif du comté de Derby, où il avait établi sa filature principale, à Cromfort, et, la même année, élevé au rang de chevalier. Arkwright mourut à 59 ans, laissant à ses héritiers une fortune évaluée à plus de 12 millions de

francs, et à son pays, ainsi qu'au monde industriel, un fonds inépuisable de richesse.

ARLABURGUM, non latin d'AARBOURG.

ARLANC, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), sur le penchant d'une montagne au pied de laquelle coule la Dolore, arr. et à 15 kil. S. d'Ambert, à 467 de Paris; 2,005 hab. Source d'eau minérale froide et ferrugineuse.

ARLAY, brg du dép. du Jura (Franche-Comté), à 11 kil. de Lons-le-Saulnier, près de la Seille; 1,638 hab.

ARLBERG, c.-à-d. *montagnes de l'Aigle*, montagnes du Tyrol, et l'un des contre-forts des Alpes des Grisons. Elles séparent les bassins du Rhin et du Danube, et se divisent, entre les sources de l'Ill et du Lech, en deux rameaux, l'un qui va au N. en Bavière, puis à l'O. dans le Wurtemberg et le duché de Bade, et l'autre longeant l'Inn. Une route, qui unit les vallées de Stanz et de Kloster, traverse le massif principal, dit Arlberg.

ARLBERGICA PROVINCIA, nom latin du VORARLBERG.

ARLEQUIN, personnage comique de la comédie italienne, dont on croit retrouver l'origine dans les pièces *Atellanes* des Romains (*V.* ATELLANES). C'est le Hanswurst des Allemands. Ce nom vient d'un fameux comédien italien qui, venu à Paris sous Henri III, reçut de ses compagnons le nom d'*Harlecchino* (petit Harlay), à cause de son intimité avec MM. de Harlay. *V.* Génin, *Des variations du langage français*, in 8°, 1845; Meyer, *Études sur le Théâtre latin*, in-8°, 1847.

ARLES, *Arelate, Constantina*, s.-préf. (Bouches-du-Rhône), sur la rive g. du Rhône et à 45 kil. de son embouchure, à 89 kil. N.-O. de Marseille, à 777 S.-E. de Paris; lat. N. 43° 40' 31"; long. E. 2°17' 36". Petit port communiquant avec la Méditerranée par le canal d'Arles à Bouc. Trib. de commerce, quartier d'inscription maritime. Bibliothèque, archives, musée, collége, école de navigation; fabric. de chapellerie, filat. de soie, construction de navires; comm. considérable de blé, vins, huiles, fruits, saucissons renommés, sel, soudes et laines; entrepôt du sel produit par les quatre salines de son territoire; cabotage très-actif; dépôt d'étalons; 15,013 hab. Cette ville est assez bien bâtie et très-intéressante par ses monuments et ses ruines antiques. Le cimetière romain (Champs-Elysées), devenu pour les chrétiens une sépulture privilégiée, renfermait de curieux monuments de tous les âges; un grand nombre ont été détruits ou transportés dans les musées. On visite à Arles l'Amphithéâtre ou Arènes, laissé inachevé; le théâtre, l'obélisque égyptien, l'église Saint-Trophyme et ses charmants cloîtres, l'abbaye de Montjour; l'hôtel de ville, construit par F. Mansard. La célèbre statue, dite *Vénus d'Arles*, fut trouvée dans cette ville en 1651, transportée dans la galerie de Versailles, et de là au Musée du Louvre, où elle est actuellement. Les Arlésiennes sont célèbres par leur beauté, par l'originalité et la richesse de leur costume. — Les origines d'Arles sont douteuses; un monument gaulois, construction souterraine, nommé aujourd'hui le *Trou aux fées*, confirme l'opinion qu'une cité gauloise aurait précédé la ville romaine; l'existence de celle-ci remonte à l'expédition de Marius dans les Gaules. Sous Jules César, la colonie d'Arles rivalisait déjà avec Marseille, bientôt elle s'étendit sur les deux rives du fleuve réunies par un pont de bateaux; de nombreux monuments l'embellirent, et elle fut surnommée la *Rome gauloise;* Constantin l'habita souvent, et voulut qu'elle portât son nom. Sous Honorius, elle devint le siége de la préfecture des Gaules. Son église fut fondée par S^t Trophyme, que la tradition fait disciple des apôtres. En 314, il s'y tint un concile, où les Donatistes furent condamnés. Au v^e siècle, les Barbares la ravagèrent; Euric, roi des Visigoths, en fit sa capitale; au VIII^e siècle, les Sarrasins y entrèrent; au IX^e, elle fut comprise dans ce royaume de Bourgogne qui devint au X^e le royaume d'Arles. Pendant toutes ces vicissitudes, la ville, gouvernée par son évêque, protégée par ses institutions municipales, conserva une indépendance presque complète. Au commencement du XII^e siècle, elle se constitua en république libre, quoique forcée souvent de demander la protection des empereurs d'Allemagne et des comtes de Provence, qui prétendaient à certains droits sur elle; après de sanglantes luttes, la république fut abolie, 1251. Arles se soumit à Charles d'Anjou, alors comte de Provence. Elle suivit depuis lors la destinée de la Provence.

ARLES-SUR-TECH, ch.-l. de cant. (Pyrénées-Orientales), anc. v. au pied du Canigou, arr. et à 8 kil. S.-E. de Céret. Belle église; sources minérales dans les environs; 1,860 hab.

ARLEUX, ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 11 kil. S. de Douai, sur un bras de la Sensée et près du canal de ce nom. Châteaufort où fut enfermé Charles le Mauvais; pris par les Français en 1645, démantelé par Villars en 1711. Patrie du jurisconsulte Merlin dit *de Douai;* 1,616 hab.

ARLINGTON (comte d'). *V.* BENNET.

ARLON, *Orolaunum*, v. de Belgique, ch.-l. de la prov. du Luxembourg belge, à 170 kil. S.-E. de Bruxelles, sur la Semoy. Fabr. d'étoffes de laine; comm. de fers et de grains; 5,550 hab. Victoire des Français sur les Impériaux, le 19 avril 1793. C'était le ch.-l. d'un comté du pays des Ardennes, érigé en marquisat en 1103, et réuni au Luxembourg en 1214. On y a trouvé des antiquités romaines.

ARLOTTO MAINARDO, écrivain et prêtre, né à Florence en 1395, m. en 1483. On a de lui: *Facezie piacevoli, fabule e motti del Piovano Arlotto, prete Fiorentino*, Venise, 1520, in-8°; c'est l'édition la plus complète. Il a écrit en français: *Patron de l'honnête raillerie, contenant les brocards, bons mots*, etc., Paris, 1650, in-8°. Il est moins connu comme écrivain que par ses plaisanteries et sa bonne humeur, qui amusèrent les cours d'Édouard V d'Angleterre, du roi de Naples Alphonse, et de René d'Anjou, comte de Provence.

ARLUNO (Bernardin), noble milanais et savant jurisconsulte, vivait à Milan de 1507 à 1537. On a de lui: 1° *De la guerre de Venise*, imprimé dans le *Trésor des Antiq. d'Italie*, t. 5, p. 4, Leyde, in-fol. (en latin); 2° *Histoire de la Patrie*, 3 vol. in-fol. (en latin); l'impression n'a pas été finie: le manuscrit est à Milan dans la bibliothèque Ambrosienne, avec quelques ouvrages du même auteur. Il est érudit, exact en général, mais croit trop facilement aux prodiges.

ARLY (maison d'). *V.* AILLY.

ARMADA. Ce mot espagnol, qui signifie *flotte de guerre*, est appliqué spécialement à la flotte de 135 vaisseaux, décorée du titre d'*invincible*, envoyée par Philippe II contre l'Angleterre en 1588. Restaurer dans l'île la foi catholique; punir Élisabeth de l'exécution récente de Marie Stuart, des agressions de ses marins, de l'appui qu'elle prêtait aux Pays-Bas révoltés; faire valoir les droits qu'à plusieurs reprises Marie, prisonnière, avait légués au roi d'Espagne sur l'Ecosse et sur l'Angleterre, tels étaient les résultats que devait produire cet armement formidable, projeté dès 1570 et préparé seulement en 1583. L'Armada partit du Tage avec 8,000 matelots et 19,000 soldats, auxquels devait se joindre, sur des bateaux plats, le duc de Parme avec 32,000 autres; elle fut assaillie par deux tempêtes (au cap Finisterre et près de Calais); harcelée sans cesse par les vaisseaux de l'ennemi, menacée par ses brûlots, elle ne put effectuer de descente en Angleterre, et le duc de Medina-Sidonia, qui la commandait, ne ramena que les débris de cette flotte, diminuée d'au moins 80 voiles. R.

ARMAGH (*ard magha*, champ élevé), en latin *Regia*, v. d'Irlande, cap. du comté de ce nom, à 110 kil. N.-O. de Dublin; bâtie en marbre rouge sur le Callan, affluent du Blackwater; siége archiépiscopal du primat anglican d'Irlande; biblioth. de 14,000 vol.; observatoire; comm. de blé, toiles, fils, grains; 12,654 hab. en 1841; 8,655 en 1861. Un chemin de fer l'unit à Belfast. Fondée, dit-on, par S^t Patrick en 450, avec un collége qui fut célèbre au commencement du moyen âge, elle devint la métropole de l'Ulster en 1122. — Le comté d'Armagh est situé entre ceux d'Antrim au N., de Down à l'E., de Lowth au S., et de Monaghan à l'O. Superf.: 132,800 hect.; pop. en 1831: 189,382 hab. Cap. Armagh. Pays généralement plat, montagneux au S.-O., arrosé par les riv. Callan, Blackwater, Bann et Newry-Water. Sol assez fertile; récolte de pommes de terre, avoine, lin et froment; manuf. de toiles.

ARMAGNAC, anc. pays de France, compris avec le comté de Fézenzac dans le duché de Gascogne, avait pour ch.-l. Lectoure; c'est auj. le dép. du Gers et une partie de ceux de Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne et Haute-Garonne. Le comté date du milieu du X^e siècle: on voit les comtes d'Armagnac faire hommage, à la fin du XII^e siècle, aux comtes de Toulouse, puis directement aux rois d'Angleterre. Cette maison atteignit toute sa prospérité au XIV^e siècle, comprenant alors les comtés de Charolais, de Comminges et de Rodez. Le comté fut déclaré confisqué et réuni à la couronne en 1481. Charles VIII le rendit au comte Charles I^er, dont le petit-neveu et l'héritier, Charles, duc d'Alençon, épousa Marguerite, sœur de François I^er. Ce 23^e comte d'Armagnac mourut sans enfants; son héritage passa en 1525 à Henri d'Albret, roi de Navarre, qui épousa sa veuve. Henri IV réunit le comté avec la Navarre à la couronne, 1607. En 1645, Louis XIV donna ce

comté à Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, dont la postérité l'a possédé jusqu'à la révolution.

ARMAGNAC (Bernard VII, comte d'), né vers le milieu du XIIIe siècle, succéda à son frère Jean III, en 1391. Après avoir fait la guerre aux Anglais en Guienne, il se fit, en 1410, le chef des partisans du duc d'Orléans, qui avait épousé sa fille, et donna ainsi son nom à l'une des factions qui déchirèrent la France sous Charles VI. Victorieux en 1413, il devint connétable et premier ministre, s'empara ensuite des finances et du gouvernement de toutes les forteresses. Dès lors il rompit avec la reine Isabeau; mais celle-ci appela les Bourguignons. Paris, fatigué de la tyrannie du connétable, les reçut en juin 1418. Le connétable fut livré, et massacré par le peuple dans sa prison.

ARMAGNAC (Jean V, comte d'), petit-fils du précédent et fils de Jean IV, né vers 1420, m. en 1473. Sous Charles VII, il fut banni et dépouillé de ses biens par le parlement de Paris pour ses crimes de toute sorte et pour les relations qu'on lui attribuait avec les Anglais. Il obtint son rappel et la restitution de ses biens sous Louis XI, en 1461, mais se révolta contre lui en 1465 et en 1469. Louis XI l'épargna d'abord, et le releva même de l'infamie que lui avait attirée son mariage avec sa propre sœur Isabelle; mais lorsque le comte livra les côtes de la Gascogne aux Anglais et celles du Languedoc aux Aragonais, le Parlement le condamna à mort, et le roi envoya Dammartin contre lui avec des pouvoirs extraordinaires. Le comte, débusqué successivement de tous ses châteaux et villes, s'enfuit dans les montagnes du Guipuzcoa, où il tenait quelques fiefs du roi de Castille. Le cardinal Jouffroy, évêque d'Alby, ayant reçu ordre de l'assiéger, il se défendit deux mois dans Lectoure, et fut tué par trahison. Son frère CHARLES, enveloppé dans la même condamnation, fut enfermé 14 ans à la Bastille, d'où il ne sortit que sous Charles VIII.

ARMAGNAC (Jacques d'). *V.* NEMOURS.

ARMAGNAC (Louis d'). *V.* NEMOURS.

ARMAGNAC (Georges), évêque de Rhodes, et en même temps administrateur des évêchés de Vabres et de Lectoure, ambassadeur à Venise, à Rome, archevêque de Toulouse, et associé comme co-légat au cardinal de Bourbon, légat d'Avignon, conserva ce petit État au Saint-Siége par sa bonne administration au milieu des guerres civiles. Cardinal en 1544, il succéda à Félicien Capiton sur le siége d'Avignon, où il mourut en 1585, à l'âge de 81 ans.

ARMAGNACS (GUERRE DES), sous Charles VI. *V.* ARMAGNAC (Bernard VII, comte d'). *V.* une histoire de cette guerre, que les Allemands appellent *Armegecken-Krieg,* dans le recueil d'histoire intitulé *Histor. Taschenbuch*, Leipzig, 1842.

ARMANÇON, riv. de France, prend sa source près du vge d'Essey, au S. de Pouilly (Côte-d'Or), passe à Semur, Ancy-le-Franc, Tonnerre, Flogny, Saint-Florentin, Brinon, et se jette dans l'Yonne à La Roche, à 8 kil. S.-E. de Joigny (Yonne); flottable sur 105 kil.; cours de 180 kil.

ARMAND (Jacques), pasteur de l'église wallonne de Hanau en 1762, et de l'église réformée française de Francfort-sur-le-Mein, en 1765, a laissé des *Sermons*, à l'occasion de la paix de 1763, de la mort de l'empereur François Ier, etc. A. G.

ARMATOLES ou KLEPHTES. On appelait ainsi des tribus chrétiennes et guerrières du N. de la Grèce, qui sont restées toujours indépendantes depuis l'établissement de l'empire musulman en Europe. Le nom de klephte, signifiant *voleur,* leur était donné à cause de leurs pillages continuels. Le nom d'Armatoles s'appliqua ensuite à ceux qui traitèrent avec la Porte. Ayant acquis par ces négociations le droit de former des milices, ils se répandirent dans toute la Grèce dès le commencement du XVIIe siècle, admirés pour leur courage, chantés par les poëtes populaires, et redoutés des Turcs. Quand éclata la révolte des Grecs contre les Turcs, en 1821, ils étaient 12,000 en possession des principales forteresses, et servirent énergiquement la cause de l'indépendance. Leurs principaux chefs étaient : Eustrate, qui avait 500 hommes; Gogo, George Zongas, Saphakas, qui mourut devant Athènes en 1827; George Macry, avec 300 hommes; Karaiskakis, tué aussi devant Athènes en 1827; il avait à lui 600 hommes; Kalzodemos, tué à Missolonghi; Botzaris, le chef des Souliotes, etc. A. G.

ARMBRUSTER (Jean-Michel), journaliste allemand, né à Sultz (Wurtemberg), en 1761. Secrétaire de Lavater à Zurich, il fut quelque temps l'éditeur de la *Gazette de Zurich.* Ne sympathisant pas entièrement avec les idées de Lavater, il le quitta, et s'établit à Constance où il vécut de sa plume. Son *Ami du peuple* (en allem.), journal qu'il dirigea de 1793 à 1799, montre son talent populaire. Son inimitié décidée contre la France lui fit donner une place dans les provinces autrichiennes; il y publia en 1800 le journal *Der redliche Schwabenbote.* Expulsé de Gunsburg par les Français, il alla à Vienne comme commissaire de police; puis, en 1805, comme secrétaire de la cour suprême de police et de censure. Il édita dans cette position la *Gazette de Vienne,* journal officiel. Il publia aussi le *Wanderer,* journal populaire. On l'encouragea à commencer, en 1809, les *Vaterlandische Blatter fur den Œsterreichischen Kaiserstat*, journal de mérite. Il se tua en 1817, par suite d'embarras d'argent. Il a écrit aussi en assez bon style des contes pour les enfants.

ARMELLINI (Mariano), bénédictin, né à Ancône, m. en 1737. Il a publié : *Bibliotheca Benedictino-Cassinensis*, ou *Notices de la vie et des ouvrages des écrivains de la congrégation du Mont-Cassin*, Assise, 1731-32, in-fol.; *Catalogi tres monachorum, episcoporum reformatorum et virorum sanctitate illustrium e congregatione Cassinensi*, Assise, 1733, in-fol. etc.

ARMENIACUS AGER, nom latin de l'ARMAGNAC.

ARMÉNIE, contrée de l'Asie occidentale, bornée au N. par la chaîne du Caucase, à l'E. par la mer Caspienne, au S. par la Mésopotamie, et à l'O. par l'Euphrate; traversée par de hautes montagnes, telles que le grand et le petit Ararat, le Taurus, les Gortouk. Les monts appelés par les Turcs *Bingueul* donnent naissance à l'Euphrate, au Tigre, à l'Aras (Géhon) et au Djarakh (Phison); de là l'opinion probable qui place l'Éden ou Paradis terrestre dans cette région. Le climat de l'Arménie est généralement froid; cependant dans les vallées et dans les plaines, l'air est plus tempéré, et le sol très-fertile. On récolte en abondance toute espèce de grains, vins, fruits, tabac et coton. Les montagnes recèlent des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer et de plomb, mais peu exploitées, et de magnifiques carrières de marbre et de jaspe. On y trouve aussi du sel gemme, des sources de naphte, de l'arsenic sulfuré jaune, du bol d'Arménie, etc. Les races chevalines passent pour les meilleures de l'Asie occidentale. La cochenille la plus estimée est en grande quantité aux pieds de l'Ararat. La botanique de l'Arménie est relativement une des plus riches du monde, et la manne qui s'y récolte est incomparablement meilleure que celle de l'Italie. L'Arménie actuelle forme les pachalicks d'Erzeroum, de Kars et de Diyar-Bekr dans la Turquie d'Asie; elle est peuplée, en dehors des indigènes, de Turcs, Kurdes, Turcomans, et autres restes de peuplades qui ont fait des irruptions dans ce pays. Les Arméniens se distinguent par leur caractère grave, laborieux, intelligent, hospitalier, calculateur. Ils sont attachés aux traditions de leurs ancêtres et à leur gouvernement; ils sympathisent beaucoup avec les Européens, dont ils apprennent les langues et les manières avec facilité.

L'Arménie ancienne se divisait, d'après les géographes du pays, en quinze territoires (*Nahank*), et chaque territoire en plusieurs provinces (*Cavar*). Ce n'est qu'à la suite de la domination romaine que nous trouvons dans les écrivains grecs et latins la division en Grande et en Petite-Arménie (*Armenia major*, *Armenia minor*). — Le nom de Petite-Arménie était donné aux prov. situées entre la rive occid. de l'Euphrate, le Pont, la Galatie et la Cilicie, sans doute à cause des nombreuses colonies arméniennes établies depuis longtemps dans ces contrées. Elle eut pour capitale Anazarbe ou Césarée; elle contient aujourd'hui les ruines curieuses d'Holmi, de Séléfké, Gorighos, Sébaste, Eleusis, Celenderis, Sis, Anazarbe, Missis (Mopsueste), Agée, Mallus (Karadach), etc., qui ont été visitées par M. Victor Langlois en 1852-3. — On appelait Grande-Arménie l'Arménie proprement dite; les villes les plus célèbres étaient : Ardachad (*Artaxata*), Armavir, Tvine, Ani, Tavréje (*Tebriz* ou *Tauris*), Carni, Kars, Van, Érivan, Nakhitchévan, Vagharchabad, Dicranaguerd (*Tigranocerta*), Medzpine (*Nisibis*), Edesse, Garine (*Theodosiopolis*), etc., dont la plupart ne présentent maintenant que des ruines ou de misérables villages.

Histoire. — L'origine de la nation arménienne remonte jusqu'au déluge et à la tour de Babel; c'est ce qu'établit un monument historique du plus haut intérêt, en partie conservé par Moïse de Khorène, auteur arménien du Ve siècle. D'après ce document, *Haïg*, fils de Thorgom, petit-fils de Noé, fut le premier chef de cette nation. Haïg se soustrait à l'obéissance de Nembrod (Bel ou Bélus), le tue dans un combat, règne paisiblement dans les environs du lac de Van, et nomme ses sujets *Haïk* et le pays *Haïasdan* ou pays des *Haïk.* Cette dénomination est conservée toujours parmi les indigènes; le nom d'*Arméniens* ne leur est donné que par les étrangers, et cela, à la suite des conquêtes d'Aram, 5e successeur d'Haïg, vers le

XIXe siècle av. J.-C. La plupart des princes de la dynastie *haïguienne* ou *haïcane* furent tributaires des rois d'Assyrie; mais, à la mort de Sardanapale, l'Arménie redevint indépendante. Vahé, dernier roi de cette première dynastie, marcha à la rencontre d'Alexandre, périt dans le combat, et laissa son pays à la disposition du conquérant, qui le fit administrer par un simple gouverneur. Arschag (*Arsace*), roi des Parthes, s'étant emparé de l'Arménie, en donna la royauté à son frère Vagharschag (*Valarsace*), dont les descendants repoussèrent plusieurs fois les Grecs au delà de l'Euphrate et résistèrent énergiquement aux Romains; cependant la mort de Mithridate et la défaite de Dicran (*Tigrane II*) obligèrent les Arméniens à reconnaître l'autorité de ce peuple. Dertad (*Tiridate*), fils de Khosrov (*Chosroès*), roi d'Arménie, qu'Ardachir, chef des rois sassanides de la Perse, avait fait assassiner, fut placé plus tard sur le trône de ses pères par ordre de Dioclétien. Il embrassa le christianisme avec tout son peuple, et laissa à ses successeurs un royaume assez fort pour tenir tête à deux rivaux puissants, l'empereur de Constantinople et le roi de Perse. Cependant ceux-ci réussirent enfin à se partager définitivement l'Arménie, l'an 428. Dès lors la race des Arschagouni (*Arsacides*) cessa de régner sur ce pays, et le roi de Perse confia à un chef intitulé *Marzban* le gouvernement de sa conquête. A ces gouverneurs étrangers, qui épuisèrent le pays d'hommes et de richesses, succédèrent, en 632, les *Osdigan*, préfets ou gouverneurs établis par les califes arabes, maîtres de l'Arménie; ceux-ci ajoutèrent à des vexations de toute espèce des persécutions religieuses encore plus terribles que celles des *Marzbans*; et les Arméniens, loin de recevoir des Grecs aucun secours, furent persécutés par eux comme hérétiques ou schismatiques. Au milieu de tant de désastres, un prince de la race des *Pacradouni* (*Bagratides*), nommé Achod, fut en telle estime auprès de l'empereur grec et du calife arabe, qu'il fut reconnu par eux comme roi d'Arménie l'an 859. Cette dynastie s'éteignit en 1079 avec Kakig II, assassiné par les Grecs; et l'Arménie, envahie par les Turcs Seldjoukides, puis par les hordes de Gengis-khan, n'eut plus d'espérance que dans une petite principauté formée dans les gorges du Taurus et défendue par Roupen. Les princes issus de ce chef s'allièrent, pendant les Croisades, aux princes d'Antioche, de Chypre et d'autres pays de l'Orient et de l'Occident, et régnèrent dans la Cilicie pendant environ quatre siècles; le dernier, Léon VI, de la maison des Lusignan de Chypre, fut emmené par les Égyptiens au Caire; au bout de six ans, il put se réfugier en Europe. Il fixa son séjour à Paris, où il mourut l'an 1393. L'Arménie, livrée, depuis cette époque, à toutes les atrocités des Tartares sous Timour-Leng (*Tamerlan*), et des Perses sous Schah-Abbas Ier, dépeuplée par de nombreuses migrations en Tartarie, en Turquie, en Perse, en Moldavie, en Pologne, en Italie, et jusqu'en Hollande, et dans les Indes-Orientales, tomba en grande partie au pouvoir des Turcs Ottomans. Depuis le commencement du XIXe siècle, les Russes, s'avançant peu à peu par la Géorgie, se sont emparés des provinces orientales qui étaient soumises à la Perse, ainsi que de quelques parties de l'Arménie turque; ils ont transporté dans le territoire transcaucasien un grand nombre de familles arméniennes.

Langue. — La langue arménienne est une des plus anciennes du globe; elle appartient à la famille des langues *ariennes*, dans lesquelles doivent être compris le zend et le sanscrit; mais elle ne dérive ni de l'un ni de l'autre, quoi qu'en disent certains orientalistes. On n'a essayé de la ranger parmi les langues sémitiques qu'en la confondant avec l'*araméen*. Malgré un grand nombre de termes étrangers qui se trouvent dans l'arménien, cette langue a toujours conservé un fonds original très-remarquable. L'arménien se divise naturellement en ancien et en moderne, comme le grec. La langue moderne ou *vulgaire* n'a pas de règles fixes; elle se subdivise en plusieurs patois ou dialectes, dont quelques-uns sont très-difficiles à comprendre. Mais la langue ancienne ou *littérale* a un système grammatical bien établi, et c'est dans cette langue que sont écrits les meilleurs ouvrages anciens et modernes. L'alphabet arménien actuellement en usage a été inventé au commencement du Ve siècle par le docteur Mesrob, et se compose de 36 lettres, auxquelles on ajouta, au XIIe siècle, l'o et l'f. Toutes ces lettres se tracent de gauche à droite, et leur orthographe est en harmonie complète avec la prononciation. La fréquence des aspirées, des sifflantes et des nasales, plus encore que l'abondance des consonnes de toutes nuances, rendent la langue arménienne peu agréable aux Européens; cependant, prononcée par les indigènes, elle ne manque pas d'une certaine harmonie sonore et variée. Les vers arméniens n'étaient pas autrefois rimés comme ils le sont ordinairement depuis le XIe siècle. Le rhythme était fondé plutôt sur le nombre des syllabes que sur la valeur prosodique.

Littérature. — De la littérature antérieure à l'introduction du christianisme en Arménie, nous n'avons que quelques chants populaires cités par Moïse de Khorène; ce qui subsiste de cette littérature ne date donc que du IVe siècle. Les œuvres dont elle se compose ont presque toutes un caractère religieux; l'histoire même y est traitée en général au point de vue moral et ecclésiastique. Plusieurs ouvrages, dont les originaux n'existent plus, ont été conservés par les traductions arméniennes. L'âge d'or de cette littérature est le Ve siècle: la traduction de l'Écriture sainte, exécutée avec un soin, une exactitude et une élégance admirables, en est le plus beau monument. Les traducteurs de la Bible, St Isaac et St Mesrob, sont donc considérés comme les pères de cette littérature; viennent ensuite ceux de leurs élèves dont les écrits nous sont parvenus, tels que Gorioun, David le Philosophe, Eznig, Mambré, Élisée, Lazare de Parbe, Faustus de Byzance, et le célèbre Moïse de Khorène, historien d'un très-grand mérite. Le temps qui s'écoula depuis cet auteur jusqu'au XIIe siècle est l'âge moyen de la littérature arménienne. Dans cet intervalle se distinguèrent Ananie de Chirag, Jean Catholicos, surnommé l'*Historien*, Thomas Arzrouni, Léon le prêtre (*Ghevont Yerets*), Grégoire de Nareg, Étienne Assoghig, Grégoire Makisdros, Nersès Glaietzi, surnommé Chenorhali (*le Gracieux*), Nersès de Lampron, Mathieu d'Édesse et Samuël d'Ani. Dans la dernière période sont compris Jean Vanagan, Jean le Diacre (*Sargavak*), Mekhitar Coche, Vartan de Partzerpert, Guiragos de Candsag, Jean d'Erzenga, Étienne Orpélian, Thomas de Medzop, etc.

Dans les XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles, la littérature arménienne a été presque nulle; on ne s'occupait guère que de la transcription des anciens ouvrages. Les imprimeries arméniennes, fondées dans quelques villes de l'Europe dès le milieu du XVIe siècle, ne produisirent que quelques livres liturgiques ou bien des traductions misérables de petits ouvrages latins. La langue même était devenue presque méconnaissable, tant on avait bouleversé son système grammatical, en le remplaçant par celui de la basse latinité. C'est du commencement du XVIIIe siècle que date l'ère nouvelle de la littérature arménienne, si féconde en résultats, grâce aux efforts de l'abbé Mekhitar de Sébaste et de la société religieuse fondée par lui et appelée de son nom *Mekhitariste*. (*V.* MEKHITAR, SAINT-LAZARE, TCHAMITCHIAN, INDJEDJIAN, etc.) Ces Bénédictins de l'Orient, depuis un siècle et demi, travaillent avec succès à la régénération intellectuelle de leurs compatriotes. Les anciens manuscrits arméniens sont recherchés par eux dans tous les pays, achetés ou copiés, déposés dans la bibliothèque de leur couvent, déchiffrés, collationnés, et ensuite publiés soigneusement. C'est ainsi qu'ils ont attiré l'attention des savants de l'Europe sur leur pays; et des arménistes distingués, après avoir profité des secours des Mekhitaristes, s'occupent de cette littérature à Paris, à Vienne, à Bruxelles, à Berlin, à Munich, à Pétersbourg, etc. Les Mékhitaristes ont fortement contribué à faire connaître aux Européens les richesses de leur littérature ancienne, en publiant des ouvrages intéressants, des traductions en latin, en italien et en français. Mais leur principal but étant l'instruction et l'éducation de leurs compatriotes, ils sont devenus, pour ainsi dire, les pères de la littérature arménienne moderne; le plus grand mérite de cette littérature consiste dans la pureté du langage, à peu près égale à celle des meilleurs auteurs classiques de l'Arménie ancienne, et en même temps dans l'appropriation du goût, des idées, des termes scientifiques même des langues de l'Europe à la leur. Enfin, c'est par l'impulsion et le bon exemple des Mékhitaristes que la nation arménienne possède actuellement des imprimeries dans presque toutes les villes où il y a des Arméniens assez riches et assez éclairés; des journaux littéraires et politiques en arménien paraissent à Venise, à Vienne, à Smyrne, à Constantinople, à Tiflis, à Calcutta; un grand nombre d'écoles primaires se fondent et s'organisent tous les jours, et quelques colléges fondés à Moscou, à Paris et à Venise, donnent à la jeunesse arménienne, outre l'éducation nationale, une connaissance assez approfondie des langues de l'Europe et des principes de toutes les sciences et des beaux-arts.

Religion. — La religion primitive des habitants de l'Arménie était celle des anciens patriarches; dans la suite, le sabéisme, le magisme, et plus tard le polythéisme grec, y introduisirent leurs croyances. D'après une tradition du pays, constatée par le témoignage d'un grand

nombre d'historiens, Abgar, roi arsacide de l'Arménie, résidant à Edesse, correspondit avec J.-C. L'apôtre Thadée, un des 72 disciples, se rendit dans cette ville, et convertit le roi et la plupart des habitants de la capitale au christianisme. Les successeurs d'Abgar, et avec eux une grande partie de leurs sujets chrétiens, abandonnèrent l'Évangile pour se replonger dans les ténèbres de l'idolâtrie. Au commencement du IVe siècle, St Grégoire, qui, à cause de sa croyance, subit le martyre sur l'ordre du roi Dertad (*Tiridate*), le convertit à la religion chrétienne, qui devint dès lors la religion du pays. St Grégoire, surnommé par là *Loupavoritch* (*Illuminateur*), reçut à Césarée en Cappadoce le sacre épiscopal ; il se rendit à Rome, en compagnie de Tiridate, y fut accueilli très-favorablement par l'empereur Constantin et par le pape Sylvestre Ier. Le pape l'investit de la dignité patriarcale qui resta pendant quelque temps dans la famille de Grégoire, et passa ensuite à d'autres personnages élus par la nation et honorés du titre de *Catholicos* (patriarche universel de l'Arménie). Les patriarches résident à Etchmiadzine, près de l'emplacement de l'anc. Vagharchabad, non loin de l'Ararat.

Quant aux relations de l'Église arménienne avec les Églises grecque et romaine depuis la mort de St Grégoire, les patriarches de l'Arménie furent représentés dans les trois premiers conciles œcuméniques par leurs délégués. Mais au 4e concile, réuni à Chalcédoine, ils ne purent intervenir à cause de la guerre nationale et religieuse qu'ils soutenaient alors contre les Perses. Ils prêtèrent l'oreille aux insinuations de quelques Syriens partisans d'Eutychès, condamné par ce concile, et se laissèrent persuader que les Pères, en se déclarant formellement pour la doctrine des deux natures en J.-C., avaient admis en quelque sorte l'erreur de Nestorius qui distinguait dans J.-C. deux personnes. C'est ainsi que, pendant longtemps, les Arméniens, tout en condamnant les doctrines d'Eutychès, et en reconnaissant en J.-C. deux natures réunies inséparablement et sans confusion dans une seule personne, ne consentirent pas à admettre l'expression de *deux natures*, d'autant moins que dans leur langue le mot *nature* (*pnoutioun*) a pour première acception celle de *personne*. On voit donc combien se sont trompés les Grecs et les Latins lorsque, dans leurs écrits, ils ont attribué aux Arméniens le nom d'*Eutychéens*, ainsi que celui de *monophysites* dans le même sens. Il y eut quelques négociations, en 1178, entre les Grecs et les Arméniens, pour la réunion des deux églises ; mais la mort du patriarche arménien Nersès et de l'empereur Manuel Comnène fit échouer cette tentative. Dans la doctrine de la *procession* du Saint-Esprit, l'église arménienne suivit toujours les Pères de l'église grecque, sans refuser d'admettre le sentiment des Pères latins ; mais elle ne consentit pas à l'addition du *filioque* au symbole. Ainsi, les papes du temps des Croisades, dans leurs lettres officieuses aux patriarches de l'Arménie, ne leur demandaient que quelques réformes de discipline ; ils les engageaient, par exemple, à ajouter de l'eau dans le calice au lieu de célébrer la messe avec du vin pur seulement ; à fêter la naissance de J.-C. le 25 décembre au lieu du 6 janvier, etc. Cette prudence des souverains pontifes ne fut pas toujours imitée par les missionnaires latins, qui, avant et après le concile de Florence, s'établirent en diverses contrées de l'Arménie ; poussés par un zèle ardent, pour tout ce qui est usage romain, ils firent naître, d'abord dans le clergé, ensuite dans toute la nation, des querelles désastreuses, en déclarant suspects d'erreur et d'hérésie des usages innocents ou indifférents, pratiqués par l'église arménienne depuis bien des siècles. Une partie de la nation ayant changé ainsi une foule de rites, pour adopter ceux de l'église latine, se nomma *catholique* exclusivement, et repoussa la grande majorité en la qualifiant de *schismatique* et *hérétique* : de là des querelles et des haines. Les derniers prélats de Constantinople ont suscité de nos jours des persécutions terribles contre les catholiques ; le gouvernement turc, cédant aux sollicitations des puissances chrétiennes de l'Europe, consentit, en 1829, à séparer politiquement les deux populations, et à donner aux Arméniens catholiques un chef ou patriarche indépendant. Depuis quelques années, les protestants ont fait parmi les Arméniens quelques prosélytes ; ceux-ci, ayant été également persécutés par le patriarche, ont obtenu de la Porte la permission d'avoir un chef particulier, avec le libre exercice de leur culte. La nation arménienne se trouve ainsi divisée, par rapport à la religion, en trois parties : *grégorienne*, c.-à-d. attachée aux usages de l'église fondée par St Grégoire l'Illuminateur ; *catholique* (romaine), et *protestante* (évangélique-américaine). Le chef de la première, qui est la plus nombreuse (4,000,000 environ), réside à Etchmiadzine, dans l'Arménie russe, quoiqu'il existe un autre patriarche presque indépendant à Sis, anc. cap. du roy. de Cilicie. Le patriarche des catholiques (50,000) réside à Constantinople ; mais il existe au mont Liban un autre patriarche (*in partibus*), dont la juridiction s'étend sur la Syrie, la Cilicie, et une partie de l'Asie-Mineure. Ceux de l'Arménie russe sont soumis au métropolitain du rite latin, résidant à Saint-Pétersbourg. Les protestants (4 à 5,000) ont leur chef à Constantinople. *V. Supplément.* C—A.

ARMENTIÈRES, *Armentaria*, ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 14 kil. O.-N.-O. de Lille, sur la rive dr. de la Lys, et près de la frontière de Belgique, sur le ch. de fer de Calais et Dunkerque à Lille. Hospice d'aliénés ; collége. Fabr. considérable de grosses toiles écrues ou bleues, de lin, linge de table, dentelles, toiles et coutils, sucre indigène, huiles ; blanchisseries, teintureries, brasseries, raffineries de sel, distilleries, briqueteries ; 8,290 hab.

ARMET, casque léger et mince, sans ornements, sans visière ni gorgerin ; les chevaliers du moyen âge le portaient hors de la mêlée, en place du *heaume*. On employa aussi ce mot comme synonyme de *bacinet*, et, au XVIe siècle, pour désigner tout casque de guerre. B.

ARMIDE, personnage inventé par le Tasse dans sa *Jérusalem délivrée*. Habile magicienne, Armide séduit Renaud, le plus brave des croisés, et elle le retient dans ses jardins enchantés. Renaud s'arrache enfin de ces délices, rappelé par l'honneur et le devoir. Il y a deux célèbres opéras d'*Armide*, l'un de Glück et l'autre de Rossini.

ARMILLAIRE (SPHÈRE), instrument composé de plusieurs cercles de métal ou de bois ou de carton, au centre desquels est placé un petit globe figurant la terre. De ces 10 cercles, il y en a 6 grands : l'horizon, le méridien, l'équateur, le zodiaque qui renferme l'écliptique, et les deux colures ; 4 petits : les deux tropiques et les deux cercles polaires. On attribue l'invention de cette sphère à Anaximandre ; elle n'explique, bien entendu, les mouvements et la position des corps célestes que dans l'hypothèse de Ptolémée, qui croyait la terre immobile au centre de l'univers. D'autres sphères armillaires représentent les orbites des planètes selon les systèmes de Copernic, de Tycho-Brahé, etc.

ARMILUSTRE, fête purificatoire qui se célébrait à Rome le 19 octobre sur le mont Aventin. Les célébrants étaient armés et dansaient au son des trompettes.

ARMINIENS ou REMONTRANTS, secte protestante en Hollande. *V.* ARMINIUS (Jacques).

ARMINIUS, nom latin d'Hermann, chef des Chérusques. *V.* HERMANN.

ARMINIUS (Jacques) ou HARMENSEN, théologien protestant, né en 1560 à Oudewater, dans la Hollande méridionale, fut en 1587 ministre à Amsterdam, en 1603 professeur à Leyde, et enseigna la doctrine du pardon divin pour tous les repentants, contrairement à la doctrine de la prédestination des élus et des réprouvés soutenue par Calvin et par Gomar, autre professeur de Leyde. Il fut appuyé par Grotius, Jean de Barnevelt, etc. Sa vie fut irréprochable, et sa piété douce et sincère. Après sa mort, 1609, ses sectaires adressèrent, en 1610, aux États de Hollande une *remontrance*, exposé de leur doctrine, d'où leur vient le nom de *remontrants*. Après bien des luttes, ils furent, par le synode de Dordrecht, 1618, exclus de la communauté synodale. Depuis 1630, ils jouissent d'une complète tolérance. Leur nombre est aujourd'hui de 5,000 en Hollande, de près de 700,000 de différentes sectes dans les Etats-Unis ; il y en a aussi en Angleterre. Les écrits d'Arminius ont été imprimés à Leyde, 1629, 1 vol. in-4°. *V.* sa *Vie* (en latin) par Brandt, Leyde, 1724, in-8°.

ARMLEY, v. d'Angleterre, dans le comté et au S.-O. d'York (West-Riding), sur l'Aire ; 5,500 hab. Draperies et filatures de laine.

ARMOIRE DE FER, cachette pratiquée dans la muraille de l'un des corridors des Tuileries. Elle avait été faite par un ouvrier mécanicien, nommé Gamain, sous la direction de Louis XVI. Ce prince était enfermé au Temple, quand Gamain dénonça à la Convention l'existence de l'*Armoire de fer*, cachée par un panneau de lambris. Une perquisition amena la saisie des papiers que contenait cette cachette ; Mme Campan affirme que les pièces les plus compromettantes avaient été enlevées depuis longtemps ; on n'y trouva qu'un registre secret des gratifications et des pensions accordées aux nobles, des adresses soumises au roi, des lettres de dévouement, un plan de séduction de l'Assemblée, et quelques autres écrits qui n'avaient pas de gravité au point de vue de l'accusation qui allait lui être intentée. Après un rapport de Gohier, député d'Ille-et-Vilaine, ces pièces furent imprimées. B

ARMOIRIES. *V.* BLASON.

ARMORIQUE, c.-à-d. en celtique *rivage*. Les anciens géographes appelaient ainsi la côte N.-O. de la Gaule, depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Loire, pays habité au temps des Romains par les cités dites *armoricaines*, unies étroitement entre elles. Le nom s'étendait à toute la Bretagne actuelle. On l'appliqua même à une plus grande étendue de littoral; car la *Notitia imperii romani* attribue en outre au duc d'Armorique les provinces entre la Loire et les Pyrénées. B.

ARMSTRONG (Jean), médecin et poëte, né vers 1709 à Castleton en Écosse, m. en 1779. Il pratiqua peu la médecine, cependant il accompagna en 1760 l'armée d'Allemagne comme chirurgien. Il publia un poëme remarquable sur l'hygiène, Londres, 1744, in-8°, trad. en franç. par Monne, 1817. D—G.

ARMUYDEN. *V.* ARNEMUIDEN.

ARMUZA, nom latin d'ORMUZ.

ARNAC-POMPADOUR, vge de France (Corrèze), arr. et à 28 kil. N.-O. de Brives; 1,392 hab. On voit aux environs l'anc. château de Pompadour, élevé au XIe siècle par Guy de Lastours. Louis XV le donna à Mme d'Étioles, qui en prit le nom de marquise de Pompadour; après elle, il en gratifia Choiseul, qui y forma en 1763 un haras existant encore.

ARNAGE, brg du dép. de la Sarthe, sur la rive g. de la Sarthe; port où se déchargent les marchandises venues d'Angers en remontant la rivière.

ARNALL (William), né en 1705, m. en 1751, écrivain politique sous le ministère de Robert Walpole, qu'il soutenait dans le journal *True Briton* pour une pension de 4,000 liv. sterling par an. Il a laissé plusieurs pamphlets assez curieux.

ARNAUD DE BRESCIA, moine du XIIe siècle, disciple d'Abélard, acquit beaucoup d'influence à Brescia par l'éclat de sa prédication, et prétendit ramener dans le clergé la simplicité de l'Église primitive. Condamné par Innocent II et chassé de Brescia en 1139, il alla prêcher en France, d'où St Bernard le fit chasser, puis à Zurich. Il vint à Rome à la fin de 1145, peu après la transaction éphémère du pape Eugène III avec la turbulente aristocratie romaine. Il conçut l'idée de donner aux Romains une liberté civile indépendante du pouvoir pontifical, et des déclamations contre les évêques et les prêtres furent ses armes auprès du peuple. Il parvint facilement à le soulever; Eugène III fut obligé de quitter Rome; Arnaud y établit une république avec un tribunat et un ordre équestre. Il rêva un empire italien. Pendant dix années, cette monarchie dura dans Rome; ses excès même la perdirent. Adrien IV appela contre Arnaud l'empereur Frédéric Ier. Arnaud venait de se réfugier en Toscane; mais les comtes de ce pays, vassaux de l'Empire, et qui avaient d'abord reçu l'ennemi des papes comme un apôtre, durent céder à l'empereur, et livrèrent Arnaud. Conduit à Rome, il fut brûlé à petit feu avant le lever du soleil et à l'insu de la populace, 1155.

ARNAUD AMALRIC. *V.* AMALRIC.

ARNAUD DE VILLENEUVE, alchimiste du XIIIe siècle. Les uns le font naître à Villeneuve près Montpellier, d'autres en Catalogne. Après avoir fait ses études à Paris, il professa avec beaucoup d'éclat la médecine à Montpellier, et fut médecin de Pierre III à Barcelone, de Charles II à Naples. Il n'est pas, comme on l'a prétendu, l'auteur de l'art de distiller, puisque Dioscoride donne une description de l'alambic; mais il fit connaître quelques-uns des produits les plus importants de la distillation; il n'a pas découvert l'alcool, il en a seulement fait l'histoire. On le donne aussi comme ayant découvert l'essence de térébenthine. Il croyait posséder la pierre philosophale, et donne, pour faire de l'or, une recette inintelligible. Ses ouvrages témoignent d'une pharmacologie avancée pour ce temps, et de connaissances chimiques d'un grand intérêt : ils sont composés d'une foule de petits traités divisés en sections, écrits d'un style aride et pauvre, qui porte à penser que ce sont des résumés de ses leçons, faits par ses élèves, plutôt que par lui-même. Il se piquait aussi d'être théologien; mais son orthodoxie ayant été frappée de censure à Paris, pour avoir déclaré les œuvres de charité et de médecine plus agréables à Dieu que le sacrifice de la messe, il se retira en Sicile. Appelé près du pape Clément V pour le saigner, il mourut dans la traversée de Naples à Avignon, 1314. Ses œuvres ont été publiées à Lyon en 1520, et en 1532 avec une vie de l'auteur. G—R.

ARNAULD (Antoine), avocat, né à Paris en 1560, m. en 1619, était fils d'un avocat général de Catherine de Médicis. Il plaida en 1594 pour l'Université de Paris contre les Jésuites, dont il était l'élève, et sa violente déclamation a été insérée par De Thou dans son *Histoire*. On a encore de lui : *Le franc et véritable discours du roi sur le rétablissement qui lui est demandé par les Jésuites*, in-8°; *Avis au roi pour bien régner*, 1615, in-8°; *Première et deuxième Philippiques contre le roi d'Espagne*, 1592, in-8°. Il eut 20 enfants : 10 qui moururent en bas âge, 4 fils, et 6 filles qui furent toutes religieuses à Port-Royal, monastère dont il avait été comme le second fondateur.

ARNAULD D'ANDILLY (Robert), fils aîné du précédent, né à Paris en 1589, m. en 1674. Après avoir occupé des charges importantes et s'être fait estimer à la cour, il se retira, âgé de 55 ans, à Port-Royal-des-Champs, où il cultivait des espaliers que Louis XIV visita. Il y écrivit surtout des traductions des *Confessions* de St Augustin, de Josèphe, des *Vies des SS. Pères*, etc., et des *Mémoires*, publiés par l'abbé Goujet, 2 vol. in-12, 1734, ainsi que des *Œuvres chrétiennes*, en vers. Un *Journal inédit d'Arnauld d'Andilly* a été publié par M. A. Halphen.

ARNAULD (Antoine), théologien et philosophe, né à Paris le 16 fév. 1612, m. à Liége le 6 août 1694. Vingtième enfant de l'avocat Antoine, et le dixième de ceux qui survécurent, il aurait suivi la carrière du barreau, s'il n'en avait été détourné par sa mère, religieuse à Port-Royal depuis 1629. Il commença sa théologie en Sorbonne. Bachelier en 1635, il fit sa licence de 1638 à 1640, et reçut le bonnet de docteur en 1641. C'est dans l'intervalle de ces travaux qu'il fut *converti*, c'est-à-dire attiré au rigide christianisme des Jansénistes, par M. de Saint-Cyran, alors prisonnier au donjon de Vincennes. Les paroles de sa mère mourante, 1641, lui firent un devoir de *se donner tout entier à la défense de la vérité, quand il irait de la perte de mille vies*. Les solennelles études théologiques accomplies par Arnauld d'une manière éclatante, et l'engagement passionné que lui fit prendre sa mère, expliquent toute la carrière de ce puissant docteur; il fut le théologien militant de Port-Royal. Son début dans cette lutte qui devait durer un demi-siècle est le livre *de la Fréquente Communion*, écrit sous l'inspiration de M. de St-Cyran, et publié (août 1643) peu de temps avant la mort de ce dernier. L'*Augustinus* de Jansénius venait de paraître; le livre d'Arnaud est comme l'application pratique des doctrines de l'évêque d'Ypres. L'ardent polémiste y attaque énergiquement la morale des pères Jésuites et ce qui lui semble un criminel abus du sacrement le plus redoutable. La controverse que souleva cet ouvrage fut singulièrement vive. A partir de ce moment commence pour Arnaud une vie de luttes et de retraite. Dès 1644, il semble disparaître jusqu'en 1648, où on le retrouve écrivant sans bruit à Port-Royal-des-Champs. Les cinq propositions de Jansénius ayant été condamnées à Rome (juin 1653), la persécution de Port-Royal commença. A l'occasion d'un refus de sacrement fait à M. le duc de Liancourt, Arnaud avait publié sous forme de lettres (*Première lettre à une personne de condition. — Seconde lettre à un duc et pair*, 1655) plusieurs écrits où il justifiait Jansénius. Ces lettres furent dénoncées à la faculté de théologie, et Arnaud, jugé solennellement dans une sorte de concile qui ne dura pas moins de deux mois (déc. 1655-janv. 1656), fut condamné et rayé de la liste des docteurs. De 1656 à la paix de l'Église, 1668, Arnaud, enfermé à Port-Royal, passe douze années dans le silence et la méditation. A cette époque se rattachent les ouvrages qu'il écrivit avec Nicole et Lancelot pour les écoles de Port-Royal (*la Grammaire*, 1660; *la Logique*, 1661), et qui seront toujours l'éternel honneur de cette communauté. Après la Paix de l'Église, 1668, Arnaud tourne contre les Calvinistes l'ardeur impétueuse de sa controverse; c'est alors qu'il publia ses principaux manifestes contre les dogmes et la morale du protestantisme (*la Perpétuité de la Foi de l'église catholique touchant l'Eucharistie; — le Renversement de la morale de Jésus-Christ par les Calvinistes*, 1672, in-4°; — *l'Impiété de la morale des Calvinistes*, 1675). Réduit de nouveau à fuir les persécutions en 1679, il se cacha quelque temps à Paris, puis s'enfuit en Belgique, où il eut de vives luttes à soutenir contre les docteurs protestants. Il fut engagé bientôt dans de nouvelles controverses, 1680, au sujet du système de Malebranche sur la vision en Dieu. C'est à cette querelle philosophique que se rapporte le *Traité des vraies et des fausses idées*, 1683. — Par son talent de controverse, par la solidité de son jugement, par la profondeur de sa science, par l'héroïsme d'une vie toute consacrée à ce qu'il croyait la vérité, Arnaud a mérité le nom de *Grand*, que lui ont décerné ses amis et que lui a conservé l'histoire. Théologien du jansénisme, philosophe cartésien quoiqu'il ait fait de savantes objections aux *Méditations* de Descartes, écrivain plus fort que brillant, mais

doué de qualités rares, il occupe une place éminente dans l'histoire littéraire du XVIIe siècle. Les plus grands génies de cette époque, Bossuet, Leibnitz, Racine, Boileau, ont été ses admirateurs et ses amis. Arnauld a beaucoup écrit. Ses œuvres complètes ont été réunies à Lausanne par Du Pac de Bellegarde en 48 tomes et 45 vol. in-8°, 1775-1783. V. aussi sa *Vie* par le père Quesnel, *le Nécrologe des principaux défenseurs et confesseurs de la vérité*, et Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. II. S. R. T.

ARNAULD (*La mère* Marie-Angélique), *de Sainte-Madeleine*, sœur d'Antoine Arnauld, née en 1591, m. en 1661. Abbesse de Port-Royal-des-Champs à 14 ans, elle y rétablit bientôt la réforme de Cîteaux et l'esprit de l'institut de St Bernard. Elle transféra le monastère des Champs à Paris, et, quand le premier fut rétabli, accepta le gouvernement de tous les deux; elle-même s'était soumise à la direction de St François de Sales. Elle laissa une grande réputation d'esprit, de savoir et de sainteté. — Sa sœur, la mère Agnès, fut sa coadjutrice, et publia : *l'Image de la religieuse parfaite et imparfaite*, Paris, 1665, in-12; *le Chapelet secret du Saint-Sacrement*, 1663, in-12. On lui attribue : *les Constitutions de Port-Royal*; elle mourut à 77 ans, en 1671. — Leur nièce, la mère Angélique de St Jean Arnauld, sœur du marquis de Pomponne, née en 1624, m. en 1684, fut abbesse, et eut une grande part au *Nécrologe de Port-Royal*. On a aussi d'elle des *Relations*, des *Réflexions* et des *Conférences*, publiées par D. Clémencet, 1760, 3 vol. in-12.

ARNAUD DE BACULARD. V. BACULARD.

ARNAUD (l'abbé François), littérateur, né à Aubignac, près Carpentras, en 1721, m. en 1784, rédigea avec Suard, et successivement, le *Journal étranger* et la *Gazette littéraire de l'Europe*, où on faisait connaître à la France, par des extraits raisonnés ou des traductions entières, les œuvres d'art, de science ou de lettres publiées en Europe avec succès, ou seulement un peu d'éclat ou de bruit. Ces journaux eurent une grande vogue en 1760-61. Arnaud savait bien le grec et possédait plusieurs langues; il était abbé de Grandchamp, et bibliothécaire de Monsieur (depuis Louis XVIII). Il fut de l'Académie française, 1762, et de celle des Inscriptions, 1771. Lors de la grande querelle sur la musique, 1774-1780, il se fit le chef des gluckistes contre Marmontel et les piccinistes. Homme du monde plus encore qu'homme de lettres, son esprit lui valut beaucoup de succès dans les salons. On a recueilli ses *Œuvres* en 3 vol. in-8°, Paris, 1808.

ARNAULT (Antoine-Vincent), poëte tragique, né à Paris en 1766, m. en 1834, fut attaché, dès sa jeunesse, à la maison de *Monsieur*, depuis Louis XVIII. Il débuta, à 25 ans, par une tragédie de *Marius à Minturnes*, qui eut un grand succès. En 1792, il donna *Lucrèce*. Après les massacres de septembre, il passa en Angleterre, puis revint en France à la fin de 1793. Arrêté comme émigré, on le sauva en invoquant sa qualité d'homme de lettres. En 1797, il fut présenté au général Bonaparte, qui l'envoya organiser un gouvernement provisoire dans les îles Ioniennes. Honoré de l'estime et de l'amitié de ce grand homme, il s'attacha à sa fortune, et prit part au coup d'État du 18 brumaire. En 1800, il fut nommé chef de la division de l'instruction publique au ministère de l'intérieur, et plus tard conseiller et secrétaire de l'Université. En 1814, après l'abdication de Napoléon, et délié de ses serments par cette abdication, Arnault se rallia aux Bourbons; mais ayant accepté la députation pendant les Cent-Jours, la seconde Restauration l'exila et raya son nom de la liste des membres de l'Institut, dont il faisait partie depuis 1799. Son exil cessa en 1819. Il rentra, en 1829, à l'Académie française, dont il devint secrétaire perpétuel en 1833. Les principaux ouvrages d'Arnault, outre les deux tragédies déjà nommées, sont : *Cincinnatus*, 1795; *Oscar*, 1796; *les Vénitiens*, 1799; *le Roi et le Laboureur*, 1802; *Germanicus*, 1817. Ces tragédies, malgré de belles parties, ne donnent à l'auteur qu'un rang secondaire parmi les poëtes tragiques. Sa réputation repose principalement sur un recueil de *Fables* philosophiques et satiriques, qui furent les délassements de ses loisirs administratifs: 1re édit. en 4 livres, 1 vol. in-12, Paris, 1812; réimprimé et augmenté de deux livres en 1825. On a encore d'Arnault : *Vie politique et militaire de Napoléon*, 3 vol. in-fol., fig.; et *Souvenirs d'un sexagénaire*, 4 vol. in-8°, Paris, 1833, curieux mémoires sur sa vie, et sur les hommes et les choses de son temps. Ses *Œuvres* font 8 vol. in-8°, Paris, 1824-27.

ARNAUTES, peuplade turque, habitant l'Albanie et une partie de l'Illyrie, a longtemps ravagé la Servie; elle fournit des contingents à l'armée turque. Les Arnautes se nomment eux-mêmes Skipétars.

ARNAY-LE-DUC, *Arnacum*, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), sur la rive g. de l'Arroux, arr. et à 33 kil. O.-N. de Beaune; 2,353 hab. Bataille entre l'amiral Coligny et Cossé-Brissac en 1570.

ARNE (Thomas-Augustin), né à Londres en 1710, m. en 1778, est le musicien le plus remarquable qu'ait produit l'Angleterre au XVIIIe siècle. Attaché au théâtre de Drury-Lane, il composa 23 opéras (*Rosamond*, *Tom Tumb*, *Comus*, etc.), qui obtinrent presque tous un succès mérité. Son hymne *Rule, Britannia* est resté au nombre des chants patriotiques de l'Angleterre. Mais ses *Oratorios* n'ont pu rivaliser avec ceux de Handel. B.

ARNE MAGNUSSON, *Arnus Magnæus*, historien érudit, né en 1663 en Islande, m. en 1730 à Copenhague, étudia à l'école de Skalholt, fut employé comme secrétaire par Bartholin, voyagea en 1694 en Allemagne, fut envoyé en Islande de 1702 à 1712, et nommé en 1713 professeur, en 1721 bibliothécaire de l'université de Copenhague. Il continua les travaux de Torfesen, recueillit, en voyageant en Islande, tous les documents qu'il put y découvrir, et transporta toutes ces richesses à Copenhague. Après des années passées à construire avec ces matériaux un monument, l'incendie de 1728 consuma son travail. Il légua sa fortune et 1,800 manuscrits à l'université. Il a laissé une *Chronique des Danois*, in-8°, Leipz., 1695, et une *Vie de Sæmund* (en tête de la traduction latine de l'*Edda*, in-4°, 1787). Une commission, instituée en 1772 pour publier les anciens mss. qu'il a donnés au Danemark, a déjà édité : *Orkneyinga Saga*, 1780, in-4°; l'*Edda de Sæmund*, etc. A. G.

ARNEMUIDEN ou ARMUYDEN, v. de Hollande (Zélande), dans l'île de Walcheren; port ensablé sur la côte E., à 6 kil. E. de Middelbourg : 1,200 hab. Le premier navire hollandais allant aux Grandes-Indes partit de son port, jadis florissant.

ARNHEIM, v. de Hollande, cap. de la prov. de Gueldre, sur la rive dr. du Rhin, au pied du mont Velun, à 80 kil. S.-E. d'Amsterdam; par 51° 58' 47" lat. N. et 3° 34' 30" long. E. Place forte de 1re classe; ses fortifications furent augmentées en 1702 par le célèbre ingénieur Cohorn. Comm. considérable de blé, avoine, colza, etc.; transit; navigation active. Briqueteries. Nombreuses fabriques de papier aux environs; 27,878 hab. On remarque l'ancien palais ducal, et l'église de St-Eusèbe qui renferme les tombeaux des ducs de Gueldre.

ARNHEIM (Terre d'), partie de la côte de l'Australie septentrionale, à l'O. et au S. du golfe de Carpentarie. L'établissement de Port-Raffles, que les Anglais y avaient formé, a été délaissé en 1826 à cause des maladies.

ARNIM, anc. famille allemande, appelée aussi *Arnheim* ou *Arnimb*, originaire de Hollande, et remontant en Allemagne au Xe siècle; elle a produit un grand nombre d'hommes d'État et de généraux. La famille presque entière vit aujourd'hui en Prusse. Il y a des comtes, des barons et des seigneurs d'Arnim. E. S.

ARNIM ou ARNHEIM (Jean-George d'), né en 1581 à Boitzenburg, fut en 1614 colonel dans l'armée de Gustave-Adolphe, passa en 1621 au service de la Pologne, en 1626 à celui de Ferdinand II. Il entra en relation intime avec Wallenstein, qui l'envoya contre les Suédois et le fit nommer feld-maréchal. Lorsque l'empereur refusa de payer une forte somme demandée par Arnim, celui-ci entra au service de l'électeur de Saxe, qu'il fit adhérer à l'alliance avec la Suède. Malgré ses victoires sur les Impériaux, il ne cessa pas d'être en correspondance secrète avec Wallenstein, ce qui lui attira la méfiance de Gustave-Adolphe. Le chancelier Oxenstiern le fit arrêter en 1637 à son château de Boitzenburg et amener à Stockholm. Il se sauva de sa prison, 1638, et allait préparer une expédition contre la Suède, lorsque la mort le surprit à Dresde, le 18 avril 1641. Les soldats catholiques l'appelaient, à cause de sa sobriété *le capucin luthérien*. E. S.

ARNIM (Louis-Achim d'), né à Berlin le 26 janvier 1781, m. le 21 janvier 1831, est l'écrivain le plus hardi de l'école romantique en Allemagne. Il prétendait, comme ses amis, relever le sentiment religieux par la poésie, et régénérer la poésie par le sentiment religieux; cette tâche voulait une âme calme et sereine; il y porta une imagination sombre, inquiète, et comme effarouchée par des visions fantasques. Telle est l'explication de ses écrits; il y a déployé un talent rare et puissant, mais fiévreux, et qui n'est à l'aise qu'au milieu d'un monde de fantômes. Son drame le *Coq de bruyère*, ses romans les *Gardiens de la Couronne*, la *Comtesse Dolorès*, *Isabelle d'Égypte*, dans lesquels il tient à la fois de Tieck et d'Hoffmann, révèlent, au milieu des inventions les plus étranges, une vraie nature de poëte. Arnim avait beaucoup lu et voyagé; il aimait passionnément l'Alle-

magne. Il a publié le *Jardin d'Hiver*, collection de nouvelles, 1809, et, de concert avec Clément de Brentano, le recueil de chants populaires intitulé le *Cor merveilleux de l'enfant*. Ses Œuv. ont été publ. en 12 vol., Berlin, 1839-44. S. R. T.

ARNO, *Arnus*, riv. de Toscane, prend sa source au mont Falterona, coule au S.-E., au N.-O., puis à l'O., passe à Prato-Vecchio, Stia, Subbiano, Figline, Florence, où un barrage lui donne l'apparence d'un grand fleuve et la rend navigable, Empoli et Pise, et se jette dans la Méditerranée par un canal de dérivation construit pour faciliter la navigation. Cours de 250 kil.; navigable sur 130 kil. Affl. princ. : Ombrone, Nievole, Chiana, Pesa, Elsa, etc. Elle a donné, sous l'Empire, son nom à un dép., ch.-l. Florence. L'Arno, qui n'est presque qu'un ruisseau en été, devient en hiver un torrent souvent terrible par ses inondations.

ARNOBE *l'Ancien*, apologiste de la religion chrétienne, maître de Lactance, né en Numidie à la fin du IIIe siècle ; il fut d'abord professeur d'éloquence dans sa patrie, se convertit, et composa un *traité* en 7 livres *contre les Gentils*, ouvrage remarquable surtout comme attaque envers le paganisme, dont Arnobe avait étudié la théologie avant sa conversion ; la meilleure édition est celle de Leyde, 1651, in-4°, revue par Saumaise, qui a laissé un commentaire inachevé sur cet ouvrage. *V.* le t. II des *Œuvres de St Hippolyte*, Hambourg, 1718, in-fol. — ARNOBE *le jeune* vivait vers le milieu du ve siècle. Il était, dit-on, moine de Lérins, ou, selon d'autres, un de ces prêtres de Marseille qui combattirent la doctrine de St Augustin. Il a laissé un *Commentaire sur les Psaumes*.

ARNODES, poëtes de l'anc. Grèce, qui, dans les festins, récitaient les poésies d'Homère en tenant une branche de laurier à la main. Leur nom vient du grec ἀρνός, agneau, et ᾠδή, chant, parce qu'ils avaient pour récompense un agneau. On les nommait aussi *rhapsodes*.

ARNOLD DE WINKELRIED, héros suisse du XIVe siècle. A la bataille de Sempach, 6 juillet 1386, les chevaliers autrichiens formant une phalange impénétrable, il saisit une quantité de lances qui le blessèrent mortellement ; mais en les entraînant dans sa chute, il ouvrit une brèche aux Suisses, et leur procura la victoire.

ARNOLD (Samuel), musicien renommé, né en Allemagne en 1740, m. à Londres en 1802, fut engagé comme compositeur au théâtre de Covent-Garden. Il écrivit 55 opéras, un grand nombre de pantomimes, odes, sérénades et farces, que les Anglais estiment bien au-dessus de leur valeur réelle. Ses œuvres de musique sacrée, et surtout deux oratorios, la *Guérison de Saül* et la *Résurrection*, révèlent, au contraire, un mérite supérieur. George III choisit Arnold pour éditer les ouvrages de Handel, importante publication, qui n'a pas été faite avec assez de soin. B.

ARNOLD (Benoît), général américain, né en 1745 dans le Connecticut, servit d'abord comme chef d'une compagnie de volontaires la cause de l'indépendance, mérita par sa bravoure d'être choisi par Washington pour l'un des chefs de l'expédition contre Québec, fut dénoncé à une cour martiale pour son arrogance et ses exactions, et condamné à être *réprimandé par le commandant en chef*. Cette humiliation et des embarras financiers l'engagèrent à trahir sa patrie ; étant parvenu à se faire donner le commandement de la forteresse de West-Point, principale défense des lignes américaines sur ce théâtre de la guerre, il s'engagea à la livrer au général anglais Henri Clinton moyennant 36,000 liv. sterl. ; ses menées alarmèrent Washington qui sut les déjouer, et Arnold n'échappa au supplice qu'en se réfugiant dans le camp anglais, où il servit sans honneur ni même apparence de considération. Après quelques années, il vint se fixer à Londres, où il mourut en 1801.

ARNOLD (Georges-Daniel), publiciste littérateur, né à Strasbourg en 1780, m. en 1829. Après de bonnes études au gymnase de sa ville natale et à Gœttingue, il fut appelé par Koch à Paris, où il se lia avec Fontanes, Pastoret et Chabot de l'Allier. Professeur de droit à Coblentz, puis à Strasbourg, il publia : *Elementa juris civ. Justinianei, cum codice Napoleoneo... collati*, 1812. On lui doit aussi une *Notice sur les poetes alsaciens* (dans le *Magasin encycl.* de Millin), des poésies allemandes, et une comédie en dialecte strasbourgeois, le *Lundi de Pentecôte*, pleine d'originalité, et où se peint gaiement la vie intime des anciens Alsaciens.

ARNOLDI (Barthélemy), né à Usingen, moine augustin à Erfurt, fut un des plus habiles philosophes du XVIe siècle et l'avocat vigoureux de l'école scolastique. Luther fut son élève, puis son ami. Quand Luther revint en 1518 du congrès d'Erfurt, Arnoldi voyagea avec lui ; Luther ne put jamais convaincre son maître, qui finit par l'attaquer, surtout dans son *Sermo de Sacerdotio*, d'où vint une longue série de controverses entre lui et Culsheimer, Lange, etc. En 1526, Arnoldi quitta Erfurt avec le reste du clergé catholique et se retira à Wurzbourg, d'où il vint en 1530 assister à la confession d'Augsbourg. Il retourna à Erfurt quand les catholiques y furent rétablis, et mourut au couvent des Augustins en 1532.

ARNOLFO DI LAPO, architecte et sculpteur italien, né en 1232, m. en 1300. Son père, auteur du plan de l'église St-François d'Assise, lui donna les premiers principes d'architecture ; il étudia le dessin sous Cimabué. Arnolfo réunit dans ses constructions l'élégance et la solidité ; son style forme le passage du style gothique à la renaissance du style antique. Il a bâti à Florence l'église *Santa-Maria-del-Fiore*, son chef-d'œuvre, et qui fut achevée par Brunelleschi ; les murailles de Florence, la place des Prieurs et l'église Ste-Croix.

ARNON (Torrent d'), dans la Palestine, sort des monts de Galaad et va se jeter dans la mer Morte, après un cours de 75 kil.

ARNON, petite riv. de France, arrose les dép. de l'Allier et du Cher, passe à Charost, et se jette dans le Cher au-dessous de Vierzon ; cours de 135 kil.

ARNOUL (Saint), tige de la race carlovingienne, aïeul de Pépin d'Héristal, né vers 580, m. en 640, reçut plusieurs emplois à la cour de Théodebert II, roi d'Austrasie, embrassa l'état ecclésiastique après la mort de sa femme, fut nommé à l'évêché de Metz en 614, et se retira dans les Vosges au monastère de St-Mort, fondé par son ami St Romanic.

ARNOUL ou ARNULF, fils naturel de Carloman, roi de Bavière, et arrière-petit-fils de Charlemagne, né en 849, m. en 899. Duc de Carinthie depuis 876, il fut appelé, en 888, au trône de Germanie, au moment où la déposition de Charles le Gros divisait en 7 royaumes l'héritage de Charlemagne. Il battit les Normands près de Louvain, 891, mais ne put vaincre les Moraves qu'en appelant contre eux un peuple étranger, les Hongrois, 893. Il voulut rétablir l'unité de l'Empire, força les rois de France et de Bourgogne à lui rendre hommage, donna la Lorraine à son fils naturel Zwentibold, 895, et envahit deux fois l'Italie. Couronné empereur par le pape Formose, 896, il fut chassé l'année suivante, et le concile de Ravenne condamna son usurpation. G.

ARNOUL ou ARNOLD, dit *le Mauvais*, fils de Léopold, duc de Bavière, 907-937. A la mort de Louis l'Enfant, il refusa l'hommage à Conrad Ier, et prit le titre de roi, 911. Deux fois vaincu, il se retira chez les Hongrois qu'il ramena en Allemagne, 919, et ne fut soumis que par Henri l'Oiseleur. Il disputa sans succès l'Italie à Hugues de Provence, 934. G.

ARNOULD (Madeleine-Sophie), célèbre actrice de l'Opéra, née à Paris en 1744, m. en 1803, débuta en 1757, et se retira en 1778. Sa voix touchante et son expression vraie lui valurent les éloges de Garrick. Elle dut sa réputation autant à ses bons mots qu'à ses talents. Elle joua surtout avec succès les rôles de Thélaïre dans *Castor et Pollux*, d'Éphise dans *Dardanus*, et d'*Iphigénie en Aulide*. *V.* A. Deville, *Arnoldiana*, 1813. in-12. B.

ARNOULT (Jean-Baptiste), jésuite, né en 1689, et m. à Besançon en 1753. On a de lui un recueil de proverbes français, italiens et espagnols, intitulé : *Traité de la prudence*, assez rare, Besançon, 1733, in-12, sous le nom d'Antoine Dumont. Il publia sous le même nom, en 1758, en latin, un traité *de la Grâce*. Le plus considérable de ses ouvrages est intitulé : *Le Précepteur*, contenant 8 traités sur la grammaire, la géographie, etc., Besançon, 1747. L'auteur attachait beaucoup d'importance à ses idées sur la réforme de notre orthographe.

ARNOULT (SAINT-), petite v. du dép. de Seine-et-Oise, arr. et à 14 kil. de Rambouillet, sur la Remarde, près de la forêt des Ivelines ; autrefois fortifiée ; église paroissiale remarquable par ses vitraux. Patrie de l'intrépide capitaine de vaisseau Hubert, mort à Trafalgar ; 1,374 hab.

ARNOUVILLE-LEZ-GONESSE, vge du dép. de Seine-et-Oise, à 35 kil. de Pontoise ; 373 hab. Domaine érigé en comté en 1757 en faveur de l'anc. garde des sceaux de Machault. Un village s'est formé autour du château et a reçu son nom actuel par ordonnance du 25 mai 1843.

ARNOUX (Jean), jésuite, habile controversiste et prédicateur éminent, né à Riom vers 1550, m. en 1636, prêcha à la cour et fut confesseur de Louis XIII, en 1617, après le P. Cotton ; il a laissé : *Oraison funèbre de Henri IV*, Tournon, 1610, in-4° ; ce discours paraît avoir servi de modèle à l'éloge de Marc-Aurèle par Thomas ; il y a de l'imagination, mais le style en est pitoyable ; *Confession de foi de MM. les ministres convaincus de nullité par*

leurs propres Bibles, avec réplique à l'écrit concerté, signé et publié par les quatre ministres de Charenton, 1617, in-8°.

ARNSBERG. *V.* ARENSBERG.

ARNSTADT, v. de la principauté de Schwarzbourg-Sondershausen, sur la Gera, à 4 kil. S.-S.-O. d'Erfurt; ch.-l. d'une prov.; gymnase, école normale primaire; comm. considérable de grains et bois; 6,000 hab. Château des princes de Schwarzbourg; ruines du château-fort de Kafernburg.

ARNTZENIUS, nom d'une famille hollandaise, célèbre dans l'histoire des lettres. *Jean* ARNTZENIUS, né à Weser en 1702, m. en 1759, professeur à Nimègue et à Franeker, donna de savantes édit. d'*Aurelius Victor* (Amst., 1733, in-4°), et du *Panégyrique de Trajan*, par Pline le Jeune (1738, in-4°). — Son frère *Othon*, né en 1703, m. en 1763, professeur à Utrecht, à Delft et à Amsterdam, édita les *Distiques* de Dionysius Caton, Utrecht, 1745, et Amst. 1754. — *Jean-Henri*, fils de Jean, né à Nimègue en 1734, m. en 1797, professeur à Leuwarden, Zutphen, Groningue et Utrecht, donna les *Panegyrici veteres*, Utrecht, 1790, 2 vol. in-4°. B.

ARNULF ou ARNULPHE. Même nom qu'ARNOUL.

ARNUS, nom anc. de l'ARNO.

AROLÆBURGUM, nom latin d'AARBOURG.

AROLSEN, *Arolsia*, v. d'Allemagne, cap. de la princ. de Waldeck-Pyremont, à 18 kil. N. de Waldeck, sur l'Ahr. Lieu d'assemblée des états. Fabr. de lainages, tanneries; beau château, résidence du prince; 2,000 hab.

AROMATUM PROMONTORIUM, nom latin du cap GUARDAFUI.

ARONA, v. du royaume d'Italie, province de Novare; port fortifié sur le lac Majeur, à 35 kil. N. de Novare; 3,153 hab. Patrie de St Charles Borromée; une statue colossale a été élevée en son honneur, en 1697, sur une colline qui domine la ville; elle a 21 mèt. 41 cent. de haut, et est posée sur un piédestal en granit de 14 mèt. 94 cent. Églises renfermant d'intéressantes peintures.

AROU ou ARROU, archipel de la Malaisie hollandaise, entre les Moluques et la Nouvelle-Guinée, par 5°-7° 10' lat. S., et 132° 30'-133° 30' long. E. Iles principales: Waunner ou Guamar, où les Hollandais ont le ch.-l. de leurs établissements dans le bourg de *Darjella*; Wocan, Babie, Kabosoat, etc. Comm. de nids d'oiseaux, perles, oiseaux de paradis, etc. Les indigènes sont presque tous idolâtres.

AROUBA ou ARUBA, île de la mer et de l'archipel des Antilles (Antilles hollandaises), à l'entrée du golfe de Maracaibo; par 12° 10' lat. N., et 72° 5' long. O.; à 72 kil. O. de Curaçao; 2,748 hab. Ch.-l. Oranjestadt. Pays montagneux; grandes forêts.

AROUDJ, ARUCH ou AROUDS, premier souverain turc d'Alger. *V.* BARBEROUSSE.

AROURA, mesure de longueur usitée chez les anciens Grecs et valant 50 pieds. Ce mot désigne encore une mesure de superficie de 2,500 pieds grecs carrés, le quart d'un pléthre, ou 2 ares 37 centiares.

ARPA ou ARPHA, une de ces petites divinités appelées *Dii minorum gentium*.

ARPAD, khan des Hongrois vers la fin du IXe siècle, combattit pour l'empereur carlovingien Arnoul contre les Moraves, puis s'empara, sous le règne du faible Louis l'Enfant, m. en 911, de la Pannonie, que son peuple garda. Les Hongrois donnèrent le nom d'Arpades à une dynastie de leurs rois, depuis St Étienne, vers l'an 1000 jusqu'à André III, m. en 1301.

ARPAGES. On appelait ainsi chez les anciens les enfants morts au berceau; chez les Romains, on ne faisait pas de funérailles aux arpages, on ne leur dressait ni tombeaux ni épitaphes; dans la suite, on brûla les corps des enfants qui avaient vécu 40 jours. Chez les Grecs, on célébrait leurs funérailles au lever de l'aurore. On les nommait aussi *rapts*.

ARPAJON, appelée autrefois CHATRES, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. et à 24 kil. O. de Corbeil, au confl. de l'Orge et de la Remarde. Halle très-vaste; comm. de grains, farines, volailles et bestiaux; 1,829 hab.

ARPENT, anc. mesure de superficie, auj. remplacée par l'are. L'arpent de Paris renfermait 900 toises carrées; l'arpent royal des eaux et forêts, 1,544 toises carrées. Le premier valait 3,419 mèt. carrés; le second, 5,107. L'arpent métrique est la même chose que l'*hectare*, qui vaut 10,000 mèt. carrés. L'arpent des Romains (*jugerum*) égalait 25 ares.

ARPHAXAD, fils de Sem, naquit deux ans après le déluge, et fut le père de Salé.

ARPHAXAD, roi de l'anc. Médie, cité par l'auteur du livre de *Judith*, dans l'Ancien-Testament. Peut-être est-ce le même que Phraorte.

ARPI, v. de l'anc. Italie. *V.* ARGOS HIPPIUM.

ARPINO, anc. *Arpinum*, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserta), à 10 kil. S. de Sora; 13,450 hab. Collége *Tulliano*. Fondée par les Volsques, puis comprise dans le Samnium, elle devint municipe romain en 302 av. J.-C. — Patrie de Marius et de Cicéron.

ARQUA ou ARQUATO, vge des États autrich. (Vénétie), délégat. et à 18 kil. S.-O. de Padoue; 1,500 hab. On y voit le tombeau de Pétrarque et la villa qu'il habita vers la fin de sa vie.

ARQUEBUSIERS. On rapporte au règne de Charles VI l'invention de l'arquebuse, qui fut perfectionnée par Dandelot. On appela *arquebusiers* les soldats à pied ou à cheval qui en étaient armés, et *piquiers* ceux qui avaient pour arme la pique ou la lance. Comme l'arquebuse avait remplacé l'arc et l'arbalète, armes de l'infanterie légère, le nom d'arquebusiers devint synonyme de troupes légères. Des compagnies d'arquebusiers bourgeois furent autorisées pour la défense des villes. B.

ARQUES, brg du dép. de la Seine-Inférieure, arr. et à 6 kil. S.-E. de Dieppe, au confl. de la Béthune et de l'Arques; 957 hab. Curieuse église. Ce lieu, auj. déchu, fut, pendant le moyen âge, le boulevard de la Normandie du côté du N. Ruines d'un anc. château-fort, bâti pour s'opposer aux invasions des Normands. Victoire de Henri IV sur le duc de Mayenne, 21 sept. 1589.

ARQUES, riv. de France (Seine-Inférieure), reçoit la Béthune et l'Eaulne, passe à Arques, et se jette dans la mer à Dieppe; cours de 50 kil.; navigable sur 7 kil.

ARQUIJAS, gorges de montagnes avec un petit ermitage, en Espagne, dans la prov. de Navarre, à peu de distance E. de la ville de Zuniga; célèbre par deux avantages des Carlistes, commandés par Zumalacarregui, sur les Cristinos, 12 déc. 1835 et 5 fév. 1836.

ARRABO ou ARRABONA, nom latin du RAAB.

ARRAGEOIS. Ce sont les habitants d'Arras.

ARRAIZ (Amador), théologien portugais, né en 1530, m. en 1600, chapelain du roi Sébastien, évêque de Portalègre sous Philippe II, a laissé des *Dialogues* moraux et sur la Providence; ils sont remplis d'excellentes idées, recommandables par l'élégance du style, et sont devenus classiques. B.

ARRAN, île d'Écosse (comté de Bute), près de l'emb. de la Clyde, à 7 kil. S. de Bute; ch.-l. Brodick. Très-montagneuse au N.; côtes escarpées, avec de bons ports; grande culture de chanvre; pêche aux harengs; cristal de roche dit *diamant d'Arran*. Superf.: 36,000 hect.; 26 kil. sur 14; pop. 5,500 hab. Elle appartient presque entièrement depuis 1815 au duc d'Hamilton, qui y a fait faire à l'agriculture de grands progrès; on y remarque le château de Brodick, autrefois très-fort, et résidence du duc. Arran passe pour avoir été le séjour d'Ossian dans ses dernières années; les paysans y parlent encore le gaélique. M.

ARRAN, nom de deux petits groupes d'îles, sur la côte d'Irlande, dans l'Océan-Atlantique: North-Arran, pop. 1,000 hab., presque tous pêcheurs; et South-Arran, à l'entrée de la baie de Galway; agriculture et pêche active; pop 3,290 hab.

ARRAN (Jacques HAMILTON, comte d'), gouverneur d'Écosse sous la minorité de Marie Stuart, 1543. Il refusa de livrer la jeune reine au comte de Hertford, envoyé par Henri VIII, et fut battu par Somerset à Pinkencleugh. Les fautes de son gouvernement, faible d'ailleurs, et son abjuration du protestantisme, le réduisirent à céder la régence à la reine-mère, sœur des Guises, en 1551. Il en fut récompensé par une pension du roi de France, avec le titre de duc de Châtellerault. Il intrigua encore, et espéra sans doute un instant arriver lui-même au trône d'Écosse. Il mourut oublié en 1576.

ARRAN (Jacques STUART, comte d'), favori de Jacques VI, et tuteur du fils du comte d'Arran, dont il prit les titres. Après avoir, en 1581, accusé de complicité dans le meurtre de Darnley le régent Morton, il succéda à son crédit, et gouverna l'Écosse avec Esmé Stuart, duc de Lennox. En 1582, une révolte chassa Lennox en France. Le comte d'Arran, un moment dépouillé du pouvoir, le reprit, et ne l'exerça qu'avec plus de rigueur. Il fut définitivement renversé en 1585 et tué en 1596.

ARRAS, *Nemetocenna*, *Nemetacum*, en flamand *Atrecht*, ch.-l. du dép. du Pas-de-Calais, à 174 kil. N. de Paris, 192 par le chemin de fer, dans une plaine, au confl. du Crinchon et de la Scarpe, par 50° 17' 31" lat. N., et 0° 26' 26" long. E.; elle se compose de trois parties: la Cité, la Ville, et la Basse-Ville. Ancienne capitale de l'Artois

place forte avec citadelle; tribunaux de 1re instance et de commerce, et chambre de commerce; évêché suffragant de Cambrai; collége, bibliothèque, musée, jardin botanique, société des sciences fondée en 1737. On y remarque la cathédrale, la chapelle du Saint-Sacrement, les casernes, l'hôtel-de-ville, édifice gothique bâti vers 1510, et de belles places, où sont conservées des constructions du style espagnol. Au moyen âge, Arras fabriquait des draps et des tapisseries renommées; son industrie est importante aujourd'hui : fabriques de dentelles, bonneteries, pipes; construction de machines, fonderies; fabr. de sucre indigène, de chicorée, d'alcool de résidus de betteraves; comm. considérable d'huile de colza, de grains, graines grasses, etc.; 21,116 hab. Patrie de Maximilien et Joseph Robespierre, de Joseph Lebon, et du naturaliste Palisot. Fondée probablement après la conquête romaine, cette ville était célèbre dès le IVe siècle par ses fabriques de tapis et d'étoffes de laine; elle fut ruinée par Attila au Ve siècle, et par les Normands au IXe. St Waast (VIe siècle) fut son premier évêque. Au Xe siècle la ville était divisée en deux parties : la Cité, qui relevait de l'évêque et du roi de France; la ville, qui appartenait à l'abbé de St Waast et au comte de Flandre. Louis VIII confirma ses franchises déjà anciennes. Arras avec tout l'Artois fut réuni à la Flandre, passa dans la maison de Bourgogne, puis, avec la succession de Bourgogne, à l'empire d'Allemagne et à l'Espagne. Arras fut assiégée par Charles VI en 1414. Louis XI s'en empara en 1477, chassa ses habitants et voulut lui ôter même son nom; Charles VIII rappela les habitants en 1492; elle revint volontairement sous la domination de l'empereur Maximilien II. En 1640 elle fut prise par les Français, et resta dès lors à la France; Louis XIV la fit fortifier par Vauban. La terreur y fut organisée en 1793 par Joseph Lebon, et y fit un grand nombre de victimes.

ARRAS (Traités d'). Le premier fut signé le 4 sept. 1414, entre les Armagnacs et les Bourguignons : Jean sans Peur, duc de Bourgogne, amnistié pour sa conduite passée, s'engageait à ne contracter aucune alliance préjudiciable au roi Charles VI, et à ne pas venir à Paris sans y être mandé. — Le deuxième traité, du 21 sept. 1435, entre Charles VII et Philippe le Bon, fils de Jean sans Peur, mit fin à la guerre des Armagnacs et des Bourguignons, et les réconcilia contre les Anglais : le roi cédait au duc de Bourgogne les comtés d'Auxerre et de Mâcon, ainsi que les villes de la Somme (Roye, Montdidier, Péronne, etc.), rachetables toutefois moyennant 400,000 écus. — Le troisième traité, 23 déc. 1482, fut conclu entre Louis XI et Maximilien d'Autriche : la fille de l'archiduc devait épouser le dauphin et lui apporter en dot ses droits sur l'Artois et la Franche-Comté. B.

ARRAS (COLLÉGE D'), anc. collége de l'Université de Paris, fondé à Paris, en 1327, par Nicolas le Candrelier, abbé de Saint-Waast d'Arras, en faveur de pauvres écoliers du diocèse de ce nom; il fut d'abord établi rue Chartière, près le clos Bruneau, et transporté, en 1332, rue d'Arras, où il resta jusqu'en 1763, qu'il fut réuni au collége Louis le Grand.

ARRASI, médecin arabe. *V.* RHAZÈS.

ARREAU, ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. et à 32 kil. S.-E. de Bagnères-de-Bigorre, jolie et anc. ville admirablement située, au confl. de la Neste et du Gave de Lourou, dans une des belles vallées des Pyrénées. Entrepôt du comm. du val d'Arreau et de la vallée de Berdères; 1,182 hab.

ARREBO (Anders), poëte danois, né en 1587, m. en 1637, étudia à l'Université de Copenhague, devint prêtre, et fut nommé prédicateur en titre de la cour, puis à 30 ans évêque de Drontheim; accusé de mauvaise conduite, il se fit des ennemis, fut destitué, se retira à Malmœ, y traduisit les psaumes de David, 1624, et prit pour modèle de son *Hexémeron ou les six jours de la Création*, *la Semaine* de Dubartas. Son poëme a de l'élégance, de l'harmonie, une grande variété et de la richesse d'images. A. G.

ARREE (Monts), petite chaîne de montagnes en Bretagne; elle borne au N. le bassin de l'Aulne et aboutit à la pointe St-Mathieu.

ARRETIUM, auj. *Arrezzo*, cité de l'anc. Étrurie, très-puissante, et l'une des douze de la confédération; célèbre par ses ouvrages en terre, ses vins, et une fontaine qui avait la réputation de rendre des oracles; elle fut très-probablement la patrie de Mécène.

ARRHIDÉE, fils de Philippe de Macédoine et frère d'Alexandre le Grand, avait eu l'esprit affaibli par un poison qu'Olympias, disait-on, lui avait fait prendre. Après la mort d'Alexandre, il fut proclamé roi avec le fils du conquérant; il épousa Eurydice en 322 av. J.-C., tous deux furent tués en 317 par les ordres d'Olympias.

ARRIACA ou CARACA, nom latin de GUADALAJARA, v. d'Espagne.

ARRIE, dame romaine. *V.* PÆTUS.

ARRIEN (Flavius), historien grec, né vers 105 ap. J.-C., à Nicomédie, disciple favori d'Épictète, se distingua comme capitaine, administrateur, homme d'État, philosophe et historien. Il fut nommé citoyen romain par l'empereur Adrien, sous lequel il servit, puis gouverneur de Cappadoce, 134, consul et sénateur. Il a écrit : 1° sur la doctrine de son maître, un *Manuel* en 8 livres, dont la moitié est perdue, et des *Dissertations* qui rappellent par leur mérite les *Apomnémoneumata* de Socrate par Xénophon; 2° sur la géographie, un *Périple* du Pont-Euxin et de la mer Érythrée; 3° sur l'art militaire, un traité de la *Tactique*, et un ouvrage sur les *moyens de faire la guerre aux Alains* (qu'il avait combattus en Cappadoce); 4° sur la chasse; 5° l'*Anabase d'Alexandre* et un livre *sur l'Inde*, deux ouvrages historiques d'un très-grand mérite. Ces cinq derniers écrits seuls subsistent en entier, et nous font vivement regretter la perte d'une foule d'autres : *Discours familiers d'Épictète*, en 12 liv.; *Vie et mort d'Épictète*; *Histoire des Parthes*, en 17 liv.; *Histoire de Bithynie*; *Événements après la mort d'Alexandre* (il en reste un sommaire dans Photius); *Histoire de Timoléon*; *Histoire de l'affranchissement de Syracuse par Dion*; *Histoire du brigand Tilliborus*. L'*Anabase d'Alexandre* est le meilleur ouvrage qui nous soit parvenu sur ce grand homme. Il est divisé en sept livres, et se fait remarquer par la clarté du récit, par d'excellentes descriptions de marches, de batailles, de siéges, par l'impartialité des jugements. *V.* Sainte-Croix, *Examen des historiens d'Alexandre*. La dernière édition de cet ouvrage est celle de MM. Dübner et Ch. Muller dans la collection Didot. La dernière traduction française est celle de Chaussard, 1803. L'édition des œuvres complètes a été faite, de 1792 à 1811, par l'allemand Borheck.

ARRIÈRE-BAN. Convocation des vassaux qui ne relevaient pas immédiatement du roi. *V.* BAN.

ARRIÈRE-FIEFS. *V.* FIEFS.

ARRIGHI DE CASANOVA (Jean-Toussaint), *duc de Padoue*, général français, né à Corte (Corse), en 1778, m. en 1853, était allié à la famille Bonaparte. Soldat à 16 ans, capitaine à 20, il fit la campagne d'Égypte, fut nommé chef d'escadron à Marengo, et quelques années après, colonel et duc de Padoue. Il se signala encore à Austerlitz, Friedland, Essling, où il fut fait général de division, et à Wagram. Lors de la campagne de Russie, 1812, l'empereur lui confia la garde des côtes de l'Océan, depuis l'Elbe jusqu'à la Somme, et l'organisation des gardes nationales. Il combattit à Leipsick en 1813, et fit la campagne de France de 1814. Pair, et gouverneur de la Corse pendant les Cent-Jours, exilé après Waterloo, rappelé en 1820, il fut député de la Corse en 1848, sénateur et gouverneur des Invalides en 1852.

ARROBE, mesure de capacité en usage chez les Espagnols. L'*arroba mayor*, avec laquelle on mesure les vins et eaux-de-vie, vaut 15 litres 98 centilitres; l'*arroba menor*, pour les huiles, vaut 12,3 litres. L'arrobe est aussi un poids de 11,5 kilog.; en Portugal, elle pèse 14,69 kilog.

ARROE, île de Danemark, située dans le Petit-Belt, au S. de l'île de Fionie; 53 kil. carrés de superficie; fertile et bien cultivée; 8,000 hab.; v. pr. Arröeskiobing, 1,500 hab.

ARRONDISSEMENT, subdivision d'un dép. en France, et siége d'une sous-préf. Il y en a ordinairement 3 ou 4 par dép., quelquefois 5 et 6; le dép. du Nord seul en a 7.

ARROS (Bernard d'), baron protestant du Béarn, célèbre par sa valeur et sa fidélité inviolable à Jeanne d'Albret. Ce fut lui qu'elle chargea de faire échouer les projets de Henri II contre ses États. Lors de l'invasion de la Navarre et du Béarn par les troupes de Charles IX en 1569, d'Arros, lieutenant-général, défendit la forteresse de Navarreins, et permit ainsi à Montgomery de venir le secourir. Il mourut vers 1579. A. G.

ARROUX, *Arrosius*, riv. de France, prend sa source dans l'étang de Mouillon (Côte-d'Or), passe à Arnay-le-Duc, à Autun, où elle est navigable, et se jette dans la Loire à Digoin, près de l'embouchure du canal du Centre. Cours de 90 kil.; navigable sur 20 kil.

ARROWSMITH (Aaron), cartographe anglais, né en 1751, m. à Londres en 1823. Il fut quelques années hydrographe du roi. Il a publié plus de 130 cartes, dont la netteté lui valut une grande réputation, mais qui contiennent beaucoup d'erreurs.

ARS-EN-RÉ, ch.-l. de cant. (Charente-inférieure), sur la côte O. de l'île de Ré, arr. et à 28 kil. N.-O. de La

Rochelle; petit port; comm. de cabotage; 2,221 hab. Le prince de Soubise fut battu dans la plaine d'Ars en 1624.

ARSAC, brg du dép. de la Gironde, dans le canton de Castelnau; vestiges d'une voie romaine connue sous le nom de *lebade*, c.-à-d. en gascon *levée*. Bons vins rouges.

ARSACE, fondateur de la monarchie des Parthes en 255 av. J.-C. Indigné de la tyrannie de Phéréclès, qui gouvernait les provinces syriennes au delà de l'Euphrate, il excita ses compatriotes à secouer le joug d'Antiochus II, roi de Syrie, et devint leur roi. — La victoire de son frère Tiridate ou ARSACE II sur Séleucus Callinicus, successeur d'Antiochus, assura l'existence du nouveau royaume. Il fut le chef de la dynastie des Arsacides. — ARSACE VI conquit une partie de la Bactriane et la Médie, pénétra, dit-on, dans l'Inde, fit prisonnier, en 138 av. J.-C., le roi de Syrie Démétrius Nicator, qu'il traita généreusement et prit même pour gendre, et mourut vers 136.

ARSACE ou ARSCHAG, roi d'Arménie, succéda à son père Vagharschag Ier vers l'an 127 av. J.-C. Il établit de sages institutions, fit la guerre aux habitants du Pont, et, en souvenir de ses victoires, éleva une colonne au bord de la mer Noire, et y enfonça sa lance trempée dans le sang des reptiles. Cette colonne a été pendant longtemps adorée par les habitants du Pont, comme une œuvre divine. Il mourut après un règne de treize ans, 114. — Un autre Arsace, roi d'Arménie, allié du roi de Perse Sapor II, le trahit deux fois en faveur des empereurs romains Constance et Julien, et mourut son prisonnier, en 363 ap. J.-C. C—A.

ARSACIDES, dynastie des rois parthes, fondée en 255 av. J.-C. par Arsace, et dont la souveraineté s'établit sur tous les pays compris entre l'Euphrate et l'Indus, la mer Caspienne et le golfe Persique, sur la Bactriane, les provinces de l'Inde septentrionale et les contrées qui, situées entre la mer Noire et la mer Caspienne, étaient habitées par les Alains, les Daces, les Massagètes et d'autres nations scythiques. Cette vaste monarchie se divisait en quatre branches : la Perse, l'Arménie, la Bactriane et la Scythie; les trois dernières reconnaissaient la suprématie du royaume de Perse. Les Arsacides de Perse, après avoir dominé pendant 468 ans, furent dépossédés de la couronne par la dynastie des Sassanides, l'an 226 de J.-C. Les Arsacides s'établirent en Arménie vers 150 av. J.-C., jusqu'en 428 ap. J.-C. Les Arsacides de la Bactriane régnaient sur les régions limitrophes de l'Indus et sur les tribus Saces, Gètes, Alanes, etc., répandues depuis les montagnes du Kandahar jusqu'aux bouches de ce fleuve. Ils soutinrent, après l'an 370 de J.-C., une guerre contre Sapor II, roi de Perse. L'époque de leur destruction est inconnue. La quatrième branche des Arsacides (Arsacides du Nord, rois des Scythes, des Alains, etc.) exerçait la suzraineté sur les peuplades mèdes, indiennes, scythes et gètes, répandues dans ces contrées. Après l'expédition malheureuse de leur roi Sanésan qui fut tué en Arménie, les Arsacides septentrionaux ont dû cesser de régner sur les Alains, vers 370. Les Huns détruisirent leur royaume. Les tribus des Alains se dispersèrent dans l'Inde, le Caucase, et en Europe. D.

ARSACIDES (ILES DES). *V.* SALOMON (ILES DE).

ARSAMOSATA, v. forte de l'anc. Arménie, entre l'Euphrate et les sources du Tigre, à l'E. de Mélitène, et probablement la capitale de la Sophène; auj. *Schemschath*.

ARSANIAS, fleuve de la grande Arménie, naît aux monts Niphates et afflue dans l'Euphrate rive g. Lucullus défit sur ses bords Mithridate et Tigrane, l'an 686 de Rome. C'est auj. l'*Arsen*.

ARSENARIA ou ARSENNARIA ou ARSINNA, v. de l'anc. Afrique, colonie romaine dans la Mauritanie Césarienne; auj. *Arzeo* (*Arzau* dans Edrisi).

ARSENARIUM, nom anc. du CAP VERT.

ARSENE (Saint), né à Rome en 350, m. en 445, fut gouverneur des enfants de Théodose le Grand; il quitta secrètement la cour, et se retira dans le désert de Scété en Egypte. Il passa 50 années dans la solitude, donnant l'exemple de toutes les vertus monastiques. Sa fête est marquée le 19 juillet dans le martyrologe romain.

ARSÈS, roi de Perse, 338-6 av. J.-C. L'eunuque Bagoas le plaça sur le trône après avoir tué son père Artaxerce Ochus, puis le tua lui-même.

ARSIA, petit fleuve, limite de l'anc. Italie, au N.-E., entre l'Istrie et l'Illyrie; il se jetait dans le golfe Flanatique, formé par la mer Adriatique; auj. *Arsia*.

ARSILLE ou AZILAH, v. de Maroc, et petit port de l'Atlantique, à 45 kil. S.-O. de Tanger; 1,000 hab.

ARSINOÉ, princesse égyptienne, fille de Ptolémée Lagus, épousa Lysimaque, roi de Thrace; elle se retira dans Cassandria après la mort de son mari, y fut assiégée, 280 av. J.-C., par Ptolémée Céraunus, qui lui proposa de l'épouser, l'exila en Samothrace lorsqu'elle y eut consenti, et fit massacrer ses enfants. Elle parvint à s'échapper, et épousa Ptolémée Philadelphe.

ARSINOÉ, princesse égyptienne, fille de Ptolémée Évergète, se maria avec Ptolémée Philopator, contribua au succès de la bataille de Raphia, et mourut assassinée par ordre de son mari.

ARSINOÉ, princesse égyptienne, fille de Ptolémée Aulète, essaya d'usurper le trône d'Egypte sur sa sœur Cléopâtre, fut faite prisonnière par les Romains, et parut au triomphe de César; elle fut renvoyée en Orient, où Antoine la fit mourir.

ARSINOÉ, v. de l'anc. Cilicie, port entre le cap Anemurium et Celenderis, auj. *Softa-Kalessi*. — v. de la côte N. de Chypre, entre le cap Acamas et Soloë. — port sur la côte O. de Chypre, près de Paphos, avec un temple et un bois sacré. — port sur la côte S.-E. de Chypre, entre Salamine et Leucolla. — v. de Cœlé-Syrie. — cap. du nome Arsinoïte dans l'Egypte moyenne, entre le Nil et le lac Mœris, anc. Crocodilopolis. Le Labyrinthe et quelques-unes des Pyramides étaient dans ce nome; auj. *Al-Fejum*. — v. et port du nome Héroopolite, dans la Basse-Egypte, près de l'embouchure du canal des Ptolémées dans les lacs Amers, fondée par Ptolémée Philadelphe et nommée Arsinoé en l'honneur de sa sœur; auj. *Adscherud*, probablement Hachirot ou Pihachirot de la Bible. — v. du pays des Troglodytes, en Afrique, sur la côte O. de la mer Rouge, entre Philotera et Myos-ormos. — v. d'Éthiopie, au N. de Dire, près du détroit de Bab-el-Mandeb. — Éphèse d'Ionie, Patara de Lycie et Teuchira de Cyrénaïque ont aussi porté le nom d'Arsinoé.

ARSISSA PALUS ou ARSESA ou MANTIANE, auj. lac de *Van*, avec la ville d'*Ardschisch* sur la rive N.; lac d'Arménie qui donnait son nom à la contrée.

ART ou ARTH, brg de Suisse (cant. de Schwitz), à l'extrémité S. du lac de Zug, et entre le Righi et le Rossberg, donne son nom à une pittoresque vallée; on y remarque l'église St-Georges et une très-vaste fontaine d'un seul bloc de granit; 2,150 hab. catholiques.

ARTA (GOLFE D'), anc. *Sinus Ambracius*, golfe de la mer Ionienne, entre la Turquie d'Europe et le roy. de Grèce; 40 kil. sur 15. C'est à l'entrée et sur la côte S. que se livra la bataille d'Actium, l'an 31 av. J.-C.

ARTA, anc. *Ambracie*, v. de la Turquie d'Europe (Albanie), près du confl. de la riv. et du golfe de son nom, à 55 kil. S. de Janina; 7,000 hab. Évêché grec; consulat français. Commerce et industrie. Quelques ruines antiques.

ARTA, v. d'Espagne, sur la côte N.-O. de l'île de Majorque, près du cap Pera; 8,000 hab.

ARTABAN, prince persan, fils d'Hystaspe, détourna vainement son frère Darius Ier de marcher contre les Scythes, et Xerxès, à qui son arbitrage avait donné le trône, d'attaquer les Grecs.

ARTABAN, d'Hyrcanie, capitaine des gardes et assassin de Xerxès, occupa le trône de Perse pendant six mois, et fut tué par Artaxerce Longue-main, 471 av. J.-C.

ARTABAN Ier, roi des Parthes, de 216 à 196 av. J.-C., triompha d'Antiochus III, roi de Syrie, et lui imposa son alliance.

ARTABAN II, roi des Parthes, de 127 à 124 av. J.-C., périt en combattant contre les Scythes.

ARTABAN III, roi des Parthes, de l'an 18 à 44 ap. J.-C., détrôna Vononès avec le secours de Germanicus, se brouilla ensuite avec l'empereur Tibère, et eut à se défendre contre Tiridate que ce prince lui opposait.

ARTABAN IV, roi des Parthes, de 216 à 226 ap. J.-C. Les Romains, conduits par Caracalla, ayant envahi par trahison et ravagé ses Etats, il se vengea par une guerre sanglante, et obligea l'empereur Macrin à lui demander la paix. Il fut détrôné par les Perses révoltés sous Artaxerce; avec lui finit l'empire des Parthes.

ARTABAZE, satrape d'Ionie, se révolta contre Ochus en 358 av. J.-C., et fut obligé de se retirer en Macédoine; rentré en grâce, il suivit Darius Codoman à la bataille d'Arbelles, et refusa de participer à la trahison de Bessus; Alexandre le fit satrape de la Bactriane, en 330. Artabaze maria une de ses filles à Ptolémée, fils de Lagus, l'autre à Eumène de Cardie, et la troisième à Séleucus.

ARTABAZE ou ARDAVASD, roi d'Arménie, de la dynastie des Arsacides, succéda à son père Tigrane le Grand, l'an 50 av. J.-C. Il se vit abandonné par l'armée à cause de ses excès, et les ennemis envahirent l'Arménie. Les Romains, sous la conduite d'Antoine le triumvir, s'emparèrent de la Syrie et de la Mésopotamie. Ardavasd fut contraint par les plaintes de la nation à prendre les armes,

chassa les Romains de la Mésopotamie, mais ne put complétement les vaincre. Antoine, en envahissant la Perse, réclama le secours d'Ardavasd, qui le promit, tout en aidant secrètement les Perses. Le triumvir, vaincu, s'enfuit en Egypte. Il revint bientôt en Arménie, attira dans son camp, par de trompeuses promesses, Ardavasd, et l'emmena en Egypte avec ses deux fils. Lorsque, vaincu par Octave, il se donna la mort, Cléopâtre furieuse fit tomber la tête d'Ardavasd, l'an 30. C—A.

ARTABRUM PROMONTORIUM, cap au N.-O. de l'Espagne, auj. *Finistère*.

ARTACOANA, v. de l'anc. Perse, cap. de l'Arie, sur l'Arius; peut-être auj. Fouscheng ou Pouscheng.

ARTÆI. Les anciens Perses se nommaient ainsi, d'où la Perse était quelquefois nommée Artæa. *Arta* signifiait en langue persane *grand*. Peut-être retrouve-t-on cette dénomination dans le nom moderne *Ardistân*.

ARTAGERA ou ARTOGERASSA, v. forte de l'anc. Arménie, au S., entre l'Euphrate et le Tigre. C'est là que Caius César, petit-fils d'Auguste, fut blessé à mort; les Romains rasèrent la forteresse pour le venger.

ARTAGNAN, seigneurie du Bigorre (H.-Pyrénées), à 4 kil. N. de Tarbes, possédée par la maison de Montesquiou.

ARTANISSA, v. de l'anc. Ibérie, entre le fleuve Cyrus et le Caucase; auj. *Telavi*.

ARTAPHERNE, fils d'Hystaspe et frère de Darius Ier, fut gouverneur de Sardes, 506 av. J.-C. Il dénonça la conspiration d'Histiée de Milet. — Son fils dirigea avec Datis le Mède, la 2e expédition des Perses contre la Grèce, et fut battu à Marathon, en 490.

ARTARIA, célèbre éditeur de musique, né à Vienne, en 1778, m. en 1799; il eut le premier l'idée de faire graver la musique. Ses éditions sont renommées pour leur correction.

ARTAUD (François), archéologue, né à Avignon en 1767, m. en 1838. Il s'occupa toute sa vie d'archéologie, et publia divers ouvrages dont les principaux sont : *Voyage dans les Catacombes de Rome*, par un membre de l'académie de Cortone, 1 vol. in-8, Paris, 1810, bon résumé où il contrôle et quelquefois réfute la *Roma sotterranea* de Bosio; *Cabinet des antiques du musée de Lyon*, in-8°, 1816; *Mosaïques de Lyon et du midi de la France,* avec explications, in-fol., Paris, 1818, ouvrage inachevé. Artaud fut conservateur du musée de Lyon, et membre de l'Académie française.

ARTAUD DE MONTOR (le chevalier Alexis-François), né à Paris en 1772, m. en 1849. Il émigra en 1791, revint en France en 1802, fut secrétaire d'ambassade à Rome, puis chargé d'affaires à Florence. La Restauration l'employa également dans la diplomatie. Depuis 1830 il se voua tout à fait aux lettres. On lui doit : *Considérations sur l'état de la peinture en Italie, dans les quatre siècles qui ont précédé celui de Raphaël*, 1808-12, in-8°; une trad. du *Dante*, 1811; *Machiavel, son génie et ses erreurs*, 1833, 2 vol. in-8°; *Histoire de Pie VII*, 1836, son meilleur ouvrage; *Histoire des pontifes romains*, 1847-49, 8 vol. in-8°, etc. B.

ARTAUNUM, forteresse de l'anc. Germanie, construite par Drusus sur le Taunus, rebâtie par Germanicus; peut-être auj. *Salburg*, près de Hombourg.

ARTAXATE ou ARTAXIASATE ou ARTASCHAD, cap. de l'anc. Grande-Arménie, sur l'Araxe, tirait son nom d'Artaxias, fondateur du royaume d'Arménie, et fut fondée sans doute par les conseils d'Annibal après la défaite d'Antiochus par les Romains; elle fut brûlée par Corbulon, reconstruite par Tiridate sous le nom de *Neronia*. Elle existait encore au temps de Jovien. On trouve auj. ses ruines entre la forteresse Abbasabad et le confluent de l'Arpatschai dans l'Araxe.

ARTAXERCE Ier, surnommé *Longue-main*, roi de Perse, 471-424 av. J.-C., fit périr Artaban et les autres assassins de son père Xerxès, et accueillit avec distinction Thémistocle proscrit. Il réduisit les Egyptiens révoltés; mais les Athéniens, leurs alliés, commandés par Cimon, s'emparèrent d'une partie de l'île de Chypre; il conclut avec eux un traité qui rendait libres les villes grecques de l'Asie, et défendait à ses satrapes d'approcher à plus de trois journées de la mer. Il est peut-être l'Assuérus de l'Ecriture, époux d'Esther.

ARTAXERCE II *Mnemon* (*à la bonne mémoire*), roi de Perse, 404-362, fils et successeur de Darius II, et petit-fils d'Artaxerce Ier par sa mère Parysatis. Suivant Ctésias et Plutarque, il s'appela d'abord Arsace. Nommé roi par Darius, malgré Parysatis, qui voulait élever son plus jeune fils Cyrus, il battit ce prince et le tua à Cunaxa, 401. Outre la retraite des Dix-Mille, il faut remarquer sa guerre contre Agésilas, 396, et le traité d'Antalcidas, qu'il fit subir aux Spartiates, 387. Il eut à comprimer les insurrections d'Évagoras, roi de Chypre, des satrapes Thyus et Aspis, de Datame, etc. Témoin des divisions et de l'impiété de ses fils, il devint soupçonneux et cruel, et mourut, dit-on, de chagrin.

ARTAXERCE III ou OCHUS, c.-à-d. *bâtard*, fils d'Artaxerce Mnémon, lui succéda, 362 av. J.-C. Il réprima l'insurrection d'Artabaze en Ionie, conquit la Phénicie et l'Egypte révoltées; sa cruauté, ses profanations dans les temples égyptiens, le firent détester. Il mourut assassiné par Bagoas, un des généraux qui avaient le plus contribué à la conquête de l'Egypte. (338).

ARTAXERCE, roi Sassanide. *V.* ARDÉCHYR.

ARTAXERCE, nom de plusieurs rois d'Arménie. *V.* ARDASCHÈS.

ARTAXIAS ou ARDASCHAS, général d'Antiochus le Grand, qui lui confia, en 189 av. J.-C., le gouvernement de la Grande-Arménie. Il accueillit Annibal, bâtit par ses conseils Ardaschad (Artaxate), et en fit la capitale de toute l'Arménie, 187. Après la défaite d'Antiochus par les Romains, il fit alliance avec eux, prit le titre de roi, 180, et régna jusqu'à l'an 159. C—A.

ARTEDI (Pierre), médecin et naturaliste, naquit en 1705 dans la prov. d'Angermanland en Suède. Après avoir étudié à Upsal, il se lia avec Linné, et tous deux résolurent de se partager le domaine de la science : Linné se chargea de la botanique, de l'entomologie et de l'ornithologie; Artedi se réserva l'histoire des poissons et des reptiles; les animaux supérieurs et la minéralogie devaient être en commun. Mais l'obligation de voyager pour se livrer à leurs travaux respectifs, les éloigna momentanément. Ils se rejoignirent en 1735 à Leyde. Le naturaliste Séba, d'Amsterdam, s'occupait alors à composer un cabinet d'histoire naturelle, le plus riche qu'il y eût au monde; il appela auprès de lui Artedi; mais, un soir qu'il rentrait chez lui, Artedi tomba dans un des canaux d'Amsterdam, et se noya, 27 sept. 1735. Linné voulut rendre un pieux hommage à la mémoire de son ami; il fit imprimer le *Traité des poissons* qu'il avait laissé, sous le titre d'*Ichthyologia*, Leyde, 1738, et l'accompagna d'une vie d'Artedi en latin. Cet ouvrage donne l'état complet de la science à cette époque; il est de plus exposé avec goût et méthode. F.

ARTÉMIDORE, *le Géographe*, vivait vers 104 av. J.-C.; il est connu par son *Périple*, ou *Description de la Terre*, en 11 livres, ouvrage estimé des anciens; il n'en reste que des fragments recueillis dans le 1er vol. des *Geographici veteres, scriptores græci minores,* Oxford, 1703, et dans la *Biblioth. gr.* de Didot.

ARTÉMIDORE D'ÉPHÈSE, surnommé *Daldien* par honneur pour sa mère née à Daldis en Lydie, vivait sous Antonin le Pieux, a fait un *Traité des Songes*, trad. du grec en latin, Venise, 1518, in-8°, et en français par Fontaine, Lyon, 1546, in-8°, et par Ant. Dumoulin, Rouen, 1661, in-12.

ARTEMIS, nom grec de Diane. On célébrait, en l'honneur de cette déesse, surtout à Delphes et à Syracuse, des fêtes appelés *Artémisies*.

ARTÉMISE, reine d'Halicarnasse, accompagna Xerxès contre les Grecs. Pendant le combat de Salamine, 480, poursuivie par un vaisseau athénien, elle coula à fond un vaisseau persan; les Grecs, la croyant de leur parti, cessèrent de la poursuivre. Xerxès dit à ce sujet que les hommes s'étaient conduits comme des femmes, et les femmes comme des hommes. Elle prit la ville de Latmus, et Xerxès lui confia ses enfants. Méprisée de Dardanus d'Abydos qu'elle aimait, elle lui creva les yeux pendant son sommeil, puis se précipita de regret du haut du rocher de Leucade.

ARTÉMISE II, reine d'Halicarnasse, célèbre par son attachement pour son époux Mausole, et par sa douleur à la mort de ce prince, 355 av. J.-C. Elle lui fit bâtir un tombeau magnifique connu sous le nom de *Mausolée*, et qui fut compté parmi les sept merveilles du monde.

ARTEMISIUM PROMONTORIUM, cap au N. de l'Eubée; une partie de la flotte de Xerxès y fut détruite en 480 av. J.-C. par plusieurs tempêtes plus que par les efforts des Grecs.

ARTÉMON ou ARTÉMAS, hérésiarque du IIIe siècle ap. J.-C.; il niait la divinité du Christ, et affirmait que c'était aussi la doctrine des apôtres jusqu'au temps de Victor, 13e évêque de Rome. Ses partisans furent appelés *Artémonites*, et leurs opinions condamnées au concile d'Antioche en 216.

ARTENAY, joli brg, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. et à 20 kil. N. d'Orléans; sur le chemin de fer de Paris à Orléans; 940 hab.

ARTÉPHIUS, philosophe hermétique vers 1130 ap. J.-C.; il composa son dernier ouvrage étant âgé, dit-il, de 1025 ans; il a laissé un *Traité sur la pierre philosophale*, traduit du latin par P. Arnauld, Paris, 1612, 1659, 1682, in-4°, et plusieurs ouvrages d'alchimie.

ARTEVELD (Jacques d'), né d'une famille noble, à Gand, vers 1290, avait été, quand commença la guerre de Cent ans, 1338, successivement élu capitaine de la corporation des brasseurs, à laquelle il s'était fait agréger, doyen des 51 autres métiers de la ville, chef des milices communales, et il jouissait parmi ses concitoyens, qui l'appelaient « le sage homme, » de la réalité du pouvoir dont le comte de Flandre, Louis Ier de Nevers, n'avait que le titre. Placé entre la France, suzeraine du comté, et l'Angleterre, qui lui fournissait les laines, matière première de toutes ses manufactures, il voulut d'abord conserver à la Flandre la neutralité et la liberté du commerce, et chercha même à profiter des circonstances pour lui faire rendre Lille, Douai et Orchies, qui en étaient détachées depuis Philippe le Bel. Mais entraîné à prendre parti et penchant pour l'alliance anglaise sans vouloir briser le lien féodal, il conseilla à Edouard III, en 1340, de prendre le titre de roi de France, et songea même plus tard, 1345, à faire passer le comté au prince de Galles, son fils. Luttant à l'intérieur contre des difficultés plus grandes encore, il voulut en vain mettre fin aux dissensions continuelles entre les villes rivales et entre les divers métiers, et fut tué dans une émeute dirigée contre lui en 1345. — PHILIPPE, son fils, fut nommé à son tour, 1381, capitaine des Gantois, encore en lutte avec leur nouveau comte Louis II de Male, et se laissa entraîner à des violences par le parti des petits métiers et des *chaperons blancs*, qui l'y avait appelé. Devenu régent et comme souverain de la Flandre, il vengea la mort de son père, prit Bruges, et fut tué à la bataille de Rosebecque, gagnée par l'armée que le roi Charles VI et ses oncles amenaient au secours du comte fugitif, 1382. R.

ARTHEZ, ch.-l. de cant. (B.-Pyrénées), arr. et à 14 kil. E.-S. d'Orthez; 530 hab.

ARTHUR ou **ARTUS**, prince de la Grande-Bretagne, penteyrn ou chef des Bretons en 516, dirigea la résistance nationale contre l'invasion des Anglo-Saxons, les vainquit à Badon-Hill, rétablit le christianisme détruit par les païens envahisseurs, et conquit ensuite, dit-on, l'Irlande, les Orcades et même l'Islande. Il aurait gouverné paisiblement son vaste royaume pendant 12 ans, résidant à Caerléon dans le pays de Galles, avec sa femme Ginévra, et aurait institué le fameux ordre des Chevaliers de la Table ronde, modèles de la chevalerie. Mais il est clair que ce sont ici des fables. Arthur paraît avoir terminé sa vie, défait et blessé, dans l'île d'Avalon, au S.-O. de l'Angleterre, vers 542. Son histoire a été écrite par Turner dans l'*Histoire des Anglo-Saxons*, et le récit de ses exploits fabuleux se trouve dans Warton, *Histoire de la poésie anglaise*; Ellis, *Recueil de vieilles romances anglaises*, et Dunlop, *Histoire des fictions*, à la suite de Geoffroy de Monmouth. Le moyen âge a composé sur la légende d'Arthur et de son fidèle compagnon, l'enchanteur Merlin, les nombreux romans dits de la Table-Ronde (*V. ce mot*) et du St-Graal (*V. ce mot*), qui forment un cycle pareil à celui des romans carlovingiens. *V. Mycyrian archæology of Wales*, 3 vol., Lond., 1801; *The Mabinogion from the Llyfr Coch o Hergest*, 5 vol., Lond., 1839-47. *V.* ensuite les romans sur les compagnons d'Arthur: *Perceval, Tristan et Isolt, Iwein, Erec, Wigalois, Wigamur, Gauriel et Lancelot*. *V.* enfin De la Villemarqué, *Contes populaires des anc. Bretons*, 2 vol., Paris, 1842. A. G.

ARTHUR, duc de Bretagne, fils posthume de Geoffroy, 3e fils d'Henri II d'Angleterre et de Constance, héritière de Bretagne, né en 1187, fut proclamé duc à sa naissance; il devait même devenir roi d'Angleterre après Richard son oncle, 1199; mais Jean sans Terre le fit prisonnier à Rouen et le fit noyer en 1202. Philippe-Auguste somma alors son rival de comparaître pour ce crime devant la cour des pairs, qui ordonna la confiscation des provinces que Jean sans Terre possédait en France. C'est pour exécuter cette sentence que Philippe-Auguste conquit en 1204 et 1205 la Normandie, le Maine, l'Anjou et la Touraine.

ARTHUR, prince de Galles, fils aîné de Henri VII, né à Winchester le 20 septembre 1486, fut nommé régent et gouverneur d'Angleterre en 1501, pendant que son père allait combattre Louis XII, roi de France. Le 14 novembre 1501, il épousa Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand et d'Isabelle; mais ils furent séparés presque aussitôt; le prince dut aller résider au château de Ludlow pour le gouvernement des Marches de Galles, et il y mourut le 2 avril 1502. On voit son monument dans la cathédrale de Worcester. Le prince Henri, son jeune frère (Henri VIII), hérita de ses honneurs et épousa sa femme.

ARTIBONITE, fl. d'Haïti. Il passe par le Mirebalais et se jette dans la baie des Gonaïves, sur la côte O. de l'île, au N. de St-Marc; cours de 200 kil.

ARTILLERIE (maître de l'), dignité créée par Louis XI en 1479, et dont 7 personnages furent revêtus jusqu'en 1515. François Ier substitua au titre de *maître général* celui de *grand maître*, qui donnait le commandement de toute l'infanterie et l'autorité sur tous les travaux des campements et des siéges. De 1515 à 1599, il y eut 10 grands maîtres de l'artillerie. Henri IV fit de la grande-maîtrise une charge de la couronne en faveur de Sully; on la supprima en 1755, et ses attributions furent réunies au ministère de la guerre. B.

ARTIS (Gabriel d'), né à Milhau vers 1650, m. en 1732. Chassé de France par la révocation de l'édit de Nantes, il devint pasteur à Berlin en 1685, souleva des disputes religieuses qui le firent suspendre, entreprit en 1693 en Hollande un *Journal* hebdomadaire, qu'il continua à Hambourg en 1694 (4 vol. in-8°), passa alors du calvinisme au luthéranisme, et fut rétabli à Berlin en 1696. Suspendu de nouveau, il passa en Hollande, en Suède, puis en Angleterre, et remonta dans sa chaire de Berlin, qu'il ne quitta définitivement qu'en 1715. Il a laissé plusieurs ouvrages de polémique religieuse. A. G.

ARTOGERASSA, v. de l'anc. Arménie. *V.* ARTAGERA.

ARTOIS, anc. prov. du N. de la France, bornée au N. par la Flandre, à l'E. par le Hainaut et la Flandre, à l'O. par le Pas-de-Calais, au S. par la Picardie, forme auj. presque tout le dép. du Pas-de-Calais. Sa cap. était Arras; ses villes princ., Avesnes, Hesdin, Bapaume, St-Pol, Aubigny, Béthune, Lens, Aire et St-Omer; il avait env. 112 kil. de long sur 36 de large. Le pays est plat, et abonde en grains de toute espèce; pâturages excellents; industrie très-active. Habité anciennement par les *Atrebates*, d'où vient son nom, il fut compris par les Romains dans la 2e Belgique. Conquis par les Francs au Ve siècle, il fut donné en 863 à Judith, fille de Charles le Chauve, quand elle épousa Baudouin Bras-de-Fer, comte de Flandre. Réuni en 1180 à la couronne par le mariage de Philippe-Auguste avec la fille du comte de Flandre, Isabelle de Hainaut, il fut donné en 1236 comme comté par Louis IX à son frère Robert. En 1384 il fut réuni au duché de Bourgogne, par suite du mariage du duc Philippe le Hardi avec la comtesse Marguerite, fille du comte Louis de Male. C'est ainsi qu'il passa en 1477, avec une partie des Etats de Bourgogne, au pouvoir de la maison d'Autriche, à qui il fut enlevé par conquête en 1640, réunion confirmée par le traité des Pyrénées, 1659, et la paix de Nimègue, 1678. Le titre de comte d'Artois a été porté par plusieurs princes du sang, entre autres par le 3e frère de Louis XVI (Charles X). Avant 1789, l'Artois était un pays d'Etats.

ARTOIS (Jacques VAN), peintre flamand, né à Bruxelles en 1613, m. en 1665. On suppose qu'il fut le disciple de Jean Wildens; mais il forma lui-même son style par l'étude de la nature. On ne lui a pas rendu la justice qu'il mérite; la largeur de sa touche lui a peut-être nui auprès des personnes accoutumées aux nombreux détails de l'école hollandaise. Il distribue son coloris en grandes masses: ce coloris produit des effets doux et brillants. Nul n'a mieux su opposer l'eau, la verdure et le ciel. Ses tableaux plongent le spectateur dans la rêverie. Le Musée de Bruxelles renferme deux ou trois beaux paysages de lui. Il en existe à Malines, Gand et Dusseldorf. Il fut ami de Téniers, qui avait de lui une haute opinion et décorait souvent ses tableaux de petits personnages. On ne connaît point les événements de sa vie. A. M.

ARTS MAJEURS et MINEURS. Nom donné, à Florence, aux corps d'arts et métiers, distingués en deux classes, suivant leur importance. Organisés en 1266, ils furent d'abord au nombre de 12: 7 arts majeurs (jurisconsultes, marchands de draps étrangers, banquiers, fabricants de laine, médecins, fabricants de soie et merciers, pelletiers) et 5 arts mineurs. Les premiers, qui formèrent une sorte d'aristocratie nouvelle (*popolani grassi*, les gros du peuple), arrivèrent au gouvernement dès 1282; les autres, portés bientôt au nombre de 14, et même un instant de 16 (1378-82), n'obtinrent les charges qu'en 1343. *V.* FLORENCE, CIOMPI, MÉDICIS. R.

ARTZHEIM, vge (Ht-Rhin), à 15 kil. de Colmar; 1,039 hab.; peut-être l'anc. *Argentuaria*.

ARUBA. *V.* AROUBA.

ARUCCIS, v. de l'anc. Espagne (Bétique); auj. *M*[illegible] ou *Campo de Ourique*, en Portugal, prov. d'Alentejo.

ARUDIS ou **ARULIS**, v. de l'anc. Syrie, sur l'Euphrate, entre Zeugma et Samosate.

ARUDY, ch.-l. de canton (B.-Pyrénées), arr. et à 18 kil. S.-E. d'Oloron, dans un pays fertile, près du gave d'Ossau; centre commercial des vallées et de la plaine; exploitation de carrières de marbres; 1,589 hab.

ARUERIS, dieu égyptien, fils d'Osiris et d'Isis, paraît être le même que Horus, et a été assimilé à l'Apollon des Grecs.

ARULA, nom latin de l'AAR, riv. de Suisse.

ARUNDEL, *Aruntina*, v. d'Angleterre (Sussex), port sur la rive dr. de l'Arun, à 5 kil. de son embouchure dans la Manche, à 16 kil. E. de Chichester; 2,488 hab. Bains de mer. Son château, très-fort autrefois, appartient aux ducs de Norfolk. Il confère immédiatement à son possesseur le titre de comte.

ARUNDEL (Thomas HOWARD, comte d'), maréchal d'Angleterre sous Jacques I^er et Charles I^er, né vers 1580, artiste et antiquaire, dirigea, avec Inigo Jones, les embellissements de Westminster et de Lincoln's-Inn-Fields à Londres, envoya à ses frais Evelyn à Rome et William Petty en Orient. Celui-ci rapporta de Paros, en 1627, les célèbres *marbres d'Arundel*, tables de marbre couvertes d'inscriptions grecques et de listes chronologiques, et parmi lesquelles se trouva la fameuse *Chronique de Paros*, contenant les principaux événements de l'histoire grecque de 1582 av. J.-C. (fondation d'Athènes) à 264 av. J.-C. (la fin manque, depuis 354), ainsi que plusieurs traités relatifs à Priène, Magnésie et Smyrne. Exilé par la guerre civile en 1642, le comte d'Arundel dut laisser dans son palais de Lambeth, à Londres, sa collection de statues antiques, de marbres écrits, de sarcophages, etc.; il transporta ses diamants, ses pierres gravées et ses tableaux à Anvers; luimême s'établit à Padoue et y mourut en 1646. Son fils aîné et son autre fils, Guillaume Howard, comte de Stafford, se partagèrent ce précieux héritage. L'aîné fit don, en 1667, à l'université d'Oxford de ses marbres écrits. Ils furent déchiffrés aussitôt par Selden, qui les traduisit et les commenta en 1629 : *Marmora Arundelliana*... Lond., in-4°. La meilleure édition de ces marbres est celle de R. Chandler : *Marmora Oxoniensia*, Oxf., 1763, in-fol. La *Chronique de Paros* a été trad. par Scipion Maffei, Lenglet-Dufresnoy, Playfair et Robinson.

ARUNS, frère de Tarquin le Superbe, eut pour femme Tullie, fille de Servius Tullius, qui le tua pour épouser Tarquin, 536 av. J.-C.

ARUNS, fils de Tarquin le Superbe, alla avec Brutus consulter l'oracle de Delphes, fut chassé de Rome avec sa famille, 509 av. J.-C.; il rencontra dans un combat Junius Brutus; ils se tuèrent mutuellement.

ARUPINUM, v. des Japodes, dans l'anc. Illyricum; auj. *Auersperg* ou *Mungava*.

ARUSENA, auj. *Abensberg* en Bavière.

ARUSPICES, prêtres romains, qui interprétaient les foudres et observaient les entrailles des victimes. Les premiers étaient dits *fulgurateurs*, et les seconds *extispices*. Les aruspices assistaient les autres prêtres dans les sacrifices, et formaient un collége, qui avait un chef appelé grand aruspice. Romulus institua ces prêtres. C. D—Y.

ARUSPICINE, science des aruspices. Elle consistait dans l'observation des entrailles des victimes, pour y lire l'avenir, dans l'interprétation des foudres, et les prédictions tirées des prodiges. L'aruspicine était originaire d'Etrurie; elle avait été enseignée par un certain Tagès, sorti miraculeusement de terre, sous le soc d'un laboureur. C. D—Y.

ARVA ou **ARWE**, vge de Hongrie, sur la rive dr. de l'Arva, affl. du Waag, dominé par un vieux château très-fort; il a donné son nom à un comitat du cercle en deçà du Danube, entre les comitats de Trentsin à l'O., Thurocz et Liptau au S., les Carpathes au N. et à l'E. vers la Galicie. Climat très-froid; sol généralement stérile; vastes forêts; environ 751,000 hab.; superf., 2,052 kil. carrés.

ARVALS (FRÈRES). Collége de flamines de Cérès, institué par Romulus pour offrir des sacrifices en faveur des biens de la terre. Il se composait de 12 membres, dont, primitivement, 11 furent les fils d'Acca Laurentia, nourrice de Romulus, d'où le nom de *frères*; Romulus s'adjoignit à eux comme 12^e. Les Arvals célébraient la fête de Cérès tous les ans, à la pleine lune de mai. Ils avaient rang de pontifes majeurs, portaient la toge prétexte, et sur la tête une couronne d'épis nouée de bandelettes blanches.

ARVALS (CHANT DES). En 1778, on a trouvé à Rome, dans une fouille, des tables de marbre sur lesquelles était gravé un chant que l'on attribue aux Arvals. La copie paraît être du temps d'Héliogabale, mais le chant date de l'époque de Numa. Il est en vieille langue latine, et les archéologues ne s'entendent pas sur son interprétation : suivant une conjecture très-vraisemblable, c'était une prière aux dieux pour qu'ils protégeassent les biens de la terre. Ce monument, le plus ancien de la langue latine, est conservé au Vatican. *V.* Marini, *Atti e monumenti degli Arvali*, 1795, 2 vol. in-4°; Egger, *Latini vet. serm. reliquiæ*, 1 vol in-8°. Paris, 1841. C. D—Y.

ARVE, rivière de Haute-Savoie et de Suisse; prend sa source au col de Balme, traverse la vallée de Chamouni, se jette dans le Rhône à 1 kil. au-dessous de Genève. Cours de 100 kil., très-rapide; fréquents débordements.

ARVERNES, peuple de l'anc. Gaule, entre la Loire, les Cévennes, le Limousin et le Forez, c.-à-d. à peu près dans l'Auvergne actuelle (dép. du Cantal, H^te-Loire, Puy-de-Dôme et Allier). Vers 300 av. J.-C., il dominait sur les Vellaves (Vivarais) et les Helviens (Gévaudan). Son roi Bituit fut pris en combattant Rome pour les Allobroges, et mourut à Albe. Les Arvernes, alliés des Séquanes, appelèrent alors Arioviste, roi des Suèves, qui ne fit que piller la Gaule. Outre cela, des complots contre la royauté héréditaire agitaient l'Arvernie à l'intérieur, comme toute la Gaule, quand César parut, appelé par les Eduens. Vercingétorix lutta en vain contre lui, et l'Arvernie devint province romaine. Son anc. cap., *Gergovie*, ayant été détruite pendant la conquête de César, fut remplacée par *Nemosus* ou *Augustonemetum* (Clermont-Ferrand).

ARVERT, brg (Charente-Infér.), dans la presqu'île de son nom, canton et à 4 kil. de la Tremblade; 483 habit. Comm. de sardines.

ARVIENS, peuple de l'anc. Gaule, dans le Maine actuel. *V.* VAGORITUM.

ARVIEUX (Laurent d'), né à Marseille en 1635, m. en 1702, suivit, en 1653, un de ses parents nommé consul à Saïda (anc. Sidon), séjourna 12 ans en Orient, et y apprit l'arabe, le persan, le turc, l'hébreu et le syriaque. Envoyé à Tunis, 1688, comme négociateur, il délivra 380 esclaves français. A Constantinople, 1672, il prit une grande part au traité conclu entre la France et Mahomet IV. A son retour, il fut fait chevalier de S^t-Lazare et pourvu d'une pension. Il fut nommé plus tard consul à Alger, puis à Alep. La Roque a publié, avec des notes et une traduction de la description de l'Arabie d'Aboulféda, la *Relation d'un voyage* fait par d'Arvieux *vers le Grand Emir des Arabes du désert*, et un *Traité des mœurs et coutumes des Arabes*, 1717, in-12. Le P. Labat a publié ses *Mémoires*, 1735, 6 vol. in-12. Ils furent attaqués par les *Lettres de Hadji Mehemet Effendi*, Paris, 1735, in-12, attribuées à A. Pétis de la Croix. D.

ARYCANDA, v. de l'anc. Lycie. Belles ruines antiques.

ARYMAGDUS, fl. de l'anc. Cilicie, entre Anemurium et Arsinoë; auj. *Onessy*.

ARZACQ, ch.-l. de cant. (B.-Pyrénées), près du Luy, arr. et à 32 kil. S.-E. d'Orthez; 732 hab.

ARZAMAS, v. de Russie, dans le gvt et à 109 kil. S. de Nijni-Nowgorod; 8,000 hab.; fabr. de toiles et de cuirs.

ARZANO, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. et à 5 kil. E. N.-E. de Quimperlé; 218 hab.

ARZEN ou **ATRANUTZIN**, v. forte de l'anc. Grande-Arménie; auj. *Erzeroum*.

ARZEW, anc. *Arsenaria*, v. de l'Algérie, à 40 kil. E. d'Oran, près de la baie de son nom qui offre un excellent mouillage, et sur laquelle est le port, à 6 kil. de la ville. Quelque commerce. Au S., à 14 kil., se trouve *El-Mélah*, lac salé dont on extrait le sel; 3,337 hab.

ARZIGNANO, v. des États autrich. (Vénétie), délégat. et à 17 kil. O.-S.-O. de Vicence; 4,000 hab. Vins renommés.

ARZOUF, *Asor* de Salomon, anc. *Apollonia*, brg de Turquie d'Asie, en Syrie, dans l'eyalet de Saïda, sur la Méditerranée, au N. de Jaffa.

ARZROUNI (Thomas), historien arménien du IX^e siècle, homme d'une vaste érudition, composa, sur la prière de Kakik, une *Histoire* qui s'étend depuis les premiers descendants de Noé jusqu'à l'an 338 de J.-C. Quoique consacrée spécialement à la gloire de l'illustre famille princière des Arzrouni, cette histoire comprend aussi celle de la nation tout entière. C'est un ouvrage très-estimé pour son impartialité, et pour la vivacité des descriptions. C—A.

AS, nom que donnaient les anciens Romains : 1° à une unité quelconque considérée comme divisible : *hæres ex asse* signifiait héritier d'un bien. Quelle que fût l'unité qu'il représentât, l'as se divisait en 12 parties qu'on appelait onces, *unciæ*. Les fractions de l'as étaient le *deunx*, qui égalait 11 onces; le *dextans*, 10 onces; le *dodrans*, 9; le *bes*, 8; le

septunx, 7; le *semis* ou *semissis*, 6; le *quincunx*, 5; le *quadrans* ou *teruncius*, 4; le *triens*, 3; le *sextans*, 2; le *sexcuncia* ou *sescunx*, demi-once, et enfin l'*once*; — 2° à l'unité de poids ou *livre* romaine (*as libralis*), qui valait de nos poids 3 hectogrammes 27 grammes 187 milligrammes; — 3° à une monnaie (*as*, *assipondium*, *libella*) que représenta primitivement une masse de cuivre du poids d'une livre. Servius Tullius battit le premier monnaie. Les multiples de l'as étaient le *dupondius*, qui valait 2 as; le *quatrussis*, 4; le *semissis*, qui était le demi-as, et le *triens*, quart d'as. L'as fut réduit à 2 onces en 264 av. J.-C., à 1 en 217, à une demi-once en 191. Jusqu'en 264 av. J.-C., il valut 8 centimes de notre monnaie, et, depuis lors, 6 centimes; 16 as faisaient un denier (99 centimes). Quand les monnaies devinrent communes à Rome, il fut remplacé par le sesterce. A. G.

ASA, roi de Juda, 944-904 av. J.-C.; il renversa les idoles, et vainquit les Madianites et les Éthiopiens, mais s'allia à Ben-Hadab, roi de Syrie, contre Baasa, roi d'Israël, et emprisonna le prophète Ananus.

ASA PAULINI, plus tard ANSA, v. de l'anc. Gaule, près de Lyon; auj. *Anse*.

ASAAC, v. de l'anc. Asie, dans le pays des Parthes. Arsace Ier s'y fit proclamer roi. Peut-être auj. *Asfendin*.

ASABO, montagne de l'anc. Asie, sur la côte orientale de l'Arabie, dans la partie N. de l'Omân actuel; auj. *Cap Mussendom*.

ASANIDES. *V.* BULGARES.

ASAPH, de la tribu de Lévi, était chantre de David. On lui attribue quelques psaumes; mais des interprètes pensent qu'il n'avait fait que les mettre en musique.

ASAPH (St), premier évêque de St-Asaph dans le comté de Flint, vers le VIIe siècle. On lui attribue : *Ordinationes Ecclesiæ sancti Asaphi*; *Vita sancti Kentigerni*.

* ASAPH (SAINT-), brg d'Angleterre (pays de Galles), à 8 kil. N. de Denbigh, entre la Clwyd et l'Elwy; 3,400 hab. Evêché.

ASBAMÆON, source consacrée à Jupiter Asbamæus ou gardien des serments, en Asie Mineure, près de Tyane.

ASBEN. *V. Supplément.*

ASBERG, brg de Wurtemberg, la seule place forte intérieure; 1,500 hab. Anc. forteresse qui servait de prison militaire et d'État; à 3 kil. N.-O. de Ludwigsbourg.

ASCAGNE, *Ascanius* ou *Iulus*, fils d'Énée et de Créuse, se réfugia avec eux en Italie après l'incendie de Troie; il fut, après son père, roi de Lavinium, et fonda Albe-la-Longue vers l'an 1152 av. J.-C. Régna 30 ans.

ASCALINGIUM, v. de l'anc. Germanie, chez les Ampsivariens; peut-être *Minden* sur le Weser.

ASCALON, auj. *Ascalân* en Syrie, v. de l'anc. Palestine, sur la Méditerranée; son sol fertile produisait surtout les *échalottes*, *ascalonia cepa*. C'était une colonie de Tyr. D'abord aux Philistins, puis aux Juifs, aux Grecs, aux Romains, aux Arabes fatimites, elle fut témoin d'une grande victoire des chrétiens lors de la 1re croisade, 1099, mais ne fut elle-même ville chrétienne qu'en 1153, sous le roi de Jérusalem Baudouin III. Saladin la reprit en 1187. Elle fut détruite par le sultan Bibars en 1270.

ASCANIA, une des îles Sporades. — Petit pays de l'anc. Bithynie, près de Nicée. — Lac de Bithynie, auj. *Is-Nik*. — Lac de Phrygie ou de Pisidie, entre Sagalassus et Célènes; auj. *Burdur*.

ASCANIÆ INSULÆ, îles vis-à-vis de la côte de la Troade.

ASCANIE (en allem. *Askanien*, *Aschanien*, *Ascharien*), anc. comté dans le N. de l'Allemagne, berceau des princes d'Anhalt, autrefois comtes d'Ascharien, auj. faisant partie de la province prussienne de Saxe. Les restes du château d'Ascharien se trouvent sur le Wolfsberg, près d'Aschersleben. Le margrave Albert dit l'Ours, comte d'Ascanie, le laissa en héritage à son petit-fils Henri, premier prince d'Anhalt. Après l'extinction de la ligne d'Ascanie-Ascherslehen, en 1315, les évêques de Halberstadt s'emparèrent de l'Ascanie et s'y maintinrent malgré des luttes nombreuses et malgré les résolutions de la Diète. Lors de la sécularisation de l'évêché en 1802, l'Ascanie fut cédée à la Prusse. Les ducs d'Anhalt ont conservé le titre et les armes des comtes d'Ascanie. E. S.

ASCAPHA, nom ancien d'ASCHAFFENBOURG.

ASCAUCALIS, v. de l'anc. Germanie, chez les Burgundes; auj. *Bromberg*.

ASCELIN ou ANSELME (Nicolas), moine dominicain, envoyé en 1247 par le pape Innocent IV au khan des Mongols qui avaient ravagé l'Asie occidentale et la Russie; il alla par la Syrie, la Mésopotamie et la Perse, jusqu'aux rives orientales de la mer Caspienne. Son voyage dura 59 jours. Des fragments de son journal nous ont été conservés dans le *Miroir historique* de Vincent de Beauvais, et trad. par Bergeron dans ses *Voyages en Tartarie*. L'auteur en est crédule et superficiel.

ASCENSION, île de l'Océan Atlantique, dépendant de l'Afrique, à 960 kil. N.-O. de celle de Ste-Hélène, par 7° 57' lat. S. et par 16° 44' long. O.; 12 kil. sur 9; découverte par Jean de Nueva en 1501. Sol volcanique et stérile; inhabité jusqu'en 1815; les Anglais, à cause de la captivité de Napoléon à Ste Hélène, y établirent alors un poste militaire. Des travaux ont amélioré le sol; c'est auj. un lieu de relâche et d'approvisionnement. Climat très-sain; comm. de tortues; 400 hab.

ASCENSION (FÊTE DE L'). Fête que l'on célèbre quarante jours après Pâques, un jeudi, en l'honneur de l'élévation de N.-S. J.-C., quand il monta au ciel en présence de ses disciples, au mont des Oliviers.

ASCÈTES (du grec *askètès*, qui s'exerce), mot servant à désigner ceux des premiers chrétiens qui, par zèle religieux, s'exerçaient volontairement aux pratiques de la plus dure pénitence. Les Ascètes, se créant une sorte de solitude au sein des villes, vivaient retirés dans leurs maisons, où ils s'imposaient des jeûnes et des abstinences extraordinaires, passaient une partie des nuits à prier ou à lire l'Écriture sainte, et dormaient sur la terre nue, le corps enveloppé d'un cilice. Au dehors, ils portaient un vêtement composé d'une robe et d'un manteau de couleur foncée, assez semblable pour la forme à celui des philosophes grecs, et allaient pieds nus. Tertullien, Origène, et plusieurs autres docteurs, devenus célèbres par leur science ou leurs vertus, avaient suivi le régime des Ascètes, qu'il faut regarder comme une véritable introduction à la vie monastique. — Depuis, on a désigné par *ascétisme* l'exercice le plus austère et quelquefois même abusif des pratiques religieuses; et par auteurs *ascétiques*, ceux qui ont écrit sur ces matières, tels que, par exemple, St Basile et St François de Sales. D—R.

ASCHAFFENBOURG, anc. *Ascaphia*, v. de Bavière (Bas.-Franc.), sur la rive dr. du Mein, près de l'embouch. de l'Aschaff; à 22 kil. N.-O. de Wurtzbourg; 7,500 hab. Écoles académique et forestière, séminaire, gymnase, bibliothèque, musées; beau château royal de Johannisburg; églises et tombeaux remarquables. Industrie, navig. et comm. actifs.

ASCHAM (Roger), un des classiques anglais, né en 1515, à Kirkby-Wisk (Yorkshire), m. en 1568. Élève brillant de Cambridge, puis secrétaire latin d'Édouard VI, de la reine Marie et d'Élisabeth, il a laissé : *Rapport et discours sur les affaires d'état d'Allemagne et la cour de l'empereur Charles*, 1550-2; des *Lettres* et des *Poésies* latines. Ses *Œuvres* ont été publiées in-4° en 1761, et in-8° en 1815.

ASCHARIENS, secte mahométane, fondée par Aschari ou Aboul Hassan-Ali-ben-Ismael, m. vers 950 à Bagdad, et favorable à la doctrine de la prédestination.

ASCHERSLEBEN, *Ascharia*, v. de Prusse (Saxe), sur l'Eine, à 22 kil. E. de Quedlimbourg; 7,900 hab. Fabr. importante de lainages. Elle fut le ch.-l. du comté d'Ascanie.

ASCHOD *le Grand*, premier roi d'Arménie de la dynastie des *Pacradouni* ou Bagratides. Élevé en 859 à la dignité de gouverneur d'Arménie par le calife de Bagdad, il fit tous ses efforts pour réparer les maux de sa patrie et en chasser tous les ennemis. Les satrapes arméniens prièrent le calife de leur donner Aschod pour roi. Aschod reçut du calife une couronne avec la pourpre, ainsi qu'une couronne de l'empereur grec Basile le Macédonien, qui était Arsacide d'origine, 885. Aschod établit sa cour dans la ville de Pacaran, et donna tous ses soins à la prospérité de ses sujets. Il se rendit à Constantinople pour féliciter sur son avénement Léon le Philosophe. De retour, il tomba malade dans la province de Schirag (Grande-Arménie), où il mourut en 890. C—A.

ASCHOD II, surnommé *Ergat* (le Fer), succéda à son père Sempad Ier, en 914. Il marcha contre les troupes de Yousouf, assassin de son père, et gouverneur d'Aderbadagan, les repoussa partout, et finit par être victime, comme son père, de l'ambition de ses satrapes. Incapable d'arrêter les incursions de Yousouf, il se rendit à Constantinople, et, avec le secours de l'empereur Constantin Porphyrogénète, fondit sur l'Arménie, 921, battit l'armée de Yousouf, fut reconnu par le calife *schahenschah*, ou roi des rois, supérieur aux rois des Géorgiens, des Albaniens et des Circassiens. Mais un jour, surpris par ses ennemis, il s'enferma dans une forteresse, d'où, menacé d'une trahison, il se réfugia dans l'île de Sevan, suivi de 70 hommes, poursuivit ses ennemis à coups de flèches et les chassa complétement. Maître de son royaume, il rétablit la paix,

et mourut bientôt, après un règne pénible de 14 ans, 927. C—A.

ASCHOD III, surnommé *Oghormadz* (le Miséricordieux), fils et successeur d'Abas. Après 9 ans de luttes glorieuses, il chassa complétement les ennemis du territoire. Les satrapes le couronnèrent roi de toute l'Arménie. Aschod battit et tua le traître Hamdoun qui s'était révolté contre le calife; il reçut, en récompense de ce service, une couronne et des présents. Il choisit pour capitale Ani, qu'il embellit et fortifia. Il bâtit plusieurs écoles, des églises, des couvents, des asiles pour les pauvres et des hôpitaux, dans lesquels souvent il servait de ses royales mains. Il admettait à sa table les pauvres et les malades. Il fut le véritable père de son peuple, pour lequel il épuisa tous ses trésors. Il mourut en 977.

ASCIA. Aissette ou doloire de charpentier pour façonner le bois. — Rabot de maçon pour remuer la chaux pendant qu'on l'éteignait. — Hache du dieu gaulois Thor, gravée sur les tombeaux, avec cette inscription: *Sub ascia dedicavit* ou *dedicaverunt*. L'Ascia indique partout une tombe gauloise. Thor était le Mercure des Gaulois. C. D—Y.

ASCIBURGIUM. Les historiens anciens nomment ainsi une ville de la rive gauche du Rhin qui aurait été fondée par Ulysse, et qu'on a cru devoir être *Asburg*. Ptolémée place une ville de ce nom sur la rive droite du Rhin, peut-être *Duisbourg*. *V.* Hagenbuch, *de Asciburgio Ulixis*, Zurich, 1723, in-4°.

ASCIBURGIUS MONS, nom latin de la chaîne allemande des *Riesengebirge*. *V.* RIESENGEBIRGE.

ASCLÉPIADE, poëte lyrique grec, que l'on suppose contemporain d'Alcée et de Sapho, inventa l'espèce de vers qui porte son nom.

ASCLEPIADE, médecin, né à Prusa, du temps de Mithridate Eupator, m. en 96 av. J.-C., vécut à Alexandrie, à Athènes, puis à Rome, où sa pratique médicale obtint le plus grand succès. On le regardait comme un dieu, et il devint extrêmement riche. Il attaqua les doctrines d'Hippocrate, se montra grand partisan des remèdes simples et ennemi de l'expectation; son principal moyen de traitement était une diététique minutieuse et très-étudiée; mais il s'éleva contre l'abus de certains médicaments et surtout des purgatifs. Galien et Celse en font l'éloge. Asclépiade était orateur et philosophe, il partageait les doctrines atomiques, et tâcha d'y rattacher la médecine. Ses fragments ont été publiés par Gumpert, Weimar, 1798, in-8°. D—G.

ASCLÉPIADES, famille de médecins grecs que la tradition faisait descendre d'Esculape par son fils Podalyre. Ils fondèrent trois illustres écoles à Rhodes, à Cnide et à Cos. Le célèbre Hippocrate (deuxième du nom) était un Asclépiade; il a jeté un grand éclat sur l'école de Cos, dont ses ouvrages reproduisent les doctrines. Ses deux fils, Thessale et Dracon, son gendre Polybe, furent ses disciples et ses successeurs. Après eux on cite encore quelques médecins dont plusieurs se nommaient Hippocrate; puis l'école de Cos cessa de briller, et la famille des Asclépiades se dispersa de manière à ne plus laisser de trace. D—G.

ASCLEPIUS, nom grec d'Esculape. *V.* ESCULAPE.

ASCLEPIUS de Tralles, philosophe éclectique du VI° siècle ap. J.-C., élève d'Ammonius Herméas. Il avait écrit, sur les 6 ou 7 premiers livres de la Métaphysique d'Aristote et sur l'Arithmétique de Nicomaque, des Commentaires publiés en partie seulement par Brandis, dans les Scholies d'Aristote. *V.* Sainte-Croix, *Notice sur les ouvrages mss. d'Asclépius*, dans le *Magasin encyclopédique*, 5° année, vol. 3.

ASCOLI, anc. *Asculum Picenum*, v. forte du roy. d'Italie, sur le Tronto, à l'embouch. duquel est son port; à 140 kil. N.-E. de Rome; ch.-l. de la prov. de son nom; 11,098 hab. Évêché. On y remarque l'église Saint-Grégoire, où l'on retrouve des vestiges d'un temple romain, et le palais *Auxianale*. — La prov. d'Ascoli, entre celles de Teramo au S., de Pérouse à l'O., de Macerata au N., l'Adriatique à l'E., a 2,096 kil. carr. et 196,030 hab. Culture de l'olivier.

ASCOLI DI SATRIANO, anc. *Asculum Apulum*, ville du royaume d'Italie (prov. de Foggia); évêché, belle cathédrale; 6,148 hab.

ASCOLIES (du grec *en askô iazein*), danser sur une outre), fête des Grecs en l'honneur de Bacchus. On sautait à cloche-pied sur une outre de peau de bouc, frottée d'huile et remplie de vin: celui qui avait l'adresse de s'y maintenir recevait l'outre pour prix. Cette fête avait lieu le 29 du mois Poséidon (28 nov.). B.

ASCONA, v. de Suisse (Tessin), à 3 kil. S.-O. de Locarno, sur la rive dr. du lac Majeur; 940 hab. catholiques; séminaire de capucins sécularisé en 1851.

ASCONIUS PEDIANUS (Quintus), grammairien romain, né à Padoue vers l'an 50 av. J.-C., m. sous Néron dans un âge très-avancé, fut l'ami de Virgile, le maître de Tite-Live et de Quintilien. Il composa des critiques littéraires sur les principaux écrivains de Rome: il ne reste plus que ses commentaires sur quelques discours de Cicéron, dont le manuscrits fut découvert en 1416 à Saint-Gall. On y trouve des détails précieux sur la constitution du sénat, les assemblées du peuple, etc. L'édit. la plus récente de ces Commentaires est celle d'Orelli et Baiter, 1 vol. in-8°, Zurich, 1833.

ASCRA, vge de l'anc. Béotie, au pied de l'Hélicon, près de Thespies; patrie d'Hésiode.

ASCRIVIUM, v. de l'anc. Dalmatie, auj. *Andritz* ou *Cattaro*.

ASCULUM, v. de l'anc. Italie; cap. des Picentins; municipe et colonie romaine; elle fut détruite dans la guerre Sociale, puis reconstruite; auj. *Ascoli*.

ASCULUM, v. d'Apulie, auj. *Ascoli di Satriano*. Il s'y livra une bataille indécise entre Pyrrhus et les Romains, 279 av. J.-C.

ASCURUM, v. de l'anc. Afrique, dans la Mauritanie Tingitane. Sa position est difficile à fixer. Ce n'est pas, comme on l'a cru, *Aschkure*, entre Constantine et Bone.

ASDRUBAL, général carthaginois, surnommé *le Beau*, gendre d'Amilcar, lui succéda dans le commandement de l'armée d'Espagne; il soumit toute l'Espagne de l'Océan à l'Èbre; les traités conclus avec les Romains lui interdisaient de passer ce fleuve. Il sut s'attirer les sympathies de la nation espagnole, et, pour assurer ses conquêtes, bâtit au S.-E. *Carthago Nova* (Carthagène). Il périt assassiné par un esclave gaulois, en 223 av. J.-C.

ASDRUBAL, dit BARCA, frère d'Annibal, commanda en Espagne, où il éprouva d'abord de nombreux revers; puis, de concert avec Massinissa, roi des Numides, il vainquit et tua les deux Scipions, 212 av. J.-C.: il passa en Italie, à la tête de puissants renforts, pour secourir Annibal; il fut attaqué à l'improviste et vaincu, près du Métaure, par les consuls Livius Salinator et Claudius Néron; il ne voulut pas survivre à sa défaite, et sa tête fut jetée dans le camp d'Annibal, qui reconnut alors, dit-il, la fortune de Carthage, 207.

ASDRUBAL, fils de Giscon, commanda l'armée d'Espagne après Asdrubal Barca; vaincu une première fois par Scipion, il se retira en Afrique, où il s'allia à Syphax, roi de Numidie, en lui donnant sa fille Sophonisbe. En 203, vaincu en Afrique, aux Grandes-Plaines, par Scipion, son camp et celui de Syphax furent brûlés. Mort vers 201, av. J.-C.

ASDRUBAL, défendit Carthage contre Scipion Émilien; la ville étant prise, 146 av. J.-C., il se retrancha dans un temple d'Esculape, mais en sortit bientôt pour se rendre au vainqueur; sa femme, indignée, mit le feu au temple, et, ornée de ses plus riches vêtements, elle se jeta dans les flammes avec ses enfants.

ASDRUBALE (MONTE DE). On désigne quelquefois ainsi la ville de Fossombrone, en Italie.

ASEA, v. de l'anc. Grèce, en Arcadie, près de Mégalopolis, auj. *Asi* ou *Aseo*.

ASELLI ou ASELLIO (Gaspardo), anatomiste, né à Crémone en 1581, m. à Milan en 1626. Il fut chirurgien des armées italiennes et professeur d'astronomie à Pavie. C'est lui qui, le premier (23 juillet 1622), vit les vaisseaux chylifères en disséquant un chien qui venait de manger. Sa découverte qu'il voulut, par une rare modestie, attribuer à Hippocrate, Platon, Aristote, resta d'abord inconnue; car son ouvrage ne parut qu'après sa mort, 1627, et fut répandu par les soins de Gassendi. Il est intitulé: *De lactibus seu lacteis venis, etc., dissertatio*, Milan, in 4°; il a été reproduit plusieurs fois, entre autres, dans le *Theatrum anatomicum* de Manget, 1635, in-fol. D—G.

ASER, fils de Jacob et de Lia, a donné son nom à une des douze tribus des Israélites, située au N. de la Palestine, entre la Phénicie au N., la tribu d'Issachar au S., celle de Nephtali à l'E. et la Méditerranée à l'O.

ASER, v. de l'anc. Palestine, dans la tribu de Manassé.

ASERIA, v. de l'anc. Liburnie, près de la ville actuelle de *Benkovacz*.

ASES, nom qui désigne, chez les historiens scandinaves, les compagnons d'Odin, et, dans la mythologie du Nord, les 32 divinités formant la cour d'Odin: Thor, Balder, Freir, Brage, Heimdall, Loke etc., et les déesses Frigga, Géfion, Freia, etc. Ils habitaient l'Asgard, construite au centre du monde et dont le gardien, debout sur l'arc-en-ciel, était Heimdall. Le mot *Ase*, en gothique *Ans*, en saxon *Os*, se retrouve aujourd'hui dans beaucoup de noms propres: Oswald, Osmund, Oscar, Anselme, Anschaire, etc.

ASFELD, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. et à 20 kil. S.-O. de Réthel, sur la rive dr. de l'Aisne; 1,134 hab. C'est

à Asfeld, jadis appelé Ecry, que les Normands furent battus, en 883.

ASFELD ou HASFELD (Claude-François BIDAL, chevalier d'), maréchal de France, né en 1665, m. en 1743. Il s'acquit une grande réputation pour l'attaque et la défense des places, et se distingua surtout en Espagne où il contribua à la victoire d'Almanza, 1707, et à la prise de Lérida, de Tortose et d'Alicante. Nommé membre du conseil de régence et surintendant des fortifications, 1715, il ne fut maréchal de France qu'en 1734, sous le ministère de Fleury. G

ASGARD. *V.* ASES.

ASGUERIAN (le père VERTANÈS-), Arménien mékhitariste de Venise, né à Constantinople en 1720, m. à Venise en 1810. Il traduisit en arménien une foule d'ouvrages, tels que l'*Histoire romaine* de Rollin, Venise, 1816; les deux premiers volumes de l'*Histoire universelle* de Dom Calmet; l'*Imitation de Jésus-Christ*, Venise, 1786; des *Sermons* pour toute l'année, dont une partie publiée en 1781; la *Philosophie morale* d'Emmanuel Tesaurus, Venise, 1793; un *Calendrier arménien ecclésiastique perpétuel*, Venise, 1782; la traduction latine de tous les livres composant l'office de la liturgie de l'église arménienne, etc.

ASHANTEE ou ACHANTI, peuple nègre idolâtre de l'Afrique occidentale, dans la Côte d'Or, près de l'établissement anglais de Cape-Coast-Castle. Les Ashantee ont fondé vers 1740 un puissant royaume, qui s'étend depuis le Rio St-André à l'O. jusqu'au Dahomey à l'E., depuis l'Océan au S. jusqu'au mont Larga au N., embrassant 7 degrés de long. et 5 de lat. Il se compose de l'Achanti proprement dit, du Djouabin, et de plusieurs États tributaires ou incorporés par soumission violente. Les Anglais protégent seuls encore quelques peuplades nègres contre ces cruels Ashantee, marchands d'esclaves et, dit-on, anthropophages. On évalue la pop. totale de cet empire à 3 millions d'hab. Le sol est fertile et couvert d'une belle végétation, mais mal cultivé; il produit la canne à sucre, le palmier, le cotonnier, le tabac, les plantes aromatiques, etc. L'or y est abondant, mais exploité seulement par quelques étrangers. Bien qu'ils ne sachent pas fondre les métaux, les Ashantee fabriquent assez habilement les armes et ornent les étoffes travaillées par eux de plumes artistement disposées. Leur propreté les distingue des autres nègres. Le 21 janvier 1824, le gouverneur de Cape-Coast, sir M'Carthy, fut battu et tué par eux. Battus en 1826, ils furent soumis à une amende. *Coumassie*, qui est la capitale, a 15,000 hab. Elle a de grandes rues de maisons en bois. Une seule maison en pierre appartient au roi. C'est l'entrepôt d'un commerce considérable avec la côte et le Soudan.

ASHBURTON, v. d'Angleterre (comté de Devon), à 32 kil. S.-O. d'Exeter, près de la Dart, 3,062 hab. Mines de cuivre et d'étain; ardoisières considérables.

ASHBY DE LA ZOUCH, v. d'Angleterre, dans le comté et au N.-O. de Leicester; 5,000 hab. Importantes foires aux chevaux.

ASHFORD, v. d'Angleterre (comté de Kent), à 20 kil. S.-O. de Cantorbéry, sur la Stour; 3,000 hab. Lainages.

ASHLEY COOPER. *V.* SHAFTESBURY.

ASHMOLE (Elie), antiquaire anglais, fondateur du musée Ashmoléo, à Oxford, naquit en 1617 à Lichtfield, fut en 1641 procureur à la cour des plaids communs, servit en 1644 dans l'armée royale, étudia l'alchimie, publia plusieurs ouvrages sur ce sujet, et, peu de temps après, 1672, son grand ouvrage : *Institutions, lois et cérémonies sur l'Ordre de la Jarretière*, in-fol. Charles II le nomma en 1660 héraut d'armes de Windsor, et, en 1662, secrétaire de Surinam. La Société royale de Londres l'avait admis comme membre en 1661. Il mourut en 1692, laissant à l'Université d'Oxford, outre la riche collection d'objets rares qui porte auj. son nom et qu'il avait donnée en 1683, ses mss. et sa bibliothèque.

ASHTON-UNDER-LYNE ou ASHTON-CROSS, v. d'Angleterre (comté de Lancastre), sur la Tame, à l'E. et près de Manchester; 34,894 hab. Vastes manuf. de coton qui emploient 20,000 personnes.

ASIA, v. de l'anc. Asie, dans la Characène (Susiane), sur le Pasitigre, au N.-O. de Charax-Spasinu, auj. *Hawisah*.

ASIAGO, v. des États autrichiens (Vénétie), dans la délégation et à 28 kil. N. de Vicence; 5,000 hab. Fabr. des chapeaux *de paille d'Italie*. C'était le ch.-l. de la république *des Sept Communes*.

ASIARCHA. C'était le prêtre suprême dans la province romaine d'Asie; il était nommé chaque année par l'assemblée des principaux citoyens réunis à Éphèse et par le proconsul. Comme les édiles à Rome, il était tenu de faire célébrer des jeux; aussi l'appelait-on souvent *munerarius*.

ASIDO CÆSARIANA, v. de l'anc. Espagne (Bétique), colonie romaine; auj. *Xerez de la Frontera*.

ASIE. Ce vaste continent s'étend de 24° à 188° de long. E., et de 1° 18' à 76° 10' de lat. N. Sa plus grande longueur de l'E. à l'O. est environ de 12,800 kil., et sa plus grande largeur, du N. au S., de 8,410; sa superficie est de 45 millions de kil. carrés, et son périmètre de 57,000 kil. L'Asie est située à l'E. de l'Europe, dont elle est séparée par les monts et le fleuve Oural, la mer Caspienne, le Caucase, la Mer Noire, le détroit de Constantinople, la mer de Marmara, les Dardanelles, l'Archipel et la Méditerranée; à l'O. encore, l'isthme de Suez et le Golfe Arabique la séparent de l'Afrique; au S., l'Asie est bornée par la mer des Indes; à l'E. par le Grand Océan; le détroit de Behring, large de 14 lieues seulement, entre l'Asie et l'Amérique, fait communiquer le Grand Océan avec l'Océan Glacial arctique qui baigne l'Asie au N. La Russie possède toute la partie septentrionale de cet immense continent : la Sibérie, le Kamtchatka, et plusieurs îles, entre autres presque toutes les Kouriles, une portion du steppe des Kirghiz au N. de la mer Caspienne et du lac Aral; et au S. du Caucase, la Géorgie, le Daghestan, le Schirwan et une partie de l'Arménie. Toute l'Asie-Mineure, presque toute l'Arménie, le Kourdistan, la Mésopotamie, la Palestine, la Syrie, Chypre, Rhodes, et plusieurs autres îles de l'Archipel, relèvent de l'empire ottoman. Les autres contrées de l'Asie, en allant de l'O. à l'E., sont : l'Arabie, la Perse, le Turkestan ou Grande Boukharie, le Kaboul ou Afghanistan, le Beloutchistan, le Cachemire sur le haut Indus, le Népâl, l'Hindoustan, où la Grande-Bretagne domine, l'île de Ceylan, les Lakedives, les Maldives, les Andaman et les Nicobar, l'empire Birman, le royaume de Siam, la presqu'île de Malacca, l'empire d'Annam ou Cochinchine et Tonkin, la Chine et ses îles, la Corée, la Mongolie, le Thibet, la Petite Boukharie, et, à l'E. du continent, les îles Kouriles, Tarrakaï ou Sakhalian et les îles du Japon.

Indépendamment des mers qui sont communes à l'Asie avec d'autres parties du monde et que nous avons fait connaître, citons, parmi celles qui lui sont particulières, le Golfe Persique, la mer d'Arabie ou golfe d'Oman, qui fait partie de la mer des Indes, ainsi que le golfe du Bengale, qui sépare les deux presqu'îles de l'Inde; dans le Grand Océan, le golfe de Siam, entre la presqu'île de Malacca et l'Annam; le golfe de Tonkin, près de l'île de Hainan; la mer de la Chine, sur la côte orientale de cet empire; la mer Jaune, entre la Chine et la Corée; la mer du Japon, entre la Corée, la Mantchourie et les îles Kiou-Siou, Niphon, Yeso, Tarrakaï; la mer d'Okhostk; plus au N., le golfe d'Anadyr, non loin du détroit de Behring.

On peut suivre les vastes chaînes de montagnes qui s'entrecroisent et se lient sur la surface de l'Asie depuis le mont Ida, sur le détroit des Dardanelles, promontoire avancé qui appartient au Taurus, jusqu'à l'extrémité du cap Oriental. Le Taurus, dont les ramifications couvrent l'Asie-Mineure, forme au S. le Liban et les montagnes de la Palestine, le Sinaï et l'Horeb aux confins de l'Afrique, ainsi que les monts de la presqu'île arabique. Au N., le Taurus donne naissance aux montagnes de l'Arménie, au Caucase, à l'Ararat, et aux monts du Khoraçan, dont les chaînes se prolongent jusqu'au N. de l'Afghanistan. Vers 69° de longitude, la chaîne principale se bifurque, et, tournant brusquement au S.-E., prend le nom d'Himalaya, et offre quelques-unes des plus hautes cimes du globe. L'Himalaya, bornant le Thibet au S., a pour terrasses, du côté de l'Hindoustan, les montagnes du Cachemire, du Népâl et du Boutan. Une de ses ramifications va joindre les Ghates, qui longent la côte occidentale de la presqu'île de l'Inde, ainsi que les Ghates orientales; au delà du cap Comorin, cette chaîne se prolonge jusque dans l'île de Ceylan. Les monts de Vei, sortant du Thibet, envoient au S. plusieurs branches qui se prolongent jusqu'à l'extrémité méridionale de la presqu'île de Malacca, pendant que la chaîne principale, se dirigeant au N.-E., couvre sous différents noms la Mongolie et la Chine septentrionale, et, s'avançant à l'E., se rattache au Chanyan-Alin, haute chaîne entre la Mantchourie et la Corée, et dont les rameaux s'étendent sur ces deux contrées. Cette haute chaîne, prenant le nom de Kingghan, atteint sous le 130e méridien les monts des Lamouts, qui se prolongent à l'extrémité N.-E. de l'Asie, où ils se partagent en deux branches, dont l'une, au S., va former la chaîne du Kamtchatka; l'autre, à l'E., se termine au cap Oriental, en face de la côte de l'Amérique. Revenons dans l'intérieur du continent, à l'endroit où se bifurque la chaîne dont une des branches forme l'Himalaya. L'autre branche, se prolongeant au N.-O., sépare la

grande et la petite Boukharie, et joint à gauche le Grand Altaï, qui, par les montagnes du pays des Kirghiz, atteint la chaîne de l'Oural, pendant que le Petit Altaï, courant au N.-E., s'abaisse vers les plaines glacées de la Sibérie.

De ces grandes chaînes de montagnes descendent des fleuves nombreux : le Tigre et l'Euphrate, qui, sortis de l'Arménie, joignent leurs eaux avant de se jeter dans le golfe Persique ; dans l'Indoustan, le Sindh, qui arrive par plusieurs embouchures dans le golfe d'Oman ; le Gange, réuni au Brahma-Poutra, avant d'entrer dans le golfe du Bengale ; le Salouen, l'Irnouady, dans l'empire Birman ; dans la Chine, l'Yang-tsu-Kiang et le Houang-Ho : l'Amour, dans la Mantchourie ; enfin dans la Sibérie, la Léna, le Iéniseï et l'Obi, descendant des montagnes de Daourie et de l'Altaï à la mer Glaciale. Parmi les lacs ceux de Van et d'Ourmia en Arménie, la mer Morte en Palestine, le lac Aral, et, dans le S.-E. de la Sibérie, le lac Baïkal.

On compte en Asie cinq grandes races de peuples : 1° la race indo-européenne, comprenant : Indous du nord, Afghans, Boukhares, Persans, Géorgiens, Arméniens, Circassiens ; 2° la race sémitique, Arabes et Syriens ; 3° la race tartaro-finnoise avec ses quatre familles : Finnoise (Ostiaks et Vogouls de Sibérie) ; Turque et Tartare (Ottomans, Turcomans, Kirghises, Ouzbecks, Turcs sibériens) ; Mongole (Kalmouks, Khalkhas, Bouriates) ; Toungouse (Mandchoux, Toungouses, Lamoutes) ; 4° la race jaune ou chinoise, dans la Chine propre, le Tibet, l'Indo-Chine, la Corée et le Japon ; 5° la race malaise, dans la presqu'île de Malacca. L'extrémité N.-E. est occupée par quelques tribus de la famille des Eskimaux, les Aïnos, les Kamtchadales, etc.

Le judaïsme, le christianisme et l'islamisme ont des sectateurs en Asie. L'islamisme est la religion dominante chez les Turcs, les Arabes, les Persans, les Afghans, les Béloutchis, les Boukhares, les Malais, et chez presque tous les peuples qui parlent les dialectes des Turcs. Parmi les religions particulières à l'Asie, celle de Brahma est suivie par la grande majorité des Hindous ; le culte de Bouddha est professé par une partie des Hindous, par les Chingalais, les Birmans, les Anamitains, les Chinois, les Japonais, les Thibétains, les Mantchoux et les Mongols. Le chamanisme est la religion de plusieurs peuplades de la Sibérie et de l'Asie orientale. On porte la population de l'Asie à plus de 675 millions d'habitants. Moins riche en métaux que les autres parties du monde, l'Asie abonde en pierres précieuses : les diamants se trouvent dans l'Hindoustan. On pêche des perles dans le golfe Persique et sur les côtes de Ceylan.

ASIE ANCIENNE. — Que l'on imagine une ligne tirée depuis le bord de la mer Caspienne jusqu'à la presqu'île de Malacca, elle indiquera la limite des connaissances des anciens ; encore n'eurent-ils que des notions fort vagues de plusieurs pays en deçà de cette ligne. Au delà, le pays des Sères ou Sinæ (Chine) n'était connu que de nom. Régions : Asie-Mineure, Arménie, Parthie, Mésopotamie, Babylonie ou Chaldée, Assyrie, Syrie, Colchide, Arabie, Perse, Inde, Scythie ou Sarmatie. Montagnes : Caucase, Taurus, Ararat, Paropamisus, Imaüs, Émodus, chaînes du Liban. Fleuves principaux : Oxus et Araxe, Gange, Indus, Hydaspe, Jourdain, Tigre, Euphrate. L'Asie romaine, qui comprit l'Asie-Mineure et plus tard la Syrie, fut divisée en trois diocèses sous Constantin et ses successeurs : diocèse d'Asie, comprenant l'Hellespont ou Mysie, la Lydie, la Carie, les deux Phrygies, la Lycaonie, la Pamphylie et la Pisidie ; diocèse d'Orient, partagé en 2 Cilicies, Osroène, 3 Syries, 2 Phénicies, 3 Palestines, 2 Arabies ; diocèse de Pont, subdivisé en 2 Ponts, 2 Cappadoces, 2 Arménies, 2 Galaties, Paphlagonie et Bithynie.

ASIE-MINEURE, auj. *Anatolie*. Les Romains appelaient ainsi, par opposition à la haute Asie, c.-à-d. au reste du continent, la presqu'île qui s'avance à l'O. de l'Asie entre le Pont-Euxin ou mer Noire au N., la mer Egée ou Archipel à l'O., et la mer intérieure ou Méditerranée au S. Elle était traversée au S. et au centre par des chaînes du Taurus ; ses principaux fleuves étaient l'Halys, qui la partageait presque en deux parties égales, et le Sangarius au N., l'Hermus et le Méandre à l'O., l'Eurymédon et le Cydnus au S. Ses divisions principales étaient : à l'O., la Mysie, la Lydie, la Carie, la Phrygie et la Bithynie ; au S., la Lycie, la Pamphylie, la Pisidie et la Cilicie ; au N., la Paphlagonie et le Pont ; au centre, la Galatie et la Cappadoce. Ses villes principales étaient : à l'O., Sardes, Magnésie, et les célèbres colonies grecques fondées sur la côte occidentale, vers le XII° siècle av. J.-C., par les Doriens, les Ioniens et les Eoliens venus de la Grèce : Éphèse, Milet, Phocée, Lampsaque, Halicarnasse, Cnide, etc. Au N.-O. avait existé l'anc. Troie ; on y voyait aussi au N. les colonies de Milet, Amisus, Sinope, Cerasunte, Trapezunte Amasie, Nicée, Nicomédie ; au centre, Ancyre, Apamée : au S., Tarse, Séleucie, etc. Parmi les îles de la mer Egée Samos, Cos, Chios et Lesbos, dépendaient de l'Asie Mineure, ainsi que Rhodes et Chypre au S. — L'Asie-Mineure, connue des Grecs dès la guerre de Troie, 1270 av. J.-C., et conquise par les Perses après la chute du royaume de Lydie, 548 av. J.-C., devint, par les colonies de l'Occident, une seconde Grèce. Les guerres médiques rendirent indépendante des Perses la côte occidentale, mais la conquête persane en reprit possession jusqu'à l'expédition d'Alexandre. Les Séleucides la laissèrent se diviser en une foule d'États, Pont, Cappadoce, Paphlagonie, royaume de Pergame, etc., qui tombèrent tous sous la domination des Romains. Le traité de Magnésie, en 189 av. J.-C., avait marqué les premiers progrès de leur influence en Asie Mineure ; la partie occidentale devint province romaine en 129 av. J.-C., le reste sous l'empire. Lors du démembrement de l'empire romain, l'Asie Mineure fit partie du Bas-Empire ; elle fut conquise au VII° siècle par les califes arabes, se démembra en plusieurs sultanies, reçut ensuite les Turcs, qui la possèdent encore. *V.* ANATOLIE.

ASIE (province d'). *V.* ASIE ANCIENNE, ASIE MINEURE, et PROVINCES.

ASILE (Salles d'), établissements dans lesquels des enfants de 2 à 6 ans reçoivent gratuitement les premières notions de l'instruction religieuse, de la lecture, de l'écriture, du calcul verbal, et du dessin linéaire. La direction en est confiée à des femmes laïques, ou à des sœurs de St-Vincent-de-Paul. Les premiers établissements de ce genre ont été fondés à Rome, sous le nom d'*écoles pies*, par Calasanzio. Oberlin créa en France la première salle d'asile en 1769, au vge du Banc-de-la-Roche (Vosges), et la mit sous la direction de Louise Schœppler. Un essai de salle d'asile tenté à Paris, en 1801, par la marquise de Pastoret, ne réussit pas ; ce ne fut qu'en 1825 que le peuple commença d'apprécier l'avantage des asiles. Une ordonnance de 1837 en régularisa l'établissement ; un décret du 21 mars 1855 les a placées sous la protection de l'impératrice. — En Angleterre, les salles d'asile existent depuis 1819 ; il y en a dans toute l'Europe, et même en Turquie, dans l'Inde et dans la Perse. *V.* aussi ASYLE.

ASILINCUM, v. de l'anc. Gaule, chez les Eduens ; auj. *Château-Chinon*.

ASINARA, *Major Herculis insula*, île du royaume d'Italie, à 4 kil. de la côte N.-O. de Sardaigne. Superf. : 102 kil. carrés. Habitée seulement par quelques bergers et des pêcheurs ; sol fertile, bons pâturages.

ASINARUS, auj. *Fiume di Noto*, fl. de l'anc. Sicile, affl. de la mer Ionienne à l'E. Les Athéniens y subirent, en 413 av. J.-C., une défaite qui termina la malheureuse expédition de Sicile. Syracuse avait une fête des *Asinaries*.

ASINIUS POLLION. *V.* POLLION.

ASION-GABER, nommée plus tard *Bérénice*, *Assyun* des écrivains arabes, v. de l'anc. Arabie (Hedjaz), sur le golfe Elanitique. Ses ruines subsistent entre Akaba et Kasr el Bedaouy. C'était le port d'où partaient les flottes de Salomon.

ASISIUM, v. de l'anc. Italie, dans l'Ombrie ; auj. *Assise*.

ASMODÉE ou ASCHMEDAI, de l'hébreu *Samad*, le destructeur, mauvais démon qui est mentionné, dans le livre de Tobie et dans le Talmud, comme le prince des démons et l'ennemi du roi Salomon.

ASMONÉENS, nom donné quelquefois aux Machabées, originaires d'Asmon, v. de la tribu de Siméon.

ASNIÈRES, en latin *Asnieræ*, joli vge (Seine), sur la rive g. de la Seine, arr. et à 8 kil. de Saint-Denis, à 5 de Paris, sur le ch. de fer de Paris à Saint-Germain, et à l'embranchement de celui de Versailles ; 2,635 hab. Fabr. de blanc de zinc. Au XIII° siècle les rois de France y avaient une maison royale.

ASOLA, v. forte du roy. d'Italie, prov. de Brescia, sur la Chiese, à 32 kil. N.-O. de Mantoue ; 5,467 hab.

ASOLO, v. des États autrichiens (Vénétie), à 30 kil. O.-N.-O. de Trévise, sur une hauteur, près de la source du Musone ; 3,600 hab. Élève de vers à soie.

ASOPUS, v. de Laconie. Ruines au lieu appelé *Blitra*, sur la côte, près de la péninsule formée par le cap Xyli. — Fleuve du Péloponèse, traversait la plaine du Sicyone et se jetait dans le golfe de Corinthe, auj. *Basilicos*. — Fleuve de Béotie, issu du Cithéron, se jetait dans la mer d'Eubée ; auj. *Asopo*. — Fleuve de Thessalie, né au mont Œta, et tombant dans le golfe Maliaque.

ASOR, v. de Syrie ; auj. ARZOUF.

ASPA, v. de l'anc. Asie, dans la Parthie ; auj. *Ispahan*.

ASPA LUCA, v. de Gaule ; auj. *Accous*.

ASPADANA, v. de l'anc. Asie, la même qu'*Aspa*.

ASPALATHOS, v. de l'anc. Illyrie; auj. *Spalatro*.

ASPAR, patrice et général de l'empire d'Orient, Alain de naissance et Arien de religion. Il s'éleva au premier rang par ses services. Ce fut lui qui prit l'usurpateur Jean et comprima sa révolte en 435. A la mort de Marcien, 457, il était le personnage le plus considérable de l'empire, et voulut faire comme Ricimer, en donnant la pourpre à Léon le Thrace, ancien intendant de ses domaines; il fut trompé dans son espoir, et après avoir trahi Léon plusieurs fois, il fut massacré en 471 av. J.-C. S.

ASPARAGIUM, v. de l'anc. Illyrie, auj. *Iscarpar*.

ASPASIE, de Milet, femme célèbre à Athènes par sa beauté et son esprit, y enseigna l'éloquence, s'entoura de Socrate (*V.* le *Ménexène* de Platon), de Périclès, d'Alcibiade, etc. Les maris conduisaient leurs femmes à ses leçons. Périclès répudia sa femme pour l'épouser, et c'est elle, dit-on, qui suscita les guerres de Samos, de Mégare et du Péloponèse. Elle fut accusée d'impiété par les ennemis de Périclès, qui entreprit sa défense devant l'Aréopage, et la sauva en pleurant devant ses juges. Après la mort de Périclès, elle se remaria à Lysiclès, riche marchand de bestiaux, qui, grâce à ses leçons, devint orateur habile et bientôt l'un des premiers personnages de la république. C'est à tort que quelques historiens ont dit d'elle qu'*elle courut à la gloire à travers l'infamie*.

ASPAVIA, v. forte de l'anc. Espagne (Bétique); auj. *Espeja*.

ASPE (VALLÉE D'), *Aspallucensis vallis*, dans le dép. des B.-Pyrénées, commence à la source du Gave d'Aspe, près du Pic du Midi, et à l'extrême frontière de la France. Elle produit des bois de construction qui descendent, par le Gave d'Aspe dans celui d'Oloron, et de là à Bayonne; 15 villages y vivent de leurs troupeaux. Le village d'Aspe est célèbre par une victoire des Français sur les Espagnols, 5 sept. 1792.

ASPE, v. d'Espagne, dans la prov. et à 24 kil. O. d'Alicante; 5,700 hab. Carrières de marbre.

ASPENDUS, v. anc. de Pamphylie, sur l'Eurymédon (*Capsi-Sou*), à quelque distance de son embouchure. Elle florissait sous les Séleucides. Ruines superbes, surtout un aqueduc haut de plus de 50 mètres et long de 1,440.

ASPERN (GROSS-), v. des États autrichiens, sur le Danube, à 3 kil. E. de Vienne; 600 hab. Napoléon Ier y battit les Autrichiens en 1809 (21 et 22 mai); c'est ce qu'on nomme bataille d'Essling.

ASPET, ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. et à 13 kil. S.-S.-E. de Saint-Gaudens; fabr. de peignes et ouvrages en buis; comm. considérable de porcs pour la France et l'Espagne; 699 hab.

ASPHALTITE (LAC). *V.* MORTE (MER).

ASPHODÈLE, plante semblable au lis, fréquente dans l'Europe du S., consacrée à Proserpine, et qu'on plantait sur les tombeaux.

ASPINWALL. *V. Supplément.*

ASPIS, ou CLYPEA, ou TAPHITIS, promontoire et v. de l'anc. Afrique (Byzacène), au S.-E. de Carthage, fondée par Agathocle, prise par les Romains dans la 1re guerre punique; auj. *Kalibia* ou *Clybea*. Elle tirait son nom de ce que la colline sur laquelle elle était bâtie avait la forme d'un bouclier.

ASPORDENUS MONS, montagne escarpée et stérile de l'anc. Asie-Mineure, près de Pergame, avec un sanctuaire à la Mère des Dieux.

ASPREMONT (D'). *V.* ORTHEZ (vicomte d').

ASPRES-LES-VEYNES, ch.-l. de cant. (H.-Alpes), arr. et à 30 kil. S.-O. de Gap, sur le Buech; 673 hab.

ASPRIÈRES, ch.-l. de canton (Aveyron), arr. et à 26 kil. N.-E. de Villefranche; 420 hab. Mines de zinc et de plomb.

ASPROPOTAMO, anc. *Achelous*, fl. de Grèce et de la Turquie d'Europe, prend sa source à 35 kil. E. de Janina, et se jette dans la mer Ionienne à Trigardon, après 225 kil. de cours.

ASPURGITAINS ou ASPURGIENS, anc. peuple des rives du Bosphore Cimmérien, habitait Asbourg (peut-être l'Asgard d'Odin). Les historiens du Nord, dans leurs efforts pour retrouver la première patrie des Ases au bord du Tanaïs, ont marqué la place de l'antique Asgard aux lieux où subsista le royaume des Aspurgitains. Des recherches plus modernes et un examen plus attentif des médailles scytho-grecques ont prouvé que les rois des Aspurgitains étaient Sarmates, et par conséquent d'une race qui n'aurait rien de germanique. A. G.

ASSALINI (Pierre), médecin italien, né à Modène vers 1765, m. en 1840, suivit l'armée française en Égypte, et rendit de grands services pendant la peste de Jaffa; il observa la fièvre jaune à Cadix, la dyssenterie et le mirage. Napoléon Ier le nomma premier chirurgien de la cour et chirurgien en chef de l'hôpital de St-Ambroise à Milan; il publia, en 1803, des *Observations sur la peste*, et, en 1811, un ouvrage sur les maladies des yeux, perfectionna le forceps et l'opération césarienne. Après la campagne de 1812, en Russie, dans laquelle il eut les extrémités gelées, il revint se fixer dans sa patrie.

ASSAM, vaste territoire de l'Inde anglaise, à l'E., comprenant la vallée du Brahmapoutra, ayant au N. les montagnes de l'Himalaya qui le séparent du Thibet et du Boutan, à l'Est et au Sud le Birman, à l'O. le Bengale; entre 25° 50′ et 28° 10′ de lat. N., 87° 40′ et 95° 15′ de long. E. Capitale : Djorhat. Superficie : 47,320 kil. carrés; pop. en 1838 : 710,000 hab. Arrosé par le Brahmapoutra et par un grand nombre de rivières navigables. Climat très-malsain, à cause de la chaleur et des inondations annuelles. Sol fertile; récolte de riz, graine de moutarde, coton, poivre; les vers à soie y vivent et s'y multiplient sans les soins de l'homme, et produisent une soie excellente. Comm. de soie et de soieries fabriquées dans le pays, d'or, d'ivoire, etc. L'Assam est habité par des tribus demi-barbares, dont le culte est le Brahmanisme. Cette province fut cédée par les Birmans aux Anglais en 1826.

ASSARACUS, roi de Troie, fils de Tros, aïeul d'Anchise et père d'Énée (XIVe siècle av. J.-C.).

ASSAR-HADDON, roi de Ninive en 707 av. J.-C., successeur de Sennachérib, reconquit Babylone perdue par ses prédécesseurs, 680, fit la guerre à Manassès, roi de Juda, dispersa ce qui restait encore des dix tribus d'Israël, et les remplaça par des colonies asiatiques; c'est l'origine des Samaritains; il mourut vers 667.

ASSAROTTI (Octave-Jean-Baptiste), né à Gênes en 1753, m. en 1829, instituteur des sourds-muets. Destiné au droit, il entra dans l'ordre religieux nommé *Scuole Pie*, et donna des leçons publiques. Sa réputation devint telle, que l'archevêque de Gênes le chargea d'examiner le clergé de son diocèse; mais, en 1801, en entendant parler de l'institution des sourds-muets de Paris, il se voua aussitôt à cette classe malheureuse. Il dut se passer longtemps des secours du gouvernement. En 1805, Napoléon Ier fit convertir un des couvents supprimés en institution des sourds-muets. Ce ne fut toutefois qu'en 1812 que l'institution fut complétement organisée. Assarotti modifiait sa méthode suivant chaque individu.

ASSAS (Nicolas, chevalier d'), né au Vigan. Capitaine au régiment d'Auvergne, il sauva par son dévouement l'armée française, qui allait être surprise près de Clostercamp, 16 octobre 1758 : sorti au point du jour pour inspecter les postes, il rencontra une division ennemie; menacé de mort s'il donne l'alarme, d'Assas n'hésite pas et s'écrie : « A moi, Auvergne! voilà les ennemis! » et il tombe frappé à mort. La ville du Vigan lui a élevé une statue en 1830. A. G.

ASSASSINS (*Assissini, Assassini, Heississini*), nom donné, à l'époque des Croisades, aux sectateurs d'Hassan-Sabah. L'opinion la plus généralement adoptée fait venir ce nom du mot arabe *Haschich*, préparation faite avec des substances végétales, et qui produit une sorte d'extase, dont la jouissance trop souvent répétée conduit au marasme et à la mort. Établis à Alamout en Perse dès l'an 1090, les disciples fanatiques d'Hassan s'emparèrent aussi de Masyat, place située dans les montagnes de l'Anti-Liban, et qui devint leur chef-lieu en Syrie. Ils se rendirent dès lors aussi redoutables aux Chrétiens qu'aux Musulmans, parce que, sur l'ordre de leur chef, ils allaient, sans hésiter, donner la mort aux rois, aux princes, à tous ceux qui étaient désignés à leurs coups. La préparation enivrante dont cette secte tire son nom, et dont Hassan se servait pour exalter les sens et l'enthousiasme des Assassins, resta longtemps un secret, et paraît avoir été apportée de l'Inde. Ces sectaires, presque toujours appelés *Ismaéliens* dans les historiens orientaux, étaient en effet les héritiers des doctrines ismaéliennes qu'on enseignait au Caire sous les Fatimites. Ils étaient partagés en trois classes : les *Dais* ou maîtres, les *Refiks* ou compagnons, les *Fedavis* ou sacrés, c.-à-d. destinés au sacrifice de leur propre vie ou de la vie des autres. Au-dessus de ces trois catégories venaient les *Dailkebir* ou grands prieurs, et le *Scheik* ou grand-maître, chef suprême. Hassan, fondateur de l'ordre, affecta toujours un grand zèle pour les pratiques extérieures du culte musulman; il tint pendant 14 ans tous les palais de l'Asie sous la menace de son poignard; ses deux fils et le prince de Mossoul furent ses plus illustres victimes; Kia-Buzurgomide, son lieutenant, lui succéda, et fut la tige de l'abominable dynastie qui devait suivre. Mohammed suc-

céda à son père; son règne fut marqué par l'assassinat de deux califes. Hassan II, son fils et son successeur, déclara publiquement que la connaissance du sens allégorique des préceptes dispensait de l'observation du sens littéral; il périt sous le poignard pour avoir dévoilé les secrets de l'ordre. Mohammed II fut assassiné, après 35 ans de règne, par son fils Dschelaleddin; celui-ci rétablit chez les Assassins le culte rigide qui fut observé par eux jusqu'à la destruction de leur puissance. En 1189, Alaeddin succéda à son père Dschelaleddin; lâche et efféminé, il périt par ordre de son fils Rokneddin. En 1257, les Assassins de la Perse furent exterminés par les Mongols, et leurs livres livrés aux flammes. Quelques années après, ceux de Syrie succombèrent sous les coups du sultan Bibars. Ils disparurent, mais leur odieux souvenir est resté dans le terme qui flétrit partout l'homme coupable d'un meurtre prémédité. *V.* Hammer, *Histoire des Assassins* (en allem.), Stuttg. et Tubingue, 1818. H. B.

ASSAZIE, fl. d'Afrique (Guinée supérieure), affl. du golfe de Guinée, au N. du cap Lopez; son cours a été reconnu jusqu'à 900 kil. de son embouchure.

ASSCHE, v. de Belgique (Brabant méridional), à 12 kil. N.-O. de Bruxelles; 5,917 hab. Comm. de houblon.

ASSECTATOR, client désœuvré, qui, dans l'anc. Rome, se faisait une occupation, un plaisir ou un devoir d'accompagner son patron en course par la ville. C. D—y.

ASSELYN (Jean), peintre flamand, né à Anvers en 1610, m. à Amsterdam en 1660. Il fut élève d'Isaïe Van de Velde selon les uns, de Jean Miel selon les autres. Il dessina un grand nombre de vues d'après nature dans les environs de Rome. Claude Lorrain fut l'artiste qu'il prit pour modèle pour le paysage; mais quand il exécutait des batailles ou des morceaux d'histoire, il imitait le Bamboche. Ses tableaux sont souvent ornés de grandes ruines. Son coloris est clair et transparent, sa touche libre et ferme, sa lumière chaude; il dessinait bien et disposait les figures avec jugement. Le Musée du Louvre possède de lui 4 toiles qui sont au nombre de ses meilleures. Il y règne un vif sentiment de la nature: on pourrait dire que ce sont des églogues coloriées. A. M.

ASSEM-KALASSI, petite v. de la Turquie d'Asie, eyalet d'Aïdin, à 130 kil. S. de Smyrne, sur la Méditerranée. Belles ruines de l'anc. *Iassos*, d'un théâtre en marbre, etc.

ASSEMANI (Joseph-Simon), orientaliste, né en 1687 d'une famille maronite du Liban, c.-à-d. syrienne et chrétienne, m. en 1768. Dans ses voyages en Egypte et en Syrie, il réunit un grand nombre de mss. orientaux pour la bibliothèque des papes, dont il était conservateur. Il a publié: *Bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana*, 4 vol. in-fol., Rome, 1719-28, contenant les mss. syriaques du Vatican; une édition des *Œuvres d'Ephrem*, en syriaque et en latin, 6 vol., Rome, 1732-46; *Kalendaria ecclesiæ universæ*, 6 vol., Rome, 1755-57; *Bibliotheca juris orientalis canonici et civilis*, 4 vol., Rome, 1762-4. Le cardinal A. Maï a publié quelques-uns de ses ouvrages restés manuscrits. —Joseph-Eloi, son neveu, mourut en 1782, professeur de langues orientales à Rome. Il a laissé: *Codex liturgicus ecclesiæ universalis*, 13 vol., Rome, 1749-66; *De catholicis seu patriarchis Chaldæorum et Nestorianorum*, 5 vol., Rome, 1775. — Simon, de la même famille, né à Tripoli de Syrie en 1752, élevé à Rome, bibliothécaire à Vienne, professeur de langues orientales à Padoue depuis 1785, m. en 1821, a laissé: *Saggio sull' origine degli Arabi*, Padoue, 1787; *Catalogo dei mss. orientali della bibliotheca Naniana*, 2 vol., Padoue, 1787; *Globus cœlestis cufico-arabicus*, Padoue, 1790, description d'un globe céleste du musée Borgia.—Etienne-Evode, neveu de Joseph-Simon, et son successeur à la bibliothèque du Vatican, archevêque d'Apamée, m. en 1782, a donné: *Bibliotheca medicco-laurentinæ et palatinæ codices mss. orientales*, 2 vol., Florence, 1742, et *Acta sanctorum martyrum*, 2 vol., Rome, 1748.

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE ou NATIONALE CONSTITUANTE. Nom que prirent les États-Généraux français de 1789, après s'être déclarés *Assemblée nationale* (*V. ce mot*). Depuis 15 jours au plus, les États-Généraux s'étaient métamorphosés en assemblée presque souveraine; l'agitation s'accroissait dans Paris, et le gouvernement, inquiet, réunissait un camp aux environs. L'assemblée commença ses attaques contre le pouvoir royal, en prescrivant, le 13 juillet, l'éloignement des troupes, la formation des gardes bourgeoises, et la responsabilité des ministres. Le 14, le peuple insurgé court chercher des armes aux Invalides et s'empare de la Bastille. Necker, ministre en disgrâce, est rappelé, Bailly nommé maire de Paris, Lafayette commandant de la milice nationale; la cocarde tricolore est adoptée; dans la nuit du 4 août, nobles, prêtres, magistrats, font à l'envi le sacrifice de leurs privilèges; le 13 août, Louis XVI est proclamé le Restaurateur de la liberté française; le 1er octobre, un banquet imprudent des gardes du corps à Versailles devient le prétexte d'un soulèvement du peuple parisien, surexcité par la famine et les démagogues; le 5, Versailles est envahi; le 6, la plèbe pénètre dans le château, et le Roi et sa famille sont forcés de venir à Paris au milieu de ce hideux cortége, que précèdent des têtes de gardes du corps sur des piques. De ce jour la royauté fut captive. Le 19 octobre, l'Assemblée se transporte à Paris, dans les bâtiments de l'archevêché. La loi martiale qu'elle fait contre les attroupements prouve son impuissance; les événements l'entraînaient malgré elle, ils lui commandaient la plupart de ses mesures. A cette impulsion du dehors, principalement des clubs, sont dues les réformes les plus radicales, celles qui précipitèrent la ruine de la royauté. Les troubles des provinces n'étaient pas moins inquiétants que ceux de la capitale; ils furent alimentés par la confiscation des biens du clergé, surtout par le serment civique que l'on exigea des ecclésiastiques, et qui en jeta la plus grande partie dans les rangs contre-révolutionnaires. On n'oubliait rien cependant pour exciter le patriotisme: on appela et l'on réunit dans une fête commune, la fédération du 14 juillet 1790, les députations de toutes les villes de France, qui vinrent saluer et reconnaître les principes de la Révolution. Dans le même temps les affaires se compliquaient à l'extérieur: l'émigration commencée dès 89, s'accrut, et éveilla les craintes et les espérances de l'étranger; le Roi lui-même s'enfuit avec sa famille, dans la nuit du 20 au 21 juin 91; arrêté à Varennes, il est de retour le 25, et la monarchie reste en quelque sorte suspendue jusqu'à l'achèvement de la Constitution, à laquelle Louis prête serment le 14 sept. 1791. Le 30 du même mois, la Constituante, qui avait eu 2 ans 4 mois de durée se séparait pour faire place à l'Assemblée législative. — L'Assemblée Constituante, pendant ses 28 mois de session, rendit 2,500 lois ou décrets. La France lui doit le gouvernement représentatif; le vote national de l'impôt, la simplification et l'égale répartition des contributions, leur uniformité et celle de l'administration financière; le contrôle public des dépenses publiques; la liberté des cultes, celle de la presse, celle du commerce; l'uniformité des poids et des mesures; l'unité de législation; la réforme des lois criminelles, la gradation des peines, l'abolition de la torture, des tribunaux exceptionnels, de lettres de cachet, le jury en matière criminelle, la création des justices de paix; la séparation des pouvoirs judiciaire et administratif; la division de la France en départements; l'abolition des privilèges de provinces et de castes, du droit d'aînesse et des substitutions, de la vénalité des charges et des offices; la suppression des dîmes, droits féodaux, vœux monastiques, corvées, jurandes et maîtrises; la division des propriétés; l'institution de la garde nationale, etc. — L'erreur de l'Assemblée Constituante, dans son ardeur de réforme, fut d'avoir méconnu le grand principe du partage des pouvoirs; de s'être faite souveraine en réduisant le Roi au rôle de premier fonctionnaire de l'État, toujours soumis à l'Assemblée, et n'ayant qu'un *veto* seulement suspensif (*V. Veto*); en lui enlevant tout droit d'initiative, et ne lui laissant qu'un droit commun de pétition et de doléances; en exigeant qu'il soumît au contrôle de l'Assemblée les mesures prises, sous la responsabilité des ministres pour l'exécution des lois; en lui enlevant la nomination aux emplois publics, même aux grades dans l'armée; en se réservant la police constitutionnelle sur les administrateurs et les officiers municipaux, ce qui ruina la royauté en même temps que l'ordre public; enfin, en décrétant que tous ses membres seraient exclus de la prochaine législature et de tous les emplois à la nomination du Roi, faute immense, qui recommença la Révolution.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. La seconde de nos assemblées politiques, période de transition entre la Constituante et la Convention. Un décret du 16 mai 1791 avait décidé qu'aucun membre de la première législature ne pourrait faire partie de la suivante; de là ces hommes sans expérience, nommés pour la plupart en raison de l'enthousiasme qu'ils avaient montré aux premiers actes révolutionnaires. Composée de 745 membres, dont le plus grand nombre au-dessous de 30 ans, la Législative s'ouvrit le 1er octobre 1791, et fut bientôt divisée en partis irréconciliables: les Feuillants, qui siégeaient à droite, s'attachaient à la constitution comme à une ancre de salut; les Girondins, qui siégeaient à gauche, préparaient à leur insu l'avénement de la république. Un décret sur l'ém-

gration, un autre qui privait de toute pension les prêtres réfractaires au serment civique, ajoutèrent à la défiance contre le Roi qui leur avait opposé son *veto*. Une guerre avec l'Autriche accrut l'effervescence. Quelques revers au début déterminèrent les exaltés à demander un camp de 20,000 hommes près de Paris; un veto de Louis XVI fut le prétexte de l'invasion des Tuileries le 20 juin 1792. (*V. Juin* 1792.) Dans cette journée disparurent les derniers prestiges de la royauté. Bientôt le 3e anniversaire de la Fédération amena des départements dans Paris les plus zélés correspondants des Jacobins, parmi lesquels se distinguaient ceux de Marseille et du Finistère. La fête se passa sans trouble, mais l'écume montée à la surface ne retomba point. Les rassemblements se multiplièrent, des pétitions se signèrent pour demander la déchéance du Roi, une journée fut résolue : le 10 août, le château des Tuileries est attaqué et pris par la populace; le Roi et sa famille se réfugient dans l'Assemblée. (*V. Août* 1792.) Après trois jours passés dans la loge d'un journaliste, ils furent conduits au Temple, devenu leur prison : la déchéance était accomplie. Dès lors commença la dictature de la plèbe; on décréta ces juridictions politiques qui devinrent les tribunaux révolutionnaires; et, comme prélude à la Terreur, on profita de la juste indignation soulevée par le manifeste du duc de Brunswick et de la peur inspirée par la prise de Verdun, pour organiser, le 2 septembre et les jours suivants, l'affreux massacre des prisons. L'Assemblée législative, qui avait été impuissante à prévenir tant de désordres et de crimes, déclara sa session terminée le 21 septembre 1792. Elle avait rendu 150 lois ou décrets. La Convention lui succéda. (*V.* CONVENTION.)

ASSEMBLÉE NATIONALE. Nom que prirent les États-Généraux français, réunis à Versailles le 5 mai 1789, au nombre de 1,118 membres, dont 291 pour le Clergé, 270 pour la Noblesse, et 557 pour le Tiers-État. Les députés débutèrent par une querelle sur cette question : Voterat-on par ordre ou par tête? Le Tiers voulait que l'on votât par tête, et, soutenu par l'opinion publique, il l'emporta. Alors se considérant comme mandataires de la nation, ils prirent, le 17 juin, le nom d'*Assemblée nationale*. Cependant le haut clergé et la noblesse résistaient encore. Le 20 juin, la salle des séances du Tiers est fermée par ordre du Roi; alors les députés se rendent avec leur président Bailly dans une salle de jeu de paume, où l'on jure de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Le 23 juin, le Roi vient exposer un plan de réforme; mais il veut que l'on conserve la distinction des trois ordres, et son plan est froidement accueilli. Il avait ordonné, en terminant, que l'on se séparât immédiatement; la noblesse et une partie du clergé s'étaient retirées; les autres députés restèrent à leurs places, silencieux, immobiles. Mirabeau les encourage, et quand le maître des cérémonies, de Dreux-Brézé, vient rappeler au président les ordres du Roi : « Nous les avons entendus, s'écrie l'éloquent tribun; mais allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » L'enthousiasme fut au comble; on déclara les députés inviolables; on persista dans les mesures blâmées par le Roi, et le 27, Louis XVI lui-même engagea la noblesse à se réunir au Tiers; à la fin du mois, tout était consommé. — Le nom d'*Assemblée nationale* fut adopté sur la proposition d'un député du Berry, nommé Legrand, avocat à Châteauroux. Sieyès avait proposé la dénomination d'*Assemblée des représentants connus et vérifiés de la nation française*, et Mirabeau, celle de *Représentants du peuple français*. Dès 1787, à la première Assemblée des notables, Lafayette avait demandé que le Roi voulût bien convoquer *mieux* que les États-Généraux, une *Assemblée nationale*. (*V. Assemblée constituante.*)

ASSEMBLÉE DES NOTABLES. Réunion des trois ordres qui composaient jadis la nation française, c.-à-d. le clergé, la Noblesse, et le Tiers-État. Les rois de France convoquaient ces Assemblées, dans des circonstances difficiles, suivant leur bon plaisir, en nommaient eux-mêmes les députés, dont les attributions consistaient seulement à donner leur avis sur les questions que le Roi leur soumettait. Les principales Assemblées des notables furent celles de décembre 1527; du 5 janvier 1558, où la magistrature prit pour la première fois séance avec les trois ordres de l'État, sans se confondre avec eux; celles de 1596 et du 24 novembre 1617 à Rouen; de 1626 aux Tuileries, et surtout les deux du règne de Louis XVI. L'embarras des finances forçant à chercher une assiette plus équitable de l'impôt, le ministre Calonne imagina de faire supprimer une foule de privilèges par les privilégiés eux-mêmes. Le 29 décembre 1786, le Roi annonça qu'il convoquait les notables, au nombre de 144; ceux-ci se réunirent en effet le 22 février 1787. Louis XVI ouvrit en personne cette assemblée; le contrôleur général exposa l'état des finances et fit l'aveu du déficit. On se divisa en 7 bureaux, et, le lendemain, Calonne présenta six mémoires sur l'établissement des assemblées provinciales, sur l'imposition territoriale, sur le remboursement des dettes du clergé, sur la réformation de la taille, sur la liberté du commerce des grains, sur la suppression de la corvée. Le 12 mars, il apporta huit autres mémoires sur des abus et des améliorations, mémoires dignes d'attention, de reconnaissance même, mais qui avaient le grand tort d'être l'ouvrage d'un ministre dont les talents étaient affaiblis par un caractère que dégradait le vice. On applaudit à la création d'assemblées provinciales, lieu de communication entre le gouvernement et les administrés; on demanda que le Tiers-État y fût représenté par un nombre de députés égal à celui du clergé et de la noblesse réunis; on fut d'accord avec le ministre sur la plupart des réformes; mais on insista pour avoir et l'on obtint communication des états du Trésor. Les opérations financières furent alors critiquées avec la haine dont le ministre était l'objet; il tomba, et son successeur Loménie de Brienne obtint tout ce qu'on avait refusé à Calonne. Le 25 mai, l'Assemblée des Notables fut close; le roi les remercia de leur docilité; le garde des sceaux Lamoignon fit le résumé de leurs travaux, et dit, entre autres choses : « Vous avez été le conseil de votre Roi; vous avez préparé et facilité la *révolution* la plus désirable, etc. » Une Révolution, en effet, était commencée. Les notables avaient donné le funeste exemple de l'opposition aux volontés royales les plus conformes à l'intérêt public; le Parlement de Paris entra en lutte avec le ministère, et cette lutte ne se termina que par une déclaration de Louis XVI ainsi conçue : « Nous voulons et ordonnons que l'assemblée des États-Généraux ait lieu dans le courant de janvier de l'année prochaine. » La seconde Assemblée des Notables eut lieu pour consulter sur la forme de ces États; le Roi l'ouvrit le 5 octobre 1788, et elle fut dissoute le 12 décembre, au milieu des préoccupations publiques, dirigées toutes vers le mystérieux avenir que promettaient les États-Généraux. J. T.

ASSEN, v. de Hollande, ch.-l. de la prov. de Drenthe, sur le Horn-Diep, joint par un canal avec le Zuyderzée, à 125 kil. N.-E. d'Amsterdam; 3,000 hab. Elle fut érigée en ville par le roi Louis Bonaparte. E. S.

ASSENÈDE, v. de Belgique (Flandre-Orientale), à 18 kil. N. de Gand; 4,144 hab.

ASSENS, v. de Danemark, sur la côte O. de l'île de Fionie, sur le Petit-Belt, à 30 kil. O.-S.-O. d'Odensée. Distilleries; grand comm. de céréales; port d'embarcation pour le Slesvig ou le Jutland; 2,300 hab.

ASSESSEURS, jurisconsultes qui, chez les Romains, assistaient les magistrats de leurs avis dans les décisions à prendre, mais qui n'avaient par eux-mêmes aucune juridiction. — En France, gradués qui, avant 1789, servaient de conseil aux juges d'épée dans la maréchaussée, dans les bailliages et sénéchaussées.

ASSIENTO, c.-à-d. en français *traite*, désigne spécialement les traités conclus par l'Espagne, en vue de permettre le monopole de la traite des nègres dans ses colonies d'Amérique, avec la Flandre sous Charles-Quint, avec Gênes en 1580, avec le Portugal en 1696, avec la Compagnie française de la Guinée en 1702, avec l'Angleterre lors de la paix d'Utrecht en 1713.

ASSIGNATS, papier-monnaie que les besoins de l'État firent créer en France dès 1790. Le gage de ce papier reposait sur une immense valeur, celle des biens nationaux; les assignats pouvaient se convertir en terre et devaient être brûlés à leur retour au Trésor : cette ressource, pour satisfaire à tous les besoins, demandait la confiance publique; elle en fut privée. Les assignats s'avilissaient par le doute et par la quantité; le numéraire seul restait comme mesure réelle des valeurs. Rien ne réussit à relever leur cours. La Convention, forcée par la nécessité, ne connut point de bornes aux émissions, continuées par le Conseil des Cinq-Cents. Enfin, le 23 décemb. 1796, la planche des assignats fut brisée, après des créations successives s'élevant à 748 milliards 580 millions. La liquidation, opérée à raison de 30 capitaux pour un, échangea les assignats en circulation contre 800 millions de mandats : banqueroute déguisée, puisque le numéraire comparé au papier valait 330 pour 1. J. T.

ASSING (Rose-Marie), née Varnhagen von Ense, née à Dusseldorf en 1783, m. en 1840. Après avoir habité Strasbourg pendant la Révolution, elle se fixa à Hambourg, y épousa en 1816 M. Assing, médecin de Kœnigsberg, et

y tint un salon littéraire renommé. Son mari a publié ses poésies qui sont remarquables, Altona, 1841.

ASSINIBOINE, riv. de l'Amérique septentr. anglaise, affl. du lac Winnipeg; cours d'env. 690 kil.; sur ses bords, qui sont peu connus, habitent des tribus d'Indiens Sioux, dits *Assiniboins*, qui élèvent beaucoup de chevaux.

ASSINIE. *V.* le *Supplément*.

ASSISE, en italien *Assisi*, v. du royaume d'Italie, dans la prov. et à 20 kil. E.-S.-E. de Pérouse, sur le revers d'une montagne. Cathédrale magnifique, avec église souterraine, bâtie presque entièrement de 1228 à 1230, renfermant le tombeau de S^t François d'Assise, dont les reliques attirent beaucoup de pèlerins. On remarque encore un ancien temple de Minerve devenu l'église S^te-Marie-de-la-Minerve, des aqueducs, des tombeaux et les restes d'un théâtre. Evêché. Fabr. de limes, râpes et aiguilles. Patrie de Métastase; 13,872 hab.

ASSISE, *assisa* ou *assisia* en basse latinité, du latin *assidere, s'asseoir auprès*, désigne une *Assemblée* de justice temporaire et périodique. On appellait ainsi au moyen âge soit les assemblées périodiques de justice, soit les ordonnances et réglements faits dans ces assemblées. Du temps de Charlemagne, les *missi dominici*, envoyés royaux, réunissaient quatre fois par an les comtes, évêques, leudes, magistrats des provinces où ils étaient envoyés, et tenaient des assises relatives à l'administration et à la justice. Les affaires les plus graves intéressant l'Etat étaient renvoyées aux assemblées générales de mars et de mai. Lors de l'affermissement du pouvoir royal sous Philippe-Auguste et ses successeurs, les sénéchaux et baillis tinrent des assises dans l'étendue de leur juridiction; les prévôts et juges inférieurs étaient tenus de s'y rendre. Les baillis et sénéchaux s'occupaient de la justice, de l'administration générale et de la perception des revenus du roi. Les assemblées ordinaires de justice s'appelaient *plaids* (*V.* PLAID), jours ordinaires, petites assises; les assemblées extraordinaires, grandes assises, grands plaids, ou simplement assises. La création des siéges présidiaux (*V.* PRÉSIDIAUX) sous Henri II, qui jugèrent en appel les causes de leurs ressorts, remplaça ces assises, dont l'usage persista seulement dans quelques provinces. Les seigneurs féodaux avaient aussi des assises qu'ils présidaient eux-mêmes, mais où peu à peu ils se firent remplacer par des baillis et sénéchaux seigneuriaux. Le développement de la justice royale et du pouvoir des parlements, la réunion des diverses provinces à la couronne détruisit progressivement ces assises seigneuriales, et cette institution avait presque disparu lorsqu'elle fut abolie, en 1791.

En Angleterre, le roi Henri II est le fondateur de la *grande assise*, qui consistait dans la réunion de chevaliers qui pussent rendre témoignage des faits relatifs à la cause, et eut pour but de remplacer la procédure du duel judiciaire. Peu à peu cette assise se transforma en jury. Les personnes appelées ne furent plus seulement des témoins, mais des appréciateurs des faits. Cette forme se généralisa, elle est aujourd'hui le fondement de la justice civile et criminelle en Angleterre. Les douze juges composant les cours des plaids communs, du banc du roi, de l'échiquier et de la chancellerie vont, dans l'intervalle des sessions de ces cours, présider, avec l'assistance des juges de paix, les assises civiles et criminelles dans les comtés (*V.* JURY). — Aux Etats-Unis, les juges des cours supérieures tiennent des assises deux fois par an pour le jugement des affaires importantes, et les juges des cours inférieures quatre fois par an pour le jugement des petites causes. ED. T.

ASSISES (COUR D'). En France, la loi du 16 septembre 1791 créa le jugement criminel par le jury, et le code d'instruction criminelle donne le nom de cour d'assises à la réunion des magistrats chargés de statuer sur les déclarations du jury. Il y a une cour d'assises par département, siégeant ordinairement au chef-lieu administratif du département et tenant quatre sessions ordinaires par an. Au chef-lieu de la cour impériale, la cour d'assises est composée de trois conseillers à cette cour, dont l'un est désigné par le ministre de la justice pour remplir les fonctions de président. Ces fonctions ne se prolongent pas au delà de la session, et à chaque session un nouveau président et de nouveaux assesseurs (nom que l'on donne aux conseillers qui l'assistent) remplissent ces fonctions. Le ministère public est rempli par un membre du parquet de la cour. — Dans les chefs-lieux où ne réside pas de cour impériale, un conseiller de cette cour choisi par le ministre va présider la cour d'assises; il a pour assesseurs deux membres du tribunal de 1^re instance du lieu; les fonctions du ministère public sont remplies ordinairement par un membre du parquet du lieu. ED. T.

ASSISES DE JÉRUSALEM. Les ordonnances et réglements faits dans les anciennes assises portaient le nom d'assises. On appelait ainsi en Bretagne deux ordonnances de ses souverains : l'*assise du comte Geoffroy* et l'*assise de Jean II*.

—Après la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon, les seigneurs qui l'accompagnaient se réunirent sous sa présidence pour faire un réglement général connu sous le nom d'Assises de Jérusalem. Les divers chevaliers chrétiens qui occupaient la ville sainte étant régis auparavant par des coutumes très-différentes, il importait de créer une loi générale qui servît de règle pour leurs rapports civils. De là, la nécessité de ces Assises, seul exemple que nous ayons d'une codification à cette époque régie d'ailleurs par des coutumes non écrites. Godefroy de Bouillon enferma un exemplaire de chacune des Assises dans le trésor du Saint-Sépulcre. Sous ses successeurs, des modifications furent faites à ces réglements. Il paraît que sous le roi de Jérusalem Baudouin IV, dit *le Lépreux*, les bourgeois tinrent des assises et rédigèrent des ordonnances pour leur ordre. Le texte primitif des Assises de la haute cour de Jérusalem du temps de Godefroy de Bouillon ne nous est pas parvenu, mais nous en avons les modifications ultérieures et les commentaires de Jean d'Ibelin et de Philippe de Navarre. Ces commentaires, apportés en Chypre par les croisés, furent traduits en italien et transportés à Venise. En 1690, La Thaumassière publia les *Assises de Messire Jean d'Ibelin*; de nos jours M. V. Foucher en a publié une nouvelle édition, 1839, et plus récemment M. Beugnot d'après une copie faite sur le manuscrit français de la bibliothèque de Venise, et déposée à la bibliothèque impériale à Paris, t. I, 1841; t. II, 1843. Ces Assises sont un monument important et très-précis de la législation féodale de l'Europe au moyen âge. ED. T.

ASSISES DES EAUX ET FORÊTS. On appelait ainsi les séances que l'ordonnance de 1669 enjoignait aux officiers des eaux et forêts de tenir deux fois l'an pour donner des instructions, examiner la conduite des employés des forêts et juger les diverses causes soumises à la juridiction des eaux et forêts. Ces Assises ont disparu avec les anciennes juridictions en 1790. ED. T.

ASSOGHIK ou ASSOLIK (Étienne), historien arménien du X^e siècle. On a de lui une *Histoire* depuis l'origine de la nation, jusqu'à l'an 1000 de J.-C. Son grand mérite est l'exactitude des dates. C-A.

ASSOMPTION (FÊTE DE). L'Église célèbre, le 15 août, l'élévation ou assomption de la Sainte-Vierge au ciel.

ASSOMPTION, en portug. *Assumpçaõ*, v. de l'Amérique méridionale, cap. du Paraguay, à 1,300 kil. N.-N.-E. de Buenos-Ayres, sur la rive g. du Paraguay; par 25° 16' lat. S. et 59° 57' long. O. Résidence du dictateur; évêché. Fondée en 1535, ses constructions sont misérables et irrégulières; mais son territoire est fertile et bien cultivé. Comm. de pelleteries, tabac, thé, etc.; 48,000 hab.

ASSOMPTION (NOTRE-DAME DE L'), v. du Brésil. *V.* CEARA.

ASSOMPTION (ILE DE L'). *V.* ANTICOSTI et MARIANNES.

ASSORUS, petite v. de l'anc. Sicile, entre Enna et Agyryum, auj. *Asaro*.

ASSOUAN ou AÇOUAN, v. de la H^te-Égypte, sur la rive dr. du Nil, près de ses derniers rapides en descendant son cours, à 100 kil. S. d'Edfou, par 30° 34' 49" long. E. et 24° 5' 23" lat. N., c.-à-d. presque sous le tropique; elle est échelonnée sur un coteau planté de dattiers; 4,000 hab. arabes et cophtes. Près d'Assouan on trouve sur un roc granitique beaucoup de vestiges de l'anc. *Syène*, où Juvénal fut exilé, et qui est célèbre par son puits au fond duquel, au solstice d'été, l'image du soleil se peignait tout entière. Sur la rive opposée du fleuve, les Français battirent les Mamelouks en 1799 (16 mai). Le Nil forme en cet endroit l'île d'Assouan, *Elephantine* des anciens.

ASSOUCY (D'). *V.* D'ASSOUCY.

ASSOUR ou HACHOUR, vge de Nubie, sur la rive dr. du Nil, à 40 kil. environ, au-dessous de Chendi. Très-belles ruines qui sont peut-être celles de l'antique Méroé.

ASSUÉRUS, Roi de Perse (peut-être le même que Darius I^er ou Artaxerce Longuemain), rendit, grâce à Esther, un édit favorable aux Juifs.

ASSUR, c.-à-d. *heureux* en hébreu. C'est le nom du second fils de Sem; chassé par Nemrod des plaines de Sennaar, il s'établit à l'E. du Tigre, y fonda le royaume d'Assyrie et bâtit Ninive.

ASSUS, v. de l'anc. Mysie (Asie-Mineure), sur le golfe d'Adramyttium, près du petit village de *Beiram* ou *Behrem Kalesi*; fondée par une colonie grecque, et patrie de Cléanthe le stoïcien; Aristote y séjourna quelque temps. Ses ruines sont auj. très-remarquables. Il n'en est point qui puissent donner une idée plus complète d'une ville grecque. On y

voit les restes de plusieurs temples, des tombeaux, des inscriptions, enfin un théâtre conservé presque en entier.

ASSYRIE, contrée de l'Asie ancienne, à l'E. du Tigre, entre l'Arménie au N., la Mésopotamie à l'O., la Médie à l'E. et la Babylonie au S.; auj. le *Kourdistan*, a été le siége d'un des plus anciens États connus. — Assur, chassé de son pays par Nemrod, fonda le premier ce royaume sur la rive dr. du Tigre. La capitale en fut Ninive, agrandie par le roi Ninus. Deux monarchies différentes ont porté le nom d'empire d'Assyrie; le *premier empire*, fondé par Bélus, comprit toute l'Asie entre la Méditerranée et l'Indus; il eut pour souverains, après Bélus, Ninus, Sémiramis, Ninyas, et se termina avec Sardanapale en 759 av. J.-C. Le *second empire d'Assyrie* ou *empire de Ninive*, réduit à Ninive avec une partie de la Médie, eut pour rois Phul ou Sardanapale II, 759; Téglath-Phalasar, 742; Salmanasar, 724; Sennachérib, 712; Assar-Haddon, 707; Nabuchodonosor I^er^, 667, et Sarac, 647. Le gouverneur de Babylone, Nabopolassar, en détruisant Ninive, 625, subordonna l'Assyrie à la Babylonie. Après la conquête de Babylone par Cyrus, 538 av. J.-C., l'Assyrie suivit désormais le sort de la Perse. — Outre Ninive, les villes princ. de l'Assyrie proprement dite étaient Gaugamèle et Arbelles. — Les fouilles exécutées depuis 1836 et années suivantes, par M. Botta, consul français à Mossoul; puis par l'anglais Layard, enfin par M. Place, consul français, sur l'emplacement de l'ancienne Ninive, à Khorsabad et à Kouyoundjik, ont amené des découvertes archéologiques, qui justifient tout ce qu'Hérodote et Diodore ont écrit de la magnificence des arts dans l'anc. Assyrie. V. *Supplém.*

AST (George-Antoine-Frédéric), érudit et philosophe allemand, né à Gotha en 1778, m. en 1841. professeur de littérature classique à Landshut et à Munich, adopta et développa la philosophie de Schelling. Il a donné en allemand une *Vie* de Platon, une édition de ses œuvres avec trad. et commentaires, où se trouvent des vues neuves, des critiques ingénieuses, mais aussi des conjectures fort téméraires. On a de lui encore un *Lexicon Platonicum*, Leips., 1834-9, et divers écrits philosophiques. B.

ASTA POMPEIA, v. de l'anc. Gaule Cisalpine. V. ASTI.

ASTA REGIA, v. de l'anc. Espagne, en Bétique, près de Gades; colonie romaine; auj. *Mesa de Asta*.

ASTABÈNE, pays de l'anc. Asie (Perse), entre la Parthie, l'Hyrcanie et l'Arie; la capitale était Asaac.

ASTABORAS, fl. de l'anc. Afrique (Éthiopie), s'unit au Nil; auj. *Takazze* ou *Atbara*.

ASTACANA, v. de l'anc. Bactriane; auj. *Atchunnoo*.

ASTACENUS SINUS, golfe formé par la Propontide sur les côtes de l'anc. Bithynie, près de la v. d'Astacus, auj. golfe d'Ismid ou d'Iskimid.

ASTACURES, peuple de la région des Syrtes, dans l'anc. Afrique du N.

ASTACUS, v. de l'anc. Grèce (Acarnanie), avec un port; auj. *Dragomestre*. — v. de l'anc. Bithynie, colonie mégarienne, surnommée Olbia, détruite par Lysimaque; auj. *Iwadschik* ou *Ovadschik*, près d'Ismid (Nicomédie).

ASTAFFORT, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. et à 20 kil. S. d'Agen, sur la rive dr. du Gers; 1,312 hab.

ASTAPA, auj. *Estepa la Vieja*, v. de l'anc. Espagne, en Bétique. Elle fut assiégée par Marius, lieutenant de Scipion, pendant la seconde guerre punique; ses habitants, ne pouvant se défendre plus longtemps, incendièrent leur ville et se brûlèrent eux-mêmes avec leurs familles sur un immense bûcher où étaient réunies toutes leurs richesses.

ASTAPUS ou ASTASOBAS ou ASTUSAPES, fl. de l'anc. Afrique (Éthiopie), ou plutôt un des bras du Nil qui entourent l'île de Méroé; c'est auj. le Nil oriental ou *Abaï* ou *Bahr-el-Azrak*.

ASTARA, v. de Russie, dans la Transcaucasie, à 3 kil. de l'embouchure du petit fl. de son nom dans la mer Caspienne; petit port. Comm. de grains, fruits et soie.

ASTARAC, petit pays de Gascogne qui avait le titre de comté; cap. Mirande. Il est auj. compris dans les dép. du Gers et des Hautes-Pyrénées.

ASTAROTH, v. de l'anc. Palestine, à l'E. du Jourdain, dans la demi-tribu de Manassé, une des cap. du royaume de Basan; auj. *Mezareib* ou *Torra*.

ASTARTÉ. Divinité phénicienne; c'est l'*Astaroth* de l'Écriture sainte, la Vénus Uranie des Grecs. Son plus beau temple était à Hiéropolis.

ASTEMIO (Laurent), en latin *Abstemius*, fabuliste, né à Macerata (Ancône) vers la fin du XV^e^ siècle, professeur de littérature et bibliothécaire du duc d'Urbin, a laissé un *Hecatomythium*, recueil de 100 fables, en partie trad. du grec, en partie nouvelles, Venise, 1495; et un *Hecatomythium secundum*, Venise, 1499. Il en existe une trad. franç. par Pillot, Douai, 1814.

ASTENIDUM, nom latin de STENAY.

ASTER, habile archer d'Amphipolis, dont Philippe de Macédoine avait refusé les services. Au siége de Méthone par ce prince, Aster se vengea en lui crevant l'œil droit avec une flèche, où il avait écrit : « A l'œil droit de Philippe. » Le roi la lui renvoya avec ces mots : « Si Philippe prend la ville, Aster sera pendu. » La ville fut prise, et la menace accomplie.

ASTERABAD, v. de Perse, à 280 kil. N.-E. de Téhéran, sur le Gourgan, à 18 kil. de son embouchure dans la mer Caspienne, par 35° 50' lat. N., 52° 5' long. E. Manufacture de laine et de soie; garance très-estimée; 12,000 hab. Ville autrefois importante, ruinée par Tamerlan.

ASTÈRE ou ASTERIUS (Saint), métropolitain d'Amasée dans le Pont, gouvernait son église vers 400 ap. J.-C. Il se montra très-zélé pour la pureté de la foi et pour l'instruction des peuples. Il reste de lui douze homélies publiées à Anvers, 1608, et traduites en français par l'abbé de Bellegarde et par M. de Maucroix, Paris, 1691, in-8°.

ASTI, anc. *Asta Pompeia*, v. du roy. d'Italie, chef-lieu d'un arrondissem. de la prov. d'Alexandrie, au confluent du Belbo et du Tanaro, à 42 kil. S.-E. de Turin; entourée de vieilles murailles flanquées de cent tours qui furent très-fortes. Évêché, cathédrale gothique; comm. peu important de vins rouges et de vins blancs. Patrie d'Alfieri; 20,239 hab. — Cette ville, cap. au moyen âge d'une petite république indépendante, appartint au XIV^e^ siècle au duché de Milan, fit partie de la dot de Valentine Visconti, femme du duc d'Orléans frère de Charles VI, resta sous la domination de princes français jusqu'en 1529, fut cédée alors à l'empereur d'Allemagne par le traité de Cambrai, puis réunie à la Savoie.

ASTICA, petit pays de l'anc. Thrace, au pied de l'Hémus, à quelque distance de la mer Noire, habité par les Astes, *Asti*.

ASTIER (Benoît-Charles), né en 1771 à Mont-Dauphin (H.-Alpes), m. à Paris en mai 1836, pharmacien militaire, fut longtemps sous les ordres du célèbre Parmentier, qui sut apprécier son savoir, son courage et sa probité. Il perfectionna l'œnologie, fit avec Wably et Sénillas une série d'expériences sur la germination, la fermentation et la putréfaction, qu'il reprit à Toulouse, dans les dernières années de sa vie. On attribue à Astier la première idée d'appliquer le sublimé corrosif à la conservation des bois de construction. C. L.

ASTIER (SAINT-), ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 20 kil. O.-S. de Périgueux, sur l'Isle; 819 hab. Ruines d'un anc. château fort.

ASTIGI ou ASTIGIS, *Colonia Augusta firma*, v. de l'anc. Espagne, en Bétique, auj. *Ecija*; très-importante sous les Romains, située sur le Singulis (*Xenil*), à peu de distance du Bœtis (*Guadalquivir*), à la jonction des routes de Corduba (*Cordoue*), Emerita (*Merida*), et Hispalis (*Séville*).

ASTLEY, vge d'Angleterre (comté de Warwick), à 8 kil. S.-O. de Nuneaton; 371 hab. Son château appartint au marquis de Dorset, père de Jeanne Grey.

ASTOLPHE, roi des Lombards, 749-756, envahit l'exarchat de Ravenne, et allait s'emparer des terres de l'Église, quand Pépin le Bref, à la prière du pape Étienne II, passa en Italie, battit Astolphe, et le força de rendre toutes les places dont il s'était emparé. A peine Pépin s'était-il retiré, qu'Astolphe envahit de nouveau les États du pape. Pépin revint, le défit encore, et donna au pape l'exarchat de Ravenne et la Pentapole; ce fut le commencement de la puissance temporelle des Papes.

ASTON (Antoine), acteur comique célèbre en Angleterre. Sa meilleure biographie est donnée par lui-même à la fin de son opéra du *Fou*, vers 1731. Il nous dit là qu'il figura comme gentilhomme, avocat, poëte, acteur, soldat, matelot et financier, en Angleterre, en Irlande, en Écosse, en Amérique et aux Indes occidentales. Il jouait Fondlewife dans le *Vieux-Garçon* de Congreve. En 1717, il jouait au *Globe* et à la *Tête de Marlborough* (*Fleet Street*) tous les lundis, mercredis et vendredis. Il semble que cela ait été son compte. Il jouait, avec sa femme et son fils, une sorte de pot-pourri (*medley*), mêlant plusieurs scènes de comédies et de farces. Dans son *Court supplement a Cibber*, contenant des biographies d'acteurs et d'actrices, imprimé après 1742, il dit qu'il monta sur la scène la dernière année du règne de Guillaume III. A. G.

ASTOR (Jean-Jacob), négociant américain, né à Wallendorf (Allemagne) en 1763, m. en 1848. Orphelin et sans ressources, il se rendit aux États-Unis en 1784, acquit des capitaux par le trafic des fourrures avec les In-

diens Mohawks, forma en 1809 la *Compagnie américaine des pelleteries*, et établit en 1811, sur la rive g. de la Colombia, le comptoir d'*Astoria*, dont les Anglais se sont emparés en 1813. Il a fondé par testament la bibliothèque publique de New-York, dite *Astor library*. B.

ASTORGA, anc. *Asturica Augusta*, v. d'Espagne, dans la prov. et à 40 kil. O.-S.-O. de Léon, entourée d'épaisses murailles; évêché; 2,853 hab. Elle était florissante sous les Romains, qui lui donnèrent le nom d'*Augusta*. Les Français, commandés par Junot, s'en emparèrent après un mois de siége (avril 1810); elle fut reprise par les Espagnols en 1811, par les Français la même année; ils en furent expulsés en 1812. Evêché.

ASTRAGALOMANCIE, du grec *astragalos*, osselet, et *mantéia*, divination. C'était, dans l'antiquité et au moyen âge, la divination par des dés ou osselets marqués des lettres de l'alphabet, et qu'on jetait au hasard : des lettres qui résultaient du coup, on formait la réponse. Avec de véritables dés, cette divination était la *cubomancie*. B.

ASTRAKHAN, v. de la Russie d'Europe, au S.-E., ch.-l. du gvt de son nom, port militaire et de commerce très-fréquenté, dans une île du Volga (l'île Seitza), à 50 kil. de son embouch. dans la mer Caspienne, à 1,900 kil. E.-S.-E. de Saint-Pétersbourg, par 46° 21' 12" lat. N., et 45° 42' 30" long. E. Archevêchés grec et arménien. Elle est irrégulièrement bâtie, la plus grande partie en bois, et entourée d'une vaste enceinte de briques; elle a 37 églises, 15 mosquées, 3 bazars (russe, hindou et asiatique), un beau palais archiépiscopal, etc. Entrepôt d'un grand commerce entre la Russie, la Perse et l'Asie. Centre des gr. pêcheries de la Caspienne; fabr. de chagrin et maroquin renommés, lainages, soieries, etc. Aux environs, plantations de mûriers; récolte de pastèques, fruits, raisins et vins excellents; station de la flotte russe de la mer Caspienne; 45,159 hab. (Russes, Arméniens, Grecs, Persans, Hindous, Tatares et Allemands). Astrakhan fut la capitale d'un khanat des Tatares de la Horde d'Or, auxquels Ivan Vasiliéwitch l'enleva en 1554. — Le gouvernement d'Astrakhan, entre ceux d'Orenbourg et de Samara au N., de Saratow et des Cosaques du Don à l'O., de Stavropol au S., la Caspienne et l'Oural à l'E., a 215,730 kil. carr., et 477,492 hab. Sol plat, formé en partie d'immenses plaines stériles, parcourues par des tribus de Kalmouks et de Kirghiz. Commerce de transit, de poissons et de bestiaux; climat très-froid en hiver, et brûlant en été; lacs salés, produisant 175,000,000 de kilogr. de sel par an.

ASTRÉE. Déesse de la Justice, fille du titan Astræus et de Thémis. Pendant le siècle d'or, elle descendit sur la terre pour habiter avec les hommes; mais elle eut tant d'horreur de leurs crimes, qu'elle les abandonna pour remonter au ciel, où elle forme, dit la Fable, le signe de la Vierge dans le Zodiaque.

ASTRONOME (L'), chroniqueur français du IXe siècle, que ses connaissances en astronomie ont fait désigner ainsi; il a laissé une *Vie de Louis le Débonnaire*, ouvrage curieux par l'exactitude des détails; le président Cousin en a donné une traduction dans le t. I de son *Histoire de l'empire d'Occident*.

ASTROS (Paul-Thérèse-David d'), prélat français, né en 1772, m. en 1851, embrassa l'état ecclésiastique par vocation, et supporta avec une grande résignation les mauvais jours de la révolution. En 1809, le pape lui adressa le bref qui rappelait à Montefiascone le cardinal Maury, archevêque de Paris, et la bulle d'excommunication contre Napoléon. Incarcéré à Vincennes jusqu'en 1814, il accompagna pendant les Cent-Jours la famille des Bourbons à Gand. Évêque de Bayonne à son retour, archevêque de Toulouse et de Narbonne en 1830, cardinal en 1850, il a défendu les liturgies particulières contre Dom Guéranger, abbé de Solesmes, partisan de la liturgie romaine pour tous les diocèses.

ASTRUC (Jean), médecin distingué, né à Sauve en Languedoc en 1684, m. en 1766. Professeur à Montpellier, puis au collége de France et à la Faculté de Paris, premier médecin du roi de Pologne, à la cour duquel il passa l'année 1729, et médecin consultant de Louis XV, il publia un grand nombre d'ouvrages de médecine, entre autres 3 *Mémoires* sur la peste de Provence, 1722-25, 3 vol. in-8°; *Traité des Tumeurs et des Ulcères*, 2 vol. in-12, 1759; *Traité des maladies des Femmes*, 6 vol. in-12, 1761-65; quelques ouvrages de métaphysique, *sur l'immortalité* et *sur l'immatérialité de l'âme*, 1755, in-12. Doué d'une mémoire prodigieuse, mais d'un esprit froid et peu inventif, il suivit le système mécanique de Boerhaave, et ne contribua en rien à la révolution qui ramena la médecine aux principes d'Hippocrate. D—G.

ASTURA, vge des États de l'Église, à 60 kil. S. de Rome, dans une île à l'embouchure du fl. du même nom; autrefois petite ville du Latium; Cicéron y avait une maison de campagne. Frédéric II la ruina en 1227.

ASTURICA AUGUSTA, v. de l'anc. Espagne. *V.* ASTORGA.

ASTURIES (LES), anc. principauté du N. de l'Espagne, formant auj. la prov. d'Oviédo. Elle est comprise entre l'Océan et les prov. de Lugo, de Léon, de Palencia et de Santander; 7,668 kil. carr.; 524,529 hab.; ch.-l. *Oviédo*. Villes princip. : Gijon, Avilès. Climat sain, mais plus froid que dans le reste de l'Espagne; sol montagneux au S., fertile et produisant de riches pâturages et de belles forêts; mines de cuivre, d'antimoine, de houille, etc.; marbres; eaux thermales. — Ce pays, habité autrefois par les *Astures*, forma, lorsque les Arabes eurent conquis l'Espagne, le petit État chrétien fondé par le chef visigoth Pélage, qui, selon toute apparence, fut nommé roi après sa victoire de Covadunga, 719. Très-resserré d'abord, il s'étendit un peu, surtout à l'E. et à l'O., sous ses huit premiers princes (Pélage, 719-37; Favila, 737-39; Alphonse Ier le Catholique, 739-57; Froila Ier, 757-68; Aurélio, 768-74; Silo, 774-83; Mauregat, 783-88; Bermude Ier, 788-91), qui, sans résidence fixe, habitèrent tantôt à Cangas-de-Onis, tantôt à Pravia. Ce ne fut que sous le neuvième, Alphonse II, que le siége de la royauté fut transporté à Oviédo, fondée par Froila Ier dès 761. (*V.* OVIÉDO, LÉON, ESPAGNE.) — Depuis Henriquez, fils de Jean Ier de Castille, 1388, l'héritier présomptif de la couronne d'Espagne porte le titre de Prince des Asturies. *V.* le *Supplém.* R.

ASTYAGE, roi des Mèdes vers 594 av. J.-C. Sa fille Mandane épousa le Perse Cambyse, et fut mère de Cyrus, qui, selon Hérodote, détrôna son grand-père. Selon Xénophon, ce fut après la mort de Cyaxare II, fils et successeur d'Astyage, que Cyrus hérita de la Médie.

ASTYANAX, fils d'Hector et d'Andromaque, devait, selon l'oracle, être, s'il vivait, le vengeur de Troie. Sa mère le cacha dans le tombeau d'Hector; mais il y fut découvert par Pyrrhus, qui le précipita du haut des murs de la ville. On dit aussi qu'il fut sauvé, et qu'il suivit Andromaque à la cour de Pyrrhus. L—H.

ASTYDAMIE, femme d'Acaste, roi d'Iolcos. Éprise pour Pélée d'une passion qu'elle ne put lui faire partager, elle le calomnia auprès de son épouse Antigone, qui se pendit de désespoir, et auprès d'Acaste qui chercha à le faire périr. Pélée détrôna Acaste, et ordonna la mort d'Astydamie.

ASTYNOMES, magistrats d'Athènes qui avaient soin des édifices et de tout ce qui regardait la police.

ASTYPALÉE, une des îles Cyclades, au S.-E. du groupe; auj. *Stampalia*.

ASYCHIS, roi d'Egypte, probablement du XIe siècle av. J.-C. On lui attribue la loi d'après laquelle ceux qui empruntaient de l'argent donnaient en gage la momie de leur père.

ASYLE. Bois situé sur le mont Capitolin, dans l'Intermont. Romulus y bâtit un temple dont il fit un asyle pour les suppliants, d'où le nom de ce bois. Le bois existait encore sous les derniers empereurs, mais ne servait plus d'asyle. Il occupait la partie occidentale de l'Intermont, qui est auj. la place moderne du Capitole, du côté du grand escalier.

ASYLE. La coutume par suite de laquelle, chez les anciens, les temples, les statues des dieux, les tombeaux et les autels, jouissaient du droit d'asyle, passa dans le moyen âge chrétien. Les plus célèbres asyles du moyen âge furent, en Angleterre, Beverley; en France, les églises de Notre-Dame de Paris et de St-Martin de Tours. Ce droit, bienfaisant d'abord, offrit ensuite des dangers, en assurant l'impunité, non plus seulement aux faibles poursuivis par leurs ennemis, mais aux criminels que la justice voulait atteindre. Louis XII, en 1500, et François Ier, en 1539, l'abolirent en France. Il se maintint cependant jusqu'en 1789 pour la maison royale, les hôtels des ambassadeurs et l'hôtel du grand-prieur de Malte. *V.* Ch. de Beaurepaire, *Essai sur l'asyle religieux dans l'empire romain et la monarchie française* (dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, avril 1854). A. G.

ASYPHUS, montagne de l'anc. Afrique, en Libye, entre Ammonium et la mer Méditerranée; auj. *Dschebel Dschebir*, ou le mont *Gerdobah*, un peu plus au S.

ATABALIPA. *V.* ATAHUALPA.

ATABEK, c.-à-d. *père du prince*, titre désignant au moyen âge certains émirs turcs soumis aux Seldjoucides. Devenus indépendants, ils fondèrent 4 dynasties dans l'Asie centrale (Irak, Farsistan, Aderbidjan et Laristan).

ATACAMA, départ. de la Bolivie ou Haut-Pérou, s'étendant de l'océan Pacifique à la chaîne des Andes, et du fl. Salado au S. à celui de Lao au N.; entre 21° 30′ et 25° 5′ de lat. S. Ce n'est qu'un vaste désert de sables mouvants, parsemé de quelques terrains fertiles au N.; il y a des mines de cuivre et des eaux thermales; 5,273 hab.; villes principales: Cobija, seul port de mer de la république, et San-Francisco d'Atacama. — ATACAMA, province du Chili. *V. Supplément.*

ATACINI, peuple de l'anc. Gaule, au S.-E., entre les Volces Tectosages et les Volces Arécomiques, il était compris dans la Province romaine, et habitait, sur les bords de l'*Atax* (Aude), le pays qui forme la plus grande partie des départements de l'Aude et de l'Hérault.

ATAD, lieu à l'E. du Jourdain, où Joseph fit les funérailles de son père Jacob.

ATAHUALPA ou ATABALIPA, roi du Pérou, de la famille des Incas, venait de dépouiller son frère Huascar du royaume de Cuzco et de l'ajouter à celui de Quito, conquête paternelle qui lui était restée en partage, quand les Espagnols arrivèrent sous la conduite de Pizarre; celui-ci l'ayant perfidement attiré à une entrevue, le chargea de chaînes, accepta de lui une rançon énorme; puis, d'accord avec Almagro, le fit étrangler, 1533, après le baptême, comme coupable de fratricide, d'idolâtrie, de polygamie et de révolte contre le roi d'Espagne, « son légitime souverain. » R.

ATAÏDE (Louis d'), comte d'Attouguia, vice-roi portugais des Indes, 1568-72, m. à Goa en 1781. Attaqué de toutes parts par les rois indiens confédérés, et assiégé même dans Goa, il fit énergiquement face au péril, et remporta sur des armées formidables plusieurs victoires signalées. C'est la dernière gloire des Indes portugaises. R.

ATALANTE *l'Arcadienne*, fille de Jasos. Rapide à la course, elle ordonna à ceux qui la demandaient en mariage de lutter avec elle; elle les poursuivait tout armée; la mort était le partage de celui qui se laissait atteindre, et la main d'Atalante devait être la récompense du vainqueur. Milanion seul, ayant reçu de Vénus des pommes d'or qu'il jeta par terre et qu'Atalante ramassa, il la vainquit à la course, grâce à cette ruse, et l'épousa. — Une autre Atalante, Béotienne, épousa Hippomène. Sa légende est d'ailleurs à peu près la même. *V.* aussi MÉLÉAGRE.

ATALANTI, v. de Grèce, sur le canal de son nom, qui la sépare de l'île de Négrepont, et à 100 kil. N.-N.-O. d'Athènes: 6,000 hab. Évêché. C'est l'anc. *Oponte*.

ATARBÉCHIS, v. d'Égypte. *V.* APHRODITOPOLIS.

ATAULPHE, beau-frère d'Alaric, roi des Visigoths, auquel il succéda en 411 ap. J.-C.; il se proposa d'abord, disait-il lui-même, de changer la Romanie en Gothie, c.-à-d. de détruire l'empire romain; mais, au contraire, il se fit l'allié de cet empire contre les usurpateurs Jovin et Sébastien, et leur enleva l'Aquitaine et la Provence. Il avait épousé le 1er janvier 414, à Narbonne, Placidie, fille de Théodose et sœur d'Honorius, qu'il avait emmenée captive après le siége de Rome sous Alaric. Il mourut assassiné par les Goths, à Barcelone, pendant qu'il se préparait à la conquête de l'Espagne, 415.

ATAX, nom latin de l'AUDE.

ATBARA. *V.* ASTABORAS.

ATCHAFALAYA, fl. des États-Unis (Louisiane), bras occidental du Mississipi; cours de 310 kil.

ATÉ, du grec *atê*, malheur, divinité malfaisante chez les Grecs; fille de Jupiter, qui l'exila sur la terre, où elle sème la haine et la discorde; elle est suivie des Prières, qui réparent les maux qu'elle a faits.

ATÈLES, nom que l'on donnait, dans l'anc. Athènes, aux citoyens qui étaient exempts de la plupart des impositions. Cette exemption, ou *Atélie*, ne dispensait jamais de contribuer aux frais de la guerre. L'atélie était une haute distinction, donnée pour des services publics, mais rarement; elle se transmettait aux enfants; les descendants d'Harmodius et d'Aristogiton en jouirent pendant plusieurs siècles.

ATELLA, v. du pays des Osques, anciens peuples du Latium. Son emplacement était à 8 milles (15 kil. environ) à l'E. de Capoue; aujourd. St Elpidos. Dans Atella furent inventées les Atellanes. (*V. l'art. suiv.*)

ATELLANES. Espèce de comédies, ainsi nommées d'Atella, ville des Osques, où elles furent inventées. On les importa à Rome l'an 391, où des jeunes gens de bonne famille les exécutèrent et les perfectionnèrent. Les Atellanes étaient d'un comique mêlé de bouffon, parce qu'on les jouait après une tragédie pour réjouir les spectateurs. On y représentait les mœurs des basses classes du peuple, celles des campagnards, et quelquefois des caractères généraux; c'étaient, quant à l'intrigue, des espèces d'imbroglios. Les Atellanes primitives étaient écrites en osque. Dans les Atellanes romaines, il n'y avait que le personnage ridicule qui parlât osque, les autres dialoguaient en latin. *V.* Weyer, *Sur les Atellanes* (en allem.), Manheim, 1826, in-8°; Schober, *Sur les Atellanes*, Leipz., 1825, in-8°; Meyer, *Études sur le théâtre latin*, Paris, 1847, in-8°. C. E.

ATÉNOLPHE, usurpateur de la principauté de Capoue en 887; il conquit en 900 le duché de Bénévent; ses deux fils, Aténolphe II et Landolphe, lui succédèrent conjointement en 910; ils se reconnurent dépendants de l'empereur d'Orient.

ATERGATIS ou ATERGATA, déesse des Syriens, avait la moitié du corps de femme et l'autre de poisson; c'est peut-être la même divinité que Derceto, ou bien Dagon dont parle l'Écriture.

ATERNO ou PESCARA, anc. *Aternus*, riv. du roy. d'Italie, naît dans la province d'Aquila, arrose Aquila, Popoli et Pescara, et se jette dans l'Adriatique après un cours de 140 kil. L'Aternus séparait le pays des Vestins et celui des Marrucins; il fut au moyen âge la limite de l'empire de Charlemagne.

ATERNUM, v. et port de l'anc. Italie, commun aux Vestins, aux Marrucins et aux Péligues; auj. *Pescara*, à l'embouchure de l'Aternus.

ATESSA, v. du roy. d'Italie (prov. de Chieti), à 18 kil. O.-S.-O. de Vasto; 10,729 hab.

ATFYH ou ATFIEH. *V.* APHRODITOPOLIS.

ATESTE, v. de l'anc. Italie, dans le pays des Vénètes, et colonie romaine selon Pline; auj. *Este*.

ATH, v. de Belgique (Hainaut), sur la Dendre, à 30 kil. N.-N.-O. de Mons. Arsenal; fabr. de toiles, dentelles, gants, etc.; comm. considérable de toiles de lin; 8,037 hab. Elle fut prise par Louis XIV en 1667, et par Catinat en 1697; rendue par la paix de Ryswick; reprise en 1745 par Louis XV et démantelée; elle a été fortifiée depuis 1815, et démantelée de nouveau en 1853.

ATHABASCO. *V.* ATHAPESCOW.

ATHALARIC, roi des Ostrogoths en Italie, 526-534 ap. J.-C.; petit-fils de Théodoric le Grand; sa mère Amalasonte régna pendant sa minorité.

ATHALIE, reine de Juda 907-870 avant J.-C.; fille d'Achab et de Jézabel, et épouse de Joram, roi de Juda, elle succéda à Ochozias, son fils, après avoir fait périr 42 princes enfants de ce roi. Un seul, Joas, fut sauvé, élevé secrètement dans le temple par le grand prêtre Joad, et proclamé la septième année du règne d'Athalie. Cette reine impie périt massacrée par le peuple, et les autels de Baal qu'elle avait relevés furent renversés.

ATAMAN ou HETMAN. *V.* HETMAN.

ATHAMANIE, auj. *Ano-Vlakia*, pays de l'anc. Épire, au S., sur le versant occid. du Pinde. L'Achéloüs et probablement aussi l'Arachthus y prenaient leurs sources. La capitale était Argithea. Le peuple des Athamanes passait pour thessalien d'origine.

ATHAMAS, roi d'Orchomène en Béotie. De sa première femme Néphélé il eut deux enfants: Phryxus et Hellé; de sa seconde femme Ino, il eut Léarque et Mélicerte. Une famine régnant en Béotie, Ino fit demander par l'oracle le sang de Phryxus et d'Hellé, enfants du premier lit; mais Jupiter envoya le bélier à la toison d'or, qui enleva dans les airs les deux enfants; Hellé tomba dans la mer et donna son nom à l'Hellespont; Phryxus arriva en Colchide. Cependant Athamas fut pris d'une démence furieuse. Il écrasa son fils Léarque contre une muraille. Ino, pour échapper à sa fureur, s'élança dans les flots avec son fils Mélicerte, et tous deux devinrent divinités de la mer, l'une sous le nom de Leucothoé (*blanche déesse*), l'autre sous le nom de Palémon. Tous deux sont favorables aux navigateurs. Dans l'*Odyssée*, c'est Ino qui sauve Ulysse naufragé en lui donnant son voile (liv. V). Quant à Athamas, il quitta la Béotie, alla en Phthiotide, et y prit pour femme Themisto, fille du roi lapithe Hypsée et sœur de la célèbre Cyrène. Il mourut sans enfants. Quelques-uns le changent en fleuve. L'histoire d'Athamas a beaucoup de variantes. Eschyle avait composé une tragédie d'*Athamas*, Sophocle deux *Athamas* et une *Ino*, Euripide un *Phryxus* et une *Ino*. Il reste quelques fragments d'une de ces tragédies d'Euripide. P.

ATHANAGIA, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), chez les Ilergètes, au N. de l'Èbre; auj. *Ainsa* ou *Agramaut*.

ATHANAGILDE, 14e roi des Visigoths de 554 à 567, fit de Tolède sa capitale, s'efforça d'enlever aux Grecs les villes qu'ils occupaient sur la côte orientale, et vit son alliance recherchée par les deux principaux chefs de la na-

tion franque. Brunehaut et Galswinthe, ses deux filles, épousèrent en effet, en 567, Sigebert et Chilpéric. H.

ATHANASE (Saint), docteur et père de l'Eglise grecque, né à Alexandrie en 296, m. en 373. Il mena d'abord la vie ascétique auprès de St Antoine, brilla au concile de Nicée, 325, succéda comme patriarche d'Alexandrie à St Alexandre, et combattit alors l'hérésie et le parti des Ariens. Soutenu, puis abandonné et déposé, puis rappelé par les empereurs et les conciles, il courut plusieurs fois de graves dangers, et mourut enfin paisiblement dans l'exercice de son épiscopat. C'est un des plus grands hommes de l'Eglise; il a laissé des écrits (en grec) composés dans la lutte et quelquefois éloquents, par exemple son *Apologie à l'empereur Constantin*. Ses Œuvres ont été publiées par Montfaucon avec une traduction latine, Paris, 1698, 3 vol. in-fol.

ATHAPESCOW ou ATHABASCO, lac de l'Amérique du Nord, 250 kil. de long sur 20 de large; reçoit la riv. du même nom, dont la source est dans les montagnes Rocheuses, vers 53° lat. N., et se décharge par la rivière de l'Esclave (*Slave-River*).

ATHARRHABIS, v. de l'anc. Egypte. *V.* ATHRIBIS.

ATHELSTAN, 8e roi des Anglo-Saxons, de 925 à 941. Il guerroya sans cesse contre les Danois et leurs alliés, les Ecossais et les petits princes de Galles et de Cornouailles. Il avait pour beaux-frères Othon Ier, Charles le Simple et Hugues le Grand. Il favorisa le clergé, fonda ou rétablit quelques monastères, et fit de sages lois.

ATHÉNAGORAS, philosophe grec du IIe siècle ap. J.-C. Converti au christianisme, il adressa à Marc-Aurèle et à son fils Commode une *Apologie pour les Chrétiens*, dans le but de les justifier des calomnies dont ils étaient l'objet. Cet écrit et sa *Résurrection des Morts*, du meilleur style antique, ont été imprimés par G. Gessner, Paris, 1557 et 1742, in-fol.

ATHÉNAIS. *V.* EUDOXIE.

ATHÉNÉE, compilateur grec, de Naucratis en Egypte, vivait à la fin du IIe siècle et au commencement du IIIe ap. J.-C. Il enseigna, non sans éclat, la rhétorique et la grammaire, et s'est rendu célèbre par un livre intitulé les *Deipnosophistes*, c.-à-d. les soupers des savants. C'est un ouvrage précieux par les détails de mœurs et les citations étendues de grands écrivains et de poetes qui ne nous sont pas parvenus. Il comprenait 15 livres; il nous manque les 2 premiers, une partie du 3e et la plus grande partie du dernier. Il en existe deux bonnes éditions, celles de Casaubon, 1597, et de Schweighæuser, 1801-1807, et des traductions de l'abbé de Marolles, Paris, 1680, et de Lefebvre de Villebrune, Paris, 1789-91, 5 vol. in-4o. *V.* P.-L. Courier, *Essai sur Athénée*, dans le *Magasin encyclopédique* de 1802. P—T.

ATHÉNÉE. On appelait ainsi, dans l'antiquité, un lieu consacré à Minerve, et servant aux réunions des poëtes, des philosophes et des orateurs. L'empereur Adrien en fonda un à Rome sur le Capitole. — Chez les modernes, on a donné ce nom à quelques établissements où se font des cours publics de sciences et de littérature.

ATHÉNÉES, fête de Minerve. *V.* PANATHÉNÉES.

ATHÈNES, ville célèbre de l'Attique. D'après la tradition généralement adoptée, elle doit son origine à une colonie égyptienne conduite par Cécrops. Les Cécropides fondèrent l'Acropole ou citadelle de la ville, qui s'appelait primitivement Cécropie, dans la partie orientale de la Grèce, à 4 kil. environ de la mer, par 37° 58' 1" lat. N., 21° 25' 57" long. E. Cécropie eut d'abord des rois; Codrus fut le dernier; vers 1132 av. J.-C. un des rois, Thésée, réunit 12 bourgades groupées autour de la ville, et en forma Athènes, qui prit son nom de Minerve (*Athènè*) sa principale divinité. Des archontes perpétuels succédèrent aux rois dans le gouvernement jusqu'en 754, puis des archontes décennaux, enfin des archontes annuels depuis 684. Elle eut pour législateurs Dracon et Solon, et, après l'usurpation des Pisistratides, 560-508, elle reçut de Clisthènes une organisation plus démocratique. Brûlée par Xerxès, elle se releva de ses ruines après le triomphe de la Grèce, auquel elle prit une grande part. Athènes avait deux ports, ceux de Munychie et de Phalère; Thémistocle, qui est le véritable créateur de la puissance maritime d'Athènes, ajouta le Pirée et forma le projet de rattacher ce port à la ville: il commença la construction des *longs murs*, qui furent continués par Cimon et achevés par Périclès. C'est pendant le temps des guerres médiques et de la domination de Périclès qu'Athènes prit tout son développement. Elle donna à la Grèce Miltiade, Aristide, Thémistocle, Cimon, Périclès, Eschyle, Sophocle, Euripide, Phidias, etc. Elle vit s'élever des monuments dont les ruines excitent encore l'admiration: le Parthénon ou temple de Minerve, orné des sculptures de Phidias; les Propylées ou colonnades qui menaient au Parthénon; le temple de Thésée, qui fut élevé lorsqu'on rapporta à Athènes les cendres de ce héros, et dont les statues mutilées ont encore une admirable beauté, et font l'ornement du Musée britannique à Londres; le Pœcile, orné des tableaux des peintres les plus illustres; l'Odéon, où se livraient des combats de musique, et les jardins célèbres de l'Académie, du Lycée, du Cynosarge. Aujourd'hui encore, après tant de siècles, le nom seul de ces lieux réveille les plus grands et les plus poétiques souvenirs. Athènes, selon Dion Chrysostôme, eut 200 stades (37 kil.) de tour; on y compta 21,000 citoyens libres, 10,000 étrangers et 40,000 esclaves. Malheureusement les excès de la démocratie, la puissance du démagogue Cléon et du voluptueux Alcibiade, entraînèrent la décadence d'Athènes. Prise par Lysandre en 404, elle subit le joug des trente tyrans: à cette époque même, elle reste à la tête de la Grèce par les grands écrivains qu'elle produit: Thucydide, historien de la guerre du Péloponèse où il avait figuré; Xénophon, disciple de Socrate comme Platon; Aristophane, Ménandre, Isocrate, Eschine, Démosthènes, et tant d'autres orateurs illustres. Iphicrate, Charès, Chabrias, Timothée, s'acquirent aussi quelque réputation dans la guerre; Phocion est célèbre par sa vertu et par sa mort. Mais ce fut en vain qu'Athènes voulut lutter contre Philippe; elle fut vaincue à Chéronée, 338, et depuis cette époque elle perdit toute puissance politique. Asservie tour à tour par Cassandre, par Démétrius Poliorcète, par Philippe III et par les Romains, elle fut horriblement saccagée par Sylla, et ne conserva que la gloire littéraire: ses écoles étaient encore célèbres au IVe siècle de notre ère, et Julien venait y chercher les traditions de la philosophie platonicienne. Les Goths mêmes s'éloignaient d'Athènes par respect pour son antique réputation. A l'époque de la 4e croisade, lorsque les Latins se partagèrent l'empire grec, 1204, Athènes devint la capitale d'un duché qui appartint d'abord à Othon de la Roche, et dans la suite à Gauthier de Brienne. Les Catalans s'en emparèrent au commencement du XIVe siècle. Athènes tomba, à la fin de ce siècle, au pouvoir des Accioinoli, famille plébéienne de Florence, qui devint souveraine d'une partie de la Grèce. Elle forma un royaume qui comprenait Thèbes, Argos, Corinthe, Delphes et une partie de la Thessalie. Cet État fut détruit par Mahomet II, qui fit étrangler le dernier grand-duc, vers 1460. Athènes fut alors soumise aux Turcs, qui en restèrent maîtres jusqu'en 1827, époque où fut assurée la liberté de la Grèce. Les monuments qui avaient résisté à tant de révolutions eurent surtout à souffrir de la brutale domination de ces barbares, qui en vendaient les débris à des étrangers, et surtout à des Anglais. Athènes est, depuis 1832, la capitale de la Grèce et la résidence du roi. Tribunal de l'Aréopage, université fondée en 1837; Ecole française, créée en 1846 (*V. Écoles*, p. 877); tribunal et chambre de commerce, consulats étrangers. Filatures de soie, commerce de vins, fruits, miel et cire de l'Hymette, huile, etc.; 47,723 hab. en y comprenant le Pirée; elle n'en avait que 12,000 en 1821. On y remarque le Parthénon, les Propylées, quelques colonnes du temple de Jupiter Olympien, les pierres colossales du Pnyx (*V. ce mot*), où le peuple s'assemblait quelquefois, le temple de Thésée, la tour des Vents, le théâtre de Bacchus, etc., suffisants pour rendre présente la grandeur d'Athènes et perpétuer le souvenir d'un des types les plus admirables de l'architecture. Athènes est en communication avec la France par les paquebots à vapeur français, ligne de Constantinople. — *V.* Leake, *Topographie d'Athènes* (en anglais), Londres, 1841, 2 vol. in-8o, fig.; Forchhammer, *Topographie d'Athènes* (en allemand), Kiel, 1841; un Mémoire de Letronne, dans le recueil de l'Académie des Inscriptions, t. VI, nouvelle série; Léon de Laborde, *Athènes aux* XVe, XVIe *et* XVIIe *siècles*, Paris, 1855, 2 vol. in-8o, fig. CH.

ATHÉNION, esclave sicilien, commanda les esclaves révoltés contre les Romains dans l'anc. Sicile, battit pendant une guerre de quatre années plusieurs préteurs, et fut tué par le consul Aquilius, 101 av. J.-C.

ATHÉNODORE, lieutenant d'Alexandre, gouverneur de la Bactriane, prit le titre de roi pendant qu'Alexandre était dans l'Inde; il fut tué par un Grec.

ATHÉNODORE DE SOLES, stoïcien, disciple de Zénon, rejetait le paradoxe stoïcien de l'égalité des fautes.

ATHÉNODORE DE TARSE, dit *Cordylion*, philosophe stoïcien, intendant de la bibliothèque de Pergame. Il avait essayé de faire disparaître des écrits de Zénon et d'autres stoïciens quelques passages qui le choquaient.

ATHÉNODORE DE TARSE, fils de Sandon, célèbre philosophe stoïcien, né à Cana, près de Tarse en Cilicie, fut précepteur d'Octave à Apollonie, l'accompagna à Rome, devint son conseiller et son ami, et prépara par son heureuse influence le règne sage et brillant d'Auguste. Vers le commencement de ce règne, Athénodore, déjà vieux, obtint la permission de se retirer à Tarse, où, malgré la haine et les intrigues du poëte Boethus, il réussit à assurer la paix et à établir de bonnes lois. Il y mourut à l'âge de 82 ans. Ses ouvrages de dialectique et de morale, son traité *sur l'Océan*, où, à l'exemple de Posidonius, il avait essayé d'embrasser dans toute son étendue la question des marées, son traité *des maladies épidémiques*, et ses ouvrages historiques, nous sont connus par quelques citations. *V.* Hoffmann, *Dissertatio de Athenodoro Tarsensi, philosopho stoico*, Leipzig, 1732, in 4°, et Sévin, *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Athénodore* (Mém. de l'Acad. des Inscriptions, t. XIII). Les fragments historiques d'Athénodore sont recueillis dans le t. III des *Historicorum græcorum fragmenta* de la Biblioth. grecque de Didot. — Athénodore, chargé par Auguste de l'éducation de Claude, ne peut guère être le même que le précédent. — Sur d'autres personnes du même nom, *V.* Fabricius, *Biblioth. gr.*

ATHÉNODORE DE CLITORE, en Arcadie, statuaire célèbre, était élève de Polyclète.

ATHÉNODORE DE RHODES, statuaire du temps de Vespasien, fit, avec Agésandre et Polydore, le Laocoon d'après un modèle antique. H. M.

ATHENOPOLIS, v. de l'anc. Gaule narbonnaise, colonie de Marseille, sur le golfe appelé auj. *de Grimaud*.

ATHERSTONE, v. d'Angleterre (comté de Warwick), à 38 kil. N.-N.-E. de Warwick, sur le canal de Coventry; 3,870 hab. 4 foires annuelles; à celle de septembre, se fait un grand commerce de fromages. Manuf. de chapeaux.

ATHERTON, v. d'Angleterre. *V.* CHOWBENT.

ATHESIS, nom latin de l'ADIGE.

ATHINÉES, fête célébrée par les Libyens en l'honneur de Minerve, sur les bords du lac Triton où cette déesse avait aidé Persée à vaincre la Gorgone. Ce nom parait être une corruption d'*Athénées*.

ATHIS, ch.-l. de cant. (Orne), arr. et à 29 kil. N. de Domfront, à 275 kil. de Paris; 776 hab. Fabr. de draps.

ATHLÈTES. Hommes qui, chez les Grecs, faisaient profession de combattre au pugilat, à la lutte, au disque, à la course à pied ou à cheval, dans les jeux publics. Leur nom venait d'*athléô*, je combats. Ils n'étaient admis aux jeux solennels qu'après avoir passé dix mois consécutifs dans une Palestre, où des maîtres leur enseignaient tous les exercices qu'ils devaient pratiquer pour gagner la victoire. En même temps, ils suivaient un régime hygiénique particulier, qui consista, dans l'origine, à ne vivre que de figues sèches, de noix et de fromage mou. Mais par la suite ils abandonnèrent cette nourriture peu fortifiante pour ne manger que des viandes rôties, très-substantielles, et de gros pain appelé *coliphium*, fait sans levain, avec du fromage mou. Ils mangeaient beaucoup en temps ordinaire, et buvaient peu de vin; mais les jours de combats, ils modéraient leur appétit. Nul ne pouvait être athlète s'il n'était grec de naissance, d'une honnête condition, et d'une conduite régulière. Des magistrats nommés agonothètes (*V. ce mot*) faisaient toutes ces informations. Dans les jeux, avant d'engager les athlètes, on les faisait comparaître devant les spectateurs, et un héraut, posant la main sur la tête de chacun, demandait à haute voix si personne n'avait à reprocher à celui qu'il désignait, ni crime, ni irrégularité de mœurs, ni manquement à la probité, enfin s'il n'était pas esclave. Le sort désignait comment les athlètes seraient commis ensemble, réglait les rangs dans la course, les appariait dans la lutte ou le pugilat. Ils combattaient nus, le corps frotté d'huile, et n'entraient en lice qu'après avoir entendu une petite exhortation des juges des jeux. Les lois athlétiques leur prescrivaient de se conduire loyalement, sans fraude, sans artifice, sans autre violence que celle permise par le combat même où ils étaient engagés. L'athlète qui manquait à ces prescriptions pouvait être battu de verges immédiatement ou mis hors de combat. Les récompenses des athlètes étaient, originairement, des esclaves, des bœufs, des chevaux, des coupes, des armes, de l'argent monnayé, etc.; plus tard, ce furent de simples couronnes de feuillage avec une palme. Aux jeux Olympiques, les vainqueurs recevaient une couronne d'olivier sauvage; une de pin aux Isthmiques; une d'ache aux Néméens; une de laurier aux Pythiques. L'athlète vainqueur était reçu dans son pays avec des marques d'honneur extraordinaires; il arrivait sur un char à quatre chevaux: ses concitoyens se portaient à sa rencontre et l'introduisaient dans la ville, non par l'une des portes, mais par une brèche ouverte dans les murs. On portait des flambeaux devant lui, et la journée se terminait ordinairement par des festins donnés aux dépens du public, ou bien offerts par ses amis. Les athlètes victorieux jouissaient de grands priviléges: ils avaient la préséance dans les jeux publics, étaient nourris le reste de leur vie aux frais de leur patrie, et dispensés des charges publiques; à Sparte, ils combattaient aux côtés du roi à la guerre; à Athènes, une loi de Solon assignait une pension de 500 drachmes (435 fr.) à chaque athlète victorieux; partout on inscrivait leurs noms dans les archives publiques, on les joignait au compnt des olympiades; les poëtes les célébraient, on leur dressait des statues, on gravait des inscriptions en leur honneur; les peuples enthousiastes leur décernèrent même quelquefois les honneurs divins.

ATHLÈTES A ROME. Le roi Ancus Marcius fit venir d'Étrurie les premiers athlètes qui parurent à Rome; les athlètes grecs n'y furent introduits que par Sylla, l'an 672, 81 av. J.-C., et depuis on les y conserva toujours; du moins il est probable que la dignité romaine dédaigna cette profession. C. D—Y.

ATHLIBIS, v. de l'anc. Egypte. *V.* ATHRIBIS.

ATHLONE, v. d'Irlande, au N. du comté de Roscommon, et à 35 kil. S.-O. de Mullingar, sur les deux rives du Shannon, dont les parties guéables sont défendues depuis le XIIe siècle par des fortifications, renouvelées et augmentées au commencement du XIXe siècle; arsenal; sources ferrugineuses renommées; 5,601 hab.

ATHLOTHÈTES. *V.* AGONOTHÈTES.

ATHOR, ATHYR ou ATAR ou HATHOR, divinité égyptienne, dont le culte était d'une haute antiquité. C'est l'Aphrodite des Grecs, sauf quelques différences. Un grand nombre de villes l'adoraient sous diverses formes. Elle avait un temple dans l'île de Philæ et un autre dans l'île de Bégèh (en égyptien *Senem*) voisine de cette dernière. Hathor offre dans son unité l'idée de la puissance femelle humide, associée à la puissance mâle, le feu créateur. La vache fut consacrée à cette déesse, qui paraît avoir été un des emblèmes de la terre cultivée et fertile. D.

ATHOS (MONT), en grec *agionoros*, c.-à-d. *montagne sainte*, mont et promontoire de la Turquie (eyalet de Salonique), par 40° 10′ lat. N., et 22° 0′ 30″ long. E., sur la côte N.-O. de l'Archipel, à l'extrémité S.-E. de la presqu'île de Salonique, anc. *Chalcidique*, entre le golfe de Monte-Santo et celui d'Orphano; il a 2,066 mèt. d'élévation. L'isthme qui le rattache au reste de la presqu'île est de 2 kil., et on y reconnait les traces du canal creusé autrefois par Xerxès. — L'Athos est couvert de forêts, de vignobles, de bosquets d'orangers, de figuiers et de noisetiers. Son nom actuel de *Montagne Sainte* vient de ses 19 couvents de 6,000 moines grecs de l'ordre de St Basile, qu'on voit souvent occupés, dans les forêts voisines, du travail de la récolte et de la fabrication du vin. Ces couvents, dont le nombre s'élevait autrefois jusqu'à 100, datent du IIIe et du IVe siècle. Ils sont des séminaires pour le clergé grec; plusieurs ont des bibliothèques très riches en livres et en manuscrits. 8,000 pèlerins, environ, viennent tous les ans visiter les moines du mont Athos, et leur apporter des offrandes. Au centre de la presqu'île se trouve le bourg de Kareas, résidence d'un conseil administratif, financier et judiciaire, formé des représentants de tous les monastères, et qu'on nomme *Protate*. Là aussi se trouve un aga turc, qui exerce la police. A. G.

ATHRIBIS ou ATHLIBIS ou ATHARRHABIS, v. de l'anc. Egypte, cap. du nome Athribite, dans la partie orientale de la Basse-Egypte, sur la rive orientale du *fluvius Athribicus*, auj. bouche de Damiette. C'est auj. *Atrib* ou *Trieb*.

ATHY, v. d'Irlande, cap. et au S. du comté de Kildare, dans le Leinster, à la jonction du Grand Canal avec le Barrow qui y devient navigable; à 55 kil. S.-O. de Dublin. Son anc. nom, Athlegar, *gué de l'Ouest*, désignait sa position sur les confins du territoire anglais. Elle fut pillée par les Irlandais en 1308, brûlée par Ed. Bruce en 1315. Son fort, bâti en 1506, occupé par les Irlandais en 1648, se rendit au parlement en 1650; 4,113 en 1861. Grand commerce de beurre et de blé avec Dublin et Waterford.

ATIA ou ATTIA, nom d'une *gens* plébéienne à Rome. La mère d'Auguste en faisait partie.

ATILIA, nom d'une *gens* romaine, qui fut et demeura toujours plébéienne, sauf la branche des Longus.

ATINA, anc. *Atinum*, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserta), à 18 kil. S.-E. de Sora; 5,140 hab. Autrefois siége d'un évêché, Atinum était une cité volsque déjà importante avant la fondation de Rome.

ATINATES, peuple de l'anc. Italie, faisant partie de la

confédération des Marses, sur le Liris, dans le pays où est auj. *Civita d'Antino.*

ATINUM, v. de l'anc. Italie, en Lucanie; auj. *Atina.*

ATLANTES, peuple de l'anc. Afrique, habitait la partie la plus orientale de l'Atlas. — Habitants de l'Atlantide.

ATLANTIDE, île ou continent englouti autrefois par les eaux, selon une tradition répandue dans l'antiquité. Platon la décrit dans le *Timée* et le *Critias;* il la place dans la mer nommée peut-être de là *Atlantique,* et il dit que ses habitants, les Atlantes, avaient envahi une partie de l'Afrique et de l'Europe occidentale. Etait-ce l'Amérique ou simplement le groupe des îles Fortunées? *V.* Bailly, *Lettres sur l'Atlantide,* 1779, in-8°; Fr. de Bær, *Essai hist. et critique sur les Atlantides,* Paris, 1762, in-8°. A. G.

ATLANTIDES, filles d'Atlas et d'Hespérie, nommées aussi Pléiades, furent enlevées par Busiris, roi d'Egypte, et délivrées par Hercule; de nouveau persécutées par Orion, elles furent changées en étoiles, et formèrent la constellation des Pléiades.

ATLANTIQUE (OCÉAN), mer comprise entre l'Europe et l'Afrique à l'E. et l'Amérique à l'O.; elle se divise en trois zones : 1° l'Océan Atlantique boréal, entre le cercle polaire boréal et le tropique du Cancer; 2° l'Océan Atlantique équinoxial, entre les deux tropiques; 3° l'Océan Atlantique austral, entre le tropique du Capricorne et le cercle polaire austral. L'Océan Atlantique, appelé par quelques géographes Océan Occidental, reçoit plusieurs autres dénominations empruntées aux contrées dont il baigne les côtes : il forme à l'E. les golfes de Guinée et de Gascogne, la Méditerranée, la Manche, la mer d'Irlande, la mer du Nord, la mer Baltique, etc.; à l'O. le golfe du Mexique, la mer des Antilles, la mer d'Hudson, etc. Plusieurs grands courants parcourent l'Atlantique. Le courant équinoxial, appelé Gulf-Stream, entre dans le golfe du Mexique, débouche par le détroit de Bahama, se meut du S.-O. au N.-E. en conservant une portion de la température qu'il avait entre les tropiques, et se bifurque; une de ses branches va adoucir le climat de l'Irlande, des Orcades, des Shetland et de la Norvége; l'autre revient sur sa route, traverse l'Atlantique du N. au S. assez près des côtes d'Espagne et de Portugal, adoucit ainsi la température d'une partie des côtes de France, et va rejoindre le courant équinoxial. Un autre courant, d'eau froide, venant du pôle austral, vient frapper la côte occidentale de l'Amérique du S., et se bifurque vers 40° lat. S.; la branche S. côtoie la Patagonie, tourne au cap Horn et échauffe dès lors toutes les côtes; la branche N. va adoucir le climat du Pérou et du Chili.

ATLAS, roi de Mauritanie, fils de Jupiter et de Clymène selon la fable, de Japet selon Hésiode, du Ciel selon Diodore, fut changé en montagne et condamné à porter le ciel sur ses épaules, pour avoir pris le parti des Titans, ou pour avoir refusé l'hospitalité à Persée, sur la foi d'un oracle qui lui disait de se garder d'un fils de Jupiter. Cette fable fait peut-être allusion aux études astronomiques de ce prince, qui découvrit le premier que le monde était une sphère, ou au mont Atlas, situé dans ses Etats, et dont la cime, selon les anciens, touchait au ciel. Atlas a eu sept filles appelées *Hyades* et *Pléiades*, nommées ensemble *Atlantides* ou *Hespérides.* Virgile (*Enéide*, liv. VIII) distingue trois Atlas, l'un de Mauritanie, qui est le plus célèbre, un autre d'Italie, père d'Electre, un troisième d'Arcadie, grand-père de Mercure.

ATLAS, chaîne de montagnes qui s'étend dans le N.-O. de l'Afrique, depuis les bords de l'Océan Atlantique, auquel elle donne son nom, à l'O., jusqu'au golfe de la Sidre, à l'E. Elle parcourt ainsi l'Etat de Sidi-Hescham, l'empire de Maroc, l'Algérie et les régences de Tunis et de Tripoli. Elle se subdivise en deux chaînes secondaires, le *Grand* et le *Petit Atlas.* Le Grand Atlas, dont la principale direction est du S.-O. au N.-E., sépare le Sahara des Etats Barbaresques : il prend naissance au cap Noun, s'étend jusqu'à l'E. du méridien de la ville de Maroc, traverse le désert d'Angad, forme le *Djebel Tedla*, l'*Ouarenseris* (2,800 mètres), les monts de *Ouannougah*, le *Djebel Aurès*, les montagnes de *Tipara* ou de *Tiffach*, les monts *Nofusa* et *Gharians.* C'est la séparation des eaux qui se rendent dans l'Océan Atlantique et de celles qui coulent au N. et au S. vers la Méditerranée ou le Sahara. L'Oued-Erbegh, la Malouia, le Tafilet, la Draha, le Chélif, la Seybouse, l'Oued-el-Kébir, la Medjerdah, ont leur source dans ses sommets, dont le plus élevé est le *Miltsin* (3,475 mètres), à 95 kil. S.-E. de Maroc. Le Petit Atlas longe la Méditerranée, depuis le cap Spartel et le détroit de Gibraltar, jusqu'au cap Bon au N.-E. de Tunis; beaucoup moins élevé que le Grand Atlas, auquel il est parallèle, il ne forme aucun partage des eaux, les rivières qui se jettent dans la Méditerranée naissant plus au S. et forçant le passage à travers la chaîne parallèle. Le Grand et le Petit Atlas sont réunis par une foule de chaînons courant dans toutes les directions; les principaux sont : les monts *Errifs*, entre Fez et Maroc; le *Jurjura* (2,400 mètres), au S.-E. d'Alger. Les monts Atlas offrent plusieurs passages : le Bebaouan, qui mène à Tarodant dans l'État de Maroc; les Bibans ou Portes de fer, défilé très-resserré sur la route d'Alger à Constantine par le Jurjura. Ils sont encore insuffisamment explorés; on y a découvert des mines d'or, d'argent, d'antimoine, de fer, de plomb, de cuivre, etc. — L'Atlas était connu des anciens; mais, dans l'origine, ils en faisaient une montagne isolée plutôt qu'un groupe, et tellement élevée, qu'elle était le pilier qui supporte le ciel. Le consul Suetonius Paulinus, contemporain de l'empereur Vespasien, est le premier Romain qui ait franchi l'Atlas. B.

ATLAS MAJOR, nom latin du cap BOJADOR, en Afrique.

ATLAS MINOR, auj. le cap CANTIN, en Afrique.

ATOSSA, fille de Cyrus, peut-être la Vasthi de l'Écriture, épousa successivement Cambyse son frère, Smerdis le Mage et Darius, fils d'Hystaspe, qu'elle excita à envahir la Grèce, et dont elle eut deux fils, Xerxès et Artabazane.

ATOUNIS ou ANTOUNIS, tribu arabe qui parcourt les déserts de l'Egypte orient. depuis l'isthme de Suez jusqu'à la vallée de Cosséir. Son nom paraît être une corruption de celui de St Antoine donné à une partie de ces déserts.

ATRAMENT. Encre à écrire, chez les Romains; elle était faite avec de la suie de résine ou de bois résineux, broyée dans de l'eau gommée. — Couleur pour les tableaux ou pour empreindre les murailles. C. D—Y.

ATRANUTZIN, v. forte de l'anc. Grande-Arménie; auj. *Erzeroum.*

ATRATO, DARIEN ou CHOCO, fl. de la Nouvelle-Grenade, se jette dans la mer des Antilles au golfe de Darien; passe à Quibdo. Cours de 365 kil. Lavages d'or. On a proposé d'établir au moyen de ce fleuve une communication entre l'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique par un canal avec le Rio-San-Juan, affl. de l'Océan Pacifique.

ATREBATES, peuple de l'anc. Gaule du N. (Belgique 2e), entre les Ambiani, les Veromandui, les Nervii et les Morini; il occupait l'anc. Artois; leur capitale *Nemetacum*, qui a pris leur nom, est devenu Arras.

ATRECHT, nom flamand d'ARRAS.

ATRÉE, roi d'Argos et de Mycènes, fils de Pélops (XIIIe siècle av. J.-C.); son frère Thyeste ayant séduit sa femme Erope, il le chassa de sa cour; puis, feignant une réconciliation, il lui servit à un banquet les membres des enfants qu'il avait eus de la reine; plus tard Atrée, ayant une seconde fois Thyeste en son pouvoir, voulut le faire périr par les mains d'Egisthe, fils inconnu de ce malheureux prince; Egisthe, prêt à consommer le crime, reconnut son père, et le vengea en tuant Atrée. Sophocle et Crébillon ont mis au théâtre l'histoire d'Atrée et de Thyeste. Ménélas et Agamemnon, petits-fils d'Atrée, sont souvent désignés sous le nom d'Atrides.

ATRI, anc. *Atria, Adria* ou *Hadria*, v. du roy. d'Italie, dans la province et à 30 kil. S.-E. de Téramo; 9,921 hab. On a attribué sa fondation à Denys le Tyran.

ATRIDES. *V.* ATRÉE.

ATRIENSIS. Esclave d'atrium, chez les Romains. Il avait soin de l'argenterie, des tableaux et du mobilier en général. C'était un esclave de confiance. C. D—Y.

ATRIUM. Cour à l'entrée de toutes les maisons romaines, et qui en formait le type caractéristique; espèce de cloître, entouré de bâtiments auxquels s'adossaient des portiques. L'Atrium était modeste ou magnifique, suivant l'importance de la maison à laquelle il appartenait. Il y en avait 4 sortes : le *Toscan*, formé par 4 poutres qui se croisaient à angles droits, avec leurs bouts scellés dans les murs environnants : au milieu il restait une partie découverte; — le *Testudiné*, formé d'un grand toit ressemblant à la carapace d'une tortue, d'où son nom : le jour passait en dessous; — le *Tétrastyle*, ou à 4 colonnes : il ressemblait au Toscan, excepté qu'au point d'intersection des poutres, une colonne les soutenait; — le *Corinthien*, le plus vaste de tous, composé de portiques en colonnades d'ordre corinthien. — On appelait aussi Atrium, une cour entourée de portiques devant un temple ou un édifice public. Il y avait à Rome, l'*Atrium regium*, celui de *la Liberté*, l'*Auctionarium*, celui d'*Apollon palatin*, etc. Ce dernier était le plus magnifique de tous. C. D—Y.

ATROPATÈNE, pays montagneux de l'anc. Médie; c'est à peu près l'*Aderbidjan* actuel. Il prit son nom d'Atropatus, lieutenant d'Alexandre le Grand, qui se rendit in-

dépendant, du vivant même de ce prince. La ville princip. était Gazaca, auj. *Tauris*.

ATROPOS, l'une des Parques. Son nom veut dire *inexorable* (du grec *a* privatif, et *trépô*, je tourne, je change). *V.* PARQUES.

ATSCHIN ou ATSCHI, petit roy. dans l'île de Sumatra. *V.* ACHEM.

ATTA (Titus Quintius), poëte comique de Rome, vers 100 av. J.-C. Horace en a parlé avec dédain (Ép. II, 1). Il est souvent cité par les grammairiens. D—R.

ATTACUM, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), chez les Celtibériens; auj. *Ateca*.

ATTAGUS, nom latin de l'AUDE.

ATTAIGNANT (abbé de L'). *V.* L'ATTAIGNANT.

ATTALE, lieutenant de Philippe, roi de Macédoine, était oncle de Cléopâtre, que ce prince épousa après avoir répudié Olympias. Un outrage fait par lui au macédonien Pausanias, et dont réparation fut refusée, amena le meurtre de Philippe par l'insulté, 336 av. J.-C. Attale, coupable de quelques intrigues contre Alexandre, fut mis à mort.

ATTALE Ier, roi de Pergame, 241-197 av. J.-C., prit le titre de roi, qu'Eumène, son prédécesseur, n'avait osé porter. Il s'agrandit par ses conquêtes sur la Syrie, et fut le fidèle allié des Romains contre Philippe III de Macédoine. Il encouragea les sciences, les cultiva lui-même et fonda la bibliothèque de Pergame. C'est de son règne que date l'invention des *étoffes attaliques*, tapis tissus d'or.

ATTALE II, *Philadelphe*, roi de Pergame, 157-137 av. J.-C., fils du précédent, après avoir fidèlement servi son frère Eumène, qui succéda à Attale I, prit la couronne à sa mort, en attendant la majorité de son neveu Attale III; il resta toujours l'allié des Romains, rétablit Ariarathe, roi de Cappadoce, vainquit Prusias II, roi de Bithynie, fonda les villes d'Attalie et de Philadelphie, et mourut empoisonné par son neveu.

ATTALE III, *Philométor*, roi de Pergame, 137-133 av. J.-C., neveu du précédent, tomba, au commencement de son règne, dans une sorte de démence, et fit périr un grand nombre de ses amis, sous prétexte de venger sa mère Stratonice, morte, disait-il, victime des maléfices; puis, déchiré de remords, il négligea complétement son royaume; prenant les haillons de la misère, il travaillait lui-même à ses jardins. Il institua le peuple romain son héritier; ses immenses richesses sont devenues proverbiales

ATTALE (Flavius), riche sénateur romain, préfet de Rome, puis intendant des largesses sacrées, fut chargé en 409 par le sénat d'intervenir auprès d'Alaric, qui le fit nommer empereur et voulut être son maître des milices. C'était un jouet et un otage entre les mains d'Alaric, qui s'était emparé aussi de Placidie, sœur d'Honorius, pour forcer le véritable empereur à se soumettre. Détrôné par Alaric lui-même, Attale voulut échapper aux Goths et aux Romains. Pris par Honorius, il fut exposé dans une cérémonie triomphale aux huées du peuple; on lui coupa deux doigts de la main droite, et on le relégua dans l'île de Lipari avec une pension. A. G.

ATTALIA. *V.* ADALIA.

ATTALIATA ou ATTALIOTA (Michel), jurisconsulte et proconsul du Bas-Empire, vers 1070, sous le règne de Michel Ducas VII. Son *Poiéma nomicon* (*opus de jure*) se trouve au t. II du *Jus græco-rom.* de *Leunclarius*.

ATTALIQUES (ÉTOFFES) ou PHRYGIONIENNES. Tissus de laine brodés à l'aiguille, employés, à Rome, comme voiles de tentures et housses de lit. On les fabriquait en Phrygie, d'où le nom de Phrygioniennes; celui d'Attalique leur vient d'Attale Ier, roi de Pergame, qui en fit brocher en or. Ces étoffes furent introduites à Rome l'an 567; bien que les auteurs les désignent quelquefois sous le nom de *vestes Attalicæ*, jamais les Romains n'en firent des habits. C. D—Y.

ATTANCOURT, vge du département de la Haute-Marne; arr., cant. et à 4 kil. de Vassy, sur la Blaise. Eaux minérales ferrugineuses très-fréquentées. Aux environs on trouve des bois immenses et des usines considérables; 315 hab.

ATTER (LAC D'), dans la haute Autriche, le plus considérable des sinus de l'Ager, affl. de la Traun; sa superf. est de 2173 hect.

ATTERBURY (François), né en 1662, à Milton Keynes (comté de Buckingham), m. en 1732, fut élevé à Oxford, entreprit une apologie de Luther contre le catholique Walker, 1687; devint prédicateur à Londres, 1692, l'un des chapelains de Guillaume III, puis de la reine Anne, 1702; enfin évêque de Rochester, 1713; mais depuis 1715, s'étant déclaré pour le Prétendant, il s'attira la haine des wighs, fut mis à la Tour de Londres en 1722, comme coupable de haute trahison. Il fut déposé et banni en 1723, et se réfugia à Paris, où il mourut. Il a laissé des *Sermons* d'un style élégant et classique. Il prit une grande part à la querelle de Bentley et de Boyle, ainsi qu'au procès de Sacheverel, dont il composa en grande partie le discours devenu célèbre. A. G.

ATTICHY, ch.-l. de cant. (Oise), arr. et à 18 kil. E. de Compiègne, sur la rive dr. de l'Aisne; fabr. de bonneterie; comm. de grains; source d'eau minérale; 759 hab.

ATTICISME. De tous les dialectes de la Grèce, le dialecte attique fut parlé de préférence par les hommes instruits, et employé par les poëtes et les littérateurs. Solon, les poëtes comiques, les historiens, comme Thucydide et Xénophon, les philosophes, comme Platon et Aristote, écrivirent dans ce dialecte. Quand la domination macédonienne eut propagé dans une partie du monde connu l'idiome de la Grèce comme langage littéraire et politique, ce fut le dialecte attique qui forma le fond de cette langue. Toutefois beaucoup d'influences étrangères corrompirent sa pureté primitive, et c'est alors que les grammairiens firent de nombreux efforts pour ramener les écrivains à l'ancien et pur attique. Les anciens nommèrent ce dessein ATTICISME, et ATTICISTES ceux qui tentèrent de l'exécuter, comme Lucien, Longus, Dion Chrysostôme, les poëtes érotiques, etc. — On appelle auj. Atticisme l'exquise politesse dans le style écrit ou parlé. A. G.

ATTICUS (T. Pomponius), ami de Cicéron, né à Rome en 110, m. en 33 av. J.-C. Ennemi de la politique, il se retira à Athènes, et ses goûts littéraires, son talent à parler le grec, lui valurent son surnom. Épicurien honorable, il se maintint auprès de tous les partis, resta lié avec Pompée et avec César, avec Antoine et avec Cicéron, avec Brutus et avec Octave, et montra, dans sa neutralité, assez de fermeté d'esprit et de dignité pour conserver l'estime de tous, sans se déclarer pour aucun. Mais indifférent aux changements politiques, il n'hésitait pas en présence des révolutions sociales; il se prononça ouvertement contre Catilina. Sa sœur épousa le frère de Cicéron, Quintus; sa fille fut femme d'Agrippa. Revenu à Rome après la fin des troubles, il se laissa mourir de faim pour échapper aux douleurs d'une maladie. Il avait composé un abrégé d'histoire universelle, embrassant 700 ans; un ouvrage en grec sur le consulat de Cicéron, et une série d'inscriptions pour les portraits des plus illustres Romains : c'est le premier ouvrage généalogique connu. Le recueil de Cicéron contient des lettres de lui. Corn. Nepos a écrit sa vie. *V.* J. G. Hüllemann : *Diatribe in T. Pomponium Atticum* Utrecht, 1838, in-8°. D—R.

ATTICUS (Tiberius-Claudius HERODES), rhéteur grec, né à Marathon vers 110 ap. J.-C., d'une riche et ancienne famille, m. vers 180. Son père avait légué en mourant une mine à chaque citoyen d'Athènes. Hérode Atticus étudia sous les principaux rhéteurs de son temps, Scopélianus, Favorinus, Secundus et Polémon, et fut lui-même précepteur de Marc-Aurèle et de Vérus. Archonte en 137, consul en 143, il se retira de la vie politique, employa son immense richesse à de grandes constructions, comme un stade de marbre blanc, dont les restes subsistent, un magnifique théâtre, etc. Mais sa réputation comme rhéteur et orateur était surtout étendue; il avait ouvert une école d'où sortirent de nombreux élèves. Ses ouvrages ne nous sont pas parvenus. Quelques morceaux lui sont cependant attribués. *V.* R. Fiorillo, *Herodis Attici quæ supersunt*, Leipzig, 1801, in-8°; Burigny, *Sur la Vie d'Hérode Atticus*, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, vol. XXX; Th. Heyse, *Saggio cronologico sulla vita d'Herode Attico*, dans les Annales de l'Institut archéologique de Rome. A. G.

ATTIDIUM, v. de l'anc. Italie, en Ombrie; auj. *Attigio* dans les Apennins.

ATTIGNY, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. et à 15 kil. N.-O. de Vouziers, sur la rive g. de l'Aisne et à la jonction du canal des Ardennes; fabrique de toiles et de biscuits dits *de Reims*; comm. d'ardoises, houille et bois; 1,402 hab. Clovis II y fit bâtir vers 647 un palais qu'habitèrent souvent les rois de la première et de la seconde race, et dont on trouve encore quelques vestiges. Le saxon Witikind y reçut le baptême devant Charlemagne, 786; Louis-le-Débonnaire y fit pénitence publique, 822; il s'y tint des assemblées de la nation, et des conciles en 765 et 870. Cette ville possède une belle église qui dépendait du palais.

ATTILA, roi des Huns vers 434 ap. J.-C., m. en 453, devint, par le meurtre de son frère Bléda, le seul chef de ce peuple; convoitant les riches dépouilles des provinces romaines, il résolut d'y entraîner ses hordes, et il feignit d'avoir trouvé une épée divine. La Germanie et la Scythie

tombèrent en son pouvoir, et les empereurs d'Orient et d'Occident devinrent ses tributaires; avec 700,000 Barbares il ravagea toutes les provinces romaines d'Orient jusqu'à l'Adriatique, et détruisit 70 villes; Théodose II, trois fois vaincu, n'obtint la paix qu'à force de présents et de soumission (*V.* PRISCUS). Appelé ensuite en Occident par le frère de Mérovée, et aussi, dit-on, par Honoria, sœur de Valentinien III, Attila envahit la Gaule; Ste Geneviève protégea Paris; bientôt Aétius, général romain, Théodoric, roi des Wisigoths, Mérovée, chef des Francs, et tous les Barbares déjà maîtres de ce pays, vinrent s'opposer à la dévastation des Huns; les deux armées se livrèrent, un peu au N.-E. de Châlons-sur-Marne, une sanglante bataille qui dura tout un jour, 451; Attila, vaincu, se retira dans son camp, se faisant un rempart de ses chariots; les vainqueurs n'osèrent l'attaquer, et Aétius favorisa même sa retraite. Attila, l'année suivante, attaqua l'Italie; les habitants du nord de ce pays se réfugièrent dans les lagunes où s'éleva bientôt Venise; le pape Léon Ier arrêta le Barbare aux portes de Mantoue; de retour en Hongrie, il méditait d'autres ravages, quand la mort le surprit au milieu de fêtes qu'il célébrait pour un nouveau mariage. Son immense Empire, qui n'existait que par la guerre, disparut avec lui. Lui-même s'était nommé *le fléau de Dieu*, et disait que l'herbe ne pouvait croître où son cheval avait passé. *V.* M. Amédée Thierry, *Histoire d'Attila et de ses successeurs*, Paris, 1856, 2 vol. in-8°.

ATTINGHAUSEN, petit vge de Suisse, sur la rive g. de la Reuss, vis-à-vis d'Altdorf; 516 hab. Il donnait au moyen âge son nom à une famille considérable qui s'éteignit en 1377.

ATTINIACUM, nom latin d'ATTIGNY.

ATTIQUE, prov. du S.-E. de l'anc. Grèce centrale, entre le golfe Saronique et la Mégaride à l'O., la Béotie au N., le mer de Myrtos au S. et la mer Egée à l'E. Sa capitale était Athènes. L'Attique occupait cette péninsule qui, comme un vaste rivage (en grec ἀκτή, d'où vient son nom), va se rétrécissant jusqu'au cap Sunium (*Colonna*). Ses principales montagnes étaient: le mont Hymette (*Marro-Vouni*), au S.-E., célèbre par le miel de ses abeilles; le mont Laurium (*Laurion*), au S., qui renfermait des mines d'argent, et le mont Pentélique (*Penteli*), qui contenait des carrières de marbre. Les ruisseaux du Céphise et de l'Ilissus entouraient Athènes. L'Attique comprenait les tribus Acamanthide, Antiochide, Eantide, Attalide, Egéide, Erechthéide, Adrianide, Hippothoontide, Cécropide, Léontide, Enéide, Ptolémaide et Pandionide. Après Athènes, les principales villes et bourgades étaient: Eleusis (*Biola-Castro*) au N.-O., Phylé (*Argiro-Castro*), Marathon, au N.-E.; Œnoé, Acharné, etc — Le climat y était sec et chaud, et le sol ne produisait guère que des figues et des bois de lauriers. Habitée d'abord par les Hellènes Ioniens et puis par la colonie d'Ogygès, l'Attique porta les noms d'*Ionie* et d'*Ogygie*. — Elle forme auj., avec la Béotie, un diocèse ou province du royaume de Grèce; 116,024 hab. A. G.

ATTIQUE (PHILOSOPHIE). On appelle ainsi l'école de philosophie qui fut florissante à Athènes après Socrate. On comprend même en particulier sous ce nom l'école socratique, Socrate, Aristote, Platon, Antisthènes, Aristippe et Zénon ayant vécu et enseigné presque tous à Athènes.

ATTIRET (Jean-Denis), peintre, né à Dôle en 1702, m. en Chine en 1768, fit de bonnes études à Rome, entra dans l'ordre des Jésuites, et accompagna les missionnaires à Pékin. Il y décora la chapelle des néophytes dans l'église française, fut créé mandarin, dignité qu'il refusa, et peintre de Kien-Long, et orna le palais de cet empereur de plusieurs tableaux dont on trouve la description dans le *Journal des Savants*, 1771. — Son cousin, Claude-François ATTIRET, né en 1728, m. en 1804, était un habile sculpteur. B.

ATTIUM, v. et promontoire de l'île de Corse; auj. *Ajaccio*.

ATTIUS. *V.* ACCIUS.

ATTOCK, anc. *Taxila*, v. de l'Afghanistan, à 240 kil. S.-E. de Kaboul, sur la rive g. de l'Indus, v. très-anc. et déchue, défendue par une citadelle élevée par Akbar. Le fleuve, dont la largeur y est de 200 mèt., offre, par la tranquillité de ses eaux, un passage facile. On pense que c'est là qu'Alexandre le traversa.

ATTORNEY. Il y a en Angleterre deux sortes d'avocats: les *Barristers*, qui plaident au tribunal, et, après eux, les *Attorneys*, qui, en rapports immédiats avec le client, ont seuls le droit de préparer les pièces du procès et de communiquer leurs instructions écrites aux Barristers. L'ATTORNEY GÉNÉRAL est un officier de l'ordre judiciaire choisi parmi les Barristers. Ses fonctions consistent à présenter les bills devant la cour de l'Echiquier, à instruire et à poursuivre pour la couronne, en matière civile; il est le seul représentant de la reine devant les tribunaux. A. G.

ATTUARII ou CHASSUARII, peuple de l'anc. Germanie, à l'E. des Sicambres et au S. des Chérusques, le long de l'Eder, près du confl. de la Fulde et de la Werra.

ATUATIQUES et ATUATUCA. *V.* ADUATUCA.

ATUBI, surnommée *Claritas Julia*, v. de l'anc. Espagne (Bétique), colonie romaine près d'Astigi; auj. *Espejo*.

ATURÆ ou VICUS JULIUS, v. de l'anc. Aquitaine, sur l'Adour; auj. *Aire*.

ATURIA, fl. de l'anc. Espagne Tarraconaise, chez les Vascons; auj. *Oria*.

ATURUS, nom latin de l'ADOUR.

ATVIDABERG, vge de Suède, à 30 kil. S.-E. de Linkœping; importantes mines de cuivre, exploitées dès le XVe siècle.

ATWELL (Hugues), acteur anglais, m. en 1621, contemporain de Shakspeare, dans les pièces duquel il semble pourtant n'avoir pas joué. Il joua dans l'*Epicœne* de Ben Johnson en 1609, avec les Enfants des plaisirs de la reine, et fort souvent à la cour.

ATWOOD (George), physicien anglais, né vers 1745, m. en 1807, fut professeur à l'Université de Cambridge, où il avait achevé ses études, puis employé à Londres au ministère des finances. Il a imaginé une machine très-ingénieuse, appelée *machine d'Atwood*, pour démontrer les lois de la chute des corps. On a de lui en anglais: *Analyse d'un cours de physique*, in-8°, 1784; *Traité sur le mouvement rectiligne et la rotation des corps*, 1784; et dans les *Transactions philosophiques*, *Théorie du mouvement des balanciers des horloges*. D—s.

ATWOOD (Thomas), compositeur anglais, né en 1767, m. en 1838; fils d'un charbonnier, il prit le goût de la musique à la chapelle royale; le prince de Galles l'entendit, et l'envoya étudier à Naples, puis à Vienne. Nommé à son retour organiste de St-Paul, il a composé un grand nombre de morceaux de musique religieuse, de chant et de piano.

ATYS, roi de Lydie au XVIe siècle av. J.-C., chef de la dynastie des Atyades, qui régna de 1579 à 1292.

AUBAGNE, *Albanea, Albania*, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. et à 17 kil. E. de Marseille. Bons vins blancs de liqueurs, vins rouges; excellents fruits; poteries, tuileries, tanneries, etc.; 4,412 hab.

AUBAINE (DROIT D'), *Jus albanagii*. C'était, au moyen âge, le droit de s'approprier la succession des étrangers décédés dans le pays, à l'exclusion de tous les héritiers testamentaires et conventionnels, ainsi que des héritiers étrangers. Il a été exercé à peu près par tous les gouvernements. Du Cange dérive Aubain de *advena*; d'autres de *alibi natus*. L'Assemblée constituante abolit le droit d'aubaine en 1790; le Code civil le rétablit contre les étrangers des pays où ce droit existait encore; la loi du 14 juillet 1819 l'abolit d'une manière absolue. *V.* Gaschon, *Code diplomatique des Aubains*.

AUBAN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Alpes Maritimes), arr. et à 50 kil. N.-N.-O. de Grasse; 216 hab. Aux environs est la *Clue de Montauban*, passage effrayant entre deux montagnes.

AUBE, *Alba*, riv. de France, prend sa source à Praslay (H.-Marne), passe à La Ferté, Clairvaux, Bar, Brienne, Arcis, où elle devient navigable, et se jette dans la Seine à Conflans, près Marcilly (Marne); 202 kil. de cours.

AUBE (départ. de l'), au N.-E. de la France, dans le bassin fluvial de la Seine, ch.-l. Troyes; situé dans les anc. prov. de Champagne et de Bourgogne, entre les dép. de la Marne au N., H.-Marne à l'E., Côte-d'Or au S., Yonne au S.-O., Seine-et-Marne à l'O. Superf., 609,000 hect.; pop., 262,785 hab. Arrosé par la Seine et l'Aube. Sol aride au N. et au N.-O., dans la partie dite Champagne Pouilleuse; fertile au S.-E.; céréales, vins ordinaires et fins de *Champagne*, miel. Industrie active: bonneterie, draperie; filatures de laine, de coton; tanneries, tuileries.

AUBENAS, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. et à 29 kil. S.-O. de Privas, sur une colline dont la base est baignée par l'Ardèche, rive dr. Elève de vers à soie, récolte de fruits, marrons, truffes; filat. et grand comm. de soies ouvrées et grèges; transit et entrepôt considérables; 5,199 hab.

AUBENTON (D'). *V.* DAUBENTON.

AUBENTON, ch.-l. de cant. (Aisne), sur le Thon, près de son confl. avec l'Aube, arr. et à 25 kil. E. de Vervins, à 194 kil. de Paris; 901 hab.

AUBERIVE, ch.-l. de cant. (H.-Marne), sur la rive dr.

de l'Aube, arr. et à 25 kil. S.-O. de Langres, à 307 de Paris; 431 hab.

AUBERT LE MIRE, savant jésuite, doyen de l'église d'Anvers, né en 1573, m. en 1646, fut un des fondateurs et des plus ardents promoteurs de l'enseignement des jésuites dans les universités des Pays-Bas. Il était grand ami de Juste Lipse, qu'il aida fort à rentrer dans le sein du catholicisme. On a de lui : *Elogia Belgica*, Anvers, 1602, in-8°, 1609, in-4°, où on voit bien qu'il n'a voulu que louer les écrivains ses compatriotes sans examiner leur mérite; *Biblioth. ecclesiastica*, in-fol., Anvers, 1639, qu'il a enrichie des dépouilles de Bellarmin et de Baronius; un *Catalogue* assez curieux des manuscrits des bibliothèques des Pays-Bas. *V.* pour ses autres ouvrages, Niceron et Lenglet-Dufresnoy (*Catalogue des écrivains*). C. N.

AUBERT (l'abbé Jean-Louis), fabuliste, né en 1731, m. en 1814, débuta dans le *Mercure de France* par quelques fables (*le Merle, le Patriarche, les Fourmis*) qui lui valurent les éloges de Voltaire. Il fut aussi critique plein de goût, d'érudition et de vivacité. Professeur de littérature et directeur de la *Gazette de France*, il devint censeur royal. On a de lui : *Fables et œuvres diverses*, 2 vol. in-8°, Paris, 1774. Ses *Fables* ont du naturel, de la grâce, souvent de la poésie. La plupart se lisent encore avec plaisir, même après La Fontaine, et elles feront vivre son nom.

AUBERT DU BAYET (Jean-Baptiste-Annibal), général français, né à la Louisiane en 1759, servit en Amérique sous Rochambeau et Lafayette, était en France en 1788, siégea à l'Assemblée législative dont il fut président avant le 10 août; combattit à Valmy, défendit Mayence contre les alliés, fut créé général de division à l'armée du Rhin; sous la Convention, général en chef de l'armée de la Vendée; sous le Directoire, ministre de la guerre, puis ambassadeur à Constantinople, où il mourut en 1797.

AUBERVILLIERS ou NOTRE-DAME DES VERTUS ou LES VERTUS, vge du dép. de la Seine, arr. de St-Denis, à 8 kil. N. de Paris. Pèlerinage autrefois très-fréquenté. Culture considérable de légumes; 5,147 hab.

AUBERY (Antoine), né à Paris en 1616, m. en 1695. Savant et laborieux, il a laissé : *Histoire générale des Cardinaux*, 1642-49, 5 vol. in-4°; *Histoire de Richelieu*, 1660, in-fol.; *Mémoires pour l'histoire de Richelieu*, 1667, 5 vol. in-12; *Histoire de Mazarin*, 1695, 2 vol., peu exacte, mais où se trouvent des détails curieux; *Des justes prétentions du roi sur l'Empire*, Paris, 1667, in-4°; cet ouvrage ayant excité les réclamations des princes allemands, Aubery fut enfermé quelque temps à la Bastille.

AUBERY DU MAURIER (Benjamin), ambassadeur de France en Hollande en 1613, et en Angleterre sous Elisabeth et Jacques Ier, m. à la Fontaine-St-Martin (Sarthe) le 10 août 1626. On a de lui : *Lettre au sujet du procès criminel fait à Barneveldt en* 1619; *Instruction sur l'art de négocier*..., impr. dans les *Mém.* de son fils, La Flèche, 1680.

AUBERY DU MAURIER (Louis), fils du précédent, historien, m. à la Fontaine-St-Martin en 1687. On a de lui : *Histoire de l'exécution de Cabrières et de Mérindol*... Paris, 1645, in-4°; *Mém. pour servir à l'histoire de Hollande*..., La Flèche, 1680, in-8°, et Paris, 1687, in-12; une 6e édition porte ce titre : *Histoire de Guillaume de Nassau*..., *avec notes*, par A. de la Houssaye, Lond. (Paris), 1754, 2 vol. in-12; enfin *Mém. de Hambourg, de Lubeck et de Holstein, du Danemark, de Suède et de Pologne* (posthume), Blois, 1735, in-12, La Haye, 1748.

AUBESPINE (Claude de l'), baron de Châteauneuf, d'une famille noble de Bourgogne, diplomate, secrétaire d'Etat sous Henri II, François II et Charles IX, plénipotentiaire de la France au traité de Cateau-Cambrésis; il assista aux Etats de Paris, 1559, à l'assemblée de Fontainebleau, 1560, et m. en 1567. Il posséda toute la confiance de Catherine de Médicis.

AUBESPINE (Charles de l'), marquis de Châteauneuf, né à Paris en 1580, ambassadeur sous Louis XIII à Bruxelles et en Hollande, garde des sceaux en 1630; créature de Richelieu, il opina pour la mort dans les procès de Marillac et de Montmorency; néanmoins il fut disgracié en 1633, et resta en prison jusqu'à la mort du cardinal. Rappelé et disgrâcié de nouveau sous la régence d'Anne d'Autriche, il se jeta dans le parti de la Fronde, et mourut en 1653, « chargé d'années et d'intrigues, » dit Mme de Motteville.

AUBETERRE, ch.-l. de cant. (Charente), sur la Dronne, arr. et à 34 kil. S.-E. de Barbezieux. On remarque l'église taillée dans le roc et un anc. château. Comm. considérable de blé; 610 hab.

AUBETERRE (Joseph-Henri BOUCHARD D'ESPARBÈS D'), né en 1714, m. en 1788. Colonel à 24 ans, maréchal de camp en 1748, ambassadeur à Vienne, à Madrid et à Rome, il était lieutenant-général en 1758. Gouverneur de la Bretagne depuis 1775, il y tint une conduite conciliante qui lui valut le bâton de maréchal en 1783.

AUBETTE, petite riv. du dép. de la Seine-Infér., se jette dans la Seine à Rouen. Eaux excellentes pour la teinture. Cours de 15 kil.

AUBIGNAC (François HÉDELIN, abbé d'), né à Paris en 1604, m. à Nemours en 1676, débuta au barreau de Nemours, puis embrassa l'état ecclésiastique. Attaché au cardinal de Richelieu, qui lui confia l'éducation de son neveu, le duc de Fronsac, il fut bientôt pourvu de l'abbaye d'Aubignac, dont il garda le nom, puis de celle de Mainac. Il composa un ouvrage intitulé *Pratique du Théâtre*, 1669, in 4°; ce n'est qu'un commentaire d'Aristote, mais qui eut une sorte d'autorité. Sa tragédie de *Zénobie* prouva, dit Voltaire, que les connaissances ne donnent pas les talents. Ennemi implacable de Corneille, qui n'avait pas fait mention de lui dans ses *Examens*, il attaqua aussi Ménage dans un écrit intitulé *Térence justifié*; il soutint un des premiers que les ouvrages d'Homère n'étaient qu'un recueil de poésies de divers temps et de divers auteurs. M.

AUBIGNÉ (Théodore-Agrippa d'), fils de Jean d'Aubigné, seigneur de Brie en Saintonge, et de damoiselle C. de Lestang, né en l'hôtel de St-Maury près de Pons en 1551, m. à Genève en 1630. Tout enfant, il apprit le latin, le grec et l'hébreu. A 8 ans et demi, il passe par Amboise, voit les conjurés à la potence, et, sur l'ordre de son père, il voue sa vie à la cause de ces martyrs, refuse de renoncer à sa religion, est condamné à mort et sauvé par un gentilhomme. A 13 ans, il se distingue au siége d'Orléans; il perd son père, et court à Genève étudier sous Théodore de Bèze, qu'il quitta pour aller combattre sous Condé et le roi de Navarre. Homme de plaisir comme de travail, il égaie la cour par l'invention de nouveaux divertissements, et compose une tragédie de *Circé*, représentée à la suite des noces de Joyeuse. Ami de Henri IV, ses bons mots et ses sarcasmes n'épargnent ni Henri, ni la reine-mère, et son implacable satire s'attaque à tous les vices comme à tous les travers de la cour. « Juvénal du XVIe siècle, dit Sainte-Beuve, âpre, austère, inexorable, hérissé d'hyperboles, étincelant de beautés, rachetant une rudesse grossière par une sublime énergie, esprit vigoureux, admirable caractère, grand citoyen. » Après avoir exposé vingt fois sa vie pour son maître dans les combats, d'Aubigné paya sa rude franchise par deux disgrâces qui le forcèrent à se retirer dans son gouvernement de Maillezais. Là il consacra ses loisirs à composer des ouvrages, dont le principal : *Histoire universelle depuis l'an* 1550 *jusqu'à l'an* 1601, Maillé (St-Jean-d'Angely), 1616-1620, 3 vol. in-fol., est plein de détails satiriques très-piquants qui font oublier la sécheresse et la confusion de l'ensemble. La hardiesse de ce livre le fit condamner au feu par arrêt du 4 janvier 1620. L'auteur s'étant retiré à Genève, eut l'imprudence d'employer à la réparation des bastions de cette ville les matériaux d'une église. Ses ennemis le firent condamner à mort. C'était la quatrième fois qu'il encourait cette peine, *pour son honneur et plaisir*, disait-il lui-même. Veuf de Suzanne de Lezay, et sous le coup de cette condamnation, il se remaria en 1622. On distingue parmi ses œuvres, outre son *Histoire universelle* : *les Tragiques*, satires au nombre de sept, intitulées *les Misères, les Princes, la Chambre dorée, les Feux, les Fers, les Vengeances*, et *le Jugement*; *les Aventures du baron de Fœneste*; *Confession catholique du sieur de Sancy*; *Lettres*; *Libre discours*; *Petites œuvres*, en prose et en vers; *Histoire secrète*, autobiographie. — L'un de ses fils, Nathan d'Aubigné, médecin à Genève, y publia, en 1654, *Bibliotheca chemica*, etc. Un autre, Constant, fut le père de Mme de Maintenon. *V.* M. Postansque, *Th. Agrippa d'Aubigné, sa vie, ses œuvres et son parti*. Paris, 1855. J. T.

AUBIGNY, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), sur la Scarpe, arr. et à 20 kil. E. de St-Pol. Fabr. de calicots; filatures de coton; 572 hab.

AUBIGNY (Robert STEUART, seigneur d'), d'une famille anglaise, fit les guerres d'Italie sous Charles VIII et Louis XII, reçut le gouvernement du Milanais en 1501, prit part au siége de Gênes en 1507, fut nommé commandant de la garde écossaise, 1512, maréchal de France, 1514, combattit à Marignan et à Pavie avec François Ier, et mourut en 1544. B.

AUBIGNY-VILLE, ch.-l. de cant. (Cher), arr. et à 38 kil. N.-O. de Sancerre, à 178 kil. de Paris, sur la Nère; autrefois fortifiée. Brûlée par les Anglais sous le roi Jean. Érigée en duché-pairie en 1684 pour la duchesse de Portsmouth et le duc de Richemond, son fils. Grand comm. de laine blanche dite de Sologne; 2,654 hab.

AUBIN, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. et à 33 kil.

N.-E. de Villefranche. Grande exploit. de houille et usines métallurgiques; tout près de là, belle usine de Decazeville; alun et soufre; 2,559 hab.

AUBIN (SAINT-), v. d'Angleterre, dans l'île de Jersey; petit port sur la baie de son nom; importante forteresse du Château-Élisabeth; 2,000 hab.; commerce florissant.

AUBIN D'AUBIGNÉ (SAINT-) ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 18 kil. N.-N.-E. de Rennes; 361 hab.

AUBIN-DU-CORMIER (SAINT-), ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 19 kil. O.-S. de Fougères, sur une montagne, près de la forêt de son nom. Fabr. de cuirs et de poterie; éducation d'abeilles; comm. considérable de beurre frais, miel, cire, sel, etc.; 1,198 hab. Le duc d'Orléans (depuis Louis XII) y fut battu par la Trémouille en 1488.

AUBLET (Jean-Baptiste-Christophe-Fusée), botaniste et pharmacien, né à Salon en Provence en 1720, m. à Paris en 1778. Après avoir étudié à Montpellier, il passa dans l'Amérique espagnole comme pharmacien; de retour en France, il fut envoyé à l'Ile-de-France en 1752, pour y établir une pharmacie et un Jardin botanique; il eut avec le célèbre Poivre des altercations relativement à la naturalisation des arbres à épices, et revint en Europe au bout de 9 ans. Envoyé à la Guyane en 1762, il y rassembla un herbier considérable, passa de là à St-Domingue, puis revint à Paris où, sur le conseil de Bernard de Jussieu, il publia ses *Plantes de la Guyane*, Paris, 1775, 4 vol. in-4°, dont deux de planches; il y décrit près de 800 plantes, dont la moitié environ sont nouvelles, et qui sont classées d'après la méthode de Linné: on regrette que les caractères des genres soient indiqués avec si peu d'exactitude, que quelques voyageurs ont pensé que plusieurs avaient été inventés à plaisir. Cependant il faut lui savoir gré d'avoir beaucoup enrichi nos catalogues de plantes. F.

AUBONNE, v. de Suisse (Vaud), sur l'Aubonne, à 18 kil. S.-S.-O. de Lausanne, bâtie en amphithéâtre dans une situation charmante; 1,730 hab. réformés. On y remarque l'anc. château de l'amiral Duquesne, dont l'église renferme le tombeau.

AUBRAC (monts d'), chaîne qui se détache du mont Lozère et traverse le dép. de l'Aveyron.

AUBRAC, vge (Aveyron), à 20 kil. E.-N.-E. d'Espalion, au milieu des montagnes des Cévennes; 204 hab. Ruines de la célèbre abbaye ou *Domerie* de l'ordre hospitalier d'Aubrac.

AUBRAC (Frères hospitaliers d'), congrégation religieuse fondée en 1031, à la suite d'un vœu, dans le diocèse de Rodez (Aveyron), par Adalard, comte de Flandre. Cet ordre se composait de chevaliers pour escorter les pèlerins, de prêtres pour le service de l'église, de frères lais qui avaient différentes fonctions de charité à remplir, et des *Donnés* qui avaient soin du temporel. On y vit même entrer des dames nobles pour se vouer au service des pèlerins et des voyageurs. Le supérieur s'appelait *dom*, d'où l'établissement se nommait *domerie*. Les richesses considérables que l'ordre acquit y amenèrent plus tard des désordres qui durent être réprimés, et les religieux qui en faisaient partie furent remplacés, dans la 2e moitié du XVIIe siècle, par les *Chanoines réguliers de la Chancellade*. D—T—R.

AUBRIET (Claude), peintre d'histoire naturelle, né à Châlons-sur-Marne en 1651, m. en 1743. Il accompagna Tournefort dans le Levant, et dessina les figures de ce voyage, celles des *Éléments de botanique*, et de plusieurs autres ouvrages de Tournefort. Il remplaça Jean Joubert comme peintre au Jardin du roi, et donna de nombreuses collections de plantes, de coquillages, de poissons, de papillons et d'oiseaux soigneusement dessinés.

AUBRIOT (Hugues), né à Dijon, intendant des finances et prévôt de Paris sous Charles V; il fit construire la Bastille, le Petit-Châtelet, le Pont-au-Change et le Pont-Saint-Michel, voûta les premiers égouts et réorganisa la milice bourgeoise. Accusé d'hérésie, et enfermé à la Bastille, les Maillotins l'en tirèrent, en 1381, pour le mettre à leur tête; mais il échappa à ce poste dangereux, et retourna en Bourgogne, où il mourut, 1382. Sa statue est une de celles qui décorent la façade de l'Hôtel de Ville de Paris, agrandi et restauré depuis 1830.

AUBRY (François), né à Paris en 1750, fut d'abord soldat, puis député du département du Gard à la Convention. Membre du Comité de salut public en remplacement de Carnot, il destitua le général Bonaparte, considéré comme terroriste, et compromit plusieurs fois les armées par sa mauvaise administration. Il entra au conseil des Cinq-Cents; et, après le coup d'Etat du 18 fructidor, il fut déporté à Cayenne, d'où il s'échappa; il mourut en Angleterre en 1802.

AUBRY (Claude-Charles, baron), général français, né à Bourg-en-Bresse en 1773, servit avec distinction dans les armées du Nord et de la Moselle, fut envoyé à St-Domingue, et s'illustra à la bataille d'Essling. Ce fut lui qui, durant la retraite de Russie, construisit le pont de la Bérésina. Il fut tué à Leipsick en 1813. B.

AUBRY DE MONTDIDIER, chevalier français, fut assassiné par Richard de Macaire. Le meurtrier était inconnu; mais, depuis le crime, le chien d'Aubry ne cessait d'en poursuivre l'auteur, contre lequel s'élevèrent des soupçons. Charles V ordonna une sorte de duel entre Macaire et le chien. Le combat eut lieu dans l'île Notre-Dame, à Paris: le coupable était armé d'une massue; il succomba. La poésie a mis en ballades et sur le théâtre, en France et en Allemagne, cette tradition qui peint les mœurs du moyen âge. On place souvent cet épisode en 1371, mais il était déjà populaire un siècle auparavant: on le trouve dans la *Chronique* d'Albéric des Trois-Fontaines, qui finit en 1241. J. T.

AUBURN, v. des États-Unis, dans l'État et à 505 kil. N.-O. de New-York, à l'extrémité N. du lac Owas; 10,986 hab. Ville florissante; pénitencier établi en 1816, l'un des premiers où le travail en commun, l'isolement aux heures de repos, et le silence en tout temps, aient été introduits.

AUBUSSON, *Albucium*, s.-préf. (Creuse), à 38 kil. S.-E. de Guéret, dans une gorge entourée de montagnes, sur la Creuse; fondée au VIIIe siècle par les Sarrasins: trib. de 1re instance. Patrie de Pierre d'Aubusson, grand-maître des chevaliers de Rhodes; il y eut un anc. château-fort. Fabr. de draps communs, siamoises, tapis de table et de pied; teintureries, tanneries; manufact. renommée de tapisseries de haute lisse fondée en 1763. Entrepôt de Limoges et de Clermont; comm. de sel; 5,475 hab.

AUBUSSON (Pierre d'), grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et cardinal, né en 1423, m. en 1503, se signala très-jeune contre les Turcs en Hongrie; il revint en France, s'attacha au dauphin (Louis XI) qu'il suivit au siége de Montereau et à la bataille de St-Jacques. Il entra dans l'ordre des chevaliers de Rhodes, et devint grand maître en 1470; en 1480, il soutint à Rhodes, contre Mahomet II, ce fameux siége, où, après deux mois, la flotte ottomane, forte de 60 vaisseaux et portant 100,000 hommes, fut forcée de se retirer. Aubusson accorda un généreux asyle à Zizim qui, après la mort de Mahomet II, avait disputé le trône à Bajazet II; il accepta, en 1489, le commandement de la croisade que préparait Charles VIII mais qui n'eut pas lieu.

AUCH, *Augusta Auscorum*, très-anc. v., ch.-l. du dép. du Gers, à 677 kil. S.-S.-O. de Paris; bâtie en amphithéâtre sur le revers d'un coteau et sur la rive g. du Gers, qui la divise en haute et en basse-ville; lat. N. 43° 38' 50"; long. O. 1° 45' 8". Les rues sont étroites et mal percées, mais propres; les deux parties de la ville communiquent par une rampe en pierre de 194 marches. On y remarque: la cathédrale, rebâtie de 1489 à 1648, et célèbre par de beaux vitraux; l'église de l'Immaculée-Conception du XIVe siècle; l'hôtel de la Préfecture; le cours d'Étigny. Archevêché, dont dépendent les siéges d'Aire, Tarbes et Bayonne; tribunal de commerce; lycée, bibliothèque publique; musée de tableaux, d'antiques, etc. Fabr. d'étoffes de fil et de coton, cadis, burats, calmandes et chapeaux. Comm. de vins, laines et eaux-de-vie dites d'*Armagnac*, plumes. Patrie du duc de Roquelaure et de l'amiral Villaret de Joyeuse; 8,041 hab. — Capitale des *Ausci*, peuple gaulois, elle fut soumise par Crassus (1er siècle av. J.-C.); son évêché, établi au IVe siècle, fut érigé en métropole en 879; ses prélats portèrent le titre de *primats* de la *Novempopulanie* jusqu'en 1789. Auch fut ravagée par les Vandales, 406; les Sarrasins, 732; et les Normands, 843; elle appartint aux ducs de Gascogne, puis aux comtes d'Armagnac (1140-1484), fut ensuite gouvernée par différents seigneurs sous la suzeraineté du roi de France, et réunie à la couronne par l'avénement d'Henri IV au trône de France. Il est probable qu'elle ne perdit jamais son organisation municipale; ses coutumes furent confirmées et écrites en 1301. *V. l'Hist. de la ville d'Auch*, par P. Lafforgue, Auch, 1851, 8°.

AUCHY-EN-BRAY, vge (Oise), à 9 kil. S.-O. de Songeons. Bataille entre Guillaume le Conquérant et son fils Robert Courte-Heuse, en 1077; 571 hab.

AUCKLAND. Sir Robert EDEN, baronnet d'Angleterre, porta le premier ce titre en 1672 et mourut en 1720. Son fils, sir JOHN, m. en 1728, et son petit-fils, sir ROBERT, m. en 1755, en héritèrent. Sir Robert eut quatre fils, dont l'aîné, sir John, fut baronnet d'Auckland, et le second, sir Robert, baronnet de Truir en 1766. — William Eden,

lord **Auckland**, troisième fils de sir Robert, est célèbre par ses missions diplomatiques en Amérique, en France, en Espagne, en Hollande. Né en 1750, élève d'Eton et d'Oxford, il devint avocat en 1769, député de Woodstock de 1774 à 1793. En 1778 il fit partie, avec lord Carlisle, lord Howe, sir Henry Clinton et G. Johnstone, de la commission envoyée dans l'Amérique du N. pour traiter avec les colonies révoltées. De 1780 à 1782, il fut secrétaire d'État en Irlande, quand lord Carlisle y fut vice-roi. Envoyé auprès de la cour de Versailles en 1785, il y négocia le traité de commerce de 1786, si avantageux pour l'Angleterre. Il fut envoyé à la cour de Madrid en 1788, en Hollande en 1789, et revint en Angleterre en 1793. Il reprit alors son siége au parlement et occupa la direction générale des postes de 1793 à 1801. Il mourut le 28 mai 1814. Il avait reçu le titre de baron d'Auckland en 1793. Ses nombreux écrits ont trait aux affaires politiques auxquelles il prit part. — George Eden, lord **Auckland**, son second fils (le premier s'était noyé en 1810 dans la Tamise), né en 1784, m. non marié le 1er janvier 1849, fut en 1835 gouverneur-général des Indes Orientales, fit en cette qualité la guerre contre la Perse, en 1838, conclut une alliance avec Runjeet-Singh, et combattit les Afghans. Il fut nommé en 1839 comte d'Auckland, fut premier lord de la Trésorerie, auditeur et membre du conseil de direction de l'hôpital de Greenwich. — Son frère, Robert-Jean, né en 1799, auj. lord **Auckland**, chapelain de la reine et vicaire de Battersea, puis lord-évêque de Sodor et Man, a hérité en 1849 du titre de comte. A. G.

Auckland, v. et paroisse d'Angleterre, dans le comté et à 17 kil. S.-O. de Durham; 3,000 hab.

Auckland, v. et port de la plus septentrionale des deux grandes îles de la Nouvelle-Zélande; ch.-l. de l'île et résidence du gouverneur anglais; 16,315 hab.

Auckland (îles), en Océanie, par 51° lat. S., au S. de la Nouvelle-Zélande; de formation volcanique, montagneuses et boisées, avec un beau et sain climat. Elles offrent de nombreuses espèces d'oiseaux et de poissons, et, sur leurs côtes, de bons mouillages. Elles ont été découvertes en 1806 par Briston, capitaine du baleinier *l'Océan*, et occupées en 1840 par les Anglais à cause de leur importance comme station pour la pêche de la baleine. A. G.

AUCTUM. Sillon rempli de craie, en travers de l'arène d'un cirque romain, du côté des bornes, pour marquer l'endroit où finissait chaque course équestre, curule ou pédestre. C. D—y.

AUCUDO. *V.* Hawkwood.

AUCUN, ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. et à 15 kil. S.-O. d'Argelès, dans le val du même nom, surnommé l'Éden des Pyrénées; 551 hab.

AUDE, *Atax*, *Attagus*, riv. de France, prend sa source dans l'étang d'Aude, à 8 kil. N. de Montlouis (Pyrénées-Orient.), passe à Alet, à Limoux et à Carcassonne, se divise en deux branches un peu au-dessous de Capestang (Hérault); l'une, devenue navigable, prend le nom de Robine, passe à Narbonne et se jette dans la Méditerranée par le port de La Nouvelle; l'autre se jette aussi dans la Méditerranée près de l'étang de Vendres. Le cours de l'Aude est de 205 kil. Elle n'est que flottable.

Aude (dép. de l'), dans le S. de la France, ch.-l. Carcassonne; formé du Carcassez, du Lauraguais, du Rasez et du diocèse de Narbonne; situé entre les dép. de l'Hérault, du Tarn, du Lot-et-Garonne au N., de l'Ariége à l'O., des Pyrénées-Orient. au S., et la Méditerranée à l'E; arrosé par l'Aude, le canal du Midi, etc.; traversé au S. par les Pyrénées, au N. par les montagnes Noires, prolongement des Cévennes, et de l'E. à l'O. par les montagnes secondaires des Corbières. Superf. 606,397 hect.; pop. 283,606 hab. Sol fertile: blé, vins dont une partie est convertie en eau-de-vie; forêts; élève de moutons, d'abeilles; marbre. Fabr. de draps, aciers, peignes; salines importantes, minoteries; comm. de grains. Export. de vins, eaux-de-vie, sel, soude, cuirs, fers, draperies pour le Levant, etc. Eaux minérales de Rennes, Alet, Campagne, Gignols.

AUDEBERT (Jean-Baptiste), peintre et naturaliste, né à Rochefort en 1759, m. en 1800; il a laissé: *Histoire naturelle des Singes, des Makis et des Galéopithèques*, 1 vol. gr. in-fol., Paris, 1800; et *Histoire des Colibris, des Oiseaux-Mouches, des Jacamars, et des Promerops*, 1 vol. gr. in-fol., Paris, 1802 (tiré à 300 exemplaires), ouvrages remarquables par la science, par l'exactitude et la beauté des dessins, par la perfection de la gravure; ce dernier art fut entièrement modifié par Audebert, qui remplaça les couleurs à l'eau par celles à l'huile et réussit à imprimer l'or.

AUDENA fleuve de l'anc. Italie supérieure; auj. *Avanto.*

AUDENARDE. *V.* Oudenarde.

AUDENGE, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 39 kil. O.-S.-O. de Bordeaux, au milieu de marais salants et près de l'embouchure du Leyre dans le bassin d'Arcachon. Ses landes contiennent deux tumulus et la petite chapelle St Yves; 783 hab.

AUDEUX, ch.-l. de cant. (Doubs), arr. et à 12 kil. N.-O. de Besançon, à 336 de Paris; source d'eau salée; 151 hab.

AUDH ou **AUDE**, royaume de l'Hindoustan anglais. *V.* Oude.

AUDIERNE, pet. v. maritime du Finistère, cant. et à 6 kil. de Pontcroix, à 36 kil. O. de Quimper, au fond de la baie à laquelle elle donne son nom et à l'embouchure du Goyen. Petit port et bon havre; comm. de vins, farines et poissons secs; côtes dangereuses; 1,134 hab.

AUDIFFREDI (Jean-Baptiste ou Jules-César), érudit, mathématicien, naturaliste et astronome, né à Savigio près de Nice (Piémont) en 1714, m. en 1794. Dominicain du couvent de la Minerve à Rome, il fit de la bibliothèque de ce couvent un excellent *Catalogue*, 4 vol., Rome, 1761-88, qui n'est pas complétement imprimé. Il a laissé aussi un *Catalogue historique et critique des éditions romaines du* XVe *siècle*, Rome, 1783. Ces ouvrages, écrits en latin, sont estimés des bibliographes.

AUDIGUIER (Vital d'), seigneur de *la Ménor*, né en Bourgogne vers 1565, assassiné à la suite d'une querelle de jeu en 1624, fut successivement magistrat, militaire et littérateur; il traduisit de l'espagnol les nouvelles de Cervantès et les *Aventures de Lazarille de Tormès.* Il composa un ouvrage curieux selon Bayle: *Le vrai et ancien usage des Duels*, Paris, 1617, in-8°. Ses livres n'eurent qu'un succès passager.

AUDIN-ROUVIÈRE (Joseph-Marie), médecin, né à Carpentras en 1764, m. du choléra à Chaillot, 1832. Il s'enrichit par ses pilules purgatives, dites *grains de vie* ou *grains de santé*; il a publié *la Médecine sans médecin*, 1794, qui a eu de nombreuses éditions.

AUDINAC, hameau du dép. de l'Ariége, à 5 kil. N.-E. de St-Girons. Sources minérales; établissement de bains.

AUDINCOURT, ch.-l. de cant. (Doubs), sur le Doubs, arr. et à 6 kil. S.-E. de Montbéliard; usine importante; 2,864 hab. Église consistoriale protestante.

AUDINOT (Nicolas-Médard), né à Bourmont en 1732, m. en 1801, débuta comme acteur à la Comédie-Italienne en 1764, et s'y distingua dans les rôles dits *à tablier*. Il quitta ses camarades, dont il avait à se plaindre, pour élever, à la foire St-Germain, un théâtre de marionnettes, où l'on exécutait des pièces gaies, spirituelles, assaisonnées de couplets piquants et satiriques. Audinot est auteur du *Tonnelier*, opéra comique qui a eu un grand succès. Il passa de la foire St-Germain au boulevard du Temple, et remplaça bientôt les marionnettes par de petits acteurs, qui jouaient à ravir de charmantes bluettes et des pantomimes. Les acteurs grandirent, Audinot vieillit, et son théâtre en décadence passa en d'autres mains et changea de genre: on y joua des mélodrames, qui ont depuis fait la fortune de ce petit théâtre, devenu *l'Ambigu-Comique*, nom qu'Audinot avait donné à la salle qu'il avait fait construire en 1770. J. T.

AUDITEUR DE LA ROTE. *V.* Rote.

AUDITEUR, nom donné autrefois aux juges d'appel en pairie; ils tenaient audience trois fois l'an, et l'on interjetait appel de leurs sentences au parlement. Il y avait aussi des auditeurs au Châtelet de Paris, qui connaissaient des affaires personnelles jusqu'à une valeur de 50 livres. Napoléon Ier créa, auprès des tribunaux, des juges-auditeurs et des conseillers-auditeurs, conservés par la Restauration et abolis sous Louis-Philippe.

Auditeurs au conseil d'État. *V.* au *Supplément.*

AUDJELAH. *V.* Aoudjelah.

AUDLEY (lord James), né en 1314 à Heleigh (comté de Stafford), m. en 1386. Gouverneur de Berwick en 1342, il accompagna le roi Édouard III en France. En 1343 et 1344, il alla en Gascogne avec le comte de Derby, et se distingua à Poitiers en 1356. Le Prince Noir l'avait choisi avec Chandos pour son conseiller pendant la bataille, mais il demanda et obtint d'aller aux premiers rangs et blessa le maréchal d'Audeham. Il accompagna encore Édouard en France en 1359, et fut un des commissaires pour la paix de 1360. La même année il fut fait constable de Gloucester. En 1361, il devint constable d'Aquitaine pendant l'expédition du prince de Galles en Espagne, puis sénéchal de Poitou. Il fut un des premiers chevaliers de la Jarretière. A. G.

AUDOENUS, nom latin de St-Ouen.

AUDOMAROIS. On appelle ainsi les habitants de St-Omer.

AUDOUIN ou ALDUIN, 9e roi des Lombards établis sur l'Elbe, m. en 553, acheva la conquête de la Pannonie, battit les Gépides, et eut deux fils, dont l'aîné fut le 1er roi des Lombards en Italie.

AUDOUIN (Jean-Victor), entomologiste, né à Paris en 1797, m. en 1841. Il abandonna le barreau pour l'histoire naturelle et la médecine, fut suppléant de Latreille au Muséum en 1824 et son successeur en 1833, sous-bibliothécaire de l'Institut, membre de l'Acad. des Sciences en 1838; fonda avec MM. Dumas et Adolphe Brongniart les *Annales des sciences naturelles*, et fut un des créateurs de la Société entomologique de France. Il a laissé : *Recherches pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France*, avec M. Milne Edwards, 1830, 2 vol. in-8o; *Histoire des insectes nuisibles à la vigne*, avec MM. Milne Edwards et Blanchard, in-4o; une foule de notes et mémoires dans les *Annales des sciences naturelles*, les *Annales du Muséum*, les *Annales de la Société entomologique*, etc. B.

AUDRAN, nom d'une famille originaire de Lyon, qui a produit plusieurs artistes distingués, dont les plus célèbres sont : CLAUDE, né en 1597, m. en 1677, s'établit à Lyon, et devint professeur de gravure à l'Académie de cette ville. — CHARLES, frère du précédent, graveur, né en 1594, m. en 1674, étudia à Paris, puis en Italie sous Cornelius Bloemaert; il a gravé une grande quantité de tableaux du Titien, de l'Albane, d'André Sacchi, de Lesueur, etc. — GERMAIN, fils aîné de Claude le graveur, né en 1631, m. en 1710, travailla à Paris et à Lyon. — CLAUDE, fils du précédent, né en 1658, m. en 1734, fut l'élève et l'imitateur de Lebrun. — GÉRARD ou GIRARD, fils du graveur Claude, graveur à l'eau-forte et au burin, né à Lyon en 1640, m. à Paris en 1703. Élève de son père et de son oncle Charles, il travailla à Paris, 1660-1664, et à Rome, 1665-1668. Rappelé par Colbert, il fut nommé graveur et pensionnaire du roi, et obtint le titre de Conseiller de l'Académie royale de peinture, 21 novembre 1681. Ses premières pièces sont d'une raideur et d'une sécheresse désespérantes. Il paraît que c'est aux conseils de Carlo Maratti, de Ciro Ferri, et surtout à ceux de Charles Lebrun, qu'il fut redevable de cette manière originale, pittoresque et énergique qui distingue ses bonnes productions, et le place au nombre des premiers graveurs d'histoire du monde. Un de ses frères, Claude, était peintre. Outre les *Batailles d'Alexandre* d'après Lebrun, on doit à Gérard : *Recueil des proportions du corps humain*, *Martyre de St Laurent*, d'après Lesueur; *la Femme adultère*, *l'Enlèvement de la Vérité*, d'après le Poussin, etc. *V.* l'œuvre des Audran dans le *Manuel de l'amateur d'estampes*, par Ch. Leblanc, gr. in-8o, Paris, 1850.

AUDRUICK, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 20 kil. N.-O. de St-Omer, sur le chemin de fer. Fabr. de dentelles; 1,010 hab.

AUDUBON (Jean-Jacques), ornithologiste célèbre, né en 1774 à la Nouvelle-Orléans, où son père, amiral français, ami de Washington, s'était retiré, et m. le 27 janv. 1851 à New-York. Après avoir passé sa jeunesse dans la Louisiane, il vint à Paris, et suivit avec succès les leçons du peintre David. De retour en Amérique, il put vivre paisible dans son domaine de Schuylkill en Pensylvanie; mais sa passion pour l'ornithologie, qu'il avait senti s'éveiller à Paris même, lui inspira le désir d'étudier les oiseaux de l'Amérique. Il partit avec sa famille, en 1810, pour le Kentucky, habita pendant vingt ans au milieu des bois et des montagnes, traversant les torrents et les fleuves, observant avec enthousiasme les mœurs et la vie de ses chers oiseaux. Il refusa, en 1824, de vendre ses dessins au prince Lucien Bonaparte, vint en Europe, fit la connaissance des Humboldt et des Cuvier, mit 14 ans à publier, à Edimbourg, puis à Londres, son magnifique ouvrage en 4 vol. in-fol. : *The Birds of America*, avec de nombreuses gravures coloriées, dont le dessin était à lui seul une belle œuvre d'art, et avec un texte qui dénote un habile écrivain. Il publia de plus en 1831, à Edimbourg, son *Ornithological biography*. De retour en Amérique en 1839, il travailla sur les bords de l'Hudson, avec ses deux fils et le Dr Bachmann, à un autre ouvrage : *The quadrupeds of America*, qui parut en 1850 à New-York. A. G.

AUDUM, promontoire de l'anc. Mauritanie Sitifienne; auj. *cap Carbon*, non loin de l'embouchure du fleuve Audus, auj. *Summam-Bugia*, *Zoicah* ou *Adouse*.

AUDUN-LE-ROMAN, ch.-l. de cant. (Moselle), arr. et à 16 kil. N.-O. de Briey; 458 hab.

AUE, v. de Saxe, à 7 kil. N.-O. de Schwarzenberg, sur la Mulde; 1,200 hab. Près de là sont des gisements de mica, les plus riches du monde, et la minière de terre à porcelaine de *Weisse-Andreas*, la seule autorisée; elle fournit par an 1,200 quintaux à la manuf. de Meissen.

AUENBRUGGER (Léopold), médecin allemand, né en 1722 à Grætz en Styrie, m. en 1793, médecin de l'hôpital espagnol de Vienne, a inventé la méthode de percussion pour constater les maladies internes, méthode que Corvisart fit connaître en France, 1808, et qui fut perfectionnée par Laënnec.

AUERBACH (Henri STROEMER, dit), médecin, né en 1482 à Auerbach en Bavière, m. en 1513, fut appelé pour professer la médecine à Leipsick par George le Barbu, duc de Saxe. Il y construisit en 1530, dans la rue Grimma, de vastes bâtiments, à l'endroit même où la plus riche exhibition des foires de Leipsick attirait chaque année une foule innombrable. Dans ces bâtiments se trouve encore auj. une taverne d'où, suivant la tradition, le docteur Faust s'envola, à cheval sur un tonneau plein. Deux peintures sur la porte de l'auberge rappellent cet événement, avec sa date, 1525.

AUERBACH, vge de la Hesse, à 22 kil. S. de Darmstadt; 1,800 hab. Exploit. de calcaire; ruines d'un anc. château-fort. Château de *Furstenlager*, résidence d'été du grand-duc.

AUERSBERG, *Arupinum*, v. et château des États autrichiens (Carniole), à 35 kil. N.-O. de Neustadt; 3,000 hab

AUERSTÆDT, vge de Prusse (Saxe), à 11 kil. O. de Naumbourg; 700 hab. Le même jour où Napoléon battait les Prussiens à Iéna, Davoust remporta sur eux (14 octobre 1806) une victoire qui lui valut le titre de *Duc d'Auerstædt*.

AUERSWALD (Jean-Adolphe-Erdmann d'), général prussien, né en 1792 dans la Prusse orientale, fit les campagnes de 1813 comme aide de camp du général Bulow. En 1841, il fut nommé colonel, et, en 1846, major-général. Connu comme libéral, il fut, après la révolution de 1848, élu membre du parlement de Francfort. Lorsqu'à la suite de l'armistice de Malmoe, conclu par la Prusse avec le Danemark, et ratifié par le parlement le 18 septembre 1848, la ville de Francfort devint le théâtre d'une insurrection, Auerswald et son collègue, le prince Lichnowsky, furent assassinés par la populace. E. S.

AUFIDENA, v. de l'anc. Samnium, sur le fl. Sagrus, auj. *Alfidena* en Abruzze.

AUFIDENUM, v. de l'anc. Italie (Apulie), à l'embouchure du fl. Aufidus; auj. *Torre del Ofanto*.

AUFIDUS, nom anc. du fl. OFANTO, en Italie.

AUGA, nom latin d'Eu, dép. de la Seine-Inférieure.

AUGE, *Saltus Augiæ*, pays de la Basse-Normandie, dans le dép. du Calvados, arrosé par la Touque. On l'appelle aussi *vallée d'Auge*. Jadis très-boisé, il possède auj. de très-riches herbages. Villes : Pont-l'Évêque, Touque, Dives.

AUGE (SAUT D'), traduction du nom latin *Saltus Augiæ*. *V.* AUGE.

AUGER (Edmond), jésuite, fils d'un laboureur, né en 1515 à Allemans, près de Troyes, fit ses études chez son oncle, curé de campagne, se rendit à Rome en mendiant, se fit écrivain public au *Campo de' Fiori*, et entra chez les jésuites comme garçon de cuisine; admis au noviciat par St Ignace, il se distingua par son talent pour la chaire. Lainez l'envoya comme missionnaire dans le midi de la France, où il convertit un grand nombre de protestants. Étant tombé au pouvoir du baron des Adrets, son éloquence lui sauva la vie. En 1575, il devint le confesseur de Henri III; il fut le premier de son ordre qui exerça ces fonctions difficiles. Les Ligueurs l'obligèrent à quitter le roi, pour lequel il montra toujours le plus grand attachement; il se réfugia en Italie, et mourut à Côme en 1591. Il a laissé plusieurs ouvrages de piété.

AUGER (l'abbé Athanase), savant helléniste, né à Paris en 1734, m. en 1792, fut professeur de rhétorique à Rouen, et grand vicaire de l'évêque de Lescar. Il refusa une cure avantageuse, afin de pouvoir se livrer plus ardemment à l'étude des langues anciennes, et surtout à la traduction de Démosthènes. Il était passionné pour les orateurs grecs, et donna la première traduction, en français, des *Œuvres complètes de Démosthènes et d'Eschine*, 1777-1788, 6 vol. in-8o. Il traduisit aussi les *Œuvres complètes d'Isocrate*, 3 vol. in-8o, 1783; *de Lysias*, in-8o, 1783; *Saint Jean-Chrysostôme*, 4 vol. in-8o, 1785; *Harangues tirées d'Hérodote, de Thucydide et de Xénophon*, 2 vol. in-8o, 1788; *Homélies et lettres de St Basile le Grand*, in-8o, 1788; *Discours choisis de Cicéron*, 3 vol. in-12, 1787. Auger est un traducteur exact et correct, mais sa version ne reproduit rien de la vie, de la couleur et de la chaleur de son original. Il a donné quelques ouvrages politiques, oubliés auj., et une œuvre

originale, qui l'occupa plus de 30 ans, *De la constitution des Romains sous les rois et au temps de la République*, 3 vol. in-8°, 1792. Il était membre de l'Académie des Inscriptions.

AUGER (Louis-Simon), littérateur, né à Paris en 1772, m. en 1829. Après avoir été couronné par l'Académie pour plusieurs *Eloges*, il travailla au *Journal de l'Empire* en 1804, au *Mercure*, etc., publia des éditions de classiques français, entra à l'Académie française en 1818, et en devint secrétaire-perpétuel. Les ouvrages d'Auger ont été recueillis sous le titre de *Mélanges philosophiques et littéraires*, 2 vol. in-8°, Paris, 1828. Il a donné aussi les *Œuvres de Molière*, avec un *commentaire* beaucoup trop superficiel, 1819-25, 9 vol. in-8°.

AUGEREAU (Antoine), appelé aussi *Augerellus*, imprimeur-libraire à Paris en 1531, m. vers 1544, est un des premiers qui abandonnèrent les caractères gothiques en usage de son temps pour se servir de lettres romaines, dont il gravait lui-même les poinçons. Panzer, dans ses *Annales typographiques*, donne la liste des principales éditions publiées par cet imprimeur. C—s.

AUGEREAU (Pierre-François-Charles), duc de Castiglione et maréchal d'Empire, fils d'un domestique et d'une fruitière, né à Paris en 1757, m. en 1816. Soldat de fortune, il dut à des prodiges de valeur une élévation méritée. Parti comme volontaire à l'armée du Midi, il devint général de brigade dès 1794, et en 1796 fut envoyé en Italie comme général de division. Là ses manœuvres sont dignes de Bonaparte, dont il fut l'un des plus actifs et des plus intrépides compagnons. Rien n'égale son courage au pont de Lodi, où il culbuta les Autrichiens; à Castiglione, qu'il enleva aux ennemis, et défendit ensuite pendant deux jours contre des forces bien supérieures; au pont d'Arcole, où il suivit Bonaparte, un drapeau dans les mains, et sous une pluie de mitraille. De retour à Paris, il fut l'instrument du Directoire pour le coup d'État du 18 fructidor, et, malgré ses intrigues, fut repoussé des affaires. Le Directoire, qui le craignait, l'envoya à l'armée de Rhin-et-Moselle, puis à Perpignan. Nommé alors (1799) membre du Conseil des Cinq-Cents, il se déclara hautement contre, puis brusquement pour le héros du 18 brumaire, qui l'envoya commander l'armée de Hollande. Quand Napoléon fut nommé empereur, Augereau vit récompenser son dévoûment par la dignité de maréchal de l'empire et de grand-aigle de la Légion d'Honneur. Appelé en Allemagne en 1805, il y défit les Autrichiens, et, l'année suivante, dans la guerre de Prusse, il déploya des talents qu'on n'avait pas soupçonnés. A Iéna, à Eylau surtout, ce fut plus qu'un homme. Il éprouva des revers en Espagne, n'eut qu'un commandement inférieur dans la guerre de Russie, se distingua à la bataille de Leipsick, mais, dans la campagne de 1814, n'obéit pas aux ordres réitérés de Napoléon de se porter sur le flanc de l'ennemi, et causa ainsi la ruine de l'Empereur. Nommé pair de France, en 1814, et commandant de la 14e division militaire, il fut accusé dans la 1re proclamation de l'Empereur, débarqué au golfe de Juan. Après y avoir répondu par une proclamation royaliste, il offrit ses services au grand homme, qui n'en voulut pas. Il les offrit encore inutilement après les Cent-Jours à Louis XVIII, qui l'employa seulement dans un conseil de guerre pour juger le maréchal Ney. J. T.

AUGIA ALBA, v. de l'anc. Germanie; auj. *Weissenau*, près de Nuremberg.

AUGIA DOMINI, nom latin d'HÉRISAU, v. de Suisse.

AUGIA VIRGINUM, v. de l'anc. Helvétie; auj. *Magdenau*, dans le cant. de St-Gall.

AUGIAS, roi d'Élide, un des Argonautes; il possédait des étables contenant 3,000 bœufs, et qui n'avaient pas été nettoyées depuis 30 ans. Il promit à Hercule le dixième de ses troupeaux, s'il se chargeait de ce travail. Hercule y réussit en détournant l'Alphée; le roi lui ayant refusé le prix convenu, le héros le tua et pilla sa ville d'Élis.

AUGILA, v. de l'anc. Afrique, dans la Libye intérieure, chez les Augiles. Les Nasamons y venaient en automne pour faire leur récolte de dattes. C'est auj. *Aoudjelah*.

AUGINUS MONS, montagne de l'anc. Italie, dépendait du versant N. de l'Apennin; auj. *Castello di Nigona*.

AUGMENTATION, nom d'une cour instituée en Angleterre dans la 27e année du règne de Henri VIII, pour défendre les intérêts de la couronne dans le partage des possessions qui lui étaient échues après la suppression des monastères. Cette cour subsiste encore, et elle est dépositaire d'archives précieuses.

AUGSBOURG, *Augusta Vindelicorum*, v. de Bavière, ch.-l. du cercle de Souabe, à 63 kil. N.-O. de Munich, au confl. du Lech et de la Wertach, par 48° 21' 43" lat. N., 8° 33' 52" long. E. Plusieurs de ses monuments sont des chefs-d'œuvre de l'architecture du moyen âge. Les places publiques sont presque toutes ornées de belles fontaines. Cathédrale avec des vitraux magnifiques; hôtel de ville; château royal, autrefois siége de l'évêché; collections nombreuses d'antiquités romaines et de tableaux. Sociétés savantes. Bibliothèque de 125,000 vol. Grandes maisons de banque. Filat. de coton et de laine; fabr. de tissus imprimés; manufact. de tabacs; 45,389 hab., dont 16,000 protestants. Augsbourg est le nœud des chemins de fer de Bamberg à Munich et de Munich au lac de Constance. Patrie d'Holbein. — Augsbourg a été fondée par l'empereur Auguste, qui y établit une colonie l'an 13 av. J.-C. Au VIe siècle, elle fut incorporée dans l'empire franc, passa au XIIe siècle sous la domination des ducs de Souabe, acquit son indépendance en 1267, et fut créée ville libre de l'Empire en 1276. Jusqu'à la fin du XVe siècle, Augsbourg était le centre du commerce entre le nord et le midi de l'Europe. Sous Maximilien, elle atteignit l'apogée de sa splendeur. Depuis le XVIe siècle, plusieurs diètes importantes s'y sont tenues. A la diète de 1530, les protestants présentèrent la *Confession d'Augsbourg*. En 1534 y fut conclue l'*alliance d'Augsbourg* entre François Ier et les princes protestants contre Charles-Quint. En 1548, ce prince présenta à la diète l'*interim d'Augsbourg*, espèce de concordat entre les deux partis. En 1555, il y conclut la *paix de religion* avec les protestants, à qui fut accordée la liberté de conscience basée sur la confession d'Augsbourg. En 1686 s'y forma la *ligue d'Augsbourg*, composée de l'Autriche, de la plupart des États de l'Empire et de la Suède contre Louis XIV. En 1806, enfin, Augsbourg fut médiatisée et cédée à la Bavière. — L'*évêché* d'AUGSBOURG, autrefois territoire indépendant, remonte au VIe siècle. Depuis le XVe siècle, les évêques résidèrent à Dillingen. L'évêché avait une superficie de 200,000 hect. Il fut sécularisé en 1803 et incorporé à la Bavière. E. S.

AUGSBOURG (Confession d'). *V.* CONFESSION D'AUGSBOURG.

AUGST, v. de Suisse (Bâle-Campagne), à 8 kil. N. de Liestad, près du Rhin; séparée en deux parties par l'Ergolz, l'une bâloise, appelée *Basel-Augst*, 369 hab. protestants, l'autre argovienne, appelée *Kaiser-Augst*, 405 hab. catholiques. Culture du mûrier, élève de vers à soie. Le premier de ces deux villages est situé sur l'emplacement de l'anc. colonie romaine d'*Augusta Rauracorum*, fondée par Lucius Munatius Plancus, détruite par les Huns en 450. *V. Recherches hist. sur les antiquités d'Augst*, par Kolb et Aubert-Parent, Reims, 1823, in-8°.

AUGURALE. Enceinte de 200 pieds carrés (60 mèt.), dans un camp romain, au milieu de laquelle on dressait la tente du général. Elle était entourée d'une palissade, et prenait son nom d'un autel devant lequel le général observait les augures. C. D—Y.

AUGURE. Présage fourni par le chant des oiseaux. A Rome, les augures se prenaient vers minuit, dans l'enceinte du Pomœrium (*V.* POMŒRIUM), à l'entrée d'une tente. Le magistrat que les augures devaient intéresser les cherchait lui-même, accompagné d'un prêtre augure, qui faisait les cérémonies religieuses. Le consultant disait ce qui frappait sa vue ou son oreille, et l'augure prononçait. La divination augurale avait beaucoup perdu de son crédit vers la fin de la République; cependant on la conservait comme chose de convention.

AUGURE DU SALUT. Augure annuel, qui devait être pris à jour fixe, pour demander aux dieux le salut du peuple romain. Il fallait que ce jour-là Rome fût en paix avec toutes les nations; aussi cet augure fut-il rarement pris.

AUGURES. Prêtres romains, interprètes de la volonté des dieux, d'après le vol ou le chant des oiseaux. Les augures étaient aussi anciens que Rome; il y en eut d'abord 3, puis 5, puis 9, enfin 15. Ils formaient l'un des 4 colléges sacerdotaux de la ville. Aucune affaire publique n'était entreprise sans qu'ils eussent d'abord été consultés, et s'ils déclaraient que les dieux n'étaient pas favorables, rien ne pouvait se faire. Ce grand pouvoir fit que les patriciens se réservèrent l'augurat jusqu'à l'an 452 de Rome, où une loi y admit, par moitié, les plébéiens consulaires ou triomphateurs. Les rois furent augures et nommèrent à ce sacerdoce. Ensuite le droit d'élection passa au collége, puis aux comices par tribus pour la moitié des membres. Les Augures étaient inamovibles; ils avaient pour costume la toge prétexte, et, dans l'exercice de leurs fonctions, tenaient un lituus de la main droite. C. D—Y.

AUGURELLI (J.-Aurelio), poëte lauréat de Rimini et alchimiste, né en 1441, m. en 1524, professa les belles-

lettres à Trévise et à Venise. Il a laissé un poëme, *la Chrysopée*, ou l'art de faire de l'or, qu'il dédia à Léon X. Le St Père lui envoya en retour une bourse vide, avec cette devise : « Celui qui sait faire de l'or n'a besoin que d'une bourse pour l'y mettre. » Le mérite scientifique de ce poëme est nul ; il parut à Bâle, 1518, fut réimprimé dans le recueil de Mauget, et traduit en vers français par F. Habert, Lyon, 1548. G—R.

AUGUSTA, v. des États-Unis (Géorgie), sur la Savannah, en face de Hambourg, à 115 kil. S.-O. de Columbia. Ville florissante ; école de médecine, collége. Grand comm. de cotons et de tabac ; 12,493 hab.

AUGUSTA, v. des États-Unis, ch.-lieu du comté de Kennebec et cap. de l'État du Maine, sur la rive dr. du Kennebec, à 950 kil. N.-E. de Washington. Port très-commerçant ; 7,609 hab.

AUGUSTA, v. de l'anc. Cilicie, en Asie-Mineure, au N. d'Adane, au S. de Castabala. — v. et port de la côte orientale de l'anc. Sicile ; auj. *Agosta*, près de Syracuse. Victoire de Duquesne sur Ruyter en 1676. — ou NEOMAGUS, ou NEODUNUM, ou NOVIODUNUM, v. de l'anc. Gaule narbonnaise, chez les *Tricastini* ; auj. *Nyons* (Drôme).

AUGUSTA ÆDUORUM, v. forte de l'anc. Gaule, cap. des Ædui. *V.* AUTUN.

AUGUSTA ALLOBROGUM, nom latin de GENÈVE.

AUGUSTA ASTURICA, v. de l'anc. Espagne ; auj. *Astorga*.

AUGUSTA AUSCORUM, v. de l'anc. Aquitaine, cap. des *Ausci* ; auj. *Auch*.

AUGUSTA BRACARA, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), auj. *Braga*.

AUGUSTA CÆSAREA, v. de l'anc. Espagne ; auj. *Saragosse*.

AUGUSTA EMERITA, v. de l'anc. Lusitanie, sur l'Anas. Auguste y établit les vétérans des 5e et 10e légions ; auj. *Merida*.

AUGUSTA FIRMA ou ASTIGI, v. de l'anc. Espagne, dans la Bétique, sur le Singulis ; auj. *Ecija*.

AUGUSTA ou JULIA GADITANA, v. de l'anc. Espagne (Bétique) ; auj. *Cadix*.

AUGUSTA GEMELLA ou TUCCI, v. de l'anc. Espagne, dans la Bétique ; auj. *Martos*.

AUGUSTA NEMETUM, v. de l'anc. Gaule (Germanie Ire) ; auj. *Spire*.

AUGUSTA PRÆTORIA ou SALASSIORUM, cité de l'anc. Gaule cisalpine ; auj. *Aoste*.

AUGUSTA RAURACORUM ou RAURICUM, v. de l'anc. Séquanaise ; auj. *Augst* près de Bâle.

AUGUSTA SUESSONUM ou SUESSIONUM, v. de l'anc. Belgique ; auj. *Soissons*.

AUGUSTA TAURINORUM, v. de la Gaule cisalpine ; auj. *Turin*.

AUGUSTA TIBERII, v. de la Norique ; auj. *Ratisbonne*.

AUGUSTA TREBA, v. du Latium, aux sources de l'Anio ; auj. *Treci*.

AUGUSTA TREVIRORUM, v. de l'anc. Germanie ; auj. *Trèves*.

AUGUSTA TRICASTINORUM, v. de l'anc. Gaule, dans la Viennoise ; auj. *Aoust-en-Diois* (Drôme).

AUGUSTA VAGIENNORUM, ou SALUTIÆ, ou SALUTIUM, v. de l'anc. Gaule cisalpine ; auj. *Saluces*. C'est peut-être aussi *Bene*.

AUGUSTA VEROMANDUORUM, v. de l'anc. Belgique 2e ; auj. *St-Quentin*.

AUGUSTA VINDELICORUM, v. de Germanie ; auj. *Augsbourg*.

AUGUSTA ou DEA VOCONTIORUM, v. de l'anc. Gaule, l'une des principales entre les 19 villes des Vocontii ; auj. *Die*.

AUGUSTALES. Fête instituée l'an 735 de Rome, 18 av. J.-C., pour perpétuer le souvenir du retour d'Auguste à Rome, après qu'il eut pacifié l'Orient et vaincu les Parthes. Elle revenait annuellement le 12 octobre.

AUGUSTALS. Auguste ayant rétabli le culte antique des dieux Lares, en l'associant à celui du génie de sa famille, afin d'identifier par la similitude des rites les divinités nationales et ses divinités domestiques, institua des *magistri vicorum* qui furent en même temps magistrats et prêtres de ces Lares-Augustes. Chaque quartier eut son édicule où s'élevèrent les statues des Lares et du Génie de César. Au printemps et au mois d'août eurent lieu en l'honneur de ces Lares des fêtes solennelles. Deux ans après cette réforme municipale et religieuse, qui eut lieu l'an 7 av. J.-C., le culte des Dieux Pénates fut étendu à tout le monde romain. Dès lors il y eut dans chaque ville des magistrats appelés, non plus seulement *magistri vicorum*, mais *magistri Larum Augustorum*, ou *Seviri* (ils étaient six), ou *Augustals*. Ils formaient un ordre analogue à l'ordre équestre, et participaient aux actes collectifs du gouvernement municipal. Quelquefois ils étaient les patrons des *collegia* ou corporations d'ouvriers. Ils se divisaient en *juniores* et *seniores* ; devaient donner des fêtes, des repas, et même faire des distributions d'argent. L'ordre avait son *arca* ou trésor. Cette magistrature municipale avait droit de se recruter dans tous les rangs de la société ; son institution était donc un pas vers l'égalité civile et une des plus curieuses phases de l'indépendance municipale. Elle tomba avec le paganisme. *V.* Egger, *Examen critique des historiens anc. d'Auguste*, 1 vol. in-8°, et une dissertation de Zumpt. A. G.

AUGUSTALS. Soldats joints par Auguste aux extraordinaires. (*V.* EXTRAORDINAIRES), et chefs de files dans les combats. C. D—Y.

AUGUSTAMNIQUE. C'était, depuis le temps de Dioclétien ou de Constantin, la partie orientale de la Basse Égypte depuis la branche phatnitique du Nil jusqu'à la frontière arabe. Après Théodose II, elle fut partagée en deux prov. du même nom, la 1re comprenant la côte, la 2e l'intérieur du pays.

AUGUSTE. Surnom donné à Octave l'an 726, et tiré du verbe *augere*, augmenter, pour rappeler l'agrandissement de l'empire sous son principat. Dans le Bas-Empire les empereurs prirent ce surnom, comme titre de gloire ou de dignité, et *Auguste* devint le synonyme d'*empereur* : l'héritier présomptif était créé *César*. Les princesses prirent de bonne heure le titre d'*Augusta*. Les premiers rois francs et visigoths portèrent aussi celui d'*Auguste*.

AUGUSTE. *Caius Julius Cæsar Octavius*, connu d'abord sous le nom d'OCTAVE, naquit sous le consulat de Cicéron, l'an 64 av. J.-C. (689 de Rome), le 23 sept. Il était neveu de Jules César par sa mère Attia. Élevé à Rome, il étudiait l'éloquence à Apollonie, quand il apprit son adoption par César et le meurtre du dictateur, 44 ans av. J.-C. Octave n'avait que 19 ans ; sa santé était frêle ; il partit cependant pour aller recueillir son héritage. Antoine s'en était emparé et n'avait pas acquitté les legs de César au peuple. Octave vendit ses biens et en distribua l'argent pour accomplir les dernières volontés de son oncle. Il se concilia ainsi le peuple. Par Cicéron, qu'il appelait son père, il se conciliait le sénat. Il s'unit aux adversaires d'Antoine et le fit déclarer ennemi public. Antoine une fois abaissé, Octave se trouva à la tête de toutes les forces du sénat. Ce corps lui ayant refusé le consulat, il se rapprocha d'Antoine, et forma avec Lépide et lui le 2e triumvirat (43 av. J.-C.) ; Octave sacrifiait Cicéron à Antoine. Il partit ensuite avec ses collègues contre Brutus et Cassius, qui furent défaits à Philippes (42). Octave malade n'eut aucune part à la victoire, après laquelle les triumvirs se partagèrent le monde : Antoine eut l'Orient (Asie, Égypte, Grèce) ; Octave l'Occident (Italie, Gaule, Espagne) ; Lépide eut l'Afrique et la Sicile. Pendant qu'Antoine allait s'endormir près de Cléopâtre, Octave distribua en Italie des terres aux vétérans ; 18 villes furent dépouillées de leur territoire. Fulvie, femme d'Antoine, inquiète de la puissance que ces distributions donnaient à Octave, souleva les Italiens dépossédés ; ce fut la guerre de Pérouse (41) soutenue par L. Antonius, frère d'Antoine. Rome fut un instant entre ses mains, mais Pérouse fut bientôt prise et détruite. Antoine venait de débarquer à Brindes ; les vétérans imposèrent aux deux rivaux le traité de Brindes. La mort de Fulvie et le mariage d'Antoine avec Octavie, sœur d'Octave, semblèrent rapprocher les triumvirs. Restait un ennemi, Sextus Pompée, dont la flotte affamait Rome ; le peuple força les triumvirs de traiter avec lui ; le traité de Misène lui assura la Sicile, la Corse, la Sardaigne et l'Achaïe. Lépide fut relégué en Afrique. Antoine partit alors pour l'Orient, pendant qu'Octave méditait les moyens d'affermir sa puissance. Il devait avant tout détruire Sextus Pompée ; son lieutenant Ménas fut acheté, et la flotte d'Octave, commandée par Agrippa, conquit la Sicile (36) ; Sextus fut assassiné à Milet (35). Lépide, qui avait contribué à sa défaite, ayant réclamé la Sicile, Octave lui enleva ses légions et l'Afrique, et le réduisit à la dignité de grand pontife. Après avoir terminé la guerre des pirates, Octave affermit sa domination dans l'Italie septent où il fonda *Augusta Taurinorum* (Turin) et *Augusta Prætoria* (Aoste) ; il aguerrit ensuite son armée par la soumission de la Rhétie, de la Dalmatie et de la Pannonie ; la Numidie devint romaine (35-32). Cependant Antoine échouait contre les Parthes, et indignait les Romains par sa passion insensée pour Cléopâtre. La répudiation d'Octavie devint le prétexte de sa ruine. Octave le battit à Actium (31), grâce à l'habileté d'Agrippa et à la lâcheté de Cléopâtre, qui,

avec 60 vaisseaux, prit la fuite. Octave cingla vers l'Égypte, qu'il réduisit en province, et, seul maître de l'empire par la mort de son rival, il devint Auguste (30 av. J.-C.). De retour à Rome en 29, il parut vouloir déposer toute autorité, consulta Agrippa et Mécène, et laissa ainsi quelque espoir aux amis de la république. Il repoussa le titre de *roi* et celui de *dominus*, et n'accepta que des dignités déjà consacrées par l'usage; mais il sut en tirer une puissance nouvelle : comme *imperator* ou général suprême, il garda le commandement des armées; nommé *préfet des mœurs*, il eut le pouvoir des anciens censeurs et le droit de réformer le sénat; comme premier sénateur, il prit le nom de *princeps* donné depuis longtemps au sénateur que les censeurs inscrivaient le premier sur la liste. En 27, le sénat lui donna le *pouvoir proconsulaire*, qui lui conférait le commandement des armées dans les provinces. L'*autorité tribunitienne*, qui lui fut accordée en 23, lui donnait le droit de convoquer le sénat et le peuple, d'opposer son *veto* à toutes les lois qu'il voudrait rejeter, et de couvrir sa personne d'une autorité inviolable et sacrée. En 22, il se fit accorder le soin de pourvoir aux approvisionnements de Rome, comme *préfet de l'Annone;* en 19, il obtint le *consulat à vie*, et dans la suite délégua une partie du pouvoir et des fonctions consulaires à des *consuls subrogés* qu'il nommait quelquefois pour deux ans; en 13, à la mort de Lépide, il fut élu *grand-pontife*. Le sénat lui décerna en l'an 8 la surveillance des voies romaines, et ce fut alors qu'il fit élever le *milliaire doré*, auquel venaient aboutir toutes les voies romaines, comme au centre même de l'empire. Ainsi Auguste, sans inventer aucun titre nouveau, parvint à concentrer toute la puissance entre ses mains et ménagea habilement la transition de la république à l'empire. Il maintint le sénat et les assemblées du peuple, mais il en disposa à son gré. Il réforma trois fois le sénat, et, dans les dernières années de son règne, il établit un conseil privé (*consistorium principis*) composé des consuls, d'un magistrat de chaque ordre et de 15 sénateurs. Ce conseil finit par décider seul de toutes les affaires importantes. L'ordre des Chevaliers fut conservé et obtint la plupart des charges financières dans les provinces. Quant au peuple, Auguste ne lui laissa qu'une ombre d'autorité : les candidats désignés par l'empereur étaient seuls nommés ou les élections annulées. Des distributions de blé et d'argent, les jeux du Cirque, des spectacles de toute nature suffisaient à une multitude qui n'avait plus qu'un cri : « du pain et les jeux du Cirque » (*panem et circenses*).

Dans sa politique extérieure, Auguste se proposa la paix, et ne fit la guerre que pour assurer la tranquillité de l'empire. Il parcourut les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, où il dompta quelques peuplades dans les montagnes. En Orient, les Parthes lui rendirent les aigles enlevées à Crassus et lui abandonnèrent l'Arménie; une partie de l'Arabie fut soumise et l'Éthiopie vaincue. Ses beaux-fils Drusus et Tibère battirent les Germains et reculèrent jusqu'à l'Elbe la frontière romaine. Après avoir pacifié l'univers, il ferma le temple de Janus, qui n'avait été fermé que deux fois avant lui. (1 av. J.-C.) Il était alors au comble de la gloire. La civilisation de la Grèce et de l'Italie transformait la Gaule et l'Espagne et pénétrait jusqu'en Germanie. Les plus grands poëtes de Rome, Horace et Virgile, chantaient ses louanges et célébraient le monde nouveau qu'il avait inauguré. Pollion, Ovide, Tibulle, Properce et bien d'autres écrivains éminents attestaient l'heureuse fécondité du génie romain. Des monuments s'élevaient de toutes parts; Auguste avait trouvé Rome bâtie de briques, comme il le disait lui-même, il la laissait de marbre. Le Panthéon d'Agrippa, les portiques d'Octavie et de Livie, le théâtre de Marcellus, l'amphithéâtre de Statilius Taurus, le Mausolée même de l'empereur, presque tous les temples rebâtis ou restaurés justifiaient ces paroles. 28 légions couvraient les frontières; 5 flottes stationnant à Ravenne, à Misène, à Fréjus, à Boulogne et sur la mer Noire, assuraient la sécurité des mers; 16,000 hommes de gardes urbaines et prétoriennes veillaient à la sûreté de Rome et de l'empereur. Une famille nombreuse l'entourait. Il n'avait point eu d'enfants de sa dernière femme Livie, et il avait perdu son neveu Marcellus qu'il avait adopté; mais Julie, née d'un mariage antérieur d'Auguste avec Scribonia, avait deux fils, les Césars Lucius et Caius, qui furent adoptés et désignés comme héritiers de l'empire. Il désarma ses ennemis par sa clémence. Les premiers conjurés Cæpio, Muréna, Egnatius, etc., furent punis; mais Cinna obtint son pardon, et les conspirations cessèrent. — Des malheurs publics et des chagrins domestiques troublèrent cette prospérité dans les dernières années de sa vie. En Germanie, Varus trompé par Arminius fut taillé en pièces (9 ap. J.-C.) avec 3 légions dans la forêt de Teutberg; on craignit un instant une invasion de l'empire, mais Tibère contint les Germains et défendit la frontière. A Rome, l'empereur perdit ses enfants d'adoption : Lucius et Caius périrent avant l'âge, peut-être par la haine de Livie. Auguste, resté sans enfants; se vit contraint d'adopter le fils de Livie, Tibère, dont il détestait la dissimulation et la cruauté; sa fille Julie, qu'il avait fait épouser successivement à Marcellus, à Agrippa, enfin à Tibère, se livra à des désordres si scandaleux, qu'il fut obligé de la reléguer dans l'île de Pandataria. Auguste mourut à Nole, en Campanie, à l'âge de 76 ans, le 19 août, 13 ap. J.-C. (766 de Rome). On rapporte que sur son lit de mort il demanda à ses amis « s'il avait bien joué la farce de la vie, » et que, sur leur réponse affirmative, il ajouta : « applaudissez donc. » *V.* sur ce règne Suétone, *les Douze Césars;* Dion Cassius, liv. 53-6; Velleius Paterculus et surtout les inscriptions et les fragments d'Auguste recueillis par Rutgers et publiés par Fabricius, Hambourg, 1727. Auguste avait composé des mémoires malheureusement perdus. Il s'était aussi exercé dans la poésie; il avait composé des épigrammes, une tragédie d'*Ajax et Ulysse* et un poëme sur la Sicile; tous ces ouvrages sont perdus. Nous avons de ce prince quelques vers sur l'Enéide qu'il sauva du feu auquel l'avait condamnée Virgile :

> Ergone supremis potuit vox improba verbis
> Tam dirum mandare nefas? Ergo ibit in ignes
> Magnaque doctiloqui morietur musa Maronis? etc.

V. l'*Examen critique des historiens de la vie et du règne d'Auguste*, par M. Egger; *Rome au siècle d'Auguste*, par M. Dezobry; le 3e volume des *Fasti Hellenici* de Clinton, etc. Ch.

AUGUSTE I, électeur de Saxe (1553 à 1586), surnommé *le Pieux*, *l'œil*, *le cœur et la tête de l'empire*, né en 1526 à Freyberg. Zélé luthérien, il fit dresser en 1580 la *formule de concorde*, afin d'empêcher les scissions dans l'église luthérienne. Il améliora l'administration publique et protégea l'industrie et l'agriculture. Il s'occupa aussi beaucoup de l'alchimie. C'est lui qui fit rejeter par tout le parti protestant à la diète d'Augsbourg le calendrier grégorien.

AUGUSTE II (Frédéric), dit *le Fort*, électeur de Saxe et ensuite roi de Pologne, fils cadet de l'électeur Jean-Georges III, né à Dresde le 12 mai 1670, succéda à son frère Georges IV le 21 avril 1694. Après la mort de Jean Sobieski, il brigua la couronne de Pologne, et l'obtint enfin à force d'intrigues et d'argent donné à la noblesse polonaise. Pour se procurer cet argent, il vendit ou donna en gage une partie de la Saxe. Après avoir, au grand mécontentement de ses sujets protestants, abjuré le luthéranisme, il fut élu roi le 27 juin 1697 et couronné le 15 sept. à Cracovie. Il s'allia avec Pierre le Grand contre Charles XII de Suède. Vaincu et humilié par ce dernier, il fut déposé par la diète, 1704, et forcé par Charles de renoncer au trône, 1706. Après la défaite de Charles à Pultava, 1709, il retourna à Varsovie, où il mourut le 1er fév. 1733. La Saxe lui doit en partie son appauvrissement et sa décadence. E. S.

AUGUSTE III (Frédéric), électeur de Saxe, fils du précédent, né le 7 oct. 1696. Élevé dans le protestantisme, il devint catholique pendant un voyage en Italie, 1712, ce qui ne fut connu en Saxe qu'en 1717. Il succéda en 1733 à son père en Saxe, et fut élu roi de Pologne à la fin de la même année. Avec tous les défauts de son père, sans ses qualités d'esprit, il s'occupa peu des affaires d'État, et vécut plus à Dresde qu'à Varsovie. Après la conquête de la Silésie par Frédéric le Grand, il s'allia avec l'Autriche contre lui, et fit ainsi de la Saxe le théâtre de la guerre de Sept ans. Chassé deux fois de son pays par Frédéric, il ne retourna à Dresde qu'après la paix de Hubertsbourg; il y mourut 5 oct. 1763. E. S.

AUGUSTE (Emile-Léopold), duc de Saxe-Gotha et d'Altenbourg, fils du duc Ernest II et de la princesse Charlotte Amélie de Saxe-Meiningen, né en 1772, m. en 1822. Après avoir étudié à Genève, il épousa en 1797 la princesse Louise Charlotte de Mecklenbourg-Schwerin, et, sa première femme étant morte en 1800, la princesse Caroline-Amélie de Hesse-Cassel. Il prit le gouvernement en 1804, le 20 avril, après la mort de son père, et s'en servit avec justice et avec douceur. Le pays profita de la bienveillance que lui accordait Napoléon Ier. Il a laissé quelques écrits. *V.* Eichstædt, *Memoria Augusti ducis Saxoniæ*, Gotha, 1823, 2e édition. Il eut pour successeur son frère Frédéric IV, en qui s'éteignit la ligne de Saxe-Gotha, 11 févr. 1825.

AUGUSTE (Frédéric-Guillaume-Henri), prince de Prusse, né le 19 sept. 1779, et m. le 19 juill. 1843 à Bromberg, fils du prince Auguste Ferdinand, frère du grand Frédéric,

m. en 1813. Élevé pour les armes, il commandait à Iéna un bataillon de grenadiers. Amené prisonnier en France, il dut résider à Nancy, puis à Soissons et à Paris ; il recouvra sa liberté treize mois après. Nommé général d'artillerie lors de la réorganisation de l'armée prussienne, il combattit à Dresde, Culm, Leipsick, Montmirail, Laon et Paris à la tête de la 12e brigade du second corps de l'armée prussienne. En 1815 on lui confia tout le corps d'armée, et il montra une grande habileté aux siéges de Maubeuge, Philippeville, Marienbourg, Longwy, Rocroi, Givet, Montmédy, Sédan et Mézières, qui se rendirent à lui. Il reprit après la guerre le commandement de l'artillerie dans laquelle il introduisit une grande perfection. Par héritage de son père et de son frère Louis-Ferdinand, m. à Saalfeld en 1806, il avait acquis la plus grande fortune privée des États prussiens (8 à 10 millions de thalers) ; elle échut à la couronne après que le prince eut contracté un mariage non accepté par sa famille.

AUGUSTE (HISTOIRE), titre d'une collection biographique due à six compilateurs romains : Spartien, Lampride, Fl. Vopiscus, Trébellius Pollion, Gallicanus et J. Capitolinus. Elle contient la vie de 34 empereurs ou prétendants à l'empire, depuis Adrien jusqu'à la mort de Carus. C'est un ouvrage écrit sans goût et sans méthode, mais précieux par les détails qu'il renferme. Ce Recueil paraît avoir été composé du temps de Constantin. La meilleure édit. avec commentaire est celle de Saumaise et Casaubon, in-fol., Paris, 1620. Il en existe une trad. par Moulines, Paris, 1806, 3 vol. in-12 ; et une autre, par MM. Valton, Laas, Taillefert, Chenu, et Legay, dans la *Bibliothèque latine-franç.* de Panckoucke, 2e série, Paris, 1841-47, 3 vol. in-8o.

AUGUSTE D'OR, monnaie d'or du royaume de Saxe. Elle vaut cinq thalers ou un frédéric d'or de Prusse, ou 20 fr. 65 cent.

AUGUSTENBOURG, v. du duché de Slesvig, sur la côte O. de l'île d'Alsen ; 6,000 hab. Château des ducs d'Augustenbourg.

AUGUSTENBOURG (famille d'). En 1651 le duc Ernest Gunther de Slesvig-Holstein acheta du roi Frédéric III de Danemark le bailliage de Stavesbœll dans l'île d'Alsen, lequel formait une partie de l'ancien évêché de Slesvig et du bailliage de Schwabstedt ; il y construisit un château qu'il appela Augustenbourg, du nom de sa femme. Ce château fut abattu en 1770 et reconstruit en 1776. Le domaine ducal comprenait en outre les châteaux de Sonderbourg et de Gravenstein. — La ligne d'Augustenbourg est une subdivision de la ligne de Holstein-Sonderbourg, fondée en 1564 par le duc Jean, frère de Frédéric II, roi de Danemark. Quatre fils du duc Jean fondèrent les lignes de Sonderbourg, Norbourg, Glücksbourg et Ploen. Les trois dernières s'éteignirent ; mais la ligne des Sonderbourg se partagea de nouveau en six branches, dont les deux d'Augustenbourg et de Glücksbourg subsistent seules. La première fut fondée par le duc Ernest Gunther, né en 1609, m. en 1689, et se continua par Frédéric-Guillaume (1668-1714), Christian-Auguste (1696-1754), Frédéric-Christian (1721-1794), Frédéric-Christian (1765-1814) jusqu'au duc actuel Christian-Charles-Frédéric-Auguste, né le 19 juillet 1798. Il a cédé ses prétentions sur le Slesvig-Holstein à son fils Frédéric-Christian-Auguste (né en 1829), qui, après la mort du roi Frédéric VII de Danemark (1863), a revendiqué ses droits de succession, auxquels son père avait cependant renoncé. Le frère du duc Christian-Charles, Frédéric-Émile-Auguste, prince d'Augustenbourg, né le 23 août 1800, a été en 1848 le chef de la révolte des duchés de Slesvig et de Holstein contre la domination danoise, révolte à laquelle le duc, son frère, a pris aussi une grande part.

AUGUSTIN (Saint), né à Tagaste, près d'Hippone, en 354, m. en 430. Son père, Patrice, était païen ; sa mère, Monique, mise depuis au rang des saintes, était chrétienne, et s'efforça de communiquer à son fils sa tendre piété ; mais Augustin, entraîné par l'ardeur de ses passions et la fougue de l'âge, tomba d'abord dans les plus grands désordres. Après neuf années d'erreurs, chargé de professer à Milan l'éloquence qu'il avait déjà enseignée à Tagaste et à Carthage, il connut dans cette ville l'évêque St Ambroise, dont les prédications l'arrachèrent à l'abîme de misère où il s'était plongé, et à l'hérésie des Manichéens ; le récit de cette conversion et des circonstances qui la décidèrent est un des plus beaux des *Confessions* de St Augustin (liv. VIII, ch. 11, 12). Âgé alors de 32 ans, il se fit baptiser, et retourna en Afrique auprès de sa mère. Peu de temps après, malgré sa résistance, il fut ordonné prêtre par Valère, évêque d'Hippone, et chargé de la prédication, où son émouvante éloquence opéra des prodiges. En 395, il fut associé à Valère, puis lui succéda, et jusqu'à sa mort resta occupé de compositions théologiques, de prédications, de correspondances avec les empereurs, les évêques de Rome et de tout le monde catholique, dominant et éclairant par son génie l'Église tout entière. Il mourut à l'âge de 77 ans, pendant le siége d'Hippone par les Vandales. On célèbre sa fête le 28 août. St Augustin est un de ces rares génies qui ont tout embrassé, métaphysique, morale, littérature, arts, histoire, antiquités, et partout il porte cette pénétration et cette vigueur qui s'allient chez lui à tant d'imagination et de verve passionnée ; personne n'a mieux analysé les facultés de l'esprit humain, mieux approfondi les passions. Ses défauts sont ceux de sa nation et de son siècle, l'affectation, la subtilité, la barbarie ; placé dans une autre civilisation, il eût été sans égal. Ses nombreux ouvrages sont l'histoire de sa vie. Ses *Confessions* retracent ses erreurs et sa conversion ; ses traités sur la *Grâce* et sur *le Libre arbitre* nous montrent ses combats contre les Donatistes et les Pélagiens ; ses *Sermons* et ses *Lettres* le peignent lui et son temps ; *la Cité de Dieu*, chef-d'œuvre d'érudition et de génie, la plus noble peinture peut-être de la religion chrétienne, renferme presque toute sa doctrine. Ses *Œuvres* ont été publiées par les Bénédictins, 1679-1700, 11 vol. in-fol., édit. réimpr. à Anvers, 1703, et à Paris, par les frères Gaume, 1835-40, 11 vol. in-8o ; en 1842, des *Sermons inédits*, trouvés au Mont-Cassin et à Florence, ont été publiés à Paris par l'abbé Caillau, 1 vol. in-fol. Les *Confessions* ont été traduites par Arnaud d'Andilly, 1649 ; Phil. Dubois, 1686 ; dom Martin, 1740 ; M. de Saint-Victor et M. Moreau, 1840. *La Cité de Dieu* a été traduite par de Cérizières, in-fol., Paris, 1655 ; par Lambert ; les *Lettres* et les *Sermons*, par Dubois. D—R.

AUGUSTIN (Saint), apôtre de l'Angleterre. Il fut envoyé dans ce pays par le pape Grégoire le Grand ; il commença à prêcher l'Évangile en 596 ; Ethelbert, roi de Kent, se convertit, et son exemple fut suivi par une grande partie de ses sujets ; 10,000 personnes furent baptisées dans la Swale en un seul jour. St Augustin reçut du pape le pallium, avec mission de former 12 évêchés qui seraient sous sa dépendance ; il fixa son siége à Cantorbéry ; il mourut en 604. Fête le 26 mai. M.

AUGUSTIN KÆSENBROT D'OLMUTZ, un des promoteurs de la Renaissance en Moravie, né à Olmütz en 1470, m. le 11 mai 1513, étudia à l'université de Padoue et y devint docteur en droit. A son retour, il obtint des prébendes à Olmütz et à Brünn ; secrétaire particulier du roi de Hongrie et de Bohême Vladislas, il fut mêlé aux affaires publiques. Parmi les savants qui l'entouraient, ses dédicaces et sa correspondance désignent Conrad Celtis, Jean Cuspinianus, Joachim Vadianus, Petreius Auerbach, Bohuslaus de Hassenstein, Stanislas et Jean Turzo, évêques d'Olmütz et de Breslau, André Stiborius, Jean Schlechta, Jean Sturnus et Ulrich de Hutten, qu'il assista de sa bourse en 1511, lors de son passage en Moravie. Augustin fonda la première société littéraire qu'ait possédée l'Autriche : *Sodalitas litteraria Danubiana, septem castrensis Danubiana.* On la trouve établie en 1490 à Ofen, puis à Vienne. On conserve à Dresde une coupe d'or habilement ciselée offerte par Augustin à cette société. Les ouvrages d'Augustin sont un curieux commentaire de l'histoire politique et littéraire de son temps. Les principaux, outre ses poëmes et ses lettres, sont : IV *Epistolæ contra perfidiam Valdensium*, 1500 ; *Series Episcoporum Olomucensium*, Vienne, 1511 ; Olmutz, 1830 ; — V. Bœhmii, *de Augustino Olomucensi et patera ejus aurea*, etc., Dresde et Leipzig, 1758, in-8o.

AUGUSTIN (Antoine), archevêque de Tarragone, jurisconsulte, philologue et numismate, auditeur de la Rote sous Paul III, né à Saragosse en 1516, m. en 1586. Il a laissé des ouvrages remarquables sur le droit civil, la littérature, les matières ecclésiastiques et la numismatique ; l'un des premiers, il fit servir les antiquités romaines à l'intelligence du droit romain. Ses œuvres de droit ont été publiées en 10 vol. in-fol., Lucques, 1765-74.

AUGUSTIN (J.-B.-Jacques), peintre en émail et en miniature, né en 1759 à Saint-Dié, m. du choléra à Paris, en 1832. Il vint à Paris en 1781, lutta contre le mauvais goût de l'époque, et régénéra l'art presque oublié de Petitot. Ses miniatures se distinguent par la pureté du dessin, la vigueur du ton et la richesse du coloris. Ses plus beaux portraits sont ceux de Napoléon Ier, de l'impératrice Joséphine, de Louis Bonaparte, de Caroline Murat, de Louis XVIII, du duc d'Angoulême, du peintre Girodet. B.

AUGUSTIN (SAINT-), v. forte des États-Unis (Floride), port sur l'Océan-Atlantique, à 250 kil. S.-E. de Talahassee ; 3,000 hab. Climat très-doux. Ville ancienne, ch.-l. de la Floride-Orientale sous la domination espagnole ; c'est là

que fut signée en 1821 la cession, par l'Espagne, de la Floride aux Etats-Unis.

AUGUSTIN (baie de SAINT-), sur la côte O. de Madagascar, à l'embouch. du Darmouth. Bon mouillage.

AUGUSTIN (cap SAINT-), à la pointe orientale du Brésil (Pernambouc); par 8° 30' lat. S., et 37° 18' long. O.

AUGUSTINES, religieuses instituées, dit-on, à Hippone, par St Augustin. Elles ont tiré leur règle de la 211e lettre de ce Père. Ces sœurs hospitalières sont établies à l'Hôtel-Dieu de Paris, qui d'abord avait été desservi par une association de frères et de sœurs formée, selon la tradition, par St Landry, et ont été réformées par la mère Ste Geneviève. Elles eurent aussi autrefois l'hospice Saint-Louis. Elles portent une robe noire serrée par une ceinture de cuir. — Les *Augustines déchaussées*, fondées en Espagne vers 1580, passèrent en Portugal en 1663. En 1603, la mère Marianne de St Joseph établit les *Augustines de la Recollection*. — Beaucoup de religieuses se disent Augustines; telles sont celles de Ste Marthe à Rome, du monastère des Vierges à Venise, de Champeau à Tournai, de Dordrecht en Hollande, etc. D—T—R.

AUGUSTINS (LES), ordre religieux, composé primitivement d'ermites qui prétendaient, ainsi que les chanoines réguliers, avoir été fondés par St Augustin, évêque d'Hippone, bien qu'en réalité ils n'aient commencé à être connus que vers le XIIe siècle. Ce fut le pape Alexandre IV qui, en 1256, voulant réunir tous ces moines épars en Italie, les soumit à la règle de St Augustin (*V. sa Lettre* 211), et leur donna pour général Lanfranc Septala de Milan. Telle fut la véritable origine de cet ordre, qui n'eut pas d'abord de règle déterminée, dont les constitutions, rédigées en 1287, à Florence, furent plusieurs fois modifiées, mais qui, bientôt répandu dans toute l'Europe, forma un grand nombre de congrégations religieuses, et d'où sortit plus tard le célèbre Martin Luther. En 1556, Pie V les classa parmi les 4 ordres mendiants, en leur assignant le dernier rang. Voué particulièrement à la prédication, il devint ainsi le rival des Dominicains, et porta l'Évangile jusqu'en Perse. A la fin du XVIe siècle, une réforme s'opéra dans l'ordre par l'établissement des *Augustins déchaussés*, qui, institués en Portugal par le P. Thomas de Jésus, et approuvés au chapitre général de Tolède, en 1588, furent ensuite introduits en France par les Pères Hamet et Mathieu de St-François. En 1629, ces deux religieux, soutenus et assistés par la pieuse munificence de Louis XIII, bâtirent à Paris, près la rue Notre-Dame-des-Victoires, un couvent qui fut désigné sous le nom des *Petits-Pères*, à cause de la petite taille de ses fondateurs. Deux autres couvents des Augustins existaient déjà à Paris : 1° *les Grands-Augustins*, établis dès 1259 sur l'emplacement actuel du marché de la Vallée, et où se réunirent plusieurs fois les assemblées du Parlement et des Etats-Généraux; 2° *les Petits-Augustins*, dont la maison, fondée en 1606, par Marguerite de Valois, est maintenant occupée par l'hôpital de la Charité. — Sur cet ordre religieux, consultez Le Mire, Hélyot, Maurolicus et le P. Augustin Lubin. — Les Augustins portaient dans l'origine le vêtement gris des Franciscains; ils prirent ensuite, d'après les prescriptions de Grégoire IX, un vêtement noir ou blanc à manches larges, et attaché autour du corps par une longue ceinture de cuir. En outre, ils devaient toujours avoir à la main un bâton long de 5 palmes, fait en forme de béquille; le pape Alexandre IV, en 1256, les dispensa de cette singulière prescription. Les Augustins *déchaussés* marchaient les pieds nus et portaient la barbe longue. D—T—R.

AUGUSTOBONA ou TRICASSES, dans l'anc. Lyonnaise 4e, nom latin de TROYES en Champagne.

AUGUSTODUNUM ou BIBRACTE, v. de la Lyonnaise 1re; auj. *Autun*.

AUGUSTODURUM, v. de la Lyonnaise 2e; auj. *Bayeux*.

AUGUSTOMAGUS, v. de l'anc. Gaule (Belgique), chez les Bellovaques; auj. *Senlis*.

AUGUSTONEMETUM, v. de l'anc. Aquitaine 1re; auj. *Clermont-Ferrand*.

AUGUSTORITUM ou LEMOVICES, v. de l'anc. Aquitaine 1re; auj. *Limoges*.

AUGUSTOW, v. de Russie (Pologne), à 30 kil. S. de Suwalki, sur la Netta. Fabr. de toiles; comm. de chevaux et bétail. Fondée par Sigismond-Auguste en 1557; 8,494 hab. — Le gvt d'Augustow, l'un des 5 de la Pologne, arrosé par la Narew, a 646 531 hab., et pour ch.-l. *Suwalki*. Fabr. de draps et de toiles; comm. de fromages.

AUGUSTULE (ROMULUS-AUGUSTUS, par dérision), dernier empereur romain d'Occident, en 476; son père Oreste, patrice de Rome, le fit proclamer à Ravenne; mais, l'année suivante, les Hérules, qui occupaient toute l'Italie, choisirent pour roi Odoacre. Oreste fut pris et décapité; Odoacre laissa la vie au jeune et faible Augustule, en lui assignant pour retraite la villa de Lucullus, au cap Misène, avec un revenu de 6,000 livres d'or.

AUGUSTUS (FORT), en Ecosse, dans le comté d'Inverness, à l'extrémité occid. du Loch-Ness, sur le canal calédonien; bâti après l'insurrection de 1715, entre l'Oich et le Tarff; il peut loger 300 hommes; mais il n'est gardé dans les temps ordinaires que par 5 ou 6 hommes.

AUHAUSEN, vge de Bavière, sur la Wœrnitz, à 6 kil. d'Œttingen; 400 hab. Célèbre par l'*Union évangélique* qu'y conclurent les protestants en 1608.

AUJON, petite riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Haute-Marne, passe à Arc en Barrois, Château-Vilain, Lonchamp, et se jette dans l'Aube près de Clairvaux.

AULÆUM, voile qui dérobait la vue de l'avant-scène aux spectateurs, dans les théâtres romains, tant que le spectacle n'était pas commencé. Il était orné de peintures à personnages, et s'abaissait sous l'avant-scène. C. D—Y.

AULAYE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 20 kil. S.-O. de Riberac, sur la Dronne; 448 hab.

AULDEARN, vge d'Ecosse, sur la route d'Aberdeen à Inverness; 1,600 hab.; célèbre par la bataille sanglante que s'y livrèrent, le 9 mai 1645, le marquis de Montrose, lieutenant-général du roi, et les parlementaires. Montrose fut vainqueur.

AULERQUES, *Aulerci*, peuple de l'anc. Gaule, au N.-O. entre la Loire et la Seine. Les Cénomans (Maine actuel), les Eburovices (Evreux), les Brannovices (Brienne) et les Diablintes (Jubleins), faisaient partie de leur confédération.

AULICH (Louis), un des chefs de la révolution hongroise, né à Presbourg en 1792, était lieutenant-colonel au moment de l'insurrection de 1848. Ses succès sur les corps autrichiens de Schwartzenberg et de Simunich le firent nommer colonel et général. Il contribua puissamment aux revers qu'éprouva Windischgraetz et à la prise d'Ofen, devint ministre de la guerre, se laissa entraîner aux conférences ouvertes par Gœrgei à Arad avec les Russes, y fut saisi et pendu, le 6 octobre 1849. B.

AULIDE ou mieux AULIS, v. et port de l'anc. Grèce, en Béotie, sur un promontoire de la côte orientale, vis-à-vis de Chalcis en Eubée. C'est là que se réunit la flotte des Grecs avant son départ pour Troie et qu'Iphigénie fut sacrifiée. Il y avait un temple de Diane; c'est auj. *Vathi*.

AULIQUE (CONSEIL), proprement, conseil de la Cour, *aula*, tribunal suprême, érigé en Allemagne par Maximilien Ier, en 1501, pour juger les causes de l'empereur. Il se composait, avant 1806, d'un vice-chancelier, d'un président catholique et de 18 assesseurs, 9 catholiques et 9 protestants. Il siégeait dans la capitale de l'empire, au lieu de la résidence de la Cour.

AULNAY, ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. et à 18 kil. E.-N. de St-Jean-d'Angely; 1,508 hab.

AULNAY-SUR-ODON, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 30 kil. N.-E. de Vire. Comm. de moutons, laine et suif; 1,096 hab.

AULNE, riv. de France, prend sa source dans le dép. des Côtes-du-Nord, passe à Château-Neuf-du-Faou, à Châteaulin, à Port-Launay, et se jette dans la rade de Brest après un cours de 120 kil.

AULNOY (Marie-Catherine-Jumelle DE BERNEVILLE, comtesse d'), femme auteur, née vers le milieu du XVIIe siècle, m. en 1705. Elle a laissé quelques ouvrages à la fois historiques et romanesques, à peu près oubliés auj. Sa réputation reposa surtout sur des *Contes de Fées*, 6 vol. in-12, Paris, 1782, écrits avec naïveté et finesse, et sur un roman, *Hippolyte, comte de Douglas*, 2 vol. in-12.

AULONA, v. de Turquie. *V.* AVLONE.

AULPS. *V.* AUPS.

AULT, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 35 kil. O. d'Abbeville; port sur la Manche, fournit Paris de poisson frais. Fabr. considérables d'étaux, serrurerie, quincaillerie; 1,155 hab.

AULU-GELLE (*Aulus Gellius*), critique latin, vivait dans le IIe siècle sous Adrien, Antonin et Marc-Aurèle; il étudia à Rome, voyagea en Grèce, et à son retour obtint une place de centumvir. Nous avons de lui un ouvrage en 20 livres, intitulé *Nuits attiques*, parce qu'il avait été composé à Athènes pendant des soirées d'hiver. Il ne reste que les titres des chapitres du VIIIe livre. Grammaire, critique, histoire, biographie, antiquités, tout se trouve dans ce recueil surtout précieux par de nombreux fragments d'auteurs perdus, et notamment de *Caton*, de *Caius Gracchus*, de *Cæcilius*, de *Ménandre*, de *Varron*, etc. Le style d'Aulu-

Gelle est obscur, et plein d'archaïsmes et de néologismes; sa critique est judicieuse, souvent délicate et animée. Edit. principales : Gronovius, Leyde, 1716, in-4°; Deux-Ponts, 1784, 2 vol. in-8°; A. Lion, Gœttingue, 1824, in-8°. Il a été traduit en français par M. Verger, 1820, 3 vol. in-8°; par MM. de Chamont, Flambart et Buisson, dans la *Biblioth. latine-française* de Panckoucke, 2e série, 3 vol. in-8°, et par M. Jacquinet, 1843, collection Nisard. D—R.

AUMALE, autrefois *Albemarle*, ch.-l. de cant. (Seine-Infér.), arr. et à 24 kil. E. de Neufchâtel, à 121 de Paris, près de la Bresle. Fabr. de draps, serges, blondes; filat. de laine, faïenceries, tanneries, fonderie de cloches; comm. de bestiaux, laines, toiles, etc.; 1,900 hab. Anc. abbaye bénédictine. Combat entre Henri IV et les Espagnols, 1592. Domaine concédé vers 1069 par le chapitre de Rouen à Eudes, fils du comte de Champagne, l'un des compagnons de Guillaume le Conquérant, et qui l'érigea en comté. Le comte d'Aumale ou d'Albemarle, comme disent les historiens anglais, étant mort sans fils en 1180, et Philippe-Auguste s'étant emparé du pays, Simon de Dammartin, chevalier français, en fut nommé comte. Dès lors le titre n'en fut que nominal en Angleterre (Monk le porta). Jeanne, fille de Simon, porta ce comté par mariage dans la maison de Castille; en 1340, un mariage le fit passer dans la maison d'Harcourt; il arriva en 1486 à René II de Lorraine, qui le laissa en 1508 à son fils Claude. Le comté devint duché en 1547. En 1631 Anne, fille du duc Charles, épousa Henri de Savoie, duc de Nemours, et cette maison posséda Aumale jusqu'en 1675, où il fut acheté par la couronne pour Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine. La petite-fille de ce prince, Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, ayant épousé en 1769 le duc d'Orléans, père du roi Louis-Philippe, le duché vint à la maison d'Orléans. Le titre de duc d'Aumale est porté auj. par le 4e fils du roi Louis-Philippe.

AUMALE, v. de la prov. française d'Alger, sur le versant septent. du Djebel-Dira, à 128 kil. S.-E. d'Alger, à 85 S. de Dellis; 5,196 hab. Ch.-l. de subdivision militaire de la province d'Alger.

AUMALE (Claude Ier de Lorraine, duc d'), m. en 1550, fils de René II, duc de Lorraine, lui succéda dans le comté d'Aumale, devint grand-veneur à la cour de France, et combattit à Marignan, 1515. François Ier érigea ses terres de Guise et d'Aumale en duchés, et le nomma gouverneur de la Champagne. En 1542, il conquit le duché de Luxembourg, et sauva Paris d'une invasion en 1544. C'est lui qui fonda la fortune de ses enfants, les Guises.

AUMALE (Claude II de Lorraine, duc d'), 3e fils du précédent, né en 1526. Grand-veneur de France et gouverneur de la Bourgogne, il alla au secours de Metz, défendu par François de Guise, son frère, contre Charles-Quint en 1552. Prisonnier quelques mois, il était au combat de Renti, prit part à la prise de Calais, 1558, aux batailles de Dreux, de St-Denis et de Moncontour. Persuadé que Coligny était l'auteur de la mort de François de Guise, il fut l'un des moteurs de la St-Barthélemy. Il fut tué au siége de La Rochelle, 14 mars 1573.

AUMALE (Charles de Lorraine, duc d'), fils du précédent, grand-veneur de France, et l'un des plus ardents chefs de la Ligue (*V.* LIGUE). En 1589, les Seize (*V.* SEIZE) lui déférèrent le commandement de Paris. — En 1589-1590, il fut battu avec Mayenne aux journées d'Arques et Ivry; mais il défendit Paris contre Henri IV. Défait ensuite par Biron et chassé d'Amiens par les habitants, il traita avec les Espagnols qu'il appela en Picardie. Le parlement le déclara criminel de lèse-majesté, et il fut écartelé en effigie le 25 juillet 1595. Il mourut à Bruxelles en 1631, à 77 ans.

AUMALE (Claude, chevalier d'), frère du précédent, chevalier de Malte, ardent ligueur, se fit remarquer à la journée d'Arques, et fut tué à 28 ans en voulant enlever St-Denis à Henri IV, 3 janv. 1591.

AUMONIER (GRAND-), une des grandes dignités de la couronne de France. Sous les Mérovingiens, l'aumônier de la cour portait le nom d'*apocrisiaire* (*V. ce mot*), et, sous les Carlovingiens, celui d'*archichapelain*. François Ier créa la qualification de *grand aumônier de France*, pour remplacer celle d'*aumônier du roi*. Parmi les personnages qui remplirent cette charge, on voit figurer Pierre d'Ailly, La Balue, Jacques Amyot, Duperron, le prince de Rohan, le cardinal Fesch, etc. B.

AUMONT, ch.-l. de cant. (Lozère), arr. et à 24 kil. N. de Marvejols, à 534 de Paris; 607 hab. — Vge du dép. de l'Oise, à 4 kil. de Senlis; 306 hab. Exploitation de sable pour la manufacture de St-Gobain.

AUMONT, anc. famille française. JEAN III, sire d'Aumont, était à la bataille de Cassel en 1328. PHILIPPE II, le Hutin, son petit-fils, fut porte-oriflamme. JACQUES d'Aumont, chambellan, fut tué à Nicopolis en 1396. Son frère, JEAN IV, le Hutin, périt à Azincourt en 1415. — JEAN d'Aumont, né en 1522, fut pris et blessé à la bataille de St-Quentin, 1557, et combattit les Huguenots de 1562 à 1573. Maréchal de France en 1579, il essaya de sauver les Guises en 1588. On le surnommait le *Franc Gaulois*. Gouverneur de Champagne, puis de Bretagne pour Henri IV, il le soutint à Arques et à Ivry. Il fut tué à un siége en 1595. — ANTOINE, son petit-fils, né en 1601, m. en 1669, prit part à la victoire de Rethel en 1650, fut maréchal de France en 1651, gouverneur de Paris en 1662. — LOUIS-MARIE-VICTOR d'Aumont et de Rochebaron, né en 1632, m. en 1704, servit en Flandre, fut gouverneur du Boulonnais et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour la numismatique. — JACQUES d'Aumont, né en 1732, m. en 1799, commandait une partie de la garde nationale parisienne, quand on enleva Louis XVI à Versailles (5 oct. 1789). — LOUIS-MARIE-ALEXANDRE, longtemps duc de Villequier, frère du précédent, né en 1736, m. en 1814, fut député de la noblesse aux États-Généraux de 1789.

AUNAY. *V.* AULNAY.

AUNE, anc. mesure de longueur qui a singulièrement varié; elle valait : à Paris, 1m,881; à Anvers, 0,694,3; à Londres, 1m,142,99 pour les toiles, et 0,699 6 pour les lainages; à Amsterdam, 0,687,81; à Berlin, 0,666,9; à Vienne, 0,779,2; à St-Pétersbourg, 0,711,19; à Madrid, 835,5, etc.

AUNEAU, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. et à 22 kil. E. de Chartres, sur l'Aunay. Pèlerinage à la Fontaine de St-Maur; 1,159 hab. Ancienne seigneurie qui appartint au maréchal de Joyeuse. Victoire de Guise le Balafré sur les Allemands, en 1587.

AUNEDONACUM, v. de l'anc. Gaule (Aquitaine), chez les Santons; auj. *Aulnay*.

AUNEUIL, ch.-l. de cant. (Oise), arr. et à 12 kil. S.-O. de Beauvais, à 81 de Paris. Ruines d'une anc. forteresse; patrie du peintre Lebrun; 480 hab.

AUNIS, *Alunisium, tractus Alunensis*, la plus petite province de l'anc. France, cap. La Rochelle; bornée au N. par la Sèvre Niortaise, à l'E. par le Poitou et la Saintonge; au S. par la Gironde; à l'O. par l'Atlantique, où elle comprenait les îles de Ré, d'Oléron et d'Aix; outre les deux fleuves frontières, elle embrasse l'embouchure de la Charente. Le sol, couvert de plaines, n'est pas sans fertilité, mais on y exploite surtout les marais de sel.—Les Romains comprirent les *Santones* de l'Aunis dans la 2e Aquitaine. Les Visigoths prirent le pays; puis, en 507, les Francs le conquirent sur eux. Il suivit la fortune du Poitou jusqu'au xe siècle; il appartenait alors aux Mauléon. En 1130 Guillaume X, duc d'Aquitaine, l'usurpa sur eux. En 1137 Eléonore le porta à Louis VII, roi de France, et en 1152 à Henri II, roi d'Angleterre; elle y avait établi le Code maritime des *jugements ou rôles d'Oléron*. Depuis les incursions normandes, et dès 950, les Rochellois étaient puissants sur mer (*V.* LA ROCHELLE). En 1224 Louis VIII prit La Rochelle et confirma les priviléges accordés successivement par Guillaume X, Eléonore et Richard Cœur-de-Lion. Au traité de Brétigny, 1360, Jean rendit la province à l'Angleterre; mais les habitants, tout Français de cœur, chassèrent en 1371 les étrangers, et se donnèrent à Charles V. La Réforme, introduite dès le règne de François Ier, y devint très-puissante; l'Aunis fut le dernier foyer du parti protestant, qui n'y succomba qu'après la prise de La Rochelle par Richelieu. En 1666 Louis XIV fit commencer le port de Rochefort, aujourd'hui le 3e port militaire de France. En 1694, La Rochelle obtint une généralité divisée en 6 élections. En 1790, l'Aunis devint la partie N.-O. du dép. de la Charente-Inférieure.

AUPS ou AULPS, *villa Alpium, Alba Augusta*, anc. ville au pied d'une montagne, ch.-l. de cant. (Var), à 26 kil. N.-O. de Draguignan, à 853 de Paris; sur la Braque; 2,272 hab.

AURANITIDE, *Auranitis*, partie de la Palestine, dans la demi-tribu de Manassé à l'E. du Jourdain, auj. le *Hauran*. Elle tirait son nom du mont ou de la ville d'Auran, mot qui signifie *trou* en hébreu. C'est un pays dont les cavernes servent d'asile aux brigands.

AURASIUS (MONS). *V.* AURÈSE (MONT).

AURAY, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 28 kil. S.-E. de Lorient, jolie petite ville traversée par l'Auray et située dans une profonde baie; port d'une sûreté reconnue, pouvant recevoir des navires d'un fort tonnage; église de St-Gildas construite en pierres granitiques. Commerce de grains, beurre, miel et bestiaux; cabotage; 3,780 hab.

Ville autrefois très-florissante, lorsque les Danois, les Suédois et les Norvégiens venaient s'y approvisionner. Le 29 sept. 1364 y fut terminée la querelle entre Charles de Blois et Jean de Montfort qui se disputaient la succession de Bretagne. Ce dernier remporta la victoire. Charles de Blois fut tué, et Duguesclin obligé de se rendre au général anglais Jean Chandos. A 4 kil. d'Auray se trouve la chapelle de Ste Anne, où chaque année des milliers de paysans bretons viennent pour le *pardon*.

AURE (Pays d'), *Aurensis vallis*, anc. vicomté de l'Armagnac, relevant des comtes de Bigorre; ch.-l. Arreou, brg de l'arr. de Bagnères.

AURE, petite riv. de France, affl. de l'Eure, passe à Verneuil et Nonancourt; 50 kil. de cours. — Riv. affl. de la Vire.

AUREA REGIO, c.-à d. *le pays d'or;* c'est la partie occidentale de l'Inde au delà du Gange, auj. *Empire birman*.

AUREA VALLIS, nom latin d'AIRVAULT (Deux-Sèvres).

AURÈLE (MARC-). *V.* MARC-AURÈLE.

AURELIA, nom d'une *gens* plébéienne à Rome, dont les branches portèrent les noms de Cotta, Oreste et Scaurus. La mère de J. César et la femme de Catilina en faisaient partie.

AURELIACUM, nom latin d'AURILLAC.

AURELIANI, peuple de l'anc. Gaule, dans la Lyonnaise 4e (anc. Orléanais, auj. département du Loiret et partie de Loir-et-Cher). Leur capitale était *Genabum*, nommée ensuite *Aurelianum*, puis Orléans.

AURELIEN, *Lucius Domitius Aurelianus*, empereur romain, 270-75, né en 212 à Sirmium, en Illyrie, d'un paysan qui occupait une petite ferme dans les terres d'Aurélius, riche sénateur. Enrôlé volontairement, il mérita le surnom de *Fer en main* (*manus ad ferrum*), devint inspecteur des camps romains, consul, épousa la riche Ulpia Severina, qui descendait de Trajan, et combattit les Goths sous Claude II, qui le désigna pour lui succéder. Il défit les Barbares, Sarmates, Goths, Marcomans et Vandales, qui commençaient à envahir l'empire, triompha de l'usurpateur Tétricus, gouverneur des Gaules, et de la reine de Palmyre, Zénobie. Il persécuta les Chrétiens. Mnesthée, un de ses affranchis, le fit assassiner quand il allait partir contre les Perses.

AURELIUS VICTOR (Sextus), historien romain, né en Afrique vers le milieu du IVe siècle de notre ère. Il fut consul, puis préfet de Rome, et resta toujours païen. On a de lui : *Origo gentis Romanæ*, en 34 chap., attribué aussi, mais sans preuves, à C. Nepos, à Pline le Jeune, à Suétone; *De viris illustribus Romæ*, en 18 chap., comprenant d'Auguste à Julien; *De Cæsaribus*, biographies très-succinctes des empereurs, depuis Auguste jusqu'à Constance. Tous ces abrégés ont peu de mérite de style, mais la langue en est généralement assez claire. Edit. Gruner, Cobourg, 1757, in-8°; *Hist. Roman. script. minor.*, Deux-Ponts, 1789, in-8°; trad. en français par M. Dubois, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2e série, 1 vol. in-8°. D—R.

AURENGABAD, c.-à-d. *ville du trône*, v. de l'Hindoustan, dans les États du Nizam, ch.-l. de la province de son nom (jadis de tout le Deccan), à 290 kil. E.-N.-E. de Bombay, par 19° 54' lat. N. et 73° 13' long. E.; 20,000 hab. (en 1856). Ville très-grande, mais en ruines et déserte en partie. Bazar considérable. Elle ne fut bâtie qu'au milieu du XVIIe siècle, sur l'emplacement du village de Gourkah, par Aureng-Zeyb, qui en avait fait sa capitale et y mourut en 1707. Son palais et un tombeau élevé à une de ses femmes, monuments remarquables, sont déjà en ruines. — La prov. d'Aurengabad, anc. prov. de l'Hindoustan, divisée aujourd'hui en prov. dépendant de la présidence anglaise de Bombay et prov. des États du Nizam, est située par 18°-21° lat. N. et 70° 10'-74° 50' long. E.; 450 kil. sur 250; 6,000,000 d'hab., presque tous Mahrattes. Sol très-fertile, traversé par la double chaîne des Ghattes, d'où coulent le Godavéry, la Bhyma et la Nyra. Culture du riz, du coton, de la canne, de l'indigo et d'excellents fruits.

AURENG-ZEYB (Mohi-Ouddine-Mohammed-Alamguir), empereur du Mogol de 1659 à 1707, né en 1619, s'empara du trône en faisant enfermer son père et périr ses deux frères. Son règne fut marqué par la conquête du Thibet, du Deccan, du riche royaume de Golconde et de celui de Visapour; à l'intérieur, par une sage administration; le commerce et l'agriculture furent protégés, les formes de la justice abrégées, et la peine capitale prononcée contre ceux qui chercheraient à corrompre les juges. Aureng-Zeyb eut à soutenir une longue guerre contre les Mahrattes, dont il triompha. Il fit périr plusieurs de ses fils révoltés contre lui, et unis à ses ennemis. M.

AURENSIS VALLIS, nom latin du pays d'AURE.

AUREOLUS (Manius Acilius), né dans la Dacie, avait été berger dans sa jeunesse, s'enrôla dans les armées romaines, devint général sous les empereurs Valérien et Gallien, se laissa proclamer empereur par ses soldats, disputa l'Empire à Gallien et ensuite à Claude II, et fut vaincu et tué dans une bataille près de Milan, 268.

AURÈS, *mons Aurasius*, chaîne de l'Algérie, au S.-E., à 160 kil. S. de Constantine, à 12 journées au S. de l'anc. Carthage. Elle donnait jadis asile aux Maures sans cesse révoltés contre les Vandales ou les Grecs.

AUREUS MONS, montagne de l'anc. Corse, dans l'intérieur; auj. *Monte d'Oro;* 2,652 mètres.

AUREUS, monnaie romaine d'or, valant 25 deniers, et en francs, 27 fr. 95 c., sous César; 26 fr. 89 c., sous Auguste; 26 fr. 56 c., sous Tibère; 26 fr. 35 c., sous Claude; 25 fr. 42 c., sous Néron; 24 fr. 93 c., de Galba aux Antonins.

AURICH, v. de Hanovre, ch.-l. de la province de son nom (jadis de l'Ost-Frise), à 22 kil. N.-E. d'Emden; 4,500 hab. Siége de l'assemblée des États; cour d'appel civile et criminelle; gymnase et bibliothèque. — La prov. d'Aurich comprend l'anc. principauté d'Ost-Frise, le territoire de l'Harlinger-Land et quelques îles dans la mer du Nord; 192,329 hab., et 2,916 kil. carrés.

AURIGERA, nom latin de l'ARIÉGE.

AURIGNAC, ch.-l. de cant. (H.-Garonne), arr. et à 21 kil. N.-E. de St-Gaudens, près de la Gange. Comm. de cuirs, laines et bestiaux; 1,122 hab.

AURIGNY, en angl. *Alderney*, petite île d'Angleterre, dans la Manche, à 13 kil. O. de la côte de France, dont elle est séparée par le dangereux détroit dit Ras d'Aurigny ou de Blanchard, à 55 kil. S. de la côte d'Angleterre, à 32 kil. N.-E. de Guernesey. Elle a 16 kil. de tour. Ville du même nom, au centre de l'île. Air sain; sol bien cultivé; abondante récolte de grains; 4,933 hab.

AURILLAC, *Aureliacum*, ch.-l. du dép. du Cantal à 554 kil. S. de Paris; jolie ville, agréablement située sur la rive dr. de la Jordanne; par 44° 56' lat. N., et 0° 6' 30'' long. E.; rues assez mal percées, mais larges, propres, et arrosées par des ruisseaux d'eau courante. On y remarque le château St-Etienne, qui domine la ville, anc. habitation des comtes d'Auvergne; les églises St-Géraud et Notre-Dame-des-Neiges, l'abbaye des Bénédictins. Collége. Fabr. de dentelles, sabots, chaudronnerie; comm. considérable de fromages dits du Cantal, chevaux, mulets, bestiaux, etc. Dépôt d'étalons. Patrie du pape Sylvestre II (Gerbert), dont on y voit la statue par David d'Angers, érigée en 1851, celle de Guillaume d'Auvergne; 8,848 hab. Cette ville se forma au VIIIe siècle autour d'un monastère fondé par St Géraud.

AURIOL, brg du dép. des Bouches-du-Rhône, arr. et à 27 kil. E.-N.-E. de Marseille, cant. de Roquevaire. Exploit. de houille; fabr. de carreaux à paver; 2,709 hab. Dominé par les ruines d'un château du XIe siècle; vestiges de villas romaines.

AURISPA (Jean), savant italien, né à Noto en Sicile vers 1369, m. en 1459. Il alla recueillir des mss. grecs à Constantinople, fut appelé à Florence par Laurent de Médicis, se rendit ensuite à Ferrare, où il entra dans les ordres, et devint secrétaire des papes Eugène IV et Nicolas V. C'est un de ces érudits qui préparèrent la renaissance des lettres anciennes. B.

AURON, *Utrio*, *Olrio*, riv. de France, prend sa source au N. de Cerilly (Allier), passe à Banegon, Dun-le-Roi, Bourges; elle prend dans cette dernière ville le nom d'Yèvre, passe à Mehun et Vierzon, où elle se jette dans le Cher après un cours de 100 kil.

AURORE, déesse, fille d'Hespérion, mère de Memnon et de Phaéton, des vents et des astres. On la représente couverte d'un voile, ouvrant avec ses doigts de rose les portes de l'Orient. Elle est l'avant-courrière du soleil.

AUROS, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 8,500 mèt. N.-N.-E. de Bazas. Ancien château seigneurial appartenant à la maison de Foix, auj. en ruines; 208 hab.

AURUNCI, peuple de l'anc. Italie, le même que les *Ausones*.

AUSA, v. de l'anc. Espagne, près de Tarragone; auj. *Vic d'Osona*.

AUSA, fl. du N.-E. de l'Italie. *V.* ALSA.

AUSARIA, v. de l'anc. Arabie, sur la côte orientale, entre le cap Syagros et le golfe Persique; auj. *Sûr* ou *Bender-Sûr*.

AUSAVA VICUS, v. de l'anc. Germanie, chez les Trévères, entre Trèves et Cologne; auj. *Schoneck*.

AUSCHISÆ ou **AUCHITÆ**, peuple de l'anc. Cyrénaïque, au S. de Barca.

AUSCI, peuple de l'anc. Aquitaine, en Novempopulanie, jouissant du droit latin. Ils habitaient autour de leur capitale *Climberrum* ou *Elimberrum* ou *Ausci*; auj. *Auch*. Leur territoire forme le dép. du Gers.

AUSETANI, peuple de l'anc. Espagne tarraconaise, au N., avec la ville d'Ausa; auj. *Vic d'Osona*.

AUSONE (Decimus Magnus), poëte latin, né à Bordeaux en 309, m. vers 394; il quitta le barreau, et professa avec éclat dans sa ville natale la grammaire et l'éloquence. Valentinien, sur le bruit de son mérite, lui confia l'éducation de son fils Gratien, et il reçut depuis de ces deux empereurs les titres de comte de l'Empire, de questeur, de préfet d'Italie, d'Afrique et des Gaules, et enfin de consul, 379. Ausone a fait des *idylles*, des *églogues*, des *épîtres* et des *épigrammes*; c'est dans ce dernier genre qu'il a le mieux réussi. Son idylle sur la Moselle renferme des tableaux gracieux; il en est de même de la 3e idylle, *à sa Maison de campagne*; de la 6e, l'*Amour crucifié*; de la 14e, les *Roses* : mais en général sa poésie manque d'âme; son style est sec et dur, et quelques-unes de ses pièces pèchent contre la décence, *V.* l'édition de Souchay, Paris, 1730, in-4°; les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf; les traductions de l'abbé Jaubert, 1769, et de M. Corpet, Paris, 1843, 2 vol. in-8°, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2e série; Demogeot, *Études historiques et littéraires sur Ausone*, Toulouse, 1837, in-8°. D—R.

AUSONES, peuple de l'anc. Italie, sur la côte occident., près des Volsques. Ils étaient d'origine osque ou opique, et leur pays s'appelait Ausonie ou *Opica*. On les nommait aussi Aurunces. Leur cap. était Suessa Aurunca, auj. *Sezza*; l'Italie tout entière prenait quelquefois dans les poëtes le nom d'Ausonie ou d'*Opica*, parce qu'ils étaient de ses plus anciens habitants.

AUSPICE, prêtre romain du collége augural. Il prédisait l'avenir par le vol des oiseaux.

AUSPICE, présage tiré du vol des oiseaux. Les auspices se prenaient à Rome par un membre du collége augural; à l'armée, par le général, assisté d'un simple serviteur ou d'un soldat. Les principaux oiseaux d'auspices étaient l'aigle, le vautour, la buse, l'orfraie, le corbeau, la corneille, le hibou, etc. Ils donnaient d'heureux présages lorsqu'ils volaient très-haut, droit devant eux, en déployant une vaste envergure, et de mauvais s'ils volaient bas ou près de terre. On distinguait les auspices en *grands* et *petits*; les grands oiseaux donnaient les premiers. On appelait aussi grands ou petits auspices ceux pris pour l'élection des grands ou des petits magistrats. C. D—Y.

AUSSÉE, brg des États autrichiens (Styrie), sur la Traun; 1,500 hab. Riche mine de sel gemme et de sulfate de soude.

AUSSIG, v. de Bohême, à 22 kil. N.-O. de Leitmeritz, au confl. de l'Elbe et de la Bilea; 1,800 hab. Vins estimés. Patrie du peintre Mengs; grand commerce de houille.

AUSTEN (Jane), née en 1795, m. en 1817, fille du recteur de Steventon (Hampshire), a écrit des romans dont Walter Scott faisait grand cas, et qui brillent par une vive sensibilité : *Sense and Sensibility, Pride and Prejudice, Emma*, etc.

AUSTER. Nom latin du vent du S., violent, humide et très-chaud.

AUSTERLITZ, en morave *Slawkow*, v. des États autrichiens (Moravie), sur la Littawa, à 15 kil. E.-S.-E. de Brünn; 2,600 hab. Beau château seigneurial des princes de Kaunitz-Rietberg. C'est à 5 kil. à l'O. qu'eut lieu, le 2 décembre 1805, la célèbre bataille dite d'*Austerlitz* ou des *Trois-Empereurs*, où Napoléon battit l'armée austro-russe, commandée par ses souverains eux-mêmes, François II et Alexandre Ier; cette victoire amena le traité de Presbourg (26 décembre 1805).

AUSTIN, v. de l'Amérique septentrionale, cap. du Texas, depuis 1838, sur la rive g. du Colorado, à quelque distance de la mer et au centre de l'État.

AUSTL (SAINT-), v. d'Angleterre, dans le comté de Cornouailles, près de la baie de son nom; siége d'une Justice des mines. Exploit. de cuivre et d'étain à *Polgooth* et *Crennis*; grandes carrières de terre à foulon et à porcelaine; 10,500 hab.

AUSTRAL (Grand-Océan), s'étend entre le tropique du Capricorne et le cercle polaire austral; baigne les côtes méridionales de l'Afrique, de l'Australie ou Nouvelle-Hollande et de l'Amérique, la Nouvelle-Zélande et un grand nombre de petites îles et de terres la plupart inhabitées. Entre l'Afrique et la côte méridionale de l'Amérique, il prend le nom d'Océan-Atlantique-Austral. Cook y a fait les premières grandes découvertes, continuées glorieusement par l'expédition de sir James Ross en 1841. M—N.

AUSTRALASIE ou **MÉLANÉSIE**, l'une des quatre divisions géographiques de l'Océanie, au S. et S. E. de l'Asie, entre l'équateur et le 44° lat. S.; le 111° et le 170° long. E.; comprenant le continent d'Australie ou Nouvelle-Hollande, et les îles ou archipels de la Louisiade, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Papouasie ou Nouvelle-Guinée, l'Amirauté, Nouvelle-Irlande, Nouvelle-Bretagne, Salomon, îles de lord Howe, Tasmanie ou Van-Diémen. On attribue aux Espagnols ou aux Portugais la 1re découverte de ces terres au XVIe siècle; les Hollandais reconnurent le continent en 1605; Tasman, en 1642, avait découvert l'île de Van-Diémen ou Tasmanie, qu'il prit pour l'extrémité S. du continent, et en 1798, l'Anglais Bass reconnut le détroit qui la sépare du continent. L'Anglais Dampier continua à reconnaître la côte, et donna son nom aux îles Dampier à l'O., et au détroit qui sépare la Nouvelle-Guinée de la Nouvelle-Bretagne; en 1767, Carteret et Wallis découvrirent de nouvelles îles; en 1770, Cook traça la côte orientale du continent et découvrit (1774) la Nouvelle-Calédonie. Au commencement du XIXe siècle, la côte du continent était presque entièrement reconnue; en 1768, Bougainville avait découvert les Louisiades.

AUSTRALIE OU CONTINENT AUSTRAL OU NOUVELLE-HOLLANDE, vaste continent dans l'Océanie, au S.-E. de l'Asie, entre 11° et 39° lat. S., et 111° et 152° long. E.; sa plus grande longueur de l'E. à l'O. est 3,861 kil., sa plus grande largeur du N. au S. de 3,170; surperf. évaluée à 4,827,000 kil. carrés. Les côtes offrent peu d'échancrures; les principales sont le vaste golfe de Carpentarie et celui de Cambridge au N., la baie des Chiens-Marins à l'E., les golfes de St-Vincent et de Spencer au S. Les principales chaînes de montagnes connues sont à l'E. les Montagnes-Bleues, au S. les monts Warragong ou Alpes australiennes et les Montagnes-Noires, au S.-O. les monts d'Arling; l'intérieur, longtemps inaccessible, commence à être connu par les voyages d'Eyre (1842), de Sturt (1845), de Leichhardt (1844-45, 48), de Babbage (1856), des frères Grégory (1848, 52, 55-56, 58), et surtout de Burke et Mac-Douall-Stuart, qui, en 1860-61, traversèrent tout le continent du S. au golfe de Carpentarie; il n'offre que de vastes plaines arides ou marécageuses, les vallées dans les montagnes sont seules fertiles; point de grands fleuves navigables; des torrents qui se perdent dans des lacs marécageux, Torrens, Gairdner, etc. Les principaux cours d'eau sont le Murray, le Brisbane, le Macquarie, le Lachlan, etc. Climat brûlant au N.; au S. tempéré et saisons peu marquées, variations brusques; au S.-E., dans la Nouvelle-Galles du S., sécheresses de 6 ou 7 mois, souvent suivies de pluies violentes et continues. Les Australiens ou nègres Papous, de race mélanésienne, offrent un des types les plus misérables de l'espèce humaine; ils sont petits, grêles, leur peau est d'un noir cuivré; ils ne portent habituellement aucun vêtement, se construisent des huttes misérables, vivent de la pêche et de la chasse. Le contact des Européens n'a pu introduire chez eux aucun germe de civilisation; leur nombre autour des colonies décroît rapidement. Richesses minérales découvertes : le fer, le plomb, le cuivre et la houille. En juillet 1851, un certain Heargreaves découvrit quelques mines d'or en Australie. Dès janvier 1852, on connut 26 gisements dans la Nouvelle-Galles du Sud et à Port-Philippe, au mont Alexander, à 50 kil. N. de Port-Melbourne (prov. de Victoria); au mont Ballarat et à Ovens, sur la route de Sidney à Port-Melbourne. C'étaient des mines d'or extrêmement riches et fort supérieures à celles de la Californie. La seule prov. de Victoria a fourni, pendant la première année d'exploitation, 253,128,300 francs. Une pareille découverte a bientôt attiré vers l'Australie de nombreux émigrants; à la fin de 1852, il arrivait près de 5,000 hommes par semaine à Port-Melbourne. Malheureusement on abandonnait pour les mines d'or les mines de cuivre, les intérêts agricoles et les bergeries, véritable richesse du pays. Sur 5,710 espèces indigènes de végétaux, 5,440 sont particulières à l'Australie, et, sur 58 espèces indigènes de quadrupèdes, 46 particulières. Les Anglais occupent une grande partie des côtes; leur premier établissement fut fondé à Sidney (Nouvelle-Galles du S.) en 1788; leurs colonies actuelles sont : l'Australie méridionale; l'Australie occidentale ou Swan-River (Rivière des Cygnes); la Nouvelle-Galles du Sud, qui a servi longtemps de lieu de déportation pour l'Angleterre; l'Australie Heureuse ou Victoria, à l'E. de l'Australie du S.; la terre de Van-Diémen ou île de Tasmanie; le Queensland (ci-dev. district Moreton-Bay) au N. de la Nouvelle-Galles du Sud. La principale occupation des colons est la culture des cé-

réales, du lin, du tabac, de l'indigo, des arbres fruitiers d'Europe qui y réussissent très-bien, et l'élève des bestiaux d'Europe qui, introduits en 1788, se sont multipliés d'une manière prodigieuse, principalement les moutons, dont la laine forme le grand objet de l'exportation. Fabr. de savon. En joignant la colonie de Van-Diémen, on évalue à 1,201,192 hab. la population anglaise.

AUSTRALIE MÉRIDIONALE (*South-Australia*), colonie anglaise sur le continent d'Australie, s'étendant sur la côte S., entre le 128° et 139° de long. E., et, dans l'intérieur, jusqu'au 26° lat. S., sur les golfes Spencer et St-Vincent; arrosée par le Murray; pop., 135,929 hab. Capit., Adélaïde; ville principale, Port-Lincoln. Fondée par une société particulière en 1829, reconnue par l'Angleterre en 1834, elle a un gouverneur en chef, et ne reçoit que des émigrants libres. Exportation de céréales et de laine; cuivre, sel.

AUSTRALIE OCCIDENTALE OU SWAN-RIVER (Rivière des Cygnes), colonie anglaise sur la côte O. du continent d'Australie, entre le 14° et 35° lat. S., et le 111° et 128° long. E.; cap., Perth; pop., 17,246 hab. Fondée en 1828, elle a un gouverneur commandant en chef.

AUSTRALIE ORIENTALE. *V.* GALLES DU SUD (NOUVELLE-).

AUSTRALIE SEPTENTRIONALE, colonie anglaise sur la côte N. du continent d'Australie, à l'O. du détroit de Torrès; ch.-l. Victoria. Cet établissement, fondé en 1838, a été dévasté par un ouragan en 1842 et presque abandonné.

AUSTRASIE, *ost reich*, c.-à-d. royaume de l'Est, par opposition à la Neustrie, *non royaume de l'Est*, royaume des Francs orientaux du VIe au VIIIe siècle, comprenait, outre la Thuringe, la Franconie, et l'Alémannie (Bade et Wurtemberg), les duchés de Bavière et de Frise, et les pays situés entre le Rhin, la Meuse et l'Escaut. La capitale était Metz. Thierry Ier, fils de Clovis, en fut le premier roi, 511-534; il eut pour successeurs : Théodebert Ier, 534-548; Théodebald, 548-555. Clotaire Ier réunit l'Austrasie aux autres royaumes de la Gaule franque; puis vinrent Sigebert Ier, 561-575; Childebert II, 575-596; Théodebert II, 596-612; Clotaire II et Dagobert l'ajoutèrent à leurs États, et la transmirent à Sigebert II, 638-656; Childéric II, 656-673. Dès lors l'Austrasie chercha par des révoltes à assurer son indépendance, en mettant à sa tête des maires du palais de la famille des Héristals. Pépin d'Héristal et Charles-Martel la gouvernèrent ainsi et combattirent la Neustrie sa rivale. Ils s'élevèrent à cette suprême puissance que couronna l'élévation de Pépin le Bref au trône, en 752. L'Austrasie devint ainsi partie intégrante du royaume. A. G.

AUSTREBERTE (Sainte), née dans l'Artois en 633, m. en 704, parente de Dagobert. Prieure de l'abbaye du Port, près d'Abbeville, puis du monastère de Pavilly, elle reçut de St Ouen le titre d'abbesse.

AUSTRÈGUES, nom de certains arbitres institués en Allemagne, au commencement du XVe siècle, par les princes, les prélats, les villes ou les chevaliers, pour vider les différends qui s'élevaient entre eux. La création de la *Chambre impériale* sous Maximilien Ier, afin d'atteindre le même but, ne les fit pas disparaître; et même, sous le régime de la Confédération germanique, la diète nomme, pour concilier les partis, des *instances austrégales* ou commissions arbitrales, dont les décisions ont force de chose jugée. B.

AUSTREMOINE (Saint), apôtre et premier évêque de l'Auvergne vers l'an 250 ap. J.-C. Il fut enterré, dit-on, à l'abbaye d'Issoire. Fête le 1er novembre.

AUSUGUM, v. de l'anc. Rhétie, au S.; auj. *Borgo di Valsugana*.

AUTARIATÆ, peuple de l'anc. Illyrie. Après s'être épuisé par de nombreuses guerres contre les Ardiéens, les Triballes, les Thraces et les Illyriens, il fut soumis par les Romains, et il était presque détruit à l'époque de Strabon. Salone était sa ville principale.

AUTERIVE, ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. et à 18 kil. S.-E. de Muret, sur la rive dr. de l'Ariége. Fabr. de draps; 2,276 hab.

AUTEROCHE (CHAPPE D'). *V.* CHAPPE.

AUTESIODORUM, v. de l'anc. Gaule lyonnaise, chez les Sénons; auj. *Auxerre*.

AUTEUIL, ci-devant vge du dép. de la Seine, arr. et à 13 kil. de St-Denis, à 7 O. de Paris, sur une colline qui borde la rive dr. de la Seine et à l'entrée du bois de Boulogne; station du chemin de fer de ceinture; 5,734 hab. — Auteuil fait partie de Paris, depuis 1860; il est dans le 16e arrondissement municipal.

AUTHARIS, roi des Lombards, 584-590 ap. J.-C., arien, repoussa trois fois Childebert II, roi des Francs Austrasiens, allié de l'empereur grec Maurice, et poussa ses armées jusqu'à Reggio.

AUTHENTIQUES. Recueil des Novelles de Justinien, ainsi nommé de ce qu'il contient les Constitutions qui abrogent les précédentes. Il fut publié vers 534.

AUTHIE, petite riv. de France, passe à Doullens et se jette dans la Manche après 85 kil. de cours; elle sépare le dép. de la Somme de celui du Pas-de-Calais.

AUTHION, riv. de France, prend sa source dans les étangs d'Hommes et de Rillé (Indre-et-Loire), passe à Bourgueil, suit l'ancien lit de la Loire dans laquelle elle se jette à St-Aubin-des-Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire), r. dr. Elle porte le nom de Doile depuis sa source jusqu'au dessous de Bourgueil; cours de 100 kil., navigable sur 42 kil.

AUTHON ou AUTUN (Jehan d'), religieux minime, chroniqueur de Louis XII, qu'il suivit dans tous ses voyages, né en Saintonge en 1466, m. en 1527. On a de lui : *Annales du roi Louis XII de* 1499 *à* 1508, imprimées en partie en 1620, in-4°, et complétement par le bibliophile Jacob, Paris, 1835, 4 vol. in-8°.

AUTHON, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. et à 17 kil. S.-S.-E. de Nogent-le-Rotrou. Fabr. d'étamines; comm. de bestiaux; 903 hab.

AUTICHAMP (Jean-Fr.-Thérèse-Louis de BEAUMONT, marquis d'), général français, né en 1738 à Angers, m. en 1831; aide de camp du maréchal de Broglie pendant la guerre de Sept ans, commandant de la gendarmerie de Lunéville en 1770; en 1789, il emigra à Turin, à la suite du prince de Condé, dont il était écuyer, et porta les armes contre la France, puis accepta du service en Russie rentra en France à la fin de 1815, et reçut de Louis XVIII le grade de lieutenant-général. En 1830, quoique âgé de 91 ans, et infirme, il combattit pour Charles X.

AUTISSIODURUM. *V.* AUTESIODORUM.

AUTLAN. *V.* le *Supplément*.

AUTOCHTHONES. *V.* ABORIGÈNES.

AUTOCRATE (du grec *autocratôr*, celui qui règne de son propre droit). On donnait ce nom, chez les Athéniens, aux généraux qui, comme Aristide à Platée, Alcibiade, Nicias et Lamachus en Sicile, étaient dispensés de rendre compte de leur conduite à la fin de la campagne. Les empereurs Byzantins s'en firent un titre; il n'est plus porté maintenant que par l'empereur de Russie. B.

AUTO-DA-FE, c.-à-d. *acte de foi*. On appelait ainsi, dans la Péninsule espagnole et dans les colonies qui en dépendaient, la lecture solennelle des jugements de l'inquisition, et l'exécution des peines décrétées aussitôt, sur son avis, par le juge royal, d'après les lois barbares de ces pays : le bûcher pour les impénitents, le bûcher après strangulation pour les hérétiques relaps bien que repentants. Outre les malheureux à qui la mort était réservée, d'autres accusés, condamnés à diverses peines (emprisonnement, austérités) et déclarés réconciliés, paraissaient dans ces tristes cérémonies. Les historiens de l'inquisition distinguent les *auto-da-fé généraux*, où se déployait une grande solennité et où figuraient un grand nombre de coupables : ceux-là avaient lieu surtout lors de l'avénement, du mariage ou de la naissance des princes, et faisaient en quelque sorte partie des fêtes publiques; — les *auto-da-fé particuliers*, plus fréquents et moins solennels, mais publics encore; — les *autillo* ou *petits auto-da-fé* : c'étaient ceux où le jugement était prononcé dans les salles mêmes de l'inquisition, soit fermées, soit ouvertes. L'*auto-da-fé singulier* était, comme son nom l'indique, celui d'un seul coupable. — Usités en Aragon dès le XIVe siècle, les auto-da-fé devinrent très-fréquents dans toute la Péninsule après la réorganisation de l'inquisition en Aragon (1484) et son introduction en Castille (1480) et en Portugal (1536), d'où elle passa aux Indes (1560) et en Amérique (premier auto-da-fé à Mexico, 1574). Moins nombreux au XVIIIe siècle, ils furent loin toutefois de disparaître entièrement; et les 54 auto-da-fé (79 condamnés brûlés en personne et 73 en effigie) dont l'historien Llorente avait les notices sous les yeux, n'étaient qu'une faible partie de ceux qui eurent lieu du temps de Philippe V. Mais sous Ferdinand VI, il y en eut à peine quelques-uns; et le long règne de Charles III offre au plus 10 auto-da-fé et 4 victimes livrées aux flammes. Ce sont les dernières. R.

AUTOLOLES, peuple gétule de l'anc. Afrique, sur la côte occid., au N. et au S. de l'Atlas. Ils avaient une ville d'Autolala, qu'on retrouve peut-être dans la moderne *Agulon* ou *Aquilon*.

AUTOLYCUS, aïeul maternel d'Ulysse. Son habileté à voler les troupeaux le fit passer pour fils de Mercure. *V.* Homère, *Odyss.*, XIV.

AUTOLYCUS, de Pitane en Eolide, maître du platonicien

Arcésilas, florissait dans la seconde moitié du IVe siècle av. J.-C. Nous avons de lui un petit traité *de la Sphère en mouvement*, et un traité en 2 livres *sur les levers et les couchers des astres*, opuscules élémentaires, qui, étrangers à la trigonométrie alors inconnue, ne peuvent conduire à aucun calcul exact. Ils ont été publiés, avec traduction latine, par Dasypodius, dans les *Sphæricæ doctrinæ propositiones* (Strasbourg, 1572, in-8°). Le dernier a été traduit en français par Forcadell (Paris, 1572, in-4°). Outre les historiens de l'astronomie, *V.* Karpzov, *de Autolyco Pitanæo diatribe* (Leipzig, 1744, in-4°). H. M.

AUTOMÉDON, conducteur du char d'Achille et de Pyrrhus. Son nom est devenu synonyme d'habile conducteur. (Homère, *Il.* IX, 46.)

AUTONOMIE, du grec *autos*, soi-même, et *nomos*, loi. L'Autonomie était le droit de se gouverner d'après ses propres lois; ce mot désignait en même temps l'état des villes grecques et des villes conquises qui jouissaient de ce privilége sous l'empire romain. A ce privilége se joignait le droit de battre monnaie.

AUTREY, ch.-l. de cant. (H.-Saône), arr. et à 11 kil. N.-O. de Gray; hauts-fourneaux; 1,041 hab. — village (Vosges), à 25 kil. d'Épinal; 499 hab. Autrefois abbaye de l'ordre de St-Augustin, fondée en 1150. Minerai de fer en grains, carrières de pierre.

AUTRICHE (Empire d'), en allem. *Œstreich*, un des grands États de l'Europe, au centre du continent, entre 42° 12'-51° 2' lat. N.; et 7° 10'-24° 14' long. E.; borné au N., par la Prusse et la Saxe; à l'E., par la Russie et la Moldavie; au S., par la Turquie et l'Italie; à l'O., par le royaume d'Italie, par la Suisse, et la Bavière. Depuis le traité de Zurich (10 novembre 1859), qui enleva la Lombardie à l'Autriche, la superficie de cet empire n'est plus que de 635,148 kilom. carrés, et sa population de 35,019,058 hab., dont 7,889,925 Allemands; 15,027,648 Slaves; 2,989,136 Italiens; 4,947,134 Magyars; 2,642,953 Roumains; 1,049,871 Juifs; le reste Arméniens, Grecs, Albanais, Zingares, etc. Capitale: Vienne. Les pays *allemands*, ou faisant partie de la Confédération germanique, sont: l'Autriche propre, le duché de Salzbourg, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Littoral, la Silésie autrichienne, la Bohême, la Moravie, les duchés d'Auschwitz et de Zator en Galicie, et le Tyrol. Superficie, 193,860 kil. carrés; population, 12,802,944 habit. Les pays *hongrois* sont: la Hongrie, la Transylvanie, le royaume de Croatie-Esclavonie, celui de Dalmatie, et les Confins militaires. Les pays *polonais* sont la Galicie orientale, la Galicie occidentale, ou Cracovie, et la Bukowine. La Vénétie compose toutes les possessions *italiennes*.

Les États autrichiens sont divisés administrativement en 19 provinces appelées Pays de la Couronne:

Pays de la Couronne.	*Capitales.*
1° Autriche au-dessous de l'Ens. . . .	Vienne.
2° Autriche au-dessus de l'Ens. . . .	Linz.
3° Salzbourg	Salzbourg.
4° Styrie (*Steiermark*).	Grätz.
5° Carinthie (*Karnten*)	Klagenfurth.
6° Carniole (*Krain*)	Laybach.
7° Littoral	Trieste.
8° Tyrol et Vorarlberg.	Innspruck.
9° Bohême (*Bohmen*).	Prague.
10° Moravie (*Maehren*).	Brünn.
11° Silésie (*Schlesien*).	Troppau.
12° Hongrie (all. *Ungarn;* hong. *Magyar-Orszag*.	Ofen.
13° Transylvanie (all. *Siebenburgen;* hong. *Erdely Orszag*.	Klausenbourg.
14° Croatie et Esclavonie	Agram.
15° Confins militaires	Peterwardein.
16° Galicie orientale et Galicie occidentale ou Cracovie.	Lemberg.
17° Bukowine	Czernowitz.
18° Dalmatie.	Zara.
19° Vénétie	Venise.

Il y a dans l'Empire sept confessions chrétiennes différentes.— L'Église catholique est prédominante. On compte 23,968,686 catholiques romains, 3,562,952 catholiques grecs, 2,921,639 de grecs non unis, 3,182,616 protestants, 1,049,871 juifs; le reste dissidents. Il y a 13 archevêques et 49 évêques catholiques romains, 2 archevêques et 7 évêques catholiques grecs, 1 archevêque et 10 évêques grecs non unis, 1 archevêque arménien à Lemberg. Les Luthériens ont à Vienne un consistoire supérieur, dont dépendent 8 surintendances et le consistoire d'Hermanstadt; les calvinistes, 8 surintendances et le consistoire de Klausenburg, relevant du consistoire supérieur de Vienne.

L'Autriche est un pays très-montagneux. On y distingue trois chaînes principales: les Alpes au S., les monts Krapaks à l'E., les Sudètes et les montagnes de Bohême au N. Les plaines les plus considérables sont celles de la Vénétie, de la Hongrie, et de la Galicie. On compte dans l'Empire un grand nombre de lacs, dont les plus importants sont ceux de Balaton et de Neusiedel en Hongrie, de Kemer et de Traun. Le pays est arrosé par le Danube (dans une longueur de 1,270 kil.), par la Vistule, l'Elbe, le Pô, le Dniester, et l'Adige. Dans leur parcours à travers les États autrichiens, ces fleuves reçoivent un grand nombre d'affluents: le Danube reçoit l'Inn, la Traun, l'Ens, la Drave, la Save, la March, le Waag, la Theiss, et la Bega; la Vistule reçoit le Dunajec, la Wisloka, le San, et le Bog; l'Elbe reçoit la Moldau; l'Adriatique reçoit encore la Brenta, la Piave, etc., et baigne les côtes méridionales de l'Empire sur une étendue de 1,700 kil. — Le climat, en général très-sain, varie dans les différentes provinces selon leur situation plus ou moins élevée. Le sol est presque partout fertile; la sériciculture, les pâturages, et les mines y sont des sources de richesse. L'industrie, n'y est pas partout aussi développée que dans les autres États d'Allemagne. Les principaux articles d'exportation sont: les tissus de soie et de laine, les toiles, fils, cotonnades, et les verreries. Commerce très-actif, mais entravé à l'E. par le système prohibitif de douanes de la Russie. Transit pour l'Orient très-important. Des routes excellentes (celles du Stilvio et du Brenner ont une réputation universelle), un vaste réseau de chemins de fer, dont Vienne est le centre, rendent faciles les communications entre les provinces. De Vienne partent trois grandes lignes ferrées: une dite du Midi, allant par Brück, Grätz et Laybach à Trieste, et qui recevra plus tard, à Brück, le chemin de fer de Münich et de Salzbourg; la 2e, dite du S. E., va par Presbourg et Pesth à Basiasch sur le Danube; la 3e, dite du Nord, détache une branche sur Dresde, au N.-O., par Brünn et Prague, puis une autre au N.-E., par Ollmütz, laquelle va joindre à Oderberg le chemin de fer de la Silésie prussienne, et par celui-ci Breslau, Berlin, Cracovie, et Varsovie. Un chemin de fer entre Venise et Vérone, traverse la Vénétie, et de Vérone envoie un embranchement au N. par le Tyrol vers la Bavière, au S. par Mantoue sur l'Italie centrale. Les lignes terminées ont une longueur de près de 5,900 kil. Des services de bateaux à vapeur partent de Trieste pour Venise, la Grèce et Constantinople; vont sur le Danube, depuis Ulm jusqu'à la mer Noire; sur le Pô, la Moldau, et l'Elbe. L'effectif de la marine marchande était, en 1863, de 9,825 bâtiments. — L'instruction publique primaire et secondaire se trouve presque entièrement sous la direction du clergé. Il y a 8 universités: Vienne, Prague, Pesth, Lemberg, Ollmütz, Grätz, Innsbrück, et Padoue; on compte 55 lycées de philosophie et de jurisprudence; 213 gymnases, et un grand nombre d'établissements pour l'enseignement dans quelques branches spéciales. — Le revenu de l'État était, en 1861, de 1,164 millions de fr.; la dépense s'élevait à 1,437 millions. La dette publique était de 6 milliards 369 millions. — La force militaire se compose de 4 armées, ou 16 corps d'armée (en 453 bataillons, 328 escadrons et 1,314 canons). L'effectif en temps de paix est de 284,278 hommes; au pied de guerre elle s'élève à 618,735 hommes. L'Autriche fournit à la Confédération germanique un contingent de 182,000 hommes, y compris la réserve. — La marine se compose de 1 vaisseau, 12 frégates, 5 corvettes, 4 bricks, 19 vapeurs, etc.; en tout, 117 bâtiments, avec 1084 canons et 13,991 marins. — Le chef de l'État est l'empereur; le gouvernement monarchique. La couronne se transmet de mâle en mâle; mais, à défaut d'héritiers mâles, les femmes succèdent. *V. Supplément.*

AUTRICHE PROPRE, ancien archiduché, borné au N. par la Moravie et la Bohême; à l'E. par la Hongrie; au S. par la Styrie et la Carinthie; à l'O. par le Tyrol et la Bavière. Superficie, avec le Salzbourg, 38,232 kil. carrés; populat., 2,535,916 hab. Elle est coupée par l'Ens en deux parties, formant les pays de la couronne autrichienne au-dessous et au-dessus de l'Ens. L'*Autriche au-dessous de l'Ens* (ch.-l. Vienne), subdivisée en 17 capitaineries de cercles en 1849, et portant le nom de *Basse-Autriche*, comprend aujourd'hui 4 cercles, Manhartsberg supérieur et inférieur, et Wienerwald supérieur et inférieur. L'*Autriche au-dessus de l'Ens* (ch.-l. Linz) subdivisée en 12 capitaineries de cercles en 1849, et portant le nom de *Haute-Autriche*, comprend au-

jourd'hui 4 cercles, Mühl, Inn, Haussrück, Traun. Salzbourg forme une province particulière (*V. ce mot.*)

Histoire. L'Autriche propre fut habitée originairement par les Taurisques, puis par les Noriques. Après la défaite de ces derniers par les Romains (14 av. J.-C.), le pays au N. du Danube fit partie de l'empire des Marcomans et des Quades; une partie de la Basse-Autriche et de la Styrie avec la ville municipale de *Vindobona* (Vienne) appartinrent à la Pannonie; le reste de la Basse-Autriche et de la Styrie, ainsi que la Carinthie et une partie de la Carniole, firent partie du Norique ou de l'Illyrie romaine; le Tyrol fut compris dans la Rhétie, etc. La grande migration des peuples changea tout au VII[e] siècle : des tribus Slaves envahirent ces différentes provinces, jusqu'à ce qu'en 791, Charlemagne, après avoir refoulé les Avares jusqu'au delà du Raab, réunit à l'Allemagne tout le pays situé entre l'Ens et le point de jonction du Raab avec le Danube. Dès lors ce pays reçut le nom d'*Avarie* ou *Marche orientale* (*Austria*), et fut érigé en margraviat. Envahi en 900 par les Hongrois, il en fut délivré par l'empereur Othon I[er] après la bataille d'Augsbourg (955). Othon II nomma le comte Léopold I[er] de Babenberg margrave en 983. Dans un document de 996 se trouve pour la première fois le nom de *Ostirrichi*, formé du mot *Austria*. La famille de *Babenberg* régna en Autriche pendant trois siècles. Le margrave Henri Jasomirgott obtint en 1156 le pays au-dessus de l'Ens, et en même temps les deux pays furent érigés par l'empereur Frédéric I[er] en duché. Le duc Léopold V (1177-1194) acquit la Styrie. En Léopold VI, qui réunit la Carniole à l'Autriche, s'éteignit la maison de Babenberg (1246). La période de 1246 à 1282 s'appelle l'*Interrègne*. D'abord l'Autriche fut gouvernée par un lieutenant de l'Empereur, ensuite le margrave Hermann de Bade s'empara du pouvoir, enfin les Etats de l'Autriche et de la Styrie élurent Ottokar de Bohême duc d'Autriche et de Styrie (1251). En 1262 Ottokar reçut du roi Richard les deux duchés en fief. En 1269 les duchés de Carinthie, d'Istrie et de Frioul lui échurent en héritage. A l'avénement de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, Ottokar refusa de le reconnaître, fut vaincu (1276), dut céder toutes ses possessions, et succomba enfin dans la bataille sur la March (1278). Rodolphe, avec le consentement des électeurs, donna les duchés d'Autriche, de Styrie, et de Carinthie en fief à ses fils Albert et Rodolphe (1282). Ceux-ci, après avoir cédé la Carinthie au comte Meinhard de Tyrol, beau-père d'Albert, conclurent, en 1283, un traité par lequel Albert obtint pour lui seul l'Autriche, la Styrie et la Carniole, pendant que Rodolphe obtint pour lui et sa descendance le nom de duc d'Autriche. Albert, roi des Romains en 1298, acquit en 1301 le margraviat de Souabe. La Suisse se révolta contre lui et recouvra son indépendance (1308). Albert III se fit céder le Tyrol. En 1379, Albert III et Léopold III fondèrent les lignes d'Autriche et de Styrie; la première s'éteignit en 1457, et ses possessions échurent à la ligne de Styrie. Albert V d'Autriche réunit à la couronne d'Allemagne celles de Bohême et de Hongrie (1438). Depuis ce temps la couronne d'Allemagne est restée dans la maison d'Autriche. L'empereur Frédéric III obtint des princes de l'Empire la reconnaissance du titre d'archiduc pour la maison d'Autriche. Cette maison est devenue puissante plutôt par ses alliances que par la conquête; un poëte exprima heureusement cette vérité :

> Bella gerant alii; tu, felix Austria, nube;
> Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

Ainsi Maximilien, par son mariage avec Marie, fille de Charles le Téméraire, acquit les Pays-Bas (1477); il s'agrandit aussi du Tyrol Bavarois, et le mariage de son fils Philippe avec Jeanne d'Espagne apporta dans la suite à Charles-Quint, fils de Philippe, la couronne de ce pays. Sous Ferdinand I[er], les royaumes de Hongrie et de Bohême, qui avaient été séparés de l'Autriche après la mort d'Albert V, y furent réunis, ainsi que la Moravie, la Silésie et la Lusace (1526). Ferdinand y ajouta aussi les comtés de Bregenz, de Thengen et la ville de Constance. Par contre il avait dû céder le Würtemberg au duc Ulric (1534). Ses trois fils partagèrent l'Autriche en 1564 de manière qu'à Maximilien II, successeur de son père à l'empire, échurent l'Autriche, la Bohême et la Hongrie; à Ferdinand, l'Autriche-Antérieure et le Tyrol; à Charles, la Styrie, la Carinthie, la Carniole et Goerz. Après la mort de ce dernier (1595), ses possessions retournèrent aux deux autres lignes. La maison d'Autriche avait pris pour devise les cinq voyelles A, E, I, O, U, c.-à-d. *Austriæ est imperare orbi universo;* mais l'adversité fondit sur elle; la guerre de Trente-Ans lui coûta plusieurs provinces : la Lusace dut être abandonnée à la Saxe (1635), et le traité de Westphalie (1648) donna l'Alsace à la France. La Hongrie, dont la possession engagea l'Autriche pendant deux siècles dans des guerres sanglantes avec les Turcs, fut définitivement conquise par Léopold I[er] (1687), qui, après y avoir réuni la Transylvanie, en fit un royaume héréditaire. La paix d'Utrecht (1713) garantit à l'Autriche la possession des Pays-Bas, de Milan, de Naples, et de la Sardaigne. Cette dernière fut échangée en 1720 contre le royaume de Sicile. Mais, dès 1735, Charles VI dut céder Naples et la Sicile à l'Espagne, et une partie du Milanais à la Sardaigne; enfin, en 1739, il dut restituer Belgrade, la Servie, la Valachie et la Bosnie à la Porte. En échange de ces concessions, il obtint des autres puissances qu'elles reconnussent la Pragmatique-Sanction établie en 1713, en vertu de laquelle la succession des Etats héréditaires d'Autriche était garantie à Marie-Thérèse, fille de Charles VI. Après ce dernier s'éteignit (1740) la ligne mâle de la maison de Habsbourg. L'époux de Marie-Thérèse, François-Etienne, duc de Lorraine (comme empereur François I[er]), devint le fondateur de la maison, actuellement régnante, d'Autriche-Lorraine. Après la mort de Charles VI, le roi Frédéric II de Prusse éleva des prétentions sur la Silésie, qu'il obtint en effet à la suite de deux guerres dites de Silésie (1745). Marie-Thérèse céda aussi, par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla à l'Espagne. Pour reconquérir la Silésie, elle engagea de nouveau contre la Prusse la fameuse guerre de Sept ans (1756-1763), qui finit par la paix de Hubertsbourg, laquelle donna la Silésie définitivement à cette dernière puissance. Par le premier partage de la Pologne (1772), l'Autriche obtint la Gallicie et la Lodomirie. A l'impératrice Marie-Thérèse succéda en 1780 son fils aîné Joseph II, qui déjà, en 1765, après la mort de François I[er], était devenu empereur d'Allemagne. Son frère Léopold avait hérité du grand-duché de Toscane, obtenu par François I[er] en échange de la Lorraine. Le second fils de Léopold forma la branche de Toscane. Le duché de Modène entra dans la maison d'Autriche par le mariage du troisième fils de Marie-Thérèse avec l'héritière de la maison d'Este, et commença la branche de ce nom. Le règne de Joseph II s'est signalé par un vaste système de réformes, qui ne furent pas toutes heureuses. (*V.* JOSEPH II.) Son successeur, Léopold II, conclut en 1791 avec la Prusse le fameux traité de Pilnitz, qui amena la guerre avec la France. Par le troisième partage de la Pologne (1795), l'Autriche obtint la Galicie occidentale. Les guerres de la Révolution et de l'Empire enlevèrent de vastes provinces à l'Autriche; elle les recouvra par les traités de 1815, et obtint pour la Belgique, cédée aux Pays-Bas, les provinces Lombardo-Vénitiennes. En 1804 déjà, François II avait adopté le titre d'Empereur d'Autriche, qu'il conserva encore après avoir abdiqué (1806) la dignité d'empereur d'Allemagne. Le reste de son règne se distingue par un système de gouvernement rigoureusement absolu, dont le représentant principal a été le prince de Metternich, chancelier de l'empire. On évita soigneusement toute institution politique propre à rassembler les différentes nationalités et à centraliser ainsi l'opposition contre le gouvernement. Pendant que dans le reste de l'Allemagne les gouvernements firent parfois des concessions aux idées libérales, le cabinet de Vienne s'y refusa strictement. La révolution de février 1848 ébranla ce système : une insurrection, qui éclata le 13 mars, força le prince de Metternich à fuir; l'empereur dut promettre une constitution à ses Etats. A côté de ce mouvement libéral se manifestait un mouvement national : les Hongrois demandèrent leur émancipation du gouvernement central de Vienne, et ne voulaient plus de communauté que dans la dynastie régnant sur les deux peuples. En Hongrie même les races slaves s'insurgèrent contre le nouveau gouvernement hongrois. En Bohême, les Tchèques s'opposèrent à la participation de leur pays aux tendances unitaires de l'Allemagne. Le royaume Lombardo-Vénitien se souleva aussi et fut appuyé par la Sardaigne. Grâce aux nombreuses luttes de ces différentes nationalités entre elles, le cabinet impérial resta finalement vainqueur. La Lombardie fut soumise après la défaite de l'armée piémontaise à Novare (mars 1849). L'insurrection hongroise aussi, bien que victorieuse pendant longtemps, dut plier, lorsque la Russie envoya un corps d'armée nombreux au secours de l'empereur. En août 1849 le général hongrois Goergei déposa spontanément les armes devant les Russes. Dès lors la Hongrie fut tout à fait incorporée à la monarchie autrichienne. Dès le 1[er] déc. 1848 l'empereur Ferdinand avait abdiqué en faveur de son neveu François-Joseph I[er] Celui-ci déclara

dissoute la diète convoquée à Vienne en mai 1848, puis transférée à Kremsier lors des troubles d'octobre; il octroya, le 4 mars 1849, une constitution, abolie le 20 août 1851, sans avoir été mise en vigueur. En 1859, la guerre éclata entre la France alliée à la Sardaigne, et l'Autriche; celle-ci, battue à Montebello, Magenta, Marignan, Solferino, consentit aux préliminaires de Villafranca confirmés par la paix de Zurich (10 nov. 1859), et céda à la France, qui la donna à la Sardaigne, la Lombardie du Tessin au Mincio. *V.* AUTRICHE au *Supplément*. E. S. et C. P.

AUTRICUM, v. des Carnutes, auj. *Chartres*.

AUTUN, *Bibracte*, *Augustodunum*, *Augusta Æduorum*, s.-préf. (Saône-et-Loire), grande et très-ancienne ville, à 106 kil. N.-N.-O. de Mâcon, sur une pente dont l'Arroux baigne le pied, rive g. La ville est divisée en trois parties; on remarque parmi ses monuments: les deux portes *Senonica* (auj. Porte d'Arroux) et *Lingonensis* (auj. Porte St-André), les ruines d'un théâtre, d'un amphithéâtre dit *les caves Juliot* (*caveæ Julii*), d'un aqueduc, de plusieurs temples; la belle mosaïque de Bellérophon, etc. Ses monuments chrétiens sont: la cathédrale de St-Celse et St-Nazaire, dont le chœur seul est achevé, et celle de St-Lazare; l'église de St-Martin, anc. abbaye où est le tombeau de la reine Brunehaut. Evêché suffragant de Lyon, tribunaux de 1re instance et de commerce, grand et petit séminaires, collége; société d'antiquaires dite *Eduenne*, musée d'antiquités. Comm. de bois, de chevaux, de bestiaux et de grains; fabr. de tapis de pied en poil de bœuf, et d'huile de schiste; tanneries; 9,817 hab. Autun occupe environ le tiers de l'emplacement de l'ancienne *Bibracte*, dont l'enceinte se trouve tracée par les ruines de murs fortifiés, puissante cité de la Gaule celtique et cap. des Eduens; elle s'allia aux Romains. Sous Auguste, elle fut comprise dans la Lyonnaise, changea son nom en celui d'*Augustodunum*, et s'embellit de nombreux monuments; son école de rhétorique était célèbre. Autun fut prise et pillée par Tétricus, relevée par Constantin. Bibracte avait eu un collége de Druides; Augustodunum eut de célèbres écoles où la jeunesse des Gaules et même d'Italie venait étudier. Le Christianisme y parut peut-être dès le Ier siècle; en 177, St Symphorien y subit le martyre, et, au IVe siècle, Autun était siége d'évêché. Plusieurs fois ravagée par les Barbares, cette ville passa de la domination des Burgundes sous celle des Francs au VIe siècle, puis devint le ch.-l. d'un comté qui, depuis le Xe siècle, dépendit du duché de Bourgogne.

AUTUN (COLLÉGE D'), collége de l'anc. Université de Paris, fondé en 1341 par le cardinal Bertrand, évêque d'Autun, était situé à Paris, rue St-André-des-Arts, no 30. Il fut réuni au collége Louis-le-Grand en 1764, et démoli après 1812.

AUTUN (Jehan d'). *V.* AUTHON.

AUTUNOIS, pays de France, dans l'anc. prov. de Bourgogne; cap. Autun; villes princ.: Semur-en-Brionnais, Bourbon-Lancy. Il est maintenant compris dans le dép. de Saône-et-Loire, et forme les arrondissements d'Autun et de Charolles.

AUTURA, nom latin de l'EURE.

AUVERGNE, *Arvernia*, prov. de l'anc. France, bornée au N. par le Bourbonnais et le Berry, au S. par le Rouergue et le Gévaudan, à l'E. par le Velay et le Forez, et à l'O. par le Quercy, la Marche et le Limousin. Sa cap. était Clermont-Ferrand, voisine de l'anc. *Gergovia*. Ses principales rivières sont l'Allier, la Dordogne, la Dore, la Rue, etc. Elle se divisait avant 1789 en Basse-Auvergne, au N. et à l'E. de la Rue; cap. Clermont, villes princ.: Thiers, Billom, Vic-le-Comte, Riom, Brioude, Aigueperse, etc.; la féconde Limagne y est comprise; et Haute Auvergne, au S. de la Rue, cap. St-Flour; villes princ.: Chaudes-Aigues, Aurillac, etc. C'est ici qu'on trouve les montagnes les plus importantes de la province: Puy ou Pic de Dôme, Mont-Dore, Cantal, etc. La Haute Auvergne produit peu de blé; sa richesse principale consiste en excellents pâturages. L'Auvergne forme auj. les dép. du Puy-de-Dôme et du Cantal, et une partie de celui de la Hte-Loire. Autrefois couverte de nombreux volcans, dont on voit encore auj. les cratères éteints, l'Auvergne est riche en mines de fer, de plomb, d'antimoine, etc. Ses eaux minérales sont fort nombreuses (Vic-le-Comte, Chaudes-Aigues, Pontgibaud, Mont-Dore, etc.). Après que César eut soumis les Arvernes, ses premiers habitants, l'Auvergne, bien traitée par les Romains, adopta leur civilisation, et *Augusto-Nemetum* (Clermont) devint peu à peu une métropole. Austremoine et Nectaire y apportèrent le christianisme en 250. Sous Honorius, l'Auvergne fit partie de la 1re Aquitaine. Ravagée à la fin du IVe siècle par des usurpateurs, puis par les invasions germaniques, elle fut malgré elle cédée en 475 aux Visigoths ariens par l'empereur Népos. Elle accepta ces nouveaux maîtres et combattit Clovis; vainqueur en 507, Clovis envoya son fils Thierry inaugurer par des ravages la domination franque dans ce pays. Sous les Mérovingiens, l'Auvergne forma un comté dépendant de l'Aquitaine; elle appartint ensuite comme fief féodal à des comtes de Poitiers et de Toulouse. Devenue vicomté en 979 et vassale de la Guienne, elle passa avec cette province sous la domination anglaise. En 1155, elle fut divisée. Le *Dauphiné* d'Auvergne (Vodable) dura jusqu'en 1428, où il passa par mariage dans la famille de Montpensier, branche de la maison de Bourbon. Le *Comté* (Vic-le-Comte) fut confisqué un instant et amoindri par Philippe-Auguste. Rétabli par St Louis, il se divisa en deux comtés. L'un, la *Terre d'Auvergne* (Riom), fut donné au frère de St Louis, Alphonse, puis comme duché à Jean, duc de Berry, mort en 1416; à Jean Ier, duc de Bourbon; confisqué en 1527, et réuni en 1531. L'autre passa par un mariage, vers la fin du XIVe siècle, avec le comté de Boulogne, à la maison de la Tour d'Auvergne; il fut légué en 1524 à Catherine de Médicis, donné par cette reine au duc d'Angoulême, Charles, fils de Charles IX, mais réclamé par Marguerite de Valois; celle-ci le céda au dauphin (depuis Louis XIII), qui le réunit à la couronne, 1610. L'Auvergne fut dès lors un des 32 gouvernements de la France; elle dépendit de la généralité de Riom pour les finances, et du parlement de Paris; elle forma 2 sénéchaussées: Riom et Clermont; 5 bailliages: St-Flour, Aurillac, Salers, Vic, Montferrand; 2 évêchés: St-Flour et Clermont. Le droit écrit s'y conservait dans les fiefs ecclésiastiques, et le droit coutumier dans les seigneuries laïques. La coutume d'Auvergne fut rédigée en 1510. — L'Auvergne est la patrie de Grégoire de Tours, de Gerbert, de L'Hôpital, du chancelier Duprat, d'Anne Dubourg, de Pascal, Turenne, Delille, Desaix, etc.

AUVERGNE (LA TOUR D'). *V.* LA TOUR.

AUVERGNE (Antoine d'), musicien. *V.* DAUVERGNE.

AUVIGNY (Jean DU CASTRE D'), littérateur, né dans le Hainaut en 1712, entra dans les chevau-légers de la garde et se fit tuer en 1743 au combat d'Ettingen. On a de lui: *Histoire de France* et *Histoire romaine*, par demandes et par réponses, Paris, 1749, 2 vol. in-12; *Histoire de la ville de Paris* jusqu'en 1730, Paris, 1735, 5 vol. in-12; les *Mémoires de Mme de Barneveldt*, avec des portraits satiriques, revus par l'abbé Desfontaines, Paris, 1752, 2 vol. in-12; *Vies des hommes illustres de la France*, Paris, 1739-57, 27 vol. in-12.

AUVILLAR, ch.-l. de canton (Tarn-et-Garonne), arr. et à 20 kil. O.-S.-O. de Moissac, sur la rive g. de la Garonne, où elle a un port très-commerçant. Fabrique de faïence; 1,365 hab.

AUXENNA, v. de l'anc. Gaule Belgique, chez les Remi; auj. *Avaux* sur l'Aisne.

AUXERRE, *Autissiodurum*, *Autesiodorum*, *Vellaunodunum*, anc. cap. de l'Auxerrois, ch.-l. du dép. de l'Yonne, grande et anc. v. à 175 kil. S.-E. de Paris, par 47° 47' 5" lat. N., et 1° 14' 10" long. E., au sommet et sur le penchant d'une colline qui s'abaisse jusqu'au bord de l'Yonne (rive g.); port très-fréquenté. Rues peu régulières. On y remarque la cathédrale de St-Étienne, commencée en 1216 et achevée au XVIe siècle, l'église St-Germain avec ses deux églises souterraines renfermant les tombeaux des anciens évêques, l'église St-Pierre. Très-belles promenades autour de la ville. Récolte d'excellents vins rouges; comm. de vins, bois de chauffage, tan, charbons, chanvre, exploit. d'ocre. Patrie de l'abbé Lebeuf, de Lacurne de Sainte-Palaye, du géomètre Fourier, etc.; 12,576 habitants. Tribunaux de 1re instance et de commerce, collége, école normale primaire, biblioth. — Auxerre, comprise dans le pays des Sénonais, fut soumise par les Romains, saccagée par les Huns en 451, et conquise par les Francs, 486. Au VIIIe siècle, des comtes la gouvernèrent. Charles V la réunit à la couronne; Charles VII la donna au duc de Bourgogne par le traité d'Arras, 1435, et elle revint définitivement à la couronne sous Louis XI. Une charte d'affranchissement lui fut donnée en 1188, confirmée et élargie en 1223.

AUXERROIS, anc. pays de France, dans la Bourgogne; cap. Auxerre. Villes princ.: Cravant, Coulange-la-Vineuse, Seignelay, Vermanton. Il forme auj. la majeure partie de l'arr. d'Auxerre.

AUXIMUM, v. de l'anc. Italie, chez les Picentins, bien fortifiée au temps de Procope; auj. *Osimo*.

AUXILIAIRES. Soldats étrangers à la solde des Romains, et n'ayant ni les mêmes armes, ni la même disci-

pline. Ils formaient les troupes légères de la légion, mais jamais en plus grand nombre que ce corps. Ils ne prêtaient pas le serment militaire, et un tribun les commandait. C. D—Y.

AUXOIS, *Alsensis pagus*, pays de France dans l'anc. prov. de Bourgogne; cap. Semur. Villes : Noyers, Montbard, Pouilly, Avallon, Arnay-le-Duc, Saulieu. Au IXe siècle, c'était un comté, réuni au duché de Bourgogne en 1082; il forme auj. l'arr. d'Avallon (Yonne) et celui de Semur (Côte-d'Or).

AUXONNE, *Aussona*, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. et à 31 kil. S.-S.-E. de Dijon, sur la rive g. de la Saône, que l'on traverse sur un pont-levis; ville bien bâtie et bien percée; château construit par Louis XII et François Ier. Direction d'artillerie, place de guerre de 4e classe; arsenal de construction; magasins à poudre; casernes; biblioth. publique, statue pédestre de Napoléon Ier, par Jouffroy, 1857. Huileries; comm. de grains, vins, melons, etc.; 3,016 hab. Anc. cap. de l'Auxonnois, cédée à l'Espagne par le traité de Madrid, 1526, elle refusa de se rendre aux Espagnols, et, par une belle défense, les obligea à se retirer. Elle fut prise en 1586 par le duc de Guise.

AUXONNOIS ou COMTE D'AUXONNE, pays de France, partie de l'anc. Bourgogne, dans le pays de Combrailles, cap. Auxonne. Le comté d'Auxonne dépendait de la Comté de Bourgogne; en 1237, il fut annexé au Duché de Bourgogne, mais conserva son parlement particulier, réuni au XVIIe siècle à celui de Dijon.

AUXUMUM, v. de l'anc. Ethiopie. *V.* AXUM.

AUXI-LE-CHATEAU, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), sur l'Authie, dans une contrée marécageuse, arr. et à 30 kil. S.-O. de St-Pol; 2,5 6 hab.

AUZANCE, riv. de France, prend sa source dans le dép. des Deux-Sèvres, passe à Vouillay, Quinzay, Migné, et se jette dans le Clain au-dessous de Chasseneuil, après un cours de 40 kil.

AUZANCES, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. et à 26 kil. N.-E. d'Aubusson, sur un coteau près de la rive g. du Cher. Comm. de toile, laines, plumes, cuirs, etc.; 1,062 hab.

AUZON, petite rivière de France, prend sa source près de Flassan (Vaucluse), passe à Carpentras, et se jette dans la Sorgues, au-dessus de Bédarrides. Cours de 40 kil.

AUZON, *Alsona*, ch.-l. de cant. (H.-Loire), arr. et à 14 kil. N. de Brioude, sur la rive dr. de l'Allier. Eaux minérales; houille; 860 hab.

AUZOUT (Adrien), mathématicien, né à Rouen en 1630, m. en 1691, a inventé en 1667 le micromètre à fils mobiles qui sert aux astronomes pour mesurer le diamètre apparent des corps célestes, et appliqua un télescope au quart de cercle astronomique. On a de lui, outre un *Traité du micromètre*, des *Lettres sur les grandes lunettes* et le *Voyage de Cassini*. Il fut de l'Académie des sciences. D—S.

AVA (roy. d'). *V.* BIRMAN.

AVA, ou ANGOUA, ou RATNAPOURA, v. forte de l'Indo-Chine, cap. de l'empire birman, sur l'Iraouaddy, à 25 kil. S.-O. d'Umerapura; par 21° 51' lat. N. et 93° 31' long. E.; 50,000 hab. On y remarque le palais de l'empereur, les ministères, les arsenaux, des temples vastes, riches et surmontés de flèches blanches ou dorées. La plupart des maisons sont des cabanes couvertes en chaume.

AVA, nom de 2 villes du Japon, l'une sur la côte S. de l'île Niphon, l'autre sur la côte S. de l'île de Sikoko.

AVAILLES, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. et à 31 kil. E. de Civray, sur la rive g. de la Vienne. Eaux minérales froides; 860 hab.

AVALITE, peuple de l'anc. Afrique. *V.* AVALITES.

AVALITES, v. et port de l'anc. Afrique, sur la côte E., sur les bords du *Sinus Avalites*, au S. du détroit de Bab-el-Mandeb; auj. *Zeilah*, dans le roy. d'Adel.

AVALLON, *Aballo*, *Abalium*, s.-préf. (Yonne), à 48 kil. S.-E. d'Auxerre, jolie ville s'élevant sur un rocher de granit, à l'entrée d'une riante vallée, sur la rive droite du Cousin. Trib. de 1re instance, collége. Cette ville embrassa le parti de la Ligue, et ne se soumit à Henri IV qu'en 1594. Récolte de bons vins rouges; fabr. de draperies, merrains, feuillettes; comm. de grains, vins, etc; 4,735 hab.

AVALOS (Ferdinand-François d'), marquis de Pescaire, l'un des grands généraux de Charles-Quint, né en 1490 d'une famille illustre de Naples, originaire de Castille, m. en 1525. Il fit ses premières armes à la bataille de Ravenne, 1512, où il fut fait prisonnier, et composa dans sa prison des poésies qu'il nomma *Dialogue de l'amour*, et dédiées à sa femme Vittoria Colonna, poëte comme lui. Pescaire se signala dans la campagne du Milanais; la prise de Milan, 1521, fut due à son audace; après la victoire de Pavie, à laquelle il eut la plus grande part, il devint généralissime des armées espagnoles. Les princes italiens lui offrirent le royaume de Naples; il avertit l'empereur de ces propositions. M.

AVALOS (Alphonse d'), marquis de Vasto, neveu du précédent, servit sous lui à la Bicoque, où il fut blessé, le suivit en Provence, lui succéda en 1525, à la tête des armées de Charles-Quint, secourut Naples assiégée par Lautrec, 1528, combattit Soliman en Autriche, 1532, et accompagna Charles-Quint à Tunis. Au retour, il fut nommé capitaine-gouverneur du Milanais, où il se fit détester. En 1543, il fit lever le siége de Nice au duc d'Enghien et à Barberousse, mais il fut vaincu l'année suivante à Cérisolles par ce même duc d'Enghien. Il mourut en 1546.

AVANT-PARLIERS ou AUS-PARLIERS. *V.* AMPARLIERS.

AVANT-SCÈNE, *proscenium*. Endroit du théâtre romain où jouaient les acteurs, plancher qui s'étendait depuis la scène (*V. ce mot*) jusqu'à l'orchestre. C'était toute la partie que les modernes appellent la scène. C. D—Y.

AVARAY (famille de BÉSIADE D'), anc. famille du Béarn, connue dès le XIIIe siècle. Ses principaux membres sont CLAUDE-THÉOPHILE, marquis d'Avaray, né en 1655, qui fut d'abord page de *Monsieur*, puis officier de cavalerie, et fit toutes les campagnes de la guerre de Hollande, contribua au gain de la bataille d'Almanza (1707), fut ambassadeur en Suisse, et m. en 1745. — CLAUDE-ANTOINE, petit-fils du précédent, né en 1740, député de la noblesse de l'Orléanais aux États de 1789, où il défendit les principes monarchiques, lieutenant-général en 1814, pair de France en 1815, duc en 1817, mourut en 1829. — ANTOINE-FRANÇOIS, duc d'Avaray, fils du précédent, né en 1759, s'attacha au comte de Provence (Louis XVIII) pendant l'émigration, lui servit d'agent, et mourut dans l'île de Madère le 3 juin 1811. B.

AVARES, peuple d'origine tartare, qui, dominant depuis le Ve siècle ap. J.-C. dans les environs des monts Altaï, fut détruit en partie par les Chinois en 552. Ceux qui échappèrent vinrent en Europe sous la conduite du khan Varkhouni, et s'établirent dans la Dacie en 558. Baian, un de leurs chefs, conquit le royaume des Gépides, soumit les Tchèques ou Bohêmes, se rendit redoutable à l'empire grec, mais fut battu sous les murs de Constantinople par Héraclius en 626. Les khans suivants conquirent la Dalmatie, qu'ils perdirent en 640, pénétrèrent en Thuringe, en Italie, et dominèrent jusque sur les Slaves et les Bulgares. Mais ils perdirent peu à peu ces conquêtes, et furent entièrement détruits en 799 par Charlemagne. M.

AVARES (khanat des), contrée de l'empire russe, sur le versant septentrional du Caucase, entre l'Aksai à l'O., et le Koisou à l'E. Les habitants, de la race des Lesghiz, et au nombre de 30,000, sont musulmans; ils vivent de brigandages. Leur *Avar-Khan*, vassal de la Russie, en reçoit une pension.

AVARICUM ou BITURIGES, v. de l'anc. Gaule, dans l'Aquitaine 1re; auj. *Bourges*.

AVATSCHA, riv. de la Russie-d'Asie (Kamtschatka), se jette dans le Grand-Océan par la baie de son nom, seul côté abordable des côtes du Kamtschatka. — v. forte de Russie, à l'E. de l'embouch. de la riv. de son nom, par 53° lat. N., et 156° 29' long. E., le principal port de la Russie dans le Grand-Océan, et peu commercial; elle s'appelle aussi *Petropavlovsk*; 1,100 hab. Ses fortifications furent en partie détruites par une escadre anglo-française en 1855.

AVAUX (Claude de MESME, comte d'), maître des requêtes, conseiller d'État et surintendant des finances, né en 1595, m. en 1650. Ambassadeur à Venise, 1627, il fit secourir le duc de Nevers et empêcha une querelle avec Urbain VIII. Envoyé en Danemark, puis en Suède et en Pologne, il conclut entre ces deux derniers royaumes une trêve de 26 ans. Sa parole valait un serment; sa dignité, sa politesse, sa pénétration, sa facilité de style en allemand, en italien et en latin comme en français, étaient remarquables. Député enfin, en 1643, aux négociations de La Haye et de Westphalie, il concilia, à Osnabruck, les intérêts des Suédois et de l'électeur de Brandebourg. Tout à coup, par les intrigues de son collègue Servien, il fut destitué, après 20 ans de services et à la veille de conclure le traité. Exilé dans ses terres, il fut bientôt replacé aux finances. On a de lui : *Mémoires touchant les négociations du traité de paix à Munster*, 1674, in-12; *Lettres de d'Avaux et de Servien*, 1650, in-8°; *Exemplum litterarum ad seren. Daniæ regem script.*, Paris, 1642, in-fol.

AVAUX (Jean-Antoine, comte d'), petit-neveu du précédent, né en 1640, m. à Paris en 1709. Conseiller au Parlement, maître des requêtes, conseiller d'État, puis ambassadeur à Venise, il négocia la paix de Nimègue, fut envoyé

en Hollande, en Angleterre, puis en Suède, 1693, où il prépara la paix de Ryswick. De 1701 à 1702, il négocia avec la Hollande, et parvint seulement à faire reconnaître Philippe V. On a ses *Négociations en Hollande*, 6 vol. in-12, 1752-3.

AVEBURY ou ABURY, vge d'Angleterre (comté de Wilts), à 10 kil. O. de Marlborough; 751 hab. Église très-ancienne; temple druidique plus vaste encore que celui de Stonehenge, mais dont il reste peu de chose.

AVÉDIKIAN (le P. Gabriel), mékhitariste arménien de Venise, né à Constantinople en 1751, m. à Venise en 1827; homme d'une vaste érudition, profond théologien et grammairien distingué, il fit revivre dans ses écrits l'élégance et la pureté des auteurs classiques arméniens du Ve siècle. Il était membre de l'académie catholique de Rome. Ses ouvrages arméniens les plus distingués sont: *Commentaire sur les Epîtres de St Paul*, 3 vol. in-4°, Venise, 1806-12, regardé comme un des meilleurs ouvrages de ce genre; *Annotations des prières et des quatre homélies de St Grégoire Naregatzy*, Venise, 1801 et 1827; *Grammaire arménienne*, enrichie d'excellentes observations, Venise, 1815, in-8°; *Explication des hymnes de l'office arménien*, 1814, in-4°; *Grammaire arménienne-italienne*, inédite; traduction de *la Cité de Dieu* de St Augustin, 1841, 2 vol. in-4°; près de la 5e partie du grand *Dictionnaire arménien* publié à Venise en 1836; des *Méditations* sur les principales fêtes, 1836, in-24. Ses principaux ouvrages italiens sont: *Grammaire italienne-arménienne-turque*, 1792, in-8°, rare; *Examen critico-apologétique des mss. et livres ecclésiastiques arméniens; Traité sur Clément Galano; Réfutation des erreurs de quelques arméniens fanatiques*; deux *Dissertations*, l'une sur les monstres, et l'autre sur les prodiges opérés par Moïse en Égypte; *Dissertation sur la procession du Saint-Esprit du Père et du Fils*, démontrée par les saints Pères et par des conciles arméniens, Venise 1824; traduction italienne de la *Liturgie arménienne*, Venise, 1827, etc. Son style est élevé, brillant, pur et plus prodigue de pensées que de mots. C—A.

AVÉE (SAINTE-), vge du dép. du Morbihan, à 4 kil. de Vannes; 1,487 hab. Aux environs et au S. de la chapelle de Mangoër-Lorian, est une enceinte elliptique, reste d'une construction romaine ou celtique.

AVEIN, vge de Belgique (prov. de Liége), à 12 kil. S.-E. de Huy. Victoire des maréchaux de Châtillon et de Brézé sur les Espagnols, le 20 mai 1635.

AVEIRO (Alphonse d'), navigateur portugais, atteignit le royaume de Bénin en 1484. R.

AVEIRO (Joseph Mascarenhas et Lancastre, duc d'), né à Lisbonne en 1708, tout-puissant sous Jean V, tomba en disgrâce sous Joseph Ier, 1750; il ourdit contre le roi et son premier ministre, le marquis de Pombal, un complot qui eut un commencement d'exécution: deux conjurés tirèrent sur le roi dans sa voiture et le blessèrent grièvement; les coupables furent découverts, convaincus et condamnés au feu. Pombal saisit cette occasion de porter un coup mortel à l'aristocratie portugaise, et impliqua dans ce complot les jésuites. Aveiro subit sa sentence le 13 janvier 1759. V. l'*Histoire des Jésuites au XVIIIe siècle*, par M. Al. de Saint-Priest.

AVEIRO, *Averium, Talabrica*, v. de Portugal (pr. de Bas-Beira), à 55 kil. N.-N.-O. de Coïmbre. Port sur la rive g. et à l'embouch. de la Vouga dans l'Atlantique. Évêché; marais salants; pêche d'huîtres, sardines, etc. 5,000 hab.

AVÉIS Ier, sultan de Bagdad, fils de Haçan-Buzurk et 2e prince de la dynastie des Ilkhaniens, monta sur le trône en 1336, conquit l'Aderbidjan, Mossoul, Mardyn et tous les pays voisins, et mourut en 1374.

AVÉIS II, fils du précédent, monta sur le trône de Bagdad en 1381, après avoir détrôné et fait périr son frère Hocein; il se rendit odieux par ses crimes, et le peuple appela Tamerlan, qui le chassa du trône en 1390; à l'aide d'une sédition, il reprit sa couronne, mais pour peu de temps; il fut tué dans une bataille en 1410. Avec lui finit la dynastie des Ilkhaniens, qui fut remplacée par celle des Turcs du Mouton-Noir.

AVELGHEM, v. de Belgique (Flandre occid.), à 12 kil. E. de Courtrai; 3,809 hab. Brasseries.

AVELLA-VECCHIA, anc. *Abella*, v. du roy. d'Italie, (province d'Avellino), à 9 kil. N.-E. de Nola; 5,270 hab. Quelques ruines.

AVELLINO, *Abellinum*, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de la province de son nom, à 45 kil. E. de Naples, au pied du mont Vergine et près du Sabbato; 19,503 hab. Évêché; collége royal. V. PRINCIPAUTÉ.

AVELLINO (Francesco), archéologue, né en 1788 à Naples, m. en 1850. Dans un voyage à Rome, il se lia avec Zoëga, Marini et Séroux d'Agincourt. En 1809, il fut chargé de l'éducation des enfants de Murat; professeur de langue grecque à l'Université de Naples en 1815, il prit la chaire d'économie politique en 1820. Chargé à la même époque de cataloguer les médailles du *Museo Borbonico*, il devint directeur de cet établissement en 1839, et secrétaire perpétuel de l'*Accademia Ercolanese*. Il fonda un *Giornale numismatico*, 1811, et le *Bulletino archeologico Napoletano*, 1843-8. Outre ses *Opuscoli diversi*, Naples, 1831-6, 3 vol., on a de lui: une édition des *Captifs* de Plaute avec commentaires, 1807; *Del aes grave del Museo Kircheriano*, 1839; *Descrizione di una casa disotterata in Pompei*, 1840, etc. B.

AVELLONI (Franç.-Ant.), auteur dramatique italien, né à Venise en 1756, m. à Rome en 1837, fut surnommé *il Poetino*. Attaché à diverses troupes de comédiens, il composa, dit-on, près de 600 pièces. Il prit Beaumarchais pour modèle, et tourna, comme lui, la moquerie des basses classes de la société contre la plus haute. Ses caractères sont bien tracés, son dialogue vif et spirituel. B.

AVE-MARIA (RELIGIEUSES DE L'), de l'ordre de Ste-Claire, s'établirent à Paris, rue des Barrés, en 1471, dans un couvent qui appartenait, au XIIIe siècle, aux Béguines. En 1485, Charles VIII leur accorda deux tours dépendant de l'enceinte de Philippe-Auguste et la partie du mur de clôture qui joignait leur couvent. Elles ont été supprimées en 1790, et les bâtiments devinrent une caserne, démolie en 1854.

AVENAS, vge du dép. du Rhône, dans l'anc. Beaujolais, à 26 kil. de Villefranche; 312 hab. Église construite selon la tradition par Louis le Débonnaire, en souvenir de la défaite du traître Ganelon par Charlemagne, qui aurait eu lieu près de ce village.

AVENAY, *Avennacum*, brg du dép. de la Marne, à 26 kil. de Reims, sur la Livre; 1,027 hab.; au pied et à l'O. du Montaigu, où l'on voit des restes d'un camp romain. Anc. abbaye bénédictine, fondée en 660 par St Gombert.

AVENCHES, en allem. *Wiflisburg*, v. de Suisse (cant. de Vaud), sur une colline, à 2 kil. du lac de Morat, à 12 kil. N.-O. de Fribourg et à 55 kil. N. de Lausanne; 1,637 hab. réformés. C'est l'anc. *Aventicum*, fondée 589 ans av. J.-C. Célèbre sous les Gaulois, cap. des *Helvetii* sous les Romains, elle fut détruite par les Germains en 307, et par Attila en 447. En 1076, Burkard, évêque de Lausanne, la releva avec l'aide de l'empereur Henri IV. Ruines intéressantes.

AVENDO, v. de l'anc. Illyrie, chez les Iapodes; auj. *Windisch-Grætz*.

AVÈNE, joli brg (Hérault), arr. et à 19 kil. O. de Lodève. Sources thermales, bains; 1,407 hab.

AVENELLES (Pierre), avocat au Parlement de Paris, révéla aux Guises, en 1560, la conjuration d'Amboise, dont il avait connu le secret par La Renaudie logé chez lui. Il fut récompensé par une charge de judicature en Lorraine et une somme de 12,000 livres. B.

AVENHEIM, vge du dép. du Bas-Rhin, à 20 kil. de Strasbourg. Source d'eau minérale alcaline; 500 hab.

AVENIO, v. de l'anc. Gaule narbonnaise, chez les Cavares, sur le Rhône; auj. *Avignon*.

AVENSAN, vge du dép. de la Gironde, à 2,700 mèt. E. de Castelnau en Médoc, à 27 kil. de Bordeaux. Église romane remarquable; patrie de Pierre Berland, illustre archevêque de Bordeaux; 1,109 hab.

AVENT, nom qui désigna d'abord la naissance de J.-C. (*adventus*, l'arrivée); puis on nomma ainsi les trois ou quatre semaines qui précèdent Noël. En 581, on jeûna tous les jours à partir de la fête de St Martin, ce qui fit appeler l'Avent *jeûne de St Martin*. Aujourd'hui l'Avent commence au dimanche le plus proche de la fête de St André (30 novembre). L'Avent n'a que 4 dimanches.

AVENTICUM, v. d'Helvétie. V. AVENCHES.

AVENTICUS LACUS, nom latin du lac de MORAT.

AVENTIN (Jean) V. THURNMAIER.

AVENTIN (Mont). V. COLLINES DE ROME.

AVENTINUM, nom latin d'ABENSBERG, ville de Bavière.

AVENZA, brg du roy. d'Italie (prov. de Massa-Carrara), à 6 kil. S.-O. de Carrare; 3,254 hab.

AVEN-ZOAR, médecin arabe et juif, né à Penaflor en 1169, m. en 1261. Après avoir guéri le frère du tyran de Séville, empoisonné par sa propre famille, il entra au service du prince de Maroc, vainqueur des petits souverains de l'Espagne, et qui le combla d'honneurs. Aven-Zoar fut le maître d'Averroès; son propre fils, m. en 1216, fut un médecin célèbre. Il recommanda la sage méthode de l'observation, et unit à l'étude de la médecine celle de la chirurgie et de la pharmacie. Il a laissé un livre intitulé

Teïcyr et traduit en latin sous le titre de *Rectificatio medicationis et regiminis*, Venise, 1490, in-fol.; un *Traité de la guérison des maladies*, et deux *Traités des fièvres*, traduits en latin, Venise, 1570.

AVERNE (LAC). Au fond du golfe de Baia, à 15 kil. O. de Naples. Il occupe le cratère d'un ancien volcan, est de forme circulaire, et a 1 kil. 1/2 de diamètre environ. Ce lac était très-célèbre dans l'antiquité; il exhalait une odeur méphitique qui faisait périr les oiseaux (de là son nom, *ἄορνος, sans oiseaux*), et qui l'avait fait désigner par les poëtes comme l'entrée des Enfers. On voyait sur sa rive occidentale, l'entrée d'une grotte profonde, dite l'Antre de la Sibylle. Converti en port militaire depuis 1857.

AVERROÈS (Ibn Roschd), philosophe arabe, né à Cordoue au commencement du XIIe siècle, m. à Maroc en 1198, fut kadhi et médecin à la cour des Almohades. Célèbre au moyen âge comme médecin et commentateur d'Aristote, il n'a fait que réunir dans une vaste encyclopédie ce que les Arabes possédaient de la science grecque. Sa théorie médicale est toute dans son Collyget (*Culliyyat*, généralités). Il composa sur Aristote 3 sortes de commentaires: le grand, le moyen, et les paraphrases ou analyses. Le Grand, traduit en latin et en hébreu, lui a surtout valu le nom de *commentateur*, par lequel le désignent les scolastiques du second âge. Averroès inclinait au matérialisme et au panthéisme, et soutenait, comme presque tous les philosophes arabes, qu'il n'y a qu'un seul intellect pour tout le genre humain, que l'entendement s'opère par la *conjonction* avec l'être divin, et que les âmes particulières sont périssables. L'*averroïsme*, condamné en 1240 par l'Université de Paris, trouva dans St Thomas un terrible adversaire. Il fut en vogue à la cour de l'incrédule Frédéric II. On voit au Campo-Santo de Pise Averroès dans l'enfer, entre Mahomet et l'Antechrist. Un tableau de l'église Ste-Catherine, dans la même ville, le montre terrassé par St Thomas. L'averroïsme reparut en Italie aux XVe et XVIe siècles (*V.* ALEXANDRE d'Aphrodisias), et fut condamné par le concile de Latran de 1512. *V.* la liste de ses ouvrages dans Casiri, *Bibl. arab. hisp.* E. R.

AVERRUNCI, dieux romains qui détournaient les maux (en vieux latin *averruncare*, détourner). Pour les Grecs, qui les nommaient *Alexiacoi*, c'étaient Hercule, Apollon, les Dioscures et Jupiter.

AVERSA, v. du royaume d'Italie (prov. de Caserta), à 14 kil. N. de Naples. 18,513 hab. Évêché. Hospice d'aliénés. Premier établissement des Normands dans le royaume de Naples (1030). C'est dans cette ville que Jeanne de Naples fit étrangler son mari André, roi de Hongrie (1345).

AVERTIN (SAINT-), vge du dép. d'Indre-et-Loire, à 6 kil. de Tours; 1,307 hab.; sur le Cher. Sur ses rochers se trouvent les sources qui, par des canaux établis sous le lit du Cher, fournissent l'eau des fontaines de la ville de Tours.

AVÈS, îles de la mer des Antilles. *V.* OISEAUX (îles des).

AVESNES, s.-préf. (Nord), à 84 kil. S.-S.-E. de Lille, à 27 kil. S.-E. de Valenciennes, place forte de 4e classe sur l'Helpe Majeure, bien bâtie, et fortifiée d'après le système de Vauban. Fabr. de bonneterie, savon, raffineries de sel, scieries de marbre; aux environs, mine de fer, forges, hauts-fourneaux; comm. de grains, fruits, houblon, bois, cuirs, ardoises, etc.; tribunal de 1re instance, collége, église avec une tour de 100 mètres de haut; 2,739 hab. — Avesnes se forma au XIe siècle autour d'un château-fort. Les seigneurs d'Avesnes furent célèbres au moyen âge; la ville fut prise et ruinée par Louis XI en 1477, par les Espagnols en 1559; les Russes s'en emparèrent en 1814, et les Prussiens en 1815 à la suite de l'explosion d'une poudrière qui la détruisit presque entièrement: elle a été reconstruite en moins d'un an.

AVESNES-LE-COMTE, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 20 kil. S. de St-Pol; sur l'Hèpre; fabr. de savon; 1,454 hab.

AVESTA, brg de Suède, à 70 kil. S.-E. de Falun; 1,000 hab. Fonderies et usines à cuivre, établies en 1636, et où s'affine tout le cuivre des mines de Falun.

AVEU ou ADVEU (du latin *advotio*, action de se vouer à quelqu'un). C'était, d'après le droit féodal, la déclaration par laquelle une personne, stipulant pour elle seule et souvent aussi pour ses héritiers, se reconnaissait dans la dépendance et se mettait sous la protection du roi, d'un seigneur ou d'une communauté. L'aveu entraînait 3 obligations: 1° de fidélité, à peine de félonie; 2° de service loyal, qui entraînait des redevances pécuniaires et le paiement d'impôts; 3° de devenir justiciable du seigneur avoué, sauf pour les procès criminels et ceux relatifs aux immeubles. L'*aveu* fut un des moyens par lesquels les rois attirèrent sous leur dépendance le plus grand nombre possible d'hommes libres. B.

AVEYRON, anc. *Veronius*, riv. de France, prend sa source à 1 kil. S.-E. de Séverac-le-Château (Aveyron), passe à Rhodez, Villefranche, Nègrepelisse où elle devient navigable, Moissac, et se jette dans le Tarn à peu de distance de cette ville; cours de 220 kil.

AVEYRON (DÉP. DE L'), dans le S. de la France; ch.-l. Rhodez; formé du Rouergue, dans l'anc. prov. de Guyenne; situé entre les dép. du Cantal au N., de la Lozère et du Gard à l'E., de l'Hérault et du Tarn au S., du Tarn-et-Garonne et du Lot à l'O; superf. 887,873 hect.; pop. 396,025 hab. Arrosé par le Lot, le Tarn, le Viaur, la Truyère et l'Aveyron; traversé par les ramifications des Cévennes et du Cantal (les monts Espinousse, Garrigues, d'Aubrac). Sol fertile en quelques parties; blé, vins, fruits, chanvre; récolte de truffes; élève importante de bestiaux, chevaux, mulets; exploitation de houille, fer, alun; fabr. de lainages, fers, cuirs, toiles, etc. Fromages dits de Roquefort. Eaux minérales de Cransac, etc.

AVEZZANO, v. du roy. d'Italie, dans la prov. et à 35 kil. S. d'Aquila, près du lac Fucino. Beau palais de la famille Colonna; 4,718 hab.

AVICENNE (Ibn Sina), médecin et philosophe célèbre (son vrai nom est *Abou-Aly-Hocéyn*), né l'an 370 de l'hégire (980 ap. J.-C.), près de Chiraz en Perse, m. à Hamadan l'an 428 de l'hégire (1036). Il se distingua de bonne heure dans toutes les branches de la science, et fit un chemin rapide à la cour de Perse, où il devint médecin du roi et Vizir. Doué d'un génie actif, de beaucoup d'imagination, il fut épuisé de bonne heure par l'abus des plaisirs; cependant il a laissé beaucoup d'ouvrages. Le principal, intitulé: *Libri quinque Canonis medicinæ*, Rome, 1593, in fol. (en arabe), est en grande partie une compilation des ouvrages de Galien. Avicenne admet pour les différents organes du corps un grand nombre de facultés spéciales et de forces vitales souvent imaginaires. Sa pathologie est pleine de subtilités et d'explications hasardées; on lui doit d'avoir introduit l'usage de l'ambre et de beaucoup de médicaments aromatiques, d'avoir recommandé les purgatifs doux, tels que la manne, la casse, etc. Avicenne a été, jusqu'à l'époque de la renaissance des lettres, une autorité puissante en Europe; on l'a beaucoup commenté, et au XVIIe siècle il servait encore de base à l'enseignement dans bien des universités, par exemple à Montpellier. Le *Canon* a été traduit un grand nombre de fois en latin, entre autres par Gérard de Crémone, Padoue, 1472, in-fol., éd. incomplète; Milan, 1473, in-fol.; Venise, 1523, avec commentaires, 5 vol. in-fol.; Bâle, 1556, in-fol. On l'a traduit en hébreu, Naples, 1492, in-fol. Plusieurs portions du *Canon* ont été imprimées à part. Dans son livre *de Conglutinatione lapidum*, Avicenne montre une grande puissance d'observation et de logique, donne les théories des soulèvements, du plutonisme et du neptunisme, et explique les terrains d'alluvion par l'effet d'un déluge universel. D—G.

AVIDIUS CASSIUS. *V.* CASSIUS.

AVIENUS (Rufus Festus), né à Volsii, en Étrurie, vécut vers 400 ap. J.-C., traduisit en vers latins les *Phénomènes* d'Aratus, et le *Periegesis* de Denys, sous le titre de *Descriptio Orbis terræ*; son ouvrage le plus connu est un poëme intitulé *Ora maritima*, peut-être imité de quelque écrivain carthaginois, et dont le premier livre nous reste seul. Il a été inséré dans le tome IV des *Petits géographes*, Oxford, au tome V des *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, et dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, *Poetæ minores*, tome V.

AVIGLIANA, v. du roy. d'Italie, à 24 kil. O. de Turin. 3,111 hab. Auprès est la belle église gothique de Rinverso.

AVIGLIANO, v. du roy. d'Italie, province et à 20 kil. N.-O. de Potenza. Élève de gros bétail; 15,652 hab.

AVIGNON, *Avenio*, ch.-l. du dép. de Vaucluse, capit. de l'anc. Comtat Venaissin, sur la rive g. du Rhône, à 712 kil. S.-S.-E. de Paris; par 43° 57′ lat. N. et 2° 28′ long. E.; chemin de fer de Lyon à la Méditerranée. Archevêché dont dépendent les siéges de Nîmes, Valence, Viviers, Montpellier. Trib. de 1re inst. et de comm., chambre et bourse de commerce, succursale de la Banque de France, lycée, biblioth., musées, jardin botanique. Centre de la culture et de la fabrication de la garance (*V.* ALTHEN). Fabr. d'indiennes, taffetas, filatures de soie; fonderies de cuivre, plomb, zinc, etc. Commerce de grains et de vins rouges estimés. Patrie de Mignard l'architecte, de Joseph Vernet, de Folard, de Fortia d'Urban, d'Artaud, etc. La forme de la ville est celle d'un ovale presque régulier; bien bâtie, mais avec des rues étroites; quais magnifiques sur

le Rhône; remparts crénelés et garnis de tours carr es: ils ne sont plus que des promenades entourées d'élégants boulevards. Elle est traversée par une branche de la Sorgue, qui alimente beaucoup d'usines, et par un canal dérivé de la Durance. Les édifices principaux sont : la métropole, dite Notre-Dame-des-Doms, rebâtie par Charlemagne, sur le sommet du rocher des Doms, à une extrémité de la ville, et où les papes officiaient pendant leur séjour à Avignon : sur sa tour, statue colossale, en fonte de fer, de Marie Immaculée, érigée en 1859; l'église St-Agricol, avec le tombeau de l'architecte Mignard; l'église Saint-Pierre, rebâtie en 1358 (la façade en 1512; l'église Saint-Martial; le palais des Papes, sur le penchant méridional du rocher des Doms, majestueux monument fortifié et crénelé, du XIVe siècle; l'ancien hôtel des monnaies, jadis caserne de gendarmerie; l'Hôtel-Dieu, fondé en 1353; le Musée, contenant des collections de statues, d'antiques, de tableaux, de médailles, etc., fondé par le médecin Calvet; le Musée d'histoire naturelle, fondé par Requien, etc.; 25,537 hab.—Avant les Romains, Avignon était la capitale des Cavares. Pline l'appelle ville latine, Ptolémée colonie romaine, Étienne de Byzance colonie marseillaise. Elle subit la domination des Bourguignons et des Ostrogoths. Quand Clovis l'assiégea inutilement, en 500, elle était le boulevard de la Provence. Elle fit ensuite partie des États de Sigebert, roi d'Austrasie. Elle fut prise deux fois par les Sarrasins, en 730 et 737, et délivrée deux fois par Charles Martel. Ville carlovingienne jusqu'en 880, elle appartint ensuite au royaume d'Arles, devint république sous la protection de l'empire d'Allemagne, adhéra à l'hérésie albigeoise, et fut prise le 10 septembre 1226 par Louis VIII, qui la ruina. Elle rentra en 1251 sous la domination de ses comtes particuliers jusqu'en 1348, époque à laquelle Jeanne de Naples, reine des Deux-Siciles et comtesse de Provence, la vendit au pape Clément VI. Le Saint-Siége y fut transporté de 1309 à 1377, et, par suite du grand schisme, de 1379 à 1411 Les papes la gouvernèrent ensuite par leurs légats jusqu'à la révolution française. Le décret de réunion d'Avignon à la France fut prononcé le 14 septembre 1791, et fut confirmé par le traité de Tolentino, 19 février 1797, qui cédait à la France, avec Avignon et le Comtat, le Ferrarais, le Bolonais et la Romagne. Elle fut sous la Terreur le théâtre des sanglants exploits de Jourdan, et, en 1815, la réaction y fit de nombreuses victimes, dont la plus illustre fut le maréchal Brune. Avignon et le Comtat formèrent d'abord deux districts unis, l'un au département des Bouches-du-Rhône, l'autre à celui de la Drôme: mais, en 1793, on en fit le département de Vaucluse, en détachant de ceux de la Drôme et des Bouches-du-Rhône les districts d'Orange et d'Apt. Il s'est tenu 21 conciles à Avignon, de 1050 à 1725, et un concile provincial en 1849. Il y eut jadis une succursale des Invalides de Paris.

AVIGNON (COMTAT D'). V. COMTAT VENAISSIN.

AVIGNONET, v. du dép. de la H.-Garonne, à 6 kil. E.-S.-E. de Villefranche-de-Lauraguais. Des inquisiteurs y furent tués par les Albigeois (1242), ce qui faillit amener une nouvelle croisade contre ces hérétiques. 1,039 hab.

AVILA, *Albula*, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom, sur l'Adaja, à 95 kil. O.-N.-O. de Madrid, au centre de montagnes élevées; 4,121 hab.; évêché. Elle possède une belle cathédrale réédifiée en 1091-1107, et était célèbre autrefois par ses fabriques de draps. Il y avait une université, supprimée en 1811. Patrie de Ste Thérèse. — La prov. d'Avila, formée d'une partie de l'anc. prov. de Vieille-Castille, a 768,600 hect. de superf., et 164,039 hab.

AVILA Y ZUNIGA (don Louis d'), né vers 1500, diplomate, général et historien célèbre, fut envoyé par Charles-Quint comme ambassadeur près de Paul IV et de Pie IV pour les négociations du concile de Trente; témoin oculaire, il a laissé les *Commentaires de la guerre d'Allemagne faite par Charles V pendant les années* 1546 *et* 1547, Madrid, 1549, in-8°, en espagnol; ouvrage très-estimé, trad. en français, Paris, 1672, in-8°. De Thou le taxe de partialité; son style, quelquefois incorrect, est souvent précis, clair, rapide.

AVILA (Gilles Gonzalès d'), historiographe du roi de Castille, né en 1559 à Avila, m. en 1658, fut élevé à Rome; il a laissé : *Histoire des Antiquités de Salamanque*, 1606, in-4°, *Théâtre des grandeurs de Madrid*, 1625, in-fol.; *De la vie et des gestes de Henri III de Castille*, Madrid, 1638, in-fol.

AVILA (Jean d'), né en 1500 dans la Nouvelle-Castille, m. en 1569; célèbre prédicateur et missionnaire, surnommé l'*apôtre de l'Andalousie;* ses œuvres spirituelles furent imprimées pour la première fois à Madrid, 1618, 2 vol. in-4°, sous le titre de *Vie de Jean d'Avila*.

AVILA (Sanche d'), évêque de Murcie, puis de Jaen et de Placentia; né en 1546; il a fait plusieurs ouvrages de piété; des *sermons*, Baeza, 1611, in-4°; et les *Vies de St Augustin et St Thomas*, manuscrites.

AVILER (Augustin-Charles d'), architecte, né à Paris en 1653, m. à Montpellier en 1700, étudia à Rome les monuments antiques. De retour en France, il travailla quelque temps sous la direction de Mansard. En 1693, les États de Languedoc créèrent en sa faveur la place d'architecte de la province. Il a construit la porte du Peirou à Montpellier et le palais archiépiscopal de Toulouse. Nîmes, Béziers, Carcassonne, furent ornées par lui de plusieurs édifices. Son *Dictionnaire des termes de l'architecture civile et hydraulique*, 1738, est estimé. B.

AVILÈS, *Flavionavia*, v. d'Espagne (Oviédo), sur l'Avilès, affl. du golfe de Gascogne; quincaillerie de cuivre; 6,000 hab.

AVIOTHE, vge du dép. de la Meuse, à 10 kil. N. de Montmédy; belle église gothique; 386 hab.

AVIS ou AVIZ, v. de Portugal (Alentejo), à 55 kil. O.-S.-O. de Portalégre, sur l'Avis; 1,500 hab.; ch.-l. de l'anc. ordre militaire d'Avis.

AVIS (ORDRE D'), ordre fondé en Portugal vers le milieu du XIIe siècle, fut d'abord, sous le nom de *nouvelle milice*, une association militaire libre, établie à Mafra, que le roi Alphonse Ier venait de reprendre sur les Infidèles. En 1162, il reçut du Saint-Siége une organisation régulière qui le rattachait à la congrégation de Cîteaux; d'après les statuts, chaque chevalier devait jurer, entre les mains d'un abbé de cette congrégation, de défendre l'Église catholique et de pratiquer la charité, l'hospitalité et la chasteté. Transféré d'abord à Évora, le siége de l'ordre fut définitivement établi au château d'Avis, qui reçut ce nom à cause de deux aigles que les chevaliers y avaient vus au moment où ils jetaient les fondations de cette forteresse. Après avoir rendu aux rois de Portugal des services signalés, l'ordre d'Avis eut de longs démêlés avec celui d'Alcantara, au grand-maître duquel il refusa de se soumettre, et enfin, en 1550, il fut réuni par Jean III à la couronne dont il n'a plus été séparé. Les chevaliers portaient en cérémonie un grand manteau blanc, et sur le côté gauche ils avaient une croix verte fleurdelisée, au bas de laquelle étaient deux oiseaux. D—T—R.

AVIT (St), *Alcimus Ecditius Avitus*, sacré en 490, évêque de Vienne en Dauphiné; né d'une famille patricienne et sénatoriale, sa science et ses vertus le firent estimer de Clovis encore idolâtre, et de Gondebaud, roi arien de Bourgogne, dont il convertit le fils Sigismond. Il mourut en 525. La plus grande partie de ses ouvrages a été perdue; il reste des poëmes sur *la Création*, *le Péché originel*, *le Jugement de Dieu ou l'Expulsion du Paradis*, *le Déluge*, *le Passage de la mer Rouge*, *l'Éloge de la Virginité*, et des lettres intéressantes. Les trois premiers poëmes rappellent plus d'une fois le *Paradis perdu* de Milton, sans qu'on puisse affirmer que ce dernier les ait connus. Les œuvres d'Avit ont été publiées par le P. Sirmond, Paris, 1643, in-8°. M.

AVITUS (Flavius), empereur romain d'Occident de 455 à 456. Sidoine Apollinaire, son gendre, a raconté son obscure histoire; quelques succès contre les Huns et les Saxons le firent estimer; nommé préfet des Gaules sous Théodoric, il succéda à l'empereur Maxime. Après un règne peu heureux de 14 mois, il fut détrôné par le comte Ricimer, qui le battit près de Plaisance; il sauva sa vie en acceptant l'évêché de cette ville.

AVIZE, ch.-l. de cant. (Marne), arr. et à 9 kil. S.-S.-E. d'Epernay, à 147 de Paris; près du ch. de fer de Strasbourg (station d'Oiry). Comm. de vins de Champagne; magnifiques caves pour la conservation de ces vins; 1,841 habitants.

AVLONE ou AULONA ou VALONE, anc. *Aulon* des Grecs, v. de la Turquie (eyalet de Janina), bon port sur le golfe de son nom, dans l'Adriatique, à 140 kil. N.-O. de Janina, à 85 kil. E.-N.-E. d'Otrante; 6,000 hab. Son sol marécageux en rend le climat insalubre.

AVOCAT. On appelle ainsi en France celui qui, ayant rempli certaines conditions de capacité et de moralité demandées par les lois et règlements, a le droit de soutenir par la parole devant les tribunaux les prétentions des plaideurs. On trouve chez presque tous les peuples des fonctions analogues à celles des avocats. En Judée, les parents, les amis de l'accusé pouvaient le défendre; en Égypte, pour qu'un orateur ne séduisît pas les juges par le son pathétique de sa voix, la défense orale était remplacée par la défense écrite; de même l'Aréopage d'Athènes tenait ses séances la nuit, pour ne pas être ému par la vue des accu-

sés. Chez les Grecs, l'éloquence judiciaire fut très-développée. Les parties se faisaient accompagner à l'audience par des orateurs célèbres; Thémistocle, Aristide, Périclès, remplirent le rôle de défenseurs ou d'accusateurs. Plus tard les orateurs composèrent des défenses que les accusés prononçaient. Tous les citoyens, à l'exception de ceux déclarés infâmes, pouvaient remplir ces fonctions. Hypéride ayant déchiré en plaidant le voile qui couvrait la courtisane Phryné pour attendrir les juges par sa beauté, on fit à Athènes une loi pour réglementer la défense. Dans le principe les orateurs ne recevaient aucuns honoraires; Antiphon, maître de Thucydide, fut, dit-on, le premier qui en reçut, et cet usage s'introduisit alors. L'institution du ministère public (*V. ce mot*) n'existant pas, le rôle des orateurs judiciaires était plus étendu que de nos jours; ils pouvaient être chargés soit de l'accusation, soit de la défense, et les lois étant moins précises et moins complètes, l'orateur avait un champ plus vaste pour se développer. — A Rome, le mot *advocatus* (appelé à), d'où nous avons fait les mots *avocat*, *avoué* ou *advoyer*, ne paraît pas avoir été employé, dans les premiers siècles, dans le sens qu'il a reçu plus tard. Dans Plaute, ce nom est donné aux témoins appelés devant le juge pour déposer dans une affaire; il s'appliquait à tous ceux, parents, protecteurs, amis, témoins, qui étaient appelés par l'accusé et l'accompagnaient en justice. Dans l'origine, les patrons défendaient leurs clients. Les pontifes et les patriciens connaissant seuls la série des jours fastes, les mystères des actes et des formules sacramentelles pour la pratique des actions de la loi, le plébéien était forcé d'avoir recours à son patron, à un patricien, pour la direction de son procès; mais l'an 450 de Rome environ, Cnéius Flavius divulgua ces mystères. Néanmoins, les patriciens versés dans la connaissance des lois fournirent encore un grand nombre de jurisconsultes que l'on consultait, dont l'avis était d'un grand poids, et qui influèrent considérablement sur la marche de la jurisprudence. Tous les hommes libres pouvaient plaider au barreau. Les hommes éloquents s'y exerçaient parce qu'il leur ouvrait l'entrée des plus hautes fonctions publiques. Sous l'empire, le rôle de l'avocat devint moins important; néanmoins l'éducation de la jeunesse était surtout dirigée de ce côté, et ce mode d'éducation a dû favoriser le système de délation et d'accusation qui se développa sous Tibère. Caligula eut la vanité de plaider. A cette époque le mot *orateur* devint moins fréquent. Sous les empereurs chrétiens, le nombre des avocats (*causidici*, *advocati*, *patroni*) fut limité; il était de 150 devant le préfet du Prétoire, et de 80 devant le préfet de la ville. On exigea dès lors certaines conditions de capacité. Du temps d'Alexandre Sévère, les magistrats avaient déjà un droit disciplinaire sur les avocats. Originairement l'avocat étant le patron du plaideur, ne recevait de lui aucune rétribution; plus tard il y eut moins de désintéressement, et l'on régla les honoraires des avocats: Claude permit de recevoir jusqu'à 10,000 sesterces d'honoraires (env. 2,000 fr.). — En France, pendant l'époque franco-romaine, le rôle des avocats diminue d'importance; la procédure féodale le rend presque inutile; mais il reparaît au XIII^e siècle avec la renaissance du droit romain et la justice royale. On les appelle alors *plaideurs*, *conteurs*, *parliers*, *amparliers*, *docteurs*, *chevaliers ès lois*. S^t Louis, Philippe III, Charles le Bel, Philippe de Valois rendent des ordonnances pour régler l'exercice de cette fonction. Les avocats devaient prêter serment sur les évangiles de ne se charger que de causes justes; leurs honoraires ne pouvaient excéder trente livres; l'origine du tableau qui contient les noms des avocats remonte à cette époque. Les personnes notées d'infamie ne pouvaient remplir cette fonction; c'est pour cela que le chancelier Poyet, ayant été dégradé de son titre de chancelier, ne put être admis à plaider. Après la révocation de l'édit de Nantes, les protestants ne purent remplir ces fonctions. Depuis Charles VIII, la capacité était établie par un certain temps d'étude dans une université, et par un certificat de capacité. Tous les ans les avocats élisaient l'un d'eux chef de leur ordre sous le nom de Bâtonnier. L'ordre des avocats fut détruit avec les Parlements par le décret du 2 sept. 1790. Ceux qui plaidaient devant les tribunaux prirent alors le nom de *défenseurs officieux*: la loi du 22 ventôse an XII (1804) rétablit les avocats; le décret du 14 déc. 1810 les réglementa. La Restauration fut sourde à leurs réclamations contre ce décret; le gouvernement du roi Louis-Philippe y a satisfait. Depuis la réorganisation de l'ordre en 1814, pour être avocat, il faut être licencié en droit, avoir prêté serment devant la cour impériale, avoir été admis au stage par le conseil de l'ordre; après 3 ans de stage, on est inscrit au tableau. Toutes les nations civilisées de l'Europe ont des professions analogues à celles des avocats. En Angleterre, les avocats se nomment *barristers*, et l'absence de codification rend leur rôle plus utile et plus important qu'en France. *V. Dialogue des Avocats*, par Ant. Loisel; *Histoire de l'Ordre des Avocats*, par Boucher d'Argis; *idem*, par Fournel, 2 vol. in-8°; *Lettres sur la profession d'avocat*, par Dupin aîné, 2 vol. in-8°, 1832. ED. T.

AVOGADORS, magistrature vénitienne créée vers 1180 ou même, suivant d'autres, dès 864. Nommés pour 16 mois par le grand conseil sur la présentation du sénat, les trois avogadors remplissaient, dans les tribunaux, les fonctions de ministère public. Dans le gouvernement, dépositaires et gardiens des lois, ils pouvaient, à trois reprises, opposer aux délibérations des conseils, aux séances desquels l'un d'eux assistait nécessairement, un *veto* d'un mois et un jour: après les 3 mois, ils nommaient eux-mêmes le corps auquel ils en appelaient; mais s'il s'agissait d'une décision du grand conseil, lui seul pouvait la réformer. Leur veto s'appliquait aussi à l'entrée en charge et aux actes des magistrats, qu'en certains cas ils suspendaient même de leurs fonctions. — L'établissement du conseil des Dix, au XV^e siècle, diminua l'autorité des avogadors. R.

AVOGADRO (Louis, comte d'), gentilhomme de Brescia, conspira en 1512 pour livrer aux Vénitiens cette ville dont les Français s'étaient emparés en 1509. Gaston de Foix arriva à temps pour prévenir cette trahison; Avogadro fut pris et mis à mort. C'est le sujet de la tragédie de *Gaston et Bayard* par Debelloy.

AVOISE, brg du dép. de la Sarthe (Anjou), à 25 kil. N.-O. de La Flèche, au confluent de la Sarthe et de la rivière de Deuxfonts. Papeteries, comm. de fer, bois, ardoises; 1,016 hab. Ruines du château de Pescheseul, qu'habitait Charles IX pendant les chasses. Ancien manoir féodal, dit la Perrine de Cry, aux environs. Château de Dobert, au bord de la Vègre.

AVOLA, v. de Sicile, à 20 kil. S.-O. de Syracuse; petit port sur la mer Ionienne. Comm. de vins et fruits excellents du pays; 10,754 hab.; prov. de Noto.

AVOLD (SAINT-), ch.-l. de cant. (Moselle), arr. et à 20 kil. O. de Sarreguemines, à 439 de Paris, près du chemin de fer de Nancy à Sarrebruck, sur la Moselle; elle doit son origine à une abbaye de S^t-Nabor, dont on fit par corruption S^t-Avold. Fabr. de molletons, bleu de Prusse; teintureries, tanneries et chamoiseries; 2,861 hab. C'était au XIV^e siècle une place de quelque importance.

AVOLSHEIM, v. du dép. du Bas-Rhin, sur la Bruche, à 20 kil. de Strasbourg; 683 hab. Eglise paroissiale fort ancienne.

AVON, du breton *afon*, eau; nom de plusieurs rivières: — riv. d'Angleterre, affl. de la Manche à Christ-Church. — riv. d'Angleterre, passe à Chippenham, Melksham, Bradford, Bath, Bristol, et se jette dans la Severn. — riv. d'Angleterre, arrose Warwick, Stratford, Evesham, et Tewkesbury où elle se jette dans la Severn.

AVON, vge (Seine-et-Marne), à 10 kil. de Fontainebleau. Eglise très-ancienne, où fut enterré Monaldeschi.

AVONGO, fl. d'Afrique, qui coule entre les deux Guinées et se jette dans l'Atlantique près et au N. du cap Lopez. Son cours est peu connu.

AVOUÉ. Lors de la destruction de l'empire romain par les Barbares, les églises et les monastères demandèrent ou prirent des défenseurs qu'on appela *advocati*. Il est parlé des Avoués dans les lois Salique et Gombette, dans la loi des Lombards et dans les Capitulaires. On appelait encore les Avoués: *Defensores ecclesiarum*, *tutores et actores*, *mundburdi*, *pastores laici*, *causidici*. Ils étaient choisis parmi les laïcs, soit par le pouvoir temporel, soit par l'abbé et les religieux, quelquefois par les patrons et fondateurs des églises. Leurs fonctions consistaient non-seulement à plaider les causes des églises auxquelles ils étaient attachés, mais à administrer leur temporel, à accepter les dons qui leur étaient faits, etc... Ils rendaient de plus la justice dans les lieux où ce droit appartenait aux églises dont ils étaient Avoués; quelquefois ils se battaient en duel judiciaire pour les causes de ces églises, et menaient à la guerre les vassaux du monastère obligé de fournir des soldats à son suzerain. Des ducs, des rois eux-mêmes se déclarèrent Avoués des églises qu'ils voulaient protéger. Ils avaient des droits et redevances en récompense de leurs services. Des villes et des communautés eurent aussi des Avoués. Avec le développement de la civilisation, ces fonctions disparurent, la nécessité de la protection ne se faisant plus sentir. Les Avoués n'existaient plus depuis longtemps, lorsqu'en 1790, l'Assemblée constituante donna ce nom à des officiers de justice destinés à rem-

placer les Procureurs. Leurs fonctions furent, et sont encore, de faire la procédure judiciaire, de suivre l'instruction des procès et de laisser aux avocats les plaidoiries. Une loi du 3 brumaire an II les avait supprimés; une loi du 27 ventôse an VIII les rétablit. ED. T.

AVOYE (RELIGIEUSES DE SAINTE), s'établirent à Paris en 1288, vers l'extrémité méridionale de la rue du Temple, à laquelle elles donnèrent leur nom, qui est celui d'une sainte canonisée en 1266 sous le nom de Ste Hedwige. Supprimées en 1790.

AVOYER, en allemand *vogt*, magistrat impérial, chargé au moyen âge de gouverner les cantons suisses. Ce nom est resté au premier magistrat de quelques villes, comme Lucerne; c'est celui du président du conseil exécutif de Berne. *V.* VIDAME. B.

AVRANCHES, *Ingena Abrincæ*, *Abrincatui*, s.-préf. (Manche), à 55 kil. S.-S.-O. de St-Lô, à 308 de Paris, sur la rive g. de la Sée, à peu de distance de la mer, très-jolie ville, à l'extrémité d'un coteau qui domine les alentours, dans une position salubre, au milieu de sites variés. Tribunal de 1re instance, collége, bibliothèque, jardin des plantes; musée archéologique dans l'anc. palais épiscopal; il ne reste de la cathédrale qu'une colonne, où, dit-on, Henri II d'Angleterre aurait reçu l'absolution du meurtre de Thomas Becket. Anc. évêché, illustré par le savant Huet, et réuni en 1791 à celui de Coutances. Fabr. de clous, chaudronnerie, cordages, cuirs, tanneries. Entrepôt de tabacs. Marché à blés. Patrie du général Valhubert, dont on y voit la statue; 7,771 hab. — D'abord ville romaine, Avranches appartint aux Anglais au moyen âge; elle passa au XIVe siècle aux rois de Navarre, et fut réunie à la couronne en 1438. Henri IV en fit le siége en 1591.

AVRE, riv. affluent de l'Eure près de Montreuil. Source près de Tourouvre (Orne); cours de 45 kil. par Verneuil, Nonancourt et Ménil-sur-l'Estrée, où elle ment des papeteries mécaniques appartenant à MM. Firmin Didot. — riv. affluent de la Somme au-dessus d'Amiens; cours de 56 kil.

AVRICOURT, vge du dép. de l'Oise (Picardie), à 35 kil. de Compiègne, à la source de l'Avre. Château construit en 1540. 290 hab.

AVRIGNY (Hyacinthe ROBILLARD D'), jésuite historien, né à Caen en 1675, m. en 1719, est célèbre par deux ouvrages imprimés après sa mort: *Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'histoire ecclésiastique, depuis* 1600 *jusqu'à* 1716, Paris, 1720, 4 vol. in-12; *Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe, de* 1600 *à* 1716, Paris, 1725, 4 vol. in-12.

AVRIGNY (Ch.-Joseph LŒILLARD D'), poëte français, né vers 1760, à la Martinique, m. en 1823. Il a composé des *Poésies nationales*, et une tragédie de *Jeanne d'Arc à Rouen*, jouée avec succès en 1819, et qui se distingue par le mérite du style. Il a donné, dans l'*Histoire de l'empire de Mysore*, par Michaud, un *Tableau historique des commencements et des progrès de la puissance britannique dans les Indes Orientales*, qui est digne de beaucoup d'estime.

AVRIL. Mois qui prend son nom du mot latin *aperire*, parce qu'à cette époque la végétation commence à s'ouvrir. C'était le 2e de l'année romaine. La fête fixe de ce mois la plus célèbre est celle de St Marc, le 25; elle est appelée *Jour des croix noires*, *crux* en basse latinité voulant dire *procession*, ou *jour des litanies*. Les fêtes mobiles qui précèdent Pâques ont pour la plupart des noms faciles à comprendre. Le mardi-gras s'appelle *Dies carnivora*, *lardarium*, etc. Le mercredi des Cendres se nomme *caput jejunii*. L'abstinence ne commençant avant le IXe siècle qu'au premier dimanche du carême, on appelait le mercredi des Cendres *carnisprivium novum*; le premier dimanche s'appelait par conséquent *carnisprivium vetus*; on l'appelait aussi *boherdicum*, à cause des joutes ou des combats aux bâtons (*bordes*) qui avaient lieu ce jour-là; ou Dimanche des Brandons ou des feux, *dominica brandonum*, *dies focorum*, à cause des feux qu'on allumait ce jour-là dans les campagnes. Le 4e dimanche s'appelait le Dimanche des Fontaines, parce que, anciennement, on bénissait ce jour-là les fontaines; ou *Dominica rosæ*, parce que ce jour-là le pape bénit une rose d'or. Le 5e dimanche était le dimanche repu, c.-à-d. caché, renfermé, *dominica reposita*, parce que ce jour-là les croix et les tableaux sont voilés. Le Dimanche des rameaux est appelé dans les chartes: *ramifera, palmifera, dominica olivarum*; dans les documents français: Pâques Fleuries, Branchériées, *Capitilavium*, parce qu'on lavait ce jour-là la tête des enfants destinés au baptême. On l'appelle aussi le Dimanche avant que Dieu fût vendu, le Dimanche de l'*indulgence*, ou *pasca competentium*, parce que dans l'ancien rite on faisait réciter le Symbole à ceux qui demandaient le baptême. La Semaine-sainte s'appelle *hebdomada crucis*, *hebdomada magna*, *hebdomada muta*, parce qu'on ne sonne pas les cloches; *hebdomada penosa*, etc. Le Jeudi-saint est dit *Jovis absoluti dies*, *cœna domini*, *feria alba*, etc. Le Vendredi-saint s'appelle le *verdi aoré* (vendredi adoré), *feria sexta major*, etc.; le Samedi-saint, *lamentationum dies*, *pasques neves* (pâques nouvelles), c.-à-d. le jour où commençait la nouvelle année, parce que, ce jour-là, à la messe solennelle du soir, après la bénédiction du cierge pascal, s'ouvrait la nouvelle année. La nuit du samedi au dimanche s'appelait *nox sacrata*. Le jour de Pâques s'appelait *dies dominica*, *solemnitas solemnitatum*, le grand dimanche, etc. Le jour de la Quasimodo (premier dimanche après le carême) s'appelait *pasca clausum*, la clôse de Pâques. Le dimanche de la Trinité était le Roi des Dimanches, *dies duplex*, etc. C—s.

AVRILLÉ, vge du dép. de la Vendée, à 23 kil. des Sables, à 484 de Paris; 976 hab. Nombreuses pierres levées, dites druidiques, aux environs.

AVRILLON (Jean-Baptiste-Elie), religieux minime, né à Paris en 1652, m. en 1729, a laissé des sermons et des écrits ascétiques d'un style attachant et plein d'onction; on remarque surtout ses retraites pour le Carême et l'Avent, et le *Traité de l'amour de Dieu*.

AVRILLY, *Aprileium*, *Apriliacum*, vge du dép. de l'Eure, à 12 kil. d'Évreux; 165 hab. Jadis siége d'une anc. baronnie du bailliage d'Évreux. Ruines d'un château pris par Philippe-Auguste en 1199.

AWAL, nom anglais de l'île BAHREÏN, sur la côte d'Arabie.

AWE, riv. d'Écosse (Argyle), affl. de l'Atlantique à Bunawe; il forme le lac Awe, qui a 50 kil. sur 3.

AX, *Aquæ Consorranorum*, ch.-l. de cant. (Ariége), arr. et à 46 kil. S.-E. de Foix, à 802 de Paris, sur la rive dr. de l'Ariége. Nombreuses sources d'eaux sulfureuses thermales, dont la température varie de + 23° à + 75° centig.; établissement de bains très-fréquenté; patrie du célèbre médecin Roussel; 1,269 hab.

AXAMENTA, chant des Saliens. Il venait d'*axare*, nommer, parce que le chant nommait successivement tous les dieux auxquels les Saliens s'adressaient. On l'attribuait à Numa, et jamais il ne fut changé, si bien que du temps d'Auguste, et sans doute auparavant, les prêtres mêmes ne le comprenaient plus. C. D—Y.

AXEL. *V.* ABSALON.

AXEL, v. de Hollande (Zélande), petite place forte à l'embouchure de l'Escaut occid., et à 11 kil. O. de Hulst; 2,200 hab.

AXEWALLA, vge de Suède, à 8 kil. de Skara. Ruines de l'anc. fort et château royal du même nom.

AXIM, brg de la Guinée supérieure, dans le royaume d'Ahanta, à 45 kil. E. d'Apollonia, près du cap des Trois-Pointes, où se trouve le comptoir hollandais de St-Antoine.

AXIMA, nom ancien d'AIME.

AXINOMANCIE, du grec *axin*, hache, et *manteia*, divination. On appelait ainsi, au moyen âge et dans l'antiquité, la divination par une hache debout. Si, quand on prononçait en priant les noms de ceux qu'on soupçonnait d'un crime, la hache tombait, on croyait qu'elle désignait ainsi les coupables. B.

AXIUS, nom latin du VARDAR.

AXMINSTER, v. d'Angleterre (dans le comté de Devon), sur l'Axe, à 41 kil. E. d'Exeter; tapis imitant ceux de Perse et de Turquie; 2,800 hab.

AXONA, nom latin de l'AISNE.

AXUM ou AUXUM, anc. *Auxumum*, v. d'Abyssinie, dans le roy. de Tigré, à 530 kil. E. de Sennaar; environ 600 maisons. Cette ville, dont les ruines attestent l'ancienne splendeur, fut la capitale d'un royaume du même nom, qui florissait par le commerce de l'ivoire dans les premiers siècles de notre ère, et dont le port principal était Adulis, sur la mer Rouge; le christianisme y fut introduit au IVe siècle; une inscription grecque découverte dans l'église principale, et copiée par Salt en 1813, a jeté quelque lumière sur l'histoire de ce royaume. Dans l'église d'Axum est la *Chronique d'Axum*, offrant l'histoire complète de l'Abyssinie, et dont Bruce a rapporté une copie en Europe. On voit encore un peu au N. de la ville un obélisque sans hiéroglyphes.

AY, ch.-l. de canton (Marne). *V.* AI.

AYACUCHO, un des départements de la république du Pérou, contient le lac Titicaca et le mont Illimani. Son ch.-l. est la Paz d'Ayacucho; pop. du dép., 129,921 hab.

AYACUCHO (PAZ D'). *V.* PAZ D'AYACUCHO.

AYALA (Pedro LOPEZ D'), né en 1332 dans le roy. de Murcie, m. à Calahorra en 1407. Il combattit à Navarette,

1367, et à Aldjubarotta, 1385; fut ambassadeur de Henri de Transtamare auprès du roi de France Charles V, puis grand chambellan et chancelier sous Jean Ier. Outre une traduction de Tite-Live en espagnol (Salamanque, 1497), et quelques poésies, il a laissé une *Chronique des rois de Castille*, fort curieuse pour le règne de Pierre le Cruel, dont il raconte les crimes avec fermeté, sans réflexions ni commentaires; ce livre n'en est pas moins un arrêt terrible. B.

AYAMONTE, v. forte d'Espagne, province et à 35 kil. O. de Huelva, sur la Guadiana et à 3 kil. de son embouchure; 5,000 hab.

AYAT, vge du dép. du Puy-de-Dôme, à 28 kil. N.-O. de Riom; 627 hab. Patrie du général Desaix, né dans un château du voisinage.

AYBAR. *V.* AIBAR.

AYDAT, vge du dép. du Puy-de-Dôme, à 25 kil. de Clermont; 1,600 hab. Peut-être l'*Avitacum* dont Sidoine Apollinaire faisait ses délices. On voit dans l'église, à 4 mètres de haut, environ, un petit tombeau de cet écrivain. Restes d'une maison de Templiers. Joli lac de 6 kil. de tour aux environs.

AYEN, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. et à 18 kil. N.-O. de Brives; 508 hab. — Autrefois chef-lieu d'un comté érigé en duché en faveur de Louis de Noailles en 1737. Elle avait avant la révolution une riche collégiale et une commanderie de l'ordre de Malte. Anc. château. Mines de cuivre et de plomb argentifère.

AYLESBURY, v. d'Angleterre (Buckingham), à 45 kil. N.-O. de Londres, dans la riche vallée de son nom. Bel hôtel de ville. Élève de canards pour Londres; 5,000 hab.

AYLESFORD, vge d'Angleterre (comté de Kent), à 10 kil. S. de Rochester, sur la Medway; 1,300 hab. Victoire d'Alfred le Grand sur les Danois.

AYMAR DE MONTEIL. *V.* ADHÉMAR.

AYMAR-VERNAY. *V.* AIMAR.

AYMON (les quatre fils), guerriers d'une renommée populaire au moyen âge, et ne possédant en commun qu'un seul cheval nommé *Bayard*. Ces 4 frères, qui se révoltèrent contre Charlemagne, étaient Renaud, Adélard ou Alard, Guichard ou Guiscard, et Richard ou Richardet. Ils étaient fils d'Aymon (en langue d'oc *Almont*), duc de Dordogne selon les uns, prince des Ardennes selon les autres, Saxon d'origine, qui aurait reçu de Charlemagne le pays d'Alby. Le théâtre de leurs exploits est la forêt des Ardennes et le château de Montauban. Auj. encore, selon des traditions locales, on voit errer, la nuit, dans les Ardennes, le cheval Bayard. Leur histoire, racontée sérieusement par Froissart, n'est qu'une parcelle détachée du cycle carlovingien. On a essayé d'appliquer à des personnages historiques les actes des quatre fils Aymon : par exemple, on a voulu voir dans Alard le fameux Adalhard, abbé de Corbie. L'Arioste a donné à ces fables une immortalité poétique, en plaçant dans le *Roland furieux* Renaud de Montauban et sa sœur Bradamante. L'original français de l'histoire des quatre fils Aymon a été imprimé pour la première fois en 1493. Le récit populaire, qui se vend toujours en Belgique et en Hollande, dans les foires, en gros caractères et sur papier brouillard, parut à Anvers en 1619; c'est plutôt là que dans l'ouvrage précédent que Tieck a puisé l'édition allemande de la *Belle et divertissante histoire des quatre fils Aymon*. Il se peut qu'il y ait ainsi deux fables tirées d'un même fonds, la fable française et la fable germano-belge. À la première appartient l'ancien roman de Huon de Villeneuve, réédité à Paris en 1829, in-12, par M. Brès. B.

AYMON (Jean), docteur en théologie et jurisconsulte, né à Lyon ou en Dauphiné en 1661, m. après 1734. Curé à Grenoble, protonotaire apostolique, il abjura à Genève, se retira à Berne, puis en Hollande, et revint à Paris en 1706, à condition qu'il rentrerait dans l'Église catholique. On l'accuse d'avoir volé plusieurs manuscrits à la Bibliothèque du roi, parmi lesquels les *Actes du concile de Jérusalem* de 1672, imprimés à La Haye, 1708, in-4°, sous le titre de *Monuments authentiques de la religion grecque*. Il a laissé quelques écrits satiriques : *Métamorphoses de la religion romaine*, La Haye, 1700, in-12; *Tableau de la cour de Rome*, La Haye, 1707, in-8°. Après son voyage à Paris, il remplit jusqu'à sa mort les fonctions de ministre à La Haye.

AYOUBITES, c.-à-d. *enfants de Job*, dynastie musulmane qui régna sur l'Égypte, l'Arabie, la Syrie et la Mésopotamie. Elle fut fondée en 1171 sur les ruines du califat fatimite d'Égypte par Saladin, fils d'Ayoub; elle a formé 4 branches : celle d'Égypte, 1171-1251; la dynastie des Mameluks la remplaça; celle de l'Yémen, 1173-1229; celle de Damas, 1174-1258; celle d'Alep, 1183-1260. Les Tartares détruisirent ces deux dernières. Il y eut encore diverses branches partielles à Hama en Syrie, à Khélath en Mésopotamie, etc.

AYOUN-MOUSA, c.-à-d. *les sources de Moïse*, près du golfe et au S.-E. de Suez. C'est près de là, suivant les Arabes, que s'effectua le passage de la mer Rouge par les Hébreux.

AYR, en latin *Æra*, v. et port d'Écosse, cap. du comté de ce nom, sur l'Ayr, à son embouchure dans la Clyde, à 48 kil. S.-S.-O. de Glasgow; 8,264 hab.; 15,749 avec ses faubourgs Newton et Wallace-Town. Manuf. de cordages, tapis, cuirs, etc. Exportation de houille. Beaucoup de nouveaux édifices. À 3 kil. au S. est Alloway-Kirk, avec un monument en l'honneur de Burns. — Le comté d'Ayr occupe la vallée de la Clyde. Superf. 414,310 hectares; 98,971 hab. Sol montagneux à l'E. et au S.-E., fertile au N. L'agriculture y a fait récemment de rapides progrès, par exemple dans les domaines du duc de Portland. Fromages renommés à Dunlop. Vastes fonderies à Muirkirk; exportation de houille. Industrie des laines et cotons.

AYRAUT (Pierre), *Petrus Ærodius*, jurisconsulte, né à Angers en 1536, m. en 1601. Élève de Duaren et de Cujas, il professa d'abord le droit dans sa ville natale, plus tard fut avocat au parlement de Paris, puis lieutenant criminel au présidial d'Angers; pendant les troubles de la Ligue, son impartialité le fit accuser de servir ce dernier parti; mais son protecteur, le duc d'Anjou, depuis Henri III, le fit nommer maître des requêtes. Son fils étant entré malgré lui dans l'ordre des Jésuites, ni le parlement, ni le roi, ni le pape, ne purent le lui faire rendre : ce chagrin abrégea ses jours. Il composa à cette occasion un traité estimé sur la puissance paternelle. Son principal ouvrage a pour titre : *De l'ordre, formalité et instruction judiciaire dont les anciens Grecs et Romains ont usé ès accusations publiques, conféré au style et usage de notre France*, Angers, 1591, in-4°; Paris, 1604, in-4°. Cet ouvrage, dans lequel il critique les procédures introduites par le président Poyet, se fait remarquer par un esprit généreux; c'est une noble protestation, au milieu des troubles affreux des guerres religieuses, en faveur des formalités essentielles à la justice; on sent dans le titre même de l'ouvrage le cachet de la renaissance, qui puise ses modèles dans l'antiquité. Le 4e livre a pour titre : *Des procez faicts au cadavre, aux cendres, à la mémoire, aux bêtes brutes, choses inanimées*, etc. C'est d'Ayraut qu'est cette belle sentence : « *Dénier la défense, c'est un crime; la donner, mais non pas libre, c'est tyrannie.* » Ménage, son petit-fils, a écrit sa vie en latin, Paris, 1675, in-4°. Les Œuvres complètes d'Ayraut ont paru à Lyon, 1642, in-4°. Ayraut écrivait à la fois en latin et en français. ED. T.

AYRER (Jacob), poëte dramatique allemand, m. vers 1605. Il fut notaire et procureur à Nuremberg. Une partie de ses œuvres fut publiée en 1618, in-fol., sous le titre d'*Opus theatricum*; ce recueil contient 30 comédies et tragédies, et 36 pièces facétieuses, dont les sujets sont tirés de Tite-Live, de Plaute, de Boccace, des chroniques et traditions populaires. C'est l'écrivain de cette époque qui approche le plus de Hans Sachs; son dialogue est souvent verbeux, et le bouffon se mêle mal à propos au sérieux : mais il y a de la gaieté, et le style est pur et nerveux. B.

AYUNTAMIENTO, nom donné en Espagne au pouvoir municipal dans les villes, et aux assemblées qui le représentent. Issus des institutions romaines, fortifiés pendant la longue lutte contre les Maures, les Ayuntamientos acquirent une influence d'autant plus grande que la noblesse ne refusa pas d'y entrer. Bien que cette influence ait déchu après la révolte de J. de Padilla en 1521, et que le gouvernement des Bourbons ait fait disparaître en Espagne la dernière ombre des libertés municipales, le souvenir n'en resta pas moins vivant dans les esprits. Les Cortès de 1812 reprirent ces anciens principes, pour donner au pays des institutions plus démocratiques. Abolis par Ferdinand VII après son retour, rétablis par les Cortès en 1823, les Ayuntamientos furent de nouveau détruits après l'invasion française. La constitution de 1837, venue après la guerre civile, consacra les actes de 1812 : les Ayuntamientos, présidés par les Alcades, étaient issus du libre suffrage populaire et appelés aux plus hautes fonctions; ils ne pouvaient être dissous qu'avec l'assentiment des Cortès; les élections aux Cortès, la police, l'organisation des gardes nationales, l'assise et la levée des impôts, rentraient même dans leurs attributions. Un pareil excès de pouvoir ne tarda pas à amener des conflits avec le gouvernement. Le projet présenté aux Cortès en 1840, et de conception toute française, qui dépouillait les Ayuntamientos de la puissance politique pour leur laisser seulement l'administration municipale,

et qui restreignait en même temps aux plus imposés le droit d'être électeurs, provoqua la révolte d'Espartero, amena la chute de la reine régente Marie-Christine, et ne reçut pas d'exécution. Enfin la loi proposée en 1844 sous l'influence française, et qui reproduisait presque toutes les dispositions du projet de 1840, fut acceptée par le parti modéré qui siégeait aux Cortès. A. G.

AYZAC, vge du dép. des H.-Pyrénées (Gascogne), à 13 kil. d'Argelès; 309 hab. Les montagnes voisines sont formées de marbre gris. Aux environs, au pied de la montagne d'Aysi, qui sépare le bassin de Vergoms de celui de Valsouriguère, on visite la grotte d'Ouzous, qui a servi jadis à la célébration du culte.

AZAFFI ou ASFI, v. du Maroc. *V.* Saffi.

AZAIS (Pierre-Hyacinthe), né à Sorrèze, 1766, m. en 1845, auteur d'un double système philosophique et physique qui fit grand bruit au commencement du XIXe siècle, en prétendant expliquer par la loi des *compensations* toutes les vicissitudes des destinées humaines, et par la loi de l'*équilibre* tous les phénomènes de la nature et du monde. Le monde, suivant lui, obéissait à deux forces suprêmes, l'*expansion* et la *compression*, qui, par leur action et leur réaction incessantes, produisaient un *équilibre* et une harmonie universelle. La parole agréable du nouvel apôtre lui gagna beaucoup de disciples; mais, avec une naïveté de conviction qui résista à toutes les épigrammes, Azaïs eut le tort de croire qu'il avait donné le dernier mot de la science, et, avec un esprit où les rêveries du mysticisme s'alliaient aux principes de la philosophie du XVIIIe siècle, il fit de sa découverte un paradoxe tissu de subtilités souvent incohérentes. Il avait débuté par être organiste comme son père, puis était entré dans la congrégation de la doctrine chrétienne; il en sortit pour venir à Paris prendre part aux événements de la Révolution; proscrit après le 18 fructidor, il resta caché pendant trois ans dans un hospice de sœurs de charité, et ce fut là qu'il conçut et élabora son système. L'Empire le fit professeur d'histoire au Prytanée de St-Cyr, puis inspecteur de la librairie; destitué en 1815, il devint publiciste et appliqua à la politique son optimisme philosophique; il ne dédaigna même pas d'être le collaborateur de sa femme pour continuer Berquin, mais sans trop de succès. C'était, du reste, un homme d'un caractère fort honorable. Ses principaux ouvrages sont: *Des compensations dans les destinées humaines*, 1809; *Système universel*, 8 vol. in-8°, 1810-12; *Du sort de l'homme dans toutes les conditions*, etc., 3 vol. in-8°, 1821; *Cours de philosophie générale*, 8 vol. in-8°, 1823-28; *Nouvel Ami des Enfants*, 1816. On a avancé que le système des compensations n'était que la reproduction d'un ouvrage oublié, la *Balance universelle*, d'Antoine Lasalle. G. L.

AZAMOGLANS, enfants étrangers qui sont chargés dans les sérails ottomans des fonctions les plus basses et les plus pénibles. Les autres services sont remplis par d'autres enfants étrangers nommés *icoglans*, qui sont comme les pages du grand-seigneur.

AZAMORE, v. forte du Maroc, port d'accès difficile à l'embouchure de l'Omm'er-Rbia dans l'Atlantique, à 130 kil. N. de Maroc; 1,000 hab.

AZANIA, nom anc. de la côte d'Ajan. *V.* aussi Barbarie.

AZARA (Don Joseph-Nicolas d'), né en 1731 en Aragon, ambassadeur de Ferdinand VI, roi d'Espagne, à Rome pendant 20 ans, y exerça une grande influence; il aimait à s'entourer d'artistes et les protégeait; il fit faire des fouilles à Tivoli et découvrit le buste d'Alexandre, dont il fit hommage à Napoléon, qui l'envoya au Musée de Paris; il fut l'ami du cardinal de Bernis et du peintre Mengs; il fut nommé ambassadeur en France, 1798, et disgracié en 1803; il mourut bientôt après, 1804; il traduisit en espagnol la *Vie de Cicéron*, par Middleton, Madrid, 1790, 4 vol. in-4°.

Azara (Don Félix d'), savant voyageur, frère du précédent, né en 1746, m. en 1811. On a de lui: *Essai sur l'histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°; *Voyage dans l'Amérique méridionale*, de 1781 à 1801, Paris, 1809, 4 vol. in-8° et atlas, avec notes de Cuvier et Walckenaër.

AZARIAS ou OSIAS, 10e roi de Juda, 802-752 av. J.-C. Vainqueur des Philistins, des Arabes et des Ammonites, il voulut faire l'office de grand sacrificateur, et fut frappé sur-le-champ de la lèpre par un rayon du soleil.

AZAT-LE-RIZ, vge du dép. de la H.-Vienne (Limousin), à 25 kil. N. de Bellac; 893 hab. Importante verrerie à bouteilles.

AZAI-BRULÉ, vge du dép. des Deux-Sèvres (Poitou), à 19 kil. de Niort; 1,816 hab.

Azai-le-Ferron, brg du dép. de l'Indre (Berry), à 25 kil. N. du Blanc; 472 habit. Source thermale sulfureuse dite la Caillanterce.

Azai-le-Rideau, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr et à 21 kil. N.-E. de Chinon, à 257 de Paris, sur l'Indre. Château bâti au XVIe siècle et d'une architecture remarquable; 1,211 hab.

AZEM. *V.* Ardrah.

AZERAC, vge du dép. de la Dordogne, à 38 kil. de Périgueux, à 508 de Paris; 1,352 hab. Grotte à stalactites de 200 mèt. de profondeur.

AZEVEDO (Antonio Araujo de), comte de Barca, homme d'État portugais, né en 1754, m. en 1817. Il concourut à la fondation de l'Académie des Sciences de Lisbonne, 1779, se rendit à La Haye, en 1789, en qualité de ministre plénipotentiaire, y forma une excellente bibliothèque, fut chargé de négocier à Paris la paix entre le Portugal et le Directoire en 1797, reçut ensuite les ambassades de Berlin et de Saint-Pétersbourg, et devint premier ministre de Jean VI, qu'il suivit au Brésil en 1807. Il emportait avec lui une typographie, une collection minéralogique, un laboratoire de chimie. Les soins du ministère de la marine, à Rio-Janeiro, puis du ministère des affaires étrangères, ne l'empêchèrent pas d'enseigner aux Brésiliens la fabrication de la porcelaine, de publier, sous le titre d'*Hortus Araujensis*, le catalogue des plantes de son jardin, de faire les premiers essais pour acclimater le thé au Brésil en y appelant quelques Chinois, et de fonder une École des beaux-arts. Il a laissé une *Apologie du Camoëns*, dirigée contre La Harpe, quelques traductions de Gray et de Dryden, une traduction des *Odes* d'Horace, et deux tragédies. B.

AZILAH. *V.* Arsille.

AZILLE, brg du dép. de l'Aude, à 33 kil. de Carcassonne, à 808 kil. de Paris; 1,690 hab. Autrefois château et comté, dépendant du diocèse de Narbonne, du parlement de Toulouse et de l'intendance de Montpellier.

AZINCOURT, Agincourt au moyen âge, brg du dép. du Pas-de-Calais, à 20 kil. O.-N.-O. de St-Pol; célèbre par la victoire de Henri V d'Angleterre sur les Français, le 25 octobre 1415; 438 hab.

AZIZ-BILLAH, 2e calife fatimite d'Égypte en 975, donna la conduite de ses affaires au général Djanher, qui avait été premier ministre de son père et qui s'était emparé de l'Égypte. D'un bon naturel et ami de son peuple, il se maria à une chrétienne, dont les deux frères devinrent, l'un patriarche de Jérusalem, et l'autre d'Alexandrie. Il mourut en 996, laissant pour son successeur Hakem-bi-Amrallah. D.

AZNAR. *V.* Navarre.

AZNAVORIAN (le P. Séraphin), mékhitariste arménien de Venise, né à Constantinople en 1791, où il mourut en 1843, a laissé deux excellentes traductions arméniennes du *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet, et des *Mœurs des Israélites* de Fleury. C—a.

AZON, jurisconsulte, m. vers 1200; il enseigna le droit à Bologne, puis à Montpellier, et fut rappelé à Bologne où on lui a érigé un tombeau. Il a laissé une *Somme* ou abrégé du droit, et des *Gloses sur le Digeste et sur le Code*, Spire, 1482); ouvrages remarquables par une érudition profonde, et qui peuvent encore être consultés. Ed. T.

AZONES, nom donné chez les anciens aux dieux qui étaient reconnus et adorés par toutes les nations.

AZOTH, v. de l'anc. Palestine, chez les Philistins, sur la Méditerranée, à l'O. de Jérusalem; auj. *Esdoud*.

AZOV ou AZOF ou AZAK, v. du S. de la Russie d'Europe (gvt d'Iékatérinoslav), sur la rive g. du Don, à 30 kil. de son embouchure dans la mer d'Azov, à 545 kil. E.-S.-E. d'Iékatérinoslav; forteresses en ruines. C'est l'ancienne *Tanaïs*, bâtie par les Grecs. Les Génois s'en emparèrent après la prise de Constantinople par les Croisés en 1204; elle devint dans leurs mains un grand entrepôt du commerce d'Orient. Prise et saccagée en 1410 par les Tartares, aux Russes en 1695 et depuis 1774, détruite en 1739, elle a été reconstruite en 1769; mais son port étant fermé par les atterrissements du fleuve, elle a perdu toute importance commerciale; 1,200 hab. M.

Azov (mer d'), ou de Zabache, anc. *Palus Mæotis*, sur la côte S. de la Russie d'Europe, se joint à la mer Noire par le détroit d'Iénikalé, anc. *Bosphore Cimmérien*, formé par la côte orientale de la Crimée. Longueur, 360 kil.; largeur, 220. On la nomma dans l'antiquité *Mare putridum*, à cause de ses exhalaisons malsaines: la partie occidentale est seule putride. Mer très-poissonneuse.

AZPEITIA, v. d'Espagne, dans la prov. de Guipuzcoa, à 22 kil. O.-N. de Tolosa; entourée de vieux murs, elle pos-

sède une belle église gothique. S[t] Ignace de Loyola est né sur le territoire de cette ville, au château de Loyola.

AZRAEL, ange de la mort chez les mahométans; il reçoit les âmes des hommes à leur dernier soupir.

AZTÈQUES, peuple qui habitait le Mexique lors de l'arrivée des Européens dans ce pays. Soumis dès le XIII[e] siècle aux Acolhuas, dont le royaume prospère, nommé Acolhuacan, dans l'Anahuac septentrional, avait pour capitale Tezcuco, ils fondèrent, en 1325, la ville de Tenochtitlan, que les Européens nommèrent Mexico, du nom du dieu de la guerre Mexitli. Alliés aux Toltèques, ils vainquirent les Tépanèques, leurs voisins, 1433-36. Sous le règne de Montezuma I[er], 1436-64, leur royaume allait jusqu'aux bords du golfe du Mexique, et, sous Montezuma II, à l'époque de la conquête européenne, jusqu'à la côte de l'Atlantique, de 18° à 21°, et jusqu'à celle de la mer du Sud, de 14° à 19° lat. N. Le courageux Ahuitzoll, leur roi de 1482 à 1502, alla même jusqu'aux extrémités des pays de Nicaragua et de Guatemala. Le roi était élu entre les proches parents du dernier roi par quatre nobles nommés à cet effet. Son autorité, à peu près absolue, était environnée de tout le luxe oriental. Le pouvoir judiciaire, complétement organisé, jouissait cependant d'une véritable indépendance. La condition des esclaves était bien réglée et avec modération. De bonnes routes, des stations militaires, une armée brillante, assuraient enfin la puissance de ce peuple tout guerrier. — Des liens intimes unissaient leur constitution civile à leur religion : leur dieu suprême, invisible, était Taotl; au-dessous de lui, 13 divinités principales et 200 divinités inférieures; chacune avait son jour de fête. A leur tête se plaçait le dieu protecteur de la nation, le redoutable Huitzilopochtli. Ses temples étaient ornés avec un luxe inouï, ses autels arrosés du sang des prisonniers de guerre (20,000 par an aux XV[e] et XVI[e] siècles). Les morts étaient brûlés. Les Aztèques croyaient à une autre vie, à un paradis délicieux ou à une caverne obscure. Les classes sacerdotales exerçaient une influence presque sans bornes dans les rapports publics ou privés; ils élevaient les enfants; la vaste enceinte des Téocalis ou temples des dieux contenait une école, et témoigne que les fêtes religieuses étaient publiques. Le calendrier et la chronologie de ces peuples prouvent qu'ils avaient d'importantes connaissances en astronomie et en mathématiques. Leur année solaire, de 18 mois et 20 jours, était mieux calculée que celle des Grecs et des Romains. Ils paraissent avoir connu la cause des éclipses. L'agriculture était chez eux très-respectée et entourée de pratiques religieuses. Ils savaient extraire l'argent et l'étain des mines de Tasco, le cuivre de celles de Zacotollan, l'or du sable des rivières. Ils ne connaissaient pas l'usage du fer, et y suppléaient par un alliage de cuivre et d'étain et par différentes sortes de pierres. Leurs sculptures en bois, leurs enluminures éclatantes et durables, leurs parures de plumes, prouvent leur industrie. Le commerce de métaux, d'esclaves, etc., était en honneur, et leurs caravanes pénétraient par tout l'Anahuac et dans les contrées voisines. Bien que la polygamie fût permise, les femmes étaient respectées en apparence. Les Aztèques étaient au plus haut point de leur prospérité, quand la conquête espagnole les fit disparaître à peu près entièrement. Leur civilisation, très-avancée, était sans doute empruntée aux anciens Toltèques. On peut voir de curieux manuscrits, des peintures aztèques, etc., conservées à la bibliothèque de Dresde et reproduites dans le magnifique ouvrage in-folio de lord Kinsborough : *The antiquities of Mexico*, 6 vol. Lond., 1830. A. G.

AZUN, jolie vallée du dép. des Hautes-Pyrénées (Bigorre), traversée par le Gave d'Azun. A l'extrémité de la vallée se trouve un *port* ou passage en Espagne. Elle renferme 10 villages; elle débouche à l'O. dans celle d'Argelès. On visite, sur le chemin de la vallée aux Ferrières, le gouffre nommé *Puits d'Aubès*.

AZUNI (Dominique Albert), érudit, né en 1760, à Sassari en Sardaigne, m. à Cagliari en janvier 1827, a publié : *Droit maritime de l'Europe*, 2 vol., Paris, 1805; *Dizionario universale ragionato della giurisprudenza mercantile*, 4 vol., Nice, 1786-8; Livourne, 1822; *Histoire géographique, politique et naturelle de Sardaigne*, 2 vol., Paris, 1802; *Mémoires pour servir à l'histoire des voyages maritimes des anciens navigateurs de Marseille*, Gênes, 1813; *Recherches pour servir à l'histoire de la piraterie*, Gênes, 1816; *Système universel des armements en course et des corsaires en temps de guerre*, Gênes, 1817. Il est en général historien exact et instruit.

AZURARA (Gomez Eannes de), chroniqueur portugais du XV[e] siècle, né à Azurara (Beira), membre de l'ordre du Christ, fut chargé par Alphonse V, roi de Portugal, de former sa bibliothèque et d'écrire les chroniques du royaume. Sur la demande des Cortès, il détruisit, au dépôt de la *Torre do Tombo*, une foule de papiers qu'on jugeait inutiles, mais dont heureusement des copies avaient été prises. Son principal ouvrage est une *Chronique de Guinée*, imprimée à Paris, 1841, in-8°, et dont l'original est à la Bibliothèque impériale de cette ville. B.

AZY, vge du dép. du Cher, à 19 kil. de Sancerre; 1,111 hab.

AZY-LE-VIF, vge du dép. de la Nièvre, à 30 kil. de Nevers; 884 hab. Forges et hauts fourneaux.

AZYME. Les Juifs appellent ainsi le pain *sans levain* qu'ils mangent pendant l'octave de Pâques, en souvenir de celui que mangèrent les Israélites à la sortie d'Égypte. C'est aussi le pain *non levé* que l'Église latine emploie dans l'Eucharistie, contrairement à l'usage de l'Église grecque qui se sert de pain levé. *Azymorum festum* signifie le jour de Pâques.

AZZANA, vge de Corse, à 44 kil. d'Ajaccio, sur la rive g. du Tanaro; 379 hab.

AZZANO, vge de Vénétie, dans la délégat. et à 12 kil. S.-O. de Vérone. Les Français y repoussèrent les Autrichiens en 1799.

AZZ-ED-DIN-BEY, fondateur de la première dynastie des Mamelouks d'Égypte en 1251. *V.* BAHARITES.

B

BAADER (François-Xavier), philosophe mystique, né à Munich en 1765, m. en 1841. Il étudia d'abord les sciences naturelles et ne s'adonna que plus tard aux spéculations de la pensée; son système présente un mélange extraordinaire de mysticisme et de saine critique; continuateur de Jacob Böhme, nourri des mystiques du moyen âge, initié aux rêveries de Paracelse, de Van Helmont, de Swedenborg, de Saint-Martin, il a pourtant combattu le panthéisme de Schelling et de Hegel avec un bon sens supérieur. Tous ses efforts tendaient à l'union de la philosophie et du catholicisme. Il fut nommé professeur à l'université de Munich, et l'on avait espéré qu'il viendrait en aide à cette restauration du moyen âge dont Munich était le foyer. C'était mal connaître l'indépendance de ses opinions politiques et religieuses; il inclinait, vers la fin de sa vie, à un catholicisme affranchi de la papauté et régi par des conciles, et mettait l'église grecque au-dessus de l'église romaine. Il est mort pourtant dans le sein du catholicisme. Ses principaux ouvrages sont : *Leçons sur la philosophie religieuse*, 1827; *Leçons sur la dogmatique spéculative*, 1830; *De la révolution du droit positif*, 1832; *Idée chrétienne de l'immortalité*, 1836. S. R. T.

BAAL ou BEL, la principale divinité mâle des Phéniciens, des Chananéens et des Babyloniens. Suivant les lieux et les temps, on fit de Baal le dieu suprême, le soleil, la planète Jupiter; on l'identifia avec Moloch, Melkarth, Cronos ou Saturne. On lui associait d'ordinaire une divinité femelle, Astarté. Son culte était souillé par des sacrifices humains. Le nom de Baal, qui signifiait *maître, seigneur*, entra dans la composition de plusieurs autres, Belphégor, Belzébuth, Bélial, etc. (*Voy. ces mots*). On le trouve aussi dans la terminaison de quelques noms d'hommes, Annibal, Asdrubal, etc. B.

BAALBEK. *V.* BALBEK.

BAAL-PHARASIM, v. de Palestine, près de Jérusalem. David y défit les Philistins.

BAASA, Israélite de la tribu d'Issachar, tua avec toute sa race le roi Nadab, dont il commandait les troupes, et

usurpa le trône, 912 av. J.-C. Il s'abandonna à l'idolâtrie, se fit battre par Asa, roi de Juda, et se souilla du sang du prophète Jéhu. Il mourut en 919.

BAB, *porte, cour,* en arabe et en chaldéen. Ex. : BABylone ou BABbel, cour de Bélus; BAB-el-Mandeb, porte du deuil.

BABA, v. de la Turquie d'Asie (Anatolie), port sur l'Archipel, à 120 kil. S.-S.-O. de Gallipoli; 4,000 hab. Coutellerie renommée. (Eyalet de Khoudavendiguiar.)

BABA, signifie en turc *père;* c'est un mot employé par les enfants. En Turquie et en Perse, on l'ajoute au nom de certains prêtres respectés, par exemple de ceux qui se vouent à la vie ascétique, puis, par honneur, au nom d'un chef, etc. : Baba-Nasibi (poëte persan, m. en 1537); Ali-Baba, etc.

BABA, imposteur turc, se fit passer pour prophète, dévasta l'Asie Mineure à la tête de ses sectaires, et périt avec eux (1240 de J.-C.) sous les coups des Seldjoukides et des chrétiens réunis.

BABA-DAGH, v. forte de la Turquie d'Europe, eyalet et à 130 kilom. N.-E. de Silistri, près de la Mer-Noire; fondée par Bajazet Ier; son port est à Kara-Kerman, sur la lagune de Ramsin; 10,000 hab.

BABA-KHAN. *V.* FETH-ALI-SCHAH.

BABBA, BABA ou BABÆ, v. de l'anc. Mauritanie Tingitane, à l'E. du Lixus, entre Volubilis et Tingis, devint colonie romaine sous Auguste avec le nom de *Julia Campestris.* C'est peut-être auj. la ville abandonnée de *Bani Teude,* sur le fleuve Guarga.

BABEK, imposteur musulman, parut en Perse au VIIIe siècle ap. J.-C. Il professa une religion de plaisir et de libertinage. Ses adeptes commirent toutes sortes d'excès en Asie; après 20 ans de guerres, ils périrent avec leur chef sous le khalife Motassem, en 837.

BABEL, c.-à-d. *confusion.* Les descendants de Noé, devenus très-nombreux dans la vallée de Sennaar, après le déluge, voulurent, avant de se séparer, construire une ville, et une tour qui, s'élevant jusqu'au ciel, les mit à l'abri d'une nouvelle inondation; mais, quand la tour était encore inachevée, le Seigneur punit leur orgueil en confondant leurs langages. On pense que cette construction date du règne de Nemrod et eut lieu sur l'emplacement occupé depuis par la ville de Babylone. Quelques antiquaires en croient retrouver aujourd'hui même des débris.

BAB-EL-MANDEB (détroit de), c.-à-d. *Porte du deuil,* en latin *Fauces rubri maris,* entre l'Arabie et l'Abyssinie, fait communiquer la mer Rouge et la mer d'Oman, par 12° 48' lat. N., et 40° 41' long. E. Sa largeur varie de 26 à 52 kil. Navigation dangereuse; de là son nom. Au milieu est l'île Périm, fortifiée par les Anglais.

BABENBERG (comtes de), une des plus anciennes familles de l'Allemagne, ainsi nommée du château de Babenberg, près de Bamberg. Léopold Ier de Babenberg fut nommé margrave d'Autriche, 983. Sa ligne s'éteignit avec le duc Frédéric le Belliqueux en 1246. Une branche collatérale, dont les membres s'appelèrent ducs d'Autriche-Mœdling, s'éteignit en 1226 avec Henri le Cruel. E. S.

BABENHAUSEN, anc. seigneurie immédiate de l'Empire. Superf. : 124 kil. carrés. Pop. 6,762 hab. Elle passa, au XVIe siècle, aux comtes de Kirchberg, puis aux sires de Fœrber, aux barons de Rechberg, aux comtes de Fugger, et fut médiatisée en 1806. Elle fait auj. partie du cercle bavarois de Souabe et Neubourg.

BABEUF (François-Noël), né à Saint-Quentin en 1764, était commissaire à terrier en 1789. La haine de l'ancien régime lui inspira des idées démagogiques dont il jeta le germe dans un journal d'Amiens, le *Correspondant picard,* et qu'il développa ensuite dans le *Tribun du peuple ou le Défenseur de la liberté de la presse,* œuvre d'un fanatisme démagogique sans pudeur et sans frein. Là sont exposées les monstrueuses doctrines de l'abolition de la propriété, et rien n'est oublié pour faire égorger une partie des Français par l'autre partie, le tout afin d'arriver au *bonheur commun.* Babeuf signait sa feuille : *Caius Gracchus, tribun du peuple,* et c'est un sobriquet volontaire que l'histoire lui conservera. Ses doctrines réunirent les débris nombreux du parti jacobin, et une conspiration formidable se trama contre le Directoire et contre l'ordre social tout entier. Il s'agissait de partager le sol, d'élargir les bases de la constitution de 1793, et de tuer à peu près tous les dissidents : c'était le socialisme et le communisme infligeant sa dernière expiation au XVIIIe siècle. Au mois de mai 1796, Babeuf fut saisi et envoyé avec une partie de ses complices devant une haute cour de justice assemblée à Vendôme. Il se défendit avec autant d'énergie que de morgue, exalté qu'il était par les idées absurdes de sa *République des Égaux,* l'avénement de la *justice* et du *bonheur* au moyen de la *communauté des biens.* Babeuf et Darthé, l'un de ses coaccusés, furent condamnés à mort, le 23 mai 1797. Tous deux essayèrent de se poignarder; mais les gendarmes les sauvèrent de leur propre fureur, et ils furent achevés le lendemain par l'échafaud. Outre ses journaux, Babeuf avait publié : *Cadastre perpétuel, ou Démonstration des procédés convenables à la formation de cet important ouvrage,* etc., Paris, 1789, in-8°; *Du système de dépopulation, ou la Vie et les crimes de Carrier,* Paris, 1794, in-8°. Buonarotti, l'un de ses sectateurs, a publié un livre apologétique, où se trouvent de curieux détails : *Conspiration pour l'égalité, dite de Babeuf, suivie du procès auquel elle donna lieu et des pièces justificatives,* Bruxelles, 1828, 2 vol. in-8°. Dans ses *Études révolutionnaires,* M. Ed. Fleury a consacré 352 pages au chef des babouvistes et à ses doctrines; son livre est intitulé : *Babeuf et le socialisme en 1796,* 1851, in-18. J. T.

BABIA, divinité de l'anc. Syrie, adorée surtout à Damas; peut-être déesse de la jeunesse.

BABIN (François), théologien, né à Angers en 1651, m. en 1734, chanoine, grand vicaire et doyen de la faculté de théologie, a écrit les 18 premiers vol. des *Conférences d'Angers,* continuées par Audebois de la Chalinière et plusieurs autres. Il a aussi publié : *Journal ou relation de ce qui s'est passé dans l'université d'Angers au sujet de la philosophie de Descartes,* 1679, in-4°.

BABINAGREDA, v. des États Autrichiens (Confins militaires d'Esclavonie), près de Vinkovize; 4,200 hab.

BABINE (république de). En 1568 un noble polonais, Pszonka, fonda sous ce nom, dans son domaine de Babine, près de Lublin, une société de plaisir dans laquelle il n'admettait que ceux qui s'étaient distingués par quelque folie. Il envoyait des diplômes et distribuait des dignités dans sa république des fous. Bien qu'éloignée de toute politique, cette réunion exerça quelque influence sur les mœurs en Pologne. Cette bizarre société dura plus d'un siècle et fut ensuite oubliée.

BABINGTON (Antoine), anglais du comté de Derby, dévoué au catholicisme, trama un complot pour assassiner la reine Élisabeth, et écrivit à Marie Stuart, alors captive, afin d'obtenir son assentiment. La correspondance fut saisie par Walsingham, et l'auteur envoyé au supplice, 20 sept. 1586. Il n'est pas prouvé que Marie eût répondu à ses lettres.

BABO (Joseph-Marie), auteur dramatique allemand, né à Ehrenbreitstein en Prusse, 1756, m. en 1822. Il enseigna la philosophie à Munich et l'esthétique à Manheim. Plusieurs de ses pièces, *Otto de Wittelsbach, le Bonheur du citoyen,* eurent un légitime succès. Son théâtre a été publié à Berlin, 1793 et 1804, 2 vol. in-8°.

BABOIS (Marguerite-Victoire), poëte, née à Versailles en 1760, m. à Paris en 1839, fut encouragée par Ducis, Lebrun, Fontanes et M.-J. Chénier. On a d'elle les *Élégies maternelles* (1805), poésies qui viennent du cœur, et les *Élégies nationales* (1815), morceaux plus corrects qu'inspirés.

BABOLEIN (St), premier abbé de St-Maur-les-Fossés, près de Paris, m. vers 660; fête, le 26 juin. Il fut disciple de St Colomban à l'abbaye de Luxeuil.

BABOLNA, célèbre haras en Hongrie, à 16 kil. de Komorn; on y élève environ 600 chevaux de race arabe. Il a été dévasté par les insurgés hongrois en 1849.

BABOUR (Zehyr-Eddyn-Mohammed), fondateur de l'empire mongol dans les Indes, descendant de Tamerlan, né en 1483, m. en 1530, abandonna la Tartarie où des chefs ambitieux lui disputaient l'héritage de ses pères, et alla faire la conquête des pays de Kachgar, Caboul et Candahar, et de tout l'Hindoustan depuis l'Indus jusqu'au Gange, 1526. Il a laissé de curieux mémoires, publiés en anglais par Leydin et Erskine, Lond. 1826, in-4°. B.

BABOUVISTES, partisans des doctrines de Babeuf. *V.* BABEUF.

BABRIUS, fabuliste grec, dont on ne connaît ni le pays ni l'époque, mais qui paraît être du IIIe siècle ap. J.-C., a laissé un recueil de fables ésopiques en vers scazons, dont on a retrouvé à peu près les deux tiers dans un monastère du mont Athos en 1840. Ce sont les mêmes qu'Ignatius Magister, prélat grec du moyen âge, avait réduites en quatrains; plusieurs de celles qui ont été réunies sous le faux nom de fables d'Ésope n'en sont que des traductions en prose. Quelques-unes des fables de Babrius sont faibles, puériles ou obscènes; mais le style de la plupart est pur et simple, souvent élégant et fin; la versification en est bonne et sévère : quelquefois elles s'élèvent à la véritable poésie, et plus d'un récit est un petit chef-d'œuvre. L'édition *princeps* avec notes et traduction latine est de M. Bois-

sonade. M. Fix en a donné aussi une bonne édition critique, et M. Boyer, une traduction en vers. P—T.

BABUYANES, îles de la Malaisie, dans l'archipel des Philippines, au N. de Luçon; 2,000 hab., en grande partie chrétiens.

BABYLAS (St), martyr, évêque d'Antioche, périt pendant la persécution de Décius, vers 250 : fête, 24 janvier; St Chrysostôme a fait son éloge.

BABYLONE, auj. *Babil*, capitale du royaume de Chaldée, puis des empires d'Assyrie et de Babylone, fut fondée vers l'an 2680 av. J.-C. par Nemrod en Asie, sur les deux rives de l'Euphrate, qui la traversait du N. au S. La Tour de Babel, haute de 100 mèt. et enfermée dans son enceinte, y servait aux observations astronomiques des prêtres chaldéens. Soumise à Ninive par Bélus (*V.* ASSYRIE), elle dut, dit-on, à Sémiramis de nombreux monuments : les quais et le pont de l'Euphrate, un palais de 5 kil. de tour, des jardins suspendus et des murs d'enceinte hauts de 82 mèt., larges de 21, et d'un circuit de 80 kil. Cette magnificence, accrue encore par Nabuchodonosor, valut à Babylone le titre de *Reine de l'Orient*. Elle fabriquait des tapis renommés. Les Juifs y furent envoyés captifs pendant 70 ans, de 606 à 536; ils furent délivrés par un édit de Cyrus, deux ans après qu'il se fut emparé de la ville (538). Devenue l'une des quatre capitales de la monarchie persane, Babylone fut la résidence du satrape du 9e gouvernement, mais vit commencer sa décadence; Alexandre l'eût arrêtée en faisant de Babylone la capitale de son empire d'Asie; mais il mourut à 32 ans dans cette ville même. Ses successeurs, les Séleucides, la négligèrent pour Séleucie, dont la construction se fit même avec les débris arrachés de Babylone. Ses ruines sont auj. près de la ville d'Hilleh, fondée en 1101, par 32° 30' de lat. N., et 42° 7' de long. E., à 93 kil. S. de Bagdad. On remarque entre autres le *Kasr* ou Palais, le *Modsjalibe* ou la Ruine, et le *Birs Nemroud* ou Tour de Nemrod.

BABYLONE (Empire de), fondé par Nemrod. Après avoir été démembré par des Arabes pasteurs ou nomades qui lui imposèrent 6 rois choisis parmi eux, il fut soumis au premier empire d'Assyrie jusqu'à la mort de Sardanapale, 759. Il forma alors, avec Bélésis, un État séparé, pour retomber sous la domination assyrienne en 680. De nouveau affranchi en 625, il subsista jusqu'à la conquête de Cyrus, 538. Ses derniers souverains furent Nabopolassar, 625-606; Nabuchodonosor II, 606-562; Evilmérodac, 562-560; Nériglissor, 560-555; Laborosoarchod, 555-554, et Labynit ou Balthasar, 554-538.

BABYLONE, v. anc. de la Basse-Égypte, sur la rive dr. du Nil, à quelque distance au-dessus de l'endroit où il se partage, à la naissance du grand canal qui va du Nil au golfe Arabique et non loin des Pyramides. Sous Auguste, une des trois légions de l'Égypte y résidait. Construite par des habitants de la Babylonie, amenés captifs en Égypte par Sésostris, et qui lui donnèrent le nom de leur patrie. En ruines près de *Fostat* ou *Vieux-Caire*.

BABYLONIE, auj. *Irak Arabi*, contrée de l'Asie occidentale, qui s'étendait à droite et à gauche du cours inférieur de l'Euphrate et du Tigre, et entre ces deux fleuves, au S.-E. de la Mésopotamie; à l'E. elle touchait à la Susiane; au N. à l'Assyrie; au S. à l'Arabie; au S.-E. elle allait jusqu'au golfe Persique. Villes princ. : Babylone, Séleucie, Ctésiphon. Le nom de Chaldée, que la Babylonie porta dans l'origine, ne s'appliquait plus en dernier lieu qu'à une partie du S.-E., au-dessus du confluent des deux fleuves. Elle abondait en froment, orge et dattes; privée de pierres, elle avait d'épaisses couches d'argile qui servirent à la fabrication de la brique, et des sources de bitume, qu'on employait en guise de mortier. — La Babylonie, après avoir formé un empire indépendant, fut tour à tour subjuguée par les Perses, 538 av. J.-C.; par Alexandre, 331; par les Parthes, 140; par les Arabes, 632-4 après J.-C. Les Persans l'enlevèrent aux califes Abbassides; elle appartient aujourd'hui aux Turcs, et forme le seul eyalet de Bagdad.

BABYRSA, v. forte de l'ancienne Grande-Arménie, trésor des rois Tigrane et Artavasde.

BABYTACE, v. de l'anc. Susiane, sur la r. g. du Tigre; auj. *Wasith*.

BACANÆ, v. de l'anc. Étrurie, auj. *Baccano*, sur un petit lac du même nom.

BACARAS. *V.* BAGRADAS.

BACASIS, v. de l'anc. Espagne Tarraconaise, chez les Jaccétans; auj. *Manresa*.

BACATÆ, peuple de l'anc. Afrique, dans l'intérieur de la Marmarique, probablement le même que les Macetæ de Synésius.

BACATAIALI. *V.* BACTAJALLE.

BACCALAR Y SANNA (Vincent), marquis de St Philippe, né en Sardaigne de parents espagnols, m. à Madrid en 1726, général et homme d'état sous Charles II et Philippe V, a laissé : *Histoire de la Monarchie des Hébreux*, en latin, La Haye, 1727, 2 vol. in-4°, trad. en français; *Mémoires sur Philippe V* (de 1699 à 1725), en espagnol, trad. par Demauve, Paris, 1759.

BACCALAURÉAT. *V.* BACHELIER.

BACCARACH, v. de Prusse. *V.* BACHARACH.

BACCARAT, *Burgaracum*, ch.-l. de cant. (Meurthe), arr. et à 25 kil. S.-E. de Lunéville, à 345 de Paris, sur la Meurthe. Manufacture de cristaux, la première de France pour la quantité et la beauté de ses produits. Belle carrière de grès; 3,647 hab.

BACCHANALES, *Bacchanalia*, fêtes célébrées dans l'anc. Rome d'abord chaque année, puis tous les mois, en l'honneur de Bacchus, à l'imitation des Dionysies grecques. Elles avaient lieu de nuit, au bruit éclatant des tambours et des cymbales phrygiennes. Les femmes seules y prenaient part primitivement; mais vers 198 av. J.-C., des Campaniens et des Étrusques y furent admis et ajoutèrent aux transports délirants de ces fêtes les désordres de l'ivresse. L'an 566 de Rome, 187 av. J.-C., le sénat abolit les Bacchanales, devenues un scandale honteux et criminel, sauf quelques pratiques inoffensives. Mais elles se renouvelèrent sous l'Empire avec de plus grands excès encore. Une table de bronze, portant le sénatus consulte contre les Bacchanales, a été trouvée par J.-B. Cigala, à Tiriolo, dans la Calabre, en 1640; elle est aujourd'hui à Vienne, en Autriche; on en voit un facsimile dans la *Nouvelle Diplomatique*, t. II. A. G.

BACCHANTES, prêtresses de Bacchus. On désignait aussi de ce nom, dans l'antiquité, des femmes non prêtresses qui, se mêlant aux premières, couraient les rues ou les campagnes avec des torches allumées, les cheveux épars ou couronnés de lierre et de pampres, le thyrse à la main, des grelots attachés à leurs vêtements, et poussant le cri d'*Evohé* ou *Eva*, consacré à Bacchus. On nommait aussi les femmes qui célébraient les mystères de Bacchus *Ménades, Thyades, Bassarides, Mimallonides, Edonides, Eléides, Eriades*, etc. Les nymphes nourrices de Bacchus, ou les femmes qui avaient suivi le dieu à la conquête des Indes, avaient été les premières bacchantes. — Titre d'une tragédie d'Euripide, qui a pour sujet le terrible supplice de Penthée déchiré par les Ménades, pour s'être opposé à l'établissement du culte de Bacchus en Grèce.

BACCHEIOS, c.-à-d. *bachique*, surnom sous lequel on adorait Bacchus à Corinthe et à Sicyone; il y avait une statue de bois doré et la face peinte en rouge.

BACCHIAS et ANTIBACCHIAS, noms anciens de deux îles de la mer Rouge, non loin du port d'Adulis.

BACCHIADES ou BACCHIDES, famille de l'anc. Corinthe, issue de Bacchis, 4e roi de cette ville, et qui donna elle-même 6 rois au pays. Composée de 200 membres, cette famille élut chaque année dans son sein un prytane de 807 à 658. Orgueilleux et despotes, les Bacchiades furent chassés de Corinthe en 658, après le meurtre d'Actéon dans une orgie, par Cypsélus, et l'aristocratie fut en même temps abolie. Les Bacchiades s'établirent en Sicile entre les promontoires de Pélorum et de Pachynum, et à Sparte.

BACCHIDÈS, général de Démétrius Soter, roi de Syrie, et gouverneur de la Mésopotamie, au IIe siècle av. J.-C. Il vainquit et tua Judas Machabée, mais fut défait à son tour par Jonathas. — Un autre Bacchidès, eunuque et gouverneur de Sinope, fut chargé de tuer la femme et les enfants de Mithridate, après la défaite de ce prince par Lucullus.

BACCHIGLIONE, anc. *Medoacus minor*, rivière des États autrichiens (Vénétie), formée de plusieurs ruisseaux s'unissant au-dessus de Vicence qu'elle arrose, passe à Padoue et se perd près de Chioggia par 2 bras, l'un dans l'Adriatique et l'autre dans la Brenta. Elle donnait son nom à un dép. du roy. d'Italie (1806-1814); ch.-l. Vicence.

BACCHIUM ou BACHINA, nom ancien d'une île située vis-à-vis de la côte de l'Asie Mineure et de Phocée.

BACCHIUS, musicien grec du IVe siècle av. J.-C. Auteur d'une *introduction à l'étude de la musique*, imprimée avec trad. latine dans Meibomius, *Antiquæ musicæ auctores septem*, Amst., 1652, 2 vol. in-4°. Il en existe une traduction française dans le *Traité de l'harmonie universelle* du P. Mersenne, 1627, in-8. B.

BACCHIUS, de Tanagre, médecin grec au IIIe siècle av. J.-C., disciple d'Hérophile, assez estimé par les anciens. Il avait reconnu l'isochronisme du pouls dans les diffé-

rentes régions du corps, et soutenu l'opinion que les vaisseaux sont toujours pleins de sang. D—G.

BACCHUS, appelé aussi *Iacchos* dans les mystères, dieu du vin dans la mythologie grecque, né à Thèbes en Béotie, fils de Jupiter et de Sémélé. Il est élevé sur le mont Nysa, en Thrace (d'où le nom de *Dyonysos*), par les nymphes, les Muses et Silène. On lui fait parcourir l'Orient, accompagné de Silène, de Pan, de nymphes, etc. Il fait la conquête des Indes, revient en Europe, trouve à Naxos Ariane, abandonnée par Thésée, et l'épouse; en Thrace, il frappe de cécité Lycurgue, qui a troublé la célébration de ses fêtes. A Thèbes, le roi Penthée, qui s'oppose à l'introduction de son culte, est déchiré sur le mont Cythéron. Les filles de Minée ou Minyas ne se rendent pas à ses fêtes; elles sont changées en chauves-souris. Dans sa légende céleste, Bacchus combat contre les Titans, et, sous la forme d'un lion, il déchire Ahécus. Il est tué selon d'autres, et rappelé à la vie par Jupiter. Son culte, venu de l'Orient, descendit en Grèce par le Nord, et se répandit ensuite jusque dans Rome, où il fut reçu avec enthousiasme. Ses fêtes, fort licencieuses, s'appelaient *Dionysiaques*, ou *Éleuthéries*, en Grèce; *Bacchanales*, ou *Libérales*, à Rome. Il avait pour prêtresses les Bacchantes, les Ménades, les Thyades. On représenta Bacchus sous la figure d'un beau jeune homme sans barbe, riant, et couronné de pampre, de lierre, ou de figuier. Sur son front s'élevaient de petites cornes, symbole de force et de puissance; il est vêtu d'une peau de panthère, chaussé de cothurnes de même peau, tient d'une main un thyrse, marque de royauté, et de l'autre, des grappes de raisins ou une coupe en forme de corne. On le voit quelquefois à cheval sur un tonneau, ou assis sur un char attelé de 2 lions, 2 tigres ou 2 panthères. *V.* sur Bacchus la *Symbolique* de Creuzer, trad. de M. Guigniault, 3 vol. in-8°, et les *Recherches sur le culte de Bacchus* par Rolle, Paris, 1824, 3 vol. in-8°. P.

BACCHYLIDE, poète lyrique grec du v° siècle av. J.-C., oncle d'Eschyle et neveu de Simonide, naquit dans l'île de Céos, et séjourna à la cour du roi de Syracuse Hiéron I^{er}, qui, dit-on, le préférait à Pindare. L'empereur Julien goûtait fort aussi sa poésie et sa morale. Il composa des odes, des hymnes, des dithyrambes, des épigrammes, dans le dialecte dorien. Horace lui doit l'idée de son ode *Pastor quum traheret*. Tout ce qui reste de Bacchylide a été recueilli par Chr.-Fréd. Neue, *Bacchylidis Cei fragmenta*, Berlin, 1822, et trad. en franç. par Falconet, dans le *Panthéon littéraire*. A. G.

BACCI ou BACCIO (André), en lat. *Baccius*, médecin, né à Milan dans le XVI° siècle, m. en 1600 à Rome, où il enseignait la botanique. Homme très-érudit, il se livra peu à la pratique, et vécut d'abord dans la pauvreté, puis devint médecin de Sixte V. On a de lui beaucoup d'ouvrages d'histoire naturelle, de médecine et d'archéologie. Son livre *De naturali vinorum historia*, etc., Rome, 1596, in-fol., est rare maintenant. D—G.

BACCIARELLI (Marcellin), peintre italien, né à Rome en 1731, m. à Varsovie, 1818. Appelé en Saxe, 1753, il travailla aux dessins de l'œuvre gravée de la galerie de Dresde. En 1761, il fit les portraits de la famille impériale à Vienne. En 1765, le roi de Pologne Poniatowski lui donna la direction des beaux-arts dans ses Etats. Le château de Varsovie est plein des œuvres de Bacciarelli : on y voit les portraits des rois et des personnages les plus célèbres de la Pologne, et plusieurs scènes de l'histoire de ce pays. B.

BACCIO DA MONTE LUPO, sculpteur florentin, né vers 1445, m. vers 1533. Il paraît avoir étudié sous Lorenzo Ghiberti. Il est surtout connu par ses beaux crucifix, en bois et en marbre, que l'on voit à Florence et à Lucques. On l'enterra dans l'église San-Paolino de Lucques, qu'il avait construite. — Son fils, RAPHAEL DA MONTE LUPO, m. à Orvieto, fut aussi un habile sculpteur. Il a élevé le tombeau du pape Léon X dans l'église de S^{te}-Marie-della-Minerva, et fait l'ange colossal qui a été depuis coulé en bronze au château S^t-Ange. Michel-Ange l'employa aux travaux de S^t-Pierre de Rome. B.

BACCIO DELLA PORTA, peintre célèbre, né à Savignano (Toscane), en 1469, m. en 1517, suivit les leçons de Rosselli, et étudia les ouvrages de Léonard de Vinci. Entraîné par les prédications de Savonarole, il s'attacha à lui. Il prit l'habit de dominicain au couvent de S^t-Marc de Florence, en 1500; de là le nom de *Fra Bartolomeo di San-Marco* ou du *Frate* qu'on lui donne ordinairement. Après avoir renoncé quelque temps à la peinture, il fut en rapport avec Raphaël, quand celui-ci vint à Florence en 1504. Sa manière fut alors un peu modifiée : cette grandeur rude, cette énergique sublimité, cette élévation sévère qui le caractérisaient, furent tempérées par la science du dessin et de l'exécution pratique : il gagna en charme et en souplesse. Fra Bartolomeo possède une belle façon de draper, une intelligence parfaite du clair-obscur, une rare puissance de coloris et de relief. Ne pouvant se procurer à volonté le modèle pour y poser ses draperies, il inventa le mannequin à ressorts, auj. d'un usage général. Ses plus fameux tableaux sont : *St Marc*, *le Christ au tombeau*, *le Christ ressuscité*, et une *Ste Famille*, au palais Pitti; *St Sébastien*, que les moines envoyèrent à François I^{er}, parce que l'admiration qu'il causait jetait le trouble dans leur couvent; *St Pierre et St Paul*, terminé par Raphaël au Quirinal; une *Assomption*, à Naples; la *Salutation angélique* et le *Mariage mystique de Ste Catherine*, au Louvre; et le *Jugement dernier*, fresque du cimetière de l'hôpital Santa-Maria-Nuova, à Florence. B.

BACCIO BANDINELLI. *V.* BANDINELLI.

BACCIOCHI (Felice-Pasquale), né en Corse, le 18 mai 1762, m. à Bologne, le 27 avril 1841. Il épousa en 1797 Elisa Bonaparte, sœur de Napoléon I^{er}, fut nommé sénateur en 1804, prince de Lucques et Piombino en 1805, mais ne gouverna pas avec sa femme le grand-duché de Toscane dont elle reçut le gouvernement en 1808, avec le titre de grande duchesse. Les événements de 1814 lui enlevèrent sa principauté; il alla vivre en Autriche jusqu'à la mort d'Elisa, puis habita à Bologne. (*V.* ELISA). Il eut deux fils : Jérôme-Charles, né en 1810, m. en 1830; et Napoléon-Frédéric, né en 1815, m. à Rome d'une chute de cheval en 1835; et une fille, Napoléone-Elisa, née le 3 juin 1806, mariée en 1824 au comte Camerata, gentilhomme de la marche d'Ancône, et dont le fils, Napoléon Camerata, est mort en 1853. B.

BACCIUM, nom latin de BEX, en Suisse.

BACCUATES ou BAQUATES, anc. tribu africaine établie vers la frontière actuelle du Maroc, dans la région des hauts plateaux. Ils désolaient les campagnes de la Mauritanie Césarienne.

BACELLAR. *V.* BARBOSA.

BACENIS SILVA, groupe de montagnes boisées, qui faisait partie de la longue ligne des monts Hercyniens. Elle s'étendait des rives du Mein (entre Francfort et Wertheim) à celles de la Werra (entre Hildburghausen et Eschwege), et prend aujourd'hui les différents noms de Spessart, Vogelsgebirge, Hœhe-Rhœn, et montagnes de la Fulda.

BACH, *ruisseau, petite rivière* en allemand. Ex. : Schwarzbach, rivière noire. On le trouve également dans ANSPACH.

BACH, célèbre famille de musiciens, qui, dans le cours de 200 ans, a donné à l'Allemagne plus de cinquante artistes; les plus fameux sont : Jean-Sébastien BACH, organiste et compositeur, né le 21 mars 1685 à Eisenach, m. le 28 juillet 1750 à Leipsick, où il passa la majeure partie de sa vie. Il fut successivement musicien de la cour de Weimar, 1703; organiste à Mulhausen, 1707; maître de chapelle du prince d'Anhalt-Cœthen, 1731; compositeur de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, 1737. Doué d'un prodigieux talent d'exécution sur l'orgue, il surpassa Reinke et Buxtehude, et découragea Marchand. Ses compositions, très-nombreuses, se distinguent par une rare élévation de style, une originalité parfois bizarre, une surprenante richesse de mélodies et d'effets. On peut citer spécialement son recueil de 48 préludes et fugues pour le clavecin, une messe en *si mineur*, les oratorios de la *Nativité de J.-C.* et de la *Passion*, comme les plus fortes conceptions de l'art musical;

Guillaume-Friedemann BACH, fils aîné de J.-Séb., né à Weimar en 1710, m. à Berlin en 1784, fut surnommé *Bach de Halle*, à cause du long séjour qu'il fit dans cette ville. C'était un profond harmoniste et un improvisateur plein de feu. On n'a publié de lui que 2 sonates et 12 polonaises;

Charles-Philippe-Emmanuel BACH, 2° fils de J.-Séb., dit *Bach de Berlin*, né à Weimar en 1714, m. en 1788, fit partie pendant 29 ans de la musique du grand Frédéric, et dirigea ensuite l'orchestre de Hambourg. Le nombre de ses compositions instrumentales et vocales est considérable : on remarque l'oratorio de l'*Ascension*. Il cherchait à unir dans son style la mélodie et la science. Il publia, en 1753, un *Essai sur l'art de toucher du clavecin*, ouvrage classique qui eut un immense succès;

Jean-Christian BACH, autre fils de J.-Séb., né à Leipsick en 1735, m. en 1782, est appelé le *Milanais* ou l'*Anglais*, parce qu'il fut organiste de la cathédrale de Milan, 1754, et maître de chapelle de la reine d'Angleterre, 1759. Il s'éloigna de l'école sévère de sa famille, visa à la popularité, et préféra la grâce à la force. Il a publié des opéras, dont un, *Amadis des Gaules*, a été gravé à Paris, et une

foule de compositions pour le clavecin et autres instruments. B.

BACH (Jean-Auguste), jurisconsulte, né à Hohendorf en Misnie, 1721, m. en 1759. Il professa à Leipsick depuis 1750. On a de lui : *Comment. de divo Trajano, sive de legibus Trajani*, Leips., 1747; *Hist. jurisprudentiæ romanæ*, 1756; *De mysteriis Eleusiniis*, 1747; des édit. de l'*Œconomique*, de l'*Apologie*, de l'*Agésilas* et du *Banquet* de Xénophon.

BACHARACH ou BACCARACH, v. de Prusse (prov. du Rhin), sur la rive g. du Rhin, à 35 kil. S.-E. de Coblentz; 3,000 hab. Ancien château des comtes palatins; ruines; ardoises, et bons vins. Un rocher couvert d'inscriptions, mais ordinairement caché par les eaux du fleuve, et nommé *Bacchi Ara* (autel de Bacchus), lui a donné son nom.

BACHAUMONT (François LE COIGNEUX DE), né à Paris en 1624, m. en 1702, entra de bonne heure comme conseiller-clerc au parlement de Paris, où son père était président à mortier. Homme d'esprit, Bachaumont lança de bonnes épigrammes pendant la guerre de la *Fronde*. Il compara les champions aux écoliers qui s'amusent à *fronder*, fuient devant la police et recommencent dès qu'elle a disparu. Par cette plaisanterie, il fut le parrain de cette guerre, après laquelle il se démit de sa charge pour vivre à son gré dans le plaisir. De petits vers furent ses délassements, et il composa avec son ami Chapelle une bluette en prose et en vers, le *Voyage de Chapelle et Bachaumont*; une édition en a été donnée, en 1825, par Ch. Nodier; une autre par Tenant de la Tour, Paris, 1854, 1 vol. in-16. J. T.

BACHAUMONT (Louis PETIT DE), né à Paris en 1690, mort en 1771; présida pendant bien des années à des conférences académiques qui se tenaient chez une femme d'esprit, Mme Doublet. Là s'enregistraient les nouvelles politiques ou littéraires, les anecdotes philosophiques, théâtrales, etc. Bachaumont puisa à cette source, et rédigea : *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis MCCCLXII jusqu'à nos jours*, Paris, 1771, 6 vol. in-12, recueil à ne consulter qu'avec réserve; des continuateurs l'ont porté à 36 vol. in-12, finissant avec l'année 1787. M. Ravenel en a donné une édit. en 4 vol. in-8°, Paris, 1830, et M. Barrière, une édit. abrégée, en 12 vol. in-18, Paris, 1846. J. T.

BACHE, petit pays de l'anc. Bourgogne; capitale, St-Seine-en-Bache, canton de St-Jean-de-Losne (Côte-d'Or).

BACHELIER. Dans les premiers temps de la chevalerie, on distinguait les chevaliers *bannerets* des *bacheliers* ou *bas-chevaliers*. Ceux-ci étaient les plus pauvres et n'avaient pour enseigne qu'un pennon en pointe. On appelait aussi bachelier le jeune noble qui n'avait pas encore le droit de bannière. Plus tard, ce mot signifia simplement un jeune homme en général, comme *bachelette* signifiait une jeune fille. Il s'applique aujourd'hui à celui qui a franchi le premier degré des facultés de lettres, de sciences, de droit ou de théologie, le baccalauréat (peut-être du latin *bacca, laureus*, baie de laurier, à cause de l'usage de couronner les vainqueurs). Avant 1789, les corporations d'arts et métiers avaient aussi leurs bacheliers, anciens maîtres du métier qu'on adjoignait aux jurés et syndics.

BACHELIER (Jean-Jacques), peintre, né en 1724, m. en 1805, reçu à l'Académie des Beaux-Arts en 1752, fut directeur de la manufacture de Sèvres. Il s'occupa de retrouver les procédés des anciens pour peindre à l'encaustique, et fit faire de grands progrès à la peinture à la cire. Il fonda à ses frais, en 1763, l'école gratuite de dessin pour les artisans. Le musée du Louvre a de lui une *Chasse à l'ours* et une *Chasse au lion*. B.

BACHET DE MEZIRIAC. *V.* MEZIRIAC.

BACHINA. *V.* BACCHIUM.

BACHKIRS. *V.* BASKIRS.

BACHMANN (Charles-Louis), habile luthier de Berlin, né en 1716, m. en 1800. Ses violons et ses violes sont fort recherchés en Allemagne : on lui doit l'invention des chevilles à vis. En 1770, il fonda, avec Benda, le concert des amateurs de Berlin. B.

BACICCIO (J.-B. GAULLI), peintre, né à Gênes en 1639, m. en 1709, reçut les conseils du Bernin. Par sa protection, il fut chargé de décorer l'église de Jésus à Rome; c'est son œuvre capitale. Il réussit dans le portrait; on a ceux des sept papes sous lesquels il vécut. Parmi ses grandes toiles, on remarque : la *Vierge avec son Fils dans les bras*, à St-François-a-Ripa de Rome, et *St François-Xavier mourant*, à St-André de Monte-Cavallo. Son dessin est incorrect; mais il a de l'expression et du coloris. B.

BACIDES. On appelait ainsi, chez les anc. Grecs, des femmes prophétesses. Un certain Bacis de Béotie rendait des oracles très-respectés.

BACINET, coiffure militaire au moyen âge. Ce fut d'abord une calotte de fer que l'on mit par dessus le chaperon de mailles, puis un casque s'aplatissant latéralement et s'élevant en pointe, presque toujours sans visière, et s'enfonçant jusqu'aux yeux.

BACIS. *V.* BACIDES.

BACKHUYSEN ou BAKHUYSEN (Ludolf), peintre hollandais, né en 1631 à Embden, m. en 1709. Jusqu'en 1650, il tint avec son frère les registres de sa commune, sans toucher un crayon. Envoyé à Amsterdam pour y apprendre le commerce, la vue du Zuyderzée, des navires et du port éveilla son génie. Ses premières esquisses lui ayant été fort bien payées, il entra dans l'atelier d'Everdingen, et devint un des plus habiles peintres de marine. Il s'aventurait sur une barque pour étudier les tempêtes. Il rend bien la transparence et l'agitation des eaux, les formes des nuages dans les gros temps et les attitudes périlleuses des navires. Pierre le Grand vint le voir dans son atelier; tous les princes recherchèrent ses tableaux. Il vécut riche et honoré, mais souffrit beaucoup de la gravelle à la fin de ses jours. Il prépara lui-même ses funérailles avec un calme philosophique, et acheta d'avance le vin que, selon la coutume nationale, on offre aux amis du mort. Les bourgmestres d'Amsterdam lui avaient commandé en 1665 une grande marine dont ils firent présent à Louis XIV. On a de lui 5 tableaux au Louvre. A. M.

BACKMEISTER (Hartmann-Louis-Christian), savant allemand, né en 1736, m. en 1806. Directeur du collége allemand et membre de l'Académie de St-Pétersbourg, il a puissamment contribué aux progrès des sciences et des lettres en Russie. On a de lui en all. : *Histoire de la nation suédoise*, Leips., 1767; *Abrégé de la géographie de l'empire russe*, Pétersb., 1773; *Recueil de Mémoires et de pièces sur l'histoire de Pierre Ier*, Riga, 1785; *Bibliothèque russe*, Pétersb., 1777, 11 vol.

BACKNANG, v. du Wurtemberg, dans le cercle du Neckar, à 20 kil. O.-S.-O. de Ludwigsbourg; 3,600 hab. L'église renferme les tombeaux des premiers margraves de Bade.

BACKWOODS, c. à-d. *forêts en arrière*. Les habitants de la Nouvelle-Angleterre, dans l'Amérique du N., appelaient ainsi les vastes forêts et, après le défrichement, les immenses plaines qui se trouvent à l'O. des Etats-Unis. Ce sont les mœurs de ces avant-postes de la civilisation européenne en Amérique, celles des Pionniers, des Squatters, des Backwoodsmen, et leurs luttes contre les Indiens, que les livres de Cooper et de Gerstæcker ont décrites.

BACLER D'ALBE (le baron Louis-Albert-Ghislain), peintre et ingénieur géographe, né à St-Pol (Pas-de-Calais) en 1762, m. à Sèvres en 1824, s'occupait des arts quand la Révolution éclata. Alors, se faisant militaire, il devint capitaine d'artillerie, et Bonaparte, pendant le siége de Toulon, l'attacha à son état-major. Il prit part à la campagne d'Italie en 1796, se distingua à Arcole, et fut chargé, après la paix de Campo-Formio, de dresser la carte du théâtre de la guerre en 54 feuilles. Il suivit l'empereur dans toutes ses expéditions en Allemagne, en Espagne et en Suisse. Devenu général de brigade, il fut nommé chef du dépôt général de la guerre, 1813; la Restauration lui enleva cette place. Ce fut Bacler qui empêcha les alliés de s'emparer des cuivres de la grande carte de Cassini. Il a inséré, dans le *Mémorial topographique*, des dissertations sur la gravure des cartes, popularisé la lithographie en publiant plusieurs ouvrages sur la Suisse et l'Espagne, et formé les artistes du dépôt de la guerre. C'est lui qui a fait prévaloir la projection horizontale sur l'ancienne méthode perspective. Comme peintre, on lui doit d'excellentes gouaches, les batailles d'*Arcole* et d'*Austerlitz*, auxquelles il avait assisté, et le *Pâris chez Œnone* qui décorait la galerie de la Malmaison. B.

BACOLI, petit vge d'Italie, sur l'emplacement de l'anc. BAULI; prov. et à 20 kil. S.-O. de Naples.

BACON (Robert), théologien anglais, né vers 1198, m. en 1248. Il étudia à Oxford et à Paris, et revint professer la théologie à Oxford. En 1233, à l'instigation de son ami et protecteur St-Edmond, il déclara au roi Henri III, dans un sermon hardi, les dangers de sa confiance dans le poitevin Pierre des Roches, évêque de Winchester, et quelques favoris étrangers en possession de tous les emplois. En 1240, il entra dans l'ordre des Frères prêcheurs, et écrivit quelques ouvrages théologiques estimés de son temps. A. G.

BACON (Roger), moine célèbre, surnommé *le Docteur admirable*, né en 1214 à Ilchester dans le comté de Somerset, m. en 1294, étudia à l'université d'Oxford, puis à celle de Paris. En 1240, revenu en Angleterre, il se fit franciscain. Par l'étude de la nature, il découvrit certaines

propriétés ou combinaisons des corps, qui parurent merveilleuses aux ignorants et le firent accuser de magie ou de relations avec le démon. Les moines de son ordre le dénoncèrent à Innocent IV, qu'il n'avait pas craint de censurer ainsi que tout le clergé; défense lui fut faite d'enseigner, et on le jeta même en prison. Le cardinal-évêque de Sabine, légat en Angleterre, étant devenu pape sous le nom de Clément IV, 1265, lui fit rendre la liberté. A la demande du général des franciscains, R. Bacon fut encore emprisonné sous Nicolas III. Supérieur à son siècle, il ne s'affranchit pas cependant de tous les préjugés : ainsi il croyait à la pierre philosophale et à l'astrologie. Instruit en géographie et en astronomie, il reconnut les erreurs du calendrier julien, en donna la cause et les corrigea. Ses recherches l'ont conduit à des observations ingénieuses sur l'optique, la réfraction de la lumière, la formation de l'arc-en-ciel, la grandeur apparente des objets, celle de la lune et du soleil à l'horizon; il a donné une description de la chambre noire et des miroirs ardents. On lui a même attribué l'invention de la poudre à canon. Il connaissait à fond les langues latine, grecque, hébraïque, arabe, et recueillait à grands frais les précieux ouvrages de l'antiquité. En philosophie, il substitua un des premiers l'autorité d'Aristote à celle de l'expérience. Ses principaux ouvrages, écrits en latin avec une élégance et une clarté peu communes de son temps, sont : *Opus majus*, Lond., 1733; *Speculum alchemiæ*, Nuremb., 1614, in-4°, trad. en français par Girard de Tournus en 1557; un *Compendium* de théologie; *Epistola de secretis operibus artis et naturæ*, Hamb., 1618; un *Traité de perspective*; des traités sur la chimie, imprimés dans le *Thesaurus chemicus*, Francf., 1603, etc. Un nouvel ouvrage, *Opus tertium*, a été trouvé, en 1848, à la biblioth. de Douai. B.

BACON (Nicolas), jurisconsulte anglais, né en 1510 à Chisle-Hurst (Kent), d'une ancienne famille du Suffolk, et père du célèbre François Bacon, m. le 20 févr. 1579. Il entra en 1523 au collége *Corpus-Christi* de Cambridge, où il connut Cecil (lord Burleigh) et Parker (archevêque de Canterbury). Il passa ensuite quelques années à Paris; de retour à Londres, il se voua au barreau. Lors de la Réformation, Henri VIII lui donna plusieurs domaines provenant du monastère de St-Edmund's-Bury (Suffolk) et le riche emploi de procureur de la cour des tutelles. Quand le roi voulut instituer des établissements lettrés pour remplacer les monastères, Bacon donna le plan d'une école pour le droit. Son adresse l'ayant sauvé sous le règne de Marie, Elisabeth le créa chevalier, garde du grand-sceau en 1558, et conseiller privé. Il eut une grande part à l'établissement de l'église anglicane et essaya surtout d'épurer le clergé. Il se maintint par le crédit de ses parents Cecil, Hobby, Rowlet et Killigrew, contre Leicester, fut cependant disgracié quelque temps, et ne se prononça pas nettement entre Marie Stuart et ses adversaires. Bacon fut surtout l'homme de son temps; *mediocria firma* était sa devise. A. G.

BACON (François), célèbre philosophe, fils du précédent, né à Londres le 22 janvier 1560, m. le 9 avril 1626, étudia au collége de la Trinité à Cambridge. Il suivit en France l'ambassadeur sir Amyas Paulet. A son retour, il obtint une charge d'avocat dans le conseil extraordinaire de la reine Elisabeth; quoique le ministre Cecil ne l'aimât pas, la protection du comte d'Essex lui valut bientôt une place de procureur général. Bacon oublia ce qu'il devait au comte, quand il plaida contre lui dans le procès de haute trahison qui lui coûta la vie; les justifications qu'il publia ensuite ne firent pas oublier cette ingratitude, et Elisabeth, à qui il avait par ambition sacrifié son honneur, ne fit rien pour sa fortune. Mais Jacques Ier lui conféra, en 1603, un ordre de chevalerie, puis une pension de 60,000 liv. sterl., et enfin, en 1617, la place de grand-chancelier, avec les titres de baron de Vérulam et de comte de Saint-Alban. Une intrigue de cour le fit accuser, en 1721, de corruption dans l'administration de la justice. Il avait profité d'abus passés à l'état de droits, mais dont le parlement voulait la réforme, et fut sacrifié, car l'accusation ne prouva contre lui rien de sérieux. On l'engagea à céder devant l'orage, en lui promettant que sa condamnation ne s'exécuterait pas. Il eut la faiblesse de renoncer à toute défense devant la chambre des lords, s'avoua coupable, fut condamné à une amende de 40,000 liv., à être enfermé à la Tour, et déclaré indigne de remplir aucune charge. Le roi lui ayant remis son amende et l'ayant bientôt relâché, il acheva sa vie dans la retraite et la pauvreté. Les travaux de Bacon le placent au nombre des génies les plus extraordinaires. Frappé des abus de la méthode syllogistique d'Aristote, instrument de discussions plutôt que de vérité, il apporta à la science une méthode nouvelle, l'étude de la nature, l'expérience fécondée par l'induction. Il entreprit un remaniement et une classification des connaissances humaines; mais, de cette grande œuvre, qu'il appelait *Instauratio magna*, il n'a publié que deux parties, le *De dignitate et augmentis scientiarum* et le *Novum Organum* (*V.* notre *Dictionn. des lettres*, aux mots NOVUM ORGANUM et RESTAURATION (GR.) DES SCIENCES). En métaphysique, il posa un principe que Locke et Condillac développèrent après lui, savoir, que rien n'est dans l'intelligence qui n'y soit arrivé par les sens. En physique, il entrevit l'élasticité et la pesanteur de l'air, que Galilée et Torricelli ont ensuite démontrées; il indiqua l'attraction des corps, qui fut l'idée mère du système de Newton. Il traita de l'histoire naturelle dans un ouvrage traduit en latin par Jacq. Gruter, sous le titre de *Sylva sylvarum*, Leyde, 1648. Dans son *Traité de la vie et de la mort*, il y a des aperçus curieux sur la physiologie. On admire la profondeur de ses idées, la finesse de son observation dans les *Aphorismes* et les *Essais de morale*. On a encore de lui des fragments assez médiocres sur l'histoire de Henri VII et de Henri VIII, une utopie philosophique sous le titre de *Nova Atlantis*, un ingénieux *Traité de la sagesse des anciens*, etc. Son style se distingue par l'élégance, la vivacité et la précision. La meilleure édition des œuvres complètes de Bacon est celle de Londres, 1825-35, 17 vol. in-8°, avec la traduct. anglaise des ouvrages écrits en latin. Traduct. française par Lasalle, Dijon, 1799-1802, 15 vol. in-8°, très-inexacte; la même, revue, corrigée, avec une introduction par M. Riaux, Paris, 1843, 2 vol. in-12. M. Bouillet a donné : *Œuvres philosophiques de Bacon*, 1835, 3 vol. in-8°. Il existe beaucoup de traductions des divers écrits. *V.* Luc, *Précis de la philosophie de Bacon*, Paris, 1802, 2 vol. in-8°; Ch. de Rémusat, *Bacon, sa vie, son temps, sa philosophie, et son influence jusqu'à nos jours*, 2e édit., Paris, 1858, in-12; Dixon, *Biographie de Bacon d'après des pièces inédites* (en anglais), Londres, 1861, in 8°.

BACONTHORP ou BACONDORP ou BACON (Jean), surnommé *le Docteur résolu*, moine anglais, né vers la fin du XIIIe siècle à Baconthorp (Norfolk), m. à Londres en 1346. Après des études brillantes à Oxford, puis à Paris, où il fut disciple d'Averrhoès, il devint à son retour le 12e provincial des Carmes anglais, 1339. D'un esprit actif et d'un caractère *résolu*, il mécontenta l'Eglise en soutenant, à Rome même, la légitimité des mariages aux degrés prohibés, puis se rétracta, et fut célébré comme un redoutable adversaire des juifs, des Turcs et des hérétiques. Il a écrit en latin : *Commentaires* ou *Questions sur les 4 livres des Sentences* (6 éditions), Milan, 1510-1611; Crémone, 1618; *Abrégé de la loi de J.-C.*, etc., Venise, 1527. A. G.

BACQUEVILLE, ch. l. de canton (Seine-Inférieure), arr. et à 17 kil. S.-O. de Dieppe, sur la Vienne; 1,443 hab. Fabr. de clous, briques; tanneries.

BACS, v. des Etats autrich. (Hongrie), à 45 kil. S. de Zombor; 2,750 hab. Jadis archevêché catholique et évêché grec. — Le comitat de Bacs-Bodrog, rétabli en 1860, entre ceux de Torontal à l'E., de Czongrad et de Pesth au N., de Baranya à l'O., est fertile en céréales et en vins; 10,098 kil. carrés; 522,000 hab. environ.

BACTAJALLE ou BACATAIALI ou CATHELA, v. de l'anc. Syrie, dans la Cassiotide, entre Laodicée maritime et Antioche; peut-être aujourd'hui *Bahlulie*.

BACTRES ou ZARIASPA, cap. de la Bactriane, au pied du Paropamisus, sur le Bactrus, la même que *Balkh*, une des plus anciennes cités de l'Asie, *Omm-el-Bouldân*, la mère des villes, comme disent les Orientaux; elle fut la résidence des plus anciens rois de Perse. Balkh s'élève au pied de l'Hindou-Kosch, sur le Déhas, par 36° 45' de lat. N. et 64° 42' de long. E.

BACTRIANE, nom donné par les anciens à une portion de la Haute-Asie (auj. khanat de Balkh, partie du Turkestan). Elle était séparée de l'Inde au S. par le Paropamisus ou Caucase indien (*Hindou-Kosch*), de la Sogdiane au N. par le fleuve Oxus (*Amou-Daria* ou *Djihoun*), de la Scythie à l'E. par les monts Imaüs (*Belour*), et touchait vers l'O. à la Margiane et aux Massagètes. Rivières : le Margus, l'Oxus et ses affluents, le Bactrus, le Bascatis et le Dargomanes. Les habitants étaient de race indo-germanique; Ptolémée mentionne parmi les tribus les Salatares, les Zariaspes, les Tambyges, les Marycéens, les Tochares, d'où est venu le nom moderne de Tokharistan, etc. Villes : Bactres (*Balkh*), Aornos (*Talkhan*), Guria (*Gouroudja*). — La Bactriane, entrepôt du commerce entre la Chine et l'Inde d'une part, les pays riverains de la mer Caspienne, du Pont-Euxin et de la Méditerranée de l'autre, ne pro-

duisait par elle-même que le térébinthe et le laser, dont on tirait l'assa-fétida. Elle fut, à une époque très-reculée, le centre d'un puissant empire, qui s'étendait sur les pays voisins, et dont les traditions vantaient la civilisation. Elle passait pour avoir été le berceau de la religion des Perses, et quelques auteurs y ont fait vivre Zoroastre vers l'an 2000 av. J.-C. Alexandre trouva néanmoins dans ce pays des coutumes barbares : les malades dont on désespérait et les vieillards étaient livrés à des chiens. La Bactriane fut conquise par Ninus, recouvra son indépendance lors de la dissolution du premier empire assyrien, et forma plus tard une satrapie de la monarchie persane. Alexandre y pénétra en poursuivant Bessus, y fonda 12 villes et y laissa 14,000 Grecs, élément d'une civilisation nouvelle. Après la mort du conquérant, la Bactriane fit partie de l'empire des Séleucides; en 255 av. J.-C., Théodote, qui en était gouverneur, se rendit indépendant d'Antiochus II Théos. L'Etat grec-bactrien qu'il fonda eut pour rois après lui : Théodote II, 243-221 ; Euthydème, 222-195, qui fut vaincu par Antiochus III le Grand; Démétrius, 195-181; Eucratidès Ier, 181-147, qui recula les frontières du royaume au delà du Paropamisus; Eucratidès II, 147-141, après lequel la domination grecque, détruite en Bactriane par les Parthes, se maintint encore, sous Ménandre et Hermœus, dans le pays situé entre le Caboul et l'Indus, jusqu'en l'an 90. Alors elle fut renversée par la tribu scythique des Sakers. On a récemment découvert, dans l'Afghanistan, des médailles de rois gréco-bactriens, avec des inscriptions en grec et en sanscrit déchiffrées par Prinsep. *V.* Wilson, *Ariana antiqua*, Lond., 1841, et l'*Archéologie indienne* de Lassen, Bonn, 1849. B.

BACTRUS, l'une des rivières de la Bactriane, et qui lui donnait son nom d'après Quinte-Curce. C'est auj. le *Déhas* ou *Balkhi-Deria*.

BACULAIRES, secte d'anabaptistes, qui enseignaient qu'il ne doit y avoir sur la terre ni procès ni divisions, qu'on ne peut sans crime porter d'autres armes qu'un bâton (*baculus*), et qu'il n'est pas permis de repousser la force par la force. Ils se laissaient maltraiter et dépouiller.

BACULARD (François-Thomas ARNAUD ou d'ARNAUD), littérateur, né en 1718, m. en 1805. Dès l'âge de 9 ans il composait des vers passables, et ce talent précoce, que l'avenir ne justifia pas, lui valut la protection de Voltaire. Il devint le correspondant littéraire, à Paris, du roi de Prusse Frédéric II, puis il se rendit à Berlin, où il fut nommé membre de l'Académie de cette ville. Il remplit ensuite, vers 1751, les fonctions de secrétaire de la légation française à Dresde, et revint se fixer à Paris, où il cultiva exclusivement la littérature. Malgré les occasions qu'il avait eues de faire sa fortune, il vécut et mourut dans la gêne. Ses ouvrages, fort nombreux, sont à peu près oubliés aujourd'hui. Les principaux sont : le *Comte de Cominges, Euphémie*, et *Fayel*, drames où la sensibilité est si énergique qu'elle suscite l'épouvante et l'horreur; les *Epreuves du sentiment*, 1772-81; les *Délassements de l'homme sensible*, 1783-93, recueil d'anecdotes, de nouvelles et de contes, dont les sujets sont fort lugubres; *Histoire de M. et Mme de la Bédoyère*, roman, 1745, etc. C. N.

BACUNTIUS, fl. de l'anc. Germanie, dans la Basse-Pannonie, affl. de la Save à Sirmium; auj. *Bossuth*.

BAD, *bain* en allemand; entre dans le nom d'un grand nombre de villes connues par des *bains* d'eaux minérales. Ex. : BADE, BADEN, BADENweiler et BADONvilliers, village des bains; CarlsBAD, bains de Charles, etc.

BADAJOZ, *Pax Augusta* de Strabon (d'où en espagnol *Paz de Agosto*), *Colonia Placentia* de Pline, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom, et autrefois de l'Estramadure, à 365 kil. S.-O. de Madrid, et près de la frontière portugaise, sur la rive g. de la Guadiana. Place de guerre très-forte; évêché suffragant de Santiago; belle cathédrale; pont magnifique de 28 arches, long de 1,870 pas, et attribué aux Romains. Patrie du peintre Moralès. Comm. assez grand avec le Portugal, malgré une active contrebande. Pop. 17,000 hab. — Badajoz se forma autour d'une forteresse qui existait déjà sous les Romains. Elle fut la cap. d'un des petits Etats formés lors du démembrement du califat de Cordoue, 1031. Schabour-el-Farsy (Sapor le Persan) en était, dès 1020, le wali ou gouverneur indépendant, et il eut 4 successeurs. Bientôt tributaire de la Castille, cet Etat ne fut protégé contre les chrétiens qu'au prix de sa liberté, que lui enleva l'invasion des Almoravides, 1094. Son dernier roi fut même exécuté avec ses enfants par ordre du général de leur calife Yousouf. Badajoz fut enlevé aux Maures au XIIe siècle; depuis lors, elle subit plusieurs siéges, et passa diverses fois de l'Espagne au Portugal. En 1661, Don Juan y battit les Portugais; en 1709, le marquis de Bragy y mit en déroute l'Anglais Galloway. Le 6 juin 1801, un traité y fut conclu qui détachait l'Espagne et le Portugal de l'alliance anglaise au profit de la France; il fut comme le préliminaire de celui de Madrid. Elle se révolta contre les Français en 1808 et devint un des centres de la résistance; le maréchal Soult la prit en 1811; les Anglais l'assiégèrent vainement la même année, mais la prirent le 6 avril 1812. — La prov. de Badajoz, qui forme une partie de l'anc. Estramadure, est située sur la limite O. de l'Espagne; 404,981 hab.; 22,032 kil. carr.

BADAKSCHAN, v. du Turkestan, au N.-E. de Balkh; anc. capitale d'un khanat de son nom.

BADALOCCHIO (Sisto-Rosa), peintre et graveur italien, né à Parme, 1581, m. à Rome en 1647. Aide et élève d'Annibal Carrache et de Lanfranc, employé aussi par le Guide, le Dominiquin et l'Albane, il excella dans le dessin. Il a peint la coupole de St-Jean à Bologne, les *Travaux d'Hercule* au palais ducal de Modène, *St François recevant les stigmates* à la galerie de Parme. Il a gravé une partie de la galerie Farnèse avec Lanfranc, et six feuilles de la coupole du Corrége à Parme. B.

BADAMY ou BADAUMY, v. de l'Hindoustan anglais (présidence de Bombay), place de guerre très-forte, à 90 kil. S. de Beydjapour; 2,500 hab. Les Anglais la prirent en 1818.

BADE, en all. BADEN (grand-duché de), un des États de la confédération germanique. Bornes : au N. et à l'E., la Bavière, le Wurtemberg, le pays prussien d'Hohenzollern, et la Hesse-Darmstadt; à l'O. et au S., le Rhin, qui le sépare du Palatinat, de la France et de la Suisse; entre 47° 32'-49° 45' de lat. N., et 5° 11'-7° 32' de long. E. Superf. : 15,284 kil. carr.; pop., 1,369,291 hab. (896,683 cath.). Le pays fut divisé en 4 cercles jusqu'en 1865 : ceux du Lac, du Haut-Rhin, du Rhin-Moyen, et du Bas-Rhin. Revenus de l'Etat : 38 millions de fr.; dette publique : 216 millions. Armée, 18,403 hommes. Montagnes principales à l'E., la Forêt-Noire; au N.-E., l'Odenwald; au S.-E., partie du Jura allemand; au S., le Kaiserstahl. Le Rhin, dans son parcours par le grand-duché, reçoit le Neckar. Le Danube traverse le pays au S.-O.; le lac de Constance le borde au S. Le climat est très-doux en moyenne, le sol fertile. Culture import. du tabac. Agriculture et horticulture fort développées; mines de fer, de plomb, de sel et de houille peu exploitées encore. Près de 60 sources thermales, la plupart sulfureuses ou acides; la plus renommée est celle de Baden-Baden. Industrie active de cotonnades, cuirs, bijouterie, pendules, papier, brasseries. Le vin et le bois sont les articles principaux d'exportation. Villes : Carlsruhe, capitale; Constance, Fribourg, Rastadt et Manheim, ch.-lieux des 4 cercles; Heidelberg, Durlach, Kehl, Bade, Offenbourg. Le chemin de fer de Bâle à Francfort traverse le pays du S. au N., sur une longueur de 275 kil. — Le pays de Bade, autrefois habité par les Alémans, ensuite subjugué par les Francs, eut des ducs particuliers. Après la dissolution du duché d'Alémannie, les fils du dernier duc Godefroy ne furent que de simples comtes des districts de la Baar et du Brisgau. Le comte Berthold Ier, au Xe siècle, qui fit construire le château de Zæhringen dans le Brisgau, est la tige de la dynastie actuelle de Bade; il reçut de l'empereur Henri III le duché de Souabe, auquel ses descendants ajoutèrent le duché de Bourgogne. Après l'extinction de la ligne masculine, 1218, une portion de ces nouveaux domaines fut partagée entre deux filles du dernier duc Berthold V; le reste fut rendu à l'Empire. Le fils cadet de Berthold Ier, Hermann Ier, comte de Hochberg, avait pris le titre de margrave. Son fils, Hermann II, 1074, fut le premier qui s'appela margrave de Bade. Les petits-fils de celui-ci, Hermann IV et Henri, partagèrent le pays, 1190, et furent les fondateurs des branches de Bade et de Hochberg. Le margrave Frédéric, petit-fils de Hermann IV, est le même qui, en 1268, fut décapité à Naples avec Conradin de Souabe. Pendant trois siècles, l'histoire de Bade n'offre que des partages et des échanges. Le margrave Christophe, m. en 1527, après avoir réuni toutes les possessions de sa famille, les partagea de nouveau entre ses trois fils, dont l'un mourut bientôt, pendant que les deux autres, Bernard et Ernest, fondèrent les lignes de Bade-Bade et de Bade-Durlach. Bernard introduisit la réformation dans son pays. Après l'extinction de cette branche, 1771, ses possessions furent réunies à celles de la maison de Bade-Durlach. Le margrave Charles-Frédéric prit, en 1803, le titre de prince-électeur, et, à la suite de son accession à la Confédération du Rhin, 1806, celui de grand-duc souverain. Par ce dernier acte, les anciens priviléges des Etats de Bade furent abolis, et le grand-duc se prononça même au congrès de

Vienne contre l'établissement du système représentatif. Les vœux de la population à cet égard s'exprimèrent cependant si vivement, et les prétentions territoriales de la Bavière furent si pressantes, que le grand-duc Charles-Louis-Frédéric se vit obligé, en 1818, de donner une constitution, établissant en même temps l'indivisibilité du pays, et mise en outre, par le recès de Francfort, en 1819, sous la garantie de l'Autriche, de la Prusse, de l'Angleterre et de la Russie. L'histoire de Bade, depuis 1820, est signalée par des conflits continuels entre les Chambres et le gouvernement, qui, soit de son propre mouvement, soit à la suite de résolutions de la diète germanique, appliqua la constitution avec peu de loyauté. Ce système, porté à l'extrême sous le ministère Blittersdorf, corrompit et démoralisa le pays à un tel point, que, après la révolution de 1848, malgré toutes les concessions faites par le gouvernement, le duché fut le théâtre de deux insurrections. La première, en avril 1848, fut bientôt réprimée; la seconde, en mai 1849, prit des proportions très-graves. Le grand-duc Léopold, ne se croyant plus en sûreté, quitta le pays; l'armée se mit du côté du parti insurrectionnel; un gouvernement provisoire, sous la présidence de Brentano, s'établit à Carlsruhe, pourtant sans proclamer la république. L'intervention armée de la Prusse termina enfin l'insurrection et ramena le grand-duc. Le pays resta occupé par les Prussiens jusqu'à la fin de 1850. Le grand-duc témoin de ces dernières révolutions est mort en 1852. Son fils aîné, Louis II, né en 1824, atteint d'une maladie de la moelle épinière, a renoncé au pouvoir quelques jours après; son 2e fils, Frédéric, duc de Zæhringen, règne maintenant. *V.* le *Supplément*. E. S.

BADE, *Baden-Baden*, c.-à-d. *les bains*, anc. *Colonia Aurelia Aquensis* ou *Aquæ Aureliæ*, v. du grand-duché de Bade, dans le cercle de Bade (*V.* le *Supplément*), à 30 kil. S.-O. de Carlsruhe, à 32 kil. N.-E. de Strasbourg, à 20 kil. de Rastadt, presque à l'entrée d'une des plus belles vallées latérales de la Forêt-Noire, sur les bords du ruisseau de l'Oos, qui séparait au moyen âge le pays des Francs de celui des Alémans, et donna à cette partie du grand-duché actuel le nom d'Osgau ou Usgau. La beauté de sa situation et de ses environs, ses eaux thermales, ses salons de jeux, y attirent chaque année un nombre toujours croissant d'étrangers, évalué à plus de 45,000. Les eaux de Bade (température de + 45 à 69° centigrades) furent connues des Romains, et on y a retrouvé quelques ruines de thermes antiques. On remarque encore dans cette ville le château grand-ducal, le *Musæum palæotechnicum*, l'église avec les tombeaux des margraves, et les ruines de l'ancien château-fort de Hohen-Baden. Pop. fixe : 7,500 hab.

BADE, anc. *Thermæ Celiæ*, ou *Austriacæ*, *Aquæ Pannonicæ*, v. d'Autriche, à 25 kil. S.-O. de Vienne, au pied du Weinberg; pop. fixe : 2,800 hab. Eaux sulfureuses thermales très-fréquentées (température de + 27° 4 à 48° centigr.). On y remarque un château de plaisance de l'empereur, et aux environs le château de Weilburg bâti par l'archiduc Charles en 1820.

BADE-EN-ARGOVIE, *Thermæ* ou *Aquæ Helveticæ* ou *Verbigenæ*, petite ville catholique de Suisse, entourée de murailles et resserrée dans un défilé étroit, sur la rive g. de la Limmat que traverse un pont couvert; à 20 kil. E.-N. d'Aarau. Comm. de vins, transit considérable; chemin de fer entre Bade et Zurich; 2,922 hab. Eaux thermales très-fréquentées et connues des Romains qui y bâtirent un château fort, *Castellum Thermarum*; on remarque, sur une éminence voisine, les ruines d'une forteresse des archiducs d'Autriche. — De 1126 à 1712, elle fut le siége de la diète fédérale. En 1714, le prince Eugène de Savoie et le maréchal de Villars y signèrent la paix entre la France et l'Empire.

BADE, *Baden*, *Bains de Leuk* ou *de Louèche* ou *du Valais*, vge de Suisse, à 10 kil. N. de Louèche (Valais), au pied de la Gemmi. Eaux thermales et bains; pop. 474 hab.

BADE (Georges-Frédéric, margrave de), né en 1573, m. à Strasbourg, 1638. Il figura dans la guerre de Trente ans, entreprit de défendre contre les Bavarois le Palatinat abandonné par l'électeur Frédéric V, et perdit contre Tilly la bataille de Wimpfen. Chassé de ses États par les catholiques, il tenta le sort des armes en 1627, et fut battu par Wallenstein. B.

BADE (Louis-Guillaume, margrave de), dit le *Prince de Bade*, général de l'Empire, né le 8 avril 1655 à Paris, m. à Rastadt en 1707, eut Louis XIV pour parrain. Il servit d'abord sous Montecuculli contre Turenne, ensuite sous le duc de Lorraine. Au siége de Vienne par les Turcs, 1683, il accourut pour réunir ses forces à celles du roi Sobieski et du duc de Lorraine. Il conserva ensuite le commandement sur le Danube, et battit les Turcs, en 1689, à Nissa, en 1691, à Salankémen. Il prit aussi une part active à la guerre contre la France, en 1693, et prétendit, après la mort de Sobieski, en 1697, à la couronne de Pologne; mais l'électeur de Saxe lui fut préféré. Il commanda encore dans la campagne de 1702, et prit Landau. Villars le battit, en 1703, à Friedlingen et à Hochstœdt. Par la construction des *lignes de Stollhofen*, il fit admirer son talent pour les fortifications. E. S.

BADE-DURLACH (Charles-Guillaume ou Charles III de), né en 1679, margrave en 1709, m. en 1746, servit sous le prince de Bade, son parent. Il a fondé Carlsruhe en 1715, et créé l'ordre de *la Fidélité*. *V.* FIDÉLITÉ.

BADE-DURLACH (Charles-Fréd., margrave, puis grand-duc de), petit-fils du précédent, né en 1728, margrave en 1738, m. en 1811, réunit à ses propres domaines, en 1771, ceux de Baden-Baden. La révolution française lui fit perdre ses possessions sur la rive g. du Rhin. Napoléon Ier l'en dédommagea en 1806, le nomma grand-duc, et fit épouser Stéphanie de Beauharnais à son petit-fils Charles-Louis-Frédéric. B.

BADENWEILER, vge du grand-duché de Bade, à 25 kil. S.-O. de Fribourg; sources thermales et bains fréquentés. Belles ruines de thermes romains dédiés à Diane *Abnoba*. Mines d'argent aux environs; 311 hab.

BADERA ou BADINO ou BADUN, v. de l'anc. Gaule narbonnaise; auj. *Basiége*, près de Toulouse.

BADIA, v. de l'anc. Lusitanie; peut-être auj. *Badajoz*.

BADIA, en latin *Abbatia*, brg des États autrichiens (Vénétie), dans la délégation et à 25 kil. O. de Rovigo; sur l'Adige; 4,000 hab. Faïence.

BADIA-CALAVENA, brg des États autrichiens (Vénétie), dans la délégation et à 17 kil. N.-E. de Vérone; 2,000 habit. Exploitation de marbres.

BADIA-SAN-SALVATORE, brg du royaume d'Italie, prov. d'Arezzo, à 65 kil. S.-E. de Sienne; 2,389 hab. Autrefois riche abbaye, supprimée en 1782.

BADIA Y LEBLICH (Domingo), officier espagnol, né en 1766, dans la Biscaye, m. à Damas en 1818, voyagea en Afrique et en Arabie, se faisant passer pour musulman, et sous le nom d'Ali-Bey. Joseph Bonaparte, devenu roi d'Espagne, employa ses services. Les voyages de Badia ont été publiés à Paris en 1814, 3 vol. in-8°.

BADINO, v. de l'anc. Gaule. *V.* BADERA.

BADIUS (Iodocus ou Josse), surnommé *Ascensius*, parce qu'il était d'Assche, près de Bruxelles, célèbre imprimeur, né en 1462, m. en 1535, vint à Lyon où il enseigna les langues grecque et latine, et s'établit ensuite à Paris, où il monta une imprimerie, connue sous le nom de *Prælum Ascensianum*. Il publia un grand nombre d'auteurs classiques, Cicéron, Aulu-Gelle, et quelques auteurs modernes, tels que Pétrarque, Politien, le Mantouan, qu'il enrichit de bonnes notes. On a aussi de lui quelques opuscules, une *Vie de Thomas à Kempis*; *Navicula Stultarum mulierum*, 1500, trad. en français par S. Droyn, Paris, 1502, in-4°; *Navis stultiferæ collectanea*, en vers, 1513. Il fut l'occasion d'une véritable tempête soulevée parmi les gens de lettres contre Erasme, parce que celui-ci avait osé le comparer à Budé. Il eut pour gendres Robert Estienne, Michel Vascosan et J. de Roigny, tous trois imprimeurs. C. N.

BADIUS (Conrad), fils du précédent, né à Paris vers 1510, m. à Genève en 1568, imprima d'abord à Paris; mais poursuivi comme protestant, il se retira à Genève, où, après s'être associé à Jean Crespin, célèbre imprimeur, il finit par se joindre à Robert Estienne, son beau-frère, persécuté comme lui. Ils publièrent un grand nombre d'éditions fort estimées. Erudit distingué, C. Badius traduisit du latin en français l'*Alcoran des Cordeliers*, d'Erasme Alber, Genève, 1556, in-12. Il composa en vers *Les vertus de notre maître Nostradamus*, 1562, in-8°, etc. C—s.

BADIZA, v. de l'anc. Bretagne (Angleterre); peut-être auj. *Bath*.

BADJA, v. d'Afrique, dans le beylik de Tunis, au milieu des montagnes et entourée de tribus qui ne reconnaissent guère l'autorité du bey que lorsqu'elle se fait sentir d'une manière immédiate; à 1 kil. de l'Oued-Badja. Pop.: 6,000 hab., 2 mosquées, 2 bains, bazars et marchés. Les environs produisent du blé, de l'orge et du tabac.

BADOERO (Pierre), doge de Venise, m. en 942, obtint de Bérenger II, roi d'Italie, la confirmation des libertés de sa patrie et le droit de battre monnaie.

BADONVILLER, anc. *Bodonis villare*, v. du dép. de la Meurthe, à 34 kil. E.-S. de Lunéville, sur la Blette. Fabr. de poinçons et d'alènes; cotons, bonneterie, etc.; 2,111 hab.

BADUHENNE, *Baduhennæ lucus*, anc. forêt mentionnée

par Tacite dans le pays des Frisons; 900 Romains y furent massacrés à la fin du règne de Tibère; peut-être auj *Holt-hade* dans la Frise occidentale.

BADUN, v. de l'anc. Gaule. *V.* BADERA.

BADUS (le), mont. de Suisse, dans le canton des Grisons, nommée aussi Sixmadun, s'élève à une hauteur de 3,028 mèt. On jouit à son sommet d'une vue étendue sur les pics des Alpes.

BÆCULA ou BÆTULA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Ausétans. Victoire de Scipion sur Magon et Massinissa, 208 av. J.-C.

BÆCYLA, v. de l'anc. Espagne (Bétique), près des mines d'argent situées au N. du Bétis.

BÆDYI, peuple de l'anc. Espagne (Gallécie), près de la moderne Lugo.

BAELEN, v. de Belgique (prov. d'Anvers), à 28 kil. S.-E. de Turnhout, sur la Grande-Nèthe; 3,469 hab. Draperies. — V. de Belgique (prov. de Liége), à 9 kil. N. de Verviers; 2,335 hab. Gres.

BÆMI, peuple de l'anc. Germanie, près du Danube, probablement une tribu des Marcomans.

BAENA, v. d'Espagne, dans la prov. et à 48 kil. S.-E. de Cordoue; pop. de la commune, 12,944 hab Salines aux environs.

BÆNISSEG (la), mont. de Suisse, canton de Berne; 1,700 mèt. d'élévation.

BAERLE (Gaspard VAN). *V.* BARLÆUS.

BÆRUM, vge de Norvége, à 10 kil. O. de Christiania. Très-anciennes forges; scieries de planches.

BÆSIPPO, v. et port de l'anc. Espagne (Bétique), entre Gadès et le détroit d'Hercule; auj. *Porto barbato.*

BÆTERRÆ, v. de l'anc. Gaule narbonnaise, et dont les environs produisaient de bons vins; auj. *Béziers.*

BÆTICA, pays de l'anc. Espagne, parcouru par le *Bætis* ou Guadalquivir. *V.* BÉTIQUE.

BÆTIS, nom latin du GUADALQUIVIR.

BÆTOGABRA, v. de l'anc. Judée, à l'O. d'Azoth; auj. *Beit-Djibrim.*

BÆTULA. *V.* BÆCULA.

BÆTULO, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Lacétans; auj. *Badelona*, près de Barcelone. — Fleuve près de la ville précédente; auj. *Besos.*

BAEZA, anc. *Beatia*, v. d'Espagne (Andalousie), dans la prov. et à 40 kil. N.-E. de Jaen; larges et belles rues; cathédrale et colléges remarquables; pop. de la commune, 10,800 hab. Son évêché a été transféré, en 1248, à Jaen, et son université supprimée en 1533. Elle avait été, au VIIIe siècle, la cap. d'un petit royaume arabe, et ne fut enlevée définitivement aux Maures qu'en 1227.

BAFFA, v. de la Turquie d'Asie, port sur la côte S.-O. de l'île de Chypre, sur l'emplacement de la célèbre *Paphos* des anciens, eut quelque importance pendant la domination des Vénitiens à Chypre; auj. en ruines et presque inhabitée; aux environs, cristal de roche dit *diamant de Baffa.*

BAFFIN (William), célèbre pilote anglais, né vers 1584, m. en 1622. Il accompagna dans leurs voyages Hall, Hudson, Button, Gibbins, etc. Ce fut en 1615 et 1616 qu'il chercha un passage pour aller par le N. de l'Amérique dans le Grand-Océan. Il périt au siége d'Ormuz par les Anglais. Ses cartes sont perdues; des fragments de son journal sont dans le recueil de Purchas. La baie qui porte son nom avait été découverte par Beurs en 1562. B.

BAFFIN (Baie ou Mer de), grand golfe ou mer dans l'Océan Atlantique, s'étendant sur la côte N.-E. de l'Amérique du N., entre 67°-78° lat. N., et 55°-82° long. O.; 1,500 kil. de long sur 550 dans sa plus grande largeur; presque toujours couverte de glaces. Le détroit de Lancastre-et-Barrow l'unit à l'Océan Glacial arctique, celui de Davis à l'Atlantique, et ceux de Cumberland et d'Hudson à la mer d'Hudson. Quelques îles près des côtes, telles que Disco et Balesin, occupées par les Danois. Pêche de phoques et de baleines. Elle doit son nom au navigateur anglais qui le premier la visita en 1616. Le capitaine Ross l'explora en 1818.

BAFFIN-PARRY (Archipel de), terre de Baffin des anc. cartes. Les îles qu'il comprend (Cumberland, Southampton, Cockburn, Winter, Mansfield, James, Nouveau-Galloway, Somerset septentrional, etc.), situées entre les mers de Baffin et d'Hudson, ont été explorées par Parry, 1822-9.

BAFFO, jeune Vénitienne, fille d'un gouverneur de Corfou, fut prise en mer par les Turcs, devint la sultane favorite d'Amurat III en 1575, eut de ce prince Mahomet III, sous le règne duquel elle conserva son empire. Elle fut reléguée dans le vieux sérail par Achmet Ier en 1603.

BAFFO (Georges), sénateur vénitien de la fin du XVIIIe siècle, issu de la même famille que la précédente, a laissé 4 vol. de poésies. Homme grave et respecté dans sa vie privée, honorable dans sa vie publique, il ne chante cependant que la volupté obscène; il est, en littérature, de la famille de Pétrone et de Martial, de Parny et de Crébillon fils.

BAGACUM, v. de l'anc. Gaule belgique. *V.* BAVAY.

BAGADAONIE, partie méridionale de l'anc. Cappadoce.

BAGAIS, v. de l'anc. Numidie, sur le fleuve Abigas qui tombe du mont Aurèse.

BAGARRIS (Pierre-Ant. BASCAS, sieur de), archéologue provençal, né vers 1565, fut appelé à Paris par Henri IV pour établir un cabinet de médailles et de pierres gravées. Ce projet n'eut pas de suite; il publia néanmoins un curieux ouvrage, *la Nécessité de l'usage des médailles dans les monnaies*, Paris, 1611, in-4°.

BAGATELLE, joli petit château et parc dans la partie N.-O. du bois de Boulogne, près de Paris. Il fut bâti, vers 1779, en 60 jours, par le comte d'Artois (depuis, Charles X), qui en fit un lieu de plaisance et de plaisir. Pendant la Révolution on le loua à des entrepreneurs de fêtes champêtres. A la Restauration, rendu au comte d'Artois, on l'appela *Babiole*, mais *Bagatelle* a prévalu.

BAGAUDES, du gallique *bagad*, attroupement, paysans gaulois révoltés contre Rome vers 270 ap. J.-C. Ils assiégèrent Autun sept mois et la saccagèrent. Aurélien et Probus les continrent par la sévérité et par des bienfaits; mais, accablés par Carin, ils se révoltèrent de nouveau sous Dioclétien, nommèrent deux chefs, Élien et Amandus, qui, dit-on, étaient chrétiens. L'empereur envoya contre eux son collègue Maximien, qui fit, dit la tradition, massacrer la *légion thébaine*, composée de chrétiens, pour avoir refusé de porter les armes contre eux. Après les avoir battus en Bourgogne, Maximien les écrasa dans un camp retranché près du confluent de la Marne et de la Seine, qu'on appela longtemps la fosse des Bagaudes; c'est auj. St-Maur-des-Fossés, dans la presqu'île de la Marne. On fait aussi remonter à cette révolte l'origine du nom d'une place Baudoyer située jadis derrière l'Hôtel de Ville, à Paris. L'insurrection, vaincue en rase campagne, se perpétua par de continuels brigandages. A. G.

BAGAUNENSIS PAGUS, nom latin du BAUNÉ.

BAGDAD, c.-à-d. *jardin* de l'ermite *Dad*, v. de Turquie d'Asie, cap. d'un eyalet du même nom, dans l'Irac-Arabi, sur les deux rives de l'Euphrate, avec un pont de bateaux, à 1,650 kil. S.-E. de Constantinople, à 650 S.-O. de Téhéran, à 93 N. d'Hilleh (ruines de Babylone), à 300 du confluent du Tigre et de l'Euphrate; lat. N. 33° 19'; long. E. 42° 4'. Pop.: plus de 100,000 âmes avant les ravages de la peste en 1831; auj. 75,000, dont 20,000 Arabes Hindous, Afghans et Égyptiens y résidant pour leur commerce. Elle compte aussi un grand nombre de Persans, des Juifs et un petit nombre de Chrétiens arméniens. Ville fortifiée; siége d'un archevêché catholique. Centre d'un comm. actif avec la Perse, le Turkestan, l'Arabie et l'Inde. Navires à vapeur sur le Tigre pour le commerce des Anglais entre Bagdad et Bassora. Coutellerie fabriquée avec l'acier de l'Inde et supérieure à celle de Damas. Fabr. de maroquins, soieries, indiennes, savon. Peu de monuments; il ne reste de ceux des califes que le tombeau de Zobéida, femme d'Haroun-al-Raschid, et les bâtiments de la Médressé ou collége fondée par Mostansir en 1223 qui servent aujourd'hui de caravansérail. Un monument remarquable d'une époque postérieure est le tombeau du cheik Marouf-Karkhi, but de pèlerinage. — Fondée en 762 par le calife Abou-Djafar-el-Mançour, entourée alors d'un mur de briques flanqué de 163 tours, embellie par Haroun-al-Raschid, Bagdad a été pendant 500 ans la capitale florissante par le commerce et les lettres du puissant califat musulman d'Orient. Prise par Houlagou, petit-fils de Gengis-Khan en 1258, et par Tamerlan en 1416, elle vint ensuite au pouvoir des schahs de Perse, puis des Turcs en 1638. Schah-Nadir tenta en vain de la reprendre au XVIIIe siècle. *V.* Wellsted, *Travels to the city of Caliphs*, Lond., 1840.

BAGDAD (califat de). *V.* CALIFES.

BAGDAD (eyalet de), anc. Babylonie et partie de l'Assyrie et de la Mésopotamie; 1,000,000 d'hab. Kourdes et Arabes. L'eyalet est divisé en 4 sandjaks: Bagdad, Bassora, Kerkouk, Suleimanieh.

BAGE (Robert), romancier anglais, né en 1728 d'un papetier de Darley, près de Derby, m. à Tamworth le 1er sept. 1801, a écrit des romans dont le style est vif et les portraits bien tracés, mais où les questions morales et religieuses sont quelquefois traitées légèrement; tels sont *le Mont Heneth, Barham Downs, la Belle Syrienne, James*

Wallace, l'Homme tel qu'il est, l'Homme tel qu'il n'est pas. Walter Scott a écrit sa Biographie. A. G.

BAGE ou BAGIS, v. de l'anc. Lydie, sur l'Hermus.

BAGÉ-LA-VILLE, brg du dép. de l'Ain (Bresse), à 31 kil. N.-O. de Bourg, 107 hab. Autrefois marquisat. Patrie de Duret, médecin de Charles IX et de Henri III.

BAGÉ-LE-CHATEL, autrefois BAUGÉ, ch.-l. de cant. (Ain), arr. et à 30 kil. O.-N. de Bourg, à 403 de Paris; anc. seigneurie et marquisat; comm. de volailles et bétail; 694 hab.

BAGETTI (le chevalier Joseph-Pierre), artiste italien, né à Turin en 1764, m. en 1831, mit ses talents au service de la France après la conquête du Piémont en 1798. Clarke, ministre de la guerre, le chargea de peindre les victoires des armées françaises; près de 100 aquarelles, auj. à la galerie de Fontainebleau et au dépôt de la guerre, rappellent les opérations en Italie et en Allemagne, de 1796 à 1805. B.

BAGFORD (Jean), bibliophile anglais, né à Londres en 1650, m. en 1716. Tout à fait illettré, ne sachant pas même l'orthographe, il avait le goût des collections de livres rares, d'incunables, etc., et il voyagea dans ce but pour des libraires ou des grands seigneurs. Il avait projeté une *Histoire de l'imprimerie*, dont le prospectus seul parut en 1707. On a de lui une lettre à Hearne sur les antiquités de Londres. Ses collections se trouvent aujourd'hui au British Museum, n^{os} 5892-4, 5896-8. A. G.

BAGGESEN (Jens, c.-à-d. Emmanuel), littérateur danois, né à Korsor en 1764, m. en 1826, était d'une famille pauvre et fut d'abord copiste. Ses premières poésies le firent accueillir de la haute société, qu'il flatta quelquefois. Son opéra d'*Ogier le Danois*, 1788, fut tué par la parodie d'Heiberg, *Ogier l'Allemand*. Il raconta dans son *Labyrinthe* ses voyages en Allemagne, en Suisse et à Paris, et publia, sous le titre de *Travaux de jeunesse*, un recueil de poésies. Professeur à l'Université de Kiel et directeur du théâtre de Copenhague, il fit représenter un drame qu'on accueillit bien, et, pendant un nouveau voyage en Allemagne de 1801 à 1806, composa une froide idylle intitulée *Parthénais* (trad. en français par Fauriel, 1810). Il revint un instant en Danemark, où il se déclara l'antagoniste outré de l'école romantique, et passa en France, où il osa écrire des strophes plaisantes sur le bombardement de Copenhague. Il mourut à Hambourg, sur la route du Danemark qu'il voulait revoir une dernière fois. Sa prose et ses vers sont très-pure; il a dans l'esprit quelque chose de Voltaire, de Wieland, et de Sterne. A. G.

BAGHERME, v. d'Afrique. *V.* MESNA.

BAGHTCHE SERAI, c.-à-d. *palais des jardins*, v. de la Russie d'Europe (Tauride), à 30 kil. S.-O. de Simpheropol; 12,779 hab.; capit. de la Crimée sous les Khans Tartares, dont on y voit encore un palais très-curieux.

BAGIRATHI, riv. qui sort des monts Himalaya, et, par sa réunion avec l'Alakananda, forme le Gange.

BAGISTANUS MONS, mont. de l'anc. Médie, coupé selon la tradition par Sémiramis, auj. le mont *Bisoutoun*, entre Hamadan et Kermanschah. Alexandre visita cette contrée.

BAGLIONI, illustre famille de Pérouse, qui, comme tant d'autres dans les États de l'Église, devint, avec Jean-Paul Baglioni, ancien gibelin et condottiere, souveraine dans cette ville forte vers la fin du XV^e siècle. César Borgia en 1502 et Jules II en 1506 lui enlevèrent successivement un pouvoir qu'il cherchait à consolider par des massacres et qu'il déshonorait par un inceste public avec sa sœur; mais chaque fois il le ressaisit, en 1503 et 1513. En 1520, cité à comparaître devant Léon X pour des cruautés nouvelles et forcé par la torture d'avouer tous les crimes de sa vie, il fut décapité, et Pérouse fut entièrement soumise au pouvoir du Saint-Siége. — De ses fils, l'un, Astorre, au service des Vénitiens, se distingua à Chypre contre les Ottomans, qui le prirent et l'écorchèrent vif (1571); un autre, Malatesta, rentra dans Pérouse en 1522, suivit les Florentins comme condottiere, et les trahit en 1530, pour faire reconnaître par Clément VII, en lutte avec eux, sa souveraineté reconquise. R.

BAGLIVI (Georges), médecin célèbre, né à Raguse en 1669, m. à Rome en 1707. Il étudia d'abord à Salerne, puis parcourut l'Italie, et s'établit à Rome où il obtint tour à tour la chaire de médecine théorique et celle d'anatomie au collége de la Sapience; c'est là qu'il se lia avec Malpighi et Pacchioni. Sa réputation comme professeur était très-grande; il chercha toujours à ramener la science dans le champ de l'observation, et établit par l'expérience beaucoup de règles sur le pronostic et la thérapeutique; en physiologie, il combattit les théories des galénistes sur les *humeurs*, auxquelles ces auteurs attribuaient une importance trop grande. Il eut le mérite d'avoir reconnu dans les solides les propriétés contractiles que Haller a mieux étudiées ensuite. Ses œuvres complètes ont été publiées plusieurs fois sous le titre de : *Opera omnia medico-practica et anatomica*, Lyon, 1704, in-4°; Paris, 1788, 2 vol. in-8°, avec notes de Pinel. Le traité *De l'accroissement de la médecine pratique* a été trad. par le D^r J. Boucher, Paris, 1851, in-8°. D—G.

BAGN...., dérivé du latin *Balneæ*, bains, a formé le nom de villes connues par leurs sources minérales : *Bagnères*, *Bagnarea*, *Bagno*, *Bagni*, etc.

BAGNACAVALLO, v. du roy. d'Italie, prov. de Ravenne, dans une belle situation, à 18 kil. O. de Ravenne; sur le Senio; 13,527 hab. Comm. de soie et de chanvre. Le peintre Bartolomeo Ramenghi, né en 1484, m. en 1542, a pris le nom de Bagnacavallo, sa patrie.

BAGNA-LOUKA, v. forte de la Turquie d'Europe (Bosnie), à 45 kil. de Gradiska, sur la rive dr. de la Verbitza; 8,000 hab., Turcs, Grecs et Juifs. Quelque commerce. Sources thermales aux environs; ch.-l. de Sandjak.

BAGNARA, v. du roy. d'Italie, dans la province et à 25 kil. N.-E. de Reggio; petit port à l'entrée du détroit de Messine; 8,597 hab.

BAGNAREA, *Balnea regia*, c.-à-d. bains royaux, v. des États de l'Église, à 25 kil. N.-E. de Viterbe. Évêché; 3,000 hab.

BAGNE, de l'italien *bagno*, bain; nom donné d'abord aux prisons d'esclaves, parce que, dans celles de Constantinople, il y avait des bains, puis aux bâtiments où sont détenus les forçats. Les travaux du bagne (curage des ports, etc.), remplacèrent ceux des *galères* sous l'anc. monarchie. La France avait naguère 4 bagnes : à Toulon (fondé en 1748), Brest (1750), Rochefort (1767), et Lorient (réservé aux soldats insubordonnés). Ils coûtaient annuellement 2,500,000 fr., et produisaient 2,100,000 fr. En 1852, par suite d'un décret de Louis-Napoléon, une colonie pénitentiaire a été créée à la Guyane, pour arriver à la suppression graduelle des bagnes, dont la pop. était d'env. 8,000 condamnés. Les bagnes qui existaient à Nice, le Havre, Cherbourg, etc., sous la république de 1792, sont depuis longtemps fermés. Il y en avait à Alger; on en voit encore à Tunis et à Tripoli. Venise et Gênes eurent autrefois, sur leurs galères, des *bonavoi* ou forçats volontaires.* B.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE, en latin *Aquæ Convenarum* ou *Vicus aquensis*, s.-préf. (H.-Pyrénées), à 20 kil. S.-E. de Tarbes, à 816 de Paris. Trib. de 1re instance et de commerce; collége communal. Sources thermales connues des Romains (de 16-25 à 50° cent.). Les rois de Navarre y vinrent souvent. Beaucoup de malades et d'étrangers s'y rendent chaque année, attirés par les eaux et par l'admirable situation de la ville, sur la rive g. de l'Adour, au pied des Pyrénées et à l'entrée de la vallée de Campan. Pop. en 1789 : 6,848 hab.; en 1821 : 6,831; en 1836 : 8,103; en 1856 : 6,659 Fabr. d'étoffes de laine ou crêpes dits improprement *baréges*, etc. Salle de spectacle, anc. église de l'ordre de Malte. Promenades : le jardin de Théas, Vignaux, les Bains de Salut, Coustous, les Allées de Maintenon, Campan, Gripp, le Tourmalet, Baréges, la Penne de Lhéris, l'Élysée Cottin, etc.

BAGNÈRES-DE-LUCHON, autrefois *Baignières*, en latin *Balneariæ Lixonienses*, ch.-l. de cant. (H.-Garonne), arr. et à 48 kil. S.-O. de S^t-Gaudens, à 818 de Paris, à 6 kil. de la frontière d'Espagne, dans la belle vallée de Luchon, au milieu des Pyrénées, entre les riv. de l'One et de la Pique, à 612 mèt. au-dessus de la mer. Eaux thermales célèbres de 35° à 65° 50; bains très-fréquentés; 3,281 hab.; de 6 à 7,000 pendant la saison d'été. On y remarque le Cours, pl[illegible] par l'intendant d'Étigny, et qu'une route continue jusqu'au port de Venasque; l'Allée de la Pique, près du torrent de ce nom. Les promenades des environs sont : les Cascades de Montauban et du Juzet, la Fontaine d'Amour, l'Allée des Soupirs, la Casseide, S^t-Mamet et la Fonderie d'argent, Castel-Vieilh, la Saunère, le Lac d'Oo, les Lacs Glacés, les Quinze-Lacs, la Moraine de Garen, Gouaoux, l'Echo de Néré, Esquierry, la Vallée du Lis, les Cascades illustres, le Trou du Taureau, la Maladetta, le Val d'Aran, etc. Aux environs, mines de plomb.

BAGNE, vge de Suisse (Valais), à 9 kil. S.-E. de Martigny, sur la rive g. de la Dranse; 4,327 hab. catholiques. Sources minérales et bains. Désastreuse inondation en 1818.

BAGNEUX, vge (Seine), arr. et cant. de Sceaux et à 8 kil. S. de Paris; 1,358 hab. Église du XIII^e siècle.

BAGNI DI SAN GIULIANO, anc. *Aquæ Pisanæ*, ville

du roy. d'Italie, à 6 kil. N.-E. de Pise. Eaux gazeuses thermales (de + 30 à + 41° centig.); rétablie au XIIe siècle par la comtesse Mathilde; 16,777 hab.

BAGNO, v. du roy. d'Italie, prov. et à 25 kil. N. de Lucques, 9,572 hab. Ancien palais ducal, théâtre. Bains d'eaux thermales très-fréquentés. — v. du roy. d'Italie, prov. et à 60 kil. E. de Florence; 7,165 hab. Sources thermales très-anciennement connues et fréquentées.

BAGNOLES, vge du dép. de l'Orne, à 18 kil. S.-E. de Domfront; sources sulfureuses chaudes et sources ferrugineuses froides; bains fréquentés.

BAGNOLET, vge du dép. de la Seine, arr. de St-Denis, cant. de Pantin, à 6 kil. N.-E. de Paris; carrières de plâtre. Culture du pêcher; 2,553 hab. Le duc d'Orléans (le Régent) y eut un château qui n'existe plus.

BAGNOLS, *Balnea*, c.-à-d. *bains*, ch.-l. de cant. (Gard), arr. et à 23 kil. N.-E. d'Uzès, à 651 de Paris, sur la Cèse. Fabrique de soies grèges; 3,939 habit. Collége. Patrie de Rivarol. Au VIIIe siècle, une secte de Cathares prit le nom de *Bagnolais*.

BAGNOLS-LES-BAINS, *Balneolum*, vge du dép. de la Lozère, sur le Lot, à 14 kil. E. de Mende. Sources sulfureuses chaudes et établissement de bains; 390 hab.

BAGOAS, eunuque égyptien, favori du roi de Perse Artaxercès-Ochus. Il aida ce prince à conquérir l'Égypte, 354 av. J.-C.; puis il l'empoisonna, pour venger les violences commises contre les habitants du pays et la mort du bœuf Apis, 338. Il gouverna 2 ans au nom d'Arsès, fils d'Ochus, le fit périr à son tour, et éleva sur le trône Darius III Codoman. Celui-ci le força de boire un poison qui avait été préparé pour lui-même, 336. B.

BAGOLINO, brg du roy. d'Italie, dans la province et à 35 kil. N.-E. de Brescia, sur le Caffaro; 3,954 habit. Quincaillerie.

BAGOUDA. *V. Supplément*, à BAYOUDA.

BAGOULET, petite riv. de la Turquie d'Asie, identifiée à tort avec l'anc. Pactole.

BAGRADAS, auj. *Medjerdah*, petit fleuve qui arrosait le territoire de l'anc. Carthage, prenait sa source au mont Mampsarus, et se jetait dans la mer entre Utique et Carthage. C'est le *Bacaras* de Polybe. Régulus assiégea et tua sur ses rives un énorme serpent dont la peau fut envoyée à Rome, 255 av. J.-C. — Fleuve frontière entre l'anc. Carmanie et la Perse, selon Ptolémée.

BAGRATIDES. *V.* PAGRATIDES.

BAGRATION (le prince Pierre), né en Géorgie en 1765, m. en 1812, entra au service de la Russie comme simple sergent en 1782, et fit ses premières armes contre les peuplades du Caucase en 1783. Il se distingua dans la guerre de Pologne en qualité de colonel, 1788; accompagna en 1799 Souwaroff en Italie, et s'empara de Brescia le 10 avril; le 15, il remporta un avantage notable sur le général Serrurier, et obligea Moreau à se retirer dans la plaine de Marengo. Revenu en Russie, il fut impliqué dans la disgrâce dont Paul Ier avait frappé Souwaroff. En 1805, Bagration fut chargé du commandement de l'avant-garde de l'armée envoyée au secours des Autrichiens, et éprouva des revers en Souabe. Après la bataille d'Austerlitz, il se distingua par sa retraite. Nommé lieutenant-général, il combattit à Eylau, Heilsberg, Friedland. Il assujettit la Finlande en 1808, commanda en Moldavie l'année suivante, et prit part en 1812 aux batailles de Smolensk et de la Moskowa, où il fut blessé. PL.

BAGUETTE DIVINATOIRE ou MAGIQUE. *V.* RABDOMANCIE.

BAHAMA (archipel de) ou ILES LUCAYES, en espagnol *los Cayos* (écueils, récifs), en anglais *Keys*; archipel de l'Océan Atlantique, dans les Indes occidentales anglaises, à l'E. de Cuba et en avant du golfe du Mexique, entre 21° 23' et 26° 50' lat. N., et 73° 25' et 82° de long. O.; il se compose d'immenses bancs de sable, qui forment des bas-fonds d'où s'élèvent un grand nombre d'îles séparées par des canaux d'une navigation dangereuse; le plus considérable de ces bancs est le *Grand banc de Bahama*, séparé de Cuba par le *Vieux canal de Bahama* et de la Floride par le *Nouveau canal de Bahama*; il supporte les îles Andrews, Isaac, Binini, les Berry, les îles Membrès, Naranjos, Nouvelle-Providence (cap. Nassau, où est le siége du gouvernement), Exuma, Long-Island, l'île de Sel et l'île Verte. Le *Petit banc de Bahama*, séparé de la Floride par le *Nouveau canal* et du *Grand banc* par le *Canal Providence*, supporte les îles de Grande-Bahama, une des principales de l'archipel (superf. 90 kil. sur 20; peu d'habitants), d'Abaco, de Guana, et les îles Galapagos. Les principales îles de l'Archipel sont, outre celles déjà nommées : Eleuthera, San-Salvador ou Cat-Island (île du Chat), la première terre du Nouveau-Monde que découvrit Christophe Colomb, 12 octobre 1492; Acklin et Inagua; superf. totale, environ 14,000 kilom. Pop. en 1861 : 35,287. Récolte et comm. de cotons, bois de teinture, fruits, surtout oranges et ananas; éponges, sel, etc. Les Anglais établirent leur première colonie dans ces îles en 1629. Après leur avoir été plusieurs fois enlevées par les Espagnols et les Français, elles leur ont été définitivement cédées en 1783. Gouvt. représentatif: un gouverneur et 2 chambres.

BAHAMAN. *V.* BAHMAN.

BAHAR ou BÉHAR, anc. prov. de l'Hindoustan, auj. dans la présidence de Calcutta, et appartenant à l'Angleterre depuis 1765; formant une partie de la vallée du Gange et arrosée par ce fleuve; entre 22° 49'-27° 20' lat. N., et 80° 41'-84° 54' long. E.; cap. Patna. Sol très-riche et industrie florissante; récolte d'opium estimé; indigo, sucre, bétel, tabac, riz, blé, maïs, coton. Fabr. de tissus de coton, tapis, essences, etc. Superf. 140,000 kil. carrés; pop. 8,117,000 hab., dont les deux tiers hindous et un tiers mahométan; la prov. est divisée en 6 districts.

BAHAR, v. de l'Hindoustan anglais, dans la prov. de Bahar, à 56 kil. S.-E. de Patna; environ 30,000 hab.; ville déchue.

BAHARITES ou *marins*, première dynastie des Mamelouks d'Égypte, de 1254 ap. J.-C. à 1382. C'étaient des esclaves turcomans vendus par les Tartares à Malek-Saleh, sultan ayoubite, qui leur confia les forteresses voisines de la mer (*bahr*); plusieurs d'entre eux étant arrivés aux premières charges de l'État, ils s'emparèrent de l'autorité suprême et proclamèrent sultan un des leurs, Azzeddin-Bey, meurtrier du sultan Malek-Moadham, le vainqueur de St Louis. *V.* MAMELOUKS.

BAHAVOLPOUR, *Daodpoutra*, anglais *Bahawulpoor*, État de l'Hindoustan, au S. du Pendjab, sur la Setledje et le Tschenaub; entre 28° 30' lat. N., et 68° 72° long. E.; gouverné par un khan, autrefois dépendant du Caboul et auj. du gouvt. anglais. Capitale, Bahavolpour, à 510 kil. O.-S.-O. de Delhi, à 98 S.-E. de Moultan, à la jonction de routes de Bombay et de Calcutta pour le Caboul. Comm. et manuf. de soieries; 20,000 hab.; l'État, env. 400,000.

BAHIA, prov. du Brésil, cap. Bahia ou San Salvador; située le long de l'Océan Atlantique, sur la baie de Tous-les-Saints (*Bahiá de Todos os Santos*), et baignée au N. par le San-Francisco; 770 kil. de long sur 290 kil. de large. Gr. récolte de sucre; 1,100,000 hab.; 328,914 kil. carr.

BAHIA OU SAN-SALVADOR, v. forte du Brésil, cap. de la prov. du même nom, port sur le cap St-Antoine qui forme l'extrémité E. de la baie de Tous-les-Saints, dans une situation magnifique, à 1,250 kil. N.-E. de Rio-Janeiro; par 12° 58' lat. S., et 40° 51' long. O. C'est la seconde ville du Brésil et ce fut sa cap. jusqu'en 1763. Ses rues sont étroites et irrégulières; mais elle possède quelques beaux monuments : la cathédrale et l'église de la Conception, en marbres et en pierres apportés d'Europe, l'anc. collége des jésuites, le palais épiscopal, le palais du gouverneur. Hôpital militaire, école de chirurgie, tribunal d'appel, bourse, chantiers, arsenal maritime; hôtel des monnaies; bibliothèque. Grand comm. de sucre, café, diamants, etc. Environ 180,000 hab., dont les deux tiers mulâtres ou nègres. — Bahia fut fondée en 1594, par Th. Souza, 1er gouverneur du Brésil.

BAHIA DE TODOS OS SANTOS. *V.* TOUS-LES-SAINTS.

BAHMAN ou BAHAMAN, divinité des anciens Perses, venant immédiatement après Ormuzd. Elle répandait l'abondance sur la terre, protégeait les animaux domestiques, et recevait les âmes des justes dans le séjour céleste.

BAHR-ABAD, contrée d'Arabie. *V.* BARRIA.

BAHRAM. *V.* VARANE.

BAHRDT (Charles-Frédéric), théologien protestant, né en 1741 à Bischofswerda en Saxe, m. en 1792, professa la théologie à Leipzig, Erfurt, Erlangen et Giessen. Son déisme et sa vie déréglée le mirent partout en conflit avec le clergé. En 1779, il trouva un asile en Prusse, professa à Halle, et y publia plusieurs écrits qui lui attirèrent une condamnation à un an de prison à Magdebourg. Ensuite il retourna à Halle, où il établit une taverne. Ses ouvrages, bien qu'écrits avec talent, manquent de profondeur; les plus connus sont : *Lettres sur la théologie systématique*, 1770-72; *Désirs d'un patriote muet*, 1770; *Lettres populaires sur la Bible*, 1780; l'*Édit de religion*, où il railla l'édit prussien de 1788; l'*Union allemande*, projet d'une association religieuse; enfin sa *Vie, opinions et aventures* 1790. E. S.

BAHREIN, AWAL, AOUAL ou HADJAR, archipel du golfe Persique, près de la côte d'Arabie, par 26° 10' lat. N. et 48° 20' long. E. Iles principales : Bahrein (qu

à 40 kil. sur 10; 50,000 hab. avec deux villes : Manama et Tuffin), Maharag, Arad, Tarout, Tamahoy, etc. Pêche considérable de perles (pour 2 à 3 millions de francs annuellement) et commerce maritime assez actif. — Ces îles, dont les anciens ont parlé sous les noms de *Tylos* ou *Tyros*, *Arad* ou *Aradus*, furent occupées tour à tour par les Portugais, les Persans et les Arabes; elles n'ont jamais appartenu aux Anglais, et sont sous la dépendance d'un cheik arabe, tributaire du sultan des Wahabites, et résidant à Maharag.

BAHREIN, nom donné tantôt à une partie, tantôt à la totalité du Lahsa, contrée d'Arabie.

BAHR-EL-ABIAD, c.-à-d. *fleuve blanc*, nom arabe du Nil dans la partie supérieure de son cours, jusqu'à sa jonction avec le Bahr-el-Azrak.

BAHR-EL-AZRAK, c.-à-d. *fleuve bleu*, anc. *Astapus*, riv. d'Abyssinie, traverse le lac Dembéa, arrose les pays de Gojam, de Damot, de Sennaar, forme plusieurs cascades dont une a 93 mèt. de hauteur, et se joint au Bahr-el-Abiad, après un cours évalué à 1,600 kil.

BAHR-EL-GHAZAL ou NAM-AITH, affluent du Nil Blanc, naît vers le 8e lat. N., et 25o long. E., coule du S. au N., puis de l'O. à l'E. jusqu'au lac Nou, où il se jette après un cours d'environ 200 kil. C'est un canal de drainage des marais du pays; vers 8o 30', il reçoit le Bahr-el-Djour au-dessous d'un renflement appelé lac de l'Ambadja. C. P.

BAHR-EL-SUEZ, bras occidental du golfe Arabique.

BAHUDA, nom indien d'une rivière qui est probablement l'*Hydaspe*.

BAI (Thomas), ténor et maître de chapelle du Vatican, né à Bologne, m. en 1714, est auteur d'un *Miserere*, chef-d'œuvre égal à celui d'Allegri. Choron l'a publié. B.

BAIANISME. *V.* BAÏUS.

BAIÆ, v. du roy. d'Italie. *V.* BAIES.

BAIAN, chef ou khan des Avares. *V.* AVARES.

BAIARDI ou BAIARDO (Octave-Antoine), antiquaire napolitain, né vers 1690, m. vers 1765. Il fut chargé par le roi de Naples, Charles III, de la description des ruines d'Herculanum, exhumées en 1747; mais le prodrome de l'ouvrage lui demanda un si long temps, que le roi créa l'Académie Ercolanense pour lui confier ce travail. Baiardi publia : *Prodromo delle antichità d'Ercolano*, 5 vol. in-4o, Naples, 1752-56. Il travailla aussi au grand ouvrage *le Antichità d'Ercolano*, 9 vol. in-fo, Naples, 1757-92.

BAIENNA, nom latin de BÉNÉ, dans le roy. d'Italie.

BAIER (J.-J.), médecin et naturaliste, né à Iéna en 1677, m. en 1735, a laissé une *Oryctographia Norica*, Nuremberg, 1708 et 1758, qui contient d'intéressantes observations sur les fossiles et les minéraux.

BAIES, anc. *Baiæ* ou *Aquæ Cumanæ*, en italien *Baja*, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserta), à 17 kil. S.-O. de Naples; port assez sûr. La fertilité de son sol, ses eaux thermales, la beauté du site, y attiraient les Romains sur l'arrière-saison; à la place des riches maisons de plaisance et des parcs délicieux, on ne voit plus que des ruines et des terrains incultes. Restes d'un château fort construit par Pedro de Navarre; des temples de Vénus-Génitrix, de Diane-Lucifère, de Mercure; des bains de Néron, des villas de Cicéron, d'Agrippine, etc.; 1,813 hab. B.

BAIF (Jean-Antoine de), fils de Lazare de Baïf, ambassadeur de France, qui a publié des livres savants *De re Vestiariâ*, *De re Vasculariâ*, *De re Navali*, et des traductions en vers français de tragédies grecques, naquit à Venise en 1532, et m. en 1589. Il fut condisciple de Ronsard à l'école de Dorat, ne rêva, comme son ami, qu'innovations dans la langue et révolutions dans la littérature, débuta par chanter en sonnets deux maîtresses, *Méline* et *Francine*, s'occupa beaucoup de vers métriques à la façon des anciens, et tenta des réformes orthographiques très-bizarres. Il établit à Paris, dans sa maison du faub. St-Marceau, une Académie de beaux esprits et de musiciens, reconnue par Charles IX en 1570, et dont la mission spéciale était de mesurer les sons élémentaires de la langue. Quoiqu'il ait habilement manié le vers de dix syllabes, Baïf a mérité la qualification de *très-mauvais poëte*, que lui a donnée le cardinal Du Perron. Il n'est curieux que pour l'histoire de notre langue; il apprit aux autres à éviter les écueils contre lesquels se brisèrent ses vains efforts. Ses œuvres, réunies sous le titre : *les Jeux et passe-temps*, Paris, 1573, 2 vol. petit in-8o, et aujourd. oubliées, renferment les *Jeux*, des *églogues* trad. du grec en vers métriques, une tragédie d'*Antigone* en vers de 5 pieds, *le Brave*, comédie en vers de 4 pieds. Baïf fut l'un des sept membres de la Pléiade. J. T.

BAIGNES, ch.-l. de cant. (Charente), arr. et à 13 kil. S.-O. de Barbezieux, à 493 de Paris, sur le Pharon; 737 hab. Restes d'un aqueduc et de bains antiques.

BAIGNEUX-LES-JUIFS, *Balneola*, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. et à 36 kil. S. de Châtillon-sur-Seine, à 259 de Paris; 426 hab. Dernier endroit qu'abandonnèrent les juifs chassés en 1431.

BAIGORRI, petit pays de l'anc. Navarre, arrosé par la Nive, et dont la capitale était St-Étienne de Baigorri, arr. de Mauléon (B.-Pyrénées). Mines de cuivre abandonnées.

BAIKAL (lac), en turc *Bei-Koul*, c.-à-d. *mer riche*, appelé aussi par les Russes *Mer sainte*. Situé dans la Sibérie méridion. (gvt d'Irkoutsk) entre 51o 29', et 55o 50' de lat. N., 101o 39' et 107o 40' long. E., il a 660 kil. de longueur du S.-O. au N.-E., sur une largeur de 40 à 100 kil. Eaux très profondes, d'une navigation dangereuse à cause des tempêtes, des écueils et des hauts-fonds, et cependant sillonnées de navires équipés par les marchands d'Irkoutsk; un essai de bateaux à vapeur a réussi en 1845; le transport des marchandises se fait sur la glace pendant l'hiver. Pêche de l'*omoul*, sorte de hareng, et du *glomynca*, qui donne une huile excellente. Il y a, dans le lac Baikal, des îles nombreuses, dont la plus grande est Olkhon; elle a 68 kil. sur 24. Plusieurs riv., la Selenga, le Bargasine, s'y jettent; le lac se décharge lui-même dans l'Iénisséi par l'Angara ou Toungouska. Des Russes et des peuplades Bourètes et Toungouses habitent le littoral, escarpé et volcanique; superficie, 30,780 kil. carrés.

BAILLÉE DES ROSES, redevance que payaient les pairs de France au parlement de Paris, en avril, mai et juin, au jour d'audience à la grande-chambre. Le parlement de Toulouse avait le même privilége. C'était à titre de suzeraineté et en tant que représentant le Roi, au nom duquel les parlements rendaient la justice. On ignore l'origine et le motif de cet usage qui cessa vers la fin du XVIe siècle.

BAILLET (Adrien), né à La Neuville, près Beauvais, en 1649, m. en 1706, fut régent de collége, puis vicaire de campagne. Érudit sans style, Baillet a beaucoup écrit et n'est que fort peu lu. Parmi ses ouvrages on distingue : *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs*, 1685, 9 vol. in-12; réimprimé avec d'autres ouvrages de Baillet et les notes de La Monnoye, 1722, 7 vol. in-4o; *Des Enfants devenus célèbres par leurs études et par leurs écrits*, 1688, in-12; *Vie de Descartes*, 2 vol. in-4o; *Histoire de Hollande*, 4 vol. in-12, sous le nom de La Neuville; *la Dévotion à la Ste Vierge*, 1694, in-12; *Vies des Saints*, 1701, 3 vol. in-fo; *Histoire des Fêtes mobiles*, etc., in-fo; *Démêlés de Boniface VIII avec Philippe le Bel*, in-12, 1717; *Relation curieuse et nouvelle de Moscovie*, in-12. J. T.

BAILLEUL, anc. *Ad Lullia*, ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 14 kil. E. d'Hazebrouck, à 277 de Paris; sur le chemin de fer de Lille à Dunkerque. Fabr. de fils, coutils, dentelles; fromages, huile, sucre, etc.; 5,970 hab. Ville très-ancienne et autrefois fortifiée.

BAILLEUL (Jacques-Charles), conventionnel, né en 1762 à Bretteville (Seine Inférieure), m. en 1843, fut du parti de la Gironde, vota, dans le procès de Louis XVI, la réclusion, l'appel au peuple et la déportation à la paix, protesta contre le 31 mai, fut jeté en prison d'où il sortit au 9 thermidor, fit mettre en liberté le peintre David, devint membre du comité de sûreté générale en 1795, puis du conseil des Cinq-Cents, embrassa la cause du Directoire au 18 fructidor, entra au tribunat, et accepta, en 1804, la direction générale des droits réunis dans la Somme. Sous la Restauration, il écrivit dans le *Journal du Commerce*. On lui doit, entre autres ouvrages, une réfutation du livre de Mme de Staël sur la Révolution Française (1822), et des *Études sur l'Histoire de Napoléon* (1839). B.

BAILLEUL, roi d'Écosse. *V.* BALIOL.

BAILLI. Les baillis en France étaient dans l'origine des officiers chargés de rendre la justice, de commander les armées, de percevoir les impôts et de veiller à tous les détails d'administration. Il y avait des *Baillis royaux*, dont les offices étaient nobles et d'épée, et des *Baillis seigneuriaux*, dits *de robe longue* ou *petits baillis*. La première mention des Baillis royaux se trouve dans le testament de Philippe-Auguste en 1190; à cette époque, ils recevaient les appels des vicomtes et prévôts, et leurs jugements étaient révisés par la Cour du roi. St Louis institua quatre grands Baillis royaux, deux pour le Midi (Mâcon, St-Pierre-le-Moustier) et deux pour le Nord (St-Quentin, Sens); ils recevaient et jugeaient les appels des tribunaux féodaux, et comparaissaient à leur tour devant le Parlement pour rendre compte de leur conduite. Le titre de Baillis a été donné jusqu'à la Révolution à des officiers royaux dont

l'autorité avait été diminuée et presque annulée par l'institution d'un grand nombre de charges nouvelles. Les parlements et les *sièges présidiaux* leur avaient enlevé presque tout pouvoir judiciaire : les gouverneurs de provinces, l'autorité militaire; les receveurs-généraux et les intendants, la perception des impôts. — Le nom de *bailli* fut donné, dans l'ordre de Malte, à une classe de dignitaires, supérieurs aux *commandeurs*, et inférieurs aux *grands prieurs*. Ch.

BAILLIE (Mathieu), célèbre médecin anatomiste, né en Écosse en 1761, m. en 1823, neveu des deux Hunter, établit avec Cruikshank un cours d'anatomie à Londres, et y fonda aussi le cabinet d'anatomie pathologique. Il fut médecin de la princesse de Galles et de George III. Son *Manuel d'anatomie pathologique* (1795), trad. en français par Ferral (1803) et par Guerbois (1815), renversa le système de Pitcairn. — Sa sœur, Johanna Baillie, née en 1762, m. en 1851, publia des ballades, un poëme intitulé : *Beacon*, et des essais dramatiques (*Series of plays on the passions*) pour lesquels W. Scott eut une véritable admiration.

BAILLON (Emmanuel), naturaliste, m. à Abbeville en 1803, eut une correspondance active avec Buffon qui aimait à le consulter. La plupart des oiseaux de mer et de rivière qu'on voit au Muséum de Paris ont été préparés par lui. Son *Mémoire sur les causes du dépérissement des bois et le moyen d'y remédier* remporta le prix proposé par l'Assemblée Constituante.

BAILLOT (Pierre-Marie-François), violoniste célèbre, né à Passy, 1er oct. 1771, m. à Paris, 15 sept. 1842, ami de Viotti, fut attaché au théâtre de *Monsieur* en 1791, professeur au Conservatoire dès 1795, et fit plus tard partie de la musique de Napoléon Ier et de la chapelle des Bourbons. Habile exécutant, il recherchait l'art de bien dire un morceau expressif, plutôt que l'habileté à vaincre des difficultés. Comme compositeur, il sut allier à une science profonde des règles une mélodie remplie de goût et de poésie. Il a publié, en 1801, avec Rode et Kreutzer, une *Méthode de violon*, rééditée en 1838, avec exemples tirés des grands maîtres, sous le nom d'*Art du violon*. Ses *Exercices pour le violon* sont une suite de cet ouvrage. Il travailla aussi, avec Levasseur, Catel et Baudiot, à une *École de violon* pour l'usage du Conservatoire. On a de lui une foule de concertos, duos, trios, quatuors, airs variés, caprices, fantaisies, etc. B.

BAILLOU (Guillaume de), en latin *Ballonius*, médecin, né à Paris en 1538, m. en 1616. Professeur à la Faculté, dont il devint doyen en 1580, il se distingua par son courage dans la grande épidémie qui ravageait alors la capitale. Homme érudit, il connaissait bien les auteurs grecs, surtout Hippocrate qu'il prit pour modèle. Il contribua à faire sortir la médecine de la voie des spéculations des galénistes. On l'a surnommé le *Sydenham français*. Il se recommanda par son esprit observateur. Ses *Epidemiorum et ephemeridum libri duo* sont le premier ouvrage qui ait été publié sur les constitutions épidémiques. Ses œuvres ont été recueillies par Thévart : *Ballonii opera medica omnia*, Paris, 1635, 4 vol. in-4°; et par Tronchin, Genève, 1762. D—G.

BAILLY (Jean-Sylvain), né à Paris le 15 sept. 1736, fut destiné à la peinture par son père, garde des tableaux du roi. Des circonstances heureuses lui firent donner des leçons de mathématiques par Clairaut et Lacaille, et son goût pour les sciences se révéla. La poésie le tenta; il fit deux tragédies à 16 ans, et n'apprit des Muses qu'à soigner sa prose. Dès 1763, il offrait à l'Académie des Sciences un recueil d'*Observations lunaires*; en 1764, il publia un bon travail sur les *étoiles zodiacales*, et en 1766 son *Essai sur les satellites de Jupiter*. A 27 ans, il entra à l'Académie des Sciences, et suivit avec succès la carrière des concours académiques; de là, en partie, ses éloges de Corneille, de Charles V, de Molière, de Leibnitz, de Lacaille, de Cook et de Gresset, imprimés, à l'exception des deux derniers, en un vol. in-8°, 1770. Bailly réunit son double talent de savant et de littérateur pour élever un grand monument, l'*Histoire de l'Astronomie ancienne et moderne*, 4 vol. in-4°, 1775-1785, complété par l'*Histoire de l'Astronomie indienne et orientale*, 1 vol. in-4°, 1787. La valeur de cet ouvrage, il faut le dire, est affaiblie par des hypothèses hasardeuses, inventées pour étayer de fausses théories; et le style a une fatigante prétention à l'éloquence. Des doutes élevés par Voltaire contre l'invention des sciences et des arts, attribuée par l'auteur à un peuple du Nord qui avait disparu de la terre, déterminèrent Bailly à publier en 1777 ses *Lettres sur l'origine des Sciences*, in-8°, et, en 1779, celles sur l'*Atlantide de Platon*, in-8°. Bientôt, en admettant l'auteur, l'Académie des Inscriptions récompensa le mérite de ses recherches, et l'Académie Française celui de la forme et du style. Des rapports sur le mesmérisme et sur un projet d'hôpitaux avaient fait à Bailly le plus grand honneur, lorsqu'il fut élu membre des États-Généraux. Le premier il présida l'Assemblée Nationale, et c'est à lui qu'on doit la célèbre séance du Jeu de Paume. Le lendemain de la prise de la Bastille, il fut nommé par acclamation maire de Paris. Entre la famine et l'émeute, il eut de pénibles devoirs à remplir, et il s'en acquitta sans perdre sa popularité. Mais, après la fuite du roi, au milieu des divisions et des résistances qui se manifestèrent, un mouvement qui eut lieu au Champ-de-Mars contraignit de recourir à la force; Bailly dut faire couler le sang et suscita contre lui des haines aveugles. Le 18 novembre 1791, il remit ses pouvoirs à Péthion et rentra dans la vie privée. Retiré d'abord à Nantes, il crut trouver un plus sûr asile à Melun, près de son ami, le savant Laplace. Arrêté à son arrivée, il fut transféré à Paris, et les démagogues espérèrent que, dans son intérêt privé, il chargerait Marie-Antoinette; mais appelé comme témoin, il déclara fausses et calomnieuses les accusations portées contre la reine, et montra une fermeté admirable dans sa propre défense. Condamné à mort, il fut soumis à toutes les épreuves d'un martyr; il les supporta avec un courage héroïque, et comme, sous la pluie froide qui tombait, ses membres tremblaient : « Tu trembles, Bailly, » lui dit un de ses bourreaux. « C'est de froid, » répondit la victime. Jouet des sarcasmes et des mauvais traitements d'une populace en délire, il reconnut jusqu'à quel point la foule mobile est ingrate et ce que valent ses faveurs. Bailly fut guillotiné le 12 novembre 1793. Il laissait quelques travaux manuscrits : de curieux *Mémoires* publiés en 3 vol. in-8°, après avoir été achevés par une autre main; un *Essai sur les Fables*, 2 vol. in-8°, 1798; un *Recueil de pièces intéressantes sur les arts, les sciences et la littérature*, in-8°, 1810. J. T.

BAILLY DE MONTHYON (François-Gédéon, comte), général français, né à l'île Bourbon en 1776, m. en 1846. Il fit ses premières armes dans les armées de la Moselle et du Nord, 1793. Destitué comme noble par la Convention, il fut bientôt rappelé au service comme aide de camp de Turreau. Il assista aux batailles de Marengo, Austerlitz, Smolensk et la Moskowa. Général de division en 1812, il fut encore présent à Lutzen et à Bautzen. En 1813-14, il remplaça le prince de Wagram comme major de la grande armée, fit la campagne de France, puis celle de Waterloo. En non-activité depuis 1815, il devint inspecteur-général de l'infanterie, 1835, et pair de France, 1837. B.

BAILY (Francis), savant anglais, né à Newburg en 1774, m. en 1844. Après avoir fait une grande fortune dans le commerce et la finance, il s'adonna tout entier à la science. L'amirauté le chargea de réorganiser le *Nautical Almanach*; la Société astronomique de Londres, dont il rédigea les comptes-rendus annuels, le prit pour président; l'Institut de France le nomma membre correspondant. Il a fixé le *yard*, unité de longueur, révisé le Catalogue des étoiles, et déterminé, d'une manière plus précise encore que Cavendish, la densité de la terre.

BAIN, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), à 30 kil. S. de Rennes, à 41 de Redon, à 375 de Paris; 1,510 hab. Près de là se trouve la montagne de Poligny portant des traces volcaniques.

BAIN (ordre du). Ordre militaire institué en Angleterre par Henri IV lors de son sacre en 1399. Il le conféra à 36 écuyers qui s'étaient *baignés* de compagnie après avoir veillé toute la nuit. George Ier en renouvela l'institution en 1725. Le nombre des chevaliers fut alors de 36 ou 38; mais en 1815 cet ordre fut destiné au mérite militaire et civil, et divisé en 3 classes : 72 grand'croix, 130 commandeurs et un nombre illimité de chevaliers. Le cordon de la 1re classe est un ruban rouge avec une médaille en or portant un sceptre entre une rose et un chardon, au milieu de 3 couronnes impériales, avec cette devise : *Tria juncta in uno*.

BAINI (l'abbé Joseph), savant musicien italien, né à Rome, 21 oct. 1775, fut directeur de la chapelle pontificale. Passionné pour le style et le genre de Palestrina, il écrivit une foule de compositions religieuses que ce maître n'aurait pas désavouées, entre autres un *Miserere* et un *Dies iræ*; toutes sont restées mss. Il était aussi très-versé dans l'archéologie musicale. On lui doit : *Essai sur l'identité du rhythme poétique et musical*, Flor. 1820, trad. en français par le comte de St-Leu; *Mémoires sur la vie et les œuvres de Palestrina*, en italien, Rome, 1828, 2 vol. in-4°. B.

BAINS, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. et à 32 kil. S.-O. d'Épinal, à 404 de Paris. Sources thermales de 33° à 51° cent., et bains; fabr. de broderies, clouterie, kirschwasser, fers-blancs, tôle, etc.; 1,532 hab.

BAINS DE LOUÈCHE, v. de Suisse. *V.* BADE.

BAINS (LES), vge des Pyrénées-Orientales, à 31 kil. S.-O. de Perpignan; 1,808 hab. Fort bâti par Louis XIV en 1670.

BAINS DU MONT DORE, vge (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire. Sources thermales très-fréquentées; 978 hab.

BAINS CHEZ LES GRECS. Les œuvres d'Homère attestent que les bains étaient en usage dès les temps héroïques de la Grèce. Il en fait un reproche aux Phéaciens. Télémaque fut conduit au bain, en signe d'honneur, à Pylos et dans les États de Ménélas, et Agamemnon y fut assassiné. Une partie de la demeure des rois était consacrée aux bains. On trouvait des bains dans le voisinage ou dans l'édifice même où les athlètes s'exerçaient. A Sparte, les bains publics étaient assez vastes, pour que les deux sexes pussent y nager à l'aise. Mais ni l'histoire ni les monuments n'éclaircissent suffisamment la disposition et les usages observés. Quand les Arabes prirent Alexandrie, au VIIe siècle de J.-C., on y comptait, dit-on, 4,000 bains.

BAINS CHEZ LES ROMAINS. Originairement il n'y eut à Rome que des établissements appelés *Lavaries*, où l'on se baignait tous les 9 jours, uniquement par propreté. On fit ensuite de ces lotions une recherche de plaisir, et des *bains* proprement dits furent construits dans les maisons de quelques riches. Après la conquête de l'Asie, et surtout de la Grèce, le luxe et la recherche pénétrèrent dans ces édifices : les bains se prirent à toutes les températures, depuis celle de l'eau froide jusqu'à celle de la vapeur presque brûlante, et les édifices que l'on y consacra durent être des constructions somptueuses et compliquées; un bain se composait de cinq pièces principales et de plusieurs autres destinées au service. Il y avait : 1° l'*Apodytère*, salle où les baigneurs se déshabillaient; 2° le *Frigidaire*, salle du bain froid; 3° le *Tépidaire*, salle du bain tiède; 4° le *Sudatoire* ou *Caldaire*, salle pour le bain de vapeur; 5° enfin l'*Eléotose* ou *Onctoire*, salle pour se faire essuyer et parfumer après le bain. Certaines baignoires avaient de grands anneaux, au moyen desquels on les suspendait en l'air, afin qu'on joignît au plaisir du bain celui d'être bercé par un mouvement imprimé à la baignoire. Des auteurs composaient leurs ouvrages au bain. L'empereur Commode y mangeait. — En même temps que le luxe des bains prit naissance chez les particuliers, dans les premières années du VIIe siècle, on commença d'établir des bains publics pour l'usage du peuple. La rétribution n'était que d'un *quadrans* (1 cent. 1/4). Agrippa étant édile vers l'an 721 de R., 32 av. J.-C., créa 170 bains publics; c'étaient sans doute des établissements modestes, où l'on ne trouvait que le nécessaire pour la propreté; mais plus tard, les empereurs bâtirent pour le peuple des bains complets, d'une magnificence toute royale, qu'on appela *thermes* (*V. ce mot*), parce qu'on y trouvait toutes les sortes de bains chauds. L'usage des bains devint tellement de première nécessité, que, sous Valens et Valentinien, Rome avait 12 grands établissements de Thermes, et 850 bains privés. C. D—Y.

BAINS CHEZ LES MODERNES. L'usage des bains chauds cessa vers la fin du IVe ou du Ve siècle. On commença de le faire revivre dans les monastères. Un ancien moine en était spécialement chargé. On n'y pouvait aller que depuis prime jusqu'à complies. Ceux qui devaient le prendre se faisaient raser d'abord, puis se retiraient dans un petit réduit fermé d'un rideau, où il y avait une cuve appelée *tine*, dans laquelle ils se baignaient en silence. Une assemblée des principaux abbés de France, à Aix-la-Chapelle, en 817, décida que l'usage des bains dans les monastères dépendrait des prieurs. — Au XVIIe siècle il y avait dans les villes des bains qu'on appelait *étuves*; ils étaient publics moyennant rétribution. Les grands avaient des salles de bains dans leurs hôtels. Il se forma aussi alors des établissements d'étuves publiques, tenus par une corporation dite des *barbiers étuvistes*, puis quelques bains somptueux, avec tous les raffinements du luxe pour la haute société, et tenus par un *baigneur* (*V. ce mot* au *Supplém.*). Dans le cours, et vers la fin du XVIIIe siècles les bains devinrent d'un usage général ; ils se sont encore beaucoup multipliés depuis le commencement du XIXe; surtout à Paris : on en établit de beaux sur la Seine, dans des bateaux, ce qui fut une cause de vogue, le public ayant toujours préféré l'eau du fleuve pour se baigner, c'étaient les bains *Viguier*, au bas du terre-plein du Pont-Neuf, et les bains *Poitevin*, au bas du pont Marie. Le prix du bain simple, qui fut alors de 1 fr. 25 c., a baissé successivement jusqu'à 60 cent., malgré l'augmentation vénale de toutes choses, et l'on est venu jusqu'à les porter à domicile. On compte auj. à Paris environ 130 établissements de bains chauds, dont plusieurs dits bains *orientaux*, bains *russes*, *néothermes*, etc., où l'on trouve toutes les variétés et toutes les recherches des bains antiques, et dans plusieurs, des bains médicinaux. Des bains et lavoirs publics ont été récemment créés dans plusieurs villes de France où la population ouvrière abonde. — Chez les Musulmans, l'usage du bain est prescrit par le Coran dans des cas assez nombreux.

BAIONNETTE, sorte de poignard fort épais, un peu triangulaire, long. de 60 centim. environ, et qui s'ajuste au bout d'un fusil. Son nom vient, dit-on, de Bayonne, où on l'inventa vers l'an 1671. Quelques régiments de l'armée française reçurent alors la baïonnette. Cette arme s'ajustait sur une tige de bois qui s'emmanchait dans le canon du fusil, de sorte qu'on ne pouvait plus tirer. En 1701 on inventa une douille à jour, qui permit de laisser libre l'ouverture du canon : dès lors le grand inconvénient de la baïonnette disparut, l'usage en devint plus facile, et sur la proposition de Vauban, en 1703, toute l'infanterie française en fut armée.

BAIOQUE, monnaie de cuivre dans les États de l'Église; c'est la 100e partie d'un *scudo*, à peu près 5 centimes. — La baïoque ou *grano* de Naples équivaut à la 100e partie d'un ducat. Il y a des demi-baïoques. Le *baiochello* vaut 2 baïoques.

BAIRAKTAR (Moustapha), célèbre vizir ottoman, né en 1755, m. le 15 nov. 1808 dans une révolte de janissaires, combattit les Russes en Moldavie et en Valachie, 1806-7. Sélim III, auquel il était attaché, ayant été renversé par Moustapha IV, il chassa ce nouveau sultan, et proclama Mahmoud II, frère de Sélim, 1808. Ses efforts pour supprimer les janissaires et les enrôler dans les *seymens* dressés à la tactique européenne, amenèrent l'insurrection dont il fut victime. B.

BAIRAM, en turc *fête*, nom de deux grandes fêtes chez les Musulmans. Des deux Bairams, le premier est nommé *'Id el-fitr*, fête de la rupture : il a lieu immédiatement après le jeûne de Ramadân, et dure trois jours; le second, appelé *'Id el-Kebir*, grande fête, et *Kourban-baïram*, fête du sacrifice, parce qu'on immole des moutons pour les distribuer aux pauvres, se célèbre le 10 du mois de *zil-hiddja*, mois du pèlerinage, 3e mois après le Ramadân; ce Baïram dure quatre jours. Pendant ces deux fêtes, tout travail est suspendu, on se fait des visites et des cadeaux. Les Musulmans attachent autant d'importance à leur solennité que les Chrétiens à celle de Pâques. D.

BAIREUTH, v. de Bavière, ch.-l. du cercle de Haute-Franconie et de l'anc. principauté de Baireuth, à 65 kil. N.-E. de Nuremberg, sur le Mein-Rouge, dans une contrée charmante et très-fertile; 18,000 hab. Beau château, théâtre, maison d'aliénés. Fabr. de draps, de cuirs et de parchemin. Aux environs, châteaux de l'Ermitage, de Sans-Pareil et de Fantaisie, résidences d'été des anciens princes souverains. Le poète Jean-Paul-Frédéric Richter vécut à Baireuth de 1804 à 1825; la ville lui a fait ériger en 1841 une statue en bronze par le sculpteur Schwanthaler. E. S.

BAIREUTH, anc. principauté ou margraviat, aujourd'hui appartenant à la Bavière et faisant partie de la Haute-Franconie, avait autrefois une superficie de 287,000 hect. et 223,000 hab. Au XIIIe siècle les bourgeois de Nuremberg, et, après eux, une branche cadette de la maison de Brandebourg, furent maîtres de Baireuth, qui, en 1769, fut réuni à la principauté d'Anspach. Le prince Charles-Frédéric d'Anspach et de Baireuth abdiqua en 1791 en faveur du roi de Prusse qui, de son côté, dut céder ses États en 1806 et 1807 à Napoléon. Ce dernier les donna à la Bavière, à qui la paix de Vienne (1809) les abandonna définitivement. Parmi les 18 villes du Baireuth, il faut citer, outre la capitale Baireuth, Erlangen et Culmbach. E. S.

BAIREUTH (Sophie-Wilhelmine, margravine de), née à Potsdam en 1709, m. en 1758, eut beaucoup à souffrir, comme son frère le grand Frédéric, des violences du roi Frédéric-Guillaume Ier. Elle épousa en 1731 l'héritier du margraviat de Baireuth. Cette princesse a laissé des *Mémoires* écrits en français, et qui s'étendent de 1706 à 1742. On ne les a publiés qu'en 1810, 2 vol. in-8°; ils donnent de curieux détails sur la famille royale de Prusse et sur les principaux personnages du temps.

BAIROUT ou BEYROUTH, v. de la Turquie d'Asie (Syrie), sur une baie de la Méditerranée, à 100 kilom. O.-N.-O. de Damas. Évêchés grec et maronite. Consulats français et autres. Comm. important. Mouillage dans une baie à 4 kil. au N. Rade foraine peu sûre en hiver; 60,000 hab. Échelle du Liban, et ville la plus commerçante de la Syrie. Exportat. de soie, coton, sésame, huile, éponges, tabacs. Le luxe de l'Europe a commencé d'y pénétrer. — Bai-

routh, anc. *Berylus*, fondée par les Phéniciens, et colonisée par les Romains sous Auguste, prit alors le nom de *Colonia Julia Felix*, devint très-florissante et surtout célèbre par son école de droit, fut importante sous la domination sarrasine et plusieurs fois prise pendant les croisades; les Vénitiens y eurent au moyen âge un comptoir qui fut ruiné par les Génois et le maréchal Boucicaut; elle fut, au XVIIe siècle, la cap. de l'émir Druze Fakr-ed-Din; elle fut enfin bombardée et prise sur Méhémet-Ali par l'escadre anglo-autrichienne en 1840. Cap. de l'eyalet de Saida.

BAIS, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. et à 16 kil. N. de Mayenne; 780 hab.

BAISE ou BAYSE, *Baliss*, riv. de France, prend sa source sur le plateau de Pinas, dans l'arr. d'Oloron (Basses-Pyrénées), passe à Mirande, Condom, Nérac, et se jette dans la Garonne vis-à-vis d'Aiguillon et près du confluent du Lot, au port de Pascau (Lot-et-Garonne). Cours de 160 kil. — Petite riv. qui prend sa source près de Bèze en Bassigny (Côte-d'Or), arrose Mirebeau et se jette dans la Saône à 2 kil. au-dessous de Pontailler; cours de 28 kil.

BAISE-MAINS. C'était, dans le régime féodal, un hommage du vassal au seigneur, avec redevance pécuniaire ou en denrées, lors du renouvellement d'un bail.

BAISY-THY, vge de Belgique (Brabant), près de Nivelles; 2,332 hab. Ruines du château où naquit Godefroy de Bouillon.

BAIUS ou MICHEL DE BAY, un des théologiens les plus célèbres de l'église catholique, né en 1513 à Mélin, dans le Hainaut, m. en 1589, professa la théologie à Louvain et participa au concile de Trente. Il fut le premier à abandonner la méthode vicieuse des scolastiques, et à faire reposer uniquement sur la Bible l'enseignement de la théologie systématique. Ses doctrines lui attirèrent les persécutions des Jésuites, et le pape condamna, en 1567, 76 de ses thèses. Baius se soumit, mais il persista dans ses opinions. Appuyé par la faculté de théologie de Louvain, il resta en fonctions, fut nommé chancelier de l'université et ensuite inquisiteur général des Pays-Bas. Ses opinions augustiniennes, appelées alors *Baianisme*, furent adoptées par les jansénistes. Ses écrits ont été publiés à Cologne, 1696, 2 vol. in-4°. E. S.

BAIX, vge (Ardèche), arr. et à 18 kil. E. de Privas; 237 habitants.

BAJA, v. des Ét. autrich. (Hongrie, comitat de Bacs), à 45 kil. N. de Zombor, 15,000 h. Gr. marché de vins, grains, bois, laines; gymnase; chât. des princes de Grassalkovics.

BAJA, nom de BAIES en italien.

BAJAZET Ier, surnommé *Ilderim*, le foudre de guerre, sultan des Turcs ottomans, succéda à son père Amurat, 1389. Il commença par faire étrangler son frère puîné avec la corde d'un arc, d'où est venu l'usage du fatal cordon. Puis il châtia les princes tributaires de l'Asie-Mineure qui s'étaient révoltés, envahit la Thrace, assiégea Constantinople, et contraignit l'empereur Manuel de céder aux Turcs un faubourg et une mosquée. Il vainquit à Nicopolis (1396) Sigismond, roi de Hongrie, qui s'avançait contre lui avec une armée de croisés hongrois, polonais et français. Rappelé en Asie par l'invasion de Tamerlan, khan des Mongols, il perdit la bataille d'Ancyre (1401), et fut fait prisonnier. D'après une tradition douteuse, le vainqueur le traita avec une grande cruauté, et l'enferma dans une cage de fer. D'autres racontent que Bajazet mourut d'une maladie inflammatoire, en 1403. C'est Bajazet qui introduisit à la cour les *kaftans*, habits de fête des émirs. Le nom turc de Bajazet est *Bayezid*.

BAJAZET II succéda à son père Mahomet II en 1481, combattit et chassa de l'empire son frère Djem ou Zizim qui lui disputait le trône. Il soumit la Bosnie et la Croatie, mais fut battu en Syrie par les Mameloucks d'Égypte. Dans une guerre contre Venise, il prit Lépante, Modon et Coron. Une révolte de janissaires le renversa : il voulait pour successeur Achmet, son fils aîné; mais Sélim, son 2e fils, se fit proclamer sultan et empoisonna son père (1512). D.

BAJAZET, fils de Soliman Ier et de Roxelane, disputa le trône à son frère Sélim II, fut vaincu, livré par le roi de Perse, auprès duquel il s'était retiré, et étranglé (1566).

BAJAZET, fils d'Achmet Ier et frère d'Amurat IV. Ce dernier, jaloux de ses brillantes qualités, le fit mettre à mort, 1635; Racine a tiré de cette histoire le sujet d'une tragédie.

BAJOCASSES, BAJOCÆ ou BODIOCASSES, peuple de l'anc. Gaule, Lyonnaise 2e, dans le pays qui forme auj. le dép. du Calvados. Leur cap. était Augustodurum, auj. *Bayeux*.

BAJOIRE, nom d'une anc. monnaie d'or de Hollande et d'une monnaie d'argent de Genève.

BAJOLA, v. de l'anc. Illyricum, auj. *Biebla*.

BAJULES. On appelait ainsi les précepteurs des enfants des empereurs grecs. Il y en avait un qui était chef des autres, et que l'on nommait grand Bajule. Le premier bajule mentionné dans l'histoire byzantine date de Théodose le Jeune. Les Bajules, selon le témoignage de Grégoire de Tours, existaient à la cour des rois mérovingiens, et le tableau que fait Hincmar de leurs attributions (Ep. 2, c. 2), montre qu'il y en avait à la cour de Charlemagne.

BAKEL. *V. Supplément.*

BAKER (Geoffrey, et non Walter), moine d'Oseney, né à Swinbrook (Oxfordshire), traduisit en latin, sur la demande de l'auteur, en 1347, l'histoire d'Édouard Ier et d'Édouard II, écrite en français par Thomas de la More.

BAKER (John), homme d'État sous Henri VIII, Édouard VI et Marie, né dans le comté de Kent, m. en 1558, entra à la chambre des communes vers 1528, devint président, puis attorney général et membre du conseil privé, enfin chancelier de l'échiquier en 1545. Il fut le seul conseiller privé qui refusa de signer le bill d'Édouard VI qui excluait du trône ses deux sœurs. A. G.

BAKER (Richard), né à Sissinghurst dans le comté de Kent en 1568, m. en 1645, juge de paix et shérif dans le comté d'Oxford, perdit sa fortune en aidant la famille de sa femme, et passa même plusieurs années en prison. C'est là qu'il écrivit ses ouvrages. Les principaux sont : une *Chronique des rois d'Angleterre*, très-populaire jusqu'à Rapin; *Cato variegatus*, ou Distiques moraux variés de Caton, en vers; plusieurs petites pièces dévotes; une trad. des *Lettres de Balzac*, etc. A. G.

BAKER (Robert), voyageur anglais, m. en 1580, alla deux fois en Guinée, 1562 et 1563. Abandonné sur la côte après une tempête, il fut pris par deux vaisseaux français, racheta sa liberté, et retourna en Angleterre. Il a écrit une relation en vers de ses deux voyages, imprimée dans la collection d'Hakluyt. A. G.

BAKER (Henri), naturaliste à Londres, m. en 1774. Il se livra d'abord à la poésie et à l'éducation des sourds-muets, puis à l'étude de la nature. Il fonda à la Société royale, dont il était membre, une chaire d'anatomie et de chimie. Ses recherches sur la cristallisation se trouvent dans *the Microscope made easy*, Lond., 1743, trad. par le P. Pézenas, sous ce titre : *le Microscope mis à la portée de tout le monde*, 1754. A. G.

BAKEWELL, v. d'Angleterre, dans le comté et à 35 kil. N.-N.-O. de Derby; sur la Wye; 2,000 hab. Aux environs se trouvent le château de Chatsworth, appartenant au duc de Devonshire, l'un des plus beaux d'Angleterre, avec des eaux qui ne sont surpassées que par celles de Versailles; il est bâti sur l'emplacement de celui qui servit de prison à Marie Stuart, et fut achevé au XVIIIe siècle; et le Manoir de Haddon (*Haddon-Hall*), au duc de Rutland, achevé au temps d'Élisabeth, édifice curieux.

BAKHTCHISARAI. *V.* BAGHTCHÉ-SÉRAÏ.

BAKHUYSEN. *V.* BACKHUYSEN.

BAKKER (Gerbrand), né en 1771 à Enkhuysen (Hollande septentrionale), m. en 1828, professeur d'anatomie, de physiologie et de chirurgie à l'université de Groningue depuis 1811, a laissé, entre autres ouvrages estimés : *Oratio inauguralis de iisqui artis obstetriciæ utilitatem augere possunt, et gratum magis acceptumque reddere*, Groningue, 1814; *Osteographia piscium, Gadi præsertim æglefini, comparata cum lampride guttato*, 1822, in-8°, fig.; *De natura hominis liber elementarius*, 1827, 2 vol. in-8°.

BAKOTA. *V. Supplément.*

BAKOU, v. forte de la Russie d'Asie, dans la péninsule d'Apschéron ou de Bakou, et sur la côte O. de la mer Caspienne. Bon port; 13,392 hab. Grand commerce avec Astrakhan : naphte, safran, etc. Aux environs se trouvent des marais vaseux desquels sort un gaz qui s'enflamme au contact de l'air; ce phénomène y attirait des pèlerins guèbres, adorateurs du feu; ils y eurent un temple qui existe encore. Bakou fut d'abord un khanat indépendant, subit ensuite le joug de la Perse, et passa aux Russes, avec tout le Chirvan, par la paix de Goulistân, 1813; auj. ch.-l. du khanat d'Apchéron et du gouvt de Chamaki.

BAKOWA, v. des Principautés-Unies (Moldavie), à 80 kil. S.-O. d'Iassy, sur la Bistritz. Évêché catholique. Ville jadis florissante, aujourd'hui déchue.

BALA, v. d'Angleterre, dans la principauté de Galles (comté de Merioneth), sur la rive N. du lac de ce nom, à 59 kil. O.-N.-O. de Shrewsbury, à 300 kil. O.-N.-O. de Londres; 1,857 hab. Fabr. de bas et de gants tricotés.

BALA (Alexandre). *V.* ALEXANDRE.

BALAAM, fameux devin, de Péthor en Mésopotamie,

refusa d'obéir à Balac, roi des Moabites, qui lui ordonnait, au moment de combattre les Hébreux arrivés au Jourdain, d'aller lancer sur eux des imprécations. Il les bénit, au contraire, disant que son ânesse avait pris une voix humaine pour le détourner de ce voyage, et qu'un ange lui imposait la volonté du Seigneur. Mais il conseilla à Balac d'envoyer vers ses ennemis des femmes moabites et madianites, qui les corrompirent et les portèrent à l'idolâtrie. Tué par les Hébreux, vers 1489 av. J.-C.

BALACLAVA. *V.* BALAKLAVA.

BALADE. *V. le Supplément.*

BALAGHAT, c.-à-d. *au delà des Ghattes*, en anglais *Balaghaut ceded districts*, prov. intérieure du S. de l'Hindoustan anglais, dans la présidence de Madras; cap. Bellary; entre 13° 15', et 16° 20' lat. N.; 73° 20' et 77° long. E.; bornée par le territoire de Nizam au N., l'Arcot à l'E., le Maissour au S. et le Dharwar à l'O.; arrosée par la Toombuddra, qui forme une partie de sa frontière N.; 66,185 kil. carrés; 2,176,003 hab. Elle formait autrefois l'empire hindou de Karnate. Climat tempéré : riz, grains, indigo, sucre, poivre, tabac. Cédée aux Anglais par le Nizam en 1800; divisée en 2 districts, Bellary et Kaddapa.

BALAGUER, en lat. *Bergusium*, v. forte d'Espagne, dans la prov. et à 26 kil. N.-E. de Lérida, sur la Sègre; populat. de la commune : 4,642 hab.

BALAKLAVA, v. de Russie méridionale (Crimée), bon port sur la Mer Noire, à 6 kil. S. de Sébastopol; le *Symbolon* des Grecs anciens, *Cembalo* des Génois, et, au temps de leur puissance, un de leurs comptoirs importants; tout à fait déchue; 2,000 hab. environ. Balaklava fut occupé par les Franco-Anglais, pendant la guerre de Crimée de 1854-56.

BALANCE, emblème de la Justice (de Thémis ou Astrée) selon la mythologie, et septième signe du Zodiaque.

BALANEA ou BALANEÆ, v. maritime la plus méridionale de l'anc. Syrie, dépendit primitivement du territoire d'Aradus, et fut comprise par Justinien dans la province de Théodoriade. Auj. *Banias.*

BALARUC, vge (Hérault), près de l'étang de Thau, à 25 kil. S.-O. de Montpellier. Sources sulfureuses thermales; 690 hab.

BALARUS, petit port de l'anc. Brutium, sur le détroit de Sicile.

BALASORE ou BALASSOR, *Valenoara*, v. maritime de l'Hindoustan, dans la présidence du Bengale (prov. d'Orissa), à 200 kil. S.-O. de Calcutta, sur la rive S. du Boori-Balang; 10,000 hab. Ville déchue; possédait autrefois de riches factoreries portugaises, hollandaises et anglaises. Elle fait maintenant du petit commerce, et exporte surtout du riz pour Calcutta en hiver.

BALATON, en all. *Platten*, en lat. *Volceæ paludes*, lac de Hongrie, entouré de vastes marais; il communique avec le Danube par le Sio et le Sarviz; 76 kil. de longueur; 3 à 12 de larg.; 19 à 22 mèt. de profondeur.

BALBATRE (Claude-Louis), célèbre organiste, né à Dijon, 1729, m. à Paris, 1799. Elève et ami de Rameau, il obtint tour à tour l'orgue à St-Roch et à Notre-Dame de Paris. La foule accourait si nombreuse pour l'entendre, qu'on lui interdit de jouer aux grandes fêtes. Pendant la révolution, il excita l'enthousiasme par ses variations sur *la Bataille de Fleurus* et *la Marseillaise*. Ce fut lui qui substitua le forte-piano au clavecin. B.

BALBEK ou BAALBEK, c.-à-d. *Cité du Soleil*, l'*Héliopolis* des Grecs, la *Baal-Ath* de Salomon; v. de la Turquie d'Asie (Syrie), au pied de l'Anti-Liban, à 65 kil. N.-O. de Damas, à 210 kil. O.-S.-O. de Palmyre; florissante au temps des Antonins par le passage des caravanes, auj. déserte (à peine, 200 hab.); elle offre des ruines magnifiques, les plus belles après celles de Palmyre. On y remarque surtout les restes de trois temples, dont les péristyles, les murailles, les colonnes, de très-grandes proportions, offrent les plus beaux et les plus riches modèles de l'architecture corinthienne. On a cru retrouver aussi quelques vestiges beaucoup plus anciens de constructions qu'il faudrait attribuer aux Juifs. On n'a pas de notion historique positive sur les monuments d'architecture grecque; on croit cependant, avec beaucoup de vraisemblance, que l'empereur Antonin le Pieux construisit les grands temples de Balbek. Cette ville fut prise pendant les guerres des califes Ommiades et Abbassides au VIIIe siècle, et plusieurs fois pendant les croisades; Tamerlan la saccagea en 1400; un tremblement de terre acheva sa ruine en 1759; aujourd'hui comprise dans l'eyalet de Damas.

BALBES, famille puissante de Quiers ou Chieri dans le roy. d'Italie, se faisait remonter à un Romain du nom de Balbus; elle défendit son pays natal contre les souverains du Montferrat par une chaîne de forteresses dites *Tours des Balbes*, mais succomba devant Frédéric Barberousse. Après la défaite de cet empereur devant Legnano, 1176, elle rendit la liberté à la république de Quiers, l'engagea à se soumettre à la Savoie en 1347, perdit toute importance au siècle suivant, et se confondit avec la famille française de Berton. B.

BALBI (Jérôme), littérateur vénitien, m. en 1525, suivit à Rome les leçons de Pomponio Leto, et vint à Paris, où il obtint une chaire dans l'Université. Des querelles avec d'autres professeurs l'obligèrent de passer en Angleterre, puis à Vienne, où Maximilien Ier lui donna une chaire de droit. Chargé par le roi de Hongrie, Ladislas, de l'éducation de ses enfants et de diverses missions, il entra dans les ordres, et devint évêque de Gurck en Carinthie. On a de lui des poésies insérées dans les *Deliciæ poetarum ital.*, de Gruter; un curieux traité *De coronatione principum*, Lyon, 1530; 4 livr. *De rebus Turcicis*, insérés dans le *Tract. de jure regni et imp. romani* de Bebembourg, et dans la *Politica imperialis* de M. Goldast. B.

BALBI (la comtesse de), fille d'un marquis de Caumont La Force, et femme d'un noble génois, née en 1753, m. en 1832, est demeurée célèbre par son esprit, fut dame d'honneur de la comtesse de Provence, amie du comte (depuis Louis XVIII), émigra en Hollande, rentra à l'époque du Consulat, et à la Restaurat., obtint une pension du Roi.

BALBI (Adrien), géographe, né à Venise en 1782, m. à Vienne en 1848. Professeur dans sa patrie, il épousa une actrice qu'il suivit en Portugal, 1820, s'établit ensuite à Paris jusqu'en 1832, et passa ses dernières années à Padoue. Ses principaux ouvrages sont : *Essai statistique sur le royaume de Portugal et d'Algarve, comparé aux autres États de l'Europe.* Paris, 1822, 2 vol. in-8° : on y remarque, entre autres, un chapitre historique sur la Lusitanie. *Atlas ethnographique du globe, ou classification des peuples anciens et modernes d'après leurs langues*, Paris, 1826, in-fol., avec 1 vol. in-8° d'éclaircissements; *Traité élémentaire de géographie*, 1830-1, 2 vol. in-8°, en collaboration avec MM. La Renaudière et Huot; *Abrégé de géographie rédigé sur un plan nouveau*, 1832, excellent manuel traduit dans toutes les langues. Balbi savait parfaitement résumer les travaux des philologues et des voyageurs; il a fondé l'étude de la géographie sur la distinction des bassins. B.

BALBI (pic), mont. dans l'île Bougainville (archipel Salomon); 3,223 mèt. d'élévation.

BALBIN, empereur romain en 238. *V.* MAXIME-PUPIEN.

BALBIS (J.-B.), savant botaniste piémontais, né à Moretta en 1765, m. en 1831. Il était conservateur au Jardin des Plantes de Turin, lorsque les événements politiques le forcèrent, en 1797, de se réfugier en France, où il fut employé comme médecin dans les hôpitaux des armées des Alpes et d'Italie. Après la bataille de Marengo, il fut nommé professeur de botanique à l'université de Turin. Par suite des événements de 1814, il perdit sa chaire, se retira d'abord à Paris, et obtint, en 1819, la direction du Jardin botanique de Lyon. Il demanda sa retraite en 1830, et retourna en Piémont. Il avait fondé à Lyon une Société linnéenne. Ses principaux ouvrages sont : *Enumeratio plantarum officinalium*, Turin, 1804, in-4°; *Flora taurinensis*, Turin, 1806, in-8°; *Materies medica*, Turin, 1811, 2 vol. in-8°; *Flore lyonnaise*, Lyon, 1827-1828, 2 vol. in-8°, etc. F.

BALBO (Cesare, comte), homme d'État et écrivain italien, né à Turin en 1789, m. le 3 juin 1853. Sous l'empire français, il fit partie des commissions chargées d'organiser la Toscane, les États de l'Eglise et les provinces illyriennes. Secrétaire de la légation sarde à Londres en 1815, il se retira des affaires en 1821, et s'adonna aux études historiques. Il rentra dans la politique par de nombreux articles dans le journal de Turin *Il Risorgimento*, et par la publication de ses *Speranze d'Italia*, 1843, livre qui devint le manifeste des libéraux modérés; il fut le chef de ce parti depuis 1847. Si, en 1848, il attaqua vigoureusement le parti démocratique, il se montra en même temps très-ardent contre l'Autriche. Depuis ce moment, ses amis ont été souvent appelés à la direction des affaires en Sardaigne; il n'a été lui-même qu'un instant président du conseil des ministres. On lui doit une *Histoire d'Italie*, 2 vol., qu'il n'a pas poussée plus loin que le règne de Charlemagne, et un *Abrégé de l'histoire d'Italie jusqu'en* 1815. Ces deux ouvrages ont eu une immense popularité, méritée par un profond savoir et par la concision nerveuse du style. B.

BALBOA (Vasco-Nuñez de), aventurier espagnol, né vers 1475, partit pour l'Amérique après avoir dissipé sa fortune. Devenu chef de la petite colonie de Sainte-Marie

de Darien, il se mit à la recherche des pays riches en or, gravit les montagnes qui traversent l'isthme de Panama, 1513, et découvrit le Grand-Océan. A son retour, il fut mis à mort, 1517, par Pedrarias, que Ferdinand le Catholique avait nommé gouverneur du Darien, et qui convoitait tous les profits des nouvelles découvertes. B.

BALBUENA (Bernardo), poëte espagnol, né à Valdepeñas en 1568, m. en 1627, fut évêque de Porto-Rico. On a de lui quelques églogues en excellents vers, et deux épopées remarquables par l'audace et la profondeur de la pensée, la *Grandeur mexicaine*, 1609, et *Bernardo, ou la Victoire de Roncevaux*, 1642; mais elles pèchent par le plan et l'exécution. B.

BALBUS (Cornélius), consul romain de l'année 40 av. J.-C., né à Gadès, triompha des Garamantes, l'an 21. Nous avons le discours que Cicéron prononça pour lui, quand on lui contesta le titre de citoyen romain.

BALDE (Jacques), jésuite allemand, auteur de poésies latines et allemandes, né à Ensisheim en 1603, m. à Neubourg en 1668, excella dans le genre lyrique; il plut si fort aux protestants eux-mêmes, qu'ils l'appelèrent un peu emphatiquement l'*Horace de l'Allemagne*. Le plus remarquable de ses poëmes est l'*Urania*, poëme élégiaque, duquel Alexandre VII fut si charmé, qu'il fit présent à l'auteur d'une médaille d'or à sa propre effigie. Ses œuvres complètes ont été publiées à Munich, 1729, 8 vol. in-8°. Orelli en a donné une édition choisie en 1 vol. in-8°, Zurich, 1805. C. N.

BALDE DE UBALDIS, jurisconsulte, né à Pérouse en 1324, m. en 1400, étudia sous Bartole contre lequel il plaida ensuite plusieurs causes, professa le droit à Pérouse, à Padoue et à Pavie. Il fut accusé d'avoir introduit la honteuse coutume de briguer des auditeurs à force de sollicitations. Mordu par son chien, il mourut d'hydrophobie. Ses *Œuvres* forment 3 vol. in-fol. Il y est trop sec sur le nécessaire, trop prolixe sur l'inutile, cite des lois qui n'ont pas trait à ce dont il s'agit, contredit les autres mal à propos, et se contredit sans cesse lui-même. C. N.

BALDEGG (LAC DE), en Suisse, cant. de Lucerne; 516 mèt. au-dessus du niveau de la mer : 7 kil. de tour.

BALDER, Dieu scandinave, fils d'Odin et de Frigga, était le plus beau des Ases; c'est l'Apollon de la mythologie du Nord. Tous les êtres de la nature avaient juré de ne pas lui nuire; mais l'aveugle Hoder, dieu du hasard, poussé par Loke, génie du mal, le frappa mortellement, et tous les efforts pour l'enlever des enfers furent inutiles.

BALDERIC *le Rouge*, chroniqueur français, évêque de Noyon et de Tournay, m. en 1097, est auteur d'une curieuse *Chronique de Cambray et d'Arras*, publ. en 1615, par Colvener, professeur à Douai, rééditée par M. Le Glay, 1834, et trad. en fr. par MM. Faverot et Petit, Valenciennes, 1836.

BALDERIC ou BAUDRY, chroniqueur français, né à Meung-sur-Loire, m. en 1130, évêque de Dol et abbé de Bourgueil en Anjou, a laissé : *Historiæ Hierosolymitanæ lib.* IV, récit de la première croisade de 1095 à 1099; cet ouvrage estimé est dans le recueil de Bongars; *Vita Roberti de Arbrissello*, biographie précieuse pour l'histoire monastique, insérée dans le recueil de Bolland au 25 février; une lettre aux moines de Fécamp sur les mœurs des Bas-Bretons et les monastères d'Angleterre et de Normandie, insérée dans D. Bouquet; un poëme inédit, *De conquistu Angliæ*, dans les papiers de Duchesne, à la Bibl. impériale. B.

BALDI (Bernardino), abbé de Guastalla, un des plus savants hommes du XVIIe siècle, né à Urbin en 1553, m. en 1617, étudia à l'université de Padoue. Il fut à la fois théologien, mathématicien, philosophe, historien, géographe, antiquaire, orateur et poëte. On a de lui, entre autres ouvrages : des Commentaires sur Vitruve, Augsb., 1612, et sur les *Problèmes de mécanique* d'Aristote, Mayence, 1621; des églogues et des sonnets estimables; une traduction en vers italiens des *Phénomènes* d'Aratus; un poëme sur la *Navigation*, trop minutieux parfois, trop prosaïque dans les détails, mais exempt de bassesse et d'enflure, plein d'agréables descriptions, d'intéressants épisodes, et correctement écrit. B.

BALDINUCCI (Philippe), écrivain italien, né à Florence en 1624, m. en 1696, a laissé sur l'histoire de l'art deux ouvrages estimés : *Notizie de' professori del disegno*, Florence, 1681-1728, 3 vol. in-4°, et *Hist. de la gravure*, 1686.

BALDO (MONTE), montagne des États autrichiens (Vénétie); elle s'étend sur 35 kil. entre le lac de Garda et l'Adige; hauteur : 2,180 mèt.

BALDUCCI (François), poëte italien, né à Palerme, m. à Rome en 1642, rechercha toujours la protection des grands, la perdit par son humeur difficile, et vécut pauvre. Il excella dans le genre anacréontique. Crescimbeni assure qu'il fut le premier à composer des oratorios et des cantates. Ses *Rime* ont été publ. à Venise, 1655 et 1663, in-12. Ses *Canzoni siciliane* se trouvent dans les *Muse siciliane*, Palerme, 1647 et 1682, in-12. B.

BALDUNG (Jean), peintre et graveur sur bois, né en Souabe vers 1470, m. à Strasbourg en 1550. Ses tableaux dans la cathédrale de Fribourg sont remarquables par le coloris. On voit de ses œuvres au musée de Berlin et à la galerie de Carlsruhe. Parmi ses gravures, les plus curieuses sont *Bacchus ivre, Xantippe à cheval sur Socrate*. B.

BALE, en allemand *Basel*, en anglais *Basil*, en latin et en italien *Basilea*, v. du N.-O. de la Suisse, un peu au-dessus du coude que fait le Rhin en sortant de Suisse pour former la frontière de l'Alsace et du grand-duché de Bade, ch.-l. de l'anc. canton de Bâle et du nouveau canton de Bâle-Ville, sur les deux rives du Rhin, qui sépare le petit Bâle à l'E., du grand Bâle à l'O., avec un beau pont de bois construit en 1226, au confluent de ce fleuve et de la Birse; à 75 kil. N. de Berne, à 60 O.-N. de Zurich, à 250 S.-E. de Paris, à 141 S. de Strasbourg, et à 3 heures et demie ou 5 heures de cette ville par le chemin de fer. Tête d'un autre chemin de fer pour Fribourg, etc., au N., au S. et à l'E. pour Berne, Lucerne, Zurich, St-Gall. Pop., 37,918 hab., dont 28,063 protestants, 9,450 catholiques et environ 400 juifs. Place forte. Université fondée en 1459 par Pie II, et réorganisée en 1817. École normale; gymnase; institut théologique de Frey et Grinæus; collége d'Érasme; bibliothèques et collections; la biblioth. de l'Université contient 4,000 mss. et une collection de tableaux, notamment ceux d'Holbein. Anc. cathédrale gothique ou *Münster*, sur la rive g. du Rhin, du commencement du XIe siècle, avec les tombeaux d'Érasme, d'Œcolampade, etc. (du chœur, un escalier conduit à la salle où se tint le concile de Bâle); église St-Martin, du Ve siècle; cloîtres de l'anc. couvent Klingenthal (auj. caserne et magasin), où s'est conservée une copie de la danse macabre. — Bâle est le centre d'un commerce considérable d'entrepôt avec la France, l'Allemagne et l'Italie. Fabr. de rubans et étoffes de soie, florissantes surtout depuis l'émigration des protestants français réfugiés; tabacs, tanneries, papeteries, etc. — Patrie des Bernouilli, d'Euler, de Holbein, etc. — Bâle, forteresse bâtie par Valentinien, puissante après la destruction d'Augusta Rauracorum, siége primitif de l'évêché, était ville impériale quand elle se joignit à la Ligue helvétique en 1501. De 1806 à 1812 elle a été le siége des assemblées fédérales. Le fameux concile de Bâle (*V.* plus bas) s'y tint de 1431 à 1443. Près de là, à St-Jacques, les Français furent battus par les Suisses en 1444. Traités entre la France et la Prusse, 5 avril, et entre la France et l'Espagne, 22 juillet 1795, qui rompirent la coalition européenne formée contre la France; celle-ci acquérait par le premier traité les provinces prussiennes sur la rive g. du Rhin; par le second, elle restituait à l'Espagne ce qu'elle avait conquis au S. des Pyrénées, et recevait la partie espagnole de l'île St-Domingue. A. G.

BALE (canton de), État de la Confédération suisse, au N.-O., entre la France, le grand-duché de Bade et l'Argovie au N.; le canton de Soleure à l'E. et au S., et celui de Berne à l'O.; 458 kilom. carrés. Il occupe le 11e rang dans l'ordre de la chancellerie fédérale. Depuis le 26 août 1833, il est définitivement divisé en deux cantons indépendants Bâle-Ville et Bâle-Campagne, ayant chacun une demi-voix à la Diète fédérale.

BALE-VILLE (canton de), en allemand *Basel-Stadt-Canton*, État de la confédération suisse; cap. Bâle. Il ne comprend que la ville de Bâle, sa banlieue et les 3 communes de Riehen, Bettingen et Klein-Hüningen, sur la rive dr. du Rhin. Pop. 40,683 hab. Le canton est gouverné par un Grand-Conseil de 119 membres élus pour 6 ans; ce Conseil élit 2 bourgmestres, qui sont alternativement en charge, chacun une année. Le Grand-Conseil nomme les députés à la Diète fédérale. Le Petit-Conseil se compose des 2 bourgmestres et de 13 membres élus par le Grand-Conseil dans son sein.

BALE-CAMPAGNE (canton de), en allemand *Basel-Landschaft* ou *Basel Land-Canton*, État de la confédération suisse; cap. Liestal. Il comprend ce que l'anc. canton de Bâle possédait en dehors du canton actuel de Bâle-Ville. Pop. 51,582 hab., la plupart protestants. Conseil national de 64 membres ou plus, suivant le chiffre de la population, élus pour 6 ans. Conseil de gouvernement composé de 5 membres élus pour 4 ans par le Conseil national parmi tous les citoyens. A. G.

BALE (concile de), célèbre concile œcuménique ou gé-

néral qui se tint à Bâle du 19 mai 1431 au mois de mai 1443; composé de 11 cardinaux, 3 patriarches, 12 archevêques, 110 évêques, 90 prélats mitrés, 6 princes séculiers, les envoyés de presque toutes les puissances et des universités de l'Europe. Son but était d'opérer la réforme de l'Eglise, de terminer le schisme des hussites, de réunir les deux Eglises latine et grecque; il proclama la supériorité des conciles généraux sur les papes, régla ce qui concernait la liberté des élections, l'abolition des annates, des expectatives et réserves de bénéfices, déposa le pape Eugène IV, qui voulait substituer à ce concile celui de Ferrare en 1438, et élut pape Amédée, duc de Savoie (Félix V). *V.* l'*Histoire* de ce concile par le P. Lenfant. A. G.

BALE (évêché de), anc. principauté ecclésiastique de l'empire germanique jusqu'en 1801. Créés princes par Charlemagne, princes de l'Empire par la Bulle d'or, 1356, les évêques de Bâle se retirèrent, lors de l'introduction de la réforme, dans leurs riches domaines sur la rive gauche du Rhin. L'évêque de Bâle siégeait aux Diètes de l'Empire, mais comme il était depuis 1580 l'allié des cantons catholiques de la Suisse, on rangeait ses Etats dans ce pays. Son domaine se divisait en 2 parties: Elgow, en deçà du Jura, dépendant du diocèse de Besançon, et nommé *pays roman*, parce qu'on y parlait un français corrompu; et Franches-Montagnes. C'étaient à peu près les limites de l'anc. Rauracie, Jura bernois d'aujourd'hui, c.-à-d. de cette partie du Jura cédée au canton de Berne, et qui comprend les districts de Porentruy, Délémont, Moutiers, Franches-Montagnes ou Seignelégier, Courtelari, Bienne et Neuveville. En 1792, l'invasion française dans le pays de Porentruy favorisa l'abolition de l'évêché, que ses habitants érigèrent en république de Rauracie; mais trois mois après, sur la demande même des habitants, ce pays fut réuni par la Convention à la France, mai 1793, et les districts de Délémont et de Porentruy formèrent le département du Mont-Terrible. L'Erguel et le Val-Moutiers, demeurés d'abord intacts et indépendants en considération de leur alliance avec Berne, furent incorporés eux-mêmes au dép. du Mont-Terrible en mars 1797, époque de la réunion de Bienne à la France. Sous le consulat, l'ancien évêché de Bâle, dont la conquête avait été garantie par le traité de Lunéville, 1801, cessa de former un dép. particulier, et composa 2 s.-préfectures du dép. du H.-Rhin. Le congrès de Vienne l'adjugea enfin à Berne, sauf 12 communes qui furent données à Bâle et une enclave près de Lignières à Neuchâtel. L'acte de réunion fut signé à Bienne le 14 novembre 1815. L'évêché de Bâle s'appelle depuis lors Jura bernois. Il y a encore auj. un évêché de Bâle, mais qui, rétabli en 1828 et siégeant à Soleure, ne possède plus aucune puissance temporelle. Sa juridiction, tout ecclésiastique, s'étend sur les cantons de Soleure, Lucerne, Zug, et sur la partie catholique de ceux de Berne, d'Argovie, de Thurgovie et de Bâle. A. G.

BALE (John), en lat. *Baleus*, auteur anglais, né à Cove dans le Suffolk en 1495, m. en 1563, fut nommé évêque d'Ossory en Irlande par Édouard VI en 1553. Il se réfugia à Bâle à l'avénement de Marie, et revint sous Elisabeth; le comte d'Essex le protégea contre les catholiques, dont il avait abjuré la foi. Mais il ne retourna pas dans son évêché, et obtint une prébende à la cathédrale de Canterbury. Son principal ouvrage est intitulé: *Illustrium majoris Britanniæ scriptorum... summarium*, Ipswich, 1549, réimpr. plusieurs fois. Quelques-uns de ses écrits polémiques semblent avoir été très-populaires. Il a laissé des pièces sur des sujets sacrés, tels que la prédication de St Jean, l'enfance, la tentation, la passion et la résurrection de J.-C. On n'y trouve pas d'élévation, et la versification en est peu remarquable. A. G.

BALÉARES, groupe d'îles dans la Méditerranée à l'E. de la côte d'Espagne, appartenant à ce royaume, dont elles forment une province dite de Majorque ou des Baléares; entre 39° 6'-40° 5' lat. N., et 0° 2'-1° 58' long. E. Le groupe est composé des îles de Majorque, Minorque, Iviça, Formentera et Cabrera. La capitale du groupe est Palma. Climat sain et tempéré, sol très-fertile, céréales, vins, olives, oranges, etc. Superf.: 4,268 kil. carrés; pop. 262,893 hab. Ces îles, appelées d'abord *Gymnésiennes*, ou îles des hommes nus (Majorque et Minorque) et *Pityuses* ou îles des pins (Iviça, Formentera, Cabrera), reçurent plus tard le nom de *Baleares*, à cause, dit-on, de l'adresse extraordinaire de ce peuple dans le maniement de la fronde (de Βαλλεῖν, lancer), ou parce que le culte de Baal y fut apporté par les Phéniciens. Colonisées, suivant Strabon, par des Grecs de Rhodes, elles furent conquises par les Carthaginois dès le VIIIe siècle av. J.-C., retrouvèrent leur indépendance quand la domination de Carthage succomba en Espagne à la fin du IIIe, mais pour la reperdre en 123 par la conquête du consul Métellus le *Baléarique*, qui en extermina presque tous les habitants, et les remplaça par des Espagnols. Portus-Magonis (Mahon) et Palma, fondées, la première par les Carthaginois dans l'île de Minorque, la seconde par les Romains dans celle de Majorque, étaient les capitales de la province des Baléares, l'une des sept du diocèse d'Espagne, lorsque les Vandales les envahirent (425-428 ap. J.-C.). Enlevées à ceux-ci par les Grecs (534), elles le furent aux Grecs par les Arabes (798) et firent partie du khalifat de Cordoue. Charlemagne ne les en affranchit que temporairement (790); et lorsqu'en 1031 le khalifat d'Espagne fut démembré, elles formaient déjà avec Dénia, depuis 1016, un des petits royaumes qui s'élevèrent sur ses ruines. Elles obéirent successivement à diverses dynasties musulmanes, et déjà les chrétiens les avaient attaquées sans succès durable (*V.* BARCELONE), lorsque de 1229 à 1235 Jayme Ier, roi d'Aragon, en fit la conquête. De 1262 à 1344, la concession faite par lui à Don Jayme, son fils puîné, les fit passer, avec Montpellier, le Roussillon et la Cerdagne, à trois rois d'une branche cadette (Jayme Ier, 1262-1311; Sanche, 1311-24; Jayme II, 1324-49), et l'alliance du premier de ces princes avec Philippe III de France, en guerre contre l'Aragon, ne lui enleva que temporairement ses Etats: conquis en 1285, ils lui furent restitués par les traités de Tarascon et d'Anagni (1291-95) et rendus effectivement en 1298. Mais de 1343 à 1349, Jayme II perdit tous ses domaines, les Baléares conquises avec le Roussillon et la Cerdagne par Pierre IV d'Aragon, Montpellier vendue à la France pour en obtenir quelques secours, qui n'aboutirent qu'à une nouvelle défaite. — Les Baléares ont, depuis lors, fait partie de la couronne d'Aragon, et Minorque seule en a été parfois détachée au XVIIIe siècle. Occupée tour à tour par les Anglais (1706), par Villars (1707), reprise par l'Angleterre (1708), pendant la guerre de la succession d'Espagne, elle lui fut laissée par le traité d'Utrecht (1713), tandis que les autres Baléares, dont elle s'était aussi emparée, furent restituées à l'Espagne. Enlevée aux Anglais par la France dans la guerre de Sept ans, 1756 (*V.* RICHELIEU), elle leur fut rendue au traité de Paris (1763). Mais, pendant la guerre d'Amérique, les flottes franco-espagnoles la prirent de nouveau en 1782; et l'année suivante, le traité de Versailles la rendit décidément à l'Espagne, à qui une nouvelle tentative de l'Angleterre en 1798 ne l'enleva que temporairement jusqu'à la paix d'Amiens (1802). R.

BALECHOU (Jean-Jacques), graveur, né à Arles en 1715, m. à Avignon en 1765, élève de Bernard Lépicié. Son chef-d'œuvre est le portrait en pied d'Auguste, roi de Pologne, dans la galerie de Dresde; accusé d'avoir vendu à son profit quelques-unes des premières épreuves, il fut rayé de la liste de l'Académie des Beaux-Arts. Balechou a gravé, d'après J. Vernet, les *Baigneuses*, le *Calme* et la *Tempête*, et une *sainte Geneviève* d'après Carle Vanloo. Balechou a un burin très-brillant et vigoureux, mais souvent aux dépens de la véritable imitation de la nature. B.

BALEJANUM, v. de l'anc. Apulie; auj. *Barille*.

BALEN (Henri VAN), peintre flamand, né à Anvers en 1560, m. en 1632. Il fut le condisciple de Rubens, chez Adam Van Oort. En Italie, où il fit un long séjour, il dessina soigneusement les antiques et copia une foule de tableaux célèbres. Ses compositions originales eurent un grand succès. Il s'était formé une manière douce, agréable et fine; elle a quelque analogie avec celle des peintres hollandais Philippe Van Dyck, Adrien Van der Werf et Van Limborch. La coquetterie en est le caractère dominant. Les nus plaisaient beaucoup à Henri Van Balen; il savait leur donner une grâce voluptueuse. La délicatesse de son pinceau le rapprochant de Breughel De Velours, ils se sont fréquemment associés: leur dessin, leur touche et leur goût s'accordent à merveille. Le musée du Louvre possède une de ces peintures faites en commun, *la Déesse Uranie*. La tombe de Van Balen, dans l'église de St-Jacques, à Anvers, est ornée d'une *Résurrection* exécutée par lui, et de son portrait, dû au pinceau de Van Dyck son élève. A. M.

BALEUS. *V.* BALE (John).

BALFOUR (Jacques), jurisconsulte écossais, m. en 1583. Partisan de John Knox, il fut pris avec ce réformateur au château de St-Andrews par les Français auxiliaires du cardinal Beatoun, 1547, et transporté sur le continent. Remis en liberté deux ans après, il se déclara catholique, et persécuta ses anciens coreligionnaires. En 1565, il devint membre du conseil privé de Marie Stuart. On l'accusa de complicité dans le meurtre de Darnley. Il assista à la bataille de Langside, 1568. Changeant encore de parti, il

s'attacha au régent Murray pendant la captivité de la reine en Angleterre. On a de lui : *Practick of the law*, 1574. B.

BALFROUSCH, c.-à-d. *lieu du marché*, v. de la Perse, dans la prov. de Mazendéran, à 140 kil. N.-E. de Téhéran, sur le Baboul ou Bawoul, près de son embouchure dans la mer Caspienne; très-florissante; écoles renommées; beaux caravansérails et bazars; industrie et commerce importants; envir. 50,000 hab.; grande export. de soie.

BALGENCIACUM, nom latin de BEAUGENCY.

BALGHASCH ou BALKHASCH-NOOR, grand lac de l'Empire russe, dans le Turkestan septentrional, et compris dans le territoire sibérien de Sémipalatinsk, entre 45°-47° lat. N., et 71° 25'-77° 20' long. E. Long. 200 kil.; circonf. 941; reçoit l'Ili, le Karatal, l'Aïagouz. C. P.

BALGIACUM et BALGIUM, noms latins de BAUGÉ (Maine-et-Loire).

BALI ou PETITE JAVA, île de la Malaisie hollandaise, à 7 kil. E. de Java, dont la sépare le détroit du même nom; sol volcanique, mais fertile : riz, maïs, coton, canne à sucre, etc. Superf. 5,575 kil. carrés; pop. environ 400,000 hab. La religion la plus répandue est le brahmanisme; l'île est partagée entre plusieurs chefs sur lesquels la Hollande cherche à faire prévaloir sa domination. En juin 1846, le principal chef, avec 30,000 h., a été défait par les Hollandais, dont un nouveau traité a reconnu les droits.

BALIE (*balia*, puissance, autorité entière). Nom donné, à partir du XIVe siècle, au pouvoir temporaire délégué quelquefois, dans les villes italiennes, à une autre ville ou à un individu pour faire cesser les luttes des partis. A Florence, dictature extraordinaire, pouvoir illimité, que l'on confiait pour un temps déterminé à un citoyen ou à une commission, parfois très-nombreuse, placés, en cas de trouble, au-dessus des lois, pour sauver la république des dangers qui la menaçaient. Au temps des Médicis, dont le pouvoir, tout d'influence d'abord, s'appuyait sur les masses populaires (arts mineurs), des balies électives, disposant à leur gré des lois, des personnes et de la fortune publique, remplacèrent ou annulèrent fréquemment les anciennes magistratures, qu'on tirait au sort; elles devinrent le moyen permanent dont ils se servirent pour triompher de leurs adversaires et empêcher les dissensions intestines de recommencer. R.

BALIOL ou BAILLEUL (Jean de), baron anglais au XIIIe siècle, possédait de vastes domaines dans le N. de l'Angleterre et en Normandie. Sous le règne de Henri III, il fut shérif des comtés de Nottingham et de Derby. Lors de la révolte de Simon de Montfort, il se rangea sous l'étendard royal, et fut pris à la bataille de Lewes. Après s'être échappé, il fit tous ses efforts, de concert avec le roi d'Ecosse Alexandre III, pour maintenir le pays dans sa fidélité au souverain. Le collége qui porte son nom à Oxford a été fondé par sa veuve. A. G.

BALIOL (Jean), fils du précédent, fut un des 12 prétendants à la couronne d'Ecosse après la mort d'Alexandre III et de sa petite-fille Marguerite de Norvége, comme descendant de David Ier par les femmes. Le roi d'Angleterre, Edouard Ier, pris pour arbitre, se déclara en faveur de Baliol, qui lui fit hommage en 1292, et dont la servilité souleva la fierté des Ecossais. Honteux lui-même de son abaissement, Baliol rompit avec l'Angleterre, fit alliance avec Philippe le Bel en 1295, mais fut défait et pris par Edouard à Dumbar, 1297. Il abdiqua, et, après une courte détention à la Tour de Londres, alla passer le reste de ses jours dans la seigneurie de Château-Gaillard en Normandie, ancien berceau de sa famille. Il mourut en 1305. B.

BALIOL (Edouard) devint roi d'Ecosse, 32 ans après l'abdication de son père, 1331, et fut reconnu par le roi d'Angleterre Edouard III, qui le soutint contre David Bruce. Il paya cette protection en livrant les principales places de son royaume, lutta longtemps contre les répulsions des Ecossais, et finit par abdiquer en 1356. On ne sait rien de ses dernières années. B.

BALIPATNA, v. de l'Inde anc. sur la côte O., probablement aux environs de Bombay.

BALISA, nom latin de la riv. de BAISE.

BALISTA, montagne de l'anc. Ligurie; auj. *Baltignano*.

BALISTE. Machine de guerre des Grecs et des Romains pour lancer des traits. C'était un bâti de charpente, avec des montants verticaux assemblés sur sa face par une double traverse horizontale. Deux gros écheveaux de nerfs tordus, fixés verticalement à l'une et à l'autre traverse, à quelque distance l'un de l'autre, formaient ses forces mouvantes. Dans chacun s'engageait l'extrémité d'un levier que la torsion des nerfs tenait écarté vers le dehors de la machine, tandis qu'à l'extrémité opposée était liée une corde d'arc. Plusieurs hommes bandaient cette corde au moyen d'un moulinet ou de moufles, et amenaient ainsi les leviers en position parallèle. Alors, dans une rigole de fer, allongée sous la corde, entre les deux écheveaux, on plaçait soit une grosse flèche munie d'ailerons de bois en guise de plumes, soit une poutrelle de bois; puis on lâchait la corde : les leviers se détendaient comme un arc, et le trait partait avec la rapidité de la foudre. Les balistes étaient machines de batailles ou de siéges, et, comme telles, plus ou moins puissantes : machines de batailles, elles étaient montées sur deux roues, ainsi qu'un chariot, et chaque centurie légionnaire en avait une, avec onze servants pour la manœuvrer; machines de siéges, on les établissait fermement à terre, et elles lançaient à 500 et 700 mètres de distance des poutrelles pesant jusqu'à 100 livres; l'effet en était presque aussi terrible que celui de notre artillerie. C. D—Y.

BALIZE, v. de l'Amérique anglaise, ch.-l. de la colonie de Honduras, sur le fleuve Balize, à son embouchure sur la côte du Yucatan dans la baie de Honduras. Port important comme centre du commerce anglais avec les États de Guatemala. Seule ville de la colonie; 5,000 hab.

BALKANS (Monts), *Emineh-Dagh* des Turcs, *Hæmus* des anciens, chaîne de montagnes de 775 kil. environ, traversant le N. de la Turquie d'Europe, et continuant, dans l'Europe orientale jusqu'au cap Emineh, sur la mer Noire, la chaîne des Alpes, à partir de la source de la Maritza, depuis 21° 25', jusqu'à 25° 33' de long. E. Elle sépare les eyalets de Silistrie, Widdin, Nissa au N., de ceux d'Andrinople et de Salonique à l'O. et au S. L'Eri-Sou (3,000 mèt.) en est le point culminant. Une seule grande route, la *Porte Trajane* ou de *Soulou-Derbend*, de Sophia à Philippopoli, ou de Vienne à Constantinople, traverse les Balkans : les autres passages, peu praticables, sont ceux de Choumla à Andrinople et Constantinople, de Kostendil à Philippopoli, de Kabrova à Kazanlick, de Stareka à Selimno (ou Porte-de-Fer), et de Varna à Bourgas. De cette chaîne se détachent des contre-forts qui vont vers le S. et traversent toute la Grèce, le Despoto-Dagh (ancien Rhodope), l'Argentaro (anc. Orbelus), le Pinde, etc. C. P.

BALKH, anc. *Bactres*, v. de l'Asie centrale, cap. de la prov. du même nom, dépendant du khanat de Boukhara, sur l'Ardisiah ou rivière de Balkh; la ville moderne, ceinte de murailles, est entourée des ruines de l'anc. ville; les habitants, au nombre de 10,000 à peine, lui donnent le nom d'Omm-el-Bouldan ou *mère des villes*. Commerce de soieries. — La prov. de Balkh, soumise, au XVIIe siècle, par les Grands-Mogols, au XVIIIe par les Afghans, a été conquise en 1825 par le khan de Boukharie; sa population, de près d'un million d'habitants avant 1820, est à peine de 300,000 aujourd'hui, après les ravages des Afghans, des Uzbecks et des Boukhares. C. P.

BALL (John), prêtre anglais, disciple de Wicleff, prêcha l'égalité du rang et des biens, se rendit très-populaire, et fut emprisonné à Londres comme perturbateur public, en 1381. Ses partisans, au nombre de 100,000, marchèrent sur Londres en chantant : « Quand Adam labourait et Ève filait, qui donc était gentilhomme? » Ils s'emparèrent de la ville, tuèrent l'archevêque de Cantorbéry, et firent trembler le roi Richard II. Cette insurrection dura deux ans; enfin elle fut domptée, et Ball pris et exécuté.

BALLAINVILLIERS (le baron de), né en 1760, à Clermont-Ferrand, m. en 1835, avocat du roi, conseiller au Parlement, maître des requêtes de l'Hôtel, gendre de Calonne, obtint l'intendance des États du Languedoc, fut chargé de missions secrètes par Louis XVI pendant la Révolution, eut la place de chancelier du conseil de *Monsieur* à la Restauration, puis celle de prévôt, maître des cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit.

BALLANCHE (Pierre-Simon), né à Lyon en 1776, m. en 1847, penseur mystique dont Chateaubriand a pu dire : « Ce génie théosophe ne nous laisse rien à envier à l'Allemagne et à l'Italie. » Après avoir dirigé quelque temps un vaste établissement de librairie et d'imprimerie, héritage de sa famille, il quitta Lyon en 1813 pour venir à Paris, où il fut accueilli par d'illustres amitiés (Mme de Staël, Chateaubriand, Joubert, etc.). Profondément religieux, il avait débuté, quelques jours avant l'apparition du *Génie du Christianisme*, par un livre d'esthétique chrétienne, *Du sentiment dans ses rapports avec la littérature*, ébauche incohérente, mais que Ch. Nodier comparait à une ébauche de Michel-Ange, 1802. En 1808 parurent des *Fragments*, élégies en prose, tristes souvenirs d'une jeunesse maladive et d'un amour malheureux; en 1815, *Antigone*, poëme élégiaque qui personnifiait dans Œdipe et sa fille les misères humaines et la résignation religieuse; en 1818, un *Essai sur*

les institutions sociales, œuvre philosophique et politique de circonstance, qui avait pour but de concilier l'autorité et la liberté, en reconnaissant l'origine divine de la société, du langage et du pouvoir, mais en attribuant à l'homme la faculté d'un affranchissement progressif; en 1819, *le Vieillard et le Jeune homme*, corollaire poétique de l'*Essai*; en 1820, l'*Homme sans nom*, sombre peinture des remords d'un régicide, où le mysticisme de l'auteur l'entraîne jusqu'au fatalisme; enfin des *Essais de Palingénésie sociale, Orphée*, la *Ville des expiations*, la *Vision d'Hebal*, poëmes symboliques, épisodes d'une vaste épopée cyclique qui, sous le nom de *Palingénésie sociale*, devait embrasser les destinées progressives de l'humanité se réhabilitant de sa déchéance primitive à travers des épreuves et des expiations providentielles, alternatives de ruine et de régénération. Ballanche ne put réaliser complétement cette conception grandiose à laquelle il appliqua toute la science d'un érudit, la logique d'un métaphysicien et surtout les inspirations d'un hiérophante. Il a publié, en 1830 et 1832, ses œuvres réunies; mais le mysticisme symbolique dont elles sont enveloppées a toujours nui à leur popularité. Ballanche avait été appelé à l'Académie Française en 1844; il y a été remplacé par M. de Saint-Priest. G. L.

BALLES (JEUX DE) chez les Romains. Il y avait l'*Arenaria*, la *Follis*, la *Trigonalis*, l'*Harpastum* et la *Paganica*. — L'*Arenaria* se jouait à deux personnes, qui peut-être la faisaient rebondir sur l'arène. — La *Follis*, appelée aussi *Folliculus*, était un petit ballon de peau gonflé de vent, que l'on poussait avec le poing. C'était la balle des vieillards et des enfants. — La *Trigonalis* se nommait ainsi de ce qu'elle se jouait à trois personnes, placées triangulairement. — L'*Harpastum*, balle fort petite, servait de prétexte à une lutte : les joueurs, partagés en deux camps, se tenaient à une assez grande distance d'une ligne tirée sur l'arène, où l'on posait la balle; à un signal donné, chacun s'élançait pour la saisir et la lancer jusqu'à la ligne extrême de ses adversaires. Les joueurs se poussaient et chassaient la balle dans la poussière, tâchant ainsi de s'empêcher les uns les autres de la prendre. — La *Paganica*, balle villageoise, était de peau, remplie de plume, mais foulée jusqu'à être très-dure. On ignore comment elle se jouait; on croit que c'était une sorte de paume. C. D—Y.

BALLENSTÆDT, v. de l'ancien Anhalt-Bernbourg, à 25 kil. S.-E. d'Halberstadt, sur le Getel; 4,500 hab. Beau château, résidence des ducs d'Anhalt-Bernbourg, et berceau de l'anc. famille Ascanienne qui a donné des margraves au Brandebourg et des rois à la Saxe.

BALLEROY, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 14 kil. S.-O. de Bayeux, à 269 de Paris. Blondes de soie. Comm. de bestiaux; 1,142 hab.

BALLESTEROS (François), général espagnol, né à Saragosse en 1770, entra de bonne heure au service, et devint capitaine pendant la campagne de Catalogne, 1792-1795. Destitué en 1804 par suite d'une accusation calomnieuse de détournement, il fut bientôt nommé, par le crédit du prince de la Paix, chef des douaniers dans les Asturies. Pendant l'invasion des Français, en 1808, il figura comme colonel à l'affaire de Baylen; puis, élevé au grade de lieutenant-général, il défendit l'Andalousie contre Soult et Mortier. Ses plaintes contre la nomination de Wellington au commandement en chef le firent destituer et exiler à Ceuta. En 1814, il abjura ses principes libéraux, et, l'année suivante, Ferdinand VII le nomma ministre de la guerre. Il ne tarda pas à être disgracié, à cause de sa brusque franchise. En 1823, il devint un des chefs de l'insurrection espagnole, et commanda l'armée opposée au duc d'Angoulême; après quelques combats insignifiants, il capitula près de Grenade. Il se retira à Paris, où il mourut en 1832, obscur et oublié. B.

BALLESTEROS (Louis-Lopez), d'une autre famille que le précédent, né en Galice en 1778, m. à Madrid le 12 octobre 1853, fut commissaire des guerres en 1808, puis directeur-général des revenus publics, et, de 1825 à 1833, ministre des finances. Ce fut lui qui, en échange de nombreux capitaux, lança sur la place de Paris tous ces effets espagnols dont les détenteurs n'ont jamais pu recouvrer la valeur. Il fournit ainsi de l'argent à Ferdinand VII, et acquit lui-même une fortune immense. Disgracié par Marie-Christine, il parvint plus tard à se faire nommer conseiller d'État, sénateur, et, en 1851, vice-président du conseil d'outre-mer. B.

BALLIN (Claude), orfévre français, né à Paris en 1615, m. en 1678, étudia le dessin d'après les tableaux du Poussin. En 1672, à la mort de Varin, il fut nommé directeur du balancier des médailles. Les beaux ouvrages d'orfévrerie qu'il exécuta furent fondus pour subvenir aux frais de la guerre de la succession d'Angleterre; on ne les connaît que par les dessins de Launay. Plusieurs églises de Paris ont quelques pièces travaillées par lui : elles sont d'une beauté et d'une délicatesse sans égales. P. C.

BALLINA, v. d'Irlande, à 32 kil. N.-E. de Castlebar, sur la rive g. du Moy; 5,452 hab., avec le vge d'Ardnaree qui en dépend. Pêcheries de saumons et d'anguilles; comm. actif de grains et salaisons. (Comté de Mayo.)

BALLINASLOE, v. d'Irlande, dans le comté de Galway, sur le Suck; 3,200 hab. Vieux château très-fort autrefois et autour duquel s'est formée la ville. Foire du 5 au 9 oct., la plus importante d'Irlande pour la vente des bestiaux.

BALLISTE, un des tyrans qui prirent la pourpre sous Gallien, avait servi avec distinction contre les Perses au temps de Valérien. Il se fit proclamer à Emèse, et fut assassiné par un soldat, l'an 264 de J.-C.

BALLON, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. et à 20 kil. N. du Mans, sur l'Orne; fabr. de toiles; 879 hab.

BALLON D'ALSACE, mont. des Vosges, près de la source de la Moselle, sur la frontière des dép. des Vosges et du H.-Rhin; 1,403 mèt. d'élévation. — On donne à différents sommets des Vosges, à cause de leur forme arrondie, le nom de *ballons*; ainsi : ballon de Servance, ballon de Guebwiller, etc.

BALLONIUS, médecin. *V.* BAILLOU.

BALLU (BELIN DE). *V.* BELIN.

BALLYCASTLE, v. maritime du N.-E. de l'Irlande, dans le comté d'Antrim (Ulster), à 57 kil. N.-O. de Belfast, avec un mauvais port; 1,625 hab. Elle date du règne de Jacques Ier, et devint importante en 1770 par l'exploitation de ses mines de houille, auj. abandonnées. On a trouvé dans ces mines des excavations qui semblent indiquer des travaux antéhistoriques.

BALLYMENA, v. d'Irlande, sur la Maine, à 45 kil. N.-O. d'Antrim; 6,739 hab. Blanchisseries; comm. de toiles.

BALLYSHANNON, v. d'Irlande, comté et à 22 kil. S. de Donegal, sur l'Atlantique, à l'embouchure de l'Erne, qui y forme une belle cascade. Grande pêcherie de saumons et anguilles; 3,183 hab.

BALME, *grotte* en vieux français. De là BEAUME-les Dames; BALME, où l'on remarque des grottes, etc.

BALME (LA), vge du dép. de l'Isère, arr. et à 32 kil. N.-O. de La Tour-du-Pin. Ruines du château des dauphins du Viennois; grotte curieuse, au fond de laquelle se trouve un petit lac; 850 hab.

BALME (Col de), gorge des Alpes Pennines, entre la vallée de Chamouni (Savoie) et celle de Trient (Haut-Valais, Suisse), à la source de l'Arve; 2,304 mèt. d'élévation; passage très-fréquenté, d'où l'on jouit d'une vue admirable.

BALMÈS (Jacques-Lucien), publiciste et philosophe espagnol, né à Vich en Catalogne en 1810, m. en 1848. Il a fondé à Madrid un journal organe du parti religieux, *el Pensamientos de la Nacion*. Ses principaux ouvrages sont : *El Criterio*, trad. en français sous le titre de l'*Art d'arriver au vrai*, 1851; *Philosophie fondamentale*, trad. 1852, 3 vol.; *le Protestantisme et le catholicisme comparés dans leurs rapports avec la civilisation européenne*, 1848, 3 vol. *V.* A. de Blanche-Raffin, *Jacq. Balmès, sa vie et ses ouvrages*, Paris, 1850.

BALMORAL, résidence royale en Ecosse. *V.* CRATHY.

BALNEA, nom latin de BAGNOLES et de BAGNOLS.

BALNEA REGIA, nom latin de BAGNAREA.

BALNEARIÆ LIXONIENSES, nom latin de BAGNÈRES-DE-LUCHON.

BALNEOLA, nom latin de BAIGNEUX-LES-JUIFS.

BALNEOLUM, nom latin de BAGNOLS-LES-BAINS

BALSA, v. de l'anc. Lusitanie; auj. *Tavira*.

BALSAMO. *V.* CAGLIOSTRO.

BALSTALL, brg de Suisse, cant. et à 20 kil. N.-E. de Soleure, ch.-l. du district de ce nom; 1,077 hab. catholiques. Le Steinbach y forme une belle cascade. Industrie. Belles forges de *Klus* aux environs.

BALT ou BELT signifie *amas d'eau*, en langue celtique. De là le nom de mer BALTique, celui des détroits *grand* et *petit* BELT, etc.

BALTA, autrefois Jozefogrod, v. de la Russie d'Europe (gvt de Podolie), sur la Kodyma, à 358 kil. de Kamenets-Podolsk; 12,619 hab.; par 47° 56' lat. N., 27° 18' long. E.

BALTADJI, c.-à-d. *porteur de haches*. On appelle ainsi chez les Turcs les employés inférieurs du sérail ou château du sultan : les portiers, les bostandji ou jardiniers, les baltagis ou porteurs de haches, qui servent à fendre et à porter du bois, les cuisiniers, les bouchers, les confituriers, etc. C'étaient au XVIIe siècle de pauvres chrétiens de Morée et d'Albanie qu'on enlevait pour ces emplois.

BALTARD (Louis-Pierre), architecte, peintre, et graveur, né à Paris en 1765, m. en 1846. Élève de Peyre; professeur à l'École des Beaux-Arts depuis 1818, membre du conseil des bâtiments civils, il a construit les chapelles de St-Lazare et de Ste-Pélagie à Paris, le palais de justice de Lyon. Ses principaux ouvrages de gravures sont : *Paris et ses monuments*, 2 vol. in-fol., 1803; *Ecouen, St-Cloud et Fontainebleau*, in-fol.; *la Colonne de la grande armée* (colonne Vendôme), 145 pl. gr. in-fol.; diverses planches dans le *Voyage dans la basse et la haute Egypte*, par Denon; le *Voyage en Espagne*, par A. de La Borde; le *Voyage à l'Oasis de Thèbes*, par Caillaud; les *Antiquités de la Nubie*, par Gau, etc. Baltard était un graveur plein d'habileté et de hardiesse, et ses planches se distinguent par la pureté du dessin. — Son fils, Victor Baltard, né à Paris en 1805, architecte du gouvernement et de la ville de Paris, a décoré les églises St-Germain-des-Prés, St-Séverin et St-Eustache, terminé l'hôtel du Timbre, élevé les Halles centrales, et publié : *la Villa Medicis*, Paris, 1848, in-fol. et pl. B.

BALTES, c.-à-d. *hardis*. Nom de la famille sacrée où les Visigoths choisissaient leurs rois. Alaric et Ataulf étaient Baltes. Chez les Ostrogoths les rois étaient choisis parmi les Amales. Les seigneurs de Baux, près d'Arles, prétendaient descendre des Baltes.

BALTEUS. Terme d'architecture romaine : espèce de balcon dans tout le pourtour d'un amphithéâtre; c'était une muraille haute de 4 mèt. environ, qui, coupant les files de gradins en deux grandes divisions sur leur hauteur, formait dans le monument comme une ceinture ou un baudrier, d'où son nom. C. D—Y.

BALTHASAR, dernier roi de Babylone, 554-538 av. J.-C., appelé aussi *Nabonide* et *Labynit*, était fils d'Evilmérodac et petit-fils de Nabuchodonosor II. Il abandonna le gouvernement à sa mère Nitocris, pour se livrer à la débauche. Ayant excité Crésus, roi de Lydie, à prendre les armes contre les Mèdes et les Perses, il fut attaqué dans sa capitale par Cyrus. Tandis qu'il profanait dans un festin les vases sacrés ravis par son aïeul au temple de Jérusalem, les mots hébreux *Mané, Thecel, Pharès*, mystérieusement tracés sur les murs du palais, lui annoncèrent, selon l'interprétation de Daniel, sa punition et sa mort. En effet, les assiégeants entrèrent dans Babylone; Balthasar fut massacré. *Voy.* le 5e chap. du livre de Daniel. B.

BALTIA, nom qui s'appliquait autrefois soit à la Scandinavie, soit à une île de la mer du Nord sur les côtes de laquelle on recueillait le succin, et qu'on appelait aussi Abalus. C'était sans doute la côte prussienne de Pillau jusqu'au Curische Haff. Le nom de Baltia vient probablement de *belt*, ceinture ou golfe.

BALTIMORE, v. maritime d'Irlande (comté de Cork, dans le Munster), à 73 kil. O.-S.-O. de Cork; 459 hab.

BALTIMORE, v. des États-Unis (Maryland), port fortifié, sûr et spacieux, sur le Patapsco, à 22 kil. de son embouchure dans la baie de Chesapeake, à 300 kil. S.-O. de New-York, à 160 S.-O. de Philadelphie, à 60 N.-E. de Washington; par 39° 17' lat. N., et 78° 56' long. O.; 215,000 hab. (13,000 en 1790; 212,418 en 1860). Ville bien percée, bien bâtie. Archevêché catholique métropolitain des États-Unis; évêché anglican; université, école de médecine, riche bibliothèque, musées, observatoire; pénitencier de l'État; maison d'aliénés; consulat français. On y remarque la cathédrale catholique, la colonne de Washington, l'Exchange, etc. Chantiers de construction, fonderies de fer et de cuivre, ateliers de construction de machines à vapeur, moulins à farine, distilleries d'eau-de-vie, tanneries; fabriques de cotonnades, tabacs, chaussures, habits, etc. Baltimore, la 3e ville de l'Union, reliée par des chemins de fer avec Pittsburg sur l'Ohio, York-Haven, Washington, et Philadelphie, fut fondée en 1729, et n'était encore qu'un bourg en 1797. Elle prit une part glorieuse à la guerre de l'indépendance; les 12 et 13 septembre 1814, elle repoussa les Anglais dans une attaque sanglante; un monument dit *Battle-Monument* rappelle ce fait d'armes. En 1831, le premier concile catholique tenu dans le Nouveau-Monde se réunit à Baltimore. *V. l'article suivant.*

BALTIMORE (lord Cecil CALVERT, comte de), né en 1578 dans le comté d'York, membre du conseil privé et ministre d'État sous Jacques Ier, obtint de Charles Ier, par charte du 20 juin 1632, une concession de terres au N. de la Virginie. Telle fut l'origine de la colonie du Maryland; le nom du fondateur a été donné plus tard à la ville capitale de cet État.

BALTIONA, nom latin de BELLINZONA.

BALTIQUE (mer), *Sinus Codanus* ou *Pelagus scythicum* des anciens, grand golfe de l'Europe formé par la mer du Nord, entre 53° 55' et 65° 50' lat. N., et entre 7° 25' et 28° long. E.; 1,500 kil. environ de longueur du N.-E. au S.-O.; 85 à 240 kil. de largeur. Comprise entre le Danemark, la Prusse, la Courlande, la Livonie, la Finlande et la Suède, elle communique avec le Cattégat et la mer du Nord par le détroit du Sund et par le grand et le petit Belt. Elle forme trois grands golfes : ceux de Riga, de Finlande et de Botnie. Elle reçoit les eaux de l'Oder, de la Vistule, de la Duna, de la Tornéa, de l'Uméa et du lac Mélar. Elle comprend les îles de Rugen, Bornholm, Œland, Gottland, Dago, Œsel, le groupe d'Aland et l'archipel Danois. Elle baigne les villes de St-Pétersbourg, Stockholm, Copenhague, Riga, Kœnigsberg, Dantzig, Stralsund, Stettin et Lübeck; elle subit d'une manière insensible le mouvement du flux et du reflux de la mer du Nord. Ses eaux sont fort peu salées, surtout dans le fond de ses golfes, mais ses vagues brusques et précipitées et ses crues irrégulières, surtout en automne, y rendent la navigation peu facile; on peut cependant évaluer à 4,500 par année le nombre des vaisseaux qui la traversent pour le commerce ou pour la pêche. On recueille sur ses côtes l'ambre jaune. Elle se couvre de glaces en hiver, et la navigation y est difficile ou impraticable du mois de décembre au mois d'avril. Elle fut entièrement glacée dans les années 1333, 1399, 1423 et 1429. Entre l'embouchure de la Vistule et du Niémen, le littoral, célèbre chez les anciens pour l'ambre, a subi au moyen âge une révolution complète. La géographie décrite dans le récit de la vie de St Adalbert (commencement du XIe siècle) n'est plus la même. Ce rivage a été englouti par un éboulement terrible, qui a entraîné aussi de larges pays aux bouches du Pregel et du Niémen; ailleurs, surtout au N., le fond s'élève, le volume de l'eau diminue : peu profonde, 20 à 230 mèt.; très-poissonneuse : saumons, Strœmling (sorte de hareng), phoques dans le golfe de Bothnie.

BALTIQUE (PROVINCES), nom sous lequel on désigne les prov. russes de Courlande, d'Esthonie, de Livonie, de Finlande et de Saint-Pétersbourg.

BALTISTAN ou *Petit Thibet*, ou *Bedestan*, sur l'Indus supérieur, entre le Turkestan chinois au N. et le Cachemire au S.; 500,000 hab. de race mogole. Cap. Iscardo. Il est auj. tributaire des Anglais.

BALTUS (J.-François), savant jésuite, né à Metz en 1667, m. à Reims en 1743, professa les belles-lettres à Dijon et la théologie à Strasbourg. On a de lui : *Réponse à l'Histoire des Oracles* de Fontenelle, Strasbourg, 1706, 2 vol. in-8°; *Défense des saints Pères accusés de platonisme*, Paris, 1711, in-4°; *la Religion prouvée par l'accomplissement des prophéties*, Paris, 1728, in-4°.

BALUE (Jean de LA), ministre de Louis XI, né en Poitou en 1421, m. à Ancône en 1491. Son père était meunier ou tailleur. Étant entré dans les ordres, il s'attacha à Juvénal des Ursins, évêque de Poitiers, fut nommé son exécuteur testamentaire et frustra ses héritiers. Il commit ensuite des actes de simonie dans le diocèse d'Angers. Après un voyage à Rome, il alla à la cour de Louis XI, et fut nommé tour à tour conseiller au parlement, administrateur du collége de Navarre, des hôpitaux et des aumôneries, trésorier de l'épargne, secrétaire d'État et évêque d'Évreux. Il fut la cause de la mort de Charles de Melun, qui l'avait présenté au roi, et de la déposition de Jean de Beauvau, évêque d'Angers, dont il prit le siége; il poussa Louis XI à abolir la Pragmatique-sanction, pour obtenir de Pie II le chapeau de cardinal; usa de son influence sur les Parisiens, afin qu'ils restassent fidèles pendant la Ligue du Bien public; livra les secrets du roi à Charles le Téméraire; et, après qu'on eut découvert sa perfidie, fut enfermé à Loches dans une de ces cages de fer qu'il avait inventées, 1469, ou au château d'Angers, ou à Plessis-lès-Tours, peut-être dans ces diverses prisons successivement. Délivré en 1480, par les sollicitations de Sixte IV, il se retira à Rome, d'où il osa revenir en France avec le titre de légat, 1484. Il fut enfin évêque d'Albano, puis de Préneste. La vie de La Balue fut souillée de débauches, et il ne lui manqua d'autre vice que l'hypocrisie. B.

BALUZE (Étienne), célèbre érudit, né à Tulle en 1630, m. à Paris en 1718, était d'une famille de robe. Après quelques études de droit, il se voua aux recherches historiques. Attaché à l'archevêque de Toulouse, De Marca, et à celui d'Auch, Lamothe-Houdancourt, il devint, en 1667, bibliothécaire de Colbert, et professeur de droit canon au Collége royal, 1670. Seignelay et Torcy furent ses protecteurs après Colbert. En 1707, son *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, où il louait la maison de Bouillon mal en cour à cette époque, le fit exiler de Paris, où il ne put revenir qu'en 1713. A sa mort, ses livres furent di-

Digitized by Google

persés; mais le roi acheta ses manuscrits au nombre de 1,500, presque tous annotés de sa main : ils sont à la Bibliothèque impériale. On a de Baluze, entre autres ouvrages : *Regum Francorum capitularia*, Paris, 1677, 2 vol. in-f°, réédité en 1780; *Epistolæ Innocentii papæ III*, Paris, 1683, 2 vol. in-f°; *Conciliorum nova collectio*, dont il n'a paru qu'un vol., 1683; les *Vies des papes d'Avignon*, 1693, 2 vol. in-4°; *Miscellanea*, dont la meilleure édition a été donnée par Mansi, Lucques, 1761, 4 vol. in-f°; des éditions de Salvien, Vincent de Lérins, Agobard, Leidrade, etc. B.

BALZAC, vge du dép. de la Charente, arr. et à 7 kil. N. d'Angoulême, sur la rive g. de la Charente; 1,000 hab. Culture et commerce de safran. Château d'où le célèbre Guez de Balzac a pris son nom.

BALZAC (Jean-Louis GUEZ, seigneur de), né en 1597 à Angoulême, mort le 8 février 1654. Après avoir été employé à Rome par le cardinal Nogaret de la Valette, il vint à Paris, et fut présenté à Richelieu, qui lui donna un brevet de conseiller d'État avec 2,000 livres de pension. Bientôt les publications de Balzac le placèrent au premier rang des prosateurs ses contemporains. Notre langue doit à ses ouvrages une correction, une noblesse, une ampleur, une précision, une élégance, qu'elle avait ignorées jusqu'à lui. Ses pensées, parfois trop fines, trop ingénieuses, trop affectées, sont parfois neuves, mâles, énergiques, et d'une éloquence sans modèle. Son mérite lui attira tant de censeurs, qu'après avoir lutté un certain temps, il se retira, dit-on, par amour de la paix, dans une terre, aux bords de la Charente, où il mourut. Il légua, pour un prix d'éloquence, 2,000 livres à l'Académie française, dont il était membre, et 12,000 livres à l'hospice de sa ville natale. Ses œuvres se composent de *Lettres* nombreuses, de traités intitulés : *le Prince, Aristippe ou de la Cour, le Socrate chrétien, le Barbon*; d'*Œuvres diverses*, renfermant des discours et dissertations littéraires; d'*Entretiens*, de *Poésies latines*, etc. L'abbé Cassaigne a publié le tout en deux vol. in-f°, Paris, 1665. On doit à Mersan un volume des *Pensées* de Balzac avec des notes, et à M. Campenon un choix des lettres de cet écrivain, ainsi que de Voiture, de Boursault, etc. J. T.

BALZAC (Honoré de), né à Tours en 1799, mort en août 1850, l'un des plus féconds et des plus remarquables romanciers contemporains. Il commença par publier, sous divers pseudonymes, une dizaine de romans médiocres. Ses premiers succès furent *le Dernier Chouan*, en 1829, et la *Physiologie du Mariage*, en 1831. Balzac est, en général, peintre exact et vrai de la société contemporaine, mais il se plaît trop ordinairement à la copier par ses côtés les plus hideux, et souvent même il a pris dans son imagination des tableaux donnés comme observations de mœurs. Son style est inégal, inquiet, désordonné; tantôt correct et coloré; tantôt plein d'incorrections, de bizarreries et de mauvais goût. Ses œuvres ont été conçues suivant le caprice ou l'inspiration du moment, sans plan arrêté d'avance. Il voulut, vers la fin de sa vie, leur donner une suite qu'elles n'ont point, en composer comme un monument; il les réunit sous le titre général de *la Comédie humaine*, qu'il divisa en trois parties : 1° *Etudes de mœurs*, comprenant *Scènes de la vie privée, de la vie de province, de la vie parisienne*; 2° *Etudes philosophiques*, 3° *Etudes analytiques*. Ses principaux romans sont : *la Peau de Chagrin, Louis Lambert, le Médecin de Campagne, Cesar Birotteau, le Père Goriot, la Femme de trente ans, l'Illustre Gaudissart, la Recherche de l'Absolu, Eugénie Grandet*, où il a peint la vie d'un avare avec des traits quelquefois dignes de Molière, et *les Parents pauvres*, son dernier roman et l'un des meilleurs. Les œuvres de Balzac forment 17 vol. in-8°, qu'il composa dans l'espace de 6 à 7 ans. Il a donné au théâtre plusieurs comédies fort immorales, où l'on retrouve quelques-unes de ses qualités et tous ses défauts. En 1848, Balzac épousa la comtesse polonaise Rzewuska. Il revint avec elle habiter la France, et succomba à une maladie de cœur.

BAMBA ou PAMBA, petit État de la Nigritie méridionale, tributaire et au S.-O. du Congo; ch.-l. Bamba.

BAMBARA, roy. intérieur de l'Afrique occid., cap. Ségo; villes princip. : Djenny et Bammakou. On ne connaît pas positivement ses limites, qui seraient approximativement entre 11° et 14° lat. N., et 7° et 10° long. O.; environ 2,000,000 d'hab. dont les 3/4 esclaves. Pays fertile, traversé par le Niger. Récolte de grains, riz, mais, etc.; comm. d'esclaves, fers, ivoire, tissus de coton. L'islamisme y est répandu, mais le plus grand nombre des habitants appartient au fétichisme.

BAMBERG, v. de Bavière (Haute-Franconie), sur la Regnitz et le canal Louis, à 35 kilom. O. de Baireuth. Archevêché, autrefois évêché princier, 1007-1801; cour d'appel; lycée académique, jadis université, 1647-1803; autres écoles nombreuses; bibliothèque royale. Château et cathédrale remarquables. Pépinières et jardins potagers renommés; fabr. de draps, filat. de coton; chantiers de construction; navigation active; c'est une des villes les plus commerçantes de la Bavière; vins, fruits secs; fabr. de tabac; brasseries, etc.; 25,000 hab.

BAMBOCHE (Pierre de LAAR, plus connu sous le nom de), peintre hollandais, né à Laaren, près de Naarden, en 1613, m. à Amsterdam en 1673 ou 1674. Très-jeune encore, le désir de se perfectionner le conduisit à Rome, où il demeura seize ans. Il y acquit une grande réputation. Il passa ses dernières années à Haarlem. Les scènes traitées habituellement par lui étaient des kermesses, des chasses, des attaques de voleurs, des convois militaires, des joutes, des mascarades. Quoiqu'il peignît peu d'après nature, ses fonds, ses personnages et ses animaux sont d'une vérité extraordinaire. C'est de lui que vient le mot de *bambochade*, par lequel on désigne les tableaux qui se rapprochent des siens. Le Musée du Louvre possède deux ouvrages du Bamboche, *le Départ de l'hôtellerie*, et *un Pâtre jouant du chalumeau près d'une femme qui trait une vache*. A. M.

BAMBOUK, roy. d'Afrique, dans la Sénégambie; limites inconnues, supposées entre 12° 30' et 14° 30' de lat. N.; 12° et 14° long. O. Pays peu connu; sol élevé et montagneux, arrosé par de nombreux cours d'eau; la saison des pluies y dure quatre mois; chaleurs excessives et végétation d'une grande richesse; gisements d'or les plus riches peut-être du monde; abondantes mines de fer. Les habitants, nègres de race mandingue, sont peu intelligents; ils exportent leur or en échange de sel; le village le plus commerçant est Sérékhoto. Au XVe siècle, les Portugais s'emparèrent de ce pays et le dominèrent pendant quelque temps; un grand nombre ayant succombé par l'insalubrité du climat, les indigènes massacrèrent le reste. Ces faits étaient complétement oubliés ou inconnus en Europe; les voyageurs qui ont récemment pénétré dans le pays en ont dû la connaissance au récit même des habitants, confirmé par le mélange de mots portugais dans la langue du pays, et par la découverte de beaucoup de constructions évidemment dues aux Portugais.

BAMIAN ou BAUMIAN, v. ruinée du Caboul, à 90 kil. O.-N.-O. de Caboul, surnommée la *Thèbes de l'Orient*. On y trouve beaucoup de ruines curieuses, mais particulièrement deux figures colossales, homme et femme, taillées dans le roc; la plus grande a environ 40 mèt. de hauteur; peut-être seraient-elles des idoles du culte de Bouddha, ou bien auraient-elles été taillées au IIIe siècle ap. J.-C. sous la dynastie des Sassanides.

BAMPTON ou BATHAMPTON, v. d'Angleterre (Devon), à 35 kil. N. d'Exeter, sur le Batham, non loin de son embouchure dans l'Exe; 2,000 hab. Autrefois plus importante. Bataille entre les Saxons et les Bretons, 614 de J.-C. Sources ferrugineuses.

BAMPTON-IN-THE-BUSH, v. d'Angleterre (Oxford), à 15 kil. O. d'Oxford, près de l'Isis. Fabr. de gants; 2,514 hab.

BAN, signifiait au moyen âge *proclamation*; *banner*, proclamer. Par extension, tout ce qui se proclamait était appelé *ban*; de là la diversité des sens de ce mot : *bans* de fauchaison, de moisson, de vendange, proclamations pour annoncer l'ouverture de la fauchaison, etc., et qui, en 1789, se faisaient au nom des seigneurs du lieu; *bans* de mariage, annonce, dans l'église, prescrite en 1563, par le concile de Trente, pour prévenir les mariages clandestins; on la devait répéter pendant trois dimanches consécutifs; elle fut admise en France par l'ordonnance de Blois de 1579, confirmée par Louis XIII en 1639; *ban de l'Empire* : dans l'ancienne constitution germanique, c'était déclarer un prince, une ville, déchus de leurs dignités, droits et priviléges, que de les mettre au ban de l'empire; *bannissement*, parce qu'on proclamait l'exil; *ban du roi*, ou règlement émané du roi et proclamé; *banalité*, parce qu'on proclamait la défense de faire certains actes ailleurs que dans les lieux indiqués, par exemple, de se servir d'un autre four que le four banal où le seigneur percevait un droit; *ban-lieue*, terrain dépendant de la ville et l'entourant, où l'on avait droit de proclamer comme dans la ville. Quelquefois Ban signifie *amende* encourue pour violation d'une loi proclamée. *Ban* et *arrière-ban* signifient aussi réunion des vassaux et arrière-vassaux convoqués par le suzerain pour marcher contre l'ennemi. Le Ban s'applique aux fiefs relevant directement du suzerain et l'arrière-ban aux arrière-fiefs. La *bannière* est le drapeau que portaient ceux qui avaient un ban, c'est-à-dire des vassaux

qu'ils pouvaient appeler aux armes; de là *seigneur banneret*, etc. *V. Supplément*, au mot BAN. ED. T.

BAN, de l'illyrien *bojân* ou du slavo *pan* (seigneur), commandant d'une *marche* ou prov. frontière en Hongrie et dans l'E. de l'empire germanique, et, par conséquent, synonyme de *margrave*. Nommé par le roi, mais non à vie, le ban était l'égal du comte palatin, et jouissait d'une autorité presque absolue. Il y eut des bans de Dalmatie, de Servie, de Bosnie, de Valachie, de Bulgarie, de Slavonie; il ne reste auj. qu'un ban de Croatie, qui était le 3e grand dignitaire du roy. de Hongrie.

BAN DE LA ROCHE, en all. *Steinthal*, vallée des Vosges, sur les confins de la Lorraine et de l'Alsace, à 30 kil. O.-S.-O. de Strasbourg, bornée au S. par le Val de Villé, à l'E. par les pays d'Obernai et de Barr, à l'O. et au N. par la Brusche. Ce fut une principauté féodale, réunie à la France par le traité de Westphalie, 1648, mais étrangère à la civilisation jusqu'à la fin du siècle dernier, époque où Oberlin tira les habitants d'un état presque sauvage.

BANABE, v. de l'anc. Mésopotamie, au S., sur l'Euphrate; auj. *Beniabe*.

BANASA, v. de l'anc. Mauritanie tingitane, sur le fleuve navigable de Subur, auj. *Sebu*. Auguste en fit une colonie romaine sous le nom de Valentia Banasa.

BANAT, prov. frontière administrée par un *ban*. Ce nom désigne dans l'empire d'Autriche une annexe de la Hongrie, le *banat de Temesvar*, compris entre le Maros au N., la Theiss inférieure à l'O., les Confins militaires au S. et au S.-E., la Transylvanie au N.-E.; 944,000 hab., Valaques, Allemands, Slaves, etc. Divisé en trois comitats (Temeswar, Torontal, et Krassowa), le Banat a été séparé en 1849 de la Hongrie, et sous le nom de *banat de Temès*, forma avec la *Woïvodie serbe* une prov. particulière jusq. 1860.

BANBURY, v. et paroisse d'Angleterre, dans le comté et à 35 kil. N. d'Oxford. Brasseries et fromages. Comm. de grains; 10,194 hab. Bataille en 1469 entre les partisans des maisons d'York et de Lancastre.

BANC DU ROI ou DE LA REINE, une des trois grandes cours de justice en Angleterre, siége à Westminster. Il tire son nom de cette formule *Coram ipso Rege*, qu'elle emploie dans ses actes, et de l'usage où étaient anciennement les rois d'y siéger en personne. Sa juridiction s'étend sur tous les tribunaux inférieurs, sur toutes les corporations. Elle connaît de beaucoup de causes civiles et criminelles, des attentats contre la paix publique, etc.

BANCA, île de la mer des Indes, archipel de la Sonde, à 18 kil. N.-E. de Sumatra, dont la sépare le détroit de son nom; 215 kil. sur 40; 50,683 hab. en 1860, indigènes, Malais et Chinois. Elle appartient depuis 1816 aux Hollandais; riches mines d'un étain très-pur; cap. *Bangkakota*.

BANCAL DES ISSARTS (Jean-Henri), notaire, né en Auvergne, 1750, m. à Clermont-Ferrand, 1826. Député du Puy-de-Dôme à la Convention, il s'opposa à la formation du comité de salut public, et fut un des commissaires envoyés par l'assemblée à l'armée du Nord pour arrêter Dumouriez. Ce général le livra, ainsi que ses collègues, aux Autrichiens, qui les échangèrent, 1795, contre la fille de Louis XVI. En 1796, Bancal entra au Conseil des Cinq-Cents, et en fut secrétaire. En 1797, il renonça aux affaires politiques. B.

BANCHI (Séraphin) *V.* BARRIÈRE.

BANCOK, v. du roy. de Siam. *V.* BANKOK.

BANDA (îles), groupe de la mer et de l'archipel des Moluques, appartenant à la Hollande, entre 3° 50' et 4° 40' lat. S.; 126° 20' et 127° 30' long. E. Iles principales: Banda-Lantoir, Banda-Neira, où est le chef-lieu Nassau ou Waterford, Gounong-Api; pop. 110,494 hab. Sol élevé et volcanique, souvent agité par des tremblements de terre. Récolte importante de muscades. Découvertes en 1512 par les Portugais, elles leur ont été enlevées en 1599 par les Hollandais, qui en furent dépouillés de 1810 à 1814 par les Anglais.

BANDA, v. de l'Hindoustan (prov. Nord-Ouest), sur le Kiné, à 130 kil. O. d'Allahabad; très-florissante depuis peu d'années. Récolte de coton estimé; 5,000 hab.

BANDA ORIENTAL. *V.* URUGUAY.

BANDARRA (Gonzalo Eannès), poëte portugais, né à Villa de Trancoso, m. à Lisbonne en 1556, était savetier de profession. Ses couplets prophétiques sur l'avenir de son pays, analogues aux strophes de Nostradamus, soulevèrent contre lui l'inquisition; il figura comme pénitent dans un auto-da-fé en 1541. Le Portugal étant tombé sous le joug des Espagnols, les poésies de Bandarra où était annoncé le retour de la liberté entretinrent le patriotisme. Sous Jean IV de Bragance, elles furent imprimées à Nantes, 1644, par les soins du marquis de Niza. B.

BANDE NOIRE, association formée en France, lors des ventes en masse des biens nationaux, vers 1797, et continuée jusqu'au règne de Louis XVIII, par des spéculateurs, dans le but d'acheter les vieux monuments, les châteaux, afin de les démolir et d'en vendre les matériaux. Bande noire était une dénomination satirique, parce qu'il y avait beaucoup de chaudronniers et de marchands de ferraille parmi ces spéculateurs.

BANDELLO (Mathieu), conteur italien, né en 1480 à Castelnuovo dans le Milanais, m. en 1561, se fit dominicain, enseigna les belles-lettres à Mantoue et à Milan, et donna des leçons à Lucrèce Gonzague. Il se réfugia en France, en 1525, après la conquête de la Lombardie par les Espagnols, reçut diverses missions diplomatiques sous François Ier, et, en 1550, Henri II le nomma évêque d'Agen. On a de Bandello plusieurs chants à la louange de Lucrèce Gonzague, et un recueil de *Nouvelles*, qui parurent en 1554 et en 1573: P. Boaistuau et Belleforest les ont traduites en français, 1580. Ces nouvelles se distinguent par l'intérêt des sujets, le respect des vraisemblances et la justesse des pensées; à défaut de pureté et d'élégance, elles donnent les mœurs du temps. Ce n'est plus le conte pour rire, comme dans Boccace: Bandello veut faire des histoires à la fois amusantes et instructives, mais les discours et les maximes engendrent bientôt l'ennui. B.

BANDERALI (David), célèbre professeur de chant, né à Lodi en 1780, m. en 1849, abandonna le théâtre pour l'enseignement. Il était attaché au Conservatoire de musique de Paris, où il forma d'illustres élèves.

BANDES MILITAIRES. *V.* COMPAGNIES (GRANDES), ROUTIERS, BRABANÇONS.

BANDINELLI (Bartolomeo, et, par abréviation, Baccio), sculpteur, né à Florence en 1487, m. en 1559, fut placé dans l'école de Fr. Rustici, où il connut Léonard de Vinci. Ayant échoué dans la peinture, il étudia les ouvrages de Donatello et de Verrocchio. Il se crut l'égal de Michel-Ange, et lui voua une haine éternelle: aussi les disciples de cet homme de génie ont-ils cherché à rabaisser son adversaire; ils ne voient dans Bandinelli que fausse grandeur, exagération, enflure de style et mauvais goût. Mais, s'il est inventeur incorrect, il a de la vigueur; son dessin est savant, austère, énergique. On peut en juger par le *St Pierre* de la cathédrale de Florence, l'*Orphée* du palais Pitti, et surtout par le groupe d'*Hercule et Cacus*, œuvre vraiment remarquable, qui est sur la place du Palais Vieux. On cite encore un *Mercure*, acheté par François Ier, et une très-belle copie du *Laocoon*, endommagée dans l'incendie de la galerie de Florence en 1762. Une juste célébrité s'est attachée au dessin du *Massacre des Innocents*, que grava Marc-Antoine. Ste-Marie des Fleurs, de Florence, a de Bandinelli des bas-reliefs qui ont été gravés par Raphaël Morghen. B.

BANDINI (Ange-Marie), savant florentin, né en 1726, m. en 1800, chanoine et conservateur de la bibliothèque Laurentine, à Florence, a laissé: *Vie d'Améric Vespuce*, 1745; *Specimen de la littérature florentine au XVe siècle*, 1747; *Catalogue des manuscrits grecs, latins et italiens de la bibliothèque Laurentine*, 1764-68, etc.

BANDOBÈNE, *Ouandabanda* de Ptolémée, contrée de l'anc. Asie, en Sogdiane, entre le Caucase indien et l'Imaüs; arrosée par le Choaspe (*Kalmeh*).

BANDON ou BANDONBRIDGE, v. d'Irlande, dans le comté et à 20 kil. S.-O. de Cork, sur la rivière de Bandon; fondée en 1610; industrie et commerce; 6,818 hab.

BANDRITUM, v. de l'anc. Gaule lyonnaise, chez les Sénonais; auj. *Bonnard* ou *Pontigny*.

BANDURI (Anselme), savant bénédictin, né à Raguse en 1671, m. à Paris en 1743, vint compléter ses études à Paris, où le grand-duc de Toscane pourvut à tous ses besoins. Il fut reçu, 1715, à l'Académie des Inscriptions, et devint bibliothécaire du Régent. Il a laissé deux ouvrages précieux: *Imperium orientale*, Paris, 1712, 2 vol. in-fol., qui fait partie de la collection byzantine: c'est un ouvrage sur les antiquités de Constantinople; et *Numismata imperatorum romanorum*, 1718, 2 vol. in-fol, dont J. Tanini a publié un supplément, 1 vol. in-fol., Rome, 1791, recueil complet de médailles des empereurs depuis Decius jusqu'au dernier Paléologue. L'abbé de La Barre, un de ses collègues à l'Académie, l'aida dans ses travaux. B.

BANDUSIE, fontaine de l'Apulie, célébrée par Horace. Il en reste des traces près de Palazzo, brg de la Basilicate, à 11 kil. environ de Venosa.

BANER (Jean-Gustafsson), général suédois, né en 1596 à Djursholm, près de Stockholm, m. en 1641; fit ses premières armes contre la Pologne et la Russie, et devint

chambellan et conseiller du royaume, 1630. Il accompagna Gustave-Adolphe dans son expédition en Allemagne, commanda l'aile droite de l'armée à Leipsick, 1631, et prit Magdebourg, Donawerth, Munich. En 1635, le chancelier Oxenstiern, régent de Suède, le nomma général en chef. Banér battit les Impériaux à Wittstock, 1636, fit une admirable retraite devant des forces supérieures, 1638, et gagna une autre bataille à Chemnitz, 1639; mais le siége de Ratisbonne ne réussit pas. Quelques-uns attribuent sa mort à un empoisonnement. On l'appelait *le second Gustave*, car il rappelait ce prince par ses qualités guerrières et même par les traits du visage. B.

BANFF, v. et port d'Écosse, cap. du comté de ce nom, à 200 kil. N. d'Edimbourg; 6,781 hab. Un pont sur le Doveron, à son embouchure dans le golfe de Murray, l'unit au bourg de Macduff. Elle envoie à Londres du hareng, du saumon et des bestiaux. Ruines d'un ancien château royal. — Le comté est au N.-E. de l'Écosse et sur le golfe de Murray; 59,215 hab. Sol montagneux. Riv.: Spey, Avon, Doveron. Ses manuf. de toile ont décliné. Villes princ.: Cullen, Portsoy. Le château de Gordon, une des résidences du duc de Richmond, est dans ce comté.

BANGALORE, v. forte de l'Hindoustan, dans le Maïssour, à 95 kil. N.-E. de Seringapatam; 60,000 hab. Étoffes renommées de soie et de coton; citadelle avec un beau palais de Tippoo-Saëb. Elle a été fondée par Haïder-Ali. Climat très-doux.

BANGKOK. *V.* Bankok.

BANGOR, c.-à-d. *grand chœur*, anc. *Borium*, v. d'Angleterre, dans le N. du pays de Galles, sur la baie de Beaumaris, à 14 kil. N.-E. et dans le comté de Carnarvon; 6,795 hab. Située dans une belle vallée. La cathédrale date de l'an 525; dans une des chapelles, le service se fait en langue gaelique. Palais épiscopal. Près de la ville est le pont tubulaire de Menai et la riche résidence de M. Pennant. — Brg d'Angleterre, dans le pays de Galles (comtés de Flint et de Denbigh), sur la Dee, à 12 kil. N. d'Ellesmere; 1,257 hab. Là se trouvait le célèbre monastère où 1,200 moines furent massacrés au VII^e siècle par les Saxons northumbriens; l'historien Gildas y fut moine. — v. et port d'Irlande (Ulster), dans le comté de Down, sur le lac de Belfast, à 20 kil. E.-N.-E. de Belfast; 2,525 hab. Comm. de toiles et pêcheries; bains de mer. C'était autrefois un monastère célèbre, détruit par les Danois en 820. Près de là est un château, résidence du comte de Bangor. — Ville des États-Unis (Maine), bon port sur le Penobscot, à 200 kil. N.-E. de Portland; 16,407 hab.

BAÑIANA, v. de l'anc. Espagne (Bétique), à l'E. de Cordoue; auj. *Bannos*.

BANIANS (du sanscrit *banik*, marchand), nom d'une caste des Hindous, composée de marchands et de cultivateurs; on les nomme aussi *Vaicias*. Ils croient à la métempsycose, et s'abstiennent de manger quoi que ce soit qui ait eu vie. Les Banians font le commerce en gros dans les ports de Bombay, Surate, Cambay, etc., vont en caravanes dans l'intérieur de l'Asie, et jusqu'aux frontières de la Chine et de la Russie.

BANIAS, anc. *Balanea*, v. de Syrie, à 100 kil. N.-E. de Tripoli. — v. de Syrie, anc. *Paneas* ou *Cæsarea Philippi*, à 60 kil. S.-O. de Damas; ruines d'un temple d'Auguste.

BANIER (Antoine), littérateur français, né à Dalet en Auvergne, 1673, m. à Paris en 1741. Il fut admis à l'Académie des Inscriptions comme associé, 1716, et comme pensionnaire, 1728. On lui doit: *Explication historique des fables*, 1711, 2 vol. in-12; une trad. des *Métamorphoses d'Ovide*, 1732, in-fol., ornée de magnifiques gravures par Bern. Picard; des éditions des *Voyages de Paul Lucas*, de l'*Histoire poétique* du P. Gautruche, et des *Mélanges d'histoire et de littérature* de Bonaventure d'Argonne. Il a travaillé aux *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde*, 1741, 7 vol. in-fol.

banier, général suédois. *V.* baner.

BANIM (John), célèbre romancier irlandais, né en 1800, m. en 1842, fut encouragé par W. Scott. Ses principaux ouvrages sont: *Tales of the O'Hara Family*, Lond., 1825-7; *the Battle of the Boyne*, 1828, et *the Denounced*, 1830, scènes du temps de Guillaume III, etc. Quoique Banim se complaise trop dans l'horrible et qu'il se laisse aller à des tirades politiques ou à des descriptions minutieuses, il a peint avec vigueur et vérité la nature demi-sauvage et les misères du paysan irlandais; ses livres ont produit une grande sensation en Angleterre.

BANKOK, BANCOK ou BANGKOK, c.-à-d. *ville des jardins*, v. d'Asie, cap. du roy. de Siam depuis 1766, à 80 kil. S. de Siam; port sur le Menam, à 32 kil. de son embouchure dans le golfe de Siam; par 13° 40' lat. N., et 98° 50' long. E.; débouché commode pour les produits de la Chine, des Philippines, du Japon et de tout l'orient de l'Asie. Pop.: 350,000 hab., dont 70,000 Chinois 20,000 Birmans, 20,000 Arabes et Indiens, le reste Siamois. Arsenal maritime; flotte de 15 beaux navires environ, construits et commandés par des Anglais. Exportation d'or, d'argent, d'étain, de fer, d'acier, d'agates et saphirs, d'arbres de fer et à vernis, de fruits, riz, gomme laque, etc.: 50 navires chargés de sucre partent chaque année pour Singapore et Bombay; les droits d'ancrage étant abaissés depuis 1851, et des traités conclus surtout avec la France, les navires européens commencent à fréquenter ce port. Jadis les maisons de Bankok étaient construites sur les rives du Menam: depuis qu'elle a succédé à Yuthia comme capitale, un roi de Siam, effrayé des invasions fréquentes du choléra, a insisté pour que les habitants établissent leurs demeures sur le fleuve même, dans la pensée qu'elles seraient moins exposées. Il y a ainsi 70,000 maisons ou cabanes flottantes, rangées en double file, et attachées 6 par 6 environ au rivage. Le privilége d'habiter sur les bords du Menam est réservé presque exclusivement aux membres de la famille royale et aux pagodes; celles-ci sont d'une grande magnificence, ornées de mosaïques en porcelaine, ivoire, or, et argent. Palais du roi remarquable par son luxe et son élévation; 3 piliers élevés, ornés de pierres précieuses, surmontent les tombeaux de 3 rois de Siam célèbres par leur valeur dans les guerres contre les Birmans; magnifique temple de Bouddha.

BANKS (Joseph), naturaliste anglais, né à Londres en 1743, m. en 1820, chevalier de l'ordre du Bain, conseiller privé du royaume, président de la Société royale de Londres, correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, appartenait à une famille d'origine suédoise. Après avoir étudié à Oxford, il lut avec avidité les ouvrages de Linné et de Buffon; sa fortune lui permit d'entreprendre de lointains voyages pour former des collections: en 1763, il explora Terre-Neuve et le Labrador; de 1768 à 1771, il accompagna Cook et le suédois Solander à Madère, aux îles du Cap-Vert, à Rio-Janeiro, en Patagonie et dans les archipels de l'Océan-Pacifique. En 1772, il se rendit aux Hébrides, découvrit la fameuse grotte de Staffa, et alla étudier l'Islande. Sa bibliothèque et ses collections étaient ouvertes aux savants de tous les pays, pour lesquels il se montra toujours obligeant et généreux. Il fit faire à ses frais des recherches pour retrouver La Pérouse. Le catalogue seul de ses livres (Lond., 1796-1800, 5 vol. in-8°) est le monument bibliographique le plus complet qui existe pour l'histoire naturelle. Banks n'a écrit que des articles dans les recueils périodiques des sociétés savantes. F.

BANMO. *V.* Bhamo.

BANNALEC, ch.-l. de cant. (Finistère) arr. et à 13 kil. N. de Quimperlé; 594 hab.

BANNER. *V.* Baner.

BANNERET. *V.* Chevalerie.

BANNIÈRE, sorte de drapeau employé au moyen âge. Les bannières des chevaliers étaient carrées, attachées au bout et sur le côté d'une lance, comme les drapeaux modernes; l'écusson de leurs armes y était brodé ou peint. Les habitants des villes et des campagnes marchaient au combat sous la bannière de leurs paroisses: c'était d'abord une croix, à la barre horizontale de laquelle on suspendit ensuite une pièce d'étoffe, où était représenté le patron de la paroisse. Au XI^e siècle, la bannière de France était une grande pièce de velours violet ou bleu, carrée, semée de fleurs de lis d'or, et suspendue à un grand mât fixé sur un char que traînaient des bœufs caparaçonnés. Dans la suite, rendue plus portative, elle fut confiée au grand-chambellan. Les rois étant devenus suzerains de S^t-Denis, l'oriflamme, bannière de cette abbaye, fut portée à côté de celle de France. L'une et l'autre furent remplacées par la cornette blanche de Henri IV. B.

BANNOCKBURN, vge d'Écosse, dans le comté et à 5 kil. S. de Stirling, sur le Bannock, affluent du Forth; 2,558 hab. Manuf. de tartans pour les régiments des Highlands, tapis, châles, etc. Célèbre victoire de Robert Bruce et des Écossais sur Édouard II et les Anglais, 24 juin 1314. Près de là, à *Sauchie Burn*, Jacques III d'Écosse fut défait et tué par son fils, 11 juin 1488.

BANON, ch.-l. de cant. (B.-Alpes), arr. et à 12 kil. N.-O. de Forcalquier; 609 hab.

BANQUES, de l'italien *banco*, le *banc* ou la table sur lesquels se plaçaient les *banchieri* qui faisaient le change, comme les *mensarii* de l'anc. Rome. L'Italie a devancé les autres pays dans la création des institutions de crédit. Dès 1171, la première banque fut fondée à Venise par l'aristocratie, afin d'attirer l'or et l'argent dont la république

avait besoin pour ses guerres en Orient; elle fut supprimée en 1808. — Gênes suivit cet exemple en 1407; sa *Banque de St-Georges*, pillée par les Autrichiens, 1746, et par Masséna, 1800, garda néanmoins son antique réputation de probité; reconstituée en 1844, elle a été réunie en 1850 à celle de Turin, sous le nom de *Banque nationale*. — A Rome, la *Banca del Spirito-Santo* se soutient avec peine; la *Banca romana*, établie en 1834, a été ruinée par les événements de 1849; une nouvelle banque, la *Banca dello Stato Pontificio*, constituée en 1851, a des succursales à Ancône et à Bologne. — En Toscane, il y a des *Caisses d'escompte* à Livourne, à Florence, à Lucques. — Au XVIIIe siècle, le royaume de Naples possédait 7 banques, qui furent ruinées sous Joachim Murat; la *Banque des Deux-Siciles*, qui les remplaça en 1810, a des succursales à Palerme et à Messine. Depuis 1827, Naples a aussi une caisse de prêt et d'hypothèques, la *Banca fruttuaria*, pour venir en aide à l'industrie et à l'agriculture, et, depuis 1833, une *Compagnia sebezia promotrice delle industrie nazionali*.

La France ne connut l'usage du crédit qu'à une époque assez récente. Les Juifs et les Lombards y furent les premiers banquiers. La banque de Lyon, fondée au XVe siècle, prêtait à 12 1/2 p. 100. La banque de Law, à Paris (*V.* LAW), créée en 1716, devint, deux ans après, une institution publique, et aboutit, en 1720, à la ruine des finances de l'Etat et de 20,000 familles. La *Caisse d'escompte de Paris*, ouverte en 1776, dut fermer sous la République. Alors trois entreprises se formèrent: la *Caisse des comptes courants*, pour les banquiers; le *Comptoir Jabach*, pour les industriels, et la *Caisse de commerce*, pour les marchands. La *Banque de France*, créée par Bonaparte en 1800, les fit disparaître: son capital, de 30 millions au début, de 45 en 1803, fut élevé à 90 en 1806, mais resta à 67,900,000 fr., sans la réserve fixée en 1834 à 500,000 fr. de rente 5 p. 100. La Banque de France est administrée par un gouverneur, qu'assistent 2 sous-gouverneurs, 15 régents, et 3 censeurs. Elle escompte les lettres de change et autres effets de commerce, fait des avances sur les effets publics, sur lingots d'or et d'argent, tient une caisse de dépôts volontaires, se charge des recouvrements, reçoit en compte courant les sommes versées par des particuliers et des établissements publics, et paie les dispositions faites sur elle, émet des billets à vue et au porteur, des billets à ordre transmissibles par endossement, des billets payables dans ses succursales, etc. Plusieurs fois elle est venue en aide aux gouvernements: ainsi elle avança 130 millions à l'État en 1830-1831; elle en prêta 40 à la Banque d'Angleterre en 1839. Ses affaires sont immenses: en 1864, ses opérations ont été de 7 milliards 909 millions. Lors de son établissement, elle reçut pour 15 ans le privilége exclusif d'émettre des billets; ce privilége fut prorogé en 1806 jusqu'en 1843. La loi du 30 juin 1840 en augmenta la durée de 12 ou 24 ans, selon qu'il en serait ordonné avant la fin de 1855. Un décret du 3 mars 1852 l'étendit jusqu'à fin déc. 1867, et une loi du 9 juin 1857 jusqu'à fin déc. 1897. Les banques départementales de Rouen (créée en 1817), de Nantes et de Bordeaux (1818), de Lyon et de Marseille (1835), de Lille (1836), du Havre (1837), de Toulouse et d'Orléans (1838), ont été, en 1848, transformées en succursales de la Banque de France, qui a aussi créé 47 succursales à Montpellier, Saint-Étienne, Saint-Quentin, Reims, Avignon, Besançon, Angoulême, Grenoble, Clermont-Ferrand, Châteauroux, Caen, Mulhouse, Strasbourg, le Mans, Valenciennes, Rennes, Nîmes, Metz, Angers, Nevers, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nancy, etc. Une loi de 1852 a créé une banque particulière à l'Algérie. Il existe des banques coloniales à l'île de la Réunion, à la Guadeloupe, à la Martinique, et au Sénégal.

Une banque avait été fondée à Barcelone vers la fin du XIVe siècle; mais elle ne paraît pas avoir prospéré. Ce fut seulement en 1782 que le gouvernement espagnol institua à Madrid la *Banque de Saint-Charles*; cette banque, reconstituée en 1829 sous le nom de *San-Fernando*, a subi encore des réorganisations en 1849 et en 1851. Madrid possède en outre la *Banque d'Isabelle II*, 1844, la *Banque de l'Union* et la *Banque de Fomento*. Il y a des banques particulières à Cadix et à Barcelone; celle-ci a une succursale à Palma, dans l'île de Majorque.

Le Portugal n'a que la *Banque nationale* de Lisbonne, fondée en 1822, et la *Banque commerciale* d'Oporto, fondée en 1835.

La *Banque d'Angleterre*, la plus puissante du monde, se constitua en 1694 sur les plans de W. Paterson, et fit de bonne heure des avances considérables à l'État. Son capital était de 1,200,000 liv. sterl. à l'origine; 2,211,171 liv. en 1696; 5,058,547 liv. en 1708; 5,559,995 liv. en 1710; 8,959,995 liv. en 1722; 9,800,000 liv. en 1742; 10,780,000 liv. en 1746; 11,642,400 liv. en 1782; 14,553,000 liv. en 1816; il a été réduit en 1833 à 10,914,750 liv. L'Etat doit à la Banque un capital de 11,015,100 liv.; elle a un fonds de réserve de 3,560,000 liv., et une encaisse métallique de 16 millions sterl. Les statuts et les priviléges de la Banque d'Angleterre ont été revisés en 1854. Cette banque a des succursales sur différents points du royaume. — Des banques ont été organisées en Écosse par le gouvernement; la plus ancienne est la *Banque d'Écosse*, dont la fondation remonte à 1695; son capital est de 1,500,000 liv. sterl., ainsi que celui de la *Banque royale d'Écosse*. Celui de la *Compagnie linière anglaise* n'est que de 500,000 liv. Ces trois banques sont également privilégiées. — La *Banque d'Irlande*, aujourd'hui au capital de 3 millions sterl., fut fondée en 1783. — Les Anglais ont établi des banques dans leurs colonies. On n'en compte pas moins de dix au Cap: *Banque du Cap*, *Banque africaine du Sud*, *Banque de l'Union*, *Banque provinciale de l'Est*, *Banque provinciale de l'Ouest*, *Société de prêt de la province de l'Est*, *Banque coloniale*, *Banque de Port-Élisabeth*, *Banque agricole et commerciale*, *Banque de Grafreinet*. Il y en a une autre à l'île Maurice. Dans l'Inde anglaise, on trouve les banques de Madras, d'Agra, de Singapore, la *Banque du Bengale* et la *Banque commerciale de l'Inde* à Calcutta, les banques de *Bombay* et des *Indes-Orientales* à Bombay. — L'Amérique anglaise a des banques à Québec, à Montréal et à Kingston pour le Canada, à Halifax pour la Nouvelle-Écosse, à St-John, St-Andrews et Frédéricstown pour le Nouveau-Brunswick. On en a créé jusqu'en Australie, à la Nouvelle-Galles du Sud, à Sidney, à Port-Philippe, à Adélaïde, à Perth, à la terre de Van-Diémen, à la Nouvelle-Zélande, etc.

La plus ancienne banque de la Hollande est celle d'Amsterdam, fondée en 1609: le gouvernement n'intervint jamais dans son organisation, comme on le vit en France et en Angleterre. Elle a été remplacée en 1824 par la *Banque des Pays-Bas*, dont le privilége de 25 ans fut augmenté de 25 autres années en 1838; son capital est de 15 millions de florins. Il existe en outre à Amsterdam, depuis 1806, une *Caisse d'association*. — L'Inde hollandaise a sa banque particulière à Batavia depuis 1829, avec succursales à Samarang et à Surabaya.

En Belgique, huit banques existent dans la seule ville de Bruxelles: la *Société générale*, 1822, la *Banque de Belgique*, 1835, la *Banque nationale*, 1850, la *Caisse hypothécaire*, la *Caisse des propriétaires*, la *Caisse d'escompte*, le *Comptoir d'escompte* et l'*Association de crédit*. Anvers possède une *Banque commerciale* et une *Société de commerce*. Une *Banque de Flandre* existe à Gand depuis 1841.

En Danemark, la banque de Copenhague, fondée par actions en 1736, fut administrée pour le compte de l'État depuis 1773, sans parvenir néanmoins à établir solidement son crédit. Transformée en *Banque nationale* en 1818, elle a formé des comptoirs à Rendsbourg et à Aarhuus. Copenhague a, de plus, une *Caisse centrale* ou banque de prêt depuis 1829. La *Banque de Schleswig-Holstein* à Flensbourg, 1844, possède une succursale peu florissante à Altona. En 1846, une banque par actions a été établie dans l'île de Fionie.

Le gouvernement suédois fonda, en 1657, à Stockholm la *Banque de la Diète*, qui possède des comptoirs de prêt à Gothembourg et à Malmœ. On compte en outre six banques particulières en Suède, toutes en voie de prospérité, celles de Scanie, de Smœland, d'Ostrogothie, de Wermland, d'Œrebro et de Dalécarlie, sans compter les *Caisses hypothécaires* des mines de l'Ostrogothie, de Vexiœ, etc. — La banque de Drontheim en Norvége, fondée en 1815, a établi des succursales à Christiania, Bergen, Christiansand, Drammen et Skeen.

Les principales banques de l'Allemagne sont: 1° en Autriche, la *Banque de Vienne*, établie en 1703, administrée pour le compte de l'Etat en 1714, réorganisée en 1816, avec privilége accordé en 1841 jusqu'en 1866, d'un capital de 30,372,600 florins, ayant des succursales à Prague, Brunn, Troppau, Ofen, Temeswar, Kaschau, Kronstadt, Trieste, Inspruck, Gratz, Linz, Hermanstadt et Agram; le *Monte civico commerciale*, caisse de commerce fondée à Trieste en 1843, avec un capital de 500,000 florins. — 2° En Bavière: la *Banque royale de Bavière*, fondée en 1785, placée successivement à Ratisbonne, à Furth, à Nuremberg, et ayant des succursales à Anspach, Bamberg et Wurtzbourg; la *Caisse d'hypothèques et de change*, créée en 1835 à Munich, avec succursale à Augsbourg. — 3° En Prusse: la *Banque de Prusse*, fondée à Berlin en 1765, avec comptoirs, commandites ou agences à Breslau, Kœ-

nigsberg, Dantzig, Stettin, Magdebourg, Munster, Cologne, Posen, Halle, Stralsund, Thorn, Elbing, Memel, Trèves, Coblentz, Aix-la-Chapelle, Minden, Dusseldorf, Erfurt, Francfort-sur-l'Oder, Liegnitz, Oppeln, Tilsitt, etc.; la *Banque urbaine* et l'*Association des caisses* de Breslau; la *Banque de la noblesse de Poméranie*, à Stettin. — 4° En Saxe: la *Banque de Leipzig*, créée en 1839 au capital de 1,500,000 thalers. — 5° Dans le Wurtemberg : la *Banque royale*, fondée à Stuttgard en 1802. — 6° Dans les divers États de la Confédération Germanique : la *Banque de Hambourg*, fondée en 1619, une des mieux administrées de l'Europe; les banques d'Altenbourg, d'Anhalt-Dessau, 1847, de Brunswick, de Brême, 1817, de Lubeck, 1820, de Rostock, 1850, de Hanau, 1849, etc.

La Suisse possède : la *Banque de commerce* à Genève, fondée en 1846 au capital de 1,500,000 francs; la *Banque de Genève*, en 1848, au capital de 3 millions de francs; la *Banque de Zurich*, en 1837, au capital d'un million de florins; la *Banque de Bâle*, en 1844, au capital de 500,000 francs; la *Banque de Berne*, purement urbaine, formée en 1833 au capital de 3 millions de francs; la *Caisse hypothécaire* de Berne, au capital de 5 millions, en 1847; la *Caisse cantonale de Vaud*, à Lausanne, au capital de 2 millions, en 1846; la *Banque de Saint-Gall*, en 1837, au capital d'un million de florins.

En Hongrie : la *Banque de Pesth*, fondée en 1842, au capital d'un million de florins, souffrit considérablement des événements de 1848-1849. Elle a une succursale à Kaschau.

La *Banque nationale de Pologne* a été établie en 1828; son capital, de 10 millions de florins de Pologne à l'origine, fut élevé en 1841 à 53 millions.

En Russie, sous le règne de Catherine II, on fonda à Saint-Pétersbourg une *Banque d'assignation*, 1768, et une *Banque de prêt et de dépôt*, 1786; la *Banque de commerce*, qui date de 1818, a un capital de 30 millions de roubles, et des comptoirs à Moscou, Arkhangel, Odessa, Riga, Astrakhan, Kiew, Kharkof, Rybinsk, etc. Des banques particulières sont en activité à Astrakhan, Toula, Helsingfors.

Le banquier français Alléon et le banquier italien Baltazzi ont fondé à Constantinople, en 1849, une banque qui reçoit une dotation du gouvernement turc, et qui a pour mission de régulariser les cours du papier-monnaie, et de donner des traites et lettres de crédit sur l'Europe. Elle n'a pas encore d'influence à l'intérieur de l'empire, où les paiements se font toujours par envoi de monnaies d'or et d'argent.

En 1841, le gouvernement grec a constitué une *Banque nationale*, qui a un capital d'environ 4 millions de drachmes, et des succursales à Syra et à Patras.

Dans le Nouveau-Monde, les plus grands établissements de crédit sont naturellement aux États-Unis de l'Amérique septentrionale. Après avoir eu des banques locales, on créa, en 1791, sous le nom de *Banque des États-Unis*, et au capital de 10 millions de dollars, une banque embrassant dans son cercle d'action toute l'Union. La guerre contre l'Angleterre l'ayant obligée de suspendre ses opérations, elle fut réorganisée en 1816 à Philadelphie, avec 25 succursales. Son privilége, qui expirait en 1836, ne fut point renouvelé; alors elle continua ses affaires comme banque locale de Pensylvanie jusqu'en 1842. La fièvre de la spéculation est immense aux États-Unis; les propriétés des cultivateurs, marchands et ouvriers, les actions de chemins de fer, de canaux, sont engagées en garantie dans les banques, et subissent mille chances diverses. On comptait 606 banques locales en 1834, 1648 en 1863. D'épouvantables crises commerciales en ont diminué le nombre, sans amortir le génie des entreprises aventureuses; des exemples comme celui de 1837, où mille banqueroutes éclatèrent sur la seule place de New-York, ne produisent pas une impression durable.

On trouve quelques banques dans l'Amérique du Sud : la *Banque de Vénézuéla*, fondée à Caracas en 1841 pour toute la Colombie; la *Banque de Bolivie*, en 1844; la *Banque du Chili*, à Santiago, en 1825; la *Banque de Rio-Janeiro*, en 1838, tout à fait indépendante du gouvernement brésilien; la *Banque de Bahia*; la *Banque de la Guyane*, établie à Georgetown en 1836; la *Banque de Surinam*. Il en existe enfin dans les Antilles : *Banque de la Havane*, fondée en 1847 à Cuba; *Banque de Saint-Thomas*, en 1837; *Banque de la Jamaïque*, à Kingston. B.

BANQUET DE JUPITER, *Epulum Jovis*. Banquet public servi dans le temple de Jupiter Capitolin aux sénateurs, aux chevaliers et aux grands magistrats à la suite des Jeux Romains et des Jeux Plébéiens. Le soin de ces banquets était confié aux Septemvirs Épulons. C. D—Y.

BANQUO. *V.* MACBETH.

BANSWARRA, v. de l'Hindoustan, ch.-l. d'une principauté de son nom dans la prov. de Guzzerat (Bombay), à 130 kil. E. d'Ahmednagor. Cette principauté est une des possessions médiates de l'Angleterre; pop. 35,000 hab.

BANTAM, v. de l'île de Java, cap. de l'anc. roy. de Bantam, à 85 kil. O. de Batavia, et déchue depuis la fondation de cette ville; port ensablé et encombré de bancs de corail. Ce fut le premier établissement des Hollandais à Java, 1602, pour le commerce des épices.

BANTI (Brigide-Géorgie), célèbre cantatrice italienne, née à Crème en 1757, m. à Bologne en 1806, était chanteuse des rues, lorsque, en 1778, le directeur de l'Opéra de Paris, Devismes, la produisit sur la scène. Depuis ce moment, elle fit les délices des grandes villes de l'Europe; on la surnommait *la virtuose du* XVIII*e siècle*.

BANTIA ou BANTINI SALTUS, v. de l'anc. Apulie, dans une contrée fort boisée; auj. *S. Maria di Vanze*.

BANTRY, v. d'Irlande, dans le comté et à 68 kil. O.-S.-O. de Cork, à 24 de Baltimore, au fond de la baie de son nom; 2,444 hab. La baie de Bantry, profonde, sûre, protégée par les montagnes qui l'entourent, et par l'île de Bear qui en ferme l'entrée, offre un des meilleurs havres de l'Europe; elle fut en 1689 le théâtre d'un combat dont l'issue fut indécise entre les flottes française et anglaise; en 1796 le général Hoche y tenta un débarquement.

BANYA (NAGY-), NEUSTADT ou UJ-VAROS, v. de Hongrie, à 48 kil. E. de Nagy-Karoly; 5,000 hab. Siége d'une administration supérieure des mines et d'une monnaie. Mines d'or, d'argent, de cuivre, et de plomb. (Comitat de Szathmar).

BANYULS-LEZ-ASPRES ou SUR-MER, brg (Pyrénées-Orient.), arr. de Céret; 1,512 hab. Aux environs, vignobles qui fournissent les vins dits de *Grenache* et de *Rancio*.

BAO, anc. royaume qui fait auj. partie de l'Annam, et tributaire du Tonquin.

BAOUSK, vge de Russie d'Europe, en Courlande, à 40 kil. S.-E. de Mittau, sur le Memel; 1,000 hab. Victoire de Pierre le Grand sur l'armée suédoise en 1705.

BAPAUME, *Bapalma*, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 20 kil. S.-S.-E. d'Arras, à 188 de Paris. Fabr. de mousselines et batistes, filatures de coton; 3,003 hab. Fortifications détruites en 1847. Elle obtint une charte de franchise en 1196, fut fortifiée en 1335, et de nouveau par Charles-Quint. Assiégée et prise par les Armagnacs en 1414, par Louis XI en 1477, par le duc de Guise en 1521, enfin par La Meilleraye en 1641, elle resta depuis lors à la France.

BAPAUME, brg de la Seine-Inférieure, arr. et à 4 kil. S.-O. de Rouen, commune de Canteleu; 627 hab. Fabr. d'indiennes, filatures.

BAPHOMET (du grec *baphè*, immersion, et *mètis*, sagesse); nom donné à des statuettes en pierre, hermaphrodites, à 2 têtes, entourées de serpents, de soleils, de lunes et d'autres emblèmes symboliques, avec des inscriptions, la plupart en arabe. Elles jouaient un rôle dans le baptême des gnostiques. M. de Hammer a soutenu que les Templiers adoraient ces idoles.

BAPTES, prêtres de la déesse Cotytto dans l'antiquité (du grec *baptein*, se baigner); ils se baignaient et se parfumaient avant la célébration de leurs mystères.

BAPTISTE *aîné* (Nicolas ANSELME, dit), acteur célèbre, né à Bordeaux en 1761, m. à Paris en 1835. Il réussissait mieux dans la comédie et le drame que dans la tragédie, et excellait dans les rôles de pères et de raisonneurs. *Robert chef de brigands* de Lamartellière, le *Glorieux* de Destouches et les *Deux Frères* de Kotzebue, étaient son triomphe. Au théâtre dès 1791, il se retira en 1828, pour enseigner à l'École de déclamation.

BAPTISTE *cadet* (Paul-Eustache ANSELME, dit), né à Grenoble en 1765, m. à Paris en 1839. Bon acteur comique, il créa le type des *Jocrisse*, fit le succès du *Sourd* de Desforges, et réussit dans les rôles de Thomas Diafoirus, Basile, Brid'oison, l'Intimé, etc.

BAPTISTÈRE, lieu où l'on conserve l'eau pour baptiser. Sous les premiers empereurs chrétiens, on bâtit des édifices entièrement séparés des églises, destinés à l'administration du baptême, et qui de là furent appelés Baptistères. Ils étaient très-vastes, parce que ce sacrement ne s'administrait alors qu'aux deux fêtes les plus solennelles de l'année, et qu'il y avait un immense concours de ceux qui venaient le réclamer. Les Baptistères avaient une forme octogone, avec un grand bassin au centre, dans lequel on descendait, le baptême étant un bain. Plus tard on substitua une cuve à ce bassin, puis une vasque, quand le baptême ne se donna plus que par ondoiement. Les

plus beaux Baptistères sont ceux de Ste-Sophie, à Constantinople; de Constantin, à Rome, près de St-Jean-de-Latran; de Ravenne, bâti en 540 par St Orso; de Florence et de Pise. Jusqu'à la fin du VIe siècle, les Baptistères ont été construits en dehors des églises; cependant on en établissait déjà dans le vestibule intérieur du temple, coutume auj. générale. C. D—Y.

BAPTISTERIUM, grand bassin des bains publics ou privés des Romains, dans lequel plusieurs personnes à la fois pouvaient prendre le bain froid ou chaud. Il était circulaire ou demi-circulaire, et si grand, qu'on y pouvait nager. On nommait aussi Baptisterium une cuve de bain en granit ou marbre, une vraie baignoire. C. D—Y.

BAPTISTERIUM, nom de la fête de l'Epiphanie dans l'église arménienne.

BAPTISTES, sectaires nombreux en Angleterre: ainsi que les Anabaptistes, ils ne croient pas à l'efficacité du baptême donné aux enfants, et ne l'administrent qu'aux adultes; mais ils se séparent d'eux pour le reste des croyances. Ils formèrent leurs premières communautés au commencement du XVIIe siècle. Dès 1630, ils se divisaient en *particular* ou *antinomian baptists*, complétement fidèles à la doctrine de Calvin, et *universal* ou *arminian baptists*, s'en séparant sur le dogme de la prédestination. En 1671, Francis Bampfield fonda une 3e branche, les *sabbathariens*, qui substituent la célébration du samedi à celle du dimanche. Les Baptistes ont environ 250 communautés en Angleterre. Ils ne comptent pas moins de 6 millions d'adeptes dans l'Amérique du Nord. B.

BAQUATES. *V.* BACCUATES.

BAQUOY (Pierre-Charles), graveur au burin, né à Paris en 1764, m. en 1829, fut maître de dessin à l'Institut de la marine et des colonies. Ses principaux ouvrages sont : *Fénelon secourant des blessés*, d'après Fragonard; la *Condamnation de Saint Gervais et de Saint Protais*, d'après Lesueur; c'est son chef-d'œuvre; la *Mort d'Adonis*, d'après le Poussin. Il a fait aussi quelques sujets pour les œuvres de Gessner, de Voltaire, de Delille et de Berchoux. B.

BAR, brg de la Russie d'Europe (Podolie), à 70 kil. N. de Mohilew; 2,500 hab. Les nobles polonais y signèrent, le 29 février 1768, la *Confédération de Bar*, qui fut le signal de leur guerre d'indépendance contre la Russie.

BAR, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale) sur le Gange, à 3 kil. N.-E. de Bahar; 26,000 hab. Très-commerçante.

BAR (LE), ch.-l. de cant. (Alpes Maritimes), arr. et à 8 kil. N.-E. de Grasse; 1,285 hab. Seigneurie érigée en comté sous François Ier.

BAR (comté ou duché de). *V.* BARROIS.

BAR-LE-DUC, *Barra*, *Barrum Ducis*, dite aussi BAR-SUR-ORNAIN, ch.-l. du départem. de la Meuse, à 68 kil. S.-O. de Metz, à 254 kil. E. de Paris, par le chem. de fer de Strasbourg et sur le sommet et le penchant d'un coteau au bas duquel passent l'Ornain et le canal de la Marne au Rhin; par 48°46' lat. N., et 2°49' long. E. Trib. de 1re inst. et de commerce, lycée, bibliothèque. Comm. de vins, vinaigres, teintureries, confitures de groseilles renommées; fabr. de toiles, bonneteries, siamoises, filatures de coton; fabr. de corsets sans coutures, de compas; atelier de construction pour le chemin de fer. Succursale de la Banque de France. Patrie des maréchaux Oudinot et Exelmans; on a élevé au premier une statue; 14,020 hab. — Bar n'était encore qu'un village sans importance quand Frédéric Ier, duc de Mosellane, y fonda, au Xe siècle, une forteresse autour de laquelle se forma la ville haute, qui devint capitale du Barrois. Le château fut détruit en 1670, la terrasse existe encore.

BAR-SUR-AUBE, *Segessera*, *Barrum ad Albulam*, s.-préf. (Aube), à 53 kil. E. de Troyes, à 221 de Paris. Trib. de 1re instance. Cette ville est dans une charmante situation, sur la rive dr. de l'Aube, mais irrégulière et mal bâtie. Marchés considérables de céréales.—Vins estimés; 4,588 hab. Les Romains bâtirent en ce lieu une forteresse. Au Xe siècle, Bar devint le ch.-l. d'un comté réuni à la Champagne vers 1095. Thibault IV y créa une foire franche qui fut importante au moyen âge; Louis XIII la supprima. Les bourgeois donnèrent leur ville au roi en 1328.

BAR-SUR-ORNAIN. C'est la même ville que BAR-LE-DUC.

BAR-SUR-SEINE, s.-préf. (Aube), sur la rive g. de la Seine, à 33 kil. S.-E. de Troyes, à 200 de Paris. Trib. de 1re instance. Ville fortifiée jusqu'à la fin du XVIe siècle Elle est bien bâtie, et possède une belle église gothique et de jolies promenades. Fabr. d'eaux-de-vie. Récolte et comm. de vins, chanvre, laine et bois; bonneterie, cuirs, etc.; 2,542 hab.

BARABA, vaste contrée marécageuse de la Sibérie, entre l'Obi, l'Irtysch et l'Altaï; 500 kil. de long.

BARABAS, insigne larron et meurtrier, que Pilate gràcia, à la demande des Juifs, de préférence à J.-C.

BARABRAS. *V. Supplément.*

BARAC. *V.* DÉBORA.

BARAGUAY-D'HILLIERS (Louis), général français, né à Paris en 1764, m. à Berlin en 1813, était lieutenant au régiment d'Alsace à l'époque de la Révolution. Aide de camp des généraux Crillon et de La Bourdonnaye, il fit la campagne du Palatinat. Général de brigade en 1793, il devint chef d'état major de Custine, et, pour l'avoir défendu devant le tribunal révolutionnaire, fut emprisonné. Délivré après le 9 thermidor, il commanda l'armée de Paris contre les insurgés du faubourg St-Antoine. Pendant la campagne d'Italie, 1796, il prit Bergame, et fit 4,000 prisonniers à la seconde bataille de Rivoli. Alors il fut nommé général de division et gouverneur de Venise. Il devait aller en Egypte; mais, après avoir enlevé une partie de l'île de Malte, chargé de porter les drapeaux des chevaliers au Directoire, il fut pris par les Anglais. Bientôt relâché, il passa à l'armée du Rhin, et contribua aux succès d'Engen et de Biberach; fit la campagne d'Austerlitz, comme colonel-général des dragons; se signala, en 1809, à la bataille de Raab en Autriche; en 1810, envoyé en Espagne, prit Figuières. Il fit enfin la campagne de Russie, et périt des fatigues de la terrible retraite de Moscou. Il était grand-officier de la Légion d'Honneur. — Son fils, Achille Baraguay-d'Hilliers, né à Paris en 1795, perdit le poignet gauche à Leipsick, 1813, prit part à la guerre d'Espagne en 1823, à l'expédition d'Alger, 1830, servit en Algérie de 1841 à 1847; député du Doubs après 1848, un instant chef de l'armée de Paris, il est auj. l'un des vice-présidents du sénat. En 1854, il commanda le corps français, qui, assisté des Anglais, prit la forteresse de Bomarsund, dans l'île d'Aland, et il a battu les Autrichiens à Marignan, 1859. Il est maréchal depuis 1854.

BARANGES, espèces de gardes-du-corps des empereurs du Bas-Empire. Ils gardaient les clefs de la ville où résidait l'empereur. On croit qu'ils se tenaient aussi à la porte de sa chambre à coucher. Les Baranges étaient étrangers; Irlandais, suivant les uns; Celtes ou Allemands, suivant d'autres. Ils portaient une hache pour armure.

BARANOW, brg des États autrichiens (Cracovie), sur la Vistule, à 62 kil. N.-N.-E. de Tarnow; 1,000 hab. Anc. château, bâti par Étienne Bathory. Charles-Gustave, roi de Suède, y battit les Polonais en 1656.

BARANYA, comitat de Hongrie compris entre ceux de Tolna, de Bacs à l'E., de Somogy au N.-O. et la Drave au S.; 4,968 kil. carrés et 262,000 hab. Ch.-l. Funfkirchen ou Cinq-Églises (Cercle en deçà du Danube).

BARATARIA, île du golfe du Mexique, à l'entrée de la baie de son nom, aux États-Unis (Louisiane), à 90 kil. N.-O. de Balize. Forteresse et bon port. — Le lac du même nom, formé par le Missisipi, afflue dans la baie de Barataria.

BARATHA, v. de l'anc. Asie-Mineure (Lycaonie), entre Iconium et Tyane, auj. *Bore.*

BARATHRE (*barathron*), gouffre profond en Attique, dans le dème Hippothoontide. On y jetait les condamnés à mort. Il avait un revêtement intérieur en pierres, entre les joints desquelles on avait scellé des lames et pointes de fer qui déchiraient le patient dans sa chute. Des auteurs ecclésiastiques l'emploient comme synonyme d'enfer.

BARATIER (Jean-Philippe), enfant précoce, né en 1721 à Schwabach dans le margraviat d'Anspach, m. en 1740. Il savait, à 4 ans, lire et écrire en français et en allemand, et, à 5 ans, en latin. A 13, il publiait son *Itinéraire de Benjamin de Tudèle*; à 14, il était membre de l'Académie de Berlin. Les mathématiques, l'astronomie, les antiquités, lui étaient familières. Le grand Frédéric, à qui on le présenta, n'en fit pas plus de cas que d'une machine.

BARATINSKI (Eugène), célèbre poete russe, m. en 1844, ami et rival de Pouschkine. Ses poésies ont été publiées en 1833, 2 vol.; on y remarque, entre autres, *la Bohémienne*, gracieux tableau des mœurs russes.

BARBACENA (Fehsberto-Caldeira-Brant, marquis de), diplomate brésilien, né à Sabora, 1772, m. à Rio-Janeiro, 1842. Ce fut lui qui négocia le traité de 1823, par lequel les deux couronnes de Portugal et de Brésil furent séparées. Ministre des finances, il importa au Brésil la première machine et le premier bâtiment à vapeur. B.

BARBACOAS, v. de l'Amérique du S. (Nouvelle-Grenade), au confluent du Telembi et du Guaxi; à 204 kil. S.-O. de Popayan. Mines d'or aux environs (État de Cauca).

BARBADE (la), *Barbados*, île de la mer et de l'archipel des Antilles (Antilles anglaises), la plus orientale des petites Antilles, par 13° 5' lat. N. et 62° 1' long. O.; 33 kil.

sur 19 ; 152,727 hab., dont 94,000 nègres émancipés. Ch.-l. Bridgetown, sur la côte S.-O. Climat très-sain, moins humide que celui des autres Antilles ; sol fertile en sucre. Découverte par les Portugais ; elle fut la 1re col. des Anglais aux Antilles en 1624 ; ils en ont fait le ch.-l. du gvt de leurs Iles-du-Vent, et le ch.-l. militaire de leurs Petites-Antilles.

BARBALISSUS ou BARBARISSUS, v. forte de l'anc. Asie, en Syrie, dans la Chalybonitide, puis dans l'Euphratésienne, sur la rive dr. de l'Euphrate. Justinien la fit reconstruire ; auj. *Bales*.

BARBANÇOIS (Charles-Hélion, marquis de), agronome distingué, né près de Châteauroux, 1760, m. en 1822. On lui doit l'introduction des mérinos d'Espagne dans le Berry, et de nombreux écrits sur l'agriculture.

BARBANÈGRE (le baron Joseph), général de brigade, né à Pontacq (Basses-Pyrénés) en 1772, m. à Paris en 1830, entra au service en 1793. A la tête du 48e de ligne, il se distingua aux batailles d'Austerlitz, d'Iéna et d'Eylau. Placé comme général sous les ordres de Davoust, 1809, il combattit à Eckmühl, à Ratisbonne, et à Wagram. Pendant la retraite de Russie, sa brigade se couvrit de gloire à Krasnoï et au passage du Niémen. En 1813, il s'enferma dans Stettin, et ne rendit cette ville aux Prussiens qu'après l'abdication de Napoléon. Son plus bel exploit est la défense d'Huningue, 1815, où, avec 135 hommes, il arrêta 25,000 Autrichiens sous les ordres de l'archiduc Jean, et ne capitula qu'après 12 jours de tranchée ouverte, et sa garnison étant réduite à 50 hommes. *V.* CHAMBURE.

BARBARELLI, peintre. *V.* GIORGION.

BARBARESQUES. Nom donné par les Européens à des peuples qui habitaient le N. de l'Afrique, et qui se rendirent, depuis le XVIe siècle, très-redoutables par leurs pirateries. La conquête de l'Algérie par les Français en 1830 mit fin à leurs brigandages. (*V.* BARBARIE.)

BARBARIANA, v. de l'anc. Espagne (Bétique), près de la ville actuelle de *Ximena de la Frontera*. — V. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Autrigons ; auj. *Araciana*.

BARBARIE ou AZANIE. Les anciens désignaient, en traduisant ainsi le mot arabe Ajan, ce qu'ils connaissaient de la côte E. de l'Afrique au S. du promontoire des Aromates (cap Guardafui). Ce pays appartenait aux Arabes et fournissait de l'ivoire, des esclaves, etc. La principale place de commerce y était Rhapta, près du cap actuel de Formosa. La mer qui baignait cette côte s'appelait *mare barbaricum* ou *azanium*.

BARBARIE OU ÉTATS BARBARESQUES, vaste région au N. de l'Afrique, entre le Sahara et la Méditerranée, l'Égypte et l'Atlantique ; comprenant les roy. de Maroc, l'Algérie, Tunis et Tripoli ; elle prend son nom de ses habitants primitifs, les Berbères.

BARBARISSUS. *V.* BARBALISSUS.

BARBARIUM, promontoire de l'anc. Lusitanie ; auj. *Cap Espichel*.

BARBARO (Josaphat), voyageur vénitien, m. en 1494, visita la Tartarie, la Perse et la Géorgie. La relation de ses voyages est du plus grand intérêt ; elle fut imprimée à Venise, 1543 et 1545, in-8°. On la trouve aussi dans la collection de Ramusio et dans le *Rerum persicarum historia* de Gender de Herolzberg. B.

BARBARO (François), noble Vénitien, né vers 1398, m. en 1454, joignit à beaucoup de savoir une grande adresse à manier les affaires politiques. Étant gouverneur de Brescia, il défendit cette ville contre les forces du duc de Milan, et malgré les divisions des assiégés, malgré la famine et la peste, il sut rendre, pendant trois ans, les efforts de l'ennemi inutiles, et le força de se retirer. Il était disciple de Chrysoloras, et il oublia, dit-on, tout son grec dans sa vieillesse. On lui attribue un livre *De re uxorià*, Paris, 1513, in-4°, traduit en français par Clément Joly, Paris, 1667, in-12 ; quelques *harangues* et quelques *lettres* imprimées dans divers recueils. C. N.

BARBARO (Hermolao), petit-fils du précédent, né à Venise en 1454, m. en 1493, fut un des plus savants hommes du XVe siècle. Il était ambassadeur de la république auprès d'Innocent VIII, lorsque le patriarche d'Aquilée vint à mourir. Aussitôt le pape lui conféra ce patriarcat. Hermolao, l'ayant accepté contre le gré du conseil des Dix, fut banni et les biens de son père confisqués. Il mourut de la peste. C'est à tort qu'on a dit qu'il avait été cardinal. Ses principaux ouvrages sont : *Castigationes Plinianæ*, Rome, 1492, in-f°, où il corrigea plus de cinq mille passages de Pline l'Ancien ; *De re uxorià*, en vers latins, qu'il ne faut pas confondre avec le livre de son aïeul ; des traductions latines de *Themistius*, Venise, 1559, in-8° ; de *Dioscorides*, Venise, 1516, in-f° ; de la *Rhétorique* d'Aristote, in-f°, Venise, 1530. C. N.

BARBARO (Daniel), noble Vénitien, né en 1513, m. en 1569, très-instruit dans la philosophie et les mathématiques, fut ambassadeur de Venise en Angleterre. Coadjuteur du patriarche d'Aquilée, il assista au concile de Trente, où il opina fortement contre ceux qui demandaient la communion sous les deux espèces. Il publia des *Commentaires* sur Vitruve, Venise, 1556, in-f° ; une traduction italienne du même auteur ; *la Prattica della perspettiva*, Venise, 1568, in 4°. C. N.

BARBAROUX (Charles-Jean-Marie), né à Marseille le 6 mars 1767, montra d'abord du goût pour les sciences, et composa un mémoire sur les volcans éteints des environs de Toulon. Les recherches scientifiques eussent occupé les loisirs de sa profession d'avocat, si la révolution n'eût pas donné un autre cours à ses idées. Il publia *L'Observateur marseillais, journal patriotique*, et accrut par cette feuille l'énergie de ses concitoyens. Nommé secrétaire-greffier de la commune, il montra une rare activité, et sa ville natale l'envoya à Paris comme mandataire particulier pendant la Législative. Devenu l'ami de Roland, il crut aux projets de contre-révolution, et contribua avec ses Marseillais à la journée du 10 août. Bientôt il fut député à la Convention, où, parmi les Girondins, il se distingua par sa haine pour les Montagnards dont les massacres de septembre avaient dévoilé l'esprit sanguinaire. Dans le procès du Roi, il vota pour la mort et l'appel au peuple. Il avait été secrétaire de la Convention, membre du Comité de constitution et du Comité de salut public ; il s'était opposé à la création du tribunal révolutionnaire et aux pouvoirs illimités donnés aux commissaires envoyés dans les départements ; il avait signalé le but de Robespierre, la dictature, lorsqu'il fut proscrit après la journée du 31 mai. Il se retira d'abord à Caen avec plusieurs de ses amis, dont quelques-uns partirent avec lui pour la Gironde : là ils vécurent dans un souterrain qu'il fallut quitter pour St-Émilion, d'où les chassa l'annonce d'une visite domiciliaire. Ils n'avaient pas fait une lieue qu'ils se crurent poursuivis, et que Barbaroux se tira un coup de pistolet dans la bouche. Comme le coup n'avait pas été mortel, il fut porté à Bordeaux et guillotiné le 25 juin 1794. Barbaroux s'était fait remarquer dans les matières d'administration générale et de commerce. Jeune, beau, éloquent, enthousiaste de liberté, il croyait à la république ; il la voulait, mais fondée sur l'amour de la patrie, le désintéressement et la vertu : il ne fut pas une des moindres victimes de cette époque de sang. *V.* ses *Mémoires*, publiés par M. Ogé Barbaroux, son fils, Paris, 1822, in-8°. J. T.

BARBASTRO, v. d'Espagne, dans la prov. et à 45 kil. S.-E. d'Huesca ; près de la Cinca. Évêché suffragant de Saragosse, belle cathédrale. Pop. de la commune : 6,175 hab. Il s'y livra une sanglante bataille sans avantage décisif, le 2 juin 1837, entre les carlistes et les troupes de la reine.

BARBATA, un des surnoms de Vénus que les Romains représentaient quelquefois avec une barbe et un peigne de femme. Il y avait aussi à Chypre une Vénus barbue. — Surnom de la Fortune à Rome au temps de Servius Tullius.

BARBAULD (Anna-Lætitia AIKIN), auteur anglais, née en 1743, m. en 1825. Son père, le docteur Aikin, ministre presbytérien dissident, lui fit étudier dans leur langue les auteurs anciens. En 1774, elle épousa Rochemont-Barbauld, issu de protestants français réfugiés en Angleterre depuis Louis XIV, et dirigea pendant quelques années une pension au village de Palgrave. Elle publia un *Recueil de poésies*, qui eut un grand succès ; des ouvrages pour l'enfance, dont *les Soirées au logis*, avec son frère John Aikin, traduites en français ; plusieurs pamphlets politiques. Elle a encore édité des odes de Collins, la correspondance de Richardson, et une collection de romanciers anglais, 1811. Tous ses écrits annoncent de l'esprit et de l'instruction ; le style en est clair et élégant. A. G.

BARBAULT (J.), peintre français du XVIIIe siècle. Il a publié : *Les plus beaux monuments de Rome ancienne, ou Recueil des plus beaux morceaux de l'antiquité romaine*, in-f°, Rome, 1761, avec un texte médiocre et court ; *Recueil de divers monuments anciens en Italie*, in-f°, Rome, 1770 ; *Monuments antiques, ou collection choisie d'anciens bas-reliefs égyptiens, grecs, romains, étrusques*, in-f°, Rome, 1783. La manière de Barbault se rapproche un peu de celle de Piranesi ; il dessine à l'effet, et indique plutôt qu'il ne rend les détails.

BARBAZAN, vge du Bigorre, dép. de la H.-Garonne, arr. et à 10 kil. S.-O. de St-Gaudens, à 4 kil. N.-E. de St-Bertrand de Comminges ; 510 hab.

BARBAZAN (Arnauld-Guilhem, baron de), un des capitaines de Charles VII, appartenait à une famille noble du

Bigorre. Il fut appelé, comme Bayard dans la suite, *le chevalier sans reproche*. Pendant les guerres des Armagnacs et des Bourguignons, il défendit Corbeil contre Jean sans Peur (1417) et Melun contre les Anglais (1420); obligé de se rendre, il subit une captivité de 8 ans au Château-Gaillard, d'où le tira Lahire. Vainqueur des Anglais à La Croisette, en Champagne, il eut le gouvernement de cette province, et m. en 1431 de blessures reçues dans un combat près de Nancy. Le roi fit déposer son corps à St-Denis. B.

BARBAZAN (Étienne), érudit, né à St-Fargeau, près d'Auxerre, en 1696, m. à Paris en 1770, étudia surtout les auteurs français du moyen âge. Il a publié : *Fabliaux et contes français des* XIIe, XIIIe, XIVe *et* XVe *siècles*, Paris, 1756, 3 vol. in-12; l'*Ordène de chevalerie*, 1759; *le Castoiement ou Instruction d'un père à son fils*, 1760, etc. Ces trois ouvrages ont été publiés ensemble par Méon, Paris, 1808, 4 vol. in-8o. Les manuscrits de Barbazan, comprenant une portion de *Glossaire* de la langue française, sont à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. B.

BARBE (Sainte), vierge et martyre. Elle mourut, selon les uns, à Nicomédie, 235 ap. J.-C., sous l'empereur Maximin; selon d'autres, 306, sous Galérius. C'est la patronne des canonniers, on ne sait pourquoi. Fête, le 4 déc.

BARBE (SAINTE-), île du Grand-Océan, à l'O. de Bornéo.

BARBE (SAINTE-), collége fondé en 1430 à Paris, sur la montagne Ste-Geneviève, par Jean Hubert, et dirigé par des religieux. Fermé à la Révolution, il fut rouvert en 1798 par Victor de Lanneau. C'est aujourd'hui un florissant établissement d'instruction publique, qui a été régénéré et agrandi par une association de ses anciens élèves. — Le collége municipal Rollin, à Paris, porta, sous la Restauration, le nom de Sainte-Barbe, parce qu'il était dirigé par d'anciens élèves de cette communauté.

BARBE (ILE). *V.* LYON.

BARBÉ-MARBOIS (François, marquis de), né à Metz en 1745, m. en 1837, fut, avant la Révolution, secrétaire de légation à Ratisbonne et à Dresde, chargé d'affaires auprès des électeurs de Saxe et de Bavière, consul-général aux Etats-Unis et intendant de St-Domingue. En 1791, il accompagna M. de Noailles auprès de la diète de l'Empire à Ratisbonne et à Vienne. Eloigné des affaires pendant la Terreur, il devint, en 1795, maire de Metz, membre et président du conseil des Anciens. Déporté, comme suspect de royalisme, à Cayenne et à Sinnamari après le 18 fructidor, il ne rentra en France qu'en 1800. Le consul Lebrun le fit entrer au conseil d'État, 1801, et Bonaparte le nomma ministre du trésor. Disgracié en 1806, pour avoir été trop confiant avec des faiseurs de service (*V.* OUVRARD), Napoléon le nomma premier président de la Cour des comptes en 1808, et sénateur en 1813. L'année suivante, il vota la déchéance de l'Empereur, et devint pair de France; forcé de quitter Paris pendant les Cent-Jours, il fut, en 1815, ministre de la justice, combattit les excès de la réaction royaliste, et reprit, en 1816, ses fonctions à la Cour des comptes. Il eut sa retraite en 1834. Membre de l'Académie des Inscriptions, il a écrit des mémoires sur les finances, l'économie rurale et les prisons, une *Histoire de la Louisiane*, Paris, 1829, in-8o, et le *Journal d'un déporté non jugé*, 1834, 2 vol. in-8o.

BARBEAUX ou BARBEL, *Barbellum*, *Barbellæ de Sacro-Portu*, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, dans la Brie, à 8 kil. S.-E. de Melun, fondée par Louis VII.

BARBENTANE, *Bellintum*, brg du dép. des Bouches-du-Rhône, arr. et à 31 kil. d'Arles, à 6 kil. S.-O. d'Avignon; bons vins muscats; 1,999 hab.

BARBERINI. *V.* URBAIN VIII et INNOCENT X.

BARBERINO (François de), poëte lyrique toscan, né en 1264, m. en 1348, élève de Brunetto Latini, publia les *Documenti d'Amore*, poëme moral sur les vertus et leur récompense, imprimé à Rome, en 1640, in-4o. Son style est dénué de facilité et d'élégance. B.

BARBERINO-DI-MUGELLO, brg du roy. d'Italie, à 30 kil. N. de Florence; 9,617 hab. Aux environs, villa de *Cafaggiolo*, anc. résidence des Médicis.

BARBERINO DI VAL D'ELSA, brg du roy. d'Italie, à 30 kil. S. de Florence. Berceau de la famille Barberini. On y remarque un beau château royal; 9,632 hab.

BARBEROUSSE Ier (Arroudj), né à Métélin en 1474, était fils d'un renégat sicilien, nommé Yacoub. Il commença, dès l'âge de 13 ans, le métier de pirate, et son intrépidité attira bientôt sous ses ordres une multitude d'aventuriers. A la tête de ses Turcs, il devint la terreur de la côte d'Afrique, perdit le bras gauche dans une tentative malheureuse contre Bougie, enleva Djidjelli aux Génois, Alger aux Arabes (1516), défit les Espagnols envoyés contre lui par le cardinal Ximénès, prit Cherchell, Tenès, Tlemcen, mais fut tué sous les murs de cette ville par de nouvelles troupes espagnoles, 1518. B.

BARBEROUSSE II (Khair-Eddyn), frère du précédent, né à Métélin vers 1476, mit ses États d'Alger sous la protection de Sélim Ier, sultan des Turcs (1520), afin d'obtenir des secours contre les Arabes et les Espagnols. Il organisa la piraterie sur une vaste échelle, fut nommé amiral des flottes de Soliman II, s'empara de Tunis, qu'il dut abandonner lors de l'expédition de Charles-Quint sur la côte d'Afrique (1535), mais conserva Biserte. Il infesta les côtes de la Sicile, de la Calabre et de la Pouille, enleva aux Vénitiens Scyros, Pathmos, Paros et Egine (1538), prit d'assaut Castel-Nuovo (1539), battit une flotte chrétienne devant Candie, et aida les Français à s'emparer de Nice (1543). Il mourut en 1545. B.

BARBESIEUX. *V.* BARBEZIEUX.

BARBETS, nom donné aux religionnaires des Cévennes, et aux Vaudois du Dauphiné et du Piémont. Il leur venait de celui de *Barbes*, par lequel ils désignaient leurs ministres.

BARBEU-DUBOURG (Jacques), médecin et botaniste, né à Mayenne en 1709, m. à Paris en 1779, étudia le grec, l'hébreu, la littérature et l'histoire, partagea son temps entre la pratique de son art et la culture des sciences, et fut en correspondance avec les savants du temps, surtout avec Bolingbroke et Franklin. Il propagea le goût de la botanique par un élégant ouvrage intitulé : *le Botaniste français*, Paris, 1767, 2 vol. in-12, paraphrase de la *Philosophia botanica* de Linné. Il commença une *Gazette de médecine*. On lui doit aussi une trad. des *Lettres* de Bolingbroke, et l'édition des *Œuvres de Franklin*, trad. par Lécuy, 1773, 2 vol. in-4o. F.

BARBEYRAC (Charles), médecin, né à Céreste en Provence en 1629, m. à Montpellier en 1699. Il concourut à Montpellier pour une chaire de professeur, qu'il ne put obtenir parce qu'il était protestant. Sa grande réputation le fit nommer médecin du cardinal de Bouillon; c'était un praticien heureux; ses idées semblent s'être rapprochées de celles de Sydenham. Il n'a laissé aucun ouvrage : ceux qu'on a imprimés sous son nom ne sont pas de lui. D—o.

BARBEYRAC (Jean), neveu du précédent, né à Béziers en 1674, m. en 1744, professa les belles-lettres au collége français de Berlin, le droit et l'histoire à Lausanne, le droit public à Groningue, entra dans la Société royale des sciences de Prusse, et publia divers ouvrages, traductions, compilations, enrichis de notes souvent prolixes, mais instructives. Il a donné, entre autres livres : *Traité du droit de la nature et des gens*, 3 vol. in-4o; *Des devoirs de l'homme et du citoyen*, 2 vol. in-12, ouvrages traduits de Puffendorf; *Du pouvoir des souverains et de la liberté de conscience*, traduit de Noodt, 2 vol. in-12; *Supplément au Grand Corps diplomatique*, in-fol., 5 vol.; *Traité du droit de la guerre et de la paix*, traduit de Grotius, 2 vol. in-4o; *Traité du jeu*, 2 vol. in-8o; *Traduction de divers sermons de Tillotson*, 6 vol. in-12; *Traité de la morale des Pères*, in-4o. J. T.

BARBEZIEUX, s.-préf. (Charente), à 34 kil. S.-O. d'Angoulême, à 473 de Paris. Trib. de 1re inst. Ancienne seigneurie dépendante de celle de La Rochefoucauld, et qui passa dans la maison de Louvois. Vieux château. Manuf. de grosses toiles et fil de chanvre. Eaux minérales à Reignac; comm. de truffes et fromages, de grains, eaux-de-vie, bestiaux, volailles, etc.; 2,835 hab. Patrie d'E. Vinet.

BARBEZIEUX (Louis-François-Marie LE TELLIER, marquis de), fils du célèbre Louvois, né en 1668 à Paris, m. le 5 janv. 1701. Il succéda à son père dans le ministère de la guerre, mais sans le remplacer. Il avait un esprit supérieur et une rare intelligence des affaires; mais il ne songea qu'aux plaisirs, et il mourut d'épuisement, peu regretté de Louis XIV et des généraux. G.

BARBIA, nom latin de BARBY.

BARBIÉ DU BOCAGE (Jean-Denis), géographe et philologue, né à Paris en 1760, m. en 1825, étudia au collége Mazarin, et fut l'unique élève de d'Anville. Il fit des cartes et des mémoires pour le *Voyage en Grèce* de Choiseul-Gouffier, dressa l'atlas de l'*Anacharsis* de Barthélemy, enrichit de cartes les travaux de Sainte-Croix et les œuvres de Thucydide, de Xénophon, d'Arrien, de César, etc. Il fut nommé géographe du ministère des affaires étrangères, 1780, attaché au cabinet des médailles, 1785, conservateur à la Bibliothèque nationale, 1792, et professeur à la Faculté des lettres de Paris, 1809. Il fonda, en 1821, la Société de géographie. Le *Magasin encyclopédique*, le *Mémorial topographique* du dépôt de la guerre, et les Mémoires de la Société des antiquaires, sont remplis de ses dissertations. Ses travaux ont jeté un grand jour sur l'histoire et la géographie anciennes. Sur ses cartes, au lieu de reproduire en masse, comme ses prédécesseurs, les noms

des villes et des peuples sans distinction de temps, il se borna aux détails particuliers à l'époque qu'il représentait. — Son fils, Alex.-Frédéric, né en 1798, m. en 1834, est auteur d'un *Dictionnaire de la géographie de la Bible*. B.

BARBIER (Édmond-Jean-François), avocat consultant au parlement de Paris, né à Paris en 1689, m. en 1771, a laissé: *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV*, 1718-1763, ou *Journal historique et anecdotique*, publié avec coupures, par A. de La Villegille, Paris, 1847-49, et complet, Paris, 1857, 8 vol. gr. in-18. Ce journal comble une lacune entre Saint-Simon, qui s'arrête en 1723, et Bachaumont, qui commence en 1762. Il est curieux, pour l'histoire du parlement, de la justice et des mœurs, plus que pour celle des lettres. L'auteur est homme d'affaires avant tout, et d'une moralité douteuse. A. G.

BARBIER (Antoine-Alexandre), savant bibliographe, né à Coulommiers en 1765, m. en 1825, enseigna les mathématiques et la physique à Paris; fut, en 1795, nommé membre de l'École normale, fit partie de la commission temporaire des arts, adjointe à celle de l'instruction publique et chargée par la Convention de recueillir dans les couvents supprimés, les livres et les objets d'art, pour les placer dans les dépôts du gouvernement. Il découvrit 300 lettres de Huet, les manuscrits de Fénelon, forma les bibliothèques du Directoire et des Consuls, 1798, fut nommé bibliothécaire du Conseil d'État, 1800, de Napoléon Ier, 1807; créa de 1807 à 1813 les bibliothèques des châteaux de St-Cloud, Compiègne, Fontainebleau, et en 1815 celle du Louvre. La place d'administrateur des bibliothèques de la Couronne lui fut ôtée en 1822. On lui doit, entre autres ouvrages: *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, Paris, 1806-9, 4 vol. in-8°; 2e édit. 1822-27; *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*, 1807, 5 vol. in-8°; *Dissertation sur 60 traductions de l'Imitation de J.-C.*, 1819, in-8°; une foule d'articles dans le *Mercure*, le *Magasin*, la *Revue encyclopédique*, etc.; des *Catalogues raisonnés*.

BARBIER D'AUCOUR (Jean), avocat au parlement de Paris et critique célèbre, né à Langres en 1635, m. à Paris en 1694. Élève des Jésuites, il devint un de leurs adversaires et janséniste. Après son ouvrage: *Sentiments de Cléanthe sur les Entretiens d'Ariste et d'Eugène du P. Bouhours*, 2 vol. in-12, Paris, 1671, où il se montra critique judicieux, spirituel et hardi, il entra à l'Académie française en 1683. Ses autres œuvres: *les Gaudinettes, l'Onguent pour la brûlure, Apollon charlatan*, etc., sont des pamphlets contre les Jésuites ou des critiques où il attaqua même Racine. Il eut une grande part à la rédaction du *Dictionnaire de l'Académie*.

BARBIER, à Rome anc., *tonsor*. Le vrai mot serait *tondeur*, car il faisait la barbe, la taillant avec des ciseaux ou la rasant, coupait les cheveux et rognait les ongles. Les barbiers furent introduits à Rome l'an 454; ils vinrent de Sicile, et commencèrent par exercer leur industrie en plein vent; mais la mode étant devenue générale de se faire rogner les cheveux et couper la barbe, ils eurent des boutiques, où les oisifs et les nouvellistes se rassemblaient pour causer et passer le temps. La plèbe continua d'avoir ses barbiers, artistes ambulants, sans autre boutique que la rue et les carrefours, et les riches eurent les leurs, avec des boutiques plus ou moins élégantes. Ils finirent même par avoir des barbiers parmi leurs esclaves domestiques. Les barbiers publics étaient affranchis, et beaucoup esclaves: les premiers travaillaient pour leur compte; les seconds rapportaient à leurs maîtres les gains du métier. Tous étaient curieux, bavards, grands conteurs de nouvelles. Les barbiers publics devinrent comme un besoin pour la plèbe; aussi Agrippa, étant édile, fournit gratis au peuple, pendant un an, des barbiers pour les hommes et pour les femmes, et Auguste, à la suite de ses triomphes, l'an 725, imita cette générosité. C. D—Y.

BARBIERS EN FRANCE. Dès le XIIIe siècle, ils formaient une corporation, et, dans le siècle suivant, ils avaient pour chef le *Mire* ou barbier du roi, qui joua souvent un rôle important (Pierre Labrosse sous Philippe le Hardi, Olivier Ledaim sous Louis XI). Leurs statuts et leur organisation furent plusieurs fois renouvelés, entre autres par Louis IX: voilà pourquoi on a vu pendant longtemps, et même encore de nos jours, les boutiques de barbiers peintes en bleu, avec des fleurs de lis couleur d'or. En 1674, les barbiers furent constitués de nouveau en corps, moyennant une somme de 1,500 livres que chacun dut payer. Ils ne se bornaient pas à faire la barbe, ils exerçaient aussi un peu la médecine, comme saigner, purger, panser quelques blessures. L'abolition des corps d'états en 1790 mit fin à la corporation des barbiers.

BARBIERI. *V.* GUERCHIN.

BARBITOS, instrument à cordes chez les anciens; les cordes en étaient longues et grosses. Athénée attribue l'invention du *barbitos* à Anacréon, Horace à Alcée, d'autres à Terpandre. On jouait de cet instrument avec un *plectrum*. (*V. ce mot*).

BARBIUM, nom latin de BARBY.

BARBORA, v. d'Afrique. *V.* BERBERA.

BARBOSA (Pierre), jurisconsulte portugais, né près de Braga, m. en 1606, premier professeur de droit à l'université de Coïmbre, puis grand-chancelier du royaume, protesta courageusement contre l'usurpation de la couronne de Portugal par Philippe II. On a de lui plusieurs traités et des commentaires de titres du *Digeste*, 3 vol. in-fol. ED. T.

BARBOSA-BACELLAR (Antonio), littérateur portugais, né à Lisbonne en 1610, m. en 1663. Par quelques poésies gracieuses et touchantes, réunies dans le recueil intitulé: *Fenis renascida*, Lisb., 1716, in-8°, il donna de telles espérances, qu'on l'appelait le *Nouveau Virgile*. Il enseigna le droit avec succès à Coïmbre. On lui doit une *Défense du droit de la maison de Bragance au trône de Portugal*, une *Relation de la guerre du Brésil*, Lisb., 1654, in-4°, etc. B.

BARBOSA-MACHADO (Diégo), littérateur portugais, né à Lisbonne en 1682, m. vers 1770, a laissé un ouvrage très-utile, *Bibliotheca Lusitana*, Lisb., 1741-59, 4 vol. in-fol.; c'est la vie des écrivains de son pays, avec les jugements qu'en ont portés les hommes les plus célèbres. La critique laisse à désirer. On lui doit aussi des *Mémoires pour l'histoire du roi Sébastien*, Lisb., 1736-51, 4 vol. in-fol. B.

BARBOTAN, brg du dép. du Gers, arr. et à 39 kil. O. de Condom. Eaux et boues minérales; établissement de bains; 261 hab.

BARBOU, nom d'une famille célèbre d'imprimeurs. Le premier, Jean Barbou, établi à Lyon, donna, 1539, une édition très-correcte, en caractères italiques, des œuvres de Cl. Marot. — Son fils, *Hugues*, s'établit à Limoges, 1580, où il existe encore une imprimerie de ce nom. — *Jean-Joseph*, reçu libraire en 1704, s'établit à Paris. Un de ses neveux, *Joseph-Gérard*, continua la charmante collection d'auteurs latins qui porte son nom, et qui fut commencée par Coustelier, à l'instigation de Lenglet-Dufresnoy: cette collection, continuée après lui, compte 76 vol. in-12. C—s.

BARBOU-DESCOURIÈRES (Gabriel), général français, né à Abbeville en 1761, m. à Paris en 1827. Il fit partie de l'expédition de St-Domingue, 1791; se distingua à Fleurus et à la prise de Valenciennes, 1794; détermina le succès des journées de Bergen et de Castricum, 1798; reçut une division de l'armée de Boulogne; succéda à Bernadotte dans le commandement de l'armée de Hanovre; fut pris à l'affaire de Baylen, 1808; défendit Venise contre l'archiduc Jean, 1809; et gouverna Ancône de 1810 à 1814. B.

BARBOUDE (la), l'une des Antilles anglaises, à 43 kil. N. d'Antigua; 24 kil. sur 12; 1,400 hab. Pas de port; une rade à l'O. Sol bas, mais fertile. Occupée par les Anglais depuis 1628; elle appartient auj. à la famille Codrington.

BARBOUR (Jean), poëte écossais, archidiacre d'Aberdeen, m. en 1396. Il avait étudié à Oxford, de 1357 à 1365. David Bruce, roi d'Écosse, lui donna une pension pour son poëme héroïque: *Histoire de Robert Bruce, roi d'Écosse*, imprimé à Glasgow, 1671 (*V.* l'édition donnée par Jamieson, Edimb., 1821, in-4°). Barbour ne manque ni de vivacité ni de douceur, et il est bien instruit. Aujourd'hui encore le paysan écossais répète ce chant qui célèbre son roi favori et l'honneur de l'Écosse. C'est de ce Barbour que W. Scott a tant parlé dans l'*Antiquaire*. A. G.

BARBUTES, soldats mercenaires employés en Italie au XIVe siècle; ainsi nommés parce qu'ils portaient la *barbute* ou *barbue*, masque à barbe, propre à les déguiser quand ils commettaient des excès.

BARBY, *Barbia, Barbium*, v. de Prusse (Saxe), à 8 kil. N.-E. de Kalbe, sur la rive g. de l'Elbe, un peu au-dessous de l'embouchure de la Saale; 3,600 hab. Fabr. de toiles et de draps. Les frères Moraves y avaient fondé en 1749 un établissement, transféré depuis à Nieski. Erigée en comté en 1497.

BARCA (famille de). Maison puissante à Carthage pendant les guerres puniques; Amilcar en fut le chef, et elle compta parmi ses membres Annibal et Asdrubal. Acharnée contre Rome, elle eut pour adversaires les Hannon, partisans de la paix.

BARCA, BARKAH ou BARQUAH, anc. *Cyrénaïque*, *Libye extérieure* et *Marmarique*, contrée d'Afrique, sur les bords de la Méditerranée depuis l'Égypte à l'E., jusqu'au golfe de la Sidre à l'O.; bornée au S. par le Sahara oriental 900 kil. de l'O. à l'E., 120 à 160 du N. au S. Sol élevé, pierreux et sablonneux, excepté quelques oasis, comme

Aujouah, Audgelah, Santarieh, Albaretoun. Vers le S., les monts Gerdobah offrent de délicieuses vallées. Villes principales : Benghazi, Derna, Barca, Lebdah, Grennah, etc. Climat sain et tempéré; rares cours d'eau. Riz, dattes, olives, safran; chevaux estimés. Pop. 100,000 hab., Arabes, Berbères, Bédouins nomades. Quelque commerce avec l'Egypte, le Fezzan et le Mourzouk. — Le pays de Barca, conquis en 643 par les Arabes sous le calife Omar, et de nouveau en 648 sous Othman, obéit ensuite aux Thoulounides d'Egypte, aux Aglabites, aux Fatimites, aux Ayoubites, aux souverains de Tunis; il est tributaire du bey de Tripoli depuis le XVI° siècle. B.

BARCE, auj. *Barca*, v. de la Cyrénaïque, sur la Méditerranée, fondée au VI° siècle av. J.-C. Ce fut de ses ruines que Louis XIV fit tirer les marbres antiques dont on orna le château de Versailles et le grand Trianon.

BARCELONA LA NUOVA, v. de l'État de Vénézuéla, à 70 kil. S.-O. de Cumana, et près de l'embouchure du Neveri; 4,500 hab. *V.* le *Supplément*. 4,500 hab.

BARCELONE, *Barcino*, *Faventia*, v. d'Espagne, ch.-l. de l'intend. de son nom et anc. cap. de la Catalogne, à 504 kil. E.-N.-E. de Madrid, à 155 kil. S.-S.-O. de Perpignan, sur la Méditerranée, au N. et près de l'embouchure du Llobregat; par 41° 22' lat. N., 0° 10' long. O. Place très-forte, défendue par une citadelle et les forts Pio, Aterazanas et Montjuich. Vaste port de guerre et de commerce; arsenal pour la marine. Pop. 252,015 habit. Evêché suffragant de Tarragone; établissements pour l'instruction publique et les arts; écoles d'artillerie et du génie; plusieurs beaux monuments, tels que la cathédrale (XIV° siècle), le théâtre, et l'anc. palais des rois d'Aragon. Elle renfermait, avant la révolution d'Espagne de 1840, 45 couvents, dont plusieurs très-beaux d'architecture, et la plupart consacrés aujourd'hui à divers services publics. Ateliers de construction de machines; bourse; tribunal et chambre de commerce; consulat général de France. Quatre chemins de fer sortent de Barcelone. Cette ville est le centre du commerce de la Catalogne; exportation de vins et eaux-de-vie; elle fabrique des draps, des cotonnades, des toiles, des rubans, des chapeaux, des soieries, etc. Fonderie de canons; manufacture d'armes à feu et armes blanches. — Barcelone, selon l'opinion la plus probable, aurait été fondée par Amilcar Barca, d'où elle aurait pris le nom de *Barcino*; soumise aux Romains, aux Goths (V° siècle), aux Sarrasins (VIII° siècle), elle fut prise par Charlemagne en 801, et devint la capit. du comté de son nom. C'est à Barcelone que fut rédigé le plus ancien code de droit commercial et maritime. Conquise par les Français en 1640 et conservée jusqu'en 1642, en 1677 par Vendôme, en 1714 par Berwick, et en 1808; elle fut désolée en 1821 par la fièvre jaune, et en 1833, 40, 42 et 56, par divers mouvements révolutionnaires. — BARCELONE (Prov. de). *V. Supplém.*

BARCELONE (comte de) ou *Catalogne*. Fondé par Charlemagne en 801 pour le goth Béra; devenu de 817 à 864 l'une des deux portions du duché de Septimanie, que posséda 24 ans, 820-844, Bernard de Gothie, le favori de Louis le Débonnaire; isolé de nouveau par Charles le Chauve en 864, en faveur de Wifred le Velu, qui obtint l'hérédité, cet Etat avait pour principaux vassaux les comtes de Roussillon, de Cerdagne, de Besalu, d'Urgel, et les puissants vicomtes de Carcassonne consentirent aussi au XI° siècle à lui prêter hommage. Les quatre derniers comtes de Barcelone s'appelèrent tous Raymond-Bérenger. Le troisième ajouta à ses domaines le comté de Provence, acquis en 1112, mais dont il fut forcé en 1125 d'abandonner une portion au comte de Toulouse (marquisat de Provence); il conquit aussi Majorque, vers 1114, avec l'aide des Génois et des Pisans, mais elle fut aussitôt reperdue. Le dernier fiança, 1137, puis épousa, 1151, Pétronille, fille et héritière de Ramire II d'Aragon. A sa mort, le trône passa à leur fils Alphonse II, 1162, et le comté de Barcelone ne fut plus qu'une province aragonaise, encore vassale toutefois, au moins de nom, de la couronne de France. En 1258, S^t Louis renonça à toute suzeraineté sur la Catalogne, la Cerdagne et le Roussillon. R.

BARCELONNE, vge du dép. du Gers, arr. de Mirande, à 62 kil. O. d'Auch, sur l'Adour; 1,286 hab.

BARCELONNETTE, sous-préf. (B.-Alpes), à 84 kil. N.-E. de Digne, à 822 de Paris; trib. de 1^re instance; collége. Jolie ville au centre de la charmante vallée du même nom, sur la rive dr. de l'Ubaye. Fabr. de petite draperie; commerce de blé, mulets, bœufs, moutons; environ 200 métiers à soie; 1,774 hab. Les habitants de la vallée émigrent pour aller exercer le métier de maçons, de crocheteurs, de joueurs de vielle, etc. Patrie de l'orateur parlementaire Manuel. — Barcelonnette, fondée au XIII° siècle par Raymond-Bérenger, comte de Provence, de la maison de Barcelone, appartint tour à tour à la Savoie et à la France, qui la garda définitivement par le traité d'Utrecht.

BARCHUSEN ou BARCKHAUSEN (Jean Conrad), médecin allemand, né en 1666 à Horn en Westphalie, m. à Utrecht, 1723. Il se livra surtout à la chimie et à la pharmacie. Il a publié : *Synopsis pharmaceutica*, Francfort, 1690, in-12; *Historia medicinæ*, Amst., 1710, in-8°; *Collecta medicinæ practicæ generalis*, Amst., 1715, in-8°. Barchusen, professeur à l'Université d'Utrecht, eut pour rival le célèbre Boerhaave.

BARCILLONNETTE, ch.-l. de cant. (H.-Alpes), arr. et à 16 kil. S.-S.-O. de Gap, sur la Déoule; 211 hab.

BARCINE (famille). *V.* BARCA.

BARCINO, nom anc. de BARCELONE.

BARCKHAUSEN. *V.* BARCHUSEN.

BARCLAY (Alexandre), auteur anglais du XVI° siècle, m. en 1552, a rendu des services à la langue anglaise par quelques ouvrages originaux et par de nombreuses traductions. On connaît surtout sa *Navis stultifera* ou *la Nef des fous*, espèce de satire en prose et en vers, traduite ou plutôt imitée de Sébastien Brandt. J. T.

BARCLAY (Guillaume), né à Aberdeen en 1543, m. en 1605, étudia le droit à Bourges, sous Cujas, professa à Pont-à-Mousson et à Angers. Jurisconsulte éminent, il a commenté les *Pandectes*; il a écrit sur le pouvoir des rois et des papes, et combattu les principes démocratiques soutenus par les Buchanan et les Languet, ainsi que les maximes ultramontaines des Bacon et des Bellarmin. J. T.

BARCLAY (Jean), fils du précédent, né à Pont-à-Mousson en 1582, m. à Rome en 1621. Après plusieurs voyages, il passa en Angleterre, y obtint des emplois lucratifs, aida Jacques I^er dans la rédaction du *Funiculus triplex et Cuticulus triplex*, publia les ouvrages de son père et les siens, provoqua la haine d'ennemis puissants, et, pour éviter les censures de Rome, alla trouver le pape Paul V, qui le traita avec distinction, et encouragea son zèle contre les sectes protestantes. Mélancolique et solitaire, il prenait la plume par conviction, et faisait toujours admirer son savoir et son talent. Le plus connu de ses ouvrages est l'*Argenis*, roman allégorique où Richelieu croyait reconnaître sa politique. La faveur accueillit, parmi ses autres productions, *Euphormionis Lusinini satyricon*, 1^re partie, Londres, 1602; 2° partie, Paris, 1603; *Conspiratio anglicana*, 1605; *Apologia Euphormionis*, 1610; *Poematum libri duo*, 1615. J. T.

BARCLAY (Robert), de la même famille que les précédents, né en 1648 à Gordonstown, comté de Murray, m. en 1690. Après une profonde étude du grec et de l'hébreu, il devint la plus ferme colonne de la secte des quakers. Il écrivit leur apologie dans un temps de persécution, fut jeté dans les prisons d'Aberdeen avec son père, et en sortit par l'entremise d'Elisabeth, princesse palatine du Rhin. Il croyait à une révélation immédiate de Dieu à chaque homme, mais il ne partageait point l'enthousiasme de ses coreligionnaires. Une raison assez sévère l'a guidé dans son *Apologie de la véritable théologie chrétienne*, le plus estimé de ses ouvrages. J. T.

BARCLAY DE TOLLY (le prince Michel), né, en 1755, d'un pasteur de la Livonie, originaire d'Ecosse, m. en 1818. Il reçut une éducation forte qui le mit en état d'obtenir un avancement rapide dans la carrière des armes. En 1806, ses talents militaires lui avaient mérité le grade de général-major; il fit les campagnes d'Allemagne et de Pologne, fut blessé à Eylau, et fut promu au rang de général dans l'infanterie russe après la campagne de Finlande en 1808. En 1810, il fut nommé ministre de la guerre. En 1812, on lui confia le commandement de la première armée de l'Ouest; bien qu'on n'eût pas adopté son plan contre les Français, et que le czar Alexandre lui eût enlevé la direction des opérations militaires, il servit avec abnégation sous Koutousoff, et combattit avec l'aile droite des Russes à la Moskowa. En 1813, il figura glorieusement à la bataille de Bautzen, fut ensuite placé à la tête des armées combinées de Prusse et de Russie, et commanda toute la campagne de 1814, après laquelle il fut nommé feld-maréchal. En 1815, il revint avec l'armée russe jusqu'à Paris pour rétablir Louis XVIII sur le trône. Sans être un génie militaire de premier ordre, Barclay de Tolly occupe un rang très-distingué parmi les généraux modernes, et certainement le premier parmi les officiers russes de son temps. L'empereur Nicolas I^er a décidé que le deuxième régiment de carabiniers porterait le nom de *régiment Barclay de Tolly*. PL.

BARCOCAB ou **BARCOKHEBA**, imposteur juif qui se fit passer pour le Messie sous l'empereur Adrien. Il réunit les Hébreux dispersés dans le monde romain, fut battu par Julius Severus, et périt au milieu des tortures, vers 135 ap. J.-C.

BARCOVICUM. *V.* BERWICK-SUR-TWEED.

BARD, vge du roy. d'Italie, province de Turin, à 36 kil. S.-E. d'Aoste, sur la Doire. Fort qui défend la vallée d'Aoste; il fut pris et démantelé par les Français en 1800, mais reconstruit en 1815; 542 hab.

BARDAJI Y AZARA (D. Eusebio de), homme d'État espagnol, né en 1765 à Huete (prov. de Cuença), m. à Madrid en 1844. Il rédigea, en 1808, les notes célèbres qui firent connaître à l'Europe ce qui s'était passé dans les conférences de Bayonne. En 1812, il alla négocier à St-Pétersbourg le traité de Welicki Lucki, par lequel la Russie reconnut la constitution des Cortès. Ambassadeur à Turin, il seconda la révolution qui y éclata en 1821. Il a été ministre des affaires étrangères en 1822 et 1836. B.

BARDANES. *V.* PHILIPPIQUE et VARDANE.

BARDARIOTES, soldats de la garde des empereurs de Constantinople et gardiens de la porte du palais. A l'armée, ils faisaient sentinelle près de la tente impériale. A la ville, lorsque l'empereur sortait, ils le précédaient, et, armés de bâtons, écartaient la foule sur son passage. Ils portaient aussi un fouet à la ceinture, pour châtier immédiatement les coupables. Les Bardariotes étaient perses. Ils avaient un habit rouge et un bonnet à la persane avec une bordure jaune. Leur chef était le *primicerius* de la cour.

BARDAS, patrice de l'empire grec, fut d'abord un des tuteurs de son neveu le jeune Michel III, sous la régence de l'impératrice Théodora, 842-854. Ayant écarté peu à peu tous ses rivaux, il s'empara de la confiance de Michel, obligea Théodora de se retirer, et pendant douze ans, 854-866, exerça le souverain pouvoir. C'est lui qui, en donnant à Photius, 857, la place de patriarche de Constantinople, et en faisant déposer Ignace, prépara le schisme de l'Église grecque. Le Macédonien Basile le supplanta enfin dans la faveur de Michel III, et l'assassina. S.

BARDAS-PHOCAS et BARDAS-SCLERUS, deux généraux de l'empire grec, dont les destinées furent étrangement unies. Sous Zimiscès, Bardas-Phocas prend la pourpre, 970 : c'est Bardas-Sclerus qui l'oblige à la soumission. Sous Basile II, Bardas-Sclerus se révolte, et Bardas-Phocas, tiré d'un monastère, force Sclerus à se réfugier à Bagdad, 976-980. Plus tard, tous deux se révoltent dans le même temps, 987-989 : la mort surprend Phocas, et Sclerus se soumet. S.

BARDAZAN, Syrien d'Édesse, vivait vers 210 ap. J.-C. Il a extrait des archives du temple d'Ani divers documents relatifs au culte païen qu'on y pratiquait. Il composa en outre, en syriaque, une histoire des événements de son temps. Eusèbe de Césarée en fait mention dans son *Histoire ecclésiastique,* ainsi que Moïse de Khoren dans son *Histoire*. C—A.

BARDES, nom des poëtes chez les Galls et les Kymris dès la plus haute antiquité. Les Bardes, à la fois chanteurs et musiciens, récitaient dans les assemblées du peuple les traditions nationales, et, au foyer du chef, les traditions de la famille; ils avaient mission d'exciter les guerriers à combattre, célébraient leur gloire après le succès, et distribuaient à tous le blâme et l'éloge avec la liberté que leur donnait leur caractère inviolable. Quelques-uns de ces chants populaires sont parvenus jusqu'à nous. Le *bardit*, comme l'appelle Tacite, est à la fois un chant et un récit, une sorte d'intermédiaire entre l'ode et l'épopée: les Bardes, en le chantant, s'accompagnaient de la *rotte*. (*V.* l'ouvrage intitulé : *Barzaz-Breiz* ou *Chants populaires de la Bretagne,* recueillis et publiés par M. de la Villemarqué). La loi de Hoël-Dha, qui remonte au xe siècle, fixe, en Bretagne, les priviléges du *bardd-teulu*, c.-à-d. Barde de la cour, règle ses attributions, sa part du butin, le prix de ses odes guerrières ou religieuses. De grands concours de poésie, que l'érudit anglais Pennant compare aux assemblées Olympiques de la Grèce, offraient aux Bardes en Angleterre l'occasion de signaler leur talent. Le prix était une harpe d'argent à neuf cordes. En Irlande, les Bardes jouaient un rôle important. Dans les vieilles traditions et jusqu'en 1633, nous les trouvons mêlés à l'histoire de cette contrée. Il y avait des colléges d'où ils sortaient, aux jours des batailles, marchant à la tête des armées, la harpe à la main, vêtus de robes blanches, longues et flottantes. En Écosse, on trouve aussi des rhapsodes et des Bardes qui semblent se personnifier dans le célèbre Ossian. E. T.

BARDESANE, hérésiarque syrien du IIe siècle, contemporain de Marc-Aurèle, commença par être un des plus illustres défenseurs de la religion chrétienne. Eusèbe nous a conservé un long fragment de l'ouvrage où il combattait le destin ou la fatalité; mais il tomba ensuite dans l'hérésie des Valentiniens, et admit plusieurs générations d'Eons ou de génies; l'explication qu'il donnait de l'origine du mal le conduisit aussi à nier que J.-C. eût pris un corps humain, et que nous devions ressusciter avec le corps que nous avons sur la terre. M.

BARDILI (Chrétien-Geoffroi), philosophe wurtembergeois, né en 1761, m. en 1808, professeur à Stuttgard, essaya de déterminer la nature de l'absolu, que Kant avait déclaré introuvable. Son système, contenu dans la *Logique première* (Stuttg., 1800), fut soutenu un instant par Reinhold, mais bientôt renversé par les critiques de Fichte et de Schelling.

BARDIN (Étienne-Alexandre, baron), né à Paris en 1774, m. en 1840, fit les campagnes de 1792 à 1796 à l'armée du Nord, servit, de l'an VIII à l'an XII, aux armées de Sambre-et-Meuse et d'Italie sous Beurnonville, Jourdan, Macdonald et Masséna, et prit part à la défense d'Ancône et de Gênes. Aide-de-camp de Junot en 1800, il fit la campagne de 1806 en Hollande, et assista à la reprise de Flessingue sur les Anglais, 1809. Colonel du régiment des pupilles de la garde impériale, qu'il avait organisé, 1811, il devint général de brigade en 1813, se distingua à la bataille de Dresde, puis à la défense d'Anvers, 1814. Il vécut dans la retraite depuis la Restauration. On lui doit un excellent *Manuel d'infanterie*, un *Mémorial de l'officier d'infanterie*, un *Dictionnaire de l'armée de terre, ou Recherches historiques sur l'art et les usages militaires des anciens et des modernes*, 4 vol. in-8°, formant plus de 5,000 pag. L'auteur travailla 30 ans à ce Dictionnaire, où il s'est proposé de faire un tableau général de la chose militaire, de résumer l'histoire des diverses *milices*, de retracer ce que la science des armes a été, ce qu'elle est, ce qu'elle pourrait être. Ce livre, fort estimable, manque de précision, et souvent de clarté. B.

BARDNEY, vge d'Angleterre (Lincoln), à 6 kil. S. de Wragby, sur le Witham; 1,100 hab. Ruines d'une célèbre abbaye de Bénédictins.

BARDON. *V.* DANDRÉ-BARDON.

BARDSTOWN, v. des États-Unis (Kentucky), sur le Beech-Fork, à 60 kil. S.-O. de Frankfort. Évêché catholique; collége de St-Joseph.

BARDYLIS, tour à tour charbonnier, chef de voleurs et roi des Illyriens. Il défit et tua Perdiccas III, roi de Macédoine, 360 av. J.-C., mais succomba lui-même, à l'âge de 90 ans, en défendant son pays contre Philippe, 359.

BAREBONE, corroyeur anglais, dont le nom est resté à un parlement convoqué par Cromwell, 1653. C'était un fanatique de la secte des *saints*, qui auraient voulu gouverner le pays avec des maximes de l'Écriture, appliquer à l'Angleterre les lois de Moïse, abolir le clergé, les cours de justice, les universités, les impôts. B.

BARÉGES, petit hameau dans l'anc. Bigorre (Hautes-Pyrénées), à 35 kil. S.-E. de Tarbes, arr. et à 18 kil. S.-E. d'Argelès, sur le Bastan. Eaux thermales sulfureuses très-renommées (de 32° à 40° R.). Au XVIIe siècle, Mme de Maintenon commença leur célébrité en y conduisant le duc du Maine, en 1675. Bel établissement de bains; les premiers y furent construits en 1735. La cascade de Gavarnie est à 4 kil. de là. La vallée de Baréges confine à l'E. à celles de Campan et d'Aure; au S. à celle de Broton en Aragon; à l'O. aux montagnes de Cauterets; au N. à la vallée de Lavedan. La vallée de Baréges et celle de Gavarnie qui en dépend comprennent environ 6,000 hab. en 20 villages. On visite aux environs les Pics d'Ayré, de Lisse, du Midi (à 18 kil.), le Tourmalet, etc.

BAREILLY, v. forte de l'Inde anglaise (Prov. du Nord-Ouest), à 1,120 kil. N.-O. de Calcutta; 66,000 hab.; ch.-l. de district. Industrie active; collége anglais; stat. militaire.

BARENTIN, vge (Seine-Inférieure), à 16 kil. N.-O. de Rouen, à 157 de Paris; sur le ch. de fer de Paris au Havre; 1,894 hab. Filat. de coton; papeteries.

BARENTIN (Charles-Louis-François de), né en 1739, m. à Paris en 1819. Il fut avocat-général au parlement de Paris, premier président de la cour des Aides, et, en 1788, garde-des-sceaux. Il ouvrit les États-Généraux de 1789, chercha vainement à concilier les partis, et, pour avoir signifié à l'Assemblée le refus de Louis XVI d'éloigner les troupes de la capitale, fut dénoncé par Mirabeau comme un des plus dangereux conseillers de la couronne. Il fit partie de l'émigration, revint après le 18 brumaire,

et vécut dans la retraite. A la Restauration, Louis XVIII le nomma chancelier honoraire. B.

BARENTINUS, petit fleuve de l'anc. Brutium, qui s'unit au Crathis près de Cosenza; auj. *Arcente*.

BARENTON, ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 10 kil. S.-E. de Mortain, à 266 de Paris. Toiles, bestiaux, grains; 758 hab.

BARÈRE DE VIEUZAC (Bertrand), né à Tarbes, le 10 sept. 1755, m. en janv. 1841, eut des succès au barreau, devint conseiller à la sénéchaussée de Bigorre, qui le députa aux États-Généraux, choisit sa place au milieu des partisans d'une sage réforme, et rédigea une feuille assez impartiale : *le Point du Jour* (21 vol. in-8°). Ses débuts à la tribune lui donnèrent le goût de la popularité; ce goût devint une passion qui, jointe à l'absence de courage, lui fit abandonner ses convictions, pour louvoyer et s'attacher ensuite aux chefs des partis extrêmes quand ils eurent l'autorité. C'est ainsi qu'à la Convention, où il fut député des Hautes-Pyrénées, il colora d'un brillant vernis de rhéteur les motions les plus violentes des Montagnards, et fut flétri du nom d'*Anacréon de la guillotine*. Sa lâcheté, qu'on a qualifiée de *sanglante*, éclata au jugement de Louis XVI : il admirait Malesherbes défendant son roi, et, président de l'Assemblée pendant son jugement, il l'appela *Louis le Traître*, vota pour la mort sans appel et sans sursis, et prononça ces terribles paroles : « L'arbre de la liberté ne croît qu'arrosé par le sang des tyrans. » Membre du comité de salut public, il attacha son nom à la plupart des mesures révolutionnaires, et fit décréter que « la terreur était à l'ordre du jour. » « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas », dit-il en proposant des massacres. Son désir permanent de se ranger au parti du plus fort fut la source de ses tergiversations. Séide de Robespierre, il l'abandonna au moment opportun, et, le lendemain du 9 thermidor, il proposa une adresse au peuple contre le « monstre. » Décrété d'accusation le 12 vendémiaire an III, il fut proscrit, et, malgré son arrêt d'exportation, nommé en l'an V membre du Corps Législatif, qui le repoussa, mais en même temps abrogea le décret de déportation contre lui. Il vécut dans la retraite jusqu'en 1815, après le retour de Napoléon Ier; alors envoyé à la Chambre des députés, il s'y montra très-modéré. Banni comme régicide par la loi dite d'amnistie, en 1816, il se réfugia en Belgique. Élu une dernière fois député après la révolution de 1830, la Chambre cassa l'élection pour vice de forme. Ses concitoyens utilisèrent sa vieille expérience dans le conseil-général des Hautes-Pyrénées. De ses nombreux ouvrages nous ne citerons que les suivants : *Esprit des États-Généraux*, *Beautés poétiques d'Young*, *Voyage de Platon en Italie*, *Histoire des révolutions de Naples*, *les Veillées du Tasse*, *la Liberté des mers*, *Éloges académiques*. M. Carnot a publié beaucoup de morceaux extraits de ses papiers, sous le titre de *Mémoires de Barère*, Paris, 1842, 4 vol. in-8°. J. T.

BARETONS (vallée de), petit pays du Béarn, et dont la capitale était Aramitz, arrondissement d'Oloron (Basses-Pyrénées).

BARETOUN (AL-), *Parætonium*, v. de l'Egypte, sur la Méditerranée, à 244 kil. O. d'Alexandrie, sur la frontière du Barca. Ruines antiques.

BARETTI (Joseph), littérateur italien, né à Turin en 1716, m. en 1789, s'établit à Londres en 1751, et apprit si bien la langue anglaise, qu'il put en compiler un *Dictionnaire*. On lui doit une traduction en vers de Corneille (Venise, 1748); une *Grammaire* italienne et anglaise; un journal écrit avec esprit, le *Fouet littéraire*, où il soutint Charles Gozzi contre Goldoni; une trad. en vers libres de l'*Art d'aimer* d'Ovide, etc. Il se fit l'antagoniste des philosophes français. B.

BAREUTH. *V.* BAIREUTH.

BARFLEUR, *Barofluctum*, brg du dép. de la Manche, à 24 kil. N.-E. de Valognes, 26 E. de Cherbourg, 315 de Paris. Petit port sur la Manche, pouvant recevoir des bâtiments de 300 à 400 tonneaux. Phare magnifique dit de *Barfleur* ou de *Gatteville*, 1,279 hab. Huîtrière de 8 kil. d'étendue, découverte en janv. 1850. — Barfleur fut une ville très-importante au moyen âge; c'est là que Guillaume le Conquérant réunit sa flotte pour la conquête de l'Angleterre; à peu de distance, la *Blanche Nef* périt avec la famille de Henri Ier, fils de ce prince. *V.* GATTEVILLE.

BARGÆUS. *V.* ANGELI (Pietro degli).

BARGE, brg du royaume d'Italie, province de Coni, à 16 kil. O.-N.-O. de Saluces; 9,739 hab. Ardoises.

BARGEMONT, v. du départ. du Var, arr. et à 11 kil. N.-N.-E. de Draguignan; 1,634 hab. Patrie de Moréri.

BARGUILLIÈRE (vallée de), petit pays du comté de Foix, et dont les lieux principaux étaient Bessac et Brassac (Ariége).

BARI, *Barium*, v. forte du roy. d'Italie; port ensablé sur l'Adriatique; ch.-l. de la province de Bari, à 230 kil. E.-N.-E de Naples; archevêché; collége de nobles; prieuré de St-Nicolas, but de pèlerinage très-fréquenté; 32,994 hab. Quelque industrie; liqueur renommée, dite *Stomatica di Santa Scolastica*. Commerce en grains, huile d'olive, vins et laines. — La province ou Terre de Bari (partie de l'anc. Apulie), baignée à l'E. par l'Adriatique, et confinant à la Basilicate, la Capitanate, et la Terre d'Otrante, est traversée par une chaîne des Apennins, qui y forme le plateau de San-Agostino, et arrosée par l'Ofanto. Climat chaud, mais salubre; sol plat et très-fertile; point de bois; vins et fruits renommés; magnifique race de moutons; salines et pêcheries. Etendue : 5,938 kil. carrés. Population, 280,000 hab. en 1793; auj. 554,402.

BARIDUNUM, v. de l'anc. Dalmatie; auj. *Vertica*.

BARILE, brg. du roy. d'Italie (prov. de Potenza), à 6 kil. S.-S.-E. de Melfi; 4,000 hab. Colonie de Grecs du Bas-Empire.

BARING (Francis), né en 1740 à Exeter, d'une famille originaire de Brême, m. en 1810, est le fondateur d'une des plus grandes maisons de commerce de Londres et du monde entier. A la tête de l'aristocratie financière, il seconda avec ardeur la politique de Pitt.

BARING (Alexandre), 2e fils du précédent, né en 1773, m. en 1848, membre du parlement depuis 1806, négocia le grand emprunt français au congrès d'Aix-la-Chapelle en 1819, fut nommé directeur des Monnaies et président du Bureau de commerce en 1834, promu à la pairie sous le titre de baron Ashburton en 1835, et arrangea en 1842 les différends survenus entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. B.

BARIS, v. de l'anc. Pisidie; auj. *Isbarteh*.

BARIUM, nom ancien de la ville de BARI.

BARJAC, ch.-l. de cant. (Gard), arr. et à 36 kil. E. d'Alais, à 673 de Paris. Exploit. de houille; 1,726 hab.

BARJÉSU, en arabe *Elymas*, c.-à-d. magicien; faux prophète juif, qui s'opposa à la prédication de l'Évangile, et que St Paul priva de la vue à Paphos.

BARJOLS, ch.-l. de cant. (Var), arr. et à 38 kil. N.-N.-O. de Brignoles, à 818 de Paris; récolte de figues, olives, etc.; fabr. de vermicelle et nougats; 3,151 hab.

BARKAH. *V.* BARCA.

BARKANI ou PARKANI, v. de Hongrie (comitat de Komorn), au confluent du Danube et du Gran. Défaite des Turcs par les Impériaux en 1684.

BARKER (Edmond-Henri), célèbre philologue, né à Hollym (Yorkshire) en 1788, m. en 1839 à Londres, osa le premier en Angleterre, dans ses *Classicals Recreations*, 1812, traiter en langue vulgaire, et non en latin, les matières d'archéologie. Il donna une multitude d'éditions de classiques grecs et latins, inséra de savantes dissertations dans le *Classical Journal*, et traduisit en anglais le *Catalogue des anciens artistes* de Sillig et la *Grammaire grecque* de Buttmann. Mais son plus grand travail fut une édition du *Thesaurus linguæ græcæ* de H. Estienne, 1816-28, qu'il acheva malgré les attaques de Blomfield et aux applaudissements des étrangers. B.

BARKIAROK, IVe prince de la dynastie des Seldjoukides de Perse, m. en 1104. Lors de la première croisade, il envoya contre les chrétiens, à Antioche, une armée conduite par Kerbogath; cet officier fut mis en déroute, 1098, par Godefroy de Bouillon, Bohémond et Tancrède.

BARKING, v. d'Angleterre (Essex), à 12 kil. E. de Londres; 4,000 hab. Culture de légumes pour l'approvisionnement de Londres. Ruines d'une abbaye baroniale de Bénédictines fondée en 677.

BARKOK-DAHER, 1er sultan de la dynastie des Mamelucks-Bordjites en Egypte, fut élevé sur le trône en 1382, après la déposition de Hadji-Saleh, dernier sultan de la dynastie des Mamelucks-Baharites; mais, en 1389, son prédécesseur fut rétabli, puis il céda de nouveau le trône à Barkok, qui affermit son autorité en Egypte et en Syrie. Celui-ci reçut de Bajazet Ier une ambassade avec de riches présents : il fonda un collége au Caire, fit défricher le Fayoum, et mourut en 1399. D.

BARLAAM, moine de l'ordre de St-Basile au XIVe siècle, né à Seminara, m. vers 1348, fut très-instruit dans la littérature, la philosophie et la théologie. Chargé par l'empereur Andronic le Jeune, 1339, de négocier auprès de Benoît XII la réconciliation des églises grecque et latine, il échoua complétement. Ses opinions sur la nature de la lumière dont J.-C. avait été environné sur le Thabor furent condamnées dans deux synodes grecs. Pétrarque, son

ami, lui fit alors obtenir l'évêché de Gierace en Calabre. La gloire de Barlaam est d'avoir fait renaître en Italie l'étude de l'antiquité grecque, car ses ouvrages sont aujourd'hui oubliés. B.

BARLÆUS (Gaspard VAN BAERLE, en latin), né en 1584 à Anvers, m. en 1648, un des bons poëtes latins du XVIIe siècle, fut successivement ministre d'une église de village, sous-principal de collége et professeur de logique à l'Université de Leyde. Déposé de ses fonctions de ministre pour avoir pris parti pour les Arminiens, il étudia la médecine, en prit les degrés, mais ne l'exerça point. En 1631, il fut appelé à la chaire de professeur de philosophie à Amsterdam. On a de lui des ouvrages de controverse; des *Orationes*, 1632, in-fol., dont l'une en l'honneur du cardinal de Richelieu, qui la lui paya 5,000 livres; des *Poemata*, Amsterd., 1645, in-12; des *Lettres* en latin, imprimées après sa mort en 2 vol. in-8°, Amsterd., 1667, et une *Histoire du Brésil* (en latin) sous le gouvernement de Maurice de Nassau, Amsterd., 1647, in-fol. C. N.

BARLETTA, anc. *Barolum*, v. forte du roy. d'Italie (prov. de Bari), port sur l'Adriatique, à 35 kil. N.-O. de Bari; 26,370 hab. Ch.-l. de district. On y remarque l'église et une statue colossale d'Héraclius. Comm. actif d'exportation. Sources salées aux environs. — Fondée au XIe siècle par les Normands, elle devint au XVe une des premières places fortes de l'Italie. Gonzalve de Cordoue la prit en 1503.

BARLETTA (Fra Gabriele de), dominicain du XVe siècle, jouit d'une grande réputation à Naples, où il attirait la foule par ses prédications burlesques. On a publié ses sermons à Lyon, en 1536; ils sont du même genre que ceux de Menot et de Maillard.

BARLOW (Joël), poëte et écrivain politique américain, né à Reading en 1755, m. en Pologne en 1812. Pendant la guerre de l'indépendance, il fut aumônier de régiment, et composa des chants nationaux. Puis il se fit libraire, avocat, agent de la compagnie de l'Ohio, vint à Paris, où il se lia avec les Girondins, spécula sur les assignats, occupa le poste de consul à Alger et à Tripoli, et ne retourna aux États-Unis qu'en 1805. En 1811, il fut nommé ministre plénipotentiaire à Paris. Outre des brochures politiques, il a publié la *Colombiade*, œuvre en 10 chants, 1787, où la poésie est noyée dans les déclamations; *Hasty Pudding*, poëme burlesque; une trad. anglaise des *Ruines* de Volney, etc. B.

BARMÉCIDES, c.-à-d. *enfants* ou *issus de Barmek*, riche et noble famille du Khoraçân, qui s'attacha à la famille des Abbassides. Le premier connu est Khaled, vizir des califes Aboul-Abbas-al-Saffah et Abou-Djafar-el-Mansour, gouverneur de Mossoul, et chargé de l'éducation de Haroun-al-Raschid. Yahia, fils de Khaled, vizir à son tour en 786, contribua à la gloire du règne d'Haroun, en faisant fleurir l'agriculture, l'industrie, les lettres, les arts et les sciences. Il eut 2 enfants, qui le secondèrent dans l'administration, et qu'on appela pour ce motif les *petits vizirs* : le premier, Fadhl, illustre capitaine, gouverneur de l'Irak-Adjémi et du Tabaristan, vainquit les Alides, et dirigea la justice dans l'empire; le second, Djâfar (le Giafar des *Mille et une Nuits*), surintendant du palais, fut l'ami et le confident d'Haroun. En 803, après 17 années de puissance absolue et de gloire, les Barmécides furent renversés, Djâfar décapité à Anbar sur l'Euphrate, Yahia et Fadhl jetés en prison à Racca en Mésopotamie, où ils moururent, tous leurs parents ou amis enveloppés dans la même disgrâce. Cette catastrophe imprévue a été attribuée à la crainte que la popularité des Barmécides inspirait au calife, à la protection dont ils avaient couvert un Alide destiné au supplice, ou enfin à la témérité de Djâfar, qui avait séduit Abbassa, sœur d'Haroun. Leur souvenir est toujours populaire en Orient. La Harpe fit représenter une tragédie des *Barmécides* en 1778; il en existe une autre en allemand par M. de Hammer. B.

BARMEN, v. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Wüpper, et contiguë à Elberfeld, avec laquelle elle semble ne former qu'une seule ville; 49,772 hab. Industrie très-florissante. Cette ville a été formée de la réunion des 7 villages compris dans la vallée de son nom. Tissus de coton, siamoises, soieries, velours, quincaillerie, blanchisseries.

BARMOUTH, v. d'Angleterre, dans le pays de Galles, à l'embouchure de la Maw dans la baie de Cardigan, à 17 kil. S.-O. de Dolgelly; 2,000 hab. Cabotage; bains de mer très-fréquentés. (Comté de Mérioneth.)

BARNABÉ (SAINT), disciple de J.-C. Son nom signifie *fils de consolation*. Il naquit dans l'île de Chypre, d'une famille de la tribu de Lévi. L'église de Jérusalem l'envoya à Antioche pour affermir les gentils nouvellement convertis. Il prêcha ensuite avec St Paul en Syrie, en Grèce, et tous deux méritèrent d'être appelés *apôtres des gentils*. Il alla aussi en Chypre, avec St Marc, et, suivant une tradition peu certaine, il périt à Salamine, lapidé par les Juifs. Les *Actes de l'Évangile* qui portent son nom sont peu certains; mais on regarde comme authentique une *Épître* sur la nécessité de renoncer aux rites et cérémonies mosaïques. Barnabé est l'apôtre de Milan. Fête le 11 juin.

BARNABITES, congrégation fondée en 1530, à Milan, par Antoine-Marie Zaccharia, Barthélemy Ferrari et Jacques Morigia, dans le but de prêcher, d'instruire la jeunesse, de faire des missions, etc. Outre les vœux communs aux différents ordres religieux, ils faisaient celui de ne pas rechercher les dignités de l'Église. Leur nom vient de ce qu'ils s'établirent d'abord dans une église de St-Barnabé. Approuvés en 1535 par le pape, qui leur donna le titre de *chanoines réguliers de Saint-Paul*, ils se répandirent en Italie, en Espagne, en Autriche, en Bohême. Henri IV les appela en France, 1608, où ils fondèrent des colléges et travaillèrent à la conversion des protestants. Le P. Niceron est l'homme le plus célèbre qu'ils aient produit. Auj. il n'existe plus de Barnabites qu'en Espagne et dans quelques villes d'Italie. Leur église à Paris, place du Palais-de-Justice, sert de salle de vente. — A l'ordre de St-Barnabé appartiennent les religieuses *Angéliques*, dites aussi *Guastallines*, du nom de Louise Torrelli, comtesse de Guastalla, qui les a instituées. B.

BARNAOUL, v. de la Russie d'Asie, dans le gvt et à 320 kil. S. de Tomsk; 9,200 hab. Direction générale du district minier de l'Altaï; école des mines; observatoire, musée d'antiquités tchoudes et mongoles; fonderie impériale d'argent. Doit son origine à une usine fondée par Nikita Demidoff en 1730.

BARNARD-CASTLE ou BERNARD-CASTLE, v. du N. de l'Angleterre, dans le comté et à 35 kil. S.-O. de Durham, sur la Tees; 4,430 hab. Fabr. de tapis et chapeaux; marché aux grains. Ruines voisines d'une église, seul reste de la ville de Markwood. Ancien château construit par Barnard ou Bernard, aïeul de J. Baliol.

BARNAUD (Nicolas), théologien protestant du XVIe siècle, né à Crest en Dauphiné, parcourut la France, la Suisse, l'Allemagne et l'Espagne, pour trouver la pierre philosophale; ses écrits d'alchimie sont dans le *Theatrum chemicum*, Strasb., 1659. Il est un de ceux auxquels on a attribué le livre *Des trois imposteurs*, que personne n'a jamais vu. On suppose qu'il a pris le pseudonyme de Nic. de Montaud pour publier le *Miroir des Français*, 1582, in-8°, ouvrage curieux comme tableau de la France sous Henri III. B.

BARNAVE (Antoine-Pierre-Joseph-Marie), né à Grenoble, en 1761, m. en 1793, avocat au parlement de sa ville natale à 22 ans, prononça, à la clôture des audiences un discours *sur la nécessité de la division des pouvoirs dans le corps politique*. Élu député du Dauphiné aux États-Généraux, il se rangea parmi les royalistes constitutionnels, ennemis de la Cour, et prit une grande influence dans l'Assemblée. Une fois, au milieu d'une discussion à propos du meurtre de Foulon, il s'oublia jusqu'à dire : « Le sang qui coule est-il donc si pur? » Mot affreux, qu'il regretta toute sa vie, et que démentaient l'honnêteté et la générosité de son caractère. Malheureusement, son zèle ardent pour les idées nouvelles, un trop vif amour de la popularité, l'entraînèrent au delà du rôle qu'il s'était tracé, et son éloquence contribua à conduire la monarchie au bord de l'abîme où elle tomba. Devenu le rival de Mirabeau, bien qu'à un degré inférieur, il ne s'aperçut qu'il avait été trop loin qu'à la mort de ce dernier. La réflexion l'éclaira, et une circonstance acheva d'opérer en lui un changement complet : envoyé comme un des commissaires de l'Assemblée pour ramener la famille royale, arrêtée à Varennes, la bonté du Roi le toucha, les malheurs et les entretiens de la Reine le séduisirent : alors il revint complétement aux idées monarchiques modérées, entretint des relations indirectes avec Marie-Antoinette, et chercha, pendant tout l'hiver de 1791 à rapprocher les constitutionnels et la Cour. Après la clôture de l'Assemblée constituante, en septembre 1791, il rentra dans ses foyers. Dénoncé à propos d'un écrit trouvé dans un des secrétaires du roi, il fut décrété d'accusation le 15 août 1792, et arrêté le 19. Détenu au fort Barraux, puis transféré à Paris en novembre 1793, et, pendant le voyage, prévoyant sa fin prochaine, il écrivit à ses sœurs une très-belle lettre, où, s'occupant de ceux qui vont survivre, de sa mère, de ses sœurs, des amis qu'il n'ose nommer, pour ne point les compromettre, « il parle, dit M. Sainte-Beuve, avec cet accent qui dénote l'intégrité morale conservée tout entière. »

Devant le Tribunal révolutionnaire, sa défense fut admirable; mais sa condamnation était résolue d'avance, et il fut envoyé à la mort. « Voilà donc, dit-il en arrivant à l'échafaud, le prix de ce que j'ai fait pour la liberté! » Il périt à 32 ans. Barnave montra plus de talent, de plus grandes ressources dans la seconde phase de sa carrière politique que dans la première. Remarquable surtout par l'argumentation, il laissait souvent la discussion se développer; puis à la fin, il venait l'éclairer, la résumer, et fixait les incertitudes. Bien qu'il eût du nerf, de la vigueur, cependant il manquait un peu du feu sacré: il ne montra toutes les qualités du grand orateur que dans le discours qu'il prononça, après le retour de Varennes, sur l'inviolabilité de la personne et des actes du Roi. Après Mirabeau, il fut le plus grand orateur de l'Assemblée constituante. M. Bérenger a publié les *Œuvres de Barnave*, 4 vol. in-8°, 1843. Elles ne renferment guère que des études, des réflexions sur la Révolution, la politique, la morale et la littérature. C. D—Y.

BARNE, v. de la Mœsie-Inférieure; auj. *Varna*.

BARNES (Barnaby), poëte anglais, né vers 1569, auteur de *Sonnets spirituels*, de madrigaux, d'élégies, d'odes, etc.

BARNES (Joshua), érudit anglais, né à Londres en 1654, m. en 1712, professeur de grec, à l'université de Cambridge, 1695, a laissé un poëme sur les combats de coqs; *Gerania, ou la Découverte des Pygmées*, Londres, 1685, où l'on trouverait peut-être le type des Lilliputiens de Swift; une paraphrase de l'histoire d'Esther, en vers grecs, 1679; une *Histoire d'Edouard III*, 1688, pleine de recherches, etc. A. G.

BARNET, brg d'Angleterre (Hertford(, à 16 kil. N.-O. de Londres; 2,400 habit. Victoire d'Édouard d'York sur Warwick, qui y périt, en 1471; grand marché de bestiaux.

BARNEVELDT, brg des Pays-Bas (Gueldre), à 30 kil. N.-O. d'Arnheim; 4,000 hab. Élève d'abeilles.

BARNEVELDT, île dans le détroit de Magellan, au N. de la Terre-de-Feu. Découverte par les Hollandais en 1616.

BARNEVELDT (Jean VAN OLDEN), grand-pensionnaire de Hollande, né à Amersfoord vers 1549, m. en 1619. Savant magistrat et habile négociateur, il fit échouer, en 1587, les desseins de Leicester, favori d'Elisabeth, qui convoitait la domination des Provinces-Unies; alla en ambassade, 1598, auprès de Henri IV, pour le détourner de la paix avec l'Espagne; aida le président Jeannin, ministre de France, 1609, à faire signer la trêve de douze ans qui consacrait l'indépendance de sa patrie; obtint de Jacques I[er] la restitution de La Brille, de Flessingue et de Ramekens, que retenait l'Angleterre, et fut le chef du parti républicain contre le stathouder Maurice de Nassau. La querelle des *Gomaristes* et des *Arminiens* envenima la haine que Maurice et Barneveldt ressentaient l'un pour l'autre. Le stathouder, ayant obtenu du synode de Dordrecht une condamnation contre les Arminiens, envoya son ennemi à l'échafaud. La mort de Barneveldt a fourni un sujet de tragédie à Lemierre. B.

BARNEVILLE, ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 24 kil. S.-O. de Valognes; 604 hab. Comm. de céréales avec Jersey, Guernesey et Aurigny.

BARNSLEY, v. d'Angleterre, dans le comté et à 54 kil. S.-S.-E. d'York, sur la Dearne; 12,310 hab. Exploit. de houille. Fabr. de toiles de lin, blanchisseries, fonderies.

BARNSTABLE, v. d'Angleterre, comté de Devon, à 55 kil. N.-O. d'Exeter, et port sur la rive dr. de la Taw, près de son embouchure dans la Manche de Bristol; industrie et commerce d'exportation. Ville très-ancienne; 10,738 hab. — v. des Etats-Unis (Massachussets), à 105 kil. S.-E. de Boston; port au fond de la baie de Cap-Cod; commerce actif; 4,300 hab. Salines aux environs.

BAROCCI (Fiori Federigo), dit *le Baroche*, peintre de l'école romaine, né à Urbin en 1528, m. le 31 sept. 1612. Son oncle, Bartolomeo Genga, lui fit beaucoup étudier les œuvres du Titien. Un extrême désir de voir les tableaux et les fresques de Raphaël le conduisit à Rome, en 1549. Après avoir terminé un certain nombre d'esquisses et obtenu l'approbation de Jean d'Udine et de Michel-Ange, il retourna dans sa patrie. Rappelé à Rome en 1560, il fut chargé par Pie IV d'orner le palais du Belvédère, conjointement avec Frédéric Zuccaro. Son habileté supérieure étonna les peintres romains. Les jaloux l'invitèrent à un grand banquet, et essayèrent de l'empoisonner. Pendant plusieurs années, il lutta contre la douleur, et fut obligé de suspendre ses travaux. Plus tard, il ne put tenir sa palette plus de deux heures par jour. Ses tableaux se distinguent par la pureté du goût et la noblesse du style. Les principaux sont: la *Cène*, *Saint François stigmatisé*, *Saint Sébastien*, à Urbin; la *Descente de croix*, dans la cathédrale de Pérouse; l'*Annonciation*, à Lorette; le *Martyre de Saint Vital*, à Ravenne; la *Sainte Famille*, à Naples; une *Communion* et *le Christ et Madeleine*, à Rome. Le Musée du Louvre possède une *Madone*, *Sainte Lucie et Saint Antoine*. A. M.

BAROCHE, v. de l'Hindoustan. *V.* BAROTSCHE.

BARODA ou BRODERA, v. de l'Hindoustan, à 130 kil. N. de Surate, à 378 de Bombay; 100,000 hab.; cap. de la principauté de Guikovar. Commerce considérable.

BARŒUL, petit pays de l'anc. Flandre. Les lieux principaux étaient Marc-en-Barrœul, cant. de Tourcoing, et Mons-en-Barrœul, cant. de Lille (Nord).

BAROFLUCTUM, nom latin de BARFLEUR.

BAROLUM, nom latin de BARLETTA.

BARON. Ce mot, en basse latinité *baro*, *barus*, signifiait *homme*; nulle idée de distinction n'y était d'abord attachée. A l'époque même où il signifia un seigneur puissant, il fut encore employé pour désigner le *mari*, par opposition à la femme. Sous le régime féodal, les *grands vassaux*, les *pairs de France*, furent appelés *hauts barons*, qu'ils fussent d'ailleurs comtes, ducs ou évêques. Les hommes qui, sur leurs terres, jouissaient des droits féodaux dans toute leur plénitude, étaient spécialement nommés *barons*; on en comptait 59 au temps de Philippe-Auguste. Le mot *baronnie* désignait l'étendue des possessions et de la juridiction d'un baron, ou bien l'assemblée des barons, ou encore la noblesse en général. Plus tard, dans la noblesse de collation, le titre de baron fut inférieur à celui de comte. En Angleterre, on appela *barons* les pairs du royaume, les juges de la cour de l'Echiquier, et même les notables de Londres, d'York et autres grandes villes, etc. B.

BARON (Michel BOYRON, dit), né à Paris en 1653, m. en 1729, comédien, élève et ami de Molière. Il avait reçu tous les dons de la nature et les avait perfectionnés par l'art. Egalement supérieur dans la comédie et dans la tragédie, il abandonna le théâtre en 1691, encore dans la force de l'âge et du talent; 29 ans après, en 1720, il y reparut et excita de nouveau l'enthousiasme. On lui doit sept comédies, recueillies en 3 vol. in-12, 1759. *L'Homme à bonnes fortunes*, dont on prétend qu'il est l'original, est la seule qui soit restée au théâtre. *L'Andrienne*, traduite de Térence, et *la Coquette*, ne sont pas non plus sans mérite. J. T.

BARON (Hyacinthe-Théodore), médecin, né à Paris en 1686, m. en 1758, fut doyen de la Faculté, de 1730 à 1733, augmenta beaucoup la bibliothèque de cet établissement, et contribua à la rédaction du *Codex medicamentarius*, 1732, in-4°.

BARON (Hyacinthe-Théodore), fils aîné du précédent, né en 1707, m. en 1787. Doyen de la Faculté de Paris, en 1752 et 1754, il s'occupa de la partie historique de la médecine. Il publia: *Compendiaria medicorum Parisiensium notitia*, 1752; *Quæstionum medicarum series chronologica*, 1752; *Ritus, usus... facultatis medicinæ Parisiensis*, etc. D—G.

BARON D'HÉNOUVILLE (Théodore), frère du précédent, chimiste, né en 1715, m. en 1768, élève de Rouelle et de Bourdelin. Il démontra la véritable nature du borax, et prépara le borate d'ammoniaque. Il a donné des éditions de la *Chimie* de Lémery et de la *Pharmacopée* de Fuller.

BARONI (Eleonora), cantatrice italienne du XVII[e] siècle, fille de la belle Adriane de Mantoue, si célébrée pour son esprit et ses talents (*V.* le *Teatro della Gloria di Adriana*, Rome, 1623). Elle reçut des hommages encore plus nombreux dans toutes les langues (*V. Applausi poetici alle glorie della signora Leonora Baroni*, Rome, 1636). Sa mère l'accompagnait de la lyre, et sa sœur de la harpe. Elle-même jouait du théorbe. A. G.

BARONIUS (César), historien, né à Sora, dans le roy. de Naples, en 1538, m. en 1607, devint supérieur de la congrégation des prêtres de l'Oratoire, après Néri qui l'avait fondée. Confesseur du S[t] Père, protonotaire apostolique, cardinal et bibliothécaire du Vatican, deux fois il faillit être pape. Pendant les 27 dernières années de sa vie, il travailla aux *Annales ecclesiastici*, grand ouvrage qu'il poussa jusqu'à 1198, Rome, 1588-1607, 12 vol. in-fol. Les *Centuries* de Magdebourg présentaient l'histoire de l'Eglise sous un jour favorable au protestantisme; Baronius consacra un talent distingué et une immense érudition à prouver que la doctrine et la constitution du catholicisme furent invariables depuis le 1[er] siècle jusqu'à la réformation de Luther. Les *Annales ecclésiastiques* ont été continuées par Bzovius et par Raynaldus jusqu'en 1565. La meilleure édition de ce corps d'histoire est celle de Lucques, 1738-87, 38 vol. in-fol. On y a fondu les diverses continuations, les 4 vol. in-fol. de critiques du franciscain Pagi, et l'on y joint souvent une introduction estimée: *Tornielli annales sacri*, 4 vol. in-fol. J. T.

BARONNET, titre héréditaire de noblesse, particulier à la Grande-Bretagne, et institué en 1611 par Jacques Ier comme mesure fiscale. Les riches propriétaires qui le reçurent durent payer 1,100 liv. sterl. de droits de chancellerie. La spéculation ayant réussi, Charles Ier créa de nouveaux baronnets pour la Nouvelle-Écosse. Cette dignité a été depuis accordée aux illustrations dans tous les genres. On compte aujourd'hui environ 700 baronnets, reconnaissables en ce que l'appellation de *sir* précède leur nom de baptême; ils sont placés entre la pairie et la simple *gentry;* leurs femmes ont la qualification de *lady*. B.

BARONNIES (les), petit pays de l'anc. Lomagne, et dont les lieux principaux étaient Castelmayran, cant. de St-Nicolas de la Grave (Hte-Garonne), et Sérignac, cant. de Beaumont (*ib.*). — pays du haut Dauphiné (dép. de la Drôme), comprenant les 2 baronnies de Mévoillon et de Montauban; lieux principaux: les Ruys, Nyons, Mérindol, et Condorcet.

BAROTSCHE, BAROUTCH ou BAROCHE, anc. *Barygaza*, v. de l'Hindoustan anglais (Bombay), port sur la Nerbudda, à 60 kil. N. de Surate; 33,000 hab. Ville déchue; commerce encore considérable. Prise par les Anglais en 1772.

BAROUIR, premier roi d'Arménie de la race de Haïg. Ayant aidé Varpagués (Arbace) dans la conquête du royaume de Sardanapale, roi d'Assyrie, il fut récompensé de son dévouement par le titre, non plus de prince, mais de roi d'Arménie, vers 759 av. J.-C. Il régna environ 48 ans. C—A.

BAROUS, v. sur la côte O. de Sumatra, cap. des Battas. Marché pour le camphre, le benjoin et l'or.

BAROUSSE (vallée de), petit pays de l'anc. Nébousan (Armagnac et Béarn), et dont le bourg principal était Mauléon (B.-Pyrénées).

BAROUTCH, v. de l'Hindoustan anglais. *V.* BAROTSCHE.

BAROZZIO. *V.* VIGNOLE.

BARQUAH. *V.* BARCA.

BARQUISIMETO, v. de l'Amérique du S. (Vénézuéla), cap. d'une prov. de son nom, à 145 kil. S.-O. de Valencia; 12,000 hab. Commerce d'indigo, cacao et café. *V. Supplém.*

BARR, ch.-l. de cant. (Bas-Rhin), arr. et à 14 kil. N. de Schelestadt, à 460 de Paris; 3,986 hab. Industrie active; commerce de vins, grains, eaux-de-vie. Aux environs se trouve la montagne de Hohenburg ou Odilienberg, d'où la vue s'étend sur le cours du Rhin et les Alpes, et où l'on voit les ruines du château de Landsperg, celles dites *Mur des Païens* bâti par les Romains, le monastère et la chapelle de Ste-Odile, pèlerinage toujours vénéré.

BARRA ou BARRAY, île d'Écosse (comté d'Inverness), l'une des Hébrides, à 6 kil. S. de South-Uist; 12 kil. sur 3 à 6. Fabr. de soude de varech.

BARRA, brg du roy. d'Italie, situé dans la prov. et dans le district de Reggio; 3,217 hab. — vge du royaume d'Italie (prov. de Naples), à 6 kil. E. de Naples, 8,176 hab.

BARRA, État de la Nigritie occid., au N. de la Gambie; 200,000 hab. Cap., Barra-Idding.

BARRA DUCIS, nom latin de BAR-LE-DUC.

BARRABAND (Pierre-Paul), excellent peintre d'oiseaux, né à Aubusson en 1767, m. en 1808, étudia sous Malaine, dessinateur des Gobelins. Le Vaillant le chargea de peindre, dans sa collection, les *oiseaux d'Afrique*, les *perroquets* et les *oiseaux de paradis*, et l'on ne saurait pousser plus loin la perfection. Barraband fut professeur à l'école des Arts de Lyon. Il a fourni des planches au Buffon publié par Sonnini, à l'*Histoire des insectes* de Latreille, et à l'ouvrage de l'Institut d'Égypte. Il exécuta de nombreux dessins pour la manufacture de Sèvres, et décora la salle à manger de Saint-Cloud. B.

BARRABAS. *V.* JÉSUS.

BARRAL (l'abbé Pierre), littérateur, né à Grenoble, m. à Paris en 1772. Janséniste, il écrivit avec violence contre les ennemis de Port-Royal. On lui doit: *Dictionnaire historique, littéraire et critique des hommes célèbres*, 1758, 6 vol. in-8°, consacré surtout à son parti; *Dictionnaire historique, géographique et moral de la Bible*, 1758, 2 vol. in-8°; *Dictionnaire des antiquités romaines*, 1766, 2 vol. in-8°, extrait de Pitiscus, etc. Il a édité les *Mém. hist. et littér.* de l'abbé Goujet, 1767.

BARRAL (Louis-Mathias, comte de), prélat français, né en 1746, m. en 1816. Élève du séminaire St-Sulpice à Paris, il était coadjuteur de l'évêque de Troyes, son oncle, quand la Révolution arriva. Il refusa de prêter le serment de la Constitution civile de 91, et s'expatria. Lors du Concordat, il fut un des 45 évêques qui donnèrent leur démission, pour n'être pas un obstacle à la conclusion de cet acte. Le premier consul lui donna ensuite l'évêché de Meaux. Sous l'Empire, M. de Barral devint archevêque de Tours, 1805, sénateur, 1806, et aumônier de Joséphine, dont il prononça l'oraison funèbre en 1814. Il officia à la messe qui eut lieu au Champ-de-Mai, 1815. Aussi Louis XVIII, qui l'avait nommé pair de France lors de la première Restauration, le déclara démissionnaire à la seconde. B.

BARRAS (Paul-Jean-François-Nicolas, comte de), né à Fohemboux (Var) en 1755, m. le 29 janvier 1829, partit sous-lieutenant pour l'Ile-de-France en 1775, alla dans l'Inde, servit sur l'escadre de Suffren, et revint capitaine. Ses dettes, conséquence de ses mœurs, le jetèrent dans le parti révolutionnaire. Il se distingua parmi les assaillants à la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, et à l'attaque des Tuileries, le 10 août 1792. Membre de la Convention, il vota la mort du roi, alla comme commissaire à l'armée d'Italie et de Provence, pressa le siége de Toulon, où il connut le jeune Bonaparte, reprit cette ville aux Anglais, revint à Paris, se joignit aux thermidoriens pour renverser Robespierre, fut secrétaire, puis président de la Convention, puis membre du Comité de salut public. Chargé du commandement de la force armée le 1er prairial et le 13 vendémiaire, il réprima, par le bras de Bonaparte, l'insurrection dans cette dernière journée. Membre du Directoire, il se souilla par la débauche et les dilapidations. Son influence fut très-grande du 18 fructidor an V au 30 prairial an VII; mais alors elle diminua, et le lendemain du 18 brumaire, il envoya sa démission, se retira dans son château de Gros-Bois, ensuite à Bruxelles, et, sans autres vicissitudes que celles de quelques intrigues, il rentra en France et mourut à Chaillot. J. T.

BARRAUX, vge (Isère), arr. et à 38 kil. N.-E. de Grenoble, à 607 de Paris; le FORT BARRAUX, à 2 kil. de la frontière de Savoie, fut bâti par Charles-Emmanuel, duc de Savoie, et fut pris par le maréchal de Lesdiguières, 1598. C'est auj. une place de guerre de 4e classe; 1,378 hab.

BARRE, ch.-l. de cant. (Lozère), arr. et à 10 kil. S.-S.-E. de Florac; 385 hab. Église calviniste.

BARRE DE MONT (LA), brg du dép. de la Vendée, petit port commerçant, sur un chenal de la baie de Bourgneuf; 417 hab.

BARRE (Joseph), littérateur français, né en 1692, m. en 1764. Il était chanoine régulier de Ste-Geneviève et chancelier de l'Université de Paris. On lui doit: *Histoire générale d'Allemagne*, 1748, 11 vol. in-4°, ouvrage plein de recherches, mais aussi d'inexactitudes, et sans élégance; *Vie du maréchal de Fabert*, 1752, 2 vol. in-12, curieuse, mais mal écrite.

BARRE (le chevalier de La). *V.* LABARRE.

BARRE, BARREAU. Dans l'ancien Parlement de Paris, une barre de fer séparait les juges des avocats, et des plaideurs ou des accusés. Le banc des avocats, placé derrière la Barre, était appelé le *Barreau*. Pour plaider, ou pour répondre aux interrogations des juges, on comparaissait à la Barre.

BARRÉ (Pierre-Yves), auteur dramatique, né à Paris en 1749, m. en 1832, fut d'abord avocat au parlement de Paris, puis greffier à celui de Pau. Après 1789, il se mit à écrire pour le théâtre, et fit représenter, avec Piis, de petits tableaux champêtres, *les Amours d'été*, *les Vendangeurs*, *les Veillées villageoises*. En 1792, associé à Radet et Desfontaines, il fonda le théâtre du Vaudeville de la rue de Chartres, et le dirigea pendant 25 ans. Il a laissé une multitude de vaudevilles et de chansons.

BARREAUX (Jacques VALLÉE, seigneur des). *V.* DES BARREAUX.

BARRÉGES. *V.* BARÈGES.

BARRÊME (val de), petit pays de l'anc. Provence et dont le lieu principal était Barrême, auj. ch.-l. de cant. (B.-Alpes), arr. et à 28 kil. S.-E. de Digne et à 764 kil. de Paris, au confluent du Bliois et de la Clamane; 760 hab.

BARRÊME (François), arithméticien, né à Lyon vers 1640, m. en 1703. Il publia plusieurs ouvrages d'arithmétique pratique, et entre autres *les Comptes-Faits du grand commerce*..., Paris, 1670. Ce livre a été si populaire, que le nom de l'auteur est devenu technique et proverbial.

BARRENSIS PAGUS, nom latin du BARROIS.

BARRÈRE. *V.* BARÈRE.

BARRETO (Francisco De), gouverneur portugais dans les Indes, m. en 1574. Il ne fut pas étranger aux persécutions qu'eut à subir le Camoëns. Ce fut sous ses ordres que les Portugais commencèrent la conquête du Monomotapa, 1569.

BARRETT (J.-J. de), laborieux traducteur, né à Condom en 1717, d'une famille qui avait suivi les Stuarts dans

leur exil, m. à Paris en 1792, fut professeur et inspecteur à l'École militaire. Il a traduit divers traités de Cicéron, les *Métamorphoses* d'Ovide, Tacite, l'*Histoire de Florence* de Machiavel, l'*Éloge de la folie* d'Érasme, etc.

BARRHEAD, v. d'Écosse, près de Glasgow. Filatures et fabr. de tissus; 9 vastes blanchisseries; 4 établissements pour l'impression des calicots; fonderie de fer, moulin à farine, atelier de machines. En tout, 6,000 hab.

BARRIA ou BAHR-ABAD, partie centrale de l'Arabie, comprenant le Nedjed et les déserts voisins jusqu'à la Syrie et à l'Euphrate.

BARRICADES (JOURNÉES DES). On donne ce nom à deux insurrections de Paris : l'une, le 12 mai 1588, à la suite d'une insulte faite par les Suisses aux bourgeois, fut excitée par les Seize en faveur de Henri de Guise, et contre Henri III, qui fut obligé d'abandonner la ville; l'autre, les 25-6 août 1648, provoquée par l'arrestation de Novion de Blancménil, Charton et Broussel, conseillers au parlement, fut le signal des troubles de la Fronde. Le nom de Barricades vient de ce que les révoltés barraient les rues avec des barriques, derrière lesquelles ils se retranchaient. B.

BARRICADES (LES), défilé du Piémont, à 56 kil. d'Embrun. Passage de 6 mèt. environ entre deux montagnes escarpées; forcé par le prince de Conti en 1742 et par le général Vaubois en 1794.

BARRIÈRE (Pierre), régicide, né à Orléans, fut d'abord batelier, puis soldat. Il conçut le projet d'assassiner Henri IV, 1593; il s'en ouvrit à un dominicain italien, Séraphin Banchi, dont les révélations sauvèrent le roi. Il fut rompu vif à Melun, 26 août, après avoir soutenu jusqu'à la fin qu'il avait été poussé par Aubry, curé de St-André-des-Arcs à Lyon, et par le P. Varade, recteur des Jésuites de Paris. On offrit à Banchi l'évêché d'Angoulême; il n'accepta qu'une modique pension. B.

BARRIÈRE (J. de La), né en 1544 à St-Céré en Quercy, m. à Rome en 1600, avait été nommé abbé de Feuillant, au diocèse de Rieux, 1562. Il réforma cette abbaye, et devint le chef de la congrégation des *Feuillants*, dont la règle fut approuvée par Sixte-Quint en 1586. Les Ligueurs, qui le détestaient à cause de sa fidélité à Henri III, le desservirent auprès du pape, et il fut momentanément privé de son bénéfice.

BARRIÈRE (TRAITÉS DE LA). Par un traité conclu le 29 janvier 1713, deux mois avant la paix d'Utrecht, Louis XIV accordait aux Hollandais comme *barrière* les villes de Tournai, Ypres, Menin, Furnes, Warneton, Warwick, Comines, et le fort de Knock. Un second traité, négocié à Anvers avec l'empereur et les Hollandais, fut conclu le 15 nov. 1715. Son objet était de mettre la maison d'Autriche en possession des Pays-Bas, et de lui en faciliter la défense en accordant aux Hollandais le droit d'avoir garnison dans un certain nombre de places. Il fut décidé que l'empereur et les États-Généraux entretiendraient dans les Pays-Bas une armée de 30 à 35,000 hommes, et que la défense des villes de Namur, Tournai, Menin, Furnes, Ypres, Warneton, et du fort de Knock, serait uniquement confiée aux troupes de la république. A. G.

BARRISTERS. *V.* ATTORNEY.

BARROIS, COMTÉ ou DUCHÉ DE BAR, *Barrensis pagus*, anc. pays de France (Lorraine), s'étendant depuis la Champagne jusqu'au delà de la Moselle, sur les deux rives de la Meuse; cap. Bar; villes princip., St-Mihiel, Pont-à-Mousson, Stainville, Commercy. Il forme auj. à peu près le dép. de la Meuse. Frédéric Ier de Mosellane en fut le premier duc, 941. Au XIe siècle, les seigneurs de Bar ne portèrent plus que le titre de comtes; ils reprirent celui de ducs vers 1354. En 1301, Henri III, duc de Bar, fait prisonnier par Philippe le Bel, lui fit hommage de la ville de Bar et de tout ce qu'il tenait en franc-alleu en deçà de la Meuse; c'est cette partie du Barrois qui forma le *Barrois mouvant*, à la suzeraineté duquel les rois de France ne cessèrent de prétendre. Mais les empereurs d'Allemagne donnèrent toujours l'investiture du marquisat de Pont-à-Mousson, érigé par l'empereur Charles IV en 1354, et qui formait une partie du *Barrois non mouvant*. En 1431, René d'Anjou réunit le Duché de Bar à la Lorraine, dont depuis lors il suivit les destinées. En 1571, un concordat entre Charles IX et le duc Charles III plaça le Barrois mouvant sous la juridiction du parlement de Paris.

BARROLLE ou BARROILLE, fief de l'anc. Forez et dont le bourg principal était St-Georges de Baroille, canton de St-Germain-Laval (Loire).

BARROS (Jean de), historien portugais, né à Viseu en 1496, m. en 1570, fut page à la cour du roi Emmanuel, gouverneur des établissements de la Guinée, puis trésorier-général des colonies sous Jean III. Dans sa jeunesse, 1520, il écrivit *Clarismond*, roman plus remarquable par le style que par l'invention et l'intérêt. L'ouvrage pour lequel ses compatriotes l'ont appelé leur Tite-Live est l'*Asie portugaise*, divisée en 4 décades ou séries de 10 livres; c'est l'histoire des découvertes et conquêtes des Portugais en Orient, de 1412 à 1526 : elle fut continuée par Diego de Couto. Barros est exact, curieux, instructif, quoique idolâtre de sa nation; son style élégant et pur contribua à fixer la langue. B.

BARROSO (Michel), peintre espagnol, né en 1538, à Consuegra, dans la Nouvelle-Castille, m. à l'Escurial en 1590. Il étudia, à Madrid, dans l'atelier de Becerra. Dès ses débuts, il obtint d'éclatants succès. Philippe II le nomma peintre officiel de la cour, en 1585 : il le chargea d'historier une partie du cloître des Évangélistes, à l'Escurial. Barroso manque parfois de vigueur, et n'observe pas toujours fidèlement les lois du clair-obscur; mais il a un coloris splendide, qui rappelle celui du Baroche, et ses formes bien dessinées ont toute la grâce qu'on admire dans les tableaux du Corrége. C'était, du reste, un savant homme : il connaissait l'architecture, la perspective, la musique, le grec, le latin et plusieurs langues vivantes. A. M.

BARROU (LE), *pagus Berravensis*, petit pays de l'anc. Touraine, et dont la capitale était Barrou, dans le canton de Pressigny-le-Grand (Indre-et-Loire).

BARROW (DÉTROIT DE), un des détroits du passage Nord-Ouest, entre ceux de Lancastre à l'Est, de Melville à l'Ouest, par 90° — 100° env. de long. O.; et 74° — 75° lat. N. Découvert par E. Parry en 1819.

BARROW, riv. d'Irlande; sources dans les monts Sliebh-Bloom; se jette dans l'Atlantique à Waterford; cours de 150 kil., presque entièrement navigable. — v. d'Angleterre (comté de Leicester), sur la Soar; 6,300 hab.

BAROW, ou BARROW, nom que donnent les archéologues anglais aux anciens tertres funéraires (*tumuli*).

BARROW (Isaac), théologien et géomètre, né à Londres en 1630, m. en 1677. Après des voyages en France, en Italie et à Constantinople, il enseigna le grec à Cambridge, 1660, la philosophie à Gresham, et revint à Cambridge professer les mathématiques, 1664. En 1669, il céda sa chaire à Newton, son élève, dont il avait deviné le génie. Il devint chapelain de Charles II, 1670, et chancelier de l'université de Cambridge, 1675. On le regarde comme l'inventeur du *triangle différentiel*. Ses *Lectiones geometricæ*, Londres, 1669, in-4°, et ses *Lectiones opticæ*, Cambridge, 1674, in-4°, sont des ouvrages estimés.

BARROW (John), compilateur anglais, a publié une *Histoire des découvertes des Européens dans les diverses parties du monde*, trad. en franç. par Targe, Paris, 1766, 12 vol. in-12. L'*Histoire des Voyages*, de l'abbé Prévost, bien qu'imparfaite, la fit oublier; m. vers la fin du XVIIIe siècle.

BARROW (John), savant voyageur anglais, né en 1764, m. en 1849, Président et fondateur de la société géographique de Londres, secrétaire de l'Amirauté, il prêta un intelligent appui aux expéditions de Ross, de Parry, et de Franklin; son nom a été donné à un détroit de l'Amérique. Ses principaux ouvrages sont : *Voyage dans le Sud de l'Afrique*, Lond., in-4°; *Vie d'Anson*, Lond., 1839; *Vie, voyages et exploits de Fr. Drake*, 1843; *Voyage à la Cochinchine*, trad. par Malte-Brun en 1807.

BARRUEL (l'abbé Augustin) littérateur français, né en 1741, à Villeneuve de Berg, près de Viviers, m. à Paris en 1820. Membre de la société de Jésus, il quitta la France lors de la suppression de son ordre, 1763, et ne revint qu'en 1774. Adversaire ardent de la philosophie du XVIIIe siècle, il entreprit de la réfuter dans ses *Helviennes*, 1781, 5 vol. in-12. Il travailla avec Fréron à l'*Année littéraire*, rédigea le *Journal ecclésiastique*, émigra en Angleterre, 1792, d'où il lança ses *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, 1797, et sollicita sa rentrée après le 18 brumaire. Bonaparte l'ayant nommé chanoine de Paris, 1802, il fit une apologie du Concordat intitulée : *De l'Autorité du Pape*, 1803. Mais sous la Restauration, il renouvela ses attaques contre les principes de la Révolution. B.

BARRUEL DE BEAUVERT (Antoine-Joseph, comte), écrivain royaliste, né en 1756 à Bagnole (Gard), m. en 1817. Il était parent de Rivarol. Après la fuite de Louis XVI à Varennes, il fut du nombre de ceux qui s'offrirent pour être ses otages. Il travailla avec Peltier aux *Actes des Apôtres*, feuille monarchique, fut condamné à la déportation au 18 fructidor an V (7 sept. 1797), mais échappa à la peine. Incarcéré pour une brochure contre le 18 brumaire,

il dut sa délivrance à Joséphine; mais l'Empire dédaigna d'employer sa plume. B.

BARRUM AD ALBULAM, nom latin de BAR-SUR-AUBE.

BARRUM DUCIS, nom latin de BAR-LE-DUC.

BARRY (Gérald), appelé aussi *Giraldus Cambrensis*, né aux environs de Pembroke dans le pays de Galles, vers 1146, m. vers 1220. Il alla plusieurs fois étudier à l'université de Paris, et fut chapelain de Henri II, qui cependant lui refusa deux fois l'évêché de St-David, auquel le chapitre l'avait appelé. En 1188, il prêcha la croisade aux Gallois, et administra le royaume pendant l'absence de Richard Cœur-de-Lion. Il a laissé : *Topographia Hiberniæ*, et *Historia vaticinalis de expugnatione Hiberniæ*, ouvrages publiés par Camden, Francf. 1602; *Itinerarium Cambriæ; De rebus à se gestis*, dans l'*Anglia sacra* de Wharton; et une peinture des monastères du temps, sous le titre de *Ecclesiæ speculum*. Ce livre a sans doute donné naissance à la tradition qui lui prête cette variante à l'oraison dominicale : *A monachorum malitiâ libera nos, Domine*. Le latin de Barry, un peu chargé d'ornements, est vif et pittoresque. A. G.

BARRY (Jacques), peintre, né à Cork (Irlande), en 1741, m. en 1806, fut protégé par Burke, aux frais duquel il alla passer quatre ans en France et en Italie. Nommé membre de l'Académie de peinture de Londres, il en fut rayé à cause de l'enthousiasme avec lequel il accueillit la Révolution française. Il a été enterré à Saint-Paul. Original et grand dans la conception, il fut très-médiocre coloriste et dessinateur incorrect. On cite, parmi ses toiles, une *Vénus*, qui a été gravée, la *Mort du général Wolf* et un *Philoctète* à Bologne. Barry a gravé la plupart de ses œuvres à l'eau-forte, et laissé quelques *Leçons sur la peinture*. B.

BARRY (Mme du). *V.* DUBARRY.

BARS (prononcez Barsch), en allem. *Bremsenburg*, vge de Hongrie, dans le comitat du même nom, à 20 kil. S.-S.-O. de Kœnigsberg, sur le Gran, affluent du Danube. Jadis ville libre.

BARS (comitat de), prov. de Hongrie, ch.-l. Aranyos-Maroth; 263,520 hectares; 140,900 hab. dont 80,100 Slaves, 46,800 Hongrois, 14,000 Allemands, et, pour la religion, 179,500 catholiques, 17,920 réformés, 3,420 protestants et 700 juifs. Pays riche, au midi, en produits agricoles, vins, etc. Exploit. autrefois plus importante d'or et d'argent, de cuivre, de fer, etc. Au N. cette province renferme la ville de Kremnitz.

BARSABAS (St Joseph) frère de St Jacques le Mineur et de Thadée, avait été proposé aux apôtres pour remplacer Judas Iscariote; mais le sort tomba sur Mathias. Il fut évêque d'Eleuthéropolis en Palestine, et martyr. Fête le 20 juillet.

BARSAC, vge (Gironde), arr. et à 30 kil. S.-E. de Bordeaux, sur la rive g. de la Garonne; vins blancs fins très-estimés, dits de *Graves*; 1,512 hab.

BARSINE, fille d'Artabaze, fut mariée à Memnon le Rhodien. Après la mort de son époux, elle eut d'Alexandre le Grand un fils naturel nommé Hercule. Le roi la donna ensuite à Eumène de Cardie. On suppose qu'elle fut tuée en même temps que son fils, par l'ordre de Cassandre, 309 av. J.-C.

BART ou BARTH (Jean), célèbre marin français, d'une famille originaire de Dieppe, né à Dunkerque le 20 oct. 1651, m. le 27 avril 1702, était fils d'un pêcheur. Il servit d'abord sous Ruyter dans la marine de la Hollande; mais, quand Louis XIV déclara la guerre à ce pays, il arma un navire en course, et le roi, apprenant ses exploits, lui donna une commission pour croiser dans la Méditerranée, puis l'éleva aux grades de lieutenant et de capitaine de vaisseau. Présenté à la cour de Versailles par le chevalier de Forbin, qui avait été un instant prisonnier des Anglais avec lui, Jean Bart, malgré la brusquerie de sa parole et la rudesse de ses manières, fut reçu avec bienveillance. De nouveaux succès lui valurent des lettres de noblesse et le titre de chef d'escadre. Pendant la guerre contre Guillaume III, il brûla plus de 80 navires anglais dans la Manche, rapporta de Newcastle un immense butin, et, après un combat où il tua de sa main un contre-amiral ennemi, fit entrer des vivres dans Dunkerque assiégé. La paix de Ryswick interrompit ses glorieuses croisières. Dunkerque lui a élevé, en 1845, une statue due au ciseau de David d'Angers. B.

BARTAS (Guillaume de SALLUSTE, sieur du). *V.* DU BARTAS.

BARTENHEIM, vge du dép. du Haut-Rhin, arr. d'Altkirch; 1,560 hab.

BARTENSTEIN, v. de Prusse (prov. de Prusse), à 21 kil. S.-S.-O. de Friedland; 4,111 hab. Fondée en 1332. — V. de Wurtemberg, à 12 kil. N.-N.-O. de Gerabronn; 1,082 hab. Château, résidence des princes de Hohenlohe-Waldenburg-Bartenstein.

BARTFELD, en hongrois *Bartpha*, v. de Hongrie, à 30 kil. N. d'Eperiès; sources ferrugineuses et bains très-fréquentés. Papeteries et forges; 5,000 hab.

BARTH (Gaspard de). *V.* BARTHIUS.

BARTHE-DE-NESTE (LA), ch.-l. de cant. (Htes-Pyrénées), arr. et à 18 kil. E. de Bagnères-de-Bigorre; 745 hab.

BARTHE (Nicolas-Thomas), auteur dramatique, né à Marseille en 1734, m. en 1785. Il débuta par des pièces fugitives, au nombre desquelles on distingue *les Statuts de l'Opéra*, et une épître à Thomas *Sur le Génie*. On n'a publié que ses *Œuvres choisies*, Paris, 1811, in-12. Une seule de ses comédies est restée au répertoire, *Les Fausses Infidélités*, 1768, petit acte en vers, assez spirituel.

BARTHE (Paul de LA). *V.* THERMES (DE).

BARTHÉLEMITES, confrérie de clercs séculiers, fondée à Saltzbourg, en 1640, par Barthélemy Holghauser, prêtre d'Ingolstadt en Bavière, et confirmée par le pape en 1680. Ils se vouèrent à l'éducation des jeunes gens et des prêtres. Dès 1795, cette confrérie n'existait plus. E. S.

BARTHÉLEMY (SAINT-), une des Antilles, ch.-l. Gustavia; 25 kil. de tour. Bon port, mais d'un accès difficile. Bois précieux; pas d'eau. A la France de 1648 à 1784; auj. aux Suédois; 16,000 hab.

BARTHÉLEMY-DE-GROUIN (SAINT-), brg du dép. de l'Isère, arr. et à 22 kil. S.-O. de Grenoble. Fontaine d'eau bouillante et facilement inflammable; 751 hab.

BARTHÉLEMY (SAINT), apôtre. On croit qu'il alla prêcher jusqu'à l'extrémité des Indes. A son retour, il porta l'Evangile en Phrygie, en Lycaonie, et subit le martyre en Arménie, où il fut écorché vif vers l'an 71. Fête : le 24 août. L'*Evangile* attribué par quelques hérétiques à St Barthélemy était apocryphe; il a péri.

BARTHÉLEMY (Pierre), prêtre de Marseille, accompagna la première croisade. Une légende raconte que, pendant le siége d'Antioche, St André lui apparut, et lui indiqua une église où l'on trouverait, en fouillant la terre, la lance qui perça le côté de J.-C.; et que la découverte du fer précieux, en ranimant les croisés, les fit triompher de leurs ennemis. Barthélemy, accusé ensuite d'imposture, proposa de se soumettre à l'épreuve du feu; il succomba peu de jours après, 1099. B.

BARTHÉLEMY DES MARTYRS, ainsi appelé de l'Eglise des Martyrs à Lisbonne, où il fut baptisé, né en 1514, m. en 1590. Il entra dans l'ordre de St-Dominique, fut archevêque de Braga en 1559, et assista au concile de Trente. Clément XIV l'a béatifié, 1773. Ses œuvres ont été publiées par le P. d'Inguimbert, Rome, 1734-5, 2 vol. in-fol. Le *Stimulus pastorum* a été trad. en français, sous le titre de *Devoir des pasteurs*, par G. de Mello, Paris, 1672, in-12; et le *Compendium spiritualis doctrinæ*, par Michel Godeau, 1699. *V.* la *Vie* de Barthélemy, par Lemaistre de Sacy, 1663.

BARTHÉLEMY (Jean-Jacques, abbé), né à Cassis (Provence), en 1716, m. en 1795, fit sa théologie chez les jésuites pour entrer dans les ordres, reçut la tonsure, mais n'alla pas plus loin, et se tourna vers les lettres. A Marseille, un M. de Cary l'initia à la numismatique, et il y prit un goût très-vif. Barthélemy vint à Paris en 1743, fit connaissance avec Gros de Boze, garde du cabinet des médailles de la Bibliothèque du Roi, fut nommé son adjoint en 1745, et lui succéda lorsqu'il mourut en 1753. Il voyagea en Italie, et visita Rome, Herculanum, Pompéi. Sa vie laborieuse fut consacrée à l'érudition et au soin d'accroître le cabinet des médailles, dont il porta le nombre à 60,000 par de précieuses acquisitions. Membre de l'Académie des Inscriptions dès 1747, Barthélemy fut reçu en 1789 à l'Académie française. Arrêté en 1793, et presque aussitôt remis en liberté, la Terreur attrista ses derniers jours. Ami sûr, philosophe aimable, il a laissé des monuments nombreux de son érudition, et surtout un livre qui lui a fait une réputation européenne, le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, 1788, 4 vol. in-4° et atlas, dont les meilleures éditions sont celles de 1799, 7 vol. in-8° et atlas in-4°; de 1817, 7 vol. in-8° et atlas in-fol.; de 1822, de 1824, même format. Il serait à désirer qu'il en parût une avec des annotations devenues nécessaires. Le héros est un Scythe qui part de son pays en 363 et y rentre en 337 avant J.-C., après avoir vécu à Athènes et parcouru la Grèce. Observateur philosophe, il a tout vu, tout étudié, tout décrit. Revenant par l'Égypte et la Perse, il reçoit de Philotas, son ami, des lettres sur

les affaires générales de la Grèce, qu'il a quittée. Ainsi le cadre varie et la fiction n'a rien qui fatigue. On l'a blâmé cependant, sans remarquer assez que cette forme romanesque, donnée à l'histoire religieuse, civile, littéraire et philosophique de la nation la plus éclairée de l'antiquité, permettait d'exposer une foule de faits, de notions secondaires qu'on n'expliquerait pas ou qui fatigueraient dans des traités. C'était d'ailleurs un moyen de ramener à l'érudition un siècle qui la prisait peu. Le profond savoir, l'éclat et l'intérêt du style concilièrent à l'auteur les suffrages des gens de lettres et des gens du monde. Aujourd'hui encore, bien qu'on puisse lui reprocher trop d'admiration pour la législation de Lycurgue, trop d'indulgence pour les principes de certains philosophes, trop d'allusions aux temps modernes, et parfois enfin trop de pompe dans l'expression, le *Voyage d'Anacharsis* reste un chef-d'œuvre de composition et de style; il vivra autant que notre langue. Mitford (*Hist. de la Grèce*) a fait des récits de Barthélemy une critique sévère, mais juste. En tête de l'*Anacharsis* s'imprime souvent une intéressante notice que l'auteur écrivit sur lui-même deux ans avant sa mort. Il a publié aussi une foule de mémoires, dont la plus grande partie est dans le recueil de l'Académie des Inscriptions. Les plus remarquables sont : *Réflexions sur l'alphabet et la langue de Palmyre*, 1754; *Explication de la mosaïque de Palestrine*, 1760; *Dissertation sur une inscription grecque relative aux finances d'Athènes*, 1792. Ste-Croix a publié ses *Œuvres diverses*, 2 vol. in-8°, 1798. *Carite et Polydore*, petit roman, avait paru en 1760. Sérieys a donné en 1802 un *Voyage en Italie*, d'après les lettres originales de Barthélemy. L'édition la plus complète des *Œuvres* est celle de Villenave, 1821, 4 vol. in-8°. On y peut joindre la *Numismatique du Voyage du jeune Anacharsis*, publiée par Landon, 2 vol. in-8°. J. T.

BARTHÉLEMY (le marquis François), neveu du précédent, né à Aubagne en 1747, m. à Paris en 1830. Placé dans les bureaux du duc de Choiseul, il fut ensuite secrétaire de légation en Suisse, en Suède, en Angleterre, ministre plénipotentiaire en Suisse, 1792. En 1795, il négocia les traités de Bâle avec la Prusse, l'Espagne et la Hesse. En 1797, il fut élu, par les deux conseils législatifs, membre du Directoire, tomba au 18 fructidor, et fut déporté à Sinnamari, d'où il s'enfuit aux Etats-Unis. Après le 18 brumaire, il revint en France, entra au sénat (1800), en devint vice-président, et reçut plus tard le titre de comte de l'Empire. En 1814, il abandonna Napoléon, fit partie de la commission chargée par Louis XVIII de rédiger la Charte, et devint grand officier de la Légion d'Honneur, marquis et pair de France. — Son petit-neveu, M. Sauvaire Barthélemy, né à Marseille en 1800, a été pair de France sous Louis-Philippe, puis député des Bouches-du-Rhône après 1848. B.

BARTHÉLEMY (LA SAINT-). Massacre des protestants en France, le 24 août 1572, jour de la St-Barthélemy. On a dit que ce grand crime avait été prémédité; mais cela n'est pas démontré. Peut-être les protestants, en butte à la haine et aux attaques isolées des catholiques, songèrent-ils à se mettre en défense en tramant quelque conspiration. On le fit croire du moins au jeune roi Charles IX; on lui représenta que son autorité, que sa vie même exigeait un grand coup, et il consentit au massacre. Le signal en fut donné dans la nuit du 24 août, par la cloche de St-Germain-l'Auxerrois, la paroisse royale. Aussitôt des bandes, dirigées par Henri de Guise, Tavannes, le duc d'Aumale, etc., se portèrent dans toute la ville. Coligny, Caumont de La Force, La Rochefoucauld, Ant. de Clermont, de Piles et une foule d'autres, furent au nombre des victimes. Henri de Navarre et le prince de Condé n'échappèrent qu'en promettant d'abjurer; Marguerite de Valois courut les plus grands périls. Les assassins ne respectèrent pas même les savants, et bien des vengeances particulières s'assouvirent : l'avocat Ferrières, l'historien La Place, le philosophe Ramus, furent tués. Les provinces eurent aussi leur St-Barthélemy ou *matinée parisienne*; on égorgea les Calvinistes à Meaux, Orléans, Bourges, Troyes, Rouen, Saumur, Angers, La Charité, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Nevers, Tours, Poitiers, Condom, etc. Plusieurs gouverneurs s'honorèrent en refusant d'exécuter les ordres de la cour : le comte de Tende, en Provence; le marquis de Gordes, en Dauphiné; Chabot-Charny, en Bourgogne; le vicomte d'Orthez, à Bayonne. Le nombre des morts dans toute la France a été porté, selon les historiens, de 10,000 à 30,000, selon d'autres à deux mille à peine, chiffre encore énorme. La St-Barthélemy fit naître la 4e guerre de religion, et favorisa le développement du parti des *Politiques*. (*V.* POLITIQUES).

BARTHEZ (Paul-Joseph), médecin célèbre, né à Montpellier le 11 déc. 1734, m. à Paris le 15 oct. 1806. A vingt ans, il était docteur en médecine; il vint à Paris, où il se lia avec Falconnet, chirurgien du roi, d'Alembert, Mairan, Caylus et Barthélemy; il travailla au *Journal des Savants* et à l'*Encyclopédie*. En 1759, à la suite d'un brillant concours, il fut nommé professeur à Montpellier, où ses leçons lui attirèrent une grande réputation, mais où il ne sut pas se concilier l'affection de ses collègues. Il publia plusieurs mémoires de physiologie, qui furent amèrement critiqués et même accusés à Rome; puis, désirant revenir à Paris, il se fit recevoir bachelier en droit, obtint une charge de conseiller à la cour des Aides, et fut nommé médecin du duc d'Orléans, qui lui obtint une place de conseiller d'Etat. En 1789, il retourna dans le Midi, et fut chargé de donner des soins à beaucoup d'officiers malades; nommé membre de l'Institut en l'an VIII, et médecin du gouvernement en 1802, il travailla à son livre sur les maladies goutteuses. Médecin consultant de Napoléon, membre de la Légion d'Honneur et d'une foule d'académies, il mourut de la pierre après beaucoup de souffrances. Son caractère naturellement vif et impérieux était aigri, sur la fin de sa vie, par la maladie et par les contradictions qu'il avait rencontrées de la part de ses adversaires, Dumas, Cabanis, etc. Ses principaux ouvrages sont : *Nouveaux éléments de la science de l'homme*, Montpellier, 1778; *Nouvelle mécanique des mouvements de l'homme et des animaux*, Carcassonne, 1798; *Traité des maladies goutteuses*, Paris, 1802. Barthez a remanié toute la science physiologique, en reconnaissant dans l'économie animale un principe distinct de la matière et qui l'anime; il l'appelle *principe vital*. D—G.

BARTHIUS (Gaspard de BARTH, en latin), savant critique allemand, fils d'un conseiller de l'électeur de Brandebourg, né à Custrin en 1587, m. à Halle en 1658. A 9 ans, il récitait tout Térence par cœur sans faire une seule faute, et à 12, il mit les *Psaumes* de David en vers latins. Ses principaux ouvrages sont : ses *petits poëmes*, Wittemberg, 1607; *Zodiacus vitæ christianæ*, poëme en 12 livres, Francfort, 1623; des *Commentaires* très-doctes sur Claudien, Hanovre, 1612, in-8°; sur Rutilius, in-4°, 1655; *Erotodidascalus*, trad. latine de la continuation de la *Diane* de Montemayor, Hanau, 1625, in-8°. C. N.

BARTHOLE ou BARTOLE, célèbre jurisconsulte, né en 1313 à Sasso-Ferrato (Ombrie), m. à Pérouse en 1356; docteur de l'université de Bologne, professeur de droit à Pise, puis à Pérouse, il fut député par cette ville auprès de l'empereur Charles IV, qui le nomma conseiller. Il imprima un nouveau mouvement à l'étude du droit romain et forma école : dès lors il n'y eut plus d'*Accursiens* (*V.* ACCURSE), il n'y eut que des *Bartolistes*. Au lieu de se borner à faire des gloses, on fit des commentaires et des traités, et on introduisit dans les discussions la dialectique scolastique, l'abus des citations et une extrême subtilité. L'école de Bartole, à laquelle appartiennent Balde, Forcadel, Tiraqueau, etc., se complait dans des distinctions, divisions et subdivisions puériles; elle appuie ses décisions beaucoup moins sur la discussion et l'étude des textes que sur l'autorité des interprètes précédents ou contemporains. Bartole eut longtemps une grande réputation à cause de son immense érudition et de ses travaux considérables; mais depuis Alciat et Cujas (*V. ces mots*) il est peu à peu tombé dans l'oubli. Un de ses ouvrages les plus bizarres est le *Procès de Satan contre la Vierge devant Jésus-Christ*. *V.* M. Vidalin, *Etude sur Bartole*, 1856. ED. T.

BARTHOLIN (Gaspard), savant danois, né en 1585 à Malmoë, m. en 1629, enseigna la langue grecque, la médecine et la théologie à l'université de Copenhague. Ses *Institutiones anatomicæ*, Wittemb., 1611, servirent au XVIIe siècle de manuel dans beaucoup d'universités.

BARTHOLIN (Thomas), fils du précédent, anatomiste, né à Copenhague en 1619, m. en 1680. Il étudia en Hollande, à Paris, à Montpellier et à Padoue, où il fut désigné comme protecteur de la nation allemande à l'université. Reçu docteur à Bâle en 1645, il revint en Danemark, fut nommé professeur de mathématiques, puis d'anatomie, et doyen du collége des médecins, en 1654. Dans sa vieillesse, un incendie détruisit sa bibliothèque et ses propriétés; il reçut, à l'occasion de ce malheur, des marques de l'estime générale; le roi Christian V le nomma son premier médecin. On a attribué à Bartholin la gloire d'avoir démontré l'existence des vaisseaux lymphatiques; mais il paraît qu'Olaüs Rudbeck les avait décrits avant lui. Il a contribué à détruire la doctrine de Galien au sujet du foie; il défendit la circulation du sang. Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque : *Anatomia ex Gasparis Bartholini institutionibus*, etc., Leyde, 1641, in-8°, trad. en plu

sieurs langues; *De armillis veterum*, 1647, in-8°; *De puerperio veterum*, 1675, in-4°, et 1716, in-16, fig.; *Historiarum anat. et medicarum rariorum centuriæ*, Copenhague, 1654-1661; *Epistolarum medicinalium centuriæ*, Copenhague, 1663, in-8°, et un grand nombre de mémoires d'anatomie, de médecine, etc. D—G.

BARTIN, v. de Turquie d'Asie (Anatolie), sur le fleuve du même nom (anc. *Parthenius*), près de son embouchure dans la mer Noire; 10,000 hab.; (eyalet de Kastamouni).

BARTOLI (Daniel), jésuite, né à Ferrare en 1608, m. à Rome en 1685, se livra d'abord à la prédication, puis composa des ouvrages qui attestent un savoir étendu. Ce sont : une *Histoire de la compagnie de Jésus*, trad. partiellement en latin par L. Jannin, Lyon, 1666-71; l'*Uomo di lettere*, trad. en français par le P. Livoy, 1769; l'*Ortografia italiana*, 1672. Toutes ses œuvres ont été recueillies à Turin, 1825, 12 vol. in-8°.

BARTOLI (Pietro Santi), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Pérouse en 1635, m. à Rome en 1700, a gravé un nombre considérable de monuments antiques d'après ses propres dessins. Ses principaux ouvrages sont : *Admiranda Romanorum antiquitatum vestigia*, 1693, in-fol.; *le Antiche lucerne sepolcrali*, 1690, in-fol.; *Columna Trojana*, in-fol.; *Columna Antonina*, in-fol.; *Pitture antiche del sepolcro de' Nasoni*, 1680-1750, in-fol.; *Virgiliani codicis picturæ*, 1725-1741, in-fol. Comme peintre, il fut élève du Poussin, dont il copia souvent les tableaux avec succès; comme graveur, sa manière est lâchée, souvent peu correcte, et manque d'élégance et de chaleur. B.

BARTOLINI (Lorenzo), célèbre sculpteur, né à Florence en 1776, m. en 1850. Il vint étudier à Paris dans l'atelier de Lemot. Denon et Regnault de St-Jean-d'Angély furent ses protecteurs; Napoléon Ier l'envoya fonder en 1808 une école de sculpture à Carrare. Bartolini devint sénateur de Toscane, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Florence, correspondant de l'Institut de France. Aucun artiste contemporain n'approcha aussi près que lui de la pureté et de la simplicité de l'antique. Il a exécuté en France le buste de Napoléon, placé auj. sur la porte du musée du Louvre; un bas-relief de la colonne Vendôme; les bustes de Méhul, Denon, Mme de Staël, Chérubini, C. Delavigne, etc. On lui doit aussi le monument de lady Stratford-Canning dans la cathédrale de Lausanne; le groupe de la *Charité* au palais Pitti de Florence; les bustes de Rossini, Byron, Pie IX; une statue colossale de Napoléon commencée pour la ville de Livourne, mais qui n'est pas sortie de son atelier. B.

BARTOLOMEO (FRA). *V.* BACCIO DELLA PORTA.

BARTOLOZZI (François), graveur, né à Florence en 1725, m. à Lisbonne en 1813. Ses ouvrages sont innombrables; c'est dans le pointillé qu'il excella. On vante surtout sa suite de portraits des personnages illustres du temps de Henri VIII, ses eaux-fortes d'après les Carrache et le Guerchin, la *Mort de lord Chatam* d'après Coypel, et la *Lady and Child*. B.

BARTON-ON-HUMBER, v. d'Angleterre, dans le comté et à 50 kil. N. de Lincoln, sur l'Humber; briqueteries; tuileries, céréales, salines, fabriq. de cordages; 3,500 h.

BARTON (Elisabeth), appelée la *Vierge de Kent*. Pendant les négociations relatives au divorce de Henri VIII, elle prononça, dans des convulsions, des paroles qu'on donna pour inspirées. Elle montra une lettre écrite au ciel par la vierge Marie. Quelques fanatiques, l'imitant, prédirent que les chiens lécheraient le sang du roi, comme autrefois celui d'Achab. Warham, archevêque de Canterbury, chargea le moine Richard Masters de noter soigneusement ce que dirait E. Barton. Masters se fit le complice de l'imposture, et présenta des révélations prétendues contre la réformation. Henri VIII, en 1534, envoya à l'échafaud la visionnaire et ses partisans. A. G.

BARUCH, de la tribu de Juda, l'un des douze petits prophètes, disciple et secrétaire de Jérémie, vers l'an 606 av. J.-C., partagea ses persécutions. Le livre de Baruch, n'existant qu'en grec, n'a pas été reconnu par les Juifs comme canonique; mais il l'a été par les chrétiens. L—H.

BARUFFALDI (Jérôme), littérateur italien, né à Ferrare en 1675, m. en 1755, professeur de belles-lettres et grand-vicaire dans sa patrie, a laissé : *Dissertation sur les poëtes de Ferrare*, en latin, 1698; *Histoire de Ferrare*, de 1655 à 1700; *Il Grillo*, poëme en 10 chants, 1738, etc. Il avait établi chez lui une académie sous le nom de *la Vigna*.

BARVICUM. *V.* BERWICK-SUR-TWEED.

BARWALDE, v. de Prusse (Brandebourg), à 45 kil. S.-E. de Potsdam, sur le lac de son nom; 3,000 hab. Traité entre la France et Gustave-Adolphe, roi de Suède, en 1631.

BARYGAZA, v. de l'Inde anc.; auj. *Barotsche*.

BAS ou BATZ, petite île de la Manche, à 28 kil. sur la côte N. de Roscoff (Finistère), arr. de Morlaix. Rocher de 4 kil. sur 3. Il y a 3 villages, 4 batteries et 2 forts. Sol aride; 5,000 hab., tous pêcheurs.

BAS-EMPIRE, nom donné, comme synonyme de bassesse et de corruption, à l'Empire romain depuis Constantin, et à l'Empire d'Orient après Théodose. Son *Histoire* a été écrite par Lebeau et Ameilhon, Paris, 1759, 29 vol. in-12; nouv. édit. revue par St-Martin, 21 vol. in 8°, Paris, 1824-36. *V.* ORIENT (Empire d').

BAS-EN-BASSET, ch.-l. de cant. (Hte-Loire), arr. et à 28 kil. N. d'Issengeaux, à 494 de Paris, sur la rive g. de la Loire; 1,087 hab.

BASAN (Pierre-François), graveur, né à Paris en 1723, m. en 1797. Son œuvre, 6 vol in-fol., 1762-79, compte 650 pièces. On lui doit un *Dictionnaire des graveurs anciens et modernes depuis l'origine de la gravure*, Paris, 1789, 2 vol. in-8°, ouvrage fort médiocre.

BASAN, contrée de l'anc. Judée. *V.* BATANÉE.

BASCHI ou BACHI, groupe d'îles de l'archipel des Philippines, au N. de Luçon, entre 20° et 21° lat. N. Découvertes par Dampier. Elles appartiennent aux Espagnols.

BASÈCLES, brg de Belgique (Hainaut), à 25 kil. E. de Tournai; 2,922 hab. Exploit. de calcaire bleu dit *marbre de Basècles*.

BASEDOW (Jean-Bernard), appelé aussi *Bassedau* ou *Bernard de Nordalbingen*, savant du XVIIIe siècle, né à Hambourg en 1723, m. à Magdebourg en 1790. Professeur, dès 1753, à l'Académie des nobles de Seroë en Danemark, il en fut congédié à cause de ses opinions hétérodoxes. La lecture de l'*Emile* de Rousseau le poussa dans la carrière de la pédagogie. A l'aide de secours qu'il reçut de quelques princes et particuliers, il publia son *Traité élémentaire*, 3 vol., Altona, 1774, espèce d'*orbis pictus*, avec 100 planches par Chodowiecki, et qui a été trad. en français et en latin. Par cet ouvrage, il voulait captiver la curiosité des jeunes gens et en même temps développer les sentiments cosmopolites. Appelé en 1771 par le duc Léopold-Frédéric-François à Dessau, il y fonda en 1774 le *Philanthropinum*, établissement modèle d'éducation. Cependant son esprit inquiet et dominateur le mit bientôt en conflit avec ses collaborateurs; en 1778, il quitta Dessau pour se vouer entièrement à la publication d'écrits pédagogiques. Sans posséder le talent organisateur, il a le mérite d'avoir émis beaucoup de bonnes idées et d'utiles vérités. Parmi ses nombreux écrits, il faut citer : *Traité de philosophie pratique*, 2 vol., 1756; *Philaléthée*, ou *Considérations sur les vérités de la raison*, 1764; *Traité élémentaire*, ou Recueil méthodique des connaissances nécessaires à l'instruction de la jeunesse, 3 vol., 1774; *Agathocrator*, ou de l'Education des princes, 1777. E. S.

BASEILHAC. *V.* COSME.

BASEL, nom allemand de BALE en Suisse.

BASELICE, brg du roy. d'Italie; province et à 40 kil. N.-E. de Bénévent; 3,996 hab.

BASENTINUS, fleuve de l'anc. Italie, auj. *Basiento*.

BASFOIN, près de Dinan en Bretagne; établissement de fous tenu par les Frères de St-Jean-de-Dieu.

BASIANA, v. de l'anc. Basse-Pannonie; auj. en ruines, près de *Rotaicza*.

BASIENTO, *Basentinus*, riv. d'Italie, dans la province de Potenza; prend sa source près de Potenza et au lieu où s'élevait l'anc. Métaponte; se jette dans le golfe de Tarente.

BASIL..... *V.* VASIL.....

BASIL, nom anglais de BALE en Suisse.

BASILAN ou BASSILAN, île de l'Océanie, dans l'archipel de Soulou, au S.-O. de Mindanao; ports de Malusa et de Goubavang. Riz et canne à sucre. Pirates châtiés par les Français en 1845; occupation espagnole en 1853.

BASILE (Saint), un des Pères de l'Eglise grecque, évêque de Césarée en Cappadoce, né dans cette ville en 329, m. le 1er janv. 379. Après de fortes études dans sa patrie, il alla suivre à Constantinople les leçons de Libanius, puis se rendit à l'école d'Athènes, où il se lia d'amitié avec St Grégoire de Nazianze. De retour à Césarée, il ouvrit une école de rhétorique et se livra au barreau. Bientôt, ayant visité l'Egypte et l'Orient, il se retira dans une solitude du Pont, où St Grégoire vint partager ses études et ses travaux. Ordonné prêtre, 364, il combattit les ariens, que soutenait l'empereur Valens, fit ouvrir les greniers des riches pendant une famine pour nourrir les pauvres, et succéda à Eusèbe sur le siége de Césarée, 370. Inflexible aux menaces de Valens, intrépide devant le tribunal du préfet Modestus, il sut maintenir dans sa pro-

vince l'intégrité de la foi. D'une inépuisable charité, il construisit des hôpitaux, et servit lui-même les pauvres et les lépreux. Après sa mort, son oraison funèbre fut prononcée par St Grégoire. Fête, le 14 juin. St Basile a laissé des homélies pleines d'onction évangélique; de savantes lettres sur une multitude de questions de doctrine, de discipline et de morale; 5 livres contre l'hérésiarque Eunomius; un commentaire sur Isaïe; l'*Hexameron*, ou *les Six jours de la création* racontés et expliqués. Passionné pour la littérature antique, il en recommanda l'étude dans un traité *De la lecture des auteurs profanes*; c'est là qu'il avait puisé lui-même la pureté de sa diction, la précision, la clarté, l'élégance de son style. Chez lui, la richesse de l'imagination ne nuit pas à la solidité de la dialectique, à la justesse et à la profondeur de la pensée. — Les meilleures éditions de ses œuvres sont celles de D. Garnier et Maran, Paris, 1721-30, 3 vol. in-fol., et de Gaume, 4 vol. gr. in-8°, grec-latin, 1839. Ses lettres et sermons ont été trad. par l'abbé de Bellegarde, 1691 et 1693; sa *Morale*, par Leroy, 1663; l'*Hexaméron*, les *Homélies* et les *Lettres choisies*, par l'abbé Auger, 1788; les *Ascétiques*, par Hermant, 1661, qui a aussi donné une *Vie* de St Basile, 1674, in-4°. Une trad. des œuvres complètes a été publiée par M. Roustan, 1846, 12 vol. in-8°. — *V.* Villemain, *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle*. B.

BASILE (Ordre de St-), institué vers 357 dans le Pont, sur les bords de l'Iris. St Basile donna à ses moines une règle qui fut adoptée par tous les couvents de l'Orient: il leur recommande la prière, la contemplation et l'extase, à la différence de St Benoît, qui imposa à ceux de l'Occident, sans doute aussi les exercices de piété, mais principalement le double travail de l'intelligence et des bras. La règle de St Basile, adoptée au XIe siècle dans quelques couvents d'Italie, fut réformée en 1579 par Grégoire XIII. Barletta et Bessarion étaient de cet ordre, du reste peu répandu en Occident. B.

BASILE Ier *le Macédonien*, empereur grec, de 867 à 886. Sorti de la condition la plus humble, il acheta le pouvoir par l'intrigue et par la mort de Michel III, mais il l'exerça avec habileté et modération. Il chassa Photius du siége patriarcal de Constantinople, le rendit à Ignace, et convoqua à ce sujet le huitième concile général; néanmoins, après la mort d'Ignace, il remit Photius en sa place, 877. Il détruisit Téphrice, le dernier asile des Pauliciens, 873; mais, malgré son courage et ses succès contre les Sarrasins d'Asie et d'Afrique, il ne recouvra pas un pouce de terrain, et perdit même Syracuse, 880. Il entreprit la réforme des lois; les anciens monuments furent revus et corrigés; de ce travail sortit le recueil des *Basiliques*, en 60 livres, achevé par Léon VI. Basile a laissé également un petit ouvrage intitulé: *Avis de l'emp. Basile à Léon, son cher fils et collègue*, en 66 articles fort courts, et dont chacun commence par une des lettres du titre. Il a été publié à Paris, 1584, grec-latin, et trad. en fr. par Porcheron, 1590. S.

BASILE II, empereur grec, de 976 à 1025; fils de Romain II, il ne lui succéda qu'après avoir subi la tutelle de Nicéphore Phocas et de Zimiscès, 963-976. Son frère Constantin VIII ne régna avec lui que de nom. Le règne de Basile II est un des plus longs du Bas-Empire. Il eut d'heureux résultats. Après avoir triomphé de la révolte de Bardas-Sclérus, 976-980, et de Bardas-Phocas, 987-989, puis d'une dernière tentative de Sclérus, 989, il se tourna contre les Bulgares. Il lui fallut plus de 20 ans de guerre pour les réduire, 996-1018. Il s'empara également de la Khazarie, 1016; mais déjà paraissent en Italie les premières bandes normandes. S.

BASILEIA ou BASILISSA, c.-à-d. *Reine*, surnom de Vénus à Tarente, où l'on célébrait en son honneur la fête Basilinda.

BASILIA. C'est le nom que l'historien Timée donnait à l'île *Abalus* de Pythéas. C'était probablement la côte N.-E. de la Prusse actuelle ou Samogitie. — Nom anc. de BALE en Suisse. — v. de l'anc. Gaule belgique, chez les *Remi*, entre les villes actuelles de Prosne et de St-Hilaire.

BASILICATE, anc. prov. du roy. d'Italie, au S. et sur le golfe de Tarente; ch.-l., Potenza; v. princip., Matera, Melfi et Lagonegro; 10,676 kil. carr., et 492,959 hab. Elle est divisée en 4 arrond. Rivières: le Bradano, le Basiento et l'Agri. Climat tempéré; sol montueux dans l'intérieur, plat sur les côtes, très-fertile, mais mal cultivé. Industrie et commerce presque nuls; elle comprend une partie de l'anc. Lucanie. Depuis 1861, c'est la prov. de Potenza.

BASILICUS SINUS, golfe sur la côte de l'anc. Carie; auj. *baie de Gazielu*.

BASILIDE, hérésiarque alexandrin, vivait au commencement du IIe siècle. Il chercha l'explication de l'origine du mal dans le monde, et se forma un système composé des principes de Pythagore, de ceux de Simon, des dogmes des chrétiens et de la croyance des juifs. Pour expliquer le combat de la raison et des passions, il supposait que nous avons deux âmes. Basilide est surtout connu par son fameux *Abraxas*, symbole ou talisman formé des lettres de l'alphabet grec dont la réunion exprime le nombre 365, qu'il croyait être le plus agréable à la divinité. Dans son *Antiquité expliquée*, t. II, p. 353, Montfaucon donne les effigies d'un très-grand nombre de ces Abraxas. Basilide avait composé 24 livres sur l'Evangile, ainsi que des prophéties qu'il attribuait à un certain *Barcobas* ou *Barcoph*, personnage qui n'a jamais existé. Il fut réfuté par Agrippa, surnommé Castor. Son fils Isidore continua son hérésie. M.

BASILIDES, principale tribu des Jazyges, dans la Sarmatie d'Europe, près du Borysthène.

BASILIDIA, nom ancien d'une des îles Vulcaniennes voisines de la Sicile; auj. *Basiluzzo* près de Stromboli.

BASILIDIENNES. *V.* ABRAXAS.

BASILINDA. *V.* BASILEIA.

BASILIO DA GAMA (José), poëte brésilien, né en 1740, m. en 1795, fut élevé par les jésuites et admis parmi eux. Après la suppression de l'ordre, il se rendit en Portugal, et devint secrétaire de Pombal. Dans un voyage à Rio-Janeiro, il fut l'un des fondateurs de la première académie brésilienne. Il a laissé des poésies lyriques et élégiaques, des sonnets, des épîtres. Mais son plus beau titre de gloire est l'*Uruguay*, épopée qui a pour sujet la lutte des Portugais contre les indigènes du Paraguay en 1756: les tableaux ont de la variété et de l'intérêt, le style est correct et élégant. B.

BASILIPPO, v. de l'anc. Espagne (Bétique), près de la moderne *El Biso*.

BASILIQUE, *basilica*, grand bâtiment public qui, chez les Romains, servait de rendez-vous d'affaires aux négociants, et, sous les empereurs, à dater d'Auguste, de lieu de séances aux tribunaux; aussi était-il toujours placé près d'un forum. C'était une grande galerie quadrangulaire, moitié ou deux tiers plus longue que large, et divisée en trois nefs par deux rangs de colonnes ou d'arcades superposées. La nef centrale avait toute la hauteur des deux ordres d'architecture; sur les latérales, moitié moins élevées, régnait une galerie haute. Rome emprunta l'idée des basiliques à la Macédoine; elle en prit aussi le nom, Βασιλικὸς, *royal*, ces salles faisant, dit-on, partie de la demeure des rois. La première basilique fut construite à Rome vers l'an 568, ou 185 av. J.-C., par Caton l'ancien; on l'appela Porcia, du nom de race de son fondateur. Lorsque les Basiliques furent affectées aux tribunaux, on modifia légèrement leur forme, en terminant l'une des extrémités par un hémicycle, pour le tribunal du juge. Depuis Caton jusqu'à Constantin, Rome n'eut guère que 8 basiliques bien connues: la *Porcia*, nommée plus haut; la *Fulvia*, bâtie par le censeur Fulvius en 573; la *Sempronia*, par le censeur Sempronius, l'an 583; l'*Æmilia*, par Æmilius Paulus, l'an 720; la *Julia*, par J. César; l'*Ulpia*, par Trajan; l'*Alexandrina*, par Alexandre Sévère; et la *Constantiniana*, par Constantin. Sous Valens et Valentinien, P. Victor n'en compte que onze. La plupart de ces édifices étaient construits avec une somptuosité et une magnificence extraordinaires. Il y avait aussi des Basiliques dans les villes de province, et l'on en a retrouvé de très-belles à Otricoli et à Pompéi. C. D.-Y.

BASILIQUE PRIVÉE. Grande pièce de réception, dans les maisons des citoyens riches et influents, du temps de la république. Elle servait à des réunions politiques.

BASILIQUE CHRÉTIENNE. Eglise construite sur le plan des anciennes basiliques impériales. Quand le christianisme put s'exercer publiquement, il choisit pour ses temples la forme de basilique, comme la plus favorable aux cérémonies du culte, et la plus convenable, par ses vastes dimensions, pour recevoir un grand nombre de fidèles. L'hémicycle du fond devint la place de l'évêque et du clergé. En avant, on dressa l'autel. Les bas côtés furent fermés par des voiles, et destinés l'un aux hommes, l'autre aux femmes. On ajouta quelquefois à l'édifice une galerie transversale, un peu avant l'hémicycle, afin de donner à l'ensemble la forme d'une croix latine. Il y avait devant la basilique une cour entourée de portiques, dite *atrium* ou *aître*, qui servait de cimetière, et où les pénitents attendaient qu'il leur fût permis d'entrer dans l'église. Les premières basiliques furent construites à Rome par Constantin: ce sont celles de St-Jean-de-Latran, de St-Pierre et de St-Paul hors des murs. La première existe encore, bien

défigurée par les constructions modernes; la seconde est remplacée par l'église actuelle de St-Pierre, et la troisième a été reconstruite à la suite d'un incendie arrivé en 1823. Rome contient aussi beaucoup de basiliques plus modernes, dont les plus belles sont celles de Ste-Agnès et de St-Laurent, l'une et l'autre hors des murs, et surtout celle de Ste-Marie-Majeure. On trouve à Paris quelques églises en basiliques: les plus remarquables par l'exactitude de la forme et la richesse des ornements sont St-Vincent-de-Paul et Notre-Dame-de-Lorette. C. D—Y.

BASILIQUES, collection de lois romaines traduites en grec par l'empereur Léon le Philosophe, qui l'attribua à Basile le Macédonien, son père, d'où le nom de *Basiliques*. Cette compilation se divise en 60 livres, et comprend les *Institutes*, le *Digeste*, le *Code* et les *Novelles de Justinien*, et quelques édits des autres empereurs.

BASILISÈNE, contrée de l'anc. Grande-Arménie, en face de la Petite-Arménie.

BASILISQUE, usurpateur de l'empire d'Orient, 475. Frère de Vérine, femme de Léon Ier, et oncle de Zénon l'Isaurien, ce détestable ambitieux n'était célèbre que pour avoir fait échouer, par trahison, l'expédition qu'il commandait contre Genséric, 468. Avec l'aide de Vérine, il renversa Zénon, 475; mais il se rendit odieux par son avarice, sa cruauté, son zèle aveugle pour la doctrine d'Eutychès. Les Grecs rappelèrent Zénon, 476, et Basilisque fut jeté avec sa famille dans un château de Cappadoce, où ils moururent de faim, 477. S

BASILUZZO, une des îles de LIPARI.

BASIN (Thomas), prélat français, né à Caudebec en 1412, m. en 1491. Après avoir étudié à Paris et à Louvain, et fait de nombreux voyages, il fut pourvu d'un canonicat à Rouen. Appelé à l'université de Caen pour enseigner le droit canon, il fut ensuite promu au siége de Lisieux, 1447. Membre du conseil privé de Charles VII, il fit aussi partie de la commission chargée de réformer le jugement de Jeanne d'Arc. Louis XI le persécuta, pour être entré dans la *Ligue du bien public*, et finit par lui arracher sa démission, 1474. Basin reçut du pape le titre d'archevêque de Césarée en Palestine et une modique pension. On lui doit un mémoire justificatif en faveur de Jeanne d'Arc, publié par M. Jules Quicherat, *Procès de la Pucelle*; et une *Histoire de Charles VII et de Louis XI*, en latin, ouvrage fort intéressant, longtemps attribué à Amelgard, et publié par le même, Paris, 1856, 1 vol. gr. in-8°.

BASINE. *V.* CHILDÉRIC Ier.

BASINGSTOKE, v. d'Angleterre (comté de Hants), à 25 kil. N.-O. de Winchester, sur le ch. de fer de Londres à Southampton; 4,664 hab. Comm. de grains, bois, charbons.

BASIRE (Claude), conventionnel, né à Dijon en 1764, m. en 1794. A l'Assemblée législative, il vota la suppression des costumes religieux et la liberté des cultes, demanda la séquestration des biens des émigrés, et dénonça l'existence du *comité autrichien*. Il prit une part active aux journées du 20 juin et du 10 août 1792. C'est à lui qu'on doit la défense d'inhumer dans les églises. A la Convention, il fit partie des Montagnards, dénonça Brissot et Louvet, vota la mort de Louis XVI, fut membre du comité de sûreté générale, et proposa la loi qui ordonnait le tutoiement. Il périt sur l'échafaud, comme coupable d'avoir falsifié un décret relatif à la liquidation de la Compagnie des Indes, bien qu'il eût lui-même dénoncé le crime. B.

BASKERVILLE (John), imprimeur anglais, né en 1706 à Wolverley, m. en 1775 à Birmingham, fut d'abord maître d'école, puis typographe et fondeur, et acquit dans cette dernière carrière la plus grande renommée. Ses éditions sont remarquables par l'élégance des caractères et surtout par la beauté du papier: il inventa celui dit *vélin*. On estime particulièrement ses éditions de Virgile, 1756, et du Nouveau Testament, 1763. L'édition de Kehl, faite en 1785, des Œuvres de Voltaire, est imprimée en caractères de Baskerville. C—s.

BASKIRS, peuplade de Russie, issue des Turcs, s'établit entre les riv. Belaia, Kama, Volga, et Oural, dans le gvt d'Orenbourg et celui de Perm. Leur langue est un dialecte turc, et ils sont mahométans. Ils vivent sous des tentes l'hiver, dans leurs villages, et campent l'été dans les steppes. Ils s'occupent surtout de l'élève des bestiaux et des abeilles, possèdent beaucoup de chevaux, fournissent de la cavalerie à l'armée russe et gardent les frontières. Ils ne paient pas d'impôt; mais le gouvernement russe les oblige à se fournir de sel dans les magasins de la couronne. On en comptait 27,000 familles en 1770. PL.

BASNAGE DE BEAUVAL (Jacques), érudit français, né à Rouen en 1653, m. en 1723. Il étudia les auteurs grecs et latins à Saumur sous Tannegui Le Fèvre, et la théologie à Sedan sous Jurieu. Pasteur de l'église réformée de Rouen, 1676, il se retira en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, 1685, et devint ministre d'une église à Rotterdam, puis à La Haye, 1709. La Hollande le chargea de conclure la triple alliance de 1717; le Régent lui fit restituer ses biens de France. Basnage a laissé: *la Communion sainte*, Rotterd., 1688; *Histoire de la religion des églises réformées*, Rotterd., 1690; *Traité de la conscience*, Amst., 1696; *Histoire de l'Église depuis J.-C. jusqu'à présent*, Rotterd., 1699; *Histoire de l'anc. et du nouv. Testament*, 1705; *Histoire des Juifs depuis J.-C. jusqu'à présent*, Rotterd., 1706; *Antiquités judaïques*, 1713; *Annales des Prov.-Unies*, 1719; *Dissert. historique sur les duels et les ordres de chevalerie*, Amst., 1720; *Histoire des ouvrages des savants*, recueil périodique, Rotterd., 1687-1709, 24 vol. in-12. Tous ses ouvrages attestent un savoir solide et étendu, mais sont écrits dans un esprit de pur protestantisme. — Son frère, Henri, né à Rouen en 1656, m. en 1710, réfugié comme lui en Hollande, travailla à l'*Histoire des ouvrages des savants*, publiée par le précédent, et qui est comme une suite aux *Nouvelles de la république des lettres* de Bayle. On lui doit encore une édition augmentée du *Dictionnaire* de Furetière, dont le *Dictionnaire* de Trévoux de 1704 n'est que la réimpression. B.

BASOCHE ou BAZOCHE. Au commencement du XIVe siècle, il se forma à Paris entre les clercs du Châtelet et les *gens de palais*, une association qui, sous le nom de *Basoche*, traduction burlesque de *basilica*, palais royal, devint un petit royaume dans le royaume, une corporation de plaisir, qui eut ses magistrats et ses lois, sa juridiction, ses priviléges, ses revues, ses monnaies, ses fêtes, son blason (l'écu royal d'azur à trois écritoires d'or), etc. Le *roi de la Basoche* portait la toque surmontée d'une couronne; il rendait la justice deux fois par semaine, faisait une fois par an la revue de ses sujets dans le *Pré aux Clercs* (aujourd'hui l'emplacement de la rue Jacob), et avait pour officiers le chancelier, les maîtres des requêtes, le référendaire, le grand aumônier, le procureur général, l'avocat du roi, le procureur de la communauté, 4 trésoriers, le greffier, 4 notaires, un 1er huissier, 8 huissiers ordinaires, et l'aumônier. Dans les jeux publics, le roi de la Basoche avait une place d'honneur. L'histoire de son empire est liée à celle de notre théâtre. Ses sujets jouaient des farces, des sotties, des moralités satiriques, où la verve des auteurs se donnait carrière aux dépens des grands personnages de l'État, et faisait applaudir sa piquante et bruyante opposition. Louis XII leur avait permis de jouer leurs pièces sur la table de marbre de la grand' salle du Palais. François Ier vit en 1538 une de leurs représentations; mais en 1540, elles leur furent interdites, et les Basoches fondées en province s'éteignirent peu à peu comme celle de la capitale. Toutefois les derniers vestiges n'en ont disparu qu'à la révolution de 1789. *V.* A. Fabre, *Études historiques sur les clercs de la Bazoche*, Paris, 1856, in-8°.

BASQUES. Ce peuple, dernier reste de l'antique race des Ibères, entre la France et l'Espagne, sur les deux versants des Pyrénées, a été appelé par les Romains *Cantaber* (*Khanta ber*, chanteur excellent), par les modernes *Basque, Vascon* (*basac-hos, bascos*, sauvages, montagnards), et se nomme lui-même *Escualdunac* (*escu*, main; *alde*, adroite; *dunac*, ceux qui ont). Il compte aujourd'hui environ 750,000 individus, répartis dans 4 provinces espagnoles, la Biscaye, le Guipuzcoa, l'Alava et la haute Navarre, et dans 3 provinces françaises, le Labourd, la basse Navarre et la Soule. Étranger à tout ce qui l'entoure, il a conservé son sang, ses mœurs, ses usages propres; les dominations carthaginoise, romaine, gothique, espagnole et française, ont passé sur lui sans effacer ses caractères distinctifs. Les Basques sont excellents soldats, mais indisciplinés, querelleurs et vindicatifs, hospitaliers, passionnés pour la danse et la paume, corsaires et contrebandiers intrépides. Les premiers, du XIIe au XVIe siècle, ils ouvrirent le chemin des grandes pêches de la morue et de la baleine dans les mers du Canada et du Groënland. Leur langue, qu'ils appellent *euskaria*, était regardée par M. de Humboldt comme la plus remarquable de toutes celles qu'il connût; elle a 4 dialectes, le biscayen, le navarrais, le souletin et le labourdin; mais les monuments en sont rares. *V.* la *Notitia utriusque Vasconiæ* d'Oïhénart, 1656, in-4°; les *Proverbes et poésies basques* d'Oïhénart; *Études gramm. sur la langue euskarienne* par Th. d'Abbadie et J.-Aug. Chaho, Paris, 1840; *Poésies basques de Bern. Dechepare*, Bordeaux, 1847, etc. — Dès le temps de César, les Basques s'étaient avancés au N. des Pyrénées. les *Ausci* et les *Elusates* de la Gaule

paraissent descendre d'eux. Vers 588 de J.-C., une portion occupa le pays jusqu'à l'Adour, la *Vasconie*, ou Gascogne. Ils taillèrent en pièces les soldats de Charlemagne à Roncevaux, 778. Échappés à la conquête musulmane, ils dépendirent, plutôt de nom que de fait, du roy. des Asturies, et, dès le IXe siècle, eurent des comtes qui, en Navarre, devinrent bientôt des rois (*V.* BISCAYE et NAVARRE). Pendant tout le moyen âge, les prov. basques furent des pays d'États, jouissant de grandes libertés; leurs *fueros* ou constitutions reposaient soit sur des chartes écrites, concédées par les rois, soit seulement sur la coutume. Administrées par un *bilçar*, congrès de vieillards, chefs de familles, exemptes de toute espèce de recrutement, jugées d'après leurs coutumes, elles n'accordèrent aux rois d'Espagne et de France, leurs protecteurs et non leurs maîtres, que des dons gratuits. Les municipalités étaient mi-partie populaires, mi-partie héréditaires et aristocratiques. Chaque commune était représentée aux *juntes* ou assemblées générales, convoquées tous les ans. L'absolutisme royal n'a point fait disparaître ces habitudes de liberté. Depuis 1845, les conseils de villes (*ayuntamiento*) doivent être élus selon la loi générale de l'Espagne : les prov. basques, attachées aux priviléges que leur assurait l'anc. régime, se sont opposées à cette nouvelle constitution, et ont embrassé avec ardeur le parti carliste. B.

BASS, îlot d'Écosse, à l'embouchure du Forth; ce n'est qu'un rocher inaccessible dans presque tout son contour; autrefois dominé par un château fort qui tint le dernier pour le Prétendant en 1745.

BASS (DÉTROIT DE), dans l'Océanie, entre le continent de l'Australie et l'île de Van Diémen; hérissé d'îlots et de récifs de corail; il fut découvert en 1798 par l'anglais Bass.

BASSAM (GRAND-), v. de la Nigritie maritime (Côte d'ivoire), à l'O. de l'embouchure de l'Assinie; cap. d'un État dépendant des Ashantees. Fort et comptoir français depuis 1843, par 5° 11' 40'' lat. N., et 60° 3' 4'' long. O.

BASSAN, nom de plusieurs peintres italiens. François da PONTE, dit *le Bassan*, né à Vicence, m. en 1530, a laissé de bonnes fresques à Milan. — Jacques da PONTE, dit *le vieux Bassan*, né à Bassano en 1510, m. à Venise en 1592, étudia le Corrége, et peignit surtout le paysage et les animaux; le musée du Louvre a de lui : *le Christ porté au tombeau*, *l'Entrée des animaux dans l'Arche*, *Moïse frappant le rocher*, *l'Adoration des bergers*, et *Joseph d'Arimathie*. — François BASSAN, né en 1548, m. à Venise en 1591, travailla au palais de St-Marc avec le Tintoret et sur les dessins du Véronèse; on voit au Louvre son tableau de *Jésus chez Marthe et Marie*. — Léandre BASSAN, dit *le Chevalier*, né en 1560, m. en 1623, excella dans le portrait. Le Louvre possède de cet artiste *les Juifs surpris de la résurrection de Lazare*. B.

BASSANO, jolie v. des États autrichiens (Vénétie), sur la Brenta, à 25 kil. N.-N.-E. de Vicence; 12,344 hab. Fab. de chapeaux de paille; comm. de soieries, draps, etc. Vins estimés aux environs. Anc. château du tyran Eccelino. Patrie de l'ingénieur Ferracina, qui a construit sur la Brenta le pont qui conduit à Venise. Bonaparte y remporta une victoire sur les Autrichiens, 7 septembre 1796.

BASSANO (duc de). *V.* MARET.

BASSANO (marquis de). *V.* SANTA-CRUZ.

BASSARABA. *V.* BESSARABA.

BASSARÉUS, surnom de Bacchus, emprunté de Bassarus, brg de Lydie, où il avait un temple, ou bien de la robe bassaris (*V. l'art. suivant*) qu'il portait en voyage.

BASSARIDES ou BASSARÆ, nourrices de Bacchus ou Bacchantes de l'anc. Thrace, vêtues sans doute, comme les Ménades, de la Bassara ou Bassaris, longue robe de diverses couleurs ou faite de peaux de renards.

BASSE-TERRE (LA), v. capitale de la Guadeloupe sur la côte S.-O. de l'île; divisée en deux parties par la Rivière-aux-Herbes; à 61 kil. S.-O. de la Pointe-à-Pitre; par 15° 59' lat. N., et 64° 5' long. O.; 9,469 hab., non compris la garnison. Résidence du gouverneur. Évêché érigé en 1850. Cour impériale, trib. de 1re instance, justice de paix; chambre de commerce et d'agriculture. La Basse-Terre fut fondée en 1635; le fort Richepanse et quelques batteries la défendent.

BASSE-TERRE (la), ch.-l. de l'île St-Christophe (Petites-Antilles anglaises), sur la côte S.-O.; 8,000 hab. Commerce actif de sucre, coton, gingembre.

BASSÉE (LA), ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 23 kil. S.-O. de Lille, à 336 de Paris, sur un canal qui communique de la Deule à St-Omer, Dunkerque, et Calais. Autrefois place forte, réunie à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, 1668. Industrie active; fabr. d'huile, bonneterie, briques, sucre, etc.; 2,613 hab.

BASSEIN, anc. *Byzantium*, v. de l'Hindoustan anglais, dans la présidence et à 35 kil. N. de Bombay, sur la mer des Indes. Prise en 1802 par les Anglais, qui y conclurent un traité qui anéantissait l'empire fédéral des Mahrattes.

BASSELIN (Olivier), chausonnier et foulon, né et m. à Vire au XVe siècle. Les vaux, situés près de sa ville natale, et où l'on étend encore, pour les faire sécher, les draps des fabriques établies sur la Vire et sur la Virène, retentirent de ses chants, qui en prirent le nom, et s'appelèrent *Vaux-de-Vire*, d'où beaucoup d'étymologistes font dériver *Vaudeville*. L'ancien vaudeville diffère complétement, pour le fond, des *Vaux-de-Vire* de Basselin, recueil de chansons bachiques, imprimées pour la première fois, avec de nombreuses altérations, par Jean Le Houx, 1610. Il en a paru de nos jours trois éditions : la 1re in-8°, Vire, 1811, publiée par Asselin; la 2e, in-8°, Caen, 1821, par L. Du Bois; la 3e, Avranches, 1833, in-18, par J. Travers. J. T.

BASSEPORTE (Madeleine-Françoise), célèbre peintre de fleurs et d'oiseaux, née à Paris en 1701, m. en 1780, élève de Robert, succéda à Obriette dans la place de peintre des jardins de Louis XV. Ses meilleures œuvres se trouvent dans la collection de plantes peintes sur vélin, commencée par Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et qui est au Muséum d'histoire naturelle. Ses dessins se distinguent par l'élégance et la grâce, mais manquent un peu de vérité et d'énergie. B.

BASSEVILLE (Nic.-Jean HUGON ou HUSSON DE), littérateur et diplomate, publia une *Mythologie*, 1784; une *Vie du genevois Lefort*, 1796; des *Mémoires sur la révolution*, 1790; et un recueil de *poésies fugitives*; travailla au *Mercure national*; fut nommé secrétaire d'ambassade à Naples, 1792, et périt assassiné par le peuple de Rome, 13 janv. 1793, pour avoir fait porter la cocarde tricolore à ses gens. La Convention adopta son fils, et plus tard le gouvernement français exigea de la cour pontificale une indemnité de 300,000 livres, 1797. B.

BASSET (LE), petit pays de l'anc. Velay, et dont le bourg principal était Bas-en-Basset, dans l'arr. d'Yssengeaux (Hte-Loire).

BASSIANA, v. de l'anc. Pannonie supérieure, au N.-E. de Sabaria; auj. *Dobrinecz*. — v. de l'anc. Pannonie inférieure; auj. *Also-Palley*.

BASSIANUS. *V.* CARACALLA et HÉLIOGABALE.

BASSIGNANA, brg du royaume d'Italie, à 12 kil. N.-E. d'Alexandrie, sur la rive dr. du Pô; 3,345 hab. Succès de Moreau sur Souwaroff, 11 mai 1799.

BASSIGNY (LE), *Pagus Bassiniacensis*, anc. petit pays de France, partie en Lorraine (ch.-l. Vaucouleurs), partie en Champagne (ch.-l. Chaumont); borné au N. par le Vallage, à l'E. par le duché de Bar et la Franche-Comté, au S. par cette prov. et la Bourgogne; à l'O. par la Bourgogne. Il a environ 80 kil. du N. au S., et 70 de l'E. à l'O. Ce sont auj. les arr. de Chaumont, Langres, Bar-sur-Aube, et le canton de Gondrecourt.

BASSILAN. *V.* BASILAN.

BASSOMPIERRE (François, baron de), maréchal de France, de la maison de Clèves, né au château d'Harouël en Lorraine, 12 avril 1579, m. en 1646. Il se mit à la mode sous Henri IV et Louis XIII par sa bravoure, son esprit, son luxe et ses galanteries. Il fit la campagne de Savoie, 1602; servit dans l'armée impériale contre les Turcs, 1603; devint colonel général des Suisses, grand maître de l'artillerie, 1617; maréchal, 1622; ambassadeur en Espagne, 1623; assista au siége de La Rochelle, 1627-8, au combat du Pas-de-Suze, 1630; et, pour avoir comploté contre Richelieu, fut enfermé à la Bastille de 1631 à 1643. Il a laissé des *Mémoires* sur sa vie, de 1598 à 1631, précieux pour l'histoire du temps, et le récit de ses *Ambassades en Espagne, en Suisse et en Angleterre*. B.

BASSORA ou BASRAH, c.-à-d. *terrain pierreux*, v. de la Turquie d'Asie, dans l'eyalet et à 430 kil. S.-E. de Bagdad; port important sur la rive dr. du Chat-El-Arab, à 110 kil. de son embouchure dans le golfe Persique; 60,000 hab., Arabes, Persans, Turcs, Juifs, Kourdes et Hindous. Ville fortifiée, immense, et en partie inhabitée; climat malsain; comm. considérable; entrepôt du négoce de la Turquie avec la Perse, l'Inde et l'Asie orientale. Les Anglais y ont une factorerie établie en 1640. On y fabrique beaucoup d'essence de roses. Elle fut fondée par Omar en 635, et a été depuis plusieurs fois disputée entre les Persans et les Turcs: ch.-l. d'un sandjak de l'eyalet de Bagdad.

BASSUS (Lollius), poëte grec du 1er siècle de J.-C., né à Smyrne, avait fait un poëme sur la mort de Germanicus. Il y a dix épigrammes de lui dans l'*Anthologie grecque*. — Dans le même siècle vécurent deux auteurs latins de ce nom : Cæsius *Bassus*, dont on trouve des fragments dans le

Corpus poetarum; et Cn. Aufidius *Bassus*, qui avait retracé les guerres des Romains en Germanie, et dont l'histoire générale de Rome fut continuée par Pline l'ancien.

BASSUS (Cassianus). *V.* CASSIANUS.

BAST (Frédéric-Jacob), savant allemand, né en 1771 à Buchweiler, m. à Paris en 1811, fut conseiller de légation de Hesse-Darmstadt. Il mêla toujours les travaux de la science à ceux de la diplomatie, et fut au premier rang des philologues dans la critique verbale. Il avait étudié sous Griesbach et Schütz. On lui doit un commentaire sur le *Banquet* de Platon et une *Lettre critique* sur Aristénète, adressée à M. Boissonade. E. S.

BAST (Martin-Jean de), antiquaire, né à Gand en 1753, m. en 1825. En 1789, il prit une part active à l'insurrection du Brabant. Il était membre de l'Institut des Pays-Bas, de l'Académie de Bruxelles et de la Société des antiquaires de France. Ses principaux ouvrages sont : *Recueil d'antiquités romaines et gauloises*, Gand, 1804, in-8°, et 1808, in-4°; *Recherches historiques et littéraires sur les langues celtique, gauloise et tudesque*, 1815-6, 2 vol. in-4°.

BASTA, BASTERTINI, v. et contrée de l'anc. Calabre; auj. *Baste*.

BASTAN, v. de Turquie d'Asie (Anatolie), à 44 kil. S.-O. d'Amasieh; anc. *Bithynium*.

BASTAN (Val de), vallée d'Espagne (Navarre), dans les montagnes des Pyrénées et sur la frontière de France (dép. des B.-Pyrénées); 40 kil. sur 20; arrosée par le Gave de Bastan; 8,000 hab. Ch.-l. Elizondo. Victoire de Moncey sur les Espagnols en 1794.

BASTARD D'ESTANG (Dominique-François-Marie, comte de), magistrat français, né en 1783, m. en 1844; fut conseiller à la cour impériale de Paris, 1810; premier président à Lyon, 1815; pair de France, 1819; instruisit le procès de Louvel, assassin du duc de Berry, 1820; fit le rapport sur le procès des ministres de Charles X, 1830, et fut président de chambre à la cour de cassation.

BASTARNES, peuplade d'origine gauloise, qui habita sans doute d'abord le pays des Scythes, les bords du Dniester et les monts Carpathes ou ALPES BASTARNIQUES. Divisés alors en deux tribus : les Anthropophages ou Androphages, se nourrissant de chair humaine et ne reconnaissant aucune loi, et les Mélanchlènes, plus à l'E., qui devaient leur nom à la couleur noire de leurs vêtements. Vers la fin du IIe siècle après J.-C., les Bastarnes, chassés par les Goths, vinrent attaquer la Dacie.

BASTELICA, ch.-l. de cant. (Corse), arr. et à 22 kil. E.-N.-E. d'Ajaccio; 3,071 hab., élève de bétail, fromages, châtaignes. Patrie de San-Pietro.

BASTERNE, sorte de litière fermée, à l'usage des femmes, chez les anciens Romains. Elle avait des fenêtres munies de pierres spéculaires (le talc), et était portée par deux mulets, à l'aide de deux longs leviers accrochés à leurs flancs. C. D—Y.

BASTERNE, chariot tiré par deux bœufs, et servant de voiture aux rois et aux reines de la race mérovingienne.

BASTI, v. de l'anc. Espagne, dans la Tarraconaise, chez les Bastitans; auj. *Baza*.

BASTIA, *Mantinum*, s.-préf. (Corse), à 124 kil. N.-E. d'Ajaccio, à 1,179 de Paris. Forte et ancienne ville, agréablement située dans un territoire fertile au bord de la mer, sur la côte orientale de l'île, en face de l'Italie. Elle est bâtie en amphithéâtre au milieu de jardins d'oliviers, d'orangers et de citronniers. Port peu sûr, formé par une très-petite anse, et défendu par un môle de 150 mèt. de long. Cour impériale et division militaire; lycée, école d'hydrographie. Statue de Napoléon Ier érigée en 1854. Fabr. de pâtes d'Italie; pêche de corail, tanneries, forges, savonneries. Comm. de cuirs, vins, huiles, etc.; 17,977 hab. Ch.-l. de l'anc. dép. du Golo. Siége du gvt sous la domination gênoise. Prise par les Anglais, 1745 et 1794.

BASTIAT (Frédéric), économiste, né à Bayonne en 1801, m. à Rome en 1850, député des Landes après 1848. Il fut un des chefs de l'école du libre échange en France. Parmi ses écrits, on remarque : les *Sophismes économiques*, vigoureuse attaque contre le système prohibitif, 1846, in-18; *Capital et rente*, brochure contre la gratuité du prêt, 1848; *Harmonies économiques*, où se trouve développée la théorie de la valeur, Paris, 1849, in-8°; 2e édit., augmentée, 1859, in-18, etc.; ses *Œuvres complètes* font 6 vol. in-8°, Paris, 1852-55.

BASTIDE, en provençal *maison de campagne*, s'applique dans le Midi à un grand nombre de localités.

BASTIDE-MURAT (LA), jadis LA BASTIDE-FORTUNIÈRE, ch.-l. de cant. (Lot), arr. et à 22 kil. S.-E. de Gourdon : 778 hab. Patrie de Joachim Murat.

BASTIDE (CENON-LA-), brg du dép. de la Gironde, sur la Garonne, à l'extrémité du beau pont en pierre qui la joint à Bordeaux, dont elle forme comme un faubourg. C'est là qu'est l'embarcadère du chemin de fer de Bordeaux à Paris. Vins connus sous le nom de *vins de Queyries*; 6,060 hab.

BASTIDE DE CLAIRENCE (LA), ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. et à 15 kil. E.-S.-E. de Bayonne; 671 hab.

BASTIDE DE SÉROU (LA), ch.-l. de cant. (Ariége), arr. et à 17 kil. N.-O. de Foix, à 788 de Paris; 1,068 habit.

BASTIDE (CHINIAC DE LA). *V.* CHINIAC.

BASTIEN (J.-Fr.), libraire et éditeur, né à Paris en 1747, m. en 1824, a donné de bonnes éditions d'auteurs français, et publié : la *Nouvelle Maison rustique*, 1798, 3 vol. in-4°; *Nouveau Manuel du jardinier*, 1827, 2 vol. in-12.

BASTILLE, nom de beaucoup de forteresses au moyen âge, a désigné spécialement celle, fondée par Charles V, et finie par Charles VI, 1370 à 1382 au N.-E. de Paris, à l'entrée du Faub.-St-Antoine. Elle se composait de 8 tours rondes, très-hautes, jointes par des massifs de mêmes dimensions, et était entourée d'un fossé marécageux revêtu de murailles. Elle faisait partie des fortifications de Paris. Les Anglais, battus par Charles VII, s'y réfugièrent, 3 avril 1436; Bussy-Leclerc y enferma le parlement, 1588; Henri IV y mit son épargne, et en donna le commandement à Sully; les Frondeurs l'occupèrent du 13 janv. 1649 au 21 oct. 1651; enfin, au combat de la Porte-St-Antoine, 1652, le canon de la Bastille sauva seul Condé. La Bastille servit surtout de prison d'État. Ses cachots infects s'enfonçaient de 19 pieds sous terre; au haut des tours étaient les *calottes*, étouffantes en été, glaciales en hiver. H. Aubriot, son fondateur; Jacques d'Armagnac, Chabot, Poyet, Anne Dubourg, Biron, Bassompierre, d'Ornano, Bussy-Rabutin, Lemaistre de Sacy, Fouquet, Pélisson, Voltaire, Marmontel, Latude, La Bourdonnais, Linguet, La Chalotais, etc., y furent enfermés. Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris envahit et rasa la Bastille : son emplacement, en face de l'Arsenal, est occupé auj. par le bassin du canal St-Martin. *V. Histoire de la Bastille*, par Arnould, A. de Pujol et A. Maquet, 6 vol. in-8°, 1844. J. T.

BASTIMENTOS, îlots de la mer des Antilles, près de l'isthme de Panama; stériles et inhabités.

BASTION DE FRANCE (LE), vge d'Algérie (Constantine), près de La Calle, à 400 kil. E. d'Alger, à 160 O. de Tunis. La Compagnie française d'Afrique y avait construit en 1520 un bastion abandonné aujourd'hui.

BASTITANS, BASTETANS ou BASTULES, peuple de l'anc. Espagne, au S., sur la côte à l'E. de l'Anas (Guadiana) jusqu'à Gadès et Calpé. Ils semblent avoir été mêlés de Carthaginois. Ce sont peut-être les mêmes que les Βλαστοφοίνικες d'Appien et les Βλαστουροι de Marcien.

BASTOGNE, v. du Luxembourg belge, à 60 kil. N.-O. de Luxembourg, à 28 N.-E. de Neufchâteau; 2,675 hab. Comm. de grains et bestiaux. Possédée par les Français de 1684 à 1697.

BASTONNADE. Peine correctionnelle et supplice capital militaires, chez les Romains. La première consistait en quelques coups d'un bâton de vigne donnés par les centurions aux soldats, pour quelque faute légère; la seconde s'appliquait au soldat et même au tribun qui avait fui devant l'ennemi, ou quitté son drapeau, ou abandonné son poste, ou volé dans le camp, ou rendu un faux témoignage, ou commis une infamie, ou qui s'était fait reprendre trois fois de la même faute. Le général ou un tribun l'ordonnait, la légion l'exécutait : un tribun touchait le dos du condamné avec un bâton, puis tous les autres soldats le frappaient aussi avec des bâtons. Il mourait presque toujours dans ce supplice; s'il survivait, il était banni et réputé infâme. — La bastonnade est encore auj. en usage chez les Turcs et les Barbaresques. On en fait également emploi, comme peine disciplinaire, dans les armées allemandes. C. D—Y.

BASTULES. *V.* BASTITANS.

BASVILLE, terre et seigneurie dans le pays Chartrain, à 26 kil. S.-O. de Paris; possédée autrefois par la famille de Lamoignon.

BATALHA, brg à 120 kil. de Lisbonne, sur la Lena; 1,600 hab. Sources salées. Couvent de dominicains, fondé en 1388, sous l'invocation de *Santa Maria da Vittoria*, par Jean Ier de Portugal, en mémoire de sa victoire sur les Castillans à Aldjubarotta, et bâti par l'Irlandais Hachett.

BATANÉE, *Batanæa*, contrée de l'anc. Palestine, à l'E. du Jourdain, s'étendait du fleuve Jabbok au S. à l'Hermon (Anti-Liban) au N. Son nom primitif était *Basan* (Βασανῖτις); la forme araméenne de *Batanæa* ne vint en usage qu'après la captivité de Babylone. Ce nom s'est conservé auj. sans correspondre à aucune division précise dans la désignation de *El Botthin*.

BATAVA CASTRA, v. de l'anc. Germanie, en Vindélicie; auj. *Passau*.

BATAVE (République). Le nom latin de *Batavia* étant resté à la Hollande et aux Pays-Bas en général, lorsque les Pays-Bas, après la fuite de Guillaume V en Angleterre, le 16 mai 1795, se constituèrent en une république, organisée d'après la république française, on l'appela *République batave*, nom qu'elle a conservé jusqu'au 5 juin 1806, jour de l'avénement de Louis Bonaparte au trône de Hollande. E. S.

BATAVES, peuple germanique qui habitait une partie de la Hollande actuelle, surtout l'*île des Bataves* (*V. ce mot*). Suivant Tacite, les Bataves sont de la race des Cattes, qu'ils quittèrent à cause de discordes intérieures. Après avoir vécu en paix avec César et Drusus, ils se montrèrent hostiles envers Tibère et Germanicus. Vaincus par ce dernier, ils furent dispensés de payer le tribut, et eurent seulement à envoyer des troupes auxiliaires, dont ils nommèrent eux-mêmes les chefs. Leur cavalerie était excellente. Pendant le règne de Vespasien, ils se révoltèrent, unis aux Belges sous Civilis, et imposèrent aux Romains les conditions de la paix. Adrien les soumit de nouveau. A la fin du IIIe siècle, les Francs Saliens s'emparèrent de leur île. E. S.

BATAVES (Île des), auj. *Bommeler-Waard*, delta de 22 kil. sur 9, formé par la branche du Rhin tombant près de Leyde dans la mer du Nord, par le Wahal et la Meuse. E. S.

BATAVIA, v. cap. de l'île de Java et ch.-l. de tous les établissements hollandais de Malaisie, sur la côte N.-O. de l'île, à l'embouchure du Jakatra; port fortifié et défendu par une citadelle; par 6° 12' lat. S., et 104° 34' long. E. Pop. sans la garnison: en 1824, 53,861 hab.; en 1832, 118,300 hab.; estimée en 1850 à 140,000, dont environ 3,000 Européens, 10,000 esclaves, 30,000 Chinois, qui habitent en général la vieille ville. Résidence du gouverneur et centre de l'administration et de la justice des Indes néerlandaises; quelques industries, entre les mains des Chinois; immense commerce dont la prospérité s'accroît avec une extrême rapidité. L'exportation, de 17,695,000 florins en 1830, a presque triplé depuis lors: ses principaux objets sont le café, le riz, le sucre, l'indigo, les nids d'hirondelles, le tabac, les épices, etc. La ville ancienne est bâtie au milieu de marais et coupée de nombreux canaux; le général Dændels a transporté, en 1808, le siége de la nouvelle ville sur l'emplacement dit Weltevreden; l'administration du baron Van Capellen l'a assainie et embellie, et Batavia est auj. une des villes du monde le mieux disposées pour la vie orientale. Société des arts et des sciences fondée en 1777: théâtre (presque toujours avec une troupe française); une imprimerie; deux cercles, de l'Harmonie et de la Concorde, etc. Fondée par les Hollandais en 1619, les Anglais la prirent en 1811 et la gardèrent jusqu'en 1816.

BATAVIA, v. des États-Unis (New-York), à l'O. d'Albany; 4,500 hab.

BATAVODURUM, v. anc. du pays des Bataves, entre la Meuse et le Wahal, au N. de Batenbourg; auj. *Wyck-Dursted*.

BATAVORUM OPPIDUM, v. anc. du pays des Bataves; auj. *Batenbourg*.

BATCHIAN, une des îles Moluques; cap. du même nom; 4,000 hab. Résidence d'un sultan vassal des Hollandais.

BATE (William), médecin anglais, né à Maidsmorton en 1608, m. en 1669. Il étudia à Oxford. Quoiqu'il eût été médecin de Charles Ier, et qu'il eût publié une *Apologie* de ce prince, il fut attaché au service de Cromwell: on l'accusa d'avoir hâté par le poison la mort du Protecteur. Il fut aussi médecin de Charles II. On lui doit: *Pharmacopœa Bateana*, publié seulement en 1688.

BATENBOURG, *Oppidum Batavorum*, brg des Pays-Bas (Gueldre), à 14 kil. O. de Nimègue, sur la rive dr. de la Meuse; 600 hab.

BATES (John), musicien anglais, né en 1740 à Halifax, m. en 1799. Depuis 1784, il dirigea l'orchestre à l'anniversaire de Hændel. Il était directeur de l'hôpital de Greenwich. Il a laissé quelques opéras, des sonates pour piano, et un ouvrage théorique d'une grande célébrité, *On harmonies*.

BATH, *Aquæ Solis*, *bain* ou *eaux du Soleil*, v. d'Angleterre, cap. du comté de Somerset, sur l'Avon, à 20 kil. E.-S.-E. de Bristol, à 160 O.-S.-O. de Londres; 52,000 hab.; plus environ 14,000 visiteurs en été. Belle ville entourée de collines et bâtie en pierres de taille; sur le chemin de fer de *Great-Western*. Belle église du XVIe siècle, mais encore gothique; théâtre, promenades, bazar, sociétés littéraires et artistiques, hôpital. Ruines d'un temple de Minerve. Sources chaudes (de 44° à 47° centigr.) exploitées depuis l'empereur romain Claude, et qui alimentent 5 établissements. Fabr. de lainages, papier. Bath donne le titre de marquis au chef de la famille Thynne.

BATH, v. des États-Unis (Maine), sur le Kennebeck; chantiers de construction; 8,076 hab. — Il y a des villes du même nom dans la Caroline du Nord, la Virginie et le New-York.

BATHAMPTON, v. d'Angleterre. *V.* BAMPTON.

BATHGATE, v. d'Écosse, comté et à 9 kil. S. de Linlithgow; 4,827 hab. Importantes foires aux bestiaux.

BATHILDE (Ste), reine de France, m. en 680. Née en Angleterre, vendue par des pirates, elle était esclave d'Erkinould, maire de Neustrie, quand le roi Clovis II l'épousa, 649. Après la mort de ce prince, 656, elle gouverna pendant 10 ans au nom de ses fils Clotaire III, Childéric II et Thierry III, et fit admirer sa sagesse; elle s'occupa de la réforme de l'Église et de l'abolition de l'esclavage; elle se retira ensuite au monastère de Chelles, 665, qu'elle avait fondé. Fête le 30 janvier. *V.* sa *Vie*, traduite par Arnauld d'Andilly.

BATHINUS, fleuve de l'anc. Dalmatie, auj. *Bedinga*.

BATHNA, v. d'Algérie (prov. de Constantine), ch.-l. de subdivision militaire, sur l'oued Bathna, petite rivière. Justice de paix. Jolie promenade, pépinière; 5,011 hab. Auprès sont les belles ruines de *Lambessa*.

BATHORI, brg de Hongrie, dans le comitat de Szabolcs; 3,142 hab. Berceau de la famille Bathori.

BATHORI, ancienne famille noble de Transylvanie, qui a donné plusieurs woywodes (ducs) à cet État, et un roi à la Pologne. L'un d'eux, palatin de Hongrie, périt à la bataille de Varna contre les Turcs, 1444. — *Étienne* BATHORI, né en 1532, devint prince de Transylvanie après Jean-Sigismond, 1571, et roi de Pologne après Henri de Valois, 1575. Il épousa la fille du dernier roi de la race des Jagellons, organisa les Cosaques de l'Ukraine en milice régulière, pour les opposer aux Turcs et aux Russes, défit ces derniers en Livonie, rendit la justice indépendante du pouvoir politique, maintint les nobles dans le respect dû aux lois, fonda l'académie de Vilna, et m. en 1586. — Son neveu, *Sigismond* BATHORI, vendit sa principauté de Transylvanie à l'empereur Rodolphe II pour quelques terres en Silésie, le chapeau de cardinal et une pension viagère, 1596; il s'en repentit plus tard, fut battu avec les Turcs qu'il avait appelés à son aide, demanda son pardon, et mourut à Prague, 1613. — *Gabriel* BATHORI, frère de Sigismond, avait été reconnu en Transylvanie, et avait accepté la suzeraineté de l'empereur Mathias; mais ses cruautés le rendirent odieux; il fut assassiné, 1613, et la principauté sortit de la famille de Bathori. PL.

BATHURIN ou **BATOURINE**, v. de la Russie d'Europe, dans le gvt et à l'E. de Tchernigow; ancienne résidence de l'Hetman des Cosaques. Saccagée par les Russes en 1708. Beau château donné aux comtes Razoumousky, par l'impératrice Élisabeth; 9,000 hab.

BATHURST ou **BATHURST-TOWN**, v. de l'île Sainte-Marie (Sénégambie), ch.-l. des établissements anglais de la Gambie, et fondée en 1816; 3,000 hab. — Île au N. de l'Australie, près du golfe de Van-Diémen, séparée de l'île Melville par le détroit d'Apsley; v. Port-Cockburn ou Port-Raffles, fondée en 1824. — v. de l'Australie (Nouv.-Galles du S.), sur la rive g. du Macquarie, à l'O. des montagnes Bleues, à 200 kil. de la mer; mines d'or récemment découvertes. — v. de l'Afrique australe, dans le gvt du Cap.

BATHURST (Ralph), médecin, poëte et théologien anglais, né en 1620 dans le Northamptonshire, m. en 1704, étudia à Oxford, fut ordonné prêtre, et devint populaire comme médecin de la marine. Le duc de Devonshire le fit nommer doyen de Wells. Bathurst fut encore vice-chancelier de l'Université d'Oxford, 1673. Il refusa l'évêché de Bristol, 1691. Savant dans les lettres classiques, il fit, en plusieurs occasions solennelles, des pièces en vers latins très-distingués; on les trouve dans les *Analecta musarum anglic.* Ses meilleurs écrits sont imprimés sous le titre de *Literary remains* à la suite de sa vie par Warton, 1761, in-8°. A. G.

BATHURST (Allen, comte), homme d'État anglais, né à Westminster en 1684, m. en 1775. Il étudia à Oxford, fut membre de la chambre des lords et du conseil privé de George II, et combattit énergiquement Robert Walpole.

BATHURST (Henri, lord), né en 1762, m. en 1834. Honoré de la confiance de George IV, membre de la Commission des Indes, 1795, il fut, 1809, secrétaire d'État pour les colonies dans le ministère Castlereagh. Sous son

administration, les Anglais fondèrent, dans la Sénégambie et dans les Terres Australes, deux établissements qui portent son nom. Il fut un des plus ardents ennemis de Napoléon Ier. Il sortit du ministère en 1827, y rentra en 1828 avec le titre de président du conseil, et fut de nouveau renversé par le contre-coup de la révolution française de 1830. B.

BATHYCOLPOS PORTUS, golfe et port de l'anc. Bosphore de Thrace; auj. baie et ville de *Buyukdéré*, en Turquie.

BATHYLLE de Samos, fameux par sa beauté. Le tyran Polycrate lui éleva une statue devant le temple de Junon, et Anacréon le chanta dans ses vers.

BATHYLLE, pantomime d'Alexandrie, rival de Pylade, excellait dans le genre comique. Il vint à Rome sous le règne d'Auguste : il était affranchi de Mécène.

BATHYLLE, poëte latin des plus médiocres. C'est lui que Virgile, dont il s'était attribué les vers, confondit par les vers *Sic vos non vobis*, etc.

BATHYS, fleuve de l'anc. Sicile, sur la côte N.; auj. *Trimesteri* ou *Jati*.

BATIE (château de LA), ancien domaine et résidence de la famille d'Urfé, à 18 kil. N. de Montbrison (Loire), sur les bords du Lignon. C'est un beau château de la Renaissance. La chapelle y est ornée de panneaux fort remarquables en marqueterie du XVIe siècle. Honoré d'Urfé composa son *Astrée* dans ce domaine.

BATIE-MONTSALÉON ou BATIE-NEUVE (LA), vge (Htes-Alpes), arr. et à 8 kil. E. de Gap; 767 hab. Dans la plaine de Montsaléon était la ville romaine de *Mons Seleucus*, où l'empereur Constance battit Magnence en 353.

BATIGNOLLES-MONCEAUX, ancienne commune du dép. de la Seine, au N.-O. de Paris, auquel elle est réunie depuis 1860. (17e arrondissem.) En 1814 ce n'était qu'un hameau; cet endroit fut alors le dernier point de la résistance contre les armées étrangères, et la barrière de Clichy qui séparait avant 1860 Batignolles de Paris, est célèbre par la défense des gardes nationaux de Paris que commandait le maréchal Moncey. Les Batignolles sont bien bâties, et comptaient, en 1856, 44,100 hab. Leur importance s'est beaucoup accrue en 1844 par la construction de l'entrepôt du chemin de fer de Rouen.

BATINUM, fleuve de l'anc. Picenum; auj. *Salinello*.

BATNÆ et plus tard BATHNÆ, v. anc. de l'Osrhoène (Mésopotamie), près d'Edesse, fondée par les Macédoniens, conquise par Trajan. Elle avait tous les ans, au commencement de septembre, un grand marché où se rencontraient les marchandises de l'Inde et de la Syrie; auj. *Batan* ou *Serudsen*. — v. anc. de Syrie, dans la Cyrrhestique, entre *Beræa* (Alep) et *Hierapolis* (Membidsch), dans une contrée célèbre par ses beaux cyprès. On appelle encore auj. cette vallée *Batn* ou *Bathnan*.

BATON, signe de l'autorité dans tous les temps et chez tous les peuples; les princes, les pères de famille, les juges, les généraux d'armée, etc., le portèrent comme marque de distinction. On connaît la *skitale* des généraux spartiates, le *caducée* des ambassadeurs. Le bâton du consul romain était d'ivoire, celui du préteur était d'or; il y avait aussi le bâton augural terminé par un bec recourbé. La crosse ou bâton pastoral de l'évêque, le sceptre et la *main de justice* des rois, le bâton des maîtres d'hôtel, des capitaines des gardes et des exempts en France, celui des maréchaux, les masses des appariteurs, les verges des huissiers et des bedeaux, les bâtons de cérémonie des chantres, la canne du tambour-major, etc., sont autant de symboles de l'autorité. Le nom de *bâtonnier*, donné au chef de l'ordre des avocats, vient du *bâton* ou bannière de St Nicolas, que la confrérie des avocats de Paris, formée au XIVe siècle sous l'invocation de ce saint, portait dans les processions, et déposait chez son *doyen*. B.

BATON-ROUGE, v. des États-Unis, capitale de la Louisiane, sur le Mississipi, à 130 kil. N.-O. de la Nouvelle-Orléans; 6,000 hab. Arsenal, collége et pénitencier. A cause des fièvres, beaucoup de familles désertent la Nouvelle-Orléans pour venir habiter Bâton-Rouge.

BATONI (Pompeo-Girolamo), peintre, né à Lucques en 1708, m. à Rome en 1786. Il ne reçut les leçons que d'artistes obscurs, et dut son talent à l'étude de l'antique et des œuvres de Raphaël, et surtout à une merveilleuse nature. On l'a placé sur la même ligne que Mengs, quoiqu'il n'ait eu ni les mêmes connaissances, ni la même profondeur. Parmi ses tableaux, les plus célèbres sont : *St Celse*, dans l'église de ce nom à Rome; *la Chute de Simon le Magicien*, à la Chartreuse de la même ville; *le Martyre de St Barthélemy*, aux Olivétains de Lucques; *Ste Catherine*, à Sienne. Batoni fit aussi d'excellents portraits, tels que ceux de Joseph II et de Marie-Thérèse à Vienne. B.

BATONNIER. *V.* BATON.

BATOU-KHAN, fils de Touschi et petit-fils de Gengiskhan, m. en 1254, entreprit en 1235, sous le règne d'Octaï, une grande expédition contre l'Europe. Après avoir anéanti la nationalité des Polovtzi et des Bulgares, il envahit la Russie dont il subjugua les différents princes, et fit dévaster par ses lieutenants la Pologne, la Silésie et la Moravie. De là il passa dans la Hongrie, où les Mongols se signalèrent par d'affreux ravages. La terreur se répandit en Europe jusqu'au fond de la Suède et de l'Angleterre. Mais l'attitude énergique de l'empereur Frédéric II et quelques échecs éprouvés sur les bords du Danube par l'avant-garde des Mongols, déterminèrent Batou à la retraite (1243). Il regagna lentement le palais de Seraï, près du Volga, qui devint le siége principal des souverains du Kaptschak ou de la Horde d'Or. La dynastie de Batou y régna pendant deux siècles jusqu'au jour où elle fut dépouillée par les Russes, à qui elle avait si longtemps donné des lois. H. B.

BATOUM, v. de Turquie d'Asie (eyalet de Trébizonde), port sur la mer Noire, à 6 kil. N. de l'embouchure du fleuve du même nom, à 300 kil. E. de Tiflis. Sol fertile; grenades, figues et raisins; 8,000 hab.

BATOURINE. *V.* BATHURIN.

BATROUN, anc. *Botrys*, brg de Turquie d'Asie, en Syrie; bonne rade sur la Méditerranée, à 25 kil. S. de Tripoli.

BATTAGLIA, vge des États autrichiens (Vénétie), sur un canal du même nom, à 14 kil. S.-O. de Padoue. Bains d'eau minérale très-fréquentés; 2,700 hab.

BATTAS, tribu malaise dans l'île de Sumatra, autrefois de 300,000 âmes mais bien réduite par ses guerres contre les Padris. Elle a une langue et une écriture particulières; chaque village a un *rajah* ou chef héréditaire; culte des bons et des mauvais génies; passion pour les combats de coqs. Les Battas sont anthropophages.

BATTERSEA, v. d'Angleterre (Surrey), sur la rive dr. de la Tamise, en face de Chelsea; un pont les réunit; au S.-O. et tout près de Londres, dont elle est comme un faubourg; 5,540 hab. Asperges renommées.

BATTEUX (Charles), littérateur, né en 1713, près de Vouziers, m. en 1780. Il professa la rhétorique à Reims, puis les humanités au collége de Lisieux à Paris, la rhétorique au collége de Navarre, et la philosophie grecque et latine au collége de France. Il fut admis à l'Académie des Inscriptions, 1754, et à l'Académie française, 1761. Ses principaux ouvrages sont : *Les Beaux-Arts réduits à un même principe*, Paris, 1747, ouvrage jugé fort diversement, et dans lequel l'auteur ramène tout à l'imitation de la nature; *Cours de belles-lettres*, 1765, 5 vol. in-12; *Traité de la construction oratoire*, 1763; ces trois écrits furent réunis sous le titre de *Principes de littérature*, 1774 : l'auteur y expose les différents genres en vers et en prose, avec des exemples pris dans les littératures grecque, latine, ou française, ouvrage précis, mais écrit sèchement; — *Histoire des Causes premières*, 1769, 2 vol. in-8°; *les Quatre poétiques d'Aristote, d'Horace, de Vida et de Boileau*, 1771; *Cours d'études à l'usage des élèves de l'École militaire*, 45 vol. in-12, travail de commande, fait trop à la hâte.

BATTHYANI (les), une des maisons les plus anciennes et les plus riches de la Hongrie. Ses membres furent élevés à la dignité de baron de l'Empire en 1585, à celle de comte en 1630, puis, dans la ligne aînée, à celle de prince en 1764. Parmi eux on distingue : *François de* BATTHYANI, né en 1497, m. en 1566, général en chef à la bataille de Mohacz contre les Turcs (1526); — *Charles de* BATTHYANI, né en 1697, m. en 1772, qui prit part aux campagnes du prince Eugène sur le Rhin et contre les Turcs, et battit les Français et les Bavarois à Pfaffenhofen (1745); — enfin *Louis de* BATTHYANI, né à Presbourg en 1809, m. en 1849. Après avoir servi quelque temps, il étudia à fond l'histoire de son pays. Dès 1840, il figurait dans le parti libéral à la chambre des magnats. Il fut l'adversaire du chancelier Appony. Quand l'archiduc Etienne, son ami, prit la direction du ministère en 1848, il fit tous ses efforts pour maintenir l'union politique de la Hongrie et de l'Autriche. Le meurtre du comte Lambert ayant amené la dissolution de la diète hongroise, il se rendit à Vienne, essaya vainement de concilier les prétentions des deux partis, et prit les armes. Une chute le condamna bientôt à l'inaction; pris à Pesth par les troupes de Windischgraetz, il fut condamné à mort et fusillé. B.

BATTIADES, nom donné aux Cyrénéens qui eurent Battus pour roi.

BATTICE, brg de Belgique (Liége), à 15 kil. N.-O. de

Verviers; 3,976 hab. Exploitation de houille, briqueteries, fabr. de draps.

BATTIKALA, île de la mer des Indes, sur la côte E. de Ceylan.

BATTISTA (Spagnuoli), poëte latin moderne, surnommé *le Mantouan*, né à Mantoue vers 1436, m. en 1516. Il fut général de l'ordre des Carmes. Ses œuvres, qui comprennent des églogues, un poëme sur tous les saints fêtés dans l'année, des silves, des élégies, des épîtres morales, ont été publiées à Paris, 1513, 3 vol. in-fol. Les églogues ont été traduites en français sous le titre de *Bucoliques*, par D'Amboise. Le mérite poétique du Mantouan fut singulièrement exagéré de son temps.

BATTISTA (Joseph), poëte italien, né à Naples vers 1620, m. en 1675, a laissé des épigrammes latines (Venise, 1653), des poésies lyriques italiennes, une *Poétique*, Venise, 1676, estimée par Crescimbeni. C'était un homme savant, mais d'un goût peu sûr.

BATTLE, c.-à-d. *Bataille*, anc. *Epiton*, v. d'Angleterre, à 10 kil. N.-O. d'Hastings, sur l'emplacement du champ de bataille d'Hastings; 3,000 hab.; on y admire les ruines de la célèbre et riche abbaye de la Bataille (*Battle-Abbey*), fondée par Guillaume le Conquérant, en souvenir de sa victoire, et où se conservait le livre où furent écrits les noms de tous les chevaliers normands, ses compagnons d'armes, le Doomsday-Book; fabrique de poudre à canon.

BATTORI. *V.* BATHORI.

BATTUECAS (LAS), nom de deux vallées dans la prov. d'Estramadure, à 60 kil. S.-O. de Salamanque; si profondément encaissées entre de hautes montagnes, qu'on les ignora, dit-on, pendant plusieurs siècles. Aux plus longs jours, le soleil n'y paraît que 4 heures sur l'horizon.

BATTUS, berger de Pylos, fut changé en pierre de touche par Mercure, pour avoir révélé, après avoir promis de garder le secret, l'endroit où ce dieu avait caché les troupeaux dérobés à Apollon.

BATTUS, Minyen de l'île de Théra, fut désigné par l'oracle de Delphes pour conduire une colonie en Libye. Il était bègue; mais, à son arrivée dans le pays, la frayeur que lui causa la vue des lions délia sa langue. On lui attribue la fondation de Cyrène, 631 av. J.-C. — Un autre Battus gouvernait les Cyrénéens, quand Apriès, roi d'Égypte, leur fit la guerre, vers 575. B.

BATULUM, v. de l'anc. Campanie; auj. *Baja*.

BATUM, petit fleuve de l'anc. Lucanie; auj. *della Noce*.

BATYNE, vge sur le Danube, près de Routchouk. Victoire du général russe Kamenski sur le pacha Muhtar, le 19 sept. 1810.

BATZ ou BOURG DE BATZ, vge (Loire-Inférieure), près du Croisic, à 82 kil. O. de Nantes, et à 6 kil. S. de Guérande, sur la côte, arr. de Savenay. Les habitants, tous occupés à l'exploitation des marais salants, qui fournissent par an 17,000,000 de kilogr. de sel, ont conservé un costume (veste, braies, chapeau à la Henri IV, manteau à l'espagnole), et des usages particuliers et bizarres; curieuse église, avec une belle tour en granit de 60 mèt., qui sert de remarque aux marins. Menhir près de la mer; 1,214 hab.

BAUBOLA. *V.* BILBILIS.

BAUCIS. *V.* PHILÉMON.

BAUCIUM, nom latin des BAUX.

BAUD, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 20 kil. S. de Napoléonville; 1,357 hab. Comm. de miel et de grains.

BAUDART (Wilhelm), un des traducteurs hollandais de la Bible, prédicateur à Zutphen, né à Deinze en 1564, m. en 1640. Zélé défenseur du calvinisme contre les catholiques et les arminiens, il fut désigné par le synode de Dordrecht, avec Bucer et Bogermann, pour traduire l'*Ancien Testament*. Il a écrit aussi : *Horologium belgicum*, ou alarme pour les Pays-Bas, contenant un récit des cruautés espagnoles; une *Description des combats, siéges et événements survenus dans les Pays-Bas* pendant la guerre d'Espagne, de 1589 à 1614, avec 285 gravures. A. G.

BAUDELOCQUE (Jean-Louis), accoucheur célèbre, né à Heilly (Picardie) en 1746, m. à Paris en 1810. Élève de son père, puis de Solayrès, il fut agrégé en 1776 au collége de chirurgie; chirurgien des hôpitaux de la Charité et de la Maternité, professeur de la Faculté de médecine, premier accoucheur de l'impératrice Marie-Louise. Son principal ouvrage est intitulé : l'*Art des accouchements*, Paris, 1781, 2 vol. in-8°; il figure encore parmi les livres classiques en ce genre. D—G.

BAUDELOT DE DAIRVAL (Ch.-César), antiquaire, né à Paris en 1648, m. en 1722, membre de l'Académie des inscriptions. On a de lui quelques dissertations et un livre *de l'utilité des voyages*, 2 vol. in-12, 1686, dans lequel il montre une grande connaissance des monuments antiques. Il avait acquis à la mort de Thévenot les *marbres de Nointel*, qu'il légua à l'Académie, et qui sont aujourd'hui un des objets les plus précieux du musée du Louvre.

BAUDIER (Michel), historiographe de France sous Louis XIII, né en Languedoc vers 1589, m. en 1645. Il fut un des plus féconds écrivains du XVIIe siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de la guerre de Flandre*, de 1559 à 1609, Paris, 1618, trad. de l'italien de Franc. Lanario; *Inventaire général de l'histoire des Turcs*, 1619; *Histoire générale de la religion des Turcs*, 1626; *Histoire de la cour du roi de Chine*, 1626; *Histoire de l'administration du cardinal d'Amboise*, 1634; *Histoire de l'administration de l'abbé Suger*, 1645; *Vie du cardinal de Ximénès*, 1645. Baudier est un écrivain estimable, dont les ouvrages renferment des recherches souvent intéressantes.

BAUDIS ou BAUDISSEN (Wolf-Heinrich de), m. en 1650, célèbre général dans la guerre de Trente Ans, descendant d'une famille danoise, entra au service de son pays, où il obtint le grade de colonel, 1625. En 1626, il accompagna les troupes danoises qui envahissaient la Silésie et la Hongrie sous le duc Jean-Ernest de Weimar, remplaça ce prince dans le commandement, prit plusieurs villes de Silésie, et s'y établit jusqu'à ce qu'il en fut chassé par Wallenstein, 1627. Pendant la retraite, il fut rudement battu à Mérode par les Impériaux. En 1628, général de la cavalerie suédoise sous Gustave-Adolphe, en Pologne, il prend une part honorable à plusieurs actions importantes. Il a figuré à la bataille de Leipsick, 1631. En 1632, il alla en mission diplomatique à Copenhague, fut nommé feld-maréchal, prit Marbourg, et recula cependant devant Papenheim. En 1633, dégoûté de la négligence du conseil d'État de Suède pour ses services, il se retira de l'armée. En 1636, il accepta un commandement en Saxe contre le pays qu'il avait d'abord servi, et fut battu par les Suédois à Domitz. Au siége de Magdebourg, il reçut une blessure qui l'enleva au service actif; il fut ensuite employé dans la diplomatie par le roi de Pologne. A. G.

BAUDIUS (Dominique), professeur d'éloquence, puis d'histoire à Leyde, né à Lille en 1561, m. en 1613, accompagna les ambassadeurs des États de Hollande en Angleterre, en 1585, puis vint en France où il resta dix ans. Il y contracta des amitiés illustres, entre autres celle de Christophe de Harlay, qui, nommé par Henri IV son ambassadeur à Londres, en 1602, emmena Baudius avec lui. Depuis ce jour, il ne rêva plus qu'ambassades; il en sollicita sans cesse par lui-même et par ses amis, mais il ne réussit qu'à se faire moquer de lui. Esprit inquiet, ambitieux, aimant les plaisirs jusqu'au scandale, se louant avec une candeur voisine de l'effronterie, il ne laissa pas d'être un écrivain poli, élégant et spirituel. Il se peint lui-même dans ses *Lettres*, Leyde, 1650, Amsterd., 1654 et 1662; elles sont bien écrites, agréables à lire, mais lui font peu d'honneur. Ses poésies intitulées : *D. Baudii Amores*, furent imprimées à Leyde, 1587, et à Amsterdam, 1638, in-12. Il y en a de charmantes. C. N.

BAUDOBRIGA ou BONTOBRICE ou BODOBRIA, v. de l'anc. basse Germanie; auj. *Boppart* sur le Rhin. — v. des Trévires, à l'E. de Trèves; auj. *Budelich* ou *Trarbach*.

BAUDOT DE JUILLY (Nicolas), littérateur, né à Vendôme en 1670, m. en 1759, a laissé des ouvrages historiques écrits avec art et méthode, et très-judicieux : *Histoire de la conquête d'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie*, 1701; *Histoire de Philippe-Auguste*, 1702; *Histoire de Charles VII*, 1697. Il fit aussi paraître, sous le nom de Mlle de Lussan, des histoires de *Charles VI*, 1756; de *Louis XI*, 1756, et des *Révolutions de Naples*, 1757.

BAUDOUIN Ier, *bras-de-fer*, premier comte de Flandre, enleva Judith, fille de Charles-le-Chauve.

BAUDOUIN V, comte de Flandre, dit *de Lille*, ou *le Débonnaire*, m. en 1067, épousa la fille du roi Robert, et fut chargé de la régence du royaume de France pendant la minorité de Philippe Ier, 1060-1067. Une de ses filles épousa Guillaume le Conquérant.

BAUDOUIN VII *à la hache*, comte de Flandre, connu par son impitoyable rigueur et sa justice farouche, soutint Louis le Gros dans sa guerre contre l'Angleterre, 1111-1119.

BAUDOUIN Ier, premier empereur latin de Constantinople, né à Valenciennes en 1171, m. en 1206. Comte de Flandre, sous le nom de Baudouin IX, il était un des princes croisés que le jeune Alexis l'Ange entraîna à la délivrance de son père. Après la chute de Murzuphle, meurtrier du jeune Alexis, il avait été élu et couronné empereur, 1204. Un soulèvement des Grecs, appuyé par Joannice, roi des Bulgares, qu'il avait offensé, l'obligea de

faire le siége d'Andrinople, 1205, devant les murs de laquelle il fut défait et pris. Il mourut pendant sa captivité. S.

BAUDOUIN II, dernier empereur latin de Constantinople, né en 1217, m. en 1273. Il succéda à son frère Robert de Courtenay, 1228; mais comme il n'avait que onze ans, on lui donna pour régent Jean de Brienne, 1229-1237. Baudouin ne fut couronné qu'en 1259. Réduit à la pauvreté, il passa presque tout son règne à mendier des secours dans les cours de l'Occident, et à mettre en gage ses biens patrimoniaux. Il donna, en 1238, à St Louis la couronne d'épines pour laquelle fut construite la Sainte-Chapelle de Paris. Il assista aux conquêtes de Jean Vatace, de Théodore II Lascaris, et de Michel Paléologue. Ce dernier entra dans Constantinople par surprise et l'incendia. Baudouin prit la fuite, et se réfugia en Italie, où il mourut obscur et oublié. S.

BAUDOUIN Ier, second roi de Jérusalem, frère et successeur de Godefroy de Bouillon, 1100-1118. Pendant la première croisade, il avait eu de violents démêlés avec Tancrède pour la possession de Tarse, et avait fondé le comté d'Edesse. Devenu roi, il fut battu à Rama par les infidèles, 1102; les repoussa à son tour devant Jaffa; prit Ptolémaïs, 1104, Béryte, 1109, et Sidon, 1110. B.

BAUDOUIN II, cousin du précédent, hérita de son comté d'Edesse, 1100, et de sa couronne de Jérusalem, 1118. Victorieux des musulmans sous les murs d'Antioche, il tomba entre leurs mains, 1124. Pendant sa captivité, les chrétiens prirent Tyr. Il mourut en 1131. Il eut pour successeur Foulques d'Anjou, son gendre. B.

BAUDOUIN III, succéda à Foulques, son père, 1142-1163. Il laissa Zenghi, sultan d'Alep, s'emparer d'Edesse, que la seconde croisade, entreprise par l'empereur Conrad III et le roi de France Louis VII, ne put lui rendre. Il échoua avec ces deux princes devant Damas, 1148. Mais il fit la conquête d'Ascalon, 1153. Son frère Amaury régna après lui. B.

BAUDOUIN IV, fils et successeur d'Amaury, régna de 1173 à 1186. Vainqueur de Saladin à Rama, 1177, battu par lui près de Sidon, 1178, et sur les bords du Jourdain, 1179, il remporta encore un succès stérile à Tibériade, 1182. Une lèpre dont il fut frappé le condamna à l'inaction. B.

BAUDOUIN (François), jurisconsulte, né à Arras en 1520, m. à Paris en 1573, professa le droit à Bourges, Paris, Strasbourg, Heidelberg, Angers. Il fut lié avec Calvin, refusa au duc d'Anjou, depuis Henri III, de faire l'apologie de la St-Barthélemy, et chercha en vain à rapprocher les catholiques et les huguenots. Heineccius a recueilli ses opuscules sur l'histoire, le droit, la théologie, dans la *Jurisprudentia attica et romana*, Leyde, 1778, et lui a consacré une ample notice. Ed. T.

BAUDOUIN (J.), fécond traducteur, né dans le Vivarais en 1590, m. en 1650, membre de l'Académie française, a traduit Tacite, Suétone, Xiphilin, le Tasse et les œuvres morales de Bacon. On lui doit aussi une *Iconologie*, 1636, et des *Emblèmes*, 1638.

BAUDRAND (Marie-Étienne-François-Henri, comte), général français, né à Besançon en 1774, m. en 1848. Il servit sous la république, dans les armées du Rhin, d'Angleterre, de Naples et d'Italie; assista aux siéges de Savone, de Peschiera, de Gaëte; fut directeur des fortifications à Corfou de 1808 à 1813; prit part, comme chef de l'état-major général du génie, à la bataille du Mont-Saint-Jean, 1815; devint général de brigade en 1821, lieutenant-général et pair de France sous Louis-Philippe; figura, comme aide-de-camp du duc d'Orléans, au siége d'Anvers, 1832; et fut nommé, en 1837, gouverneur du comte de Paris, fils de ce prince. B.

BAUDRICOURT. *V.* JEANNE D'ARC.

BAUDRILLART (Jacques-Joseph), agronome, né en 1774 à Givron, m. en 1832, fit ses études au collége de Réthel. Après avoir suivi la carrière militaire de 1791 à 1801, il entra dans l'administration des forêts. Une nouvelle organisation administrative l'ayant fait déchoir du rang de chef de division auquel il était parvenu en 1819, il en conçut un chagrin profond qui hâta sa fin. Il a rédigé, avec MM. Doniol et Chanlaire, les *Annales forestières*, de 1808 à 1816, 8 vol. in-8°, et publié, entre autres ouvrages, un *Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches*, Paris, 1821-34, 10 vol. in-4°, et atlas, ouvrage capital, qui contient l'exposition des méthodes, l'histoire et la législation de chaque matière, chez les anciens et les modernes. P.

BAUDRY. *V.* BALDERIC.

BAUDUN, *Benduengium*, vge du dép. du Var, à 36 kil. N.-O. de Fréjus. On y voit les restes d'une voie romaine qui allait de Fréjus à Riez.

BAUER (Adolphe-Félix), ou *Rodion Christianowitch*, né dans le Holstein vers 1667, général de cavalerie au service de Pierre le Grand contre Charles XII, était fils d'un paysan; il servit d'abord sous Frédéric, duc de Holstein, dans l'armée suédoise, où il se distingua, et passa en 1700 aux Russes. Nommé commandant d'un régiment de dragons, troupe récemment instituée en Russie, il contribua, en 1702, à la victoire de Dorpat et à la prise de Marienbourg; c'est là que sa bonne fortune lui fit prendre sous sa protection une pauvre orpheline, qui plus tard fut Catherine Ire. Après la campagne de Narva, 1704, il servit sous Shemeretiev en Courlande, 1705, et enleva Mittau. En Pologne, il remporta, avec le prince Mentchikoff, la victoire de Kalisch sur les Suédois, 18 octobre 1706. A Lesnoï, il décida encore la fortune en accourant au secours de Pierre le Grand contre Loewenhaupt, général suédois; le czar appelait cette action, 28 sept. 1708, la *mère* de Poultava. A Poultava, 27 juin 1709, il commandait le flanc gauche des Russes. En 1710, il fut envoyé pour réduire Revel et d'autres places des bords de la Baltique. En 1712, il battit en Pologne les insurgés qu'avait armés Charles XII, et les força à se réfugier en Silésie. En 1717, il commandait la cavalerie dans l'Ukraine. On croit qu'il mourut à cette époque. La Russie lui doit le perfectionnement ou même la formation d'une cavalerie digne de ce nom. A. G.

BAUGÉ, *Balgiacum*, *Balgium*, s.-préf. (Maine-et-Loire), à 38 kil. E.-N.-E. d'Angers, à 274 de Paris, sur la rive dr. du Couesnon, avec un beau pont. Tribun. de 1re instance; collége; 3,104 hab. Près de cette ville, le maréchal de La Fayette vainquit les Anglais en 1421. Foulques de Néra fonda cette ville au xe siècle, à l'endroit où est auj. Baugé-le-Vieil; au xve siècle René d'Anjou éleva à quelque distance un château autour duquel se forma la ville actuelle.

BAUGES (monts), chaînon méridional d'un contre-fort qui se détache des Alpes Grées. Il couvre le pays situé entre l'Isère, le Fier et le Rhône.

BAUGY, ch.-l. de cant. (Cher), arr. et à 28 kil. E. de Bourges. Ruines d'un château fort; 845 hab.

BAUHIN (Jean), né à Bâle en 1541, m. en 1613. Il étudia sous Fuchs à Tubingen, sous Gessner à Zurich, et sous Rondelet à Montpellier, enseigna la rhétorique à Bâle tout en exerçant la médecine, et devint médecin de la cour de Wurtemberg. Botaniste illustre, il composa un ouvrage qui fit longtemps autorité, et qu'on ne publia qu'après sa mort : *Historia plantarum universalis*, Yverdun, 1650-1, 3 vol. in-fol.

BAUHIN (Gaspard), frère du précédent, né à Bâle en 1560, m. en 1624, enseigna successivement le grec, la botanique et l'anatomie, devint un des médecins les plus illustres de son temps, et fut nommé professeur de médecine pratique et premier médecin de la ville de Bâle. Ses ouvrages, remarquables par l'érudition, l'esprit d'ordre et d'analyse, ne sont guère que des compilations; mais il a mis de la clarté dans les méthodes de classification et donné d'utiles nomenclatures. On distingue : *Theatrum anatomicum infinitis locis auctum*, Bâle, 1592, in-8°, résumé des connaissances de l'époque; *Pinax theatri botanici*, 1596, in-4°, qui renferme une synonymie exacte et complète. Le nom de *Bauhinia* est resté à un genre de plantes. F.

BAULI, brg composé de plusieurs villas romaines, entre Misène et Baies, dans l'anc. Campanie. Hortensius y avait sa maison de campagne. Ce lieu s'appela plus tard *Boaulia*; c'est auj. le vge de *Bacolo*.

BAULUS, surnom d'Hercule à Bauli, près de Baïes, où il avait un temple.

BAUMA, v. de Suisse, cant. et à 28 kil. E. de Zurich, sur la rive dr. de la Tœss; on y remarque les ruines du château d'Alt-Landenberg; 2,914 hab. protestants.

BAUMAN (îles), groupe dans le Grand Océan, au N.-O. des îles de la Société, par 157° 50' long. O.; 13° lat. N. Découvertes par Roggeween en 1722.

BAUMANN, grotte dans le duché de Brunswick, à 8 kil. S. de Blankenburg; curieuse par ses stalactites. On y a trouvé beaucoup d'ossements fossiles.

BAUMANN (Nicolas), professeur d'histoire à Rostock, né vers 1450 à Wismar ou à Emden, m. en 1526, a été regardé comme l'auteur du poëme satirique *Reinecke, le renard*, que Gœthe a paraphrasé, et que d'autres attribuent à Henri d'Alkmaer, poëte du xve siècle. A. G.

BAUME, du provençal *baoumo*, caverne. Nom donné à plusieurs localités du midi de la France.

BAUME (SAINTE-), mont dans le dép. du Var, à 35 kil. de Marseille, d'Aix et de Toulon; 1,728 mèt. de hauteur. Grotte pouvant contenir 1,500 personnes. Selon la tradition, Ste Madeleine y passa 33 ans.

BAUME-LES-DAMES, s.-préf. (Doubs), à 28 kil. N.-E. de Besançon, près du Doubs, sur la ligne du canal du Rhône au Rhin; trib. de 1re instance; collége; 2,174 hab. Possédait une riche abbaye de dames nobles de l'ordre de St-Benoît, fondée vraisemblablement à la fin du VIIIe siècle; son église, qui était d'une grande richesse, a été ruinée pendant la Révolution, et sert auj. de halle au blé. Exploitation de gypse.

BAUME-MONTREVEL (le marquis Nicolas-Auguste de La), maréchal de France, né en 1636, m. en 1716. Il se distingua à Senef, 1674, à Cassel, 1678, à Fleurus, 1690; fut nommé gouverneur du Languedoc, et combattit les Camisards sans pouvoir les vaincre.

BAUMÉ (Antoine), pharmacien-chimiste, né à Senlis en 1728, m. en 1804, fut membre de l'Académie des sciences, puis associé de l'Institut de France. Il a rendu d'importants services à la chimie; on lui doit un grand nombre d'inventions utiles aux arts, l'aréomètre ou pèse-liqueur qui porte son nom; néanmoins il était fortement imbu des principes de Stahl, qu'il ne voulut jamais abandonner, et il résista toujours aux réformes, à la révolution opérée en chimie par les travaux de Lavoisier, Bayen, Berthollet, etc. On a de lui plusieurs ouvrages qui ne sont plus au courant de la science, et un grand nombre d'articles dans le *Dictionnaire des arts et métiers;* ces ouvrages sont les suivants: *Plan d'un cours de chimie expérimentale*, Paris, 1757, in-8°; *Dissertation sur l'éther*, Paris, 1757; *Manuel de chimie*, Paris, 1766; *Mém. sur les argiles*, Paris, 1770, 1 vol. in-12; *Chimie expériment. et raisonnée*, Paris, 1773, 3 vol in-8°; *Elém. de pharm. théorique et pratique*, Paris, 1773, 1 vol. in-8°; ce dernier ouvrage eut, en peu de temps, huit éditions consécutives; *Opusc. chim.*, Paris, 1798, 1 vol. in-8°. C. L.

BAUMEISTER (Fréd.-Christian), savant allemand, né en 1708 près de Gotha, enseigna la philosophie à Wittemberg et à Gœrlitz où il mourut en 1785. Il appartint aux écoles de Leibnitz et de Wolf. Il a laissé: *Philosophia definitiva*, Wittemberg, 1735; *Institut. philosophiæ rationalis*, 1736; *Historia doctrinæ de mundo optimo*, Gœrlitz, 1741, etc. E. S.

BAUMGARTEN (Alex.-Gottlieb), philosophe allemand, disciple de Wolf, né à Berlin en 1714, m. en 1762, professa d'abord à l'Université de Halle, et depuis 1740 à celle de Francfort-sur-l'Oder. Il est le fondateur de l'esthétique comme système de la théorie du beau. Il en exposa la première idée dans un écrit intitulé: *Disputationes de nonnullis ad poema pertinentibus*, Halle, 1735. Son ouvrage principal est l'*Æsthetica* (le mot est de lui), 2 vol., Francf., 1750-58; la mort l'empêcha d'achever ce travail. Ses écrits sur les autres branches de la philosophie se distinguent par leur clarté. Sa *Metaphysica*, Halle, 1739, est encore aujourd'hui un ouvrage très-recherché. E. S.

BAUMGARTEN (Sigism.-Jacques), frère du précédent, né à Wolmirstaedt en 1706, m. en 1757, fut un des théologiens protestants les plus célèbres du XVIIIe siècle; il professa à l'Université de Halle la théologie, l'histoire et la littérature. Le monde savant lui doit, entre autres ouvrages, les *Notices sur la bibliothèque de Halle*, 8 vol., Halle, 1748-1751, et *Renseignements sur des livres curieux*, 12 vol., Halle, 1752-57. C'est par lui que fut commencée la publication de l'*Histoire universelle*, dite de *Halle*, à laquelle travaillèrent Semler, Schlœzer, Engel, etc. E. S.

BAUMHOLDER, nom de la principauté de LICHTENBERG avant 1789.

BAUMIAN. *V.* BAMIAN.

BAUNÉ, *Bagaunensis pagus*, petit pays de l'anc. Anjou; capitale Bauné, dans le canton de Seiche (Maine-et-Loire).

BAUPTOIS ou **BAUTOIS**, petit pays de l'anc. Normandie et dont les lieux principaux étaient: Prétot-en-Bautois, dans le canton de La Haye-du-Puits, Les Montiers-en-Bautois et Baupte, dans le canton de Périers (Manche).

BAURES, riv. du gvt de Buenos-Ayres; source dans les monts des Guarayos; 590 kil. de cours; affluent du Guaporé.

BAUSCH (Jean-Laurent), médecin allemand, né à Schweinfurt en 1605, m. en 1665. Ses ouvrages sont oubliés; mais il a fondé l'académie des *Curieux de la nature*, 1652, qui a beaucoup contribué au progrès des sciences.

BAUSKE, vge de Russie d'Europe (Courlande), à 42 kil. S.-E. de Mittau; 1,200 hab. Château bâti par les chevaliers Teutoniques en 1442.

BAUSSET (Louis-François de), prélat français, né à Pondichéry en 1748, m. en 1824. Élève du séminaire de St-Sulpice, il fut nommé évêque d'Alais en 1784; représenta le Languedoc aux assemblées des notables de 1787-88; protesta contre la constitution civile du clergé, 1791; fut incarcéré en 1792 jusqu'au 9 thermidor; entra au chapitre de St-Denis, 1806, au Conseil de l'Université, 1808, à la Chambre des Pairs, 1815, et à l'Académie Française, 1816; et reçut le chapeau de cardinal, 1817. Il a laissé deux ouvrages importants: *Histoire de Fénelon*, Versailles, 1808-9, 3 vol. in-8°; 2e édit., 1817, 4 vol.; 3e édit., 1850, 4 vol., avec des changements et des suppressions de l'éditeur; *Histoire de Bossuet*, Paris, 1814, 4 vol. in-8°. Ces deux ouvrages obtinrent un grand succès, et ont assuré à leur auteur un rang distingué dans la littérature contemporaine. B.

BAUTA (Pierres de). On nomme ainsi, en Suède et en Norvége, des monolithes de forme conique, de 4 à 10 mèt. de hauteur, élevés perpendiculairement à la mémoire des héros morts dans les combats. On en voit 40 sur le champ de bataille de Gréby. A. G.

BAUTÆ, v. de l'anc. Gaule, chez les Allobroges; auj. *Vieux-Annecy*.

BAUTES, **BAUTIS** ou **BAUTISUS**, fleuve de l'anc. Sérique; auj. *Hoang-Ho*.

BAUTOIS. *V.* BAUPTOIS.

BAUTRU (Guillaume), comte de Serrant, bel-esprit du XVIIe siècle, né à Angers en 1588, m. en 1665. Il fut honoré de la bienveillance de Richelieu, d'Anne d'Autriche et de Mazarin, et remplit les charges d'introducteur des ambassadeurs et de ministre plénipotentiaire en Flandre, en Espagne, en Angleterre et en Savoie. Il fut un des premiers membres de l'Académie Française, 1635, bien qu'il ne reste de lui qu'une satire imprimée dans le *Cabinet satyrique*, Paris, 1666. Ménage et Costar admiraient ses bons mots. B.

BAUTZEN ou **BUDISSIN**, v. du roy. de Saxe, ch.-l. de Cercle (*V. Supplém.*), sur la Sprée, à 52 kil. E.-N.-E. de Dresde; 12,000 hab. Consistoire apostolique de la Saxe; cour d'appel; école normale primaire, église St-Pierre; château royal d'Ortenbourg. Fabr. de toiles de lin, draps; forges, etc. Victoire de Napoléon Ier sur les Prussiens et sur les Russes, le 21 mai 1813; pop. du cercle 301,303 h.

BAUVAIS (Louis-Jacques), premier général des affranchis de St-Domingue, né à la Croix-des-Bouquets en 1759, mort en 1800. Élevé en France au collége militaire de la Flèche, il servit comme volontaire sous le comte d'Estaing, dans la guerre d'Amérique. Lorsque éclata la révolution de son pays, il fut mis à la tête de sa classe; et sa modération le préserva d'excès contre les colons. En 1799, il ne voulut pas prendre part à la guerre civile qui eut lieu entre Toussaint Louverture et Rigaud; il partit pour la France et périt en mer. B. A.

BAUX (LES), *Baucium*, vge (Bouches-du-Rhône), arr. et à 15 kil. N.-E. d'Arles. Le comté de Baux était dès le XIe siècle une seigneurie libre, ne relevant que des empereurs; les seigneurs de Baux furent vicomtes de Marseille, princes d'Orange; ils possédaient 63 places fortes en Provence; cette puissante maison finit en 1426. En 1642, Louis XIII donna ce comté à la maison de Monaco. Les belles ruines du château des comtes de Baux couvrent aujourd'hui un vaste espace; quelques familles de mendiants qui y trouvent un asile forment toute la population du village; 404 hab.

BAUZANUM, v. de l'anc. Rhétie; auj. *Botzen* ou *Bolzano*.

BAUZILLE DU PUTOIS (SAINT-), brg de France (Hérault), arr. et à 32 kil. N.-N.-O. de Montpellier, sur l'Hérault, près de la vaste et très-curieuse grotte dite *Baume des Demoiselles*; 1,889 hab.

BAVAI, *Bagacum*, ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 20 kil. N.-N.-O. d'Avesnes; 1,575 hab. Antique cap. des Nerviens; César s'en empara; très-florissante sous les Romains, elle fut ravagée par les Barbares et perdit toute importance. Elle possède encore les ruines d'un arc de triomphe, de temples, d'aqueducs, de thermes. Huit voies romaines, dites *Chaussées de Brunehaut*, se réunissaient à Bavay; sept existent encore; une petite colonne moderne a remplacé la colonne antique qui marquait leur point de réunion.

BAVIÈRE (ROYAUME DE), *Bayern* en allem., État de la Confédération germanique, le plus grand de l'Allemagne, après la Prusse et l'Autriche, se compose de deux parties différentes: la partie orientale, la plus considérable, bornée au N. par le royaume de Saxe, les principautés de Reuss, les Saxes ducales et la Hesse-Cassel; à l'E. et au S. par le Tyrol, le Salzbourg, l'Autriche et la Bohême; à l'O. par la Hess-Darmstadt, Bade et le Wurtemberg; la partie occidentale, en deçà du Rhin, et appelée le Palatinat ou Bavière rhénane, bornée au N. par la Hesse et la Prusse rhénane, à l'E. par le grand-duché de Bade, au S. par la France, et à l'O. par la Prusse rhénane et Meisenheim, canton de Hesse-Hombourg. Superf. totale, 7,598,260 hect. (le Palatinat, 587,430). Pop., 4,689,837 hab. Capitale, Munich. La Bavière est divisée en 8 cercles, savoir:

Cercles (depuis 1837).	*Anciens noms des cercles.*	*Chefs-lieux.*
Haute-Bavière	Iser.	Munich.
Basse-Bavière	B.-Danube.	Landshut.
Palatinat	Rhin.	Spire.
Haut-Palatinat et Ratisbonne.	Regen.	Ratisbonne.
Haute-Franconie	H.-Mein.	Baireuth.
Franconie-Moyenne	Rezat.	Anspach.
Basse-Franconie et Aschaffenbourg	B.-Mein.	Wurzbourg.
Souabe et Neubourg	H.-Danube.	Augsbourg.

La Bavière est en partie très-montagneuse. Les montagnes principales sont : au S., les Alpes ; au N., le Fichtelgebirge, le Steigerwald, la Rhœn et le Spessart ; et dans le Palatinat, le Haardt. Fleuves principaux : le Mein, le Danube et ses affluents, l'Altmühl, l'Iller, le Lech, la Regnitz, l'Inn et la Salzach. Parmi les lacs nombreux, il faut citer ceux de Ammer, Staffel, Walchen, Würm, Tegern, Schlier, Chiem et Kœnigssee. Le climat est, à cause de l'élévation du sol, plus froid qu'au N. de l'Allemagne. Le sol, un des plus fertiles de l'Allemagne, produit des céréales, du houblon et du vin, du tabac ; riches forêts, mines de fer, de plomb, mercure, sel ; marbrières. Sources thermales : Rosenheim, Kissingen, Bruckenau, Kreuth, Alexandersbad, etc. L'industrie est moins développée que dans les autres parties de l'Allemagne. Cependant l'orfévrerie, les verreries, les instruments d'optique, les objets sculptés en bois et les jouets d'enfants (surtout ceux de Nuremberg), sont renommés en Europe. La bière de Bavière est la plus recherchée d'Allemagne ; il s'en fabrique par an 8 millions de tonneaux en 6,000 brasseries. Il y a trois universités, savoir : Munich, Erlangen et Wurtzbourg ; des Académies des beaux-arts et des sciences à Munich et un grand nombre de gymnases et d'écoles primaires. On compte 3,300,000 catholiques, 1,600,550 protestants, 60,000 israélites ; deux archevêchés : Munich et Bamberg ; six évêchés : Eichstædt, Ratisbonne, Augsbourg, Passau, Wurtzbourg et Spire ; 133 couvents (74 de femmes). Il n'y a de loges de Francs-Maçons qu'en Franconie et dans le Palatinat. Les grandes routes sont moins bien entretenues qu'ailleurs ; par contre, il y a plusieurs grandes lignes de chemins de fer, l'une joignant Lindau (au lac de Constance) et Hof (frontière de Saxe), avec deux embranchements sur Stuttgard et sur Francfort-sur-le-Mein ; une autre traversant le Palatinat, de la frontière de France jusqu'au Rhin dans le duché de Bade ; une 3e allant de Munich à Linz, par Passau ; une 4e allant à Salzbourg, avec embranchem. sur Inspruck. Le Danube et le Mein sont joints par le canal Louis. Il y a aussi des services de bateaux à vapeur sur ces fleuves. Le Palatinat est régi par le Code Napoléon, les autres cercles par le Code de Bavière. La force armée est de 94,994 h. (pied de guerre) ; le contingent fédéral de 65,268. Il y a aussi une *landwehr* armée et mobilisée de 56,500 hommes, enfin 5 forteresses, savoir : Landau, Germersheim, Ingolstadt, Wurtzbourg, Passau. Budget de 1861 : recettes, 100,258,000 fr. ; dépenses, 99,849,000 ; dette publique, 677 millions de francs. Forme du gouvernement : monarchique-constitutionnelle, deux chambres (députés et pairs).

Histoire. Quelques historiens font les Celtes *Boïi* aïeux des Bavarois ; d'autres veulent que les Celtes de l'Allemagne méridionale aient été remplacés, lors de la grande migration des peuples, par des peuplades germaniques. Vers la fin du ve siècle, naquirent des *Heruli*, *Rugii*, *Turcilingi* et *Skyri*, peut-être aussi des restes des vieux *Boïi* et *Quades*, les *Bajoarii*, tribu indépendante comme les Francs et les Marcomans. Ces *Bajoarii* ou *Bavarois* occupèrent le *Noricum*, dont Ratisbonne était le chef-lieu. Après la chute de l'empire des Ostrogoths, les Bavarois furent dépendants des rois francs d'Austrasie ; ils conservèrent cependant quelques priviléges et le droit d'élire eux-mêmes leurs chefs et princes. Vers 556, les ducs Agilolfinges gouvernèrent les Bavarois et se maintinrent jusqu'à la fin du VIIIe siècle. Le règne de Tassilon Ier, 593, fut signalé par des guerres avec les Slaves et les Avares. Sous Garibald II, 630, les Bavarois reçurent du roi Dagobert les premières lois écrites. Odilon, beau-fils de Charles-Martel, prit le titre de roi, 743 ; Tassilon II, après avoir été obligé par Pepin le Bref de lui prêter serment de vasselage, 748, s'allia contre lui d'abord avec Didier, roi des Lombards, et le duc d'Aquitaine ; ensuite, après la chute du royaume des Lombards, avec les Avares, contre Charlemagne. Vaincu par cet empereur, Tassilon fut enfermé dans un couvent avec sa famille, la dignité ducale fut abolie, 788, la constitution franconienne établie, et l'administration des différents districts confiée à des comtes. En 799, la Bavière se forme et comprend, outre le territoire de ce nom, le Tyrol, Salzbourg, la plus grande partie de l'Autriche proprement dite, le Haut-Palatinat, Neubourg, Eichstædt, Anspach, Baireuth, Bamberg, Nuremberg, Weissenbourg, Nœrdlingen et Dinkelsbuhl. Louis le Débonnaire érige la Bavière en royaume et la donne à son fils aîné Lothaire, qui, en 817, la cède à Louis le Germanique. En 840, la Bavière comprenait aussi la Carinthie, la Carniole, l'Istrie, le Frioul, la Pannonie, la Bohême et la Moravie. Après l'extinction de la race des Carlovingiens, 911, le margrave Arnoul II prit, avec le consentement du peuple, la dignité ducale, en s'appelant « par la providence de Dieu duc de Bavière et des pays circonvoisins. » Depuis ce temps la Bavière fut le théâtre de nombreuses luttes intérieures, parmi lesquelles il faut signaler surtout la rébellion du comte palatin Arnoul de Scheyern contre le duc Henri Ier. Un descendant d'Arnoul, le comte palatin Othon de Wittelsbach, reçut en 1180 la Bavière, dont la Styrie, les possessions de la famille des Guelfes et d'autres territoires considérables avaient été séparés. Othon est la tige de la dynastie actuelle de Bavière. Lui et son fils Louis Ier agrandirent encore leurs possessions ; le dernier reçut en 1231 le Palatinat en fief. Son successeur fut Othon l'Illustre, comte palatin du Rhin, mort en 1253. Les fils de celui-ci, Louis et Henri, après avoir régné deux ans en commun, partagèrent le pays en 1255 : Louis reçut la Haute-Bavière et le Palatinat du Rhin avec la dignité d'électeur ; Henri, la Basse-Bavière. Un des fils de Louis, Louis IV le Bavarois, empereur, conclut à Pavie un traité, 1329, en vertu duquel la dignité d'électeur devait alterner entre les deux lignes ; mais la Bulle d'or de 1356 abolit cette disposition, et transmit l'électorat à la ligne palatine. Après l'extinction de la ligne de Basse-Bavière, Louis réunit toutes les possessions en sa main. Il donna à la Bavière un nouveau code. A sa mort, 1347, la Bavière comprit, outre d'autres acquisitions, le Brandebourg et les provinces de Hollande et de Zélande. Toutes ces possessions furent partagées entre les six fils de Louis, fondateurs de six lignes, dont cinq s'éteignirent bientôt. La ligne de Munich réunit alors la plupart de ces possessions éparses. Vers la fin du XIVe siècle se formèrent les assemblées des Etats, qui profitèrent des embarras pécuniaires des ducs pour faire accroître leurs priviléges. En 1506, les Etats de la Haute et de la Basse-Bavière se réunirent en une seule diète, et, avec leur consentement, le duc Albert II, de la ligne de Munich, établit le droit de succession d'après la primogéniture. Pendant la guerre de Trente Ans, les ducs de Bavière furent les soutiens les plus zélés de l'empereur contre la ligue protestante. Le duc Maximilien Ier reçut de Ferdinand II, en récompense de ses services, la dignité d'électeur, 1623. La paix de Westphalie confirma cette dignité pour la maison de Bavière, et lui assura en outre le Haut-Palatinat. Les diètes de Bavière perdirent peu à peu leur puissance, et celle de 1669 transmit ses droits à un comité élu seulement pour 9 ans. L'électeur Maximilien-Emmanuel, déposé par l'empereur en 1706 pour sa participation à la guerre de succession d'Espagne, ne fut rétabli sur le trône que par la paix de Bade, 1714. Son successeur, Charles-Albert, éleva, en vertu d'un vieux pacte de mariage, après la mort de l'empereur Charles VI, des prétentions sur l'Autriche. Il prit la Bohême par la force des armes, s'appela archiduc d'Autriche, 1741, se fit prêter, comme roi de Bohême, le serment d'hommage à Prague, et fut même élu empereur sous le nom de Charles VII, 1742. Vaincu enfin par les armes de Charles de Lorraine, il dut abandonner la Bavière, et mourut avant la fin de la guerre, le 20 janvier 1745. Son fils Maximilien-Joseph III, après s'être réconcilié avec l'Autriche, 1755, et avoir reconnu la Pragmatique Sanction, fut réintégré dans ses possessions de Bavière. Avec lui s'éteignit, 30 décembre 1777, la ligne de Wittelsbach. La succession appartenait de droit à la maison palatine ; mais l'Autriche prétendit à la Basse-Bavière, et allait appuyer sa demande par les armes, lorsque le prince palatin Charles-Théodore, très-faible de caractère, souscrivit, 1778, un acte de renonciation à la Bavière. Cependant le duc de Deux-Ponts, successeur présomptif, ayant protesté contre ce traité, une guerre de succession, puissamment appuyée par Frédéric II de Prusse, s'ouvrit, qui pourtant se termina, sans bataille, par le traité de Teschen, 13 mai 1779. En 1784, l'empereur Joseph II fit une nouvelle tentative, en proposant à l'électeur de céder à l'Autriche la Bavière contre les Pays-Bas autrichiens et le titre de roi de Bourgogne. Ce projet, favorisé par la Russie, échoua devant le refus de

Charles-Théodore et les protestations de Frédéric II. Sous le règne de Charles-Théodore naquit en Bavière le fameux ordre des Illuminés, tandis que les Jésuites gagnaient en influence. Pendant les guerres de la révolution française, le Palatinat et, depuis 1796, la Bavière elle-même servirent de champ de bataille. Par la paix de Lunéville, 1801, la Bavière céda ses possessions sur la rive gauche du Rhin; mais elle fut amplement dédommagée par d'autres acquisitions. Dans la guerre de 1805, l'électeur Maximilien-Joseph IV s'allia avec Napoléon Ier, alliance qui, aujourd'hui encore en Allemagne, est reprochée à la Bavière. La paix de Presbourg lui rapporta, entre autres accroissements, la plus grande partie du Tyrol et le titre de roi. Il entra le 12 juillet 1806 dans la confédération du Rhin, et ses troupes, unies avec l'armée française, prirent part aux campagnes de Prusse et de Russie. Après la bataille de Grossbeeren, il changea de politique : le 8 août 1813, il conclut à Ried avec l'Autriche un traité dans lequel cette dernière lui confirma toutes ses possessions. A la suite de ce traité, la Bavière s'unit avec les alliés contre la France. Par la paix de Paris, 1814, la Bavière perdit le Tyrol et le Vorarlberg; par un traité séparé, 1816, Salzbourg; par contre, elle reçut le cercle du Rhin et quelques territoires en Franconie. Le 26 mai 1818, le roi donna à son peuple une constitution, dont le libre développement fut empêché plus tard par la Chambre des pairs. A Maximilien-Joseph, appelé comme roi Maximilien Ier, succéda, le 13 octobre 1825, son fils Louis I. Son règne se signala d'abord par des réformes libérales, qu'étouffa bientôt une réaction complète. Munich doit au roi Louis un grand nombre de monuments et d'édifices, et les beaux-arts furent protégés par lui. Après la révolution de février, le roi Louis abdiqua, le 21 mars 1848, en faveur de son fils aîné Maximilien II. Ce dernier règne s'est signalé par sa résistance contre toute centralisation de l'Allemagne. Le gouvernement bavarois a combattu la constitution de l'Empire décrétée par le parlement de Francfort, puis le projet d'union allemande soutenu par la Prusse, enfin le projet d'un pouvoir fédéral exercé par la Prusse et l'Autriche. La politique traditionnelle de la Bavière est d'être la puissance intermédiaire entre les deux grandes puissances de l'Allemagne, et de diriger avec elles, sans les petits États, les destinées de l'Allemagne.

SOUVERAINS DE LA BAVIÈRE.

1° DUCS AGILOLFINGES.

Garibald Ier	554- 593
Tassilon Ier	593- 610
Garibald II	610- 640
Théodon Ier	640- 680
Théodon II	680- 700
Théodoald } en commun	700- 715
Grimoald } en commun	700- 728
Théodebert } en commun	700- 724
Hugibert	728- 737
Odilon	737- 748
Tassilon II	748- 788

2° ROIS FRANCS.

Charlemagne	788- 814
Louis le Débonnaire et Lothaire	814- 817
Louis II le Germanique	817- 876
Carloman	876- 880
Louis III	880- 882
Charles le Gros	882- 887
Arnoul Ier de Carinthie	888- 899
Louis IV l'Enfant	900- 911

3° DUCS BAVAROIS.

Arnoul II *le Mauvais*	911- 937
Eberhard	937- 938
Berthold Ier	938- 948

4° DUCS DE SAXE ET DE FRANCONIE.

Henri Ier	948- 955
Henri II *le Querelleur*	955-967 et 985- 995
Othon Ier de Souabe	974- 978
Henri III	983- 985
Henri IV	985 1004
Henri V	1004-1026
Henri VI	1026-1039
Henri VII	1039-1049
Conrad Ier	1049-1053
Henri VIII	1053-1056
Conrad II	1056
Agnès	1057-1061
Othon II	1061-1070

5° DUCS GUELFES (en allem. WELFES).

Welf Ier	1070-1101
Welf II	1101-1120
Henri IX	1120-1126
Henri X	1126-1139

6° DUCS AUTRICHIENS (maison de BABENBERG).

Léopold Ier	1139-1141
Henri XI	1141-1156

7° DUCS GUELFES.

Henri XII	1156-1180

8° MAISON DE WITTELSBACH (ducs).

Othon Ier	1180-1183
Louis Ier	1183-1231
Othon II *l'Illustre*	1231-1253
Henri XIII et Louis II	1253-1294
Louis III	1294-1347
Etienne Ier	1347-1378
Jean de Munich	1378-1397
Ernest et Guillaume Ier	1397-1438
Albert Ier	1438-1460
Jean et Sigismond	1460-1467
Albert II	1467-1508
Guillaume II et Louis	1508-1550
Albert III	1550-1579
Guillaume III	1579-1598

9° MAISON DE WITTELSBACH (électeurs).

Maximilien Ier, duc	1598-1623
électeur	1623 1651
Ferdinand-Marie	1651-1679
Maximilien II Emmanuel	1679-1726
Charles-Albert	1726-1745
Maximilien III Joseph	1745-1777

10° MAISON PALATINE.

Charles-Théodore	1777-1799

(Rois).

Maximilien-Joseph (IV), électeur	1799-1806
(Ier), roi	1806-1825
Louis Ier	1825-1848
Maximilien II	1848-1864
Louis II	1864

BAVILLE. *V.* **BASVILLE** et **LAMOIGNON.**

BAVIUS (**Marcus**), misérable versificateur romain, qui, avec son contemporain Mævius, poursuivit d'absurdes critiques Horace et Virgile.

BAVO, nom anc. d'une île de la mer Adriatique, près de la côte de Dalmatie, en face de Tragurium; lieu de détention au temps des empereurs romains; auj. *Bua*.

BAXAS (Cap **DAS**), anc. *Noti cornu*; promontoire de l'Afrique orient., sur la côte d'Ajan.

BAXTER (**Richard**), théologien anglais non conformiste, né en 1615 à Rowton dans le comté de Shrop, m. en 1691, eut une éducation négligée. Il commença par diriger la petite école de Wroxeter où il avait été élève, étudia la théologie, et, après avoir reçu l'ordination de l'évêque de Worcester, fut mis à la tête du collège de Dudley, 1638. En 1640, il fut appelé à la paroisse de Kidderminster. A l'époque de la guerre civile, il se déclara pour le parlement, devint le chapelain de son armée, prêcha les soldats les plus exaltés, et repoussa les avances de Cromwell. Il fit avec plusieurs ministres une démarche solennelle auprès de Fairfax, afin d'empêcher l'usurpation du pouvoir par l'armée et les violences contre Charles Ier. Il regarda Cromwell comme un tyran, mais sans parler publiquement contre lui. Il contribua par ses prédications au rappel de Charles II, refusa l'évêché de Hereford que Clarendon lui offrait, et fut en butte aux persécutions, le reste de sa vie, pour n'avoir pas accepté le bill d'uniformité. Un système mixte d'opinions religieuses porta quelque temps le nom de *baxtérianisme*. Les œuvres de Baxter sont très-nombreuses; on y distingue une foule de livres pratiques pour la famille, et la *Concorde universelle*, 1658, ouvrage publié dans un but d'union entre toutes les églises chrétiennes. A. G.

BAXTER (**William**), antiquaire et philologue, né en 1650, dans le comté de Shrop, m. en 1723; neveu du précédent. On lui doit des édit. d'Anacréon et d'Horace, persiflées par Wieland, et un *Glossarium antiquitatum britannicarum*, dont il n'a fait que la lettre A.

BAYADÈRES, du portugais *bailadeira*, danseuse. Ce mot désigne certaines femmes de l'Inde qui s'adonnent au chant et à la pantomime ; elles sont plus souples que gracieuses. On en distingue 2 classes principales : les *devada-*

sis, c.-à-d. esclaves des dieux, choisies parmi les enfants non encore nubiles et sans défauts physiques des familles Vaicia et Soudra, sont consacrées au service des temples, chantent et dansent dans les fêtes et les processions; les *nati* ou *natsch*, parcourant librement le pays, sont appelées pour rehausser l'éclat des fêtes chez les particuliers ou pour amuser les étrangers dans les hôtelleries.

BAYAMO (SAN-SALVADOR DE). *V.* SAN-SALVADOR.

BAYAN-KARA, chaîne de mont. en Chine; fait partie du massif de Kuen-Lun, sépare les sources du Hoang-ho et celles du Mouroui-Oussou, et rejoint d'un côté les montagnes Neigeuses, de l'autre les monts du Thibet oriental.

BAYAN-OULA, chaîne de mont. dans le Turkestan; rameau de l'Ouloug-Dagh, couvrant le pays des Kirghiz-Kaïsaks.

BAYARD ou BAYART (Pierre DU TERRAIL, seigneur de), *le chevalier sans peur et sans reproche*, né en 1476 au château de Bayard, dont il existe une ruine assez considérable, sur une colline près du village de Pontcharra, à 48 kilom. N.-E. de Grenoble. Il entra, à l'âge de 13 ans, dans les pages de Charles Ier, duc de Savoie; à 17 ans, vainquit dans un tournoi le seigneur de Vaudrey, un des plus rudes champions de l'époque; suivit le roi Charles VIII dans son expédition contre Naples; et se distingua à la bataille de Fornoue, 1495. En 1499, il participa à la conquête du Milanais par Louis XII, et tua en combat singulier le capitaine espagnol Alonzo de Sotomayor. Pendant la guerre contre les Espagnols dans le royaume de Naples, 1503, il sauva toute l'armée en défendant un pont sur le Garigliano. Il comprima la révolte de Gênes, 1507; combattit à Agnadel, 1509; fut grièvement blessé à la prise de Brescia, 1512; tomba entre les mains des Anglais à l'affaire de Guinegate, 1513, et recouvra la liberté sans rançon; arma François Ier chevalier après la victoire de Marignan, 1515; défendit victorieusement Mézières contre une armée de Charles-Quint, 1521; essuya un échec dans le Milanais, à Rebec, par la faute de l'amiral Bonnivet, et fut tué à Romagnano sur la Sesia, en couvrant la retraite, 30 avril 1524. Les Impériaux portèrent eux-mêmes solennellement son corps en France. — *V.* sur sa vie la Chronique du *Loyal serviteur*, son secrétaire; *Vie et gestes du chevalier Bayard*, par Symphorien Champier; diverses histoires par Guyard de Berville, Paris, 1760; Ph. Cohen, Paris, 1821, etc. B.

BAYARD (Jean-François), poëte comique français, né à Charolles le 20 mars 1796, m. à Paris en 1853. Élevé à l'institution de Ste-Barbe, sa famille le destinait au barreau, et c'est dans l'étude d'un avoué qu'il sentit s'éveiller en lui le génie dramatique. Envisageant la comédie par son grand côté littéraire, il écrivit en vers plusieurs de ses premiers ouvrages. Plus tard, il se livra presque exclusivement au genre du vaudeville; mais il fut du petit nombre des auteurs qui, avec M. Scribe, l'élevèrent vraiment au rang de la comédie. Ses principaux ouvrages sont: *Roman à vendre*, *la Belle-Mère*, *la Reine de seize ans*, *Louise ou la Réparation*, *Marie Mignot*, *Ma Place et ma Femme*, *le Gamin de Paris*, *la Marquise de Pretintailles*, *le Mari de la Dame de chœurs*, *le Père de la Débutante*, *Mathias l'invalide*, *les Premières armes de Richelieu*, *les Enfants de troupe*, *la Fille du Régiment*, *les Fées de Paris*, *le Mari à la campagne*, *l'Étourneau*, *le Vicomte de Létorières*, *Indiana et Charlemagne*, *les Couleurs de Marguerite*, *un Changement de main*, etc., etc. Il a donné seul au Théâtre-Français *le Château de cartes*, en 3 actes, et *un Ménage parisien*, en 5 actes, l'une et l'autre en vers. Les ouvrages que nous venons de citer ne sont pas même tous les grands succès de Bayard; dans une carrière littéraire de 30 années environ, il donna plus de 225 ouvrages, qui presque tous furent heureux. Bien qu'il en ait composé le plus grand nombre en collaboration avec divers auteurs, cependant tous portent le cachet de ceux qu'il a faits seul: une très-habile entente de la scène, un dialogue vif, spirituel, et un comique franc. Bayard était un esprit inventif, observateur, et fécond, qui occupera une place distinguée dans l'histoire dramatique du siècle. Il a succombé peu de temps après avoir donné deux de ses meilleurs ouvrages, *un Soufflet n'est jamais perdu*, et *un Fils de famille*. On a publié ses *Œuvres* en 12 vol. in-12, Paris, 1855-58. C. D—Y.

BAYARDS (Les), v. de Suisse, cant. de Neuchâtel; 1,010 mèt. au-dessus du niveau de la mer. Possède un hôpital, près duquel est la *Combe à la Vuiera* (Hydra, serpent), où Sulpicius Raimond, de St-Sulpice, tua, en 1273, un monstre redoutable; 827 hab. protestants.

BAYAZID, v. forte de la Turquie d'Asie (eyalet d'Erzeroum), à 50 kil. S.-S.-O. du mont Ararat; 12,000 hab. Anc. et beau monastère de Karu-Kilecsea. Ville déchue.

BAYEN (Pierre), pharmacien-chimiste, membre de l'Institut national, né à Châlons-sur-Marne en 1725, m. en 1798. Il suivit, comme pharmacien en chef, l'expédition de Minorque en 1756, puis passa au même titre à l'armée d'Allemagne pendant la guerre de Sept Ans, et y rendit les plus grands services. Il créa en quelque sorte la pharmacie militaire, et fut inspecteur des hôpitaux de l'armée. Bayen fut chargé d'analyser les eaux minérales de la France, et a laissé divers ouvrages écrits avec beaucoup de méthode sur les eaux minérales, principalement celles de Barèges et de Bagnères-de-Luchon. Il s'occupa ensuite, pendant plus de douze ans, de l'analyse des minéraux, et fit de nombreux mémoires sur les marbres, serpentines, porphyres, ophites, granits, jaspes, schistes argileux, etc., insérés dans le *Recueil des Savants étrangers*. Bayen souleva le premier, sur la doctrine de Stahl, le voile que déchira Lavoisier, en commençant à démontrer par l'expérience la fausseté de cette doctrine. On lui doit encore un grand travail sur l'*étain*, 1781, où il fit voir que la petite quantité d'arsenic contenue dans ce métal ne peut être nuisible dans les usages domestiques, comme l'avaient cru Margraff et Henkel. On a de lui: *Opuscules chim.*, Paris, 1798, 2 vol. in-8°. C. L.

BAYER (Jean), astronome, né à Augsbourg à la fin du XVIe siècle, s'est rendu célèbre par ses cartes sidérales. *L'Uranometria*, Augsb., 1603, en 51 cartes, fut publiée de nouveau en 1627 sous le titre de *Cœlum stellatum christianum*; dans cette édition, les noms empruntés au paganisme pour désigner les constellations sont remplacés par d'autres tirés de l'Écriture sainte. Mort en 1660.

BAYER (Théophile-Sigefroy), orientaliste, né à Kœnigsberg en 1694, m. à St-Pétersbourg en 1738. Ses principaux ouvrages sont: *Museum sinicum*, Pétersb., 1730; *Historia Osrhoëna et Edessena nummis illustrata*, Pétersb., 1734; *Historia regni Græcorum Bactriani*, Pétersb. 1738, etc.

BAYEUX, *Bajocassium civitas*, *Augustodurum*, s.-préf. (Calvados), à 28 kil. N.-O. de Caen, à 269 de Paris, par le chem. de fer de l'Ouest, sur l'Aure. Évêché suffragant de Rouen. Trib. de 1re inst. et de comm., collège, biblioth. Beaucoup de ses maisons sont dans le style ancien. On remarque sa belle cathédrale gothique; l'hôtel de ville, autrefois palais épiscopal. Fabr. de dentelles et de blondes très-renommées, et de porcelaine allant au feu, etc.; comm. de bétail, volaille, beurre d'*Isigny*, etc.; 8,501 hab. Capitale des *Bajocasses*, elle fut florissante sous les Romains; les Saxons s'en emparèrent probablement vers la fin du IIIe siècle, et s'y établirent, ainsi que dans le pays environnant dit *pays Bessin*; quand plus tard y vint une colonie de Normands, les nouveaux venus, différant peu des anciens habitants saxons du pays, se confondirent avec eux; ils conservèrent ensemble leur idiome, leurs mœurs; la langue danoise était encore seule vulgaire à Bayeux au XIe siècle; mais, après la réunion de la Normandie à la France, Bayeux perdit son caractère exclusivement normand. On conserve à l'hôtel de ville une tapisserie célèbre autant par sa beauté que par son intérêt historique, et qui représente la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant. Selon une tradition contestée, elle aurait été brodée par Mathilde, femme de Guillaume lui-même; il paraît du moins certain qu'elle est du XIe siècle; elle a 70 mèt. de long sur 50 cent. de hauteur, et représente 55 scènes différentes. Au-dessus de chacune d'elles se trouve une courte explication latine. — Patrie d'Alain Chartier, du peintre Robert Lefèvre.

BAYEUX (Collége de), fondé à Paris, vers le haut de la rue de la Harpe, en 1309, par Guillaume Bonnet, évêque de Bayeux, pour des écoliers des diocèses d'Angers et du Mans. Il fut réuni au collége Louis-le-Grand en 1763.

BAYEUX (Georges), littérateur, né à Caen vers 1752, m. en 1792. Il fut avocat à Caen et à Rouen, et premier commis des finances sous Necker. Pendant la Révolution, il devint procureur-général syndic du Calvados, et périt massacré comme complice de Montmorin et de Lessart. Il a donné une traduction des *Fastes* d'Ovide, 1783-8, 4 vol. in-8°, ouvrage remarquable surtout par des notes pleines d'érudition; des *Réflexions sur le règne de Trajan*, 1787, in-4°, et des *Essais académiques*, 1785, in-8°.

BAYÉZID, nom turc de BAJAZET.

BAYLE (Pierre), célèbre écrivain et critique français, né de parents protestants, au Carlat, dans le comté de Foix, le 18 nov. 1647, m. en 1706 à Rotterdam. Il étudia d'abord à Puylaurens, puis à Toulouse; là, il suivit les leçons de philosophie des jésuites, conçut des doutes sur la vérité de la religion réformée, se crut dans l'erreur, et embrassa le catholicisme. M. Bertier, évêque de Rieux, pensant qu'après cette conversion le jeune Bayle n'avait

plus rien à attendre de ses parents, se chargea généreusement de son entretien. Au bout de 18 mois, Bayle se repentit; il quitta secrètement Toulouse, abjura entre les mains d'un pasteur, 1670, et partit pour Genève. Il y continua ses études et y fut précepteur des fils de M. de Normandie, syndic de la république. Il remplit successivement les mêmes fonctions chez le comte de Dhona, à Coppet, chez MM. de Béringhen, à Paris, et chez un négociant de Rouen. La chaire de philosophie étant vacante à Sedan, il la disputa au concours, et l'emporta, 1675. Après la suppression de l'académie protestante de Sedan, 1681, il fut appelé à Rotterdam pour y professer la philosophie et l'histoire. Jurieu y vint à peu près en même temps que lui. Bayle avait déjà publié : 1° *Lettre sur les comètes*, qu'il refit depuis sous le titre de *Pensées diverses à l'occasion de la comète de* 1680; 2° *Critique de l'histoire du calvinisme*, du P. Maimbourg. Ce dernier ouvrage eut le plus grand succès, et Jurieu, qui avait aussi publié une *Critique* de la même histoire, dont on avait peu parlé, ne pardonna jamais à Bayle de lui avoir enlevé les suffrages. En mars 1684, Bayle donna le premier numéro des *Nouvelles de la république des lettres*. Etant tombé malade en 1687, il abandonna ce travail que Larroque continua. Au mois d'avril 1690 parut un écrit intitulé : *Avis important aux réfugiés*, etc. Ce livre contenait des remontrances un peu vives, mais très-sages, adressées aux réfugiés français, sur ce que, par leurs intrigues, leurs libelles et leur état de conspiration flagrante contre le gouvernement français, ils étaient la cause du redoublement de persécutions auxquelles étaient en butte leurs coreligionnaires demeurés en France. On l'attribua d'abord à Pélisson, puis à Larroque. Mais, inspiré par sa jalousie contre Bayle, Jurieu devina qu'il en était l'auteur, et il le dénonça aux réfugiés. Bayle se défendit avec plus d'adresse que de sincérité : il avoua seulement qu'il était l'éditeur du livre dont le manuscrit lui avait été confié sous le secret; mais il ne nia jamais nettement qu'il l'eût écrit. Jurieu persista et cita son rival devant le consistoire, pour avoir à répondre sur certaines hérésies contenues dans les *Pensées sur la comète*. Le consistoire était composé d'ennemis personnels de Bayle, gens n'entendant pas le français pour la plupart. Ils jugèrent Bayle sur des extraits de son livre traduits par Jurieu ou par ses amis, le condamnèrent et le déclarèrent déchu de son emploi de professeur, 1693. Alors Bayle se livra tout entier à la composition d'un *Dictionnaire historique et critique*, qui a fait surtout sa réputation. Il parut à Rotterdam, 1695-97, en 2 vol. in-fol. Cet ouvrage mérite des reproches assez graves au point de vue des doctrines. (*V.* notre *Dictionnaire des lettres*, au mot : BAYLE — *Dictionnaire de*). Bayle passa les dernières années de sa vie dans des disputes avec J. Leclerc, sur les *Natures plastiques et vitales*, d'après le système de Cudworth; avec M. King, archevêque de Cantorbéry, sur l'*origine du mal*; avec Jacquelot, chapelain du roi de Prusse, au sujet de sa *Dissertation sur l'existence de Dieu*. Esprit pénétrant, judicieux, dialecticien serré, très-subtil quelquefois, mais toujours souple, vigoureux, indomptable, doué d'une mémoire prodigieuse, ayant une vaste lecture, Bayle a répandu plus de lumières à lui seul que les érudits ses prédécesseurs tous ensemble. L'écueil de tant de science, acquise par la recherche des erreurs d'autrui, était le pyrrhonisme : il perce en effet dans tous les écrits de Bayle; aussi le regarde-t-on comme le précurseur de Voltaire. Les autres éditions du *Dictionnaire historique* sont : la 2e, de 1702, 3 vol. in-fol.; la 3e, de 1720, et la 4e, de 1740, 4 vol. in-fol.; la dernière enfin et la meilleure est celle de M. Beuchot, Paris, 1821, 16 vol. in-8°. Desmaizeaux a écrit la *Vie de Bayle*, et recueilli ses *Œuvres diverses*, La Haye, 1727, 4 vol. in-fol. *V.* Lenient, *Études sur Bayle*, Paris, 1855, in-8°. C. N.

BAYLE (Gaspard-Laurent), médecin, né en 1774 au Vernet en Provence, mort en 1816, étudia la médecine à Montpellier, puis à Paris. En 1807, il fut nommé médecin de la Charité. C'était un excellent observateur, doué d'un bon jugement. Il a contribué à propager les études d'anatomie pathologique. Son principal ouvrage est un *Traité de la phthisie pulmonaire*, Paris, 1810, in-8°. D—G.

BAYLE OU BAILE. Nom donné au magistrat vénitien chargé de gouverner et de protéger ses compatriotes à Constantinople. On appelait aussi *baile*, dans le midi de la France, une sorte d'officier de police ou même de juge, placé sous l'autorité des consuls ou jurats, quelquefois un appariteur, héraut ou crieur public. R.

BAYLEN, v. d'Espagne, dans la prov. et à 30 kil. N. de Jaen, au pied de la Sierra-Morena; 5,000 hab. Célèbre par une capitulation que le général Dupont, après une bataille malheureuse, fut obligé de conclure, 22 juillet 1808, avec le général espagnol Castanos. *V.* DUPONT DE L'ÉTANG.

BAYON, ch.-l. de cant. (Meurthe), arr. et à 16 kil. S.-O. de Lunéville; sur la rive dr. de la Moselle; 902 hab. —Brg du dép. de la Gironde, arr. de Blaye; 1,228 hab. Bons vins rouges.

BAYONA ou BAYONNE, anc. *Abobrica*, petite v. d'Espagne (Galice), et port fortifié sur l'Atlantique, à 14 kil. S.-O. de Vigo (prov. de Pontevedra).

BAYONNE, du basque *Baia-Ona*, bonne baie, probablement le *Lapurdum* des Romains, s.-préf. (B.-Pyrénées), à 79 kil. O.-N.-O. de Pau, et 776 de Paris, par chem. de fer. Port sur l'Adour et à l'embouchure de la Nive, à 6 kil. de la mer; par 43° 29' 29" lat. N., et 3° 48' 57" long. O. Trib. de 1re inst. et de comm., chambre et bourse de commerce, collége communal; direction des douanes; évêché suffragant d'Auch; place forte de 1re classe, ch.-l. de la 13e division militaire; bel arsenal militaire et de constructions navales, grand hôpital militaire; 19,062 hab. Bayonne est une ville à physionomie espagnole. La Nive la divise en deux quartiers dits le grand et le petit Bayonne, réunis par deux ponts de bois. Sur la rive droite de l'Adour, le quartier Saint-Esprit a formé, avant 1857, un chef-lieu de canton du département des Landes. Là est une citadelle qui commande à la fois la ville, le port et la campagne. Fabrique et commerce d'eaux-de-vie; chocolats et jambons renommés; cabotage; importations considérables pour l'Espagne; armements pour la pêche de la baleine et de la morue. Patrie de l'abbé de Saint-Cyran, du chimiste Pelletier, de J. Laffitte. — Bayonne fut érigée en évêché en 900, gouvernée par des vicomtes jusqu'en 1205, et réunie ensuite au duché de Guienne. Charles VII la prit aux Anglais en 1451; elle résista aux Espagnols en 1505 et en 1651, et à l'armée anglo-espagnole en 1814. Elle ne fut jamais prise. C'est, dit-on, dans cette ville que l'on inventa la baïonnette. (*V. ce mot.*)

BAYSE. *V.* BAISE.

BAY (Michel de). *V.* BAÏUS.

BAYREUTH. *V.* BAIREUTH.

BAZA, anc. *Basti*, v. d'Espagne, dans la prov. et à 95 kil. E.-N.-E. de Grenade. Prise aux Maures après un long siége en 1489. Une division française y battit quelques régiments anglais et espagnols, 3 nov. 1810. Pop. de la commune : 13,600 hab.

BAZADAIS, *Ager Vasatensis*, petit pays de l'anc. Guienne et dont les lieux principaux étaient : Bazas, Langon, La Réole, Sauveterre, Casteljaloux et Castelmoron. Il est auj. dans les dép. de la Gironde et du Lot-et-Garonne.

BAZANCOURT, vge (Marne), arr. et à 14 kil. N.-N.-E. de Reims; 1,211 hab. Filature considérable de laines cardées et peignées, la 1re de ce genre établie en France.

BAZAR, nom donné en Turquie et en Perse aux marchés destinés à l'exposition et à la vente des produits. Il y en a à ciel ouvert, d'autres voûtés et à galeries couvertes. Les plus beaux sont celui de Constantinople, bâti par Mahomet II en 1462, et celui d'Ispahan, où 15,000 soldats pourraient aisément manœuvrer.

BAZARD (Armand), fondateur de la charbonnerie française, né à Paris en 1791, m. en 1832. Il prit part à la défense de Paris en 1815. Sous la Restauration, il fut du complot de Béfort, mais échappa à toutes les recherches de la police. Il adopta le saint-simonisme et se mit à le propager. Après la révolution de 1830, il se brouilla avec Enfantin, son collègue, et l'ardeur de la querelle lui donna une attaque d'apoplexie, 1831, à laquelle il ne survécut pas longtemps. Il avait rédigé deux journaux de propagande, *le Producteur* et *l'Organisateur*.

BAZARIE, district de la Sogdiane, qui était, ainsi que nous le dit Quinte-Curce, couvert de parcs peuplés de bêtes fauves. C'est auj. ou le beau territoire de *Chehr-i Sabz*, la ville verdoyante, à 35,000 mèt. S.-S.-E. de Samarkand (Boukharie), ou celui qui entoure *Beschagher*, par 40° 40' N., et 46° E.

BAZAS, *Cossio*, *Vasates* ou *Vocates*, ou *Bazo-Vocates*, s.-préf. (Gironde), à 52 kil. S.-S.-E. de Bordeaux, à 622 de Paris, sur un rocher escarpé au pied duquel coule le Beuve. Trib. de 1re instance. Antique cité des Vasates; prise par Crassus (1er siècle av. J.-C.), ravagée par les Vandales en 408, par les Goths en 414, par les Normands en 853; elle devint siége d'évêché au VIe siècle; Urbain II y prêcha la croisade en 1096, et St Bernard en 1153. Elle joua un rôle important dans les guerres de religion et pendant la Fronde. Belle cathédrale gothique du XIIe siècle; source dite du Trou-d'Enfer, curieuse par ses incrustations. Fabr. importantes de cuirs; cireries; 2,240 habitants.

BAZÈLE, brg de Belgique (Flandre-Orientale), sur l'Escaut, à 32 kil. N.-E. de Termonde; 4,993 hab. Briqueteries considérables.

BAZELLE, petit pays de l'anc. Berry; on y trouvait St-Christophe-en-Bazelle, arr. d'Issoudun (Indre).

BAZHENOFF (Vasili-Iwanovitch), architecte russe, né à Moscou en 1737, m. en 1799, s'est illustré par la reconstruction du Kremlin sous Catherine II, et par la magnifique église de Kasan à St-Pétersbourg.

BAZIN, historien et littérateur, né à Paris en 1797, m. en 1850. Il s'appelait *Anaïs de Raucou*, et prit le nom de Bazin, qui était celui de son père adoptif. Après avoir fait de brillantes études à Paris, il entra dans les gardes du corps de Louis XVIII en 1814; puis, en 1815, abandonna la carrière militaire pour celle du barreau. Il y réussit médiocrement, et finit par se livrer exclusivement à la littérature. Il a publié : 1° *La cour de Marie de Médicis, mémoires d'un cadet de Gascogne*, 1 vol. in-8°, 1830. C'est un roman historique sur le commencement du règne de Louis XIII; on y trouve de l'étude, mais l'ouvrage est froid et manque de couleur; 2° l'*Époque sans nom*, 2 vol. in-8°, 1833, esquisses morales et satiriques très-fines, mais sans vigueur et sans éclat, de l'état de Paris après la révolution de juillet 1830; 3° *Histoire de France sous Louis XIII et sous le cardinal Mazarin*, 4 vol. in-8°, 1837-1842. Cet ouvrage est le véritable titre de gloire de Bazin et lui assure un rang distingué parmi les historiens. Il lui a valu le 2e prix Gobert, décerné par l'Académie française; 4° *Études d'histoire et de biographie*, 1 vol. in-8°, 1844, morceaux agréables et piquants, qui se rattachent plus ou moins à l'époque traitée par l'auteur dans l'ouvrage précédent.

BAZIRA ou **BEZIRA**, v. forte de l'anc. Asie, dans la région du Paropamisus; auj. *Badsjôr* ou *Bischore*, au N.-O. de *Peschawer*.

BAZIRE. *V.* BASIRE.

BAZOCHE. *V.* BASOCHE.

BAZOCHES, anc. *Basilica*, vge (Aisne), arr. et à 22 kil. S.-E. de Soissons; 346 hab. Les préfets romains des Gaules y avaient un palais.

BAZOCHES-SUR-HOËNE, ch.-l. de cant. (Orne), arr. et à 6 kil. N.-O. de Mortagne; 371 hab.

BAZOGE (LA), brg (Sarthe), arr. et à 10 kil. N.-O. du Mans; 807 hab. Exploitation de fer.

BAZOIS, petit pays de l'anc. Nivernais, et dont les lieux principaux étaient : Châtillon-en-Bazois, dans l'arr. de Château-Chinon, Moulins-Engilbert et Mont-en-Bazois (Nièvre).

BAZOUGES-LA-PÉROUSE, brg du dép. d'Ille-et-Vilaine, arr. et à 31 kil. N.-O. de Fougères; 786 hab.

BEACHY, cap d'Angleterre (Sussex), sur la Manche; par 50° 44' 24" lat. N., et 2° 7' 15" long. O. Victoire navale des Français sur les Anglais et les Hollandais, le 30 juin 1690.

BÉARN, *Beneharnum*, et **BASSE-NAVARRE**, *Navarra inferior*, l'un des 32 gouvernements militaires de l'anc. France; cap. Pau; borné au N. par la Chalosse, le Tursan et l'Armagnac; au S. par les Pyrénées et le pays de Soule qui séparait le Béarn propre de la Basse-Navarre; à l'O. par les Pyrénées et la Gascogne méridionale. Il est auj. compris dans les dép. des B.-Pyrénées et des Landes. Les Gaves de Pau et d'Oloron portent à l'Adour leurs eaux torrentueuses. Au temps de César, ce pays était habité par les *Beneharni*, dont la ville, *Beneharnum*, a disparu. Les Romains le placèrent dans la Novempopulanie, ou 3e Aquitaine, et l'Église donna à Oloron, puis à Lescar, des évêchés suffragants de Bordeaux. En 1527, Pau reçut de Henri d'Albret une Chambre des comptes, en oct. 1620 un parlement, et en 1724, une université. — Les *Beneharni*, alliés à la grande famille des Aquitains, furent soumis par Rome avec elle. Les Vandales, les Alains, les Suèves, les Visigoths, passèrent par leurs montagnes pour envahir l'Espagne; ces derniers s'y fixèrent au ve siècle. Quand les Francs furent maîtres de la Gaule méridionale par la victoire de Vouillé, 507, les Visigoths, refoulés, chassèrent de Pampelune et de Calahorra les Ibères, qui, sous le nom de Vascons (Vaccéens) vinrent s'établir dans le midi de l'Aquitaine. L'invasion dura jusqu'au temps de Dagobert qui la combattit et confina dans les pays de Soule et de Labourd les envahisseurs, dont les fils portent aujourd'hui le nom de Basques (*V. ce mot*). C'est au xe siècle qu'on voit commencer, avec Centule Ier, 905, la dynastie des vicomtes héréditaires de Béarn, vassaux immédiats des comtes de Gascogne. A cette époque, le Béarn eut beaucoup à souffrir des incursions des Normands, qui, remontant l'Adour, pillèrent ou détruisirent Bayonne, Oloron et Beneharnum. Plus tard, la petite cour des vicomtes de Béarn rivalisa avec celle des ducs de Gascogne. Parmi eux on distingue Gaston IV, législateur et guerrier, qui prit une part glorieuse à la première croisade et combattit les Maures d'Espagne. Ses héritiers, ayant voulu porter l'hommage du Béarn aux rois d'Aragon, furent proscrits par des sujets jaloux de leur liberté, et, en 1173, commença la dynastie des Moncades, qui gouverna jusqu'en 1290. Habile à maintenir l'indépendance de ses États, elle rejeta l'alliance des Aragonais et des Anglais, maîtres de la Gascogne depuis 1152, pour la suzeraineté des seigneurs français, protecteurs et voisins moins immédiats. A la mort de Gaston VIII, Roger-Bernard, comte de Foix, lui succéda dans le titre de vicomte. La race des comtes de Foix fut célèbre; elle donna Gaston X Phébus, le héros du XIVe siècle, l'hôte et le protecteur de Froissart; Gaston XII de Grailly, sous lequel Pau, fondé seulement depuis le xe siècle, remplaça, en 1460, dans le titre de capitale, la ville d'Orthez; Gaston de Nemours, qui mourut dans les guerres d'Italie si jeune et si plein d'avenir. En 1485, le Béarn passa par alliance à Jean d'Albret. Henri II, successeur de celui-ci, fut l'ami et le compagnon d'armes de François Ier, dont, en 1526, il épousa la sœur, la célèbre Marguerite de Navarre, avec laquelle le protestantisme se répandit dans le Béarn. Marguerite eut une fille, Jeanne d'Albret, qui épousa Antoine, duc de Vendôme, chef de la maison de Bourbon, dont elle eut l'enfant qui fut Henri IV, 13 déc. 1553. Par l'avénement de Henri IV, le Béarn fut réuni à la France; mais les villes avaient leurs *fors* ou libertés; le pays possédait depuis 1309 le recueil des siens, il voulut continuer à vivre de sa vie indépendante et nationale; pour calmer les susceptibilités des États, il fallut que le roi gascon leur dit un jour : *Je ne donne pas le Béarn à la France, mais la France au Béarn.* L'édit de réunion ne fut promulgué que sous Louis XIII, en 1620. Plus d'une fois, même en 1789, le Béarn tenta de reconquérir son indépendance; il n'y réussit pas, et lorsque, sous l'Empire, il oublia ses vieilles prétentions, on le vit calme et prospère. — Le Béarn a produit Bernadotte, le médecin Antoine Bordeu et le général Barbanègre. Il exporte ses vins, ses viandes fumées connues sous le nom de *jambons de Bayonne*, fait le commerce du fer, des toiles, des cotons filés et teints. Dans l'arr. d'Orthez, la ville de Salies exploite des salines considérables. Costume, mœurs, langage, tout dans le Béarn a conservé la vieille originalité du moyen âge. Au milieu des races fières de leur indépendance, il en était une de parias et de proscrits, les Cagots (*caas goths*, chiens de Goths, selon Marca), qui étaient regardés comme un reste des Goths et des Sarrasins. *V.* CAGOTS.

BEARNECENSIS PAGUS, petit pays de l'anc. Gévaudan, autour de l'église de St-Martin, dite *Canonica*.

BÉAT (SAINT-), ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. et à 37 kil. S. de St-Gaudens, au confluent de la Garonne et de la Pique; 962 hab. Marbre blanc, ardoises, crayons.

BEATIA ou **BATIA**, v. de l'anc. Espagne, en Bétique; auj. *Baëza*.

BÉATIFICATION, acte par lequel le pape déclare qu'il y a lieu de penser qu'une personne morte est au rang des bienheureux; il est permis alors d'exposer les reliques du défunt à la dévotion publique, et de lui chanter un office particulier, mais non de porter ces reliques en procession. Dans la canonisation (*V. ce mot.*), le pape prononce en juge.

BEATON, **BETON** ou **BÉTHUNE** (James), prélat et homme d'État écossais, m. en 1539. Prévôt de l'église collégiale de Bothwell en 1503, abbé de Dumferline et prieur de Whitern en 1504, grand-trésorier de 1505 à 1508, évêque de Galloway et archevêque de Glasgow en 1508, il fit partie du conseil de régence après la mort de Jacques IV à Flodden, 1513. Le duc d'Albany le fit chancelier, 1515, et lui donna, 1517, la présidence du conseil pendant son voyage en France. En 1522, Beaton devint archevêque de St-Andrews. Il s'opposa aux projets du roi d'Angleterre Henri VIII, qui voulait placer l'Écosse sous sa domination; mais, en 1525, la majorité de Jacques V ayant été proclamée par le parlement, il abandonna les sceaux. Ce fut lui qui condamna, 1528, Patrick Hamilton, premier martyr protestant en Écosse. Son dernier acte fut la célébration du mariage du roi avec Marie de Guise, 1538. A. G.

BEATON (David), neveu du précédent, né en 1494, m. en 1546. Il étudia à St-Andrews, puis à l'université de Paris, entra dans les ordres, mais resta en France comme résident écossais, 1519. En 1525, il fit partie du parlement comme abbé d'Arbroath. Jacques V, qui le nomma garde des sceaux, le chargea d'aller traiter avec François Ier

contre Charles-Quint, 1528, et de négocier son mariage avec Madeleine, fille du roi de France, 1533. Celui-ci donna à Beaton l'évêché de Mirepoix. Le mariage n'ayant pas eu lieu, Beaton amena en Écosse une autre reine, Marie de Guise, 1538. Il succéda à son oncle sur le siége de Saint-Andrews, 1539, et reçut de Paul III le chapeau de cardinal. Ardent adversaire de la réforme religieuse, il s'adressa à la France, pendant la minorité de Marie Stuart, afin de protéger l'Écosse contre l'Angleterre, 1542; chassa John Knox de l'université de St-Andrews, et fit brûler plusieurs hérétiques. Des nobles, partisans de l'alliance anglaise et de la réformation, le poignardèrent dans son château. Il avait été violent, vindicatif et débauché. A. G.

BÉATRIX (SAINTE). Ayant donné la sépulture aux corps de ses frères St Simplice et St Faustin, martyrs sous Dioclétien, elle fut condamnée à mort, 303. La fête de ces trois martyrs se célèbre le 29 juillet.

BÉATRIX DE BOURGOGNE, fille du comte Renaud, épousa, en 1156, l'empereur Frédéric Ier Barberousse, et lui apporta en dot la Bourgogne cisjurane et la Provence.

BÉATRIX DE PROVENCE, fille et héritière de Raymond-Bérenger IV, dernier comte de Provence. En 1245, elle épousa Charles d'Anjou, frère de St Louis, et fit entrer ainsi le comté de Provence dans la monarchie française.

BEATRIX PORTINARI, née en 1266, m. en 1290, florentine que l'amour et les vers du Dante ont immortalisée.

BEATTIE (James), poëte et philosophe écossais, né dans le comté de Kincardine en 1735, m. à Aberdeen en 1803. Fils d'un fermier, orphelin en 1742, il fit ses études comme boursier au collége Mareschal à Aberdeen, et fut encouragé par Th. Blackwell. Dès 1753, il publiait de petites pièces dans le *Scots Magazine*. En 1760, il fut nommé professeur de philosophie morale et de logique à Aberdeen. Il contracta bientôt d'illustres amitiés avec Reid, Campbell, Gray, Burke, et reçut de l'université d'Oxford le grade de docteur. Reynolds voulut faire son portrait. Ses dernières années furent attristées par la mort de ses deux fils et la démence de sa femme. Beattie a publié : *le Ménestrel*, poëme justement célèbre, en 2 chants; *Essai sur la vérité*, 1770, dans lequel il veut substituer au scepticisme une conviction chaleureuse et féconde; *Essais sur la poésie et la musique*, 1776; *Éléments de science morale*, 1793, trad. en français par C. Mallet, Paris, 1840. Comme philosophe, Beattie est l'adversaire de l'école de Hume; il appartient à celle de Reid et de Dugald Stewart, popularisée en France par Royer-Collard et Jouffroy. A. G.

BEAUCAIRE, *Ugernum*, *Bellum Quadrum*, ch.-l. de cant. (Gard), arr. et à 24 kil. E. de Nîmes, à 765 de Paris, sur la rive dr. du Rhône, à l'origine du canal d'Aigues-Mortes, et vis-à-vis de Tarascon; un beau pont de fer suspendu, de 520 mèt. de long, réunit les deux villes. Quatre grandes voies de communication y aboutissent, le chemin de fer de Marseille, celui du Gard, le canal de Languedoc et le Rhône. Foire célèbre qui commence le 21 juillet et finit le 28 à minuit. Elle fut établie par Raymond VII, comte de Toulouse, en 1217, et devint la plus importante de l'Europe; les marchands d'Espagne, d'Italie, de Turquie, de Grèce, d'Égypte et d'Asie y affluaient; elle est encore la plus considérable de France; 8,245 hab. Biblioth. publique. Ruines d'un anc. château, près duquel est un souterrain de 12 kil. passant sous le Rhône.

BEAUCAIRE (Canal de), ouvert en 1773; 50,334 mèt. de long. Il fait partie de la ligne de jonction de la Garonne au Rhône, commence au Rhône près de Beaucaire, et se termine à Aigues-Mortes, où il débouche dans le canal de la Grande-Robine.

BEAUCAIRE DE PÉGUILLON (François), théologien, né en 1514 au château de Creste en Bourbonnais, m. en 1591. Le cardinal de Lorraine se démit en sa faveur de l'évêché de Metz, auquel il renonça à la suite de troubles excités par les calvinistes. Beaucaire figura au concile de Trente, où il soutint les opinions gallicanes et la nécessité d'une réforme dans l'Église. Il a laissé un ouvrage curieux, quoique partial : *Rerum gallicarum commentaria ab anno 1561 ad annum 1580*, Lyon, 1665, in-fol. B.

BEAUCE, *Belsia* ou *Belsa*, anc. pays de France dans l'Orléanais et aujourd'hui compris dans les dép. d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher; cap. Chartres; villes princ. : Nogent-le-Roi, Maintenon, Bonneval. Sol très-fertile, produisant surtout un blé excellent. La Beauce embrassait le pays Chartrain, le Dunois, le Vendômois, le Hurepoix, etc.

BEAUCHAMP (val de), petit pays de l'anc. Dauphiné, dans le Gapençois, et dont le lieu principal était Aspre-les-Veynes, dans l'arr. de Gap (Htes-Alpes).

BEAUCHAMP (Alph. de), littérateur, né à Monaco en 1767, m. en 1832. Il était au service de la Sardaigne quand la révolution française éclata. Après avoir subi une détention de plusieurs mois pour avoir refusé de combattre la France, il vint à Paris, et fut employé tour à tour dans les bureaux du comité de sûreté générale et dans ceux du ministère de la police. C'est là qu'il recueillit les matériaux d'une *Histoire de la Vendée*, 3 vol. in-8°, 1806, ouvrage curieux, écrit avec impartialité et plein d'intérêt; elle fut réimprimée en 4 vol. et eut 4 éditions. Destitué par Fouché à cause de cette publication, il n'obtint qu'en 1811 une place dans les droits réunis; elle lui fut enlevée en 1814. Il a encore publié : *Histoire de la conquête et des révolutions du Pérou*, 1807, 2 vol. in-8°; *Histoire des malheurs et de la captivité de Pie VII*, 1814; *Vie du général Moreau*, 1814; *Histoire du Brésil*, 1815, 3 vol. in-8°; *Vie de Jules César*, 1823, etc. Beauchamp avait du talent, mais souvent il a travaillé trop vite. B.

BEAUCHAMPS (Pierre-François GODARD DE), littérateur, né à Paris en 1689, m. en 1761. Outre des pièces de théâtre et des romans aujourd'hui oubliés, il a traduit du grec *Les amours d'Ismène et d'Isménias*, par Eustathe, 1743; *Les amours de Rhadanthe et de Dosiclès*, par Prodrome, 1746; et publié : *Recherches sur les théâtres de France*, 1735; *Bibliothèque des théâtres*, 1746.

BEAUCHAMPS (Joseph), astronome, né à Vesoul en 1752, m. à Nice en 1801. Élève et ami de Lalande, il fit, avant la Révolution, des voyages en Orient, dont les résultats furent consignés dans le *Journal des Savants*. En 1798, il travailla avec les membres de l'expédition scientifique d'Égypte. Chargé d'une mission secrète à Constantinople, il fut pris par les Anglais, livré au sultan, et retenu captif jusqu'à l'année de sa mort.

BEAUCHÊNE, petit pays de l'anc. Dauphiné, dans le Gapençois, et dont les lieux principaux étaient St-Julien-en-Beauchêne, canton d'Aspres-les-Veynes, et St-André-en-Beauchêne, canton de La Faurie (Hautes-Alpes).

BEAUCOURT, vge (H.-Rhin), arr. et à 16 kil. S.-S.-E. de Béfort, 2,966 hab. Importantes fabriques de mouvements de montres et de pendules, grosse horlogerie, peignes à tisser, quincailleries.

BEAUFICEL, petit pays de l'anc. Normandie, et dont le lieu principal était Beauficel, dans l'arr. de Mortain (Manche).

BEAUFORT, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), près de la rive g. du Couanon, à 24 kil. E. d'Angers, arr. et à 20 kil. S.-O. de Baugé, à 290 de Paris. Collége. Érigé en comté en 1340; le roi René l'acheta en 1469, et le laissa à sa femme Jeanne de Laval à laquelle une statue a été érigée en 1841; ruines du château. Fabr. de toiles à voiles; comm. de blés, de chanvre, etc.; 2,779 hab.

BEAUFORT, ch.-l. de cant. (Jura), arr. et à 16 kil. S.-O. de Lons-le-Saulnier; 866 habit. Exploit. de pierres de taille.

BEAUFORT, baronnie en Artois, à 13 kil. O. d'Arras, existait dès le XIIe siècle; érigée en comté, 1733, en marquisat, 1735.

BEAUFORT-MONTMORENCY, seigneurie en Champagne, à 38 kil. S. de Châlons; érigée en duché par Henri IV, 1597, en faveur de Gabrielle d'Estrées.

BEAUFORT (vallée de), en Savoie, nommée dans sa partie supérieure vallée de HAUTE-LUCE; s'ouvre dans la vallée d'Arly, près d'Albertville, et court dans la direction de l'E. jusqu'au col du Bonhomme. On y pénètre par une gorge étroite, d'où sort le Doron qui l'arrose. St-Maxime-de-Beaufort est le ch.-l. de la vallée; 3,000 hab. Comm. de bestiaux et fromages (ch.-l. de cant. de l'arr. d'Albertville)

BEAUFORT (Henri de), prélat anglais, né à Beaufort en Anjou, m. en 1447. Frère de Henri IV, roi d'Angleterre, il reçut une forte éducation à Oxford et à Aix-la-Chapelle. Évêque de Lincoln en 1397, de Winchester en 1414, cardinal en 1426, il fut nommé légat du pape Martin V en Allemagne, et alla prêcher la croisade contre les Hussites en Bohême, 1429. S'occupant aussi des affaires de France, il travailla en vain à réconcilier les ducs de Bedford et de Bourgogne. En 1430, le jeune Henri VI fut couronné roi de France par ses mains dans Notre-Dame de Paris. Beaufort souilla sa vie par deux crimes : il siégea parmi les juges de Jeanne d'Arc, et il fit assassiner le duc de Glocester, son neveu. B.

BEAUFORT (Edmond), duc et comte de Dorset, essaya, après la mort du duc de Bedford, 1435, de devenir régent de France. On lui préféra Richard d'York; il arriva cependant à ses fins dix ans après; mais la négligence qu'il apporta dans ses fonctions, et dont les Français profitèrent pour reprendre la Normandie, le fit jeter momentanément à la Tour, 1450. Au début de la guerre des Deux Roses, il soutint la cause des Lancastre, et fut tué à la bataille de St-Albans en 1455. B.

BEAUFORT (François de VENDÔME, duc de), fils de César de Vendôme, et petit-fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né à Paris en 1616, m. en 1669. Sous le ministère de Richelieu, il se distingua à la bataille d'Avein, 1635, aux siéges de Corbie, 1636, de Hesdin, 1639, et d'Arras, 1640. Il s'enfuit en Angleterre au moment de la conspiration de Cinq-Mars, comme s'il en eût été complice. Pendant la régence d'Anne d'Autriche, il entra dans la cabale des *Importants;* enfermé à Vincennes, il s'en échappa en 1649. C'était le moment de la Fronde, dont il se déclara l'un des chefs; son genre d'influence, ses manières et son langage le firent surnommer *le Roi des halles*. Pendant la seconde Fronde, il se mit avec Condé contre la cour: son seul exploit fut la mort de son beau-frère le duc de Nemours, qu'il tua en duel, 1652. Il chercha à faire oublier sa révolte par une prompte soumission. En 1664, il fut chargé par Louis XIV d'une expédition contre les corsaires de Gigéri en Afrique. En 1665, il battit deux fois sur mer les Algériens. En 1669, il mena quelques renforts aux Vénitiens assiégés par les Turcs dans Candie, et fut tué dans une sortie. B.

BEAUFORT (Louis de), historien, m. à Maestricht en 1795. Il fut gouverneur du prince de Hesse-Hombourg. Sa *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*, 1 vol. in-12, Utrecht, 1738, ouvrage sage et de bon sens, contient à peu près tous les doutes que Niebuhr a développés dans son *Histoire romaine*. On lui doit encore: *Histoire de César Germanicus*, 1741; *la République romaine ou Plan de l'ancien gouvernement de Rome*, La Haye, 2 vol. in-4°, 1766, travail utile, exact et sagace, où il s'est beaucoup servi des travaux de Sigonius. B.

BEAUFORT (Henri-Ernest GROUT, chevalier de), voyageur français, né en 1798 à Aubevoye (Eure), m. en 1825. Élève de l'école de marine de Toulon, il parcourut le Levant et le Sénégal. En 1824-5, voulant continuer l'exploration de Mungo-Park, il visita la Gambie, le pays des Mandingues, le Bondou, le Karta, le Bambouk. Une fièvre l'enleva au moment où il allait se rendre à Tombouctou. B.

BEAUFREMONT, vge du dép. des Vosges, à 12 kil. S.-S.-E. de Neufchâteau; 337 hab. Anc. baronnie.

BEAUFREMONT (Nicolas de), grand-prévôt de France sous Charles IX, m. en 1582. Ardent catholique, il combattit à Jarnac et à Moncontour, 1569; dirigea, à la Saint-Barthélemy, une bande d'assassins, qui tua La Place, président de la cour des Aides, 1572; entra dans la Ligue, dont il fut un des plus fougueux adhérents; et harangua Henri III, au nom de la noblesse, dans les premiers États de Blois, 1576. B.

BEAUFREMONT (Alexandre-Emmanuel-Louis de), né à Paris en 1773, m. en 1833, fit partie de l'émigration de Coblentz en 1791, devint comte de l'Empire, et accepta la pairie de Louis XVIII. — Son fils aîné, Alph.-Ch.-Jean de Beaufremont, né en 1792, s'est distingué aux batailles de la Moskowa et de Dresde, et a été aide de camp de Murat. B.

BEAUGENCY, *Balgenciacum*, ch.-l. de cant. (Loiret), sur la Loire, arr. et à 26 kil. S.-O. d'Orléans, à 147 de Paris, sur la rive dr. de la Loire et sur le chemin de fer de Bordeaux. On y remarque une tour très-ancienne, dite *Tour de César*, les ruines du château, l'hôtel de ville. Récolte de vins; 6 foires annuelles pour les grains, volailles, gibier; 3,983 hab. Ville ancienne, où les rois Carlovingiens eurent un palais; un concile y prononça, 1152, le divorce de Louis VII et d'Éléonore d'Aquitaine; elle fut prise et pillée plusieurs fois par les Anglais; le duc d'Alençon et Jeanne d'Arc la leur reprirent en 1429; elle fut cruellement éprouvée pendant les guerres de religion.

BEAUHARNAIS, famille noble de l'Orléanais, où l'on trouve, dès 1390, un comte Guillaume de Beauharnais. Un Jean de Beauharnais témoigna en faveur de Jeanne d'Arc, lors de son procès à Rouen. Les services que rendit cette famille firent ériger, en 1764, sa terre de la Ferté-Aurain en marquisat de la Ferté-Beauharnais.

BEAUHARNAIS (François, marquis de), né à La Rochelle le 12 août 1756, représenta la noblesse aux États-Généraux de 1789, émigra en 1792, fut major-général dans l'armée de Condé, écrivit à la Convention pour défendre Louis XVI, et plus tard à Bonaparte pour qu'il rendît le trône aux Bourbons. Ayant enfin reconnu l'empereur, il fut envoyé par lui en ambassade à Florence et à Madrid, puis, sur un acte de résistance, exilé en Pologne, où il vécut jusqu'en 1814. La Restauration n'eut aucune faveur pour lui, et il mourut aveugle en 1823. De son mariage avec sa nièce Marie-Françoise de Beauharnais, il eut *Émilie-Louise*, mariée en 1802 au comte de La Valette, qu'elle devait sauver par un si beau dévouement. D'un 2e mariage il eut *Hortense-Louise-Françoise*, veuve en 1846 de Henri Sigfried Richard, comte de Querelles, et remariée en 1848 avec M. Laity, ancien aide de camp de Napoléon III.

BEAUHARNAIS (Alexandre, vicomte de), frère du précédent, né à la Martinique en 1760, député par la noblesse de la sénéchaussée de Blois aux États généraux de 1789, adopta les principes de la Révolution. Général en 1792, commandant l'armée du Rhin en mai 1793, et presque aussitôt appelé au ministère de la guerre, il le refusa. Les exigences des commissaires de la Convention le déterminèrent à résigner son commandement. Il se retira dans sa terre, où il fut arrêté, transporté à Paris, et périt sur l'échafaud, 23 juillet 1794. Il avait épousé Mlle Tascher de la Pagerie, devenue depuis l'impératrice Joséphine (*V.* JOSÉPHINE); il en eut 2 enfants, le prince EUGÈNE et la reine HORTENSE. (*V. ces noms.*) J. T.

BEAUHARNAIS (Fanny, comtesse de), née à Paris en 1738, épousa, fort jeune, un comte de Beauharnais, oncle de François et d'Alexandre, s'en sépara, voyagea, et vint à Paris ouvrir ses salons aux gens de lettres. Elle avait fait des vers à 10 ans, elle en fit le reste de ses jours, ainsi que des romans justement oubliés. Douée de beaucoup d'esprit, elle mit dans ses vers une philosophie douce et de la sensibilité; mais ses meilleures pièces ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre. Elle avait publié une douzaine de volumes lorsqu'elle mourut le 2 juillet 1813. J. T.

BEAUHARNAIS (Claude, comte de), fils de la précédente, et cousin-germain de François et d'Alexandre, né le 29 sept. 1756, chevalier d'honneur de l'impératrice Marie-Louise, fut pair de France sous la Restauration, et mourut le 10 janv. 1819. Il eut 2 filles: *Stéphanie-Louise-Adrienne*, mariée en 1806 au grand-duc de Bade Ch.-Louis-Frédéric, veuve auj. et tante de Napoléon III; *Joséphine-Désirée*, mariée depuis 1832 au marquis de Quinquésan de Beaujon. — L'aînée des filles de la princesse Stéphanie épousa le prince Gustave Vasa, fils du roi de Suède Gustave IV; la 2e fut mariée au prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen. J. T.

BEAUJEU, *Bellijocus*, ch.-l. de cant. (Rhône), arr. et à 20 kil. N.-N.-O. de Villefranche, à 434 de Paris, sur l'Ardière. Capitale de l'ancien Beaujolais; il y eut un château des sires de Beaujeu. Papeteries; fabr. de chapeaux; comm. de vins rouges estimés; 3,099 hab.

BEAUJEU (la dame de). *V.* ANNE.

BEAUJOLAIS, *Bellojocencis ager*, anc. pays de France, dans le Lyonnais, et ressortissant au parlement de Paris; environ 40 kil. sur 32; il forme auj. une partie des dép. du Rhône et de la Loire. Cap. Beaujeu, puis Villefranche. Bérard Ier fut, vers 900, le premier sire de Beaujeu; en 1265, le Beaujolais passa par mariage à Renaud, comte du Forez, tige de la seconde maison; en 1400, il passa à la maison de Bourbon, dont un des descendants, Pierre II, sire de Beaujeu, épousa Anne, fille de Louis XI. Confisqué en 1523 sur le connétable de Bourbon, le Beaujolais fut donné à Louise de Savoie, puis réuni à la couronne en 1531; rendu en 1560 à Louis de Bourbon, duc de Montpensier, il passa par mariage à Gaston d'Orléans, dont la fille, *Mademoiselle*, le légua à Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV; il resta comme apanage dans la maison d'Orléans. Le dernier comte de Beaujolais, frère du roi Louis-Philippe, mourut en Sicile en 1808.

BEAUJON (Nicolas), philanthrope, né à Bordeaux en 1718, m. à Paris, 26 déc. 1786. Banquier de la cour, receveur-général des finances de la généralité de Rouen, il fonda à Paris, par acte du 2 juillet 1784, l'hôpital qui porte son nom, dans le faubourg du Roule.

BEAUJOUR (Louis-Auguste-Félix), publiciste, né en 1763, à Fréjus, mort en 1836, fut, sous la République, secrétaire de légation à Munich et à Dresde, consul général en Grèce et en Suède, puis membre du tribunat et commissaire des relations commerciales aux États-Unis. La Restauration l'employa en Orient et le nomma baron, et il devint député de Marseille, puis pair de France sous Louis-Philippe. On lui doit: *le Traité de Lunéville; le Traité d'Amiens; Expédition d'Annibal en Italie; Aperçu des États-Unis; Théorie des gouvernements*, 1824, 2 vol.; *Tableau des révolutions de la France; Voyage dans l'empire ottoman.* B.

BEAULIEU, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. et à 39 kil. S.-E. de Brives, sur la Dordogne, se forma au IXe siècle autour d'un monastère de bénédictins; église gothique remarquable. Récolte de vins rouges; 2,028 hab.

BEAULIEU, v. du dép. d'Indre-et-Loire, à 30 kil. S.-O. de Tours: 1,830 hab. Agnès Sorelle était dame de Beaulieu. — Vge du Calvados, à 2 kil. de Caen; maison centrale de détention; 500 hab.

BEAULIEU, vge d'Angleterre (Hants), à 11 kil. N.-E. de Lymington, sur l'Exe; 1,300 hab. Ruines d'une abbaye de Cisterciens fondée par Jean sans Terre en 1204.

BEAULIEU (CAMUS DE VERNET, dit de), favori de Charles VII, m. en 1427. Simple écuyer du pays d'Auvergne, il succéda au seigneur de Giac dans les bonnes grâces du roi, et périt, comme lui, par les ordres du connétable Arthur de Richemont, après avoir été commandant des gardes, capitaine du château de Poitiers et directeur des finances.

BEAULIEU (Sébastien DE PONTAULT, sieur de), premier ingénieur et maréchal des camps et armées de Louis XIV, m. en 1674. Il fut le créateur de la topographie militaire. Son ouvrage, connu sous le nom de *Grand Beaulieu*, donne la description de toutes les opérations depuis la bataille de Rocroi, 1643, jusqu'à la prise de Namur, 1692. Il est intitulé : *Les glorieuses conquêtes de Louis le Grand*, 3 vol. in-fol.

BEAULIEU (Jean-Pierre, baron de), général autrichien, né le 26 oct. 1725 à Lathuy en Brabant, m. à Lintz, 22 déc. 1819. Entré au service en 1743, capitaine d'infanterie en 1747, il fut, pendant la guerre de Sept ans, aide de camp de Daun, figura aux affaires de Kollin et de Hochkirchen, et gagna les grades de major, de lieutenant-colonel, avec le titre de baron. Colonel d'état-major en 1768, général-major en 1789, il comprima l'insurrection du Brabant. Dans la guerre contre la France, il remporta des avantages marqués sur Biron, 1792, sauva Furnes et prit Menin en 1793, et gagna sur Jourdan la bataille d'Arlon, 1794. Sa réputation militaire succomba en Italie devant les talents de Bonaparte : battu à Montenotte et à Lodi, 1796, et remplacé par Wurmser, il abandonna pour toujours la carrière des armes. B.

BEAULIEU (Claude-François), publiciste, né à Riom en 1754, m. en 1827. Il vint à Paris en 1782, où il s'occupa d'abord d'économie politique. Lorsque la révolution éclata, il se fit journaliste, et comme ses opinions étaient monarchiques, elles le firent incarcérer. La journée du 9 thermidor le sauva. Proscrit de nouveau au 18 fructidor, il se cacha et échappa à la déportation. Beaulieu est surtout connu aujourd'hui par une histoire intitulée : *Essais historiques sur les causes et les effets de la Révolution française*, Paris, 1801-1803, 6 vol. in-8°. C'est un ouvrage judicieux, exact, écrit en général avec impartialité, et précieux parce que l'auteur a vu les événements qu'il raconte, et connu la plupart des acteurs de ce grand drame. Son ouvrage finit après la journée du 18 brumaire.

BEAULNOIS ou BEAUNOIS, *Belnensis pagus*, petit pays de la Bourgogne, habité jadis par les *Ambarri*, auj. arr. de Beaune (Côte-d'Or). C'est son territoire qui produit les vins de Volnay, Pomard, Santenay, etc.

BEAUMANOIR (Philippe de), célèbre jurisconsulte, né en Picardie vers 1226, d'une famille noble. En 1273, il était bailli à Senlis; en 1280, à Clermont en Beauvoisis; il avait sans doute auparavant siégé au Parlement. Il employa le droit réglementaire que les baillis s'étaient arrogé à réformer les abus, compléter et corriger la Coutume. En 1288, il est sénéchal de Saintonge. En 1289, il est envoyé à Rome, on ne sait trop pour quel motif. En 1290, il reprend son siége au Parlement. En 1291, il est envoyé à S-Quentin, pour prendre part à l'organisation de l'armée qui doit envahir la Flandre. En 1292, il est bailli de Tours. En 1293, il retourne à Senlis. En 1296 il n'existe plus. Il s'est surtout illustré par ses *Coutumes du Beauvoisis*, un des plus anciens, des plus curieux, des plus célèbres monuments du droit coutumier français. Il n'y traite pas seulement de la coutume du Beauvoisis, mais du droit qui est commun à toutes les coutumes de France. Il ne se borne pas à exposer la coutume, mais il la juge, la modifie avec une haute raison. Il est un des ardents destructeurs de la féodalité, au moyen de l'extension du pouvoir royal; il combat habilement l'usage des guerres privées, cherche à établir les limites du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, pose les principes que les siècles postérieurs n'ont fait que confirmer, rit de la sorcellerie et des jugements contre les animaux, reconnaît que selon le droit naturel chaque homme est libre, favorise l'acquisition des fiefs par les roturiers, nous transmet des renseignements curieux sur les vieilles associations agricoles, et ne recommande ni les épreuves judiciaires, ni la question. Son livre peint parfaitement l'époque juridique où la féodalité s'efface peu à peu, et où le pouvoir royal s'élève sur ses ruines. Les savants du XVIe siècle en faisaient le plus grand cas, et Montesquieu, qui le cite souvent, l'appelle « un admirable ouvrage. » Il a été édité avec une excellente notice par M. Beugnot, 2 vol. in-8°, 1842 (Société de l'Histoire de France). Ed. T.

BEAUMANOIR (Jean, sire de), célèbre chevalier breton, ami et compagnon d'armes de Duguesclin. Dans la guerre civile qui désola la Bretagne de 1341 à 1365, il embrassa le parti de Charles de Blois contre Jean de Montfort. Il se distingua à la bataille de La Roche-Derrien, 1347. Chargé de la défense du château de Josselin, il envoya un défi au gouverneur anglais de Ploërmel : de là le fameux *Combat des Trente*, 27 mars 1351, où il fut grièvement blessé. En 1354, il alla en Angleterre négocier la mise en liberté de Charles de Blois. Il assista à la bataille d'Auray, 1364, où il fut fait prisonnier, et fut un des négociateurs de la paix de Guérande, 1365. B.

BEAUMANOIR (Jean de), maréchal de France. *V.* LAVARDIN.

BEAUMARCHAIS (Pierre-Augustin CARON DE), né à Paris le 24 janv. 1732, m. le 19 mai 1799. Fils d'un horloger, il acquit de bonne heure des connaissances rares, fit quelques découvertes en mécanique, et inventa une nouvelle espèce d'échappement. Son esprit vif et aventureux était destiné à des succès d'un autre genre. La musique l'introduisit à la cour : il donna des leçons de guitare aux filles de Louis XV, et, mis en relations avec le financier Pâris-Duverney, il gagna en peu de temps une fortune considérable par diverses opérations qu'il continua depuis. A l'époque de l'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, il entreprit de grandes fournitures d'armes et de munitions pour les insurgés; mais cette opération ne fut pas avantageuse. Cette audace et cette habileté, qui lui avaient réussi dans les affaires, il la porta aussi dans les lettres; après avoir composé deux drames médiocres, *Eugénie* (1767) et *les Deux Amis* (1770), un procès avec les héritiers de Pâris-Duverney lui fournit l'occasion d'atteindre subitement à la célébrité, par des *Mémoires judiciaires contre les sieurs de Goesman, Lablache, Marin, et d'Arnaud*, 1774 et 1775 : c'est un des plus curieux documents de la littérature et de l'esprit public dans la dernière période du XVIIIe siècle. Drame, roman, satire, tout y est; tantôt plaisant jusqu'à la bouffonnerie, tantôt sérieux jusqu'à l'éloquence, Beaumarchais fit d'une mince affaire de quelques louis une question de liberté publique. Par ce chef-d'œuvre de dialectique spirituelle et passionnée, il livra à la risée de l'Europe le parlement Maupeou. Néanmoins il perdit son procès. Excité par le succès de ses *Mémoires*, il créa une sorte de comédie nouvelle, bizarre, fantasque, satirique : le *Barbier de Séville* (en 4 actes en prose, 1775) et surtout le *Mariage de Figaro* (en 5 actes en prose, 1784) sont la vraie comédie de l'époque, l'image fébrile de la société française à la veille de la Révolution. En 1785, Beaumarchais entreprit à ses frais la première édition des *Œuvres complètes de Voltaire*, dite édition de Kehl. En 1787, attaqué par le banquier Kornmann dont il avait voulu séduire la femme, il ne retrouva pas dans sa défense les brillantes inspirations de ses premiers *Mémoires*; l'avocat de la partie adverse, Bergasse, esprit emphatique, mais sévère, était plus redoutable que le conseiller Goëzman. La même année, il donna le médiocre opéra de *Tarare*, et, en 1792, le drame de *la Mère coupable*. Des mémoires intitulés *Les Six Époques*, 1793, racontent la vie de Beaumarchais au commencement de la Révolution, les dangers qu'il courut, ses spéculations malheureuses et son emprisonnement à l'Abbaye, à la veille des massacres de septembre. Ses dernières années sont peu remplies, quoique la vieillesse ne lui eût infligé qu'une assez forte surdité. — Les *Œuvres complètes* de Beaumarchais ont été publiées en 1809, 7 vol. in-8°, et, en 1835, en un seul vol. gr. in-8°. *Voir* M. de Loménie, *Beaumarchais, sa vie et son temps*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1852-3. S. R. T.

BEAUMARIS, v. et port d'Angleterre, au N.-E. de l'île et du comté d'Anglesey (principauté de Galles), à l'extrémité N. du détroit de Menai, à 8 kil. N.-N.-E. du pont de Menai; 2,497 hab. dans la paroisse. Jolie ville; restes d'un château, bâti ainsi que la ville, en 1295, par Édouard Ier. Paquebots pour Liverpool et Dublin. Bains de mer très-fréquentés.

BEAUMELLE (ANGLIVIEL DE LA). *V.* LA BEAUMELLE.

BEAUMES DE VENISE (LES), ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. et à 16 kil. E. d'Orange; sur la Salette; 1,089 hab. Bons vins muscats.

BEAUMESNIL, ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 12 kil. S.-E. de Bernay; 410 hab.

BEAUMETZ-LES-LOGES, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 10 kil. S.-O. d'Arras; 538 hab. Fabr. de sucre de betterave.

BEAUMETZ (Bon-Albert BRIOIS, chevalier DE), membre

distingué de l'Assemblée Constituante, né à Arras, 1759, m. à Calcutta vers 1809. Premier président du conseil supérieur d'Arras, il fut député par la noblesse d'Artois aux Etats-Généraux, et se rangea dans le parti constitutionnel. Il fit décréter la publicité des débats judiciaires, l'abolition de la torture, et appuya l'institution du jury; se prononça contre la vente des biens du clergé et l'éligibilité des juifs; fit accorder à Lagrange une pension de 6,000 livres; et soutint l'émission des assignats. En 1792, accusé de vouloir rétablir l'ancien gouvernement, il émigra. Il a laissé : *Code pénal des jurés de la haute cour nationale*, Paris, 1792, in-12. B.

BEAUMONT, petit pays de l'ancien Dauphiné et dont les lieux principaux étaient : St-Laurent-en-Beaumont, dans le canton de Corps, St-Michel-en-Beaumont, Quet-en-Beaumont (Isère).

BEAUMONT, petit pays de l'anc. Normandie, ayant pour lieux principaux : Neuville-en-Beaumont et Sortosvilles-en-Beaumont (Manche).

BEAUMONT, v. de Belgique (Hainaut), à 30 kil. S.-O. de Charleroi; 2,051 hab. Exploitat. de très-beau marbre.

BEAUMONT, ch.-l. de cant. (Dordogne), sur la Couse, arr. et à 22 kil. E.-S.-E. de Bergerac. Bons vins rouges; 859 hab.

BEAUMONT, ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 17 kil. N.-O. de Cherbourg; 267 hab. Clouterie, soude de varech.

BEAUMONT-EN-AUGE, brg (Calvados), arr. et à 6 kil. O. de Pont-l'Evêque; 918 hab. Marché considérable de bestiaux.

BEAUMONT DE LOMAGNE, ch.-l. de cant. (Tarn-et-Garonne), arr. et à 28 kil. S.-S.-O. de Castel-Sarrazin, à 672 de Paris, dans la fertile vallée de la Gimone; 3,390 hab. Patrie de Fermat.

BEAUMONT-LE-ROGER, ch.-l. de cant. (Eure), sur la Rille, arr. et à 16 kil. E. de Bernay, à 144 de Paris. Draps, toiles, verreries, blanchisseries, etc.; 1,400 hab.

BEAUMONT-SUR-OISE, petite v. (Seine-et-Oise), arr. et à 20 kil. N.-E. de Pontoise, à 47 de Paris, sur la rive g. de l'Oise et le chem. de fer du Nord. Salpêtrerie, tabletterie. Commerce de fromages de Brie, grains, farines; 2,356 hab.

BEAUMONT-SUR-SARTHE OU LE VICOMTE, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. et à 26 kil. S.-O. de Mamers, à 216 de Paris. Ancienne seigneurie fortifiée; érigée en duché-pairie en 1543. Comm. de grains, bestiaux, etc.; 1,775 hab.

BEAUMONT (Christophe de), archevêque de Paris, né au château de La Roque en Périgord, en 1703, m. en 1781. Il fut successivement chanoine de Lyon, évêque de Bayonne, archevêque de Vienne, et enfin de Paris, 1746, poste qu'il n'accepta que sur les instances réitérées de Louis XV. Sa vie fut une longue lutte : il soutint d'abord contre une partie du clergé la bulle *Unigenitus*, puis, aussi intraitable envers les philosophes qu'envers les jansénistes, il publia contre eux plusieurs mandements, un entre autres contre J.-J. Rousseau, qui y répondit par une lettre devenue célèbre. D'autres différends avec le parlement firent exiler le prélat à La Roque, à Conflans, à la Trappe. Si M. de Beaumont eut parfois une excessive rigueur de zèle, il n'en mérita pas moins une estime et une vénération générales, même de la part de ses ennemis. Il donna l'exemple des plus douces vertus, de l'oubli des injures, et de la charité. Il a laissé 4 vol. d'*Instructions pastorales*, pleines d'onction et de force. Son tombeau, détruit pendant la Révolution, fut rétabli dans Notre-Dame en 1811. B.

BEAUMONT (Claude-Etienne), architecte, né à Besançon en 1757, m. à Paris en 1811. Il fut élève de Dumont. Attaché au bureau des domaines, il fut chargé de construire la salle destinée aux séances du tribunat; ce travail lui valut une mention du jury pour les prix décennaux. Quand Napoléon Ier eut l'idée d'achever l'édification de l'église de la Madeleine pour en faire un temple de la Gloire, les plans de Beaumont furent adoptés, il reçut une indemnité, mais ne fut pas chargé des travaux; le chagrin hâta sa mort.

BEAUMONT (LEPRÉVÔT DE). *V.* LEPRÉVÔT.

BEAUMONT (Mme LEPRINCE DE). *V.* LEPRINCE.

BEAUMONT (EON DE). *V.* EON.

BEAUMONT (ÉLIE DE). *V.* ÉLIE.

BEAUMONT (Claudio-Francesco), peintre, né à Turin en 1694, m. en 1766. Membre de l'Académie de St-Luc, peintre du roi Charles-Emmanuel, il s'est mis à la tête de l'école piémontaise. Son nom est resté à une galerie du palais de Turin, où il a peint l'histoire d'Enée. Ses meilleurs tableaux sont *le Saint-Sépulcre* à l'église Ste-Croix, *St Pierre* aux Minimes, *le Jugement de Pâris* et *l'Enlèvement d'Hélène* au palais royal. B.

BEAUMONT et FLETCHER, poëtes anglais; le premier, né dans le Leicestershire en 1585, m. en 1615; le second, né près de Northampton en 1576, m. en 1625. Francis Beaumont et John Fletcher se lièrent à l'Université de Cambridge, et travaillèrent en commun pour le théâtre. Il nous est parvenu, sous leurs noms, 10 tragédies, 25 comédies et une quinzaine de tragi-comédies, sans qu'on puisse distinguer la part de chacun d'eux : 13 d'entre elles paraissent cependant être l'œuvre particulière de Fletcher. Ils ont imité les pastorales italiennes et les intrigues espagnoles; leurs tragédies, trop sanglantes, mal ordonnées, sont pourtant les premières après celles de Shakspeare, auxquelles on les préféra. L'obscurité d'un texte probablement altéré et l'exposition grossière du vice empêchent ces ouvrages de revivre. Beaumont et Fletcher, fort supérieurs à leur époque, ont avancé la langue; ils ont fondé la comédie d'intrigue en Angleterre, celle de Wycherley, de Dryden, de Shadwell. La meilleure édition de leurs œuvres est celle de Dyce, Lond., 1844, 11 vol. Quelques comédies ont été traduites en français dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, Paris, 1823. A. G.

BEAUNE, *Belna*, s.-préf. (Côte-d'Or), sur la Bouzoise, à 42 kil. S.-S.-O. de Dijon. Tribunaux de 1re instance et de commerce, magnifique hôpital, collége, riche biblioth.; 9,940 hab. On y remarque l'église Notre-Dame, du XIVe siècle, et dont le beau portail est resté inachevé. Récolte de vins très-estimés et comm. important des vins de toute la Bourgogne; pépinières d'arbres à fruits. Patrie de Monge, à qui on a érigé une statue pédestre. La *côte Beaunoise* s'étend depuis Nuits jusqu'à la rivière de Dheune, et fournit environ 140,000 pièces de vin par an. Elle comprend les crus de Beaune, Volnay, Pomard, Corton, Meursault, et Montrachet. — Beaune fut érigée en commune en 1203; les Ligueurs s'en emparèrent, 1585; les habitants, révoltés contre eux, rendirent la ville à Henri IV en 1595.

BEAUNE-LA-ROLANDE, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. et à 17 kil. N.-E. de Pithiviers, à 106 de Paris, dépendait autrefois de l'abbaye de St-Denis. Récolte de safran et miel *du Gatinais*, cire et vins; 1,057 hab.

BEAUNE (Renaud de), prélat français, né à Tours en 1527, m. en 1606, fut évêque de Mende, puis archevêque de Bourges, 1581, et présida les Etats de Blois en 1588. Il prit le parti de Henri IV à la conférence de Suresnes, contribua beaucoup à son abjuration, et lui donna une absolution publique dans l'église de St-Denis. Archevêque de Sens en 1602, il fut encore grand-aumônier de France. Ce qui reste de ses discours et oraisons funèbres justifie la réputation qu'il eut comme orateur. B.

BEAUNE (Jacques de). *V.* SAMBLANÇAY.

BEAUNE (Florimond de), mathématicien célèbre, né à Blois en 1601, m. en 1652, se proposa d'éclaircir les endroits obscurs de la géométrie de Descartes. Il y a un problème qui porte encore son nom, et qui ne fut résolu que par Jean Bernouilli.

BEAUNOIR (Alexandre-Louis-Bertrand ROBINEAU, dit), auteur dramatique, né à Paris en 1746, m. en 1823. Fils d'un riche notaire, il renonça à la fortune pour se lancer dans la littérature. Il fournit les petits théâtres de pièces légères et spirituelles, telles que *l'Amour quêteur*, 1777, *Jeannot*, 1780, *Jérôme Pointu*, 1781, *Fanfan et Colas*, 1784. A la révolution, il émigra en Belgique, puis en Russie, et Paul 1er lui donna la direction des théâtres de St-Pétersbourg, 1796. Il revint à Paris, en 1801, célébra la gloire de l'Empereur, et chanta, en 1814, le retour des Bourbons.

BEAUNOIS (LE). *V.* BEAULNOIS.

BEAUPREAU, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet, sur l'Erve, à 55 kil. S.-O. d'Angers, à 363 de Paris. Victoire de l'armée vendéenne, 2 avril 1793. Filature de laine, teintureries; 2,255 hab.; anc. s.-préf. transférée à Cholet en 1857.

BEAURAIN (Jean de), ingénieur-géographe, né à Aix-en-Issart en 1696, m. en 1771. Le cardinal de Fleury l'employa plusieurs fois comme négociateur. Son principal ouvrage est la *Description topographique et militaire des campagnes de Luxembourg, de* 1690 *à* 1694, Paris, 1756, 3 vol. in-fol. — Son fils, qui porta les mêmes noms, a donné des cartes pour les campagnes de Condé et de Turenne, Paris, 1782, 2 vol. in-fol. B.

BEAUREGARD, vge (Ain), à 4 kil. E. de Villefranche, sur la rive g. de la Saône, arr. de Trévoux. Autrefois capitale de la principauté de Dombes; 300 hab.

BEAUREGARD, brg (Puy-de-Dôme), arr. et à 16 kil. N.-E. de Clermont-Ferrand; 1,430 hab. De son château, anc. résidence des évêques de Clermont, on découvre 116 villes et villages.

BEAUREGARD (Jean-Nicolas), jésuite prédicateur, né à

Metz en 1731, m. en 1804. Il avait une éloquence triviale et fougueuse, mais forte et entraînante. Dans un sermon à Notre-Dame de Paris, 1777, il prédit la révolution. Réfugié à Londres, il prêcha contre les émigrés. Une *Analyse* de ses sermons a été publiée à Lyon et à Paris, 1825.

BEAUREPAIRE, ch.-l. de cant. (Isère), arr. et à 22 kil. S.-E. de Vienne; 1,780 hab. — Autre ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 12 kil. N.-E. de Louhans, à 12 kil. O. de Lons-le-Saulnier; 179 hab.

BEAUREPAIRE (Nicolas-Joseph), officier français, né à Coulommiers en 1740, commandant du 1er bataillon de Maine-et-Loire, fut chargé de défendre Verdun contre les Prussiens, 1792. Son conseil de guerre ayant été d'avis de capituler, il se tua pour éviter la honte de se rendre. La Convention fit transporter son corps au Panthéon, et son nom fut donné à une rue de Paris.

BEAUSOBRE (Isaac de), théologien calviniste, né à Niort en 1659, m. à Berlin en 1738, d'une anc. famille du Limousin. Il étudia la théologie à Saumur, fut ordonné par le synode de Loudun, 1683, et exerça le ministère à Châtillon-sur-Indre. Après la révocation de l'édit de Nantes, 1685, il se réfugia à Rotterdam, puis à Dessau. En 1694, il alla à Berlin, où il fut pasteur d'une église française réformée, membre du consistoire royal et chapelain de la reine. Ses écrits attestent une érudition profonde et sagace. Le principal est l'*Histoire critique du Manichéisme*, Amst., 1734-9, 2 vol. in-4°, digression détachée d'une *Histoire de la réformation* qu'il n'eut pas le temps d'achever, mais que Pajon de Moncets publia à Berlin, 1785, 4 vol. in-8°. B.

BEAUSOLEIL (Jean du Chatelet, baron de), minéralogiste et alchimiste allemand, né en Brabant vers 1578. Ayant étudié avec ardeur les sciences naturelles, il fit surtout des progrès rapides dans la métallurgie; malheureusement, il partageait certaines erreurs des alchimistes de son temps. Après plusieurs voyages destinés à connaître la nature de quelques mines, tant en France qu'en Allemagne, il s'était retiré en Bretagne; il y fut arrêté par ordre du cardinal de Richelieu, comme suspect de sorcellerie, et mourut misérablement à la Bastille en 1645; sa femme, Martine de Bertereau, partagea ses travaux et ses malheurs. On a de lui un opuscule intitulé : *Diorismus, id est definitio veræ philosophiæ de materiâ primâ lapidis philosophalis*, Béziers, 1627, in-8°, de 30 pages. Gabet l'a inséré dans les *Anciens minéralogistes de France*, t. Ier, avec une préface où il le venge du reproche de charlatanisme que lui font les *Dictionnaires universels*. F.

BEAUSSET (Le), ch.-l. de cant. (Var), arr. et à 12 kil. N.-O. de Toulon. Récolte d'huile et de vins. Patrie de Portalis; 1,954 hab.

BEAUTÉ (Château de), résidence royale et forteresse jusqu'au xve siècle; construit par Charles V sur les bords de la Marne, près de Nogent; il était abattu dès le xviiie siècle.

BEAUTÉ (Dame de). V. Agnès Sorelle.

BEAUVAIS, *Bellovaci*, *Cæsaromagus*, ch.-l. du dép. de l'Oise, sur le Thérain et l'Avelon, à 72 kilom. N. de Paris, 88 par le chemin de fer du Nord. Évêché suffragant de Reims; tribunaux de 1re instance et de commerce, collége, bibliothèque. Manuf. impériale de tapis, fondée en 1664 et rivale des Gobelins; fabr. de molletons, flanelles, toiles demi-Hollande, poteries de grès, etc. Comm. de grains. Magnifique cathédrale du xive siècle, dont le chœur a donné lieu au proverbe : « Chœur de Beauvais, nef d'Amiens, portail de Reims. »; église St-Étienne, du xie siècle; bel hôtel de ville; remparts convertis en promenades; ruines d'une abbaye dans le faubourg du Thil ou St-Lucien; maisons en bois curieusement sculptées. Patrie de Villiers de l'Ile-Adam, de Lenglet-Dufresnoy, de Restaut, de Vaillant, de Séroux d'Agincourt, etc.; 13,253 hab. — Anc. cap. des *Bellovaci*, dans la Belgique 1re, Beauvais se soumit à César; au ixe siècle, elle fut plusieurs fois saccagée par les Normands, et se constitua en commune en 1099. Son évêque était le premier des comtes-pairs ecclésiastiques de France. En 1357, les troubles de la Jacquerie y prirent naissance. Pendant la guerre de Cent Ans, elle se mit d'abord dans le parti anglo-bourguignon; ralliée à Charles VII et assiégée par les Anglais en 1443, elle dut son salut à Jean Lignière. En 1472, Charles le Téméraire tenta vainement de la prendre, les bourgeois la défendirent. Une jeune fille, Jeanne Lainé, surnommée depuis Hachette, de l'arme qu'elle portait, se distingua dans cette défense. On lui a élevé, en 1851, une statue de bronze sur la grande place de l'hôtel-de-ville. B.

BEAUVAIS (Guillaume), savant numismate, né à Dunkerque en 1698, m. en 1773. Il a laissé deux ouvrages recherchés : *Histoire des empereurs romains par les médailles*, Paris, 1767, 3 vol. in-12; *Traité des Finances et de la fausse monnaie des Romains*, Paris, 1740, in-12.

BEAUVAIS (J.-B.-Charles-Marie), évêque de Senez, né à Cherbourg en 1731, m. en 1790. Il fit ses études au collége d'Harcourt, sous Lebeau, et se distingua de bonne heure comme prédicateur. La ressemblance de sa physionomie avec celle de Fénelon ajoutait au succès de son éloquence, dont le caractère était la douceur et la persuasion. Il se démit de son évêché en 1783. Le clergé du bailliage de Paris le députa aux États-Généraux de 1789. On a publié les *Sermons, Panégyriques et Oraisons funèbres de l'abbé de Beauvais*, Paris, 1807, 4 vol. in-12; le plus beau morceau est l'*Oraison funèbre de Louis XV*; mais on ne trouve pas dans ce recueil le *Panégyrique de St Augustin* et un sermon sur la *Cène*, qui avaient produit le plus grand effet. B.

BEAUVAIS (Vincent de). V. Vincent.

BEAUVAISIS ou BEAUVOISIS, anc. petit pays de France; appartint au gouvernement de Picardie, puis à celui de l'Ile-de-France; env. 60 kil. sur 48. Il comprenait les comtés de Clermont et de Beaumont, les duchés-pairies de Fitzjames et de Boufflers; auj. partie du dép. de l'Oise.

BEAUVAL (Basnage de). V. Basnage.

BEAUVALLET (Pierre-Nicolas), sculpteur, élève de Pajou, né au Havre en 1749, m. en 1828. Il fit sa réputation par les travaux de sculpture du château de Compiègne, dont il fut chargé en 1784; entra à l'Acad. de peinture et de sculpture, 1789; embrassa avec ardeur les principes de la révolution, et exécuta, avec une ressemblance parfaite, les bustes de Marat et de Chalier. Ce fut lui qui, le 9 thermidor, remit au conventionnel Lebas le pistolet dont il se servit pour se tuer. Il a laissé des statues de *Narcisse* et de *Pomone*, une *Suzanne au bain*, et le modèle en plâtre d'une statue de Moreau. Il eut plus de grâce que d'élévation dans le style. B.

BEAUVARLET (Jacques-Firmin), graveur, né à Abbeville en 1731, m. en 1797. Élève de Laurent Cars, il fut admis à l'Académie en 1776. Les quatre planches qu'il exécuta d'après Luc Jordaens, *la Lecture* et *la Conversation espagnole* d'après Carle Vanloo, sont bien supérieures à l'*Histoire d'Esther*, suite gravée sur les tableaux de De Troy. B.

BEAUVAU, vge du dép. de Maine-et-Loire, à 26 kil. d'Angers; 401 hab. Seigneurie érigée en marquisat en 1664.

BEAUVAU ou BEAUVEAU (maison de), ancienne et noble famille qui se prétendait issue de celle des ducs d'Anjou, et dont l'illustration remonte au xie siècle. Elle s'établit plus tard en Lorraine. Parmi ses membres on cite : *René de* Beauvau, qui accompagna Charles d'Anjou dans la conquête du royaume de Naples, 1266, et devint son connétable; — *Jean IV de* Beauvau, gouverneur du château d'Angers et chambellan de Louis XI; — *Pierre de* Beauvau, qui servit Charles VII contre les Anglais, et mourut en 1453 à la bataille de Castillon; — *Henri de* Beauvau, ambassadeur du duc de Lorraine à la cour de Rome, et qui écrivit une relation de ses campagnes en Allemagne et contre les Turcs, Nancy, 1616, in-4°; — *Marc de* Beauvau, prince de Craon et du Saint-Empire, grand d'Espagne, né en 1679, m. en 1754, gouverneur du duc François de Lorraine (depuis empereur), et administrateur du grand-duché de Toscane. B.

BEAUVAU (René-François de), né en 1664, m. en 1739; fut évêque de Bayonne, 1700, de Tournai, 1707, archevêque de Toulouse, 1713, et de Narbonne, 1719. Il montra son zèle et sa charité au siége de Tournai par le prince Eugène, et, quand la place eut été prise par les Impériaux, il refusa de chanter le *Te Deum*. Président des États du Languedoc pendant 20 ans, il encouragea la publication de l'*Histoire et Description du Languedoc*, par les Bénédictins. B.

BEAUVAU (Charles-Juste de), né à Lunéville en 1720, m. en 1793, fut aide de camp du maréchal de Belle-Isle dans la campagne de Bohême, 1741, monta un des premiers à l'assaut de Mahon, 1756, et servit à Corbach, 1760, sous le maréchal de Broglie. Gouverneur du Languedoc en 1763, de la Provence en 1782, maréchal de France en 1783, ministre de Louis XVI en 1789, il fut aussi membre de l'Acad. Française depuis 1771. B.

BEAUVAU (Marc-Étienne-Gabriel de), neveu du précédent, grand d'Espagne, prince du Saint-Empire, né en 1773, m. en 1849, fut chambellan à la cour de Napoléon Ier, et sa femme dame d'honneur de Marie-Louise. Mis à l'écart sous la Restauration, il fut créé pair en 1831. — Son fils, Charles-Juste-François-Victurnien, prince de Beauvau, né en 1793, officier de carabiniers dans la campagne de Russie, a été appelé au sénat en 1852. B.

BEAUVERT (Barruel de). V. Barruel.

BEAUVILLE, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. et à 2 kil. E.-N.-E. d'Agen; 464 hab.

BEAUVILLIERS (Marie de), fille d'un comte de St Aignan, née en 1574, m. en 1656. Elle était à l'abbaye de Montmartre, lors du siége de Paris en 1590 : Henri IV, épris de sa beauté, la décida à quitter cette retraite, et l'installa au château de Senlis. Marie, bientôt abandonnée pour sa cousine-germaine Gabrielle d'Estrées, retourna à Montmartre; le roi la nomma abbesse du couvent, 1597.

BEAUVILLIERS (François-Honorat de), duc de St-Aignan, né en 1607, m. en 1687. Sous Louis XIII, il se distingua au siége de Landrecies, 1637; sous Louis XIV, il combattit les Frondeurs, et fut nommé gouverneur de la Touraine. On le chargea de la direction des fêtes de la Cour. Protecteur des gens de lettres, il fut membre de l'Acad. française.

BEAUVILLIERS (Paul, duc de), fils du précédent, né en 1648, m. en 1714. Ses vertus et ses talents le firent choisir par Louis XIV pour président du conseil des finances, 1685, et pour gouverneur du duc de Bourgogne. Plus tard, le roi confia également à ses soins le duc d'Anjou (Philippe V) et le duc de Berri. Beauvilliers s'adjoignit Fénelon, et resta fidèle à son amitié lors de la disgrâce. Ministre d'Etat en 1691, il fut d'avis de ne pas accepter pour le duc d'Anjou le trône d'Espagne. B.

BEAUVOIR-SUR-MER, ch.-l. de cant. (Vendée), arr. et à 60 kil. N.-N.-O. des Sables-d'Olonne; port sur un canal de 4 kil. qui conduit à la mer, recevant des barques de 60 à 80 tonneaux; comm. de froment et de sel. Autrefois fortifié; assiégé par Henri IV en 1588; 1,002 hab.

BEAUVOIR-SUR-NIORT, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. et à 10 kil. S. de Niort; 480 hab. Vins blancs.

BEAUVOIR, anc. v. du Dauphiné, autrefois séjour des dauphins, auj. ruinée.

BEAUVOISIS. V. BEAUVAISIS.

BEAUZÉE (Nicolas), grammairien français, né à Verdun en 1717, m. en 1789. Il fut professeur à l'École militaire, et remplaça Duclos à l'Acad. française. Sa réputation était européenne, et le grand Frédéric voulut l'attirer à Berlin; mais il refusa ses offres. On lui doit : une édit. augm. des *Synonymes* de Girard, 1770; des trad. exactes de *Salluste*, 1770, de *Q. Curce*, 1789, et de l'*Imitation de J.-C.*; une *Grammaire générale*, 1767, dont la métaphysique est parfois obscure et subtile, mais où les principes sont exposés avec clarté, avec méthode et sous une forme agréable. Une grande rectitude de jugement, et une rare finesse de conception sont les qualités distinctives du talent de Beauzée.

BEAUZELY (SAINT-), ch.-l. de cant. (Aveyron), sur la Muse, arr. et à 16 kil. N.-O. de Milhau; 434 hab.

BEAVERS ou CASTORS, peuplade de l'Amérique du N., sur les bords du lac des Esclaves.

BÉBÉ, nain célèbre du roi de Lorraine Stanislas, né dans les Vosges en 1739, m. en 1764. Son nom était Nicolas Ferry; sa taille, de 24 centimètres lors de sa naissance, ne dépassa point 70 centimètres. Son intelligence était bornée.

BEBEL ou BEBELIUS (Henri), littérateur allemand, né vers 1442 à Justingen en Souabe, m. en 1516. Il étudia à Cracovie sous Laurentius Corvinus; enseigna à la haute école et au *Pædagogium* de Tubingue; voulut raviver l'étude de la littérature classique, et eut des querelles avec les lettrés d'alors, dont il attaquait le goût. Mais l'empereur Maximilien Ier lui décerna la couronne de poëte. Sa mort fut pleurée en vers grecs par Mélanchthon, son premier élève. Ses écrits, pleins de sens et d'esprit, sont : *Facetiarum lib. III*, Tubing., 1542; *Triumphus Veneris*, poëme en 6 livres, Tubing., 1508; *Opuscula Bebeliana*, Strasb., 1513. V. Zapf, *H. Bebel, sa vie et ses écrits*, en all., Augsb., 1802. A. G.

BÉBIAN (Auguste), habile instituteur des sourds-muets, né à la Guadeloupe en 1789, m. en 1834. Filleul et élève de l'abbé Sicard, il dirigea l'Institution de Paris depuis 1817. On lui doit : *Essai sur les sourds-muets et sur le langage naturel; Eloge de l'abbé de l'Epée*, 1818; *Mimographie ou Essai d'écriture mimique*, 1824; *Journal de l'Instruction des sourds-muets et des aveugles*, 1826-27; *Manuel d'enseignement pratique*, 1827; *Lecture instantanée*, 1828, etc.

BEBIANI, peuple de l'anc. Italie, dans le Samnium, ligure d'origine, près de la ville actuelle de *Bioni*.

BEBII MONTES, chaîne de montagnes de l'anc. Dalmatie, formant la limite orientale de cette province.

BÉBIR, v. des Etats autrichiens. V. GRADISKA.

BÈBRE, riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Loire; affluent gauche de la Loire dans le dép. de l'Allier, après un cours de 72 kil. par La Palisse et Dompierre.

BÉBRYCES, peuple presque sauvage de l'anc. Espagne, au N.-O., sur la côte de l'Atlantique, habitait les deux versants des Pyrénées. — peuple que la fable place dans l'anc. Bithynie, à l'E. du promontoire Posidium. Leur roi Amycus tua Pollux. Suivant Strabon, ils étaient Thraces d'origine.

BEC, terminaison géographique, venant du scandinave *bekkr* ou *beke*, ruisseau : Caudebec, Bolbec, Bec-Hellouin, Bec-Thomas, Holbec, etc.

BEC (LE), brg (Eure), à 17 kil. de Bernay; au N.-O. d'Evreux, sur la Rille; 610 hab. Anc. abbaye de Bénédictins, qui tirait son nom d'un ruisseau (*Bec* en langue celtique) qui arrose la vallée; elle fut fondée en 1039 par Herluin ou Hellouin; elle dut sa principale illustration à deux Italiens, Lanfranc et St Anselme, qui vinrent s'y établir au XIe siècle, en firent l'école la plus célèbre de la Normandie, et devinrent dans la suite archevêques de Cantorbéry. Jusqu'à la révolution, Le Bec fut une riche abbaye; le dernier abbé fut l'archevêque de Lyon Marbeuf, nommé en 1788. Il ne reste auj. de l'ancienne église qu'une grosse tour construite à la fin du XIe siècle. Les bâtiments élevés aux XVIIe et XVIIIe siècles pour l'habitation des moines servent maintenant de haras. L'histoire de l'abbaye du Bec a été écrite par un des moines, D. Bourget, à la fin du XVIIIe siècle, publiée en anglais et traduite dans les Mémoires de la Société des Antiquaires. CH.

BEC D'AMBEZ. V. AMBEZ.

BEC DE CORBIN, sorte de hallebarde courte ou de pertuisane dont le fer ressemblait au bec d'un corbeau. Une compagnie de cent gentilshommes *au bec de corbin*, préposés à la garde du roi, fut instituée en 1478, sous Louis XI. Ensuite il y en eut deux. Elles furent supprimées du temps de Louis XIV. Le duc de Lauzun en fut le dernier capitaine.

BECCARI (Agostino), inventeur du drame pastoral, né à Ferrare en 1510, m. en 1590, fit représenter *il Sacrifizio* en 1554. Cette pièce, remplie de conversations langoureuses, est d'une froideur mortelle; la gaieté en est grossière. La musique des chœurs fut composée par Alfonso della Viola.

BECCARIA (César BONESANA, marquis de), publiciste célèbre, né à Milan en 1738, m. en 1794. Elevé chez les jésuites de Parme, il se livra avec ardeur à l'étude des belles-lettres et des mathématiques. Bientôt la lecture des écrivains français du XVIIIe siècle tourna son esprit vers la philosophie. Il fut un des premiers membres de la société littéraire qui se forma à Milan, sur le modèle de celle d'Helvétius, et sous le patronage du comte Firmiani, gouverneur autrichien de la Lombardie, pour l'étude de la législation et de l'économie sociale, et qui n'avait d'autres oracles que les philosophes français. Il participa à la rédaction du journal *le Café*, publié en 1764 et 1765, à l'exemple du *Spectateur* anglais, afin de répandre les nouvelles idées. En 1764, il publia l'ouvrage sur lequel repose sa réputation, un *Traité des délits et des peines*, 1 vol. in-8°. Dans ce livre, il s'attaque aux préjugés les plus anciens; flétrit les procédures secrètes, la torture, les supplices atroces; déclare la peine de mort inutile et barbare; demande l'abolition de la contrainte par corps, la proportionnalité des peines aux délits, la séparation du pouvoir judiciaire et du pouvoir législatif. Le *Traité des délits* eut un succès extraordinaire : à Paris, il excita l'enthousiasme des Encyclopédistes; l'abbé Morellet le traduisit, Voltaire et Diderot le commentèrent; la société de Berne décerna une médaille à l'auteur. Mais en Italie, malgré 30 éditions successives, Beccaria fut exposé à des persécutions : on le dénonça à Venise comme ennemi de la religion et de l'autorité souveraine; et, à Milan, il fallut la protection de Firmiani pour empêcher ses ennemis de l'inquiéter. Il fit un voyage à Paris en 1766. De retour dans sa patrie, il refusa les offres de Catherine II, qui voulait l'attirer à St-Pétersbourg, et en fut récompensé par la création, en sa faveur, d'une chaire d'économie politique à Milan, en 1768. Ses leçons, publiées seulement en 1804, renferment les notions les plus saines sur la formation et la distribution des richesses. En 1771, Beccaria fut nommé membre du conseil suprême, et, en 1791, fit partie de la commission instituée pour la réforme des procédures civiles et criminelles; il écrivit à ce sujet plusieurs mémoires importants. « Beccaria, dit M. Villemain, fut un cœur sensible et généreux, plutôt qu'un esprit pénétrant et profond; un homme épris des idées neuves, plus capable de les discerner que de les produire lui-même... Une foule d'idées justes, sages, répandues dans son ouvrage, sont devenues populaires;... mais aucune gloire de génie ne peut s'attacher au livre de Beccaria : on doit à l'auteur un souvenir éternel de reconnaissance. » Les *Œuvres complètes* de Beccaria ont été publiées à Milan, 1821, 2 vol. in-8°. Pour le *Traité des délits et des peines*, outre la trad. de Morellet,

1 vol. in-12, 1766, il y a encore celles de Chaillou de Lizy, 1773; Rœderer, 1797; Dufey, 1810; Collin de Plancy, 1823, avec des commentaires de Voltaire et des notes de Diderot, de Faustin-Hélie, Paris, 1856. Bu.

BECCARIA (J.-B.), physicien, né à Mondovi en 1716, m. en 1781. Il enseigna d'abord les lettres et la philosophie à Rome et à Palerme, puis la physique expérimentale à Turin. Ses recherches portèrent sur l'électricité. Son principal ouvrage, *Dell' elettricismo artifiziale*, Turin, 1772, fut trad. en anglais à la demande de Franklin.

BECCLES, v. et paroisse d'Angleterre, comté de Suffolk, à 22 kil. S.-O. de Yarmouth; 4,266 hab.; port sur la Wavenay que remontent les bâtiments de 100 tonneaux.

BÉCÉDE (LA), petit pays de l'anc. Périgord, dans le Sarladais; bourg princ.: La Sauvetat, dans le canton de Cadouin (Dordogne).

BECERRA (Gaspard), peintre, sculpteur et architecte espagnol, né à Baeza en 1520, m. en 1570. Fort jeune encore, il alla étudier en Italie sous la direction de Michel-Ange, qui l'employa plusieurs années aux travaux de St-Pierre. Les Italiens conçurent de lui une haute opinion: Vasari réclama son aide pour décorer les salles de la Chancellerie romaine; une *Nativité* de sa main fut mise en face d'un tableau de Daniel de Volterre, représentant le même sujet. Il dessina les planches que le docteur Valverde joignit à son ouvrage d'anatomie, en 1554. Revenu dans sa patrie, il fut bientôt distingué par Philippe II, qui le nomma peintre et sculpteur de la cour, 1562-3. L'Alcazar de Madrid et le palais du Pardo l'occupèrent longtemps. Comme peintre, on admire surtout dans ses œuvres la correction du dessin, la hardiesse des lignes, la vigueur de l'expression et l'éclat du coloris; ses statues passent néanmoins pour être supérieures à ses tableaux. A. M.

BÉCHAMEIL (Louis de), marquis de Nointel, financier, m. très-âgé en 1704. Il s'était enrichi dans les désordres de la Fronde, et s'est fait un nom dans l'histoire culinaire.

BÉCHER (Jean-Joachim), chimiste allemand, né à Spire en 1628, m. à Londres en 1685. Sa vie fut errante et malheureuse; il parcourut successivement l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre. Il écrivit avec succès sur la théologie, la politique, l'histoire, la philologie, les mathématiques et la chimie. Parmi ses ouvrages, on cite son *Tripus Hermeticus fatidicus, pandens oracula chymica*, et surtout sa *Physica subterranea*, Francf., 1669, réimprimée et commentée par G. Stahl, Leipsick, 1735. Bécher établit nettement la dissidence entre la philosophie scolastique et la chimie: « Bon péripatéticien, mauvais chimiste, et réciproquement, dit-il; car la nature n'a rien de commun avec les imaginations dont la philosophie péripatétique se nourrit. » Il connut bien les faits, sut les classer avec méthode, et s'éleva souvent aux idées les plus nettes sur la nature des réactions chimiques. Très-versé dans l'étude des langues, il publia une espèce de Pasigraphie: *Character pro notitiâ linguarum universali*, Francf., 1661, in-8°, ouvrage très-rare. G—R.

BÉCHEREL, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), à 20 kil. N.-O. de Rennes, arr. et à 19 kil. de Montfort-sur-Meu; autrefois fortifiée; 716 hab. Près de là commence la lande d'Evran.

BÉCHIK-TÉKÉ, nom actuel du tombeau d'Achille.

BECHIN, v. des États autrichiens (Bohême), à 16 kil. S.-O. de Tabor, sur la Luschnitz; 1,966 hab. Sources minérales.

BECHSTEIN (Jean-Mathieu), naturaliste allemand, né en 1757 à Waltershausen, dans le duché de Saxe-Gotha, m. en 1822. Il fit ses études au gymnase de Gotha, puis suivit la théologie à l'université d'Iéna. Mais sa vocation l'entraîna vers l'étude des animaux et des plantes: il suivit avec ardeur toutes les chasses célèbres de l'Allemagne pour en observer les méthodes. Il ouvrit à ses frais, à Kemnote, une école forestière, et publia un journal intitulé *Diana*. En 1800, le duc Georges de Saxe-Meiningen le nomma directeur de son académie forestière de Dreissigacker, et mit à sa disposition des forêts, une ménagerie et une faisanderie. Plus de 400 élèves sont sortis de cette académie et ont répandu dans toute l'Allemagne les connaissances qu'ils y avaient acquises. Bechstein a écrit jusqu'à 25 ouvrages sur les différentes parties de l'histoire naturelle et de la science forestière; nous citerons: *Abbildungen naturhistorischer Gegenstande*, ou Figures d'objets d'histoire naturelle, Leipsick, 1793-1810, 8 vol. in 8°; *Naturgeschichte Deutschlands* (Histoire naturelle de l'Allemagne dans les trois règnes), Leipsick, 1801-1809, 4 vol. in-8°. Il a traduit l'*Histoire naturelle des reptiles* de Lacépède. F.

BECH-TAMACK, c.-à-d. *les cinq embouchures*, contrée de la Russie d'Europe (gouvernement de Stavropol), ainsi nommé parce que la Malkha, le Bakzan, le Tchéghem et le Tchérek s'y réunissent au Térek.

BECH-TAU, c.-à-d. *les cinq montagnes*, anc. *Hippici montes*, partie N. de la chaîne du Caucase. On y trouve d'excellents chevaux et des eaux thermales sulfureuses.

BECK (Chrétien-Daniel), philologue et historien allemand, né à Leipsick en 1757, m. en 1832. Elève de l'université de Leipsick, il enseigna plus tard l'exégèse, la philologie, l'archéologie, l'histoire, les langues grecque et latine, et devint directeur du gymnase philologique, 1809, conseiller aulique, et décoré de l'ordre saxon du Mérite civil. On lui doit de bonnes éditions de Pindare, d'Apollonius, d'Aristophane, d'Euripide, de Calpurnius; des traductions de l'*Histoire grecque* de Goldsmith et de l'*Histoire de la République romaine* de Ferguson; une *Histoire universelle*, en allemand, Leipsick, 1787-1806, 4 vol. in-8°, qui s'arrête à la découverte de l'Amérique; *Commentarii historici decretorum religionis christianæ et formulæ Lutheranæ*, Leipsick, 1800; les *Éléments archéologiques pour servir à la connaissance de l'art antique*, 1816; *Répertoire des littératures modernes*, etc.

BECKER (Charles-Frédéric), historien allemand, né à Berlin en 1777, m. en 1806. Il a laissé: *Narrations tirées de l'histoire ancienne* Halle, 1801, en allemand; *Histoire universelle*, en allemand, Berlin, 1801-5, 9 vol. in-8°, 7e édit., Berlin, 1844, 14 vol., avec les suites et compléments de Woltmann et Menzel.

BECKER (Guillaume-Gottlieb), archéologue et agronome, né en Saxe en 1763, m. en 1813. Après de nombreux voyages en Suisse, en Italie et en France, il devint conservateur des antiques à Dresde et conseiller de la cour. Ses principaux ouvrages sont: *Manuel pour les amateurs de jardins*, en allemand, Leipsick, 1795-9; *Augusteum, ou Description des monuments antiques qui se trouvent à Dresde*, 1805-12, 3 vol. in-fol., avec 154 planches gravées.

BECKER (Nicolas), poëte allemand, né en 1816, m. en 1845. Il donnait les plus grandes espérances, quand il fut enlevé prématurément. Ses *Œuvres* ont été publiées à Cologne, 1841. Il est l'auteur de l'*Hymne au Rhin*, 1840, ouvrage médiocre, auquel M. de Lamartine a répondu par la *Marseillaise de la paix*.

BECKER (Léonard-Nicolas, comte DE MONS), général français, né à Obernheim en 1770, m. en 1840. Il participa à la bataille de Wattignies, à la guerre de St-Domingue; fut nommé général de division après Austerlitz, comte de l'Empire en 1807, grand-officier de la Légion d'honneur à Essling; représenta le Puy-de-Dôme à la Chambre des députés en 1815; reçut, après les Cent-Jours, la mission d'accompagner l'empereur jusqu'à Rochefort, et devint pair de France en 1819. B.

BECKET (Thomas), archevêque de Cantorbéry, né à Londres, le 21 déc. 1117, d'une famille anglo-saxonne, m. en 1170, étudia tour à tour à Oxford, à Paris, à Bologne, et, après une jeunesse passée dans les plaisirs, se voua tout à coup à l'état ecclésiastique, où il ne tarda pas à acquérir la plus haute influence. Elevé par la faveur toute spéciale de Henri II à la dignité de chancelier du royaume, de précepteur de son fils, puis à celle d'archevêque de Cantorbéry, 1162, Becket n'accepta ces fonctions que malgré lui, car il comprenait que ses nouveaux devoirs le mettraient en opposition avec les intérêts ou les passions du roi, son bienfaiteur. En effet, Henri ayant voulu, par les statuts de Clarendon, 1164, restreindre la juridiction du clergé, l'archevêque, qui avait d'abord approuvé ces statuts, se rétracta quand la cour de Rome eut refusé de les ratifier, et défendit avec la plus vive ardeur les intérêts de l'Eglise dont il était le primat. Cette lutte violente, soutenue contre le souverain, le fit condamner par le synode de Northampton, 1165, comme coupable de haute trahison; mais, cinq années après, l'intervention de Louis VII, roi de France, auprès duquel il s'était réfugié, parvint à le réconcilier avec Henri II. Malheureusement, de nouveaux troubles signalèrent le retour de l'archevêque dans le royaume, et le roi d'Angleterre, qui était alors en France, ayant à ce sujet fait entendre de téméraires paroles, quatre de ses chevaliers se rendirent aussitôt à Cantorbéry, et y tuèrent le prélat au pied même de l'autel où il allait officier. A la nouvelle du meurtre commis en son nom, Henri II se hâta de le désavouer, et, par suite d'une excommunication, voulut faire amende honorable sur le tombeau de la victime. Le martyre de Thomas Becket, venant couronner une vie toute pleine de zèle religieux et d'ardente charité, porta le pape Alexandre III à le canoniser, 1173. Dès 1221, sa chapelle particulière était un lieu de pèlerinage,

et sa mémoire ne cessa d'être en grande vénération en Angleterre, jusqu'à l'époque de la réforme, où Henri VIII fit rayer son nom du calendrier et disperser ses cendres au vent, 1538. L'Eglise catholique continue de l'honorer, le 29 décembre. La vie de T. Becket, écrite par quatre auteurs différents, a été publiée en 1682, par le P. Christ. Lupe (Wolff), sous le titre de *Quadrilogus*, et l'abbé Mignot a écrit l'histoire de ses démêlés avec Henri II, 1756, in-12. *V.* aussi la *Vie de T. Becket* par Bataille, Paris, 1843; par Robert, Limoges, 1844; *S[t] Thomas Becket, sa Vie et ses Lettres*, d'après l'ouvrage du R. Giles, par M. Darboy, Paris, 1858, 2 vol. in-8°. D—T—R.

BECKINGTON (Thomas), théologien et diplomate anglais, né vers 1385, m. en 1465. Il fut chancelier du duc de Glocester, et tuteur du roi Henri VI; assista au congrès d'Arras, 1435; négocia le mariage de Henri VI avec une princesse d'Armagnac; et fut évêque de Bath et pair d'Angleterre.

BECKMANN (Jean), antiquaire et physicien, né à Hoya dans le Hanovre en 1739, m. en 1811. Destiné à l'état ecclésiastique, il abandonna cette carrière pour celle des sciences naturelles, qu'il cultiva concurremment avec les mathématiques et la philologie. Après avoir enseigné deux ans la physique et l'histoire naturelle au gymnase luthérien de S[t]-Pétersbourg, 1763-65, il fit le voyage de Suède pour étudier l'exploitation des mines, et suivit aussi les leçons de Linné. Puis il visita les collections, les bibliothèques et les manufactures du Danemark, de Hambourg et des principales villes du Nord. Il fut nommé professeur de philosophie, 1766, puis d'économie rurale, 1770, à l'Université de Gœttingue. Son enseignement fut dirigé vers l'application des sciences aux arts et à l'administration; il publia des traités d'économie, de police, de finances, de technologie, de science commerciale. Il fit paraître à Leipsick, 1786-1805, 5 vol. in-8°, ses *Notices sur l'histoire des découvertes dans les sciences et les arts* (horlogerie, distillation, éclairage, verrerie, teinture, savonnerie, étamage, etc.); c'est le point de départ de la direction qui a été donnée de nos jours aux études scientifiques. F.

BECKWITH (George), général anglais, né en 1753, m. à Londres en 1823. Il entra au service en 1771, servit dans l'Amérique du Nord, et fut chargé, de 1787 à 1791, par lord Dorchester, d'une mission confidentielle aux États-Unis. Gouverneur de l'île Bermude en 1793, de S[t]-Vincent en 1804, des Barbades en 1808, il enleva à la France la Martinique, 1809, et la Guadeloupe, 1810. En 1814, il résigna ses fonctions pour mauvaise santé. De 1816 à 1820, il commanda les troupes en Irlande. A. G.

BÉCLARD (Pierre-Augustin), médecin anatomiste, né à Angers en 1785, m. en 1825. Il fut chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, et professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Paris. On lui doit une édit. augm. de l'*Anatomie générale* de Bichat, Paris, 1821, 4 vol. in-8°; des *Éléments d'Anatomie*, 1823, qui firent sa réputation; et beaucoup d'articles d'anatomie dans le *Dictionnaire de médecine*. Béclard était doué de la conception la plus prompte et la plus étendue, et du jugement le plus sain et le plus méthodique.

BECSKEREK (GROSS-), brg des États autrichiens (Hongrie), ch.-l. du comitat de Torontal, à 70 kil. S.-O. de Temeswar; sur la Béga; 12,600 hab. Récolte de soie.

BECULA ou BECULUM, v. de l'anc. Espagne (Bétique); victoire de Scipion sur Asdrubal, 209 av. J.-C.

BEDA, v. de l'anc. Gaule Belgique, au N. de Trèves; auj. *Bidbourg*.

BEDAJUM, v. de l'anc. Norique; auj. *Burghausen*.

BÉDARIEUX, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. et à 34 kil. N. de Béziers, sur la rive g. de l'Orbe. Collège; draps fins, savons, lainages, papier, bonneterie; industrie et commerce actifs. Tristement célèbre par l'insurrection sauvage qui y éclata après le 2 déc. 1851; 8,338 hab.

BÉDARRIDES, *Biturita*, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. et à 15 kil. N.-N.-E. d'Avignon, sur l'Ouvèze; 2,156 hab.

BÈDE, *le Vénérable*, moine et historien anglais, né en 673 à Wearmouth, dans le comté de Durham, m. en 735, se livra avec ardeur à l'étude de toutes les sciences connues de son temps, et devint par son érudition l'une des premières célébrités de l'époque. Ordonné prêtre à 30 ans, il passa toute sa vie au monastère de Jarrow, où il composa plus de cinquante ouvrages sur les matières les plus diverses, pour l'instruction des religieux de son couvent. L'amour de la science et de la retraite l'empêcha d'accepter l'invitation que lui fit le pape Sergius I[er] de venir à Rome. Il laissa, entre autres œuvres, un *Manuel de dialectique*, et l'*Histoire ecclésiastique des Anglais*, depuis l'arrivée de Jules César jusqu'à l'an 731, Paris, 1544; Cambridge, 1722, in-fol.; Lond., 1843-44, 6 vol. in-8°. Le nom de *Vénérable* qu'on lui décerna après sa mort atteste la haute réputation que lui acquirent ses talents et ses vertus. D—T—R.

BEDEAU. Jadis sergent à verge dans les justices subalternes. L'anc. Université de Paris avait aussi des bedeaux : c'étaient des huissiers porte-masses, au nombre de 14, qui marchaient devant le recteur et les Facultés. — Bedeau est auj. un bas officier des églises. Dans la basse latinité, on appelait les bedeaux *bidelli*, corruption de *pidelli*, dérivé du latin *pedum*, bâton.

BÉDÉE, brg (Ille-et-Vilaine), arr. et à 5 kil. N. de Montfort, à 23 kil. O. de Rennes; 377 hab.

BEDER, contrée de l'Inde. *V.* BIDER.

BÉDERROIS ou BÉZARÈS (LE), *Pagus Biterrensis*, petit pays de l'anc. Languedoc, autour de Béziers (Hérault).

BEDESIS, petit fleuve de l'anc. Italie, passant par Ravenne; auj. *Ronco*.

BEDFORD, autrefois *Bedicanford* (de l'anglo-saxon *bedician*, fortifier, et *ford*, gué), v. d'Angleterre, cap. du comté de ce nom, à 72 kil. N.-N.-O. de Londres, sur l'Ouse, avec un beau pont à 5 arches, bâti en 1810; 13,412 hab. Une église normande, 3 gothiques. Nombreuses écoles, hôpital d'aliénés, vaste pénitencier. Jean Bunyan a écrit la 1[re] partie de son *Pilgrim's Progress* dans la prison de Bedford. Fabr. de paille tressée; commerce de houille, bois et fer. Bedford donne le titre de duc à la famille Russell. — Le comté a 120,421 hectares, presque tout en culture, et 135,265 hab. Entre les comtés de Northampton au N.-O., Hunting au N.-E., Cambridge à l'E., Hertford au S., Buckingham à l'O. Villes princip. : Biggleswade, Luton.

BEDFORD, v. d'Angleterre (comté de Lancastre), à 16 kil. O. de Manchester; 3,100 hab.

BEDFORD, v. des États-Unis (Pensylvanie), à 300 kil. O. de Philadelphie; 1,500 hab. Sources minérales et bains fréquentés.

BEDFORD (NEW-), v. des États-Unis (Massachussetts), bon port sur l'Océan Atlantique, à 85 kil. S. de Boston; 8,000 hab. Chantiers de construction; fabr. de bougies, tonnellerie, corderie; chemin de fer. Pêche de la baleine.

BEDFORD (Jean PLANTAGENÊT, duc de), de la branche de Lancastre, né en 1389, m. en 1435. Il était le 3[e] fils du roi Henri IV et le frère de Henri V. D'abord gouverneur de Berwick et garde des Marches d'Écosse, puis régent de France au nom de Henri VI, il affermit l'influence de l'Angleterre sur le continent par les victoires de Crevant-sur-Yonne, 1423, et de Verneuil, 1424. Mais l'apparition de Jeanne d'Arc lui suscita des difficultés dont il ne put triompher : il fallut lever le siége d'Orléans, 1429. Bedford a été un des ennemis les plus acharnés de la Pucelle; après l'avoir achetée à Jean de Luxembourg, il la traîna de prison en prison, et dirigea l'inique procédure dont elle fut victime, 1431. Il ne sut pas conserver l'alliance de Philippe le Bon, duc de Bourgogne; et le rapprochement de ce prince avec Charles VII, avant même d'être consommé, empoisonna ses derniers jours, en lui montrant la chute prochaine de la puissance anglaise en France. B.

BEDJAPOUR ou VISAPOUR, angl. *Bejapoor*, v. de l'Hindoustan, ch.-lieu d'un district anglais, dans le Décan; autrefois cap. du royaume de son nom. Au XVII[e] siècle, cette ville était fortifiée, très-riche et florissante; ruinée par les guerres, elle n'offre plus auj. qu'un vaste amas de ruines habitées par une misérable et peu nombreuse population. On admire encore les fortes murailles qui l'entouraient, le magnifique mausolée de Mohammed-Schah et celui d'Adil-Schah, les ruines d'innombrables mosquées, tombeaux, palais, etc. — La prov. de Bedjapour est baignée à l'O. par la mer des Indes. Sol très-fertile. Industrie du coton, des armes, etc. Ce riche pays, autrefois royaume indépendant, subjugué par Aureng-Zeyb et ensuite par les Mahrattes, fut partagé en 1818 entre les Anglais, le Nizam et le Redjah de Sattarah (le pays de ce dernier auj. réuni aux poss. anglaises). Les possess. portugaises de Goa font aussi partie de l'anc. roy. de Bedjapour.

BEDLAM (prononcez Bedlem), corruption de *Bethleem* (comme *Bicêtre* l'est de *Winchester*). Célèbre hospice d'aliénés, à peu de distance au S. de Londres. Il contient 400 malades, et environ 60 criminels.

BEDMAR (Alph. de LA CUEVA, marquis de), prélat et diplomate espagnol, né en 1572, m. en 1655. Ambassadeur de Philippe III près la république de Venise, il organisa, avec le duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, et Pedro de Tolède, gouverneur de Milan, une conspiration pour s'emparer de la ville, 1618. L'affaire n'ayant pas réussi, il dut s'éloigner précipitamment. On le nomma alors président du conseil en Flandre. Cardinal en 1622, il passa à

l'évêché d'Oviédo. La conjuration des Espagnols contre Venise, racontée par St-Réal, a été niée par Naudé, Capriara et Grosley; néanmoins il n'est pas prouvé qu'elle n'ait pas été ourdie. Bedmar était un esprit très-distingué, plein de pénétration, habile à manier les affaires, et l'un des hommes les plus dangereux qu'ait produits l'Espagne. B.

BEDNOR ou NAGGOR, v. du royaume Indien de Maïssour, sur le Cheravotty, à 230 kil. N.-O. de Seringapatam; 15,000 hab. Dévastée par Haider-Ali en 1763.

BÉDOUIN, brg (Vaucluse), arr. et à 12 kil. de Carpentras; 1,435 hab. Poterie dite de Bédouin. Incendié en 1794 par le représentant Maignet, comme repaire d'aristocrates.

BEDOUINS ou BEDAOUIS, de l'arabe *bid*, désert. Nom donné aux Arabes qui mènent la vie nomade en Egypte, en Syrie, dans les Etats Barbaresques et dans d'autres parties de l'Afrique. Ils habitent sous des tentes au milieu du désert ou à la frontière des pays bien peuplés, vivent de l'élève du bétail et du brigandage, obéissent à des cheiks héréditaires, se couvrent d'une tunique de coton bleu et d'un *burnou* de laine blanche, fabriquent eux-mêmes les étoffes et ustensiles dont ils ont besoin, et professent l'islamisme sous la direction de prêtres appelés *marabouts*.

BEDOYÈRE (LA). *V.* LABÉDOYÈRE.

BEDR, vge d'Arabie (Hedjaz), à 130 kil. S.-O. de Médine. Station des caravanes de Damas à la Mecque; récolte de baume. Victoire de Mahomet sur les Koréischites, en 624.

BÉDRECHEIN, vge de la Moyenne-Égypte, à 16 kil. S. de Gyzeh, sur la rive g. du Nil, près de l'anc. Memphis.

BEDRETTO (Val), en Suisse, cant. du Tessin, s'étend, sur un espace de 4 lieues, des frontières du Valais à Airiolo.

BÉDRIAC, vge de l'anc. Italie septentrionale (Gaule cisalpine), entre Crémone et Vérone, célèbre par la bataille où les troupes de Vitellius battirent celles d'Othon, 69 ap. J.-C. Vitellius y fut aussi défait la même année par Vespasien. C'est auj. *San Lorenzo Guazzone* selon Mannert, *Beverara* selon Reichardt.

BEDUNENSES, peuple de l'anc. Espagne tarraconaise, avec la ville de Betunia; auj. *Banezo*.

BEDWIN (GREAT-), v. d'Angleterre (Wilts), à 35 kil. N. de Salisbury; 2,200 hab. Très-ancienne église; ruines saxonnes du *Chisbury-Castle*.

BEEK (David), peintre hollandais, né à Delft en 1621, m. en 1656. Elève de Van Dyck, il fut appelé en Angleterre par Charles Ier, qui le donna pour maître à ses enfants. Christine de Suède l'attacha ensuite à sa cour, et l'envoya peindre les personnages célèbres des États voisins. Beek a peint dans le goût et à la manière de son maître. Ses portraits sont répandus dans tous les musées.

BEELPHÉGOR. *V.* BELPHÉGOR.

BEELZÉBUTH. *V.* BELZÉBUTH.

BEER (Frédéric-Guillaume), professeur de droit et d'archéologie à Erfurt, né à Anspach vers 1708, m. en 1760. Il fut membre de l'Académie électorale des sciences utiles, et de la Société des belles-lettres de Leipsick. On lui doit une *Comparaison des règnes des rois de Juda et d'Israël*, en all., Leips., 1751; des *Traités sur divers points de chronologie et d'histoire ancienne*, 1752-56, 3 vol. in-8o; plusieurs Mémoires envoyés à l'Acad. des sciences de Paris. A. G.

BEER (Georges-Joseph), célèbre oculiste, né à Vienne en 1763, m. en 1821. Professeur à l'Institut clinique de Vienne, il a inventé plusieurs instruments et divers procédés opératoires. Ses écrits sur l'ophthalmiatrique, classiques en Allemagne, mériteraient d'être plus répandus en France.

BEER (Guillaume), astronome, né en 1797 à Berlin, m. en 1850. Après avoir fait les campagnes de 1813 à 1815, il se voua à la gestion des importants établissements commerciaux de son père, banquier à Berlin. Ses affaires ne l'empêchèrent cependant pas de s'occuper beaucoup des sciences exactes, surtout de l'astronomie et des mathématiques. Il construisit près de sa ville natale un observatoire où il travailla en commun avec l'astronome Madler. Ils publièrent: *Observations physiologiques sur Mars*, 1830, qui attirèrent l'attention de l'Académie de Paris; *Mappa selenographica*, Berlin, 1836, carte très-soigneusement projetée et aujourd'hui très-rare dans le commerce; *Sélénographie générale et comparative*, Berlin, 1837, 2 vol. Beer a pris aussi quelque part aux affaires publiques: depuis 1849, il était membre de la première chambre de Prusse. E. S.

BEER (Michel), poëte dramatique, frère du précédent et du compositeur de musique Meyerbeer, né à Berlin en 1800, m. à Munich en 1833. Parmi ses pièces, celles qui eurent le plus de succès sont: *les Fiancés d'Aragon*, 1823; *le Paria*, 1826; *Struensée*, 1829; *l'Epée et la main*, 1832. On y remarque surtout la pureté et l'élégance de la diction. Il écrivit aussi des poésies lyriques. Ses *Œuvres* ont été publiées à Leipsick en 1835.

BEER (Joseph), musicien, né à Grünwald en Bohême en 1744, m. à Berlin en 1811. Il parvint au plus haut degré du talent sur la clarinette; ce fut lui qui ajouta la cinquième clef à cet instrument.

BEEREN (GROSS-), vge des États prussiens (Brandebourg). Victoire de Bulow et Bernadotte sur le maréchal Oudinot, 23 août 1813.

BEESKOW, v. de Prusse (Brandebourg), à 28 kil. S.-O. de Francfort-sur-l'Oder; sur la rive gauche de la Sprée; 3,500 hab. Fabr. de toiles et draps.

BEETHOVEN (Louis VAN), compositeur célèbre, né à Bonn le 17 déc. 1770, m. à Vienne le 26 mars 1827. Fils d'un ténor à la chapelle de l'électeur de Cologne, il montra d'abord peu de goût pour la musique. Van der Eden et Neefe, qui furent tour à tour organistes de la cour, lui ayant donné des leçons, son génie s'éveilla par l'étude des œuvres de Bach et de Haendel. Sans avoir encore reçu des notions d'harmonie, il écrivit quelques inspirations, qu'il a reniées plus tard. En 1790, il se rendit à Vienne auprès de Mozart, dont il admirait les œuvres, et qui prédit, après l'avoir entendu improviser sur le piano, sa glorieuse destinée. Joseph Haydn et Albrechtsberger lui donnèrent aussi des conseils. Ses premières compositions, patronnées par le prince Lichnowski, donnèrent lieu à de vives querelles; un parti lui opposa Wœlfl, dont l'esprit plus clair et plus méthodique saisissait mieux la multitude. Pensionné par l'électeur de Cologne, Beethoven passa dix heureuses années, tout occupé à imiter le style de Mozart. Mais, avec le XIXe siècle, commencèrent pour lui les rudes épreuves. Les malheurs de la guerre frappèrent ses protecteurs; il lui fallut chercher dans son travail des moyens d'existence; ses deux frères, qui vinrent habiter à Vienne, ne cessèrent de le traverser. Une surdité, dont il fut atteint, le rendit triste et morose, et agit sur son imagination naturellement fantasque. En 1809, Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, lui offrit la direction de sa chapelle; mais l'archiduc Rodolphe, le prince Lobkowitz et le comte de Kinsky ne voulurent pas laisser enlever à l'Autriche un artiste aussi éminent, et lui firent une pension de 4,000 florins. Beethoven vécut au village de Baden, toujours mélancolique, fuyant la société, défiant et ombrageux. Les souverains qui vinrent au congrès de Vienne le comblèrent d'attentions délicates. Louis XVIII lui envoya de France une médaille d'or. Mais la faveur qui se portait déjà sur Rossini, dont il aimait peu le style, lui fut un nouveau motif de chagrin. Sa santé s'altéra, et il fut enlevé par une fluxion de poitrine, compliquée d'hydropisie. Vingt ans après, Bonn lui éleva une statue. — Beethoven a laissé 35 sonates pour piano; une foule de fantaisies, préludes, rondos, thèmes variés, duos, trios, quatuors, quintettes et concertos pour divers instruments; dix ouvertures, dont celles d'*Egmont*, de *Coriolan*, de *Prométhée*, des *Ruines d'Athènes*. Son opéra de *Fidelio*, qui s'appela d'abord *Léonore*, est un des chefs-d'œuvre du théâtre allemand. Il a donné à l'Église deux messes et l'oratorio du *Christ au mont des Oliviers*. Parmi ses compositions pour le chant, on distingue la cantate d'*Adelaïde* et *le Cri de guerre de l'Autriche*, 1797. Mais c'est dans le genre de la symphonie que Beethoven est sans rival; on a de lui 9 compositions de ce genre, remarquables par la hardiesse de la conception, la richesse de l'instrumentation et la beauté des combinaisons harmoniques, qui cependant ne sont pas toujours exemptes de dureté. M. Fétis a traduit le *Traité d'harmonie et de composition* de Beethoven, Paris, 1833, 2 vol. in-8o. B.

BEFFARA (Louis-François), littérateur français, né à Nonancourt (Eure) en 1751, m. en 1838, connu par d'utiles recherches sur Molière. Il a publié: *l'Esprit de Molière, ou choix de maximes et portraits... tirés de ses ouvrages*, 2 vol. in-12, Paris, 1777; *Dissertation sur J.-B. Poquelin de Molière*, in-8o, Paris, 1821; *Maison natale de Molière*, in-8o, Paris, 1835. Beffara a légué à la Bibliothèque impériale de Paris des ouvrages manuscrits qu'il a composés sur les théâtres lyriques de la France et de l'étranger.

BEFFROI, *Berefridus*, *Belfragium*, *Bell fried*, etc. On appelait ainsi au moyen âge des tours mobiles qu'on employait dans les siéges de villes pour approcher des murailles à couvert; mais ce nom fut surtout donné à des tours communales qu'on trouve depuis le XIe siècle dans le nord de la France, particulièrement dans l'Artois et la Flandre. C'était l'une des prérogatives du droit de commune d'élever un monument en commémoration de l'établissement des droits populaires, et d'y suspendre la *bancloque* (*campana banalis*), qui devait convoquer aux assemblées les échevins ou les bourgeois; le rez-de-chaussée

de ces tours servait au dépôt des lettres de franchise. Les communes s'appelant souvent *ville de paix* ou *d'amitié*, on croit que de là vint le nom de *Bell fried*, qui signifie *cloche de la paix*. L'impatience d'ériger les beffrois aussitôt après l'octroi du droit de commune, les fit, dans la plupart des villes, bâtir en bois, ce qui devint cause de leur ruine prématurée. Les Gantois, plus prévoyants, bâtirent un monument durable : ils fondèrent, en 1183, une tour majestueuse qui, conservée jusqu'à nos jours, rappelle les souvenirs des franchises communales du moyen âge. Beaucoup d'hôtels de ville sont encore surmontés d'un beffroi, où veille un guetteur chargé d'annoncer les incendies; la cloche annonce les élections, l'ouverture et la clôture des marchés, ou bien, comme en certaines villes de Normandie, l'heure du couvre-feu. S—L.

BEFFROY DE REIGNY (Louis-Abel), auteur dramatique, né à Laon en 1757, m. en 1811. Élève au collége Louis le Grand, en même temps que C. Desmoulins et Robespierre, il fut quelque temps professeur au collége de Cambrai. Pendant la Révolution, il fit jouer, sous le nom du *Cousin Jacques*, une foule de petites pièces de circonstance, dont la plupart eurent un très-grand succès, telles que : *Nicodème dans la lune*, 1790; *le Club des bonnes gens*, et *Nicodème aux enfers*, 1791 : *la Petite Nanette*, 1797. Ces ouvrages, pleins d'esprit et de malice, sont aujourd'hui complétement oubliés, parce qu'ils n'ont aucune valeur littéraire réelle. B.

BÉFORT ou BELFORT, s.-préf. (Ht-Rhin), à 69 kil. S.-S.-O. de Colmar, à 443 de Paris, à 50 de Bâle, sur la rive g. de la Savoureuse. Place forte importante au pied d'un roc, fortifiée par Vauban en 1686. Trib. de 1re instance et de commerce, collége, direction de douanes. Sept grandes routes aboutissent à cette ville; le voisinage de l'Allemagne et de la Suisse la rend très-commerçante. Tanneries, forges, tireries de fer, cireries, horlogeries, etc. Comm. d'entrepôt considérable; mines de fer aux environs. Le vieux château forme aujourd'hui la forteresse; 5,850 hab. Cette ville fut réunie, au XIVe siècle, au comté de Férette; prise par les Suédois en 1632 et 1634, par les Français en 1636, et réunie en 1648 à la France. En 1820 éclata à Béfort un complot libéral dirigé par les carbonari, et qui fut promptement étouffé. (*V.* CARON.)

BÉFORT (collines de), chaînon qui se détache du ballon d'Alsace, suit une direction S.-E. et se relie au Jura. Ces collines peu élevées laissent entre les Vosges et le Jura un espace dépourvu de défenses naturelles et qu'on appelle *Trouée de Béfort*.

BEG ou BEY, signifie en turc *seigneur*; c'est un titre d'honneur qui s'ajoute au nom propre et qui se donne en Orient, sans qu'on y attache aucune valeur nobiliaire, aux chefs de districts, aux fils de pachas, aux capitaines de navires, et même à des chrétiens recommandables par leurs services ou leurs talents. Dans la hiérarchie militaire, il correspond au grade de *colonel*, et par conséquent il est inférieur à celui de *pacha*, qui est le titre collectif des officiers généraux, et ne peut être porté que par des musulmans. La Porte donnait le titre de Bey aux hospodars de Valachie et de Moldavie; mais leurs enfants étaient simplement *Beyzadé*, c.-à-d. fils de bey. C'est par abus que certaines familles conservent aujourd'hui en Turquie le titre de Bey. Le souverain de Tunis le porte encore; celui de Tripoli l'eut jusqu'en 1835. Avant la conquête de l'Algérie par la France, les gouverneurs de Constantine, d'Oran et de Tittery, soumis au dey d'Alger, le possédaient également.

BÉGA, riv. de l'empire d'Autriche, au S. de la Hongrie, dans le Banat, arrose les comitats de Krassowo, de Temès, et de Torontal; divisée en plusieurs bras, dont l'un se jette à Titel dans la Theiss, et deux dans le Temès, à Modos et à Opova; cours de 170 kil.; un canal latéral, dit de la Béga, unit Temeswar à N. Becskerek.

BEGA (Corneille), peintre hollandais, né à Haarlem en 1600, m. en 1664. Il fut le meilleur élève d'Adrien Van Ostade, qu'il prit constamment pour modèle. On retrouve chez lui plusieurs qualités de son maître, la transparence des lumières, l'intensité de la couleur, la fidèle imitation de la nature. Ses personnages sont presque toujours des paysans; ses fonds de tableaux, des salles de cabaret ou des sites peu variés. Il aimait aussi à peindre des laboratoires d'alchimistes. Le Louvre possède de lui *l'Intérieur d'un ménage rustique*, *l'Assemblée de buveurs* et un *Chimiste dans son laboratoire*. Il a gravé quelques planches à l'eau-forte. A. M.

BÉGARD, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. et à 12 kil. N.-O. de Guingamp; 667 hab.

BÉGARDS ou BÉGHARDS, ou *Frères du libre esprit*, secte d'hérétiques du XIIe siècle, qui s'établit dans le nord de la France, en Allemagne, et notamment sur les bords du Rhin. Elle recueillit et propagea, en les exagérant, les doctrines de Jean Scott Érigène, dernier écho de la théologie orientale, et réprouvées par l'Église. Les Bégards enseignaient que Dieu est tout, qu'il n'y a aucune différence entre Dieu et la créature, que la destinée de l'homme est de s'unir à Dieu, que par cette union l'homme devient Dieu lui-même; que dès lors il n'a plus à s'inquiéter des prescriptions de la loi humaine ou de la loi divine. C'est de cette tradition qu'est née aussi la grande école des mystiques allemands du XIVe siècle, comme Eckart, Tauler, Suso, Ruysbrock, etc. Les Bégards furent condamnés au concile de Vienne de l'an 1311. A. G.

BEG-BAZAR, v. de la Turquie d'Asie, près du confluent de l'Idou-Sou avec la Sakaria, à 80 kil. O. d'Angora. Chèvres et moutons. (Eyalet de Bozoq.)

BEG-CHEHER, v. de la Turquie d'Asie, sur le bord O. d'un lac du même nom; à 95 kil. S.-O. de Konieh.

BEGEMDER, contrée d'Abyssinie, entre le lac Dembea à l'O. et l'Amhara à l'E. Riche en productions minérales.

BEGER (Laurent), numismate, né en 1653 à Heidelberg, m. en 1705, fut bibliothécaire de l'électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg. Parmi ses écrits on cite : *Thesaurus ex thesauro Palatino selectus, seu Gemmæ*, 1685, in-fol.; *Thesaurus Brendenburgicus selectus*, 1696, in-fol.; *Spicilegium antiquitatis*, 1692, in-fol.; *Regum et imperatorum romanorum numismata*, 1710, in-fol; *Numismata pontificorum romanorum aliorumque rariora*, 1703, in-fol.

BEGERRI. *V.* BIGERRIONES.

BEGGENRIED, v. catholique de Suisse, cant. d'Unterwalden; sur le lac des Quatre-Cantons; 1,342 hab. C'était autrefois le point central où se réunissaient pour traiter de leurs intérêts communs les quatre cantons forestiers.

BEGLER-BEG, *seigneur des seigneurs*, titre des gouverneurs généraux de l'empire turc. Celui de la Roumélie réside à Sophia ou à Monastir, celui d'Anatolie à Kutaya, celui de Syrie à Damas. Les principales marques de leur dignité sont trois queues de cheval, deux grands drapeaux et une musique militaire qui les accompagne dans les marches solennelles. D.

BÉGUELIN (Nicolas de), physicien suisse, né en 1714, m. en 1789. Il étudia sous Bernouilli, entra au service de la Prusse, fut conseiller de légation à Dresde, et devint directeur de l'Académie de Berlin. Il a publié des mémoires sur la philosophie et sur la physique, lus à cette Académie, et un poëme intitulé *Wilhelmine, ou la Révolution de Hollande*, 1787.

BÉGUILLET (Edme), agronome, m. en 1786. Avocat à Dijon, puis notaire, correspondant de l'Acad. des Inscriptions, a publié, entre autres ouvrages : *Œnologie*, Dijon, 1770; *Traité de la connaissance générale des grains*, 1775; *Traité général des subsistances*, 1782; *Hist. des guerres des deux Bourgognes* sous Louis XIII et Louis XIV, 1772, 2 vol. in-8°; *Hist. de Paris et de ses monuments*, 1780, 2 vol. in-4°.

BEGUINAGES, communautés, habitations de *Béguines*, femmes pieuses vivant en commun sous des règles monastiques sans prononcer de vœux. Quelques historiens en font remonter la fondation au VIIe siècle, et l'attribuent à la bienheureuse Begga, fille de Pepin de Landen, et femme d'Anségise, maire du palais : mais les couvents fondés par Begga étaient des communautés régulières. Les béguinages ont été institués à Liége en 1184 par le prêtre Lambert Beggh ou Le Bègues. Pendant le XIIIe siècle, on en fonda en France et en Allemagne. Il y eut à Toulouse une maison de *béguins*, ouverte par Barthélemy Béchin. La conformité de nom les fit confondre avec les *Bégards*, condamnés par l'Église. Les Allemands donnaient le nom de *béguins* ou *péquins* aux Albigeois qu'ils venaient combattre. Les béguines furent supprimées en France par Louis XI, et remplacées, pour les soins à donner aux malades, par les sœurs du tiers ordre de St-François; leur monastère de Paris était connu sous le nom de l'*Ave-Maria*. Les Béguinages se sont maintenus dans les Pays-Bas jusqu'à la fin du XVIIIe siècle; depuis il s'en est reformé deux en Belgique, la plus importante à Gand, et l'autre à Tongres, avec un curé. Ces établissements étaient si nombreux, que, dans certaines localités de la Flandre, le peuple appelle béguines toutes les religieuses. On en rencontre aussi en Allemagne. *V.* Mosheim, *De Beghardis et Beguinabus*, Leipsick, 1790; Hallmann, *Recherches sur l'origine des béguines de Belgique*, en allemand, Berlin, 1846. B.

BEGUINES. *V.* BÉGUINAGES.

BEHADER-KHAN, sultan des Mongols, né en 1302, monta sur le trône de Perse en 1317, fut en guerre avec les Usbecks, et mourut en 1335. Avec lui finit la dynastie de Gengis-Khan en Perse.

BEHADER-SCHAH, fils d'Aureng-Zeyb, devint empereur des Mongols en 1707. Il eut à se défendre contre ses frères Aazem et Kambuksch; les Mahrattes, les princes Radjpouts, les Seiks et les Omrâhs en profitèrent pour ébranler l'empire mongol. Behader mourut à Lahore en 1712.

BEHAIM (Michel), poëte allemand, né en 1421 dans la seigneurie de Weinsberg, m. vers 1490, composa avec Mathis de Kemnath le poëme héroïque de *Frédéric Ier*. Son *Livre des Viennois* a été publié à Vienne, 1843. Divers poëmes ont été insérés par Karajan dans ses *Recherches sur l'histoire de la littérature et de l'art national*, Vienne, 1848; ils sont d'un grand intérêt pour l'histoire de son temps.

BEHAIM (Martin), cosmographe allemand, né à Nuremberg en 1436, m. en 1507. Négociant de son état, il se rendit en 1480 en Portugal, où il s'occupa beaucoup de géographie et de nautique. En 1484, il accompagna le navigateur Diego Cam dans un voyage à la côte occidentale de l'Afrique jusqu'à l'embouchure du Congo. En 1486, il alla à Fayal, une des Açores. En 1491, il retourna à Nuremberg pour y faire un globe terrestre de 1 pied 8 pouces de diamètre, conservé encore auj. dans sa famille, et qui est un monument précieux des sciences géographiques de ce temps. En 1494, il retourna à Fayal, et de là revint à Lisbonne. Il existe une *Histoire diplomatique du chevalier de Behaim*, par Murr, Nuremberg, 1778 et 1801, et des *Recherches critiques sur le chevalier de Behaim*, par A. de Humboldt, Berlin, 1836. E. S.

BEHAR, prov. de l'Inde. *V.* BAHAR.

BÉHÉMOTH, animal mystérieux dont il est parlé dans le livre de Job. Selon les Pères de l'Église, c'est l'image du démon, du mal, de l'Antechrist; suivant les rabbins, c'est un animal que Dieu réserve pour le festin des élus à la fin du monde.

BEHETRIA, une des deux classes de propriété féodale en Espagne. La Behetria, selon la définition des *Partidas*, est « une espèce d'héritage qui s'appartient à lui-même, en restant indépendant de celui qui l'occupe, et le propre de ce genre de domaine est de pouvoir se choisir le maître qu'il préfère et celui qui lui fait le plus de bien. » C'est donc une propriété privilégiée entre la *deviso* (franc-alleu) et le *solar*. H.

BEHN (Aphara), femme de lettres, née à Cantorbéry vers 1640, m. en 1689. Elle était fille d'un gouverneur anglais de Surinam et épouse d'un négociant hollandais. Pendant un voyage à Anvers, elle découvrit le projet formé par les Hollandais de brûler la flotte anglaise dans la Tamise; mais l'avis qu'elle en donna à Charles II fut dédaigné. Elle a laissé des poésies diverses, des pièces de théâtre, des trad. de l'*Histoire des oracles* et de la *Pluralité des mondes* de Fontenelle, et des romans et nouvelles, dont l'une, empruntée aux aventures du chef africain Oronoko, a été trad. en français par Laplace.

BEHNÉCÉ, anc. *Oxyrynchus*, v. de la moyenne Égypte, sur le canal de Joseph, à 65 kil. S. de Benisouef. On trouve encore des ruines des nombreux couvents qui s'y établirent au IVe siècle.

BÉHOBIE, vge (B.-Pyrénées), arr. de Bayonne; 200 hab. Passage de France en Espagne.

BEHRING ou BERING (Vitus), navigateur danois, né à Horsens dans le Jutland en 1680, m. en 1741. Employé comme capitaine à Cronstadt, dans la marine créée par Pierre le Grand, il dirigea ensuite une expédition scientifique au Kamtchatka, 1725, et reconnut la mer qui sépare le N. de l'Asie et l'Amérique. Son nom est resté à cette mer, ainsi qu'à une île où il périt de fatigues et de privations, pendant un second voyage.

BEHRING (MER DE). *V.* KAMTCHATKA (MER DE).

BEHRING, île de l'Océan Pacifique, la plus occidentale des Aléoutiennes; par 55° lat. N., 163° 10' long. E.; montagneuse, stérile et inhabitée.

BEHRING (détroit de), détroit qui unit l'Océan Pacifique et l'Océan Glacial arctique, et sépare l'extrémité N.-E. de l'Asie (Sibérie) de l'extrémité N.-O. de l'Amérique (Amérique Russe); vers 65° 52' lat. N. et 171° 24' long. O.; 200 kil. sur 66 dans sa moindre largeur; couvert chaque hiver de glaces qui ne fondent jamais complétement. Pêche de la baleine. Découvert en 1728 par Behring, il fut franchi et complétement exploré par Cook en 1778. Une ancienne carte japonaise, très-antérieure à la découverte de Behring, et maintenant au British-Museum, à Londres, en donne avec précision le contour.

BEILAN, v. de la Turquie d'Asie (Syrie), à 15 kil. S.-E. d'Alexandrette; 4,000 hab. Beau climat. Ibrahim-Pacha y battit les Turcs en 1832; (Éyalet d'Adana).

BEINE, petit pays de l'anc. prov. de l'Ile-de-France, et dont le lieu principal était Neuville-en-Beine, dans le canton de Chauny (Aisne).

BEINE, ch.-l. de cant. (Marne), arr. et à 12 kil. E. de Reims; 1,016 hab.

BEIRA, grande prov. centrale du Portugal. Superf., 22,275 kil. carrés; pop., 1,186,593 hab.; arrosée par le Tage, le Mondego et le Duero; traversée par les montagnes d'Estrella. Sol peu fertile: vins, huiles, grains, châtaignes. Exploit de marbre et de fer. Depuis 1835, elle se divise en Haut-Beira, ch.-l. *Castello-Branco*, 149,964 hab.; et Bas-Beira, ch.-l. *Coïmbre*, 1,036,629 hab. et divisé en 4 comarcas ou districts, *Coïmbre*, *Aveiro*, *Viseu*, *Guarda*.

BEIRAM. *V.* BAIRAM.

BEIREIS (Gottfried-Christophe), médecin et chimiste allemand, né à Mulhouse en 1730, m. en 1809, professa la physique, la médecine et la chirurgie à Helmstedt, et devint médecin de la cour de Brunswick. Il ambitionna d'être le comte de St-Germain de l'Allemagne, et fut célèbre par ses bizarreries, son charlatanisme et son existence mystérieuse. Il eut de belles collections de tableaux, d'objets de mécanique et d'histoire naturelle. On lui doit des perfectionnements dans la préparation du carmin et la fabrication du vinaigre.

BEIROUT. *V.* BAIROUT.

BEITH-EL-FAKIH, v. d'Arabie, dans l'Yémen (roy. de Sana), à 150 kil. N. de Moka. Défendue par une citadelle très-forte. Entrepôt des cafés renommés dits *de Moka*. Résidents européens; 7,000 hab.

BEJA, *Pax Julia*, v. de Portugal (Alentejo), à 125 kil. S.-E. de Lisbonne; 6,000 hab. Évêché; anc. murailles et tours, château fort; ch.-l. d'un district qui a 126,884 hab.

BÉJAR, v. d'Espagne, dans la prov. et à 76 kil. S. de Salamanque, anc. comté et duché, appartint longtemps à la maison de Zuniga; auj. ce titre appartient au duc d'Ossuna; 4,700 hab. Fabr. de draps et lainages; jambons renommés.

BÉJAR (San-Antonio de). *V.* ANTONIO.

BÉJART, nom d'une famille de comédiens français au XVIIe siècle. Jacques BÉJART, né en 1622, m. en 1659, fit partie de la troupe de Molière qui joua *l'Étourdi* à Lyon et *les Précieuses ridicules* à Béziers. — Son frère, Louis BÉJART, né en 1630, m. en 1678, lui fut bien supérieur, et eut à Paris le plus grand succès; le rôle de *La Flèche* dans *l'Avare* était son triomphe. — Madeleine BÉJART, sœur aînée des précédents, née en 1618, m. en 1672, remplissait les rôles de soubrette. — Armande BÉJART, sœur cadette de Madeleine, m. en 1700, épousa Molière en 1662.

BÉJAUNES. On appelait ainsi, au temps de la Basoche, les élèves qui entraient dans la corporation, les jeunes étudiants. Ce nom était pris d'un terme de fauconnerie qui désigne un oiseau jeune et niais. Les anciens de la Basoche forçaient les Béjaunes à leur payer une bienvenue.

BÉKÈS (prononcez *Békesch*) ou BÉKESVAR, v. de Hongrie, dans le comitat du même nom, à 16 kil. N.-O. de Gyula, au confl. du blanc et du noir Koros; 17,260 hab. Marchés à bétail et commerce de bled. Beau château du comte Jos. Wenkheim. — Le comitat de Békés a pour ch.-l. Gyula; il a 340,380 hect. Cruellement désolé par les guerres du XVIIe siècle, il a auj. 155,000 hab., dont 95,858 Magyares, 45,800 Slaves, 4,100 Allemands, 8,600 Valaques, 460 Juifs et 200 Grecs, et, pour les religions: 58,120 évangéliques, 59,100 réformés, 28,100 catholiques et 9,230 Grecs non réunis. Récolte de froment et de foin; élève de bétail, etc.

BEKKER (Balthasar), théologien hollandais, né en 1634 à Metselawier dans la Frise, m. en 1698 à Amsterdam. Il fut pasteur dans plusieurs endroits de la Hollande. Partisan de la philosophie de Descartes, il soutint qu'elle n'était pas inconciliable avec la théologie. Des catéchismes qu'il publia le firent accuser de socinianisme. Dans ses *Recherches sur les comètes*, Leuwarden, 1683, il combattit, comme Bayle, le préjugé relatif à l'influence pernicieuse des comètes. Son ouvrage le plus fameux est *le Monde enchanté*, trad. en français, Amst., 1694, 4 vol. in-12, où il voulut réfuter les opinions reçues au sujet du démon, des malins esprits et des sorciers; il lui attira des persécutions de toute sorte.

BEKKER (Elisabeth WOLFF, née), une des gloires de la littérature hollandaise, née à Flessingue en 1738, m. en 1804 à La Haye. Ses romans de *Cornélie Wildschut* et d'*Abraham Blankaart* sont au nombre des classiques, et se distinguent par la vérité des mœurs et l'intérêt des situations et des caractères. Ceux de *Sara Burgerhart* et de *Willem Leevend* ont été faits en collaboration avec Agathe Deken, née près d'Amsterdam en 1741, m. en 1804, et auteur de *Chansons à l'usage des campagnes*, 1782, 3 vol.

BEKTACHIS ou BEIGTACHIS, ordre de derviches turcs qui tirent leur nom de leur fondateur, Hadji-Bektach, au XIVe siècle. Ils vivent du travail de leurs mains et du produit des aumônes. Les janissaires les avaient en grande vénération.

BEL. Pour les noms géographiques russes commençant ainsi, cherchez à *Biel*...

BEL. *V.* BAAL et BÉLUS.

BÈLA ou BEILA, v. du Béloutchistan, ch.-l. de la prov. de Lous, à 200 kil. N.-O. d'Haïderabad, sur le Pourali; 15,000 hab.

BELA, v. de Hongrie, dans le comitat de Zips, à 18 kil. N.-N.-O. de Leutschau, sur le Poprad; 2,782 hab.

BÉLA, nom du Soleil chez les anciens Laconiens.

BÉLA. Plusieurs rois de Hongrie ont porté ce nom. — BÉLA Ier succéda à son frère André Ier, et régna de 1061 à 1063; il affermit la religion chrétienne, récemment introduite en Hongrie. — BÉLA II, surnommé *l'Aveugle* parce que son oncle Coloman lui avait fait crever les yeux dans sa jeunesse, remplaça Etienne II, son cousin-germain, en 1131. Il s'adonna à l'ivrognerie, et mourut en 1141. — BÉLA III, successeur de son père Etienne III, 1174-1196, épousa une sœur de Philippe-Auguste, roi de France; il fit strictement observer les lois. — BÉLA IV, fils d'André II, 1235-1270, s'opposa avec fermeté aux empiétements du clergé et de la noblesse. Les Tartares Mongols ayant envahi ses Etats, il se retira momentanément en Dalmatie. PL.

BELABRE, ch.-l. de cant. (Indre), arr. et à 12 kil. S.-E. du Blanc; sur l'Anglin; 1,234 hab.; forges et hauts-fourneaux.

BELACI, une des villes de l'anc. royaume de Cottius, dans les Alpes, auprès de la ville actuelle de *Beaulard*; peut-être auj. *La Balie neuve*.

BELAD-EL-DJÉRID. *V.* BILÉDULGÉRID.

BELAIA, riv. de Russie. *V.* BIELAIA.

BELAIR (Alexandre-Julienne de), général français, né à Paris en 1747, m. en 1819. Après avoir servi quelque temps en Hollande, et travaillé en Prusse à la *Gazette de Berlin*, il vint à Paris, 1788. Nommé ingénieur en chef pour la défense de la ville, 1792, il proposa de convertir en canons les statues et les bronzes des jardins royaux, et en balles tous les plombs du château et du parc de Versailles. Il fut ensuite commandant de la garde nationale de Paris, et fit la campagne de 1793 dans l'armée du Nord, avec le grade de général de division. L'année suivante, il fut mis à la retraite. Il a écrit: *Nouvelle science des ingénieurs*, Berlin, 1787; *Eléments de fortification*, Paris, 1792. Dans d'autres ouvrages, relatifs à l'agriculture, il propose la création d'associations agricoles et de compagnies d'assurance. B.

BELASORE, v. de l'Hindoustan anglais. *V.* BALASORE.

BELASPOUR, v. de l'Hindoustan anglais (présid. du Pendjab), à 290 kil. N. de Delhi, à 480 N.-N.-O. d'Agra; 15,000 hab. Autrefois capitale d'un Etat qui appartient aux Anglais depuis 1822.

BELBEIS, v. de la Basse-Egypte, à 45 kil. N.-N.-E. du Caire, sur le canal de Ménedjeh, et sur la route de Syrie; fortifications peu importantes; relevée par le général Bonaparte; 5,000 hab.

BELBO, rivière d'Italie; affluent du Tanaro; source près de Millesimo; cours de 80 kil.

BELCA ou BELCIACUM, v. de l'anc. Gaule, chez les Carnutes, sur la Loire; auj. *Brugy*.

BELCAIRE, ch.-l. de cant. (Aude), arr. et à 30 kil. S.-O. de Limoux; 860 hab.

BELCHITES, brg d'Espagne, dans la prov. et à 32 kil. S.-S.-E. de Saragosse, sur l'Almonacid; 2,500 hab. Les Français, commandés par le maréchal Suchet, y battirent les Espagnols (18 juin 1809).

BELEM, faubourg de Lisbonne. — v. du Brésil. *V.* PARA.

BELEMINA, v. de l'anc. Laconie, au N.-O., arrosée par l'Eurotas: auj. *Belemia*.

BELENDI, peuple de l'anc. Gaule, aquitain d'origine, près de la ville actuelle de *Belin* entre Bordeaux et Bayonne.

BÉLENUS, dieu de l'Illyrie, de la Norique, de certaines localités de la Gaule et de l'île de Bretagne. On le prenait en général pour le soleil, et les Romains l'assimilaient à Apollon.

BELENYES, brg de Hongrie, comitat de Bihar, situé à 40 kil. S.-S.-E. de Gross-Wardein, sur le Koros-Noir; 6,000 hab. Mines de fer et de cuivre; carrières de marbres noirs.

BÉLÉSIS, prêtre chaldéen, fit soulever la Babylonie contre Sardanapale, et, avec Arbacès, gouverneur des Mèdes, renversa le 1er empire d'Assyrie ou de Ninive, 819 av. J.-C. Il fonda le 1er empire de Babylone, et régna jusqu'en 747.

BELESSICHARÈS, c.-à-d. *qui se complaît en ses flèches*, un des surnoms d'Apollon.

BELESTA, brg (Ariége), arr. et à 28 kil. E.-S.-E. de Foix. Forges, scieries, exploit. de marbre. Aux environs est la source intermittente de Fontestorbe; 2,512 hab.

BELFAST, v. et port d'Irlande, dans le comté d'Antrim, dans la partie N.-E. de l'Ulster, à l'embouchure du Lagan, dans le golfe de Belfast ou Carrickfergus, à 20 kil. de la mer d'Irlande, à 132 kil. N.-N.-E. de Dublin; 119,718 hab. en 1862; 75,308 en 1841; 37,277 en 1821, catholiques, protestants et presbytériens presque en nombres égaux. Ancienne place forte. Evêché catholique de Down et Connor. Prospérité croissante, grâce à la fabrication des fils et des tissus de lin et de coton; brasseries, fonderies, corderies, savons, tabacs, etc.; exportation en Amérique et en Orient. En 1837 Belfast a exporté pour la France des laines filées pour une valeur de 3,200 tonneaux; en 1839 pour 6,767; en 1841 pour 10,000, évalués à 1,640,000 livres sterling. Eglises et écoles nombreuses Académie Royale, espèce d'université. Paquebots pour Londres, Liverpool, Dublin et Glasgow. Canal entre le Lagan et le lac Neagh. Chemins de fer pour Armagh, Antrim, etc. Environs pittoresques. Résidence du marquis de Donegal, dont le fils aîné est comte de Belfast.

BELFAST, v. des États-Unis (Maine), à 110 kil. N.-E. de Portland, port sur la baie de Penobscot; 4,000 hab. Commerce important.

BELFAUX, en allemand *Gumschen*, vge de Suisse (Fribourg), à 5 kil. de Fribourg; 350 hab. catholiques. Pèlerinage.

BELFORT, v. d'Alsace. *V.* BÉFORT.

BELGAM, v. très-forte de l'Hindoustan anglais (présid. de Bombay), à 70 kil. S.-O. de Bedjapour; 8,000 hab. Prise par les Anglais en 1818 (district de Darouar).

BELGICA, v. de l'anc. Gaule belgique, non loin de Tolbiac (Zulpich); auj. *Gemund* ou *Billich*.

BELGINUM, v. de l'anc. Pannonie inférieure, entre Coblentz et Trèves; auj. *Belch*.

BELGIOJOSO, brg du roy. d'Italie, prov. et à 12 kil. E. de Pavie; 3,643 hab. Château des princes de Belgiojoso.

BELGIQUE (GAULE). César appelle ainsi toute la partie N.-E. de la Gaule non soumise encore aux Romains, depuis la Seine jusqu'au Rhin. Cette division de la Gaule en Belgique, Celtique et Aquitaine (en n'y comprenant pas la province romaine), était fondée sur la diversité d'origine des populations qui l'habitaient. Les Belges étaient une branche de la grande famille gauloise, arrivée après les Celtes qui en dépendaient aussi; l'Aquitaine avait été peuplée par une race venue d'Ibérie. Selon le témoignage de César, les Belges surpassèrent en valeur les autres peuples de la Gaule en défendant contre lui leur liberté. Ils se divisaient, au temps de César, en plusieurs tribus: les Lingons (auj. le dép. de la Côte-d'Or, le S. de celui de la H.-Marne, le S.-O. de celui des Vosges et l'E. de celui de l'Yonne); cap. Andomatunum, puis Lingones, auj. *Langres*; — les Leuques, *Leuci*, au N.-E. (auj. dép. des Vosges et le S.-O. de celui de la Meurthe); cap. Tullum, *Toul*; — les Triboques, *Triboci*, à l'E. (auj. dép. du Bas-Rhin); cap. Argentoratum, *Strasbourg*; — les Némètes, *Nemetes*, au N. (auj. Bavière Rhénane); cap. Noviomagus, *Spire*; — les Vangions, au N.-O. (auj. le S. de la Hesse-Darmstadt, à l'O. du Rhin); cap. Borbetomagus, *Worms*; — les Caracates, au N. (le N. de la Hesse-Darmstadt, à l'O. du Rhin); cap. Moguntiacum, *Mayence*; — les Mediomatrices, *Mediomatrici*, au N. des Leuques (auj. dép. de la Moselle); cap. Divodurum, appelée ensuite Mediomatrici, *Metz*; — les Véroduniens, *Verodunenses* (Meuse); cap. Verodunum, *Verdun*; — les Trévères, *Treveri* (auj. grand-duché de Luxembourg); cap. Treveri, *Trèves*, — les Rèmes, *Remi* (auj. dép. de l'Aube, et le S. de l'Aisne); cap. Durocortorum, puis Remi, *Reims*; — les Catalauni, cap. *Châlons-sur-Marne*; — les Suessiones, cap. *Soissons*; — les Véliocasses, cap. Rotomagus, *Rouen*; — les Ambiani, cap. *Amiens*; — les Atrébates (auj. partie du Pas-de-Calais), cap. *Arras*; — les Morini (auj. partie des dép. du Pas-de-Calais et du Nord), cap. *Thérouanne*, — les Nerviens (auj. partie du dép. du Nord et du Hainaut), v. princip. *Cambrai* et *Bavai*; — les Eburons (auj. prov. de Liége); — les Ubiens, cap. *Cologne*; — les Bataves (auj. Hollande), etc. — Conquise par César en 57 av. J.-C., elle forma une prov. en 27; capit. *Reims*; vers la fin du règne d'Auguste, les deux Germanies en sont détachées; enfin Dioclétien ou Constantin la divise en deux provinces.

BELGIQUE Ire, une des 17 prov. de la Gaule à la fin de l'empire romain, partie centrale de la Gaule Belgique, entre la Germanie 2e au N., la Belgique 2e à l'O., la Lyonnaise et la Séquanaise au S., et la Germanie Ire à l'E. Capit. *Treves*. Elle comprenait les Leuques au S., les Médiomatrices au centre, les Trévères au N., et les Verodnniens à l'O. Elle forme auj. les dépts. français de la Meuse, de la Meurthe, de la Moselle, et partie de la Prusse rhénane.

BELGIQUE IIe, une des 17 prov. de la Gaule, formée de la partie N.-O. de la Gaule Belgique, entre la Germanie 2e et la mer du Nord au N., la Manche et la Lyonnaise 2e à l'O., les Lyonnaises 2e et 4e au S., et la Belgique Ire à l'E. Cap. Remi, auj. *Reims*. Elle comprenait les Nerviens, les Atrébates, les Ambiani. les Rèmes, les Morins, les Véromanduens, les Bellovaques, les Suessiones et les Catalauni. Ce sont auj. les Flandres belges, le Hainaut, les dép. français de l'Aisne, de l'Aube, de la Marne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme. A. G.

BELGIQUE (royaume de). Il forme un des États de l'Europe centrale, entre la Hollande (prov. de Zélande et de Brabant) au N., la mer du Nord à l'O., la France (dép. du Nord, Aisne, Ardennes et Meuse) au S.-O. et au S., le Limbourg, le Luxembourg hollandais et la Prusse rhénane à l'E.; par 0° 14' et 3° 41' de long. E., 49° 30'-51° 31' de lat. N.; dans les bassins de l'Escaut, de la Meuse et de l'Yser; capitale Bruxelles. Superf. 2,945,574 hectares, dont 1,505,595 de terres arables; 107,924 de vergers; 329,277 de pâturages; 558,894 de bois; 236,976 de bruyères; le reste, marais, rivières, chemins, etc. Il y a du N.-O. au S.-E., c.-à-d. d'Ostende à Arlon, 277 kil., et du S. au N., de Chimai à Turnhout, 160 kil. Pop. 4,894,071 hab. (le 7e de celle de la France); mélange de Flamands, Wallons, Hollandais, Allemands et Français; c'est en moyenne 164 hab. par kil. carré, tandis qu'en France la moyenne est de 68. La Belgique est généralement plate; excepté au S.-E., où quelques prolongements des Ardennes occidentales sillonnent les prov. de Liége, de Namur et de Hainaut, le sol est bas, au point que, du côté de la mer du Nord, il faut d'immenses digues pour l'empêcher d'être submergé. Elle est arrosée par la Meuse, qui a pour affl. la Sambre, l'Ourthe et la Lesse; par l'Escaut et ses affl., la Lys, la Dendre, le Rupel, formé de la Nèthe et de la Dyle; par l'Yser, grossi de l'Yperlée; climat tempéré, humide au N. et à l'O., pur et sain à l'E. et au S. Le pays est un des mieux cultivés de l'Europe; on y récolte abondamment tous les genres de céréales et de légumineuses, le chanvre, le lin, les plantes oléagineuses et tinctoriales, les fruits, la chicorée-café, le houblon et le tabac, mais peu de vin (229 hectares seulement sont donnés à la vigne): élève du bétail, des abeilles et des vers à soie; les chevaux du Luxembourg, les moutons de la Campine anversoise et les porcs des Ardennes sont estimés. La pêche emploie environ 270 bâtiments et barques. L'horticulture rivalise avec celle de la Hollande. S'il y a peu de bois, la Belgique est dédommagée par la tourbe et la houille. Elle a de grandes richesses minérales; mines de plomb, de cuivre et de fer dans les prov. de Namur, de Liége, de Luxembourg et du Hainaut; houillères célèbres de Huy, Liége, Namur, Charleroi et Mons; ardoisières dans les Ardennes; exploit. de porphyre et de marbre dans le Brabant et le Hainaut; calamine, alun, vitriol, chaux, pierres à bâtir, pierres meulières, terre de pipe et de faïence; eaux minérales à Spa.

D'une contrée si richement dotée par la nature, l'industrie humaine a su tirer encore un admirable parti. L'industrie linière, bien que menacée par la lutte entre le travail manuel et le travail mécanique, parvient à se maintenir. La culture du lin, à laquelle 41,000 hectares sont consacrés, produit par an 25 millions de kilog., dont 7 millions sont exportés en France, en Angleterre et en Hollande, et représente une valeur de 40 millions de fr. Courtrai, Bruges, Gand, Bruxelles, Malines, Anvers et Tournai sont les centres de la fabr. des toiles, qui occupe 400,000 ouvriers, produisant annuellement 900,000 pièces qui représentent plus de 100 millions de fr. Les batistes et damassés de Bruges, les points ou dentelles de Bruxelles et de Malines sont justement célèbres. La corderie et les toiles à voile forment une importante industrie à Anvers, à Termonde et dans le Hainaut. Les plus grandes manufactures de cotonnades sont à Gand, Lokeren, Bruges, Courtrai, Malines, Louvain, Anderlacht, Tournai, Mons et Anvers; Gand livre chaque semaine à la consommation 80,000 kilog. de fil; la Flandre occidentale fournit par an 80,000 pièces de toiles de coton; on compte dans toute la Belgique environ 400,000 broches en activité, 23,500 métiers battants, avec plus de 80 machines à vapeur. L'industrie du coton emploie 170,000 ouvriers. La fabr. des draps à Verviers, Liége, Limbourg et Ypres, des flanelles, étamines, serges et camelots à Hodimont, Stavelot et Tirlemont, occupe 45,000 ouvriers. Verviers seule donne par an 200,000 pièces de drap. La bonneterie occupe 50,000 ouvriers et 5,000 métiers. Il existe des manufactures de tapis à Bruxelles et à Tournai. On ne voit guère de soieries qu'à Anvers et à Lierre. Le Limbourg, Liége, Stavelot, Namur, Dinant, Bruges et Gand s'occupent de la préparation des cuirs et de la ganterie. Citons aussi: les ateliers de carrosserie de Bruxelles; les raffineries de sucre d'Anvers, Bruges, Ostende, Gand, Mons et Louvain; les vernisseries de Spa; les fabriques de papier de Namur, Liége et Maschin; celle des vitres et des bouteilles de Charleroi; la miroiterie de Soignies; les cristaux de Namur et de Val-St-Lambert; la porcelaine et la faïence de Bruxelles, Tournai, Mons et Gand; une foule d'imprimeries, qu'alimente la contrefaçon des ouvrages étrangers; des brasseries, des distilleries, etc.

Les gîtes houillers de la Belgique sont les plus admirables du continent. Il y a environ 400 fosses à charbon. Dans le bassin de Mons, on compte 110 à 120 couches de charbon disposées les unes au-dessus des autres et toutes exploitées. Les quatre centres de Mons, Marimont, Liége et Charleroi fournissent annuellement 7,935,000 tonnes (de 1,000 kilog.), autant que la production totale de la France, et représentent une valeur de 89 millions de fr. La production du fer est d'environ 355,000 tonnes: près de 120 hauts fourneaux sont en activité. On fabrique les grosses pièces de fonte à Liége et à Malines, les machines à Gand, Bruxelles, Liége, Verviers, Charleroi, Seraing, Boussu et Tirlemont, les armes à Liége, la coutellerie dans la province de Namur, le fer-blanc à Liége et à Huy, les instruments de chirurgie à Liége et à Bruxelles, le fil d'archal et de laiton à Namur, les objets en zinc à Liége, les tuyaux de plomb à Gand, les aiguilles à St-Nicolas, la clouterie, les tôles et les cylindres à Liége et dans le Hainaut. L'usine d'Angleur près de Liége travaille le zinc qu'on tire des mines d'Altenberg.

Le commerce intérieur est favorisé par de nombreuses voies de communication. Les grandes routes de l'État, provinciales et concédées, présentent une longueur de 4,927 kil. La navigation naturelle des rivières s'étend sur un parcours de 941 kil. Les canaux ont un parcours de 553 kil.; les principaux sont: le canal de la Campine, d'Anvers à Vanloo; le canal de Liége, qui unit la Meuse à la Moselle; celui de Charleroi à Bruxelles; le canal de Terneuse, qui unit Gand à l'Escaut occidental; le canal d'Ostende à Bruges et à Gand; celui qui relie Bruxelles et Louvain avec le Rupel; celui de Mons à Condé; celui de la Liève, de Gand à Bruges; ceux de Bruges à Nieuport, et de là sur Dunkerque et Lille. Malines est le centre du réseau de chemins de fer, long de 1,440 kilomètres; les principales lignes sont celle du N. qui conduit à Anvers; celle de l'O. à Ostende, par Gand et Bruges; celle du S., par Bruxelles, Mons et Quiévrain, se raccordant au chemin de fer du Nord français; celle de l'E., par Louvain, Liége et Verviers, jusqu'à la frontière de Prusse. Il y a aussi des lignes particulières de Mons à Liége par Charleroi et Namur, et de Gand à Courtrai et Tournai avec embranchement sur Lille. La télégraphie électrique est en activité sur les chemins belges depuis 1851. Les banques de Bruxelles, d'Anvers et de Liége favorisent les transactions commerciales. Le commerce extérieur de la Belgique s'est élevé, de 1835 à 1839, à 387 millions; de 1840 à 1844, à 500 millions; de 1845 à 1849, à 718 millions; en 1850, à 912 millions d'échanges; en 1863, à 2,060,100,000 fr., dont 1,068,400,000 fr. pour l'importat., et 991,700,000 fr. pour l'exportation. Il est vrai de dire que le transit entre pour la moitié dans cet ensemble d'affaires. La Belgique emprunte à l'étranger les cotons, laines, cuirs, indigo, bois de teinture, denrées coloniales, vins, etc., et lui expédie du fer, de la fonte, des machines, du zinc, des glaces et verreries, des lins et fils de lin, des tissus, des livres, etc. La France y trouve un débouché considérable pour ses tissus de laine et de soie, ses sels, ses grains, et ses ardoises du Nord. En 1862, la navigation belge possédait 103 bâtiments, jaugeant 28,947 tonneaux. Il y a des chambres de commerce à Alost, Anvers, Bruges, Bruxelles, Charleroi, Courtrai, Gand, Liége, Louvain, Mons, Namur, Ostende, Roulers, St-Nicolas, Termonde, Tournai, Verviers et Ypres.

Le gouvernement de la Belgique est une monarchie constitutionnelle héréditaire dans la ligne masculine par ordre de primogéniture. Le corps législatif se compose de 2 chambres électives, le sénat et la chambre des représen-

tants; un ministère, responsable, est composé des départements de l'intérieur, des affaires étrangères, des finances, de la justice, des travaux publics, et de la guerre. Le budget de 1864 était de 157,782,790 fr. de recettes, et de 151,778,575 de dépenses; la dette publique était, en mai 1861, de 633,600,414 fr. L'organisation judiciaire est la même qu'en France. L'armée, de 40,124 hommes, peut, avec les réserves, être portée à 100,000; le camp de Beverloo, le polygone de Brasschat près d'Anvers, l'école pyrotechnique de Liége, et l'école militaire de Bruxelles sont ses moyens d'instruction. On distingue 4 commandements militaires, Bruxelles, Gand, Liége, et Mons. La marine militaire est insignifiante. Le royaume est divisé en 9 provinces, administrées par des gouverneurs que secondent des conseils provinciaux, et subdivisées en districts :

Provinces.	*Ch.-lieux.*
Anvers.	Anvers.
Brabant.	Bruxelles.
Flandre occidentale. . .	Bruges.
Flandre orientale. . . .	Gand.
Hainaut.	Mons.
Liége.	Liége.
Limbourg.	Hasselt.
Namur.	Namur.
Luxembourg.	Arlon.

La religion dominante est le catholicisme, mais tous les cultes sont tolérés. L'archevêque de Malines a 5 suffragants, les évêques de Bruges, Gand, Tournai, Namur et Liége. On ne compte guère que 7 à 8,000 protestants et 1,300 juifs. On parle flamand au N., français et wallon au S.; le français est la langue des classes instruites et polies, et des autorités centrales de l'Etat. L'instruction publique est assez arriérée, malgré le nombre des écoles et la liberté de l'enseignement : elle est donnée par deux universités de l'État, à Gand et à Liége, auxquelles sont jointes des écoles du génie et des mines à Liége et à Mons, des écoles d'hydrographie à Anvers et à Ostende, une école du commerce à Bruxelles, des athénées pour les belles-lettres, environ 50 écoles moyennes préparatoires, et 2 écoles normales à Lierre et à Nivelle. L'enseignement libre est donné par l'Université catholique de Louvain, l'Université de Bruxelles, les colléges des Jésuites à Gand, Alost, Namur, Brugelette, Bruxelles et Liége. Un Conservatoire royal de musique à Bruxelles jouit d'une grande renommée.

Histoire. La Belgique, habitée primitivement par les Celtes, fut ensuite occupée par les Belges, peuple d'origine germanique, venu, selon l'opinion la plus probable, au IIᵉ siècle av. J.-C. César la dompta en 57; Drusus et Germanicus y comprimèrent quelques soulèvements. Sur le passage des Francs qui pénétrèrent dans la Gaule au temps de Clodion, elle fit partie de leur empire; Tournai fut un de leurs premiers campements. Partagée, après Clovis, entre les royaumes de Neustrie et d'Austrasie, incorporée à la Lotharingie sous les successeurs de Charlemagne, elle reçut, au milieu des bouleversements politiques, le christianisme des mains de St Éloi, St Amand, St Remacle, St Bavon, St Landoald, St Florbert, St Trond et St Ursmar. Les invasions des Normands au IXᵉ siècle portèrent le trouble dans l'état des propriétés et des personnes, aussi bien que dans les croyances; la Belgique ne rentra pleinement dans le concert de l'église chrétienne qu'au XIIᵉ siècle; les solitaires des couvents défrichèrent alors le sol, développèrent l'éducation, et travaillèrent à faire disparaître l'esclavage. Pendant la féodalité, la terre fut divisée entre une multitude de seigneurs, et les annales de la Belgique n'offrent, durant cette période, que des dates incertaines, de petits faits sans importance et sans liaison générale. Parmi les fiefs, on distinguait les duchés de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, les comtés de Flandre, de Hainaut et de Namur, l'évêché de Liége, la seigneurie de Malines et la principauté de Stavelot. La plupart des maisons féodales luttaient pour défendre leur indépendance contre les souverains français. En même temps la bourgeoisie grandissait; l'esprit démocratique animait les communes de Gand, Bruges, Ypres, Courtrai, assez puissantes, au temps des Arteveld, pour lever des armées entières, pour lutter contre les comtes de Flandre et les rois de France leurs suzerains, pour peser d'un grand poids dans la guerre de Cent Ans, où les intérêts de leur commerce et de leur industrie les avaient engagées du côté de l'Angleterre. Dès le XIᵉ siècle, les manufactures, les foires franches, les marchés, étaient nombreux en Belgique. A la fin du XIIᵉ, l'uniformité des poids et mesures était établie; au XIIIᵉ, les Flamands enseignaient à l'Angleterre l'art de tisser et de teindre les draps, Bruges était un entrepôt de la Ligue hanséatique, et, au XIVᵉ, les draps de Bruxelles et de Louvain alimentaient toute la France. Les vaisseaux d'Anvers transportaient au loin les produits de l'industrie. C'est en Belgique qu'on trouva le moyen de saler le hareng, l'art de fendre le fer en lames très-minces, de tailler le diamant, les procédés de l'émailleur et de la peinture à l'huile, et qu'on inventa les horloges à carillon, les chariots à voile, les mortiers, etc.

Au milieu du XVᵉ siècle, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, devint possesseur de toute la Belgique, excepté Liége et Stavelot, qui conservèrent encore une existence distincte pendant 4 siècles. Le mariage de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, avec l'archiduc Maximilien, la fit passer à la maison d'Autriche. Elle forma, dans l'Empire germanique, le *Cercle de Bourgogne*. Après l'administration de Philippe le Beau, après celle de Marguerite, tante de Charles-Quint, elle devint province espagnole en 1556. Philippe II la fit gouverner successivement par Philibert-Emmanuel, duc dépossédé de Savoie, et par Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint, qu'assistait un conseil composé de Guillaume de Nassau, des comtes d'Egmont et de Horn, de Granvelle, de Viglius, de Berlaymont, etc. Des persécutions contre les sectateurs de Luther et de Calvin, l'établissement de l'inquisition, la création de nouveaux évêchés, le maintien des troupes espagnoles dans les Pays-Bas contrairement aux lois, amenèrent la grande insurrection de 1566. La Belgique eut beaucoup à souffrir de la guerre à la fois politique et religieuse qui devait aboutir à la séparation des Provinces-Unies; le duc d'Albe et son *conseil des troubles* firent régner la terreur à Bruxelles. Néanmoins, les Belges, d'un esprit moins froid que les Hollandais, et plus aisément frappés par les cérémonies extérieures du catholicisme, n'allèrent point fort avant dans le schisme, et la crainte de l'ambition de la maison d'Orange les fit demeurer fidèles à l'Espagne. Ils obéirent aux gouverneurs espagnols Requesens (1573–6) et Don Juan d'Autriche (1576-8), puis se donnèrent à l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II, au duc d'Alençon, frère de Henri III, et à l'électeur Casimir. Alexandre Farnèse rétablit partout la domination de Philippe II, et eut pour successeurs Pierre-Ernest, comte de Mansfeld (1592-4), les archiducs d'Autriche Ernest (1594-5) et Albert. Celui-ci, en épousant l'infante Claire-Isabelle-Eugénie, reçut pour dot la Belgique, qui rentra, faute d'héritiers, en 1633, sous la puissance de Philippe IV, roi d'Espagne.

Depuis le XVIIᵉ siècle la Belgique a été le champ de bataille des puissances européennes; les troupes de Richelieu, de Louis XIV et de Louis XV y rencontrèrent souvent les Hollandais, les Impériaux et les Anglais. Ces luttes tarirent les sources de sa prospérité. Donnée par l'Espagne à l'Autriche en vertu du traité de Rastadt (1714), elle se souleva en 1789 contre Joseph II, qui avait violé les lois fondamentales du Brabant, et ses troupes furent écrasées par le maréchal Bender (1790). Quand la France eut déclaré la guerre à l'Autriche en 1792, la Belgique fut occupée : trois ans après, elle était réunie au territoire de la République. On en fit 9 départements : la Lys, l'Escaut, les Deux-Nèthes, la Dyle, la Meuse-Inférieure, l'Ourthe, Jemmapes, Sambre-et-Meuse et les Forêts. En 1814, les alliés la donnèrent à la Hollande, et de sa réunion avec ce pays se forma le royaume des Pays-Bas. La révolution française de 1830 eut son contre-coup en Belgique : le 25 août, Bruxelles se déclara en insurrection, entraîna les autres villes par son exemple, et établit un gouvernement provisoire. Un congrès national proclama l'indépendance du pays, prononça la déchéance de la maison d'Orange-Nassau, et fit une constitution. Le roi Louis-Philippe ayant refusé la couronne de Belgique offerte au duc de Nemours, le prince Léopold de Saxe-Cobourg fut élu, et prêta serment à la constitution le 21 juillet 1832. La conférence de Londres, à laquelle les puissances avaient envoyé leurs plénipotentiaires, reconnut le gouvernement nouveau, qui devait prendre à sa charge la portion de la dette des Pays-Bas afférente à son territoire. La prise d'Anvers par les Français (1832) triompha des résistances de la Hollande. Le royaume de Belgique comprend la plus grande partie des anciens Pays-Bas autrichiens, l'évêché de Liége, les comtés de Flandre, de Hainaut et de Namur, certaines portions des duchés de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, le petit duché de Bouillon de l'anc. gvt de Metz. Le mariage de Léopold avec Marie-Louise, fille aînée du roi Louis-Philippe, affermit encore son trône, que la chute de la maison d'Orléans en 1848 n'a point ébranlé, grâce à quelques concessions faites en temps opportun à l'esprit

du temps. La Belgique vit heureuse et calme avec ses institutions constitutionnelles. Son commerce, un instant entravé depuis qu'il n'a plus pour débouchés les colonies de la Hollande, s'est prodigieusement développé sur le continent. Une compagnie a acheté en 1841, dans le Guatemala, le port et le district de St-Thomas, et cet essai de colonisation paraît appelé à un brillant avenir. La rente de 8,400,000 florins que faisait la Belgique à la Hollande, pour la liquidation de sa dette, depuis 1831, a été réduite à 5 millions par traité de 1842. La reine est morte le 11 octobre 1850; mais elle a laissé deux fils, nés en 1835 et 1837. B.

BELGIUM. César semble nommer ainsi la partie de la Gaule Belgique qui comprenait les Ambiani, les Atrébates, les Bellovaques, les Véliocasses, les Calerci et les Aulètes. A. G.

BELGIUS, chef gaulois, envahit la Macédoine, 280 av. J.-C., vainquit et tua le roi Ptolémée Céraunus.

BELGODÈRE, ch.-l. de cant. (Corse), arr. et à 19 kil. E. de Calvi, dans une situation riante et près de la mer; 1,004 hab. Huile, oranges, citrons, figues d'Inde.

BELGOROD. *V.* BIELGOROD.

BELGRAD, v. de Roumélie, la même que BOUIOUK-DÉRÉ.

BELGRADE, *Bellogradia*, *Alba Græca*, *Alba Bulgarica*, en allem. *Griechisch-Weissenburg* (anc. *Singidunum*), v. forte de la Turquie d'Europe, capit. de la principauté de Servie; par 44° 43′ lat. N., et 18° 30′ long. E.; bon port sur le Danube; à l'embouch. de la Save, sur la frontière autrichienne, à 650 kil. N.-O. de Constantinople; 24,000 hab. Résidence du prince, du sénat, et des consuls étrangers. Cour de cassation; tribunal d'appel. Évêché catholique et archevêché grec; place de guerre autrefois très-forte, avec une citadelle et un triple fossé; nombreuses églises et mosquées, arsenal, etc. Entrepôt principal du commerce avec l'Autriche et la Hongrie. Cette ville, importante comme boulevard de la Turquie, fut souvent disputée. Prise aux Hongrois par Soliman en 1522, elle fut reprise aux Turcs par les Impériaux en 1688, et à ceux-ci par les Turcs deux ans après. Enlevée de nouveau en 1717 par le prince Eugène, après une célèbre victoire sur les Turcs, elle fut, en 1718, assurée à l'Autriche par le traité de Passarowitz; recouvrée en 1739 par la Turquie en vertu d'un traité signé à Belgrade même, elle retomba encore aux mains des Allemands de 1789 à 1791. Les Serviens, insurgés, s'en emparèrent en 1806, et elle ne fut reprise par les Turcs qu'en 1813. Sa forteresse seule est aujourd'hui en leur puissance directe, et forme un gouvernement militaire particulier.

BELGRADE (paix de), conclue le 18 sept. 1739 entre la Turquie et l'Autriche. L'Autriche restituait aux Turcs la Valachie, la Servie, et tout ce qui lui avait été cédé par la paix de Passarowitz. La Russie, entrant bientôt dans ce traité, rendit aussi ses conquêtes, excepté Azof, et renonça à la navigation de la mer Noire. L'exécution de ces conditions était sous la garantie de la France.

BELGRAND. *V.* VAUBOIS.

BELHAVEN, v. des États-Unis. *V.* ALEXANDRIE.

BELIA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise; auj. *Belchite.*

BELIAL, idole des anciens Phéniciens, et, en particulier, des Sidoniens.

BELIANDRUM, v. de l'anc. Norique; auj. *Velden.*

BELIDES, nom patronymique des Danaïdes qui descendaient de Bélus; — des rois d'Argos descendant de Danaüs; — des fils de Bélus, tels que Lyncée et Palamède.

BÉLIDOR (Bernard FOREST DE), général et ingénieur français, né en Catalogne en 1697, m. en 1761. Il commença par faire la guerre dès l'âge de 15 ans; puis il fut nommé, par le régent, professeur à l'école d'artillerie de La Fère: ses leçons attirèrent beaucoup d'officiers étrangers. Il publia, en 1725, un *Cours de mathématiques* à l'usage de l'artillerie et du génie; en 1729, *La science des ingénieurs dans la conduite des travaux de fortification*; en 1731, *le Bombardier français*; en 1735, un *Traité des fortifications*. Il suivit en Italie le prince de Conti dans ses campagnes de 1744 et 1746, et devint inspecteur de l'artillerie, puis membre de l'Académie des sciences. Bélidor était un esprit observateur et inventif; il fit sur la poudre à canon des expériences dont le résultat fut qu'on pouvait diminuer d'un tiers la charge sans diminuer l'effet obtenu. Son plus important ouvrage, l'*Architecture hydraulique*, 4 vol. in-4°, avec planches, n'a point été surpassé. B.

BÉLIER, *aries*. Machine de guerre des Romains et des Grecs, pour battre en brèche les murailles d'une ville assiégée. Elle se composait d'une forte poutre, armée, à l'une de ses extrémités, d'une tête de bélier en fer, qui formait la partie battante; à l'autre extrémité, munie d'un trélingage, à l'aide duquel on manœuvrait la pièce. Le Bélier était dans un bâti de charpente appelé *tortue*, couvert de planches de toutes parts, recouvertes elles-mêmes de gazons ou de peaux fraîches, pour les défendre contre le feu que les assiégés chercheraient à y mettre. Les soldats qui manœuvraient le Bélier se trouvaient ainsi à couvert. Suivant Vitruve, une poutre bélière pesait 250,000 kilog. On croit qu'il y avait des Béliers suspendus à leur centre par des câbles, et que l'on balançait contre la muraille; et d'autres, montés sur des coulisses de charpente, avec des galets, et qui se poussaient en ligne droite. C. D—Y.

BÉLIER, le 1er des signes du zodiaque; la mythologie fait de cette constellation soit la toison d'or enlevée par Jason, soit l'ornement de la poupe du vaisseau qui emporta Phryxus et Hellé vers l'Asie.

BÉLIN (LE), *pagus Bellinus*, petit pays de l'anc. Maine, et dont les lieux principaux étaient: Ruandin-en-Belin, dans le canton du Mans, Écomoy, Laigné-en-Belin, Moncé-en-Belin, St-Dié-en-Belin, St-Gervais-en-Belin, St-Ouen-en-Belin (Sarthe).

BELIN, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 47 kil. S.-S.-O. de Bordeaux, à 605 de Paris. Traces de voie romaine. On dit, sans preuves, que le fameux Prince Noir y naquit; 276 hab.

BELIN DE BALLU (Jacques-Nicolas), savant helléniste, né à Paris en 1753, m. à St-Pétersbourg en 1815. Conseiller à la cour des Monnaies, admis à l'Académie des Inscriptions en 1787, professeur de langues anciennes à l'École centrale de Bordeaux pendant la Révolution, directeur du Prytanée de St-Cyr en 1800, il accepta enfin une place de professeur de littérature grecque à l'Université que le tzar Alexandre Ier venait de fonder à Kharkow en Ukraine. Il a publié des traductions françaises de l'*Hécube* d'Euripide, 1783, du poëme sur *la Chasse* d'Oppien, 1787, et des *Œuvres complètes de Lucien*, 6 vol. in-8°, Paris, 1789. Cette traduction est exacte et l'une des meilleures, quoique le style laisse beaucoup à désirer. Il donna aussi une *Histoire critique de l'éloquence chez les Grecs*, 2 vol. in-8°, Paris, 1813, fruit d'une érudition consciencieuse.

BELINA, nom latin de BILIN en Bohême.

BÉLISAIRE, général de l'empereur Justinien Ier, né vers 490 dans la Dardanie (diocèse de Dacie), m. en 565. Il fit partie de la garde de Justinien, et débuta, 523, dans la guerre contre les Perses. En 524, il devint gouverneur de Dara, qu'il défendit contre 40,000 ennemis; en 528, il fut nommé général des armées d'Orient. Malgré un échec près de Callinicum en Mésopotamie, il amena les Perses à demander la paix, 531. L'impératrice Théodora lui fit épouser une de ses favorites, Antonine, fille d'un conducteur de chars. Après avoir affermi, en 532, l'autorité de Justinien compromise à Constantinople par une sédition, Bélisaire fut envoyé en Afrique, battit le roi Gélimer à Tricaméron, s'empara de Carthage, et mit fin à la domination des Vandales, 531. Puis il s'empara de la Sicile, attaqua les Ostrogoths en Italie, leur prit Naples, Rome, Ravenne, et envoya le roi Vitigès captif à Constantinople, 534-540. En butte aux calomnies des courtisans et aux soupçons de Justinien, il fut rappelé; néanmoins, oubliant ses injures devant l'ennemi, il alla repousser en Asie Mineure une invasion de Chosroës Ier, roi des Perses, 543. Pendant cette campagne, les Ostrogoths ressaisirent presque toute l'Italie. Bélisaire, chargé de les combattre encore, chassa de Rome leur nouveau roi, Totila, 547; mais, laissé sans ressource, il perdit courage et demanda son rappel, 548. Inactif pendant dix ans, il reprit les armes pour sauver Constantinople d'une invasion de Bulgares, 559. Les intrigues d'Antonine, dont il avait châtié les débordements, lui attirèrent une nouvelle disgrâce: il fut momentanément emprisonné, et eut ses biens confisqués, sous prétexte de conspiration contre la vie de l'empereur. Le récit d'après lequel Bélisaire, privé de la vue, par ordre de Justinien, aurait été réduit à mendier son pain, est de l'invention de Tzetzès, conteur de la fin du XIIe siècle, ou peut-être d'un auteur anonyme du XIe siècle. Bélisaire fut un des plus habiles généraux de l'antiquité; il eut souvent à combattre des armées supérieures en nombre à la sienne, et les vainquit toujours. Justinien lui doit une partie de l'éclat de son règne. B.

BELISAMA ÆSTUARIUM, nom latin de l'embouchure de la Mersey en Angleterre.

BELISMUM, nom latin de BELLESME.

BELL (Jean-Adam SCHALL de), savant astronome et orientaliste, né à Cologne en 1591, m. en 1666, entra dans l'ordre des Jésuites, 1611, et alla prêcher l'Évangile en Chine, 1620. Il réforma le calendrier chinois, écrivit en

langue chinoise 150 dissertations sur des sujets astronomiques, fut nommé mandarin, et désigné par les Chinois sous le titre de *Maître des secrets célestes*. Pendant son séjour en Asie, il baptisa 20,000 néophytes.

BELL (Benjamin), un des chirurgiens les plus célèbres du XVIIIe siècle, étudia sous Monro, et devint chirurgien en chef de l'hôpital d'Édimbourg. Ses ouvrages ont tous une grande valeur : *On the theory and menagement of ulcers*, Édimbourg, 1778, trad. en français par Bosquillon, Paris, 1788 et 1803, et par Adet et Lanigan, 1789 ; il y établit la méthode adoptée depuis par Lisfranc ; *System of surgery*, 1782-7, trad. par Bosquillon, 1796, 6 vol. in-8°.

BELL (André), propagateur de la méthode d'enseignement mutuel, né en 1753 à St-Andrews (Écosse), m. en 1832. Chapelain d'une église à Madras, il trouva, dit-on, cette méthode en usage parmi les Indiens, en fit l'application à des orphelins de l'asile militaire, et l'introduisit à Londres. On le récompensa par une riche prébende à Westminster. L'enseignement mutuel était, du reste, connu en Europe : recommandé, dès le XVIe siècle, par Érasme, il était pratiqué à St-Cyr sous Mme de Maintenon, à Orléans et à l'hospice de la Pitié de Paris pendant le XVIIIe siècle. En 1814, le comte de Laborde reprit en France la méthode de Bell, et on la vit s'étendre par les soins de MM. de La Rochefoucauld-Liancourt, Jomard, Francœur, de Gérando et l'abbé Gaultier. La Suisse, la Russie, l'Amérique, l'ont aussi adoptée. B.

BELL (John), chirurgien écossais, frère du précédent, né à Édimbourg en 1763, m. à Rome en 1820. Après avoir complété ses études médicales par un voyage en Russie et dans le nord de l'Europe, il se livra à l'enseignement. Un des anatomistes les plus habiles de son temps, il était recherché pour toutes les opérations difficiles. Ses ouvrages principaux sont : *Anatomie du corps humain*, en anglais, Londres, 1793-1802, 3 vol. in-8° ; *Principes de chirurgie*, 1801, 3 vol. in-8° ; *Discours sur la nature et le traitement des plaies*, Édimbourg, 1795.

BELL (Charles), célèbre physiologiste, autre frère d'André, né à Édimbourg en 1774, m. en 1842. D'abord chirurgien dans l'armée anglaise pendant la campagne de Waterloo, 1815, il devint ensuite chirurgien de l'hôpital de Middlesex, professeur à l'école libre de Windmill-Street, aux universités de Londres, 1828, et d'Édimbourg, 1836. Il est célèbre par ses travaux sur le système nerveux, que MM. Flourens et Magendie ont continués en France : on les trouve consignés dans ses *Essais d'anatomie expressive*, Londres, 1806 ; dans son *Système de médecine opératoire basé sur l'anatomie*, 1814, et dans un recueil trimestriel intitulé : *Observations de chirurgie*, etc. D—O.

BELL (Henri), mécanicien anglais, né à Torpichen en 1767, m. à Helensburgh en 1830. Il fut employé à Londres chez l'ingénieur Rennie. Ce fut lui qui, le premier en Europe, appliqua avec succès la vapeur à la navigation. Fulton l'avait devancé en Amérique.

BELLA, brg du roy. d'Italie (Basilicate), à 20 kil. S. de Melfi ; 5,457 hab.

BELLA (Giano DELLA), chef du parti démocratique à Florence, quoique lui-même issu de race noble, m. vers 1295. Par une espèce de loi martiale qu'il appela *Ordinamento di giustizia*, il divisa les Florentins en 20 compagnies, dirigées chacune par un *gonfalonier*, et réunies toutes sous un gonfalonier suprême. Le but de ces compagnies était de prêter main-forte à la justice, à laquelle les nobles se soustrayaient violemment, même pour les crimes les plus avérés. Bella exclut les nobles des fonctions publiques, à moins qu'ils ne se fissent inscrire dans quelque corps de métier.

BELLA (Stefano DELLA), graveur italien, né à Florence en 1610, m. en 1664. Il se forma en copiant les estampes de Callot, dont il saisissait bien la manière. Pendant un long séjour en France, il dessina pour Richelieu les conquêtes de Louis XIII, et composa le jeu de cartes qui devait faciliter à Louis XIV l'étude de l'histoire. Son œuvre comprend plus de 1,400 pièces : on y distingue une *Vue du Pont-Neuf, St Prosper, le Parnasse, le Reposoir, le Vase de Médicis*. B.

BELLAC, s.-préf. (Hte-Vienne), à 38 kil. N.-N.-O. de Limoges, à 418 de Paris, sur le penchant d'un coteau rapide, sur la rive dr. du Vinçon. Fabr. de toiles, papier, draps, couvertures, chapeaux, cuirs ; commerce de bois de chêne ; vieux château transformé en maison d'arrêt ; 2,872 hab.

BELLAGGIO, brg du roy. d'Italie, dans la province et à 35 kil. N.-N.-E. de Côme, sur une langue de terre entre les lacs de Côme et de Lecco. Riches villas aux environs. 2,708 hab.

BELLAMY (Jacques), poëte hollandais, né en 1757, à Flessingue, m. en 1786. Après avoir publié, sous le pseudonyme de Zelandus, des *Chants de ma jeunesse*, Amst., 1772, dans le genre sentimental et anacréontique, il composa des *Chants patriotiques*, qui respirent le plus vif enthousiasme pour la liberté. Ses œuvres choisies ont été recueillies à Harlem, 1816 et 1826 ; on n'y trouve pas un charmant conte intitulé *Rosette*, Utrecht, 1784. Bellamy a introduit avec bonheur le vers blanc dans la littérature hollandaise.

BELLAMY (Anne-Georgette), célèbre tragédienne anglaise, née à Fingal en 1731, m. en 1788. Elle eut de grands succès à côté de Garrick et de Kean. Elle a laissé des *Mémoires* intéressants, trad. en français par Benoist et Delamare, 1789, 2 vol. in-8°, insérés dans la *Collection des Mémoires sur l'art dramatique*, Paris, 1822.

BELLANGE (Thierry), peintre, né à Nancy vers 1596, travailla, sous la direction de Vouet, aux châteaux du Luxembourg et de St-Germain. Charles III, duc de Lorraine, l'employa aux décorations de son palais. Une *Assomption* de Bellange, dans l'église des Minimes à Nancy, est un véritable chef-d'œuvre.

BELLANGER (François-Joseph), architecte, né à Paris en 1744, m. en 1818. Architecte de la cour avant la Révolution, il éleva dans le bois de Boulogne, pour le comte d'Artois, le château de Bagatelle. En 1795, commissaire de la commune de Paris à la prison du Temple, il dessina le portrait de Louis XVII, reproduit en marbre par Beaumont. En 1812, il refit la coupole de la halle aux blés de Paris, travail remarquable, tout en fer fondu, couvert en cuivre, et donna les plans des abattoirs de Paris.

BELLANO, brg du roy. d'Italie, prov. et à 28 kil. N.-N. E. de Côme et sur la rive gauche du lac de Côme ; autrefois entouré de murailles et ancienne résidence des archevêques de Milan. Aux environs est la belle cascade dite l'*Orrido di Bellano*, formée par le torrent de la Pioverna ; plusieurs manufactures de soie ; 2,576 hab.

BELLARIA, second service d'un festin chez les Romains, dessert en termes modernes. On y servait toutes sortes de fruits, du miel, de la graine de pavot blanc confite au miel, et des vins liquoreux. C. D—Y.

BELLARMIN (Robert), théologien italien, né en 1542 à Montepulciano en Toscane, m. en 1621, entra chez les Jésuites en 1560, étudia la théologie, les Pères, les conciles, l'hébreu, l'histoire et le droit canon ; prêcha avec un grand succès dans plusieurs villes de l'Italie ; enseigna la controverse dans le nouveau collége que venait de fonder Grégoire XIII ; accompagna Cajetan, envoyé en France comme légat par Sixte V ; fut nommé cardinal en 1598, et archevêque de Capoue en 1601 ; se démit de ces dernières fonctions, quand Paul V le nomma conservateur de la bibliothèque du Vatican ; et serait devenu pape, assure-t-on, s'il n'eût pas été membre de la puissante Compagnie de Jésus. Il laissa la réputation d'un controversiste aussi modéré que savant : « Une once de paix, disait-il, vaut mieux qu'une livre de victoire. » On ne lui reproche qu'un zèle trop ardent pour les doctrines ultramontaines. Ses principaux ouvrages sont : *Disputationes de Controversiis christianæ fidei*, 1613, 4 vol. in-fol. ; *Institutiones hebraicæ linguæ*, 1622 ; *Explanatio in psalmos*, *De Scriptoribus ecclesiasticis* ; *De officiis episcoporum* ; *De ascensione mentis in Deum per scalas rerum creatarum*, traduit en français par Brignon, 1701 ; *Doctrina christiana*, le plus répandu. Bellarmin a trop loué ses propres actions dans une autobiographie qu'il adressa au fameux controversiste Eudæmon-Jean. J. T.

BELLART (Nicolas-François), magistrat, né à Paris le 20 sept. 1761, m. en 1826. Il suivit d'abord la carrière du barreau, et débuta comme avocat en 1792. Son talent était si remarquable, que, l'année suivante, Tronchet le proposa à Louis XVI comme défenseur ; sa jeunesse seule le fit écarter. Parmi les accusés qu'il défendit, on remarque la princesse de Rohan, les généraux Menou et Moreau. Devenu membre du conseil-général de la Seine, il témoigna souvent, dans des discours d'apparat, son admiration pour Napoléon Ier, et coopéra pourtant avec ardeur à l'acte de sa déchéance. Procureur-général à la cour de Paris sous Louis XVIII, il dressa l'acte d'accusation du maréchal Ney, et prononça le réquisitoire ; il poursuivit aussi avec rigueur et adresse les journaux du parti libéral, qui faisaient une rude guerre à la Restauration. On a publié ses *Œuvres complètes*, Paris, 1827-28, 6 vol. in-8°. B.

BELLARY, v. de l'Hindoustan anglais (présidence du Pendjab), à 50 kil. N. de Gorra. Ville aujourd. presque ruinée. — v. de l'Hindoustan anglais, dans la présid. et à 450 kil. N.-O. de Madras. Forteresse ; bazar militaire.

BELLAS, v. de Portugal (Estramadure), sur l'Ancolva,

à 14 kil. N.-O. de Lisbonne; 4,000 hab.; sources ferrugineuses renommées. Beau château.

BELLAY (Guillaume, Jean, René et Joachim DU) V. DUBELLAY.

BELLE (Clém.-Louis-Marianne), peintre, né à Paris en 1722, m. en 1806, fut élève de Lemoyne, alla se perfectionner à Rome, entra à l'Académie de peinture en 1761, et fut inspecteur des Gobelins. Ses meilleurs ouvrages sont : *Ulysse reconnu par sa nourrice; l'Archange Michel vainqueur des anges rebelles; le Combat de St-Michel; Psyché et l'Amour endormis*; un *Christ*, qu'il fit pour le Parlement de Dijon; *la Réparation des saintes hosties* (dans l'église de St-Merry, à Paris); et un calque des fresques de Raphaël. — Son fils Auguste, né à Paris en 1757, lui succéda aux Gobelins; ses tableaux les plus estimés sont : *Périclès et Anaxagore; la Paix; Agar dans le désert; Tobie béni par son père; le Mariage de Ruth et de Booz; Thésée retrouvant les armes de son père*; et *Diogène enseignant sur une place d'Athènes*. B.

BELLE (Étienne DE LA). V. BELLA (della).

BELLE-ALLIANCE (LA), vge de Belgique, à 10 kil. S.-S.-E. de Bruxelles, sur le champ de bataille de Waterloo; les Prussiens donnent à la bataille de Waterloo le nom de Bataille de la Belle-Alliance.

BELLEAU (Remy), né en 1528 à Nogent-le-Rotrou, m. en 1577, fut un des poëtes de la pléiade française du XVIe siècle, et le précepteur de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf. Il commenta savamment Ronsard, qui le surnommait *le peintre de la nature*. Belleau décrivit en effet les pierres précieuses, leurs propriétés physiques et leurs vertus occultes, avec une grande profusion de couleurs et d'images. *Les œuvres poétiques de Remy Belleau* ont été réimprimées à Rouen, 1604, 2 vol. in-12. Elles renferment : *Les amours et nouveaux eschanges des pierres précieuses; Discours de la Vanité, pris de l'Ecclésiaste; Eglogues sacrées, la Bergerie; les Apparences célestes d'Arat, les Odes d'Anacréon; Petites inventions et autres poésies; La reconnue*, comédie en 5 actes et en vers de 8 syllabes; un poëme macaronique, *De bello huguenotico*, etc. J. T.

BELLECOUR (Jean-Claude GILLE, dit COLSON DE), comédien célèbre, né à Paris en 1725, m. en 1778. Placé par sa famille dans l'atelier de Carle Vanloo, il renonça bientôt à la peinture pour le théâtre. Après quelques essais dans la tragédie, il fut effrayé des succès de Lekain, et adopta les premiers rôles de comédie. Il excellait dans *le Chevalier à la mode, le Distrait, le Joueur* et *l'Homme à bonnes fortunes*. — Sa femme était inimitable dans le rôle de Nicole du *Bourgeois gentilhomme*.

BELLEFOREST (François de), littérateur fécond et médiocre, né à Sarzan en 1530, m. en 1583, étudia le droit et s'en dégoûta. Les frais de ses études furent payés par Marguerite de Navarre. Les succès de Ronsard lui firent composer une foule de poésies médiocres, et le besoin le mit aux gages des libraires. Il rédigea pour eux une cinquantaine d'ouvrages dont beaucoup sont des in folio. Son *Histoire des neuf rois de France qui ont porté le nom de Charles*, lui valut la place d'historiographe sous Henri III; mais l'inexactitude de ses récits la lui fit perdre, et il publia, pour vivre, une *Cosmographie*, in-folio; les *Histoires tragiques extraites des œuvres italiennes de Bandello*, 7 vol. in-16; les *Histoires prodigieuses, extraites de plusieurs fameux auteurs grecs et latins*, 3 vol. in-16; *Annales, ou Histoire générale de France*, 2 vol. in-fol. J. T.

BELLEGARDE, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. et à 10 kil. E.-N.-E. d'Aubusson; 723 hab. Comm. de chevaux et de cuirs. — Ch.-l. de cant. (Loiret), arr. et à 23 kil. O. de Montargis; 1,126 hab.; comm. de safran, cire et miel.

BELLEGARDE, fort près de la frontière d'Espagne (Pyrénées-Orientales), à 10 kil. E.-S.-E. de Céret, sur la route de Perpignan à Figueras, et du col de Pertuis au col de Panizas; reconstruit en 1679 sous Louis XIV, sur une montagne. Pris par l'Espagnol Ricardos, 1793, et repris par Dugommier, 1794.

BELLEGARDE, nom d'une ancienne famille noble, dont les deux membres les plus connus sont :

BELLEGARDE (Roger de SAINT-LARY de), m. en 1579. Destiné à l'état ecclésiastique, son goût le porta vers la guerre, et il suivit en Piémont le maréchal de Termes, son grand-oncle. Produit par le comte de Retz à la cour de Catherine de Médicis, honoré de la seule commanderie de Calatrava qui fût en France, colonel de l'infanterie de Charles IX, comblé de grâces au point qu'on le surnomma *le torrent de la faveur*, il suivit en Pologne Henri III, alors duc d'Anjou, et, à son retour, fut nommé maréchal de France. On accusa Catherine de l'avoir empoisonné.

BELLEGARDE (Roger de SAINT-LARY et de TERMES, duc de), né vers 1563, m. en 1646. Grand-écuyer sous Henri III, il devint gouverneur de Bourgogne sous Henri IV, qui lui avait enlevé Gabrielle d'Estrées. En sa faveur, Louis XIII donna le nom de Bellegarde à la ville de Seurre, et l'érigea en duché-pairie, 1620. Bellegarde ne fut pas seulement un homme de cour : il figura avec honneur à Arques, à Fontaine-Française, au siége de La Rochelle. Fort épris d'Anne d'Autriche, il fut disgracié par Richelieu, et se démit de sa charge de grand-écuyer, 1639, en faveur de Cinq-Mars. B.

BELLEGARDE (Henri, comte de), général autrichien, né à Chambéry en 1755, m. en 1831. Issu d'une famille ancienne de Savoie, il servit en Italie sous l'archiduc Charles dans les campagnes de 1793-5; conclut avec Bonaparte les préliminaires de Léoben, 1797; commanda en chef à la place de Mélas, 1800; fut investi de la présidence du conseil de guerre aulique, 1805; devint feld-maréchal et gouverneur de la Gallicie, 1806; et administra, pendant les années 1814-5, les provinces autrichiennes en Italie, où il sut gagner l'affection des habitants. B.

BELLE-ILE, île de l'Amérique septentrionale, dans l'Océan-Atlantique, entre le Labrador et la pointe N. de Terre-Neuve, vis-à-vis du cap Charles; dans le détroit de Belle-Ile, à 20 kil. du continent; 30 kil. de tour.

BELLE-ILE-EN-MER, ou primitivement GUEDEL, *Calonesus, Pulchra insula*, île de l'Océan-Atlantique, sur la côte de Bretagne, dépendance du dép. du Morbihan, à 12 kil. S.-O. de la baie de Quiberon, à 40 kil. S. de Vannes et de Lorient. Superf. : 3,000 hect.; 16 kil. de long, 8 de large, 40 de circonférence; entourée de rochers. Territoire fertile, bons pâturages, climat doux, sources excellentes; 10,076 hab.; ch.-l. Le Palais, petit port d'échouage, sur la côte N.-E. Élève de chevaux, immense exportation de homards. Il y a au Palais une citadelle qui sert de prison d'État depuis 1848, et dans la commune de Bangor, sur la côte S.-O., un phare de premier ordre. — Au XVIe siècle, Belle-Ile appartenait à l'abbaye de Quimperlé. Sous Charles IX, les moines l'échangèrent avec le maréchal de Retz, amiral de Bretagne, qui y fit construire une forteresse. Le célèbre Fouquet acheta Belle-Ile en 1658, et la fit fortifier. Le maréchal de Belle-Ile, son héritier, la rendit, en 1718, au duc d'Orléans, régent, en échange de divers autres biens. Les Anglais s'en emparèrent en 1761, et la restituèrent en 1763.

BELLE-ILE-EN-TERRE, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. et à 16 kil. O. de Guingamp; 826 hab. Forges.

BELLE-ILE ou BELLE-ISLE (Charles-Louis-Auguste FOUQUET, comte, puis duc de), petit-fils du surintendant Fouquet, né à Villefranche en 1684, m. en 1761. Dès 1709, il commandait un régiment de dragons au siége de Lille; il servit ensuite en Espagne. Négociateur aux conférences de Radstadt, 1714, gouverneur de Huningue, maréchal-de-camp en 1719, il participa à la prise de St-Sébastien et de Fontarabie. Nommé lieutenant-général en 1732, il servit sous Berwick dans la campagne de 1734. Après la paix de Vienne, il reçut le gouvernement de Metz et des Trois-Évêchés, puis le bâton de maréchal de France, 1740. Lors de la guerre de la succession d'Autriche, il fit nommer empereur l'électeur de Bavière, Charles-Albert, sous le nom de Charles VII, marcha pour le soutenir avec une armée, 1741, s'empara de Prague, mais dut reculer devant des forces supérieures; sa retraite fut admirable, 1742. Après avoir rempli plusieurs missions diplomatiques, il alla défendre le Dauphiné et la Provence contre les Piémontais et les Autrichiens, 1746. Duc et pair en 1748, membre de l'Académie française en 1749, il devint enfin ministre de la guerre, 1758, et fit d'utiles ordonnances pour la réforme de l'armée. — Son frère, Louis-Charles-Armand Fouquet, chevalier, puis comte de Belle-Isle, né en 1693, fut tué en voulant forcer le col de l'Assiette, près d'Exilles, en 1747. B.

BELLENCOMBRE, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 20 kil. S.-S.-E. de Dieppe; 707 hab.

BELLENGER (François), littérateur normand, né en 1688, m. à Paris en 1749, a publié une traduction française assez exacte de *Denys d'Halicarnasse*, 1723, 2 vol. in-4°, ou 1807, 6 vol. in-8°, et, sous le pseudonyme de Van der Meulen, des *Essais de critique* sur les ouvrages de Rollin, les traducteurs d'Hérodote et le Dictionnaire de La Martinière, Amst., 1740, in-12.

BELLENZ, nom allemand de BELLINZONA.

BELLE PROVENÇALE (LA). V. GANGES.

BELLER ou BELIER ou RAM (Jean), imprimeur flamand du XVIe siècle, m. en 1595, passe pour le meilleur imprimeur d'Anvers après Plantin. Il a composé un dic-

tionnaire latin, et un dictionnaire latin-espagnol. La beauté du caractère dont il se servit, et la finesse du papier, ont fait rechercher ses éditions. C—s.

BELLÉROPHON, un des héros mythologiques de la Grèce. Il était fils de Glaucus, roi de Corinthe, et petit-fils de Sisyphe : il s'appelait Hipponoüs; mais, après avoir tué par mégarde son frère Belléros, il fut nommé Bellérophon, c.-à-d. meurtrier de Belléros. Réfugié à la cour de Prœtus, roi d'Argos, il fut accusé faussement par Sténobée, femme de ce prince, d'avoir voulu la séduire. Prœtus envoya Bellérophon à son beau-père Iobatès, roi de Lycie, avec des tablettes fermées contenant l'ordre de tuer le porteur. Bellérophon, protégé par Minerve qui lui amena le cheval Pégase, triompha des périls auxquels Iobatès l'exposa, tua la Chimère, dompta les Solymes et les Amazones. Iobatès, reconnaissant qu'il était de la race des dieux, lui donna sa fille en mariage, et partagea le trône avec lui. B.

BELLEROSE (Pierre LE MESSIER, dit), célèbre comédien de l'hôtel de Bourgogne, m. en 1670. On pense qu'il créa le rôle de *Cinna*. Richelieu, qui avait pour lui une grande estime, lui fit présent d'un magnifique costume pour jouer le *Menteur*.

BELLESME ou BELLÊME, *Bellisma*, *Belismum*, ch.-l. de cant. (Orne), arr. et à 16 kil. S. de Mortagne, à 168 de Paris, et près de la forêt de son nom; 2,979 hab.; v. autrefois très-forte, et capitale de la Vicomté de Bellesme et de tout le Perche. Henri I[er] d'Angleterre la prit en 1114, S[t] Louis en 1228, les Bourguignons en 1413, les Anglais en 1424, Jean II, duc d'Alençon, en 1449. Filat. de coton, toiles, etc. A 2 kil. de là, dans la forêt, on voit deux sources minérales froides, découvertes en 1607 et nommées La Herse.

BELLEVAL (Pierre RICHER DE), médecin et botaniste, né à Châlons-sur-Marne en 1558, m. en 1623. Henri IV ayant appris que la jeunesse de l'école de Montpellier allait compléter ses études à Padoue, à Pise, à Bologne, où l'on avait fondé des jardins botaniques, résolut d'en créer un à Montpellier. Belleval obtint la direction de cet établissement, et on créa pour lui une chaire de botanique et d'anatomie, 1596. Le goût particulier qu'il avait pour la botanique, et les soins qu'exigeaient la création et la direction du jardin botanique prenant tout son temps, il refusa d'enseigner l'anatomie, malgré les sommations de la Faculté et la suppression de son traitement. Ses principaux ouvrages sont : *Onomatologia, seu nomenclatura stirpium horti regii Monspeliensis*, Montpellier, 1598, in-8°, avec 52 planches; *Recherche des plantes du Languedoc*, Montpellier, 1603, in-4°. Il avait projeté un grand ouvrage sur les plantes du Languedoc; 400 planches qu'il avait déjà fait graver, et dont Tournefort et Linné font l'éloge, ont été presque toutes perdues. Belleval doit être mis au nombre des fondateurs de la botanique, parce qu'il fut le premier qui envisagea cette science d'une manière générale, sans avoir égard aux propriétés médicinales des plantes. F.

BELLEVILLE, *Savegium*, *Savia*, puis POITRONVILLE (le nom de Belleville parait sous Charles VI), anc. bourg de l'arr. de S[t] Denis (Seine), joignant Paris à l'E.-N.-E., et depuis 1860 partie du 19[e] arrond. de cette ville. Fab. de châles, produits chimiques, savons, cuirs vernis; nombreux marchands de vins traiteurs, et bals publics fréquentés par les classes populaires. Principale rue célèbre sous le nom de *la Courtille*. Popul. en 1831, 8,000 hab.; en 1860, lors de sa réunion à Paris, 58,000. Belleville est sur une colline à 128 mèt. au-dessus du niveau de la mer. Aux environs, des sources contribuent pour une très-faible partie, à l'approvisionnement des fontaines de Paris.

BELLEVILLE-SUR-SAÔNE, ch.-l. de cant. (Rhône), arr. et à 12 kil. N.-N.-E. de Villefranche, avait une abbaye de chanoines de S[t]-Augustin. Récolte de vins; 2,027 hab.

BELLEVILLE (Henri LEGRAND, dit). *V.* TURLUPIN.

BELLEVUE, vge (Seine-et-Oise), entre Sèvres et Meudon, à 9 kil. S.-O. de Paris; on y voyait autrefois un château bâti par M[me] de Pompadour en 1748, et démoli sous la Restauration. Site d'où l'on jouit d'une vue magnifique; 1,000 hab. — Nom des châteaux du landgrave de Hesse-Cassel, près de Cassel; du roi de Wurtemberg, à 4 kil. de Stuttgard; du prince de Reuss, entre Lohenstein et Ebersdorf; et du roi de Prusse, près de Berlin, sur la rive g. de la Sprée.

BELLEVUE-LES-BAINS, nom républicain de BOURBON-LANCY. (*V. ce mot.*)

BELLEY, *Bellitium*, s.-préf. (Ain), à 75 kil. S.-E. de Bourg, à 66 de Genève, à 496 de Paris. Évêché suffragant de Besançon; trib.; direction des douanes; bibliothèque. Située entre deux coteaux sur le Furant, à 6 kil. du Rhône, cette ville eut, dès le v[e] siècle, des évêques, qui reçurent de l'empereur Frédéric Barberousse le titre de princes de l'empire. Belley était la capitale du Bugey; on y remarque la cathédrale, le palais épiscopal et quelques ruines romaines. Patrie de Brillat-Savarin. Élève de vers à soie; comm. de bois de construction, etc.; 3,697 hab. Aux environs on admire les ruines de Châtillanet, le lac d'Ambléon, la cascade de Glandieux, la cataracte de Servérieux, etc.

BELLIARD (Auguste-Daniel, comte), général français, né à Fontenay-le-Comte en 1769, m. à Bruxelles en 1832. Chef d'état-major de Dumouriez, il se distingua à Jemmapes. Ayant subi, après la défection de son général, un court emprisonnement comme suspect, il suivit Hoche en Vendée. Placé sous les ordres de Bonaparte, il combattit à Castiglione, à Vérone, à Caldiero, 1796, et fut nommé général après l'affaire d'Arcole. En 1798, il prit Civita-Vecchia; puis il fit partie de l'expédition d'Égypte, où il figura glorieusement dans toutes les rencontres. Il était aux campagnes d'Austerlitz, 1805; d'Iéna, 1806; d'Eylau et de Friedland, 1807; pendant la guerre d'Espagne, 1808, il fut nommé gouverneur de Madrid. En 1812, il se fit remarquer à Smolensk, à la Moskowa, à Mojaïsk; en 1813, à Dresde et à Leipsick; en 1814, à Craonne et devant Paris. Il accepta la pairie à la première Restauration, en fut privé à la seconde et même emprisonné pour être retourné à Napoléon pendant les Cent-Jours, et fut réintégré en 1819. Il accueillit favorablement la révolution de 1830, partit en ambassade à Bruxelles, 1831, et signa le traité qui séparait la Belgique de la Hollande. On a de lui des *Mémoires* publiés par un de ses aides de camp, Paris, 1842, 3 vol. in-8°. B.

BELLIÈVRE, nom d'une illustre famille, originaire de Lyon, et dont le membre le plus célèbre fut POMPONNE DE BELLIÈVRE, né en 1529, m. en 1607. Deux fois ambassadeur en Suisse sous Charles IX, il accompagna le duc d'Anjou en Pologne, 1573; devint surintendant des finances, 1575; fut envoyé par Henri III auprès d'Elisabeth pour demander la liberté de Marie Stuart, 1586; reçut la mission d'aller à Soissons porter au duc de Guise la défense de venir à Paris avant la journée des Barricades, 1588, et fut exilé pour s'en être mal acquitté; rentra en grâce sous Henri IV; fut, avec Sillery, le négociateur de la paix de Vervins, et remplaça Hurault de Chiverny comme chancelier de France, 1599. B.

BELLIJOCUS, nom latin de BEAUJEU.

BELLILOCUS, nom latin de BEWDLEY.

BELLIN (Jacques-Nicolas), ingénieur-géographe, né à Paris en 1703, m. en 1772. Deux ouvrages qu'il fit pour le service de la marine ont été fort utiles; ce sont *le Neptune français*, 1753, in-fol., et l'*Hydrographie française*, , 1756, avec 80 cartes. Il a écrit aussi divers mémoires et essais géographiques. Les ouvrages de Bellin contiennent la plupart des connaissances géographiques que l'on avait de son temps; mais l'auteur a manqué quelquefois de critique. Ses cartes sont d'ailleurs auj. arriérées.

BELLINI (Les), famille de peintres vénitiens. Le premier, JACQUES BELLINI, m. en 1470, eut pour maître Gentile da Fabriano : le temps a détruit presque toutes ses productions. — GENTILE et JEAN, ses deux fils, ont entraîné l'école vénitienne d'un pas rapide vers la perfection. GENTILE, né en 1421, m. en 1501, montrait un goût particulier pour l'étude de la théorie : la réflexion l'emportait souvent chez lui sur l'imagination; son attachement aux formes régulières l'attirait vers l'antiquité. Plus vif, plus passionné, JEAN BELLINI, m. vers 1516, concentra toutes ses forces dans la pratique : jamais peintre n'a franchi tant d'espace et ne s'est vu, au terme de sa course, si éloigné de son point de départ. Jeune, il ne connaissait que la détrempe et les naïves combinaisons d'un art primitif; vieux, il employait toutes les ressources de la peinture à l'huile et mettait en usage toute la science moderne. Il avait 75 ans lorsque le Giorgion, par ses innovations, recula les limites et agrandit les ressources de son art. Jean Bellini fit usage de ses procédés; il sembla commencer une seconde existence, et entassa chefs-d'œuvre sur chefs-d'œuvre. Certains critiques préfèrent aux créations de Raphaël les tableaux que Jean produisit alors. Les plus beaux sont; *Saint Zacharie* et *la Vierge sur son trône*, dans l'église S[t]-Zacharie de Venise; une *Bacchanale*, à laquelle le Titien mit la dernière main, et *le Sauveur donnant la bénédiction*, dans la galerie de Dresde. A. M.

BELLINI (Laurent), anatomiste, né à Florence en 1643, m. en 1704. Il se fit remarquer de bonne heure par le duc Ferdinand II, qui le protégea toujours. Élève de Borelli, et de Redi, Bellini, âgé de 20 ans, était déjà professeur,

d'abord de médecine, puis d'anatomie. Il devint aussi médecin du grand-duc Cosme III. Il a fait faire des progrès à l'anatomie; un de ses meilleurs travaux est un *Mémoire sur la structure des reins*, Florence, 1662, in-4°, où il décrit très-bien les canaux urinifères (*tubes de Bellini*). On a réuni ses ouvrages sous le titre de *Opera omnia*, Venise, 1704 et 1747, in-4°. D—G.

BELLINI (Vincenzo), célèbre compositeur de musique, né à Catane en 1805, m. à Puteaux, près de Paris, en 1835. Admis au Conservatoire de Naples en 1819, il reçut les leçons du contrapontiste Zingarelli, dont il ne dut guère profiter; car son génie ne le portait pas vers les combinaisons harmoniques, et ses premières œuvres (15 symphonies, 3 messes, 12 psaumes, etc.) furent un travail stérile pour lui. Sa vocation se révéla dans la musique dramatique par le petit opéra *Andelson e Salvina*, joué en 1825 dans l'intérieur du Conservatoire, et par la cantate d'*Ismène*. La pièce de *Bianca e Fernando*, 1826, eut un grand succès. *Le Pirate*, 1827, *la Straniera*, 1829, furent aussi bien accueillis. L'échec de *Zaïre* fut glorieusement réparé dans *I Capuletti ed i Montecchi*, 1830, *la Somnambule* et *Norma*, 1831. De même, *I Puritani*, 1834, consolèrent l'auteur de la froideur avec laquelle *Beatrice di Tenda* avait été reçue l'année précédente. Bellini eut le bonheur de trouver un poëte comme Felice Romani, et surtout des interprètes tels que Rubini, Lablache, Tamburini, Mmes Pasta, Malibran et Grisi. Ce ne fut point un grand harmoniste, un savant compositeur : faible dans l'harmonie et l'orchestration, incohérent dans ses plans, inhabile à conduire et à développer les morceaux d'ensemble, il eut néanmoins des dons naturels et précieux qui feront vivre ses œuvres : ses chants, d'une forme et d'une couleur nouvelles, vont au cœur; ils ont un caractère élégiaque, une teinte de mélancolie douce, rêveuse et plaintive, qui charme et émeut tout à la fois. La mélodie, toujours distinguée, exprime la passion naïve et tendre; il y règne une grâce, une fraîcheur indéfinissables. Dans certaines scènes de *la Somnambule* et de *Norma*, le pathétique est poussé à un degré merveilleux, que ne semblait pas comporter l'inspiration ordinaire de Bellini. B.

BELLINTUM, v. de l'anc. Gaule narbonnaise, entre Avignon et Tarascon; auj. *Barbentane*.

BELLINUS PAGUS, nom latin du BELIN.

BELLINZONA, *Baltiona, Bilitio, Berinzona*, en allem. *Bellenz*, v. de Suisse, l'un des 3 ch.-l. du cant. du Tessin, sur la rive g. du Tessin, à 27 kil. N. de Lugano, à 206 S. de Zurich, à 166 S. de Lucerne; par 46° 6' lat. N., et 6° 21' long. E.; défendue par 3 anciennes forteresses, à l'entrée de la vallée de Riviera, qui ouvre le passage en Italie par le St-Gothard; 2,196 hab. Comm. d'entrepôt actif. On remarque sa belle église. La plaine qu'elle occupe fit partie des *Campi Canini* des Romains. Prise par les Milanais en 1242, par les soldats d'Uri en 1459, elle se donna en 1499 aux cantons d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald; elle fut réunie en 1798 au canton du Tessin.

BELLISMA, nom latin de BELLESME.

BELLITAS, nom latin de BEAUTÉ, sur la Marne.

BELLITIUM, nom latin de BELLEY.

BELLMANN (Charles-Michel), *l'Anacréon suédois*, né à Stockholm en 1740, m. en 1795, a laissé, sous le titre d'*Epîtres de Fredmann*, 1790, des recueils de chansons et d'idylles que son style original et ses allusions rendent à peu près intraduisibles. Il en composa lui-même la musique, pleine de verve et de sensibilité. Gustave III lui accorda une faveur marquée. Ses autres écrits, des poésies religieuses, une traduction des fables de Gellert, 1793, etc., sont loin d'égaler le mérite de ses chansons. Le 26 juillet 1829, un buste lui a été élevé dans le beau parc voisin de Stockholm; une société dite *de Bellmann* y vient, chaque année, à pareil jour, célébrer sa fête. A. G.

BELLO (Francesco), poëte italien, surnommé *Il Cieco* ou l'Aveugle de Ferrare, composa, pour amuser la cour de Mantoue, un poëme romanesque en 45 livres, le *Mambriano*, qui ne fut publié qu'après sa mort, en 1497. Il y chante les aventures de Renaud et des autres paladins de Charlemagne. C'est un ouvrage dont l'intrigue est assez simple, les caractères vrais, les épisodes pleins de verve, mais sans unité, entremêlé de contes graveleux, et d'un style âpre et inégal. B.

BELLOC (Jean-Louis), médecin, né à St-Maurin, près d'Agen, en 1730, m. en 1807. Il étudia à Montpellier, puis à Paris, et revint à Agen, où il enseigna l'anatomie; l'Académie de chirurgie lui donna deux fois le prix au concours. C'est lui qui a inventé une sonde destinée à opérer le tamponnement des fosses nasales. On a de lui plusieurs mémoires insérés dans le recueil de l'Académie de chirurgie et un *Cours de médecine légale*, Paris, an X, 1 vol. in-12, 1819, in-8°. D—G.

BELLOCASSES, peuple de l'anc. Gaule. *V.* VÉLIOCASSES.

BELLOGRADIA, nom latin de BELGRADE.

BELLOJENCIS PAGUS, nom latin du BEAUJOLAIS.

BELLONAIRES, *bellonarii*. Prêtres de Bellone, qui faisaient à leur déesse des libations de leur propre sang, en se taillant les épaules et les bras avec un glaive qu'ils tenaient de chaque main. On les appelait aussi *fanatiques*. (*V. ce mot.*) C. D—Y.

BELLONE, déesse de la guerre, symbole de la fureur des combats, sœur, épouse ou fille de Mars, dont elle conduit le char. Les Grecs l'appelaient Enyo, et les poëtes lui donnent pour attributs une lance et un fouet. Les prêtres de Bellone exerçaient une influence presque souveraine dans les deux Comana, villes de Cappadoce et de Pont. Son temple à Rome servait de lieu d'audience au sénat pour les ambassadeurs étrangers. B.

BELLORI (Jean-Pierre), antiquaire italien, né à Rome en 1615, m. en 1696. La reine Christine de Suède le nomma inspecteur de sa bibliothèque et de son cabinet d'antiques, et Clément X lui donna le titre d'*Antiquario di Roma*. Ses principaux ouvrages sont : *Icones et segmenta illustrium è marmore tabularum quæ Romæ exstant*, in-fol., 1645, *Le Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti moderni*, in-4°, 1672; *Fragmenta vestigii veteris Romæ ex lapidibus Farnesianis in lucem edita*, in-fol., 1673; *Veterum illustr. philosophorum, poetarum, rhetorum, et oratorum imagines*, in-fol., 1685; *Veteres Arcus Augustorum triumphis insignes*, in-fol., 1690; *Admiranda romanor. antiquitatum ac vet. sculpturæ vestigia*, in-fol., 1693; *Gli antichi sepolcri*, 1704; *Columna Antoniniana*, in-fol., 1704; *Le Pitture antiche delle grotte di Roma, e del sepolcro de' Nasoni*, in-fol., 1706. Tous ces ouvrages sont accompagnés d'un texte estimable, mais pas assez remarquable par la profondeur des recherches, ou la sagacité de l'archéologue, pour assigner à Bellori un rang élevé dans ce genre de science.

BELLOSTE (Augustin), chirurgien, né à Paris en 1654, m. en 1730. Il pratiqua son art à Paris jusqu'au moment où Victor-Amédée, roi de Sardaigne, le nomma chirurgien de sa mère et l'attira à Turin. Il a contribué à propager des procédés utiles; il a combattu la méthode des pansements trop fréquents dans les plaies. On a de lui un ouvrage intitulé : *le Chirurgien de l'hôpital*, Paris, 1696, in-8°, 1716, in-8°, traduit en anglais, en allemand.— Les pilules mercurielles qui portent le nom de Belloste n'ont pas été inventées par lui, mais il en a recommandé l'emploi. D—G.

BELLOVACI, peuple de la Gaule (Belgique 2e), sur les confins de la Lyonnaise 2e; c'est auj. le Beauvaisis. La capitale s'appelait aussi *Bellovaci*, plus tard *Cæsaromagus*, auj. *Beauvais*.

BELLOVÈSE, chef gaulois, neveu d'Ambigat, roi des Bituriges, émigra en Italie avec une colonie de ses compatriotes, vers le temps de Tarquin l'Ancien, 587 av. J.-C.; il y jeta les fondements de *Mediolanum*, auj. Milan. Depuis cette époque, la vallée du Pô s'appela Gaule cisalpine. D'autres Gaulois, conduits par Sigovèse, cousin de Bellovèse, allèrent s'établir en Germanie; on a perdu leurs traces.

BELLOY, seigneurie du Beauvaisis, à 3 kil. N.-O. de Compiègne; érigée en baronnie en 1646, et en comté en 1653.

BELLOY (Jean-Baptiste de), prélat français, né près de Senlis en 1709, m. en 1808. Vicaire général et archidiacre de Beauvais, il fut nommé, 1751, évêque de Glandèves, remplaça Belsunce à Marseille, 1757, et montra la même charité. Il devint archevêque de Paris, 1802, et cardinal, 1803. Il s'était distingué par sa modération dans l'assemblée du clergé de 1755, réunie pour apaiser les dissensions causées par la bulle *Unigenitus*; il fut aussi l'un des évêques dont le désintéressement facilita la conclusion du concordat de 1801. B.

BELLOY (DE), poëte dramatique. *V.* DEBELLOY.

BELLOY (DE), jurisconsulte. *V.* DEBELLOY.

BELL-ROCK, c.-à-d. *rocher de la Cloche*. Rocher dangereux sur la côte du comté de Forfar (Écosse), près de l'embouchure du Tay et à 18 kil. S.-E. d'Aberbrothok. Un phare de 115 pieds d'élévation y a été construit par Stevenson, de 1807 à 1811.

BELLUM QUADRUM, nom latin de BEAUCAIRE.

BELLUNE, *Belunum*, ville des États autrichiens (Vénétie) et à 70 kil. N. de Venise, sur la rive droite de la Piave; ch. l. de délégation. Place de guerre entourée de vieilles murailles. On y remarque l'aqueduc qui amène les

eaux dans la ville, le palais de la Préture, etc. Comm. de bois, vins, fruits. Fabr. de soieries, ouvrages en paille, tanneries; 12,919 hab.; la délégation en a 153,762.

BELLUNE (DUC DE). V. VICTOR (maréchal).

BELMAS (Louis, baron de), prélat français, né à Montréal (Aude) en 1757, m. en 1841. Il enseigna au séminaire de Carcassonne les libertés de l'Eglise gallicane, prêta le serment à la constitution civile du clergé, protégea contre l'exaltation des esprits les prêtres insermentés, devint évêque de Carcassonne en 1801, et de Cambrai en 1802. Lors du sacre de Napoléon Ier, il signa devant le pape une formule de rétractation; mais son passé n'en fut pas moins le motif pour lequel le siége de Cambrai ne fut pas, tant qu'il vécut, érigé en archevêché. B.

BELMONT, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. et à 18 kil. S.-S.-E. de Ste-Affrique, sur le Rance; 670 habit. Petit séminaire. Ancienne collégiale de 12 chanoines. L'église paroissiale a un beau clocher monumental, à flèche, d'une construction hardie. — ch.-l. de cant. (Loire), arr. et à 24 kil. N.-E. de Roanne; 392 hab.

BELMONTE, v. du Brésil (province de Bahia), à 70 kil. N. de Porto-Seguro, sur l'Océan Atlantique. — brg d'Espagne (Asturies). — v. d'Espagne, dans la province et à 65 kil. S.-O. de Cuenca. — brg du roy. d'Italie (prov. de Cosenza), à 22 kil. S. de Paola, près de la mer; 4,158 hab. — brg du roy. d'Italie (prov. de Molise), à 30 kil. N.-E. d'Isernia; 1,769 hab. — brg de Portugal (Beira), à 45 kil. N.-N.-E. de Castello-Branco; 1,200 hab.

BELNENSIS PAGUS, nom latin du pays de BEAUNE.

BELŒIL, brg de Belgique (Hainaut), à 30 kil. E. de Tournai; 2,580 hab. Château des princes de Ligne.

BELOE-MORE, nom russe de la MER BLANCHE.

BELOGRADUM, nom latin de BIELGOROD.

BELOMANCIE (du grec *bélos*, flèche; *mantéia*, divination); genre de divination employé par les Chaldéens, les Scythes, les Slaves et les Germains. Selon les uns, on regardait dans le fer poli d'une flèche ce que l'on voulait apprendre du sort; selon les autres, plusieurs flèches étaient lancées en l'air, et on tirait de l'endroit où elles tombaient un augure favorable ou défavorable. Les Arabes et les Turcs ont aussi employé la bélomancie.

BELON, v. de l'anc. Espagne (Bétique), sur le fleuve du même nom, auj. *Barbate*, et sur le détroit d'Hercule. On s'y embarquait pour Tingis en Mauritanie, et c'était un port assez commerçant; auj. *Belonia*, en ruines.

BELON (Pierre), botaniste et médecin, né dans le Maine vers 1517, m. en 1564. Le cardinal de Tournon lui fournit les moyens de s'appliquer à l'étude et de se rendre en Orient. Il partit en 1546, parcourut l'Italie, la Turquie, la Grèce, l'Egypte, la Palestine, l'Asie Mineure; après trois ans d'absence il revint dans sa patrie, riche d'une collection précieuse. En 1557, il fit un second voyage en Italie, en Savoie, en Dauphiné, en Auvergne; à son retour, il s'était établi au château de Madrid, où Charles IX lui avait donné un logement, lorsqu'il fut assassiné par des voleurs dans le bois de Boulogne. On l'a accusé faussement d'avoir soustrait une partie des écrits de Pierre-Gilles d'Albi et de les avoir publiés sous son nom. V. les *Mémoires* de Niceron, t. XXIV. Les ouvrages les plus remarquables de Belon sont : *Histoire naturelle des estranges poissons marins*, Paris, 1551, in-4°; *De aquatilibus libri duo*, Paris, 1553, in-8° oblong, dont il publia trois traductions avec changements et additions considérables en 1555; *Histoire de la nature des oiseaux*, 1555, in-fol.; c'est le plus ancien traité d'ornithologie que nous ayons; Buffon l'a cité fréquemment; *De arboribus coniferis, resiniferis, aliisque nonnullis sempiternâ fronte virentibus*, Paris, 1553, in-4°. L'auteur fait preuve d'une grande variété de connaissances et d'un grand amour de la vérité; doué d'un rare talent d'observation, d'un remarquable esprit d'analyse, Belon doit être considéré comme un des écrivains les plus distingués du XVIe siècle, comme un des fondateurs de l'histoire naturelle, et le créateur de l'anatomie comparée; c'est dans son histoire des poissons, et surtout dans celle des oiseaux qu'on trouve pour la première fois des notions sur l'anatomie de ces animaux qu'il compare à celle de l'homme. F.

BELOUR, chaîne de montagnes. V. BOLOR.

BÉLOUTCHISTAN, *Gedrosia* et *Drangiana* des anciens, État de l'Asie méridionale, baigné par l'Océan Indien; capitale Kélat; ayant la province anglaise de Sindhy à l'E., le roy. d'Afghanistan au N., et la Perse à l'O.; entre 24° 55'-30° 15' lat. N., et 55° 30'-67° long. E.; longueur de l'E. à l'O. 1,100 kil.; largeur, 550. Pop. 2,700,000 hab. Pays montagneux et élevé, appartenant en grande partie au plateau de la Perse; au N. et au N.-E. s'étend le vaste désert de sable du Béloutchistan; arrosé par des cours d'eau peu importants et qui restent généralement à sec en été; sol peu fertile, vastes plaines, quelques forêts; les saisons s'y succèdent à peu près comme en France, mais les chaleurs y sont excessives. — Ce pays, tributaire du Caboul jusqu'en 1738, forme une sorte de confédération; il se divise en 7 contrées : le Saravan, le Katch-Gandava ou Cutch-Gundava, le Djalavan, le Lous, le Mekran, le Kouhistan, le Désert; ces contrées se partagent en districts, gouvernés par des chefs ou Serdars qui reconnaissent l'autorité du chef suprême établi à Kélat et lui paient un tribut; quelques-uns cependant se sont rendus complétement indépendants. Les habitants, presque tous indigènes, appartiennent à deux nations : les *Béloutchis* à l'O., et les *Brahouis* à l'E. Ces peuples sont demi-barbares, paresseux, cruels dans leurs guerres fréquentes, mais très-hospitaliers; ils professent l'islamisme. Peu de commerce et d'industrie.

BELOVAR, v. forte des États autrichiens (confins militaires de Croatie), à 25 kil. S.-E. de Kreutz; 2,000 hab. On y remarque deux belles églises et des moulineries de soie; ch.-l. du cercle régimentaire de St-Georges.

BELPBERG (le), mont. de Suisse, cant. de Berne; 923 mèt. d'élévation. Belle vue sur le lac de Thun et les environs.

BELPECH, ch.-l. de cant. (Aude), arr. et à 20 kil. S.-O. de Castelnaudary; 1,125 hab.

BELPER, v. d'Angleterre, dans le comté et à 13 kil. N. de Derby, sur le Derwent. Cette ville a acquis depuis peu d'années toute son importance; fabr. de cotonnades, soieries, poteries; exploit. de houille; 12,000 hab.

BELPHÉGOR, divinité des Moabites, des Madianites et des Ammonites. Son nom vient, dit-on, de Baal et du mont Phégor, où l'on célébrait des mystères en son honneur. Belphégor, dans la théogonie syrienne, est tantôt le soleil, tantôt Saturne, et plus souvent Priape.

BELSIA, nom latin de la BEAUCE.

BELSINUM, v. de l'anc. Espagne, chez les Celtibériens, auj. *Vicel*, dans la prov. de Castellon. — v. de l'anc. Gaule (Aquitaine), chez les Ausci; auj. *Musseure*.

BELSINUM, nom anc. de BORJA.

BELSUNCE, anc. vicomté, dans le val d'Arberone (Basse-Navarre), à 45 kil. O. de Pau.

BELSUNCE DE CASTEL-MORON (Henri-François-Xavier de), né au château de la Force, en Périgord, en 1671, m. en 1755, sortit de chez les Jésuites pour être grand-vicaire d'Agen. Évêque de Marseille en 1709, il s'immortalisa par son zèle et son dévouement lorsque la peste ravageait cette ville en 1720 et 1721. Il parcourait les rues, déterminait les habitants aux plus généreux sacrifices, portait de toutes parts les secours spirituels et temporels, encourageant plus encore par son exemple que par ses discours. Son héroïsme est le sujet d'un petit poëme de Millevoye. En vain lui offrit-on plus tard l'évêché de Laon et l'archevêché de Bordeaux : il voulut rester à Marseille. On lui conféra la riche abbaye de St-Arnoul à Metz, et Clément XII lui envoya le *pallium*. Il est regrettable qu'il ait montré peu de tolérance à l'égard des Jansénistes. On a de lui : *l'Antiquité de la ville de Marseille et la succession de ses évêques*, 3 vol. in-4°, 1747-51; *Instructions pastorales*, etc. On a publié à Metz, en 1822, ses *Œuvres choisies*, 2 vol. in-8°. J. T.

BELT, c.-à-d. *ceinture*, nom de deux détroits de l'archipel danois qui font communiquer la mer Baltique au Cattégat : le Grand-Belt, situé entre les îles Fionie et Séland, et dont la moindre largeur est de 16 kil., et le Petit-Belt, entre le Jutland et l'île Fionie, dont la moindre largeur est de 650 mètres; les glaces en rendent la navigation impossible en hiver. Charles X Gustave, roi de Suède, traversa avec son armée le petit et le grand Belt en janvier 1658 pour aller assiéger Copenhague, et combattit sur la glace même contre les Danois.

BELTRANEJA (la). V. CUEVA (Beltram de la).

BELUD-EL-DJÉRID. V. BILÉDULGÉRID.

BELUNUM, v. d'une peuplade de l'anc. Vénétie; auj. *Bellune*.

BELUS ou PAGIDA, fleuve de l'anc. Phénicie, sort du lac Cendebea ou Centenia au pied du mont Carmel, et se jette dans la mer près de St-Jean-d'Acre. Son sable servit aux Phéniciens à fabriquer pour la première fois le verre.

BÉLUS, chef assyrien, vers l'an 2000 av. J.-C., délivra d'une invasion d'Arabes la région du Tigre et de l'Euphrate. On lui rendit les honneurs divins. Ninus était, dit-on, son fils.

BELVÉDÈRE, brg du roy. d'Italie (province de Cosenza), à 28 kil. N.-N.-O. de Paola, sur la mer; 5,222 hab. Vins et raisins secs. — brg, 2,245 hab., prov. et à 25 kil.

O. d'Ancône. — brg de Saxe-Weimar, près de Weimar. Château des Grands-Ducs. — pavillon du Vatican, élevé par l'architecte Bramante, et où se trouve l'*Apollon* dit *du Belvédère*.

BELVÈS, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 24 kil. S.-O. de Sarlat, à 569 de Paris, sur la Dordogne; 1,881 hab. Fabr. d'huile de noix, de papiers, toiles, etc. Fours à chaux, à tuiles, etc.

BELZ, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 16 kil. S.-E. de Lorient, à 14 kil. d'Auray; 199 hab.

BELZÉBUTH, divinité des Syriens, dont le nom signifie *dieu-mouche*. Son principal temple était à Accaron; les Hébreux s'y rendirent quelquefois, pour interroger le dieu sur l'avenir.

BELZONI (Jean-Baptiste), célèbre voyageur, né à Padoue en 1778, m. en 1823. Abandonnant l'Italie pendant l'occupation française, il se rendit à Londres, 1803, se fit acteur, et étudia l'hydraulique. Neuf ans après, il voyagea en Espagne, en Portugal, à Malte. De 1815 à 1819, il résida en Égypte, où il exerça d'abord la profession de danseur; puis, se consacrant à l'exploration des monuments, il ouvrit plusieurs tombeaux des rois de Thèbes et le temple d'Ipsamboul, envoya au musée britannique le buste de Jupiter Ammon, visita Bérénice, découvrit les mines d'émeraudes de Zoubara, et fit une excursion à l'oasis d'Ammon. La relation de ces voyages fut publiée à Londres en 1821. Belzoni voulait aller dans le royaume de Benin et de là à Tombouctou; mais une dyssenterie l'enleva sur la route. B.

BELZUNCE. *V.* BELSUNCE.

BEM (Joseph), général polonais, né en 1795 à Tarnow en Galicie, m. en 1850. Il fit comme lieutenant la campagne de Russie en 1812, sous les ordres de Davoust et de Macdonald; capitaine en 1819 et professeur à l'école d'artillerie de Varsovie, il introduisit dans l'armée polonaise les fusées à la Congrève. Démissionnaire, et jeté en prison comme insubordonné, il se livra tout entier à l'étude. Il prit le commandement de l'artillerie lors de l'insurrection de la Pologne en 1830; après la défaite, il se réfugia en France. Bientôt il dirigea en Portugal une expédition qui ne réussit point. En 1848, il essaya d'organiser l'insurrection de Vienne, et se joignit aux Hongrois soulevés contre l'Autriche : il prit Hermanstadt et Cronstadt, chassa Puchner du Banat et de la Valachie, mais fut bientôt écrasé par des forces supérieures à Schœssbourg, 1849. Appelé par le dictateur Kossuth en Hongrie, il assista à la déroute de Temeswar. Réfugié en Turquie, il embrassa l'islamisme, reçut la dignité de pacha avec le nom d'*Amurat*, et aida, avant de mourir, à la répression des excès commis dans Alep sur les chrétiens. B.

BEMBO (Pierre), cardinal et écrivain fameux, né à Venise en 1470, d'une famille noble, m. en 1547, étudia d'abord à Florence. Il alla ensuite en Sicile et y apprit le grec sous Constantin Lascaris. Il parut bientôt après à la cour de Ferrare et à celle d'Urbin, où sa figure et son esprit lui ménagèrent des succès dans tous les genres. Il avait 40 ans, lorsque Léon X le fit son secrétaire pour les lettres latines conjointement avec Sadolet. A la mort de ce pape, il se retira à Venise, où il fut garde de la bibliothèque de St-Marc; Paul III le fit cardinal en 1539. C'était un des écrivains italiens les plus purs de son temps, qualité à laquelle il a manqué peut-être un peu de grandeur et d'élévation. Quant à son style latin, il se régla si scrupuleusement sur celui de Cicéron, qu'il imita cet orateur jusque dans la poésie. C'est à cette superstition, bien plus qu'à un sentiment irréligieux, qu'il faut attribuer l'application qu'il faisait aux choses du christianisme, des termes empruntés aux cultes païens. C'est par la même raison qu'il traitait avec mépris le latin des *Epîtres* de St Paul, qu'il appelait *epistolaccie*, et qu'il ne lisait pas son Bréviaire en cette langue, de peur de gâter son style. On peut lui reprocher des mœurs trop faciles, qui ont passé dans quelques-uns de ses écrits. Ses ouvrages principaux sont : *Gli Asolani*, Venise, 1505, 1re édition, récits d'amour, ainsi nommés du château d'Azolo où il les composa, et qui furent traduits en français par Jean Martin, Paris, 1545, in-8°; *Historiæ Venetæ XII libri*, écrits par ordre du sénat de Venise, 1551; *Rime*, Venise, 1530, in-4°. Ses Œuvres complètes, tant latines qu'italiennes, ont été imprimées pour la première fois à Bâle, 1567, 3 vol. in-8°, et la dernière fois à Venise, 1729, 4 vol. in-fol. C. N.

BEN ou EBN ou IBN, signifie en arabe *fils*. Ce mot fait souvent partie des noms propres arabes. Les Musulmans le réservent ordinairement pour eux seuls, et emploient à l'égard des chrétiens celui de *ouëled*, dont le sens est le même. Le pluriel *Benou*, *Beni*, en tête d'un nom propre, sert aussi à désigner les membres d'une même tribu ou d'une même famille chez les Bédouins. D.

BENACUS LACUS, lac de l'anc. Italie septentrionale, dans la Gaule cisalpine; auj. *Lac de Garda*.

BENADAD, nom de trois rois de Syrie, 10 siècles av. J.-C. Le 1er vint au secours d'Asa, roi de Juda, contre Baasa, roi d'Israël. Le 2e battit Achab, roi d'Israël, et assiégea son successeur Joram dans Samarie, que sauvèrent les miracles d'Elisée. Le 3e fut vaincu par Joas, roi de Juda.

BEN-AKNOUN, vge d'Algérie, dans la commune d'El-Biar; on y a transporté, en 1845, un établissement d'orphelins fondé par le P. Brumault, près d'Alger, et contenant 317 orphelins soumis à l'éducation agricole. Cet établissement a une succursale à Bouffarick.

BENALCAZAR (Sébastien de), aventurier espagnol, né en Estramadure, m. en 1550, prit part à la conquête du Pérou par Pizarre, fut nommé gouverneur de Quito, et occupa le Popayan, où il fonda Guayaquil.

BENALGIÆ, nom latin du pays de BENAUGES.

BENARÈS, en sanscrit *Casi* ou *Cachi* et *Waranasi*, v. de l'Hindoustan anglais (prov. du Nord-Ouest), à 640 kil. N.-O. de Calcutta, par 25° 18' lat. N. et 81° 19' long. E., sur la rive g. du Gange; 630,000 hab., dont 60,000 mahométans; les Européens résident à une petite distance de la ville, à Séroli. C'est la plus riche et la plus sainte des villes des Hindous, dont la croyance est qu'elle n'est pas sur la surface de la terre, mais sur les pointes du trident de Siva, et qu'elle fut primitivement bâtie en or; ch.-l. de prov. et de district. Siége principal de la littérature brahmanique, en même temps que métropole ecclésiastique de l'Inde. Célèbre université hindoue; collége anglais; observatoire hindou très-curieux, bâti avant la conquête musulmane par le Rajah Jeh-Singh. Nombreux temples et mosquées (la plus remarquable est celle d'Aureng-Zeyb). On y compte environ 8,000 maisons de Brahmines vivant d'aumônes. Entrepôt important de tous les produits de l'Inde, et le premier de l'Asie pour le commerce des diamants; fabr. de soieries, lainages, jouets d'enfants, etc. Cédée aux Anglais en 1775 par le Nabab d'Aoude. — Le dist. de Bénarès, qui faisait autrefois partie de la prov. d'Allahabad, compte 3,000,000 d'habitants, dont environ 200,000 mahométans. C'est une des contrées les plus florissantes de l'Inde. Jadis indépendante, elle appartint ensuite aux rois d'Aoude.

BENAUGES, *Benalgiæ* ou *pagus Benaugensis*, petit pays de l'ancien Bordelais, et dont les lieux principaux étaient : Cadillac, Cantois, Castelviel, Targon et Arbis. Il est compris auj. dans le dép. de la Gironde.

BENATEK, vge de Bohême, à 14 kil. S.-S.-O. de Jung-Bunzlau, sur la rive dr. de l'Iser; 1,000 hab. Beau château du XVIe siècle, où demeura l'astronome Tycho-Brahé.

BENAVENTE, v. d'Espagne, dans la prov. et à 63 kil. N. de Zamora; titre de duché donné en 1398 à la famille Pimentel; il appartient auj. au duc d'Ossuna. Pop. de la comm. : 2,464 hab. Monastère de Hiéronymites. — v. de Portugal, dans la prov. d'Alentejo, au N.-O. d'Evora, près du confluent du Zatas et du Tage; 2,000 hab.

BENBOW (John), amiral anglais, né vers 1650, m. en 1702. Il est surtout connu par le bombardement de St-Malo, 1693, par le siége de Dunkerque au temps de Jean Bart, et par son combat à la Barbade, 1701, contre l'escadre française commandée par Ducasse.

BENCI (François), jésuite italien, né en 1512, m. en 1594, fut élève de Marc-Antoine Muret. Il était bon orateur et bon poëte latin. On trouve dans Moréri la liste de ses ouvrages. Les plus remarquables sont : *Orationes* XXVI, Rome, 1590, in-8°; *Poemata*, ibid., même année; et les *Harangues* et les *Poésies*, imprimées ensemble, Ingolstadt, 1599, in-8. C. N.

BENCOULEN ou BEN-KOULEN, v. de l'île de Sumatra, sur la côte O.; principal établissement des Hollandais dans cette île; 10,000 hab., dont un grand nombre de Chinois. Climat très-insalubre; comm. de café, sucre, etc. Cédée aux Hollandais en 1824 par les Anglais qui s'y étaient établis en 1685; jadis dépendant de la résidence de Padang; aujourd. ch.-l. d'une résidence de 116,229 hab.

BENDA (Franz), musicien de Bohême, né en 1709, m. en 1788. Il est le fondateur d'une école célèbre de violon. — Son frère, Georges BENDA, né en 1722, m. en 1795, composa de gracieux opéras, au nombre desquels on remarque *Ariane à Naxos*. — Frédéric-Louis BENDA, fils de Georges, né à Gotha, en 1746, m. en 1792, a fait un opéra du *Barbier de Séville*, et des cantates. B.

BENDELKEND ou BUNDELKAND, angl. *Bundlecund*, vaste contrée de l'Hindoustan, dans l'anc. prov. d'Allahabad, entre 24° 3' et 26° 26' lat. N.; 75° 28' et 79° 13'

long. E.; arrosée par le Gange et très-fertile. Mines de diamants célèbres, principalement celles du plateau de Pennah. Une partie de ce pays appartient depuis 1817 à l'Angleterre; le reste est gouverné par des chefs indigènes tributaires des Anglais. Pop. 2,500,000 hab.

BENDER, en moldave *Teckin* ou *Tigino*, v. forte de la Russie d'Europe (Bessarabie), sur le Dniester, à 56 kil. S.-E. de Kichenef; 15,167 hab. Arméniens, Tartares, Moldaves et Juifs. Eglises grecque et arménienne. Commerce important. Fabr. de papier et fonderies. La vieille ville turque, au N. de la forteresse, est auj. à peu près abandonnée. C'est au petit village de Varnitza, aux environs, que Charles XII, qui s'y était retiré, après la bataille de Pultava, soutint, le 1er févr. 1713, avec 300 Suédois et quelques Polonais, puis avec 30 hommes enfermés dans sa petite maison, un siége bizarre, inutile et meurtrier, contre 8,000 Turcs qui ne triomphèrent de lui qu'à l'aide de l'incendie. C'est ce que les Suédois appellent la *Calabalique*. Prise par les Russes en 1770, et rendue aux Turcs en 1774; reprise par les Russes le 15 nov. 1789 et rendue de nouveau; reprise en 1811, Bender fut assurée à la Russie avec toute la Bessarabie par la paix de Bukharest, 1812.

BENDER-ABBASSY. *V.* GOUMROUN.

BENDER-BOUSCHER, v. de Perse, la même que ABOUSCHER.

BENDISE, déesse de la lune chez les Thraces; son culte, importé dans l'Attique, y fut confondu avec celui d'Artémise. On célébrait dans le Pirée en son honneur, le 19 et le 20 de thargélion, une fête appelée *Bendideia*.

BENDUENGIUM, nom latin de BAUDUN.

BENÈ, *Augusta Vagiennorum*, puis *Baienna*, v. du roy. d'Italie, prov. de Coni, arrondissement et à 18 kil. N. de Mondovi, entre la Stura et le Tanaro; 6,127 hab. Les Français la prirent en 1796.

BENEDETTE (le). *V.* CASTIGLIONE.

BENEDETTI (Alexandre), médecin, né à Legnano, en Lombardie, m. en 1525. Il voyagea en Grèce et servit comme médecin dans les armées vénitiennes; c'était un homme instruit, connaissant les auteurs anciens; c'est un de ceux qui ont contribué à tirer la médecine de la barbarie du moyen âge. Parmi ses ouvrages, on remarque surtout celui qui est intitulé : *De omnium morborum signis*, Venise, 1533, et Bâle, 1539, in-fol. D—G.

BENEDETTI (J.-B.), mathématicien, né à Venise, m. en 1590, élève de Tartaglia. Il publia une remarquable *Théorie de la chute des graves;* dans ses *Spéculations*, publiées en latin à Turin, 1585, il fonda la géométrie analytique, émit une foule d'idées saines en physique, et combattit les erreurs des péripatéticiens. *V.* Libri, *Histoire des Sciences mathématiques*, t. III.

BENEDETTO DA MAJANO, sculpteur florentin, né en 1444, m. en 1498. Florence est pleine de ses œuvres; on distingue les magnifiques armoires de la sacristie et le portrait du Giotto à la cathédrale, et la chaire de Ste-Croix.

BÉNÉDICTINS (Ordre des). Il fut fondé au VIe siècle par St Benoît de Nursia, qui en établit le siége principal à l'abbaye du Mont-Cassin. (*V. ce mot.*) Selon la règle du fondateur, écrite dans le but de réunir les membres épars du corps monastique en Occident, les Bénédictins, après les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, devaient partager leur temps entre la prière, le travail des mains et la culture de leur intelligence. Comme cette règle était, selon l'expression du pape Grégoire le Grand, rédigée dans l'esprit de la plus sage mesure, elle reçut bientôt dans tout l'Occident une heureuse application, et en France, où elle remplaça les institutions de Cassien et de Colomban, elle ne tarda pas à régir les monastères de Fleury-sur-Loire, de Tours, de Corbie, de Reims et de St-Bertin. Introduit en Germanie, l'ordre de St Benoît y fut surtout célèbre par les abbayes de Fulde, de Salzbourg, de Reichenau, de Prum, de Ratisbonne, de Hirschau, de Brême, de même qu'en Angleterre il vit fleurir celles de Cantorbéry, d'York, de Westminster et de St-Alban. Devenus possesseurs des terres immenses qu'ils avaient défrichées, et cultivant tout à la fois avec succès le domaine de l'art et celui de la science, les Bénédictins acquirent des richesses et une influence qui devaient inévitablement engendrer des abus; de là des réformes rendues nécessaires pour leur ordre, et dont les plus remarquables furent celles de St Benoît d'Aniane au IXe siècle, d'Eudes de Cluny au Xe, et celle de Robert de Champagne, qui, en 1098, donna naissance à la congrégation de *Cîteaux*. Il y eut aussi dans le même temps la congrégation de *Sauve-Mayor*, près de Bordeaux; celle des *Chartreux* en Dauphiné; celle de *Grandmont*, dans le Limousin. Au XIIe siècle s'élevèrent les maisons de *Fontevrault* et de *Clairvaux;* au XIIIe, celles de *Vallombreuse* en Dauphiné, du *Val-des-Choux*, près de Dijon, du *Val-des-Ecoliers*, près de Langres. Enfin de l'ordre de St Benoît sortirent : 1° la communauté de *Sainte-Justine de Padoue*, formée en 1504, et adoptée au Mont-Cassin; 2° celle de *Saint-Vannes de Verdun*, établie en 1600; 3° celle de *Saint-Maur*, instituée en 1627, dont le chef-lieu fut l'abbaye de St-Germain-des-Prés, à Paris, et à laquelle le cardinal de Richelieu, partisan de l'unité en toutes choses, obligea tous les couvents bénédictins du royaume de se rattacher. Les Feuillants, institués au XVIe siècle, s'établirent à Paris en 1687. Les Camaldules, les Célestins, etc., se rattachent encore à l'ordre de St Benoît. — Le *Dom* (*Dominus*), qui précède le nom des Bénédictins, était adopté par eux comme un signe de la noblesse de leur congrégation. — Aucun ordre religieux ne donna à l'Église ni au monde savant plus de personnages célèbres; suivant le calcul de Fessler, il a fourni 24 papes, 200 cardinaux, 1,600 archevêques, 4,000 évêques, 1,500 saints canonisés et 5,000 bienheureux, 43 empereurs, 44 rois, 15,700 écrivains. La seule congrégation des Bénédictins français de St-Maur a mis au jour, entre autres ouvrages de haute érudition : *Gallia Christiana; Annales ord. Bened.; Acta sanctorum; Art de vérifier les dates, Histoire littéraire de la France; Spicilegium; Historiens de la France; Monuments de la France; De re Diplomatica, Histoire de Paris;* enfin les belles éditions des Pères de l'Église, format in-fol. Avant 1789, les Bénédictins dirigeaient 6 écoles célèbres, Sorrèze, Rebais, Beaumont, Pont-Levoy, Dôle, et Auxerre. Comme tous les autres ordres religieux, celui des Bénédictins est auj. déchu de son ancienne splendeur. Il avait eu au XVe siècle plus de 15,000 maisons; la réformation ne lui en laissa que 5000. Des nombreux couvents qu'il possédait, les plus remarquables qui lui restent maintenant sont les abbayes du Mont-Cassin, de la Cava, et de Monte-Vergine en Italie; de Mont-Serrat et de Valladolid en Espagne; de St Florian en Autriche, et de Martinsberg en Hongrie. En France, où il fut supprimé par décret de l'Assemblée constituante (19 juin 1790), il a vu tomber toutes ses maisons, et ce n'est qu'à Solesmes (Sarthe) qu'on a essayé, de nos jours, de former un établissement où quelques ecclésiastiques, sous la direction de D. Guéranger, se sont réunis pour continuer les glorieux et impérissables travaux des Bénédictins. — Les Bénédictins portaient une robe d'étoffe commune et de couleur foncée, attachée aux reins avec une ceinture grossière; par-dessus, pour les travaux extérieurs, un scapulaire sur les épaules, avec capuchon couvrant leur tête rasée. Ceux du Mont-Cassin conservèrent la robe et le scapulaire de drap noir; ceux de Cîteaux et de Clairvaux, adoptèrent la robe blanche, avec scapulaire noir (si ce n'est en officiant). De là les dénominations de *Bénédictins noirs* et *Bénédictins blancs*. — Les religieuses qui suivirent la règle de St Benoît s'appelèrent *Bénédictines;* leurs plus anciens couvents sont celui de Ste-Croix de Poitiers, fondé en 544 par Radegonde, femme de Clotaire Ier, et celui de Chelles, construit vers 670 par Bathilde, veuve de Clovis II. Il y en eut à Montmartre, à la Trinité de Caen, à Saintes. On trouvait à Paris avant 1789 : les *Bénédictines de la Ville-l'Evêque*, au coin des rues de Suresne et de la Madeleine; *les Bénédictines anglaises*, au faub. St-Marcel; les *Bénédictines de Notre-Dame-de-Liesse* (auj. hôpital Necker); et les *Bénédictines de Notre-Dame-de-Consolation*, rue du Cherche-Midi. Leur costume était la robe noire et le scapulaire noir. D—T—R.

BÉNÉFICE, *Beneficium*, promotion à un grade dans la milice, faite chez les Romains en faveur d'un soldat ou d'un officier par un général, un gouverneur de province, ou un empereur. — Concessions de terres aux soldats vétérans. Elles se perpétuèrent sous le gouvernement féodal, et furent appelées *bénéfices militaires*. — Exemption de charges, concession gratuite d'eau des aqueducs publics, enfin don de tout ce que l'empereur détachait de son domaine. C. D—Y.

BÉNÉFICE, nom que portait, dans la langue du moyen âge, la terre donnée par les rois ou les chefs de guerre à leurs *Leudes* (*V.* LEUDES), en récompense de leurs services; elle tenait lieu des haches d'armes et des chevaux que distribuaient les anciens Germains, avant l'invasion du Ve siècle. Le possesseur de bénéfice était astreint au service militaire et à des redevances en argent ou en nature. La terre bénéficiaire, d'abord amovible et temporairement concédée, devint bientôt viagère, puis héréditaire; la *prescription trentenaire* de Clotaire Ier (5?0), le traité d'Andelot (587), le Champ-de-Mars de Paris (614), le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise (877), et plus encore la longue possession et la force aidèrent à cette transforma-

tion. Au IXe siècle, le nom de *bénéfice* fut remplacé par celui de *fief*. B.

BÉNÉFICE. Dans la langue de l'Église, ce mot a désigné un archevêché, un évêché, une cure, un canonicat, un diaconat, une prébende, une abbaye, un prieuré. Les 6 premiers étaient dits *bénéfices sacerdotaux;* ils avaient charge d'âmes. Les 2 derniers n'étaient souvent que des *bénéfices simples*, n'entraînant que les obligations du bréviaire. Le Concordat de 1516 réservait le tiers de ceux-ci aux gradués. Les titres de bachelier, de licencié et de docteur en théologie ne supposaient nécessairement ni les vœux ni les ordres ecclésiastiques : mais les gradués qui se mariaient renonçaient par cela même à tout bénéfice, excepté le cas des *Indultaires* (*V.* INDULTAIRES) du parlement de Paris. En général, les bénéfices *non consistoriaux* (c.-à-d. que le pape ne conférait pas en consistoire, comme il conférait les archevêchés, évêchés et un petit nombre de grandes abbayes) étaient à la nomination des évêques du diocèse, ainsi que les bénéfices simples. Quelques provinces, la Bretagne, le Roussillon, les Trois-Évêchés, étaient exemptées du privilége des gradués. On appelait, avant 1789, *feuille des bénéfices*, la liste des bénéfices vacants à la nomination du roi. Les bénéfices ecclésiastiques furent supprimés en France par un décret de l'Assemblée constituante, le 2 novembre 1789, et l'État se chargea de pourvoir aux frais du culte, à l'entretien du clergé et au soulagement des pauvres, triple but de l'établissement des bénéfices. B.

BÉNÉFICE DE CLERGIE, immunité ecclésiastique en vertu de laquelle les évêques, en France et en Angleterre, pouvaient réclamer comme *clerc* tout condamné à mort qui savait lire, et l'employer dans leur diocèse; il n'y avait d'exception que pour le crime de haute trahison envers le roi. — Les membres des Universités, maîtres ou écoliers, jouissaient aussi du *bénéfice de clergie*, c.-à-d. qu'ils étaient exempts de la juridiction civile séculière et ne pouvaient être traduits que devant les tribunaux ecclésiastiques. B.

BÉNÉFICIAIRE, *Beneficiarius*, soldat ou officier romain qui avait reçu un *beneficium*. Un citoyen romain pouvait seul être bénéficiaire, et il était inscrit comme tel au trésor public. Il ajoutait souvent à sa qualité le titre du magistrat qui l'avait gratifié; ainsi : *beneficiarius consulis, proconsulis, prætoris* (*inscript.*). — Soldat libéré du service par congé honorable. — Officier public qui dressait les actes de bénéfices. — Sous les derniers empereurs, collecteur des impôts. C. D—Y.

BENEHARNUM, v. de l'anc. Novempopulanie, dans le S.-O. de la Gaule, chez les *Tarbelli;* auj. NAVARREINS. Peut-être est-ce son nom qu'on retrouve dans le nom moderne de BÉARN.

BÉNÉVENT, *Beneventum*, v. forte d'Italie, anc. délégation pontificale enclavée dans le roy. de Naples; aujourd'hui ch.-l. d'une prov. du roy. d'Italie; à 200 kil. S.-E. de Rome, au confluent du Sabbato et du Calore; 18,882 hab. Archevêché érigé en 969. On y remarque la cathédrale, le bel arc-de-triomphe de Trajan (*Porta Aurea*). — Fondée, dit-on, par l'Étolien Diomède, après la guerre de Troie, cette ville grecque porta d'abord le nom grec de *maloeis* ou *maloentos* (riche en troupeaux), et elle appartint plus tard aux Hirpins, l'un des peuples de la Confédération samnite. En 269 av. J.-C., les Romains prirent et colonisèrent cette place, sous les murs de laquelle ils venaient de battre Pyrrhus (276); mais trouvant son nom latin de mauvais présage (*malus eventus, malus ventus*), ils l'appelèrent *Beneventum*. Au moyen âge, elle resta d'abord à l'empire d'Orient, fut saccagée par le Goth Totila en 545, prise par le roi lombard Autharis en 589, ou peut-être même par Alboin dès 568; et c'est alors que naquit le duché de Bénévent. A demi indépendant des rois lombards, et souvent en guerre avec les Grecs, dont il coupait les dernières possessions italiennes en deux parties, ce duché, contraint, après la chute du royaume lombard (774), de se reconnaître tributaire de Charlemagne (782, 787), s'affranchit bientôt, sous ses successeurs, de la suprématie carlovingienne. En 840, il fut démembré en deux, duché de Bénévent, duché de Salerne; et le comte de Capoue, qui en relevait, s'arrogea l'indépendance. Souvent attaqué par les Sarrasins, à qui ces divisions avaient ouvert les deux principautés, et toujours en lutte avec l'empire d'Orient, le duché de Bénévent fut donné en 1052 par l'empereur Henri III au pape Léon IX, son cousin, mais resta cependant à ses princes sous la suzeraineté du St-Siége. En 1077, le Normand Robert Guiscard s'empara du duché, et laissa la ville au pape. En 1266, Charles d'Anjou battit son rival, Manfred, près de Bénévent. En 1806 cette ville fut donnée par Napoléon Ier à Talleyrand, avec le titre de prince de Bénévent; elle fut rendue au Saint-Siége en 1814; au roy. d'Italie en 1860. *V. Supplém.* R.

BÉNÉVENT-L'ABBAYE, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. et à 26 kil. N.-N.-O. de Bourganeuf, à 348 de Paris. Comm. de peaux; fabr. de belles poteries de grès; 1,304 hab.

BENEVOLENCES. Les Anglais nomment ainsi des contributions, primitivement volontaires, qui devinrent sous Edouard IV des impôts forcés et abusifs. Richard III dut y renoncer par suite de l'indignation du Parlement convoqué une seule fois sous son règne.

BENEVOLI (Horace), compositeur, né à Rome en 1602, m. en 1672. Il fut maître de chapelle à St-Louis-des-Français, à Ste-Marie-Majeure et au Vatican. Il eut l'art d'écrire pour un très-grand nombre de voix; ses messes à 4, 5, 6, 8 et même 12 chœurs sont disposées avec une adresse remarquable. B.

BENEZET (Antoine), philanthrope, né en 1713 d'une famille de St-Quentin, réfugiée à Londres depuis la révocation de l'édit de Nantes, m. en 1784. Il prit un des premiers la défense de la liberté des nègres, dans sa *Relation hist. de la Guinée*, 1762, et dans son *Tableau de l'état misérable des nègres*, 1767. Il fonda et dirigea à Philadelphie une école pour l'instruction des noirs.

BENFELD, ch.-l. de cant. (Bas-Rhin), arr. et à 13 kil. N.-N.-E. de Schelestadt; sur l'Ill et sur le chemin de fer de Strasbourg à Bâle; 2,638 hab. Fabr. de tôles.

BENGALE, prov. de l'anc. Empire Mogol dans l'Hindoustan, auj. appartenant à l'Angleterre et comprise dans la présidence du Bengale. Ch.-l. Calcutta. Superf., 215,000 kil. carrés; pop., 30,000,000 d'hab. Sol d'une extrême fertilité, arrosé par le Gange, le Brahmapoutra, et leurs affluents. Climat très-chaud, mais humide et malsain; culture du riz, céréales, cannes à sucre, tabac, opium. Industrie active : élève de vers à soie; tissus de coton et de soie. — Conquis en 1203 par les Afghans, le Bengale devint en 1340 un royaume indépendant, et fut soumis en 1558 au sultan de Delhi; les Anglais s'en emparèrent en 1765. Auj. l'héritier des souverains indiens conserve son titre, et reçoit de l'Angleterre une pension de 224,035 liv. st. (5,600,875 fr.). La langue du Bengale est le *Bengali*, dérivée du sanscrit.

BENGALE (Présidence du) ou de CALCUTTA, une des six grandes divisions de l'Hindoustan anglais, et la plus riche. Capitale, Calcutta; s'étendant du pied de l'Himalaya aux bouches du Mahanaddy, entre 19° 30'-27° 58' lat. N., et 80°-93° 40' long. E. Jadis elle comprenait deux grands gvts : le Bengale propre, à l'E. du confluent de la Sona et de la Gogra dans le Gange jusqu'à Malacca, et la vice-présidence d'Agra depuis ces confluents jusqu'à l'Himalaya. Depuis que ce pays est passé de la souveraineté de la compagnie sous l'autorité directe de la Couronne (1858), la présidence du Bengale se compose des anciennes provinces de Bengale, Bahar, Assam, et Orissa. Superf., 662,000 kil. carr.; population, 43,000,000 d'hab. Grande variété de sol et de climat : riz, indigo, opium, céréales. Commerce immense. — L'ancienne présidence du Bengale forme, outre la présidence actuelle, celles des Provinces Nord-Ouest (1858), de Birmanie, et des Provinces Centrales (1862).

BENGALE, vaste golfe de la mer des Indes, par 78°-96° long. E., 8°-23° lat. N.; sépare les deux presqu'îles indiennes, s'étend entre le Bengale au N., l'Indo-Chine angl. à l'E., où il forme le golfe de Martaban, et les côtes d'Orissa et de Coromandel à l'O. Entre autres rivières, il reçoit au N. les eaux réunies du Gange et du Brahmapoutra; à l'E. l'Arakan, l'Iraouadi et le Salouen; à l'O. le Godavery et la Chrichna si riche en diamants et en pierres précieuses. Iles principales : les îles Andaman et Nicobar, vers la côte E.; Ceylan, à la pointe S.-O.; la partie N. de Sumatra, et un grand nombre de petites îles, comme Poulo-Pinang ou Prince-de-Galles, l'archipel de Mergui, etc. C'est le *Gangeticus sinus* des anciens. Sa longueur est d'environ 1,600 kil., sa plus grande largeur de 1,900 kil. M—N.

BENGAZY ou BENGHAZY, v. de l'État de Tripoli; port encombré sur la côte E. du golfe de la Sidre, à 260 kil. O.-S.-O. de Derna; 5,000 hab. C'est l'anc. *Bérénice*, l'une des 5 villes de la Pentapole, aux environs de laquelle on place le fameux Jardin des Hespérides. On ne voit aucune ruine apparente de ville antique; mais des fouilles peu profondes en mettraient à découvert de nombreux vestiges; ch.-l. de la prov. de Barca.

BENGUELA, contrée de la Guinée méridion., entre l'Angola et le Matamba, le désert, le pays des Cimbebas et l'Atlantique; elle a environ 730 kil. sur 450, et comprend le roy. de son nom, avec beaucoup de tribus indépendantes.

Les Portugais y possèdent de nombreux établissements maritimes. Ce pays, malsain sur les côtes, peu connu à l'intérieur, possède une végétation très-riche et de grandes richesses minérales, entre autres une mine de salpêtre. On rencontre à Benguéla tous les animaux féroces de l'Afrique et de grands troupeaux de moutons et de chèvres. Ses habitants sont des plus barbares de l'Afrique.

BENGUÉLA OU SAN-FELIPE-DE-BENGUÉLA, v. du roy. de Benguéla, dans la Guinée inférieure, sur l'Océan Atlantique; 4,200 hab. Ch.-l. des établissements portugais de ce pays, peuplés de 221,990 hab.; lieu de déportation.

BENGUÉLA-LA-VELHA, port sur l'Atlantique, à 150 kil. N. de la précédente.

BEN-HADAD. *V.* BENADAD.

BENI ou BENY, *fils* en arabe. Ce mot précède ordinairement les noms de tribus. Ex. : Beny-Khaled, *les fils* (ou la tribu) de *Khaled.*

BENI-HASSAN, prov. de l'empire de Maroc, sur l'Atlantique; 300,000 hab. Ch.-l. Salé. — vge d'Egypte, au S.-E. de Minyéh, sur le Nil; hypogées ou grottes pleines d'anc. peintures égyptiennes.

BENI, riv. de l'Amérique du S.; source dans le plateau de Titicaca; cours de 1,200 kil. Elle forme, par sa réunion avec l'Apurimac, l'Ucayalé.

BENI, prov. de la Bolivie. *V. Supplément.*

BENI (Paul), littérateur italien, né à Candie vers 1552, m. en 1625. Il se faisait appeler *Eugubinus*, parce qu'il fut élevé à Gubbio, en Italie (prov. de Pérouse). Ses écrits soulevèrent de vives controverses; dans une *Comparaison d'Homère, de Virgile et du Tasse*, Padoue, 1607, in-4°, il soutint la supériorité de l'auteur de la *Jérusalem;* dans l'*Anti-Crusca*, 1612, il défendit encore le Tasse contre l'Académie de la Crusca, dont il critiqua amèrement le *Vocabulaire*, et ne ménagea ni Dante ni Boccace; dans ses 4 liv. *De historiâ conscribendâ*, Venise, 1614, il s'en prit à Tite-Live. Il a laissé aussi des commentaires sur le *Timée* de Platon, sur la *Poétique* d'Aristote, sur la *Jérusalem*, etc. B.

BÉNIGNE (Saint), apôtre de la Bourgogne, martyrisé à Dijon vers 179. Il était, dit-on, disciple de St Polycarpe. Fête, le 1er novembre. On lui éleva à Dijon une magnifique église.

BENIN, v. capitale du roy. de son nom dans la Guinée supérieure, sur la Formosa (bras du Niger); à 130 kil. de l'Atlantique; 15,000 hab. Commerce important; ville plus régulière et plus avancée en civilisation que les autres villes nègres de la côte. Le royaume de Benin s'étend sur la côte N. du golfe de Guinée, entre 4° et 9° de lat. N. environ. Découvert par le Portugais J. d'Aveiro en 1484. On le croit très peuplé. Ses hab. sont des nègres fétichistes. Les sacrifices humains y sont en usage, et il s'y fait encore un grand commerce d'esclaves pour les autres roy. d'Afrique, le Brésil, et Cuba. Le voyageur Belzoni, parti pour explorer ce pays peu connu, mourut en 1823 près de Benin.

BENINCARLO, v. d'Espagne, dans la prov. et à 48 kil. N.-N.-E. de Castellon-de-la-Plana, sur la Méditerranée; assiégée par Cabrera en 1838. Commerce de vins, qu'elle exporte à Bordeaux. Pop. de la commune : 6,060 hab.

BENINCORI (Ange-Marie), compositeur italien, né à Brescia en 1770, m. en 1821. Élève de Rolla pour le violon, et de Cimarosa pour la composition, il eut cependant peu de succès au théâtre; ce fut lui qui termina *Aladin* ou *la Lampe merveilleuse*, grand opéra laissé inachevé par Nicolo. Ses quatuors méritent d'être cités après ceux d'Haydn et de Mozart. B.

BENIN-D'AZY (SAINT-), ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. et à 19 kil. E. de Nevers; 532 hab. Forges.

BENIOWSKI (Maurice-Auguste de), aventurier hongrois, né en 1741, à Verbova, m. en 1786. Il fut un des chefs de la confédération de Bar formée en Pologne contre la Russie, 1768, et tomba au pouvoir des Russes, qui l'exilèrent au Kamtchatka. Il s'en échappa, 1771, en enlevant Aphanasie, fille du gouverneur Niloff, gagna Formose, Macao, puis la France, et alla fonder une colonie à Madagascar, 1774. Persécuté par le ministère français, il organisa en Angleterre et en Amérique une expédition pour conquérir cette île, et fut tué dans un engagement. Ses *Voyages et Mémoires*, écrits en français par lui-même, ont été publiés à Paris, 1791, 2 vol. in-8°. Kotzebue a mis en scène Beniowski, dont les aventures font également le sujet d'un opéra-comique de Duval et Boïeldieu. B.

BENI-SOUEYF ou BENISUEFF, v. d'Egypte, à 90 kil. S. du Caire, sur la rive g. du Nil; place de garnison; comm. de transit très-actif; entrepôt des produits de la vallée du Fayoum : 6,000 hab.; ch.-l. de la Moyenne-Égypte.

BENIVIENI (Antoine), médecin de Florence, m. en 1502. Sa vie est peu connue; on sait qu'il fut lié avec Marsile Ficin et Ange Politien; c'était un bon observateur, qui chercha à tirer la médecine des théories des Arabistes. On n'a de lui qu'un ouvrage intitulé : *De abditis nonnullis ac mirandis morborum et sanationum causis*, Florence, 1506 et 1507, in-4°. D—G.

BENJAMIN, le 12e et dernier des enfants de Jacob, né à Bethléem, vers l'an 2,300 av. J.-C. Rachel mourut en le mettant au monde. Jacob, envoyant ses autres fils en Egypte pour chercher du blé pendant une famine, le retint seul auprès de lui. La *Genèse* (XXXV sqq.) raconte comment Joseph, ministre de Pharaon, le fit venir et l'accueillit avec une grande joie. Le nom de Benjamin fut donné à une tribu de la Palestine, située entre celles de Juda au S., de Dan à l'O., d'Ephraïm au N., et le Jourdain à l'E. Villes : Jérusalem, Jéricho, Béthel, et Gabaon.

BENJAMIN (St), martyr en Perse en 424. Fête le 31 mars.

BENJAMIN DE TUDELA, fils d'un rabbin juif, était ou vivait à Tudela, en Navarre. Il parcourut, de 1156 ou 1160 à 1173, la plus grande partie du monde connu, la France, l'Italie, l'Empire grec, la Syrie, la Phénicie, la Palestine, la Mésopotamie, la Perse, l'Éthiopie, et l'Égypte. La relation de ses voyages, imprimée en hébreu (Constantinople, 1543), a été traduite en latin (Leyde 1633); et en français (Amsterd. 1734, 2 vol. in-8°), traduction réimprimée deux fois à Paris, en 1830 et 1855. R.

BENJAMIN CONSTANT. *V.* CONSTANT.

BENJERMASSING, v. de l'île Bornéo, sur la côte S.-E., près de l'embouchure d'une riv. de même nom, où est Tiebonje, son port. Forteresse hollandaise. Comm. actif avec la Chine; export. de diamants, or, camphre, poivre; ch.-l. de la résidence holland. de la *Côte Est et Sud;* 568,490 hab.

BEN-JOHNSON. *V.* JOHNSON.

BENKEN, petite v. de Suisse, cant. de Zurich, sur le flanc méridional d'un coteau couvert de vignes; 590 hab. réformés. En 1799, les armées française, russe et autrichienne se livrèrent deux combats dans les environs.

BENKENDORF, famille russe d'origine allemande, appartenant auj. à la noblesse de Livonie. Ses plus illustres membres sont :

BENKENDORF (Louis-Ernest de), général de cavalerie saxon, né à Anspach en 1711, se signala par sa bravoure dans les guerres de Silésie et de Sept Ans, surtout dans les batailles de Kesseldorf et de Kollin. Il mourut en 1801. E. S.

BENKENDORF (Alexandre), né en Esthonie en 1784, m. en 1844, prit part aux campagnes de l'armée russe en Allemagne et en France. Lors de la rébellion militaire qui eut lieu en 1825, il donna des preuves de dévouement à l'empereur Nicolas Ier, qui le nomma son aide de camp, chef de la gendarmerie, commandant du quartier général impérial, directeur de la police à la chancellerie, comte et sénateur. — Sa sœur est fort connue dans le monde diplomatique sous le nom de princesse de Lieven. B.

BEN-LOMOND, montagne d'Écosse (comté de Stirling), à l'extrémité S.-O. des Grampians, à l'E. du lac Lomond. La vue s'étend de là sur l'Atlantique, Édimbourg et Glasgow; 971 mèt. de hauteur.

BENNAVENTUM, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Cornavii, auj. *Daventry*, dans le comté de Northampton.

BENNE, petit pays de l'anc. Gascogne, et dont les lieux principaux étaient : Castets, dans l'arr. de Dax, et Magesc, dans le canton de Soustons (Landes).

BENNET (Henri), comte d'Arlington, ministre d'État et pair d'Angleterre, né en 1618 à Arlington (Middlesex), m. en 1685. Il combattit pour la cause de Charles Ier, émigra après la guerre civile, revint avec Charles II, et fit partie, en 1670, du ministère de la *Cabal.* En 1674, il fut nommé lord-chambellan. On a de lui un recueil de lettres, 1701, 2 vol. in-8°. B.

BENNETT (Agnès-Maria), romancière anglaise, née vers 1760, m. à Brighton en 1808. On a traduit en français plusieurs de ses ouvrages : *Anna ou Mémoires d'une héritière galloise, la Jeune mendiante et ses bienfaiteurs, Agnès de Courcy, Aventures à l'étranger, Henri Bennett et Julie Johnson, l'Orpheline du presbytère, Beauté et laideur*, etc.

BEN-NEVIS, mont. d'Écosse (comté d'Inverness), dans la chaîne des Grampians; 1,331 mèt. d'élévation. C'est le point culminant de la Grande-Bretagne.

BENNINGSEN (Levin-Aug.-Théophile, comte de), général russe, né à Brunswick en 1745, entra en 1759 au service du Hanovre, et en 1773 au service de la Russie. Il se signala dans les campagnes contre les Polonais et les Perses, et était en grande faveur auprès de Catherine II. Il fut un des chefs de la conspiration contre Paul Ier. Sous Alexandre, il obtint le commandement de

l'armée du Nord, 1805. En 1807, il perdit la bataille d'Eylau et donna sa démission, qui pourtant ne fut pas acceptée par l'empereur. Dans la campagne de 1812, il se signala par de nouveaux succès : il battit Murat à Woronowa. En 1813, il commanda la réserve en Saxe, et prit une part active à la bataille de Leipsick. Il mourut aveugle, en 1826, dans sa terre en Hanovre. E. S.

BENNINGTON, v. des États-Unis (Vermont), à 60 kil. N.-E. d'Albany, sur le Hoosack; 4,000 hab. Défaite des Anglais par le général Stark, 16 août 1777.

BENNON (Saint), évêque de Misnie, en Saxe, né en 1011 à Hildesheim, m. en 1107. Il embrassa d'abord le parti de l'empereur Henri IV contre Grégoire VII, et se déclara ensuite en faveur du pape. En 1523, il fut canonisé par Adrien VI.

BENOIST, trouvère anglo-normand du XII^e siècle, contemporain et rival de Wace. Il a laissé une *Chronique des ducs de Normandie*, en 46,000 vers de 8 syllabes, depuis les premières invasions normandes jusqu'à 1137, publiée par Fr. Michel, Paris, 1836-8, 2 vol. in-4°. Quelques critiques ont pensé qu'il était le même que Benoît de Sainte-Maure, auteur d'un long *Roman de Troie*. On l'a confondu aussi avec un autre Benoît, qui écrivit une *Vie de T. Becket*. A. G.

BENOIT (Saint), né en 480 à Nursia en Ombrie, d'une famille noble et chrétienne, m. en 543. Il étudia d'abord à Rome, où, dès l'âge de 17 ans, le spectacle de la corruption païenne lui inspira le dégoût du monde. Il se retira dans la solitude de *Sublaqueum* (auj. Subiaco), à 40 milles de Rome. Il y demeura trois ans inconnu; la réputation de ses vertus attira autour de lui de nombreux disciples. La persécution le menaçant, il quitta le pays, et alla, en 529, fonder au Mont-Cassin (*V. ce mot*) l'ordre célèbre qui, de son nom latin *Benedictus*, fut appelé ordre des Bénédictins (*V. ce mot*). Totila, roi des Ostrogoths, vint l'y visiter, et ne s'offensa pas des reproches qu'il lui adressa au sujet de son arianisme et de ses désordres. S^t Benoît, dont les disciples Maur et Placide avaient déjà, de son vivant, fondé des monastères bénédictins en France et en Sicile, mourut au Mont-Cassin. Fête le 21 mars. Sa règle, accompagnée d'un commentaire par D. Calmet, a été publiée en 1734, Paris, 2 vol. in-4°, et sa vie a été écrite par D. Mège, 1690, in-4°. D—T—R.

BENOIT D'ANIANE (Saint), réformateur de la discipline monastique, né en Languedoc vers 750, m. en 821. Fils d'Aigulfe, comte de Maguelonne, il avait été échanson de Pépin et de Charlemagne. En 774, il quitta la cour, et se retira dans l'abbaye de Saint-Seine. Il fonda, en 780, à Aniane (Hérault), un monastère de bénédictins réformés, et fit adopter sa réforme en Provence et en Languedoc. Louis le Débonnaire le chargea de l'inspection de toutes les abbayes de l'empire, et, voulant l'avoir toujours près de lui, lui fit bâtir le monastère d'Inde, près d'Aix-la-Chapelle. S^t Benoît d'Aniane fut le principal auteur des canons du concile d'Aix-la-Chapelle, 817, pour la réformation des bénéficiers et des moines; il reste de lui : *Codex regularum*, Paris, 1663; *Concordantia regularum*, Paris, 1638; 4 *opuscules* contre Félix, évêque hérétique d'Urgel. — Fête, le 12 février.

BENOIT LÉVITA. *V.* DÉCRÉTALES.

BENOIT I^{er}, pape, surnommé BONOSE, de 574 à 578. Il consola Rome de la famine et de la peste.

BENOIT II, pape de 684 à 685, a été mis par l'Église au nombre des saints. Il répara les églises de S^t-Pierre, S^t-Valentin et S^{te}-Marie.

BENOIT III, pape de 855 à 858. Élu malgré les empereurs Lothaire et Louis le Germanique, il fut assailli dans Rome par l'antipape Anastase, cardinal-prêtre du titre de S^t-Marcel, mais bientôt délivré par le peuple. C'est avant lui qu'on a placé la fable de la papesse Jeanne. Sous son pontificat, le *denier de S^t Pierre* fut établi dans le royaume d'Essex en Angleterre.

BENOIT IV, pape de 900 à 903. Il fut impuissant à corriger les mœurs dépravées de son temps.

BENOIT V, pape de 964 à 965. Assiégé dans Rome et pris par l'empereur Othon le Grand, qui lui opposait Léon VIII, il mourut captif à Hambourg.

BENOIT VI, pape de 972 à 974, fut renversé par l'antipape Boniface VII, et étranglé dans le château S^t-Ange.

BENOIT VII, pape de 975 à 984, eut aussi à lutter contre l'antipape Boniface VII et contre les simoniaques.

BENOIT VIII, pape de 1012 à 1024, chassé par un antipape nommé Grégoire, fut réintégré par l'empereur Henri II. Il repoussa une incursion des Sarrasins, s'appuya sur les Allemands et sur les aventuriers normands pour contenir les Grecs du midi de l'Italie, et rendit des ordonnances contre le mariage des prêtres.

BENOIT IX, fils d'Albéric, comte de Tusculum, et neveu des papes Benoît VIII et Jean XIX, avait à peine 12 ans quand le crédit et l'or de sa famille l'élevèrent sur le saint-siége, 1033. Chassé deux fois pour ses déportements et deux fois rétabli, 1038, 1044, il abandonna le pontificat en 1045, le reprit pourtant à la mort de Clément II, 1047, n'y renonça décidément que l'année suivante, et mourut vers 1054. *V.* GRÉGOIRE VI et les antipapes SYLVESTRE III et JEAN XX. R.

BENOIT X, antipape (Jean, évêque de Vellétri, surnommé *mincio* ou stupide). Placé sur le saint-siége par une troupe de factieux à la mort d'Étienne IX, 1058, il y renonça de lui-même au bout de 10 mois, 1059. Il a, bien qu'à tort, un rang numérique dans la suite des papes de ce nom. R.

BENOIT XI (Saint), né à Trévise en 1240, m. en 1304. Fils d'un berger, il devint général des Frères-Prêcheurs, puis pape de 1303 à 1304. Dans son désir de la paix, qu'il aurait voulu faire régner dans toute l'Europe, il rendit aux Colonna une partie de leurs possessions, et leva toutes les excommunications prononcées dans les démêlés de Boniface VIII avec la France, mais en en prononçant de nouvelles contre Nogaret et Sciarra Colonna pour l'attentat d'Anagni. Canonisé par Benoît XIV. R.

BENOIT XII (Jacques DE NOVELLÈS, surnommé *Fournier*), né dans le comté de Foix, 3^e pape d'Avignon (1334-42). Il songea à retourner dans ses États; mais les dissensions qui les déchiraient et la ruine presque complète de l'autorité pontificale dans la plupart des villes le forcèrent à rester en France. Les menaces de Philippe VI et l'opposition des cardinaux français, en l'empêchant de se réconcilier avec l'empereur Louis V, poussèrent l'Allemagne, 1338, à une déclaration solennelle contre les prétentions que Jean XXII avait récemment renouvelées. (*V.* PRAGMATIQUE.) Souverain sans puissance et pontife sans liberté, Benoît XII put du moins se signaler par son horreur du népotisme, par ses excellents choix dans les nominations ecclésiastiques et par une réforme des ordres religieux. R.

BENOIT XIII, antipape (Pierre de Luna), né d'une illustre famille d'Aragon vers 1334, fut élu par les cardinaux d'Avignon à la mort de l'antipape Clément VII, 1394. Bien qu'avant son élection il se fût engagé par serment à travailler à l'extinction du schisme, fallût-il abandonner le pontificat, rien ne put le faire renoncer à sa dignité, une fois obtenue. Les prières des princes et de l'Église, le retrait d'obédience que décidèrent tour à tour les conciles du clergé gallican, 1398, 1406, 1408, et le roi Charles VI, de 1398 à 1403; le siége d'Avignon que vint faire, pour l'y contraindre, le maréchal de Boucicaut, 1398-99, et la demi-captivité où on le retint ensuite 4 ans dans cette ville, 1399-1403; l'abandon de ses cardinaux eux-mêmes, qui se joignirent à ceux de Rome, lorsqu'en 1408 une nouvelle expédition de Boucicaut l'eut forcé à fuir en Catalogne, puis à Perpignan; la déposition et l'excommunication prononcées contre lui aux conciles de Pise et de Constance, 1409, 1417, tout échoua devant l'inflexible entêtement de l'égoïste vieillard. Retiré à Peniscola, où Alphonse V d'Aragon lui avait donné un asile, il soutint ses prétentions jusqu'à la dernière heure : mais quand il mourut, en 1424, tous ses partisans l'avaient abandonné, et il n'avait plus que deux cardinaux dans son obédience. R.

BENOIT XIII (Pierre-François Orsini), né à Gravina en 1649, pape de 1724 à 1730. Modèle de toutes les vertus, mais presque octogénaire, il abandonna les affaires au cardinal Coscia, de Bénévent, dont les rapines augmentèrent encore les anciennes dettes de l'État et mécontentèrent les Romains. R.

BENOIT XIV (Prosper Lambertini), né à Bologne en 1675, pape de 1740 à 1758. Modéré et ami de la paix, il fit à plusieurs cours catholiques quelques concessions sur des points disciplinaires; mais, défenseur de la pureté du dogme, il confirma en 1756 la bulle *Unigenitus*. (*V.* CLÉMENT XI.) Quand il mourut, il venait, à la demande du ministre Pombal, de charger le cardinal Saldanha d'inspecter et de réformer les maisons portugaises des Jésuites, 1758. Il améliora l'état des finances pontificales, embellit Rome, protégea le commerce, l'agriculture, les arts et les lettres; il a laissé lui-même de savantes et volumineuses productions. R.

BENOIT (René), théologien, né à Savenières près d'Angers en 1521, m. en 1608. Une trad. de la Bible qu'il publia, 1566, fut censurée par la Sorbonne et par Gré-

goire XIII comme entachée de calvinisme. Il n'en devint pas moins doyen de la faculté de théologie de Paris et curé de St Eustache. Henri IV, à la conversion duquel il avait contribué, le prit pour confesseur, mais ne put lui obtenir les bulles pour l'évêché de Troyes. Benoît fut appelé le *pape des halles*, à cause de son influence sur les marchands de sa paroisse. B.

BENOÎT (Michel), missionnaire jésuite, né à Autun en 1715, m. à Pékin en 1774. Il introduisit en Chine l'usage des jets d'eau et des applications diverses de l'hydraulique, le télescope à réflexion, la machine pneumatique, la gravure au burin et à l'eau-forte, les presses en taille-douce; corrigea toutes les cartes et sphères de l'empire, et fit exécuter, par ordre de Kien-Long, une grande carte de la Chine en 104 feuilles.

BENOÎT (SAINT-), v. et port sur la côte S.-E. de l'île de la Réunion; à 40 kil. de St-Denis, et à l'embouchure de la riv. des Marsouins; 11,400 hab., en majorité nègres et mulâtres.

BENOÎT-DU-SAULT (SAINT-), ch.-l. de cant. (Indre), arr. et à 33 kil. S.-E. du Blanc; 1,004 hab. Forges.

BENOÎT-SUR-LOIRE (SAINT-). *V.* FLEURY-SUR-LOIRE.

BENOÎT (val), *vallis Bodonensis*, petit pays de l'anc. Dauphiné, et dont les lieux principaux étaient : Ste-Jalle, Montréal et Curnier (Drôme).

BENOZZO GOZZOLI. *V.* GOZZOLI.

BENPOUR ou BUGPOUR, v. forte du Béloutchistan, ch.-l. de la prov. de Kouhistan, au milieu d'un pays désert et stérile.

BENSERADE (Isaac de), né en 1612 à Lyons-la-Forêt, m. en 1691, vint à Paris, où il débuta par de mauvaises pièces de théâtre : *Cléopâtre, la Mort d'Achille, Iphis et Jante, Gustave, Méléagre*, imprimées in-4° de 1636 à 1641. Son ingénieuse facilité à composer des vers pour Louis XIV et pour les personnes qui figuraient dans les ballets royaux en fit le poëte de la cour. Son sonnet sur *Job*, comparé à celui de Voiture sur *Uranie*, eut l'honneur d'exciter une guerre littéraire qui partagea la France en deux camps. L'Académie française reçut Benserade en 1674, et, deux ans après, il publia *les Metamorphoses d'Ovide en rondeaux*, in-4°, 1676, œuvre au-dessous de toute critique. L'auteur donna ses dernières années à la religion. On a fait un choix des *Œuvres* de ce bel-esprit justement oublié, Paris, 1697, 2 vol. in-12. J. T.

BENSLEY (Thomas), célèbre typographe anglais, m. en 1833. Il appliqua le premier la presse mécanique à l'impression du journal le *Times*, 1814. Les plus beaux ouvrages sortis de ses mains sont la Bible de Macklin, l'édit. de luxe de Hume et le Shakspeare in-8°.

BENTHAM (Jérémie), publiciste, né à Londres en 1748, m. le 6 juin 1832. Il était fils d'un attorney, et étudia au collége de Westminster, puis à l'Université d'Oxford. Dès l'âge de 12 ans, il avait lu le livre *De l'Esprit* d'Helvétius, et il n'eut jamais d'autre philosophie. Pour lui, l'intérêt est le seul mobile de nos actions, et le seul principe du législateur doit être l'utilité générale : principe généralement vrai, si on ne lui donne pas pour base, comme fit Bentham, l'égoïsme, mais la loi morale. Tous les raisonnements de Bentham supposent cette loi, et ce n'est que par une contradiction et une confusion perpétuelles qu'il prétend tirer son principe de la doctrine de l'intérêt. Métaphysicien et psychologue médiocre, Bentham a une valeur incontestable comme publiciste. Esprit vigoureux et indépendant, n'acceptant d'autre autorité que celle de la raison, il combat victorieusement les sophistes législatifs de bien des publicistes et des jurisconsultes; Il attaque la législation anglaise qui s'appuie sur la coutume et dont les vices le révoltent, aussi bien que les jurisconsultes asservis au texte du droit romain. Bentham fut imbu des principes qui devaient enfanter la révolution française; c'est à la France qu'il destina la plupart de ses travaux. Il soumit à l'Assemblée constituante une foule d'idées nouvelles et justes sur l'organisation judiciaire, les colonies et les impôts. Il reçut de la Convention le titre de citoyen français; mais il n'eut aucune influence au milieu de la précipitation des événements. La Pologne, la Russie, les États-Unis furent alors l'objet de ses études et de ses plans; il leur proposa la confection d'un code général et des améliorations dans l'instruction publique. Selon lui, tout gouvernement a quatre buts principaux : s'occuper de la subsistance, favoriser l'abondance, procurer la sûreté, tendre à l'égalité. Tous les écrits de Bentham contiennent des vues profondes dont on peut encore aujourd'hui tirer un excellent parti, et jettent une vive lumière sur toutes les parties de la science du droit. M. Dumont de Genève en a édité et traduit une partie, 3 vol. in-12. On remarque : *Théorie des peines et des récompenses; Traité de législation civile et pénale; Traité des preuves judiciaires; de l'Organisation judiciaire et de la codification; Déontologie, ou Science de la morale*. Bentham, voulant encore être utile après sa mort, ordonna que son corps fût livré à la dissection. Sur sa philosophie, *V.* Jouffroy, *Cours de droit naturel*, t. II. ED. T.

BENTHEIM, v. de Hanovre, ch.-l. du comté de son nom, à 55 kil. O.-N.-O. d'Osnabrück; 1,800 hab. Cour criminelle et d'appel civil. Château fort. Aux environs, bains d'eaux sulfureuses. Prise par les Français en 1760 et 1799. — Le comté de Bentheim, situé sur la frontière hollandaise et prussienne de Westphalie, a 45 kil. sur 30, et 34,850 hab. parlant hollandais et presque tous calvinistes. Une grande portion du sol est occupée par des pâturages, des marais et des tourbières. Ce pays, l'un des démembrements du premier comté de Bentheim, qui était jadis état d'empire, et qui fut partagé, en 1421, entre les trois maisons de Bentheim proprement dite, de Tecklembourg et de Steinfurt, fut engagé pour 30 ans, en 1753, au Hanovre, qui fit une avance à ses possesseurs. N'ayant point été remboursé en 1783, le Hanovre conserva son gage; mais Napoléon Ier, l'en ayant dépossédé, le rendit au comte, 1804, puis le donna, en 1806, au grand-duc de Berg, et le réunit au dép. français de la Lippe, le 13 déc. 1810. Les traités de 1815 le restituèrent au Hanovre, moins le Steinfurt qui échut à la Prusse, déjà maîtresse du Tecklembourg depuis 1706. En 1817, le roi de Prusse nomma princes les comtes de Bentheim.

BENTINCK (John-William), favori de Guillaume III, né en 1648 dans l'Over-Yssel, m. en 1709. Il fut créé comte de Portland après la révolution de 1688, puis pair d'Angleterre, et ambassadeur à la cour de France. On l'enterra à Westminster à côté de son maître. B.

BENTINCK (William-Henri CAVENDISH), duc de Portland, arrière-petit-fils du précédent, né à Oxford en 1738, m. en 1809. Entré à la chambre des lords, 1762, il fut un des membres les plus actifs de l'opposition. En 1765, fait lord-chambellan dans le ministère Rockingham, il devint plus tard, malgré un procès qu'il eut avec la Couronne au sujet de la forêt d'Inglewood, gouverneur de l'Irlande, dont le parlement fut alors déclaré indépendant de celui de la Grande-Bretagne. En 1783, il fut chef du ministère dit de la *coalition*, et tomba la même année. Après être rentré dans l'opposition, il se laissa encore gagner par le poste de secrétaire-d'État de l'intérieur, 1794, et devint président du conseil après la retraite de Pitt, 1801. Il est un de ceux auxquels on a attribué les fameuses *Lettres de Junius*. B.

BENTINCK (William-Charles CAVENDISH), second fils du précédent, né en 1774, m. en 1839. Dès l'âge de 29 ans, il était gouverneur de Madras. De retour en Europe, il remplit plusieurs missions diplomatiques, imposa au roy. des Deux-Siciles la constitution libérale de 1812, souleva les Italiens contre la France en 1814, et, bien que désavoué publiquement pour avoir promis l'indépendance aux Génois, accepta de lord Castlereagh le poste de ministre près du saint-siége. En 1827, il fut nommé gouverneur-général de l'Inde, poste qu'il conserva jusqu'en 1833 : il fit disparaître l'usage qui obligeait les veuves de ce pays à se brûler sur le corps de leurs maris. B.

BENTINCK (Georges-Fréd. CAVENDISH), fils cadet du précédent, né en 1802, m. en 1848. Attaché en qualité de secrétaire particulier à G. Canning, qui avait épousé une sœur de sa tante, il entra bientôt à la Chambre des communes. Possesseur d'un des plus beaux haras de l'Angleterre, il s'adonna à la passion des courses; il ne jouait qu'un rôle fort secondaire en politique, lorsqu'en 1845 la question des céréales agita vivement le pays. Robert Peel s'étant déclaré, par crainte de la famine, contre la loi restrictive de l'importation des grains, Bentinck se mit à la tête du parti protectionniste. Sa lutte contre le ministre fut mémorable, mais n'empêcha pas les réformes. Il se vengea du moins en faisant repousser le bill destiné à soumettre l'Irlande à un régime très-sévère de police, ce qui amena la retraite de Robert Peel. Il battit ensuite lord John Russell sur la proposition de l'égalité des droits à imposer aux sucres étrangers et anglais. Sa mort prématurée a laissé M. Disraeli seul adversaire du *free tade*. B.

BENTIVOGLIO. Famille souveraine à Bologne. Sortie des rangs obscurs de la société, elle prétendait descendre d'Enzio, fils naturel de Frédéric II. Dès la fin du XIVe siècle, elle avait déjà une grande influence, lorsque Jean, son chef, se fit proclamer seigneur avec l'aide de Galéas Visconti, duc de Milan, 1400. Toujours hostiles aux papes, soutenus par les ambitieux Visconti, lorsque ceux-ci espéraient en faire des instruments dociles, et d'autres fois en

lutte avec eux; deux fois renversés par eux, 1402, 1442, et deux fois rétablis, 1438, 1443, les Bentivoglj perdirent enfin leur puissance au commencement du XVIe siècle. Attaqués par Jules II, qui, avec l'aide de Louis XII, força Jean II Bentivoglio à lui livrer Bologne, 1511, ils ne furent rétablis par les Français, devenus alors les ennemis du pape, que pour être accablés de nouveau par la sainte ligue, 1512. Ils se réfugièrent à Mantoue et à Ferrare. — Plusieurs personnages de cette famille se sont distingués dans les lettres, notamment HERCULE, 1506-73, l'un des meilleurs poëtes italiens du XVIe siècle, que ses *satires* et ses *comédies* (Venise, 1633; Paris, 1719) ont fait parfois rapprocher de l'Arioste; — le cardinal GUI BENTIVOGLIO, 1579-1644, historien distingué, auteur d'une *Histoire des guerres civiles de Flandre*, en italien, 3 vol. in-4°, Cologne, 1632-39, traduite en français par Loiseau, Paris, 1769; de *Lettres* charmantes de naturel et de facilité, Cologne, 1631, trad. par Biagioli, Paris, 1807; d'une *Relation* de son ambassade en Flandre, in-4°, Anvers, 1629; Cologne, 1630; Paris, 1631; de *Mémoires* publiés après sa mort, Amsterdam et Venise, 1648, in-8°, et traduits par de Vayrac, Paris, 2 vol. in-12. 1713; ses œuvres ont été réunies à Milan en 5 vol. in-8° 1806-1807. R.

BENTLEY (Richard), philologue anglais, né à Oulton (Yorkshire), d'un artisan, en 1661, m. en 1742. Sorti de Cambridge en 1682, il fut maître d'école, précepteur, puis chapelain de l'évêque de Worcester. Une épître latine au docteur Mill *Sur le Chronicon de J. Malala*, 1691, découvrit son talent en érudition et en critique; ses huit sermons pour la fondation de Robert Boyle (*V.* BOYLE) montrèrent son élévation d'esprit. Chanoine de Worcester, de 1692 à 1700, bibliothécaire de St-James en 1693, il publia en 1697, à la suite des *Réflexions de Wotton sur l'érudition*, sa *Dissertation sur les Épîtres de Thémistocle, de Socrate, d'Euripide, de Phalaris et sur les fables d'Ésope*, ouvrages dont il contestait l'authenticité. Il s'attaquait surtout aux *Lettres de Phalaris*, dont l'éditeur, Ch. Boyle, comte d'Orrery, avait, en 1697, attaqué la science et même le caractère de Bentley. Boyle, de concert avec les principaux d'Oxford, Atterbury surtout, publia *Boyle contre Bentley*, 1698, et s'attira la célèbre réplique, *Bentley contre Boyle*, 1699. Swift, Pope, Middleton, etc., prirent parti pour Boyle; Bentley soutint une cause excellente par une science, une netteté, une vivacité d'esprit incroyables et par une redoutable ironie. Cette querelle tenait d'ailleurs à celle des anciens et des modernes. Wotton, partisan des modernes, avait publié la 1re édition de ses *Réflexions* en 1694, contre l'*Essai* de Temple, qui était lui-même une réponse au *Parallèle* de Perrault, paru en 1687. *La bataille des livres* de Swift, 1704, a clos le débat. Maître du collége de la Trinité à Cambridge, 1700, et archidiacre d'Ely, 1701, Bentley se fit encore des ennemis par sa sévérité contre les abus; il rejeta la juridiction de l'évêque d'Ely qui voulait le déposer; une assemblée de l'université de Cambridge le dépouilla de ses degrés en 1718, mais la Cour du banc du roi le rétablit en 1728. Il avait cependant continué ses travaux, aimant surtout à restituer, un peu hardiment, les fragments du théâtre ancien. On a de lui: *Observations sur les deux premières pièces d'Aristophane*, Amst., 1710; sur Ménandre et Philémon, par Phileleutherus Lipsiensis, Utrecht, 1710; une célèbre édition d'Horace, 1711; des éditions de Térence et de Phèdre, 1727; du *Paradis Perdu*, (avec corrections bizarres), 1732; de Manilius, 1739; de Lucain (posthume), 1760; des remarques en anglais sur le discours de Collins *Sur la liberté de penser*, 1713, trad. par A. de La Chapelle, sous le titre de: *Friponnerie laïque des prétendus esprits forts d'Angleterre*, Amsterdam, 1738, in-12. A. G.

BENVENUTI (Pietro), peintre, né à Arezzo en 1769, m. à Florence, 1844. Il est le chef de l'école moderne de Toscane; son style est noble et élevé, son dessin pur et correct, son coloris chaleureux. Ses travaux à la coupole de la chapelle des Médicis ont un mérite supérieur. On cite également une *Judith* à la cathédrale d'Arezzo, et le *Salon d'Hercule* au palais Pitti de Florence. B.

BENVENUTO CELLINI. *V.* CELLINI.

BENY-BOCAGE, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 10 kil. N. de Vire; 821 hab.

BENZENBERG (Jean-Frédéric), né en 1777 à Schœller près d'Elberfeld, m. en 1846. Professeur de physique et d'astronomie au lycée de Dusseldorf, il a fondé, dans cette ville, une école d'arpentage, et, aux environs, un observatoire. L'électeur de Bavière lui confia la direction du cadastre qui fut entrepris en 1807. On lui doit: *Manuel de géométrie*, 1810; *Essais sur la rotation de la terre*, 1845; *Des étoiles filantes*, 1839. Comme publiciste, Benzenberg soutint le gouvernement représentatif, l'égalité devant la loi, et la liberté des cultes. Il a publié: *Du commerce, de l'industrie, des impôts et des douanes*, 1819; *De l'organisation provinciale*, 1822; *Des finances de la Prusse*, 1820; *De la constitution des États allemands*, 1845. Tous ces ouvrages sont en allemand.

BÉOTIE, contrée de l'anc. Grèce centrale (auj. partie de la Livadie), bornée au N. par la Phocide et la Locride opontienne, à l'O. par la mer des Alcyons et la Phocide, au S. par la Mégaride et l'Attique, à l'E. par le détroit de l'Euripe (canal de Négrepont), qui la séparait de l'Eubée. Montagnes: le Parnès (Ozia ou Nozéa), le Cithéron (Elatea), l'Hélicon (Palæo-Vouno ou Zagora), le Libethrus, le Sphinx, etc. Rivières: l'Asope (Asopo), tributaire de la mer Egée; le Permesse et le Céphise (Mavronero), qui se rendent au lac Copaïs (Topolias); les ruisseaux d'Aganippe et d'Hippocrène, consacrés aux Muses. Le pays est montagneux, le climat froid et l'air pur au N.; on y trouvait du marbre, de l'argile et du fer; les plaines du S. sont fertiles en blé, vins et fruits, mais sujettes aux tremblements de terre, aux brouillards épais et malsains, à une atmosphère chargée qui valut sans doute aux Béotiens leur réputation de lourdeur et de grossièreté, bien que Pindare, Hésiode, Corinne, Epaminondas, Pélopidas et Plutarque soient sortis du milieu d'eux. Villes principales: Thèbes, capitale; Platée, Thespies, Orchomène, Chéronée, Coronée, Leuctres, Haliarte, Lébadée, Ascra, Delium, Aulis, Tanagre, Anthédon, Oncheste, Orope, etc. — Les habitants primitifs de la Béotie, Aones, Hyantes, Léléges, étaient de race pélasgique. Ils furent subjugués par la tribu hellénique des Éoliens, venue de Thessalie, et se confondirent avec elle. Des Thraces paraissent être venus aussi au milieu d'eux. Le pays se nommait encore Ogygie (du nom d'Ogygès qui avait aussi régné sur l'Attique), lorsque Cadmus et quelques Phéniciens s'y établirent. La dynastie de rois fondée par Cadmus compta Labdacus, Amphion, Laius, Œdipe, Étéocle, Créon, Thersandre, etc. La royauté ayant été abolie au XIIe siècle av. J.-C., 14 villes formèrent une *Ligue béotienne*, à la tête de laquelle fut un archonte; un corps délibérant, composé de 4 membres, siégea à Thèbes; le pouvoir exécutif fut confié à des *Béotarques* annuels, élus en assemblée générale du peuple dans les différentes villes. Pendant les guerres médiques, les villes de Béotie, excepté Thespies et Platée, tinrent une conduite équivoque; puis leur jalousie contre Athènes les porta à seconder les projets ambitieux de Sparte, par laquelle elles furent bientôt asservies. Pélopidas et Epaminondas ne donnèrent à leur patrie qu'un éclat momentané; après eux, la Béotie tomba dans une complète obscurité, et ne fit plus que subir toutes les tyrannies qui s'imposèrent à la Grèce. B.

BÉRAIN (SAINT-), brg du dép. de Saône-et-Loire, à 22 kil. de Châlon-sur-Saône. Verrerie, houille; 1,201 hab.

BERAR, État de l'Hindoustan, appartenant aux Anglais, dans le Décan (Provinces Centrales), entre celle de Madras et les États du Nizam. Pop.; 4,650,000 hab. Villes principales: Nagpour et Ellichpour. Sol fertile, riches récoltes de grains. Les Anglais s'emparèrent du roy. de Bérar en 1817, et le rendirent en 1829 au Rajah, moyennant un tribut annuel de 8 lacs de roupies (environ 2,000,000 de fr.), une réduction de son armée permanente, etc. Ils s'en sont définitivem. emparés en 1854.

BÉRARDIER (l'abbé Denis), grand-maître du collége Louis-le-Grand, né à Quimper en 1729, m. en 1794, fut nommé député du clergé aux États de 1789, s'opposa à la constitution civile du clergé, et refusa l'évêché de Quimper, auquel il fut appelé par voie d'élection. Il fut protégé, aux journées de septembre et pendant la terreur, par Camille Desmoulins et Robespierre, ses anciens élèves. On a de lui: *l'Église constitutionnelle confondue par elle-même; les Principes de la foi sur le gouvernement de l'Église.* — Il ne faut pas le confondre avec BERARDIER DE BATAUT (Franç.-Jos.), professeur de l'université de Paris, né en 1720, m. en 1794, auteur d'un bon *Précis de l'histoire universelle*, 1766; d'un *Essai sur le récit*, 1776, et d'une trad. de l'*Anti-Lucrèce*, en vers français, 1786.

BÉRAT, v. de la Turquie d'Europe, eyalet et à 110 kil. N.-O. de Janina, sur le Beratino ou Ergent, et défendue par une citadelle très-forte; 8,000 hab. Archevêché grec.

BERAUD (Laurent), savant jésuite, né à Lyon en 1703, m. en 1777. Directeur de l'Observatoire de Lyon, il fut un digne précurseur de Bossut, Lalande et Montucla. Il a laissé une *Physique des corps animés*, Paris, 1755. in-12, et de nombreux *Mémoires* insérés dans divers recueils.

BÉRAULT-BERCASTEL (Antoine-Henri), littérateur, né à Briey en 1722, m. vers 1794. Il fut successivement

jésuite, curé d'Omerville dans le diocèse de Rouen, et chanoine de Noyon. On a de lui, des poëmes justement oubliés; une traduction des *Voyages récréatifs* de Quévédo, et une *Histoire de l'Église*, Paris, 1778-90, 24 vol. in-12. Cet ouvrage n'est pas sans mérite, bien qu'il ne soit souvent qu'un abrégé de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. M. Henrion l'a revu, refondu, continué jusqu'au pontificat de Grégoire XVI, et publié en 12 vol. in-8°.

BERAUN, v. de Bohême, sur la Beraun, à 24 kil. O. S.-O. de Prague; 3,000 hab. Ch.-l. de cercle. Houillères et carrières de marbre.

BERBER. *V. Supplément.*

BERBERA ou BARBORA, v. de l'Afrique orientale, dans le pays des Somaulis, sur le golfe d'Aden. Grand marché de septembre en avril. Export. de café, bestiaux, gomme, parfums, poudre d'or, ivoire; import. de métaux, tissus, riz, etc., nomb. maisons anglaises de commerce.

BERBERS ou BERBERES, nom sous lequel on désigne diverses portions de la population aborigène de la *Barbarie*, sur la côte septentrionale de l'Afrique. On le fait venir soit de celui de *barbaroi*, que les Grecs donnaient aux peuples dont l'idiome différait du leur, et qui fut adopté par les Romains, soit de l'arabe *ber* (racine de *bariet*, désert), ou enfin de *berberat* (mélange de sons confus), à cause de leur langage. Des traditions rattachent aussi l'origine des Berbères à un certain Berr, venu de Syrie. Leurs signes caractéristiques sont une figure ovale, des traits arrondis, un front étroit, des yeux foncés, des cheveux noirs et rudes, un teint olivâtre. Moins nomades que les Bédouins, ils n'ont cependant pas, comme les Maures, adopté complétement les habitudes sédentaires des villes; ils vivent dans des cabanes, et se livrent à l'agriculture et au commerce. Leur langue, qui se parle encore sans mélange étranger dans l'île de Zerbi ou Djerba, est en usage depuis les frontières de l'Égypte et de la petite Oasis jusqu'à l'Atlantique et aux Canaries, et depuis les chaînes les plus septentrionales de l'Atlas jusqu'au S. du Sahara. On distingue plusieurs rameaux dans la famille berbère: 1° les *Amazighs* ou *Schellouh* (nobles, libres), à l'O., dans le Maroc; 2° les *Kabyles* ou *Kobails* (pluriel de *Kabyléh*, tribu), dans les montagnes du pays d'Alger et de Tunis; 3° les *Tibbous*, entre le Fezzan et l'Égypte; 4° les *Touareghs* (pluriel de *terka*, tribu), dans la partie du Sahara comprise entre le Maroc, le Fezzan et le Soudan. B.

BERBICE, prov. de la Guiane anglaise, ch.-l. New-Amsterdam; arrosée par le fleuve Berbice. Superf., 65,000 kil. carrés; pop., 21,589 hab., dont 570 blancs, 1,651 hommes libres de couleur, 19,369 nègres apprentis.

BERCETUM, v. de l'anc. Gaule cisalpine; auj. *Berceto*, sur le versant N. des Apennins.

BERCH (Charles-Reinhold), antiquaire suédois, né en 1706, m. en 1777, fut conseiller de la chancellerie. Ses principaux ouvrages sont: *Catalogue des portraits des rois, reines, grands officiers, clergé, savants, etc., de Suède*, Upsal, 1767; *Liste des médailles frappées sous Christine.*

BERCHEM, vge de Belgique, formant un faubourg au S. d'Anvers, fut le quartier-général de l'armée française en 1832. Château du XIe siècle; 4,782 hab.

BERCHEM (Nicolas), un des peintres les plus célèbres de l'école hollandaise, appelé à tort Berghem, né à Harlem en 1624, m. en 1683. Il fréquenta successivement les ateliers de Jean Van Goyen, de Nicolas Mogaert, de François de Grebber, de Jean Wils et de J.-B. Weeninx; il eut la gloire de surpasser tous ses maîtres. Il a peint le portrait et l'histoire de grandeur naturelle, et exécuté, dans de plus petites proportions, des batailles, des grèves maritimes, des scènes de pillage. Mais ce qu'il représentait le mieux, c'était la nature calme et poétique. Il savait en reproduire tous les aspects et tous les objets, depuis les herbes jusqu'aux montagnes, depuis les cailloux des premiers plans jusqu'aux vapeurs lointaines. L'expression générale est celle du repos et de la solitude. Quoiqu'il soignât beaucoup ses tableaux, rien n'y annonce la lenteur ou la difficulté du travail; on admire la finesse et l'harmonie de sa couleur. Le musée de La Haye renferme quatre toiles de Berchem, celui d'Amsterdam sept, et la collection du Louvre onze. A. M.

BERCHOUX (Joseph), né à St-Symphorien (Loire) en 1765, m. en 1839, fut tour à tour juge de paix, soldat, poëte, et débuta dans les lettres par une satire: *Qui me délivrera des Grecs et des Romains?* En 1800, il publia *la Gastronomie*, spirituel badinage assez faible de style, quoiqu'il contienne beaucoup de vers bien frappés, petit poëme du genre didactique; *la Danse, ou les dieux de l'Opéra*; *Voltaire, ou le Triomphe de la philosophie moderne*; *l'Art politique* et quelques autres ouvrages, poëmes moitié plaisants, moitié satiriques, sont loin d'avoir ajouté à la réputation de Berchoux, qui n'était pas assez poëte pour donner à ces œuvres légères le premier mérite qu'on y cherche, celui du style. J. T.

BERCHTESGADEN ou BERCHTOLSGADEN, petite v. de Bavière (cercle de Hte-Bavière), au milieu des Alpes, à 100 kil. E.-S.-E. de Munich, sur l'Achen; 3,000 hab. Château royal. Exploit. de salines très-importantes, de plomb et de zinc. Fabr. renommée d'ouvrages en bois, en os et en ivoire. Ch.-l. d'une anc. principauté, avec 8,406 hab., un prieuré fondé en 1106, sécularisé en 1803, et qui a appartenu à l'Autriche de 1805 à 1810.

BERCKHEIM (Frédéric-Sigismond, baron de), général français, né à Ribeauvillers en 1775, m. en 1819. Il figura avec honneur aux batailles de Friedland, d'Eckmühl, d'Essling, de Wagram. Lors de l'invasion de la France, il défendit l'Alsace avec une héroïque opiniâtreté. Sous la Restauration, il fut deux fois député de l'opposition. — Son neveu, Sigismond-Guillaume, capitaine d'artillerie, est officier d'ordonnance de l'empereur Napoléon III. B.

BERCORATES, peuple de l'anc. Gaule, en Aquitaine, au pied des Pyrénées, peut-être auj. *Bergerac.*

BERCY, anc. bourg, au S.-E. de Paris et contigu à cette ville, sur la rive dr. de la Seine. Grand entrepôt pour les vins, eaux-de-vie, huiles, vinaigres, etc., manufacture de tabacs. Vastes entrepôts de bois, tuiles et ardoises. Annexé à Paris (12e arrond.) depuis 1860.

BERDIANSK, v. de la Russie d'Europe (Tauride), à 396 kil. de Simféropol; bon port sur la mer d'Azow; 6,000 hab. Export. de blé, graine de lin, chanvre, laine.

BERDITSCHEF, v. de la Russie d'Europe (gvt de Kiew), à 47 kil. S. de Jitomir; 58,645 hab., presque tous juifs; 4 foires annuelles (mars, juin, août et novembre), dans lesquelles se fait un grand commerce. On y vend annuellement 100 à 150,000 chevaux. Une image miraculeuse de la Vierge y attire de nombreux pèlerins.

BERDOAN. *V.* BOURDOUAN.

BERECHIA, nom latin de BEREGH en Hongrie.

BÉRÉCYNTES, *Berecyntæ*, peuple de l'anc. Phrygie, donnait son nom à un petit pays sur la frontière de la Carie et de la Lydie. Les poëtes employaient souvent le mot *Berecyntius* pour *Phrygius.* — Les habitants de Sinope nommaient *Berecyntias* le vent d'Est.

BÉRÉCYNTIA, surnom de Cybèle, adorée chez les Bérécyntes.

BÉRÉE. *V.* BEROEA.

BEREGH, *Bereghia, Berechia*, brg de Hongrie, dans le comitat de son nom, à 8 kil. E.-N.-E. de Beregh-Szasz. — Le comitat de Beregh, au S. de la Galicie, a 367,783 hect. et 135,583 hab., dont 63,855 Magyares, 68,290 Ruthènes, 2,823 Allemands et 615 Slaves, et, pour les religions: 12,650 catholiques romains, 70,358 catholiques grecs, 46,315 réformés, 5,560 juifs et 600 luthériens. Le ch.-l. est Munkacs. Montagneux et froid au N., le pays produit au S. de bons vins.

BEREGH-SZASZ, v. de Hongrie, sur la Borsova (comitat de Beregh); 4,500 hab.

BERELIDES (îles), nom ancien des petites îles nommées auj. *il Toro* et *la Bacca*, près de la côte S. de la Sardaigne.

BERENGARIO (Jacques), appelé d'ordinaire *Bérenger*, anatomiste du XVIe siècle, né à Carpi près de Modène. On ignore les dates de sa naissance et de sa mort. Protégé par Alberto Pio, seigneur de Carpi, il devint professeur à Pavie, puis à Bologne; il s'établit enfin à Ferrare vers 1527 et y mourut. Il fut un des premiers restaurateurs de l'anatomie moderne; au lieu de copier Galien, comme ses contemporains, il disséqua des corps humains. Il introduisit l'usage des figures, et on en trouve beaucoup dans son livre d'anatomie intitulé: *Isagogæ breves... in anatomiam corporis humani*, Bologne, 1514, in-4°, et Strasbourg, 1530, in-8°. Son traité des fractures du crâne est une reproduction des idées des Arabes. D—G.

BÉRENGER Ier, fils d'Ébérard, duc de Frioul, et petit-fils de Louis le Débonnaire par sa mère Gisèle, a été roi d'Italie, en 888, après la déposition de Charles le Gros, empereur en 915, et mourut en 924. Son règne ne fut qu'une lutte continuelle contre les Hongrois, qui envahirent à plusieurs reprises l'Italie, et surtout contre les nombreux compétiteurs qui lui disputèrent la couronne: Guido, duc de Spolète, 889; Arnulf, roi de Germanie, 895; Lambert, fils de Guido, 896; Louis III de Provence, à qui il fit crever les yeux, 900-905, et enfin Rodolphe II de Bourgogne, 923. Vaincu et réfugié à Vérone, il y fut assassiné par un noble, Flambert, qu'il avait comblé de ses bienfaits. G.

BÉRENGER II, roi d'Italie, fils d'Adalbert, marquis d'Ivrée, et petit-fils par sa mère de Bérenger Ier. Persécuté par Hugues, roi d'Italie, il se sauva en Allemagne, 940, en revint avec une armée, 945, et le força d'abdiquer en faveur de son fils Lothaire, qu'il fit bientôt périr, 950. Il voulut forcer Adélaïde, veuve du jeune roi, à épouser son fils Adalbert; mais elle parvint à s'échapper, et offrit sa main à Othon le Grand, roi de Germanie, qui envahit l'Italie. Bérenger perdit une première fois sa couronne, 952, la recouvra sous la condition de l'hommage féodal, la reperdit dans une nouvelle guerre, 961, et mourut prisonnier à Bamberg, 966. G.

BÉRENGER, hérésiarque, né à Tours en 998, m. en 1088, étudia à Chartres sous Fulbert, enseigna dans les écoles publiques de St-Martin de Tours, fut trésorier de l'église de cette ville, et continua d'y résider après avoir reçu le titre d'archidiacre d'Angers. Ayant attaqué les mystères de l'Eucharistie et de la transsubstantiation, il fut combattu par Abbon et Lanfranc; les conciles de Verceil, de Tours et de Paris le condamnèrent. Alors il abjura son erreur et brûla ses écrits; mais il ne tarda pas à protester contre sa rétractation. Il se repentit sincèrement, après avoir été condamné de nouveau au concile de Rome, convoqué en 1079 par Grégoire VII, et se retira dans l'île de St-Côme près de Tours, où il mourut à l'âge de 90 ans. On trouve dans la collection des PP. d'Achéry et Martenne ce qui nous reste de ses ouvrages. D'autres écrits, retrouvés à Wolfenbuttel, ont été publiés par Vischer, Berlin, 1834. M.

BÉRENGER (Laurent-Pierre), littérateur, né à Riez en 1749, m. en 1822. Avant la révolution, il fut professeur de rhétorique à Orléans, instituteur chez le duc de Valentinois, et censeur royal. En 1796, il fut nommé correspondant de l'Institut. Enfin il devint professeur à l'école centrale et au lycée de Lyon, puis inspecteur de l'Académie de cette ville. Il est l'auteur, entre autres ouvrages, d'un livre très-répandu et souvent réimprimé, quoique assez mal fait, *la Morale en action*, 1 vol. in-12, dont la première édition est de 1783.

BÉRENGER (le comte Jean), homme politique, né près de Grenoble en 1767, m. vers 1845, fut membre du conseil des Cinq-Cents en 1797. Après la journée du 30 prairial an VII (18 juin 1799. — *V.* PRAIRIAL), il défendit les directeurs Merlin, La Révellière-Lepeaux et Rewbell, qu'on voulait mettre en accusation. Il contribua à la révolution du 18 brumaire, fit partie du tribunat et du conseil d'administration de la guerre, devint directeur de la caisse d'amortissement et comte de l'Empire. Sous la Restauration, il eut quelque temps la direction générale des impôts indirects. — Son fils, Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas, dit Bérenger *de la Drôme*, né à Valence en 1785, savant jurisconsulte, est auj. membre de l'Académie des Sciences morales et président de chambre à la cour de cassation. Ce fut lui qui dirigea les débats dans les procès politiques jugés à Bourges, 1848, et à Versailles, 1849. B.

BÉRENGÈRE, reine de Castille et femme d'Alphonse VIII. Attaquée dans Tolède par les Musulmans en 1139, elle parut sur les remparts, et traita de lâches ceux qui ne rougissaient pas d'assiéger une femme, dont l'époux les attendait à Oréja. Les Maures s'éloignèrent par galanterie. Elle mourut en 1159.

BÉRENGÈRE, fille d'Alphonse IX, roi de Castille, épousa le roi de Léon Alphonse IX, qui la répudia en 1209 sous prétexte de parenté. Elle rentra en Castille, où elle fut nommée régente par les États durant la minorité de son frère Henri Ier; le comte de Lara, en faveur duquel elle abandonna cette fonction, la bannit. Elle revint en 1217 pour succéder à Henri, et céda bientôt le trône à son fils aîné Ferdinand. Elle mourut en 1244.

BÉRÉNICE, nom de plusieurs reines et princesses de l'antiquité. Les plus connues sont:

BÉRÉNICE, nièce d'Antipater, épousa Ptolémée Soter, roi d'Égypte, et en eut Ptolémée Philadelphe, qui hérita de la couronne, au détriment des fils d'un premier lit.

BÉRÉNICE, fille de Ptolémée Philadelphe, épousa Antiochus Théos, roi de Syrie, et fut assassinée avec son époux par une rivale, Laodice, 217 av. J.-C.

BÉRÉNICE, autre fille de Ptolémée Philadelphe, épousa son frère germain Ptolémée Evergète, et partagea le trône avec lui. Elle eut un fils, Ptolémée Philopator, qui la fit périr. Ce fut elle qui consacra sa chevelure à Vénus, pour obtenir que son mari revînt heureusement d'une expédition en Syrie; l'astronome Conon publia par flatterie que cette chevelure avait été changée en astre, et on donna le nom de *chevelure de Bérénice* à une constellation nouvellement découverte. C'est ce qui fournit à Callimaque le sujet d'un poëme auj. perdu, et trad. par Catulle.

BÉRÉNICE, fille de Ptolémée Aulète, et sœur aînée de la fameuse Cléopâtre, fit étrangler son mari Séleucus, dont les vices et la laideur lui répugnaient, et épousa Archélaüs, nommé par Pompée prêtre-roi de Comana. Son père la fit aussitôt mourir, 58 av. J.-C.

BÉRÉNICE, fille d'Agrippa Ier, roi de Judée, née l'an 28 de J.-C. Elle épousa d'abord son oncle Hérode, roi de Chalcis, puis Polémon, roi de Cilicie. Ce dernier, qui s'était fait juif pour elle, la répudia à cause de ses débordements. Quand Titus fit la guerre aux Juifs, elle sut l'attirer à elle, mais ne put le décider à la prendre pour femme, soit parce que l'opinion romaine eût blâmé cette union, soit parce que la différence d'âge et la renommée peu honorable de Bérénice avaient effrayé Titus. La séparation des deux amants est un sujet que Corneille et Racine ont traité, à la prière d'Henriette d'Orléans. — Plusieurs prétendent que la Bérénice aimée par Titus était une nièce de la fille d'Agrippa. B.

BÉRÉNICE, v. de l'anc. Arabie, sur le golfe Elanitique, la même qu'Asion-Gaber, auj. *Akaba*. — v. commerçante de l'anc. Égypte supérieure, sur le golfe Arabique, au fond du golfe *impur*, ἀκάθαρτος κόλπος, *Foul bay* des Anglais; elle n'avait pas de port, mais elle était importante pour le commerce de l'Arabie et de l'Inde, à cause de la route ouverte de là à Coptos par Ptolémée II Philadelphe. Ce roi lui donna le nom de sa mère. Quelques ruines auj. auprès du cap Bennas. — v. ancienne, sur le détroit nommé par les anciens *Fauces rubri maris* (Bab-el-Mandeb). Elle avait le surnom d'Épi-Dires. — v. anc. du pays des Troglodytes, au S.-E. de l'Égypte, sur la mer Rouge; mines d'or; auj. *Ollaki*. — v. de l'anc. Pentapole de Libye. *V.* BENGAZY.

BERESFORD (îles), sur la côte N.-O. de l'Amérique septentrionale, au N.-O. de Quadra-et-Vancouver.

BÉRÉSOVSKY (Maxime-Sozonovitch), compositeur de musique, né en 1745 à Glouchkoff (Russie), étudia à l'Académie ecclésiastique de Kiew, et fit partie de la chapelle de l'impératrice Élisabeth, qui l'envoya se perfectionner à Bologne auprès de Martini. Ses compositions, qui sont toutes du genre religieux, rappellent, par leur simplicité et leur expression profonde, celles de son compatriote Bortniansky. B.

BERETTINI, peintre. *V.* CORTONE.

BÉRÉZINA, riv. de la Russie d'Europe (gvt de Minsk), arrose les districts d'Igoumen, Bobrouïsk et Retchitza, et se réunit au Dnieper après 525 kil. de cours. Célèbre par le passage de Charles XII, au gué de Stoudianka, près Borissof, 29 juin 1708, et par le désastre des Français pendant la retraite de la campagne de Russie près du même gué, le 26 novembre 1812.

BÉRÉZINA (canal de la), en Pologne, exécuté par le gouvernement russe. Il part de la rivière Bérézina, traverse le lac de Lepel et aboutit à la rivière Ula. Il unit ainsi le Dniéper à la Dwina.

BÉRÉZOF, v. de Russie, gvt de Perm, à 15 kil. N.-E. d'Iékatérinenbourg, sur le versant E. de l'Oural; mine d'or très-riche. — v. de Sibérie, sur le petit Obi, gvt de Tobolsk.

BERG, *montagne* en allemand. Ex.: Königsberg, montagne du roi; Schneeberg, montagne de neige.

BERG (ancien duché de), partie de la Prusse rhénane: borné au N. par le duché de Clèves et le Rhin, à l'E. par le cercle de Siegen, le duché de Westphalie et le comté de la Mark, au S. et à l'O. par l'archevêché de Cologne. C'est une des contrées les plus industrielles de l'Allemagne. Villes principales: Dusseldorf, Elberfeld, Barmen. Le pays était autrefois habité par les Ubiens. Au XIIe siècle, il fut gouverné par des comtes de la maison d'Alténa, échut en 1348 aux comtes de Juliers, et fut érigé en duché par l'empereur Wenceslas. En 1624, il passa à la maison de Neubourg. En 1806, il fut cédé à Napoléon Ier, et érigé par celui-ci en grand-duché en faveur de Joachim Murat. Il fut divisé en dép. du Rhin, de la Sieg, de la Roër et de l'Ems, et comprit 1,500,000 hect. avec 900,000 hab. Par le traité de Vienne, 1815, il passa à la Prusse. E. S.

BERGA, v. d'Espagne, dans la prov. et à 88 kil. N.-N.-O. de Barcelone. Prise par les troupes de la reine, après une victoire sur les carlistes commandés par Cabrera, le 4 juillet 1840.

BERGACUM, nom latin de BERNAY.

BERGAMASQUE. *V.* BERGAME.

BERGAME, anc. *Bergomum*, v. forte du roy. d'Italie, au pied des Alpes, à 40 kil. N.-E. de Milan; 24,566 hab. Ch.-lieu de province: évêché; bibliothèque. La ville, bâtie en amphithéâtre, fut fortifiée par les Vénitiens; elle possède une école de sculpture et de peinture fondée par l

comte Carrare et qui renferme des tableaux remarquables; deux belles églises, la cathédrale et Ste-Marie-Majeure; un palais de justice; un vaste monument, *La Fiera*, renfermant 600 boutiques, et centre de la foire annuelle de St-Barthélemi où se fait un grand commerce de soieries et de draps. Quelques personnages bouffons de la comédie italienne, Arlequin, Truffaldin, Pantalon, etc., affectent de se servir du dialecte trivial des habitants du Bergamasque. Patrie de Bernardo Tasso, père du Tasse, de Maffei, Tiraboschi et Donizetti. Bergame eut ses seigneurs particuliers depuis le XIIe siècle; elle se donna aux Vénitiens en 1447. Les Français la prirent en 1509 et en 1796. Napoléon Ier en fit le ch.-l. du dépt. du Serio. — La province de Bergame entre celles de Sondrio au N., de Côme et de Milan à l'O., de Crémone au S., de Brescia et le Tyrol à l'E., est peuplée de 346,550 hab. Élève de vers à soie.

BERGARA ou VERGARA, brg d'Espagne, dans la prov. de Guipuzcoa et sur la Deva, à 9 kil. S. de Placencia; pop. de la commune, 7,000 hab. Célèbre par le traité conclu en 1839 et qui mit fin à la guerre civile; les deux armées, conduites, celle de la reine par Espartero et celle des carlistes par le général Maroto, s'y réunirent pour n'en plus former qu'une. A la suite de ce traité, Don Carlos et les généraux qui refusèrent de reconnaître la reine et la constitution quittèrent l'Espagne.

BERGASSE (Nicolas), né à Lyon en 1750, m. en 1832, s'annonça comme un avocat distingué, et se fit un nom par sa défense de Kornmann contre Beaumarchais. Élu aux états généraux par le tiers état de Lyon, il refusa de prêter serment aux bases de la constitution, et renonça à son mandat en octobre 1789. Dès lors, publiciste frondeur, il écrivit des brochures, et fit inutilement passer de bons avis à Louis XVI. Arrêté en 1793, le 9 thermidor le sauva. Il vécut dans la retraite jusqu'en 1814, et s'occupa beaucoup du Mesmérisme qui avait déjà attiré son attention dès 1784, où il publia : *Théorie du monde et des choses animées, suivant les principes de Mesmer*, in-fol. En 1817, il fit imprimer : *Essai sur la loi, sur la souveraineté et sur la liberté de manifester sa pensée, ou sur la liberté de la presse*, in-8°; et, en 1821, l'*Essai sur la propriété*, pour lequel il fut traduit devant les assises, qui l'acquittèrent. Il attaquait dans cet écrit la validité de la vente des biens nationaux. Bergasse travaillait à un grand ouvrage sur la morale religieuse, lorsque la mort le frappa. On ne lit plus guère de lui que ses *Mémoires contre Beaumarchais, dans l'affaire Kornmann*. J. T.

BERGEDORF, territoire situé à l'E. de Hambourg et appartenant en commun aux villes libres de Hambourg et Lübeck; 11,000 hab. Il comprend : 1° la petite ville de Bergedorf, à 12 kil. S.-E. de Hambourg, sur la Bille; 2,400 hab.; 2° les quatre villages de Neuengramm, Altengramm, Kirchwærder et Kurslack, connus sous le nom des *Quatre terres, Vierlande*; 3° la paroisse de Geesthacht, tout entourée par le territoire du Lauenbourg. Les Vierlænder s'occupent exclusivement de la culture des fruits et des légumes, qu'ils viennent vendre à Hambourg et qu'ils exportent jusqu'en Angleterre. On les reconnaît à Hambourg par leur costume pittoresque.

BERGELL. *V.* BREGAGLIA.

BERGEN, v. de Hesse-Cassel, à 4 kil. N.-N.-E. de Francfort-sur-le-Mein; 1,600 hab. Les Français y battirent les Prussiens le 3 avril 1759. — vge de Hollande (Hollande septentrionale), près d'Alkmaar; 800 hab. Une armée anglo-russe y fut battue en 1799 (19 sept.) par les Français. — v. de Prusse (Poméranie) dans l'île de Rugen, sur la côte N. Ch.-l. de cette île et du cercle de son nom, à 24 kil. N. de Stralsund; 3,600 hab. Fabr. de draps et distilleries.

BERGEN, *Berga*, v. de Norvége, à 290 kil. O.-N.-O. de Christiania, sur un golfe (Bergens-Vaag) formé par l'Atlantique; lat. N. 60° 23'; long. E. 3°. Pop. 25,797 hab. Ville forte, port militaire, excellent pour les gros navires, mais d'un accès difficile; siége d'évêché luthérien et d'une cour d'appel; gymnase; école de navigation; chantiers de constructions maritimes; plusieurs bibliothèques; banque, succursale de celle de Drontheim. Église allemande, la seule qu'il y ait en Norvége. Théâtre. Grande exportation de morue et de hareng. Chantiers de bois de construction. Toutes les maisons sont en bois, et la ville a souvent été incendiée. — Patrie du célèbre auteur comique Holberg. — Fondée par le roi Olaf Kyrre vers 1070, elle fut longtemps la capitale de la Norvége. Son château de Bergenhuus fut, jusqu'à l'union de Calmar, la résidence des rois du pays. Elle était, avant la réformation, le siége d'un archevêché catholique; en 1164 s'y tint le premier concile de Norvége. Elle fut, avec Londres, Bruges, Anvers et Novogorod, une des premières villes de la ligue hanséatique, au XIIIe siècle. Vers la fin du XVIe siècle, le bailli de la couronne, Walkendorf, en chassa les nombreux marchands étrangers, et y construisit une citadelle redoutable qui porte encore son nom. Cependant les commerçants hanséates y possédèrent longtemps encore un quartier. Auj. même, le commerce de Bergen est plus considérable que celui de Christiania; il consiste surtout dans l'exploitation des pêcheries du N. et dans l'exportation du poisson sec, hareng salé, huile de morue, suifs, résine, goudron, bois, etc. — Le stift, ou diocèse de Bergen comprend les amt ou bailliages de Bergen, de Sœndre-Bergenhuus, de Nordre-Bergenhuus, et une partie de l'amt de Romsdal. Il contient 165 paroisses; aréa : 35,931 kil. carrés; pop., 180,000 âmes. A. G.

BERGERAC, *Bergeracum*, s.-préf. (Dordogne), à 49 kil. S.-S.-O. de Périgueux, à 525 de Paris, au milieu d'une vaste et fertile plaine sur la rive dr. de la Dordogne. Trib., collége; église calviniste. Cette ville, plusieurs fois soumise par les Anglais, fut réunie définitivement à la France en 1450, et devint, au XVIe siècle, une des places fortes des Calvinistes; ses fortifications furent rasées sous Louis XIII. Comm. actif : faïence, pierres meulières, excellents vins, eaux-de-vie, grains, truffes, etc. Patrie de Cyrano et du duc de Biron; 8,130 hab.

BERGERAC (Savinien Cyrano de), né vers 1620, au château de Bergerac en Périgord, m. en 1655, fut militaire, duelliste et débauché. Blessé dans une bataille, il se voua aux lettres, et jeta dans ses écrits cette effervescence originale et indépendante qui l'avait emporté jeune à une foule d'excès. On a de lui : une tragédie, *Agrippine*, où l'on trouve quelques scènes vraiment tragiques; une comédie en prose, *le Pédant joué*, où Molière a pris deux bonnes scènes qu'il a mises dans *les Fourberies de Scapin*; un *Voyage dans la lune*; une *Histoire comique des États et empires du soleil*, ouvrages pleins de raison et d'extravagances, qui ont pu inspirer Fontenelle, Swift et Voltaire. La dernière édit. de ses Œuvres est de 1741, 3 vol. in-12. Les *Œuvres comiques galantes et littéraires* ont été données par M. P. Lacroix, avec notes, Paris, 1858, in-16. J. T.

BERGÈRE DE CREST (Isabeau VINCENT, dite la), fanatique du Dauphiné, d'une famille protestante, se dit inspirée et fit des prophéties. L'intendant de la province la fit arrêter en 1686, et on l'oublia.

BERGERON (Nicolas), jurisconsulte et historien, né à Béthisy, dans le Valois, au milieu du XVIe siècle. On a de lui : *Sommaire des temps*, Paris, 1562, premier exemple des tables synchroniques; *le Valois royal*, 1583, histoire fort bien accueillie de la maison de Valois; des poésies grecques, latines et françaises. On croit qu'il aida Dumoulin dans son Commentaire sur la coutume de Paris. B.

BERGERON (Pierre), fils du précédent, m. à Paris en 1637, abandonna le barreau pour les voyages. Il a laissé : *Traité de la navigation et des voyages de découvertes et conquêtes modernes*, 1629, in-8°; *Histoire de la découverte des Canaries par Jean de Béthencourt*, 1630; et publié une traduction des *Voyages en Tartarie* de Rubruquis, Plan-Carpin, Ascelin et autres, insérée dans la collection de Van der Aa, Leyde, 1729, 2 vol. in-4°, avec un *Traité des Tartares* et un *Abrégé de l'histoire des Sarrasins*. Tous ces ouvrages sont curieux. B.

BERGHEIM, v. de France (Ht-Rhin), arr. et à 15 kil. N. de Colmar, dominée par l'antique château de Reichenberg. Fabr. de tissus de coton; 3,011 hab. — v. des États prussiens (prov. rhénane), à 19 kil. O. de Cologne; anc. *Tiberiacum*, sur l'Erft; 800 hab. Mines de houille.

BERGHEM, peintre. *V.* BERCHEM.

BERGI, île nommée par Pline (H. N. IV, 16) et située dans l'extrême nord de l'Europe; peut-être désigne-t-il ainsi la contrée de Bergen sur la côte O. de la Norvége.

BERGIDUM FLAVIUM, v. de l'anc. Espagne tarraconaise; auj. *Castro de la Ventosa*, près de *Villa Franca*.

BERGIER (Nicolas), antiquaire, né à Reims en 1567, m. en 1623. Il fut professeur de droit et syndic de sa ville natale, et publia divers ouvrages, à peu près oubliés auj., excepté une *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, qu'il donna en 1622, in-4°. On préfère l'édit. de 1728, avec la carte de Peutinger, 2 vol. in-4°, Bruxelles. Bergier est diffus, comme les érudits de son temps, à force de vouloir être complet; mais son livre est intéressant, exact, et fort utile pour la géographie historique de l'empire romain. Il a été traduit en latin dans le t. X du *Thesaurus antiquitatum Romanarum* de Grævius. C. D—Y.

BERGIER (Nicolas-Sylvestre), théologien, né en 1718 à Darney en Lorraine, m. à Paris en 1790. Il fut professeur de théologie et principal du collége de Besançon, chanoine de Paris, et associé de l'Académie des Inscriptions. Ses

ouvrages, dirigés contre les philosophes du XVIIIe siècle, sont : *Certitude des preuves du christianisme*, 1768, réfutation de l'*Examen des apologistes de la religion chrétienne* par Burigny, à laquelle Voltaire répondit par les *Conseils raisonnables à un théologien*; — *Apologie de la religion chrétienne*, 1769, réponse au *Christianisme dévoilé* du baron d'Holbach; — *Examen du matérialisme*, 1771, réfutation du *Système de la nature* du même auteur; — *le Déisme réfuté par lui-même*, 1765, examen des idées de J.-J. Rousseau. On doit encore à Bergier, une trad. estimée d'Hésiode; *Éléments primitifs des langues*, 1764; *l'Origine des dieux du paganisme et le sens des fables découvert*, 1767; *les Principes de métaphysique*, qui font partie du cours d'études à l'usage de l'école militaire; un *Dictionnaire théologique*, 3 vol. in-4°, dans la collection de l'*Encyclopédie méthodique*; et un *Traité historique et dogmatique de la vraie religion*, 1780, 12 vol. B.

BERGINE, v. de l'anc. Gaule narbonnaise, sur la côte; auj. *Berre*.

BERGINTRUM, v. de l'anc. Gaule narbonnaise, chez les Centrons; auj. *Bellantro* ou *St-Maurice*.

BERGMANN (Torbern-Olof), célèbre chimiste suédois, né en 1735 dans la Westrogothie, m. en 1784. Il a professé avec éclat l'histoire naturelle en 1758, les mathématiques en 1761, la chimie et la métallurgie en 1767. Il réforma la minéralogie en la basant sur la composition chimique des corps. Sous le nom d'*acide saccharin*, il découvrit, en 1776, dans l'action de l'acide nitrique sur le sucre, l'acide que Scheele trouva, en 1784, dans l'oseille (*acide oxalique*). C'est aussi à Bergmann que l'on doit la grande extension que prit en minéralogie l'usage du chalumeau : cet instrument devint entre ses mains un moyen précieux de reconnaître de très-petites quantités de matière métallique. Il publia, sur ce sujet, un traité en latin, intitulé : *Comment. de tubo ferruminatorio ejusdemque usu in explorandis corporibus, præsertim mineralibus*, Vindobonæ, 1779. Il fit des études sur la forme des cristaux, donna l'histoire complète de l'*acide aérien* (gaz acide carbonique), trouva des formules générales pour analyser les minéraux par voie humide, imagina la théorie des *attractions électives*. Mais il adopta les erreurs de Scheele sur le phlogistique. En histoire naturelle, on lui doit de curieuses recherches sur les sangsues, et une classification des insectes. Ses travaux portèrent encore sur les phénomènes du crépuscule, les aurores boréales, l'attraction générale. Une grande partie des ouvrages de Bergmann a été publiée sous ce titre : *Opusc. physica et chemica*, Ulm, 1779-1790, 6 vol. in-8°, trad. en partie par Guyton-Morveau, 1780, 2 vol. in-8°. On a encore de lui : *Description phys. du globe terrestre*, 1770 et 1774, en suédois, 2 vol. in-8°; *Manuel du minéralogiste*, trad. par Mongez, Paris, 1784, in-8°; *Analyse du fer*, trad. par Grignon, 1783; *Mémoire sur le gaz*, trad. par Vicot, Lausanne, 1782; *Traité des affinités*, trad. par Bonjour, Paris, 1788. — Condorcet et Vicq-d'Azyr ont fait l'éloge de Bergmann. C. L.

BERGOMUM, v. de l'anc. Italie septentr., dans la Gaule cisalpine, chez les Orobiens; auj. *Bergame*.

BERG-OP-ZOOM, v. de Hollande (Brabant septentrional), à 30 kil. O.-S.-O. de Breda, sur le canal de Zoom et près de l'Escaut; 10,000 hab. Église de Ste-Gertrude. Pêche et salaison des anchois. Place de guerre très-forte, située au milieu des marais; ses environs peuvent être totalement inondés. Fondée en 1287, elle soutint contre les Espagnols deux siéges célèbres, en 1588 contre le duc de Parme, et en 1622 contre le marquis de Spinola; fortifiée de nouveau par Cohorn en 1700, elle fut prise en 1747 par les Français; en 1814 une garnison française la défendit contre les Anglais.

BERGUES-St-WINOC, en flam. *Berghen*, ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 10 kil. S.-S.-E. de Dunkerque, à 261 de Paris, sur le chemin de fer du Nord, et sur les canaux de Bergues à Dunkerque et à Hondschoote. Place de guerre de 1re classe. Grand commerce de grains, bestiaux, beurre, etc.; 5,597 hab. Elle doit son origine au château de Berg où se retira St-Winoc en 902. Baudouin II, comte de Flandre, la fortifia. Baudouin IV y construisit une abbaye qu'un incendie détruisit avec la ville en 1083. En 1206, Bergues était déjà florissante par ses manufactures de toiles et de draps. Robert II, comte d'Artois, la prit en 1297; les Flamands, au commencement du XIVe siècle. Prise d'assaut par les Français en 1383 et en 1558, elle fut relevée par Philippe II, roi d'Espagne. Prise de nouveau par les Français en 1658, rendue en 1659, elle céda enfin à un assaut de Louis XIV et fut assurée à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle. Elle a été depuis fortifiée par Vauban. Inutilement assiégée par les Anglais en 1793.

BERGULA et plus tard ARCADIOPOLIS, v. de l'anc. Thrace, auj. *Dsjatal Borgas*.

BERGUSIUM, v. de l'anc. Gaule, au S.-E., chez les Allobroges; auj. *Bourgoin* (Isère). — v. anc. d'Espagne, dans la Tarraconaise, sur le Sicoris; chez les Ilergètes, auj. *Balaguer*.

BERIA. *V.* BEROEA.

BERIGARD ou BEAUREGARD (Claude GUILLERMET, seigneur de), savant français, né à Moulins en 1578, m. en 1664, enseigna la philosophie à Pise et à Padoue. On a de lui : *Dubitationes in dialogum Galilæi pro terræ immobilitate*, 1632, in-4°; *Circulus Pisanus*, 1643, espèce de commentaire sur la physique d'Aristote.

BÉRING. *V.* BEHRING.

BERINGTON (Joseph), historien anglais, né vers 1760 dans le Shropshire, m. en 1827. Il était catholique, et exerça les fonctions sacerdotales en France pendant 20 ans. On lui doit une *Histoire littéraire du moyen âge*, trad. en français par Boulard, 1814-16; une *Vie d'Héloïse et d'Abélard*; et une *Histoire du règne de Henri II, de Richard et de Jean, ses fils*.

BERINZONA, nom latin de BELLINZONA.

BERISA ou BERISSA ou VERISA, v. de l'anc. Asie Mineure, dans l'intérieur du Pont, rangée plus tard dans la petite Arménie et, depuis Justinien, dans la 1re Arménie; entre Sébastopolis et Sébastia. Siége d'un ancien évêché. Peut-être auj. *Tokat*, au N.-O. de Sivas.

BERJA, v. d'Espagne, dans la prov. et à 56 kil. O. d'Alméria; éprouva un violent tremblement de terre en 1804. Pop. de la comm. 8,709 hab.

BERKELEY, v. d'Angleterre, comté et à 22 kil. S.-S.-E. de Glocester, près de la rive g. de la Severn; 900 hab. On y remarque le château fort de Berkeley, bâti vers 1150, parfaitement conservé, et l'un des plus beaux de ce temps en Angleterre. On croit que c'est là qu'Édouard II fut assassiné. Patrie de Jenner.

BERKELEY (Georges), philosophe anglais, né à Kilkrin, en Irlande, en 1684, m. en 1753. Après avoir étudié à Dublin, il fit plusieurs voyages sur le continent comme secrétaire et chapelain d'ambassade, puis comme précepteur. Nommé doyen de Derry, 1724, il abandonna cette position pour se rendre à Rhode-Island, 1728, où il croyait convertir et civiliser des sauvages. L'argent lui ayant manqué, il revint en Angleterre, 1732, et fut promu à l'évêché de Cloyne. Il était l'ami de Steele, de Swift et de Pope. Ses œuvres ont été publiées à Londres, 1784, 2 vol. in-4°; on y remarque les *Principes de la connaissance humaine* et les *Dialogues entre Hylas et Philonoüs*, où il professe la doctrine du scepticisme en matière de perception extérieure. Non seulement il doute des révélations des sens; mais, admettant que l'esprit, être immatériel, ne peut percevoir les objets matériels, il soutient que nous n'avons que les idées de ces objets, et, par conséquent, que le monde extérieur n'existe réellement pas. B.

BERKEN. *V.* BERQUEN.

BERKHEYDEN (Gérard), peintre hollandais, né en 1645, à Harlem, m. en 1693. Il s'est rendu célèbre par l'habile manière dont il a su copier les rues, les places, les canaux, les monuments des villes néerlandaises. Son travail est d'une minutie étonnante, mais n'égale point la finesse de Van der Heyden, qu'il a imité. Son frère, Job Berkheyden, né en 1628, m. en 1698, l'aidait souvent, et l'on estime surtout les ouvrages qu'ils ont exécutés ensemble. Le Louvre a deux tableaux de Gérard et un de Job Berkheyden. A. M.

BERKS, comté du centre de l'Angleterre, entre ceux d'Oxford au N., Middlesex et Surrey à l'E., Hants au S., Wilts et Glocester à l'O., superf. : 192,512 hect.; 176,103 hab. Sol boisé. La Tamise le limite au N. et y reçoit le Kennet et le Loddon. Le S.-E. et l'E. sont occupés par la forêt et le parc de Windsor. Agriculture peu avancée, malgré la fertilité des vallées du Kennet et du *Cheval Blanc*. Élève de porcs. Peu d'industrie. Le chemin de fer de l'O. parcourt ce comté. Capit. Reading. Villes principales : Windsor, Wallingford, Abingdon, Newbury.

BERLAIMONT, ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 12 kil. N.-O. d'Avesnes, sur la Sambre; 1,554 hab. Fabr. de poterie.

BERLAND (Pierre), né à Avensan, dans le Médoc, vers la fin du XIVe siècle, m. à Bordeaux le 17 janvier 1457. Archevêque de Bordeaux en 1430, il fit ériger en 1441 un clocher isolé qui porte auj. son nom. Il obtint en 1441 d'Eugène IV l'institution d'une université à Bordeaux, et se retira en 1456 dans le séminaire de St-Raphaël. Il y mourut, après avoir beaucoup favorisé les lettres et secouru les pauvres.

BERLICHINGEN, vge de Wurtemberg, à 12 kil. O.-N.-O. de Künzelsau, sur l'Iaxt; 1,400 hab. On y voit

encore les ruines du château de Gœtz de Berlichingen, célèbre par le drame de Gœthe.

Berlichingen (Gœtz ou Godefroy de), dit *Main-de-Fer*, vaillant chevalier du XVIe siècle, né à Jaxthausen en Wurtemberg, vers 1480, servit d'abord l'électeur Frédéric de Brandebourg, ensuite Albert V de Bavière dans la guerre contre Rupert du Palatinat. Au siége de Landshut il perdit la main droite, qu'il remplaça dès lors par une main de fer. Plus tard il prit part à la guerre entre Ulric de Wurtemberg et la ligue de Souabe, ainsi qu'à la guerre des paysans. Dans cette dernière, il fut fait prisonnier et resta en captivité jusqu'à la dissolution de la ligue. Il mourut en 1562. Il a écrit lui-même ses aventures; ce livre donne un excellent tableau des mœurs de cette époque. Goethe en a tiré le sujet d'un de ses plus beaux drames. E. S.

BERLIER (Théophile, comte), jurisconsulte et homme politique, né à Dijon en 1761, m. en 1844. Député de la Côte-d'Or à la Convention, il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Après le 9 thermidor, il proposa de supprimer le tribunal révolutionnaire, et fut nommé président de la Convention et membre du Comité de salut public. Membre du conseil des Cinq-Cents, il contribua au 18 brumaire, et entra au Conseil d'État, où ses profondes connaissances furent très-utiles pour la rédaction des nouveaux codes. La Restauration le bannit comme régicide; il ne revint en France qu'après 1830. On lui doit un *Précis historique sur l'anc. Gaule, avant César*, 1 vol. in-8°, Bruxelles, 1822; *Guerre des Gaules*, trad. des Commentaires de César, avec beaucoup de notes historiq., géographiq., etc., 1 vol. in-8°, Paris, 1825, ouvrages estimables. B.

BERLIN, *Berolinum*, capit. de la Prusse, prov. de Brandebourg, ch.-l. de la régence de son nom, dans une plaine fertile: à 890 kilomètres N.-E. de Paris, sur la Sprée, par 52° 31' 12" lat. N., et 11° 3' 29" long. E. Son origine ne peut être fixée avec certitude : elle date peut-être, non pas d'Albert l'Ours, comme on l'a cru longtemps, mais du margrave Albert II (1200-1220). A la fin du XIIIe siècle, Berlin, alors située sur la rive dr. de la Sprée, était la rivale de Cologne, ville sur la rive gauche de la même rivière. En 1307 les deux villes se réunirent en une seule; cependant l'électeur Frédéric II les sépara de nouveau (1442), dépouilla Berlin de ses libertés presque républicaines, et y construisit un château pour mieux contenir la ville rebelle. Son successeur, Jean Cicéron, y transféra sa résidence (1495), jusque-là à Spandau. Depuis ce temps Berlin est restée la résidence de tous les souverains de l'électorat et plus tard du royaume. L'électeur Fréd.-Guillaume (1640-88) fut le premier qui élargit et embellit la ville; les quartiers Dorotheenstadt et Friedrichswerder sont son œuvre. Sous son fils Frédéric III, qui réunit définitivement (1709) Berlin et Cologne, s'éleva le quartier Friedrichstadt; Frédéric-Guillaume Ier créa ceux de Sophienstadt, Kœnigstadt et Stralauerviertel. Frédéric le Grand rasa les fortifications, embellit la ville par de nombreux monuments, et y attira beaucoup de savants et d'industriels étrangers. Berlin fut occupée dans la guerre de Sept Ans par les Croates (1757) et par les Russes (1760), en 1806 par l'armée française. Fréd.-Guillaume III, à qui elle doit la plupart de ses monuments modernes, lui donna en 1808 une nouvelle constitution municipale et y fonda une université (1810). Berlin est devenue depuis une des grandes capitales de l'Europe et le centre intellectuel de l'Allemagne. Pop. 12,000 hab. en 1640; 90,000 en 1727; 145,000 en 1786; 183,000 en 1797, 175,000 en 1815; 524,945 en 1864 (16,000 catholiques et 7,000 juifs), sans la garnison qui est de 22,000 hommes. Il y a 20 barrières, 40 places publiques, 40 ponts et 300 rues, parmi lesquelles on remarque la *Grande rue Frédéric*, longue de 4 kil., la rue *Unter den Linden* (sous les tilleuls), ornée de 4 rangs d'arbres, la *Kœnigstrasse* (rue Royale), grande artère de la cité. On compte 23 églises : celles de Ste-Marie et de St-Nicolas se distinguent par leur antiquité (1250 et 1220). Parmi les édifices publics, on remarque : le Château royal, résidence de la cour; le Palais-Royal, résidence du feu roi Frédéric Guillaume III; le château royal de Bellevue; le palais de Monbijou; le palais du prince de Prusse; l'Arsenal, où l'on voit une collection d'armes antiques; l'Hôtel des Invalides, pour 300 soldats et 12 officiers; le bel hospice de la Charité; le Théâtre royal du grand Opéra, détruit en 1843 par un incendie, et reconstruit depuis d'après l'ancien plan; le Théâtre national; le Musée des tableaux et des antiques, où l'ordre chronologique observé dans l'exposition facilite l'étude de l'histoire des arts; le nouveau Musée avec le Musée égyptien et les antiquités prussiennes; la porte de Brandebourg, sur laquelle est placé le char de victoire enlevé en 1806, par Napoléon Ier et ramené de Paris en 1814. L'enceinte de murailles, en dehors de laquelle sont les faubourgs d'Oranienburg, de Potsdam, etc., est de 15 kil. Berlin a une université (1,800 étudiants), avec des musées de zoologie et de minéralogie, et comptant parmi ses professeurs anciens ou actuels les philosophes Fichte, Schleiermacher, A. Wolf, Steffens, Hegel, Gans, Schelling et Michelet; le théologien Twesten; les historiens Ranke et Raumer; le géographe Ritter; les archéologues Tœlken, Gerhard et Waagen; les légistes Stahl et Heffter; les philologues Bopp, Bœckh, Zumpt, Lachmann, Jacob Grimm et Guillaume Grimm; les naturalistes Al. de Humboldt, Dove, Mitscherlich, Lichtenstein et Link; les médecins Müller, Schœnlein, Langenbeck; une Académie des Sciences et des Beaux-Arts, fondée en 1700 par Leibnitz; une Académie de Musique; une Académie des Sciences mécaniques et d'architecture; 27 bibliothèques publiques (la Bibliothèque royale a 600,000 vol.); 90 sociétés savantes, littéraires ou artistiques, beaucoup d'établissements d'instruction. Les promenades les plus belles sont : le parc (Thiergarten), près de la porte de Brandebourg; le jardin zoologique; le jardin botanique; le jardin du château de Monbijou; le Friedrichshain. Patrie de Frédéric le Grand, Baumgarten, Fr. Ancillon, Tieck, Alexandre de Humboldt, Meyerbeer, etc. La ville est gérée par un bourgmestre, un adjoint et 22 échevins, avec un conseil municipal de 101 membres élus pour 6 ans par tous les habitants domiciliés fixe. Le conseil municipal nomme le bourgmestre pour 12 ans, l'adjoint et les échevins pour 6 ans. Le budget de Berlin s'élève à 3 millions de thalers (12 millions de fr.). Chemins de fer pour Stettin, Kœnigsberg, Hambourg, Cologne, Leipzig, Dresde, Breslau (Vienne), Posen. Fabr. de châles, tissus imprimés, ustensiles de fer-blanc vernissés, papeterie ouvrée, bonneterie, galons, tabletterie. Grand commerce de laines; fonderies de fer, manufact. de tabac; carrosserie, librairie, faïence, produits chimiques, etc. Manufact. royale de porcelaine. E. S.

BERLINES, voitures à 4 roues, inventées à Berlin, pendant le XVIIe siècle, par Chiese, architecte de l'électeur de Brandebourg.

BERLINGHIERI (André Vacca), célèbre chirurgien, né à Pise en 1772, m. en 1826. Il suivit en Angleterre les leçons de Hunter et de Bell, en France celles de Pelletan, Baudelocque, Boyer et Dubois. En 1803, il fut mis à la tête de l'école de clinique externe de Pise. On lui doit des instruments utiles pour l'opération de la taille, pour l'œsophagotomie, le trichiasis, le traitement de la fistule lacrymale et de la fracture du col du fémur, etc. Entre autres ouvrages, il a laissé : *Réflexions sur le traité de chirurgie de Bell*, en ital., Pise, 1793; *Méthode de traitement pour le trichiasis*, 1825, trad. dans les *Archives génér. de médecine*, t. IX; deux *Mémoires sur l'extraction de la pierre*, 1821, trad. en français, par Blaquière et par Morin, etc.

BERLINGUES, petit groupe d'îles, dans l'Océan Atlantique, sur la côte du Portugal (Estramadure), défendues par un fort.

BERMEO, brg d'Espagne (Biscaye), à 28 kil. N.-E. de Bilbao, près de l'embouchure de la rivière de son nom dans la baie de Biscaye; 4,300 hab. Patrie d'Alonzo de Ercilla.

BERMONTAIS, petit pays de l'anc. Marche, et dont le lieu principal était La Celle Bermontaise, dans le canton d'Aubusson (Creuse).

BERMUDE. Trois rois des Asturies et de Léon portèrent ce nom. Bermude Ier, surnommé *le Diacre*, régna de 788 à 791, et restitua la couronne à Alphonse II, au détriment duquel il avait été proclamé. — Bermude II, m. en 999, vainquit son cousin Ramire III, qui lui disputait le trône, fut battu par Almanzor, chef des Maures, mais s'unit aux Castillans et aux Navarrois pour remporter la victoire d'Osma ou Calatanazor. — Bermude III, de 1027 à 1037, fut dépouillé d'une partie de ses États par Sanche le Grand, roi de Navarre, après la mort duquel il périt à Carion dans une bataille contre les Navarrois et les Castillans. Avec lui finit la postérité de Pélage. B.

BERMUDES (les), archipel de l'Océan Atlantique, dépendant de l'Amérique du Nord, au N.-E. des Antilles, à 950 kil. E. de la côte de la Caroline du Sud, par 31° 53'-32° 20' lat. N. et 64° 20'-64° 45' long. O., et formant un gouvernement des possessions anglaises. Environ 300 îles et îlots, dont les principales sont : Bermude (30 kil. sur 1 à 2); cette île contient Hamilton, ch.-l. de l'archipel; St-Georges (avec une ville du même nom, la plus grande du groupe); Somerset, St-David, Ireland, etc.; 11,450 hab. dont 4,000 blancs. Entourées de récifs, les Bermudes ne

sont séparées les unes des autres que par d'étroits canaux; leur climat est chaud et salubre, et le sol très-fertile dans quelques-unes. Récolte d'arrow-root, café, coton, sucre, etc.; pêche de la baleine. Les Anglais en ont fait une position militaire très-forte, et, depuis peu d'années, ils y envoient des condamnés employés à divers travaux d'amélioration. Commerce actif avec les Antilles et l'Amérique. Elles furent découvertes en 1522 par l'espagnol Bermudez; l'anglais Somers, qui y fit naufrage en 1609, en commença la colonisation. M.

BERMUDEZ (Geronymo), poëte et dominicain espagnol du XVIe siècle, né en Galice, professeur de théologie à Salamanque, composa la *Esperodia* (1589), poëme dont le duc d'Albe est le héros; et deux tragédies sur Inès de Castro, écrites à la manière antique, avec chœurs : il les fit paraître sous le pseudonyme d'Antonio de Silva. B.

BERMUDEZ (Jean), médecin portugais, m. en 1575, accompagna une ambassade du roi Emmanuel en Abyssinie, et gagna les bonnes grâces du négus de ce pays, qui le créa patriarche d'Éthiopie. La relation de ses voyages, dédiée au roi Sébastien, 1565, est conservée aux Archives de Lisbonne. B.

BERN, petit pays de l'anc. Gascogne, et dont le lieu principal était Biscarosse, dans le canton de Parentis (Landes).

BERN (Dietrich de). C'est le nom donné dans les Niebelungen à *Théodoric*, roi des Ostrogoths de *Vérone*.

BERNABEI (Joseph-Hercule), compositeur de musique de l'école romaine, né à Caprarola, m. à Munich en 1690. Élève de Benevoli, il fut maître de chapelle à St-Jean-de-Latran et à St-Louis-des-Français. Il a laissé deux opéras. Sa musique religieuse est dans le style concerté, qui remplaça le style pur et sévère de Palestrina. B.

BERNACCHI (Antoine), célèbre chanteur, né à Bologne vers 1700, m. vers 1750. Élève de Pistocchi, il fut appelé *le roi des chanteurs;* mais il abandonna la manière de son maître, et introduisit dans le chant les *gorgheggi* ou roulades, nouveau style qui modifia profondément l'art. B.

BERNACUM, nom latin de BERNAY.

BERNADOTTE. *V.* CHARLES XIV, roi de Suède.

BERNARD, roi d'Italie fils de Pépin et petit-fils de Charlemagne, succéda à son père en 812. Après la mort de Charlemagne, son oncle Louis le Débonnaire ayant voulu le dépouiller au profit de son propre fils Lothaire, il leva une armée et fut pris, 818. On lui creva les yeux, et il mourut trois jours après. B.

BERNARD, duc de Septimanie et de Toulouse, fut tout puissant à la cour de Louis le Débonnaire. Accusé d'intrigues criminelles avec l'impératrice Judith, à cause des efforts qu'il fit pour assurer un royaume au jeune Charles le Chauve, il dut se retirer à Barcelone, 832. Il se vengea de l'empereur qui l'abandonnait à ses ennemis, en soutenant la rébellion de Pépin II d'Aquitaine. Charles le Chauve le fit mettre à mort, 844. B.

BERNARD DEL CARPIO, héros castillan du IXe siècle. Les romances le disent issu d'un mariage secret entre D. Sanche Diaz, comte de Saldana, et Chimène, sœur d'Alphonse le Chaste, mariage que ce roi ne pardonna jamais. Le comte fut jeté dans les cachots du château de Luna et eut les yeux crevés. Vainement, pour le délivrer, Bernard s'imposa toutes sortes de travaux; les conquêtes qu'il fit furent usurpées par Alphonse, qui ne lui rendit que le cadavre du malheureux vieillard. Delà une alliance de Bernard avec les Maures pour se venger. Plus tard, il se ligua encore avec eux pour défendre contre Charlemagne l'indépendance de l'Espagne, et triompha de Roland à Roncevaux. B.

BERNARD DE MENTHON (Saint), né en 923, près d'Annecy, d'une illustre famille, m. en 1008. Touché des maux et des dangers que les pèlerins avaient à souffrir dans le passage des Alpes, il fonda les hospices du grand et du petit Saint-Bernard, dont il confia le soin à des chanoines réguliers de St-Augustin. Fête le 15 juin.

BERNARD (Saint), né en 1091, au village de Fontaine, près de Dijon, d'une famille noble, m. en 1153. Son ardente piété le jeta, dès l'âge de 22 ans, dans la vie monastique, et son exemple y entraîna ses cinq frères et un grand nombre de ses parents et de ses amis. Il était entré à Cîteaux; mais il fonda bientôt à Clairvaux, dans un désert connu sous le nom de *Vallée d'Absinthe*, un autre couvent dont la règle dure et inflexible fut étendue par lui à 72 monastères qu'il créa en France, en Espagne, en Italie, et jusque dans la Suède et le Danemark. Mais l'influence de ses vertus et de son génie ne se renferma pas dans les cloîtres : combattre les hérésies, apaiser les schismes, diriger les conciles, conseiller et gourmander les papes, négocier pour les princes, tel fut le rôle de ce simple moine qui fut longtemps le véritable chef du monde chrétien. En 1130, nommé par Louis le Gros arbitre entre deux papes, Innocent II et Anaclet, il se prononça pour Innocent, et sa décision fut reconnue par l'Église; il acheva par ses conseils et son éloquence de ramener les schismatiques. Il attaqua avec vigueur les doctrines d'Abélard, qu'il fit condamner au concile de Sens : il avait vu la portée des tentatives de cet esprit hardi, qui, en discutant le dogme, ouvrait la porte au libre examen. Il combattit aussi les erreurs de Pierre de Bruys, d'Arnaud de Brescia, de Gilbert de la Porée, et d'autres novateurs. Il prêcha à Vézelay, en 1146, la seconde croisade : lui-même raconte dans ses lettres l'effet merveilleux de son éloquence qui changeait en déserts les villes et les châteaux. Il n'eut pas moins de succès en Allemagne, où des populations qui n'entendaient pas sa langue furent néanmoins remuées par ses prédications. En même temps il empêchait le massacre des Juifs, prêché par le moine Raoul, comme préparation à la croisade. Le mauvais succès de l'expédition valut à St-Bernard d'amers reproches, auxquels il répond dans son *Apologie*. Il mourut peu d'années après, épuisé par ses austérités. Vingt ans plus tard, il fut canonisé par le pape Alexandre III. Sa fête est le 20 août. On a de St Bernard plus de 400 lettres, adressées à des religieux, des évêques, des papes, des princes et des grands; 340 sermons, 12 traités théologiques ou moraux. Son style, souvent barbare et plein de locutions bibliques, est remarquable par la vigueur et l'imagination; ses sermons sont plutôt des chapitres de morale que des discours; nous n'avons malheureusement pas les harangues pour la croisade, les seules qu'il ait prononcées en langue vulgaire; là surtout on retrouverait cette éloquence pathétique qui entraînait tout. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Mabillon (1690), 2 vol. in-fol., réimprimée par Gaume, Paris, 1835-40, 4 vol. in-8°. La plupart de ses ouvrages ont été traduits en français. D—R.

BERNARD DE CHARTRES, philosophe et théologien du XIIe siècle. Il dirigeait avec éclat l'école de Chartres. M. Cousin a retrouvé à la Bibliothèque impériale le manuscrit où sa doctrine est exposée; c'est un développement du platonisme alexandrin de Jean de Salisbury.

BERNARD DE VENTADOUR, troubadour du XIIe siècle. Il fut admis à la cour d'Éléonore de Guyenne, et à celle de Raymond V, comte de Toulouse. On a de lui quelques *tensons* et environ 50 *canzones*. Pétrarque le mentionne avec éloge.

BERNARD LE TRÉSORIER, nom donné par le traducteur Pepino à l'auteur d'une continuation française de Guillaume de Tyr, dont le texte original, publié par D. Martenne (*Amplissima collect.*, t. V), a été réimprimé plus correctement par M. Guizot dans le t. XIX de la *Coll. des Mémoires rel. à l'Hist. de France*. Cette chronique qui s'arrête à 1230 dans la traduction de Pepino, éditée par Muratori, va généralement jusqu'à 1275 dans les textes français publiés ou inédits. Ces textes très-nombreux, et qui diffèrent sensiblement, semblent pourtant avoir pour base une rédaction primitive altérée par les copistes. L'Académie des Inscriptions prépare une nouvelle édition des continuateurs de Guillaume de Tyr, où seront résumées les opinions des érudits sur ce problème d'histoire littéraire. H. B.

BERNARD PTOLOMEI (Saint), né à Sienne en 1272, m. en 1348, est le fondateur des Olivétains, moines qui suivent la règle de St-Benoît et portent l'habit blanc.

BERNARD LE TEUTONIQUE, habile organiste du XVe siècle, fut attaché à l'Église St-Marc de Venise. Il est l'inventeur des pédales de l'orgue; on cite pourtant un Brabançon, Louis Van Valbeke, qui, au siècle précédent, aurait imaginé de jouer d'un instrument avec les pieds.

BERNARD LE TRÉVISAN, alchimiste, né à Padoue en 1406, m. en 1490. Il était comte et riche. Sans grande science personnelle, il passa 58 ans de sa vie à chercher la pierre philosophale, se laissa exploiter par tous les charlatans de son siècle, et dissipa sa fortune en voyages et en vaines recherches. Réduit à la misère, il se retira dans l'île de Rhodes, où il découvrit enfin le secret du grand œuvre, dans cet adage du maître de l'art sacré : « *Nature s'esjouit de sa nature, et nature contient nature* », c.-à-d. « Pour faire de l'or, il faut de l'or. » Ses principaux ouvrages, écrits en français ou en latin, sont : *De chemiâ; Traité de la nature de l'œuf des philosophes; Le très-grand Secret des philosophes*, où il raconte sa vie et ses malheurs. G—R.

BERNARD (Étienne), avocat au parlement de Dijon, né en cette ville, en 1553, m. en 1609. Il fut député du tiers état de Bourgogne aux États de Blois en 1588. Deux ans après, il devint maire de Dijon et conseiller au parlement,

entra dans la Ligue, et soutint les projets du duc de Mayenne. Rallié plus tard à Henri IV, il fut chargé de ramener Marseille à l'obéissance, et reçut, en récompense de son habileté dans cette mission, la place de lieutenant-général du bailliage de Châlon-sur-Saône. Certaines éditions de la *Satire Ménippée* contiennent un écrit de lui : *Discours de ce qui advint à Blois jusqu'à la mort des Guises*. B.

BERNARD (Claude), fils du précédent, dit *le Pauvre prêtre* ou *le P. Bernard*, né à Dijon en 1588, m. en 1641. Précurseur de Vincent de Paul, il entra dans les ordres, et se consacra au service des pauvres, des malades et des condamnés, dans l'Hôtel-Dieu de Paris et à la Charité. Il employa en aumônes un héritage de 400,000 livres, et refusa toujours les dignités ecclésiastiques.

BERNARD, duc de Saxe-Weimar, un des généraux les plus célèbres de la guerre de Trente Ans, né à Weimar en 1604. Il embrassa la cause du protestantisme, combattit dans les batailles de Wimpfen et de Stadtlohn, 1622, et prit ensuite du service en Hollande, puis dans l'armée danoise sous le margrave de Bade-Durlach. En 1628, il retourna à Weimar, et obtint plusieurs fois des missions diplomatiques auprès du prince d'Orange et des cours électorales. A l'arrivée du roi Gustave-Adolphe, il fut un des premiers à s'associer à ses armes. Il fit de brillantes actions à l'affaire de Werben, aux siéges de Wurtzbourg et de Manheim. A Lutzen (1632), il guida l'aile gauche des Suédois, et prit le commandement en chef après la mort de Gustave-Adolphe. En 1634, il perdit la bataille de Nordlingen, qu'il avait engagée malgré les conseils de Horn. Abandonné des Suédois, il accepta les propositions de la cour de France. Il conquit l'Alsace sur les Impériaux, et remporta en 1637 une victoire décisive à Rhinfeld. En 1638, il prit Brisach. Après avoir occupé la haute Bourgogne, il entrait en Bavière, lorsque la mort le surprit à Neubourg-sur-le-Rhin, le 8 juillet 1639. Selon quelques-uns, il aurait été empoisonné. Ses cendres furent transportées à Weimar. E. S.

BERNARD (Salomon), graveur sur bois, dit *le petit Bernard*, né à Lyon au commencement du XVIe siècle, était élève de Jean Cousin. Les 250 figures qu'il fit pour la *Bible de Lyon* sont le plus bel ouvrage de cet artiste distingué : on cite aussi celles des *Métamorphoses* d'Ovide.

BERNARD (Samuel), peintre et graveur, né à Paris en 1615, m. en 1687. Elève de Vouet, il fut professeur à l'Académie de peinture en 1655. Il a laissé des miniatures et des gouaches estimées, et gravé *Attila* d'après Raphaël, *J.-C. en croix*, *l'Ensevelissement* et *l'Ascension*, d'après Philippe de Champagne; *la Fuite en Egypte*, d'après le Guide. P. C.

BERNARD (Samuel), célèbre traitant, fils du précédent, né à Paris en 1651, m. en 1739. Il jouit d'une grande faveur à la cour de Louis XIV et de Louis XV; Chamillart et Desmarets lui empruntèrent des sommes considérables.

BERNARD (Edouard), astronome, philologue et critique anglais, né en 1638, dans le comté de Northampton, m. en 1697, professeur à Oxford, était très-estimé du savant Huet. Il a laissé : *Traité sur les anciens poids et mesures*, 1688; *Etymologicum britannicum*, 1689; *Inscriptiones græcæ Palmyrenorum*, 1689; une foule de dissertations dans les *Transactions philosophiques* de Londres.

BERNARD (Catherine), parente des deux Corneille, née à Rouen en 1662, m. à Paris en 1712. Amie de Fontenelle, pensionnée de la chancelière de Pontchartrain, elle composa des poésies qui furent couronnées par l'Académie française et par celle des Jeux-Floraux. Elle donna aussi au théâtre un *Brutus*, 1690, qui n'est pas sans mérite. Elle a fait aussi des romans qui sont oubliés.

BERNARD (Jacques), littérateur, né à Nyons en Dauphiné, en 1658, m. en 1718. Calviniste, il émigra après la révocation de l'édit de Nantes, fonda à La Haye une école pour les belles-lettres, la philosophie et les mathématiques, continua la *Bibliothèque universelle* de Leclerc et la *République des lettres* de Bayle, travailla au supplément du *Dictionnaire* de Moréri, et publia un *Recueil des traités de paix* depuis l'an 536 de J.-C., La Haye, 1700, 4 vol. in-fol.; *Actes et Mémoires de la paix de Ryswick*, 1725, 5 vol. in-12, etc.

BERNARD (Jean-Frédéric), libraire et littérateur d'Amsterdam, m. en 1752, a publié un important ouvrage : *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples*, 1723-43, 9 vol. in-fol., avec fig. de Bernard Picart; reproduit en France par Banier, 1741, et augmenté par Prudhomme, 1807-1810.

BERNARD (GENTIL-), poëte. *V.* GENTIL-BERNARD.

BERNARD (Jean-Étienne), médecin et philologue allemand, d'origine française, né à Hanovre en 1718, m. à Anheim en 1793, est surtout connu par la réimpr. des *Petits médecins grecs*, devenue fort rare. On lui doit encore : *Demetrii Pepagomeni de podagrâ*, Leyde, 1743; *Psellus de lapidum virtutibus*, 1745; *Palladii de febribus concisa synopsis*, 1745, *Synesius de febribus*, Amst., 1749; *Thomas magister de vocibus Atticis*, Leyde, 1757; *Theophrasti Nonni epitome de curatione morborum*, Amst., 1794.

BERNARD (Thomas), philanthrope et publiciste anglais, né à Lincoln en 1750, m. en 1818. Il améliora l'établissement des enfants trouvés à Londres, constitua la Société pour l'amélioration des classes pauvres, appela l'attention publique sur le sort des aveugles, des ramoneurs, des enfants employés dans les filatures, et favorisa la propagation de la vaccine. On lui doit aussi la fondation de l'Institut royal d'Albemarle-Street, et la Galerie britannique pour les tableaux et dessins des vieux maîtres anglais.

BERNARD (Pons-Joseph), savant mathématicien, né en 1748 à Trans près de Draguignan, m. en 1816. Il enseigna la philosophie et les mathématiques chez les Oratoriens; fut directeur de l'observatoire de Marseille et correspondant de l'Institut; reçut de l'Académie des Sciences la mission de faire des observations nouvelles sur les satellites de Saturne, et dirigea les travaux entrepris pour encaisser le lit de la Durance et faciliter la navigation du Rhône depuis Arles jusqu'à la mer. On lui doit : *Nouveaux principes d'hydraulique*, Paris, 1787, trad. en allemand par Langsdorf, 1790, in-8°, et de précieux mémoires sur l'histoire naturelle du dép. du Var.

BERNARD (Simon), général du génie, né à Dôle en 1779, m. en 1839. Il étudia sous Lagrange, Laplace, Haüy, Berthollet, Chaptal, Fourcroy et Monge. Il servit dans l'armée du Rhin, devint aide de camp de Napoléon Ier et chef de son cabinet topographique, combattit à Waterloo, et, sous la Restauration, alla rejoindre Lafayette aux États-Unis. Il y fut chargé d'élever des places fortes, et d'unir par des routes et des canaux toutes les parties de l'Union. De retour en France après 1830, il fut aide de camp de Louis-Philippe, et ministre de la guerre en 1836. B.

BERNARD (Ch.-Bern. DUGRAIL DE LA VILLETTE, dit Charles de), romancier, né à Besançon en 1805, m. en 1850. Par ses écrits insérés dans les journaux et les revues depuis 1830, il se fit une place honorable dans la littérature. *La Femme de 40 ans, la Peau du lion, Gerfaut, les Ailes d'Icare, l'Anneau d'argent, la Cinquantaine, l'Homme sérieux*, sont ses œuvres les plus distinguées. On y remarque des tableaux bien observés, une allure vive, un style facile et simple. *Gerfaut* passe pour son meilleur roman.

BERNARD (GRAND SAINT-), anc. *Penninus Mons* et *Mons Jovis*, montagne de Suisse (Valais), dans les Alpes Pennines. sur la frontière du roy. d'Italie; 3,371 mètres d'élévation; passage très-fréquenté, quoique dangereux et même impraticable en hiver. On y monte en 5 heures par la vallée d'Entremont qui part de Martigny. Au-dessous du sommet, à 2,428 mèt. au-dessus de la mer, aux bords d'un petit lac entouré de pins escarpés et des neiges éternelles des pics du Velan, du Pain de Sucre et du Chenalette, avec un froid constant de 20 et 22° en hiver, se trouve le couvent de St-Bernard, fondé vers 982 à la place d'un autel à Jupiter par St Bernard de Menthon. Ses religieux, au nombre de 20 à 30, et de l'ordre de St-Augustin, desservent le vaste hospice destiné à recevoir les voyageurs qu'ils vont chercher s'ils sont égarés dans les neiges; des chiens d'une espèce particulière et d'un instinct admirable, nommés Marons, aident les religieux dits Maronniers à retrouver les sentiers cachés par la neige. L'hospice du St-Bernard reçoit depuis 1760 un don annuel du gouvernement français. — Les armées romaines franchirent souvent ce passage. Charlemagne le traversa en 773, Frédéric Barberousse en 1166; mais, ce qui semblait impossible, Bonaparte, à la tête de 30,000 hommes, le franchit, 15-21 mai 1800, avec de la cavalerie et de l'artillerie; devenu Napoléon Ier, il fit de grands dons au couvent, et fit élever dans l'église un monument à la mémoire de Desaix.

BERNARD (PETIT SAINT-), montagne des Alpes Grées (dépt. de la Savoie), au S.-O. du Grand St-Bernard, entre l'arrondiss. de Moutiers et la vallée d'Aoste; passage très-facile, conduisant de la vallée de l'Isère à celle de la Doire. Couvent du même ordre que celui du Grand St-Bernard, fondé de même par Bernard de Menthon, et hospice pour les voyageurs, à 2,192 mèt. au-dessus de la mer.

BERNARD-CASTLE. *V.* BARNARD-CASTLE.

BERNARDÈS (Diego), poëte portugais, né vers 1540

à Ponte de Barca (entre Douro et Minho), m. en 1596, fut secrétaire d'ambassade auprès de Philippe II pour la cour de Portugal, puis suivit le roi Sébastien en Afrique, et fut fait prisonnier à la bataille d'Alcaçar-Quivir. Ses œuvres, recueillies en 1596 sous le nom de *O Lyma* (le fleuve qu'il a chanté), comprennent 20 églogues et 33 épîtres; elles brillent par la pureté du style et l'élégance des formes poétiques. On l'a surnommé *le Prince de la poésie pastorale*. B.

BERNARDI (Joseph-Elzéar-Dominique), légiste français, né à Montjeu en Provence, 1751, m. en 1824. Ennemi de la révolution, arrêté en 1793, il fut sauvé par l'insurrection fédéraliste, émigra, et ne revint qu'après le 9 thermidor. Il fit partie du conseil des Cinq-Cents, et, sous Napoléon Ier, devint chef de division au ministère de la justice. L'Académie des Inscriptions le reçut parmi ses membres. On lui doit : *Essai sur les révolutions du droit français*, 1783; *De l'origine et des progrès de la législation française*, 1817; une restitution et traduction de la *République* de Cicéron, etc.

BERNARDIN (Saint), né à Sienne, d'une famille illustre, en 1380, m. en 1444. Il prit l'habit de St-François, et fit éclater sa charité pendant la peste qui ravagea Sienne en 1400. Il s'adonna ensuite à la prédication, et fut aussi admiré pour son éloquence que pour ses vertus; il opéra un grand nombre de conversions, rétablit la paix dans plusieurs villes troublées par les querelles des Guelfes et des Gibelins, et réforma son ordre sous le nom d'*Étroite observance*. Ses œuvres ont été publiées à Venise, 1591, 4 vol. in-4°, et à Paris, 1636, 5 vol. in-fol. Fête, le 20 mai.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. *V.* SAINT PIERRE.

BERNARDINO (le), allem. *Bernhardin*, passage des Alpes, dans le cant. des Grisons (Suisse); 2,191 mèt. au-dessus du niveau de la mer; occupé en partie par le lac *Mœsola*, d'où sort la *Moësa*. Il réunit, par une route praticable aux voitures, Gênes et Turin à la Suisse et à l'Allemagne occid.; c'est un des passages des Alpes les plus anciennement connus; mais la route actuelle, qui unit Coire à Bellinzona, n'a été construite que de 1819 à 1823. Au mois de mars 1799, une armée française, commandée par le général Lecourbe, le traversa pour aller attaquer les Autrichiens.

BERNARDINS, ordre dont le premier fondateur fut St Robert, abbé de Molême, qui vint, en 1098, s'établir à *Cîteaux*, ce qui fit d'abord appeler *Cisterciens* les religieux de cette congrégation. Réformés ensuite par St Bernard, qui contribua puissamment à la gloire et à l'extension de l'ordre, ils prirent le nom de *Bernardins*, et continuèrent de suivre la règle de St Benoît. Leur costume ordinaire se composait d'une robe blanche et d'un scapulaire noir, et, lorsqu'ils officiaient, ils portaient une tunique blanche fort large, appelée *coule*, avec un capuchon de même couleur. Les Bernardins, qui, comme tous les Bénédictins, se livraient aux travaux scientifiques et littéraires, se répandirent beaucoup en France, et plus tard ils y donnèrent naissance aux *Feuillants*. Le célèbre couvent de Bernardins, où se tinrent tant d'assemblées importantes de l'Université de Paris, subsiste encore : c'est l'entrepôt des huiles. D—T—R.

BERNARDINES ou CLAIRETTES, congrégation de religieuses, fondée à Villetun, au commencement du XIIe siècle, par Ste Hourbelle, qui leur donna la règle de Cîteaux avant qu'elles suivissent la réforme de St Bernard. L'ordre des Bernardines devint riche et nombreux; leur principale occupation était l'éducation des jeunes filles. Comme les Bernardins, elles portaient un vêtement blanc, avec la coule à larges manches. Les maisons les plus célèbres qu'elles occupèrent furent celles de Port-Royal et du faubourg St-Antoine, à Paris. D—T—R.

BERNAUER (Agnès), femme célèbre par sa beauté et sa mort tragique. Fille d'un barbier d'Augsbourg, elle inspira une vive passion au duc Albert de Bavière, qui l'épousa malgré son père Ernest. Celui-ci la fit noyer dans le Danube, en 1435. Le malheureux amour d'Agnès et d'Albert, longtemps populaire en Bavière, a servi de sujet à divers poëtes tragiques. B.

BERNAVILLE, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 12 kil. O.-S.-O. de Doullens; 1,115 hab.

BERNAY, *Bernacum*, s.-préf. (Eure), à 60 kil. O.-N.-O. d'Évreux, à 159 kil. de Paris, par le chem. de fer de l'Ouest, sur la rive g. de la Charentonne. Trib. de 1re inst. et de comm., collége. Cette ville possédait une riche abbaye fondée au XIe siècle par Judith, femme de Richard II, duc de Normandie. L'église, seule conservée et très-remarquable, sert auj. de halle aux grains; deux autres églises, Ste-Croix et Notre-Dame (des XVe et XVIe siècles), sont intéressantes. Il se tient dans cette ville, pendant la 5e semaine du carême, une grande foire, dite *foire fleurie*, pour les chevaux, la plus importante de France. Manuf. de draps, flanelles, toiles de lin, percales, etc. Comm. de papier, de fer, de grains, de bestiaux, cuir, bougie, lin, fil, toiles et rubans de fil; 5,778 hab.

BERNBOURG, *Ursopolis*, *Arctopolis ad Salam*, v. du duché d'Anhalt, anc. cap. de l'Anhalt-Bernbourg, sur les deux rives de la Saale, à 32 kil. O. de Dessau; 11,058 hab. Siége des différentes administrations du duché; château ducal. Industrie, commerce et navigation actifs; fonderie de fer, chaudronnerie, fabr. de sucre de betteraves, poteries, tabacs, etc. Chemin de fer pour Cœthen, embranchement du chemin de fer de Leipsick à Magdebourg.

BERNCASTEL ou BERNKASTEL, *Tabernarum castellum* ou *Tabernæ Mosellanicæ*, v. de la Prusse rhénane, sur la Moselle, régence et à 35 kil. N.-E. de Trèves; 2,300 hab., gr. manufacture de tabac. Mines de cuivre aux environs. Ruines d'un anc. château construit en 1277 par l'archevêque de Finstingen. Elle fut ch.-l. d'un canton sous la domination française.

BERNE, en latin *Arctopolis*, c.-à-d. *ville de l'Ours*, en allem. *Bern*, v. fédérale et capitale actuelle de la Suisse, à 62 kil. S. de Bâle, 127 N.-E. de Genève, et 415 S.-E. de Paris; par 46°57' 15" lat. N., et 5°6' 16" long. E.; 29,016 hab., presque tous protestants. Résidence des ministres des puissances étrangères près le gvt helvétique. Université fondée en 1834, écoles militaire, des métiers, etc.; hôtel des Monnaies, arsenal, jardin botanique, observatoire, musée, biblioth. de 45,000 vol. Jolie ville, dans une situation admirable, sur une presqu'île de l'Aar, avec le beau pont de la Nydeck, 1844; on y remarque l'anc. cathédrale, dite *le Munster*, la maison de force, la belle promenade de la *Plate-forme*, d'où l'on jouit d'une vue magnifique. Fabr. de chapeaux de paille fins, taffetas pour parapluies, cotonnades. Poudrières renommées.— Berne fut fondée et érigée en ville en 1191, par le duc Berthold V de Zæhringen; elle devint ville libre impériale en 1218; admise dans la Confédération helvétique en 1353, elle en fut la capitale de 1799 à 1803. L'étendard de la ville, qui figura si glorieusement dans les guerres que soutint la Suisse pour sa liberté, représente un ours, parce que le duc Berthold V avait tué un ours (*bær* en allemand, d'où Berne), sur le lieu même des fortifications. Patrie de Bonstetten, de Haller, et de Stapfer.

BERNE, canton du N.-O. de la Suisse; capit. Berne; le second par sa superficie, ayant au N. O. la France pour frontière (dép. du Doubs et du H.-Rhin); au N., le canton de Bâle-Campagne; à l'E., les cantons de Soleure, Argovie, Lucerne, Unterwald et Uri; au S., le Valais; à l'O., Fribourg et Neuchâtel. Superf. : 6,889 kil. carr.; pop. : 467,141 hab., dont 53,319 catholiques, 820 juifs et 405,725 protestants. Pays très-montagneux, traversé au N. par les Alpes bernoises (points culminants : le Finster-Aar-Horn, 4,350 mèt.; le Schreck-Horn, et la Jung-Frau, 4,181 mèt.); arrosé par l'Aar, le Doubs, etc.; il renferme les 4 lacs de Neuchâtel, Bienne, Thun et Brienz, les belles vallées de la Simmen, de Lauterbrunnen, du Grindelwald, d'Hasli, et la fertile plaine d'Interlacken. Récolte de grains, vins, et élève de bétail, la principale richesse des habitants; mines de fer. Fabr. de toiles, lainages, horlogerie, etc. Le canton de Berne est le 8e par l'ordre de son admission dans la Confédération helvétique; il y entra en 1353. En 1415 il s'agrandit, par conquête, de l'Argovie; il reçut la réforme en 1528, et s'empara du pays de Vaud en 1536. En 1798, les populations qui lui étaient soumises s'étant déclarées indépendantes, Berne perdit l'Argovie, le pays de Vaud, la vallée de Moutiers, etc. La constitution actuelle du canton date du 31 juillet 1846. La constitution fédérale du 12 sept. 1848 a décidé que le siége du gouvernement, qui était transporté tantôt à Berne, tantôt à Zurich, tantôt à Lucerne, serait fixé à Berne, devenue depuis lors *ville fédérale* et capitale de la Suisse. Le gouvernement est représentatif, composé d'une seule chambre dite Grand-Conseil (*Grosse-Rath*), de 240 membres, élus par le suffrage universel, et qui nomment chaque année leur président ou *Landamman*, premier magistrat du pays, et d'un *Conseil de régence*, ayant le pouvoir exécutif, tiré du grand-conseil, nommé par lui, et composé d'un président nommé *Schultheiss* ou Avoyer, avec 16 membres. L'allemand est généralement parlé dans ce canton.

BERNER (Frédéric-Guillaume), né en 1780, m. en 1827, est une des gloires de la musique moderne en Silésie. Organiste à Breslau, il a formé les plus brillants improvisateurs contemporains, Kœhler, Zoellner, et Adolphe Hesse.

BERNETTI (Thomas), cardinal et homme d'État, né à Fermo en 1779, m. en 1852. Il fut un des 13 cardinaux qui refusèrent, en 1810, d'assister au mariage de Napoléon Ier et de Marie-Louise. Après les événements de 1815, il réorganisa l'administration des États romains, fut employé à diverses missions diplomatiques, coopéra au concordat de 1827 avec les Pays-Bas, et fut ensuite chargé de diriger la délimitation des terres de l'Église du côté des Deux-Siciles. Menacé par les révolutionnaires de 1849, il suivit Pie IX à Gaëte, et, après le retour du pape, se retira à Fermo, où il mourut. Il a laissé la réputation d'un politique habile et éclairé. B.

BERNI (Francesco), poëte italien, né en 1490 à Lamporecchio, entre Florence et Pistoia, m. en 1536, embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine de la cathédrale de Florence. Il fut empoisonné par le duc Alexandre de Médicis, dont il avait refusé de faire périr le cousin, le cardinal Hippolyte. Berni excella dans le genre burlesque, qu'on a depuis nommé en Italie genre *bernesque*, et fut chef d'école. Il mit dans ses vers badins et satiriques beaucoup d'originalité, de naturel et de piquant. Ses mœurs sont aimables et faciles, sa moquerie élégante et légère; mais il tombe souvent dans la licence. Chez lui, la versification est d'une facture agréable, et le rhythme plein de grâce. Berni a refait encore le *Roland amoureux* du Bojardo, qui, par cette heureuse transformation, se trouve être la seconde épopée chevaleresque de l'Italie : laissant à son devancier tout le mérite de l'invention, il a revêtu ses idées d'un autre style, plus gai, plus libre, plus harmonieux. B.

BERNICIE, anc. prov. de la Grande-Bretagne, au N. du mur de Septime Sévère, dans le Northumberland actuel. Unie à la Déirie, elle forma un des roy. de l'heptarchie anglo-saxonne.

BERNIER (Jean), médecin, né à Blois en 1622, m. en 1698. On a de lui une *Histoire de Blois*, Paris, 1682, in-4°, pleine d'erreurs; des *Essais de médecine*, 1689, réimpr. sous le titre de : *Histoire chronologique de la médecine et des médecins*, 1695 et 1714, où l'on trouve des recherches très-curieuses, mais faites sans choix; un *Anti-Menagiana*, 1693, et des remarques sur Rabelais, 1697. L'esprit caustique de l'auteur nuit à la sincérité de tous ces ouvrages.

BERNIER (François), voyageur français, né à Angers vers 1625, m. à Paris en 1688. Il parcourut la Syrie, l'Égypte, l'Inde, et devint médecin d'Aureng-Zeyb. Il était lié avec Ninon de Lenclos, Mme de la Sablière, La Fontaine, Chapelle, St-Évremond, Gassendi, Molière et Boileau. On lui doit : *Histoire de la dernière révolution du Grand-Mogol*, Paris, 1670, in-12; *Voyages*, 1670-1; *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, 1678.

BERNIER (Nic.), musicien, né à Mantes en 1664, m. en 1734. Il fut maître de la Ste-Chapelle et de la chapelle du roi. Bien qu'il eût reçu des leçons de Caldara, et qu'il passât pour le plus habile compositeur de son temps, son style est froid et lourd, sa manière incorrecte. Ses cantates, sur des paroles de J.-B. Rousseau, et son *Miserere*, sont ses meilleures œuvres. B.

BERNIER (Étienne-Alexandre), né à Daon (Mayenne) en 1762, m. en 1806. Curé de St-Laud à Angers lors de la révolution, il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, et fut l'âme de l'insurrection vendéenne. On le vit tour à tour avec Stofflet et d'Autichamp. Quand les succès de Hoche ne lui laissèrent plus d'espoir, il se hâta de se rallier aux vainqueurs. Employé ensuite aux négociations du Concordat, il fut nommé évêque d'Orléans en 1802. B.

BERNINA (MONT), montagne de Suisse, dans le canton des Grisons, à 45 kil. S.-E. de Coire, et dont le pic est des plus élevés des Alpes Bernoises; il domine les glaciers de Roseg, Tchierva et Morteratsch, et s'élève à 4,052 mèt. au-dessus du niveau de la mer. Glacier magnifique; la première ascension en a été faite, le 10 oct. 1850, par MM. Coaz et Tscharvar, deux Suisses. Dans la montagne se trouve une gorge qui fait communiquer la Haute-Engadine avec la Valteline; c'est le passage de la vallée de Poschiavo, à une hauteur de 2,333 mèt., et très-fréquenté par les voitures légères et les piétons.

BERNINI (Giovanni-Lorenzo), dit *le cavalier Bernin*, célèbre artiste, né à Naples en 1598, m. en 1680, s'exerça à la fois dans la peinture, la statuaire et l'architecture. Sa réputation fut immense, et on le surnomma le *Michel-Ange moderne*. Le pape Paul V le créa chevalier; Urbain VIII, Innocent X, Clément IX, le comblèrent de faveurs; il fut l'objet des attentions de Christine de Suède pendant son voyage à Rome. Charles Ier d'Angleterre lui commanda sa statue; Mazarin voulut l'attirer en France. Le Bernin ne vint à Paris qu'en 1665, sur l'invitation de Louis XIV, qui désirait le consulter au sujet de la restauration du Louvre : ses plans auraient nécessité la destruction de tout l'édifice, le roi adopta ceux de Perrault. Le Bernin retourna à Rome, où il mourut, laissant une fortune de plus de 3 millions; il fut enterré à Ste-Marie-Majeure. La plupart de ses tableaux sont dans les palais Barberini et Ghisi. Parmi ses ouvrages de sculpture, les plus connus sont les statues de *Constantin* et de *Longin*, à St-Pierre-de-Rome; le groupe de *Ste-Thérèse avec l'Ange*, à Ste-Marie-de-la-Victoire; le groupe d'*Apollon et Daphné*, celui d'*Enée et Anchise*, la statue équestre de Louis XIV, dont on a fait un Curtius près de la pièce d'eau des Suisses, à Versailles. Son ciseau est d'une habileté incomparable, et il fait des chefs-d'œuvre de grâce et d'exécution : mais les conceptions sont sans pureté ni convenance, et l'on trouve partout, jusque dans les sujets sacrés, l'expression la plus sensuelle. L'artiste substitue souvent la richesse à la correction; en voulant exagérer la grâce, il a rencontré l'afféterie; il a étouffé la beauté sous de vains ornements. En architecture, le Bernin a fait des œuvres remarquables : telles sont, à Rome, les fontaines de la place Barberini et de la place Navone; le noviciat des Jésuites, à Monte-Cavallo; les palais Barberini, Odescalchi et Ludovisi; le grand escalier du Vatican, les tombeaux d'Urbain VIII et d'Alexandre VII; il a imaginé le baldaquin en bronze et la chaire de St-Pierre, ainsi que la magnifique colonnade circulaire sur la place qui précède cette basilique. Ce que l'on peut reprocher, en général, au Bernin, c'est d'avoir mis son imagination au-dessus des règles, d'avoir pris la facilité et le brillant de l'exécution pour l'inspiration du génie, d'avoir eu des idées élevées et peu de goût, et d'avoir fait, non de la grandeur, mais du grandiose, du théâtral et de la décoration. Ses principaux élèves furent Mattia Rossi et C. Fontana. Le Bernin s'occupa aussi des sciences exactes; il inventa plusieurs machines, entre autres celles qui servent à Rome à frapper la monnaie. B.

BERNIS, vge du dép. du Gard, arr. et à 9 kil. S.-O. de Nîmes; 1,200 hab.

BERNIS (François-Joachim de PIERRES, cardinal de), né à St-Marcel-de-l'Ardèche en 1715, d'une famille d'anc. noblesse, m. en 1794, vint très-jeune encore à Paris, avec le titre d'abbé, et se fit remarquer par un esprit enjoué, un caractère égal et sûr, et une physionomie agréable. De petits vers à Mme de Pompadour lui valurent une pension de 1500 liv. sur la cassette du Roi, et un modeste logement aux Tuileries. Il débuta dans la carrière politique par l'ambassade de Venise, 1752, qui était une espèce de sinécure. Rappelé en 1755, il fut chargé secrètement de conclure le fameux traité de Versailles, 1756, entre la France et l'Autriche, puis devint ministre d'État en janvier 1757, et ministre des affaires étrangères la même année. Accablé de son ministère, il fit agréer au Roi de s'en décharger sur le duc de Choiseul, oct. 1758, en restant lui-même ministre d'État. Il avait, dans le même temps, reçu le chapeau de cardinal. Les deux ministres furent en désaccord au bout d'un mois, et le Roi exila Bernis. Nommé archevêque d'Albi, 1764, il rentra dans les affaires par l'ambassade de Rome, 1769, où il marqua son habileté dans deux conclaves. En 1791, ayant refusé de prêter le serment constitutionnel, il perdit son poste, 100,000 fr. de traitements environ, et continua de rester à Rome, où il mourut pauvre. Le succès de ses petites poésies l'avait fait entrer à l'Académie française dès l'âge de 29 ans; mais la profusion des images mythologiques, un style fleuri jusqu'à l'affectation, qui lui valut de Voltaire le surnom de *Babet la bouquetière*, les ont fait reléguer parmi les ouvrages qu'on ne lit pas deux fois. Les *Œuvres* de Bernis ont été souvent imprimées en 2 vol. in-18 et en 1 vol. in 8°. On y trouve un poëme posthume en 10 chants, *La Religion vengée*, qui n'est guère qu'un long plaidoyer, peu poétique, contre les athées et les déistes. On a encore de Bernis *Correspondance avec Pâris-Duverney, de* 1752 *à* 1769, 2 vol. in-8°, 1790, et *avec Voltaire*, in-8°, 1799, recueils qui ne sont ni sans utilité ni sans agrément. J. T.

BERNON, noble Bourguignon, fondateur de l'abbaye de Cluny, m. en 927. Il fut disciple d'Hincmar.

BERNOUILLI ou BERNOULLI, nom d'une famille suisse, originaire d'Anvers, et qui a produit des savants distingués. Les principaux sont :

BERNOUILLI (Jacques), né à Bâle en 1654, m. en 1705. Professeur de mathématiques à l'université de Bâle, associé des Académies de Paris et de Berlin, il développa, dans les *Acta eruditorum* de Leipsick, la théorie et les applications du calcul différentiel et intégral; fit de curieuses

recherches sur la théorie des courbes et la mécanique rationnelle; découvrit les propriétés des *Nombres de Bernouilli* dans la théorie du développement en séries; et posa, dans son *Ars conjectandi*, Bâle, 1713, in-4°, les fondements de la théorie des probabilités. Cet ouvrage a été trad. en français par Vastel, Paris, 1801. Il soutint, contrairement à l'opinion commune, que les comètes sont, non des météores, mais des astres permanents dont le cours est réglé. Les œuvres mêlées de Jacques Bernouilli ont été publiées à Genève, 1744, 2 vol. in-4°.

BERNOUILLI (Jean), frère du précédent, né à Bâle en 1667, m. en 1748. Il professa les mathématiques à Groningue, 1695, puis à Bâle, 1705, et fut associé des Académies de Paris, de Londres, de Berlin et de St-Pétersbourg. Les contemporains le mettaient à côté de Newton et de Leibnitz; il s'occupa avec succès du calcul différentiel et intégral, découvrit le calcul exponentiel et la méthode pour intégrer les fractions rationnelles, et eut de vives querelles scientifiques avec son frère Jacques, avec Côtes, Taylor, Keil, Hartzoeker. Ami constant de Leibnitz, il eut Euler pour élève. Ses œuvres, où l'on remarque une *Physique céleste*, dans les principes de Descartes, et un beau traité sur l'art de la navigation, ont été publiées à Lausanne et à Genève, 1742, 4 vol. in-4°.

BERNOUILLI (Nicolas), neveu des précédents, né à Bâle en 1687, m. en 1759, enseigna les mathématiques à Padoue, la logique et le droit à Bâle. Dans une thèse *sur les absents*, il proposa d'appliquer à cette question de jurisprudence le calcul des probabilités.

BERNOUILLI (Daniel), un des fils de Jean, né à Groningue en 1700, m. en 1782. Il enseigna à St-Pétersbourg et à Groningue, fut dix fois couronné par l'Académie des sciences de Paris, et se montra le digne émule de Clairaut, d'Euler et de d'Alembert. Il cultiva, comme tous les membres de sa famille, le calcul des probabilités; mais il ne fut pas comme eux l'adversaire des doctrines newtoniennes, et soutint, au contraire, la théorie du système du monde fondée sur la loi de la gravitation. Il cultiva la physique aussi bien que les mathématiques; son *Hydrodynamique*, Strasbourg, 1738, est le premier ouvrage sur cette matière.

BERNSTORF (Jean-Hartwig-Ernest, comte de), ministre danois, « l'oracle danois », comme l'appelait Frédéric le Grand, né à Hanovre en 1712, m. en 1772. Entré de bonne heure dans la diplomatie danoise, il y rendit d'importants services; Christian VII le fit comte. La puissance de Struensée l'éloigna, 1770. Rappelé, il allait partir de Hambourg quand il mourut. Il avait presque créé la marine marchande du Danemark, fondé une société d'agriculture, envoyé Niebuhr en Arabie, donné asile à Klopstock, élevé un grand hôpital à Copenhague, répandu d'immenses aumônes et donné un utile exemple en affranchissant ses paysans du servage. A. G.

BERNSTORF (André-Pierre, comte de), neveu du précédent, ministre de Danemark, né en 1735 dans le Brunswick-Lunebourg, m. en 1797. Éloigné des affaires pendant la puissance de Struensée, il arriva, après sa chute, au ministère. Il renouvela les traités avec la Suède et l'Angleterre, fit à la Suède en 1778 la première proposition d'une neutralité armée. Comme ses vues ne s'accordaient pas avec celles de la reine veuve et du ministre Guldberg, il se retira en 1780, et fut rappelé en 1784. Il réforma les finances, et hâta l'abolition du servage en Slesvig et Holstein. Protecteur des libertés civiles, il ne mit aucune entrave à la presse, et le Danemark fut sous lui pour l'Allemagne le refuge de la liberté de penser. Il favorisa de même le commerce, la marine, l'agriculture et l'industrie. A. G.

BERNSTORF (Christian, comte de), fils du précédent, né à Copenhague en 1769, m. à Berlin en 1835. D'abord ambassadeur à Berlin et à Stockholm, il fut ministre des affaires étrangères en 1797, et suivit la politique de neutralité. Copenhague n'en fut pas moins bombardée par les Anglais en 1807. Bernstorf fut ambassadeur à Paris en 1811, représentant du Danemark au congrès de Vienne, et signa la cession de la Norvége à la Suède, 1815. En 1818, il passa au service du roi de Prusse, qui le nomma son ministre des affaires étrangères, et assista aux congrès d'Aix-la-Chapelle, de Carlsbad, de Laybach et de Vérone.

BÉROALDE (Mathieu), professeur d'hébreu à Orléans, né à St-Denis (Seine), m. vers 1584, fut ministre de l'Évangile à Genève, et y enseigna également la philosophie en 1576. Il fit aussi des cours d'histoire à Sedan. Il publia un *Chronicon sacræ scripturæ*, Paris, 1575, in-fol., où il prétend qu'il ne faut suivre d'autre guide dans la doctrine des temps que les écrits inspirés de Dieu; c'est pourquoi il a effacé de la liste des rois de Perse Cambyse et Darius, sous prétexte que ces noms-là ne sont pas dans l'Écriture. C. N.

BÉROALDO (Philippe) dit l'*Ancien*, littérateur italien, né en 1453, m. en 1505, fut qualifié, par le célèbre Pic de La Mirandole, de *bibliothèque vivante*. Sa passion était de donner le jour aux auteurs les plus obscurs de l'antiquité; sa manière d'écrire s'en ressentit; elle est un peu hérissée et sauvage. Il professa les belles-lettres à Bologne, fut député du Sénat près d'Alexandre VI, et secrétaire de la République pendant plusieurs années. Ses principaux ouvrages sont : *C. Plinii hist. natur.*, avec notes, Paris, 1476, in fol., et 1516, in-fol.; *Commentaria in Catullum, Propertium, etc.*, Bologne, 1487, in-fol., et Paris, 1604, in-fol.; *id. in Apulei asinum*, in-8°, Venise, 1504; *Orationes et poemata*, in-4°, Lyon, 1492, et Paris, 1515, in-4°. Trois de ses discours intitulés *Anticategoriæ* ont été traduits en français par Calvy de La Fontaine, Paris, 1556. C. N.

BÉROALDO (Philippe) dit *le Jeune*, neveu du précédent, né en 1472, m. en 1518, fut professeur de belles-lettres à Rome, secrétaire de Léon X, et bibliothécaire du Vatican. Il écrivit des *Castigationes in Cornelio Celso* et des poésies latines, odes, épigrammes, etc., Rome, 1530, in-4°. Il a aussi donné une édition des cinq premiers livres des *Annales* de Tacite, Rome, 1515, in-fol., Paris, 1608, in-fol. C. N.

BERŒA, v. de l'anc. Macédoine, dans l'Émathie, au S.-O. de Pella; fondée par la nymphe Berœa, fille de Bérès, fils lui-même de Macédon, dans une contrée montagneuse et bien arrosée. Elle fut prise par les Athéniens pendant la guerre du Péloponèse. Après la bataille de Pydna, elle fut la première à se rendre aux Romains. Sous Dioclétien, elle fut rangée dans la Macédoine première. L'Évangile y fut prêché par St Paul en 49-65 ap. J.-C. Occupée par les Slaves, puis par les Bulgares, un tremblement de terre la ruina presque en 904. En 1204 elle fit partie du royaume latin de Thessalonique. Enfin elle tomba au pouvoir des Turcs en 1397. Son nom est devenu au moyen âge *Verre*, *Veria*; puis en turc *Karaferja*. — v. intérieure de l'anc. Thrace, auj. *Beria* ou *Berrhœa*, au N.-O. d'Andrinople. — v. de l'anc. Syrie Cyrrhestique, agrandie par Séleucus Nicator, nommée *Chelbon* dans Ézéchiel, *Chalèp* chez les Byzantins; auj. *Aleppo* ou *Haleb*. Peut-être est-ce la même que la *Chalybon* de Ptolémée.

BEROLINUM, nom latin de BERLIN.

BÉROSE, historien chaldéen de la fin du IVe siècle av. J.-C., avait composé en grec, d'après les monuments authentiques, une histoire complète de son pays, auj. perdue. Josèphe en a tiré parti pour ses *Antiquités*. Les fragments qui en restent jettent une lumière vive, bien que passagère, sur l'état des monarchies qui, antérieurement à Cyrus, s'étaient formées sur les bords du Tigre et de l'Euphrate; ils ont été publiés avec une notice par Richter, Leipsick, 1825. (*V.* aussi *Fragm. historicorum græc.*, Didot, 1848). L'histoire en 5 livres, publiée au XVIe siècle par Annius de Viterbe, était apocryphe. Bérose, distingué aussi comme astronome, inventa une nouvelle espèce de cadran solaire. Les idées qui lui sont attribuées par Plutarque et Vitruve sur la nature de la lune et la cause des éclipses, par Sénèque sur les tremblements de terre, n'annonceraient pas des connaissances bien profondes. B.

BERQUEN (Louis de), né à Bruges dans le XVe siècle, d'une famille noble, a découvert, en 1476, l'art de tailler le diamant et de le polir.

BERQUIN (Louis), gentilhomme de l'Artois, né vers 1490, que Badius appelait *le plus savant de la noblesse*, s'est rendu célèbre par son zèle pour le luthéranisme. Dès 1523, dénoncé au parlement, il fut condamné à faire abjuration publique, et, sur son refus, jeté en prison. Mis en liberté par François Ier, qui le protégeait comme homme de lettres, il se retira à Amiens, où il continua d'écrire en faveur du protestantisme. Un autre arrêt du parlement le frappa, 1526, et il en fut encore garanti par le roi. De nouvelles attaques contre le catholicisme, que ne purent empêcher les avis d'Érasme son ami, le firent brûler en place de Grève, le 22 avril 1529. B.

BERQUIN (Arnaud), né à Langoiran (Gironde) vers 1749, m. en 1791, se fit connaître par un recueil d'*Idylles et Romances*, 1775, où l'on trouve de la grâce et du sentiment. La même année, ses *Tableaux anglais* réussirent, et bientôt, traduisant, imitant, s'appropriant avec un talent remarquable les productions allemandes de Weisse et d'autres auteurs étrangers, il composa ce charmant recueil de dialogues, de scènes, de récits, intitulé *l'Ami des enfants*, 6, 7, et 12 vol. suivant les éditions, ouvrage qui intéresse toutes les mères en jetant dans les jeunes cœurs les germes

de la morale, les semences de la vertu. Le prix que l'Académie Française devait décerner, en 1784, au livre le plus utile qui eût paru dans l'année, fut donné à *l'Ami des enfants*. On doit à Berquin : *Lectures pour les enfants ; l'Ami de l'Adolescence; Bibliothèque des villages; Introduction familière à la connaissance de la nature*, trad. libre de miss Trimmer; *le Livre de famille, ou Journal des enfants; le Petit Grandisson; Sandfort et Merton*. L'auteur aimait les enfants, jouait avec eux, étudiait leurs goûts, leurs défauts naissants, leurs qualités futures : de là ses peintures naïves et son style assez naturel. Berquin travailla au *Moniteur universel* et à la *Feuille villageoise;* il avait été proposé pour instituteur du prince royal, lorsqu'il mourut. L'édition originale de ses œuvres est en 60 vol. in-18; une des meilleures est celle de Léonard, Paris, 1803, 20 vol. in-18. J. T.

BERRAVENCIS PAGUS, nom latin du BARROU.

BERRA (la), all. *Birrenberg*, ramification des Alpes, de forme conique, s'étend dans le canton de Fribourg, le long de la rive dr. de la Sarine, entre la Jogne et la Gérine qui dans le pays s'appellent les *Fritté;* 1776 mèt. au-dessus de la mer.

BERRE, autrefois CADAROSE, *Bergine* des anciens, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. et à 27 kil. S.-O. d'Aix et sur l'étang de Berre; 1,549 hab. Récolte d'amandes, de figues dites Marseillaises, et d'huiles fines dites huiles d'Aix. L'étang ou lagune de Berre, à l'E. des Bouches-du-Rhône, a 20 kil. de long sur 12 de large, 160 kil. carrés; il communique avec la mer par un canal naturel appelé Étang de Caronte, qui se termine par le port de Bouc. L'étang de Berre ne communique même avec l'étang de Caronte qu'à travers les Martigues, ville composée de 3 parties séparées par de petits bras de mer, espèce de rivières salées, peu profondes, qu'on traverse sur des ponts. Pêche abondante, et exploitation de sel sur ses bords.

BERRIAT. *V.* BERRYAT.

BERRUER (Pierre-François), sculpteur, né à Paris en 1733, m. en 1797, membre de l'Acad. des beaux-arts, 1770. Ses principaux ouvrages sont : la statue de *Sainte-Hélène*, à l'église de Montreuil-Versailles; 2 bas-reliefs à la façade de l'École de médecine de Paris; la statue colossale de *la Force*, au Palais de justice; le buste de *Destouches*, au Théâtre Français; les statues de *Polymnie, Thalie, Melpomène* et *Terpsichore*, au théâtre de Bordeaux; le bas relief de *l'Annonciation*, à la cathédrale de Chartres, etc. B.

BERRUGUETE (Alphonse), peintre, sculpteur et architecte espagnol, né à Paredes de Nava, près de Valladolid, vers 1480, m. en 1561. Son père, Pierre Berruguete, lui enseigna les éléments de son art. Il alla ensuite en Italie, où il se trouvait en 1503, et choisit pour maître Michel-Ange, qui l'emmena à Rome pour travailler avec lui au Vatican. Puis il habita Florence, et y termina une toile de Philippo Lippi. Revenu en Espagne, il attira bientôt les regards de Charles-Quint, qui le nomma peintre et sculpteur de la cour, et le chargea de nombreux travaux pour l'Alcazar de Madrid et pour le palais de Grenade. Ce fut lui qui, dans la cathédrale de Tolède, exécuta toutes les sculptures du chœur, entreprise vraiment colossale. Grâce à son activité perpétuelle, il devint si riche, qu'il acheta de Philippe II, en 1559, la seigneurie de Ventosa. Les connaisseurs préfèrent ses tableaux à ses œuvres d'architecture, et ses sculptures à ses tableaux. On admire dans ses statues la correction du dessin, la noblesse du caractère, un emploi sage et modéré des détails anatomiques et des draperies qui accusent parfaitement les formes du corps. Presque toutes les grandes villes espagnoles renferment de ses ouvrages. Le roi fit enterrer Berruguete avec la plus grande magnificence. A. M.

BERRUYER (Joseph-Isaac), jésuite, né à Rouen en 1681, m. en 1758. Il a publié une *Histoire du peuple de Dieu*, 1728, 14 vol. in-4°, pleine de réflexions inconvenantes et écrite avec légèreté. Les condamnations dont la frappèrent les évêques de Montpellier et de Soissons, l'assemblée du clergé à Conflans, la Sorbonne, et les papes Benoît XIV et Clément XIII, lui firent un succès immérité.

BERRUYER (Jean-François), général français, né à Lyon en 1737, m. en 1804, fit la guerre de Sept Ans aus contre la Prusse, puis celle de Corse. En 1793, il commanda les troupes rassemblées près de Paris par la Convention, puis celles dirigées contre la Vendée; suspendu après sa défaite à Saumur, il devint, sous le Directoire, commandant des Invalides, 1796.

BERRY, anc. prov. du centre de la France; cap. Bourges; bornée par l'Orléanais au N., le Nivernais à l'E., le Bourbonnais au S.-E., la Haute-Marche au S., le Poitou et la Touraine à l'O.; divisée par le Cher en deux parties: le haut et le bas Berry, correspondant à peu près à ses deux dép. actuels du Cher et de l'Indre. Le haut Berry comprenait les villes de Bourges, Sancerre, Dun-le-Roi, Vierzon et la petite principauté d'Henrichemont; le bas Berry, qu'on divisait en pays de Brenne, Champagne et Bois-Chaud, comprenait Châteauroux, Issoudun, Argenton, La Châtre, Le Blanc. Le Berry n'a pas de montagnes, mais seulement des coteaux élevés de 25 à 40 mèt. et s'abaissant en pentes douces; le cours des rivières y est lent et régulier; les principales sont : le Cher, l'Indre, l'Allier, la Creuse et la Loire. Le sol, très-varié, bas et marécageux à l'O. de Châteauroux dans la Brenne, est fertile en beaucoup d'endroits. Malgré quelques progrès récents, l'agriculture y est encore peu avancée. Les vins du Cher et les laines du Berry sont estimés. — Les *Bituriges*, puissant peuple des Gaules, habitaient le pays qui forma le Berry; *Avaricum* (Bourges) était leur capitale; ils opposèrent une résistance héroïque à César, et brûlèrent leur pays pour arrêter les Romains; Avaricum, seule épargnée, fut prise. Au IIIe siècle, Bourges ou Avaricum devint le siége d'un archevêché. Les Visigoths s'emparèrent du Berry en 475, et en furent expulsés par les Francs, 507; Clovis et ses successeurs donnèrent le gouvernement du Berry à des comtes amovibles, qui se rendirent héréditaires au VIIIe siècle; en 927 le Berry fut réuni à la couronne, dont relevèrent immédiatement les anciens arrière-fiefs, tels que la vicomté de Bourges, qui ne fut réunie qu'en 1101. En 1360, Jean II le Bon l'érigea en duché-pairie en faveur de Jean, son troisième fils; il revint à la couronne en 1416; Charles VII en investit son second fils, 1453, qui l'échangea contre la Normandie, 1465; Louis XI le constitua en apanage pour François son second fils, puis pour Jeanne sa fille; il fut successivement donné à Marguerite, sœur de François Ier, à Marguerite, sœur d'Henri II, et à Louise de Lorraine, veuve d'Henri III. Le titre de ce duché fut porté depuis par Charles, petit-fils de Louis XIV, et sa veuve Elisabeth d'Orléans; par Louis de France (Louis XVI); par le fils puîné de Charles X; il l'est encore aujourd'hui par sa veuve. *V.* Raynal, *Histoire du Berry*, 1846, 3 vol. in-8°.

BERRY (canal du). Il se détache du canal latéral à la Loire, un peu au-dessous de Nevers, passe à Bourges et à Vierzon (Cher), envoie un embranchement à Montluçon (Allier), et se confond avec le Cher dans le dép. de Loir-et-Cher; 320 kil. de long. Il abrége la navigation entre la vallée supérieure et la vallée inférieure de la Loire.

BERRY (Jean, duc de), 3e fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, né à Vincennes en 1340, m. en 1416. Il porta d'abord le titre de comte de Poitou. Il assista à la bataille de Poitiers, 1356; fut envoyé comme otage en Angleterre après la paix de Brétigny, 1360; commanda en Guyenne contre le prince Noir, et prit Limoges, Poitiers, Thouars, La Rochelle, 1372; fit partie, à la mort de son frère Charles V, 1380, du conseil de régence de Charles VI, et prit le gouvernement du Languedoc. Un de ses favoris, Jean Béthisac, ruinant cette province par ses exactions, le jeune roi voulut examiner les faits par lui-même, reprit le Languedoc au duc de Berry, et fit brûler Béthisac, 1389. Quand Charles VI devint fou, 1392, le duc ressaisit le pouvoir, et se fit encore détester, au point que les Parisiens démolirent son hôtel de Nesle et brûlèrent son château de Bicêtre, 1411. En 1412, il trahit la France, ainsi que le duc d'Orléans, en promettant de livrer la Guienne aux Anglais. Sa statue authentique est dans la crypte de la cathédrale de Bourges. B.

BERRY (Charles, duc de), petit-fils de Louis XIV, et 3e fils du grand Dauphin, né en 1686, m. en 1714. Il ne joua aucun rôle politique.

BERRY (Marie-Louise-Élisabeth d'*Orléans*, duchesse de), femme du précédent, fille aînée de Philippe d'Orléans, depuis régent, née en 1695, m. en 1719. Elle reçut une fort mauvaise éducation. On la connut à la cour sous le nom de *Mademoiselle*, jusqu'à son mariage avec le duc de Berry, 1710, qui se conclut malgré les répugnances de Louis XIV et de Mme de Maintenon. Elle mena une vie pleine de scandales, voulut se faire enlever en Hollande par Lahaye, écuyer de son mari, fut gravement soupçonnée d'avoir empoisonné la duchesse de Bourgogne et aussi le duc de Berry; se livra, sous la régence de son père, à toutes les orgies, et trouva, dans son amant Rions, un maître qui la maltraita. Elle mourut à la suite d'un souper à Meudon, et, faute de trouver quelque sujet d'éloge, on ne lui fit pas d'oraison funèbre. B.

BERRY (Charles-Ferdinand d'*Artois*, duc de), 2e fils du comte d'Artois (Charles X), né à Versailles le 24 janvier 1778, suivit sa famille dans l'émigration. Il fit ses premières armes au siége de Thionville, 1792, et servit

dans l'armée de Condé, de 1794 à 1797. Il épousa à Londres Mme Brown; mais ce mariage, désapprouvé par Louis XVIII, fut annulé. Rentré en France à la Restauration, il épousa, 1816, la princesse Caroline de Naples. Le 13 février 1820, il fut assassiné, à la sortie de l'Opéra, par Louvel, qui voulait éteindre en lui la race des Bourbons; avant d'expirer, il demanda la grâce de son meurtrier. Il a laissé deux filles de Mme Brown, mariées, l'une au marquis de Charette, l'autre au prince de Faucigny; il eut de la princesse Caroline une fille, Louise-Marie-Thérèse, née en 1819, mariée en 1845 à Ferdinand-Charles, prince de Lucques, depuis duc de Parme, et un fils posthume, le duc de Bordeaux ou comte de Chambord, né le 29 septembre 1820, marié en 1846 à Marie-Thérèse de Modène, plus âgée que lui de 3 ans. B.

BERRYAT-SAINT-PRIX (Jacques), jurisconsulte, né à Grenoble en 1769, m. en 1845, servit dans les armées pendant les premiers temps de la Révolution; devint professeur de législation à l'École centrale de l'Isère, 1796; professeur de procédure à l'École de droit de Grenoble, 1805, et à la Faculté de Paris, 1819; membre de l'Académie des Sciences morales, 1840. Il a publié : *Cours de législation*, 1803-4, 2 vol. in-8°; *Cours de procédure*, 1808-10, 3 vol. in-8°; *Cours de droit criminel*, 1817; *Histoire du droit romain, suivie de l'histoire de Cujas*, 1821; des opuscules dans divers recueils; une bonne édition de Boileau, avec notes historiq. et littér.; *Jeanne d'Arc* (avec M. Champollion-Figeac), 1817; des *Mémoires* dans les recueils de l'Académie des sciences morales et de la Société des Antiquaires, dans le *Magasin encyclopédique* et la *Revue de législation*.

BERRYER (Pierre-Nicolas), avocat et jurisconsulte, né à Ste-Ménéhould en 1757, m. en 1841. Les causes qui l'ont illustré sont celles du général Moreau, du maréchal Ney et de Fauche-Borel. Il a laissé des *Souvenirs*, 1839, 2 vol. in-8°, curieux pour l'histoire du barreau. — Son fils aîné, Pierre-Antoine, né à Paris en 1790, l'a surpassé, et s'est fait un nom dans les assemblées politiques depuis 1830, comme orateur du parti légitimiste. Un autre de ses fils, Hippolyte-Nicolas, général de brigade, est mort en 1857.

BERSABA, v. de l'anc. Palestine, dans la tribu de Juda, sur la frontière S.; auj. *Szabea*. Abraham y fit alliance avec Abimélech, roi des Philistins.

BERSCH, v. de France. *V.* BŒRSCH.

BERSELLO, v. du duché de Modène. *V.* BRESCELLO.

BERSERKER. On appelait ainsi le champion scandinave animé d'une fureur guerrière. On croyait que le Berserker était, par la magie, capable d'avaler des charbons ardents, de traverser les flammes. Les Berserkers tuaient leurs gens en mer, débarquaient dans quelque lieu désert, et combattaient les flots, les bois, les rochers; ils attaquaient indifféremment ennemis et amis, et leur frénésie, respectée comme surnaturelle, ne provoquait pas de représailles. A. G.

BERSURIA, nom latin de BRESSUIRE.

BERTAUT (Jean), né à Caen en 1552, m. en 1611, précepteur du duc d'Angoulême, puis secrétaire et lecteur de Henri III, 1er aumônier de Marie de Médicis en 1594, évêque de Séez en 1606, dut sa fortune à son talent poétique. Quoique admirateur de Ronsard, il fut moins aventureux dans son style, et peut-être *retenu* par l'exemple de sa chute, ainsi que l'a remarqué Boileau. Plus sensible que Malherbe, il dut à son cœur quelques vers simples, à son esprit quelques vers ingénieux, qui indiquèrent la vraie route à suivre pour le perfectionnement de la langue française. Ses *Sermons sur les principales fêtes de l'année*, 1613, sont loin de valoir ses *Œuvres poétiques*, dont les meilleures éditions sont celles de 1620 et de 1633. J. T.

BERTAUT, fondateur de l'école du violoncelle en France, naquit à Valenciennes au commencement du XVIIIe siècle, et mourut en 1756. Il a eu pour élèves Cupis, les deux Janson, et Duport l'aîné.

BERTAUX (Duplessis), dessinateur, et graveur au burin, m. en 1815, se forma en étudiant l'œuvre de Callot. Il grava la plupart des planches du *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non. Parmi les collections de ses estampes qui eurent le plus de succès, on cite : *les Scènes de la Révolution*; *les Métiers et les Cris de Paris*; *les Portraits des acteurs du théâtre de la République*, et *les Campagnes de Napoléon en Italie*, d'après Carle Vernet.

BERTHAULD (Pierre), oratorien, né à Sens vers 1600, m. en 1681. Il enseigna la rhétorique au collége de Marseille. On a de lui le *Florus Gallicus* et le *Florus Francicus*, abrégés d'histoire qu'on a vus longtemps dans les colléges. — Un autre abbé Berthauld a donné un ingénieux système de lecture dans son *Quadrille des enfants*, 1743.

BERTHAULT (Louis-Martin), architecte né à Paris vers 1771, m. en 1823, se fit un nom par son habileté à dessiner des jardins anglais. Le succès de ses travaux à la Malmaison lui fit obtenir la place d'architecte du château de Compiègne. Plus tard, il fut chargé de construire, à Rome, le palais et le parc qui devaient servir de séjour au fils de l'Empereur; mais les événements de 1814 empêchèrent l'exécution de ses plans. C'est à Berthault que l'on doit les parcs et jardins d'Armonvillers, de Bâville, de Château-Margaux, de Condé, de Fontenay-sous-Brice, de la Jonchère, de Navarre, de Pontchartrain, du Raincy et de St-Leu. B.

BERTHE, nom de plusieurs reines de France. Ce sont : BERTHE *aux grands pieds*, femme de Pépin le Bref, qui a fourni matière à un poeme d'Adenez au XIIIe siècle. — BERTHE *de Bourgogne*, première femme du roi Robert, dont le mariage fut cassé par Grégoire V pour cause de parenté. — BERTHE *de Hollande*, femme de Philippe Ier, répudiée par ce prince, qui voulait se livrer aux plaisirs en toute liberté.

BERTHÉLEMY (Jean-Simon), peintre d'histoire, né à Laon en 1743, m. en 1811, élève de Noël Hallé, remporta le grand prix, et fut envoyé à Rome. Il entra à l'Académie des Beaux-Arts en 1781, sur un tableau du *Siége de Calais*. Plusieurs plafonds de Fontainebleau, du Muséum et du Luxembourg ont été peints par lui; il réussissait surtout dans ce genre, qui exige une connaissance spéciale de la perspective. Son *Siége de Calais* a été gravé par Asselin. B.

BERTHELIER (Philibert), membre du conseil de la ville de Berne au XVIe siècle, organisa la résistance contre Charles III, duc de Savoie, et conclut un traité d'alliance avec le canton de Fribourg. Après la prise de Genève par le duc, Berthelier tomba victime de son patriotisme. Il fut décapité en 1519. E. S.

BERTHELOT (N.), poëte satirique du commencement du XVIIe siècle. Ami de Régnier, il fut, comme lui, en guerre avec Malherbe. Il n'a publié que *les Soupirs amoureux*, Paris, 1646. Ses autres morceaux ont été insérés dans le *Cabinet satirique*, 1666, 2 vol. in-12.

BERTHELOT (Claude-François), ingénieur-mécanicien, né en Franche-Comté en 1718, m. en 1800, composa, pour l'École militaire, où il était professeur, un *Cours de mathématiques*, Paris, 1762 et 1773, in-8°; inventa des moulins à bras dont quelques-uns furent placés à la maison de Bicêtre, et un affût adopté depuis pour le service des côtes et des places de guerre sous le nom d'*affût de Gribeauval*. Son plus important ouvrage est *la Mécanique appliquée aux arts, aux manufactures, à l'agriculture et à la guerre*, 1792, 2 vol. in-8° et 132 pl.

BERTHEREAU (Georges-François), savant bénédictin, né à Bellesme en 1732, m. en 1794, professeur de grec et d'hébreu aux abbayes de St-Lucien de Beauvais et de St-Denis, fit de nombreux extraits des manuscrits arabes pour une histoire des Croisades, qu'il n'a pu publier. Ses papiers sont à la Bibliothèque impériale.

BERTHEZÈNE (Pierre), général français, né à Vandargues (Hérault) en 1775, m. en 1847. Il s'enrôla, en 1793, dans l'armée des Pyrénées-Orientales, se distingua au siége de Toulon, et fit les campagnes d'Italie. Colonel en 1807, baron de l'Empire après l'affaire d'Heilsberg, blessé à Eckmühl, il fut nommé général de brigade en récompense de sa conduite à Wagram, commanda les grenadiers de la garde en Russie, et devint général de division après Lutzen et Bautzen, 1813. Fait prisonnier à Dresde, il ne revint en France qu'après l'abdication de Napoléon, reprit du service pendant les Cent-Jours, et se distingua à Fleurus et sous les murs de Paris. Obligé de fuir en Belgique lors de la 2e Restauration, il fut rappelé par le maréchal Gouvion St-Cyr. Lors de l'expédition d'Alger en 1830, il enleva les batteries de Sidi-Ferruch, et gagna la bataille de Staouéli. En 1831, il devint gouverneur-général de l'Algérie, et fut nommé pair de France en 1832. Il a laissé des *Souvenirs militaires de la République et de l'Empire*, publiés par son fils, Paris, 1855, 2 vol. in-8°. B.

BERTHIER (Guillaume-François), célèbre jésuite, né à Issoudun en 1704, m. en 1782. Il professa les humanités à Blois, la philosophie à Rennes et à Rouen, la théologie à Paris; rédigea le *Journal de Trévoux* de 1745 à 1763, et participa à l'éducation de Louis XVI; se retira à Offenbourg après la suppression de son ordre, et obtint, au bout de 10 ans, de rentrer en France. Il a publié une *Réfutation du Contrat social*, et continué l'*Histoire de l'Église gallicane*, du P. Longueval.

BERTHIER ou mieux, BERTIER DE SAUVIGNY (Louis-Bénigne-François), né vers 1742, m. en 1789, fut intendant de Paris avec Foulon, une des premières victimes

de la Révolution : à la suite de la prise de la Bastille, la populace l'arracha de l'Hôtel-de-ville, le pendit à la corde d'un réverbère, et le mutila encore après sa mort.

BERTHIER (J.-B.), ingénieur, né à Tonnerre en 1721, m. en 1804, suivit le maréchal de Belle-Isle dans ses campagnes, construisit à Versailles les hôtels de la guerre, de la marine et des affaires étrangères, exécuta la carte des chasses du roi, chef-d'œuvre de topographie, et dirigea le corps des ingénieurs-géographes des armées.

BERTHIER (Alexandre), fils du précédent, *prince de Wagram*, né à Versailles en 1753, m. le 1er juin 1815, fit ses premières armes dans la guerre d'Amérique, et fut nommé, en 1789, major-général de la garde nationale de Versailles. Après avoir été chef de l'état-major de Luckner, il prit une part active aux guerres de la Vendée, et, promu au grade de général de division, il suivit Bonaparte en Italie, où il se distingua aux journées de Millesimo, de Lodi, de Rivoli, etc. Il apporta au Directoire le traité de Campo-Formio, et, pendant que Bonaparte était au congrès de Rastadt, il alla proclamer à Rome la république. Après avoir fait la campagne d'Égypte et contribué au 18 brumaire, il fut ministre de la guerre, et bientôt général en chef de l'armée d'Italie. Le reste de sa carrière militaire est lié à l'histoire des campagnes de l'Empereur. Berthier avait la confiance de Napoléon Ier, qui lui fit partager sa haute fortune : il le nomma maréchal de l'Empire, prince de Neuchâtel, duc de Valengin, vice-connétable, etc., et ne s'arrêta dans ses dons qu'alors qu'il lui fut impossible d'y ajouter. Mais leur amitié ne tarda pas à se refroidir : le héros n'aspirait qu'à de nouvelles conquêtes, son lieutenant qu'au repos. De là le rôle de Berthier en 1814 : il signa l'acte de déchéance, présenta les maréchaux à Louis XVIII dans le château de Compiègne, fut nommé pair de France et commandant d'une compagnie de gardes du corps. Au retour de Napoléon, il se trouva dans une perplexité étrange : entre son devoir et son ancienne amitié, il prit le parti de se retirer à Bamberg, où l'on dit qu'il fut tué par des gens masqués. Berthier avait des talents comme général, mais des talents techniques et de second ordre. Il fut un excellent major-général pour exécuter ce que l'Empereur ordonnait, rien de plus, rien de moins. Il a publié : *Relation de la bataille de Marengo*, Paris, an XIV, in-8° et in-4°, avec cartes ; *Relation des campagnes du général Bonaparte en Egypte et en Syrie*, Paris, 1800, in-8°. On a imprimé à Paris, en 1826, les *Mémoires d'A. Berthier, prince de Neuchâtel et de Wagram*, 1 vol. in-8°. — Son fils, Napoléon-Louis-Joseph-Alexandre, né à Paris en 1810, pair de France par droit héréditaire, refusa de prendre part aux débats du procès fait au prince Louis-Napoléon (auj. Napoléon III), épousa la fille du comte Clary, cousine-germaine de la reine douairière de Suède, et a été nommé sénateur en 1852. J. T.

BERTHOD (Anselme), bénédictin, né en Franche-Comté en 1733, m. à Bruxelles en 1788. Bibliothécaire de Besançon, il fit connaître un certain nombre de papiers de Granvelle, des empereurs et des rois d'Espagne, et classa les curieuses archives de l'évêché. Le gouvernement le chargea de parcourir la Belgique pour recueillir les documents sur l'histoire de France. L'empereur Joseph II lui confia ensuite la continuation des *Acta sanctorum* de Bolland. B.

BERTHOLD. *V.* ZÆHRINGEN.

BERTHOLD, abbé du couvent de Loccum dans la Basse-Saxe, évangélisa les Livoniens. Ceux-ci refusant de se convertir, il amena contre eux une troupe de croisés, et fut tué dans le combat, 1198.

BERTHOLDSDORF, vge de Saxe (IIte-Lusace), près de Budissin. Consistoire central des Frères Moraves ; 1,800 hab.

BERTHOLLET (Claude-Louis, comte), célèbre chimiste, né en 1748, à Talloire, près d'Annecy, d'une famille originaire de France, m. le 6 novembre 1822. Il exerça d'abord la médecine, avant de se livrer à l'étude de la chimie, aux progrès de laquelle il contribua puissamment par ses travaux. Il fut successivement membre de l'ancienne Académie des sciences, 1780, puis de l'Institut, 1795, commissaire pour la direction des teintures, 1784, membre de la commission des monnaies, de celle de l'agriculture et des arts, 1792, professeur de chimie aux Écoles normale et polytechnique, 1794. Il concourut avec Lavoisier, Guyton de Morveau et Fourcroy, à constituer la *nomenclature chimique*. Le gouvernement le chargea, avec Monge, de diriger la fabrication de la poudre pendant les guerres de la République, et le désigna pour recueillir les objets d'art conquis en Italie. En Égypte, où il accompagna Bonaparte, il fit d'importantes recherches sur le *natron*, 1799. Napoléon Ier le nomma grand-officier de la Légion d'Honneur, et sénateur en 1805; cependant, en 1814, Berthollet vota la déchéance de son bienfaiteur et devint pair sous la Restauration. Berthollet fonda la *Société chimique d'Arcueil*, cette célèbre retraite de ses vieux jours, où il vivait entouré d'élèves distingués (au nombre desquels on compte Gay-Lussac et Thénard) qu'il associait à ses travaux. La carrière de Berthollet fut signalée par d'importantes découvertes : celle des propriétés décolorantes du chlore et leur application au blanchiment des toiles (longtemps même on appela, dans les fabriques, *berthollimètre*, l'instrument employé pour évaluer la force du chlore et des chlorures décolorants) ; l'emploi du charbon pour purifier l'eau; la découverte de l'argent fulminant (*ammoniure* ou *amidure d'argent*), de la poudre détonante de chlorate de potasse. Il fit des recherches sur l'acide prussique, l'ammoniaque, l'hydrogène sulfuré, la teinture. Outre un grand nombre de mémoires insérés dans les *Annales de chimie*, dont il fut l'un des rédacteurs, dans les *Mémoires de l'Institut*, de la *Société d'Arcueil*, et autres revues scientifiques de l'époque, on a de Berthollet les ouvrages suivants : *Éléments de l'art de la teinture*, 2 vol. in-8°, 1791 et 1804, traduits en anglais et en allemand ; — *Recherches sur les lois de l'affinité*, 1801, in-8° ; — *Discours préliminaires et notes* à la trad. française du *Système de Chimie*, de Thompson, 9 vol. in-8°, 1809 ; — *Cours de chimie des substances animales*, imprimé dans le Journal de l'École polytechnique ; — *Statique chimique*, 2 vol. in-8°, 1803. — Ce dernier ouvrage, que les Anglais, les Allemands et les Italiens s'empressèrent de s'approprier, est l'œuvre capitale de Berthollet, et l'un de ceux qui honorent le plus la chimie française. Berthollet en avait conçu les bases pendant la campagne d'Égypte; les idées y sont belles, mais leur exposition est confuse et embarrassée ; on y trouve consignées de remarquables observations sur les doubles décompositions, observations qui depuis ont été étendues et formulées sous le nom de *Lois de Berthollet*. C. L.

BERTHOLON (Pierre), médecin, né à Lyon en 1742, m. en 1800. Ami de Franklin, il étudia beaucoup l'électricité, et imagina une doctrine médicale bizarre, d'après laquelle les maladies étaient divisées en électriques et non électriques ; Trootswyck l'a réfutée. Ses principaux ouvrages sont : *De l'électricité du corps humain*, Paris, 1781 ; *De l'électricité des végétaux*, 1783 ; *De l'électricité des météores*, 1787.

BERTHOUD (Ferdinand), célèbre horloger, né en 1727 dans le comté de Neuchâtel, m. en 1807. Il vint à Paris en 1745, inventa l'horloge marine pour connaître la longitude en mer, et fut nommé horloger-mécanicien de la marine, puis membre de l'Institut, 1795. Il a laissé : *l'Art de conduire et de régler les pendules et les montres*, 1759; *Histoire de la mesure du temps par les horloges*, 1802, 2 vol. in-4°; *Essais sur l'horlogerie*, 1765, 2 vol. in-4°, 38 planch.; *Traité des horloges marines*, 1773, in-4°, 27 planch.; *Traité des montres à longitude*, 1792. — Son neveu, Louis, m. à Argenteuil en 1813, inventa les châssis de compensation, et fit d'excellentes montres marines.

BERTHOUD ou BURGDORF, v. de Suisse, sur la rive g. de l'Emmen, dans le canton et à 18 kil. N.-E. de Berne ; 3,636 hab. Bains d'eaux minérales ; commerce actif de toiles et fromages de l'Emmenthal ou vallée de l'Emmen. Autrefois place importante, elle appartint aux ducs de Zæhringen, puis aux comtes de Kybourg, qui la vendirent aux Bernois en 1384. Pestalozzi y avait établi son institut.

BERTIER DE SAUVIGNY. *V.* BERTHIER.

BERTIN (Saint), religieux de St-Colomban, né en 610, à Constance, en Suisse, m. en 709, après avoir fondé à St-Omer le monastère de Sithieu (depuis St-Bertin). Fête le 5 septembre.

BERTIN (Nicolas), peintre, né à Paris en 1667, m. en 1736, reçut les premières leçons de son frère, qui était sculpteur. Il étudia ensuite sous Jouvenet et Bon Boullongne. Il alla à Rome, aux frais du roi, en qualité de grand-prix. Reçu à l'Académie des Beaux-Arts en 1703, nommé professeur en 1715, et adjoint au recteur en 1733, il refusa la place de directeur de l'Académie de Rome, que lui offrait le duc d'Antin. Ses meilleurs tableaux sont : *Saint Philippe baptisant l'eunuque de la reine Candace*, et *Hercule délivrant Prométhée*. On en trouve plusieurs au château de Trianon. Bertin dessine correctement et avec fermeté ; ses compositions sont bien entendues et ses figures ont de l'expression. B.

BERTIN (Antoine), poëte érotique, né à l'Ile Bourbon le 10 octobre 1752, m. en 1790, vint en France pour son éducation, servit et parvint au grade de capitaine de cavalerie. Il a publié, en 1780, *les Amours*, élégies où il y a de l'esprit et parfois un certain éclat d'expression ; mais Ber-

tie, qui n'avait pas eu lui la vraie source des beaux vers, traduisait les anciens, et empruntait à Tibulle, à Properce, à Ovide, les sentiments qu'il voulait exprimer. Une bonne édition des *Œuvres complètes* de Bertin a été donnée à Paris, 1824, 1 vol. in-8°. En 1789 Bertin quitta la France, et mourut à St-Domingue l'année suivante.

BERTIN (Exupère-Joseph), célèbre anatomiste, né en 1712 à Tremblai en Bretagne, m. en 1781. Il fut quelque temps médecin des princes de Moldavie. Outre des mémoires insérés dans le recueil de l'Académie des sciences, il a donné un *Traité d'ostéologie*, 1754, 4 vol. in-12, estimé encore aujourd'hui.

BERTIN (Henri-Léonard-J.-B.), né dans le Périgord en 1719, m. vers 1792, fut successivement intendant du Roussillon, puis de Lyon, lieutenant général de police à Paris, 1757, et contrôleur général des finances, 1759. Il quitta ce poste en 1763, et fut ministre de l'agriculture jusqu'en 1784. C'est lui qui eut l'idée d'établir à Paris un dépôt général des chartes, et de faire rechercher tous les documents inédits relatifs à l'histoire de France. Il contribua aux développements de la manufacture de Sèvres, à l'établissement de l'École vétérinaire de Lyon et de diverses sociétés d'agriculture. Il fut membre honoraire des Académies des Sciences et de celle des Inscriptions et belles-lettres. B.

BERTIN (Théodore-Pierre), traducteur, né près de Provins en 1751, m. en 1819. Il introduisit en France la sténographie, inventée par Taylor en Angleterre, et fut attaché, en qualité de sténographe, aux assemblées législatives. On lui doit : des trad. de la *Vie de Bacon* par Mallet, et des *Satires* d'Young; *Système universel et complet de sténographie*, 1792.

BERTIN (Jean-Victor), peintre de paysages historiques, né à Paris en 1775, m. en 1842. Élève de Valenciennes, il a formé à son tour Michallon, Coignet, Boisselier, etc. Parmi ses productions, nous citerons une *Fête du dieu Pan*, une *Offrande à Vénus*, *Cicéron à son retour d'exil*, la *Fuite d'Angélique*, une *Fête de Bacchus*, *Napoléon arrivant à Ettlingen*, etc. Bertin se distingue par la correction du dessin, la sévérité des lignes, l'harmonie du coloris; mais il a jeté la nature dans un moule un peu uniforme et presque de convention. B.

BERTIN (Louis-François), plus connu sous le nom de BERTIN L'AÎNÉ, publiciste, né à Paris en 1766, m. en 1841. Il accueillit avec joie la Révolution de 1789, mais devint son adversaire dès que les excès commencèrent à la souiller. Il la combattit dans la presse périodique, et lui fit une guerre acharnée à partir de 1793. Après le 18 brumaire an VIII, il fonda un journal devenu depuis justement célèbre, le *Journal des Débats*. Bertin, impliqué dans une conspiration royaliste, 1800, fut détenu au Temple, et, l'année suivante, déporté à l'île d'Elbe. Revenu à Paris, où le gouvernement toléra sa présence, 1805, il reprit la direction de son journal. Six ans après, il en fut arbitrairement dépossédé, et la feuille, sous une autre direction, prit le titre de *Journal de l'Empire*. En 1814, Bertin recouvra sa propriété, à laquelle il rendit l'ancien titre de *Journal des Débats*. Pendant les Cent-Jours, il suivit Louis XVIII à Gand, et, rentré en France, soutint la Restauration jusqu'en 1824 : alors il s'en sépara avec M. de Chateaubriand. Après 1830 il se rallia au gouvernement de Louis-Philippe. Bertin eut par son journal une influence très-grande sur l'opinion publique. Son caractère solide en amitié, son goût pour les arts et les artistes, contribuèrent encore à faire de lui un personnage influent, dont le souvenir se rattachera toujours à l'histoire politique du temps.

BERTIN DE VAUX (Louis-François), publiciste, frère du précédent, né à Paris en 1771, m. en 1842, et l'un des fondateurs du *Journal des Débats*, à la direction duquel il prit une part active. En 1801, détourné de la politique par les persécutions que le journal eut à souffrir, il fonda une maison de banque, devint juge, puis vice-président du tribunal de commerce de Paris. Il se déclara pour la Restauration, en 1814, suivit le roi à Gand, devint député en 1815, puis secrétaire général du ministère de la police, fonctions qu'il garda deux ans. Réélu député en 1820, nommé conseiller d'État en 1827, il donna sa démission en 1829 à l'avénement du ministère Polignac. En 1830 il vota la célèbre adresse au roi, qui provoqua les fatales ordonnances à la suite desquelles Charles X fut renversé. Bertin se rallia à la monarchie de Juillet, rentra au conseil d'État, reçut du gouvernement des missions en Hollande, 1830, et en Angleterre, et fut élevé à la pairie en 1832. Bertin de Vaux était un esprit sage, plein de perspicacité, qui chercha vainement à détourner la Restauration de la voie funeste où elle s'engageait.

BERTIN (Louis-Marie-Armand), fils de Bertin l'aîné, né à Paris en 1801, m. en janvier 1854. Il entra en 1820, à la rédaction du *Journal des Débats*, puis devint secrétaire d'ambassade à Londres, sous Chateaubriand. A la mort de son père, il prit la rédaction en chef du *Journal des Débats*, et le maintint au rang élevé qu'il occupe dans la presse périodique. A. Bertin, d'un caractère bon et sociable, a été généralement regretté, même de ses adversaires.

BERTINAZZI (Ch.-Antoine), comédien, né à Turin en 1713, m. à Paris en 1783, remplit, sous le nom de *Carlin*, les rôles d'Arlequin depuis 1742. On a de lui une comédie, *les Métamorphoses d'Arlequin*, 1763. Il eut une vogue immense, par la vérité de son jeu, la gaieté de ses lazzi, et la fécondité de ses spirituelles improvisations. On a publié une *Correspondance de Carlin avec Ganganelli*, qui est une pure invention. B.

BERTINCOURT ou OSSIMONT, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 25 kil. S.-E. d'Arras, à 10 kil. E. de Bapaume; 1,591 hab.

BERTINORO, anc. *Brictinorium*, v. du roy. d'Italie, à 10 kil. S.-E. de Forli, sur le Ronco; évêché; 6,014 hab. Vins estimés (prov. de Forli).

BERTIUS (Pierre), cosmographe, né à Beveren en Flandre en 1565, m. en 1629, professa les mathématiques à Leyde, et organisa la bibliothèque de cette ville. Ami de J. Lipse, il voyagea avec lui en Allemagne, en Pologne et en Russie. Convaincu d'*arminianisme*, il fut obligé de quitter la Hollande, 1620, passa en France où il se fit catholique et où il fut nommé historiographe de Louis XIII. On a de lui un *Traité de l'ordre et de l'usage d'une bibliothèque*, en latin, Leyde, 1595, in-4°, avec le catalogue de celle de cette ville; *Theatrum geographiæ veteris*, 2 vol. in-fol., 1619, Elzevir, compilation fort négligée des ouvrages de Ptolémée, de l'Itinéraire d'Antonin, de la Notice des provinces, de la table de Peutinger; *Tabulæ geographicæ*, Amsterdam, in-fol., 1616; *Commentarii rerum germanicarum*, ibid., in-4°, 1616, et 1635, in-12, etc. C. N.

BERTOLA DI GEORGI (Aurelio), poëte italien, né à Rimini en 1752, m. en 1798, fut un des premiers à faire connaître la littérature allemande au delà des Alpes. Ses *Fables*, où il imita Gessner, ont de la grâce et de la simplicité; les sentiments sont délicats et tendres, parfois un peu affectés. On a de lui encore : *Essai sur la poésie allemande*, Naples, 1779; *Essai sur la littérature allemande*, Lucques, 1784.

BERTON (Pierre-Montan), né à Paris en 1727, m. en 1780, surintendant de la musique de Louis XV, était directeur de l'Opéra, lorsque Gluck et Piccini se firent connaître. On doit à ses talents et à son activité la réputation que l'orchestre de l'Opéra de Paris s'est acquise en Europe. Berton a composé entre autres ouvrages la musique d'*Erosine*, 1764, et le divertissement de *Cythère assiégée*, 1775. Il y a une chaconne célèbre qui porte son nom. B.

BERTON (Henri-Montan), compositeur de musique, fils du précédent, né à Paris en 1767, m. en 1844. Il reçut des leçons de Sacchini, et se fit connaître par des *oratorios* exécutés aux Concerts spirituels. Ses premiers opéras sont complétement oubliés : mais *Montano et Stéphanie* (1798), *le Délire* (1801), *le Concert interrompu* (1802), *Aline, reine de Golconde* (1803), *la Romance* (1804), *les Maris garçons* (1806), *Françoise de Foix* (1809), l'ont placé au rang des meilleurs maîtres français. Paisiello était un de ses modèles de prédilection. La musique de Berton, facile et chantante, affecte les formes italiennes; les mélodies sont gracieuses, spirituelles, expressives; l'instrumentation brille plutôt par la clarté que par la science. Berton fut professeur d'harmonie et de composition au Conservatoire, 1795, directeur de l'Opéra italien, 1806, et membre de l'Institut, 1815; il a laissé un *Traité de l'harmonie*. — Son fils, Henri Berton auteur de *Ninette à la cour*, fut enlevé par le choléra en 1832. B.

BERTON (J.-B.), général français, né en 1769 à Francheval, près de Sedan, fit, sous la République, les premières campagnes des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse avec le général Moreau, se distingua à Austerlitz et à Friedland; fut attaché aux états-majors de Bernadotte et de Victor; suivit Sébastiani en Espagne, et s'illustra aux affaires de Talavera, d'Almonacid et d'Ocana; prit Malaga, dont il fut nommé gouverneur; et assista aux batailles de Toulouse et de Waterloo. Rayé des contrôles de l'armée par la Restauration, impliqué dans la conspiration de Saumur, il fut condamné à mort par la cour de Poitiers, et exécuté le 5 oct. 1822. On a de lui un *Précis historique de la bataille de Waterloo*, Paris, 1818. B.

BERTRADE de Monfort, femme de Foulques le Réchin,

comte d'Anjou, fut enlevée par le roi Philippe Ier, 1092. Les excommunications des conciles d'Autun, 1094, et de Clermont-Ferrand, 1095, ne purent déterminer ce prince à se séparer d'elle. Après la mort de Philippe, Bertrade se retira dans un couvent, où elle mourut en 1118.

BERTRAND (Pierre), jurisconsulte du XIVe siècle, né à Annonay, m. à Avignon en 1349. Il professa le droit civil et canonique à Avignon, Montpellier, Orléans et Paris; il fut ensuite chanoine et doyen du Puy, conseiller-clerc au parlement de Paris, chancelier de la reine Jeanne de Bourgogne, évêque de Nevers, puis d'Autun, et cardinal. Il fonda à Paris *le collége d'Autun*. Il est surtout fameux pour avoir défendu, dans les conférences de Vincennes, 1329, de concert avec Pierre Roger, archevêque de Sens et plus tard pape sous le nom de Clément VI, la juridiction ecclésiastique, vivement attaquée par Pierre de Cugnières, avocat du roi Philippe de Valois. Il a laissé une relation en latin de ces conférences. B.

BERTRAND (Philippe), sculpteur, né à Paris en 1664, m. en 1724, sculpta les bas-reliefs de la porte triomphale élevée à Montpellier en l'honneur de Louis XIV. Son groupe en bronze, l'*Enlèvement d'Hélène*, le fit recevoir à l'Académie des Beaux-Arts en 1701. Il a fait la *Force* et la *Justice* pour le chœur de Notre-Dame de Paris; *l'Air*, pour le château de Trianon; *Saint Satyrus*, aux Invalides de Paris. B.

BERTRAND (Philippe), ingénieur, né près de Sens en 1730, m. en 1811. Abusant de mémoires et de plans présentés par un officier du génie militaire, nommé Labiche, plans qu'il avait été chargé d'examiner et qu'il fit écarter, il les reproduisit plus tard pour son compte, et proposa d'établir la navigation du Doubs à la Saône au moyen d'un canal de Dôle à St-Jean-de-Losne, et celle du Rhône au Rhin par la rivière du Doubs. Il dirigea l'exécution du 1er canal de 1783 à 1790; celle du 2e n'a été terminée qu'en 1832.

BERTRAND (l'abbé), astronome, né à Autun en 1755, m. en 1792, seconda les travaux aérostatiques de Guyton de Morveau, détermina la position des principales villes de la Bourgogne, réduisit les étoiles cataloguées par Mayer, et en calcula les longitudes. Il mourut au cap de Bonne-Espérance.

BERTRAND (Henri-Gratien, comte), général français, né à Châteauroux en 1773, m. en 1844, était à Paris en 1792, et, le 10 août, il défendit les Tuileries comme garde national. Entré dans l'arme du génie, il concourut à la fondation de l'École polytechnique, puis suivit Bonaparte en Égypte, et ne le quitta plus. Son intrépidité à Aboukir le fit choisir pour aide de camp du général. Plus tard, ses services furent récompensés par la charge de grand maréchal du palais, après Duroc. Il se couvrit de gloire à Austerlitz, Friedland, Wagram, Lutzen, Bautzen, Leipsick, Montmirail. Témoin de l'abdication de Fontainebleau, il suivit Napoléon à l'île d'Elbe. Fidèle encore, après Waterloo, à sa mauvaise fortune, il l'accompagna à Sainte-Hélène, d'où il ne revint qu'après avoir recueilli son dernier soupir. Le jugement qui avait condamné à mort le général Bertrand, le 7 mai 1816, fut annulé en 1821. Rentré en France, il vécut dans la retraite. Après la révolution de 1830, nommé député de Châteauroux, il soutint dans la Chambre les opinions les plus libérales, et défendit les droits de l'anc. armée. Il repose aux Invalides près de Napoléon. Une statue lui a été élevée en 1854 dans sa ville natale. Ses fils ont publié en 1847 un ouvrage écrit à Ste-Hélène sous la dictée de Napoléon: *Campagne d'Égypte et de Syrie*, 2 vol. in-8° et atlas. J. T.

BERTRAND DE MOLLEVILLE (Antoine-François, marquis de), né à Toulouse en 1744, m. en 1818. Il fut maître des requêtes en 1774, et intendant de Bretagne en 1784. Chargé en 1788 de dissoudre le parlement de Rennes, il courut risque de la vie dans une émeute populaire. Louis XVI l'appela au ministère de la marine en 1791. Son hostilité bien connue aux principes de la Révolution excita contre lui l'Assemblée législative. Obligé de donner sa démission, il devint le directeur d'une police secrète, chargée de surveiller les républicains, et d'influencer la garde nationale et les sections. Carra le dénonça au club des Jacobins. Décrété d'accusation en 1792, Bertrand parvint à gagner l'Angleterre; il ne rentra en France qu'après 1815, et la Restauration l'oublia. On lui doit une *Histoire de la Révolution de France*, Paris, 1800-3, 14 vol. in-8°, partiale, mais utile à consulter; une *Histoire d'Angleterre*, Paris, 1815, 6 vol. in-8°; et des *Mémoires* sur la fin du règne de Louis XVI, 1816, 2 vol. in-8°. B.

BERTRAND (Alexandre), médecin magnétiseur, né à Rennes en 1795, m. en 1831. Reçu à l'École polytechnique en 1814, il renonça aux carrières dont elle ouvre l'accès, afin de ne pas dépendre de la Restauration, et étudia la médecine. Attiré par les phénomènes du magnétisme et du somnambulisme, qu'il rapportait à un état particulier nommé *extase*, il exposa dans des cours publics, malgré les railleries et les attaques, les phénomènes qu'il avait constatés. Le *Traité du somnambulisme*, 1823, in-8°, fut le résultat de cet enseignement: l'auteur admet les faits évidents, mais ne les rapporte pas à la volonté du magnétiseur, ni au fluide mesmérien, ni à un influx nerveux. Son livre *Du Magnétisme animal en France*, 1827, in-8°, combattit également les explications controuvées; sa doctrine particulière devait être exposée dans un grand ouvrage sur l'*Extase*, en 8 vol., et expliquer les faits merveilleux attribués jusque-là à une intervention surnaturelle, divine ou diabolique. Il n'eut pas le temps de le publier, et l'article inséré, en 1829, dans l'*Encyclopédie progressive*, ne concerne qu'une des facultés de l'extase, l'inspiration. Bertrand a été l'un des fondateurs du journal *le Globe* en 1825; il y rédigea la partie scientifique, et imagina le compte-rendu des séances des académies. Il attaqua avec une grande vigueur le système de Broussais. Ami de Fourier, il popularisa ses recherches sur la chaleur, et l'aida dans la rédaction des *Éloges* des académiciens. On lui doit encore des *Lettres sur les révolutions du Globe*, Paris, 1824, in-18, et des *Lettres sur la physique*, Paris, 1825, in-18, ouvrages intéressants. B.

BERTRAND-DE-COMINGES (SAINT-), *Lugdunum Convenarum*, ch.-l. de cant. (Hte-Garonne), arr. et à 21 kil. S. de St-Gaudens, à 764 de Paris; ancienne cité romaine, fondée peut-être par Pompée; citadelle très-forte, ruinée au VIe siècle; l'évêque St Bertrand la releva vers 1085, et lui donna son nom. Elle devint la cap. du comté de Cominges; 477 hab. On y remarque une cathédrale gothique, un musée pyrénéen, et la vaste grotte de Gorgas. Marbreries considérables.

BERTUCH (Frédéric-Justin), littérateur allemand, né à Weimar en 1748, m. en 1822. Élève de l'université d'Iéna, il composa d'abord quelques poésies; puis il s'occupa de faire connaître à son pays les littératures étrangères. Il traduisit l'ouvrage de Marmontel: *De la poésie dramatique*; le *Don Quichotte*, avec la continuation d'Avellaneda; publia, avec Seckendorf et Zanthier, le *Magasin de la littérature espagnole et portugaise*, 1780-2; rédigea un *Manuel de la langue espagnole*, Leips., 1790; donna l'idée de la *Bibliothèque bleue de toutes les nations*, Gotha, 1790-1800, 12 vol., précieuse collection de contes de fées; fonda, avec Wieland et Schütz, le *Journal général de la littérature*, et, avec le baron de Zach, l'*Institut géographique de Weimar*, et les *Ephémérides géographiques*, etc.

BÉRULLE (Pierre de), né au château de Sérilly, dans les environs de Troyes, en 1575, m. en 1629. Aussi distingué par son caractère doux et conciliant, que par sa ferveur religieuse et l'étendue de son savoir, il seconda puissamment le cardinal Du Perron dans ses controverses avec les protestants; triompha de grands obstacles pour établir en France les Carmélites et pour y fonder la congrégation de l'Oratoire; prit une part honorable aux affaires de l'État, négocia la paix de Mouçon avec l'Espagne, et avec Rome la dispense pour le mariage de Henriette de France et du prince de Galles qui était protestant; fut nommé cardinal en 1627, puis ministre d'État, et quitta les affaires par suite des dégoûts que lui suscita la jalousie de Richelieu. Ami des lettres, Bérulle encouragea Lejay à publier sa *Bible polyglotte*, et à y faire entrer le *Pentateuque samaritain*, récemment apporté de Constantinople. Il protégea Descartes. V. Nourrisson, *le cardinal de Bérulle, sa vie et ses écrits*, 2e édit. Paris, 1859, in-12. Ses *Œuv. complèt.*, Petit-Montrouge, 1856, gr. in-8°. J. T.

BERVIC (Charles-Clément BALVAY, dit), célèbre graveur au burin, né à Paris en 1756, m. en 1822, élève de Georges Wille, rompit avec les mauvaises traditions du XVIIIe siècle, et transporta dans la gravure les idées de Vien et de David. Son goût est pur, et son dessin sévère. Ses œuvres les plus belles sont: le *Laocoon*; le portrait de *Louis XVI*, 1790, d'après Callet; *St Jean dans le désert*, d'après Raphaël, gravé pour le musée de Florence; l'*Éducation d'Achille*, d'après Regnault; l'*Enlèvement de Déjanire*, d'après le Guide, qui obtint le grand prix décennal en 1810; etc. Bervic fut nommé membre de l'Institut en 1803. On lui doit de bons portraits, ceux de Michel Letellier, de Linné, du comte de Vergennes, etc. B.

BERWICK (NORTH-), v. et port d'Écosse (comté de Haddington), sur la rive dr. et à l'entrée du golfe du Forth, à 30 kil. E.-S.-E. d'Édimbourg; 1,037 hab. Commerce de blé. Bains de mer. Aux environs est le château

de Tantallan, anc. forteresse des Douglas détruite en 1699 par les Covenanters.

BERWICK-SUR-TWEED, *Barvicum*, *Barcovicum*, *Tuesis*, cité-comté d'Angleterre (comté de Northumberland), port fortifié sur la rive dr. et à l'embouchure de la Tweed et sur le chemin de fer du Nord, à 75 kil. E.-S.-E. d'Edimbourg; 13,254 hab. Un pont de pierre du temps de Charles Ier la joint à ses faubourgs Tweedmouth et Spittal. Eglise gothique bâtie sous la république; hôpital, théâtre, etc. Fonderie de machines à vapeur. Plusieurs houillères. Comm. considérable avec la Norvége et la Baltique. Exportation de produits agricoles, laines, bières, houille, etc., pour Londres, Leith, Newcastle, Hull. Pêche de saumons dans la Tweed. Jadis port très-important d'Ecosse, et château fort souvent pris et repris, Berwick fut cédée à l'Angleterre en 1502, déclarée ensuite ville libre et indépendante.

BERWICK (comté de), forme l'extrémité S.-E. de l'Ecosse; il a à l'E. la mer Germanique, au S. et à l'O. les comtés de Northumberland, d'Edimbourg et Haddington. Cap., Greenlaw. Une partie s'appelait autrefois *Merse*, c.-à-d. marche ou frontière. Superficie : 115,553 hectares; pop., 36,613 hab.

BERWICK OU BARWICK (Jacques FITZ-JAMES, duc de), fils naturel du roi d'Angleterre Jacques II et d'une sœur de Marlborough, né en 1670, maréchal de France en 1706, m. en 1734. Après l'usurpation de Guillaume d'Orange, 1688, il vint s'établir en France avec son père, et s'y fit naturaliser. Il servit avec distinction dans les Pays-Bas, et parvint bientôt au commandement des armées; il remporta la brillante victoire d'Almanza en Espagne, 1707, mais partagea la déroute de Vendôme et du duc de Bourgogne à Oudenarde, 1708. Après la mort de Louis XIV, il entra au conseil de régence, commanda les troupes dans la guerre impolitique que le Régent fit à Philippe V, roi d'Espagne, et s'empara de Fontarabie et de St-Sébastien, 1719. Il termina sa carrière par le siége de Philippsbourg, où il fut tué d'un boulet de canon, dans la guerre de la succession de Pologne. On a de lui des *Mémoires* instructifs, publiés en 1778 par son petit-fils et par l'abbé Hook. G.

BERYTUS, v. et port de l'anc. Phénicie, à l'embouchure du Magoras, auj. *Nahr Beirut*, entre Byblos et Sidon. Détruite par Tryphon au IIe siècle av. J.-C., elle fut rétablie par M. Agrippa sous Auguste, reçut deux légions de vétérans, et devint colonie romaine avec droit italique et sous le nom de *Julia Augusta Felix*. Sous Claude, le roi Agrippa l'embellit d'un théâtre, de bains et de portiques. Elle reçut le nom d'*Antoniniana* sous Caracalla. Plus tard elle se distingua par une école importante pour les lettres, les sciences et le droit. Théodose II l'éleva au rang de métropole; auj. en ruines, près de BAIROUT.

BERZÉLIUS (Jean-Jacques), célèbre chimiste suédois, né le 29 août 1779 à Westerlœsa, près de Linkœping (Ostro-Gothie), où son père était chapelain, m. le 7 août 1848. Après avoir étudié la médecine et les sciences naturelles à l'université d'Upsal, il se consacra à la chimie sous le patronage de Gahn. Aide-médecin aux bains de Medewi, il publia ses premiers ouvrages, *Nova analysis aquarum Medeviensium*, Upsal, 1800, et *De electricitatis galvanicæ in corpora organica effectu*, 1802. Reçu docteur en médecine, il fut nommé par le collége de santé professeur-adjoint pour la médecine et la pharmacie à Stockholm, et, tout en s'occupant de pratique, donna des leçons publiques et particulières. Professeur titulaire en 1806, il fonda, l'année suivante, avec d'autres médecins, la Société médicale de Suède. Membre de l'Académie des sciences de Stockholm en 1808, président de cette Académie dès 1810, il remplit les fonctions de secrétaire perpétuel depuis 1818 jusqu'à sa mort. En 1819, il fit un voyage à Paris, où il captiva tout le monde par son affabilité, et noua des relations durables avec Berthollet, Laplace, Gay-Lussac, Fresnel, Dulong, Ampère, Arago, etc. Anobli dès 1818 par Charles XIV, créé baron en 1835, sénateur en 1838, il était associé de l'Institut de France depuis 1822. — Berzélius est un des fondateurs de la chimie moderne, dont il a éclairé et enrichi presque toutes les parties; ses travaux se distinguent par la précision, l'exactitude, la sagacité, et la recherche constante des applications utiles. L'un des premiers, il tira un grand parti du système électro-chimique, en appliquant la pile galvanique à l'analyse des corps : ainsi il détermina l'influence qu'elle exerce sur les sels, et ses recherches acquirent un intérêt inattendu par la décomposition des alcalis et des terres qu'opéra Davy. En rangeant les corps simples dans l'ordre de leurs intensités électriques il les divisa en *électro-positifs* et en *électro-négatifs*. Proust n'admettait que *deux* combinaisons possibles entre les mêmes corps, tandis que Berthollet supposait la matière susceptible de combinaisons *en nombre illimité* : Berzélius, par l'analyse d'un nombre infini de composés, confirma, en l'étendant un peu, la théorie du premier. Il reconnut les combinaisons du soufre avec le phosphore. Personne n'employa de méthodes d'analyse plus parfaites; le *chalumeau* devint entre ses mains un moyen exact d'analyser les substances inorganiques. Il soumit à une révision judicieuse la théorie atomistique. De moitié avec Hisinger, il découvrit l'oxyde d'un nouveau métal qu'il appela *cerium*; il découvrit encore le *selenium* en traitant la pyrite de Fahlun, puis le *thorium*, et constata la présence du *lithium* dans les eaux de Carlsbad. En décomposant le premier divers oxydes, il isola le *calcium*, le *baryum*, le *strontium*, le *tantale*, le *silicium*, le *vanadium* et le *zirconium*. Il donnait pour base aux classifications de la minéralogie les propriétés chimiques, et non les caractères physiques des corps. Sa nomenclature chimique, attaquable en quelques points, jouit d'une grande vogue, surtout dans le nord de l'Europe. — Berzélius a beaucoup écrit, et peu de chimistes ont publié un aussi grand nombre de mémoires. La plupart ont été trad. en franç. dans les *Annales de chimie*. Ses ouvrages principaux sont : *Sur les eaux minérales artificielles*, 1803; *Mémoires de physique, de chimie et de minéralogie*, en collaboration avec Hisinger et autres savants, Stockholm, 1806-1818, 6 vol. in-8o; *Recherches sur les effets du galvanisme; Recherches de chimie animale*, 1806, 2 vol. in-8o; *Essai sur la théorie des proportions chimiques et sur l'influence chimique de l'électricité*, trad. en franç. par Fresnel, 1812; *Coup d'œil sur la composition des fluides animaux*, 1812; *Nouveau système de minéralogie*; *Coup d'œil sur les progrès et l'état présent de la chimie animale*, 1815; *Traité de l'emploi du chalumeau en chimie et en minéralogie*, trad. par Fresnel, 1821; *Traité de chimie*, résumé des travaux de toute sa vie, trad. sur la 5e édition par Hœfer et Esslinger, 1846-1850, 6 vol. in-8o. Enfin, de 1821 à 1848, il rédigea un *Rapport annuel des progrès de la chimie et de la minéralogie*, publication qu'attendait impatiemment l'Europe entière, et qui forme 27 vol. in-8o. B.

BESALU, v. d'Espagne, province et à 18 kil. N.-N.-O. de Girone, sur la Fluvia. Ch.-l. d'un comté au XIe siècle.

BESANÇON, *Vesontio*, *Bisontium*, en all. *Bisanz*, ch.-l. du dép. du Doubs, anc. cap. de la Franche-Comté, dans une vallée sur le Doubs qui l'entoure presque entièrement, à 406 kil. S.-S.-E. de Paris, par le chemin de fer de Lyon et Dijon. Place de guerre de 1re classe, dominée par une citadelle, l'un des plus beaux ouvrages de Vauban, et par d'autres forts; ch.-l. de la 7e division militaire. Ville bien bâtie et bien percée; archevêché métropolitain de Strasbourg, Metz, Verdun, Belley, St-Dié, et Nancy; église consistoriale calviniste; cour impériale, trib. de 1re instance et de commerce. Facultés des lettres et des sciences, école de médecine, école d'artillerie; lycée, bibliothèque; musées d'antiques et de peintures. Dépôt d'étalons. Parmi les monuments on remarque : la cathédrale, édifice du XIe siècle; l'église Ste-Madeleine; la préfecture, bâtie en 1697; l'ancien palais du cardinal de Granvelle, l'hôpital St-Jacques; un beau pont, en partie de construction romaine; belles halles; les ruines romaines d'un aqueduc, d'un arc de triomphe et d'un amphithéâtre. Grande fabrique d'horlogerie, scieries mécaniques; entrepôt réel de marchandises; succursale de la Banque de France; commerce de vins. — Patrie de Granvelle, Mairet, Chifflet, Pâris, J.-B. Bullet, Suard, Droz, Ch. Nodier, et de M. Victor Hugo; 31,754 habitants. — Besançon, ancienne cité des Séquanais, se soumit volontairement à César l'an 58 av. J.-C. Elle fut florissante sous la domination romaine et devint métropole de la grande Séquanaise. Plusieurs fois ruinée par les Allemands, elle fut, au XIIe siècle, réunie avec la Franche-Comté à l'empire d'Allemagne. Frédéric Ier l'érigea en ville libre impériale et y tint des diètes en 1162, 1178, etc.; elle devint siége d'un archevêché-princier occupé en 1584 par Granvelle, ministre de Charles-Quint et de Philippe II. Granvelle y créa une université, qui subsista jusqu'en 1789. Besançon, réunie à l'Espagne en 1648, fut prise en 1668 et 1674 par Louis XIV, et définitivement acquise à la France avec la Franche-Comté par le traité de Nimègue, 1679. Le parlement de Dôle y fut transféré.

BESANT, *Bysantinus*, *Byzantium*, *Besantum*, monnaie d'or, frappée d'abord par les empereurs de Byzance, et fort usitée en Europe aux XIIe et XIIIe siècles; il fut d'usage en France de présenter 13 de ces *byzantins* à la messe du sacre des rois. Des besants d'argent, *byzantii albi*, circulèrent dans l'île de Chypre. On n'est pas bien fixé sur

la valeur du besant : Joinville estimant à 500,000 livres les 200,000 besants demandés pour la rançon de St-Louis, le besant vaudrait en monnaie d'aujourd'hui environ 45 fr. Mais sa valeur a beaucoup varié, et, selon d'autres estimations, serait descendue à 18 fr., 6 fr., etc.

BESANT, terme de blason, pièce circulaire, d'or ou d'argent, que des chevaliers, qui avaient fait le voyage de la Terre Sainte, faisaient peindre sur leurs écus.

BESBICUS, petite île de la Propontide, à l'E. de Cyzique, vis-à-vis de l'embouchure du Rhyndacus; auj. *Kalolimno* ou *Kalonymo*.

BESEDA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Castellans; auj. *San Juan de las Badesas*.

BESENSTADT, vge de Prusse (Saxe), sur l'Elster, près de Mersebourg.

BESENVAL (Jean-Victor), colonel du régiment des gardes suisses au service de la France, fut envoyé par Louis XIV, en 1707, auprès du roi de Suède Charles XII, pour l'amener à une réconciliation avec Pierre le Grand et à une ligue avec la France contre l'Angleterre. Le cabinet anglais fit partir Marlborough pour faire échouer cette négociation. On a regardé Besenval comme le premier auteur des plans attribués ensuite au baron de Gœrtz et au cardinal Albéroni. B.

BESENVAL (Pierre-Victor, baron de), fils du précédent, né à Soleure en 1722, m. à Paris en 1792, aide de camp du maréchal de Broglie pendant la campagne de 1748 en Bohême, et du duc d'Orléans pendant celle de 1757, se trouva aux combats d'Hastembeck, de Fillingshausen et de Clostercamp; commandant, puis inspecteur des gardes suisses en 1762, lieutenant-colonel de ce régiment en 1767, il était lieutenant-général et chef d'un corps de troupes autour de Paris en 1789. Ne voulant pas se compromettre, il chercha à fuir, fut arrêté, traduit au tribunal du Châtelet, et déclaré innocent. Il est plus connu par des *Mémoires* que le vicomte de Ségur a publiés, Paris, 1805-07, 4 vol. in-8°, et que sa famille a désavoués : c'est un recueil d'anecdotes scandaleuses, vraies ou controuvées, œuvre d'un oisif, bel esprit par mode et par ton. B.

BESIADE (Famille de). *V.* AVARAY.

BESIDIÆ, v. de l'anc. Italie (Brutium); auj. *Bisignano*.

BESIGHEIM, v. du roy. de Wurtemberg (cercle du Necker), à 24 kil. N. de Stuttgard, sur le Necker; 2,400 hab. Vignobles estimés; restes de deux tours romaines.

BESIKA (baie de), mouillage à l'entrée des Dardanelles, à 48 heures de mer du port de Constantinople dit la Corne-d'Or.

BESME ou BEHME, assassin de Coligny, était né en Bohême et s'appelait *Dianowitz*. Il entra au service des ducs de Guise. Plus tard, il fut fait prisonnier par les protestants de la Saintonge, et fut tué par le gouverneur Bertanville en 1575. E. S.

BESNARD (Pierre-Joachim), ingénieur, né à Rennes en 1741, m. en 1806, dirigea beaucoup de travaux en Bretagne, le redressement de la tour de St-Louis à Brest, la construction des fontaines de Landerneau, etc. Il eut part aux plans pour la réunion de la Loire à la Vilaine, de la Vilaine au Blavet, et du Blavet à l'Aulne.

BESPLAS (Joseph-Marie-Anne GROS DE), né à Castelnaudary en 1734, m. à Paris en 1783. Aumônier du comte de Provence (plus tard Louis XVIII), il combattit l'esprit novateur du XVIIIe siècle. De tous ses écrits, qui lui donnèrent une grande réputation, on ne peut plus citer que le *Traité des causes du bonheur public*, 1763, et l'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, 1778.

BESSAPARA, v. intérieure de l'anc. Thrace, chez les Bessi; auj. TATAR-BESSARDSCHIK.

BESSARABA, famille qui a laissé son nom au pays compris entre le Dniester et le Pruth, et fourni à la Valachie beaucoup de waivodes. — Ses membres principaux sont : — Rodolphe Bessaraba, dit *le Noir*, m. en 1265; il fonda la principauté de Valachie aux dépens des Hongrois, pendant les désordres causés par l'invasion de Batou-Khan, bâtit Bucharest, et donna à ses sujets des lois fortement empreintes de l'esprit aristocratique et féodal. — Mirce Bessaraba, waivode de 1382 à 1418, guerroya contre les Bulgares et les Turcs, assista à la bataille de Cossova, et subit, en 1393, un traité qui constituait la Valachie vassale et tributaire de Bajazet Ier; il s'en affranchit en 1398 — Michel Bessaraba, dit *le Brave*, waivode de 1592 à 1601, s'allia, afin d'affranchir son pays de la domination ottomane, avec Sigismond Bathori, waivode de Transylvanie et l'empereur Rodolphe II; puis il profita de l'abdication de Sigismond pour s'emparer de la Transylvanie, mais succomba devant une coalition de l'Autriche et de la Pologne — Mathieu Bessaraba, de 1633 à 1654, ranima en Valachie le sentiment presque éteint de la nationalité, mais sans pouvoir recouvrer une complète indépendance vis-à-vis de la Turquie. — Constantin Bessaraba, waivode de 1688 à 1714, tint toujours une conduite équivoque entre les Autrichiens, les Russes et les Turcs, qu'il trahissait tour à tour, fut arrêté à Bucharest, et décapité à Constantinople. Avec lui finit la dynastie des Bessaraba. B.

BESSARABIE, une des prov. méridionales de la Russie d'Europe, entre la Podolie au N., le gvt de Kherson à l'E., la mer Noire au S., et la Moldavie au S.-O. et à l'O. où le Pruth supérieur est sa limite depuis 1856. Pop. 919,107 hab., Moldaves, Russes, Serbes, Bulgares, Grecs, Arméniens, Tartares, Allemands, et Juifs. Ch.-l. Kicheneff. Cinq districts : Kicheneff, Bieltzy, Khotin, Bender, Ackerman; le traité de Paris (30 mars 1856) en a retranché le district d'Ismaïl et le pays entre le Pruth infér. et l'Yalpouk. Vastes et beaux pâturages; 386,886 hect. de forêts. Sol fertile : blé noir, froment, orge, millet, maïs, chanvre, lin, tabac; vins assez estimés, fruits de toute espèce. Élève considérable de bétail, et surtout de moutons, abeilles et vers à soie. Exploitation importante de sel dans les lacs. Pêche au hareng et à l'esturgeon. Exportation de laines, cuirs, peaux, suif, beurre, fromages et bétail. Colonies agricoles, bulgares et allemandes, sur le Pruth. — Anc. partie de la Dacie Trajane, la Bessarabie subit tour à tour le joug des Goths, des Huns, des Awares, des Petchénègues, fut conquise par les Turcs en 1484, et cédée aux Russes en vertu du traité de Bucharest en 1812. B.

BESSARION (Jean), né à Trébizonde en 1395, m. à Ravenne en 1472, passa 21 ans dans un monastère du Péloponèse, fut fait évêque de Nicée, en 1438, par Jean Paléologue, qui l'envoya au concile de Ferrare, pour aider à la réunion de l'église grecque et de l'église latine. Le pape Eugène IV le nomma cardinal-prêtre, et le fixa ainsi en Italie, où sa maison fut le rendez-vous de tous ceux qui cultivaient les lettres. Pie II lui conféra, en 1463, le titre de patriarche de Constantinople. Peu s'en fallut qu'il ne succédât aux papes Nicolas V et Paul II. Il fut chargé de quatre ambassades difficiles : la dernière, en France, ne lui réussit pas, et l'on croit qu'elle hâta sa mort. Il légua sa bibliothèque à Venise, et laissa des traités philosophiques, des discours et des lettres, dont on voit le détail dans Fabricius. On cite sa traduction latine des *Mémoires sur Socrate* par Xénophon, Louvain, 1533; celle de la *Métaphysique d'Aristote*, Paris, 1516; le traité *Contra calumniatores Platonis*, publié pour la première fois à Rome en 1469; *Orationes de bello Turcis inferendo*, Paris, 1471. La grande gloire du savant Bessarion est d'avoir puissamment contribué à la renaissance des lettres en Europe. J. T.

BESSE, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 30 kil. O. d'Issoire, à 440 de Paris, sur la Couze, au milieu des montagnes; 864 hab. Près de là est le lac Pavin, qui occupe le cratère d'un anc. volcan. — ch.-l. de cant. (Var), arr. et à 14 kil. S.-E. de Brignoles, à 1,609 de Paris; 1,560 hab.

BESSÉ-SUR-BRAYE, brg (Sarthe), arr. et à 11 kil. S. de St-Calais, à 195 de Paris. Fabr. de bougies et de siamoises; 2,202 hab.

BESSEL (Frédéric-Guillaume), astronome allemand, né à Minden en 1784, m. en 1846, élève d'Olbers, présida à la construction de l'observatoire de Kœnigsberg. Il était associé de l'Académie des sciences de Paris. Parmi ses travaux, on distingue : *Recherches sur la longueur du pendule simple à secondes*, Berl., 1828; *Observations astronomiques*, de 1815 à 1835; *Mesure d'un degré dans la Prusse orientale*, 1838; *Recherches faites de 1835 à 1838 pour établir l'unité de mesures en Prusse; Lectures populaires*. Dans ce dernier ouvrage, Bessel annonçait, dès 1840, la planète Neptune par des considérations qui aidèrent M. Leverrier à la trouver.

BESSI, peuple indépendant de l'anc. Thrace, habitait le mont Rhodope et l'Hémus oriental jusqu'au Pont-Euxin. Leur ville principale était *Bessapara*. On redoutait leur bravoure sauvage.

BESSIÈRES (Jean-Baptiste), général français, né à Prayssac dans le Lot, en 1768, m. en 1813, servit comme simple soldat dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, 1791; devint capitaine dans l'armée des Pyrénées; servit en Italie, et mérita, par sa conduite à Roveredo et à Rivoli, d'être choisi par Bonaparte pour commander ses guides; partit, avec le titre de général de brigade, pour la campagne d'Égypte, où il se signala devant St-Jean-d'Acre et à Aboukir; seconda la révolution du 18 brumaire; décida par une dernière charge de cavalerie la victoire de Marengo; fut nommé maréchal de l'Empire en 1804; se distingua aux journées d'Austerlitz, d'Iéna, d'Ey-

lau, de Friedland; passa en Espagne, 1808, où il gagna les batailles de Médina del-Rio-Seco, de Burgos et de Somo-Sierra; fut élevé à la dignité de *duc d'Istrie*; combattit à Ebersberg, à Essling, à Wagram, 1809; retourna en Espagne avec Masséna en 1811; eut peu d'occasions de donner avec la vieille garde pendant la campagne de Russie; et fut tué d'un coup de canon la veille de la bataille de Lutzen. Bessières était un militaire distingué, d'une intrépidité rare. On lui a élevé une statue à Prayssac, en 1845. B.

BESSIN (LE), *Bagasinus* ou *Bajocencis pagus*, petit pays de l'anc. Basse-Normandie, ch.-l. Bayeux; divisé en *Bessin* proprement dit, *Bocage*, et *Campagne de Caen*; villes princip.: St-Lô, Isigny, Port-en-Bessin; habité par les *Bajocasses* au temps de César, compris ensuite dans la 2e Lyonnaise, il est auj. réparti entre les dép. de la Manche et du Calvados.

BESSINES, ch.-l. de cant. (Hte-Vienne), arr. et à 27 kil. E. de Bellac, à 347 de Paris, sur la Gartempe; 317 hab.

BESSUS, satrape de la Bactriane, 337 av. J.-C., assassina Darius III, roi de Perse, après la bataille d'Arbelles, afin de se rendre indépendant. Alexandre le poursuivit, le fit prisonnier, et le livra à un frère de Darius, qui l'écartela.

BESSYNGA, v. commerçante de l'anc. Inde au delà du Gange, à l'embouchure du fleuve Bessyngas dans le golfe Sarabacus ou Sabaricus (auj. baie de Martaban).

BESTIA DESELUTTA ou BESTIGIA DASELENGA ou ABESTE ou PARABESTE, v. de l'anc. Asie, en Arachosie, sur le fleuve Etymander (auj. Helmend); auj. *Bost* dans l'Afghanistan.

BESTIAIRES. Gladiateurs romains qui combattaient dans l'arène contre des bêtes féroces. Ils avaient la tête nue, et pour tout vêtement une légère tunique serrée sur les hanches; pour chaussure, des bottines laissant à nu la partie inférieure du pied et montant jusqu'à la moitié du gras de la jambe. Les uns étaient armés d'épées courtes et de petits boucliers ronds, ou simplement d'une épée courte; les autres de faux, d'épieux, pour attaquer et se défendre contre les bêtes de grosse taille, lions, taureaux, éléphants, léopards, etc.; les autres de javelots, d'arcs, de flèches, pour atteindre les animaux légers; les autres enfin de gèses ou épieux d'argent, magnificence qui s'introduisit sous l'édilité de Jules César, et qui se répandit jusque dans les simples villes municipales. Les bestiaires étaient en général des transfuges ou des fuyards des armées romaines, des prisonniers de guerre. Quelquefois des malheureux se louaient pour ces combats; ils étaient notés d'infamie. A. G.

BESTIAIRES, poëmes du moyen âge, écrits en vers français, et contenant des descriptions de quadrupèdes, accompagnées d'explications, dont le but était de rappeler aux fidèles quelques vérités morales ou religieuses. Il y avait aussi sur les oiseaux, les reptiles, les poissons, des poëmes du même genre appelés *volucraires* et *lapidaires*. *V. le Bestiaire divin* de Guillaume, clerc de Normandie, par M. Hippeau, 1 vol. in-8°, 1852.

BESTOUJEF-RUMINE (Michel-Pétrovitch), gentilhomme russe, d'une famille anglaise naturalisée en Russie au XVe siècle, né en 1683, m. en 1760, fut ambassadeur de Pierre le Grand à Stockholm, grand maréchal de la cour sous Élisabeth, et ambassadeur à Paris depuis 1756. Sa femme, qui était entrée dans un complot contre la czarine, reçut le knout, eut la langue coupée, et fut envoyée en Sibérie. B.

BESTOUJEF-RUMINE (Alexis-Pétrovitch), frère du précédent, né à Moscou en 1693, m. en 1766, accompagna Pierre le Grand dans son voyage en Angleterre; passa quelque temps au service du roi George Ier; fut ministre résidant de Russie à Hambourg et à Copenhague sous la czarine Anne; entra, sur la recommandation de Biren, au conseil privé; devint sénateur et chancelier sous Élisabeth; négocia la paix d'Abo avec la Suède; fit entrer la Russie dans les coalitions européennes contre Marie-Thérèse d'Autriche et contre le grand Frédéric; renversa le favori Lestocq, et tomba à son tour sous l'inculpation de trahison, 1758; enfin, rentra en grâce sous Catherine II. B.

BESTOUJEF-RUMINE (Michel), lieutenant au régiment de Pultawa, provoqua et dirigea avec Morawief l'insurrection militaire contre l'empereur Nicolas dans le S. de la Russie, 1825. Pris les armes à la main, il fut fusillé, 25 juillet 1826. B.

BESTOUJEF (Alexandre), romancier russe, né en 1795, était aide de camp du duc Alexandre de Wurtemberg. Impliqué dans une conspiration contre l'empereur Nicolas Ier, 1825, il fut dégradé et envoyé en Sibérie. Amnistié plus tard, il servit dans l'armée du Caucase, et y périt en 1837. Il a publié en 1823 l'*Etoile polaire*, le premier almanach populaire qu'on ait vu en Russie. Ses œuvres complètes ont paru à St-Pétersbourg, 1840; on y remarque *Mullah-Nur*, et *Ammalcth-Beg*, romans d'un rare talent de description, où la vie du soldat est habilement dépeinte, quoique l'élément comique dégénère parfois en farce de mauvais goût. B.

BÉSYCHIDES, prêtres d'un temple élevé à Athènes aux Furies, près de l'Aréopage, et sur les conseils d'Épiménide de Crète.

BETANZOS, *Flavium Brigantum*, v. d'Espagne, province et à 16 kil. S.-E. de La Corogne, près d'une baie du même nom; 1,800 hab.

BETASII, peuple de l'anc. Gaule belgique, près des Tungres, aux environs de la ville actuelle de *Beetz*.

BETAU, île formée par le Wahal et le Rhin, dans la prov. hollandaise de Gueldre.

BETERA, nom latin de BÉZIERS.

BETH, signifie *maison* en hébreu. On le reconnaît dans Bethléem, Béthanie, etc.

BETHABE, v. de l'anc. Assyrie, au N., célèbre au moyen âge par un grand couvent nestorien.

BÉTHANIE, brg de l'anc. Palestine, dans la tribu de Benjamin, près de Jérusalem, au pied du mont des Oliviers; séjour de Lazare et des sœurs Marthe et Marie. L'impératrice Hélène y construisit une église. C'est auj. *El-Asarije*.

BETHEL, v. de l'anc. Palestine, au N. de Jérusalem, dans la tribu de Benjamin. C'est là que Dieu apparut à Abraham et à Jacob, et que moururent Rachel et Débora.

BETHENCOURT, vge et seigneurie de Normandie, à 6 kil. N.-E. d'Eu.

BÉTHENCOURT (Jean de), gentilhomme normand, m. à Granville en 1425. Il était baron de St-Martin-le-Gaillard dans le comté d'Eu, et chambellan du roi Charles VI. Ayant obtenu de son parent Robert de Braquemont la cession des droits qui lui avaient été concédés sur les Canaries par Henri III, roi de Castille, comme prix de ses services dans une guerre contre le Portugal, il partit de La Rochelle, en 1402, avec quelques aventuriers, et alla occuper les îles de Lancerota, Fortaventure, Palma, etc. En 1406, il en laissa le gouvernement à son neveu Maciot de Béthencourt. Il y a encore à Fortaventure une ville de Santa-Maria de *Betencuria*. *Voy.* la relation de P. Bontier et de J. Leverrier, témoins oculaires, publiée par Bergeron, 1630. B.

BETHENCOURT Y MOLINA (Augustin de), ingénieur espagnol, né à Ténériffe en 1760, m. à St-Pétersbourg en 1826, correspondant de l'Institut de France, donna à l'École des ponts et chaussées de Paris le modèle d'une nouvelle écluse approuvée par Monge, Bossut et de Prony; éleva, en 1818, à Nijni-Novogorod, les bâtiments où l'empereur Alexandre transporta la foire de Makarief, et créa pour la Russie le corps des ingénieurs hydrauliciens. On a de lui: *Mémoire sur la force expansive de la vapeur de l'eau*, 1790; *Essai sur la composition des machines*, 1808, etc.

BETHHORON. Deux villes de ce nom, distinguées par le nom de *supérieure* et *inférieure*, étaient situées dans l'anc. Palestine, au N.-E. de Jérusalem. C'est près de là que Josué battit les rois chananéens, et Judas Machabée les généraux syriens Séron et Nicanor. C'est auj. *Bethur*.

BÉTHISAC. *V.* BERRY (Jean, duc de).

BETHISY (Eugène-Eustache, comte de), général français, né en 1739 à Moutiers, m. en 1823, servit dans l'île de Minorque sous le duc de Richelieu, 1756, fit les campagnes en Allemagne pendant la guerre de Sept Ans, se distingua à la bataille de Johannisberg, 1762, émigra en 1791, fit partie de l'armée de Condé, rentra en France à la Restauration, et fut gouverneur des Tuileries.

BÉTHISY DE MÉZIÈRES (Eugène-Marie de), général, né en 1656, m. en 1721, se distingua à Fleurus et à Steinkerque sous le maréchal de Luxembourg, à la Marsaille sous Catinat, prit part à la bataille d'Hochstœdt, 1704, et couvrit la retraite de la maison du roi à l'affaire de Ramillies, 1706. B.

BETHLÉEM, nommé primitivement EPHRATA, vge de l'anc. Palestine, dans la tribu de Juda, à deux heures au S. de Jérusalem, lieu de naissance de David et de Jésus-Christ; auj. *Beit el Lahm* en Syrie; 3,000 hab. On y voit de nos jours un couvent et une église construite sur le lieu même où naquit le Sauveur. — Un ordre de *Notre-Dame de Bethléem* fut institué en 1459 par Pie II, pour défendre Lemnos contre les Turcs, et disparut après la perte de

Digitized by Google

cette île. Des moines *Bethléémites*, vêtus comme les Dominicains, avec une croix rouge sur la poitrine, existèrent à Cambridge au XIII[e] siècle. Une congrégation du même nom, consacrée au service des malades et à l'instruction, se répandit dans le Guatemala, le Mexique et le Pérou : elle fut fondée en 1660 par Pierre de Béthencourt, approuvée par Innocent XI en 1687, par Clément XI en 1707, et suivit la règle de S[t] Augustin.

BETHLEHEM, v. des États-Unis (Pensylvanie), fondée en 1741, à 84 kil. N. de Philadelphie; 3,000 hab. Pensionnat renommé de jeunes filles, dirigé par les Frères Moraves. — v. des États-Unis (New-York), sur l'Hudson, à 12 kil. S.-O. d'Albany; 6,000 hab.

BETHLEN-GABOR, gentilhomme de Transylvanie, né en 1580, se fit proclamer vayvode après Gabriel Bathori, 1613. Avec l'appui des Turcs, il s'empara aussi de la Hongrie, 1618. Au commencement de la guerre de Trente Ans, il soutint la Bohême révoltée contre l'Autriche, et menaça Vienne; l'empereur Ferdinand II parvint à l'éloigner par des promesses, 1620. Il fit encore deux invasions en Moravie, 1623 et 1626, et m. en 1629. B.

BETHSABÉE. *V.* DAVID.

BETHSAMÈS, v. de l'anc. Palestine, dont quelques habitants furent frappés de mort au temps d'Héli, pour avoir, contrairement à l'ordre de Dieu, jeté des regards indiscrets sur l'Arche d'alliance, restituée par les Philistins.

BETHSURA, v. de l'anc. Judée, dans la tribu de Juda, près de l'Hébron; place très-forte.

BÉTHULIE, v. de l'anc. Judée, dans la tribu de Zabulon, au N.-E., célèbre par le siége qu'en fit Holopherne, qui fut tué par Judith, 658 av. J.-C.

BÉTHUNE, s.-préf. (Pas-de-Calais), à 30 kil. N.-O. d'Arras, à 204 de Paris; sur un roc baigné par la Brette, sur le canal de Law et sur le canal d'Aire à la Bassée, qui y forme un beau bassin et favorise les exportations par eau. Ville forte de 2[e] classe. Trib. de 1[re] inst., collége. C'est à Béthune qu'ont été percés les premiers puits artésiens. Anc. seigneurie et place forte de l'Artois; ses franchises communales furent confirmées en 1210. Gaston d'Orléans la prit en 1645, le prince Eugène la reprit en 1710; le traité d'Utrecht, 1713, la réunit à la France. Raffineries de sel et de sucre, distilleries; fabr. de draps; comm. considérable en lin, toiles, fil, graines, etc.; 7,609 hab.

BÉTHUNE (CHAROST-). *V.* CHAROST.

BÉTHUNE (Famille de). Cette maison, originaire de l'Artois, remonte à 970. Elle s'est divisée, vers l'an 1000, en deux branches principales, les *Béthune* et les sires de *Carency*. La première a donné *Conon de Béthune*, gouverneur de Constantinople en 1221; le grand *Sully*, ministre d'Henri IV; les rameaux d'*Orival*, de *Selles*, de *Chabris*, de *Charost* : puis elle s'est éteinte successivement, et, en 1808, les terres et le nom de Sully ont passé, par donation, au comte de *Béthune de St-Venant*, cadet de la branche de *Carency*, qui s'est appelée ensuite *Desplanques*, et enfin *Hesdigneul* : cette branche représente donc seule aujourd'hui la maison de Béthune. Elle a été reconnue authentiquement par sentence de l'élection d'Artois en 1720, et par les ducs de Sully et de Charost en 1777 et 1789. Le chef actuel en est le prince de Béthune Hesdigneul, né en 1776. Il a deux fils, qui ont postérité, et ses frères ont aussi laissé des héritiers de leur nom en France et en Belgique.

BÉTHUNE (Philippe de), comte de Selles, né en 1561, m. en 1649, frère puîné du célèbre Sully, eut une grande réputation comme diplomate. Il fut envoyé par Henri IV en Écosse et à Rome, par Louis XIII à Vienne et à divers États italiens; il fut gouverneur de Gaston d'Orléans. On a de lui *Observations et maximes pouvant servir au maniement des affaires publiques*. — Son fils, Hippolyte, né en 1603, m. en 1665, légua à Louis XIV 2,500 manuscrits qui forment le *fonds de Béthune* à la Bibliothèque impériale de Paris, et son petit-fils, François-Gaston, m. en 1692, fut ambassadeur en Pologne et en Suède.

BÉTHUNE (Louis de), comte de Charost, 4[e] fils de Philippe de Béthune, né en 1605, m. en 1681, obtint, pour ses services militaires, l'érection de sa terre en duché-pairie, 1672.

BÉTHUNE (Armand-Joseph de), *duc de Charost*, né à Versailles en 1738, m. en 1800, reçut pendant la révolution le titre de *Père de l'humanité souffrante*. Durant la guerre de succession d'Autriche, il établit un hôpital militaire à Francfort. En 1758, il donna patriotiquement son argenterie à la Monnaie. Il fonda à Ancenis des ateliers pour les anciens soldats, pensionna de pauvres officiers, établit des écoles, et creusa des routes en Bretagne. On lui doit des institutions de bienfaisance pour les femmes en couches, les orphelins, les agriculteurs ruinés par l'incendie ou la grêle. Il établit, en Picardie, des prix pour la culture du coton, le dessèchement des marais et la guérison des épizooties. Il améliora dans le Midi la construction des moulins à vent, l'exploitation des forges et la culture des prairies artificielles. Il introduisit dans le Berry la culture du lin, de la rhubarbe, de la garance et du tabac. Il proposa à l'abbé Terray un plan pour rembourser la dette publique; mais on le repoussa, parce qu'il donnait à l'industrie la prééminence sur les autres intérêts. Bien avant 1789, il avait aboli sur ses terres les droits seigneuriaux. Envoyé à l'Assemblée des notables, 1788, il se prononça pour l'égale répartition des charges publiques sur toutes les classes. Maire d'un arrondissement de Paris en 1799, il périt victime de son dévouement en soignant les sourds-muets attaqués de la petite-vérole. Ses écrits ont été publiés sous le titre de : *Vues générales sur l'organisation de l'instruction rurale*, 1795. B.

BÉTIQUE, *Bætica*, une des 3 grandes divisions de l'anc. Espagne, ainsi nommée du fleuve Bétis qui la traversait de l'E. à l'O. dans toute son étendue; bornée au N. et à l'O. par l'*Anas* (Guadiana), qui la séparait de la Tarraconaise et de la Lusitanie, au S. par le détroit de Gadès et l'Atlantique, à l'E. par la Méditerranée. C'est auj. à peu près l'Andalousie et le roy. de Grenade. Principaux peuples : les *Turdules* au N., les *Bèturiens* au N.-O., les *Turdétans* à l'O. et au S., les *Bastules* au S., les *Bastitans* à l'E. Séparée de l'Espagne ultérieure par Auguste en 26, et donnée au sénat, elle avait pour villes principales, Corduba, Hispalis, Italica, Gadès, Carteia, Malaca, Munda. Commerce actif, d'abord avec les Phéniciens, puis avec le N. de l'Afrique et Carthage. B.

BÉTIS, gouverneur de Gaza pour Darius III, roi de Perse. Il défendit la ville pendant deux mois contre Alexandre le Grand.

BÉTIS, fleuve de l'anc. Espagne, est auj. le *Guadalquivir*.

BETIRÆ, nom latin de BÉZIERS.

BETJOUANAS ou BETSCHOUANS, peuple de l'Afrique australe, entre le désert de Kalahari et les Montagnes de la côte S.-E., dans le pays arrosé par le Malopo et le Limpopo; grands villages de *Nouveau-Litakou* et de *Kolobeng*, stations des missionnaires anglais du Cap, qui cherchent à les civiliser. Les voyages de Livingstone (1841-56) ont surtout fait connaître leur pays. C. P.

BETLIS. *V.* BIDLIS.

BETMALE (vallée de), petit pays de l'anc. comté de Foix, dans le Couserans; le lieu principal était Arrien-de-Betmale, dans le cant. de Castillon (Ariége).

BETTEMBOURG, v. des Pays-Bas, prov. et à 8 kil. S. de Luxembourg, sur l'Alzette; 1,200 hab.

BETTERTON (Thomas), célèbre acteur anglais, né à Westminster en 1635, m. à Londres en 1710, faisait partie de la troupe de Davenant. Il fut envoyé en France par Charles II pour se perfectionner, et rapporta l'usage des décorations mobiles et analogues au sujet, qui remplacèrent les tapisseries permanentes. Il excellait dans les pièces de Shakspeare. On lui attribue quelques comédies, dont *la Veuve amoureuse*, imitation de *Georges Dandin*.

BETTINELLI (Xavier), littérateur italien, né à Mantoue en 1718, m. en 1808, entra chez les Jésuites, et enseigna les belles-lettres à Brescia et à Venise. Après avoir dirigé le collége des nobles à Parme, il visita l'Allemagne et la France, et se lia avec Voltaire, qu'il prit pour modèle. Le recueil de ses Œuvres, Venise, 1801, 24 vol. in-12, contient des *Discours philosophiques*, qui forment un cours de morale religieuse; des tragédies, où il y a de la verve et de l'intérêt; un *Discours sur l'enthousiasme pour les beaux-arts*; des *Dialogues sur l'amour*; les *Lettres de Virgile aux Arcades*, trad. en français par Pommereul; la *Résurrection de l'Italie*, tableau de la renaissance des lettres et des mœurs, etc. Bettinelli est tolérant et libéral, souvent superficiel. B.

BÉTULE, v. de l'anc. Espagne. *V.* BÆCULA.

BÉTURIE, partie N.-O. de l'anc. Bétique, sur l'Anas (Guadiana); contrée peu fertile.

BÉTYLES, du grec *baitulia*, pierres en forme de coin ou de cône allongé, que les Phéniciens, les Hébreux, les Grecs et les Romains révéraient comme des symboles divins. On les dressait sur les lieux élevés, et on les enduisait de vin, de sang ou d'huile. On les couronnait, ou s'agenouillait devant elles en leur adressant des prières. Il y en avait beaucoup sur le Liban. Il y en avait une près du temple de Delphes qui passait pour être la pierre que Saturne avait dévorée; on la frottait d'huile chaque jour et on l'enveloppait aux jours de fête de laine non apprêtée.

On a pensé que les Bétyles avaient été primitivement des aérolithes, adorés comme ayant une âme, λίθοι ἔμψυχοι. *V. Mém. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. VI ; et Dalberg, *Ueber Meteor-Cultus der Alten*, Heidelb., 1811.

BETZ, ch.-l. de cant. (Oise), arr. et à 24 kil. E.-S.-E. de Senlis; 452 hab.

BEUCHOT (Adrien-Jean-Quentin), bibliographe, né à Paris en 1773, m. en 1851. Après s'être essayé dans la littérature légère et avoir publié, en 1808, le *Nouvel Almanach des Muses*, il coopéra à la *Biographie* de Michaud et à la *Biographie des hommes vivants*, et donna des éditions estimées des Œuv. complètes de Voltaire, 1829-1834, 70 vol. in-8°, et du Dictionn. de Bayle, 1821, 16 vol. in-8°. Il a dirigé, de 1811 à 1847, la *Bibliographie de la France*, ou *Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, et fut bibliothécaire de la Chambre des députés, de 1834 à 1850.

BEUCINUM, nom latin de BUTZOW.

BEUDANT (François-Sulpice), minéralogiste et physicien, né à Paris en 1787, m. en 1850, fut successivement répétiteur à l'Ecole Normale supérieure, professeur aux lycées d'Avignon et de Marseille, à la Faculté des Sciences de Paris, où il succéda à Haüy, qui avait été son maître, membre de l'Académie des Sciences, et inspecteur général de l'Université. On a de lui : *Voyage minéralogique et géologique en Hongrie*, pendant l'année 1818, 3 vol. in-4°, atlas, Paris, 1822, ouvrage très-savant sur la plus riche des contrées minéralogiques; *Traité élémentaire de physique*; *Traité élémentaire de minéralogie*, espèce de petite encyclopédie de cette science; *Eléments de grammaire française*, 1841 ; *Cours élémentaire de minéralogie et de géologie*, 1841 ; d'importantes recherches cristallographiques, insérées dans les *Annales des mines*; quelques études sur les mollusques dans les *Annales du Muséum*; divers travaux dans les *Annales de chimie*, le *Journal de physique* et les *Mémoires* de l'Académie des Sciences. Beudant a marqué profondément son passage dans les études minéralogiques : il ramena cette science à l'observation des caractères physiques et chimiques, de là naquirent de beaux travaux sur les rapports de la composition chimique avec la forme cristalline, et sur les phénomènes de l'isomorphisme. Il proposa aussi une classification naturelle des minéraux; mais cette tentative fut beaucoup moins heureuse : elle a paru s'éloigner de la vraie route de la science qu'il voulait réformer. A. F.

BEUF, terminaison géographique qui se rencontre surtout en Normandie. C'est probablement le danois *boe*, demeure (prononcez *beu*). On trouve Marbo pour Marbeuf, Penteboe pour Paimbeuf, etc.

BEUGNOT (Jacques-Claude, comte), né à Bar-sur-Aube en 1761, m. en 1835. Au moment de la Révolution, il était lieutenant général du présidial de Bar. En 1790, il fut nommé procureur général syndic du dép. de l'Aube; en 1791, membre de l'Assemblée législative, où il siégea avec le parti constitutionnel. Incarcéré à la Force sous la Terreur, il y resta jusqu'au 9 thermidor. Après le 18 brumaire, il fut attaché, comme conseiller intime, à Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur. Préfet de la Seine-Inférieure jusqu'en 1806, appelé au Conseil d'Etat, ministre des finances du roi de Westphalie en 1807, administrateur du grand-duché de Berg-et-Clèves en 1808, préfet du Nord en 1813, il reçut du gouvernement provisoire de 1814 le portefeuille de l'intérieur, et de Louis XVIII la direction générale de la police, puis le ministère de la marine. Pendant les Cent-Jours, il suivit le roi à Gand. Au retour des Bourbons, il fut quelques mois directeur-général des postes. Député de la H^te^-Marne et de la Seine-Inférieure successivement, il siégea au côté gauche, entre les libéraux et les ultras, et donna sa démission en 1824. Il fut nommé pair de France quelques jours avant la Révolution de 1830, et en même temps directeur général des manufactures et du commerce. Il a laissé des *Mémoires*, dont divers fragments ont été publiés dans les écrits périodiques; ils présentent un grand intérêt.

BEUGNOT (Arthur-Auguste, comte), fils aîné du précédent. *V.* le *Supplément*.

BEUKELS ou BEUCKELZ (Guillaume), pêcheur hollandais, né à Biervliet (Zélande) vers 1340, m. en 1397, inventa, suivant une opinion vulgaire, l'art de saler et d'encaquer le hareng; mais il ne put qu'introduire ces procédés dans son pays, car ils étaient connus en France dès le XII^e^ siècle. Charles-Quint lui fit élever un magnifique tombeau. *V. Annal. maritim.* 1827, p. 329.

BEURNONVILLE (Pierre RIEL DE), maréchal de France, né à Champignoles (Aube) en 1752, m. en 1821. Il fit ses premières armes dans l'île de France et à Bourbon, et servit dans l'Inde sous le bailli de Suffren. Destitué arbitrairement, il embrassa les idées de 89; fut aide de camp colonel près de Luckner, 1792; prit part aux batailles de Valmy et de Jemmapes; fut placé comme lieutenant général sous Dumouriez, dont il dénonça les projets à la Convention, et qui le livra aux Autrichiens; commanda, après sa délivrance, les armées de Sambre-et-Meuse et de Hollande; représenta la France à Berlin et à Madrid pendant le Consulat; et fut nommé, sous l'Empire, grand officier de la Légion d'Honneur, sénateur et comte. Oublieux de tant de bienfaits, il appuya l'acte de déchéance de Napoléon I^er^, fut l'un des cinq membres du gouvernement provisoire formé par le Sénat, s'opposa à la proclamation de Napoléon II sous la régence de Marie-Louise, et demanda le rappel des Bourbons. La première Restauration le fit ministre d'Etat et pair; la seconde, membre du conseil privé et maréchal de France, 1816. B.

BEUTHEN, v. de Prusse (Silésie), à 15 kil. E.-S.-E. de Freistadt, sur la rive g. de l'Oder; ch.-l. de la seigneurie de Karolath-Beuthen; 3,500 hab. Fabr. de poterie.

BEUTHEN (OBER-), v. de Prusse (Silésie), à 70 kil. S.-E. d'Oppeln; 4,000 hab. Forges.

BEUVRON, riv. de France, affl. gauche de l'Yonne à Clamecy (Nièvre) après un cours de 40 kil. — riv. qui se jette dans la Loire après un cours de 50 kil. par Chaon, La Motte-Beuvron, Neuvy, Bracieux et Candé. — terre et seigneurie de Normandie, à 20 kil. N. de Lisieux.

BEUZEVILLE, ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 15 kil. O. de Pont-Audemer, à 182 de Paris; 799 hab.

BEVAGNA, brg du roy. d'Ital. (Pérouse), à 30 kil. N.-O. de Spolète, sur le Clitunno; 4,470 hab. C'est l'anc. *Mevania*.

BEVELAND, nom de deux îles de Hollande (prov. de Zélande), dans le delta de l'Escaut : *Noord-Beveland*, 12 kil. sur 5; et *Zuid-Beveland*, 35 kil. sur 17, très-fertile; elles furent en partie submergées par la mer en 1532.

BEVEREN, brg de Belgique (Flandre Orient.), à 22 kil. N.-N.-E. de Termonde; 6,850 hab. Fabr. active de dentelles. — brg de Belgique (Flandre occid.), à 15 kil. S. de Furnes; 1,640 hab. Fabr. de tabac.

BEVERINI (Barthélemy), poëte italien, né à Lucques en 1629, m. en 1686, a laissé une traduction de l'*Enéide* plus fidèle que celle d'Annibal Caro; il atteint souvent la majesté du style, et sa versification est harmonieuse. On a de lui encore : *Sæculum niveum*, *Roma virginea*, *Dies niveus*, 1650-52, 3 vol. in-4°; *Rime*, 1654 et 1666; *Carminum lib. VII*, Lucques, 1674, etc.

BEVERLEY, v. d'Angleterre, dans le comté et à 45 kil. E.-S.-E. d'York, près de l'Hull, avec un canal; 10,901 hab. Magnifique église gothique dite le *Minster*, dépendante autrefois d'un monastère du IX^e^ siècle qui avait droit d'asile et autour duquel se forma la ville. On remarque encore l'église S^te^-Marie, du vieux style normand. — v. des Etats-Unis (Massachussets), sur l'Atlantique, communiquant par un pont de 300 mètres avec Salem; 4,300 hab.

BEVERLEY (Jean de), archevêque d'York, m. en 721, maître de Bède le Vénérable, fonda à Beverley un collége pour les prêtres réguliers. Un synode, en 1416, institua une fête le jour de sa mort.

BEVERN, brg du duché de Brunswick, à 60 kil. S.-O. de Hanovre; 1,500 hab. Ruines du château d'Eberstein.

BEVERNINCK (Jérôme VAN), négociateur hollandais, dit le *Pacificateur*, né en 1614, m. en 1690. Les Provinces-Unies l'employèrent toujours avec succès : en 1667 à Bréda, en 1668 à Aix-la-Chapelle, en 1678 à Nimègue. Louis XIV le combla d'honneurs, et l'Université de Leyde le prit pour curateur. Sur ses vieux jours, il s'occupa de botanique; on lui doit l'introduction en Europe de la capucine à grande fleur. Il publia les *Centuries des plantes rares*, Dantzick, 1678.

BEVY (Charles-Joseph), bénédictin de S^t^-Maur, né près d'Orléans en 1738, m. en 1830, fut, sous la Restauration, aumônier et bibliothécaire du ministère de la guerre. On lui doit plusieurs ouvrages curieux : *Histoire des inaugurations des rois, empereurs et autres souverains de l'univers*, Paris, 1776, in-8°; *Histoire de la noblesse*, 1791, in-4°; *Unique origine des rois de France*, 1814, in-8°.

BEWDLEY, *Bellilocus*, v. d'Angleterre, à 23 kil. N.-N.-O. de Worcester, sur la Severn; 6,786 hab. Eglise bâtie par Henri VII. Comm. de sel, cuirs, etc.

BEWICK (Thomas), célèbre graveur sur bois et dessinateur d'animaux, né dans le Northumberland en 1753, m. en 1828. Il remit en vigueur le procédé des hachures croisées, auquel on avait renoncé à cause de sa difficulté, et substitua l'usage général du bois de bout au bois de fil. Parmi les livres qu'il illustra avec netteté, précision et effet, on cite le *Traité de navigation* de Hutton et les *Fables* de Gay. Il publia une *Histoire générale des quadrupèdes*, 1787-1790, dont le succès fut immense. Le *Bœuf gras* de Whitley et un *Taureau sauvage* sont ses meilleures gravures.

BEX, *Buccium*, brg de Suisse (cant. de Vaud), sur l'Avençon, à 7 kil. S.-E. d'Aigle; dominé à l'E. par le vieux château de Duin, que les Bernois démantelèrent en 1465; 3,552 hab. Sources sulfureuses et bains. Salines découvertes en 1554; elles ont appartenu à la famille Zobel d'Augsbourg, puis à Berne en 1685; elles sont, depuis 1798, la propriété du cant. de Vaud : la fabrication dépasse 40,000 quintaux; station du chemin de fer de Genève à Sion.

BEXON (Gabr.-Léop.-Ch.-Amé), naturaliste, né à Remiremont en 1748, m. en 1784, collaborateur et ami de Buffon, publia : *Catéchisme d'agriculture*, Paris, 1773; *Système de la fertilisation des terres*, 1773 et 1797. Il avait aussi entrepris une *Histoire de Lorraine*, dont il ne parut qu'un vol., 1777.

BEY. *V.* BEG.

BEYAH, riv. de l'Hindoustan (présidence du Pendjab), anc. Zadrus, sort de l'Himalaya, dans le défilé de Botang, au pays de Koullou, et se réunit au Setledje au-dessus de Firouzpour, après un cours de 500 kil. C. P.

BEYERLAND, île de Hollande (prov. de Hollande mérid.), formée par la Meuse; renfermant *Nieuw-Beyerland*, 1,000 hab., et *Oud-Beyerland*, 3,000 hab.

BEYGTACH, pieux musulman, surnommé *Vély* (le saint), m. en 1368. Il fonda un ordre de derviches qu'on appela *Beygtachis*. Ce fut lui qui, appelé pour bénir la milice instituée par Amurat Ier, lui imposa le nom de *Yény-Chery* (nouveaux soldats), d'où est venu le mot *janissaire*. B.

BEYLE (Henri), plus connu sous le pseudonyme de *Stendhal*, critique et romancier, né à Grenoble en 1783, m. en 1842, écrivain dont la vie comme les œuvres fut l'expression d'un esprit original, mais porté à l'ironie et au paradoxe. Attaché par la protection du comte Daru à l'intendance de la maison de Napoléon Ier, il parcourut l'Europe à la suite des armées françaises. Après 1814, il chercha une compensation à la ruine de ses espérances administratives dans l'étude, les voyages et les succès du monde. Après 1830, il fut nommé consul à Trieste, puis à Civita-Vecchia. Ses principaux titres littéraires sont : *Vies de Haydn, Mozart et Métastase*, 1817, en partie trad. de l'ital. et de l'allem.; *Histoire de la peinture en Italie*, 1817, écrite avec une grande supériorité de vues; *Rome, Naples et Florence*, 1817 et 1826, notes et anecdotes de voyage; *Vie de Rossini*, 1824, apologie du grand compositeur; *Racine et Shakspeare*, 1823-25, brochure en faveur du romantisme; *Promenades dans Rome*, 1829; *le Rouge et le Noir*, 1831, triste et touchante peinture de mœurs, *la Chartreuse de Parme*, 1839, tableau des mœurs italiennes au commencement du XIXe siècle. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Paris en 1851, en 9 vol. in-12. G. L.

BEYNAT, ch.-l. de canton (Corrèze), arr. et à 14 kil. E.-S.-E. de Brive; 445 hab.

BEYROUTH. *V.* BAIROUT.

BEZABDE, en syrien *Beth-Zabda* ou *Phœnica*, v. forte de l'anc. Mésopotamie, sur la rive g. du Tigre, près d'Amida, chez les Zabdiceni. Conquise en 361 ap. J.-C. par Sapor, elle fut donnée à la Perse par Jovien en 363. La ville actuelle de *Dsjesirat*, dans une île du Tigre, est située en face de l'emplacement de cette ancienne ville.

BÉZARÈS. *V.* BÉDERROIS.

BEZBORODKO (Alexandre), homme d'État russe, né en 1742, m. en 1799. Après avoir servi quelque temps, il entra dans la chancellerie impériale. Ministre de l'intérieur sous Catherine II, en 1780, secret adversaire de Potemkin, il fut le signataire du traité d'Iassy, 1792. Paul Ier le nomma prince et altesse, et chancelier de l'empire en 1797. Bezborodko était grand ami des arts; la galerie qu'il avait formée à St-Pétersbourg fait encore l'admiration des étrangers. B.

BÈZE (Théodore de), un des chefs de la réformation calviniste, né à Vézelai le 24 juin 1519, m. en 1605, s'occupa de poésie en faisant son droit à Orléans, et publia en 1548 un recueil intitulé : *Poemata juvenilia*. Bientôt il courut à Genève, où il se maria et abjura sa religion. Professeur de grec à Lausanne, il publia *Abraham sacrifiant*, tragédie, 1550, qui eut un grand succès. Une traduction du *Nouveau-Testament*, 1556, accrut encore sa réputation. Ministre à 40 ans, il devint l'un des principaux chefs des protestants en France, figura comme tel au colloque de Poissy, s'agita beaucoup jusqu'à la paix de 1563, succéda à Calvin mort en 1564; dirigea l'académie de Genève; présida, en 1571, le synode national de La Rochelle; se multiplia pendant sa verte vieillesse pour être utile à ses coreligionnaires, et mourut à Genève, après avoir donné, dans sa longue carrière, une foule de livres dictés généralement par l'esprit de parti. De Bèze eut l'intolérance des sectaires : il fit une honteuse apologie du supplice de Servet. Le plus remarquable de ses ouvrages est une *Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France, depuis l'an* 1521 *jusqu'en* 1563, Anvers (Genève), 1580, 3 vol. in-8°. *Voy.* le travail de Baum, Leips., 2 vol. in-8°, 1852, en allemand. J. T.

BÈZE, brg (Côte-d'Or), arr. et à 22 kil. N.-E. de Dijon; 1,067 hab. Usines à fer et acier.

BEZENVAL. *V.* BESENVAL.

BÉZIERS, *Julia Biterra*, *Biterra Septimanorum*, *Betiræ*, *Betera*, *Bœterræ*, s.-préf (Hérault), à 60 kil. S.-O. de Montpellier, à 912 de Paris, sur l'Orb, à l'embouchure du canal du Midi. Trib. de 1re instance et de commerce, collége, bibliothèque. — Conquise par les Romains vers 120 av. J.-C. J. César y envoya, en 52, une colonie de vétérans de la 7e légion, qui donna à cette ville le nom de *Biterra Septimanorum* ou *Julia Biterra*; Tibère l'embellit; les Visigoths la prirent, vers 450, et les Sarrasins en 720; Charles Martel les en chassa en 736, et rasa la ville; elle se releva et passa aux mains de Pépin le Bref, qui lui donna des vicomtes. Béziers embrassa le parti des Albigeois, fut prise par Simon de Montfort le 22 juillet 1209 et saccagée. La vicomté de Béziers resta à Simon de Montfort, et ne fut réunie à la couronne qu'en 1229. La citadelle fut détruite en 1633. Béziers est renommée pour la beauté de sa position sur une colline élevée, la douceur de son climat. La ville est mal bâtie; on y remarque la cathédrale de St-Nazaire, les restes d'un amphithéâtre romain, de belles promenades, un pont canal, la place de la citadelle, etc. Patrie de Pellisson, de Mairan, de Riquet, dont on y voit la statue, du P. Vanière, etc. Récolte de vins rouges estimés; comm. d'eaux-de-vie, cuirs, laines, produits chimiques; raffinerie de soufre; 21,687 hab. Avant 1789 il y avait un évêché suffragant de Narbonne.

BEZONS (Jacques BAZIN, seigneur de), maréchal de France, né en 1645, m. en 1733. Il fit ses premières armes en Portugal sous Schomberg, 1667; participa à l'expédition de Candie, 1668, et à la guerre de Hollande, 1672; fut blessé à la bataille de Senef, 1674; assista à celles de Steinkerque, 1692, et de Nerwinde, 1693; commanda, en 1707, le corps d'observation du Rhône; prit Tortose, 1708; et fut nommé maréchal de France, 1709. Placé à la tête de l'armée du Rhin en 1710, il prit Landau, 1713. Après la mort de Louis XIV, il fut membre du conseil de régence. B.

BEZONS, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 14 kil. N. de Versailles, sur la rive dr. de la Seine; 834 hab. Foires très-fréquentées.

BEZOUT (Étienne), mathématicien, né à Nemours en 1730, m. en 1783. Admis à l'Académie des Sciences en 1758, nommé examinateur des gardes de la marine en 1763, et de l'artillerie en 1768, il publia : *Cours de mathématiques à l'usage des gardes de la marine*, 1764, réédité plus tard avec les applications nécessaires aux officiers d'artillerie; *Théorie des équations algébriques*, 1779. Bezout est un mathématicien populaire; il a essayé quelquefois, pour se mettre mieux à la portée des jeunes esprits, de négliger la rigueur des démonstrations, qui cependant sont indispensables dans l'enseignement des sciences exactes.

BHADRINATH, vge de l'Hindoustan anglais, dans les provinces Nord-Ouest et au N.-E. d'Agra, à 100 kil. de Serinagor: peuplé de Brachmanes; plus de 50,000 pèlerins viennent chaque année visiter son temple.

BAGHAVAD-GITA. *V.* PURANAS.

BHAGHAVAT, *le Bienheureux*. C'est le titre sous lequel est souvent désigné Çâkyamuni dans les livres sanscrits. On n'accorde ce titre, aussi usité chez les Bouddhistes que chez les Brâhmanes, qu'au Bouddha ou à l'être qui, devant bientôt le devenir, a rempli les devoirs de l'aumône et des autres perfections supérieures, et se trouve complétement éclairé. Les autres Bouddhas, méritant ce nom après s'être instruits par leurs efforts individuels, ne sont pas Bhagavat. A. G.

BHAMO ou BANMO, v. de l'empire Birman, sur l'Iraouadi, à 270 kil. N.-N.-E. d'Ava; 2,000 maisons; la 3e ville de l'empire, et entrepôt d'un grand commerce avec la Chine.

BHARTRIHARI, célèbre poëte indien, vivait au Ier siècle av. J.-C. Son nom figure en tête d'une collection de 300 sentences, espèce d'anthologie que M. de Bohlen a publiée, Berlin, 1833, puis trad. en vers, Hambourg, 1835. On en connaissait une partie par l'ouvrage d'Abraham Roger, *Porte ouverte pour arriver à la connaissance du paganisme*, Nuremberg, 1653, et Herder les a imitées dans ses *Zerstreuten Blættern*.

BHATGONG ou DHARMAPATAN, v. de l'Hindoustan (roy. de Népaul), sur le Bogmetty, à 13 kil. E. de Kat-

mandou; résidence favorite des Brachmanes; 25,000 hab.

BHAVANI. *V.* SIVA.

BHAVANI-KODAL, v. de l'Hindoustan anglais (présid. de Madras), au confluent du Kavéry et du Bhavani, à 95 kil. N.-E. de Coimbetour. Temples fameux de Vichnou et de Siva.

BHAWALPOUR. *V.* BAHAVOLPOUR.

BHEGVOR, riv. du Béloutchistan, arrose le Mekran et se jette dans la mer d'Oman; cours de 600 kil.

BHERTPOUR. *V.* BHURTPORE.

BHOPAL, v. de l'Hindoustan, sur la Betva, à l'E. d'Oudjein, ch.-l. d'un État du même nom qu'arrose la Nerbuddah et qu'habitaient autrefois les *Pindarris*, peuple de brigands; résidence d'un puissant radjah, tributaire des Anglais; l'État est peuplé d'environ 1,200,000 hab.

BHOUDJ, v. forte de l'Hindoustan, dans le Katch, au N.-O. de Surate; 20,000 hab. Résidence d'un radjah.

BHURTPORE ou BHERTPOUR, État du N. de l'Hindoustan, cap. Bhurtpore, à 50 kil. N.-O. d'Agra, fortifications jadis célèbres, rasées par les Anglais en 1826; l'État, peuplé d'env. 2,000,000 hab., est gouverné par un radjah sous la protection de l'Angleterre depuis 1826.

BIAFRA, roy. de l'Afrique occidentale, dans la Guinée supérieure, sur la côte E. de la baie de son nom, entre le roy. d'Ouari et la côte de Gabon. — La baie de Biafra, à l'E. et la plus profonde du golfe de Guinée, est comprise entre les caps Formose et Lopez, et renferme les îles de San-Thomé, Principe et Fernando-Po.

BIAGIOLI (Nicolas-Josaphat), littérateur italien, né en 1768 à Vezzano, près de Gênes, m. à Paris en 1830. Quand les Romains établirent la république sous la protection des armées françaises, il fut nommé préfet. Obligé par les événements de chercher un asile à Paris, 1799, il ouvrit des cours de langue et de littérature italiennes qui eurent le plus grand succès. On lui doit une *Grammaire italienne*, 1805; un *Traité de la poésie italienne*, 1808; des éditions estimées de Dante, Pétrarque, Michel-Ange Buonarotti, etc. B.

BIAGRASSO, brg d'Italie. *V.* ABBIATEGRASSO.

BIALA, v. des États autrichiens (Cracovie), dans le cercle et à 30 kil. S.-O. de Wadowice; sur la Biala, affluent de la Vistule; 6,000 hab. — v. de la Russie d'Europe (Pologne), à 50 kil. S.-E. de Siedlec; 3,600 hab. Beau château des Radziwil; (gvt de Lublin).

BIALOWICZ, grande forêt en Lithuanie, dans le gvt de Grodno, entre le Boug et la ville d'Isla; 31 myriam. sur 27. C'est là seulement et dans les marais boisés du Caucase que l'on trouve encore l'aurochs.

BIALYSTOK, v. de Russie (autrefois en Pologne), ch.-l. de la prov. de son nom, dans le gvt de Grodno, et à 800 kil. S.-S.-O. de St-Pétersbourg; sur la Bialy; 11,467 hab. Industrie et commerce actifs. On y remarque un beau château dit le *Versailles de la Pologne*, autrefois aux comtes Braniski. — La province de Bialystok fut réunie à la Russie par le traité de Tilsitt, 1807. Superf. 748,000 hect. Pop. 227,000 hab. Vastes forêts.

BIANA, v. de l'Hindoustan anglais, dans la province et à 80 kil. S.-O. d'Agra; sur le Ramganga. Autrefois cap. des Radjepouts.

BIANCHI (J.-B.), médecin, né à Turin en 1681, m. en 1761. Il commença fort jeune à étudier la médecine, et se distingua tellement, qu'à peine docteur il fut nommé inspecteur des hôpitaux de Milan; il enseigna l'anatomie avec distinction à l'université de Turin. Le génie ardent de Bianchi l'a souvent entraîné dans des erreurs et des inexactitudes. Son grand mérite est d'avoir cultivé l'étude de l'anatomie pathologique; mais Morgagni a attaqué avec raison plusieurs points de son ouvrage. Parmi les livres qu'il a publiés, on remarque : *Historia hepatica*, Turin, 1710, in-4°, et Genève, 1725, 2 vol. in-4°. D—G.

BIANCHI (Jean), médecin et naturaliste italien, plus connu sous le nom de *Janus Plancus*, né à Rimini en 1693, m. en 1775. Il forma un très-beau cabinet d'histoire naturelle. Il a écrit un assez grand nombre d'ouvrages, dont le principal est : *De monstris ac rebus monstrosis*, Venise, 1749, in-4°. Il y a des observations assez intéressantes de cas de monstruosités et d'anomalies, entre autres celle d'un individu dont le corps laissait échapper des étincelles électriques lorsqu'on le touchait. F.

BIANCHI (Isidore), littérateur, né à Crémone en 1733, m. en 1807, entra chez les Camaldules, enseigna à Ravenne, à Montréal et à Crémone, et fonda un journal, *Notizie de' Letterati*, qui eut beaucoup de succès. On a de lui des *Lettres* pleines d'intérêt sur l'état des sciences et des arts en Danemark.

BIANCHI (François), compositeur dramatique très-fécond, né en 1752, m. en 1811, fut maître de chapelle à Crémone sa patrie; il imita Paisiello et Cimarosa. Le *Déserteur*, *Castor et Pollux* et *Mérope* sont ses meilleurs ouvrages.

BIANCHINI (François), astronome et antiquaire, né à Vérone en 1662, m. à Rome en 1729, fut comblé de faveurs par les papes Alexandre VIII, Clément XI et Innocent XIII, fit partie d'une commission chargée de la réforme du calendrier, dressa un gnomon dans l'église de Ste-Marie-des-Anges, à Rome, perfectionna la machine qui sert à corriger les imperfections des tubes dans les lunettes du plus grand foyer, tira une ligne méridienne en Italie d'une mer à l'autre, et fit de curieuses découvertes sur les taches de Vénus. On a de lui quelques poésies; des mémoires insérés dans les *Acta eruditorum* de Leipsick et dans le recueil de l'Académie des sciences de Paris; *Hesperi et Phosphori nova phænomena*, Rome, 1728, in-fol.; *Astronomicæ ac geographicæ observationes*, Vérone, 1737, in-fol.; *Istoria universale provata con monumenti*, Rome, 1697, in-4°; une édition de l'*Histoire pontificale* d'Anastase le bibliothécaire, achevée par son neveu Joseph Bianchini; *Camera ed iscrizioni sepolcrali de' liberti, servi ed ufficiali della casa d'Augusto, scoperti nella via Appia...*, Rome, 1727, in-fol.; *Del Palazzo de' Cesari*, Vérone, 1738, in-fol., ouvrage posthume, etc. B.

BIANCHO (André), géographe vénitien du XVe siècle, a laissé un recueil de cartes hydrographiques antérieur à la découverte du cap de Bonne-Espérance et de l'Amérique. Il donne de précieux renseignements sur la science de l'époque.

BIARCEUS, c.-à-d. *qui subvient aux besoins de la vie*, un des surnoms de Bacchus.

BIARRITZ, vge (Basses-Pyrénées), arr. et à 8 kil. S.-O. de Bayonne, à 778 de Paris, sur le golfe de Gascogne, à plus de 30 mèt. au-dessus de la mer. Etablissement de bains très-fréquenté. Climat sain. Joli petit château de plaisance créé, en vue de la mer, par Napoléon III, et appelé *Villa Eugénie*, du nom de l'impératrice. 1,837 habitants.

BIARMIE. *V.* PERMIE.

BIARQUE (*Bios*, vie; *arcos*, commandement), nom donné dans l'empire byzantin à l'anc. *præfectus annonæ* de Rome.

BIAS, l'un des sept sages de la Grèce, né à Priène en Ionie vers 570 av. J.-C. Fort instruit dans les lois de sa patrie, il plaidait pour ses amis devant les tribunaux, ou leur servait d'arbitre, mais ne soutenait jamais une cause injuste. Quand Cyrus attaqua Crésus, il conseilla aux Ioniens de se retirer en Sardaigne; ils ne l'écoutèrent pas, et furent soumis par les Perses. Les seuls habitants de Priène émigrèrent; mais Bias ne les suivit point. Plutarque, Diogène Laërce et Stobée nous ont conservé des fragments qui attestent sa sagesse. Il avait fait un poëme sur les moyens de rendre l'Ionie heureuse et florissante. B.

BIASCA, vge de Suisse, cant. du Tessin, à 20 kil. N. de Bellinzona; ancien bourg très-riche, détruit à deux reprises par les inondations de 1514 et 1745; 2,035 hab. catholiques; nombreux crétins.

BIATIA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, sur le Bétis, chez les Orétans; auj. *Banza*.

BIBANS (défilé des), ou les PORTES DE FER; gorge étroite dans le mont Jurjurah, au S.-E. de Callah, entre les prov. d'Alger et de Constantine; franchie en 1839 par l'armée française sous la conduite du maréchal Valée et du duc d'Orléans.

BIBARS (Bondokdari), 4e sultan de la dynastie des Mamelouks-Baharites en Égypte, assassina Koutouz et se fit proclamer à sa place (1260). Il reçut la dignité de sultan d'un prince abbasside, Ahmed (Mostansser-Billah), auquel il laissait le vain titre de calife. Bibars remporta 3 victoires sur les Tartares, leur prit Alep, et perdit Damas qu'il recouvra après la mort d'Houlagou. Il combattit, avec un grand succès, les Francs établis en Syrie, leur enleva Césarée, Jaffa et Antioche, mais échoua devant St-Jean d'Acre. Il fit aussi deux expéditions en Arménie et en Anatolie, et envoya une armée en Nubie. Il mourut de poison en 1277. — Un autre Bibars déposa, en 1309, Nasser-Mohammed, 9e sultan, et fut détrôné et mis à mort en 1310. D.

BIBBIENA (Bernard DOVIZIO DE), né en 1470, m. en 1520, fut instruit par ordre de Laurent de Médicis, et devint secrétaire de Léon X, qui le nomma cardinal (1513). On a de lui quelques poésies, et la plus ancienne comédie qui nous reste, la *Calandra*, jouée à Venise en 1508, et plus tard devant la cour pontificale; c'est une imitation des *Menechmes* de Plaute; il y a bien des effets plaisants, mais aussi des scènes graveleuses et des propos libres.

BIBBIENA, *Biblena* en latin, brg du roy. d'Italie, à 35 kil. N. d'Arezzo, près de l'Arno; 2,200 hab. Foires importantes.

BIBERACH, v. de Wurtemberg (Cercle du Danube), sur la Riss, à 34 kil. S.-S.-O. d'Ulm; sur le chemin de fer de Stuttgard à Constance; anc. murailles; bel hôtel de ville. Grand commerce de grains; peaux mégissées et pelleteries. Patrie de Wieland; 4,600 hab. Anc. ville libre impériale de Souabe. Les Français y battirent les Autrichiens en 1796 (2 oct.) et en 1800 (9 mai). Elle fut, en 1803, donnée au duché de Bade, et au Wurtemberg en 1806.

BIBERICH. *V.* BIEBRICH.

BIBESIA. C'était, chez les anciens Romains, la déesse du boire, comme Edésia était celle du manger.

BIBIANE (sainte), romaine martyrisée sous l'empereur Julien, l'an 363 de J.-C. Les chrétiens érigèrent à Rome, sur son tombeau, une chapelle qui est devenue l'église de Ste-Marie-Majeure. Fête le 2 décembre.

BIBISCUM, v. de l'anc. Helvétie. *V.* VEVAY.

BIBLE (*Biblion, livre*), nom sous lequel on désigne, depuis St-Jean Chrysostôme, la collection des Saintes Ecritures. La Bible contient 2 parties fort inégales, l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*, c.-à-d. l'ancienne et la nouvelle alliance entre Dieu et les hommes. La première, composée de livres écrits av. J.-C., renferme l'histoire de la création du monde, de la chute de l'homme, du Déluge, de la dispersion du genre humain, des patriarches et des Juifs, la loi de Moïse, divers traités de morale, etc.; la deuxième comprend les livres écrits depuis la mort de J.-C., par ses apôtres ou ses disciples. — Il existe une division ancienne de l'Ancien Testament en 3 parties, *la Loi, les Prophètes*, et *les Ecritures*. La *Loi* comprend les 5 livres de Moïse ou *Pentateuque*, c.-à-d. la *Genèse*, l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres* et le *Deutéronome*. Les *Prophètes* se partagent en *Anciens* (ce sont les livres de *Josué*, des *Juges*, de *Samuel* et des *Rois*) et *Nouveaux*; ces derniers se subdivisent en *grands* prophètes (Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel) et *petits* prophètes. Les *Ecritures* comprennent les *Hagiographes*, le livre de *Job*, les *Proverbes*, les *Psaumes*, le *Cantique des cantiques*, l'*Ecclésiaste*, *Ruth*, *Jérémie*, *Esther*, *etc.* Dans l'Ancien Testament, l'Eglise catholique regarde comme apocryphes le livre d'*Hénoch*, les liv. III et IV d'*Esdras*, les liv. III et IV des *Machabées*; les Juifs et les Protestants rejettent encore les livres de *Tobie* et de *Judith*, la *Sagesse*, l'*Ecclésiastique*, le livre de *Baruch*, quelques parties de celui d'*Esther*, les histoires de Susanne, des trois jeunes hébreux, des idoles de Bel et du Dragon, les liv. I et II des Machabées. — Le Nouveau Testament est la collection des ouvrages qui datent des premières années du christianisme, et qui ont trait à l'histoire ainsi qu'aux dogmes de la religion chrétienne. On considère comme canoniques les *Evangiles* de St Mathieu, de St Marc, de St Luc et de St Jean, les *Actes des apôtres*, 14 *Epîtres* de St Paul, quelques épîtres de St Pierre, de St Jacques et de St Jude, et l'*Apocalypse* de St Jean. On rejette l'Epître de St Barnabé, les Epîtres de St Paul aux Laodicéens et à Sénèque, la lettre de J.-C. à Abgar, plusieurs faux Evangiles, etc. — Le Nouveau Testament fut écrit presque tout entier en grec; l'Ancien, en hébreu. Sous le règne de Ptolémée Philadelphe (IIIe siècle av. J.-C.), les *Septante* le traduisirent en grec. Au IVe siècle, St Jérôme traduisit toute la Bible en latin; c'est ce qu'on nomme la *Vulgate*. Les traductions en langues modernes sont nombreuses; on distingue celles de Sacy, de Vence, de Cohen en français; de Luther en allemand; de Malherbi en italien. B.

BIBLENA, nom latin de BIBBIENA.

BIBLIANDER (Théodore) ou BUCHMANN, théologien, né en 1504, m. en 1564, fut professeur de théologie à Zurich. Comme il différa, dans la question de la grâce, de la doctrine reçue par les protestants, il fut suspendu de ses fonctions. On a de lui une traduction latine du *Koran*; la *Vie de Mahomet et de ses successeurs*, Zurich, 1543; un traité *De ratione communi omnium linguarum et litterarum*, 1548. E. S.

BIBLIOMANCIE. On appelait ainsi au moyen âge la divination par la Bible, pour connaître les sorciers.

BIBLIOTHÉCAIRE. Titre donné originairement à un ecclésiastique chargé d'administrer le temporel d'un monastère, ou de tenir les actes des conciles, d'expédier les lettres et les diplômes; c'était un des offices de l'Eglise romaine. Vers la fin du XIIe siècle, le mot fut appliqué aussi aux gardes des bibliothèques, et ce dernier sens a fini par prévaloir.

BIBLIOTHÈQUES. — BIBLIOTHÈQUES DANS L'ANTIQUITÉ. — *Bibliothèques chez les Juifs*. La 1re biblioth. fut composée de copies des livres de la Bible; elle était gardée dans le temple de Jérusalem. Après la captivité de Babylone, Néhémie, aidé d'Esdras, reforma une biblioth. sacrée, composée des livres de Moïse, de ceux des rois et des prophètes. Outre la bibliothèque du Temple, chaque synagogue avait la sienne, où l'on allait publiquement lire les Saintes Ecritures. Il y avait 450 synagogues. Toutes ces biblioth. périrent lors de la conquête et de la ruine de Jérusalem par les Romains.

Bibliothèques chez les Chaldéens, les Phéniciens et les Égyptiens. On ne sait rien de celles des deux premiers peuples, qui, cultivant beaucoup les sciences, durent avoir des collections publiques de livres. — Osymandyas fonda la 1re biblioth. à Thèbes, en Egypte; il y mit cette inscription : « Trésor des remèdes de l'âme. » Memphis eut une biblioth., dans un temple de Vulcain; mais la plus importante et la plus célèbre fut celle des Ptolémées à Alexandrie : Ptolémée-Soter la commença avec 54,800 vol.; puis la porta à 100,000, et suivant d'autres, à 200,000 vol. Sous ses successeurs elle s'éleva à 700,000 vol. Un incendie la détruisit lors de la conquête de l'Egypte par César. Une nouvelle biblioth., refaite dans le Sérapeum, devint aussi fort importante. Les Sarrasins la détruisirent, et, par ordre d'Omar, les livres qui la composaient servirent, suivant une tradition très-répandue, mais contestée, à chauffer les bains d'Alexandrie pendant 6 mois.

Bibliothèques de l'Asie Mineure et de la Perse. Les rois Eumènes II et Attale II fondèrent à Pergame une biblioth. qui rivalisait avec celle d'Alexandrie. Elle avait plus de 200,000 vol., et c'est pour la fabrication de ses livres qu'on inventa le parchemin. (*V. ce mot.*) — Suze, en Perse, eut aussi une biblioth. considérable.

Bibliothèques grecques. La 1re biblioth. publique fut établie dans Athènes, par Pisistrate. Au IIe siècle, Adrien en fonda une près du Parthénon. Il y en eut d'autres encore dans la même ville, ainsi qu'à Cnide, Héraclée, Apamée.

Bibliothèques romaines. Asinius Pollion établit à Rome la 1re biblioth. publique, sur le mont Aventin, dans l'Atrium de la liberté. — Auguste fonda la 2e biblioth. publique sur le mont Palatin, vis-à-vis du temple d'Apollon; elle fut appelée *Palatine*, de sa situation. On dut encore à ce prince la bibliothèque *Octavienne*, située à l'extrémité du Portique d'Octavie, à Rome; la 4e biblioth. fut celle du *Temple de la Paix*; Vespasien la créa. Trajan institua la 5e, qu'il appela *Ulpienne*, de son nom de race; elle était au fond du magnifique Forum de cet empereur. Enfin Simonicus, précepteur de l'empereur Gordien, fonda encore une splendide bibliothèque à Rome. Elle contenait 80,000 vol. Au IVe siècle, Rome avait 29 biblioth. publiques; leurs noms ne sont point tous parvenus jusqu'à nous.

Bibliothèques du Bas-Empire. Lorsque les chrétiens commencèrent à professer leur culte publiquement, ils eurent des bibliothèques; on en cite une célèbre, fondée à Césarée par Jules l'Africain, et deux autres, l'une à Hippone, l'autre à Antioche. Il y avait alors une biblioth. dans chaque église, pour ceux qui étudiaient. Dioclétien les fit brûler toutes, lors de sa célèbre persécution contre les chrétiens. Constantin ayant embrassé le christianisme, fonda dans sa ville une biblioth. qui n'eut d'abord que 6,000 vol., mais qui s'accrut rapidement sous ses successeurs; du temps de l'empereur Basile, elle avait 120,000 vol. Les iconoclastes la brûlèrent. Julien l'apostat établit une 2e biblioth à Constantinople, et une autre à Antioche. L'invasion des barbares ruina toutes les bibliothèques. Quand le calme fut un peu revenu, le pape Hilaire I fonda deux biblioth. dans l'église St-Etienne, à Rome, et le pape Zacharie I rétablit celle de St-Pierre. Charlemagne en créa aussi plusieurs en Allemagne, et une, entre autres, dans son palais d'Aix-la-Chapelle. — Il ne faut pas s'abuser sur l'importance des bibliothèques qui précédèrent l'invention de l'imprimerie : la biblioth. des Ptolémées, avec ses 200,000 vol., ne contenait pas plus de matière qu'une de nos bonnes bibliothèques privées. *V. Livres*.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES EN FRANCE. Le premier essai date du XIIIe siècle; on le doit à Louis IX, qui fit transcrire des exemplaires de l'Ecriture Sainte, des Pères, et d'autres ouvrages, et en forma une collection qu'il mit à la disposition des savants, et même des étudiants; mais à sa mort il la détruisit en la partageant à divers monastères. — Philippe le Bel refit une collection semblable, qui fut dispersée après lui. — Il y a en France (Paris excepté) 388 bibliothèques publiques, contenant 3,689,369 vol., et 44,070 mss. Elles donnent 1,060 séances par semaine, et reçoivent, en moyenne, 3,650 lecteurs par jour. 41 bibliothèques ont des séances du soir pendant une partie de l'année.

BIBLIOTHÈQUES DE PARIS. — *Bibliothèque impériale*. Charles V commença, en 1377, la bibliothèque devenue

depuis si célèbre sous le nom de *Bibliothèque royale*. Elle se composait, en 1425, de 823 manuscrits, renfermés au Louvre dans une tour dite *Tour de la librairie*. En 1429 Bedford s'en empara et la transporta en Angleterre. Sous Louis XI, la Bibliothèque royale était refaite, et elle s'augmenta successivement de celles des ducs de Bourgogne, de Louis de Bruges, de celles de Naples, de Pavie, dont s'emparèrent Charles VIII et Louis XII, enfin de la bibliothèque de Fontainebleau, fondée par François I[er].

La Biblioth. royale était alors déposée aux châteaux de Blois et de Fontainebleau. Sous Henri IV on la transféra à Paris, au collége de Clermont, auj. lycée Louis-le-Grand. Elle fut ensuite placée au couvent des Cordeliers, auj. les Cliniques de l'École de médecine; puis, rue de la Harpe; puis rue Vivienne en 1666; enfin, rue de Richelieu, en 1721, à l'hôtel de Nevers, partie de l'anc. palais Mazarin. Elle prit des développements immenses, grâce à Colbert et à Louvois, mais ne devint publique qu'en 1735; c'est la plus grande qui existe et qui ait existé. Elle possède aujourd. deux millions d'imprimés et 200,000 mss.

Bibliothèque de Sainte-Geneviève. Fondée en 1624, par le cardinal de La Rochefoucauld, dans l'anc. couvent des Génovéfains, auj. le lycée Napoléon; devenue propriété nationale en 1790; transférée en 1850 dans un local bâti exprès sur la place du Panthéon : 150,000 vol. et 3,000 mss. Elle a des séances de jour et du soir.

Bibliothèque Mazarine. Le cardinal Mazarin la créa dans son palais, rue de Richelieu, en 1648 ou 1644, et la légua au collége de son nom, auj. palais de l'Institut, où elle fut transférée en 1688; 150,000 vol. et 4,000 mss. Elle fut la 1[re] bibliothèque ouverte en France au public.

Bibliothèque de la Ville. Elle doit encore son origine à un don de bibliothèque privée fait à la Ville en 17.9. Placée rue Pavée, au Marais, elle fut ouverte en 1763. On la donna à l'Institut en 1795, et, la même année, on commença d'en composer une autre. Elle est maintenant logée à l'Hôtel-de-Ville. 95,000 vol., 300 mss.

Bibliothèque de la Sorbonne. Elle a été créée en 1765, et fut appelée successivement *Bibliothèque de l'Université de Paris et du Collége Louis-le-Grand*, *du Prytanée français*, *de l'Université de France*, *de l'Academie de Paris*, et enfin *de la Sorbonne*, de l'édifice où elle est établie depuis 1825; 80,000 vol. et 900 mss. Elle a des séances de jour et du soir.

Bibliothèque de l'Arsenal. C'était originairement la bibliothèque du marquis de Paulmy; en 1785, Monsieur, comte d'Artois, depuis Charles X, l'acheta, et elle prit le nom de *Bibliothèque de Monsieur*; 200,000 vol. et 5,800 mss. C'est la plus importante après la Bibliothèque impériale.

Bibliotheque de l'Institut. Son premier fonds fut fait en 1795 avec celui de la *Bibliothèque de la Ville*. Elle est au palais de l'Institut, réservée pour l'usage de ce corps savant, et publique pour les personnes présentées par un académicien; 120,000 vol.

Bibliothèques diverses. On en compte encore dans Paris plus de trente publiques ou à demi publiques; les principales sont celles: du Corps-Législatif, 65,000 vol.; de l'École de Médecine, 45,000 vol.; du Muséum d'histoire naturelle, 40,000 vol.; du Sénat, 40,000 vol.; de la Cour de cassation, 40,000 vol.; du Louvre, 80,000 vol.; des Invalides, 26,000 vol.; du Dépôt de la marine, 25,000 vol.; du ministère de l'Intérieur, 22,000 vol.; du ministère des Affaires étrangères, 20,000 vol.; du ministère de la Guerre, 20,000 vol.; de l'École polytechnique, 20,000 vol.; du Conservatoire des arts et métiers, 20,000 vol.; du ministère de la Justice, 15,000 vol.; du ministère de l'Instruction publique, 12,000 vol.; du Conseil d'Etat, 12,000 vol., etc. — Les bibliothèques publiques ou demi-publiques de Paris réunissent plus de 2,500,000 vol., et 104,000 manuscrits.

BIBLIOTHÈQUES DES DÉPARTEMENTS (Principales). Aix, 95,000 vol., 1,062 mss; Ajaccio, 28,500 vol.; Amiens, 53,000 vol., 600 mss.; Angers, 27,000 vol., 900 mss.; Arras, 36,000 vol., 1,137 mss.; Auxerre, 29,518 vol., 172 mss.; Avignon, 60,000 vol., 1,200 mss.; Beaune, 30,000 vol., 160 mss.; Besançon, 80,000 vol., 1,500 mss.; Bordeaux, 123,000 vol., 320 mss.; Boulogne, 28,000 vol., 281 mss.; Caen, 40,107 vol., 226 mss.; Cambrai, 33,133 vol., 12 mss.; Carpentras, 25,000 vol., 800 mss.; Charleville, 22,000 vol., 399 mss.; Chartres, 31,850 vol., 936 mss.; Chaumont, 35,000 vol., 160 mss.; Clermont, 26,377 vol, 374 mss.; Colmar, 34,489 vol., 451 mss.; Dijon, 50,000 vol., 500 mss.; Dôle, 35,830 vol., 617 mss.; Douai, 36,500 vol., 970 mss.; Grenoble, 80,000 vol., 1,500 mss.; Le Havre, 23,587 vol., 18 mss.; Le Mans, 40,000 vol., 700 mss.; Lille, 28,954 vol., 515 mss.; Lyon, 120,000 vol., 1,500 mss.; Marseille, 51,219 vol., 1,335 mss.; Metz, 37,000 vol., 1,050 mss.; Montpellier, 30,000 vol., 66 mss.; Nancy, 30,013 vol., 265 mss.; Nantes, 45,000 vol., 187 mss.; Nîmes, 50,000 vol., 207 mss.; Orléans, 33,000 vol., 486 mss.; Poitiers, 22,670 vol., 419 mss.; Reims, 29,000 vol., 1,300 mss.; Rennes, 40,000 vol., 220 mss.; La Rochelle, 22,000 vol., 324 mss.; Rouen, 110,000 vol., 2,355 mss.; Soissons, 30,000 vol., 393 mss.; Strasbourg, 180,000 vol., 1,589 mss.; Toulouse, 50,000 vol., 700 mss.; Tours, 37,300 vol., 1,200 mss.; Troyes, 100,000 vol., 3,000 mss.; Verdun, 18,000 vol., 150 mss.; Versailles, 55,924 vol., 115 mss.; Vesoul, 23,242 vol., 199 mss., etc.

BIBLIOTHÈQUES ÉTRANGÈRES. — ALLEMAGNE : — AUTRICHE. *Vienne*, Bibliothèque Impériale, 400,000 vol., 20,000 mss.; Biblioth. de l'Université, 115,000 vol. — *Gratz*, 100,000 vol. — BAVIÈRE. *Bamberg*, 70,000 vol., 2,600 mss.; *Erlangen*, 100,000 vol.; *Munich*, Biblioth. Royale, 800,000 vol., 22,000 mss.; Biblioth. de l'Université, 200,000 vol.; *Nuremberg*, 80,000 vol., 800 mss. — BOHÊME. *Prague*, 150,000 vol., 8,000 mss. — HANOVRE. *Gœttingue*, 500,000 vol., 5,000 mss. — HONGRIE. *Pesth*, 50,000 vol.; *Bude*, 65,000 vol. — PRUSSE. *Berlin*, Biblioth. Royale, 600,000 vol.; Biblioth. de l'Université, 50,000 vol.; *Bonn*, 120,000 vol.; *Breslau*, 300,000 vol.; *Erfurt*, 40,000 vol.; *Halle*, 100,000 vol.; *Kœnigsberg*, 200,000 vol.; *Greifswald*, 60,000 vol. — SAXE. *Dresde*, 300,000 vol., 3,000 mss.; *Leipsick*, Biblioth. de l'Université, 150,000 vol., 200 mss.; Biblioth. de la ville, 80,000 vol., 2,000 mss. — ETATS DIVERS : *Carlsruhe*, 90,000 vol.; *Cassel*, 104,000 vol.; *Francfort-sur-le-Mein*, 80,000 vol.; *Fribourg-en-Brisgau*, 80,000 vol.; *Giessen*, 100,000 vol.; *Gotha*, 160,000 vol., 500 mss.; *Hambourg*, 200,000 vol., 5,000 mss.; *Hanovre*, 110,000 vol., 2,000 mss.; *Heidelberg*, 150,000 vol.; *Iéna*, 60,000 vol.; *Inspruck*, 40,000 vol.; *Marbourg*, 100,000 vol.; *Mayence*, 100,000 vol.; *Meiningen*, 40,000 vol.; *Oldenbourg*, 80,000 vol.; *Tubingen*, 250,000 vol.; *Weimar*, 140,000 vol.; *Wolfenbuttel*, 200,000 vol., 10,500 mss. — WURTEMBERG. *Stuttgard*, 300,000 vol., 3,600 mss.

Les principales bibliothèques publiques de l'Allemagne comptent ensemble 6,470,000 vol., et 67,100 mss.

ANGLETERRE et ECOSSE. — Londres. *British-Museum*, fondé vers 1775, contient 435,000 vol., 30,000 mss., chartes, diplômes, etc.; *Cambridge*, Biblioth. du collége de la Trinité, 160,000 vol.; *Dublin*, 100,000 vol.; *Edimbourg*, 90,000 vol.; *Oxford*, Biblioth. de l'Université, rendue publique au XIV[e] siècle par Richard de Bury, évêque de Durham et grand chancelier d'Angleterre, fut enrichie par Humphray, duc de Glocester, en 1440, et par Thomas Bodley en 1597, dont elle a reçu le nom qu'elle porte auj. de *Biblioth. Bodléienne*; elle a 220,000 vol., et 17,000 mss.

BELGIQUE. *Bruxelles*, Biblioth. de la Ville, 140,000 vol.; Biblioth. de Bourgogne, 15,000 mss.; Biblioth. Royale, 133,000 vol., 25,000 mss.; *Louvain*, 105,000 vol.

DANEMARK. *Copenhague*, Biblioth. Royale, 400,000 vol., 13,000 mss.; Biblioth. de l'Université, 110,000 vol.; *Kiel*, 80,000 vol.

ESPAGNE. Les Arabes y formèrent de nombreuses bibliothèques; l'Andalousie seule en comptait 70, parmi lesquelles celle de Cordoue contenait, dit-on, 250,000 vol. Les débris de leurs collections servirent à fonder, sous Charles-Quint et Philippe II, *la Biblioth. de l'Escurial*, 200,000 vol. Madrid possède : une *biblioth. royale* depuis 1712, elle a 100,000 vol., et une *biblioth. St-Isidore*, de 60,000 vol.

GRÈCE. *Athènes*, 15,000 vol. Les monastères du mont Athos et de Pathmos renferment des mss. grecs, dont on ignore le nombre.

ITALIE. ÉTATS DE L'ÉGLISE. — *Rome* : Bibliothèque *Angelica*, 100,000 vol., 3,000 mss.; Biblioth. *Barberini*, 60,000 vol.; Biblioth. de *la Minerve*, 120,000 vol., 4,500 mss.; Biblioth. du *Vatican*, 100,000 vol., 24,000 mss. — VÉNÉTIE. *Mantoue* 40,000 vol.; *Padoue*, 60,000 vol., 8,000 mss.; *Venise*, 85,000 vol., 5,000 mss. — ROYAUME D'ITALIE. *Naples* : Bibliothèque *Royale*, 150,000 vol., 3,000 mss.; Bibliothèque *Brancacciana*, 50,000 vol.; *Turin*, 112,000 vol., 2,000 mss. *Florence*, Bibliothèque *Laurentienne*, 9,000 mss. et point d'imprimés; *Gênes*, 40,000 vol.; Bibliothèque *Magliabecchi*, 150,000 vol., 12,000 mss.; Biblioth. *Pitti*, 80,000 vol., 1,500 mss. — *Modène*, 90,000 vol., 3,000 mss.; *Parme*, 100,000 vol., 4,000 mss. *Bologne*, 150,000 vol., 9,000 mss.; *Ferrare*, 80,000 vol., 900 mss.; *Bergame*, 45,000 vol. — *Milan*, Biblioth. *Ambrosienne*, 60,000 vol., 10,000 mss.; Biblioth. *Bréra*, 170,000 vol., 1,000 mss.; *Pavie*, 50,000 vol.

PAYS-BAS (ROYAUME DES). *La Haye*, 100,000 vol.; *Leyde*, biblioth. fondée en 1586, 65,000 vol., 10,000 mss.

PORTUGAL (ROYAUME DE). Lisbonne a 4 biblioth. : la Royale, celle St-Vincent, d'Alcobaça, et des Bénédictins.

RUSSIE. *St-Pétersbourg*, Biblioth. de l'Académie des Sciences, 100,000 vol.; Biblioth. Impériale, 450,000 vol., 13,000 mss.

SUÈDE. *Stockholm*, biblioth. fondée par la reine Christine, 40,000 vol.; *Upsal*, 100,000 vol.

SUISSE. *Bâle*, 50,000 vol.; *Genève*, 50,000 vol.; *Zurich*, 40,000 vol.

TURQUIE. Il y a à Constantinople 35 biblioth. publiq., mais où les Européens pénètrent difficilement. Celle du *Sérail*, fondée par Sélim Ier, contient environ 4,000 vol. arabes, turcs, ou persans.

ASIE. Les Arabes eurent de précieuses collections de livres à *Bagdad*, sous la domination des Abbassides; auj. on cite la biblioth. d'*Umera-Pura* (Ava), celle de *Pekin* et des métropoles des provinces chinoises.

BIBLIOTHÈQUES EN AMÉRIQUE. — *Etats-Unis*. Il y a huit sortes de bibliothèques : 1° celles particulières aux Etats; 2° celles d'institutions particulières; 3° celles de colléges d'étudiants; 4° celles des écoles professionnelles; 5° celles des académies, écoles, séminaires; 6° celles des sociétés savantes; 7° celles des écoles publiques; 8° enfin celles des écoles du dimanche. La plupart sont publiques; plusieurs perçoivent un droit d'entrée. Les 32 États de l'Union ont 15,615 grandes biblioth. Presque toutes les villes ont une petite biblioth. de 100 à 200 vol. Les principales grandes biblioth. sont celles de : *Albany*, 28,000 vol.; *Boston*, 50,000 vol.; *Brunswick*, 25,600 vol.; *Cambridge*, 92,000 vol.; *Georgetown*, 26,000 vol.; *New-Haven*, 53,500 vol.; *New-York*, huit biblioth. : celle d'Astor, 60,000 vol.; celles de la Société de New-York et de l'Association mercantile, 35,000 vol. chacune; toutes ensemble, 205,100 vol.; *Philadelphie* a sept biblioth. : celle de la Compagnie Loganienne a 60,000 vol., les autres, de 10,000 à 14,000 vol. chacune; *Providence*, 32,600 vol.; *Springarbor*, 43,926 vol.; *Washington* a deux biblioth. : celle du Congrès, brûlée en 1853, avait 90,000 vol.; celle de la Chambre des représentants en a 12,000.

Il y a beaucoup de biblioth. de 10,000 à 15,000 vol. L'ensemble des biblioth. publiques de l'Union réunit un total de 4,700,000 vol. C. D—Y.

BIBLIOTHÈQUE BLEUE, nom que tirent du papier bleu dont ils étaient traditionnellement couverts les contes les plus populaires de l'Europe moderne, qui ont subi à travers les siècles du moyen âge plusieurs métamorphoses et de profondes altérations. Le mélange de la féerie armoricaine avec la mythologie d'Odin, les relations avec les Arabes, le contact avec l'Orient dans les croisades, le goût du merveilleux joint à l'ignorance, l'étrange institution de la chevalerie, donnèrent lieu à ces créations hardies qui s'épanouirent en poëmes, et se transformèrent en romans de chevalerie, comme les *Amadis*, ou en petits contes, comme *Peau d'Ane* et les *Contes de ma mère l'Oye*. La Bibliothèque bleue et l'Almanach étaient, avant la révolution de 89, à peu près la seule littérature profane de nos populations rurales. Les contes et romans qui ont encore le plus de succès, dans cette collection, sont, outre les Contes de Perrault, réimprimés plus de 500 fois en 150 ans : *Robert le Diable*, *Richard-sans-Peur*, *les Quatre fils Aymon*, *Jean de Calais*, *Fortunatus*, *Jean de Paris*, *Geneviève de Brabant*, *la Belle Hélène de Constantinople*, etc. J. T.

BIBRACTE ou AUGUSTODUNUM, v. de l'anc. Gaule, cap. des *Ædui*; auj. *Autun*. V. AUTUN.

BIBRAX, v. de la Gaule Belgique, chez les Remi; auj. *Bièvre*, près de l'Aisne, ou VIEUX LAON.

BIBROCI, anc. peuple de la Grande-Bretagne, dont le territoire forme auj. les comtés de Sussex et de Surrey, et une partie de ceux de Kent et de Berks.

BIBULUS (Marcus-Calpurnius), consul romain de l'an 59 av. J.-C. Soutenu par l'aristocratie patricienne, il combattit les mesures démocratiques proposées par son collègue César, et voulut empêcher le peuple de les voter, en déclarant fériés tous les jours de son consulat. On ne tint pas compte de son opposition, et il jouit de si peu d'influence, que les plaisants, par allusion aux deux prénoms de César, désignèrent cette année-là sous le nom des consuls *Caius* et *Julius* César. B.

BICANERE, Etat de l'Hindoustan, dans la prov. de Radjepoutana, entre 27° et 29° lat. N. Superf. 46,800 kil. carrés. Sol sablonneux et aride. Ch.-l.: Bicanere, à 380 kil. O.-S.-O. de Delhi, soumise à un radjah tributaire des Anglais depuis 1818; pop. de l'État, env. 1,200,000 hab.

BICEPS ou BIFRONS, c.-à-d. *à double tête*, *à double visage*, surnoms de Janus.

BICÊTRE, vge du dép. de la Seine, arr. de Sceaux, commune de Gentilly, cant. de Villejuif, à 2 kil. S. de Paris; 6,500 hab. Il tire son nom d'un anc. château, bâti au XIIIe siècle par Jean, évêque de Winchester. Sous Charles VI, Jean, duc de Berry, le fit reconstruire avec magnificence; les Bourguignons le saccagèrent en 1411. Sous Louis XIII, on en fit un asile pour les soldats infirmes, jusqu'au moment où Louis XIV fonda l'Hôtel des Invalides. Dès lors, on y enferma des mendiants, des vagabonds et des aliénés, quelquefois les condamnés à mort ou aux galères. Sous Louis-Philippe Ier, la Roquette remplaça Bicêtre comme prison, et tout l'établissement a été transformé en hospice. On y admire un puits construit de 1733 à 1735 sur les dessins de Boffrand; l'eau en est tirée par deux seaux contenant chacun près de 270 litres et alimentant un vaste réservoir de 10,728 hectol. : 24 aveugles ou idiots font mouvoir cette machine. La population de l'hospice est d'environ 4,000 individus. B.

BICHAT (Marie-François-Xavier), anatomiste et médecin, né le 12 nov. 1771 à Thoirette en Bresse, m. le 22 juillet 1802 d'une fièvre typhoïde contractée dans son amphithéâtre, à Paris. Il étudia à Lyon sous Marc-Antoine Petit, puis à Paris, où il vint en 1793 se placer parmi les élèves de Desault; celui-ci le distingua bientôt, le traita comme son fils, et l'associa à plusieurs de ses travaux. En 1797, Bichat commença à faire des cours publics d'anatomie, qui lui attirèrent une réputation européenne. Il fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu à l'âge de 29 ans; sa vie, si courte, a été remplie par des travaux qui lui ont valu un nom immortel, et dont il a consigné les résultats dans divers ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Traité des membranes*, Paris, 1800 et 1816, in-8°; 1827, avec notes de M. Magendie, ouvrage fondu depuis dans l'*Anatomie générale*; Bichat y compare les diverses membranes du corps humain, et les classe en divers groupes d'après leurs caractères anatomiques et leurs propriétés vitales; 2° *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, Paris, 1800, in-8, 1827, in-8°, avec notes de M. Magendie. Cet ouvrage est destiné principalement à exposer une physiologie fondée sur l'action des *forces vitales*; Bichat distingue la vie animale d'avec la vie organique, et montre comment ces deux vies agissent sur tels ou tels organes; ses doctrines ont été fortement attaquées, sans doute avec raison, mais l'ouvrage est plein d'idées ingénieuses et admirablement écrit; 3° *Anatomie générale*, Paris, 1801, 4 vol. in-8°, et 1819, avec notes de M. Maingault; et 1821, avec notes de Béclard. Dans ce livre, Bichat cherche à appliquer ses idées des propriétés vitales à la classification des tissus en plusieurs systèmes; c'est de tous ses ouvrages celui qui a eu le plus d'influence sur son époque; 4° *Anatomie descriptive*, Paris, 1801-1803, 5 vol. in-8°; Bichat n'en a fait que les 2 premiers vol., et une partie du 3e, le reste est de Roux et Buisson. En 1859 une statue de bronze a été élevée à Bichat, dans la cour de l'École de médecine de Paris. D—G.

BICINA, nom latin de BITCHE (Moselle).

BICLINIUM, salle de festin à deux lits. Ordinairement les salles de festin étaient à trois lits; mais nous voyons par Plaute que dans le VIe siècle de Rome on se servait souvent de *Biclinia*. C. D—Y.

BICOQUE (LA), en italien *Bicocca*, vge du roy. d'Italie, prov. et à 7 kil. N.-E. de Milan. Victoire des Impériaux sur les Français commandés par Lautrec, 1522.

BICORNIGER ou BICORNIS, c.-à-d. *à deux cornes*, un des surnoms de Bacchus.

BIDACHE, ch.-l. de cant. (B.-Pyrénées), arr. et à 30 kil. E. de Bayonne, à 777 de Paris, sur la Bidouze. Exploitation de pierres de taille; 966 hab.

BIDASSOA, anc. *Vidassus* ou *Bidossa*, peut-être aussi *Magrada*, riv. qui prend sa source à la cime du Bélat en Espagne (Navarre), coule ensuite entre la France (Basses-Pyrénées) et l'Espagne (Guipuzcoa), et se jette, après un cours de 65 kil., dans le golfe de Gascogne près de Fontarabie (Espagne). Elle forme, non loin de son embouchure, l'île des Faisans, où fut conclu en 1659 le traité des Pyrénées. *V.* sur cette rivière un *Mémoire* par M. Géneatet de Chairac, in-12, 1849.

BIDAULT (Joseph-Xavier), peintre de paysages, né à Carpentras en 1758, m. en 1846, remplaça Prud'hon à l'Académie des Beaux-Arts. Il excellait à ordonner ses tableaux, mais avait peu de sentiment poétique; ses paysages sont animés de figures mythologiques ou historiques. On distingue *la Gorge d'Allevard*, *le Lac Majeur*, *la Vue de Tivoli*, *la Plaine d'Ivry*, *la Vue d'Ermenonville*, *la Fontaine de Vaucluse*.

BIDAUX, soldats d'infanterie, pendant le moyen âge, appelés ainsi de ce qu'ils étaient armés de deux dards. On les nommait aussi quelquefois *Pitauds*, sans doute par corruption de Bidaux.

BIDDLE (Nicolas), financier américain, né à Philadelphie en 1786, m. en 1844. Après avoir suivi les ambassadeurs de son pays à Paris et à Londres, il fonda en 1808, avec Deunie, une feuille démocratique (*Portfolio*), fit partie en 1810-11 de la législature où il soutint les idées de Henry Clay, devint directeur (1819) et président (1821) de la banque des Etats-Unis dont il releva le crédit, essaya de faire marcher cette banque après que le général Jackson lui eut enlevé les fonds de l'Etat, mais en la transformant en banque provinciale de Pensylvanie, et aboutit à une énorme faillite en 1840. Les tribunaux le jugèrent innocent, mais il resta l'objet de l'exécration populaire. B.

BIDEFORD, v. d'Angleterre, dans le comté de Devon, à 55 kil. N.-O. d'Exeter, sur la Torridge, un peu au-dessus de son embouchure dans l'estuaire de la Taw; 5,851 hab. Pont de 24 arches. Fabr. de cordages et toiles à voiles; chantiers de construction. Commerce maritime très-actif; importation des tabacs d'Amérique; pêche de la morue. — v. des Etats-Unis (Maine), sur le Saco; 2,000 hab.

BIDENS. Hoyau de fer à deux pointes pour défoncer la terre, surtout dans les vignes.

BIDENTAL, lieu frappé de la foudre, et, pour ce motif, consacré aux dieux, particulièrement à Jupiter. On le purifiait en y sacrifiant une brebis de deux ans, *bidens*, puis on l'entourait d'une muraille. Un aruspice ou un pontife, et, plus tard, des prêtres spéciaux appelés *Bidentales* y pratiquaient les expiations. C. D—Y.

BIDER, BEDER ou BAYDER, v. forte de l'Hindoustan (Nizam), à 115 kil. N.-O. d'Hayder-Abad; fabr. d'armes. Anc. capitale d'un Etat indépendant du même nom, arrosé par le Godavéry, et auj. compris dans le Nizam.

BIDIS, petite ville de l'anc. Sicile, à l'O. de Syracuse, sur l'emplacement de l'église actuelle de *San Giovanni di Bidini*.

BIDISCUM, nom latin de BITCHE (dép. de la Moselle).

BIDJANAGOR, BISNAGAR ou BICHNAGAR, angl. *Bijanagur*, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), à 190 kil. S.-S.-E. de Bedjapour, par 15° 15' lat. N. et 74° 14' long. E. Ville en ruines et presque inhabitée, autrefois la capitale d'un puissant Etat et l'une des plus riches et des plus vastes villes de l'Inde. Elle fut détruite en 1564 par les Indiens Mahométans.

BIDJNI ou BISNI, v. de l'Hindoustan, résidence d'un radjah tributaire du Boutan et des Anglais depuis 1785, et cap. d'un Etat de son nom qu'arrose le Brahmapoutra.

BIDLIS ou BETLIS, v. forte de la Turquie d'Asie (eyalet d'Erzeroum), à 130 kil. O. de Van; 10,000 hab. Château fort, anc. résidence des Khans. Commerce de tabac, d'armes, et de bijouterie.

BIDOSSA, nom latin de la BIDASSOA.

BIDOU (Charles-François), né à Eros (Eure), en 1756, m. en 1824, a laissé: *Guide d'une mère pour l'éducation de ses enfants*, 2ᵉ édit., 1805, 2 vol. in-8°, recueil qui n'est pas sans quelque mérite.

BIDOUZE, riv. de France (Basses-Pyrénées) prend sa source dans les Pyrénées, à 20 kil. S.-O. de Mauléon, arrose Saint-Palais, Bidache, et se jette dans l'Adour, rive gauche; cours de 85 kil.

BIDPAY. *V.* PILPAY.

BIDRUNTUM. *V.* BITONTO.

BIDSCHOW (NEU-), v. des États autrichiens (Bohême), dans le cercle de Gitschin, sur la Cydlina, à 70 kil. E.-N.-E. de Prague; 3,850 hab.

BIDUCESII, peuple de la Gaule, dans l'Armorique (Lyonnaise IIIᵉ); auj. dans le dép. des Côtes-du-Nord, diocèse de Bidué ou St-Brieuc.

BIEBRICH ou BIBERICH, brg du duché de Nassau, sur la rive dr. du Rhin, à 3 kil. S. de Wiesbaden; 2,250 hab. Beau château, résidence ordinaire du duc.

BIEDENKOFF, v. de la Hesse-Darmstadt, à 19 kil. N.-O. de Marbourg, près de la Lahn; 3,200 hab. Draperies.

BIEL ou BEL ou BIELI (russe) ou BIALY (polonais), c.-à-d. *blanc*, entre dans la formation de plusieurs noms géographiques: Belgrade, *Ville blanche*, Bielgorod, etc.

BIEL, v. et lac de Suisse. *V.* BIENNE.

BIEL (grotte de), dans le mont Bielstein sur la rive dr. de la Bode (duché de Brunswick); 11 salles séparées, pleines de stalactites. C'est dans cette région sans doute qu'était adorée l'idole de *Biel*, détruite par St Boniface.

BIEL (Gabriel), professeur de théologie et de philosophie à Tubingue, né en 1420 à Spire, m. en 1495. Dans les disputes des Réalistes avec les Nominalistes, il se déclara pour les derniers. Il a publié: *Collectorium super libros Sententiarum G. Occami*, 1501, et un grand nombre d'écrits théologiques. E. S.

BIELAIA ou BELAIA, riv. de la Russie d'Europe, gvt d'Orenbourg, a sa source dans l'Oural, passe à Sterlitamak et Oufa; se jette dans la Kama; cours de 900 kil., navigable sur 400.

BIELCA, nom latin de BIELSK.

BIÉLEF, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 120 kil. de Toula, sur la rive g. de l'Oka; 10,921 hab. Commerce de cuirs et de suif.

BIELEFELD, v. de Prusse (Westphalie), à 35 kil. S.-O. de Minden, sur le Lutterbach; 12,000 hab. Ch.-l. de cercle; jadis capitale du comté de Ravensberg; industrie très-active des toiles de lin dites de Ravensberg. Anc. ville hanséatique. Sur le chemin de fer de Cologne à Minden.

BIELGOROD ou BELGOROD, *Belogradum*, v. de la Russie d'Europe (Koursk), sur le Donetz, à 110 kil. S. de Koursk; commerce de fruits; 12,403 hab.

BIELGORODOK, v. de Russie. *V.* AKKERMAN.

BIELITZ, v. des Etats autrichiens (Silésie), sur la Biala, à 25 kil. N.-E. de Teschen; 5,500 hab. Douane. Draps, toiles, vins, sels, etc. Beau château des princes de Sulkowsky, ducs de Bielitz.

BIELLA, *Bugella*, v. du roy. d'Italie, arr. de la province de Novare, à 58 kil. N.-N.-E de Turin, sur le Cervo; 9,800 hab. Evêché suffragant de Verceil. Vins estimés. A 10 kil. de là, est le monastère d'Oropa, but de nombreux pèlerinages.

BIELO-OZERO, c.-à-d. *lac blanc*; lac de la Russie d'Europe, dans le gvt et au N.-E. de Novogorod, reçoit la Kovja et la Kéma, et donne naissance à la Cheksna. Sur ses bords est la v. de BIELOZERSK, autrefois capitale d'une princip. de ce nom; 3,000 hab., canal jusq. au lac Onega.

BIELOWITZ ou BIELOWICE ou BILLEWICZE, petite ville et château de la Russie d'Europe (gvt de Kowno), à 2 kil. S.-E. de Rosienie, l'anc. capitale de la Samogitie, et à 189 kil. N.-O. de Vilna.

BIELSK, *Bielca*, v. de Russie d'Europe, sur la Biala, dans la prov. et à 34 kil. S. de Bialystok; 12,090 hab. Les Polonais y battirent les Russes en 1831. C'est là que se tint, en 1564, le congrès qui précéda l'union de la Lithuanie et de la Pologne.

BIELSKI (Martin), écrivain polonais, né vers 1495, m. en 1575, a laissé deux poëmes satiriques très-curieux: *Seym Majowy*, Cracovie, 1590, où il décrit les déchirements de la Hongrie, et prédit à sa patrie le même sort; et *Seym Niewiesci*, 1595, où il peint l'état déplorable de la Pologne. Un autre livre, *Sprawa rycerska*, 1569, a un grand intérêt historique; le système militaire de la Pologne et des États voisins s'y trouve exposé. Enfin sa *Kronika swiata*, 1550 et 1554, est le 1ᵉʳ livre historique de la littérature polonaise. B.

BIEN PUBLIC (Ligue du). On donne ce nom à une confédération formée, en 1465, contre Louis XI, par François II, duc de Bretagne; Pierre, duc de Bourbon; Charles de Berry, frère du roi; Dunois, duc de Longueville; Charles, comte de Charolais; Jean de Calabre, fils de René d'Anjou; les comtes d'Armagnac et de Dammartin, etc. Ces seigneurs cachaient leur ambition sous le masque de l'intérêt général. Louis XI fit alliance avec la bourgeoisie, surtout celle de Paris, opposa le comte de Foix au comte d'Armagnac, le comte du Maine au duc de Bretagne, battit le duc de Bourbon près de Moulins, revint vers sa capitale, et livra au comte de Charolais la bataille indécise de Montlhéry. Les traités de Conflans et de St-Maur mirent fin à la lutte; le peuple, en faveur duquel rien ne fut stipulé, appela *Ligue du mal public* cette coalition féodale. B.

BIENS NATIONAUX. Nom par lequel on désignait en France deux sortes de biens mis à la disposition de l'Etat dans le cours de la Révolution: 1° ceux du clergé, vendus en vertu de décrets de l'Assemblée constituante des 13 mai et 16 juillet 1790; 2° ceux des émigrés, vendus en vertu d'un décret de l'Assemblée législative du 2 septembre 1792. Cette dénomination dura 35 ans; dans les actes de vente notariés, on désignait les immeubles par *biens nationaux* ou *biens patrimoniaux*. Sous le règne de Charles X, une loi, rendue le 27 avril 1825, ayant accordé un milliard d'indemnité aux anciens propriétaires des biens confisqués pour cause d'émigration ou de condamnation révolutionnaire, il fut interdit désormais de se servir dans les actes publics des dénominations ci-dessus.

BIENBOSCUM, nom latin du lac BIESBOSCH.

BIENNE ou BIEL, v. de Suisse, dans le canton et à 25 kil. N.-O. de Berne sur le lac de son nom; 5,973 hab. Probablement l'anc. *Petinesca*; industrie et commerce actifs. Les comtes de Neuchâtel et les évêques de Bâle y exercèrent successivement les fonctions d'avoué de l'Empire. Elle embrassa la réformation en 1528, et se constitua en république florissante par ses libertés commerciales. Réunie

Digitized by Google

à la France, de 1797 à 1815, et alors l'un des ch.-l. de cant. du Haut-Rhin, elle a été depuis incorporée au cant. de Berne, et la révolution de 1831 a respecté ses priviléges.

BIENNE (lac de), en all. *Bieler see;* il s'étend au pied de la chaine du Jura, au S.-O. de la ville de son nom, dans la direction du S.-O. au N.-E., et communique par la Thièle avec celui de Neuchâtel; 17 kil. sur 4. Au milieu est la petite île de St-Pierre, illustrée par le séjour de J.-J. Rousseau en 1765; superf., 42 kil. carrés.

BIENNE, riv. de France, affl. gauche de l'Ain; cours de 60 kil.; transporte les bois expédiés pour Lyon.

BIERIA, nom latin du pays de BIERRE.

BIERLING (Fréd.-Guill.), théologien et prédicateur célèbre, né en 1676 à Magdebourg, m. en 1728, enseigna la théologie à Rinteln. Il entretint une correspondance fréquente avec Leibnitz, et écrivit un grand nombre de dissertations, dont la plus connue porte ce titre : *De Pyrrhonismo historico*, Leips., 1724. E. S.

BIERNÉ, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. et à 12 kil. E. de Château-Gontier; 521 hab.

BIERRE (pays ou forêt de), *Bieria*, petit pays de l'anc. Gâtinais, où se trouvaient Fontainebleau, St-Martin-en-Bierre et Villiers-en-Bierre (Seine-et-Marne).

BIERVLIET ou NIEUWE-BIERVLIET, v. de Hollande occidentale (Zélande), à 18 kil. E. de Sluis, sur la rive g. de l'Escaut et près de son embouchure; autrefois fortifiée. Patrie de G. Beukels; 1,400 hab.

BIESBOSCH, *Bienboscum*, *Juncorum sylva*, lac marécageux de Hollande (Brabant septentrional), entre Dordrecht et Gertruydenberg; ce lac, de 200 kil. carrés, fut produit, le 19 nov. 1421, par une inondation qui engloutit 72 villages; aujourd. presque desséché et très-fertile.

BIESLES, brg du dép. de la Haute-Marne, arr. et à 12 kil. E.-S.-E. de Chaumont; 1,269 hab. Fabr. active de coutellerie.

BIÈVRE (la), ou RIVIÈRE DES GOBELINS, petite riv. de France, prend sa source à 4 kil. S.-O. de Versailles (Seine-et-Oise), et traverse les quartiers S.-E. de Paris, où son lit est canalisé; et, après un cours de 31 kil, se perd dans un égout collecteur de Paris, près de la partie E. du Jardin des Plantes. Ses eaux, excellentes pour la teinturerie, alimentent un grand nombre d'usines et de manufactures, principalement celles de toiles peintes de Jouy, et, dans Paris, la célèbre manufacture de tapis des Gobelins.

BIÈVRES, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 8 kil. S.-E. de Versailles, 24 S.-O. de Paris, sur la Bièvre, et dans la charmante vallée du même nom; 943 hab.

BIÈVRE ou BIÈVRES (MARÉCHAL, marquis de), né en 1747, petit-fils de Georges Maréchal, premier chirurgien de Louis XIV, m. à Spa en 1789. Il s'est fait un nom par son esprit, par ses bons mots, qui furent recueillis et publiés après sa mort sous le titre de *Bierriana*. Il donna, en 1783, *le Séducteur*, comédie en 5 actes et en vers, où il y a de l'élégance et du talent de style. Entre autres ouvrages de lui, on recherche l'*Almanach des calembourgs*, 1771, et les *Amours de l'ange Lure et de la fée Lure*, 1772.

BIEZ (OUDARD DU). *V.* DU BIEZ.

BIFORMIS (en grec *dimorphos*), c.-à-d. à double forme, surnom de Bacchus. Bienfaiteur du genre humain, il était représenté sous les traits d'un jeune homme d'une beauté féminine; conquérant, il était barbu et portait un diadème ou des cornes.

BIGAT, *bigatus*. Denier du temps de la république romaine, et ainsi nommé de ce que son revers portait l'empreinte d'un bige.

BIGE, *biga*. Char attelé de deux chevaux, dans les courses du cirque, à Rome.

BIGERRA, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Orétans; auj. *Becerra* ou *Bogara*.

BIGERRIONES ou BEGERRI, peuple de l'anc. Gaule, près des Tarbelli; leur princip. ville était *Turba* (Tarbes); leur territoire est auj. le Bigorre.

BIGGLESWAD, v. et paroisse d'Angleterre, comté et à 16 kil. S.-E. de Bedford, sur l'Ivel; 3,300 hab. Grandes foires à bétail et marchés aux grains.

BIG-HORN, riv. des États-Unis (Dacotah), source dans les Montagnes Rocheuses, par 43° 10' lat. N., et 109° 3' long. O.; cours de 1,200 kil. à l'E. et au N.; se jette dans le Yellow-Stone au Fort-Manuel.

BIGLAND (John), historien anglais, né à Skirlaugh (York) en 1750, m. en 1832, remplit les humbles fonctions de maître d'école de village. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire d'Espagne*, trad. en français par Bory de St-Vincent, 1823-4, 3 vol. in-8°; *Précis de l'histoire polit. et milit. de l'Europe depuis* 1783, trad. par Mac-Carthy, 1819, 3 vol. in-8°.

BIGNON (Jérôme), célèbre magistrat, né à Paris en 1589, m. en 1656. A peine âgé de 10 ans, il publia sa *Chorographie de la Terre Sainte*, Paris, 1600, in-12. Henri IV, émerveillé de cette précocité, le plaça auprès du duc de Vendôme, son fils naturel, pour lequel fut écrit le *Discours de la ville de Rome*, 1604, puis le donna comme précepteur au dauphin. Après un voyage en Italie, Bignon se livra au barreau, fut nommé avocat général au grand conseil en 1620, conseiller d'État presque aussitôt, avocat général au parlement de Paris de 1626 à 1641, et bibliothécaire du roi. On lui doit : *Traité sommaire de l'élection des papes*, 1605, produit d'une érudition peu commune; *De l'excellence des rois et du royaume de France*, 1610; la publication des *Formules de Marculfe*, 1613, qui lui valut le surnom de *Varron français*. Richelieu disait qu'il ne connaissait que trois savants en Europe, Grotius, Saumaise et Bignon. B.

BIGNON (Jean-Paul), petit-fils du précédent, né à Paris en 1662, m. en 1743. Il fut membre de la congrégation de l'Oratoire, prédicateur et bibliothécaire du roi, abbé de St-Quentin, et fit partie de l'Acad. française. Il a coopéré au *Journal des Savants*, et protégé Tournefort, qui donna le nom de *Bignonia* à une plante d'Amérique. On lui doit une *Description du sacre de Louis XV*, et de bonnes *Explications historiques* des médailles du règne de Louis XIV. B.

BIGNON (Louis-Pierre-Édouard, baron), né le 3 janvier 1771 à la Meilleraye (Seine-Inférieure), mort le 6 janvier 1841, échappa aux soupçons des comités révolutionnaires en servant d'abord dans l'armée. De 1797 à 1801, il fut secrétaire de légation en Suisse, en Savoie et en Prusse. Chargé d'affaires à Berlin en 1802, puis ministre plénipotentiaire à Cassel de 1804 à 1806, il eut, après la victoire d'Iéna, l'administration des finances de la Prusse jusqu'à la fin de 1808. Ministre plénipotentiaire auprès du grand-duc de Bade, en 1809, et bientôt administrateur de l'Autriche, il en partit pour la Pologne, où, pendant trois ans, il servit l'Empereur avec désintéressement et habileté. Prisonnier de Schwartzenberg, il fut relâché, et vint à Paris, le 7 décembre 1813, annoncer la défection de Murat. Il s'éloigna de la scène politique, y reparut pendant les Cent-Jours, et signa, comme chargé du portefeuille des affaires étrangères, la convention du 3 juillet 1815 avec les étrangers. Député en 1817, il siégea au côté gauche. En août 1830, il fut, pendant quelques jours, délégué à l'instruction publique, et du 10 août au 2 novembre suivant, fit partie du conseil des ministres. Pair de France en 1837, il s'occupa jusqu'à sa mort d'une *Histoire de France sous Napoléon*, dont il ne put achever le 11e volume : les dix premiers avaient paru de 1829 à 1838. L'ouvrage a été porté à 14 par M. A. Ernouf. On sait qu'il fut entrepris pour répondre au vœu exprimé par le testament de Napoléon, qui légua 100,000 fr. à Bignon, pour écrire « l'histoire de notre diplomatie depuis le 18 brumaire. » Bignon agrandit le cadre, et fit l'histoire de notre pays sous les rapports les plus élevés, avec le talent qu'il a déployé dans sa carrière de diplomate, de publiciste et d'homme d'État. On a de lui encore : *Coup d'œil sur les démêlés des cours de Bavière et de Bade*, 1818, in 8°; *Des proscriptions*, 1820, in-8°; *Les cabinets et les peuples*, 1822, in-8°, et quelques autres brochures de circonstance. *V.* M. Mignet, *Notices historiques*, t. II. J. T.

BIGOIGNE (Pierre), sculpteur français du XVIe siècle, l'un des auteurs du magnifique tombeau de François Ier dans l'église abbatiale de St-Denis (Seine).

BIGORRE (comté de), anc. pays de France, dans la Gascogne, entre l'Armagnac, le Nébouzan, l'Astarac et le Béarn; formant auj. la presque totalité du dép. des Hautes-Pyrénées; avait pour cap. Tarbes, et pour villes princ.: Lourdes, Luz, Campan, Vic, Cauterets, Bagnères, Baréges, St-Sever, etc. Habité avant la conquête romaine par les *Bigerriones*, d'où vint son nom, il fut érigé en comté en 819, réuni à la couronne en 1292; Charles VII le donna, en 1425, au comte de Foix; il passa ensuite à la maison d'Albret; Henri IV le réunit définitivement à la couronne en 1,607

BIGOT (Emery), érudit, né à Rouen en 1626, m. en 1689. Il forma une riche bibliothèque où il réunissait chaque semaine les gens de lettres, fut en rapport avec la plupart des savants de l'Europe, et publia la *Vie de St-Chrysostôme*, par Palladius, qu'il avait découverte à Florence. Sa correspondance est précieuse pour l'histoire littéraire.

BIGOT DE PRÉAMENEU (Félix-Julien-Jean), né à Rennes en 1747, m. en 1825. Avocat au parlement de Paris avant la Révolution, il fut élu juge du IVe arrondissement en 1790, et membre de l'Assemblée législative en 1791. Sa modération l'ayant rendu suspect, il se cacha après le 10 août 1792 jusqu'au 18 brumaire. Alors nommé con-

seiller d'Etat, il fut, avec Portalis, Tronchet et Malleville, membre de la commission chargée de rédiger le Code civil. Napoléon le fit comte de l'empire en 1804, et ministre des cultes en 1808. Bigot fut de l'Académie Française. B.

BIGOT DE MOROGUES (Pierre-Marie-Sébastien, baron), minéralogiste, géologue, économiste et agronome, né à Orléans en 1776, m. en 1840, étudia à l'Ecole des mines sous Vauquelin et Haüy. Les principaux résultats des voyages qu'il fit, avec le comte de Tristan, son beau-frère, en Bretagne, dans les Vosges, le Jura, la Suisse et la Savoie, furent publiés dans le *Journal des Mines* et les *Annales du Muséum*. En 1812, il donna son mémoire sur les aérolithes, l'un des premiers qui aient paru sur ce sujet. Puis il démontra, par une série d'écrits estimés, la possibilité d'améliorer la Sologne. En 1815, dans son opuscule *De l'influence de la forme du gouvernement*, etc., il soutint la nécessité de se rallier aux idées constitutionnelles. Dans un autre ouvrage, *la Noblesse constitutionnelle*, 1825, il avança que l'hérédité ne peut conserver les honneurs sans le mérite personnel. On lui doit encore : *Politique religieuse et philosophique*, 1827, 4 vol. in-8°; *Politique basée sur la morale*, 1834, livres où il montre que la Révolution et les institutions de 1789, avec l'extension dont elles sont susceptibles, sont le résultat des progrès des sociétés religieuses et politiques. Bigot fut nommé pair de France en 1835. Le *Cours complet d'agriculture* a été publié presque complétement sous sa direction. B.

BIHAIN, vge de Belgique (Luxembourg), à 40 kil. N.-E. de Neufchâteau; 900 hab. Pierres à rasoir très-estimées.

BIHAR, comitat de Hongrie (Cercle au delà de la Theiss), entre ceux d'Arad au S., de Békés à l'O., de Szabolcs et Szathmar au N., de Mittel-Szolnok, Krasna, et la Transylvanie à l'E. Superf., 10,854 kil. carrés, 350,000 hab. : ch.-l. *Gross-Wardein*. Mines d'argent et de cuivre; vastes forêts, marbres. De 1849 à 1860, il a été divisé en deux comitats, Nord-Bihar, ch.-l. *Debreczin*; Sud-Bihar, ch.-l. *Gross-Wardein*. — brg de Hongrie, à 20 kil. N.-O. de Gross-Wardein, a donné son nom au comitat. C. P.

BIJANAGUR. *V.* BIDJANAGOR.

BIJUGAS (îles). *V.* BISSAGOS.

BIKANIR ou BIKANERE. *V.* BICANÈRE.

BILBAO, *Flaviobriga*, *Amanes portus*, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de Biscaye, à 436 kil. N.-N.-E. de Madrid. Port sur l'Ansa, à 8 kil. de son embouchure à Portugalète. Pop. de la commune : 15,000 hab. Belle ville, riche par son commerce maritime; ancienne, mais presque détruite, elle fut rebâtie en 1300; elle reçut alors de grands priviléges, et devint capitale de la Biscaye. Son commerce prit une rapide extension, et, au XVe siècle, le célèbre tribunal de commerce dit *Consultado* y fut transféré. Elle fut prise par les Français en 1795, 1808 et 1809; assiégée par les carlistes en 1836, Espartero la délivra et remporta une victoire sous ses murs (24 déc.). Ecole pour former des gardiens de phares. Commerce d'entrepôt de laines, de grains, de fruits, etc. Consuls étrangers.

BILBILIS, v. de l'anc. Espagne, chez les Celtibériens, dans la Tarraconaise, sur le Salo; auj. *Baubola*, près de Calatayud. Patrie de Martial. On donnait aussi ce nom au fleuve Salo; auj. *Xalon*.

BILDERDIGK (Guill.), poëte hollandais, né à Amsterdam en 1756, m. en 1831. Il fut d'abord avocat, et écrivit des *Observationes et emendationes juris*. Attaché à la maison d'Orange, il émigra, en 1795, lors de l'invasion de Pichegru, voyagea en Allemagne, et alla ouvrir, en 1800, à Londres, des cours de littérature comparée. Il revint en Hollande en 1806; le roi Louis Bonaparte le choisit pour son professeur de néerlandais, et le nomma à l'Institut de Hollande. Bilderdigk s'est essayé dans tous les genres, et ses compatriotes croient pouvoir le placer à côté de Schiller, de Gœthe et de Byron. Il a laissé : des pièces fugitives; un poëme didactique sur l'astronomie; des tragédies, dont un *Cinna*, d'après Corneille, et une *Iphigénie*, d'après Racine; des imitations ou traductions de poëtes grecs et latins; quelques morceaux politiques et patriotiques; un poëme épique, *la Destruction du premier monde;* une traduction des poésies d'Ossian; une imitation de *l'Homme des champs* de Delille; une bonne *Grammaire hollandaise;* un *Traité de botanique*, trad. en français par M. Mirbel, etc. B.

BILEDULGÉRID, BÉLAD-EL-DJÉRID ou BÉLUD-EL-DJÉRID, c.-à-d. *terre des palmiers*, contrée de l'Afrique septentrionale, entre la chaîne de l'Atlas au N., le Sahara au S., le Maroc à l'O., le Fezzan et le territoire de Tripoli à l'E.; 240 myriam. sur 80. Pays aride, peu cultivé, traversé par quelques ruisseaux d'eau saumâtre, habité par des Arabes, des Berbères et des Nègres. On y recueille des dattes, de l'orge et les fruits tropicaux. Villes : Tafilet, Gadamès, que visitent les caravanes de Tripoli, de Tunis, de Fez, de Maroc et de Tombouctou.

BILFINGER (George-Bernard), théologien du XVIIIe siècle, de l'école de Leibnitz et de Wolf, né en 1693 à Canstadt, enseigna la philosophie et la théologie à St-Pétersbourg et à Tubingue, où il mourut en 1750. On a de lui : *De triplici rerum cognitione*, 1722; *De harmonia animi et corporis hum.*, 1723; *De origine et permissione mali*, 1724; *Dilucidationes de Deo*, 1725; *Nouveau système de fortification*, 1733 et 1734. Pour une nouvelle invention dans la fortification, il remporta un prix à St-Pétersbourg. Il remporta aussi un prix de l'Académie des sciences de Paris, pour un traité *Sur la cause de la pesanteur*. E. S.

BILIARSK, v. de Russie d'Europe, gvt et à 110 kil. S.-E. de Kazan; 2,500 hab. Aux environs, ruines considérables de l'anc. *Biliar*, ville tartare.

BILIN, *Bylina*, *Belina*, v. de Bohême, sur la Bila, à 65 kil. N.-O. de Prague; 3,100 hab. Beau château des princes de Lobkowitz, construit en 1680. Sources minérales renommées; fabriq. de magnésie (cercle de Saatz).

BILITIO, nom latin de BELLINZONA.

BILL, mot qu'on fait dériver du latin *libellus*, et par lequel on désigne en Angleterre tout projet de loi, tout engagement écrit.

BILL DES SIX ARTICLES. Bill publié en 1539 par Henri VIII, roi d'Angleterre, avec l'approbation du parlement. Il ordonnait de croire à la présence réelle, de communier sous une seule espèce, prescrivait le vœu de chasteté et le célibat des prêtres, la confession auriculaire et les messes privées. La négation du premier article était punie du feu; l'infraction aux cinq autres entraînait la confiscation et l'emprisonnement pour la première fois, et la peine de mort en cas de récidive. Henri VIII avait rendu ce bill en sa qualité de chef suprême de l'Église, comme il s'intitulait depuis 1534. A. G.

BILL DES TRENTE-NEUF ARTICLES. Ce bill célèbre, publié l'an 1562 en Angleterre, avec l'approbation du parlement et des deux convocations de Canterbury et d'York, a mis le sceau à la réforme protestante dans ce pays et fondé définitivement l'église anglicane. Aux termes de ce bill, le latin fait place à une liturgie en langue anglaise. Les ornements catholiques sont enlevés des églises; les autels sont supprimés, ainsi que l'usage de l'encens, des cierges et de l'eau bénite. Des insignes sacerdotaux, le surplis est seul conservé. Les articles condamnent les doctrines du purgatoire, des pardons, de l'adoration des reliques et images et de l'invocation des saints. Le culte de la Vierge est aboli. Les sacrements sont réduits à deux : le baptême et l'eucharistie. La confirmation, l'ordre et le mariage subsistent, mais comme pratiques édifiantes. La confession auriculaire est laissée à la discrétion de chacun. Dans l'eucharistie, les Anglicans entendent que le corps de J.-C. est donné et reçu d'une manière seulement spirituelle et céleste; ils nient absolument, comme les calvinistes, la présence réelle. Laïques et prêtres doivent, suivant eux, communier sous les deux espèces. La messe est pour eux une déception blasphématoire. Le célibat des prêtres est aboli. La hiérarchie ecclésiastique est conservée, mais avec le roi au sommet et non plus le pape. Les pouvoirs spirituel et temporel sont ainsi confondus. A. G.

BILLARD (Charles-Michel), médecin, né en 1800, m. en 1832, étudia à l'école secondaire d'Angers et à Paris. Il a traduit les *Principes de chimie* de Thompson, Paris, 1825, 2 vol. in-8°; les *Leçons sur les maladies des yeux* de Lawrence, 1830, in-8°, et écrit deux ouvrages estimés : *Traité de la membrane muqueuse intestinale*, 1825, 2 vol. in-8°; *Traité des maladies des enfants*, 1828 et 1833, in-8°. D—G.

BILLAUD-VARENNES (J.-Nicolas), né à La Rochelle en 1760 ou 1762, m. en 1819, fut d'abord oratorien, professa au collége de Juilly, perdit sa place et vint se marier à Paris, où il se fit connaître par des brochures politiques et par une diatribe contre le gouvernement, *le Despotisme des ministres*, 3 vol. in-8°. Ses opinions s'exaltèrent avec les progrès de la Révolution. Jacobin très-actif, il fut l'un des auteurs du 10 août, l'un des organisateurs des massacres de septembre. Substitut de la Commune, il conseilla les mesures les plus sanguinaires. Dans le procès de Louis XVI, il s'opposa à ce que des pièces utiles à la défense du roi lui fussent communiquées, et vota pour la mort dans les 24 heures. Quand la lutte s'engagea entre la Montagne et la Gironde, il fit décider la mise en jugement des Girondins. Il présida la Convention, et fut membre du Comité de salut public. Sur sa motion, la Convention arrêta que, pour fêter l'anniversaire de la mort de

Louis XVI, elle assisterait en corps à la fête de l'abolition de la royauté. Ses missions dans les départements y mirent, selon son expression, « la terreur à l'ordre du jour. » Ardent à chercher des victimes, il fit envoyer au tribunal révolutionnaire le duc d'Orléans, Marie Antoinette, et une foule de personnages que la prison du moins mettait à l'abri de la guillotine et des fureurs populaires. Dans la journée du 9 thermidor, il attaqua Robespierre, et se flatta vainement d'hériter de son pouvoir. Ses luttes à la tribune contre la réaction furent impuissantes; le 1er avril 1795, il fut condamné à la déportation. Il est mort au Port-au-Prince. Ses *Mémoires*, 2 vol. in-8°, 1821, sont apocryphes. J. T.

BILLAUT (Adam), dit *Maître Adam*, né à Nevers, où il mourut en 1662, était menuisier, et assez poëte pour attirer sur lui l'attention des gens de lettres, des grands seigneurs et les grâces de Richelieu. On profana pour lui le nom de Virgile en l'appelant le *Virgile au rabot*. Il donna les noms de *Chevilles*, *Vilebrequin*, *Rabot*, à ses trois recueils divers, dont les deux premiers seulement furent publiés, les *Chevilles*, en 1644. in-4°; le *Vilebrequin*, en 1662, in-12. On a retenu sa chanson : *Aussitôt que la lumière*, son rondeau : *Pour te guérir de cette sciatique*, etc. Ses *Œuvres*, aussi remarquables par la verve que par les incorrections, ont été réimprimées en 1806, in-12. On en a donné une édition de luxe à Nevers, 1 vol. grand in-8°, 1842.

BILLECOCQ (J.-B.-Louis-Joseph), avocat célèbre du barreau de Paris, né en 1765, m. en 1829, cultiva la littérature en même temps que le droit. Il traduisit les relations de plusieurs voyageurs anglais (Irwin, Meares), le *Voyage* de Néarque du Dr Vincent et *la Conjuration de Catilina* de Salluste; écrivit des poésies latines et des brochures politiques; et réfuta avec autant de talent que de patriotisme la lettre par laquelle Wellington avait voulu justifier la spoliation du musée de Paris. Comme avocat, il brilla dans la défense du marquis de Rivière, accusé de complicité avec Cadoudal; il rétablit les conférences judiciaires pour les jeunes avocats. Il a été l'un des fondateurs de la société pour l'amélioration du sort des prisonniers. B.

BILLEWICZE. *V.* BIELOWITZ.

BILLINGTON (Elisabeth WEISCHSEL, mistriss), cantatrice, née à Londres en 1769, m. près de Venise en 1818. Elle dut aux leçons de Sacchini ses premiers succès. Par un engagement jusque-là sans exemple, elle jouait tour à tour à Covent-Garden et à Drury-Lane. Son triomphe était le rôle de Mandane dans l'*Artaxerce* du Dr Arne.

BILLITON, île de la Malaisie, dans l'Archipel de la Sonde, au S.-O. de Bornéo; appartenant à la Hollande depuis 1822. Longueur 80 kil., largeur 72. Pop. 14,148 hab. Bois précieux, mines de fer et d'étain.

BILLOM, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 25 kil. E.-S.-E. de Clermont, à 430 de Paris. Très-anc. ville, autrefois place forte et siége d'une Université, qui, fondée en 1455, devint en 1555 un collége de Jésuites. Fabr. de toiles, poteries en terre rouge dites *de Billom*; élève des abeilles; 3,445 hab.

BILLY (LE), petit pays de l'anc. Bourbonnais, où se trouvaient Billy, dans le canton de Varennes, St-Didier-en-Billy et Billezois (Allier).

BILLY, brg (Allier), arr. et à 16 kil. O. de La Palisse, près de l'Allier; 994 hab.; ancienne et puissante châtellenie; vieux château appartenant au XVIIIe siècle aux ducs de Montmorency.

BILMA, v. du Sahara, dans le désert de son nom, à 650 kil. S.-E. de Mourzouk, à 800 N.-E. de Bournou; habitée par des Berbères Tibbous. Mines de sel gemme.

BILSEN, v. de Belgique (Limbourg), à 12 kil. O. de Maestricht, sur la Demer; 3,175 hab. Eaux minérales ferrugineuses.

BILSTON, v. d'Angleterre (comté de Stafford), à 17 kil. N.-O. de Birmingham; 20,181 hab. Ville très-florissante; elle doit sa récente prospérité aux riches mines de houille et de fer exploitées dans ses environs, et à l'ouverture de canaux qui la mettent en rapport avec Londres, Liverpool, Bristol, Hull, etc. Aux environs, au vge de Bradley, est une mine de houille embrasée depuis plus de 60 ans.

BIMAH, v. de la Malaisie, ch.-l. d'un petit Etat dans l'île Sumbava; soumise aux Hollandais. Exportation de riz, d'arachides et de chevaux. — riv. de l'Hindoustan, affluent de la Krichna; cours de 480 kil.

BINASCO, brg du royaume d'Italie, province et à 16 kil. S.-O. de Milan, sur le canal de Pavie; 1,299 hab.

BINCHE, v. de Belgique (Hainaut), à 14 kil. S.-E. de Mons, sur la Haine. Cordonnerie; broderie sur tulle; 6,347 hab

BINDA ou LAMNÉE, riv. de l'ancienne Inde en deçà du Gange; auj. *Nerbuddah*.

BINDRABUND, v. de l'Hindoustan anglais, provinces du N.-O., à 55 kil. N.-O. d'Agra, sur le Djemna. Célèbre temple de Krischna, lieu de pèlerinage.

BINET (René), un des derniers recteurs de l'anc. Université de Paris, né près de Beauvais en 1732, m. en 1812. Il fut proviseur du lycée Bonaparte. On lui doit une *Histoire de la décadence des mœurs chez les Romains*, Paris, 1795, 1 vol. in-8°, et des traductions estimables, en prose, d'Horace, 1783, 2 vol. in-12, de Virgile, 1805, 4 vol. in-12, de Valère-Maxime, 1796, 2 vol. in-8°, et de plusieurs discours de Cicéron.

BINGEN, *Bingium*, v. de la Hesse-Darmstadt (prov. du Rhin), à 24 kil. O. de Mayence, à l'embouchure de la Nahe dans le Rhin, et frontière de la Hesse du côté de la prov. rhénane de Prusse. A l'entrée de la gorge étroite dans laquelle les massifs du Taunus resserrent le Rhin jusqu'à Coblentz, le lit du fleuve est traversé, en face de Bingen, à l'endroit dit *Binger-Loch*, trou de Bingen, par des rochers qui en rendaient la navigation impossible; au XVe siècle un passage fut ouvert, mais il offrait de grands dangers; des travaux achevés en 1833 l'ont rendu facile. On remarque dans une petite île les ruines du château dit *La Souris*, célèbre par les traditions populaires qui s'y rattachent. Bingen offre l'un des points les plus pittoresques des bords du Rhin; cette ville fut fondée par Drusus; l'empereur Julien l'embellit, et on y trouve encore quelques ruines romaines. Comm. actif de transit; 7,000 hab.

BINGLEY, le *Garrick* de la scène hollandaise, né à Rotterdam en 1755, m. à La Haye en 1818. Bien que la tragédie fût le genre le plus favorable à son talent, il créa avec succès plusieurs rôles comiques.

BINGLEY, v. d'Angleterre, dans le comté et à 60 kil. O.-S.-O. d'York, sur l'Aire; 11,850 hab.

BINIC, vge du dép. des Côtes-du-Nord, port sur la Manche, important pour la pêche de la morue et celle de la baleine; arr. et à 12 kil. N.-N.-O. de St-Brieuc; 1,000 hab.

BINTANG, île de la mer et de l'Archipel de la Sonde, dans la Malaisie, à l'extrémité S. de la presqu'île de Malacca; 28 kil. sur 15; 25,236 hab. dont environ 13,000 Chinois. Ch.-l. *Rioue*, avec un port franc. Elle appartient aux Hollandais. Commerce de poivre, de *gambier* ou terre japonique.

BIOBIO, riv. de l'Amérique du S., sort des Andes, forme la limite du Chili et de l'Araucanie, et se jette dans l'Océan Pacifique; cours de 350 kil.

BIODOTOS, c.-à-d. *celui qui subvient à la vie*, un des surnoms d'Apollon.

BION (LE), pays de l'anc. Provence. *V.* ALBION.

BION. Plusieurs hommes célèbres de l'antiquité ont porté ce nom. On cite : 1° un mathématicien d'Abdère, disciple de Démocrite, le premier qui ait dit qu'en certains pays il y a 6 mois de nuit et 6 mois de jour; 2° un philosophe grec de la secte des Cyniques, originaire des bords du Borysthène; d'un esprit satirique, surtout à l'égard des superstitions, il fut accusé d'athéisme; Stobée a conservé de lui quelques fragments; 3° un médecin de Soli en Cilicie, cité par Pline, et qui avait écrit sur les vertus et les usages des plantes, mais dont il ne reste rien.

BION, poëte bucolique grec du IIIe siècle av. J.-C., originaire de Smyrne, vécut en Sicile, où il mourut empoisonné. Il reste de lui, soit complètes, soit par fragments, 17 idylles écrites en dorien; on distingue l'*Amour fugitif* et le chant funèbre en l'honneur d'Adonis. Ces poésies sont ordinairement réunies à celles de Théocrite et de Moschus; Gail les a traduites, 1795.

BION (Nicolas), cosmographe, m. en 1733, ingénieur de Louis XIV pour les instruments de mathématiques, a laissé deux ouvrages estimés : *Usage des globes céleste et terrestre*, Paris, 1699; *Traité de la construction et des usages des instruments de mathématiques*, 1752.

BIONDO. *V.* FLAVIO.

BIORNBOURG ou BJORNEBORG, v. de Russie (Finlande), à 110 kil. N. d'Abo; port à l'embouchure du Kumo dans le golfe de Bothnie; 7,130 hab. Commerce actif de bois et goudron. Fabr. de toiles; tanneries, etc.

BIOT (Édouard-Constant), fils du célèbre astronome et physicien (*V.* le *Suppl.*), né à Paris en 1803, m. en 1850, élève de l'école Polytechnique, membre de l'Académie des Inscriptions en 1847. Il fut un des premiers en France à démontrer les avantages des chemins de fer, et publia un *Manuel du constructeur de chemins de fer*, 1834. Bientôt il s'adonna aux recherches historiques, et devint habile sinologue. On a de lui : *De l'abolition de l'esclavage ancien en Occident*, 1840, livre couronné par l'Académie des Sciences

morales et politiques; *Dictionnaire des villes et arrondissements de l'empire chinois*, 1845; une foule de *Mémoires* dans le *Journal Asiatique* et le *Journal des Savants*. B.

BIPONTUM, nom de la ville de DEUX-PONTS en latin moderne.

BIR signifie *puits* en hébreu et en arabe; il se joint à divers noms de stations dans les déserts de l'anc. Libye et de la Syrie.

BIR, anc. *Birtha*, v. de la Turquie d'Asie, eyalet et à 100 kil. N.-E. d'Alep et sur l'Euphrate, avec des fortifications en ruines; 3,000 hab.; ville appelée aussi Biradjik.

BIRAGUE (René de), né à Milan en 1507, d'une famille attachée à la France, m. en 1583, fut obligé de fuir sa patrie pour éviter la colère du duc Fr.-Marie Sforza. François Ier le fit conseiller au parlement de Paris, puis surintendant de la justice, et président au sénat de Turin. Henri II lui donna le gouvernement du Lyonnais, et l'envoya au concile de Trente. Birague, confident de Catherine de Médicis, devint garde des sceaux sous Charles IX en 1570, membre du conseil secret qui décida la St-Barthélemy, et chancelier en 1573 après L'Hôpital. Sous Henri III, dont il partagea les folies et les dévotes mascarades, il se fit prêtre, et fut nommé évêque de Lavaur, puis cardinal en 1578. Il est un de ceux qui appliquèrent en France la politique machiavélique. B.

BIRAN, petite v. du dép. du Gers, arr. et à 15 kil. N.-O. d'Auch; 1,400 hab. Anc. baronnie de l'Armagnac, érigée en marquisat en 1630.

BIRAN (MAINE DE). *V.* MAINE DE BIRAN.

BIRCH (Thomas), historien anglais, né à Londres en 1705, m. en 1766. Attaché d'abord à la secte des quakers, il entra ensuite dans les ordres ecclésiastiques et fut ministre de plusieurs paroisses. Il devint membre de la Société royale de Londres et de celle des Antiquaires, et conservateur au Muséum Britannique. On lui doit : *Dictionnaire général, historique et critique*, 1734-45, 10 vol. in-fol., traduction de celui de Bayle, mais fort augmentée; *Esquisses biographiques sur des personnages distingués*, 1752, 2 vol.; *Mémoires du règne d'Elisabeth*, 1754, 2 vol. in-4°; *Histoire de la société royale de Londres*, 1756-57, 4 vol. in-4°. B.

BIRCOFELDA, nom latin de BIRKENFELD.

BIRD (William), un des grands musiciens de l'Angleterre, né vers 1546, m. en 1623. Il fut organiste de la cathédrale de Lincoln, puis de la chapelle royale, conjointement avec Tallis son maître. Ses compositions pour l'église sont excellentes. B.

BIRÈME, *biremis*, navire de guerre des anciens, à deux rangs de rames superposés, sans autre moyen de marche. Sa proue était armée d'un rostre d'airain; à la poupe, s'élevait une espèce de tente ou de loge pour le pilote. On disposait des tours mobiles sur les Birèmes armées pour le combat. C. D—Y.

BIREN (Ernest-Jean de), né en 1690 en Courlande, m. en 1772. Fils d'un paysan, remplissait des emplois serviles dans le palais de la duchesse Anne de Courlande. Distingué par cette princesse, il devint son favori, son conseiller, et le maître de la Russie quand Anne parvint au trône : elle le fit duc de Courlande, et le laissa régner en tyran sur la nation; il multiplia les exils et les supplices, et s'attira la haine publique. Anne, en mourant, laissa le trône à son petit-neveu Ivan, et donna la régence à Biren. Celui-ci fut renversé après vingt-deux jours de gouvernement par un complot qu'avait tramé le maréchal Munich, et exilé en Sibérie, où il resta un an. Rappelé par Elisabeth, il recouvra ses biens sous Catherine II. Par vanité, il se faisait appeler Biron, et portait les armes de cette illustre famille de France. PL.

BIRGER DE BIELBO, *Iarl* ou Comte du palais, régent de Suède, 1250-66, né vers 1210, de la famille des Folkungars. Illustré par la soumission et la conservation de la Finlande, il aspira au trône vacant après la mort de son beau-frère Eric le Bègue, et ne fut que régent sous Valdemar Ier, son fils. Il triompha des prétendants, fonda Stockholm et la cathédrale d'Upsal avec des architectes français; il abolit l'esclavage, les ordalies, permit aux femmes d'hériter, établit la sûreté publique; mais, appuyé d'une bulle pontificale, il partagea par testament le royame entre ses fils, donnant le trône à l'aîné, des duchés aux trois autres, ce qui fit renaître les guerres civiles. A. G.

BIRGER, roi de Suède, 1290-1321, petit-fils du précédent, né en 1280 de Magnus Ladulas, régna d'abord paisiblement, puis fut réduit, par l'aristocratie, à partager ses États avec ses frères Éric et Waldemar, les fit eux-mêmes mourir de faim; détrôné, il se réfugia en Danemark, pendant que son fils Magnus était décapité. A. G.

BIRKADEM, village dans la banlieue d'Alger, créé en 1841; sur la route d'Alger à Blidah; 2,870 habit.

BIRKENFELD, *Bircofelda*, v. du grand-duché d'Oldenbourg, à 30 kil. E. de Trêves, près de la Nahe; 1,800 hab. Anc. château. Ch.-l. d'une principauté de son nom (de 37,125 hect. et 18,000 hab), enclavée entre la Prusse (prov. Rhénane) et la Hesse-Hombourg, et qui, après avoir appartenu à la maison de Wittelsbach, fut réunie à la France (dép. de la Sarre, 1796-1814), à la Prusse (1814-1815), et donné par le traité de Vienne au duché d'Oldenbourg. Elle forme 3 bailliages.

BIRKENHEAD, v. d'Angleterre, sur la rive g. de la Mersey et en face de Liverpool; ville tout à fait nouvelle; ce n'était qu'un bourg de 200 hab. en 1821; bâtie par une association de spéculateurs sur un plan régulier, et destinée à pouvoir contenir 100,000 hab., elle en a auj. 40,000. Vastes docks. Elle participe de l'activité manufacturière et commerciale de Liverpool.

BIRKET-EL-HADJI, c.-à-d. *lac des Pèlerins*, dans la Basse-Égypte, à 15 kil. N.-E. du Caire; 45 kil. sur 10.

BIRKET-EL-KÉROUN, lac de la Moyenne-Égypte, communiquant par un canal avec le Nil; on a cru y reconnaître l'ancien lac *Mœris*. (*V. ce mot.*)

BIRKHILL. *V.* CRATHY.

BIRKSTEIN ou BURGSTEIN, vge de Bohême, ch.-l. de la seigneurie de son nom, à 42 kil. S.-E. de Leitmeritz; 1,000 hab. Grande manufacture de glaces. Dans ce vge et aux environs se trouvent les plus anciennes et les principales manufactures de cristaux *de Bohême*.

BIRIUM, v. de l'anc. Italie, dans le Latium; auj. *Pimpinara*.

BIRMAN (EMPIRE) ou D'AVA, État de l'Asie, dans la partie occidentale de la presqu'île de l'Indo-Chine; capitale Ava; ville principale : Umerapura, aujourd'hui siége du gouvernement. Situé entre 18° 32' et 27° 22' 30" lat. N.; 90° 23' et 97° long. E.: borné au N. par le Thibet, à l'E. par la Chine et le royaume de Siam, au Sud et à l'Ouest par les provinces anglaises de Pégou, d'Arakan et d'Assam. Superficie, environ 500,000 kilomètres carrés; population, 4,000,000 d'habitants. Traversé par les ramifications des montagnes du Thibet, arrosé par l'Iraouadi et le Salouen qui forme sa limite orientale. Climat généralement salubre; richesses métalliques mal exploitées; sol fertile et flore très-riche; thé, riz, froment, tabac, indigo; vastes forêts de Tek (bois de construction précieux pour la marine). Parmi les animaux sauvages : les éléphants, le rhinocéros, le sanglier, le tigre, l'antilope, les singes, les perroquets, les crocodiles dans l'Iraouadi, etc. Le Birman est habité par plusieurs tribus; les principales sont les Birmans et les Pégouans, maîtres de tout le pays jusqu'en 1753, où Alompra, en les soumettant, fonda l'empire birman. La religion est le Bouddhisme; ces peuples ont atteint un certain degré de civilisation, sont robustes et intelligents; l'instruction, qui est entre les mains des prêtres, est très-répandue; mais la fertilité extrême du sol et les exactions du gouvernement sur tous ceux qui acquièrent quelques richesses entretiennent la paresse et la pauvreté. L'agriculture est très-négligée, l'industrie presque nulle. Le gouvernement est une monarchie héréditaire et despotique. C'est le régime des castes; le peuple est esclave, l'administration en grand désordre; les gouverneurs de provinces et les *talapoins* ou prêtres pillent et rançonnent le pays. Le 10e des produits du sol et du commerce appartient au souverain. Au XVIIIe siècle, l'empire Birman était l'Etat le plus puissant de l'Indo-Chine; après une guerre contre l'Angleterre, 1824-25, il dut céder, par le traité de Yandabo, 1826, une partie de son territoire (les prov. d'Aracan, Yé, Tavoy, Mergui, Assam, Jyntea, Cassay, etc.) à la compagnie anglaise des Indes, payer 5,000,000 roupies comme indemnité, et accepter près de son gouvernement la présence d'un résident anglais, qui fut retiré en 1840. En juin 1851, une rupture nouvelle a éclaté, et une armée anglaise est entrée sur le territoire birman. Les villes de Martaban, Rangoun, Pégu et Bassein ont été prises en 1852, et annexées en 1853.

BIRMANIE BRITANNIQUE. *V.* le *Supplément*.

BIRMINGHAM, l'une des principales villes manufacturières de l'Angleterre, au centre, dans le comté et à 28 kil. N.-O. de Warwick, à 160 kil. N.-O. de Londres, à 125 S.-E. de Liverpool. à 110 S.-O. de Manchester. Avec les vges voisins d'Ashton, Edgbaston, etc., la pop. est de 233,000 hab. Elle en avait 4,000 en 1690; 60,000 en 1801; 85,000 en 1811; 106,000 en 1821; 147,000 en 1831; 295,955 en 1861. Située aux bords de la Rea, et sur le versant oriental d'une triple colline, salubre, malgré le nuage de fumée de houille qui l'enveloppe, elle est construite en briques

et n'a de belles rues que dans la haute ville. Églises St-Philippe et St-George; église St-Martin, du VIIIe siècle. Collége de la reine; théâtre, 1821; hôtel de ville en marbre d'Anglesea, avec de magnifiques orgues, et où se tient tous les trois ans un festival musical. Quatre paroisses, dépendant du diocèse de Worcester. Cathédrale catholique consacrée en 1838. Synagogue. Nombreuses écoles. Société des arts; exposition annuelle de peinture; bibliothèque publique. Chemins de fer pour Londres (depuis 1838), Liverpool, Derby, Worcester, etc. Canaux reliant ensemble la Tamise, la Severn, la Mersey, le Trent et l'Humber. — La prospérité commerciale de cette ville date du XVIIIe siècle; mais ce n'est qu'au XIXe qu'elle prit une rapide extension, due à l'exploitation de son immense bassin houiller et de ses riches mines de fer. Birmingham possède plus de 200 industries différentes : fabr. d'épingles, aiguilles, plumes d'acier, porte-crayons d'argent; ouvrages de papier-mâché, verre à vitre, serrurerie, et les plus énormes machines à vapeur. On voit dans son faubourg de Soho d'immenses fonderies établies par Boulton et le célèbre Watt. Pendant les guerres de la Révolution française, Birmingham fournissait au gouvernement anglais 14,500 fusils par semaine. Une machine à battre la monnaie frappe 30 à 40,000 pièces par heure. On évalue la valeur totale de la fabrication de Birmingham à 400 millions. Elle nomme 2 députés, mais seulement depuis la réforme de 1832. Peut-être Birmingham était-elle manufacture d'armes dès le temps des Bretons. En 1791, une émeute y brûla la bibliothèque du Dr Priestley. En 1839, une révolte chartiste y éclata. On voit aux environs Hagley, résidence de lord Lyttleton; Enville, résidence du comte de Stamford, et de nombreuses villas.

BIRNBAUM, v. des États prussiens, dans la prov. et à 70 kil. N.-O. de Posen; sur la Wartha; ch.-l. de cercle; 2,700 hab.

BIRNIE, contrée d'Afrique. *V.* BORNOU.

BIRON, petit vge du dépt. de la Dordogne, arr. et à 35 kil. S.-E. de Bergerac. Ancienne baronnie érigée en duché-pairie par Henri IV en faveur du maréchal de Biron. Beau château et tombeau du maréchal de Biron; 555 hab. Patrie de Bernard de Palissy.

BIRON, nom appartenant à l'ancienne et illustre famille de GONTAUT, dont les principaux membres sont :

BIRON (Jean de GONTAUT, baron de), gentilhomme de la chambre de François Ier, fut chargé de négociations auprès de Charles-Quint, combattit à La Bicoque, à Pavie, au siége de Metz, et mourut des blessures qu'il avait reçues à la bataille de St-Quentin, 1557. B.

BIRON (Armand de GONTAUT, baron de), fils du précédent, né en 1524, fut élevé parmi les pages de Marguerite de Navarre. Il servit en Piémont sous le maréchal de Brissac; figura, pendant les guerres de religion, dans l'armée catholique, aux journées de Dreux, de St-Denis et de Moncontour; fut créé grand-maître de l'artillerie, 1569; négocia avec les huguenots la paix de St-Germain; reçut le bâton de maréchal de France en 1577; exerça divers commandements en Guyenne et dans les Pays-Bas; fut un des premiers à reconnaître Henri IV, qu'il dissuada de passer en Angleterre; contribua aux victoires d'Arques et d'Ivry, et fut tué au siége d'Épernay, 1592. Il fut le parrain du cardinal de Richelieu. B.

BIRON (Charles de GONTAUT, duc de), fils du précédent, né en 1562, fut l'ami de Henri IV. Il se fit une brillante réputation aux batailles d'Arques et d'Ivry, aux siéges de Paris et de Rouen et au combat d'Aumale; fut nommé amiral de France en 1592, maréchal en 1594, gouverneur de la Bourgogne en 1595; servit aux siéges d'Amiens et de La Fère; fut créé duc et pair en 1598, et représenta la France comme ambassadeur auprès d'Élisabeth et des cantons suisses. Dévoré d'ambition, ingrat envers Henri IV, qui l'avait comblé de faveurs et lui avait même sauvé la vie au combat de Fontaine-Française, il trama avec la Savoie et l'Espagne un complot qui eût amené le démembrement de la France. Le roi lui pardonna une première fois; mais Biron ourdit de nouvelles intrigues dont les preuves furent livrées par Lafin, un de ses agents. Henri était encore disposé à l'indulgence, pourvu que le coupable fît le sincère aveu de son crime et s'en repentît. Biron, persistant à nier tout, fut abandonné à la justice, et décapité dans la cour de la Bastille, 31 juillet 1602. B.

BIRON (Armand-Louis de GONTAUT, duc de), né en 1747, m. en 1793, fut connu jusqu'en 1788 sous le nom de *duc de Lauzun*. Après une jeunesse très-dissipée, il alla combattre en Amérique pour la cause de l'indépendance. Député de la noblesse du Quercy aux États-Généraux de 1789, il se déclara contre la cour, et devint le confident et l'agent secret du duc d'Orléans. Il servit la République en Corse, en Savoie et en Vendée, et n'en fut pas moins condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Il a laissé des *Mémoires* futiles et peu intéressants qui ont été publiés en 1822.

BIROS (vallée de), petit pays de l'anc. comté de Foix, dans le Conserans, où se trouvait Senten, arr. de St-Girons (Ariége).

BIRR, v. d'Irlande, ch.-l. du comté du Roi (King's county), prov. de Leinster, à 105 kil. S.-S.-O. de Dublin; sur la Little-Brosna; 6,336 hab. Au VIe siècle, on l'appelait Biorra; au IXe, c'était la forteresse des O'Carrols. En 1620, Jacques Ier la donna à W. Parson, d'où elle se nomma Parson's-Town. Le château est auj. la résidence de lord Ross, qui y a fait fondre, polir et poser un télescope réflecteur d'une grandeur prodigieuse.

BIRRUS, espèce de manteau moins ample que la toge. On croit que c'était une *lacerna* rouge. *V.* LACERNA. — On nommait aussi *Birrus* un capuchon gaulois qui se fabriquait à Saintes.

BIRRETUS, bonnet noir et pointu en forme de cône, que portaient les Grecs du Bas-Empire, et même les empereurs de ce temps. Il était de lin. C. D—Y.

BIRTHA, v. de l'anc. Asie, dans l'Osrhoène, sur l'Euphrate; auj. *Bir* ou *Biradjik*.

BISACCIA, v. du royaume d'Italie, dans la prov. d'Avellino, à 8 kil. N.-E. de San-Angelo-dei-Lombardi; 6,641 hab. Évêché.

BISALTIA, région de l'anc. Macédoine, au N., sur les confins de la Thrace, arrosée par le Strymon. Célèbre dans l'antiquité par ses richesses minérales.

BISANTHE. *V.* RODOSTO.

BISANZ, nom allemand de BESANÇON.

BISCAYE, en esp. *Vizcaya*, prov. du N. de l'Espagne et l'une des trois prov. basques autrefois privilégiées; ayant au N. l'Océan, à l'E. la prov. de Guipuzcoa, au S. celle d'Alava, au S. et à l'O. l'anc. prov. de Vieille-Castille; cap. Bilbao. Superf.: 2,106 kil. carrés; pop.: 160,170 hab. Sol peu fertile, couvert par les montagnes des Pyrénées; côtes très-échancrées. Mines de fer et nombreuses fonderies. — La Biscaye eut les mêmes destinées que les autres prov. basques (*V.* BASQUES) jusqu'au IXe siècle. Les comtes que l'histoire nous montre dans ce pays depuis cette époque conservèrent toujours une grande indépendance vis-à-vis des rois des Asturies et de Castille, et apportèrent la même énergie à soutenir devant eux leurs priviléges qu'à défendre leur sol contre les Musulmans. En 1370, Henri II de Transtamare hérita de ce comté à la mort de son frère Tello, qui le devait lui-même à un mariage; il le donna à son fils Jean; mais l'avénement de celui-ci au trône de Castille, en 1379 (Jean Ier), le réunit définitivement au domaine royal. Fiers de leurs *fueros*, les Biscayens les virent respectés par tous les rois. Si, de 1833 à 1839, ils soutinrent don Carlos contre la reine Isabelle II, ce fut encore par attachement à ces vieilles libertés, que le prétendant, tout en représentant le pouvoir absolu, promettait de conserver, tandis que le gouvernement constitutionnel les leur enlèverait pour les assujettir au régime nouveau qu'il donnerait à l'Espagne entière.

BISCAYE (golfe de). *V.* GASCOGNE (golfe de).

BISCAYE (NOUVELLE-), anc. province du Mexique, comprise auj. dans l'État de Durango.

BISCEGLIE, v. du royaume d'Italie (prov. de Bari), petit port sur l'Adriatique, à 20 kil. E.-S.-E. de Barletta; 19,715 hab. Évêché suffragant de Trani; vins estimés.

BISCHHEIM, *pour de Bischofsheim*, c.-à-d. *demeure de l'évêque*, petit pays de l'ancienne Alsace, dans le Nordgau (Bas-Rhin); ch.-l., *Bischheim*, arr. et à 4 kil. N. de Strasbourg; 3,350 hab.

BISHOF en allemand, et BISHOP en anglais, ou, par abréviation, BISCH, signifie évêque : BISCHOFFSHEIM, résidence de l'évêque; BISHOP'S CASTLE, château de l'évêque; BISCHWEILER, villa de l'évêque, etc.

BISCHOFFSHEIM, v. de France (B.-Rhin), arr. de Schelestadt, à 2 kil. N. d'Oberenheim; 1,949 hab.

BISCHOFFSTEIN, v. des États prussiens (Prusse propre), au S.-E. de Kœnigsberg; 2,600 hab. Distilleries, brasseries.

BISCHOFZELL, v. de Suisse (Thurgovie), à 14 kil. S. de Constance; à la jonction de la Sitter et de la Thur; 1,332 hab. Église collégiale de St-Pélage, bâtie au XIIe siècle; ruines d'un château du même temps.

BISCHOP (Nicolas), en latin *Episcopius*, célèbre imprimeur de Bâle, né à Weissembourg vers la fin du XVe siècle. A la mort du fameux Jean Froben, 1527, dont il avait épousé la fille, il s'associa avec Jérôme, son beau-frère, et

entreprit la collection des Pères grecs, en commençant par les œuvres de St Basile. On ne connait pas l'époque de la mort de ce savant typographe. C—s.

BISCHWILLER, *Bischofsweiler*, *Episcopi villa* en latin, c.-à-d. *la villa de l'évêque*, ch.-l. de cant. (Bas-Rhin), arr. et à 22 kil. N.-N.-O. de Strasbourg, à 481 de Paris, sur la Moder. Église protestante; ville autrefois fortifiée. Filat. de laine; fabr. de draps, savons, etc.; 7,987 hab.

BISELLIUM. Siége à l'usage des magistrats coloniaux et municipaux, à peu près comme la chaise curule pour les grands magistrats romains. Les décurions (sénateurs des colonies et des municipes) accordaient, avec le consentement du peuple, l'honneur du *bisellium* pour des services publics, c.-à-d. le droit de s'en servir dans les spectacles Ce siége était une espèce de banc, assez long pour deux personnes, bien qu'il ne servit que pour une seule; un *bisellium* trouvé à Pompei a 54 centimètres de long. Il est en bronze, avec des pieds richement tournés, et l'on mettait un coussin dessus pour s'y asseoir. C. D—Y.

BISHOP'S CASTLE, paroisse et v. d'Angleterre, à 30 kil. O. de Shrewsbury; 2,000 hab. Quelques vestiges du château des évêques d'Hereford. Foires à bestiaux.

BISHOP'S WALTAM, v. d'Angleterre (Hants), à 12 kil. S.-E. de Winchester; 2,000 hab. Importantes tanneries. Ruines d'un anc. château des évêques de Winchester.

BISHOPS' WEARMOUTH, v. d'Angleterre. *V.* WEARMOUTH.

BISIGNANO. *Besidiæ*, v. du royaume d'Italie, dans la province et à 24 kil. N. de Cosenza; 3,900 hab. Évêché.

BISKRA ou BISKARA, oasis et v. de l'Algérie (prov. de Constantine), à 34° 51' de lat. N., à 3° 20' de long. E., à 232 kil. S.-O. de Constantine, à 369 S.-E. d'Alger, à l'entrée du grand désert, au N.-O. de la plaine du Ziban. Quantité prodigieuse de palmiers, abricotiers, figuiers, oliviers et grenadiers. Un canal y amène les eaux de l'Oued-Zeyour. La température n'y descend jamais au-dessous de + 6° centigr. Du 15 mai au 15 sept. on y a quelquefois + 48°, mais ordinairement + 42°. Deux sortes de populations, les Nomades et les Zibaniens; ceux-ci cultivent, les autres paissent les troupeaux, et émigrent vers le Tell avec eux dans les fortes chaleurs. Ils viennent y échanger contre du blé et de l'orge leurs tissus, laines, dattes, plumes, œufs d'autruche, tabac en feuilles et plantes tinctoriales comme le henné et la garance. Biskra était avant 1852 le plus avancé de nos postes en Algérie (*V. Algérie*); on s'y est établi en 1845. Il y a un bureau arabe, qui administre la région du Sahara soumise directement à la France; la perception de l'impôt dans le cercle donne 700,000 fr. par an. Beaucoup d'habitants émigrent à Alger, où, sous le nom de Biskri, ils font le métier de portefaix; 4,000 hab.

BISNAGAR. *V.* BIDJANAGOR.

BISNI. *V.* BIDJNI.

BISONTIUM, nom de BESANÇON en latin moderne.

BISOUTOUN, montagne du Kourdistan, près de Kirmanschach; le *Bagistanon* de Diodore; sur un de ses côtés, qui s'élève perpendiculairement à plus de 400 mèt., est une inscription en caractères cunéiformes, dans laquelle le roi de Perse Darius Ier remercie les dieux des 19 victoires qu'il a remportées sur les rebelles de son empire. On y remarque aussi des œuvres de sculpture attribuées tantôt à Sémiramis, tantôt aux Sassanides. En 1846, le major anglais Rawlinson, au service de la compagnie des Indes de Bombay, agent politique à Bagdad, a aussi découvert, et rapporté au règne de Darius, un grand relief représentant une figure mythologique, un roi, des captifs, avec 16 inscriptions cunéiformes. *V. Revue germanique*, janvier 1862.

BISSAGOS ou BIJUGAS, en portugais BISSAOS, groupe d'îles de l'Océan Atlantique, à l'O. de l'Afrique, entre le cap Rouge et le cap Verga, près de la côte de Sénégambie, entre 10° et 12° lat. N., 17° et 20° long. O.; 16 îles principales: Bissao (70 kil. sur 30), Bulama, dans lesquelles les Portugais ont des établissements; Cavallo, Formosa, Yate, Mauterre, etc. Des bancs de sable en rendent l'approche dangereuse. Habitants grands, robustes, belliqueux. Très-anciennement les Normands s'y établirent; les Français fondèrent à Bissao, en 1685, un établissement, renouvelé en 1700, et bientôt perdu.

BISSAYAS (îles). *V.* PHILIPPINES.

BISSEXTE et BISSEXTILE. Jour intercalé, tous les quatre ans, dans le mois de février de l'année julienne. On le plaçait après le 6 des calendes de mars (24 février) en bissant ce jour (*bissexto kalendas*), d'où viennent les noms de bissexte (*bissextum*) pour le jour d'intercalation, et de bissextile (*bissextilis*) pour l'année où il tombait. C. D—Y.

BISSON (Henri), lieutenant de vaisseau né à Guémené (Morbihan) en 1796. Il servait, en 1827, sous l'amiral de Rigny, dans l'archipel de la Grèce. Chargé de commander le *Panayoti*, brick grec qu'on avait capturé, il fut assailli par de nombreux pirates dans l'île de Stampalie; ne pouvant plus défendre son bâtiment envahi, il se fit sauter avec tous ceux qu'il contenait (6 nov.). Le gouvernement accorda une pension à sa sœur, et le corps de la marine lui a fait élever une statue à Lorient.

BISTONES, peuple de l'anc. Thrace, sur la mer Egée, près d'Abdère, au S. du mont Rhodope. Leur territoire avait reçu plusieurs colonies grecques: Dicée, Ismaron, Parthénion, Phalésine, Maronée, etc.

BISTONIS, lac de l'anc. Thrace, chez les Bistones; auj. *Lagos Buru*.

BISTRITZ, v. des États autrichiens (Transylvanie) sur la Bistritz, à 125 kil. N.-E. de Carlsbourg, 9,600 hab.; ch.-l. d'un district du *pays des Saxons*; elle fut (1851-60) celui d'un des 10 *cercles* de la Transylvanie, plus étendu vers le S. que l'anc. district; filatures et tanneries. Exploitation des forêts et des minéraux; élève de bétail; superficie du district, 702 kil. carr.; 20,000 hab.

BISTRITZ (NEU-), v. de Bohême, à 55 kil. S.-E. de Tabor; 2,500 hab. Usines à fer aux environs (cercle de Budweis).

BISTRITZ-AN-DER-ANGEL, vge de Bohême, à 20 kil. S.-O. de Klattau, sur l'Angel; 600 hab. allemands. Ch.-l. d'une seigneurie des princes de Palm-Gundelfingen. Manuf. de glaces; (cercle de Pilsen).

BISTRITZ-UNTERM-HOSTEIN, v. des États autrichiens (Moravie), à 15 kil. S. de Weisskirch, sur la Bistritza, 1,500 hab. Ch.-l. d'une seigneurie et château. Pèlerinage.

BITAUBÉ (Paul-Jérémie), né à Kœnigsberg en 1732, d'une famille de réfugiés français, m. en 1808, débuta dans les lettres par une traduction libre de l'*Iliade*, Berlin, 1762. Il vint en France et perfectionna son travail. L'*Iliade* entière parut en 1780, et l'*Odyssée* en 1785. Dans ces deux traductions, on reconnait toujours le français d'un Prussien. Il y a un certain air antique, un ton de bonhomie et de naïveté; la marche et les formes de la phrase grecque sont conservées: mais on cherche en vain la majesté et l'éloquence du modèle, la richesse et la rapidité de son style. *Joseph*, imité de la Bible, et *Les Bataves*, deux poëmes en prose, furent bien accueillis, malgré leurs défauts; *Hermann et Dorothée* de Goëthe passa par le français de Bitaubé, qui a fait aussi un *Examen de la profession de foi du Vicaire savoyard*, et un morceau: *De l'influence des belles-lettres sur la philosophie*. Ces trois ouvrages ne se trouvent pas dans ses *Œuvres*, Paris, 1804, 9 vol. in-8°. L'auteur, associé étranger de l'Acad. des Inscriptions, fut membre de l'Institut lors de l'organisation de ce corps. J. T.

BITCHE, *Bicina*, *Bidiscum*, ch.-l. de cant. (Moselle), arr. et à 40 kil. E.-S.-E. de Sarreguemines, à 422 de Paris; 2,340 hab.; place de guerre de 4e classe défendant les défilés des Vosges, importante dès le XIIe siècle; attaquée vainement par les Prussiens le 15 oct., puis par les Autrichiens le 17 nov. 1793. Allumettes chimiques; riches forêts et verreries considérables aux environs. Patrie du général Bizot.

BITERRA SEPTIMANORUM, nom ancien de BÉZIERS.

BITHYNIE, contrée du N.-O. de l'anc. Asie Mineure, entre le Pont-Euxin et la Propontide au N., la Mysie à l'O., la Phrygie et la Galatie au S., et la Paphlagonie à l'E.; appelée aussi *Bébrycie*, à cause des Bébryces qui l'habitaient. Riv.: le Sangarius, le Rhyndacus et le Parthenius. Villes princ.: Pruse, Nicée, Nicomédie, Héraclée, Chalcédoine. — Occupée primitivement par les Bébryces, les Mygdones, les Maryandines, etc., qui semblent originaires de la Thrace, la Bithynie fut soumise par Crésus, roi de Lydie, vers 560 av. J.-C., passa, au temps de Cyrus, sous le joug des Perses, et forma, avec la Phrygie, la Paphlagonie et la côte de l'Hellespont, une satrapie qui eut pour cap. Dascilium, tout en ayant des chefs presque indépendants. Soumise de nom à Alexandre, elle échappa à toutes les tentatives des Séleucides; mais ses rois subirent l'influence romaine. Léguée au Sénat par Nicomède III en 75, elle devint province romaine. Dévastée par les Goths sous Valérien, 260 ap. J.-C., elle fut, depuis Dioclétien, une des 7 provinces du diocèse de Pont. Dans l'empire grec, elle forma 2 provinces séparées par le Sangarius, la Bithynie propre à l'O., et l'Honorie à l'E. Les Seldjoukides en furent maîtres de 1074 à 1097. Pendant la durée de l'empire latin à Constantinople, 1204-61, Nicée servit de capitale à une dynastie grecque. En 1298, Othman envahit la Bithynie, et Pruse fut la résidence des sultans ottomans de 1328 à 1453. La Bithynie correspond, auj. aux Sandjaks de Boli et de Kodja-Ili, dans l'eyalet de Kastamouni, et au Sandjak de Brousse, dans l'eyalet de Khoudavendiguiar. B.

BITHYNIUM, v. de l'anc. Asie Mineure, en Bithynie, chez les Mariandynes. Elle reçut de l'empereur Claude le nom de Claudiopolis, et elle fut en faveur auprès d'Adrien parce qu'Antinoüs y était né; aussi la trouve-t-on quelquefois nommée Hadriana. Sous Théodose II, elle devint la capitale de la prov. Honorie, avec laquelle elle passa, sous Justinien, dans la dépendance de la Paphlagonie. Selon Pausanias, ses premiers habitants étaient venus de Mantinée en Arcadie. C'est auj. la ville de BASTAN.

BITON. *V.* CLÉOBIS.

BITON, mathématicien grec du IIIe siècle av. J.-C., a laissé un *Traité des machines de guerre*, qui se trouve dans les *Mathematici veteres*, Paris, 1693, in-fol.

BITONTO, anc. *Butuntum*, ou *Bidruntum* ou *Ager Botontinus*, v. du roy d'Italie (Prov. de Bari), anc. Calabre, à 16 kil. O.-S.-O. de Bari; 24,221 hab. Évêché, belle cathédrale. Bons vins dits de *Zagarello*. Victoire des Espagnols sur les Impériaux, 1734.

BITSCHWILLER, brg du dép. du Ht-Rhin, arr. et à 38 kil. N.-N.-E. de Belfort; 3,075 hab. Forges, ganterie, bonneterie.

BITTERFELD, v. des États prussiens (Saxe), à 37 kil. N.-E. de Mersebourg; sur la Lobber; 3,650 hab. Fondée par une colonie flamande.

BITURIGES, peuple de l'anc. Gaule (Aquitaine), divisé en 2 branches : 1° les *Bituriges Cubiens*, dans l'Aquitaine 1re, entre les *Lemovices* au S. et les *Auréliens* au N.; ch.-l. *Avaricum* ou *Bituriges* (Bourges); leur pays forma depuis le Berry et une partie du Bourbonnais; — 2° les *Bituriges Vivisques*, colonie des précédents, dans l'Aquitaine 2e, au S. des *Santons* et à l'O. des *Pétrocoriens*; ch.-l. *Burdigala* (Bordeaux); leur pays est compris auj. dans le dép. de la Gironde.

BITURITÆ, nom latin de BÉDARRIDES.

BIVAR (Rodrigue de). *V.* CID (le).

BIVIA, divinité romaine qui présidait aux lieux où deux chemins se rencontraient.

BIZE, brg (Aude), arr. et à 18 kil. N.-O. de Narbonne, sur la Cesse; 1,210 hab. Manuf. de draps autrefois renommée.

BIZERTE, v. de l'Etat de Tunis, place forte et port sur une lagune du golfe de son nom, à 55 kil. N.-O. de Tunis; 10,000 hab. C'est l'anc. *Hippo-Zarytos*, *Zarrhytus* ou *Diarrhytus* des Romains, dont le port était un des meilleurs et des plus commerçants de la côte d'Afrique.

BIZIA, v. de l'anc. Thrace, près de l'embouchure du Salmydesse dans le Pont-Euxin; auj. *Visa*.

BIZY. *V.* VERNON.

BJORNEBORG. *V.* BIORNBOURG.

BJŒRNSTJERNA (Magnus-Frédéric-Ferdinand), écrivain et homme d'État suédois, né à Dresde en 1779, m. à Stockholm en 1847. Élevé en Allemagne, où son père était secrétaire de légation, il servit avec éclat dans la guerre de Finlande. En 1809, il fut envoyé en mission secrète auprès de Napoléon Ier; en 1812, il alla négocier à Londres la vente de l'île de la Guadeloupe. En 1813, il reprit du service dans les armées, et assista aux affaires de Grossbeeren, de Dennewitz et de Leipsick; négocia la reddition de Lubeck, de Hambourg et de Maëstricht; fit partie du corps de troupes chargé de faire passer la Norvége sous les lois de la Suède; fut créé baron en 1815, lieutenant général en 1820, comte en 1826, et resta à Londres en qualité d'ambassadeur de 1828 à 1846. On a de lui : *Théogonie, philosophie et cosmogonie des Hindous*, en allem., 1843. B.

BLABIA, nom latin du BLAVET.

BLACAS D'AULPS, famille très-ancienne, ainsi nommée du château d'Aulps (Var). Elle a fourni au XIIe siècle un Blacas, dit *le grand guerrier*, renommé à la cour d'Alphonse II et de Raymond Bérenger, comtes de Provence, pour sa valeur, sa générosité de caractère et son esprit. Il mourut dans un voyage à Rome en 1235. On lui attribue quelques *tensons*, qui ne lui donnent pas un rang distingué parmi les troubadours. Sordello de Mantoue a célébré sa mémoire par un beau chant funèbre. On donne comme fils ou petit-fils de ce Blacas : 1° Blacasset de Blacas, qui suivit Charles d'Anjou à la conquête de Naples, et composa un poëme *De la manière de bien guerroyer*; 2° Guillaume de Blacas, l'un des preux que Charles d'Anjou choisit pour combattre en champ clos les guerriers de Pierre III d'Aragon, en 1283; cette lutte n'eut pas lieu. B.

BLACAS D'AULPS (Pierre-Louis-Jean-Casimir, duc de), né en 1770, de la famille précédente, m. en 1839, émigra en 1790, et revint servir quelque temps en Vendée sous le drapeau royaliste. Il s'attacha à la fortune du comte de Lille (Louis XVIII), alla demander pour lui un asile à St-Pétersbourg, et le suivit à Londres, quand le tzar Paul Ier l'éloigna. A la Restauration de 1814, il fut nommé ministre de la maison du roi, secrétaire d'État, grand-maître de la garde-robe et intendant général des bâtiments de la couronne. Lorsqu'il était ministre de la maison du roi, il créa le *Musée égyptien* du Louvre. Pendant les Cent-Jours, il accompagna Louis XVIII à Gand. En 1815, il entra à la Chambre des pairs; le roi l'envoya à Naples pour négocier le mariage du duc de Berry avec la princesse Caroline des Deux-Siciles, 1816, et à Rome pour conclure le concordat de 1817. Ambassadeur à Naples de 1823 à 1830, il suivit Charles X dans son exil. Grand amateur des arts, il se fit une riche collection d'antiquités qui a été décrite en partie par M. Reinaud (*Monuments musulmans du cabinet de M. de Blacas*, Paris, 1828, 2 vol. in-8°). Associé libre des Académies des Inscriptions et des Beaux-Arts, il fut le protecteur zélé de Champollion le jeune. B.

BLACK (Joseph), chimiste, que Fourcroy appelait *le Nestor de la révolution chimique*, né en 1728 à Bordeaux, de parents écossais, m. en 1799. Il étudia la médecine sous le célèbre Cullen, qu'il remplaça à Glasgow en 1756, et à Edimbourg en 1765. Son enseignement brillant propagea le goût de la chimie dans la Grande-Bretagne. L'Académie des Sciences de Paris le nomma membre étranger. On doit à Black deux découvertes capitales, l'une sur la nature des alcalis carbonatés et des alcalis caustiques, l'autre sur la chaleur latente. Il a déterminé la nature de la magnésie. Ses *Leçons de chimie* ont été publiées en anglais, Edimb., 1803, 2 vol. in-4°. James Watt a été son disciple.

BLACK, *noir* en anglais. BLACK-RIVER, rivière noire, etc.

BLACKBURN, v. d'Angleterre (Lancastre), à 33 kil. N.-N.-O. de Manchester, à 50 N.-E. de Liverpool; pop., 63,125 hab. Cette ville s'est formée autour d'un manoir donné par Guillaume le Conquérant à Ibbert de Lacy. C'est auj. une ville industrielle très-importante, centre, depuis 1812, d'une grande fabrication de tissus de coton. L'ouvrier Hargraves y inventa, en 1697, la machine dite *Spining-Jenny* (Jenny la fileuse), qui fit faire un si grand progrès à cette fabrication; mais son invention fut méconnue pendant longtemps. Cette ville nomme 2 députés.

BLACKBURNE (François), théologien anglican, né en 1705 à Richmond (Yorkshire), m. en 1787, soutint la cause de la liberté religieuse. D'après ce principe, il essaya de prouver qu'il n'existe pas d'intermédiaire entre la mort et la résurrection.

BLACKLOCK (Thomas), poëte écossais, né en 1721 dans le comté de Dumfries, m. en 1791, devint aveugle dès l'âge de 6 mois; il ne s'en livra pas moins à l'étude, fut reçu docteur en théologie, et se fit une réputation comme prédicateur. On a de lui des *Poésies* estimées, 1756, et deux *Discours sur l'esprit et les preuves du christianisme*, 1768.

BLACKMORE (Richard), médecin de Guillaume III et de la reine Anne, né vers 1658, m. en 1729, cultiva la littérature. Il a composé des poëmes médiocres et diffus, *le Prince Arthur, le Roi Arthur, la Création*; ce dernier était pourtant admiré par Addison et Johnson. On a comparé Blackmore à Chapelain. Quelques provocations satiriques attirèrent sur lui les sarcasmes de Steele, de Swift et de Pope.

BLACK-ROCK, vge d'Irlande, à 7 kil. S.-E. de Dublin; 2,916 hab. Bains de mer très-fréquentés.

BLACKSTONE (William), célèbre jurisconsulte, né à Londres le 10 juillet 1723, m. le 14 février 1780. Malgré un goût très-vif pour la poésie, il se livra à l'étude du droit; manquant du talent de l'élocution, il ne réussit point comme avocat devant les tribunaux de Londres, se retira à Oxford, et ouvrit le premier des cours très-suivis sur le droit civil et politique anglais, 1753. Ses leçons furent publiées sous le titre de *Commentaires sur les lois d'Angleterre*; on reconnaît qu'il a pris Montesquieu pour modèle. Il ne se borne pas à l'explication des lois, il en fait connaître l'esprit. Défenseur des prérogatives de la couronne, presque illibéral en religion, il trouva un adversaire vigoureux dans Jérémie Bentham. En 1761, il fut élu membre de la Chambre des Communes; mais il y parla peu et n'exerça aucune influence. La meilleure édition des *Commentaires* est celle de Londres, 1809, 4 vol.; ils ont été trad. en français par Chompré, Paris, 1823, 6 vol. in-8°. B.

BLACKWALL, vge d'Angleterre, à l'E. de Londres, dont il forme comme un faubourg, et à l'embouchure de la Lea dans la Tamise (rive g.). Docks de la Compagnie des Indes, dans l'île des Chiens.

BLACKWATER, riv. d'Angleterre (Essex), se jette dans

la baie de son nom, après avoir reçu la Chelmer; cours de 70 kil. — riv. d'Irlande : 1° au S., comtés de Cork et Waterford; 2° à l'E. affl. de la Boyne, comté de Meath; 3° au N., affl. du lac Nough, comtés de Monaghan et d'Armagh.

BLACKWELL (Alexandre), aventurier, né à Aberdeen, exerça la médecine à Edimbourg, établit une imprimerie à Londres, fut incarcéré pour dettes qui provenaient de son inconduite, puis se rendit en Suède, où il dessécha des marais d'après l'ordre du gouvernement, et périt sur l'échafaud, 9 août 1746, à la suite d'une conspiration qui devait changer l'ordre de succession établi par les Etats en 1743. Le nom de sa femme, Élisabeth Blackwell, est resté à un *Herbier curieux*, Lond., 1737-9, 2 vol. in-fol., avec 500 pl. qu'elle grava et enlumina elle-même; il n'y avait pas encore d'ouvrage aussi complet et aussi bien exécuté; les noms des plantes y sont en plusieurs langues, avec l'indication de leurs usages en pharmacie. Cet ouvrage, très-augmenté, a été trad. en allemand par Trew sous le nom de *Herbarium Blackwellianum*. Un genre de plantes de la famille des rosacées se nomme *Blackwellia*. B.

BLACKWELL (Thomas), littérateur écossais, né à Aberdeen en 1701, m. en 1757, enseigna la langue grecque dans sa ville natale. Il a publié : *Recherches sur la vie et les écrits d'Homère*, 1735, ouvrage intéressant, trad. en français par Quatremère de Roissy, Paris, 1799, in-8°; *Lettres sur la mythologie*, 1748, écrites avec peu de suite et de méthode, trad. par Eidous, 1779, 2 vol. in-12; *Mémoires de la cour d'Auguste*, 1752-7, mal trad. par Feutry, 1768, 3 vol. in-12, ouvrage où il y a de l'esprit et de l'érudition, mais un grand désordre et une foule d'épisodes parasites. B.

BLACKWOOD (Adam), savant écossais, né à Dumferling en 1539, m. en 1613, vint étudier en France sous Adrien Turnèbe et Jean Daurat, professa la philosophie à Paris, et, sur la recommandation de Marie Stuart, dont il avait négocié le mariage avec le dauphin, obtint une charge de conseiller au présidial de Poitiers. Ses œuvres, contenant des poésies latines, des traités contre Buchanan, etc., ont été éditées par Gabriel Naudé, Paris, 1644, in-4°.

BLACKWOOD (Henri), amiral anglais, né en 1770, m. en 1832, entra au service à l'âge de 11 ans, gagna tous ses grades dans les guerres contre la République française, se distingua au blocus de Malte, 1800, à la bataille de Trafalgar, 1805, aux blocus de Toulon, de Brest et de Rochefort, reçut le titre d'amiral en 1814, ramena en France Louis XVIII et sa famille, commanda en 1819 les forces navales de l'Angleterre dans les Indes orientales, puis la station de Chatam de 1827 à 1830. B.

BLACQUE (Alexandre), publiciste, né à Paris en 1794, m. en 1837 à Malte, a joui d'une grande popularité en Turquie. Comprenant que, pour arrêter la marche des Russes vers les Dardanelles, il fallait civiliser l'empire ottoman, il se voua tout entier à cette œuvre. Fondateur du *Courrier de Smyrne*, puis du *Moniteur ottoman*, il démasqua tous les envahissements de la Russie, encouragea à la résistance le sultan Mahmoud et son ministre Kosrew-Pacha, et indiqua tous les moyens propres à régénérer la Turquie, à lui gagner ses sujets, à lui mériter les sympathies de l'Occident. Le gouvernement turc a donné une pension à sa veuve et fait élever son fils à Paris. B.

BLÆSUS (Junius), général romain, parent de Séjan, ne put empêcher la révolte des légions de Pannonie contre Tibère. Nommé gouverneur d'Afrique, il comprima l'insurrection de Tacfarinas. Il est le dernier à qui les empereurs romains aient accordé le triomphe. La disgrâce de Séjan lui fit perdre ses honneurs, et il se tua l'an 36 de J.-C.

BLAEUW (Guillaume), en latin *Cæsius*, imprimeur-géographe, né en 1571 à Alkmaar, m. en 1638. Élève de Tycho-Brahé, il rendit de grands services à la science par la confection de globes terrestres et célestes surpassant en précision ce qu'on avait fait jusqu'alors, et par la publication de cartes très-soignées. On lui doit : *Novus Atlas*, 6 vol., 1634; *Theatrum urbium et munimentorum*, 1619; *Theatrum mundi*, Amst., 1663-7, 14 vol. in-fol. Ce ne sont plus guère que des monuments de chalcographie.

BLAEUW (Jean), fils du précédent, né à Amsterdam, m. en 1680, fit de grands voyages, et exécuta aussi de précieux travaux. Ce sont : *Atlas major*, 1662, 11 vol.; une foule de planches topographiques et de vues de villes, sous le nom de *Théâtres* de Belgique, 1649, 2 vol. in-fol.; d'Italie, 1663, 2 vol.; de Naples et de Sicile, 1663, 2 vol.; de la Savoie et du Piémont, 1682, 2 vol.

BLAIGUÈS (LE) ou BLAYEZ, *pagus Blaviensis*, petit pays de l'anc. Bordelais, autour de Blaye (Gironde); possédé par une branche cadette des comtes d'Angoulême. Récolte de vins assez estimés.

BLAIN, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. de Savenay, à 37 kil. N.-N.-O. de Nantes, à peu de distance de la belle forêt du Gâvre, sur le canal de Nantes à Brest. Tanneries, laines et cuirs; charbons de bois. Bataille, en 834, entre Renault, comte d'Herbauge, et Lambert, comte de Nantes. Quelques ruines d'un ancien château fort commencé en 1108 par Alain Fergent, démoli en 1629; tour *du Connétable*, élevée en 1380 par Olivier de Clisson. — Voies romaines; 1,160 hab.

BLAINVILLE (Henri-Marie DUCROTAY DE), célèbre naturaliste, né à Arques le 12 sept. 1777, m. le 1er mai 1850. Élève de Cuvier, puis son suppléant au Collége de France et au Muséum d'histoire naturelle, il lui succéda dans ce dernier établissement, après y avoir occupé la chaire de conchyliologie, laissée vacante par la mort de Lamark. En 1812, il avait été nommé professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Paris, et, en 1825, l'Académie des Sciences le choisit pour remplacer Lacépède. Les travaux de Blainville ont embrassé la classification zoologique, l'anatomie comparée, la philosophie de l'histoire naturelle; ils le placent sur la même ligne que Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire, parmi les plus illustres naturalistes du XIXe siècle. Ses idées sur l'unité organique en anatomie comparée, sur l'unité zoologique, sur l'unité de création, sont des conceptions de premier ordre, mais que des circonstances indépendantes de leur valeur scientifique ont empêché d'être généralement bien comprises. En effet, à part quelques disciples d'une persévérance et d'un talent incontestables, de Blainville n'a point fait école; d'un caractère intraitable, il ne pouvait avoir ni maître ni élèves. Parmi ses immenses travaux, on doit citer sa collaboration au *grand Dictionnaire des Sciences naturelles*, et principalement ses articles sur les mollusques et sur les rayonnés, qui plus tard, réunis en corps de volume, ont formé le *Manuel de Malacologie et de Conchyliologie*, 1825, et celui d'*Actinologie et de Zoologie*, 1834. Il a laissé encore un *Prodrome d'une nouvelle distribution du règne animal*, 1816, où il propose une classification fondée sur la structure comparée du squelette; *De l'organisation des animaux*, 1822, traité inachevé; *Ostéographie*, 1839, livre malheureusement resté incomplet, mais qui n'en est pas moins un des plus importants que nous ayons sur cette matière. MM. Hollard et Maupied ont publié, l'un ses leçons sur la *Physiologie générale et comparée*, l'autre, celles sur les *Principes fondamentaux* de zoologie. Ce dernier ouvrage est l'un des plus beaux titres de gloire de Blainville; il a fortement attiré l'attention du monde savant. Comme professeur, de Blainville s'était placé au premier rang par la netteté de ses idées, par l'ardeur et la puissance de ses convictions, et surtout peut-être par l'art merveilleux avec lequel il se servait du dessin pour traduire sa pensée sous la forme la plus saisissante.

BLAIR (Robert), ministre à Edimbourg, né en 1700, m. en 1746, est connu par un poëme intitulé *le Tombeau*, 1743, d'un style noble et grave. A. G.

BLAIR (John), chronologiste et géographe écossais, m. en 1783, membre de la Société Royale de Londres et de celle des Antiquaires, chapelain de la princesse douairière de Galles, maître de mathématiques du duc d'York, a publié, en 1754, des *Tables chronologiques*, trad. en franç. et continuées par Chantreau, Paris, 1795, in-4°.

BLAIR (Hugues), prédicateur et critique écossais, né à Edimbourg en 1718, m. en 1800. Ministre presbytérien dès 1742, premier ministre de la *Haute Eglise* en 1758, il ouvrit, en 1759, un cours public sur la théorie de l'éloquence; on créa pour lui à Edimbourg, en 1762, une chaire de rhétorique et de belles-lettres. Il fut le fondateur de la *Revue d'Edimbourg*. Ses *Leçons de littérature ou Cours de belles-lettres* ont été trad. en français par Cantwell, Paris, 1797, 4 vol. in-8°, et mieux par Prévost, 2e édit., revue et augmentée, Paris, 1821, 2 vol. in-8°. Elles ont de l'attrait et contiennent d'excellentes observations pratiques. Ses *Sermons*, fort estimés des Anglais, ont été trad. par Frossard, Lyon, 1784, et par l'abbé de Tressan, Paris, 1807, 5 vol. in-8°; les discussions métaphysiques en sont écartées, pour faire place aux leçons de morale. En cela l'auteur se rapproche de Massillon, l'orateur français qu'il aimait le plus. Blair, encourageant les travaux de Macpherson, a écrit un traité pour soutenir l'authenticité des poëmes d'Ossian, 1763. Robertson n'écrivit rien sans le lui soumettre. Blair avait en effet le goût pur, et une grande justesse de vues. Son style, élégant et correct, ne s'éleva jamais au-dessus d'une chaleur modérée. B.

BLAIR-ATHOL, vge d'Ecosse (Perth), à 32 kil. N.-O. de Dunkeld, sur le Tilt; 2,400 hab. Beau château des ducs d'Athol.

BLAISE (LA), riv. de France; source à Gillancourt (Hte-Marne); cours de 70 kil. par Vassy et Eclaron; elle se joint à la Marne près de Vitry (Marne); met en mouvement de nombreuses usines à fer; arrose une fertile vallée.

BLAISE (St), évêque de Sébaste en Arménie, martyrisé sous Licinius, en 316. Fête, le 3 février. Les cardeurs l'ont pris pour patron, parce que les bourreaux le déchirèrent avec des peignes de fer. Ce fut longtemps un usage de bénir du sel et du pain le jour de St-Blaise, pour obtenir la guérison des maladies des enfants et des bestiaux. Les *actes* de ce saint, écrits en grec, ne paraissent pas authentiques. St Blaise a été le patron de la république de Raguse, ainsi que de l'Arménie sous les rois de la maison de Lusignan, qui fondèrent un *Ordre de St-Blaise*. On distinguait, dans cet ordre, des laïques chargés de combattre pour la religion catholique, et des prêtres qui la propageaient; ils suivaient la règle de St Basile : le costume était une robe de laine blanche, avec une croix rouge au milieu de laquelle était l'image de St Blaise. B.

BLAISOIS ou **BLÉSOIS**, *Blesensis pagus*, anc. petit pays de France, dans l'Orléanais; cap. Blois. Villes : Romorantin, Chambord, Mer. Auj. compris dans le dép. de Loir-et-Cher.

BLAISY-BAS, vge du dép. de la Côte-d'Or, arr. et à 43 kil. de Dijon, à 27 par le chemin de fer; 560 hab. Sur le chemin de fer de Paris à Dijon, à 288 kil. de Paris, 225 de Lyon; tunnel de 8 mèt. de large, 7 mèt. 50 cent. de haut et 4,100 mèt. de long.

BLAISY-HAUT, vge du dép. de la Côte-d'Or, arr. et à 40 kil. de Dijon; 212 hab.

BLAISY ou **BLÉSY**, petit pays de l'anc. Champagne, où se trouvaient Chapelle-en-Blaisy et La Mothe-en-Blésy (Hte-Marne).

BLAKE (Robert), amiral anglais, né en 1599 à Bridgewater, m. en 1657. Il embrassa le parti des *Indépendants*, qui le firent nommer au Parlement en 1640. Pendant la guerre civile, il servit le Long-Parlement contre les royalistes, défendit Bristol, et prit Taunton et Dunster. Comme il avait désapprouvé le procès de Charles Ier, Cromwell l'éloigna, en le nommant amiral sans qu'il connût la mer, 1649. Il poursuivit sur les côtes du Portugal les princes Rupert et Maurice, parvint à brûler leurs navires à Carthagène et à Malaga, et retourna enlever les îles de Scilly et Guernesey aux royalistes. En 1652, la guerre ayant éclaté avec la Hollande, il se trouva aux prises avec Ruyter et Tromp, se soutint contre des forces supérieures dans la rade de Douvres, mais fut battu aux sables de Godwin. En 1653, il prit sa revanche à Portland et à North-Foreland. En 1654, il protégea dans la Méditerranée le commerce anglais contre les corsaires de Tunis, Tripoli et Alger. Dans une guerre avec l'Espagne, il bloqua le port de Cadix, 1656, et ramena à Plymouth deux escadres espagnoles chargées de trésors. Cromwell le fit enterrer à Westminster, dans la chapelle de Henri VII; mais Charles II ordonna plus tard d'enlever ce corps du milieu des sépultures royales. Blake ne fut pas un homme de tactique et de savantes combinaisons; il livrait tout à la valeur et à l'audace. B.

BLAKE (William), graveur, peintre et poëte, né à Londres en 1757, m. en 1828. Fils d'un bonnetier qui essaya d'abord de le plier à son commerce, il cultiva bientôt la poésie et le dessin, et fréquenta les ateliers de Flaxman et de Fuseli. Ayant ouvert un magasin d'estampes après la mort de son père, il travailla lui-même avec une ardeur telle, qu'il tomba dans de véritables hallucinations sous l'empire desquelles il composait : ainsi s'expliquent les scènes étranges et parfois inintelligibles qu'il produisit. On lui doit : *les Chants de l'innocence et de l'expérience*, 65 scènes de la vie humaine, exposées à la fois par la poésie et par le dessin; *les Portes du paradis*, 16 dessins; *les Inventions du livre de Job; les Prophéties sur l'avenir de l'Europe et de l'Amérique; le Pèlerinage de Cantorbéry; la Jérusalem*; des gravures pour les *Nuits* d'Young, etc. B.

BLAKE (Joachim), général espagnol, né à Velez-Malaga en 1759, d'une famille irlandaise, m. en 1827. Major et brigadier dans la guerre contre la France en 1793, il commandait à la Corogne lors de l'invasion de 1808. Placé à la tête de l'armée de Galice, il fit sa jonction avec Cuesta qui commandait en Castille, et perdit contre Bessières la bataille de Medina del Rio-Seco; il fit du moins une retraite habile vers les montagnes. Reprenant l'offensive à la nouvelle de l'affaire de Baylen, il se fit battre encore près d'Espinosa avec son collègue La Romana. Aussi malheureux à l'armée d'Aragon et de Catalogne, il essuya une défaite à Murviedro, se laissa prendre dans Valence et fut envoyé à Vincennes. Délivré en 1814, il vint prendre la direction du corps du génie militaire; mais, pour avoir secondé la révolution libérale en 1820, il tomba en disgrâce. B.

BLAMONT, ch.-l. de cant. (Doubs), arr. et à 14 kil. S.-S.-E. de Montbéliard, sur le Glou. Anc. seigneurie, était défendu par un fort qui fut détruit par les Autrichiens en 1814; 617 hab. Eglise consistoriale protestante.

BLAMONT, *Albimontium*, ch.-l. de cant. (Meurthe), arr. et à 24 kil. E. de Lunéville, sur la Vezouze. Autrefois fortifié et aux princes de Salm-Salm. Industrie active : tannerie, quincaillerie, fabr. de toiles, draps, etc. Patrie de Régnier, duc de Massa; 2,166 hab.

BLAMONT (François COLIN DE), surintendant de la musique de Louis XV, né à Versailles en 1690, m. en 1760, écrivit pour le service de la cour un grand nombre de ballets. Les *Fêtes grecques et romaines*, 1753, eurent beaucoup de succès, ainsi que *Circé*, cantate de J.-B. Rousseau.

BLAMONTOIS (LE), *Albechowa* ou *pagus albensis*, petit pays de l'anc. Lorraine, où se trouvait Blamont (Meurthe).

BLANC, monnaie dont on attribue l'établissement à St Louis ou à Philippe-Auguste, et qui fut très-répandue à partir du XIVe siècle. Ce n'était d'abord autre chose que le *gros tournois d'argent* ou 12 deniers; mais elle subit bientôt tant d'altérations, qu'il serait impossible de lui donner une valeur constante. A une certaine époque, on distingua le *grand blanc* valant 10 deniers, et le *petit blanc* valant 6 deniers. L'expression de *six blancs*, employée naguère encore pour dire deux sous et demi ou 30 deniers, indique que le blanc valut en dernier lieu 5 deniers.

BLANC (Cap), *Raz-el-Abiad*, anc. *Candidum Promontorium*, cap de l'Etat de Tunis, près et au N.-O. de Bizerte, par 37° 20' lat. N., et 7° 28' long. E. — cap de l'Afrique occid. sur l'Océan Atlantique, sur la côte du Sahara, par 20° 46' lat. N., et 19° 24' long. O. C'est le point le plus occid. de l'Afrique après le cap Vert. Les Portugais l'atteignirent en 1441.

BLANC (Fleuve) ou **BAHR-EL-ABIAD**. *V.* NIL.

BLANC (Mont), le pic le plus élevé des Alpes et de toutes les montagnes de l'Europe, dans les Alpes Pennines, entre les vallées de Chamouni et d'Entrèves; 4,795 mèt. d'élévation. Son sommet est couvert de neiges éternelles. Ce mont a été gravi pour la 1re fois par le guide J. Balmat, en 1786, puis par de Saussure en 1787. Il faut 17 heures pour y monter, et 8 pour en descendre. — Il y eut, sous Napoléon Ier, un département du *Mont-Blanc*, formé de la Savoie; ch.-l. Chambéry.

BLANC (LE), *Oblincum*, s.-préf. (Indre), à 43 kil. O.-S.-O. de Châteauroux, sur la Creuse. Jolie ville, autrefois très-forte, défendue par trois châteaux dont il reste quelques vestiges. Trib. de 1re instance. Filatures de laines, tanneries; comm. de bois et de fers; 4,501 hab.

BLANCHARD (Jacques), peintre, né à Paris en 1600, m. en 1638, étudia en Italie les ouvrages du Titien, du Tintoret et de Paul Véronèse, et devint excellent coloriste. Il exécuta une galerie à l'hôtel de Bullion. Ses chefs-d'œuvre sont : *la Descente du St-Esprit* et *St André à genoux devant sa croix*, qu'il peignit pour Notre-Dame de Paris.

BLANCHARD (François), aéronaute, né aux Andelys en 1753, m. à Paris en 1809, fit 60 ascensions. Il réussit à traverser la Manche, de Douvres à Calais, 1785. On lui doit l'invention du parachute, revendiquée à tort par Garnerin. — Sa femme, aussi intrépide que lui, périt en 1819, à sa 67e ascension, par l'incendie de son ballon au jardin de l'anc. Tivoli de Paris.

BLANCHART (Alain). *V.* ALAIN-BLANCHART.

BLANCHE (mer), *sinus Granvicus*, en russe *Beloe-more*, grand golfe formé par l'océan Glacial arctique, sur la côte septentrionale de la Russie d'Europe, dans le gouvernement d'Arkhangel, s'étend depuis le 29° 20' jusqu'au 43° 15' de long. E., entre le 63° 48' et le 68° 50' de lat. N. Cette mer baigne au N.-O. les côtes de la Laponie, où elle forme le golfe de Kandalask; ses eaux peu salées, comme toutes celles qui avoisinent les pôles, restent gelées pendant six mois de l'année. Elle reçoit trois fleuves considérables : la Mezen, l'Onéga et la Dwina, qui forment trois petits golfes. Le commerce de la mer Blanche se fait à Arkhangel. Pêcheries abondantes. On ne peut naviguer que depuis le commencement de juillet jusqu'à la fin d'octobre. Côte bordée de nombreux îlots. Des canaux, qui unissent la Dwina au Volga, ce fleuve à la Msta et à la Duna, celle-ci au Dnieper, joignent la mer Blanche à la Caspienne, à la Baltique, et à la mer Noire.

BLANCHE (RIVIÈRE-), *White-River*, nom de deux rivières de l'Amérique septentrionale; l'une, affluent du Missouri; l'autre, formant deux bras qui se jettent dans le Mississipi et l'Arkansas.

BLANCHE DE CASTILLE, fille d'Alphonse IX, roi de Castille, et d'Éléonore d'Angleterre, née en 1186, m. en 1252, fut mariée en 1200 à Louis, depuis roi de France sous le nom de Louis VIII. De cette union naquirent onze enfants, parmi lesquels brille au premier rang St Louis. Investie de la régence en 1226 par le testament de Louis VIII, Blanche eut à lutter contre une ligue féodale composée des plus puissants barons; elle réussit à détacher de leur parti Thibaut, comte de Champagne, qui affectait pour elle une passion romanesque, et réduisit les autres isolément. Elle imposa aussi la paix au comte de Toulouse, et mit fin à la longue guerre des Albigeois, en rattachant le Languedoc au domaine royal. Au milieu des soins de la politique, elle ne négligeait rien pour l'éducation de son fils Louis IX, dont elle sut faire un chevalier, un roi, un chrétien; et elle lui inspira les sentiments d'une vive piété, lui répétant souvent qu'elle aimerait mieux le voir mort que de le savoir en état de péché mortel. Lorsque Louis partit pour la croisade en 1248, il laissa à sa mère la régence du royaume, qu'elle gouverna avec autant de sagesse que par le passé. Elle mourut à Paris, à l'âge de 66 ans, pendant le séjour de son fils en Palestine, et fut enterrée à l'abbaye de Maubuisson qu'elle avait fondée. Blanche de Castille, malgré les calomnies qui ont essayé de flétrir sa mémoire, est restée pour la postérité le modèle des femmes et des reines, par ses vertus domestiques autant que par la vigueur et par l'habileté de son administration. H. B.

BLANCHE DE BOURBON, fille de Pierre Ier, duc de Bourbon, née vers 1338, épousa, à 15 ans, en 1353, Pierre le Cruel, roi de Castille. Abandonnée le lendemain de ses noces, sacrifiée à Maria de Padilla, accusée de complot avec les grands du royaume, elle subit un long emprisonnement à Tolède, puis à Medina-Sidonia, et périt par le poison, 1361. Sa mort fut le prétexte de l'expédition de Duguesclin contre Pierre le Cruel.

BLANCHE DE BOURGOGNE, fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, et de Mahaut, comtesse d'Artois. Elle épousa, en 1308, Charles, comte de la Marche, qui fut roi de France sous le nom de Charles le Bel. Les débauches auxquelles elle se livra dans la tour de Nesle, avec sa sœur aînée Jeanne, femme de Philippe le Long, et sa belle-sœur Marguerite, femme de Louis le Hutin, la firent enfermer au château Gaillard. Elle expia ensuite ses désordres à l'abbaye de Maubuisson, où elle mourut en 1325.

BLANCHE DE NAVARRE, fille de Charles III *le Noble*, roi de Navarre, lui succéda en 1425, et mourut en 1441. De son mariage avec Jean II d'Aragon, qu'elle avait associé au trône, étaient nés un fils, Don Carlos (*V. ce mot*), et une fille, nommée aussi Blanche. Cette princesse épousa, en 1440, Henri IV de Castille, divorça en 1453, se retira auprès de son père en Aragon, où elle fut en butte aux persécutions d'une belle-mère, Jeanne Henriquez; hérita de Don Carlos en 1461, et fut empoisonnée par la comtesse de Foix, sa sœur cadette.

BLANCHES (montagnes), *White-Mountains*, montagnes des États-Unis de l'Amérique du N. (New-Hampshire). Le point le plus élevé est le mont Washington; 2,078 mèt.

BLANCHET (Pierre), poete français, né à Poitiers vers 1459, m. en 1519, composa des lais, des rondeaux, etc., et des farces satiriques que jouaient les clercs de la Basoche; il ne reste rien de ses œuvres. On lui attribue, sans preuves, la farce de l'*Avocat Patelin*, rajeunie par Brueys en 1706. *V.* dans notre *Dictionn. des lettres*, l'art. PATELIN.

BLANCHET (Thomas), peintre, né à Paris en 1617, m. en 1689, membre de l'Académie depuis 1676, eut pour maîtres et pour amis le Poussin, l'Albane, et André Sacchi. Il peignit à Lyon le magnifique plafond de la grande salle de l'hôtel de ville, que détruisit l'incendie de 1674. Le siége de 1793 anéantit la plupart de ses autres ouvrages. Blanchet possédait à un degré éminent le dessin, l'expression et le coloris. Il était aussi bon peintre de portraits.

BLANCHET (François), né en 1707 à Angerville, m. en 1784, est connu par deux ouvrages: *Variétés morales et amusantes*, 2 vol. in-12, Paris, 1784; *Apologues et contes orientaux*, in-8°, Paris, 1785, ou Paris, 1810. On y trouve de l'esprit, de l'instruction, des choses finement écrites.

BLANCMESNIL, magistrat. *V.* POTIER.

BLANCS-BATTUS. *V.* FLAGELLANTS.

BLANCS ET BLEUS, dénominations employées sous la première république française, pour désigner: l'une, ceux qui arborèrent en Vendée le drapeau blanc de la royauté; l'autre, les soldats républicains, à cause de la couleur de leur habit.

BLANCS ET NOIRS, noms qui, de Pistoia, où ils désignaient les deux partis qu'avait formés, en se divisant, 1296, la maison puissante des Cancellieri, passèrent à Lucques par imitation, et à Florence quand les Florentins eurent été appelés à prendre comme pacificateurs la seigneurie ou balie de Pistoia, 1300. Ceux-ci ordonnèrent aux chefs des deux factions de quitter leur ville et de venir à Florence; mais la famille noble des Donati embrassa le parti des Noirs, ses hôtes; les Cerchi, bourgeois enrichis, en firent autant pour les Blancs; et le parti Guelfe, récemment vainqueur des Gibelins, se déchira à son tour dans des luttes sanglantes, que Boniface VIII essaya en vain d'apaiser. Persécuté et exilé bientôt par les Noirs, 1301, le parti des Blancs se rapprocha des Gibelins et se confondit désormais avec eux. Dante et le père de Pétrarque furent enveloppés comme blancs dans une sentence commune d'exil en 1302.

BLANCS-MANTEAUX, nom donné, à cause de leur costume, aux *Servites* ou *Serviteurs de la Vierge*, ordre qui fut institué à Marseille, sous la règle de St-Augustin, en 1252, et approuvé par Alexandre IV en 1257. Ils s'établirent à Paris, rue de la Vieille-Parcheminerie, qui prit alors le nom de rue des Blancs-Manteaux. L'ordre fut aboli, avec plusieurs ordres mendiants, par le 2e concile de Lyon en 1297, et leur maison de Paris donnée aux Guillemites (*V. ce mot*) établis à Montrouge.

BLANDA, v. de l'anc. Espagne Tarraconaise, chez les Lacétans; auj. *Blanès*. — v. de l'anc. Italie, en Lucanie; auj. *San-Biasio*.

BLANDFORD-FORUM ou BLANDFORD-CHIPPING ou MARKET-BLANDFORD, v. d'Angleterre (Dorset), à 25 kil. N.-E. de Dorchester, sur la Stour; 3,349 hab. Marché aux chevaux et courses. Fabr. de dentelles renommées. Manuf. de boutons de chemise autrefois importante.

BLANDIN (Phil.-Fréd.), chirurgien, né à Aubigny (Cher) en 1798, m. en 1849. Élève de Roux, Marjolin et Béclard, il devint professeur de médecine opératoire à la Faculté de Paris après Richerand, chirurgien de l'Hôtel-Dieu après Breschet, membre de l'Académie de Médecine, et médecin consultant du roi Louis-Philippe. Les pertes que lui fit éprouver la révolution de 1848 lui causèrent un chagrin mortel. On lui doit des *Commentaires sur l'Anatomie de Bichat*, 1830, et une *Anatomie descriptive*, 1838, où se trouvent des observations nouvelles sur les nerfs et les glandes. Le *Bulletin de l'Académie de Médecine* atteste son profond savoir.

BLANDONA, v. de l'ancienne Liburnie; c'est aujourd'hui *Torre Biline*.

BLANDUSIE. *V.* BANDUSIE.

BLANDRATA (Georges), médecin, né vers 1520, dans le marquisat de Saluces, m. vers 1590, abjura la religion catholique, et se fit tour à tour luthérien, calviniste, arien et socinien. Poursuivi par l'inquisition de Pavie, il se réfugia à Genève, 1556, d'où Calvin l'expulsa; il fut accueilli en Pologne, et devint médecin d'Étienne Bathori. Il a fondé une secte d'*Unitaires* en Pologne et en Transylvanie.

BLANGINI (Joseph-Marc-Marie-Félix), compositeur de musique, né à Turin en 1781, m. en 1841. Il vint à Paris en 1799, où ses romances et ses nocturnes eurent un très-grand succès. Ses opéras ne réussirent point. Maître de chapelle du roi de Bavière en 1805, directeur de la musique de la princesse Borghèse, sœur de Napoléon Ier, en 1806, de celle du roi de Westphalie en 1809, il revint en France en 1814. Sous la Restauration, il fut surintendant honoraire et compositeur de la musique du roi, professeur de chant au Conservatoire de musique de Paris. La révolution de 1830 lui enleva ses places. B.

BLANGY, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 8 kil. S.-E. de Pont-l'Évêque; 301 hab. — ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 24 kil. N.-E. de Neufchâtel, près de la forêt d'Eu, sur la Bresle; 1,320 hab. Fabr. de savons.

BLANKENBOURG, v. du duché de Brunswick, au pied du Hartz, à 55 kil. S.-S.-E. de Brunswick; 3,720 hab. Château ducal. Aux environs, exploitation de fers, marbres, ocre, etc.; — v. de la principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt, au S.-O., sur la Schwarza; bains; contrée pittoresque.

BLANQUEFORT, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 10 kil. N.-O. de Bordeaux. Récolte de vins blancs qui s'expédient dans le Nord; vins rouges recherchés en Hollande; 2,098 hab. — La juridiction de cette anc. seigneurie comprenait une grande partie du Médoc et se prolongeait jusqu'au bassin d'Arcachon. Elle date du XIe siècle; elle fut vendue vers 1272 à Édouard Ier d'Angleterre. Dernière place anglaise en Guyenne, elle fut prise par Dunois peu après la bataille de Castillon, 1453. Ruines d'un château du XIIIe siècle: quelques débris romains sur un tumulus.

BLANQUI (Jérôme-Adolphe), célèbre économiste, né à

Nice le 21 nov. 1798, m. le 29 janv. 1854. Il commença ses études dans sa ville natale, et les termina avec distinction à Paris. Répétiteur à l'institution Massin, il se livrait aux sciences médicales et à la chimie, quand J.-B. Say le prit pour disciple. Il étudia les économistes de tous les pays, et se mit à voyager, afin d'observer les procédés de l'industrie, la législation des douanes, l'organisation des prisons, des secours publics, etc. A 19 ans, il publiait déjà une brochure *Sur le Concordat*. Un *Voyage d'un jeune Français en Angleterre*, 1824, un cours à l'Athénée sur l'*Histoire de la civilisation industrielle des nations européennes*, 1825, un *Voyage à Madrid*, un *Précis élémentaire de l'économie politique* et un *Résumé de l'Histoire du commerce et de l'industrie*, 1826, attirèrent sur lui l'attention des savants. Nommé professeur d'histoire et d'économie industrielle à l'École spéciale du commerce, qu'il devait diriger depuis 1830, il publia une *Histoire de l'Exposition de l'industrie française en* 1827, succéda à son illustre maître, en 1833, dans sa chaire d'économie politique au Conservatoire des Arts et Métiers, et entra à l'Institut (Acad. des Sciences morales), en 1838. Il fut député de Bordeaux, de 1846 à 1848. Outre de nombreux articles insérés dans les journaux et les revues, il a écrit : *Histoire de l'économie politique en Europe, depuis les anciens jusqu'à nos jours*, 1837-1842, 5 vol. in-8°, son ouvrage capital; *Rapport sur l'état économique et moral de la Corse*, 1838; *Rapport sur la situation économique de nos possessions dans le N. de l'Afrique*, 1840; *Considérations sur l'état social des populations de la Turquie d'Europe*, 1841; des *Notices* sur Huskisson, Say, etc.; un travail *Sur les classes ouvrières de la France*, 1848, 2 vol. in-18; *Rapport sur l'exposition universelle de Londres*, 1851. Il s'occupait d'un ouvrage *Sur les populations rurales de la France*, quand la mort l'a surpris. Blanqui, un des fondateurs du *Journal des Économistes*, appartient à l'école de la liberté commerciale : économiste essentiellement pratique, professeur ardent et fécond, il s'est fait remarquer, dans ses cours comme dans ses écrits, par la clarté de son exposition, la justesse de ses vues, l'impartialité de ses jugements. Il a soutenu l'enseignement industriel contre l'enseignement universitaire, et mis ses heureuses saillies d'esprit au service de toutes ses doctrines. B.

BLANSKO, brg des États autrichiens (Moravie), à 18 kil. N. de Brunn, sur la Zwittawa; 1,500 hab. Riche exploit. de fer; importantes usines à fer, construction de machines, fonderies.

BLANZAC, ch.-l. de cant. (Charente), arr. et à 22 kil. S.-O. d'Angoulême, sur le Nay; 752 hab. Vins rouges; comm. de bestiaux.

BLANZY, brg (Saône-et-Loire), arr. et à 37 kil. S.-S.-E. d'Autun. Gr. exploitation de houille; verrerie; 2,129 hab.

BLAS (SAN-), v. du Mexique (Xalisco), à l'embouchure du Rio-Grande dans l'Océan Pacifique, à 280 kil. O. de Guadalaxara, sur une île. Port et arsenal maritime.

BLASIMONT, brg du dép. de la Gironde, à 1,109 mèt. N. de Sauveterre; anc. abbaye bénédictine et anc. château de la maison de Bouillon; 1,126 hab.

BLASON ou ART HÉRALDIQUE. On appelle ainsi la connaissance et l'explication méthodique des armoiries. Le mot vient de l'anglais *blasing* (publication), ou de l'allemand *blasen* (sonner du cor), parce que c'était au son du cor que le page ou l'écuyer d'un chevalier signalait son arrivée dans un tournoi, et que les hérauts d'armes, en introduisant le combattant dans l'enceinte, faisaient connaître la forme et la qualité de ses armoiries. Il ne faut pas confondre avec les armoiries certains emblèmes nationaux, tels que la chouette des Athéniens, l'effigie de la Mort adoptée par les Thraces, l'aigle des Romains, le buste de cheval des Carthaginois, l'épée des Celtes, le serpent des Druides surmonté d'un gui de chêne, le coursier des Saxons, le lion des Francs, l'ours des Goths, etc. Les armoiries sont des signes personnels de noblesse figurés sur les bannières, les boucliers, les sceaux, les cottes d'armes, les monnaies, les tombeaux, les tours et les murailles des châteaux. Leur invention est contemporaine de celle des joutes et des tournois, et l'on ne peut guère la faire remonter avec certitude au delà du xe siècle; elles eurent leur plus grande faveur au temps des croisades et de la chevalerie. — Trois éléments constituent le blason : l'*écu*, les *émaux* et les *pièces et meubles*. L'Écu a d'ordinaire la forme d'un carré long, terminé à sa partie inférieure par une pointe peu saillante ; les *écus en bannière*, c.-à-d. sans pointe ou carrés, sont très-rares. On distingue dans l'écu : 1° le *parti*, qui le coupe horizontalement en deux parties égales ; 2° le *coupé*, qui le scinde verticalement ; 3° le *tranché* et le *taillé*, qui le traversent de lignes diagonales de droite à gauche et de gauche à droite. De cette division résultent les *quartiers*. — On donne le nom d'ÉMAUX aux métaux, couleurs et fourrures, qui servent à caractériser le champ de l'écu. Le blason emploie deux métaux (l'*or* et l'*argent*), cinq couleurs (*azur* ou bleu, *gueules* ou rouge, *sinople* ou vert, *pourpre* ou violet, *sable* ou noir), et deux fourrures (*vair* ou petit-gris et *hermine*). Les émaux sont figurés par de certaines hachures et lignes convenues, sans le secours de la peinture : ainsi l'azur, par des hachures horizontales; le gueules, par des hachures perpendiculaires, etc. La science héraldique attribuait aux émaux un certain langage : l'*or* exprimait richesse, force, foi, pureté, constance; l'*argent*, innocence, franchise, loyauté; le *vair* et l'*hermine*, grandeur, autorité, empire; l'*azur*, majesté, beauté, sérénité; le *sable*, affliction, science, modestie; le *pourpre*, dignité, souveraineté, puissance. — Les PIÈCES étaient au nombre de neuf : le *chef*, partie supérieure de l'écu; la *face*, bande posée horizontalement sur l'écu; le *pal*, qui occupe perpendiculairement le milieu de l'écu; la *croix*, formée par le croisement du pal sur la face; la *bande* et la *barre*, bandes qui inclinent à droite ou à gauche; le *chevron*, le *sautoir* et le *canton*. — Sous le nom de MEUBLES, on comprend les figures peintes ordinairement avec les émaux, telles que des licornes d'azur, des croix d'or, des tours d'argent, des ours de sable, etc., images rappelant par allégorie quelque fait glorieux ou offrant un rapport de consonnance entre le nom du seigneur et celui de l'objet représenté. — A l'écu, aux émaux, aux pièces et meubles, il faut ajouter les ORNEMENTS EXTÉRIEURS. Ce sont : 1° les *timbres*, placés immédiatement au-dessus de l'écu, et comprenant les casques, les cimiers, les couronnes de rois, ducs, marquis, comtes, etc.; 2° les *lambrequins*, bandes d'étoffes ou rubans qui s'enroulent autour du timbre; 3° les *tenants* et *supports*, figures d'hommes ou d'animaux placées des deux côtés de l'écu et supportant le timbre; 4° la *devise* et le *cri de guerre*, qui se lisent ordinairement au-dessous de l'écu et au-dessus du timbre.

Les armoiries étaient de plusieurs espèces : on en avait pour les dignités et les terres que l'on possédait, pour les sociétés ou communautés dont on faisait partie, enfin pour sa famille. Ainsi un évêque mettait dans ses armes celles de son père, plus une mitre ou une crosse, et encore la couronne dont son évêché lui donnait le titre. Les armoiries de famille se distinguaient : 1° en *parlantes*, c.-à-d. faisant allusion au nom, comme le créquier (arbuste épineux) de la maison de Créqui; les chabots (poissons) de la maison de Chabot; les maillets, de la maison de Mailly; 2° *positives*, comprenant les armoiries primordiales, historiques et traditionnelles; 3° *pures* ou *pleines*, celles que portent les aînés de famille; 4° *brisées*, celles des cadets, différenciées par l'addition d'une brisure ou de quelque meuble étranger; 5° *chargées*, celles où l'on a ajouté quelque pièce en mémoire d'une alliance illustre ou d'une action éclatante.

C'est en France que l'art héraldique a été le plus cultivé. La dépréciation des armoiries commença au XVIe siècle, dès que les caprices de la faveur flétrirent ces distinctions en les prodiguant. La bourgeoisie acheta le droit de porter des emblèmes; les conseillers, les échevins, les secrétaires du roi, les trésoriers de France, etc., eurent leurs armoiries. Louis XIV concéda des brevets à raison de 20 fr. Avant 89, il n'y eut que les signes de certaines dignités, comme le bâton des maréchaux de France, l'ancre des amiraux, les masses du chancelier, les clefs du grand chambellan, les drapeaux des colonels généraux, le chapeau rouge des cardinaux, le chapeau vert, la croix, la mitre et la crosse des archevêques et évêques, qui ne furent pas usurpés. — Le blason est toujours en pleine vigueur chez les Anglais; leurs emblèmes, où la fantaisie n'a joué aucun rôle, sont tous de concession ou d'hérédité, et, à l'aide de nombreuses brisures, on reconnaît chaque famille, chaque branche, chaque individu même selon l'ordre de primogéniture. B.

BLASTO-PHÉNICIENS. *V.* BASTITANS.

BLASTURES. *V.* BASTITANS.

BLAUBEUREN, *Ara Flaviæ*, v. du Wurtemberg, sur le Blau, à 15 kil. O. d'Ulm; 2,100 hab. Beaux restes d'une abbaye. Victoire des Français sur les Autrichiens en 1800.

BLAVET, *Blabia*, riv. de France, prend sa source dans l'étang de Blavet (Côtes-du-Nord), passe à Napoléonville, Hennebon, Lorient, et se jette dans l'Atlantique à Port-Louis, après avoir reçu le Scorf; cours de 150 kil.; canalisée sur 60 kil., entre Pontivy et Hennebon, elle forme un embranchement du canal de Nantes à Brest. Ce canal, ouvert en 1825, a coûté 5,376,000 fr.

BLAVET (Michel), musicien, né à Besançon en 1700,

m. en 1768. Il fut très-habile sur la flûte, et le grand Frédéric, après l'avoir entendu, essaya de l'attirer à Berlin. Il fit aussi la musique d'*Eglé*, pastorale de Laujon.

BLAVIA, v. de l'anc. Gaule, chez les Santons; auj. *Blaye*.

BLAVIENSIS PAGUS, nom latin du BLAYEZ.

BLAWYL, nom allemand de BLOIS.

BLAYE (prononcez *Blaille*), *Blavia*, s.-préf. (Gironde), à 33,350 mèt. N.-N.-O. de Bordeaux, à 38 kil. par le fleuve, à 48 par la route de poste, à 565 de Paris; port sur la rive dr. de la Gironde, large en cet endroit de 4 kil. Place de guerre de 4e classe. Trib. de 1re inst. et de comm. état-major de place; hospice; école d'hydrographie; station de pilotes; collége; 3,547 hab. Construction pour le cabotage. Exportation de vins, eaux-de-vie, bois, etc. — Anc. et forte ville maritime avec une belle rade. — Station militaire des Romains à l'entrée du pays des Santons, elle était fortifiée au moyen âge. En 1652 et 1658, Vauban y construisit la citadelle actuelle. Il y reste les ruines d'un petit couvent de Franciscains et les quatre tours de l'anc. château. L'antique église St-Romain, bâtie hors des murs, et disparue en 1652, renfermait, selon les chroniques, les restes de Caribert, m. en 567, et du fameux Roland. Comme toutes les villes de l'anc. Aquitaine, Blaye eut au moyen âge ses franchises, ses jurats électifs. Ces institutions disparurent après l'expulsion des Anglais, 1453. En 1832-33, la duchesse de Berry y fut retenue 8 mois prisonnière. Le *pâté de Blaye* est un îlot de la Gironde, sur lequel fut bâti en 1689 le fort St-Simon.

BLAYEZ. *V.* BLAIGUÈS (LE).

BLAYMARD (LE), ch.-l. de cant. (Lozère), arr. et à 29 kil. E. de Mende; 414 hab. Fabr. de serges.

BLAZE (Henri-Sébastien), compositeur de musique, né à Cavaillon (Provence), en 1763, mort en 1833. Ses œuvres obtinrent de brillants succès au concert de Marseille. Il a écrit des romances, des sonates, des duos pour harpe et violon, un opéra de *Sémiramis* non représenté, une messe à 3 voix, un *Requiem* pour les funérailles du duc de Montebello. Ses études musicales ne l'empêchèrent pas d'exercer la profession de notaire à Avignon. — Le critique musical Castil Blaze, et l'écrivain cynégétique Elzéar Blaze sont ses fils; le littérateur Henri Blaze est fils de Castil Blaze. B.

BLÉCOURT, vge du dép. de la Hte-Marne. Eglise du XIIIe siècle; la nef est du style romano-byzantin; anc. lieu de pèlerinage, voisin de l'abbaye de St-Urbain.

BLEIBERG, brg des Etats autrichiens (Carinthie, à l'O. de Villach); 3,500 hab. Riches mines de plomb.

BLEKINGE, *læn* ou prov. méridionale de Suède, entre la Scanie à l'O., le Småland au N., et la Baltique au S., dans le stift de Lund. Cap.: Carlskrona. Villes princ.: Carlshamn et Sœlfvitsborg. Superf.: 2,940 kil. carr. Pop.: 122,584 âmes. — Cette province est montagneuse et contient encore un assez grand nombre de forêts. On y trouve beaucoup de lacs fort poissonneux, unis entre eux par des rivières bien canalisées. L'aspect du pays est pittoresque et le climat généralement doux. Pêcheurs sur la côte et dans les îles qui en dépendent, les habitants se livrent, dans les villes et les campagnes intérieures, à l'agriculture et au soin des troupeaux. C'est dans cette province qu'est situé le fameux rocher de Runamo, où le savant Finn Magnussen a déchiffré une inscription runique. A. G.

BLEMMYES, peuple de l'anc. Ethiopie, au S. et à l'O. de l'Egypte dont ils inquiétaient les frontières. Denys le Périégète les place sur la côte occid. de l'Afrique, près des sources du Nil, et les dit nègres. Méla et Pline les rangent parmi les populations imaginaires du centre de l'Afrique, comme les Atlantes, les Gamphasantes, etc., et les décrivent sans tête, avec des yeux et une bouche sur la poitrine. Ptolémée les place vers les sources orientales du Nil. Les Romains n'eurent de rapports directs avec eux que sous le règne de Décius, 250 ap. J.-C. Plusieurs Blemmyes parurent au triomphe d'Aurélien, après la défaite de Zénobie. Peut-être la population actuelle des Barabras, dans la même contrée, descend-elle de ces Blemmyes. A. G.

BLENDIUM, v. et port de l'anc. Espagne Tarraconaise, chez les Cantabres; auj. *Santander* ou *Blencia*.

BLENEAU, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. de Joigny, à 59 kil. O.-S.-O. d'Auxerre, sur le Loing; 1,260 hab. Victoire de Condé sur Hocquincourt 1652.

BLENHEIM ou BLINDHEIM, petit vge de Bavière (cercle de Souabe), sur le Danube, à 35 kil. N.-N.-O. d'Augsbourg; 612 hab. Aux environs est Hochstædt, célèbre par la victoire de Marlborough et du prince Eugène sur les Bavarois et les Français, commandés par Tallard, Marsin et l'électeur de Bavière, le 13 août 1704.

BLENHEIM-PARK, vge d'Angleterre (Oxford), à 96 kil. O.-N.-O. de Londres; fait partie du magnifique domaine et du château de Blenheim construit à la suite d'un vote du parlement par l'architecte sir J. Vanbrugh, et donné en témoignage de la reconnaissance publique au duc de Marlborough après sa victoire de Blenheim, aux environs de Woodstock, que la reine Anne ajouta à ce magnifique présent. On y voit une colonne surmontée d'une statue de Marlborough en général romain, un buste colossal de Louis XIV enlevé à la ville de Tournai, des collections de sculptures, de tableaux et de tapisseries.

BLEONE, riv. de France, affluent g. de la Durance, passe près de Digne; cours de 65 kil.

BLERA, v. de l'anc. Etrurie, près de Tarquinies; auj. *Bieda*. — v. de l'anc. Apulie, auprès de la ville actuelle de *Gravina*.

BLÉRÉ, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. et à 27 kil. E.-S.-E. de Tours, sur la rive g. du Cher; 1,923 hab. Récolte de vins rouges.

BLESENSIS PAGUS, nom latin du pays de BLOIS.

BLESINUM, v. de l'anc. Corse; auj. *Vescovato*.

BLESLE, ch.-l. de cant. (Hte-Loire), arr. et à 21 kil. O. de Brioude; 1,071 hab.

BLÉSOIS, anc. pays de *Blois*. *V.* BLAISOIS.

BLESSIG (Jean-Laurent), théologien protestant, né à Strasbourg en 1747, m. en 1816. Après avoir étudié la théologie, les langues grecque, latine et sémitiques, la philosophie et l'histoire, il fit avec Brunck, 1772, un voyage littéraire en Allemagne et dans les Pays-Bas. Il visita aussi la Suisse, où il se lia avec Lavater. Il fut nommé, en 1781, prédicateur au Temple-Neuf de Strasbourg, puis professeur de théologie, 1783. Jeté en prison et exilé pendant la tourmente de 93, il devint, lors de la réorganisation des cultes en l'an X, membre du directoire et du consistoire général des protestants de la confession d'Augsbourg en France. Il a laissé des *Leçons de psychologie pratique*, et des *Sermons* en allemand. Un discours qu'il prononça en français, à la translation du corps du maréchal de Saxe, eut une grande célébrité. B.

BLESSINGTON (miss Powell Gardener, comtesse de), née dans le comté de Waterford, le 1er sept. 1789, m. à Paris en 1849. Célèbre par la grâce et la finesse de son esprit, amie de Byron, de Dickens, de Bulwer, du comte d'Orsay, et de la famille Bonaparte, elle ouvrit ses brillants salons aux gens de lettres. Ecrivain elle-même, elle a inséré de nombreux articles dans les *Magazines* et les *Revues*, et publié plusieurs romans où sont peints les cercles aristocratiques de l'Angleterre. Son peu de souci des conventions sociales de son pays la mit en hostilité continuelle avec le monde britannique. Nous citerons parmi ses œuvres: *la Lanterne magique*, 1829; *Esquisses de voyages en Belgique*, 1832; *Conversations avec lord Byron*, 1834; *Les victimes de la société*, 1837; *Les loisirs d'une femme en France et en Italie*, 1840. B.

BLESTIUM, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Silures, près de la ville actuelle de Monmouth, au N.-O. de Londres.

BLESUM, nom latin de BLOIS.

BLÉSY. *V.* BLAISY.

BLETISA, v. de l'anc. Lusitanie, chez les Vettons; auj. *Ledesma*.

BLETTERANS, ch.-l. de cant. (Jura), arr. et à 11 kil. N.-O. de Lons-le-Saulnier, sur la Seille. Comm. de grains, bétail, gibier, volailles, planches de sapin; marché de poissons d'étang; 1,021 hab.

BLETTERIE (J.-P. René de La). *V.* LA BLETTERIE.

BLEU (fleuve). *V.* BAHR-EL-AZREK et YANG-TSÉ-KIANG.

BLEUE (Mer), nom donné quelquefois à la mer Orientale (*V. ce mot*).

BLEUES (Montagnes), *Blue-Mountains*, *Blue-Ridge*, chaîne orientale des Alleghanys, depuis les sources du grand Catawba jusqu'à la Delaware, s'étendant sur la Caroline du N., la Virginie, le Maryland, et la Pensylvanie; le sommet le plus élevé, à Otterpik, a 1,300 mèt. — chaîne escarpée sur la côte orientale du continent australien, entre Sidney et Bathurst; traversée par 2 routes, le défilé du Mont-York, découvert en 1813, et celle de Bell, découverte en 1822; 1,000 mèt. d'élévation. — chaîne qui traverse la Jamaïque de l'E. à l'O.; plus grande hauteur, 2,000 mèt.

BLEUS (LES). *V.* BLANCS (LES).

BLEUS ET LES VERTS (LES), en latin *Veneti* et *Prasini*, factions à Constantinople, ainsi nommées des couleurs adoptées par les conducteurs de chars pour lesquels elles se déclaraient au Cirque. Justinien ayant pris parti pour les Bleus, 532, il en résulta une sédition formidable, plus

sérieusement occasionnée, du reste, par les exactions du préfet du prétoire Jean et du questeur Tribonius. On l'appelle *sédition Nika*, à cause du cri de ralliement des rebelles (νικα, sois vainqueur). Bélisaire et le préfet d'Illyrie Mundus assurèrent le triomphe de Justinien par le massacre de 30,000 Verts; Hypatius, que ceux-ci avaient proclamé empereur, fut décapité. B.

BLICHER (Steen-Steensen), poëte et romancier danois, né dans le Jutland en 1782, m. en 1848, a été appelé *le Walter Scott danois*. Après avoir débuté par une traduction d'Ossian, il publia des poésies, des nouvelles, des contes humoristiques, empreints de vigueur et d'originalité, peinture fidèle des mœurs du Nord, dans un style précis et dramatique. Ses œuvres ont été réunies à Copenhague, 1847-8, 9 vol. in-8°.

BLIDAH, v. d'Algérie, dans la prov. et à 50 kil. S. d'Alger, au pied du petit Atlas et près de la plaine de la Métidjah; ch.-l. de subdivision militaire et de s.-préfecture, trib. de 1re inst.; haras impérial; anc. ville moresque protégée par un mur d'enceinte et quelques fortifications; église catholique, 4 mosquées, casernes, théâtre, hôpital, lavoir et jardin publics, minoteries, vergers d'orangers et de citronniers. Marchés fréquentés, grande exportation d'oranges, graines, farines, bestiaux, plâtre. Chemins de fer sur Alger. Climat salubre, eaux pures. 11,563 hab., dont moitié Européens. — Blidah fut prise par les Français en 1830, et occupée depuis 1838.

BLIESKASTEL, v. de Bavière, à 8 kil. O. de Deux-Ponts, sur la Blies; 1,800 hab.

BLIGH (William), navigateur anglais, né en 1753, m. en 1817. Il a découvert en 1788, au S. de la Nouvelle-Zélande, un groupe d'îlots arides, qu'il appela *îles de Bounty*, du nom de son navire; en 1789, dans l'archipel de Viti, un autre groupe dit *îles de Bligh*; en 1791, *l'île du Lagon* et *l'archipel du duc de Clarence*. Son *Voyage dans la mer du Sud* a été trad. en français par Soulès, Paris, 1792, in-8°.

BLIGNY-SUR-OUCHE, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. et à 14 kil. N.-O. de Beaune; 1,154 hab. Grains et toiles.

BLIN (SAINT-), anc. *Britinniaca Curtis*, ch.-l. de cant. (Hte-Marne), arr. et à 32 kil. N.-E. de Chaumont; 581 hab. Jadis célèbre prieuré bénédictin.

BLINDHEIM, v. de Bavière. *V.* BLENHEIM.

BLOCH (Marc-Eliézer), médecin et naturaliste célèbre, juif de naissance, né à Anspach en 1723, m. en 1799, exerça son art à Berlin. La science lui doit *l'Histoire naturelle générale et particulière des poissons*, Berlin, 1785, 12 vol. in-4°, en allemand, trad. en français par Lavaux, en 12 vol. in-fol. Cette traduction, réimprimée en 1795 avec 432 planches enluminées, forme un des plus beaux ouvrages d'histoire naturelle. On a encore de Bloch un *Traité sur la génération des vers des intestins et sur les moyens de les détruire*, Berlin, 1782, in-4°. F.

BLOCKSBERG. *V.* BROCKEN.

BLOCUS CONTINENTAL. Grande mesure politique de Napoléon Ier, prise par décret rendu à Berlin, le 21 nov. 1806, et déclarant les îles Britanniques en état de blocus; tout commerce, toute correspondance interdits avec ces îles; toute marchandise en provenant, de bonne prise; tout sujet de l'Angleterre trouvé dans les pays occupés par les Français ou leurs alliés, prisonniers de guerre; enfin, tous les ports de l'Empire français ou de ses alliés, c.-à.-d. alors, la Hollande, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, fermés aux bâtiments venant directement de l'Angleterre ou de ses colonies. Ce décret gigantesque ne fut qu'une représaille, car le cabinet de Londres venait de déclarer en état de blocus tous les ports du continent, depuis Brest jusqu'à l'Elbe, avec exclusion des bâtiments neutres. L'Angleterre s'était arrogé un droit exorbitant, tyrannique, contraire à la loi commune des nations, et digne des premiers âges de la barbarie. Napoléon voulait, en étouffant le commerce des Anglais et ne lui laissant aucun débouché sur le continent, les contraindre à la paix, et à respecter la liberté des mers. Déjà, vers la fin de 1810, l'Angleterre souffrait excessivement, et sans nos désastres de 1813 et 1814, elle aurait succombé sous les effets de ce blocus, fondé en droit politique comme en droit naturel. C. D—Y.

BLOEMAERT (Abraham), peintre de l'école flamande, né en 1565 à Gorcum, m. en 1647, réussissait dans le paysage, et entendait bien le coloris. On cite de lui une grande toile historique, *la Mort des fils de Niobé*.

BLOEMAERT (Corneille), fils du précédent, graveur, né à Utrecht en 1603, mort à Rome en 1680. Il vint à Paris en 1630. Ses morceaux les plus estimés sont une *Sainte Famille* d'après Annibal Carrache, *Méléagre* d'après Rubens, une *Adoration des bergers* d'après le Cortone. Il a fondé une école célèbre, d'où sortirent Natalis, Poilly, etc. Son burin se distinguait par la douceur des transitions, la diversité et la mollesse des tons.

BLOEMEN (Jean-François VAN), peintre, né à Anvers en 1656, m. à Rome en 1740. On ignore quel maître lui donna des leçons. Jeune encore, il visita l'Italie, et se fixa dans la ville de Rome, qu'il ne quitta plus. Il étudiait tour à tour les paysages des environs et les tableaux des grands maîtres qu'ils avaient inspirés. Son premier style ressemble à celui de Van der Kabel, et son dernier à la manière du Poussin. Mais la nature lui servait surtout de modèle : les sites de Tivoli et des alentours obtinrent constamment sa préférence. Il inondait ses tableaux de lumière; le port élégant de ses arbres, leur feuillage léger, les vapeurs qui baignent ses lointains, caractérisent encore son exécution. Il rendait aussi très-bien les cascades et leur poétique brouillard. On le surnomma *l'Orizzonte*, à cause de l'habileté extraordinaire qu'il déployait dans ses perspectives. On loue aussi la pureté de son dessin et l'harmonie de sa couleur. Le Musée du Louvre a de lui 6 tableaux. A. M.

BLOIS, *Blesæ*, *Blesum*, ch.-l. du département de Loir-et-Cher, à 178 kil. S.-S.-O. de Paris par le chemin de fer de l'Ouest, par 47° 35′ 21″ lat. N., et 1° 0′ 2″ long. O.; évêché suffragant de Paris; tribunaux de 1re inst. et de commerce, Bourse de commerce, bibliothèque, collége, école normale primaire; dépôt d'étalons. 14,515 hab. Blois est bâti en amphithéâtre sur la rive dr. de la Loire, sur le penchant d'un coteau. Elle se divise en haute et basse ville : la haute ville, partie la plus ancienne, est mal bâtie; beaucoup de ses rues sont inaccessibles aux voitures. La basse ville se compose d'un beau quai le long de la Loire. Un grand pont de pierre, bâti en 1717, la met en communication avec l'un des faubourgs. On remarque, dans la haute ville, le château, la cathédrale, bâtie par Mansard, le palais épiscopal, bâti par Gabriel, la préfecture, de belles promenades, un aqueduc romain. Comm. de vins, eaux-de-vie, vinaigres, bois, jus de réglisse. Patrie de Louis XII, de Papin, dont on y voit la maison, et de Jean Bernier. — Blois, anc. cap. du Blaisois, fut d'abord gouvernée par des comtes; le duc d'Orléans, qui fut depuis Louis XII, l'acheta en 1491; il fit reconstruire la partie E. du château, qui devint le séjour favori des rois de France, jusqu'à Henri III. François Ier l'augmenta de toute la partie septentrionale. Les États-Généraux s'y assemblèrent deux fois : en 1576 (l'édit de pacification y fut révoqué, et Henri III, ne pouvant s'opposer à la Ligue, s'en déclara le chef) et en 1588 (c'est pendant cette session qu'Henri III fit assassiner dans une des salles du château le duc de Guise et son frère). En 1619, Marie de Médicis, prisonnière au château de Blois, s'en échappa la nuit. Blois fut donnée à Gaston d'Orléans, qui entreprit de reconstruire entièrement le château; heureusement il ne put achever son œuvre, qui eût détruit toutes les admirables constructions de François Ier et de Louis XII. En 1814, lors de l'invasion étrangère, l'impératrice Marie-Louise et le conseil de régence se retirèrent dans cette ville. L'aile du château bâtie par François Ier a été récemment réparée avec une grande perfection par M. Duban. Le reste du château sert de caserne.

BLOIS (le), *pagus Blesensis*, petit pays de l'anc. Lorraine, où se trouvaient Broussey-en-Blois, Nives-en-Blois, Rozières-en-Blois (Meuse).

BLONDEL, poëte du XIIe siècle, né à Nesle en Picardie, s'attacha à Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, et devint son favori. L'anecdote d'après laquelle il aurait retrouvé le prince captif, en chantant ses romances dans toutes les parties de l'Allemagne, n'a rien d'authentique; elle a fourni à Sedaine le sujet d'un opéra-comique. Les chansons de Blondel, conservées à la Bibliothèque impériale et à celle de l'Arsenal à Paris, ne justifient pas la célébrité que cet opéra lui a donnée.

BLONDEL (Robert), poëte, historien et moraliste, né vers 1390 dans la Normandie, d'une famille noble du pays, mort en 1461. Il s'éloigna de cette province, lorsque le roi d'Angleterre Henri V s'en empara, en 1415. Reçu maître ès arts à Orléans ou à Angers, il publia en 1420 la *Complainte des bons Français*. A l'époque où il écrivit *l'Oratio historialis*, 1449, il était précepteur de François, comte d'Étampes, fils de Richard de Bretagne et de Marguerite d'Orléans, et qui devint duc de Bretagne en 1458. On a aussi de lui ms., *l'Assertio Normanniæ*, faite par l'ordre de Charles VII en 1460. Blondel fut encore précepteur de Charles, duc de Berry et de Guienne, 2e fils de Charles VII. Il traduisit enfin pour la reine Marie d'An-

jou les *Douze périls d'enfer*, ms. à la Bibliothèque impériale de Paris. A. G.

BLONDEL (François), architecte français, né en 1618 à Ribemont, m. en 1686. Il commença par voyager en Suède, Laponie, Allemagne, Italie et Égypte, fut chargé d'une négociation importante à Constantinople, puis nommé professeur de mathématiques du Dauphin, professeur de belles-lettres au Collége de France, et ne devint architecte que par occasion : ses talents pour l'architecture se révélèrent en 1665, époque où il fut chargé de construire un pont sur la Charente. En 1669, le roi ordonna que les monuments de Paris seraient désormais exécutés sur les plans de Blondel ; c'est ainsi qu'il exécuta les portes St-Antoine et St-Bernard, auj. détruites, et qu'en 1680 il éleva la porte St-Denis, dont les inscriptions mêmes sont de lui, les sculptures de Girardon et de Michel Anguier. On lui doit aussi la Corderie de Rochefort. Blondel entra à l'Académie des Sciences en 1669, devint directeur et professeur de l'Académie d'architecture créée en 1671. Il a publié : *Comparaison de Pindare et d'Horace*, 1673, in-12; *Cours d'architecture*, in-fol., 1675, réimp. en 1698, 2 vol. in-fol., excellent ouvrage; *Résolution des quatre principaux problèmes d'architecture*, in-fol., 1673; *Histoire du calendrier romain*, in-4°, 1682; *l'Art de jeter les bombes*, in-4°, 1683; *Nouvelle manière de fortifier les places*, in 4°, 1683 : ces deux derniers ouvrages lui valurent le grade de maréchal de camp; *Cours de mathématiques... enseignées au Dauphin*, 2 vol. in-4°, 1683.

BLONDEL (Jacques-François), architecte, neveu du précédent, né à Rome en 1705, m. en 1774. On lui doit l'hôtel de ville, le palais épiscopal et le portail de la cathédrale de Metz; le palais archiépiscopal de Cambrai. Il professa l'architecture à Paris avec le plus grand succès, et composa des ouvrages très-estimés, qui sont : *Architecture française*, 1772, 4 vol. in-fol.; *Cours d'architecture civile*, 1771-73, 9 vol. in-8° dont 3 de planches, ouvrage terminé par Patte (*V. ce nom*); *De la distribution des maisons de plaisance*, 1737, 2 vol. in-4°. Blondel grava lui-même plusieurs planches de son *Cours d'architecture*. Quoique loin de son oncle pour le génie, il a conservé dans les arts une place très-distinguée.

BLONDEL (Merry-Joseph), peintre d'histoire, né à Paris en 1781, m. en 1853. Élève de Regnault, il remporta le grand prix en 1803, et fut reçu à l'Institut en 1832 en remplacement de Lethière. Ses plus belles œuvres sont : *Philippe-Auguste à Bouvines*, 1819, dans la galerie du Palais-Royal; *la Chute d'Icare* et *Eole déchaînant les vents contre la flotte troyenne*, dans le grand escalier du musée du Louvre; le plafond de la salle de Henri II et celui de la grande salle du conseil d'État, au Louvre; *la Justice qui protége le Commerce*; 6 bas-reliefs en grisailles, d'un grand effet, à la Bourse de Paris; le salon de la galerie de Diane à Fontainebleau; *Homère dans Athènes* et *Zénobie sur les bords de l'Araxe*, au Luxembourg; *la Remise de Ptolémaïs à Philippe-Auguste*, à Versailles.

BLOOMFIELD (Robert), poëte anglais, né à Honington (Suffolk) en 1766, m. à Shefford en 1823, fut cordonnier. Il composa *le Valet de fermier*, comparé par certains critiques aux *Saisons* de Thompson, des *Contes et Chansons champêtres*, 1802, l'*Histoire du chapeau neuf du petit Davy*, trad. par T.-P. Bertin, 1818. *Le Valet de fermier* a été traduit par E.-F. Allard, 1800.

BLOSSEVILLE-BONSECOURS, vge (Seine-Infér.), arr. et à 3 kil. S.-E. de Rouen, sur une hauteur qui domine la rive dr. de la Seine; 1242 hab. Remarquable église, Notre-Dame, en style gothique, de construction récente; lieu de pèlerinage très-fréquenté.

BLOUET (Guillaume-Abel), architecte, né en 1795 à Passy (Seine), m. en 1853, fils d'un artisan, et lui-même ouvrier mécanicien. Il entra à 18 ans dans l'atelier de l'architecte Delespine, remporta le grand prix d'architecture, 1821, alla à Rome, d'où il envoya, 1826, la *Restauration des thermes d'Antonin Caracalla*, beau et savant travail, avec 10 pl. au trait, gr. in-fol., Paris, 1828-30. Il dirigea la partie artistique de l'expédition de Morée, 1829, sur laquelle il publia : *Architecture, sculpture, inscriptions et vues du Péloponnèse*, Paris 1831-39, in-fol. Envoyé en Amérique, 1836, pour y étudier les pénitenciers, il publia à son retour : *Rapports sur les pénitenciers des États-Unis*, Paris, 1837, in-fol., 14 pl. contenant les plans généraux des principales prisons d'Amérique. Cet ouvrage le fit nommer inspecteur général des prisons de France. Il a encore donné : *Projet de prison cellulaire pour 585 condamnés, précédé d'observations sur le système pénitentiaire*, Paris, 1843, in-fol., 6 pl. Blouet fut chargé de terminer l'Arc de triomphe de l'Étoile, à Paris, 1831, devint directeur des travaux du palais de Fontainebleau, 1840, et professeur à l'école des Beaux-Arts de Paris, 1846; il revisa l'*Art de bâtir* de Rondelet, et le compléta par un supplément, Paris, 1847, 2 vol. in-4°, 100 pl., fut nommé membre de l'Institut, 1850. *V. Notice sur Blouet*, par Halévy, Paris, 1856. C. D.—Y.

BLOUNT (Charles), déiste anglais, né en 1654, m. en 1693, publia un exposé des opinions des Anciens sur l'état de l'âme après la mort, dans un livre intitulé *Anima mundi*, 1769, qui excita de grands scandales.

BLUCHER (Gebhard-Leberecht de), prince de Wahlstadt, feld-maréchal-général de Prusse, né le 16 déc. 1742 à Rostock en Mecklembourg, m. le 12 sept. 1819. A l'ouverture de la guerre de Sept Ans, il entra au service de la Suède, et fut fait prisonnier par les hussards prussiens du régiment Belling, dont le chef le détermina à passer du côté de la Prusse, 1760. Blucher fut nommé lieutenant de ce même régiment. Mais, après avoir longtemps espéré son avancement au grade de chef d'escadron, et voyant enfin un autre officier promu à sa place, il demanda et obtint son congé, 1772. Plus tard il supplia le roi plusieurs fois de le réintégrer, mais en vain. Après la mort de Frédéric II seulement, ses vœux furent exaucés. Dans les campagnes de 1793 et 1794, il se montra excellent officier de cavalerie. Après la bataille d'Auerstædt, en 1806, il suivit le corps du prince Hohenlohe, qu'il seconda cependant très-mal, par antipathie pour cet incapable général, circonstance qui a contribué beaucoup à amener la capitulation de Prenzlau. Dans les campagnes de 1812 et 1813, il commanda en chef l'armée prussienne et un corps d'armée russe, gagna les batailles de la Katzbach et de Leipsick, entra en France en 1814, fut vainqueur à la Rotthière, à Laon et à Montmartre, et pénétra le 31 mars dans Paris. Le roi le créa alors prince de Wahlstadt. Dans la campagne de 1815, il perdit la bataille de Ligny, où il faillit être fait prisonnier. A Waterloo, il vint au secours du duc de Wellington, décida ainsi l'issue douteuse de la bataille, et fit ensuite sa seconde entrée à Paris. Après la paix, il se retira sur ses terres en Silésie. Officier très-actif, la rapidité de ses mouvements lui avait fait donner le sobriquet de maréchal *vorwærts* (en avant). On lui a élevé des monuments à Rostock, à Berlin et à Breslau. En 1842 le régiment de hussards, dont il avait été le chef, a reçu le nom de hussards de Blucher, ainsi que l'ancien uniforme rouge. E. S.

BLUCHER, v. Prusse. *V.* BUDERICH.

BLUDENZ, petite v. d'Autriche (Tyrol), située à la base S.-O. du Katzenkopf, et dominée par le vieux château de la famille Sternbach; à 32 kil. S. de Brégenz, sur la rive dr. de l'Ill; 1,900 hab.

BLUM (Robert), agitateur politique, né à Cologne en 1807, m. en 1848, traversa les positions les plus obscures avant de devenir rédacteur du *Dictionnaire théâtral*, Altenbourg et Leipsick, 1839-42, 7 vol. Engagé de bonne heure dans les sociétés politiques, il fonda à Leipsick, en 1840, l'*Association de Schiller* et écrivit les *Feuilles patriotiques saxonnes*, fut un des zélés partisans du mouvement catholico-allemand en 1845, établit en 1847 une librairie qui publia l'*Arbre de Noel*, biographies des libéraux allemands, et se mit à la tête de la démocratie saxonne en 1848. Envoyé aux assemblées de Francfort et de Leipsick, il fit preuve d'un certain talent oratoire, mais d'insuffisance comme homme d'État. Il prit part aux événements de Vienne, fut pris et fusillé par les Autrichiens, le 9 nov.

BLUMAUER (Aloys), poete allemand, né à Steier en Autriche en 1755, m. à Vienne en 1798, faisait partie de la Compagnie de Jésus; après la suppression de son ordre, il se mit à la tête d'une librairie. Il a composé une *Enéide travestie*, Vienne, 1784, 3 vol., ouvrage fort répandu en Allemagne, et plein de verve satirique, mais parfois gâtée par des trivialités de mauvais goût. Il est aussi l'auteur d'une tragédie estimable, *Erwin de Steinheim*, et de diverses *Poésies* publiées par Müller, Leipsick, 1801.

BLUMENBACH (Jean-Frédéric), célèbre naturaliste, né à Gotha en 1752, m. en 1840. Élève de l'Université d'Iéna, docteur en médecine en 1775, professeur à Gœttingue, en 1776, il s'occupa d'histoire naturelle, d'anatomie comparée, de physiologie et d'histoire de la médecine. Dans son livre *De generis humani varietate nativâ*, 1775 et 1794, in-4°, il divise l'espèce humaine en cinq races : la caucasienne, la mongole, la nègre, l'américaine et la malaise; classification établie sur l'étude du crâne dans ses *Decades VIII craniorum diversarum gentium*, 1790-1828, in-4°. Bien avant Cuvier, il avait rattaché l'histoire naturelle à l'anatomie comparée, pensant qu'on ne peut connaître la nature et les affinités des animaux que par l'étude de leur structure intérieure. Cette étude l'amena à

publier un *Manuel d'anatomie comparée*, 1805 et 1815, in-8°. Dans son *Specimen physiologiæ comparatæ*, 1787 et 1789, in-4°, il compara les animaux à sang chaud et à sang froid, ovipares et vivipares, et fit une multitude d'observations neuves. Son *Manuel d'histoire naturelle*, trad. en franç. par Artaud, Metz, 1803, 2 vol. in-8°, est un livre élémentaire auj. insuffisant. La médecine lui doit : *Institutiones physiologicæ et pathologicæ*, 1787 et 1798, 2 vol. in-8°; *Introductio ad historiam medicinæ litterariam*, 1786, in-8°; *Bibliothèque médicale*, 1793-95, 3 vol. in-8°. Blumenbach était associé de l'Institut de France. *V.* son *Eloge* par M. Flourens, 1847.

BLYTH, v. d'Angleterre (Nottingham), à 40 kil. N. de Nottingham; 3,700 hab. Autrefois prieuré de bénédictins.

BLYTH (SOUTH-), v. et port d'Angleterre (Northumberland), sur le Blyth, à 19 kil. N.-E. de Newcastle, 2,000 hab. Chantiers de construction. Commerce avec la France.

BOABDIL ou ABOU-ABDALLAH, dernier roi maure de Grenade, dépouilla de l'autorité son père Mulei-Hassem en 1481. Vaincu et pris par les troupes de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille, il se reconnut tributaire. Une agression sur le territoire des chrétiens amena une nouvelle guerre : Grenade fut prise en 1492. Boabdil versait des larmes, en contemplant du haut d'une colline cette ville qu'il fallait quitter : « Pleure comme une femme, lui dit sa mère Ayescha, le trône que tu n'as pas su défendre en homme. » La colline a conservé le nom de *Soupir du Maure*. Boabdil ne put se résigner à vivre en sujet dans un pays où il avait été roi : il passa en Afrique, et périt en combattant pour le roi de Fez contre celui de Maroc. B.

BOADICÉE, reine des Icènes, peuple du N.-O. de l'anc. Angleterre; son mari, en mourant, déclara les Romains ses héritiers, mais elle souleva son peuple, et prit Camalodunum; battue par Suetonius Paulinus, 61, elle mourut de chagrin ou s'empoisonna. A. G.

BOAGRIUS ou MANES, fleuve et torrent de l'anc. Locride, va se jeter à Thronium dans le golfe Maliaque; auj. *Terremoto*.

BOAISTUAU ou BOISTUAU (Pierre), dit *Launay*, littérateur, né à Nantes vers 1500, m. à Paris en 1566. On a de lui : *le Théâtre du monde*, 6 vol., 1584 et suiv., qui traite des misères humaines et de la dignité de l'homme; *les Histoires tragiques*, 1568 et suiv., 7 vol., recueil de nouvelles traduites de Bandello, et auxquelles Belleforest en a ajouté plusieurs : l'une d'elles est l'original de *Roméo et Juliette* de Shakspeare, une autre a servi de canevas à Voltaire pour sa tragédie d'*Artémise*. Boaistuau a aussi extrait de plusieurs auteurs 40 *Histoires prodigieuses*, 1561, 6 vol., augmentées par Claude de Tesserand, R. Heyer, Jean de Marconvelle et Belleforest.

BOANDUS, nom latin de la BOYNE.

BOANIPOUR, v. de l'Hindoustan anglais (présid. de Calcutta), à 40 kil. S.-O. de Porneh. Foire où viennent 100,000 personnes, et où il se fait pour 4,000,000 de roupies d'affaires.

BOARIS, nom anc. d'une petite île de la Sardaigne; auj. *S. Magdalena*.

BOARIUM (FORUM). *V.* FORUM.

BOARMIA, c.-à-d. *qui attelle les bœufs*, surnom de Minerve chez les Béotiens, qui lui attribuaient cette invention.

BOAULIA. *V.* BAULI.

BOA-VISTA, c.-à-d. *Bonne-vue*, île du groupe des îles du Cap-Vert, la plus orientale et la première vue par les Portugais lors de la découverte de cet archipel en 1450; 9,000 hab.

BOBBIO, *Bobium*, v. du roy. d'Italie, à 60 kil. N.-E. de Gênes, sur la Trebbia. Evêché suffragant de Gênes; 4,523 hab. Elle fut cédée par l'Autriche en 1743. Elle s'est formée autour du célèbre monastère fondé en 612 par St Colomban, abbé de Luxeuil; arrond. de la prov. de Pavie.

BOBER, riv. de Prusse; source au village de son nom (Silésie), dans le Riesengebirge; cours de 252 kil. par Liebau, Lœwenberg, Bunzlau, Naumbourg, Bobersberg et Crossen, où elle se joint à l'Oder (rive g.).

BOBIUM, v. forte de l'anc. Italie, chez les Ligures, sur la Trébie; auj. *Bobbio*.

BOBR ou BOBRA, riv. de la Russie d'Europe; source près de Grodno; cours navigable de 820 kil.; tombe dans le Narew, près de Wizna.

BOBROUISK, v. forte de la Russie d'Europe, dans le gvt et à 161 kil. S.-E. de Minsk, sur la Bérézina; station des paquebots à vapeur qui parcourent le Dnieper et la Bérézina; 10,222 hab. Les Français l'assiégèrent vainement en 1812.

BOCAGE (LE), petit pays de la Basse-Normandie, ch.-l. Vire; compris auj. dans le dép. du Calvados. C'est de là que le linge ouvré qui se fait dans cette région s'appelle *bocage*. — Pays de l'anc. Poitou, où se trouvaient Clisson, Maulevrier, Tiffauges; auj. dans le dép. de la Vendée. Il est célèbre par le rôle que jouèrent ses habitants, dans les guerres civiles de la fin du siècle dernier. Les bois et les taillis, d'où il tira son nom, ont disparu, et le pays est sillonné de routes stratégiques.

BOCAGE, terme géographique. *V.* BOSC.

BOCAGE (BARBIÉ DU). *V.* BARBIÉ.

BOCANA SILVA, nom latin de BUCHAU, v. de Wurtemberg.

BOCCA-DI-LUPO, c.-à-d. *gueule de loup*, nom moderne du défilé des Thermopyles.

BOCCACE (Giovanni BOCCACCIO, dit), célèbre auteur italien, dont la famille était originaire de Certaldo en Toscane, naquit en 1313, d'une union illégitime, à Paris, où son père était venu pour des affaires de commerce, et m. à Certaldo en 1375. N'ayant aucun goût pour le négoce, il étudia, malgré sa famille, le droit, le latin et le grec; la vue des triomphes de Pétrarque à Naples, où on l'avait placé chez un marchand, fit décidément de lui un littérateur et un poëte. Après la mort de son père, il se fixa à Florence, et cette ville lui confia plus d'une fois des missions diplomatiques. Il avait fait beaucoup de vers italiens dans sa jeunesse; il les brûla lorsqu'il eut vu ceux de Pétrarque. Il composa dans l'âge mûr la *Théséide*, épopée en 12 chants et en octaves sur l'amour d'Archytas et de Palémon pour l'Amazone Émilie au temps de Thésée, où l'on trouve le premier exemple de l'*ottava rima*; et ensuite *Il Filostrato*, sur les amours de Troïle et de Chryséis, plein de réminiscences homériques. Dans la *Vision amoureuse*, poëme en *terza rima*, il feint que le triomphe de la Sagesse, de la Gloire, de la Richesse, de la Fortune et de l'Amour, s'offre à ses yeux dans le temple de la Félicité. Le *Nimfale Fiesolano* est consacré à déplorer les amours infortunées d'Africus et de Menzola. Tous ces poëmes valent plus par le style que par la conception. Mais la prose devait être pour Boccace un meilleur titre de gloire. Dans le *Filocopo*, il raconte avec un peu de prolixité et d'emphase les aventures chevaleresques de Florio et de Blanchefleur; l'*Amorosa Fiammetta* est un autre roman, où l'on pense qu'il s'est mis lui-même en scène; le *Corbaccio* ou *Labyrinthe d'amour* est une diatribe violente contre les femmes; dans *Admète*, pastorale mélangée de prose et de vers, sept nymphes de l'ancienne Etrurie racontent leurs amours. Le chef-d'œuvre de Boccace est le *Décaméron*, recueil de cent nouvelles, où Shakspeare, La Fontaine, Voltaire, Chaucer et Dryden ont puisé; il le composa, dit-on, sur la demande de la fille de Robert, roi de Naples, celle qu'il appelle Fiammetta, et sur celle de la reine Jeanne. Le *Decaméron*, peinture fidèle des mœurs licencieuses de l'époque et surtout du pays, fut pour la prose italienne ce qu'étaient la *Divine comédie* et les sonnets de Pétrarque pour la poésie : la langue prit des mouvements variés, du nombre, de la grâce; elle devint riche, abondante, harmonieuse : l'épisode de la peste de Florence a été souvent comparé à la peste d'Athènes décrite par Thucydide. La nouvelle de *Griselidis*, chef-d'œuvre du genre, a été imitée dans toutes les langues. Boccace, grand admirateur du Dante, a écrit sa *Vie*; nommé le 1er à la chaire que les Florentins fondèrent pour l'interprétation de la *Divine comédie*, il avait entrepris un commentaire de ce poëme que la mort l'empêcha d'achever, mais dont une partie a été publiée à Naples, 1724. On doit aussi le compter parmi ceux qui ranimèrent en Italie le goût des lettres anciennes : il entretint pendant 3 ans Léonce Pilate de Thessalonique, afin d'expliquer avec lui l'*Iliade* et l'*Odyssée*; il dépensa sa fortune à faire copier des mss. grecs et latins. Parmi les traités qu'il composa en latin, on distingue : *De genealogiâ Deorum*, le plus ancien recueil des notions mythologiques éparses dans les écrits des anciens; *De montium, sylvarum, lacuum, fluviorum, stagnorum et marium nominibus*; *De casibus virorum et feminarum illustrium*; *De claris mulieribus*, etc. On a aussi 16 églogues, dans les *Bucolicorum auctores*, Bâle, 1546, in-8°. La meilleure édition complète de Boccace est celle de Florence, 18 vol. in-8°, 1827 et suiv. Plusieurs de ses ouvrages ont été trad. en français : la *Généalogie des Dieux* et le *De casibus virorum*, par Claude Wittard, Paris, 1578, in-8°; le *De claris mulieribus*, par Ant. Ridolfi, Lyon, 1551; la *Théséide*, par D. C. C., Paris, 1597; le *Nimfale Fiesolano*, par Guercin du Crest, Lyon, 1556; le *Filocopo*, par Sevin, Paris, 1542, et par Jacques Vincent, Paris, 1554; l'*Amorosa Fiammetta*, par Chappuys, Paris, 1585; le *Labyrinthe d'amour*, par Belleforest, Paris, 1571; le *Décaméron*, par Ant. Le Maçon, Paris, 1545; par Sabatier de Castres, 1779; par Mirabeau, 1802. B.

BOCCAGE (Marie-Anne Lepage, femme Fiquet du), poëte, née à Rouen en 1710, m. en 1802. Veuve de bonne heure, elle alla se fixer à Paris, et se rendit bientôt célèbre. Voltaire et Fontenelle prônèrent ses œuvres; elle fut reçue aux Académies de Rouen, de Lyon, de Bologne, de Padoue et de Rome. Elle a laissé de faibles imitations du *Paradis perdu* de Milton, et de la *Mort d'Abel* de Gessner; un poëme en 10 chants, *la Colombiade*; une tragédie, *les Amazones*, et des lettres intéressantes adressées à sa sœur, Mme Duperron, pendant ses voyages en Italie, en Angleterre et en Hollande. Elle n'a jamais réussi dans ce qui exige de la force et de l'énergie.

BOCCAGE (Manuel-Maria Barbosa du), poëte portugais, d'origine française, né à Sétuval en 1771, m. à Lisbonne en 1805, visita les Indes et la Chine, et fut toujours malheureux. Improvisateur populaire, il a l'harmonie des mots, la science du rhythme et du langage. Dans l'églogue, le sonnet et l'épître, il montre de la sensibilité. Il s'est essayé aussi dans la tragédie. Ses œuvres ont été recueillies. Lisb., 1796-1805, 6 vol. in-12. B.

BOCCALINI (Trajan), auteur satirique italien, né à Lorette en 1556, m. en 1613, fut chargé d'un gouvernement dans les États de l'Église. On a de lui de nombreux écrits contre les Espagnols, des commentaires sur Tacite, Genève, 1669, et les *Nouvelles du Parnasse*, Venise, 1612-3, dont la *Pietra del paragone* (la pierre de touche), Venise, 1615, n'est qu'une sorte d'épisode ou de supplément. Boccalini mêle de l'enjouement à sa satire; ses remarques sont fines et ses critiques judicieuses; son style est plutôt clair et coulant qu'élégant et correct. B.

BOCCANERA, nom d'une illustre famille de Gênes. *Guillaume* Boccanera, quoique patricien, se mit à la tête du parti démocratique, renversa la noblesse, et gouverna, avec le titre de capitaine du peuple, de 1257 à 1262; son orgueil le fit déposer. — Son petit-fils, *Simon* Boccanera, fut le 1er doge de Gênes, 1339. Assiégé dans la ville par les Doria, les Spinola, les Grimaldi et les Fieschi exilés, 1347, il se réfugia à Pise, et ne put ressaisir le pouvoir qu'en 1356. Sous son administration, les Génois soumirent l'île de Chio, et repoussèrent les Tartares qui avaient attaqué la colonie de Caffa. — *Gilles* Boccanera, frère de Simon, secourut avec une flotte Alphonse XI, roi de Castille, contre les Maures, gagna deux batailles en vue de Gibraltar, contribua à la prise d'Algésiras, 1344, et fut nommé amiral de Castille et comte de Palma. Sous le roi Henri II, il battit une flotte portugaise à l'embouchure du Tage; puis il vainquit, pour le compte de la France, les Anglais près de La Rochelle, 1372. — *Baptiste* Boccanera, fils de Simon, poussa à la révolte les Génois qui s'étaient donnés à Charles VI, roi de France, et fut décapité par ordre du maréchal Boucicaut, 1401. B.

BOCCHERINI (Luigi), compositeur de musique, né à Lucques en 1740, m. à Madrid en 1806. Il passa presque toute sa vie à la cour d'Espagne, qui le laissa cependant mourir dans un état voisin de la misère. Ses compositions instrumentales, remplies de simplicité naïve et de mélancolie, font pressentir l'arrivée d'Haydn. Il fut le premier qui donna un caractère fixe au trio, et il servit de modèle à Cramer, Pugnani et Viotti; dans le quatuor, il fut suivi par Pleyel, Haydn, Mozart et Beethoven; dans le quintette, il n'a de rival que Mozart. Son *Stabat* à 3 voix, d'un caractère éminemment religieux, a fait dire que, si Dieu voulait entendre de la musique, il choisirait celle de Boccherini. Les compositions qu'il a fait graver forment 58 œuvres. *V.* une notice sur sa vie et ses ouvrages par L. Picot, Paris, 1851. B.

BOCCHETTA (la) ou *la Boquette*, défilé des Apennins conduisant de la Lombardie vers Gênes, et protégé par 3 redoutes; des routes de Novi à Gênes et de Gênes à Alexandrie y passent. On a de là une vue admirable.

BOCCHORIS, roi d'Égypte, d'une époque incertaine; il donna des lois à son pays et favorisa le commerce. Les uns voient en lui le Pharaon qui permit aux Hébreux de quitter l'Égypte; les autres le confondent avec l'aveugle Anysis, qui fut dépossédé par Sabacon, roi d'Éthiopie, au VIIIe siècle av. J.-C. Il eut une telle réputation de sagesse dans l'antiquité, que, pour désigner une sentence juste, on disait : « Voilà un jugement de Bocchoris. » B.

BOCCHUS, roi de Mauritanie, prit les armes pour soutenir son gendre Jugurtha contre les Romains. Deux fois vaincu par Marius, il traita avec Sylla, questeur de ce général, 106 av. J.-C. Pour prix de l'extradition de Jugurtha, il reçut le pays des Massésyliens.

BOCCONE (Paolo), célèbre naturaliste sicilien, né à Palerme en 1633, m. en 1704. Il parcourut l'Italie, la France, la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre, pour rechercher des plantes et entrer en relation avec les savants, fut professeur à Padoue, et finit par entrer, sous le nom de Silvio, dans l'ordre de Cîteaux. Son principal ouvrage est intitulé : *Icones et descriptiones variarum plantarum Siciliæ, Melitæ, Galliæ et Italiæ*, Lyon et Oxford, 1674, in-4°, 52 planches.

BOCCONIO (Marino), conspirateur vénitien. Voyant le grand conseil de Venise incliner vers une aristocratie héréditaire, il trama un complot pour rétablir l'ancienne égalité, et périt avec ses complices, en 1299, grâce à la vigilance du doge Pierre Gradenigo.

BOCHART (Samuel), ministre protestant et savant orientaliste, neveu par sa mère du célèbre Pierre Dumoulin, né à Rouen en 1599, m. en 1667, d'une attaque d'apoplexie, en disputant dans l'Académie de cette ville avec le docte Huet. Il alla d'abord à Stockholm, où il avait été appelé par une lettre écrite de la main de la reine Christine. Il y resta peu de temps. De retour en France, il fut nommé pasteur de l'Église réformée à Caen. Il fit quelques ouvrages de controverse qui sont oubliés; mais sa *Géographie sacrée*, 1646 (1re édit.), et Leipsick, 1793-96, 3 vol. in-4°, tient toujours un rang distingué parmi les ouvrages où l'érudition étonne autant qu'elle instruit. Sa grande science dans les idiomes de l'Orient finit par l'aveugler lui-même au point qu'il donnait puérilement des étymologies hébraïques, syriaques ou arabes, à la plupart des mots des autres langues. Ses œuvres complètes ont été imprimées à Leyde en 1712, 3 vol. in-fol. C. N.

BOCHART DE SARON (J.-B.-Gaspard), premier président au parlement de Paris, né dans cette ville en 1730, m. sur l'échafaud en 1794, était de la même famille que le précédent. Habile mathématicien et astronome distingué, membre de l'Académie des Sciences en 1779, il fit imprimer à ses frais le bel ouvrage de Laplace, *Théorie du mouvement elliptique et de la figure de la terre.*

BOCHNIA, v. des États autrichiens (Cracovie), à 28 kil. E. de Wielicza; 6,000 hab. Ancien ch.-l. de cercle. Riches mines de sel gemme connues depuis le XIIIe siècle.

BOCHOLT, v. des États prussiens (Westphalie), à 70 kil. O. de Munster, sur l'Aa; 4,400 hab. Belle église gothique; château des princes de Salm-Salm. Usines à fer aux environs; victoire de Charlemagne sur les Saxons, 779.

BOCHTOR (Ellious), orientaliste égyptien, né à Syout en 1784, m. à Paris en 1821. Il vint en France après l'expédition d'Égypte, et enseigna l'arabe à l'école des langues orientales. Le *Dictionnaire arabe et français* qu'il avait rédigé a été publié par M. Caussin de Perceval, 1828, 2 vol. in-4°.

BOCK (Jérôme), nommé aussi *Tragos*, traduction de son nom en grec, *Lebouc* en français, né en 1498 à Heidesbach dans le bas Palatinat, m. en 1554. Après avoir été maître d'école à Deux-Ponts, il se fit recevoir médecin. Ayant embrassé la réforme de Luther, il devint ministre et prédicateur évangélique à Hornbach. Les troubles religieux l'obligèrent de se retirer à Saarbruck, où il devint médecin du comte de Nassau : au bout de deux ans, il put revenir à Hornbach. Avant lui, on ne connaissait les plantes que par les noms qu'on trouvait dans les livres, ou par la tradition; on les classait par ordre alphabétique. Bock, voulant étudier la nature, parcourut les Ardennes, les Vosges, le Jura, la Suisse, les bords du Rhin, et rapporta une riche moisson de plantes de toute espèce. Il examina, compara, fit des rapprochements, et jeta les premiers fondements d'une méthode naturelle; on trouve, dans ses classes, des groupes déjà bien étudiés, tels que les labiées et presque toutes les crucifères. Ses descriptions sont parfois obscures, les détails scientifiques souvent noyés dans un luxe d'érudition trop recherchée; il a peut-être mis une trop grande importance à rapprocher les végétaux de l'Allemagne de ceux de la Grèce, décrits par Dioscoride et Théophraste; mais, malgré ces défauts, il ne doit pas moins être regardé comme un des pères de la botanique. Son livre, qui parut d'abord sous le titre de *Nouvel herbier des plantes qui croissent en Allemagne*, 1539, in-f°, Strasbourg, reçut ensuite des accroissements considérables. La meilleure édition est celle de 1595. Les figures ont paru à part sous ce titre : *Vivæ atque ad vivum expressæ imagines omnium herbarum*, Strasbourg, 1550, in-4°. Cet ouvrage a été traduit en latin par Kyber sous ce titre : *Hyeronymi Tragi, de stirpium, maximè earum quæ in Germaniâ nostrâ nascuntur*, etc., Strasbourg, 1552, in-4°. F.

BOCKOLD. *V.* Jean de Leyde.

BOCOGNANO, ch.-l. de cant. (Corse), brg situé dans une contrée fertile, arr. et à 28 kil. N.-E. d'Ajaccio, sur la route de Bastia; 2,651 hab. Élève de bétail.

BOCSKAI (Étienne), chef d'une insurrection hongroise

Digitized by Google

contre l'Autriche, de 1604 à 1606. Il refusa le titre de roi que lui offrait le sultan Achmet I^er^; mais il obtint de l'empereur Rodolphe, par la médiation de l'archiduc Mathias, la paix de Vienne, qui assurait à la Hongrie la liberté des cultes.

BOCZA, brg de Hongrie, à 18 kil. S.-E. de Werbieze; 1,200 hab. Aux environs, fonderie royale de cuivre de Maluszina.

BODAMI CASTRUM. *V.* BODMANN.

BODE (Jean Elert), astronome, né à Hambourg en 1747, m. à Berlin en 1826. Élève de Busch, il a dirigé pendant 50 ans l'observatoire de cette ville. On connaît sous le nom de *loi de Bode* une loi selon laquelle les intervalles des orbites des planètes vont à peu près en doublant, à mesure que l'on s'éloigne du soleil; elle avait été déjà entrevue par Képler. On a de Bode : un *Manuel d'astronomie*, Berlin, 1822, fort répandu en Allemagne; un *Atlas céleste* en 20 feuilles, où sont marquées les positions de 17,240 étoiles; des *Ephémérides astronomiques* depuis 1776, en 54 vol., continuées par Encke sous le titre d'*Annales astronomiques de Berlin*; des *Considérations générales sur l'univers*, etc.

BODE, riv. d'Allemagne, affluent g. de la Saale; sources dans le Hartz; cours de 165 kil. par Quedlinburg et Groningue. (Saxe prussienne.)

BODEL (Jean), trouvère, vivait vers 1250 à Arras, qu'il dut quitter, atteint de la lèpre, dont il mourut. M. Francisque Michel a publié pour la première fois (Paris, 1839, 2 vol.) sa *Chanson des Saxons*, récit romanesque, spirituel, souvent comique, à la manière de l'Arioste. On a de lui un morceau sur la vie de St Nicolas, évêque de Myre. A. G.

BODEN-SEE, nom allemand du lac de CONSTANCE.

BODENSTEIN, brg d'Autriche. *V.* POTTENSTEIN.

BODILLON. *V.* CHILDÉRIC II.

BODIN (Jean), publiciste, né à Angers en 1530, m. en 1596, étudia le droit et l'enseigna quelque temps à Toulouse. Il vint à Paris, échoua au barreau, et se livra aux sciences et aux lettres. Savant et spirituel, il plut à Henri III, perdit ensuite ses bonnes grâces, et s'attacha au frère du roi, François, duc d'Alençon et d'Anjou. Celui-ci l'emmena dans ses voyages, et Bodin ne put voir sans amour-propre qu'on expliquait à Cambridge l'ouvrage qu'il avait publié sur la *République*, Paris, 1577, in-fol. Député aux États de Blois par le tiers état, il y fit souvent de l'opposition, et perdit une place de procureur du roi qu'il avait à Laon. En 1589, il souleva cette ville contre Henri IV, en détermina plus tard la soumission, et y mourut de la peste. Bodin est le père de la science politique en France, le chef de l'école constitutionnelle et le précurseur de Montesquieu. La *République* (ce mot est pris ici dans son vieux sens, et signifie administration de la chose publique) eut un grand succès dans toute l'Europe. C'est un livre savant, mais peu méthodique. L'opinion de l'auteur est favorable à la monarchie; seulement il réclame l'intervention du peuple en matière d'impôt, et oppose à l'absolutisme les droits de la conscience. Longtemps avant Montesquieu, il avait pensé qu'il faut accommoder les lois aux caractères de la nation, et que ces caractères dépendent beaucoup de la température et de la situation du pays que cette nation habite. Bodin a traduit lui-même en latin son ouvrage, 1586. Parmi ses autres publications figurent la *Démonomanie*, 1581, et le *Theatrum universæ naturæ*, 1596, où il montre une grande foi dans la magie. *V. Bodin et son temps*, par H. Baudrillart, Paris, 1853, in-8°. J. T.

BODIN (Félix), littérateur, né à Saumur en 1795, m. à Paris en 1837, écrivit dans les feuilles périodiques de l'opposition pendant la Restauration. On lui doit la première idée des *Résumés historiques*, dont il commença la publication par un *Résumé de l'histoire de France*, 1821, et un *Résumé de l'histoire d'Angleterre*, 1823. Il écrivit aussi des *Études historiques sur les assemblées représentatives*, 1824. Un fait curieux, c'est que l'éditeur de l'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers ne se chargea de cette œuvre qu'à la condition que Bodin y ferait une préface.

BODINCOMAGUS, nom anc. de *Casal*, v. d'Italie.

BODINCUS ou BODENCUS, nom primitif du Pô.

BODIOCASSES. *V.* BAJOCASSES.

BODIONTICI ou BODIONTII, peuple de l'anc. Gaule narbonnaise, dans les Alpes; cap. Dinia (*Digne*).

BODLEY (Thomas), gentilhomme anglais, né à Exeter en 1544, m. en 1612. Il étudia à Genève, où sa famille, attachée au protestantisme, avait cherché un refuge pendant le règne de Marie Tudor. Sous Élisabeth, il fut chargé de plusieurs ambassades en Danemark, en France et en Hollande. Ayant éprouvé une disgrâce, 1597, il se retira à Oxford. Il légua à l'université de cette ville 24,000 ouvrages précieux qu'il avait réunis; c'est ce qu'on nomme encore aujourd'hui la *Bibliothèque Bodléienne*. Ses lettres ont été publiées par Hearne, sous le titre de *Reliquiæ Bodleianæ*, Lond., 1703, in-8°.

BODMANN, *Bodami Castrum*, vge du grand-duché de Bade, sur le lac de Constance, à 7 kil. S.-S.-E. de Stockach; 850 hab. Vieux château en ruines, où résidaient les lieutenants des rois carlovingiens.

BODMANN-SEE, nom allemand du lac de CONSTANCE.

BODMER (Jean-Jacques), né à Greifensee en 1698, m. en 1783, était fils d'un pasteur, et fit ses études au gymnase de Zurich. A 27 ans, il fut chargé d'enseigner l'histoire de la Suisse, et, dix ans plus tard, 1735, il était membre du grand conseil. Son rôle est considérable dans la littérature allemande; poëte froid, mais critique enthousiaste, il a donné aux lettres une impulsion féconde. C'est lui qui, le premier, aidé de son compatriote et ami Breitinger, combattit l'imitation des écrivains français, et rappela les Allemands à leurs traditions nationales. Il publia les *Minnesinger*, traduisit Milton, fit enfin pour la poésie épique et lyrique ce que Lessing fit plus tard pour le théâtre en popularisant l'étude et l'admiration de Shakspeare. Ses chants, inspirés de la Bible, ses *Poésies patriarcales*, qu'on voulut opposer à la *Messiade* de Klopstock, n'eurent qu'un succès médiocre. Le plus long de ses poëmes, *la Noachide*, 1752, contient quelques gracieux passages idylliques. Ses meilleurs travaux sont la traduction de Milton, qui provoqua les attaques de Gottsched, et amena l'éclatante rupture de la jeune école avec le réformateur littéraire de Leipzig; la collection des *Minnesinger*, publiée avec Breitinger; la *Bibliothèque helvétique*, 1735; les *Lettres critiques*, 1746, et un *Recueil d'anciennes poésies anglaises et souabes*, 1780. S. R. T.

BODMIN ou BOSUENNA, par. et v. d'Angleterre (Cornouailles), à 376 kil. O.-S.-O. de Londres; manuf. de chaussures; 6,381 hab. Très-florissante sous la domination saxonne, elle fut en 905 le siége d'un évêché transféré depuis à Exeter.

BODOBRIA. *V.* BAUDOBRIGA.

BODONENSIS VALLIS, nom latin du val BENOIT.

BODONI (J.-B.), célèbre typographe, né en 1740 à Saluces, m. en 1813 à Padoue, directeur de l'imprimerie ducale à Parme. On lui doit plusieurs éditions de classiques latins, qui passent à juste titre pour des chefs-d'œuvre de typographie. Il édita aussi les œuvres de Condillac, 1775. La cour d'Espagne, mécontente de quelques passages que contenait cet ouvrage, en demanda la suppression au duc de Parme, qui l'accorda. Heureusement on avait déjà vendu plusieurs exemplaires, qui servirent à la réimpression de *Deux-Ponts*, sous le titre de *Parme*, 1776, 16 vol. in-8°. En 1782, la vente de l'ancienne édition fut permise. Bodoni a donné d'admirables éditions d'Anacréon et d'Homère. Il a laissé un excellent *Manuel typographique*. C—S.

BODONIS VILLARE, nom latin de BADONVILLER.

BODONITZA, anc. *Opus* ou *Thronium?* brg de la Grèce moderne (Béotie), au débouché des Thermopyles; appelé au moyen âge *la Bondenice*; il est voisin du défilé de *Clisoura* ou *la Closure*, à travers lequel on se rend, par le mont Callidrome, de Locride en Doride. Dans l'empire latin de 1204, ce fut le ch.-l. d'un marquisat.

BODOTRIE, *Bodotria æstuarium*, auj. golfe de *Forth*. On place sur ses bords le *Trutulensis Portus*, où aborda Agricola.

BODROG-KERESZTUR, v. de Hongrie (comitat de Zemplin), sur le Bodrog, à 5 kil. N.-O. de Tokai; 4,500 hab. Vins vendus sous le nom de Tokai.

BODROUN. *V.* BOUDROUM.

BODUNNI, anc. peuple de la Grande-Bretagne, appelé *Dobuniens* par Ptolémée; auj. le comté de Worcester, et partie de ceux de Glocester et d'Oxford.

BOË (François de LE), en latin *Sylvius*, anatomiste, né en 1614 à Hanau, m. en 1672. Il fut reçu docteur en médecine à Bâle en 1637, voyagea en Hollande, en France, en Angleterre; s'établit à Amsterdam où il pratiqua la médecine avec succès, et fut nommé professeur de médecine à Leyde en 1658, puis recteur. Il se livra à l'enseignement clinique et à celui de l'anatomie pathologique, mais se laissa aller à des théories empruntées en partie à Van-Helmont. Son système de médecine, entièrement chimique, était fondé sur les propriétés acides, alcalines des humeurs, dont l'*âcreté* était la source de beaucoup de maladies. Comme anatomiste, on lui doit plusieurs découvertes, entre autres celle de l'os lenticulaire; il décrivit mieux que ses devanciers les sinus cérébraux, les ventricules, etc. Il est le premier sur le continent qui ait adopté

les idées de Harvey sur la circulation. Parmi ses nombreux ouvrages, il en est un qui contient tous ses travaux anatomiques ; il est intitulé : *Disputationum medicarum decas*, publié en plusieurs fragments, Leyde, 1659-1660 ; Amsterdam, 1663, in-4°. Ses ouvrages de médecine ont été réunis sous le titre de : *Opera medica*, Amsterdam, 1679, in-4° ; et Genève, 1731, in-fol. D—G.

BOEÆ, v. de l'anc. Grèce, en Laconie, à l'extrémité S., près du promontoire Malée ; fondée par l'Héraclide Bœus ; fit partie du territoire des Eleuthéro-Laconiens ; auj. *Batka*.

BŒBE, v. de l'anc. Thessalie, dans la Pélasgiotide, sur la côte occid. du lac Bœbéis ; auj. *Bio*.

BOÈCE, en latin BOETIUS ou BOETHIUS (Anicius-Manlius-Torquatus-Severinus), philosophe et homme d'État, né à Rome entre 470 et 475, d'une famille illustre, m. en 524, alla finir ses études à Athènes sous Proclus. De retour à Rome, il fut élevé aux premières dignités du palais par Théodoric, roi d'Italie, et nommé trois fois consul dans les années 487, 510 et 511. Administrateur vigilant, il contribua aux réformes opérées par le roi des Ostrogoths ; mais, plus tard, la vengeance de ceux dont il s'était fait des ennemis lui attira la disgrâce du prince, qui, mécontent des courageuses remontrances de Boèce au sujet des persécutions contre les catholiques, le fit emprisonner à Pavie. Impliqué dans un complot, et accusé d'intelligences avec l'empereur grec Justin, Boèce fut condamné à mort, et périt dans d'horribles tortures. Pendant les tristes loisirs de sa prison, il avait composé le traité qui a le plus contribué à sa réputation : *De consolatione philosophicâ*, dialogue en prose et en vers, où l'auteur, parlant de la Providence, s'élève à une grande hauteur de pensées et de sentiments. On a encore de lui plusieurs compositions philosophiques, des traductions avec commentaires des *Traités de dialectique* d'Aristote, un *Commentaire sur les Topiques* de Cicéron, ouvrages qui ont été longtemps adoptés pour l'enseignement scolastique au moyen âge. Il fit aussi des instruments de musique et de mathématiques, dont il envoya quelques-uns à Clotaire, roi de France. On a cru, depuis le VIIIe siècle, qu'il fut chrétien ; mais de nos jours il a été prouvé qu'il vécut et mourut païen. *V.* Judicis, traduction française de la *Consolation philosophique de Boèce*, Paris, 1861, in-8° ; Ch. Jourdain, *De l'origine des traditions sur le christianisme de Boèce*, Paris, 1861, in-4°. Les meilleures éditions des œuvres de Boèce sont celles de Venise, 1491 ; de Bâle, 1570, in-fol. ; de Leyde, *cum notis varior.*, 1671, in-8° ; de Glasgow, 1751, in-4°. Le livre de la *Consolation*, trad. en anglo-saxon par Alfred le Grand, en grec par Maxime Planude, fut aussi commenté par Asser et par St Thomas. Avant M. Judicis, il y en avait des traductions françaises par Jean de Meung en 1483, et par Colesse en 1770. D—T—R.

BŒCLER (Jean-Henri), célèbre érudit, né à Cronheim (Franconie) en 1611, m. en 1692, enseignait l'éloquence dès l'âge de 20 ans, à Strasbourg. La reine Christine lui donna une chaire à l'université d'Upsal, et le nomma son historiographe. Plus tard, il revint enseigner l'histoire à Strasbourg. Ses principaux ouvrages sont : *De jure Galliæ in Lotharingiam*, Strasb., 1663, in-4° ; *Diss. de scriptoribus græcis et latinis*, 1674, in-8°, inséré dans les *Antiq. græcæ* de Gronovius ; *Historia univ. ab orbe condito ad J.-C. nativitatem*, 1680, in-8° ; *Notitia sacri Imperii Romani*, 1681, in-8° ; *Historia univ. IV sæculorum post Christum*, 1699, in-8° ; divers morceaux réunis par J.-A. Fabricius, Strasb., 1712, 4 vol. in-4° ; des éditions annotées d'*Hérodien*, 1641 ; *Suétone*, 1647 ; *Manilius*, 1655 ; *Térence*, 1657 ; *Cornelius Nepos*, 1665 ; *Polybe*, 1666, etc. B.

BOEDROMIA, fêtes en l'honneur d'Apollon chez les anciens Athéniens. On les célébrait le 6e jour du mois Boédromion, anniversaire de la victoire de Thésée sur les Amazones.

BOEDROMION, nom du 3e mois de l'année athénienne, correspondant à la fin d'août et au commencement de septembre.

BOEDROMIOS, c.-à-d. *qui vient en aide*, surnom d'Apollon chez les anciens Athéniens.

BOEHM ou BOEHME (Jacob), appelé aussi *Philosophus Teutonicus*, théosophe célèbre, né en 1575 près de Goerlitz, m. en 1624, était fils d'un paysan. Il apprit d'abord le métier de cordonnier, mais son imagination le poussa à écrire les révélations divines dont il se crut inspiré. Ses nombreux ouvrages trahissent le manque d'éducation scientifique. Les plus remarquables sont : *Aurora, les Trois Principes de l'essence divine, la Triple Vie* (trad. en français par St-Martin). L'édition la plus complète de ses œuvres a été publiée en 10 vol. à Amsterdam, 1730. On a une biographie de Boehm par son disciple Abraham de Frankenberg, 1652. E. S.

BOEHMER (George-Rodolphe), professeur de botanique et d'anatomie à l'université de Wittemberg, né à Liegnitz en 1723, mort en 1803, était élève de Ludwig. Ses ouvrages renferment des vues neuves, et attestent un profond savoir, un rare talent d'observation, un esprit juste et méthodique. Les principaux sont : *Bibliotheca scriptorum historiæ naturalis*, Leips., 1785-9, 9 vol. in-4° ; *Histoire technique des plantes employées ou à employer dans les métiers, les arts et les manufactures*, Leips., 1794, en all. Il y a dans la botanique un genre appelé *Boehmeria*, dans la famille des orties.

BOEHMER (Just-Henning), savant jurisconsulte, né à Hanovre en 1674, m. en 1749, professeur à l'Université de Halle. Ses principaux écrits sont : *Introduction au droit public universel*, en latin, 1709, qui donne l'état du droit public au XIIIe siècle, et que les ouvrages du baron de Wolf et de Vattel ont seuls surpassé ; *Institution du droit canonique*, 1748, où il discute les textes des fameuses *Décrétales*.

BŒHMERWALD, c.-à-d. *forêt de Bohême*, chaîne de montagnes de l'Allemagne centrale, qui s'étend, dans la direction du N.-O. au S.-E., sur la limite de la Bohême et de la Bavière, entre le Fichtel-Gebirge à l'O. et les monts de Moravie à l'E. Elle sépare le bassin de l'Elbe de celui du Danube, et tire son nom des forêts qui la couvrent. Points principaux : le *Gross-Arber*, 1,473 mèt. ; le *Rachelberg*, 1,400 mèt. ; le *Kubani*, 1,330 mèt. ; le *Plœckenstein*, 1,310 mèt. ; le *Dreisesselberg*, 1,200 mèt. ; le *Schwarzenberg*, 1,070 mèt. ; le *Blanskerwald*, 1,050 mèt. L'Eger, la Moldau, la Nab, la Regen, le Chambach, l'Ilz descendent du Bœhmerwald. Sur une longueur de 185 kil., cette chaîne, âpre et inaccessible, ne présente qu'un petit nombre de passages difficiles ; ce sont : les défilés de Frauenberg, entre Pilsen et Nuremberg ; de Waldmünchen, entre Pilsen et Ratisbonne ; d'Eisenstein, entre Pilsen et Passau ; de Philippsreuth, entre Passau et Prague. Un chemin de fer gravit les pentes du Bœhmerwald pour rattacher le Danube à la Moldau. B.

BOEN, ch.-l. de cant. (Loire), arr. et à 12 kil. N. de Montbrison, sur le Lignon. Bons vins rouges. Patrie de l'abbé Terray. Papeterie ; cartons pour les métiers à la Jacquart ; 1,734 hab.

BOEO (cap), à la pointe O. de la Sicile, à 2 kil. O. de Marsala ; c'est l'anc. *Lilybœum promontorium*, l'un des trois caps qui firent donner à la Sicile le nom de Trinacrie.

BOERHAAVE (Hermann), célèbre médecin, né à Woorhout, près de Leyde, en 1668, m. en 1738. Destiné par son père, qui était ministre, à l'état ecclésiastique, il suivit à Leyde les cours de théologie. Mais il fut entraîné par son goût pour la médecine, et étudia cette science dans Hippocrate, Vésale, Bartholin, Ruysch et Sydenham. Reçu docteur en 1693, il devint lecteur de médecine théorique à l'Université de Leyde, 1701, professeur de botanique et de médecine, 1709, de médecine pratique et de chimie, et recteur, 1714. Comme praticien et comme maître, il jouit d'une immense réputation. En médecine, après avoir quelque temps suivi la méthode expérimentale d'Hippocrate, Boerhaave substitua trop souvent à la simple observation des faits les calculs et les applications exagérées de la mécanique, les lois encore mal établies de la physique ou de la chimie. Il fut le véritable fondateur de l'enseignement clinique, le seul connu des anciens et que les modernes avaient oublié. L'anatomie, qu'il avait étudiée dans des livres surannés, et non par la dissection, est la partie faible de ses ouvrages. Ses services en chimie ont été moins contestés qu'en médecine : il rendit cette science claire et positive ; il réussit à décomposer le sang, le lait et tous les fluides animaux. Sa doctrine chimique a été pourtant renversée par Fourcroy et Lavoisier. Comme botaniste, il enrichit le jardin de Leyde d'un grand nombre de plantes, décrivit de nouvelles espèces, forma plusieurs genres nouveaux, et encouragea Linné. Le botaniste Vaillant lui a dédié un genre nouveau, le *Boerhaavia*. Les principaux ouvrages de Boerhaave sont : *Institutiones medicæ*, Leyde, 1708, et *Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis*, 1709, trad. tous deux en français par Lamettrie ; *Index plantarum*, Leyde, 1710 et 1720, in-4° ; *Elementa chemiæ*, trad. par Allamand, Paris, 1754, 6 vol. in-12. Il a aussi publié des ouvrages inédits, tels que : le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, Leyde, 1727, in-fol. ; l'*Histoire physique de la mer* de Marsigli ; la *Biblia naturæ* de Swammerdam ; et donné de bonnes éditions d'*Aretée*, Leyde, 1731 ; de l'*Historia insectorum* de Swammerdam, Amsterdam., 1737, 2 vol. in-fol. ; des œuvres de Vésale, Bartholin, Prosper

Alpin, Bellini, Eustachi, etc. Ses élèves mirent aussi sous son nom : *Methodus discendi medicinam*, revu par Haller, 1751. B.

BOERNE (Louis), pseudonyme de *Loeb* Baruch, écrivain israélite et l'un des chefs du libéralisme allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1784, m. à Paris en 1837. De 1815 à 1830, il combattit la réaction absolutiste dans des articles humoristiques pleins de verve et d'esprit. En 1830, il vient en France, et publie ses *Lettres de Paris* qui attestent malheureusement, à côté d'excellents passages, les entraînements révolutionnaires de l'auteur. Il parut revenir dans la suite à des opinions plus modérées. Louis Boerne a exercé une influence considérable sur l'esprit allemand; comme écrivain, il se rattache à Jean-Paul Richter, non par le style, mais par l'inspiration et l'*humour*. S. R. T.

BOERS, c.-à-d. *paysans*, nom donné, dans la colonie du Cap, aux habitants d'origine hollandaise. Ils sont divisés en vignerons, agriculteurs et pasteurs. Ce sont des Boers qui ont fondé Port-Natal (*V. Orange* et *Transvaalique*).

BŒRSCH ou BERSCH, petite v. du dép. du Bas-Rhin, arr. et à 28 kil. N. de Schélestadt, autrefois fortifiée; 1,920 hab.

BOESSET (Antoine), sieur de Villedieu, intendant de la musique de Louis XIII, né vers 1585, m. en 1643, jouit d'une grande célébrité en France, à cause de ses *airs de cour* et de ses ballets.

BOETIE (Etienne de la). *V.* La Boetie.

BŒTTCHER ou BŒTTGER (Jean-Frédéric), fondateur de la manufacture royale des porcelaines de Saxe, né en 1685 à Schleiz en Voigtland. D'un caractère ardent et superstitieux, il se livra avec ardeur aux sciences occultes. On le voit errant et indécis, élève en pharmacie chez Zorn, puis fuyant sa patrie et se réfugiant en Saxe, où le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume Ier, qui voulait lui arracher ses prétendus secrets, le fit poursuivre; mais l'électeur, Frédéric-Auguste Ier, roi de Pologne, garda pour lui ce *fabricant d'or*. Bœttger commença à perdre ses illusions, lorsque Tschirnam lui montra un but plus réalisable. Il s'agissait de fabriquer en Europe une poterie dure et translucide, analogue à la porcelaine de Chine et du Japon, importée 200 ans auparavant par les Portugais. En 1709, Bœttger découvrit le kaolin d'Ane, par le plus singulier hasard, dans une terre séchée et pulvérisée dont on avait poudré sa perruque en guise de farine de froment. Il trouva dans cette terre ce qu'il cherchait depuis longtemps, la base de la pâte à porcelaine. Il fabriqua les premières porcelaines qui furent faites en Europe, et fonda la célèbre manufacture de Meissen. Bœttger, parvenu à la fortune et aux honneurs, se jeta dans le luxe et la débauche, et mourut à 34 ans, 1719. G—R.

BŒTTIGER (Charles-Auguste), savant archéologue et littérateur, né à Reichenbach (Saxe) en 1760, m. en 1835. Il fut recteur à Guben, 1784, et à Bautzen, 1790, directeur du gymnase de Weimar en 1791, conseiller de cour et directeur des études de la maison des pages à Dresde en 1804, directeur de l'école militaire et inspecteur des musées d'antiques en 1814, associé de l'Institut de France en 1832. Il a éparpillé son érudition dans une foule de recueils périodiques : ainsi, de 1795 à 1803, il publia le *Journal du luxe et de la mode*, sous le pseudonyme de Bertuch; de 1797 à 1809, il travailla, beaucoup plus que Wieland, son associé, au *Nouveau Mercure allemand;* il rédigea ensuite pendant 6 ans *Londres et Paris;* il collabora, de 1796 à 1806, à la *Gazette universelle* de Posselt; il édita avec H. Meyer les *Cahiers archéologiques* et le *Musée archéologique*, puis, seul, le *Journal des notices artistiques*, et *Amalthée ou l'archéologie et l'art*, 1821-28. Ses travaux particuliers les plus importants sont : *Sabine ou la matinée d'une dame romaine à sa toilette, à la fin du 1er siècle de l'ère chrétienne,* 1 vol. in-8°, Leipzig, 1803. Bœttinger a cherché à dramatiser son sujet afin de le rendre plus intéressant; l'ouvrage a été trad. en français par Clapier; *les Noces aldobrandines*, Dresde, 1810; *Idées sur l'archéologie de la peinture*, 1811; *Leçons sur la galerie des antiques de Dresde*, 1814; *Cours et Mémoires d'archéologie*, Leipzig, 1817; *Eclaircissements cosmographiques sur le monde ancien*, 1818; *Idées sur la mythologie de l'art*, dont le 2e vol. a été édité par Sillig, Dresde, 1836.

BŒTZBERG (Le), *mons Vocetius*, montagne de Suisse (Argovie); 9,600 mèt. de long sur 4,800 de large; traversée par une route construite en 1780. Cécina et la légion *Rapax* y défirent les Helvétiens, l'an 69 de l'ère chrétienne.

BŒUF GRAS. *V.* Fête du —.

BOEUM, v. de l'anc. Grèce, faisait partie de la tétrapole dorienne; près de la moderne *Astaco*. Sa position serait difficile à fixer exactement.

BOFFRAND (Germain), architecte et ingénieur des ponts et chaussées, né à Nantes en 1667, m. en 1754, avait d'abord étudié la sculpture sous Girardon. Il fut ensuite élève de J.-H. Mansard, et se proposa toujours Palladio pour modèle. Mais il ne sut pas lutter contre le mauvais goût de son temps. Il entra à l'Académie d'Architecture en 1719. En 1720, il restaura le palais du Petit-Bourbon, à Paris, auj. le Petit-Luxembourg; en 1737, il fut chargé de la décoration intérieure de l'hôtel de Soubise (palais des Archives, à Paris). On lui doit aussi les hôtels de Guerchy, de Voyer, de Duras, de Tingry; la porte de l'hôtel de Villars; l'hôpital des Enfants Trouvés; le puits de Bicêtre; le pont de Sens; les châteaux de Lunéville, et de Harroné en Lorraine; celui de Bossette, près de Melun; le palais de Nancy; la résidence de Wurtzbourg; et le château de la Favorite près de Mayence. Il publia divers ouvrages sur son art, entre autres le *Livre d'Architecture*, Paris, 1745, in-fol. B.

BOG, riv. *V.* Boug.

BOGAERT (Van den). *V.* Desjardins.

BOGDAN, princes moldaves. *V.* Moldavie.

BOGDANOVITCH (Hippolyte-Fedorovitch), poëte russe, né en 1743, m. en 1803. Il abandonna les mathématiques pour les lettres, et fut inspecteur de l'Université de Moscou, puis secrétaire de légation à Dresde, et président de la commission des archives de Russie. Il a laissé deux ouvrages en prose, la trad. des *Révolutions romaines* de Vertot, un recueil des *Proverbes russes*, et un poëme sur Psyché, imité en grande partie d'Apulée et de La Fontaine, mais où il y a, dans le début, des allégories satiriques. On l'a surnommé l'Anacréon russe.

BOGENHAUSEN, vge de Bavière, sur l'Isar, à 3 kil. de Munich, qui y a son magnifique observatoire royal sous 48° 8' 45'' lat. N., et 9° 16' 15'' long. E. Il y a aussi un château royal; 196 hab.

BOGENSIS pagus, petit pays de l'anc. Bordelais, où se trouvaient La Teste de Buch, Cazau et Sanguinet (Gironde).

BOGESUND, v. de Suède. *V.* Ulricehamn.

BOGHAR, petite v. d'Algérie, à 15 myriam. de Médéah. Fortifiée par Abd-el-Kader en 1839, incendiée en 1841 par le général Baraguay-d'Hilliers, elle a été relevée par les Français. Marché important pour les laines. 500 hab.

BOGLIPOUR, v. de l'Hindoustan. *V.* Monghir.

BOGOMILES (du slavon *bog*, dieu, *milvi*, avoir pitié), hérétiques de Bulgarie, venus de Constantinople au commencement du XIIe siècle. Ils niaient la Trinité, l'institution des sacrements, l'ordination des prêtres, la résurrection des corps, n'avaient d'autre prière que l'Oraison Dominicale, et voulaient rester indépendants de tous les devoirs de l'homme, même de celui du travail. Leur chef, le médecin Basile, fut brûlé vif en 1118, par l'ordre de l'empereur Alexis Comnène. Il existe encore de ces sectaires en Russie, où ils se livrent à tous les excès de la sensualité.

BOGORIS, roi des Bulgares, voulut déclarer la guerre à Théodora, qui gouvernait l'empire grec au nom de son fils Michel. La princesse l'en détourna par la persuasion; un évêque qu'elle lui députa le convertit même au christianisme, 361. Il adopta le schisme de Photius, et mourut en 896. Pl.

BOGOTA ou SANTA-FÉ DE BOGOTA, v. capitale de la république de la Nouvelle-Grenade, dans l'Amérique du Sud, sur le Bogota, affluent de la Magdalena, à 750 kil. N.-E. de Quito; par 4° 37' lat. N. et 76° 30' long. O.; 50,000 hab. Archevêché; université; bibliothèque; musée; jardin botanique; observatoire; hôtel des monnaies. Climat doux et salubre. Bâtie en 1538, elle a été en 1811 la capitale de la Nouvelle-Grenade espagnole et le siége du Congrès; puis, à l'exemple de Vénézuéla, elle a proclamé la république le 12 novembre, a été prise par les Espagnols en juin 1816, délivrée par Bolivar le 10 août 1819, et est devenue la capitale de la république de Colombie jusqu'à la division de la Colombie en trois États, 1831. Les tremblements de terre y sont fréquents; elle a été ainsi presque détruite le 16 novembre 1827.

BOGUSLAWSKI (Adalbert), auteur dramatique et acteur polonais, né en 1752, m. en 1828. Nommé directeur du théâtre royal de Varsovie par Poniatowski, il traduisit pour ses acteurs les pièces françaises, anglaises, allemandes, italiennes et espagnoles les plus estimées. Il transplanta sur la scène polonaise la musique italienne, en traduisant plusieurs opéras. Il fonda, 1809, une école dramatique à Varsovie. Ses œuvres, où l'on distingue une

histoire complète du théâtre polonais, forment 15 vol. in-8°.

BOGUSLAWSKI (Louis), astronome distingué, né à Magdebourg en 1789, m. en 1851, élève de Bode et directeur de l'observatoire de Breslau. Il a découvert, en 1834, une comète qui porte son nom.

BOHAIN, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. et à 20 kil. N.-N.-E. de St-Quentin. Ruines du château du connétable de St-Pol. Fabr. de châles, gazes, mérinos, horlogerie; 4,671 hab.

BOHÊME, en latin *Boiohemum*, en allem. *Bœhmen*, contrée de l'Europe centrale, anc. royaume, et auj. partie des États autrichiens de la Confédération germanique; par 48° 33'-51° 5' de lat. N., et 9° 43'-14° 26' de long. E.; bornée au N. par la Saxe, au N.-E. par la Prusse (Silésie), à l'E. par la Moravie, au S. par l'Autriche propre, et à l'O. par la Bavière. Superf., 50,922 kil. carr. Pop., 4,705,525 hab., Tchèques et Allemands; 90 hab. environ par kil. carré. Capitale, Prague. La Bohême forme un plateau élevé, enfermé par une ceinture continue de montagnes : l'Erzgebirge et le Fichtelgebirge au N.-O., le Bœhmerwald à l'O., les monts de Moravie au S.-E., et le Riesengebirge ou monts des Géants au N.-E. Ses princip. cours d'eau sont l'Elbe, qui y prend sa source, avec ses affluents l'Iser, la Moldau, grossie elle-même de la Beraun et de la Sazawa, l'Eger et la Bila. Climat salubre et froid, plus doux au centre et au N. que dans le midi; la neige couvre presque toute l'année les plus hautes montagnes. L'Erzgebirge et les contre-forts du Fichtelgebirge renferment de nombreuses mines et carrières : argent, plomb, fer, houille, tourbe, bismuth, zinc, alun, marbres, albâtre, pierres de taille, pierres meulières et à aiguiser, terre à porcelaine et à faïence, quartz, grenats, diverses espèces de pierres précieuses, etc. La Bohême a des sources minérales renommées, à Carlsbad, Marienbad, Tœplitz, Sedlitz. Le sol est boisé sur les montagnes, et fertile, surtout dans les vallées de l'Eger et de l'Elbe; il produit les céréales et les fruits en abondance, les plantes oléagineuses et potagères, du lin, du tabac, d'excellent houblon, peu de vin, mais il est estimé. Malgré d'excellents pâturages, l'élève des chevaux et du bétail est négligée pour celle de la volaille, des abeilles et des vers à soie. Dans la région du N., industrie très-active : fils, toiles, qui passent pour les plus belles de l'Europe, cotons, draps et tissus de laine, bonneterie, teinturerie, orfévrerie, dentelles, articles en fer, glaces, verrerie, papier, ouvrages en bois, porcelaine; tanneries, brasseries, produits chimiques; nombreuses sucreries de betteraves, et distilleries d'eau-de-vie de grain et de pomme de terre. Le commerce, favorisé par les chemins de fer de Prague à Pilsen, et de Budweiss à Linz, de Prague à Vienne et à Dresde, consiste dans l'exportation des produits du sol et de l'industrie, l'importation des denrées coloniales, huiles, vins, sel, et dans le transit des marchandises expédiées du N. de l'Allemagne pour l'Autriche, la Suisse, et l'Italie.

La Bohême forme un des gouvernements de la monarchie autrichienne; elle a le titre de royaume et certains priviléges politiques particuliers. L'empereur d'Autriche porte le nom de roi de Bohême, et doit être couronné à Prague; à l'extinction de la dynastie régnante, les États ont le droit de désigner un nouveau souverain. La population se partage en 4 ordres : les nobles, divisés en ducs, princes, comtes, barons, chevaliers et seigneurs, exerçant une juridiction particulière, ne pouvant être contraints au service militaire, et ayant droit exclusif à certains emplois; les *Freisassen*, propriétaires libres, mais n'exerçant pas les droits seigneuriaux; les bourgeois des villes, régis par leurs municipalités, ayant la faculté de posséder et d'exercer des métiers; les paysans, dont la plupart sont vassaux. Ce dernier ordre ne nomme pas de députés aux États, qui ont pour attributions de répartir et de percevoir l'impôt, et d'administrer la dette. Les revenus publics s'élèvent à 42,000,000; l'armée, à 70,000 hommes. La Bohême était naguère divisée en 16 *Kreis* ou cercles, ceux de *Beraun, Budweiss, Bunzlau, Chrudim, Czaslau, Ellenbogen, Kaurzim, Klattau, Kœnigingrætz, Leitmeritz, Pilsen, Saatz*, et *Tabor*, avec des ch.-l. du même nom; de *Bidschow*, ch.-l. Gitschin; de *Prachin*, ch.-l. Pisek; de *Rakonitz*, ch.-l. Schlan. En outre, la capitainerie de Prague. Auj. on a adopté une division en 13 cercles, ceux de Prague, Eger, Saatz, Pisek, Pilsen, Budweiss, Leitmeritz, Jungbunzlau, Gitschin, Kœnigsgrætz, Chrudim, Czaslau, Tabor; subdivisés en 207 bailliages. La justice est rendue par une cour suprême à Prague, 13 tribunaux provinciaux, 43 tribunaux collégiaux ou de district, et 210 tribunaux de cercle. — La religion catholique est dominante; elle a un archevêché à Prague, et 3 évêchés à Leitmeritz, Kœnigingrætz et Budweiss : les autres cultes sont tolérés, et on compte environ 140,000 hussistes, luthériens, calvinistes, frères Moraves, et 80,000 juifs. L'instruction publique est très-avancée : elle est donnée par l'Université de Prague, les séminaires épiscopaux, les écoles philosophiques de Leitomisch, Budweiss et Pilsen, 22 gymnases dirigés presque tous par des religieux, enfin par 3,500 écoles primaires que surveille le clergé. Il y a une école normale, un institut polytechnique, un Conservatoire de musique à Prague, des écoles polytechniques à Reichenberg et à Rakonitz, des écoles d'agriculture à Tetschen et à Libingitz.

Histoire. La Bohême eut pour premiers habitants connus les *Boii*, peuple gaulois de la Gaule Cisalpine, au IIe siècle av. J.-C. Au temps d'Auguste, la tribu germanique des Marcomans les chassa, et occupa le pays jusqu'au VIIe siècle de l'ère chrétienne, époque où elle fut dépossédée à son tour par les Tchèques, d'origine slave. Ceux-ci fondèrent un grand nombre de petits États, qui furent réunis en un seul, au siècle suivant, par Przémysl, premier duc héréditaire de Bohême. Charlemagne vainquit les Tchèques, sans pouvoir les rendre tributaires. Le christianisme fut prêché au milieu d'eux vers la fin du IXe siècle, sous Borziwog Ier. Sans cesse en lutte, soit avec la Pologne, soit avec les empereurs d'Allemagne, qui finirent par les rendre tributaires, les descendants de Przémysl obtinrent de Henri IV, en 1092, l'érection de leur duché en royaume. La royauté fut élective jusqu'en 1230, puis héréditaire. Dans l'Empire germanique, le roi de Bohême était un des sept électeurs. Il tenait sous sa domination la Moravie, la Lusace et la Silésie. La maison d'Autriche, dès son origine, se déclara l'ennemie de la Bohême : la lutte entre Rodolphe de Habsbourg et Ottokar II, au XIIIe siècle, tourna au détriment de ce dernier. Néanmoins, quand la dynastie royale de Bohême s'éteignit en 1306, l'Autriche, à qui l'avénement de Rodolphe d'Autriche, puis de Henri de Carinthie, pouvait faire concevoir quelques espérances, vit passer la couronne entre les mains des princes de Luxembourg, qui la gardèrent jusqu'en 1437. A la fin de cette 2e dynastie, la Bohême embrassa les erreurs de Jean Huss et de son disciple Jérôme de Prague, précurseurs de Luther; rebelle aux censures du concile de Constance, 1415, elle soutint une guerre sanglante, durant laquelle Jean Ziska et Procope surent entretenir son fanatisme. Après la guerre des Hussites, elle passa par mariage à Albert d'Autriche : Ladislas, fils de ce prince, étant mort sans enfants, 1457, un gentilhomme bohémien, Georges Podiebrad, fut élu roi par les États. La couronne fut ensuite portée par des princes polonais, de la famille des Jagellons, 1471-1526. Enfin, sous Ferdinand d'Autriche, frère de Charles-Quint, la Bohême perdit sa nationalité; le trône fut déclaré, en 1547, héréditaire dans la maison d'Autriche. Une seule fois, les Bohémiens cherchèrent à recouvrer leur indépendance : ce fut quand l'empereur Mathias viola leurs priviléges, en 1618. L'acte de violence commis à Prague à l'égard des gouverneurs autrichiens (*V.* DÉFÉNESTRATION) fut le signal de la guerre de Trente Ans; quoique l'insurrection de la Bohême eût été comprimée dès 1621, ce pays servit souvent de champ de bataille aux puissances belligérantes, et Prague fut le théâtre du dernier événement militaire de la lutte.

SOUVERAINS DE LA BOHÊME.

Przémysl, duc vers. .	722	Wladislas II.	1140
. . . .		Sobeslas II..	1174
Borziwog, duc en.. . .	894	Frédéric.	1178
Spitihnew Ier..	902	Conrad II.	1190
Wratislas Ier..	907	Wenceslas II.	1191
Wenceslas Ier.	916	Henri-Brzétislas. . . .	1193
Boleslas Ier.	936	Wladislas III.	1196
Boleslas II..	967	Ottokar Ier..	1197
Boleslas III *l'Aveugle*..	999	Wenceslas III *le Borgne*	1230
Jaromir.	1002	Ottokar II..	1253
Udalrich	1012	Wenceslas IV.	1278
Brzétislas Ier.	1037	Wenceslas V.	1305
Spitihnew II.	1055	Rodolphe d'Autriche.	1306
Wratislas II, duc en		Henri de Carinthie. .	1307
1061, roi en.	1092	Jean de Luxembourg.	1310
Conrad Ier, roi en. . .	1092	Charles IV, *empereur*. .	1346
Brzétislas II.	1093	Wenceslas VI, *id*. . .	1378
Borziwog II.	1100	Sigismond, *id*.	1419
Swatopulk.	1107	Albert d'Autriche. . .	1438
Wladislas Ier..	1109	Ladislas *le Posthume*. .	1440
Sobeslas Ier.	1125	Georges Podiebrad. .	1458

Ladislas II.	1471	Ferdinand I[er] d'Autriche.	1526
Louis.	1516		

Pendant les guerres de la succession d'Autriche, 1741-1748, et de Sept Ans, 1756-1763, les Bohémiens firent quelques efforts inutiles pour échapper au joug autrichien. La révolution de juillet 1830 n'excita chez eux aucune émotion; mais, après celle de 1848, la bourgeoisie de Prague revendiqua la liberté politique et nationale, et l'élément tchèque de la population menaça l'élément allemand. Mais le congrès slave, qui se réunit à Prague le 31 mai, ne put aboutir; un conflit entre le peuple et l'armée amena, dès le 15 juin, le bombardement de la ville et la dissolution du congrès. Les querelles des nationalités en Bohême sont auj. calmées. B.

BOHÊME (Monts de). *V.* Bœhmerwald.

BOHÊMES (Frères). *V.* Moraves (Frères).

BOHÉMIENS ou GITANOS ou ZINGARI, population d'origine indienne, auj. dispersée dans plusieurs contrées de l'Europe et y vivant avec des coutumes et un langage à part. On trouve encore maintenant les Zingari dans le pays des Mahrattes, unis en tribus; le mot Zingari désigne dans l'Inde les derniers d'entre les Parias. Lors de l'invasion de Tamerlan dans l'Inde au commencement du xv[e] siècle, les trois castes supérieures souffrirent, mais sans se détacher du sol natal. Les Indiens des castes inférieures, au contraire, prirent la fuite. Quelques-uns se dirigèrent vers l'Orient, et l'on en trouve encore, sur la côte du Malabar, qui vivent en pirates. D'autres errèrent en Perse et dans le Turkestan. Une partie, poussés sans doute par les Ottomans, parurent en Europe en 1417, dans la Moldavie et la Valachie; on les vit en 1418 en Suisse, en 1422 en Italie, en 1427 en France, en 1447 en Espagne, en 1514 en Suède. De nouvelles recherches font remonter cette émigration des Parias de l'Inde à une époque plus reculée. Firdusi en parlerait dès l'an 420, et ils se seraient répandus dans l'Europe orientale dès 1250. Paris leur ferma ses portes; mais on leur assigna pour asile La Chapelle, près de S[t]-Denis, où la curiosité attirait vers eux une foule de gens, de qui ils obtenaient de l'argent en leur disant la bonne aventure. L'évêque les expulsa; mais ils continuèrent à errer dans le pays, bien que François I[er] les bannit, sous peine des galères. On finit par mettre à la chaîne, sans autre forme de procès, en vertu d'un édit de 1612, ceux qu'on pouvait arrêter. Les États-Généraux d'Orléans, 1560, les proscrivirent. Le nom de *Zingari* les désigne généralement. On les appelle particulièrement *Bohémiens* en France, *Tartares* dans le Nord, *Gypsies* ou *Egyptiens* en Angleterre, *Caird* en Écosse, *Arami*, c.-à-d. voleurs, chez les Arabes, *Pharaohnepek* ou peuple de Pharaon en Hongrie, *Heidenen* ou païens en Hollande, *Gitanos* ou malicieux en Espagne, *Ciganos* en Portugal, *Fante* ou mendiants en Norvége, *Zigeunes* en Lithuanie, *Luris* en Perse, *Gyphtoi* en Grèce. Ils furent exilés d'Espagne en 1492, et, un siècle après, par le concile de Tarragone; d'Angleterre sous Henri VIII, en 1531, et sous Élisabeth. Charles-Quint tenta inutilement de les faire disparaître d'Allemagne. Quelques tribus se sont établies en Transylvanie, en Valachie, en Lithuanie, mais sans prendre part à la civilisation qui les entoure. On croit en avoir compté 50,000 en Espagne, 54,000 en Hongrie, 104,000 en Transylvanie, 792,000 dans le reste de l'Europe, 400,000 en Afrique, 20,000 dans l'Océanie, 1,500,000 dans l'Inde, 2,000,000 dans le reste de l'Asie; en tout, 4,920,000. Il y a là sans doute de l'exagération. Ils sont très-nombreux et redoutés aujourd'hui même en Norvége. Les efforts de Joseph II et de la Société biblique de Londres n'ont pas réussi à civiliser ces ennemis des institutions et des mœurs de l'Europe moderne, au milieu de laquelle ils ont vécu persécutés. Leur physionomie tout asiatique, leur saleté habituelle, leur habitude du vol et du vice, leur prétendue magie, tout contribue à les rendre encore redoutables aux populations des campagnes. Leur langage offre beaucoup de ressemblances avec le sanscrit, et, chose singulière, il s'est conservé le même pour toutes ces tribus éparses dans les parties les plus diverses de l'Europe. Leurs croyances religieuses, à peu près nulles, semblent pourtant se rattacher aussi aux anciens cultes de l'Inde. *V. Histoire des Bohémiens*, trad. de l'allemand de Grellmann par M. J. Paris, 1810, in-8°; Borrow, *The Zincali, or an account of the Gypsies in Spain*, Lond., 1841, in-8°; Bataillard, *De l'apparition des Bohémiens en Europe*, Paris, 1844; Eilert Sundt, *Essai sur les Fante de Norvége* (en danois), Christiania, 1850, in-12; A. F. Pott, *les Zigeuner en Europe et en Asie* (en allemand), Halle, 1844-5, et les ouvrages de Tetzner, Graffunder, Heister, etc. A. G.

BOHÉMOND, fils de Robert Guiscard et de sa première femme Alberade, mourut en 1111. Il prit une part glorieuse aux expéditions de son père contre l'empire grec. Réduit à la principauté de Tarente, il se joignit à la première croisade, contribua puissamment à la prise d'Antioche, et se fit donner la principauté de cette ville, 1098. Fait prisonnier par un émir turcoman, il s'échappa à la suite d'aventures romanesques, revint en Italie, et passa de là en France, où il épousa, en 1106, Constance, fille du roi Philippe. Après avoir guerroyé quelque temps en Italie et en Grèce, il mourut dans la Pouille, au moment où il allait retourner à Antioche, dont il avait laissé le gouvernement à son cousin Tancrède. On voit encore à Canosa son tombeau, œuvre remarquable de l'architecture byzantine. Comme la plupart des princes normands, Bohémond joignit à une valeur éclatante un esprit de duplicité et d'astuce qui l'entraîna souvent à des actes condamnables. H. B.

BOHOL, île de la Malaisie espagnole, dans l'archipel des Philippines; 70 kil. sur 45. Découverte par Magellan en 1521.

BOHRAS, sectaires musulmans. *V.* Bourhanpour.

BOHUS-LÆN, prov. de Suède (Gothie), sur les bords du Skager-Rack, depuis le Gœtha-Elf jusqu'au Swinesund. Superf. 4,806 kil. carrés; pop., 224,523 hab. Ch.-l. Gothenburg. La forteresse de *Bohus-Slot*, jadis importante comme lieu de péage, à 13 myriamètres au N. de Gothembourg, est auj. en ruines.

BOIARD (de *boi*, bataille), titre donné en Russie à tout possesseur de fief, seigneur ou sénateur. On appelle ainsi en Transylvanie les parents du waïvode. Les boïards formaient jadis le 1[er] ordre dans l'État, possédaient seuls les hautes dignités militaires et civiles, et étaient consultés par les tzars. Leur influence a été annulée depuis Pierre le Grand. Pl.

BOIARDO (Matteo-Maria), comte de Scandiano, courtisan du duc Hercule I[er] de Ferrare, gouverneur de Reggio, né vers 1434, m. en 1494, occupa un rang distingué parmi les poëtes italiens. Ses canzones et ses sonnets, quoique gracieux, pèchent par la forme. Il composa, d'après Lucien, une comédie de *Timon*. Son grand ouvrage, le *Roland amoureux*, poëme romanesque en 79 chants, est tiré de la fabuleuse chronique de Turpin : les inventions en sont riches et nobles, les événements naturellement amenés, les épisodes déroulés sans confusion, les caractères présentés avec art. Les noms de certains personnages, Sacripant, Rodomont, etc., sont restés des types. Mais Boiardo manque de la qualité qui fait vivre les œuvres de l'esprit, le style; le sien est rude et inégal. Le *Roland amoureux* a été augmenté de quelques livres par un poëte médiocre, Agostini, puis retouché par Domenichi; Berni l'a refondu, et son ouvrage est plus lu que l'ancien. Le poëme de l'Arioste lui fait suite, et a contribué encore davantage à le faire oublier. Nous avons une traduction française de l'*Orlando innamorato*, celle de Lesage, 1717. Boiardo fut aussi un philosophe érudit; il traduisit en italien Hérodote et l'*Ane d'or* d'Apulée. B.

BOICHOT (Guillaume), sculpteur, né à Châlon-sur-Saône en 1738, m. en 1814, alla étudier son art en Italie, fut reçu à l'Académie des beaux-arts, 1789, et nommé plus tard correspondant de l'Institut. Ses meilleurs ouvrages sont : le magnifique bas-relief du maître-autel dans l'église de Montmartre; celui du porche de Sainte-Geneviève; la statue de S[t] Roch, à l'église de ce nom, à Paris; l'*Hercule assis*, qui figurait autrefois sous le portique du Panthéon; les bas-reliefs de la porte centrale de l'arc du Carrousel; les bustes de Denon, de Bernardin de Saint-Pierre et de Michel-Ange, etc. Il a dessiné aussi des vignettes pour le Théocrite, l'Hérodote, le Thucydide et le Xénophon de Gail. Boichot se distingue par la pureté du trait, la simplicité de la composition et le goût de l'antique. B.

BOIELDIEU (François-Adrien), compositeur de musique dramatique, né à Rouen le 16 déc. 1775, m. en 1834, commença sa réputation par des romances charmantes, que le célèbre chanteur Garat chantait dans les salons. Il avait obtenu plusieurs succès au théâtre, quand des chagrins domestiques l'obligèrent de quitter Paris en 1803; maître de chapelle de l'empereur Alexandre jusqu'en 1811, il revint en France, et contribua à la vogue de l'Opéra-Comique avec Méhul, Catel et Nicolo. Ses principaux ouvrages sont : *La famille suisse*, 1796; *Zoraïme et Zulnare*, 1798; *le Calife de Bagdad*, 1799; *Beniowsky*, 1800; *Ma tante Aurore*, 1802; *Jean de Paris*, 1812; *le Nouveau seigneur de village*, 1813; *la Fête du village voisin*, 1816; *le Chaperon rouge*, 1818; *les Voitures versées*, 1820; *la Dame blanche*, 1825; et *les Deux nuits*, 1829. Boieldieu fut nommé

membre de l'Institut en 1817. Il appartient à l'école mélodique ; sa musique facile, légère, spirituelle, que soutient une instrumentation savante sans vacarme, n'exclut pas la force dramatique. Zimmermann, Fétis, Adolphe Adam et Théodore Labarre sont des élèves de Boïeldieu. — Son fils, Adrien Boïeldieu, a fait représenter *Marguerite*, *l'Aïeule*, *le Bouquet de l'Infante*, *la Butte des moulins*. B.

BOÏENS, *Boii*, peuple gaulois divisé en plusieurs branches : — 1° les *Boïens de la Gaule*, dans la Lyonnaise 1re, entre la Loire et l'Allier ; et dans la Novempopulanie, plus tard pays de Buch ; — 2° les *Boïens d'Italie*, établis dans la Gaule Cisalpine, 5 siècles av. J.-C., entre le Pô au N. et l'Étrurie au S.; ch.-l. Bononia; soumis par les Romains, l'an 193, après la mort de leur chef Boiorix ; — 3° les *Boïens de Germanie*, appelés encore *Boioarii*, *Baiuarii*, *Baiubari*, et voisins des Suèves; ils descendaient vraisemblablement de ceux des Boïens de la Gaule Cisalpine qui avaient préféré la fuite au joug romain : établis dans le *Boiohemum* (Bohême), ils en furent chassés par les Marcomans, allèrent plus à l'O., et occupèrent la *Boiaria* ou *Boaria* (Bavière). — Les *Tolistoboïi* de l'Asie Mineure (Galatie) appartenaient peut-être aussi au peuple des Boïens. B.

BOIGNE (Benoît LEBORGNE, comte de), né à Chambéry en 1741, m. en 1830. Après avoir servi en France et en Russie, il passa dans l'Inde, 1786, fut nommé général en chef des troupes du prince mahratte Sindhyah, et l'aida à fonder un vaste empire. Il revint en Europe, 1794, avec une immense fortune, qu'il consacra à des actes de bienfaisance.

BOILEAU (Étienne), ou BOILESVE ou BOYLEAUX, prévôt de Paris vers 1254, m. vers 1270. Fait prisonnier avec Louis IX en 1250, il racheta sa liberté, et reçut au retour la première magistrature de Paris. La Prévôté, qui comprenait la justice, la police et l'administration, avait été jusqu'alors vénale et mal exercée. Boileau fut sévère et redouté; il réprima les abus, rétablit les revenus royaux, mit de l'ordre dans les corporations d'arts et métiers, et fit inscrire leurs coutumes et règlements, les octrois perçus à Paris et les diverses juridictions de la ville sur un registre, document précieux, publié pour la première fois en entier par M. Depping en 1837, avec une introduction et des notes, dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*, in-4°. La statue de Boileau est une de celles qui décorent la façade de l'Hôtel de Ville de Paris. A. G.

BOILEAU (Nicolas), surnommé DESPRÉAUX, né le 1er nov. 1636 à Paris (et non à Crosnes, comme le veut l'opinion commune), m. le 13 mars 1711. Il était fils de Gilles Boileau, greffier de la grand' chambre du parlement de Paris, et fut destiné de bonne heure à la chicane, qu'il a si vivement personnifiée dans le *Lutrin*. Cet esprit élevé et droit, passionné pour les lettres, ne pouvait se laisser emprisonner dans de telles entraves. Ni la jurisprudence ni la théologie, qui occupèrent les premières années de sa jeunesse, ne réussirent à le détourner de sa vocation; il devait donner à la France un poëte, le grand poëte de la raison enjouée et du bon sens supérieur. Il s'essaya d'abord dans la satire : la première et la sixième, terminées dès 1660, coururent manuscrites par le monde, et obtinrent un succès qui l'engagea irrévocablement dans la carrière poétique. Il avait 30 ans lorsqu'il publia son premier recueil, composé du *Discours au roi* et des huit premières *Satires*, 1666. Deux ans plus tard, la neuvième parut, accompagnée du *Discours*, où l'auteur revendique énergiquement son droit et justifie ses hardiesses : elles sont un de ses principaux titres, et ouvrent dignement sa carrière. « Les livres, avait-il dit, deviendront-ils désormais un asile inviolable où toutes les sottises auront droit de bourgeoisie ? » Il prouva qu'il n'en serait pas ainsi, et en livrant au ridicule les méchants poëtes qui corrompaient le goût public, en ruinant pour jamais l'autorité illégitime de Chapelain, il vint en aide à Molière, et prépara les triomphes de Racine. En 1673, il publia l'*Art poétique*, poëme où il donne avec une précision et une élégance incomparables les règles de cet art suprême défiguré alors par tant de médiocres écrivains. Ferme et sensé comme la raison elle-même, aussi varié que les sujets dont il parle, joignant avec art l'exemple au précepte, et l'histoire littéraire à l'exposition des idées, l'auteur a fait de ce livre un chef-d'œuvre, dont quelques jugements contestables et une omission, peut-être un oubli (la fable et La Fontaine), ne diminuent pas la souveraine autorité. Dans des *Épîtres*, composées et publiées à d'assez longs intervalles, de 1669 à 1695, nous trouvons le poëte avec toute la maturité de sa raison et toute la force de son talent. La première *Épître au roi* sur les avantages de la paix, la *Fausse honte*, le *Passage du Rhin*, *Les plaisirs de la campagne*, l'*Épître à Racine*, l'*Épître à M. le marquis de Seignelay*, sont autant de monuments immortels. Les trois dernières, remplies encore de beautés de détail, se ressentent pourtant du déclin de l'âge. Le *Lutrin*, poëme héroï-comique, est la création la plus originale de Boileau, et le plus accompli de ses ouvrages par la grâce, l'enjouement et l'habileté merveilleuse du style : on voudrait seulement voir cette perfection de l'art consacrée à un sujet plus important; le travail ici est supérieur à la matière, et le poëte, dont le goût sévère a rendu tant de services, a peut-être ouvert par cet exemple une direction regrettable. Les quatre premiers chants furent composés de 1672 à 1674, les deux derniers de 1681 à 1683. Boileau a laissé encore des *Épigrammes*, des *Odes*, des *Stances*, qui ne doivent être citées que pour mémoire. Quant à ses écrits en prose, le principal est la traduction du *Traité du Sublime* de Longin, qui parut en 1673; les autres sont des opuscules, les *Réflexions critiques*, le *Dialogue des héros de roman*, l'*Arrêt burlesque*; mais on y trouve toujours le critique supérieur, le disciple intelligent de l'antiquité, l'esprit noble et sensé qui a conservé toute sa vie un sentiment si haut de la dignité morale des lettres. Boileau était l'ami de Racine, de Molière, de M. de Lamoignon, de M. de Montausier, de Condé, de La Rochefoucauld; Louis XIV l'aimait et le protégeait. Il a été un des cinq grands poëtes du XVIIe siècle. Dans cette glorieuse assemblée, c'est lui surtout qui représente la raison. Boileau fut reçu à l'Académie française en 1684. Dans la fameuse querelle sur les Anciens et les Modernes, il se fit, avec Mme Dacier, le champion de l'antiquité contre Ch. Perrault, Boisrobert, Lamotte, etc. Les meilleures éditions de ses œuvres sont celles de Brossette, Amsterdam, 1718; de St-Marc, 1747; de Daunou, 1809 et 1825; de Berriat-St-Prix, 1830. Il y a une édition conforme au texte de Berriat, et suivie du *Bolœana*, Paris, 1860, gr. in-8°. S. R. T.

BOILEAU (Gilles), frère aîné du précédent, né en 1631, m. en 1669, membre de l'Académie française, contrôleur de l'argenterie, eut de la facilité pour faire des vers médiocres, et fut constamment brouillé avec Nicolas, dont il était jaloux. Il a laissé des traductions du *Tableau de Cebès*, du *Manuel* d'Épictète, et de Diogène Laerce, qui valent mieux que ses poésies.

BOILEAU (Jacques), frère des précédents, né en 1635, m. en 1716, docteur en Sorbonne, a laissé en latin des écrits curieux sur l'histoire ou la discipline de l'Église : *Recherches sur la résidence des chanoines*; *Recherches sur les habits des prêtres*; *Histoire des flagellants*; *Histoire de la confession auriculaire*, etc. L'auteur se cache presque toujours sous les pseudonymes de Marcellus Ancyranus, Claudius Fonteius, Jacques Barnabé, etc.

BOILESVE (Étienne). *V.* BOILEAU.

BOILLY (Louis-Léopold), né en 1761 à la Bassée (Nord), m. en 1830, peintre de genre et de portraits. Il excella surtout à représenter les scènes des basses classes du peuple avec beaucoup de vérité et de verve; on cite entre autres le *Théâtre de Polichinelle*, *les Femmes se battent*, *le Boulevard du Temple*.

BOINDIN (Nicolas), littérateur, né à Paris en 1676, m. en 1751, membre de l'Académie des Inscriptions, faisait profession d'athéisme, et soutenait de continuelles discussions au café Procope. Maltraité dans les fameux couplets de 1710, attribués à J.-B. Rousseau, il se brouilla avec Saurin et Lamotte, qu'il croyait en être les auteurs. Ses œuvres, publiées en 1753, Paris, 2 vol. in-12, contiennent des pièces de théâtre (*le Port de mer* est longtemps resté à la scène), et des dissertations académiques sur le théâtre des anciens, les tribus et les noms des Romains, les sons de la langue française, etc.

BOINEBURG, ancienne famille d'Allemagne, ainsi appelée du nom d'un château de la Hesse. Parmi ses membres on distingue : CURT DE BOINEBURG, officier des troupes de Frundsberg et du connétable de Bourbon au siége de Rome, 1527, puis général de Charles-Quint dans les guerres contre les Turcs et contre la ligue de Smalkalde; m. en 1567. — Jean-Christian de BOINEBURG, né en 1622 à Eisenach, m. à Mayence en 1672, diplomate au service de l'électeur de Mayence; il eut pour secrétaire le célèbre Leibnitz; on a de ses lettres dans le *Commercium epistolicum Leibnitianum* de Gruber, 1745. — Philippe-Guillaume de BOINEBURG, fils du précédent, m. en 1717, créé comte par l'empereur, et gouverneur d'Erfurt, où il fonda une chaire d'histoire et de politique. E. S.

BOINVILLIERS (Jean-Étienne-Judith FORESTIER, dit), grammairien, né à Versailles en 1761, m. en 1830. Il fut professeur de belles-lettres à l'école centrale de Beauvais,

censeur dans les lycées de Rouen et d'Orléans, inspecteur de l'académie de Douai, et correspondant de l'Institut. Il a publié une *Grammaire raisonnée de la langue française*, 1803; une *Grammaire latine*, des *Dictionnaires*, des traductions et éditions d'auteurs latins, le tout assez médiocre. Il aborda aussi la scène, mais sans succès, et se réfugia dans l'*Almanach des Muses*. — Son fils, Ernest-Eloi Boinvilliers, né en 1799, avocat au barreau de Paris, est auj. conseiller d'État.

BOIOARII. *V.* BOÏENS.

BOIODURUM, v. de l'anc. Germanie méridionale, dans le Norique, en face de *Batava Castra* (Passau), au confluent de l'Inn avec le Danube; auj. *Innstadt*.

BOIORUM AGER, nom latin du Captalat de BUCH.

BOIS (LE), petit pays de l'anc. Poitou, où se trouvait Villers-en-Bois (Deux-Sèvres).

BOISARD (J.-J.-F.-M.), le plus fécond des fabulistes, né à Caen en 1744, m. en 1833. Avant la Révolution, il fut secrétaire du comte de Provence (Louis XVIII); mais depuis 1789 il vécut oublié et malheureux. Il a laissé, en divers recueils, un millier de *Fables*, la plupart de son invention, parmi lesquelles un petit nombre sont vraiment intéressantes et bien faites; dans les autres, la morale est commune ou nulle, et le style manque souvent de précision et de cette élégance que n'exclut pas le naturel.

BOISBELLE (souveraineté de). *V.* HENRICHEMONT.

BOIS-D'OINGT (LE), ch.-l. de cant. (Rhône), arr. et à 14 kil. N.-O. de Villefranche, à 13 kil. S.-O. de Tarare; 851 hab.

BOISÉ (LE), petit pays de l'anc. Poitou, où se trouvait Pont-en-Boisé (Indre-et-Loire).

BOISFREMONT (Charles de), peintre, m. en 1838, ancien chevalier de Malte et page de Louis XVI, se fit artiste par nécessité, et passa en Amérique pendant la Révolution. A son retour en France, il se mit à imiter la manière de Prudhon. C'est à lui qu'on doit les procédés à l'aide desquels on est parvenu à rétablir et à conserver les peintures du château de Versailles. Ses principaux ouvrages sont: la *Mort d'Abel*; la *Descente d'Orphée aux enfers*; la *Clémence de Napoléon envers la princesse de Hatzfeld*, tableau exécuté en tapisserie aux Gobelins; l'*Education de Jupiter sur le mont Ida*, plafond du pavillon de Marsan; la *Samaritaine* et la *Mort de Cléopâtre*, au musée de Rouen. B.

BOISGELIN DE CUCÉ (Jean-de-Dieu-Raymond de), prélat français, né à Rennes en 1732, m. en 1804. Il fut successivement grand-vicaire de Poitiers, évêque de Lavaur, archevêque d'Aix, président des États de Provence, membre de l'Assemblée des Notables en 1787, député du clergé aux États-Généraux de 89, où il vota pour l'abolition des priviléges féodaux et la répartition annuelle de l'impôt; fut président de l'Assemblée en 1789, et proposa, de la part du clergé, un sacrifice de 400 millions; émigra en Angleterre après la Constitution civile du clergé; revint à l'époque du Concordat, et fut nommé archevêque de Tours, 1802, puis cardinal. Son séjour en Provence a laissé d'excellents souvenirs; un canal porte son nom; une maison d'éducation pour les demoiselles pauvres, qu'il a fondée à Lambesc, existe encore. Il cultivait aussi les lettres avec succès, et remplaça Voisenon à l'Académie Française, 1776. On lui doit une trad. en vers des *Héroïdes* d'Ovide, 1786; les oraisons funèbres de Stanislas, roi de Pologne; du dauphin, fils de Louis XV, et de la dauphine: le discours du sacre de Louis XVI, etc. B.

BOISGUILLEBERT (Pierre LE PESANT, sieur de), lieutenant général au bailliage de Rouen, m. en 1714, est un des plus anciens économistes. Son principal ouvrage, le *Détail de la France*, 1697, a été réimprimé à Bruxelles, 1712, sous le titre de: *Testament politique du maréchal de Vauban* (dont il était parent). Frappé de la misère du peuple, l'auteur en signale la cause dans le mauvais système d'administration, qui, paralysant les efforts de l'agriculture et du commerce, tarit les sources de la richesse publique. Il s'élève vivement contre les tailles, les aides et les douanes, dont il demande la suppression, et réclame la liberté absolue du commerce des grains. Peu après parurent quelques opuscules, notamment le *Traité sur les grains*, et une *Dissertation sur la richesse*; puis, en 1707, le *Factum de la France*, où l'auteur proposait de remplacer les aides et les douanes par une capitation générale du dixième du revenu des meubles et immeubles. Ce petit ouvrage, suivi du *Supplément au Détail de la France*, valut à Boisguillebert un exil en Auvergne. On a encore de Boisguillebert: les traductions de l'*Histoire de Dion Cassius abrégée par Xiphilin*, Paris, 1674, et de l'*Histoire d'Hérodien*, 1675; une nouvelle historique, intitulée: *Marie Stuart*, 1675. Ses œuvres d'économie ont été publiées par Eugène Daire, *Collection des économistes financiers*, Paris, 1843. BU.

BOIS-LE-DUC, en flam. 'S-Bosch, en holl. *Hertogen-Bosch* ou *Im-bosch*, en allem. *Herzogen-Busch*, en latin *Boscoducum* et *Silva Ducis*, v. de Hollande, ch.-l. de la prov. de Brabant septentrional, à 80 kil. S.-S.-E. d'Amsterdam. Place forte, au confluent de la Dommel et de l'Aa, et dans une contrée facile à inonder. Jolie ville, entrecoupée de canaux; on y remarque l'hôtel de ville, la cathédrale et l'église St-Jean, du XIIIe siècle; célèbres ateliers d'instruments de musique; fabr. d'épingles et de toiles de Hollande; 23,640 hab. Fondée en 1184, prise par les Allemands après un long siége en 1629, et occupée par les Français de 1794 à 1814. Patrie de S' Gravesande. Évêché catholique rétabli par la cour de Rome en 1853.

BOISMONT (Nicolas THYREL DE), prédicateur ordinaire de Louis XV, né près de Rouen en 1715, m. en 1786. Il fut admis à l'Académie Française en 1755. Dans ses *Œuvres*, publiées à Paris, 1805, in-8°, on distingue les oraisons funèbres de Marie Leczinska, de Louis XV, et de Marie-Thérèse. Un sermon de charité, qu'il prêcha en 1782, produisit une quête de 150,000 liv.; avec cette somme fut bâti l'hospice de Montrouge. « Boismont, dit M. de Barante, est habituellement correct, ingénieux, riche en expressions fines; quelquefois même, après avoir préparé ses auditeurs et s'être, pour ainsi dire, excusé d'avance, il s'échauffe; son style s'élève, et finit par être éloquent. »

BOISMORAND (l'abbé Claude-Joseph CHÉRON DE), né à Quimper en 1680, m. en 1740, connu par sa manie de jurer et sa passion pour le jeu, professa la rhétorique chez les jésuites de Rennes, mais sortit bientôt de cet ordre. Pendant la querelle des jansénistes et des molinistes, il se créa une singulière industrie: il composait, contre les jésuites, des mémoires qu'il attribuait aux jansénistes, et se faisait payer pour y répondre. On a de lui: *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, 1733, 6 vol. in-12; *Histoire amoureuse et tragique des princesses de Bourgogne*, La Haye, 1720, in-12; *Vie de Crillon*, 1757, 2 vol. in-12, attribuée par quelques-uns à Mlle de Lussan.

BOISROBERT (Franç. LE MÉTEL, sieur de), abbé et poëte, né à Caen vers 1592, m. en 1662. Il fut d'abord avocat. Dans un voyage en Italie, son esprit et sa verve plaisante amusèrent Urbain VIII, qui lui donna un prieuré en Bretagne. Il fut ensuite pourvu d'un canonicat à Rouen. Richelieu se l'attacha, lui fit don de l'abbaye de Châtillon-sur-Seine et d'une place de conseiller d'État, et l'employa, avec d'autres gens de lettres, à la composition des œuvres dramatiques, dont il aimait à être cru l'auteur. Le voyant toujours demander pour lui et les autres, il l'appelait l'*ardent solliciteur des Muses incommodées*. Boisrobert perdit au jeu presque tout ce qu'il avait. Il fut un des premiers membres de l'Académie Française, qui tint longtemps ses séances chez lui. Il écrivit 18 pièces de théâtre, comédies, tragédies, ou tragi-comédies, toutes oubliées; un roman, *Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orasie*, 1529; des *Épîtres familières*, où il y a de la facilité et quelque esprit, 1617; et des *Nouvelles héroïques et amoureuses*, 1657. B.

BOIS SACRÉS. Ce fut l'usage, dès la plus haute antiquité, de consacrer au culte certains bois, d'y offrir des sacrifices, d'orner de bandelettes les arbres comme les statues des dieux. Jupiter avait la forêt de Dodone; Apollon, un bois près de Claros en Ionie; Esculape eut le sien près d'Épidaure; Vulcain, sur le mont Etna. Dans Rome, même du temps des empereurs, il y avait encore des Bois sacrés: le fameux bois de l'Asyle sur le mont Capitolin; le bois de Vesta, près du Forum; de Strenia, à la naissance de la voie Sacrée; de Saturne, au mont Aventin; de Libitine, au mont Cœlius; de Mars, dans le Champ-de-Mars; de Lucine, dans le même Champ; des Furies, au bas du Janicule, etc. Autour de la ville étaient les bois d'Égérie et des Muses, sur la voie Appienne; de Diane, sur le chemin d'Aricie; de Laverne, près de la voie Salaria.

BOISSARD (J.-J.), antiquaire et poëte, né à Besançon en 1528, m. en 1602. Après des voyages en Italie, en Grèce et en Allemagne, il publia: *Habitus variarum gentium*, Metz, 1581, in-fol., avec fig.; *Emblemata latina*, Francf., 1593, in-4°, avec fig.; *Urbis Romæ topographia et antiquitatum....*, 1597-1602, 2 vol. in-fol., Francf. Après sa mort parurent: *De divinatione et magicis præstigiis*, Oppenheim, 1615; *Parnassus biceps*, Francf., 1627.

BOISSEAU, anc. mesure de capacité, variable selon les divers pays. Celui de Paris (13 litres actuels) se divisait en quatre quarts ou 16 litrons; c'était le tiers du minot, le 6e de la mine, le 12e du setier, et la 144e partie du muid. Le boisseau de Châlons était plus petit d'un 8e, celui de Nogent le double de celui de Paris, etc.

BOISSERÉE (Melchior), artiste et antiquaire, né à Cologne en 1786, m. en 1851. Il entreprit, avec son frère Sulpice et avec J.-B. Bertram (m. en 1841), une collection de tableaux des anciens maîtres allemands; tous trois y consacrèrent 20 ans de travaux et leur fortune. Cette collection, à l'exception d'une quarantaine de toiles données à la chapelle de St-Maurice à Nuremberg, fut cédée en 1827 au roi de Bavière pour 120,000 thalers; elle est aujourd'hui dans la Pinacothèque de Munich. Boisserée en lithographia les tableaux, et les publia en 38 livraisons, 1834. Il trouva ensuite un procédé pour peindre sur verre avec le seul pinceau, et appliqua ce nouvel art à la reproduction des meilleurs tableaux de son ancienne collection et de quelques chefs-d'œuvre de l'école italienne; cette galerie est à Bonn. — Sulpice Boisserée, né à Cologne en 1783, a publié 2 grands ouvrages : *Monuments de l'architecture dans le Bas-Rhin, du* VIIe *au* XIIIe *siècle*, 72 pl., in-fol.; *Histoire et description de la cathédrale de Cologne*, superbe ouvrage dont les dessins, exécutés par Quaglio, Fuchs et Molla, furent gravés par Leisnier, Duttenhofer, Darnstedt, Geissler et Rauch. B.

BOISSIEU (Jean-Jacques de), graveur, né à Lyon en 1736, m. en 1810, étudia le dessin sous Frontier, et se forma par l'étude des tableaux de l'école hollandaise et flamande. Il alla s'exercer en Italie à reproduire les chefs-d'œuvre de l'architecture antique et moderne, et fut assez heureux pour y recevoir les conseils de Winckelmann. Il devint un des plus habiles graveurs à l'eau-forte, à laquelle il joignit un mélange de pointe sèche et de roulette. Ses gravures, au nombre de 107, sont des paysages de sa composition, des vues d'Italie, des copies de tableaux flamands. On estime particulièrement ses gravures d'après Ruysdael, sa *Porte de Vaise*, ses *Petits maçons*. Il a laissé encore une multitude de dessins au lavis, de paysages au crayon, de portraits à la sanguine, tous très-recherchés. MM. de Forbin, Granet, Grosbon, Revoil, Richard, ont profité de ses leçons. B.

BOISSY (Louis de), auteur comique, né à Vic (Auvergne) en 1694, m. en 1758. Il remplaça Destouches à l'Académie Française, 1754, et obtint le privilége du *Mercure de France*. Ses Œuvres forment 9 vol. in-8°, Paris, 1766. La plupart de ses comédies sont oubliées; parmi les moins faibles, *l'Impatient*, *le Babillard*, *le Français à Londres*, *le Sage étourdi*, *les Dehors trompeurs ou l'Homme du jour*, ont des détails comiques; mais la conception en est faible, le style négligé, et souvent diffus. *Les Dehors trompeurs*, en 5 actes, en vers, est son meilleur ouvrage, et fut son principal titre pour entrer à l'Académie Française.

BOISSY D'ANGLAS (François-Antoine), né à St-Jean-la-Chambre (Ardèche) en 1756, m. en 1826, n'était occupé que de sciences et de belles-lettres, lorsqu'en 1789 la sénéchaussée d'Annonay (tiers état) le députa aux États-Généraux. Il n'eut pas d'abord la modération qui l'a distingué dans la suite de sa carrière, et sembla vouloir faire de la monarchie française une république protestante. Pendant l'Assemblée législative, il remplit les fonctions de procureur-syndic dans l'Ardèche, qui l'élut membre de la Convention. Dans le procès de Louis XVI, il vota la détention, puis la déportation, puis l'appel au peuple et le sursis. Il ne reparut à la tribune qu'après le 9 thermidor. Nommé alors membre du comité de salut public, il montra beaucoup de sagesse; mais chargé de l'approvisionnement de Paris dans un temps de disette, il fut désigné comme un ennemi au peuple irrité. La journée du 12 germinal an III révéla son grand caractère, que fit éclater davantage encore celle du 1er prairial. Dans cette funeste journée, les faubourgs envahirent l'Assemblée; le président fatigué appela au fauteuil Boissy d'Anglas, qui montra un calme et une intrépidité admirables. Les fusils dirigés contre sa poitrine ne purent l'intimider. On sabre Kervélégan, on massacre Féraud, on présente sa tête au bout d'une pique; l'inflexible président salue cette tête avec respect, et rien ne peut lui faire quitter son siége. Enfin la force armée approche, les insurgés s'enfuient, et la Convention, envahie depuis le matin, délibère à 11 heures du soir. Le sang-froid de Boissy d'Anglas l'avait sauvée. De la Convention Boissy passa au conseil des Cinq-Cents. Condamné à la déportation après le 18 fructidor, il fut appelé, après le 18 brumaire, au tribunat, puis au sénat de l'Empire avec le titre de comte, à la Chambre des pairs en 1814, à une mission de commissaire extraordinaire dans le Midi pendant les Cent-Jours. Réintégré dans les honneurs de la pairie qu'on lui avait enlevés, il défendit avec fermeté la loi des élections, le jury, la liberté de la presse, et s'éleva avec chaleur contre la loterie. Outre ses brochures politiques de la Révolution, il a publié : *Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes*, 1819-21, 3 parties, in-8°; *Études littéraires et poétiques d'un vieillard*, 1825, 6 vol. in-12. — Il a laissé 2 fils : Franç.-Ant., comte de Boissy d'Anglas, né à Nîmes en 1781, ancien conseiller d'État, préfet de la Charente et de la Charente-Inférieure, pair de France en 1827, m. en 1850. — Jean-Gabr.-Théophile, baron de Boissy d'Anglas, né en 1783, longtemps député de l'Ardèche, intendant militaire en retraite. J. T.

BOISSY-ST-LÉGER, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. et à 20 kil. N. de Corbeil, à 19 S.-E. de Paris; 667 hab. Beau château de *Gros-Bois*.

BOISTE (Pierre-Claude-Victoire), né à Paris en 1765, m. en 1824, consacra sa vie à la littérature et se distingua comme lexicographe. Il a publié : *l'Univers délivré*, 1801, narration épique en prose; *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne*, 1806, ouvrage médiocre; *Dictionnaire de littérature et d'éloquence*, 1821-24; *Grammaire universelle*; *Dictionnaire universel de la langue française*. Ce dernier ouvrage obtint beaucoup de succès; de 1800, date de la 1re édition, à 1844, il a eu onze éditions; la dernière forme un vol. in-4°. C'est tout à la fois un traité de grammaire et d'orthographe, un manuel de vieux langage et de néologie : on y trouve l'analyse et la critique des Dictionnaires de l'Académie, de Furetière, de Trévoux, avec des traités des synonymes, des tropes, de la versification, etc. L'auteur a voulu faire de son livre une espèce d'encyclopédie philologique; mais il ne choisit pas toujours bien ses autorités, et son travail, très-estimable, n'a fait faire, en somme, aucun progrès à la lexicographie. J. T.

BOISTUAU. *V.* BOAISTUAU.

BOISY. *V.* GOUFFIER.

BOITZENBOURG, v. d'Allemagne, dans le Mecklembourg-Schwerin; sur l'Elbe, à l'embouchure de la Boitze; à 54 kil. O.-S.-O. de Schwerin; péage sur l'Elbe. Industrie, navigation et commerce actifs. Foires aux laines; 3,500 hab.

BOIVIN (Jean), dit *de Villeneuve*, érudit, né en 1663, m. en 1726. Il fut garde de la bibliothèque du roi, 1692; membre de l'Académie des Inscriptions et professeur de grec au Collége Royal, 1705; et remplaça Huet à l'Académie Française, 1721. Il a publié : *Mathematici veteres*, 1693; *Histoire byzantine* de Nicéphore Grégoras, 1702; des dissertations dans le recueil de l'Académie des Inscriptions; des poésies oubliées.

BOIZOT (Louis-Simon), sculpteur, né à Paris en 1748, m. en 1809, remporta le grand prix, et alla compléter ses études en Italie. A son retour, il devint membre de l'Académie des Beaux-Arts, 1778, professeur-adjoint, en 1785, professeur à l'École Impériale, 1806, et dessinateur aux manufactures de Sèvres et des Gobelins. On lui doit : la statue en pied de Louis XV, à Brest; le *Baptême de Jésus*, bas-relief au baptistère de Saint-Sulpice, à Paris; la statue de Racine, dans le vestibule de l'Institut; les figures de la colonne du Châtelet, à Paris, et la *Victoire* dorée qui la surmonte; les statues de J. Vernet, Joubert et Daubenton, etc. Boizot a aussi donné les modèles de 25 panneaux pour la colonne de la place Vendôme, à Paris. On lui reproche quelquefois de l'incorrection et de l'uniformité dans ses figures. B.

BOJADOR, *Atlas major*, cap de la côte occidentale de l'Afrique (Sahara), sur l'Atlantique; lat. N. 26° 7' 10"; long. O. 16° 49' 20". Il fut quelque temps, vers le milieu du XVe siècle, la limite de la navigation vers le Sud; les Portugais le doublèrent pour la première fois en 1433.

BOJANO, anc. *Bovianum*, v. du roy. d'Italie (prov. de Molise), sur le Tiferno, à 27 kil. E.-S.-E. d'Isernia. Évêché; 5,249 hab.

BOJARDO. *V.* BOÏARDO.

BOL (Ferdinand), habile peintre de l'école hollandaise, né vers 1610 à Dordrecht, m. en 1681, élève de Rembrandt. Ses portraits, pleins de naturel, se distinguent par la vigueur du ton. On a de lui aussi des eaux-fortes très-estimées.

BOLAN, défilé dans le Béloutchistan, conduisant du Sind septentrional à Kandahar et à Ghasnah; la riv. Bolan y prend sa source. Franchi par les Anglais en 1839.

BOLBEC, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 28 kil. E.-N.-E. du Havre, et sur la petite rivière du même nom. Église consistoriale calviniste. Industrie considérable; filatures, calicots, indiennes, mouchoirs, draps, flanelle, couvertures, blanchisseries, etc. Dans une position très-heureuse pour le commerce, cette petite ville tire les cotons du Havre, le charbon de terre de Fécamp et d'Harfleur, et envoie ses produits à Rouen; 8,645 hab. En 1765, un incendie y consuma 868 maisons.

BOLBITINE, v. de l'anc. Égypte inférieure, sur une

branche du Nil qui prenait le même nom; auj. *Raschid* ou *Rosette*.

BOLECHOW, brg des États autrichiens (Galicie), à 22 kil. S. de Stry; 2,300 hab., la plupart Juifs. Sources salées. Aux environs, couvent de *Hoszow*, lieu de pèlerinage.

BOLERIUM, cap à l'extrémité S.-O. de la Grande-Bretagne; auj. *Land's-End*.

BOLESLAS. Cinq ducs ou rois de Pologne ont porté ce nom:

BOLESLAS Ier *le Grand*, né en 967, succéda au duc Mieczyslas, son père, 992, et m. en 1025. Il organisa le premier une armée régulière, s'empara de la Silésie, et poussa ses conquêtes jusqu'au Danube et à la Theiss. Allié de l'empereur Othon III, il reçut de ce prince le titre de roi, et s'affranchit de la dépendance allemande. Après la mort d'Othon, il enleva la Lusace, la Misnie et la Moravie à son successeur Henri II, qui l'avait plusieurs fois trahi, battit aussi les Poméraniens, et conquit une grande partie de la Russie. Il protégea les arts et les sciences, et fonda des couvents de bénédictins pour propager l'instruction.

BOLESLAS II *le Hardi* succéda à Casimir Ier, 1058, n'ayant encore que 16 ans, et m. en 1090. Il vainquit les Hongrois, les Bohémiens et les Russes. Excommunié, puis déposé par Grégoire VII, pour avoir fait périr un évêque, il se retira au couvent de Villach en Carinthie, où il fit le service de cuisinier.

BOLESLAS III *Krzywousty*, c.-à-d. *bouche de travers*, succéda à son père Wladislas Ier, 1102, et m. en 1139. Dans ses premières années, il eut à lutter contre son frère naturel Zbigniew jusqu'en 1107, puis contre l'empereur et le roi de Bohême. Après avoir triomphé dans 47 rencontres, il vit toutes ses armées battues par les Russes.

BOLESLAS IV *le Frisé*, 2e fils du précédent, fit déposer son frère aîné Wladislas II en 1146, et régna à sa place. Il subjugua les Prussiens, et m. à Cracovie, 1173.

BOLESLAS V *le Chaste*, successeur de Leszek Bialy, de 1227 à 1289, laissa les Tartares dévaster son royaume. PL.

BOLEYN (Anne), appelée improprement BOULEN, fille de Thomas Boleyn, et petite-fille, par sa mère, du duc de Norfolk, née vers 1500, m. sur l'échafaud en 1536. Elle passa ses premières années en France, où elle avait accompagné Marie d'Angleterre, qui épousa Louis XII, et tint une conduite assez scandaleuse à la cour; on la nommait *la Haquenée d'Angleterre*. De retour dans son pays, elle fut attachée comme fille d'honneur à la reine Catherine d'Aragon, inspira une vive passion à Henri VIII, et le poussa à divorcer. Par l'opposition qu'elle rencontra auprès du pape Clément VII, elle jeta le roi et l'Angleterre dans le schisme. Le ministre Wolsey expia aussi sa résistance. L'archevêque de Cantorbéry, Cranmer, ayant prononcé le divorce, Anne Boleyn devint reine, 1533. Elle fut la mère de la célèbre Elisabeth. Son règne dura peu; supplantée à son tour par une de ses filles d'honneur, Jeanne Seymour, Henri la fit accuser d'adultère et d'inceste; elle fut condamnée et décapitée. B.

BOLGARY, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 45 kil. de Kasan, près du Volga; 600 hab. Curieux restes d'une anc. capitale des Bulgares.

BOLI, v. de la Turquie d'Asie (Kastamouni), à 220 kil. E. de Constantinople; 6,000 hab. Eaux minérales fréquentées. Aux environs sont les ruines de l'anc. *Hadrianopolis*.

BOLINA, v. de l'anc. Grèce, en Achaïe, sur un ruisseau nommé *Bolinæus*; en ruines au temps de Pausanias; Auguste avait transporté ses habitants à Patræ.

BOLINGBROKE, v. d'Angleterre, dans le comté et à 36 kil. E. de Lincoln; 725 hab. Patrie de Henri IV d'Angleterre.

BOLINGBROKE (Henri SAINT-JEAN, lord et vicomte de), homme d'État et écrivain anglais, né en 1678 à Battersea (Surrey), m. en 1751. Après une jeunesse dissipée, il entra dans les affaires. Nommé membre de la Chambre des communes, 1700, il s'attacha au parti tory. En 1704, il arriva au pouvoir comme secrétaire au dép. de la marine et de la guerre. Renversé par les whigs en 1708, il rentra au ministère, deux ans après, lors de la chute de Marlborough; ce fut lui qui poussa le gouvernement de la reine Anne à signer la paix d'Utrecht, 1713, si favorable à l'Angleterre. Disgracié néanmoins à l'avénement de George Ier, accusé de trahison, proscrit par le parlement et dépouillé de ses biens, il se réfugia en France: le ressentiment le porta à se rendre à Commercy auprès du prétendant Jacques III, et à lui servir d'intermédiaire à la cour de Versailles. Bientôt, voyant l'impuissance du parti jacobite, desservi d'ailleurs auprès du prince, il sollicita de George Ier son rappel, qu'il n'obtint qu'en 1723. Pendant son exil, il avait épousé la marquise de la Villatte, nièce de Mme de Maintenon. De retour en Angleterre, silencieusement établi dans le Middlesex, il écrivit des pamphlets et des articles de journaux contre le ministère Walpole. Puis, fatigué de cette lutte inutile, il se retira encore en France, à Fontainebleau, 1736, qu'il abandonna au bout de deux ans. Comme homme politique, il avait été toute sa vie ambitieux, irascible, vindicatif, et avait montré le caractère le plus équivoque. Bolingbroke a été l'ami de Prior, de Swift et de Pope; il fournit, dit-on, à ce dernier le plan de son *Essai sur l'homme*. Ses œuvres ont été réunies par Mallet, 1754, 5 vol. in-4°, et réimpr. à Londres, 1809, 8 vol. in-4°; on y remarque les *Réflexions sur l'exil*, l'*Idée d'un roi patriote*, la *Dissertation sur les partis*, et les *Lettres*, qui ont été trad. en français. Bolingbroke fut le précurseur de Voltaire et des Encyclopédistes; il a attaqué la véracité de l'histoire biblique, et le Pentateuque, qu'il assimile au *Don Quichotte*; il a nié l'immortalité de l'âme et la Providence, rejeté les livres de St Paul comme un ramas de doctrines impies, repoussé toute religion révélée; il a appelé de ses vœux la polygamie. Ses doctrines ont été solennellement condamnées en Angleterre comme contraires à la religion, à la morale et à l'État. On trouve, dans son style, de la vivacité, de la couleur et de l'éclat. B.

BOLIVAR (Simon), surnommé *el Liberador*, né à Caracas en 1783, m. le 17 décembre 1830, a été le héros de l'Amérique du S. et le fondateur de son indépendance. Après avoir étudié en Espagne, il visita la France, l'Italie et les États-Unis. De retour dans son pays, il affranchit les nègres employés sur les domaines de sa famille. Quand la guerre de l'indépendance éclata, 1811, il servit sous les ordres de Miranda en qualité de colonel, dirigea les opérations après la captivité de ce dernier, et chassa l'Espagnol Monteverde de tout le Vénézuéla, 1813. Pendant quelques années, les ravages des esclaves et des brigands lancés sur le pays par les Espagnols arrêtèrent les progrès de l'insurrection, et Bolivar, calomnié par les siens, accusé d'ambition, découragé, se retira à la Jamaïque, ensuite à Haïti. On le vit reparaître à la fin de 1816; il battit le général Morillo, balaya 300 lieues de pays, et, en 1819, réunit le Vénézuéla et la Nouvelle-Grenade en une seule république sous le nom de Colombie, dont il eut la présidence avec un pouvoir dictatorial. La victoire de Boyaca sur des troupes arrivées d'Espagne affermit le nouveau gouvernement. L'isthme de Panama proclama aussi son indépendance, 1821. En 1822, Bolivar fit soulever le Pérou, et fonda au S. de ce pays l'État qui prit le nom de Bolivie; mais la guerre ne fut terminée qu'après les batailles de Junin et d'Ayacucho, 1824. Bolivar eût préféré à la république qu'on avait proclamée un régime moins contraire aux habitudes et aux souvenirs hispano-américains; son vœu secret était la fondation d'un vaste empire sur lequel se serait peut-être assis un prince français. Mais il fut débordé par ses officiers, par ses amis mêmes; l'envie, qu'il ne put apaiser par plusieurs abdications, l'accusa d'aspirer à la couronne; il faillit être assassiné plusieurs fois, et le chagrin hâta sa mort. B.

BOLIVAR (CIUDAD-), ou simplement BOLIVAR, v. d'Amérique. *V.* ANGOSTURA. — BOLIVAR (État de). *V. Supplém.*

BOLIVIE ou HAUT-PÉROU, État de l'Amérique méridionale, entre 9° 30'-25° 40' de lat. S., et 60° 20'-73° 20' de long. O.; borné au N. par le Pérou, à l'E. par le Brésil et la république du Paraguay, au S. par la Confédération de la Plata et le Chili, à l'O. par l'Océan Pacifique et le Pérou; superf., 1,320,825 kil. carr. Pop., 1,987,352 hab. (1858); Indiens civilisés, hommes de couleur, Espagnols; environ 245,000 Indiens sauvages. Capitale, *Chuquisaca*. Traversée à l'O. par la chaîne des Andes, où se trouvent le Nevado de Sorata (7,896 mèt.) et l'Illimani (7,506 mèt.), la Bolivie forme un plateau assez élevé, qui sert de point de partage aux eaux de l'Amérique du S. et sépare ce continent en deux bassins, celui de l'Amazone et celui de la Plata: au premier appartient la Madeira, affl. de l'Amazone, et formée elle-même du Beni et du Mamore; au second, le Paraguay et le Pilcomayo, affl. de la Plata. Du côté de l'O., le lac Titicaca reçoit le Desaguadero. Au N. s'étendent les lagunes marécageuses de Cuyababas, et au S.-O. le désert d'Atacama. Le climat, très-froid dans les régions montagneuses, chaud dans les parties basses, est en général insalubre. Sol fertile, mais en partie couvert de pampas et de forêts vierges, inondé par les pluies d'avril à octobre, bouleversé par de violents ouragans et des tremblements de terre; riche en bois de construction et de teinture, café, coton, canne à sucre, cacao, riz, maïs, vanille, fruits tropicaux, arbre à gomme élastique, pomme de terre, plantes médicinales (quinquina, salsepareille), etc.

Les jaguars, les léopards, les singes, les reptiles, les insectes venimeux peuplent les forêts. Le chinchilla ne se trouve qu'en Bolivie. Les animaux domestiques sont le bœuf et le mulet dans les plaines, la vigogne, le lama et l'alpaca dans les montagnes. Mines d'argent du Potosi, autrefois importantes : riches mines de cuivre. Fabr. de tissus de laine et de coton, verrerie, parures en plumes. Le manque de navigation sur les rivières, de routes à l'intérieur et de ports sur l'Océan, rend le commerce très-difficile. — La Bolivie est une republique, dont le chef, élu pour 4 ans, a le titre de président; ses revenus n'atteignent pas 10,000,000 de francs; les dépenses sont de 9,000,000, et la dette de 25,000,000. L'armée est de 5.000 hommes. La religion catholique domine; il y a un archevêché à Chuquisaca, et des évêchés à La Paz, à Santa-Cruz, et à Cochabamba. Université à Chuquisaca et plusieurs collèges. La république est divisée en 9 dépts : *Chuquisaca*, *La Paz de Ayacucho*, *Oruro*, *Potosi*, *Cochabamba*, *Santa-Cruz*, *Tarija*, avec des ch.-l. du même nom; *Beni*, ch.-l. Trinidad; et *Atacama* ou *Littoral*, qui touche à la mer, ch.-l. Cobija. Les départem. sont divisés en 38 districts. — Le Haut-Pérou fit partie de la vice-royauté espagnole de Lima jusqu'en 1778, puis de celle de Buénos-Ayres. En 1808, les habitants de la Paz tentèrent de secouer le joug de l'Espagne, et, depuis cette époque, le pays fut le théâtre d'une guerre sanglante. Bolivar envoya aux insurgés le général Sucre, dont une brillante victoire près d'Ayacucho, 10 décembre 1824, termina la lutte. Un congrès, réuni à Chuquisaca, constitua le Haut-Pérou en république indépendante, 6 août 1825, sous le nom de Bolivie. Mais bientôt les troupes colombiennes furent éloignées par jalousie, et Sucre obligé de renoncer à la présidence, 1828. Après le général Velasco, que le congrès déposa, et le général Blanco, qui fut tué dans une révolte, la présidence fut déférée à Santa-Cruz, 1829. Celui-ci promulgua un code, régularisa les finances, et fit la conquête du Bas-Pérou, qu'il réunit à la Bolivie, 1835-9; mais, lorsqu'il eut été battu par les Chiliens et expulsé, Velasco, Gamarra, Ballivian, se disputèrent la présidence pendant plusieurs années. Le général Belzu, présid. de 1850 à 1855, a denoué la question irritante des limites du Haut et du Bas-Pérou; le port d'Arica est désormais commun aux deux républiques; les eaux de la Bolivie sont déclarées libres pour toutes les nations. Une commission a été envoyée à Paris, 1853, pour y étudier les procédés agricoles et manufacturiers, et pour acheter des machines. Les livres de l'Université de France sont traduits en espagnol pour les écoles boliviennes. B.

BOLKHOF, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 54 kil. N. d'Orel; 17,450 hab. Comm. de chanvre, suif et cuirs.

BOLL, v. de Suisse. *V.* BULLE.

BOLLAND (Jean), en latin BOLLANDUS, savant jésuite, né à Tirlemont (Belgique) en 1596, m. en 1665, travailla dès 1630, un an après la mort du P. Héribert Rosweyde (*V.* BOLLANDISTES), à la collection des *Actes des Saints*. Il mourut avant d'achever les Vies des Saints du mois de mars. Sa biographie précède le premier volume des *Actes* de mars.

BOLLANDISTES. Nom donné à des jésuites d'Anvers, qui travaillaient à la collection des Actes des vies des Saints. Cet ouvrage colossal, connu sous le nom d'*Acta Sanctorum*, a été conçu par le P. Héribert Rosweyde d'Utrecht, jésuite de la maison professe d'Anvers, dans un projet imprimé à Anvers sous ce titre : *Fasti Sanctorum quorum vitæ in belgicis bibliothecis asservantur*, in-8°. Commencé par Jean Bolland, qui publia, en 1643 et 1658, les Vies des Saints de janvier et de février, il fut continué par Godefroy Henschen, Daniel Papebroch, Fr. Baert, Conrad Jauning et beaucoup d'autres. Les travaux des bollandistes ont été interrompus lors de la suppression des jésuites, repris en 1779, et de nouveau interrompus en 1794, lors de l'entrée des troupes françaises en Belgique. Leur collection formait 53 vol. in-fol., dont le dernier avait paru en 1794. Le gouvernement belge l'a fait continuer par les jésuites; un 54° vol. a été publié à Bruxelles en 1845, et 2 autres récemment : l'œuvre s'y arrête au 21 octobre. L'édition de Venise, 42 vol., 1734 et suiv., est bien moins estimée, et n'a point été continuée au delà du 15 septembre. *V. Etudes sur la collection des Actes des Saints par les RR. PP. Bollandistes*... par le R. P. dom Pitra, Paris, 1850, in-8°. L'auteur de ces *Etudes*, tout en admirant l'œuvre des bollandistes, signale cependant avec justesse les tâtonnements de Bolland, les traces de la vieillesse de Papebroch, la polémique agressive, la critique un peu étroite et le défaut d'unité de la seconde moitié de la collection, les longueurs et l'érudition un peu luxuriante du dernier volume. C--s.

BOLLÈNE, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. et à 20 kil. N. d'Orange. Filat. de soies; 2,761 hab.

BOLLWILLER, vge (Haut-Rhin), arr. et à 26 kil. S. de Colmar. Belle pépinière d'arbres et de vignes; 1,440 hab.

BOLOGNE, en italien *Bologna*, anc. *Bononia*, anc. v. des États de l'Église, la plus importante après Rome; réunie au roy. d'Italie depuis 1860, sur un canal, entre le Reno et la Savena; 109,395 habitants. Place de guerre. Archevêché; université très-célèbre, qui doit son origine à une école de droit fondée par Théodose II en 425 et relevée par Charlemagne. Principaux monuments : la cathédrale, l'église Ste-Pétrone, où se trouve la méridienne tracée par Cassini; le sanctuaire de la Madona di San Luca, uni à la ville par une galerie couverte de 640 arcades; l'hôtel de ville; une fontaine avec la statue de Neptune, par Jean de Bologne; les tours penchées Asinelli et Garisenda, du XIIe siècle; les palais Caprara et Ranuzzi. Magnifiques collections d'art, comme la galerie de l'Académie de Peinture, où se trouvent la *Sainte Cécile* de Raphaël, la *Sainte Agnès* du Dominiquin, l'*Assomption* d'Ann. Carrache, etc.; les galeries Sampieri, Zambeccari, Marescalchi, Martinengo, Lambertini, Bacciocchi et Ercolani. C'est au XVIe siècle que les Carrache fondèrent à Bologne l'école célèbre dont ils furent les premières gloires. Bien que son université n'ait plus son ancien éclat, Bologne est toujours un des premiers centres littéraires et scientifiques d'Italie; sa bibliothèque est très-riche. Fabr. de soieries, gazes, velours, chapeaux de paille, fleurs artificielles, liqueurs, crème de tartre, etc. — Anc. ville étrusque sous le nom de *Felsina*, occupée par la tribu gauloise des Boii (d'où son nom de Bononia), elle reçut en 190 av. J.-C. une colonie romaine. Comprise au VIIIe siècle dans le domaine de l'Église, elle s'en sépara en 962 pour former une république indépendante; en 1513 elle se soumit volontairement au Pape, et conserva des privilèges particuliers jusqu'à la conquête française, 1796. Rendue au Pape en 1815, deux révoltes libérales y éclatèrent en 1831; à la suite de la guerre de 1859, elle s'annexa aux États sardes. — Patrie de Benoît XIV et de sept autres papes, de Galvani, de Marsigli, du Guide, du Dominiquin, de l'Albane et des trois Carraches. — BOLOGNE (Prov. de). *V. Supplém.*

BOLOGNE (Jean de). *V.* JEAN DE BOLOGNE.

BOLOGNE, *pagus Boloniensis*, petit pays de l'anc. Champagne, où se trouvait Bologne (Hte-Marne), à 12 kil. de Chaumont-en-Bassigny.

BOLOGNÈSE (le). *V.* GRIMALDI.

BOLONAIS, petit pays d'Italie, territoire de la ville de Bologne, réuni aux États de l'Église en 1513; il forma sous Napoléon Ier le dép. du Reno et une partie de celui du Panaro, et de 1815 à 1859, la *Légation de Bologne*, enclavée entre celles de Ferrare au N. et de Ravenne à l'E., la Toscane au S. et le duché de Modène à l'O. Superf., 34 myriam. car. Pop., 375,631 hab., en 1853. *V.* BOLOGNE.

BOLOR ou BELOUR, chaîne de mont. dans l'Asie centrale; s'étend, du N. au S., depuis l'Hindou-Kho jusqu'à l'Ouloug-tagh, et rattache le système de l'Altaï à celui de l'Himalaya. Elle sépare le Turkestan indépendant et l'empire chinois. Le Djihoun en descend; haut. moy. 4,500m.

BOLSEC (Jérôme-Hermès), calviniste, né à Paris, m. à Lyon en 1585. Après avoir été aumônier de la duchesse de Ferrare, il embrassa le protestantisme, se fit médecin, et se maria deux fois. A la suite d'une querelle avec Calvin sur la prédestination, il fut emprisonné, puis banni de Genève et de Berne. Ainsi s'expliquent les invectives dont sont remplies les *Histoires* de Calvin et de Th. de Bèze, qu'il publia en 1577 et 1580.

BOLSENA, v. des États de l'Église, près du lac de son nom, dans la légation et à 26 kil. N.-N.-O. de Viterbe; 2,000 hab. C'est l'anc. cité étrusque de *Volsinium* ou *Vulsinies*. Les Romains la prirent en 266 av. J.-C. Patrie de Séjan. On y remarque les ruines d'un temple étrusque et quelques autres antiquités. C'est là que s'accomplit le miracle célèbre qui fait le sujet d'une des *Stanze* de Raphael : un prêtre incrédule célébrant la messe vit l'hostie se couvrir de gouttes de sang. — Le lac de Bolsena verse par la Marta ses eaux dans la Méditerranée; il a 100 kil. carrés, 15 sur 10. Sa profondeur est d'environ 90 mèt. On y remarque les deux petites îles de la Bisentina et de la Martana; il est poissonneux; mais ses environs, d'une magnifique nature, sont insalubres.

BOLSWARD ou BOLSWERT, v. de Hollande (Frise), à 10 kil. O.-N.-O. de Sneek; 3,500 hab. Bel hôtel de ville. Ancienne ville hanséatique.

BOLSWERT (Boèce), graveur au burin, dont le nom était ADAMS, né vers 1580 à Bolswert en Frise, m. en 1634, a imité le style de Bloëmaert. Son œuvre, qui contient

plus de 100 pièces, comprend, d'après Rubens, la *Cène*, la *Résurrection de Lazare*, le *Christ entre les deux larrons*, le *Jugement de Salomon*. — Son frère, *Schelte* BOLSWERT, eut un talent au moins égal au sien; Rubens lui-même retouchait souvent les épreuves de ses planches, et c'est d'après Van Dyck et lui que Schelte a surtout gravé. On admire l'*Assomption* et la *Sainte-Cécile* d'après Rubens, le *Couronnement d'épines* et le *Crucifiement* ou le *Christ à l'éponge* d'après Van Dyck, *Le roi boit* d'après Jordaens. B.

BOLTON ou BOLTON-LE-MOORS, v. d'Angleterre, dans le comté et à 64 kil. S.-S.-E. de Lancastre, 16 N.-O. de Manchester; populat. municipale: 70,396 hab.; sur la Croale, près d'un canal qui va à Manchester et à Bury. Fabr. très-import. de tissus de coton; puis de velours, lainages, toiles de lin; scieries mécaniques, fonderies pour les machines à vapeur et les métiers, etc.; exploitation de houille aux environs. Centre d'un réseau de chem. de fer et de canaux.

BOLTON-CASTLE, vge d'Angleterre (York), à 11 kil. O.-N.-O. de Middleham; 300 hab. Ruines d'un château où Marie Stuart fut enfermée.

BOLZANO. *V.* BOTZEN.

BOMARSUND. *V. le Supplément.*

BOMBA, vge du roy. d'Italie (Abruzze Citérieure), à 28 kil. O.-S.-O. de Vasto; sur une colline près du Sangro; 3,179 hab. Ruines de constructions cyclopéennes.

BOMBARDIERS, nom donné en France aux hommes préposés au service des canons ou *bombardes*, puis des mortiers. Ils étaient presque tous Italiens. Louvois en forma deux compagnies en 1671, les augmenta en 1684, et en fit, deux ans après, le *régiment royal des bombardiers*. Le roi en était colonel. On les réunit en 1720 à l'artillerie. B.

BOMBAY (en portugais *Boa-Bahia*, bonne baie), v. de l'Inde anglaise, capit. de la présidence de son nom, dans une île de 28 kil. de circonférence, près de la côte de Concan, et dans la mer d'Oman; par 18° 3' 30" lat. N., et 70° 28' long. E.; à 1,680 kil. S.-O. de Calcutta, à 1,000 kil. N.-O. de Madras, à 250 kil. S. de Surate; pop., 235,000 hab. en 1833; 816,652 en 1864. Port franc, vaste et sûr, avec docks et chantiers. Place de guerre; siége d'une vice-amirauté. Évêché anglican. Bombay fait un commerce annuel de 700 millions de francs; c'est la seconde ville de l'Inde pour la richesse des échanges, et la première pour le commerce particulier de la Chine; elle a cinq lignes de paquebots à vapeur pour les principaux points de l'Inde et Suez, avec un réseau de télégraphie électrique. Des chem. de fer vont la relier aux pays voisins. Export., pour la Chine, d'opium, de perles, et de bois de sandale; pour l'Europe, de soies de Chine, ivoire, épices, etc. Construction de navires en bois de teck. Ville irrégulière et offrant peu de monuments remarquables. Riche jardin botanique, collége, sociétés savantes. Hôpitaux pour les animaux. Climat insalubre, au point qu'on l'a nommé le *tombeau des Européens*. Fondée par les Portugais, cédée aux Anglais en 1661, et occupée par eux en 1664. C'est après Madras la plus ancienne de leurs possessions dans les Indes. — La présidence de Bombay a 337,730 kil. carrés et 12,038,000 habitants. Les principales cultures sont le riz, le coton, le café. Le siége de la présidence avait été Surate jusqu'en 1683; elle comprend les anciennes provinces d'Aurengabad, Bedjapour, Kandeisch, Guzerate, Koukan, et le Sindhy.

BOMBELLES (Famille de). Cette famille, d'origine portugaise, s'est établie en France, d'où elle passa en Autriche. On compte parmi ses membres: Henri-François, comte de Bombelles, né en 1680, qui se distingua à Friedlingen, Oudenarde et Malplaquet, fit avec le régiment de Boufflers la campagne de Hongrie contre les Turcs, 1717, dirigea l'éducation du petit-fils du Régent, commanda le fort de Bitche où les habitants lui ont élevé un monument, et m. en 1760. — Marc-Marie, marquis de Bombelles, fils du précédent, né à Bitche en 1744, reçut diverses missions diplomatiques, émigra en 1790, servit dans l'armée de Condé, entra dans les ordres, fut nommé aumônier de la duchesse de Berry en 1816, évêque d'Amiens en 1819, et mourut à Paris en 1822. — Louis-Philippe, comte de Bombelles, fils du précédent, né à Ratisbonne en 1780, m. à Vienne en 1843, suivit la carrière diplomatique en Autriche, fut chargé, en 1813, de détacher le Danemark de la cause de Napoléon, et, après l'ambassade de Copenhague, reçut celles de Dresde, de Naples, de Florence, de Lisbonne, de Turin et de Suisse. Un de ses fils, Henri-François, comte de Bombelles, né en 1789, m. en 1850, a été gouverneur de l'empereur actuel François-Joseph. B.

BOMBELLI (Raphaël), mathématicien du XVIe siècle, né à Bologne, publia, en 1572, un *Traité d'algèbre* qui a beaucoup contribué aux progrès de la science; on y trouve l'exposé méthodique des connaissances qu'on avait alors, des démonstrations rigoureuses et complètes, des notations qui permettent d'effectuer facilement les calculs, une bonne exposition du calcul des radicaux, une méthode nette pour extraire la racine cubique d'un binome réel ou imaginaire, une heureuse application de la théorie des quantités imaginaires.

BOMBERG (Daniel), né à Anvers au commencement du XVIe siècle, m. en 1549, est célèbre par ses impressions hébraïques. Les ouvrages les plus remarquables qui sont sortis de ses presses sont: la *Concordance hébraïque* d'Isaac Nathan, 1524; une *Bible* en hébreu, 1526; le *Thalmud*, 12 vol. in-fol., qu'il entreprit en 1520, dont il fit trois éditions, et qui lui coûta 300,000 écus et 15 ans de travaux. Ce typographe se ruina: il avait dépensé, dit-on, plus de 3 millions pour l'impression des ouvrages qu'il édita. C—s.

BOMILCAR, général carthaginois, qui usurpa le pouvoir souverain, lors de l'invasion d'Agathocle, 308 av. J.-C., et qui fut ensuite renversé et mis en croix. — Un autre Bomilcar amena des renforts à Annibal après la bataille de Cannes, mais n'osa secourir Syracuse assiégée par Marcellus, 212. — Un troisième, favori de Jugurtha, assassina Massiva dans Rome, 110 av. J.-C., trahit ensuite son maître pour les Romains, et fut mis à mort par lui en 107. B.

BOMIUM, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Silures, auprès de la ville actuelle de *Bridgend*.

BOMIUS MONS. Les anciens appelaient ainsi une partie du versant occidental du mont Œta en Étolie. Les habitants de cette région étaient appelés *Bomienses*.

BOMMEL ou ZALT-BOMMEL, v. de Hollande (Gueldre), à 13 kil. N. de Bois-le-Duc; sur la rive g. du Wahal, et dans une île fortifiée, le BOMMELER-WAARD, anc. *Insula Batavorum*, de 22 kil. sur 9, formée par le Wahal et la Meuse; port ensablé. Prise par les Français en 1672; 3,100 hab.

BOMMIÈRES (LES), petit pays de l'anc. Berry, autour de Condé-en-Bommières (Indre).

BOMONIQUES (du grec *bomos*, autel, et *nikê*, victoire), nom donné à Sparte aux enfants qui, dans les sacrifices de Diane, rivalisaient à qui recevrait le plus de coups de fouet.

BON (cap), cap sur la côte de l'état de Tunis; par 37° 4' 45" de lat. N., et 8° 44' de long. E.

BON (Louis-André), général français, né à Romans en 1758, m. en 1799. Après avoir fait une partie de la guerre d'Amérique, il servit sous Dugommier aux Pyrénées, 1792, sous Augereau en Italie, 1793, et sous le général Bonaparte. Il alla en Egypte, où il se distingua devant Alexandrie, détermina la prise du Caire et la victoire du Mont-Thabor, prit Gaza et Jaffa, et fut tué devant St-Jean-d'Acre. B.

BONA (Jean), écrivain ascétique, né à Mondovi en 1609, m. en 1674. Il fut général des Feuillants, 1651, et cardinal, 1669. Parmi ses ouvrages, publiés à Turin, 1747, 4 vol. in-fol., on remarque: *Manuductio ad cœlum*, traduit en français par Lambert et par Leduc; *De principiis vitæ christianæ*, traduit par le président Cousin et par l'abbé Goujet.

BONAC (Jean-Louis d'USSON, marquis de), né vers 1672, m. en 1738, servit en Danemark et en Hollande, fut chargé de missions par Louis XIV auprès de Charles XII, roi de Suède, et de Stanislas, roi de Pologne, devint ambassadeur à Constantinople en 1716, obtint le rétablissement et la restauration du St-Sépulcre, fut choisi pour médiateur entre les Turcs et les Russes à l'occasion de la guerre que Pierre le Grand faisait aux Perses, et détermina le sultan à envoyer en France une ambassade solennelle, la première qu'on y ait vue, 1722. B.

BONACOSSI, nom d'une puissante famille de Mantoue, dont 4 membres exercèrent l'autorité souveraine: *Pinamonte*, de 1272 à 1293, qui se mit à la tête des Gibelins; *Bardellone*, son fils, de 1293 à 1299, chef des Guelfes; *Bottesella*, neveu de Bardellone, qui revint au parti gibelin, de 1299 à 1310, et fut remplacé par son frère *Passerino*, de 1310 à 1328. Celui-ci fut vicaire impérial au nom de Henri VII, et périt victime d'une sédition.

BONAFOUS (Mathieu), agronome, né à Lyon en 1794, m. en 1852, a laissé un excellent traité sur le maïs (gr. in-fol.), un autre sur le riz. Il fut surtout le continuateur et comme l'élève de Dandolo dans la sériciculture. Il a écrit un *Traité des mûriers et des vers à soie*, qui a eu 4 éditions.

BONAIRE ou **BON-AIR** ou **BUEN-AYRE**, île de la mer et de l'archipel des Antilles (Petites Antilles Hollandaises), à 45 kil. E. de Curaçao; 30 kil. sur 6; riche en bois de construction; 3,203 hab. Ch.-l. Bonaire, avec un bon port.

BONALD (Louis-Gabriel-Ambroise, vicomte de), né près de Milhau (Aveyron) en 1754, m. en 1840, le plus célèbre représentant des doctrines monarchiques et religieuses de la Restauration, comme philosophe, publiciste et orateur parlementaire. Émigré en 1791, il ne revint en France qu'à la proclamation de l'Empire, et rédigea le *Mercure*, avec Châteaubriand et Fiévée. Ami de M. de Fontanes, il accepta une place de conseiller de l'Université impériale, 1810. Député de 1815 à 1822, pair de France, 1823, et membre de l'Académie Française, dès 1816, il ne cessa de dévouer sa plume et sa parole au maintien du trône et de l'autel. A la révolution de 1830, il se retira dans ses terres. Homme de foi, M. de Bonald doit partager avec Chateaubriand la gloire d'avoir contribué au retour des idées religieuses en France. Philosophe, il a défendu courageusement le spiritualisme contre les attaques de l'école sensualiste, et c'est lui qui a donné cette définition célèbre : *l'homme est une intelligence servie par des organes*. M. de Bonald est surtout un publiciste, mais il a voulu asseoir ses doctrines politiques sur une base philosophique, la théorie métaphysique du langage : il considère le langage comme antérieur à la pensée, ce qu'il formule ainsi : « L'homme pense sa parole avant de parler sa pensée. » Il en conclut que la parole, n'ayant pu être inventée par l'homme, est d'institution divine : Dieu l'a enseignée lui-même, et avec elle toutes les vérités qui servent de base à la morale, à la religion et aux institutions sociales; de là un système à la fois théocratique et monarchique fondé sur une législation dont Dieu est l'auteur, qui doit servir de modèle à tous les gouvernements, et dans lequel il assimile le pouvoir social à l'autorité du père de famille. Cette doctrine qui, suivant ses adversaires, semblait tendre à ramener le XIXᵉ siècle à la royauté et à la foi du moyen âge, M. de Bonald la développa dans un grand ouvrage intitulé *la Législation primitive*, Paris, 1802, 3 vol. in-8°. Les autres principaux ouvrages de M. Bonald sont : *Théorie du pouvoir politique et religieux*, qui fut son début, Constance, 1796, 3 vol. in-8°; *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales*, 1818, 2 vol. in-8°; *Mélanges littéraires, politiques et philosophiques*, 2 vol. in-8°. Le style de M. de Bonald a de la noblesse, de l'abondance et de la profondeur. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies en 12 vol. in-8°, Paris, 1817-19. — De son mariage avec une proche parente du chevalier d'Assas, M. de Bonald eut 4 fils : Henri, rédacteur de journaux légitimistes et religieux, m. en 1846; Victor, auteur d'une *Géologie de Moïse*; René, qui fut préfet de l'Aveyron par intérim en 1817, pendant le procès de Fualdès; et Louis-Jacques-Maurice, né en 1787, auj. archevêque de Lyon, cardinal et sénateur. G. L.

BONAMY (Pierre-Nicolas), né à Louvres en 1694, m. en 1770. Bibliothécaire et historiographe de la ville de Paris, membre de l'Académie des Inscriptions, 1727, il a inséré dans le recueil de cette compagnie beaucoup de mémoires fort intéressants sur les antiquités de Paris et sur l'histoire de la Gaule.

BONAMY (Charles-Auguste-J.-B.-Louis-Joseph), général français, né à Fontenay-le-Comte en 1764, m. en 1830, s'enrôla en 1791, fit les campagnes de Champagne et de Belgique sous Dumouriez, de Vendée sous Marceau, et, chef d'état-major de Kléber, se distingua au siége de Mayence, 1795. Il suivit Championnet à Rome et à Naples, 1798, fut impliqué dans sa disgrâce, reparut glorieusement à Marengo, fut criblé de blessures et fait prisonnier à la Moskowa, et ne revint qu'en 1814 en France, où la Restauration ne l'employa pas. B.

BONANNI. *V.* BUONANNI.

BONANNO, architecte, né à Pise pendant le XIIᵉ siècle. Il commença en 1174, avec Guillaume d'Inspruck, la célèbre tour penchée de Pise.

BONAPARTE (Maison des). Le nom de cette famille, dont les armes consistent en un râteau et des fleurs de lis d'or, s'écrivait indifféremment *Buonaparte* ou *Bonaparte*, avant que Napoléon Iᵉʳ en fixât l'orthographe. Les Bonaparte ont joué un rôle distingué dans les annales de l'Italie. Dès 1178, un *Jean* BONAPARTE était célèbre à Trévise. Au XIIIᵉ siècle, on distinguait 3 branches de cette famille noble : 1° la branche de Trévise, qui fournit plusieurs podestats à Vérone, et s'éteignit en 1397 avec *Servadius* BONAPARTE, prieur des chevaliers *Gaudenti*; 2° la branche de Florence, à laquelle se rattachèrent les Bonaparte de San-Miniato-al-Tedesco, et qui finit, vers 1570, dans la personne de *Jean* BONAPARTE, gentilhomme attaché aux Orsini; 3° la branche de Sarzane, dans le territoire de Gênes, la plus illustre et la seule survivante, et dont un membre, *Louis-Marie-Fortuné* BONAPARTE, se fixa à Ajaccio en 1612. La famille Bonaparte était inscrite à Venise sur le *Livre d'Or*. Un portrait de la galerie des Médicis représente une Bonaparte mariée à un membre de cette famille. La mère du pape Paul V ou de Nicolas V était une Bonaparte. *Nicolas* BONAPARTE de San-Miniato publia à Florence, en 1592, une pièce intéressante, *la Vedova* (la Veuve), *commedia facetissima*, réimpr. à Paris, 1803, in-8°. En 1756, parut une *Relation historique de la prise et du sac de Rome en* 1527, Cologne, in-4°, ouvrage curieux de *Jacques* BONAPARTE, trad. en français par Hamelin, Paris, 1809, in-8°, et de nouveau par N. L. B., c.-à-d. Napoléon-Louis Bonaparte, auj. Napoléon III, Florence, 1830, in-8°.

BONAPARTE (Charles-Marie), petit-fils du Bonaparte qui s'établit en Corse, né le 29 mars 1746, m. à Montpellier en 1785. Il étudia à Rome et à Pise, fut nommé assesseur à la juridiction d'Ajaccio, épousa, en 1767, Lætitia Ramolino (*V.* LÆTITIA), fut le compagnon d'armes de Paoli (*V. ce nom*), et voulut le suivre dans son exil, mais en fut empêché par son oncle, l'archidiacre Lucien Bonaparte; il eut de son mariage avec Lætitia cinq fils et trois filles, savoir :

I. *Joseph* BONAPARTE (*V.* JOSEPH) : de son mariage avec Mˡˡᵉ Clary, de Marseille, il eut deux filles : 1° *Zénaïde-Charlotte-Julie*, née à Paris en 1801, m. en 1854, mariée en 1822 à son cousin Charles-Lucien-Jules-Laurent Bonaparte, prince de Canino et Musignano, fils aîné de Lucien Bonaparte; 2° *Charlotte*, née en 1802, mariée à son cousin Charles-Napoléon-Louis, 2ᵉ fils de Louis Bonaparte, veuve en 1831, m. en 1839.

II. *Napoléon* BONAPARTE (*V.* NAPOLÉON Iᵉʳ); il épousa Joséphine Tascher de la Pagerie, veuve Beauharnais, dont il n'eut pas d'enfants (*V.* JOSÉPHINE), puis Marie-Louise d'Autriche (*V. ce nom*), dont il eut le roi de Rome (*V.* NAPOLÉON II).

III. *Marie-Anne-Elisa* BONAPARTE (*V.* ELISA); de son mariage avec le prince Bacciochi (*V. ce nom*) naquirent : 1° *Napoleone-Elisa*, née le 3 juin 1806, mariée en 1824 au comte Camerata, d'une grande maison d'Italie; elle ne fait auj. partie que de la famille civile de Napoléon III, et ne peut être adoptée; son fils unique est mort en 1853; 2° *Jérôme-Charles* BACCIOCHI, né en 1810, m. en 1830; 3° *Napoléon-Frédéric* BACCIOCHI, né en 1815, m. à Rome d'une chute de cheval en 1833.

IV. *Lucien* BONAPARTE (*V.* LUCIEN). Il eut d'un premier mariage avec Christine Boyer : 1° *Charlotte*, née en 1796, veuve auj. de don Mario, prince Gabrielli, dont elle a eu un fils et trois filles; 2° *Christine-Egypta*, née en 1798, mariée d'abord à un Suédois, le comte Posse, puis divorcée; remariée en 1824 à lord Dudley-Stuart, et m. en 1847. Son fils Franck Dudley-Stuart est officier dans l'Inde. —Du second mariage de Lucien avec Alexandrine-Laurence de Bleschamp, veuve de l'agent de change Jouberthon, et auj. princesse douairière de Canino, sont issus : 1° *Charles-Lucien-Jules-Laurent*, prince de Canino et de Musignano, né à Paris en 1803, m. en 1857, marié à sa cousine Zénaïde, 1822, fille de Joseph, dont il a eu 10 enfants; président de l'Assemblée Constituante romaine en 1848; naturaliste distingué, correspondant de l'Institut de France, membre des Académies de St-Pétersbourg, Berlin, Bruxelles, La Haye et Londres, auteur de la *Faune italienne*, fondateur des congrès scientifiques d'Italie; 2° *Lætitia*, née à Milan le 1ᵉʳ décembre 1804, épouse séparée de l'Irlandais Thomas Wyse, membre catholique du parlement d'Angleterre; 3° *Jeanne*, née à Rome en 1806, mariée au marquis Honorati, d'une grande famille italienne, et m. en 1828, laissant une fille, *Clélie*; 4° *Paul*, m. à Spezzia d'un accident, 1827, sur le vaisseau de l'amiral Cochrane; 5° *Louis-Lucien*, né en janvier 1813, représentant du peuple en 1849; 6° *Pierre-Napoléon*, né à Rome le 12 septembre 1815, chef de bataillon à la légion étrangère en Algérie et représentant du peuple après 1848; 7° *Antoine*, né à Tusculum le 31 octobre 1816, représentant en 1849; 8° *Alexandrine-Marie*, née à Rome le 12 octobre 1818, mariée au comte Vincent Valentini de Canino; 9° *Constance*, née à Bologne le 30 janvier 1823, religieuse au Sacré-Cœur à Rome. — Lucien avait encore adopté Anne Jouberthon, fille du premier mari de sa seconde femme; il la maria au prince Ercolani, dont elle fut bientôt veuve. Le 1ᵉʳ mariage de Lucien n'ayant pas été autorisé par Napoléon Iᵉʳ, la princesse Charlotte est auj. exclue de la famille impériale, ainsi que sa postérité.

V. *Louis* BONAPARTE (*V.* LOUIS). Il eut d'Hortense-

Eugénie de Beauharnais (*V.* HORTENSE) trois enfants : 1° *Napoléon-Charles*, né le 11 octobre 1802, m. le 5 mars 1807; 2° *Charles-Napoléon-Louis*, né en 1804, grand-duc de Berg et de Clèves, marié à sa cousine Charlotte, fille de Joseph, mort à Forli le 17 mars 1831, sans postérité; 3° *Charles-Louis-Napoléon*, né à Paris le 20 avril 1808, retenu en captivité pendant 5 ans au fort de Ham sous le roi Louis-Philippe, élu en 1848 par 4 départements à l'Assemblée nationale, président de la République française le 10 décembre 1848, président pour 10 ans le 20-21 décembre 1851, empereur sous le nom de Napoléon III le 2 décembre 1852, marié, le 29 janvier 1853, avec Marie-Eugénie de Montijo, comtesse de Teba. C'est en vertu des sénatus-consultes du 28 floréal an XII et du 5 frimaire an XIII qu'à défaut d'enfants mâles de Joseph Bonaparte, et à l'exclusion de ceux de Lucien, l'héritage politique de Napoléon Ier est revenu à la postérité de Louis.

VI. *Marie-Pauline* BONAPARTE (*V.* PAULINE), mariée d'abord au général Leclerc, dont elle eut un fils, *Napoléon*, qui mourut au berceau, puis au prince Camille Borghèse, duc de Guastalla.

VII. *Marie-Annonciade-Caroline* BONAPARTE (*V.* CAROLINE). Elle épousa Joachim Murat (*V.* MURAT), et devint mère de : 1° *Napoléon-Achille-Charles-Louis* MURAT, né le 21 janvier 1801, m. le 15 avril 1847, auteur d'une *Exposition des principes du gouvernement républicain*, Paris, 1833; 2° *Lætitia-Josèphe*, née le 25 avril 1802, mariée au comte Pepoli à Bologne; 3° *Lucien-Ch.-Jos.-Franç.-Napoléon* MURAT, né le 16 mars 1803, représentant du peuple après 1848, dont les fils sont au service, et dont la fille est devenue Mme de Chassiron; 4° *Louise-Julie-Caroline*, née le 22 mars 1805, mariée au comte Rasponi à Ravenne. — Les enfants de Caroline et de Murat font partie de la famille civile de Napoléon III, et ne peuvent être appelés à lui succéder.

VIII. *Jérôme* BONAPARTE, né à Ajaccio le 15 décembre 1784, m. le 25 juillet 1860, roi de Westphalie du 1er décembre 1807 au 26 octobre 1813, prince de Montfort après 1814, gouverneur des Invalides et maréchal de France sous la présidence de son neveu. Il épousa, en 1803, Mlle Paterson, qui vit encore à Baltimore avec son fils *Jérôme* BONAPARTE, et dont la postérité ne rentre pas auj. dans la famille impériale, parce que ce mariage ne fut pas approuvé. D'une seconde union, 1807, avec Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothée, princesse royale de Wurtemberg, m. en 1838, sont issus : 1° *Jérôme-Napoléon*, né à Trieste, le 24 août 1814, m. en 1847, colonel au service de son oncle le roi de Wurtemberg; 2° *Mathilde-Lætitia-Wilhelmine*, née à Trieste, le 27 mai 1820, mariée en 1840 au prince Anatole Demidoff de San-Donato; 3° *Napoléon-Joseph-Charles-Paul*, né à Trieste le 9 septembre 1821, ancien capitaine au service du roi de Wurtemberg, représentant du peuple en 1848, un moment ambassadeur de France à Madrid, auj. prince impérial. B.

BONARELLI. *V.* ROVÈRE.

BONAVENTURE (Jean DE FIDANZA, dit Saint), un des plus célèbres philosophes scolastiques, né en 1221 en Toscane, m. en 1274, entra dans l'ordre de St-François, 1248; obtint une chaire de théologie à Paris, 1253; fut élu, en 1256, général de son ordre. Les qualités dont il fit preuve dans l'exercice de ses fonctions lui donnèrent un tel renom de sagesse, qu'après la mort de Clément IV les cardinaux s'engagèrent à lui donner pour successeur le personnage que le général des Franciscains leur désignerait. St Bonaventure se prononça pour Thibaut, depuis pape sous le nom de Grégoire X, et fut lui-même nommé évêque d'Albano, et enfin cardinal par ce souverain pontife. Envoyé comme légat du saint-siége au concile de Lyon, il mourut dans cette ville; pour honorer sa mémoire, le pape, accompagné d'un cortége de rois et de cardinaux, voulut assister à ses funérailles. La fête de ce saint, que Sixte-Quint a placé, comme sixième en rang, parmi les docteurs de l'Église, se célèbre le 14 juillet. Le mysticisme répandu dans les ouvrages de ce grand théologien et l'élévation de ses pensées lui ont valu le titre de *Docteur séraphique*. Il a laissé un Commentaire sur *le Maître des Sentences*, de Pierre Lombard; des cantiques, des livres de piété, parmi lesquels on distingue *Biblia Pauperum*, et des traités d'exégèse dont les plus remarquables sont le *Breviloquium* et le *Centiloquium*. Ses œuvres forment 7 vol. in-fol., Rome, 1588-1596, ou 14 vol. in-4°, Venise, 1751. D—T—R.

BONAVENTURE (Philippe), architecte au XIVe siècle, né à Paris, éleva la cathédrale de Milan, qui fut continuée par un autre Français, Mignot de Paris.

BONCHAMP (Charles-Melchior-Artus, marquis de), chef vendéen, né en 1759 dans l'Anjou, m. en 1793, fit ses premières armes en Amérique, et donna sa démission de capitaine au régiment d'Aquitaine en 1791. Il fut choisi avec d'Elbée pour commander les Vendéens insurgés, et contribua à la prise de Bressuire et de Thouars. Blessé mortellement à l'affaire de Chollet, 17 octobre 1793, il fit donner la vie et la liberté à 5,000 prisonniers républicains enfermés dans l'église de St-Florent-le-Vieil. Un sarcophage en marbre noir, sculpté par David, lui est consacré dans cette église depuis 1825. — La veuve de Bonchamp, m. à Paris en 1845, a laissé des *Mémoires*. A. G.

BONCHAMPS, vge du dép. de la Mayenne, arr. et à 5 kil. de Laval; 1,240 hab. Exploit. de beaux marbres gris, dits petit-gris.

BONCONICA, v. de l'anc. Germanie supérieure, sur la rive g. du Rhin, dans le pays des *Vangiones*; auj. *Oppenheim*, près de Mayence.

BOND (Jean), philologue anglais, né en 1550, m. en 1612, fut recteur de l'école de Taunton pendant 20 ans, puis exerça la médecine. On a de lui un *Horace*, in-12, Londres, 1614 (1re édit.), Leyde, 1630-68, et un *Perse*, in-12, Amsterdam, 1645, l'un et l'autre avec des notes marginales qui pèchent un peu sous les rapports historique et philologique, mais qui ne laissent pas d'être très-utiles aux écoliers, surtout pour l'intelligence du texte. Ces deux ouvrages sont encore recherchés.

BONDI (Clément), poëte italien, né en 1742 à Mezzano dans le duché de Parme, m. à Vienne en 1821, était jésuite, et fut rejeté dans le monde par l'abolition de son ordre. L'archiduc Ferdinand le nomma son bibliothécaire à Brunn en 1795, et le chargea de l'éducation de son fils (depuis duc de Modène). En 1816, il devint professeur d'histoire et de littérature de l'impératrice. Il a laissé des traductions de Virgile et d'Ovide, et deux volumes de poëmes badins, épithalames, couplets, sonnets, canzones, etc. On l'a appelé le *Delille* de l'Italie : sa versification est élégante et facile; mais il manque d'inspiration créatrice, il chante sans passion, avec l'esprit seulement. Une édition de luxe de ses poésies a paru à Vienne, 1808, 3 vol. in-8°. B.

BONDOU, royaume de l'Afrique occidentale, dans la Sénégambie; par 14° 30′ de lat. N., et 14° 10′ long. O. Capit. Boulibané, pays peu connu; superf. évaluée à 12,000 kil.; popul. de 1,500,000 à 2,000,000. Climat salubre et végétation très-riche; les habitants, de la famille des Foulahs, sont pour la plupart musulmans. Agriculture; troupeaux de gros bétail et chevaux; coton, indigo.

BONDUES, brg du dép. du Nord, arr. et à 7 kil. N. de Lille. Fabr. d'huile et de sucre indigène; 615 hab.

BONDY (Pierre-Marie TAILLEPIED, comte de), né à Paris en 1766, m. en 1847. D'une famille de financiers, il fut nommé en 1792 directeur des assignats, et donna sa démission après le 10 août. Retiré des affaires jusqu'à l'Empire, il reçut de Napoléon Ier les fonctions de chambellan et le titre de comte. Préfet du Rhône de 1810 à 1814, il dessécha les marais de Perrache, et embellit Lyon d'un magnifique quartier. Préfet de la Seine pendant les Cent-Jours, député de l'Indre sous la Restauration, il vota l'adresse des 221 en 1830, reprit un instant la place de préfet de la Seine en 1831, et entra, la même année, à la Chambre des pairs. M. de Bondy fut attaché à la personne de la reine Marie-Amélie, et eut l'intendance de la liste civile pendant les ministères de M. de Montalivet. B.

BONDY, vge du dép. de la Seine, arr. et à 11 kil. S.-E. de St-Denis, à 11 N.-E. de Paris, sur le canal de l'Ourcq; 1,458 hab. La forêt voisine fut longtemps célèbre comme repaire de voleurs.

BONE, anc. *Hippone* ou *Hippo-Regius*, en arabe *Bounal* et *Beled-el-Aïnab*, c.-à-d. *la ville aux jujubes*, v. forte d'Algérie, ch.-l. d'une subdivision militaire de la prov. et à 156 kil. N.-E. de Constantine, à 440 kil. E. d'Alger; port sur la Méditerranée, à l'embouch. de la Seibouse, entre les caps Rosa et Hamza; par 5° 25′ long. E. et 36° 25′ lat. N.; s.-préf., tribunaux de 1re inst. et de commerce, collége, justice de paix. Port peu sûr; mais l'anse du fort Génois est bonne. Fabr. d'étoffes de laine dites *constantines*, bournous, tapis, selles. Comm. de blé, cuirs, cire, jujubes; importation de comestibles, vins et objets de luxe. Pêche de corail sur la côte; 15,272 hab. européens en 1861. — Bone fut fondée à la fin du VIIe siècle sur les ruines d'Hippone; la compagnie française d'Afrique y eut un comptoir depuis Louis XIV jusqu'en 1789. L'occupation militaire date de 1832 : les Français ont assaini la ville, détourné par un canal les eaux qui descendent du Djébel-Edough, endigué la Boudjimah, desséché et fertilisé les plaines de Kharésas, du Bou-Hamza, de Dréan, des Beni-

Azis et des Beni-Urdjin. Bone est auj. le dépôt de La Calle, et le magasin de tous les camps de l'E. depuis Guelma jusqu'à Medjez-Hamar. B.

BONER (Ulrich), fabuliste allemand du XIV^{e} siècle, de l'ordre des Frères Prêcheurs, vécut à Berne. Son recueil de fables, intitulé *la Pierre précieuse*, Bamberg, 1461, est le 1er livre imprimé en Allemagne, et l'un des plus rares incunables, puisqu'on n'en connaît que l'exemplaire de Wolfenbuttel. Il en existe des éditions données à Zurich, 1757, et à Berlin, 1816.

BO'NESS. *V.* BORROWSTONNESS.

BONET (Honoré), prosateur de la fin du XIV^{e} siècle, était prieur de Salon en Provence. Il fut un des commissaires chargés, en 1390, d'aller en Guienne et en Languedoc réparer les dommages commis par le duc de Guienne. Il dédia à Charles VI son *Arbre des batailles*, plusieurs fois imprimé aux XV^{e} et XVI^{e} siècles. La Société des Bibliophiles français a publié en 1845 l'*Apparition de Jehan de Meun*, où sont dépeints les malheurs du royaume. A. G.

BONET (Guillaume), évêque de Bayeux en 1306, m. à Angers vers 1312, fut un des commissaires nommés par le pape pour instruire le procès des Templiers. Il fonda, 1309, le *Collége de Bayeux* dans l'Université de Paris, pour des boursiers de son diocèse et de ceux du Mans et d'Angers.

BONFADIO (Jacques), littérateur italien, né dans le Brescian vers 1500, m. en 1559, a traduit avec vigueur le plaidoyer de Cicéron pour Milon, et laissé des *Lettres* estimées pour la pureté du style. Il eut à Gênes une chaire de philosophie, et fut chargé d'écrire en latin l'histoire de la république; ce livre a été publié à Pavie, 1586, in-4°; il fit aussi des vers latins et italiens. B.

BONFINIUS (Antoine), historien, né à Ascoli en 1427, m. en 1502, fut appelé à la cour de Mathias Corvin. Il écrivit, sur l'ordre de ce prince, une *Histoire de Hongrie*, en latin, qui va jusqu'en 1495, et que continua Sambucus. La meilleure édition est celle de Leipsick, 1771.

BONGARS (Jacques), historien et critique latin estimé, né en 1546 à Orléans, m. en 1612, était calviniste. Il fut conseiller et maître de l'hôtel de Henri IV, qui le chargea, vers les cours d'Allemagne, de différentes négociations dont il se tira avec honneur. Ses principaux ouvrages sont: *Gesta Dei per Francos*, ou récit des Croisades, Hanau, 1611, in-fol.; Strasbourg, 1660, in-12; *Epistolæ*, Leyde, 1641, trad. en français par MM. de Port-Royal sous le nom de l'abbé de Brianville, Paris, 1668, 2 vol. in-12; La Haye, 1695; une édition de *Justin*, avec des notes, Paris, 1581 et 1610; *Collectio Hungaricarum rerum scriptorum*, Francf., 1600, in-fol. C. N.

BONHOMME (col du), gorge des Alpes, entre les départements de Savoie et de Haute-Savoie, à 18 kil. S.-O. du Mont-Blanc; altitude: 2,247 mèt. Elle sépare les Alpes Grecques et Pennines, et offre un difficile passage entre les vallées de l'Arve et de l'Isère.

BONI (royaume de), État indigène dans l'île Célèbes, sur la baie de son nom et sur la côte E. de l'île; environ 9,600 kil. carrés et 200,000 hab.; cap.: Bayoa; allié des Hollandais. *V.* CÉLÈBES.

BONIFACE (le comte), général de l'empire d'Occident, né en Thrace, défendit Marseille contre Ataulf et le blessa à la tête, 413. Gouverneur de l'Afrique sous Honorius et Valentinien III, il fut disgracié un instant par suite d'une intrigue d'Aétius, et se vengea en appelant les Vandales dans sa province, 429. Ramené à son devoir par S^{t} Augustin, il défendit inutilement Hippone contre Genseric. Rentré en grâce auprès de Placidie, il reçut les charges de patrice et de maître de la milice enlevées à Aétius: celui-ci prit les armes; Boniface le vainquit, mais, blessé par lui, il mourut bientôt, 432. B.

BONIFACE (Saint), dont le vrai nom était WINFRID, né vers 680 dans le Devonshire en Angleterre, m. en 755. Désireux de répandre le christianisme parmi les barbares, il demanda et obtint du pape Grégoire II des pouvoirs pour prêcher en Germanie. Vers 716, il commença ses prédications en Frise; puis il parcourut la Saxe, la Thuringe, la Hesse, la Bavière, abattant les sanctuaires des païens, élevant des églises, fondant des écoles. Nommé évêque en 723, légat du saint-siége en 738, archevêque de Mayence et primat de Germanie en 751, il organisa les évêchés de Passau, Freisingen, Ratisbonne, Salzbourg, Erfurt, Burabourg, Wurtzbourg, Eichstædt, etc. Il tint plusieurs synodes en France pour rétablir l'ordre et la discipline dans le clergé; il sacra Pépin le Bref, qui avait favorisé ses missions, et reçut le martyre dans la Frise avec 53 de ses compagnons. Son corps fut porté à l'abbaye de Fulde qu'il avait fondée. L'Eglise l'a inscrit au nombre des saints: fête le 5 juin. On a de S^{t} Boniface des *Sermons* et des *Lettres*, publiés par Serrarius, 1605, in-4°. B.

BONIFACE I^{er} (Saint), pape de 418 à 422, eut pour compétiteur Eulalius, que protégeait le préfet Symmaque, et fut reconnu par un concile. Il termina un différend qui s'était élevé entre le saint-siége et le patriarche de Constantinople, au sujet de la juridiction sur les églises d'Illyrie. S^{t} Augustin lui dédia ses 4 livres contre les Pélagiens. Fête le 25 oct.

BONIFACE II, pape de 530 à 532, eut pour concurrent Dioscore, qui mourut quelques jours après.

BONIFACE III, 607-608, obtint de l'empereur grec Phocas que le patriarche de Constantinople ne porterait plus le titre d'*évêque universel*, qui appartiendrait seulement à l'évêque de Rome.

BONIFACE IV, 608-614, reçut de Phocas le Panthéon, qu'il consacra sous le nom de S^{te}-Marie-de-la-Rotonde.

BONIFACE V, 617-625, défendit aux juges de poursuivre ceux qui se mettraient sous la protection des églises.

BONIFACE VI ne fut pape que 15 jours, en 896.

BONIFACE VII, pape de 974 à 985, fut irrégulièrement élu, et accusé de la mort de ses prédécesseurs Benoît VI et Jean XIV.

BONIFACE VIII (Benoît GAETANI), né à Anagni, élu en 1294, eut un pontificat très-agité. Dans ses États, il eut à combattre les Colonna, qui soutenaient contre lui la maison d'Aragon, et qui allaient jusqu'à méconnaître la validité de son élection et à lui dénier le titre de pape: tous leurs châteaux leur furent enlevés, leur forteresse de Palestrina assiégée et détruite, et eux-mêmes forcés de faire amende honorable, 1297-98. Absolu et opiniâtre, il adopta complétement, dans les rapports, toujours si délicats, du saint-siége avec les puissances temporelles, les idées de Grégoire VII (*V. ce nom et* PAPE). Non content d'intervenir dans les États regardés comme fiefs de l'Église romaine, d'excommunier ainsi Frédéric d'Aragon, qui, malgré le traité d'Anagni, conservait la Sicile, 1296, il refusa, en 1298, de reconnaître comme roi d'Allemagne Albert d'Autriche, que les électeurs avaient nommé après avoir déposé Adolphe de Nassau, et ne confirma son élection, 1303, qu'en lui rappelant « qu'il tenait sa royauté » des mains de l'Église, et que le pape était libre de dis- » poser de son trône. » En France, défenseur inflexible des immunités et de la juridiction de l'Église, il eut avec Philippe le Bel de violents démêlés, 1296-1303. Philippe finit par envoyer en Italie, avec quelques troupes, un de ses légistes, Nogaret, pour enlever le pape et l'amener à Lyon, où il serait jugé par un concile général; et Boniface, par délier de leur serment de fidélité les sujets du roi de France. Arrêté à Anagni par Nogaret et Sciarra Colonna (*V. ce nom*), il fut délivré trois jours après par le peuple de cette ville et conduit à Rome; mais il mourut au bout d'un mois, non pas d'une sorte de rage, comme on l'a dit, mais de l'ébranlement terrible qu'avaient excité ces violences dans le corps d'un vieillard octogénaire, et après avoir récité, selon l'usage des souverains pontifes, tous les articles de foi en présence de huit cardinaux, 1303. Savant canoniste, il continua le recueil des *Décrétales*, commencé par Grégoire X. C'est à lui qu'on attribue l'institution du jubilé centenaire (bulle de 1299), bien qu'il n'ait fait que régulariser un usage plus ancien. C'est sous lui enfin que fut canonisé S^{t} Louis en 1297. R.

BONIFACE IX (Pierre TOMACELLI), napolitain, succéda à Urbain VI à Rome, 1389-1404, tandis que les antipapes Clément VII, puis Benoît XIII, résidaient à Avignon. Il reconnut Ladislas de Naples, 1390. Bien qu'un ancien usage accordât une contribution pécuniaire à la cour de Rome et aux métropolitains pour la confirmation et le sacre des évêques, et à ceux-ci pour la nomination aux bénéfices, on regarde ce pape comme l'instituteur des Annates, parce qu'il fixa pour toujours à la moitié des revenus de la première année la rétribution dévolue à Rome pour la concession des prélatures et des bénéfices qui en émanaient. R.

BONIFACE. Trois marquis et ducs de Toscane ont aussi porté ce nom. Boniface I^{er}, 813-823, était d'origine bavaroise. Boniface II, son fils, qui lui succéda, défendit, pour Louis le Débonnaire, la Corse contre les Sarrasins, et fit une descente en Afrique. Boniface III, 1027-1052, père de la grande-comtesse Mathilde, soutint l'empereur Henri II contre l'usurpateur Ardoin, lorsqu'il n'était encore que marquis de Mantoue.

BONIFACIO, *Marianum?* v. forte de Corse, ch.-l. de cant., arr. et à 36 kil. S.-E. de Sartène; bon port sur le détroit de Bonifacio, en face de la Sardaigne. On y pêche du corail, du thon, des huîtres, 3,113 hab. Fondée en

830 par un seigneur pisan nommé Bonifacio, elle tomba au pouvoir des Génois en 1195, et fut prise en 1554 par les Turcs et les Français alliés. On y remarque l'église Sainte-Marie-Majeure, les casernes. Phare près du port.

BONIFACIO (détroit de), anc. *Taphros*, en ital. *Bocche di Bonifacio*; il sépare, par une distance qui n'est quelquefois que de 12 kil., la Corse au N. et la Sardaigne au S. Ses nombreux écueils le rendent dangereux. A l'entrée orientale sont les îles Bucinari ou Madelaine, *Insulæ cuniculariæ* des anciens, que les Italiens appellent *Isole intermedie*.

BONIFAZIO, peintre de l'école vénitienne, né vers 1491, m. en 1553. Le Musée du Louvre a de lui la *Résurrection de Lazare* et la *Sainte-Famille*, tableaux remarquables, que surpasse encore celui des *Marchands chassés du Temple* au palais ducal de Venise.

BONIN (îles). *V.* MOUNIN-SIMA.

BONINGTON (Richard PARKES), peintre, né près de Nottingham en 1801, m. en 1828, fut amené de bonne heure en France. Il visita les côtes de la Méditerranée, les Alpes Suisses et l'Italie. Son horreur pour les règles et les types convenus le rattache à l'école romantique en peinture. Il s'est essayé dans presque tous les genres, marines, paysages, monuments d'architecture, scènes d'intérieur; il n'a négligé que l'histoire. Il a laissé des aquarelles estimées. Parmi ses œuvres nombreuses, on distingue la *Vue du grand canal de Venise*, le *Tombeau de St Omer*, le *Turc au repos*, les *Vues de Bologne*, les *Vues pittoresques d'Écosse*, un *Recueil de fragments*, et les planches du *Voyage pittoresque* de MM. Taylor, Nodier et de Cailleux. Bonington donnait un coloris brillant, mais blond à ses tableaux. Sa manière rappelle celle de Canaletto; il a une facture large, une sorte de mélancolie poétique, mais trop de vague dans les détails. B.

BONINI (Girolamo), peintre, né à Ancône, florissait vers 1660. Élève et imitateur de l'Albane, il l'aida dans ses peintures de la salle Farnèse à Bologne. Le musée du Louvre a de lui un *Christ adoré par les anges, par St Sébastien et St Bonaventure*. La galerie Soult contenait *les Amours endormis*.

BONIVARD (François de), chroniqueur genevois, né en 1494 d'une famille noble de la Bresse, m. en 1571; il obtint à 16 ans un prieuré dans un faubourg de Genève. Ennemi du duc de Savoie, Charles III, qui convoitait la possession de Genève, et devenu protestant, il fut pris et jeté par ses ordres dans les souterrains du château de Chillon, 1530. C'est de son histoire que s'est inspiré lord Byron. Délivré six ans après, il rentra dans Genève libre et réformée, et se maria quatre fois. De 1546 à 1552, par ordre de la Seigneurie, il composa les *Chroniques de Genève*, depuis les Romains jusqu'en 1530, impr. en 2 tomes à Genève, 1831. On a encore de lui à la Bibliothèque de Genève et manuscr.: *De la noblesse*; le *Traité de l'ancienne et nouvelle police de Genève*, récit des luttes qui amenèrent le triomphe de Calvin; *L'avis et devis de la source de l'idolâtrie et de la tyrannie papales*, pamphlet violent, avec de curieux détails biographiques sur onze papes du XVIe siècle; *L'advis et devis des difformes refformateurs*, 1563; des poésies, etc. Ses écrits sont plus remarquables par l'esprit, le bon sens, la vive et bouffonne expression que par l'exacte véracité. A. G.

BONN, *Bonna ad Rhenum*, v. des États prussiens (prov. Rhénane), dans la régence et à 25 kil. S.-E. de Cologne, sur la rive g. du Rhin; un chemin de fer l'unit à Cologne. Évêché catholique, université fondée en 1786, *Académie Léopoldine* de naturalistes, biblioth., conseil supérieur des mines, riches collections scientifiques, jardin botanique, observatoire. Fabr. de soieries, savon, tabac, vitriol. On remarque l'anc. palais des électeurs de Cologne, la cathédrale, l'hôtel de ville; 20,000 hab., dont 2,500 protestants et 500 juifs. Patrie de Beethoven, à qui une statue a été élevée en 1845. — Bonn doit son origine à un château fort bâti par les Romains; détruite au IVe siècle, rebâtie par l'empereur Julien, elle souffrit des invasions des Huns, des Saxons et des Normands. Les électeurs de Cologne y résidèrent de 1273 à 1794; prise par le grand-électeur en 1689, elle échappa à Marlborough en 1703. Ses fortifications ont été presque détruites en 1717.

BONN, *Aquæ bonæ*, vge de Suisse, dans le canton et à 7 kil. N. de Fribourg, sur la Sarine. Eaux sulfureuses.

BONNARD (Bernard, chevalier de), poëte, né à Semur en 1744, m. en 1784, officier d'artillerie, mestre-de-camp, avait été placé auprès des enfants du duc d'Orléans. Il se retira quand on l'eut mis sous la direction de Mme de Genlis. On a de lui des *Poésies diverses*, 1791, in-8°, qui ont de la délicatesse et de la grâce, et sont écrites avec élégance et pureté.

BONNARD (Jacques-Charles), architecte, né à Paris en 1765, m. en 1818, formé à l'école classique de Renard, obtint le grand prix d'architecture, et alla continuer ses études à Rome, où il retrouva six aqueducs antiques. En 1789, il fut chargé, avec son maître, de restaurer le château des Tuileries. Il émigra en 1792, et ne revint en France que sous l'Empire. Il succéda à Bernard dans la place d'architecte du ministère des affaires étrangères, et ce fut sur ses plans que s'éleva le beau palais du quai d'Orsay, à Paris, achevé seulement en 1838. B.

BONNAT, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. et à 17 kil. N. de Guéret; 395 hab.

BONNAUD (Jacques-Philippe), général français, né en 1757, m. en 1797, entra au service en 1776, fut attaché, en qualité de général de division, à l'armée du Nord, 1792, défit le duc d'York à Roubaix et à Lannoy, concourut à la conquête de la Hollande par Pichegru, fit une courte campagne en Vendée avec le général Hoche, passa à l'armée de Sambre-et-Meuse, et mourut à Bonn d'une blessure reçue à Giessen. Son nom figure sur les tables de bronze du Musée de Versailles. B.

BONNECORSE (Balthazar de), poëte médiocre de Marseille, m. en 1706, consul de France au Caire et à Seïd, dédia au duc de Vivonne sa *Montre d'amour*, Paris, 1666, que Boileau a fait figurer dans la bataille du *Lutrin*, et voulut se venger du satirique par la parodie du *Lutrigot*, Marseille, 1686. Une 2e partie de la *Montre* parut en 1671, sous le titre de: *la Boîte et le Miroir*.

BONNE DÉESSE, divinité romaine dont le nom reste incertain. Les anciens l'ont prise pour Cybèle, Ops, Vesta, Rhéa, Proserpine, la Terre, Maia, Fauna, Sémélé, Hécate, Médée, etc. Selon Varron et Lactance, c'était Fauna ou Fatua, fille de Faunus, protectrice des animaux. Les Grecs la nommaient *Gynécie*, déesse des femmes. Ses mystères se célébraient à Rome le 1er mai pendant la nuit. Les hommes en étaient exclus; Clodius osa s'y introduire. Le culte de la Bonne Déesse, institué vraisemblablement en l'honneur d'une chaste divinité du Latium, devint sous les empereurs une occasion de désordres flétris par Juvénal. La Bonne Déesse était représentée portant une couronne murale et traînée sur un char par des lions. B.

BONNE ESPÉRANCE (cap de). *V.* CAP.

BONNER (Edmond), théologien anglais, né à Honley (Worcester), m. en 1569, s'acquit la faveur du cardinal Wolsey, fut employé à des négociations auprès de Clément VII, François Ier et Charles-Quint, devint chapelain de Henri VIII et évêque de Londres, soutint la royauté contre le saint-siége, et cependant, accusé de froideur, fut déposé et emprisonné. Élargi sous Marie Tudor, il fut encore jeté en prison, par ordre d'Élisabeth, pour avoir refusé le serment de suprématie. B.

BONNET (Théophile), médecin, né à Genève en 1620, m. en 1689, est le véritable créateur de l'anatomie pathologique. Son livre intitulé: *Sepulcretum, sive Anatomia practica, ex cadaveribus morbo donatis* (Genève, 1679, et Lyon, 1700), a préparé la voie à Morgagni. On lui doit encore: *Pharos medicorum*, Genève, 1668, abrégé des œuvres de Baillou; *Mercurius compilatus*, 1682, dictionnaire de médecine pratique, etc.

BONNET (Pierre), médecin de la duchesse de Bourgogne, né à Paris en 1638, m. en 1708. Il continua les recherches de son oncle, l'abbé Bourdelot, sur la musique, mais n'eut pas le temps de publier le résultat de ses travaux. Ce fut son frère, Jacques Bonnet, qui édita l'*Histoire de la musique et de ses effets*, Paris, 1715, in-12, le premier ouvrage de ce genre en France, oublié, après un grand succès, depuis la publication des livres de Blainville et de Kalkbrenner.

BONNET (Charles), philosophe et naturaliste, né en 1720 à Genève, d'une famille riche et importante, m. en 1793. La lecture du *Spectacle de la nature* de Pluche, et plus tard les ouvrages de Réaumur, le détournèrent du droit vers l'histoire naturelle. Il puisa dans la *Biblia naturæ* de Swammerdam, et dans l'*Anatomie des plantes* de Malpighi, les vraies méthodes pour tirer tout le parti possible de ses recherches. A 20 ans, il avait fait sa belle découverte sur la reproduction des pucerons. Il répéta les observations de Trembley, qui venait de découvrir la propriété merveilleuse qu'ont les polypes de reproduire à l'infini les parties qui ont été coupées; il étendit même ces expériences sur beaucoup de vers et d'insectes qui jouissent des mêmes propriétés. Il fit voir que les stigmates des insectes sont les orifices de leurs organes respiratoires, et donna une anatomie plus complète du ténia. Il consigna le résultat de tous ces travaux dans son *Traité d'insectologie*, Paris, 1745, 2 parties in-8°. Son ouvrage, *De l'usage des feuilles*, renferme ses découvertes sur la physiologie végétale, et en particulier

sur les feuilles, dont il fait connaître les fonctions. Bonnet aurait sans doute poursuivi ses recherches dans cette direction; mais l'usage du microscope avait tellement affaibli sa vue, qu'il fut obligé d'y renoncer. L'activité de son esprit se tourna alors vers la philosophie générale; dans son *Essai de psychologie*, Londres, 1754, in-12, son *Essai analytique des facultés de l'âme*, Copenhague, 1760, in-4°, 1769, in-8°, et sa *Palingénésie philosophique*, Genève, 1769 et 1770, 2 vol. in 8°, il discute les questions soulevées tant de fois par les philosophes au sujet de l'âme des animaux; il montre, par la distribution inégale des maux de ce monde, la nécessité d'un complément dans une autre vie. Il n'en excepte aucun des êtres vivants, et va jusqu'à prétendre que, dans cette nouvelle vie, chaque être sera plus parfait qu'il n'était auparavant. Du reste, il établit entre l'âme et l'organisme un rapport tel, que les modifications de la partie spirituelle de l'homme sont liées à des changements correspondants dans le cerveau. Dans son *Essai analytique*, il cherche, comme Condillac, à déterminer, par le raisonnement, ce qui arriverait à un être adulte, que l'on animerait par degrés, en lui communiquant toutes les sensations l'une après l'autre. Ses *Recherches sur les preuves du christianisme*, Genève, 1770 et 1771, in-8°, prouvent que Bonnet fut religieux; il y démontre l'excellence du christianisme et la nécessité d'une révélation. Deux autres ouvrages forment le complément de ses travaux scientifiques: ses *Considérations sur les corps organisés*, Amst., 1762 et 1776, 2 vol. in-8°, où il cherche surtout à établir, d'après l'autorité de Spallanzani et de Haller, son système favori de la préexistence des germes; et sa *Contemplation de la nature*, Amst., 1764 et 1765, 2 vol. in-8°, où il s'élève aux plus hautes régions de la philosophie. Bonnet ne quitta jamais sa patrie, où il mourut, après avoir mis la dernière main à la collection complète de ses *Œuvres d'histoire naturelle et de philosophie*, Neufchâtel, 1779-1783, 8 vol. in-4° et 18 vol. in-8°. *V.* une thèse sur Bonnet, par Alb. Lemoine, Paris, 1850. F.

BONNET (Louis-Ferdinand), avocat célèbre, né à Paris en 1760, m. en 1839. Dans le fameux procès Kornmann, il gagna la cause de Mme Kornmann. Sa défense du général Moreau en 1804 est son plus beau titre de gloire. Il fut nommé d'office pour défendre l'assassin Louvel. Après avoir représenté Paris à la Chambre des députés en 1820 et 1824, il entra à la Cour de cassation, 1826. Ses principaux discours ont été publiés dans les *Annales du barreau français*, 8e vol.

BONNET (Guy-Joseph), général haïtien, né à Léogane en 1773, m. en 1843. Il fut aide de camp de Rigaud, qui l'envoya en mission à Paris auprès du Directoire, 1797. Plus tard, il prit part à la révolution de son pays, où il exerça une grande influence par sa capacité politique et militaire. Il fut sénateur, et secrétaire d'État de la république. B. A.

BONNET. *V.* aussi BONET.

BONNET (SAINT-), ch.-l. de cant. (Htes-Alpes), arr. et à 16 kil. N. de Gap, dans le Champsaur, sur le Drac; 1,180 hab. Fabr. de grosse draperie. Source d'eau minérale sulfureuse.

BONNET-DE-JOUX (SAINT-), ch.-lieu de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 15 kil. N.-E. de Charolles; 671 hab. Exploitation de pierres de taille.

BONNET-LA-RIVIÈRE (SAINT-), vge du dép. de la Hte-Vienne, arr. et à 26 kil. S.-E. de Limoges; 1,640 hab. Mine de fer et forges.

BONNET-LE-CHATEAU (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire), arr. et à 20 kil. S. de Montbrison, sur l'emplacement de l'anc. forteresse romaine de *Castrum Vari*; autrefois fortifié; belle église gothique; 1,827 hab. Fabr. de serrurerie commune. Commerce de bois de construction.

BONNET-LE-DÉSERT (SAINT-), vge du dép. de l'Allier, arr. et à 45 kil. O. de Montluçon, sur la Sologne; 1,117 hab. Hauts fourneaux; importantes usines à fer.

BONNET, signe du doctorat et de la maîtrise dans les Universités de France. C'était, pour celui qui l'avait reçu, une sorte d'affranchissement des maîtres dont il dépendait, auparavant, comme écolier.

BONNET VERT, insigne du débiteur insolvable dès 1580, au moins. Le débiteur pouvait demeurer libre après avoir fait cession de ses biens à ses créanciers, mais il devait, en public, porter toujours un bonnet vert.

BONNET ROUGE, coiffure républicaine de 1793, dont on décora l'image de la Liberté, et qui était, avec la carmagnole, le signe distinctif du citoyen. Selon les uns, c'était une réminiscence du bonnet phrygien, signe de l'affranchissement des esclaves en Grèce et à Rome; selon les autres, il n'était autre chose que la coiffure empruntée aux montagnards catalans des Pyrénées orientales par les premières bandes marseillaises qui vinrent à Paris; on y voit enfin le bonnet du bagne que portèrent, à leur retour à Paris, 40 Suisses du régiment de Châteauvieux condamnés aux galères à la suite des événements de Nancy et graciés par l'Assemblée constituante. B.

BONNET (guerre du), nom donné, à la fin du règne de Louis XIV et sous la Régence, à une longue et ridicule querelle entre les ducs et pairs et les parlements. Il s'agissait de savoir si, quand les ducs et pairs siégeaient au parlement, le président devait se découvrir en demandant leur avis.

BONNÉTABLE, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. et à 21 kil. S. de Mamers, sur la Dive; 3,362 hab. Château gothique.

BONNETS (faction des). *V.* CHAPEAUX.

BONNEVAL (Claude-Alexandre, comte de), aventurier célèbre, né en 1675, cadet d'une ancienne famille du Limousin, m. en 1747. Parent de l'amiral de Tourville, il se distingua aux batailles de Dieppe et de la Hogue. Il servit à Fleurus et à Nerwinde sous Luxembourg, en Italie sous Catinat, Villeroy et Vendôme; passa, après une offense à Chamillart, dans l'armée impériale sous les ordres du prince Eugène de Savoie, 1706, et combattit contre la France à Turin, en Provence, en Dauphiné et en Flandre; il montra de vrais talents militaires, fut nommé membre du Conseil aulique, 1715; contribua à la victoire de Peterwardein sur les Turcs, et à la prise de Temeswar, 1716; s'enfuit en Turquie après avoir insulté le prince Eugène; embrassa l'islamisme, 1730, devint pacha sous le nom d'Achmet, et voulut, en vain, introduire dans l'armée ottomane la tactique européenne. Les *Mémoires* qui portent son nom ne sont pas de lui. B.

BONNEVAL, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. et à 14 kil. N.-N.-E. de Châteaudun, sur le Loir; autrefois fortifié; possède une belle église; 1,810 hab. Fabr. de coton et lainages.

BONNEVILLE (Nicolas de), publiciste, né à Évreux en 1760, m. en 1828. Il fit paraître, en collaboration avec Friedel, le *Nouveau théâtre allemand*, Paris, 1782-85, 12 vol., puis un choix de romans allemands, et, conjointement avec Letourneur, une trad. de Shakspeare. Pendant la Révolution, il fonda plusieurs feuilles politiques, *le Cercle social*, *le Tribun du peuple*, *la Bouche de fer*. On lui attribue l'idée de la formation de la garde nationale. Son modérantisme le [illegible] incarcérer après la chute des Girondins. Il s'attira d'autres poursuites sous l'Empire par son esprit d'opposition, et finit par se mettre dans la librairie. Il a laissé une *Histoire de l'Europe moderne*, 3 vol., 1789-1792. B.

BONNEVILLE, pet. v. de France, ch.-l. d'arrond. du dép. de Haute-Savoie, sur la rive dr. de l'Arve, à 30 kil S.-E. de Genève; 1,713 hab. Anc. ch.-l. du Faucigny.

BONNEVILLE-LES-BOUCHOUX. *V.* BOUCHOUX (les).

BONNIER D'ARCO (Ange-Élisabeth-Louis-Antoine) né en 1750 à Montpellier, président de la Chambre des aides de cette ville, membre de l'Assemblée législative, de la Convention, vota la mort de Louis XVI, fut envoyé par le Directoire, comme plénipotentiaire, au congrès de Rastadt, et fut assassiné avec Roberjot, un de ses collègues, 28 avril 1799. Il a laissé des *Recherches historiques et politiques sur Malte*, in-8°, 1798. B.

BONNIÈRES, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. et à 12 kil. N.-O. de Mantes, sur la rive g. de la Seine, et sur le chemin de fer de Paris à Rouen; 551 hab. Près de là est le grand tunnel de Rolleboise.

BONNIEUX, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. et à 10 kil. S.-O. d'Apt; 1,037 hab.

BONNIVET (Guillaume GOUFFIER, seigneur de), né vers 1488, m. en 1525, amiral de France, favori de François Ier, se fit connaître au siége de Gênes, 1507, et à la journée des Éperons, 1513. Nommé amiral après l'affaire de Marignan, 1515, il fut envoyé en ambassade en Angleterre, 1519, où il corrompit Wolsey et l'amena à l'alliance française, et en Allemagne, où il essaya vainement d'obtenir pour son maître le titre d'empereur après Maximilien Ier. Dans la 1re guerre contre Charles-Quint, il commanda l'armée de Guyenne, 1521, et prit Fontarabie; uni à Louise de Savoie, il servit sa haine contre le connétable de Bourbon. Envoyé en Italie, 1523, il ne fit que des fautes, causa, par son impéritie, la défaite de Bayard à Rebec, et fut blessé pendant la retraite sur les bords de la Sesia. Ses funestes conseils amenèrent la déroute de Pavie, 1525, où il périt en combattant bravement. La Biblioth. Impér. conserve 2 vol. de lettres mss. qu'il avait écrites lors de son ambassade à Londres. B.

BONNY, v. de la Nigritie centrale (roy. de Benin),

dans le delta du Niger; 6,000 hab. Commerce très-important d'exportation d'huile de palme.

BONŒIL ou BONNEUIL, architecte français du XIIIe siècle, travailla d'abord à Notre-Dame de Paris, et se rendit en Suède, 1287, pour bâtir la cathédrale d'Upsal. B.

BONONE (Carlo), peintre, dit le *Carrache de Ferrare*, né en 1569, m. en 1632, imita les Carrache, le Corrége et Paul Véronèse. Son chef-d'œuvre est le *Festin d'Assuérus*, au couvent de St-Jean à Ravenne. Les fresques dont il a orné à Ferrare l'église de Santa-Maria-in-Vado excitaient l'admiration du Guerchin. B.

BONONIA, nom ancien de BOLOGNE en Italie et de BOULOGNE en France.

BONOSUS (Quintus), officier romain, né en Espagne, lieutenant de l'empereur Probus en Gaule, se fit proclamer César en 280, essuya une défaite, et se pendit de désespoir à Cologne.

BONPOUR, v. forte du Béloutchistan, à l'E. du grand désert de son nom, à 400 kil. S.-S.-E. de Kerman.

BONS-FRÈRES, BONS-FILS ou BONS-FIEUX, congrégation de religieux hospitaliers, fondée en 1615, à Armentières, par cinq ouvriers qui se vouèrent au service des malades et des aliénés. A l'exemple des hospitaliers établis à Madrid, vers la fin du siècle précédent, par Bernardin d'Obrégon, ils se rattachèrent, en 1626, au tiers ordre de St François, et adoptèrent l'habit de drap gris avec un gros cordon blanc pour ceinture. Soumis en 1671 à la juridiction des récollets, ils préférèrent se placer ensuite sous celle des évêques, et formèrent en France un assez grand nombre d'établissements désignés sous le nom de *Familles*. Leur règle était très-sévère; ils couchaient sur la paille, se levaient au milieu de la nuit, et ne devaient jamais porter de linge en toile. Outre leur service dans les hôpitaux, ils se chargeaient encore d'instruire la jeunesse et de soigner les malades à domicile. D—T—R.

BONS HOMMES ou PRUD'HOMMES, nom donné à Florence à la classe moyenne, qui, à partir de 1250, grandit sans cesse aux dépens des nobles, et obtint dans le gouvernement une part de plus en plus grande.

BONS-HOMMES, religieux augustins établis en Angleterre, en 1259, par le prince Edmond; leur costume était bleu. Ce nom fut aussi donné en France à des Minimes établis, sur le penchant de la côte de Nigeon et de Chaillot, alors près Paris, qu'on nomme encore *montagne des Bons Hommes*, dans un manoir dont Anne de Bretagne leur fit présent. Leur couvent, supprimé en 1790, a été en partie remplacé par un chemin. B.

BONSTETTEN (Charles-Victor de), littérateur, né à Berne en 1745, m. en 1832, fut le disciple de Charles Bonnet. De 1775 à 1796, il occupa des fonctions dans la magistrature. Les troubles de Berne l'engagèrent à émigrer, 1798. Il fit des voyages en Italie et en Danemark, et retourna en 1802 à Genève. Parmi ses nombreux écrits nous citons : *l'Ermite*, 1792; *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Enéide*, Genève, an XIII (1804), in-8°, ouvrage plein d'observations justes, et écrit avec la passion du savant et de l'artiste; *Recherches sur l'imagination*, 2 vol., 1807; *Etudes de l'homme*, 2 vol., 1821; et plusieurs écrits philosophiques en allemand. E. S.

BONTEMPS (Pierre), sculpteur français du XVIe siècle, a fait une grande partie du tombeau de François Ier, dans l'église abbatiale de St-Denis, c.-à-d. la statue du roi et de Claude sa femme, celles du dauphin François, de Charles d'Orléans et de Charlotte de France, et les bas-reliefs représentant les victoires de Marignan et de Cérisoles. On lui doit aussi les statues de Louis XII et d'Anne de Bretagne au tombeau de Louis XII. B.

BONTOBRICE, ancien nom de BOPPART, sur le Rhin.

BONUS EVENTUS, le Bon Succès; divinité romaine, dont on portait l'image sur des pierres gravées, en forme d'amulettes. Il avait dans le Capitole 2 statues, l'une de Praxitèle, l'autre d'Euphranor. On le représentait sur un char traîné par des dragons, tenant une coupe de la main droite, et, de l'autre, des pavots et des épis. B.

BONZAC, brg du dép. de la Gironde, à 4,430 mèt. S.-S.-O. de Guitres; 492 hab. Château de la Grave, embelli par M. le duc Decazes, avec de magnifiques plantations et des cultures exotiques.

BONZES, nom générique donné par les Européens aux prêtres de la Chine, de la Cochinchine et du Japon, sans distinction de sectes. Ces prêtres se donnent pour fondateur un certain Xaca, qui aurait apporté la religion de l'Egypte dans les Indes. Il leur est interdit de tuer aucune créature vivante, de voler, de mentir, de boire du vin; la chasteté leur est rigoureusement imposée. En mourant ils se revêtent de robes de papier et de lettres de change pour l'autre monde. Il en est parmi eux qui forment une véritable congrégation militaire, très-aguerrie, et qui habitent à eux seuls des villes entières. La plupart ne fréquentent que les bois, les déserts et les campagnes. Ils se livrent à la prière, à la pénitence, à la magie ou à la mendicité. Ils ont toujours les cheveux et la barbe rasés, et la tête nue. Des femmes, appelées *Bonzies*, ont formé de véritables couvents. B.

BOOM, v. de Belgique, dans la prov. et à 20 kil. S. d'Anvers, sur le Rupel, qui y est large de 262 mèt. Magnifique pont tournant, inauguré en 1853. Industrie active; briqueteries, tuileries, chantiers de constructions maritimes; 8,663 hab.

BOOPIS, c.-à-d. *aux yeux de bœuf*, c.-à-d. aux yeux grands et bleus, surnom de Junon dans Homère.

BOOS, ch.-l. de cant. (Seine-Infér.), arr. et à 10 kil. S.-E. de Rouen; 542 hab.

BOOTÈS, *Bubulcus*, le bouvier, constellation voisine de la Grande Ourse, nommée aussi Arcturos, Arctophylax, c.-à-d. gardien de l'Ourse. C'est Arcas selon les uns, Icarius selon les autres.

BOOTH (Félix), manufacturier anglais, né en 1775, m. en 1850, paya les frais de la 2e expédition du capitaine Ross, 1829, qui l'a immortalisé. *V.* l'article suivant.

BOOTHIA, presqu'île qui forme l'extrémité N. de l'Amérique septentrionale, dans l'Océan Glacial arctique, entre 94°-98° long. O. et 69° 30'-72° lat. N.; J. Ross, dans son 2e voyage, 1829-33, y découvrit le pôle magnétique. C. P.

BOOZ. *V.* RUTH.

BOPPART, anc. *Baudobriga, Bontobrice* ou *Bodobria*, v. de Prusse (prov. du Rhin), sur la rive g. du Rhin, à 13 kil. S. de Coblentz; 4,500 hab. Anc. ville libre impériale.

BORAK; c'est le nom du cheval qui transporta, selon le Coran, Mahomet à travers les airs, en une seule nuit, jusqu'à Jérusalem, puis dans les cieux.

BORAS, v. de Suède, à 60 kil. de Wenersborg, sur la Viskie; 3,000 hab. Toiles et lainages. Sources minérales très-fréquentées.

BORBETOMAGUS ou VANGIONES, et plus tard WORMATIA, v. de l'anc. Germanie, chez les Vangions, sur la rive g. du Rhin; auj. *Worms*.

BORBONENSIS AGER, nom latin du BOURBONNAIS.

BORBONIA, nom latin de BOURBONNE-LES-BAINS.

BORBONIUM ANSELMIUM, non latin de BOURBON-LANCY.

BORCANI, v. et peuple de l'anc. Italie, dans l'Apulie ou le Samnium; auj. *Citta Borella*.

BORCE, vge du dép. des B.-Pyrénées, arr. et à 30 kil. S.-O. d'Oloron, sur le Gave d'Aspe; 722 hab. Exploit. de beaux marbres aux environs.

BORCETTE ou BURTSCHEID, v. de Prusse (prov. du Rhin), à 2 kil. S.-E. d'Aix-la-Chapelle; 8,000 hab. Anc. abbaye de Cisterciens supprimée en 1802; bains très-fréquentés d'eaux minérales et sulfureuses; une source atteint 77° R. Industrie active : draps et quincaillerie fine.

BORCOBE, v. de l'anc. petite Scythie, sur le Danube; auj. *Tak-four-ghœl*.

BORCOVICUS, forteresse faisant partie du mur de Sévère, au N. de l'anc. Grande-Bretagne; auj. *Housesteeds*.

BORDA (Jean-Charles), savant français, né à Dax en 1733, m. à Paris en 1799. Associé de l'Académie des Sciences en 1756 après un *Mémoire sur le mouvement des projectiles*, il fit la campagne de 1757 en qualité d'aide de camp du maréchal de Maillebois. Quittant l'armée de terre pour la marine, il servit comme capitaine sous le comte d'Estaing dans la guerre d'Amérique. En 1787, il perfectionna l'invention de Tobie Mayer, et enrichit ainsi l'art nautique et l'astronomie du *cercle répétiteur* auquel son nom est resté. Il réforma les pompes des vaisseaux, apprit aux marins à se servir des instruments à réflexion pour le relèvement astronomique des côtes, et fit adopter l'idée de donner une même forme à tous les bâtiments du même rang. Chargé par l'Assemblée constituante, avec Delambre et Méchain, de la mesure du méridien entre Dunkerque et Barcelone, pour l'établissement du nouveau système métrique, il inventa à cette occasion des procédés pour la mesure des bases géodésiques et pour la réduction des observations du pendule. En physique, on lui doit de savants mémoires sur la résistance des fluides et sur les moteurs hydrauliques, la méthode des doubles pesées, une boussole pour mesurer l'inclinaison du courant magnétique, le moyen d'apprécier l'intensité magnétique de la terre, etc. Borda fut un des plus grands géomètres français, un des hommes qui ont le plus contribué aux progrès de l'art nautique. Il avait un esprit très-fin et un vif sentiment de la précision

scientifique. Il a laissé une excellente carte des Canaries, dressée après une exploration de ces îles. B.

BORDAGE ou BORDELAGE, droit sur une Borde. V. BORDIER.

BORDE (Louis), mécanicien, né à Lyon en 1700, m. en 1747. On lui doit des perfectionnements au cabestan, d'ingénieux supports pour les grandes lunettes astronomiques, un diviseur mécanique employé dans l'horlogerie, une machine pour le perfectionnement des verres et miroirs, et les moulins à hélice ou à queue sur le Rhône.

BORDEAUX, *Burdigala*, ch.-l. du dép. de la Gironde, à 578 kil. S.-O. de Paris, par chemin de fer, sur la Garonne, à 96 kil. de l'emb. de ce fleuve dans l'Atlantique, et 26 kil. en amont du Bec d'Ambez, par 44° 50' 14" de lat. N., et 2° 54' 14" de long. O. Anc. grande et très-belle ville maritime, bien percée, splendidement bâtie, autrefois capitale de la Guienne et du Bordelais; 162,750 hab. Archevêché, dont relèvent les siéges d'Angoulême, d'Agen, de Poitiers, de Périgueux, de La Rochelle et de Luçon; évêché des colonies; cour impériale; tribunal, chambre et bourse de commerce; succursale de la Banque de France; 14e division militaire, direction des douanes; manuf. de tabac. Facultés de théologie, des sciences et des lettres, lycée, école secondaire de médecine, musée, bibliothèque publique; consulats étrangers. Bordeaux s'élève sur la rive g. de la Garonne, et se déploie dans une longueur de plus de 4 kil., suivant la courbure du fleuve, qui forme un port pour 1,000 à 1,200 navires du plus fort tonnage, le fleuve ayant 6 mèt. de profondeur, et 12 mèt. dans les hautes marées. Il y a ville ancienne et ville neuve : celle-ci date de la dernière moitié du XVIIIe siècle, et fut tracée et construite par M. de Tourny, intendant de la Guienne sous Louis XVI; on y remarque les Chartrons, le Chapeau-Rouge, les allées et le cours de Tourny, avec la statue équestre de Napoléon III, par de Bay, élevée en 1858; les fossés de l'intendance, et les Quinconces, magnifique promenade qui domine le port. Les principaux monuments sont : la ruine d'un amphithéâtre romain du IIIe siècle, dit Palais Gallien; la cathédrale, commencée au XIIIe siècle et finie au XVIe; les églises St-Seurin, Ste-Croix, St-Michel, Notre-Dame; le Palais de Justice, l'Hôtel de Ville, la Bourse, la douane; le grand théâtre; enfin un magnifique pont de pierre et de briques construit de 1811 à 1821, long de 486 mètres, et joignant Bordeaux au village de La Bastide, sur la rive dr. de la Garonne, où est l'embarcadère du chem. de fer de Paris. Commerce considérable : denrées coloniales, métaux, houilles d'Angleterre, bois de construction du Nord, vinaigres; fabrique de porcelaine tendre, raffineries de sucre, chantiers de construction, carrosserie, pêche de la morue; exportation de grains, eaux-de-vie, anisette, produits manufacturés, et surtout vins renommés. Les crus des vins de Bordeaux sont situés dans le département de la Gironde et dans toute l'anc. Guienne; ils se divisent en 6 classes : 1° vins rouges de Médoc, qui sont les plus renommés; 2° vins blancs des Graves, des vignobles de ce nom, au S. de Bordeaux; 3° vins des Palus, rouges et blancs, des vignobles situés aux bords de la Garonne et de la Dordogne; celui dit de Montferrant; 4° vins des côtes qui bordent la Garonne et la Gironde, de Langon à Blaye; 5e et 6e vins des Terres-Fortes et d'Entre-deux-Mers, au N.-O. du Médoc. Sous le rapport de la qualité, il y a cinq classes de vins rouges : la 1re comprend les crus tout à fait supérieurs de Laffitte, Latour, Château-Margaux, et Haut-Brion. La 2e comprend Rozan, Gorce, Berille, Larose, Brane-Mouton, Pichon-Longueville, et Calon. Parmi les vins blancs on distingue deux classes : les Graves et les vins de la rive gauche de la Garonne, Sauternes, Bommes, Barsac, Preignac et Langon. — Bordeaux, la *Burdigala* des Celtes, la *Civitas Biturigum* des Romains, fut la capitale de la 2e Aquitaine; plus tard elle fut la capitale du duché de Guienne et en partagea les destinées (V. GUIENNE). Patrie de St-Paulin, d'Ausone, de Carle Vernet, de Gensonné, de Boyer-Fonfrède, de Lainé, du violoniste Rode, du général Nansouty, de Martignac, de de Sèze, etc.

BORDELAIS, *Burdigalensis ager*, anc. pays de France, dans la Guienne; cap. Bordeaux; villes : Libourne, Bourg, Fronsac, Blaye, Coutras, Lesparre; compris auj. dans les dép. de la Gironde et des Landes. Il se composait du Bordelais propre, du Médoc, des Landes de Bordeaux, des pays de Buch, de Born, de Marensin, du comté de Benauge, du pays d'Entre-deux-Mers, du Fronsadais, du Cubzaguès, du Bourgès, du pays de Libourne, du Blayès et du Vitrezay.

BORDÈRES, ch.-l. de cant. (Htes-Pyrénées), arr. et à 34 kil. S.-E. de Bagnères-de-Bigorre; sur la Neste; [illegible] hab.

BORDERIE, poëte normand, né en 1507, élève de Clément Marot, publia, en réponse à *la Parfaite Amye* d'Antoine d'Héroët, *l'Amye de court*, qui eut une grande vogue, justifiée par la grâce et la gaieté de l'auteur. Il a laissé un autre poëme, le *Voyage à Constantinople*.

BORDESOULLE (Étienne TARDIF DE POMMEROUX DE), né en 1771 à Luzerets (Indre), m. en 1837. Il fit toutes les campagnes de la Révolution depuis 1792, fut nommé colonel après Austerlitz, général de brigade après Friedland, contribua puissamment à la victoire de Médelin en Espagne, 1809, et, pendant la campagne de Russie, prit Mohilew, et se distingua à Smolensk, à la Moskowa, à Krasnoï. Baron de l'Empire et général de division en 1812, il fit des prodiges de valeur à Lutzen, Bautzen, Dresde, Leipsick et Hanau, s'illustra encore durant la campagne de France, 1814, passa aux Bourbons, sous lesquels il organisa la cavalerie de la garde royale, fut gouverneur de l'École polytechnique, 1822, commandant de la garde dans la guerre d'Espagne, et pair de France, 1823. Il essaya vainement de détourner Charles X des funestes projets qui amenèrent la révolution de 1830. B.

BORDEU (Théophile de), médecin célèbre, né le 22 février 1722 à Iseste en Béarn, m. en 1776. Il étudia à Montpellier, où il se distingua de bonne heure par des travaux d'anatomie; en 1749, il vint étudier à Paris sous Jean-Louis Petit; il retourna ensuite dans son pays, fut nommé correspondant de l'Académie des sciences, revint à Paris en 1752, se fit recevoir docteur et médecin-adjoint à la Charité. Les succès de Bordeu lui attirèrent des ennemis qui le firent momentanément rayer des registres de la Faculté. Il parvint au plus haut rang parmi les médecins de Paris. Physiologiste illustre, il s'attacha à combattre les doctrines mécaniques de Boërhaave et à les remplacer par une physiologie vitaliste. En anatomie, il a étudié les tissus et ouvert la voie à Bichat. Parmi ses ouvrages on remarque les suivants : *Recherches anatomiques sur les diverses positions des glandes*, Paris, 1752, in-12; *Recherches sur le tissu muqueux et l'organe cellulaire*, Paris, 1767, in-12. Ses ouvrages ont été réunis en grande partie par Richerand, sous le titre de : *Œuvres complètes de Bordeu*, Paris, 1818, 2 vol. in-8°. D-G.

BORDIER, nom donné au moyen âge au métayer d'une *borde* ou *borderie*, petite ferme soumise à des redevances. En Angleterre, les *bordarii* formaient une classe distincte des *serfs* et des *vilains*; suivant le *Grand-Terrier*, leur nom vient de *bord*, petite pièce de terre.

BORDING (Anders), poëte danois et professeur de théologie à Ribe, né en 1619, m. en 1677. En 1666, le roi lui confia la rédaction du *Mercure danois*, qu'il continua jusqu'à sa mort. Ce premier journal politique du Danemark était écrit en vers, demi-feuille in-4° par mois. Avec sa rare facilité, sa verve abondante et légère, il trouva le temps de chanter encore les jours de naissance, les jours de mariage et de mort de tous ses parents et amis. Les derniers vers qu'il écrivit dans le *Mercure* annonçaient la prise de St-Omer par les Français. Ses œuvres forment 2 vol. in-4°, 1735; la 2e partie contient le *Mercure*. A. G.

BORDONE (Pâris), peintre italien, né à Trévise vers 1500, m. en 1570, élève du Titien et du Giorgion, se créa pourtant un style original. Ses œuvres se distinguent par la finesse du dessin et la vivacité de l'expression. Le Musée du Louvre posséda quelque temps son fameux tableau de l'*Anneau de Saint-Marc*, qui est au musée de Venise; il a encore *Vertumne et Pomone*. Bordone vint à la cour de François Ier, qui le combla de biens. B.

BORE (Catherine de), femme de Luther, née en Saxe en 1499, m. en 1552. Elle fut religieuse dans le couvent de Nimptschen près de Grimma, et embrassa plus tard la doctrine de Luther, qui l'enleva du couvent en 1523 et l'épousa en 1525. Elle mourut à Torgau, dans un état voisin de l'indigence. E. S.

BORÉAL (GRAND OCÉAN). Il forme une des trois subdivisions des Océans Pacifique et Atlantique, du cercle polaire arctique au tropique du Cancer. Dans le premier, il baigne l'Asie, l'Amérique septentrionale et quelques-unes des îles de l'Océanie. Entre l'Amérique et l'Europe, dans le second, il baigne l'Islande, les îles Britanniques, etc.

BORÉASMES, fêtes célébrées à Athènes dans un temple au bord de l'Ilissus, en l'honneur de Borée, qui avait dispersé de son souffle la flotte des Perses au pied du mont Athos. Ceux qui y présidaient se nommaient *boréastes*. Les habitants de Thurium avaient aussi des *boréasmes*, parce que le dieu avait détruit par une tempête les vaisseaux de Denys le Tyran, leur ennemi; ainsi que les Mégalopolitains, parce que Borée avait anéanti les machines d'Agis, roi de Sparte, qui les assiégeait. B.

BORÉE, du grec *boros*, *dévorateur*, dieu du vent du N., fils d'Astræus, l'un des Titans, et de l'Aurore, suivant Hésiode. Les anciens plaçaient sa demeure en Thrace; les monuments le représentent sous les traits d'un vieillard dont la barbe et la chevelure sont pleines de flocons de neige, et dont la robe flottante soulève des tourbillons de poussière; parfois avec des queues de serpent au lieu de jambes. Borée enleva Orythie, fille d'Erechthée, roi d'Athènes; les Brises (*Auræ*) passaient pour ses filles. La Tour des Vents à Athènes nous a conservé l'iconographie de Borée. B.

BOREK, v. des États prussiens (prov. de Posen), à 55 kil. S.-E. de Posen; 1,800 hab. Pèlerinage célèbre à une image miraculeuse de la Vierge.

BOREL (Pierre), médecin, né à Castres en 1620, m. en 1689, associé de l'Académie des Sciences, a laissé plusieurs ouvrages curieux : *De vero telescopii inventore*, La Haye, 1651, in-4°; *Trésor des recherches et des antiquités gauloises*, Paris, 1655, in-4°; un *Discours prouvant la pluralité des mondes*, 1657, in-8°; une *Vie de Descartes* en latin, etc.

BORELLI (Jean-Alphonse), physiologiste, né à Naples en 1608, m. en 1679. Sa vie est peu connue; on sait qu'il enseigna à Florence, à Pise, et qu'il mourut à Rome chez les religieux des Écoles pieuses. Mathématicien et physicien distingué, il s'attacha à soumettre beaucoup de phénomènes de la vie aux lois mécaniques, et devint le chef des iatro-mécaniciens. Il a poussé trop loin l'application de la statique et de la dynamique; mais il a bien étudié les mouvements musculaires, reconnu que les muscles déployaient beaucoup de force, et calculé les obstacles apportés à cette force par la disposition anatomique. Il a vu le premier que les os étaient des leviers. Son ouvrage le plus remarquable est intitulé : *De motu animalium*, Rome, 1680-1681, in-4°, et La Haye, 1743, in-4°. Il se trouve dans la *Bibl. anat.* de Manget. D—G.

BOREUM, cap et port de l'anc. Cyrénaïque, à l'entrée orientale de la grande Syrte et sur la frontière de la Pentapole cyrénaïque. — v. de l'anc. Afrique, sur la côte de la grande Syrte, au S. du cap Boreum, habitée surtout par des Juifs, avec un temple dédié au roi Salomon, que Justinien changea plus tard en une église chrétienne. — promontoire de l'anc. Taprobane (Ceylan).

BOREUS, port de l'anc. île Ténédos, avec une rivière du même nom.

BOREUS MONS, mont. de l'anc. Grèce, sur la frontière de l'Arcadie et de la Laconie, à l'E. de Mégalopolis.

BORG. *V.* BOROUGH.

BORGA (prononcez BORGO), v. de Russie, dans la Finlande, à 40 kil. E.-N.-E. d'Helsingfors; 4,000 hab. Petit port sur le Borgo, près de son embouchure dans le golfe de Finlande. Comm. de toiles. Évêché luthérien.

BORGELLA (Jérôme-Maximilien), général haïtien, né au Port-au-Prince en 1773, m. en 1844. Il succéda à Rigaud en 1811, dans la scission entre ce général et Pétion, et se soumit à ce dernier en 1812, pour mettre un terme à ces dissensions. Des commandements importants lui furent confiés par le président Boyer, auquel il resta fidèle jusqu'au dernier moment. B. A.

BORGHÈSE. Cette famille romaine, originaire de Sienne, occupa dès le milieu du XVe siècle les premières places de l'État pontifical; mais c'est surtout sous le pape Paul V (Camille Borghèse, 1605-21), qui combla sa famille d'honneurs et de richesses, qu'elle acquit le rang qu'elle a tenu depuis dans Rome. Elle se distingua en tout temps par son amour pour les arts, et les galeries connues sous le nom de Villa-Borghèse sont célèbres dans l'Europe entière. L'un de ses membres, Camille, de bonne heure partisan de la révolution française, épousa en 1803 la seconde sœur de Napoléon, Marie-Pauline Bonaparte, veuve du général Leclerc (*V.* PAULINE); il suivit son beau-frère dans les campagnes d'Autriche et de Prusse, 1805, 1806, devint ensuite gouverneur du Piémont, et en 1814 se retira à Florence, où il mourut en 1832. Il avait cédé à la France, pour 8,000,000 fr., une grande partie de sa précieuse collection de sculptures antiques, et ces trésors (près de 200) sont restés au Louvre. Le *Gladiateur* est le plus connu. — La *villa Borghèse* est située à Rome, près de la *Porta del Popolo*; le palais principal fut bâti sur les plans de J. Vasanzio; les jardins furent dessinés par Dominique Savino de Monte Pulciano. R.

BORGHETTO, v. du royaume d'Italie, prov. de Brescia, sur la rive droite du Mincio, à 25 kil. S.-O. de Vérone; 4,187 hab. Les Français y battirent les Autrichiens, 28 mai 1796.

BORGHINI (Raphaël), littérateur italien, né à Florence, publia, en 1584, *Il Riposo*, traité sur la peinture, dont on vante le style. Il est aussi l'auteur de deux comédies, et de *la Diana pietosa*, drame pastoral.

BORGHOLM, v. de Suède, ch.-l., et sur la côte O. de l'île d'Œland, à 30 kil. N.-E. de Calmar. Anc. château fort.

BORGIA, v. du roy. d'Italie, dans la province et à 10 kil. S.-O. de Catanzaro; 4,830 hab.; ruinée par un tremblement de terre en 1783.

BORGIA. Famille célèbre, originaire d'Espagne, mais dont une branche s'établit à Rome sous le pontificat de Calixte III (Alph. Borgia); outre ce pape et Alexandre VI, elle fournit à l'histoire :

BORGIA (César), 2e fils naturel de Roderic Borgia (depuis Alexandre VI) et de Vanozzia, femme d'un des grands de Rome, fut créé cardinal en 1492, mais quitta bientôt la pourpre pour l'épée, reçut de Louis XII de France, en 1498, le duché de Valentinois, en échange de la bulle de divorce qu'il lui apportait, et épousa une sœur de Jean d'Albret, roi de Navarre. Ambitieux jusqu'à sacrifier à son jaloux amour de la domination son frère le duc de Gandia (Espagne), 1497, son beau-frère Alphonse de Bisceglia, 1501, il fut l'instrument odieux qu'employa Alexandre VI pour reprendre les États pontificaux aux seigneurs qui s'étaient érigés en despotes indépendants dans presque toutes les villes. Actif et rusé, sans loyauté, sans humanité, tous les crimes lui furent bons pour arriver à ses fins. S'alliant aux uns pour dépouiller les autres, se tournant ensuite contre ses amis de la veille et les écrasant à leur tour, les attirant, quand ils voulurent se liguer pour lui résister, dans le plus perfide guet-apens, et les faisant étrangler sans pitié par le bourreau qu'il menait toujours à sa suite (massacre de Sinigaglia, 1502), il se rendit maître de presque toute la Romagne, dont son père l'avait nommé duc en 1501, du duché d'Urbin, de certaines villes de la Marche d'Ancône et du duché de Spolète. Mais la mort d'Alexandre et l'élection de Jules II, ennemi des Borgia, 1503, ruinèrent entièrement sa puissance; arrêté par ordre du pape, il ne fut rendu à la liberté qu'en remettant toutes ses forteresses au saint-siége; envoyé prisonnier en Espagne par Gonzalve de Cordoue, à qui il s'était confié, il s'échappa au bout de deux ans, se réfugia chez son beau-frère de Navarre, et périt en 1507 en combattant pour lui contre des vassaux rebelles. — On a mis en doute le commerce incestueux attribué à César Borgia avec sa sœur Lucrèce.

BORGIA (Lucrèce), sœur de César, épousa successivement J. Sforza, seigneur de Pesaro, 1492; Alph. de Bisceglia, fils naturel d'Alphonse II de Naples, 1498; Alph. d'Este, fils du duc de Ferrare et plus tard duc lui-même, 1501. Elle survécut à toute sa famille. Monstre de débauche, suivant les uns, elle est vantée par les autres comme un modèle de vertu, et l'Arioste, qu'elle protégeait, il est vrai, comme beaucoup d'autres écrivains, la met, pour l'honnêteté de ses mœurs, au-dessus de la Lucrèce romaine, au même rang que toutes les femmes célèbres de l'histoire ou de la fable. Roscoë a composé sur ce problème historique une dissertation favorable à Lucrèce Borgia (*Vie de Léon X*, t. 1er).

BORGIA (Saint François), né en Espagne, 1510, fut le 3e général des jésuites, 1565-72, donna l'exemple des vertus monastiques, et fut canonisé en 1671. Fête, le 10 octobre. Le fameux duc de Lerme était son petit-fils. R.

BORGIA OU BORJA (François), prince de Squillace, arrière-petit-fils d'Alexandre VI, descendant, par sa mère, de Ferdinand le Catholique, vice-roi du Pérou en 1614, m. à Madrid en 1658. Ses contemporains le flattèrent, en le nommant *le prince* des poëtes espagnols : ce fut un adversaire du gongorisme, un esprit sage et modeste, mais sans verve. Ses romances sont estimables; son poëme épique de *Naples reconquise* est un des plus médiocres entre les 28 que possède l'Espagne. B.

BORGIA (Stefano), antiquaire, né à Vellétri en 1731, m. à Lyon en 1804. Nommé gouverneur de Bénévent par Benoit XIV, puis secrétaire de la congrégation des missions étrangères, et cardinal par Pie VI, il administra les États romains en 1797 au nom du pape, et fut un instant arrêté lors de la proclamation de la république. En 1800, il reçut encore la mission de réorganiser le gouvernement pontifical. Son musée de Vellétri, riche en monuments égyptiens et indiens, lui coûta des sommes énormes; il vendit ses bijoux et sa vaisselle pour en faire imprimer la description. Entre autres écrits il a laissé : *Istoria della città di Benevento*, 1763-69, 3 vol. in-4°; *Istoria del dominio temporale della sede apostolica nelle Due Sicilie*, 1788. B.

BORGO, ch.-l. de cant. (Corse), situé sur une éminence, arr. et à 20 kil. de Bastia, sur la route d'Ajaccio; 761 hab.

BORGOFORTE, brg des États autrichiens (Vénétie), délég.

de Mantoue, sur la rive gauche du Pô, à 12 kil. S. de Mantoue; défendu par un château fort. Victoire des Français sur les Autrichiens, 25 octobre 1796.

BORGO-MANERO, v. du roy. d'Italie, dans la province et à 29 kil. N.-O. de Novare, sur l'Agogna; 7,897 hab.

BORGHO-SAN-DALMAZZO, brg du roy. d'Italie, dans la prov. et à 8 kil. S.-O. de Coni, près de la Sture, 4,054 hab. Abbaye de bénédictins.

BORGO-SAN-DONNINO, *Julia Chrysopolis* ou *Fidentia*, v. forte du royaume d'Italie, prov. et à 24 kil. O.-N.-O. de Parme; évêché suffragant de Bologne; ancien palais ducal; 9,992 hab.

BORGO-SAN-LORENZO, v. du roy. d'Italie, à 25 kil. N. de Florence, sur la Siève; 11,750 hab. Foires importantes.

BORGO-SAN-SEPOLCRO, v. du royaume d'Italie, à 20 kil. N.-E. d'Arezzo; 7,814 hab. Evêché. Usines à fer et clouteries importantes.

BORGO-TARO, v. du roy. d'Italie, prov. et à 50 kil. O. de Parme; 7,096 hab. Sur le Taro; ch.-l. d'arr.

BORGOGNONE (Ambrogio), peintre italien du XVI[e] siècle. On ne sait rien de sa vie. Il appartient à l'école milanaise. Ses fresques de la Chartreuse de Pavie, celles de San-Simpliciano à Milan, et son *Portement de croix* dans l'église St-Ambroise de cette ville, font de lui un grand maître. Une dévotion chaste respire dans ses peintures. Il unit à la grandeur du caractère une naïveté et une expression qui ne tombent jamais dans le naturalisme. B.

BORGOU, pays d'Afrique (Soudan central), entre le Niger à l'E. et 1° O. de Paris à l'O. et entre 9°-11° lat. N. Appelé aussi *Mobba* ou *Barba*. Montagneux et arrosé par de petits affluents du Niger, il produit en abondance natron, sel, coton, gomme, riz : divisé en plusieurs petits États (Niky, Biama, Boussa, le plus important), soumis nominalement aux Fellatahs. Il a été parcouru par Mungo-Park (1805) et Lander (1825-28 et 1830-32). C. P.

BORIES (Jean-François-Louis-Leclerc), sergent-major au 45e régiment de ligne, né en 1795, entra, avec Raoulx, Goubin et Pommiers, sergents comme lui, dans la conspiration dite de La Rochelle contre les Bourbons. Tous quatre furent jugés à Paris par un jury spécial, condamnés, et exécutés en place de Grève, le 20 sept. 1822.

BORINAGE, petit pays de Belgique, dans le Hainaut, formant un vaste et riche bassin houiller; il comprend les communes de Jemmapes, Quaregnon, Hornu, Wasmes, Pâturages, Frameries, etc.; 32,000 hab. environ.

BORINGIA, nom latin de l'île de BORNHOLM.

BORIS GODUNOFF. *V.* GODUNOFF.

BORISOGLEBSK, petite v. de Russie, dans le gvt et à quelques heures de Iaroslaf. Les habitants y sont forgerons habiles. On y construit des chaudières à vapeur. La partie de la ville située de l'autre côté du Volga se nomme Romanof, et les habitants sont tanneurs. Fabrique de tissus en crins; 4,500 hab.

BORISSOV ou BORISLOV, petite v. de la Russie d'Europe, sur la rive g. de la Bérézina, dans le gvt et à 55 kil. N.-E. de Minsk, au N.-O. de Mohilev; 2,700 hab. C'est aux environs, au vge de Stoudianka, que l'armée française opéra, en 1812, 26 et 27 nov., le désastreux passage de la Bérézina.

BORJA, *Belsinum*, v. d'Espagne (Aragon), dans la prov. et à 68 kil. O.-N.-O. de Saragosse; 3,000 hab. Berceau de la célèbre famille, devenue italienne, des Borja ou Borgia. Pop. de la commune : 4,239 hab.

BORKEN, v. des États prussiens (Westphalie), à 55 kil. S.-O. de Munster, sur l'Aa; 3,000 hab. Toiles.

BORKUM, anc. *Byrchanis*, *Burchana* ou *Fabaria* (à cause d'une fève sauvage qu'elle produisait), île de la mer du Nord, à l'embouchure de l'Ems, à 30 kil. de la côte de Hanovre (Frise orientale) dont elle dépend; 16 kil. de tour; 500 habitants, marins ou pêcheurs. Sol bas; phare. Découverte et conquise autrefois par Drusus.

BORMANUM, v. de l'anc. Dacie; auj. *Borszod*.

BORMIDA, riv. du roy. d'Italie, formée à Bistagno (Acqui) de la réunion de la Bormida orientale et de la Bormida occidentale, qui sortent des Apennins; cours de 50 kil.; passe à Acqui, et se jette dans le Tanaro, sur la rive droite, près d'Alexandrie.

BORMIO, en allem. *Worms*, v. du roy. d'Italie, près de l'Adda, prov. et à 50 kil. N.-E. de Sondrio; 1,681 hab. Victoire du général Dessolles sur les Autrichiens, 26 mars 1799. Eaux minérales; miel estimé.

BORMONIS AQUÆ, nom latin de BOURBON-L'ARCHAMBAULT et de BOURBONNE-LES-BAINS.

BORN (Bertrand de), troubadour et guerrier du XII[e] siècle, eut toujours à la main la lyre ou l'épée. Vicomte et seigneur de Hautefort, dans le diocèse de Périgueux, il combattit son frère Constantin, forma une ligue contre Richard, comte de Poitou, fils de Henri II, roi d'Angleterre, alors en possession de la Guienne, fut vaincu, reçut son pardon, et se jeta sur les terres des alliés qui l'avaient abandonné. Plus tard, il attira sur lui les vengeances de Henri II, et fut pris dans son château avec toute sa garnison. Son humeur belliqueuse et son esprit satirique se donnèrent longtemps carrière; mais enfin il chercha le repos, et mourut dans un cloître. On a de lui des *sirventes*, parmi lesquels il s'en trouve de son fils, qui fut tué probablement à la bataille de Bouvines, dans l'armée de Philippe-Auguste. J. T.

BORN (Ignace, baron de), célèbre minéralogiste allemand, né en 1742 à Carlsbourg en Transylvanie, m. en 1791. Les jésuites, chez lesquels il fit ses humanités et sa philosophie, l'avaient attiré dans leur ordre; mais il les quitta bientôt pour aller à Prague étudier le droit; puis ne tarda pas à renoncer à la jurisprudence pour se livrer à l'étude de l'histoire naturelle. Nommé, en 1770, assesseur à la direction des monnaies et des mines à Prague, l'impératrice Marie-Thérèse l'appela à Vienne, en 1776, pour mettre en ordre et décrire le cabinet impérial d'histoire naturelle; il publia la 1re partie de ce travail, contenant les testacés, en 1778, in-fol., sous le titre de : *Index rerum naturalium Musæi Cæsarei Vindobonensis*. On a de lui encore : *Lithophylacium Bornianum, sive index fossilium*, Prague, 1772-75, in-8°; un ouvrage en allemand sur *l'Amalgamation*, traduit en français sous le titre de : *Méthode d'extraire les métaux parfaits des minerais et autres substances métalliques, par le mercure*, Vienne, 1788, in-8°. C'est à de Born que revient la gloire d'avoir introduit en Europe et perfectionné le procédé d'extraire les métaux précieux, usité depuis longtemps en Amérique. Son ouvrage très-original, *Joannis Physiophili specimen monachologiæ, methodo Linnæanâ*, Vienne, 1783, in-4°, a été imité par Broussonet, sous le pseudonyme de *Jean d'Antimoine*, dans l'*Essai sur l'histoire naturelle de quelques espèces de moines*, 1784, in-8°. F.

BORN (LE), *pagus Burnensis*, petit pays de l'anc. Gascogne, qui comprenait Parentis-en-Born et St-Julien-en-Born (Landes).

BORNÉO, grande île de la Malaisie (archipel de la Sonde), appelée par les indigènes du nom de *Poulo-Kalemantan*, et aussi *Dahak-Warouni*; par 4° 20′ lat. S., et 7° lat. N., et les 106° 40′ et 116° 45′ long. E.; bornée au S. par la mer de la Sonde, à l'E. par le détroit de Macassar et la mer de Célèbes, au N. par la mer de Mindoro, et à l'O. par la mer de Chine; coupée en deux par l'équateur; arrosée par le Cappouas, le Benjermassing, le Succadana, le Pontianak et le Sambass. Superf. 700,000 kil. carrés; pop. 4,000,000 d'hab. (Malais, Papous, Chinois, Dayaks, Hindous, Arabes). Le centre, montagneux, est encore peu connu; le plus haut sommet est le Kini-Balou (3,250 mèt.). Climat chaud, humide et malsain, surtout à l'époque des pluies qui tombent continuellement de novembre à mai; la dyssenterie, les fièvres, la jaunisse, le choléra, sont des maladies régnantes. Végétation très-riche : bois de fer, gutta-percha, bois d'ébène, muscadier, camphrier, cannellier, sagou, poivre, gingembre, riz, coton, bambou. Mines d'or, d'antimoine, d'étain, de charbon; cristaux et diamants. Côtes basses, sans ports, envahies par les palétuviers, excepté la côte septentrionale. L'île de Bornéo renferme les États et peuples indépendants de Bornéo au N.-O., de Cotti à l'E., de Sambass à l'O., de Succadana au S.-O., de Soulou au N.-E., des Dayaks au centre. Les possessions hollandaises forment deux *résidences* ou provinces, celle de l'O., ch.-l. Pontianak, et celle de l'E., ch.-l. Benjermassing. La capitale de l'île, Bornéo, sur une rivière du même nom, a 30,000 hab., et fait un grand commerce avec Singapour. — Bornéo fut découverte en 1521 par les Espagnols de Magellan; les Portugais y formèrent, en 1690, quelques établissements peu durables; les Hollandais conclurent, en 1643, un traité de commerce avec les indigènes, et établirent des factoreries à Tatas et à Pontianak; les Anglais, après d'inutiles tentatives, en 1702 et 1774, pour fonder des comptoirs, ont bombardé Bornéo en 1846, et se sont fait céder l'île imp. de Laboan, à l'entrée de la baie de Bornéo. Les voyages récents du major Henrici, du major Muller, et d'O. de Kessel ont répandu quelques lumières sur l'intérieur de l'île. Des colonies chinoises, à Taijkonk, à l'embouchure du Sambass, à Pamangkat, ont voulu se révolter contre les Hollandais qui les avaient accueillies : ceux-ci, aidés par les chefs indigènes de Sambass et de Pontianak, les ont soumis, 1850, après une guerre courte, mais sanglante.

BORNHŒVED ou BORNHŒFT, vge du duché de

Holstein, à 30 kil. S. de Kiel, à la source du Bornbach. Au moyen âge, les prélats, les chevaliers et les villes du Holstein y tenaient leurs diètes. Victoire des Danois sur les Suédois, 6 décembre 1813.

BORNHOLM, *Boringia*, île du Danemark, dans la mer Baltique, à la pointe S.-E. de la Suède, par 12° 20' long. E. et 55° 10' lat. N., à 140 kil. E. de Seelande; 39 kil. sur 18. Superf. 540 kil. carrés; pop. 29,304 hab. Côtes escarpées, d'un abord difficile à cause des bancs de sable et des brisants. Sol fertile au S.; le N. n'est qu'une lande stérile, appelée *Longmark*. Pêche de saumons; bonne terre à porcelaine; pierre à bâtir. Ch.-l. Rœnne ou Rottum, sur la côte O.; 4,500 hab. Ruines du château d'Hammerhuus sur la côte N. — A l'E. de Bornholm sont les îles Frederiksholm (phare de 28 mèt. 52), Græsholm, Exteholm ou Christiansoe. B.

BORNOU, BOURNOU ou BIRNIE, de l'arabe *Bahr-noa*, terre de Noé; roy. de l'Afrique centrale, dans le Soudan, peu connu, situé approximativement entre 10° et 15° lat. N., 6° et 16° long. E.; pays plat, arrosé par le Yéou ou Gambaron et le Schâry; au centre se trouve l'immense lac de Tchad; climat très-chaud; sol fertile, maïs, millet, riz, coton, indigo; bêtes féroces et reptiles; habité par les Schouas, musulmans, arabes d'origine et race dominante, et par les Kanowrys, nègres fétichistes. Commerce d'esclaves, poudre d'or, civette. Superf. 8,500 myriam. carrés; pop. 1,200,000 hab. Cap. Kouka, sur le lac de Tchad, à 2,000 kil. S. de Tripoli. Pop. environ 30,000 hab.

BORO-BUDOR, v. en ruines dans l'île de Java, près du confluent de l'Ello et du Progo. On y remarque un temple de Bouddha, qui remonte, dit-on, au xe siècle; c'est une pyramide de 163 mèt. de large et de 36 de haut.

BORODINO, vge de la Russie d'Europe, dans le gvt et à 115 kil. O.-S.-O. de Moscou; sur la Kologa, près du champ de bataille de la Moskowa, gagnée par Napoléon Ier le 7 sept. 1812. Les Russes donnent le nom de Borodino à la bataille de la Moskowa.

BORON, v. de l'anc. Italie, dans la Ligurie; auj. *Moorone*.

BOROSA. *V.* CHICLANA.

BOROUGH en anglais, comme BURG en allemand et BORG dans les langues du Nord, signifie forteresse, puis bourg. C'est la finale de beaucoup de noms géographiques.

BOROUGHBRIDGE, v. d'Angleterre, dans le comté et à 25 kil. N.-O. d'York, sur l'Ure; comm. de quincaillerie; 1,000 hab. Edouard II y défit le comte de Lancastre en 1322. Aux environs, ruines romaines.

BOROVSK, v. de la Russie d'Europe, sur la Protva, dans le gvt et à 80 kil. N. de Kalouga; 6,000 hab. Aux environs, riche couvent de Pafnoutief-Borovskii, fondé en 1444.

BORRI (Christophe), jésuite milanais, m. en 1632, porta l'Evangile en Cochinchine; la relation de son voyage a été publiée à Rome, 1631, et traduite en français par le P. Antoine de la Croix. Il enseigna ensuite les mathématiques à Lisbonne. Les jésuites l'exclurent de leur ordre, le soupçonnant de les avoir trahis.

BORRI (Joseph-François), en latin *Burrhus*, chimiste et sectaire, né à Milan en 1627, m. en 1685. Condamné par l'inquisition, il s'enfuit en Suède, où la reine Christine l'employa à chercher la pierre philosophale. Etant venu en Allemagne, il fut livré par l'empereur au saint-siége, qui le fit enfermer au château St-Ange jusqu'à la fin de ses jours. On a imprimé la *Clef du cabinet de Borri*, en ital., Cologne, 1681, in-12.

BORROMÉE (SAINT CHARLES), cardinal, archevêque de Milan, né au château d'Arone en 1538, d'une des plus illustres familles de Lombardie, m. en 1584. Destiné, dès sa plus tendre enfance, à l'état ecclésiastique, il en eut toute la vocation et la sainteté; son oncle, le pape Pie IV, le fit, à 23 ans, archevêque de Milan et cardinal, et lui laissa la plus grande part dans le gouvernement de l'Église. L'intelligence supérieure du jeune Borromée et ses admirables vertus le rendaient digne d'une situation si éminente. Un concile était convoqué depuis plusieurs années pour combattre les doctrines du protestantisme; mais, ajourné, transféré de ville en ville, il n'aboutissait à rien: le jeune prélat l'anima de sa piété et de son zèle, hâta ses travaux, et sous sa direction fut rédigé le célèbre *Catéchisme*, dit *de Trente*, *Romain* ou *ad parochos*. Borromée aimait aussi les lettres: il fonda au Vatican une académie d'ecclésiastiques et de laïques, destinée à favoriser le progrès des bonnes études. En 1565, il quitta la cour de Rome pour aller résider dans son diocèse; ses discours, l'exemple de ses vertus, son caractère énergique, opérèrent dans le clergé et les communautés religieuses une réforme salutaire. Il fonda des séminaires, des hôpitaux, des écoles, et donna à chaque établissement des statuts précis. Pendant la peste qui ravagea Milan, 1576, il se dévoua, avec l'abnégation la plus profonde et une charité vraiment héroïque, au service des malades et des mourants. Il vendit jusqu'au mobilier de son palais pour secourir les pauvres. Tant de travaux, joints à d'excessives austérités, abrégèrent sa vie: il mourut à l'âge de 46 ans, le 4 novembre, jour qui, depuis sa canonisation, faite par Pie V en 1610, est devenu celui de sa fête. St Borromée a laissé des *Actes synodaux*, des *Sermons*, des *Lettres*, et des *Conférences* qu'il fit à son académie du Vatican. Ils ont été recueillis en 1699, 2 vol. in-fol., Milan; et en 1747, 6 vol. in-fol., Milan. Une statue colossale en cuivre, haute de 21 mèt. 50 cent., lui a été élevée à Arone en 1697. — *Frédéric* BORROMÉE, cousin de St Charles, et archevêque de Milan, 1595-1631, a fondé dans cette ville la Bibliothèque ambroisienne.

BORROMÉES (ILES), *Insulæ cuniculares*, petit groupe de quatre îles d'un aspect délicieux dans le lac Majeur (roy. d'Italie); ce sont, du N. au S.: *Isolino* (petite île), nommée aussi San-Giovanni et San-Michele, à très-peu de distance de la rive, du côté de Pallanza. — *Isola Madre* (île Mère ou de Saint-Victor), au centre du lac, au S.-O. d'Isolino, couverte d'orangers, d'arbres et d'arbustes des climats chauds. — *Isella* ou *Isole dei Piscatori* (île des Pêcheurs), n'a qu'un demi-mille carré de superficie et contient néanmoins une population de 200 pêcheurs; sa petite église sert de paroisse aux îles Borromées. — *Isola Bella* (île Belle); au N. de l'île s'élève le palais; la partie S. présente dix jardins d'un terrain artificiel, formé de terrasses superposées en amphithéâtre. — Il y a deux siècles, ces îles n'étaient que des rochers nus et stériles; leur étonnante métamorphose est due à Vitaliano Borromée en 1671.

BORROMINI (François), architecte italien, né en 1599 à Bissone, près de Côme, m. en 1667. Élève de Maderno, et animé par l'envie et la jalousie, il se fit le rival du Bernin, et lui disputa tous les travaux. Il a fondé une déplorable école, qui a suivi les inspirations d'une imagination déréglée et révolté les gens de goût: on lui doit ces colonnes torses et ventrues, ces chapiteaux à volutes renversées, ces entablements ondulés, ces frontons brisés, ces balustrades à facettes, tous ces ornements surabondants et déplacés, dont on trouve tant d'exemples à Rome, aux églises Ste-Agnès, St-André-des-Buissons, de la Providence, des Sept-Douleurs; aux palais Panfili, Colligola, et Falconieri, élevés en tout ou en partie par Borromini. Son *Œuvre* a été publié, Rome, 1727, in-fol. B.

BORROWDALE, vge d'Angleterre (Cumberland), à 12 kil. S.-O. de Keswick; 400 hab. Très-riche exploit. de plombagine.

BORROWSTONNESS ou BO'NESS, v. d'Ecosse et port à l'embouchure du Forth (rive dr.), à 27 kil. O. d'Edimbourg; exploit. de houille et salines; pêche de la baleine et du hareng; 3,814 hab. Aux environs est le château de Kinneil-House aux ducs d'Hamilton.

BORSA, vge des États autrichiens (Hongrie), à 75 kil. S.-E. de Szigeth; 3,500 hab. Mines de plomb argentifère et de cuivre; comitat de Marmaros, aux sources de la Theiss.

BORSIERI DE KANILFELD (Jean-Baptiste), médecin, né à Trente en 1725, m. en 1785. Il étudia à Bologne et à Parme, et se distingua, ayant à peine 20 ans, en triomphant d'une épidémie à Faënza. Il fut nommé professeur à Pavie en 1769, où il fonda la clinique, puis archiâtre de la cour de Milan. Il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres: *Institutiones medicinæ practicæ*, Milan, 1785-1789, in-8°, et Leipsick, 1798, in-8°. D—G.

BORSCHOD ou BORSZOD, comitat de Hongrie, dans le cercle en deçà de la Theiss, entre ceux de Torna au N., de Gomor et Hevesch à l'O., Hevesch au S., Zemplin et Abaujwar à l'E. Superf.: 351,000 hectares. Population: 171,429 hab. Ch.-l., Miskolcz. Céréales et vins estimés.

BORSIPPA, v. de l'anc. Babylonie, au S. de Babylone, sur la rive occid. de l'Euphrate, consacrée à Diane et à Apollon; elle était célèbre par ses fabr. de toiles et par une secte d'astronomes chaldéens à qui elle avait donné son nom; auj. *Koufa*.

BORT, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. et à 29 kil. S.-E. d'Ussel; 1,887 hab. Exploit. de plomb argentifère à Ribeyrolles. Patrie de Marmontel.

BORTINÆ, v. de l'anc. Espagne Tarraconaise; chez les Ilergètes; auj. *Tormos*.

BORUSCI, peuple sarmate de l'anc. Europe, habitait les rives du *Codanus sinus*, dans le pays qui est devenu la Prusse.

BORTNIANSKY (Dimitry Stepanowitch), compositeur

de musique, né en 1751 à Gloukhow, dans le gvt de Tchernigow, m. en 1825, étudia sous Galuppi à la chapelle impériale de St-Pétersbourg. En 1768, il fut envoyé en Italie par Catherine II, et ne revint qu'en 1779. On le nomma directeur de la chapelle de la cour en 1796. Il a composé 35 *concerts* religieux à quatre parties, et 10 à huit parties; une liturgie à trois voix; des psalmodies et autres chants d'église; un grand nombre d'hymnes et de cantates. Toute cette musique a une expression calme et réglée, un style pur, simple, élevé, persuasif; c'est le modèle et la perfection des harmonies vocales. B.

BORVONIS AQUÆ, nom latin de BOURBON-L'ARCHAMBAULT et de BOURBONNE-LES-BAINS.

BORY DE SAINT-VINCENT (J.-B.-Marie-Georges), naturaliste, géographe et militaire distingué, né à Agen en 1780, m. en 1846. Ses premiers travaux le firent désigner comme naturaliste dans l'expédition du capitaine Baudin, 1800; employé à l'état-major de la colonie de l'île de France, il dressa une magnifique carte de l'île Bourbon. De retour en France, 1802, il publia un *Essai sur les îles Fortunées et l'antique Atlantide*, Paris, 1803, in-4°, et un *Voyage dans les îles d'Afrique*, 1804, 3 vol. in-8° et atlas, ce qui lui valut le titre de correspondant de l'Institut. Sous l'Empire, il servit dans les états-majors de Davoust, de Ney et de Soult. Proscrit de 1815 à 1820, il vécut dans les carrières des environs de Maëstricht, où il étudia ces vastes cryptes, et en fit l'histoire dans un livre intitulé: *Voyage souterrain*, 1823, in-8°. Il visita Berlin, Magdebourg, Aix-la-Chapelle, Bruxelles, et publia, avec deux savants de cette ville, les *Annales générales des sciences physiques*, 8 vol. in-8°. En 1829, nommé chef de l'expédition scientifique de Morée, il rédigea la moitié des observations. En 1830, il devint chef du bureau historique au dépôt de la guerre. On lui doit, outre les travaux précédents, un *Guide du voyageur en Espagne*; un résumé de la géographie de ce pays; des mémoires insérés dans le *Recueil de Capelle et Villers*, dans les *Annales du Muséum*, dans le *Journal des voyages* de Maltebrun, dans les *Nouvelles Annales* d'Eyriès et Maltebrun; une *Histoire des animaux microscopiques*, et une foule d'articles dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* et autres publications. B.

BORYSTHÈNE, fleuve de la Sarmatie d'Europe, auj. *Dnieper*. Hérodote (IV, 53) a fait une description charmante de son cours, de la fécondité de ses bords, de la richesse de ses eaux. La langue de terre située entre l'Hypanis et le Borysthènes, était le promontoire d'Hippolaüs; les Grecs l'appelaient l'*éperon du navire de la terre* (à cause de sa forme). *V.* DNIEPER.

BORSZOD. *V.* BORSCHOD.

BOS (Lambert), savant critique, né en 1670 à Workum en Frise, m. en 1717, enseigna le grec à l'université de Franeker. On lui doit: *Ellipses græcæ*, 1702, in-12, ouvrage devenu classique, dont la meilleure édition est celle de Leipsick, 1808, avec les notes de Schæfer; *Antiquitatum græcarum descriptio brevis*, 1714, in-12, trad. en français, avec les commentaires de Leisner, par Lagrange, Paris, 1769, in-12; *Regulæ præcipuæ accentuum*, 1715; une bonne édition de la version grecque des Septante, etc.

BOSA, v. de Sardaigne, sur la côte O. de l'île et sur le golfe de son nom, à l'embouchure du Terno et à 50 kil. S. de Sassari; entourée de vieilles fortifications. Évêché; 6,500 hab. Lieu malsain. Corail aux environs.

BOSC, mot saxon, usité dans les dénominations géographiques, signifie bois, bocage, bosquet. On trouve ainsi Colbosc, Millebosc, Bosc-Bérenger, Bosc-Roger, etc., en Normandie; le Bocage normand, vendéen, etc.

BOSC D'ANTIC (Paul), médecin de Louis XV, né en Languedoc en 1726, m. en 1784. Il étudia la physique avec l'abbé Nollet, l'histoire naturelle avec Réaumur, et fut désigné, 1755, par l'Académie des sciences, pour relever la manufacture de St-Gobain. Il perfectionna la fabrication des glaces et du verre; ses écrits sur l'art de la verrerie ont été publiés à Paris, 1780, 2 vol. in-12.

BOSC (Louis-Augustin-Guillaume), naturaliste, fils du précédent, né à Paris en 1759, m. en 1828. Secrétaire à l'intendance des postes de 1784 à 1788, directeur de cette administration sous le ministère de Roland, il perdit ses fonctions pendant la Terreur, et se réfugia dans un ermitage de la forêt de Montmorency, où il cacha plusieurs de ses amis proscrits. Sous le Directoire, il fut envoyé comme consul aux États-Unis: à son retour, il visita le nord de l'Espagne. Il avait rapporté de ses voyages des collections considérables qu'il abandonna aux savants: les insectes à Fabricius, les reptiles à Latreille, les poissons à Lacépède. Nommé administrateur des hôpitaux et des prisons de Paris, il n'en fut pas moins chargé d'une mission scientifique en Suisse et en Italie, d'où il rapporta des collections qui enrichirent le Muséum d'histoire naturelle de Paris. En 1803, il fut chargé de la place d'inspecteur des pépinières et jardins de Versailles. Appelé à l'Institut en 1806, il entra bientôt après au Conseil d'agriculture et au jury de l'École vétérinaire d'Alfort. Enfin, en 1825, il eut la chaire de culture au Jardin des Plantes de Paris. Bosc possédait de nombreuses connaissances dans les différentes parties des sciences naturelles, mais il a consacré surtout, avec beaucoup de succès, ses travaux à la culture des pépinières et des arbres fruitiers. Outre un grand nombre d'excellents mémoires et de rapports publiés dans les recueils scientifiques de la France et de l'étranger, il a écrit: *Histoire naturelle des coquilles*, Paris, 1801, 5 vol. in-18; *Histoire naturelle des vers*, Paris, 1801, 2 vol. in-18; *Histoire naturelle des crustacés*, Paris, 1802, 3 vol. in-18, ouvrages faisant partie des suites à Buffon. D'autres études sont insérées dans le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle appliquée*, Paris, 1803 et 1804, 24 vol., ou 1806 et 1819, 36 vol. in-8°, et dans le *Nouveau cours complet d'agriculture*, Paris, 1821 et 1823, 16 vol. in-8°. F.

BOSCAN ALMOGAVER (Juan), poëte espagnol, né en 1485, m. en 1543, appartenait à une famille patricienne de Barcelone. Il servit et voyagea en Italie, et fut un des instituteurs du fameux duc d'Albe. Boscan, avec son ami Garcilaso de la Vega, opéra une réforme dans la poésie. Après avoir écrit dans l'ancien goût castillan, il composa des sonnets, des chansons, des odes, des madrigaux, à l'imitation de Pétrarque, et tempéra le génie espagnol, ses couleurs fortes et tranchantes, ses hyperboles passionnées, ses sentiments exaltés, par la douceur, la grâce et la mélodie du genre italien. Modifiant la versification même, il substitua aux *redondillas* de 6 et de 8 syllabes, aux *versos de arte mayor* de 12, le vers héroïque italien de 5 iambes ou hendécasyllabe. Le 3e livre des poésies de Boscan contient un poëme d'*Héro et Léandre*, imité de Musée. Les œuvres de Boscan sont ordinairement jointes à celles de Garcilaso dans les éditions anciennes. La 1re paraît être celle de Barcelone, 1543, in-4° (goth.), réimprimée à Lisbonne la même année. Beaucoup d'autres ont été publiées dans le XVIe siècle en Espagne, à Anvers et en Italie. B.

BOSCH (Jérôme), peintre hollandais, né à Bois-le-Duc vers 1470, m. en 1518. La nature lui avait donné un goût prononcé pour le fantastique. Il aimait à représenter des spectres, des visions, les abîmes de l'enfer, qu'il égayait de scènes burlesques; il figurait encore très-habilement des incendies nocturnes. Ses procédés sont ceux de l'école bourgeoise, mais son dessin est plus libre, et il manie plus hardiment la couleur. Il avait l'habitude de peindre sur une impression blanche, ce qui donnait à son coloris de la transparence et de la vivacité. L'église St-Jean, à Bois-le-Duc, renfermait jadis un grand nombre de ses tableaux; les chanoines les emportèrent lorsque Frédéric-Henri subjugua la ville, et on ne sait ce qu'ils sont devenus. La galerie de Vienne possède de Bosch trois morceaux remarquables. A. M.

BOSCH (Jérôme de), bon poëte latin, né à Amsterdam en 1740, m. en 1811. Il étudia sous Pierre Burmann, Wyttenbach, Ruhnkenius et Van Heusde. Il fut secrétaire de la ville d'Amsterdam, 1773, curateur de l'Université de Leyde, 1778, et un des premiers membres de l'Institut fondé par le roi Louis Bonaparte. Ses poésies ont été publiées à Leyde, 1803 et 1808. Il édita à Utrecht, 1795-1810 l'*Anthologie grecque*, avec la trad. latine de Grotius, 5 vol. in-4°, dont le dernier a été publié en 1822 par Dav. Van Lennep.

BOSCH ('s). *V.* BOIS-LE-DUC.

BOSCHIMANS. *V.* BOSJESMANS.

BOSCO, v. du roy. d'Italie, dans la province et à 12 kil. S.-S.-E. d'Alexandrie; 3,661 hab. Patrie de Pie V. Abbaye de dominicains possédant quelques tableaux de Vasari.

BOSCODUCUM, nom latin de BOIS-LE-DUC.

BOSCOVICH (Roger Joseph), savant jésuite, né à Raguse en 1711, m. en 1787. Professeur de mathématiques au Collége romain, 1740, puis à Pavie, chargé par la cour de Rome et la république de Lucques de plusieurs missions scientifiques ou diplomatiques, fondateur de l'observatoire de Milan, il fut appelé à Paris, 1773, pour diriger l'optique de la marine. Lié avec les savants de la France et de l'Angleterre, il propagea en Italie la philosophie de Newton. Ses principaux ouvrages sont: *De macularibus solis*, Rome, 1736, où se trouve pour la première fois la solution géométrique du problème de l'équateur d'une planète, déterminée par trois observations d'une tache: *Philosophiæ naturalis theoria*, Vienne, 1759, où il cherche à

concilier Leibnitz et Newton; *Journal d'un voyage à Constantinople*, trad. en français par Hennin, 1772; *De solis ac lunæ defectibus*, poëme en 6 chants, trad. par Barruel, 1779, in-4°, et qui le place au rang des meilleurs poëtes latins modernes; *Opera ad opticam et astronomiam pertinentia*, Bassano, 1785, 5 vol. in-4°; *Théorie de la philosophie naturelle réduite à une seule loi*, où il prétend expliquer tous les phénomènes par des points physiques, doués de forces attractives et répulsives. Boscovich a construit la carte trigonométrique des Etats de l'Eglise, et publié un projet pour assainir les marais Pontins et nettoyer le port de Terracine. B.

BOSIO (Antoine), antiquaire, m. en 1629, connu par un grand travail sur les Catacombes de Rome, intitulé : *Roma sotterranea*, qu'il laissa imparfait, bien qu'il y eût travaillé 35 ans, Rome, 1632, in-fol. Cet ouvrage renferme une quantité de faits curieux qui le feront toujours rechercher par les antiquaires. Il a été traduit en latin par Aringhi, qui l'a amélioré. *V. ce nom.*

BOSIO (François-Joseph), sculpteur, né à Monaco en 1768, m. à Paris en 1845, étudia son art à l'école de Pajou. Après avoir suivi pendant quelque temps la carrière des armes, il visita les principales villes d'Italie, étudiant l'art antique et l'art italien, et vint se fixer à Paris en 1808. Protégé par Denon, il devint le sculpteur favori de Napoléon I^er^. A cette époque de sa vie appartiennent 40 bustes des principaux personnages de la cour, les statues de *l'Amour lançant des traits*, *l'Amour séduisant l'Innocence*, *Hercule terrassant Achéloüs*, dans le jardin des Tuileries, *l'Aristée* qui est dans un escalier du Louvre, et 20 bas-reliefs magnifiques de la colonne Vendôme. Bosio fut nommé membre de l'Institut en 1816. Parmi les ouvrages dont il fut chargé sous la Restauration, on cite la statue équestre en bronze de *Louis XIV*, à la place des Victoires, à Paris, conception assez malheureuse; le *quadrige* qui devait décorer l'arc de triomphe du Carrousel; la statue du duc d'Enghien, à Vincennes; celle de Montyon, au péristyle de l'Hôtel-Dieu de Paris; les figures de la *France* et de la *Fidélité* au monument de Malesherbes, dans le Palais de Justice; le groupe de *Louis XVI et l'Ange*, dans la chapelle expiatoire consacrée à la mémoire de ce roi, dans la rue d'Anjou, à Paris; *l'Henri IV enfant* du château de Pau, etc. Bosio compte parmi ses élèves Marochetti, Dantan, Raggi, Desprez. B.

BOSJESMANS ou BOSCHIMANS, c.-à-d. *habitants des buissons*, du hollandais *bosje*, buisson; peuple de l'Afrique australe (Hottentotie), au N. du Cap, sur le haut Orange. Ils sont petits, d'une laideur repoussante, sauvages et abrutis, assez agiles pour dépasser à la course les antilopes et les chevaux. Ils vivent de chasse, de sauterelles, de fourmis, se couvrent de peaux de mouton et de cheval, et se nomment eux-mêmes *Saabs*. La société anglaise des missions tente, depuis 1799, de leur faire comprendre l'Evangile. B.

BOSKOWITZ, v. des Etats autrichiens (Moravie), sur la Biela, à 31 kil. N. de Brunn; 5,000 hab., dont 2,000 Juifs. Aux environs, exploitation d'alun, et beau château des comtes de Dietrichstein.

BOSMOREAU, vge du dép. de la Creuse, arr. et à 4 kil. N. de Bourganeuf, sur le Thorion; 468 hab. Exploit. de houille.

BOSNA, riv. de la Turquie d'Europe, formée près de Bosna-Séraï, et se jetant dans la Save, rive dr., après un cours de 170 kil.; elle donne son nom à la Bosnie qu'elle arrose.

BOSNA-SÉRAÏ, SÉRAÏO, SERAÏEVO ou SARAÏEVO, v. de la Turquie d'Europe, sur la Migliazza, à 830 kil. O.-N.-O. de Constantinople et 330 S. de Bude; 60,000 hab.; ch.-l. de la Bosnie, quoique le pacha réside à Trawnik; château fort. On y remarque le palais ou Sérail (Séraï) bâti par Mahomet II, plusieurs mosquées et bazars. Industrie active; fabr. d'armes, de quincaillerie, de cuirs. Entrepôt du commerce entre le S. de l'Allemagne, la Dalmatie, la Croatie et la Turquie. Correspondance par caravanes avec Janina et Salonique.

BOSNIAQUES, nom d'un corps de cavalerie légère organisé en Prusse en 1745 par Frédéric II, pour l'opposer aux Cosaques. A la paix de Tilsitt, ils ont été remplacés par les Hulans.

BOSNIE, en latin *Bosnia*, eyalet de la Turquie d'Europe, à l'extrémité N.-O. de l'empire, et situé entre 42° 30′ et 45° 15′ de lat. N., sur la frontière des États autrichiens et du Monténégro; capitale : Bosna-Seraï ou Seraïevo. Il comprend la Bosnie propre, la Croatie turque et l'Herzégovine. Superficie environ 46,000 kil. carrés; populat. 1,100,000 hab., dont environ 450,000 musulmans, 230,000 chrétiens grecs et 190,000 catholiques, le reste juifs, bohémiens et arméniens. La Bosnie est traversée par les Alpes Dinariques du N.-O. au S.-E., et arrosée par la Save et ses affluents, Bosna, Verbatz, et par la Narenta. Air sain, climat tempéré. On y trouve de vastes forêts, et de beaux pâturages où l'on élève beaucoup de bestiaux, des moutons dont la laine est renommée, des chevaux d'une belle race; l'agriculture est peu avancée et l'industrie très-bornée; elle renferme beaucoup de mines d'or, d'argent, de fer, etc.; très-peu sont exploitées. Le commerce y est assez actif malgré la difficulté des transports, les routes n'étant guère praticables que pour les bêtes de somme. — Dans l'antiquité, la Bosnie faisait partie de la Pannonie; au moyen âge, après avoir appartenu à l'empire d'Orient, elle forma un Etat particulier; après une guerre de 17 ans, les Turcs s'en emparèrent en 1480; ce ne fut néanmoins qu'en 1522 qu'elle fut incorporée comme province à l'empire ottoman.

BOSON, beau-frère de Charles le Chauve et duc de Milan, enleva Hermangarde, fille de l'empereur Louis II, et se fit proclamer roi d'Arles et de Provence dans l'assemblée de Mantaille, 879. Il mourut en 888. Son Etat a été appelé royaume de Bourgogne Cisjurane.

BOSPHORE, en grec *passage du bœuf*, appellation générique pour tous les bras de mer qu'un bœuf pouvait traverser à la nage; selon d'autres, nom particulier, rappelant la fuite d'Io changée en génisse. Les anciens distinguaient : 1° le BOSPHORE DE THRACE, auj. *canal de Constantinople*, entre le Pont-Euxin (mer Noire) et la Propontide (mer de Marmara); 2° le BOSPHORE CIMMÉRIEN, auj. *détroit d'Iénikaleh, de Zabache, de Taman*, ou *de Kertch*, entre le Palus-Mœotis (mer d'Azov) et le Pont-Euxin. Le *Canal de Constantinople* est long de 30 kil. environ, large de 250 à 3,000 mètr.; il y règne un courant constant, très-rapide et très-profond de la mer Noire à la mer de Marmara. B.

BOSPHORE (roy. du), anc. État séparé en deux par le Bosphore Cimmérien, et s'étendant dans la Sarmatie d'Europe et d'Asie; ce sont aujourd'hui les gvts russes de Tauride, Cherson, Jékatérinoslav, des Cosaques du Don et des Cosaques de la mer Noire. Capit. Bosphore ou Panticapée; villes principales : Olbia, Carcina ou Necro-Pilæ, Cherson, Théodosie, Taphræ, Phanagorie, Tanaïs, Cimméris. — Ce royaume eut des rois particuliers depuis le V^e^ siècle av. J.-C. Mithridate le conquit en 108. Les Romains le donnèrent à son fils Pharnace, à qui César l'enleva. Les Goths le détruisirent au III^e^ siècle ap. J.-C. B.

BOSQUET (Franç. DU), savant prélat, né à Narbonne en 1605, m. en 1676, devint évêque de Lodève, 1650, et de Montpellier, 1657. On lui doit : *Michaelis Pselli synopsis legum*, Paris, 1632, in-8°; *Ecclesiæ gallicanæ historiarum liber primus*, 1633, in-8°; *Specimen iconis historicæ cardinalis Mazarini*, 1660, in-4°; et une *Histoire des papes d'Avignon*, en latin.

BOSQUILLON (Edouard-François-Marie), médecin, né à Paris en 1744, m. en 1816, homme érudit plutôt que grand praticien, a passé sa vie à publier des traductions et à étudier les médecins anciens, surtout Hippocrate. Il fut professeur de langue et de philosophie grecques au Collége de France, censeur royal, et médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris. Les principaux ouvrages qu'il a publiés sont : *Traduction des Aphorismes et Prognostics d'Hippocrate*, 1784, 2 vol. in-18; *Traduction des Eléments de médecine de Cullen*, 1785, avec une bonne préface sur l'histoire de la médecine; *Traduction du traité des Ulcères de B. Bell*, 1788, etc. D—G.

BOSRA. *V.* BOSTRA.

BOSSE (Abraham), habile graveur à l'eau-forte, né à Tours en 1611, m. en 1676. Elève de Callot, dont il imita la manière, il entra à l'Académie des beaux-arts en 1651, et y fut professeur de perspective. Parmi ses estampes on cite *les Heures du jour*, *les Quatre Saisons*, *les Cinq Sens* et un *Recueil d'estampes pour servir à l'histoire des plantes*, 3,119 pl. exécutées par ordre de Louis XIV d'après les peintures de Robert. Bosse était écrivain; il a publié : *le Moyen universel de pratiquer la perspective*, 1653; *Traité de la manière de dessiner les ordres d'architecture*, 1664; *Traité des diverses manières de graver en taille-douce*, 1645 et 1701, ouvrage fort estimé, réédité en 1758 par Cochin, in-8°. B.

BOSSI (Joseph-Charles-Aurèle, baron de), poëte lyrique, né à Turin en 1758, m. à Paris en 1823. Il fut employé dans la diplomatie sarde à Berlin, à S^t^-Pétersbourg et auprès du général Bonaparte. Membre du gouvernement que Joubert établit en Piémont, il fut partisan de la réunion de ce pays à la France. Préfet de l'Ain en 1805, baron de l'Empire et préfet de la Manche de 1810 à 1815, il rentra dans la vie privée sous la Restauration. Parmi ses poëmes

su distingue *la Hollande pacifiée*, un Éloge de Joseph II et de ses réformes, et *Oromasia*, tableau des principaux événements de la révolution française. B.

BOSSI (Giuseppe), peintre italien, né en 1777 dans le Milanais, m. en 1815, ami de Canova, président des Académies de Milan, de Venise et de Bologne. Pendant la vice-royauté du prince Eugène, il fit établir des pensions pour entretenir à Rome les meilleurs élèves de l'Académie de Milan, et fonda l'école de mosaïque. Il exécuta un admirable dessin de la *Cène* de Léonard de Vinci (au musée de Milan), et écrivit au sujet de ce tableau un ouvrage d'érudition et de goût. Le musée de Brera lui doit une précieuse collection de plâtres, et les dessins de maîtres qu'il avait réunis sont aujourd'hui à Venise. B.

BOSSIÈRE, vge de Belgique, dans la prov. et à 15 kil. N.-O. de Namur; 600 hab. Exploitation de beaux marbres noirs.

BOSSINEY, vge d'Angleterre (Cornouailles), sur le canal de Bristol; 1,000 hab. Aux environs, ruines d'un château où naquit, dit-on, le roi Arthur.

BOSSU (LE). *V.* LEBOSSU.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), fils d'un avocat au parlement de Bourgogne, né à Dijon le 27 septembre 1627, m. à Paris le 12 avril 1704, fut placé chez les jésuites de Dijon, où il resta jusqu'à l'âge de 15 ans. C'est là qu'il fut surpris un jour par ses maîtres, les yeux en pleurs, la tête penchée sur la Bible, révélant ainsi une aptitude singulièrement précoce à comprendre le sublime et à s'en émouvoir. Cependant, malgré cette ardeur et cet élan naturels, nul ne se soumettait avec autant de cœur aux obligations et aux devoirs de la vie d'écolier, et ses camarades, jouant sur son nom, avaient remarqué sa régularité laborieuse et sa constance à tracer son sillon (*Bos suetus*), accord déjà clair et frappant d'inspiration et de raison, d'enthousiasme et de méthode, qui fut le caractère de tous ses ouvrages et de toute sa vie. Habiles à deviner les vocations naissantes, les Jésuites auraient bien voulu assurer à leur institut cet enfant de génie; mais les familles de robe étant généralement attachées à l'enseignement universitaire, on l'envoya faire à Paris sa philosophie et sa théologie au collége de Navarre, l'école de la noblesse française. Il y resta dix ans, de 1642 à 1652, et il put y puiser ces traditions de foi religieuse et monarchique dont il devait être le plus ferme et le plus zélé défenseur. Corneille était alors dans toute sa gloire, et l'on assure qu'il alla plus d'une fois l'entendre au théâtre. Il prêcha son premier sermon chez Mme de Rambouillet, où l'avait mené Arnauld. Il n'avait que 16 ans, et comme cette espèce d'épreuve eut lieu à une heure fort avancée de la nuit, le bel esprit Voiture dit qu'il n'avait jamais entendu prêcher ni si tôt ni si tard. Bossuet prit ses grades le 25 janvier 1648; il soutint sa thèse de théologie devant Condé, auquel il l'avait dédiée, et qui se sentit pris d'envie d'argumenter contre lui. En 1649, comme membre de la confrérie du Rosaire, il avait composé un panégyrique de la Sainte-Vierge; prêtre et docteur en 1652, il aurait pu être grand-maître de Navarre, et ses supérieurs le pressaient de monter dans les chaires de Paris; mais, voulant rester libre et solitaire, il partit pour Metz. Chanoine, puis archidiacre et doyen, ce fut là qu'il commença son rôle de controversiste, et publia, en 1655, son premier ouvrage, la *Réfutation du Catéchisme de Paul Ferry*, ministre protestant, qui n'en demeura pas moins son ami; il y fit aussi ses premiers sermons. Enfin, le 10 mars 1657, il prêchait à Paris pour la première fois, au couvent de St-Thomas-d'Aquin. Il continua de se faire entendre à la cour et à la ville pendant treize ans, de 1657 à 1670, et obtint un succès qui allait jusqu'à l'admiration. Ses *Sermons* témoignent de la plus heureuse fécondité; ils ont, dans la pensée comme dans l'expression, une grâce particulière de jeunesse, de fraîcheur et de nouveauté. A ce moment heureux de sa carrière, on aime en lui le jeune prêtre plein de charité et de zèle. Il sut fonder le genre du panégyrique, aujourd'hui presque abandonné. L'éloge étant là un devoir, et ne pouvant pas être une flatterie, il s'y sentait sans doute plus à l'aise que dans ces oraisons funèbres qu'il composa un peu malgré lui. De cette époque néanmoins date celle de Henriette-Marie de France, reine de la Grande-Bretagne, à laquelle il s'était pour ainsi dire préparé de loin par les éloges moins connus du P. Bourgoing, supérieur général de l'Oratoire, de Mme Yolande de Monterby, abbesse des bernardines, d'Henri de Gournay, et de Nicolas Cornet, grand maître du collége de Navarre. Bossuet venait d'être nommé évêque de Condom, 1669; il se démit de son siége au bout de deux ans, sans avoir résidé. En 1670, après la mort du président de Périgny, Louis XIV lui confia l'éducation du Dauphin, qui l'occupa jusqu'en 1679, et à la suite de laquelle il fut nommé évêque de Meaux et aumônier de la Dauphine. Il a tracé le plan de cette éducation dans une belle *Lettre à Innocent XI*, écrite en latin. Il composa pour son royal élève le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, où il étonne par l'étendue de ses connaissances en anatomie et en physiologie, et se montre cartésien indépendant; il fit aussi une *Logique*, des *Réflexions sur la Morale d'Aristote*, les *Traités du libre arbitre et de la concupiscence*. Enfin il écrivit pour le jeune prince le *Discours sur l'histoire universelle*, où il est tour à tour narrateur rapide dans la première partie, théologien sublime dans la seconde, politique éloquent dans la troisième. Ce Discours, qui devait s'étendre jusqu'au règne de Louis XIV, s'arrête à celui de Charlemagne, et la continuation imprimée en 1806 n'est qu'un recueil de notes; c'est ainsi qu'on a donné sous le nom d'*Histoire de France* un recueil de rédactions que composait le Dauphin. A côté du Discours sur l'histoire universelle se place la *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, qui y tient par des liens étroits; les princes, en effet, y sont considérés comme les ministres inviolables de cette même Providence qui gouverne le monde, et par là la foi politique de Bossuet se rattache à sa foi religieuse. Au milieu de tant de travaux, il faut placer l'*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*, 1670, et l'*Exposition de la foi catholique*, 1671, qui arracha Turenne à la religion protestante, ainsi que Dangeau, Mlle de Duras, et d'autres. C'est une exposition simple, claire et précise de la doctrine de l'Église romaine. La même année, Bossuet entrait à l'Académie Française, et en 1678 la Conférence avec le ministre Claude prouvait qu'il était en état de s'acquérir une nouvelle gloire comme défenseur de la foi, et lumière de l'Église de France. Tel en effet il nous apparaît dans toute la dernière partie de sa vie, de 1679 à 1704. Dans la grande assemblée du clergé en 1681, à propos de la régale (*V. ce mot*) il fut chargé de faire le discours solennel d'ouverture, et prononça le *Sermon sur l'unité de l'Église*, où il proclame l'indéfectibilité du pape. Il rédigea les quatre articles de la déclaration du clergé de France de 1682 (*V.* DÉCLARATION). La même année il publia le *Traité de la communion sous les deux espèces*, puis, outre le *Catéchisme de Meaux*, deux livres admirables adressés aux religieuses d'un couvent de la même ville, les *Méditations sur l'Évangile*, où il développe les grandes vérités que la philosophie païenne avait méconnues ou altérées, et que Jésus-Christ est venu apprendre aux hommes, et les *Élévations sur les mystères*, où il considère la religion depuis son origine, et dans tous ses âges, jusqu'à la venue du Sauveur. Il prononça dans le même temps ses dernières oraisons funèbres, celles de la reine Marie-Thérèse, 1683; de la princesse Palatine, 1685; de Michel Letellier, 1686, et du prince de Condé, 1687, monuments uniques de haute et de sincère éloquence, dans un genre où il n'avait pas eu de modèle et où il est resté inimitable. Deux grandes controverses remplirent la fin de sa vie, l'une contre le protestantisme, l'autre contre le quiétisme. L'*Histoire des Variations des églises protestantes* parut en 1690, et fut suivie d'une *Défense* en 1693. La réformation n'osant pas encore avouer que, puisqu'elle est fondée sur la liberté, sa nature est de changer sans cesse, son terrible adversaire lui oppose l'immutabilité et la perpétuité de la foi catholique, qu'il a déjà prouvée dans un autre ouvrage qui se rattache à celui-ci, l'*Exposition de la foi catholique*. « L'*Histoire des Variations*, dit M. Villemain, est le chef-d'œuvre de la méthode parfaite, et de la parole précise et simple, dans l'orateur qui a le plus d'enthousiasme et de génie. » En 1694, il trouva le temps de composer les *Maximes sur la Comédie*, où, au point de vue du dogme catholique et de la morale chrétienne, il condamne le théâtre, en se montrant bien sévère pour les personnes, entre autres pour Molière. En 1697, l'affaire du quiétisme lui donna lieu de composer divers écrits de théologie polémique, principalement l'*Instruction sur les états d'oraison*, la *Relation sur le quiétisme*, 1698, où il lutte contre Fénelon, entraîné par le zèle trop ardent de Mme Guyon à soutenir la doctrine dangereuse de l'amour pur, qui n'irait à rien moins qu'à rendre le culte et les œuvres inutiles au salut. A ces nombreux et importants ouvrages de Bossuet, il faut joindre une immense *Correspondance* entretenue avec toutes sortes de personnes, et particulièrement, de 1692 à 1701, avec Leibnitz, dans le but de réunir le protestantisme au catholicisme; effort malheureusement inutile, mais qui n'en est pas moins glorieux pour le prêtre aussi bien que pour le philosophe. Jamais vie ne fut plus et mieux remplie que celle de Bossuet : à la fois théologien, prêtre, orateur, historien, politique, partout et tou-

jours il est supérieur par la droiture et l'honneur, comme par la science, le bon sens, l'éloquence, et le talent littéraire; et c'est encore le moindre mérite de ce grand homme d'avoir été le plus grand écrivain de son temps. Les éditions complètes de ses œuvres sont celles de Paris, 1743-53, 20 vol. in-4°; 1772-88 (publ. par Dom Deforis), 19 vol. in-4°; Versailles, 1815-19, 43 vol. in-8°; Paris, 1825, 60 vol. in-12. Ses œuvres choisies ont été publiées à Versailles, 1815-19, 17 vol. in-8°, et 1821-22, 26 vol. in-8°; à Paris, 1822-23, 21 vol. in-8°. Un bon nombre des ouvrages de Bossuet n'ont paru qu'après sa mort, entre autres ses *Sermons*, publiés en 1772. Parmi les Éloges de Bossuet, on distingue celui que Dalembert a écrit, et deux morceaux académiques de MM. Patin et St-Marc-Girardin. Il existe une *Vie de Bossuet* par Burigny, oubliée depuis l'*Histoire de Bossuet* par le cardinal de Bausset, 1814 et 1819, 4 vol. in-8°. *V.* Bonnel, *De la controverse de Bossuet et de Fénelon sur le quiétisme*, Paris, 1850, in-8°; l'abbé Vaillant, *Études sur les Sermons de Bossuet, d'après les manuscrits*, 1851, in-8°; Nourrisson, *Essai sur la philosophie de Bossuet*, Paris, 1852, in-8°; A. Floquet, *Études sur la vie de Bossuet*, de 1627 à 1670, Paris, 1855-56, 3 vol. in-8°; Delondre, *Doctrine philosophique de Bossuet sur la connaissance de Dieu*, Paris, 1855, in-8°; l'abbé Le Dieu, *Mémoires et journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, Paris, 1856-57, 4 vol. in-8°. La plupart des manuscrits de Bossuet sont à la Bibliothèque impériale de Paris. G—T.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), neveu du précédent, né en 1664, m. en 1743, suivit à Rome les intérêts de son oncle, durant l'affaire du quiétisme. Nommé évêque de Troyes, en 1716, il se démit de son siége en 1742. On lui doit la publication de quelques-uns des ouvrages posthumes de Bossuet.

BOSSUT (Charles), géomètre, né en 1730 près de Lyon, m. en 1814. Remarqué par Clairaut, d'Alembert et Camus, il fut nommé professeur de mathématiques à l'école du génie de Mézières, 1752, d'hydrodynamique au Louvre, membre de l'Académie des Sciences, 1768, et examinateur des élèves du génie, 1786. La Révolution lui enleva ses emplois; il vécut alors dans la retraite, puis fut appelé à l'Institut lors de sa création, et bientôt nommé examinateur à l'École polytechnique. On lui doit : *Traité élémentaire de mécanique et de dynamique*, 1763; *Cours de mathématiques*, 1795-1801, 7 vol. in-8°; *Histoire générale des mathématiques*, 1810, 2 vol. in-8°; et une édition des œuvres de Pascal. Les ouvrages de Bossut, par leurs formes simples, ont popularisé les travaux de la science.

BOSTAN (EL-), anc. *Comana de Cappadoce*, v. de la Turquie d'Asie (eyalet d'Adana), au pied du Taurus, à 80 kil. N.-O. de Marasch et sur le Sihoun (anc. *Sarus*); 9,000 hab.

BOSTANDJI, du mot persan *boustân*, jardin, et de la terminaison turque *dji*, qui indique la profession. Jardinier en général; se dit aussi des jardiniers enrégimentés du sérail, qui, au nombre de 600, sont employés à la garde du Grand-Seigneur, et lui servent de rameurs quand il se promène sur le détroit. Le colonel de ce corps porte le titre de *Bostandji-bachi*, chef des jardiniers. D.

BOSTAR, général carthaginois, fut chargé, avec Amilcar et Asdrubal, de repousser l'invasion de Régulus. Il perdit la bataille d'Adis, et fut pris, 256 av. J.-C. — Commandant des mercenaires de Carthage, lors de leur révolte en Sardaigne, en 240. — Envoyé d'Annibal auprès de Philippe III, roi de Macédoine, 215.

BOSTON, v. d'Angleterre, dans le comté et à 45 kil. S.-E. de Lincoln, port sur le Witham, à 8 kil. de son embouchure dans la mer; comm. actif. Autrefois ville hanséatique; on y remarque la belle église de St-Botolf, construite en 1309, et surmontée d'un phare; 17,885 hab.

BOSTON, v. des États-Unis, cap. de l'État de Massachussetts, à 697kil. N.-E. de Washington, à 330 N.-E. de New-York, sur une presqu'île et à l'embouchure du Charles-River dans la baie de Massachussetts; par 42° 22' 11" lat. N. et 73° 19' 20" long. O.; 177,902 hab. Evêché catholique. Port vaste et sûr, un des premiers des États-Unis pour le commerce, pouvant contenir plus de 500 navires; service régulier de paquebots pour l'Angleterre (par Halifax) en 12 jours; 34 banques. Des chemins de fer l'unissent à Lowell, Springfield, Worcester, Quincy, Providence, Albany et New-York. Export. de salaisons de porc, bœuf et poisson, d'articles manufacturés; importation de coton, laines, soieries, etc. Commerce de transit entre l'Europe et les États-Unis; grande export. de glace, non-seulement dans les États du S., mais pour l'Amérique du S., les Indes, la Chine, etc. : 16 compagnies sont engagées dans ce commerce; on a exporté en 1850 plus de 80,000 tonnes de glace. Boston est célèbre pour ses établissements littéraires, scientifiques et d'instruction; athénée, biblioth., musée, observatoire. On y publie 88 journaux. A peu de distance de la ville, à Cambridge (*V. ce mot*), se trouve l'Université d'Harvard, célèbre pour l'étude de la médecine. — Boston, fondée en 1630, par des puritains venus de Boston d'Angleterre, fut le premier foyer de la guerre de l'indépendance, en 1773; après un siége mémorable, Washington s'en empara en 1776; aux environs fut livrée (17 juin 1775) la bataille de Bunker's-Hill. Franklin y naquit en 1706.

BOSTRA ou BOSRA, v. de Turquie d'Asie (Syrie), à 90 kil. S. de Damas, à 130 N.-E. de Jérusalem. — L'anc. Bostra était la capitale de l'Idumée; elle devint sous Trajan la capitale de la prov. romaine d'Arabie. Trajan l'embellit, et Bostra compta dès lors les années d'après une ère particulière, à partir de l'an 105 ap. J.-C. Elle devint colonie romaine sous Alexandre Sévère. Depuis le règne de l'empereur Philippe qui y était né, elle porta le titre de métropole. Elle fut ensuite siége d'un évêché, puis d'un archevêché. Ruinée en 1180 pendant les Croisades, elle offre auj. de magnifiques débris; env. 200 hab.

BOSUENNA. *V.* BODMIN.

BOSWORTH, v. d'Angleterre, dans le comté et à 20 kil. O. de Leicester; 1,049 hab. Elle est célèbre par la bataille livrée aux environs, 22 août 1485, dans laquelle Richard III perdit la couronne et la vie, et qui amena l'avénement des Tudors au trône.

BOTALLI (Léonard), en français BOTAL, anatomiste du XVIe siècle, né à Asti (Piémont), élève de Laufranc et de Fallopia, vint à Paris, et devint archiâtre de Charles IX et de Henri III. Il propagea en France l'usage de la saignée dont il était grand partisan, et dont il abusait sur l'autorité d'Avicenne. C'est lui qui a fait connaître la communication des oreillettes du cœur chez le fœtus, nommée auj. encore *trou de Botal*. Il a publié plusieurs ouvrages que l'on a recueillis sous le titre de : *Opera omnia*, Leyde, 1660, in-8°. D—G.

BOTANOMANCIE (du grec *botanè*, herbe, et *mantéia*, divination), art de prédire l'avenir au moyen de feuilles de figuier, bruyère, verveine, sauge, etc., que l'on exposait au vent, après les avoir chargées de caractères. On assemblait celles qui n'avaient pas été emportées, et on formait des mots avec les lettres qu'elles portaient.

BOTANY-BAY, baie du grand océan Pacifique, sur la côte S.-E. de l'Australie, dans la Nouv.-Galles du Sud; découverte par Cook en 1770; ainsi nommée par J. Banks à cause des richesses botaniques qu'il y trouva. Les Anglais établirent sur ses bords, en 1787, une colonie pénale transportée bientôt plus au N., sur la baie de Jackson, mais qu'on désigne encore souvent sous le nom de colonie de Botany-Bay.

BOTH (Jean et André), peintres hollandais, nés à Utrecht vers 1610. Leur père, qui était peintre verrier, les plaça chez Abraham Bloëmaert. Jeunes encore, ils se rendirent en France et de là en Italie. Ne craignant pas d'engager une lutte avec Claude Lorrain et le Bamboche, ils composèrent des tableaux qui, sous le rapport de la vérité, de l'effet pittoresque et de la lumière, le cédaient peu aux ouvrages du premier, tandis que les figures éclipsaient les personnages du second. Jean exécutait d'ordinaire les fonds, les arbres, les paysages, et André les animait de gracieux épisodes. André Both s'étant noyé par accident à Venise, 1650, son frère, abattu par le chagrin, ne lui survécut pas longtemps. On attribue à Jean 14 gravures, et 10 à André. Presque toutes les collections publiques de l'Europe contiennent de leurs ouvrages. A. M.

BOTHNIE. *V.* BOTNIE.

BOTHOA. *V.* SAINT-NICOLAS DU PELEM.

BOTHWELL, vge d'Écosse (comté de Lanark), à 9 kil. S.-E. de Glasgow, sur la rive dr. de la Clyde; 1,057 hab. Victoire de Monmouth, général de Charles II, sur les Covenantaires écossais, 22 juin 1679. Anc. château fort aux environs; château moderne des Douglas.

BOTHWELL (James HEPHBURN, comte de), seigneur écossais. Il commanda le meurtre de Henri Darnley, époux de Marie Stuart, enleva ensuite cette reine, et la força de l'épouser, 1567. Cette indigne union ayant soulevé les Écossais, Bothwell, obligé de fuir, gagna les Orcades, puis la Norvége, et mourut misérablement en 1577, dans la forteresse de Malmœ.

BOTN ou BODEN, signifie, dans les langues germaniques, *fond* ou *profondeur*; de là les noms de Botnie, de Boden-see, nom allemand du lac de Constance, etc.

BOTNIE (golfe de), formé de la partie septentrionale de la mer Baltique, entre la Russie (Finlande) à l'E. et la prov. suédoise de Nordland à l'O.; il va du 60° au 66° de lat. N., et a environ 600 kil. de long sur 190 de large.

Les îles d'Aland marquent la limite entre ce golfe et la mer Baltique. Navigation peu sûre; rivages couverts de glaces de novembre à mai. Les rivières Tornéa et Uméa s'y jettent. L'eau se retire de jour en jour des côtes de la Suède, le sol de ce pays s'exhaussant par l'action de volcans souterrains. B.

BOTNIE, anc. prov. de la monarchie suédoise; depuis 1809, elle est partagée en Botnie russe, à l'E. de la Tornéa et du golfe de Botnie, faisant partie du grand-duché de Finlande, et Botnie suédoise, formant 2 *læn* ou départements du Nordland : 1° *Wester Botn*, ch.-l. Uméa, 86,356 hab.; 2° *Norr-Botn*, ch.-l. Pitea, 69,225 hab.

BOTOCOUDOS, peuplade indigène de l'Amérique du S., dans les forêts vierges du Brésil, entre le Rio-Doce et le Rio-Pardo, par 13°-19° 50' de lat. S. Ils vont nus, se percent les lèvres et les oreilles pour y introduire des disques de bois comme ornements (d'où leur nom, en portugais, *bodoque*, bonde de tonneau), et sont rebelles à la civilisation. Quelques-uns habitent 3 villages bâtis pour eux en 1824 par le gouvernement brésilien.

BOTOCZANY, v. des Principautés-Unies (Moldavie), à 80 kil. N.-O. de Iassy; 4,500 hab., Grecs, Arméniens et Bohémiens. Comm. de vins avec l'Allemagne. Foires très-importantes.

BOTONTINUS AGER. *V.* BITONTO.

BOTRYOCHAITES, c.-à-d. *dont la chevelure est ornée de raisins*, un des surnoms de Bacchus.

BOTRYS, v. anc. de Phénicie, sur la Méditerranée, au N. de Byblos, repaire des pirates du Liban. Un tremblement de terre la renversa du temps de Justinien; auj. *Batroun*.

BOTT (Jean de), architecte français, né en 1670, m. à Dresde en 1745, abandonna sa patrie lors de la révocation de l'édit de Nantes; il fut chargé par Frédéric Ier, roi de Prusse, de construire l'arsenal de Berlin, un des plus beaux édifices de l'Allemagne. Ensuite, sous le règne de Frédéric-Guillaume, il dirigea la construction des fortifications de Wesel. B.

BOTTA (Charles-Joseph-Guillaume), historien, né à St-Georges en Piémont en 1766, m. à Paris en 1837. Mêlé aux événements politiques de l'Italie, il fut arrêté en 1792, et exilé en 1794. Réfugié en France, il fut employé comme médecin aux armées des Alpes et d'Italie, et accompagna en 1798 l'expédition française qui s'empara des îles Ioniennes. De retour en Italie, il fit partie du gouvernement provisoire que le général Joubert avait établi, 1799. Après la réunion du Piémont à la France, en 1803, Botta fut nommé membre du Corps législatif par les électeurs du dép. de la Doire. Après la chute de l'Empire, il fut nommé successivement recteur des Académies de Nancy et de Rouen, et destitué en 1822. Il refusa, en 1830, les offres du gouvernement, qui lui proposait de reprendre des fonctions universitaires. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire naturelle de Corfou*, Milan, an VII, 2 vol. in-12 (italien); *Histoire de la guerre d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique*, 1809 (italien), traduit en français en 1812; *Histoire d'Italie de* 1789 *à* 1814, 5 vol. in-8°, Paris, 1824, qui parut en même temps en italien et en français; *Continuation de l'Histoire d'Italie de Guichardin*, 10 vol. in-8°, en italien. — Son fils, Paul-Émile Botta, consul à Alexandrie et à Mossoul, archéologue distingué, a exploré les ruines de Ninive. CH.

BOTTARI (Jean-Gaëtan), savant prélat, né à Florence en 1689, m. à Rome en 1775, directeur de l'imprimerie ducale de Toscane, custode de la bibliothèque Vaticane. Il a refondu le grand vocabulaire de la Crusca, terminé l'édition du beau *Virgile* du Vatican, et publié, entre autres ouvrages, le *Musée Capitolin*, 1741-60, 2 vol. in-fol.; *Sculptures et peintures sacrées des cimetières de Rome*, etc., 3 vol. in-fol., 1737-53. C'est l'ouvrage de Bosio, *Roma sotterranea*, refait, et meilleur pour la description des peintures et des sarcophages.

BOTTÉE DE TOULMON (Jean-Joseph-Auguste), né à Laon en 1764, m. en 1816, fut administrateur général des poudres et salpêtres sous la Convention, enseigna à l'École polytechnique depuis 1812, et établit la poudrerie de Maromme, près de Rouen. Il est l'inventeur d'une éprouvette hydrostatique pour déterminer la force explosive de la poudre. On lui doit : *Art de fabriquer la poudre à canon* (avec Briffault), 1812, in-8°; *Art du salpêtrier*, 1812, in-8°. — Son fils Auguste, né à Paris en 1797, m. en 1850, s'occupa de musique; élève de Chérubini et de Reicha, bibliothécaire du Conservatoire depuis 1831, il écrivit de nombreuses brochures sur l'archéologie musicale. B.

BOTTESFORD, vge et paroisse d'Angleterre, dans le comté et à 40 kil. N.-E. de Leicester, sur le Devon; 1,350 hab. Tombeaux des comtes et ducs de Rutland.

BOTTIÆA ou BOTTIÆIS, contrée de l'anc. Macédoine, sur la rive dr. de l'Axius inférieur. Ses villes principales étaient Pella et Ichnæ.

BOTTICELLI (Alessandro FILIPPI, dit Sandro), peintre et graveur, né à Florence en 1447, m. en 1515, prit le nom d'un orfèvre chez lequel il avait été en apprentissage. Il étudia la peinture sous Lippi. Ses tableaux, où un caractère passionné se joint à des conceptions fantastiques, ont une profonde originalité; l'un des premiers, il introduisit dans l'art moderne l'allégorie et les mythes antiques. On cite, comme ses plus belles œuvres, des fresques dans la chapelle Sixtine au Vatican, la *Nativité* de la collection d'Young Ottley à Londres, la *Madone couronnée* et la *Vénus* de la galerie des Offices à Florence. Le Louvre a de lui *la Vierge et l'enfant Jésus*, et *la Vierge, l'enfant Jésus et St Jean*. Botticelli exécuta aussi une édition de *l'Enfer* du Dante, avec des planches. B.

BOTTOM, vge d'Angleterre, à 10 kil. de Londres. Lieu célèbre par les exploits des premiers boxeurs anglais.

BOTURINI (Lorenzo Benaduci), savant du XVIIIe siècle, né à Milan, d'une ancienne famille, résida à Madrid. Il passa huit ans dans la Nouvelle-Espagne; là il vécut avec les indigènes, dans leurs huttes et dans les cavernes, amassa de nombreuses cartes hiéroglyphiques sur coton, sur peau ou sur du papier de fibres de maguey, et des mss. indiens écrits après la conquête; mais cette précieuse collection, confisquée par le gouvernement même, se perdit par la négligence. De retour à Madrid, Boturini devint historiographe général des Indes. Il a composé l'*Idée d'une nouvelle histoire générale de l'Amérique septentrionale*, ouvrage mal distribué, mais très-savant et rempli de curieux détails et de rêveries creuses. A. G.

BOTZARIS (Marcos), un des héros de la Grèce moderne, né en Albanie en 1789, fit ses premières armes dans une insurrection contre la Porte, 1806. Il passa ensuite au service de la France. La révolution de 1820 le trouva prêt : nommé *straturque* ou général dans la Grèce occidentale, il prit aux Turcs Reniassa, Placa, et combattit vaillamment à la journée de Peta, 1822, et au défilé de Crioneros. S'étant jeté dans Missolonghi, il fit avec 240 hommes une sortie pendant la nuit, pénétra dans les lignes turques, massacra un grand nombre d'ennemis, mais reçut une blessure mortelle, 20 août 1823. B.

BOTZEN ou BOLZANO, anc. *Pons Drusi*, *Bauzanum*, v. des États autrichiens (Tyrol), au confl. de l'Eisach et de la Talfer, à 83 kil. S. d'Inspruck. Belle cathédrale gothique de St-Jean, palais de l'archiduc Rainier, hôtel de l'Ordre Teutonique. Fabr. de soieries, tabletterie; teintureries, tanneries. Foires importantes; entrepôt d'un commerce important entre l'Italie et l'Allemagne, par deux chemins de fer, l'un sur Vérone, l'autre sur Inspruck; 9,700 hab.

BOUAYE, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. et à 16 kil. S.-O. de Nantes; 282 hab.

BOUC. *V.* PORT DE BOUC.

BOUCANIERS (de *boucan*, grille de bois pour fumer la viande), aventuriers français, la plupart normands, qui, vers la fin du XVIe siècle, allèrent s'établir dans l'île espagnole de St-Domingue; ils vivaient en *boucanant*, c.-à-d. en mangeant rôties les chairs des bœufs sauvages qu'ils pouvaient tuer, et dont ils préparaient les peaux pour les vendre en Europe. Ils appelaient *boucans* des terres défrichées où ils boucanaient la viande sur des claies, comme les sauvages d'Amérique; il y avait autour quelques baraques, dans lesquelles ils vivaient en complète communauté. Leurs principaux boucans étaient la presqu'île de Samana, la Petite-Île, le Port-Margot, la Savane brûlée, etc. Les Espagnols de St-Domingue, puis une armée régulière envoyée de Madrid, furent complétement battus par eux, et leur firent alors une terrible guerre d'escarmouches qui força à s'établir dans l'île, pour la défricher, ceux qui ne se rangèrent pas parmi les flibustiers. Ces hommes avaient ouvert le chemin de St-Domingue à la France, qui les reconnut et leur envoya un gouverneur en 1665. *V.* OGERON. A. G.

BOUC ÉMISSAIRE. *V.* EXPIATIONS (Fête des).

BOUCHAIN, *Buchanium*, ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 18 kil. S.-O. de Valenciennes, à 18 kil. S.-E. de Douai, sur l'Escaut. Place forte de 2e classe; ses environs peuvent être facilement inondés; 900 hab. Brasseries, raffineries. Autrefois cap. du petit comté d'Ostrevant, qui dépendait des comtes de Hainaut. Le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, s'en empara en 1676; le traité de Nimègue la réunit à la France; le duc de Marlborough la prit en 1711, et les Français la reprirent l'année suivante.

BOUCHARD (Alain), avocat au parlement de Rennes,

a donné le premier une histoire complète de la Bretagne, sous le titre de : *Grandes chroniques de Bretaigne*, in-fol., Paris, 1514.

BOUCHARDON (Edme), sculpteur français, né à Chaumont (Hte-Marne) en 1698, m. en 1762. Elève de Coustou le jeune, il eut le grand prix en 1722, et se rendit en Italie, où il exécuta divers travaux particuliers. Rappelé en 1732, il fut sculpteur ordinaire du roi, membre de l'Académie en 1745, professeur en 1746. Il a dessiné les planches du *Traité d'anatomie* de Huguier, et du *Traité des pierres gravées* de Mariette. On a de lui la Vierge, le Christ, 6 apôtres et 2 anges, à St-Sulpice de Paris; la belle fontaine de la rue de Grenelle, 1746 ; le bas-relief de St Charles à la chapelle du château de Versailles, et le bassin de Neptune dans le parc du même château. Sa statue équestre en bronze de Louis XV, sur la place de ce nom, a été détruite en 1792; le cheval était un chef-d'œuvre. Bouchardon fut un sculpteur exact, un dessinateur correct et sévère ; ses ouvrages sont agréables, bien qu'un peu froids. *V.* Carnandet, *Not. sur Bouchardon*, 1855, in-8°. P. C.

BOUCHAUD (Mathieu-Antoine), né à Paris en 1719, m. en 1804; membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur du droit de la nature et des gens au Collége de France lors de la création de cette chaire, 1774, il coopéra à la rédaction de l'*Encyclopédie*. Il a publié entre autres ouvrages : *Recherches sur la police des Romains concernant les grands chemins, les rues et les marchés*, Paris, 1784, in-8° ; ce livre est en grande partie emprunté à celui de l'allemand Everard Otto sur la même matière; et *Commentaire sur la loi des* XII *tables*, 1787, in-4°, réimprimé avec des additions considérables en 1803, 2 vol. in-4°. L'auteur donne le texte de la loi des XII tables, déjà restituée avant lui par plusieurs savants, et l'accompagne d'un long commentaire fort érudit. C'est le travail le plus complet qui ait été publié sur cette fameuse loi. Ed. T.

BOUCHE DE LA VÉRITÉ, *Bocca della verità*. Masque antique, sculpté en bas-relief dans une dalle de marbre rougeâtre, dont la bouche et les yeux sont ouverts et percés. On croit qu'il servait autrefois comme de grille pour une bouche d'égout. On le voit à Rome, sous le portique de l'église de Ste-Marie-in-Cosmedin, au milieu du Vélabre. Son nom lui vient d'un vieux conte populaire, d'après lequel la bouche béante du masque se ferme sur la main de la personne qui l'y met en disant quelque chose de contraire à la vérité. C. D—y.

BOUCHER (Jean), fougueux ligueur, né à Paris en 1551, m. en 1646. Il fut recteur de l'université de Paris, prieur de la Sorbonne et curé de St-Benoît. *Trompette de sédition*, il fit sonner le tocsin de son église pour soulever le peuple contre Henri III, 1588, applaudit publiquement au meurtre de ce prince, et répandit des libelles contre Henri IV, dont la clémence le sauva plus tard. Après avoir obtenu la vie et la liberté, il se retira à Tournai, d'où il continua sa guerre d'invectives et de calomnies. Entre autres libelles il a écrit : *Histoire tragique et mémorable de Gaverston*, 1588, satire d'une allégorie transparente contre le duc d'Épernon; *De justâ Henrici III abdicatione*, 1589; *Sermons de la simulée conversion et nullité de la prétendue absolution de Henri de Bourbon; Apologie de Jean Châtel*, imprimée en 1595 et 1620. *V.* Ch. Labitte, *De la démocratie chez les Prédicateurs de la Ligue*, Paris, 1841, in-8°. B.

BOUCHER (François), peintre, né à Paris en 1704, m. en 1770. Élève de Lemoine, il obtint, en 1725, le prix de Rome, devint membre de l'Académie en 1734, et premier peintre du roi à la mort de Carle Vanloo. Boucher fut le grand maître de l'école maniérée et affadie du XVIIIe siècle. Il gaspilla un incontestable talent à satisfaire, avec une incroyable facilité, tous les caprices de la mode et des mœurs du temps. Il a fait mille tableaux et dix mille dessins. Le Louvre a quelques tableaux de lui, mais de ses plus mauvais, sauf le *Bain de Diane*. P. C.

BOUCHER D'ARGIS (Antoine-Gaspard), né à Lyon en 1708, m. en 1780, avocat, conseiller au conseil souverain de Dombes en 1753, ensuite au Châtelet de Paris, est auteur d'une *Histoire abrégée de l'ordre des avocats*, fort répandue, et de diverses publications empreintes d'un fort esprit de jansénisme.

BOUCHER D'ARGIS (André-Jean), fils du précédent, né à Paris en 1751, avocat, puis conseiller au Châtelet, dénonça un des premiers les feuilles de Marat, et fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 23 juillet 1794. Ses écrits, entre autres les *Observations sur les lois criminelles de France*, 1781, et la *Bienfaisance de l'ordre judiciaire*, 1788, sont pleins de vues philanthropiques. Ed. T.

BOUCHERAT (Louis), magistrat, né à Paris en 1616, m. en 1699. Il fut intendant de Guienne, de Languedoc, de Picardie, de Champagne, commissaire du roi aux États de Bretagne, membre du conseil des finances, 1667, et enfin chancelier de France, 1685. Il mit à exécution la révocation de l'édit de Nantes, signée par son prédécesseur Le Tellier. B.

BOUCHERIE, petit pays de l'anc. Berry, autour de St-Christophe (Indre).

BOUCHERS. Célèbre corporation de Paris, organisée suivant les coutumes des *Boarii* ou *Pecuarii* de l'ancienne Rome. Elle élisait à vie un *maître*, dont la juridiction particulière ne fut réunie au Châtelet qu'en 1673. La Grande-Boucherie de Paris, établie d'abord sur la place du parvis Notre-Dame, fut ensuite transportée près du Grand-Châtelet, non loin de l'endroit où la tour St-Jacques-la-Boucherie en perpétue le souvenir; le droit lui appartenait d'autoriser celles qui s'établissaient en d'autres lieux. Sous Charles VI, les bouchers, et, à leur tête, les Legoix, les Saint-Yon, les Thibert, prirent une part active à la querelle des Armagnacs et des Bourguignons; Caboche, un des leurs, devint le chef de la populace parisienne. En 1587, Henri III donna aux bouchers de Paris des statuts qui ont subsisté jusqu'en 1789. B.

BOUCHES-DE-L'ELBE, nom d'un dép. français sous Napoléon Ier; formé d'une partie de la Basse-Saxe; entre le Holstein au N., le roy. de Westphalie à l'E. et au S.-E., le dép. des Bouches-du-Wéser à l'O. et au S.-O. Ch.-l. Hambourg; arr.: Hambourg, Lubeck, Lunebourg et Stade.

BOUCHES-DE-L'ESCAUT, dép. français sous Napoléon Ier; formé de la Zélande; entre les Bouches-de-la-Meuse au N., les Deux-Nèthes à l'E., la mer du Nord à l'O., et le dép. de l'Escaut au S. Ch.-l. Middelbourg; arr.: Middelbourg, Goes et Zierickzée.

BOUCHES-DE-LA-MEUSE, dép. français sous Napoléon Ier; formé de la Hollande méridionale; entre le dép. du Zuiderzée au N. et au N.-E., l'Yssel-Supérieur à l'E., les Deux-Nèthes et les Bouches-de-l'Escaut au S., et la mer du Nord à l'O. Ch.-l. La Haye; arr.: La Haye, Dordrecht, Rotterdam et Middelharnis.

BOUCHES-DU-RHIN, dép. français sous Napoléon Ier; formé du Brabant hollandais; entre l'Yssel-Supérieur au N., les dép. de la Meuse-Inférieure et de la Roër à l'E., la Meuse-Inférieure au S., et les Deux-Nèthes à l'O. Ch.-l. Bois-le-Duc; arr.: Bois-le-Duc, Eindhoven et Nimègue.

BOUCHES-DU-RHÔNE, dép. du S. de la France, ch.-l. Marseille; situé dans l'ancienne Provence, entre les dép. du Var à l'E., de Vaucluse au N., du Gard à l'O., et la Méditerranée au S. Superf.: 511,380 hect.; pop.: 507,112 hab. Arrosé par le Rhône, l'Arc, et la Durance; au S, lagunes, dont les principales sont les étangs de Berre, de Galéjon, de Ligagnau, de Landré, de Baux, de Mevrane, et de Valcarès; à l'O. et au S.-O., plaines basses et alluvionales de la Crau et de la Camargue; il est traversé par les Alpines et les monts Esterel. Climat très-chaud, malsain dans les parties basses; sol aride, peu de blé, vignes donnant de bons vins liquoreux; oliviers, mûriers, figuiers, écorces à tan; grands troupeaux de moutons émigrant en été dans les départements voisins; vers à soie, élève de porcs. Exploitation de lignite, sel et marbre; industrie active : eaux-de-vie, liqueurs, vinaigre, essences, savons, lainages, bonneteries. Culture du tabac. Commerce considérable d'exportation; 8 ports de mer. Il forme les diocèses d'Aix et de Marseille, et ressort à la cour impériale d'Aix.

BOUCHES-DU-WÉSER, dép. français sous Napoléon Ier; formé d'une partie de la Basse-Saxe; entre la mer du Nord au N., les Bouches-de-l'Elbe à l'E., le roy. de Westphalie au S., l'Ems-Supérieur et l'Ems-Oriental à l'E. Ch.-l. Brême; arr.: Brême, Bremerlehe, Nienbourg et Oldenbourg.

BOUCHES-DE-L'YSSEL, dép. français sous Napoléon Ier; formé de la prov. hollandaise d'Over-Yssel; entre les dép. de la Frise et de l'Ems-Occidental au N., de la Lippe à l'E., de l'Yssel-Supérieur au S., et le golfe du Zuiderzée à l'O. Ch.-l. Zwolle; arr.: Zwolle, Almeloo et Deventer.

BOUCHET (Jean), né à Poitiers en 1476, m. en 1550, Au milieu des embarras d'une charge de procureur, il fit constamment des vers. Il est le premier qui ait mélangé alternativement les rimes masculines et féminines. Parmi ses poésies, on distingue : *Les Regnards traversant les voies périlleuses de ce monde*, qui n'est pas, comme on l'a dit, une trad. de l'ouvrage de Séb. Brandt; l'*Amoureux transy*; le *Chapelet des princes*; le *Panégyrique de Louis de La Trémouille*, mélange de prose et de vers, intéressant par quelques détails historiques. Bouchet fut aussi historien; il a

laissé : *Anciennes et modernes généalogies des rois de France; Annales d'Aquitaine et antiquités du Poitou*, ouvrages où se trouvent des renseignements curieux et positifs au milieu d'incroyables naïvetés et de grossières erreurs. B.

BOUCHET (Claude-Antoine), célèbre chirurgien, né à Lyon en 1765, m. en 1839, dirigea l'Hôtel-Dieu de sa ville natale depuis 1812. La chirurgie lui doit beaucoup de procédés nouveaux d'opération. Par amour pour Lyon, il refusa la place de médecin de Napoléon Ier.

BOUCHET (LE), hameau du dép. de Seine-et-Oise, arr. et à 12 kil. S.-O. de Corbeil; 120 hab. Importante et belle poudrerie de l'État.

BOUCHOTTE (J.-B.-Noël), né à Metz en 1754, m. en 1840, était capitaine de cavalerie quand la Révolution éclata. Ardent pour les idées nouvelles, il fut bientôt élevé au grade de colonel. La Convention le nomma ministre de la guerre, à la place de Beurnonville, que Dumouriez avait livré aux Autrichiens, 1793. Malgré sa probité et ses services incontestables, il fut plusieurs fois mis en accusation; on le relâcha pendant la réaction thermidorienne, et il renonça à la vie politique.

BOUCHOUX (BONNEVILLE-LES-), ch.-l. de cant. (Jura), arr. et à 10 kil. S.-S.-O. de St-Claude; 146 hab.

BOUCICAUT (Jean LE MAINGRE, sire de), né à Tours en 1364, m. en 1421, fut admis par Charles V au nombre des compagnons du jeune dauphin, fit ses premières armes sous Duguesclin, combattit à côté de Charles VI à Rosebecque, 1382; alla en Prusse guerroyer avec les chevaliers Teutoniques; devint maréchal de France, 1391; accompagna le duc Jean de Nevers dans sa croisade contre Bajazet Ier, et tomba au pouvoir des Turcs à la bataille de Nicopolis, 1396; reçut le gouvernement de Gênes, qui venait de se donner à la France, 1401; prit part à l'affaire d'Azincourt, 1415, y fut fait prisonnier, et mourut en Angleterre. Les *Mémoires du sire de Boucicaut* ont été écrits sous ses yeux. B.

BOUCLIER CHEZ LES GRECS. C'est la plus ancienne arme défensive mentionnée par les écrivains. Les boucliers étaient originairement d'osier; puis on les fit de planches de figuier, de peuplier, de saule, de hêtre, ou de tel autre bois léger, recouvertes d'un cuir de bœuf. Le milieu était garni d'une plaque de métal, saillante, capable de résister aux plus forts coups. Les boucliers étaient ronds, ovales ou hexagones, mais plus ordinairement ovales ou ronds. On croit que leur hauteur était de 1 mèt. ou 1 mèt. 20 cent.; originairement on les portait suspendus au cou, au moyen d'une longue courroie qu'une boucle permettait d'allonger à volonté. Plus tard, on les rendit plus utiles en les attachant au bras gauche, au moyen d'une bride et d'une poignée à l'intérieur. La bride était dans la partie la plus rapprochée du corps, et le bras du guerrier s'y engageait jusqu'au coude; la poignée, placée vers l'extrémité opposée, recevait la main, qui la saisissait pour assujettir l'arme. Les boucliers étaient quelquefois sculptés comme des objets d'arts : certains avaient une tête de Méduse au centre, ou une massue, ou quelque figure emblématique. Dans ce cas, les boucliers devaient être en cuivre, mais en cuivre repoussé, car il fallait avant tout qu'ils fussent légers pour être maniables. Les soldats avaient sur les leurs la première lettre de la cité pour laquelle ils combattaient. Un guerrier devait toujours, sous peine d'infamie, rapporter son bouclier du combat, ou, s'il était trop gravement blessé, être rapporté dessus, ce qui prouve que cette arme avait une grande surface. Il ne faut regarder que comme des imaginations poétiques les grands boucliers décrits dans l'*Iliade* et dans l'*Enéide*. Ils étaient impossibles comme armes usuelles, car on n'aurait pu les porter, tant ils devaient être lourds. C. D—Y.

BOUCLIER CHEZ LES ANCIENS ROMAINS. Il fut en partie imité du bouclier grec; sa forme était quadrangulaire, ovale, ou ronde, et, suivant l'une ou l'autre de ces formes, il s'appelait *Scutum*, *Parma*, ou *Clypeus* (*V. ces mots*). Les soldats, en marche, portaient leur bouclier sur le dos pour se délasser le bras. C'était une honte de perdre son bouclier. C. D—Y.

BOUCLIER VOTIF. Bouclier d'airain, d'argent ou doré, que l'on dédiait dans un temple, une basilique, un atrium privé, comme monument de famille, trophée de victoire, ou simple ornement. L'an de Rome 259, le consul Appius Claudius imagina, le premier, de dédier, dans le temple de Bellone, une série de boucliers portant les portraits de ses ancêtres. Cet exemple fut plusieurs fois imité depuis. C. D—Y.

BOUDDHA. C'était, dans l'Inde ancienne, un titre ascétique auquel quelques êtres privilégiés étaient appelés par une prédestination que rendait seule efficace une longue suite de bonnes œuvres accomplies ici-bas. Bouddha signifiait savant ou éclairé, c.-à-d. possédant l'extrême et parfaite science. Le Bouddha humain qui devint le fondateur du Bouddhisme vécut au VIIe siècle av. J.-C. Il s'appelait Siddhârtha, et avait été surnommé Çakya. (*V. ce mot.*) A. G.

BOUDDHISME. Le Bouddhisme est une des religions de l'Inde ancienne; c'est encore aujourd'hui celle de 150 millions d'hommes dans l'île de Ceylan, l'Indo-Chine, une partie de l'Hindoustan, la Chine et le Japon. Elle a été fondée par Çakya, dont la naissance doit être sans doute placée au VIIe siècle av. J.-C. A son origine, ce fut une religion hétérodoxe par rapport au brahmanisme qui régnait dans l'Inde, et en face duquel elle refusait de reconnaître l'autorité des Védas. Çakya, étant parvenu à la perfection de la science, mérita le titre de Bouddha, c'est-à-dire l'éclairé ou le savant; de là le nom de sa religion. Après avoir pris naissance et avoir fleuri dans l'Inde pendant douze siècles malgré les efforts du brahmanisme, le bouddhisme, qui avait commencé dès le IIIe siècle av. J.-C. à se répandre au dehors, se vit presque entièrement banni de l'Inde vers le XIVe siècle de notre ère. Transporté à des époques diverses dans l'île de Ceylan et dans l'empire Birman au S., dans la Chine et le Japon à l'E., dans le Thibet et chez les Mongols au N., il jeta chez ces peuples de profondes racines qu'on y retrouve encore aujourd'hui. Le Nirvâna, c.-à-d. la délivrance ou le salut, voilà le but suprême que le fondateur du bouddhisme a proposé aux efforts des hommes. Pour le théiste, c'est l'absorption de la vie individuelle en Dieu; pour l'athée, c'est l'absorption dans le néant. L'axiome, que tout composé est périssable, fondamental dans toutes les écoles bouddhiques, reconstitue sans cesse cette unité divine vers laquelle tend le système tout entier, et dont le dogme mettait le bouddhisme en opposition avec le brahmanisme, fécond en idoles. D'ailleurs le monde visible est dans un perpétuel changement; la mort succède à la vie et la vie à la mort; l'homme, aussi bien que tout ce qui l'entoure, roule dans le cercle éternel de la transmigration; il passe successivement par toutes les formes de la vie depuis les plus élémentaires jusqu'aux plus parfaites; la place qu'il occupe dans l'échelle des êtres vivants dépend du mérite des actions qu'il accomplit en ce monde; ainsi l'homme vertueux renaîtra avec un corps divin, le coupable avec un corps de damné; les récompenses du ciel et les châtiments de l'enfer n'ont qu'une durée limitée comme tout ce qui est dans le monde; le temps épuise le mérite des bonnes actions comme il efface la faute des mauvaises; la loi fatale du changement ramène sur la terre le dieu et le damné, pour les mettre de nouveau à l'épreuve et leur faire parcourir une suite nouvelle de transformations. L'espérance apportée par Çakya, c'était de pouvoir échapper à la loi de transmigration en entrant dans le Nirvâna, dans l'anéantissement. Le signe définitif de cet anéantissement, c'est la mort; mais un signe précurseur annonce dès cette vie l'homme prédestiné à cette suprême délivrance; c'est la possession d'une science illimitée, se traduisant par la pratique des six perfections transcendantes : l'aumône, la morale, la science, l'énergie, la patience et la charité. Le bouddhisme proclamait tous les hommes égaux sous le rapport religieux. Il suffisait de se sentir de la foi dans le Bouddha et de lui déclarer la volonté de le suivre, pour devenir un de ses prêtres. La nouvelle religion employait la prédication, inconnue dans l'Inde avant elle, et mettant à la portée de tous, sans aucune distinction de castes, ses enseignements. — Le bouddhisme ne fut, dans sa première période, qu'un ensemble de règles fort simples de morale, prêchées aux plus pauvres des Indiens comme à ceux des premières castes; puis vint une seconde époque pendant laquelle la contemplation et d'innombrables inventions théologiques développèrent tout un dogme bouddhique. La première période comprend les quatre siècles qui suivirent la mort de Çakya. La seconde s'étend jusqu'à son expulsion de l'Inde vers le XIVe siècle ap. J.-C. Depuis ce temps, le bouddhisme, exilé dans les pays voisins de l'Inde, s'est modifié selon les idées religieuses de chacune de ces contrées. C'était le brahmanisme, vaincu par lui au VIIe siècle av. J.-C., qui avait pris sa revanche au XIVe de notre ère et l'avait chassé de l'Inde; mais, quoique victorieux, il conserva la trace de son asservissement passager, en restant revêtu des formes bouddhiques. — La collection des livres bouddhiques se compose principalement de deux grands recueils : le *Gandjour* (108 vol.) in-fol., et le *Dandjour* (240 vol.) in-fol. Notre Bibliothèque nationale possède les deux. Le second recueil, publié à Pékin, a été payé par la France 40 000 fr. Les beaux travaux

d'Eugène Burnouf, d'où cette analyse est tirée, seront désormais la base de toute étude sur le bouddhisme. Le 1er volume, seul publié, de son *Introduction à l'histoire du Bouddhisme indien*, 1844, in 4°, donne un admirable résumé de la doctrine contenue dans les livres sacrés de l'Inde conservés en langue sanscrite dans le Népaul. Le 2e donnera l'étude des livres sacrés de Ceylan, en pâli. A. G.

BOUDET (Jean-Pierre), pharmacien, né à Reims en 1748, m. en 1828, membre de l'Institut d'Égypte et de l'Académie de médecine, un des fondateurs de la Société de pharmacie. Il commença par occuper à Reims une chaire de chimie appliquée aux arts; en 1793, il fut envoyé par le comité de salut public pour inspecter, dans les dép. de l'Est, l'extraction des salpêtres et la fabrication de la poudre à canon. En Egypte, il eut, sous Kléber, la direction supérieure de la pharmacie de la marine. Il fut ensuite pharmacien en chef de l'hôpital de la Charité, puis pharmacien principal du camp de Bruges. Après les campagnes d'Autriche et de Prusse, il reprit sa place à la Charité, et s'en démit au bout de quelques années. Boudet a coopéré à la rédaction du *Code pharmaceutique*, à l'usage des hôpitaux civils; du *Bulletin* et du *Journal de pharmacie*. On a de lui : *Mémoire sur le phosphore*, Paris, 1815, in-4°; *Note sur l'art de la verrerie, né en Egypte*, 1824, in-8°; *Lettre sur les eaux de Gaildorff, en Allemagne*; des travaux sur la *fabrication du bleu de Prusse*, sur la *préparation des peaux* et l'*extraction du pastel en Egypte*. C. L.

BOUDET (Jean-Pierre), pharmacien, neveu du précédent, né à Paris en 1778, m. en 1849. Il s'est particulièrement occupé des embaumements. On lui doit l'analyse de la racine d'Eupatoire d'Avicenne, 1811; la publication d'un procédé de raffinage du sucre dans les petites fabrications, 1813; un mémoire sur l'éther phosphorique, inséré dans les *Annales de chimie*; une thèse, 1815, sur les combinaisons et quelques propriétés du phosphore. Boudet fut membre de l'Académie de médecine et de la Société de pharmacie de Paris, et l'un des fondateurs de l'établissement d'eaux minérales factices du Gros-Caillou. C. L.

BOUDET (Jean, comte), général français, né à Bordeaux en 1769, m. en 1809, se distingua, sous la République, à l'armée des Pyrénées-Orientales et au siége de Toulon, fit la guerre aux Anglais dans les Antilles, repoussa, après son retour, les Anglo-Russes à Castricum, 1798, combattit sous Desaix à Marengo, fit partie de l'expédition du général Leclerc contre St-Domingue, et joua un rôle décisif aux batailles d'Essling et de Gross-Aspern. Son nom est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile. B.

BOUDOT (Jean Ier), imprimeur du roi et de l'Académie des sciences, m. en 1706, a publié en 1704 un *Dictionnaire latin-français*, en 1 vol. in-8°, qui a été en usage dans les colléges jusqu'au commencement du XIXe siècle. C'était l'abrégé d'un dictionnaire manuscrit en 14 vol. in-4°, composé par Nicolas Blondeau, inspecteur de l'imprimerie de Trévoux. — BOUDOT (Jean II), né à Paris en 1685, m. en 1754, fils du précédent, passe pour un des meilleurs bibliographes de son temps: les catalogues qu'il a publiés, entre autres celui de M. de Boze, Paris, 1745, in-8°, sont fort estimés. — BOUDOT (Pierre-Jean), né à Paris en 1689, m. en 1771, frère du précédent, fut successivement censeur royal, secrétaire-interprète du régiment d'infanterie irlandaise de Lally, et attaché à la Bibliothèque du roi, dont il rédigea le catalogue avec l'abbé Sallier. Stanislas de Pologne le choisit pour son correspondant. Boudot publia en 1768, en société avec L.-F.-C. Marin, la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, 3 vol. in-8°, attribuée au duc de La Vallière. On a dit qu'il avait collaboré à l'ouvrage du président Hénault. C—s.

BOUDROUM, BOUDROUN ou BODROUN, anc. *Halicarnasse*, v. de la Turquie d'Asie (Anatolie), petit port sur l'Archipel, et en face de l'île de Cos; à 150 kil. S. de Smyrne; 11,000 hab. Anc. château des chevaliers de Rhodes, auj. citadelle. Quelques ruines de l'antique Halicarnasse; (dans le Sandjak de Menteschè, eyalet d'Aidin).

BOUDRY, petite v. de Suisse, canton et à 11 kil. S.-O. de Neufchâtel; 1,198 hab. Patrie de Marat.

BOUÈRE, petit pays de l'anc. Anjou, qui comprenait Grez-en-Bouère et Bouère, à 18 kil. de Château-Gontier (Mayenne).

BOUEXIÈRE (LA), vge du dép. d'Ille-et-Vilaine, arr. et à 20 kil. E. de Rennes; 137 hab. Forges.

BOUFFARICK ou BOUFARIK, vge d'Algérie, dans la prov. et à 40 kil. S.-S.-O. d'Alger, au centre de la Métidja, dans le bassin du Mazafran, entre la Chiffa et l'Harrach; poste militaire important sur la route d'Alger à Blidah et Oran. Récolte de tabacs excellents. Marchés fréquentés; 7,613 hab., dont 1,570 Européens.

BOUFFLERS (Louis-François, marquis et duc de), né en 1644, d'une ancienne famille de Picardie; maréchal de France en 1693, m. en 1711. Il fit ses premières armes sous Turenne et Luxembourg, assista à la bataille de Fleurus, prit Furnes, et ne parvint au commandement que dans un âge avancé. Il est surtout célèbre par la manière héroïque dont il défendit Namur contre le prince d'Orange, 1695, et Lille contre le prince Eugène et Marlborough, 1708, ce qui lui valut le titre de duc et pair. L'année suivante, il commanda l'armée française à Malplaquet, sous le maréchal de Villars, et fit la retraite en bon ordre, 1709. Officier distingué plutôt que grand général, il est resté justement populaire pour son désintéressement, son amour du bien public et sa bonté envers les soldats. G.

BOUFFLERS (Stanislas, chevalier de), né à Lunéville en 1737, m. à Paris en 1815, poëte gentilhomme que La Harpe a surnommé le plus errant des chevaliers, parce qu'il ne cessa de promener par le monde sa destinée capricieuse avec sa bonne mine, ses saillies et ses petits vers; tour à tour abbé libertin, soldat philosophe, courtisan frondeur, et toujours poëte gracieux et spirituel. Il avait été élevé à l'école de Voltaire et de la marquise de Boufflers, sa mère, qui faisait les honneurs de la cour du roi Stanislas, à Lunéville. Sa jeunesse se prolongea pendant 50 ans, jusqu'au jour où il entra à l'Académie française, 1788, après avoir été maréchal de camp et gouverneur du Sénégal, place où il montra des talents administratifs. Alors tout changea : académicien, homme de lettres et marquis, il se maria, fut député aux États-Généraux et à l'Assemblée constituante, émigra, et ne rentra en France qu'en 1800. Alors, las et désabusé, il vint se reposer et achever sa vie dans une de ses terres, au milieu de ses blés qu'il appelait *ses dernières poésies*. Les œuvres de Boufflers se composent de *Poésies* érotiques et fugitives; de *contes* en prose, parmi lesquels on remarque : *Aline, reine de Golconde*, 1761; de *Lettres sur la Suisse*, etc. Ce sont les badinages légers et brillants d'un bel-esprit plutôt que d'un poëte; souvent la liberté y va jusqu'à la licence, et, loin de l'à-propos qui les avait inspirés, ils ont beaucoup perdu. Vers la fin de sa vie, Boufflers publia un traité du *Libre arbitre*, ouvrage peu remarquable. Les meilleures éditions de ses œuvres sont celles de 1813, 2 vol. in-8°, et de 1828, 4 vol. in-8°. G. L.

BOUFFLERS-ROUVREL (Marie-Charlotte-Hippolyte, comtesse de), née à Paris en 1724, m. vers 1800. Elle fit aux gens de lettres les honneurs des salons du Temple, habité par le prince de Conti, et eut de fréquents rapports avec J.-J. Rousseau, Hume, Grimm, etc. Mlle de Lespinasse et Mme du Deffand étaient ses rivales d'esprit et d'influence. B.

BOUFFLERS, terre et seigneurie du Beauvaisis, à 12 kil. de Beauvais; érigée en comté en 1640, en marquisat, puis en duché en 1695, en pairie en 1708. Elle s'appelait d'abord Cagny.

BOUG, BUG ou BOG, riv. d'Europe. Sources près de Harbuzow (Galicie autrichienne); cours de 700 kil. au N. et à l'O.; affl. de la Vistule (rive dr.) à Modlin, à 25 kil. N.-O. de Varsovie. Navigable depuis Oustiloug, c.-à-d. sur 480 kil. Le Boug reçoit le Moukhavets et la Narew, dont il conserve le nom sur sa rive droite jusqu'à son embouchure.

BOUG, en allem. *Bug*, en polonais *Boh* ou *Bog*, anc. *Hypanis*, riv. de Russie, affluent droit du Dnieper, près de son embouchure, au-dessous de Kherson. Sources à 8 kil. S.-O. de Staro-Constantinof (Volhynie); cours de 580 kil.; passe à Nicolaïef, où il reçoit l'Ingoul; navigation entravée par des bancs de sable et des rapides.

BOUGAINVILLE (Jean-Pierre), littérateur, né à Paris en 1722, m. en 1763, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et membre de l'Académie Française. On a de lui une trad. de l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac, 1749; un *Parallèle de l'expédition d'Alexandre dans les Indes avec celle de Thamas Kouli-Khan*, 1752; un traité des *Droits des métropoles grecques sur les colonies et devoirs des colonies envers les métropoles*, 1745; divers mémoires dans le recueil de l'Académie des Inscriptions.

BOUGAINVILLE (Louis-Antoine de), célèbre navigateur, né à Paris en 1729, m. en 1811. Destiné au barreau, il quitta cette carrière pour celle des armes, devint aide de camp de Chevert en 1754, secrétaire d'ambassade à Londres, puis capitaine de dragons et colonel sous Montcalm au Canada. Après la paix de 1763, il se tourna vers la marine, reçut commission de fonder, avec des armateurs de St-Malo, un établissement aux îles Malouines, et exécuta, de 1766 à 1769, un voyage autour du monde, dans lequel il explora les îles Pomotou ou Archipel dangereux, Taïti,

les îles Hamoa, qu'il appela îles des Navigateurs, les Grandes Cyclades, nommées plus tard Nouvelles-Hébrides, l'archipel Salomon, et quelques points de la Nouvelle-Irlande et de la Nouvelle-Guinée. Pendant la guerre d'Amérique, il commanda une division de la flotte du comte de Grasse. Promu au grade de chef d'escadre en 1779, à celui de maréchal de camp en 1780, il fut chargé, en 1790, du commandement de la flotte de Brest, mais il donna sa démission. Il entra dans la section de géographie de l'Institut et au Bureau des longitudes, 1796, et fut créé sénateur et comte de l'Empire. On lui doit un *Traité du calcul intégral*, 1752, 2 vol. in-4°, et la relation de son *Voyage autour du monde*, 1771, in-4°, et 1772, 2 vol. in-8°; ce dernier ouvrage, écrit avec mouvement et facilité, eut un prodigieux succès, et c'était le premier voyage de ce genre fait par un Français. B.

BOUGAINVILLE, île de l'Océanie, dans le Grand-Océan Equinoxial, une des principales de l'Archipel Salomon (Polynésie), par 6° lat. S. et 153° long. E.; accès difficile; elle est peuplée et cultivée. Le pic Balbi y atteint 3,223 mèt. Bougainville la découvrit le 30 juin 1768.

BOUGEANT (Guillaume-Hyacinthe), né à Quimper en 1690, m. en 1743, entra chez les jésuites, professa dans plusieurs de leurs colléges, et publia, en 1739 : *Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, agréable badinage qui fut traduit en Allemagne et en Angleterre, mais qui fit enfermer son auteur dans une prison de son ordre. Bougeant s'était déjà exercé contre les adversaires de la bulle *Unigenitus* dans trois pièces de théâtre : *la Femme docteur, le Saint déniché, les Quakers français*, 1732; il avait fait le *Voyage merveilleux du prince Fanférédin dans la Romancie*, 1735, et l'*Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie*, 1727, lorsqu'il mit la dernière main à l'*Histoire du traité de Westphalie*, 2 vol. in-4° et 4 vol. in-12. Cet ouvrage, qui lui donna une place honorable parmi nos historiens, parut en 1744. J. T.

BOUGIE, en arabe *Boudjeïah*, v. forte de l'Algérie, dans la prov. et à 229 kil. N.-O. de Constantine, 200 E. d'Alger; port spacieux et sûr, à l'O. d'un golfe formé par la Méditerranée, près du cap Carbon; à l'embouchure de la riv. de Zowah ou Bougie; par 36° 46' 34" lat. N., et 2° 44' 36' long. E. La place, bâtie en amphithéâtre sur le flanc du mont Gouraya, est défendue par les forts d'Abd-el-Kader, de la Casbah, et du Gouraya. Territoire marécageux, et cependant fertile en orangers et en figuiers; comm. d'huile, miel, grains et cire; la bougie y fut, dit-on, inventée et en tira son nom; 2,610 hab., dont 1,200 Européens. Dans la banlieue habite la tribu des Mezaïa, très-fidèle à la France; les montagnes voisines, boisées et très-peuplées, contiennent une trentaine de tribus kabyles. — Bougie est située sur les ruines de l'anc. *Saldæ* des Romains. Capitale des Vandales avant Carthage, soumise par les Arabes en 708, elle accepta successivement les diverses dynasties musulmanes qui occupèrent l'Afrique. Les Espagnols la conquirent en 1509, et Charles-Quint la fortifia en 1541. Bientôt livrée aux compagnies turques des deys d'Alger, exposée aux coups des Kabyles, elle déclina rapidement; après avoir eu jusqu'à 20,000 maisons, elle n'était guère qu'un amas de ruines, quand le général Trézel s'en empara en 1833. Ch.-l. d'un cercle de la subdivision de Sétif et d'un commissariat civil de la sous-préfecture de Philippeville. Érigée en commune en 1854. Route de Bougie à Sétif. Télégraphe électrique. B.

BOUGIVAL, vge (Seine-et-Oise), sur la rive g. de la Seine, arr. et à 6 kil. N. de Versailles, à 18 de Paris; dans une charmante situation. Belles maisons de campagne; 1,370 hab.

BOUGLON, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. et à 12 kil. S.-O. de Marmande; 132 hab.

BOUGUER (Pierre), géomètre-hydrographe et astronome, né au Croisic en 1698, m. en 1758, membre de l'Académie des sciences, fut choisi, en 1736, avec Godin et La Condamine, pour aller à l'équateur déterminer la figure de la terre, tandis que Maupertuis, Clairaut, Camus et Lemonnier se rendaient en Laponie. On lui doit : *Mémoire sur la mâture des vaisseaux*, 1727; *De la gradation de la lumière*, 1729; *Méthode d'observer sur mer la hauteur des astres*, 1729; *Traité d'optique*, 1729; *Manière d'observer en mer la déclinaison de la boussole*, 1731; *La Construction du navire*, 1746; *Théorie de la figure de la terre*, 1749 (avec La Condamine); *Traité de la navigation*, 1753; *La Manœuvre des vaisseaux*, 1757. Bouguer a inventé l'*héliomètre*, au moyen duquel on mesure de petits angles avec une extrême précision. Il constata le premier la déviation que l'attraction des montagnes fait éprouver au pendule, et fut le créateur de la photométrie.

BOUHIER (Jean), né à Dijon en 1673, m. en 1746, se livra à l'étude du droit et à celle des langues, et devint président à mortier en 1704. Jurisconsulte fort éclairé et littérateur érudit, il entra à l'Académie Française en 1727. Il a beaucoup écrit en prose et beaucoup trop en vers; sa poésie n'est que la facilité à soumettre à la mesure l'expression de ses pensées; sa prose est lourde, mais on la lit avec intérêt quand on veut s'instruire. De ses nombreux ouvrages, on peut citer : *Œuvres de jurisprudence*, 2 vol. in-fol., qui contiennent la *Coutume de Bourgogne*, et qui devaient avoir 6 vol.; *Sur les Thérapeutes*, in-12; *Remarques sur le De naturâ Deorum et sur les Catilinaires de Cicéron*; *Traduction des Tusculanes 3e et 5e*; *Remarques sur les Tusculanes*, 1737; *Poëme de Pétrone sur la guerre civile*, etc., en vers français; *Les Amours d'Énée et de Didon*, et autres poésies, etc.; *Recherches sur Hérodote*, in-4°. V. Des Guerrois, *le Président Bouhier*, Paris, 1855, in-8°. J. T.

BOUHOURS (Dominique), né à Paris en 1628, m. en 1702, entra fort jeune chez les jésuites, professa la rhétorique à Tours, fut chargé de l'éducation des princes de Longueville et de Seignelay, fils de Colbert, et s'occupa toute sa vie de grammaire, de belles-lettres et de religion. Bouhours était trop minutieux dans ses critiques; toutefois ses remarques conduisent à une juste appréciation des beautés et des défauts qu'offrent les ouvrages anciens et les modernes; la plupart seraient lues encore avec fruit par la jeunesse. Ses principaux écrits sont : *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671, ouvrage de critique, spirituel, mais fort mêlé, qui fut vivement attaqué par Barbier d'Aucour; *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, 1687; *Doutes sur la langue française*, 1675; *Nouvelles remarques sur la langue française*, 1675; *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*, 1691; *Histoire de P. d'Aubusson, grand-maître de Rhodes*; *Vies de St Ignace et de St François-Xavier*; *Pensées ingénieuses des Pères de l'Église*; *Nouveau-Testament*, traduit selon la Vulgate. J. T.

BOUIDES ou DAILAMITES, dynastie persane qui s'éleva dans l'Irak-Adjémi en 932, pendant que les Samanides régnaient sur le Mavérannahr et le Khoraçân. Son nom vient de Bouiah, simple pêcheur de la prov. de Dailem; il se disait issu des anciens rois de Perse. Ses trois fils, Imad-Eddaula, Moezz-Eddaula, Rokn-Eddaula, parvinrent aux grades les plus élevés de la milice, et Imad-Eddaula fonda la dynastie. Elle comprend 17 princes, qui firent la conquête de l'Irak, du Fars, du Kerman, du Khouzistan, du Ghilan, du Tabarestan, etc. Ils se rendirent maîtres du califat, et ne laissèrent au calife qu'une juridiction purement spirituelle. Cette dynastie était divisée en deux branches, dont l'une régna dans l'Irak-Adjémi, de 932 à 1029, et fut remplacée par les Gaznévides; et l'autre, dans le Fars ou Perse proprement dite, de 933 à 1055; elle fut remplacée par les Seldjoukides. Les Bouides étaient, en secret, sectateurs d'Ali. D.

BOUILLE (LA), brg (Seine-Inférieure), arr. et à 18 kil. S.-O. de Rouen, sur la rive g. de la Seine, au pied d'une montagne près de la forêt de La Londe; petit port de cabotage; service régulier de bateaux à vapeur pour Rouen; 652 hab. Près de là sont quelques ruines d'un château dit de Robert le Diable.

BOUILLÉ (François-Claude-Amour, marquis de), général, né au château du Cluzel en Auvergne en 1739, m. à Londres en 1800. Il prit part à la guerre de Sept Ans, contribua au gain de la bataille de Grünberg; fut nommé gouverneur de la Guadeloupe, 1768, et des îles du Vent, 1777; se signala, dans la guerre de l'indépendance américaine, par la conquête de la Dominique, Tabago, St-Eustache et St-Christophe; reçut le grade de lieutenant général en 1784; fit partie de l'Assemblée des notables; devint gouverneur des Trois-Évêchés, de l'Alsace et de la Franche-Comté, général en chef de l'armée de Meuse, Sarre et Moselle en 1790; fit respecter la discipline à Metz et à Nancy par des actes de vigueur; et vit ses mesures, pour la fuite de Louis XVI, déconcertées par l'arrestation de ce prince à Varennes, 1791. Il se réfugia alors à Coblentz, et fit des démarches sans effet auprès de la Suède et de la Russie pour arriver à la délivrance du roi. Après avoir servi dans l'armée de Condé, puis dans celle du duc d'York en 1793, il alla finir ses jours en Angleterre. Il a laissé des *Mémoires sur la Révolution française*, Paris, 1801, 2 vol. in-12. Ils sont pleins de franchise et de loyauté. V. un Essai sur sa vie par son petit-fils, René de Bouillé, 1853. B.

BOUILLÉ (Louis-Joseph-Amour, marquis de), fils du précédent, né à St-Pierre de la Martinique en 1769, m. en 1850. Après avoir été aide de camp de Gustave III, roi de Suède, il servit dans l'armée de Condé, puis au siége

de Mayence parmi les Prussiens, et en Vendée parmi les Anglais. Profitant de l'amnistie de 1802, il rentra en France, prit part aux campagnes de Naples et d'Allemagne, et fut chef d'état-major de Sébastiani en Espagne, où il se distingua aux affaires de Ciudad-Real et d'Almonacid. Les Bourbons, en le nommant lieutenant général, le mirent à la retraite. On a de lui une curieuse relation de l'évasion de Louis XVI, dont il avait été témoin, des commentaires sur le *Traité du Prince* de Machiavel et sur l'*Anti-Machiavel* de Frédéric II. — Sa femme fut dame du palais de Marie-Louise. Son fils, René de Bouillé, officier de cavalerie jusqu'en 1826, puis chargé de missions diplomatiques, est rentré dans la vie privée depuis 1833; il a publié des fables, des poésies diverses, une histoire des ducs de Guise et la biographie de son aïeul. B.

BOUILLÉ-LORET, vge du dép. des Deux-Sèvres, arr. et à 34 kil. N.-O. de Bressuire; 1,094 hab. Vins rouges.

BOUILLIARD (Jacques), graveur, né à Versailles en 1744, m. en 1806, membre de l'Académie des beaux-arts, contribua puissamment à la restauration de la gravure en France. On lui doit la fameuse collection du Palais-Royal. Ses ouvrages les plus estimés sont: *Apollon et Daphné*, d'après Michel Vanloo, et *Borée et Orythie*, d'après Vincent. B.

BOUILLON, *Bullio* et *Bullionum* en latin, *Buglione* en italien, v. de Belgique (Luxembourg), à 30 kil. O.-S.-O. de Neufchâteau, sur la Semoy, dans une gorge des Ardennes; 2,900 hab. Elle est défendue par un château fort, anc. château des ducs de Bouillon, qui servit de prison d'État sous Napoléon Ier. Autrefois cap. du duché de son nom, Bouillon fut vendu par Godefroy de Bouillon aux évêques de Liége; ceux-ci en furent dépouillés en 1484 par les seigneurs de La Marck, qui se virent plus tard obligés de le rendre aux évêques; ils conservèrent cependant le titre de ducs de Bouillon, qui passa par mariage dans la maison de la Tour-d'Auvergne; plusieurs princes de cette famille le portèrent. Louis XIV prit Bouillon en 1676, et, après la paix de Nimègue, rendit le duché de Bouillon aux descendants de Turenne, qui, sous la protection de la France, le gardèrent jusqu'à la Révolution. Le territoire de Bouillon fut donné aux Pays-Bas en 1814.

BOUILLON (Godefroy de). *V.* GODEFROY.

BOUILLON (première maison de). *V.* LA MARCK.

BOUILLON (deuxième maison de). *V.* LA TOUR.

BOUILLON (duchesse de). *V.* MANCINI.

BOUILLON (Pierre), peintre et graveur, né à Thiviers (Dordogne) en 1777, m. en 1831, remporta le grand prix de peinture en 1797. Il est l'auteur du célèbre ouvrage de chalcographie, le *Musée des antiques*, texte de M. de St-Victor, 3 vol. in-fol., publié de 1810 à 1825.

BOUILLON-LAGRANGE (Edme-J.-B.), chimiste, né à Paris en 1764, m. en 1844. Il commença ses études médicales sous Desault; mais son goût pour les sciences chimiques le porta vers la pharmacie, qu'il étudia sous Demachy et Rouelle. Il fut nommé, en 1788, professeur de chimie au Collége de pharmacie. Fourcroy lui confia une partie du cours qu'il faisait à l'Athénée, et l'associa, dès cette époque, à ses travaux. Chargé, comme pharmacien-major, d'un service important dans l'organisation des hôpitaux de l'armée, 1793, Bouillon fut ensuite essayeur à l'agence des poudres et salpêtres, chef des travaux chimiques et répétiteur de chimie à l'École polytechnique, professeur de physique et de chimie à l'École centrale du Panthéon, dont il devint un des administrateurs. En l'an XIII, il fut nommé professeur au lycée Napoléon. Depuis 1806, il fut médecin de l'impératrice Joséphine, à laquelle il resta constamment attaché. Sous la Restauration, il fut tour à tour professeur, secrétaire et directeur de l'École de pharmacie, membre honoraire de l'Académie de médecine; enfin, en 1836, il devint membre du conseil de salubrité. Bouillon-Lagrange entreprit et publia l'analyse d'une foule de substances employées en médecine (*styrax, séné, ambre gris, aloès, safran, tannin, agarics*, etc.), différents mémoires sur les *acides subérique* et *camphorique*, sur l'*eau de mer*, sur les transformations de la *fécule* en une matière gommeuse, à l'aide d'une légère torréfaction, dans le *Journ. de physique* de Delamétherie, dans celui de la *Société des pharmaciens de Paris*, dans les *Annales de chimie* et dans le *Journal de pharmacie*. On a de lui un *Manuel du pharmacien* et un *Manuel de chimie*, ouvrages pleins de méthode et de clarté. Son *Manuel de chimie* combla une lacune dans la série des ouvrages classiques entre le *Système des connaissances chimiques* de Fourcroy et le *Traité de chimie* de M. Thénard. C. L.

BOUILLY (Jean-Nicolas), né à Tours en 1763, m. en 1842, était avocat à Paris à l'époque de la Révolution. Il se lia avec Barnave et Mirabeau, et fit éclater son patriotisme dans son 1er opéra-comique, *Pierre le Grand*, 1790. Il accepta des fonctions publiques dans des temps difficiles, et fut l'adversaire des fauteurs de l'anarchie et des partisans de l'ancien régime. Après le 9 thermidor, il entra dans la commission d'instruction publique et s'occupa de l'organisation des écoles primaires. A partir de 1800, Bouilly s'est consacré à la littérature, et surtout à la littérature dramatique. Très-habile dans la charpente des pièces, il a obtenu des succès nombreux et mérités. Nous citerons son drame de *l'Abbé de l'Epée*, 1800; sa comédie de *Madame de Sévigné*, 1805; ses opéras-comiques de *les Deux Journées*, *Une Folie*, *Fanchon la Vielleuse*. Il a réussi également comme moraliste, et les familles lui doivent: *Contes à ma fille*, 1809; *Conseils à ma fille*, 1811; *les Jeunes Femmes*; *les Mères de famille*; *Contes aux enfants de France*; *les Encouragements de la Jeunesse*, etc. Ces ouvrages, pour l'enfance, respirent une morale pure, et offrent des tableaux gracieux ou touchants; mais la composition en est faible, le style souvent recherché et prétentieux, et l'auteur tombe dans la sensiblerie. En 1836, il publia, sous le titre, de *mes Récapitulations*, des mémoires et souvenirs de sa vie, 3 vol. in-12. J. T.

BOUILLY, ch.-l. de cant. (Aube), arr. et à 15 kil. S.-O. de Troyes; 803 hab. Vins rouges.

BOUIN, petite île de France (Vendée), arr. et à 58 kil. des Sables, au fond de la baie de Bourgneuf, séparée de la côte au S. et à l'E. par un canal très-étroit nommé le Daix, qu'on a coupé par une chaussée qui joint l'île au continent. Superf., 300 hect.; pop., 2,844 hab.; au centre se trouvent le bourg et le petit port de BOUIN. Bons pâturages, marais salants très-productifs, au moyen de quatre canaux qui traversent l'île; commerce de cabotage.

BOUIOUK-DÉREH. *V.* BUIUKDÉRÉ.

BOUKHARA, c.-à-d. *trésor de science*, v. d'Asie, cap. de la Boukharie, au confl. du Waskan et du Zer-Afchan, à 190 kil. O. de Samarkand; par 39° 48' lat. N. et 62° 6' long. E.; 70,000 hab. Ville entourée de murailles, irrégulière, aux rues si étroites que les chameaux ne peuvent passer dans toutes; elle contient un grand nombre de bazars, 360 mosquées et 61 écoles, mais aucun monument remarquable, sauf le vaste palais fortifié (*Ark*) où réside le khan. Ses environs sont beaux et fertiles. Centre du commerce de tout l'État. Considérée longtemps comme le foyer de la science et de l'érudition musulmane, Boukhara, malgré ses nombreuses écoles, ne mérite plus cette réputation; l'enseignement, confié aux prêtres, y est dans un état déplorable. Elle renferme les tombeaux de plusieurs saints mahométans. Cette ville, très-ancienne, fut occupée par les Arabes en 705; résidence de la dynastie des Samanides, elle fut brûlée, puis rebâtie par Gengis-Khan. Elle devint la capitale de l'État à l'avénement de la dynastie des Usbecks.

BOUKHAREST, v. de la Valachie. *V.* BUKAREST.

BOUKHARIE (GRANDE) ou KHANAT DE BOUKHARA, anc. *Sogdiane*, État de l'Asie centrale, dans la Tartarie; limites peu arrêtées; entre 37° et 41° lat. N., 61° et 66° 30' long. E.; cap. jadis Samarkand, auj. Boukhara. Pop. en partie nomade, évaluée à 2,500,000 hab. Sol montagneux à l'E. et au S., généralement sablonneux et stérile, excepté aux bords des rivières (le Djihoun, le Zer-Afchan) et dans les terrains arrosés par les nombreux canaux d'irrigation. Climat tempéré; agriculture assez avancée; peu d'industrie; tissus de coton, soie, poil de chèvre; peaux de chagrin, coutellerie; quelque commerce par caravanes avec la Russie, les Indes, la Chine. Les habitants se divisent en un grand nombre de nations: les aborigènes, qui portent le nom de Tadjiks; les Usbecks, qui sont la nation dominante; les Arabes; les Persans, presque tous esclaves; les Bohémiens, en partie établis dans les villes; ils s'occupent de trafic, de médecine, et disent la bonne aventure; les Kirghiz, peuple nomade, errant dans les steppes du Nord, etc. La religion générale est l'islamisme. Le gouvernement de la Boukharie est une monarchie absolue et héréditaire; le souverain, qui portait le titre de Khan, a pris celui d'Emir-al-Moumenim, ou Prince des Croyants. — La Grande-Boukharie a successivement appartenu aux Perses, aux Macédoniens, aux rois de Bactriane; les Turcs l'ont conquise au VIe siècle, les Chinois au VIIe, les Arabes en 705, les Turcs Seldjoucides en 1037, les Mongols en 1219, Tamerlan en 1383, les Usbecks en 1505 et en 1786.

BOUKHARIE (PETITE). C'est la province chinoise de Thian-Chan-Nanlou ou Turkestan. (*V. ces mots.*)

BOULAINVILLIERS (Henri, comte de), historien, né en 1658 à St-Saire (Seine-Infér.), m. en 1722. On lui doit:

Histoire de l'ancien gouvernement de France, La Haye, 1727, 3 vol. in-8°; *Histoire de la pairie de France et du parlement de Paris,* Lond., 1733, 2 vol. in-12. Esprit systématique, étrange, paradoxal, quelquefois profond, il voit dans la féodalité le chef-d'œuvre de l'esprit humain, et développe un système faux sur les commencements de la monarchie française. Mais il est assez érudit, chose rare chez la noblesse de son temps. Boulainvilliers commença une *Vie de Mahomet*, où il envisage ce personnage comme un grand homme suscité par la Providence. Il écrivit enfin une *Analyse* et une *Réfutation* de Spinosa, et un *Traité des trois imposteurs.* ED. T.

BOULAK, v. de la Basse-Égypte, sur la rive dr. du Nil, l'un des faubourgs et des ports du Caire, dont elle n'est séparée que par des jardins; 18,000 hab. Elle fut incendiée par les Français en 1799 et reconstruite par Méhémet-Ali, qui y fonda une haute école pour les sciences et les lettres, et plusieurs grands établissements industriels.

BOULANGER (Jean), graveur, né à Amiens en 1607, m. vers 1680, peut être regardé, avec Morin, comme l'inventeur de la gravure au pointillé. Ses estampes sont des reproductions de tableaux de Phil. de Champagne, de Mignard, de Léonard de Vinci, de Raphaël. B.

BOULANGER (Nicolas-Antoine), littérateur, né à Paris en 1722, m. en 1759, fut d'abord ingénieur des ponts et chaussées; puis il étudia les langues anciennes et orientales. Ses écrits, qui n'ont pas été publiés de son vivant, ont été remaniés, et n'avaient peut-être pas un caractère aussi profondément antireligieux qu'on le leur a donné; les principaux sont: *Recherches sur l'origine du despotisme oriental,* 1761; *l'Antiquité dévoilée par ses usages*, 1766, 3 vol. in-12. Boulanger cherche à expliquer par des symboles astronomiques, et par la terreur qu'inspira le Déluge, l'origine des superstitions et des cultes. Cet ouvrage, qui fut publié et remanié par le baron d'Holbach, a des parties de talent, mais il est auj. fort peu lu. On a mis sous le nom de Boulanger *le Christianisme dévoilé,* et d'autres ouvrages qui ne sont pas de lui. Il n'a écrit que quelques articles dans l'*Encyclopédie*. Ses œuvres complètes ont été publiées en 8 vol. in-8°, et 10 vol. in-12.

BOULANGERS. Profession qui date, en France, des premiers temps de la monarchie. Alors ils faisaient seulement moudre le blé et vendaient la farine. On les appelait *pestores*, corruption du mot *pisteur* (*V. ce mot*). Plus tard on les appela *panetiers*, sans doute quand ils fabriquèrent le pain, ou *talmeliers*, parce qu'ils se servaient de tamis pour passer la farine; enfin, *boulens* et *boulangers*, parce qu'ils tournaient le pain en boule. S^t Louis donna au grand panetier de France la maîtrise des boulangers, avec juridiction sur eux. Cette maîtrise dura jusqu'à l'an 1711, qu'elle passa au prévôt de Paris et au lieutenant général de police. Les boulangers formaient une corporation où, pour être reçu maître, il fallait prouver cinq ans d'apprentissage, ou quatre ans de compagnonnage, ou être fils de maître. Avant la Révolution, il y avait 4 sortes de boulangers: ceux des villes, ceux des faubourgs et banlieue, les Privilégiés, et les Forains: les Privilégiés étaient ceux qui suivaient la cour, ou demeuraient dans des lieux de franchise; les Forains, ceux qui, le samedi de chaque semaine, avaient droit de venir vendre du pain aux halles de Paris. Parmi ceux-ci, les boulangers de Gonesse étaient renommés. La suppression des corps de métiers, en 1790, atteignit les boulangers; mais ils demeurèrent soumis à l'inspection de l'autorité municipale. En 1802, le gouvernement reconstitua les boulangers de Paris en une corporation, qui exista jusqu'en 1863. Leur nombre était de 601, divisés en 4 classes, avec 4 syndics, élus par 48 électeurs présidés par le préfet de police. La corporation fut assujettie à avoir toujours, tant chez les boulangers qu'aux greniers d'abondance, un approvisionnement de 127,609 quintaux métriques de farine, équivalant à la consommation de Paris pendant un mois environ, dispositions abolies en 1863.

BOULARD (Antoine-Marc-Henri), bibliophile, né à Paris en 1754, m. en 1825, abandonna le notariat pour les lettres. Il a traduit l'*Histoire littéraire du moyen âge* par Harris, 1786, et l'*Histoire littéraire des 14 premiers siècles de l'ère chrétienne* par Berington, 1814-26. — Un autre BOULARD, imprimeur-libraire, né vers 1750, m. vers 1809, publia un *Traité de bibliographie,* Paris, 1804.

BOULAY, ch.-l. de cant. (Moselle), arr. et à 25 kil. N.-E. de Metz. Industrie active: quincaillerie, tissus de coton, produits chimiques, cuir verni; 2,903 hab.

BOULAY DE LA MEURTHE (Antoine-Jacques-Claude-Joseph), homme d'État, né en 1761 à Chaumouzey (Vosges), m. en 1840. Avocat à Paris au moment de la Révolution, il partit comme volontaire en 1792. Président du tribunal civil et accusateur public à Nancy après le 9 thermidor, député de la Meurthe au conseil des Cinq-Cents, il combattit énergiquement les royalistes, et, au 18 brumaire, suivit la fortune de Bonaparte. Il devint président de la section de législation au Conseil d'État, contribua ainsi à la rédaction du Code civil, et fut chargé de régler tout ce qui concernait les biens nationaux. Destitué en 1814, il fut ministre d'État pendant les Cent-Jours, et prit part à la rédaction de l'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire.* Exilé en 1815 par la 2^e Restauration, il ne rentra en France qu'en 1819. On lui doit: *Essai sur les causes qui amenèrent la république en Angleterre*, Paris, an VII; *Tableau des règnes de Charles II et de Jacques II*, 1818, 2 vol. in-8°, ouvrages qui, bien qu'historiques, contenaient des allusions aux affaires du temps; et des *Mémoires* encore inédits.

BOULAY DE LA MEURTHE (Henri-George), fils du précédent, né en 1797, m. en 1859, fut colonel d'une légion de la garde nationale de Paris, de 1830 à 1848, député de la Meurthe en 1837, membre du Conseil général de la Seine en 1838, député des Vosges en 1842, jusqu'à la Révolution de fév. 1848. Cette même année, ses commettants l'envoyèrent à l'assemblée Constituante, qui l'élut, en 1849, un des 3 candidats à la vice-présidence de la République. Il fut choisi par le prince-président Louis-Napoléon, qui, après l'établissement du 2^e Empire, le créa sénateur.

BOULAY-PATY (Pierre-Sébastien), jurisconsulte, né près de Châteaubriant en 1763, m. en 1830. Commissaire national à Paimbœuf, il défendit cette ville contre les Vendéens, et osa résister à Carrier. Il fut député au conseil des Cinq-Cents, prit une part active à la révolution qui élimina du Directoire La Revellière-Lépeaux et Merlin, fit une vive opposition au 18 brumaire, et devint néanmoins conseiller à la cour impériale de Rennes en 1811. Il s'occupa beaucoup de la législation sur la marine et le commerce. On lui doit: *Cours de droit commercial maritime*, 1821, 4 vol.; *Traité des faillites et des banqueroutes,* 1825. — Un de ses fils, Évariste, né à Donges (Ille-et-Vilaine) en 1804, m. en 1864, a publié diverses poésies.

BOULDUC (Gilles-François), chimiste français, né à Paris en 1675, m. en 1742, fut démonstrateur au Jardin du Roi.

BOULE (André-Charles), sculpteur ébéniste, né à Paris en 1642, m. en 1732, s'est rendu célèbre dans la fabrication des meubles de luxe, qu'il ornait de bronzes élégants et de riches mosaïques. Il y apporta une science profonde du dessin et un goût parfait. Louis XIV le nomma graveur ordinaire du sceau. Les meubles de Boule, bien qu'en bois de chêne ou de châtaignier, sont encore recherchés, surtout par les Anglais. B.

BOULÉE. *V.* BOULLÉE.

BOULEN (Anne de). *V.* BOLEYN.

BOULLANGER (André), moine augustin, dit *le Petit Père André*, né à Paris en 1578, m. en 1657, prédicateur très-connu par ses trivialités dans la chaire, analogues à celles de Menot et de Maillard. Il n'est resté de lui qu'une oraison funèbre.

BOULLAY (Félix-Polydore), pharmacien, né à Paris en 1806, m. en 1835. Élève de M. Dumas, il devint bientôt son collaborateur, et entreprit avec lui des travaux sur les *éthers*, riches d'idées neuves et hardies. C'est au milieu de ces recherches qu'il fut enlevé à la science par le malheureux accident (brûlure d'éther) qui causa sa mort, 4 ans plus tard. Ses travaux, insérés dans les *Annales de chimie et de physique* et dans le *Journ. de Pharmacie,* sont: un mémoire sur les *iodures doubles* (1827); des dissert. sur le *volume des atomes* et sur les *acides ulmique* et *azulmique*, une thèse sur le *danger des modifications successivement introduites dans les formules et les pratiques de la pharmacie;* un mémoire sur l'*aconit* et ses préparations. Il a étendu et perfectionné l'usage de la *méthode de déplacement,* employée en pharmacie. C. L.

BOULLÉE ou BOULÉE (Étienne-Louis), architecte, né à Paris en 1728, m. en 1799, élève de Lejai, se mit à la tête de la réaction contre le genre contourné et mesquin du temps de Louis XV, et opéra une réforme, en même temps que David dans la peinture. Il fit prévaloir le goût de l'antique, la noblesse et la sévérité des formes, la sobriété d'ornements. On lui doit l'hôtel de Brunoy aux Champs-Élysées à Paris, le château de Tessé à Chaville, celui de Chanvri à Montmorency, et celui du Péreux. Il entra à l'Académie d'architecture en 1762. Brongniart, Chalgrin, Durand et de Gisors, furent ses élèves. B.

BOULLIAU (Ismaël), né à Loudun en 1605, m. en 1694. Savant dans l'histoire et les mathématiques, il eut conn

tant d'autres esprits au XVIIe siècle, la faiblesse de croire à l'astrologie et de prédire l'avenir. Dans quelques écrits sur l'astronomie, il défendit le mouvement de la terre, qui avait encore des adversaires. Il est le premier qui ait donné une explication raisonnable du changement de lumière, observé dans quelques étoiles, par une révolution sur leur axe. Newton lui attribue la loi du carré des distances.

BOULLIER (David-Renaud), ministre à Amsterdam et à Londres, né à Utrecht en 1699, m. en 1759, fut un des adversaires des idées du XVIIIe siècle. Il a écrit une critique des *Lettres philosophiques* de Voltaire, 1754, in-12; un *Essai sur l'âme des bêtes*, 1727; des *Lettres sur les vrais principes de la religion*, 1741, 2 vol. in-12; une *Exposition de la Trinité*, etc.

BOULLIOT (J.-B.-Joseph), né à Philippeville en 1750, m. en 1833, entra dans les ordres, prêta serment à la Constitution civile du clergé, fut un des vicaires généraux de Gobel (évêque de Paris), puis curé des Mureaux, près de Meulan. Il est auteur d'une *Biographie Ardennaise*, Paris, 1830, 2 vol. in-8°, l'une des meilleures biographies locales. B.

BOULLONGNE (Bon), peintre français, né à Paris en 1649, m. en 1717. Elève de son père Louis, dont Notre-Dame de Paris possède quelques tableaux, et envoyé à Rome comme pensionnaire, il étudia le Corrége, les Carrache, le Guide, et le Dominiquin. De retour en France, il fut admis à l'Académie, 1677. Il travailla pour Versailles et Trianon, et peignit à fresque aux Invalides les chapelles de St-Jérôme et de St-Ambroise. Le Louvre a de lui le *Combat d'Hercule contre les Centaures*, une *Annonciation de la Vierge*, et *St Benoît ressuscitant un enfant*. Boullongne dessinait bien et avait un coloris vigoureux. Il eut pour élèves Cazes, Santerre, Sylvestre, N. Bertin.

BOULLONGNE (Louis), peintre, frère du précédent, né à Paris en 1654, m. en 1733, obtint le grand prix à 18 ans, fut reçu à l'Académie en 1681, et devint, en 1725, premier peintre du roi. Il compte parmi les bons artistes de l'école française, quoiqu'on puisse lui reprocher un peu de sécheresse. Ses plus beaux tableaux sont : la *Présentation de J.-C. au temple*, à Notre-Dame de Paris; l'*Annonciation* et l'*Assomption*, à la chapelle du palais de Versailles. P. C.

BOULOGNE (Étienne-Antoine de), prélat français, né à Avignon en 1747, m. en 1825. Son goût pour la prédication se déclara de bonne heure. Il vint à Paris en 1774, remporta en 1778 le prix proposé pour l'éloge du dauphin, fit le panégyrique de St Louis, devant les académiciens, dans l'église de l'Oratoire, et prêcha devant Louis XVI le discours de la Cène en 1783, et tout le carême de 1787. Arrêté trois fois pendant la Révolution pour avoir combattu la Constitution civile du clergé, il reprit ses prédications après le Concordat; fut nommé chapelain de Napoléon Ier en 1806, aumônier de la cour en 1807, évêque de Troyes en 1808; tomba en disgrâce en 1811, et fut enfermé à Vincennes; reçut de Louis XVIII l'archevêché de Vienne, 1817, et la dignité de pair de France, 1823. Ses œuvres (8 vol. in-8°) contiennent des mandements, panégyriques, sermons, oraisons funèbres, dont celle du duc de Berry, etc. Il écrivit aussi dans divers journaux. Boulogne, émule de Maury, fut un des bons orateurs de la chaire à son époque. B.

BOULOGNE-SUR-MER, *Bononia* et *Gessoriacum*, s.-préf. (Pas-de-Calais), à 118 kil. N.-O. d'Arras, à 236 N.-N.-O. de Paris, et 254 par le chemin de fer du Nord; à 32 de Douvres; par 50° 43' 33'' lat. N., et 0° 43' 25'' long. O. Port de mer à l'embouchure de la Liane, dans la Manche. Place de guerre de 2e classe; trib. de 1re inst. et de comm.; chambre et bourse de comm.; direction des douanes, vice-consulats étrangers, collége, biblioth., école d'hydrographie, bel établissem. de bains de mer; 35,349 hab., dont beaucoup d'Anglais. Transit important; nombreux armements pour la pêche du hareng, du maquereau, et de la morue. Fabr. de plumes métalliques, boutons, ciment; scieries, carrosserie, etc. Boulogne se divise en ville haute et ville basse; la ville haute, la *Bononia* des Romains, dans une situation magnifique, a plusieurs monuments dont les plus remarquables sont : l'hôtel de ville, bâti sur l'emplacement du palais des comtes de Boulogne, où naquit Godefroy de Bouillon; la tour du beffroi, monument du XIIIe siècle; le vieux château, construit par Philippe Hurepel, en 1231; le chœur de l'église St-Thomas; la nouvelle église Notre-Dame. La ville basse, *Gessoriacum*, comprend le port, protégé par deux longues jetées, et des établissements de commerce. Le port est le plus fréquenté pour les communications entre la France et l'Angleterre (plus de 100,000 voyageurs par an); services réguliers de bateaux à vapeur pour Brighton, Douvres et Londres. C'est de chaque côté du port que campa l'armée qui devait envahir l'Angleterre en 1804. Patrie de Daunou, de Cuvelier, de M. Sainte-Beuve. — Boulogne fut fondée par les Romains, 50 av. J.-C.; peut-être s'est-elle formée en se réunissant au *Portus Icius* de César. Les empereurs Claude et Adrien s'y embarquèrent pour passer en Grande-Bretagne; Constantin y séjourna deux fois; Charlemagne la fortifia; les Normands la saccagèrent. Dès le IXe siècle, le Boulonais, dont Boulogne était la capitale, eut ses comtes héréditaires; Philippe le Bon, duc de Bourgogne, s'en empara en 1430; Louis XI le reprit en 1477, et donna ce comté à la Vierge, dont une image miraculeuse était conservée dans l'église de Boulogne; il se reconnut son vassal, et tous les rois de France, jusqu'à Louis XV, prêtèrent, par eux-mêmes ou par procuration, hommage dans l'église de Notre-Dame de Boulogne. Henri VIII s'empara de cette ville en 1544, malgré les efforts du brave maire, Antoine Eurvin; les Anglais enlevèrent alors la Vierge miraculeuse, arrivée dans le port de Boulogne sous Dagobert. On voit encore aujourd'hui dans la cathédrale de Cantorbéry le buffet d'orgues de Boulogne aux tuyaux d'argent, qu'ils pillèrent de même. La Vierge revint miraculeusement, dit-on, en 1550, d'Angleterre à Boulogne, où on la retrouva en 1607 dans le puits d'Honvault. Boulogne fut rendue à la France en 1550. En 1801, Bonaparte, voulant tenter une expédition en Angleterre, fit commencer de grands armements à Boulogne; après la rupture de la paix d'Amiens, 1802, les travaux reprirent avec une nouvelle ardeur. Napoléon Ier vint trois fois au camp de Boulogne, et y fit, le 15 août 1804, la seconde distribution des croix de la Légion d'Honneur; mais la défaite de Trafalgar, et surtout une nouvelle coalition de l'Autriche et de la Russie contre la France, obligèrent l'Empereur de tourner ses armes vers l'Allemagne; alors le camp de Boulogne fut levé, 1805. Une colonne monumentale, élevée à quelque distance de la ville, en vue des côtes de l'Angleterre, rappelle le souvenir de ce projet d'invasion. (V. COLONNES.)

BOULOGNE, brg (Seine), arr. de St-Denis, à 9 kil. O. de Paris, sur la rive dr. de la Seine, en face de St-Cloud; 13,606 hab. Nombreux établissements de blanchisseurs de linge. Entre ce bourg, qui s'appela *Menus-lez-St-Cloud* jusqu'au XIVe siècle, et Paris (barrière de l'Étoile) se trouve l'anc. bois de Rouverai, auj. bois de Boulogne, de 700 hectares, promenade habituelle du monde élégant de Paris; il renfermait autrefois le château de Madrid, bâti par François Ier, et démoli sous Louis XVIII, et le monastère de Longchamps. Il est enclos de murs percés de 11 portes. Les fortifications de Paris l'ont quelque peu diminué. En 1852, il a été distrait du régime forestier et concédé à la ville de Paris, qui l'a fait disposer en superbe parc à l'anglaise. Superficie, 900 hectares.

BOULOGNE, ch.-l. de cant. (Hte-Garonne), arr. et à 25 kil. N.-O. de St-Gaudens; 1,268 hab.

BOULOIRE, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. et à 16 kil. N.-O. de St-Calais, à 25 kil. E. du Mans; 887 hab. Toiles.

BOULONAIS. Ancien comté, borné au N. par le Calaisis, le comté de Guines et l'Ardrésis (Pays reconquis du XVIe siècle), à l'E. par l'Artois, au S. par le Ponthieu, à l'O. par l'Océan, et comprenant Boulogne, Etaples, Ambleteuse. Compris dans la basse Picardie, il forma pourtant jusqu'en 1790 un petit gouvernement distinct, et compose aujourd'hui la plus grande partie de l'arrondissement de Boulogne dans le Pas-de-Calais. — Habité d'abord par les *Morins*, ce pays fut, sous les Romains, compris dans la seconde Belgique, passa aux Francs, avant même le règne de Clovis, et fit partie de la Neustrie. Sous les successeurs de Charlemagne, il obéissait au comte de Ponthieu; Helgaud Ier le donna à son gendre Hernequin, et ainsi naquit, avant 882, le comté de Boulogne. Disputé entre les comtes de Ponthieu et ceux de Flandre, il resta décidément aux premiers en 965, et c'est de cette famille que naquit, au XIe siècle, Godefroy de Bouillon. Par mariage ou par achat, il passa successivement à diverses maisons; et l'on peut remarquer, parmi les comtes de Boulogne qui durent ce titre à des mariages, Étienne de Blois, qui fut roi d'Angleterre de 1135 à 1154; — Renaud de Dammartin, qui fut fait prisonnier par Philippe-Auguste à Bouvines, 1214; — Philippe Hurepel, qui lutta contre sa belle-sœur, Blanche de Castille, pendant la minorité de St Louis, son neveu. Vers 1430, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, l'enleva à la maison d'Auvergne; au traité d'Arras, 1435, il s'en fit confirmer la possession par le roi Charles VII, et son fils, Charles le Téméraire,

quand il mourut, venait de faire rédiger la coutume du Boulonais, 1477. Louis XI le rendit alors à la maison d'Auvergne, qui, peu après, 1478, le lui céda en échange du comté de Lauraguais (pays de Castelnaudary). Pour s'affranchir de la suzeraineté de l'Artois, Louis, en vertu de son autorité royale, déclara la sainte Vierge seule souveraine du comté de Boulogne. R.

BOULTON (Mathieu), mécanicien, né à Birmingham en 1728, m. à Soho en 1809. Son nom est associé à celui de Watt, dont il encouragea les travaux. Borné d'abord à la fabrication de la quincaillerie, il établit, en 1769, une fabrique de machines à vapeur; il créa ensuite, à Smetwick, près de Soho, une célèbre fonderie pour les pièces de ces appareils.

BOUNAR-BASCHI, v. et collines de la Turquie d'Asie, au N.-O. de l'Anatolie, à 40 kil. O.-N.-O. d'Adramiti, sur le Scamandre. Nombreuses ruines antiques. C'est peut-être l'emplacement de l'ancienne Troie. Beaucoup de sources tièdes.

BOUNDI, v. de l'Hindoustan, cap. de l'État de son nom, à 300 kil. S.-O. d'Agra, et par 25° 28' lat. N., et 73° 10' long. E. Place forte. Le petit État de Boundi (525,000 h.), voisin du Scindia, est gouverné par un Radjah, soumis depuis 1818 à la protection de l'Angleterre.

BOUQUENON, v. de France. *V.* SAAR-UNION.

BOUQUET (Dom Martin), bénédictin de St-Maur, né à Amiens en 1685, m. en 1754. Bibliothécaire à l'abbaye de St-Germain-des-Prés, il se démit de sa place pour se livrer à l'étude avec plus de liberté. Après avoir aidé Montfaucon dans quelques-uns de ses travaux, il entreprit de publier la collection des historiens des Gaules et de la France, vaste projet conçu par Colbert, repris par Le Tellier et d'Aguesseau, et que Mabillon avait jugé au-dessus de ses forces. A partir de 1738 jusqu'à sa mort, il édita 8 vol. des *Rerum gallicarum et francicarum scriptores*. Cette collection, sans égale en Europe, fut continuée au XVIIIe siècle par d'autres bénédictins, Haudiguier, d'Antine, Poirier, Précieux, Clément, Housseau, Brial, et, depuis la Révolution, par les membres de l'Académie des Inscriptions. B.

BOURBON (île). *V.* RÉUNION (ILE DE LA).

BOURBON (lac). *V.* WINIPEG.

BOURBON-LANCY, *Aquæ Nisinei*, *Borbonium Anselmium*, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 47 kil. O.-N.-O. de Charolles, à 3 kil. de la Loire et à 306 de Paris. Anc. baronnie, confisquée sur le connétable de Bourbon par François Ier. Eaux thermales célèbres du temps des Romains; nombreuses et riches antiquités. Etablissement de bains fréquenté; sources de + 41° à 57° cent.; 941 hab. — Pendant la Révolution de 1789, on la nomma BELLEVUE-LES-BAINS, par haine du nom de Bourbon. Peut-être son nom de Lancy, qu'on écrivait jadis l'Ansi, venait-il d'un comte de Bourbon nommé Anselme.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT, *Arcimbaldi*, *Aquæ Borvonis* ou *Bormonis*, ch.-l. de cant. (Allier), arr. et à 23 kil. O. de Moulins, à 308 S.-S.-E. de Paris. Eaux thermales; grand hospice; 1,739 hab. Une branche cadette des Capétiens y résida, et en prit le nom de Bourbons. Mme de Montespan y mourut. Pendant la révolution de 1789, Bourbon-l'Archambault échangea son nom contre celui de *Bourges-les-Bains*. Au-dessus de la ville s'élèvent les magnifiques ruines du château, forteresse féodale commencée au XIIIe siècle et achevée au XVe.

BOURBON-VENDÉE, nom donné en 1815 au ch.-l. du dép. de la Vendée, Napoléon-Vendée, bâti en 1805 sur les ruines de l'anc. forteresse de La Roche-sur-Yon. *V.* NAPOLÉON-VENDÉE.

BOURBON (théâtre du PETIT-), célèbre pour avoir été occupé par Molière. Il était situé à Paris tout près du Louvre, sur le quai, vers St-Germain-l'Auxerrois. Ce fut là qu'Henri III fit venir les comédiens de Venise dits *Gli Gelosi*, et que l'on donna les ballets de Balthazar de Beaujoyeulx. Mazarin embellit ce théâtre, où furent joués les premiers opéras; on y représenta l'*Andromède* de Corneille. Louis XIV le donna à Molière en 1658. Deux ans après, il fut démoli pour faire place à la partie sud de la colonnade du Louvre. B.

BOURBON (maisons de). Plusieurs familles nobles, princières et royales, ont porté ce titre emprunté au Bourbonnais, qu'elles possédèrent en fief ou en apanage.

BOURBON (première maison de), dite BOURBON-L'ANCIEN. La plus ancienne maison de Bourbon se faisait remonter jusqu'à Childebrand, frère puîné de Charles Martel, et dont le fils Nibelong aurait eu deux enfants : 1° Théodebert, père de Robert le Fort (bisaïeul de Hugues Capet); 2° Childebrand II, souche des sires de Bourbon, dont l'origine se confondrait ainsi avec celle des Carlovingiens et des Capétiens. Mais le premier Bourbon authentique est Aymar ou Adhémar, qualifié comte dans une charte de 913, par laquelle Charles le Simple lui fait don de certaines terres du Berry, de l'Auvergne et de l'Autunois. Le nom d'Archambault, que portèrent plusieurs de ses successeurs, fut ajouté à celui de leur fief principal, dont le chef-lieu s'est toujours appelé *Bourbon-l'Archambault*. Une branche collatérale, celle des *Bourbon-Lancy*, commença à la fin du Xe siècle et finit au XIVe. Les sires de Bourbon furent constamment en hostilité avec les bénédictins de Souvigny, dont ils avaient fondé l'abbaye. Archambault V s'attaqua même à la cour de Rome, en faisant jeter en prison le légat Hugues de Die, archevêque de Lyon; ce qui lui attira les censures du concile de Clermont-Ferrand, 1095. Archambault VII accompagna Louis le Jeune à la 2e croisade. La première maison de Bourbon s'est éteinte, en 1200, avec Archambault VIII, gardien des terres et forteresses de Philippe-Auguste en Auvergne; il ne laissa qu'une fille, Mahaut ou Mathilde, mariée à Guy II de Dampierre, seigneur de St-Dizier. De cette union naquit Archambault IX, qui commença, en 1218, une nouvelle maison de Bourbon. B.

BOURBON (seconde maison de), dite BOURBON-DAMPIERRE. Archambault IX *le Grand*, fondateur de cette maison, périt, en 1242, à la bataille de Taillebourg; c'est à lui que la ville de Gannat dut son affranchissement. Son fils, Archambault X, suivit St Louis dans sa 1re croisade, et mourut en Chypre, 1249. Des femmes portèrent alors la sirerie de Bourbon à la maison de Bourgogne, jusqu'en 1283, époque où Béatrix, qui avait épousé le 6e fils de St Louis, Robert, comte de Clermont (Beauvaisis), en hérita. B.

BOURBON (Troisième maison, ou maison capétienne de). Elle commence, en 1310, avec Louis Ier, fils de Robert et de Béatrix; après la mort de son père, 1318, il réunit le comté de Clermont au Bourbonnais, qui fut érigé en duché-pairie par Charles IV le Bel en 1327 (*V.* son article ci-après). Louis Ier eut 2 fils : Pierre, sire de Bourbon, et Jacques, comte de la Marche, qui furent la tige des deux branches suivantes :

Branche aînée. Pierre Ier, 1341-1356, combattit à Crécy, et fut tué à Poitiers. Parmi ses filles, l'une, Jeanne, épousa le roi Charles V; une autre, Blanche de Bourbon (*V.* BLANCHE), fut mariée à Pierre le Cruel, roi de Castille. — Louis II (*V.* son article ci-après), de 1356 à 1410. — Jean Ier, 1410-1434, fut du parti des Armagnacs, tomba au pouvoir des Anglais à la bataille d'Azincourt, et subit une captivité de 18 ans à Londres. Son 3e fils, Louis, fut la tige de la famille de Montpensier (*V. ce mot*). — Charles Ier, 1434-1456, soutint la cause de Charles VII contre les Bourguignons et les Anglais, prit part à la défense d'Orléans avec Dunois, et fut un des négociateurs de la paix d'Arras, 1435, mais aussi un des complices de l'insurrection de la Praguerie, 1439, dont son frère naturel, Alexandre, bâtard de Bourbon, porta la peine. — Jean II, 1456-1488, un des membres de la Ligue du bien public contre Louis XI, et connétable sous Charles VIII. Un de ses neveux a été la tige des *Bourbons-Busset* en Auvergne. — Pierre II, 1488-1503, frère du précédent, marié avec Anne de Beaujeu, fille de Louis XI. Il ne laissa qu'une fille, Suzanne : elle porta les titres et les domaines de la maison de Bourbon à la famille de Montpensier, en épousant son cousin Charles, qui fut le célèbre connétable de Bourbon (*V.* son article ci-après), et avec lequel finit la branche aînée des ducs de Bourbon en 1527.

Branche cadette. Jacques Ier, comte de la Marche, 1341-1361, fut pris par les Anglais à la bataille de Poitiers, et périt en combattant les Grandes-Compagnies qui infestaient le royaume. — Jean Ier, 1361-1393, devint comte de Vendôme par mariage. Un de ses frères fut le chef des *Bourbons-Préaux*, et un de ses fils commença les *Bourbons-Carenci*. — Jacques II, 1393-1438, mourut sans enfants mâles; il laissa à sa fille le comté de la Marche, qu'elle porta à la maison d'Armagnac, mais qui devait revenir bientôt à la branche aînée de Bourbon; et il transmit le comté de Vendôme à son frère Louis, 1438-1446, chef de la famille de *Bourbon-Vendôme*. — Jean II, de 1446 à 1478. — François, de 1478 à 1495. — Charles, 1495-1537, en faveur duquel le comté de Vendôme fut érigé en duché par François Ier, et qui devint chef de toute la maison de Bourbon par la mort du fameux connétable de Bourbon. — Antoine de Bourbon, 1537-1562 (*V.* ANTOINE), roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret (*V.* JEANNE). Il eut, entre autres frères, François, comte d'Enghien (*V.* ENGHIEN); Charles, cardinal de Bourbon (*V.* son article ci-après); Louis, prince

de Condé, tige des maisons de Condé, de Conti et de Soissons (*V. ces noms*). De son mariage avec Jeanne d'Albret naquirent Catherine de Bourbon (*V.* CATHERINE) et Henri de Bourbon, qui fut roi sous le nom de Henri IV.

BOURBON (Maison royale de). Henri IV est la tige des Bourbons de France, d'Espagne, de Naples et de Parme.

Bourbons de France. HENRI IV, roi de 1589 à 1610. Il eut: 1° de Marie de Médicis: *Louis XIII; Gaston d'Orléans* (*V.* ORLÉANS); *Elisabeth*, née en 1602, mariée à Philippe IV, roi d'Espagne; *Christine*, mariée à Victor-Amédée Ier (*V.* CHRISTINE); *Henriette-Marie* (*V.* HENRIETTE), mariée à Charles Ier d'Angleterre. — 2° De Gabrielle d'Estrées: *César*, duc de Vendôme (*V.* VENDÔME); *Alexandre*, dit *le chevalier de Vendôme*, né en 1598, m. en 1629; *Catherine-Henriette*, légitimée, mariée à Charles II de Lorraine, duc d'Elbeuf, et m. en 1663. — 3° De la marquise de Verneuil: *Henri*, né en 1601, m. en 1680, évêque de Metz; *Gabrielle-Angélique*, légitimée, mariée au duc d'Epernon, et m. en 1627. — 4° De la comtesse de Moret: *Antoine*, né en 1607, m. en 1632. — 5° De Charlotte des Essarts: *Jeanne-Baptiste*, légitimée, morte en 1670, abbesse de Fontevrault; *Marie-Henriette*, m. en 1629, abbesse de Chelles

LOUIS XIII, roi de 1610 à 1643. Il eut d'Anne d'Autriche 2 fils, *Louis XIV* et *Philippe d'Orléans*, tige de la branche cadette de la maison royale de Bourbon (*V.* ORLÉANS).

LOUIS XIV, roi de 1643 à 1715. Il eut: 1° de Marie-Thérèse: *Louis* (*V. ce nom*), dit le *Grand-Dauphin*. — 2° De la duchesse de La Vallière: *Louis*, comte de Vermandois (*V.* VERMANDOIS); *Marie-Anne*, duchesse de La Vallière-Vaujour, née en 1666, légitimée en 1667, mariée au prince de Conti, Louis-Armand de Bourbon, et m. en 1685. — 3° De Mme de Montespan: *Louis-Auguste*, duc du Maine (*V.* MAINE); *Louis-César*, comte du Vexin, né en 1672, légitimé en 1675, m. en 1683, abbé de St-Denis; *Louis-Alexandre*, comte de Toulouse (*V.* TOULOUSE), et tige de la branche de Penthièvre (*V. ce mot*); *Louise-Françoise*, dite *Mlle de Nantes*, née en 1673, légitimée, mariée en 1685 au prince Louis de Condé, et m. en 1743; *Louise-Marie*, dite *Mlle de Tours*, m. en 1681; *Françoise-Marie*, dite *Mlle de Blois*, née en 1677, légitimée en 1681, mariée à Philippe d'Orléans, depuis régent du royaume, et m. en 1749.

LOUIS, le *grand-dauphin*, eut 3 enfants de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière: *Louis*, duc de Bourgogne (*V.* BOURGOGNE); *Philippe*, duc d'Anjou, chef des Bourbons d'Espagne; *Charles*, duc de Berry (*V.* BERRY).

LOUIS, duc de Bourgogne, puis dauphin, eut 3 enfants de Marie-Adélaïde de Savoie: un *duc de Bretagne*, m. en 1705 au berceau; *Louis*, duc de Bretagne, né en 1707, déclaré dauphin après la mort de son père, en 1712, et m. la même année; *Louis*, duc d'Anjou, depuis Louis XV.

LOUIS XV, roi de 1715 à 1774, eut de Marie Leczinska: *Louis*, dauphin (*V.* LOUIS); *Louise-Elisabeth*, née en 1727, m. en 1759, mariée à l'infant d'Espagne Philippe, duc de Parme; *Anne-Henriette*, née en 1727, m. en 1752; *Marie-Adélaïde*, née en 1732, m. en 1800; *Marie-Louise-Thérèse-Victoire*, née en 1733, m. en 1799; *Sophie-Philippine-Elisabeth-Justine*, née en 1734, m. en 1782; *Louise-Marie*, née en 1737, m. en 1787.

LOUIS, dauphin, eut: 1° de Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaëlle, fille de Philippe V, roi d'Espagne: *Marie-Thérèse*, dite *Madame*, née en 1746, m. en 1748. — 2° De Marie-Josèphe de Saxe: *Louis-Joseph-Xavier*, duc de Bourgogne, né en 1751, m. en 1761; *Xavier-Marie-Joseph*, duc d'Aquitaine, né en 1753, m. en 1754; *Louis-Auguste*, duc de Berry, depuis Louis XVI; *Louis-Stanislas Xavier*, comte de Provence, depuis Louis XVIII; *Charles-Philippe*, comte d'Artois, depuis Charles X; *Marie-Zéphirine*, dite *Madame*, née en 1750, m. en 1755; *Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière*, dite *Madame Clotilde*, née en 1759, m. en 1802, mariée à Charles-Emmanuel-Ferdinand, roi de Sardaigne; *Philippine-Marie-Hélène-Elisabeth*, dite *Madame Elisabeth* (*V. ce nom*).

LOUIS XVI, roi de 1774 à 1793. Il eut de Marie-Antoinette: *Louis-Joseph-François-Xavier*, dauphin, né en 1781, m. en 1789; *Louis-Charles*, duc de Normandie, dauphin en 1789, appelé ensuite Louis XVII; *Marie-Thérèse-Charlotte*, dite *Madame Royale*, née en 1778, mariée en 1799 à son cousin le duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois.

LOUIS XVIII, roi de 1814 à 1824, m. sans enfants.

CHARLES X, roi de 1824 à 1830, eut de Marie-Thérèse de Savoie: *Louis-Antoine* d'Artois, duc d'Angoulême (*V.* ANGOULÊME), m. sans enfants, et *Charles-Ferdinand* d'Artois, duc de Berry (*V.* BERRY). Ce dernier eut de Marie-Caroline-Thérèse des Deux-Siciles: *Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné* d'Artois, duc de Bordeaux, né le 29 sept. 1820, marié en 1846 à Marie-Thérèse de Modène; et *Louise-Marie-Thérèse* d'Artois, née en 1819, mariée en 1845 au prince de Lucques.

Bourbons d'Espagne. Cette branche est issue de Philippe d'Anjou, 2e fils du grand-dauphin et petit-fils de Louis XIV. Elle comprend:

PHILIPPE V, roi de 1700 à 1746. Il eut: 1° de Marie-Louise-Gabrielle de Savoie: *Louis*, qui fut roi en 1723-4, pendant une abdication momentanée de son père; et *Ferdinand*, prince des Asturies, depuis Ferdinand VI; 2° d'Elisabeth de Parme: *Charles*, depuis Charles III; *Philippe*, chef de la branche des Bourbons de Parme, etc.

FERDINAND VI, roi de 1746 à 1759, mort sans enfants.

CHARLES III, roi de 1759 à 1788, eut de Marie-Amélie de Saxe: *Philippe*, exclu du trône à cause de ses infirmités; *Charles*, depuis Charles IV; *Ferdinand*, chef des Bourbons des Deux-Siciles; *Marie-Louise*, née en 1745, mariée à l'empereur Léopold II.

CHARLES IV, roi de 1788 à 1808, eut de Marie-Louise de Parme: *Ferdinand-Marie-François de Paule*, depuis Ferdinand VII; *Charles-Marie-Isidore*, dit *Don Carlos*, né en 1788, père de 4 fils; *François de Paule-Antoine-Marie*, né en 1794, père de 3 enfants mâles et de 3 filles; *Charlotte-Joachime* (*V. ce nom*); *Marie-Louise-Joséphine*, née en 1782, mariée à Louis de Parme, roi d'Etrurie; *Marie-Isabelle*, née en 1789, mariée à François Ier des Deux-Siciles.

FERDINAND VII, roi de 1814 à 1832, eut de Marie-Christine des Deux-Siciles, le 10 octobre 1830, *Isabelle II*, auj. régnante, et *Luisa Fernanda*, mariée en 1846 au duc de Montpensier.

Bourbons des Deux-Siciles. Cette branche commença, en 1738, avec Charles VII, fils de Philippe V d'Espagne, et qui, appelé par la mort de son frère Ferdinand II en Espagne, y régna avec le titre de Charles III. Les Deux-Siciles passèrent à l'un de ses fils, 1759; cette branche a perdu le trône en 1860.

FERDINAND Ier, roi de 1759 à 1806, et de 1815 à 1825. Il eut de Marie-Caroline d'Autriche: *François Ier*, qui lui succéda; *Léopold-Joseph-Michel*, prince de Salerne, né en 1790, époux de Marie-Clémentine, fils de l'empereur François Ier; *Marie-Thérèse-Caroline*, 2e femme de l'empereur François Ier; Louise-Amélie, femme de Ferdinand III, gr. duc de Toscane; *Marie-Christine*, née en 1779, mariée en 1827 à Charles-Félix, roi de Sardaigne; *Marie-Amélie*, née en 1782, mariée à Louis-Philippe d'Orléans, et reine des Français; *Marie-Antoinette*, mariée en 1802 au prince des Asturies, depuis Ferdinand VII d'Espagne; et *François*, qui fut roi des Deux-Siciles.

FRANÇOIS Ier, roi de 1825 à 1830. Il eut: 1° de Marie-Clémentine d'Autriche: *Caroline-Ferdinande-Louise*, née le 5 novembre 1798, mariée en 1816 au duc de Berry; — 2° de Marie-Isabelle d'Espagne: *Ferdinand-Charles*, depuis Ferdinand II; *Charles-Ferdinand*, prince de Capoue, né en 1811; *Léopold-Benjamin*, comte de Syracuse, né en 1813; *Antoine-Pascal*, comte de Lecce, né en 1816; *Louis-Charles-Marie-Joseph*, comte d'Aquila, né en 1824; *François de Paule-Louis-Emmanuel*, comte de Trapani, né en 1827; *Carlotta* (*V. ce nom*); *Marie-Christine*, née en 1806, mariée en 1829 à Ferdinand VII, roi d'Espagne; *Marie-Antoinette*, née en 1814; *Marie-Amélie*, née en 1818; *Caroline-Ferdinande*, née en 1820.

FERDINAND II, né le 12 janvier 1810, m. le 22 mai 1859, roi en 1830, marié en 1831 à Marie-Christine de Savoie, puis à Marie-Thérèse-Isabelle d'Autriche. Il eut: *François II*, roi en 1859, renversé en 1860; *Louis-Marie*, comte de Trani; *Alphonse-Marie*, comte de Caserta.

Bourbons de Parme. Cette maison ducale commença en 1748 avec Philippe, un des fils de Philippe V d'Espagne. Elle a été renversée en 1859, et comprend:

PHILIPPE, de 1748 à 1765; il eut de Louise-Elisabeth, fille de Louis XV: *Ferdinand*, qui lui succéda; *Isabelle*, née en 1741, mariée à l'empereur Joseph II; *Louise-Marie-Thérèse*, née en 1751, mariée à Charles IV d'Espagne.

FERDINAND, de 1765 à 1801; il eut de Marie-Amélie-Antoinette, sœur de l'empereur François II, un fils et 3 filles.

LOUIS, de 1801 à 1803, époux de Marie-Louise, fille de Charles IV d'Espagne, et créé roi d'Etrurie par Napoléon Ier.

CHARLES-LOUIS, de 1803 à 1807, dépossédé par Napoléon Ier, puis prince de Lucques en 1814, et de Parme en 1847. *Ferdinand-Charles*, qu'il eut en 1823 d'une princesse de Sardaigne, a épousé en 1845 la sœur du comte de Chambord, et pris possession de la couronne ducale en 1849, assassiné en 1854; son fils *Robert* a été renversé en 1859.

BOURBON (Louis Ier, duc de), dit le *Grand* et le *Boiteux*, fils de Robert de Clermont et de Béatrix de Bourgogne, né en 1279, se signala dans sa jeunesse aux affaires de Furnes, 1297, de Courtrai, 1302, et de Mons-en-Puelle, 1304. Philippe le Bel l'investit de la charge de grand-chambrier de France, l'une des 5 premières de la couronne, et qui fut dès lors héréditaire dans la maison de Bourbon. Louis régna sur le Bourbonnais après la mort de sa mère, 1310, et sur le comté de Clermont après celle de son père, 1318. Partisan de l'application de la loi salique à la couronne, il reçut de Charles IV le titre de duc et pair et le comté de la Marche, 1327, se distingua à la bataille de Cassel contre les Flamands, et mourut en 1341. B.

BOURBON (Louis II, duc de), dit *le Bon*, né en 1337, succéda à son père Pierre Ier en 1356. Il fut retenu 8 ans en Angleterre, comme otage du traité de Brétigny. De retour en France, il institua pour la noblesse de ses domaines l'ordre de l'*Écu d'or*, et servit contre les Anglais, avec Duguesclin son ami, en Anjou, en Saintonge, en Guyenne, et en Auvergne. Durant la minorité de Charles VI, Louis II, oncle maternel de ce prince, fut chargé de l'administration avec les ducs de Bourgogne, de Berry et d'Anjou. Après s'être illustré à Rosebecque, 1382, il prit la direction d'une croisade au profit des Génois contre les Sarrasins, atteignit les pirates de Tunis, de Bougie et de Tlemcen, et les obligea de remettre en liberté leurs captifs, 1390. Il mourut à Moulins en 1410, universellement regretté. B.

BOURBON (Charles, duc de), connu sous le nom de *connétable de Bourbon*, né en 1489, était fils de Gilbert, comte de Montpensier, et de Claire de Gonzague. Il épousa, en 1505, sa cousine Suzanne, fille de Pierre II, duc de Bourbon, et acquit ainsi de vastes domaines. Il fit ses premières armes au siége de Gênes, 1507, décida par son intrépidité le succès de la journée d'Agnadel, 1509, sauva la Bourgogne ouverte aux étrangers par la défaite de La Trémouille à Novare, 1513, reçut de François Ier l'épée de connétable, et fit voir à Marignan, 1515, qu'il en était digne. Bientôt en butte aux persécutions de la reine mère, Louise de Savoie, dont il avait dédaigné l'amour, outrageusement privé du poste d'honneur qui appartenait à son rang dans la campagne des Pays-Bas, 1521, menacé, par un procès inique, d'une complète spoliation après la mort de sa femme, il céda au désespoir et à la vengeance, entra dans les desseins de Charles-Quint, qui ne tendaient à rien moins qu'au démembrement du royaume, et, se voyant découvert, sans appui parmi ses vassaux, passa à l'ennemi en 1523. A la tête des troupes impériales, il chassa Bonnivet de l'Italie, reçut les reproches de Bayard avec son dernier soupir, pénétra en Provence où il fit en vain le siége de Marseille, 1524, et contribua à la bataille de Pavie, 1525. Méprisé des Espagnols qu'il servait, repoussé avec persévérance par François Ier au traité de Madrid, il lança, sur les alliés de la France en Italie, des bandes indisciplinées, à la tête desquelles il fut tué en donnant l'assaut à Rome, 6 mai 1527. Ses domaines confisqués furent réunis à la couronne. B.

BOURBON (Antoine de). *V.* ANTOINE.

BOURBON (Charles, cardinal de), frère d'Antoine de Bourbon, et oncle de Henri IV, né le 22 déc. 1523, fut archevêque de Rouen. Quand Henri III eut perdu son dernier héritier direct par la mort de son frère le duc d'Alençon, 1584, les Ligueurs donnèrent le titre de roi au cardinal de Bourbon, ne voulant pas accepter Henri de Navarre qui était huguenot. Après l'assassinat de Henri de Guise à Blois, 1588, Henri III fit arrêter le cardinal, au nom duquel certains parlements rendaient déjà leurs arrêts. Celui-ci était encore captif dans le château de Fontenay-le-Comte, lorsqu'on le proclama à Paris, sous le nom de Charles X, après le meurtre du roi; et il mourut sans avoir recouvré la liberté, 1590. B.

BOURBON (Louis-Henri, duc de). *V.* CONDÉ.

BOURBON (Louis-Henri-Joseph, duc de). *V.* CONDÉ.

BOURBON (Nicolas), dit *l'ancien*, poëte latin, fils d'un forgeron, précepteur de Jeanne d'Albret, né à Vendeuvre en Champagne en 1503, m. en 1550, a laissé 8 livres d'épigrammes intitulées *Nugæ*, Paris, 1533, in-8o, parmi lesquelles on en trouve peu de bonnes; une *Pædologia*, Lyon, 1536, in-4o, ou distiques moraux qui ont été honorés des commentaires d'un certain Jean Descaures d'Amiens, Paris, 1571.

BOURBON (Nicolas), dit *le jeune*, neveu du précédent, mais fort supérieur à lui, né à Bar-sur-Aube en 1574, m. en 1644, fut professeur de rhétorique dans plusieurs colléges de Paris, membre de l'Académie française, et père de l'Oratoire. Il eut le malheur de préférer Lucain et Claudien à Virgile, ce qui ne l'empêcha pas d'être estimé de son vivant le meilleur poëte latin de son siècle. Seul, Balzac paraît n'avoir pas été de cet avis. Ses poésies ont été imprimées pour la première fois à Paris en 1630, sous le titre de *Poematia*, et réimprimées en 1651-54, avec augmentations. La pièce relative au meurtre d'Henri IV, *Diræ in parricidam*, est son chef-d'œuvre. C. N.

BOURBONNAIS, *Borbonensis Ager*, anc. prov. du centre de la France, formant auj. le dép. de l'Allier et une partie de ceux du Puy-de-Dôme, de la Creuse et du Cher; entre le Nivernais et le Berry au N., le Berry et la Marche à l'O., l'Auvergne au S., le Lyonnais et la Bourgogne à l'E. Cap.: Moulins; villes princip.: Gannat, Vichy, Bourbon-l'Archambault, La Palisse, Néris, Souvigny, St-Amand, Montluçon. C'était, avant les Romains, le pays des *Ædui* et d'une partie des *Bituriges Cubi*.

BOURBONNE-LES BAINS, *Borbonia*, *Aquæ Bormonis* ou *Borvonis*, ch.-l. de cant. (Hte-Marne), arr. et à 40 kil. E.-N.-E. de Langres, à 305 de Paris, au confluent de la Borne et de l'Apance. Eaux thermales très-connues des Romains et très-fréquentées aujourd'hui. Établissement de bains appartenant à l'État. Hôpital militaire fondé par Louis XV; 3,828 hab. Ruines de constructions romaines et d'un château fort du VIIe siècle.

BOURBOTTE (Pierre), une des plus tristes célébrités de la Révolution française, né à Vaux près d'Avallon en 1763. Député de l'Yonne à la Convention en 1792, il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, s'opposa à ce que les complices des massacres de septembre fussent recherchés, demanda la mise en jugement de la reine, déploya une violence inouïe dans la Vendée où il devait surveiller les chefs militaires, défendit Carrier, fut arrêté à la journée du 1er prairial, condamné à mort, 13 juin 1795, et chercha inutilement, en se frappant d'un coup de couteau, à échapper à la guillotine. B.

BOURBOURG ou BOURBOURG-VILLE, ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 20 kil. S.-O. de Dunkerque, sur le canal de son nom qui joint Dunkerque à l'Aa; autrefois fortifié; possédait une abbaye de dames nobles; 2,189 hab. Industrie active: savons, huiles, sucres, etc. Tout auprès se trouve le village dit Bourbourg-Campagne, qui a 988 hab.

BOURBRIAC, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. et à 10 kil. S.-S.-O. de Guingamp; 665 hab.

BOURCHERESSE, *Brocariaca* ou *Bruchariacum*, domaine des rois mérovingiens en Bourgogne, entre Châlon et Autun.

BOURCIER (François-Antoine), général français, né en 1760 près de Phalsbourg, m. en 1828, fit partie de l'état-major de Custine en 1792, devint, l'année suivante, général de brigade et chef d'état-major de l'armée du Rhin, général de division en 1794, servit sous Moreau, fit les campagnes de Suisse et de Naples, combattit à Elchingen, Ulm, Austerlitz, Iéna, Wagram, réorganisa la cavalerie après les désastres de Russie, et fut député sous la Restauration. B.

BOURDALOUE (Louis), né à Bourges d'une famille considérable le 28 août 1632, m. à Paris le 13 mai 1704. Il entra à 16 ans chez les jésuites, y fit de solides études, et après avoir prêché quelques années en province, avec le plus grand succès, il fut appelé comme prédicateur à Paris en 1670. Bossuet prêchait depuis deux ans; il descendit de sa chaire, laissant la première place à Bourdaloue. Bourdaloue est, en effet, le prédicateur par excellence: s'il n'a pas la sublimité de Bossuet, le charme infini de Fénelon, l'heureuse abondance de l'auteur du *Petit Carême*, personne n'a plus de force, plus de logique, un raisonnement plus serré, une éloquence plus virile; on peut citer comme son chef-d'œuvre la 1re partie du sermon sur la Passion, où il prouve que la mort du Fils de Dieu est le triomphe de la puissance. Il débuta à Paris dans la plus brillante période du siècle de Louis XIV: les plus grands poëtes charmaient cette société qu'illustraient déjà tant de victoires; Bourdaloue parut, et porta, avec une autorité inflexible, les avertissements de la loi chrétienne, au milieu de ce monde enivré de plaisirs. Ce soin du perfectionnement moral, qui est un des traits les plus beaux du siècle de Louis XIV, on peut l'attribuer en partie à Bourdaloue et à l'influence de cette prédication infatigable. « Il bannit de la chaire ces pensées frivoles, plus propres pour des discours académiques que pour instruire les peuples; il en retrancha aussi ces longues dissertations de théologie, qui ennuient les auditeurs et qui ne servent qu'à remplir le vide des sermons; il établit les vérités de la religion solidement, et jamais personne n'a su comme lui tirer de ces vérités des conséquences utiles aux auditeurs. » Ces paroles de Chr.-Fr. de Lamoignon, fils

du premier président, résument l'opinion du XVIIe siècle sur ce grand prédicateur, bien que Fénelon, dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, l'ait sévèrement traité. Son style est grave, élevé, sans emphase ni obscurité; aussi réussit-il devant un auditoire de campagnards autant que devant la cour. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il reçut une mission en Languedoc, et obtint un immense succès. Ses *Panégyriques* et ses *Oraisons funèbres* sont médiocres. Il y a d'admirables choses dans ses *Pensées*. Bourdaloue était doué d'un extérieur plein de dignité; il avait la voix harmonieuse et sonore, le débit rapide, animé, et plein d'âme. Modeste, bon, austère, il comprenait la nature humaine, et, comme prêtre, on le trouvait aussi indulgent que le permettaient ses devoirs sacrés. Les œuvres de Bourdaloue ont été recueillies en 14 vol. in-8°, Paris, 1707; 17 vol. in-8°, 1822-26; et 3 vol. gr. in-8°, 1834. Les *Sermons inédits* publiés dès 1810 et réimprimés en 1823, sont apocryphes. S. R. T.

BOURDEAUX (val de), petit pays de l'anc. Diois, autour de Bourdeaux, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. et à 57 kil. de Die, à 874 de Paris, sur le Roubion; 827 hab.

BOURDEILLES, village (Dordogne), arr. et à 25 kil. N.-E. de Périgueux, sur la rive g. de la Dronne; 1,481 hab. Belles ruines d'un château. Anc. seigneurie de la famille de Bourdeilles, et patrie de Pierre de Bourdeilles, connu sous le nom de Brantôme.

BOURDIGNÉ (Charles de), poëte français du XVIe siècle, né à Angers, s'est fait un nom par sa *Légende de Pierre Faifeu*, composée de 49 contes. Il est un de ceux qui, les premiers, ont alterné assez régulièrement les rimes masculines et féminines.

BOURDIN (Maurice), né en Limousin, m. en 1122, s'insinua dans la faveur de Bernard, archevêque de Tolède, obtint l'évêché de Coïmbre et l'archevêché de Braga, et s'attacha à la fortune de l'empereur Henri V, dont il flatta les passions et la haine contre les papes. Après l'avoir couronné malgré la défense de Pascal II, il ne craignit pas de se faire introniser par lui sur le siége pontifical, au mépris des droits du pape légitime Gelase II, 1118. L'élévation scandaleuse de cet antipape, qui se faisait appeler Grégoire VIII, ne dura que trois ans. Calixte II, successeur de Gélase, l'assiégea dans Sutri, le prit, et le relégua au monastère de la Cava, où Bourdin finit ses jours dans les austérités de la pénitence. H. B.

BOURDIN (Gilles), savant jurisconsulte, né à Paris en 1517, m. en 1570, fut procureur général au parlement de Paris. On a de lui un commentaire estimé sur les *Thesmophories* d'Aristophane; des *Mémoires sur les libertés de l'église gallicane*, ms. du fonds Dupuy; *Paraphrasis in constitutiones regias anno* 1539 *editas*, trad. en franç. par Fontanon, 1606.

BOURDON (Sébastien), peintre, né à Montpellier en 1616, m. en 1671. Il alla étudier en Italie les œuvres de Claude Lorrain, du Caravage et du Bamboche. De retour en France, il fit, pour Notre-Dame de Paris, le *Crucifiement de St Pierre*, qui est aujourd'hui au Louvre. Pendant la Fronde, il voyagea en Suède, où la reine Christine le nomma son premier peintre. Il revint l'année suivante. Il fut de l'Académie lors de sa fondation. La galerie de l'hôtel Bretonvilliers, gravée par Fiquet, était une de ses œuvres principales : on cite encore un *Christ mort aux pieds de la Vierge*, le *Martyre de St Protais*, une *Halte de Bohemiens*, des gouaches à effet, et d'estimables eaux-fortes. P. C.

BOURDON DE L'OISE (François-Louis), procureur au parlement de Paris, né près de Compiègne, m. en 1797, embrassa avec ardeur la cause de la Révolution, prit une part active à la journée du 10 août 1792, fut député de l'Oise à la Convention, vota la mort de Louis XVI sans sursis ni appel, dénonça les Girondins et soutint la Terreur, puis se tourna contre Danton et Robespierre à cause des excès commis en Vendée, et, après le 9 thermidor, devint aussi violent réacteur qu'il avait été furieux révolutionnaire. Membre du conseil des Cinq-Cents, il fit une grande fortune en spéculant sur les assignats et les biens nationaux, demanda le rappel de la loi d'exil portée contre les nobles, et devint l'ennemi de tout ce qui était ou paraissait républicain. Le Directoire, qui avait à se plaindre de ses attaques, le déporta le 18 fructidor an V (4 sept. 1797), et il mourut bientôt à Sinnamari. B.

BOURDON DE LA CROSNIÈRE (Léonard-Jean-Joseph), conventionnel, né en 1758 dans le dép. de l'Orne, m. en 1815, dirigeait une maison d'éducation à Paris lors de la Révolution. Député du Loiret, soupçonné de complicité dans les journées de septembre, il montra dans le procès du roi une impatience furieuse. Après avoir été un des séides de Robespierre, il se tourna contre lui au 9 thermidor, et conduisit avec Barras la garde nationale contre l'hôtel de ville. Quand le corps de Marat fut porté au Panthéon, il dirigea la cérémonie. Arrêté pour participation au mouvement insurrectionnel du 1er avril 1795, il profita de l'amnistie du 25 octobre, et fut employé comme agent du Directoire à Hambourg, d'où il fit expulser les émigrés. C'est lui qui avait fondé, en 1793, l'*École des Élèves de la Patrie*. B.

BOURDON DE VATRY (Marc-Antoine), frère du précédent, né à Paris en 1761, m. en 1828, fut secrétaire de l'amiral de Grasse pendant la guerre d'Amérique, entra dans l'administration de la marine après 89, devint même ministre après Bruix par l'appui de Sieyès, mais il fut remplacé dans ce poste après le 18 brumaire. Cependant il rentra aux affaires, et fut tour à tour ordonnateur général des mers du Nord à Anvers, préfet maritime à Lorient et au Havre, préfet de Vaucluse, de Maine-et-Loire et de l'Isère, directeur du personnel de la marine et intendant des armées navales. Il se retira à la Restauration. On lui doit les ponts de la Durance et du Rhône, le lycée d'Avignon, la réparation de la levée de la Loire et des ponts de Cé, et Gênes lui a élevé une statue pour les travaux qu'il y fit exécuter. B.

BOURDONNAIS, BOURDONNAYE (DE LA). *V.* LA BOURDONNAIS, LA BOURDONNAYE.

BOURDOUAN ou BERDOAN, en angl. *Burdwan*, v. de l'Hindoustan anglais (présidence du Bengale), sur la Dummodah, à 95 kil. N.-N.-O. de Calcutta; 54,000 hab. Autrefois cap. de l'État indépendant de son nom, cédé aux Anglais en 1760. Comm. d'indigo, coton, canne à sucre.

BOURES (GUERRE DES). On traduit quelquefois ainsi le mot allemand *Bauernkrieg*, guerre des paysans de Souabe et de Thuringe révoltés au XVIe siècle. *V.* MUNZER.

BOURÈTES, BOURIATES ou BOUROUTS, peuplade mongole nomade en Sibérie (Irkoutsk), sur les bords de l'Iénisséi, de l'Angara et du lac Baïkal. Soumis aux Russes depuis 1644.

BOURG-EN-BRESSE, *Burgus Segusianorum*, ch.-l. du dép. de l'Ain, à 478 kil. S.-E. de Paris, à 44 N.-E. de Lyon, sur la rive g. de la Reyssouse; par 46° 12' 21" lat. N., et 2° 53' 28" long. E. Chemin de fer de Mâcon à Bourg. Trib. de 1re instance, lycée; biblioth., musée, bel hôtel de la préfecture. Comm. de grains, bestiaux, poulardes. Pas d'industrie; 9,467 hab. Bourg possède une belle église de Notre-Dame, autrefois cathédrale, des statues élevées au général Joubert et à Bichat, tous deux nés dans les environs. Hors des murs de la ville s'élève la magnifique église gothique de Notre-Dame de Brou (*V.* BROU). Patrie de l'astronome Lalande. Cette ville devint la capitale de la Bresse au XIIIe siècle, lorsque ce pays passa dans la maison de Savoie (*V.* BRESSE). Henri IV l'assiégea et la prit en 1600-1601.

BOURG (LE), petit pays de l'anc. Anjou, autour de St-Cyr-en-Bourg, dans le canton de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

BOURG-ARGENTAL, ch.-l. de cant. (Loire), arr. et à 15 kil. O. de St-Étienne, à 10 kil. d'Annonay, sur la Déaume; 2,565 hab. Moulineries de soie, blanchisseries.

BOURG-DE-VISA, ch.-l. de cant. (Tarn-et-Garonne), arr. et à 31 kil. N.-O. de Moissac; 411 hab.

BOURG-DIEU. *V.* DÉOLS.

BOURG D'OISANS, ch.-l. de cant. (Isère), arr. et à 43 kil. S.-E. de Grenoble, à l'entrée de la pittoresque vallée de la Romanche. Mines de plomb argentifère et de cristal de roche; 1,402 hab. Aux environs, oratoire très-vénéré de St-Nicolas.

BOURG-DU-PÉAGE, ch-l. de cant. (Drôme), arr. et à 18 kil. N.-E. de Valence, sur la rive g. de l'Isère, en face de Romans, avec lequel il communique par un pont de pierre. Un droit de péage sur le pont qui traversait l'Isère dès le XIIe siecle a été l'origine du bourg, de son nom primitif de *Péage-Pisauçon*, et de son nom actuel. Culture du mûrier; filage de soie; 3,665 hab.

BOURG-L'ABBÉ. *V.* LÔ (SAINT-).

BOURG-LA-REINE, vge (Seine), à 8 kil. S. de Paris, arr. et à l'E. de Sceaux, près de la Bièvre; entre ce bourg et Sceaux se tient, chaque lundi, un grand marché au bétail. Fabr. de faïence commune. Eglise très-ancienne; 1,920 hab. Station du chemin de fer de Sceaux.

BOURG-LASTIC, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 54 kil. S.-O. de Clermont-Ferrand; 666 hab. Houille, fer et antimoine.

BOURG-LEZ-VALENCE (LE), brg (Drôme), arr. et à 1/2 kil. au N. de Valence, dont il forme comme un faubourg, sur la rive gauche du Rhône; 2,052 hab. Eglise qu'on fait remonter à Charlemagne.

BOURG-St-ANDÉOL. *V.* ANDÉOL.

BOURG-SUR-GIRONDE ou **BOURG-SUR-MER**, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 12,760 mèt. S.-S.-E. de Blaye. Port sur la Dordogne, près de son confluent avec la Garonne; 1,770 hab. Capitale de l'anc. Bourgès, fondé par Ponce Paulin, aïeul de St Paulin, évêque de Nole. Pris et repris par les Anglais, il fut pillé et incendié par les protestants en 1562. Louis XIV y résida en 1650, et l'église possède encore le devant d'autel qu'y broda la reine mère. Bourg avait au XIVe siècle de grands priviléges et la grande foire de Troque-Sel; le Limousin, l'Auvergne et l'Agénois ne pouvaient acheter du sel qu'à Bourg. Bourg eut une abbaye bénédictine en 821, puis des Récollets et des Ursulines. Anc. maison de plaisance des archevêques de Bordeaux. Archives curieuses.

BOURG (HUBERT DU). *V.* HUBERT.

BOURG (ANNE DU). *V.* DUBOURG.

BOURGACHARD, brg du dép. de l'Eure, arr. et à 25 kil. E. de Pont-Audemer; 1,213 hab. Aux environs, dans le château d'Authonne, bel établissement agricole, haras de chevaux anglais, bergerie de mérinos.

BOURGANEUF, s.-préf. (Creuse), à 39 kil. S.-S.-O. de Guéret, près de la rive g. du Thorion. Trib. de 1re inst.; fabr. de papiers, manuf. de porcelaine; 2,530 hab. Au XVe siècle, Pierre d'Aubusson, grand-maître de Malte et prieur de Bourganeuf, envoya dans cette ville Zizim, frère de Bajazet II, et l'y retint prisonnier plusieurs années.

BOURGAZ ou BOURGHAS, v. de la Turquie d'Europe (Andrinople), au fond du golfe de son nom sur la mer Noire, à 110 kil. N.-E. d'Andrinople. Port le plus important pour le commerce de la Roumélie. Export. de blé, orge, maïs, laine, eau de rose, etc. Escale des vapeurs autrichiens pour Constantinople; 3,000 hab.; c'est l'anc. Debeltos ou Develtus.

BOURGELAT (Claude), fondateur des écoles vétérinaires et créateur de l'hippiatrique en France, né à Lyon en 1712, m. en 1779. Il établit la première école vétérinaire dans sa ville natale, 1762, et fonda un enseignement théorique et pratique par la publication de ses livres : *Traité de cavalerie*, Lausanne, 1747, in-12; *Nouveaux principes sur la connaissance et sur la médecine des chevaux*, Lyon, 1750-53, 3 vol. in-8°; *Élément de l'art vétérinaire*, Lyon, 1765, in-8°, et Paris, 1805, 2 vol. in-8°; *Traité de la conformation extérieure du cheval*, 1776, in-8°. Il écrivit dans l'*Encyclopédie méthodique*.

BOURGEOIS (Dominique-François), ingénieur mécanicien, né en 1698 près de Pontarlier, m. en 1781, revendiqua l'invention du canard artificiel de Vaucanson, s'occupa avec succès de l'éclairage des grandes villes, et exécuta, en 1778, un fanal pour le port de St-Pétersbourg.

BOURGEOIS (Charles-Guillaume-Alexandre), peintre en miniature, né à Amiens en 1759, m. en 1832. Il imagina de suppléer l'outre-mer par le bleu de cobalt, et trouva un carmin tiré de la garance. On a de lui : *Manuel d'optique expérimentale, à l'usage des artistes et physiciens*, Paris, 1821, 2 vol. in-12.

BOURGEOISIE. Après l'invasion des Gaules au Ve siècle, chaque chef germain eut son *burg* ou château fort; les agglomérations de maisons placées à l'abri de ce château prirent le nom de *bourgs*, et leurs habitants celui de *bourgeois*. Le titre de bourgeois convint d'abord indistinctement à quiconque demeurait dans les bourgs ou villages, soit ouverts, soit fermés; plus tard, les bourgs fermés étant devenus des villes, il ne servit plus qu'à en distinguer les citoyens des gens de la campagne, comme il distingua aussi quelquefois les roturiers des nobles; enfin, lorsque ces lieux obtinrent des priviléges, il s'appliqua, dans un sens de plus en plus restreint, aux individus privilégiés, à l'exclusion de tous les autres. Cette dernière acception s'était de bonne heure sans doute étendue au mot bourgeoisie, *Burgesia*, bien qu'il eût désigné d'abord, tantôt le territoire lui-même, tantôt une redevance qui lui était imposée. Les origines de la bourgeoisie sont fort obscures, et il faudrait les chercher, du Ve au Xe siècle, d'un côté, dans les formes de municipalité libre, reste de la société romaine, de l'autre, dans les éléments nouveaux d'indépendance et de liberté apportés par la société barbare. A la fin du Xe siècle, au moment de l'établissement du système féodal, les invasions des Normands et l'absence de toute autorité protectrice rendent à la fois plus faciles et plus nécessaires les associations indépendantes de tous ceux qui n'étaient défendus ni, comme le clergé, par un caractère sacré, ni, comme les riches propriétaires, par des fossés profonds et d'épaisses murailles. Toutefois, cette classe intermédiaire entre la classe des vilains et celle des seigneurs de fiefs ne prend toute son importance qu'à partir du règne de Louis le Gros et de l'érection des Communes. Ses priviléges consistaient en exemptions de certaines charges et redevances et en droits particuliers; aussi, même à cette époque de complet développement, n'était pas bourgeois qui voulait. Il fallait pour cela : 1° être de condition libre ou affranchi; 2° être associé à un corps de bourgeois, peu importe que ce fût au corps des habitants d'une ville de simple bourgeoisie, d'une ville de commune ou d'un ancien municipe; 3° avoir dans un lieu déterminé un domicile réel et continu. Le domicile momentané ou même purement fictif ne devint suffisant que lorsque les rois, pour affaiblir le pouvoir des seigneurs de fiefs, eurent établi cette espèce de bourgeoisie personnelle qu'on nomma *bourgeoisie du roi*. On pouvait, en effet, devenir bourgeois du roi, sans cesser d'habiter les terres d'un seigneur particulier, et l'on n'en était pas moins soustrait, quant à sa personne, à la juridiction féodale. Les bourgeois du roi étaient appelés *bourgeois du dehors*, ou *bourgeois forains*, par opposition aux bourgeois des corps de bourgeoisie, appelés *bourgeois du dedans*, parce qu'ils n'étaient pas astreints, comme ceux-ci, au domicile réel. Ainsi se formait et se recrutait cette classe bourgeoise qui devait se développer et grandir. Les croisades la favorisèrent, en obligeant les seigneurs qui partaient pour la Terre Sainte de vendre à leurs vassaux certains priviléges et même l'affranchissement complet. Le régime des corporations lui donna des moyens de ralliement, de résistance à l'oppression. Secourue au XIIe siècle par les rois, qui la protégent contre les seigneurs féodaux et lui accordent des chartes, elle les obligea à son tour, en prodiguant pour eux, au milieu des combats, à Bouvines, Taillebourg, Mons-en-Puelle, son sang et son argent; jamais ses subsides et ses milices ne font défaut. Si, pendant la guerre de Cent Ans, les rois l'eussent appelée plus souvent à leur aide, peut-être n'auraient-ils pas éprouvé les désastres de Crécy, Poitiers et Azincourt. Brave et généreuse dans la guerre, elle sait profiter de la paix pour s'enrichir par le commerce et l'industrie; ses légistes deviennent célèbres par leur science. La bourgeoisie a donné Suger à Louis VII, Étienne Boyleaux à St Louis, Guillaume de Nogaret à Philippe le Bel. En 1302, sous le règne de ce prince, commence son existence politique; elle siégera désormais dans les États-Généraux, à côté de la noblesse et du clergé. Dès cette époque même, elle lutte, en faveur de la royauté, avec la puissance la plus redoutable, avec la papauté. Mais elle raisonne déjà sa soumission, et met un prix à son concours: aux États de 1357, par la voix d'Étienne Marcel et de Robert Lecocq, elle réclame le redressement des griefs, et songe déjà à organiser le gouvernement représentatif. En 1382, par l'insurrection des Maillotins à Paris, par celle du marchand drapier, roi de Rouen, elle proteste contre les exactions du fisc. Souvent ses membres les plus illustres sont appelés dans les conseils de la couronne. Sous Charles VII, un bourgeois enrichi par le commerce, Jacques Cœur, entretient pendant quatre ans à ses frais une armée pour expulser les Anglais. Les Ango de Dieppe et les Auffredy de La Rochelle ont aussi des fortunes princières.

Au XVIe siècle, pendant les guerres de religion, ayant su se tenir à égale distance des calvinistes et des catholiques exagérés, la bourgeoisie contribua puissamment à rejeter hors du royaume les soldats de l'Espagne et de l'Angleterre : de ses rangs sortirent les *Politiques*, qui firent la *Satire Ménippée* et placèrent Henri IV sur le trône. Depuis la fin du XVe siècle s'était constituée dans son sein comme une classe nouvelle d'*hommes de robe*, qui, pendant la Ligue, pendant la Fronde et au XVIIIe siècle, remplirent les parlements et furent appelés à jouer un rôle des plus importants. Dans cette marche toujours progressive, le XVIIe siècle n'avait pas été un temps d'arrêt : sous Louis XIV, presque tous les ministres sortirent de la bourgeoisie; plusieurs des noms illustres dans les armes, et, dans les lettres et les arts, tous les grands noms, sauf ceux de Fénelon, de La Rochefoucauld et de Mme de Sévigné, furent plébéiens. Enfin s'ouvrirent les États-Généraux de 1789, où, les trois ordres étant réunis en une seule et même assemblée, Bailly put dire : « La famille est complète. » Quoique confondue dès lors dans une vaste unité nationale, la bourgeoisie n'en a pas moins marqué dans les destinées de la France; on la rencontre partout, dans l'armée, dans les finances, dans la magistrature et dans l'administration publique. On a déjà nommé le règne de Louis-Philippe le règne de la bourgeoisie. *V.* le *Glossaire* de Ducange, aux mots *Burgesia* et *Burgenses*; Bréquigny, *Préface* du t. XII du *Recueil des ordonnances des rois de France*; Droz, *Essais sur l'histoire des bourgeoisies du roi, des seigneurs et des villes*, Besançon, 1760; Aug. Thierry, *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers état*, 1853.

Chez les autres peuples de l'Europe, l'histoire de la bourgeoisie présente des progrès analogues à ceux qu'elle fit en France. En Angleterre, les bourgeois de plusieurs villes intervinrent de bonne heure dans les affaires publiques : avant Guillaume le Conquérant, ceux de Cantorbéry assistaient à la cour de leur comte, et ceux de Londres participèrent plusieurs fois à l'élection des rois. Un instant écrasée par la conquête normande, la bourgeoisie ne tarda pas à se relever : Londres obtint une charte de Henri Ier; Henri II accorda à plusieurs cités le droit de propriété sur le sol qu'elles occupaient, et la faculté de se racheter, moyennant une redevance déterminée, de tous les impôts arbitraires. Au temps de Jean sans Terre, les barons et le clergé s'aidèrent de la bourgeoisie pour conquérir la Grande-Charte. Alors les citoyens de Londres, Douvres, Sandwich, Hythe, Hastings et Romney, étaient tous nobles et barons. Ces villes et beaucoup d'autres furent appelées, en 1264, à envoyer des députés au Parlement : telle fut l'origine de la Chambre des Communes, dont l'action dans le gouvernement a été de jour en jour plus sensible. Les intérêts agricoles et les intérêts industriels y sont largement représentés.

La population urbaine de la Flandre a joué un rôle brillant durant le moyen âge. Les villes de Gand, Bruges, Ypres, Courtrai, etc., enrichies par l'industrie et le commerce, aussi ardentes à défendre par les armes leurs priviléges qu'actives à les conquérir, luttèrent avec succès contre les comtes de Flandre, et plusieurs fois même les tisserands et les drapiers mirent en déroute la chevalerie française. Leurs libertés commencèrent à périr sous la domination des ducs de Bourgogne, puis sous l'oppression de l'Espagne. Auj., en Belgique, la bourgeoisie, c'est toute la partie de la nation qui paie un cens, et qui élit les membres des deux chambres représentatives. — En Suède, l'anc. division de la nation en quatre ordres, le clergé, la noblesse, les bourgeois et les paysans, subsiste toujours. — L'Allemagne ne resta pas étrangère au mouvement d'émancipation des classes moyennes. Henri Ier l'Oiseleur autorisa les villes à ouvrir un asile autour de leurs murs, dans des enceintes de palissades appelées *pfahlburg* (d'où est venu *faubourg*), et accorda la liberté aux serfs qui s'y seraient tenus réfugiés depuis un an et un jour. Henri V multiplia les villes impériales, relevant immédiatement de l'empereur, accorda des priviléges aux artisans, et enleva aux évêques l'autorité temporelle dans leurs villes épiscopales. Des conseils électifs de bourgeois, qui d'abord n'avaient fait qu'assister l'officier de l'évêque ou de l'empereur, obtinrent bientôt la juridiction. Les bourgeois de plusieurs villes s'associèrent, soit dans des intérêts de commerce (*Ligue hanséatique*), soit pour lutter contre les seigneurs (*Ligues du Rhin, de Souabe*, etc.). Leurs députés furent admis dans les diètes de l'Empire. Toutefois, la bourgeoisie allemande ne réussit pas à former une classe dans le pays, un tiers état, comme en France; les villes demeurèrent dans leur isolement, et ne songèrent guère qu'à leurs intérêts privés. — Dans la confédération helvétique, comme dans les villes libres d'Allemagne, le droit de bourgeoisie a toujours été l'équivalent du droit de nationalité, et non pas seulement un ensemble d'avantages municipaux. Les Suisses l'ont quelquefois conféré, sans condition de domicile et par exception, à des princes dont ils voulaient obtenir l'appui. C'est ainsi que Louis XI le reçut.

Le développement du régime municipal fut puissant en Italie; c'était la tradition toujours vivante des institutions romaines. Les bourgeoisies de Milan, Pavie, Vérone, Gênes, Venise, Florence, Pise, etc., s'affranchirent peu à peu de l'autorité de leurs évêques, et, à la faveur de la lutte du Sacerdoce et de l'Empire, s'unissant à la petite noblesse, secouèrent le joug de la grande féodalité d'abord, puis de l'empereur. Ainsi se formèrent ces républiques italiennes, florissantes par le commerce et l'industrie, riches de littérature et d'art, mais dont les agitations intérieures précipitèrent la ruine.

Enfin, en Espagne, où, pendant près de huit siècles, il fallut disputer le sol aux Maures pied à pied, les rois et les seigneurs durent laisser prendre aux bourgeois de grandes franchises. Alphonse V reconnut, dès l'an 1020, les priviléges de la ville de Léon; les autres villes eurent aussi leurs *fueros* ou chartes, qui leur concédaient un territoire et le droit d'élire leurs magistrats, à la condition de recevoir un *regidor*, chargé de surveiller au nom du roi l'administration. Plusieurs cités formèrent entre elles des *hermandades* ou fraternités, ligues qui tenaient en respect la noblesse et l'autorité royale. Les députés de la bourgeoisie, sous le nom de *pecheros* (contribuables) ou de *procuradores*, figurèrent dans les *cortès* ou assemblées nationales de l'Aragon, de la Castille et du Portugal, à côté des *ricos hombres*, représentants de la haute noblesse, et des *caballeros* ou *hidalgos*, nobles d'un rang inférieur. Ils y participèrent, mais dans une mesure qu'on ne saurait déterminer, à l'exercice du pouvoir législatif, et votèrent l'impôt. Ces libertés ont été attaquées, presque toujours avec succès, par la royauté depuis le XVIe siècle. G—T.

BOURGEONVAL (LE), petit pays de l'anc. Artois, autour de Neuville-en-Bourgeonval (Pas-de-Calais).

BOURGERY (Marc-Jean), médecin, né à Orléans en 1797, m. en 1849. Soutenu par Benj. Delessert et par M. de Salvandy, il entreprit un magnifique ouvrage d'anatomie, dont 80 livr. in-fol. ont paru de 1830 à 1849, et qui n'est pas achevé. Mais il en a donné un abrégé en 20 livr., de demi-grandeur, sous le titre d'*Anatomie élémentaire*, 1834-1842.

BOURGES, *Avaricum*, *Bituriges*, ch.-l. du dép. du Cher, à 219 kil. S. de Paris, par la voie de terre, et à 233 par le ch. de fer du centre, au confluent de l'Auron et de l'Yèvre; sur le chemin de fer du centre; par 47° 4' 59" lat. N., et 0° 3' 43" long. E. Archevêché dont relèvent les siéges de Clermont, Limoges, le Puy, Tulle et St-Flour; cour impériale; trib. de 1re instance et de commerce; 19e division militaire; École et direction d'artillerie; fonderies militaires; lycée; biblioth.; musées; 20 193 hab. Cette v. possède de remarquables monuments : sa cathédrale gothique, d'une hardiesse et d'une richesse de détails admirables; les riches vitraux de l'église St-Bonnet; la maison de Jacques Cœur (auj. l'hôtel-de-ville); celle des Lallemants, dite improprem. de Louis XI, charmant édifice de la Renaissance; et l'archevêché, avec des jardins dessinés par Le Nôtre. Son atelier monétaire a subsisté jusqu'au XVIIIe siècle. Comm. de moutons du Berry, laines, vins, et chanvre. Patrie de Jacques Cœur, de Louis XI, de Bourdaloue, et du P. Labbe. — Bourges était, avant l'invasion romaine, une riche et puissante cité, capitale des *Bituriges Cubi*; elle fut prise et saccagée par César, après un siége mémorable, 52 av. J.-C. Elle devint métropole de la 1re Aquitaine, siége d'archevêché au milieu du IIIe siècle, capitale du Berry et résidence de ses comtes et de ses ducs. Pendant l'occupation de Paris par les Anglais, Charles VII y résida, et reçut le surnom de *Roi de Bourges*. Une Pragmatique-sanction y fut arrêtée en 1438. Louis XI la dota, en 1463, d'une Université qu'illustrèrent comme professeurs Alciat, Cujas, Hotman, et comme élèves Calvin et Théodore de Bèze. Un incendie, en 1487, détruisit plus de 3,000 maisons. D'affreux massacres suivirent à Bourges la St-Barthélemy.

BOURGES-LES-BAINS, nom républicain de BOURBON-L'ARCHAMBAULT.

BOURGÈS, petit pays de l'anc. Bordelais, autour de Bourg-sur-Mer, dans l'arr. de Blaye (Gironde).

BOURGET (LE), cant. de La Motte-Servolex, arr. et à 8 kil. N. de Chambéry (Savoie), sur le lac du Bourget, 2,000 hab. Anc. abbaye de Cisterciens, fondée en 1125, et renfermant les tombeaux des comtes et des ducs de Savoie. — Le lac du Bourget : il a 16 kil. de long, 5 de large, et environ 80 mèt. de profondeur; le canal de Savières le fait communiquer avec le Rhône.

BOURGET (LE), brg du dép. de la Seine, arr. de St-Denis, à 11 kil. N.-E. de Paris; 706 hab. Fabr. de pâtes alimentaires et de toiles cirées.

BOURGHAS. V. BOURGAZ.

BOURGMESTRE (en allemand *bürger*, bourgeois, *meister*, maître), nom du premier magistrat municipal dans beaucoup de villes d'Allemagne et des Pays-Bas. L'étendue et l'importance de ses fonctions ont varié selon les lieux et les temps. ED. T.

BOURGNEUF-EN-RETZ, ch.-l. de cant. (Loire-Inf.), arr. et à 28 kil. S.-S.-E. de Paimbœuf, petit port presque comblé au fond de la baie de son nom, entre la pointe St-Gildas et l'île de Noirmoutiers; 834 hab.

BOURGOGNE, *Burgundia*, *Burgundiæ ducatus*, anc. prov. de France, cap. Dijon; bornée au N. par la Champagne; à l'E., par la Franche-Comté et la Savoie; au S., par le Lyonnais et le Dauphiné; à l'O., par le Bourbonnais et le Nivernais. Elle est arrosée par le Rhône, l'Ain, la Saône, la Seille, la Seine et la Loire supérieures, le Serain et l'Armançon, affluents de l'Yonne, l'Arroux et la Reconce qui se jettent dans la Loire. Le canal du Charolais unit la Loire à la Saône de Digoin à Châlon, et celui de Bourgogne, la Saône à l'Armançon, de l'embouchure de cette rivière à St-Jean-de-Losne. — Les Eduens dominèrent, à l'époque des Gaulois, entre l'Allier, la moyenne Loire et la Saône (Autun et Châlon); les Mandubiens (Alise, près Semur, anc. *Alesia*) et les Ambares (Ambérieux) occupaient

le nord et le sud de la contrée. Les Romains comprirent ces peuples dans la 1re Lyonnaise, et l'Église donna des évêchés à Autun, Châlon, Mâcon et Dijon, suffragants de Lyon. Auxerre était suffragant de Sens, et Belley de Besançon. En Bourgogne aussi, la division primitive en pays (*pagi*) a persévéré; c'étaient: 1° l'Auxois, sur les deux rives de l'Armançon, se divisant en Auxois propre (Semur), comté de Noyers, Avallonnais, bailliages de Saulieu et d'Arnay-sur-Arroux; 2° le pays de Montagne, entre la Seine et l'Yonne, qui comprenait le Châtillonnais, le Duesmois, le bailliage de Bar-sur-Seine et l'Auxerrois; 3° l'Autunois, le long de l'Arroux jusqu'à la Loire, formé de l'Autunois propre, des bailliages de Mont-Cenis et de Bourbon-Lancy, du Mâconnais, du Charolais et du Brionnais (Semur-en-Brionnais); 4° le Dijonnais, qui se divisait en Dijonnais propre, arrosé par la riv. d'Ouche; pays de Nuits, au S. du précédent; Losnais et Auxonnais, traversés par la Saône, qui partage le Châlonnais en deux parties : sur la rive droite le Châlonnais propre, la Bresse sur la rive gauche; 5° entre l'Ain et le Rhône, le Bugey comprenait le Bugey propre (Belley et Nantua) le pays de Gex dans le mont Jura, et le Valromey (Châteauneuf et Songieu); enfin, sur la Saône et aux confins du Lyonnais, la principauté de Dombes ou territoire de Trévoux. Louis XI institua à Dijon, en mars 1476, un parlement, confirmé le 4 août 1480, avec ressort sur le Dijonnais, l'Autunois, le Charolais, le Châlonnais, l'Auxerrois et la Bresse. (*V. Histoire du parlement de Bourgogne*, par Palliot et Petitot.) La Chambre des Comptes de Dijon existait sous les ducs de Bourgogne de la première maison, et fut organisée par Philippe le Hardi, fils de Jean le Bon, à la manière de celle de Paris; son ressort était le même que pour le parlement, plus le Mâconnais et Bar-sur-Seine. Au XVIe siècle, la Bourgogne fut divisée en 23 bailliages et en 4 élections de Bresse, Bugey, Gex et Valromey. En 1790, elle forma les dép. de la Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain, et le sud de celui de l'Yonne.

Histoire. 1re *période*. Un siècle av. J.-C., les Eduens étaient en guerre avec leurs voisins orientaux, les Séquanes; ceux-ci, vaincus, appelèrent à leur secours le chef suève Arioviste, qui conquit pour lui ces deux parties de la Gaule. Les Eduens recoururent à Rome; les Helvètes menaçaient la Province romaine : César, proconsul de la Gaule cisalpine, marche contre ces derniers, les défait, puis écrase l'armée d'Arioviste, 58 av. J.-C. Délivrés de l'invasion germanique, les Eduens allaient être soumis par César; en 52, leur ville, *Bibracte* (Autun), fut le centre de la grande révolte, à la tête de laquelle était Vercingétorix, et le siége et la prise d'Alise illustrèrent cette campagne. La civilisation et la langue romaines passèrent de la Province sur les bords de la Saône et dans le pays des Eduens; Bibracte, devenu *Augustodunum*, vit accourir à ses écoles toute la jeunesse des Gaules. Le christianisme y pénétra du IIe au IIIe siècle. De bonne heure cette contrée fut soumise aux barbares; elle avait déjà vu, en 355, une invasion des tribus allemandes, lorsque, en 406, le Suève Radagaise, entraînant avec lui les Vandales et les Burgundes, se précipita sur l'empire. Les Burgundes se fixèrent dans le pays; ils étaient ariens, et, si ce n'est à cause de cette différence de foi, ils durent trouver des sympathies parmi les populations, car on les dépeint pleins de douceur et de ménagements pour les vaincus. Leur premier roi fut Gondioc ou Gondicaire, mort en 436; Gondebaud, l'un de ses successeurs, fit périr ses trois frères, se rendit célèbre par la publication de la loi des Bourguignons ou loi Gombette, et laissa, en 516, toute la monarchie à son fils Sigismond. Celui-ci et son frère Gondemar combattirent jusqu'en 534 les tentatives des fils de Clovis pour soumettre la Burgundie. Childebert et Clotaire, vainqueurs, se partagèrent, en cette année, leur succession. De 558 à 561, Clotaire Ier la posséda réunie à tout l'héritage de Clovis; elle devint alors le partage de Gontran, fils de Clotaire, et à la mort de celui-ci, 593, Childebert II, fils de Sigebert et de Brunehaut, et roi d'Austrasie, en fut l'héritier; dès lors, elle suivit la destinée du royaume d'Austrasie; les guerres entre les Austrasiens et les Neustriens l'épargnèrent; mais, au VIIIe siècle, elle eut à souffrir des incursions des Sarrasins, et, en 732, Autun et Sens furent entièrement brûlés. A cette même époque, les divisions administratives par *comtés* se formaient sur les divisions territoriales en *pagi*. Au milieu du VIIIe siècle, on compte en Bourgogne dix *Comitatus* : Alsensis, Tornedorensis, Latiscensis, Avallonensis, Oscarensis, Divionensis, Atoarensis (pays des environs de St-Jean-de-Losne), Morvanensis (Morvan), Brissia et Dombensis. Un siècle plus tard, ce fut aux environs d'Auxerre qu'eut lieu la grande bataille de Fontanet, 841, qui amena le partage de Verdun, 843. La Bourgogne entra dans le lot de Charles le Chauve, excepté la Bresse, comprise dans la part de Lothaire. Dans le grand démembrement féodal de l'empire qui marqua la fin du IXe et tout le Xe siècle, Richard le Justicier, duc bénéficiaire de Bourgogne, étendit sa domination de l'Yonne au Jura, 887. Les Normands, les Hongrois, des famines consécutives, la peste, accablèrent de misères toute la contrée dans le Xe siècle. C'est à cette époque, en 910, que St Bernon fonda, dans le Brionnais, le monastère de Cluny. Richard était mort en 921; sa famille s'éteignit avec Gislebert de Vergy, son gendre. Le célèbre Hugues le Grand donna le duché à Othon, son second fils, auquel succéda, en 996, Othe-Guillaume. Le roi de France Robert Ier contesta la Bourgogne ducale à celui-ci, et la lui enleva vers 1012. Henri Ier, héritier du duché, le donna en 1032 à son frère Robert, avec qui commença la première famille ducale capétienne. — 2e *période*, 1032-1363. Robert le Vieux régna jusqu'en 1075; son petit-fils Hugues lui succéda; mais en 1078 il laissa le duché à Eudes Ier, surnommé Borel, son frère, qui, en 1098, fonda le monastère de Cîteaux, et mourut l'an 1102 en Terre Sainte; Hugues II le Pacifique, 1102-1142; Eudes II, 1142-1162; Hugues III, 1162-1193, possédèrent héréditairement le duché. Ce dernier prit part à la 3e croisade, 1190, avec Philippe-Auguste, assista à la prise de St-Jean-d'Acre, 1191, et mourut à Tyr. Eudes III, 1193-1218, alla à la croisade contre les Albigeois, et contribua à la victoire de Bouvines. Son fils Hugues IV mourut en 1272, laissant la Bourgogne ducale à son 3e fils Robert II, au détriment de deux frères aînés. Philippe le Hardi, roi de France, pris pour arbitre par ceux-ci, décida en faveur de Robert, qui, par reconnaissance, demeura, sous lui et sous Philippe le Bel, un allié persévérant de la couronne; il fut un des barons qui s'élevèrent avec le plus de force contre les prétentions de Boniface VIII. A sa mort, 1305, il eut pour successeur Hugues V, 1305-1315, remplacé par son frère Eudes IV, 1315-1350. Celui-ci réclama le trône de France pour sa nièce Jeanne, fille de Louis X le Hutin, mais conclut un accommodement avec Philippe le Long en 1318. En 1330, il hérita des comtés d'Artois et de Bourgogne; en 1328, il avait pris part à la bataille de Cassel contre les Flamands. Son successeur fut Philippe de Rouvre, 1350-1361. A la mort prématurée de Philippe, Jean, roi de France, lui succéda, *jure proximitatis*, *non ratione coronæ*. — 3e *période*, 1363-1477. En 1363, Jean donna à son dernier fils Philippe le Hardi le duché de Bourgogne, et les ducs de cette nouvelle et célèbre famille de Valois furent : Philippe, 1363-1404; Jean sans Peur, 1404-1419; Philippe le Bon, 1419-1467, et Charles le Téméraire, 1467-1477 (*V. ces noms*). *V.* M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*. — 4e *période*, depuis 1477. Louis XI voulut se saisir de tout le vaste héritage de Charles le Téméraire; il ne put prendre que la Picardie, l'Artois, la Franche-Comté, et le duché de Bourgogne, dont, en 1513, L. de La Trémouille fut nommé gouverneur. Au traité de Madrid, 1526, François Ier fit abandon de la Bourgogne à Charles-Quint. Mais les États se refusèrent à sanctionner cette cession, et Antoine de Lorraine y fut mis gouverneur. Claude, duc d'Aumale et le duc de Mayenne, de la même famille, se succédèrent dans cette dignité; avec eux, la province fut déchirée par les guerres de religion; elle ne se soumit à Henri IV qu'après la bataille de Fontaine-Française, 1595. Biron, le Dauphin, puis Henri de Bourbon, prince de Condé, 1631, furent dès lors ses gouverneurs successifs; la famille de Condé a gardé cette charge jusqu'à la Révolution. Le titre de duc de Bourgogne avait été porté par Louis, petit-fils de Louis XIV, né en 1682 et mort en 1712. La Bourgogne s'empressa d'accueillir les principes nouveaux proclamés par l'Assemblée nationale. En 1814, elle résista énergiquement aux coalisés. — La Bourgogne a donné à la France St Bernard, Bossuet, Mme de Sévigné, Crébillon, Piron, Rameau, Guyton-Morveau, Vaugelas, Vauban, Buffon, Lalande, Prieur, Carnot, Gaspard Monge, Marmont, Junot, Joubert, etc. — La Bourgogne, qui, à l'origine des royaumes barbares, avait reçu un autre peuple que le reste de la Gaule, avait ainsi conservé, dans les diverses périodes de son histoire, une physionomie distincte; elle fut dans le moyen âge un royaume plus qu'un duché; ses mœurs, ses usages et sa législation ne subirent de graves changements qu'à la fin du XVIe siècle; toute l'administration était dirigée par l'assemblée des États, et elle n'entra en communauté de lois complète avec le reste de la France qu'à la révolution de 1789. — De tout temps ses vins ont été l'objet principal de son commerce; les principaux crus de vins rouges sont

ceux de Thorins, Moulin-à-Vent, Chambertin, Nuits, Pomard, Clos-Vougeot, Volnay, Romanée, St-Georges, Corton, Beaune, Mercurey, Richebourg; ceux de vins blancs, Meursault, Montrachet, Pouilly et Chablis. Depuis 50 ans le sol fertile s'est aussi couvert de récoltes de toute nature, et on y compte de nombreuses et grandes usines, des forges et des fabriques. Dans l'arr. de Charolles, des forges considérables alimentent les clouteries de St-Étienne; dans celui d'Autun, le Creuzot est célèbre par ses usines et la manufacture de cristaux dits de *Moncenis*; on distingue encore la verrerie de St-Brain, les forges de Montbard, près Semur en Auxois, et les pierres lithographiques de Belley. La Bourgogne a aussi des sources d'eaux minérales, parmi lesquelles on distingue celles de Courcelles, Prémaux, Pont-de-Vaux, Appoigny, Farges, et surtout Bourbon-Lancy. Des mœurs douces, affables et hospitalières, un esprit fin et pénétrant, beaucoup d'activité et une imagination mobile, mais facile et brillante, sont les traits saillants du caractère bourguignon. *V.* l'importante *Description de la Bourgogne*, par Courtépée, 1774-1788, 7 vol., rééditée avec additions en 1850, Dijon, 4 vol. I.

BOURGOGNE (royaumes de). Le premier royaume de Bourgogne ou *Burgundia* subsista de 413 à 534, et eut pour souverains: Gondicaire, 413-436; Gonderic, 436-470; Chilpéric, 470-491; Gondebaud, 491-516; Sigismond, 516-523; Gondemar, 523-534. Fondé par suite d'un traité avec l'empereur Honorius, il fut conquis par les Francs. Il se composait des vallées de la Saône et du Rhône jusqu'à la Durance. — Un beau-frère de Charles le Chauve, Boson, fonda, en 879, le royaume de *Bourgogne Cisjurane*, comprenant la Provence, le Vivarais, le comté d'Uzès, le Lyonnais, le Dauphiné, une partie de la Bourgogne, la Franche-Comté et la Savoie. Il eut pour successeurs Louis l'Aveugle, 887-928, et Hugues de Provence, 928-933. — Après la déposition de Charles le Gros, 888, le duc Rodolphe se rendit indépendant à l'E. du Jura, et régna sur la *Bourgogne Transjurane*. Ce royaume comprit la Suisse en deçà de la Reuss, le Valais, le pays de Genève, le Chablais et le Bugey. Rodolphe II ayant acheté la Bourgogne Cisjurane, son État prit le nom de *Royaume d'Arles*, 933. Ce royaume, à la mort de Rodolphe III, 1033, passa à Conrad II le Salique, roi de Germanie. B.

BOURGOGNE (cercle de), dénomination sous laquelle les possessions des Pays-Bas de la dernière maison ducale de Bourgogne furent réunies à l'empire d'Allemagne. Ce cercle comprenait, par exemple, le Brabant, le Luxembourg, le Limbourg, la Gueldre, le Hainaut, la Flandre, etc.

BOURGOGNE (Théâtre de l'hôtel de). Les *Confrères de la Passion*, après avoir occupé, de 1402 à 1539, l'hôpital de la Trinité (près de la porte St-Denis actuelle), puis l'hôtel de Flandre que François Ier fit démolir, achetèrent, en 1548, une partie du terrain de l'ancien hôtel des ducs de Bourgogne, et y bâtirent un nouveau théâtre, où ils ne devaient plus jouer que des sujets profanes. Telle fut l'origine du Théâtre-Français. Le bâtiment était rue Mauconseil, où se trouve la halle aux cuirs. C'est là que jouèrent Gros-Guillaume, Gautier-Garguille, Turlupin, Bruscambille, Bellerose, Jodelet, Baron, Poisson, la Béjart, la Champmêlé, et que furent représentées les pièces de Corneille et de Racine. Le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, où les comédiens italiens jouèrent de 1680 à 1697, et de 1716 à 1779, fut fermé en 1783, et détruit l'année suivante. B.

BOURGOGNE (canal de). La pensée de cette grande voie de navigation remonte au XVIe siècle: la jonction des deux mers par la Bourgogne fut décidée dans le conseil de François Ier. D'autres plans furent présentés en 1606, 1612, 1632, 1642, 1648, 1665 et 1699, et tour à tour abandonnés. Il en fut de même de nombreux projets émis au XVIIIe siècle, et, avant la Révolution, on avait à peine exécuté quelques travaux. Le canal de Bourgogne a été creusé de 1832 à 1834, et a coûté 51,403,314 fr. Il met la Méditerranée en communication avec l'Océan par la Saône et le Rhône d'un côté, l'Yonne et la Seine de l'autre. Sa longueur, de Saint-Jean-de-Losne à La Roche, est de 242,572 mèt.; il a 191 écluses. Il traverse les dép. de la Côte-d'Or et de l'Yonne, passe à Brinon, St-Florentin, Tonnerre, Ancy-le-Franc, Buffon, Montbard, Pouilly, Vandenesse, Plombières et Dijon. Il communique avec le Rhin par le canal du Rhône au Rhin. B.

BOURGOGNE, ch.-l. de cant. (Marne), arr. et à 12 kil. N. de Reims; 1,029 hab.

BOURGOGNE (LOUIS, duc de), fils aîné du grand Dauphin et de Marie-Anne-Christine de Bavière, petit-fils de Louis XIV, né le 6 août 1682, m. le 18 févr. 1712, d'une rougeole épidémique, dix mois après son père; il fut un prince vertueux, instruit, juste, digne élève du duc de Beauvilliers et de Fénelon, qui composa pour lui ses *Fables* et son *Télémaque*. Il aimait peu la guerre et savait mal la faire: envoyé avec le duc de Vendôme en Flandre, contre le prince Eugène et Marlborough, il essuya la déroute d'Oudenarde, 1708, et laissa prendre Lille. C'est le père de Louis XV. (*V.* la thèse de M. Monty, *Le duc de Bourgogne*.) Il épousa, en 1697:

BOURGOGNE (MARIE-ADÉLAÏDE, duchesse de), fille de Victor-Amédée, 1er roi de Sardaigne; princesse chère à la France par son esprit et par ses grâces; adorée de Louis XIV et de Mme de Maintenon; morte à la fleur de son âge, six jours avant son mari, et, comme lui, d'une rougeole épidémique, 12 fév. 1712. G.

BOURGOIN (Marie-Thérèse-Étiennette), artiste du Théâtre-Français, née à Paris en 1781, m. en 1833. Elle tint l'emploi de jeune première dans la tragédie et la comédie, de 1801 à 1829. Elle ne fut pas moins célèbre par ses bons mots incisifs que par sa beauté et par la distinction de son jeu.

BOURGOIN, *Bergusium*, ch.-l. de cant. (Isère), arr. et à 14 kil. O. de la Tour-du-Pin, sur la Bourbre; 3,752 hab. Trib. de 1re instance. Jolie ville. J.-J. Rousseau, exilé après la publication de l'*Emile*, s'y cacha pendant quelques années. Comm. actif de farines, laine, chanvre, etc.; filat. de soie; fabr. de foulards. Collége.

BOURGOING (François), né à Paris le 18 mars 1585, m. le 28 oct. 1662, fut un des six prêtres qui s'associèrent au cardinal de Bérulle pour établir la congrégation de l'Oratoire. Ce fut lui qui seconda le plus activement le fondateur: son zèle parut quelquefois excessif; 3e général de son ordre, il lui donna des règlements qui attestent sa vigilance, et publia plusieurs ouvrages plus estimables pour le fond que pour la forme, entre autres: *Vérités et excellences de J.-C. disposées par méditations*, etc., 1636, 6 vol. in-12. Près de 30 éditions parurent du vivant de l'auteur. Il édita les *Œuvres du cardinal de Bérulle*. Bossuet prononça son oraison funèbre. J. T.

BOURGOING (Jean-François, baron de), homme d'État, né à Nevers en 1748, m. en 1811, fut attaché à la légation française près la diète de l'Empire sous le ministère Choiseul; à celle d'Espagne, de 1777 à 1785. Il devint ministre plénipotentiaire à Hambourg en 1787, à Madrid en 1792, resta sans emploi sous le Directoire, fut envoyé en Danemark après le 18 brumaire, puis en Suède, et enfin à la cour de Saxe en 1807. On lui doit: *Tableau de l'Espagne moderne*, 1789, 3 vol. in-8°; *Mémoires sur Pie VI*, 1798 et 1800, 2 vol. in-8°; une traduction libre de l'*Histoire de Charlemagne* par Hegewisch, 1805, et de l'*Histoire des flibustiers* d'Archenholtz. Il a édité la correspondance du cardinal de Bernis avec Voltaire. — Un de ses fils, Charles-Paul-Amable, né à Hambourg en 1791, aide de camp du maréchal Mortier en 1814, employé dans la diplomatie par la Restauration à Berlin, Munich, Copenhague et St-Pétersbourg, puis, sous Louis-Philippe, en Saxe et en Bavière, pair de France en 1841, ambassadeur en Espagne de 1849 à 1851, sénateur en 1852, est mort en 1861. B.

BOURGS-POURRIS. On appelait ainsi en Angleterre, *rotten-boroughs*, les bourgs presque déserts auxquels leur ancienne importance comme villes ou domaines nobles donnait le droit d'élire des représentants au parlement. Old-Sarum, qui appartenait au comte de Caledon, n'avait que sept habitants et nommait cependant deux députés, tandis que des villes enrichies depuis cinquante ans par les progrès de l'industrie et du commerce n'étaient pas du tout représentées. De la sorte, une influence exclusive était réservée à la noblesse, et douze familles puissantes disposaient d'une centaine de siéges à la Chambre des Communes, et en faisaient même un honteux trafic. Cet incroyable abus fut enfin détruit, malgré la longue résistance de la Chambre des Lords, par le bill de réforme que le ministère, dont lord Grey était le chef, fit adopter en 1832. A. G.

BOURGTHEROULDE, ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 29 kil. E.-S.-E. de Pont-Audemer; 508 hab.

BOURGUEBUS, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 10 kil. S.-S.-E. de Caen; 185 hab.

BOURGUEIL, *Burgolium*, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. et à 16 kil. N.-N.-O. de Chinon, sur la rive dr. du Changeau; comm. de vins, chanvre, anis, fruits séchés, etc.; 1,553 hab. Il y avait à Bourgueil une célèbre abbaye de bénédictins avant la Révolution.

BOURGUET (Louis), naturaliste, né à Nîmes en 1678, m. en 1742 à Neuchâtel en Suisse, où sa famille s'était retirée après la révocation de l'édit de Nantes. Ses travaux, qui ont contribué aux progrès de l'histoire naturelle,

sont : *Dissertation sur les pierres figurées*, 1715; *Traité des pétrifications*, 1762, in-4°; *Lettres sur la formation des sels et des cristaux, et sur la génération et le mécanisme organique des plantes et des animaux*, 1729, in-12; *Echelle des fossiles*, 1729. Archéologue distingué, il donna l'explication de l'alphabet étrusque. Leibnitz entretint avec lui une correspondance suivie. B.

BOURGUIGNON (LE). *V.* COURTOIS.

BOURGUIGNONS. *V.* BOURGOGNE et BURGUNDES.

BOURGUIGNONS (FACTION DES), nom donné, sous Charles VI, aux partisans de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, par opposition aux partisans du duc d'Orléans, qu'on appelait Armagnacs. (*V.* ARMAGNACS.) L'origine de la lutte horrible de ces partis fut l'ambition des princes du sang, qui se disputaient le pouvoir pendant la démence du roi. L'assassinat de Charles d'Orléans par les agents de Jean sans Peur donna le signal des hostilités, 1407. La veuve de la victime maria l'un de ses fils à l'héritière d'Armagnac, et les hommes du midi apportèrent dans la lutte la violente antipathie qui les animait depuis plusieurs siècles contre ceux du nord. La faction bourguignonne se rendit odieuse en s'appuyant sur les Bouchers et les Cabochiens (*V. ces mots*), plus odieuse encore par son alliance avec l'Angleterre. Sous Charles VII, le parti d'Armagnac était devenu le parti national. En 1435, le traité d'Arras (*V.* ARRAS) réconcilia les Armagnacs et les Bourguignons. B.

BOURHANPOUR, v. du Décan, dans l'Hindoustan indépendant (États de Scindia), sur le Tapty; à 330 kil. E. de Surate. Ville considérable, mais déchue, occupée en partie par les Bohras, secte mahométane; ils prétendent descendre des Arabes, et se sont emparés de presque tout le commerce de cette partie de l'Hindoustan. Récolte des meilleurs raisins de l'Inde. Les Anglais la prirent aux Mahrattes en 1803, et la ruinèrent peu après.

BOURIATES. *V.* BOURÈTES.

BOURIGNON (Antoinette), visionnaire, née à Lille en 1616, m. en 1680 à Franeker dans la Frise, s'imagina avoir reçu de Dieu la mission de rétablir l'esprit évangélique. Ses opinions folles la firent chasser de la Flandre, du Brabant, de la Hollande, du Holstein et de l'Alsace. Ses œuvres mystiques forment 22 gr. vol., Amst., 1679-84, et un protestant, Poiret, mit en système ses idées dans un livre intitulé : l'*Économie de la nature*, Amst., 1686.

BOURLIER (J.-B., comte), né à Dijon en 1731, m. en 1821, perdit, à la révolution de 89, les bénéfices dont il était pourvu, se déclara néanmoins en faveur des idées nouvelles, prêta serment à la Constitution civile du clergé, devint évêque d'Évreux en 1802, baron et comte de l'Empire, sénateur en 1812, fut le distributeur des aumônes de Joséphine lorsqu'elle se retira à Navarre après son divorce, et accepta la pairie de la Restauration. B.

BOURLOS, anc. *Buticus lacus*, lagune ou grand lac de la Basse-Égypte, à l'E. de Rosette, près de la Méditerranée, avec laquelle elle communique par l'ancienne bouche Sébennytique du Nil; 65 kil. sur 35. Plusieurs canaux dérivés du Nil y affluent.

BOURMONT (Louis-Auguste-Victor, comte de GHAISNE de), né au château de Bourmont (Maine-et-Loire), le 2 sept. 1773, m. le 27 octobre 1846, était enseigne aux gardes françaises lorsque ce corps fut licencié en 1789. Comme il s'était montré royaliste ardent et habile à l'armée de Condé et dans la Vendée, l'insurrection de 1799 le reconnut pour un de ses chefs. Le 15 octobre, il s'empara du Mans, que reprirent les républicains. Une nouvelle pacification amena plusieurs chefs vendéens à Paris; le comte de Bourmont y résista aux offres du 1er consul, et, après l'explosion de la machine infernale, fut incarcéré dans la citadelle de Besançon, d'où il s'échappa, et se réfugia en Portugal. Il en revint avec Junot en 1808, et en 1810, il accepta du service à l'armée, où il ne tarda pas à se distinguer. Il se fit également remarquer pendant toute la campagne de Russie. Dans celle de Saxe, en 1813, il reçut plusieurs blessures, et fut nommé général de brigade; sa conduite admirable dans la campagne de France lui valut le grade de lieutenant général. Confirmé dans ses dignités par Louis XVIII, il fut chargé d'opérer sa jonction avec les troupes du maréchal Ney, pour arrêter la marche de l'empereur en 1815. L'irrésistible entraînement des soldats empêcha toute lutte, et la maison royale à l'étranger, la coalition des puissances ennemies, le vœu hautement exprimé par elles de partager nos provinces, déterminèrent le comte de Bourmont à prendre un commandement dans l'armée de la Moselle. La veille de la bataille de Fleurus, il remit au général Hulot sa division, et se réfugia près de Louis XVIII. Il abandonna Napoléon, pour ne pas, dit-on, signer l'*Acte additionnel*, qui proscrivait les Bourbons; cependant cet acte avait paru près de deux mois auparavant. Par sa désertion, il prévint l'armée prussienne qu'elle allait être surprise dans ses cantonnements par Napoléon. A la 2e restauration, il fut command. de la 2e divis. d'infant. de la garde royale, fit la guerre d'Espagne en 1823, obtint la pairie, et accepta le ministère de la guerre le 8 août 1829. Commandant en chef de l'armée destinée à conquérir Alger, il débarqua, le 16 juin 1830, avec ses quatre fils, vit tomber l'un d'eux à ses côtés, et entra vainqueur dans Alger, le 5 juillet. Le 22, il fut créé maréchal de France. La révolution de juillet le remplaça dans son commandement par le général Clausel. Ayant refusé de prêter serment à Louis-Philippe, il fut déclaré démissionnaire en 1832, fit une malheureuse campagne en Portugal pour D. Miguel. En 1840, il voulut rentrer en France; mais des amis imprudents ayant tenté de lui faire une sorte d'ovation à son débarquement à Marseille, une émeute l'obligea de se rembarquer; néanmoins il ne resta pas en exil, et mourut dans son château natal. J. T.

BOURMONT, *Burnonis mons*, ch.-l. de canton (Haute-Marne), arr. et à 40 kil. E.-N.-E. de Chaumont; près de la rive droite de la Meuse; 891 hab. Coutellerie.

BOURNABASCHI-SOU, un des noms de l'anc. fleuve Scamandre, qui sort du village de Bounarbaschi.

BOURNE (Hugh), sectaire anglais, né en 1772 dans le Straffordshire, m. en 1852. Il se sépara, en 1801, des Wesleyens, secte dissidente de l'Église épiscopale d'Angleterre, tint le premier des réunions publiques religieuses, organisa, en 1810, la Société des Methodistes, et porta sa doctrine en Écosse, en Irlande, au Canada, et aux États-Unis.

BOURNOU, roy. d'Afrique. *V.* BORNOU.

BOUROU, c.-à-d. *oiseau* en malais, île de la mer et de l'archipel des Moluques (Malaisie Hollandaise), à 80 kil. O. de Céram, par 3° 12′ lat. S., et 123° 54′ 10″ long. E.; 110 kil. sur 64. Ch.-l. Bourou. Sol montagneux et très-fertile. Oiseaux innombrables dans les forêts. Bois aromatiques et d'ébénisterie; environ 60,000 hab. Les Haraforas, indigènes, habitent l'intérieur de l'île, et les Malais sur les côtes.

BOUROUTS, *V.* BOURÈTES.

BOURRIENNE (Louis-Antoine FAUVELET DE CHARBONNIÈRE de), né à Sens en 1769, m. en 1834, fut, à l'École militaire de Brienne, l'ami de Bonaparte. Secrétaire de légation à Stuttgard en 1792, il devint, en 1797, secrétaire intime de Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, et en 1801, conseiller d'État, sans quitter sa place de secrétaire de Napoléon. Il la perdit la même année pour s'être intéressé dans une affaire commerciale d'un caractère louche; néanmoins, en 1802, l'Empereur l'envoya à Hambourg comme chargé d'affaires; mais il le rappela à la fin de 1813, pour avoir spéculé indûment et très-fructueusement sur l'introduction des marchandises anglaises prohibées. En 1814, Bourrienne se fit nommer directeur des postes par le gouvernement provisoire, et, le 12 mars 1815, préfet de police. Il suivit Louis XVIII à Gand, et, à la 2e Restauration, fut député de l'Yonne. Il publia : *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État, sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, Paris, 1829, 10 vol. in-8°, qui manquent d'exactitude et d'impartialité. Dès 1830, on les a réfutés dans *Bourrienne et ses erreurs volontaires ou involontaires*, Paris, 2 vol. in-8°.

BOURSAULT (Edme), né à Mussy-l'Évêque (Bourgogne), en 1638, m. en 1701, vint à Paris à l'âge de 13 ans, sans même savoir le français; mais en moins de deux ans, il posséda très-bien la langue. Il s'exerça dans la poésie, et ses succès le firent nommer secrétaire de la duchesse d'Angoulême. Une gazette rimée attira sur lui l'attention de Louis XIV, qui le chargea de composer *la Véritable étude du souverain*, 1671, in-12. L'ouvrage plut au roi, qui nomma Boursault sous-précepteur du Dauphin : mais il ne put accepter, parce qu'il ignorait les langues anciennes. Dès l'âge de 22 ans, il travailla pour le théâtre et fit jouer des comédies et des tragédies aujourd'hui oubliées, sauf trois comédies en vers et en 5 actes : *le Mercure galant*, 1683; *les Fables d'Ésope*, 1690; *Ésope à la cour*, 1701. On cite encore *les Mots à la mode*, 1694, 1 acte en vers, spirituelle bluette contre le néologisme du temps. Boursault attaqua Boileau et Molière, dans deux petites comédies : *la Satire des Satires*, et *le Portrait du peintre, ou la Contre-critique de l'École des femmes*. Les comédies de Boursault se distinguent par un style élégant, naturel, facile, un comique franc, et une critique fine et spirituelle. Il mourut receveur des tailles à Montluçon. J. T.

BOURSE, v. de la Turquie d'Asie. *V.* BROUSSE.

BOURSES DE COMMERCE, réunions, sous l'autorité gouvernementale, des commerçants, agents de change et courtiers, pour la négociation des effets publics, des rentes, des billets et papiers commerçables, des matières métalliques, marchandises, etc. Les négociants d'Athènes se réunissaient au Pirée. La première réunion de marchands à Rome eut lieu, selon Tite-Live, l'an 259 (493 av. J.-C.). Le mot de *bourse* fut employé, dit-on, à Bruges au XVIe siècle, parce que la réunion avait lieu chez une famille Van der Beurse; selon d'autres, il viendrait d'Amsterdam, où l'on s'assemblait dans une maison à l'enseigne des *Trois Bourses*. La Bourse de Londres reçut de la reine Elisabeth le nom de *Royal-Exchange*, et toutes celles des autres villes d'Angleterre s'appellent aussi *exchanges*. Londres a aussi le *Corn-Exchange*, bourse aux grains; le *Coal-Exchange*, bourse aux charbons, etc. En France, une bourse fut établie à Toulouse en 1549; une autre à Rouen en 1566, sous le nom de *convention*. Celle de Paris ne fut créée qu'en 1724 : les marchands et banquiers se réunissaient d'abord près de la Conciergerie, dans la grande cour du Palais-de-Justice, au-dessous de la galerie Dauphine; c'est ce qu'on appelait *place du Change* (le nom de *Pont-au-Change* subsiste encore). On les établit dans une des salles du palais Mazarin, et bientôt dans l'anc. hôtel du Trésor, rue Neuve-des-Petits-Champs. Pendant la Révolution, la Bourse fut transférée dans l'église des Petits-Pères, et de là au Palais-Royal (galerie de Virginie) jusqu'à l'époque où fut achevé le monument actuel. Les grandes villes de France ont aussi des bourses de commerce. La Bourse de St-Pétersbourg fut ouverte en 1816. B.

BOURSE (PALAIS DE LA) ET DU TRIBUNAL DE COMMERCE de Paris, situé sur une vaste place quadrangulaire, de son nom, à l'extrémité N. de la rue Vivienne. C'est une espèce de temple périptère, entouré de 64 colonnes de 1 mètre de diamètre sur 10 de hauteur : il y en a 14 sur les façades, à l'O. et à l'E., et 20 de côté. Elles reposent sur un soubassement continu de 2m,60, auquel on parvient par un large perron sur les deux façades. Une galerie règne sous la colonnade. Le corps du monument est élevé d'un rez-de-chaussée et d'un étage, percés chacun de 56 fenêtres en portiques. La Bourse se tient au rez-de-chaussée dans une superbe salle de 37m,68 de longueur, sur 24m,63 de largeur, éclairée par la voûte. Napoléon Ier ordonna la fondation de ce palais, qui fut commencé en 1808, sur les plans et sous la direction de Brongniart, et terminé en 1827 par Labarre. Il a 40m,93 de face, sur 68m,86 de côté. L'édification a coûté 8,150,000 fr. Le monument est tout en pierre, en fer, et en cuivre, et son ordre corinthien est un des plus beaux que l'on connaisse. C. D—Y.

BOUSCARIN (Henri Pierre), général français, né à la Guadeloupe en 1804, m. d'une blessure au siége de Laghouat en 1852, servit dans le génie de 1828 à 1836, passa aux spahis réguliers d'Alger jusqu'en 1839, enfin aux chasseurs d'Afrique et à la cavalerie indigène. Il fut nommé général de brigade en 1851. Il se distingua particulièrement aux combats de Mouzaïa, de Merad, de Blidah, d'Oued-el-Culley, à l'expédition de Milianah, aux affaires du Haud-Rion, de Biskara, de Djigelly, et de Collo. B.

BOUSCHER. *V.* ABOUSCHER.

BOUSMARD (Henri-J.-B. de), ingénieur, né en 1749 à St-Mihiel, m. en 1807. Élève du génie à l'école de Mézières, capitaine en 1788, il fut député de la noblesse aux États-Généraux, et se montra partisan modéré des réformes à l'Assemblée Constituante. Il se trouvait à Verdun, employé dans son grade, lors du siége de 1792. Après la capitulation, 1er septembre, il quitta pour toujours le service de la France, dégoûté par le 10 août. Il devint le plus savant ingénieur de l'armée prussienne. Il défendait Dantzig en 1807 contre les Français, et y fut tué d'un éclat d'obus. Il a publié, de 1797 à 1803, un excellent *Essai de fortification*, et il a proposé un nouveau tracé qui diffère de celui de Vauban.

BOUSQUET (Chevalier du). *V.* DES LACS.

BOUSSA, v. de l'Afrique centrale, sur une île du Niger, par 10° 14' lat. N. et 2° long. E. Cap. du roy. de son nom, dans le Borgou, et fortifiée. C'est là que le voyageur Mungo-Park, assailli par les habitants, périt dans le fleuve.

BOUSSAC, s.-préf. (Creuse), à 48 kil. N.-E. de Guéret, bâtie sur un rocher escarpé et dominée par un château fort du XVe siècle; au confluent du Beyroux ou Véron et de la Petite-Creuse; ancienne baronnie. Le trib. de 1re instance siége à Chambon; 973 hab.

BOUSSAC (Jean de BROSSE DE), chambellan et maréchal de France sous Charles VII, né vers 1375, m. en 1433. Ce fut lui qui se chargea de tuer Camus de Beaulieu, favori du roi. Il se distingua contre les Anglais aux siéges d'Orléans, de Compiègne et de Lagny.

BOUSSARD (André-Joseph, baron), général français, né en 1758 dans le Hainaut, m. à Bagnères-de-Bigorre en 1813, se signala à Mondovi, à Castiglione, en Égypte, et dans la campagne de Prusse, 1806. Au siége de Lérida, il se montra général de cavalerie du premier ordre; l'artillerie française lui dut son salut à Sagonte, 1811. Il mourut des suites de ses nombreuses blessures. B.

BOUSSEAU (Jacques), sculpteur, né en 1681 à Chavagnes (Poitou), m. en 1740, élève de Nic. Coustou, fit partie de l'Académie des Beaux-Arts, 1715. Nommé premier sculpteur du roi d'Espagne, il alla s'établir à Madrid. Ses principaux ouvrages en France sont : le tombeau de M. d'Argenson, à la Madeleine de Trenel; les statues de St Louis et de St Maurice, dans la chapelle de Noailles à Notre-Dame de Paris; et le grand autel de la cathédrale de Rouen. B.

BOUSSIÈRES, ch.-l. de cant. (Doubs), arr. et à 14 kil. S.-O. de Besançon; 254 hab.

BOUSSOLE. On ignore la date et le pays où cet instrument fut découvert; selon les uns, le vénitien Marco Polo l'aurait rapporté de la Chine au XIIIe siècle; d'autres en ont attribué l'invention au napolitain Flavio Gioja, qui vivait vers 1300. Ces deux assertions doivent être également rejetées; car il est question de la boussole, sous le nom de *marinière* ou *marinette*, dans la *Bible* de Guyot de Provins, XIIe siècle, et au chap. 89 de l'*Histoire de Jérusalem* par Jacques de Vitry, 1225. D'un autre côté, M. Reinaud, en sa trad. d'Aboulféda, prouve que, vers la fin du XIIe siècle, elle était en usage en Orient comme en Occident. Enfin des sinologues ont trouvé la mention de l'aiguille aimantée dans le dictionnaire chinois *Choue-Wen*, composé au IIe siècle de J.-C. Il est donc vraisemblable que les Européens ont emprunté la *marinette* aux Arabes, qui eux-mêmes l'avaient reçue des Chinois. Toutefois, ce n'est qu'après les perfectionnements apportés à la boussole par les Occidentaux, qu'on en a tiré une foule d'applications utiles, et l'emploi intelligent de cet instrument coïncida avec les voyages de découvertes du XVe siècle. B.

BOUSSU, v. de Belgique (Hainaut), à 12 kil. O. de Mons; 6,000 hab. Houille; bières. Beau château des comtes de Caraman-Beaumont.

BOUSTROPHÉDON (du grec *boustrophêdon*, comme tournent les bœufs). Nom d'une écriture particulière aux Grecs, laquelle consistait à tracer les lignes alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, comme les sillons d'un champ sont tracés par les bœufs. Le Musée du Louvre a un bas-relief où les noms d'Agamemnon et de deux autres personnages sont écrits de droite à gauche. L'inscription découverte par Fourmont dans le temple d'Apollon à Amyclæ en Laconie passe pour le plus ancien exemple de boustrophédon, et est rapportée au Xe ou XIe siècle av. J.-C. On prétend que les lois de Solon furent écrites en boustrophédon; ce serait un des derniers monuments de ce genre, car les 4 dernières lettres ajoutées à l'alphabet grec, et qu'on ne trouve pas dans les inscriptions en boustrophédon, l'ont été au Ve siècle av. J.-C., et l'on a des inscriptions de l'an 457 tracées selon la manière actuelle. Les Étrusques eurent aussi, dit-on, l'écriture en boustrophédon. B.

BOUTAN, État du N. de l'Hindoustan, borné au N. et à l'E. par le Thibet, à l'O. et au S. par les possessions anglaises (Sikkim, Bengale, Assam); entre 26° 30' et 28° 30' lat. N., 86° et 92° long. E. Capitale, Tassisudon; villes princip. : Ouandipour, Paro, Tongsa. Superficie, environ 1,893,000 kil. carrés; pop., 1,800,000 hab. Il est coupé par les montagnes de l'Himalaya, dont les sommets très-élevés sont couverts de neiges perpétuelles. Climat très chaud et malsain dans les parties basses; vallées très-fertiles; cours d'eau torrentiels. Les Boutanis s'occupent surtout d'agriculture; leur religion est le bouddhisme; ils sont peu guerriers. Leur gouvernement est une monarchie absolue; ils ont depuis peu quelques relations commerciales avec les Anglais; le souverain est tributaire de la Chine.

BOUTEILLER, *Buticularius* ou *Pincerna*, grand officier de la couronne de France, chargé de l'intendance des vins et de percevoir un droit de *forage* sur tout le vin mis en vente dans le domaine royal. A la cour, il présentait la coupe au roi. Il signait les chartes et diplômes royaux, et prenait rang avant le Chambrier. (*V. ce mot.*) La dignité de président de la chambre des Comptes, et même d'intendant du Trésor royal, semble lui avoir été dévolue pendant longtemps (jusqu'en 1417). Au commencement du XVe siècle, l'office de Bouteiller décroît sensiblement, et finit par disparaître tout à fait. Pasquier, dans ses *Recher-*

ches, s'exprime ainsi : « Le nom de Grand-Bouteiller estoit un office de la couronne... Aujourd'hui, non-seulement la mémoire en est oubliée en la cour du roy, mais il n'y a rien de si bas que la charge de Bouteiller, et pour ceste cause ceux qui sont aujourd'hui en telle charge sont appellez sommeliers. » C—s.

BOUTERWECK (Frédéric), philosophe, poëte et critique allemand, né en 1766 à Oker près de Gozlar, m. à Gœttingue en 1828. Il étudia au gymnase de Brunswick, et remplaça Feder dans la chaire de philosophie de Gœttingue en 1797. Ses poésies lyriques sont très-médiocres; son roman du *Comte Donamar* manque d'invention et de vérité dans les caractères. Comme philosophe, il fut d'abord partisan de Kant, et s'attacha ensuite aux doctrines de Jacobi : sans avoir créé de système, il eut le talent de coordonner et de mettre en relief les doctrines des maîtres, de populariser les idées les plus abstraites, d'élucider les points détachés de la morale et de la politique. Il a laissé : *Philosophie du droit*, 1798; *Esthétique ou théorie du beau*, 1806 et 1815; *Manuel des sciences philosophiques*, 1813; *la Religion de la raison*, 1824. Mais son livre capital est l'*Histoire de la poésie et de l'éloquence chez les peuples modernes*, 1801-19, 12 vol. in-8°, trad. en français par Strock, ouvrage plein d'érudition et d'intérêt, quoiqu'il y ait des inégalités et plus d'une critique incomplète. B.

BOUTEVILLE (François, comte de MONTMORENCY-), né en 1600, gouverneur de Senlis, s'est rendu célèbre comme duelliste. Obligé de fuir à Bruxelles pour avoir tué le marquis Desportes, le comte de Thorigny et La Frette, il osa revenir à Paris, malgré l'édit de Louis XIII contre les duels, et se battre en plein jour sur la Place-Royale avec le marquis de Beuvron, tandis que son cousin le comte Des Chapelles était aux prises avec Bussy d'Amboise. Bouteville et Des Chapelles furent saisis par l'ordre de Richelieu, et envoyés à l'échafaud, 21 juin 1627. Le célèbre maréchal de Luxembourg était le fils de Bouteville. B.

BOUTEVILLE, brg du dép. de la Charente, arr. et à 28 kil. de Cognac; 828 hab.; anc. duché du Gâtinais.

BOUTHILIER (Claude LE), né en 1581, m. en 1652. Conseiller au parlement de Paris, il devint, par la protection de Richelieu, surintendant des bâtiments de Marie de Médicis, secrétaire d'État, chargé du dép. des affaires étrangères, 1629; conclut en 1630 un traité d'alliance avec le duc de Saxe-Weimar, et fut surintendant des finances avec Claude de Bullion, et seul après la mort de celui-ci. — Son fils, Léon Le Bouthilier, né en 1608, mort en 1652, lui succéda comme ministre des affaires étrangères, signa les traités de 1635 avec les Provinces-Unies et la Suède, fit prévaloir l'influence de la France à Turin en 1640, et fut disgrâcié en 1643. B.

BOUTHILLIER-CHAVIGNY (Charles-Léon, marquis de), général français, né à Paris en 1743, m. en 1818. Député de la noblesse du Berry aux États de 89, il s'opposa vivement à la réunion des trois ordres. Dans les débats législatifs, il défendit le mode d'enrôlement alors existant, fit maintenir la séparation de l'artillerie et du génie, décréter les peines militaires avec leurs applications, et établir des masses dans les différents corps; s'opposa à ce qu'on exigeât le serment des officiers, et combattit l'aliénation des biens du clergé. Émigré de 1791, il servit dans l'armée de Condé, et rentra en France pendant le Consulat. — Son fils, Marie-Constantin-Louis-Léon, né en 1774, m. en 1829, fut, sous la Restauration, préfet du Var, de la Meurthe, et du Bas-Rhin, député, administrateur des postes, et directeur général des forêts. B.

BOUTIÈRES (Guignes GUIFFREY DE), officier français, servit dans la compagnie de Bayard, prit une part glorieuse à la défense de Marseille en 1524, remplaça l'amiral d'Annebaud comme lieutenant du roi en Piémont, s'attira une disgrâce par sa négligence dans la défense de Turin en 1543, et commanda l'avant-garde française à la bataille de Cérisoles, 1544.

BOUTIÈRES (LES), petit pays de l'anc. Vivarais, à l'O. de Privas (Ardèche). Il prenait aussi le nom de Pays des Cévennes.

BOUTILLIER (Jean), jurisconsulte du XV^e siècle, né à Tournai. Il entra aux affaires en 1370, devint lieutenant du bailli de Vermandois, puis du grand bailli de Tournai, bailli lui-même à Mortagne, et de nouveau lieutenant dans sa ville natale. Il est l'auteur d'une précieuse *Somme rurale*, ouvrage ainsi nommé, dit-il, parce qu'il est la mise en ordre, exécutée sans prétention, *ruralement*, des notes recueillies par un jurisconsulte de village, un *homme rural*. C'est un livre de pratique en même temps que de théorie, autrefois le manuel obligé du juge, et qui a servi d'intermédiaire entre les illustres coutumiers du XIII^e siècle et les jurisconsultes du XVI^e, entre Beaumanoir et Dumoulin. Son but est de présenter méthodiquement le résumé des usages qui régissaient la France au N. de la Somme, de rattacher les dispositions particulières des coutumes à des préceptes généraux, d'en expliquer le sens et d'en combler les lacunes avec les lois romaines. A. G.

BOUTO, une des divinités de l'Égypte, principe générateur féminin de toutes choses. Elle habitait des eaux stagnantes et bourbeuses; plusieurs villes lui étaient consacrées, dont l'une portait son nom. Elle fut la nourrice du dieu Horus ou Arouéris. Les Grecs virent en elle la Nuit ou les Ténèbres, le Chaos d'où sortit le monde, et l'identifièrent aussi avec Latone. La musaraigne, que l'on croyait aveugle, et l'ichneumon, lui étaient consacrés.

BOUTON, petit archipel de la mer des Moluques (Malaisie hollandaise), s'étendant vers 6° 33' lat. S., et 96° 47' long. E. Ile principale : Bouton, au S.-E. de Célèbes; 135 kil. sur 34; sol élevé et boisé. Arbres à épices. Aux Hollandais depuis 1667, capitale *Kalla-Sousong*, v. fortifiée.

BOUTON (Charles-Marie), peintre, né à Paris en 1781, m. en 1853. Il fut, avec Daguerre, l'inventeur du Diorama, et porta au plus haut degré l'art de la perspective et de la distribution de la lumière. Cette direction de son talent vers les procédés matériels de la peinture fit de lui plutôt un décorateur qu'un grand peintre. Parmi ses tableaux on cite : *les Souterrains de St-Denis, la Porte St-Jacques à Troyes*, 1810; *les Bains de Julien*, 1814; trois intérieurs du musée des Petits-Augustins, 1812-17; *la Chapelle du Calvaire à St-Roch*, 1817; *St Louis au tombeau de sa mère*, 1819; *Jeanne Gray allant au supplice*, 1822; *Vue de la cathédrale de Chartres*, 1833; *Vue intérieure de St-Étienne-du-Mont*, 1842, etc. Deux de ses chefs-d'œuvre au Diorama, *la Vue d'un canal en Chine*, et *l'Église de St-Paul* de Rome, 1849, ont été brûlés lors de l'incendie de cet établissement. B.

BOUTONNE (LA), petite riv. de France; source près de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres); passe à S^t-Jean-d'Angely, Tonnay-Boutonne, et se jette dans la Charente à Candé (Charente-Inférieure); cours de 85 kil.; navigable une partie de l'année sur 35 kil.

BOUTOURLINE (Dimitri Petrovitch), général russe, né à S^t-Pétersbourg en 1790, m. en 1850, sénateur et directeur de la Bibliothèque Impériale, et surtout connu par ses écrits. Il a laissé : *Relation de la campagne de 1799 en Italie*, 1810; *Tableau de la campagne de 1813 en Allemagne*, 1815; *Événements militaires de la dernière guerre en Espagne*, 1817; ces ouvrages sont en français. Il a écrit en russe : *Campagne de Napoléon en Russie*, 1820; *Histoire des campagnes des Russes au XVIII^e siècle*, 1820, 4 vol.; *Histoire des malheurs de la Russie au début du XVII^e siècle*, 1839, 2 vol. B.

BOUVARD (Alexis), astronome, né dans le Faucigny en 1767, m. en 1843, arriva, par la protection de Laplace, au Bureau des Longitudes, à l'Académie des sciences et à la direction de l'Observatoire de Paris. C'était, avant tout, un prodigieux calculateur; il a donné de *Nouvelles tables de Jupiter, de Saturne et d'Uranus*. Il fit les recherches de détail et les calculs pour la *Mécanique céleste* de Laplace. On lui doit le calcul des éléments paraboliques de huit comètes qu'il a découvertes. Il signala le premier les perturbations d'Uranus comme étant dues à une planète qui restait encore à découvrir, hypothèse que confirma M. Leverrier en trouvant la planète Neptune, 1846. Enfin, il a enrichi de tables précieuses l'*Annuaire du Bureau des Longitudes*.

BOUVART (Michel-Philippe), célèbre médecin, né à Chartres en 1717, m. en 1787. Il étudia à Paris, fut reçu docteur à Reims, pratiqua la médecine à Chartres, puis vint se fixer à Paris en 1736. Il devint associé de l'Académie des sciences en 1743 et professeur de la Faculté en 1747. Il se fit remarquer par un esprit agressif qui le porta à critiquer amèrement Tronchin et à persécuter Bordeu. En 1768, il fut anobli par Louis XV, dont il ne voulut pas être le médecin. Bouvart eut une grande réputation comme praticien; son caractère altier, sa franchise brusque, lui firent beaucoup d'ennemis. Il a laissé des Mémoires sur divers sujets, entre autres un sur les naissances tardives. D—G.

BOUVET (Joachim), jésuite, né au Mans vers 1662, m. à Pékin en 1732. Il fut l'un des six missionnaires que Louis XIV fit partir pour la Chine en 1685, enseigna les mathématiques à l'empereur Kang-Hi, bâtit une église et une résidence de son ordre à Pékin, et envoya en France un grand nombre de livres chinois. Il a laissé 4 *Relations de voyages* et un *État présent de la Chine*, 1697. La Bibliothèque du Mans a des mss. du P. Bouvet.

BOUVET (François-Joseph, baron), amiral, né à Lorient en 1753, m. à Brest en 1832, fit deux campagnes aux Antilles et à S^t-Domingue, commanda une division de la flotte

de Villaret-Joyeuse, 1793-94, échoua dans l'expédition d'Irlande en 1796, fut cassé de son grade, réintégré en 1802, mais ne remplit plus guère que des fonctions administratives. B.

BOUVET DE LOZIER (Athanase-Hyacinthe), général français, né à Paris en 1769, m. à Fontainebleau en 1825. Il émigra avec les princes, servit dans l'armée de Condé et dans les bandes royales de la Vendée, fut impliqué dans l'affaire de Cadoudal, fit des aveux qui compromirent Moreau, et, condamné à mort, obtint, par l'entremise de Mme Murat, d'être seulement déporté. Nommé, en 1814, commandant de Bourbon, il conserva à la France cette île dont les Anglais voulaient s'emparer. Il périt des suites d'un duel. B.

BOUVIER. *V.* BOOTÈS.

BOUVINES, *Bovinæ* ou *Boviniacum*, vge (Nord), sur la Marque, arr. et à 13 kil. S.-E. de Lille; 579 hab. Célèbre par la victoire que remporta Philippe-Auguste sur l'empereur Othon IV, le comte de Flandre Ferrand et leurs alliés, le 27 août 1214.

BOUXVILLER, en all. *Buchsweiller*, ch.-l. de cant. (B.-Rhin), arr. et à 15 kil. N.-E. de Saverne, sur la Moder. Anc. ch.-l. de la seigneurie de Lichtenberg. Collége. Industrie active : produits chimiques, colle-forte, calicots, siamoises, tanneries, etc.; 3,809 hab.

BOUYOUK-DEREH. *V.* BUIUK-DÉRÈ.

BOUZEMONT (LE), petit pays de l'anc. Champagne et dont la capitale était St-Remy-en-Bouzemont, arr. de Vitry-le-François (Marne).

BOUZONVILLE, ch.-l. de canton (Moselle), arr. et à 30 kil. E.-S.-E. de Thionville, sur la Nied. Fabr. de clous, colle-forte, tanneries; 1,465 hab.

BOUZY, vge du dép. de la Marne, arr. et à 22 kil. S.-E. de Reims; 400 hab. Vins fins très-estimés.

BOVA, v. du royaume d'Italie, dans la province et à 25 kil. E.-S.-E. de Reggio, près de la mer, fondée vers 1477 par les Albanais, qui forment encore aujourd'hui presque toute sa population. Ruinée par un tremblement de terre en 1783, elle a été relevée depuis; 4,080 hab. Evêché.

BOVADILLA. *V.* COLOMB.

BOVENDEN, brg du Hanovre, à 6 kil. N. de Gœttingue, près de la Leine; 1,800 hab. Autrefois capitale des comtes de Plesse, dont le château fort est en ruines.

BOVENNA, nom anc. de la petite île de CABRERA, au N. de la Sardaigne.

BOVES, vge du dép. de la Somme, arr. et à 10 kil. S.-E. d'Amiens, sur la Noye; 1,700 hab. Son château fort, dont il ne reste que deux pans de murailles sur un mamelon élevé, servit de refuge contre les Normands au IXe siècle. Au commencement du XIe, Enguerrand, seigneur indépendant de Boves, avait usurpé le comté d'Amiens, lorsqu'eut lieu, en 1113, l'insurrection communale de cette ville; loin d'en pouvoir triompher, il fut dépossédé par Louis VI du comté d'Amiens, qui revint à la famille de ses anciens comtes, 1117. Philippe-Auguste eut néanmoins à combattre plusieurs fois encore la maison de Boves, dont le chef était à Bouvines, 1214, dans les rangs opposés. Ce nid de vautours a été ruiné en partie par l'Anglais Bedford, 1433, à la demande des Amiénois, qu'il inquiétait sans cesse. R.

BOVES, v. du roy. d'Italie, dans la province et à 7 kil. S. de Coni; 9,395 hab. Exploitation de marbres et de fer.

BOVES (Joseph-Thomas), célèbre chef de partisans en Amérique, né en Castille, se trouva dans les troupes royales lors de l'insurrection de 1810, et servit d'abord sous Cagigal. Puis, à la tête de sa *division infernale*, formée d'esclaves, de vagabonds, de repris de justice, il battit Marino, Rivas, Bolivar lui-même, et prit Valencia et Caracas. Mais il reçut une blessure mortelle à Urica, le 5 décembre 1814. B.

BOVET (François DE), prélat français, né en 1745, m. en 1838. Evêque de Sisteron en 1789, il émigra pendant la Révolution, fut un des évêques qui ne donnèrent pas leur démission après la bulle pontificale de 1801, rentra en France en 1814, fut archevêque de Toulouse de 1817 à 1820, et termina ses jours au chapitre de St-Denis. Excité par les travaux de Champollion le jeune, il publia plusieurs livres estimables : *Des dynasties égyptiennes*, in 8°, où il examinait le degré de confiance que mérite la chronologie de Manéthon; *Histoire des derniers Pharaons et des premiers rois de Perse, selon Hérodote, tirée des livres prophétiques et du livre d'Esther*, 2 vol. in-8°. B.

BOVEY-TRACEY, v. d'Angleterre, à 17 kil. S.-O. d'Exeter, sur la Bovey; grande exploitation de terre à poterie; 1,697 hab.

BOVIANUM, v. de l'anc. Italie (Samnium), chez les Pétriens; place forte conquise par les Romains dans la guerre du Samnium en 312 et en 299 av. J.-C.; prise d'assaut pendant la guerre sociale par Sylla; devint colonie militaire au 1er siècle av. J.-C.; auj. *Bojano*.

BOVILLÆ, petite ville de l'anc. Latium, au S.-E. de Rome, sur la voie Appienne et au pied du mont Albain, à 12 milles (17 kil. 1/2) de Rome. C'est là que Clodius fut tué par la suite de Milon. Là était aussi le sanctuaire de la famille Julia. Auj. complétement détruite.

BOVINÆ et BOVINIACUM, noms latins de BOUVINES.

BOVINO, *Vibinum*, v. du roy. d'Italie, province et à 28 kil. S.-S.-O. de Foggia, sur le Cervaro; 6,790 hab. Evêché suffragant de Bénévent. Victoire des Impériaux sur les Espagnols en 1734.

BOVIUM, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Cornabiens; auj. *Bangor*.

BOWDITCH (Nathaniel), astronome américain, né en 1773 à Salem (Massachussetts), m. en 1837, président de l'Athénée, de l'Institut mécanique et de l'Académie de Boston. Il a écrit *The American practical navigator*, et trad. la *Mécanique céleste* de Laplace.

BOWES, v. d'Angleterre, dans le comté d'York (North-Riding), à 6 kil. S.-O. de Barnard-Castle, sur la Greta; 1,200 hab. Curieux pont naturel.

BOWYER (William), savant typographe, né à Londres en 1699, m. en 1777, fut imprimeur du Parlement, de la Société royale et de celle des antiquaires. Il ajoutait à ses éditions des préfaces et des notes fort estimées. Ses meilleures publications sont les *Œuvres de Selden*, 1726, 3 vol. in-fol., et un *Lexicon* de Schrevelius.

BOWYER, forteresse des Etats-Unis (Alabama), à l'entrée de la baie de Mobile, à 50 kil. S. de Mobile. Les Anglais, qui l'avaient vainement assiégée en 1814, la prirent en 1815, le 8 février.

BOXHORN (Marc-Zuérius), critique hollandais, né à Berg-op-Zoom en 1612, m. en 1653. Il fut professeur d'éloquence à Leyde, à l'âge de 20 ans, remplaça Daniel Heinsius dans sa chaire d'histoire, et refusa les offres brillantes de la reine Christine, qui voulait l'attirer en Suède. Il a laissé : des poésies latines, 1629 et 1662, in-12; une *Chronique de Zélande*, en flamand, 1643 et 1664, in-4°; une édition de l'*Histoire Auguste*, Leyde, 1632, 4 vol. in-12; *De typographicæ artis inventione*, 1640, in-4°; *Originum Gallicarum liber*, 1654, in-4°; *Chronologia sacra*, 1677, in-fol., etc. C—s.

BOXTEL, brg des Pays-Bas (Brabant), arr. et à 10 kil. S. de Bois-le-Duc, sur la Dommel; 2,600 hab. Victoire des Français sur l'armée anglo-hollandaise en 1794.

BOXUM, v. de l'anc. Gaule Lyonnaise, chez les Eduens, près de Bibracte; auj. *Bussy*.

BOYACA, v. de l'Etat de son nom, (Nouvelle-Grenade), à 70 kil. N.-N.-E. de Bogota. Popul. de l'Etat, 412,996 hab. Victoire décisive de Bolivar sur les Espagnols, 1819.

BOYCE (William), organiste et compositeur de musique, né à Londres vers 1710, m. en 1779, a publié une collection précieuse des meilleures œuvres anglaises pour l'église. Il était premier organiste de la chapelle du roi.

BOYD (Robert), homme d'Etat écossais, négocia en 1459, au nom de Jacques II, une trêve avec l'Angleterre, fit partie, sous Jacques III, du conseil de régence dont il ne tarda pas à usurper tous les pouvoirs, prit la charge de grand chambellan en 1467, et fit épouser à son fils, créé comte d'Arran, la sœur aînée du roi. Celui-ci secoua enfin le joug avec l'aide du parlement, et Boyd, obligé de fuir en Angleterre, y mourut au château d'Alnwick, 1470. B.

BOYD (Hugues), publiciste anglais, né en 1746 à Bally-Castle (comté d'Antrim en Irlande), m. à Madras en 1794. Il est un de ceux à qui l'on attribue les fameuses *Lettres de Junius*.

BOYDELL (John), graveur anglais, né à Dorrington (Shropshire) en 1719, m. en 1804. Il grava 6 passages connus sous le nom de *Ponts de Boydell*, des *Vues de Londres et des environs*, plusieurs compositions de Berchem, Castiglione, Salvator Rosa. Tous les originaux de sa *Houghton-Gallery*, furent achetés par Catherine II. Il amassa une fortune assez considérable pour employer plus de 2 millions à faire exécuter, par les plus habiles graveurs et d'après des tableaux commandés à Reynolds, West, Opie, Westall, Romney et autres peintres célèbres, 96 planches de grande dimension pour une édition de Shakspeare. Il publia aussi, avec l'imprimeur Bowyer, la magnifique édition de l'*Histoire d'Angleterre*, de Hume, ornée de 196 planches. Il avait réuni une collection de 5,000 estampes des meilleurs maîtres, qui a été dispersée, en 1828, à la mort de son neveu Josiah Boydell. B.

BOYEN (Hermann de), ministre prussien, né en 1771

à Kreuzbourg (Prusse orientale), m. en 1848. Fils d'un officier, il entra de bonne heure dans l'armée, sans renoncer aux sciences et aux lettres pour lesquelles il avait du goût : il aimait à lire les œuvres de Frédéric II et de Kant. Il fit la campagne de 1796, et fut plus tard blessé à Auerstædt. Un Mémoire sur la nécessité de certaines réformes militaires attira sur lui l'attention, et le fit appeler, en 1808, à la commission royale de réorganisation de l'armée. Après les tristes expériences que son pays venait de subir, il réussit à faire prévaloir ses idées et à les appliquer. Pour relever la Prusse humiliée par Napoléon, il se rendit, en 1812, auprès de l'empereur Alexandre, et ne revint qu'après la publication du manifeste de Breslau. Il assista depuis, en qualité de général, à la plupart des batailles de 1813 et de 1814, et fut nommé, lors de l'entrée des alliés à Paris, ministre de la guerre. Il abrogea nombre d'abus enracinés, décréta l'enrôlement universel, et créa la landwehr à laquelle la Prusse dut son affranchissement. Il résigna ses fonctions en 1819. Après avoir passé 21 années dans la vie privée, pendant lesquelles il publia plusieurs travaux sur la stratégie et sur l'histoire des dernières guerres, il fut rappelé par Frédéric-Guillaume IV au ministère de la guerre, en 1841, et y déploya jusqu'en 1847 la même activité et la même énergie qu'autrefois. S. L.

BOYER (Abel), littérateur, né à Castres en 1664, m. à Chelsea en 1729, s'expatria lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il a laissé un *Dict. anglais-français et français-anglais*, souvent réimprimé; une *Grammaire anglaise et française*, une trad. anglaise du *Télémaque*, et des histoires de Guillaume le Conquérant et de la reine Anne, en anglais.

BOYER (l'abbé Claude), né à Alby en 1618, m. en 1698, reçu à l'Académie française en 1666, fut prédicateur et poëte très-médiocre, et mérita les railleries de Boileau et de Racine. Il écrivit une foule de pastorales, de tragédies, d'opéras, de tragi-comédies, dont rien n'a survécu.

BOYER (Jean-François), évêque de Mirepoix, né à Paris en 1675, m. en 1755, fut précepteur du Dauphin, père de Louis XVI, et membre des Académies Française, des Inscriptions, et des Sciences.

BOYER (J.-B.-Nicolas), médecin, né à Marseille en 1693, m. en 1768, doyen de la Faculté de Paris, traita surtout les maladies épidémiques et contagieuses. Il montra son intrépidité et ses talents pendant la peste de Marseille, en 1720. Il apporta de Constantinople le système de l'inoculation, combattit avec succès l'épidémie qui désolait les troupes dans l'archevêché de Trèves en 1734, et parvint à arrêter, en 1742, une épizootie aux environs de Paris.

BOYER (Alexis), célèbre chirurgien, né à Uzerches (Limousin) en 1757, m. à Paris en 1833. Fils d'un pauvre tailleur, et placé dans une étude de notaire, il sentit sa vocation se déclarer dans la boutique d'un chirurgien-barbier, suivit un de ses parents qui menait des bœufs à Paris, et se mit à fréquenter les amphithéâtres d'anatomie. Après avoir essuyé les instruments des élèves, il s'enhardit à les aider dans leurs opérations, et devint bientôt assez habile pour diriger les nouveaux venus. Tout en luttant contre la misère et les maladies, il suivit les leçons de Louis et de Desault; il obtint une médaille d'or à l'École pratique, 1781, une place d'élève à l'hôpital de la Charité, 1782, et le titre de maître en chirurgie, 1787. La Révolution lui fut très-favorable : il devint tour à tour chirurgien à la Charité, 1792, et à l'Hôtel-Dieu, 1795, professeur de médecine opératoire à l'École de santé, fit des cours d'anatomie, de pathologie et de clinique, fut nommé 1er chirurgien de Napoléon Ier, baron de l'Empire avec une dotation de 25,000 fr., entra à l'Académie de médecine en 1820, à l'Institut en 1825, et fut chirurgien consultant de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe. Il fournit sa brillante carrière sans brigue et sans ambition. Comme professeur, sa parole était lente et froide, mais correcte, claire, rigoureuse. Praticien calme et impassible, convaincu que le XVIIIe siècle avait atteint les limites de l'art, défiant à l'égard des nouveautés, il se montra opposé à l'emploi de la canule de Foubert pour la fistule lacrymale, aux applications de la lithotritie, aux résections, etc. On a de lui deux grands ouvrages, un *Traité d'anatomie*, Paris, 1797-9, 4 vol. in-8°, qui a été longtemps le seul guide des élèves, et un *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent*, 1814-1822, 11 vol. in-8°. Boyer y emploie, avec un art remarquable, des matériaux empruntés à Petit, Louis, Chopart, Desault, Pott et Scarpa, et on a cru reconnaître, dans la rédaction même, certains travaux de Raymond de Sémur, de Richerand et de Delpech. Il a travaillé au *Journal de médecine* et au *Dictionnaire des sciences médicales*. B.

BOYER (Pierre-Denis), théologien, né en 1766 à Caissac (Aveyron), m. en 1842, prêcha avec talent dans beaucoup de diocèses, s'unit à Émery pour relever le séminaire de St-Sulpice, dont il devint directeur après lui, et seconda Frayssinous dans ses célèbres conférences. Il a laissé : *le Duel jugé au tribunal de la raison et de l'honneur*, 1802; *Examen du pouvoir de l'Église sur le mariage*, 1817; *De la liberté des cultes selon la Charte*, 1819; *Examen de la doctrine de M. de La Mennais*, 1834; *Défense de l'ordre social contre le carbonarisme*, 1835; *Discours pour les retraites ecclésiastiques*, 1842.

BOYER (Pierre-François-Xavier, baron), général français, né à Béfort en 1772, m. en 1851. Aide de camp de Kellermann, il suivit plus tard Bonaparte en Italie, en Égypte et en Syrie, participa à l'expédition de St-Domingue, se fit remarquer à Iéna, Friedland et Wagram, et devint avec ses dragons la terreur des guérillas en Espagne. Proscrit par la Restauration, il passa au service du pacha d'Égypte, dont il disciplina les troupes, de 1824 à 1827. Rappelé par Louis-Philippe, il commanda une division en Afrique sous le maréchal Clausel, et effraya les Maures de la province d'Oran par son inflexible sévérité. Il fut bientôt remplacé, par suite de sa mésintelligence avec le duc de Rovigo, et passa sur le cadre de réserve. B.

BOYER (Jean-Pierre), homme de couleur de la colonie française de St-Domingue, né en 1776 à Port-au-Prince, m. en 1850. Il s'éleva par ses services et par son mérite, et succéda à Pétion, en 1818. Son administration fut marquée par trois grands événements : la réunion de la partie nord de l'île à la république, après la mort de H. Christophe, 1820; celle de l'ancienne partie espagnole, 1822; enfin, la reconnaissance de l'indépendance de la souveraineté d'Haïti par la France, 1838, moyennant une indemnité de 90 millions en faveur des anciens colons. Boyer était un homme éclairé et modéré. S'étant refusé à certaines réformes dans les institutions, 1843, une insurrection éclata; il abdiqua le pouvoir, fut banni d'Haïti, se retira à l'étranger, et vint à Paris, où il passa le reste de ses jours. B. A.

BOYER-FONFRÈDE. *V.* FONFRÈDE.

BOYLE (Robert), savant physicien et chimiste, né à Lismore en Irlande en 1626, m. à Londres en 1691. Tenant de sa famille une grande fortune, il put s'occuper en toute liberté d'expériences physiques et chimiques. Il fonda la *Société des Invisibles*, noyau de la Société royale constituée sous Charles II. On lui doit des perfectionnements à la machine pneumatique, la définition nette des mélanges et des combinaisons, la connaissance exacte de l'absorption de l'air dans les calcinations et les combustions, et de l'augmentation du poids des oxydes métalliques. Il eut la notion claire, quoique imparfaite, de l'acide carbonique et de l'hydrogène carboné. Avide de tout ce qui intéressait la science, il arracha à des charlatans ambulants les secrets du phosphore et du quinquina. On a donné le nom de *liqueur fumante de Boyle* au sulfhydrate monosulfuré d'ammoniaque hydraté. Aussi pieux que savant, Boyle apprit les langues orientales et grecque pour lire la Bible dans les textes originaux; il fit traduire et imprimer à ses frais ce livre en dialecte irlandais et gallois; il seconda les établissements des missionnaires aux Indes. Il fonda des cours publics où l'on enseignait les preuves du christianisme, et c'est ainsi que l'on eut les beaux discours de Clarke sur l'existence de Dieu. Ses œuvres ont été publiées à Londres, 1744, 5 vol. in-fol. B.

BOYLE (lord Charles), savant anglais, né à Chelsea en 1676, m. en 1731, second fils de Roger, comte d'Orrery. Élève d'Oxford, il est célèbre par sa polémique contre Bentley au sujet des *Lettres de Phalaris*, Oxf., 1695 (*V.* BENTLEY). On a nommé *Orrery* la machine astronomique que l'horloger Graham inventa et lui dédia. A. G.

BOYLE, v. d'Irlande, dans le comté et à 40 kil. N. de Roscommon, sur la Boyle, affl. du Shannon; 3,002 hab. Belles ruines d'une abbaye fondée vers 1150. Aux environs, château de Rockingham.

BOYNE, *Buundus, Bucinda, Buinda, Boandus*, riv. d'Irlande; source près de Carberry (Kildare); se jette dans la mer d'Irlande près de Drogheda, entre les comtés de Meath et de Louth. Sur ses bords, à 4 kil. de Drogheda, se donna la célèbre bataille gagnée par Guillaume III sur Jacques II, le 1er juillet 1690. Une colonne y a été élevée en 1836 en mémoire de cet événement. Magnifique viaduc du chemin de fer, près de Drogheda.

BOYTACA, architecte portugais, fut employé, dans les dernières années du XVe siècle, à la construction du couvent de Jésus de Sétubal, fortifia en Afrique Arzila et Tanger, et éleva le magnifique monastère de Belem, qui fut continué par Castilho.

BOYVIN (René), célèbre graveur, né à Angers vers 1530, m. à Rome en 1598. On lui doit trois planches d'après le Rosso, *Des bandits qui pillent la charrette d'une paysanne*, *le Triomphe des vertus et la défaite des vices*, *François Ier marchant au temple de l'Immortalité*. Son œuvre principal est la collection de 26 gravures qui fait partie de l'ouvrage intitulé : *Historia Jasonis Thessaliæ principis*, et publié par Mauregard, Paris, 1563, in-fol.; ces gravures sont d'après les dessins du Primatice. On recherche encore la planche d'*Agar et Ismael* et un portrait de *Marot*. B.

BOZE (Claude Gros de), antiquaire, né à Lyon en 1680, m. à Paris en 1753, abandonna le barreau, où il avait du succès, pour se livrer à l'étude de la numismatique. Il entra fort jeune à l'Académie des Inscriptions, en devint secrétaire perpétuel en 1706, remplaça Fénelon à l'Académie française, et fut nommé garde du cabinet des antiques, 1719 : le classement de cette collection est un grand service qu'il rendit à la science. On lui doit l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions* (avec Paul Tallemant et l'abbé Goujet) et les *Éloges des académiciens* qui se trouvent dans les 15 premiers volumes du recueil de cette société, sans compter une foule de mémoires, entre autres l'*Histoire de Tétricus par les médailles*, *Traité sur le jubilé des Juifs*, *Dissertation sur Janus*, un *Éloge de Mabillon*.

BOZOULS, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. et à 23 kil. N.-E. de Rodez; 681 hab.

BRA, v. du roy. d'Italie, dans la province de Coni, à 20 kil. O. d'Alba, sur la Stura; 12,916 hab. Commerce de soie.

BRABANÇONS, nom par lequel on désignait, au XIIIe siècle, les aventuriers qui parcouraient la France, tuant, pillant, et vendant leurs services à tous les seigneurs. Sans doute la plupart de ces bandes mercenaires étaient originaires du Brabant. Parmi les chefs de Brabançons, l'histoire cite Lupicaire et Martin Arcas, salariés par Jean sans Terre, et Cadoc, au service de Philippe-Auguste.

BRABANT, *Brachantum*, *pagus Brachatensis* (de *band*, terre limitée, et *brac*, boisé), pays situé au centre du bassin hollando-belge, depuis la rive g. du Wahal jusqu'aux sources de la Dyle, et depuis la Meuse jusqu'à l'Escaut inférieur. Il avait au N. la Hollande, à l'E. Liége et la Gueldre, au S. le Hainaut et Namur, à l'O. la Zélande et la Flandre. — Au temps de César, la principale tribu du Brabant était celle des Ménapiens. Après avoir été soumis aux Romains, le pays fut conquis par les Francs au ve siècle; au vie, il fit partie du roy. d'Austrasie; au IXe, il fut réuni à la Lotharingie ou Lorraine, et, au xe, à l'empire d'Allemagne. Il était alors partagé en 2 duchés, la Basse-Lorraine ou Lothier, la Haute-Lorraine ou Moselle. Possédé par plusieurs comtes des Ardennes et par Godefroy de Bouillon, le Brabant fut concédé en fief par l'empereur Henri V à Godefroy *le Barbu*, de la famille des comtes de Bruxelles et de Louvain, qui prit le titre de comte de Brabant, et dont la postérité se maintint jusqu'au milieu du XIVe siècle. Henri Ier *le Guerroyeur* porta le titre de duc, vers 1190. Jean Ier *le Victorieux* conquit le Limbourg en 1288, se rendit célèbre comme poëte, et publia le code pénal dit *Land-Karten* ou *Land-Keuren*. Jean II *le Pacifique* donna, en 1312, la *charte de Cortemberg*, fondement des libertés brabançonnes. Sous Jean III *le Triomphant*, l'empereur Charles IV accorda, en 1349, la *bulle d'or brabantine*, qui donnait au duché une organisation judiciaire indépendante. Le marquisat d'Anvers était réuni au Brabant depuis 1107; les seigneuries de Malines et de Liége eurent le même sort en 1347. La descendance mâle des ducs s'éteignit en 1355. Au commencement du siècle suivant, le Brabant passa par testament à la maison de Bourgogne, puis à l'Autriche, par le mariage de Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien. Charles-Quint le rangea dans le cercle de Bourgogne. Sous son fils Philippe II, le Brabant participa à l'insurrection, mais sans pouvoir s'affranchir tout entier. A la trêve de 1609, il fut divisé en *Brabant hollandais* ou *Pays de généralité*, qui était incorporé aux Provinces-Unies et comprenait le *quartier* de Bois-le-Duc, la ville de Grave, les seigneuries de Kuick et de Ravenstein; et *Brabant espagnol*, dit *autrichien* après 1714. Ce dernier comprenait : le quartier de Bruxelles, partagé, d'après l'idiome qu'on y parlait, en *flamingant* (Bruxelles, Vilvorde, Malines), et *wallon* (Nivelles, Gembloux, Tilly, Wavre, Sombreffe); le quartier de Louvain (Louvain, Tirlemont, Aerschoot); le quartier d'Anvers, divisé en marquisat du St-Empire et Campine brabançonne. En 1746, les Français conquirent le Brabant autrichien, le restituèrent à la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748, le reprirent en 1794, et le traité de Campo-Formio le leur confirma, 1797; on en fit les dép. des Deux-Nèthes et de la Dyle. Le Brabant hollandais fut incorporé à la France en 1810. De 1815 à 1830-32, tout le Brabant fit partie du royaume des Pays-Bas; en 1832, la province d'Anvers et le Brabant méridional en ont été détachés pour entrer dans le royaume de Belgique. B.

BRABANT MÉRIDIONAL, prov. centrale de Belgique, en hollandais *Zuid-Braband*, entre celles d'Anvers au N., de Flandre orientale à l'O., de Hainaut et de Namur au S., de Liége et de Limbourg à l'E.; entre 50° 32' et 51° 2' lat. N. Ch.-l. Bruxelles. Superf., 328,296 hect. Pop., 825,121 hab. Sol assez montueux au S., arrosé par la Senne, la Dyle, la Dendre, la Demer, et la Grande-Geete, et fertile. Fabr. de toiles, dentelles, cotons, papiers, poteries, etc.; 3 arrondissements : Bruxelles, Louvain, et Nivelles.

BRABANT SEPTENTRIONAL, prov. du S. de la Hollande, entre celles de Gueldre et de Hollande au N., de Zélande à l'O., d'Anvers et du Limbourg Belge au S., et du Limbourg Hollandais à l'E. Ch-l. Bois-le-Duc. Superf., 510,570 hect. Pop., 418,201 hab. Pays plat, bas et marécageux, arrosé par la Meuse, l'Escaut oriental, la Diest, la Merk, et l'Eendracht; sol peu fertile. Élève de bétail, d'abeilles. Fabr. de toiles, lainages, cotons, poteries, etc.

BRABEUTES (du grec *brabéus*, arbitre), officiers qui présidaient aux jeux solennels chez les Grecs. C'était une magistrature très-recherchée; Philippe de Macédoine s'en étant déchargé sur un officier, Démosthène l'en accusa comme d'un crime. Les prix distribués par les Brabeutes étaient appelés *brabéia*. B.

BRAC, nom slave de l'île Brazza.

BRACARI, peuple de l'anc. Espagne Tarraconaise, dans la Gallécie, au N. du Douro. Cap. Augusta Bracara.

BRACCATA, surnom donné par les Romains à la Gaule narbonnaise, à cause de l'espèce de pantalon large (*braccæ*) que portaient ses habitants, et qu'on voit encore en Suisse et en Bretagne.

BRACCIANO, *Arcenum*, v. des États de l'Église, à 35 kil. N.-O. de Rome, sur le lac de son nom; 1,800 hab. Eaux thermales. Beau château des Torlonia, ducs de Bracciano. Aux environs, ruines de Véies. — Le lac de Bracciano, anc. *lacus Sabatinus*, a 8 kil. de long; ses bords sont charmants. Il se décharge dans la Méditerranée par l'Arone, anc. *Aro*.

BRACCIO DE MONTONE (Andrea), condottiere italien, né à Pérouse en 1368, de la famille de Fortebracchi, servit différents princes d'Italie, s'empara du pouvoir dans sa ville natale, 1416, et fut un instant maître de Rome, 1417. Il périt devant Aquila, qu'il assiégeait pour le roi de Naples, 1424.

BRACCIOLINI (François), poëte italien, né à Pistoia en 1566, m. en 1646, a laissé : *la Croce reconquise*, 1605 et 1611, épopée oubliée, par laquelle il prétendait surpasser le Tasse; l'*Amoroso sdegno*, 1597, composition pastorale; *lo Scherno degli Dei*, 1618 et 1626, poëme héroï-comique où les dieux du paganisme sont tournés en ridicule; c'était peine assez inutile, et l'ouvrage, malgré quelques tableaux gracieux, donne l'ennui; plusieurs tragédies, etc. B.

BRACCIOLINI. *V.* Poggio.

BRACELET, *armilla*. Récompense militaire des anc. Romains, décernée aux soldats ou aux centurions légionnaires pour une action d'éclat sur le champ de bataille. C'était un cercle de baguettes d'argent ou de laiton, repliées sur elles-mêmes, et se maintenant fermées par leur élasticité. Le bracelet avait environ 9 à 10 cent. de diamètre. Il se portait vers le haut du bras gauche, et souvent, sans doute, on en avait plusieurs, car les hommes valeureux en recevaient autant qu'ils faisaient d'actions d'éclat : l'histoire cite Sicinius Dentatus, qui, pendant sa carrière militaire, gagna 160 bracelets. C. D—y.

BRACELLI (Jacques), historien italien, né à Sarzane, vers la fin du XIVe siècle, m. en 1460, chancelier de la république de Gênes. Dans ses œuvres, publiées à Gênes et à Paris, 1520, in-4o, et à Haguenau, 1530, in-4o, on remarque : *De bello Hispano lib. V*, récit en bon style de la guerre des Génois contre Alphonse V; *De præcipuis Genuensis urbis familiis*, imprimé dans l'*Iter Italicum* de Mabillon; *De claris Genuensibus*, et *Descriptio Liguriæ*, ouvrages insérés dans Grævius, *Thesaur. antiquit.*, t. Ier. B.

BRACHIA, nom ancien de l'île Brazza.

BRACHMANES. *V.* Brahmanes.

BRACHODES, promontoire de l'anc. Afrique septentrionale, sur la côte de la prov. de Byzacium, à l'entrée de la petite Syrte, à cinq journées de Carthage. Les Romains traduisaient ce nom par *Caput Vada*. Bélisaire y aborda dans son expédition contre les Vandales, et Justinien y

fonda une ville qu'il nomma *Caput Vada*. C'est auj. *Capudia*.

BRACIEUX, ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. et à 17 kil. S.-E. de Blois, sur le Beuvron ; 1,097 hab.

BRACIUS PAGUS, nom latin du pays de BRAY.

BRACLAW. *V.* BRATSLAF.

BRACTON (Henri de), jurisconsulte anglais du XIIIe siècle, né dans le Devonshire, docteur de l'université d'Oxford, un des juges *itinérants* nommés par Henri III pour présider l'*assise* dans les comtés, a laissé un des plus anciens livres sur le droit anglais, *De legibus et consuetudinibus Angliæ*, Lond., 1640, in-4o, trésor de science, et d'un style clair et précis. Il éclaire les lois et coutumes de sa patrie par le droit romain, et limite, tout en la respectant, la juridiction ecclésiastique. Son autorité fut invoquée, mais à tort, par les juges de Charles Ier. B.

BRADANO ou BRANDANO, anc. *Bradanus*, riv. du roy. d'Italie (Potenza), source près de Montepoloso ; cours de 70 kil. ; se jette dans le golfe de Tarente.

BRADFORD, ville d'Angleterre, dans le comté et à 50 kil. O.-S.-O. d'York. Pop. de la ville : 45,000 hab. ; de la paroisse : 166,218 hab. Ville industrielle très-florissante, principalement occupée du filage et du tissage des laines ; exploit. de houille ; teintureries, fonderies de fer.

BRADFORD (GREAT), v. d'Angleterre (comté de Wilts), à 40 kil. N.-O. de Salisbury, sur l'Avon ; 10,563 hab. Fabr. de draps fins.

BRADLEY, houillère embrasée. *V.* BILSTON.

BRADLEY (James), le meilleur astronome en Europe selon Newton, né à Sherbourn (Glocester) en 1692, m. en 1762. Il fut élève, puis professeur à Oxford, membre de la Société royale de Londres, et directeur de l'observatoire de Greenwich après Halley. Les tables des satellites de Jupiter furent dressées d'après ses observations. Il mesura, en 1722, le diamètre de Vénus. On lui doit deux découvertes, l'*aberration de la lumière*, 1727, et la *nutation* de l'axe terrestre, 1747, par laquelle on explique la précession des équinoxes. Il a trouvé la formule empirique de la réfraction. Il appuya vivement l'introduction du calendrier grégorien. On a de lui : *Astronomical observations made at the observatory of Greenwich*, Oxford, 1798-1805, 2 vol. in-fol., contenant 60,000 observations précises ; et des œuvres posthumes, *Miscellaneous works and correspondence*, Oxford, 1832, in-4o.

BRADSBERG, préf. de la monarchie suédoise (Norvége), dans le Sœndenfields, sur les bords du Skager-Rack ; pop. 76,546 hab. Villes princ. : Skeen et Krageroe.

BRADSHAW (Henri), poëte anglais, né à Chester, m. en 1513, moine bénédictin de l'abbaye de Ste-Werburgh à Chester. Vers l'an 1500, il écrivit en vers la *Vie de Ste Werburgh*, fille d'un roi de Mercie. On y trouve des descriptions curieuses, la vie de Ste Ethelrède, celle de Ste Sexburgh, la fondation de Chester, etc. Cependant il rapporte peu de légendes, malgré le goût du temps. A. G.

BRADSHAW (John), un des personnages principaux de la révolution d'Angleterre, né en 1586 dans le comté de Derby, m. en 1659, présida la cour de justice qui condamna Charles Ier. Il fut ensuite nommé président du parlement ; mais bientôt, mécontent des empiétements de Cromwell, il se retira, et mourut dans l'obscurité. Son corps fut un de ceux que l'on exhuma lors de la réaction de 1661. B.

BRADWARDIN (Thomas), dit le *Docteur profond*, né en 1290 à Hartfield (Sussex), m. en 1349, fut confesseur d'Édouard III, et archevêque de Cantorbéry. Il était également instruit dans la théologie et les mathématiques. Son plus célèbre traité est *De causâ Dei, contra Pelagium*, Lond., 1618, in-fol.

BRAEMAR, vge d'Écosse (Aberdeen), au centre des Grampians, et près des sources de la Dee, à 35 kil. O. de Kincardine-O'Neil ; anc. château des comtes de Mar, où le Prétendant déploya son drapeau en 1715.

BRAGA, *Bracara Augusta* des Romains, v. de Portugal, ch.-l. de la nouvelle prov. de Minho, à 45 kil. N.-N.-E. de Porto, sur le Cavado ; 20,000 hab. Archevêché érigé en l'an 92 après J.-C. ; belle cathédrale du XIIe siècle ; eaux sulfureuses froides. Aux environs, sanctuaire *Do-Senhor-Jesus-do-Monte*, pèlerinage très-fréquenté. — De 455 à 585, Braga fut la capitale des Suèves, qui en furent chassés par les Visigoths.

BRAGANCE, *Brigantia*, v. forte du Portugal (Tras-os-Montes), à 55 kil. N.-O. de Miranda, à 445 kil. N.-E. de Lisbonne ; sur la Fervenza ; 5,000 hab. Évêché. Érigée en duché par Alphonse V en 1442, et berceau de la famille de Bragance ; étoffes de soie et de velours.

BRAGANCE (maison de). Elle descend d'Alphonse premier, duc de Bragance, fils illégitime du roi de Portugal Jean Ier, et du grand connétable Pereira (*V. ces noms*), dont ce prince avait épousé la fille unique en 1401. Les services du second duc, Ferdinand Ier, en Afrique, et le mariage du roi Jean II avec sa fille n'empêchèrent pas le troisième, Ferdinand II, d'être décapité par ordre de son beau-frère (*V.* JEAN II), 1483. Sous Emmanuel le Fortuné, les fils du prince exécuté rentrèrent en Portugal et recouvrèrent leurs biens. Le mariage du 6e duc, Jean, avec Catherine, nièce du roi-cardinal Henri, donna à la maison de Bragance des droits au trône, qu'elle n'oublia pas pendant la domination espagnole, et que le 8e, fils de Théodore, 7e duc, fit triompher en devenant roi sous le nom de Jean IV, 1640. Elle a régné depuis lors. Quand le Brésil s'est détaché du Portugal, 1822, l'habileté de D. Pedro (*V. ce nom*) a su le conserver à sa famille ; et ses enfants se sont partagé depuis les deux pays, D. Pedro II en Amérique, Dona Maria II en Europe. R.

BRAGI, fils d'Odin et de Frigga, dieu de l'éloquence et de la poésie, selon la mythologie scandinave. Il est le meilleur des skaldes. Sur sa langue sont gravées les runes. Il reçoit les héros qui arrivent au Walhalla.

BRAGODURUM, v. de l'anc. Rhétie, sur la rive dr. du Danube supérieur ; auj. *Altheim* près de Mœsskirch.

BRAHAM (Maurice John), le seul chanteur anglais qu'on puisse citer, né à Londres vers 1770, de parents juifs, m. en 1831. Sa voix de ténor était des plus étendues ; nul n'a rendu comme lui la musique de Haendel. Il s'exerça aussi dans la composition musicale : son chant sur *la Mort de Nelson* est resté populaire. B.

BRAHÉ (Pierre, comte de), grand sénéchal de Suède, d'une famille alliée à celle de Wasa, fut tuteur de la reine Christine et de Charles XI. Il réforma la justice, favorisa l'industrie, propagea l'instruction en Finlande, fut un des fondateurs de l'université d'Abo, et mourut en 1680.

BRAHÉ (TYCHO-). *V.* TYCHO-BRAHÉ.

BRAHE, riv. de Prusse, a sa source au N.-E. de Rummelburg (Poméranie), passe à Zieten, Rittel, Konnowo, Bromberg, et se jette dans la Vistule, rive g., après un cours de 175 kil. Elle forme dans sa partie supérieure les lacs de Zieten et de Muskendorf, et est unie à la Netze par le canal de Bromberg.

BRAHILOV, v. de Valachie. *V.* BRAÏLA.

BRAHM, dieu suprême des Hindous, unique, existant par lui-même, éternel, tout-puissant et parfait. Il contient tout en soi ; il est l'âme du monde et de chaque être ; rien n'existe que par lui, tous les phénomènes ont leur cause en lui ; il est représenté emblématiquement par un cercle dans un triangle. On le nomme encore PARABRAHMA et BHAGAVAN. Brahm s'est révélé dans la création, dans la conservation et dans la destruction ; de là ses trois incarnations en *Brahma*, *Vichnou* et *Siva*, qui forment la *Trimourti* ou trinité indienne. B.

BRAHMA, le 1er membre de la Trimourti, la 1re émanation de Brahm. Il est le dieu créateur, l'être descendant dans la forme, la substance se révélant dans le phénomène, le père, le générateur des mondes, la parole divine par qui tout a été vivifié. On le fait sortir d'un œuf d'or. Après être resté plusieurs milliers d'années, sur le lotus qui avait été le théâtre de sa naissance, dans la contemplation des eaux couvertes des ténèbres éternelles, il commença son œuvre. Pour créer, il lui suffit de penser, et les mondes ont existé en vertu de son *Verbe créateur* (*Vâch*). Il créa d'abord les 7 *Souargas* ou sphères célestes, éclairées par les *Dévatas* ou génies lumineux ; puis *Mrithivi* ou la terre avec ses deux luminaires ; enfin 7 *Patalas* ou régions inférieures, éclairées par des escarboucles placées sur la tête de serpents. Il peupla l'immensité de génies bienfaisants ou funestes. Dix esprits célestes, créés par lui, les *Brahmadikas* ou *Pradjapatis*, participèrent, sous ses ordres, à la création et à l'ordonnance des mondes. Brahma a fait connaître au genre humain les saintes écritures des *Vedas* et les lois de *Manou* (*V. ces mots*). Des quatre enfants de Brahma, nommés Brahman, Kchatrya, Vaicia et Soudra, sont issues les castes indiennes des *Brahmanes* (savants et prêtres), des *Kchatryas* (guerriers), des *Vaicias* (marchands, agriculteurs), et des *Soudras* (artisans ou ouvriers). On regarde comme autant d'incarnations de Brahma : 1o Valmiki, interprète renommé des *Vedas* et auteur du *Ramayana* (*V. ce mot*) ; 2o le poëte Viaça, auteur du *Mahabharata* et du *Bhagavat* (*V. ces mots*) ; 3o Kalidaça (*V. ce nom*), le grand poëte dramatique, etc. Les monuments indiens représentent Brahma avec quatre têtes, tenant dans ses quatre mains la chaîne qui soutient les mondes, le livre de la loi, le poinçon à écrire, le feu du sacrifice : ses têtes sont ornées de lotus ; il est couché dans des feuilles de lotus, ou porté sur un œuf ou sur un cygne. B.

BRAHMANES, BRACHMANES ou BRAMINES, prêtres de Brahma et docteurs de sa religion. Ils forment la première caste parmi les Hindous, et sont issus de la tête de Brahma. Dans l'origine, ils se livrèrent à la vie pastorale, mais sans jamais s'occuper de la culture des champs. Ils sont aujourd'hui les dépositaires et les interprètes des *Védas* ou livres sacrés, et exercent le culte; ils assistent les princes, rendent la justice, se livrent à la médecine. Quoique des guerres avec les autres castes aient beaucoup diminué leur influence, et que les conquêtes des Arabes et les établissements modernes des Européens leur aient porté de rudes coups, ils sont encore nombreux. Ils ont un costume spécial, s'abstiennent de tout ce qui a eu vie, se nourrissent de légumes, de riz et de lait, et se livrent aux pratiques de l'ascétisme. Quelques-uns se condamnent à rester de longues années dans l'immobilité ou les positions les plus gênantes. Déjà, dès l'antiquité, on trouvait parmi eux des *gymnosophistes,* qui allaient nus au milieu même de l'hiver. B.

BRAHMAPOUTRA, angl. *Buhrampooter*, c.-à-d. fils de Brahma, fleuve d'Asie, formé par la réunion du Lohit et du Dihong qui ont leurs sources dans les monts Himalaya; il traverse l'Assam et le Bengale, reçoit le Goddada à droite et le Gounty à gauche, prend, à 200 kil. de son embouchure, le nom de Megna, et se jette, par de nombreuses bouches, dans le golfe du Bengale. Un de ses bras se confond avec le Gange au S. de Dakka. Ses crues annuelles inondent en été toute la vallée qu'il traverse. Cours de 950 kil., entièrement navigable, mais difficile et dangereux à cause des bancs de sable et de la rapidité du courant.

BRAHMANISME, religion de Brahma. Les sectateurs de ce dieu croient à l'immortalité de l'âme et à la métempsycose. La durée du monde matériel sera de 12,000, et, selon d'autres, de 432,000 ans. La vie terrestre est une vie de punition; les Indiens attendent paisiblement l'arrivée du royaume divin. La loi renferme 5 préceptes, la lecture des livres sacrés, les offrandes aux dieux, la bonté envers les animaux, le culte des ancêtres, l'hospitalité. Mais le chemin le plus court et le plus sûr pour arriver au bonheur est le renoncement au monde, la contemplation perpétuelle. Ils invoquent Brahma soir et matin, en jetant trois fois de l'eau avec la main sur la terre et vers le soleil; à midi, ils lui offrent une fleur, et, dans le sacrifice du feu, lui présentent du beurre clarifié. Les ablutions dans des fleuves sacrés, tels que le Gange, font partie du culte de Brahma, ainsi que les abstinences. Le temple de Bénarès est le lieu de pèlerinage le plus fréquenté. Certains fanatiques se soumettent volontairement à des tortures dans les pagodes; d'autres, à la fête de Djaggernath, se font écraser sous les roues du char de Brahma pour mériter l'éternel bonheur. Mais la coutume qui obligeait les veuves indiennes à se brûler sur le cadavre de leur époux, a presque entièrement disparu. Le nombre des sectateurs de Brahma est de 80 à 100 millions. B.

BRAI ou BRET (lac de), en Savoie, dans un joli vallon; 2,400 mèt. de long., 32 de prof. A son extrémité orientale, on a retrouvé les ruines de *Bromagus*, station militaire romaine, indiquée dans l'itinéraire d'Antonin.

BRAILA, BRAHILOV ou IBRAHILOV, v. forte des Principautés-Unies (Valachie), sur la rive gauche du Danube, et à l'embouchure du Sereth dans ce fleuve, à 20 kil. S. de Galatz; 35,000 hab. Commerce en grains, suifs, pelleteries, laines, blé, maïs, etc.

BRAINE-LA-LEUDE ou L'ALLEUD, v. de Belgique (Brabant méridional), à 10 kil. N. de Nivelles; 5,200 hab.; près du champ de bataille de Waterloo.

BRAINE-LE-COMTE, *Brania Comitis*, v. de Belgique (Hainaut), à 28 kil. N.-E. de Mons; 5,750 hab. Lin et fil pour dentelles.

BRAISNE, *Brennacum*, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. et à 19 kil. S.-E. de Soissons, sur la Vesle; 1,528 hab. Séjour favori des rois de la première race, qui y avaient un palais. Belle église abbatiale de St-Yved, construite au XIIe siècle, et renfermant les tombeaux des comtes de Dreux. Dépôt d'étalons.

BRAIUM, nom latin du pays de BRAY.

BRAKENBURG (Reinier), peintre hollandais, né à Harlem en 1649, m. en 1702. Il peignit des scènes de genre, empruntées surtout aux mœurs populaires; d'un dessin peu correct, elles ont un coloris frais et vigoureux. On voit de ses tableaux à Amsterdam, La Haye, Bruges, Anvers, Paris et Rouen.

BRALLE (François Jean), ingénieur, né à Paris en 1750, m. vers 1832, s'est distingué dans la mécanique et l'hydraulique. On lui doit les machines hydrauliques de la Salpêtrière à Paris, celle que les chameaux font mouvoir au Jardin des Plantes, la distribution des eaux du canal de l'Ourcq à la fontaine des Innocents, etc. Il éleva la fontaine du Palmier, à Paris, rédigea le premier projet du Conservatoire des arts et métiers, et inventa le *couvoir artificiel* pour faire éclore des œufs en toute saison. B.

BRAMAH (Joseph), mécanicien anglais, né à Stainborough en 1749, m. en 1814. Il a inventé la serrure de sûreté qui porte son nom; la presse hydraulique, infiniment plus puissante que la presse à vis, et dont on se sert dans l'arsenal de Woolwich pour aplanir les bois de construction; l'appareil fort usité au moyen duquel, dans les tavernes, on amène les liquides de la cave au comptoir; une machine à imprimer, adoptée par la banque d'Angleterre pour numéroter ses billets. Il a perfectionné les pompes à feu, les machines à vapeur, la fabrication du papier, etc. B.

BRAMANTE (Donato LAZZARI, dit), très-célèbre architecte, né de parents pauvres, en 1444, à Monte-Astroaldo, près d'Urbin, m. à Rome en 1514. On lui fit d'abord étudier la peinture, afin qu'il y trouvât des moyens d'existence; mais son goût le porta vers l'architecture, qu'il apprit presque seul en étudiant les monuments de l'antiquité. Il éleva à Milan, d'après l'ordre de Ludovic Sforza, la chapelle de St-Eustorge, le cloître de St-Ambroise, le Lazaret, le palais Castiglioni, et acheva l'église de Ste-Marie-des-Anges, œuvres de transition entre le style roman et celui de la Renaissance. Il vint ensuite à Rome, où il adopta son genre définitif: il y construisit le magnifique palais de la Chancellerie, le palais Giraud, auj. Torlonia, l'immense cour du Vatican, que l'on a gâtée depuis, le petit temple circulaire de St-Pierre-in-Montorio, et, à Pavie, la Chartreuse, monuments tous fort remarquables. Mais l'œuvre capitale de Bramante fut la reconstruction de la basilique de St-Pierre, qu'en deux années il éleva jusqu'aux voûtes. La mort le surprit dans ce travail; ses successeurs furent obligés de modifier son plan, qui était fort beau, mais où les masses, trop ménagées, n'assuraient pas à l'édifice une solidité suffisante. Bramante est l'expression la plus parfaite de l'art de la Renaissance; son style, un peu maigre et sec dans ses premiers ouvrages, se corrigea bientôt par l'étude et la maturité du goût. Le caractère distinctif de son talent fut la facilité d'invention et la promptitude d'exécution. « On trouve chez lui, dit Quatremère, la grandeur de l'ensemble et la pureté des détails, la hardiesse de l'invention jointe à la finesse de l'exécution, de l'élégance avec de la force, de la simplicité et de la variété. » On a de Bramante quelques fresques et quelques tableaux à l'huile répandus dans le Milanais. Il écrivit sur son art divers traités conservés manuscrits à Milan, et des *Poésies* élégantes, qui ont été publiées à Milan en 1756. Il fut le maître de Raphaël en architecture, et son protecteur à la cour du pape. B.

BRAMES. *V.* BRAHMANES.

BRAMHALL (John), théologien anglican, évêque de Londonderry, né vers 1593 à Pontefract (York), m. en 1677. Obligé de s'expatrier sous Cromwell à cause de sa fidélité aux Stuarts, il devint, après la Restauration, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande. Il soutint sur la liberté une vive controverse avec Hobbes. Ses œuvres ont été publiées à Dublin, 1677, in-fol.

BRAMINES. *V.* BRAHMANES.

BRAMPTON, v. d'Angleterre (Cumberland), à 16 kil. N.-E. de Carlisle; 3,400 hab. Vestiges d'un camp romain.

BRAMPTON (William de), magistrat anglais, l'un des quatre justiciers qui, pour prévarication et péculat, furent condamnés, en 1288, à une forte amende et à la détention sur les vaisseaux pénitentiaires de Londres (*fleet*). Il y composa, avec ses compagnons Th. de Weyland, J. de Lovetot et Ad. de Strutton, le *Fleta*, répertoire des lois anglaises, que publia Selden en 1685, in-4°. B.

BRANCA, mécanicien italien, dont on ignore la patrie et les dates de sa naissance et de sa mort. Dans un ouvrage intitulé *le Machine*, Rome, 1629, in-4°, il propose de diriger un courant de vapeur sur les palettes d'une roue, pour la faire tourner: cette roue, par un engrenage, fait mouvoir deux pilons, servant à la fabrication de la poudre. C'est un des premiers usages de la force mécanique de la vapeur.

BRANCALEONE DANDOLO, noble bolonais, fut choisi par les Romains, en 1253, pour mettre un terme à l'anarchie des États de l'Église. Investi d'un pouvoir absolu, il rasa 140 forteresses des nobles, fit pendre les gentilshommes aussi bien que les brigands, et intimida même Innocent IV. Il mourut en 1258.

BRANCAS (famille de). Cette famille, issue des Brancaccio de Naples, abandonna sa patrie lors de la chute de la maison d'Anjou qu'elle soutenait contre celle d'Aragon,

et s'établit en France sous Charles VII. Au siècle suivant, elle se partagea en deux branches. L'aînée, qui portait les noms de Forcalquier-Brancas et de Céreste, avec les titres de duc et de grand d'Espagne, s'est éteinte en 1802. Son représentant le plus connu est *Louis de Brancas*, marquis de Céreste, officier et diplomate distingué, sous Louis XIV et Louis XV, né en 1671, maréchal de France en 1741, et m. en 1750. — A la branche cadette, qui subsiste encore, appartenaient les noms de Lauraguais et de Villars. *André*, qu'on appelle *amiral de Villars-Brancas*, se jeta dans le parti de la Ligue et des Espagnols, songea à se faire de la Normandie une seigneurie indépendante, défendit Rouen contre Henri IV, 1591, vendit sa soumission après l'abjuration du roi, et fut tué par les Espagnols au siége de Doullens, 1595. — *Georges*, son frère puîné, obtint, en 1626, l'érection du marquisat de Villars en duché-pairie. — *Louis-Léon*, duc de Brancas-Lauraguais, pair de France sous la Restauration, auteur de plusieurs ouvrages en prose et en vers, né en 1733, est mort en 1824. Son neveu, comte, puis duc de Brancas, lui succéda dans la pairie. B.

BRANCHIDES, descendants de Branchus, fils d'Apollon et d'une Milésienne. Ils formaient une famille de prêtres voués au culte de ce dieu à Didyme, et étaient les gardiens d'un oracle presque aussi vénéré que celui de Delphes. Xerxès les transporta en Sogdiane, où ils bâtirent une ville des Branchides, que détruisit Alexandre.

BRANCHIER (SAINT-), vge de Suisse (Valais), ch.-l. du dixain d'Entremont, sur la route du Grand-St-Bernard, à 25 kil. S.-O. de Sion, sur la rive g. de la Dranse; 750 hab. Mines de fer et de plomb; forteresses en ruines.

BRANCHU (Rose-Timoléone-Caroline CHEVALIER DE LAVIT, femme), cantatrice, née à St-Domingue en 1780, m. en 1850, reçut des leçons de Garat. Elle fit ses débuts à l'Opéra en 1799 : une voix puissante, une rare intelligence, une sensibilité profonde et communicative, la placèrent au premier rang. Elle se retira en 1826. Mme Branchu obtint de grands succès dans les ouvrages de Gluck et dans *la Vestale* de Spontini. B.

BRAND, v. de Saxe, à 5 kil. S.-O. de Freiberg; 3,000 hab. Importante exploitation d'argent, plomb et arsenic.

BRANDAN ou BRANDAIN (SAINT-). Il y eut au VIe siècle deux prêtres irlandais de ce nom; tous deux ont été canonisés; on les fête, l'un le 29 nov., l'autre le 16 mai. Celui-ci est dit avoir fondé l'abbaye de Clonfert en Galway; avec plusieurs moines, il alla chercher une retraite dans une des Canaries. Il n'y resta pas, revint en Irlande, et raconta ses aventures. Le poëme qu'il écrivit, à ce qu'on suppose, a 900 vers environ, et est rempli de merveilles. De La Rue en a donné des extraits; il croit le poëme composé en 1121 par l'ordre d'Adélaïde, seconde femme de Henri Beauclerc. (*V.* la légende latine de St Brandaines, publiée par Jubinal, Paris, 1836.) Il existe des mss. et des éditions de ce poëme en plusieurs langues. Il a fait croire à l'existence d'une île de St-Brandain au milieu des Canaries; on l'a cherchée jusqu'en 1721. Les Espagnols font de cette île introuvable la retraite de leur roi Rodrigue, les Portugais celle de don Sébastien. A. G.

BRANDANO, riv. du roy. d'Italie. *V.* BRADANO.

BRANDAO ou BRANDAM (Antoine), moine portugais de l'ordre de Cîteaux, abbé d'Alcobaça, né en 1584, m. en 1637, publia, en 1632, les 3e et 4e parties de la *Monarchia Lusitana* de Bernardo de Brito (*V. ce nom*); il y a traité des temps compris entre 1137 et 1279. Son neveu, François Brandao, du même couvent, né en 1601, m. en 1683, continua l'œuvre jusqu'en 1325.

BRANDEBOURG (province de), en allem. *Brandenburg*, noyau de la monarchie prussienne; bornée au N. par le Mecklembourg et la Poméranie, à l'E. par les prov. de Prusse propre et Posen, au S. par la Silésie et la Saxe Prussienne, à l'O. par la prov. de Saxe, le duché d'Anhalt et le royaume de Hanovre. Superf. : 4,029,660 hect., avec 2,467,759 hab., dont 55,011 catholiques et 30,957 juifs. Subdivisée en 2 régences, Potsdam (avec Berlin) à l'O., et Francfort-sur-l'Oder à l'E. Cap. Berlin. Ch.-l. et siége du gouvernement de la province : Potsdam. Sol plat, sablonneux et stérile; au S. seulement, sur les frontières de Saxe, il y a quelques collines. Parmi les rivières, il faut citer l'Oder, qui reçoit, dans son parcours par la province, la Warthe, la Netze, la Finow, le Neisse et le Bober; au N.-O., l'Elbe, qui forme la limite entre le Brandebourg et la prov. de Saxe, et reçoit la Havel; la Dosse, le Rhin, etc. La Havel, grossie par la Sprée, forme une quantité de lacs, dont ceux de Schwieloch, Muggel et Ruppin sont les plus importants. Les principaux canaux sont ceux de *Finow* entre la Havel et l'Oder, de *Frédéric-Guillaume* entre la Sprée et l'Oder, le *Grand* et le *Petit Canal*, joignant les grands coudes de la Havel, celui de *Ruppin* entre la Havel et le lac de Ruppin. Produits principaux de la province : céréales, tabac, chanvre, fruits, bois, bêtes à cornes; pêche abondante. Industrie très-active de laine, cotonnades, soieries, papiers, métaux, glaces, etc., dont Berlin, Potsdam, Francfort et Neustadt sont les centres principaux. Les chemins de fer, dont Berlin est le faisceau, sillonnent le Brandebourg dans toutes les directions et joignent les villes principales. — La prov. de Brandebourg comprend la plus grande partie de l'anc. *Marche de Brandebourg*, et de plus quelques districts des prov. de Posen, de Silésie et de Misnie. Elle se divise en *Marche-Electorale* (Kur-Mark), et *Marche-Nouvelle* (Neumark). — La Marche-Electorale est subdivisée en : 1° *Vieille-Marche* (Alt-Mark), entre la Priegnitz, la prov. de Saxe et le Hanovre; ch.-l. Stendal; 2° *Priegnitz*, entre la Vieille-Marche, la Marche-Moyenne et la prov. de Saxe; ch.-l. Perleberg; 3° *Marche-Moyenne* (Mittel-Mark), entre la Marche-Nouvelle, la Lusace, le royaume de Saxe et la Priegnitz; ch.-l. Berlin; 4° *Ukermark*, entre la Marche-Moyenne, la Poméranie et le Mecklembourg; ch.-l. Prenzlau. — La Marche-Nouvelle est bornée au N. par la Poméranie, à l'E. par la prov. de Posen, au S. par la Silésie, à l'O. par la Marche-Moyenne; ch.-l. Custrin.

Histoire. Le Brandebourg, aux premiers temps du Christianisme, était habité par les Suèves; on croit que dans la Marche-Moyenne ont demeuré les Semnons, dans la Vieille-Marche les Longobards, et que Brandebourg ou *Brennaborch* vient de *Brennus*, nom de plusieurs chefs des Longobards. A la suite de la grande migration s'y établirent des Slaves Wendes (Hevelles, Wiltzes, Ukers, Rhétariens et Obotrites). Ces peuples, après avoir été en lutte continuelle avec les Saxons et les Francs, leurs voisins, et maîtres de la Vieille-Marche, furent tous soumis par Charlemagne, 789. Plus tard ils se rendirent indépendants, jusqu'à ce que le roi Henri Ier, 928, après la prise de *Brennaborch*, siége principal des Hevelles, les soumit de nouveau. Pour garder les frontières (*Mark* en allem.), Henri nomma en 930 des *margraves* (Mark-Graf ou comtes de la Marche) de la Saxe-Septentrionale ou Marche-Septentrionale, auj. *Vieille-Marche*. En 1056 ce margraviat fut donné aux comtes de Stade, et, en 1133, par l'empereur Lothaire, à Albert l'Ours, comte d'Ascanie, qui finit par anéantir la domination des Wendes. Albert, ayant reçu la Saxe en 1138 et étant obligé de la rendre en 1142 à Henri le Lion, fut dédommagé par la Marche-Orientale, auj. *Lusace*; la Marche-Septentrionale fut déclarée indépendante de la Saxe, et Albert se nomma dès lors margrave de Brandebourg. Il soumit la Marche-Moyenne, la Priegnitz et l'Ukermark, et appela des familles nobles de l'Empire, ainsi que des Hollandais et des Rhénans, pour coloniser le pays. En 1258 la dynastie ascanienne se divisa en lignes de *Stendal* et de *Salzwedel*, dont le siége commun était la ville de Brandebourg. La première ligne s'étant éteinte en 1320, l'autre en 1317, l'empereur Louis IV le Bavarois donna en fief le Brandebourg à son fils Louis. Ce dernier s'appela, depuis 1324, électeur et archi-camérier de l'Empire. En 1368 le Brandebourg fut cédé à la maison de Luxembourg, et, en 1411, à Frédéric VI de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg et tige de la dynastie royale de Prusse. Frédéric, nommé par l'empereur électeur et archi-camérier de l'Empire, s'appela, comme électeur, Frédéric Ier. Avec l'électeur Frédéric III, qui se fit couronner roi de Prusse, 1701, l'histoire du Brandebourg se confond avec celle de la Prusse. *V.* PRUSSE (roy.) et HOHENZOLLERN. E. S.

BRANDEBOURG, en allem. *Brandenburg*, v. forte de la monarchie prussienne, dans la prov. de Brandebourg, régence de Potsdam, sur la Havel; 20,000 hab.; à 69 kil. O. de Berlin; station du chemin de fer de Berlin à Magdebourg. Vieille cathédrale, pénitencier, beaucoup de fabriques; école de la noblesse et plusieurs autres établissements d'instruction publique. Brandebourg est le vieux *Brennaborch*, siége des Wendes, qui fut pris en 928 par le roi Henri Ier. En 948 Othon Ier y fonda un évêché, d'abord sous la dépendance de l'archevêque de Mayence, depuis 968 diocèse de l'archevêché de Magdebourg. Détruit plus tard par les Wendes, Brandebourg fut reconstruit par Albert l'Ours. En 1539, l'évêque Mathie de Jagow embrassa le protestantisme; les domaines de l'évêché furent vendus en 1598. Pendant la guerre de Trente Ans, la ville eut beaucoup à souffrir. Le chapitre de la cathédrale, sécularisé en 1810, fut rétabli en 1827, sans titre ecclésiastique. Les principales dignités en sont données à des membres de la noblesse. En novembre 1848, l'Assemblée nationale de Prusse y fut transférée de Berlin par le gouvernement, mais elle n'y siégea que quelques jours. E. S.

BRANDEBOURG (NOUVEAU-), *Neu-Brandenburg* en all., v. du grand-duché de Mecklembourg-Strelitz, près du lac de Tollense, à 26 kil. N. de Neu-Strelitz, dans une plaine entourée de collines; 6,200 hab. La ville est construite en forme circulaire, entourée de murs et de remparts. Il y a un château, deux églises, un gymnase, plusieurs fabriques. Aux environs est le château du Belvédère. E. S.

BRANDEIS, v. des États autrichiens (Bohême), à 15 kil. N.-E. de Prague, sur la rive g. de l'Elbe, et sur la route de la Silésie et de la Lusace; 2,800 hab. Succursale de l'hôtel des Invalides de Prague. Anc. château fort, construit au xe siècle. Victoire des Suédois sur les Impériaux, 30 mai 1639.

BRANDENBURG (Fréd.-Guill., comte de), général prussien, issu du mariage morganatique du roi Frédéric-Guillaume II avec la comtesse de Doenhoff, né en 1792, entra en 1807 dans l'armée, et se signala par sa bravoure dans les campagnes de 1813 à 1815. En nov. 1848, il fut nommé président du ministère chargé par le roi de dissoudre l'Assemblée constituante. Il représenta la Prusse aux conférences de Varsovie en 1850, et mourut au retour de ce voyage, le 6 nov. E. S.

BRANDENBURG. *V.* BRANDEBOURG.

BRANDER (George-Frédéric), mécanicien allemand, né à Ratisbonne en 1713, m. en 1783, construisit, en 1737, les premiers télescopes qu'on ait vus en Allemagne, et inventa les micromètres sur verre.

BRANDES (Jean-Chrétien), comédien et poëte dramatique allemand, né à Stettin en 1735, m. en 1799. Sa vie, pleine de curieuses aventures, a été écrite par lui-même, traduite en français par Ph. Lebas, et comprise dans la collection des *Mémoires dramatiques*. Médiocre acteur, écrivain très-fécond, il publia ses œuvres à Hambourg, 1790, 8 vol. : ses pièces sérieuses sont mauvaises, mais on trouve dans ses comédies une parfaite entente de la scène, une action vive, des caractères bien tracés, un style facile et naturel. B.

BRANDES (Rudolph), chimiste, né en 1795 à Salzuflen, m. en 1842, élève de Bucholz, fut le fondateur de la Société des pharmaciens de l'Allemagne septentrionale, et de l'Institution de Bucholz, Gehlen et Trommsdorf, pour le soutien des élèves en pharmacie pauvres et estimables. Il publia, avec Bucholz, des recherches sur la morphine et sur la cire; il travailla à la 2e éditjon des *Eléments de pharmacie* de ce célèbre chimiste. Ses travaux scientifiques sont renfermés dans les *Archives de la Société des pharmaciens*, années 1822-1842, dans le *Répertoire de pharmacie*, le *Journal de pharmacie* de Trommsdorf, le *Journal de chimie et de physique* de Schweiger, les *Annales de physique et de chimie* de Poggendorf. En 1826, il entreprit un dictionnaire encyclopédique de chimie et des sciences accessoires, sous le titre de *Répertoire de chimie comme science et comme art*, gr. in-4o. Cet ouvrage fut interrompu au 3e vol., 1831. Brandes a publié aussi des monographies sur les eaux minérales de Pyrmont, de Tatenhausen, de Meinberg, et une trad. des *Eléments pharmaceutiques* de M. Cap, auxquels il a fait de nombreuses additions. C. L.

BRANDHOF, vge des États autrichiens (Styrie), près de Léoben et de Bruch, sur le Seeberg. Château et jardins botaniques remarquables, à l'archiduc Jean.

BRANDO, ch.-l. de cant. (Corse), arr. et à 10 kil. N. de Bastia; 1,511 hab. A côté est la cascade d'Erbalunga, et une grotte renfermant de curieux stalactites.

BRANDOLINI (Aurelio), surnommé *Il Lippo*, orateur et poëte italien, né à Florence vers 1440, m. en 1497, devint, quoique aveugle dès l'enfance, un des savants les plus distingués de son temps. Il fut appelé par Mathias Corvin en Hongrie, pour occuper la chaire d'éloquence à l'université de Bude récemment fondée. A la fin de sa vie, il se fit moine de l'ordre de St Augustin, et eut de grands succès dans la prédication : on croyait entendre, disait-on, un Platon, un Aristote et un Théophraste. On a de lui quelques poésies latines. Il a expliqué, dans son traité *De l'art d'écrire*, en latin, Rome, 1535, les secrets du style avec clarté et précision. B.

BRANDON, v. d'Angleterre (Suffolk), à 50 kil. N.-O. d'Ipswich, sur le Brandon ou Little-Ouse; 3,000 hab. Élève de lapins pour les marchés de Londres; exploit. de pierres à fusil.

BRANDONS (LES), nom donné jadis au premier dimanche de Carême, parce que, ce jour-là, on allumait, sur les places publiques ou dans les campagnes, des feux autour desquels la jeunesse dansait. Cet usage existe encore dans quelques départements.

BRANDT (Sébastien), jurisconsulte et poëte satirique, né à Strasbourg en 1458, m. en 1520, fut professeur de droit à Bâle, 1489, avocat en 1501, et ensuite secrétaire de la ville de Strasbourg. L'empereur Maximilien lui conféra le titre de comte palatin. De ses ouvrages, le plus célèbre est le *Vaisseau des Fous* (*Narrenschiff*), Bâle, 1494; il y châtie les vices et les folies de son temps avec beaucoup de verve. Ce livre a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe (en français par Rivière, 1497). On a de lui aussi une collection de poésies latines, Bâle, 1498. E. S.

BRANDT, alchimiste de Hambourg, m. vers 1692, célèbre par la découverte fortuite qu'il fit du phosphore, 1669, en distillant de l'extrait d'urine pour trouver l'agent mystérieux qui devait opérer la transmutation des métaux. Il communiqua son secret à Krafft, moyennant 200 rixdales, sous la condition qu'il ne le révélerait à personne. Mais Kunckel, désirant connaître ce secret, finit par le découvrir, 1674, après de nombreuses tentatives. Brandt reçut une pension de J. Frédéric, électeur de Hanovre. C. L.

BRANDT (George), chimiste suédois, né en 1694, m. en 1768, directeur du laboratoire de Stockholm. Il fit connaître avec précision l'acide arsénieux et l'arsenic; il distingua de tout autre corps le cobalt, qui jusque-là n'était connu que par le verre bleu obtenu avec ses minerais; il démontra que l'or fulminant ne peut être produit que sous l'influence de l'ammoniaque, etc.

BRANDT (le comte de). *V.* STRUENSÉE.

BRANDYWINE, riv. des États-Unis de l'Amérique du N. (Pensylvanie et Delaware), affl. de la Delaware; près de ses bords, Washington fut vaincu par le général Howe, le 11 septembre 1777.

BRANIA COMITIS, nom latin de BRAINE-LE-COMTE.

BRANICKI (Jean-Clément), dernier rejeton d'une grande famille de Pologne, né en 1688, m. en 1771. Il passa sa jeunesse en France, où il servit dans les mousquetaires. De retour dans sa patrie, Branicki, castellan de Cracovie, c.-à-d. le 1er des palatins et sénateurs du royaume, se mit à la tête de la confédération formée contre Auguste II, pour obtenir le renvoi des troupes saxonnes cantonnées en Pologne malgré les engagements de ce prince; il atteignit son but, 1717, quoique le tzar se fût mêlé de l'affaire. Grand-général de la couronne sous Auguste III, il forma la coalition de Grodno contre l'influence russe, et, de concert avec les Radziwill, s'appuya sur la France par la médiation de M. de Broglie, ambassadeur à Varsovie. Mais les Czartoryski, qui s'appuyaient sur le cabinet de St-Pétersbourg, eurent le dessus. Branicki, exilé en 1764, se retira en Hongrie. Il revint à l'avénement de Poniatowski dont il avait épousé la sœur, et la France obtint qu'il ne fût pas inquiété. Il s'occupa d'embellir sa résidence de Bialystok, qui fut appelée le *Versailles de la Pologne*, et prêta encore la popularité de son nom à la ligue de Bar, 1768. PL.

BRANICKI (François-Xavier), intrigant qui changea une lettre de son nom (Branecki) afin de passer pour membre de la famille du précédent, m. en 1819. Entremetteur de Catherine II et de Stanislas Poniatowski, il fit une carrière rapide dans l'armée. Il commanda les troupes de Stanislas-Auguste contre les confédérés de Bar, 1768, devint grand-général du royaume, 1771, et contribua beaucoup au 1er partage de la Pologne. Marié à une nièce de Potemkin, doté de grands biens dans l'Ukraine par les Russes, il forma avec Potocki et Brzezinski la confédération de Targowicz, ennemie de la constitution du 3 mai 1791. Le 2e partage de la Pologne en fut la suite. Déclaré traître à la cause nationale en 1794, il s'enfuit en Russie. PL.

BRANNA, v. des États autrichiens (Bohême), à 4 kil. E. de Starkenbach; 2,000 hab. Toiles et batistes fines.

BRANNACUM, nom latin de BRAISNE.

BRANNE, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 10,420 mèt. S.-S.-E. de Libourne; petit port sur la Dordogne, avec un pont suspendu; au pied de coteaux argileux impraticables en hiver; 450 hab. Bons vins.

BRANNOVICES. *V.* AULERQUES.

BRANODUNUM, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Icéniens; auj. *Brancaster* près de Burnham.

BRANOGENIUM ou BRANONIUM, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Boduni; auj. *Worcester*.

BRANTÔME (Pierre DE BOURDEILLES, abbé et seigneur de), né à Bourdeilles (Dordogne) en 1527, m. en 1614, chroniqueur du XVIe siècle, qui se trouva mêlé comme acteur ou témoin à la plupart des événements de son temps. L'ambition, l'humeur soldatesque et aventureuse, lui firent longtemps courir le monde, courtisan de toutes les cours, guerroyant tour à tour contre les Huguenots en France, les Turcs à Malte, les Maures en Afrique, revenant à Paris, dans les intervalles, remplir auprès de Charles IX et

d'Henri III sa charge de gentilhomme de la chambre, et recueillant partout, non pas des observations profondes, ni une connaissance réfléchie des hommes et des choses, mais de curieuses anecdotes, de beaux devis et des histoires scandaleuses. Au moment où éclata la Ligue, mécontent d'Henri III, qui ne récompensait pas dignement ses services, il s'apprêtait à trahir la France pour le roi d'Espagne, lorsqu'une chute de cheval, suivie d'une vieillesse impotente, le confina pour toujours dans ses terres. Alors il consigna les souvenirs de sa vie, avec une complaisance extrême, une naïveté piquante qui décèle parfois la vanité gasconne, et surtout avec une insouciance du bien et du mal qui fait de lui le plus impartial comme le plus scandaleux chroniqueur de son temps. Ses œuvres sont : *Vie des hommes illustres et grands capitaines français; Vie des grands capitaines étrangers; Vie des dames illustres; Vie des dames galantes; Anecdotes touchant les duels; Rodomontades des Espagnols*. Ce ne fut qu'en 1666 que parut la 1re édition de ses œuvres ; les plus célèbres sont celles de La Haye, 1740, 15 vol. in-12 ; de Paris, 1787, 8 vol. in-8o. M. de Monmerqué en donna une en 1822, et M. Buchon une autre dans le *Panthéon littéraire*. — *André* DE BOURDEILLES, frère aîné du chroniqueur, fut chargé plusieurs fois de commissions importantes par Charles IX, Henri III et Catherine de Médicis; on a joint leur correspondance aux œuvres de Brantôme, ainsi qu'un *Traité sur l'art militaire*. G. L.

BRANTÔME, *Brantosomum*, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 26 kil. N. de Périgueux, sur la Dronne; 1,260 hab. Possédait une abbaye de Bénédictins, dont les bâtiments existent encore, et dont l'historien Brantôme fut abbé commendataire. Comm. de vins et de truffes.

BRAONA (prononcez *Vraona*), vge de la Grèce (Attique), près d'un cours d'eau considérable; il y a encore aujourd'hui une tour qui remonte sans doute à l'époque française. Peut-être l'antique *Képhalé*. L'opinion commune place à Braona l'anc. *Brauron*, qu'il faut aller chercher plus au N., près de la baie de Porto-Livadhi, sur une colline où l'on distingue encore les soubassements de l'enceinte d'une ville, et des ruines de vieux édifices.

BRASDOR (Pierre), chirurgien, né en 1721 dans le Maine, m. en 1800. Il étudia à Paris, où on l'admit dans le Collége des chirurgiens en 1752; enseigna l'anatomie et les opérations, et devint directeur de l'Académie de chirurgie. C'est lui qui a conseillé pour certains anévrismes une méthode de traitement qui porte son nom, et qui consiste à lier l'artère au delà de la tumeur. Il contribua à propager l'inoculation. On a de lui plusieurs mémoires, entre autres, un sur *les amputations dans les articulations*, qui se trouve dans le t. V des *Mémoires de l'Académie de chirurgie*. D—G.

BRASIDAS, général spartiate, empêcha, dans la guerre du Péloponèse, la prise de Méthone par les Athéniens, 431; fut défait et blessé à Pylos, 426; passa ensuite dans la Chalcidique, où il souleva contre Athènes un grand nombre de villes, et mourut des blessures qu'il reçut à la bataille d'Amphipolis, dans laquelle il avait vaincu et tué Cléon, 422 av. J.-C. Près de sa tombe on célébra dès lors des fêtes dites *Brasidées*, où les citoyens seuls de Lacédémone avaient le droit de paraître. L—H.

BRASIER, *Ignitabulum*. Bassin portatif en bronze, de forme quadrangulaire ou ronde, dont on se servait dans l'anc. Rome pour chauffer les appartements. A son centre était un récipient que l'on emplissait de charbons ardents. Ce meuble, où l'art du ciseleur déployait souvent toutes ses élégances, tenait lieu de cheminée en Italie et en Grèce; on l'apportait tout allumé dans les appartements pour dégourdir l'air à peine froid de quelques jours d'hiver. On a trouvé à Pompéi un beau Brasier de 70 cent. de long sur 43 de large, et quelques autres un peu plus ou un peu moins grands, mais toujours en bronze. C. D—Y.

BRASPART, brg du dép. du Finistère, arr. et à 16 kil. N.-E. de Châteaulin; 516 hab.

BRASSAC, vge (Puy-de-Dôme), arr. et à 17 kil. S.-S.-E. d'Issoire. Exploit. de houille; 1,826 hab.

BRASSAC ou BRASSAC-DE-CASTELNAU ou BRASSAC-DE-BELFOURTE, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. et à 24 kil. E. de Castres, sur l'Agout; 1,239 hab. Fabr. de tissus de coton.

BRASSART, partie de l'armure des combattants au moyen âge. Elle se composait de deux pièces solides, l'une pour le bras, l'autre pour l'avant-bras, et séparées, à l'endroit du coude, par une pièce mobile, dite *cubitière*.

BRASSAVOLA (Antoine-Musa), médecin, né à Ferrare en 1500, m. en 1570. Ami du duc Hercule d'Este, il devint archiâtre de Léon X et de Clément VII. François Ier le consulta et le fit chevalier de St-Michel. Brassavola a réintroduit en médecine l'usage de l'ellébore noir. Il a laissé plusieurs mémoires sur la matière médicale. D—G.

BRASSE, mesure marine valant, en Angleterre (*fathom*), 1m,829; — Danemark (*favn*), 1m,883; — Espagne (*braza*), 1m,696; — France, 1m,624; Hollande (*vadem*), 1,883; — Russie (*sagène*), 2m,134; — Suède (*famnar*), 1m,783.

BRASSICANUS (Jean-Alexandre), savant allemand, dont le nom était *Kohlburger*, né en 1500 à Wirtemberg, enseigna les belles-lettres à Tubingue, puis à Vienne, où il mourut en 1539. On lui doit la publication des *Géoponiques*, écrites par ordre de Constantin Porphyrogénète.

BRATSLAF, en polonais *Braclaw*, v. de Russie, dans le gvt de Podolie et à 60 kil. S. de Lipovetz, sur le Boug; fondée en 1331, fortifiée, et autrefois ch.-l. du palatinat polonais de son nom; 2,600 hab.

BRATTIA, nom ancien de *Brazzia*.

BRATTLEBOROUGH, brg des États-Unis (Vermont), à 55 kil. N.-O. de Boston, sur le Connecticut; 3,000 hab. Hospice d'aliénés; imprimerie considérable.

BRATUSPANTIUM, v. de l'anc. Gaule belgique, chez les Bellovaci; auj. *Bratuspante*, en ruines, près de Breteuil, sur la lisière du diocèse de Beauvais.

BRAUBACH, brg du duché de Nassau, sur la rive dr. du Rhin, à 8 kil. O. de Nassau, dans une charmante situation; 1,400 hab. Eaux minérales. Ruines du château fort de Marxbourg.

BRAULION dit BRAULE (Saint), évêque de Saragosse, m. en 646. Il acheva et mit en ordre le *Traité des étymologies* de St Isidore, son contemporain et son ami; on a aussi de lui la vie de plusieurs saints. Fête, 26 mars.

BRAUNAU, en bohémien *Brumow*, v. forte des États autrichiens (Bohême), sur la rive dr. du Steine, à 50 kil. N.-E. de Kœniggrætz. Fabr. de toiles, draps écarlates pour la Turquie, draps fins, etc.; 6,000 hab. Abbaye de bénédictins. Fondée comme simple couvent en 1331, elle reçut en 1420 l'abbé et les religieux de Brewniow près de Prague, chassés de leur abbaye par les Hussites, et reçut alors le titre d'abbaye. — v. forte de la Haute-Autriche, rive dr. de l'Inn; 2,300 hab.

BRAUNFELS, v. des États prussiens (prov. du Rhin), à 60 kil. N.-E. de Coblentz, de l'enclave de Wetzlar. Résidence des princes de Solm-Braunfels. Château fort avec une biblioth. et un musée d'antiquités; 1,567 hab.

BRAUNSBERG, v. de Prusse (prov. de Prusse), petit port sur la Passarge, à 50 kil. S.-O. de Kœnigsberg; 10,000 hab. Ch.-l. de cercle. Lycée académique. Fabr. et comm. de draps, toiles, etc.

BRAUNSBERG, en morave *Brussberg*, v. des États autrichiens (Moravie), à 60 kil. E.-N.-E. de Préran; 2,800 hab. Fabr. de draps autrefois importante.

BRAURON. *V.* BRAONA.

BRAURONIA, surnom de Diane chez les anciens Grecs. Il venait de ce qu'Iphigénie et Oreste, apportant la statue de Diane Taurique, avaient abordé dans le bourg de Brauron en Attique. C'était devant l'autel de Diane Brauronia qu'on fustigeait, à Sparte, les enfants jusqu'à ce que le sang jaillît sur l'autel. Tous les cinq ans, on célébrait à Brauron le sacrifice simulé d'une victime humaine, dernier souvenir des sacrifices humains qu'on offrait autrefois à Diane en Tauride. A. G.

BRAUWER (Adrien), peintre, né à Harlem ou à Oudenarde en 1608, m. en 1640, fut toujours dans la misère à cause de sa vie déréglée. Il excellait à traiter les scènes de cabaret, de corps de garde, de filous jouant aux cartes et se querellant. Rubens faisait le plus grand cas de son talent. Brauwer a gravé à l'eau-forte plusieurs de ses compositions. B.

BRAVA, île de l'Océan Atlantique, dans l'archipel du Cap-Vert, à l'O. de celle de Fogo; 500 hab. — v. et port de la côte orientale d'Afrique, anc. *Prasum?* Dépend de l'iman de Mascate; 5,000 hab. Fabr. de cotonnades; exportation d'ivoire, bœufs, gomme.

BRAVALLA, anc. v. de Suède, était située près de Brawik, dans la Gothie orientale; bataille célèbre livrée en 735 entre Sigurd Ring, roi de Gothie, et Harald Hildetand, roi des Danois, qui y périt. Elle a été célébrée par les Scaldes du nord, et rapportée par Saxo Grammaticus; 80 pierres brutes dressées dans cet endroit paraissent désigner aujourd'hui le lieu du combat. A. G.

BRAVINIUM, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Ordovices; auj. *Bramfield*.

BRAVUM BURGI, nom latin de BURGOS.

BRAY, dénomination géographique, anc. mot celtique signifiant *fougère*, comme le mot *bry*.

BRAY, *Braium* et *Bracius pagus*, petit pays de l'anc. Nor-

mandie, dont les lieux principaux étaient Gournay, Elbeuf-en-Bray, La Ferté-en-Bray, Neufchâtel-en-Bray, Aumale, Fontaine-en-Bray (Seine-Inférieure), et Hodenc-en-Bray (Oise). Le doyenné de *Braio*, anc. division ecclésiastique du pays de Caux, comprenait le pays de Bray.

BRAY-SUR-SEINE, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. et à 20 kil. S.-O. de Provins; 1,566 hab.

BRAY-SUR-SOMME, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 21 kil. O. de Péronne; 1,468 hab.

BRAY, v. d'Irlande (comtés de Wicklow et de Dublin), à 20 kil. S.-E. de Dublin et à l'embouchure du Bray ou Dargle dans la mer d'Irlande; 4,273 hab. Bains de mer fréquentés. Restes d'un vieux château.

BRAYER (A.), médecin, né vers 1775 dans le dép. de l'Aisne, m. en 1848. Son livre, *Neuf années à Constantinople* (1836, 2 vol. in-8°), est plein d'observations intéressantes sur la peste, qu'il soutient n'être pas contagieuse. Il a rapporté d'Abyssinie une plante vermifuge, qu'on a appelée de son nom *brayère*, et qui tue le ténia.

BRAZIER (Nicolas), fécond vaudevilliste, né à Paris en 1783, m. en 1838, membre du *Caveau moderne*, travailla presque toujours en collaboration avec Carmouche, Dartois, Dumersan, Mélesville, Merle, Ourry, Désaugiers, Rougemont, Théaulon et Vanderburgh. Ses pièces les plus gaies sont : *le Ci-devant jeune homme, le Coin de rue, Préville et Taconnet, les Cuisinières, la Carte à payer, Je fais mes farces, le Savetier et le Financier, le Philtre Champenois, la Croix d'or*, etc. Il a laissé aussi des chansons, une *Chronique des petits théâtres*, 1838, 2 vol. in-8°; un recueil de refrains politiques en faveur des Bourbons, intitulé : *Souvenirs de dix ans*, 1824, etc.

BRAZZA, en slave *Brac, Brachia* ou *Brattia* des Romains, île de l'Adriatique (Dalmatie autrichienne), au S. de Spalatro, à 20 kil. du continent; 70 kil. sur 10; 14,000 hab. Ch.-l., Castel-San-Pietro. Vins, olives et fruits renommés.

BRÉA (J.-B.-Fidèle), général français, né à Menton en 1790, se distingua aux batailles de Leipsick et de Waterloo, servit en Espagne en 1823, et en Belgique sous Louis-Philippe, fut longtemps attaché à la place de Nantes comme chef d'état-major, parvint, en 1845, au grade de général de brigade, et fut assassiné, avec le capitaine Mangin, à la barrière Fontainebleau, à Paris, le 25 juin 1848, lorsqu'il était venu comme parlementaire vers les insurgés. Nantes lui a élevé un monument. B.

BRÉBEUF (Guillaume de), né en 1618 près de Torigny (Manche), m. à Venoix, près de Caen, en 1661, reçut une brillante éducation, et, malgré 20 ans de fièvre, composa divers ouvrages, dont le principal est la traduction en vers de la *Pharsale* de Lucain. L'exagération du poëte latin est encore augmentée par le traducteur, dont le travail toutefois n'est pas sans valeur, mais fut trop favorablement accueilli du public. Des vers heureux, selon Voltaire, ne doivent pas infirmer le jugement de Boileau, qui détruisit l'engouement dont Brébeuf était l'objet. Brébeuf avait débuté par une parodie burlesque du 7e livre de l'*Enéide*, 1650, in-4°. En 1656, il donna le 1er livre de *Lucain travesti*; puis vinrent des *Poésies diverses*, 1658; des *Eloges poétiques*, des *Entretiens solitaires*; un *Traité de la défense de l'Église romaine*; des *Lettres*, 1664.— Son oncle, Jean de BRÉBEUF, jésuite, né en 1593, expira dans les tourments chez les Hurons en 1649. On a de lui un *Catéchisme* dans la langue de ce peuple, 1632, in-4°. J. T.

BRÉBIETTE (Pierre), graveur et peintre, né à Mantes vers 1596, a gravé à l'eau-forte un grand nombre de bacchanales et de sujets satiriques dans le genre de Gillot. On cite aussi de lui : le *Martyre de St Georges*, d'après Paul Véronèse; la *Sainte Famille*, d'après Raphaël, et une autre, d'après André del Sarto; diverses pièces d'après Palma le jeune, Lallemand, Quesnel et Vignon. Quelques-unes de ses estampes ont été réunies sous le titre d'*Opera diversa*, Paris, 1638, in-4°. B.

BRÉCEY, ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 15 kil. O.-N.-O. d'Avranches; 655 hab.

BRÈCHE DE ROLAND (LA), gorge des Pyrénées (Htes-Pyrénées), pratiquée au sommet des rochers qui forment le cirque de Gavarnie. Selon la légende, le paladin Roland l'ouvrit d'un coup de son épée; elle est difficile et dangereuse, et n'est guère traversée que par des contrebandiers.

BRECHIN, v. d'Écosse, à 20 kil. N.-E. de Forfar et sur le South-Esk; 3,951 hab. Fabr. de toiles. Ville très ancienne, érigée en évêché en 1150. On y remarque le château fort, anc. résidence des sirs de Maule, et, dans le cimetière, une tour qu'on suppose bâtie par les Pictes.

BRECON, ou BRECKNOCK ou ABER-HONDEY, en latin *Brechinia*, v. d'Angleterre, dans le S.-E. de la principauté de Galles, cap. du comté de son nom, à 231 kil. O.-N.-O. de Londres, sur l'Usk; 5,472 hab. Son château fort, bâti par les Normands en 1094, est détruit. Jolie ville; promenades et sites renommés; fabr. de lainages. Patrie de mistriss Siddons. Nomme un député. — Le comté a 195,430 hectares, 61,627 hab., et pour villes princip.: Brecon, Crickhowell et Builth.

BRÉCOURT (Guillaume MARCOUREAU, sieur de), comédien français, dont le lieu et l'époque de la naissance sont inconnus, m. en 1685, entra dans la troupe de Molière en province, et fut l'un de ses meilleurs sujets à Paris. En 1664, il passa dans celle de l'Hôtel de Bourgogne. Il remplissait les seconds rôles dans la tragédie, et des rôles de tout genre dans la comédie. Louis XIV dit, en le voyant dans Alain de *l'École des Femmes*: « Cet homme-là ferait rire des pierres! » Brécourt composa six comédies, presque toutes en vers : *La feinte mort de Jodelet*, 1660; *la Noce de village*, 1666, etc. Le poëte dut ses succès à l'acteur; quoique cinq de ses pièces fussent imprimées, elles moururent avec lui. J. T.

BREDA, v. de Hollande (Brabant septentrional), à 40 kil. O.-S.-O. de Bois-le-Duc, sur le Merk et l'Aa; par 51° 35' 22" lat. N., et 2° 26' 23" long. E.; 15,000 hab. Place très-forte, dont les environs peuvent être facilement inondés; église remarquable, renfermant plusieurs beaux tombeaux des princes de Nassau. Académie militaire, où l'on enseigne le malais et le javanais. Évêché catholique rétabli par la cour de Rome en 1853. Cette ville fut assiégée et prise par les Espagnols en 1581, par Maurice d'Orange en 1590, par Spinola en 1625, par Frédéric-Henry en 1637, et par Dumouriez en 1793; elle fut acquise à la Hollande par la paix de Westphalie. Plusieurs congrès s'y réunirent; ceux de 1575 et 1746, sans résultats, et celui de 1667, qui amena la paix, dite de Bréda, et termina la guerre engagée entre l'Angleterre et la Hollande en 1664 : la Hollande céda quelques possessions dans l'Amérique septentrionale, et acquit le droit, d'une grande importance pour son commerce, d'importer en Angleterre toutes les marchandises qui descendraient le Rhin; la France, alliée de la Hollande, acquit l'Acadie, en cédant à l'Angleterre les îles Antigua, Montserrat, et sa part de l'île St-Christophe.

BRÈDE (LA), ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 17 kil. S. de Bordeaux; 628 hab. Près de ce vge est le château de la Brède où naquit Montesquieu et qu'il habita. On a conservé l'ameublement de son appartement. Il a appartenu à la famille d'Orléans, de 1839 à 1852.

BRÉDENARDE (LA), *Terra Bredenarda*, petit pays de l'anc. Térouennais, et dont la capitale était Audruick, dans l'arr. de St-Omer (Pas-de-Calais).

BREDERODE (Henri, comte de), noble hollandais, m. en 1568, lutta, avec les comtes d'Egmont et de Horn, contre la tyrannie de Granvelle. Il fut un de ceux qui présentèrent à la gouvernante Marguerite la fameuse requête dont le rejet amena l'insurrection des *Gueux* (*V. ce mot*). Proscrit par le duc d'Albe, 1567, il se retira en Allemagne.

BREDOW (Gabriel-Godefroy), historien allemand, né à Berlin en 1773, m. en 1814, fut, en 1794, membre du séminaire pédagogique; en 1796, professeur à l'École normale d'Eutin (Oldenbourg); en 1804, professeur d'histoire à l'université de Helmstadt. En 1807, il alla à Paris, où il continua ses études de géographie classique. En 1809, il fut appelé à l'université de Francfort-sur-l'Oder, et de là, 1811, à celle de Breslau. On a de lui plusieurs ouvrages excellents, surtout sur l'histoire ancienne : *Manuel d'histoire et de géographie ancienne*, Altona, 1806; *Recherches sur quelques points d'histoire et de géographie anciennes*, 2 vol., 1800-1802; *Chronique du XIXe siècle*, 5 vol., 1808-1811 (continuée par Venturini). Ses *Faits mémorables de l'histoire universelle*, 21e édit., 1838, ainsi que son *Récit détaillé des faits les plus mémorables de l'histoire universelle*, 12e édit., 1840, sont introduits dans les écoles d'une grande partie de l'Allemagne. Il a donné aussi une *Histoire de Charlemagne*, Altona, et une bonne édit. d'Eginhard. E. S.

BRÉE (Mathieu-Ignace VAN), peintre, né à Anvers en 1773, m. en 1839, directeur de l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers. Ses tableaux, quoique faits avec rapidité, se distinguent par l'habile disposition des groupes, la hardiesse du trait et la vivacité du coloris. On remarque surtout *la Mort de Caton, les Adieux de Régulus, la Pêche miraculeuse, le Baptême de St Augustin, Egmont allant au supplice, l'Héroïsme de Van der Werf, Rubens présenté à Juste-Lipse, le Testament de Rubens, l'Entrée de Bonaparte et de Joséphine à Anvers*.

BREF. On appelle *brefs* des lettres des Papes, scellées

en cire rouge, du sceau qui représente St Pierre jetant ses filets dans la mer, et dans la suscription desquelles le souverain pontife prend le titre de *Papa* en marquant le rang qu'il tient parmi les papes de son nom. Ils sont rédigés en latin. On en cite un en français : c'est la réponse de Benoît XIV à Voltaire, qui lui avait dédié sa tragédie de *Mahomet*. Ils deviennent fréquents dès la fin du XVe siècle. La cour de Rome se sert auj. de lettres semblables dans toutes ses relations extérieures. A. G.

BREGAGLIA, allem. *Bregell* ou *Bergell*, vallée de la Suisse (Grisons), sur le versant S. du Septimer et de la Maloïa (Alpes Lépontines). Étroite et traversée par la route de Coire à Chiavenna.

BREGANÇON, île de France dans la Méditerranée (Var), arr. et à 30 kil. E. de Toulon, dans la baie d'Hyères; défendue par un fort.

BREGELLA, v. du roy. d'Italie. *V.* BRESCELLO.

BREGENZ, *Brigantia*, v. des États autrichiens (Tyrol), port sur une baie du lac de Constance (*Brigantinus lacus*), à 105 kil. O. d'Inspruck; par 47° 30' 30" lat. N., et 7° 23' 40" long. E.; 3,000 hab. Ch.-l. du cercle de Vorarlberg. Industrie active; comm. de bois. Ville ancienne, importante au moyen âge; elle appartenait alors aux comtes de Montfort, qui la cédèrent à l'Autriche en 1451.

BREGETIO, BERGENTIO ou BRIGANTIUM, v. de Germanie (Pannonie inférieure), sur le Danube; auj. en ruines près de *Szony*. C'est là que mourut Valentinien.

BRÉGUET (Abraham-Louis), horloger-mécanicien, né en 1747, à Neuchâtel en Suisse, d'une famille de protestants français réfugiés, m. à Paris en 1823. Amené en France à l'âge de 15 ans, placé chez un horloger de Versailles, il porta, dès 1780, à la perfection les montres dites *perpétuelles*, qui se remontent d'elles-mêmes par le mouvement qu'on leur imprime en marchant. Il avait fondé à Paris une maison d'horlogerie, déjà célèbre en Europe par la précision et la solidité de ses produits, quand la Révolution l'obligea de s'expatrier. A son retour, il fut nommé horloger de la marine, membre du Bureau des longitudes et de l'Académie des Sciences. Il a doté la navigation, la physique et l'astronomie, des instruments les plus ingénieux et les plus exacts. On lui doit les *ressorts-timbres*, utilisés ensuite pour les tabatières, cachets et boîtes à musique; les *chronomètres* de poche, les *horloges marines*, des *échappements* de toute sorte, les pendules *sympathiques*, le *compteur militaire* sonnant le pas de la troupe, le *compteur astronomique*, le *thermomètre métallique*, les montres *à répétition au tact*, l'emploi des rubis en horlogerie pour les parties frottantes, le mécanisme des télégraphes établis par Chappe, etc. Il a laissé inachevé un grand ouvrage sur l'horlogerie. B.

BRÉHAL, ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 19 kil. S.-S.-O. de Coutances; 633 hab.

BRÉHAT, Petite île de France dans la Manche (Côtes-du-Nord), arr. et à 50 kil. de St-Brieuc, à 2 kil. de la côte avec un petit port de commerce; 1,538 hab. Beau phare.

BREHON. On appelait ainsi autrefois en Irlande les juges et les hommes de loi. La loi irlandaise était appelée *loi brehonne*.

BREISLAK (Scipion), savant géologue, né à Rome en 1748, m. à Turin en 1826, professeur à Raguse, puis au *Collegio Nazareno* de Rome, lié avec Chaptal, Fourcroy et Cuvier, fut nommé par Napoléon Ier inspecteur des poudres et salpêtres du roy. d'Italie. On lui doit : *Essais sur la solfatare de Pouzzoles*, trad. en français par J. de Pommereul, 1792, in-8°; *Voyages physiques et géologiques en Campanie*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°; *Introduzione alla geologia*, Milan, 1811, publié de nouveau en français sous le nom d'*Institutions géologiques*, 1818; *Descrizione della Lombardia*, Milan, 1822, etc.

BREITENFELD, vge de Saxe, à 6 kil. N. de Leipsick. Les Suédois y gagnèrent, pendant la guerre de Trente Ans, deux batailles sur les Impériaux en 1631 (7 sept.) et 1642 (23 oct.), dites aussi batailles de Leipsick.

BREITINGER (Jean-Jacob), savant suisse, né à Zurich en 1701, m. en 1776, professeur de grec et d'hébreu au collége de Zurich. Il fut le protecteur de Haller. On lui doit : une édition des *Septante*, 1730, 4 vol. in-4°; une *Poétie critique*, en allem., 1740, 2 vol. in-8°, qui amena la scission entre les écrivains suisses et les partisans de Gottsched; et beaucoup de dissertations sur les antiquités de la Suisse. Il coopéra au *Thesaurus scriptorum historiæ Helvetiæ*, aux journaux de critique publiés par Bodmer et à ses éditions de vieux poëtes allemands.

BREITKOPF (Jean-Gottlob-Emmanuel), imprimeur, né à Leipsick en 1719, m. en 1794, possédait dans son imprimerie, une des plus belles de l'Europe, la collection des caractères de toutes les langues vivantes. Les cartes géographiques, la musique, les portraits, et les livres chinois, qui, jusqu'alors, avaient été représentés par la gravure, furent reproduits par lui au moyen de caractères mobiles. Ce savant typographe perfectionna aussi les caractères allemands. Il est auteur, entre autres ouvrages, d'un *Essai sur l'histoire de l'invention de l'imprimerie*, en allem., Leips., in-4°, 1774, et d'un *Essai sur l'origine des cartes à jouer*, en allem., 1784-1801, en 2 parties. Sa maison de librairie et de musique, ses ateliers d'imprimerie et de fonderie, existent encore. C—s.

BRÊME, une des 4 villes libres de la Confédération germanique, au-dessus du confluent de la Wümme avec le Weser, à 74 kil. de la mer; par 53° 4' 48" lat. N., et 6° 28' 6" long. E.; la 2e des villes hanséatiques et la 3e place commerçante de la confédération. On y remarque la cathédrale luthérienne, tribunal de commerce, hôtel des monnaies, hôtel de ville, la Bourse, les hospices; écoles polytechnique, de commerce, d'hydrographie; biblioth., musée, observatoire; comm. de vins, eaux-de-vie, tabac, surtout avec les États-Unis; 67,217 hab. Patrie d'Olbers et d'Heeren. — L'origine de Brême remonte à l'an 788, époque où Charlemagne y fonda un évêché, réuni, dans le siècle suivant, à l'archevêché de Hambourg. Le siége archiépiscopal fut établi plus tard à Brême. Cette ville, après des luttes contre ses prélats, conserva ses priviléges de bourgeoisie; à la fin du XIVe siècle, elle était reconnue ville impériale. Elle fit le commerce depuis les côtes de Flandre jusqu'à celles de Norvége, et depuis l'Angleterre jusqu'à la Livonie, fonda Riga, contribua à l'établissement de l'Ordre Teutonique, et fit partie de la Hanse. Elle embrassa chaudement le luthéranisme, puis le calvinisme; mais les troubles de religion ruinèrent sa prospérité. Elle devint, de 1810 à 1813, ch.-l. du dép. français des Bouches-du-Weser. Elle est le grand centre d'embarquement de l'émigration allemande. De 1827 à 1847, ses navires ont conduit en Amérique 374,716 personnes, et, de 1847 à 1851, 155,589. Elle a, avec les autres villes libres, la 17e voix dans la diète fédérale, et fournit à l'armée 760 hommes. En vertu de la constitution de 1849, un sénat de 16 membres, dont 2 bourgmestres alternant tous les ans pour la présidence, dirige les affaires publiques; il partage l'autorité législative et administrative avec des comités, dits *députations*, tirés de la bourgeoisie. Brême a une marine marchande de 302 bâtiments, et reçoit chaque année plus de 3,000 navires. Son commerce total a une valeur de 500 millions de francs. — La république dont Brême est le ch.-l., enclavée dans le Hanovre, a une superficie de 192 kil. carr., 98,575 hab. (y compris la pop. de Brême), dont 4,500 catholiques, et contient les bourgs de Vegesack et Bremerhaven, qui servent de ports à Brême, et 58 villages et hameaux. — L'anc. duché de Brême, dans le cercle de Basse-Saxe, que posséda la Suède en vertu du traité de Westphalie, 1648, comprenait le territoire de Brême, mais non la ville; villes principales : Stade et Buxterude. Il fait partie auj. du gvt hanovrien de Stade. B.

BREMERHAVEN, port dans la république et à 52 kil. N.-O. de Brême, au confluent de la Geeste et du Weser; construit en 1827; 6,193 hab. en 1863. Docks, chantiers de construction; service de bateaux à vapeur entre cette ville et New-York; station de la *flotte allemande* après 1848.

BREMERVORDE, brg du Hanovre (arrond. de Stade), à 30 kil. S.-O. de Stade, à l'origine du canal de l'Oste à la Schwinge; 2,200 hab. Distilleries. Anc. résidence des archevêques de Brême.

BREMGARTEN, brg de Suisse (Argovie), à 24 kil. S.-E. d'Aarau, sur une hauteur dont la Reuss baigne la base de trois côtés. Belle église, pont couvert. Papeterie, tannerie; hôpital; couvent de capucins. Hôtel de ville; vieille tour; 1,307 hab. Habité par Louis-Philippe et le général Montesquiou pendant la Terreur.

BRÉMONTIER (Nicolas-Théodore), inspecteur général des ponts et chaussées, né en 1738, m. en 1809, trouva, en 1786, le moyen de fixer les dunes mouvantes du golfe de Gascogne entre la Gironde et l'Adour, en les plantant de forêts de pins. Un monument lui a été élevé en ce lieu.

BREMSENBURG, nom allemand de BARS en Hongrie.

BREMSER (Jean-Godefroy), médecin allemand, né à Wertheim-sur-Mein en 1767, m. en 1827, exerça son art à Vienne, et devint un des conservateurs du Muséum d'histoire naturelle. Il propagea avec zèle la vaccine, s'occupa de l'emploi thérapeutique du galvanisme, et écrivit un important *Traité sur les vers intestinaux*, trad. en français par Grundler, avec notes de Blainville, Paris, 1824 : il croit à la génération spontanée de ces vers.

BRENDITZ, vge des États autrichiens (Moravie), à

5 kil. N.-O. de Znaïm; 700 hab. Importante exploit. de terre à porcelaine pour la manufacture de Vienne.

BRENENSIS PAGUS, nom latin du BRIENNOIS.

BRENETS (LES), vge de Suisse, dans la vallée de son nom, canton et à 20 kil. O.-N.-O. de Neuchâtel, sur la rive dr. du Doubs, qui le sépare de la France; 1,172 hab. Le Saut-du-Doubs et la caverne de Tofière sont près de là. Fabr. d'horlogerie, dentelles et instruments d'optique.

BRENIL (LE), petit pays de l'anc. Bourgogne, dont la capitale était Roche-en-Brenil (Côte-d'Or).

BRENN, nom celtique, appellation commune de tous les chefs gaulois; les Romains en ont fait *Brennus*.

BRENNE (LA), *Briona silva*, pays de France, dans les anc. prov. de Touraine et de Berry; ch.-l. Châtillon-sur-Indre. Superf., 800,000 hect. Elle était, comme la Sologne, il y a deux siècles, couverte de forêts entrecoupées de prairies arrosées d'eaux courantes et vives, et renommée pour la fertilité de ses pâturages et la douceur de son climat. Par suite du déboisement, les eaux envahirent les terrains productifs, qui devinrent fangeux et se prêtèrent à l'établissement de nombreux étangs; 4 étangs ont été desséchés, et on a établi un réseau de 12 routes agricoles (224 kil.) décrété en 1861. Les étangs actuels sont convertis par les habitants en marais à sangsues.

BRENNER, *mons Brennius*, mont du Tyrol, à la pointe des Alpes Rhétiennes, entre l'Inn, l'Aicha et l'Adige; 2,022 mèt. de hauteur. Il est traversé, à une hauteur de 1,420 mèt., par une route de 17 kil., réunissant Vienne à Inspruck et à Venise.

BRENNEVILLE, lieu de l'anc. Vexin (Eure), près des Andelys. Louis VI le Gros y fut vaincu en 1119 par Henri Ier d'Angleterre.

BRENNUS, général des Gaulois sénonais. En 390 av. J.-C., il envahit l'Étrurie, mit le siége devant Clusium, battit les Romains sur l'Allia, et, entrant sans opposition dans Rome, dont la population s'était enfuie, pilla la ville, après avoir massacré de vieux consulaires qui seuls étaient restés. Le Capitole résista aux Barbares, qui, après une occupation de sept mois, consentirent à quitter Rome moyennant 1,000 livres d'or. Au moment d'exécuter le traité, les Romains accusant les Gaulois d'avoir apporté de faux poids, Brennus jeta son épée dans la balance en s'écriant : « *Malheur aux vaincus!* » Au même instant, selon Tite-Live, Camille, rentrant dans Rome avec une armée, rompit le marché et extermina les Gaulois. Selon Polybe, et cela semble plus probable, les Gaulois emportèrent paisiblement la rançon des Romains. — Un autre BRENNUS commandait les Gaulois qui envahirent la Macédoine en 280. Il défit Ptolémée Céraunus et Sosthène, dévasta la Thessalie, et voulut piller le temple de Delphes : un effroyable ouragan ayant assailli ses soldats, les Grecs se jetèrent sur eux et les taillèrent en pièces. Brennus, blessé, s'empoisonna, 278. *V.* BRENN.

BRENOD, ch.-l. de cant. (Ain), arr. et à 20 kil. S. de Nantua, sur l'Albarine; 671 hab.

BRENTA, anc. *Medoacus major*, riv. d'Italie. Source près et au S.-E. de Trente (Tyrol); cours rapide de 170 kil. par Cismone, Bassano, Campo-S.-Martin, Stra. Elle s'unit au Bacchiglione, avec lequel elle se jette dans le golfe de Venise, par le canal de Brenta-Nova ou Brentone, au port de Brondolo. Navigable sur 75 kil. — Elle donna son nom à un dép. de la Brenta, du roy. d'Italie, sous Napoléon Ier. Le ch.-l. était Padoue. L'ancienne Polésine de Rovigo et le Padouan en dépendaient.

BRENTANO (Clément de), né en 1777 à Francfort-sur-le-Mein, m. en 1842, est un des chefs de l'*école romantique* en Allemagne. Comme Novalis, Wackenrœder et son collaborateur Achim d'Arnim, il a cherché à relever le sentiment religieux à l'aide de la poésie. Ses écrits, pleins de fantaisie et d'éclat, sont trop souvent obscurcis par un mysticisme subtil. Il a composé des romans, des nouvelles, des satires, des comédies, des drames, des poésies, où se retrouvent sans cesse ces deux caractères, une vive imagination et une bizarrerie systématique. Il avait un goût très-vif de la poésie du peuple, et il a exercé sur la littérature allemande une salutaire influence par la publication (en société avec Arnim) du livre intitulé *des Knaben Wunderhorn, le Cor merveilleux de l'enfant*, recueil de légendes et de chansons, où revit dans toute sa grâce l'esprit du moyen âge germanique. Parmi ses œuvres dramatiques, il faut citer *Ponce de Léon*, 1804, et *la Fondation de Prague*, 1817; la meilleure de ses nouvelles est l'*Histoire du brave Gaspard et de la belle Nannette*; ses deux poésies, *A Séville!* et *les Musiciens de Prague*, sont populaires chez nos voisins. Brentano, né protestant, s'était converti au catholicisme en 1818. S. R. T.

BRENTFORD, v. d'Angleterre (Middlesex), à 12 kil. S.-O. de Londres, au confl. de la Brent et de la Tamise; fournit de légumes la capitale. Vaste parc; importantes savonneries; 37,054 hab. en 1841.

BRENTONE. *V.* BRENTA.

BRENTZ (Jean), en latin *Brentius*, théologien allemand, né en 1499 à Weil en Souabe, m. en 1570, fut prédicateur à Hall, 1522, participa à tous les actes des réformateurs, et eut à subir de nombreuses persécutions. En 1552, il rédigea la *Confessio Wurtembergica*, et fut le chef des *Ubiquistes*, secte qui soutenait que le corps de J.-C. est partout depuis son ascension. Ses ouvrages ont été publiés en 8 vol., Tubingue, 1576 à 1590. E. S.

BRÉONENSIS PAGUS nom latin du BRIENNOIS.

BRÉQUIGNY (Louis-George OUDART FEUDRIX DE), né à Granville en 1716, m. en 1795, se voua à l'étude de l'antiquité et de l'histoire, et fut reçu à l'Académie des inscriptions en 1759, à l'Académie française en 1772. Après la paix de 1763, le gouvernement l'ayant envoyé en Angleterre pour y recueillir les titres relatifs à l'histoire de France, il visita les archives de l'Échiquier, le chartrier du British-Museum et la Tour de Londres. Quoiqu'il n'eût pas eu, surtout à la Tour, toutes les facilités désirables, il rapporta environ 12,000 copies de pièces, formant auj. 107 vol. déposés à la Bibliothèque Impériale de Paris. On a de lui : un savant Mémoire sur l'*Établissement de l'empire et de la religion de Mahomet; Essai sur l'histoire de l'Yémen; Table chronologique des rois et des chefs Arabes*; des dissertations dans les t. XXX et XXXII des Mémoires de l'Académie des inscriptions; 5 vol. de la *Collection des lois et ordonnances des rois de la troisième race*, commencée par Secousse; *Diplomata, chartæ, epistolæ, et alia monumenta ad res francicas spectantia*, 3 vol. in-fol., ouvrage capital où il fut aidé par La Porte du Theil, et réédité par M. Pardessus, 1843-49; *Table des diplômes concernant l'Histoire de France*, 1769-83, 3 vol. in-fol.; une continuation des *Mémoires sur les Chinois*, des PP. Amiot, Bourgeois, etc. *V.* une analyse de ses travaux dans le *Journal des Savants*, 1850. B.

BRERA (Valérien-Louis), médecin italien, né à Pavie en 1772, m. en 1840. Médecin et chirurgien des hôpitaux militaires de Milan, il fut ensuite professeur de thérapeutique et de clinique à Pavie, de pathologie à Bologne et à Padoue. Son plus grand titre de gloire, ce sont les travaux qu'il publia sur les *vers intestinaux*; son livre a été traduit en français par Bartoli et Calvet, 1804.

BRESCELLO, anc. *Brixellum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Modène, à 25 kil. N.-O. de Reggio, sur la rive droite du Pô; 4,852 hab.

BRESCIA, anc. *Brixia*, v. forte du roy. d'Italie, située sur la Mella et la Garza, à 75 kil. E.-N.-E. de Milan, au pied des Alpes, et à l'entrée de la grande plaine de Lombardie; ch.-l. de province; par 45° 32' 19" lat. N., et 7° 53' 8" long. E.; 40,499 hab. Évêché; belle cathédrale et plusieurs églises renfermant de remarquables tableaux de l'école vénitienne; bibliothèque *Quiriniana* possédant de précieux manuscrits; belles ruines du temple de Vespasien; musée fondé en 1823 et riche en inscriptions municipales. Industrie déchue : armes, coutellerie; jadis son habileté dans la fabr. des armes lui avait valu le surnom d'*armata*; élève de vers à soie; comm. de toiles, soieries, etc. — Brescia est une ancienne colonie étrusque, agrandie par les Gaulois Cénomans dans le VIe siècle av. J.-C.; elle passa sous la domination romaine en 197. Lors de l'invasion des barbares (du Ve au VIIIe siècle ap. J.-C.), elle appartint successivement aux Hérules, aux Ostrogoths, aux Grecs, aux Lombards, et fit, depuis 774, partie de l'empire de Charlemagne. Devenue, dans la décadence carlovingienne, un petit comté aux mains de son évêque, elle ne tarda pas à être en fait une république indépendante et guelfe, ordinairement alliée de Milan, avec laquelle elle s'unit dans la première ligue lombarde, 1167, contre Frédéric Barberousse; dans la seconde, 1226, contre Frédéric II, qui l'assiégea vainement, 1238; dans une troisième contre Henri VII, qu'elle força à lui accorder une capitulation honorable, 1311. Mais en même temps qu'elle repoussait ainsi l'influence étrangère, ses luttes intérieures l'exposaient à tomber au pouvoir des seigneurs voisins, appelés soit par les Gibelins, comme Eccelin de Romano, 1258-59, et Uberto Pelavicino, 1259-66, soit par les Guelfes, comme Martino de la Scala, seigneur de Vérone, 1332-37. Elle passa à Azzon Visconti qui dominait à Milan, fit partie des possessions de cette famille, qui devinrent le duché de Milan en 1395, et ne tomba au pouvoir de Pandolfe Malatesti que pour lui échapper bientôt, 1404-21. Prise, au profit des Vénitiens, par le condottiere Carmagnola, 1426, elle leur appartint jusqu'à la dissolution de

leur république, 1797. Avec l'aide de Florence et de Sforza, ils la défendirent avec succès, 1438-40, contre les Milanais et Piccinino; les Français, 1509-12, et les Espagnols, 1513-16, ne la possédèrent que temporairement. Prise par Bonaparte en 1796, elle fit, en 1797, comme chef-lieu du département de la Mella, partie de la République cisalpine, qui devint en 1802 la République italienne, en 1805 le royaume d'Italie. Depuis les traités de 1814 et 1815, comprise dans le royaume Lombard-Vénitien, elle appartint à l'Autriche : révoltée en 1848, elle a été reprise par le général Haynau, 1er avril 1849, et délivrée en 1859. Patrie d'Arnaud de Brescia. — PROVINCE. *V. Supplém.* R.

BRESCHET (Gilbert), célèbre anatomiste, né à Clermont-Ferrand en 1784, m. à Paris en 1845, chef des travaux anatomiques à la Faculté de Paris, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, professeur à l'École de médecine, et successeur de Dupuytren à l'Institut. Il a fondé un recueil intitulé *Répertoire d'anatomie*, 1826-29, 8 vol. in-4°. Ses travaux ont porté principalement sur les veines du rachis, l'organe de l'ouïe des oiseaux et des poissons, les vaisseaux lymphatiques, les anévrismes, et l'ovologie comparée des mammifères. Il collabora à l'*Encyclopédie des sciences médicales*, et aux *Mémoires de l'Académie de médecine.*

BRESCOU, îlot fortifié près de l'embouchure de l'Hérault, à 4 kil. et vis-à-vis d'Agde. Restes d'une chaussée au moyen de laquelle le cardinal de Richelieu voulait le réunir à la terre.

BRESELLO, v. du roy. d'Italie. *V.* BRESCELLO.

BRÉSIL, vaste contrée de l'Amérique du S., entre les 37e et 75e long. O., et les 4° 17' lat. N. et 33° lat. S.; bornée à l'E. par l'océan Atlantique; au S. par l'Uruguay; à l'O. par le Rio de la Plata, le Paraguay, la Bolivie, le Pérou, et les républiques de l'Equateur et de la Nouvelle-Grenade; au N. par les Guyanes et la république de Vénézuéla : de ce côté la limite est tracée par le Cuareim jusqu'au plateau de Santa-Maria, la rivière Tacuarembo-Grande longeant les hauteurs du Yaguaron, entrant dans le lac Mirim et allant par San-Miguel rejoindre le Chui, qui débouche dans l'Océan. Superf. : 7,971,750 kil. carrés (les 2/5 de l'Amérique du S.); longueur du N. au S., 4,000 kil.; largeur, 3,500. Développement des côtes : 6,500 kil.; elles sont découpées par les baies de San-Marcos, de San-José, de Tous-les-Saints ou de Bahia, de Rio-Janeiro et de Santos. Pop. ; 8,000,000 d'hab., dont 2,000,000 de nègres, mulâtres, Indiens, etc., concentrés le long des côtes. Les anciens indigènes ont presque disparu; on cite encore les Tupinambas, les Guaranis, les Botocoudos, les Manaos. Cap. : Rio-Janeiro. Les îles Fernando de Noronha, la Trinité, Ste-Catherine, et le groupe des Abrolhos, dépendent du Brésil. Ce pays est sillonné de montagnes : la Serra-do-Mar, d'une hauteur moyenne de 1,000 à 1,100 mètres, longe la côte depuis les confins de l'Uruguay jusqu'au cap Frio. La Serra de Mantiqueira, chaîne centrale, offre les sommets les plus élevés, le Buquira (3,400 mètres), le Pic dos Orgaos (2,370 mètres), et se continue, dans la direction du N. et parallèlement à la côte, sous le nom de Serra-do-Espinhaço; ce rameau renferme l'Itacolumi (1,850 mètres) et la Piedade (1,770 mètres). Les cours d'eau sont nombreux, immenses, et tous affluents de l'Atlantique; ce sont : l'Amazone, qui traverse le Brésil de l'O. à l'E., et reçoit, à droite, la Madeira, le Purus, le Topajos et le Xingu, à gauche, le Rio-Negro ou Japura; puis le Tocantins ou Para, l'Araguay, l'Oyapock, le Maranhao, le Paranahiba, le San-Francisco, le Rio-Grande, le Parana, le Paraguay, l'Uruguay, etc. Quelques-uns, au temps des pluies, débordent et forment de grands lacs, comme la lagune Dos Patos et celle de Mirim. Le climat varie suivant les latitudes : au N., dans le voisinage de l'Equateur, la chaleur est excessive; au S., la température est moins brûlante, et le froid se fait même sentir vivement dans les montagnes. On ne connaît que 2 saisons, la saison sèche (*tempo de frio*) et la saison des pluies (*tempo de chuva*). Pays généralement sain : le choléra n'y a jamais pénétré; la fièvre jaune commence à s'y montrer. Végétation riche et puissante, au point d'opposer de grands obstacles aux colons; l'intérieur du pays est comme une vaste et impénétrable forêt, où les palmiers, les cocotiers, les bananiers, etc., sont enlacés d'innombrables lianes. On a compté, dans le règne végétal, 15,000 espèces inconnues aux autres pays. Vers le S., on rencontre les *pampas*, plaines dénuées d'arbres et couvertes de graminées, et au N. s'étend le vaste désert de Pernambuco. On tire du Brésil le bois de Brésil, le brésillet et autres bois de teinture, les bois de construction et d'ébénisterie, le bois de fer, la salsepareille, l'ipécacuana, le ricin, le quinquina, la casse. On distingue, parmi les animaux, le jaguar, le caïman, le boa, de nombreux reptiles, l'autruche, le singe, les perroquets de tout genre, l'oiseau-mouche, le colibri; les insectes fourmillent; la baleine est abondante sur les côtes. Mines de diamants et autres pierres précieuses, surtout dans la province de Goyas; lavages d'or; quelques gisements de platine, de fer et de cuivre : houillères et marais salants. Sol fertile médiocrement cultivé; culture de manioc, igname, maïs, riz, froment, canne à sucre, café, et coton. La vigne ne réussit guère. Les fruits abondent et sont excellents. Industrie encore insuffisante pour les besoins du pays; importations nombreuses des Européens en soiries, lainages, cotonnades, bijouterie, modes, papiers, verrerie, vins, eaux-de-vie; comm. florissant; import. et export. réunies : 275,031,000 fr. en 1842; 482,928,000 en 1852; 704,628,000 en 1861. L'empire est divisé en 20 provinces, subdivisées en *comarcas* ou arrondissements. Les provinces, dont la plupart portent le nom de leurs ch.-l., sont : 1° sur l'Océan, du Nord au Sud : *Para*, *Maranhao Piauhy* (ch.-l. Therezina), *Céara* (Fortaleza), *Rio Grande del Norte* (Natal), *Parahyba*, *Pernambuco*, *Alagoas*, *Sergipe*, *Bahia*, *Espiritu-Santo* (Vittoria), *Rio de Janeiro*, *Santo-Paulo*, *Parana* (Coritiba), *Santa-Catharina*, *Rio Grande do Sul* (Porto-Alegre); 2° dans l'intérieur; *Alto-Amazonas* (Manoas), *Matto-Grosso* (Cuyaba), *Goyas*, *Minas-Geraes* (Ouro-Preto). Le catholicisme est la religion de l'Etat, mais tous les cultes sont libres; l'archevêque de Bahia a sous lui 12 évêques. Les revenus de l'Empire, de 38,000,000 de fr. en 1820, ont dépassé en 1862 159,000,000; la dette est de 491 millions. L'armée compte 22,586 hommes; la garde nationale 80,000; la flotte se compose de 52 bâtiments (21 à voiles, 31 à vap.), 3,900 marins, 354 canons.—Découvert successivement en 1500 par l'Espagnol Vincent Yanez Pinzon (26 janv.) et par le Portugais Pierre Alvarez Cabral (24 avril), exploré en 1501-2 par Améric Vespuce au nom du roi de Portugal Emmanuel, le Brésil dut bientôt à l'une de ses productions de changer le nom de *Vera-Cruz*, que Cabral lui avait donné, pour celui de Brésil ou Brazil (*braza*, braise), qui, dès le XIIe siècle, servait à désigner certains bois fournissant une teinture rouge. Négligée d'abord, cette belle colonie fut, en 1525, divisée par Jean III en 12 capitaineries, qu'il donna en fief à condition de les cultiver; des villes s'y fondèrent, San-Salvador en 1519, Rio-Janeiro, qui devait plus tard, 1763, la remplacer comme capitale, en 1567; et les colons portugais soumirent ou firent reculer peu à peu les tribus encore anthropophages qui occupaient le pays. Coligny y envoya en vain, sous Villegagnon, une colonie de protestants français, 1555. Si de 1624 à 1640 les Hollandais conquirent toute la partie N., que Jean IV leur abandonna même par la convention de 1641, ils en furent complétement expulsés par les anciens colons en 1651, et le traité de 1661 rendit le Brésil à son ancienne métropole. En 1808, la maison de Bragance s'y réfugia, quand l'invasion française l'eut chassée de ses possessions d'Europe, et une ère nouvelle commença alors. La levée des anciennes prohibitions, qui fermaient les ports à tout vaisseau non portugais et interdisaient presque complétement l'industrie aux Brésiliens, de grandes routes ouvertes, des villes nouvelles bâties, des écoles établies, l'imprimerie introduite, donnèrent au pays une prospérité encore inconnue, mais en même temps lui firent désirer l'indépendance. Le titre de royaume, accordé au Brésil en 1815, ne causa qu'une satisfaction momentanée, et, en 1822, les exigences impolitiques des cortès révolutionnaires de Lisbonne, qui voulaient le replacer sous les entraves de l'ancien régime colonial, en firent un *Empire constitutionnel*, ayant pour chef Don Pedro, fils du roi Jean VI, qui se décida, trois ans après, à reconnaître le nouvel Etat, 1825. Don Pedro, pendant tout son règne, eut contre lui le parti républicain fédéraliste, qui, sans lui savoir gré de la constitution libérale octroyée en 1824, lui reprochait la dissolution de la Constituante de 1823, la préférence donnée aux Portugais pour toutes les places, l'abandon de Montevideo, défendu sans succès pendant trois années, 1825-28. Il abdiqua en 1831 pour son jeune fils Don Pedro II, né en 1825, et sous lequel le parti modéré, triomphant et des exaltés et des rétrogrades, a augmenté chaque jour la prospérité du pays, et a pris en 1850 des mesures énergiques pour la répression du trafic des esclaves. — A côté de l'Empereur sont deux chambres, celle des députés, et celle des sénateurs à vie, choisies toutes les deux par la presque universalité des citoyens. Chaque province est administrée par un *président* nommé par l'Empereur, et a une assemblée législative prononçant sur les affaires d'intérêt local. B. ET R.

BRESLAU, *Vratislaria*, v. de la monarchie prussienne, capit. de la Silésie et ch.-lieu de la régence de Breslau, à

325 kil. S.-E. de Berlin, à 1,260 kil. N.-E. de Paris, sur l'Oder; par 51° 6' 57" lat. N., et 14° 42' 9" long. E. Pop. : 138,651 hab. (35,000 catholiques et 6,000 juifs). Siége d'un évêque catholique. Université célèbre. Bourse et tribunal de commerce, raffineries de sucre, d'huile, manufacture de tabac, distilleries, brasseries, etc.; foire aux laines deux fois par an, et la plus considérable d'Europe. Breslau se compose de l'ancienne et de la nouvelle cité, et de sept faubourgs. Nombreuses églises, parmi lesquelles la cathédrale de Saint-Jean et l'église de Sainte-Élisabeth sont les plus remarquables. Il faut citer aussi l'hôtel de ville, le palais de l'Université avec ses collections scientifiques et une bibliothèque de 300,000 vol. Société *de Silésie* divisée en sections d'antiquités, d'histoire, de médecine, d'histoire naturelle, etc. Musée d'antiquités *de Silésie*. Chemins de fer pour Berlin, Dresde, Vienne et Cracovie. — L'origine de Breslau remonte au Xe siècle. En 1163, elle devint la résidence des ducs de Silésie et entra dans la ligue hanséatique. Plusieurs fois elle fut détruite par des incendies. En 1337 elle échut en héritage aux rois de Bohême, et en 1526 elle fut cédée à l'Autriche. En 1741 elle fut conquise par Frédéric II de Prusse, et en 1742 y fut conclu le traité de paix qui termina la première guerre de Silésie. Pendant la guerre de Sept Ans, elle fut occupée tantôt par les Prussiens, tantôt par les Autrichiens, jusqu'à ce que, en 1763, elle passa définitivement avec la Silésie sous la domination prussienne. De 1807 à 1811, elle fut occupée par les Français. En 1813, le roi Frédéric-Guillaume III y signa l'appel au peuple pour une levée en masse contre la France. — Breslau est la patrie du philosophe Chr. Wolf, du romancier Van der Velde, du diplomate Gentz et du théologien Schleiermacher. — La régence de Breslau est bornée au N. par la régence de Liegnitz, à l'E. par le grand-duché de Posen et le royaume de Pologne, au S. par la régence d'Oppeln, à l'O. par la Bohême. Superf. 1,361,520 hect. Pop. 1,249,149 hab. E. S.

BRESLE (LA), petite riv. de France; sources près de Formeries (Oise), passe près d'Aumale, à Eu, et se jette dans la Manche au Tréport; cours de 60 kil.

BRESLES, grand vge (Oise), arr. et à 13 kil. E. de Beauvais. Ancien château fort. Exploitation de tourbe; 1,938 hab. Aux environs, ruines d'un camp romain et de l'abbaye de Froidemont.

BRESSAY, île d'Écosse (Shetland), à l'E. de Mainland; 6 kil. sur 4. Riches tourbières; ardoises excellentes.

BRESSE, *Brissia*, anc. prov. de France, dans le gvt de Bourgogne, entre le duché de Bourgogne et la Franche-Comté au N., le Dauphiné au S., le Bugey à l'E., le Lyonnais et la Saône à l'O.; se divisant en Bresse propre et Bresse Châlonnaise. Elle tira son nom d'une forêt, *Brixius saltus*, qui allait du Rhône à Châlon. La Bresse propre ou Savoyarde, avait pour cap. Bourg, et forme auj. la plus grande partie du dép. de l'Ain. Ce petit pays, habité par les Ségusiens, fut compris dans la Gaule Celtique, et sous Auguste dans la province Lyonnaise; envahi par les Bourguignons, puis par les Francs; réuni au IXe siècle au roy. de Provence, puis à celui de Bourgogne et à celui d'Arles, et enfin à l'Empire; au XIIe siècle, gouverné par les sires de Baugé qui s'y étaient rendus indépendants. En 1292, il passa par mariage dans la maison de Savoie; Henri IV le conquit en 1600, et le traité de Lyon, 1601, en assura la possession à la France. La Bresse Châlonnaise comprenait une partie du diocèse de Châlon, et dépendait du duché de Bourgogne.

BRESSON (Charles, comte), diplomate, né à Paris en 1788, m. en 1847, fut chef de division aux affaires étrangères sous Napoléon Ier, et envoyé auprès de la république de la Colombie pendant la Restauration. Sous Louis-Philippe, il fit accepter à la Belgique les résolutions de la Conférence de Londres, rétablit les relations d'amitié entre la France et la Prusse, et traita le mariage de Louise d'Orléans avec le roi Léopold. Appelé au ministère des affaires étrangères en 1834, il refusa, puis fut nommé pair de France, ambassadeur à Madrid, et eut une grande part à la conclusion du mariage du duc de Montpensier avec la sœur de la reine d'Espagne, en 1846, et fut ambassadeur à Naples en 1847. B.

BRESSON (SAINT-), vge du dép. de la Haute-Saône, à 25 kil. de Lure; 2,188 hab. Magnifique papeterie.

BRESSUIRE, *Bersuria*, *Sejora*, s.-préf. (Deux-Sèvres), à 55 kil. N. de Niort; dominée par les belles ruines de son château; 2,398 hab. — Autrefois ch.-l. d'une seigneurie relevant de la vicomté de Thouars. Duguesclin l'assiégea en 1361. Située au centre du Bocage, elle souffrit beaucoup de la guerre de Vendée. Curieuse église en granit. Fabr. de lainages, cotonnades et mouchoirs.

BREST, *Gesobrivates* ou *Brivates portus*, s.-préfecture (Finistère), à 578 kil. O. de Paris (591 par Alençon), à 80 N.-O. de Quimper; 67,833 hab.; par 48° 23' 32" lat. N., et 6° 49' 49" long. O. Ch.-l. du 2e arr. maritime, place de guerre de 1re classe, vaste port militaire creusé dans le roc, bassins de construction, rade la plus sûre du monde, mais d'une difficile entrée. La ville est à l'extrémité et sur la côte N. de cette rade, qui a environ 22 kil. de long sur 11 de large, et une superficie de 28,000 hectares. 200 vaisseaux de guerre y peuvent prendre un excellent mouillage défendu par de nombreuses batteries. Au milieu de la passe, nommée le *Goulet*, large de 650 mèt., et long. de 300, s'élève le Mengan, rocher redoutable. Le Goulet conduit au port, qui est un canal long de 5 kil., large, en moyenne, de 100 mèt., et pouvant contenir 40 vaisseaux au moins. Le château de Brest domine l'arsenal, le magasin général, l'ancien bagne, la corderie, l'hôpital Clermont-Tonnerre, édifices immenses, qui s'élèvent les uns après les autres. Brest est bâti sur le penchant d'une colline, à l'embouchure de la petite rivière de Penfeld, qui divise la ville en deux parties : Brest proprement dit, et Recouvrance. Les rues sont étroites et droites. On remarque le Cours d'Ajot, l'Observatoire de la marine et différentes places. A l'entrée du Goulet, sur la pointe St-Mathieu, est un phare à feu tournant et à éclipse de demi-minute en demi-minute, haut de 54 mèt. et de 23 kil. de portée. École navale sur un vaisseau en rade, école spéciale du génie maritime, directions d'artillerie et de douanes, tribunaux de 1re inst. et de commerce, écoles de médecine, de chirurgie et de pharmacie, lycée, biblioth., jardin botanique, etc. Comm. en eaux-de-vie, sardines, etc.; armements pour la pêche de la morue. Fabriques de toiles à voiles.—Brest, dont l'histoire ne commence à faire mention qu'en 1065, sous Conan II, duc de Bretagne, fut réunie à la France par le mariage de Louis XII avec Anne de Bretagne. Richelieu creusa le port, et bâtit un grand nombre de magasins en 1631. En 1680, Vauban éleva une enceinte de fortifications; en 1773, une seconde enceinte fut construite, et Brest atteignit bientôt l'importance qu'il a aujourd'hui. *V.* Ogée, *Dictionnaire historique et géographique de la Bretagne.*

BREST-LITOWSK. *V.* BRZESC-LITEWSKI.

BRET (Antoine), littérateur, né à Dijon en 1717, m. en 1792, rédigea durant plusieurs années la *Gazette de France*; écrivit des poésies légères et beaucoup de pièces de théâtre, dont la meilleure, *la Double extravagance*, en 3 actes en vers, 1756, est assez médiocre. Il a donné une édition de Molière, avec un *Commentaire* assez superficiel, Paris, 1773, 6 vol. in-8°, avec fig. de Moreau jeune.

BRETAGNE ANCIENNE. *V. Supplément.*

BRETAGNE (GRANDE-), une des îles Britanniques et la plus grande des îles de l'Europe, à 33 kil. N.-O. du continent, dont la mer du Nord, le Pas-de-Calais et la Manche la séparent, à 21 kil. O. de l'Irlande, dont elle est séparée par le canal du Nord, la mer d'Irlande et le canal Saint-George; entre 49° 57' et 58° 40' 30" de lat. N.; 0° 15' et 8° 28' 30" de long. O. Superf.: 23,767,660 hect.; 928 kil. du N. au S., 587 kil. de l'E. à l'O., à son extrémité méridionale. Elle a une forme triangulaire allongée, dont les angles sont marqués par les caps Duncansby au N., South-Foreland au S.-E., et Land's End au S.-O. Climat généralement salubre et tempéré; humide à l'O. Sol fertile, abondant en grains et en pâturages, riche en produits minéraux. La chaîne des monts Cheviot et le cours de la Tweed marquent à peu près la limite des deux divisions politiques de la Grande-Bretagne, l'Angleterre et l'Écosse. (*V.* ANGLETERRE, ÉCOSSE.) B.

BRETAGNE et IRLANDE (Royaume-Uni de GRANDE-), État de l'Europe septentrionale, composé des deux grandes îles de Grande-Bretagne et d'Irlande, des petites îles qui les avoisinent et forment avec elles l'archipel des Iles-Britanniques, et de nombreuses colonies dans toutes les parties du monde; au N.-O. de la France, dont il est séparé par la Manche et le Pas-de-Calais; à l'O. de la Belgique, des Pays-Bas, du Danemark et de la monarchie suédoise, dont le sépare la mer du Nord; cap. Londres. Les royaumes d'Angleterre et d'Écosse ont été réunis en 1707, et l'Irlande en 1800. La population totale de l'empire britannique et de ses possessions et dépendances atteint le chiffre énorme d'environ 215,000,000 d'hab., répandus sur une superficie d'environ 15,300,000 kil. carrés. Par la population des Iles-Britanniques seulement, dont la superficie est de 313,796 kil. carrés, il est le 4e des États de l'Europe, après la Russie, la France, et l'Autriche. Cette population, que l'on connaît par des recensements décennaux, a été, en 1861, de 29,307,149 hab., dont 20,061,725 pour l'Angle-

terre et le pays de Galles, 3,061,251 pour l'Ecosse, 5,764,543 pour l'Irlande, 143,779 pour les petites îles, et le reste pour la marine militaire et marchande. Elle a augmenté de plus de 6 millions en 30 ans. Le Royaume-Uni renferme un nombre plus considérable de grands centres de population qu'aucun autre Etat de l'Europe : on y compte, outre Londres (2,803,034 hab.), 6 villes de plus de 200,000 hab. (Liverpool, Glasgow, Manchester, Birmingham, Dublin, Leeds), 3 de plus de 150,000 (Edimbourg, Bristol, Sheffield), 4 de plus de 100,000 (Newcastle, Salford, Bradford, Belfast), 18 de plus de 50,000, etc. Cependant, depuis la paix, un grand nombre d'habitants est enlevé chaque année par l'émigration; de 1821 à 1831, le nombre des émigrants a été de 274,317 ; en 1839, il fut de 62,207 ; en 1846, de 129,821 ; en 1847, de 258,270; en 1848, de 248,089 ; en 1851, il a atteint le chiffre de 335,966 ; de 1851 à 1861, celui de 2,054,823. Ils se rendent dans l'Amérique anglaise, aux Etats-Unis et en Australie; 640,210 étaient Anglais; 183,627 Ecossais; 1,230,986 Irlandais.

Le gouvernement est une monarchie héréditaire, constitutionnelle et représentative ; les femmes sont aptes à succéder à la couronne, mais les fils règnent avant les filles, abstraction faite de l'ordre de primogéniture. Le roi, majeur à 18 ans, doit être anglican, et ne peut épouser qu'une protestante. Une reine peut faire partager à son époux les honneurs et prérogatives de la royauté. Le pouvoir exécutif appartient au souverain; celui-ci déclare la guerre, conclut la paix et les alliances, confère les honneurs et dignités, a le droit de grâce (sauf quelques cas fixés par la loi), commande l'armée et la flotte, et en dispose. Sa personne est inviolable. L'héritier présomptif de la couronne porte les titres de prince de Galles, duc de Cornwall, comte de Chester, duc de Rothsay, comte de Flint et comte de Carrick; il ne peut commander au dehors les armées ou les flottes. Les membres de la famille royale ont besoin, pour se marier, du consentement du souverain, sous peine de perdre, eux et leur postérité, les droits à l'hérédité de la couronne. Ils reçoivent du pays une rente annuelle.

Le pouvoir législatif appartient au *Parlement*, qui comprend le souverain et deux Chambres : la *Chambre des Lords* ou *des Pairs*, ou Chambre-haute, et la *Chambre des Communes*. Les Chambres déterminent la liste civile du monarque, au commencement de chaque règne, et décrètent la levée de l'impôt. Elles peuvent modifier, abroger, interpréter les lois, en faire de nouvelles, réformer même la constitution. Les électeurs des députés étaient, antérieurement à la réforme concédée en 1854, 1° dans les comtés : les francs-tenanciers (*Freeholders*) d'une rente de 40 shillings, possédée en toute propriété ou en usufruit, acquise par héritage, mariage ou droit d'office, mais non par achat; les propriétaires d'un revenu ou d'une rente viagère de 10 liv.; les fermiers d'une propriété de 50 liv. de fermage ; 2° dans les cités et les bourgs : les résidents, payant 10 liv. de loyer. La loi de 1854 donne le droit électoral à tout homme jouissant de 100 liv. de salaire, payant 40 sh. d'impôts directs, ou ayant 50 liv. à la caisse d'épargne depuis trois ans au moins; à tout habitant d'une maison d'une valeur locative de 6 liv. dans les bourgs et de 5 liv. ailleurs, avec deux années et demie de résidence. Les électeurs pour les représentants d'une Université sont les maîtres ès arts inscrits sur ses registres. Les mêmes électeurs ne peuvent voter aux élections des comtés et à celles des villes. Le corps électoral, en 1841, atteignait le chiffre de 1,017,050. L'élection se fait par main levée; si le résultat est indécis, on a recours au *poll* ou vote écrit. — La personne des lords et des députés est inviolable en matière civile; au criminel, les lords ne sont justiciables que de la Chambre haute. Les séances des Chambres sont publiques, à moins qu'un membre ne s'y oppose. La durée légale du Parlement est de 7 ans; la Couronne a le droit de le convoquer, de le dissoudre, de le proroger; il est dissous au bout de six mois par le fait même de la mort du souverain. Ses décisions se nomment *bills;* pour qu'elles deviennent lois du royaume (*Act of parliament, statute*), il faut qu'elles aient reçu la sanction royale ou que le vote ait été répété.

A la tête de l'administration de la Grande-Bretagne est placé le *Conseil privé* de la couronne, dont les membres, en nombre indéterminé, sont nommés par le souverain. Il comprend 3 comités : le *Cabinet*, le *Comité judiciaire* et le *Comité du commerce*. Le Cabinet comprend d'ordinaire 12 à 15 ministres; le Lord Chancelier, le Premier Lord de la Trésorerie, le Chancelier de l'Echiquier, le Président du Conseil privé, le Lord du Sceau privé, le Président du Bureau de commerce, le premier lord de l'Amirauté, les Secrétaires d'État pour les Indes, pour la guerre, ainsi que pour l'Irlande, ceux du *Home Office* ou ministère de l'Intérieur, du *Foreing Office* ou ministère des Affaires étrangères, du *Colonial Office* ou ministère des Colonies, le Chancelier du duché de Lancaster, le Payeur général de l'armée et de la marine, l'Attorney général, le Procureur fiscal général, en font habituellement partie. Le premier Lord de la Trésorerie est d'ordinaire chef du Cabinet.

D'anciennes charges de la Couronne, telle que le Lord Grand Intendant, Lord Grand Trésorier, Lord Grand Chambellan, Lord Grand Connétable, Comte Maréchal, Lord Grand Amiral, etc., ne sont plus qu'honoraires.

Les trois royaumes et la principauté de Galles ont chacun leur administration particulière et leurs divisions territoriales; l'Angleterre est partagée en 40 comtés (*shire, county*), le pays de Galles en 12, l'Ecosse en 31 comtés et 2 intendances (*stewartry*), l'Irlande en 32 comtés. Les fonctionnaires des comtés sont : le *gouverneur* ou Lord lieutenant chef de la milice et gardien des archives militaires; le *sheriff*, les *juges de paix*, les *constables*, les *coroners* (*V. ces mots*). Les villes et les bourgs ont un maire (*mayor*), des échevins (*aldermen*), et un conseil municipal, tous élus par les habitants.

Il n'y a point de ministère de la justice en Grande-Bretagne; ses attributions sont partagées entre le Lord Chancelier, les cours du Banc du Roi (ou de la Reine) en Angleterre et en Irlande, et la Cour des Sessions en Ecosse. La législation comprend : 1° la *Loi commune*, c.-à-d. les anciennes coutumes et ordonnances royales, les arrêts antérieurs des cours de justice, le droit romain, le droit canon; 2° les *Statuts*, ou actes du Parlement. La Chambre des Lords juge en appel les arrêts des hautes cours de justice; elle n'a point de jury. Il y a, pour les condamnés criminels, des pontons de dépôt dans plusieurs ports du royaume, aux Bermudes, et une colonie de déportation, dans l'île de Norfolk (à l'E. de l'Australie), jadis dans la Nouvelle-Galles du Sud et la Tasmanie.

L'exercice de tous les cultes est libre. Deux cultes sont déclarés religions de l'Etat, l'Église anglicane ou calviniste-épiscopale, dominante en Angleterre et dans le pays de Galles, et l'Église presbytérienne en Ecosse. La 1re a environ 15,000,000 d'adhérents, la 2e 2,500,000. Le monarque est *chef suprême et gouverneur de l'Église nationale*. L'archevêque de Canterbury est le primat de toute l'Angleterre. Il y a en Angleterre 2 archevêchés et 26 évêchés; en Irlande, 2 archevêchés et 14 évêchés anglicans. Le catholicisme, qui compte à peu près 9,000,000 de fidèles, domine en Irlande, où il y a 4 archevêchés et 23 évêchés catholiques. En 1850, le Pape a institué pour l'Angleterre un archevêché à Westminster, et 12 évêchés, Southwark, Hagulstadt, Beverley, Liverpool, Salford, Shrep. Menawith et Newport, Clifton, Plymouth, Nottingham, Birmingham, Northampton, titres non reconnus par la loi. Une foule de sectes ont pris naissance dans l'église réformée : on compte 500,000 Méthodistes, 350,000 Presbytériens dissidents, 100,000 Frères Moraves, 60,000 Quakers, 150,000 Mennonites et Baptistes, 300,000 Indépendants, Unitaires, Sociniens et autres, 12,000 Luthériens. Les membres des diverses communions chrétiennes participent aux droits civils et politiques; les Juifs, au nombre de 15,000, en sont généralement privés.

L'armée régulière se compose de 141 régiments, dont [illegible] de cavalerie, 107 d'infanterie et 6 de corps coloniaux. La cavalerie (12,110 hommes) se répartit, depuis le 1er avril 1861, en 3 classes : 1° grosse cavalerie (4 régim. de dragons, dont 2 des gardes du corps (*life guards*); 2° moyenne cavalerie (12 régim., 2 de carabiniers, 5 de lanciers, 5 de dragons dont celui des gardes à cheval (*horse-guards*); 3° cavalerie légère, 12 régim. de hussards. On compte dans l'infanterie 3 régim. de gardes à pied, 100 régim. de ligne, 4 des Indes occidentales. Les corps coloniaux comprennent 1 brigade de tirailleurs de Ceylan, 1 régim. de chasseurs à cheval du Cap, 1 de tirailleurs du Canada, 1 de tirailleurs de Ste-Hélène, 1 compagnie de vétérans de Terre-Neuve, 1 des îles Falkland, 1 régim. de Malte. L'armée régulière a été portée, pour l'année 1865-66, à 142,477 hommes. L'artillerie et le génie, qui forment, sous le nom d'*ordonnance*, un corps à part de l'armée, figurent dans ce nombre pour 27,691 hommes. L'armée ne se recrute que par enrôlements volontaires, et est commandée par le Commandant en chef des forces, le Grand-Maître de l'artillerie, 3 feld-maréchaux, 93 généraux, 111 lieutenants généraux, 138 majors généraux, 309 colonels, 633 lieutenants-colonels, 697 majors. Les hautes écoles qui forment les officiers sont : l'Académie militaire de Woolwich pour l'artillerie et le génie, l'école d'application du génie à Chatham, et le collège militaire de

Sandhurst. Le grand arsenal de construction et de dépôt de l'artillerie est à Woolwich. Chelsea en Angleterre et Kilmainham en Irlande ont des hôpitaux d'invalides. A l'armée régulière il faut ajouter : 161 régiments de *Milice*, ou garde civique, dont les cadres seulement sont entretenus en temps de paix ; 50 régim. de cavalerie de la *Yeomanry*, pour le maintien de l'ordre; des bataillons de vétérans qui, rendus à la vie civile, reçoivent cependant une pension de la caisse des Invalides de Chelsea; des volontaires, en tout 163,000 hommes de l'armée non régulière; enfin l'armée de l'Inde, qui compte 72,000 Européens et 111,112 indigènes, et dont les officiers sont formés à l'école d'Addiscombe. L'effectif le plus élevé qu'ait atteint l'Angleterre est celui de 1804, à l'époque du camp de Boulogne; il comptait 681,443 hommes, réguliers, volontaires et troupes de réserve. — La marine militaire de la Grande-Bretagne est la plus puissante du monde; elle se recrute aussi par enrôlements volontaires, et en temps de guerre, au moyen de la *presse*, ou recrutement par contrainte, exercée sur les hommes de la marine marchande et des pêcheries. Sous Elisabeth, la flotte comptait 33 bâtiments; en 1641, 42; sous Jacques II, 173 ; en 1785, 471. Au 1er avril 1863, elle comprenait environ 669 bâtiments de guerre de toute espèce, dont 86 vaisseaux de ligne et 73 frégates : 510 navires inférieurs : en tout 16,411 canons. Sur ce nombre total de bâtiments, 566 sont à vapeur, d'une force collective de 177,859 chevaux; il faut y ajouter 170 chaloupes canonnières (24,460 chevaux), et 147 bâtiments pour le service des ports. L'armée de mer en 1863-64 comptait 40,208 matelots, 6,500 mousses, 18,000 soldats de marine, 10,000 gardes-côtes, etc.; = 76,000 hommes. En 1810, à l'époque du blocus continental, la flotte fut portée à 1,048 bâtiments, dont 550 vaisseaux de ligne ou frégates. — En 1863, il y avait en activité 21 amiraux, 27 vice-amiraux, 41 contre-amiraux, 350 capitaines, 450 commandants et 798 lieutenants. Les capitaines chargés du commandement d'une escadre prennent le titre de Commodore. L'école pour les officiers de marine est à Portsmouth, l'hôtel des Invalides à Greenwich, les chantiers de construction à Deptford, Sherness, Pembroke, Deal, et North-Yarmouth. Les grands ports militaires sont Portsmouth et Plymouth.

Le budget anglais, réglé pour 1863-1864, portait en recettes 83,958,412 liv. sterl., et en dépense tout autant. La dette, au 31 mars 1864, était de 826,033,796 liv.; son origine remonte à la révolution de 1688 : elle n'était que de 239,350,148 liv. en 1792, et, après les guerres contre Napoléon Ier, elle s'était élevée à 840,850,491 liv., quoiqu'on eût frappé les propriétés et les revenus d'une surtaxe de 1,034,000,000 liv. pendant ces guerres.

L'Angleterre n'a point de système général d'instruction publique; l'enseignement y est libre. Chaque école, fondée par des particuliers, des corporations ou des souverains, subsiste des fonds de sa dotation, et a son organisation particulière. On distingue les universités d'Oxford, de Cambridge et de Dublin, les plus célèbres de toutes, puis celles de Londres, Durham, Edimbourg, Glasgow, Aberdeen et St-Andrews, les écoles professionnelles pour l'armée, la marine, la médecine, la chirurgie et la pharmacie, les écoles épiscopales, enfin les écoles classiques secondaires (*Grammar-School*), comme celles d'Eton, Winchester, Harrow, etc., et les écoles de sciences appliquées. Les sociétés académiques sont nombreuses, et les richesses littéraires, scientifiques et artistiques très-considérables; citons le Musée britannique et son immense bibliothèque, la bibliothèque Bodléienne et le musée Ashmoléen attachés à l'université d'Oxford, le musée de la Société zoologique de Londres, le musée oriental de la Compagnie des Indes, etc.

Sous le rapport des priviléges et des préséances, la nation anglaise se divise en *Nobility* ou noblesse, et *Commonalty* ou peuple. La noblesse ne comprend que les Pairs et les prélats anglicans : en 1841, leur nombre était de 749, dont 3 princes du sang, 29 ducs, 38 marquis, 231 comtes, 81 vicomtes, 312 barons, 13 pairesses, 4 archevêques et 39 évêques. L'appellation de *Lord* leur appartient. On nomme *Gentry* ou classe des *Gentlemen* une sorte de petite noblesse; ce sont tous les hommes bien élevés, n'appartenant pas à la noblesse, mais n'étant ni artisans, ni marchands en détail, c.-à-d. les *Baronets*, les *Knights Bachelors* et les *Chevaliers* des divers ordres nationaux: les deux premières catégories sont distinguées par l'appellation de *sir*.

En 1798, la propriété immobilière était évaluée pour la Grande-Bretagne à 995,000,000 liv. st. Robert Peel, en présentant en 1842 sa proposition d'income-tax, porta cette évaluation à 1,820,000,000 liv. Le chiffre de la propriété personnelle, évalué en 1814 à 1,200,000,000 liv., l'était en 1841 à 2,000,000,000. Il y a trois manières de posséder le sol. La propriété *freehold* est possédée entièrement, sans condition ni redevance. On appelle *copyhold* celle qu'on tient de quelque corporation ou d'un individu, et qui dépend d'un manoir et est sujette à des contributions en cas de décès ou de transfert. Elle est *leasehold*, quand on ne l'occupe que pour la vie ou pour un temps fixé, serait-ce plusieurs siècles; elle est alors assujettie à une rente envers le propriétaire réel; on peut pourtant l'aliéner. En outre, beaucoup de terres sont occupées pour un petit nombre d'années seulement; beaucoup sont louées à moins de 1,000 liv. par an. Nombre de propriétés rapportent moins de 5,000 francs. En 1851, le revenu territorial était de 94,809,960 liv. pour l'Angleterre, et de 10,720,002 liv. pour l'Écosse. La production agricole du Royaume-Uni est estimée de 250 à 300 millions de liv. st. Cette production comprend 22,000,000 quarters de froment (le quarter vaut 2,908 hectol.), 34,000,000 quarters d'autres céréales, 2,000,000 de têtes de bétail, 10,000,000 de moutons et d'agneaux, 200,000 chevaux, etc. Le houblon suffit à l'énorme consommation des brasseries; on vend pour 25,383,165 liv. st. de bière, sans compter celle qui se fabrique dans les familles.

La concentration des propriétés dans un petit nombre de mains, le chiffre énorme de la population employée à l'industrie et exposée à ses vicissitudes, ont nécessité la création d'institutions de bienfaisance et de secours; la plus importante est la *taxe des pauvres*, levée, en Angleterre seulement, sur les propriétés foncières : elle monta, en 1846, à 4,954,204 liv. st., et servit à secourir 1,330,557 personnes; c'était 779 pauvres sur 10,000 âmes. En 1818, la taxe s'était élevée à 9,685,000 liv.; en 1863, elle a été de 6,527,036 liv. st. En outre, chaque comté, chaque grande ville a fondé des maisons de travail et des hôpitaux, le plus souvent soutenus par des souscriptions volontaires. Il existe en Angleterre 20,854 établissements de charité, possédant un revenu total de plus de 30,000,000 fr. La première caisse d'épargne fut établie à Tottenham, en 1804, par mistriss Priscilla Wakefield; en 1817 seulement, cette institution fut sanctionnée par la législature. Le nombre des caisses d'épargne s'élevait, en 1839, à 541. La condition générale du peuple anglais s'est sensiblement améliorée depuis un siècle : on signale un accroissement considérable dans la consommation de la viande, du sucre, du thé, du café, dans l'emploi des étoffes, des objets de bien-être et de luxe. Le pain de seigle a presque entièrement disparu; toutes les denrées alimentaires et les vêtements ont baissé de prix, et cependant le salaire des travailleurs a augmenté : en 1800, le tisseur de coton gagnait par semaine, pour 74 heures de travail, 32 sh. 6 d.; en 1850, pour 60 heures, 40 sh. La condition morale du travailleur devient aussi plus satisfaisante : il y a diminution dans la consommation moyenne des liqueurs spiritueuses, du vin, de la bière. Les travailleurs agricoles sont dans un état bien plus misérable que les artisans.

La houille est la source de toute la richesse de l'Angleterre, puisqu'elle alimente ses usines et anime ses paquebots, c.-à-d. son industrie et sa puissance coloniale. On a dit que ses mines de houille étaient ses *Indes noires*. Les principaux bassins houillers de l'Angleterre, faciles à exploiter à cause du peu d'épaisseur du sol qui les recouvre et de leur proximité de la mer (deux avantages dont les nôtres sont privés), sont: en première ligne, celui de Northumberland et Durham, qui s'étend de la Tweed à la Tees, au N.-E. de l'Angleterre. On le considère comme à peu près inépuisable. La partie N. de ce bassin a été à peine explorée; la partie S. produit annuellement 4,700,000 tonnes, exportées dans le sud de l'Angleterre, et 1,500,000 de tonnes exportées en France. — Le bassin nommé Whitehaven, peu étendu, mais très-riche, est situé entre les monts Cambriens et la mer d'Irlande; sa houille est exportée surtout en Irlande. — Les bassins du Yorkshire et du Derbyshire sont situés à peu de distance de Leeds, entre Halifax et Aberford. Le charbon du Yorkshire est employé sur place dans d'immenses manufactures de laine, de fer et de quincaillerie, et pour le chauffage d'une nombreuse population; celui du Derbyshire, porté sur les canaux, va alimenter plusieurs comtés du centre. — Le bassin du Lancashire est séparé par une chaîne de montagnes de celui du Yorkshire, et s'étend de Macclesfield à Oldham au S.-E., à Rochdale et Colne au N., et à Prescott près de Liverpool à l'O. Manchester est sur sa limite méridionale. Il alimente toutes les manufactures du principal district industriel de l'Angleterre. — Il y a enfin les petits bassins des comtés de Leicester, de Warwick, de

Stafford, de Shrop, de Hereford; le plus méridional est situé sur les bords de l'Avon, dans les comtés de Somerset et de Glocester; celui qui est au S. du comté de Galles n'est pas le moins important; il s'étend depuis l'Usk jusqu'à la baie de St Bride, à travers les pays de Glamorgan, de Carmarthen et de Pembroke, et y a attiré les principales fonderies du royaume. On a calculé que ce bassin, à lui seul, pouvait subvenir aux besoins du royaume pendant 2,000 ans. — Le produit total des mines de houille a été, en 1862, de 83,635,214 tonnes, ce qui représente près de 520 millions de fr. 400 hauts fourneaux, au moins, en consomment une partie; on en exporte annuellement pour les divers pays d'Europe et les colonies anglaises 5 millions de tonnes environ. Le nombre des ouvriers employés dans les houillères s'élève à 120,000.

La Grande-Bretagne possède d'abondants minerais de fer à côté des houilles qui servent à le travailler. Ces mines de fer étaient en partie exploitées par les Romains, celle de la forêt de Dean, par exemple. En 1740, par suite de la destruction des forêts, l'Angleterre ne produisait que 17,000 tonnes de fer. Mais vers la même époque les essais de fonte à la houille s'étant vulgarisés, la fabrication s'éleva, en 1788, à 70,000 tonnes (il faut environ 5 tonnes de houille pour faire une tonne de fer); en 1825, elle monta à 600,000 tonnes. En 1861, elle a atteint, si l'on y comprend 967,200 tonnes pour l'Ecosse, le chiffre de 7,215,518 tonnes, d'une valeur de 160,000,000 de fr., et qui, transformés dans les usines de la Grande-Bretagne, en fer-blanc, en quincaillerie, en coutellerie et en machines, et ajoutés à la fonte, au fer en barres, au fil de fer, etc., ont donné un total de 350,000,000 de fr. L'Angleterre seule est en possession de mines où la terre argileuse, mélangée de fer, se trouve alliée à la houille, ce qui permet d'extraire simultanément les deux produits. Elle importe cependant encore environ 20,000 tonnes de l'excellent fer suédois, traité au bois, pour faire l'acier; 275,000 ouvriers sont occupés à l'exploitation du fer. Ajoutons les mines d'étain du pays de Cornouailles et du Devonshire, qui attiraient déjà les Phéniciens, la fabrication du cuivre, les mines de plomb, celles de zinc dans le Derbyshire, de manganèse dans Somerset, les salines innombrables du Cheshire et de Worcester, etc. Les produits de ces exploitations sont: plomb, 90,000 tonnes; cuivre, 230,000; étain, 11,000.

Grâce aux admirables pâturages qui nourrissent ses troupeaux, grâce aux machines que le génie de l'homme a inventées depuis un siècle, comme la *Spinning-Jenny*, la *Spinning-Frame*, la *Jenny-Mull*, le *Power-Loom*, grâce enfin à la houille, qui met en mouvement toutes ces machines, l'Angleterre a multiplié à l'infini ses filatures et ses fabriques d'étoffes de toute sorte. Edouard III, en appelant en Angleterre les habiles tisseurs flamands, avait déjà donné une vive impulsion à l'industrie de la laine. Les villes de Leeds, Wakefield, Huddersfield, Rochdale, Halifax, Bradford, Kendal, Frome, Stroud, Colchester, Shrewsbury, Salisbury, Exeter, Taunton, Coventry, Norwich, Nottingham, Gloucester et Leicester en Angleterre, celles de Glasgow et Perth en Ecosse, en sont auj. les principaux centres. — Les tapis se font à Kidderminster. — Les villes les plus importantes pour la fabrication du coton sont: Manchester, Bolton, Blackburn, Preston, Warrington, Chester et Londres en Angleterre; Glasgow en Ecosse. En 1701, la quantité de coton employée était de 890,000 kilog.; en 1764, à peine 2 millions de kilog.; en 1800, elle était d'un peu plus de 56 millions de livres; en 1856, elle s'était élevée à 800,000,000 livres. — On travaille le lin à Barnsley et Maidstone en Angleterre; à Lisburn, Neury, Belfast, Droghéda, Monaghan, Armagh, Sligo, Galway et Dublin en Irlande; à Paisley, Dundee et Montrose en Ecosse. — Macclesfield, Londres, Reading, Derby, Sheffield, Nottingham, ont des manufactures de soieries. La coutellerie se fait surtout à Birmingham et Sheffield, les aiguilles et les armes à feu à Londres, les machines à Birmingham, l'horlogerie dans le Lancashire, les gants à Worcester, les poteries à Wedgwood, dans le N.-O. du Staffordshire, la porcelaine à Worcester et Derby, la verrerie à Londres et à Bristol, etc. — La valeur des produits des principales industries, évaluée en chiffres ronds, est de: cotonnades, 78,000,000 liv. sterl.; lainages, 30,000,000; métaux bruts et travaillés, 17,000,000; cuirs et ouvrages en cuir, 13,000,000; toiles, 12,000,000; soieries, 7,000,000; poterie, faïence, 5,000,000; horlogerie et orfèvrerie, 3,000,000; chapeaux, 2,000,000; papiers, 1,500,000.

Le commerce de la Grande-Bretagne est le plus considérable et le plus étendu qu'ait jamais possédé aucune nation. Des voies diverses de communication, rivières, canaux, routes, chemins de fer, favorisent ses opérations. (*V.* CANAUX, CHEMINS DE FER.) Il trouve des ressources dans les banques d'Angleterre, d'Écosse et l'Irlande, les banques particulières et les banques par actions, qui, toutes ensemble, ont en circulation 36,736,846 liv. sterl. Quoique étant des îles peu larges, l'Angleterre et l'Irlande ont la Tamise, le Trent, la Severn, le Shannon, qui sont navigables fort avant, et presque toujours pour de gros vaisseaux.

Le mouvement des constructions navales et de la navigation dans le Royaume-Uni offre une progression remarquable. De 1815 à 1852, il a été construit, en Angleterre et dans les possessions anglaises, 50,636 navires, jaugeant ensemble 6,682,545 tonneaux: l'année qui a donné le chiffre le plus élevé est 1841, pendant laquelle il a été construit 2,219 navires, comportant 363,352 tonneaux; en 1852, ce chiffre a été de 1382 navires, jaugeant 293,679 tonneaux. En 1814, le nombre des bâtiments appartenant au Royaume-Uni et à ses colonies s'élevait à 24,118, jaugeant 2,616,965 tonneaux, et montés par 172,786 hommes; le chiffre est arrivé, en 1863, à 38,269 bâtiments, 5,819,535 tonneaux, et 290,000 hommes. En 1806 seulement, Fulton établit la navigation à vapeur en Amérique. En 1811, la *Comet* transporta pour la première fois les voyageurs sur la Clyde. En 1863, l'Angleterre avait déjà 2,298 bâtiments à vapeur, jaugeant 591,861 tonneaux.

Les exportations du Royaume-Uni s'accroissent d'année en année. Elles étaient, en 1818, de 48,946,325 liv. sterl.; en 1858, elles se sont élevées à 116,614,331 liv., c.-à-d. à plus de 2 milliards 900 millions de francs: on doublerait presque cette valeur en y comprenant les produits du sol et de l'industrie britanniques, et l'exportation des produits étrangers, c.-à-d. la réexportation. Dans l'exportation, les cotonnades figurent au premier rang, pour 22,040,489 liv. sterl., puis les tissus de soie pour 8,070,400 liv., les tissus de fil pour 3,827,443 liv., le coton filé pour 6,631,896 liv., les tissus de laine pour 7,000,000, la quincaillerie et la coutellerie pour 2,826,132 liv., le fer pour 3,115,192 liv., la houille pour 1,302,025 liv., la mercerie et les objets de modes pour 1,728,466 liv., le cuivre en feuilles pour 929,789 liv., etc. En 1862, l'exportation des produits britanniques a été de 167,189,398 liv. st.

Les importations en 1858 ont eu une valeur de 163,795,803 liv. sterl. Elles sont de: 9,141,844 quintaux de coton; 116,211,392 livres de laine; 1,402,000 quintaux de lin; 7,883,672 livres de soie grège; 576,178 livres de soieries; 86,179,517 livres de thé; 52,950,152 livres de café; 8,489,726 quintaux de sucre; 4,072,888 quarters de froment; 1,289,894 quarters d'avoine; 1,819,782 quarters de maïs; 4,000,000 quintaux de farine de froment; 406,000 hectolitres de vins; 498,000 hectolitres de spiritueux (rhum, eau-de-vie, genièvre, etc.). Les autres importations consistent en têtes de bétail, œufs, volailles, fruits, gants, épices, tabac (pour 7,588,607 liv. st.), etc. En 1863, l'importation générale a été de 248,980,942 liv. sterl.

Voici le tableau des principales colonies et possessions anglaises, avec la date de leur acquisition et la population.

EUROPE.	*Date.*	*Population.*
Gibraltar	1704..	17,647
Heligoland	1807..	2,172
Malte et Gozzo	1800..	147,683
ASIE.		
Aden	1839..	30,000
Ceylan	1795..	1,919,487
Hong-Kong, en Chine	1842..	119,931
Hindoustan / Inde transgangétique	Possessions immédiates et médiates.	185,317,815
Labouan	1846..	2,442
AFRIQUE.		
Ascension	1815..	2,400
Cap de Bonne-Espérance	1806..	267,096
Côte d'Or	1618..	151,346
Lagos	1861..	
Gambie	1618..	6,939
Côte de Natal	1812..	157,583
Sainte-Hélène	1650..	6,444
Sierra-Leone	1787..	41,624
Maurice	1810..	310,050
Seychelles et dépend. de Maurice	......	9,055
AMÉRIQUE.		
Bas-Canada	1759-1763	1,110,664
Haut-Canada	1759-1763	1,396,090
Nouveau-Brunswick	1763..	252,047
Labrador	1713..	5,000
Nouvelle-Ecosse et Cap-Breton	1713-1757	332,264
Ile du Prince-Edouard	1713..	80,857

Terre-Neuve............. ...	1713..	122,638
Colombie et Vancouver.........	1858..	89,000
Antigua.....................	1632..	35,000
Barbade.....................	1621..	152,727
La Dominique..................	1763..	25,230
Grenade.....................	1763..	31,900
Jamaïque.....................	1655..	441,264
Montserrat....................	1632..	7,043
Nevis........................	1628..	9,571
Saint-Christophe...............	1627..	20,741
Anguille......................	1666..	3,000
Sainte-Lucie..................	1803..	27,141
Saint-Vincent..................	1763..	31,755
Tabago......................	1763..	15,410
Tortola et îles Vierges..........	1666..	8,600
Trinité......................	1797..	84,138
Bahama......................	1629..	35,287
Les Bermudes..................	1609..	11,450
Guyane......................	1808..	155,026
Honduras.....................	1784..	25,625
Les Malouines ou Falkland......	1771..	621
Turques et caïques....	......	4,732
OCÉANIE.		
Australie occidentale...........	1828..	17,246
Australie méridionale...........	1834..	135,929
Nouvelle Galles du Sud.........	1788..	365,635
Nouvelle-Zélande..............	1839..	155,070
Terre de Van-Diémen..........	1803..	90,211
Victoria.....................	1851..	548,944
Queen's land..................	1859..	30,115
Fanning (îles).	1861..	

De 1800 à 1850, la population du Royaume-Uni a presque doublé ; ses importations ont plus que triplé ; ses exportations sont huit fois et sa production dix fois plus fortes. B.

BRETAGNE, en latin *Britannia*, en celtique *Breiz*, prov. de l'anc. France, bornée au N. par la Manche et la Normandie, à l'O. par l'Océan, au S. par le Poitou, à l'E. par l'Anjou et le Maine; c'est une presqu'île, d'environ 4,000 kil. carrés, où domine l'élément granitique, et qui ne présente que des montagnes peu élevées. Celles qui en forment l'axe, et que les Bretons nomment *Keign-breiz* (*échine bretonne*), se rattachent à une petite chaîne qui court entre le Maine et la Normandie : elles reçoivent, dans une partie des Côtes-du-Nord, voisine d'Ille-et-Vilaine, le nom de *Méné*, qui est en bas-breton le nom générique de *montagne*, et dans l'O. du même dép. celui de *Montagnes d'Arez* ou *Arrée*. Cette chaîne se bifurque en entrant dans le Finistère, où la branche d'Arez se termine par le cap St-Mathieu, tandis que l'autre branche, nommée la *Montagne-Noire*, forme la presqu'île de Crozon et la pointe du Raz. La Bretagne est arrosée par la Loire, la Vilaine, l'Ille, l'Aulne, l'Erdre, le Blavet, l'Elorn, le Léguer, la Rance, l'Odet, le Laita, la Sèvre-Nantaise, le Couesnon, etc. La péninsule bretonne, conquise par une tribu celtique, qui se donnait le nom de *Brythons* (hommes tatoués), que les Romains changèrent en celui de *Britones*, avait pour principaux habitants : à l'E., les *Diablintes*, les *Redones* et les *Namnètes*, séparés des *Pictes* par la Loire; au centre, les *Vénètes*, navigateurs célèbres de l'ancien monde, et les *Curiosolites*; à l'O., les *Ossismiens*, qui habitaient le littoral du Finistère. Les peuplades voisines de la mer portaient plus spécialement le nom d'*Armorike* (*ar*, sur; *mor*, mer). Sous la domination romaine, la Bretagne fit partie de la 3e Lyonnaise et de la 2e Aquitaine. Au moyen âge, elle se divisait en *Haute-Bretagne* à l'E., et *Basse-Bretagne*, ou *Bretagne bretonnante*, à l'O. Dans la première, on comptait cinq évêchés : Saint-Brieuc, Saint-Malo, Dol, Rennes et Nantes; dans la seconde, quatre évêchés : Vannes, Quimper, Saint-Pol de Léon et Tréguier, correspondant aux divisions principales des populations bretonnes. Depuis 1791, la Bretagne forme cinq dép. : Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure. — Selon l'opinion la plus probable, les Bretons descendent d'un mélange de *Celtes* et de *Kymris*, nations d'origine indo-germanique, venues des steppes de l'Asie, refoulées dans la Gaule, à travers la vallée du Danube, par l'invasion d'un autre peuple venu de la Finlande, et fixées principalement dans les vallées de la Seine et de la Loire, où elles se mêlèrent et se substituèrent peu à peu aux Gaulois indigènes. Soumises à des chefs nommés *Teyrn*, ces tribus avaient, en général, des mœurs semblables à celles des peuples primitifs; robustes, de haute stature, pleins d'énergie, les Bretons avaient le teint blanc, les yeux bleus, les cheveux blonds ou châtains, tantôt flottants sur les épaules, tantôt relevés en touffe au sommet de la tête, la lèvre supérieure ombragée d'une moustache, le regard farouche et menaçant. Vêtus de peaux de bêtes, de saies bariolées comme les jupes des Écossais, les reins entourés d'épaisses ceintures de cuir, le corps tatoué d'une couleur bleue empruntée au glas (pastel), ils marchaient contre leurs ennemis, tenant en main des lances, des piques, des *matahrs* (haches de pierre), protégés par des boucliers d'osier, brandissant de longues épées ou de lourdes masses d'armes, et poussant d'une voix formidable le cri : *Terr i benn* (casse-lui la tête)! Sous le rapport religieux, ils obéissaient à la corporation sacerdotale des Druides. (*V.* Druides.) Leurs poëtes de profession, nommés *Bardes* (*V. ce mot*), récitaient, dans les assemblées du peuple, les traditions nationales, et, au foyer du chef, celles de la famille. Quelques-uns de ces chants sont parvenus jusqu'à nous. Leurs monuments, répandus sur la surface de l'Armorike, consistent en pierres brutes, nommées généralement *Pierres druidiques*, *Pierres levées*, *Tables du Diable* ou *des Fées*. Ils servaient aux cérémonies du culte druidique, aux assemblées militaires, aux inaugurations des chefs, à leur inhumation, et étaient encore destinés à rappeler des événements dignes de mémoire. On leur donnait, suivant leur forme, des noms particuliers : *Menhir* (Mœn-hir), pierre longue; *Dolmen* (Taul-mœn), table de pierre; *Cromlech* (Crom-lech), enceinte circulaire; *Galgal* (Gal-aad), monceau du témoignage; *Barrows*, tombeaux couverts, etc. Avant l'arrivée de César, l'histoire des Bretons est enveloppée de ténèbres favorables aux traditions et aux légendes : durant la lutte avec le conquérant, elle sort un instant de ses nuages. Une grande bataille navale, perdue l'an 56 av. J.-C., livre la Bretagne à la discrétion du vainqueur, et son histoire est bientôt replongée dans l'obscurité que quelques historiens ont cherché vainement à éclairer, en substituant des fables à la témérité des hypothèses. De ce nombre est le récit qui attribue à *Conan Mériadec* la domination d'une partie de la Bretagne, à lui cédée par un général romain du nom de Maxime. Il faut arriver au IXe siècle pour trouver un peu de certitude dans les annales bretonnes. Noménoé est un personnage vraiment historique; la victoire de Ballon, qu'il remporte sur Charles le Chauve, 845, lui assure la possession indépendante de presque tout le territoire breton. De Noménoé seulement date une chronologie quelque peu précise de l'histoire de Bretagne. Voici toutefois, jusqu'à l'apparition de ce chef, les noms et les dates plus ou moins authentiques de quelques *Teyrn* bretons : Conan, 385; Salomon ou Salaün Ier, 421; Grallon, 434; Audren, 446; Erech, 464; Eusèbe, 478; Budic, 490; Hoël Ier ou Rioval, 513; Hoël II, 545; Canao ou Conobre, 547; Macliau, 568; Judual, 577; Hoël III, 594; Salaün II, 612; Judicaël, 632; Alain II, 638. Plusieurs chefs, maîtres du pays appelé la *Domnonée* (*V. ce mot*), luttèrent avec avantage contre les rois carlovingiens : Noménoé les éclipse tous. Après ce prince, on place le règne de son fils Erispoé, qui conclut avec Charles le Chauve, 851, le traité d'Angers, d'où date la mouvance de Bretagne. Salomon III, neveu et meurtrier d'Erispoé, lui succède en 857. A sa mort, 874, la Bretagne se partage entre deux concurrents, Pasquiten, gendre de Salomon, et Gurvaud, gendre d'Erispoé : le premier prend le titre de comte de Vannes, le second celui de comte de Rennes. Durant cette période, les Normands commencent leurs ravages, que suspend la victoire d'Alain III, dit le Grand, à Questembert, 888. La Bretagne et surtout Nantes ont beaucoup à souffrir des invasions des Normands sous Gurmailhon, comte de Cornouailles, 907, et Juhaël Béranger, comte de Rennes, 930. Mais Alain, dit Barbe-Torte, les bat près de Nantes en 937. Après lui, viennent ses fils Drogon, 952, et Hoël IV, 953; Guérech, comte de Nantes, 980; Conan Ier le Tors, comte de Rennes, 987; Geoffroy Ier, 992, qui prend le titre de duc de Bretagne; Alain III, 1008, sous lequel les paysans se révoltent contre les priviléges de la noblesse, et qui fut le tuteur de Guillaume le Conquérant; Conan II, 1040; Hoël V, 1066; Alain Fergent (*Fercens*, le Roux), 1084; Conan III le Gros, 1112, sous qui fleurit Abélard. À sa mort, une guerre de succession a lieu entre Hoël, son fils, et Eudes ou Odon, comte de Porhoet, reconnu duc par les habitants de Rennes. Hoël, chassé par les Nantais, 1156, est remplacé par Geoffroy II, fils de Henri II, roi d'Angleterre, qui dépossède en même temps Conan IV, réduit au comté de Guingamp. Geoffroy, secouant l'influence anglaise, devient, par sa fermeté, possesseur paisible et respecté de son domaine, et ami du roi de France Philippe-Auguste. Arthur Ier, son fils, lui succède en 1196; mais il tombe entre les mains des Anglais, dont le roi Jean sans Terre le fait lâchement

poignarder, 1202. Ce meurtre fait passer la souveraineté de la Bretagne dans la maison de Thouars et de Dreux. Guy de Thouars avait cédé ses droits à Philippe-Auguste, 1206, moyennant la jouissance, pendant sa vie, des comtés de Bro-Erech, Quimper et Poher; Pierre de Dreux, dit Mauclerc, mari d'Alix, sœur d'Arthur, ne se montre pas aussi disposé à abandonner ses droits; mais il entre en accommodement avec Philippe-Auguste en lui faisant de ses États un hommage-lige, qu'il refuse ensuite à Louis IX. Descendant de Louis le Gros, Mauclerc commence la dynastie capétienne de Bretagne, et se démet de la couronne ducale en 1237. Viennent ensuite Jean *le Roux*; Jean II, créé en 1297 duc et pair par Philippe le Bel; Arthur II, 1305; Jean III *le Bon*, 1312, après lequel commence la lutte de Charles de Blois et de Jean de Montfort. Les discordes de ces princes ensanglantent la Bretagne durant 23 années, mettent aux prises l'Angleterre et la France, et produisent des héros illustres, Olivier de Clisson et Bertrand Du Guesclin, ainsi que des épisodes fameux, le combat des Trente, 1351, la bataille d'Auray, 1364, suivie du traité de Guérande, 1365, qui confirme les droits de Jean IV, vainqueur de son rival tué dans l'action. Après Jean V *le Bon* ou *le Sage*, 1399, ont régné : François Ier, 1442, vainqueur des Anglais en Normandie et meurtrier de son frère Gilles de Bretagne; Pierre II, 1450; Arthur III, dit le connétable de Richemont, 1457, défenseur des prérogatives de son duché contre les prétentions de la couronne de France. Mais François II, oncle et successeur d'Arthur, 1458, au milieu d'une vie agitée par les guerres et les intrigues, oppose vainement à Louis XI ruse contre ruse, force contre force : à sa mort, 1488, la Bretagne devient l'apanage d'Anne, sa fille, qui la porte en dot à Charles VIII, 1491, et ensuite à Louis XII, 1499. Après la mort de cette princesse, la Bretagne passe en héritage à sa fille Claude de France, dite *la Bonne Reine*. François Ier, qui l'épouse le 18 mai 1514, devient, par cette alliance, duc de la province bretonne, dont la réunion solennelle et définitive à la France a lieu en 1532. Dès lors l'histoire de la Bretagne se confond avec celle de la monarchie. — Patrie des hommes de guerre Olivier de Clisson, Du Guesclin, Richemont, Moreau, Cambronne, La Tour-d'Auvergne, la Bretagne a vu naître parmi les marins Duguay-Trouin, Lamothe-Piquet, Bisson, Ducouédic; parmi les philosophes, Abélard, Descartes, Lamennais; parmi les littérateurs, Ginguené, Chateaubriand; parmi les artistes, Elleviou, Mme Dorval, etc. — Les terres arables de la Bretagne sont évaluées à près de 1,619,102 hect.; les landes et les bruyères occupent encore une superficie d'environ 918,156 hect.; mais la multiplicité des voies de communication, les progrès de l'agriculture et de l'industrie, tendent à diminuer chaque jour ces non-valeurs territoriales. Le climat est généralement humide, la température douce. Il y a assez grande abondance de céréales, de chanvre et de lin; peu de vin, mais beaucoup de cidre. Les Bretons sont braves, bons marins, renommés pour leurs voyages de long cours, réfléchis, entêtés, peu amis des innovations, quelquefois portés à l'ivresse. Ils ont, en général, de la franchise et de la sincérité. — La langue française est parlée dans presque toute la Bretagne. Du côté de l'O., on parle plus communément la langue celtique, nommée le *Breyzad*, dont l'origine est fort incertaine, mais qui est utile pour expliquer, outre quelques mots usuels, les noms de villes, villages ou familles qui appartiennent à l'histoire de Bretagne. *V.* les Histoires de Bretagne de Dom Lobineau, de Daru, de Roujoux, les *Monuments celtiques* de Cambry, l'*Essai sur l'histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine*, par A. de Courson; les *Chants populaires de la Bretagne*, publiés par M. de la Villemarqué. E. T.

BRETAGNE (NOUVELLE-), archipel de l'Océanie (Mélanésie), entre les 4° 8' et 6° 30' lat. S., et les 145° 55' et 150° 52' long. E.; consistant en deux grandes îles, la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande, et plusieurs petites, Nouvel-Hanovre, York, Abgarris, Caen, Gerrit-Denys, St-Mathieu, Portland, Dampier, îles des Pêcheurs, etc. Pop. évaluée à 100,000 hab., de la race des Papous. Cet archipel fut découvert par Dampier en 1699 et Carteret en 1768.

BRETAGNE (NOUVELLE-). *V.* AMÉRIQUE.

BRETENOUX, ch.-l. de cant. (Lot), arr. et à 40 kil. N.-N.-O. de Figeac, sur la Cère; 841 hab. Près de là sont les ruines du château de Castelnau, dont la construction première remonte au XIe siècle, mais qui fut réédifié sous Louis XIII.

BRETESCHE, nom donné jadis à une fortification temporaire en bois, destinée à protéger les abords d'une place ou d'un camp. Il est resté en France à beaucoup de bourgs et de villages, comme St-Nom-la-Bretesche (Seine-et-Oise).

BRETEUIL, ch.-l. de cant. (Oise), arr. et à 40 kil. N.-E. de Clermont, à 29 par le chemin de fer du Nord, près des sources de la Noye; 2,751 hab. Fabr. de souliers pour les troupes et les hôpitaux; lainages. Belles pépinières. A 1 kil. se trouvent quelques ruines romaines.

BRETEUIL, *Bretolium*, ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 35 kil. S.-O. d'Évreux, près de la forêt de son nom. Autrefois place forte. Fabr. d'épingles, clouterie, etc. Hauts fourn.; 1,525 hab. Fondée en 1060, par Guill. le Conquérant.

BRETEUIL (Louis-Auguste LE TONNELIER, baron de), homme d'État, né à Preuilly en Touraine en 1733, m. en 1807. Louis XV l'employa comme ambassadeur près de l'électeur de Cologne en 1758, à la cour de Russie en 1760, en Suède en 1769, à Vienne en 1770, puis à Naples, et de nouveau à Vienne en 1775. Breteuil devint ministre de la maison du roi en 1783, donna sa démission en 1788 par suite de querelles avec le contrôleur et Loménie de Brienne, s'opposa vivement à la convocation des États-Généraux, et rentra aux affaires après le 2e ministère de Necker. Il tomba après la prise de la Bastille, servit d'agent à Louis XVI auprès des puissances étrangères, et ne revint en France qu'en 1802. Comme il était dans l'indigence, Joséphine obtint pour lui une pension de 12,000 fr. Ce fut un homme actif, désireux du bien, plein de fermeté, ami et protecteur des lettres et des arts. On lui doit des améliorations dans le système des prisons d'État, et la conservation des bas-reliefs de Goujon qui ornent la fontaine du square des Innocents, à Paris.

BRETIGNY, hameau (Eure-et-Loir), arr. et à 9 kil. S.-E. de Chartres; 138 hab. Célèbre par un traité désastreux pour la France, conclu le 8 mai 1360 dans un château qui existait alors en ce lieu. Par ce traité, Jean le Bon recouvrait sa liberté; l'Angleterre acquérait en toute souveraineté le duché d'Aquitaine avec ses annexes, le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, Calais et son territoire; Édouard III renonçait à toute prétention sur la couronne de France, et Jean s'engageait à payer pour sa rançon 3 millions d'écus d'or.

BRETOLIUM. *V.* BRETEUIL-SUR-ITON.

BRETON (île de CAP-). *V.* CAP-BRETON.

BRETON (PERTUIS), canal du golfe de Gascogne, entre l'île de Ré et le dép. de la Charente-Inférieure.

BRETON (Luc-François), sculpteur, né à Besançon en 1731, m. en 1800, abandonna l'état de menuisier pour se rendre à Rome, où il fréquenta les ateliers des artistes. Il remporta le grand prix à l'Académie de St-Luc, en 1758, et fut admis comme pensionnaire à l'école française. Ce fut alors qu'il fit son *St André*, placé devant l'église de St-Claude-des-Bourguignons. On voit de lui à Besançon deux *Anges adorateurs*, qui ornent l'autel de l'église de St-Jean, et une *Descente de Croix* dans l'église de St-Pierre. Son magnifique tombeau des La Beaume à Nîmes a été détruit pendant la Révolution. Breton fut membre associé de l'Institut. B.

BRETONS. *V.* BRETAGNE.

BRETTE, épée étroite et longue, inventée en Bretagne, dont elle retient une partie du nom. Sa longueur la fit préférer dans les duels, ce qui valut aux duellistes le surnom de *Bretteurs*.

BRETTEN, v. du grand-duché de Bade (Rhin-Moyen), à 20 kil. E. de Carlsruhe; 2,900 hab. Patrie de Melanchthon, à qui une statue y a été élevée.

BRETTEVILLE-SUR-L'AIZE, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 20 kil. N.-O. de Falaise; 1,053 hab. Tanneries et corroieries.

BREUGHEL. On connaît plusieurs peintres flamands de ce nom, originaires du village de Breughel, près de Bréda : — Pierre BREUGHEL, dit *le Vieux*, né vers 1530, m. à Bruxelles vers 1600, fut surnommé *le Drôle*, parce qu'il traita des sujets plaisants, noces, fêtes de village. Il dessinait correctement et avec esprit. On cite parmi ses tableaux la *Dispute entre le Carême et le Carnaval*, et la *Construction de la Tour de Babel*, qui est à Vienne. Teniers l'a beaucoup étudié. — Pierre BREUGHEL, fils du précédent, né en 1569, m. en 1625, peignit des siéges de ville, des incendies, des scènes de démons, ce qui le fit appeler *Breughel d'enfer*. Son *Orphée aux enfers* à la galerie de Florence, et la *Tentation de St Antoine*, sont des œuvres de premier ordre. — Jean BREUGHEL, frère du précédent, né à Bruxelles en 1575, m. en 1642, fut nommé *Breughel de velours*, à cause de sa magnificence et de l'étoffe dont il se vêtait d'ordinaire. Il se livra au paysage; par la finesse du pinceau, la beauté des feuillages, la poésie des points de vue

et la fraîcheur du coloris, sa manière ressemble beaucoup à la miniature. Malheureusement ses fonds sont devenus bleus, par l'action du cuivre, sur lequel il peignait toujours. J. Breughel a beaucoup produit : toute une salle du musée de Schleissheim est remplie de ses œuvres. Rubens, son ami, étoffait souvent ses paysages : ainsi il a peint les figures du fameux tableau d'*Adam et Ève dans le paradis terrestre* (au Louvre). A. M.

BREUIL, finale de plusieurs noms géographiques, signifie *bois taillis*.

BREUNES ou BRENNES, *Breuni* ou *Brenni*, ancien peuple qui occupait les environs du grand Brenner, entre les rivières de l'Inn et de Merano.

BREUVANNES ou BREVANNES, brg (H^te-Marne), arr. et à 42 kil. E. de Chaumont; 1,121 hab. Fabr. de coutellerie et de limes.

BRÈVES (François SAVARY, comte de), diplomate, né en 1560, m. à Paris en 1628. Il représenta la France à Constantinople, de 1591 à 1606, fit accorder aux ambassadeurs de sa nation la préséance sur ceux de l'Allemagne, obtint la délivrance des captifs chrétiens d'Alger et de Tunis, et l'important traité de commerce de 1604; il rapporta d'Orient plus de 100 vol. turcs et persans, qui sont aujourd'hui à la Biblioth. impér., et publia la relation de ses voyages, 1628, in-4°. Conseiller d'État et gentilhomme de la chambre en 1607, ambassadeur à Rome de 1608 à 1611, il devint enfin gouverneur de Gaston d'Orléans et écuyer de Marie de Médicis. B.

BRÈVES, vge (Nièvre), arr. et à 10 kil. de Clamecy, anc. seigneurie du Nivernais, érigée en comté en 1625; 257 hab.

BREVET (DUC A). Grand seigneur de l'anc. monarchie, duc par brevet du roi, et non par droit de naissance.

BREVET (HABIT OU JUSTAUCORPS A). Justaucorps de moire bleue, brodé d'or et d'argent, que Louis XIV avait adopté pour lui-même; il imagina, pour ne point multiplier les chevaliers de ses ordres, de donner, par brevets signés de lui, la permission aux principaux courtisans d'en porter de semblables. Cette mode commença en 1661, fut d'abord très-briguée, et dura moins de 20 ans.

BREVINE (LA), vge de Suisse, dans la vallée du même nom, à 25 kil. O. de Neuchâtel et près de la frontière de France. Sources sulfureuses; horlogerie et dentelles; 3,000 hab., réformés.

BREVIODURUM, v. de la Gaule (2^e Lyonnaise), chez les Lexoviens; auj. *Pont-Audemer*.

BREWNIOW, v. de Bohême. *V.* BRAUNAU.

BREYDENBACH (Bernard de), doyen de la cathédrale de Mayence, né en 1454, fit en Palestine, 1483, un voyage dont il publia la relation; c'est le premier livre où se trouve l'alphabet arabe. E. S.

BRÉZÉ (maison de), famille très-ancienne, tirant son nom d'une seigneurie de l'Anjou, à 19 kil. de Saumur, mais qui ne commença à être bien connue qu'au XIV^e siècle. Ses membres les plus célèbres sont :

BRÉZÉ (Pierre II de), grand sénéchal d'Anjou, de Poitou et de Normandie. Il aida puissamment Charles VII à chasser les Anglais, se trouva aux siéges du Mans, de Conches, de Pont-de-l'Arche, de Verneuil, de Pont-Audemer, de Mantes, de Vernon et de Rouen, dont il fut nommé gouverneur, prit part à la bataille de Formigny, 1450, et alla faire une descente à Sandwich, 1457. Un instant disgracié sous Louis XI et enfermé à Loches, il fut chargé de conduire quelques secours à Marguerite d'Anjou dans le Northumberland, 1463. Il fut tué à Montlhéry, 1465, dans la guerre du *Bien public*.

BRÉZÉ (Jacques de), fils du précédent, né vers 1430, maréchal et grand sénéchal de Normandie, épousa en 1462 Charlotte, fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorelle, et la tua en flagrant délit d'adultère en 1476. Contraint d'abandonner ses terres, en paiement d'une amende de 100,000 écus à laquelle le condamna Louis XI, il les recouvra sous Charles VIII par un arrêt du parlement, et mourut en 1494.

BRÉZÉ (Louis de), sénéchal de Normandie, m. en 1531, avait épousé en secondes noces Diane de Poitiers, qui devint ensuite la maîtresse de François I^er et de Henri II. — La seigneurie de Brézé passa à cette époque à la maison de Maillé; puis elle fut cédée, en 1686, par Clémence de Maillé, femme du grand Condé, à Thomas Dreux, conseiller au parlement de Paris. *V.* DREUX-BRÉZÉ et MAILLÉ. B.

BREZIN (Michel), industriel, né en 1758, m. en 1828. Pendant la Révolution, il fut chargé, à Paris, de la fourniture des canons de bronze, et établit à l'Arsenal une fonderie. Lors de la dépréciation des assignats, les ateliers de monnayage du gouvernement ne suffisant pas pour la monnaie de cuivre, il accepta la fabrication des centimes et en émit plus d'un million. Il se livra enfin à l'exploitation des hauts fourneaux en Normandie. Possesseur d'une fortune de 5 millions, il fonda par son testament l'*Hospice de la Reconnaissance*. B.

BRÉZOLLES, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. et à 23 kil. S.-O. de Dreux; 809 hab. Commerce de grains.

BREZOWA, v. de Moravie. *V.* BRISAU.

BRIAL (Michel-Jean-Joseph, DOM), bénédictin de S^t-Maur, né à Perpignan en 1743, m. à Paris en 1828, membre de l'Académie des inscriptions en 1805. Il a eu part à la publication des vol. XIII à XVI de l'*Histoire littéraire de la France* commencée par Dom Rivet, aux *Notices et extraits des mss. de la Bibliothèque du roi*, aux *Mémoires* de l'Académie. Il a donné les vol. XIV à XVIII du *Recueil des historiens des Gaules et de France*, et laissé en ms. le XIX^e que MM. Daunou et Naudet ont publié.

BRIANÇON, *Brigantium*, s.-préf. (H^tes-Alpes), à 55 kil. N.-E. de Gap, sur la rive dr. de la Durance, dans une vallée des Alpes, à 1,306 mèt. au-dessus du niveau de la mer; c'est la ville la plus élevée de France; 1,532 hab. Place de guerre de 1^re classe; forts de l'Infernet et des Trois-Têtes. Tribunal, collége. Ville très-ancienne, cité des *Brigantini*, dans la 2^e Narbonnaise; à la chute de l'empire romain, elle se constitua en république, puis se donna aux Dauphins Viennois. Fabr. de lainages, cotonnades. Comm. de craie, plantes médicinales et tinctoriales.

BRIANÇONNAIS (le), petit pays de France, dans le Haut-Dauphiné; borné au N. par la Savoie, au S. par la vallée de Barcelonnette, à l'E. par le Piémont, à l'O. par l'Embrunois et le Grésivaudan. Ch.-l. Briançon; villes principales : Queyras, le Monestier, Mont-Genèvre. Il fait aujourd'hui partie du dép. des Hautes-Alpes.

BRIANSK, v. de la Russie d'Europe, dans le g^vt et à 110 kil. N.-O. d'Orel, sur la Desna; 10,682 hab. Fonderie de canons, arsenal de construction; corderies.

BRIARD (Gabriel), peintre d'histoire, né à Paris en 1725, m. en 1777, élève de Natoire, remporta le grand prix en 1749, et entra à l'Académie en 1768. Ses principaux ouvrages sont : *les Anges tirant les âmes du purgatoire*, dans la chapelle S^te-Marguerite, à Paris (faub. S^t-Antoine); *les Noces de Psyché*, plafond à la Bibliothèque impériale de Paris; *l'Olympe assemblé*, plafond de la salle du banquet royal à Versailles; *les Plaisirs de la campagne*, au salon de Louveciennes. On cite encore *Herminie au milieu des bergers* et *Un mort ressuscité sur le tombeau d'Elisée*. B.

BRIARE, *Brivodurum*, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. et à 10 kil. S.-E. de Gien, à la jonction du canal de Briare avec la Loire. Entrepôt de vins; 3,229 hab.; bois, charbon.

BRIARE (CANAL DE), premier grand canal qui ait été construit en France; commencé par Henri IV, 1604, il fut ouvert en 1642. Il établit avec celui du Loing une communication de 55 kil. entre la haute Loire et la Seine. Il va de Briare à Montargis, en passant par Châtillon-sur-Loing. Il coûta 10,000,000 de fr. On y compte 24 écluses. Le produit annuel de ce canal est évalué à 400,000 fr.

BRIARÉE, géant marin à 100 mains et 50 têtes, fils du Ciel et de la Terre, le même qu'Égéon. Avec ses frères Cottus et Gyès, il se révolta contre Jupiter. Celui-ci enchaîna les trois coupables, et les précipita dans un abîme aux confins de la terre; mais ensuite il les appela à son aide contre les Titans. Les poëtes latins les confondent à tort avec cette autre famille de géants. Briarée était spécialement honoré à Caryste et à Chalcis.

BRIASARTHÆ, nom latin de BRISSARTHE.

BRIBIESCA, v. d'Espagne. *V.* BRIVIESCA.

BRICE (Saint), évêque de Tours, disciple et successeur de S^t Martin. Poursuivi par ses ennemis qui lui rappelaient les désordres de sa jeunesse, il fut chassé par son peuple, et se retira à Rome. Rétabli après quelques années d'exil, il gouverna saintement son diocèse jusqu'à sa mort, 444. Fête, 13 nov.—Le nom de *Massacre de la Saint-Brice* est resté à un événement de l'histoire d'Angleterre: le 13 nov. 1002, le roi anglo-saxon Ethelred II fit égorger tous les Danois établis dans le pays, après les avoir attirés à des festins.

BRICE-EN-COGLES (SAINT-), ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 15 kil. N.-O. de Fougères, sur l'Oisance; 690 hab.

BRICHE (Louis-André, vicomte de), général français, né en 1772, m. à Marseille en 1825, entra au service en 1789, fit toutes les campagnes de la République, se distingua, sous l'Empire, aux affaires de Saalfeld, d'Iéna, d'Ocana, de Fuente de Cantos, d'Albuféra, de Lutzen et de Bautzen, fut inspecteur général de la cavalerie et commandant de la 9^e division militaire sous les Bourbons, et présida la commission qui condamna le général Mouton-Duvernet en 1816. B.

BRIÇONNET (Guillaume), principal ministre de Charles VIII, né à Tours, m. en 1514. Après avoir été général des finances en Languedoc sous Louis XI, il fut nommé surintendant, devint veuf, et entra dans les ordres. Evêque de St-Malo en 1491, archevêque de Reims en 1494, il poussa le jeune Charles VIII à la conquête de Naples, l'accompagna dans cette expédition, et obtint d'Alexandre VI le chapeau de cardinal. Sous Louis XII, il fut remplacé au ministère par Georges d'Amboise, mais employé dans la diplomatie. Excommunié et privé de la pourpre par Jules II, pour avoir ouvert, malgré lui, le concile de Lyon, il reçut du roi comme compensation l'abbaye de St-Germain-des-Prés et le gouvernement du Languedoc. Absous par Léon X, il passa à l'archevêché de Narbonne. — Un fils qu'il avait eu de son mariage, et nommé, ainsi que lui, Guillaume Briçonnet, fut évêque de Lodève et de Meaux. Il attira auprès de lui Farel, Lefèvre, Roussel, Vatable, et comme plusieurs de ces savants furent compromis dans la réformation, les Cordeliers l'accusèrent d'hérésie devant le parlement. Pour dissiper ces bruits fâcheux, il poursuivit ardemment les calvinistes. Il mourut en 1533. — Un autre fils du cardinal, Denis Briçonnet, m. en 1536, fut archidiacre de Reims et d'Avignon, évêque de Toulon et de St-Malo.

BRICTINORIUM, nom latin de BERTINORO.

BRIDAINE (Jacques), né à Chuslan près d'Uzès en 1701, m. en 1767, est le missionnaire le plus célèbre du XVIIIe siècle. Doué d'une grande facilité d'élocution, d'une imagination vive, d'une sensibilité vraie, il s'abandonnait avec succès aux inspirations du moment. Sa voix forte et sonore se faisait facilement entendre de dix mille personnes, et il préparait avec art l'effet de ses sermons par une sorte de mise en scène fort habile. Maury nous a conservé l'admirable exorde du sermon sur l'éternité, que Bridaine improvisa dans l'église de St-Sulpice à Paris. Il n'était pas toujours si heureux; en s'embarrassant peu de choisir les mots pour l'expression de sa pensée, il tombait parfois dans le trivial et le grotesque. Sa force égalait son zèle, et il fit 256 missions, pendant lesquelles il opéra des conversions nombreuses. Ses *Sermons* ont été recueillis et imprimés après sa mort; il y en a plusieurs éditions en 7 vol. in-12. On a encore de lui des *Cantiques spirituels*, souvent réimprimés aussi. Massillon, qui avait suivi les prédications de Bridaine, disait de lui : « Il eût effacé tous les orateurs, si une heureuse culture eût perfectionné ses dons naturels. » J. T.

BRIDAN (Charles-Antoine), sculpteur, né en 1730 à Ruvière (Champagne), m. en 1805, remporta le grand prix en 1753, alla compléter ses études en Italie, et fut reçu à l'Académie des beaux-arts en 1772; on l'y nomma professeur en 1780. Ses principaux ouvrages sont : au Luxembourg, *Vulcain présentant à Vénus les armes qu'il a forgées pour Enée*; à Versailles, les statues de *Vauban* et de *Bayard*; à l'hospice Cochin, le buste du fondateur; dans l'église des Minimes, à Aix, le tombeau en marbre du marquis d'Argens; à la cathédrale de Chartres, le groupe de l'*Assomption*, en complet désaccord avec le style de l'édifice. On cite encore les bustes de Dupleix, du cardinal de Luynes, etc. Parmi les élèves de Bridan, les plus fameux sont Lorta et Cartellier. B.

BRIDAN (Pierre-Charles), fils du précédent, né à Paris en 1767, m. en 1836, remporta le grand prix en 1791, et celui que Louis XVIII proposa en 1819. On lui doit la statue de *l'Immortalité* aux Invalides, *Epaminondas mourant* au château de St-Cloud, le bas-relief de *Neptune et Cérès* dans l'escalier du Louvre, le *Canonnier* de l'arc du Carrousel, 12 bas-reliefs de la colonne Vendôme à Paris, les bustes du Titien, de Marlborough et du général Walongne. Il était aussi l'auteur de l'éléphant dont on vit longtemps le modèle en plâtre à la place de la Bastille, à Paris, et de la statue de Du Guesclin, maintenant dans la grande cour du château de Versailles. B.

BRIDET (Jacques-Pierre), cultivateur, né en 1746 à Lonvilliers (Eure), m. en 1807, rendit un service immense à l'agriculture et à la salubrité publique, en trouvant le moyen de convertir rapidement les matières fécales en une poudre inodore végétative. Le commerce de cette poudre dans la Basse-Normandie seule est de 5 millions par an.

BRIDGE, *pont* en anglais, comme *Bruck* en allemand : Cambridge, pont sur la Cam, etc.

BRIDGEND, v. d'Angleterre (comté de Glamorgan, dans le pays de Galles), sur l'Ogmore; à 10 kil. N.-O. de Cowbridge; 1,800 hab. Près de là est le curieux monastère d'*Evenny Priory*, d'architecture normande.

BRIDGENORTH, v. d'Angleterre (comté de Shrop), à 30 kil. S.-E. de Shrewsbury, port sur la Severn; la ville haute est bâtie sur un rocher escarpé et dominée par les ruines d'un vieux château. Comm. actif; 7,992 hab.

BRIDGEPORT, v. des États-Unis de l'Amérique du nord (Connecticut), à 26 kil. S.-O. de New-Haven, sur le détroit de Long-Island. Port de commerce; 6,000 hab.

BRIDGETOWN, v. forte, ch.-l. de l'île Barbade (Antilles anglaises). Bon port avec une vaste rade sur la côte S.-O., dans la baie de Carlisle; 22,000 hab. Siége du gouvernement et d'un évêché anglican; l'une des villes les plus belles et les plus importantes des Antilles.

BRIDGEWATER, v. d'Angleterre (comté de Somerset), à 40 kil. S.-O. de Bristol, port sur le Parret, à 19 kil. de son embouchure dans le canal de Bristol, et avec un beau pont en fer, d'une seule arche; 11,361 hab. Comm. actif. Patrie de l'amiral Blake. — v. des États-Unis (Massachussetts), au S. de Boston; 3,000 hab. Quincaillerie.— v. des États-Unis (New-Jersey); 4,000 hab.

BRIDGEWATER (canal de). Ce canal, long de 88 kil., un des plus anciens de l'Angleterre, fut construit par James Brindley de 1758 à 1772; il n'allait d'abord que de Worseley à Manchester, en traversant l'Irwell et la Mersey sur de magnifiques aqueducs : il fut ensuite continué jusqu'à Liverpool. De là un autre canal, de 140 kil., a mis en communication Liverpool et Hull, c.-à-d. la mer d'Irlande et la mer du Nord.

BRIDGEWATER (Thomas EGERTON, comte de), chancelier d'Angleterre sous Jacques Ier, né vers 1540, m. en 1617, poursuivit le procès du comte de Somerset, ancien favori du roi, accusé d'empoisonnement, et empêcha que grâce lui fût faite. Il fut remplacé par Bacon.

BRIDGEWATER (Francis EGERTON, duc de), né en 1729, m. en 1803, a laissé son nom au canal qui va de Worseley à Manchester. (*V. plus haut*). Il gagna une fortune immense à cette entreprise.

BRIDGEWATER (Francis-Henri EGERTON, comte de), né en 1756, m. à Paris en 1829. Humaniste distingué, il donna, en 1796, une édition de l'*Hippolyte* d'Euripide, publia, en 1798, une histoire du chancelier Egerton, l'un de ses ancêtres, et, en 1826, des *Family Anecdotes* sur les Bridgewater. Il légua à la Société royale de Londres 8,000 liv. sterl., pour décerner des prix aux meilleurs ouvrages sur la puissance, la sagesse et la bonté de Dieu. On doit à cette fondation le *Traité de géologie et de minéralogie* de Buckland, *la Main humaine* de Ch. Bell, la *Physique* et l'*Astronomie* de Whewell, la *Chimie* et la *Météorologie* de Prout, les *Mœurs et instincts des animaux* de Kirby, les *Considérations* de Chalmers, etc.

BRIDLINGTON, v. d'Angleterre (comté d'York), à 60 kil. E.-N.-E. d'York; 5,162 hab. Son port, sur la mer du Nord, est à Bridlington-Quai, à 1 kil. et demi de la ville. On remarque dans la ville les bâtiments d'un beau prieuré gothique du XIIe siècle. Comm. actif d'entrepôt. Sources minérales et bains de mer; grains.

BRIDPORT (A. Hood), amiral anglais, né vers 1724, m. à Bath en 1816. Il prit part à la guerre d'Amérique, occupa Toulon, en 1793, s'empara de la Corse, commanda une escadre à l'affaire d'Ouessant, et fut chargé de protéger la descente des émigrés français à Quiberon.

BRIDPORT, v. d'Angleterre (comté de Dorset), à 22 kil. O. de Dorchester, port sur le Brid, près de son embouchure dans la Manche. Fabr. de toiles, commerce de cabotage; 7,672 hab.

BRIE (LA), *Pagus*, ou *Saltus Brigensis*, ou *Briegius*; en celtique, *Broye* ou *brie*, c'est-à-dire terre meuble, petit pays de France, dans les anc. prov. de Champagne et Ile-de-France; environ 120 kil. de long sur 80 de large. Habitée au temps de César par les *Meldi*, comprise dans la 4e Lyonnaise, puis dans le roy. de Neustrie, la Brie eut ses comtes particuliers, puis fut réunie à la Champagne ou du moins au comté de Troyes en 988, par Herbert de Vermandois, comte de Meaux. On la divisait en : BRIE CHAMPENOISE, subdivisée en Haute-Brie, cap. Meaux; Basse-Brie, cap. Provins; villes : Sezanne, Coulommiers et Montereau; et Brie-Pouilleuse, cap. Château-Thierry; et BRIE FRANÇAISE, villes princ. : Corbeil, Brie-Comte-Robert, Lagny, Crécy et Rosoy. La Brie, réunie à la couronne sous Philippe de Valois, est auj. comprise dans les dép. de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Aisne, Marne et Aube. Comm. de grains et de fromages.

BRIE-COMTE-ROBERT, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. et à 16 kil. N.-N.-E. de Melun, sur l'Yères : 2,574 hab. Anc. seigneurie et capitale de la Brie française, fondée au XIIe siècle par le comte de Brie, Robert de France, frère de Louis VII; prise par les Anglais en 1430, par le duc de Bourbon en 1434, pendant la guerre de la Praguerie en 1440, et pendant la Fronde en 1649. On y re-

marque les ruines de l'anc. château et une église du XIII^e siècle. Comm. de grains et fromages de Brie.

BRIEC, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. et à 15 kil. N.-N.-E. de Quimper; 279 hab.

BRIEG, *Briga*, v. de Prusse (Silésie), sur la rive g. de l'Oder, à 40 kil. S.-E. de Breslau; 12,150 hab. Direction générale des mines et usines de la Silésie. Raffin. de sucre; marché de bestiaux. Autrefois place forte et capitale d'un duché. Les Français la démantelèrent en 1807.

BRIEG, v. de Suisse. *V.* BRIG.

BRIEGIUS PAGUS, nom latin de la BRIE.

BRIELLE ou BRIEL ou LA BRILLE, v. de Hollande (Holl. mérid.), à 20 kil. O. de Rotterdam, et dans l'île de Voorne, à l'embouchure de la Meuse; armements pour la pêche. Place forte autrefois plus importante; 3,700 hab. Patrie de l'amiral Tromp.

BRIEN. *V.* O'BRIEN.

BRIENNE, *Briona*, ch.-l. de cant. (Aube), arr. et à 25 kil. N.-O. de Bar-sur-Aube et sur la rive dr. de l'Aube; 2,021 hab. Son école militaire, supprimée en 1790, était célèbre parce que Napoléon I^{er} y fit ses premières études, de 1779 à 1784. En 1814, le 29 janvier, après un combat sanglant, cette ville fut prise par les alliés, reprise ensuite par les Français, et entièrement détruite par le feu. Beau château reconstruit au XVIII^e siècle.

BRIENNE (maison de). Cette famille, une des plus anciennes de France, remontait à Engilbert, comte de Brienne, contemporain de Hugues Capet. Elle compte parmi ses membres 3 connétables de France, d'autres grands officiers de la couronne, un roi de Jérusalem et de Sicile, un empereur de Constantinople, des ducs d'Athènes, etc. Elle s'éteignit en 1356, et le titre de comte de Brienne passa aux maisons de Couflans et de Loménie. B.

BRIENNE (Jean de), né avec la passion des armes, chercha chez les moines de Cîteaux un refuge contre la volonté paternelle qui le destinait à l'état ecclésiastique. Philippe-Auguste le maria, en 1209, à Marie, fille de Conrad de Montferrat, et héritière du royaume de Jérusalem. Jean alla se faire couronner l'année suivante; dépossédé par l'empereur Frédéric II, qui avait épousé sa fille Yolande, il souleva contre lui les Deux-Siciles, fut vaincu, 1229, partit pour Constantinople où l'appelaient les barons français pendant la minorité de Baudouin II, repoussa une invasion de Bulgares, et mourut en 1237. B.

BRIENNE (Raoul de), comte d'Eu, connétable de France en 1327, poursuivit Robert d'Artois proscrit par Philippe VI, enleva aux Anglais plusieurs places de la Guienne, 1337-9, défendit contre eux Tournai, 1340, et, dans la guerre de succession de Bretagne, prit, pour Charles de Blois, Nantes et Rennes, 1341. Il fut tué dans un tournoi, à Paris, en 1344. — Son fils, Raoul II de Brienne, connétable après lui, servit en Gascogne contre les Anglais, fut vaincu et pris aux environs de Caen, et, accusé plus tard d'intelligences avec l'ennemi, subit la peine capitale, 1350. B.

BRIENNE (Gautier de). Fils d'un père du même nom, à qui la grande compagnie des Catalans avait, en 1312, enlevé son duché d'Athènes, cet aventurier ambitieux et rusé remplaça en 1342 la seigneurie dont il ne lui restait que le titre par celle de Florence, qu'il se fit donner en flattant la noblesse et le petit peuple pour l'enlever à la grosse bourgeoisie des arts majeurs. Sa tyrannie cupide et cruelle et ses scandaleuses débauches poussèrent, dès 1343, toutes les classes à former contre lui une triple conjuration, contre laquelle il trouva à peine quelques défenseurs dans la populace; son fils fut impitoyablement massacré, et lui-même chassé honteusement. Il vint en France, où le roi Jean le créa connétable, et il périt, quatre mois après, à la bataille de Poitiers. R.

BRIENNE (Loménie de). *V.* LOMÉNIE.

BRIENON ou BRINON-L'ARCHEVÊQUE, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 17 kil. E. de Joigny; sur l'Armançon et près du canal de Bourgogne; 2,501 hab. Fabr. de toiles et de draps.

BRIENZ ou BRIENTZ, v. de Suisse, dans le cant. et à 45 kil. E.-S.-E. de Berne, sur la rive dr. du lac de son nom; 2,280 hab. Fromages renommés.

BRIENZ (LAC DE), en Suisse (cant. de Berne), à l'E. de celui de Thun, formé par un enfoncement de l'Aar au fond de la vallée d'Hasli; 15 kil. sur 6. Belles cascades, comme celle du Giesbach. Poissonneux et navigable. Il contient l'île de Bœningen ou des Escargots. Superf., 28 kil. carr.

BRIENZA, v. du roy. d'Italie, province et à 31 kil. S.-O. de Potenza; 5,291 hab.

BRIES, v. de Hongrie (comitat de Sohl), sur le Gran, à 48 kil. N.-E. d'Alt-Sohl; gymnase piariste; 4,000 hab. Élève de moutons et d'abeilles.

BRIESERTA, nom latin de BRISSARTHE.

BRIET (Philippe), géographe, né à Abbeville en 1601, m. en 1668, jésuite en 1619, a laissé : *Parallela geographiæ veteris et novæ*, Paris, 1648-9, 3 vol. in-4° avec 125 cartes (l'Europe seule), où il n'y a rien de neuf, mais de la science et de la méthode; *Theatrum geographicum Europæ veteris*, 1653, in-fol.; *Annales mundi, ab orbe condito ad annum Christi* 1663, 7 vol. in-12, etc. A. G.

BRIEUC (Saint), évêque, en latin *Briocus*, *Brioccius*, *Briomaclus*, né vers 409 dans la Grande-Bretagne, m. en 502, fut missionnaire dans sa patrie, où il fonda l'église de *la Grande Lande*. Il passa ensuite dans l'Armorique, où il fonda un monastère qui prit son nom et fut l'origine de la ville de Saint-Brieuc. Fête, 1^{er} mai.

BRIEUC (SAINT-), *Briocum*, ch.-l. du dép. des Côtes-du-Nord, à 455 kil. O.-S.-O. de Paris, dans un fond environné de montagnes, sur le Gouet, à 4 kil. de son embouchure dans la mer; par 48° 31′ 1″ lat. N., et 5° 5′ 40″ long. O. Son port sur le Gouet est au vge de Legué, à 2 kil. au-dessous de la ville; il est très-sûr, d'un abord facile, et bordé de beaux quais. Évêché suffragant de Tours; trib. de 1^{re} instance et de commerce; lycée; biblioth.; école d'hydrographie; musée d'histoire naturelle; 11,187 hab. On y remarque une église curieuse, en style gothique du XIII^e siècle, le pont sur le Gouet, de belles promenades, etc. Filat. de coton, fabr. de tiretaine, draps, molletons, boutons d'or, liqueurs; brasseries, tanneries. Comm. de lin, chanvre, grains, bestiaux, miel; armements pour la pêche de la morue. — Cette ville se forma autour d'un monastère fondé par S^t Brieuc, et fut érigée en évêché au IX^e siècle.

BRIEY, s.-préf. (Moselle), à 22 kil. N.-O. de Metz, sur le Wagot; 1,830 hab. Trib. de 1^{re} instance; église remarquable. Fabr. de draps, molletons, cotonnades; filatures. Aux environs se trouvait l'abbaye de Pierremont.

BRIG, signifiait *pont* dans les langues celtiques. Les Latins en ont fait *briga* ou *brica* : *Samarobriva*, Amiens. Il est resté dans *Brive-la-Gaillarde*. De *brig* sont dérivés l'allemand *bruck* (en composition, *pruck*), le flamand *brugge*, l'anglais *bridge*, etc.

BRIG ou BRIEG ou BRYG, v. de Suisse (cant. du Valais), à 45 kil. E. de Sion, sur la rive g. du Rhône, et à l'entrée de la route du Simplon. Collége de jésuites. Comm. de transit; 1,012 hab. catholiques.

BRIGA, nom latin de BRIEG, v. de Silésie.

BRIGANDINE, cotte de mailles dont les soldats se servaient au XIV^e siècle.

BRIGANDS, nom d'une compagnie de soldats que la ville de Paris arma et soudoya en 1356, pendant la captivité du roi Jean. Ils furent ainsi nommés de ce qu'ils étaient armés de *brigandines*, armes fort usitées alors.

BRIGANT (Jacques Le). *V.* LEBRIGANT.

BRIGANTES, anc. peuple de la Grande-Bretagne, dans la Grande-Césarienne; soumis en l'an 71 de J.-C. par Petilius Cerealis, général romain. Son territoire comprenait les pays actuels d'York, Lancastre, Durham, Westmoreland et Cumberland.

BRIGANTIA, nom latin de BRAGANCE et de BRÉGENZ.

BRIGANTINUS LACUS, anc. nom du lac de Constance, était ainsi nommé de *Brigantia* (BREGENZ), située sur ses bords.

BRIGANTINUS PAGUS, nom latin du BRIANÇONNAIS.

BRIGANTIUM, nom latin de BRIANÇON. *V.* aussi BREGETIO.

BRIGANTUM FLAVIUM, nom latin de BETANZOS, v. d'Espagne.

BRIGE, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Belges, près de la ville actuelle de *Broughton*.

BRIGENSIS PAGUS. *V.* BRIE.

BRIGGS (Henri), mathématicien anglais, né en 1556 dans le Yorkshire, m. en 1630, enseigna la géométrie au collége de Gresham à Londres, puis à Oxford. Il eut l'idée d'employer le nombre 10, base de la numération, comme base du système des logarithmes. Il rendit ainsi plus commode dans la pratique du calcul la récente invention de Neper, dont les logarithmes ne trouvent d'application que dans le calcul intégral. Son *Arithmetica logarithmica*, Lond., 1624, a servi de modèle aux tables publiées depuis. Briggs fournit les éléments de quelques découvertes, telles que la construction des tables par différences, l'interpolation, etc.

BRIGHTON, autrefois *Brighthelm-Stone*, v. d'Angleterre (comté de Sussex), à 75 kil. S. de Londres, à 110 N.-O. de Dieppe, sur la Manche; 24,429 hab. en 1821, 77,693

en 1861. Village de pêcheurs jusqu'à Henri VIII, qui le fortifia. Bains de mer fréquentés depuis le règne de George II; bains minéraux artificiels depuis 1826; source ferrugineuse découverte en 1760. Pêche pour l'approvisionnement de Londres. Bateaux à vapeur pour Dieppe et Neuw-Haven. Chemins de fer pour Londres, Chichester, Portsmouth et Douvres. Brillant séjour l'été. La Ville Neuve date d'un siècle; elle a une belle terrasse sur la plage, une jetée en fer de 374 mét., un *Pavillon royal*, bâti de 1784 à 1827 sur le modèle du Kremlin par George IV, qui y résidait l'été; courses en août. Les ravages de la mer, en 1665, 1703 et 1705 surtout, ont détruit l'ancienne ville.

BRIGIANI, peuple de l'anc. Gaule narbonnaise, dans les Alpes, dans le Briançonnais actuel.

BRIGIDE (Sainte), vierge et patronne de l'Irlande, vivait au commencement du VIe siècle. Elle fonda plusieurs monastères et leur donna une règle. Fête, le 1er février.

BRIGIOSUM, v. de l'anc. Gaule (Aquitaine), chez les Santons; auj. *Brioux*.

BRIGITTE (Sainte), née en 1302, m. à Rome en 1373. Elle était, selon les uns, de la famille des Brahé, et, selon les autres, fille de Birger, prince du sang royal de Suède et sénéchal d'Upland. Devenue veuve, elle fonda, vers 1363, l'abbaye de Wadstena près de Linkœping. Son *Ordre du Saint-Sauveur*, qui suivait la règle de St Augustin, fut approuvé par Urbain V, et se répandit en Flandre, en Italie et en Portugal; il comprenait des hommes et des femmes, mais l'abbesse avait autorité sur tous. Sur une vision qu'elle eut, elle fit le voyage de Palestine. Ses *Révélations*, écrites par le moine Pierre, prieur d'Alvastre, et imprimées à Rome en 1455, ont été trad. en français sous le titre de *Prophétie merveilleuse de Sainte Brigitte*, Lyon, 1536. Gerson les avait attaquées, mais le concile de Bâle en permit l'impression. Ste Brigitte fut canonisée par Boniface IX et par le concile de Constance. Fête, le 8 octobre. B.

BRIGNAIS, *Prisciniacum*, v. du dép. du Rhône, à 12 kil. S.-S.-O. de Lyon, sur le Garon; 1,618 hab. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, y fut défait et tué en 1361 par une armée de Routiers ou Tard-venus.

BRIGNOLES, *Brinolium*. *Brinonia*, s.-préf. (Var), à 45 kil. O.-S.-O. de Draguignan, sur le Carami; 5,118 hab. Trib. de 1re inst. et de comm., biblioth. Château des comtes de Provence reconstruit à la fin du XIIIe siècle. La ville est jolie et bâtie sur une éminence. Les États de Provence s'assemblèrent 9 fois à Brignoles. Filat. de soie, tanneries, distilleries d'alcool; blés, vins; excellentes prunes séchées dites *de Brignoles*; huile d'olive, eaux-de-vie, etc. Patrie de Raynouard, de J. Parrocel.

BRIGUE, *ambitio*, sollicitation légale des magistratures chez les anc. Romains. Elle consistait à se porter publiquement candidat (*V. ce mot*). Il y avait une brigue illégale, appelée *ambitus*, qui consistait à capter les suffrages du peuple par des largesses extraordinaires, à les acheter à prix d'argent. On fit à diverses époques des lois pour la réprimer, mais toujours en vain. C. D—Y.

BRIHUEGA, v. d'Espagne, dans la prov. et à 31 kil. N.-E. de Guadalaxara, à 95 de Madrid; sur la Tajuna. Le duc de Vendôme la prit aux Anglais et fit prisonnière leur arrière-garde en 1710. Pop. de la commune: 4,464 hab. Importante fabr. de draps.

BRIL (Mathieu et Paul), paysagistes flamands, nés à Anvers, le 1er en 1550, le 2e en 1556. Mathieu, ayant visité l'Italie, orna de paysages les salles et les galeries du Vatican: il déroula, entre autres sujets, à l'étage le plus élevé, des processions romaines, qu'il peignit à fresque. Il mourut en 1584. Paul, après avoir peint en détrempe, pour gagner sa vie, des boîtes et des dessus de clavecins, alla rejoindre son frère à Rome, et mourut en 1626. Il cultivait également la fresque et la peinture à l'huile, tantôt coloriant de vastes espaces, tantôt représentant, sur cuivre ou sur toile, de petites vues agrestes. Son ouvrage le plus important, exécuté dans une salle du palais des souverains pontifes, en 1602, avait 68 pieds de large et une grande hauteur: on y voyait l'épisode de St Clément attaché à une ancre et jeté dans la mer. Le dessin de Paul Bril a une grande précision et semble même un peu dur. L'effet général domine dans ses tableaux, bien que les détails ressortent parfaitement. Sa couleur est habituellement monotone: cependant les tons qu'il lui donne sont fermes et vigoureux. Le Musée du Louvre possède de lui sept tableaux, dont *les Pèlerins d'Emmaüs* et *Syrinx changée en roseau*. A. M.

BRILLAT-SAVARIN (Anthelme), né à Belley en 1755, m. en 1826, magistrat et littérateur. Il fut d'abord avocat dans son pays, puis, en 1789, député du tiers état à l'Assemblée constituante, où il combattit l'institution du jury et l'abolition de la peine de mort. Devenu magistrat, proscrit par la Terreur, il se réfugia aux États-Unis, revint sous le Directoire, fut réintégré dans ses fonctions, et bientôt appelé à la Cour de cassation. On a de lui quelques écrits politiques et judiciaires; mais l'ouvrage par lequel il est le plus connu est un spirituel traité de gastronomie, demi-sérieux, demi-plaisant, intitulé la *Physiologie du goût*, Paris, 1825, in-8°. Ce livre, qui est le vrai code du gastronome, parut d'abord sous le voile de l'anonyme: il est écrit avec élégance, dans un style attrayant et varié, qui en a fait le succès, et lui a valu les honneurs de plusieurs éditions. G. L.

BRILLE (LA), v. de Hollande. *V.* BRIELLE.

BRILON ou BRILLON, v. de Prusse (Westphalie), à 30 kil. E. d'Arensberg; 3,250 hab. Église bâtie, dit-on, par Charlemagne. Mines de plomb argentifère, cuivre, fer, zinc, etc. Anc. ville hanséatique; administ. des mines.

BRIMHAM (rochers de) en Angleterre, dans le Yorkshire, près de Ripley, sur la route de Patley-Bridge. Ce sont des groupes de rochers d'une forme étrange, clair-semés irrégulièrement sur un espace d'environ 40 acres. Plusieurs portent à leur sommet des pierres tournantes. L'un d'eux, nommé *le Grand Canon*, rend des sons caverneux. Un autre, *la Pierre de Midi*, est célèbre par les feux de la Saint-Jean, que les paysans y allument chaque année.

BRIMO, c.-à-d. *la Terrible*, surnom de Proserpine, ou de Cérès, ou de Cybèle, ou d'Hécate.

BRIMONT (François-Jean-René RUINART, vicomte de), économiste, né à Reims en 1770, m. en 1850. Il ouvrit au commerce des vins de Champagne des débouchés en Russie et en Angleterre, établit, dans sa ville natale, un mont-de-piété, une caisse d'épargne, un cours public de géométrie appliquée aux arts, paya les frais d'une foule d'expériences qui ont fait améliorer le sol de la Champagne, et montra toujours une libéralité inépuisable pour les ouvriers et les pauvres. B.

BRINDES, ital. *Brindisi*, anc. *Brundisium* ou *Brundusium*, v. du roy. d'Italie (prov. de Lecce), sur l'Adriatique, à l'embouchure de la Pratica, à 70 kil. N.-O. d'Otrante; 8,844 hab. Archevêché. Possède une vaste et bonne rade en avant du port, mais dont les abords sont comblés. Célèbre déjà sous les Romains qui en exploitaient les bancs d'huîtres et, venaient par la voie Appienne, s'y embarquer pour la Grèce et l'Orient; César bloqua dans ses eaux la flotte de Pompée, et commença alors l'encombrement du port, achevé par les Vénitiens au XVe siècle; la ville déchut rapidement depuis lors. Virgile mourut à Brundisium; Pacuvius y naquit. Pas de ruines de l'antique ville.

BRINDLEY (James), mécanicien et ingénieur anglais, né en 1716 dans le Derbyshire, m. en 1772, a fait le canal de Bridgewater, celui qui unit les deux mers par la Trent et la Mersey, et celui qui va de Bristol à Liverpool et à Hull. On lui doit la méthode de bâtir sans mortier des digues contre la mer. Il donna un plan d'assèchement des marais du Lincolnshire, et les moyens de nettoyer les docks de Liverpool. B.

BRINIATES, peuple de l'anc. Italie, chez les Ligures, au S. du Pô-Supérieur, à l'O. de la Macra, dans le Montferrat actuel; aujourd'hui *Brignolo*.

BRINKLEY (John), astronome anglais, né en 1763, m. en 1835, fut professeur d'astronomie à l'université de Dublin, président de la Société royale d'Irlande, et évêque de Cloyne. Ses *Éléments d'astronomie*, 1819, in-8°, sont un ouvrage classique. Il a démontré théoriquement la parallaxe de la Lyre, qui n'est cependant pas sensible aux instruments les plus délicats.

BRINKMAN (Charles-Gustave, baron de), diplomate et littérateur suédois, né en 1764 près de Stockholm, m. en 1848. Il fut secrétaire de légation à Dresde en 1792, chargé d'affaires à Paris en 1798, à Berlin en 1801, ministre plénipotentiaire à Londres en 1807, et conseiller d'État en 1810. Il entretint une correspondance littéraire et philosophique avec Mme de Staël. On lui doit des *Poésies*, sous le pseudonyme de Selmar, Leips., 1789, 2 vol.; des *Aperçus philosophiques*, Berlin, 1801, etc.

BRINOLIUM, nom latin de BRIGNOLES.

BRINON-L'ARCHEVÊQUE. *V.* BRIENON.

BRINON-LES-ALLEMANDS, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. et à 26 kil. S. de Clamecy, sur le Beuvron; 450 hab.

BRINON (Mme de), première supérieure de l'institution de St-Cyr. Fille d'un président du parlement de Normandie, elle était entrée dans les Ursulines, et s'était occupée de l'instruction des jeunes filles à Montmorency et à Noisy, avant de gagner la faveur de Mme de Maintenon. Mais la

fortune l'éblouit; sa hauteur blessa tout le monde, et il fallut lui retirer ses fonctions à St-Cyr, 1688. B.

BRINONIA, nom latin de BRIGNOLES.

BRINVILLIERS (Marie-Marguerite DREUX D'AUBRAY, marquise de), fille d'un lieutenant-civil, épousa en 1651 le marquis de Brinvilliers. Dissolue dès l'enfance, cette femme jolie, pleine de grâce et d'un extérieur modeste, s'éprit de Gaudin de Ste-Croix, officier de cavalerie, et le scandale fut tel que l'amant fut mis à la Bastille. Là il apprit l'art funeste de composer les plus subtils poisons, de l'italien Exili, qui avait fait périr, à Rome, plus de 150 personnes, sous le pontificat d'Innocent X. Sorti de prison, il apprit ses infâmes secrets à la marquise. Celle-ci, au bout de 4 ans, avait empoisonné son père, ses deux frères, sa sœur, et fit, comme en se jouant, bien d'autres victimes. Gaudin s'étant asphyxié par mégarde, en 1672, on trouva chez lui une cassette adressée à la marquise, et qui contenait des paquets de poison et des lettres attestant les crimes de cette horrible empoisonneuse. Elle s'enfuit à Liége; mais elle tomba par un stratagème entre les mains de la police française. On trouva dans ses papiers une confession détaillée, écrite de sa main; on lui fit son procès, et, le 16 juillet 1676, elle fut décapitée et brûlée. J. T.

BRIOCHÉ (Jean) célèbre arracheur de dents, établit à Paris, vers 1650. le premier théâtre de marionnettes. S'étant rendu en Suisse pour y installer son industrie, il fut un instant emprisonné à Soleure comme magicien.

BRIOCUM, nom latin de SAINT-BRIEUC.

BRIOLLAY ou BRIOLE, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. et à 12 kil. N.-E. d'Angers, sur la Sarthe; 335 habitants.

BRION, vge du dép. de Maine-et-Loire, arr. de Baugé; 1,486 hab. Vins blancs.

BRION (l'amiral de). V. CHABOT.

BRIONA, nom latin de BRIENNE.

BRIONA SILVA, nom latin de la BRENNE en Touraine.

BRIONI (Iles), dans le golfe de Venise, près des côtes de l'Istrie (N.-O. de Pola), dont elles dépendent. Beaux marbres gris.

BRIONIA, nom latin de BRIONNE (Eure).

BRIONNAIS ou BRIENNAIS (LE), *ager Brionnensis*, petit pays de l'anc. Bourgogne, qui comprenait Semur-en-Brionnais, dans l'arr. de Charolles, St-Christophe-en-Brionnais et St-Laurent-en-Brionnais (Saône-et-Loire).

BRIONNE, *Brionia*, ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 15 kil. N.-E. de Bernay, sur la Rille; v. anc., fortifiée et importante pendant les guerres avec l'Angleterre. En 1050, concile dans lequel fut condamnée l'hérésie de Bérenger. Fabr. de draps; 3,620 hab.; filatures, huileries.

BRIOSCO (Andrea), sculpteur et architecte italien, surnommé *Riccio* (frisé), né à Padoue après 1430, est l'auteur du merveilleux candélabre en bronze de St-Antoine de Padoue, et des deux bas-reliefs de *David combattant Goliath* et *David dansant devant l'arche*, dans la même église. Il donna, avec Alexandre Leopardo, les plans de la belle église Ste-Justine. Quelques bronzes de Briosco sont encastrés dans la porte de la salle des Caryatides, au Louvre. B.

BRIOT (Nicolas), tailleur des monnaies sous Louis XIII, est regardé à tort comme l'inventeur du balancier : ce mode de monnayage fut imaginé sous Henri II par Brucker. Briot publia, en 1615, un livre intitulé : *Raisons, Moyens et Propositions pour faire toutes les monnaies du royaume uniformes, et faire cesser toutes falsifications*. Ses idées, rejetées en France, furent acceptées par les Anglais. B.

BRIOT (François), un des orfèvres les plus illustres du XVIe siècle. Ses œuvres, toutes en étain, sont d'une composition exquise. B.

BRIOUDE, *Brivas*, s.-préf. (Hte-Loire), à 47 kil. N.-O. du Puy, près de la rive g. de l'Allier; 4,767 hab. Tribunaux de 1re instance et de commerce, collége, biblioth. Belle église de St-Julien, fondée au IXe siècle. Fabr. de toiles et lainages. Commerce de vins, chanvre, antimoine, etc.

BRIOUDE (VIEILLE-), brg (Hte-Loire), arr. et à 4 kil. S.-S.-E. de Brioude; 1,200 hab. Beau pont sur l'Allier, bâti en 1454.

BRIOUX (LE), *ager Briocensis*, petit pays de l'anc. Poitou, autour de Brioux, *Brigiosum* (Deux-Sèvres), auj. ch.-l. de cant., arr. et à 10 kil. S.-O. de Melle; 522 hab.

BRIOUZE, ch.-l. de cant. (Orne), arr. et à 30 kil. S.-O. d'Argentan; 881 hab.

BRIOVERA, nom latin de LÔ (SAINT-).

BRIQUEBEC, ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 12 kil. O.-S.-O. de Valognes, dans la forêt de son nom. Ruines d'un anc. château fort; 1,475 hab. Patrie du général Lemarois, à qui l'on a élevé une statue. Couvent de trappistes.

BRIQUEVILLE (Armand-François-Bon-Claude, comte de) né en 1785 à Bretteville (Manche), m. en 1844. Il sortit de l'école de Fontainebleau avec le grade de sous-lieutenant. Aide de camp du colonel Lebrun après la bataille d'Eylau, nommé capitaine par l'Empereur lui-même, qui devait le choisir en 1812 pour officier d'ordonnance, il fit les campagnes de Prusse, de Pologne, d'Espagne, de Portugal et de Russie. Lieutenant-colonel des lanciers de la garde impériale en 1813, il défendit la France envahie en 1814. Démissionnaire à la 1re Restauration, il reprit du service pendant les Cent-Jours, et s'illustra à la bataille de Ligny, à la tête du 20e dragons. Faisant partie du corps de Grouchy, il insista énergiquement pour que le maréchal marchât sur le canon de Waterloo. Sous les murs de Paris, il tailla en pièces une colonne de cavalerie prussienne, et fut grièvement blessé. Il rentra dans la vie privée pendant la Restauration. Député de l'opposition en 1827, il applaudit à la Révolution de 1830, demanda la mise en jugement de la duchesse de Berry et le bannissement de la branche aînée des Bourbons, mais se sépara bientôt du gouvernement nouveau. Ses dernières paroles à la Chambre furent pour demander que le corps du général Bertrand reposât près des restes de Napoléon. G—T.

BRIS (droit de), un des priviléges féodaux. Le seigneur s'emparait de tous les débris de navire après les naufrages. Ce droit s'exerça surtout en Bretagne; certains nobles attachaient, pendant la nuit, des feux à la queue des vaches ou aux cornes des taureaux, pour tromper et attirer les marins sur les écueils. La royauté usa du droit de bris après son triomphe sur la féodalité, et en fit une des prérogatives de l'amiral de France. Il a été supprimé par Louis XIV en 1681. B.

BRISA (Charles), ingénieur français du XVIe siècle, fit usage pour la première fois, à la bataille d'Arques, de l'artillerie légère. Son invention, longtemps oubliée, ne fut reprise que par le grand Frédéric.

BRISACH (NEUF-), ch.-l. de cant. (Haut-Rhin), près de la rive g. du Rhin, à 15 kil. S.-E. de Colmar; 1,893 hab. Place de guerre de 2e classe; arsenal. Bâtie par Louis XIV en 1690, après la perte du Vieux-Brisach, et fortifiée par Vauban. Le fort Mortier, sur le Rhin, en dépend.

BRISACH (VIEUX-), *Brisacius mons*, v. du grand-duché de Bade, à 20 kil. O. de Fribourg-en-Brisgau, à 55 S. de Strasbourg, sur la rive dr. du Rhin, vis-à-vis de Neuf-Brisach (France); 3,200 hab. Place très-forte autrefois; prise par le duc Bernard de Saxe-Weimar en 1638, démantelée par l'empereur d'Allemagne en 1641, et bombardée par les Français en 1793. Fabr. de tabac.

BRISÆOS, surnom de Bacchus qui fut nourri par la nymphe Brisa, ou qui fut transporté enfant sur le promontoire Brisa, dans l'île de Lesbos.

BRISAU ou BRUSAU, en morave *Brezowa*, v. des États autrichiens (Moravie), à 50 kil. O.-N.-O. d'Olmutz; 1,000 hab. Papeteries; farines; commerce de gruau.

BRISÉIS, nom patronymique d'Hippodamie, fille de Brisès, prêtre de Jupiter à Lyrnesse en Cilicie. Tombée au pouvoir d'Achille après la prise de cette ville, elle fut enlevée par Agamemnon : de là la retraite d'Achille dans sa tente; de là les malheurs qui en furent la suite pour les Grecs, et dont le récit fait le sujet de l'*Iliade*.

BRISGAU, *Decumates agri*, anc. pays d'Allemagne, au N. de la Suisse, entre le Rhin et la Forêt-Noire. Villes princip. : Vieux-Brisach, Fribourg-en-Brisgau, Zæhringen. Superf. 33 myriam. carrés; 150,000 hab. Compris, à l'époque romaine, dans le pays des Alémans, le Brisgau forma au moyen âge un comté, que gouvernèrent les ducs de Zæhringen à partir du XIe siècle. En 1218, une partie passa aux margraves de Bade, et l'autre aux comtes de Kybourg et d'Urach. Le tout fut réuni, au XIVe siècle, entre les mains des archiducs d'Autriche, qui firent administrer le Brisgau par des baillis, au nombre desquels fut le célèbre Pierre de Hagenbach. Depuis le traité de Lunéville, 1801, et la paix de Presbourg, 1805, le pays a été partagé entre le roy. de Wurtemberg et le grand-duché de Bade. B.

BRISIGHELLA, v. du roy. d'Italie, prov. et à 35 kil. S.-O. de Ravenne; 11,191 hab. Commerce de soie.

BRISSAC, brg (Maine-et-Loire), à 17 kil. S.-E. d'Angers; 983 hab. Érigé en duché-pairie en 1611 en faveur de Charles de Cossé, maréchal de France. Beau château du XVIe siècle, sauf deux tours plus anciennes.

BRISSAC. — La maison de Cossé-Brissac est une des plus anciennes et des plus illustres de France. Ses principaux membres sont :

BRISSAC (Charles Ier DE COSSÉ, *maréchal de*), célèbre capitaine, né en 1505, m. en 1563, fit ses premières armes au siége de Naples, 1528, où il fut pris par les Espagnols,

servit dans le Roussillon, dans le Piémont et en Flandre, défit les Anglais près de Boulogne, 1545, conquit le Piémont, 1552, succéda à Coligny dans le gouvernement de la Picardie, 1559, et fut nommé gouverneur de Normandie en 1562. Son secrétaire, Boivin du Villars, a laissé des *Mémoires*. — Son frère, *Artus de Cossé*, m. en 1582, se distingua sous Charles IX contre les Calvinistes, et fut créé maréchal de France en 1567.

BRISSAC (Charles II DE COSSÉ-), fils de Charles Ier de Cossé, prit une grande part à la guerre contre les calvinistes sous Henri III, s'engagea dans le parti des Seize, accepta du duc de Mayenne le gouvernement du Poitou et de La Rochelle, puis le commandement de Paris qu'il livra à Henri IV en 1594; fut nommé maréchal de France et plus tard duc et pair, et mourut en 1621 au siége de St-Jean-d'Angely.

BRISSAC (Jean-Paul-Timoléon DE COSSÉ-), né en 1698, servit sur les galères de Malte en 1714, se signala contre les Turcs au siége de Corfou en 1716, fut fait maréchal de France en 1768, et mourut en 1784. Son fils aîné, Louis-Joseph-Timoléon, avait été tué à la bat. de Rosbach, 1757.

BRISSAC (Louis-Hercule-Timoléon DE COSSÉ-), 2e fils du précédent, né en 1734, fut fait pair et grand panetier de France, gouverneur de Paris, colonel des Cent-Suisses, et, en 1791, commandant de la garde constitutionnelle de Louis XVI. Il fut massacré à Versailles, en sept. 1792. B.

BRISSARTHE, *Briserta* ou *Brissarthæ*, brg (Maine-et-Loire), à 25 kil. N.-E. d'Angers, sur la Sarthe, 997 habit. Église dont la nef remonte au VIIIe siècle. Sur la place devant cette église fut tué Robert le Fort en combattant les Normands, 25 juillet 866; on l'ensevelit à Séronne, ch.-l. de son comté.

BRISSIA, nom latin de la BRESSE.

BRISSON (Barnabé), né en 1531, m. en 1591, avocat général au parlement de Paris sous Henri III, 1575, président à mortier en 1583, fut ambassadeur de France en Angleterre. A son retour, il composa, par l'ordre du roi, le recueil d'ordonnances connu sous le titre de *Code de Henri III*, 1587, in-8°. On a de lui encore : le célèbre traité *De formulis et solemnibus populi Romani verbis*, ouvrage très-savant, indigeste, et auquel il ne faut se fier qu'avec circonspection; et le *De regio Persarum principatu*. Pendant les troubles de la Ligue, en 1589, sa conduite fut très-équivoque; il se laissa nommer premier président par les Ligueurs, à la place d'Achille de Harlay, prisonnier à la Bastille. Devenu suspect aux Seize, il fut arrêté le 15 nov. 1591, à 9 heures du matin, en allant au Palais, confessé à 10, pendu à 11 à une poutre de la chambre du conseil. ED. T.

BRISSON (Mathurin-Jacques), né en 1723 à Fontenai-le-Comte, m. en 1806. Il cultiva, avec un égal succès, la physique et l'histoire naturelle, et fut successivement maître de physique et d'histoire naturelle des enfants de France, censeur royal, professeur de physique au collége de Navarre où il remplaça l'abbé Nollet, et membre de l'Académie des sciences. Ses ouvrages les plus remarquables sont : *Ornithologie*, Paris, 1760, 6 vol. in-8°, en latin et en français, d'un style sec et aride, mais remarquable pour la classification, qui diffère peu de celle de Linné, et pour l'exactitude des descriptions; Buffon le cite à chaque instant; *Pesanteur spécifique des corps*, Paris, 1787, in-4°, livre important par la variété et la précision des expériences, que déparent à peine quelques erreurs; *Regnum animale in classes novem distributum*, Paris, 1756, in-4°, Leyde, 1762, in-8°; *Dictionnaire raisonné de physique*, Paris, 1781, 2 vol. in-8°, oublié depuis longtemps; *Histoire de l'Électricité*, trad. de Priestley, avec des notes de lui, dans lesquelles il défend la théorie de l'abbé Nollet, et attaque Franklin et Priestley lui-même; *Instructions sur les nouveaux poids et mesures*, Paris, 1799, in-8°. F.

BRISSON (Barnabé), inspecteur des ponts et chaussées, né à Lyon en 1777, m. en 1828, élève de Monge, dirigea les travaux du canal de St-Quentin, protégea contre les marées de l'Océan les pays de l'Escaut, et construisit le grand pont de Châlons sur la Marne. Il a laissé deux livres très-estimés : *Essai sur l'art de projeter les canaux de navigation*, et *Essai d'un système général de navigation intérieure de la France*.

BRISSOT (Jean-Pierre), dit *de Warville*, du nom d'un village près de Chartres, où il naquit en 1754. Il suivit d'abord la carrière du barreau, et l'abandonna bientôt pour la littérature. Sa *Théorie des lois criminelles*, 1780, 2 vol. in-8°, et sa *Bibliothèque des lois criminelles*, 1782-86, 10 vol., le firent connaître honorablement. L'exaltation de ses idées sur l'inégalité des conditions sociales l'ayant fait soupçonner d'être l'auteur de plusieurs pamphlets, il fut jeté deux fois à la Bastille. Dans l'intervalle de ces incarcérations, il alla rédiger en Angleterre le *Journal du lycée de Londres*, qui renferme d'intéressantes notices littéraires. Il fut un des fondateurs de la *Société des amis des noirs* en 1787, puis visita les États-Unis, d'où la révolution de 89 le rappela. Rédacteur du *Patriote français*, membre de la Commune de Paris, il fut chargé, après le 14 juillet, d'aller recevoir les clefs de la Bastille des mains des vainqueurs. Lors du retour de Louis XVI après sa fuite à Varennes (juillet 1791), Brissot rédigea la fameuse pétition pour la déchéance du roi (V. LAFAYETTE). Député de Paris à l'Assemblée législative, il fit déclarer la guerre à l'Autriche en 1792. Envoyé à la Convention par le département d'Eure-et-Loir, il tenta de s'opposer à la condamnation de Louis XVI par l'Assemblée, et vota pour le renvoi aux assemblées primaires. Ce fut encore lui qui fit déclarer la guerre à l'Angleterre et à la Hollande en 1793. Attaqué par les montagnards pour son modérantisme, objet de la haine de Robespierre à cause de ses idées sur le fédéralisme, il succomba au 31 mai avec tous les Girondins, qu'on appelait de son nom *Brissotins*, prit la fuite, fut arrêté, et monta sur l'échafaud le 31 octobre 1793. Brissot occupa un rang honorable comme orateur dans les assemblées politiques. Le style de ses livres a de la chaleur et de l'élévation. Il a laissé des *Mémoires* et un *Testament politique* qui ont été publiés en 1829-32, Paris, 4 vol. in-8°. B.

BRISTOL, *Bristolium*, cité-comté d'Angleterre, dans les comtés de Glocester et de Somerset, au confluent de l'Avon et du Frome, à 190 kil. O. de Londres, à 15 kil. de la mer; par 51° 27' 6" lat. N., et 4° 56' 24" long. O. Port important, après Londres, Liverpool et Hull. Évêché depuis 1541. Écoles nombreuses; université fondée en 1829; bibliothèque publique. Le faubourg Clifton a des bains minéraux fréquentés. Industrie considérable en savons, verrerie, machines, sucre, tabac, poterie, épingles, etc. Pop. en 1841, avec les faubourgs, 140,158 hab.; évaluée en 1861 à 154,093 hab. Docks et bassins de construction. Bourse, théâtre, bazar. Commerce avec l'Amérique. Communications régulières avec les États-Unis depuis 1838. Chemins de fer pour Londres, Glocester, Exeter, Birmingham, etc. Canaux. Pont de fer suspendu à 170 mèt. sur les rochers de l'Avon. Cathédrale du XIIe siècle. Ville saxonne, elle était importante, sous Édouard III, par son commerce de laines. — Patrie de Séb. Cabot, de Chatterton, de Southey, de Sir Lawrence. Aux environs on trouve les *pierres* ou *diamants de Bristol*, imitant le diamant.

BRISTOL (canal de), *Bristol-Channel*, en latin *Manica Bristoliensis*, Manche de Bristol, ou *Æstuarium Sancti Georgii*, golfe de l'Atlantique, sur la côte O. de l'Angleterre, entre la princ. de Galles et la presqu'île de Cornouailles; il reçoit la Severn et l'Avon, et prend son nom de la ville de Bristol; il a 190 kil. de long, et 100 de large à l'entrée; ses marées atteignent la plus grande hauteur connue en Europe (50 pieds). Il forme les baies de Milford, de Caermarthen et de Swansea au N., et celle de Barnstaple au S.

BRISTOL, v. des États-Unis de l'Amérique du Nord (Rhode-Island); port sur la baie de son nom, en face de l'île de Rhode-Island; 5,900 hab. Comm. actif. — brg dans l'État de Connecticut; 2,900 hab. Fabr. importante d'horloges en bois. — brg dans l'État de New-York; 2,000 hab. Aux environs, sources de gaz inflammables.

BRITANNIA, nom latin de la BRETAGNE.

BRITANNIA (pont), pont tubulaire jeté entre l'Angleterre et l'île d'Anglesey, et assez solide pour supporter le passage des convois de chemin de fer. Fairbairn paraît en avoir eu la première idée; Stephenson l'a exécutée. La partie du pont jetée sur le golfe de Conway a 121 mèt. 81 de long, 4 mèt. 11 de large, 7 mèt. 31 de hauteur; celle du canal de Menai a 454 mèt. 75 de long. Ces travaux ont été faits de 1847 à 1850.

BRITANNICUS (Claudius-Tiberius), fils de l'empereur Claude et de Messaline, né l'an 794 de Rome, 42 ap. J.-C., fut privé du trône par les artifices d'Agrippine, 2e femme de Claude, qui fit proclamer Néron, issu de son premier mariage avec Domitius Ænobarbus. Néron ayant voulu échapper à la tutelle d'Agrippine, et se voyant menacé par elle d'une intrigue au profit de Britannicus, empoisonna ce jeune prince dans un festin, l'an 807. Cette catastrophe a fourni à Racine le sujet d'une tragédie. Titus, qui avait été l'ami de Britannicus, lui fit élever deux statues que l'on portait dans les fêtes publiques. Il reste quelques médailles de Britannicus. B.

BRITANNICUS (Jean), humaniste italien, né à Palazzolo, m. en 1510. Il a laissé de savants commentaires sur Perse, Juvénal, Térence, Ovide et Stace.

BRITANNIQUES (ILES), le plus grand archipel de l'Europe, dans l'océan Atlantique, au N.-O. du continent, dont il est séparé par la mer du Nord, le Pas-de-Calais et la Manche. Il comprend deux vastes îles, la Grande-Bretagne (Angleterre et Écosse) et l'Irlande, et des îles secondaires, les Shetland, les Orcades, les Hébrides ou Western, Man, Anglesey, les Sorlingues, Wight, Thanet, les îles anglo-normandes.

BRITINNIACA CURTIS, nom latin de SAINT-BLIN.

BRITO (Bernardo de), historien portugais, né dans la prov. de Beira en 1570, m. en 1617, religieux du couvent d'Alcobaça, a écrit une série d'*Eloges* des rois de Portugal, ainsi qu'une histoire de la *Monarchie lusitanienne*, où il remonte jusqu'au déluge, et qu'il n'a point achevée; ce livre s'arrête à la conquête des Arabes. Le style est ferme et vigoureux. Brito trouva un habile continuateur dans Antonio Brandao, professeur à Coïmbre. B.

BRITOMAR ou VIRIDOMAR, chef de la tribu gauloise des Gésates, vaincu et tué par le consul Marcellus à Clastidium, l'an 530 de Rome, 222 av. J.-C.

BRITOMARTIS, antique divinité de la Crète. Elle paraît avoir été une déesse de la nature révérée par les pêcheurs et les chasseurs, protectrice des ports et de la navigation. On l'identifia ensuite avec Diane. Elle avait, dit-on, inventé les filets, d'où vient son surnom de Dictynne (en grec *dictos*, filet).

BRITONES ou BRITTONES, nom latin des Bretons, soit de l'anc. Angleterre, soit de l'Armorique.

BRITTON (Thomas), charbonnier musicien et bibliophile, né vers 1650 en Angleterre (comté de Northampton), m. en 1714. En recherchant, au milieu de ses travaux de chaque jour, les compositions de Jenkins, de Simpson, de Purcell, chez les petits libraires, il fit la connaissance de plusieurs membres de l'aristocratie, et fonda chez lui des réunions musicales qui se continuèrent de 1678 à 1714. On y put voir Hændel, qui vint à Londres en 1710, L. Bolingbroke, le comte de Burlington, le duc de Chandos, peut-être Pope et Addison. On voit au Musée britannique le portrait de Britton en jaquette bleue, une mesure de charbon à la main, peint par Woolaston. A. G.

BRIVA CURETIA, nom latin de BRIVES-LA-GAILLARDE.

BRIVA ISARÆ, v. de l'anc. Gaule belgique, chez les Véliocasses; auj. *Pontoise*.

BRIVADOIS (LE), *Ager Brivatensis*, petit pays de l'anc. Poitou, autour de Brioude (Hte-Loire).

BRIVAS, v. de l'anc. Gaule (Aquitaine), près de l'Allier; auj. *Brioude*.

BRIVATES PORTUS, port de l'anc. Gaule, chez les Namnètes; auj. *baie de Pinnebe* ou *Brivain*. — v. de l'anc. Gaule (Lyonnaise 3e); auj. *Brest*.

BRIVE-LA-GAILLARDE, *Briva Curetia*, s.-préf. (Corrèze), à 22 kil. S.-O. de Tulle, sur la Corrèze. Trib. de 1re instance et de commerce; collége; 6,964 hab. Ville ancienne, où Gondebaud fut proclamé roi d'Aquitaine. Comm. de truffes, marrons, huile de noix, ardoises. Patrie du cardinal Dubois et du maréchal Brune.

BRIVIESCA ou BRIBIESCA, en latin *Virovesca*, v. d'Espagne, dans la prov. et à 25 kil. N.-E. de Burgos, sur l'Oca. Pop. de la commune: 2,064 hab. Ruines d'un château dans lequel Jean Ier assembla les Cortès en 1388; cette assemblée rendit plusieurs lois importantes, et donna pour toujours à l'héritier présomptif de la couronne le titre de prince des Asturies.

BRIVODURUM, v. de l'anc. Gaule lyonnaise, chez les Sénonais; auj. *Briare*.

BRIX, v. de Bohême. *V.* BRUX.

BRIXELLUM, v. et forteresse de l'anc. Gaule cisalpine, sur la rive dr. du Pô: c'est là que l'empereur Othon se donna la mort; c'est auj. *Bresello* ou *Bregella*.

BRIXEN, *Brixia* en latin, v. des États autrichiens (Tyrol), à 72 kil. S.-S.-E. d'Inspruck, au confluent de la Rientz et de l'Eisach; 4,000 hab. Évêché autrefois princier, sécularisé en 1803. Vin renommé; ch.-l. de cercle.

BRIXENTES, peuple de l'anc. Rhétie, au N. de l'Italie; leur ville principale, ayant le même nom, est auj. *Brixen*.

BRIXHAM, v. d'Angleterre (comté de Devon), sur la Manche, à 6 kil. N.-E. de Dartmouth, à l'extrémité de la baie de Torbay; pop. de la paroisse: 6,000 hab. C'est dans ce port que Guillaume III débarqua, le 5 nov. 1688, pour prendre possession du trône d'Angleterre. Aux environs, mines de fer et carrières de marbre.

BRIXIA, v. de l'anc. Gaule cisalpine, dans l'Italie du nord, colonie étrusque; auj. *Brescia*.

BRIXIA, nom latin de BRIXEN dans le Tyrol.

BRIZARD (J.-B. BRITARD, dit), comédien célèbre, né à Orléans en 1721, m. en 1791, entra au Théâtre-Français en 1757. Excellent dans les rôles de pères nobles et de rois, il contribua beaucoup au succès des pièces de Ducis.

BRIZO, déesse révérée des anciens Grecs, à Délos, où les femmes lui offraient, dans des vases ayant la forme de petites barques, toutes sortes de mets, excepté du poisson. Elles lui demandaient l'heureuse traversée des navires et l'explication des songes. On appelait *Brizomancie* l'art de deviner l'avenir par le moyen des songes (βρίζειν, dormir; μαντεία, divination).

BRIZOUT DE BARNEVILLE, industriel et mécanicien, né à Rouen en 1749, m. en 1842. Il perfectionna une machine à filer très-fin le coton, inventée par son père, obtint, en 1786, un local aux Quinze-Vingts pour y établir ses métiers, et donna des mousselines supérieures à celles de l'Inde. Son atelier ayant été acquis par Louis XVI en 1788, il devint, pendant la Révolution, commissaire des guerres, se ruina, et fit, sous tous les gouvernements, de vains efforts pour obtenir l'argent nécessaire à une nouvelle exploitation de sa découverte. B.

BROAGIUM, nom latin du BROUAGE.

BROCARD, dominicain allemand du XIIIe siècle, se rendit dans le Levant en 1232, visita l'Arménie, l'Égypte, la Palestine, et écrivit la relation de ses voyages, qui parut en 1475, à Lubeck, dans la *Catena temporum*, 2 vol. in-fol. D'Anville l'a souvent pris pour guide.

BROCARIO (Arnaud-Guillaume de), imprimeur espagnol du XVIe siècle, célèbre par la *Bible polyglotte*, dite de Ximénès ou de Complute (nom latin d'Alcala) ou d'Alcala, en 6 vol. in-fol., éditée de 1514 à 1516. Cette Bible, entreprise sous les auspices du cardinal de Ximénès, lui coûta plus de 50,000 écus d'or. Léon X en fixa le prix à 6 ducats d'or et demi (40 fr.). Maccarthy en a acheté un exemplaire sur vélin à la vente de Pinelli, 1789, qui lui a coûté 11,200 fr. C—s.

BROCART ou BURCHARD, jurisconsulte, précepteur de Conrad le Salique et évêque de Worms de 1012 à 1024, compila le grand volume des *Décrets*, et acquit une telle autorité, qu'il suffisait, dans les disputes de l'école, d'alléguer une de ses sentences pour terrasser son adversaire. De là vient le nom de *Burcardicum* ou *Brocardicum*, un *Brocart*, qui désignait une réflexion sans réplique.

BROCAVUM, v. de l'anc. Grande-Bretagne, chez les Brigantes; auj. *Brougham*.

BROCCHI (J.-B.) géologue italien, né à Bassano en 1772, m. en Égypte en 1826, professeur d'histoire naturelle à Brescia (1802), inspecteur du jardin botanique de cette ville (1808), membre du conseil des mines et de l'Institut de Milan, ingénieur du vice-roi d'Égypte (1822). Il a composé un grand nombre de mémoires, et publié entre autres grands travaux: *Conchyologia fossilis subapennina*, Milan, 1814, 2 vol. in-4o, ouvrage du plus grand mérite; *Dello stato fisico del suolo di Roma*, Rome, 1820, 1 vol. in-8o, avec carte géognostique de Rome, et un mémoire sur l'air de Rome et des environs. Brocchi est un des hommes qui ont le plus contribué aux progrès de la géologie.

BROCHANT DE VILLIERS (André-Jean-François-Marie), géologue et minéralogiste, né à Paris en 1773, m. en 1840, inspecteur général des mines, directeur de la manufacture de glaces de St-Gobain, membre de l'Académie des Sciences, a publié: *Traité élémentaire de minéralogie*, Paris, 1801-2, 2 vol. in-8o; *Traité de cristallographie*, 1818, in-8o. Mais son travail capital est la *Carte géologique de la France*, avec 3 vol. in-4o de texte, ouvrage posthume, où il avait eu pour collaborateurs MM. Élie de Beaumont et Dufresnoy.

BROCKEN (mont), *Bructerus*, *Melibocus mons*, appelé par le peuple BLOCKSBERG, dans la prov. prussienne de Saxe; c'est le point culminant du Hartz (1,140 mètres). L'Ocker et la Bode y ont leur source. Les brouillards et les nuages qui l'enveloppent, agités par le vent, offrent de bizarres tableaux, dans lesquels la tradition a vu des danses de sorcières. Le phénomène du *spectre du Brocken* consiste dans la réflexion d'ombres et de maisons sur les nuages faisant face au soleil couchant. B.

BROCKHAUS (Frédéric-Arnold), fondateur d'une célèbre maison de librairie à Leipzig, né à Dortmund en 1772, m. à Leipzig en 1823. D'abord négociant à Dortmund et à Amsterdam, il établit dans cette dernière ville, en 1806, une maison de librairie, qu'il transféra en 1811 à Altenbourg, et de là, en 1817, à Leipzig, où elle existe encore auj. Il a publié un grand nombre d'ouvrages dans le seul intérêt du développement scientifique. La publication la plus célèbre est l'*Encyclopédie universelle*, connue sous le nom de *Conversations-Lexicon*, dont la 1re édit. est

de 1810, et dont la 10e a été commencée en 1850. Brockhaus a aussi publié le *Dictionnaire bibliographique universel*, d'Ebert; le *Manuel de la litterature allemande*, d'Ersch; l'*Histoire des Hohenstaufen*, de Raumer; l'*Encyclopédie universelle des sciences et des arts*, d'Ersch et Gruber, etc. Son établissement se compose auj., outre la maison de librairie, d'une imprimerie, d'une fonderie de lettres, d'une imprimerie de gravures, d'un atelier pour la construction des machines et d'un atelier de reliure. E. S.

BROCOMAGUS, v. de l'anc. Germanie supérieure, chez les Triboques; auj. BRUMPT.

BROD, v. forte des États autrichiens (Moravie), à 15 kil. E. de Hradisch, sur l'Olsawa; 3,400 hab. Beau château des princes de Kaunitz. — v. forte, ch.-l. de cercle, dans les Confins militaires de Slavonie, sur la rive g. de la Save, à 31 kil. S.-E. de Poséga; comm. avec les prov. turques; 2,200 hab. — v. de Bohême, cercle et au S.-E. de Czaslau, sur la Sacawa; 4,000 hab. L'empereur Sigismond y fut battu par Ziska en 1422. Gymnase de Prémontrés.

BRODEAU (Victor), poëte français, né à Tours, m. en 1540, fut valet de chambre et secrétaire de Marguerite de Navarre et de François Ier. Ses poésies, dont Marot faisait estime, ont de l'aisance et de la naïveté; les *Louanges de J.-C.* furent imprimées à Lyon, 1540, in-8°.

BRODEQUIN, chaussure romaine. *V. Campagus* et *Soccus*.

BRODEQUINS, anc. instruments de torture : l'un était une chaussure de parchemin, dont on enveloppait la jambe du patient, et qui, se contractant à l'approche du feu, comprimait douloureusement la peau. L'autre consistait en 4 planchettes liées fortement autour des jambes; on introduisait, à coups de maillet, des coins de fer ou de bois entre ces ais et les jambes, de manière à briser les os. B.

BRODERA, v. de l'Hindoustan. *V.* BARODA.

BRODERSON (Abraham), gentilhomme suédois, favori de Marguerite de Valdemar, contribua puissamment à la réunion des 3 couronnes scandinaves en 1397. Eric le Poméranien, neveu de Marguerite, désigné pour la remplacer, fut jaloux du crédit de Broderson, et le fit arrêter et mettre à mort, 1410, au château de Sonderbourg. B.

BRODY, v. des États autrichiens (Galicie), près de la frontière russe, dans le cercle de Zloczow, à 88 kil. E.-N.-E. de Lemberg; 25,000 hab., dont 20,000 Juifs. Érigée en ville libre commerciale depuis 1799. Chambre impériale, direction des douanes, tribunal de commerce. Riche hôpital. Foires considérables. Important entrepôt entre l'Autriche, la Russie, la Turquie, la Moldavie, et la Valachie. Corderies, tanneries. Château du comte Potocki.

BRODZINSKI (Casimir), poëte polonais, né à Krolowsko en 1791, m. à Dresde en 1835. Il fit avec les Français la campagne de 1812 contre les Russes, combattit à Leipsick en 1813, et fut ensuite professeur d'esthétique à l'université de Varsovie. On a de lui des poésies, où la vie du paysan polonais est peinte avec vérité, des travaux de critique, une trad. de *Job*, un choix de chants populaires serbes ou bohêmes. Il est le chef de l'école dont Mickiewicz fut un des plus brillants représentants. Ses *Poésies* ont été publiées à Wilna, en 1842, 10 vol. in-18.

BROECK (on prononce *Brouk*), vge de Hollande, à 10 kil. N.-E. d'Amsterdam; 1,200 hab. Résidence des riches négociants d'Amsterdam, renommée pour sa propreté minutieuse et son luxe : trottoirs dallés en faïence; rues pavées en briques, interdites aux animaux et aux voitures.

BROEKHUYSEN (Van). *V.* BROUKUSIUS.

BRŒMSEBRO, vge de Suède, dans la prov. et à 45 kil. S.-O. de Calmar, célèbre par le traité de 1645 entre la Suède et le Danemark : les Suédois étaient affranchis des péages du Sund; ils obtenaient les prov. de Jæmteland et de Herjedale, les îles de Gothland et d'Œsel, et la possession du Halland pendant 30 ans.

BRŒNDSTED (Peter-Oluf), savant danois, né à Fruering (Jutland), le 17 nov. 1780, m. à Copenhague en 1842. Après avoir étudié à l'université de Copenhague, il fit, de 1811 à 1813, un grand voyage en Grèce. Nommé à son retour professeur de philologie grecque, il parcourut encore les îles Ioniennes, la Sicile, l'Angleterre, et séjourna plusieurs années à Paris, où il publia : *Voyages dans la Grèce*, 1826-30, 2 vol. in-fol. et in-4°; *Souvenirs d'un séjour en Grèce pendant les années* 1827-8, 1833. On lui doit encore : *Essais sur l'histoire de Danemark*, Copenhague, 1817-8, d'après les mss. franç. du moyen âge; *les Bronzes de Siris*, Copenhague, 1837, in-4°, etc. A. G.

BROGLIE, famille originaire de Quiers ou Chieri en Piémont. Elle a fourni beaucoup d'hommes distingués, dont les principaux sont :

BROGLIE (François-Marie de), né vers 1600, page du prince Maurice de Savoie et comte de Revel, s'attacha à la fortune de Mazarin, entra au service de la France, se signala au siége de Lérida, et mourut en 1656.

BROGLIE (Victor-Maurice, comte de), né en 1639, m. en 1727, fit les campagnes de Flandre, 1667; de Franche-Comté, 1668; de Hollande, 1672; combattit sous Condé à Senef, sous Turenne à Mulhausen, et sous le maréchal de Créqui en Alsace. Gouverneur du Languedoc, il poursuivit avec cruauté les protestants des Cévennes, et fut créé maréchal de France en 1724.

BROGLIE (François-Marie, duc de), 3e fils du précédent, né en 1671, m. en 1745, servit avec distinction sous Luxembourg, Catinat, Boufflers, Vendôme, Villars, et s'illustra à Fleurus, à Denain et à Fribourg. Ambassadeur à Londres en 1724, maréchal de France en 1734, il commanda en Italie, gagna, avec le maréchal de Coigny, les batailles de Parme et de Guastalla sur les Autrichiens, fut envoyé en Bohême en 1741, et ramena de Prague, avec Belle-Isle, une armée vivement pressée par les Hongrois. Des intrigues de cour l'obligèrent de se retirer dans ses terres.

BROGLIE (Victor-François, duc de), fils aîné du précédent, né en 1718, servit d'abord en Alsace sous le maréchal de Coigny, se distingua à Haguenau et à Fribourg, et, passant à l'armée de Flandre, combattit à Raucoux et à Lawfeld. En 1757, il assista, sous les ordres du maréchal d'Estrées, à la bataille d'Hastenbeck, et, sous le duc de Soubise, à celle de Rosbach, battit Ferdinand de Brunswick à Sondershausen, 1758, et à Bergen, 1759, reçut alors le bâton de maréchal, remporta une nouvelle victoire à Corbach, 1760, mais fut disgracié après un échec qu'il essuya avec Soubise à Fillingshausen. En 1764, il fut nommé gouverneur des Trois-Évêchés. En 1789, Louis XVI le prit pour ministre de la guerre et commandant des forces qu'il voulait réunir afin de comprimer la révolution. Obligé de s'enfuir de Paris, il faillit être égorgé à Verdun, commanda l'armée des princes en 1792, organisa un corps pour le compte de l'Angleterre en 1794, passa au service de la Russie en 1797, et mourut à Munster en 1804. La relation de ses campagnes, tirée de ses papiers, se trouve dans les *Mémoires sur la guerre de Sept Ans* par Bourcet, Paris, 1792, 3 vol. in-8°.

BROGLIE (Charles-François, comte de), frère du précédent, né en 1719, m. en 1781, se distingua comme diplomate. Ambassadeur en Pologne en 1752, il créa dans ce pays un parti français pour contre-balancer l'influence russe. Il servit ensuite dans la guerre de Sept Ans, sous les ordres de son frère, obtint le grade de lieutenant général, et s'illustra par la défense de Cassel, 1761. Chargé de diriger la correspondance secrète de Louis XV, il se brouilla avec les ministres, fut exilé, rentra en faveur, et se vengea en contribuant puissamment à la disgrâce de Choiseul.

BROGLIE (Maurice-J.-Mad. de), fils de Victor-François, né en 1766, émigra en Pologne pendant la Révolution, revint en France en 1803, et, après avoir été nommé aumônier de Napoléon Ier, puis évêque d'Acqui en Piémont, 1805, et enfin de Gand, fit à l'empereur une vive opposition dans le concile national de 1811. Enfermé quelque temps à Vincennes, relégué dans l'île de Ste-Marguerite, il rentra dans son diocèse après la chute de Napoléon, engagea une autre lutte contre le roi Guillaume, fut condamné par contumace à la déportation par la cour d'assises de Bruxelles, et mourut à Paris en 1821.

BROGLIE (Victor-Claude, prince de), frère du précédent, né en 1757, servit dans la guerre d'Amérique, fut député de la noblesse de Colmar et de Schélestadt aux États de 1789, approuva les principes de la Révolution, servit à l'armée du Rhin comme maréchal de camp, 1791; destitué pour avoir refusé, après le 10 août, de reconnaître l'acte qui suspendait le pouvoir de Louis XVI, et mis en en accusation, le tribunal révolutionnaire le fit exécuter, 27 juin 1794. — Son fils, Achille-Charles-Léonce-Victor, né en 1785, porté à la Chambre des pairs par Talleyrand en 1814, marié à la fille de Mme de Staël, s'honora en défendant le maréchal Ney, et combattit les mesures réactionnaires de la Restauration. Attaché au parti doctrinaire, il a été plusieurs fois ministre sous Louis-Philippe, et représentant de l'Eure après 1848. B.

BROGLIE ou CHAMBROIS, ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 11 kil. S.-O. de Bernay, sur la Charentonne; comm. de papier; étoffes de laine; 970 hab.

BROGLIE (TOURS DE), anc. château. *V.* LANSAC.

BROGNI (Jean ALLARMET de), cardinal, né à Brogni près d'Annecy en 1342, m. en 1426, fils d'un paysan et gardeur de troupeaux, devint évêque de Viviers, d'Ostie

et archevêque d'Arles. Il présida le concile de Constance, 1415, y fit déposer l'antipape Benoît XIII, et prononça la sentence de Jean Huss. On doit à sa bienfaisance l'hôpital d'Annecy et le collége de St-Nicolas à Avignon. Son *Histoire* a été écrite par l'abbé Soulavie, Paris, 1774, in-12. B.

BROLIACENSIS AGER, nom latin du BRULLIOLAIS.

BROMALES. *V.* BRUMALES.

BROMBERG, anc. *Ascaucalis*, en polonais *Bydgoscz*, v. des États prussiens (prov. de Posen), ch.-l. de régence, sur la Brahe, à 135 kil. N.-E. de Posen. Comm. actif de grains, cuirs, draps, laines, etc. Gymnase. Fabr. de laines et de tabac, 15,000 hab. Par le chemin de fer, Bromberg communique avec Berlin, Stettin et Posen à l'O.; au N.-E., avec Dantzick et Kœnigsberg; à l'E., la ligne, construite de Bromberg à Thorn, ira rejoindre celle de Lowicz à Varsovie; elle a un but militaire : avec elle on pourra se rendre en quelques jours de St-Pétersbourg à Paris. — La régence de Bromberg, l'une des deux de la prov. de Posen, est bornée au N. par la prov. de Prusse, à l'E. par le roy. de Pologne, au S. par la rég. de Posen, à l'O. par le Brandebourg. Superf., 1,180,350 hect. Pop., 498,933 hab. Elle est divisée en 9 cercles. Villes princip., Bromberg et Guesne. — Le canal de Bromberg ou de la Netze, long de 30 kil., unit l'Oder à la Vistule par la Netze et la Wartha. E. S.

BROMIOS, c.-à-d. *bruyant*, surnom de Bacchus que célébraient les fêtes turbulentes des Bacchantes.

BROMLEY, vge d'Angleterre (Kent), à 16 kil. S.-E. de Londres, sur le Ravensbourne; 4,000 hab. Sources sulfureuses minérales et bains. Château des évêques de Rochester.

BROMLEY-SAINT-LEONARD'S, v. et paroisse d'Angleterre (Middlesex), à 4 kil. de Londres; 4,900 hab.

BROMPTON, brg d'Angleterre (York), à 3 kilm. N.-E. de North-Allerton; 1,400 hab. Victoire des Anglais sur les Écossais, à la journée dite *de l'Étendard*, en 1138.

BROMSGROVE, v. et paroisse d'Angleterre, dans le comté et à 18 kil. N.-N.-E. de Worcester, sur la Salwarp 9,880 hab. Clouterie et quincaillerie; salines aux environs.

BRONDOLO, vge des États autrichiens (Vénétie), à 4 kil. S. de Chioggia, à la pointe S. de l'île de Sottomarina; port vaste et sûr à l'embouchure de la Brenta et du Bacchiglione réunis. Autrefois ville florissante à l'embouchure de l'Adige, dont le cours a changé, elle donnait son nom à l'une des passes des lagunes.

BRONGNIART (Alexandre-Théodore), architecte français, né à Paris en 1739, m. en 1813, fut élève de Boullée. Paris lui doit plusieurs hôtels particuliers, tels que ceux de Monaco, d'Osmond, de Frascati, de Montesson, les promenades qui mettent en communication l'hôtel des Invalides et l'École-Militaire, le couvent des Capucins-d'Antin, auj. lycée Bonaparte. Il construisit aussi la salle Louvois, détruite en 1825, et donna les plans du cimetière du P. Lachaise. Le parc de Maupertuis est une de ses plus belles œuvres. Mais son principal titre est la Bourse de Paris, commencée en 1808. Il laissa très-imparfait ce monument, dont la conception est belle et grande. Labarre l'acheva, en améliorant le projet de Brongniart, architecte fort estimable plutôt que grand artiste.

BRONGNIART (Alexandre), minéralogiste et géologue, fils du précédent, né à Paris en 1770, m. en 1847. Ingénieur des mines en 1794, professeur d'histoire naturelle à l'École centrale des Quatre-Nations en 1796, directeur de la manufacture de Sèvres en 1800, membre de l'Institut en 1815, il remplaça Haüy à la Faculté des sciences et au Muséum d'histoire naturelle. Il a ressuscité à Sèvres la peinture sur verre, fondé le Musée céramique, et ramené l'attention vers la peinture sur émail. Ses principaux ouvrages sont : *Essai sur une classification des reptiles*, 1805; *Traité élémentaire de minéralogie*, 1807, 2 vol. in-8; *Description géologique des environs de Paris*, 1822, in-4°, avec Cuvier; *Histoire naturelle des crustacés fossiles*, 1822, in-4°, avec Desmarest; *Classification et caractères des roches*, 1827, in-8°; *Traité des arts céramiques*, 1844, 2 vol. in-8° et atlas; une foule d'articles dans les *Annales du Muséum*, le *Journal des mines*, les *Annales de l'industrie*, les *Annales des sciences naturelles*, etc. — Son fils, Adolphe-Théophile Brongniart, né en 1801, membre de l'Institut depuis 1834, est connu par ses travaux sur la botanique fossile et sur l'organographie; et sa fille est mariée au célèbre chimiste M. Dumas. B.

BRONIAN (le P. Isaac), Mekhitariste de Venise, né à Alep en 1749, m. à Trieste en 1806. On lui doit une *Géométrie théorique et pratique*, 1 vol. in-8°, Venise, 1794, et une *Trigonométrie plane et sphérique*, 1 vol. in-8°, Venise, 1810. C—A.

BRONIKOWSKI (Alexandre-Auguste-Ferdinand d'OPELN), romancier allemand, né à Dresde en 1783, d'une famille polonaise, m. en 1834. Il entra d'abord au service de la Prusse, puis à celui de la France, et fut attaché à l'état-major du duc de Bellune. Ses romans, empruntés presque tous à l'histoire de Pologne, excitent l'intérêt, quoique longs et écrits avec trop de rapidité; ils ont eu un grand succès en Allemagne. On a quelquefois appelé Bronikowski le Walter Scott de la Pologne. Ses œuvres complètes ont paru à Dresde, 1825-1835, et à Halberstadt, 1829-1834, 28 vol.

BRONKHORST (VAN), nom de plusieurs peintres hollandais. Pierre, né à Delft en 1588, m. en 1661, réussissait à représenter les perspectives de temples et d'églises; on cite son *Jugement de Salomon*, et *J.-C. chassant les marchands du Temple*. — Jean, né à Utrecht en 1603, m. en 1680, était habile peintre sur verre. — Un autre Jean, né à Leyde en 1648, m. en 1706, excellait à peindre les animaux, et surtout les oiseaux.

BRONTÉOS, c.-à-d. *le tonnant*, surnom de Jupiter.

BRONTE, v. de Sicile, à 35 kil. N.-N.-O. de Catane, près de l'Etna; 11,629 hab. Ferdinand IV donna à Nelson le titre de duc de Bronte en 1799.

BRONTINUS, poëte orphique, auteur d'un poëme, auj. perdu, sur la création, paraît avoir vécu au VIe siècle avant J.-C.

BRONZINO (le). *V.* ALLORI.

BROOKE (Henri), littérateur irlandais, né en 1706, m. à Dublin en 1783, ami de Pope et de Swift, a laissé : la *Beauté universelle*, poëme estimé, en 6 chants; des tragédies, dont la meilleure est *Gustave Wasa*, interdite à cause des idées libérales qu'elle éveillait, et trad. en français par Maillet du Clairon, 1766; plusieurs romans, dont le plus original est le *Fou de qualité*, traduit par de la Beaume, 1789.

BROOKFIELD, v. des États-Unis (Massachussetts); 2,500 hab. Incendiée par les Indiens en 1675. — v. des États-Unis (New-York), à 33 kil. S. d'Utica; 4,500 hab.

BROOKLYN, v. des États-Unis, dans l'île de Long-Island, séparée seulement par l'East-River de New-York, dont elle est un vaste faubourg; 273,425 hab. Industrie active. Arsenal considérable et fortifié de la marine. Les Anglais y battirent les Américains, le 27 août 1776.

BROOME (William), poëte anglais, né dans le Chestershire, m. à Bath en 1745, collaborateur de Pope dans sa trad. de l'*Odyssée*, a laissé une version de l'*Iliade* en prose, un recueil de poésies, et la trad. en vers de quelques odes d'Anacréon.

BROONS ou LA MOTHE-BROONS, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. et à 25 kil. S.-O. de Dinan; 907 hab. On a élevé près de là un monument à Du Guesclin, sur les ruines du château où il naquit.

BROSCHI (Carlo). *V.* FARINELLI.

BROSELEY, v. d'Angleterre (Shrop), sur la Severn, à 20 kil. S.-E. de Shrewsbury; 5,000 hab. Près de là sont les forges de *Colebrooke-Dale*.

BROSSAC, ch.-l. de cant. (Charente), arr. et à 20 kil. S.-E. de Barbezieux; 321 hab.

BROSSARD (Sébastien de), né en 1660, m. en 1730, maître de musique des cathédrales de Strasbourg et de Meaux, chanoine de cette église, a publié quelques livres de motets, et un *Dictionnaire de musique*, 1703, in-fol., dont J.-J. Rousseau tira un grand parti. Sa collection de musique fut léguée par lui à Louis XIV; elle est auj. à la Biblioth. impériale. B.

BROSSE DE BOUSSAC (Jean de). *V.* BOUSSAC.

BROSSE (Guy de La). *V.* LABROSSE.

BROSSE (Jacques DE). *V.* DEBROSSE.

BROSSES (Charles DE), magistrat. *V.* DEBROSSES.

BROSSETTE (Claude), littérateur, né à Lyon en 1671, m. en 1743, fonda une académie dans sa ville natale en 1700. Il donna, avec notes et éclaircissements, deux éditions de *Boileau*, 1716, 2 vol. in-4°, et de *Régnier*, 1729, in-4°. Son commentaire sur Molière est perdu. Brossette est bon à consulter, malgré sa diffusion. Dans ses notes tout admiratives sur Boileau, il relève avec un soin minutieux les passages imités des anciens. Il entretint avec Boileau une longue *Correspondance*, qui a été publiée en 1770.

BROTERO (Félix DE AVELLAR), botaniste portugais, né près de Lisbonne en 1744, m. en 1828. D'abord chantre à l'église patriarcale de Lisbonne, puis compromis auprès du St-Office, il alla demeurer 12 ans à Paris, où il eut pour maîtres Daubenton, Vicq-d'Azyr, Brisson et Laurent de Jussieu. Plus tard il fut admis dans la société de Condorcet, de Cuvier et de Lamarck. Chassé de France par la révolution de 89, il enseigna la botanique et l'agriculture à Coïmbre, et fut nommé, en 1800, directeur du Mu-

sée royal et du jardin botanique. Pendant l'invasion des Français en Portugal, il fut tiré de l'indigence par l'intervention de Geoffroy St-Hilaire. Député de l'Estramadure aux Cortès constituantes de 1821, il ne tarda pas à renoncer à des fonctions politiques que sa santé ne lui permettait pas de remplir. Il a laissé : *Compendio elementar de Botanica*, Paris, 1788, 2 vol. in-8°; *Flora Lusitanica*, Lisbonne, 1804; *Phytographia Lusitanica selectior*, 1816-1827, 2 vol. B.

BROTIER (Gabriel), savant jésuite, né en 1723 à Tannay dans le Nivernais, m. en 1789, fut bibliothécaire du collége Louis le Grand. Ses livres de théologie et ses mémoires archéologiques sont auj. oubliés; il donna des éditions de Pline l'Ancien, de Phèdre, du Plutarque d'Amyot. Son édition de Tacite, avec commentaires et suppléments, Paris, 1771, 4 vol. in-4°, a été effacée, malgré son mérite, par le grand travail d'Oberlin. On a de lui encore un *Traité des monnaies romaines, grecques et hébraïques, comparées aux monnaies de France*, 1760. in-4°.

BROTIER (André-Charles), neveu du précédent, né à Tannay (Nièvre), en 1751, m. en 1798, mathématicien, botaniste et littérateur, enseigna les mathématiques à l'École-Militaire, traduisit le *Manuel d'Épictète*, 1794; inséra sa trad. d'Aristophane dans une nouvelle édition du *Théâtre des Grecs* de Brumoy, 1785; rédigea le *Journal général de France* en 1791; fut impliqué dans une conspiration contre le Directoire en 1797, et déporté à Cayenne.

BROTTEAUX (LES), faubourg de Lyon. *V.* LYON.

BROU ou SAINT-ROMAIN-DE-BROU, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. et à 22 kil. S.-O. de Châteaudun, sur l'Ozanne; 2,013 hab. Foire aux laines très-importante.

BROU, hameau situé tout près de Bourg (Ain). Belle église gothique de Notre-Dame, construite de 1511 à 1536, sur les dessins d'André Colomban, par Marguerite d'Autriche, au lieu où Gérard, évêque de Mâcon, s'était fait un ermitage au Xe siècle dans la forêt de Brou. A l'intérieur se trouvent les mausolées en marbre blanc de Marguerite d'Autriche, de Philibert le Beau et de Marguerite de Bourbon, avec d'admirables sculptures. *V.* l'ouvrage du P. Rousselet, 7e édit., 1856, in-12.

BROUAGE (LE), *Broagium*, hameau et petit port (Charente-Inférieure), sur un chenal vis-à-vis de l'île d'Oléron, et à 6 kil. N. de Marennes; 800 hab. Port fortifié et important aux XVIe et XVIIe siècles. — Marais salants. Le canal du Brouage, construit de 1782 à 1807, eut pour but de dessécher les marais des environs de Rochefort.

BROUCHOVEN (J.-B.), homme d'État flamand, fut deux fois ambassadeur en Angleterre, et représenta les Pays-Bas au congrès d'Aix-la-Chapelle, 1668. Il épousa la veuve de Rubens, et mourut à Toulouse en 1681. — Son fils Jean, né à Anvers en 1644, m. en 1725, fut plénipotentiaire à Utrecht, 1713.

BROUET NOIR, mets national des Spartiates. C'était, selon les uns, un mélange de sel, de vinaigre, de sang et de petits morceaux de viande; selon d'autres, de la graisse de porc assaisonnée de vinaigre et de sel.

BROUGHTON (William-Robert), navigateur anglais, né en 1763 dans le comté de Glocester, m. en 1822. Après avoir servi dans la guerre d'Amérique, il escorta Vancouver dans son voyage d'exploration au N. de l'Amérique; il découvrit lui-même, en 1791, les îles Knight, les Deux-Sœurs, Chatham, et l'archipel qui porte son nom à l'embouchure de l'Orégon. De 1795 à 1798, il explora une partie de l'Océanie et les îles du Japon. De 1801 à 1815, il prit part aux guerres maritimes contre la France. Son *Voyage de découverte dans le N. de l'Océan Pacifique* a été trad. en français par Eyriès, Paris, 1807, 2 vol. in-8.

BROUGHTON (Archipel), îles du Grand-Océan, sur la côte O. de l'Amérique du Nord, au N. de l'île Quadra-et-Vancouver, par 50° 47' lat. N. et 128° 56' long. O. — Îles de l'Océanie (Polynésie), à l'E. de la Nouv.-Zélande, par 44° lat. S. et 178° long. O. Elles sont au nombre de trois, Cornwallis, Pitt et Chatham. Une colonie anglaise y est établie depuis 1830, et les baleiniers les fréquentent.

BROUKUSIUS (Jean), en hollandais *Brockuysen*, poëte latin, né à Amsterdam en 1649, m. en 1707, écrivit ses poésies sur mer, comme il servait dans la flotte de l'amiral Ruyter. Elles ont été imprimées à Utrecht en 1684, in-12, et elles obtinrent beaucoup de succès. Elles sont loin d'être sans mérite, quoique l'auteur y prenne parfois trop de libertés; mais il était soldat. On lui doit une édition de *Properce*, 1702, in-4°, et une de *Tibulle*, 1708, in-4°. C. N.

BROUSSAIS (François-Joseph-Victor), célèbre médecin, chef de l'école physiologique, né à St-Malo le 17 déc. 1772, m. le 17 nov. 1838. Il fit ses études au collége de Dinan, fut d'abord chirurgien pendant six ans dans la marine militaire, puis médecin aux armées de l'Empire, et fit les campagnes de Hollande, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. Nommé, en 1814, médecin ordinaire et second professeur à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, où il remplaça, en 1820, le baron Desgenettes comme premier professeur, il obtint, en 1830, la chaire de pathologie et de thérapeutique générales à la Faculté de médecine, entra à l'Académie des sciences morales en 1832, et fut inspecteur général du service de santé des armées. Un monument lui a été élevé au Val-de-Grâce en 1841. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire des phlegmasies chroniques*, 1808, in-8°, livre capital, mais qui fit peu de sensation à l'époque où il parut; *Examen des doctrines médicales*, 1817, critique très-violente et juste des idées reçues, et qui souleva la plus rude polémique; c'était une attaque contre l'autorité de Pinel en pathologie; *Traité de physiologie appliqué à la pathologie*, 1822, 2 vol. in-8°; *Annales de la doctrine physiologique*, 1822-34, 26 vol. in-8°; *Traité de l'irritation et de la folie*, 1828, vivement attaqué par les spiritualistes, où il veut expliquer tous les phénomènes pathologiques par l'*inflammation* et l'irritation des tissus, et préconise le traitement antiphlogistique. Dans les dernières années de sa vie, il défendit avec chaleur les idées de Gall. On lui doit encore un Mémoire remarquable sur le choléra. Le *Cours de pathologie et de thérapeutique* de Broussais à la Faculté a été publié par Gaubert, 1834-35, 5 vol. in-8°; le *Cours de phrénologie* parut en 1836, in-8°. *V.* sur Broussais, M. Mignet, *Notices historiques*, t. Ier, in-8°.

BROUSSE, BURSA ou BOURSE, anc. *Prusa ad Olympum*, grande ville forte de la Turquie d'Asie (Anatolie), sur le penchant du Keschick-Dagh, l'Olympe des anciens, à 90 k. S. de Constantinople, à 35 S.-E. du petit port de Moudanié ou Modonia, sur la mer de Marmara, où l'on aborde ordinairement pour se rendre à Brousse. Ch.-l. d'eyalet; archevêchés grec et arménien; l'une des trois capitales de l'empire après Constantinople et Andrinople; climat salubre; nombreuses et belles mosquées, la plupart anciennes églises; tombeaux des six premiers sultans, maisons en bois peintes; 100,000 hab. environ, Turcs, Grecs, Arméniens ou Juifs. Grande fabricat. de soieries, toiles, tapis. Brousse forme avec Erzeroum, Karahissar, Tokat, Angora, Smyrne, Bassorah, Bagdad, Diarbékir, Mossoul, Damas, le groupe central par lequel passent les caravanes qui viennent de Perse, d'Arabie et d'Europe. Foire très fréquentée de Baluk-Issar. — Cette ville fut fondée par le roi Prusias, pendant le IIe siècle av. J.-C. Elle était la capitale de la Bithynie, passa ensuite aux Romains, puis à l'empire grec, à qui Orkhan, fils d'Othman, l'enleva en 1325. Elle fut la capitale de l'empire ottoman jusqu'à la conquête d'Andrinople, 1360. Prise et ruinée par Tamerlan, Mahomet II la rebâtit. Auj. elle est le siége d'un mollah de 1re classe et d'un pacha. L'ancien émir de Constantine, Abd-el-Kader, y résida avant d'être transféré à Damas.

BROUSSEL (Pierre), conseiller au parlement de Paris, se signala par son opposition systématique au gouvernement d'Anne d'Autriche et de Mazarin. Son arrestation en 1648 amena une journée des Barricades et la sédition de la Fronde. Pendant que les Frondeurs dominèrent dans Paris, il fut nommé gouverneur de la Bastille et prévôt des marchands. Au rétablissement de la paix, il fut excepté de l'amnistie, et mourut dans l'exil.

BROUSSIER (J.-B., comte), général français, né en 1766 près de Bar-le-Duc, m. en 1814. Il entra au service en 1791, fut successivement employé aux armées de Trèves, de Sambre-et-Meuse et d'Italie, accompagna Championnet dans le roy. de Naples, expulsa de la Pouille les troupes du cardinal Ruffo, combattit à Marengo, fut gouverneur de Milan, 1801-03, du duché de Parme et Plaisance, et de Paris en 1804, chef d'état-major général de l'armée du Nord, 1805; se distingua en Italie sous le prince Eugène, puis à Wagram, à Witepsk, à la Moskowa, à Krasnoï; défendit Strasbourg et Kehl lors de l'invasion des alliés, et finit sa carrière, sous Louis XVIII, par le commandement du dép. de la Meuse. B.

BROUSSON (Claude), avocat à Castres et à Toulouse, et ministre protestant, né à Nîmes en 1647, s'expatria après la révocation de l'édit de Nantes, écrivit en Suisse quelques brochures en faveur de ses coreligionnaires, reçut une pension des États-Généraux de Hollande, rentra secrètement en France, fut pris à Oléron et rompu vif, 1698 comme coupable d'avoir prêché l'insurrection dans les Cévennes. Son écrit le plus curieux est la *Relation des merveilles que Dieu fait dans les Cévennes*, 1694.

BROUSSONNET (Pierre-Marie-Auguste), médecin et naturaliste, né à Montpellier en 1761, m. en 1807. Docteur

à 18 ans, il fit un voyage en Angleterre, où il fut nommé membre de la Société royale de Londres. A son retour, Daubenton le prit pour suppléant au Collége de France, et à l'École Vétérinaire, 1784. Les nombreux Mémoires qu'il envoya à l'Académie des sciences, lui ouvrirent les portes de cette compagnie, et il eut encore la gloire de coopérer efficacement à la réorganisation de la Société d'Agriculture. Il fit venir alors en France les premiers béliers mérinos, les premières chèvres d'Angora, et le mûrier à papier. En 1791, il fut nommé député à l'Assemblée législative, où il se fit peu remarquer, quitta Paris en septembre 1792, lors de la réunion de la Convention, fut arrêté comme girondin, parvint à s'échapper, et se réfugia en Espagne; de là il erra dans le Portugal et le Maroc. Rentré en France après la tourmente révolutionnaire, il fut nommé, par le crédit de son parent Chaptal, consul aux Canaries, puis au Cap de Bonne-Espérance, enfin professeur de botanique à Montpellier. Il fut membre du corps législatif en 1805. Broussonnet avait entrepris un grand travail sur les poissons, dont il a publié la 1re partie; *Ichthyologiæ decas prima*, Lond., 1782, in-fol.; il y fait l'application du système de nomenclature de Linné à la zoologie. On lui doit encore l'*Année rurale ou Calendrier à l'usage des cultivateurs*, une *Flore des Canaries*, et la *Feuille du Cultivateur*, avec Parmentier et Dubois, etc. F.

BROUVELIEURES, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. et à 23 kil. S.-O. de St-Dié; 432 hab.

BROUWERSHAVEN, v. de Hollande (Zélande), port sur la côte N.-O. de l'île Schouwen, à 10 kil. N. de Ziérikzée; 820 hab. Patrie du poëte Catz.

BROVERECH (LE), ancien *pagus* ou pays de France, comprenant à peu près le diocèse de Vannes, avec les villes de Redon, Bains et Langon (Ille-et-Vilaine), et Serent (Morbihan).

BROWN (Robert), sectaire anglais, né à Northampton vers 1550, m. en 1630, fut le chef des *Brownistes*, qui attaquaient la hiérarchie ecclésiastique, la forme des sacrements, la liturgie anglicane et le culte extérieur, niaient que le sacerdoce eût un caractère ineffaçable, et regardaient le mariage comme un acte purement civil. Chassé de l'Angleterre, il se réfugia en Hollande; ses partisans se confondirent plus tard avec les *Indépendants*. Il a laissé *la Réformation sans concessions*, en angl., Middelb., 1582.

BROWN (James), ministre anglican, né en 1715 à Rothbury (Northumberland), m. en 1766, combattit à Carlisle pour Georges III contre Charles-Edouard. On a de lui: *Essai sur la satire*, 1750; *Essais sur les Caractères de Shaftesbury*, 1751; *Appréciation des mœurs et des principes du temps*, 1757, trad. en français par Chais, La Haye, 1758, ouvrage auquel Voltaire attribue l'activité qui saisit les Anglais au XVIIIe siècle; *Histoire de l'origine et des progrès de la poésie*, 1764, trad. en français par Eidous, Paris, 1768; quelques tragédies, odes, dialogues, sermons; des écrits sur l'éducation en réponse à l'*Emile* de Rousseau, ce qui le fit inviter par Catherine II à venir diriger les écoles de St-Pétersbourg. B.

BROWN (Jean), médecin célèbre, né en 1735 dans le comté de Berwick, m. en 1788. Obligé pour vivre de remplir les fonctions de sous-maître dans une école, il se voua d'abord à la théologie, et la quitta pour la médecine, qu'il étudia à Edimbourg sous le célèbre Cullen. Nommé professeur dans cette ville, et président de la Société médicale, il se fit mépriser par son inconduite, et en 1786 vint à Londres, où il mourut pauvre. Brown eut la prétention de changer la face de la médecine au moyen d'un système qui a eu beaucoup de succès. Ce système tout imaginaire reposait sur l'étude de l'action plus ou moins excitante (*incitation*) des agents extérieurs sur l'organisation, et faisait consister les maladies dans l'excès ou le défaut d'incitation. L'ouvrage où il a exposé ces idées est intitulé: *Elementa medicinæ*, Edimb., 1780, in-12; trad. en français par Fouquier, Paris, 1805, in-8o. Ses Œuvres complètes ont été publiées à Londres, 1804, 3 vol. in-8o. D—G.

BROWN (Charles BROCKDEN), romancier et publiciste américain, né à Philadelphie en 1771, m. en 1810. Il débuta dans la carrière des lettres par des *Sky-Walks* (Promenades au ciel), puis donna six romans qui eurent un grand succès, *Wieland*, 1798, *Ormond*, 1798, *Arthur Merwyn*, 1799, *Edgar Huntley*, 1800, *Clara Howard*, et les *Mémoires d'Etienne Calvert*, 1801. On le surnomma *le Godwin des Etats-Unis*. Il fut le fondateur de plusieurs recueils périodiques, le *Monthly Magazine and American review*, le *Literary Magazine and American register*, l'*Annual register*, traduisit l'ouvrage de Volney sur les Etats-Unis, et laissa en ms. une géographie universelle.

BROWN (Thomas), philosophe écossais, né en 1778, m. en 1820. A l'âge de 18 ans, il rédigea des *Observations* sur la *Zoonomie* de Darwin, qui éveillèrent l'attention des savants. En 1797, il fut l'un des fondateurs de l'Académie des sciences naturelles, qui créa la *Revue d'Edimbourg*. L'un des premiers, il fit connaître à l'Écosse les travaux allemands par une étude sur la philosophie de Kant. En 1804 parurent ses *Recherches sur la relation de cause à effet*, où il explique et corrige le scepticisme de Hume. En 1810, il remplaça Dugald Stewart dans la chaire de philosophie morale à l'Université d'Edimbourg. Au milieu de ses études sérieuses, Brown publia des poésies qui ont été réunies après sa mort (Edimb., 4 vol. in-8o). Ses principaux titres philosophiques sont les *Esquisses de la physiologie de l'esprit humain*, 1820, in-8o, et les *Leçons sur la philosophie de l'esprit humain*, 1822, 4 vol. in-8o, qui ont été très-populaires en Angleterre et en Amérique. B.

BROWNE (George), moine augustin à Londres, adopta les doctrines de Luther, et fut nommé par Henri VIII, en 1534, archevêque de Dublin. Il détermina ses diocésains à rejeter l'autorité du pape, et fit accepter au parlement irlandais l'acte de suprématie. Primat d'Irlande en 1551, dépossédé sous Marie Tudor, il mourut en 1556.

BROWNE (Sir Thomas), écrivain anglais, né à Londres en 1605, m. à Norwich en 1682. Elève d'Oxford et savant en médecine, il publia, en 1642, sa *Religion du médecin*, trad. par Nicolas Lefebvre, La Haye, 1668; en 1646, un *Essai sur les erreurs populaires*, trad. par l'abbé Souchay, 1742, 2 vol. in-12, puis un autre sur les *urnes funéraires*, 1658, singuliers ouvrages d'une science rêveuse, d'une imagination bizarre et d'un style quelquefois ardent. A. G.

BROWNE (George, comte de), général russe, né en Irlande en 1698, m. à Riga en 1792, prit en 1725 du service dans l'armée de l'électeur Palatin, et en 1730 dans l'armée russe. Il participa à toutes les guerres de la Russie de 1730 à 1762, et fut nommé feld-maréchal. Joseph II le créa, en 1779, comte de l'Empire. E. S.

BROWNE (Maxim.-Ulysse, comte de), général autrichien, né à Bâle en 1705, entra, encore très-jeune, dans l'armée autrichienne, se signala dans la campagne d'Italie de 1734, dans celle contre les Turcs de 1737 à 1739, et remporta, en 1746, à Plaisance une victoire sur l'armée franco-espagnole. Dans la guerre de Sept Ans, il commanda plusieurs fois en Bohême, gagna la bataille de Lowositz, et se montra tacticien très-habile. A la bataille de Prague, 1757, il reçut une blessure à la cuisse, des suites de laquelle il mourut bientôt après. E. S.

BROWNE (William-George), voyageur anglais, né à Londres en 1768, fit une recherche inutile des sources du Nil en 1791, pénétra le premier, en 1793, dans le Darfour, où les naturels le retinrent captif pendant trois ans, et fut assassiné, en 1813, près de Tabriz en Perse, dans un voyage d'exploration aux bords de la mer Caspienne. Il a écrit: *Travels in Africa, Egypt and Syria*, trad. en français par Castera, Paris, 1800, 2 vol. in-8o.

BROWNISTES. *V.* BROWN (Robert).

BROYE (LA), riv. de Suisse, traverse le lac de Morat, passe à Moudon et Payerne, et se jette dans le lac de Neuchâtel: cours de 90 kil.

BROZZI, bourg du royaume d'Italie, à 6 kil. O. de Florence, sur l'Arno; fabr. de chapeaux de paille, 8,830 hab.

BRUANT (Libéral), célèbre architecte, m. vers 1697, fut l'un des huit fondateurs de l'Académie d'architecture, en 1671. Son plus beau monument est l'hôtel des Invalides, à Paris, dont il donna les plans et conduisit l'exécution, excepté le dôme de l'église, qui fut ajouté par J.-H. Mansard. Il partagea avec Le Vau la construction de l'hospice de la Salpêtrière, dont la chapelle appartient à lui seul; avec Lemuet, celle de l'église des Petits-Pères, à Paris. Il fit en Angleterre le château de Richemont, 1662. On a de lui un écrit intitulé *Visite des ponts de Seine, Yonne, Armançon et autres*, 1684, dont son neveu Pierre Bruant a fait les dessins. — Jacques Bruant, fils de Libéral, m. en 1732, membre de l'Académie d'architecture en 1699, construisit à Paris, l'hôtel de Belle-Ile, rue de Bourbon, auj. de Lille, et la porte du Bureau des marchands drapiers, rue des Déchargeurs. B.

BRUCE (Robert), seigneur écossais, comte d'Annandale, se porta comme prétendant au trône d'Écosse après la mort d'Alexandre III, 1286, concurremment avec John Baliol. Ce dernier l'ayant emporté avec l'aide d'Edouard Ier, roi d'Angleterre, il seconda l'insurrection de W. Wallace, mais pour l'abandonner bientôt par jalousie et combattre avec les Anglais à Falkirk, 1298; m. en 1329. B.

BRUCE (Robert), fils du précédent, comte de Carrick, vécut quelque temps à la cour d'Edouard Ier. S'en étant échappé, 1306, il souleva l'Écosse et se fit proclamer roi

à Scone sous le nom de Robert I^{er}. Vaincu à Methven et à Dalry, il s'enfuit dans les Hébrides, d'où il ne revint qu'après la mort d'Edouard I^{er}, et assura, par la victoire de Bannockburn sur Edouard II, 1314, l'indépendance de son pays. En 1329, Edouard III le reconnut comme roi légitime. Barbour a écrit sur R. Bruce un poëme historique. B.

BRUCE (David), fils du précédent, n'avait que 9 ans à la mort de son père, 1329. Dépouillé par Edouard III au profit des Baliol, il obtint des secours de Philippe de Valois, roi de France, 1342, et se joignit aux Murray et aux Douglas contre les Anglais. Vaincu et pris à Nevill's Cross, 1346, il subit une captivité de 10 années à la Tour de Londres. Sa femme Jeanne, qui était sœur d'Edouard III, obtint sa liberté, et il régna en Ecosse sous le nom de David II jusqu'à sa mort, 1370. B.

BRUCE (Jacques VILLIEMOVITCH, comte), né à Moscou en 1670, m. en 1735, d'une famille qui avait fui l'Angleterre après la mort de Charles I^{er}, et que l'on rattachait aux anc. rois d'Ecosse. Gouverneur de Novgorod sous Pierre le Grand, feld-maréchal général, sénateur, président du collége des mines et des manufactures, il fut le véritable créateur de l'arme de l'artillerie en Russie. Il était aux affaires de Narva et de Poltava, et fut un des négociateurs de la paix de Nystadt. Il a institué une école du génie militaire, et formé de riches collections en instruments de mathématiques et d'astronomie, en objets d'histoire naturelle, en médailles; l'Académie des Sciences de S^{t}-Pétersbourg les acquit à sa mort. Il composa un calendrier séculaire, connu sous le nom de *Calendrier de Bruce* ou de *Livre noir*. B.

BRUCE (Jacques), célèbre voyageur écossais, né à Kinnaird en 1730, m. en 1794, s'enrichit dans le commerce, et, après la mort de sa femme, parcourut le Portugal et l'Espagne. A Madrid, il visita les mss. de l'Escurial, et, quoique peu versé dans l'arabe, voulut les publier : le gouvernement espagnol s'y opposa. De retour à Londres, il se perfectionna dans l'arabe et étudia l'éthiopien. Nommé consul à Alger, 1763, il visita Tunis, Tripoli, Rhodes, Chypre, la Syrie, accompagné d'un artiste italien qui dessina les ruines de Palmyre et de Baalbeck. Parti du Caire en 1769, il arriva à Gondar, d'où il commença ses recherches des sources du Nil. Après un séjour de 4 ans en Abyssinie, il revint en Egypte par la Nubie. La relation de son voyage parut en 1790; elle a été traduite en français par Castéra, Paris, 1790-91, 5 vol. in 4°. Bruce n'a point vu les sources du vrai Nil (*Bahr-el-Abiad*), mais celles du Nil des Abyssins (*Bahr-el-Azrek*), découvertes, d'ailleurs, avant lui. Par sa relation il a contribué à mieux faire connaître l'Abyssinie, surtout pour l'histoire naturelle. D.

BRUCHE, riv. de France, affl. g. de l'Ill, un peu au-dessus de Strasbourg; source près du hameau de son nom, dans les Vosges; cours de 75 kil., flottable. — Le canal de la Bruche a 21 kil.

BRUCHER, inventeur du monnayage au balancier, fut créé par Henri II, en 1553, maître et conducteur de la monnaie. Ce mode de fabrication, remplacé sous Henri III, en 1585, par le monnayage au marteau, ne fut rétabli que sous Louis XIV, en 1645. B.

BRUCHIUM, nom du principal quartier de l'ancienne Alexandrie d'Egypte, entre les murs de la ville au S. et à l'E., et le grand port au N. César s'y défendit contre les Alexandrins. C'était la résidence des rois et des Grecs d'Egypte. Les derniers Ptolémées l'ornèrent et l'agrandirent jusqu'à en faire un cinquième de toute la ville. Il contenait leurs palais, de nombreux obélisques, des colonnades de marbre, la fameuse Bibliothèque ou Musée (une partie des volumes était cependant conservée dans le temple de Sérapis, au quartier Rhakotis); le temple des Césars, dont l'emplacement est encore marqué auj. par les deux obélisques de granit appelés les aiguilles de Cléopâtre; les greniers publics, et le Mausolée des Ptolémées, qu'on appelait *Sôma*, parce qu'il contenait le corps d'Alexandre le Grand; on y déposa aussi plus tard celui de Marc-Antoine; enfin le Dicasterium ou Tribunal, un stade, un gymnase, etc. A. G.

BRUCHSAL, v. du grand-duché de Bade, dans le cercle du Rhin-Moyen, sur le Salzbach, à 20 kil. N.-E. de Carlsruhe; 8,000 hab. Ecole de jeunes aveugles; haras grand-ducal. Les princes-évêques de Spire résidaient autrefois à Bruchsal.

BRUCK, vge de Bavière, sur l'Amper, à 24 kil. O.-N.-O. de Munich; 1,100 hab. Hôtel d'invalides et manufacture d'armes aux environs, dans l'anc. abbaye de Fürstenfeld.

BRUCK-SUR-LA-MUHR, v. des Etats autrichiens (Styrie), à 35 kil. N.-N.-O. de Grætz; 2,500 hab. Ch.-l. de cercle. Ouvrages en fer; commerce actif.

BRUCK-SUR-LA-TAJA, vge des Etats autrichiens (Moravie), à 2 kil. S.-E. de Znaïm; 200 hab. Anc. abbaye de Prémontrés, fondée en 1190, supprimée en 1784, et convertie en beau château seigneurial.

BRUCK-SUR-LEITHA, *Leitæ pons*, v. des Etats autrichiens (Basse-Autriche), à 32 kil. S.-E. de Vienne; 2,600 hab. Beau château des comtes de Harrach.

BRUCKENAU, v. de Bavière (Basse-Franconie), sur la Sinn, à 65 kil. N.-N.-O. de Wurtzbourg; 1,700 hab. Château, résidence royale d'été. Aux environs, bains d'eaux minérales, les plus fréquentés du royaume.

BRUCKER (Jacob), savant allemand, né à Augsbourg en 1696, m. en 1770, enseigna, en 1718, l'histoire de la philosophie à l'université d'Iéna, fut, en 1724, recteur de l'école de Kanfbeuren, pasteur dans cette ville en 1736, et, en 1744, à Augsbourg. Il a publié plusieurs ouvrages sur l'histoire de la philosophie, dont les plus connus sont : *Historia philosophica doctrinæ de ideis*, Augsb., 1723; *Otium Vindelicum, seu meletematum historiæ philosophicæ triga*, Augsb., 1729, ouvrage qui le fit nommer membre de l'Académie de Berlin; *Historia critica philosophiæ à mundi incunabulis ad nostram usque ætatem deducta*, 5 vol., Leipz., 1742 à 1744, nouv. édit. en 1766, et augm. d'un appendice en 1767. Un abrégé en a paru en 1747 sous le titre de : *Institutiones historiæ philosophicæ*. Ce grand ouvrage, preuve d'un vaste savoir, a contribué beaucoup au développement de cette branche de la philosophie, et a servi de base aux travaux des savants postérieurs. E. S.

BRUCOMAGUS, nom latin de BRUMATH ou BRUMPT.

BRUCTÈRES, peuple germanique, habitant sur les 2 rives de l'Ems, entre la Lippe, la Vecht et le Weser, et ayant pour voisins les Frisons, les Bataves, les Ansivares, les Usipiens et les Chauces. Leur pays, auj. territoire de Munster, d'Osnabrück et de Hanovre, était couvert de marais (*bruch* en allem.) et de bois que les Romains appelèrent *Sylva Cæsia*. — Les Bructères avaient des flottilles; ils livrèrent sur l'Ems un combat naval à Drusus, l'an 12 av. J.-C. Alliés des Chérusques, ils contribuèrent à la défaite de Varus, en l'an 9. Sous Vespasien, animés par leur prophétesse Velléda, ils soutinrent la révolte du Batave Civilis, 69 ap. J.-C. Plus tard, ils eurent beaucoup à souffrir des attaques de leurs voisins, les Chamaves et les Angrivariens, furent battus par Constantin, et entrèrent dans les troupes romaines. Une partie se mêlèrent aux Francs. On en trouvait quelques-uns encore au VIII^{e} siècle sous le nom de *Berthari*. B.

BRUCTERUS MONS, nom latin du BROCKEN.

BRUE (André), directeur et commandant général pour la compagnie du Sénégal et d'Afrique à la fin du XVII^{e} siècle et au commencement du XVIII^{e}, rendit la prospérité au commerce négligé par ses prédécesseurs, gagna l'amitié et le respect des indigènes, fit construire le fort S^{t}-Pierre sur la rivière de Falemé, rétablit le comptoir d'Albreda et en fonda un autre dans l'île Bissao. Le P. Labat a beaucoup profité de ses Mémoires pour composer une *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, 1729. B.

BRUE (Etienne-Robert), géographe, né à Paris en 1786, m. en 1832, appliqua à la confection des cartes le procédé du dessin sur le cuivre. Son *Atlas universel* en 65 cartes est remarquable par sa netteté et son exactitude; Zach et Malte-Brun le critiquèrent avec trop de sévérité. Brué a fait les cartes du voyage de M. de Humboldt. B.

BRUEYS (David-Augustin de), né en 1640 à Aix, m. en 1723. Elevé dans le calvinisme, il se livra à la théologie, et par suite à la controverse. Quand Bossuet publia l'*Exposition de la doctrine catholique*, Brueys lui fit une réponse, et le grand homme convertit son antagoniste. Peu de temps après son abjuration, celui-ci perdit sa femme et entra dans les ordres. Quoique ardent théologien et auteur de plusieurs ouvrages en faveur du catholicisme, il avait un invincible penchant pour le théâtre. Palaprat, son compatriote et son ami, avait les mêmes goûts; ils travaillèrent ensemble à plusieurs pièces : mais Brueys est le principal ou le véritable auteur du *Grondeur*, 1691; du *Muet*, 1691; de *l'Important*, 1693; des *Empiriques*, 1697; de *l'Avocat Patelin*, 1706, imitation d'une excellente farce du XV^{e} siècle, etc. La gaieté, le naturel, la justesse d'observation, comme dans *le Grondeur*, distinguent les meilleures comédies de Brueys. Ses œuvres dramatiques ont été publiées à Paris, 1735, 3 vol. in-12, et, avec celles de Palaprat, 1755, 5 vol. in-18. J. T.

BRUEYS D'AIGALLIERS (François-Paul), né à Uzès en 1753, m. en 1798, entra dans la marine en 1766, et s'y distingua, soit comme lieutenant de vaisseau dans l'armée

du comte de Grasse, 1780, soit par ses études de l'archipel américain et d'une partie de la Côte-Ferme, 1784-88. Capitaine de vaisseau en 1792, contre-amiral en 1796, il venait d'être nommé vice-amiral en 1798, lorsqu'il fut chargé de transporter en Egypte l'armée d'invasion commandée par le général Bonaparte. L'armée une fois débarquée, la flotte alla mouiller dans la baie d'Aboukir, où l'amiral anglais Nelson vint l'attaquer, le 1er août 1798. Brueys fut tué dans la bataille, et son escadre détruite ou prisonnière : il avait commis la faute d'avoir trop compté sur sa position. J. T.

BRUGELETTE, brg de Belgique (Hainaut), à 22 kil. N.-O. de Mons, sur la Dendre : 1,600 hab. Etablissement d'instruction publique, dirigé par les jésuites. Fermé en 1854

BRUGES, *Brugge* en flamand, *Brugge* en allemand, v. de Belgique, ch.-l. de la Flandre occidentale, à 121 kil. N.-O. de Bruxelles, et 45 kil. O.-N.-O. de Gand, à 12 d'Ostende, par chemin de fer; sur la Roye, à la jonction de canaux qui mènent à Gand, à Ostende et à l'Ecluse; par 51° 12' 30" lat. N., et 0° 53' 20" long. E.; place fortifiée. Evêché, collége épiscopal, écoles de chirurgie et de peinture, bibliothèques. Entre toutes les villes de Belgique, elle a le mieux conservé, par ses monuments, ses coutumes et ses mœurs, la physionomie du moyen âge; ses principaux monuments sont : l'Hôtel de ville; le Palais de Justice, anc. palais de Philippe le Bon, où l'on admire surtout une magnifique cheminée en marbre et en bois du XVIe siècle, attribuée au sculpteur André; la Tour de la Halle, où est le plus beau carillon de l'Europe; les églises de St-Sauveur et de Jérusalem; celle de Notre-Dame, où se trouvent les tombeaux de Charles le Téméraire et de Marie, sa fille. Fabr. de dentelles renommées et de toiles; raffineries, papeteries, brasseries; fonderie de cloches; 52,600 hab. — Anc. capitale des comtes de Flandre, Bruges fut très-riche au moyen âge par l'industrie du tissage des laines, des tapisseries, de la taille des diamants, etc., par le commerce avec l'Angleterre, l'Italie, l'Orient. C'était un des grands entrepôts de la Hanse. Il y eut à Bruges, en 1302, un massacre général des Français. Ses fréquentes révoltes, particulièrement sous Maximilien, commencèrent la ruine de son commerce extérieur, qui s'acheva sous la domination espagnole par l'ensablement des ports de Sluys et de Damme. Elle fut occupée par les Français en 1745 et 1794, et, quand la Belgique eut été réunie à la France, devint le ch.-l. du département de la Lys. Patrie de Jean de Bruges.

BRUGG ou BRUCK, v. de Suisse (Argovie), au confluent de l'Aar et de la Reuss, à 15 kil. N.-E. d'Aarau, à 55 kil. E. de Bâle; 1,142 hab. Beau pont sur l'Aar. Entrepôt de commerce entre l'Allemagne et l'Italie. Aux environs, ruines d'un château des Habsbourg.

BRUGGEN, brg de Prusse (prov. du Rhin), à 15 kil. S.-O. de Kempen; 700 hab. Les Français y battirent les Prussiens le 3 octobre 1796. — vge de Suisse, cant. et à 4 kil. de St-Gall; beau pont sur la Sitter.

BRUGMANS (Sébald-Justin), médecin et naturaliste, né à Franeker dans la Frise en 1763, m. en 1819, professeur de botanique et de chimie à l'Université de Leyde, où il forma des collections et un cabinet d'anatomie comparée. En 1795, il organisa le service militaire de santé en Hollande, et travailla à la *Pharmacopæa Batava*. Louis Bonaparte, devenu roi, le nomma son 1er médecin et conseiller d'Etat. Il devint ensuite inspecteur du service de santé des armées françaises et recteur de l'Académie de Leyde. En 1815, il fut chargé d'obtenir la restitution des objets d'histoire naturelle enlevés à la Hollande après la conquête française. Il a publié dans les Mémoires de l'Institut de Hollande des *Observations sur la natation des poissons*; mais son écrit le plus remarquable est l'*Eloge de Boerhaave*. F.

BRUGNATELLI (Louis-Gaspard), né à Pavie en 1761, m. en 1818, s'appliqua de bonne heure à l'étude de la médecine et de la chimie, remplaça Scopoli dans l'enseignement de cette science, 1787, et fut nommé, en 1796, professeur de chimie générale appliquée aux arts, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort. Il était membre de l'Institut royal de Milan. Il contribua puissamment à relever la pharmacie de l'état d'avilissement dans lequel elle était tombée depuis longtemps. En 1795 il voulut soumettre la nomenclature chimique à une réforme qui fut critiquée trop sévèrement, d'autant plus que beaucoup de ses dénominations ont été adoptées ultérieurement. Brugnatelli a publié un grand nombre de Mémoires et d'observations sur les parties spéculatives de la chimie et sur ses applications aux arts et à la médecine, insérés, pour la plupart, dans les *Annales de chimie* et dans le *Journal de physique, de chimie et d'histoire naturelle de Pavie*, 1808-18. Il a publié aussi : *Eléments de chimie*, 4 vol. in-8°; *Pharmacopée générale*, trad. en français par L.-A. Planche, 1811; *Lithologie humaine*, 1819, ouvrage inachevé. Il fut l'un des éditeurs de la *Bibliothèque physique de l'Europe*, 1788-91, 2 vol. in-4°; du *Journal physico-médical*, 1792-96, 20 vol. in-4°. C. L.

BRUGUIÈRES (Jean-Guillaume), naturaliste et voyageur, né à Montpellier en 1750, m. à Ancône en 1799, publia dans l'*Encyclopédie méthodique* une bonne *Histoire naturelle des vers*, 2 vol., malheureusement inachevée, travailla avec Haüy, Lamarck et Fourcroy, à un *Journal d'histoire naturelle* en 1792, et entreprit, d'après l'ordre du ministre Roland, un voyage en Asie, visita l'Archipel, l'Egypte, la Syrie, la partie occidentale de la Perse, revint par Constantinople, la Grèce, et les îles Ioniennes. La relation de ce voyage a été publiée en 1801-4, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-8°, et atlas. Une plante de la famille des onagraires lui a été dédiée sous le nom de *Bruguiera*.

BRUHL (Henri, comte de), ministre d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, né en 1700 à Weissenfels en Thuringe, m. en 1763, acquit la triste célébrité d'avoir ruiné l'Etat par son luxe et ses prodigalités. On doit dire qu'il encouragea les lettres, les sciences et les arts; ses livres, au nombre de 62,000, forment une partie précieuse de la bibliothèque de Dresde, et l'on admire dans cette ville la superbe *terrasse de Brühl*. — Son fils aîné, Frédéric-Aloys de Brühl, né à Dresde en 1739, m. à Berlin en 1793, grand-maître de l'artillerie de Pologne, s'adonna à la littérature, publia des *Divertissements dramatiques*, Dresde, 1785-90, 5 vol., et traduisit en franç. l'*Alcibiade*, poëme de Meissner. — Son neveu, Jean-Maurice de Brühl, né en 1736, m. en 1809, fut chambellan, ambassadeur à Paris, 1764, et écrivit en français des *Recherches sur divers objets de l'économie politique*. PL.

BRUHL, v. de Prusse (prov. du Rhin), à 12 kil. S. de Cologne; 2,500 hab. Château d'Augustenbourg, résidence des anciens électeurs, construit en 1728. Mazarin, exilé de France en 1651, se retira à Bruhl.

BRUIX (Eustache), marin français, né à St-Domingue en 1759, m. en 1805, d'une famille originaire du Béarn, servit dans la guerre des Etats-Unis sous D'Orvilliers, de Grasse et d'Estaing, et aida Puységur dans la confection de ses cartes sur St-Domingue. Congédié en 1793, avec tous les officiers de l'ancien corps de marine, il fut rappelé au service en 1794, et mis sous les ordres de Villaret-Joyeuse, devint major-général de la marine à Brest et directeur du port en 1796, contre amiral après l'expédition d'Irlande, et ministre de la marine en 1798. Vice-amiral l'année suivante, il sortit de Brest qui était bloqué par les Anglais, et alla ravitailler Gênes où Masséna était assiégé. Nommé amiral en 1803, il avait été choisi par Napoléon Ier pour commander la flottille de Boulogne; mais sa santé délabrée le força de revenir à Paris. On a de lui un *Essai sur les moyens d'approvisionner la marine*, 1794, in-8°. B.

BRUKKE, BRUCK ou BRUGGE, signifient *pont* dans les langues germaniques : INNSBRUCK ou INSPRUCK, pont sur l'Inn; BRUGES, etc.

BRULART ou BRUSLARD DE SILLERY. *V.* SILLERY.

BRULLIOLAIS (LE), *Ager Broliwensis*, petit pays de l'anc. Lyonnais, avec la ville de Brullioles, dans le canton de St-Laurent de Chamousset (Rhône).

BRULLOIS (LE), petit pays de l'anc. Armagnac, avec la ville de Layrac, dans l'arr. d'Agen (Lot-et-Garonne).

BRULON, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. et à 38 kil. N.-N.-O. de La Flèche; 1,276 hab.

BRUMAIRE AN VIII (DIX-HUIT), nom de la révolution gouvernementale qui renversa le Directoire, les 9 et 10 novembre 1799. Bonaparte, revenu d'Egypte, appuyé de Sieyès, Talleyrand, Fouché, Cabanis, Lucien Bonaparte, Lemercier, Lefèvre, Leclerc, Augereau, Murat, etc., conçut et exécuta le coup d'Etat qui, par la démission obtenue de quatre directeurs, par la translation du conseil des Cinq-Cents et de celui des Anciens à St-Cloud, amena l'établissement du gouvernement consulaire. J. T.

BRUMAIRE, le 2e des mois de l'année républicaine en France; il commençait le 22 octobre, et tirait son nom des brouillards et des brumes très-basses qui couvrent la terre à cette époque, dans les régions moyennes de la France.

BRUMALES ou BROMALES, fêtes instituées par Romulus, et ainsi nommées, soit de Bacchus surnommé *Bromios*, soit de *bruma*, hiver. Elles avaient lieu du 24 nov. au 25 déc. Quelques auteurs pensent qu'elles se célébraient le 18 février et le 15 août.

BRUMATH. *V.* BRUMPT.

BRUMOW, nom bohémien de la v. de BRAUNAU.

BRUMOY (Pierre), savant jésuite, né à Rouen en 1688, m. en 1741, professa dans les colléges de son ordre, cultiva avec succès les lettres anciennes et la poésie latine, publia le 11e volume de l'*Histoire de l'Eglise gallicane* par Longueval et Fontenay, et achevait le 12e lorsqu'il mourut. On estime ses poëmes latins sur la *Verrerie* et sur les *Passions*, insérés dans ses *Œuvres diverses*, 1741, 4 vol. in-12, qui contiennent trois tragédies, deux comédies, etc. L'ouvrage qui lui a fait le plus de réputation est le *Théâtre des Grecs*, 3 vol. in-4°, 1730; 6 vol. in-12, 1749, malgré sa partialité pour les anciens, qui le porte à blâmer des beautés chez les modernes; réimprimé à Paris, 1820-25, 16 vol. in-8°, avec des notes et des remarques de M. Raoul-Rochette. J. T.

BRUMPT ou BRUMATH, *Brucomagus*, ch.-l. de cant. (B.-Rhin), arr. et à 17 kil. N.-N.-O. de Strasbourg, sur le Zorn et le chemin de fer de Paris à Strasbourg; 4,545 hab. Eglise consistoriale protestante. Ville fort ancienne. Julien l'Apostat y défit les Allémans en 356 ap. J.-C. A 1 kil. de Brumpt est le bel hospice de Stephansfelden, fondé au XIIIe siècle pour les enfants abandonnés.

BRUN (Antoine), diplomate, né à Dôle en 1600, m. en 1654, procureur au parlement de Dôle, fut plénipotentiaire de l'Espagne au congrès de Munster, puis ambassadeur en Hollande et membre du conseil suprême de Flandre à Madrid.

BRUNCK (Richard-François-Philippe), célèbre philologue, né à Strasbourg en 1729, m. en 1803. D'abord commissaire des guerres, il ne se livra sérieusement à l'étude du grec qu'à l'âge de 30 ans. Se persuadant que de simples erreurs de copistes étaient des négligences des poëtes grecs, il bouleversa les textes avec une audace souvent heureuse au point de vue du goût et du sentiment, mais condamnable sous le rapport de la critique. Les services qu'il a rendus à la littérature grecque n'en sont pas moins immenses. Parmi ses travaux, on doit citer les *Analecta veterum poëtarum græcorum*, Strasbourg, 1776, 3 vol. in-8°, édition de l'*Anthologie*, réimprimée, avec commentaires par Jacobs, Leipsick, 5 vol. in-8°; les éditions d'*Anacréon*, 1778 et 1786; d'*Apollonius de Rhodes*, 1780; d'*Aristophane*, 1783; des *Poëtes gnomiques*, 1784; de *Virgile*, 1785; de *Sophocle* (son chef-d'œuvre), 1786 et 1789; de *Térence*, 1797. La plupart de ses mss. sont à la Bibliothèque impériale. B.

BRUNDISIUM ou BRUNDUSIUM, v. de l'anc. Apulie, chez les Calabres. *V.* BRINDES.

BRUNE (Guillaume-Marie-Anne), né à Brives-la-Gaillarde en 1763, m. en 1815, étudia d'abord le droit, puis se livra à la littérature. En 1790 et 91, il travailla au *Journal de la cour et de la ville*, et fut l'un des fondateurs du club des Cordeliers. Né pour les armes, il prit du service, et déjà était général de brigade, lorsqu'il passa, sous Bonaparte, à l'armée d'Italie, 1796. Sa valeur dans plusieurs batailles le fit nommer général de division, 1797. Après le traité de Campo-Formio, il commanda l'armée qui entra en Suisse. Envoyé ensuite en Hollande, il vainquit les Anglo-Russes à Bergen, 19 sept. 1799, et força le duc d'York, général de l'armée coalisée, à une capitulation humiliante. En 1800 il pacifia la Vendée, et se distingua ensuite comme chef de l'armée d'Italie. Ambassadeur à Constantinople, de 1803 à 1805, nommé maréchal d'empire et grand-croix de la Légion d'Honneur, il devint, en 1807, gouverneur général des villes hanséatiques et fut chargé de conquérir la Poméranie. Il prit Stralsund, fut rappelé, disgracié, et vécut dans la retraite. En 1814 il offrit ses services aux Bourbons qui les dédaignèrent. En 1815 il se tourna vers Napoléon, qui lui donna un commandement dans le midi de la France. Après la chute de l'empereur, Brune fit sa soumission à Louis XVIII; mais comme il voulait revenir à Paris, les réacteurs royalistes d'Avignon l'arrêtèrent le 2 août 1815; il fut assassiné, traîné dans la boue et jeté dans le Rhône. Ce crime odieux resta impuni. Brune avait publié, en 1788 : *Voyage pittoresque et sentimental dans plusieurs provinces occidentales de la France*, in-8°. Brives lui a érigé une statue. J. T.

BRUNEAU (Mathurin), aventurier qui se donna pour fils de Louis XVI. Né en 1784 à Vezins (Maine-et-Loire), d'un pauvre sabotier, il mena une vie oisive et vagabonde, fut écroué à la maison de répression de St-Denis (Seine), s'engagea dans la marine, fut ensuite garçon boulanger aux Etats-Unis, et, à son retour, en 1818, essaya de se faire passer pour Louis XVII, qui aurait échappé à ses bourreaux du Temple. La police correctionnelle de Rouen le condamna à la prison. En 1844, Bruneau vivait encore à Cayenne.

BRUNEHAUT, fille d'Athanagilde, roi wisigoth d'Espagne, née en 544, épousa, en 566, Sigebert, roi d'Austrasie, et abjura l'arianisme. Pour venger sa sœur Galswinthe abandonnée par le roi de Neustrie, Chilpéric, à la jalousie de Frédégonde, elle poussa son mari à la guerre. Sigebert ayant été assassiné au milieu de ses victoires, 575, elle tomba au pouvoir de sa rivale, qui l'envoya captive à Rouen. Là elle se maria avec Mérovée, fils de Chilpéric et d'une 1re femme nommée Andovère; cette union, qui lui donnait un appui, l'eût rendue victime de la fureur de Frédégonde, si elle n'eût réussi à s'échapper. Privée de tout pouvoir par les leudes d'Austrasie pendant la minorité de son fils Childebert II, elle suscita ensuite de nouvelles guerres que le traité d'Andelot ne suspendit qu'un moment. Après la mort de Childebert, 595, les leudes l'empêchèrent encore de gouverner au nom de Théodebert II, l'un de ses petits-fils; mais l'autre, Thierry II, qui régnait en Bourgogne, la laissa maîtresse des affaires. Elle parvint à allumer la guerre entre les deux frères; Théodebert, vaincu à Toul et à Tolbiac, fut égorgé avec sa famille, 612; Thierry périt bientôt, empoisonné, dit-on, par son aïeule. Brunehaut, dont la vieillesse avait donné le spectacle de scandaleuses débauches, et qui avait éveillé bien des haines en chassant St Colomban, voulait venger ses anciennes injures sur le fils de Frédégonde, Clotaire II, quand elle lui fut livrée par les leudes de la Bourgogne. Clotaire, après l'avoir exposée aux insultes de ses soldats, la fit attacher à la queue d'un cheval indompté, et elle fut mise en pièces, 613. Tous les témoignages ne confirment pas les crimes de Brunehaut; Fortunat, Grégoire de Tours et le pape St Grégoire lui sont plus favorables. Brunehaut avait essayé d'établir chez les Francs la fiscalité, les formes juridiques, l'administration des Romains. Quelque chose de grand s'est attaché à son nom dans les traditions : on croit retrouver, dans la rivalité de la Brunehild et de la Chrimehild des *Niebelungen*, le retentissement de sa querelle avec Frédégonde. Dès le XIIIe siècle, on lui attribuait les chaussées romaines de la Belgique, de la Flandre et de l'Artois; il y eut le château de Brunehaut près de Bourges, la tour de Brunehaut à Étampes et près de Cahors, la pierre de Brunehaut à Tournai, etc. Pour les chaussées de l'Artois, la cause en est peut-être que Jacques de Guise, chroniqueur du XIVe siècle, les attribue à un Brunehilde, roi de Bavay. B.

BRUNEL (Marc-Isambart), célèbre ingénieur, né à Hacqueville (Eure) en 1769, m. à Londres en 1849, fit ses études au collége de Gisors et au séminaire St-Nicaise de Rouen. Il manifesta de bonne heure le goût le plus vif pour les sciences exactes et la mécanique. Après avoir servi dans la marine, il émigra en 1793, résida 6 ans aux États-Unis, où il s'employa à des travaux de canalisation et construisit le théâtre de New-York. En 1799, il vint en Angleterre, où il trouva pour ami et protecteur lord Spencer, se fixa dans ce pays, et consacra son génie à de grands ouvrages d'utilité publique. Il imagina, en 1806, la machine à fabriquer des poulies en bois pour les navires, et pour laquelle il reçut une récompense de 500,000 fr. Il établit à l'arsenal de Chatham d'immenses scieries pour les bois de construction, et fonda un établissement pour scier l'acajou et le bois de placage. Ce fut lui qui conçut la voie, appelée *Tunnel*, qui passe sous la Tamise, et l'exécuta, au milieu de nombreuses difficultés, de 1824 à 1842. Il a inventé de nouveaux alésoirs pour les fonderies de canons, une scie circulaire détaillant l'acajou en planches de deux millimètres d'épaisseur, une presse hydraulique pour emballage, une machine à tordre, mesurer et pelotonner le fil, une autre à fabriquer pour l'armée des souliers sans couture, une machine à remorquer, etc. Brunel a reçu les honneurs de la chevalerie. Il fut admis, en 1813, à la Société royale de Londres, et en devint vice-président en 1833. Il était membre correspondant de l'Institut de France et chevalier de la Légion d'Honneur, et fut le premier étranger qui ait siégé comme professeur dans la chaire de Newton. *V. Supplément.* B.

BRUNELLESCHI (Philippe), architecte, né à Florence en 1377, m. en 1444. Fils d'un notaire, le goût des lettres, et surtout du dessin, lui révéla sa vocation. Il commença son apprentissage chez un orfèvre, l'orfèvrerie étant alors comme l'école de la sculpture, et devint d'abord l'un des premiers sculpteurs de son temps. Mais bientôt il se tourna vers l'architecture, étudia à fond la géométrie, et se rendit à Rome, où, pendant plusieurs années, il dessina et mesura tous les monuments antiques. Il avait un rêve de gloire : c'était de réunir, par une grande coupole, les 4 nefs de Ste-Marie-des-Fleurs, cathédrale de Florence. On jugeait cette entreprise impossible, et personne n'avait osé s'en charger depuis la mort d'Arnolphe di Lapo, architecte du

monument. Brunelleschi n'y vit qu'un problème à résoudre, et prouva que son génie en avait deviné la solution. En 1420, à la suite d'un concours où furent appelés les architectes les plus renommés de l'Europe, il obtint d'être chargé de ce prodigieux ouvrage, dont il fit un chef-d'œuvre de construction. Cette coupole est à 8 pans; elle a 42 mèt. 17 centim. de diamètre, et 40 mèt. 60 centim. de hauteur : on n'avait encore rien construit en l'air d'aussi grand en ce genre, et ce qui rendit l'ouvrage encore plus merveilleux, c'est qu'il fut exécuté sans aucune espèce de support intérieur pour maintenir les matériaux jusqu'à l'achèvement de la voûte. Brunelleschi entendait également bien l'architecture militaire : les citadelles de Milan, de Vico Pisano, de Pesaro et de Pise, furent construites sur ses plans. Mais l'architecture civile a fait toute sa gloire; les principaux monuments qu'il en a laissés sont, à Florence, outre le dôme de Ste-Marie-des-Fleurs, l'église St-Laurent, celle du St-Esprit, et l'immense palais Pitti. Il fournit encore, pour d'autres édifices, des plans qu'on venait lui demander de toutes les parties de l'Europe. On lui doit aussi les digues qui protégent Mantoue contre les débordements du Pô. Brunelleschi est le régénérateur de l'architecture chez les modernes; il remit en usage les ordres romains et grecs, et porta ainsi au style gothique le coup le plus funeste. Michel-Ange avait coutume de dire de ce grand artiste, qu'il était difficile de l'imiter, impossible de le surpasser. En effet, il ne l'a été qu'une fois, et par Michel-Ange lui-même. Ses monuments ne laissent à désirer que sous le rapport de la décoration; mais il serait injuste de le juger rigoureusement dans cette partie de l'art; il y renouvela certainement le bon goût, et les architectes venus après lui ne s'y sont illustrés qu'en suivant ses traces. C. D-Y.

BRUNET (Jean-Joseph), acteur comique, dont le nom de famille était MIRA, né à Paris en 1766, m. en 1851. Après avoir débuté aux théâtres de la Cité et Montansier, il fournit une longue carrière à celui des Variétés, dont il fut l'un des propriétaires et administrateurs. Il quitta la scène en 1833. *Jocrisse, Innocentin, Cadet-Roussel, M. Vautour, Tremblin, Agnelet*, furent des types rendus par lui avec un naturel, une franchise et un laisser-aller inimitables; il sut donner de la variété à la gaucherie et à la bêtise.

BRUNETTE (LA), fort du roy. d'Italie, prov. de Turin; il défend le Pas de Suse; pris par le général russe Bagration en 1799, reconquis par les Français l'année suivante.

BRUNETTO LATINI, écrivain italien, né vers 1220, à Florence, m. en 1294, appartenait à une noble famille guelfe. Chassé par les Gibelins en 1260, il se réfugia à Paris, où il passa 24 ans. Il y composa en français son *Trésor de toutes choses*, espèce d'encyclopédie qui embrasse toutes les connaissances du XIIIe siècle, histoire, géographie, morale, politique, éloquence, sciences physiques et naturelles. On a encore de lui une grammaire, *le Livre de la bonne parleure*, et la traduction d'une partie de l'*Invention* de Cicéron. De retour à Florence (1284), il publia en italien le *Tesoretto*, recueil de préceptes moraux en vers, et le *Pataffio*, collection de proverbes et jeux de mots florentins. Brunetto fut le maître de Dante. Le *Trésor* a été traduit en italien par Buono-Giamboni (1474). B.

BRUNFELS (Othon) médecin, né vers 1464, à Mayence, m. à Berne en 1534, exerça son art à Strasbourg et à Berne. Il avait été d'abord chartreux, mais il avait quitté son cloître lors de la prédication de Luther. Son principal ouvrage traite de la botanique : *Herbarum vivæ icones*, Strasbourg, 1530-6, 3 vol. in-fo; les figures en bois sont très-remarquables. Un genre de solanées d'Amérique lui est consacré sous le nom de *Brunfelsia*.

BRUNI (Leonardo), dit l'*Arétin*, parce qu'il naquit à Arezzo en 1369, m. en 1444, fut l'un des savants les plus célèbres de la Renaissance en Italie. Le Poggio lui fit obtenir, en 1405, la charge de secrétaire apostolique à la cour de Rome; puis il devint, en 1415, chancelier de la république florentine. L'exemple de Pétrarque et l'arrivée d'Emmanuel Chrysoloras le décidèrent à étudier la littérature classique. Outre des traductions latines de plusieurs *Vies* de Plutarque, des *Politiques* et des *Economiques* d'Aristote, des discours d'Eschine et de Démosthène *Pro corona*, il a laissé : des biographies de Dante et de Pétrarque, Pérouse, 1671, en italien; *Epistolæ familiares*, très-curieuses pour l'histoire littéraire; *De Bello italico adversus Gothos*, 1470, ouvrage qui n'est guère qu'une traduction de Procope; *Commentarius rerum suo tempore gestarum*, 1378-1440; *Historiæ florentinæ*, en 12 liv., Strasbourg, 1610, in-fo. B.

BRUNI (Antoine-Barthélemy), violoniste et compositeur de musique, né à Coni en 1759, m. en 1823, élève de Pugnani. Dans ses ouvrages dramatiques, où il se proposa Grétry pour modèle, il a souvent rencontré des chants expressifs et agréables. Les principaux sont : *l'Officier de fortune*, 1792, *Claudine*, 1794, *Toberne*, 1795, *les Sabotiers*, 1796, *le major Palmer*, 1797.

BRUNIG (LE), col dans les monts de la Suisse, à 1260 mètres au-dessus de la mer et à 600 au-dessus du lac de Brienz, sépare le canton de Berne de celui d'Underwalden.

BRUNINGS (Christian), ingénieur hollandais, né en 1736 à Neckarau (Palatinat), m. à Harlem en 1805, inspecteur général des digues de Hollande en 1769. On lui doit l'endiguement du lac de Harlem, le canal de dérivation du Wahal, le canal de Pannerden, et une échelle graduée pour mesurer la crue des eaux et mettre en garde contre l'inondation.

BRUNIQUEL, vge (Tarn-et-Garonne), à 32 kil. E. de Montauban; ruines d'un château fort attribué à Brunehaut. Hauts fourneaux, forges à fer; 1,178 hab.

BRUNN signifie *source* et *fontaine* en allemand. Schœnbrunn, belle source, etc.

BRUNN, v. forte des États autrichiens, ch.-l. du gvt de Moravie et du cercle de son nom, au confl. de la Zwittawa et de la Schwartzawa, à 107 kil. N.-E. de Vienne, par 49° 11' 39" lat. N., et 14° 16' 30" long. E. Évêché, école de théologie, gymnase, musée, biblioth., jardin botanique, école de sourds-muets. Direction des finances; cour d'appel. Un chemin de fer, qui la rattache à Vienne et à Olmütz, développe son commerce de laines, draps, cuirs. Belles églises St-Jacques et St-Pierre, hôtel de ville, palais du prince de Lichtenstein, et aux environs, citadelle du Spielberg, prison d'État jusqu'en 1857, où fut enfermé Silvio Pellico; 58,809 hab. Elle a un faubourg, ALT-BRUNN, 3,300 hab., avec une abbaye prélatiale d'augustins. — Brunn fut autrefois ch.-l. du margraviat de Moravie et ville libre impériale; les Français l'ont occupée et démantelée en 1809. — Le cercle de Brunn, entre ceux d'Iglau et de Znaïm à l'O., de Hradisch et d'Olmütz à l'E., l'Autriche et la Hongrie au S., la Bohême au N., a 88 kil. sur 62, et 407,161 hab.; superf., 4,624 kil. carrés. B.

BRUNN (Nordal), poëte norvégien, né en 1745 près de Drontheim, m. en 1816. Après deux années passées à Copenhague, il revint dans son pays occuper l'emploi de chapelain, 1772, fut nommé pasteur à Bergen en 1774, et évêque en 1803. Il a donné deux pièces sur le modèle de la tragédie française, *Zarine* et *Tambes-Kialver*, 1772, qui sont oubliées. Éloquent et patriote, il composa des poésies lyriques, 1773 et 1777, encore populaires en Norvége. A. G.

BRUNNEN, vge de Suisse, dans le canton et à 4 kil. S.-O. de Schwitz, port sur le lac des Quatre-Cantons, près de l'embouchure de la Muotta; entrepôt des marchandises qui vont d'Allemagne en Italie par le St-Gothard. C'est à Brunnen que fut conclue, en 1315, la première alliance entre les cantons de Schwitz, d'Uri et d'Underwalden contre l'Autriche, origine de l'indépendance de la Suisse.

BRUNO, fils de Ludolf (chef de la 1re maison de Saxe), fut duc de Saxe de 859 à 880. Il bâtit, en 861, la ville de Brunswick.

BRUNO, dit *le Grand*, archevêque de Cologne et duc de Lorraine, 3e fils du roi Henri l'Oiseleur et frère de l'empereur Othon Ier, né en 928, m. à Reims en 965. Il fut aimé pour sa bonté et sa grande piété. On lui attribue un commentaire sur le Pentateuque et des Vies de saints. Sa vie a été écrite par Ruetger dans les *Scriptores rerum Brunsvicensium*. E. S.

BRUNO (saint), apôtre de la Prusse, fonda une église à Querfurt, accompagna St Adalbert dans ses missions, devint chapelain de l'empereur Henri II, et mourut en 1008, assassiné par les païens de la Lithuanie.

BRUNO (saint), fondateur de l'ordre des Chartreux, né à Cologne vers 1030, m. en 1101. Entré dans les ordres, où sa haute vertu le fit bientôt remarquer, il refusa par modestie le siége métropolitain de Reims, et, en 1084, se retira dans un lieu désert du Dauphiné, appelé la Chartreuse, d'où l'ordre qu'il y établit tira son nom. Après y avoir mis en pratique les principes d'une règle fort austère, il fut appelé à Rome en 1089, auprès du pape Urbain II, son ancien disciple, qui fut heureux de recevoir encore ses conseils. Le souverain pontife voulut récompenser son zèle par des dignités ecclésiastiques; mais Bruno opposa un nouveau refus, et alla finir ses jours dans un monastère qu'il avait fondé à Squillace, en Calabre. Bruno fut canonisé en 1514. Fête le 6 octobre. Les principaux faits de sa vie ont été peints par Lesueur, dans une suite de 26 tableaux conservés au musée du Louvre. St Bruno a laissé des lettres et des commentaires sur les

Psaumes, écrits en bon latin, et imprimés à Paris, en 1524. D—T—R.

BRUNO D'ASTI (saint), évêque de Segni et abbé du Mont-Cassin, m. en 1125, est auteur de plusieurs sermons et homélies, publiés à Venise, 1652. D—T—R.

BRUNO (Giordano), philosophe italien, né à Nole au milieu du XVIe siècle, m. en 1600, fut d'abord dominicain. Ayant conçu des doutes sur certains points de la religion, il abandonna son couvent, se rendit à Genève en 1580, et embrassa le calvinisme. Son humeur guerroyante et ses paradoxes le brouillèrent avec ses nouveaux coreligionnaires; il vint à Paris, 1582, où il combattit avec force la philosophie d'Aristote, et enseigna le *grand art* de Raymond Lulle. Il passa de là en Angleterre, 1585, puis enseigna à Wittemberg de 1586 à 1588. On le retrouve ensuite à Helmstaedt, à Brunswick, à Prague, à Francfort. En 1592, il s'établit à Pise; 6 ans après, l'inquisition de Venise le fit arrêter, et le livra au saint-office de Rome. Il fut brûlé vif, 17 fév., comme apostat, hérétique et violateur de ses vœux. Bruno avait une grande érudition philosophique, des connaissances profondes en physique et dans les mathématiques. Mêlant toujours la vérité à l'erreur, Il prit en main la défense du système de Copernic, et, en même temps, crut à la magie et à l'astrologie. Il renouvela la théorie pythagoricienne des nombres, et donna une explication détaillée du système décadaire. En philosophie, il fut réellement panthéiste. Pour lui, Dieu est la grande unité, comprenant en soi toutes les existences, substance et cause de toutes choses, *natura naturans*, qui, tout en produisant, reste une et indivisible, et est à la fois l'infiniment grand et l'infiniment petit. Le monde, *natura naturata*, n'est qu'une ombre de la forme du 1er principe; animé dans toutes ses parties par ce principe, il peut être considéré comme un être vivant, un animal immense et infini. Les *Œuvres* italiennes de Bruno ont été recueillies par A. Wagner, Leipzig, 1830, 2 vol. in-8°, et ses écrits latins, publiés par Gfrœrer, Stuttgard, 1834. *V.* Debs, *Jordani Bruni vita et placita*, Amiens, 1843, in-8°; Chr. Bartholmèss, *Jordano Bruno*, Paris, 1847, 2 vol. in-8°. B.

BRUNONIS VICUS ou BRUNOPOLIS, nom latin de BRUNSWICK.

BRUNOY, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 12 kil. N. de Corbeil, sur l'Yère et sur le chemin de fer de Paris à Lyon; 1,500 hab. Le comte de Provence, qui fut depuis Louis XVIII, y possédait un château démoli à la Révolution. On y voit la maison de campagne qui appartint au célèbre acteur Talma.

BRUNOY (marquis de). *V.* PARIS-DUVERNEY.

BRUNSHAUSEN, vge de Hanovre, à 3 kil. N.-N.-E. de Stade, sur la rive g. de l'Elbe; 800 hab. Les bâtiments naviguant sur l'Elbe y acquittaient un droit de péage qui a été racheté en 1861.

BRUNSWICK (duché de), en allem. *Braunschweig*, État de la Confédération germanique, borné au S.-O. par la Westphalie; à l'O. et au N.-O. par le Hanovre, la prov. de Westphalie et partie de Waldeck et de Hesse-Cassel; au N.-E. et à l'E. par la prov. de Saxe; au S. par cette dernière et le roy. de Hanovre. Les six parties dont il se compose forment autant de cercles administratifs, savoir: Brunswick, Wolfenbuttel, Helmstaedt, Holzminden, Gandersheim, et Blankenbourg. Superf., 368,230 hect. Pop., 282,400 hab. lutheriens. Capit. Brunswick. Les parties de S. et de S.-E. sont couvertes par la montagne du Harz. L'Aller, l'Ocker, la Leine, affluents du Weser, le Bode et le Zorge, affluents de l'Elbe, arrosent le pays. Climat rude dans les régions montagneuses, dans le reste assez tempéré. Mines d'argent, de fer, de plomb, de zinc, de cuivre, de vitriol et de sel. Agriculture très-florissante, excellents chevaux. Fabr. de toiles, draps, papiers, objets en métal et en bois; grandes brasseries, d'où sort la bière connue sous le nom de *Mumme*. Revenus de l'État: 17,600,000 fr. Dette publique: 47 millions de fr. Force armée: 5,359 hommes, joints, en vertu d'une convention militaire conclue en 1819 avec la Prusse, à la division prussienne de Magdebourg. Le chemin de fer de Berlin à Hanovre passe à Brunswick et traverse le duché de l'E. à l'O.; à Wolffenbuttel, il y a un embranchement sur Ilsenburg. — La principauté d'*Oels* en Silésie appartient au duc de Brunswick sans être dépendante du duché.

Histoire. Le territoire formant aujourd'hui le duché de Brunswick faisait autrefois partie du premier duché de Saxe, et fut, avec les autres provinces saxonnes, gouverné successivement par les princes des maisons de Saxe, de Billung, de Supplinbourg et de Guelf. Henri le Lion, après avoir été mis au ban de l'Empire, ayant perdu le duché de Saxe, obtint, après de longues luttes, en 1194, le pays de Brunswick en alleu. Ses trois fils, Henri, Othon et Guillaume, partagèrent en 1203 tout l'héritage des Guelfes. Othon, élu plus tard roi d'Allemagne (Othon IV), obtint le Brunswick proprement dit. Après sa mort, 1218, ses possessions passèrent à Othon l'Enfant, fils de Guillaume. Celui-ci eut à lutter contre l'empereur Frédéric II, fut obligé de lui céder, 1235, la ville de Lunebourg, mais obtint que la ville de Brunswick avec ses dépendances fût érigée en duché. Ses deux fils, Albert et Jean, régnèrent en commun de 1252 à 1267; ensuite ils firent un partage, en vertu duquel Jean reçut la ville de Hanovre et le duché de Lunebourg; Albert, le duché de Brunswick, le Harz et le district du Weser; la ville de Brunswick resta propriété commune. Albert et Jean furent ainsi les fondateurs des lignes aînées de *Wolffenbuttel* et de *Lunebourg*. Albert laissa trois fils: Henri, Albert le Gros et Guillaume, qui de leur côté fondèrent les branches de *Grubenhagen*, *Gœttingue* et *Wolffenbuttel*. La branche de Grubenhagen se scinda, 1361, en rameaux de *Grubenhagen* et *Osterode-Grubenhagen*, et s'éteignit en 1596. Alors ses possessions revinrent à la ligne de Wolffenbuttel, qui dut les céder ensuite à la ligne de Celle. — La branche de Goettingue s'éteignit en 1463 avec Othon le Coclès, qui déjà, en 1450, avait abandonné ses possessions au duc de Kalenberg. La ligne aînée de Lunebourg s'éteignit en 1369, et ses possessions retournèrent à la ligne de Wolffenbuttel. De celle-ci sortirent en 1409 les branches de *Lunebourg* et *Wolffenbuttel-Kalenberg*. La dernière forma, 1503, les rameaux de Kalenberg et de Wolffenbuttel. La branche de Kalenberg s'éteignit en 1584, et ses possessions furent réunies à celles du rameau de Wolffenbuttel. La branche de Wolffenbuttel finit en 1634, et transmit son héritage au duc de Brunswick-Lunebourg-Dannenberg. — La branche cadette de Lunebourg eut trois rameaux: *Lunebourg*, *Harbourg*, 1527, et *Gifhorn*, 1539. Le rameau de Gifhorn finit en 1549, celui de Harbourg en 1642, et leurs domaines passèrent aux Lunebourg. De ce rameau provinrent, en 1569, les familles de *Brunswick-Lunebourg* et *Brunswick-Lunebourg-Dannenberg*; la première a fourni la dynastie électorale et royale de *Lunebourg-Hanovre*. Henri, duc de Brunswick-Lunebourg-Dannenberg, fut le fondateur de la dynastie actuelle de Brunswick. Elle se scinda, 1666, en branches de *Brunswick-Wolffenbuttel* et *Brunswick-Bevern*, dont la première s'éteignit en 1735. Dès lors les possessions des deux branches furent réunies en une seule main. Après la paix de Tilsitt, 1807, le Brunswick fut incorporé au royaume de Westphalie, et ne recouvra son indépendance qu'en 1813. La mauvaise administration du duc Charles, 1823-1830, aussi bien que son refus de reconnaître la constitution de 1820, fit éclater, le 7 sept. 1830, une insurrection à Brunswick. Le duc s'enfuit en Angleterre; son frère, Guillaume, duc actuel, prit les rênes du pouvoir, après que les agnats de la maison eurent déclaré le duc Charles déchu du trône, 1831. La constitution de 1820 a été revisée en 1831 et en 1849. Le duc de Brunswick a été membre de l'Union prussienne de 1849 jusqu'à sa dissolution en 1850. Le Brunswick occupe le 13e rang dans la Confédération germanique; il a une voix (en commun avec le duché de Nassau) dans les assemblées ordinaires, et deux voix dans les assemblées plénières. Son gouvernement est monarchique constitutionnel. E. S.

BRUNSWICK, en allem. *Braunschweig*, *Brunonis vicus* ou *Brunopolis* en latin, v. d'Allemagne, cap. du duché de Brunswick, sur l'Ocker, à 54 kil. E.-S.-E. de Hanovre; à 820 kil. N.-E. de Paris; par 52° 16′ 6″ lat. N., et 8° 11′ 16″ long. E.; station du chem. de fer de Berlin à Hanovre et Cologne. Population, 45,000 hab. Obélisque érigé aux ducs Charles-Ferdinand et Frédéric-Guillaume; lion de bronze, du temps de Henri le Lion; cathédrale, construite par Henri le Lion; château ducal, arsenal, hôtel de ville; musée, bibliothèque; célèbre *Collegium Carolinum*, École d'anatomie et de chirurgie; Instituts de sourds-muets et d'aveugles. Patrie d'Aug. Lafontaine, et de Jurgen, inventeur du rouet, 1534. Comm. de céréales, houblon, toiles, draps, lainages; manuf. de tabac; fabr. de toiles, lainages; cuirs, tabatières en carton vernissé, etc.; grande foire deux fois par an. — D'après les chroniques, Brunswick aurait été fondée par Bruno, fils de Ludolf de Saxe, 860. Henri le Lion en fit une ville, 1031. En 1247, elle entra dans la ligue hanséatique, jusqu'à ce qu'après de longues luttes, elle fut soumise par le duc Rodolphe-Auguste, 1671. De 1807 à 1813, elle fut la 2e capitale du roy. de Westphalie. E. S.

BRUNSWICK, v. des États-Unis (Maine), à 41 kil. N.-E. de Portland; sur la rive dr. de l'Androscoggin; 4,250 hab. Collége; École de médecine; belle galerie de tableaux.

Fabriques importantes de tissus de laine et de coton.

BRUNSWICK (NOUVEAU-), *New-Brunswick*, v. des États-Unis (New-Jersey), port sur le Raritan, à 52 kil. S.-O. de New-York; 7,800 hab. Collége. Comm. de grains.

BRUNSWICK (NOUVEAU-), contrée de l'Amérique du Nord; entre le Canada et la baie des Chaleurs au N., les États-Unis et la baie de Fundy à l'O. et au S., la Nouvelle-Écosse et le golfe St-Laurent à l'E.; par 44° 52'-48° 50' lat. N., et 66°-70° long. O. Ch.-l. Frederik-town. Villes princ.: St-Jean, St-Andrews, Newcastle. Sol boisé; climat froid. Les riv. sont: le St-Jean, la Ste-Croix, le Peticodjac, le Schudiac, le Misquash, le Tintamavre. Exploit. des forêts de sapins et de cèdres. Pêche du hareng et de la morue. Pop., 252,047 hab. — Le Nouveau-Brunswick, enlevé à la France par le traité de 1763, forme auj. un des gouvernements de la Nouvelle-Bretagne anglaise. B.

BRUNSWICK (Othon, duc de), dit l'*Enfant*, tige de la maison ducale de Brunswick, petit-fils de Henri le Lion, succéda à son père Guillaume, à 10 ans. Après avoir pris la ville de Brunswick, 1227, il s'y proclama duc sans autorisation de l'Empereur. Mis au ban par celui-ci, il fit sa soumission à la diète de Mayence, 1235, et fut confirmé dans le titre de duc de Brunswick et de Lunebourg. Il mourut en 1252. E. S.

BRUNSWICK (Othon de), prince cadet de la famille ducale, n'ayant pas d'héritage à espérer, alla en Italie, et prêta son épée successivement à plusieurs partis, jusqu'à ce qu'enfin la reine Jeanne Ire de Naples, menacée de tous les côtés, se maria avec lui, 1376. Après avoir résisté longtemps à Charles de Durazzo, il fut enfin battu et fait prisonnier. Jeanne fut chassée de Naples, 1381. Ayant obtenu sa liberté en 1384, il entra au service de Louis II d'Anjou, et s'empara de Naples, 1387. Il mourut en 1399. E. S.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (Ernest, duc de), dit *le Confesseur*, né en 1497, m. en 1546, embrassa les doctrines de Luther, qu'il répandit dans ses États, fut un des signataires de la Confession d'Augsbourg, et adhéra à la ligue de Smalkalde. Son éloge a été prononcé par Mélanchthon. B.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (Auguste, duc de), né en 1579, m. en 1666, cultiva les lettres, visita une partie de l'Europe, fut l'ami de Henri IV, agrandit la bibliothèque de Wolffenbuttel, et exploita les mines de fer et de sel de ses États. Il a publié en allemand, sous le nom de Gustave Selenus, des traités sur le jeu d'échecs et sur la culture des vergers. B.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (Christian, duc de), né en 1599, m. en 1626, fut attaché, pendant la guerre de Trente Ans, à la cause de l'électeur-palatin Frédéric V, élu roi de Bohême. Après la fuite de ce prince, il saccagea la Hesse et l'électorat de Mayence; sa devise était: « Ami de Dieu, ennemi des prêtres. » Battu par les Impériaux sur le Mein, il se mit au service des Hollandais, 1622, fit lever aux Espagnols le siége de Berg-op-Zoom, mais fut encore défait par Tilly. B.

BRUNSWICK-LUNEBOURG (Ernest-Auguste, duc de), électeur de Hanovre, né en 1620, m. en 1698, rendit des services à l'empereur Léopold Ier dans la guerre contre la France, 1675, et en fut récompensé par la dignité d'électeur, 1692. Par son mariage avec Sophie, fille du palatin Frédéric V, et petite-fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre (par sa mère Élisabeth), sa maison obtint des droits au trône d'Angleterre. Son fils, Georges-Louis, fut plus tard roi d'Angleterre sous le nom de George Ier.

BRUNSWICK (Ferdinand, duc de), célèbre général dans la guerre de Sept Ans, né en 1721 à Brunswick, m. en 1792. En 1739, il entra dans l'armée prussienne, obtint en 1757 le commandement de l'armée anglo-hanovrienne, et remporta des victoires sur les Français et sur les Hessois à Minden et à Crevelt. En 1763, à la suite d'un dissentiment avec le roi, il se retira à son château de Vechelde, où il pratiqua la franc-maçonnerie. E. S.

BRUNSWICK (Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de), neveu du précédent, né en 1735. Dans la guerre de Sept Ans, il fut un des premiers généraux, et Frédéric II reconnut même ses mérites dans un poëme. En 1758, il participa à la bataille de Crevelt. En 1787, il concourut au rétablissement du stathouder héréditaire de Hollande. A la suite du traité de Pillnitz, il fut chargé du commandement des armées coalisées contre la France. Il promulgua en 1792 le fameux manifeste de Coblentz, et entra en Champagne; mais, bientôt après l'affaire de Valmy, il conclut un armistice avec Dumouriez. En 1793, il commanda l'armée du Rhin, et prit son congé en 1794. En 1806, il reparut à la tête de l'armée prussienne, commanda à Iéna, et fut mortellement blessé à la bataille d'Auerstaedt, nov. 1806. On prétend qu'il avait ambitionné la couronne de France lors de la déchéance de Louis XVI. E. S.

BRUNSWICK (Guillaume-Fréd., duc de), 4e fils du précédent, né en 1771. Dans la guerre de 1809, il se mit à la tête d'un corps franc de hussards; poursuivi jusqu'à Brême par Reubel, il se retira avec son corps en Angleterre. En 1813, il retourna dans son pays, prit part à la bataille de Waterloo, 1815, et fut tué à Quatre-Bras. E. S.

BRUNTAL, v. des États autrichiens. *V.* FREUDENTHAL.

BRUNTRUT ou PRUNTRUT, v. de Suisse. *V.* PORENTRUY.

BRUSAU, v. de Moravie. *V.* BRISAU.

BRUSCAMBILLE, comédien de l'Hôtel de Bourgogne vers 1606. Il s'appelait Deslauriers et succéda à Gauthier Garguille. On a publié ses *Fantaisies*, ses *Paradoxes*, ses *Prologues facétieux*, ses *Plaisantes imaginations*, toutes choses aujourd'hui peu communes. Il y a de l'esprit et du sel, des traits comiques, des peintures vives et naturelles, mais du mauvais goût et des obscénités.

BRUSQUET, né en Provence, remplaça Triboulet dans l'emploi de fou du roi sous François Ier et ses successeurs. Il exerçait d'abord la médecine, et le connétable de Montmorency avait voulu le faire pendre pour venger ses victimes. Il fut maître de la poste aux chevaux de Paris. Soupçonné d'être huguenot, il dut fuir en 1562, et mourut l'année suivante chez M. de Valentinois.

BRUSSBERG, nom morave de BRAUNSBERG.

BRUSTHEM, vge de Belgique (Limbourg), à 17 kil. S.-O. de Hasselt; 1,000 hab. Victoire de Charles le Téméraire sur les Liégeois, en 1467.

BRUT. Les anc. chroniques bretonnes, puis anglaises, ont été nommées *Bruts*, soit de Brutus, arrière-petit-fils d'Énée, et regardé comme le premier roi des Bretons, soit du mot *Brud*, bruit, rumeur, réputation, annales.

BRUTIUM, anc. prov. de l'Italie méridionale, auj. Calabre ultérieure, bornée au N.-E. par la Lucanie, et des autres côtés par la mer. Elle était traversée par l'Apennin. Rivières: le Laüs, le Crathis. Le pays était riche en pâturages; on y cultivait la vigne, l'olivier, le froment, les arbres à fruits; de ses vastes forêts de pins on tirait la résine. Villes: Consentia (Conseuza); Pétilie (Strongoli); Scylacium (Squillace), sur le golfe de ce nom; Crotone; Laüs et Pandosia, colonies de Sybaris; Locres-Epizéphyrienne, c.-à-d. près du cap Zephyrium; Rhegium (Reggio); Mamertum, d'où sortirent les *Mamertins*. Sur les côtes du Brutium se trouvaient l'île de Calypso, l'écueil de Scylla et le gouffre de Charybde. — Le Brutium eut pour premiers habitants des pâtres de la Lucanie; il servit longtemps d'asile aux brigands et aux esclaves fugitifs. Les Romains le soumirent l'an 270 av. J.-C. B.

BRUTIENS (*Bruttiani*). Les habitants du Brutium ayant pris parti pour Annibal, lorsqu'il vint porter la guerre en Italie, les Romains les exclurent du rang d'alliés ainsi que du service militaire, et les condamnèrent à perpétuité, eux et leurs descendants, à servir, sous le nom générique de *Brutiens*, de courriers et de messagers aux gouverneurs de provinces, comme des esclaves publics. C. D—Y.

BRUTUS, surnom signifiant *stupide*, et qui devint un illustre nom de famille porté par plusieurs Romains.

BRUTUS (Lucius-Junius), le premier de ce nom, était fils de Marcus-Junius, et d'une fille de Tarquin l'Ancien, sœur de Tarquin le Superbe. Ce dernier, voulant s'emparer des biens de Marcus, le fit assassiner ainsi que ses fils, à l'exception de Lucius-Junius, qui échappa en contrefaisant le stupide, ce qui lui valut le surnom de *Brutus*. Cependant il nourrissait le secret désir de venger sa famille. La mort de Lucrèce lui parut une occasion favorable: il appela le peuple à la liberté, fit prononcer l'expulsion de Tarquin, et proclama la République. Élu consul avec Collatin, mari de Lucrèce, puis avec Valérius Publicola, il rétablit les lois de Servius Tullius, abolit les douanes, abaissa le prix du sel, distribua au peuple le domaine royal, compléta le sénat, réduit par les crimes de Tarquin et l'expulsion de ses partisans, et défendit Rome contre le tyran, qui tenta de reconquérir le trône. Brutus condamna à mort ses deux fils, compris dans une conspiration royaliste, et assista à leur supplice. Il périt peu après, en combattant contre Aruns, fils de Tarquin, l'an 245 de Rome, 508 av. J.-C. Les dames romaines portèrent pendant un an le deuil du vengeur de Lucrèce.

BRUTUS (Lucius-Junius), orateur populaire, qui fut l'un des meneurs des plébéiens lorsqu'ils se retirèrent sur le mont Sacré, l'an 260 de Rome, 493 av. J.-C. Il demanda l'établissement des tribuns du peuple, et fut revêtu de cette nouvelle charge.

BRUTUS-DAMASIPPUS (Lucius-Junius), préteur urbain l'an 671 de Rome, 81 av. J.-C.; il se fit l'instrument des vengeances sanguinaires de Marius contre les principaux sénateurs. Pris par Sylla, ce dernier le fit mettre à mort.

BRUTUS (Marcus-Junius), partisan de Marius, fut, après la mort de Sylla, assiégé par Pompée dans Modène, et mis à mort. Il avait écrit 3 livres sur les guerres civiles.

BRUTUS (Marcus-Junius), rigide républicain, fils du précédent et de Servilie, sœur de Caton d'Utique, né l'an 666 de Rome, 86 av. J.-C., m. l'an 710, perdit son père dans la guerre de Marius et de Sylla, suivit le parti de Pompée contre César, et combattit à Pharsale, 48. Réconcilié avec le vainqueur, il reçut le gouvernement de la Gaule cisalpine, puis la préture urbaine. Les reproches des républicains, le souvenir du vengeur de Lucrèce dont on le disait descendant, l'attachement à des institutions que le temps avait ruinées, le portèrent à conspirer contre César, qui le comblait de bienfaits. Quand il leva le poignard sur le dictateur dans la salle du sénat, celui-ci cessa de se défendre, en s'écriant avec amertume : « Et toi aussi, mon fils ? » Brutus, poursuivi par Antoine et Octave, perdit, avec Cassius, la bataille de Philippes, et se tua de désespoir. On rapporte qu'en se frappant de son epée, il dit : « Vertu, tu n'es qu'un nom ! » Il avait cultivé la philosophie stoïcienne et écrit un éloge de Caton d'Utique ; Il reste de lui des lettres à Cicéron et à Atticus. Cicéron lui dédia son livre *De claris oratoribus*. B.

BRUTUS (Decimus), un des meurtriers de César, et parent du précédent. Il avait été commandant de la cavalerie de César dans les Gaules, et désigné dans son testament comme devant hériter d'Octave. Ce fut lui qui, le jour du crime, voyant César près de céder aux terreurs de Calpurnie, lui fit honte de son hésitation. Il se défendit contre Antoine dans son gouvernement de la Gaule cisalpine, le battit près de Modène, mais fut vaincu à son tour, et périt assassiné dans sa fuite vers les Alpes, l'an 711 de Rome. B.

BRUTUS, personnage des légendes du moyen âge, fils de Silvius et petit-fils d'Enée, et 1er roi des Bretons. Meurtrier de son père par accident, il se réfugia en Grèce, puis, sur l'ordre de Diane, dans l'île de Bretagne, où ses descendants régnèrent jusqu'à César. *V.* le roman du *Brut* par Robert Wace au XIIe siècle.

BRUX ou BRIX, v. des Etats autrichiens (Bohême), à 70 kil. N.-O. de Prague, dans le cercle de Saatz; sur la Bila; 4,000 hab. Collége pour les fils de militaires. Célèbres sources de Sedlitz aux environs. Les Prussiens y battirent les Autrichiens, le 5 février 1759.

BRUXELLES, *Brüssel* en allemand, *Brussels* en anglais, v. capitale du roy. de Belgique, et ch.-l. de la prov. de Brabant méridional, à 285 kil. N.-N.-E. de Paris par voie de terre, 370 kil. par le chemin de fer du Nord, et 200 kil. S. d'Amsterdam; par 50° 51' lat. N. et 2° 2' long. E.; sur la Senne et un canal aboutissant à l'Escaut, qu'on y traverse sur de nombreux ponts; 185,829 hab. Station principale du chemin de fer du Nord de l'Europe. Chemins de fer pour Malines, Anvers, Louvain, Liége, Gand, Bruges, Courtray, Mons, Namur. Résidence du roi; siége du gouvernement, d'une université libre, des cours de cassation, des comptes, d'appel; trib. et chamb. de comm.; banque nationale, banque de Belgique, etc. Archives du royaume; plusieurs bibliothèques publiques; conservatoire de musique, musée de peinture très-riche, beau jardin botanique, écoles militaire, vétérinaire, de commerce, et d'économie rurale; observatoire, hôtel des monnaies (le seul du roy.), Acad. roy. de lettres, de beaux-arts, de médecine. Quartiers neufs beaux et réguliers; belles promenades : l'Allée-Verte, sur le canal, et surtout le Parc-Royal. Magnifique église de Ste-Gudule, commencée en 1047; églises St-Jacques, Notre-Dame et Ste-Victoire; hôtel de ville, charmant monument bâti de 1401 à 1442; Maison du roi, reconstruite en 1518; palais du roi; celui des Chambres; anc. palais des ducs de Brabant, auj. occupé par le musée et la biblioth. de la ville; palais du prince d'Orange, etc. On remarque aussi la Place-Royale, avec le monument colossal de Godefroy de Bouillon par Simonis; la place des Martyrs, où sont inhumées les victimes de la révolution de 1830; la place des Barricades, avec la statue de Vésale; un grandiose entrepôt; le passage St-Hubert; la fontaine du *Mannekepisse*. Patrie des médecins Vésale et Van-Helmont, de Philippe et J.-B. de Champagne, de Van der Meulen, du biographe Feller, du prince de Ligne, etc. Dentelles célèbres dites *point de Bruxelles*, cristallerie; construction de machines; carrosserie; raffineries de sucre, manufacture de tabacs, brasseries; fabrique de tissus de laine et de coton, ganterie, produits chimiques, peignes de corne, etc. Comm. de toiles et de transit. Le grand bassin du commerce peut recevoir 400 navires. — Bruxelles fut fondée vers le VIIe siècle; fortifiée au XIe, très-florissante dès le XIIIe, elle devint le séjour des ducs de Brabant; les ducs de Bourgogne y tinrent souvent leur cour; plus tard elle fut la résidence des gouverneurs des Pays-Bas pour l'Espagne ou l'Autriche. Les Français la bombardèrent en 1695, l'assiégèrent et la prirent en 1746 et 1792; les alliés confédérés contre la France la reprirent le 9 avril 1794, et en furent chassés, le 9 juillet suivant, par les Français. Bruxelles appartint à la France de 1795 à 1814, et était le ch.-l. du département de la Dyle. De 1815 à 1830, elle fut l'une des deux capitales du royaume des Pays-Bas; la révolution du 25 août 1830 l'en sépara, et, en 1832, elle devint la capitale du royaume actuel.

BRUYÈRE (Louis), architecte et ingénieur, né à Lyon en 1758, m. en 1831, professeur à l'école des ponts et chaussées, ingénieur en chef en 1804, fut chargé de la construction du canal de St-Maur, 1808-1811, et du rétablissement de la machine de Marly, 1810. Nommé directeur des travaux publics de Paris, il participa à la construction des abattoirs, des marchés, de l'Entrepôt des vins, du lycée St-Louis, de la coupole de la halle aux blés, du ministère des finances, de la Bourse, de la Madeleine, à la restauration de l'église abbatiale de St-Denis, etc. Il a publié un ouvrage intitulé : *Etudes relatives à l'art des constructions*, 1822, in-fol. B.

BRUYÈRES, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. et à 20 kil. E.-N.-E. d'Epinal. Coutellerie commune; source d'eau minérale froide; 2,092 hab.

BRUYÈRES, v. du dép. de l'Aisne, arr. et à 4 kil. de Laon; 1,073 hab. Elle obtint de Louis le Gros une charte de commune en 1130. Aux environs, abbaye du Val-Chrétien, de l'ordre de Prémontré, ruinée par les Anglais au XVe siècle.

BRUYS (Pierre de), hérésiarque du XIIe siècle, ranima le zèle des sectaires manichéens répandus dans le Languedoc et dans le Dauphiné, en attaquant les désordres et l'ignorance du clergé. Il enseignait que le baptême est inutile à tous ceux qui ne peuvent faire un acte de foi en le recevant; il faisait abattre les églises, condamnait le culte de la croix; il défendait la célébration de la messe, ainsi que les prières et les aumônes faites à l'intention des morts. Il fut brûlé vif à St-Gilles (Gard) en 1147. Dans son *Hist. des églises réformées*, Basnage fait de Bruys un des précurseurs du protestantisme. Ses disciples furent appelés *Petrobrusiens*. Le plus connu est Henri, appelé aussi de Bruys. M.

BRUZ, vge du dép. d'Ille-et-Vilaine, arr. et à 11 kil. S.-O. de Rennes; 282 hab. Aux environs, mine de plomb argentifère de *Pont-Péan*, exploitée de 1730 à 1797.

BRUZEN DE LA MARTINIÈRE. *V.* LAMARTINIÈRE.

BRY, dénomination géographique, ancien mot celtique signifiant *fougère*, comme le mot *bray*. De là le nom de Brie, etc.

BRY (de). *V.* DEBRY.

BRYANT (James), savant anglais, né à Plymouth en 1715, m. en 1804. Dans son *Nouveau système et analyse de la mythologie ancienne*, Lond., 1774-6, il eut la bizarre idée de soutenir que Troie n'a point existé, et que toute l'*Iliade* n'est qu'un roman de l'invention d'Homère.

BRYAXIS, sculpteur grec, florissait vers l'an 380 av. J.-C. Il fut choisi par Artémise, reine de Carie, avec Scopas, Timothée et Léocarès, pour élever, dans Halicarnasse, à Mausole, son mari, un monument qui fut l'une des sept merveilles du monde.

BRYEN, signifie *chef* en celtique. De là Brienne, Briant, et même, dit-on, Vérone, ville à laquelle Brennus donna son nom. On peut aussi en dériver Châteaubriant, c.-à-d. château du chef, etc.

BRYENNE (Nicéphore), général de l'empereur grec Michel VII Parapinace, se révolta en 1077; mais il fut prévenu par un autre ambitieux, Nicéphore Botoniate, qui le battit à Dyrrachium et lui fit crever les yeux, après avoir renversé Michel, 1078. S.

BRYENNE (Nicéphore), fils du précédent, favori d'Alexis Comnène, qui lui donna sa fille Anne en mariage, ne put parvenir à régner après lui. Il a écrit l'histoire des empereurs Isaac Comnène, Constantin Ducas, Romain Diogène, Michel Parapinace et le commencement de Nicéphore Botoniate. Ce livre, qui fait partie de la collection byzantine, a été trad. en français par le président Cousin. Bryenne mourut en 1137.

BRYLINGER (Nicolas), imprimeur du XVIe siècle à Bâle, est le premier qui ait donné des éditions d'auteurs

latins purgées de tous les passages immoraux, et que l'on a appelées depuis *éditions expurgatæ*.

BRYSEÆ, v. de l'anc. Péloponèse, en Laconie, auj. détruite. Elle était voisine d'Amycles.

BRZESC-KUJAWSKI, v. de Pologne, dans le gvt de Varsovie, à 55 kil. O. de Plock; 1,300 hab.

BRZESC-LITEWSKI, ou mieux, BREST-LITOWSK, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 180 kil. S. de Grodno, au confl. du Moukhavetz et du Boug. Forteresse; école militaire depuis 1841; évêché arménien catholique. Fabr. de draps, tanneries; 17,431 hab., dont beaucoup de juifs. Château impérial aux environs. Victoire de Souwaroff sur les Polonais en 1791; 50° 5' de lat. N.; 21° 18' de long. E.

BRZETISLAS Ier, roi de Bohême de 1037 à 1055, battit les Polonais et leur prit Cracovie, mais dut se reconnaître vassal de l'empereur Henri III. Il publia l'édit qui établissait l'hérédité de la couronne par ordre de primogéniture dans la famille de Przémysl.

BRZÉTISLAS II, roi de Bohême de 1093 à 1100, eut à se défendre contre ses propres parents et des nobles rebelles, et fut assassiné à la chasse.

BRZEZANY, v. des États autrichiens (Galicie), à 65 kil. S.-E. de Lemberg; 5,200 hab. Ch.-l. d'un cercle qui compte 233,085 hab., et 4,158 kil. carrés.

BUA ou *Ile des Perdrix*, anc. *Baco*, petite île de l'Adriatique, sur la côte de Dalmatie (Autriche), à 30 kil. N.-O. de Spalatro; une jetée l'unit à la ville de Trau. Oliviers, amandiers, etc.; 3,500 hab.

BUACHE (Philippe), géographe, né à Paris en 1700, m. en 1773, élève et gendre de Delisle, fut nommé 1er géographe du roi, 1729, et membre de l'Acad. des Sciences, 1730. Il est connu par son système de géographie physique et naturelle, consistant à diviser le globe en cavités ou bassins de rivières et de mers forcément déterminés par des chaînes de montagnes; système vrai en partie, mais qu'il a trop généralisé; ainsi il imagine des montagnes entre Paris et Orléans pour séparer les bassins de la Seine et de la Loire, et forme en Russie, par la chaîne des Olonetz, un lien imaginaire entre les Karpathes et les Poyas. Son système lui fit deviner cependant la liaison qui se trouve entre l'Amérique et l'Asie, par le moyen de la presqu'île d'Alaska. Buache a laissé un *Atlas physique*, 1754, et des Mémoires dans le recueil de l'Acad. des Sciences. B.

BUBACÈNE, anc. prov. de l'Asie, formant la partie S.-E. de la Bactriane; peut-être auj. le pays de *Famourgh* (Boukharie).

BUBASTE, *Bubastis*, anc. v. de la Basse-Egypte, sur la branche *Bubastique* du Nil. Ch.-l. du nome Bubastite; auj. ruinée. Elle donna son nom aux Bubastides, 22e dynastie égyptienne, selon Manéthon.

BUBASTIS, divinité égyptienne, fille d'Osiris et d'Isis. Les Grecs l'identifièrent avec Diane; comme celle-ci, en effet, elle était déesse de la lune, et présidait à la naissance des enfants. Elle eut un très-beau temple à Bubaste.

BUBIKON ou BUBIGHEIM, vge de Suisse (Zurich), près d'Hinweil; 1,600 hab. Ruines d'une commanderie de Malte vendue en 1791.

BUBNA-LITTIZ (Ferdinand, comte de), feld-maréchal autrichien, né en Bohême en 1772, m. à Milan en 1825. Il fit la guerre de 1789 et 1790 contre les Turcs, et celles de 1792 à 1797 contre les Français, combattit à Manheim, Arlon et Neumark, devint aide de camp de l'archiduc Charles, assista aux affaires de Stockach, Austerlitz, Aspern, Wagram, fut chargé de missions diplomatiques auprès de Napoléon Ier, pénétra en France par la Suisse en 1814, mais fut repoussé de Lyon par Augereau; l'année suivante, Suchet le battit encore en Savoie. Bubna gouverna ensuite la Lombardie depuis 1821. B.

BUBONA, déesse protectrice des bœufs chez les Romains.

BUC, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 4 kil. S. de Versailles, sur la Bièvre; 518 hab. Bel aqueduc conduisant à Versailles les eaux de plusieurs étangs.

BUCA, v. de l'anc. Italie, chez les Frentans, dans le Samnium; probablement auj. *Termoli*.

BUCCARI, v. des États autrichiens (Croatie), petit port sur l'Adriatique, à 10 kil. E.-S. de Fiume; pêche de thons; 1,800 hab.

BUCCELLAIRE (de *bucca*, bouche), nom donné chez les Romains au client, au parasite. Il s'est dit, sous l'Empire, de certains hommes que les puissants nourrissaient et tenaient à gages dans les provinces. Les buccellaires étaient encore des officiers de bouche des empereurs: Aétius en avait un en Gaule. Les Visigoths appelèrent de même les clients ou vassaux qu'ils nourrissaient. B.

BUCCELLATUM, pain militaire chez les anc. Romains. Il était deux fois cuit au four et desséché entièrement, pour qu'il pesât moins, fût d'un transport plus facile, et se gardât mieux, exactement comme notre biscuit. Sa forme était ronde; il pesait à peine une livre (326 gram.). Son nom venait de *buccella*, bouchée. Le buccellatum remplaça le blé, dans les vivres militaires, vers le temps des Antonins. C. D—Y.

BUCCHIANICO, v. du royaume d'Italie, dans la province et à 6 kil. S.-E. de Chieti; 4,000 hab. Vins estimés.

BUCCINATOR, sonneur de buccine, dans l'infanterie légionnaire. Il avait le même costume que les soldats, mais son casque était couvert d'une peau de bête féroce retombant sur ses épaules. C. D—Y.

BUCCINE, *buccina*, genre de trompe circulaire, en airain, terminée par un pavillon qui, lorsqu'on en jouait remontait au-dessus de la tête du musicien. Elle avait une grande puissance de son; les Romains s'en servaient à la guerre, pour sonner la charge, marquer dans les camps les heures de repos et les veilles. Ils l'employaient aussi dans les pompes des sacrifices. C. D—Y.

BUCCINO, v. du roy. d'Italie, dans la province et à l'E. de Salerne; 7,250 hab. Pont romain sur la Botta. Beaux marbres aux environs.

BUCENTAURE, navire sur lequel le doge montait à Venise le jour de l'Ascension, pour célébrer son mariage avec la mer Adriatique. Il n'avait ni mâts ni voiles; sur le pont supérieur était une galerie richement ornée. Le doge, placé à la poupe avec la seigneurie de Venise, ayant à sa droite le légat du pape, à sa gauche l'ambassadeur de France, jetait dans l'eau un anneau d'or, ou alliance, tandis qu'un prêtre récitait des prières. B.

BUCÉPHALE, cheval d'Alexandre le Grand, qui seul parvint à le monter. Un Thessalien le vendit à Philippe pour 13 talents (70,000 fr.). Plus d'une fois, Alexandre dut la vie à la vigueur et à la rapidité de Bucéphale. Il le perdit dans la bataille contre Porus sur les bords de l'Hydaspe, et éleva sur le lieu même la ville de *Bucéphalie*, vis-à-vis de Nicée.

BUCER (Martin), un des partisans les plus célèbres de Luther, né en 1491 à Schelestadt, m. en 1551. Son nom était *Kuhhorn* (corne de vache); d'abord dominicain, il embrassa la réforme en 1521. Apôtre de Strasbourg, où il exerça durant 20 ans l'emploi de ministre et de professeur de théologie, il tâcha de concilier Zwingle et Luther aux conférences de Marbourg, 1529, et amena enfin l'accord de Wittemberg, 1536. Il était fertile en expressions adoucies dont chaque secte pouvait s'accommoder, en formules équivoques et louches; c'était, dit Bossuet, *le grand architecte des subtilités*. Appelé par Cranmer en Angleterre, 1549, il devint professeur à Cambridge. Calvin l'accusait d'avoir introduit un nouveau papisme, parce qu'il approuvait la hiérarchie de l'église anglicane. On a de Bucer une trad. des Psaumes, publiée sous le pseudonyme d'Aretinus Felinus, Strasb., 1529. Une édition de ses œuvres complètes avait été préparée par Hubert, il n'en a paru que le 1er volume, Bâle, 1577. E. S.

BUCÉROS, c.-à-d. *aux cornes de taureau*, surnom de Bacchus.

BUCH (captalat de), *Boiorum ager*, petit pays de l'anc. Bordelais, et dont la capitale était La Teste de Buch. V. TESTE (LA). Le captalat fut possédé tour à tour par les maisons de Grailly, Nogaret-Épernon, Foix-Randan et Gontaut.

BUCH (Léopold de), célèbre géologue, né en 1774 à Stolpe, m. à Berlin en 1853. Il fut élevé à l'école des mines de Freiberg, sous la direction de Werner, et eut pour condisciple Alexandre de Humboldt. Voulant étudier par lui-même la composition physique du globe, il parcourut successivement toute l'Allemagne, l'Italie, la France, la Péninsule scandinave jusqu'au cap Nord, une partie de la Grande-Bretagne, et les îles Canaries. A mesure qu'il étudiait, il se détachait de la théorie neptunienne de son maître pour se rapprocher du vulcanisme; il arriva à expliquer clairement les phénomènes volcaniques et les effets qu'ils exercent sur la forme et la constitution de la surface terrestre, à fonder cette théorie, généralisée depuis par Élie de Beaumont, que les montagnes sont le résultat de soulèvements successifs à travers la croûte du globe. L. de Buch fut chambellan du roi de Prusse, et associé étranger de l'Institut de France. Ses principaux ouvrages (en allemand) sont: *Essai d'une description géognostique de la Silésie*, 1797; *Observations géognostiques faites pendant un voyage en Allemagne et en Italie*, Berlin, 1802-9, 2 vol. in-8°; *Voyage en Norvège et en Laponie*, 1810, 2 vol. in-8°; *Description physique des îles Canaries*, 1825, in-8°, et atlas; *Essai pour servir à l'explication de la formation des montagnes en Russie*,

1840; diverses monographies relatives aux pétrifications; la *Carte géologique de l'Allemagne*, en 42 feuilles. B.

BUCHAN, petite contrée d'Ecosse, à l'extrémité N.-E., sur la mer du Nord; enclavée dans les comtés d'Aberdeen et de Banff. Superf. 117,000 hectares; 40,000 hab. Le cap *Buchan-Ness*, par 57° 28' 14" lat. N. et 4° 6' 41" long. O., est le point le plus oriental de l'Ecosse.

BUCHAN (Jean STUART, comte de), vint en France avec un corps d'Ecossais au secours de Charles VII, et, aidé du maréchal de La Fayette, battit les Anglais à Baugé, 1421. Pris au siége de Crevant, échangé contre un frère de Suffolk, il reçut du roi en 1424 le comté d'Evreux et la charge de Connétable, perdit la bataille de Verneuil, et fut tué pendant le siége d'Orléans, 1428. B.

BUCHAN (Guillaume), médecin écossais, né en 1729 à Ancran, m. en 1805, passa la 1re partie de sa vie à Edimbourg et la 2e à Londres. Un de ses ouvrages eut un immense succès; c'est la *Médecine domestique*, Edimb., 1772, in-8°, trad. en franç. par Duplanil, Paris, 1775-78, 5 vol. in-12, et 1789, 5 vol. in-8°. De Presle a aussi traduit *le Conservateur des mères et des enfants*, Paris, 1804, in-8°.

BUCHANAN (George), poëte et historien, né en Ecosse en 1506, m. en 1582, étudia à Paris, fut professeur à la communauté de Ste-Barbe, puis précepteur du comte de Murray, fils naturel de Jacques V. Persécuté pour des satires contre les franciscains, et forcé de fuir l'Ecosse, il devint successivement professeur à Bordeaux, à Paris, à Coïmbre, et fut ensuite chargé de l'éducation du fils du maréchal de Brissac : enfin il put rentrer en Ecosse, où le triomphe de la réformation le protégeait contre les poursuites. Marie Stuart, sur sa grande renommée de poëte, l'avait destiné à l'éducation de son fils : cependant Buchanan entra dans le parti des ennemis de Marie, dont le chef était son ancien élève Murray. Les Etats le nommèrent précepteur du jeune roi Jacques VI, qui plus tard en Angleterre fut Jacques Ier. On lui reprochait d'en avoir fait un pédant; il répondit : « C'est tout ce que j'ai pu en faire de mieux. » La pureté et la vigueur de son style le placent au 1er rang des poëtes et des prosateurs latins modernes. Sa *Paraphrase des Psaumes* contient de très-beaux morceaux; il a fait aussi deux tragédies latines, *Jephté* et *St Jean-Baptiste*, des *épigrammes*, des *satires* contre les moines, un poëme sur *la Sphère*, etc. Comme historien, on lui reproche de la partialité, et beaucoup de passion contre Marie Stuart, surtout dans le libelle *De Maria regina ejusque conspiratione*. Son traité *De jure regni apud Scotos* est remarquable pour l'indépendance des idées. L'*Histoire d'Ecosse* qui occupa ses dernières années est le plus estimé de ses ouvrages. On a donné des éditions complètes de ses Œuvres à Edimb., 1714, 2 vol. in-fol.; et à Leyde, 1725, 2 vol. in-4°. D—R.

BUCHANIUM, nom latin de BOUCHAIN.

BUCHAREST, cap. de la Valachie. *V.* BUKAREST.

BUCHAU, *Silva Bocana*, v. du roy. de Wurtemberg, à 15 kil. S.-E. de Riedlingen; 2,000 hab. Château des princes de Tour-et-Taxis; avant 1803, abbaye de dames nobles. Ville libre impériale dès 1524, (cercle du Danube).

BUCHEN, v. du grand-duché de Bade (Bas-Rhin), à 47 kil. N.-E. d'Heidelberg; 2,400 hab.

BUCHER, pile de bois résineux, arrangé en forme d'autel quadrangulaire, et sur lequel les anc. Romains brûlaient les cadavres des morts. La pile était plus ou moins haute, suivant l'importance du mort. On l'ornait de guirlandes de cyprès, et on l'entourait d'une haie du même arbre. Les bûchers se dressaient hors des villes, et à 60 pieds (17 mèt. 78) de toute habitation. C. D—Y.

BUCHHOLZ, v. du roy. de Saxe (Zwickau), à 2 kil. S.-O. d'Annaberg, sur la Sehm; 2,500 hab. Belle église gothique. Industrie active : rubans, dentelle, passementerie. Mines d'argent et de cobalt, beaucoup plus productives autrefois. — v. des États prussiens (Westphalie), appelée aussi *Bocholt*. (*V. ce nom*.)

BUCHHOLZ (FRANZOSISCH-), vge de Prusse (Brandebourg), à 7 kil. N. de Berlin; 700 hab., descendants d'émigrés protestants français.

BUCHHOLZ (Paul-Ferdinand-Frédéric), historien allemand, né à Altruppin (Prusse) en 1768, m. à Berlin en 1843, professeur à l'Académie militaire de Brandebourg. On lui doit : *Tableau de la Prusse jusqu'en* 1806, Berlin, 1808, 2 vol.; *Annuaire de l'Europe depuis la paix de Vienne*, 1814-37, 22 vol.; *Recherches sur l'histoire romaine*, 1819, 3 vol.; *Recherches sur le moyen âge*, 1819; *Histoire de Napoléon*, 1829-30, 3 vol.

BUCHLOWITZ, brg des États autrichiens (Moravie), à 10 kil. O. de Hradisch, 1,900 hab. Beau château des comtes de Berchtold. Aux environs, sources sulfureuses et bains, château fort de *Buchlow*.

BUCHMANN. *V.* BIBLIANDER.

BUCHON (Jean-Alexandre), littérateur, né en 1791, à Ménetou-Salon, près de Bourges (Cher), m. en 1846, écrivit, sous la Restauration, dans les journaux de la presse libérale, puis se tourna vers les travaux historiques. Il fut l'éditeur de la *Collection des chroniques nationales françaises, du* XIIIe *au* XVIe *siècle*, 1824-29, 47 vol. in-8°; et des *Chroniques étrangères relatives aux expéditions françaises pendant le* XIIIe *siècle*, 1840. Il participa à la publication du *Panthéon littéraire*. On lui doit : *Recherches historiques sur la domination française dans l'empire grec*, 1840; *Nouvelles recherches sur la principauté française de Morée*, 1842. Il a coopéré à l'*Histoire universelle des religions*, 6 vol., et fourni de nombreux articles à toutes sortes de dictionnaires et de revues. B.

BUCHOVINE. *V.* BUKOWINE.

BUC'HOZ (Pierre-Joseph), naturaliste, né à Metz en 1731, m. en 1807, médecin ordinaire de Stanislas, roi de Pologne, se livra spécialement à la botanique et à la matière médicale, et fut dévoré d'une malheureuse passion d'écrire. Il forma les plans les plus vastes, sans avoir les connaissances nécessaires pour les exécuter; il publiait chaque année des traités sur toutes les parties de la médecine, de l'agriculture, de l'économie domestique, compilations faites à la hâte et remplies d'erreurs. On a de lui plus de 300 volumes, dont 95 in-fol., sans compter les brochures, et aucun de ces ouvrages n'a contribué aux progrès de la science; nous citerons son *Histoire des plantes de la Lorraine*, en 13 vol.; l'*Histoire naturelle de la France*, 14 vol. in-8°; l'*Histoire universelle du règne végétal*, en 25 parties, in-fol. F.

BUCHSWILLER, nom allemand de BOUXVILLER.

BUCHY, ch.-l. de cant. (Seine-Infér.), arr. et à 24 kil. N.-E. de Rouen; 640 hab.

BUCINOBANTES, peuple de l'anc. Germanie, faisait partie de la confédération des Alémans; habitait vis-à-vis de Mayence.

BUCKEBOURG, v. d'Allemagne, cap. de la principauté de Lippe-Schauenbourg, sur l'Aue, au pied du Harrelsberg, à 11 kil. E. de Minden. Pop. 3,500 hab. Château du prince. Beaux environs. Le poëte Herder, avant son séjour à Weimar, était prédicateur à l'église de la cour de Buckebourg. — A 6 kil. sont les bains d'Eilsen. E. S.

BUCKING (Arnold), le 1er qui ait gravé des cartes géographiques sur cuivre, publia à Rome, 1478, une édit. de Ptolémée, réimprimée en 1490 et en 1507. Ses cartes surpassent toutes celles qu'on a faites pour cet auteur.

BUCKINGHAM, *Neomagus* (de l'anglo-saxon *boc*, hêtre, et *ham*, demeure), v. et paroisse d'Angleterre, cap. du comté de ce nom, sur la rive dr. de l'Ouse et sur une branche du Grand-Canal de jonction, à 83 kil. N.-O. de Londres; 7,625 hab. Fabr. de dentelles. Papeterie aux environs. Nomme 2 députés. — Le comté est entre ceux de Northampton au N., de Bedford, Hertford et Middlesex à l'E., Berks au S., et Oxford à l'O. Il a 187,847 hectares et 166,597 hab. Le centre est occupé par la fertile vallée d'Aylesbury. La Tamise le borne au S. La Thane, l'Ouse et la Colne l'arrosent. Laines estimées. Grains, beurre, bétail. Fabr. de chapeaux de paille. Ch.-l. Buckingham. Villes principales : Aylesbury, Great-Marlow, Chipping-Wycombe.

BUCKINGHAM (comtes et ducs de). Gautier Gifford, compagnon de Guillaume le Conquérant, porta le 1er le titre de comte de Buckingham. Son fils étant mort sans héritier mâle, le comté fit retour à la couronne. En 1377, Richard II le conféra à Thomas de Woodstock, dernier fils d'Edouard III. En 1445, le comté de Buckingham passa à Edmond, comte de Stafford, qui fut créé duc l'année suivante. En 1483, Richard III envoya à l'échafaud Henri, duc de Buckingham, qui avait conspiré en faveur de Henri Tudor, et dont le fils Edmond eut le même sort sous Henri VIII, 1521, comme ayant élevé des prétentions à la couronne. Le titre de duc de Buckingham ne fut plus conféré jusqu'à Jacques Ier. En 1703, on l'accorda à John Sheffield, dont la maison s'éteignit en 1735, puis, en 1784, à la famille Grenville. *V.* SHEFFIELD. B.

BUCKINGHAM (George VILLIERS, duc de), favori des rois Jacques Ier et Charles Ier, né en 1592 à Brookesby (Leicester), m. en 1628. Beau, spirituel, élégant, il avait perfectionné en France ses heureuses dispositions. Fils d'un simple chevalier, il devint en moins de deux ans échanson du roi Jacques Ier, baron, vicomte, marquis, duc, lord, grand-amiral, grand-écuyer. Héritier de la puissance de Somerset, il disposa de tous les emplois dans l'E-

glise et dans l'État. Ambitieux sans principes, il satisfit sans pudeur sa cupidité et celle de sa famille. Envoyé en Espagne, 1623, pour négocier le mariage du prince de Galles avec l'infante Marie, il blessa la cour de Madrid par ses manières libres et grossières, et lui fit déclarer une guerre injuste. Sous Charles Ier, chargé d'aller chercher à Paris Henriette de France, fiancée de son maître, il poursuivit de son amour la reine Anne d'Autriche, et mérita la haine de Louis XIII et de Richelieu. Pour se venger d'avoir été éconduit, il poussa Charles à soutenir les protestants de La Rochelle, 1627; sa défaite près de l'île de Ré fit éclater en Angleterre l'indignation que des impôts arbitraires n'avaient que trop provoquée. Le roi voulut soutenir son ministre contre le parlement lui-même. Un fanatique, John Felton, assassina Buckingham à Portsmouth, 23 août 1628. B.

BUCKINGHAM (George VILLIERS, duc de), fils du précédent, né à Londres en 1627, m. en 1688, s'attacha à Charles II pendant son exil, fit avec lui l'expédition d'Écosse, 1651, servit comme volontaire dans l'armée française aux siéges d'Arras et de Valenciennes, se hasarda à venir épouser la fille de Fairfax pendant le règne de Cromwell qui le fit jeter à la Tour, et recouvra la liberté lors de la Restauration. En 1666, il entra dans un complot contre le ministre Clarendon, et obtint sa grâce; ambassadeur en France en 1671, il fit bientôt partie du ministère de la *Cabal*. Il passa ses dernières années à cultiver les lettres, et à s'occuper des folies astrologiques et alchimiques, et n'eut pas de postérité. On a de lui des satires spirituelles, et une comédie, *The Rehearsal*, où il persifle Dryden. B.

BUCKS, abréviation de BUCKINGHAM.

BUCKSPORT, v. des États-Unis (Maine), bon port sur le Penobscot, à 26 kil. E. de Castine; 3,000 hab. Commerce actif.

BUCORNIS. *V.* BUCÉROS.

BUCQUET (J.-B. Marie), chimiste, né à Paris en 1746, m. en 1780, professa avec distinction. Il fut le maître de Fourcroy, et fit partie de l'Acad. des Sciences. On lui doit: *Introduction à l'étude des corps naturels tirés du règne minéral*, 1771, 2 vol. in-12; et *Introduction à l'étude des corps naturels tirés du règne végétal*, 1773, 2 vol. in-12, ouvrages bien écrits et estimés.

BUCQUOY, famille originaire d'un brg de l'Artois, à 16 kil. S. d'Arras, qui s'établit en Belgique et de là passa en Autriche, où elle existe encore. Parmi ses membres, on distingue:

BUCQUOY (Charles-Bonaventure de LONGUEVAL, comte de), général célèbre dans la guerre de Trente Ans, né en 1561, servit aux Pays-Bas sous Alexandre Farnèse et Spinola, et défit à la Montagne-Blanche, près de Prague, 1620, les Bohémiens révoltés contre Ferdinand II. Il réduisit ensuite la Moravie, et poursuivit Bethlen-Gabor en Hongrie. Il y fut tué devant Neuhausel, 1621.

BUCQUOY (Georges-François-Auguste de LONGUEVAL, baron de VAUX, comte de), chambellan de l'empereur d'Autriche, né en 1781, m. à Prague le 19 avril 1851. Il consacra sa vie aux sciences mathématiques et physiques. Il créa d'importantes verreries en Bohême, et fit fabriquer ces cristaux de diverses couleurs auxquels la mode s'est attachée. B.

BUCQUOY (Jean-Albert D'ARCHAMBAUD, comte de), dit *l'abbé de Bucquoy*, né en Champagne vers 1650, m. en 1740, fit du bruit par la singularité de ses aventures. Il fut tour à tour soldat, trappiste, mendiant, maître d'école à Rouen, et fondateur d'un ordre religieux à Paris. Ses déclamations contre le despotisme royal le firent enfermer à la Bastille, 1704; il s'en échappa, et erra en Suisse, en Hollande et en Hanovre. Il a laissé dans le livre intitulé: *Événements des plus rares*, 1719, le récit de ses aventures.

BUCZACZ, brg des États autrichiens (Galicie), à 30 kil. O.-N.-O. de Czortkow; 2300 hab. Les Turcs et les Polonais y signèrent un traité en 1672.

BUD, signifie *construction*, *édifice*, dans les langues germaniques. De là les noms de Bude, Budweiss, etc.

BUDDÉE (Jean-François), théologien allemand, né en 1667, à Anclam, en Poméranie, m. en 1729, enseigna la philosophie et la théologie à Wittemberg, à Halle, à Iéna, et fut, en 1713, conseiller de l'Église à Gotha. Ses principaux ouvrages, écrits dans le sens rationaliste, sont: *Historia juris naturæ, et synopsis juris naturæ et gentium*, Iéna, 1695; *Introductio ad philosophiam Ebræorum*, Halle, 1702; *Elementa philosophiæ instrumentalis*, Halle, 1703; *Institutiones theologiæ moralis*, Leipzig, 1711; *Historia ecclesiastica veteris Testamenti*, Halle, 1709; *Institutiones theologiæ dogmaticæ*, Leipzig, 1723; *Historia critica theologiæ dogmaticæ et moralis*, 1725, etc. E. S.

BUDE ou OFEN, *Aquincum*, capit. de la Hongrie (comitat de Pesth-Pilis), sur la rive dr. du Danube, à 205 kil. S.-E. de Vienne. Citadelle au centre et fort de Bloksberg; évêché grec, observatoire, école polytechnicum; arsenal, fonderie de canons; plusieurs beaux palais. Eaux thermales et vins renommés; fabr. de soie, cuirs, imprimerie universitaire: 55,240 hab. Un pont suspendu réunit Bude à Pesth, qui est sur l'autre rive. Au faubourg d'ALT-OFEN (vieux Bude), belles ruines de thermes romains; chantiers de constructions maritimes. — Ancienne capitale des rois de Hongrie, Bude appartint aux Turcs de 1530 à 1686. Elle a beaucoup souffert dans la guerre de 1849. B.

BUDÉ (Guillaume), célèbre érudit, né à Paris en 1467, m. en 1540. Il porta le premier le titre de *maître de la librairie*, c'est-à-dire de gardien de la Bibliothèque royale. Tour à tour maître des requêtes sous François Ier, et prévôt des marchands de Paris, c'est d'après ses conseils et ceux de Dubellay que fut fondé le Collége de France. Helléniste profond, il contribua puissamment à propager l'étude de la langue grecque. Son traité *De asse*, Venise, 1522, in-8°, sur les monnaies et les mesures antiques, où brille son érudition très-étendue, est le plus fameux de ses écrits. Érasme appelle Budé le *prodige de la France*. Les œuvres de ce savant ont été réunies à Bâle, 1577, 4 vol. in-fol. On y remarque des *Annotations sur les Pandectes*, des *Commentaires sur la langue grecque*, des *Lettres grecques*. Budé eut une grande part au *Trésor de la langue latine* de Rob. Estienne. *V.* Rebitté, *Guillaume Budé, restaurateur des études grecques en France*, 1846, in-8°.

BUDEIA, c'est-à-dire *celle qui attelle les taureaux*, surnom de Minerve à Athènes.

BUDERICH ou BUCHER, brg de Prusse (Prov. du Rhin) sur la rive gauche du Rhin, à 4 kil. S.-O. de Wesel; 1,000 hab. Prise, en 1672 et en 1813 par les Français.

BUDGELL (Eustache), littérateur anglais, né en 1685 à St-Thomas, près d'Exeter, m. en 1736, travailla avec Addison et Steele au *Tatler*, au *Spectator* et au *Guardian*, publia seul une feuille politique, l'*Abeille*, et donna une traduction des *Caractères* de Théophraste. Il eut des querelles très-vives avec Pope.

BUDGET, terme anglais venant lui-même de notre vieux mot *bougette*, valise ou sac de cuir. C'est dans un sac qu'on apporte au parlement d'Angleterre les pièces relatives aux recettes et aux dépenses. Le budget, dans les États représentatifs, est le compte-rendu de l'état des finances, soumis chaque année à l'examen des chambres. Le mot fut employé pour la première fois en France sous le Consulat; mais l'idée d'établir une balance entre les dépenses et les recettes présumées était venue à François Ier. Ce fut Colbert qui la réalisa sous le nom d'*État de prévoyance*. B.

BUDIN, v. des États autrichiens (Bohême), à 15 kil. S. de Leitmeritz, sur un bras de l'Eger; 1,200 hab. Incendiée par les Prussiens en 1759.

BUDINGEN, v. du gr.-duché de Hesse-Darmstadt, à 21 kil. N.-E. de Hanau; 2,800 hab. Sources salées; grès rouge. Jadis cap. d'un comté.

BUDINS, peuple de l'anc. Europe orientale, faisait partie de la nation scythique qui habitait au N. de la mer Noire. Hérodote dit qu'ils se tatouaient, qu'ils avaient des temples consacrés à des divinités grecques, et qu'ils parlaient une langue mêlée de scythe et de grec. Les Gélons, autre peuple moins barbare, paraissent leur avoir apporté ces éléments de civilisation grecque. Ils habitaient probablement le pays actuel de Woronetz. A. G.

BUDISSIN. *V.* BAUTZEN.

BUDOS, vge (Gironde) arr. et à 47 kil. de Bordeaux. Encore quelques ruines d'un anc. château du XIIIe siècle, situé sur les limites de celui de Bazas, et qui se liait sans doute jadis avec ceux de Roquetaillade, de Villandrant et de Fargues. Il soutint un siége, en 1421, contre les Anglais.

BUDROÆ, nom anc. de deux petites îles sur la côte N. de l'île de Crète; auj. *Turluru*.

BUDWEISS, en bohémien *Budiegowice* ou *Cresky-Budiegowice*, en latin *Budvica*, *Budoricium* ou *Budorissa*, v. des États autrichiens (Bohême), au confluent de la Malsch et de la Moldau, à 120 kil. S. de Prague; 12,311 hab. Ch.-l. de cercle. Évêché, séminaire, lycée épiscopal. Colléges des Cisterciens et des Piaristes; arsenal; douane. Chemin de fer pour Linz. Commerce actif de bois. — Le cercle de Budweiss, situé entre ceux de Tabor au N., de Pisek au N.-O., la Bavière à l'O., et l'Autriche au S. et à l'E., a 4,428 kilom. carrés, et 269,959 hab. Immenses varennes, étangs poissonneux.

BUECH (GRAND-), riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Drôme, et se jette dans la Durance à Sisteron; cours de 85 kil.; flottable sur 57; elle reçoit à gauche le petit Buech.

BUECHNER (André-Elie), médecin, né en 1700 à Erfurt, m. en 1769, fut membre de l'Acad. des *Curieux de la nature*, premier médecin de l'Empereur en 1735, et succéda à Hoffmann comme professeur à Halle, en 1744. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque une *Histoire de l'Acad. des Curieux de la nature*, Halle, 1755, in-4°. D-G.

BUEIL (Jean de), comte de Sancerre, dit *le fléau des Anglais*, fut associé à la gloire de Jeanne d'Arc et des libérateurs d'Orléans, se trouva aux siéges de Pontoise, de Rouen, de Caen et de Cherbourg, devint grand amiral en 1450, et prit part à la bataille de Castillon, 1453. Disgracié par Louis XI, il se joignit à la *ligue du bien public*, mais recouvra bientôt ses dignités. B.

BUENAVENTURA, prov. de l'État de Cauca, dans la Nouvelle-Grenade; 32,000 hab. Ch.-l., Iscuande.

BUENAVISTA, métairie du Mexique, à 185 kil. S. de Cohahuila ou Monclova, à 7 kil. O. de Saltillo ou Leona-Vicario. Victoire du général Taylor sur Santa-Anna, 1847.

BUEN-AYRE, une des Antilles. *V.* BONAIRE.

BUENO DA SYLVA (Barthélemy), célèbre explorateur brésilien, surnommé *le grand Diable*. On lui attribue la découverte de la prov. de Goyaz (Brésil), vers 1680.

BUÉNOS-AYRES, en espagnol *Ciudad de Nuestra Senora*, *Ciudad de la Trinidad*, v. de l'Amérique du Sud, capitale de l'État de son nom, et autrefois des Provinces-Unies du Rio-de-la-Plata, sur la rive dr. de l'estuaire de la Plata, à 200 kil. O. de Montevideo, par 34° 36' 29" lat. S., et 60° 43' 34" long. O.; 122,000 hab., dont 20,000 étrangers, surtout Anglais et Français. Siége du gouvernement; évêché depuis 1620, université fondée en 1821, nombreuses écoles, hôtel des monnaies, bibliothèque, observatoire. La ville est bâtie régulièrement; on y remarque la cathédrale, l'hôtel de ville, la citadelle, où sont les grandes administrations et la demeure du président, le palais du Congrès. Peu d'industrie. Grand commerce d'export. de cuirs de bœufs, vaches et chevaux très-renommés, crins, laines, suifs, viandes sèches ou salées, tabac, peaux de chèvres et de moutons, etc. Port peu commode et qui ne peut recevoir que de faibles bâtiments; les gros doivent s'arrêter à 50 kil. au-dessous de la ville, dans la baie de Barragon. — Buénos-Ayres, fondée en 1535, par D. Pedro de Mendoza, s'appela d'abord *Ciudad de la Trinidad*, fut ruinée par les Indiens, rebâtie en 1580, et devint capitale de la vice-royauté de Buénos-Ayres en 1776. Son nom lui vient de la salubrité de son climat. Les Anglais la prirent en 1806, et les Espagnols la reprirent peu après. En 1816, la République de la Plata ou Argentine y fut proclamée. Séparée de la Confédération en 1853 et réunie en 1859.

BUÉNOS-AYRES (État de), l'une de 14 prov. de la république fédérative Argentine, borné au S.-E. par l'Atlantique, au N. par la prov. Entre-Rios, au N.-E. par la République de l'Uruguay, au N.-O. par les prov. de Cordova et de San-Luiz, au S. par la Patagonie. Sol fertile, mais peu cultivé; immenses plaines dites *Pampas*, où errent des tribus indigènes et des chevaux sauvages. Pop. 400,000 hab. *V.* Wilcocke, *History of Buenos-Ayres*, Londres, 1806.

BUEN-RETIRO (PALAIS DE). *V.* MADRID.

BUET, mont. de France (Haute-Savoie), à 19 kil. N.-O. du Mont-Blanc, 3,109 mèt. d'élévation; vastes glaciers.

BUFENTIS, v. de l'anc. Aquitaine; auj. CAUNES (LES).

BUFFALO, v. des États-Unis (New-York), port à l'embouchure du Buffalo dans le lac Érié, à 35 kil. de la chute du Niagara, à 471 kil. N.-O. de New-York, auquel elle est liée par le canal Erié et l'Hudson. C'est à l'ouverture de ce canal que Buffalo doit sa prospérité. En 1814, ce n'était qu'un village que les Anglais incendièrent; elle avait 7,000 hab. en 1830; 18,000 en 1840; auj. elle compte plus de 81,000 hab., possède de beaux monuments et plusieurs établissements littéraires et scientifiques. Régulièrement construite, c'est une des plus jolies villes des États-Unis. Gr. comm. de grains et farines, viande de porc, construct. maritimes. Chemins de fer sur Boston, Philadelphie, Cincinnati et toute la vallée du Mississipi.

BUFFIER (Claude), savant jésuite, né en Pologne de parents français en 1661, m. à Paris en 1737, enseigna au collége Louis-le-Grand, et fut associé à la rédaction du *Journal de Trévoux*. Ses principaux écrits ont été réunis sous le titre de *Cours de sciences sur des principes nouveaux et simples*, 1732, in-fol.; les rédacteurs de l'*Encyclopédie méthodique* y ont souvent puisé. On y remarque surtout une *Grammaire française*, qui dénote un grand esprit d'analyse, et qui a longtemps fait autorité; un *Traité des premières vérités* et des *Éléments de métaphysique*. Buffier appliqua à l'étude de l'histoire et de la géographie la méthode mnémotechnique employée par Lancelot pour les racines grecques; il a écrit dans ce système la *Pratique de la mémoire artificielle*, 1701, et la *Géographie avec le secours de vers artificiels*, 1715.

BUFFON, vge (Côte-d'Or), arr. et à 21 kil. N. de Semur, sur l'Armançon; 344 hab. Forges. Anc. seigneurie, qui appartint au naturaliste Buffon et fut érigée pour lui en comté.

BUFFON (Georges-Louis LECLERC, comte de), né à Montbard (Côte-d'Or,) le 7 sept. 1707, m. le 16 avril 1788, était fils d'un conseiller au parlement de Dijon. Après une jeunesse consacrée à l'étude, il visita l'Italie et l'Angleterre, puis il débuta dans les lettres par la traduction de deux ouvrages anglais, la *Statique des végétaux* de Hales, et le *Traité des fluxions* de Newton. Ses travaux de géométrie et de physique le firent nommer membre de l'Académie des sciences en 1733. Il n'avait pas de desseins scientifiques ou littéraires très-arrêtés, lorsque Dufay, intendant du Jardin du Roi, le désigna en mourant au choix de Louis XV comme son successeur. Placé à la tête de ce grand établissement, 1739, il conçut la généreuse ambition d'écrire l'histoire de la nature. Il s'associa un de ses compatriotes, Daubenton, et, après dix ans de recherches et de méditations, il publia les trois premiers volumes de cette composition immense, 1749; ils produisirent la plus vive sensation en France et en Europe. Quinze volumes, 1749-1767, sont consacrés à la théorie de la terre, à l'histoire de l'homme et des quadrupèdes vivipares; neuf autres, 1770-1783, contiennent les oiseaux. Abandonné par Daubenton pour cette partie, Buffon fut aidé, pour les descriptions anatomiques, par Guéneau de Montbéliard et l'abbé Bexon. Dans les cinq volumes qui traitent des minéraux, 1783-1788, Buffon n'eut pas de collaborateurs. A ces vingt-neuf volumes il faut ajouter sept volumes de supplément, dont le dernier ne parut qu'un an après la mort de l'auteur, 1789; c'est là que se trouve un ouvrage à part, et l'un des plus remarquables de Buffon, les *Époques de la nature*, 1778, où l'illustre naturaliste propose, avec la hardiesse d'une imagination grandiose et un merveilleux éclat de style, une nouvelle explication du globe. Longtemps auparavant, en 1747, il avait démontré la réalité des miroirs ardents d'Archimède et de Proclus, et répété le premier, parmi les modernes, le phénomène d'un incendie allumé à 200 pieds de distance, par la répercussion des rayons solaires. Buffon est un des plus grands écrivains de notre littérature. Dans son discours de réception à l'Académie Française, où il fut admis sans sollicitation, 1753, il donne lui-même la théorie de son style; il a surtout recherché la noblesse, la majesté, l'harmonie, et c'est pour cela qu'il recommande toujours l'emploi des termes les plus généraux. Ses descriptions des animaux sont de magnifiques modèles d'un art accompli. Le savant, malgré les justes reproches qu'il a encourus, n'est pas moins grand que l'écrivain: on lui a reproché l'absence de méthode, le dédain des classifications, des nomenclatures, des formules, sans lesquelles il n'est pas de netteté et de précision, partant pas de science; Buffon n'était pas un de ces esprits scrupuleusement exacts qui perfectionnent la science par la méthode, il était de ceux qui la créent ou la fécondent par l'enthousiasme. L'impulsion qu'il a donnée à l'histoire de la nature, et par l'éclat de ses tableaux, et par l'audace même de ses hypothèses, est un de ses meilleurs titres. Plus précise et plus sévère, la science moderne lui doit beaucoup. Buffon le premier a répandu cette idée, que l'état présent du globe était le résultat de révolutions successives, et Cuvier a donné à ce soupçon sublime la confirmation de son génie. Buffon a joui de sa gloire: intendant du Jardin du Roi, en crédit à la cour, où, pour lui, Louis XV avait érigé en comté sa terre de Montbar, admiré de toute l'Europe, qui s'était empressée de traduire ses ouvrages, dominant par la tranquillité superbe de son intelligence les partis et les luttes d'un siècle agité, il vit avant de mourir sa statue placée à l'entrée du Muséum d'histoire naturelle, avec cette inscription fastueuse: *Majestati naturæ par ingenium*. La meilleure édit. de Buffon est celle en 36 vol. in-4°, impr. roy., 1749-1781: parmi les réimpressions nombreuses, celle de Fr. Cuvier, 1829-1831, en 42 vol. in-8°. *V.* sur Buffon, son Éloge par Vicq-d'Azyr, par Condorcet, par Cuvier; les pages brillantes de Lacépède (en tête du 1er vol. des *Serpents*); l'admirable leçon de M. Villemain (*Tableau de la littérature du XVIIIe siècle*, 1re partie); le substantiel ouvrage de M. Flourens, *Buffon, Histoire de sa vie et de ses*

ouvrages, Paris, 1844, in-12; et la *Correspondance inédite de Buffon*, Paris, 1860, 2 vol. in-8°. S. R. T.

BUG. *V.* BOUG.

BUGARONI. *V.* SEPT-CAPS.

BUGEAT, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. et à 29 kil. N.-O. d'Ussel; 930 hab.

BUGEAUD DE LA PICONNERIE (Thomas-Robert), maréchal de France, né à Limoges le 15 octobre 1784, d'une famille noble du Périgord, m. à Paris le 10 juin 1849. Il entra au service en 1804, comme grenadier dans les vélites de la garde impériale; caporal à Austerlitz, sous-lieutenant en 1805, il fit avec distinction la campagne de Pologne, puis celle d'Espagne, où il fut élevé à de nouveaux grades pour sa belle conduite. Il se signala aux siéges de Lérida, de Tortose et de Tarragone; au combat d'Yécla (Murcie), où, avec 200 voltigeurs, il prit 700 Espagnols; au col d'Ordal (Catalogne), où il anéantit un régiment anglais. En juin 1815, étant colonel, à l'affaire de l'Hôpital-sous-Conflans, en Savoie, il mit en déroute, avec 1,700 hommes, 8,000 Autrichiens. Sous la Restauration, il se retira dans sa terre d'Excideuil (Dordogne), et ne s'occupa plus que de travaux agricoles. Rappelé à l'activité par le roi Louis-Philippe Ier, il eut à garder la duchesse de Berry dans la citadelle de Blaye; une allusion injurieuse à cette mission du général amena un duel entre lui et le député Dulong, qui succomba; en 1832 et 1834, il réprima à Paris les insurrections républicaines, et fut envoyé en Algérie en 1836. Vainqueur d'Abd-el-Kader sur la Sikkah (6 juillet), il signa en 1837 le traité de la Tafna, amèrement critiqué en ce qu'il reconnaissait la puissance de l'émir. Nommé gouverneur général de l'Algérie, 1840, il déploya des talents aussi incontestables dans l'administration que dans la guerre. Le premier il comprit et fit vigoureusement le genre de guerre qui pouvait amener la soumission d'un peuple nomade: c'était de se faire nomade aussi, de ne laisser aucun repos aux Arabes, afin qu'ils ne pussent ni semer, ni récolter, ni pâturer. La lutte contre Abd-el-Kader s'étant rallumée, il le poursuivit vivement, lui enleva Takedempt, Maskara, Boghar, Saïda, Thaza, le rejeta dans le Maroc, et, avec 10,000 hommes, défit 40,000 Marocains sur les bords de l'Isly (14 août 1844). Maréchal dès l'année précédente, il reçut le titre de *duc d'Isly*. Après un commencement d'expédition contre la grande Kabylie, et des essais de colonisation qui ne furent pas secondés à son gré par le gouvernement, il demanda son rappel, 1847. En février 1848, Louis-Philippe le nomma commandant de l'armée de Paris et de la garde nationale; mais l'indécision du roi ne lui laissa ce poste que quelques heures, et il ne put rien faire pour sauver la monarchie. Louis-Napoléon l'appela près de lui en 1849, et venait de le nommer général en chef de l'armée des Alpes, lorsqu'il fut enlevé par le choléra. Bugeaud, député de la Dordogne depuis 1831, montra dans les débats parlementaires beaucoup de loyauté, de droiture d'esprit, et une franchise quelquefois un peu rude. Comme général, il a conquis une juste popularité, et reçu des Arabes le surnom de *Grand* (El-Kébir), et de *Maître de la fortune*. Il avait pris cette devise: *Ense et aratro* (par l'épée et la charrue), qui résume bien le but et les efforts de sa vie; il fut effectivement bon agriculteur aussi bien que bon militaire. Il a publié: *Essai sur quelques manœuvres d'infanterie*, 1815; *Aperçus sur quelques détails de la guerre*, 1832; *De l'établissement de légions de colons militaires dans les possessions françaises du nord de l'Afrique*, 1838; *De l'établissement des troupes à cheval dans les grandes fermes*, 1841; *L'Algérie, des moyens de conserver et d'utiliser cette conquête*, 1842; *Relation de la bataille d'Isly* (*Revue des Deux-Mondes*, mars 1845), etc. Ses plus importants manuscrits sur l'art militaire et sur l'Algérie sont déposés aux archives du ministère de la guerre. En 1848-49, Bugeaud écrivit diverses petites brochures adressées aux campagnards pour combattre le communisme. Une statue en bronze a été élevée au maréchal en 1852, à Alger, sur la place d'Isly, une autre à Périgueux en 1853, et l'on a fondé dans la plaine de Constantine un village appelé Bugeaud. B.

BUGELLA, nom latin de BIELLA.

BUGÉNÈS, c.-à-d. *issu du taureau*, surnom de Bacchus.

BUGENHAGEN (Jean), surnommé *Pomeranus*, du nom de son pays, né à Wollin en 1485, m. en 1558. Il adopta les idées de Luther, les porta à Brunswick, Hambourg, Lubeck, organisa les églises de la Poméranie, et eut quelque part à la Confession d'Augsbourg. Puis il se rendit en Danemark, où il couronna Christian III, et rédigea la constitution ecclésiastique de 1539. Recteur de l'université de Copenhague jusqu'en 1542, il alla ensuite fonder les églises de Wolfenbüttel et de Hildesheim. Ce fut lui qui prononça l'oraison funèbre de Luther, et qui rédigea, avec Mélanchthon, l'*intérim* de Leipsick. Peu de temps avant sa mort, il refusa les évêchés de Slesvig et de Camin. Bugenhagen aida Luther dans sa traduction de la Bible, publia beaucoup d'ouvrages théologiques, dont un seul, l'*Interpretatio in librum Psalmorum*, mérite de n'être pas oublié, et écrivit une relation curieuse de son voyage en Danemark. Sa Chronique latine de la Poméranie n'a paru qu'en 1728. B.

BUGEY, pays de France, comté de l'anc. gouvt. de Bourgogne, entre l'Ain à l'O., le Rhône à l'E. et au S., la Franche-Comté au N.; compris auj. dans le dép. de l'Ain; cap. Belley. Superf.: 40 myriam. carrés. Habité par les Ségusiens au temps de César, compris sous Honorius dans la première Lyonnaise, il fut cédé par la Savoie à la France en 1601.

BUGGE (Thomas), astronome et géographe danois, né à Copenhague en 1740, m. en 1815. Professeur d'astronomie et de mathématiques à l'université de Copenhague, directeur de l'Observatoire, associé de l'Institut de France, il a publié d'excellentes cartes du Danemark, formé une foule d'officiers pour faire des observations trigonométriques en Islande, en Norvége et dans le Groenland, et préservé les collections de sa ville natale pendant le bombardement de 1807. Ses élèves ont fait la topographie exacte du Cattégat et des Belts pour donner toute sécurité à la navigation. On lui doit: *Éléments d'astronomie sphérique et théorique*, 1796; *Premiers principes des mathématiques transcendantes*, 1797, 3 vol.; *Méthode d'arpentage appliquée à la levée des cartes*, etc.

BUGGIANO ou BORGO-A-BUGGIANO, *Bujanum castrum*, v. du roy. d'Italie, prov. et à 25 kil. N.-E. de Lucques; 10,917 hab. Villa de *Bellavista*, bâtie par les Médicis.

BUGLIONE, nom italien de la ville de BOUILLON.

BUGUE (LE), ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 24 kil. O.-N.-O. de Sarlat, sur la rive dr. de la Vezère, près de son confluent avec la Dordogne. Fabr. d'huile de noix; comm. de transit; 1,655 hab. Aux environs, et à 2 kil., est la grotte de *Miremont* ou *Trou de Granville*, qui a plus de 4 kil. d'étendue.

BUHL, v. du grand-duché de Bade, à 28 kil. S. de Baden; industrielle et commerçante. Les environs, surnommés *das goldene Land*, ou la Terre d'or, produisent l'excellent vin connu sous le nom d'Affenthaler; 2,800 hab.

BUHLE (Jean-Gottlieb), philosophe allemand, né en 1763 à Brunswick, m. en 1821, professa depuis 1787 la philosophie à Gœttingue, alla en 1804 à Moscou comme professeur de langues anciennes et d'histoire, et retourna en 1814 à Brunswick, où il enseigna le droit. Il a laissé beaucoup d'ouvrages sur la philosophie, entre autres: *Principes d'une encyclopédie générale des sciences*, Lemgo, 1790; *De l'origine et de la vie des rose-croix et des francs-maçons*, Moscou, 1806; *Traité de l'histoire de la philosophie et d'une littérature critique de cette matière*, 8 vol., Gœttingue, 1796 à 1804, ouvrage précieux pour ses nombreux renseignements littéraires et le premier livre spécial sur l'histoire de la philosophie; *Histoire de la philosophie moderne*, 5 vol., Gœttingue, 1800-1805, trad. en français par Jourdan, ouvrage un peu diffus. Il a aussi entrepris une édition d'Aristote, dont il n'a publié que 5 vol. E. S.

BUHLER (François-Grégoire), compositeur de musique religieuse, né en 1760 près de Strasbourg, m. en 1824, fut maître de chapelle de la cathédrale d'Augsbourg. Il a peu de majesté dans le style, mais sa mélodie est facile et naturelle.

BUHRAMPOOTER, nom anglais du BRAHMAPOUTRA.

BUILT, vge d'Angleterre, dans le pays de Galles et le comté de Brecon, sur la Wye; 1,000 hab. Défaite de Llewellyn, dernier chef des Gallois, en 1282.

BUINDA, nom latin de la BOYNE.

BUIRETTE (Jacques), sculpteur, né à Paris en 1630, m. en 1699, fut reçu à l'Académie des Beaux-Arts en 1661. Il travailla aux décorations du palais de Versailles, sous la direction de Lebrun, et fit les statues de St Jean et de la Vierge pour l'église St-Gervais, à Paris. La cécité qui le frappa interrompit sa carrière d'artiste. B.

BUIRON-FOSSE, vge (Aisne), à 20 kil. N. de Vervins; 2,560 hab. Fabrique considérable de saboterie. Édouard III et Philippe VI s'y trouvèrent en présence le 23 oct. 1339. La bataille n'eut pas lieu.

BUIS (TÊTE-DE-), petit pays de l'anc. prov. de l'Ile-de-France, à l'E. du château de Grosbois, dans le cant. de Boissy-St-Léger (Seine-et-Oise).

BUIS-LES-BARONIES (LE), *Buxum*, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. et à 24 kil. S.-E. de Nyons; sur l'Ouvèze; 2,031 hab. Filat. de soie; comm. de laines et draps.

BUISSON (Mathieu-François-Régis), médecin, né à Lyon en 1776, m. en 1805; cousin de Bichat, il fut son élève et son collaborateur. Il a laissé un ouvrage intitulé: *De la division la plus naturelle des phénomènes physiologiques*, Paris, an x (1802), in-8°.

BUITENZORG, v. de l'île de Java, à 45 kil. S. de Batavia. Palais du gouverneur; jardin botanique. Climat très-salubre; culture du thé. Aux environs, ruines de l'anc. ville de *Padjajaran*.

BUIUKDÉRÉ, du turc *buiuk*, grande; *déré*, vallée. Grand et beau vge de la Turquie d'Europe (Roumélie), sur le Bosphore, dans un golfe où les bâtiments de haut bord trouvent un abri sûr contre les tempêtes de la mer Noire, à 16 kil. N. de Constantinople, par une route carrossable. Nombreuses villas, résidence d'été de beaucoup d'ambassadeurs ou de ministres européens; beau quai, jolies promenades; 1,600 hab., presque tous Grecs et Arméniens. Fabr. importantes de briques et de poteries. De nombreux bateaux à vapeur qui sillonnent le Bosphore amènent beaucoup de monde à Buiukdéré, dont l'importance augmente chaque jour; en été, sa population est presque triplée. Climat tempéré. Près de là, dans une prairie au bord de la mer, on voit un groupe de vieux platanes, que la tradition appelle *platanes de Godefroy de Bouillon*. E. D.

BUJALANCE, anc. *Calpurniana Castra*, v. d'Espagne, dans la prov. et à 28 kil. E. de Cordoue; 14,500 hab. Foire importante en août.

BUJANUM CASTRUM, nom latin de BUGGIANO.

BUJUKDERE, nom allemand de BUIUKDÉRÉ.

BUKAREST, BUCHAREST ou BOUKHAREST, c.-à-d. *ville de la joie*, v. des Principautés-Unies, cap. de la Valachie, sur la Dombovitza, et à 8 myriam. de son embouchure dans le Danube; à 450 kil. O.-N.-O. de Constantinople; par 44° 25' 39" lat. N., et 23° 45' long. E.; 90,000 hab. Résidence du souverain ou Hospodar; archevêché grec; haute école grecque et collége français; biblioth.; consulat français. Ville sale et mal bâtie, exposée aux fièvres; on y remarque l'église métropolitaine, plusieurs églises grecques, de nombreux couvents, les palais du gouverneur et de l'archevêque, la tour de Holza ou l'hôpital, les hôtels des consuls russe et autrichien, etc. On visite aux environs le palais de Golontina et les belles ruines du couvent de Kotorceny. Commerce considérable de vins, grains, cuirs, chanvre, tabac, avec l'Allemagne, la Russie et la Turquie. — Bukarest n'était qu'un simple village, lorsqu'elle devint, en 1698, la capitale de la Valachie. Prise aux Turcs par les Russes en 1769, et par les Autrichiens en 1774. Le traité entre les Turcs et les Russes, qui céda à ceux-ci la Bessarabie et un tiers de la Moldavie, avec les forteresses de Choczim, Akerman, Bender, Ismail et Kilia, y fut conclu le 28 mai 1812; le Pruth jusqu'à son embouchure dans le Danube, et ensuite la rive gauche du Danube jusqu'à Kilia et jusqu'à l'embouchure du fleuve dans la mer Noire, devenaient la frontière commune, modifiée au traité de Paris, 30 mars 1856.

BUKOWINE, c.-à-dire *Forêt rouge*, prov. des États autrichiens, entre la Galicie au N. et à l'O., la Hongrie et la Transylvanie au S.-O., la Moldavie au S. et à l'E., et la Russie au N.-E. Superficie.: 102 myriam. carrés. Pop.: 456,920 hab., Moldaves, Juifs, Arméniens. Sol montagneux, arrosé par le Dniester, le Pruth, le Sereth, la Bistritza, et la Moldawa; riche en salines, mines de fer, de plomb et d'argent; vastes forêts, pâturages, élève de bestiaux. Climat rigoureux. Ch.-l. Czernowitz; villes princ.: Soutchava, Sereth. — Réunie à la Galicie en 1777, la Bukowine en fut séparée en 1849.

BUKOWINE (monts de). *V.* KARPATHES.

BULACAN, v. dans l'île de Luçon, à 30 kil. N. de Manille; commerce de cacao renommé; 17,000 hab. Ch.-l. d'une province du même nom, qui compte 182,000 hab.

BULÆA, c.-à-d. *la bonne conseillère*, surnom de Thémis. — de Minerve. Les magistrats athéniens, à leur entrée en fonctions, sacrifiaient à cette déesse.

BULÆOS, c.-à-d. *le conseiller*, surnom de Jupiter, dieu tutélaire des assemblées du peuple.

BULAMA, île du groupe des Bissagos, près de la côte d'Afrique (Sénégambie); par 11° lat. N. et 17° 20' long. O.; 35 kil. sur 17; très-fertile; appartient au Portugal.

BULARQUE, peintre grec, qui vivait 700 ans av. J.-C., et qui peignit le premier grand tableau que mentionne l'histoire.

BULÉPHORE, receveur général des droits du fisc des empereurs grecs. Ils étaient richement vêtus, et décorés d'une bulle d'or, d'où leur vient leur nom, qui signifie *porte-bulle*. C. D—Y.

BULGARES, peuple de race scythique, dont les historiens byzantins font mention, pour la première fois, sous le règne de Zénon, 475 ap. J.-C. Ils habitaient sur les rives du Volga, où existe encore une ville de Bolgari. Ils descendirent bientôt vers la mer Noire et la mer d'Azof, furent soumis aux Avares de 560 à 634, et fondèrent dans la Basse-Mésie, entre le Don, le Dnieper et le Danube, à la fin du VII^e^ siècle, un royaume tributaire des Russes en 968 et conquis par l'empereur grec Jean Zimiscès. Ils reçurent le christianisme de l'église grecque en 866. Un second État, formé par les Bulgares en 980, bientôt augmenté de la Servie, disparut, dès 1018, sous les coups de Basile II. Un troisième, dit royaume valaque-cuman ou valaque-bulgare, gouverné par la dynastie des Asanides, subsista de 1186 à 1396, et fut renversé par le sultan Bajazet I^er^. Mélangés avec les Slavons et les Antes, les Bulgares avaient abandonné peu à peu leur idiome ouralien pour adopter la langue slavonne. *V.* RACES. B.

BULGARES, nom donné à une secte de Manichéens qui s'éleva à Constantinople sous le règne de Basile I^er^, vers le milieu du IX^e^ siècle. Ils niaient la nécessité du baptême, et n'admettaient que le Nouveau-Testament. On donna dans la suite ce nom à d'autres sectaires (tels que les Vaudois, les Patarins, etc.), parce qu'ils reconnaissaient un chef spirituel tenant son siége en Bulgarie. PL.

BULGARIE, *Mœsia inferior*, prov. de la Turquie d'Europe; bornée au N. par le Danube qui la sépare de la Valachie, à l'O. par le Timok qui la sépare de la Servie, au S. par la Roumélie dont les Balkans la séparent, à l'E. par la mer Noire; entre 42° 8'-44° 10' de lat. N. Superf., 80,000 kil. carrés. Pop., 4,000,000 d'hab. Climat salubre; beau bétail, bonne race de chevaux. Élève de vers à soie. Sol montagneux, arrosé par l'Isker et la Nissava; grandes forêts. Abondance de grains. La Bulgarie, jadis comprise dans le Beylerbeylik de Roumélie, est aujourd'hui divisée en trois eyalets distincts: Silistrie à l'E., Widdin à l'O., et Nissa au S., qui tirent leurs noms de leurs chefs-lieux. Villes principales: Choumla, Varna, Rassowa, Sistova, Nicopoli, Preslar. B.

BULGNEVILLE ou BULLEGNEVILLE, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. et à 20 kil. S.-E. de Neufchâteau; broderies sur mousseline; poteries; 1,001 hab. René d'Anjou y fut battu et fait prisonnier par Antoine de Vaudemont, le 2 juillet 1431; Barbazan périt à cette bataille.

BULIS, v. de l'anc. Grèce sur la frontière de la Phocide et de la Béotie, sur le golfe de Crissa; fondée par les Doriens.

BULL (Jean), célèbre musicien anglais, né en 1563 dans le comté de Somerset, m. en 1623, organiste de la reine Élisabeth. On lui attribue plus de 200 compositions vocales et instrumentales.

BULL (John), terme par lequel les orateurs et écrivains anglais ont désigné le peuple d'Angleterre. Il signifie *Jean le Taureau*.

BULLA REGIA, v. de l'anc. Afrique du N., devint un municipe romain de l'Afrique proconsulaire. Elle était située sur la frontière de la Numidie, au S. de Tabraca, à quatre journées de Carthage, sur un affluent du Bagradas; auj. *Bedsja*. On l'appelait *regia*, pour la distinguer d'une autre ville du même nom, que Ptolémée appelle *Bulla mensa*, et qu'il place au S. de Carthage.

BULLÆUM SILURUM, v. de l'anc. Angleterre, dans la province romaine de Bretagne, probablement auj. *Uske*.

BULLANT (Jean), sculpteur et architecte français, m. à Écouen en 1578, se forma en Italie, sur les monuments de l'antiquité, ainsi que l'atteste sa *Reigle généralle d'architecture*, Paris, 1568. Son chef-d'œuvre est le château d'Écouen, élevé vers 1545; on y remarque de bonnes imitations classiques et une grande finesse d'exécution. Bullant construisit, en 1564, avec Philibert Delorme, les bâtiments du centre des Tuileries, qui formaient d'abord tout ce palais, et éleva, en 1572, pour Catherine de Médicis, l'hôtel de Soissons, dont il ne reste plus que la colonne astrologique (à la Halle au blé de Paris). Quelques-uns lui attribuent l'hôtel Carnavalet. Comme sculpteur, il fut l'élève de Jean Goujon: son morceau le plus connu est le mausolée d'Anne de Montmorency, dont une partie passe injustement pour l'œuvre de Barthélemy Prieur. Il est l'auteur du tombeau de Henri II et de Catherine de Médicis à St-Denis, attribué au Primatice. Deux écrits, le *Recueil d'horlogiographie*, 1561, in-4°, et la *Reigle généralle d'architecture*, attestent son profond savoir. B.

BULLE, en allemand *Boll*, v. de Suisse, dans le cant. et à 25 kil. S.-S.-O. de Fribourg: 2,086 hab. Grand commerce de fromages de Gruyère. Riche hôpital: belle église, qui contient des orgues d'Aloys Mooser. Bulle a été rebâtie

depuis l'incendie de 1805. Aux environs, Chartreuse de la Part-Dieu, en allemand *Theil-Gottes*.

BULLE, *bulla*, petit ornement des enfants de condition libre chez les anciens Romains. Il avait d'abord la forme d'un cœur, ou à peu près, était en or pour les riches, en cuir pour les pauvres ou les fils d'affranchis, et se portait suspendu sur la poitrine au moyen d'un ruban passé derrière le cou. Tarquin l'Ancien inventa la bulle pour son fils, âgé de 14 ans, qui avait fait à la guerre une action de valeur; il la lui donna comme l'insigne d'un enfant généreux. Lorsque tous les fils de citoyens eurent adopté cette parure, la forme s'en altéra : la bulle d'or finit par être habituellement lenticulaire, avec une anse pour la suspendre. On la fit creuse, afin d'y pouvoir enfermer des amulettes contre les maléfices. Une fois tournée à cet usage, on la donna aux enfants dès leur naissance; on la leur attachait sur le front. Les bulles ordinaires avaient 50, 60, 66 millimèt. de diamètre ; celles des petits enfants, 10 à 15 millimèt. Les enfants quittaient la bulle à l'âge de l'adolescence, en prenant la toge virile. Ils la consacraient aux dieux Lares de la maison. C. D-y.

BULLE, nom donné dans l'usage aux ordonnances des papes, aux canons, règles ou décrets qui émanent d'eux, parce qu'une espèce de boule de plomb, employée comme sceau, restait attachée à l'acte. *Bullare* signifie sceller, en basse latinité; et *bulla*, le sceau attaché à une charte. La bulle n'est qu'une des formes de ces actes qui peuvent affecter les trois formes différentes de la *signature*, de la *bulle* et du *bref* : la signature n'est, pour ainsi dire, que la minute, le brouillon; la bulle est la copie en forme; le bref est une forme moins solennelle et plus courte. Les bulles sont, en général, écrites en ronde, et les brefs en écriture italique. Ces 2 espèces d'actes diffèrent encore par la suscription, beaucoup plus simple dans les brefs; par le salut et la bénédiction apostolique; par la date, qui est empruntée au calendrier moderne pour les brefs, au calendrier romain pour les bulles. Les brefs sont scellés en cire rouge, avec l'empreinte de l'anneau, les bulles en cire verte, avec le sceau en plomb. On distingue : les *grandes bulles*, dont les dispositions doivent être perpétuelles; les *petites bulles* renfermant les nominations d'évêques et les dispenses; les *bulles d'excommunication*; les *bulles pour le jubilé*; les *bulles doctrinales*, adressées à tous les fidèles. En France, les bulles des papes ne sont exécutoires qu'après enregistrement du Conseil d'Etat. On les désigne ordinairement par les mots par où elles commencent; telle est la bulle *In cœnâ Domini*, lue publiquement à Rome le jeudi saint, et contenant une excommunication générale contre les hérétiques, les contumaces et les désobéissants au saint-siége. Les bulles les plus célèbres dans l'histoire sont : la bulle *Clericis laicos*, donnée, en 1296, par Boniface VIII, et qui commença ses querelles avec Philippe le Bel; la bulle *Ausculta, fili*, que ce roi fit brûler à Paris en 1302; la bulle *Unam sanctam*, rendue, la même année, en concile de Rome; la bulle *Execrabilis*, fulminée par Pie II, en 1460, pour interdire les appels aux futurs conciles; la bulle *Exsurge, Domine*, lancée, en 1520, par Léon X contre Luther; la bulle *Cum occasione*, par laquelle Innocent X condamna les cinq propositions de Jansénius, 1653; la bulle de Clément XI, dite *Unigenitus*, 1713, contre les *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, du P. Quesnel; la bulle *Post diurnas*, sous Pie VII, 1800, établissant un nouvel ordre judiciaire dans les Etats de l'Eglise, etc. Les bulles des papes forment la suite d'actes du moyen âge la plus longue et la plus intéressante qui existe par rapport à l'histoire et à la Diplomatique. B.

BULLES, gros clous d'airain ciselé, dont on ornait chez les anc. Romains les portes des temples, des édifices publics et des belles maisons. On les plaçait dans les champs d'encadrement des panneaux. C. D—y.

BULLES D'OR, nom donné, dans le Bas-Empire et dans l'empire d'Allemagne, pendant le moyen âge, aux grandes résolutions scellées d'un sceau d'or. La plus ancienne *bulle d'or* est celle *de Hongrie*, publiée, en 1222, par André II, pour confirmer les antiques lois du royaume et en établir de nouvelles. Trois autres émanent de l'empereur Charles IV : 1° la *bulle d'or de Bohême*, octroyée en 1348, et confirmant les droits et prérogatives accordés, en 1212, par l'empereur Frédéric II au roi Ottokar; 2° la *bulle d'or de Brabant*, constitution écrite à Aix-la-Chapelle, 1349, remettant à la décision des juges de Brabant tous les procès où les Brabançons seraient mêlés; 3° la *bulle d'or* par excellence, rendue en 1356, résultat des travaux de deux diètes, et qui a réglé le droit politique de l'Allemagne jusqu'en 1806. On en attribue la rédaction, en latin assez barbare, soit au jurisconsulte Barthole, soit à Rudolph Rühl de Friedberg, évêque de Verden. Il y en a des exemplaires originaux à Francfort-sur-Mein, Heidelberg et Mayence. Voici les principales dispositions de cette bulle d'or : Le nombre des électeurs est fixé à sept, dont trois ecclésiastiques (les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves) et quatre laïques (le roi de Bohême, le comte palatin du Rhin, le duc de Saxe, et le margrave de Brandebourg); le titre d'archichancelier est confirmé à l'archevêque de Mayence pour le royaume de Germanie, à l'archevêque de Cologne pour le royaume d'Italie, à l'archevêque de Trèves pour le royaume d'Arles; l'office de grand échanson est pour toujours attaché au royaume de Bohême, celui de grand sénéchal au Palatinat, celui de grand maréchal au duché de Saxe, celui de grand chambellan au margraviat de Brandebourg; l'électeur palatin et celui de Saxe sont maintenus comme vicaires de l'Empire, et exercent cette fonction, pendant la vacance du trône, l'un en Franconie, en Souabe, en Bavière et dans les provinces rhénanes, l'autre dans les provinces de droit saxon; les causes personnelles de l'Empereur seront jugées par l'électeur palatin; le roi des Romains, héritier présomptif de l'Empire, sera élu à Francfort, sacré par l'archevêque de Cologne à Aix-la-Chapelle, et tiendra sa première diète à Nuremberg; les électeurs, égaux aux rois, auront le pas sur tous les autres princes de l'Empire, et jugeront en dernier ressort sur leurs terres, sans qu'on puisse appeler leurs sujets devant un tribunal étranger; les crimes contre leurs personnes sont crimes de lèse-majesté; ils ont le droit exclusif de percevoir des péages, de battre monnaie, d'exploiter les mines et les salines; les principautés électorales ne peuvent être partagées ou démembrées, et passent en ligne directe aux fils aînés; une chambre particulière est établie pour la noblesse inférieure, et une troisième pour les députés des villes. — Il y a encore la *bulle d'or de Milan*, rendue à Bruxelles, en 1549, par Charles-Quint, pour régler la succession au duché de Milan; elle substitue les femmes, à défaut de tout héritier mâle, en observant d'ailleurs la primogéniture. B.

BULLET (Pierre), architecte, né en 1639, m. en 1716, élève de Fr. Blondel, qui l'employa à la construction de la Porte S^t-Denis, éleva, en 1674, la Porte S^t-Martin, dont les sculptures sont de Desjardins, de Marly, de Le Hongre et de Legros. On lui doit aussi l'église de S^t Thomas-d'Aquin. Il est auteur d'un *Traité de l'usage du pantomètre*, 1675, in-12, d'un *Traité du nivellement*, 1688, in-12, et d'une *Architecture pratique*, 1691, in-8°, souvent réimprimé. Bullet fut admis à l'Académie d'architecture en 1685. — Son fils, Jean-Baptiste, né en 1667, m. en 1732, membre de la même Académie en 1699, éleva le château de Champs, près de Paris. B.

BULLET (J.-B.) professeur de théologie à l'Université de Besançon, né dans cette ville en 1699, m. en 1775, correspondant de l'Acad. des Inscr. et B.-Lettres, a laissé : *Histoire de l'établissement du christianisme*, Lyon, 1764, in-4°, ouvrage écrit avec force et méthode; *L'existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, Paris, 1768 et 1773, 2 vol. in-12; *Recherches historiques sur les cartes à jouer*, Lyon, 1757, in-8°, rare et curieux; *Dissertation sur la mythologie française*, Paris, 1771, in-12, ouvrage estimé; *Mémoires sur la langue celtique*, Paris, 1754-70, 3 vol. in-f°, d'une érudition immense, mais où l'auteur veut prouver que le breton est la langue primitive des hommes.

BULLIARD (Pierre), botaniste, né à Aubepierre (H^te-Marne) en 1742, m. en 1793. Son *Herbier de la France*, 1780, 12 vol. in-fol., devait être pour son pays ce qu'est celui de Swerby pour l'Angleterre, si la mort ne l'eût arrêté en chemin. On lui doit encore : *Flora Parisiensis*, Paris, 1774, 6 vol. in-4°, précieux et rare; *Dictionnaire élémentaire de botanique*, 1793 et 1797, in-fol., revu par Richard, 1799 et 1802; *Aviceptologie française*, 1796 in-12, souvent réimprimée; *Histoire des plantes vénéneuses de la France*, 1784, in-fol.; *Histoire des champignons de France*, 1791, in-fol., la plus complète qui eût paru jusqu'alors, mais surpassée depuis par celle du D^r Paulet. Bulliard n'a pas fait faire de progrès à la botanique, mais il en a répandu le goût par son exposition claire et nette, et par le luxe de ses planches, qu'il avait appris à graver et à colorier lui-même. M.

BULLINGER (Henri), l'un des réformateurs de la Suisse, né en 1504 à Bremgarten, m. en 1575. Ami de Zwingle, il lui succéda comme président du consistoire de Zurich, et publia ses œuvres. Une *Histoire de la réformation*, qu'il avait laissée en ms., a paru à Zurich, 1838-1840.

BULLIO, nom latin de BOUILLON, en Belgique.

BULLION (Claude de), sieur de Bonelles, m. en 1640. Maître des requêtes sous Henri IV, 1605, employé à di-

verses négociations, commissaire de Marie de Médicis dans les conférences de Saumur et de Soissons avec les calvinistes, il entra au conseil du gouvernement en 1624, et soutint les actes du cardinal de Richelieu, qui le fit nommer surintendant des finances, 1632, garde des sceaux des ordres de Louis XIII, et président à mortier au parlement de Paris. Ce fut sous sa surintendance que les premiers louis d'or furent frappés. Il avait fait bâtir à Paris, en 1630, sur les dessins de Levau, un hôtel où deux galeries furent peintes par Blanchard et Vouet, et qui, sous le règne de Napoléon Ier, fut affecté aux ventes des commissaires-priseurs. B.

BULLONIUM, nom latin de BOUILLON, v. de Belgique.

BULMER (William), célèbre imprimeur anglais, né à Newcastle en 1758, m. en 1830. De sa maison de Londres sont sorties l'édition en miniature des poëtes anglais de J. Bell, celles de Perse, 1790, de Milton, 1793-97, 3 vol., de Shakspeare, 1794-1804, 9 vol., le *Museum Worsleyanum*, qui coûta 27,000 liv. sterl., les *Antiquités arabes* de Murphy, les ouvrages bibliographiques de Dibdin, etc.

BULOW (Frédéric-Guill., baron de), général prussien, né en 1755 à Falkenberg, m. en 1816, se signala dans la guerre de 1813; par ses victoires de Grossbeeren et de Dennewitz, sur le maréchal Ney, il sauva Berlin de l'occupation française. Il fut alors créé comte de Dennewitz. Il eut une grande part à la bataille de Leipsick. Il suivit l'armée de Blücher et figura encore aux journées de Laon, de Montmartre et de Waterloo. Un monument lui a été élevé à Berlin. E. S.

BULOW (Adam-Henri, baron de), frère du précédent, né en 1760, après avoir passé quelque temps en Amérique, retourna en Prusse pour y vivre de ses travaux littéraires. Il publia plusieurs ouvrages de tactique qui eurent beaucoup de succès. Son *Histoire de la campagne de* 1805, où il critiqua très-sévèrement le gouvernement prussien, amena son arrestation. Après l'occupation de Berlin en 1806, on l'emmena à Riga où il mourut en prison, 1807. Il était partisan zélé de Swedenborg. E. S.

BULOW (Louis-Frédéric-Victor-Jean, comte de), né en 1774 à Essenroda près de Brunswick, m. en 1825. Après avoir été dans l'administration prussienne, il passa, en 1807, au service du roi de Westphalie, qui le nomma conseiller d'Etat, puis ministre des finances. Une intrigue de cour le fit disgracier en 1811. Deux ans après, le roi de Prusse le prit pour ministre des finances, et l'emmena à la campagne de France, 1814. On créa pour lui en 1817 un ministère de l'industrie, du commerce et des constructions, et, en 1825, il passa au gouvernement de la Silésie. B.

BULOW (Henri, baron de), homme d'État, né en 1790 à Schwerin, m. à Berlin en 1846, gendre du baron Guillaume de Humboldt, entra, après la campagne de 1815, dans la carrière diplomatique. De 1827 à 1841, il fut ambassadeur à Londres. Il y conduisit les négociations les plus difficiles avec une grande habileté, notamment dans l'affaire hollando-belge et dans la question orientale de 1840. En 1842, il fut nommé ministre des affaires étrangères. Il était partisan de l'école libérale de Humboldt et de Stein. E. S.

BULTEAU (Louis), littérateur, né à Rouen en 1625, m. en 1693 à l'abbaye de St-Germain-des-Prés, a publié : *Histoire des moines de l'Orient*, 1678, in-8°; *Abrégé de l'Histoire de St Benoît et des moines de l'Occident*, 1684-94, 2 vol. in-4°; une trad. française des *Dialogues de St Grégoire le Grand*, 1689, in-12, et de l'*Introduction à la sagesse*, de J.-L. Vivès, 1670.

BUMADUS ou BUMODUS, fleuve de l'anc. Asie, en Assyrie, passait près de Gaugamèle. Sur ses bords Alexandre vainquit Darius Codoman pour la dernière fois.

BUNÆA, surnom de Junon, à qui le fils de Mercure, Bunos, avait élevé un temple sur la route de l'Acro-Corinthe.

BUNAU (Henri, comte de), historien allemand, protecteur de Winckelmann, né en 1697 à Weissenfels (Saxe), m. en 1762, fut conseiller intime d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne. On lui doit une *Histoire des empereurs et de l'empire d'Allemagne*, Leipsick, 1728-43, en 4 parties, ouvrage d'une excellente critique, plein de matériaux précieux, mais qui s'arrête à l'an 918. La biblioth. de Bunau (35,000 vol.) fait auj. partie de la Biblioth. roy. de Dresde.

BUNDLECUND. *V.* BENDELKEND.

BUNDSCHUH (*soulier à cordons*), nom donné aux insurrections de paysans allemands au XVIe siècle, parce qu'ils avaient adopté un soulier pour étendard, comme les bottes étaient le signe distinctif du gentilhomme.

BUNEL (Jacob), peintre, né à Blois en 1558, m. vers 1620, peignit la petite galerie du Louvre brûlée en 1660, l'histoire d'Aladin dans le même palais (en société avec Dubois, Dumée et Honnet), et 14 tableaux à fresque à Fontainebleau. On citait aussi une *Descente du St-Esprit* aux Grands-Augustins, et une *Assomption* aux Feuillants. B.

BUNITIUM, v. de l'anc. Germanie, probablement auj. *Lutzow*, dans le Mecklembourg.

BUNKER'S HILL, colline qui domine Boston (Etats-Unis), célèbre par la première bataille de la guerre de l'Indépendance et la victoire des Américains, 17 juin 1775; une colonne y a été élevée en mémoire de cet événement.

BUNYAN (John), écrivain anglais, né en 1628 à Elstow près de Bedford, m. en 1688. D'abord chaudronnier ambulant, il se fit ensuite soldat du Parlement pendant la guerre civile, entra dans la secte des anabaptistes, 1655, et fut retenu en prison comme séditieux, de 1662 à 1672. Sous Jacques II, il fonda à Bedford une église de non-conformistes. Il a composé le *Voyage du Pèlerin* (*Pilgrim's progress*), trad. en français, Paris, 1831. Dans ce roman allégorique, quelquefois dialogué, il raconte les épreuves d'un chrétien qui veut sauver son âme : son langage, souvent biblique, a de la douceur et de l'abandon. On a réuni ses Œuvres, Londres, 1736-37, 2 vol. in-fol. A. G.

BUNZLAU, v. des Etats prussiens (Silésie), dans la régence et à 35 kil. N.-O. de Liegnitz, sur le Bober; 7,200 hab. Monument élevé à Koutousoff.

BUNZLAU (ALT-), brg de Bohême, à 10 kil. N.-E. de Prague, sur l'Elbe. Belle église Notre-Dame, but de pèlerinages.

BUNZLAU (JUNG-), *Boleslavia*, v. de Bohême, sur l'Iser, à 43 kil. N.-E. de Prague; fabr. de coton, mousselines, percales; gymnase piariste; 4,900 hab. Anc. château-fort, bâti en 973. Ch.-l. d'un cercle du même nom, compris entre la Saxe au N., la Prusse au N.-E., les cercles de Leitmeritz et de Prague à l'O., de Czaslau au S., et de Gitschin, à l'E. Superficie 356,850 hect.; 402,969 hab.

BUONACCORSI (Philippe), historien toscan, m. en 1496 à Cracovie, fonda à Rome, avec Pomponius Lætus et autres savants, une académie où il portait le nom de *Callimachus Experiens*. Le pape Paul II ayant pris ombrage de cette réunion, il se retira en Pologne, où le roi Casimir IV lui confia l'éducation de ses enfants et plusieurs missions à Constantinople. On lui doit : *Attila* ou *De gestis Attilæ*, Haguenau, 1531; *Historia de rege Uladislao*, Augsbourg, 1519, etc.

BUONACCORSI, peintre. *V.* PERINO DEL VAGA.

BUONACOSSI. *V.* BONACOSSI.

BUONAFEDE (Appiano), philosophe et publiciste, né à Comacchio en 1716, m. à Rome en 1793, était de l'ordre des Célestins. Il professa la théologie à Naples depuis 1740. On a de lui : *les Philosophes Enfants*, comédie publiée sous le nom d'Agatopisto Cromaziano; une *Histoire philosophique du suicide*, 1761; une *Histoire des écoles philosophiques*, 1763, où il a refondu l'ouvrage de Brucker; un *Traité de la restauration de la philosophie*, 1789. Son style est souvent déclamatoire. B.

BUONAMICI (Castruccio), littérateur italien, né à Lucques en 1710, m. en 1761, abandonna les ordres pour l'état militaire, mais sans renoncer à l'étude. Son principal ouvrage, *Commentarii de bello Italico*, 1750-51, 4 part. en 2 vol., trad. en franç. par le marquis de Pezay à la suite des *Campagnes de Maillebois*, eut un immense succès, et valut à l'auteur le titre de comte accordé par le duc de Parme, et une pension de l'ordre de Malte. La véracité de Buonamici est complète, et son latin plein d'élégance. B.

BUONANNI (Philippe), naturaliste et antiquaire, né à Rome en 1638, m. en 1725. Il exerça avec distinction divers emplois dans l'ordre des jésuites auquel il appartenait. Laborieux et sagace, il a publié, entre autres ouvrages estimés : *Recreazione del occhio et della mente nell' osservazione delle Chiocciole*.... 150 fig., 1681, in-4°; *Numismata pontificum romanorum* (de Martin V à Innocent XII), 1699, 2 vol. in fol.; *Museum collegii romani Kircherianum*, 1709, in-fol.; *Historia templi Vaticani*, in-fol., 86 pl.

BUONAPARTE. *V.* BONAPARTE.

BUONARROTI (Michel-Ange). *V.* MICHEL-ANGE.

BUONARROTI, poëte florentin, né en 1568, m. en 1646, neveu de Michel-Ange, fit partie de l'Académie de la Crusca, travailla au grand Vocabulaire, et remplit les charges de consul et de conseiller dans sa patrie. Il a édité les poésies de son oncle, et composé 2 comédies, *la Fiera*, en 5 journées de 5 actes chacune, et *la Tancia*, pleine de naïveté et d'esprit, écrite dans la langue des paysans de la Toscane. B.

BUONARROTI (Michel), né à Pise en 1761, m. en 1837, fut chassé de la Toscane à cause de son enthousiasme pour

les principes de la révolution française, et alla publier en Corse un journal intitulé *l'Ami de la liberté italienne*. Il vint à Paris en 1792, reçut de la Convention la qualité de citoyen français, et fut envoyé en mission à Nice et en Corse. Un instant arrêté au 9 thermidor, il conspira plus tard avec Babeuf, fut enfermé au fort de Cherbourg, puis relégué dans l'île d'Oleron; obtint en 1806 de se retirer à Genève où il enseigna les mathématiques et la musique, en fut chassé à la suite des événements de 1815, et résida en Belgique jusqu'en 1830. Il passa ses dernières années à Paris. Il figura parmi les défenseurs des accusés d'avril devant la Chambre des Pairs en 1835. On lui doit un livre sur *la Conspiration de Babeuf*, 1828. B.

BUONDELMONTI, famille guelfe de Florence. En 1215, son chef, en refusant, pour se marier avec une Donati, d'épouser une jeune fille de la famille gibeline des Amidei, qui lui était promise, changea la rivalité des deux partis en une lutte sanglante, dont il fut la première victime. R.

BUONMATTEI (Benoit), grammairien de Florence, né en 1581, m. en 1647, publia, en 1643, un grand ouvrage *Della lingua Toscana*; il est capital, tant à cause de son autorité, que de la clarté, de la précision, de l'élégance avec lesquelles il est écrit.

BUONONCINI (J.-B.), musicien de Modène, né en 1660, passa une partie de sa vie en Angleterre, où la famille ducale de Marlborough l'opposa à Hændel. L'opéra de *Camilla* eut un succès prodigieux en 1720; mais il était de son frère Marc-Antoine Buononcini. B.

BUONTALENTI (Bernardo), peintre, sculpteur et architecte, né à Florence en 1536, m. en 1608, étudia dans les ateliers de Salviati, du Bronzino, de Vasari et de Clovio. Il construisit le magnifique château de Pratolino dans l'Apennin, une galerie de Florence, une foule d'églises, de palais, de maisons de plaisance; donna les plans des fortifications de Porto-Ferrajo, de Pistoia, de Livourne, et inventa, dit-on, les grenades incendiaires. Habile à appliquer la mécanique aux arts, il dirigea les cérémonies publiques, les représentations théâtrales, introduisit les décorations mobiles et les machines pour les changements à vue, et fut surnommé *delle Girandole*. B.

BUPALUS, architecte et statuaire grec, né à Chio, florissait vers 540 av. J.-C. Il exécuta de nombreux travaux à Smyrne. On dit qu'il se tua de désespoir, lorsque le poëte Hipponax, qu'il avait représenté sous une forme ridicule, eut lancé contre lui une satire mordante : Pline rejette cette tradition.

BUPHAGOS, c.-à-d. *mangeur de bœufs*, surnom d'Hercule.

BUPHONIES ou DIIPOLIES (du grec *bous*, bœuf, et *phonein*, tuer), fêtes en l'honneur de Jupiter Polieus, protecteur d'Athènes, le 14 du mois scirrophorion (10 juin).

BUQUOI. *V.* Bucquoy.

BURA, v. de l'anc. Péloponèse, une des 12 villes d'Achaïe, sur une montagne, au S. d'Hélice, fut renversée avec cette dernière par un tremblement de terre, et reconstruite; elle possédait des temples à Cérès, à Vénus, à Bacchus, etc. Près de là était le fleuve Buraïcus, auj. *Kalavryta*.

BURÆA, v. de l'anc. Italie, dans la Vénétie, près d'Altinum; auj. *Burano*.

BURAICOS, surnom d'Hercule adoré à Bura en Achaïe. Il y avait un oracle dont les réponses se donnaient au moyen de dés marqués de divers signes. On prenait au hasard, après la prière, quatre dés dans un tas commun. On les jetait sur une table. Un tableau suspendu dans la grotte du dieu expliquait les signes.

BURANO, *Buræa*, brg des États autrichiens (Vénétie), à 8 kil. N.-E. de Venise et sur une île des lagunes; 8,000 hab.

BURCHANA, île de l'anc. Germanie. *V.* Borkum.

BURCHARD (Saint), né en Angleterre, seconda St Boniface dans ses prédications en Germanie, fut envoyé à Rome par Pépin le Bref pour faire approuver au pape la déposition de Childéric III, et fut le 1er évêque de Wurtzbourg. Il mourut en 752. Fête, le 14 octobre.

BURCHARD, jurisconsulte. *V.* Brocart.

BURCHARD (Jean), clerc des cérémonies pontificales, puis évêque de Città di Castello, né à Strasbourg, m. en 1505, est l'auteur du curieux *Diarium* ou journal d'Alexandre VI, publié en partie par Leibnitz, 1696, et par Eccard, 1732, et dont il existe plusieurs mss. à la Biblioth. impériale de Paris.

BURCHIELLO (Dominique de Nanni, dit le), poëte italien, m. à Rome en 1448, exerçait la profession de barbier. Il est regardé comme l'inventeur des poésies *burchiellesques*, quolibets décousus, proverbes et mots populaires en vers, très-difficiles à comprendre aujourd'hui. Ses sonnets satiriques ont été publiés à Bologne, 1475; Florence, 1568 et 1760. B.

BURCHT (François Van der), prélat français, né à Gand en 1567, m. en 1644. Il passa de l'évêché de Gand au siége de Cambrai; dans son nouveau diocèse, il créa une foule d'institutions de bienfaisance, à Cambrai, au Quesnoy, au Cateau; la plus importante, connue sous le nom de Ste-Agnès, existe encore. Dans une école dite *Dominicale*, il avait imaginé de donner l'instruction gratuite et obligatoire, en accordant aux enfants qui la fréquentaient avec assiduité des secours en argent et en pain. B.

BURCKHARD (Jacques), savant distingué, né à Sulzbach en 1681, m. en 1753, bibliothécaire et conseiller du duc de Brunswick, a publié : *De linguæ latinæ in Germaniâ per XVII sæcula et ampliùs fatis*, 1713 et 1721; *De Ulrichi de Hutten fatis ac meritis*, Wolfenb., 1717-23, 3 part. in-4°, etc.

BURCKHARDT (Jean-Charles), astronome et mathématicien, né à Leipsick en 1773, m. en 1825, prit part aux travaux de Zach à Gotha et de Lalande à Paris. Il devint adjoint au Bureau des Longitudes, et astronome à l'Observatoire de l'École militaire. On lui doit un traité en latin sur la méthode d'analyse combinatoire, Leips., 1794; une traduction allemande de la *Mécanique céleste* de Laplace; un traité sur la comète de 1770, et des *Tables lunaires*, 1812-6. Il a fait aussi les *Tables des diviseurs pour tous les nombres des 1er, 2e et 3e millions, avec les nombres premiers qui s'y trouvent*, 1817.

BURCKHARDT (Jean-Louis), voyageur célèbre, né à Lausanne en 1784, alla en 1806 à Londres, et fut chargé par la Société Africaine d'un voyage de découverte dans l'intérieur de l'Afrique. Il partit en 1809 pour se rendre en Syrie, où il étudia pendant trois ans les langues et les mœurs de l'Orient, de sorte qu'il put se faire passer pour un marchand arabe. Il remonta le Nil jusqu'à Chendy (1814), traversa le désert de Nubie, gagna les bords de la mer Rouge, et se rendit ensuite à la Mecque. Il s'associa au grand pèlerinage des Musulmans au mont d'Ararat. En 1815, il retourna au Caire, et il se préparait pour le voyage au Fezzan, lorsque la mort l'enleva en 1817. Il a laissé : *Voyage en Nubie*, Londres, 1819; *Voyage en Syrie, en Palestine et au Sinaï*, 2 vol., 1822; *Voyage en Arabie*, 1829. Ses écrits se signalent par une rare véracité. On a encore de lui : *Notes on the Bedouins and Wahabys*, 1830, et *Arabic proverbs, or the manners and customs of the modern Egyptians illustrated*, 1831. E. S.

BURDENÆ, v. de l'anc. Thrace, sur l'Hèbre, près d'Andrinople; auj. *Dgjesr Mustapha*.

BURDETT (sir Francis), membre du parlement anglais, né en 1770, m. en 1844, voyagea sur le continent au début de la Révolution française, entra à la Chambre des communes dès 1796, fut l'ami de Fox, se distingua parmi les membres de l'opposition libérale, soutint énergiquement la loi de l'*Habeas corpus*, subit des condamnations politiques qui augmentèrent sa popularité, réclama l'abolition du système de discipline brutale usité dans l'armée anglaise, protesta contre le renversement de Napoléon Ier et la restauration des Bourbons, défendit la liberté de la presse contre lord Castlereagh, parla en faveur de l'émancipation des catholiques d'Irlande, et poursuivit avec constance la réforme parlementaire. B.

BURDIGALA, v. de l'anc. Gaule, dans l'Aquitaine 2e, chez les Bituriges Vivisci; de bonne heure importante par son commerce, puis par ses écoles; auj. *Bordeaux*.

BURE (de). *V.* Debure.

BUREAU DE LA RIVIÈRE. *V.* La Rivière.

BUREAU, mot qui fut primitivement à peu près synonyme de chambre. *Bureau* était le lieu où les juges délibéraient; il se trouvait derrière leur tribunal, et un grand rideau de *bure* l'en séparait. Le mot se conserva avec l'acception de division d'un corps administratif ou judiciaire : *Bureaux* de la Chambre des comptes, du Parlement, des Finances, etc.; et de nos jours, *bureaux* de Bienfaisance, de l'Enregistrement, des Domaines, etc.

BUREAU D'ESPRIT, nom donné à certains salons des deux derniers siècles, où des coteries s'érigeaient en juges de la littérature et du bon goût. Tels furent : l'hôtel de Rambouillet, où régnèrent Catherine de Vivonne et sa fille Julie d'Angennes; l'hôtel de Bouillon, où siégea Marie-Anne Mancini, nièce de Mazarin; le château de Sceaux, avec sa cour littéraire présidée par la duchesse du Maine; l'hôtel de Mme de Tencin; ceux de Mmes Du Châtelet, Du Bocage, Du Deffand, Doublet, Geoffrin, de Mlle de Lespinasse, du financier La Popelinière, de Mmes Necker, Fanny de Beauharnais, de Staël, etc. B.

BUREAU DES LONGITUDES. Établissement scientifique, qui siége à l'Observatoire de Paris, et correspond avec les

observatoires de France et de l'étranger. Il rédige la *Connaissance des temps*, fait des observations astronomiques et météorologiques, et consigne ces divers travaux dans un *Annuaire* qu'il publie chaque année. Un des membres de ce bureau fait, à l'Observatoire, un cours public d'astronomie. Le Bureau des longitudes a été fondé par un décret de la Convention du 25 juin 1795.

BUREAUX DE PUSY (Jean-Xavier), homme politique, né à Port-sur-Saône en 1750, m. en 1805, fut député de la noblesse à l'Assemblée constituante, dont on le nomma 3 fois président. C'est sur son rapport qu'en 1790, la France a été divisée en départements. Il s'exila avec Lafayette, et partagea sa captivité à Olmütz. Rentré en France au 18 brumaire, il fut successivement préfet de l'Allier, du Rhône, et de Gênes. — Son fils, Maurice-Poivre Bureaux de Pusy, né à Paris en 1799, a été préfet et député sous Louis-Philippe, et représentant du peuple à l'Assemblée Constituante de 1848. B.

BUREN, v. de Prusse (Westphalie), à 30 kil. S.-O. de Paderborn; 1,500 hab. Ch.-l. de cercle; école normale primaire; belle église.

BUREN, v. de Suisse, cant. et à 20 kil. N. de Berne, sur la rive dr. de l'Aar; 1,150 hab. Comm. très-actif de transit; foires importantes; exploit. de marbres jaunes.

BUREN (comte de). *V.* EGMONT.

BURETTE (Pierre-Jean), savant, né à Paris en 1665, m. en 1747, membre de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, cultiva la musique, la médecine, les lettres anciennes et les langues orientales. Il travailla pendant 33 ans au *Journal des savants*, fut attaché à la Bibliothèque du roi, et publia, dans le recueil de l'Acad. des Inscriptions, de curieux mémoires sur la gymnastique, la danse, la lutte, la course, le pugilat, et la musique des anciens.

BURFORD, v. d'Angleterre, dans le comté et à 24 kil. O. d'Oxford, sur la Windrush; 1,700 hab. Autrefois plus importante. Aux environs, à *Edge-hill*, Fairfax battit l'armée royale.

BURG, signifie, dans les langues germaniques, *lieu fortifié*. Il vient du mot teutonique *bergen*, défendre. De là les dérivés français *bourg*; anglais *burgh* et *borough*; danois et suédois *borg*; italien *borgo* : SalzBURG, bourg des salines; MagdeBURG, bourg de la jeune fille; StrasBOURG, bourg du chemin; AalBORG, bourg aux anguilles; EdinBURGH (Edimbourg), bourg d'Odin; BORGOnovo, BOURGaneuf, etc. Cependant *bourg* dans BrandeBOURG est dérivé du polonais *bor*, forêt de pins, et dans BOURGogne, de *buro*, lance. Et *berg* dans quelques noms polonais, comme LemBERG (ville du lion), n'est qu'une corruption de *burg*.

BURG, v. de Prusse (Saxe), sur l'Ihle, à 20 kil. N.-E. de Magdebourg; ch.-l. de cercle; 13,000 hab. Grande fabr. de draps. — v. de Prusse (prov. du Rhin), à 25 kil. S.-E. de Dusseldorf, sur la Wipper; 6,000 hab. — v. du Danemark, ch.-l. de l'île de Femern, au N.-E. du Holstein; 2,000 hab.

BURGARACUM, nom latin de BACCARAT.

BURGDORF, v. de Suisse. *V.* BERTHOUD.

BURGDORF, v. du Hanovre, sur l'Aa, à 20 kil. N.-E. de Hanovre; 2,300 hab. Distilleries.

BURGENA, v. de l'anc. Basse-Pannonie, sur le Danube; auj. près de *Nove Banocze*.

BURGER (Geoffroy-Auguste), célèbre poëte allemand, né en 1748 près de Halberstadt, m. en 1794, mena une vie romanesque et désordonnée, et finit par enseigner la philosophie à Gœttingue. Il fut l'éditeur de l'*Almanach des Muses* depuis 1779. Ses œuvres ont été réunies en 4 vol., 1796-8; elles contiennent des chansons, des odes, des romances, des ballades, des sonnets, des épigrammes, la trad. des 5 premiers chants de l'*Iliade*, du 4e de l'*Enéide*, de *Macbeth* de Shakspeare, etc. Schiller jugea très sévèrement Burger dans la *Gazette littéraire*; cependant ce poëte mérite un rang distingué. Dans ses ballades, il a exploité avec talent les légendes et les superstitions populaires de l'Allemagne, arrachant la littérature de son pays à l'imitation servile de la poésie française : *Lénore*, *le Brave homme*, *le Féroce chasseur*, *la Fille du pasteur de Taubenhain*, produisent au suprême degré l'émotion tragique. Certains chants érotiques sont empreints d'une mollesse gracieuse et écrits dans un style ravissant. Rien de plus charmant que *Fleur de Merveille*, *la Belle que je sais*, *l'Adieu*, l'*Elégie à Molly*, etc. Mais Burger a plus de sensibilité que d'élévation, plus de naïveté que de goût. Des compositeurs célèbres, Schulz, Reichardt, ont mis en musique un grand nombre de ses poésies. B.

BURGHAUSEN, *Bedajum*, v. de Bavière (cercle de Basse-Bavière), sur la Salza, à 85 kil. E. de Munich. Comm. de cuirs et de draps; forteresse; arsenal; 2,500 hab.

BURGHO ou BOURGH (Hubert DE). *V.* HUBERT DU BOURG.

BURGK, brg du roy. de Saxe, à 7 kil. S.-O. de Dresde; 1,200 hab. Mines considérables de houille aux environs. — vge de la principauté de Reuss-Greiz, à 6 kil. N. de Saalburg, sur la Saale. Château des princes de Reuss. Près de là, usines à fer de *Burgkhammer*.

BURGKMAIR (Hans), peintre et graveur, né à Augsbourg en 1474, m. en 1543, fut, dit-on, élève d'Albert Dürer. Ses gravures en bois ont plus contribué à le rendre célèbre que ses fresques et ses tableaux. Sans compter environ 78 pièces représentant des sujets pieux ou historiques, il a eu la plus grande part à 4 collections curieuses : la *Généalogie de l'empereur Maximilien Ier* (77 pièces); *le Roi sage*, ou *Narration des actions de Maximilien* (237 pièces); *le Triomphe de Maximilien* (135 pièces), et *les Images des saints et saintes de la famille de Maximilien* (119 pièces).

BURGLEN, vge de Suisse (Uri), à 3 kil. E. d'Altdorf, sur le Schæchenbach; 1,294 hab. catholiques. On croit que ce fut la patrie de Guillaume Tell; une chapelle construite sur l'emplacement de sa maison y est visitée chaque année par un grand nombre d'habitants des cantons de Schwitz et d'Uri.

BURGOLIUM, nom latin de BOURGUEIL.

BURGOS, *Braum Burgi*, v. d'Espagne, anc. cap. de la Vieille-Castille, ch.-l. de la prov. de son nom, à 200 kil. N. de Madrid, sur la rive dr. de l'Arlanzon et au pied de la Sierra d'Oca; par 42° 20' 28" lat. N., et 6° 2' 40" long. O. Archevêché. Place forte, défendue par une citadelle. Cette ville, grande et irrégulièrement construite, possède un bel hôtel de ville, le palais Velasco, une vaste et très-riche cathédrale gothique, plusieurs belles églises, un magnifique hôpital; elle comptait un grand nombre de couvents, dont les bâtiments sont auj. pour la plupart affectés à divers services publics; on remarque cependant encore le couvent de femmes de Las Huelgas, fondé en 1175 par Alphonse VIII, et qui renferme plusieurs tombeaux intéressants. Son industrie et son commerce, importants autrefois, ont dépéri; elle a encore quelques fabriques de draps et fait un comm. de laines assez actif. Pop. de la commune : 15,934 hab. Patrie du Cid, dont le corps a été récemment déposé à la municipalité, et dont on montre un vieux coffre à la cathédrale. Le 10 novembre 1808, les Français entrèrent dans Burgos après une victoire gagnée par Soult et Bessières; en 1812, ils la défendirent contre les Anglais.

BURGOS (PROV. DE), division administrative d'Espagne; cap. Burgos; formée d'une partie de l'anc. prov. de Vieille-Castille; entre celles de Santander au N., Palencia et Valladolid à l'O., Ségovie au S., Soria, Logrono et celle d'Alava à l'E. Arrosée par l'Ebre et le Duero. Sol montagneux, riche en grains, chanvre, lin, huile, garance, châtaignes. Beaux bestiaux. Pop. 224,407 hab. en 1833; 333,356 hab. en 1857; 13,632 kil. carr.

BURGOYNE (John), général anglais, fut envoyé au Canada en 1775. Dans la guerre d'Amérique, après un léger avantage sur les Américains près de Ticonderago, il se laissa envelopper à Saratoga par le général Gates, et signa une honteuse capitulation, 1777. Obligé de renoncer au métier des armes, il se fit bel esprit et poëte, donna au théâtre quelques pièces où les mœurs françaises sont tournées en ridicule, et mourut en 1792. B.

BURGRAVE, en allem. *Burggraf* ou comte du château. Dans les temps anciens, on appelait ainsi le chef d'un château princier ou impérial. Plus tard, lorsque plusieurs châteaux eurent des villes pour dépendances, les burgraves étaient chargés aussi de l'administration et de la juridiction de leur territoire. Quand la puissance des villes commença à s'accroître, l'autorité des burgraves diminua considérablement. Quelques-uns seulement, comme ceux de Nuremberg, de Magdebourg et de Meissen, rendirent leur pouvoir héréditaire. Plusieurs familles d'Allemagne ont conservé le titre de burgrave, sans qu'une possession de territoire s'y attache. Dans la Hesse, on le donne aujourd'hui aux inspecteurs des bâtiments publics. E. S.

BURGSTEIN. *V.* BIRKSTEIN.

BURGUETE, brg d'Espagne (Navarre), à 30 kil. N.-E. de Pampelune, dans la vallée de Roncevaux où périt Roland en 778. Succès du général Moncey sur les Espagnols en 1794.

BURGUNDES, *Burgundii* ou *Burgundiones*, peuple de la Germanie septentrionale, entre l'Oder et la Vistule, sur les deux rives de la Wartha. A la fin du IIIe siècle, chassés par les Gépides, ils allèrent, les uns occuper l'île de Bornholm, les autres envahir la Gaule, d'où l'empereur Probus les repoussa. Ils s'établirent alors près des sources

du Mein. En 363, ils se rapprochèrent de la Germanie 2e et de la Grande-Séquanaise, et, quelques années après, reçurent de missionnaires ariens le christianisme. En 406, ils pénétrèrent de nouveau dans la Gaule, et parvinrent à s'y maintenir (*V.* BOURGOGNE). Moins barbares que les autres Germains, ils étaient presque tous charpentiers et forgerons; ils adoptèrent plus vite les mœurs romaines. B.

BURIDAN (Jean), né à Béthune, suivit les leçons d'Occam, fut recteur de l'université de Paris en 1327, enseigna longtemps, et avec un grand succès, la philosophie. Les dates de sa naissance et de sa mort sont ignorées : il vivait encore en 1358, et avait alors plus de 60 ans. Cela suffit pour écarter la fable de ses liaisons avec Jeanne de Navarre, morte dans un âge assez avancé, 54 ans plus tôt. La chronologie s'oppose également à ce que ce philosophe, proscrit, ait ouvert en 1356 une école, d'où serait sortie l'université de Vienne, fondée en 1327. Buridan, habile et zélé défenseur du *nominalisme*, sépara toujours la philosophie de la théologie, et prit Aristote pour texte de ses leçons. Il s'occupa beaucoup du problème de la liberté de l'âme, et comme il embarrassait ses adversaires par l'examen des raisons qui devaient déterminer le libre arbitre, ils imaginèrent un argument aujourd'hui plus connu que ses livres : ils supposèrent un âne, également pressé par la faim et par la soif, et se laissant mourir entre une mesure d'avoine et un seau d'eau, parce qu'il est sollicité avec une égale force en deux sens opposés. *L'âne de Buridan* est resté proverbial comme terme de comparaison, et l'on en rapproche ceux qui, attirés par des motifs différents, n'osent ou ne savent pas prendre un parti. Les livres du philosophe, écrits en latin, forment 7 vol. in-fol., in-4o ou in-8o; ils n'ont guère pour objet que de commenter Aristote. J. T.

BURIE, ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. et à 17 kil. E. de Saintes; 410 hab.

BURIGNY (Lévesque de). *V.* LÉVESQUE.

BURINS. *V.* CHIZEROTS.

BURKARD-WALLIS, fabuliste et conteur allemand, né à Allendorf, m. vers 1555, apôtre zélé du protestantisme, et chapelain de la landgrave Marguerite de Hesse. Il a laissé un *Esopus*, Francfort, 1548 et 1584, recueil de 400 fables et récits, pleins de verve satirique, où Rollenhagen, Gellert, Zachariæ et Hagedorn ont souvent puisé.

BURKE (Edmond), célèbre orateur, né à Dublin en 1728, m. en 1797. Il vint à Londres en 1753, exerça la profession d'avocat, et se fit connaître par sa *Réclamation en faveur de la société naturelle*, 1756, parodie des écrits irréligieux de Bolingbroke et critique de son scepticisme. L'*Essai sur le sublime et le beau*, 1757 (trad. en franç. par Lagentie de Lavaisse, Paris, 1803), le plaça au rang des premiers écrivains de l'Angleterre. En 1758, il entreprit l'*Annual register*, recueil périodique qui devint la source de sa fortune politique. Il accompagna lord Halifax, vice-roi d'Irlande, 1761, fut secrétaire particulier du ministre Rockingham, 1765, et entra à la Chambre des communes comme député du bourg de Wendover. Pour se former au rôle d'orateur, il prit des leçons de déclamation de Garrick. Membre de l'opposition, il déploya, dans la défense des droits de l'Amérique anglaise, dans la critique des honteux abus qui poussaient les colonies à l'insurrection, une éloquence véhémente et chaleureuse, bien qu'un peu diffuse; son discours contre la taxe du timbre, 1766, le plaça au premier rang des orateurs, et on l'appela le *Cicéron anglais*. Le ministère de lord North reçut une rude atteinte par la publication de ses *Réflexions sur la cause des mécontentements actuels*. En 1774, les whigs de Bristol choisirent Burke pour leur représentant : il demanda alors la liberté du commerce pour les Irlandais, et des lois plus douces en faveur des catholiques. En 1782, il fut nommé par Rockingham, qui était rentré au ministère, payeur général de l'armée et membre du conseil privé. Ses attaques contre Warren Hastings, gouverneur des Indes orientales, 1786, furent une des plus belles parties de sa vie parlementaire. Un instant compromis, en 1788, parce qu'il voulut empêcher de limiter le pouvoir du régent, et se servit de termes peu respectueux pour le roi, il ressaisit sa popularité en publiant, 1790, un livre assez étrange de la part d'un défenseur des libertés américaines, les *Réflexions sur la Révolution française*, dont il se déclara l'adversaire acharné. Ce livre, malgré les réfutations de Thom. Payne et de Priestley, égara l'opinion publique par ses sophismes, et souleva l'Angleterre, l'Europe même, contre la France. Les *Pensées sur la paix régicide*, 1796, furent la dernière expression d'une haine toujours croissante contre la République. Burke ouvrit une école pour les enfants des Français expatriés. Ses œuvres ont été réunies en 16 vol., Lond., 1830. On lui a attribué à tort les *Elucubrations philosophiques*, publ. en 1790. Quelques-uns le croient auteur des *Lettres de Junius*. Comme écrivain, il se distingue par sa finesse et sa force de raisonnement, sa verve satirique, son esprit d'observation, son style rapide et animé. *V.* Villemain, *Cours de littérature française*, 1829, leçons XIII, XVI et XVII, et les *Mémoires* sur sa vie par James Prior. B.

BURKERSDORF, vge des États autrichiens (Basse-Autriche), à 15 kil. O. de Vienne, sur la Wien; 800 hab. Château impérial.

BURLAMAQUI (Jean-Jacques), publiciste, né à Genève en 1694, m. en 1748. Professeur de droit naturel dès l'âge de 26 ans, il entra dans le conseil souverain de Genève en 1740. Ses ouvrages principaux sont : *Principes du droit naturel*, 1747; *Principes du droit politique*, 1751; *Principes du droit de la nature et des gens*, 1766-8; *Éléments du droit naturel*, 1774. Ces ouvrages sont encore aujourd'hui une des meilleures introductions à l'étude du droit. Les qualités du cœur, que Burlamaqui possédait à un haut degré, les animent. C'est dans la constitution de l'homme qu'il cherche la base de la morale et de la politique. Il proclame la liberté de conscience, flétrit l'intolérance, revendique la liberté et l'égalité naturelles. Il a plus de pureté que de rigueur et de profondeur. Ses œuvres ont été réimprimées par M. Dupin aîné, 1820, 5 vol. in-8. Ed. T.

BURLEIGH (Lord). *V.* CECIL.

BURLINGTON, v. des États-Unis (Vermont), port sur la baie de son nom dans le lac Champlain, à 60 kil. O.-N.-O. de Montpellier, dans une situation très-pittoresque : possède une école classique dite Université de Vermont; 7,713 hab. Industrie et commerce actifs. — v. des États-Unis (New-Jersey), port sur la Delaware, à 25 kil. N.-E. de Philadelphie; 5,193 hab.

BURMANN (Pierre), *l'aîné*, savant philologue, né à Utrecht en 1668, m. en 1741, professeur d'éloquence, de langue grecque et d'histoire aux universités d'Utrecht et de Leyde, a écrit : *De vectigalibus populi romani*, 1694; *Antiquitatum roman. brevis descriptio*, 1711; des *Poésies latines*, Amst., 1745; divers morceaux dans les *Miscellaneæ observationes*. Il acheva le *Thesaurus antiquitatum Italiæ* de Grævius. Ses éditions d'auteurs anciens se distinguent plus par l'érudition, l'exactitude et la richesse des citations que par le goût et la critique; les principales sont : *Phèdre*, Amst., 1698, 1718 et 1745; *Horace*, Utrecht, 1699; *Pétrone*, Utrecht, 1709, et Amst., 1743; *Velléius Paterculus*, Leyde, 1719 et 1744; *Quintilien*, Leyde, 1720; *Ovide*, 1727; *Poetæ latini minores*, Leyde, 1731; *Suétone*, Amst., 1736; *Lucain*, Leyde, 1740; *Virgile*, Amst., 1746; *Claudien*, Amst., 1760.

BURMANN (Jean), neveu du précédent, pasteur de l'église réformée, né à Amsterdam en 1707, m. en 1780, fut médecin, professeur de botanique après Ruysch, et membre de l'académie des *Curieux de la nature*. On a de lui : *Thesaurus Zeylanicus*, Amst., 1737, in-4o, ouvrage rédigé sur les notes et les herbiers de Jean Hartog et de Paul Hermann; *Rariorum Africanarum plantarum*, etc., 1738-1739, d'après les dessins et collections de Hartog, Oldenland, Hermann; l'*Herbarium Amboinense* de Rumphius, 1741-1750; *Plantarum Americanarum fasciculi X*, 1755 et 1760, d'après Plumier, etc. F.

BURMANN (Pierre), frère du précédent, dit *le Jeune*, ou *Burmann second*, né à Amsterdam en 1714, m. en 1778, fut professeur d'histoire, d'éloquence et de belles-lettres à Franeker en 1735, à Amsterdam en 1742. Il édita, avec de savants commentaires : *Anthologia veter. latin. epigrammatum*, Amst., 1759 et 1773, 2 vol. in-4o; *Aristophane*, Leyde, 1760, 2 vol. in-4o; *Rhetorica ad Herennium*, 1761, in-8o; *Properce*, Utrecht, 1780.

BURMANN (Nicolas-Laurent), fils de Jean Burmann, médecin et professeur de botanique, né à Amsterdam en 1734, m. en 1793, a laissé : *Specimen botanicum inaugurale de Geraniis*, 1759, in-4o, excellente monographie; *Flora Indiæ*, 1768, in-4o, dont les matériaux étaient dans les collections de son père et de Garcin. F.

BURNENSIS PAGUS, nom latin du pays de BORN.

BURNES (Alexandre), voyageur anglais, né à Montrose en 1805, était attaché à l'armée de l'Inde. En 1831, il explora les bords de l'Indus, et, en 1832, fut chargé d'une mission dans l'Asie centrale. Ses *Travels into Bokhara*, Lond., 1834, donnent de précieux renseignements sur l'Afghanistan. Agent du gouvernement dans le Caboul, il y périt victime d'une émeute, 1841. L'ouvrage qu'il a écrit sur ce pays fut publié l'année suivante.

BURNET (Thomas), jurisconsulte et théologien, né vers 1635 à Croft (York), m. en 1715, fut chapelain de Guillaume III et secrétaire de son cabinet. Il a laissé

Telluris theoria sacra, 1680, in-4°, où il traite des révolutions qu'a éprouvées et que doit éprouver la terre jusqu'au jugement dernier; *Archæologia philosophica*, 1692, où il explique par des allégories plusieurs récits de la Genèse; ses opinions parurent dangereuses au clergé, et il perdit ses fonctions à la cour; *De statu mortuorum et resurgentium*, trad. en français par J. Bion, 1731, in-8°.

BURNET (Gilbert), historien anglais, né à Édimbourg en 1643, m. en 1715, fut curé de Salton en Écosse, et professeur de théologie à Glasgow. Partisan de l'église anglicane et presbytérien en politique, il fut peu en faveur sous Charles II et Jacques II. Il dut même quitter l'Angleterre; s'étant fixé en Hollande, il s'attacha au prince d'Orange, favorisa la révolution de 1688, et, depuis ce moment, partagea son temps entre la Chambre des lords et son évêché de Salisbury. On cite de lui 145 publications, dont 58 sermons, 13 traités de théologie, les Mémoires des ducs Jacques et Guillaume Hamilton, une *Exposition des 39 articles*, des *Pensées sur l'éducation*, etc. Ses 2 ouvrages principaux sont : *Histoire de la réformation en Angleterre*, Lond. 1679-1714, 3 vol. in-fol., trad. en français par Rosemond, 1683-5; *Histoire de mon temps*, publiée après sa mort par son fils, 1724, trad. en français par Lapillonnière, 1725. Ce dernier livre est divisé en 2 parties : la 1re, de 1625 à 1688, est traduite dans le t. 17 de la Collection des mémoires sur la révolution d'Angleterre par M. Guizot; la 2e va de 1688 à 1713. Burnet est un écrivain sincère, juste, plein de sagacité : ni crédule, ni passionné, il n'a pas de vues étroites, de préjugés intraitables, de haines puériles et obstinées; il prêche la tolérance aux persécuteurs, la raison aux fanatiques; son impartialité n'est en défaut que pour ce qui regarde les catholiques. Son style est clair et suffisamment vif. A. G.

BURNET (James), *lord Monboddo*, philosophe écossais, né en 1714, m. en 1799, a laissé 2 ouvrages pleins de curieuses recherches, mais aussi de paradoxes : *Origine et progrès du langage*, en anglais, 1773-92, 6 vol. in-8°; *Métaphysique des anciens*, 1779-99, 6 vol. in-4°.

BURNEY (Charles), docteur en musique, né à Shrewsbury en 1726, m. en 1814, alla étudier à Londres sous la direction du Dr Arne, visita les principaux États de l'Europe de 1770 à 1773, publia le journal de ses voyages, Londres, 2 vol., et devint membre de la Société royale de Londres, et organiste de l'hôpital de Chelsea. Il écrivit quelques concertos, un divertissement imité du *Devin de village*, de J.-J. Rousseau, une excellente biographie de Hændel, et des *Mémoires sur Métastase*, Lond. 1796, 3 vol. in-8°. Son *Histoire générale de la musique*, 1776-88, 4 vol., est le fruit de recherches considérables; mais il y a des lacunes pour les temps antérieurs au XVe siècle. Burney laissa une fille, m. en 1840, qui s'est fait connaître par les romans d'*Evelina*, *Cecilia*, *Georgina*, *Camilla*, et autres, trad. en français; et un fils, Jacques, auteur de deux bons ouvrages, l'*Histoire chronologique des découvertes faites dans la mer du Sud* de 1513 à 1764, Lond. 1804-1816, 5 vol. in-4°, et l'*Histoire des Boucaniers*, 1816, in-4°. B.

BURNLEY, v. d'Angleterre, dans le comté et à 40 kil. S.-E. de Lancastre et 35 N. de Manchester, sur la Burn et la Calder; 10,700 hab. Filatures de coton; fabr. de lainages; riche exploitation de houille, à laquelle cette ville doit les progrès rapides de son industrie.

BURNONIS MONS, nom latin du vge de BOURMONT.

BURNOUF (Jean-Louis), professeur de l'Université de France, né à Urville (Manche) en 1775, m. le 20 mai 1844. Fils d'un tisserand, et de bonne heure orphelin, recueilli par un oncle, instruit par un curé de village, il entra comme boursier au collége d'Harcourt, où il obtint le prix d'honneur au concours général de 1792, sous la direction de M. Guéroult. Il fut quelque temps commis chez un négociant. En 1808, M. Guéroult le fit entrer dans l'Université. Suppléant au lycée Charlemagne, professeur de rhétorique au lycée Impérial, auj. Louis-le-Grand, maître de conférences à l'École normale, il devint, en 1817, professeur d'éloquence latine au Collége de France; en 1830, inspecteur général de l'Université; en 1840, bibliothécaire de l'Université et officier de la Légion d'Honneur; en 1836, il fut élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il a laissé : *Méthode pour étudier la langue grecque*, première édition, 1814; *Méthode pour étudier la langue latine*, 1840. L'une et l'autre sont conçues dans un esprit philosophique, sans cesser d'être pratiques, et la première régna longtemps presque seule dans l'Université et dans beaucoup d'écoles libres. On lui doit aussi de savants commentaires en latin sur *Salluste*, dans la Bibliothèque latine de Lemaire, 1822; une célèbre traduction de *Tacite*, 6 vol. in-8°, 1827-33; des traductions de plusieurs *Discours* de Cicéron, du *de Officiis*, et du *Panégyrique de Trajan*. Partout, dans les travaux de Burnouf, le goût le plus pur s'unit à l'érudition la plus étendue et la plus solide. A. G.

BURNOUF (Eugène), fils du précédent, né à Paris en 1801, m. le 28 mai 1852, fit ses études au collége Louis-le-Grand. Elève de l'école des Chartes en 1822, avocat en 1824, il se livra bientôt à l'étude du sanscrit, et attira sur lui l'attention de l'Europe savante en publiant, 1826, avec Chr. Lassen, l'*Essai sur le Pâli* ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, et, 1827, l'ouvrage de Geringer sur les divinités des peuples qui habitent l'Inde française. Il devint l'un des fondateurs et le secrétaire de la Société asiatique de Paris, 1829, professeur à l'École normale supérieure, et remplaça Champollion le jeune à l'Institut, Chézy au Collége de France, Saint-Martin au *Journal des Savants*. Philologue de génie, armé d'une méthode sûre, prudent dans ses investigations, très-sobre d'hypothèses, il a ressuscité, pour ainsi dire, toute une langue, le *zend* de Zoroastre. Anquetil-Duperron avait conquis le texte des monuments de cet idiome sacré des Perses, qui ne vivait peut-être déjà plus au temps de Darius Ier : Burnouf l'a compris et interprété à l'aide du sanscrit, et lui a rendu la vie. A cette partie de ses travaux se rapportent l'*Extrait d'un comment. et d'une trad. nouvelle du Vendidad-Salé*, 1829, les *Observations sur la grammaire de M. Bopp*, 1833, le *Commentaire sur le Yaçna*, 1833-4, etc. Burnouf a fait aussi d'immortels travaux sur le bouddhisme, dont il avait étudié et confronté les légendes; il a révélé l'origine, les dogmes, l'histoire de cette religion, et publié à ce sujet le *Bhâgavata-Pourâna*, texte et traduction, 1840-4, l'*Introduction à l'histoire du Bouddhisme indien*, t. 1er, 1844, etc. Burnouf, épuisé par le travail, était presque mourant, lorsque l'Académie des Inscriptions, pour rendre hommage à son dévouement à la science, l'élut son secrétaire perpétuel. Il ne put en remplir les fonctions, et mourut 15 jours après. A. G.

BURNS (Robert), poëte écossais, né en 1759, m. en 1796, était fils d'un jardinier d'Ayr, et fut lui-même fermier. Une vie de dissipation le plongea dans la misère. La lecture des poëtes anglais, les traditions et les légendes de son pays natal, éveillèrent son imagination. Ses poésies ont été recueillies en 4 vol. in-8°, Liverpool, 1800 : ce sont, pour la plupart, des chants populaires dans le dialecte écossais, empreints d'une profonde sensibilité, d'une naïveté gracieuse, et parfois d'une nuance d'ironie. Une partie a été trad. en français par Léon de Wailly. La *Vie de Burns* a été écrite par Lockhardt, Edimbourg, 1828. B.

BURNT-ISLAND, v. d'Écosse (Fife), port de mer à l'embouchure du Forth et à 9 kil. N. de New-Haven; 1,859 hab. Bains de mer.

BURNUM, v. de l'anc. Illyrie, chez les Liburnes, auj. en ruines, près de *Kerka*.

BUROSSE, vge du dép. des B.-Pyrénées, arr. et à 42 kil. de Pau; vins blancs très-estimés, dits *de Viquebille*; 285 hab.

BURRHUS (Afranius), gouverneur de Néron et préfet du prétoire, aida Sénèque à contenir les mauvaises passions du prince, mais souilla son caractère en acceptant une partie des dépouilles de Britannicus, et en autorisant ses officiers à complimenter l'empereur de la mort d'Agrippine. Il n'en devint pas moins importun par ses conseils, et fut empoisonné, l'an 814 de Rome, 62 ap. J.-C.

BURRHUS (Antistius), beau-père de Commode, qui le fit mettre à mort en 186, sur les instigations de Cléandre, son favori, dont il avait dénoncé les concussions.

BURRHUS. *V.* BORRI.

BURRIANA, v. d'Espagne, dans la prov. et à 8 kil. S. de Castellon-de-la-Plana; port sur le Rio-Bechi, près de son embouchure dans la mer. Pop. de la comm.: 6,203 hab.

BURSA, v. de la Turquie d'Asie. *V.* BROUSSE.

BURSAO, v. de l'anc. Espagne tarraconaise, chez les Autrigons.

BURSAUX (ÉDITS). Edits ou déclarations ayant pour objet de faire entrer de l'argent dans le trésor de l'État, comme la création d'offices, les nouvelles impositions, etc. On en fit surtout usage au temps de Henri III, du cardinal Mazarin, de Louis XIV, et de Louis XV.

BURSCHENSCHAFT, nom des associations d'étudiants en Allemagne. Ce nom vient du mot *bursa*, édifice où, dans le moyen âge, les étudiants habitaient en commun, ou bien de l'allemand *bursch*, qui signifie garçon, compagnon, camarade. Pendant l'envahissement de l'Allemagne par les Français sous Napoléon Ier, les *Burschenschaften* étaient les centres des tentatives pour la délivrance nationale. Après la paix, elles prirent un caractère encore plus politique; la jeunesse libérale y exprima des opinions

publiquement prohibées. Ces associations, de plus en plus suspectes, furent dissoutes, en 1818, par les gouvernements, à l'occasion d'une fête qui eut lieu sur la Wartburg, près d'Eisenach, et où elles concertèrent le projet d'une *Burschenschaft* générale de l'Allemagne. Cependant les sociétés politiques n'ont pas entièrement disparu; on distingue dans la *Burschenschaft* les *Germanen*, qui tendent à l'unité politique de l'Allemagne, et les *Arminen*, qui, regardant cette unité comme une chimère, ne cherchent qu'à éclairer et moraliser le pays. Auj. il existe, dans presque toutes les universités d'Allemagne, des associations sous le nom de *Landsmannschaften* (associations d'étudiants natifs du même pays), mais elles n'ont qu'un caractère purement fraternel. E. S.

BURSFELDE, vge du Hanovre, à 15 kil. de Minden, sur la rive dr. du Weser; 200 hab. Autrefois célèbre abbaye de Bénédictins.

BURSLEM, v. d'Angleterre, dans le comté et à 30 kil. N. de Stafford, près de la Trent et du canal de Mersey; 12,631 hab. (Pop. de la paroisse: 16,091.) Fabrication de porcelaine opaque, poteries et terres cuites d'une grande perfection, dès le XVIIe siècle.

BURTON (Robert), *le Montaigne anglais*, né à Lindley en 1576, m. en 1639, étudia et vécut à Oxford. Son *Anatomy of melancholy*, 1617, analyse des différentes sortes de mélancolie, offre une incroyable quantité de citations singulières des classiques et des écrivains latins modernes, avec un mélange de fine critique, de simplicité, de raison et de crédulité; il admet, par exemple, les loups-garous et l'astrologie judiciaire. Burton s'appelle lui-même le *Démocrite moderne*; Sterne et beaucoup d'autres ont puisé largement dans son livre. A. G.

BURTON-UPON-TRENT, v. d'Angleterre (comtés de Stafford et de Derby), à 35 kil. E. de Stafford; 7,000 hab. On y remarque un pont sur la Trent (37 arches, et 470 mèt. de long), construit avant la conquête normande. Brasseries d'ale renommée. Ruines d'une riche abbaye.

BURTSCHEID. *V.* BORCETTE.

BURUNCUM, v. de l'anc. Gaule belgique, chez les Ubiens; auj. le château de *Birgel* sur la rive dr. du Rhin, ou de *Boors*, près de Dormagen.

BURY signifie *résidence, ville* dans l'anglo-saxon. On le trouve souvent joint à des noms propres ou de lieux: CanterBURY, ville du Kent; AbbotsBURY, résidence de l'abbé.

BURY, v. d'Angleterre (comté de Lancastre), à 12 kil. N.-N.-O. de Manchester, sur l'Irwell; 37,561 hab. (pop. de la paroisse, 62,145 hab.). Exploit. de houille; grande fabr. de coton et de lainages. Patrie de sir Robert Peel, dont la famille a beaucoup contribué à la prospérité industrielle de cette ville.

BURY-St-EDMUND'S, v. d'Angleterre (Suffolk), à 96 kil. N.-N.-E. de Londres, sur la rive g. du Larke; 13,316 hab. Cette ville se forma autour d'une abbaye fondée en 633, et dans laquelle fut transporté en 903 le corps du roi St Edmond. On y remarque l'École classique (*Free grammar school*), fondée par Édouard VI, les ruines de l'abbaye et son cimetière, l'église gothique de Ste-Marie et l'église de St James. Ses foires importantes étaient jadis des fêtes recherchées. A 4 kil. se trouve le magnifique château d'Ickworth, aux marquis de Bristol.

BURZET, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. et à 22 kil. N. de Largentière; 768 hab. Fabr. de couvertures de laine.

BUS (César de), né à Cavaillon en 1544, m. à Avignon en 1607, embrassa l'état ecclésiastique après une jeunesse dissipée, se voua à l'instruction des enfants du peuple, et fonda, 1592, la congrégation des *Doctrinaires* ou *Prêtres de la Doctrine chrétienne*, approuvée par Clément VIII en 1597, et supprimée à la Révolution.

BUSACO, hameau de Portugal (Beira), dans les montagnes de son nom, à 30 kil. N. de Coimbre. Célèbre par une victoire de Wellington sur Masséna, 15 sept. 1810.

BUSBECQ (Augier GHISLEN DE), diplomate, né à Comines en 1522, m. en 1592. Il fut ambassadeur de l'empereur Ferdinand Ier auprès de Soliman le Magnifique, de 1555 à 1562; gouverneur des fils de Maximilien II; intendant de la reine Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, de 1570 à 1574; puis plénipotentiaire de Rodolphe II à Paris. On a de lui 2 importants ouvrages en latin: la Relation de son ambassade en Turquie (trad. en français par Gaudon, 1649, et par De Foy, 1748), où il analyse avec profondeur la politique, les éléments de force et les motifs de faiblesse de l'empire ottoman; et des *Lettres* écrites de France à Rodolphe II, curieuses pour l'histoire de nos guerres de religion. Ce fut Busbecq qui découvrit le *monument d'Ancyre* (*V.* ANCYRE). Il introduisit dans l'Occident plusieurs arbres de l'Orient, entre autres le marronnier d'Inde. B.

BUSCA, v. du roy. d'Italie, dans la prov. et à 15 kil. N.-O. de Coni; 9,695 hab. Exploit. d'albâtre.

BUSCHETTO, architecte italien, né vers 1030, remit en honneur les ordres de l'architecture grecque. Les Pisans le chargèrent, en 1064, de reconstruire leur cathédrale, et il s'immortalisa par ce magnifique monument.

BUSCHING (Ant.-Fréd.), géographe allemand, né à Stadthagen en Schauenbourg-Lippe en 1724, m. à Berlin en 1793, enseigna depuis 1751 la philosophie à Gœttingue. Accusé d'hétérodoxie, il se rendit à St-Pétersbourg, 1761, où il obtint une place de prédicateur à l'église protestante. En 1766, il fut appelé à Berlin comme directeur du gymnase du *Cloître-Gris*. Il a laissé une *Description de l'univers*, 10 vol., Hambourg, 1754-92, premier ouvrage complet et scientifique sur la géographie, continué après lui par Sprengel et Wahl (t. XI), Hartmann (t. XII) et Ebeling (t. XIII); il a été trad. en français, 1768-9, Strasbourg, 14 vol. in-8o, et 1785, 16 vol. in-12. Citons encore: *Magasin d'histoire et de géographie*, 25 vol., Hambourg, 1767 à 1793; *Vies de personnages remarquables*, 6 vol., Hambourg, 1783 à 1789. E. S.

BUSCHING (Jean-Gustave-Théophile), fils du précédent, né à Berlin en 1783, m. en 1829, professeur à l'université de Breslau, fonda dans cette ville la Société d'histoire et d'archéologie de Silésie, et donna une trad. des *Niebelungen* en allemand moderne. Il a édité les mémoires de Hans de Schweinicken, monument curieux des mœurs allemandes au XVIe siècle, et publié une foule de contes anciens et de chansons populaires.

BUSENBAUM (Hermann), jésuite fameux, né en 1600 à Nottelen en Westphalie, m. en 1668 à Munster, où il était recteur du collége de son ordre. Sa *Medulla theologiæ moralis*, livre classique dans les établissements de jésuites, fut condamnée par les papes et interdite dans plusieurs pays catholiques. Elle fut amplifiée par les PP. Lacroix, Montausan et A. de Liguori. Ce livre, où l'on trouva une théorie dangereuse du meurtre, fut brûlé publiquement par le parlement de Toulouse, après l'attentat de Damiens sur Louis XV. B.

BUSIRIS, v. de l'anc. Égypte, cap. du nome Busirite, sur la côte O. de la branche busiritique ou athribitique du Nil, au milieu du Delta. Elle possédait le plus grand sanctuaire d'Isis, en l'honneur de laquelle une fête annuelle y était célébrée; auj. *Abousir*.

BUSIRIS, roi d'Égypte d'après certaines fables grecques, fils de Neptune et d'Anippe ou de Libye. Pour faire cesser une famine, il immola aux dieux des victimes humaines, jusqu'au moment où Hercule le tua et abolit ces sacrifices sanglants. Suivant une autre tradition, Busiris aurait régné sur l'Espagne, et se serait attiré les coups du héros grec par l'enlèvement des Atlantides. Strabon ne voyait dans Busiris que la personnification de 2 villes de ce nom ou du peuple égyptien lui-même, connu pour son odieuse inhospitalité. D'autres l'ont identifié avec Osiris, en tant que dieu infernal, roi et juge des ombres. B.

BUSKERUD, préf. de Norvége, dans le Sændenfields, entre celles de Christian au N.-E., de Nordre et de Sændre-Bergenhuus à l'O., de Bradsberg au S.-O., de Laurvig-et-Jarlsberg et d'Aggershuus à l'E. Pop.: 90,313 hab. Ch.-l. Drammen.

BUSLEYDEN (Jérôme), en latin *Buslidius*, diplomate néerlandais, né en 1470 dans le Luxembourg, m. à Bordeaux en 1517, membre du conseil souverain de Malines, fut employé, par la maison d'Autriche, dans les négociations près de Jules II, François Ier et Henri VIII. Il a fondé le Collége des trois langues à Louvain. Thomas Morus l'honora de son amitié. B.

BUSSANG ou BILTZENBACH, vge (Vosges), arr. et à 26 kil. S.-E. de Remiremont, sur la Moselle et près de sa source; 597 hab. Sources minérales peu usitées sur les lieux, mais dont il s'expédie un nombre de bouteilles considérable. Fabr. de cotons.

BUSSENTO ou BUSENTO, *Buxentius*, riv. du royaume d'Italie, affl. du Crati à Cosenza. Alaric étant mort pendant le siége de Cosenza, ses soldats creusèrent sa tombe dans le lit du Bussento.

BUSSERACH, vge de Suisse, cant. et à 25 kil. N. de Soleure; 6,000 hab. catholiques. Belles ruines du château fort des comtes de Thierstein.

BUSSET, vge (Allier), arr. et à 28 kil. S.-O. de La Palisse, à 12 kil. de Vichy; 1,736 hab.; anc. seigneurie de l'Auvergne, qui donna son nom à l'une des branches bâtardes de la maison de Bourbon, les Bourbon-Busset. Beaux restes d'un château.

BUSSETO, *Buxetum*, v. du royaume d'Italie, prov. et à 25 kil. N.-O. de Parme; 8,242 hab. Sylla y défit Carbon.

BUSSIÈRES (Jean de), jésuite, né en 1607 à Villefranche (Rhône), m. en 1679, publia de mauvais vers français, mais réussit mieux à chanter en latin l'île de Ré délivrée des Anglais, 1655, et la gloire de Scanderbeg, 1662. On a de lui aussi une *Histoire de France* en latin, 1671. La bibliothèque de Lyon conserve de lui, en ms., des histoires du Japon et de l'Espagne.

BUSSIÈRES-BADIL, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 15 kil. N. de Nontron; 375 hab. Briqueteries.

BUSSIÈRES-LA-GRUE, vge (Allier), à 15 kil. S.-O. de Bourbon-l'Archambault; 500 hab. Mines de fer.

BUSSIÈRES-LEZ-BELMONT, brg (Hte-Marne), arr. et à 25 kil. S.-E. de Langres; 1,477 hab. Fabr. de vannerie fine.

BUSSOLENO, brg du roy. d'Italie, à 10 kil. E. de Suse, sur la Doire; 2,319 hab. Marbres verts, dits *de Suse*.

BUSSONE (François). *V.* CARMAGNOLA.

BUSSY (LE), petit pays de l'anc. Forez, avec le village d'Allieux-en-Bussy (Loire).

BUSSY-LE-GRAND, anc. *Bozum*, vge (Côte-d'Or), à 19 kil. N.-E. de Semur; 725 hab. Château de Bussy-Rabutin, avec une curieuse collection de portraits. Patrie de Junot.

BUSSY D'AMBOISE (Louis de CLERMONT DE), se signala dans les massacres de la St-Barthélemy, 1572, dont il profita pour assassiner son parent Antoine de Clermont avec lequel il était en procès. Le duc d'Anjou lui ayant fait donner le gouvernement d'Angers, il se rendit odieux par ses violences, et fut tué par le comte de Montsoreau dont il avait voulu séduire la femme. B.

BUSSY-LECLERC (Jean), un des chefs de la faction des Seize pendant la Ligue, fut d'abord maître d'armes, puis procureur au parlement, et gouverneur de la Bastille. En 1589, il arrêta les membres du parlement qui restaient fidèles à la cause royale, et ne les nourrit que de pain et d'eau, ce qui le fit appeler *le grand pénitencier du parlement*. En 1591, il fut l'un des instigateurs du supplice de Brisson, de Larcher, de Tardif et de Duru. Le duc de Mayenne, délivrant Paris de la tyrannie des Seize, fit grâce de la vie à Bussy, qui rendit la Bastille et alla mourir dans la misère à Bruxelles. D.

BUSSY-RABUTIN (Roger, comte de), né à Epiry (Nièvre), en 1618, m. en 1693, gentilhomme bel esprit, qui écrivit la chronique scandaleuse de la cour. A 12 ans, il faisait ses premières armes avec son père; à 18, il commandait un régiment; à 21, il était marié et lieutenant du roi dans le Nivernais. Il prit part à la Fronde, et y gagna la charge de mestre de camp de la cavalerie. Sa malignité et son arrogance le perdirent. Turenne se vengea d'un méchant couplet en écrivant au roi que M. de Bussy était le meilleur officier de son armée... pour les chansons. Louis XIV, chansonné avec Mlle de La Vallière, envoya le coupable à la Bastille, puis en exil, 1665. Bussy ne put reparaître à la cour qu'au bout de 17 ans. Il avait été reçu à l'Académie française peu avant sa disgrâce. On a de lui des *Lettres* et des *Mémoires*, suivis de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, réédités à Paris en 1858-60, les *Lettres*, en 4 vol. in-12, les *Mémoires*, en 2 vol. in-12. La fatuité gâta toujours son esprit. Ses *Lettres*, qu'il croyait naïvement supérieures à celles de sa cousine, Mme de Sévigné, et ses *Mémoires*, ne sont que le récit de ses prouesses guerrières et galantes; l'*Histoire amoureuse des Gaules* est un livre tout d'allusions, où l'esprit consiste surtout dans la malignité. Il écrivit aussi, dans son exil, une *Histoire de Louis le Grand*, qui n'est qu'une bassesse de courtisan suppliant. — Bussy-Rabutin eut un fils qui fut évêque de Luçon, et académicien sans avoir fait d'ouvrages; on l'appelait *le Dieu de la bonne compagnie*, à cause de son esprit et de son amabilité. Il eut aussi une fille, Mme de La Rivière, qui écrivit la *Vie de St François de Sales*, 1699, et celle *de Mme de Chantal*; ses *Lettres* faisaient dire à Louis XIV qu'elle avait plus d'esprit que son père: mais son mari les aimait, parce qu'elles étaient, disait-il, *toutes de feu*, et capables d'inspirer de violentes passions.

BUSSY-CASTELNAU (Charles-Joseph PATISSIER, marquis de), général français, né près de Soissons en 1718, m. en 1785, défendit, sous Dupleix, Pondichéry contre les Anglais, 1748, devint commandant de toutes les forces françaises au delà du cap de Bonne-Espérance, 1782, et seconda avec succès les opérations du bailli de Suffren.

BUSTA GALLICA. Endroit de l'anc. Rome où furent ensevelis les morts de l'armée gauloise qui assiégea le Capitole sous la conduite de Brennus. On croit que ce lieu était au bas du mont Esquilin, près du Colisée. C. D—Y.

BUSTA-GALLORUM, v. de l'Italie ancienne (Ombrie), à 15 kil. N.-E. de Pérouse; auj. *Bastia*. Totila, roi des Ostrogoths, y périt dans une bataille contre Narsès, 552.

BUSTO-ARSIZIO, v. du roy. d'Italie, prov. et à 30 kil. N.-O de Milan; 12,570 hab. Filat. et tissus de coton.

BUSTUAIRE. *V.* GLADIATEURS.

BUSTUM. Chez les anc. Romains, lieu où un mort a été brûlé et enseveli. On ne pouvait en établir un à moins de 60 pieds (17 mèt. 80) de toute habitation. Il y avait à Rome un Bustum célèbre: c'était celui qu'Auguste fit près de son mausolée dans le Champ-de-Mars, pour les funérailles impériales. C. D—Y.

BUTE, île d'Ecosse, dans le golfe de la Clyde et dans le groupe des Hébrides, formant, avec celles de Pladda, Inchmarnoch, l'Ile-Sainte, Arran et les deux Cumbray, le comté de Bute; séparée du comté d'Argyle par le détroit appelé *The Kyles*; 26 kil. sur 8; 9,499 hab. Lacs Fad, Ascog et Quein. Riches pâturages; climat très-sain; sur la côte orientale sont Rothesay, cap. du comté, et Mount-Stuart, résidence du marquis de Bute. — Le comté a 66,825 hect. et 15,740 hab.

BUTE (John STUART, comte de), ministre anglais, né en Ecosse en 1713, m. en 1792, fut membre du parlement de 1737. Lors de la descente de Charles-Edouard, 1745, il offrit ses services au gouvernement. L'élégance de ses manières plut au prince et à la princesse de Galles, qui le choisirent pour gouverneur de leur fils (depuis George III). A l'avénement de ce prince, 1760, Bute devint premier ministre, et se mit à la tête du parti tory. Il termina, malgré la plus vive opposition, la guerre du continent, et signa la paix de 1763, si avantageuse à l'Angleterre. Attaqué par les pamphlétaires, odieux à cause des nouveaux impôts qu'il établit, il donna brusquement sa démission; mais il paraît n'avoir pas cessé d'exercer une influence décisive sur les conseils de la couronne, et on le regarda comme l'auteur de l'*acte du timbre*, qui devait amener le soulèvement des Etats-Unis. Retiré au château de Lutton dans le Berkshire, il s'occupa de botanique, et fit tirer à 12 exemplaires seulement ses *Tables de botanique*, *contenant les différentes familles de plantes de la Grande-Bretagne*, 9 vol. in-4°. Buffon reçut de l'auteur un de ces exemplaires, et en fit don à la Bibliothèque du roi. B.

BUTÈS, prêtre de Minerve et de Neptune à Athènes. La famille des Butades ou Etéobutades le regardait comme son chef. — Selon la Fable, Butès, l'un des Argonautes, fut le seul qui céda au perfide attrait du chant des Sirènes et se jeta à la mer; Vénus le recueillit, le transporta à Lilybée en Sicile, et eut de lui un fils nommé Eryx. — Un autre Butès, Athénien, fils de Pallas, fut, d'après Ovide, député avec Céphale et Clytus vers Eaque, à Egine, pour demander secours contre Minos.

BUTHROTUM, v. de l'anc. Epire, en Thesprotie, sur une baie et dans une petite presqu'île en face de Corcyre; auj. *Butrinto*.

BUTICUS LACUS, c.-à-d. *lac de Bouto*, dans la Basse-Egypte, traversé par la branche Atarbéchique du Nil, près de la v. de Butopolis qui lui donnait son nom; auj. Bourlos.

BUTLER (Samuel), poëte anglais, né en 1612 à Strensham dans le comté de Worcester, m. en 1680. On sait peu de chose de sa vie. Elève de Cambridge, il entra dans la maison de la comtesse de Kent, et y connut l'ardent puritain sir Samuel Luke. Son *Hudibras*, 1663-1671, non achevé, est une imitation de *Don Quichotte*, une spirituelle satire contre les Presbytériens que représente le juge Hudibras, et contre les Indépendants, dont Ralph le secrétaire est le type un peu grotesque. Charles II, que charmait cette lecture, laissa pourtant l'auteur vieillir misérable. L'*Hudibras* a été traduit en vers français par Towneley, Londres, 1757, avec notes. Le *Magasin encyclopédique*, t. IV, 227, en donne une clef. Butler a laissé encore d'autres écrits; ses œuvres complètes ont été publiées à Londres, 1774, 2 vol. in-8°; 1793, 3 vol. in-4°; 1819, 3 vol. in-8°. A. G.

BUTLER (Joseph), théologien anglais, né en 1692 à Wantage dans le comté de Berks, m. en 1752, élève d'Oxford, écrivit, à 21 ans, des objections au traité de Clarke sur l'existence de Dieu. Il fut prédicateur des archives, 1718, secrétaire du cabinet de la reine Caroline, évêque de Bristol, 1737, puis de Durham, 1750. Outre des sermons où l'esprit métaphysique étouffe l'éloquence, il a laissé un livre estimé sur l'*Analogie de la religion naturelle et révélée avec le cours de la nature*, 1736, in-4°, traduit en français, Paris, 1812.

BUTLER (Alban), savant hagiographe, né en 1710 dans le comté de Northampton, m. en 1773, étudia au collége catholique anglais de Douai, y enseigna la philosophie et

la théologie, et dirigea le collége anglais de St-Omer. Il est l'auteur de la *Vie des Saints*, traduite en français par Godescard et Marie, 1763 et 1784, 12 vol. in-8°; Paris, 1836, 14 vol. in-8°.

BUTLER (Charles), neveu du précédent, né à Londres en 1750, m. en 1832, fut élevé au collége de Douai. A son retour en Angleterre, il acquit une grande réputation comme avocat consultant, continua la *Vie des Saints* de son oncle, publia des études biographiques sur Bossuet, Fénelon, l'abbé de Rancé, Thomas à Kempis, L'Hôpital, Daguesseau, annota avec un profond savoir les *Institutes de Coke sur Littleton*, se mit à la tête du parti catholique modéré qui voulait vivre en paix avec les protestants, et écrivit ses *Horæ Biblicæ*, où il compare les traditions religieuses des divers peuples avec l'Ancien et le Nouveau Testament. On lui doit enfin des *Horæ juridicæ*, chronologie et histoire des lois grecques, romaines, féodales et ecclésiastiques. B.

BUTO, déesse égyptienne. *V.* BOUTO.

BUTOS ou BUTOPOLIS, v. de l'anc. Égypte, capitale d'un nome, près de la bouche sébennytique du Nil, non loin du *Buticus lacus*. Elle possédait un sanctuaire consacré à Latone ou Bouto, avec un oracle, et l'on y célébrait une fête annuelle en l'honneur de la déesse. Elle avait aussi un sanctuaire d'Apollon et de Diane.

BUTRINTO, v. forte de la Turquie d'Europe (Janina), près du canal et à 10 kil. N.-E. de Corfou; 2,000 hab. Évêché grec. Elle appartint jusqu'en 1797 aux Vénitiens, auxquels elle fut alors enlevée par les Français; elle fut prise à ceux-ci en 1799 par les Russes et les Turcs. On y trouve quelques vestiges de la *Buthrotum* des anciens.

BUTRIUM, v. de l'anc. Italie, en Ombrie, un peu au N. de Ravenne, dont elle dépendait; auj. *Butrio*.

BUTROTUS, fleuve de l'anc. Italie, dans le Brutium, près de Locres; auj. *Bruciano*.

BUTSCHOWITZ, brg des États autrichiens (Moravie), à 28 kil. E. de Brunn; 2,500 hab. Beau château des princes de Lichtenstein.

BUTTERFIELD, mécanicien français, d'origine allemande, m. à Paris en 1724, ingénieur du roi pour les instruments de mathématiques. Ses quarts de cercle furent en grande réputation. Il a donné son nom au cadran solaire portatif à boussole.

BUTTES (LES), vge de Suisse, dans le canton et à 28 kil. S.-O. de Neuchâtel; 1,200 hab. Il est si profondément encaissé au fond d'une étroite vallée qui s'ouvre dans le Val-de-Travers, que le soleil y est invisible pendant trois mois de l'année. Fabr. d'horlogerie.

BUTTINGTON, vge d'Angleterre (Montgomery), à 3 kil. E. de Welshpool, sur la Severn; 8,000 hab. Défaite des Danois par les Saxons, en 894.

BUTTMANN (Philippe-Charles), philologue allemand, né à Francfort-sur-Mein en 1764, m. à Berlin en 1829; depuis 1789 employé à la Bibliothèque royale de Berlin, et depuis 1811 bibliothécaire. De 1800 à 1808, il enseigna les langues anciennes au gymnase de Joachimsthal, et de 1808 à 1812 il fut rédacteur en chef de la *Gazette* de Spener. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de philologie très-précieux, dont le plus estimé est sa *Grammaire grecque*, qui a paru sous trois formes : *Abrégé de la grammaire grecque*, 10e édit., 1837; *Grammaire grecque à l'usage des classes supérieures*, 16e édit., 1841; *Grammaire grecque développée*, 2 vol., 1830 et 1839. Le second de ces ouvrages est en usage dans la plupart des colléges allemands. On doit aussi à Buttmann l'édition de *Quintilien*, interrompue par la mort de Spalding; la publication des scholies sur l'*Odyssée* trouvées par M. Maï; une *Géographie ancienne des Orientaux*, Berlin, 1803; le *Mythologus*, collection de dissertations sur les traditions de l'antiquité, 1829, 2 vol. E. S.

BUTTNER (Chrétien-Guillaume), naturaliste et philologue allemand, né à Wolffenbuttel en 1716, m. en 1801. Après avoir étudié à Leipzig, il parcourut une partie de l'Europe. A son retour, il devint, en 1763, professeur d'histoire naturelle à l'université de Gœttingue : son riche cabinet servit de fondement au célèbre Muséum académique de cette ville. Après 25 ans d'enseignement, il se retira au château d'Iéna, où le duc de Saxe-Weimar lui donnait un logement, et se livra dans la retraite aux études philologiques. On a de lui : *Tableaux comparatifs des alphabets des différents peuples dans les temps anciens et modernes*, 1771 et 1781, in-4°, ouvrage malheureusement incomplet; *Observations sur quelques espèces de tænia*, 1774. Il a laissé en manuscrit un *Prodromus linguarum*. F.

BUTTON (Thomas), navigateur anglais, fut envoyé par Jacques Ier, en 1611, pour continuer les découvertes d'Hudson au N. de l'Amérique. Il reconnut la terre qu'il nomma Carey's-Swans-Nest, l'embouchure du Nelson, l'île et la baie de Button, une terre qu'il appela Nouvelle-Galles, les caps Southampton et Pembroke, et les îles Mansfield. Purchas a donné un extrait de son journal. B.

BUTTURA (Antoine), littérateur italien, né près de Vérone en 1771, m. à Paris en 1832, se fit naturaliser en France et y remplit des fonctions administratives. On a de lui un *Dictionnaire italien-français et français-italien*, une traduction de l'*Art poétique* de Boileau, quelques poésies lyriques, des classiques italiens annotés, etc.

BUTUA, v. de l'anc. Dalmatie; auj. *Budua*.

BUTUNTUM, v. de l'anc. Italie; auj. *Bitonto*.

BUTURLIN. *V.* BOUTOURLINE.

BUTZBACH, v. du grand-duché de Hesse-Darmstadt, à 16 kil. S. de Giessen; 2,300 hab. Succès des Français sur les Autrichiens en 1796.

BUTZOW, *Beucinum*, *Buronium*, v. du grand-duché de Mecklembourg-Schwérin, sur la Warnow, à 25 kil. S.-S.-O. de Rostock; 3,900 hab., la plupart descendants de réfugiés français. Industrie active. Université fondée en 1760 et supprimée en 1788.

BUVNDUS et BUVINDA, noms latins de la BOYNE.

BUVETTE. Lieu établi près de toutes les cours et juridictions, et où les conseillers allaient déjeuner, se rafraîchir, et collationner. La Buvette était nécessaire, parce que les audiences commençaient de très-bonne heure. Elle a été supprimée, comme un abus, à la Révolution. Depuis, elle a été rétablie près des assemblées législatives seulement.

BUXENTIUS, nom latin du BUSSENTO.

BUXENTUM, v. de l'anc. Italie, dans la Lucanie, nommée PYXUS par les GRECS; auj. POLICASTRO.

BUXETUM, nom latin de BUSSETO.

BUXHŒWDEN (Frédéric-Guillaume, comte de), général russe, né en Livonie en 1750, m. en 1811, fut élevé au corps des Cadets de St-Pétersbourg. Il prit part à la guerre contre la Suède, 1789, fit lever le siége de Frédérikshamn et de Viborg, et reçut de Catherine II la terre de Magnusdal. Il fit la guerre de Pologne, 1792-4, obtint l'administration du pays, et se montra plein de modération. Gouverneur de St-Pétersbourg sous Paul Ier, puis inspecteur des troupes en Livonie et en Courlande, il commanda une aile à Austerlitz. Dans la guerre contre la Suède, en 1808, il conquit la Finlande, et poussa jusqu'au Tornéa. B.

BUXONIUM, nom latin de BUTZOW.

BUXTEHUDE (Dietrich), un des plus célèbres organistes du XVIIe siècle, né à Elseneur (Danemark), vers 1635, m. en 1707. J.-Séb. Bach fit en secret un séjour de plusieurs mois à Lubeck, pour l'entendre et étudier sa manière. — vge de Hanovre (arr. de Stade).

BUXTON, v. d'Angleterre, dans le comté et à 45 kil. N.-N.-O. de Derby, dans une vallée des monts Peaks, près des sources de la Wye; 1,600 hab. Sources thermales. Ville de bains très-fréquentée, dans une situation pittoresque; on évalue de 12 à 15,000 le nombre annuel de ses visiteurs; beaux établissements de bains construits par le duc de Devonshire en 1781, et vestiges de bains romains. Source de Ste-Anne, d'où l'on tire, avec une même pompe, de l'eau chaude et de l'eau froide. Aux environs, carrières de pierres à chaux, avec la belle grotte à stalactites du *Pool's-Hole*, et le *Diamond-Hill* ou colline aux diamants, offrant de beaux quartz cristallisés. Fabr. d'ouvrages en albâtre.

BUXTON (Thomas FOWELL), philanthrope anglais, né dans le comté de Devon en 1786, m. en 1845, contribua à la fondation de la société pour l'amélioration des prisons, et publia en 1818 un livre pour montrer les abus du système adopté. Membre du parlement de 1821 à 1840, il consacra tous ses efforts à l'abolition de la traite et de l'esclavage des noirs, et se montra le défenseur intrépide des principes autrefois soutenus par Wilberforce. Il fit passer un bill pour restreindre l'application de la peine capitale. La Société de civilisation de l'Afrique fut fondée à son instigation. B.

BUXTORF (Jean), fameux hébraïsant, né en 1564 à Camen en Westphalie, m. en 1629, se fixa à Bâle où il occupa la chaire d'hébreu pendant 38 ans. Ses travaux eurent principalement pour objet les livres des rabbins, dont il acquit une connaissance très-étendue. Ses principaux ouvrages sont : *Synagoga judaica*, sur les dogmes et cérémonies des Juifs; *Biblia hebræa rabbinica*; *Tiberias*, traité historique et critique sur la *massore*, dans lequel il attribue l'invention des points-voyelles à Esdras, opinion qui fut combattue par Cappell; *Concordantiæ bibliorum hebraicæ*, un de ses meilleurs livres; *Lexicon chaldaicum thal-*

mudicum et rabbinicum, un de ses meilleurs dictionnaires, quoique imparfait. — Son fils Jean Buxtorf, né à Bâle en 1599, m. en 1664, le remplaça dans sa chaire d'hébreu, et publia un *Lexicon chaldaicum et syriacum*, Bâle, 1622, in-4°. D.

BUXUM, nom latin du Buis (Drôme).

BUXY, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 16 kil. de Châlon-sur-Saône; bons vins rouges et blancs; 1,242 hab.

BUYSTER (Philippe de), sculpteur, né à Bruxelles ou à Anvers en 1595, vint à Paris en 1635, entra à l'Académie des beaux-arts en 1651, et mourut en 1688. Son style est lourd et sans noblesse. Il sculpta le bas-relief de l'*Annonciation* au fronton des Jacobins de la rue St-Honoré, à Paris, orna le portail des Feuillants, travailla, sous la direction de Sarazin, aux caryatides du grand pavillon de la cour du Louvre, puis aux Tuileries, aux châteaux de Maisons, de Videuille et du Rincy, au dôme du Val-de-Grâce, et à Versailles. Son ouvrage capital est le mausolée du cardinal de La Rochefoucauld, abbé de Ste-Geneviève. B.

BUZANÇAIS, *Buzentiacum*, ch.-l. de cant. (Indre), arr. et à 22 kil. N.-O. de Châteauroux, sur l'Indre. Anc. seigneurie. Comm. de laines; 3,353 hab.

BUZANCY, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. et à 20 kil. E. de Vouziers; 883 hab. Anc. seigneurie.

BUZET, brg (Lot-et-Garonne), à 16 kil. N. de Nérac; 1,581 hab. Récolte de bons vins rouges et de bons vins blancs dits *vins pourris*. Château sur une hauteur qui domine la belle plaine de la Garonne.

BUZOT (François-Léonard-Nicolas), né à Évreux en 1760, m. en 1793, avocat à Paris, fut député du Tiers aux États généraux, où il s'éleva fortement contre les ordres privilégiés, et attaqua surtout les droits du clergé à toute propriété foncière. En 1791, il refusa la vice-présidence du tribunal criminel de Paris. Envoyé à la Convention par le département de l'Eure, il devint un des chefs du parti girondin, appela sur les émigrés et sur la Vendée toute la sévérité de l'assemblée, et vota la mort de Louis XVI, mais avec sursis et appel au peuple. Proscrit au 31 mai 93 avec tous les Girondins, il s'enfuit en Normandie, et fut un de ceux qui levèrent des troupes pour renverser la Convention. Après la défaite de Vernon, il se cacha à Quimper, puis à Bordeaux. En juin 1794, on trouva près de cette ville, dans les bois de Saint-Émilion, les ossements de deux cadavres que l'on conjectura être ceux de Buzot et de Péthion. On croit qu'ils périrent de faim ou dévorés par les loups.

BY, terminaison de plusieurs noms géographiques anglais, danois, etc., signifiait en langue scandinave *ville* : Whitby, la ville blanche. Plus de 600 noms de villes ou bourgs de l'Angleterre méridionale, longtemps habitée par les Saxons et les Danois, se terminent ainsi.

BYBLOS, v. de l'anc. Phénicie, près du fleuve Adonis. Ce fut un des ports du roy. de Tyr, puis du roy. grec de Syrie. Byblos devint très-florissante sous les empereurs romains. Elle fut surtout célèbre par le culte d'Adonis ou Thammuz. Les sangliers sont toujours très-communs dans le territoire de Byblos (auj. *Djebail*), et l'Adonis (auj. *Nahr-Ibrahim*), qui, selon la croyance mythologique, se teignait à certaines époques du sang d'Adonis, prend quelquefois réellement une teinte colorée, lorsque les pluies entraînent dans son lit un sable rougeâtre.

BYBLOS, anc. v. de la Basse-Égypte, entre les branches Atarbéchique et Thermutiaque du Nil.

BYDGOSCZ, nom de BROMBERG en polonais.

BYLINA, nom latin de BILIN en Bohême.

BYNG (George), vicomte de Torrington, amiral anglais, né en 1663 dans le comté de Kent, m. en 1733, servit sur la flotte destinée à arrêter Guillaume d'Orange, 1688, se rallia à ce prince, commanda l'escadre qui prit Gibraltar, 1704, secourut Barcelone assiégée par Philippe d'Anjou, 1706, poursuivit la flotte du Prétendant qu'il obligea de rentrer dans les ports de France, 1708, et battit les Espagnols en vue du cap Passaro, 1718. Il fut récompensé de ses services par les places de trésorier de la marine, de contre-amiral de la Grande-Bretagne, de lord de l'amirauté, par la pairie et l'ordre du Bain. B.

BYNG (John), fils du précédent, né en 1704, m. fusillé en 1757. Ayant été battu, 1756, près de Minorque par l'amiral français La Galissonnière, il fut traduit devant un conseil de guerre. On ne le reconnut coupable ni de lâcheté, ni de trahison, ni seulement de n'avoir pas fait tout ce qu'il pouvait pour détruire la flotte française, et cependant il fut condamné à mort.

BYNKERSHOECK (Cornelius Van), très-savant jurisconsulte, né à Middelbourg en 1673, m. en 1763. Il possédait supérieurement le droit romain, et a écrit sur cette matière des ouvrages fort estimés; les principaux sont : *Observationes juris romani*, 1700; *De foro legatorum competenti*, 1721, trad. en franç. par Barbeyrac, sous le titre du *Juge compétent des ambassadeurs*, 1723; *Opuscula varii argumenti*, 1719, recueil de dissertations sur diverses parties du droit romain. Ses Œuvres complètes ont été publiées à Cologne, 1761, 2 vol. in-fol., à Leyde, 1766, 2 vol. in-fol.

BYRCHANIS, île de la mer du Nord. *V.* BORKUM.

BYRON (île), une des Mulgraves, par 75° long. E. et 1° 18' lat. S., découverte en 1765 par John Byron.

BYRON (le commodore John), navigateur célèbre, né en 1723 dans le comté de Nottingham, m. en 1786, accompagna Anson à la terre de Magellan, 1741, fit naufrage près des îles Chiloé, et demeura prisonnier des Indiens au Chili jusqu'en 1744. Ramené en Europe par un navire de St-Malo, il se distingua dans la guerre de Sept Ans contre la France. De 1764 à 1766, il entreprit un nouveau voyage, dans lequel il visita les îles Malouines ou Falkland et l'Archipel Dangereux, découvrit les îles du Désappointement, les îles du roi George, et celle des Mulgraves qui porte son nom. Il eut un commandement aux Indes Occidentales dans la guerre d'Amérique. La relation de son 1er voyage fut trad. en français par Cantwell, Paris, 1800; celle du 2e, rédigée par un de ses officiers, fut aussi trad. par Suard, 1767. B.

BYRON (George GORDON, connu sous le nom de Lord), né à Douvres, le 22 janvier 1788, m. à Missolonghi, le 19 avril 1824. Issu des Stuarts par sa mère, des conquérants normands par son père, il passa dans les montagnes de l'Écosse une enfance triste et maladive. Héritier de la pairie et de la fortune de son oncle en 1798, il porta à l'École d'Harrow un cœur précoce, une humeur fantasque, un caractère indépendant. L'Université de Cambridge le vit afficher les excentricités de la vie la plus désordonnée. A 18 ans, il publia son 1er recueil de poésies, *les Heures de loisir*, où perce déjà sa misanthropie dédaigneuse. Violemment critiqué dans la *Revue d'Édimbourg*, il riposte avec l'éloquence amère de l'orgueil blessé dans la *Satire des Poetes Anglais et des Critiques Écossais*, où il retrouve la langue et la verve de Pope. En 1809, il siége à la chambre haute sur les bancs de l'opposition, qu'il quitte bientôt pour visiter le Portugal, l'Espagne, l'Albanie, la Grèce et la Turquie. Ce voyage fortifia beaucoup son tempérament poétique. Il en rapporta en 1813 les deux premiers chants de *Childe Harold*, poëme qui recouvre souvent d'un nom supposé ses propres aventures, et dont le succès immense s'accrut encore du retentissement de son discours contre la rigueur des dispositions appliquées aux émeutes d'ouvriers. De 1812 à 1814 sa popularité fut ravivée par *le Giaour* et *Lara*, touchants épisodes qui sont encore une confession de l'auteur, *la Fiancée d'Abydos* et *le Corsaire*, où s'exhale toute la poésie de la Grèce moderne. Tant de gloire séduit une femme, miss Milbank, qui devient son épouse, le rend père d'une fille, et au bout d'un an il ne veut plus la revoir. Cette séparation, dont il parait avoir tous les torts, soulève contre lui un tel orage d'anathèmes, qu'il s'exile pour un voyage sans retour, 1816. En Belgique, Waterloo lui inspire une de ses plus belles odes. En Suisse, l'amitié de l'athée Shelley l'enfonce de plus en plus dans le scepticisme. Il reprend son odyssée de *Childe Harold*, dans le voisinage mélancolique de Clarens. En face des glaciers de l'Oberland, il compose le drame sombre de *Manfred*. Venise lui donne le beau sujet de *Faliero*, drame lyrique et descriptif, où l'action manque. Des études sur la langue arménienne et la Genèse ramènent son imagination aux problèmes religieux dans deux mystères : *Caïn* et *le Ciel et la Terre*, déclamations contre la Providence. C'est au sein des voluptés faciles de la vie vénitienne que naît son chef-d'œuvre, l'épopée sérieuse et bouffonne, enthousiaste et cynique de *Don Juan*, héros railleur, passionné, aventureux, mobile comme Byron lui-même. Retenu dans cette ville, puis dans la Toscane, par un amour scandaleux, Byron fut poussé vers la politique par un besoin de secousses violentes, l'instinct d'une âme généreuse, et peut-être le dégoût de la vie. Quand le carbonarisme eut été battu en Romagne, 1819, il renonça au rêve de l'émancipation italienne, pour consacrer à la liberté hellénique les restes délabrés de sa vie et de sa fortune. Débarqué en Grèce en 1823, il n'y trouve que discorde, misère, anarchie. Général sans armée, héros sans illusions, il se sacrifie avec un dévouement calme au succès improbable d'une cause dont il meurt martyr à Missolonghi. Byron eut du génie, mais une imagination mal réglée. Son vers précis, correct et plein de feu, exprime trop souvent un doute désespérant, une mélanco-

lie contagieuse, et presque l'admiration du crime. Grand et d'une belle figure, Byron était né boiteux. Sa poésie lui ressemble; elle a une infirmité qui lui donne un air maladif. Il manque à sa beauté, pour être parfaite, l'équilibre moral. — Les édit. les plus estimées de ses œuvres sont celles de Londres, 1833, 17 vol. in-18, avec sa vie par Thomas Moore; de Paris, par Baudry, 1832, 4 vol. in-8°. Elles ont été trad. par A. Pichot, 1822-25, 8 vol. in-8°; par Paulin Pàris, 1830-32, 13 vol. in-8°; et par Benjamin Laroche, 1837, gr. in-8°. Byron a laissé des *Mémoires* supprimés sur la demande de sa famille. — M. Villemain lui a consacré une *Notice* admirable. G. M.

BYRSA. *V.* CARTHAGE.

BYSSUS, matière que les Romains prenaient pour une variété du lin, et qui était notre coton blanc.

BYTOWN, v. du Haut-Canada, à 250 kil. N. E. de Kingston; fondée en 1826. Célèbres chutes, dites *de la Chaudière*, formées par l'Ottava, et sur lesquelles on a jeté une magnifique suite de 4 ponts appelée *Pont-de-l'Union*, pour réunir le Haut et le Bas-Canada. En 1858, elle a pris le nom d'*Ottawa*, et est devenue la capitale des deux Canadas; 14,554 hab. Commerce de bois, surtout de bois de pin.

BYZACÈNE. *V.* BYZACIUM.

BYZACIUM, contrée de l'anc. Afrique, au N. de la petite Syrte, au S. de la Zeugitane, ainsi nommée des mots puniques *Byt-Saki*, région bien arrosée. Elle était très-fertile, et forma avec la Zeugitane la province romaine d'Afrique. — Dioclétien fit une province de BYZACÈNE, de l'anc. Byzacium et de la partie S. de la Numidie depuis le Bagradas jusqu'à la côte E. Capit. *Byzacium*, auj. *Beghni*.

BYZANCE, *Byzantium*, v. de la Thrace, à la pointe S.-E., sur la Propontide et à l'entrée O. du Bosphore de Thrace. Fondée en 658 av. J.-C. par Byzas de Mégare dans une position admirable, elle fut occupée par Darius Ier, roi des Perses, passa ensuite aux républiques de Sparte et d'Athènes successivement, prit rang parmi les États maritimes, et se rendit indépendante en 358. Philippe de Macédoine essaya vainement de la conquérir. Son alliance avec les Romains sauva quelque temps sa liberté; mais, sous l'empereur Claude, elle fut soumise comme le reste de la Thrace. Septime Sévère, pour la punir de l'appui qu'elle avait donné à Pescennius Niger, la rasa en 193. Rétablie sous Caracalla, elle ne recouvra néanmoins sa splendeur que sous Constantin. *V.* CONSTANTINOPLE. B.

BYZANTIN (style). On désigne sous ce nom le type particulier que l'art reçut des Grecs de Byzance. La naissance du style byzantin suit de près la translation du siége de l'empire romain à Byzance, et coïncide avec la révolution que le triomphe du christianisme détermine alors dans les beaux-arts. Tout ce qui restait de monuments païens changea d'abord de destination, et, dans la construction de ceux qui furent élevés à neuf, les artistes se laissèrent plus ou moins inspirer par la religion nouvelle. Toutefois, du règne de Constantin à celui de Justinien, l'architecture, à laquelle Byzance était redevable de plusieurs palais impériaux, d'une curie magnifique, et d'un grand nombre de thermes et de théâtres, avait conservé assez fidèlement les formes classiques; elle ne s'en écarta peu à peu que dans la construction des églises chrétiennes, dont Ste-Sophie de Constantinople, bâtie, en 537, par l'empereur Justinien, offrit le plus brillant modèle. Pendant cette seconde période, c.-à-d. du VIe au Xe siècle, l'architecture continua d'élever des monuments remarquables dans les diverses parties de l'empire, et se distingua par la multiplicité des dômes placés autour de la coupole centrale; mais, dans le cours de cette même époque, la sculpture et la peinture tombèrent dans une décadence qui fut précipitée par les excès auxquels donna lieu l'hérésie des Iconoclastes. Les actes de destruction commis par les *briseurs d'images* ne suspendirent toutefois que d'une manière passagère la marche des arts en Orient, et, avec la victoire de l'iconolâtrie, on vit apparaître les premiers essais d'une peinture et d'une sculpture nouvelles. Malheureusement le désir de plaire à des empereurs qui, par orgueil, se décernaient des statues d'or ou d'argent, fit dégénérer l'art en un véritable mécanisme, trop souvent étranger à toute dignité comme à toute inspiration. Les images des princes et des personnages célèbres reçurent les mêmes traits, la même physionomie, et s'éloignèrent de plus en plus du naturel et de la justesse des proportions; partout une excessive prodigalité d'ornements remplaça la noble simplicité des formes. La sculpture s'appliqua à enrichir les autels, les tabernacles et les vases sacrés, tandis que la mosaïque, à fond d'or, tendait à remplacer la peinture dans la décoration des palais et des églises. Ce fut surtout dans ce qui se rapportait au culte chrétien que les artistes byzantins, par aversion pour le paganisme, s'éloignèrent des formes antiques, pour s'arrêter à un type traditionnel qu'ils appliquèrent à la représentation du Christ, de la Vierge et des saints. De là ces figures immobiles et austères, invariablement reproduites d'après un même modèle, et dans lesquelles, à défaut d'un goût sûr, on retrouve un profond sentiment religieux. Malgré ses imperfections, le style byzantin influa beaucoup sur l'art au moyen âge, et cette influence, qui s'était fait sentir tour à tour sous le règne de Théodoric, de Charlemagne et des Othons, se reproduisit surtout à l'époque où les Croisades mirent en communication l'Orient et l'Occident. Les artistes grecs, qui avaient déjà communiqué leurs principes aux Arabes, se répandirent aussi en Italie, en Allemagne et en France: ils y propagèrent le goût du style byzantin, dont nulle part on ne retrouve les traces plus sensibles que dans les églises St-Vital de Ravenne, St-Marc de Venise, St-Front de Périgueux. D—T—R.

BYZANTIN (Empire). *V.* ORIENT (Empire d').

BYZANTINE ou CORPUS HISTORIÆ BYZANTINÆ. On désigne ainsi la collection des écrivains grecs qui ont écrit sur l'histoire de l'empire d'Orient ou Bas-Empire, depuis Constantin le Grand jusqu'en 1453. Elle comprend: *Zonaras*, dont l'histoire commence à la création du monde et va jusqu'en 1118; *Nicétas Acominatus*, 1118-1206; *Nicéphore Grégoras*, 1204-1331; *Laonicus Chalcondylas*, 1297-1462. Puis viennent des chroniques générales commençant à la création: celle de *George Syncelle* jusqu'en 285, continuée jusqu'en 813 par *Theophanes Isaacius*, jusqu'en 1057 par *Jean Stilitzès*, par *Léon le Grammairien* et *George le Moine* de 813 à 949; celle de *Jean Malala* jusqu'en 566; la *Chronique pascale*, par plusieurs auteurs, jusqu'en 1042; *Jean de Sicile*, *Nicéphore*, *Cédrénus*, *Siméon Métaphraste*, *Michel Glycas*, *Constantin Manassès*, etc. Puis les chroniques sur certains points ou certains règnes de l'histoire byzantine: *Zozime*, *Procope*, *Jean d'Épiphanie*, *Agathias*, *Ménandre de Constantinople*, *Théophylacte Simocatta*, *Jean de Jérusalem*, *Théodose*, *Constantin VI Porphyrogénète*, *Leontius de Byzance*, *Jean Cameniata*, *Jean Cinnamus*, *George Acropolita*, *George Pachymère*, *Jean Cantacuzène*, *Jean Ducas*, *Jean Anagnoste*, *George Phranza*, etc. Enfin, peut-être les plus précieux, ceux qui ont traité de la constitution, de la géographie ou des antiquités du Bas-Empire: *Laurentius Lydus*, *Hesychius*, etc. Cette collection a été publiée d'abord du temps de Louis XIV, sous la direction du P. Phil. Labbé, par Petau, Jac. Goar, Maltrait, Poussines, Combéfis, Fabrot, Du Cange, Léo Allatius, Boivin, Banduri, etc., en 36 vol. in-fol., 1644-1711, texte grec et traductions latines; puis, avec moins de correction, à Venise, par Barthol. Javarina et Bonini, 1727, 22 vol.; il faut y ajouter un 23e vol. publié en 1733 par Pasquali, contenant des additions; 2 vol. de Constantin VI, donnés par Leich et Reiske, Lips., 1751; un *Nouvel appendice*, comprenant *George Pisidas*, *Théodose* et *Corippus*, par Foggini, Rome, 1777; une *Histoire d'un anonyme*, c'est *Jul. Pollux*, édité par Bianconi, Bologne, 1779; la *Chronique de Phranzès*, Vienne, 1796; *Léon le Diacre*, édité par M. C.-H. Hase, Paris, 1829. Une nouvelle édition de la Byzantine a été commencée par Niebuhr, avec la collaboration de Bekker, W. et L. Dindorf, Schopen, et continuée après sa mort par l'Académie des Sciences de Berlin, Bonn, 1828; etc. Le président Cousin a traduit en français les principaux byzantins: Procope, Agathias, Ménandre, Th. Simocatta, Nicéphore, Léon le Grammairien, Nicéphore Bryenne, Anne Comnène, Nicétas, Pachymère, Cantacuzène et Ducas. Il a réuni ces traductions sous le titre de: *Histoire de Constantinople*, 1672, 8 vol. in-4°, ou 1685, 8 vol. in-12. *V.* la préface de l'édition de Ph. Labbé. *V.* M. Hanke: *De Byzantinarum rerum scriptoribus græcis*, Lips., 1677, in-4°. A. G.

BYZANTIUM, v. de l'anc. Inde, sur la côte O.; auj. *Bassein*. — nom latin de BYZANCE.

BYZAS, chef des Mégariens qui fondèrent Byzance en 658 av. J.-C. Diodore de Sicile en fait un contemporain des Argonautes.

BZOWIUS (Abraham), en polonais *Bzowski*, dominicain, né à Proczovic en 1567, m. à Rome en 1637, professa la philosophie à Milan et la théologie à Bologne, devint prieur de son ordre à Cracovie, et reçut du pape Paul V un logement au Vatican. Ce fut là qu'il écrivit sa *Continuation des Annales de Baronius*, de 1198 à 1532, 9 vol. in-fol.

C

CAABA. *V.* CABA.

CAB ou CAAB, fils de Zohayr, poëte arabe païen, fit des vers contre Mahomet et sa religion. Plus tard, il se convertit à l'islamisme, et fit en l'honneur du Prophète une pièce regardée comme un chef-d'œuvre. Mahomet lui donna son manteau en témoignage de satisfaction. De là vient le nom de poëme du manteau (*Qaçidat-el-Borda*). Après la mort de Câb, ce manteau fut acheté à sa famille par le calife Moawia pour 40,000 drachmes. Il passa à divers califes jusqu'au jour où il fut pris par les Tartares. Caab mourut vers l'an 662. D.

CABA ou KAABA ou KÉABÉ, temple de la Mekke, ainsi nommé de sa forme cubique. C'était, d'après une croyance très-ancienne, l'oratoire d'Abraham et d'Ismaël, la maison de Dieu, *bayt Allah*, c.-à-d. du dieu suprême; car les idoles n'étaient considérées que comme des dieux subalternes, des intercesseurs auprès d'Allah; 360 de ces divinités de second ordre étaient rangées sur la Câba ou aux alentours; plusieurs autres, placées dans l'intérieur, avec l'image d'Abraham. Ce temple réunissait ainsi tous les dieux des Arabes; c'était le Panthéon de la nation, le seul temple pour lequel le *Haddj* ou pèlerinage eût été institué. Le culte des idoles dans la Câba fut introduit vers 237 de J.-C.; alors seulement, la Câba, détournée de la tradition d'Ismaël, commença à servir à un culte vraiment idolâtre. Mahomet, après la prise de la Mekke, 630, détruisit les idoles de la Câba, et rendit ce temple à sa première destination, le culte de Dieu. La Câba, qui existe encore de nos jours, est un simple oratoire de construction grossière, placé au milieu d'un grand espace entouré de galeries; elle forme un carré de 13 mèt. de long sur 12 de large et 15 de haut. Selon les musulmans, c'est le point unique de direction sur lequel doivent s'orienter les prières de tous les hommes. La chose est facile, si l'on admet, avec les Musulmans, que la terre habitée est une surface plane. Cet édifice, en pierre grise, a été entièrement restauré en 1627 de J.-C. Il n'y a qu'une porte, ouverte à 2 mèt. du sol environ, et où l'on n'arrive qu'à l'aide d'un escalier portatif qui disparaît quand l'entrée dans la Câba est défendue. La porte est revêtue d'argent et d'ornements dorés; on ne l'ouvre que deux ou trois fois l'an. A l'angle N.-E. de la Câba est enchâssée la fameuse *pierre noire*, de forme à peu près ovale, que les musulmans viennent baiser avec le plus profond respect. Un voile de soie noire, appelé *Kiswé-y-Schérif*, c.-à-d. vêtement sacré, et sur lequel sont brodés des versets du Coran, couvre extérieurement tout ce temple. A moitié de la hauteur, une large ceinture, à plusieurs cercles d'argent doré et d'or massif, maintient ce voile. Chaque année, à l'époque du pèlerinage, on le remplace par un voile nouveau apporté d'Égypte par l'*Émir Hagg*, c.-à-d. prince de la caravane, sur un chameau spécialement destiné à cet usage. Les pèlerins s'arrachent les morceaux de l'ancien voile pour en faire des reliques. D.

CABADÈS ou KOBAD, roi de Perse, de la dynastie des Sassanides, 491-531, perdit un instant sa couronne pour avoir voulu autoriser la communauté des femmes dans ses États, fit la guerre avec succès contre l'empereur grec Anastase I^er^ en Arménie et en Mésopotamie, mais fut battu par Bélisaire.

CABALE ou KABBALE (de *Kibel*, recevoir par tradition), doctrine ésotérique des Juifs, prétendue sagesse divine, propagée par une transmission orale et secrète. Elle prit naissance dans les premiers siècles après J.-C., et fut créée et mise en ordre par Akiba, m. en 138, dans le *Yetsira*, et par son disciple Schimeir-ben-Jochaï, *l'étincelle de Moïse*, auteur présumé du *Zohar*. On ne manqua pas de donner aux livres de la Cabale une origine céleste. On y trouve peu d'esprit philosophique, et cette science occulte n'avait pour but que de conserver les dogmes antiques d'une petite nation dispersée par toute la terre. La partie théorique de la Cabale donne les moyens de trouver dans l'Écriture sainte un sens mystique, différent du sens littéral; elle expose la doctrine de l'*émanation*, les différents noms de Dieu, des anges et des démons, et leur influence sur le monde sublunaire, le paradis et l'enfer, la transmigration des âmes: la partie pratique enseigne l'art de faire agir les puissances supérieures sur le monde inférieur, et de produire par là des effets surnaturels ou des miracles. La Cabale a trouvé de nombreux partisans dans la secte des Caraïtes, et des adversaires parmi les plus illustres rabbins, notamment Maimonides. *V.* Freystadt, *Philosophia cabbalistica*, Kœnigsb., 1838, in-8°; Franck, *La Kabbale, ou la philosophie religieuse des Hébreux*, Paris, 1843, in-8°. A. G.

CABALE (Ministère de la), en angl. *Cabal*. On a donné ce nom à un ministère anglais sous Charles II; les initiales des noms de ses membres, Clifford, Ashley, Buckingham, Arlington et Lauderdale, composent le mot *cabal*, qui exprime la nature de leur gouvernement, l'esprit d'intrigue avec lequel ils conduisirent les affaires. Sous ce ministère incapable et immoral, 1669-1674, la triple alliance conclue entre l'Angleterre, la Hollande et la Suède contre la France fut rompue; des négociations furent ouvertes avec Louis XIV pour la destruction de la république des Provinces-Unies, et le rétablissement de l'absolutisme et du catholicisme en Angleterre; on extorqua de l'argent au parlement; un édit royal accorda aux non-conformistes le libre exercice de leur culte, mesure à laquelle le parlement répondit par le bill du *Test* (*V.* TEST). La Cabale fut dissoute, par suite de la défection d'Ashley, qui passa dans l'opposition. B.

CABALLERO (Joseph Antoine, marquis de), homme d'État espagnol, né à Saragosse en 1760, m. en 1821. Il remplaça Jovellanos au ministère de la justice en 1798, fut un des membres de la junte suprême qui, en 1808, demandèrent à Napoléon I^er^ un souverain de sa famille, et fut conseiller d'État sous Joseph Bonaparte. En 1814, il se réfugia en France, et ne fut rappelé que par le gouvernement constitutionnel de 1820.

CABALLEROS, nom donné autrefois en Espagne aux membres de la petite noblesse, exempts de payer l'impôt, à condition de servir à cheval.

CABALLICUS AGER, nom latin du CHABLAIS.

CABALLINE (Fontaine). *V.* HIPPOCRÈNE.

CABALLINUM ou CABILLONUM, v. de l'anc. Gaule (Lyonnaise 1^re^), chez les Eduens; auj. *Châlon-sur-Saône*.

CABANES (LES), ch.-l. de cant. (Ariége), arr. et à 26 kil. S.-S.-E. de Foix, sur la rive g. de l'Ariége; 462 hab.

CABANIS (Pierre-Jean-Georges), célèbre médecin et physiologiste, né en 1757 à Cosnac (Corrèze), m. en 1808. Élève du collége de Brives, il fut envoyé à Paris pour achever ses études, suivit avec zèle les cours de physique de Brisson, et puisa le goût de la philosophie dans la lecture de Locke. En 1773, il accompagna un seigneur polonais à Varsovie en qualité de secrétaire. A son retour, il étudia la médecine sous Dubreuil, fut admis dans la société de M^me^ Helvétius à Auteuil, où il connut Turgot, d'Holbach, Condorcet, Roucher, Condillac, d'Alembert, Diderot, Thomas, Franklin, Jefferson, et s'essaya dans la poésie par des traductions d'Homère qui ne furent point remarquées. Membre de l'administration des hospices de Paris, il devint l'ami de Mirabeau, embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, fut nommé professeur d'hygiène aux écoles centrales, membre de l'Institut, professeur de clinique à l'École de médecine, et député au conseil des Cinq-Cents. Ami de Sieyès, distingué du général Bonaparte, il rédigea, au nom du Corps législatif, la proclamation qui recommandait au peuple la révolution du 18 brumaire, et entra au Sénat conservateur. Son fameux livre des *Rapports du physique et du moral de l'homme*, 1802, 2 vol. in-8°, peut être regardé comme un complément du *Traité des sensations* de Condillac; ramenant toutes les facultés de l'homme à la sensibilité, supposant que la condition physique d'un phénomène de conscience est sa cause efficiente, Cabanis nie qu'il y ait en nous un principe doué d'une activité propre, attribue les faits intellectuels à l'action des organes, à l'âge, au sexe, au tempérament, au régime, aux maladies, réduit le moral au physique, et aboutit au matérialisme le plus

complet. « Les facultés morales, dit-il, naissent des facultés physiques; c'est la même chose considérée sous un autre point de vue. » Ses disciples ne croient aucun crime sévèrement punissable; ils ôtent toute liberté à l'homme et ne voient partout que des maladies excusables et des folies à guérir. Les œuvres de Cabanis ont été réunies et publiées par Thurot, 1823-5, 5 vol. in-8°; on y remarque: un *Journal de la maladie et de la mort de Mirabeau*; un *Essai sur les secours publics*; un *Coup d'œil sur les révolutions de la médecine*; des *Mélanges de littérature allemande*, et une *Lettre à M. Fauriel sur les causes premières*, où l'auteur, revenu aux idées spiritualistes, reconnaît une âme distincte du corps et une Providence ordonnatrice du monde. *V.* un article de M. de Rémusat, *Revue des Deux-Mondes*, octobre 1844, et la Notice lue par M. Mignet en 1850 à l'Académie des Sciences morales, *Notices historiques*, t. II.

CABARA, brg et port (Gironde) sur la Dordogne, à 545 métr. S.-E. de Branne. Vestiges de travaux militaires connus sous le nom de *Butte de Charlemagne*; le ravin voisin s'appelle le *Ravin des Goths*; 667 hab.

CABARDIE. *V.* KABARDAH.

CABARRUS (François, comte de), habile financier, né à Bayonne en 1752, m. à Séville en 1810. Il s'établit de bonne heure en Espagne, attira l'attention des ministres de Charles III en proposant une émission de bons royaux qui devait relever les finances du pays, et fut nommé directeur de la *Banque de St-Charles* dont il avait conçu le plan, 1782. Il fit instituer en 1785 la compagnie de commerce des Philippines. Disgracié après la mort du roi, injustement emprisonné pendant 2 ans, il devint ensuite comte, plénipotentiaire au congrès de Rastadt, 1797, et ambassadeur en Hollande. Il fut ministre des finances sous le roi Joseph Bonaparte. Sa fille, célèbre sous la Convention et le Directoire, épousa successivement Tallien et le prince de Chimay. B.

CABASILAS (Nicolas), archevêque de Thessalonique, né vers 1290, fut employé dans plusieurs négociations pendant la régence, la révolte et le règne de Jean Cantacuzène, rival de Jean Paléologue. Il a laissé des traités de métaphysique et de théologie, des éloges, des homélies, des essais poétiques, enfin sa *Doctrine mystique*, publiée en allem. par W. Gass, Greifswald, 1849, in-8°. Cabasilas est un mystique de pensée exaltée, d'esprit très-fin, sinon toujours juste, et dont le style est simple et assez pur.

CABASSET, casque sans crête, sans gorgerin et sans visière, que portaient autrefois les argoulets et les reîtres.

CABEÇO-DE-VIDE, brg du Portugal (Alentejo), à 35 kil. E. d'Avis; 1,200 hab. Eaux minérales sulfureuses.

CABELLIO, v. de l'anc. Gaule (Viennoise), chez les Cavares; auj. *Cavaillon*.

CABÈS, anc. *Tacape*, v. forte d'Afrique, dans la Régence et à 320 kil. S. de Tunis, sur le golfe de son nom (anc. *Syrtis minor*); 30,000 hab. Quelques ruines romaines aux environs.

CABESTAING (Guillaume de), troubadour du XIIe siècle, dont Raynouard a publié 5 chansons (*Choix de poésies des troubadours*). La mort tragique que lui attira son amour pour Marguerite, femme de Raymond de Castel-Roussillon, rappelle l'histoire de Gabrielle de Vergy.

CABEZA DE VACA (Alvar Nunez), gouverneur espagnol du Paraguay, explora les contrées de la Plata, de 1541 à 1544. Son avarice et sa tyrannie révoltèrent ses compagnons, qui le mirent aux fers et l'embarquèrent pour l'Espagne. Le conseil souverain des Indes le condamna, ainsi que son secrétaire Pedro Fernandez, à la déportation en Afrique. Le mémoire justificatif qu'ils publièrent, Valladolid, 1555, est le plus ancien ouvrage que l'on ait sur le Paraguay.

CABILLAUDS (Faction des). Au milieu du XIVe siècle, Marguerite, veuve de l'empereur Louis de Bavière, et son fils Guillaume V, comte d'Ostrevant, se disputaient la souveraineté des Pays-Bas. Les gens du peuple, partisans de la première, prirent le nom de *Cabillauds* (*Kabeljaauw*, poisson commun en Hollande et qui dévore le fretin), et portèrent des chaperons blancs: les nobles, qui tenaient pour le comte, s'appelèrent les *Hameçons* (en holl. *Hoek*), et eurent des chaperons gris. Ces factions durèrent jusqu'à la fin du XVe siècle: les Cabillauds combattirent successivement pour Guillaume V, Jean de Bavière et Philippe de Bourgogne; les Hameçons, pour Albert de Bavière, la comtesse Jacqueline, Reinaud de Brederode et Guillaume de Lalain. Les Cabillauds furent détruits en 1492 par Maximilien d'Autriche.

CABILLONUM. *V.* CABALLINUM.

CABINDA, v. de la Guinée-Inférieure, sur l'Atlantique, à 30 kil. N. de l'embouchure du Zaïre, dans un territoire très-fertile; cap. du roy. d'Engoyo. Commerce d'esclaves, de miel et de cire.

CABINET NOIR, nom que l'on donna autrefois en France à un bureau spécial et secret de l'administration des postes, où l'on décachetait les lettres. Son existence remontait au règne de Louis XIV; Louis XV aimait à y recourir, et Louis XVI, qui en avait horreur, n'eut pas assez d'énergie contre la cour pour le supprimer. Ce fut une correspondance simulée au Cabinet noir qui causa la disgrâce de Turgot. Le Cabinet noir fut aboli par l'Assemblée constituante, mais reparut plus tard. On a affirmé qu'il n'existait plus depuis 1830.

CABIRA, v. de l'Asie-Mineure (Pont), appelée ensuite SEBASTE; auj. *Sivas*.

CABIRES, divinités mystérieuses, dont on ne connaît pas la nature avec précision, et sur l'origine et le nombre desquelles les mythographes sont partagés; on a entendu par là des dieux de tout rang, célestes, terrestres, maritimes et infernaux. Leur nom viendrait, soit de l'hébreu *Kabir* (grand, puissant), soit du mont Cabirus en Phrygie, soit de la nymphe Cabira, qui aurait eu de Vulcain plusieurs de ces Dieux. Suivant Hérodote, les Cabires avaient un temple en Égypte, à Memphis. Les Phéniciens en adoraient huit à Béryte, comme inventeurs de la navigation. Pergame connaissait aussi le culte cabirique. Ce culte, fort répandu dans la Grèce au temps des Pélasges, avait ses principaux sanctuaires à Lemnos, Imbros, Samothrace, à Thèbes et à Anthédon; on ne sait s'il était indigène ou importé par les Phéniciens. Aux yeux des Grecs, Jupiter avait eu certains Cabires de Calliope, de Léda, d'Électre ou de Proserpine; assimilés plus tard aux *Grands Dieux*, confondus avec Cérès, Pluton, Mercure, Proserpine, Castor et Pollux, Jupiter lui-même, les Cabires semblent n'avoir été envisagés dans les premiers temps que comme des dieux inférieurs, analogues aux Corybantes, aux Curètes, aux Dactyles, aux Telchines, que comme certaines forces malfaisantes de la nature: ils avaient, disait-on, trouvé le fer et l'art de le travailler, les divers usages des plantes, les enchantements, etc. On appelait *Cabirides* les nymphes filles ou sœurs des Cabires, et *Cabiries* les fêtes célébrées en leur honneur. Comme il était défendu de prononcer même le nom des Cabires, les mystères de ces dieux n'ont point été connus: la cérémonie d'initiation, dite *thronismos*, consistait à placer l'initié, après des épreuves effrayantes, sur un trône éclatant de lumière, ayant autour des reins une ceinture de pourpre, et sur la tête une couronne d'olivier et un voile, tandis que les prêtres exécutaient des danses autour de lui. Suivant les traditions, Cadmus, Orphée, Hercule, Ulysse et les autres chefs de la guerre de Troie, enfin Philippe, père d'Alexandre, se firent initier. On dit aussi que le culte cabirique fut porté en Italie par Énée, et qu'on y invoquait les Cabires dans les infortunes domestiques. On a retrouvé dans l'ancienne Irlande un véritable système cabirique. *V.* Pictet, *le Culte des Cabires chez les Irlandais*, Genève, 1824, in-8°. B.

CABO-FRIO, v. du Brésil, prov. et à 110 kil. E. de Rio-Janeiro, sur la baie de son nom et au N.-O. du cap Frio; par 44° 24' long. O. et 22° 54' lat. S. Pêche importante; exploit. de pierre à chaux.

CABOCHE et CABOCHIENS. Pendant les guerres civiles qui désolèrent la France sous Charles VI, les Armagnacs s'appuyèrent sur la noblesse; la faction de Bourgogne chercha des soutiens dans la populace. Jean sans Peur appela à lui la corporation des bouchers, dont les chefs étaient les St-Yon, les Thibert, les Legoix, Denis de Chaumont et l'écorcheur Simonet Caboche. Les *Cabochiens* adoptèrent le chaperon blanc, symbole de la liberté chez les Gantois. Poussés par le comte de St-Pol, gouverneur de Paris, animés par les harangues du barbier Jean de Troyes et d'Eustache de Pavilly, religieux de l'ordre des Carmes, ils prirent la Bastille en 1413, insultèrent le dauphin dans l'hôtel St-Paul, contraignirent les membres de la famille royale et les seigneurs de la cour à porter leur chaperon, levèrent un emprunt forcé, massacrèrent nobles, prêtres et bourgeois, mirent à mort Pierre des Essarts, ancien prévôt des marchands et surintendant des finances, La Rivière, Dumesnil et autres magistrats, et firent sanctionner leurs actes par les théologiens de la Sorbonne. Caboche, maître de Paris par l'occupation des ponts de St-Cloud et de Charenton, voulut aussi légiférer. Il rendit l'*ordonnance cabochienne*, en 258 articles, sur la réforme du royaume; il y était question de réductions dans les traitements des officiers publics, de diminutions dans le nombre des emplois, d'allégement dans les charges, mais nullement d'institutions politiques. La bourgeoisie parisienne, prenant enfin une attitude énergique, appela

les Armagnacs, et l'on dompta les 10,000 brigands qui infestaient la ville. Ils reprirent un instant l'avantage en 1418, après la conspiration de Périnet Leclerc qui fit rentrer les Bourguignons à Paris, et massacrèrent Bernard d'Armagnac avec un grand nombre des siens. Mais le meurtre de Jean sans Peur à Montereau et la domination anglaise amenèrent la fin du règne des Cabochiens; on les poursuivit partout, et Caboche disparut au milieu de ces révolutions sanglantes. B.

CABOT (Jean), navigateur d'origine vénitienne, s'établit à Bristol. Envoyé par Henri VII dans les mers occidentales, il découvrit Terre-Neuve, 1497.

CABOT (Sébastien), fils du précédent, né à Bristol en 1477, m. vers 1557, avait accompagné son père aux Indes occidentales. En 1517, il fit, au nom d'Henri VIII, un voyage au Brésil, à Hispaniola et à Porto-Rico. En 1525, il explora, pour le compte de l'Espagne, la riv. de la Plata, construisit le fort San-Salvador et le fort Cabot ou du St-Esprit, et revint en Europe faute de secours, 1531. En 1552, il dirigea l'expédition anglaise qui établit les premières relations de la Grande-Bretagne avec Arkhangel, et fut nommé gouverneur de la compagnie formée pour le commerce de la Russie. La relation des voyages de Cabot a été publiée à Venise, 1583, in-fol. B.

CABOUL, État de l'Asie. *V.* KABOUL.

CABRAL (Gonçalo Velho), navigateur portugais, découvrit Ste-Marie, la première des Açores, 1432.

CABRAL (Pierre-Alvarez), navigateur portugais, chargé avec 12 vaisseaux de la seconde expédition aux Indes orientales, fut jeté par une tempête sur les côtes encore inconnues du Brésil, 1500. Il eut ensuite, comme Gama, à lutter à Calicut contre les Arabes, jaloux de la rivalité commerciale des Européens, rompit presque aussitôt le traité conclu avec le *samorin*, à cause de sa neutralité entre les deux peuples, mais en fit deux autres avec les souverains de Cochin et de Cananor, 1500-1501. R.

CABRERA (Don Juan-Thomas-Henriquez de), homme d'État espagnol sous Charles II, duc de Medina-del-Rio-Seco, *amirante* de Castille, m. en 1705. Il descendait du roi Alphonse XI. Connu d'abord sous le nom de comte de Melgar, il fut gouverneur de Milan, puis 1er ministre en 1693. Son arrogance lui fit de puissants ennemis, et, malgré l'opposition de la reine, le cardinal Porto-Carrero obtint son exil. Cabrera refusa de Philippe V, comme indigne de lui, le poste d'ambassadeur en France, et se déclara en faveur de l'archiduc d'Autriche. On confisqua ses biens, et il se retira en Portugal. B.

CABRERA, *Capraria*, petite île de l'archipel des Baléares dans la mer Méditerranée (Espagne), à 12 kil. S. de Majorque; 12 kil. sur 3. Fortifiée et habitée seulement par la garnison; nombreux troupeaux de chèvres. Pendant la guerre d'Espagne, 1808-1813, des prisonniers français y furent envoyés sur les pontons, après la capitulation de Baylen; quelques-uns parvinrent à s'échapper et à rentrer en France après avoir couru des dangers inouïs.

CABRIEL, riv. d'Espagne (prov. de Teruel), affl. du Jucar; sort des monts d'Albarracin; cours de 200 kil.

CABRIÈRES, vge du dép. de Vaucluse, arr. et à 30 kil. S.-E. d'Avignon, à 3 kil. de la fontaine de Vaucluse; 839 hab. Célèbre par un massacre de Vaudois, sous François Ier, le 18 avril 1545.

CABYLA ou CABYLE, anc. v. de Thrace, à 100 kil. O. de Mesembria. Philippe, père d'Alexandre, y reléguait les criminels.

CACAMO, v. de la Turquie d'Asie (eyalet de Karaman); auprès est Adraki, l'anc. *Andriace*, avec de magnifiques ruines, sur la côte mérid., au S.-O. d'Adalia; vaste port.

CACAULT (François), diplomate, né à Nantes en 1742, m. en 1805, enseigna les mathématiques à l'École militaire de Paris de 1764 à 1769, et, après deux voyages en Italie, fut secrétaire d'ambassade à Naples sous Talleyrand, de 1785 à 1791. Chargé de remplacer à Rome Basseville qui venait d'être assassiné, il ne put arriver à sa destination, s'arrêta à Florence, et, en détachant de la coalition européenne la cour de Toscane, eut la gloire de renouer le 1er à cette époque les relations diplomatiques de la France. Signataire du traité de Tolentino, il fut député de la Loire-Infér. au conseil des Cinq-Cents, 1798, fit partie du nouveau Corps législatif après le 18 brumaire, alla négocier le Concordat à Rome, où il montra de l'adresse et de la fermeté, et fut appelé au Sénat en 1804. Ami des arts, il recueillit en Italie beaucoup de tableaux précieux, achetés depuis par la ville de Nantes. On a de lui la trad. des *Poésies lyriques* de Ramler, Berlin, 1777, in-12, et de la *Dramaturgie* de Lessing, Paris, 1785, 2 vol. in-12. B.

CACCIA (Guillaume), peintre piémontais, né en 1568 à Montabone (Montferrat), m. en 1625, passa presque toute sa vie à Moncalvo. Ses fresques se distinguent par la finesse du dessin et la grâce du coloris : on cite surtout *Saint Paul* à St-Antoine de Milan, la coupole de St-Paul à Novare, et une *Vierge* au musée de Turin.

CACCINI (Jules), musicien, né à Rome vers 1560, m. en 1639. Chanteur estimé à la cour des Médicis, il fut avec Peri le créateur du drame lyrique. Une de ses pièces, *Euridice*, fut représentée, en 1600, au mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. B.

CACERÈS, *Cæcilia Castra*, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom, à 88 kil. N.-N.-E. de Badajoz, à 220 S.-O. de Madrid, sur le Cacérès. Une partie de cette ville, fondée en 142 av. J.-C. par le romain Q. Cæcilius Métellus, est fortifiée; elle possède quelques beaux monuments et de curieuses antiquités romaines et moresques. Tanneries considérables. Pop. de la commune : 12,051 hab.—La prov. de Cacérès, division administrative d'Espagne, est formée d'une partie de l'anc. Estramadure et située sur la frontière de Portugal; traversée de l'E. à l'O. par le Tage; elle a 302,134 hab.; superf., 20,304 kil. carrés.

CACÉRÈS-NUEVA, v. de la Malaisie, sur la côte E. de l'île Luçon (Philippines), à 280 kil. S.-E. de Manille, près de la baie San-Miguel; 13,000 hab. Évêché.

CACHAO ou CACHEU, v. de l'Afrique occidentale (Sénégambie), à 400 kil. S. de St-Louis, sur le Cachao ou San-Domingo, à 25 kil. de son embouchure dans l'Atlantique; 600 hab. Commerce de poudre d'or, de cire, d'ivoire, de riz, de gomme. Établissement portugais, dépendant du gvt des îles du Cap-Vert.

CACHAO, nom anglais de KESCHO.

CACHEMIRE ou KASCHMIR, État de l'Hindoustan, prov. du roy. Seykh de Lahore de 1819 à 1846, auj. indépendant; borné par le Thibet au N. et à l'E., par la présidence anglaise du Pendjab à l'O. et au S.; belle et fertile vallée au milieu des montagnes de l'Himalaya. La pop., estimée à 800,000 hab., a été réduite de plus de moitié par les ravages du choléra et de la famine en 1836. Climat sain. La grande richesse industrielle de ce pays est dans ses fabriques de châles, les plus beaux de l'Inde; il y existe aujourd'hui 20,000 métiers, et l'on exporte annuellement 60,000 châles : les chèvres dont le duvet sert à cette fabrication sont nourries sur le plateau du Thibet, à une élévation de 6,000 mèt.; dans les plaines inférieures, cette espèce dégénère. Le sol, arrosé par la rivière Djalem (anc. *Hydaspes*), donne quelquefois deux ou trois récoltes de céréales : plantes potagères, fruits, etc. Comm. d'essence de roses, de papier, de laque. Le roy. de Cachemire fut gouverné par ses sultans jusqu'à la conquête mahométane en 1364. Il fit partie des États du grand Mogol de 1584 à 1751, tomba ensuite au pouvoir des Afghans jusqu'en 1819, époque où les Seykhs en firent la conquête. Les voyageurs Bernier et G. Forster le visitèrent, l'un en 1664, l'autre en 1783.—Les châles de Cachemire furent introduits en France par des officiers revenus de l'expédition d'Égypte, en 1799; leur vogue date de cette époque.

CACHEMIRE ou SIRINAGOR, c.-à-d. *ville du bonheur*, v. de l'Hindoustan, capitale de l'État indien de Cachemire, sur le Djalem et près du beau lac de Dall ou de Cachemire; 40,000 hab. Les toits des maisons sont couverts de terre et de fleurs. Fabr. de châles. *V. l'art. précédent.*

CACHENA, v. de Nigritie. *V.* KASCHNA.

CACHET (Lettres de). *V.* LETTRES DE CACHET.

CACHEU. *V.* CACHAO.

CACHIN (Joseph-Marie-François), né à Castres en 1757, m. en 1825. Avant la Révolution, il proposa de faire un canal latéral à la Seine entre Quillebeuf et l'embouchure de ce fleuve; les événements politiques empêchèrent l'exécution de ce projet. En 1795, il s'occupa de l'endiguement de l'Orne entre Caen et la mer. Appelé au service de la marine après le 18 brumaire, il travailla aux fortifications et au port de Cherbourg jusqu'à sa mort.

CACHOEIRA, v. du Brésil. *V.* CAXOEIRA.

CACIQUE, nom que les indigènes d'Amérique, à l'époque des découvertes des Espagnols, donnaient aux gouverneurs de provinces et aux généraux d'armée dans l'empire des Incas ou empereurs du Pérou, ainsi qu'aux princes du Mexique, de Cuba et de St-Domingue. Les caciques, puissants et respectés, étaient l'objet d'un véritable culte. On en trouve encore chez quelques tribus sauvages, voisines de la chaîne des Andes.

CACONDA, v. de l'Afrique occidentale (Benguéla), à 350 kil. S.-E. de St-Philippe-de-Benguéla; ancien établissement portugais.

CACONGO ou MALLEMBA, Etat peu connu de la Guinée inférieure, tributaire du royaume de Loango, entre le Loango au N., le Congo à l'E., l'Engoyo au S. et l'Atlantique à l'O. Capitale Kinghélé.

CACUS, géant demi-homme et demi-satyre, fils de Vulcain, vomissait des tourbillons de flammes et de fumée; il habitait une caverne au pied de l'Aventin. Hercule, à qui il avait volé 4 paires de bœufs, l'étouffa dans son antre (*V. Enéide*, 8e liv.). En mémoire de ce fait, Evandre éleva un autel à Hercule. La grotte de Cacus aurait été sur l'emplacement actuel de l'église de St-Etienne à Rome, près de la via Lata.

CADALEN, ch.-l. de cant. (Tarn), à 12 kil. S.-E. de Gaillac, sur le Candou; 335 hab.

CADALOUS. *V.* HONORIUS II.

CADALSO ou CADAHALSO (Josede), colonel de cavalerie et littérateur espagnol, né à Cadix en 1741, tué au siége de Gibraltar en 1782. Il fut lié avec Melendez, Iglesias, Cienfuegos, et forma avec eux une école littéraire à laquelle on reproche un goût trop marqué pour l'imitation des littératures étrangères. Ses poésies anacréontiques ont de la grâce et du naturel; ses *Erudits à l'eau de rose* (*Eruditos a la violeta*) sont une satire en prose, ingénieuse et piquante; ses *Lettres Marocaines*, une contrefaçon des *Lettres Persanes* de Montesquieu. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Madrid, 1818, 3 vol. in-8o. B.

CADAMOSTO (Louis de), navigateur vénitien au service du Portugal, né en 1432, m. en 1480, acquit, en deux voyages, 1455-56, une connaissance plus complète de la côte occidentale d'Afrique jusqu'au Rio-Grande, et, la seconde année, fut jeté par une tempête, avec le Génois Ant. de Noli, aux îles du Cap-Vert, qui furent ainsi découvertes. Sa relation (Vicence, 1507, in-4o) est la première qu'ait donnée un navigateur moderne. R.

CADAROSE. *V.* BERRE.

CADASTRE, système d'opérations qui a pour but de déterminer la quantité et la qualité des biens-fonds d'un pays, pour arriver à l'assiette et à la répartition de l'impôt foncier. Dans les derniers temps de l'empire romain, il existait, sous le nom de *cens*, un tableau de ce genre, qui, après les invasions du ve siècle, servit en Gaule aux rois visigoths, bourguignons et franks, pour faire des partages de terres conquises et percevoir des tributs. Chilpéric Ier, roi de Neustrie, et Childebert II, roi d'Austrasie, rectifièrent le cadastre de leurs Etats. Les seigneurs féodaux firent faire des descriptions particulières de leurs terres, qu'on appela *terriers*. Le *terrier* le plus systématique est celui que Guillaume le Bâtard fit dresser après la conquête de l'Angleterre. Certaines provinces, pour répartir également les tailles, dressèrent le cadastre de leurs propriétés foncières; telles furent la Guienne, la Bourgogne, l'Alsace, la Flandre, l'Artois, la Bretagne, le Dauphiné, le Quercy, l'Agénois, le Languedoc, le Condomois, la généralité de Montauban. Charles VII eut l'idée d'un recensement général; mais cette idée ne reçut d'exécution qu'en Provence. Reprise par Colbert, Law, et l'Assemblée constituante, elle ne fut mise à exécution que par Napoléon Ier, en vertu de la loi du 15 septembre 1807. Cette opération immense fut achevée en 1840. B.

CADAVAL, famille noble de Portugal, issue de Don Alvarez, frère de Ferdinand II, duc de Bragance, et dont les membres portèrent jusqu'au XVIIe siècle les titres de marquis de Ferreira et de comtes de Tentugal. Elle s'allia ensuite avec les familles françaises de Lorraine et de Luxembourg. Parmi les ducs de Cadaval, figure Nunho-Gaetano-Alvarez Pereira de Mello, né en 1798, m. à Paris en 1838, membre du conseil de régence et président de la Chambre des pairs de Portugal en 1826, premier ministre de Don Miguel en 1828.

CADDÉE (Ligue). *V.* GRISONS.

CADE (John), révolutionnaire irlandais, se fit passer pour Mortimer, cousin du duc d'York, souleva le comté de Kent en 1450 contre Henri VI, marcha sur Londres où il put pénétrer presque sans obstacle, et fit décapiter lord Say, grand-chambellan. Mais bientôt ses bandes se dispersèrent sur une promesse d'amnistie; il fut tué dans sa fuite.

CADÉAC, vge (Htes-Pyrénées), arr. et à 43 kil. de Bagnères-de-Bigorre, à 2 kil. S.-O. d'Arreau, sur la Nesle; 426 hab. Sources sulfureuses thermales; établissement de bains.

CADENABBIA (LA), v. du roy. d'Italie, prov. et à 20 kil. N. de Côme, sur le lac de Côme, dans une situation charmante. Nombreuses villas.

CADENET, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. et à 19 kil. S. d'Apt, sur la Durance; 2,400 hab.

CADENET (le seigneur de). *V.* CHAULNES.

CADEREITA, v. du Mexique, dans le dép. de Queretaro, à 115 kil. N. de Mexico; 5,000 hab. Mines d'argent exploitées aux environs.

CADEROUSSE, v. de France (Vaucluse), arr. et à 5 kil. S.-O. d'Orange, sur la rive g. du Rhône; 1,788 hab. Elève de vers à soie; culture de la garance. Anc. seigneurie érigée en duché en 1663.

CADÈS-BARNÉ, v. de l'Idumée, à l'extrémité orient. du désert de Sin.

CADET. Enfant mâle puîné dans une famille. Ce nom venait de *capitetum*, comme qui dirait « petit chef de famille, » et s'écrivait originairement *capdet*. Avant la Révolution, dans les familles nobles, le droit d'aînesse faisant passer presque toute la fortune à l'aîné, les cadets n'avaient de la succession paternelle qu'une faible part, appelée *légitime*.

CADETS (Corps des), compagnie de cadets gentilshommes que forma Louvois en 1682, pour en faire une pépinière d'officiers; leur indiscipline les fit casser dix ans après. De 1726 à 1733, on essaya de les réorganiser sur diverses bases. En 1776, on les attacha aux compagnies ordinaires d'infanterie et de cavalerie. Ils disparurent à la Révolution.— Il y a toujours des écoles de Cadets à Berlin, Potsdam, Culm, Stolpe, St-Pétersbourg, Christiania, etc.

CADETS DE LA CROIX. *V.* CAMISARDS.

CADET DE GASSICOURT (Louis-Claude), pharmacien, né à Paris en 1731, m. en 1799. A l'âge de 22 ans il fut nommé apothicaire major des Invalides; 4 ans après, pharmacien en chef des armées en Allemagne et en Portugal; il exerça ensuite sa profession à Paris. En 1766, il fut reçu à l'Académie des sciences. Le gouvernement le chargea de reconnaître les falsifications sur les vins, vinaigres et tabacs, et d'indiquer les moyens d'y remédier. Ses recherches, avec Fontanieu, sur la confection du verre et de la porcelaine, le firent nommer commissaire du roi près la manufacture de Sèvres, mais il n'accepta qu'à la condition que les appointements seraient donnés à un savant estimable, Desmarets. A l'époque de la Révolution, il fut chargé, avec Lavoisier, Darcet et Fourcroy, de séparer l'étain du cuivre, dans la fonte des cloches. Il a laissé 23 Mémoires ou Dissertations chimiques, insérés dans les *Recueils de l'Académie des Sciences*, dans le *Journal de physique*. On a de lui : *Analyse des eaux de Passy*, 1755, in-8o, travail qui peut servir de modèle en ce genre; *Observations sur la préparation de l'éther*, qui auraient dû être citées plus souvent par les chimistes qui se sont occupés de la même question. C'est à Cadet que l'on doit la découverte du composé appelé *liqueur fumante de Cadet* ou *alkarsine*. Il coopéra à la rédaction de l'*Encyclopédie*, dans laquelle il fit, entre autres, les art. *Bile* et *Borax*. La pharmacie doit à Cadet plusieurs préparations, la *gomme pectorale de jujubes*, les *pastilles d'ipécacuana*, la *pâte de guimauve*, les *flacons de sel de vinaigre* dit *anglais*, les *pastilles de menthe*, etc. C. L.

CADET DE GASSICOURT (Charles-Louis), fils du précédent, né à Paris en 1769, m. en 1821. D'abord avocat et adonné aux lettres, il se fit recevoir pharmacien après la mort de son père, et devint membre de l'Académie des sciences, de l'Académie de médecine, et du Conseil de salubrité qu'il organisa en 1806. Ayant accompagné Napoléon Ier, dont il était pharmacien, dans la campagne de 1809, il publia un *Voyage en Autriche, en Moravie et en Bavière*. Sous la Restauration, il fut du parti libéral. Ses principaux ouvrages sont : *Dictionnaire de Chimie*, 1803, 4 vol. in-8o, qui renferme des articles encore très intéressants; *Histoire secrète des Templiers*. Il coopéra à la rédaction des *Annales de chimie*, du *Bulletin de la Société d'encouragement*, du *Bulletin* et du *Journal de pharmacie*, du *Dictionn. d'agriculture*, et du *Grand dictionn. des sciences médicales*. Membre du *Caveau moderne*, il s'y distingua comme spirituel chansonnier; il fit jouer au Vaudeville *le Souper de Molière*. C. L.

CADET-DE-VAUX (Antoine-Alexis), frère de Louis-Claude, né à Paris en 1743, m. en 1828. Pharmacien aux Invalides, puis au Val-de-Grâce, il fonda, en 1777, le *Journal de Paris*, avec Suard et Corancez. Comme inspecteur de la salubrité, il proposa des mesures sanitaires, qui furent adoptées, entre autres, l'assainissement des prisons et des hôpitaux; les moyens de prévenir l'asphyxie dans les fosses d'aisances; la prohibition des comptoirs de plomb chez les marchands de vins, des vases de cuivre pour les laitières et les détaillants de sel; la suppression des cimetières au sein de la capitale, etc. Ayant vendu son officine pour s'adonner à l'économie rurale, il travailla avec Parmentier, propagea la culture et l'emploi de la pomme de terre, apporta d'importants perfectionnements dans

l'art du boulanger, et proposa l'établissement des *Comices agricoles*. Il fut membre honoraire de l'Académie de Médecine, membre de la Société d'Agriculture. On a de lui : Traduction latine des *Instituts de chimie*, de Spielmann, avec notes, 1770, 2 vol. in-12; *Instruction sur l'art de faire les vins*, Paris, 1800, in-8°; *Traités sur le blanchiment à la vapeur*, sur l'*Histoire de la taupe* et *les moyens de la détruire*. C. L.

CADÈTES, peuple de l'anc. Gaule, paraît avoir habité le pays actuel de Bayeux; il ne faut pas le confondre avec les Calètes.

CADI ou CADHI (dérivé de l'arabe *cadha*, décréter), fonctionnaire musulman, chargé de régler les contestations civiles et religieuses; il peut, au besoin, remplacer l'Imam, et réunit les mêmes attributions que remplissent chez nous les juges de paix, les notaires, et les juges des tribunaux civils et criminels. Si les sentences rendues par lui semblent injustes, on les défère au Mufti, qui prononce en dernier ressort. De *Cadi*, précédé de l'article, vient *Alcade*, titre porté par les juges en Espagne. D.

CADI-ASKER, juge d'armée ou grand juge chez les Musulmans; cette dignité n'est conférée qu'à deux personnages, dont l'un administre les affaires de la Turquie d'Europe, et l'autre celles de la Turquie d'Asie. Dans l'ordre religieux et judiciaire, les cadis-asker viennent immédiatement après le mufti, chef de la loi musulmane, et peuvent prétendre à lui succéder. D.

CADIBONE (col de), passage dans les Alpes maritimes, en communication avec la Corniche, sur la route de Savone à Dégo et de là à Turin. Franchi par Bonaparte en 1796. Combats de Soult contre les Autrichiens, 5 et 6 avril 1800.

CADIÈRE (LA), v. de France (Var), arr. et à 21 kil. N.-O. de Toulon; 995 habit. Bons vins rouges.

CADIÈRE (Catherine). *V.* GIRARD.

CADILLAC, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 37 kil. S.-S.-E. de Bordeaux, sur la rive dr. de la Garonne; hospice d'aliénés. Magnifique château bâti, en 1583, par le fameux duc d'Épernon, auj. maison de détention pour les femmes. L'église contient la chapelle funéraire des Candale et des d'Epernon; 1,021 hab. Ch.-l. de l'anc. comté de Benauges.

CADILLAC, brg du dép. de la Gironde, à 8,900 mèt. N.-O. de Fronsac. Restes du château de Branda, où l'on a trouvé des monnaies anglaises. Les grottes du château moderne sont curieuses par l'abondance de leurs eaux, même en été; 453 hab.

CADILLON, vge (B.-Pyrénées), arr. et à 40 kil. de Pau; 450 hab. Excellents vins dits de *Viquebille*.

CADIX, en espagnol *Cadiz*, anc. *Gades, Augusta* ou *Julia Gaditana*, v. d'Espagne, dans la prov. de son nom (Andalousie), à 585 kil. S.-O. de Madrid, à 80 kil. S.-S.-O. de Séville, et à 95 N.-O. de Gibraltar; le premier port militaire de l'Espagne; sur l'Atlantique, dans la baie de son nom, à l'extrémité N.-O. de l'île de Léon, et admirablement fortifiée par la nature et par l'art; par 36° 32' lat. N., et 8° 37' 37'' long. O. La ville, assise sur un rocher, manque d'eau potable; elle fait un grand commerce maritime, surtout avec l'Amérique, et, pour les vins d'Espagne, avec l'Angleterre. Évêché; splendide cathédrale; remarquable chapelle souterraine de la Santa-Bueva; observatoire, académie des beaux-arts, écoles de chirurgie, de navigation, de dessin; jardin botanique; hôpitaux; beau théâtre; amphithéâtre pour les combats de taureaux, pouvant contenir 12,000 personnes. L'arsenal et les chantiers de construction sont dans l'île de la Caraca. Débris d'un temple d'Hercule et de quelques édifices antiques. Les hab. tirent un produit considérable de la pêche du thon; 71,914 hab. — Cadix fut fondée par les Phéniciens; prise par les Carthaginois, puis par les Romains en 206 av. J.-C. Les Espagnols l'enlevèrent aux Arabes en 1262; les Anglais la prirent en 1596, mais l'assiégèrent vainement en 1626 et 1702. Près de Cadix eut lieu, en 1805, le désastreux combat de Trafalgar. Lors de l'invasion française, 1808, Cadix ne reconnut point le nouveau pouvoir. La flotte française, retirée alors dans la baie de Cadix, fut faite prisonnière sans combat, et cette ville devint le siége de la Junte insurrectionnelle; le général Sébastiani l'assiégea inutilement du 6 février 1810 au 25 août 1812. En 1823, lors de la 2e invasion française, les Cortès s'y retirèrent, emmenant le roi; mais elle se rendit aux Français après la prise du fort avancé du Trocadéro.

CADIX (PROVINCE DE), division administrative du roy. d'Espagne, formée d'une partie de l'anc. Andalousie; 383,078 hab. Superf., 7,251 kil. carr. Vins renommés.

CADMÉE. *V.* CADMUS.

CADMUS, fils d'Agénor, roi de Phénicie, fut envoyé à la recherche de sa sœur Europe, enlevée par Jupiter. Il passa par l'île de Rhodes, où il bâtit un temple à Neptune, et se rendit ensuite en Thrace, en Phocide et en Béotie. Là il tua un dragon, fils de Mars et de Vénus, qui avait dévoré deux de ses compagnons, et en sema les dents; il en sortit des hommes armés, qui bientôt s'entre-tuèrent, et dont plusieurs l'aidèrent à élever la *Cadmée*, plus tard la citadelle de Thèbes (vers 1580 av. J.-C.). Il épousa Hermione ou Harmonie, fille, soit de Mars, soit de Jupiter, fut changé en serpent dans sa vieillesse, et transféré dans les Champs-Elysées. — Quelques-uns faisaient seulement de Cadmus un héros grec, le père de la civilisation en Béotie, et lui attribuaient l'invention ou l'importation de l'alphabet et celle de la fonte des métaux. Suivant Ottfried Müller, Cadmus serait une divinité pélasgique, l'Hermès-Cadmilos de l'île de Samothrace. B.

CADMUS de Milet, le 1er *logographe*, c.-à-d. qui ait écrit l'histoire en prose, vivait au VIe siècle av. J.-C. Son *Histoire des origines de Milet et des villes ioniennes* était perdue dans l'antiquité même. Malgré le témoignage de Pline, plusieurs savants ont révoqué en doute l'existence de ce Cadmus. P—T.

CADOMUM, ou CADOMUS. *V.* CAEN.

CADORE ou PIEVE DI CADORE, *Cadubrium*, brg des États autrichiens (Vénétie), à 35 kil. N.-N.-E. de Bellune, sur la rive dr. de la Piave; 2,000 hab. Patrie du Titien. Victoire des Français sur les Autrichiens, 1797. Napoléon donna à Champagny le titre de *duc de Cadore*.

CADORIQUES (ALPES), contre-fort des Alpes Carniques du côté de l'Italie, au N.-O. du col de Tarvis, entre l'Eysach et l'Adige d'un côté, la Piave de l'autre; se terminant près de Vérone, sous le nom de *monts Euganéens*. La Brenta et le Bacchiglione en descendent.

CADOUDAL (Georges), chef de chouans, né en 1771 à Brech près d'Auray, m. en 1804, était fils d'un meunier. Trouvant peu d'ardeur dans le Morbihan, il alla rejoindre l'armée vendéenne qui faisait le siége de Granville, fut pris bientôt par les républicains et enfermé à Brest, d'où il s'échappa, concerta avec les Anglais l'affaire de Quiberon, dont il rejeta ensuite la responsabilité sur Puisaye, et mit bas les armes devant Hoche en 1796. Il ranima l'insurrection en 1799, fut battu par Brune, et s'enfuit en Angleterre, où le comte d'Artois le nomma lieutenant général du royaume de France. Une descente en Bretagne n'ayant pas réussi, il se hasarda à venir secrètement à Paris, complota avec Pichegru d'attaquer le 1er consul au milieu de sa garde, fut arrêté, condamné à mort et exécuté, 25 juin 1804. En 1814, Louis XVIII anoblit la famille de Cadoudal. B.

CADOUIN, *Caduinum*, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 37 kil. S.-E. de Bergerac; 369 hab. Autrefois abbaye de Cisterciens, fondée en 1114.

CADOURS, ch.-l. de cant. (Hte-Garonne), arr. et à 40 kil. N.-O. de Toulouse; 414 hab.

CADSAND. *V.* KADSAND.

CADUBRIUM, nom latin de CADORE.

CADUCÉE, baguette de laurier ou d'olivier qu'Apollon donna à Mercure, pour le récompenser de lui avoir cédé l'honneur de l'invention de la lyre. Mercure l'ayant jetée entre deux serpents, ceux-ci s'enroulèrent tout autour. Le caducée fut son principal attribut, et lui servit à conduire les mânes aux enfers, d'où le surnom de *Caducifer*. Des écrivains anciens l'ont aussi prêté à Hercule, à Cérès, à Vénus, à Anubis. Les hérauts messagers de paix portèrent le caducée, entouré de deux serpents, symbole de la prudence, et surmonté de deux ailes, symbole de la vitesse; de là leur nom de *Caduceatores* chez les Romains. Les négociants ont adopté comme emblème le caducée, parce que Mercure présidait au commerce.

CADURCI, peuple de l'anc. Gaule (Aquitaine 2e), entre les Lemovices au N., les Volces Tectosages et les Lactorates au S., les Arvernes, les Rhutènes et les Eleuthères à l'E., les Nitiobriges et les Pétrocoriens à l'O. Cap. *Divona* ou *Cadurci*. C'est auj. le pays de Cahors. Les Cadurques fabriquaient des vases de terre renommés.

CADUS, nom latin de l'amphore grecque. Sa contenance surpassait celle de l'amphore romaine : elle équivalait à 32 litres 52 centilitres. C. D—Y.

CADUSII ou GELÆ, anc. peuple de l'Asie occid., sur la côte S.-O. de la mer Caspienne, près du fl. Cyrus. Leur territoire est auj. dans la prov. persane du *Ghilan*.

CADYANDA, v. de l'anc. Lycie, un peu au N.-E. de Macri, découverte par M. Fellow en 1840. Magnifiques ruines près du village turc d'Houmzoumle; restes d'un temple, d'un stade, d'un beau théâtre.

CÆCIAS, vent d'E.-N.-E. en Italie; nom grec adopté par les Latins. On le représente avec un bouclier rond d'où sort la grêle.

CÆCILIA CASTRA, v. de l'anc. Lusitanie, chez les Vettons; auj. CACÉRÈS.

CÆCILIUS (Statius), poëte comique latin, d'origine gauloise, florissait entre le temps de Plaute et celui de Térence, et mourut l'an 584 de Rome, 168 av. J.-C. Il imita Ménandre, et sa force comique. Aulu-Gelle se plaint que ses pièces perdent beaucoup de leur intérêt à côté de celles de Ménandre, et qu'aux traits naturels et fins du poëte grec, il ait substitué des bouffonneries mimiques : ce caractère est en effet frappant dans le morceau qu'Aulu-Gelle rapproche de Ménandre. On cite de Cæcilius 40 pièces, dont il reste des fragments recueillis dans Bothe (*Poetæ latini scenici*) et Maittaire (*Corpus poetarum latin.*). Cæcilius encouragea Térence à ses débuts. D—R.

CÆCINA ALIENUS, officier romain, abandonna le parti de Galba pour celui de Vitellius, battit les troupes d'Othon à Bédriac (69 ap. J.-C.), se déclara ensuite en faveur de Vespasien, contre lequel il se mit bientôt à conspirer, et fut tué par Titus au sortir d'un festin.

CÆCINA PÆTUS. *V.* PÆTUS.

CÆLIUS AURELIANUS, médecin grec, né à Sicca en Numidie, et que l'on croit contemporain de Galien, a laissé : *Tardarum passionum libri* V, Bâle, 1529; *Acutarum passionum libri* III, Paris, 1533. Ces deux ouvrages, réunis par Haller (Lausanne, 1773, 2 vol. in-8°), sont propres à faire connaître la secte des *méthodistes*, que Prosper Alpin, Baglivi et Brown ont cherché à faire revivre.

CÆDES, *le Meurtre*, déesse allégorique, fille de la Discorde, et sœur de la Faim et du Mensonge.

CAEN, *Cadomum*, *Cadomus*, ch.-l. du dép. du Calvados, anc. capit. de la Basse-Normandie, à 239 kil. N.-O. de Paris, par le chem. de fer de l'Ouest, au confl. de l'Orne et de l'Odon, qui y forment un port de cabotage pour des bâtiments de 150 à 200 tonneaux, à 16 kil. de l'embouch. de l'Orne, par 49° 11' 14" lat. N., et 2° 41' 24" long. O.; 35,815 hab. Cour impériale, tribun. de 1re instance et de commerce; entrepôt général de sel; église et consistoire calviniste. Facultés de droit, des sciences, des lettres. École secondaire de médecine, lycée, école normale primaire, école d'hydrographie; établissement du Bon-Sauveur, contenant un hospice d'aliénés et une école de sourds-muets; bibliothèque, musées, jardin botanique. Académie des sciences, arts et belles-lettres; bureau de douanes; vice-consuls étrangers. Fabr. de blondes, dentelles et tulles; bonneterie, broderies, linge damassé, papiers peints. Comm. de grains, chevaux, bétail, huile, beurre, œufs, fruits, cidre. Chantiers de construction, pierre de taille. Caen est une ville bien percée, propre, ornée de plusieurs beaux monuments, dont les principaux sont : les églises de St-Pierre, de la Trinité ou Abbaye-aux-Femmes, et de St-Jean, monuments du XIe et du XIVe siècles; l'anc. Abbaye-aux-Hommes ou St-Étienne, auj. le lycée, fondée en 1074; le château, bâti par Guillaume le Conquérant, et dont une grande partie existe encore; le Palais de justice, bâti en 1781, et de fort belles promenades. — On ignore la date précise de la fondation de Caen; on sait que la ville, détruite dans les invasions des Saxons, aux IIIe et IVe siècles, fut depuis réédifiée, et qu'elle était déjà importante au temps de Rollon. Guillaume le Conquérant y bâtit une citadelle, et y éleva les deux églises de l'Abbaye-aux-Hommes, où il a son tombeau, et de l'Abbaye-aux-Femmes où est le tombeau de la reine Mathilde; d'où les deux quartiers actuels du Bourg-l'Abbé et du Bourg-l'Abbesse. Son fils, Henri Beauclerc, y fit construire, en 1135, le donjon du château. Prise et reprise dans les guerres de Geoffroi Plantagenet et d'Étienne de Blois, 1135-1150, Caen resta aux Plantagenets. Sa charte de commune est du 17 juin 1203. Elle se rendit, en mai 1204, à Philippe-Auguste, qui venait de conquérir toute la Normandie. Les Anglais la prirent en 1346 et la pillèrent pendant trois jours. La guerre civile de Charles le Mauvais la troubla ensuite; enfin les Anglais la possédèrent de 1417 à 1450, et y fondèrent une université, 1431. Elle eut un présidial en 1552. Les guerres religieuses la livrèrent aux protestants, du 8 mai 1562 au traité d'Amboise, 1563. Henri IV en fit le siége du parlement de Normandie de 1589 à 1594. La révolte des *Pieds Nus* y causa les dernières agitations, 1639. Elle eut une Académie en 1652, l'hôpital St-Louis en 1674, un Cours-la-Reine, 1676. C'est de Caen, foyer du fédéralisme girondin, que partit Charlotte Corday. — Patrie de Malherbe, de Boisrobert, de Segrais, de Malfilâtre, de Tanneguy le Fèvre, d'Huet, évêque d'Avranches, de La Rue, et des compositeurs de musique, Choron et Auber. — Son histoire a été écrite par de Bras, sieur de Bourgueville, Huet, évêque d'Avranches, et par l'abbé De la Rue. CH.

CAEN, île de l'Océanie (Mélanésie), dans l'archipel de la Nouv.-Bretagne, au N. de la Nouv.-Guinée, par 3° 27' 30" lat. S., et 150° 54' long. E. C'est l'*Oraison* de Bougainville et le *Refugio* de Maurelle.

CÆNE ou CÆNOPOLIS, v. de l'anc. Grèce (Laconie), près du cap Tenare, d'où son nom primitif de *Tænarum*. — v. de la Mésopotamie, à l'E., près de l'embouchure du *Lycus* ou *Zabatus minor*, auj. *El-Senn*. — v. de la Moyenne-Égypte, la même qu'Hermopolis, auj. *Beni-Soueyf*.

CÆNINA, v. de l'anc. Italie (Sabine), à 25 kil. au N.-E. de Rome. Ses habitants furent les premiers que combattit Romulus, qui tua leur roi Acron, auj. *Monticelli*.

CAER, CAR, *lieu fortifié* (celtique) : CARdigan, CARnarvon, CARhaix.

CÆPION. *V.* SERVILIUS.

CÆRE, v. de l'anc. Étrurie, à 22 milles (31 kil.) N.-O. de Rome, sur l'emplacement d'*Agylla*, ancienne colonie pélasgique. Ce fut la capitale du roy. de Mézence et le ch.-l. d'une lucumonie étrusque. Cære eut à Delphes un trésor, sous le nom des Agylléens. Après la défaite de l'Allia, 390 av. J.-C., les Romains y transportèrent les objets sacrés pour les soustraire aux Gaulois. C'est auj. *Cervetri*. En 1835, des fouilles amenèrent la découverte de la nécropole d'Agylla, au lieu nommé Abatone; le prince Alexandre Torlonia, possesseur de ce territoire, a offert 20 vases au gouvernement français en 1853; une foule de bijoux ont été transportés au Musée Grégorien de Rome. On a trouvé aussi une nécropole étrusque à Pyrgi, anc. port de Cære. En 1836, par les soins du général Galassi et de l'archiprêtre Regolini, on découvrit un grand tombeau du VIIe ou VIIIe siècle av. J.-C.; une plaque de poitrine en or avec les symboles du Zend-Avesta gravés en relief, plusieurs vases avec les attributs de Mithra, et autres œuvres d'art trouvées dans ce tombeau, attestent l'union de l'anc. Étrurie avec la civilisation asiatique. Il en est de même des tombeaux découverts en 1839 à *Alsium*, ville qui paraît avoir été comprise dans le territoire de Cære. *V.* Canina, *Descrizione di Cere antica*, Rome, 1838, in-fol. A. G.

CÆRITES ou CÉRITES (TABLES DES). *V.* TABLE.

CAERLEON, v. d'Angleterre (Galles), comté et à 29 kil. S.-O. de Monmouth, sur l'Usk; 12,000 hab. Anc. *Isca Silurum*, cap. de la Bretagne 2e, elle devint la cap. de la principauté de Galles, et était encore florissante au XIIe siècle; on y trouve quelques ruines romaines, entre autres celles d'un amphithéâtre désigné dans le pays sous le nom de *Table ronde du roi Arthur*.

CAERMARTHEN. *V.* CARMARTHEN.

CAERNARVON. *V.* CARNARVON.

CAERPHILLY, v. d'Angleterre (Galles), à 12 kil. N. de Cardiff; 3,813 hab. On y remarque de belles ruines d'un château normand. Mines de houille et de fer.

CAERWYS, v. d'Angleterre (Galles), comté et à 8 kil. S.-O. de Flint; 1,000 hab. Autrefois lieu des assemblées annuelles des bardes gallois.

CÆSARAUGUSTA et CÆSAREA AUGUSTA, v. de l'anc. Espagne Tarraconaise, chez les Edétans; auj. *Saragosse*.

CÆSAREA, nom de plusieurs villes anciennes, fondées ou embellies par des empereurs romains. *V.* CÉSARÉE.

CÆSAREA INSULA, nom ancien de l'île de JERSEY.

CÆSARIS BURGUS, nom latin de CHERBOURG.

CÆSARODUNUM ou TURONES; auj. TOURS.

CÆSAROMAGUS, v. de la Gaule (Belgique 2e), au S.-O.; auj. *Beauvais*. — v. de la Grande-Bretagne; auj. *Chelmsford*.

CÆSIA, c.-à-d. *aux yeux bleus*, surnom de Minerve.

CÆSIUS, nom latin de BLAEUW (Guillaume).

CÆSON (Quinctius), fils de Cincinnatus, s'opposa à l'exécution de la loi agraire et au vote de la loi Terentilla. Accusé de violences envers un tribun, il n'échappa que par l'exil à une sentence capitale, 460 av. J.-C. Son père vendit presque tous ses biens pour payer l'amende à laquelle il fut condamné. On croit que Cæson ne fut pas étranger au coup de main du Sabin Herdonius sur le Capitole. B.

CAFÉ. La décoction de café fut d'abord en usage dans l'Orient, et surtout en Arabie, dès le XVe siècle. En 1644, des Marseillais l'introduisirent dans leur ville, et, en 1669, l'ambassadeur turc à Paris la mit à la mode dans cette capitale. Puis vint l'usage du café au lait vers 1690. — *Cafés publics*. Ils prirent naissance à Paris en 1672; un Arménien en établit un à la Foire St-Germain (auj. marché

St-Germain), puis un autre, quai de l'École; d'autres furent ouverts sur divers points de la ville, mais sans beaucoup de succès. Le premier café qui eut de la réputation fut le café Procope, rue des Fossés-Saint-Germain, auj. de l'Ancienne-Comédie, établi vers le milieu du XVIIe siècle, vis-à-vis de la Comédie-Française. Sa vogue en fit établir d'autres, et ils devinrent si nombreux que, dès 1676, on créa la corporation des cafetiers-limonadiers. Paris comptait plus de 600 cafés sous le règne de Louis XV; aujourd'hui ce nombre est plus que triplé et s'accroît encore chaque jour. On a importé d'Allemagne un nouveau genre de cafés, les *cafés-concerts*, où l'on cherche à amuser les consommateurs par de la musique vocale ou instrumentale.

CAFFA, KEFA ou THEODOSIE, anc. *Theodosia*, v. de la Russie d'Europe (Tauride), port sur le détroit de son nom qui unit la mer Noire à celle d'Azov, à 108 kil. E. de Simféropol; par 45° 1' 37" lat. N., et 33° 3' 13" long. E.; 9,000 hab. Rues larges et propres. Evêché grec; lazaret; bibliothèque; musée. Commerce assez important. Les Milésiens fondèrent Théodosie; l'invasion des Barbares la détruisit au Ve siècle. Sur ses ruines les Génois fondèrent Caffa, en 1266, et la possédèrent jusqu'en 1475; elle était alors le marché où s'échangeaient les peaux de la Russie, les soies de la Perse, les étoffes et les produits de l'Inde. Sous les khans tatares, on la surnommait la *Constantinople de la Crimée*, et elle eut 100,000 hab. Possédée ensuite par les Turcs, elle fut cédée par eux aux Russes en 1792.

CAFFARELLI (Gaetano MAJORANO, dit), célèbre sopraniste, né à Bari en 1703, m. en 1783. Sa voix, d'une force et d'une douceur incomparables, se plia à toutes les difficultés sous la direction de Porpora. Il gagna assez d'argent pour acheter la terre de Santo-Donato, qui lui donna le droit de prendre le titre de duc. B.

CAFFARELLI DU FALGA (Louis-Marie-Joseph-Maximilien), général français, né au château du Falga (Haute-Garonne) en 1756, d'une famille italienne, m. en 1799, étudia au collége de Sorrèze, et entra dans l'arme du génie. Destitué et jeté en prison, 1792, pour avoir protesté par écrit contre la déchéance de Louis XVI, réintégré en 1795, il servit à l'armée de Sambre-et-Meuse sous Kléber, se distingua au passage du Rhin, et perdit une jambe aux côtés de Marceau, sur les bords de la Nahe. Ayant suivi l'expédition d'Egypte, il contribua à la prise de Malte et d'Alexandrie, et mourut d'une balle reçue devant St-Jean-d'Acre. Il était associé de l'Institut. *V.* sa *Vie* par M. de Gérando, 1801. — Plusieurs de ses frères se sont aussi distingués: — Marie-Franç.-Auguste, comte de CAFFARELLI, né en 1766, m. en 1849, servit dans les troupes sardes jusqu'à la révolution française, fit la campagne du Roussillon en 1791 contre les Espagnols, devint colonel et chef d'état-major de la garde des consuls après le 18 brumaire, aide de camp de Bonaparte et général de brigade en 1800, négocia avec succès le voyage de Pie VII en France pour le sacre de l'empereur, reçut comme récompense le poste de gouverneur des Tuileries et le grade de général de division, 1804, gagna le grand-cordon de la Légion d'honneur à Austerlitz, fut ministre de la guerre et de la marine dans le roy. d'Italie de 1806 à 1810, s'illustra en Espagne devant Bilbao et Burgos, fut congédié après les Cent-Jours, et reçut la pairie en 1831. — Charles-Ambroise de CAFFARELLI, né en 1758, m. en 1826, chanoine de Toul avant la Révolution, fut préfet de l'Ardèche, du Calvados et de l'Aube sous Napoléon Ier. On lui doit un *Abrégé des Géoponiques*, Paris, 1812, in-8°. — Louis-Marie-Joseph CAFFARELLI, né en 1760, m. en 1845, servit dans la marine pendant la guerre d'Amérique, devint conseiller d'État après le 18 brumaire, préfet maritime à Brest en 1800, et pair pendant les Cent-Jours. — J.-B.-Marie de CAFFARELLI, né en 1763, m. en 1815, était ecclésiastique, vécut en Espagne de 1791 à 1799, et reçut de Napoléon Ier l'évêché de St-Brieuc, 1802. B.

CAFFARO, le plus ancien historien de Gênes, né vers 1078, m. en 1164, se croisa dans sa jeunesse, et, après une campagne en Palestine, revint dans sa patrie où il fut plusieurs fois consul. Il a composé des *Annales*, qui vont de 1100 à 1163, sont en latin barbare, mais très-précieuses; le sénat de Gênes les fit continuer par divers auteurs jusqu'en 1294. Elles font partie de la collection des *Rerum italicarum scriptores*, de Muratori, t. V.

CAFFIERI (Philippe), sculpteur, né à Rome en 1631, m. en 1716, fut appelé en France par Mazarin, 1660. Employé par Colbert dans les travaux des maisons royales, il devint ingénieur et dessinateur des vaisseaux, et inspecteur de la marine à Dunkerque. — Deux de ses fils adoptèrent sa profession: François-Charles fut nommé, en 1695, sculpteur des vaisseaux du roi à Brest; Jacques, né à Paris en 1678, m. en 1755, est connu par son buste en bronze du baron de Besenval.

CAFFIERI (Jean-Jacques), fils de Jacques Caffieri, né à Paris en 1723, m. en 1792, élève de Lemoyne, obtint, en 1748, le grand prix de sculpture, fut reçu à l'Académie des Beaux-Arts en 1759, et nommé professeur en 1773. Parmi ses ouvrages, on distingue: une *Sainte-Trinité*, à l'église de St-Louis des Français à Rome; le *Pacte de famille*, commandé par le duc de Choiseul; deux statues à l'hôtel des Monnaies de Paris; trois autres aux Invalides; les statues de Molière, de Pierre et de Thomas Corneille; une foule de bustes d'hommes célèbres dans les foyers des théâtres de Paris, à la bibliothèque Ste-Geneviève et à Versailles. Foucou et Petitot sont des élèves de Caffieri. H.

CAFRERIE, vaste contrée de l'Afrique australe, entre le désert de Kalahari à l'O., l'Orange supér. et la colonie du Cap au S., l'Océan Indien, de la baie Algoa aux bouches du Zambèze à l'E., le Zambèze au N. On la divise en Cafrerie propre, Monomotapa, et pays des Betjouanas. Climat brumeux et très-chaud; pays peu connu; habité par un grand nombre de tribus de race cafre, distincte de la race nègre. Les Cafres sont grands et forts, ont les traits agréables et une intelligence assez développée, connaissent un peu l'agriculture, élèvent de nombreux troupeaux, et savent travailler le fer; ils sont continuellement occupés de guerres et de pillage. On les divise en 4 grandes peuplades: les *Koussas*, au S.; les *Tamboukis*, au N. et à l'O. des précédents, le long des rives de l'Om-Bashi et jusqu'à la Karrou; les *Mamboukis*, depuis l'Om-Bashi jusqu'à l'Oumsikalia; et les *Amazoulahs* ou *Zoulous*, le long des côtes entre l'Oumzimrabo et la baie de Delagoa, et dans l'intérieur depuis les sources de l'Orange jusqu'au Molapo. Ils sont fétichistes et polygames, et les missionnaires chrétiens n'ont pu les convertir. La colonie anglaise du Cap s'est vue souvent obligée de se défendre contre leurs attaques. — CAFRERIE ANGLAISE. *V. Supplément.*

CAFSA ou KAFSA, anc. *Capsa*, v. de la régence et à 240 kil. S.-O. de Tunis; 3,000 hab. Elle est défendue au S., à l'E. et à l'O. par une forêt de palmiers, et au N. par une Casbah du XIIIe siècle. Ses maisons sont bâties en briques et en troncs de palmiers. Beaucoup de rues sont voûtées. Dans une oasis de plus de 100,000 dattiers et de beaucoup d'arbres fruitiers. Tissus de laine, burnous et batanias (couvertures). On y fabrique beaucoup d'huile, qui va jusqu'à Touggourt approvisionner les tribus du désert. Les seuls débris de l'anc. Capsa sont des bains alimentés par une source thermale dont les eaux fécondent toute l'oasis, et une porte romaine située presque en face de la Casbah.

CAGES DE FER. Ce genre d'incarcération, infligé, dit-on, par Alexandre le Grand à Callisthène, et par Tamerlan à Bajazet Ier, fut aussi en usage en France. Sous Louis XI, le cardinal La Balue coucha 14 ans à Loches dans une cage de fer; Comines en *tâta* pendant 8 mois sous Charles VIII. Selon une tradition contestée, Ludovic le More, prisonnier de Louis XII, aurait également subi ce supplice. Il y eut au mont St-Michel, pour les prisonniers d'État, une cage de ce genre, mais en bois.

CAGLI, *Callis*, v. du roy. d'Italie, à 20 kil. S. d'Urbin; 9,559 hab. Évêché. (Prov. de Pesaro-Urbino.)

CAGLIARI, anc. *Calaris* ou *Caralis*, *Iolas* des Carthaginois, v. forte du roy. d'Italie, capit. de la Sardaigne; par 39° 13' 14" lat. N., et 6° 47' 24" long. E.; située au S. de cette île, sur le golfe de Cagliari. Archevêché; université; très-bon port; cour d'appel de justice; hôtel des monnaies. Cette ville s'élève en amphithéâtre au dessus de la mer, et est entourée de hautes montagnes. On y remarque le musée d'antiquités, les débris d'un aqueduc romain, la cathédrale du XIVe siècle, l'anc. château et 3 tours bâtis par les Pisans. Commerce actif de vins, olives, sel. Manufactures d'armes et de poudre; chantiers de construction; lazaret; 30,930 hab. — CAGLIARI (prov. de). *V. Supplém.*

CAGLIOSTRO (Alexandre, comte de), célèbre aventurier, né à Palerme en 1743, d'une famille obscure, m. en 1795. Son vrai nom était Joseph Balsamo, qu'il changea contre celui de sa marraine et de sa tante. Il débuta par escroquer 60 onces d'or à un orfèvre, auquel il promit en échange la possession d'un trésor; puis il disparut pour aller exploiter, sous les noms d'Acharat, de comte Fénix, de marquis d'Anna de Mélissa, de Belmonte, de Pellegrini, la Grèce, l'Egypte, l'Arabie, la Perse, Rhodes et l'île de Malte. A l'aide de quelques connaissances en médecine, il éblouit tout le monde par ses cures, ses panacées, ses prétendus miracles, son opulence inexplicable. Emprisonné 15 jours à Naples par sa première dupe, 1773, il se maria

à Rome avec une intrigante, dont la beauté l'aida encore à augmenter sa fortune. En 1780, il apparut à Strasbourg, où les naifs Allemands virent en lui un être surnaturel. S'étant établi à Paris en 1785, il fut impliqué, avec la comtesse de Lamotte, dans l'affaire *du collier*, mis à la Bastille, et puis exilé. Il se retira tour à tour en Angleterre, en Suisse et en Italie, où l'inquisition romaine le condamna, comme *illuminé et franc-maçon*, à la peine de mort, commuée en prison perpétuelle au château de Saint-Léon, près de Rome, où il mourut. Le peuple vit en lui un sorcier dont le diable était le banquier. La vérité est qu'il fut un charlatan de génie, dont toute la magie consistait dans l'aplomb, la faconde, l'audace, les jongleries, et quelques recettes médicales qui firent plus d'une fois, sinon des miracles, au moins des merveilles. Lavater qui, pour étudier cet envoyé de Satan, fit tout exprès le voyage de Bâle, lui demandait un jour en quoi consistaient ses connaissances : *In verbis et in herbis*, répondit-il. Il fit beaucoup de bien dans ses courses aventureuses. On a voulu voir dans ce Protée moderne l'espion d'une société secrète de francs-maçons qui pourvoyait à ses dépenses. On en a fait même une espèce de prophète en lui attribuant plusieurs prédictions. Il ne fut, en réalité, qu'un très-habile charlatan. G. M.

CAGNACCI (Guido CANLASSI, dit IL), à cause de sa difformité, peintre italien, né à Castel-San-Arcangelo en 1601, m. à Vienne en Autriche en 1681, fut élève du Guide, dont il imita la manière. Il eut la bizarre habitude de mettre dans ses tableaux des anges très-âgés. On cite surtout *St Mathieu* et *Ste Thérèse* à Rimini, la *Décollation de St Jean-Baptiste* au palais Ercolagni de Bologne, la *Mort de Cléopâtre* à Vienne, et la *Mater Dolorosa* de Munich. Le musée du Louvre a un *St Jean-Baptiste* du Cagnacci. B.

CAGNANO, petit port (Corse), sur la côte E., à 35 kil. N. de Bastia; 387 hab. Cabotage. — v. du roy. d'Italie (prov. de Foggia), à 30 kil. N.-O. de San-Severo; 5,337 hab. — v. du roy. d'Italie, dans la province et à 8 kil. N.-O. d'Aquila; 2,614 hab.

CAGNES, vge (Alpes-Maritimes), arr. et à 18 kil. E. de Grasse; 1,902 hab. Excellents vins rouges.

CAGNOLA (le marquis Louis), architecte, né à Milan en 1762, m. en 1833. La vue des monuments de Rome détermina sa vocation. Bonaparte, qui estimait beaucoup ses talents, le nomma membre du conseil des anciens de la république Cisalpine. Il le chargea d'élever à Milan l'arc de triomphe du Simplon, appelé aujourd'hui Arc de la paix, qui est l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture moderne.

CAGNY, anc. seigneurie. *V.* BOUFFLERS.

CAGOTS, nom donné à des populations autrefois flétries et réprouvées en France. On les appelle encore *colliberts* dans le Maine, le Poitou, l'Anjou, l'Aunis ; *caqueux, cacous, caquins, cahets, cacvas* en Bretagne ; *hautponnais* et *lyzelars* en Flandre ; *marrons* en Auvergne ; *capots, crétins* au pied des Pyrénées ; *vaqueros* dans les Asturies ; *chuctas* à Majorque, etc. Relativement à leur origine, les opinions sont très-diverses : ils avaient été, dit-on, amenés par une émigration espagnole fuyant devant les Musulmans, et se composeraient en partie d'anciens Goths, en partie de Sarrasins. Le Dr allemand Kant a reconnu parmi eux deux types différents, l'un à peau très-blanche, cheveux blonds, yeux clairs, l'autre à teint basané, cheveux touffus, noirs et roides, yeux gris et pommettes saillantes; il croit que les premiers sont les débris d'un peuple venu du Nord, les seconds d'une nation très-méridionale Au moyen âge, on s'est isolé de ces races condamnées, et l'instinct d'égoïsme et de conservation a maintenu l'intégrité du type celtique contre les invasions du sang étranger. On accusa les Cagots de complicité avec les Albigeois, et d'être infectés de la lèpre, ce qui est démenti par l'histoire. Objets de persécutions infinies, obligés de porter une casaque rouge marquée d'une patte d'oie ou de canard, relégués loin des villes et dans des lieux appelés *cagoteries*, proscrits de la société religieuse comme de la société civile, admis à l'office divin par une porte spéciale et dans un coin réservé, ne pouvant prendre l'eau bénite qu'au bout d'un bâton, exclus de la communion des fidèles, soumis à toutes sortes de corvées, souvent privés de la sépulture, il leur était interdit d'exercer d'autre profession que celle de charpentier ou de bûcheron, de parler aux autres hommes, et même de marcher nu-pieds, dans la crainte que la terre n'en fût souillée. Dans le Béarn, il fallait en justice le témoignage de sept d'entre eux pour balancer celui d'un autre homme. Les parlements de Rennes, de Bordeaux et de Navarre tentèrent inutilement au XVIIIe siècle de réhabiliter les Cagots. Ce fut la révolution de 1789 qui les fit rentrer dans l'Église et dans le droit commun. *V.* Francisque Michel, *Histoire des races maudites*. B.

CAHAWBA, v. des États-Unis (Alabama), à 375 kil. N.-E. de la Nouvelle-Orléans, au confluent de l'Alabama et de la Cahawba ; 2,000 hab. Fondée en 1818.

CAHIR, v. d'Irlande, comté et à 18 kil. S.-E. de Tipperary, sur la Suir ; 3,068 hab. Château fort du XIIe siècle.

CAHIERS, rédaction des doléances et des vœux de la nation, remis aux députés des États-Généraux par leurs commettants. L'usage des cahiers remonte à 1355. Les députés du tiers état se mettaient à genoux pour les présenter au roi; ceux du clergé et de la noblesse restaient debout et découverts. Le résumé des principes contenus dans les cahiers, présenté à l'Assemblée constituante dans sa séance du 28 juillet 1789, est ainsi conçu : « Le gouvernement français est monarchique. La personne du roi est inviolable et sacrée. La couronne est héréditaire de mâle en mâle. Le roi est dépositaire du pouvoir exécutif. Les agents de l'autorité sont responsables. La sanction royale est nécessaire pour la promulgation des lois. La nation fait la loi avec la sanction royale. Le consentement national est nécessaire à l'emprunt et à l'impôt. L'impôt ne peut être accordé que d'une tenue des États-Généraux à l'autre. La propriété sera sacrée. La liberté individuelle sera sacrée. » On ne peut nier que l'Assemblée constituante n'ait outre-passé ses pouvoirs, et ouvert la voie à des innovations en opposition avec l'esprit des cahiers. J. T.

CAHORS, *Divona, civitas Cadurcorum*, ch.-l. du dép. du Lot, anc. capitale du Quercy, sur la rive dr. du Lot, à 576 kil. S. de Paris ; par 44° 26' 52" lat. N., et 0° 53' 41" long. O. Évêché suffragant d'Alby; trib. de 1re instance et de commerce; lycée; biblioth.; manuf. de draps et de lainages ; récolte de vins très-spiritueux employés pour mélanges ; 10,781 hab. La ville est bâtie sur une colline dont le Lot fait une péninsule, fermée de vieux remparts, dans l'étendue de l'isthme formé par le Lot, divisée en haute ville, à rues étroites et tortueuses, et basse ville, bien percée, bien bâtie, avec de beaux quais. On remarque à Cahors la cathédrale, l'hôtel de la préfecture, l'anc. séminaire, auj. caserne, et trois ponts sur le Lot, dont un est du XIIIe ou XIVe siècle. Parmi les antiquités, il y a les ruines d'un théâtre, d'un portique et d'un aqueduc romains. — Cahors fut fondée par les *Cadurci* et florissante sous les Romains. Les Goths y frappèrent monnaie; les Normands la saccagèrent en 864. En 1360, le traité de Brétigny la livra aux Anglais ; elle se révolta, et revint à la France en 1428. Henri IV (alors roi de Navarre) s'en empara en 1580. Elle possédait une université fondée en 1322 par le pape Jean XXII, où Cujas enseigna et où Fénelon fit ses études ; elle fut réunie à celle de Toulouse en 1751. Patrie du pape Jean XXII, de Clément Marot.

CAHUSAC (Louis de), auteur dramatique, né à Montauban vers 1700, m. à Paris en 1759, écuyer et secrétaire des commandements du comte de Clermont, fournit des poëmes agréables au musicien Rameau, fit jouer des tragédies et des comédies médiocres, composa une *Histoire de la danse ancienne et moderne*, 1754, 3 vol. in-12, très-superficielle, et fournit quelques articles à l'*Encyclopédie*.

CAHUZAC, petite v. (Tarn), arr. et à 12 kil. N.-O. de Gaillac, sur la Vère ; 1,691 hab.

CAICUS, fl. de l'anc. Asie Mineure (Mysie), affl. de la mer Égée, en face de l'île de Lesbos, passait près de Pergame ; auj. *Bakyr-Tchaï*.

CAID, chef, gouverneur (de l'arabe *câda*, conduire). Dans les États barbaresques, ce titre désigne les gouverneurs de provinces, de villes, ou les chefs militaires qui commandent au moins 500 hommes. D.

CAIETA, v. de l'anc. Italie (Latium), à l'O. de Minturnes ; auj. *Gaëte*. Elle tirait son nom de la nourrice d'Énée, à laquelle ce héros avait élevé un tombeau en cet endroit.

CAIFFA, v. de Syrie, au pied du mont Carmel et sur la Méditerranée, à 10 kil. S. de St-Jean-d'Acre. Prise par Kléber en 1799. Hospice des moines du mont Carmel, où sont reçus les étrangers ; 5,000 hab. Coton, huile, sésame.

CAIGNIEZ (Louis-Charles), auteur dramatique, né à Arras en 1762, m. en 1842, se livra particulièrement au genre dit du mélodrame, où il obtint de nombreux succès. Ses ouvrages se distinguent par une habile entente de la scène ; les principaux sont : *le Volage, les Méprises en diligence*, comédies très-gaies, et surtout *la Pie voleuse*, 1815, mélodrame qui eut une longue vogue, justifiée par l'intérêt du sujet, emprunté aux annales judiciaires.

CAILHAVA (Jean-François), auteur dramatique, né en 1731 à Estandoux près de Toulouse, m. en 1813, membre de l'Institut en 1798. Il donna au Théâtre-Français et au

Théâtre-Italien de nombreuses comédies, dont plusieurs obtinrent du succès; mais, sans originalité et sans verve, elles sont auj. à peu près oubliées. Les principales sont : *l'Egoïsme*, et *la Maison à deux portes*. Cailhava a laissé encore : *l'Art de la comédie*, 2 vol. in-8°, 1772 et 1786, traité didactique estimable et médiocre, et ses *Etudes sur Molière*, in-8°, 1802, ouvrage estimable.

CAILLANTERCE. *V.* AZAY LE FERRON.

CAILLARD (Antoine-Bernard), diplomate, né à Aignay (Bourgogne) en 1737, m. en 1807. Ami de Turgot, secrétaire de légation à Cassel, à Copenhague et à St-Pétersbourg, chargé d'affaires à La Haye, 1786, ministre plénipotentiaire près des Etats-Généraux en 1792, et, bientôt après, à la diète de l'Empire, il fut encore employé par le Directoire à Berlin. Sous le Consulat, il fut nommé chef des archives des relations extérieures, et eut un instant, 1801, le portefeuille des affaires étrangères. Il fut un des traducteurs des *Essais sur la physiognomonie* de Lavater, et rédigea un *Mémoire sur la révolution de Hollande en* 1787, publié par M. de Ségur.

CAILLAU (Jean-Marie), médecin, né à Gaillac en 1765, m. en 1820, fut d'abord précepteur, puis étudia la médecine; après avoir pratiqué dans les armées, il se fixa à Bordeaux, où il devint directeur de l'École de médecine. Il a laissé des mémoires sur la santé, l'hygiène des enfants, la vaccine, le croup, etc.; des Eloges académiques et quelques ouvrages poétiques. D—G.

CAILLEAU (André-Charles), imprimeur-libraire, né à Paris en 1731, m. en 1798, fit paraître sous son nom un *Dictionnaire bibliographique, historique et critique des livres rares*, composé par Duclos, son ami, 1790, 3 vol. in-8°, et augmenté d'un 4e vol. par Brunet en 1802. Il est aussi auteur d'un grand nombre d'Almanachs, Etrennes badines, historiques, etc. C—S.

CAILLET (Guillaume), paysan de Mello (Beauvaisis), fut le chef de la Jacquerie en 1358; suivant Froissard, ses bandes le nommaient *Jacques Bonhomme*. Il fut pris par Charles le Mauvais, roi de Navarre, qui le fit couronner d'un trépied de fer rougi au feu.

CAILLETTE, fou de Louis XII et de François Ier, paraît avoir été plutôt un pauvre idiot qu'un bouffon aux piquantes saillies. Il figure dans la 2e nouvelle de Bonaventure Des Perriers, avec Triboulet et Polite. Rabelais le nomme plusieurs fois.

CAILLIÉ (René), célèbre voyageur, né en 1799 à Mauzé (Deux-Sèvres), m. en 1838, fut frappé de la lecture du *Robinson Crusoé*, et partit à 16 ans pour le Sénégal. Il y fit un long séjour pour s'acclimater et apprendre les langues indigènes, s'encourageant par l'exemple de Mungo-Park, et, sans appui, sans ressources étrangères, pénétra dans l'Afrique centrale, 1824. Il traversa le pays des Foulahs et des Mandingues, explora les bords du Niger, atteignit Tombouctou, et revint par le Sahara jusqu'au Maroc. Il est le 1er qui soit revenu de ces terres funestes. La Société de géographie de Paris lui décerna un prix de 10,000 fr. La relation du voyage de Caillié a été publiée par M. Jomard en 1830, 3 vol. in-8°. B.

CAILLIÈRES (de). *V.* CALLIÈRES.

CAILLOT (Joseph), acteur de la Comédie-Italienne et de l'Opéra-Comique, né à Paris en 1732, m. en 1816. Un extérieur avantageux, une voix de basse forte, étendue et flexible, un jeu plein de vérité, lui méritèrent une grande faveur. *Le Sorcier, Rose et Colas, le Déserteur, le Huron, Sylvain, Annette et Lubin, Lucile, le Roi et le Fermier*, furent ses plus beaux succès. Il quitta la scène en 1772. B.

CAILLY (Jacques, chevalier de), bel esprit du XVIIe siècle, né à Orléans en 1604, m. en 1673. Ses *Poésies diverses* ont paru en 1667, in-12, sous le pseudonyme de D'Aceilly; ce sont, pour la plupart, des épigrammes courtes, mais piquantes et pleines d'atticisme. Elles ont été réimprimées dans le *Recueil de pièces choisies* de La Monnoie, 1714, dans les *Pièces galantes* de Mme de La Suze et Pellisson, 1748, et dans le 4e vol. des *Petits classiques français* de Ch. Nodier, Paris, 1826. On les trouve aussi en partie dans le *Recueil des Poëtes français* attribué à Fontenelle, et dans les *Epigrammatistes français* de Bruzen de la Martinière.

CAIMANS (îles), groupe d'îles dans la mer des Antilles, au S. de Cuba; par 19° 49' lat. N., et 83° 45' long. O. Elles sont célèbres dans l'histoire des flibustiers.

CAIN, premier fils d'Adam et d'Ève. Il cultiva la terre. Jaloux de son frère Abel, dont les offrandes étaient plus agréables à Dieu que les siennes, il le tua, l'an du monde 130. Il fut maudit de Dieu, marqué d'un signe de réprobation, condamné à errer sur la terre, et bâtit une ville qu'il nomma Hénoch, du nom d'un de ses fils. Une tradition hébraïque approuvée par St Jérôme le fait tuer par Lamech. C'est dans sa famille que l'idolâtrie prit naissance. P—D.

CAINITES, secte qui s'éleva au IIe siècle de l'ère chrétienne, et qui prétendait réhabiliter Caïn, Coré, les habitants de Sodome et Judas.

CAIPHE, grand-prêtre des Juifs, de la secte des Saducéens, poursuivit avec passion J.-C. Il ne fut pas moins hostile aux apôtres, condamna St Etienne à mort, et fit fouetter St Pierre et St Jean. Révoqué de ses fonctions par Vitellius, gouverneur de Syrie, en l'an 35, il se tua de désespoir. Quelques-uns ont soutenu qu'il s'était converti au christianisme.

CAIQUES, petit groupe d'îles dans l'archipel des Bahama, au N. de la Jamaïque, entre 20°-21° lat. N., et 73°-75° long. O.; 4,732 hab., avec les îles Turques.

CAIRE (LE), *El-Masr* (la capitale) des Egyptiens, *El Kahireh* (la victorieuse) des Arabes, v. cap. de l'Egypte, dans la Basse-Egypte, à 170 kil. S.-E. d'Alexandrie, à 118 O. de Suez, par 30° 2' 4" lat. N., et 28° 55' 12" long. E., à 1 kil. de la rive dr. du Nil, au pied et sur le penchant du mont Mokattam. La ville est environnée de murailles bâties par Saladin, et forme autour du mont un immense croissant long de 6 kil. du N. au S., large de 3 de l'E. à l'O. Ses rues sont étroites, tortueuses et sales, et ses divers quartiers séparés par des portes que l'on ferme le soir. Il y a quelques belles places, entre autres celle d'Ezbekieyéh, entourée de belles maisons. Ces places sont couvertes de fleurs et de verdure au mois d'avril, et deviennent des lacs en septembre, époque de la plus gr. crue du Nil. Un canal d'irrigation traverse la ville de l'O. à l'E. Les principaux monuments publics sont les mosquées, du temps de la domination des Arabes : il y en a plus de 400; on remarque celles de Touloun, du XIe siècle; de Hassan, du XIIIe, et qui renferme le superbe tombeau de ce sultan; de Hassan-Aïn, la plus vénérée de l'Egypte; d'El-Azhar, la plus riche et la plus grande de toutes. Sur le mamelon du Mokattam s'élève une antique forteresse, ouvrage de Saladin, où sont le palais du vice-roi, l'arsenal, avec une fonderie de canons et une manufacture d'armes, le divan, la monnaie, une mosquée en albâtre oriental élevée par Méhémet-Ali, et un puits de 90 mèt. de profondeur sur 15 de diamètre, nommé *Puits de Joseph*, de l'un des noms de Saladin, avec une rampe en spirale qui permet aux bêtes de somme de descendre jusqu'au fond. Des forts construits sur la partie la plus haute du Mokattam dominent la citadelle. Le Caire est le siége du gouvernement, la résidence ordinaire du vice-roi, celle des consuls-généraux européens, la ville la plus importante de l'empire turc après Constantinople, et l'une des villes saintes de l'islamisme. Ecoles de génie, d'artillerie, de cavalerie, de médecine, dans la ville ou aux environs; écoles primaires attachées à la plupart des mosquées; école de théologie arabe avec une bibliothèque; délégation apostolique; patriarcats cophte, et grec, hospices d'aliénés et de la maternité; hôpitaux civils et militaires; nombreuses citernes et beaux bains publics. Presque toutes les écoles et les établissements industriels ont été créés par Méhémet-Ali. Fabr. de poudre de guerre, de draps, de cotons, de toiles; tanneries, orfévrerie, etc. Le commerce principal est fait par trois caravanes qui, une fois l'an, partent du Dârfour, de Mourzouk et du Sennaar. Le Caire a deux faubourgs : Boulak au N., le Vieux-Caire au S. Ils sont à 2 kil. environ de la ville, à laquelle des jardins les relient. Au Vieux-Caire, le *Fostat* des Arabes et l'anc. cap. de l'Egypte, on voit les *Greniers de Joseph*, pour l'approvisionnement des blés, plusieurs églises coptes, et le commencement du canal qui va au Caire; à Boulak, qui est le port du Caire, sont l'école du génie, une imprimerie et des chantiers de construction pour la marine. Entre ces deux faubourgs, sur les bords du Nil, Méhémet-Ali s'est construit un palais avec de vastes jardins. Pop., 360,000 hab., avec les faubourgs. Situation admirable et salubre, bien que la peste y règne quelquefois. Température très-chaude, même en hiver, et suffocante par le vent du S., qui passe sur la chaîne stérile et pierreuse du mont Mokattam. Pluies très-rares. — Le Caire fut fondé, vers l'an 969, par les califes Fatimites, qui envahirent l'Egypte. Jusqu'au XVe siècle, il fut l'entrepôt de l'Asie, et l'une des plus florissantes capitales du monde; son commerce est auj. peu important. Les Turcs prirent cette ville en 1517, et depuis elle est demeurée le siége du gouvernement des pachas ou vice-rois. Les Français l'occupèrent de 1798 à 1801; ils y firent ou projetèrent de grands travaux, dont une partie a été accomplie par Méhémet-Ali. Chemin de fer à Suez et Alexandrie.

CAIRO, brg du roy. d'Italie, prov. de Gênes, à 16 kil. N.-O. de Savone, sur la rive g. de la Bormida; 3,484 hab. Les Français y battirent les Autrichiens en 1794.

CAISTOR, v. d'Angleterre, comté et à 35 kil. N.-E. de Lincoln; 1,500 hab. On en attribue la fondation au Saxon Hengist.

CAITHNESS, comté à l'extrémité N.-E. de l'Ecosse, ayant à l'O. le comté de Sutherland, au N. l'Océan, à l'E. la mer du Nord. Aréa : 395,680 acres, dont 70,000 en culture, 250,680 stériles; 41,111 hab. Sol montagneux à l'O. et au S.; sables et marais au N. et à l'E. Elève du bétail; comm. de fromages. Pêche de harengs. Cap. Wick; v. princ. : Thurso. Il appartint assez longtemps aux rois de Norvége. Ses hab., d'origine scandinave ou gothique, parlent l'anglais et non le gaelique. Il nomme un député. Ce pays donne le titre de comte à la famille Sinclair.

CAIUS POSTHUMIUS, architecte romain du temps d'Auguste. Il perça, dit-on, avec L. Cocceius Auctus, la voie romaine dite *Grotte de Pausilippe*, près de Naples. Selon d'autres, ce travail serait plus ancien, et aurait été exécuté par des hab. de Cumes.

CAIUS, jurisconsulte. *V.* GAIUS.

CAIUS (saint), pape de 283 à 296, originaire de Salona en Dalmatie, échappa, en se cachant dans une grotte, aux persécutions de Dioclétien, dont il avait converti la nièce et la femme. Fête le 22 avril.

CAJANO ou POGGIO-A-CAJANO, vge du roy. d'Italie, sur le petit Ombrone, prov. et à 18 kil. N.-O. de Florence; belle villa d'*Ambra*, que Laurent de Médicis fit élever sur les dessins de J. San-Gallo, et où sont de magnifiques peintures d'André del Sarto et du Pontormo.

CAJARC, ch.-l. de canton (Lot), arr. et à 24 kil. S.-O. de Figeac; 1,125 hab. Fortifications démolies en 1622.

CAJAZZO, *Calatia*, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserta), à 20 kil. S. de Piedimonte, près du Volturno; 6,200 hab. Bons vins.

CAJETAN (Thomas DE VIO, dit) du nom de Gaëte ou Cajète sa patrie, né en 1470, m. en 1534, professa avec éclat la philosophie à Naples, la théologie à Brescia, à Pavie et à Rome, devint procureur général de son ordre, 1500, puis général, 1508, fit avorter le concile que le roi de France et l'empereur voulaient réunir à Pise contre Jules II, fut nommé cardinal, 1517, évêque de Gaete, 1519, légat en Allemagne, et essaya vainement de ramener Luther à la foi catholique. Prisonnier au sac de Rome en 1527, il dut payer une rançon de 50,000 écus romains. On a de lui : *Commentaire sur la Bible*, censuré par la Faculté de théologie de Paris; *Commentaires sur la Somme de St Thomas; De l'autorité du pape*, traité où les conciles de Constance et de Bâle sont peu ménagés, et que condamna la Faculté de Paris; *Commentaires sur Aristote*, etc. C'était, dit Bossuet, un esprit ardent et impétueux, plus habile dans les subtilités de la dialectique, que profond dans l'antiquité ecclésiastique. B.

CAJETAN (Henri), cardinal italien, mais sujet du roi d'Espagne, né à Rome en 1550, m. en 1599, fut légat de Sixte-Quint à Paris en 1590. Infidèle à ses instructions, qui lui enjoignaient de veiller seulement à ce qu'un catholique montât sur le trône, il se jeta dans le parti de la Ligue, et se joignit aux Seize pour faire triompher les Espagnols. Pendant le siége de Paris par Henri IV, il distribua aux Ligueurs 50,000 écus de son argent. On lui attribue l'idée de faire du pain avec les ossements des morts, et d'entretenir, à l'aide de processions de moines, le fanatisme des combattants. Le pape, informé de la conduite de Cajetan, le rappela. En 1591, Grégoire XIV l'envoya auprès de Sigismond, roi de Pologne, pour l'engager à se réunir aux Impériaux contre les Turcs. B.

ÇAKYA ou ÇAKYA-MUNI, fondateur du bouddhisme. Les Çakyas étaient, dans l'Inde ancienne, une branche de la caste militaire ou 2e caste, qui donnait les rois. Le jeune prince Siddhârtha, fils de Çuddhôdana, roi de Kapilavastu, ayant renoncé au monde à 29 ans, fut appelé Çakya-Muni, c.-à-d. le solitaire des Çakyas. Parvenu à la perfection de la science, il prit le titre de Bouddha, c.-à-d. éclairé ou savant. Entre les deux opinions dominantes touchant la date de sa vie, celle des Chinois ou des bouddhistes du N., qui le placent au XIe siécle av. J.-C., et celle des Singhalais ou des Bouddhistes du S., qui le placent au VIIe av. J.-C., la seule véritable, suivant Eug. Burnouf, est la seconde. A. G.

CALABAR (roy. de), Etat de l'Afrique occidentale, sur le golfe de Biafra; arrosé par le fl. Calabar. Cap., Calabar ou Bongo. Comm. d'ivoire, coton, huile de palmier, esclaves.

CALABER. *V.* QUINTUS.

CALABOZZO, v. de la république de Vénézuéla, dans la prov. et à 210 kil. S.-O. de Caracas; par 8° 56' 8" lat. N., et 70° 10' 40" long. O.; sur la rive g. du Guarico; 6,000 hab. Les marais des environs abondent en torpilles. Célèbre victoire de Bolivar sur le général espagnol La Torre, le 24 juin 1821.

CALABRA (CURIE). *V.* CURIE.

CALABRE, anc. prov. du roy. de Naples, à l'extrémité S.-O., où elle formait comme une presqu'île baignée par la mer Tyrrhénienne à l'O., le détroit de Messine au S. et le golfe de Tarente à l'E., et touchant à la Basilicate au N.; entre 37° 46'-40° 7' lat. N., et 13° 20'-14° 54' long. E.; arrosée par le Crati et le Lao. Jusqu'en 1864, où les noms des prov. furent partout remplacés par ceux des ch.-l., elle forma trois prov. du roy. d'Italie : 1° CALABRE CITÉRIEURE, au N.; 431,922 hab.; ch.-l. *Cosenza*; 2° CALABRE ULTÉRIEURE 1re, au S.; 324,546 hab.; ch.-l. *Reggio*; 3° CALABRE ULTÉRIEURE 2e, entre les deux précédentes; 384,159 h.; ch.-l. *Catanzaro*. La Calabre est traversée par une branche des Apennins, dont les sommets sont couverts de neige une partie de l'année; on y remarque le Monte-Pollino (2,233 mèt.), le Monte-Selicella (1,700 mèt.); le climat est très-chaud dans les plaines, et le sol très-fertile, mais mal cultivé; on trouve dans les montagnes de belles forêts remplies de gibier. Le frêne y produit la *manne de Calabre*. Les habitants sont passionnés pour leur liberté individuelle, violents pour la maintenir, du reste pleins d'imagination, de finesse, et d'une extrême sobriété. Ils fabriquent des cordages, des nattes, des corbeilles avec le jonc des marais. Récolte d'huile, vin, safran, soie, garance; bonne race chevaline. Mines de cuivre excellent, et de sel. Industrie et commerce négligés. — La Calabre, anc. *Brutium*, a été d'abord habitée par des colonies grecques, puis passa sous la domination des Romains et des Sarrasins; les Normands s'en emparèrent en 1130, et en firent une partie du roy. de Naples. Affreux tremblements de terre en 1638, en 1659, et particulièrement en 1783, où 300 villes et vges furent détruites, et 30,000 personnes tuées.

CALABRÈSE (LE), peintre. *V.* PRETI.

CALABRIE. Portion de la Grande-Grèce qu'habitaient les Calabres et qui était comprise dans l'Iapygie. Sous l'Empire romain, on l'étendit à l'Iapygie entière.

CALACUCCIA, ch.-l. de cant. (Corse), arr. et à 27 kil. O. de Corte, et à l'entrée de la vallée du Niolo. Elève de bétail; fromages; fabrique de toiles; 869 hab.

CALAGORRIS, v. de l'anc. Gaule (Novempopulanie), chez les *Convenæ*; auj. *Cazères*.

CALAGURRIS, v. des Vascons, dans l'Espagne Tarraconaise. Pline distingue deux villes de ce nom : Calagurris Nassica, auj. *Calahorra*, qui prit parti pour Sertorius, fut assiégée deux fois par Pompée, et est la patrie de Quintilien; et Calagurris Fibularensis, auj. *Loharra*.

CALAHORRA, anc. *Calagurris Nassica*, v. d'Espagne, prov. et à 50 kil. E. de Logrono, sur le Cidacos; évêché. Les Arabes la fortifièrent; D. Garcia, roi de Navarre, la leur enleva en 1054. Pop. de la comm. : 5,994 hab.

CALAIS, *Calesium*, *Caletum*, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 31 kil. N.-E. de Boulogne-sur-Mer, 327 N. de Paris, par le chemin de fer; bon port de mer, sur le détroit du Pas-de-Calais, à l'E. des caps Grinez et Blanez, pouvant recevoir des navires de 4 à 500 tonneaux; vis-à-vis et à 30 kil. de Douvres; par 50° 57' 33" lat. N., et 0° 29' long. O.; à l'extrémité d'un embranchement du ch. de fer du Nord, et communiquant par des canaux avec la riv. d'Aa. Place de guerre de première classe : enceinte fortifiée dans le système de Vauban, avec trois forts et une citadelle hors la ville. On y remarque l'église Notre-Dame, où se trouve un tableau de Van Dyck et un riche maître-autel; le palais construit par Edouard III pour les marchands de laine et donné par Henri II au duc de Guise; l'hôtel de ville, avec un élégant clocher; l'établissement des bains de mer, le phare nouveau, une belle écluse de chasse, et le quartier des pêcheurs, dit *le Courgain*. Chambre et trib. de commerce, bureau de douanes; école d'hydrographie, bibliothèque, musée. Filat. de lin, savonneries, etc. Pêche active. Grande fabrication de tulle de soie et de coton, et de métiers à tulle; presque toute l'industrie est au village de Saint-Pierre lez-Calais. Paquebots à vapeur pour l'Angleterre. Construction de navires; 11,444 hab. — Calais obtint une commune vers la fin du XIIe siècle; Edouard III, roi d'Angleterre, s'en empara en 1347, après un siége de onze mois, célèbre par le dévouement d'Eustache de St-Pierre et de ses compagnons. Alors Calais se peupla d'Anglais; Edouard III lui accorda de nombreux priviléges, et l'entoura de nouvelles fortifications. Cette place, si importante pour l'Angleterre, lui fut enlevée en 8 jours par le duc de Guise, en 1558. Les Espagnols la prirent en 1595 : le traité de Vervins, 1598, la rendit à la France. Louis XVIII, à sa rentrée en France, y débarqua le 24 avril 1814.

CALAIS (SAINT-), s.-préf. (Sarthe), à 50 kil. E.-S.-E. du Mans, se forma autour du monastère d'Anisolle ou Anille, fondé par saint Calais au VIe siècle; trib. de 1re instance. Fabr. de lainages; comm. de grains; 3,062 hab. Ruines d'un vieux château féodal.

CALAÏS. V. ZÉTHÈS.

CALAISIS (LE) anc. pays de France (Picardie); ch.-l. Calais; v. principales : Guines, Ardres. Après 1558, on le nomma *Pays reconquis*, parce qu'on en avait chassé les Anglais.

CALAMA, v. de l'anc. Afrique (Numidie); auj. *Guelma*.

CALAMATA, anc. *Pheræ*, v. de Grèce (Morée), ch.-l. du nome de Messénie, au fond du golfe de Coron; port de commerce assez actif. Exportation de figues sèches, passolines, etc. Évêché grec; 4,000 hab. Elle fut donnée à Villehardouin après la 4e croisade, et devint une baronnie, qui passa ensuite aux Acciajuoli. Elle fut brûlée par Ibrahim-Pacha en 1825; les Français y débarquèrent en 1828.

CALAME, *calamus*, roseau dont les anciens se servaient pour écrire, comme nous nous servons de la plume d'oie, dont l'usage leur était inconnu. On le taillait comme nos plumes, et on le trempait dans une encre un peu épaisse. Les Romains tiraient les calames de Cnide, des environs du lac Anaïtique, dans la grande Arménie, ou de Memphis. L'Italie en donnait aussi, mais de qualité inférieure. L'usage absolu du calame se conserva jusqu'au Bas-Empire; on commença de lui substituer la plume pendant le Ve siècle, mais elle ne le remplaça pas encore complétement. Les Orientaux n'écrivent guère encore qu'avec des roseaux, que les Arabes appellent *Kalâm*. C. D—Y.

CALAMIANES, îles du Grand-Océan, dans l'archipel des Philippines, au S.-O. de Mindoro; 20,000 hab. Îles principales : Calamiane et Busvagon. Établissements espagnols sur les côtes pour la pêche des perles.

CALAMISTRUM, fer à friser chez les anc. Romains; espèce de grosse aiguille que l'on faisait chauffer sous la cendre, et autour de laquelle on enroulait les cheveux pour leur faire prendre la frisure. C. D—Y.

CALANUS, philosophe indien, de la secte des gymnosophistes, accompagna quelque temps Alexandre le Grand. Ne se sentant pas le courage de supporter des infirmités, il se brûla à Pasargade en présence de l'armée macédonienne, après avoir prédit la mort prochaine du roi.

CALARIS, v. de l'île de Sardaigne. V. CAGLIARI.

CALAS (Jean), né en 1698 à La Cabarède près de Castres, s'établit commerçant à Toulouse. Il était protestant, avait élevé avec soin ses trois fils et ses trois filles, et mérité l'estime de ses concitoyens, lorsqu'à 63 ans il fut accusé d'avoir assassiné, pour l'empêcher de se faire catholique, Marc-Antoine Calas, son fils aîné, esprit sombre, qui s'était étranglé dans la maison paternelle. Le parlement de Toulouse instruisit le procès, et, cédant à un fanatisme aveugle, condamna le malheureux père, par 8 voix contre 5, au supplice de la roue, jugement qui fut exécuté le 9 mars 1762. Sa famille se retira à Genève. Voltaire, qui était à Ferney, écrivit pour la réhabilitation de l'innocence, et l'obtint le 9 mars 1765. Élie de Beaumont et Loyseau de Mauléon, célèbres avocats, avaient poursuivi la révision de l'affaire. Le procès de Calas a été inséré dans le 4e vol. des *Causes célèbres*. J. T.

CALASANZIO (Joseph), fondateur des *Écoles pies* en Italie, né en 1556 à Peralta, d'une famille noble de l'Aragon, m. en 1648. Entraîné par une vocation irrésistible, il entra dans les ordres, après avoir vaincu les répugnances de sa famille, qui avait d'autres vues sur lui. Dès sa première jeunesse, il s'était fait remarquer par son zèle pour l'éducation, et son amour des pauvres; ces qualités se développèrent encore lorsque ses vertus l'eurent fait élever à l'épiscopat. Ayant voulu visiter Rome, il fut frappé de la profonde misère et de l'ignorance des classes pauvres, l'une des principales causes de leur misère; alors il renonça à sa patrie, à un évêché en Espagne, pour se vouer à l'éducation des enfants du peuple. Son dévouement à cette œuvre lui fit refuser successivement trois évêchés en Italie, et même la pourpre, que lui offrit Grégoire XV. Il ouvrit sa première école en 1597, et avec tant de succès, qu'il dut bientôt en créer d'autres; en moins de trois ans, il eut plus de 700 élèves, auxquels on enseignait la religion, la lecture, l'écriture, le calcul et la grammaire. La reconnaissance publique donna à ces fondations le nom d'*Écoles pies*, qu'elles ont conservé, et sous lequel elles se sont répandues dans toute l'Italie, en Espagne, et jusqu'en Allemagne. Malgré le bien produit par ces écoles, ce ne fut qu'en 1616 que Calasanzio parvint à faire sanctionner par le pape Paul V la congrégation des *Piaristes* ou frères des Écoles pies. Il eut à vaincre des obstacles, à lutter contre la calomnie, à souffrir même la persécution; mais rien ne le rebuta : abandonné des riches et des puissants, il pourvut avec ses propres ressources aux besoins de ses écoliers; il leur sacrifia tout son patrimoine, au point de devenir comme eux pauvre jusqu'à l'indigence. Enfin, parvenu au terme de ses jours, et mourant à 92 ans, après en avoir consacré 52 à l'éducation des pauvres, il eut la consolation de laisser son œuvre en voie de durer et de prospérer. Un siècle après sa mort, le pape Benoît XIV le mit au nombre des bienheureux, et, en 1767, Clément XIII le canonisa. C. D.—Y.

CALASIRIS, étoffe de lin, finement plissée, nouée sur le cou et pendant jusqu'aux talons, propre aux sacrificateurs, et en usage chez les Phéniciens et les Égyptiens.

CALATABELLOTA ou **CALTABELLOTA**, v. de Sicile, anc. *Triocala*, près de la riv. de son nom (anc. *Crimisus*), à 15 kil. E.-N.-E. de Sciacca; 5,624 hab. Aux environs, victoire de Timoléon sur les Carthaginois, 340 av. J.-C., et de Roger Ier sur les Sarrasins (XIe siècle).

CALATAFIMI, *Longarium*, v. de Sicile, à 35 kil. S.-E. de Trapani; 9,603 hab.; fondée par les Sarrasins, à peu de distance des ruines de Ségeste.

CALATAGIRONE, anc. *Hybla Hæræa?* v. de Sicile, prov. et à 52 kil. S.-O. de Catane; évêché; fabr. de poteries; 23,612 hab.

CALATANAZOR, anc. *Voluce*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. et à 38 kil. O.-S.-O. de Soria; 1,500 hab. Les chrétiens y remportèrent une grande victoire sur les Maures, commandés par Almanzor, 998.

CALATANISETTA, anc. *Nissa?* v. forte de Sicile, ch.-l. de prov., à 100 kil. S.-E. de Palerme, près du Salso; 18,511 hab. Évêché. Aux environs, soufrières les plus considérables de l'Europe; sources de pétrole et de gaz hydrogène. — La prov. de Calatanisetta a 100 kil. sur 50, et 223,178 hab.; superf., 3,768 kil. carrés.

CALATASCIBETTA, v. de Sicile, à 25 kil. N.-E. de Calatanisetta; 5,000 hab. Prieuré de bénédictins. Sources sulfureuses.

CALATAYUD, v. forte d'Espagne, dans la prov. et à 60 kil. O.-S.-O. de Saragosse, au confluent du Xalon et du Xiloca; belle église du St-Sépulcre. Pop. de la commune : 7,125 hab. — Fondée au VIIIe siècle par le chef maure Ayoub, près des ruines de l'antique *Bilbilis*. Calatayud (château d'Ayoub) fut prise aux Maures en 1120 par Alphonse d'Aragon. Alphonse XI de Castille la conquit en 1362.

CALATEUR, *calator*, héraut sacerdotal chez les anc. Romains. Il précédait les prêtres lorsqu'ils sortaient seuls ou en collége, écartait la foule sur leur passage, et, dans les pompes sacrées, commandait le respect et le silence. Les calateurs étaient esclaves ou affranchis, et quelquefois hommes libres. C. D—Y.

CALATHUS, corbeille ou vase en terre, d'une forme évasée. On le portait, plein de fruits, de vin, de lait, de miel ou de certaines plantes, dans les fêtes de Bacchus, de Cérès, de Diane et de Minerve. Il était l'attribut de Priape, de Sylvain et des divinités champêtres; Sérapis, Isis, Cérès et Apollon sont souvent représentés avec ce vase sur la tête, tandis que Cybèle et Rhéa le tiennent à la main; il était enfin un attribut des Parques.

CALATIA, v. de l'anc. Italie (Campanie), prise par les Romains, 314 av. J.-C.; auj. *Cajazzo*.

CALATRAVA VIEJA, anc. *Oretum*, v. d'Espagne, auj. ruinée et déserte, à 4 kil. de Carrion de Calatrava (prov. de Ciudad-Réal). Prise sur les Mores en 1147, elle était alors très-fortifiée et importante par sa situation frontière. C'est pour la défendre que fut fondé l'ordre de Calatrava; les chevaliers de cet ordre y eurent un château magnifique auj. en ruines. A peu de distance se trouvait le couvent de Calatrava-Nueva, également en ruines.

CALATRAVA (Ordre de), fondé en Espagne par des chevaliers-religieux de la congrégation de Cîteaux, qui, en 1158, avaient reçu de Sanche III, roi de Castille, la mission de défendre Calatrava contre les Maures. Dès 1218, il était assez puissant pour qu'une de ses branches se détachât et formât l'ordre d'Alcantara. Voués à la défense des intérêts chrétiens, ces chevaliers continuèrent jusqu'à la fin du XIVe siècle de pratiquer les statuts de leur ordre, et de porter le scapulaire et le capuchon par-dessus leur vêtement militaire : mais, après l'expulsion des Maures, cette institution n'eut plus d'objet. La grande-maîtrise fut réunie à la couronne par Ferdinand V le Catholique, 1489, et la croix de l'ordre ne fut plus qu'une marque de distinction accordée par le souverain. Au commencement du XIXe siècle, l'ordre de Calatrava possédait encore 56 commande-

ries, avec un revenu de 1,700,000 fr., et, sur ses domaines, il comptait 6 couvents d'hommes et de femmes avec plus de 100 moines et religieuses. L'habit de cérémonie des chevaliers est un manteau blanc, portant au côté gauche une croix rouge fleurdelisée; la croix s'attache à un ruban rouge. D—T—R.

CALATRAVA (don José-Maria), homme d'État espagnol, né à Mérida en 1781, m. en 1846. Dans les cortès de Cadix, il se fit connaître comme orateur, jurisconsulte, et défenseur des libertés du pays. Déporté à Melilla en 1814, il ne put rentrer en Espagne qu'au rétablissement de la constitution en 1820. Ministre de la justice en 1823, il dut s'embarquer pour l'Angleterre lors de l'occupation française. Après 1830, il vint faire partie de la junte directrice de Bayonne; mais l'échec de Mina fit qu'on ne le rappela qu'en 1834. Hostile à Martinez de la Rosa, il s'associa à l'insurrection de la garde nationale de Madrid, 1835. Quand la reine eut juré la constitution de 1812, la direction des affaires lui fut remise; après de nombreuses preuves d'incapacité, on fit de lui un sénateur pour la province d'Albacète. B.

CALAURIE, île de la Grèce, sur la côte E. de la Morée; sol montagneux, couvert d'orangers. Ruines du temple de Neptune où s'empoisonna Démosthène.

CALAVRYTA, v. de Grèce (nomarchie d'Achaïe, ch.-l. de l'éparchie de Cyllénie, à 27 kil. S.-E. de Patras. En 1206, après la 4ᵉ croisade, elle forma une baronnie française pour Raoul de Tournai, dont la famille la posséda jusqu'au milieu du XIVᵉ siècle, et bâtit un château fort auj. en ruine. Aux environs, monastères de Méga-Spiléon et de Hagia-Laura.

CALCAR, v. des États prussiens (prov. du Rhin), à 11 kil. S.-E. de Clèves, sur le Ley; 1,900 hab.

CALCAR (Jean de), peintre. *V.* JEAN.

CALCEARIUM, somme que l'on donnait aux troupes romaines pour se fournir de chaussures.

CALCÉDOINE. *V.* CHALCÉDOINE.

CALCHAS, célèbre devin grec, natif de Mycènes ou de Mégare, inspiré par Apollon, fut choisi pour accompagner les Grecs au siége de Troie. Il ordonna le sacrifice d'Iphigénie, prédit que le siége durerait dix ans et ne serait terminé que par Achille. Ce fut sur son avis que l'on construisit le fameux cheval de bois. De retour en Grèce, après la prise de Troie, il mourut de dépit, parce qu'un certain Mopsus l'avait surpassé dans la divination. L—H.

CALCHI (Tristan), historien, né à Milan vers 1462, élève de Georges Mérula, secrétaire des Sforza, a écrit en latin une élégante histoire de sa patrie, publiée en 1628, in-fol., et qui s'arrête à l'an 1313. Grævius l'a insérée dans son *Thesaurus antiquitatum Italiæ*.

CALCI, vge du roy. d'Italie, à 9 kil. E. de Pise, sur le Monte Pisano; 1,800 hab. Près de là est la célèbre chartreuse dite de Pise ou de Calci. *V.* CERTOSA.

CALCIATA, nom latin de CAUSSADE.

CALCINATO, bourg du roy. d'Italie, dans la prov. et à 17 kil. S.-E. de Brescia, sur la Chiese; 3,909 hab. Victoire des Français commandés par Vendôme sur le général autrichien comte de Reventlau, 19 avril 1706.

CALCUTTA, v. capitale de tout l'Hindoustan anglais et de la présidence de son nom ou du Bengale, sur la rive g. de l'Hougly, l'un des affluents du Gange, à 160 kil. du golfe du Bengale; par 22° 33' de lat. N., et 86° 0' 19" de long. E. La ville s'étend aux bords de l'Hougly, sur une longueur de plus de 9 kil., et se divise en ville indienne ou noire au N., presque entièrement composée de huttes du plus misérable aspect, et en ville européenne ou ville blanche au S., formée de magnifiques maisons entourées de jardins, et bâties à l'italienne, ce qui lui a valu le surnom de *Cité des palais*. Le fleuve, large de plus d'un kil., est bordé de superbes quais de granit, longs de 4 kil. au moins. Dans cette cité est le splendide palais du gouverneur général, et, à l'extrémité, le fort William, commandant l'entrée du fleuve. C'est un ouvrage formidable, élevé en 1757; il a coûté 50,000,000 de francs, renferme une fonderie de canons, un arsenal, et est si vaste, qu'il peut recevoir une garnison de 20,000 hommes. Calcutta renferme tous les établissements d'une capitale : évêché anglican métropolitain des Indes; vicariat général de l'évêque catholique de Madras; cour suprême d'appel, civile et criminelle, pour la présidence du Bengale (*V.* BENGALE, pour son étend. act.); cour provinciale d'appel; chambre de comm. faisant fonction de trib. de comm.; nombreux établissem. d'instruction publique anglais et musulmans; séminaire théologique protestant; observatoire; superbe jardin botanique; écoles élémentaires; sociétés académiques, entre autres la célèbre Société asiatique fondée en 1784 par William Jones; beaucoup de journaux politiques et littéraires; hôtel des Monnaies; 4 banques importantes, dont celle dite du Bengale; chantiers de construction; bon port, mais qui ne peut recevoir que des bâtiments de 600 tonneaux : les autres stationnent au-dessous de la ville; entrepôt de commerce le plus considérable de l'Asie, embrassant presque tout le bassin du Gange; en 1862, le mouvement du port, entrée et sortie, a été de 1,715 navires, jaugeant 1,379,361 tonneaux. Fabr. de tissus de coton, soieries, etc. Les environs sont couverts de belles maisons de plaisance et d'une foule de villages, parmi lesquels on remarque Barrakpour, à 20 kil. de la ville, où est le palais d'été du gouverneur général. Pop., 450,000 hab., presque tous Hindous ou Musulmans; 16,000 Européens au plus, Anglais, Portugais et autres; pop. agglomérée, comprenant les faubourgs et les villages qui s'y relient, 1,600,000 âmes environ. Climat peu salubre, la ville et ses environs étant sur des marais encore imparfaitement assainis. Chaleur de 38° cent., en avril et mai, temps le plus chaud de l'année; de 17° en hiver, époque la plus agréable. Vers le 15 juin, saison des pluies, qui dure quatre mois, et pendant laquelle il y a des orages diluviens. — Calcutta est une ville moderne; les Anglais la fondèrent en 1686, sur l'emplacement de plusieurs villages, dont l'un, appelé *Caly-Cutta*, donna son nom à la nouvelle ville. Dix ans après, ils bâtirent le fort William, rebâti depuis, qui devint en 1707 la capitale de la Présidence, et, en 1772, le siége du gouvernement général de l'Inde. Un réseau de chemins de fer est entrepris pour aller dans l'intérieur de l'Inde.

CALCUTTA (Présidence de). *V.* BENGALE (Présidence du).

CALDANI (Léopold-Marc-Antoine), médecin et anatomiste, né à Bologne en 1725, m. en 1813, fut professeur à Bologne, puis à Padoue. On a de lui beaucoup d'ouvrages, entre autres : des *Mémoires* contenus dans les *Actes de la Société des sciences de Modène*; *Institutiones pathologicæ*, Padoue, 1772, et Naples, 1787; *Institutiones physiologicæ*, Padoue, 1773, et Naples, 1787, 2 vol. in-8°; *Institutiones anatomicæ*, Venise, 1787, et Leipsick, 1792; *Icones anatomicæ*, Venise, 1813, 4 vol. in-fol. D—G.

CALDARA (Polydore), peintre. *V.* CARAVAGE.

CALDAS, c.-à-d. *sources chaudes*, nom de diverses localités en Espagne et en Portugal, où l'on trouve des eaux thermales.

CALDAS-DA-RAINHA, vge du Portugal (Estramadure), à 35 kil. N. d'Alemquer; 1,600 hab. Sources thermales sulfureuses et bains très-fréquentés.

CALDAS-DE-MOMBUY, brg d'Espagne, prov. et à 20 kil. N. de Barcelone; sources thermales et bains. Antiquités romaines.

CALDAS-DE-REYES, brg d'Espagne (Galice), à 45 kil. N. de Vigo, sur l'Umia. Sources thermales et bains.

CALDAS-DO-GEREZ, vge de Portugal (Minho), à 28 kil. N.-E. de Guimaraens. Sources thermales (+ 63° cent.) et bains fréquentés.

CALDAS PEREIRA DE SOUZA (Antonio), poëte brésilien, né à Rio-Janeiro en 1762, m. en 1814. On a de lui : une traduction des *Psaumes*, remarquable par la noblesse et le charme du style; des *Poésies sacrées*, qui respirent un vif enthousiasme; et un délicieux poëme *sur les oiseaux*.

CALDER (Robert), amiral anglais, né à Elgin en 1745, m. en 1818, contribua au gain de la bataille navale du cap S^t-Vincent, 1797, fut chargé en 1801 de poursuivre l'escadre de Gantheaume qui portait des approvisionnements à l'armée française d'Égypte, bloqua en 1805 les ports de la Corogne et du Ferrol, reçut une sévère réprimande après un engagement avec les amiraux de Villeneuve, Gravina et Dumanoir, et remplit depuis 1810 les fonctions d'amiral de port à Portsmouth. B.

CALDER, vge d'Écosse, à 9 kil. S. de Nairn; 1,200 hab. Traces de l'anc. château de Macbeth.

CALDERARI (Ottone), architecte italien, né en 1730 à Vicence, m. en 1803, associé à l'Institut de France, a orné le Vicentin de palais pleins de goût. Ses *Opere di architettura*, Venise, 1808-17, 2 vol. in-fol., forment un précieux recueil de plans.

CALDERARI, c.-à-d. *chaudronniers*, nom d'une société secrète qui se forma dans le roy. de Naples vers 1813. Ayant pour but l'unité politique de l'Italie et l'affranchissement de toute domination étrangère, cette société offrit ses services à la reine Caroline contre les Anglais. En 1816 le prince Canosa, ministre de la police de Ferdinand IV, fut disgracié comme coupable, quoiqu'il s'en soit défendu, de l'avoir organisée, dans le but de l'opposer aux *Carbonari*, bien autrement nombreux et dangereux. Les *Calderari* poursuivis alors, ne tardèrent pas à disparaître.

CALDERON DE LA BARCA (Pedro), poëte dramatique espagnol, né à Madrid en 1600, d'une famille noble, m. en 1681. Il fit des études brillantes chez les jésuites de Madrid et à Salamanque, et composa à 13 ans sa première comédie. Il servit dix années en Italie et en Flandre, puis en Catalogne. En 1636, Philippe IV, qui avait un goût vif pour le théâtre, l'appela à sa cour, le créa chevalier de St-Jacques, et le chargea de diriger ses divertissements dramatiques. En 1651, il se fit prêtre, comme avait fait Lope de Vega à 47 ans, obtint un canonicat de Tolède, et dès lors consacra plus particulièrement sa veine à composer pour les municipalités de Madrid et plusieurs autres villes d'Espagne les *autos sacramentales* qu'on représentait aux solennités de la Fête-Dieu. Outre son théâtre, dont une partie seulement a été publiée, il a laissé des poésies lyriques et quelques autres œuvres encore inédites. Calderon, dédaigné dans le siècle dernier, a été trop vanté de nos jours, surtout par G. Schlegel et toute l'école romantique. On doit lui reconnaître sans doute une grande richesse d'imagination, beaucoup d'esprit et de souplesse, une poésie facile et brillante, une versification harmonieuse, et un rare talent pour compliquer et dénouer une intrigue; mais il néglige ordinairement les règles essentielles du drame; méprise ou ignore l'histoire, les mœurs; outre les caractères, exagère les effets de scène : enfin est partout entaché de gongorisme, et manque de force et de profondeur. Néanmoins, dans ses *Autos sacramentales*, il a célébré avec un saint enthousiasme les deux grands mystères de l'Incarnation et de la présence réelle. Le recueil de ses pièces n'a été fait qu'après sa mort; Juan de Vera Tassis, son ami, donna en 1685 une collection de 109 de ses comédies : les *Autos* ne furent publiés qu'en 1717; il y en avait une centaine. Une édition du théâtre complet a été faite à Madrid, 1659-63, en 17 vol., dont 6 pour les *Autos*. Les comédies ont été réimprimées à Leipsik, 1827-30, 4 vol. gr. in-8°, et à Madrid, 1849-50, 4 vol. in-4°, contenant 123 comédies, 11 intermèdes, et quelques poésies diverses. Un choix du théâtre de Calderon forme le 3e vol. du *Tesoro del Teatro español* publié à Paris par D. E. de Ochoa. Plusieurs pièces ont été traduites en français par Linguet, dans son *Théâtre espagnol*, 1771; par Esménard, dans les *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*, et par Damas-Hinard, 1841, 2 vol. in-12. D'autres ont été transportées sur le théâtre français : sans parler d'*Heraclius*, dont la priorité ne peut plus être contestée à Corneille (*V. Anecdotes littéraires sur P. Corneille*, par M. Viguier), il suffit de citer : *le Geôlier de soi-même*, imité tour à tour par Scarron et Th. Corneille; *Se défier des apparences*, dont *la Fausse apparence* de Scarron est une copie; *les Coups de l'Amour et de la Fortune*, trad. par Quinault; *la Dama duende*, qui a fourni à Hauteroche sa *Dame invisible*; *l'Alcade de Zalamea*, imité par Collot d'Herbois dans *le Paysan magistrat*; et *le Médecin de son honneur*, mis à la scène il y a quelques années par M. Hipp. Lucas. B.

CALDERWOOD (David), théologien écossais, né en 1575, m. en 1651. A la tête des presbytériens, il s'opposa, dans les conférences de Glasgow, 1610, et d'Aberdeen, 1616, à l'épiscopat anglican que Jacques Ier voulait établir en Écosse, et fut obligé de fuir en Hollande pour éviter les poursuites du roi. Son *Altare damascenum*, 1623, in-4°, est le tableau de la lutte qu'il soutint. Il a laissé en ms. des Mémoires sur l'Écosse depuis la réformation; ils sont conservés à la bibliothèque de l'université de Glasgow.

CALDIERO, vge des États autrichiens (Vénétie), à 15 kil. E. de Vérone; eaux minérales, connues du temps des Romains sous le nom de *Bains de Junon*. Les Français y éprouvèrent un échec, le 12 nov. 1796; mais le 30 octobre 1805, après une sanglante bataille, l'archiduc Charles y fut obligé de se retirer devant Masséna.

CALE ou PORTUS CALE, anc. v. d'Espagne (Lusitanie); auj. *Porto*. Elle a, dit-on, donné son nom au Portugal.

CALE (LA). *V. Supplément.*

CALEB, de la tribu de Juda, un des députés que l'on envoya pour reconnaître la terre de Chanaan, fut le seul avec Josué, de tous les Hébreux délivrés par Moïse, qui entra dans ce pays. Il s'établit à Hébron.

CALÉDONIE, nom par lequel les Romains désignaient la contrée montagneuse de l'Écosse située au N. de la Clyde. Ils l'appelaient aussi *Bretagne barbare*, et, par rapport au mur de Septime Sévère, *Bretagne ultérieure*. Les Calédoniens étaient de race celtique ou gaélique : les Pictes et les Scots, qui firent tant d'incursions au S. dans la Bretagne romaine, étaient leurs principales tribus.

CALÉDONIE (Canal de). Ce canal d'Écosse s'étend depuis le fort William, dans la baie d'Eil, partie de l'Atlantique (comté d'Inverness), jusqu'au golfe de Murray dans la mer du Nord. Il a 6 mèt. 66 cent. de profondeur, 40 mèt. de largeur à la ligne de flottaison, 12 mèt. 30 cent. au fond de l'eau, et est coupé par 28 grandes écluses. Une frégate de 32 canons peut y naviguer. Il traverse les lacs de Lochy, d'Oich et de Ness. Il a 96 kil. de long, dont 37 de navigation artificielle et 59 de lacs. Construit sous George III, il a coûté un million de liv. sterl., ne rapporte par an que 75,000 fr. et absorbe 130,000 fr. de réparations.

CALÉDONIE (NOUVELLE-), contrée de l'Amérique du Nord, comprise dans la Nouv.-Bretagne, entre les Monts Rocheux, l'Océan Pacifique, l'Amérique russe et les États-Unis; 950 kil. sur 600. Elle comprend le Nouveau-Norfolk, le Nouveau-Cornouailles, le Nouvel-Hanovre et la Nouvelle-Géorgie. Pays peu connu, habité par des Indiens sauvages. La partie au N. des rivières Simpson et Finlay, a formé le Territoire du Stekin (*V. ce mot, au Supplément*), et la partie au S., la *Colombie Britannique*. (*V. ce mot.*)

CALÉDONIE (NOUVELLE-), *Balade* des indigènes, île dans l'Océan Pacifique (Mélanésie), à l'E. du continent d'Australie, entre 20°-22° 30' lat. S., et 161° 45'-164° 30' long. E.; 360 kil. de long sur 48 à 60 de large; entourée de récifs, et montagneuse; vastes bancs de corail à l'O. Belles forêts; sol fertile. Les habitants sont nègres, de la race des Papous, et anthropophages; 60,000 environ. Découverte par Cook en 1774 et explorée en 1792-93 par D'Entrecasteaux; une mission catholique y a été fondée en 1844. Autour de la Nouv.-Calédonie sont les îles de l'Observatoire, Balabea, Bonguioux, Moulin, Loyalty, les îles Beaupré, les îles Haat, et l'île des Pins. La France en a pris possession le 24 sept. 1853. Ch.-l., Port-de-France.

CALENDAIRE, *Calendarium*, registre d'échéances des usuriers de l'anc. Rome.

CALENDAIRE, registre tenu autrefois dans les églises, et où l'on inscrivait le jour de la mort des abbés, prieurs et religieux, et aussi celui des bienfaiteurs de l'église ou du couvent.

CALENDAIRE (PAIN). *V.* PAIN.

CALENDARIS, surnom de Junon, à qui les calendes de chaque mois étaient consacrées.

CALENDERS, c.-à-d. *or pur*, nom d'une espèce de moines turcs et persans, qui doit son origine à un Arabe d'Andalousie, Youssouf, vers le XIIIe siècle. Les Calenders devaient voyager toujours, sans chaussure, ne vivre que d'aumônes, se livrer aux pratiques les plus austères, et lutter de vertus avec les Derviches. Ils se corrompirent bientôt : livrés à la fainéantise et à la débauche, d'une malpropreté révoltante, sans supérieurs, sans règle, ils demandent souvent au vol et à l'assassinat les ressources qui leur manquent, s'enivrent d'opium et de liqueurs fortes, et sont exclus partout des maisons honnêtes. B.

CALENDES, premier jour de chaque mois dans l'année des anc. Romains. Ce nom venait de *calare*, appeler, parce que, dans l'origine, le mois commençant toujours avec la nouvelle lune, un petit pontife observait le lever de cet astre et l'annonçait au peuple. C. D—Y.

CALENDRIER, tableau dressé par les différents peuples pour indiquer la succession des jours pendant une année, selon la nature de leurs idées astronomiques, de leurs usages civils, religieux ou agricoles. Les calendriers, envisagés dans leurs rapports avec les phénomènes célestes, sont *solaires*, *luni-solaires*, *lunaires* et *vagues*. Les calendriers *solaires* sont ceux qui, par l'intercalation d'un jour tous les quatre ans, ramènent constamment dans la même saison et à la même époque le commencement de l'année, de sorte que chaque année la terre, après avoir achevé son mouvement de révolution autour du soleil, se retrouve dans la même situation par rapport à cet astre. Tel est le calendrier romain de J. César, adopté par les peuples chrétiens, mais modifié en 1582 par le pape Grégoire XIII. Dans les calendriers *luni-solaires*, les mois commençant et finissant avec une lunaison, on ajoute de temps à autre un 13e mois, pour que l'année se renouvelle dans la même saison et vers la même époque; ces calendriers sont lunaires dans les détails et solaires dans l'ensemble; tels sont ceux des anciens Grecs, des Juifs, des Hindous, des Chinois, des Japonais, des Mongols, et le calendrier dit *cycle pascal*, dont on se sert pour déterminer les fêtes de l'Église. Le cours de la lune sert seul à composer les calendriers *lunaires*, dans lesquels les mois correspondent à de nouvelles lunes : les années de ces calendriers sont *vagues* et parcourent successivement toutes les saisons. Il n'y a que les musulmans qui se règlent de cette façon. Enfin, les calendriers *vagues* sont ceux dans lesquels les années, composées d'une quantité de jours quelconque, mais constamment la même, parcourent toutes les saisons, et ne se retrouvent à leur point de départ qu'après

de très-longues périodes. Tels étaient les calendriers des anc. Egyptiens et des Perses. *V.* ANNÉE, MOIS. B.

CALENDRIER JUIF. Dans l'origine, les Juifs eurent une année de 360 jours. Depuis la sortie d'Egypte, ils se servirent d'un calendrier luni-solaire, qui est encore en usage de nos jours. Les années 3, 6, 8, 11, 14, 17 et 19 de chaque période de 19 ans sont dites *intercalaires*, parce qu'on y double le dernier mois. Les Juifs employèrent ce calendrier de deux façons : ils commençaient leur année religieuse avec la nouvelle lune qui précède l'équinoxe du printemps, et leur année civile avec celle qui précède l'équinoxe d'automne. B.

CALENDRIER GREC. Jusqu'au VI° siècle av. J.-C., l'année des Grecs fut composée de 360 jours, divisés en 12 mois de 30 jours chacun ; tous les deux ans, on ajoutait un mois intercalaire de 30 jours. Ainsi chaque *triétéride* ou période de trois années était formée de deux années de 360 jours et d'une année de 390. On adopta ensuite un calendrier luni-solaire : l'année se composa de 12 lunaisons ou mois, alternativement de 30 et de 29 jours, et, pour mettre cette année en harmonie avec l'année solaire, dont la durée est de 365 jours 5 heures 48' 45", on plaça dans une *octaétéride* ou période de huit ans trois mois intercalaires de 30 jours chacun, autant que possible à des intervalles égaux; les années intercalaires, qui furent la 3°, la 5° et la 8°, eurent 13 mois formant 384 jours, tandis que les autres ne contenaient que 12 mois faisant 354 jours. L'octaétéride, inventée par Cléostrate, était exacte, car elle renfermait 2,922 jours, quantité égale au nombre de jours contenus dans huit années solaires avec leurs bissextiles. Mais comme on avait voulu que le calendrier fût réglé sur le cours de la lune et non sur celui du soleil, comme à la fin de l'octaétéride il s'en fallait d'un jour et demi que la lune fût revenue à sa première position, on imagina une nouvelle période, l'*hecaidécaétéride*, formée de 2 octaétérides ou 16 ans, après laquelle on mettait trois jours supplémentaires. L'addition de trois jours était un peu trop forte : au bout de 10 périodes ou de 160 ans, on se serait trouvé, par rapport au soleil, en avance d'un mois sur le point de départ; pour y obvier, on résolut de retrancher, après ce long espace de temps, un mois intercalaire. Les Athéniens seuls ayant adopté ces innovations, il en résulta, entre leurs années et celles des autres Grecs, des divergences fécondes en désordres. Alors l'astronome Méton imagina un cycle, nommé *ennéadécaetéride*, qui, constamment en rapport avec le cours de la lune, et plaçant le commencement de l'année dans la même saison, la ramenait, après 19 ans, au même point par rapport au soleil. Le 16 juillet 432 av. J.-C. fut le premier jour de ce cycle. La période de Méton (*V.* NOMBRE D'OR) contenait 6,940 jours, répartis entre 235 mois, dont 7 intercalaires; il y eut 125 mois *pleins* ou de 30 jours, et 110 mois *caves* ou de 29 jours : les années intercalaires, ou qui eurent un 13° mois, furent les 3°, 5°, 8°, 11°, 13°, 16° et 19°; l'une d'elles eut 383 jours, 5 en eurent 384, et une autre 385. Quant aux années ordinaires, huit eurent 354 jours, et quatre 355. Le calcul de Méton n'était pas encore d'une exactitude parfaite; une légère erreur dans l'évaluation de la durée des lunaisons donnait, au bout de 76 ans, une avance d'un jour. Au temps d'Alexandre, Calippe de Cyzique répara cette erreur, en établissant une période de 76 ans, composée de 4 cycles de Méton, mais dans laquelle on retranchait un jour au dernier de ces cycles; de sorte que la période de Calippe contenait 27,759 jours. Tous les Grecs, excepté les Arcadiens et les Acarnaniens, acceptèrent le cycle de Méton. Néanmoins les noms des mois et l'époque de leur commencement varièrent selon les villes. Les Athéniens et les Eléens, par exemple, commençaient leur année à la nouvelle lune la plus voisine du solstice d'été; les olympiades et les années olympiques commençaient à cette même époque. A Sparte, Argos, Sicyone, Corinthe, Corcyre et Cyrène, en Crète et en Sicile, on plaçait l'époque initiale de l'année à la nouvelle lune la plus voisine de l'équinoxe d'automne. Les Achéens dataient de l'équinoxe du printemps; les Delphiens, de la première lune avant le solstice d'été; les Thébains, de la nouvelle lune après le solstice d'hiver. B.

CALENDRIER ROMAIN. Dans l'origine, l'année romaine se composait de 10 mois, formant 304 jours seulement; 4 mois avaient 31 jours et les 6 autres 30 jours. Plutarque prétend que les 10 mois contenaient 360 jours. *Mars* était le premier mois, comme semblent le prouver les mots *septembre*, *octobre*, *novembre*, *décembre*, qui désignaient le 7°, le 8°, le 9° et le 10° mois. Le calendrier de Numa établit une année lunaire de 355 jours, divisée en 12 mois d'inégale durée. Ces mois portaient les mêmes noms que les mois modernes, excepté *juillet* et *août*, qui s'appelaient, en vertu de leur rang dans le calendrier, *quintilis* et *sextilis*; car alors *février* n'était pas le 2° mois de l'année, mais le dernier. Les années étaient alternativement communes et intercalaires. Le 13° mois de l'année intercalaire, alternativement de 22 et de 23 jours, s'appelait *mercedonius*, et était placé, non à la fin de l'année après février, mais entre le 23 et le 24 de ce mois. Le calendrier était réglé par une période de 8 années, *octennium*, comprenant 2,930 jours. Ce chiffre était inexact, parce qu'on avait supposé à tort l'année lunaire de 355 jours, et l'année romaine avançait d'un jour tous les ans sur le cours du soleil. On imagina une période de 24 années, composée de trois périodes de huit, dont les deux premières étaient réglées comme autrefois, tandis que la troisième ne renfermerait que 3 mois intercalaires, au lieu de 4, et chacun de 22 jours seulement : par ce moyen on regagna 24 jours. Par malheur, les pontifes, à la garde desquels le calendrier avait été confié, y firent des intercalations extraordinaires, par exemple, pour que les nones (le 5 des mois de 29 jours et le 7 des mois de 31) n'arrivassent pas en même temps que les marchés publics, qui se tenaient chaque huitième jour. De là des perturbations si grandes, qu'en l'an 190 av. J.-C. le 1er janvier correspondait au 29 août, et, en l'an 168, au 15 octobre. Le *calendrier Julien* mit fin à ce désordre. Aidé de l'astronome alexandrin Sosigène, qui lui apprit que la durée de l'année solaire était de 365 jours et 6 heures, Jules César, en vertu de ses droits de grand pontife, rétablit l'ordre des saisons par une intercalation qui porta à 445 jours l'année 47 av. J.-C. dite *année de confusion*; puis il fit l'année ordinaire de 365 jours, et réserva les 6 heures de surplus pour un jour intercalaire qu'on insérait dans l'année tous les 4 ans. Cette intercalation eut lieu, comme l'ancienne, dans le mois de février, bien que ce mois n'eût pas conservé la dernière place dans le calendrier : le 24 février se nommant chez les Romains le *sextile* ou le 6 des calendes de mars, le jour intercalaire, qui le répétait, s'appela *bissextile*. En mémoire de cette réforme, le mois *quintilis* changea son nom en celui de *juillet* (*Julius*), et, 30 ans après, le mois *sextilis* prit celui d'*Auguste* (août). B.

CALENDRIER GRÉGORIEN. Sosigène s'était trompé d'un peu plus de 11 minutes, en fixant la durée de l'année solaire à 365 jours et 6 heures. Il en résulta que les points solsticiaux et équinoxiaux rétrogradaient d'un jour en 133 ans. En 1582, l'erreur était de 10 à 11 jours, en sorte que l'équinoxe, marqué pour le 21 mars par le calendrier julien, arrivait réellement alors le 10 mars. Le pape Grégoire XIII, avec le concours du Calabrais Lilio, retrancha 10 jours de l'année courante, en faisant compter le 15 octobre au lieu du 5, et, sans rien changer d'essentiel à la forme du calendrier julien, trouva le moyen d'empêcher toute erreur à l'avenir : ce fut, puisque la précession des équinoxes dans ce calendrier était d'un jour en 133 ans, de retrancher 3 bissextiles dans l'espace de 400 ans; on choisit pour ce retranchement les années séculaires dont le chiffre ne serait pas divisible par 400. La réforme grégorienne fut admise sans difficulté en Italie, en France, en Flandre, en Espagne, en Danemark, en Portugal; les Etats catholiques de l'Allemagne et les cantons catholiques de la Suisse l'adoptèrent en 1584, la Pologne en 1586, la Hongrie en 1587; les protestants d'Allemagne attendirent jusqu'en 1700, ceux de Suisse jusqu'en 1701; enfin l'Angleterre accepta la réforme en 1752, et la Suède en 1753. De là deux manières de fixer les dates, le *vieux* et le *nouveau style*. Il n'y a plus auj. que les Russes et les chrétiens du rit grec qui aient conservé le calendrier julien; leurs dates retardent de 12 jours sur celles des autres peuples de l'Europe, parce que la différence primitive de 10 jours s'est accrue d'un jour bissextile en 1700 et d'un autre en 1800; elle sera de 13 jours après 1900. B.

CALENDRIER RÉPUBLICAIN. Pendant la Révolution française, la Convention, voulant faire commencer l'année au jour où la république avait été proclamée, abolit l'ère vulgaire, et data l'ère républicaine du 22 septembre 1792, le jour même de l'équinoxe d'automne. Les mois, au nombre de 12, se composaient uniformément de 30 jours, et étaient rangés dans l'ordre suivant : *vendémiaire*, *brumaire*, *frimaire*, *nivôse*, *pluviôse*, *ventôse*, *germinal*, *floréal*, *prairial*, *messidor*, *thermidor* et *fructidor*. L'année était complétée par des jours épagomènes au nombre de 5, et de 6 dans les années *sextiles*. Au lieu de la division du mois en semaines, on adoptait une division en 3 *décades*, dont les jours s'appelaient *primidi*, *duodi*, *tridi*, *quartidi*, *quintidi*, *sextidi*, *septidi*, *octidi*, *nonidi*, *décadi*. Le jour était divisé en 10 parties ou heures. L'éponymie des saints et des fêtes du calendrier grégorien était remplacée par une série de

noms de plantes, de métaux, d'animaux, d'instruments aratoires. Exemple : Vendémiaire, primidi, *raisin*; duodi, *safran*, etc. Le 1er des jours complémentaires fut consacré à la vertu, le 2e au génie, le 3e au travail, le 4e à l'opinion; le 5e était la fête des récompenses; le 6e, dans les années sextiles, la fête de la révolution. La période de 4 ans, au bout de laquelle avait lieu cette addition du 6e jour, formait une *franciade*. Le calendrier républicain avait été calculé par Romme, et les noms des mois composés par Fabre d'Églantine; mais la signification de ces mois n'était vraie que pour le climat de Paris. Il a duré moins de 14 ans; sa 14e année, commencée le 23 sept. 1805, finit le 31 décemb. suivant : sur un rapport de Laplace, un sénatus-consulte du 21 fructidor an XIII (19 sept. 1805) rétablit le calendrier grégorien à compter du 1er janvier 1806.

CALENTIUS. *V.* CALENZIO.

CALENUM. *V.* CALÈS.

CALENUS (Quintus Fusius), officier romain, tribun du peuple en 61 av. J. C., essaya de sauver Clodius, violateur des mystères de la Bonne Déesse, et se déclara l'un de ses vengeurs après son assassinat par ordre de Milon; puis, s'attachant à César, il le suivit en Gaule, en Espagne et en Grèce. Plus tard, il prit la défense d'Antoine contre Cicéron, et mourut en 41.

CALENZANA, ch.-l. de cant. (Corse), arr. et à 10 kil. S.-E. de Calvi, dans un riant vallon près de la mer. Pop., 2,553 hab. Élève d'abeilles.

CALENZIO (Elisée), en latin *Calentius*, bon poëte latin du XVe siècle, né dans la Pouille, m. en 1503, fut le précepteur de Frédéric, fils de Ferdinand II, roi de Naples, et l'ami de Sannazar et de Pontanus. Ses œuvres ont été imprimées à Rome, 1503. Son imitation de la *Batrachomyomachie* d'Homère figure dans le recueil des fables de La Fontaine en vers latins que publia l'abbé Saas, Rouen, 1738.

CALEPIN (Ambroise CALEPINO ou CALEPIO, dit), ermite de St Augustin, issu de la famille des comtes de Calepio, né à Bergame en 1435, m. en 1511, est l'auteur d'un *Dictionnaire des langues latine, italienne*, etc., qui est encore le meilleur, sinon le plus complet lexique polyglotte pour les langues d'Europe. La 1re édition parut à Reggio en 1502, in-8o, et la 2e, complétée par lui-même, en 1509. Il fut tellement augmenté par les éditeurs suivants, que le mot *calepin* est passé dans la langue française pour exprimer un recueil de notes et d'extraits. Le nombre des langues qu'il comprenait s'élevait jusqu'à onze dans l'édition de Bâle, 2 vol. in-fol., 1581. Cet ouvrage eut dans son temps une immense réputation, et passa pour un abrégé de la plus vaste science. Quelque médiocre que fût l'érudition de Calepin, il a certainement beaucoup contribué à la restauration du latin dans sa pureté primitive. C. N.

CALÈS ou CALENUM, anc. v. d'Italie (Campanie), au N. de Casilinum, renommée pour ses vins; auj. *Calvi*.

CALESIUM, nom latin de CALAIS.

CALETENSIS AGER, nom latin du pays de CAUX.

CALÈTES, peuple de la Gaule celtique (Lyonnaise 2e), entre l'Océan au N., les Véliocasses au S., les Ambiani au N.-E., les Lexovii au S.-O. Cap. Juliobona, auj. *Lillebonne*. Leur territoire a formé le *pays de Caux*, et est auj. compris dans le dép. de la Seine-Inférieure.

CALETUM, nom latin de CALAIS.

CALHOUN (John CADWELL), homme d'État américain, né à Abbeville (Caroline du Sud) en 1782, m. le 31 mars 1850. Il fut gradué à l'âge de 23 ans à Yale College (Connecticut). Envoyé au Congrès en 1807, membre de la législature de la Caroline du Sud en 1808 et 1809, il fut ministre de la guerre de 1817 à 1825. Nommé en 1825 vice-président des États-Unis, réélu en 1828, il occupa ce poste pendant près de huit années, le résigna en 1832, et devint sénateur pour la Caroline du Sud. Après onze ans, il donna sa démission, fut nommé ministre d'État en 1844, mais résigna cet emploi et rentra au Sénat, où il a continué de siéger jusqu'à sa mort. On doit à Calhoun le tarif de 1816, si favorable aux États du Sud. Quand la banque des États-Unis fut instituée, il fit décider que les bénéfices seraient employés à des objets d'utilité générale; pendant son ministère, il ramena l'ordre dans les services militaires. Mais un nouveau tarif contraire aux intérêts du Sud ayant été adopté en 1828, Calhoun faillit amener une guerre civile par un système de *nullification*, d'après lequel chaque État aurait pu annuler ceux des actes du gouvernement fédéral qui ne lui conviendraient pas. Les discours de Calhoun ont été publiés en 1844. A. G.

CALI, v. de la Nouvelle-Grenade, État de Cauca, à 100 kilomèt. N. de Popayan; on l'appelle le *Paradis des Andes*, à cause de son agréable situation. Centre du commerce de la vallée du Cana et du Patia. Collége. 19,000 hab.

CALIARI (Paul). *V.* VÉRONÈSE.

CALIDAÇA. *V.* KALIDAÇA.

CALICUT, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), ch.-l. du district de son nom (jadis de la prov. de Malabar), sur la mer d'Oman, à 135 kil. S.-O. de Seringapatam, par 11° 15' lat. N., et 73° 24' 45'' long. E.; 25,000 hab. Chantiers de construction; export. d'épices, cire, bois de teck et de sandal. Elle a donné son nom aux toiles de coton dites *calicots*. Ce fut le premier port des Indes où aborda Vasco de Gama, 18 mai 1498. Haider-Ali, en 1766, et Tippoo-Saïb, en 1773, prirent et détruisirent Calicut; les Anglais, qui la possèdent depuis 1790, l'ont relevée.

CALIENDRUM, coiffure de femmes chez les anc. Romains; espèce de chignon élevé sur le sommet de la tête, et souvent fait en cheveux postiches. C. D—Y.

CALIFES (de l'arabe *khalafa*, succéder), nom qu'ont porté les successeurs de Mahomet. Il y a eu trois califats : 1° celui d'Orient, établi d'abord à la Mekke, puis à Damas sous les Ommiades, et à Bagdad sous les Abbassides (de 632 à 1258); 2° celui de Cordoue, fondé en 756 par Abdérame, de la famille des Ommiades, et démembré en 1031; 3° celui d'Égypte ou des Fatimites, fondé, en 909, par Obéidollah, et renversé, en 1171, par Saladin. Les premiers califes furent nommés par l'assemblée des *Asshâb* (compagnons de Mahomet). Moâwia abolit l'élection, en rendant le pouvoir héréditaire dans sa famille. Les Ommiades respectèrent les lois, la liberté individuelle et même la fierté de leurs compatriotes; ce fut une véritable dynastie arabe. La dynastie des Abbassides fut illustrée par plusieurs califes; mais à son avénement, l'ancienne société arabe fut bouleversée de fond en comble : ces princes, redevables de leur trône aux soldats du Khoraçan, donnèrent les dignités les plus importantes aux Persans. Sous leur règne, les lois furent foulées aux pieds, le despotisme gouverna. La puissance temporelle des califes fut annihilée à la création de la charge d'*Emir-al-omara*, 934. Les califes conservèrent en Égypte, sous la tutelle des sultans mameluks, leur puissance spirituelle jusqu'en 1516 : le dernier calife, Motawakkel, céda à Sélim Ier, sultan des Turcs Ottomans, le reste du prestige attaché à son nom.

1° CALIFES D'ORIENT.

Abou-Bekr	632-634	Ali	660
Omar Ier	644	Haçan	661
Othman	656		

Ommiades.

Moâwia Ier	661-680	Omar II	720
Yézid Ier	683	Yézid II	724
Moâwia II	684	Hescham	743
Merwan Ier	685	Walid II	744
Abd-el-Mélek	705	Yézid III	744
Walid Ier	715	Ibrahim	744
Soliman	717	Merwan II	750

Abbassides.

Aboul-Abbas	750-754	Kaher	934
Abou-Djafar-El-Mançour	775	Rhadi	940
Mohammed-Mahdi	785	Motaki	944
Hadi	786	Mostakfi	946
Haroun Al-Raschid	809	Mothi	974
Amyn	813	Thaï	991
Al-Mamoun	833	Kader-Billah	1031
Motassem	842	Kaiem-Biamrillah	1075
Watek-Billah	847	Moctadi-Biamrillah	1094
Motawakkel	861	Mostadher	1118
Mostanser	862	Mostarched	1135
Mostaïn-Billah	866	Rached	1136
Motaz	869	Moctafi	1160
Mothadi-Billah	870	Mostandjid	1170
Motamed-Billah	892	Mosthadi	1180
Mothaded-Billah	902	Nasser	1225
Moctafi-Billah	908	Daher	1226
Moctader-Billah	932	Mostanser	1243
		Mostazem	1258

2° CALIFES DE CORDOUE.

Abdérame Ier	756-787	Abdallah	912
Hescham Ier	796	Abdérame III	961
Al-Hakem Ier	822	Al-Hakem II	976
Abdérame II	852	Hescham II, *déposé*	1006
Mohammed Ier	885	Mohammed Al-Mahdi, *déposé*	1009
Almoundhir	889		

Suleïman.	1010	Hamond.	1017
Mohammed (de nouveau).	1012	Kassim.	1018
Hescham (de nouveau).	1013	Yayah..	1027
		Hescham III.	1031

3° CALIFES FATIMITES.

Obeïdollah.	909-936	Abou-Tamin-Mostanser.	1094
Kaïem-Aboul-Caçem.	945	Aboul-Caçem-Mostali	1101
Al-Mançour.	953	Aboul-Mançour-Amer	1130
Moëzz-Ledinillah. . . .	975	Haphed-Ledinillah. .	1149
Aziz.	996	Dafer-Biamrillah. . .	1155
Hakem-Biamrillah. .	1021	Fayez-ben-Nasriliah.	1160
Daher.	1036	Adhed-Ledinillah.. .	1171

Dans l'Afrique septentrionale, on appelle auj. *khalifa* (même mot que calife) le lieutenant d'un cheikh ou chef de tribu. D.

CALIFORNIE, contrée de l'Amérique du Nord, sur la côte occidentale, entre le cap San-Lucas, par 22° 52' 28" lat. N., et le cap Oxford, par 44° lat. N. Elle forme deux Etats distincts : la Vieille ou Basse-Californie, et la Nouvelle ou Haute-Californie. Cortez atteignit ce pays en 1533, et Fernando de Ulloa en visita les côtes en 1539. Possession fut prise par l'Espagne en 1602, mais la colonisation ne commença qu'en 1642, sous la direction des jésuites. Ceux-ci furent remplacés par les franciscains, 1767. La Californie forma depuis 1823 une prov. de la république mexicaine, mais commença à se séparer d'elle en 1836.

CALIFORNIE (NOUVELLE ou HAUTE-), l'un des États-Unis de l'Amérique du Nord, bornée à l'O. par l'océan Pacifique, au N. par l'Etat de l'Orégon, à l'E. par les territ. de Nevada et d'Arizona jusqu'au Colorado, au S. par la Vieille-Californie. Superficie environ 406,400 kil. carr.; cap. *Sacramento*. Deux chaînes principales de montagnes les traversent : la Sierra-Nevada ou Montagnes Neigeuses, entre le Sacramento et les fleuves du Grand-Bassin intérieur, et le Coast-Range ou chaîne côtière; le Sacramento, le San-Joaquim, affluent de la baie de San-Francisco, et le Rio de San-Felipe, affluents de la baie de Monterey, l'arrosent. Climat chaud, adouci en été par l'air de la mer et par d'épais brouillards. Sol généralement fertile, couvert en plusieurs endroits de vastes forêts de chênes, pins, cèdres rouges, platanes, agaves. La vigne y a été introduite avec succès. La découverte de gisements aurifères (*placers*) d'une richesse extraordinaire a attiré sur ce pays l'attention du monde entier; l'or se trouve surtout le long de la Sierra-Nevada, et dans les fleuves. Le produit s'en est élevé, en 1849, à 26,406,000 fr.; en 1850, à 149,505,000; en 1853, maximum de l'exploitation, à 307,626,000; en 1860, à 227,112,000. L'exploit. totale de 1849 à 1860 a été de 2,728,515,000 fr. On a aussi découvert sur d'autres points des mines d'argent, de cuivre, étain, plomb, fer, houille, bitume, soufre, de très-riches de mercure à New-Almaden, et d'excellente terre à porcelaine à Stockton, où des Chinois ont fondé une manufacture. Des milliers d'émigrants, principalement des Etats-Unis, puis du Mexique, de tous les États de l'Europe, de la Chine, des îles Sandwich, se sont précipités depuis 1848 sur la Californie. Sa populat., de 7,748 hab. en 1790, de 13,668 en 1801, de 23,000 en 1840, s'élevait en 1849 à 110,000; en 1851, à 215,000; en 1861, à 380,000, dont 25,000 Français et Allemands, 12,000 Anglais, 52,000 Chinois, 30,000 Espagnols, 255,000 Américains, etc. Les anciens établissements espagnols fondés sur la côte, San-Francisco, Monterey, San-José, San-Barbara, San-Diego, sont devenus des villes importantes. Parmi les villes nouvelles, on remarque : Sacramento-City, Sansalito, Martinez, Marysville, Sonora, York-City, Suttersville, Nouvelle-Helvétie, Stockton, San-Joaquim, etc. Presque toutes ces villes sont reliées entre elles par des lignes de bateaux à vapeur; des lignes régulières se sont aussi établies avec l'Europe (France, Angleterre), les Etats-Unis, la Chine; plus de 600 navires encombrent continuellement le port de San-Francisco. La culture est assez négligée. Quelques manufactures d'objets nécessaires à la vie se sont élevées, mais elles sont insuffisantes; c'est des États-Unis qu'il faut tirer les vivres; d'Europe et des États-Unis, les objets manufacturés; les céréales viennent surtout du Chili. L'État de Californie, partie de la vaste contrée que ce nom désignait vaguement autrefois, fut longtemps disputé entre le Mexique et les États-Unis, et décidément annexé à ces derniers en 1848. Le plus affreux désordre se manifesta bientôt dans cette population composée d'aventuriers de toutes les nations; en 1849, une Convention s'assembla et forma une constitution; en 1850, la Californie fut admise comme État dans l'Union fédérale. La législature américaine a désigné six ports comme lieux de débarquement, avec des collecteurs des douanes; ce sont : San-Francisco, Sacramento, Benicia, San-Diego, Monterey et Stockton. Communications avec New-York et la Nouvelle-Orléans par l'isthme de Panama, et une route de terre qui vient rejoindre les chemins de fer sur le Mississipi.

CALIFORNIE (VIEILLE ou BASSE-), dép. du Mexique (division de Culiacan), au S. de la Haute-Californie, depuis l'embouchure du Rio-Colorado au N., par 32° 39' lat. N., jusqu'au cap San-Lucas au S., se compose d'une langue de terre que baigne le golfe de Californie à l'E. et l'océan Pacifique à l'O. Sol montagneux et peu fertile; volcan de *Las Virgines*, dont la dernière éruption est de 1746. Climat sain et tempéré. Mines argentifères de Moleje et de Real-San-Antonio; sel, sources salées. Cap. La Paz; villes princip. : Loreto, Real-Antonio. Pop. : 18,200 hab., en 1841; 12,000 en 1857.

CALIFORNIE (golfe de) ou MER DE CORTEZ, golfe du Grand Océan, sur la côte O. de l'Amérique du Nord, entre la presqu'île dite Vieille-Californie et l'État de Sonora (Mexique); depuis 22° 55' jusqu'à 32° 35' lat. N.; 1,300 kil. sur 150. La couleur des eaux du Rio-Colorado, qu'il reçoit, l'a fait appeler *Mer Vermeille*. Pêcheries de perles sur les côtes. Le golfe renferme les îles de San-Ignacio, Santa-Inez, Tiburon, San-Francisco, Carmen, San-José, Espiritu-Santo et Ceralvo.

CALIGA. Chaussure du soldat d'infanterie dans la légion romaine; sandale attachée avec des lanières qui laissaient le pied tout à fait à découvert, et presque entièrement garnie de clous de fer à têtes saillantes. L'usage de la Caliga dura jusqu'au temps de Constantin, où le soldat porta des espèces de brodequins fermés. (*V. Mulleus.*) C. D—Y.

CALIGNY (Jean-Anténor HUE DE), ingénieur, né en 1657, m. en 1731. Il assista aux siéges de Valenciennes, de Fribourg, 1677, de Courtrai, 1683, fut distingué par Vauban, et reçut la mission de fortifier Ypres. En 1691, envoyé à Calais, il bâtit le fort Rouge à l'extrémité de la jetée du chenal, et le fort Vert au bout de la jetée orientale; il acheva l'ouvrage à corne du fort Nicolaï. On lui dut encore le prolongement des jetées de l'Est à Dunkerque, la construction de la grande écluse sur l'Aa à Gravelines, et les huit forts bastionnés de Furnes.

CALIGNY (Louis-Rolland HUE DE), frère du précédent, né en 1677, m. en 1748, assista à la défense de Haguenau, 1705, aux siéges de Keld et de Philipsbourg, 1733-34, dirigea le corps d'ingénieurs à l'armée de Bavière, 1743, et fit faire d'utiles travaux à Dieppe, à Honfleur et au Havre. Le bassin à flot qu'il exécuta à Cherbourg fut détruit par les Anglais en 1758.

CALIGO, déesse des ténèbres, qui donna naissance au Chaos, dont elle eut ensuite la Nuit, le Jour, l'Érèbe et l'Éther.

CALIGULA (Caïus-César-Augustus-Germanicus), fils de Germanicus et d'Agrippine, né l'an 765 de Rome, 12 de J.-C., m. l'an 794, 3e empereur romain, petit-fils, par adoption, de Tibère, auquel il succéda à l'âge de 23 ans. Élevé dans les camps, habillé comme les soldats, il reçut d'eux le surnom de *Caligula*, de la *Caliga* (*V. ce mot*). Les commencements de son règne furent heureux : il rappela les exilés, repoussa les délateurs, montra du respect pour le sénat, de la clémence avec les rois étrangers, de la générosité envers le peuple par des jeux et des largesses. Néanmoins ses mœurs, austères sous son aïeul, se démentirent quand il fut le maître, et, huit mois après son avénement, il fit une grave maladie, attribuée à des excès de débauche. On ignorait cela, on l'aimait, et le deuil fut général. Il revint à la santé; mais, soit effet de la maladie, soit qu'il fût las de se contraindre, il montra le caractère le plus sanguinaire, et mérita d'être compté parmi les monstres insensés qui déshonorèrent la pourpre impériale. Il porta le déshonneur dans les familles et dans la sienne propre, fit mourir Silanus, son beau-père, Gemellus, petit-fils de Tibère, Macron, et une multitude de riches citoyens dont il ordonnait la mort pour avoir leurs richesses. « Je voudrais, disait-il, que le peuple romain n'eût qu'une tête pour la couper d'un seul coup. » Un jour, éclatant de rire devant les consuls : « Je songeais, leur dit il, que d'un clin d'œil je puis vous faire égorger. » Jaloux d'Homère, de Virgile et de Tite-Live, il voulut anéantir leurs ouvrages. Il eut la fantaisie de triompher à travers le golfe de Pouzzoles, sur un pont de

bateaux, et fit massacrer ou jeter à la mer la foule accourue pour le voir. Sa démence alla jusqu'à se croire dieu : il s'institua un culte, se bâtit des temples, et voulut qu'on l'adorât. S'étant pris de passion pour son cheval, il le traita avec la plus grande distinction, et voulut l'élever au consulat. Il entreprit une incursion en Germanie, à la tête de 200,000 hommes, se montra sur la frontière, et revint en vainqueur sans avoir livré un seul combat. Il simula une descente en Bretagne, et se borna à faire ramasser à son armée des coquillages, qu'il appela *les dépouilles de l'Océan*. Tant de cruautés et de folies provoquèrent contre lui plusieurs attentats qui échouèrent; enfin Chéréas, tribun des prétoriens, assassina ce monstre, dont le règne dura 4 années.

CALINGES, anc. peuple de l'Inde en deçà du Gange, sur la côte E.; auj. dans la présidence de Madras. Cap. *Calinga*.

CALIPPE ou CALLIPPE de Cyzique, astronome grec au IVe siècle av. J.-C., substitua au cycle de 19 ans ou Nombre d'or, imaginé par Méton, un cycle de 76 ans, afin de ramener avec plus d'exactitude les mêmes positions du soleil et de la lune. C'est ce qu'on nomme *période calippique* (*V.* Biot, *Journ. des Savants*, août 1848); elle commença le 28 juin 330 av. J.-C. Calippe perfectionna aussi le système astronomique d'Eudoxe (*V.* H. Martin, *Histoire de l'astronomie physique dans l'antiquité*); il voulait expliquer l'irrégularité apparente du mouvement du soleil et de la lune en latitude.

CALISTO, une des nymphes de Diane, aimée de Jupiter, qui eut d'elle un fils nommé Arcas (*V. ce mot*); elle était fille de Lycaon, roi d'Arcadie. Calisto et Arcas, changés en astres, formèrent la constellation de la grande et de la petite Ourse.

CALITRI, v. du r. y. d'Italie (province d'Avellino), à 25 kil. E. de San-Angelo-dei-Lombardi, sur l'Ofanto; 6,263 hab. Elève de bétail.

CALIXTE Ier (saint), pape de 217 ou 218 à 222, martyr, dit-on, malgré la paix dont l'Eglise jouit à cette époque. On lui attribue l'institution du jeûne des quatre-temps, et le cimetière nommé auj. *catacombe de St-Sébastien*. Les chrétiens paraissent aussi avoir bâti alors leurs premières églises. Fête le 14 oct. *V.* P. Moretto, *Recherches critiques sur St Calixte et sa basilique*, Rome, 2 vol. in-fol.

CALIXTE II (Guy, fils de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne), né à Quingey près de Besançon, était évêque de Vienne, lorsqu'en 1119, d'après le décret de Nicolas II, il fut élu pape à Cluny par les cardinaux et les laïques qui avaient suivi Gélase II hors de Rome, avec l'autorisation donnée à l'avance par les cardinaux qui y étaient restés. Rentré à Rome en 1120, il assiégea dans Sutri, fit prisonnier, et envoya dans un monastère, l'antipape Grégoire VIII, 1121; termina, en 1122, la querelle des Investitures par le Concordat de Worms (*V. Investitures*), que confirma l'année suivante le 9e Concile général, tenu à St-Jean-de-Latran, et mourut en 1124. Il avait fait démolir les tours des Cenci et des Frangipani, et arrêté les brigandages dans les Etats pontificaux.

CALIXTE III (Alph. Borgia), né en 1377 à Xativa près de Valence, en Espagne, fut pape de 1455 à 1458. Il s'efforça en vain de soulever l'Europe contre les Turcs, et combla sa famille de faveurs dont elle se montra indigne. Il fit réviser le procès de Jeanne d'Arc, 1456.

CALIXTE III, antipape. *V.* ALEXANDRE III.

CALIXTINS, secte de hussites bohémiens, ainsi nommés de ce qu'ils réclamaient pour les laïques l'usage du calice (*calix*) dans la communion; ils demandaient aussi la communion sous les deux espèces (*sub utraque specie*), d'où leur autre nom d'*utraquistes*. Le concile de Bâle céda à leurs prétentions, 1431, et les *Compactata* de Prague, jurés par l'empereur Sigismond, 1436, leur assurèrent une liberté religieuse qui souffrit pourtant de rudes atteintes dans les siècles suivants sous les règnes de Charles-Quint, de Rodolphe II, de Mathias et de Ferdinand II. Ils sont auj. confondus avec les Frères Moraves.

CALIXTUS, théologien. *V.* CALLISEN.

CALKOEN (Jean-Fréd. VAN BEECK), célèbre astronome néerlandais, né à Groningue en 1772, m. en 1811, enseigna à Leyde et à Utrecht. Sous le roi Louis-Bonaparte, il fut chargé du règlement des poids et mesures, et fit partie de l'Institut hollandais lors de sa fondation. On lui doit une dissert. lat. sur les horloges des anciens, et une réfutation en holl. de l'*Origine de tous les cultes* par Dupuis.

CALLAC, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. et à 31 kil. S.-O. de Guingamp; 1,182 hab.

CALLAH (El-), v. d'Algérie, prov. d'Oran, à 8 kil. N.-E. de Mascara; fabr. de tapis à longue laine et de burnous. Ruines romaines.

CALLAIQUES, *Callaici*, anc. peuple de l'Espagne Tarraconaise, à l'O.; de son nom fut formé celui de *Gallæcia*, d'où Galice. On appelait *Pyrénées Callaïques* la partie des Pyrénées qui s'étend de la Navia au cap Finistère.

CALLAMARD (Charles-Antoine), sculpteur, né à Paris en 1776, m. en 1821, élève de Pajou, remporta le grand prix en 1797. On admire ses statues de l'*Innocence réchauffant un serpent* et d'*Hyacinthe blessé*, au musée du Louvre.

CALLAN, v. d'Irlande, comté et à 15 kil. S.-O. de Kilkenny, sur le King's-River. 2,322 hab. Démantelée par Cromwell en 1650.

CALLAO-DE-LIMA ou SAN-FELIPE-DEL-CALLAO, v. du Pérou, sur l'Océan Pacifique, à l'embouchure de la Rimac et à 9 kil. O. de Lima, dont elle est le port, et à laquelle un chemin de fer la relie; par 12° 3' 9" lat. S., et 79° 34' 30" long. O. Place forte. Comm. considérable. Paquebots à vapeur pour le Chili, Panama, la Californie et le Mexique; 6,000 hab. Elle a été reconstruite près de l'ancienne ville submergée dans le tremblement de terre de 1746. Climat très-sec.

CALLAS, ch.-l. de cant. (Var), à 18 kil. N.-E. de Draguignan; 1,863 hab. Fabr. d'huiles et de draps; exploit. de pierres de taille et de plâtre.

CALLE (LA), petite ville d'Algérie, prov. de Constantine, au fond d'une vaste baie de la Méditerranée et à 60 kil. E. de Bone, à 100 de Constantine, à 236 d'Alger; par 36° 55' 55" lat. N., et 6° 6' long. E.; défendue par un fort et centre des pêcheries de très-beau corail sur la côte de Barbarie; 1,471 hab. Près de là, à Kefoum-Teboul, usine pour l'exploitation d'une mine de plomb argentifère. Aucun vge ne peut être créé aux environs de La Calle, faute de terres cultivables; la colonisation ne s'y développe que pour l'exploitation des forêts de chênes-liéges. Les Français y avaient un établissement depuis 1591; en 1799, La Calle fut enlevée à la France; elle lui fut rendue en 1815, fut prise et presque détruite par les soldats du dey d'Alger en 1827; les troupes françaises y entrèrent en 1836. Elle a été érigée en commune en 1857.

CALLEJA (don Felix DEL REY), général espagnol, né en 1750, m. après 1820, combattit, à partir de 1810, la révolte mexicaine que dirigeait Hidalgo, curé de Dolorès, l'écrasa dans Guanaxoato, Zamora, Guadalaxara, Zitacquaro, Cuautla-Amilpas, exerçant partout d'horribles cruautés, et fut vice-roi du Mexique de 1815 à 1817. Ferdinand VII le nomma comte de Calderon.

CALLENBERG (Gérard), amiral hollandais, né à Willemstadt en 1642, m. en 1722, servit d'abord sous Ruyter, débloqua Barcelone en 1694, bombarda St-Martin-en-Ré, 1696, se signala au combat de Vigo, 1697, et aida les Anglais à s'emparer de Gibraltar, 1704.

CALLENBERG (Jean-Henri), orientaliste et théologien luthérien, né dans la Saxe-Gotha en 1694, m. à Halle en 1760, où il était professeur. Il fonda, pour les missions protestantes en Orient, une institution qui porte son nom, et monta une imprimerie arabe et hébraïque, afin d'éditer des ouvrages à l'usage des convertis. On a de lui : *Prima rudimenta linguæ arabicæ*, Halle, 1729, in-8°; *Catechismus Lutheri arabicè*, Halle, 1729, in-12; *Scriptores de religione Muhammedica*, Halle, 1734, in-8°; *Specimen bibliothecæ arabicæ*, Halle, 1736, in-8°; *Grammatica linguæ græcæ vulgaris*, Halle, 1747, in-8°; des traductions arabes du *Nouveau Testament*, de l'*Imitation de Jésus-Christ*, etc.

CALLET (Jean-Franç.), mathématicien, né à Versailles en 1744, m. à Paris en 1798, commença par former des élèves pour l'école du génie, puis enseigna l'hydrographie à Vannes et à Dunkerque, et devint professeur des ingénieurs-géographes au dépôt de la guerre. Il publia, en 1783, une édit. des *Tables de Gardiner*, et, en 1795, une nouvelle édit. stéréotype des *Tables de logarithmes*, qui est connue sous son nom.

CALLET (Ant.-François), peintre d'histoire, né à Paris en 1741, reçu à l'Académie en 1780, m. en 1823, est un de ceux qui, avant David, essayèrent de tirer l'art de la fausse voie où Boucher l'entraînait. Il a peint au Luxembourg un plafond représentant le *Lever de l'Aurore*. Ses principales productions sont : *Curtius se dévouant pour sa patrie*; *Vénus blessée par Diomède*; *Achille traînant le corps d'Hector autour de Troie*; *Achille à la cour de Nicomède*; la *Bataille de Marengo*; l'*Entrée du premier consul à Lyon*; le *Mariage de Napoléon et de Marie-Louise*; le *Traité de Presbourg*; la *Reddition d'Ulm*; l'*Entrée de Napoléon à Varsovie*; les portraits de Louis XVIII et du comte d'Artois; celui de Louis XVI, gravé par Bervic.

CALLIANO, brg des Etats autrichiens (Tyrol), à 12 kil. N.-E. de Roveredo, sur la rive g. de l'Adige et près du défilé de Castel della Pietra. Victoire des Impériaux sur

les Vénitiens en 1487, et de Bonaparte sur les Autrichiens, 4 sept. 1796.

CALLICRATE, architecte grec au v^e siècle av. J.-C., éleva, avec Ictinus, d'après l'ordre de Périclès, le *Parthénon*, dont Phidias dirigea la décoration et les sculptures.

CALLICRATE, stratége achéen, l'un des principaux instruments de la ruine de la Grèce, dénonça aux Romains tous les partisans de la liberté, et mourut en 149 av. J.-C., chargé de l'exécration publique.

CALLICRATIDAS, général spartiate, remplaça Lysandre, 406 av. J.-C., dans le commandement de la flotte péloponésienne. Sa fierté de caractère le priva des secours du jeune Cyrus; néanmoins il enleva aux Athéniens une partie de l'île de Chio, pilla Téos, prit Méthymne, bloqua Conon dans le port de Mitylène, mais fut vaincu et tué près des îles Arginuses.

CALLIÈRES (François de), né à Thorigny en Normandie, en 1645, m. en 1717. Envoyé en Pologne par la maison de Longueville, en 1672, pour faire élire roi le jeune duc (tué la même année au passage du Rhin), l'habileté qu'il y montra le fit employer par Louis XIV aux négociations secrètes qui préparèrent la paix de Ryswick, où il fut un des plénipotentiaires français. Il avait la charge de secrétaire du cabinet, et fut reçu à l'Académie Française en 1689. On a de lui : *Des mots à la mode et nouvelles façons de parler*, et *Du bon et mauvais usage de s'exprimer*, Paris, 1692-3, 2 vol. in-12; *Du bel esprit*, 1695, in-12; *Des bons mots et des bons contes*, 1692 et 1699, in-12; *Histoire poétique de la guerre nouvellement déclarée entre les Anciens et les Modernes*, 1688, in-12; *De la manière de négocier avec les souverains*, 1716, in-12.

CALLIFÆ, anc. v. d'Italie (Samnium); auj. CARIFE.

CALLIGÉNIE, c.-à-d. *à la belle naissance*, surnom de Cérès.

CALLIMACHUS EXPERIENS. *V.* BUONACCORSI.

CALLIMAQUE, sculpteur et architecte de Corinthe au VI^e siècle av. J.-C., est l'inventeur du *chapiteau corinthien*. Il trouva aussi, pour le temple de Minerve à Athènes, une mèche de lampe inextinguible en lin de Carpasie (ville de Chypre), probablement l'amiante.

CALLIMAQUE, littérateur et poëte grec, né à Cyrène vers 320 av. J.-C., enseigna les belles-lettres à Alexandrie, et fut très en faveur auprès de Ptolémée Philadelphe. Il eut pour disciples Aristophane de Byzance et Apollonius de Rhodes. Dans le *Canon des auteurs classiques*, il est mis en tête des auteurs élégiaques; mais il nous est difficile de juger de son mérite en ce genre : une seule de ses élégies (*la Chevelure de Bérénice*) nous est connue en entier, par la traduction de Catulle. Il ne reste de Callimaque, avec ces fragments, que quelques hymnes et des épigrammes. Un poëme, intitulé *Ibis*, qu'il avait écrit contre son élève Apollonius, s'est conservé par une imitation latine qu'Ovide en a faite. Les poésies de Callimaque, remarquables par une versification savante et un art ingénieux, manquent de verve et de chaleur, et le style en est souvent guindé et obscur. Les principales éditions de ce poëte sont celles d'Ernesti, Leyde, 1761, 2 vol. in-8; de Blomfield, Londres, 1815; de Volger, Leipzig, 1816; de Boissonade, Paris, 1824; de P. Gaggia, Brescia, 1830. Les *Hymnes* de Callimaque ont été traduits en français par La Porte du Theil, 1775 et 1795; en vers latins, avec une version française et des notes, par Petit-Radel, 1808; en vers français, avec le texte en regard, par A. de Wailly, Paris, 1843, in-8° et in-12. *V.* Thionville, *de arte Callimachi poetæ*, Paris, 1856, in-8°.

CALLINICUM, v. de Mésopotamie. *V.* NICEPHORIUM.

CALLINIQUE, architecte grec, né à Héliopolis, en Égypte, au commencement du VII^e siècle. On lui attribue à tort l'invention de ce feu artificiel que nos ancêtres appelaient *grégeois* ou grec : il en dirigea seulement l'emploi à la bataille de Cyzique, 660, où Constantin Pogonat détruisit une flotte des Arabes. S.

CALLINUS d'Éphèse, poëte grec élégiaque du VII^e siècle av. J.-C. On a de lui un fragment de poésie guerrière, conservé par Stobée avec d'autres fragments presque tous insignifiants. *V.* Schneidewin, *Delectus poeseos græcæ elegiacæ*, Gœtt., 1838; Bergk, *Poetæ lyrici græci*; Bach, *Callini, Tyrtæi, etc., fragmenta*, Leips. 1831. Les fragments de Callinus ont été traduits en vers franç. par M. Firmin Didot.

CALLIOPE, muse de la poésie épique et de l'éloquence. Ses attributs sont une couronne de lauriers, une trompette et divers poëmes placés à ses pieds. Plusieurs mythes lui donnaient pour enfants Linus, Orphée, les Sirènes, les Corybantes.

CALLIPOLIS, v. de la Chersonèse de Thrace, sur l'Hellespont, en face de Lampsaque; auj. *Gallipoli*. — v. d'Italie (Iapygie), sur le golfe de Tarente; auj. *Gallipoli*.

CALLIPPE, astronome grec. *V.* CALIPPE.

CALLIPPE, d'Athènes, disciple de Platon, fut d'abord l'ami de Dion, qu'il suivit à Syracuse, et qu'il assassina, en 354 av. J.-C., pour s'emparer de la tyrannie. Il fut chassé par les partisans de Denys le Jeune, et reçut la mort de quelques-uns de ses anciens amis, en 353.

CALLIPYGE, surnom sous lequel Vénus avait un temple à Syracuse et à Sparte. Le palais Farnèse possède une belle statue de marbre de la Vénus Callipyge, gravée dans la *Raccolta* de Maffei; on retrouve aussi cette image sur plusieurs pierres antiques.

CALLIRHOÉ, nom très-commun dans la Fable. C'est celui d'une fille du fleuve Achéloüs, qui, recherchée par Alcmæon, devint la cause involontaire de sa mort en lui demandant le collier d'Ériphyle (*V. ce nom*). — On appelait de même : une fille du Scamandre, épouse de Tros, et mère d'Ilus et de Ganymède; — une jeune fille de Calydon, qui se tua après la mort de son amant Corésus, prêtre de Bacchus, près d'une fontaine qui depuis porta son nom; — une fille de l'Océan, mère de Géryon.

CALLIRHOÉ, v. de l'Arabie Pétrée. *V.* LASA.

CALLISEN (George), en latin *Calixtus*, théologien luthérien, né en 1586 dans le Holstein, m. en 1656, professa à Helmstædt, et fut abbé de Kœnigslutter. Il fonda sa renommée par une éclatante discussion religieuse avec le jésuite Turrianus, 1614. Appelé en 1646 au colloque de Thorn par l'électeur de Brandebourg, il essaya vainement de concilier les différentes sectes protestantes; on nomma *Syncrétistes* les luthériens qui croyaient cette réunion possible. Les traités de Callisen sur l'autorité de l'Écriture sainte, la transsubstantiation, le mariage des prêtres, la suprématie du pape et la communion sous une seule espèce, sont, de l'aveu des docteurs catholiques, ce que le protestantisme a produit de plus sérieux en ces matières. B.

CALLISEN (Henri), chirurgien, né à Preetz (Holstein) en 1740, m. en 1824, fut d'abord chirurgien dans la marine danoise. En 1773, il fut nommé professeur à l'université de Copenhague, et contribua à fonder la Société royale de médecine de cette ville; en 1794, il devint directeur de l'Académie de chirurgie, puis conseiller d'État, et médecin de la famille royale. Il a composé beaucoup de mémoires que l'on trouve dans les *Actes* de la Société de Copenhague, et un ouvrage souvent réimprimé : *Systema chirurgiæ hodiernæ*; la dernière édit., en 2 vol. in-8°, est de 1815-1817. Il a été trad. en français. D—o.

CALLISTÉES, fêtes de la beauté chez les Anciens, célébrées particulièrement à Lesbos, en l'honneur de Junon ou de Vénus. Les femmes qui remportaient le prix de la beauté s'appelaient *chrysophores*, par analogie avec la beauté de l'or (Χρυσός). Chez les Éléens, il y avait de semblables concours pour les hommes; le vainqueur, couronné de myrte et de bandelettes, recevait une armure.

CALLISTÉPHANOS, c.-à-d. *à la belle couronne*, surnom de Junon et de Cérès.

CALLISTHÈNE, philosophe grec, disciple et neveu d'Aristote, né à Olynthe vers 365, m. en 328 av. J.-C., suivit Alexandre en Asie. Il avait composé, avant son départ, une *Histoire grecque* en dix livres, une histoire particulière de la *Guerre sacrée*, et une belle étude anatomique sur l'œil. Grâce à la destruction de la caste privilégiée des prêtres babyloniens, il put envoyer à Aristote les observations faites par eux sur le cours des astres pendant plusieurs siècles. Malgré les conseils d'Aristote, il se rendit odieux à Alexandre par la fierté sévère de ses mœurs et de son langage; ayant refusé de reconnaître sa divinité, il fut impliqué dans la conspiration d'Hermolaüs, devint l'occasion de l'aigreur qu'Alexandre témoigna depuis à son ancien maître, et fut, quoique innocent, enfermé dans une cage de fer et mis à mort en Bactriane. Il avait commencé une *Vie d'Alexandre*, dont quelques fragments ont été recueillis par R. Geier dans les *Scriptores histor. Alexandri Magni ætate suppares*, Lips., 1844, et se trouvent aussi parmi les fragments des historiens d'Alexandre joints à Arrien, dans la collection des auteurs grecs de Didot. Le dernier volume contient l'*Histoire fabuleuse d'Alexandre*, par le Pseudo-Callisthène, compilation dont on ignore l'époque et l'auteur, et qui paraît être l'œuvre de quelque sophiste alexandrin. A. G.

CALLISTRATE, poëte athénien, probablement de la fin du VI^e siècle av. J.-C., est l'auteur de la célèbre chanson en l'honneur d'Harmodius et d'Aristogiton.

CALLISTRATE, célèbre orateur d'Athènes, pour lequel Démosthène quitta l'école de Platon. Il paraît avoir fait un assez mauvais usage de son talent, puisqu'il se porta

injustement comme accusateur de Chabrias, et qu'il fit condamner Timothée. Les Athéniens fluirent par le chasser, 363 av. J.-C.; comme il revint sans avoir été rappelé, ils le mirent à mort.

CALLISTRATE, grammairien d'Alexandrie, disciple d'Aristophane de Byzance, commenta Homère, Pindare et les tragiques. Il n'en reste que des fragments sans importance.

CALLOSA-DE-ENSARIA, v. d'Espagne, à 45 kil. N.-E. d'Alicante, sur l'Alvir; 6,000 hab. Excellents vins.

CALLOSA-DE-SEGURA, v. d'Espagne, à 6 kil. E. d'Orihuela, sur la Segura; 4,500 hab. Préparation de *granisa*, charbon fait avec des tiges de chanvre et employé à la fabrication de la poudre de guerre (prov. d'Alicante).

CALLOT (Jacques), peintre, dessinateur habile, mais surtout célèbre graveur, né à Nancy en 1593, mort en 1635, appartenait à une famille noble, qui voulut combattre son goût pour les arts. A 12 ans, il abandonna la maison paternelle, et suivit une troupe de Bohémiens en Italie : délivré de ces dangereux compagnons par un officier florentin, et placé chez le peintre Canta-Gallina, il se livra avec ardeur à l'étude. Ph. Thomassin lui enseigna la gravure à Rome. Après avoir travaillé pour Cosme II, duc de Toscane, il revint en France, 1620, et la plupart des grands personnages du temps le chargèrent de reproduire leurs actions. Ainsi, il grava, pour Spinola, *la Prise de Breda*; pour Louis XIII, celle de *La Rochelle*. L'œuvre de Callot se compose de 1,500 pièces, toutes remplies de verve et de gaieté; son imagination originale n'est pas sans quelque ressemblance avec celle de Rabelais. De toutes ses compositions, les plus remarquables sont : *les Foires, les Hideux, les Misères de la guerre, la Passion, les Supplices, les Gueux, le Massacre des Innocents, la Tentation de St Antoine*. Callot n'est grand que là où la fantaisie est en jeu; il se prêtait difficilement à la patience que réclame le burin, et préférait l'eau-forte, dans l'emploi de laquelle il substitua au vernis humide l'enduit à sec. Il se plaisait à représenter des gueux, des bateleurs, les scènes tumultueuses des foires, des siéges, des spectacles. Il dessine bien, il a de la clarté et de la netteté, mais il néglige l'effet pour le contour. Les tableaux de Callot sont rares : le palais Corsini à Rome en possède douze, peints sur cuivre. Il y a deux belles collections de dessins de Callot à la Bibliothèque impériale et à la Bibliothèque Ste-Geneviève de Paris. *V.* Meaume, *Recherches sur la vie et les ouvrages de Jacques Callot*, Nancy, 1852-54, in-8°. B.

CALLOTS. *V.* COUR DES MIRACLES.

CALMAR, v. forte et port de Suède (Gothland), sur la côte E., dans une île sur le détroit de Calmar qui sépare l'île d'Œland et le continent, à 443 kil. S.-O. de Stockholm; par 56° 40' lat. N., et 14° 0' 36" long. E. Evêché; magnifique cathédrale, bâtie sous Charles XI par Nicodème Tessin le jeune; collége; chantiers de construction pour les navires; fabr. de toiles; comm. de bois; communications par la vapeur avec Lubeck et Stockholm; 8,317 hab. — La préfecture de Calmar, l'une des 24 de la Suède, entre celles de Linkœping au N., de Jonkœping et de Kronoberg à l'O., de Blekinge au S., et la mer Baltique à l'E., a une superf. de 1,178,000 hectares, et 229,941 hab.

CALMAR (Union de), acte par lequel les députés de Danemark, de Suède et de Norvége, convoqués à Calmar en 1397 par la reine Marguerite de Valdemar, déclarèrent l'union perpétuelle des trois pays sous un seul roi électif, chaque pays conservant ses lois, son sénat, ses priviléges. Cette union factice fut brisée dès 1448, renouvelée en 1454, 1467, 1520, et disparut entièrement en 1523.

CALMET (Dom Augustin), bénédictin de la congrégation de St-Vannes, savant historien et exégète distingué, né en 1672 à Mesnil-la-Horgne, près de Commercy, m. à Paris en 1757. Après de brillantes études à l'abbaye de Moyen-Moutier, il fut chargé d'y enseigner la philosophie et la théologie; en 1704, il passa comme directeur à celle de Munster en Alsace, puis aux abbayes de St-Léopold de Nancy, 1711, et de Sénones en Lorraine, 1728. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages qui se recommandent aux savants par une immense érudition, mais auxquels on reproche l'absence de critique et de méthode jointe à l'incorrection du style. On a de lui : *Commentaire sur l'Ancien et le Nouveau Testament*, Paris, 1707-16, 23 vol. in-4° ou 6 vol. in-fol.; *Trésor d'antiquités sacrées et profanes*, 1722, 2 vol. in-4°, simple reproduction des dissertations contenues dans l'ouvrage précédent : *Dictionn. crit. et hist. de la Bible*, Paris, 1722, 4 vol. in-fol., réimprimé et traduit en différentes langues; *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1718, 2 vol. in-4°; *Histoire universelle sacrée et profane*, Strasb., 1735-71, 17 vol. in-4°; *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, Nancy, 1728, 4 vol. in-fol., dont le dernier contient une *Bibliothèque Lorraine*, ou *Histoire des hommes illustres de la Lorraine*; *Commentaires sur la règle de St Benoît*, Paris, 1733, 3 vol. in-4°. D—T—R.

CALMINA, v. de la Guinée Supérieure, dans le roy. de Dahomey, à 30 kil. S.-E. d'Abomey; 15,000 hab.

CALMONTIUM, nom latin de CHAUMONT-EN-BASSIGNY.

CALNE, v. et paroisse d'Angleterre (Wilts), à 25 kil. E.-N.-E. de Bath; 2,494 hab. Aux environs, magnifique château de Bowood, appartenant aux marquis de Landsdowne.

CALNERIA, nom latin de CHAULNES.

CALNIACUM, nom latin de CHAUNY.

CALOMARDA (Don François Thadée, comte), homme d'Etat espagnol, né en Aragon en 1775, m. à Toulouse en 1842, secrétaire de Castille, ministre de la justice de 1824 à 1832, fut l'âme du conseil de la couronne après le rétablissement de l'absolutisme, et fit rédiger un nouveau code pénal et un nouveau code de commerce. Après la mort de Ferdinand VII, il se retira en France.

CALONESUS, nom latin de BELLE-ILE-EN-MER.

CALONNE (Charles-Alexandre de), né à Douai en 1734, d'une famille parlementaire, m. en 1802, fit un chemin rapide dans la magistrature, joua un rôle équivoque dans l'affaire La Chalotais, fut 15 ans intendant à Metz et à Lille, et parvint au contrôle général des finances en 1783. Aussi présomptueux qu'ambitieux, il excita la cour aux dépenses, et se fit illusion sur la manière de combler le déficit. Pour remplir ses engagements, il proposa, comme Turgot, l'égale répartition des impôts, et convoqua l'Assemblée des notables en 1787. Sa brillante élocution ne séduisit personne : il avait attaqué Necker, qui se défendit et fut exilé. Les notables irrités rejetèrent les plans de Calonne, et demandèrent sa disgrâce, à laquelle le roi consentit. Le ministre s'enfuit en Angleterre, tenta vainement de se faire nommer député aux Etats Généraux, écrivit contre la Révolution, parcourut l'Europe, et revint mourir dans sa patrie. La facilité de parole qui distinguait Calonne dans le monde et dans les conseils, se retrouve dans 15 ouvrages qu'il a publiés de 1784 à 1798, et qui ne sont guère aujourd'hui que de longs articles d'une polémique oubliée. J. T.

CALORE, en latin *Calor*, rivière du roy. d'Italie, prend sa source près de Bagnoli (Princip. Ultérieure), passe à Bénévent, et se jette dans le Volturno; cours de 85 kil.

CALOSSIA, nom latin du pays de CHALOSSE.

CALOTTE (RÉGIMENT DE LA), association burlesque fondée vers la fin du règne de Louis XIV par Aymon, maître de la garde-robe du roi, et de Torsac, exempt des gardes du corps. Elle devait être exclusivement composée d'extravagants de toute sorte (*calotin*, chez quelques auteurs comiques du temps, signifiait *fou*). Les attributs des membres de l'association étaient une calotte de plomb et des grelots. Quand un haut personnage avait commis quelque sottise éclatante, il recevait un brevet de membre du régiment de la Calotte, rédigé parfois en vers. Dans ces malicieux enrôlements, la satire, quoique mordante, conserva d'abord les formes du bon goût; mais, sous la Régence, elle alla jusqu'à la licence. Aymon prenait le titre de *général de la calotte*. Il existe plusieurs volumes de ses brevets, ainsi que des *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte*, écrits par l'abbé Desfontaines, Gacon, Piron, Grécourt, Roy, etc. Le comte de Maurepas lui-même prêta sa plume pour rédiger des brevets en vers. Tous les hommes considérables furent enrégimentés dans la Calotte : Villars, le Régent, Louis XV, Dubois, Law, le cardinal Fleury, Fontenelle, Lamothe, Voltaire, Destouches, Moncrif, etc. — On appela encore autrefois *Conseil*, *Régiment de la Calotte*, une sorte de censure ou police militaire, moitié grave, moitié bouffonne, qui exista dans les régiments français, et qui s'exerça par et sur les officiers : c'était comme un tribunal d'honneur, appelé à juger des actes qui ne sont pas des délits, et que cependant un corps qui se respecte ne peut tolérer, mais dont les jugements tombaient trop souvent dans le trivial et le mauvais goût. B.

CALOYER ou CALOGER (du grec *kalos gerôn*, bon vieillard), nom qu'on donne aux moines grecs de l'ordre de St-Basile; ils vivent, soit dans des couvents, comme au mont Athos, en Morée, à Pathmos, aux Météores (pics escarpés de Thessalie); soit isolément dans des ermitages. Ignorants en général, ils s'adonnent à l'agriculture ou se soumettent à de cruelles macérations, qui les font respecter, même des Turcs. Ils ne disent pas la messe; s'ils se font prêtres, ils n'officient qu'aux grandes fêtes. Aussi chaque couvent entretient-il des *papas* ou prêtres séculiers pour les offices quotidiens. Les caloyers de l'Athos et de

Pathmos se livrent seuls à l'étude; c'est parmi eux qu'on choisit les évêques et les patriarches. B.

CALPÉ, anc. v. de l'Asie Mineure (Bithynie), à l'embouchure d'une riv. du même nom dans le Pont-Euxin; les Argonautes y abordèrent, et Pollux y tua Amycus, roi des Bébryces. — mont. d'Espagne, près du détroit de Gadès; auj. *Gibraltar*. C'était l'une des deux colonnes d'Hercule, en face d'Abyla.

CALPRENÈDE (LA). *V.* LA CALPRENÈDE.

CALPURNIA, fille de L. Calpurnius Pison, l'ennemi de Cicéron, épousa César, l'an 694 de Rome, 58 av. J.-C. Elle avertit son époux du danger qui le menaçait aux ides de mars. Après le meurtre de César, elle envoya ses trésors à Antoine pour l'aider à châtier les assassins.

CALPURNIANA CASTRA, nom anc. de BUJALANCE.

CALPURNIUS FLAMMA (Marcus), tribun militaire, sauva l'armée du consul Attilius Calatinus enveloppée par les Carthaginois dans un défilé près de Camarine, l'an de Rome 494, 258 av. J.-C. Seul des 300 Romains qui avaient attiré sur eux les coups de l'ennemi, il échappa par miracle à la mort.

CALPURNIUS BESTIA (L.), consul l'an 662 de Rome, 90 av. J.-C. Chargé de combattre Jugurtha, il se laissa corrompre par lui, signa un traité honteux, et fut puni d'un exil perpétuel.

CALPURNIUS FLACCUS, rhéteur latin, que l'on place sous Adrien et Antonin le Pieux, est auteur d'un recueil de 51 *Déclamations*, publ. en 1580 par P. Pithou, et par P. Burmann à la suite des *Déclamations* de Quintilien, Leyde, 1720, in-4°. Ce sont des exercices de discours judiciaires sur des fils déshérités, des rapts, des adultères, des empoisonnements, des parricides; les idées en sont subtiles, et le langage plein d'expressions fausses.

CALPURNIUS SICULUS (Titus), poëte bucolique latin, paraît être né en Sicile, et avoir fleuri vers la fin du IIIe siècle, sous l'empereur Carus et sous ses fils Carin et Numérien. On a de lui 11 églogues dans lesquelles il a tenté d'imiter Virgile. Comparées aux autres productions du même temps, elles ont une certaine valeur poétique et littéraire, et contiennent quelques détails curieux pour l'histoire de la société et des mœurs de cette époque. Les quatre dernières ont été à tort attribuées à Némésien par plusieurs éditeurs. Les Eglogues de Calpurnius se trouvent dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, t. I de la Biblioth. latine de Lemaire; elles ont été publiées séparément par Dan. Beck, Leipsick, 1803, et par Glaeser, Gœttingue, 1842. M. Cabaret-Dupaty les a traduites dans la 2e série de la Biblioth. lat.-française de Panckoucke.

CALTA..... *V.* CALATA.....

CALUSO. *V.* VALPERGA DI CALUSO.

CALVA, c.-à-d. *chauve*, surnom sous lequel Vénus eut un temple à Rome; on l'avait élevé en mémoire de l'héroïsme des dames romaines, qui, pendant le siége de Rome par les Gaulois, avaient sacrifié leurs cheveux pour faire des cordes aux arcs : selon d'autres, Ancus Martius, l'avait consacré à une époque où toutes les femmes avaient perdu leur chevelure par une maladie de peau.

CALVADOS, chaîne de rochers peu élevée dans la Manche, sur la côte de Normandie, et dans le départ. qui porte son nom. Elle s'étend de l'E. à l'O. entre l'embouchure de l'Orne et celle de la Vire, sur une longueur d'environ 30 kil., et tire son nom d'un navire espagnol de l'*Invincible Armada*, qui y fit naufrage en 1588, le *Salvador*, écrit d'abord Çalvador, puis Calvador, et Calvados.

CALVADOS (LE), dép. du N.-O. de la France, ch.-l. Caen; situé dans l'anc. prov. de Normandie, et formé du Bessin, du Bocage, de la campagne de Caen, du pays d'Auge et du Lieuvin; ayant la Manche au N., les dép. de l'Eure à l'E., de l'Orne au S., de la Manche à l'O. Superf. 562,093 hect.; pop. 480,992 hab. Pays peu élevé; climat salubre, quoique humide. Côtes d'un accès difficile; sol fertile, bien arrosé par la Vire, l'Aure, la Dive, la Touques, l'Orne; beaux pâturages, céréales; fruits, surtout les pommes et les poires à cidre; plantes oléagineuses. Engraissement de bestiaux, élève de chevaux d'une bonne race dits chevaux normands; préparation d'un beurre excellent dit *beurre d'Isigny*. Carrières de grès, de granit, et de belle pierre à bâtir; manufactures de toiles, dentelles, blondes; fonderie et travail du fer; poterie, porcelaines; grand comm. des produits du pays. Il forme le diocèse de l'évêché de Bayeux et dépend de la cour impériale de Caen.

CALVAERT (Denis), peintre, né vers 1555 à Anvers, m. à Bologne en 1619. S'étant rendu en Italie, il reçut à Bologne un gracieux accueil des Bologniui, famille puissante et libérale, qui ne protégeait pas seulement les beaux-arts, mais les pratiquait elle-même. Il étudia sous la direction de Prosper Fontana, et ensuite de Lorenzo Sabbatini. Grégoire XIII ayant appelé ce maître à Rome en 1572, l'artiste belge l'accompagna, mais pour revenir bientôt à Bologne. Là il ouvrit une école d'où sortirent le Guide, le Dominiquin, l'Albane et plus de 130 peintres célèbres. Sa profonde connaissance du dessin, de la perspective, de l'architecture, de l'anatomie, de l'histoire sainte et de l'histoire profane, sa touche vigoureuse, son habile manière de composer, son beau coloris, en faisaient un professeur de premier ordre. Il eut l'influence la plus heureuse sur le développement de l'école lombarde et prépara celle des Carrache. On trouve rarement les tableaux de Calvaert hors de sa patrie adoptive. On admire surtout à Bologne un *St Michel* et un *Purgatoire*. Wierx a gravé d'après lui le *Mariage de Ste Catherine*; d'autres ouvrages ont été reproduits à l'eau-forte par Aug. Carrache et G. Sadeler. A. M.

CALVAIRE ou GOLGOTHA, montagne voisine de Jérusalem, au N. de Sion, où les Juifs faisaient exécuter les condamnés à mort. J.-C. y fut crucifié. Quand l'empereur Adrien fonda Ælia Capitolina, il comprit le Calvaire dans l'enceinte; c'est là que fut retrouvé le bois de la vraie croix, et que Ste Hélène, mère de Constantin, fit bâtir une église, auj. chapelle souterraine rattachée à l'église du Saint-Sépulcre.

CALVAIRE (Prêtres du). Congrégation fondée par le P. Charpentier, en 1634, à la chapelle du Calvaire sur le mont Valérien, près de St-Cloud. On faisait à cette chapelle, dans la nuit du jeudi au vendredi saint, un pèlerinage très-fréquenté, que des désordres graves firent interdire en 1697. La congrégation s'occupait de fabriquer des bas de soie; supprimée en 1791, rétablie quelques années après, elle disparut enfin sous Napoléon Ier. Pendant la Restauration, les jésuites formèrent au Calvaire du mont Valérien une maison qui fut dévastée en 1830, et sur l'emplacement de laquelle est maintenant une forteresse, construite lorsque l'on fortifia Paris.

CALVAIRE (Filles du), religieuses de la règle de St Benoît, établies à Poitiers par Antoinette d'Orléans, de la maison de Longueville, approuvées en 1617 par Louis XIII et le pape Paul V. Il y eut à Paris deux couvents de cet ordre, fondés par le P. Joseph : l'un, en 1620, rue de Vaugirard, qui fut converti, après 1790, en remise pour le palais du Luxembourg; l'autre, en 1633, sur l'emplacement actuel des rues Neuve-de-Bretagne et Neuve-de-Ménilmontant, où résidait la supérieure de l'ordre entier.

CALVERT. *V.* BALTIMORE.

CALVET (Esprit-Claude-François), médecin et antiquaire, né en 1728, m. en 1810, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a légué à Avignon, sa ville natale, une riche bibliothèque, une collection d'histoire naturelle, le plus beau cabinet d'antiquités qu'il y ait en France après celui de Paris, et l'argent nécessaire pour les entretenir et les augmenter. On conserve, dans son musée, 6 vol. in-fol. mss., contenant tous ses ouvrages.

CALVI, s.-préf. (Corse), à 96 kil. N. d'Ajaccio; par 43° 34' 7" lat. N., et 6° 25' 30" long. E.; sur la côte O. de l'île, au fond d'un golfe de son nom. Place de guerre de 2e classe. Trib. de 1re instance, collége; 1,792 hab. Le port, dominé par un château presque imprenable, peut contenir et abriter une flotte nombreuse. Comm. assez étendu en vins, huile d'olive, amandes, oranges, citrons, cire, cuirs, peaux de chèvre, bois de chauffage. Calvi, fondé au XIIIe siècle, fut pris par les Anglais en 1794, et repris par les Français l'année suivante. Phare.

CALVI, anc. *Cales*, v. du roy. d'Italie (Terre de Labour), à 20 kil. N.-O. de Caserte; évêché uni de Calvi-et-Teano. Ruinée par les tremblements de terre. Victoire des Français sur les Napolitains, 9 déc. 1798; 2,570 hab.

CALVIÈRE (Guill.-Ant.), organiste de la chapelle de Louis XV, né à Paris en 1695, m. en 1755, fut un des plus grands exécutants de l'époque; ses pièces n'ont pas été gravées.

CALVIMONTIUM, nom latin de CHAUMONT-EN-BASSIGNY.

CALVIN (Jean), chef de la secte religieuse qui porte son nom, né à Noyon en 1509, m. à Genève en 1564. Fils d'un tonnelier appelé Gérard Cauvin, qui par son habileté s'était élevé au rang de procureur-fiscal du chapitre, il dut à ses précoces dispositions l'avantage d'être protégé par l'abbé de St-Eloi, Claude d'Hangest. Le bénéfice dont il fut pourvu, dès l'âge de douze ans, lui permit d'aller achever ses études à Paris, aux colléges de La Marche et de Montaigu. Mais il ne tarda pas à tourner contre l'Eglise l'instruction qu'il en avait reçue. Initié, par son compa-

triote Robert Olivétan, aux doctrines de la Réformation, il fut détourné de l'état ecclésiastique, et ne reçut point les ordres, quoiqu'il eût été nommé aux cures de Marteville, 1527, et de Pont-l'Évêque, 1529. Après avoir étudié le droit, sous Pierre de l'Étoile et André Alciat, à Orléans et à Bourges, où Melchior Wolmar l'encouragea à persister dans les idées nouvelles, il commença à prêcher à son tour dans les campagnes pour y rallier des partisans. De retour à Paris, en 1532, il publia un commentaire sur le traité de *la Clémence* de Sénèque, et, de son nom latinisé dans cet ouvrage (*Calvinus*), prit dès lors celui de Calvin. Un discours prononcé publiquement lui attira des censures et des poursuites, qui l'obligèrent de se retirer à Angoulême, chez son ami Du Tillet, d'où il se rendit à Nérac, auprès de la reine Marguerite de Navarre, dont la cour était ouverte à tous les protestants. Ne trouvant pas ce dernier asile assez sûr, il passa en Suisse, et se fixa à Bâle, où il acheva, en 1535, son livre de l'*Institution chrétienne*, qui, publié d'abord en latin, fut ensuite traduit par son auteur en français. Cet ouvrage, qu'il dédia à François Ier, fut comme le manifeste de la réformation, dont il posait nettement les principes et la doctrine; aussi devint-il bientôt le code religieux des novateurs en France. Appelé à Genève, en 1536, afin d'y enseigner la théologie, Calvin en fut banni deux ans après pour avoir voulu, en mêlant la politique à la religion, réformer le gouvernement et les mœurs de cette ville. Après avoir propagé sa doctrine à Strasbourg, et avoir assisté aux conférences de Ratisbonne et de Worms, il rentra en 1540 à Genève, où, reçu avec de grands honneurs, il exerça dès lors l'influence la plus absolue. Il fit reconnaître comme loi d'Etat un formulaire réglant les principaux articles de foi, étendit aux mœurs la réformation qu'il avait appliquée au dogme et au culte, et poursuivit avec une inflexible rigueur tous ceux dans lesquels il croyait trouver des adversaires. Parmi les victimes de son intolérance, il faut citer l'Italien Gentili, et surtout Michel Servet, qu'il fit brûler à Genève en 1553, comme ayant soutenu des opinions contraires aux siennes sur le mystère de la Trinité. Pendant les dernières années de sa vie, l'ardent réformateur, qu'on avait surnommé *le pape de Genève*, ne cessa de montrer la même activité dans ses prédications journalières, son immense correspondance, et la part qu'il prit au gouvernement de la ville comme membre du conseil souverain. Calvin laissa, outre les ouvrages déjà cités, un traité *de la Cène*, des *Commentaires sur l'Écriture*, un écrit singulier sur le *Sommeil des âmes*, et un nombre considérable de lettres. La meilleure édition de ses œuvres a été publiée en 1667, à Amsterdam, 9 vol. in-fol. La réforme de Calvin était bien plus radicale que celle de Luther, dont elle avait pour but de compléter et d'organiser l'œuvre; elle niait la présence réelle, le libre arbitre et l'existence du purgatoire, abolissait la messe, l'invocation des saints, et, avec tout culte extérieur, rejetait toute hiérarchie ecclésiastique; elle n'admettait que deux sacrements, le baptême, et la cène ou communion. Calvin enseignait que la prédestination et la réprobation sont antérieures à l'accomplissement des œuvres bonnes ou mauvaises, et dépendent de la volonté pure de Dieu, sans égard aux mérites ou aux démérites des hommes; que Dieu donne à ses prédestinés une foi et une justice inamissibles, et ne leur impute point leurs péchés; que le péché originel rend les justes incapables de faire aucune bonne œuvre; que les hommes sont justifiés par la foi seule, qui rend les œuvres inutiles. Bossuet a tracé un admirable parallèle entre le caractère des deux chefs de la réformation allemande et française; il a fait ressortir l'esprit de polémique violente et le style amer de l'hérésiarque de Genève. On a sur Calvin un *Panégyrique*, par Théodore de Bèze; une *Apologie*, par Bayle (*Dictionnaire historique*); une *Biographie*, par M. Guizot (*Musée des protestants célèbres*); enfin sa *Vie*, par Audin, Paris, 1841, 2 vol. in-8°. Sa *Correspondance française avec Louis Du Tillet*, retrouvée à la Biblioth. impériale de Paris, a été publiée par M. Crottet. D—T—R.

CALVINISTES, nom des partisans des doctrines religieuses de Calvin, mais qui, dans quelques pays, s'est confondu souvent avec d'autres dénominations, telles que celles de *Huguenots* en France et de *Presbytériens* en Écosse. Le calvinisme, né à Genève, se répandit en Suisse, en France, en Allemagne, en Hollande, dans la Grande-Bretagne, et enfin aux Etats-Unis d'Amérique, où il ne tarda pas à subir d'importantes modifications, à la suite desquelles il se rapprocha des autres cultes protestants. En France, peu sympathique aux masses, il fut plus facilement adopté soit par quelques savants qu'avait séduits le principe libéral de la réformation, soit par les membres d'une noblesse toujours remuante et qui voyait dans cette doctrine un instrument d'opposition contre l'autorité royale. Les calvinistes français engagèrent et soutinrent une lutte longue et sanglante, avant d'obtenir le libre exercice de leur religion. Dès le règne de François Ier, ils furent atteints par des édits de répression, dont la rigueur augmenta encore sous Henri II et François II. Pendant le règne de ce dernier prince, la rivalité des Guises et des Bourbons, chefs déclarés du calvinisme, l'établissement d'une *chambre ardente*, chargée de punir les hérétiques, amenèrent, en 1560, la *Conjuration d'Amboise*, qui, malgré son insuccès, montra quelles étaient déjà la puissance et l'organisation du parti protestant. Le commencement du règne de Charles IX, signalé par le *Colloque de Poissy* et les édits de juillet 1561 et de janvier 1562, ne fut qu'une trêve, pendant laquelle les calvinistes se préparèrent à soutenir la guerre civile dont le massacre de Vassy donna le signal. Après y avoir préludé par de mutuels excès, commis surtout dans le Midi, les deux partis se livrèrent les batailles de Dreux, 1562, et de St-Denis, 1567, gagnées par les catholiques, et suivies des traités d'Amboise, 1563, et de Longjumeau, 1568. Vaincus encore à Jarnac, à Moncontour, 1569, les calvinistes venaient cependant d'obtenir des conditions assez favorables par la paix de St-Germain, 1570, lorsque le massacre de la St-Barthélemy, 24 août 1572, ordonné dans le but d'exterminer tous les protestants, remit les armes aux mains de ces derniers, qui se défendirent avec vigueur dans quelques places de sûreté. La lutte se poursuivit sous Henri III, qui, accusé d'être trop favorable aux huguenots, fournit ainsi un prétexte à la formation de la Ligue, et fut ensuite contraint d'unir ses forces à celles des calvinistes pour venir assiéger sa capitale, 1589. L'avénement de Henri IV, suivi des victoires d'Arques, 1589, et d'Ivry, 1590, avait relevé les espérances du parti protestant; mais l'abjuration du roi, en déjouant bien des calculs, ne tarda pas à déterminer une pacification générale, que cimenta l'édit de Nantes, 1598. Il assurait aux calvinistes la liberté de conscience et la possession de plusieurs places fortes, leur permit de se réorganiser, et de prendre sous Louis XIII une attitude menaçante pour la sécurité de la monarchie. Contre un parti qui tentait de diviser la France et de former un Etat dans l'Etat, Richelieu employa les mesures les plus énergiques, et, par la prise de La Rochelle et des autres villes de refuge, il désarma les protestants, en leur laissant néanmoins le libre exercice de leur culte. Moins scrupuleux que Richelieu et Mazarin, Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, 1685; acte impolitique qui, en suscitant les persécutions connues sous le nom de *Dragonnades* et le soulèvement des *Camisards* dans les Cévennes, 1703, causa en outre l'émigration d'un grand nombre de familles calvinistes, qui allèrent porter dans les pays voisins leurs richesses et leur industrie. Après avoir reparu, dès 1746, dans le Dauphiné et le Languedoc, les protestants obtinrent enfin de Louis XVI la déclaration de 1788, qui leur accordait les droits civils, auxquels la Révolution ne tarda pas à joindre la complète jouissance de tous les droits politiques. A la Restauration des Bourbons, la Charte consacra le principe de la liberté de conscience, et le gouvernement salaria les pasteurs de l'Église protestante. La nouvelle Charte de 1830 alla encore plus loin : en cessant de reconnaître le catholicisme comme religion de l'Etat, elle proclama l'entière égalité de tous les cultes devant la loi. Quant à l'organisation particulière des églises calvinistes en France, elle est fondée sur la division territoriale : 6,000 âmes de population forment une *église consistoriale*, qui peut être administrée par un ou plusieurs pasteurs, et la réunion de cinq églises compose un arrondissement appelé *synode*. D—T—R.

CALVISSON, vge (Gard), arr. et à 25 kil. S.-O. de Nîmes; 2,215 hab. Église consistoriale calviniste; bons vins blancs dits *de clarette*.

CALVUS (C. Licinius), orateur et poëte latin, né vers l'an 672 de Rome, 80 av. J.-C. Orateur, on l'opposa longtemps à Cicéron; poëte, il partagea la réputation de Catulle, son ami. Calvus était renommé au barreau pour son énergie, la vivacité de son caractère et de sa parole. On n'a plus que quelques fragments de ses ouvrages. Il paraît que ses vers étaient un peu durs. Pour ce qui reste de ses discours et de ses poésies, *Voy.* H. Meyer, *Orator. Roman. fragmenta*, in-8°, Paris, 1837, et Weichert, *Poetar. latin. Reliquiæ*, in-8°, Leipzig, 1830. D—R.

CALVUSMONS, nom latin de CHAUMONT-EN-BASSIGNY.

CALYDON, v. de l'anc. Grèce (Étolie), sur la rive g. de l'Évènus. Célèbre par un sanglier énorme, que tua Méléagre.

CALYDONIUS, surnom de Bacchus, dont la statue fut transportée de Calydon à Patras.

CALYPSO, fille d'Atlas ou de l'Océan et de Téthys, régnait sur l'île d'Orgygie dans la mer Ionienne. Elle y recueillit Ulysse battu par la tempête, l'aima, le retint pendant 7 ans, et ne le laissa partir que sur un ordre formel de Jupiter.

CALYPTRE (du grec καλύπτειν, cacher), voile dont les prêtres se couvraient la tête pendant la célébration des mystères. — Espèce particulière de coiffure des femmes grecques, selon Élien.

CALZADA-DEL-REY, brg d'Espagne, prov. et à 25 kil. S. de Ciudad-Real. Aux environs, célèbre couvent de *Collado*, de l'ordre de Calatrava.

CAM (Diego), navigateur portugais, découvrit et remonta le fleuve Zaïre en 1484.

CAMAIL, armure de tête des anc. chevaliers, faite de mailles d'acier. Son nom est une contraction de *cap de mailles*. — Nom donné, par similitude, à un manteau court inventé pendant le XVe siècle, à l'usage des cardinaux, des évêques et des chanoines. Il descend du cou à la ceinture, avec un petit capuchon qui retombe en arrière, est rouge pour les cardinaux, violet pour les évêques, noir pour les chanoines.

CAMAIL (ORDRE DU) ou DU PORC-ÉPIC, ordre militaire, institué par Louis d'Orléans en 1394, et nommé ainsi de ce que le récipiendaire recevait, outre un collier, une bague ornée d'un camaïeu (mot alors synonyme de camail), pierre d'agate sur laquelle était gravé un porc-épic.

CAMALDOLI, monastère dans une vallée du même nom, en Toscane, au milieu des Apennins, à 40 kil. E. de Florence. Berceau de l'ordre des Camaldules.

CAMALDULES, ordre religieux, fondé en 1012 par St Romuald, moine bénédictin de Ravenne. Confirmé en 1072 par le pape Alexandre III, cet ordre devint possesseur de grandes richesses, et substitua bientôt le régime de la communauté bénédictine à celui de la vie anachorétique à laquelle il était d'abord soumis. En 1212, une congrégation de Camaldules fut fondée, sous le titre de St-Michel de Murano, par le P. Laurent, dans une petite île entre Venise et Murano. Deux réformes furent opérées dans l'ordre, aux XVe et XVIe siècles, par Ambrosio da Portico et Thomas Justinien. En 1512, les Camaldules, qui s'étaient divisés en *ermites*, *observants* et *conventuels*, se réunirent sous la direction de l'abbé de Camaldoli; mais ils se séparèrent de nouveau, pour former dans chaque État autant de communautés indépendantes. Telles furent la congrégation du mont de la Couronne près de Pérouse, celle de Turin, Notre-Dame de Capet dans le diocèse de Vienne, Notre-Dame de la Consolation dans le diocèse de Lyon, et la communauté de Grosbois, près de Paris. La règle des Camaldules, leur prescrivant une vie purement contemplative, les empêcha d'exercer une grande influence et de rendre des services importants à la société. Après avoir vu disparaître, au siècle dernier, les riches couvents qu'il possédait en Europe, l'ordre s'est toutefois maintenu à Camaldoli, et c'est de cette maison-mère que sont sortis, en 1822, les différents ermites qui allèrent s'établir dans le royaume de Naples. — On comptait aussi, avant la Révolution française, 12 couvents de femmes se rattachant à l'ordre des Camaldules, mais soumises à l'obédience des évêques de leur diocèse. Comme les religieux de cette congrégation, elles portaient un vêtement blanc, assez semblable à celui des Bénédictins. D—T—R.

CAMALODUNUM, v. de la Bretagne anc.; auj. *Colchester*.

CAMAMU, v. du Brésil, prov. et à 170 kil. S.-O. de Bahia, sur l'Acarahy, à 12 kil. de son embouchure dans la baie de Camamu. Comm. de café, riz et cacao.

CAMANA, v. du Pérou, ch.-l. de la prov. de son nom, à 110 kil. O. d'Arequipa; 1,500 hab.

CAMARÈS ou PONT-DE-CAMARÈS, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. et à 20 kil. S. de Ste-Affrique, sur le Dourdon; 1,564 hab. Aux environs, sources ferrugineuses d'Andabre et de Prugne.

CAMARET, vge et port (Finistère), arr. et à 40 kil. N.-O. de Châteaulin, sur la presqu'île de Crozon, et sur la rive dr. de l'Aulne, près de son embouchure dans l'Atlantique; pêche de sardines, cabotage; 1,160 hab.

CAMARGO (Marie-Anne CUPPI, dite), célèbre danseuse, née à Bruxelles en 1710, m. en 1770. Son nom de théâtre était celui de sa mère, d'une noble famille d'Espagne. Elle régna sur la scène de l'Opéra de Paris, de 1726 à 1751. Voltaire l'a célébrée dans une pièce de vers.

CAMARGUE, *Caii Marii ager?* île ou delta, formée par le Rhône à son embouchure dans la Méditerranée (Bouches-du-Rhône), entre les bras dits le Grand-Rhône et le Vieux-Rhône à l'E., et le Petit-Rhône au N. et à l'O.; par 43° 20' 42" lat. N., et 2° 20' 37" long. E. Superf., env. 65,000 hect., dont 1/5 en culture; 40 kil. sur 30; 4,000 hab. Sol alluvial, très-bas, fertile dans les parties défrichées; n'offrant ailleurs que des étangs, des plages arides, des marais salés ou de vastes pâturages où paissent en liberté de grands troupeaux de bœufs noirs, des moutons et des chevaux qu'on dit provenir des chevaux arabes amenés dans le pays par les invasions des Sarrasins. L'*aria cattiva*, ou mauvais air, exhalaisons semblables à celles des Marais Pontins, est en partie neutralisée par le vent du mistral. Les atterrissements du Rhône n'ont pas cessé : une tour construite en 1737 à l'embouchure du Grand-Rhône en est auj. éloignée de 4 kil. Des travaux d'irrigation ont déjà augmenté le nombre des terres productives.

CAMARILLA, c.-à-d. en espagnol *petite chambre*. Nom donné, dans les États monarchiques, au conseil privé du prince, conseil en dehors des constitutions et des lois, composé presque toujours de courtisans intimes ou de compagnons de plaisir, capables de toute espèce de dévouement. La *camarilla* de l'Escurial et l'ancien *Œil-de-Bœuf* de Versailles sont surtout célèbres.

CAMARINE, anc. v. de la Sicile, sur la côte S.-O., à l'embouchure du Géla, près d'un marais infect; auj. *Torre di Camarina*.

CAMARS. *V.* CHIUSI.

CAMBACÉRÈS (Jean-Jacques Régis de), né à Montpellier en 1753, m. à Paris en 1824, étudia les lois, entra dans la magistrature, et fut nommé député à la Convention. Là commence sa carrière de prudence heureuse. Il entre au Comité du contentieux, s'occupe de questions juridiques qui n'attirent pas l'attention, conteste le droit de juger Louis XVI, puis vote la mort, avec suspension de l'exécution du décret jusqu'à la paix, en cas d'invasion de la France par les étrangers. Ce vote fut compté en 1793 parmi ceux d'absolution; néanmoins Cambacérès fut exilé en 1816 comme régicide. Après avoir présidé la Convention et le Comité de salut public, il fut écarté du Directoire, et entra au conseil des Cinq-Cents. Après le 18 brumaire, époque où Cambacérès était ministre, Bonaparte, 1er consul, le fit 2e consul. Cambacérès devint, sous l'Empire, archichancelier, duc de Parme, prince, etc. Aucune faveur ne lui manqua, et il justifia la confiance de Napoléon, dont les fautes furent des résistances à ses conseils. Pendant les Cent-Jours, Cambacérès accepta par intérim le ministère de la justice, rentra bientôt dans la vie privée, fut exilé en 1816, et rappelé en 1818 avec le titre de duc et le rétablissement de ses droits civils et politiques. On a de lui quelques travaux de législation et des *Mémoires*. Il est l'auteur du discours préliminaire du projet de Code civil, et remplit un rôle important dans la confection des principales lois décrétées sous le Consulat et l'Empire : jurisconsulte grave, précis, laconique, mais dépourvu d'originalité, il sut mettre à profit pour les lois nouvelles les travaux des grands jurisconsultes des siècles précédents, principalement de Pothier. — Cambacérès eut un frère, Étienne-Hubert de Cambacérès, né en 1756, m. en 1818, archevêque de Rouen en 1802, cardinal en 1803, sénateur en 1805, pair pendant les Cent-Jours; et deux neveux : le baron de Cambacérès, né en 1778, m. en 1826, général de brigade sous l'Empire; le duc de Cambacérès, né en 1798, page de Napoléon Ier en 1812, pair de France en 1835, sénateur en 1852, et grand-maître des cérémonies à la cour de Napoléon III. J. T.

CAMBAYE ou CAMBAY, v. de l'Hindoustan anglais (Bombay), sur le golfe de son nom, dans l'anc. prov. de Guzerate, à 130 kil. N.-N.-O. de Surate, par 22° 21' lat. N., et 70° 28' long. E.; 10,000 hab. Fabr. d'agates taillées. Autrefois très-florissante par le commerce, et auj. déchue par suite de l'encombrement de son port. Les Mahrattes en furent chassés par les Anglais en 1780.

CAMBAYE (Golfe de), *Barygazenus sinus*, formé par la mer d'Oman sur la côte de l'Hindoustan, entre le Guzerate à l'O., et la présidence de Bombay à l'E.

CAMBERIACUM et CAMBERIUM, noms de CHAMBÉRY en latin moderne.

CAMBERT (Robert), surintendant de la musique d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, né à Paris vers 1628, m. en 1677, obtint avec l'abbé Perrin le privilége de l'Académie royale de musique, créée en 1669, et fit représenter, en 1671, le premier opéra français régulier, intit. : *Pomone*. Dépossédé de son privilége par Lulli, il alla mourir de chagrin en Angleterre, à la cour de Charles II. B.

CAMBERWELL, v. d'Angleterre (Surrey), à 5 kil. S.

de Londres, dont elle forme comme un faubourg; sur le canal de Surrey; 30,000 hab.

CAMBIASO (Luc), peintre italien, né en 1527 près de Gênes, m. en 1585, peignit la voûte de la grande salle du palais Doria, et, à l'Escurial, plusieurs fresques représentant le *Paradis*. Son *Enlèvement des Sabines*, à la villa de Terralba, est admirable. Les dessins de Cambiaso sur papier gris ou jaune sont auj. très-recherchés. Le Guide a gravé d'après lui. B.

CAMBINI (Joseph), musicien, né à Livourne en 1746, m. vers 1832, reçut les conseils de Manfredi et Nardini, puis étudia à Bologne sous le P. Martini, et vint en France vers 1770. Il acquit de la réputation comme violoniste, donna quelques œuvres de musique religieuse au Concert Spirituel, et des opéras auj. oubliés. Ses *Symphonies* et ses *Quatuors*, écrits très-vite, furent cependant bien goûtés. Il a fait connaître et apprécier, en France, la musique d'Haydn. B.

CAMBIOVICENSES, anc. peuple de la Gaule, placé à tort, sur la table de Peutinger, dans le pays de Bourbon-Lancy et de Bourbon-l'Archambault; c'est le territoire de Chambon, dans le diocèse de Limoges.

CAMBO, vge (Basses-Pyrénées), arr. et à 18 kil. S.-S.-E. de Bayonne, sur la Nive. Sources thermales et bains; 1,460 hab.

CAMBODUNUM, v. de la Vindélicie, au S.; auj. *Kempten*. — v. de la Bretagne ancienne; auj. *Huddersfield*.

CAMBOGE, CAMBODGE ou YOUDRA-SKAN, contrée de l'Asie, entre le Laos au N., la Cochinchine à l'E., la mer de Chine et le golfe de Siam au S., et le roy. de Siam proprement dit à l'O.; par 8° 30'-14° 50' lat. N., et 100°-106° long. E. Superf., 250,000 kil. carrés; 1,000,000 d'hab. (bouddhistes; quelques chrétiens). Capitale, *Odong*. Cet immense pays, peu connu des Européens, arrosé par le May-Kong ou riv. de Cambodge, et divisé en Cambodge septentrional et méridional, et Cancao au S.-O., possède de grandes richesses végétales et minérales, bois de tek et de sandal, de teinture et d'ébénisterie, laque, gomme-gutte renommée, or, pierres fines, étain, etc. Très-puissant autrefois, il devint, au milieu du dernier siècle, tributaire de l'Annam; à la suite d'une longue guerre, qui éclata en 1809, il a été partagé entre les Siamois et les Annamites. La France en possède le S. *V.* COCHINCHINE, au *Supplém.*

CAMBOGE, CAMBODGE ou LEVEK, autrefois capitale du pays de son nom, sur le May-Kong, à 450 kil. S.-E. de Siam, par 13° lat. N., et 106° 55' long. E. Jadis considérable, mais bien déchue.

CAMBOGE, riv. d'Asie. *V.* MAY-KONG.

CAMBOLECTRI. Deux peuples de ce nom habitaient la Gaule : l'un, dans les environs de Gap; l'autre, dans l'Aquitaine, près de Cambo (Basses-Pyrénées).

CAMBON (Joseph), né à Montpellier en 1754, m. en 1820, fut élu membre de l'Assemblée législative et de la Convention, où il vota la mort de Louis XVI, et se distingua par une foule de mesures financières dont quelques-unes furent d'heureuses innovations : une de ces mesures institua le Grand-Livre de la dette publique. Cambon démentit ses premiers actes de modération en montrant, après le 9 thermidor, une exaltation révolutionnaire, et une résistance d'autant plus étonnante à la réaction contre la Terreur, qu'il avait contribué à la chute de Robespierre. Il fut décrété d'accusation après le mouvement insurrectionnel du 12 germinal an III (1er avril 1795). Longtemps caché, il profita de l'amnistie du 4 brumaire an IV. Pendant les Cent-Jours, il fut de la Chambre de 1815. Proscrit en 1816, il mourut en exil près de Bruxelles. On a de lui un grand nombre de *Discours* et de *Rapports* sur des matières politiques.

CAMBORITUM, v. de la Bretagne ancienne (Flavie-Césarienne), chez les Icènes, auj. *Cambridge*.

CAMBOURNE, v. d'Angleterre (Cornouailles), à 20 kil. N.-O. de Falmouth; 9,000 hab. Riches mines d'étain et de cuivre.

CAMBRAI, *Cameracum*, s.-préf. (Nord), à 50 kil. S. de Lille, 206 de Paris, par le chemin de fer du Nord, sur un bras de l'Escaut, et à l'origine du canal de St-Quentin; 15,656 habit. Place de guerre de 2e classe. Tribunaux de 1re instance et de commerce, collége, bibliothèque. Fabriques de toiles fines dites *toilettes*, linons, batistes, dentelles de coton, bonneterie, sucre indigène, bière, savon, etc. Patrie de Monstrelet et de Dumouriez. — Cambrai était, dès le IVe siècle, un poste militaire; la ville, où campa Clodion, fut formée sous les Mérovingiens. Prise par les Normands en 880 et en 882, elle résista aux Hongrois en 953. Du Xe au XIVe siècle, les Cambrésiens luttèrent contre leur évêque, seigneur de la ville, pour obtenir et conserver leur commune. Cambrai fut assiégée inutilement par Edouard III d'Angleterre en 1339, et occupée par Louis XI en 1477. Charles-Quint y fit bâtir une citadelle, perfectionnée depuis par le comte de Fuentès et par Vauban. Louis XIV l'enleva aux Espagnols en 1677. Cambrai est célèbre comme ville épiscopale : de son chapitre sortirent 4 papes, 68 cardinaux et 200 évêques. Erigée en archevêché en 1559, elle compta parmi ses archevêques Fénelon et l'indigne Dubois. Réduite à un simple évêché par le Concordat de 1801, elle a repris, en 1842, le rang de métropole, dont relève le siége d'Arras.

CAMBRAI (Ligue de), coalition signée à Cambrai, le 10 déc. 1508, entre le pape Jules II, Louis XII, roi de France, Maximilien Ier, empereur d'Allemagne, et Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne et de Naples, pour abaisser Venise. Louis XII agit seul avec énergie, et gagna la bataille d'Agnadel. Les Vénitiens, par d'opportunes concessions faites à leurs sujets de terre-ferme, s'assurèrent leur fidélité, et, en traitant séparément avec leurs ennemis, firent avorter la ligue. La France, qui n'avait rien gagné pour elle-même, devait être attaquée à son tour par ses anciens alliés.

CAMBRAI (Paix de), signée, le 5 août 1529, par Louise de Savoie, mère de François Ier, et par Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint; d'où son nom de *Paix des dames*. François Ier gardait la Bourgogne, le Mâconnais, l'Auxerrois, Bar-sur-Seine, la Picardie et les villes de la Somme, cédait à l'Espagne Hesdin, Asti et le roy. de Naples, payait 2 millions d'écus d'or pour la rançon de ses fils captifs en Espagne depuis le traité de Madrid, renonçait à la suzeraineté de la Flandre, de l'Artois et du Charolais, et épousait Eléonore, sœur de l'empereur

CAMBRAY-DIGNY (Louis-Guillaume de), savant français, né en Picardie en 1723, directeur de l'épargne à Florence sous les ducs Pierre-Léopold et Ferdinand, fit construire la 1re machine à vapeur de l'Italie, pour amener les eaux de la mer dans les salines de Castiglione. Cette machine servit de modèle à celle de Chaillot.

CAMBREMER, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 19 kil. S.-O. de Pont-l'Evêque; 412 hab.

CAMBRESIS, *Cameracensis pagus*, petit pays de France, dans l'anc. prov. de Flandre, borné au N. et à l'E. par le Hainaut, au S. par la Picardie, à l'O. par l'Artois; formant auj. une partie du dép. du Nord; avait pour cap. Cambrai, et pour v. princip. le Câteau, Solesmes, Crèvecœur, Vaucelles. Originairement habité par les *Nervii*, peuple de la Belgique, il passa de la domination des Romains sous celle des Francs, puis dépendit de l'empire d'Allemagne; en 1007, l'empereur Henri II le donna à l'évêque de Cambrai, qui porta, ainsi que ses successeurs, le titre de comte de Cambrai et de prince de l'Empire. Mais les évêques durent partager leur pouvoir avec les châtelains de Cambrai; cette châtellenie passa, en 1340, à Philippe VI de Valois, en 1435, au duc de Bourgogne; en 1477, Louis XI s'en empara; Charles-Quint la reprit en 1543; en 1581, les Français prirent le Cambrésis, que les Espagnols leur enlevèrent en 1595; enfin, en 1677, Louis XIV le réunit définitivement à la France. Le Cambrésis était un pays d'Etats.

CAMBRIA, nom latin du pays de GALLES.

CAMBRIDGE, anc. *Camboritum*, *Cantabrigia*, v. d'Angleterre, cap. du comté de ce nom, sur la Cam et sur le chemin de fer de l'E., à 82 kil. N.-N.-E. de Londres; par 52° 12' 52" lat. N., et 2° 14' 31" long. O.; 26,351 hab. Université fondée par Sigebert, roi d'Est-Anglie, 631; organisée par Edouard Ier, et par Elisabeth en 1571. Elle compte 17 colléges : *St-Peter's College*, fondé en 1257; *Clare-Hall* (*Hall* signifie hôtellerie, pension), 1326; *Pembroke-Hall*, 1343; *Gonville* ou *Caius-College*, 1349; *Trinity-Hall*, 1350; *Corpus Christi* ou *Bennet-College*, 1351; *King's-College*, 1441; *Queen's-College*, 1446; *Catharine-Hall*, 1475; *Jesus's-College*, 1496; *Christ's-College*, 1451; *St-John's-College*, 1511; *Magdalen-College*, 1519; *Trinity-College*, 1546; *Emmanuel-College*, 1584; *Sidney-Sussex-College*, 1598; *Downing-College*, 1800. Chacun a ses statuts particuliers, et obéit à un chef, *Head*, assisté par des agrégés, *Fellows*, sous la direction générale de l'Université. Celle-ci est une corporation ayant ses droits judiciaires et administratifs particuliers, et représentée par 2 députés au Parlement. Elle se compose du Sénat (Chambre des régents et Chambre des non-régents), 2,695 membres en 1839, et du conseil supérieur (*caput*), élu annuellement par le Sénat, et comprenant le vice-chancelier, un docteur en chaque faculté, et 2 maîtres ès arts. Le sénat confère les grades et nomme les 2 députés, le chancelier (jadis le prince Albert), le grand-intendant, etc.; il y a 24 professeurs. Les cours

publics ne sont nécessaires que pour les baccalauréats de droit et de médecine. Les grades ne sont conférés qu'après serment de fidélité et de suprématie, et une profession de foi anglicane. Un examen n'est nécessaire que pour le baccalauréat ès arts. Les autres grades s'obtiennent par le temps. Cambridge a 5,628 élèves, docteurs, etc., et est surtout célèbre pour l'enseignement des mathématiques. Elle a eu pour élèves Newton, Bacon, Milton, etc. Bel édifice gothique de Ste-Marie, Université, bibliothèque publique, salle du Sénat, bibliothèque et imprimerie de l'Université, musée Fitz-William, créé en 1816, Observatoire, en 1824, chapelle de King's-College et église du St-Sépulcre, bâtie sous Henri Ier. Fabr. de lainages. La ville nomme 2 députés, outre ceux de l'Université.

CAMBRIDGE (comté de), au N.-E de l'Angleterre, entre ceux de Lincoln et de Norfolk au N., de Suffolk à l'E., d'Essex et de Hertford au S., de Bedford, Hunting et Peterborough à l'O.; 175,950 hab. Superf. : 233,792 hect., dont 60,000 en marécages. Quelques collines au S. Au N., marais très-fertiles du district appelé *Ile d'Ely*. Peu d'industrie. Agriculture avancée; élève considérable de bestiaux et chevaux. Excellents beurre et fromages de la vallée de la Cam. Villes princ.: Newmarket, Wisbeach, Ely.

CAMBRIDGE, v. des États-Unis (Massachussetts), à 4 kil. O.-N.-O. de Boston, sur le Charles-River; par 42° 22' 21'' lat. N., et 73° 28' 2'' long. O.; 26,074 hab. Fondée en 1631 sous le nom de Newtown. Arsenal. Université d'Harvard, fondée en 1638, comprenant un collége, des écoles de médecine, de droit, de théologie, une bibliothèque de 210,000 vol., jardin botanique, cabinet d'histoire naturelle, remarquable observatoire avec un télescope semblable à celui du célèbre observatoire de Poulkava. Construction de locomotives.

CAMBRIDGE (Adolphe-Frédéric, duc de), 7e fils de George III, né le 24 fév. 1774, m. le 8 juill. 1850, participa à la campagne des Pays-Bas en 1793, et fut pris à Hondschoote. En 1803, il fut un instant chargé de défendre le Hanovre. De tout temps il se montra l'ennemi acharné de Napoléon Ier. Gouverneur général du Hanovre en 1816, vice-roi en 1831, il protégea les beaux-arts. Il cessa ses fonctions en 1837. Parmi ses institutions de bienfaisance, il faut citer l'hôpital allemand de Londres.

CAMBRIENS, nom donné par les Romains aux Gaëls de la Grande-Bretagne, habitants de la Cambrie ou pays de Galles.

CAMBRIN, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 10 kil. E. de Béthune; 392 hab.

CAMBRON, vge de Belgique (Hainaut), à 22 kil. N.-O. de Mons, sur la Dendre; 650 hab. Anc. abbaye, sur l'emplacement de laquelle un beau château a été bâti.

CAMBRONNE (Pierre-Jacques-Étienne), général français, né en 1770 à St-Sébastien près de Nantes, d'une famille originaire de St-Quentin, m. en 1842. Il fit ses études chez les oratoriens de Nantes. Enrôlé comme grenadier, 1792, dans le 1er bataillon de Maine-et-Loire, il servit à l'armée du Nord, passa, en 1793, dans la 2e légion nantaise, et en 1794 dans la 2e légion des Francs. Pendant les guerres de Vendée, il se distingua autant par son humanité que par sa valeur. Après la pacification, il fit partie de l'expédition d'Irlande, passa, en l'an VII, à l'armée du Danube, et se trouva à la prise de Zurich. En 1800, au combat d'Oberhausen, où succomba, près de lui, La Tour-d'Auvergne, il mérita d'être proclamé le *successeur du premier grenadier de France*. Décoré de la Légion d'honneur au camp de St-Omer en 1804, chef de bataillon en 1805, il prit part à la bataille d'Iéna, 1806. Après les campagnes de Prusse et de Pologne, il fut envoyé en Espagne, 1808, assista au siége de Saragosse, fit la campagne d'Allemagne, fut créé baron en 1810, et retourna en Espagne jusqu'en 1812. Il gagna à Hanau le grade de général de brigade, 1813. Après la campagne de France, 1814, il suivit Napoléon à l'île d'Elbe, et fut nommé commandant des 400 hommes que le traité de Fontainebleau autorisait l'Empereur à emmener. A la funeste bataille de Waterloo, au moment de la déroute, il resta avec un bataillon de la garde impériale qui faisait encore une résistance héroïque. Enveloppée par une division ennemie, qui, frappée d'admiration, suspendit le combat et l'invitait à se rendre, il répondit par ces mots sublimes : « La garde meurt et ne se rend pas! » réponse dont la forme a été longtemps mise en doute, et néanmoins très-authentique. Alors le feu recommença. Cambronne, laissé pour mort sur le champ de bataille, demeura au pouvoir des Anglais jusqu'au 25 septembre 1815. Revenu en France, il fut arrêté, et, 6 mois après, traduit devant un conseil de guerre, à Paris, comme coupable d'avoir attaqué à main armée, le gouvernement royal. Acquitté contre son attente, il se retira dans sa modeste habitation de la côte St-Sébastien. Replacé, en 1818, sur les contrôles de l'armée, il commanda pendant quelque temps la subdivision de Lille. Une statue lui a été érigée, en 1848, à Nantes. E. T.

CAMBRY (Jacques), antiquaire, né à Lorient en 1749, m. en 1807, fut un des fondateurs de l'Académie celtique. On a de lui : *Essai sur la vie et les tableaux du Poussin*, 1783, in-8°; *Notice sur les troubadours*, Leipzig, 1791, in-8°; *Description du dép. de l'Oise* (dont il avait été préfet), 1803, 2 vol. in-8° et atlas; *Monuments celtiques*, 1805, in-8°.

CAMBUNIENS (monts), chaîne de mont. dans l'anc. Grèce, entre la Thessalie et la Macédoine, et à laquelle se rattachaient l'Olympe, l'Ossa et le Pélion.

CAMBYSE, seigneur perse, de la famille royale des Achéménides, épousa Mandane, fille d'Astyage, roi des Mèdes, et fut père du premier Cyrus, vivait 580 av. J.-C.

CAMBYSE, roi de Perse, de 529 à 522, fils et successeur de Cyrus, épouvanta l'Asie de sa démence et de ses cruautés. Ayant attaqué l'Égypte, et ne pouvant prendre Péluse, il imagina de placer, au front de son armée, les animaux révérés des habitants, et ceux-ci se rendirent dans la crainte de frapper leurs dieux. Toute l'Égypte fut soumise, 525, le roi Psamménit mis à mort, les restes de son prédécesseur Amasis profanés. Cambyse voulait soumettre Carthage; les Phéniciens, ses alliés, lui refusèrent une flotte. Il convoitait les trésors du temple d'Ammon; 50,000 de ses soldats périrent dans les sables. Il rêvait la conquête de l'Éthiopie; la famine l'obligea de rétrograder. Il se vengea sur les Égyptiens, détruisit le tombeau d'Osymandias à Thèbes, tua le bœuf Apis à Memphis, et, n'épargnant ni conseillers, ni parents, ordonna la mort de Crésus, frappa de sa main le fils de Prexaspe, fit enterrer vifs 12 seigneurs de sa cour et assassiner son frère Smerdis, et blessa mortellement d'un coup de pied sa sœur Meroë. A la nouvelle de l'insurrection d'un faux Smerdis en Médie, il partit d'Égypte; mais, en Syrie, son épée sortant du fourreau lui fit à la cuisse une blessure dont il mourut. B.

CAMDEN (Will.), célèbre antiquaire, surnommé le *Pausanias, le Strabon, le Varron anglais*, né à Londres en 1551, m. en 1623, étudia à Oxford, dirigea l'école de Westminster de 1575 à 1597, et fut ensuite nommé *roi d'armes* de Clarence. On lui doit : *Britanniæ descriptio*, dont la meilleure édition est celle de Londres, 1607, in-fol.; *Annales rerum Anglicarum et Hibernicarum regnante Elisabethâ*, Oxf., 1717, 3 vol. in-8°, trad. en franç. par Belligent, Paris, 1627, in-4°; *Anglica, Normannica, Cambrica à veteribus scripta*, Francf., 1603, in-fol.; *Elogia Anglorum*, Lond., 1653, in-8°; *De ratione et methodo legendi historias*, Lond., 1623; *Grammaticæ græcæ institutio*, 1624. Tous ces ouvrages se distinguent par une fidélité scrupuleuse, de savantes recherches, beaucoup d'ordre et de clarté. De Thou eut recours, dans son Histoire, aux notes de Camden pour ce qui regarde l'Angleterre. B.

CAMELFORD, v. d'Angleterre (Cornouailles), à 35 kil. N.-O. de Callington; sur le Camel, affluent du canal de Bristol; 1,400 hab.

CAMELLI ou KAMEL (Georges-Joseph), botaniste de la fin du XVIIe siècle, né à Brünn, était de la Société de Jésus, qui l'envoya aux Philippines. Ses mémoires, adressés à la Société royale de Londres, sont insérés dans les *Transactions philosophiques*, t. 21 à 27, et son *Traité des plantes de l'île de Luçon*, dans le 3e vol. de Ray. Linné lui a dédié le genre *Camellia*.

CAMENÆ, anc. divinités de l'Italie, nymphes à la fois muses et prophétesses; Numa avait introduit leur culte à Rome, où elles avaient un bois consacré. De ce nombre étaient Carmenta, Égérie, Antevorta, qui connaissait le passé, Postvorta, qui présidait à l'avenir, etc. Elles apparaissaient aussi sous le caractère d'*Ilythies*, ou divinités qui président à la naissance des enfants. Ce ne fut que plus tard que les poëtes latins donnèrent le nom de Camenæ aux Muses.

CAMENZ. *V.* KAMENZ.

CAMERACUM, anc. v. de la Gaule (Belgique 2e); auj. *Cambrai*.

CAMERARIUS (Joachim Ier), un des restaurateurs de l'érudition ancienne, dont le nom allemand était Liebhard, né à Bamberg en 1500, m. en 1574, enseigna d'abord le grec et le latin à Nuremberg en 1526. Bientôt après, de concert avec Mélanchthon, son ami, il entreprit la réorganisation des universités de Tubingue, 1550, et de Leipsick, 1552, ruinées par le fanatisme de quelques protestants, ennemis du savoir humain et des lettres païennes. Il aida, dans la rédaction de la *Confession d'Augsbourg*, Mélanchthon, ré-

dacteur officiel de cet acte. Le sénat de Nuremberg lui confia plusieurs missions importantes, et le rôle considérable qu'il joua comme l'un des sectateurs les plus influents et les plus modérés du luthéranisme lui donna un grand crédit auprès de Charles-Quint, de Maximilien et des ducs de Saxe, Henri et Maurice. *V.* la liste de ses ouvrages dans la *Bibliothèque* de Gessner et les *Mémoires* de Nicéron : ce sont des traductions latines de Xénophon, Thucydide, Sophocle, Euclide, Grégoire de Nysse (4 discours), etc.; des éditions de Plaute, Térence, Quintilien, Virgile, etc., avec commentaires supérieurs à ceux qu'on avait publiés depuis Budé; de petites notes sur *Homère*, Hanau, 1537, in-4°, fort recherchées de son temps; une *Vie de Mélanchthon*, en latin, in-18, 1655, et in-8°, Halle, 1777; 11 livres d'*Epistolæ familiares*, publiées par son fils avec les siennes propres, 3 vol., Francfort, 1583 et 1595, in-8°. C. N.

CAMÉRARIUS (Joachim II), fils du précédent, né en 1534, m. en 1598, se livra à l'étude de la chimie et de la botanique. On a de lui : *Hortus medicus et philosophicus*, Francfort, 1588, in-4°, Nuremberg, 1654, in-4°; *Plantarum icones*, Anvers, 1591, in-4°; *Eclecta georgica*, Nuremberg, 1577, in-4°, et 1596, in-8°. C. N.

CAMERARIUS (Philippe), frère du précédent, né en 1537, m. en 1624, fut conseiller à Nuremberg. Il écrivit des méditations historiques intitulées : *Horarum subcesivarum centuriæ III*, dont l'édition la plus complète est de Francfort, 1624, 3 vol. in-4°; elles furent trad. en franç. par Goulart, Lyon, 1610, 3 vol. in-4°. — Plusieurs autres personnages de ce nom méritent d'être cités : CAMÉRARIUS (Louis-Joachim), fils de Joachim II, né en 1566, m. en 1642, médecin du prince d'Anhalt. CAMÉRARIUS (Jean-Rodolphe), autre médecin célèbre au commencement du XVII^e siècle, auteur de *Disputationes medicæ*, Tubingue, 1611, in-8°, et de *Sylloge arcanorum naturæ*, ibid., 1683, in-8°. CAMÉRARIUS (Rodolphe-Jacques), professeur de botanique à Tubingue, né en 1665, m. en 1721, est un des premiers qui conçurent la vraie base de la botanique, en établissant la distinction des sexes. On a de lui : *De sexu plantarum epistola*, Tubingue, 1694, in-4°, principal fondement de sa réputation. C. N.

CAMÉRIER, en latin *Camerarius*, fonctionnaire de la cour de Rome, préposé à la garde et à l'administration du trésor papal, au fisc ou à la chambre fiscale. Il y eut aussi des camériers ou chambriers dans certains ordres monastiques, pour régir les biens du couvent, percevoir ses revenus et veiller aux approvisionnements, et dans les chapitres de quelques cathédrales, dont les chanoines vivaient en commun.

CAMERINO, anc. *Camerinum*, v. du roy. d'Italie, ch.-l. d'arrondissement (prov. de Macerata), à 140 kil. N.-N.-E. de Rome. Archevêché; belle cathédrale; université fondée en 1724. Fabr. de soieries; 11,854 hab. Ville importante de l'anc. Ombrie, Camerino forma au moyen âge une des marches du duché de Spolète. Son arrond. est peuplé de 42,991 hab.

CAMERLINGUE (de l'allemand *Kamer-ling*, chambrier ou maître de la chambre), cardinal chargé, dans les États pontificaux, de l'administration de la justice et du trésor. Il fait partie de la Chambre apostolique. Pendant la vacance du saint-siége, il publie des édits, fait battre monnaie à son coin, et est escorté en public par la garde pontificale.

CAMÉRON (Jean), théologien protestant, né à Glasgow vers 1580, m. en 1626, vint en France, enseigna à Bergerac, à Sedan et à Saumur, tenta ensuite de seconder les desseins du roi Jacques I^er pour l'établissement de l'épiscopat en Écosse, et, repoussé partout, accepta une chaire à Montauban. Il combattit la doctrine calviniste de la prédestination. On a de lui : *Theses de gratiâ et libero arbitrio*, Saumur, 1618, in-8°; *Theses de necessitate satisfactionis Christi pro peccatis*, 1620, in-fol.; *Traité dans lequel sont examinés les préjugés de ceux de l'Église romaine contre la religion réformée*, La Rochelle, 1618, in-8°.

CAMERON (Archibald), prédicateur écossais, né à Falkland (comté de Fife), m. en 1680, poussa ses compatriotes à rejeter l'édit de suprématie de Charles II, à prendre même les armes. Ses partisans proclamèrent la république, assassinèrent, en 1679, James Sharpe, archevêque primat de S^t-Andrews, battirent Claverhouse, commandant des troupes royales, mais furent taillés en pièces par le duc de Monmouth. Cameron périt dans une escarmouche.

CAMÉRONIENS, secte écossaise qui se sépara, de 1666 à 1709, de l'église presbytérienne, sous la conduite d'Archibald Caméron. — Secte calviniste française, professant sur la grâce les opinions arminiennes de Jean Caméron, d'Amyraut, de Cappel, de Bochart et de Daillé.

CAMERS (Jean), érudit, né à Camerino en 1459, m. en 1546 ou 1556, provincial des Cordeliers, enseigna à Padoue et à Vienne en Autriche. Il publia des éditions de Claudien, Vienne, 1510, in-4°; de Florus et de Sextus Rufus, 1518, in-4°; de Solin, 1520, in-fol.; un livre d'*Annotations* sur Florus, 1511, in-4°; un *Index* de Pline le naturaliste, toujours reproduit jusqu'à celui de Hardouin, etc.

CAMERTES, anc. peuple d'Italie (Ombrie).

CAMICUS, riv. et v. de la Sicile anc.; auj. *Platanella*.

CAMILLE, fille de Métabus, roi de Privernum, était légère à la course et habile à tirer de l'arc. Venue au secours de Turnus contre Énée, elle fut tuée en trahison par Aruns. Diane vengea sa mort par celle du meurtrier.

CAMILLE, jeune Romaine, fiancée avec l'un des Curiaces, ne put contenir sa douleur après le triomphe de son frère, l'aîné des Horaces, et fut tuée par lui, l'an 85 de Rome, 667 av. J.-C.

CAMILLE (Marcus-Furius Camillus), célèbre général romain, six fois tribun militaire, une fois censeur, quatre fois honoré du triomphe, fut nommé dictateur l'an 357 de Rome, 396 av. J.-C., pour terminer le long siége de Véies et battre les Falisques. Sa générosité gagna ceux-ci, que trahissait un maître d'école. Disgracié par les Romains, à son retour, pour avoir détourné une partie du butin, il s'exila, espérant qu'on le regretterait. Les Gaulois arrivèrent en effet; dictateur pour la 2^e fois, il les chassa, dit-on, de Rome, dont il fut nommé le second fondateur, 390. Dictateur une 3^e fois, il apaisa les troubles excités par les tribuns, et reconstruisit la ville. Il battit les Latins et les Étrusques soulevés, défit encore les Gaulois à Albano, 367, et mourut de la peste en 365. — Son fils, L.-Furius Camillus, combattit les Gaulois l'an 403 de Rome, 349 av. J.-C., et se distingua contre les Latins insurgés pendant la guerre du Samnium. — Un autre Furius Camillus défit Tacfarinas en Afrique sous le règne de Tibère. A. G.

CAMILLE, *Camillus*. Enfant qui servait les prêtres dans les cérémonies sacrées, chez les anc. Romains. Il avait les cheveux longs, relevés sur le front, était vêtu d'une tunique courte à manches longues, et portait soit l'eau lustrale, soit le coffret de farine salée (*V.* MOLA SALSA), soit un flambeau pour allumer le feu de l'autel dans les sacrifices. Il devait être de famille noble, et avoir ses père et mère vivants. — On donnait aussi ce nom à de jeunes filles qui servaient les flaminiques dans leur ministère; à un jeune garçon qui, dans les noces, lorsque l'on conduisait l'épouse chez son époux, portait devant elle ses ustensiles de travail dans une corbeille. C. D—Y.

CAMILLO (François), peintre, né à Madrid en 1610, m. en 1671, fut choisi par le duc d'Olivarès pour peindre les rois d'Espagne au Buen-Retiro, ainsi que 14 fresques tirées des *Métamorphoses* d'Ovide. Le Pardo, Madrid, Tolède, Alcala, Ségovie, Salamanque, sont ornés de ses tableaux. Il était dessinateur correct et bon coloriste.

CAMIN, v. de Prusse (Poméranie), à 64 kil. N. de Stettin, sur la Baltique; 3,050 hab. Pêche et industrie agricole.

CAMINHA (Pedro VAZ DE), voyageur portugais, compagnon d'Alvarez Cabral, au commencement du XVI^e siècle, a laissé une précieuse relation de la découverte du Brésil; elle fait partie de la *Corografia Brasilica* de Ayrès de Cazal, 1817, 3 vol. in-4°.

CAMINHA, v. forte de Portugal (Minho), à l'embouchure du Minho, et à 50 kil. N.-O. de Braga; par 41° 52′ 42″ lat. N., et 11° 5′ 3″ long. O.; 2,000 hab.

CAMIRUS, ancienne v. de l'île de Rhodes, à l'O.; ainsi nommée d'un fils d'Hercule.

CAMISADE, expédition nocturne, pendant laquelle les soldats mettaient leurs chemises par-dessus leurs armes, afin de se reconnaître dans l'obscurité. Telle fut la *Camisade de Boulogne*, au moyen de laquelle les Français essayèrent vainement d'enlever Boulogne aux Anglais, en 1544.

CAMISANO, v. du roy. d'Italie (prov. de Crémone), à 8 kil. N.-E. de Crema; 1,062 hab. Vieux château. — v. des États autrichiens (Vénétie), délégat. et à 12 kil. S.-E de Vicence; 4,000 hab.

CAMISARDS, nom donné, sous Louis XIV, en 1703, à des insurgés des Cévennes, qui portaient sur leurs habits, en signe de ralliement, une chemise ou blouse en toile blanche (en languedocien *camiso*). Leur insurrection ne fut qu'un épisode des guerres des Cévennes, provoquées par la révocation de l'édit de Nantes et les rigueurs qui en furent la suite; politique et religieuse à la fois, elle avait pour devise : « Plus d'impôts, et liberté de conscience! » Les cruautés commises par l'inspecteur des missions, l'abbé du Chayla, dans son château de Pont-de-Montvert, et les

rigueurs impitoyables des collecteurs d'impôts, en furent l'occasion. Les Camisards, commandés par Cavalier, Roland, Ravenel et Catinat, soutinrent pendant 2 années, dans le Vivarais, la guerre contre les maréchaux de Montrevel et de Villars. Enfin, en 1704, Cavalier s'étant laissé gagner par un brevet de colonel et une pension, son exemple entraîna la soumission de ses compagnons; quelques-uns seulement s'enfuirent à l'étranger, et payèrent de leur vie les efforts qu'ils firent en 1705-1706 pour rallumer la guerre civile. — On appela *camisards noirs* ou *provençaux* des bandes de pillards qui profitèrent du désordre pour infester le Bas-Languedoc, et que Cavalier écrasa sans pitié. Les *camisards blancs* ou *cadets de la croix* étaient des bandes de catholiques organisées en 1703; ils portaient une croix blanche à leur chapeau et marchaient avec les troupes royales. B.

CAMOËNS (Luiz de), l'*Homère* et le *Virgile* portugais, né à Lisbonne en 1524 ou 1525, d'une famille illustre, mais sans fortune, m. en 1579. Il fit ses études à Coïmbre. Une passion qu'il conçut pour Catherine d'Atayde, dame de la cour, le fit exiler à Santarem. Il alla en Afrique sur une flotte portugaise qui portait la guerre dans le Maroc, et perdit un œil devant Ceuta. Après cette expédition, désespéré d'être oublié et méconnu, il partit pour les Indes, 1553, passa quelque temps à Goa, et servit dans les troupes du roi de Cochin. Pour une satire qu'il lança contre le vice-roi des établissements portugais, il fut relégué à Macao, où il composa ses *Lusiades*. On le nomma bientôt curateur des successions. Au retour de Macao, il fit naufrage à l'embouchure du Cambodje, et se sauva tenant d'une main son poëme au-dessus des flots. Accusé de malversation, retenu quelques mois en prison par des créanciers, il fut pris de dégoût, et revint en Europe, 1569. Trois ans après, les *Lusiades* parurent : le roi Sébastien ne fit qu'une pension de 15,000 reis (env. 100 fr.) à Camoëns; il mourut de misère, après avoir reçu dans ses derniers temps des aumônes qu'un esclave javanais, appelé Antonio, recueillait la nuit dans les rues de Lisbonne. Camoëns est le héros d'une épopée d'Almeida Garett, 1825, et d'une nouvelle de Tieck. Les *Lusiades*, œuvre éminemment nationale, sont la plus ancienne des grandes épopées de l'Europe moderne : au moyen d'épisodes, toute l'histoire du Portugal s'y trouve enchâssée dans le voyage de Vasco de Gama. On reproche à Camoëns l'abus des détails géographiques et historiques, une alliance des dieux païens et des saints du christianisme (*V.* notre *Dictionnaire des lettres et des beaux-arts*, au mot LUSIADES). Mais il a des morceaux admirables de grandeur ou de grâce, et il est plein de nobles et hautes pensées; sa narration est aisée et limpide, ses descriptions colorées, sa poésie tour à tour énergique, riante, voluptueuse, toujours pleine d'harmonie. Au siége de Colombo, 80 ans après Camoëns, les soldats portugais chantaient sur la brèche les octaves de son poëme. Les meilleures éditions des *Lusiades* sont celles de D. José-Maria de Souza, Paris, 1817, in-4°; 1819, in-8°; 1823, in-32, et celle de Freyre de Carvalho, Lisbonne, 1843. Ce poëme a été traduit en prose par Duperron de Castera, 1735; La Harpe, 1777; J.-B. Millié, 1825, 2 vol. in-8°, réimprimé en 1 vol. in-12, 1841, avec une savante *Vie de Camoëns* par M. Ch. Magnin; Fournier et Desaules, 1841; et en vers par M. Ragon, 1842, in-8°. Les Anglais ont une bonne version donnée par Mickle, 1776. Les œuvres diverses de Camoëns sont réunies sous le nom de *Rimas*; il y a de la mélancolie dans les sonnets, les élégies et les églogues, peu d'élévation dans les odes; trois pièces de théâtre : *Amphitryon*, *Seleucus*, et *Filodemo*, sont médiocres. On a faussement attribué au même poëte une œuvre bizarre en trois chants sur la *Création de l'homme*. La Notice la plus étendue et la plus complète sur Camoëns est celle qu'a composée M. John Adamson, Londres, 1820, 2 vol. in-12. B.

CAMONICA (VAL), vallée du roy. d'Italie (prov. de Brescia), entre deux rameaux des Alpes Rhétiques, arrosée par le cours supérieur de l'Oglio, au-dessus du lac d'Iseo; 65 kil. de long. Mines de fer; élève de bestiaux et de vers à soie; environ 55,000 hab.

CAMORTA, une des îles Nicobar, dans le golfe du Bengale; bon port sur la côte E. Les Danois et les Autrichiens y formèrent, au dernier siècle, des établissements aujourd'hui abandonnés.

CAMP chez les anciens et chez les modernes. *V.* CASTRAMÉTATION.

CAMPS DE CÉSAR, nom par lequel on désigne ordinairement des camps retranchés qui remontent à une assez haute antiquité, mais dont un certain nombre, malgré les traditions locales, ont une origine complètement étrangère aux Romains. En général, l'état des constructions et des travaux dont on rencontre les restes dans ces sortes de camps, sert à caractériser leur origine et leur époque, et pour ceux qui doivent être attribués aux Romains, l'indice le plus sûr sont les armes et les médailles qu'on y découvre.

CAMP PRÉTORIEN, camp établi par Séjan, l'an 776 de Rome, au N.-E. et à 400 mètres environ des murs de la ville, pour y loger les cohortes prétoriennes. Elles étaient auparavant disséminées dans Rome ou aux environs; Séjan voulut les avoir sous la main, et les réunit dans un camp qui fut peut-être d'abord composé de tentes ou de baraques, mais qui plus tard devint une forteresse, avec murs crénelés hauts de 4 mèt. environ, et logements pour les soldats. Ce camp était quadrangulaire, large de 470 mèt. sur 380 de profondeur, et pouvait tenir 6,000 hommes. Constantin le détruisit, lorsqu'il supprima les prétoriens (*V.* COHORTE). Aurélien releva la partie de ses murs tournée vers la campagne, pour en faire sur ce point l'enceinte de Rome, qu'il agrandissait. Auj. cette partie existe encore auprès de la porte Pie. C. D—Y.

CAMP DU DRAP D'OR, nom donné à la plaine entre Guines et Ardres, où François Ier et Henri VIII se réunirent en 1520, pour une entrevue politique. La magnificence que les deux monarques et leurs cours déployèrent, valut à cette plaine le nom qu'on lui donna. La conférence n'atteignit pas le but que se proposait François Ier, de s'assurer l'alliance de l'Angleterre; il mécontenta Henri VIII, qu'il éclipsait par son luxe et qu'il surpassa en adresse dans une lutte corps à corps; ce prince traita, au contraire, avec Charles-Quint, qui se rendit auprès de lui à Gravelines avec une suite fort modeste, et lui prodigua les marques de déférence. L'entrevue du Camp du drap d'Or a été représentée en plusieurs bas-reliefs dans la cour de l'hôtel du Bourgtheroulde à Rouen, monument précieux de la sculpture au XVIe siècle. B.

CAMPAGNA, v. du roy. d'Italie, située dans la province et à 30 kil. E. de Salerne, entourée de hautes montagnes; 9,159 hab. Évêché.

CAMPAGNAC, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. et à 35 kil. N. de Milhau; 853 hab.

CAMPAGNE DE ROME, contrée des États de l'Église dont elle était autrefois une province, formant les délégations de Frosinone, de Velletri, et le S.-E. de la comarca de Rome; 80 kil. de long sur 40 de large. Comprise entre les Apennins et la mer de Toscane que bordent les marais Pontins, elle embrasse à peu près le territoire de l'ancien Latium; villes princip. : Tivoli, Castel-Gandolfo, Aricia, Genzano. Jadis très-peuplée, couverte de villes et de riches campagnes, elle n'offre plus qu'un aspect désolé; au milieu des ruines qui la couvrent, on voit à peine quelques troupeaux de buffles ou de chevaux sauvages conduits par des pâtres que dévore la fièvre. Ravie à la culture dès le temps des Romains, par la substitution des prairies aux terres de labour, ravagée au moyen âge par les Barbares, infectée par la *malaria* (air pestilentiel) produit des vapeurs des marais Pontins, rebelle aux procédés de l'assainissement, elle semble condamnée à demeurer dépeuplée. Elle suivit, dans les temps modernes, le sort des autres États du pape; elle forma, sous la domination française, une grande partie du dép. de Rome. *V.* sur la Campagne de Rome, une très-belle lettre de Chateaubriand à de Fontanes, et un voyage de M. Ch. Didier, intitulé *Campagne de Rome*, 1 vol. in-8°, Paris, 1841, 2e édit.

CAMPAGNE-LEZ-HESDIN, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 15 kil. S.-E. de Montreuil-sur-Mer; 900 hab.

CAMPAGUS. Chaussure des centurions romains; semelle munie d'un bord de cuir qui contournait le pied, en laissait le dessus à découvert, et remontait derrière le talon. Elle s'attachait avec une courroie passée comme en coulisse dans des œillets percés autour du bord de cuir, et reliée au bas de la jambe. C. D—Y.

CAMPAN, ch.-l. de cant. (Htes-Pyrénées), arr. et à 7 kil. S.-S.-E. de Bagnères-de-Bigorre, sur l'Adour, à l'entrée de la vallée du même nom; 2,768 hab. Aux environs, carrières de beau marbre vert veiné, de marbre griotte, ou rosé, et caverne remplie de stalactites d'albâtre. — La vallée de Campan est célèbre par ses beautés naturelles; on y visite l'abbaye de Médous, le village de l'Esponne, le vieux prieuré de St-Paul et le mont Aigu.

CAMPAN (Jeanne-Louise-Henriette GENEST, Mme), née à Paris en 1752, m. en 1822. Fille d'un 1er commis aux affaires étrangères, elle reçut une excellente éducation. A 15 ans, elle devint lectrice de Mesdames, filles de Louis XV, épousa Campan, dont le père était secrétaire du cabinet de la reine, et fut attachée à Marie-Antoinette

comme 1re femme de chambre. Son dévouement à la famille royale mit ses jours en péril pendant la révolution. Séparée de la reine, elle se retira dans la vallée de Chevreuse, où elle fonda un pensionnat que recommanda bientôt Mme de Beauharnais en lui confiant sa fille Hortense. Lorsque Napoléon Ier fonda, en 1805, la maison d'Écouen, pour l'éducation des orphelines de la Légion d'honneur, il en nomma Mme Campan surintendante. La célèbre institutrice mérita sa haute réputation : « Créer des mères, disait-elle, voilà toute l'éducation des femmes. » Après la suppression d'Écouen, en 1815, elle se retira à Mantes, où elle mourut. Elle a publié d'intéressants *Mémoires sur la Vie privée de Marie-Antoinette*, 1822, 3 vol. in-8°, supérieurs à ses ouvrages *sur l'Éducation*, réunis en 2 vol. in-8°. Un *Journal anecdotique* de Mme Campan a paru en 1824, et sa *Correspondance avec la reine Hortense* en 1835, 2 vol. in-8°. J. T.

CAMPANELLA (Thomas), philosophe, né à Stilo (Calabre) en 1568, m. en 1639. A 15 ans, il entra chez les dominicains de Cosenza, et se fit remarquer par sa science précoce. Des ennemis qu'il avait terrassés dans la discussion, l'ayant accusé de magie, il fut obligé d'errer à Rome, Florence, Venise, Padoue, Bologne. D'autres délits lui furent imputés : on prétendit qu'il avait écrit le livre des *Trois Imposteurs*; Gabriel Naudé, son ami, dit, dans ses *Considérations politiques sur les coups d'Etat*, qu'il voulut se faire roi de la Calabre; Giannone affirme qu'il prit le nom de *Messie*, et qu'il ourdit, avec des moines et des bandits, une conjuration pour substituer à Naples la république au joug des Espagnols. Campanella, trahi, fut arrêté, jeté dans les fers, où il gémit pendant 27 ans, et subit 7 fois la torture. Délivré par Urbain VIII, menacé de nouveau, il se retira en France, où Richelieu lui fit une pension. Impatient de toute autorité, Campanella attaqua, comme Telesio, la philosophie d'Aristote qui régnait sur son siècle; l'étude des systèmes platonicien, pythagoricien et atomistique, ne lui avait aussi donné que des doutes. Il en conclut que la science avait besoin d'une réforme, et, pour cela, qu'il fallait revenir à l'étude de la nature, ce *manuscrit de Dieu*, selon son expression. Il est donc un précurseur de Bacon; s'il n'opéra pas la révolution qu'il comprenait, c'est que son esprit était plus enthousiaste que méditatif, plus étendu que profond. Les principaux écrits imprimés de Campanella sont : *Philosophia sensibus demonstrata*, Naples, 1591, où il défend les idées de Telesio; *Prodromus philosophiæ instaurandæ*, Francfort, 1617; *De sensu rerum et magiâ*, Francfort, 1620, et Paris, 1636, où il soutient que tous les êtres sont doués de sentiment; *Realis philosophia*, Francfort, 1620 et 1623, divisée en 4 parties, la philosophie, la morale, l'économie et la politique; *Philosophia rationalis*, Paris, 1638, comprenant la grammaire, la dialectique, la rhétorique, la poétique et l'histoire; *Apologia pro Galileo*, Francfort, 1622; divers traités où il donne trop de crédit à la magie et à l'astrologie; *De monarchiâ hispanicâ discursus*, 1640, dédié à Philippe II, et où l'auteur prétend, en réformant l'Espagne, lui donner les moyens de saisir l'empire du monde. La *Cité du Soleil*, appendice de la *Realis philosophia*, trad. en français par J. Rosset, est une utopie dans laquelle le chef du gouvernement a 3 ministres (Force, Sagesse, Amour); on y vit en communauté, et la religion a pour prêtres les magistrats. Des *Poésies* et *Lettres* de Campanella ont été trad. par Mme L. Collet, 1844. *V.* Baldacchini, *Vita e filosofia di Tommaso Campanella*, Naples, 1840, 2 vol. in-8°; Dareste, *Thomas Morus et Campanella*, Paris, 1843. B.

CAMPANHA ou PRINCEZA-DA-BEIRA, v. du Brésil, prov. de Minas-Geraës, à 220 kil. S.-O. d'Ouro-Preto, sur le Palmello; 2,000 hab. Riches lavages d'or.

CAMPANIE (pays de plaines, *campi*), prov. de l'Italie anc., auj. prov. de Caserta, de Naples, et le N. de celle de Salerne; sur les bords de la mer Tyrrhénienne depuis le Liris jusqu'au Silarus, et bornée par le Latium au N.-O., le Samnium au N.-E., et la Lucanie au S.-E. Rivières : Liris, Sarnus, Vulturne, Silarus. Montagnes : Vésuve, Gaurus, Massique. Le pays, fertile en blé, vins, huiles, parfums, fruits, était nommé le *Jardin de l'Italie*. Les golfes du Crater ou de Naples, de Baies, de Pæstum, étaient des asiles sûrs pour les vaisseaux. Des souvenirs de l'histoire ou de la fable s'attachent au cap Misène, aux Champs Phlégréens, aux lacs Averne et Lucrin. Villes : Vulturnum ou Capoue, capitale; Venafrum, Cumes, Puteoli (Pouzzoles), Baies, Neapolis ou Parthenope (Naples), Herculanum, Pompéi, Stabies, Nola, Salerne, Liternum, Casilinum, Teanum Sidicinum, Soticula, Atella, Calès, etc. Les plus anciens habitants de la Campanie se nommaient Opiques, et étaient de race osque ou pélasgique. Vers 600 av. J.-C., les Etrusques s'emparèrent du pays et y fondèrent une dodécarchie. Deux siècles après, des tribus samnites les en chassèrent. La Campanie fut conquise par les Romains de l'an 409 à 438 de Rome, 344 à 315 av. J.-C. : les riches patriciens la couvrirent de leurs villas. Néanmoins le déplorable système des *latifundia* s'y introduisit, et cette province, jadis la plus florissante de la République, devint, sous l'Empire, inculte et dépeuplée. — Il y eut près de Rome, vers l'embouchure du Tibre, une autre *Campanie*, nommée plus tard *Aurelia*; c'était l'extrémité du territoire enlevé sous Romulus aux Véiens, une Campanie du Tibre distincte de celle du Vulturne. De Rome au *Port de Claude* allait une *via campana*. B.

CAMPANIE (VAISSELLE DE). *V.* VAISSELLE.

CAMPANILE, tour bâtie près d'une église sans en faire partie. On en trouve surtout en Italie; tels sont le campanile de Pise ou *Tour penchée*, le campanile de Bologne, appelé *Garisendi*, ceux de Ravenne, Padoue, Crémone, Florence, etc.; à Paris, celui de Saint-Germain-l'Auxerrois.

CAMPASPE, célèbre courtisane d'Asie, qui vécut vers l'an 330 av. J.-C.; elle fut la maîtresse d'Alexandre le Grand, qui la fit peindre par Apelle. L'artiste en devint si éperdument amoureux, qu'Alexandre, renonçant à son affection, lui permit de l'épouser.

CAMPBELL (les), célèbre clan d'Écosse, dans le pays d'Argyle, qui faisait remonter son origine à un compagnon d'armes d'Ossian, mais dont l'illustration ne date que de la fin du XIIIe siècle. Callum, chef des Campbells, soutint le roi Alexandre III contre les Norvégiens, et ses descendants prirent le titre de *Mac-Callum-More* (fils de Callum le Grand). Ils furent les défenseurs de l'indépendance écossaise au temps de William Wallace et de Robert Bruce. Partisans du protestantisme au XVIe siècle, ils s'intéressèrent pourtant à la cause de Marie Stuart, et tâchèrent vainement d'exciter Jacques VI à venger sa mère. Signataires du *covenant* de 1637, ils furent les soutiens de l'union presbytérienne qui repoussait la liturgie anglicane, et payèrent de la mort de leurs chefs leur résistance aux Stuarts (*V.* ARGYLE). La révolution de 1688 rendit aux Campbells leur ancienne importance; cependant ils contribuèrent puissamment, sous la reine Anne, à l'adoption de l'union législative entre l'Angleterre et l'Écosse, et se mirent, au XVIIIe siècle, parmi les plus ardents ennemis du chevalier de St-Georges et de Charles-Édouard. La domination anglaise n'a pas tardé à faire disparaître les anciens clans d'Écosse. B.

CAMPBELL (John), littérateur écossais, né à Édimbourg en 1708, m. en 1775, coopéra à la grande *Histoire universelle*, publ. à Londres en 60 vol., et à la *Biographia Britannica*. On lui doit : *Histoire du prince Eugène et de Marlborough*, 1738; *Vies des amiraux et marins anglais*, 1742-4, 4 vol.; *Tableau politique de la Grande-Bretagne*, 1774, 2 vol.; *Etat actuel de l'Europe*, 1746; *Précis historique de l'Amérique espagnole*, 1741, etc.

CAMPBELL (George), théologien, né à Aberdeen en 1719, m. en 1796, directeur du collége Mareschal, a écrit une *Dissertation sur les miracles*, 1763, contre Hume, et la *Philosophie de la rhétorique*, 1776.

CAMPBELL (Thomas), poëte, né à Glasgow en 1777, m. en 1844, l'emporta sur W. Scott en 1827 pour la place de recteur de l'université d'Edimbourg. Il dirigea, de 1821 à 1831, le *New-Monthly Magazine*, où est inséré son cours de littérature. Il a écrit : les *Plaisirs de l'espérance*, 1799, poëme didactique d'une sensibilité profonde et d'une versification harmonieuse, trad. en vers franç. par Albert Montémont, Paris, 1824, in-8°; plusieurs odes vraiment entraînantes (*les Marins anglais*, *la Bataille de Hohenlinden*, *les Combats de la Baltique*); *Gertrude de Wyoming*, 1809, conte en vers, qui charme par l'analyse des affections douces, mais parfois obscur par trop de concision; *Histoire d'Angleterre*, depuis l'avénement de George III jusqu'à la paix d'Amiens. 1808. Il a encore publié les *Beautés des poëtes anglais*, 1819-21, 7 vol., avec notes biographiques et critiques; une *Vie de Pétrarque*, 1841, assez médiocre. Campbell se distingue entre les poëtes anglais par un mélange de finesse et de vigueur; sa diction, toujours précise, est quelquefois maniérée ou affecte le laconisme.

CAMPBELLTOWN, v. d'Écosse (Argyle), sur la côte E. de la presqu'île de Cantyre, à 90 kil. S.-O. d'Inverary; petit port sur le golfe de la Clyde; 6,033 hab. Distilleries d'eau-de-vie de grains. Paquebots à vapeur pour Glasgow, Ayr et Arran. Les anc. rois d'Écosse y résidèrent.

CAMPDEN, vge des États-Unis (Caroline du Sud), à 55 kil. N.-E. de Columbia. Théâtre de deux combats pendant la guerre de l'indépendance, 16 août 1780, et 23 avril 1781.

CAMPE (Jean Henri), pédagogue allemand très-célé-

bre, né à Deensen en Brunswick en 1746, m. en 1818. En 1773, aumônier dans un régiment prussien à Potsdam, il quitta bientôt cet emploi pour se vouer à l'éducation de la jeunesse. D'abord directeur du *Philanthropinum* de Dessau, il alla ensuite à Hambourg fonder un établissement d'éducation, fut nommé, en 1787, conseiller des écoles à Brunswick, et se retira en 1805 pour s'occuper seulement de travaux littéraires. Ses *Lettres de Paris du temps de la Révolution*, Paris, 1790, firent beaucoup de sensation par leur éloquence et leur ardeur pour la cause de la Révolution. Ses écrits pédagogiques signalent une nouvelle ère dans le système de l'éducation en Allemagne. Ce qu'il a écrit pour l'enfance et la jeunesse, en un style vif et pur, forme 37 vol., 4e édit., Brunswick, 1829-32. Nous citons: *Robinson le jeune*, 41e édit., 1851, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe; *Théophron, ou le Conseiller expérimenté de la jeunesse inexpérimentée*, 9e édit., 1832. Campe a aussi un grand mérite pour l'épuration de la langue allemande. Le *Dictionnaire de la langue allemande*, publié par lui et Bernd, 5 vol., 1807 à 1811, et le *Dictionnaire explicatif des expressions étrangères introduites dans notre langue*, 1813, sont des ouvrages très-estimés. E. S.

CAMPÊCHE, v. forte du Mexique, ch.-l. de département, à l'embouchure du Rio de San-Francisco dans la baie de Campêche, dans la division et à 160 kil. S.-O. de Mérida; par 19° 50' 45" lat. N., et 92° 50' 45" long. O.; 12,000 hab. Export. de peaux et de bois de teinture dit *de Campêche*. Importante et peuplée à l'époque de l'invasion espagnole, elle fut prise et saccagée en 1659 par les Anglais, en 1678 par le corsaire Louis Scot, et en 1685 par les flibustiers des Antilles.

CAMPEGGI (Laurent), célèbre légat du saint-siége, né à Bologne en 1474, m. en 1539. Après avoir enseigné le droit à Padoue et être devenu veuf, il entra dans les ordres, fut évêque de Feltre et de Bologne, et cardinal. Nonce en Allemagne, il essaya en vain de ramener Luther, publia, après la diète de Nuremberg, des règlements pour la réforme du clergé, assista à la diète d'Augsbourg, et fut envoyé en Angleterre pour juger l'affaire du divorce de Henri VIII et de Catherine d'Aragon. Il tâcha tour à tour d'engager le roi à se désister, la reine à se retirer dans un couvent, la cour de Rome à prévenir un schisme par des concessions. On a de lui quelques lettres curieuses. B.

CAMPEN (Jacques VAN), architecte hollandais, né à Harlem vers la fin du XVIe siècle, m. en 1658. Il a bâti le magnifique hôtel de ville d'Amsterdam et le palais de Maurice de Nassau à La Haye.

CAMPENON (Fr.-Nic.-Vincent), né à la Guadeloupe en 1772, m. en 1843, poëte de l'école descriptive et sentimentale du commencement du XIXe siècle. Des poésies fugitives et deux petits poëmes élégants et corrects, l'un didactique, l'autre élégiaque, *la Maison des champs*, 1809, et *l'Enfant prodigue*, 1811, firent sa fortune littéraire: il remplaça Delille à l'Académie Française en 1814, et devint inspecteur de l'Université et secrétaire du cabinet du roi. Neveu du poëte Léonard, il fut l'ami de Florian, de Bernardin de St-Pierre, de Delille, et surtout de Ducis, sur lequel il a laissé d'intéressants *Mémoires*, 1824, 1 vol. in-8°. On a encore de lui une traduction d'Horace en vers, des trad. de l'*Histoire d'Ecosse* par Robertson, de l'*Histoire d'Angleterre* par Smollett, et des éditions de Marot, Léonard, etc. On a publié en 1825 et 1844 ses *Poëmes et Opuscules*. G. L.

CAMPER (Pierre), anatomiste, né à Leyde en 1722, m. en 1789. Il étudia la médecine sous Albinus et Boërhaave, visita l'Angleterre et la France, où il se lia avec Hunter et Buffon, fut professeur à Franeker en 1750, à l'Athénée d'Amsterdam en 1755, à Groningue en 1763, et, sur la fin de sa vie, ne s'occupa que de littérature et des affaires publiques. Sa grande réputation le fit nommer membre du conseil d'État des Provinces-Unies. On lui doit des travaux remarquables en ostéologie; il a découvert les organes auditifs des poissons et disséqué le 1er l'orang-outang; il décrivit les réservoirs aérifères du squelette des oiseaux; il imagina de mesurer le degré d'intelligence par l'ouverture de l'angle facial; il sut appliquer heureusement le dessin aux études anatomiques. Il a laissé une foule de mémoires d'anatomie, de médecine, d'hygiène, d'histoire naturelle. Une partie a été publiée par Jansen sous le titre de: *Œuvres de P. Camper*, Paris, 1803, 3 vol. in-8° et atlas. *V.* les Eloges de Camper par Condorcet et par Mulder, 1809. D—G.

CAMPERDUIN, vge des Pays-Bas (Hollande septentr.), bâti au milieu des dunes entre Alkmaar et l'Helder. Victoire navale de l'amiral anglais Duncan sur l'amiral hollandais de Winter, 11 octobre 1797, à la suite de laquelle il fut nommé vicomte de Camperdown.

CAMPHUYSEN (Dirk-Rafelsz), un des plus anciens poëtes hollandais, né à Gorcum en 1586, m. en 1626. Persécuté comme sectateur d'Arminius, il se cacha dans la Frise. Ses poésies, qui traitent de sujets pieux, ont de l'originalité et de la profondeur de sentiments. Il s'occupa aussi de peinture; ses effets de neige et de soleil couchant sont remarquables.

CAMPI, nom d'une famille d'artistes de Crémone au XVIe siècle. On y distingue 3 frères, Giulio, Antonio et Vincenzo. — *Giulio* CAMPI, né en 1502, m. en 1572, élève de Jules Romain, imita la manière du Titien et de Pordenone; la cathédrale de Crémone a de lui un beau *Christ devant Pilate*. — *Antonio* CAMPI, élève de Giulio et imitateur du Corrège, publia la Chronique de sa ville natale, avec de nombreuses gravures, 1585, et posséda une grande science des effets d'optique de bas en haut. — *Vincenzo* CAMPI, m. en 1591, excella dans les portraits et les fruits; Crémone possède de cet artiste 4 *Descentes de croix*. — *Bernardino* CAMPI, de la même famille que les précédents, né en 1522, m. après 1590, les a tous surpassés; il prit pour modèles Jules Romain, le Titien, le Corrège, et surtout Raphaël. Son plus grand ouvrage est la coupole de St-Sigismond à Crémone. Le Louvre a de ce maître une *Mère de pitié* (la Vierge).

CAMPI, v. du roy. d'Italie, dans la prov. et à 15 kil. N.-O. de Lecce; 4,869 hab. — v. du roy. d'Italie, à 11 kil. N.-O. de Florence, sur le Bisenzio; 10,375 hab. Fabr. considérable de chapeaux de paille.

CAMPIAN (Edmond), catholique anglais, né à Londres en 1540, m. en 1581, enseigna au collége anglais de Douai, se fit jésuite à Rome en 1573, alla professer à Prague et à Vienne, et fut ensuite envoyé en Angleterre pour faire des conversions; la reine Elisabeth, sous prétexte qu'il avait conspiré, le fit mettre à mort. Il a laissé des *Orationes, Epistolæ*, et *De imitatione rhetoricâ*, Ingolstadt, 1602, in-8°; *De divortio Henrici VIII*, Douai, 1622; *Histoire d'Irlande*, en anglais, Dublin, 1633, in-fol.

CAMPIDONA, nom latin de l'abbaye de KEMPTEN.

CAMPIGLIA, brg du roy. d'Italie, prov. et à 76 kil. S.-E. de Pise, à 8 de la mer; 4,141 hab. Riches carrières de marbre dans le Monte-Calvi. Vin, huile, châtaignes.

CAMPILE, ch.-l. de cant. (Corse), arr. et à 23 kil. S.-O. de Bastia; 907 hab.

CAMPINE, vaste territoire de Belgique, dont une partie appartient à la prov. d'Anvers, l'autre au Limbourg, une 3e au Brabant hollandais. C'est probablement l'anc. pays des Toxandriens. On y trouve: Gheel, colonie d'aliénés; Herinthals, anc. cap. de la Campine brabançonne; Turnhout, Hoogstraeten, Moll, Postel, Meerhout, Wortel, Merxplas, Heyst-op-den-berg, Ryckevorsel, Herck, Beringer, Peer, Hamond, Brée, etc. Pays de plaines incultes, couvertes de bruyères et de bouquets de bois de sapins, la Campine a été surnommée la Sibérie de la Belgique. Il faut en excepter les environs des villes et des villages, où se retrouve la riche culture de la Flandre; on y élève les plus beaux bestiaux de la Belgique. A. G.

CAMPISTRON (Jean GALBERT de), poëte dramatique, né à Toulouse en 1656, m. en 1723, vint de bonne heure à Paris, où il reçut des conseils de Racine, et donna successivement, à dater de 1683, les tragédies de *Virginie*, d'*Arminius*, d'*Andronic* et d'*Alcibiade*, qui eurent un grand succès, ainsi que l'opéra d'*Acis et Galatée*, musique de Lulli. Il fut moins heureux dans quelques autres ouvrages; mais tous, y compris la tragédie de *Tiridate*, 1691, qui fut aussi fort applaudie, sont auj. à peu près et justement oubliés. Une comédie en vers et en 5 actes, *le Jaloux désabusé*, 1709, se lit encore avec plaisir, et contribua à faire entrer Campistron à l'Académie française, en 1701. A 35 ans, le duc de Vendôme, dont il était secrétaire des commandements, l'emmena dans ses guerres, où l'on admira la bravoure du poëte. Campistron, pâle imitateur de Racine, manque d'originalité dans les conceptions, de nerf et de coloris dans le style. La meilleure édition de ses œuvres est celle de 1750, 3 vol. in-12. J. T.

CAMPITELLO, ch.-l. de cant. (Corse), arr. et à 22 kil. S.-O. de Bastia; 272 hab

CAMPLI, v. du roy. d'Italie, dans la province et à 8 kil. N. de Teramo; 6,536 hab. Élève de bétail.

CAMPO-BASSO (Nicolas, comte de), condottiere napolitain, soutint la maison d'Anjou contre les Aragonais dans le roy. de Naples, et passa ensuite au service de Charles le Téméraire, qu'il trahit, et fit peut-être égorger à la bataille de Nancy, 1477.

CAMPO-BASSO, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom (anc. Molise), à 86 kil. N.-E. de Naples; 12,541 hab. Fabr. de coutellerie; comm. actif. Collége royal.

CAMPO-FORMIO, vge des États autrichiens (Vénétie), délég. et à 8 kil. S.-O. d'Udine; 1,500 hab. Le général Bonaparte y signa avec l'Autriche, le 17 oct. 1797, le traité dit de Campo-Formio, qui garantissait à la France la Belgique, la ligne du Rhin avec Mayence, les îles Ioniennes; et laissait la Dalmatie, l'Istrie et les États vénitiens jusqu'à l'Adige à l'Autriche, obligée de reconnaître en Italie la république Cisalpine. Les négociateurs autrichiens étaient le comte de Cobentzel, le marquis de Gallo, le comte de Meerfeldt, et le baron de Degelmann.

CAMPOFRIO, brg d'Espagne (Andalousie), prov. et à 70 kil. N.-E. de Huelva. Carrière de très-beau jaspe.

CAMPOMANÈS (D. Pedro RODRIGUEZ, comte de), ministre espagnol, né dans les Asturies en 1723, m. en 1802, un des plus grands hommes de son temps, fut successivement fiscal du conseil de Castille, 1765, président de ce conseil et ministre d'État, 1788. Économiste distingué, il chercha à instruire le peuple, à lui démontrer que la véritable puissance et la richesse ne venaient pas des mines de l'Amérique, à lever les entraves qui pesaient sur l'industrie, à asseoir le commerce sur des bases larges et libérales, à détruire la mendicité, à affranchir l'agriculture de l'abus de la *mesta*, à arrêter l'accumulation des biens dans les mains du clergé; idées empruntées à Adam Smith, à Turgot, à Quesnay, et qui eussent conjuré bien des maux, sans l'opposition inintelligente qu'elles soulevèrent. Il seconda le ministre d'Aranda dans ses mesures contre les jésuites. Campomanès, directeur de l'Académie royale de Madrid, correspondant de l'Académie des Inscriptions de Paris, membre de la Société philosophique de Philadelphie, a écrit plusieurs bons ouvrages : *Dissertation historique sur les Templiers*, 1747 ; une trad. du *Périple* d'Hannon, avec des *Recherches sur Carthage*, 1756; *Traité sur l'amortissement ecclésiastique*, 1765 ; *Discours sur les sources de l'industrie*, 1774; *Discours sur l'éducation des artisans*, 1775; *Mémoire sur les abus de la mesta*, 1791; *Traité du mécanisme des langues*; *Discours sur la chronologie des Goths*, etc. Jovellanos et Cabarrus furent des économistes de son école. B.

CAMPO-MAYOR, v. forte de Portugal (Alentejo), à 18 kil. N.-E. d'Elvas, près de la frontière d'Espagne; 5,000 hab.

CAMPO-SANTO, v. du roy. d'Italie, prov. et à 20 kil. O.-N.-O. de Modène; 5,261 hab. Victoire des Espagnols sur les Autrichiens, 1743.

CAMPO-SANTO, nom par lequel on désigne en Italie tout cimetière servant de sépulture à des hommes distingués, entouré d'un portique fermé à l'extérieur et ouvert à l'intérieur par des arcades; les murailles en sont ornées de peintures à fresque. Le plus célèbre est celui de Pise, près de la cathédrale, bâti, au XIII^e siècle, par Giovanni Pisano. Il en existe aussi à Bologne et à Naples. On en construit auj. à Milan et à Berlin ; ce dernier doit être orné de peintures par Cornélius, dont la gravure a reproduit les plans sous le titre de : *Projets de fresques pour le cimetière de Berlin*, Leipzig, 1818.

CAMPOS, v. de l'île Majorque, à 34 kil. S.-E. de Palma, à 6 de la côte; 5,000 hab. Sources thermales, bains fréquentés, salines importantes.

CAMPRA (André), compositeur, né à Aix en 1660, m. à Versailles en 1744. Après avoir été maître de musique dans les cathédrales d'Aix, de Toulon, d'Arles et de Toulouse, il vint à Paris, 1694, entra à Notre-Dame, puis dirigea la chapelle de Louis XV, 1722. Ses opéras, divertissements, cantates et motets, lui donnent le premier rang parmi les musiciens français depuis Lulli jusqu'à Rameau. B.

CAMPREDON, v. forte d'Espagne (Catalogne), prov. et à 50 kil. N.-O. de Girone, à 8 kil. des frontières de France, sur le Ter; 1,800 hab. Prise par le maréchal de Noailles, 23 mai 1689, et par le général Dagobert, 1794.

CAMPSIE, v. d'Écosse (Stirling), à 18 kil. N. de Glasgow, au pied de collines volcaniques; exploit. de schiste, fabr. d'alun; 5,200 hab.

CAMPUNAN ou CAMPUGNAN, *Campus pugnæ*, c.-à-d. le champ de bataille, vge (Gironde) à 9,150 mèt. N.-E. de Blaye ; sol productif en vins ; 562 hab.

CAMUCCINI (Vincenzo), peintre d'histoire, né à Rome en 1773, m. en 1844, a été l'artiste italien le plus renommé de son temps. Après avoir copié jusqu'à 30 ans les tableaux de Raphaël et autres maîtres, il suivit la direction imprimée à l'art par David, qui se trouvait alors à Rome; mais ses ouvrages annoncent plus d'adresse et d'industrie que de véritable inspiration ; sa composition, ses lignes, sa couleur, sont conventionnelles. Pierre Guérin dit de lui : « Il s'est nourri des anciens et de Raphaël, mais il n'a pu les digérer. » Camuccini a été directeur de l'Académie de S^t-Luc et conservateur des collections du Vatican. On cite son portrait de Pie VII, et plusieurs tableaux empruntés à l'histoire romaine, le *Départ de Régulus pour Carthage*, la *Continence de Scipion*, la *Mort de Virginie*, la *Mort de César*, etc. B.

CAMULODUNUM. *V.* CAMALODUNUM.

CAMULOGÈNE, chef gaulois, défendit avec succès Lutèce contre Labiénus, lieutenant de César, mais fut ensuite vaincu et tué dans une bataille livrée sur le terrain qui forme auj. la plaine d'Issy et de Vaugirard, l'an 701 de Rome, 52 av. J.-C.

CAMUS DE BEAULIEU. *V.* BEAULIEU.

CAMUS DE PONTCARRÉ (Geoffroy), né en 1539, m. en 1626, conseiller au parlement de Paris, s'efforça de dissuader Henri III du meurtre du duc de Guise, 1586, le poussa à se rapprocher de Henri de Navarre, fut nommé par Henri IV président du parlement d'Aix, et membre du conseil de régence établi par le testament de ce prince.

CAMUS (Jean-Pierre), évêque de Belley, né à Paris en 1582, m. en 1653, se rendit célèbre par la guerre qu'il fit aux moines mendiants, et dans laquelle Richelieu intervint pour la faire cesser. Il fut député aux États Généraux de 1614. Après 20 années d'épiscopat, il se démit de ses fonctions, se retira à l'abbaye d'Aunay près de Caen, accepta la direction du diocèse de Rouen avec le titre de vicaire général, se consacra aux pauvres dans l'hospice des Incurables de Paris, et mourut au moment où il allait prendre l'évêché d'Arras. Il était l'ami de S^t François de Sales. Il a laissé plus de 200 ouvrages, parfois spirituels, mais sans goût, ainsi qu'on en peut juger par certains titres : *le Rabat-Joie du triomphe monacal*, etc. On le surnomma le *Lucien de l'épiscopat*, à cause des romans pieux qu'il composa comme contre-poison des romans profanes. Ses meilleurs écrits sont : *Moyens de réunir les protestants avec l'Église romaine*, Paris, 1703 ; l'*Esprit de St François de Sales*, 1641, 6 vol. in-8°, souvent réimprimé. B.

CAMUS (François-Joseph de), mécanicien, né près de S^t-Mihiel en 1672, m. après 1732, a laissé un *Traité des forces mouvantes pour la pratique des arts et métiers*, 1722, in-8°, ouvrage rempli d'inventions curieuses.

CAMUS (Ch.-Ét.-Louis), mathématicien, né en 1699 à Cressy en Brie, m. en 1768, examinateur du génie et de l'artillerie, professeur à l'Académie d'architecture, fut du nombre de ceux que l'Académie des Sciences envoya dans le Nord, 1736, pour déterminer la figure de la terre. Il est auteur d'un *Cours de mathématiques*, 1766, 4 vol. in-8°.

CAMUS (Armand-Gaston), jurisconsulte, né à Paris en 1740, m. en 1804. Il fut successivement avocat du clergé au parlement, député de Paris aux États Généraux, envoyé par la Haute-Loire à la Convention, et membre du comité de salut public. Chargé, avec quatre de ses collègues, d'arrêter Dumouriez, il fut livré aux Autrichiens. Échangé contre la fille de Louis XVI, 1795, il rentra en France, et fut nommé membre et président du conseil des Cinq-Cents. Il en sortit en 1797, et ne s'occupa plus que de travaux littéraires. Fervent janséniste, opiniâtre, un peu trop confiant dans ses propres moyens, Camus fit décréter par l'Assemblée constituante la constitution civile du clergé, et n'en fut pas moins peut-être l'homme politique le plus honnête de la Révolution. Il avait été nommé garde général des archives nationales et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1795. Ses ouvrages les plus remarquables sont : *Lettres sur la profession d'avocat*, 1772, in-12; *Histoire des animaux d'Aristote*, trad. en français, 1783, 2 vol. in-4°; traductions du *Manuel d'Épictète* et du *Tableau de Cébès*, 1796 et 1803. C—s.

CAMUSAT (Jean) imprimeur-libraire sous Louis XIII, m. en 1639, fut désigné comme libraire de l'Académie française lors de son institution. Entre autres publications, on lui doit les *Négociations et traités de paix de Cateau-Cambrésis*, 1637, in-4°.

CAMUSAT (Denis-Franç.), littérateur, né à Besançon en 1695, m. en 1732, a donné plusieurs ouvrages, écrits avec précipitation, mais pleins de recherches curieuses : *Bibliothèque française* ou *Histoire littéraire de la France*, Amst. 1723, continuée par Dusauzet, Goujet et Granet; *Mémoires hist. et critiques*, 1722, 2 vol.; *Mélanges de littérature*, 1726; *Hist. critique des journaux*, 1734, 2 vol. in-12.

CANA ou KANA, brg de Turquie d'Asie (Syrie), à 15 kil. S.-E. d'Acre, au N.-O. du mont Thabor; 500 familles. — C'est peut-être la *Cana* du Nouveau Testament, située en Galilée, dans la tribu de Zabulon, où J.-C. fit son premier miracle en changeant l'eau en vin.

CANAAN. *V.* CHANAAN.

CANADA, contrée du N. de l'Amérique septentrio-

nale, appartenant à l'Angleterre, et comprise entre l'océan Atlantique et le Labrador à l'E., le Territoire de la Compagnie de la baie d'Hudson au N. et à l'O., les Etats-Unis et le Nouveau-Brunswick au S.; entre 41°-52° lat. N., et 60°-92° long. O. Elle se divise, suivant le cours de l'Ottawa, en 2 prov. qui formèrent depuis 1791 deux colonies distinctes, mais qui sont réunies depuis 1840 en un seul gouvernement : le Haut-Canada, à l'O.; ch.-l. Toronto (York) depuis 1849; v. princ., Kingston, Ottawa (Bytown), cap. politique des deux Canadas depuis 1858; le Bas-Canada, à l'E., ch.-l. Québec; v. princ., Montréal, Trois-Rivières. Le Canada est traversé par les monts Alleghany, arrosé par le St-Laurent et ses affluents, l'Ottawa, le St-Maurice, le Saguenay au N.; le Sorel ou Richelieu, le St-François, la Rivière Chaudière au S., etc.; la chaîne des gr. lacs Ontario, Erié, St-Clair, Huron, et Supérieur, sépare le Haut-Canada des Etats-Unis. Climat salubre, très-rigoureux en hiver, surtout dans le Bas-Canada (30° à 35° au-dessous de 0); chaleurs très-fortes en été. Mines de cuivre, d'argent et de fer. Immenses forêts; érable à sucre; pin balsamique, dont on tire un vernis dit *baume de Canada*; sol très-fertile surtout dans la vallée du St-Laurent. La population s'accroît notablement; Haut-Canada : 51,000 hab. en 1791; 151,000 en 1824; 952,000 en 1850; 1,396,091 en 1861; Bas-Canada : 424,000 hab. en 1824; 900,000 en 1850; 1,111,566 en 1861. La populat. d'origine française est de 1 million 40,000 âmes environ. On évalue à 14 000 les indiens sauvages (Hurons, Mohawks, Algonquins, etc.) qui errent dans ces contrées. Commerce de fourrures, peaux, poissons secs, bois de construction, etc., favorisé par des canaux : canal *Rideau*, entre l'Ontario et l'Ottawa; canal *Welland*, entre l'Ontario et l'Erié; canaux *Grenville*, *La Chine*, etc. Les importations du Canada (produits manufacturés, spiritueux, denrées coloniales) se sont élevées, en 1862, à 257,779,266 francs; les exportations de produits indigènes à 81,156,696 fr. Le 1er bateau à vapeur sur les eaux du pays fut construit en 1809; on en comptait 103 en 1849. Instruction publique bien développée; 750 académ. et écoles de grammaire; 7,605 écoles primaires en 1862. — La côte du Canada fut découverte en 1497 par Sébastien Cabot, navigateur au service d'Henri VII d'Angleterre; en 1523, Verazzani, Italien, envoyé par François Ier, en prit possession pour la France, et lui donna le nom de Nouvelle-France. En 1534, Jacques Cartier explora le golfe du St-Laurent, et, en 1540, fonda le port de Ste-Croix, premier établissement français dans cette contrée. En 1608, Québec fut fondé par Samuel Champlain, et tout le Bas-Canada reçut des colons français. En 1759, les Anglais envahirent le Canada, auquel la France renonça en 1763 par le traité de Paris. Cependant la population du Bas-Canada est restée toute française; la religion générale est le catholicisme; les mœurs, les usages, la langue même rappellent la France d'il y a deux siècles, et plus particulièrement la Normandie, d'où vinrent les premiers colons. Après quelques tentatives, l'Angleterre a renoncé à imposer les lois anglaises; les lois féodales, la *coutume de Paris*, régissent encore le Bas-Canada; les lois anglaises sont cependant appliquées en matière criminelle. Le Haut-Canada a été colonisé par l'Angleterre, et peuplé par des émigrants anglais et surtout irlandais; ses lois sont, par conséquent, celles de l'Angleterre. Le gouvernement du Canada se compose d'un gouverneur nommé par la métropole, d'un conseil législatif ou chambre haute de 70 membres, qui se renouvelle par quart tous les deux ans, et d'une assemblée législative de 130 membres élus aussi par le peuple. Une assez grande agitation s'est manifestée depuis quelques années dans ce pays, et un parti s'y est formé demandant l'indépendance du Canada et son annexion aux Etats-Unis.

CANADIENNE (Rivière), riv. des Etats-Unis, sort des montagnes Rocheuses, à 2 branches arrosant l'E. du Nouveau Mexique, le N. du Texas, et le Territoire Indien, se jette dans l'Arkansas. Cours de 1,000 kil., navig. sur 150.

CANALE (Nicolas), amiral vénitien commandant des forces de la république en Grèce, fit la guerre à Mahomet II. Il saccagea Enos en 1469; l'année suivante, il ne put ni sauver, ni reprendre Négrepont. Mis en jugement, il échappa à la mort par l'intercession du pape Paul II, mais fut relégué à Porto-Gruero, où il mourut.

CANALE, v. du roy. d'Italie (prov. de Coni), à 15 kil. N.-N.-O. d'Alba. Sources salées; 4,576 hab.

CANALETTO (Antoine CANALE, dit le), peintre, né à Venise en 1697, m. en 1768, se fit d'abord un nom dans les décorations de théâtre, puis alla étudier à Rome la nature et les ruines antiques. A son retour, il composa un grand nombre de *Vues* de son pays natal, auj. très-recherchées. Il est le 1er paysagiste qui ait fait habilement usage de la chambre obscure pour tracer les lignes de ses tableaux. Il se distingue par une grande facilité, par la justesse de ses effets, par la transparence des fonds et des ciels. C'est souvent Tiepolo qui a fait les figures de ses paysages. Le musée du Louvre possède six toiles du Canaletto; celles qui représentent le palais ducal et la place Saint-Marc à Venise sont admirables. Il y a aussi de très-belles vues à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg. — Canaletto eut pour élève son neveu Bernardo Bellotto, qu'on désigne parfois sous le même nom que lui : né à Venise en 1724, m. à Varsovie en 1780, Bellotto a représenté des vues de Dresde et de Vienne, qui sont restées dans ces deux villes; la Bibliothèque impériale de Paris a de lui une nombreuse collection de paysages d'Italie et d'Allemagne, gravés à l'eau-forte. B.

CANANDAIGUA, v. des Etats-Unis (New-York), sur le lac de son nom, à 45 kil. S. du lac Ontario; 7,075 hab. Arsenal. Commerce actif. Cette ville fut fondée en 1788. Aux environs, sources de gaz inflammable.

CANANI (J.-B.), anatomiste italien, né à Ferrare en 1515, m. en 1579. Il a découvert dans la main le muscle appelé *court palmaire*, et signalé le 1er le rôle des valvules des veines dans la circulation du sang. On a de lui : *Dissectio picturata musculorum corporis humani*, Ferrare, 1572, in-4°, avec 27 pl.; *Anatomia*, Turin, 1574, 2 vol. in-8°.

CANANORE, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), port sur la mer d'Oman, à 70 kil. N.-O. de Calicut; par 11° 51' 11" lat. N., et 73° 0' 54" long. E.; 10,000 hab. Fort bâti par les Portugais en 1501; comm. actif. Prise par les Hollandais en 1664, puis par Tippoo-Saëb, elle passa, en 1790, aux Anglais, qui y établirent leur principale station militaire du Malabar. Cananore fut autrefois le ch.-l. d'un petit Etat gouverné exclusivement par les femmes; les Anglais laissèrent longtemps à la reine une souveraineté apparente.

CANAR, v. de la république de l'Equateur, à 35 kil. N. de Cuenca. Ruines d'un magnifique palais des Incas.

CANARIE (GRANDE-), île du groupe des Canaries, à 60 kil. S.-E. de Ténériffe, à 90 S.-O. de Fortaventure. Son nom, qui vient, dit Pline, du grand nombre de chiens qui s'y trouvaient, a passé à l'archipel entier. Superf. 199,000 hect.; 53,000 hab. Capittal, Santa-Cruz. Cette île n'est qu'une énorme masse volcanique, dont le sommet est couvert de neiges une partie de l'année; ses côtes, entourées de brisants, ne sont abordables qu'à la baie de Las Palmas. Sol très-fertile : blé, vins de liqueur très-estimés, sucre, olives, etc. Climat peu sain : le choléra enleva, en 1850, un sixième environ de la population.

CANARIES (LES), archipel de l'océan Atlantique, appartenant à l'Espagne; situé à environ 130 kil. de la côte d'Afrique, et à 1,050 kil. S.-O. de Cadix, entre 27° 39' et 29° 26' de lat. N., et 15° 40' et 20° 40' de long. O. Superf., 828,990 hect. Pop., 195,950 hab. en 1833; 237,016 en 1864. Cet archipel se compose de 7 grandes îles : Fuerteventura ou Fortaventure, Gomera, Grande-Canarie, Hierro ou Fer, Lanzarote ou Lancerote, Palma et Ténériffe, et de plusieurs îlots. Ces îles sont de formation volcanique et entièrement montagneuses. Climat sain, quoique très-chaud. Sol presque partout fertile; récoltes très-abondantes, sauf dans les années de sécheresse, qui sont fréquentes. La culture est très-variée; on y trouve les plantes d'Europe et celles des tropiques. La végétation y est d'une richesse extraordinaire. Les vins sont, avec les sucres, les cuirs et la cochenille, les principaux objets d'exportation. La production de la cochenille, auj. d'une valeur de 5 millions de fr., s'est accrue considérablement depuis quelques années, et devient une des principales richesses des Canaries; en 1856, on a exporté 1,500,000 livres de cochenille. Elle se nourrit et se multiplie sur les nopals, que l'on plante dans les terrains impropres à la culture de la vigne ou de la pomme de terre. L'industrie de la pêche occupe beaucoup de monde. Un grand commerce se fait avec Cuba et Porto-Rico. Cet archipel a la même organisation administrative que les autres provinces du roy. d'Espagne; il envoie ses représentants aux Cortès, et forme deux évêchés. — Les Canaries furent connues des anciens, qui les nommèrent Iles *Fortunées*; Pline les a décrites d'après une relation auj. perdue de Juba, roi de Mauritanie. Leur souvenir ne se perdit point entièrement au moyen âge; et, en 1402, Jean de Béthencourt, seigneur de Granville en Normandie, s'étant engagé au service de la Castille, les reconnut et en commença la conquête. Henri III de Castille lui en donna l'investiture avec le titre de roi. Elles furent gouvernées pour l'Espagne par des rois jusqu'à Ferdinand le Catholique, qui les racheta, puis par des comtes. Charles III

les réunit à la couronne. Les indigènes, dits *Guanches*, avaient défendu vaillamment leur indépendance, et la conquête entière des îles n'avait pu s'achever que par l'extermination des premiers habitants. Entièrement différents des Nègres, les Guanches semblent avoir dû se rapprocher des races qui habitaient le N. de l'Afrique ; quelques vestiges de temples et d'habitations, des momies, des inscriptions hiéroglyphiques, attestent qu'ils avaient atteint un degré assez élevé de civilisation. On a retrouvé quelques mots de leur langue ; elle paraît se rapprocher de celle des Berbers.

CANAU (LA), vge du dép. de la Gironde, arr. et à 45 kil. N.-O. de Bordeaux, à 2 kil. E. d'un grand étang de son nom ; 900 hab.

CANAUX, cours d'eau artificiels, creusés dans l'intérêt du commerce, soit pour établir une communication entre deux bassins fluviaux ou deux mers, soit pour remplacer certaine partie d'un cours d'eau naturel, dont la navigation est imparfaite. Il y a aussi des canaux d'irrigation et de desséchement. Les anciens avaient fait des travaux de ce genre. L'Egypte, dit-on, était sillonnée par 6,000 canaux, portant les eaux du Nil dans toutes les directions. Un canal qui mettait Alexandrie et le lac Maréotis en communication avec le Nil, avait, en quelques endroits, jusqu'à 250 mèt. de largeur. Le roi Néchao, au VIIe siècle av. J.-C., entreprit un canal de jonction entre le Nil et la mer Rouge, continué sous les Ptolémées. Les rois de Babylone, puis Trajan, Septime Sévère, Julien, s'occupèrent de canaux entre l'Euphrate et le Tigre. Chez les Grecs, on eut souvent la pensée de percer l'isthme de Corinthe, afin d'unir la mer Ionienne à la mer Egée, et les noms d'Alexandre, de Démétrius Poliorcète, de César, d'Auguste, de Caligula, de Néron, se rattachent à ce projet, qui ne fut jamais réalisé. On cite des canaux à travers la Chersonèse Taurique, entre Leucade et la côte d'Acarnanie, etc. Les Romains ont laissé peu d'ouvrages de ce genre ; ils faisaient plutôt des aqueducs ; cependant Auguste canalisa le Pô près de Ravenne ; Emilius Scaurus, l'an 638 de Rome, tira un canal navigable de Plaisance à Parme ; le canal des marais Pontins, tout à la fois de desséchement et de navigation, conduisait du *Forum Appii* jusqu'à Terracine ; un autre, creusé sous Claude, joignait le lac Fucin au Liris ; enfin on voit dans Tacite (*Ann.* XIII, 53) qu'on songea à établir une ligne navigable entre le Rhin et le Rhône.

Charlemagne, en 793, voulut unir la mer Noire à l'Océan, au moyen d'affluents du Danube et du Rhin ; ce dessein, auquel la guerre le contraignit de renoncer, ne fut mis à exécution qu'en 1845, par la construction du canal Louis, qui joint le Danube au Mein. Au moyen âge, on ne s'occupa point de canaux. En 1481, Venise creusa le premier canal à écluses ; mais la France ne tarda pas à devancer l'Italie dans la science de l'hydraulique.

CANAUX FRANÇAIS. On compte en France 79 canaux terminés ou en construction, offrant un développement d'environ 5,000 kil., et dont les principaux convergent vers la capitale. Ainsi, le bassin de la Seine communique : 1° avec celui de la Loire, par le canal du *Loing* (V. LOING), que continuent, dans deux directions différentes, ceux d'*Orléans* (V. ORLÉANS) et de *Briare* (V. BRIARE), et par le canal du *Nivernais* (V. NIVERNAIS) ; 2° avec celui du Rhône, par le canal de *Bourgogne* (V. BOURGOGNE) ; 3° avec celui du Rhin, par le canal de la *Marne au Rhin* (V. MARNE) ; 4° avec celui de la Meuse, par le canal de la *Sambre* (70 kil.), qui unit cette rivière à l'Oise, et par le canal des *Ardennes* (93 kil. de long), commencé en 1821, et qui va de l'Aisne, par Rethel et le Chêne-Populeux, jusqu'à Donchery sur la Meuse, avec un embranchement de Semuy à Vouziers (18 kil.) ; 5° avec ceux de la Somme et de l'Escaut, par le canal de *Crozat* (entre l'Oise et la Somme) et le canal de *St-Quentin* (V. St-QUENTIN). — La Loire communique avec la Seine par les canaux du Nivernais, d'Orléans, de Briare et du Loing, et avec le Rhône par le canal du *Centre* (V. CENTRE). Il n'y a pas de communication entre le bassin de la Loire et celui de la Garonne. — La communication la plus courte entre la Méditerranée et l'océan Atlantique est établie, dans le bassin de la Garonne, par le canal du *Languedoc*, du *Midi* ou des *Deux-Mers* (V. LANGUEDOC). — Le bassin du Rhône est rattaché : 1° à celui de la Seine, par le canal de Bourgogne ; 2° à celui de la Loire, par le canal du Centre ; 3° à celui du Rhin, par le canal du *Rhône au Rhin*, de l'*Est* ou de *Monsieur* (V. RHÔNE) ; 4° à celui de la Garonne, par la série des canaux de *Beaucaire* (V. BEAUCAIRE), de *la Radelle* (entre Aigues-Mortes et l'étang de Mauguio ; 8,900 mèt. de long), des *Etangs* ou de *Grave* (entre l'étang de Mauguio et celui de Thau ; 27,546 mèt.) et du Languedoc.

Outre les canaux destinés à faire communiquer entre eux les différents bassins de la France, il en est d'autres qui ont pour but d'abréger la navigation dans l'intérieur du même bassin ou d'améliorer certaines parties des rivières ; par exemple, dans le bassin de la Seine : le canal de l'*Ourcq*, canal d'irrigation et de navigation (V. OURCQ), avec ses deux prolongements, les canaux *St-Martin* et *St-Denis*, qui servent à l'approvisionnement de Paris ; le canal de *Cornillon* (370 mèt.), près de Meaux, pour éviter un détour dangereux de la Marne ; le canal de *St-Maur* (1,150 mèt.), sur la Marne aussi, près de Paris, pour le même objet, voûté en grande partie ; le canal de *Pont-de-l'Arche*, remplissant le même objet sur la Seine ; le *Canal latéral à la Somme* (V. SOMME) ; le canal de l'*Oise* (28,610 mèt.) ; le canal de l'*Orne* (12 kil.), entre Caen et la mer ; le canal de *Coutances* ou de *la Soulle* (5 kil.) ; le canal de *Vire-et-Taute*, de Carentan à Vire. — Dans le bassin de la Loire : le canal du *Berry* (V. BERRY) ; le canal de *Nantes à Brest* (V. NANTES) ; le canal du *Blavet* (V. BLAVET) ; le canal d'*Ille-et-Rance* ; le *Canal latéral à la Loire* (V. LOIRE) ; le canal de *Roanne à Digoin* (57,272 mèt.). — Dans le bassin de l'Escaut : la *Haute-Deule*, de Lille à Douai, et la *Basse-Deule*, de Lille à la Lys (ensemble 65,669 mèt.) ; les canaux de *la Nieppe* (9,218 mèt.), de *Préaven* (1,918 mèt.) et de *la Bourre* (7,794 mèt.), réunissant les villes d'Hazebrouck, d'Aire et de St-Venant ; le canal de *Neuf-Fossé* (10,500 mèt.), entre l'Aa et la Lys ; les canaux de *Calais* (29,510 mèt.), de *Guines* (6,120 mèt.) et d'*Ardres* (4,700 mèt.), joignant ces villes à l'Aa ; les canaux de *Dunkerque à Bergues* (8,701 mèt.) et de *Dunkerque à Furnes* (14,090 mèt.) ; le canal de *Bourbourg* (21,032 mèt.), entre Dunkerque et l'Aa ; la *Haute-Colme* (24,7[illegible]5 mèt.), entre l'Aa et Bergues ; la *Basse-Colme* (13,860 mèt.), entre Bergues et Furnes ; le canal d'*Aire à la Bassée* (40,8[illegible]0 mèt.) ; le canal de *Roubaix* (23 kil.) ; le canal de *la Sensée* (26,700 mèt.), etc. — Dans le bassin de la Meuse : le canal de *Sedan* (577 mèt.). — Dans le bassin du Rhin : le canal *de la Bruche* (21,121 mèt.). — Dans le bassin du Rhône : le canal de *Givors* (16,177 mèt.) ; la *Grande-Robine*, embranchement du canal de Beaucaire depuis Aigues-Mortes jusqu'à la Méditerranée ; le *Silvéréal* (11,490 mèt.) et le *Bourgidou* (9,710 mèt.), annexes du canal de Beaucaire ; le canal de *Craponne* (V. CRAPONNE), entre la Durance et Arles, avec une branche sur Pélissant ; le canal de *Lunel* (13,1[illegible]8 mèt.), entre cette ville et le canal des Etangs ; le canal de *Carcassonne* (7,064 mèt.), entre cette ville et le canal du Languedoc ; le canal de *Cette* (1,530 mèt.), entre cette ville et l'étang de Thau ; le canal d'*Arles à Bouc* (47,338 mèt.), fait de 1802 à 1820, etc. — Dans le bassin de la Garonne : le canal des *Herbeys*, près de Pau ; le canal du *Brouage* (15,870 mèt.) ; le canal de *Niort à La Rochelle* (79 kil.) ; le canal de *Luçon* (11,1[illegible]5 mèt.) ; le *Canal latéral à la Garonne* (V. GARONNE) ; le canal de l'*Isle* (V. ISLE).

CANAUX ÉTRANGERS. Les Anglais ont emprunté à la France l'idée et l'art de construire les canaux ; mais ils ont admirablement dirigé leur système, de manière à rattacher ensemble les principaux foyers de production et de commerce. Ils ont auj. 91 canaux de navigation, présentant un développement de plus de 4,000 kil. Les travaux commencèrent en 1755, époque où le canal de *Sankey Brook* fut autorisé par un acte du parlement. Celui de *Bridgewater* (*V. ce mot*) fut entrepris en 1758. Les autres principaux canaux sont : *Grande-Jonction*, depuis Brentford sur la Tamise jusqu'à Northampton ; *Grand-Trunk*, entre la Trent et la Mersey ; *Tamise-et-Severn*, entre ces deux fleuves ; *Régent* et *Paddington*, au milieu même de Londres, etc. Londres, Hull, Manchester, Birmingham, Liverpool et Bristol, sont autant de centres de canaux, qui les joignent aux villes secondaires, et qui sont réunis entre eux. Il y a en Ecosse le canal de *Forth-et-Clyde*, et le canal de *Calédonie* (*V. ce mot*). En Irlande, le *Grand Canal* et le *Canal royal* joignent la mer d'Irlande à l'Atlantique, par l'intermédiaire de la Liffey, du Barrow et du Shannon. — La Belgique doit en partie le développement de son industrie et de son commerce à la perfection de ses canaux, construits, pour la plupart, pendant la domination française. (V. BELGIQUE.) — La Hollande avait des canaux avant toute autre puissance de l'Europe, mais sans écluses et sans points de partage ; construits au-dessus du sol, qui est plus bas que le niveau de la mer, ils coulent entre deux murs de maçonnerie. Ce sont les routes véritables du pays. Le plus beau est le canal du *Nord*, d'Amsterdam au Helder. On prétend que le canal de l'Yssel fut établi par les Romains, au temps de Drusus. — La Suède a fait construire le canal de *Gotha*,

qui joint la mer Baltique à la mer du Nord (*V.* GOTHA); elle possède encore les canaux de *Carlsgraf*, d'*Arboga*, etc. — L'Allemagne a peu de canaux, et cependant ils eussent vivifié son industrie et son agriculture. Entre la mer du Nord et la mer Baltique, il y a deux canaux, celui de *Steckenitz* ou de *Lauenbourg à Lubeck*, qui remonte à la fin du XIVe siècle, et joint l'Elbe à la Trave, et celui du *Holstein*, tout à fait moderne, entre Tonningen et Halteuau (105 kil.). Le canal *Louis*, entre l'Altmühl et la Regnitz, affl. du Mein, joint par ce moyen le Danube au Rhin, et par conséquent la mer Noire à la mer du Nord. Le canal de *Frédéric-Guillaume* s'étend de la Sprée à l'Oder, et joint ainsi ce dernier à l'Elbe. Le *Canal de François II*, en Hongrie, abrége de 264 kil. la navigation sur le Danube et la Theiss, entre Monostorzeg et Fordvar; le canal de *Pesth* réunit les deux mêmes fleuves. — Depuis Pierre le Grand, on a fait quelques canaux en Russie; ce sont : les canaux de la *Bérézina* et de *Catherine* (*V. ces mots*); le canal de *Marie*, entre les lacs Onéga et Biélo; le canal du *Ladoga*, qui va du Volkhoff à la Néva, et sert au commerce et à l'approvisionnement de St-Pétersbourg; le canal de *Tikhvin*, entre le lac Ladoga et le Volga; le canal de *Vyschni-Volotschok*, entre le lac Ilmen et le Volga; le canal de *Koubensk*, entre la Dvina du Nord et le Volga, par l'intermédiaire de la Soukhona et de la Scheksna; le canal du *Nord*, entre la Kama et la Vitschegda, affl. de la Dvina du Nord; le canal d'*Oginski*, entre le Pripet et le Niémen; le canal de *Fellin*, entre l'Embach, tributaire du lac Péipous, et le golfe de Livonie ou de Riga. — L'Espagne et le Portugal se rattachent l'une à l'autre par leur navigation intérieure, mais sont complétement à l'écart du reste de l'Europe. Les transports par eau n'ont lieu que sur deux canaux, le canal d'*Aragon* ou *Impérial* (*V.* ARAGON), long de 160 kil., et le canal de *Castille*, dont celui de *Ségovie* est le prolongement jusqu'à la ville de ce nom (*V.* CASTILLE). — Le N. de l'Italie est sillonné de canaux très-nombreux; un des principaux est le *Naviglio Grande*, qui va de Milan au Tessin. — En Suisse, le canal de *la Linth* entre les lacs de Wallenstadt et de Zurich.

En Asie, la Chine jouit, depuis la plus haute antiquité, d'une navigation intérieure parfaitement établie : chaque province est traversée par un grand canal, auquel convergent une foule de canaux secondaires, en sorte que chaque ville a ses transports par eau. La plus grande de ces lignes navigables est le *Canal impérial*, œuvre gigantesque qui n'a pas moins de 2,000 kil., et dont la construction dura du VIIe au XVe siècle : large de 60 à 80 mèt., profond de 5, il joint Canton à Peking.

L'Egypte est le seul pays d'Afrique où il y ait des canaux; encore ne servent-ils qu'aux irrigations, excepté le canal *Mahmoudieh*, près d'Alexandrie, qui fut fait par les ordres de Méhémet-Ali. *V.* SUEZ.

Il y a cinquante ans, les Etats-Unis de l'Amérique du Nord ne possédaient pas un seul canal; auj. leur système de navigation intérieure est mieux établi et plus complet que celui d'aucun peuple. Le plus bel ouvrage de ce genre est le canal d'*Erié*, propriété de l'État de New-York, construit de 1817 à 1825, long de 640 kil., avec 84 écluses, joignant le lac Érié à la rivière d'Hudson. Le canal de *la Chesapeake* à l'Ohio, qui surmonte la fameuse chute du Niagara, s'étend entre Washington et Pittsbourg. Les autres principaux canaux sont ceux de *Chenango*, du *Champlain*, d'*Oswego*, etc. — Dans le Canada, le *Rideau-Canal* (212 kil.) joint Kingston à l'Ottawa; le *Welland*, l'Ontario à l'Érié. — Depuis longtemps, en Amérique et en Europe, on agite le projet de jonction des deux Océans par un canal dans l'isthme de *Panama* et dans celui de *Nicaragua*.

CANAVESE (LE), district du roy. d'Italie, au N. de la prov. de Turin, entre le Pô, la Dora-Baltea et la Stura; il y a plus de 200 forts et châteaux, presque tous en ruines, et pas une seule ville. Ivrée, qui en est voisin, lui sert de chef-lieu administratif.

CANAYE (Philippe de), sieur de Fresne, né à Paris en 1551, m. en 1610, conseiller d'État sous Henri III; Henri IV l'envoya comme ambassadeur en Angleterre, en Allemagne et à Venise; élevé dans la religion protestante, il se convertit au catholicisme après la conférence de Fontainebleau, 1600. Ses *Lettres* et ses *Ephémérides*, relatives à ses diverses ambassades, offrent peu d'intérêt. Il traduisit l'*Organon* d'Aristote, 1589.

CANAYE (Jean de), jésuite, né à Paris en 1594, m. en 1670, fut assez célèbre de son temps comme prédicateur; c'est lui qui figure dans le petit ouvrage satirique de Charleval, qu'on trouve parmi les œuvres de St-Evremond, sous le titre de : *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye*.

CANAYE (Étienne de), né à Paris en 1694, m. en 1782. Oratorien, professeur au collége de Juilly, membre de l'Académie des Inscriptions, 1728, il a laissé 3 bons mémoires sur l'*Aréopage*, sur *Thalès* et sur *Anaximandre*. Il fut l'ami de Fontenelle et de D'Alembert.

CANCALE, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 15 kil. N.-E. de St-Malo, sur la côte O. de la baie de même nom; divisé en 2 bourgades : la ville, sur une hauteur, et le port, nommé *la Houle*; 3,166 hab. Pêche abondante d'huîtres estimées qui s'envoient dans les villes environnantes, à Paris et en Angleterre. La baie de Cancale, autrefois Cancaven (*conck*, port; *haven*, rivière), s'étend en arc de cercle depuis la pointe dite *Grouin de Cancale* jusqu'à Granville, et renferme la petite baie où s'élève le mont St-Michel.

CANCAO, v. de l'Annam, dans le Camboge, à 150 kil. S. de Camboge, à l'embouchure d'un des bras du May-Kong dans le golfe de Siam; comm. de bois de construction, laque, fer, coton, etc. Autrefois capitale d'un État de son nom.

CANCEL, partie du chœur d'une église, entre le maître-autel et la balustrade qui le renferme.

CANCELLARA, v. du royaume d'Italie, province et à 12 kil. N.-E. de Potenza; 3,200 hab.

CANCELLARIUS, officier subalterne dans l'anc. Rome, chargé de copier les sentences des juges et autres actes judiciaires. Il se tenait dans un lieu fermé de grilles ou de barreaux (*cancelli*).

CANCELLIERI (l'abbé François-Jérôme), archéologue, né à Rome en 1751, m. en 1826, membre de l'Académie des Arcades, bibliothécaire du cardinal Antonelli, s'est surtout occupé des antiquités chrétiennes. Ses principaux écrits sont : *De secretariis veterum christianorum et basilicæ Vaticanæ*, 1786, 4 vol. in-4o; *Dissertazione intorno agli uomini dotati di gran memoria*, 1815, in-12; *Dissertazioni sopra Cristoforo Colombo e Giovanni Gersen*, 1809, in-8o; *Biblioteca Pompejana*, 1813, in-8o. *V.* la liste de ses ouvrages dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, 1809, t. V, p. 105.

CANCER ou ÉCREVISSE, 4e signe du zodiaque. Selon la Fable, l'Écrevisse fut placée au ciel par Jupiter, pour la récompenser d'avoir retardé en la piquant une nymphe qu'il poursuivait, ou bien par Junon, qui l'avait suscitée contre Hercule combattant l'hydre de Lerne et l'avait fait écraser sous le pied du héros. Elle était consacrée à Anubis chez les Égyptiens, à Mercure chez les Romains.

CANCER (Tropique du). *V.* TROPIQUE.

CANCHE, riv. de France (Pas-de-Calais), affl. dans l'Atlantique, à 6 kil. au-dessous d'Etaples; passe à Hesdin, Montreuil et Étaples; cours de 70 kil., navigable sur 12. A son embouchure était située l'anc. v. de *Quentovicus*, détruite par les Normands au IXe siècle.

CANCLAUX (J.-B. Camille, comte de), général français, né à Paris en 1740, m. en 1817. Commandant en chef de l'armée de l'Ouest en 1793, il sauva avec 4,000 hommes la ville de Nantes attaquée par 50,000 Vendéens. En 1795, il conclut avec Charette un traité bientôt rompu. Ambassadeur à Naples en 1796-7, inspecteur général de cavalerie en 1800, membre du sénat en 1804, il adhéra à la déchéance de Napoléon Ier, et reçut la pairie de Louis XVIII. B.

CANCON, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. et à 19 kil. N.-N.-O. de Villeneuve-sur-Lot; 576 hab.

CANCRIN (François-Louis), minéralogiste, né à Breitenbach (Hesse-Darmstadt), en 1738, m. en 1816, fut directeur des mines et salines de la Hesse, puis de celles de Staraja-Russa près de Nowogorod. Il a composé un *Traité élémentaire de la science des mines et salines*, 1773-1791, 13 vol. in-8o, qui est justement célèbre.

CANCRIN (le comte George), fils du précédent, né en 1774 à Hanau, m. en 1845 à St-Pétersbourg. Après ses études à Giessen et à Marbourg, n'obtenant aucune fonction du gouvernement hessois, il se rendit en Russie (1796), entra dans l'administration militaire, devint intendant général de l'armée (1812), lieutenant général (1815), et ministre des finances de 1823 à 1844. Le 1er il a reconnu et utilisé le génie industriel des Russes; il fonda des écoles de commerce et de navigation, des instituts forestiers, technologiques et autres, augmenta le revenu public par une administration habile des douanes et du monopole des eaux-de-vie, par une bonne direction donnée à l'exploitation des mines. On lui doit un ouvrage sur l'*Économie militaire pendant la paix et pendant la guerre*, St-Pétersb., 1823, 3 vol. in-8o, en allemand.

CANDACE, reine d'Éthiopie au temps d'Auguste, fit une irruption en Égypte, 20 ans av. J.-C. Attaquée à son tour dans ses États par le préfet T. Pétronius, elle rendit

le butin qu'elle avait fait, et demanda la paix. — Une autre Candace introduisit en Éthiopie le christianisme, qu'elle avait reçu de son grand trésorier, l'eunuque Juda, converti dans un voyage à Jérusalem par St Philippe.

CANDAHAR. *V.* KANDAHAR.

CANDAULE, roi de Lydie de 735 à 708 av. J.-C., le dernier de la dynastie des Héraclides. Vain de la beauté de sa femme, il la fit voir au bain au berger Gygès. La reine indignée força Gygès de tuer Candaule, et le prit ensuite pour époux.

CANDAVIENS (Monts), chaîne de mont. entre l'anc. Illyrie et la Macédoine; tirait son nom de la Candavie, prov. illyrienne à l'E. du lac Lychnidus.

CANDÉ, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. et à 20 kil. S.-O. de Segré, sur l'Erdre; 1,834 hab.

CANDEILLE (Pierre-Joseph), né à Estaire (Flandre) en 1744, m. en 1827, chef du chant à l'Académie royale de musique, écrivit des divertissements et des opéras. *Castor et Pollux,* 1791, eut un succès prodigieux. Il composa aussi des motets et un *Te Deum.* — Sa fille, Julie, née à Paris en 1767, m. en 1834, fut une comédienne distinguée du Théâtre-Français, écrivit quelques comédies et des romans. Sa *Belle Fermière,* comédie donnée au Théâtre-Français en 1792, fut très-bien accueillie; elle y jouait le rôle principal. B.

CANDEISCH. *V.* KHANDEISCH.

CANDELARIA, v. de la Plata, à 250 kil. E. de Corrientes, sur la rive g. du Parana. Ch.-l. de mission au temps des Jésuites.

CANDELARO, riv. du roy. d'Italie (prov. de Foggia); source au Monte-Liburno; reçoit le Triolo, le Celone, et, après un cours de 70 kil., se jette dans le golfe de Manfredonia, en formant la lagune du Pontano-Salso.

CANDELORE, v. de la Turquie d'Asie (eyalet de Karaman), à 48 kil. O. d'Alaya, sur le golfe de Satalieh. Il ne faut pas la confondre avec Scanderoun, Iscanderoun ou Alexandrette de Syrie.

CANDIANO (famille). A donné à Venise (fin du IXe et Xe siècle) cinq doges, dont le plus célèbre est Pierre Candiano III, 942-959. Les pirates de l'Istrie ayant enlevé, au milieu de la cérémonie de leur mariage, un certain nombre de jeunes Vénitiennes, il les poursuivit et leur reprit leur proie, après un combat où les ravisseurs furent tous massacrés. — La famille Sanudo (*V. ce nom*) prétend être la même sous un nouveau nom. R.

CANDIDAT, *candidatus,* citoyen qui, dans l'anc. Rome, sollicitait les magistratures à l'élection du peuple. Tout citoyen pouvait se porter candidat, mais en personne, et non par procuration; il fallait donc qu'il fût à Rome au moment de sa candidature. En outre, il était tenu de se présenter devant le magistrat qui devait présider les comices où il désirait d'être élu, et se faire agréer par lui, afin d'être inscrit sur le tableau des candidats pour les futurs comices. Le magistrat n'ordonnait l'inscription qu'après s'être assuré que le citoyen avait l'âge requis pour la magistrature qu'il voulait solliciter; qu'il avait passé par les magistratures qui la précédaient; qu'il se trouvait dans la condition d'intervalle de temps prescrit pour occuper deux fois une magistrature, s'il en voulait poursuivre une qu'il eût déjà remplie; s'il n'était actuellement ni magistrat désigné, ni revêtu d'aucun commandement militaire, ni sous le coup d'une accusation criminelle. A défaut d'une seule de ces conditions, l'inscription était refusée. Dans les cas de doute, le magistrat en référait au sénat, qui prononçait souverainement. Le citoyen reçu comme candidat commençait sa brigue; à certains jours (*V.* CANDIDATURE), il se montrait en public vêtu d'une toge blanche, rendue plus blanche encore au moyen de craie; de là le nom de candidat, qui signifiait littéralement *blanchi.* Il sollicitait tous les citoyens, même les plus infimes, de la manière la plus obséquieuse; suivi d'un nomenclateur (*V. ce mot*), il avait l'air de les connaître tous, et n'en abordait pas un seul sans l'appeler par son nom. C. D—Y.

CANDIDAT DU PRINCE. Questeur par qui l'empereur faisait lire ses discours au sénat, quand il ne voulait pas les dire lui-même. C. D—Y.

CANDIDATS MILITAIRES. Espèce de gardes du corps des empereurs, choisis parmi les plus braves et les plus vigoureux légionnaires. Ils furent institués par Gordien le Jeune. C. D—Y.

CANDIDATURE, *Petitio*, sollicitations et démarches pour obtenir l'une des magistratures données par le peuple dans l'anc. Rome. Elle avait une durée légale fixée à 3 nundines, ou jours de marché, de suite (*V.* NUNDINE); mais les candidats, qui avaient tant d'intérêt d'être connus, la renouvelaient bien plus souvent. Lorsque Tibère eut chargé le sénat d'élire les consuls, la candidature se faisait dans le sénat même; les candidats allaient de banc en banc solliciter des suffrages. C. D—Y.

CANDIDO (Pierre), peintre, statuaire et architecte belge, dont le nom était Pierre de Witte, né vers 1541 à Bruges, m. en 1628. Il travailla à la décoration de la coupole de Santa-Maria-del-Fiore à Florence, éleva le palais de l'électeur Maximilien à Munich, et fit le magnifique tombeau de l'empereur Louis IV dans la cathédrale de cette ville.

CANDIDUM PROMONTORIUM, nom anc. du cap BLANC.

CANDIE, anc. *Crète,* en turc *Kirid,* île de la Méditerranée, appartenant à la Turquie d'Europe, à 90 kil. S.-E. de la côte de Morée, à 154 kil. de l'île de Rhodes, à 195 kil. S.-O. de la côte d'Anatolie, à 396 kil. de la côte d'Afrique; entre 34° 57' et 35° 41' lat. N., 21° 9' et 24° long. E.; 336 kil. de long sur une largeur de 22 à 88. Superf. : 839,970 hect.; pop.: 180,000 hab., dont 130,000 Grecs. Ile montagneuse, dont le point culminant (2,400 mèt.), est le Psiloriti (anc. *Ida*); arrosée par quelques cours d'eau torrentiels et un grand nombre de sources; sol fertile, beaux pâturages; climat salubre et chaud. Les entrepôts du commerce sont les ports de Candie, Retimo et La Canée. Export. d'huile, vins estimés (surtout celui de *Malvoisie*); savons, soie, fruits du midi, cire, miel. Import. de tissus, produits manufacturés, denrées coloniales, etc. Candie, si célèbre dans l'antiquité (*V.* CRÈTE), fut enlevée à l'empire d'Orient par les Arabes en 823; elle revint à l'Empire en 962; le marquis de Montferrat, puis les Vénitiens, la reçurent en partage lors de la prise de Constantinople par les Croisés, 1204, et la gardèrent malgré les attaques des Génois. Après une guerre mémorable de 25 ans, elle fut conquise par les Turcs en 1669. La révolution de Grèce entraîna une révolte à Candie; des luttes désastreuses désolèrent l'île, la population fut réduite à moitié; les bois d'oliviers, principale richesse du pays, furent en partie détruits, les terres laissées sans culture, et, depuis lors, malgré la fertilité du sol, la récolte des céréales est insuffisante. En 1833, Candie fut donnée à l'Égypte, qui dut la rendre à la Turquie en 1841.

CANDIE (de l'arabe *khandak,* retranchement), cap. de l'île de Candie, sur la côte N.; par 35° 21' lat. N., et 22° 47' 45" long. E.; port sur la Méditerranée, ensablé et accessible seulement pour de petits bâtiments; place forte, avec citadelle construite par les Vénitiens; 15,000 hab. Archevêché grec. Candie a été fondée par les Arabes. Beaucoup d'antiquités aux environs.

CANDOLLE (Augustin-Pyramus de), botaniste, né à Genève en 1778, m. en 1841, descendait d'une maison noble de Provence qui s'expatria pendant les guerres de religion. De Saussure, Ch. Bonnet, Senebier, Vaucher, encouragèrent son penchant à l'histoire naturelle. Il vint à Paris en 1796, suivit les cours de Dolomieu et de Desfontaines, se lia avec Cuvier, A. de Humboldt, Lamarck, Biot, Brongniart, Duméril, fut admis dans la société de Berthollet à Arcueil, suppléa Cuvier au Collége de France, 1802, fut chargé de parcourir tout l'empire français pour observer l'état de l'agriculture, 1806, remplaça Broussonnet à la Faculté et au Jardin botanique de Montpellier, 1808, devint recteur de l'académie de cette ville, 1815, et se retira bientôt à Genève, où on le nomma directeur du Jardin botanique, professeur d'histoire naturelle, et membre du conseil représentatif. L'Institut de France le nomma associé étranger, 1828. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire des plantes grasses,* Paris, 1799-1803, 4 vol. in-4°; *Essai sur les propriétés médicinales des plantes,* 1804; la *Flore française,* 1804-15, 6 vol. in-8°; *Voyages agronomiques et botaniques,* 1808-13; *Théorie élémentaire de la botanique,* 1813, le meilleur des livres classiques, trad. en angl., en allem. et en espag.; *Regni vegetabilis systema naturale,* 1818-21, 2 vol. in-8°, ouvrage inachevé, où il a constaté déjà 80,000 plantes, et dont le *Prodromus regni vegetabilis,* 1824-44, 9 vol. in-8°, est un abrégé; *Organographie,* 1827, 2 vol. in-8°; *Physiologie végétale,* 1832, 3 vol. in-8°; *Collection de mémoires,* 1828. De Candolle est surtout remarquable par ses travaux sur les méthodes et par ses classifications. *V.* son *Eloge* par M. Flourens, 1842.

CANDY, v. de Ceylan, dans l'intérieur de l'île, à 130 kil. N.-E. de Colombo; 3,000 hab.; autrefois capitale d'un petit État indépendant; nombreux temples de Bouddha. Les Anglais s'en emparèrent en 1815.

CANÉE (LA), anc. *Cydonia*, v. forte et le meilleur port de l'île de Candie, sur la côte N., à 100 kil. O. de Candie; par 35° 28' 40" lat. N., et 21° 49' 10" long. E.; consulats français, anglais, russe, etc. Comm. actif; 18,000 hab.

CANÉPHORES (du grec *canés*, corbeille; *phéron*,

porter), jeunes Athéniennes de distinction, attachées au service de Minerve Poliade, et portant sur leur tête, à la procession des Panathénées, des corbeilles entourées de guirlandes de fleurs et remplies d'objets consacrés au culte. Elles assistaient aussi aux fêtes de Bacchus et de Cérès.

CANÉPHORIES, fêtes de Diane chez les Grecs, selon les uns; d'autres pensent que cette cérémonie n'était qu'un épisode de la fête des Protélies, célébrée par les jeunes filles la veille de leur mariage. Elles portaient une corbeille de présents au temple de Minerve, pour qu'elle fût propice à leur hymen et leur pardonnât de déserter son culte.

CANETTA (Don André HURTADO DE MENDOZA, marquis de), gouverneur de Cuenca, fut envoyé au Pérou, 1555, en qualité de vice-roi, par Philippe II, pour étouffer les factions de Pizarre et d'Almagro. Son excessive sévérité l'ayant fait disgracier, il mourut de chagrin à Lima, 1560.

CANFRANC, v. d'Espagne (Aragon), à 15 kil. N. de Jaca, sur l'Aragon. Près de là est le *Col de Canfranc*, passage très-fréquenté de France en Espagne; (prov. d'Huesca).

CANGA-ARGUELLES (D. José de), homme d'Etat, né dans les Asturies vers 1770, m. en 1843, prit une part active à l'insurrection espagnole, et fut député de Valence aux Cortès de 1812. Un instant en disgrâce lors du retour de Ferdinand VII, il devint ministre des finances en 1820. Il proposa, pour combler le déficit, de voter un impôt direct de 140 millions, d'en emprunter 200, d'aliéner la 7e partie des biens ecclésiastiques, de vendre les possessions du nord de l'Afrique, de diminuer le nombre des employés et des priviléges; ses propositions ne furent exécutées qu'en partie. Démissionnaire en 1821, il émigra en Angleterre après le renversement de la constitution, 1823, et ne fut rappelé qu'en 1829. On le nomma archiviste de Simancas. Il a publié: *Eléments de la science des finances*, Lond., 1825; *Dictionnaire des finances*, 1827-8, 5 vol. in-8o; et des *Observations sur l'histoire de la guerre d'Espagne*, 2e édit., Madrid, 1833-6, 5 vol. B.

CANGUE, supplice usité en Asie, surtout en Chine; c'est tantôt une lourde table percée de trois trous pour le cou et les mains du patient, tantôt une espèce de carcan triangulaire.

CANICATTI, v. de Sicile, prov. et à 25 kil. N.-E. de Girgenti; 18,713 hab. Soufrières considérables aux environs, produisant 900,000 kilog. par an.

CANICE (SAINT-) ou IRISHTOWN, v. d'Irlande, formant un faubourg de Kilkenny; 10,100 hab. Ancien borough parlementaire.

CANICIDA, surnom sous lequel Diane était adorée dans l'île de Samothrace; les Cabires lui immolaient un grand nombre de chiens.

CANICULE, constellation. C'était, selon la fable, le chien que Jupiter donna à Europe pour la garder, ou le chien du chasseur Orion, ou la chienne d'Érigone. Les Romains lui sacrifiaient tous les ans un chien roux. Les jours de fortes chaleurs, dits *Caniculaires*, parce qu'alors l'étoile et le soleil se lèvent en même temps, s'étendent du 23 juillet au 24 août.

CANIGOU, montagne de France, un des points culminants des Pyrénées (Pyrénées-Orientales), à 10 kil. S. de Prades; 2,785 mèt. de hauteur; par 42° 31' 10" lat. N., et 0° 7' 8" long. E. Il y eut sur le revers septentrional une abbaye de bénédictins.

CANINÉFATES, peuple anc. de l'île des Bataves, à l'O., sur les bords de l'Océan Germanique.

CANINO, v. des États de l'Église, à 25 kil. O.-N.-O. de Viterbe. Beau château et principauté de la famille Lucien Bonaparte. Des fouilles récentes y ont fait découvrir de belles antiquités étrusques.

CANISIUS (Petrus), jésuite allemand, dont le nom était De Hondt (le chien), né à Nimègue en 1521, m. à Trente en 1597. Étant entré dans l'ordre des jésuites à Cologne, 1543, il alla enseigner au collége d'Ingolstadt, 1549. Nommé recteur du collége de Vienne et provincial d'Allemagne, il fonda des établissements à Prague, Augsbourg, Dillingen et Fribourg en Suisse, et combattit avec succès le protestantisme en Autriche. Son principal ouvrage est intitulé: *Institutiones christianæ pietatis*, 1566.

CANISY, ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 8 kil. S.-O. de St-Lô; 728 hab. Comm. de coutils. Beau château.

CANITZ (Fréd.-Rod.-Louis, baron de), poëte allemand, né à Berlin en 1654, m. en 1699, occupa une place importante à la cour et dans la diplomatie de l'électeur Frédéric-Guillaume et du roi Frédéric Ier. Dans ses heures de loisir, il s'occupa de poésie. Il a imité avec quelque succès les satires de Boileau, et contribué beaucoup à bannir de la poésie allemande le style pompeux et lourd usité à cette époque. Ses œuvres n'ont été publiées qu'après sa mort par Kœnig; Leipzig, 14e édit., 1765. E. S.

CANLASSI. *V.* CAGNACCI.

CANNAT (SAINT-), vge du dép. des Bouches-du-Rhône, arr. et à 16 kil. N.-O. d'Aix; 1,929 hab. Patrie du bailli de Suffren.

CANNAY, île d'Écosse, une des Hébrides; 500 hab. Elève de beau bétail. On y trouve le mont de *la Boussole*, où l'aiguille aimantée varie, vers l'O., d'un quart de cercle.

CANNES, ch.-l. de canton (Alpes maritimes), arrondissem. et à 16 kilomètres S.-E. de Grasse, à 1,056 de Paris; port sur le golfe de la Napoule (Méditerranée), garanti par un môle des vents du S.-O.; son commerce de vins, huiles, savons, fruits, parfumerie, prend un rapide accroissement; 6,134 hab. Vieux château gothique. Pêche d'anchois et de sardines. C'est sur la plage près de Cannes que Napoléon Ier débarqua à son retour de l'île d'Elbe, le 1er mars 1815.

CANNES, vge du roy. d'Italie (prov. de Bari), près de l'Ofanto, à 10 kil. O.-S.-O. de Barletta; autrefois siége d'évêché. C'est l'anc. ville d'Apulie, célèbre par la victoire d'Annibal, où les Romains, commandés par Varron et P. Émile, perdirent 50,000 hommes, l'an 537 de Rome, 216 av. J.-C. Le champ de cette bataille est encore appelé *Campo di Sangue*.

CANNIBALES, nom donné autrefois par les Espagnols aux Caraïbes anthropophages.

CANNING (George), homme d'État anglais, né à Londres en 1770, m. en 1827. Élevé à Eton, il publia, dès l'âge de 16 ans, un journal littéraire, le *Microcosme*, plein de bon goût, d'élégance et de fine raillerie. Bientôt un poëme, l'*Esclavage de la Grèce*, révéla son imagination brillante et son amour pour la liberté. En rapport avec Sheridan, Fox et Burke, il renonça au barreau, se fit nommer à la Chambre des communes, 1793, mais appuya Pitt, qui le fit sous-secrétaire d'État, 1796; il soutint son parti, non-seulement au parlement, mais dans son journal, l'*Antijacobin Examiner*. Il prononça de beaux discours pour exciter à la guerre contre la France, et contre l'esclavage et la traite des noirs. Après la retraite de Pitt, 1801, Canning fut de l'opposition, rentra avec lui au pouvoir, 1804, comme trésorier de la marine, devint ministre de la marine, 1807, souilla son administration par le bombardement de Copenhague, sans déclaration de guerre, et sortit du cabinet, 1809, après un duel avec son collègue Castlereagh. Il s'occupa alors de la question de la monnaie de billon, et de celle du renouvellement de la charte de la compagnie des Indes Orientales. Ambassadeur à Lisbonne de 1814 à 1816, il sut maintenir l'alliance de l'Angleterre avec l'Espagne. Il rentra aux affaires de 1816 à 1820. Défenseur d'une politique rétrograde et illibérale, il suspendit l'*habeas corpus*, fit passer un bill contre les *meetings*, railla tous les projets de réforme, et fit sabrer les mécontents à Manchester. Renversé à l'avénement de George IV, il voyagea sur le continent, et ses liaisons avec les libéraux de Paris modifièrent sensiblement ses principes. Après le suicide de Castlereagh, 1822, il fut tout à coup rappelé au ministère des affaires étrangères. Alors sa politique changea; des réformes libérales dans le commerce, l'industrie et la navigation, des efforts généreux en faveur des catholiques qui demandaient à participer aux fonctions civiles, la reconnaissance des républiques du Mexique, de la Colombie et de Buénos-Ayres, la négociation du traité entre l'Angleterre, la France et la Russie pour l'affranchissement des Grecs, le Portugal protégé contre l'intervention de l'Espagne, l'Angleterre détachée de la Sainte-Alliance pour avoir plus de liberté dans ses allures, tels sont les faits glorieux de son règne politique. Comme orateur, Canning brilla surtout par la finesse de l'argumentation, le piquant de la raillerie et la pureté de la diction. Il a laissé des poésies médiocres. B.

CANO (Jean-Sébastien DEL), marin espagnol, compagnon de Magellan, m. en 1526, ramena le dernier vaisseau de ce navigateur, et reconnut les îles d'Amboine, de Solor et de Timor, 1522. On lui a élevé un tombeau et une statue à Guetaria sa patrie.

CANO (Alonzo), peintre, sculpteur et architecte espagnol, né à Grenade en 1601, m. en 1667. Son père, qui était architecte, lui enseigna l'art de bâtir; puis il apprit la sculpture à Séville dans l'atelier de Juan Martinez Montagnez: Fr. Pacheco et Juan del Castillo furent ses maîtres en peinture. Bien jeune encore, il fit à Séville cinq grands autels, dont l'architecture, la peinture et la sculpture annoncent un génie supérieur. Un duel le força de

chercher un refuge à Madrid, où le duc d'Olivarez devint son protecteur, et le fit nommer *maître des œuvres royales* et *peintre de la chambre*, 1638. Dans sa vieillesse, il devint chanoine de Grenade. Les églises et les couvents de Madrid, Cordoue, Grenade, Séville, etc., renferment ses œuvres. Comme sculpteur, il se distingue par la verve et la pureté; nul Espagnol n'a suivi de plus près l'antique et la nature. Comme peintre, il se rapproche de l'Albane, de manière que ses tableaux forment, pour le style, un contraste bizarre avec ses statues. Sa toile capitale est celle de la *Conception*, à Grenade; on admire à Madrid le *Miracle del Poso de san Isidoro* et le *Christ sur le Calvaire*. A. M.

CANOBBIO, v. du roy. d'Italie, sur le lac Majeur, à 16 kil. N.-N.-E. de Pallanza; 2,400 hab. Tanneries renommées; province de Novare.

CANON, règle, et par extension, impôt, tribut, dans l'anc. Rome. Il y en avait de diverses espèces : *canon frumentaire*, quantité de blé que devaient fournir annuellement les provinces d'où l'on tirait l'approvisionnement de Rome; *canon des habits*, impôt en argent, que, sous le Bas-Empire, on levait dans les provinces, pour payer aux soldats la somme annuelle destinée à l'achat de leurs habits; *canon métallique*, quantité de métal que l'on devait extraire de chaque mine, par tête de mineur, sous le Bas-Empire; *canon naviculaire*, impôt sur certains champs pour l'entretien des flottes de l'empire. C. D—Y.

CANON, nom donné à une liste d'auteurs classiques de l'anc. Grèce, dressée par Aristophane de Byzance et Aristarque. Voici ce canon : *poëtes épiques*, Homère, Hésiode, Pisandre, Panyasis, Antimaque; *poëtes iambiques*, Archiloque, Simonide, Hipponax; *poëtes lyriques*, Alcman, Alcée, Sapho, Stésichore, Pindare, Bacchylide, Ibycus, Anacréon, Simonide; *poëtes élégiaques*, Callimaque, Mimnerme, Philétas, Callinus; *poëtes tragiques*, Eschyle, Sophocle, Euripide, Ion, Achæus, Agathon; *poëtes comiques*, Epicharme, Cratinus, Eupolis, Aristophane, Phérécrate, Platon, Antiphane, Alexis, Ménandre, Philippide, Diphile, Philémon, Apollodore; *historiens*, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Théopompe, Ephore, Philiste, Anaximène, Callisthène; *orateurs*, Antiphon, Andocide, Lysias, Isocrate, Isée, Eschine, Lycurgue, Démosthène, Hypéride, Dinarque; *philosophes*, Platon, Xénophon, Eschine, Aristote, Théophraste.

CANON. On donne généralement ce nom aux lois et règles de la discipline ecclésiastique, et aux décrets des conciles, ainsi qu'au catalogue des livres sacrés et inspirés de Dieu, à la liste des saints, à celle des clercs attachés à une église.

CANON DE LA MESSE, paroles dites à voix basse, par l'officiant, depuis la préface jusqu'à la communion exclusivement, et qui sont transcrites sur un carton placé au milieu de l'autel. Le canon de la messe est très-ancien; on le trouve dans la liturgie de St Ambroise. On l'attribue au pape Sirice, qui vivait sur la fin du IVe siècle. Le concile de Trente dit qu'il a été dressé par l'Eglise, et qu'il est composé des paroles de J.-C., de celles des Apôtres, et des premiers pontifes qui ont gouverné l'Eglise. Il interdit expressément de le dire à haute voix.

CANON PASCAL, table des fêtes mobiles, où l'on marque, pour un cycle de 19 ans, la fête de Pâques et les autres fêtes qui en dépendent.

CANONS, partie de l'habillement des hommes de cour, sous Louis XIV : c'était un ornement de toile, rond, fort large, souvent orné de dentelles, et que l'on attachait audessous du genou; il pendait jusqu'au milieu de la jambe, pour la couvrir. Molière, dans *l'Ecole des Maris*, acte I, parle

De ces larges *canons*, où, comme en des entraves,
On met tous les matins ses deux jambes esclaves.

CANONARQUE, nom donné, dans les anc. couvents, au moine qui sonnait la cloche pour avertir des divers exercices dans la communauté.

CANONGATE. *V.* EDIMBOURG.

CANONICA, vge du roy. d'Italie, dans la province et à 16 kil. S.-O. de Bergame, sur la rive gauche de l'Adda, à l'embouchure du Brembo et à l'origine du canal de la Martezana; 1,346 hab. Comm. de transit.

CANONICAT, dignité de chanoine, conférant à celui qui en est revêtu une place au chapitre d'une église cathédrale ou collégiale. Le canonicat n'était que le titre ou la qualité spirituelle; la *prébende* était le revenu temporel luimême.

CANONIQUES (Livres). *V.* BIBLE.

CANONISATION, déclaration solennelle par laquelle le pape met au *canon* ou catalogue des saints auxquels on rend un culte public, une personne dont la vie a été pieuse et irréprochable. Elle résulte d'une instruction lente, qui laisse à la vérité le temps d'être connue, écarte sévèrement les faits douteux et n'accepte que les rapports unanimes. Jusqu'au Xe siècle, les métropolitains rendirent, dans les limites de leur juridiction, des jugements de canonisation; le pape Jean XV fut le 1er qui appela devant lui l'instruction de ces causes, et, au XIIe siècle, Alexandre III la réserva entièrement au saint-siége. Benoît XIV a tracé les règles de la canonisation.

CANONSBURY, v. des États-Unis (Pensylvanie), à 28 kil. S.-O. de Pittsbourg; célèbre collége *Jefferson*.

CANOPE, anc. v. de la Basse-Égypte, à l'embouchure de la branche Canopique du Nil, ainsi nommée, dit-on, de Canope, pilote de Ménélas, qui y périt de la morsure d'un serpent. Temple révéré de Sérapis. Les habitants étaient renommés pour la dissolution de leurs mœurs. C'est auj. *Aboukir*.

CANOPES, vases égyptiens en argile, dont le couvercle représente une tête de divinité ou d'animal, et ainsi appelés du nom de la ville de Canope où ils étaient fabriqués. Ces vases, qui servaient d'abord à filtrer les eaux limoneuses du Nil, reçurent ensuite une consécration religieuse, et, dans le symbolisme égyptien, figurèrent le *Bon Génie* du fleuve. Parmi les canopes conservés dans les collections, il faut distinguer ceux qui représentaient la divinité ou le Sérapis du Nil, de ceux où l'on renfermait les corps des animaux sacrés ou qu'on plaçait près du cercueil des momies. Ces derniers, destinés à contenir les viscères du défunt, ont la forme d'un cône renversé, portent sur leur couvercle une tête de chacal, d'épervier ou de cynocéphale, et, plus bas, le nom du mort, avec une inscription relative à l'une des divinités symboliques dont la tête orne la partie supérieure du vase. D—T—R.

CANOSA, *Canusium*, v. du roy. d'Italie (prov. de Bari), à 20 kil. S.-O. de Barletta, près l'Ofanto; 13,274 hab. Cathédrale. — Canusium, fondée, dit-on, par Diomède, fut une des villes importantes de l'Italie ancienne; les débris de l'armée romaine s'y réfugièrent après la défaite de Cannes; très-prospère sous les empereurs, elle fut ruinée par les Barbares. On trouve à Canosa beaucoup de ruines antiques. Millin y découvrit, en 1812, de curieux tombeaux taillés dans le roc.

CANOSSA, brg du roy. d'Italie (prov. de Reggio), à 18 kil. S.-O. de Reggio; 1,200 hab. Ruines du château de la comtesse Mathilde, dans lequel l'empereur Henri IV fit pénitence devant le pape Grégoire VII.

CANOUGE. *V.* KANODJE.

CANOURGUE (LA), ch.-l. de cant. (Lozère), arr. et à 15 kil. S.-O. de Marvejols. Fabr. de cadis très-ancienne et qui a perdu de son importance depuis la révolution; 1,278 hab. Célèbre abbaye de St-Martin sous les Mérovingiens.

CANOVA (Antoine) célèbre sculpteur, né en 1757 à Possagno (pays de Trévise), m. en 1822, fit ses premières études à Venise sous la direction de Torretto. Le sénateur Jean Faliero le protégea et le fit connaître. Canova se rendit à Rome en 1779, et y gagna l'amitié de Lagrenée, de Quatremère de Quincy, de Volpato et d'Hamilton. Il fit aussi des voyages en Allemagne. Deux fois il fut appelé à Paris par Napoléon, en 1802 et en 1810. Après la chute de l'Empereur, on l'envoya réclamer auprès de Louis XVIII les monuments des arts enlevés à sa patrie par le traité de Tolentino. Ensuite il visita Londres, et, à son retour, il fut créé marquis d'Ischia. Quoique Canova ait exécuté tous ses travaux par lui-même, son œuvre est considérable : on ne compte pas moins de 176 ouvrages complets, dont 53 statues, 12 groupes, 14 cénotaphes, 8 grands monuments, 7 colosses, 2 groupes colossaux, 54 bustes, 26 bas-reliefs modelés. Il a peint aussi 22 tableaux, dont un est au musée de Nantes. Ses œuvres de sculpture sont rares en France; on ne peut guère citer qu'une *Hébé*, l'*Amour et Psyché debout*, les statues d'*Ajax*, d'*Hector*, de *Terpsichore* et de *Pâris*. Mais l'Italie possède des ouvrages précieux : on voit aux Saints-Apôtres de Rome le tombeau de *Clément XIV*, chef-d'œuvre que l'auteur fit à 25 ans; à St-Pierre, le tombeau de *Clément XIII*, le colosse de *Pie VI*, et le monument élevé au cardinal d'York et au dernier des Stuarts; à Naples, le cheval qui porte la statue de Charles III, et la statue colossale de Ferdinand IV au *Museo Borbonico*; à Florence, une *Vénus* et le mausolée d'*Alfieri*; à Venise, le monument d'Angelo Emo dans l'arsenal, et le buste de l'empereur François II dans la bibliothèque; à Vicence, le cippe du chevalier Trento; à Padoue, celui de Frédéric d'Orange dans la sacristie des Ermites; à Vienne, le monument de l'archiduchesse Christine et *Thésée vainqueur d'un Centaure*; à St-Pétersbourg, l'*Amour et Psyché couchés*, la statue de la *Paix*; en Angleterre, *Mars et Vénus*;

aux Etats-Unis, *Washington*, dans la salle du sénat de la Caroline, etc. Le comte de Sommariva acquit la *Madeleine* de Canova, dont le type a été pris pour le fronton de la Madeleine à Paris. A côté de tous ces chefs-d'œuvre, qui ne connaît *Orphée et Eurydice, Dédale et Icare, Thésée vainqueur du Minotaure, Adonis et Vénus, Hercule jetant Lycas à la mer, Persée, Palamède*, la *Naïade réveillée, Endymion?* Canova a modelé d'admirables bas-reliefs, et il n'en confond pas les effets avec ceux de la peinture; ce sont: la *Mort de Priam*, le *Retour de Télémaque à Ithaque, Hécube avec les matrones troyennes*, la *Danse des fils d'Alcinoüs, Socrate buvant la ciguë, Criton fermant les yeux à Socrate*. Il a été assez malheureux quand il dut représenter Napoléon Ier en Hercule, Ferdinand de Naples sous la figure de Minerve, et des princesses sous l'aspect de muses et de divinités. Sa *Vénus victorieuse* n'est autre que Pauline Borghèse, et sa *Polymnie* la princesse Elisa. Canova est enterré à Possagno, dans un grand temple qu'il a bâti lui-même. Son *Œuvre*, gravé au trait par Lasinio, a été publié à Pise, 1821-25, 5 vol. in-8°, avec un texte par la comtesse Albrizzi, et une notice par Rosini; puis à Paris, 1823, par Réveil, en un recueil de 100 gravures au trait, et à Londres, par Moses, 1824-28, 3 vol. in-8°. Quatremère de Quincy a donné une étude sur *Canova et ses ouvrages*, et le comte Cicognara une biographie de Canova, Venise, 1825. Ce grand artiste a eu des détracteurs acharnés, au dire desquels ses œuvres ne sont qu'une pâle contrefaçon de l'antique, sans énergie, sans vérité, où une grâce efféminée et coquette remplace la beauté. C'est une exagération injuste. A une époque où la pureté du contour s'était altérée sous l'influence du Bernin, Canova essaya de régénérer l'art italien, et d'opérer un retour aux formes élégantes et correctes: esprit moins sévère sans doute que David, il réunit d'éminentes qualités, sagesse de composition, expression des physionomies, dessin châtié, vigueur de ciseau, habileté patiente à donner au marbre le moelleux et le poli de la chair, à tel point qu'on l'accusa de vernir ses statues. Il n'a pas formé d'élèves. B.

CANPOUR, v. de l'Hindoustan (prov. Nord-Ouest), sur la rive dr. du Gange, à 160 kil. N.-O. d'Allahabad. Station militaire importante. — Le district de Canpour a environ 1,000,000 d'hab.; massacre des Anglais en 1857.

CANSEAU ou CANSO, île de l'Amérique anglaise (Nouvelle-Ecosse), près du cap de son nom, par 45° 19' 33" lat. N., et 63° 18' 54" long. O.; dans le détroit dit *Boyau de Canseau*, qui sépare la Nouvelle-Ecosse du Cap-Breton.

CANSTEIN (Ch.-Hildebrand, baron de) né à Lindenberg en 1667, m. en 1719, fonda, en 1712, l'*Institution biblique* de Halle, et appliqua le 1er la stéréotypie à la publication de la Bible et du Nouv. Testament à bas prix. Des millions d'exemplaires sont sortis de cet établissement; en consacrant le produit de la vente à la réimpression, on a assuré indéfiniment la durée de l'institution. Jusqu'en 1850, la vente a été de 4,799,317 exemplaires; elle est annuellement de 60,000.

CANTABRES, anc. peuple de l'Espagne Tarraconaise, vers les sources de l'Ebre, entre les Pyrénées et l'Océan; entre les Astures à l'O. et les Vascons à l'E.; ils habitaient la Navarre, la Biscaye, l'Alava et le Guipuzcoa actuels. Ils luttèrent pendant trois siècles contre les Romains, et ne furent soumis que sous Auguste, par Agrippa. Les Basques se disent leurs descendants. — On appelait *Océan cantabrique* la portion de l'Océan qui baignait le N. de l'Espagne, auj. golfe de Biscaye; et *monts Cantabres* le prolongement occidental des Pyrénées à travers les Asturies.

CANTABRIGIA, nom latin de CAMBRIDGE.

CANTACUZÈNE (Jean), usurpateur du trône d'Orient pendant la minorité de Jean V Paléologue, régna de 1341 à 1355. Il avait été d'abord ministre d'Andronic III. Il combattit les Bulgares, les Turcs et les Génois, qui assiégèrent plusieurs fois Constantinople, et finit par rendre le pouvoir à Jean V. Il se fit moine. Il est connu comme écrivain par des *Apologies contre l'hérésie des Sarrazins*, en grec, trad. et publiées par Rudolphe Gualter, Bâle, 1543, in-fol.; et par 4 livres de *Mémoires*, contenant l'Histoire de l'empire d'Orient de 1320 à 1360, Paris, 1645, 3 vol. in-fol., grec-lat., et Bonn, 1828-32, 3 vol. in-8°; trad. en français par le président Cousin dans son *Histoire de Constantinople*. Il y fait son apologie; le style est imité de celui de Thucydide. *V.* Parisot, *Cantacuzène*, 1845, in-8°.

CANTACUZÈNE (Mathieu), fils du précédent, fut associé par lui à l'empire en 1354, peu de temps avant son abdication; mais Jean V Paléologue, ayant recouvré son autorité, le fit prisonnier dans une bataille à Philippes en Thrace. Il lui permit cependant de garder le titre de *Despote*, et lui assura les moyens de vivre selon sa dignité. Cantacuzène écrivit pendant ses loisirs des *Commentaires sur le Cantique des cantiques*, publiés à Rome, 1624. PL.

CANTACUZÈNE (Démétrius), hospodar de Moldavie au XVIIe siècle, se fit détester par sa tyrannie. Espérant se défaire du général Cantemir, il l'accusa d'intelligence avec les Russes; convaincu d'imposture, il fut chassé et remplacé par son rival, 1685.

CANTAL, massif de montagnes, au centre de la France et dans un contre-fort des Cévennes, tenant au massif de la Lozère par les monts Margerides, au Puy-de-Dôme et au mont Dore par une chaîne moins considérable. Il sépare le bassin de l'Allier de celui du Lot. Le centre de ce groupe, jadis rempli de volcans, est occupé par un cratère éteint de 9 kil. de diamètre. Le point culminant est le *Plomb du Cantal*, haut de 1,857 mèt., et d'où la vue s'étend à plus de 100 kil. à la ronde.

CANTAL, dép. du centre de la France; ch.-l. Aurillac; formé dans l'anc. prov. d'Auvergne, entre les dép. du Puy-de-Dôme au N., de la Hte-Loire et de la Lozère à l'E., de l'Aveyron au S., du Lot et de la Corrèze à l'O. Superf., 573,212 hect. Pop., 240,523 hab. Il est entièrement couvert par la chaîne volcanique qui lui donne son nom, et arrosé par la Dordogne, la Cère, la Rue, la Truyère, etc.; aucun de ces cours d'eau n'y est navigable. La partie centrale, appelée *la Montagne*, est couverte de neige pendant 6 mois de l'année. Il y a en hiver des ouragans terribles. Emigration annuelle des habitants pauvres pour les autres départem. et l'étranger. Pouzzolane. Céréales, châtaignes, très-peu de vignes; élève importante de chevaux, porcs, bétail; fromages dits *d'Auvergne*; peu d'industrie; chaudronnerie, cuirs, etc. Sources minérales à Chaudes-Aigues, Ste Marie, Perrochès, Vic-sur-Cère, Fontane, la Bastide, etc. Le Cantal forme le diocèse de St-Flour, dépend de la cour impériale de Riom, et de la 20e divis. militaire.

CANTARINI (Simone), dit le *Pesarese*, peintre de l'école bolonaise, né en 1612 près de Pesaro, m. en 1648. Il s'appropria d'une manière étonnante le style du Guide son maître. Dessinateur correct et gracieux, il donnait à ses tableaux une teinte grisâtre, qui le fit appeler par l'Albane le *peintre des cendres*. On cite de lui une *Madone enlevée par les Anges*, et le portrait du Guide, à la galerie de Bologne; la *Transfiguration*, au musée de Milan; le Louvre a trois *Saintes Familles*. Cantarini a laissé 27 eaux-fortes, que par fraude on attribue souvent au Guide.

CANTARO ou CANTAR, mesure de pesanteur, d'une valeur très-variable, usitée en Italie, en Turquie, en Egypte, à Tunis, à Tripoli, dans le Maroc et aux îles Baléares; le cantar de Constantinople vaut 56 kilog. — Mesure de capacité pour les vins et eaux-de-vie, employée en Aragon, en Catalogne, à Valence; elle correspond à 12 litres environ.

CANTAVIEJA, *Carthago vetus*, vge d'Espagne, prov. et à 50 kil. E.-N.-E. de Teruel, au sommet d'un mont élevé; 1,800 hab. Les troupes de la Reine la prirent en 1836 aux Carlistes qui s'y étaient fortifiés; ceux-ci y rentrèrent en 1837, et ce fut un de leurs derniers points de résistance; ils ne l'abandonnèrent qu'en 1840, menacés par l'armée d'Espartero.

CANTEL (Pierre-Joseph), savant jésuite, né en 1645 dans le pays de Caux, m. en 1684, a écrit un bon abrégé d'antiquités romaines sous ce titre: *De romanâ republicâ*, Paris, 1684, in-12; et publié le *Justin*, 1677, et le *Valère-Maxime*, 1679, de la collection *ad usum Delphini*.

CANTELEU, brg (Seine-Inférieure), à 6 kil. S.-O. de Rouen, près de la rive dr. de la Seine. Fabr. d'indiennes. Nombreuses habitations de campagne; 3,130 hab.

CANTEMIR (Constantin), gouverneur de Moldavie de 1685 à 1693, né vers 1630 en Moldavie, servit dans l'armée ottomane, sous Mahomet IV, contre les Polonais. Chargé de défendre les frontières entre le Dniester et le Pruth, il fut calomnié par le prince Démétrius Cantacuzène, gouverneur de la Moldavie, à qui il succéda. PL.

CANTEMIR (Démétrius), gouverneur de Moldavie, fils du précédent, né en Moldavie en 1673, m. en 1723. En 1710, mécontent, il se joignit à Pierre le Grand contre la Turquie, en stipulant que la Moldavie serait érigée en principauté héréditaire pour sa famille, sous la protection russe, ce qui ne s'exécuta pas. Fort instruit, sachant 11 langues, il a laissé de nombreux ouvrages imprimés ou mss.: *Histoire de l'agrandissement et de la décadence de l'empire ottoman*, en latin, trad. en français par de Joncquières, Paris, 1743, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-12, ouvrage consulté par Voltaire; *Système de la religion mahométane*, St-Pétersbourg, 1722, in-fol., en all.; *Histoire anc. et moderne de la Dacie*, Iassy, 1836, 2 vol. in-8°; *Histoire des maisons de*

Brancovan et de Cantacuzène, 1795. — Son fils, Antiochus Cantemir, né à Constantinople en 1709, m. en 1744, fut ambassadeur à Londres et à Paris. Il a écrit des odes, des satires, des fables, et traduit en russe Anacréon, Justin, les *Epîtres* d'Horace, et les *Lettres persanes* de Montesquieu. Pl.

CANTENAC, vge du dép. de la Gironde, arr. et à 20 kil. N. de Bordeaux, sur la rive g. de la Gironde; 860 hab. Crus estimés du Haut-Médoc.

CANTER (Guillaume), traducteur et critique habile, né à Utrecht en 1542, m. en 1575, étudia à Louvain, parcourut, dès l'âge de 16 ans, la France, l'Italie et l'Allemagne, où il se lia tour à tour avec Jean Dorat, dont il fut le disciple, Fulvius Orsinus, Sigonius, et Muret. Il publia, entre autres ouvrages : *Novarum Lectionum libri* VIII, Anvers, 1571, in-8°, suivi de *Syntagma de ratione emendandi auctores græcos;* l'un, qui est, pour ainsi dire, le premier essai de l'art de restaurer les textes à l'aide de conjectures établies sur des principes scientifiques déterminés; l'autre, qui est l'exposition théorique de cet art; *Aristidis orationes*, trad. latine, sans texte grec, Bâle, 1566, 3 vol. in-fol., Gorgias, Thucydide, Lesbonax, Andocide, etc.; la trad. latine, avec annotations, de la *Cassandre* de Lycophron, Anvers, 1569, in-8°; et des *Tragédies* d'Euripide, ibid., 1571, in-12; d'Eschyle, 1580, in-12; et de Sophocle, 1579, in-12. C. N.

CANTER (Théodore), frère du précédent, né en 1545, m. en 1617. On a de lui une édition d'*Arnobe* avec des notes, Anvers, 1582, in-8°, et Paris, 1639, in-fol., et des *Variæ Lectiones*, qui roulent principalement sur des passages grecs, Anvers, 1574, et Francfort, 1604, in-8°. — Trois autres frères de ce nom, André, Pierre, Jacques, et une sœur qui n'est pas désignée, nés à Groningue vers le milieu du XVI° siècle, eurent, dès l'âge de dix ans, une telle réputation de science, que, faute d'être admirés suffisamment dans leur pays, ils passèrent en Allemagne, en France, et en Italie, où ils donnèrent en public des preuves de leur talent précoce. C. N.

CANTERBURY. *V.* CANTORBÉRY.

CANTHARE, *Cantharus*, vase de festin, chez les anc. Romains, coupe à pied, à large ouverture et munie de 2 anses. Elle était en terre cuite ou en argent; ordinairement de petite, et quelquefois de grande capacité. C. D—Y.

CANTILIA, CANTILLA, noms anc. de CHANTELLE-LE-CHATEAU.

CANTIN (Cap), anc. *Atlas minor*, cap de la côte de Maroc, sur l'Atlantique, par 32° 40' lat. N., et 11° 35' long. O.

CANTIUM, nom donné par César à la partie de la Bretagne ancienne qui s'étendait vers l'E., au S. de l'embouchure de la Tamise et vis-à-vis de la Gaule; auj. le *pays de Kent*. Le promontoire *Cantium* était le cap actuel *North-Foreland*.

CANTON, en chinois *Kouang-tong*, v. de Chine, cap. de la province du même nom, au confl. du Tchou-Kiang et du Pé-Kiang, à 95 kil. de la mer de Chine, à 2,040 kil. S. de Péking, par 23° 8' 9" lat. N., et 110° 56' 30" long. O. Pop. évaluée à 700,000 hab. Grand entrepôt de l'empire pour le commerce extérieur; port ouvert aux Européens et pouvant recevoir des navires de plus de 1,000 tonneaux. Export. de thé, alun, anis, borax, musc, camphre, rhubarbe, soieries, ouvrages en laque, porcelaine, etc.; les Anglais y apportent l'opium, les tissus de laine et de coton, l'étain, le fer, le plomb. Le mouvement du commerce est estimé à 450,000,000 de fr. En 1861, le mouvement maritime a présenté un total de 1,573 navires étrangers, dont 783 à l'entrée et 790 à la sortie. La ville défendue par une muraille peu redoutable, est divisée en deux parties, que sépare un mur : la ville *mandchoue* au N., et la ville *chinoise* au S.; en outre, des milliers de cabanes flottent sur des radeaux au milieu du Tchou-Kiang. — Les Portugais furent admis à Canton dès 1517; les Anglais y arrivèrent en 1634 : ils l'ont prise en 1841. A la suite de provocations des Chinois, qui maltraitèrent des navires marchands, les Anglais l'ont bombardée à la fin de 1856; il s'en est suivi, en 1857, une guerre à laquelle la France a pris part, et les troupes des deux nations s'emparèrent de Canton le 29 décembre 1857.

CANTON, subdivision d'arrondissement dans un département français; il est composé de plusieurs communes, en nombre indéterminé; le département des Pyrénées-Orientales, qui a le moins de cantons, en a 17; celui du Nord, qui en a le plus, en a 60.

CANTORBÉRY, en latin *Durovernum*, en angl. *Canterbury*, v. d'Angleterre, cap. du comté de Kent, à 70 kil. E.-S.-E. de Londres, à 20 N.-O. de Douvres, sur la Stour; par 51° 16' 48" lat. N., et 1° 15' 20" long. O.; 9,000 hab. en 1801; 21,323 en 1861. Son archevêché, le 1er établi en Angleterre, par le roi Ethelbert, pendant la mission de St Augustin, en 597, est le ch.-l. d'une des deux provinces ecclésiastiques de l'Angleterre, comprenant 22 diocèses. L'archevêque, primat et 1er pair du royaume, couronne le souverain, confère les grades en droit, médecine et théologie, et réside à Londres, au palais de Lambeth. Cathédrale célèbre, datant de 1184, avec les tombeaux du Prince Noir, de Henri IV, et du cardinal La Pole. Thomas Becket y fut assassiné en 1170; ses ossements y ont été déposés en 1220 dans la chapelle de la Trinité, construite à cet effet, et qui a attiré au moyen âge de nombreux pèlerins, puis brûlés en 1539 par Henri VIII. L'église St-Martin contient un baptistère remarquable. Belle promenade de Dunge Hill. Fabr. de draps, mousselines, cotonnades, soieries. Culture du houblon. Comm. de grains et salaisons. Cantorbéry a été la 1re ville romaine, saxonne, chrétienne, danoise et normande d'Angleterre.

CANTWELL (André-Samuel-Michel), bibliothécaire des Invalides, né en 1744, m. en 1802, fils d'un médecin irlandais établi en France, a trad. l'*Histoire* de Gibbon, la *Rhétorique* de Blair, le *Voyage* du commodore Byron, le *Discours sur l'histoire et la politique* de Priestley, etc. Il eut part à la trad. de la *Géographie* de Guthrie par Noël.

CANTYRE, presqu'île sur la côte O. de l'Écosse, dans le comté d'Argyle.

CANUBIN, *Cœnobium*, brg de la Turquie d'Asie (Syrie), à 44 kil. E. de Tripoli; ch.-l. des Maronites.

CANUEL (Simon), né dans le Poitou en 1767, m. en 1840, s'engagea comme volontaire en 1792, et servit dans la Vendée, à l'armée de Rossignol, dont il devint aide de camp. Employé sous le Directoire, sous Napoléon, sous les Bourbons, il se fit remarquer par l'exaltation de ses opinions dans les sens les plus opposés. Pendant les Cent-Jours, il servit encore dans la Vendée, mais avec l'armée royaliste, sous La Rochejaquelein. Député à la chambre de 1815, il siégea à l'extrême droite. Envoyé à Lyon pour réprimer un mouvement insurrectionnel, il montra une excessive sévérité. Il prit part, comme général de division, à l'expédition d'Espagne, en 1823, reçut le commandement de la 21e division militaire en 1825, et fut mis à la retraite, par raison d'âge, en 1830. Canuel a écrit des *Mémoires sur la guerre de la Vendée en* 1815, Paris, 1817, in-8°, et une *Réponse au colonel Fabvier sur les événements de Lyon*, Paris, 1818, in-8°.

CANULEIUS (Cneius), tribun du peuple à Rome, demanda et obtint, l'an 308 de Rome, 445 av. J.-C., la communauté des mariages entre plébéiens et patriciens, interdite par les Décemvirs. Il demanda aussi avec ses collègues que l'un des deux consuls fût désormais plébéien. Le consulat ne fut commun qu'en 366 de Rome.

CANUSIUM, v. de l'anc. Apulie. *V.* CANOSA.

CANUT ou KANUT, nom de plusieurs rois de Danemark, d'Angleterre et de Suède.

CANUT Ier, roi de Danemark au IXe siècle, persécuta d'abord les chrétiens, puis racheta ses fautes par de rares vertus.

CANUT II *le Grand*, roi d'Angleterre en 1014, de Danemark en 1016, de Norvége en 1031, fils de Suénon. Forcé de laisser le midi de l'Angleterre au brave Edmond Côte-de-Fer, il le fit assassiner par Edric; après avoir accablé d'impôts et dépouillé les Anglais, il les protégea et s'en fit aimer; son mariage avec Emma, veuve d'Ethelred, l'affermit surtout contre le duc de Normandie et les fils de ce roi. Il fit passer en Danemark des moines anglo-saxons, fonda plusieurs évêchés en Scanie, Fionie, Seeland, et les soumit à l'archevêché de Hambourg; il fit battre la première monnaie danoise, institua une noblesse héréditaire, etc. Après un pieux pèlerinage à Rome, 1024, il conquit la Norvége sur Olaf le Saint, 1028-31, et soumit Malcolm, roi d'Écosse, 1032. C'est lui qui, en présence des flots de la mer indociles à ses ordres, confondit ses flatteurs. Il mourut à Shaftesbury en 1036. A. G.

CANUT (HARDE-) ou CANUT III, fils du précédent, régna sans gloire sur l'Angleterre et le Danemark. Il fut avide et cruel, et mourut en 1042. En lui s'éteignit la dynastie danoise d'Angleterre.

CANUT IV *le Saint*, roi de Danemark, 1080-6, fils de Suénon II et successeur de Harald, son frère. Gendre de Robert, comte de Flandre, et du roi de Norvége Olaüs le Débonnaire, il prépara inutilement avec eux une expédition contre Guillaume le Conquérant. Il donna un funeste exemple en détachant le Slesvig pour le donner comme duché à son frère Olaüs. Il soumit la Prusse et la Courlande idolâtres, et délivra la mer des pirates; mais aussi

rigoureux envers son peuple que docile envers le clergé, il fut massacré dans l'église de St-Alban, à Odensée, et canonisé en 1100. Ælnoth, moine de Cantorbéry, a écrit en latin son histoire; Hanau, 1657, in-4°. A. G.

CANUT V, roi de Danemark, 1147-57, petit-fils de Nicolas et successeur d'Éric *l'Agneau*, se vit disputer le trône par Suénon et ne fut soutenu d'abord que par le Jutland. L'intervention de Frédéric Barberousse et du prince Valdemar lui fit adjuger divers domaines en Jutland, Sélande et Scanie, qu'il partagea même avec ce dernier, devenu son beau-frère. Une paix définitive donna à Suénon la Scanie, à Canut les îles, à Valdemar le Jutland et le Slesvig; mais, pour se venger, Suénon invita ses deux rivaux à une fête à Roskild : c'était un piége; Canut y fut tué; Valdemar échappa. Son fils naturel, Valdemar, duc de Slesvig, causa plus tard de grands troubles. A. G.

CANUT VI, roi de Danemark, 1182-1202, fils et successeur de Valdemar Ier, frère d'Ingeburge, répudiée par Philippe-Auguste. De concert avec l'archevêque Absalon, il soumit les Scaniens révoltés et aidés par la Suède, puis le duc de Poméranie excité par Frédéric Barberousse, et prit le premier le titre de roi des Vandales après avoir soumis toute la Poméranie. La révolte de l'évêque de Brême dans le Slesvig entraîna la soumission du Holstein; Lubeck reçut le roi dans ses murs. Ces victoires détruisirent la piraterie et accrurent la prospérité du Danemark; cinq seigneurs seulement cédèrent aux prédications pour la croisade en 1189. Sous ce règne vécurent Eskild et Absalon, archevêques de Lund; Esbern, frère du dernier, sénateur; les historiens Saxo et Suénon Aagesen, Guillaume de Paris, etc. A. G.

CANUT, roi de Suède, 1165-98, ne put succéder à son père St Éric, la noblesse voulant que désormais la famille d'Éric et celle de Sverker régnassent tour à tour. Charles Sverkerson fut élu, mais Canut le détrôna et vainquit plusieurs prétendants. Une fois affermi, il favorisa l'agriculture, protégea les Scaldes, fonda des monastères et se fit recevoir dans l'ordre de Cîteaux. Son fils Éric ne lui succéda pas immédiatement. A. G.

CANY, ch.-l. de cant. (Seine-Infér.), arr. et à 25 kil. N.-N.-O. d'Yvetot, sur le Durdent, à 8 kil. de son embouchure dans la Manche. Industrie active, cotons, huileries, tanneries; marchés aux toiles importants; 1,367 hab.

CANZ (Israël-Gottlieb), né à Heinsheim en 1690, m. en 1753, professeur d'éloquence, de philosophie et de théologie, disciple de l'école de Leibnitz et de Wolf. On a de lui : *Philosophiæ Leibnitzianæ et Wolfianæ usus in theologia*, Francfort, 1728-39; *Grammaticæ universalis tenuia rudimenta*, 1737; *Meditationes philosophicæ*, 1750. E. S.

CAORSINS, marchands italiens, célèbres au moyen âge par leurs usures en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas, et en Sicile; leur nom vient de la ville de *Cahors*, où ils faisaient un grand commerce, ou d'une famille de négociants florentins, les *Corsini*, ou, selon d'autres, d'une petite ville du Piémont, *Caorsa*. Ils furent expulsés d'Angleterre par Henri III en 1240 et 1251, du Brabant en 1260, et de France par Louis IX en 1268.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, formant presque l'extrémité S. du continent africain dans l'Océan Atlantique, par 34° 22' lat. S., et 16° 8' 21" long. E.; à 50 kil. S. de la ville du Cap, dans la colonie anglaise de son nom. Découvert en 1486 par Barthélemy Diaz, qui l'appela *Cap des Tempêtes*, nom que le roi Jean II, de Portugal, changea en celui de *Bonne espérance*, persuadé que là était la route qui devait conduire aux Indes. Vasco de Gama le doubla le premier en 1497.

CAP OU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (colonie du), en anglais *Cape-Colony* ou *Capeland*, colonie anglaise, comprenant la plus grande portion de l'extrémité S. du continent africain, et baignée par les trois océans Atlantique, Antarctique et Indien; entre 28°-34° 51' lat. S., et 11°-26° long. E.; bornée au N. par l'Orange et les États des Bœrs, à l'E. par la Cafrerie; traversée de l'E. à l'O. par 2 chaînes de montagnes, les Zwarte ou Black-Mountains, et le Nieuweveld. La côte O. offre les baies de Ste-Hélène, de Saldagne, et de la Table. Superficie, 269,784 kil. carr. Pop., 267,096 hab. Sol très-fertile dans les parties bien arrosées, mais formant, dans les autres, de vastes steppes arides qui se couvrent momentanément de quelque verdure après les pluies. Les rivières sont le Breede, le Gauritz, le Kamtou, le Groote-Vis, le Gariep ou Orange. Culture des céréales et des fruits d'Europe, de l'arbre à thé, du cotonnier, etc. La vigne, introduite par des réfugiés français, donne des vins blancs estimés et les célèbres vins de Constance. On y rencontre la plupart des animaux sauvages et féroces du centre de l'Afrique, l'éléphant, la girafe, le lion, le zèbre, l'hyène, l'autruche, l'aigle, le pélican, l'ibis, des nuées de sauterelles, etc. Mines de cuivre, fer, plomb, sel. — Cette colonie fut fondée en 1650 par le Hollandais Jean Van Riebeck, et fut enlevée par l'Angleterre en 1795; rendue en 1803, reprise en 1806, elle est restée aux Anglais en vertu des traités de 1815, et est pour eux d'une grande importance comme station militaire, et entrepôt de commerce entre leurs possessions indiennes et la Grande-Bretagne. La plus grande partie des habitants descendent des premiers colons hollandais; une autre partie, de réfugiés français protestants; beaucoup de Hottentots sont employés à la culture des terres; les Anglais sont en petit nombre. La colonie a eu souvent à se défendre contre les incursions des Cafres. Elle est partagée en 2 gouvernements : celui de l'Ouest, 10 prov. : Le Cap, Malmesbury, Clanwilliam, Beaufort, Worcester, Paarl, Caledon, Zwellendam, Georges, Stellenbosch; celui de l'Est, 12 prov. : Uitenhagen, Port-Elisabeth, Albany, Victoria, Fort-Beaufort, Sommerset, Graff-Reynet, Colesberg, Albert, Cradock, Queenstown, et la Cafrerie anglaise. Depuis 1861, on a ajouté à la colonie les îles Ishaboé et Possession (dépôts de guano), sur la côte des Namaquas.

CAP (LE), en anglais *Cap-Town*, v. d'Afrique, capit. de la colonie anglaise du Cap de Bonne-Espérance, sur l'Atlantique, au fond de la baie de la Table; par 33° 56' 3" lat. S., et 16° 8' 21" long. E.; 25,000 hab. Place de guerre avec citadelle; siége du gouvt et résid. du gouverneur. Bourse, Banque, vaste port excellent, excepté en juin, juillet, et août, où soufflent les vents d'Ouest; entrepôt du comm. entre les Indes et la Grande-Bretagne. Évêché anglican. Magnifique hôpital; jardin botanique, biblioth., collége, observatoire. Cette ville fut fondée par les Hollandais en 1650. Les environs en sont beaux et le climat très-sain.

CAP-BRETON (île du), île de l'Amérique septentrionale, dans l'Atlantique, au N. de la Nouvelle-Écosse dont elle dépend, et à l'entrée du golfe St-Laurent, entre 45° 29'-47° 5' de lat. N., et 62°-64° long. O.; cap. Sidney. Superf., 810,000 hect.; pop., 40,000 hab. Elle est presque divisée en deux presqu'îles par un vaste golfe, dit le *Bras-d'Or*. Ses côtes offrent plusieurs ports excellents : à l'extrémité orientale se trouve le cap qui lui a donné son nom; on y trouve des mines de houille d'une richesse extrême, exploitées depuis 1827. Cette île fut découverte par Cabot en 1497; les Français y fondèrent un établissement en 1714, et la nommèrent *Ile Royale*. Prise par les Anglais en 1745, rendue en 1748, elle fut reprise en 1757; ils y détruisirent la forteresse française de Louisbourg.

CAP-BRETON, brg (Landes), arr. et à 33 kil. de Dax; 900 hab. Il jouit d'une grande prospérité commerciale, quand l'Adour, obstrué par le sable, se creusa un nouveau lit, en 1360; il l'a perdue, depuis que l'ingénieur Louis de Foix a fait reprendre à la rivière son ancien cours, en 1579.

CAP-COD, presqu'île des États-Unis (Massachussetts), dans l'océan Atlantique, terminée au N. par le Cap-Cod, 42° 2' 22" lat. N., et 72° 24' 33" long. O., et jointe à la terre par un isthme étroit.

CAP-CORSE, en anglais *Cape-Coast*, établissement anglais en Afrique, sur la côte de Guinée (Côte d'Or), et sur l'Atlantique, à 100 kil. E.-N.-E. du Cap des Trois-Pointes; défendu par une citadelle; comm. actif de poudre d'or et d'ivoire; 18,000 hab., nègres, mulâtres et européens. Fondé par les Portugais, 1610, pris par les Hollandais, 1613, et par les Anglais, 1661. — *V.* aussi CORSE (cap).

CAP-FEAR OU CLARENDON, riv. des États-Unis (Caroline du Nord), affluent de l'Atlantique, près du cap de son nom; cours de 220 kil. par Fayetteville et Wilmington.

CAP-HAÏTIEN, jadis CAP-FRANÇAIS, puis CAP-HENRI (le), ville forte d'Haïti, ch.-l. de la prov. du Nord; port sur la côte N. de l'île, à 136 kil. N. de Port-au-Prince, par 19° 46' 24" lat. N., et 74° 38' 25" long. O.; 6,000 hab. Consulat français, commerce important. — Cette ville ne fut d'abord qu'une bourgade de pêcheurs, appelée *Basse-Terre*; les Espagnols, qui la détruisirent en 1695, la nommèrent *Guarico*; en 1711, elle reçut le nom de *Cap-Français*, et devint le ch.-l. de la colonie française de St-Domingue. Brûlée en 1793 et 1802, elle se releva et devint la capitale du royaume fondé par Henri Christophe, qui lui donna son prénom; à sa mort elle prit son nom actuel. En 1842, un tremblement de terre la renversa entièrement; elle se relève depuis cet événement. A 20 kil. sont les ruines de *Sans-Souci*, résidence royale de Christophe, et la citadelle qu'il avait construite. B. A.

CAP-VERT, *Arsenarium promontorium*, cap à l'extrémité occidentale de l'Afrique, sur la côte de la Sénégambie, par

14° 43' lat. N., et 19° 52' long. O. Il doit son nom à Denis Fernandez, qui le découvrit en 1446. Le cap et les terres voisines, depuis la pointe des Mamelles jusqu'au cap Bernard, furent cédés en toute propriété à la France, avec les villages de Dakar et de Bin, par trois traités avec les chefs du pays en 1763, 1765 et 1787. Côte très-fertile, près de Gorée, favorable à un établissement agricole et commercial.

CAP-VERT (îles du), ainsi nommées des couches de goëmons qui les avoisinent, archipel de l'océan Atlantique, dans l'Afrique portugaise, à 500 kil. O. du Cap-Vert, entre 24° 30'-27° 20' long. O., et 14° 30'-17° 45' lat. N., se compose de 10 îles : Santiago, Fogo, Brava, St-Nicolas, St-Antoine, Boavista, Mayo, St-Vincent, Sel, Ste-Lucie. Superf., 4,400 kil. carrés ; 89,210 hab., un petit nombre portugais et le reste mulâtres et nègres libres ou esclaves. Sol volcanique, fertile et bien boisé. Climat très-chaud et insalubre dans la saison des pluies. Exportation de sucre, café, graine et huile de ricin, de peaux, et surtout d'orseille et de sel marin. — Découvertes par le Génois Antonio Noli en 1450, ces îles ont toujours appartenu aux Portugais, dont elles forment un district colonial avec les établissements de la côte de Sénégambie pour dépendances. Elles ont plusieurs bons ports et servent de point de relâche aux navires qui doublent le cap de Bonne-Espérance.

CAPACCIO, anc. *Caput Aqueum*, v. du royaume d'Italie, dans la province et à 35 kil. S.-E. de Salerne; 2,000 hab. Évêché suffragant de Salerne.

CAPACCIO (Jules-César), littérateur et antiquaire napolitain, né à la Campagna en 1560, m. en 1631. On a de lui, entre autres ouvrages : *Puteolana historia, cui accessit de Balneis libellus*, 1604, in-4°; *La Vera antiquita di Pozzuolo*, 1607, in-8°; *Neapolitanæ historiæ*, 1607, in-4°.

CAPANÉE, l'un des 7 chefs qui vinrent avec Polynice assiéger Thèbes, fut foudroyé par Jupiter dont il avait bravé le tonnerre. Les Argiens lui érigèrent un autel à Delphes. Eschyle a magnifiquement dépeint son orgueil, et Stace lui met dans la bouche mille blasphèmes et mille extravagances.

CAPDENAC, peut-être l'antique *Uxellodunum*, brg (Lot), arr. et à 6 kil. S.-E. de Figeac, sur la rive dr. du Lot ; 1,332 hab. Autrefois fortifiée. Sully l'acheta et s'y retira en 1614. On y admire un tunnel destiné à abréger la navigation du Lot.

CAPDUEIL (Pons de), troubadour du XIIe siècle. Il a célébré Azalaïs de Mercœur, femme d'un comte d'Auvergne. Après la mort de cette dame, il renonça aux plaisirs du monde, et excita les barons et les princes à la croisade. Il passa en Palestine avec Philippe-Auguste, et y fut tué en 1190. Deux de ses pièces ont été publiées par Raynouard; d'autres sont en mss. à la Biblioth. impériale de Paris.

CAPE, anc. vêtement de dessus, ample, long, sans manches, muni d'un capuchon ; porté d'abord par tout le monde, chevaliers, moines, clercs, laïcs des deux sexes. Ce n'est qu'après le XIIe siècle que la cape devint un vêtement plus communément en usage chez les gens d'église, et se transforma en *chape*. Elle était rouge pour le pape, blanche pour les nouveaux baptisés. Il y eut à la cour de France des officiers *porte-capes*, prédécesseurs des *portemanteaux* du roi.

CAPE-COAST. *V.* CAP-CORSE.

CAPÈCE (Scipion), poëte latin moderne, m. vers 1562, professeur de droit à Naples, a laissé des élégies, des épigrammes; un poëme didactique, *De divo Joanne Baptistâ*; un autre, *De principiis rerum*, où il emploie une physique différente de celle de Lucrèce; une édit. des Commentaires de Donat sur Virgile, etc. Ses œuvres ont été recueillies à Naples, 1594, et à Venise, 1754, in-8°.

CAPECELATRO (Joseph), archevêque de Tarente, né en 1744 à Naples, m. en 1836, fut un des hommes qui, au XVIIIe siècle, combattirent, au nom d'une philosophie raisonnable, les abus des pouvoirs publics. Mais la reine Caroline de Naples n'écouta pas ses avis. Il excita un vif mécontentement en attaquant le célibat des prêtres. Ministre de l'intérieur sous Joseph Bonaparte et Murat, il perdit son archevêché lors du rétablissement des Bourbons. On a de lui un remarquable *Eloge de Frédéric II*, roi de Prusse, Berlin, 1832.

CAPEL (Arthur), lord anglais, membre du *Long-Parlement* en 1640, vota la mort de Strafford, puis, revenant à la cause de Charles Ier, leva pour lui des troupes dans le pays de Galles, et combattit les parlementaires à Bristol, Exeter, Taunton, Colchester. Pris dans cette dernière ville, il fut décapité, 1649. — Son fils, nommé aussi Arthur Capel, né en 1635, créé comte d'Essex par Charles II en 1661, vice-roi d'Irlande, 1672-7, se mit ensuite parmi les adversaires de la cour, fut impliqué dans le complot dit de *Rye-House*, et égorgé à la Tour, 1683.

CAPELL (Edward), critique anglais, né à Troston (Suffolk) en 1713, m. en 1781, passa près de 40 ans à épurer le texte de Shakspeare, dont il a donné une édit. fort estimée, Lond., 1783, 3 vol. in-4°.

CAPELLA (Martianus-Mineus-Félix), grammairien latin, né en Afrique dans le Ve siècle. Il a composé, sous le nom de *Satyricon*, une petite encyclopédie en 9 liv., mélangée de prose et de vers. Elle commence par un roman allégorique en 2 liv., *Les noces de la Philologie et de Mercure*; les 7 autres liv. sont consacrés aux 7 arts libéraux (grammaire, dialectique, rhétorique, géométrie, arithmétique, astronomie, musique). Le style de Capella est obscur, rude et barbare; son ouvrage, comme ceux de Boëce et de Cassiodore, a beaucoup servi aux scolastiques. Les édit. princip. sont celles de Grotius, Leyde, 1599, et de Kopp, Francfort, 1836. D—R.

CAPELLE (Guill.-Ant.-Benoît, baron), né à Sales-Curan (Aveyron), en 1775, m. en 1843. Député du district de Milhau à la fédération de 1790, lieutenant dans l'armée des Pyrénées, destitué en 1794 comme fédéraliste, il entra après le 18 brumaire dans les bureaux du ministère de l'intérieur, devint préfet sous l'Empire à Livourne et à Genève, sous la Restauration à Bourg et à Besançon. Après 1816, il fut conseiller d'État, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, directeur des hospices et établissements de bienfaisance, préfet de Seine-et-Oise en 1828, et ministre des Travaux publics dans le cabinet Polignac. Signataire des ordonnances de juillet 1830, il parvint, après l'insurrection de Paris, à sortir de France, fut condamné à la mort civile par la Cour des pairs, et profita ensuite de l'amnistie accordée par Louis-Philippe pour revenir terminer obscurément ses jours dans son pays. B.

CAPELLE (Pierre), homme de lettres, né à Montauban en 1775, m. en 1851, fondateur du *Caveau moderne*, est auteur de la *Clef du Caveau*, du *Manuel de la Typographie française*, du *Chansonnier des Muses*, etc. Il fut inspecteur de la librairie.

CAPELLE (LA), ch.-l. de cant. (Aisne), arr. et à 16 kil. N. de Vervins; autrefois ville fortifiée, prise par Turenne en 1655; 1,118 hab. Comm. de grains.

CAPELLE-MARIVAL (LA), ch.-l. de cant. (Lot), arr. et à 21 kil. N.-O. de Figeac; 888 hab.

CAPELLE OU CAPELLE-AU-BOIS, vge de Belgique, à 28 kil. N. de Bruxelles, par chemin de fer; port sur le canal de Bruxelles à l'Escaut; 1,500 hab.

CAPELLEN (Godard-Gérard, baron VAN DER), homme d'État hollandais, né en 1778, m. en 1848. Membre du conseil des finances d'Utrecht en 1805, il fut nommé par Louis Bonaparte préfet de la Frise en 1808, ministre des cultes et de l'intérieur en 1809. Lors de la réunion de la Hollande à la France, il refusa toute fonction. De 1815 à 1826, il administra les établissements hollandais dans les Indes orientales. En 1828, il accepta la place de curateur de l'université d'Utrecht. Ambassadeur à Londres en 1838 et en 1840, il fut ensuite grand-chambellan de Guillaume II. B.

CAPELLO (Bianca), Vénitienne d'une grande famille, devint, après des aventures peu honorables, la maîtresse, puis la femme de François de Médicis, grand-duc de Toscane. Elle lui présenta, comme un fils né de lui, un enfant supposé. En 1587, elle mourut presque en même temps que son époux, et des bruits d'empoisonnement coururent sur Ferdinand, frère et héritier du duc.

CAPELUCHE, bourreau de Paris, fameux par ses crimes sous Charles VI. Il prit une grande part au massacre des Armagnacs, 1418. Jean sans Peur, duc de Bourgogne, qui avait été forcé de lui donner publiquement la main, le fit décapiter dès que son pouvoir fut affermi dans Paris.

CAPENDU, ch.-l. de cant. (Aude), arr. et à 18 kil. E. de Carcassonne, près de la rive droite de l'Aude; 672 hab.

CAPÈNE, v. anc. d'Italie (Étrurie), à 63 kil. N.-N.-O. de Rome, entre le pays des Véiens et la rive dr. du Tibre; auj. *Civitella*.

CAPENE (PORTE). *V.* PORTES DE ROME.

CAPERQUIN. *V.* CAPPOQUIN.

CAPESTANG, *Caput stagni*, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. et à 13 kil. O. de Béziers, sur le canal du Languedoc, 2,471 hab. L'étang de Capestang a une superf. de 1,893 hect.; on en a entrepris le dessèchement en 1854.

CAPESTERRE (LA) ou LE MARIGOT, brg de la Guadeloupe, à l'angle S.-E. de l'île, à 15 kil. E.-N.-E. de la Basse-Terre, dans un territoire salubre et fertile. Sucreries nombreuses. 4,900 hab.

CAPET, surnom de Hugues, premier roi de la 3e dy-

nastie des rois de France. Selon Pasquier, il vient « d'un mot à demy latin, qui signifie *chef*. » Ducange le fait dériver de *chapeto*, mot par lequel on désignait un railleur en Auvergne; Nicolas Gilles dit que Hugues, dans sa jeunesse, aimait à jeter bas, en jouant, les chapeaux de ses compagnons; d'autres, prenant l'expression de *capito*, grosse tête (souvent le signe de l'imbécillité), font de *capet* une injure, et rappellent qu'on appliqua ce surnom à Charles le Simple. Enfin, *Capet* ou *Chapet* peut venir de *chappatus*, l'homme portant *chappe* ou *cape*. en effet, les premiers Capétiens furent abbés de St-Martin-de-Tours et autres abbayes; le roi Robert chantait les vêpres revêtu d'une chape; l'ancien étendard des rois était la chape de St Martin. B.

CAPÉTIENS, 3e race des rois de France, issus de Hugues Capet. L'origine des Capétiens est incertaine: suivant l'opinion la plus commune, ils remonteraient à Robert le Fort, d'origine saxonne, qui reçut en fief de Charles le Chauve le comté d'Anjou, puis le duché de l'Ile-de-France. Parmi les successeurs de ce seigneur, Eudes, Robert et Raoul portèrent le titre de roi avant la fin de la dynastie carlovingienne, tandis que Hugues le Grand, père de Hugues Capet, dédaigna ce titre qui n'aurait rien ajouté à sa puissance. L'avénement des Capétiens marque la fin du règne des Francs; ils furent poussés au trône par une protestation nationale au N. de la Loire contre les descendants de Charlemagne, dont l'autorité cherchait son appui en Germanie, et ils durent leurs progrès ultérieurs à une alliance constante avec le clergé, au concours des communes, aux mérites divers de Louis le Gros, de Philippe-Auguste et de St Louis. La féodalité ne fit point obstacle à cette substitution d'une dynastie à une autre: les seigneurs voyaient sans ombrage l'un d'entre eux se parer d'un vain titre, sans qu'il pût se prévaloir de droits antérieurs pour les dominer, tandis qu'ils repoussaient les Carlovingiens, représentants d'une autorité centrale dont ils s'étaient affranchis. La branche directe des Capétiens a régné de 987 à 1328, et a donné à la France 14 rois (*V.* FRANCE). Il y eut plusieurs branches collatérales: Robert, frère de Henri Ier, fut la tige d'une maison ducale de Bourgogne en 1032; Hugues, frère de Philippe Ier, fonda une maison de Vermandois et de Valois; des deux frères de Louis VII, l'un, Pierre, époux d'Isabelle de Courtenay, eut des descendants qui régnèrent à Constantinople; l'autre, Robert, fut la tige des maisons de Dreux et de Bretagne. Philippe, frère de Louis VIII, fut comte de Boulogne. Parmi les frères de St Louis, Robert commença une famille d'Artois éteinte en 1472, et Charles d'Anjou une dynastie royale de Naples. Un fils de St Louis, Robert de Clermont, fut la tige des maisons de Bourbon, de Vendôme et de Montpensier. Charles, frère de Philippe le Bel, commença celles de Valois et d'Alençon, etc. — Après les Capétiens directs, le trône de France fut occupé par les branches de Valois, 1328-1589, et de Bourbon, 1589-1792 et 1815-1848. *V.* VALOIS et BOURBON. B.

CAPE-TOWN. *V.* CAP (LE).

CAPHARÉE, cap de l'Eubée, sur la côte S.-E.; la flotte grecque y fut dispersée à son retour de Troie; c'est auj. le *cabo dell' Oro*.

CAPHARNAUM, v. de la Palestine (Galilée), dans la tribu de Nephtali, sur le bord O. du lac de Génézareth; demeure la plus ordinaire de J.-C. pendant les trois années de sa prédication. Patrie des apôtres St Pierre et St André; auj. *Tell-Houm*.

CAPHYES, v. d'Arcadie, près d'une forêt du même nom, au N. d'Orchomène. Aratus y fut battu par les Étoliens, 221 av. J.-C.

CAPI-AGA ou CAPOU-AGA, c. à-d. *maître de la porte*, chef des eunuques blancs à Constantinople; les hommes qu'il commande gardent les portes intérieures du sérail, et sont employés, hors du harem, au service particulier du sultan. Il surveille les *icoglans* ou pages, nomme leurs instituteurs, et est l'introducteur des ambassadeurs étrangers.

CAPIDJYS ou CAPOUDJYS, portiers ou huissiers du sérail de Constantinople, au nombre de 400; ils veillent aux portes extérieures du palais, et forment la garde du divan, quand il est rassemblé.

CAPIDJYS-BASCHYS, chambellans à la cour de Constantinople. Ils exécutent les missions extraordinaires du sultan, comme de lever des troupes, rassembler des vivres et des munitions, porter à un pacha le firman de sa confirmation ou de sa déposition. Autrefois ils étaient aussi chargés d'arrêter les pachas, de leur soutirer de l'argent, de les conduire en exil, de les empoisonner en route, ou de leur couper la tête avant de les dépouiller.

CAPI-KIAHIA, nom de certains agents que les pachas turcs entretiennent à Constantinople pour verser leurs tributs annuels, présenter leurs demandes au sultan ou aux ministres, être promptement informés des périls qui pourraient les menacer, et employer les moyens de les conjurer.

CAPILUPI (Camille), de Mantoue, publia à Rome, 1572, un curieux récit apologétique de la St-Barthélemy sous le titre de: *Lo Stratagema di Carolo IX contra gli Ugonotti*, trad. en franç., 1574. — Son frère, *Lelio* CAPILUPI, né en 1498, m. en 1560, écrivit de nombreux poëmes avec des centons de Virgile; il fait ainsi décrire au poëte latin le sacrifice de la messe, l'exorcisme, l'excommunication, la vie monacale, etc.

CAPISCOL (du latin *caput scholæ*, le chef de l'école, ou *caput chori*, le chef des chantres), dignité en usage dans plusieurs chapitres et églises, surtout en Provence, en Languedoc, en Guyenne, en Béarn. Le capiscol présidait au chœur; on le nommait ailleurs *præcantor, préchantre*, ou encore *écolâtre*.

CAPISTRANO (St Jean de), franciscain, né dans les Abruzzes en 1385, m. en 1456, prêcha avec éclat en Italie, en Allemagne, en Pologne et en Hongrie, convertit plus de 4,000 hussites, fut employé à diverses négociations par les papes Martin V, Eugène V et Nicolas V, s'enferma avec Jean Huniade dans Belgrade, et contribua à la défaite des Turcs. Béatifié par Léon X, il fut canonisé sous Alexandre VIII en 1690. Entre autres livres, on a de lui un traité *De papæ et concilii sive Ecclesiæ auctoritate*, Venise, 1580, in-4°, dirigé contre le concile de Bâle. B.

CAPISTRUM, bande de cuir à l'usage des flûtistes des jeux scéniques chez les Anciens. Elle s'appliquait sur la bouche, en faisant le tour de la tête jusqu'à la nuque, où on l'attachait. Il y avait, devant les lèvres, une fente juste pour passer l'anche de la flûte. Le Capistrum empêchait qu'aucune partie du vent donné par le flûtiste ne se perdît, de sorte qu'il était moins fatigué, et gouvernait mieux son haleine. C. D—Y.

CAPISUCCHI (Paul), prélat romain, né en 1479, m. en 1539, fut chargé, par Clément VII, quand les cardinaux Campeggi et Wolsey eurent autorisé le divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre, de prononcer sur l'appel de Catherine d'Aragon, et, après trois années de lenteurs, se déclara en faveur de la reine. Sa décision ne fut pas respectée par Henri VIII.

CAPITAINE, grade qui, au temps de François Ier, tenait le premier rang dans la hiérarchie militaire, et n'occupe plus aujourd'hui que le 7e. La création des *capitaines d'hommes d'armes* remonte à Charles V, en 1373; ils avaient charge de 1,000 hommes. Louis XI institua les capitaines d'infanterie pour les francs-archers: 4 capitaines en chef avaient sous leurs ordres 32 capitaines subalternes, qui commandaient chacun 500 soldats. Ces grades ne pouvaient être pris que par les ducs, comtes, marquis et chevaliers bannerets. Dans les légions de François Ier, chaque capitaine fut remis à la tête de 1,000 hommes. Bientôt, de réforme en réforme, par suite de la réduction des compagnies et de la création de nouvelles charges militaires, la position des capitaines s'amoindrit; de la tête de l'armée ils sont descendus dans le régiment. Avant la Révolution, il y avait les *capitaines des gardes*, qui commandaient les gardes du corps du roi, formant 4 compagnies; les *capitaines aux gardes*, chefs des compagnies des gardes françaises, au nombre de 30. Alors on appelait aussi capitaine tout commandant d'un lieu fortifié ou d'un château; de là le nom de *capitainerie* appliqué au gouvernement des places fortes. On nomme auj. *capitaines* les commandants de vaisseau, de frégate, de corvettes; *capitaine de pavillon*, le commandant d'un vaisseau sur lequel est embarqué un officier général; *capitaine d'armes*, le sous-officier des équipages de ligne qui fait la police à bord des vaisseaux; *capitaine de port*, l'officier préposé à la police maritime d'un port; *capitaine de marine*, le chef des soldats gardiens d'un port. — Le titre de capitaine servit encore à qualifier des fonctionnaires civils: au moyen âge, les premiers magistrats de plusieurs républiques italiennes s'appelaient *capitaines du peuple*. En France, sous Philippe le Long, l'officier nommé par les bourgeois de certaines villes, pour les protéger contre les vexations des seigneurs, et qui devint plus tard le *chevalier du guet*, porta le titre de *capitaine d'armes*, ou *capitaine de ville*. Au Brésil les maires sont appelés capitaines: on donne aussi le nom de capitaines des bois (*capitaes domato*) aux hommes de couleur qui sont chargés, moyennant une somme d'argent, de ressaisir les nègres marrons. *V. Supplément*.

CAPITAINERIE, étendue de territoire soumise autre-

fois à un capitaine d'armes; en 1789, on n'entendait plus par là que certaines divisions territoriales des côtes de France, au nombre de 112, et aussi une fonction civile qui consistait à veiller à l'entretien des forêts du domaine, au gouvernement des châteaux royaux et à la conservation des chasses royales. Ils avaient juridiction pour les simples délits de chasse. — En Espagne, on nomme *capitaineries générales* des circonscriptions qui répondent à nos divisions militaires.

CAPITAN, personnage de la vieille comédie, essentiellement fanfaron, au langage ampoulé et emphatique, mais qui recevait sans bruit les plus vertes corrections. Il a disparu depuis Molière.

CAPITAN-PACHA, amiral ou ministre de la marine dans l'empire ottoman, commandant suprême des flottes, beglerbeg de toutes les côtes et îles, pacha à trois queues et membre du divan. Il nomme aux grades et emplois, s'occupe des levées de matelots, des constructions et réparations navales. A Constantinople il habite l'arsenal, dont il a l'inspection générale et le commandement.

CAPITAN-PACHA (gouvernement du), prov. turque, composée des îles de l'Archipel, des livahs de Gallipoli, de Biga et de Smyrne. Autrefois l'Acarnanie et la Morée en faisaient aussi partie.

CAPITANATE, anc. *Apulie*, prov. du royaume d'Italie, entre l'Adriatique au N. et à l'E., la prov. de Bari au S.-E., celles de Potenza au S., d'Avellino au S.-O., et de Campo-Basso à l'O. Depuis 1864, on la nomme prov. de Foggia, de son ch.-l. Elle est traversée par le Gargano et autres contre-forts des Apennins; au S.-E. se trouve la vaste plaine de la Pouille; superf., 7,652 kil. car.; p p., 312,885 hab. Sol fertile, belles forêts; bons vins, huile d'olive, céréales, réglisse, tabac; élève de chevaux, gros bétail, buffles, moutons dont la laine est très-bonne; peu d'industrie. Export. de sel, térébenthine, résine, noix de galle. Le petit groupe de Tremiti et l'îlot de Pianosa font partie de la Capitanate; 3 arr.: Foggia, Sansevero, Bovino.

CAPITANE (GALÈRE), galère montée par le capitaine général des galères. Cette charge ayant été supprimée par Louis XIV, en 1669, il n'y eut plus de galère capitane.

CAPITANYS, titre que portaient en Grèce les chefs armatoles et mainotes, pendant la guerre de l'indépendance contre la Turquie.

CAPITATION, impôt personnel qui se prélève par tête. Il était en usage chez les Hébreux : Moïse les soumit à payer un demi-sicle à chaque dénombrement. Dans l'empire romain, la capitation fut levée sur toutes les personnes libres, hommes et femmes, et aucune preuve d'indigence n'était admise pour s'y soustraire. Au temps de Constance, son taux était de 25 pièces d'or (environ 336 fr.); Julien la réduisit à 7 pièces d'or (92 fr.). Une seule cote se divisait entre plusieurs pauvres, tandis que les riches étaient chargés de plusieurs cotes. D'après l'abbé Dubos et Gibbon, la Gaule romaine contenait à peu près 500,000 contribuables. La capitation fut établie pour la 1re fois en France par les États Généraux de 1356, mais temporairement : elle était de 4 p. 100 sur les revenus de 100 livres, 2 p. 100 sur les revenus inférieurs, 1 p. 100 au-dessous de 40 liv.; on n'en exempta que les veuves, les enfants en tutelle, les religieux et les mendiants. La capitation fut décrétée par Louis XIV, en 1695, pour subvenir aux frais de la guerre; on divisa les Français en 22 classes, d'après leur état et leur qualité : en tête de la 1re figurait le dauphin, et chaque individu de cette classe était taxé à 2,000 livres; ceux de la dernière classe ne payaient que 20 sols; les taillables payant moins de 40 sols de cote en étaient exempts; le clergé remplaça sa cote par un don de 4 millions chaque année. Supprimée en 1698, la capitation fut rétablie en 1701; en 1715, on la prorogea indéfiniment. Elle est remplacée aujourd'hui par la contribution personnelle et mobilière. — La capitation a été en usage en Angleterre : Charles II la fixa à 100 liv. pour un duc, 24 pour un marquis, 30 pour un baronnet, 20 pour un chevalier, 10 pour un écuyer, et à 12 deniers pour tout roturier. A la fin du XVIIIe siècle, la capitation en Amérique rapportait à l'Espagne 2 millions de fr. Elle existe encore en Russie et en Turquie. Ed. T.

CAPITIS DEMINUTIO. *V.* DIMINUTION DE TÊTE.

CAPITECENSI, citoyens romains très-pauvres, dont le bien n'allait pas à plus de 380 as (23 fr. environ), et qui n'étaient, dans les recensements, comptés que pour leur personne, leur tête (*caput*). Ils furent exclus de la milice jusqu'au consulat de Marius, qui le premier les enrôla dans les légions. C. D—y.

CAPITO (Atéius), célèbre jurisconsulte romain du temps d'Auguste. Il était rival d'Antistius Labéon; tous deux passèrent pour les premiers juristes du temps, et firent école : Capito suivait les anc. traditions; Labéon réformait le droit, en le fondant sur les principes généraux de la justice. Capito avait un esprit de servile adulation, dont il donna surtout des preuves sous Tibère. Il ne reste rien de ses ouvrages.

CAPITOLE, *Capitolium*, mont et forteresse de l'anc. Rome, et, par extension, Temple de Jupiter dans cette forteresse. Le Capitole s'élevait à l'extrémité occidentale de la ville, entre le Forum et le Champ-de-Mars; c'était la plus petite des collines de Rome. Il avait une forme allongée, un peu creuse vers la ville, dirigée du N. au S., et mesurant une étendue de 500 mèt. environ, sur une hauteur moyenne de 40 mèt. Sa partie supérieure se divisait en deux mamelons : l'un au N., haut de 41 à 42 mèt., portait le *Temple de Jupiter*; l'autre au S., haut de 38 à 39 mèt., portait la *Forteresse* proprement dite; entre les deux s'étendait l'*Intermont*. Originairement le Capitole s'appelait mont Saturnien; on le nomma ensuite Tarpéien, de la vestale Tarpéia, tuée en cet endroit par les Sabins; enfin quand on commença d'y bâtir le Temple de Jupiter, il reçut le nom de *Capitolium*, d'une tête humaine trouvée en creusant les fondations, et portant sur le front le nom de *Tolus*. Les devins consultés répondirent que Rome serait la tête des nations, et pour rappeler incessamment ce présage, on donna à la montagne le nom de Tête de Tolus, *Caput Toli*, qui s'altéra un peu pour former *Capitolium*.

Le Temple de Jupiter. Tarquin l'Ancien le voua à Jupiter, à Junon et à Minerve, en commença l'édification, mais n'en put finir que l'esplanade, ouvrage considérable, entouré de gros murs de terrasse. Tarquin le Superbe jeta les fondements du temple, auquel il donna la forme d'un grand quadrilatère, long de 200 pieds, large de 185 (61m 72, sur 57m 10), avec un péristyle à trois rangs de colonnes sur la façade, à deux rangs sur les côtés. Il s'élevait au milieu d'une enceinte de murs peu spacieuse, appelée *Area*. Sa façade regardait entre l'orient et le midi, et se terminait par un vaste fronton, surmonté de la statue de Jupiter dans un quadrige, et de quelques autres statues dorées. Le toit était en airain doré. L'intérieur formait 3 nefs ou temples contigus, consacrés, celui du centre, à Jupiter; celui de droite, en entrant, à Junon; celui de gauche, à Minerve. Un édicule terminait chaque nef et contenait la statue de la divinité, Jupiter assis, la foudre en main, dans tout l'appareil de sa puissance; Minerve et Junon debout, avec leurs emblèmes, l'une la chouette, l'autre le paon, et toutes deux la main appuyée sur une lance sans fer, sceptre des grandes divinités. On ne sait rien de certain sur l'ordre d'architecture du temple; on croit qu'il était étrusque : dans ce cas, la nef centrale devait être à ciel ouvert. Tarquin perdit le trône avant d'avoir pu terminer entièrement ce temple, qui ne fut achevé que 7 ans après son expulsion, l'an 251 de Rome, 502 av. J.-C., et dédié par le consul Horatius Pulvillus. Ce premier Capitole dura 424 ans; il fut brûlé l'an 670 de Rome pendant les discordes civiles de Carbon et de Sylla. L'année suivante, Sylla le réédifia sur les mêmes fondations, mais tout en marbre de Paros. Il mourut avant d'avoir pu l'achever, et l'édifice ne fut dédié que 10 ans après sa mort, l'an 685. Il périt encore par un incendie, dans la guerre civile de Vitellius et de Vespasien, l'an 822 de Rome. Vespasien le releva, sur les mêmes fondements. Il fut incendié une 3e fois, l'an 833, sous le règne de Titus, et ce prince en commença la réédification, que Domitien acheva avec la plus somptueuse magnificence : on y prodigua l'or, et l'édifice fut couvert en tuiles d'airain avec des ornements dorés. Le Capitole existait encore l'an 455 de J.-C., lorsque Genseric saccagea Rome; il en enleva les tuiles d'airain, et l'édifice fut sans doute alors abandonné. L'une des plus anc. églises de Rome, celle de S. Maria di Ara-Cœli, nommée originairement S. Maria in Capitolio, a été construite sur son emplacement, et avec une partie de ses ruines; seulement, l'axe longitudinal de sa nef coupe transversalement la nef de l'anc. temple païen. Cette église ayant été consacrée en l'an 591, c'est entre cette année et l'an 455, qu'il faut placer l'anéantissement du Temple de Jupiter.

L'Intermont. Vallée entre les deux sommets du mont Capitolin. On y voyait à l'O. le fameux Asyle (*V. ce mot*), avec le temple de Vejovis, divers petits temples répandus çà et là, et à l'E. le Tabularium (*V. ce mot*). Elle était fort petite; la place actuelle du Capitole la remplit tout entière. On n'arrivait au Capitole antique que par l'Intermont, au moyen de deux voies dites le clivus Capitolin et le clivus de l'Asyle, qui partaient du Forum romain. De

l'Intermont, deux escaliers à cordons conduisaient, l'un au Temple de Jupiter, l'autre à la Forteresse.

La Forteresse. Elle occupait tout le plateau méridional de la montagne, au-dessus de la roche Tarpéienne, et contenait quelques temples, entre autres ceux de Jupiter-Férétrien, de Junon-Moneta, et la curie Calabra. Auj. le palais Caffarelli couvre à peu près tout l'emplacement de l'antique Forteresse de Rome. C. D—Y.

CAPITOLES DIVERS. Il y eut aussi, à l'instar du Capitole de Rome, des Capitoles dans beaucoup de grandes villes des provinces, entre autres à Capoue, à Milan, à Ravenne, à Vérone, à Carthage, rebâtie par les Romains, à Trèves, à Cologne, à Nîmes, à Narbonne, à Toulouse : cette dernière cité en a éternisé le souvenir en donnant à son hôtel de ville le nom de Capitole. Constantinople, capitale du Bas-Empire, eut aussi son Capitole. Il y a un monument de même nom à Washington (États-Unis). C. D—Y.

CAPITOLINS (JEUX), institués l'an 365 de Rome, 387 av. J.-C., en l'honneur de Jupiter très-bon, très-grand, pour le remercier de ce qu'il avait sauvé le Capitole de l'invasion des Gaulois. Un collége spécial de prêtres, choisis parmi ceux qui logeaient au Capitole, était chargé de les faire célébrer. On ne sait rien ni sur leur époque, ni sur leur périodicité, ni sur leur nature. Néanmoins on peut conjecturer qu'ils étaient annuels, se célébraient le 13 février, jour de la prétendue défaite des Gaulois par Camille (*V.* CAMILLE), et qu'ils se composaient de courses équestres et curules, comme les jeux romains du temps où ils furent établis. C. D—Y.

CAPITOLINS (JEUX), autres jeux fondés par Domitien, en l'honneur de Jupiter-Capitolin, l'an 839 de Rome. Ils étaient quinquennaux, et se composaient d'une triple joute musicale, équestre, gymnastique, et d'un concours littéraire pour des ouvrages en prose grecque ou latine. De jeunes filles se disputaient le prix de la course dans un stade. Domitien assistait à ces jeux en costume grec. Vespasien ayant aboli l'usage de compter par lustre, Domitien voulut que l'on comptât par Jeux Capitolins. C. D—Y.

CAPITOLINS (MARBRES). *V.* FASTES.

CAPITOLINUS (Julius), l'un des auteurs de l'*Histoire Auguste*, vivait sous Dioclétien et Constantin, aux III^e^ et IV^e^ siècles de J.-C. Nous avons de lui des Vies d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Vérus, de Pertinax, d'Albinus, de Macrin, de Maximin, des Gordiens, de Maxime et Balbin. La manière de Capitolinus est incorrecte et prolixe. Il a été traduit en français par M. Valton, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, Paris, 1844, in-8°. *V.* Moller, *Dissertatio de Julio Capitolino*, Altorf, 1689, in-4°.

CAPITOLINUS. *V.* MANLIUS et QUINCTIUS.

CAPITON (Wolfgang-Fabrice) ou KŒPSTEIN, théologien luthérien, né à Haguenau en 1478, m. à Strasbourg en 1542, s'est fait connaître par sa participation aux différentes querelles entre les professeurs de la réforme. Œcolampade et Bucer furent ses amis intimes. Plus tard il se lia aussi avec Martin Cellarius, partisan de l'arianisme. On a de lui une *Vie d'Œcolampade*, qu'il a écrite en commun avec Grynæus, Strasbourg, 1617. E. S.

CAPITOULS, nom des premiers magistrats de Toulouse avant 1789, à la fois administrateurs municipaux et juges. Ils étaient d'abord douze; Charles VI les réduisit à quatre en 1390, puis les porta à huit en 1392. On en rétablit douze en 1401. Ils portaient comme insigne un chaperon rouge. Leur charge les anoblissait; elle était annuelle, et à son expiration on plaçait leurs portraits au Capitole, monument dont ils empruntaient leur nom. Originairement le capitoulat était électif : les capitouls sortants choisissaient leurs successeurs. A partir de Charles IX, les rois s'arrogèrent le droit de les désigner. De son côté, le parlement leur enleva de bonne heure les attributions judiciaires. B.

CAPITULAIRES, nom donné aux réglements, constitutions, décrets, conventions, etc., promulgués par les rois franks des deux premières races. Ils sont divisés en petits chapitres (*capitula*), traitant souvent, avec peu d'ordre, d'objets contradictoires entre eux, et offrant de nombreuses répétitions ou des emprunts textuels à d'autres recueils. Les recueils de Capitulaires se composent de 7 livres, dont 4 rédigés par Anségise et 3 par Benoît Levita, et de 4 appendices par des auteurs inconnus. Parmi les plus anciens monuments législatifs de ce genre, on remarque : la constitution de Clotaire I^er^, vers l'an 560, concernant surtout les Gallo-Romains, et confirmant en termes généraux l'autorité du droit romain; la constitution de Childebert II, vers l'an 595; le *capitulare triplex* de Dagobert, vers l'an 630, renfermant une promulgation nouvelle des lois des Alémans, des Ripuaires et des Bavarois; quelques capitulaires de Carloman et de Pépin le Bref, etc. Le recueil d'Anségise ne contient que ceux de Charlemagne et de Louis le Débonnaire : proposés à l'examen des Champs-de-Mai par le grand empereur, mais décrétés par lui seul, ces Capitulaires embrassent toutes sortes de matières. M. Guizot (*Cours d'histoire moderne*, 1829) les a rangés sous huit chefs : législation morale, législation politique, législation pénale, législation civile, législation religieuse, législation canonique, législation domestique et législation de circonstance. On a conservé quelques capitulaires de Pépin, roi d'Italie, de Charles le Chauve, de Louis II et de Carloman; les derniers sont du règne de Charles le Simple. Le recueil de Benoît Levita, fait au milieu du IX^e^ siècle par ordre de l'archevêque de Mayence Otgar, ne contient pas seulement ces pièces; c'est une compilation de lois, non plus générales, mais particulières à un peuple, et d'extraits du *Breviarium*, du code Théodosien, du code Justinien et de l'*Epitome* de Julien. L'autorité des Capitulaires ne dura pas longtemps; on peut en placer l'abrogation tacite au commencement de la 3^e^ race. Des éditions des Capitulaires furent publiées par Beatus Rhenanus en 1501, et Joachim Videamus en 1536; la meilleure et la plus complète est celle de Baluze, 1677, 2 vol. in-fol., surpassée encore par Pertz, *Monumenta Germaniæ historica*, Hanovre, 1826-29. B.

CAPITULAIRES, registres de chapitres de chanoines, ou de religieux, contenant les procès-verbaux de leurs délibérations. On y rencontre quelquefois de curieux documents historiques.

CAPITULATION D'EMPIRE, acte où furent énoncés les droits et les priviléges des États de l'Empire, et que tout nouvel empereur dut jurer de respecter. La première capitulation eut lieu lorsque Maximilien I^er^ proposa Charles-Quint pour empereur futur; la dernière fut signée en 1792 par François II. E. S.

CAPMANY Y DE MONTPALAU (Don Antonio de), érudit et littérateur espagnol, né à Barcelone en 1742, m. en 1813, secrétaire perpétuel de l'Académie d'histoire de Madrid. Deux de ses ouvrages sont précieux pour l'histoire du commerce, de l'industrie et du droit maritime au moyen âge; ce sont : *Mémoires sur la marine, le commerce et les arts de Barcelone*, 1779-92, 4 vol.; *Recueil des coutumes maritimes de Barcelone*, 1791, 2 vol. On lui doit aussi : *la Philosophie de l'éloquence*, 1776; *Théâtre historique et critique de l'éloquence castillane*, 1786-94, 5 vol. in-8°, ouvrages très-estimés en Espagne; un *Dictionn. français-espagnol*, 1805, et enfin des *Mélanges critiques sur divers points d'histoire*, 1807.

CAPNOMANCIE (du grec *capnos*, fumée, et *mantéia*, divination), divination par la fumée des sacrifices, ou par celle des graines de jasmin ou de pavot jetées sur des charbons ardents. Légère, peu épaisse, s'élevant en ligne droite, la fumée était de bon augure. On respirait encore la fumée des victimes, comme donnant, sans doute, des inspirations prophétiques.

CAPO-D'ISTRIA (Jean-Ant., comte), né à Corfou en 1776, d'une famille noble qui avait pris le nom de la ville d'où elle était originaire, fit son éducation en Italie, entra fort jeune au service de la Russie, fut chargé, en 1800, d'organiser l'administration des Iles Ioniennes, et fut ministre de cette république de 1802 à 1807. L'empereur Alexandre l'employa à diverses missions en Turquie, en Allemagne et en Suisse, le nomma son plénipotentiaire au 2^e^ traité de Paris en 1815, et son ministre des affaires étrangères de 1816 à 1822. Ensuite, retiré chez les Suisses, il prêta son appui aux Grecs insurgés contre la Porte, et eut la direction de leur gouvernement en 1827. Son peu de ménagements pour les chefs influents, qui attendaient le prix de leurs services, le fit accuser de vouloir étouffer la liberté hellénique au profit de la Russie. Pietro Mauromichalis, bey des Maïnotes, ayant été incarcéré à la suite de quelques troubles dans sa principauté, son fils Georges et son frère Constantin assassinèrent Capo-d'Istria, 9 octobre 1831. B.

CAPO D'ISTRIA, anc. *Ægida* et *Justinopolis*, v. forte des États autrichiens (Littoral), port sur le golfe de Trieste, dans une petite île jointe au continent par une chaussée, à 15 kil. S. de Trieste; par 45° 32' 36" lat. N. et 11° 23' 31" long. E.; 7,000 hab. Évêché suffragant d'Udine; belle cathédrale; hôtel de ville remarquable; maison de force. Salines; pêche active. Comm. de savons et de cuirs. Longtemps au pouvoir de Venise, elle était la capitale de l'Istrie.

CAPORALI (César), poëte italien, né à Pérouse en 1531, m. en 1601, appartient à l'école *bernesque*. Il publia le premier des *Nouvelles* ou *Avis du Parnasse*, et eut l'avantage sur tous ceux qui l'imitèrent, de ne jamais prendre des sujets futiles. Il a semé son *Voyage du Parnasse* de traits

spirituels et plaisants. Ses *Satires* ont un caractère inconnu jusqu'à lui : elles sont dramatiques, et les personnages s'y montrent toujours en action. Dans sa *Vie de Mécène*, il s'est moqué gaiement des faveurs accordées aux gens de lettres. La meilleure édition de ses Œuvres est celle de Pérouse, 1770, in-4°. B.

CAPOTS. *V.* CAGOTS.

CAPOUE, *Capua*, v. forte du royaume d'Italie (prov. de Caserta), sur le Volturno, à 25 kil. N. de Naples; 10,743 hab. Archevêché; belle cathédrale et église *dell' Annunziata*. Cette ville fut construite au IXe siècle avec les ruines et à 4 kil. de l'anc. Capoue, dont l'emplacement est occupé auj. par la ville de Ste-Marie de Capoue. — Capoue, une des villes les plus importantes de l'anc. Italie, fut fondée par les Etrusques, et devint, après la ruine de Cumes, la cap. de la Campanie. Elle porta d'abord le nom de *Vulturnum*. Les Samnites mercenaires qui la gardaient pour les Etrusques s'en emparèrent en 420 av. J.-C.; mais ils se fondirent dans la population étrusque, et, en 343, Capoue, prenant parti pour les Sidicins, se donna à Rome, afin d'être défendue contre les Samnites. Devenue très-florissante, rivale jalouse de Rome, elle ouvrit ses portes à Annibal, qui y prit ses quartiers d'hiver après la bataille de Cannes. Les Romains reprirent Capoue en 211, et y exercèrent de sanglantes vengeances : la ville avec son territoire devint propriété romaine. C'est là que prit naissance la révolte de Spartacus. Capoue se releva quelque peu sous les empereurs; ses habitants excellaient dans la préparation des cuirs, la fabr. des draps, la teinture de pourpre. Elle fut dévastée par Genséric et par les Lombards. Sous l'époque romaine, elle eut de forts beaux monuments, parmi lesquels un célèbre amphithéâtre, un théâtre, un cirque, des temples, un capitole, des arcs de triomphe. Il reste encore quelques ruines de plusieurs de ces monuments.

CAPPADOCE, anc. prov. de l'Asie-Mineure (auj. pays de Roum, ou eyalets de Sivas et de Bozoq), bornée au N. par le Pont, à l'O. par la Galatie et la Phrygie, et séparée de la Cilicie au S. par le Taurus, de l'Arménie à l'E. par l'Euphrate. La partie orientale s'appela longtemps *Petite Arménie*. L'Anti-Taurus sillonnait la Cappadoce du S.-O. au N.-E.; il formait le mont Argée (*Ardjich-Dagh*). Riv. : Halys (*Kizil-Ermak*), Iris (*Djekil-Ermak*), Mélas (*Kouramas* ou *Karasou*). Villes : Mazacca ou Césarée du mont Argée (*Kaisarieh*), capitale; Nyssa, Nazianze, Nora (*Bour*), Comana de Cappadoce (*El-Bostan*), Tyane, Nicopolis, Mélitène (*Malathia*), Sébaste (*Sivas*), Cucusus. La Cappadoce était généralement aride et sablonneuse; on en tirait des moutons, des chevaux et des mulets. — Les Cappadociens étaient d'origine syrienne, et on les appela *Leuco-Syriens* ou *Syriens blancs*, en raison de la teinte moins foncée de leur peau. Ils passaient pour être lourds, bornés et superstitieux; ils adoraient le feu et le mont Argée. La Cappadoce forma 2 satrapies de l'empire des Perses, *Cappadoce du Pont-Euxin* et *Cappadoce du Taurus*. la 1re fut séparée après la conquête macédonienne, sous le nom de roy. de *Pont;* la 2e, comprise dans le gouvernement d'Eumène, puis dans le roy. d'Antigone, ne tarda pas à s'affranchir. Parmi les rois qui la gouvernèrent, on remarque : Ariarathe Ier, vaincu, dépossédé et mis en croix par Eumène; Ariarathe IV, gendre d'Antiochus le Grand, condamné par le sénat romain, pour avoir secouru ce prince, à payer 200,000 sesterces, et m. en 166; Ariarathe V *Philopator*, allié des Romains contre Aristonic, et tué pendant la guerre en 130; Ariarathe VI, Ariarathe VII, Ariarathe VIII, assassinés ou dépouillés par Mithridate le Grand; Ariobarzane Ier, soutenu par Sylla contre Mithridate; Ariobarzane II *Philopator*, qui restaura l'Odéon à Athènes, et fut égorgé par des conjurés; Ariobarzane III, partisan de Pompée, épargné néanmoins par César, et mis à mort par Cassius en 42. Tombée, depuis la mort de Mithridate, sous le protectorat romain, la Cappadoce ne fut cependant réduite en province que sous Tibère, l'an 17 de J.-C. Divisée jusqu'alors en 10 cantons (*Mélitène, Cataonie, Tyanitide, Cilicie, Garsauritide, Laviniasène, Sargarausène, Chamanène, Saravène, Morimène*), elle fut plus tard comprise dans le diocèse Pontique de la préfecture d'Orient, et forma 3 prov. : la Cappadoce Ire, ch.-l. Sébaste; la Cappadoce IIe, ch.-l. Mazaca; l'Arménie IIe, ch.-l. Mélitène. Sous l'empire grec, elle fit partie du *Thème d'Arménie*. Elle passa, en 1071, aux Turcs Seldjoukides, et en 1300 aux Turcs Ottomans. B.

CAPPADOX, petite riv. de l'Asie-Mineure, donna son nom à la Cappadoce, qu'elle séparait de la Galatie.

CAPPEL (Louis), protestant célèbre, né à Paris en 1534, m. en 1586, professeur de grec au collége de Bordeaux, fut chargé par ses coreligionnaires de présenter leur confession de foi au roi en 1560. Pasteur tour à tour à Meaux, Anvers et Clermont, il alla, après la St Barthélemy, implorer pour les calvinistes la protection des princes protestants d'Allemagne. Quelque temps professeur de théologie à l'université de Leyde, il finit ses jours à Sedan.

CAPPEL (Louis), théologien protestant, neveu du précédent, né en 1585 près de Sedan, m. en 1658, professa la théologie et l'hébreu à l'université protestante de Saumur. Il s'est occupé beaucoup de critique biblique, et combattit surtout la théorie de Buxtorf, qui soutenait que les points-voyelles étaient aussi anciens que la Sainte-Ecriture. Cappel ne les fait remonter qu'au VIe siècle av. J.-C. Parmi ses ouvrages, on cite : *Arcanum punctuationis revelatum*, Leyde, 1624; *Critica sacra*, 1650. — Son fils, Jacques-Louis Cappel, continua sa polémique contre Buxtorf, et publia les écrits laissés par son père. E. S.

CAPPEL, v. de Suisse, cant. et à 16 kil. S.-O. de Zurich; 750 hab. Ancienne abbaye de Cîteaux, dont l'église subsiste; défaite des réformés par les catholiques, 1531; Zwingle périt à cette affaire.

CAPPELN. *V.* KAPPELN.

CAPPERONNIER (Claude), savant philologue, né à Montdidier en 1671, m. à Paris en 1744, fils d'un tanneur, enseigna à Abbeville, prit les ordres à Amiens, et devint professeur de grec au Collége de France en 1722. On a de lui : des édit. de *Photius*, 1702-3 (avec Tournemine et Ellies Dupin); de *Quintilien*, Paris, 1725, in-fol., et les *Rhetores antiqui*, Strasb., 1756, in-4°.

CAPPERONNIER (Jean), neveu du précédent, né à Montdidier en 1716, m. à Paris en 1775, bibliothécaire du roi en 1733, professeur de grec au Collége de France en 1744, membre de l'Acad. des Inscriptions en 1749; il donna des édit. estimées de *César*, 1754, 2 vol. in-12; de *Plaute*, 1759, 3 vol. in-12; de *Justin*, 1770, in-12; des *Notes* sur Hérodote (dans l'édit. de Wesseling). Son *Sophocle*, 1781, 2 vol. in-4°, a moins de valeur.

CAPPERONNIER (Jean-Augustin), neveu du précédent, né à Montdidier en 1745, m. à Paris en 1820, conservateur des imprimés à la Biblioth. nationale en 1796, est auteur de bonnes édit. des *Académiques* de Cicéron, 1796, 2 vol. in-12, et de *Quintilien*, 1803, 4 vol. in-12. Il surveilla aussi celles de Justin, Eutrope, Aurélius Victor, Virgile, Horace, Martial, Catulle, Tibulle et Properce, de la collection Barbou.

CAPPONI, nom d'une famille illustre de Florence, opposée aux Médicis. Parmi ses membres on distingue : Gino CAPPONI, qui a raconté l'insurrection des *Ciompi* (coll. Muratori, t. XVIII), en 1378, et participé, 1406, à la conquête de Pise, dont il devint gouverneur. — Pierre CAPPONI, magistrat républicain, dont la ferme contenance intimida le roi Charles VIII, lors de son passage à Florence, 1494, et sauva cette ville d'une contribution onéreuse. B.

CAPPONI (Alexandre-Grégoire, marquis de), archéologue, né à Rome en 1683, m. en 1746, fut directeur du musée Capitolin, dont il rangea les collections et rédigea une partie du catalogue. Il légua au Vatican sa riche bibliothèque et son musée de médailles.

CAPPOQUIN ou CAPERQUIN, v. d'Irlande (comté de Waterford), sur le Blackwater, à 4 kil. E. et dans la paroisse de Lismore; à 168 kil. S.-O. de Dublin; 1,798 hab. Des trappistes français ont fondé récemment aux environs l'abbaye de *Mount-Melleray*.

CAPRAIS (saint), martyr à Agen en 287. Dulcide, évêque d'Agen, fit bâtir une église sous son invocation vers le milieu du Ve siècle. Fête le 20 octobre.

CAPRAJA, anc. *Capraria* et *Ægilon*, île de la Méditerranée, du roy. d'Italie (prov. de Gênes), à 200 kil. S. de Gênes, et 30 kil. N.-E. de la Corse; 20 kil. de tour; par 43° 3' 5" lat. N., et 7°28'40" long. E.; 2,500 hab.; ch.-l., *Capraja*. Sol volcanique; beaucoup de chèvres sauvages.

CAPRARA (Æneas-Sylvius, comte de), né à Bologne en 1631, m. en 1701, neveu de Piccolomini et parent de Montecuculli, entra au service de l'Empire, commanda avec le duc de Lorraine l'armée impériale sur les bords du Rhin, fut battu par Turenne à Sintzheim en 1674, se distingua dans la campagne de 1683 contre les Turcs, leur enleva Neuhausel en 1685, mais se montra bassement jaloux du prince Eugène.

CAPRARA (J.-B.) homme d'Etat italien, né en 1733 à Bologne, m. à Paris en 1810. Vice-légat à Ravenne, 1758, nonce à Cologne, 1767, à Lucerne, 1775, et à Vienne, 1785, cardinal, 1792, évêque d'Iési, 1800, il fut nommé légat *à latere* près le gouvernement français, et conclut le Concordat de 1801. Ce fut lui qui sacra Napoléon Ier, roi

d'Italie, à Milan, 1805. L'Empereur voulut que son corps fût inhumé dans l'église de Ste-Geneviève, à Paris. B.

CAPRARIA, nom anc. des îles CABRERA et CAPRAJA. — Ile d'Afrique, sur la côte O. de la Mauritanie Tingitane; peut-être auj. *Gomera*, une des Canaries.

CAPRAROLA, brg des États de l'Église, à 12 kil. S.-E. de Viterbe. Magnifique château des Farnèse, chef-d'œuvre de Vignole, et l'un des premiers modèles de l'architecture moderne. Admirablement situé sur le mont Cimino, son aspect élégant et solide tient du palais et de la forteresse.

CAPRÉE, en ital. *Capri*, en lat. *Capræa*, île de la Méditerranée, dans le golfe de Naples, à 30 kil. S. de cette ville; par 42° 31' lat. N., et 11° 54' long. E.; 15 kil. de tour; 3,500 hab. et 2 villages: Capri et Anacapri; accessible sur un seul point, et entourée de rochers élevés, au milieu desquels se trouve la célèbre grotte à stalactites, découverte en 1832, et dite *grotte d'azur*, parce que la lumière n'y pénétrant qu'après avoir passé dans la mer, est d'un azur très vif. Climat doux et salubre; sol bien cultivé. L'empereur Auguste y avait un palais; Tibère y passa ses dernières années, au milieu de la débauche. On y voit encore quelques ruines informes de douze palais, qu'il s'y était fait bâtir, de temples, de thermes, d'aqueducs, la *grotte des Nymphes, etc.* L'île de Caprée, qui était restée au pouvoir des Anglais quand Murat fut nommé roi de Naples, leur fut reprise, en 1808, par un beau fait d'armes du général Lamarque.

CAPRESE, vge du roy. d'Italie, prov. et à 28 kil. N.-E. d'Arezzo; 1,992 hab. Patrie de Michel-Ange.

CAPRICORNE, le 10e signe du Zodiaque, consacré chez les Grecs à Pan; ce dieu, qui s'était caché dans le Nil sous la forme d'un monstre moitié bouc et moitié poisson, pour échapper au géant Typhon, avait été mis par Jupiter au nombre des constellations. Selon d'autres fables, le Capricorne était la chèvre Amalthée, nourrice de Jupiter.

CAPRICORNE (Tropique du). *V.* TROPIQUE.

CAPRIFICIALIS, jour consacré à Vulcain, et pendant lequel les Athéniens offraient à ce dieu des pièces de monnaie. Ce jour-là, on commençait la récolte du miel.

CAPRIPÈDES, c.-à-d. *aux pieds de chèvre*, surnom de Pan, des Faunes et des Satyres.

CAPROTINE, surnom de Junon. Quand les Romains furent attaqués par leurs sujets après la retraite de Brennus, certaines esclaves se livrèrent, à la place des femmes libres qu'exigeaient les assaillants. Pendant que ceux-ci, ivres de plaisir et de vin, dormaient profondément, elles donnèrent, du haut d'un figuier sauvage (*caprificus*), un signal aux Romains, qui firent une sortie et taillèrent l'ennemi en pièces. Les *nones Caprotines* (7 juillet) furent consacrées à la mémoire de cet événement; ce jour-là, les femmes libres et esclaves offraient à Junon Caprotine le suc du figuier sauvage. B.

CAPSA, anc. v. de l'Afrique (Numidie), une des principales forteresses de Jugurtha; auj. *Cafsa*.

CAPSA, cassette de gardeur d'habits dans les bains publics, chez les anc. Romains.

CAPSARIUS, gardeur d'habits dans les bains publics, chez les anc. Romains. Il les serrait dans un coffre, et recevait une petite rétribution des baigneurs. C. D—Y.

CAPSIR, petit pays de l'anc. Roussillon, dont le lieu principal était Puy-Valador, cant. de Montlouis (Pyrénées-Orientales).

CAPTAL, c.-à-d. *capitalis*, chef. Ce titre distinguait ordinairement les seigneurs de l'Aquitaine de ceux des autres provinces; mais, dans la suite, ces seigneurs ayant pris des titres plus connus en France, il n'est plus resté que les captals de Buch et de Traine.

CAPTIEUX, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 15,500 mèt. S. de Bazas; traversé par la grande route de Bayonne; 417 hab.

CAPUA, nom anc. de CAPOUE.

CAPUCHON (GUERRE DU). On appela ainsi, au XIVe siècle, une lutte armée entre les Cordeliers de Narbonne et ceux de Béziers, à laquelle prirent part les bourgeois des deux villes; elle avait pour motif le plus ou moins d'ampleur à donner au capuchon. Quatre papes successivement eurent grand'peine à l'étouffer.

CAPUCHON (SOCIÉTÉ DU). *V.* ROUTIERS.

CAPUCIÉS, en latin *caputiati*, nom donné, à la fin du XIIe siècle, à des fanatiques qui, prenant pour signe de ralliement un capuchon blanc auquel pendait une petite lame de plomb, juraient de conserver la paix entre eux, et de contraindre les autres à l'observer. Ils furent nombreux en Bourgogne et dans le Berry. Après avoir exterminé quelques bandes de pillards, ils imitèrent leurs exemples, et se firent pourchasser à leur tour par les milices communales. — Il y eut en Angleterre, à la fin du XIVe siècle, d'autres Capuciés, disciples de Wiclef, qui refusaient d'ôter leur chapeau devant le St-Sacrement. B.

CAPUCINES ou FILLES DE LA PASSION, suivirent d'abord la 3e règle de St François, puis celle de Ste Claire; placées sous la direction des capucins, elles eurent comme eux une robe brune, avec un manteau et des sandales. Elles portaient une couronne d'épines, ne vivaient que d'aumônes, et faisaient maigre toute l'année. Fondé à Naples, en 1538, par Marie-Laurence Longa, leur ordre fut introduit en France vers 1602. La duchesse de Mercœur leur fit construire un couvent à Paris, rue St-Honoré, où elles firent solennellement profession en l'année 1607; sous Louis XIV, elles occupèrent, entre la rue Neuve-des-Petits-Champs et le boulevard, un vaste emplacement. Leur chapelle renferma les mausolées de Louvois, du duc de Créqui, de Mme de Pompadour. Après 1789, le couvent fut changé en hôtel des monnaies, où furent établies les presses des assignats, en hôtel du timbre, en établissements particuliers; le jardin devint public, et renferma l'amphithéâtre Franconi. Sous l'Empire, on ouvrit en cet endroit la rue Napoléon, auj. de la Paix. — L'ordre des capucines ne prit jamais une grande extension. Il avait à Marseille une maison fondée en 1625. B.

CAPUCINS, congrégation de religieux mendiants, se rattachant à l'ordre de St François, et ainsi nommés de la forme particulière de leur *capuce* ou capuchon. Cette congrégation fut fondée en 1525 par Mathieu Baschi, frère mineur observantin du duché de Spolète, qui, voulant se renfermer dans le vœu de la plus étroite pauvreté, se retira dans une solitude avec quelques compagnons. En 1536, le pape Paul III approuva ce nouvel ordre, dont le premier couvent avait été bâti à Camerino en 1528 par la duchesse Catherine Cibo. Introduits en France sous Charles IX, en 1572, les capucins eurent d'abord à Meudon une maison que le cardinal de Lorraine leur donna; puis Henri III, qui leur témoignait une faveur particulière, leur fit construire, en 1576, un vaste couvent au faubourg St-Honoré, à Paris. Là, le duc Louis d'Orléans institua plus tard une académie orientale, qui produisit plusieurs bons ouvrages de théologie. Le P. Ange de Joyeuse et le P. Joseph du Tremblay sont sortis de l'ordre des capucins. Ces religieux jouissaient d'une grande popularité, et se recrutaient, en général, dans les rangs inférieurs de la société; ils se distinguaient par une robe brune, la longue barbe, et leurs pieds nus chaussés seulement de sandales. Avant 1789, ils possédaient en France plus de 400 maisons. A Paris, ils étaient chargés d'éteindre les incendies, et rendaient de grands services par leur zèle et leur dévouement. Le couvent principal, à Paris, a disparu, quand on a percé la rue Castiglione. Un autre couvent, remplacé en 1784 par l'hospice du Midi, fut transféré dans la Chaussée-d'Antin, où est auj. le lycée Bonaparte; un 3e occupait l'église St-François. Des capucins ont reparu, en 1851, rue du Mont-Parnasse. Les capucins ont été très-nombreux en Espagne, en Portugal, en Pologne, en Hongrie, en Belgique, en Orient et dans les colonies. D—T—R.

CAPULETS et MONTAIGUS, familles gibelines de Vérone, célèbres par leur inimitié mutuelle. L'histoire de Roméo et Juliette, empruntée à leurs rivalités, fut mise en nouvelle italienne par Bandello, 1554, et en poëme anglais par Arthur Brooke, 1562, avant d'être portée sur la scène par Shakspeare, Lope de Vega, et Luigi Groto. Les Véronais en admettent la vérité, et la rapportent à l'an 1303. Dante fait mention des Capulets et des Montaigus (*Purgat.*, VI). Le critique anglais Douce ne voit là qu'une fable, qui remonterait aux *Éphésiaques* ou *Vies d'Abrocome et d'Anthia*, par Xénophon l'Éphésien (IIIe siècle). Massuccio, de Naples, place la même histoire à Sienne avec d'autres personnages.

CAPUT AQUÆUM, nom latin de CAPACCIO.

CAPUT STAGNI, nom latin de CAPESTANG.

CAPUT VADA. *V.* BRACHODES.

CAPVERN, vge (Htes-Pyrénées), arr. et à 12 kil. E.-N.-E. de Bagnères. Sources minérales; établissement de bains; 783 hab.

CAQUEUX. *V.* CAGOTS.

CARABINIERS, hommes d'élite qui, au temps de Henri IV, étaient attachés à la grosse cavalerie, au nombre de deux par compagnie. Louis XIV, après en avoir fait une compagnie distincte par régiment, les réunit tous, en 1693, pour former un régiment de 100 compagnies de 35 hommes, divisé en brigades et escadrons. Pendant le XVIIIe siècle, on revint au système de Henri IV: quatre carabiniers furent placés dans chaque compagnie des ré-

giments de cavalerie. Depuis l'an VII (1797), deux régiments de la cavalerie de réserve portent le nom de carabiniers, sans être néanmoins armés de carabines. Durant quelques années, toute l'infanterie eut des compagnies de carabiniers. Récemment encore, on donnait ce nom, dans l'infanterie légère, aux soldats appelés *grenadiers* dans les régiments de ligne. Nos chasseurs de Vincennes sont seuls armés de la carabine. — Dans l'armée autrichienne, les carabiniers à cheval sont des tirailleurs; les *chasseurs du loup* de l'infanterie légère et les chasseurs Tyroliens se servent aussi de la carabine. Les Anglais ont une brigade de *rifflemen*, tirailleurs à pied, qui emploient cette arme, également en usage dans l'infanterie légère du Danemark, de la Prusse, et de la Bavière. B.

CARABINS, nom que portaient au XVIe siècle les soldats de la cavalerie légère, qui formaient l'avant-garde des armées. Dans les hôpitaux militaires, on l'a donné, par une ironique analogie, aux élèves en chirurgie, qui font de leurs instruments un usage un peu aventureux.

CARABOBO, vge de la république de Vénézuéla (Amérique du S.), à 15 kil. S.-O. de Valencia. Victoires de Bolivar sur le général espagnol Salomon, 28 mai 1814, et sur les généraux La Torre et Moralès, 24 juin 1821. — La prov. de Carabobo, ch.-l. *Valencia*, a 205 myriam. carrés et 100,000 hab.

CARACA ou ARRIACA, nom latin de GUADALAJARA.

CARACA (LA) ou LA CARAQUE, îlot d'Espagne, sur la côte E. de la baie de Cadix, et à 3 kil. S.-E. de cette ville; là sont les arsenaux et les chantiers de construction de la marine militaire d'Espagne; 5,000 hab.

CARACALLA (Marcus-Aurelius-Antoninus Bassianus), empereur romain, né à Lyon l'an 940 de Rome, 188 de J.-C., m. l'an 217. Caracalla était un surnom pris de la Caracalle (*V. ce mot*) qu'il affectionnait. Fils de Septime-Sévère et de Julia Domna, empereur l'an 211, il fit assassiner, en 212, son frère Géta, qui régnait avec lui; puis, selon Dion, 20,000 Romains, parmi lesquels fut Papinien. Pour gagner les soldats par de l'argent, il multiplia les extorsions; il rendit commun à tous les hommes libres de l'empire le droit de citoyen romain, afin de leur imposer à tous l'impôt sur les héritages, et admit des Egyptiens dans le sénat; du reste, fou et cruel, il prétendit imiter Alexandre et Achille, fit empoisonner Festus son favori pour gémir comme Alexandre sur le sort d'Ephestion, tua un esclave pour avoir à pleurer un Patrocle, fit quelques ridicules expéditions contre les Cattes, les Goths et les Parthes, et se vengea de quelques épigrammes par un massacre dans Alexandrie. Le préfet du prétoire Macrin l'assassina enfin sur la route d'Edesse à Carrhes. On voit encore à Rome les *Thermes* de Caracalla. A. G.

CARACALLE, manteau gaulois, descendant jusqu'aux talons, et muni d'un capuchon. L'empereur Antonin Bassianus l'adopta, l'introduisit à Rome, et en reçut le nom de Caracalla. Plus tard, la Caracalle finit par rester le vêtement de la plèbe romaine. C. D—Y.

CARACAS, LÉON-DE-CARACAS ou SANTIAGO-DE-LÉON-DE-CARACAS, v. cap. de la république de Vénézuéla, à 18 kil. de la mer des Antilles, par 10° 30' 50" lat. N., et 69° 15' long. O.; au pied du mont Silla, dans la vallée d'Aragon; 50,000 hab. Archevêché dont relèvent les évêchés de Mérida et de Guayana; université; belle cathédrale; consulat français. Entrepôt du commerce de la république par le port de la Guayra, qui est situé à 8 kilom. de là. Exportat. de cacao renommé dit *caraque*. Caracas, fondée en 1567, ravagée par les Français en 1679, détruite en 1812 par un tremblement de terre où périrent 10,000 personnes, est la patrie de Bolivar. — La prov. de Caracas, bornée au N. par la mer des Antilles, à l'E. par la prov. de Barcelona, au S. par l'Orénoque, à l'O. par la prov. de Carabobo, arrosée par le Guarico, l'Orituco et le Manapire, a 859 myriam. carrés et 243,000 hab. Climat sain, excepté sur le littoral. Végétation très-riche : canne à sucre, cacao, café, riz, coton, etc.

CARACATES, anc. peuple de la Gaule (Germanie 1re), au N. des Vangions. Cap., *Moguntiacum*, auj. *Mayence*.

CARACCIOLI, célèbre famille du roy. de Naples, originaire de la Grèce. Les principaux personnages qui en sortirent sont :

CARACCIOLI (Jean), secrétaire de la reine Jeanne II, la délivra de son époux Jacques de la Marche, qui n'évita la mort que par la fuite, 1416, et se fit créer tour à tour connétable, grand-sénéchal, duc de Venouse, comte d'Avellino et seigneur de Capoue. Jeanne, lasse de ses exigences, donna l'ordre de le tuer, 1432.

CARACCIOLI (Jean), prince de Melfi, grand sénéchal du roy. de Naples, né en 1480, m. en 1550, s'attacha aux Français pendant l'occupation de Naples par Charles VIII, les combattit ensuite lors de l'invasion de Lautrec, 1528, fut fait prisonnier, reçut de François Ier les terres de Romorantin, Nogent-le-Rotrou et Brie-Comte-Robert, s'illustra par la défense de Luxembourg en 1543, devint maréchal de France l'année suivante, et enfin gouverneur du Piémont.

CARACCIOLI (Antoine), fils du précédent, né à Melfi, vint à la cour de François Ier, fut abbé de St-Victor à Paris, 1543, puis évêque de Troyes, 1551, embrassa le calvinisme par dépit de ne pouvoir être cardinal, se maria, et mourut en 1569 à Châteauneuf-sur-Loire.

CARACCIOLI (Marino), né en 1469, protonotaire de Léon X, fut envoyé en 1518 en Allemagne, pour déterminer l'électeur de Saxe à lui livrer Luther. Charles-Quint le prit à son service, l'employa à diverses négociations, lui fit obtenir l'évêché de Catane, 1524, et le chapeau de cardinal, et l'envoya gouverner Milan, où il mourut en 1538.

CARACCIOLI (Dominique, marquis de), né à Naples en 1715, m. en 1789, fut ambassadeur en Angleterre, 1763, et en France, 1770, ministre des affaires étrangères, et vice-roi de Sicile. Lié avec d'Alembert, Helvétius, Condorcet, Garat, Diderot, Galiani et Marmontel, il chercha à appliquer les idées des encyclopédistes dans le royaume de Naples. Dorat a publié un livre assez faible, intitulé *l'Esprit de Caraccioli*.

CARACCIOLI (Louis-Antoine), littérateur, né à Paris en 1721, m. en 1803, entra dans les oratoriens, 1739, voyagea en Italie, où Benoît XIV et Clément XIII lui firent l'accueil le plus brillant, et en Pologne, où il reçut le titre de colonel sans avoir jamais servi. Les charmes de sa conversation le faisaient partout rechercher. Ruiné par la révolution, il reçut de la Convention, en 1795, une pension de 2,000 fr. Parmi ses nombreux ouvrages, citons les *Vies* du cardinal de Bérulle, de Benoît XIV, de Mme de Maintenon et de Joseph II; les *Nuits clémentines*, poëme trad. de Bertolo; le *Dictionnaire pittoresque et sentencieux*, 1768, 3 vol. in-12; les *Lettres intéressantes du pape Clément XIV*, Paris, 1775, 2 vol. in-12, ou 1776-77, 3 vol. in-12, écrites avec beaucoup de goût, et qui furent pendant quelque temps une mystification pour l'Europe entière.

CARACCIOLI (le prince François), amiral napolitain, né à Naples en 1748, commanda une escadre devant Toulon en 1793. Plus tard, il prit parti pour la république Parthénopéenne, et s'opposa au débarquement de la flotte anglo-sicilienne. Quand Naples se rendit, en 1799, Nelson le fit pendre au mépris de la capitulation. B.

CARACÈNES, anc. peuple de l'Italie (Samnium); cap. *Alfidena*.

CARACORUM, v. d'Asie, bâtie par Oktaï, fils et successeur de Gengis-Khan, et où résidaient les khans mongols. Rubruquis la visita en 1245. Abel Rémusat la place sur la rive g. de l'Ourgoun, près de la jonction de cette rivière avec la Selenga.

CARACTACUS, roi des Silures, peuple breton (auj. pays de Galles), m. l'an 51 ap. J.-C., résista 9 ans aux Romains. Le propréteur P. Ostorius, envoyé par Claude, le battit, et prit sa femme, ses enfants et ses frères; lui-même fut livré par Castimandua, reine des Brigantes (York), dont Claude, en récompense, augmenta les États. Toute la famille vaincue s'humilia devant l'empereur; Caractacus seul montra une fierté inébranlable qu'admirèrent Agrippine et Claude. Il fut renvoyé libre et chargé de présents (Tacite, *Ann.*, XII, 33-7). A. G.

CARADUNUM, nom latin de CRACOVIE.

CARAFFA, nom d'une illustre famille napolitaine, que l'on fait descendre, soit des Sismondi de Pise, soit des Caraccioli. Les plus célèbres de ses membres sont : *Jean-Pierre* CARAFFA, qui devint pape sous le nom de Paul IV (*V. ce nom*), et ses trois neveux, *Charles, Jean* et *Antoine*, auxquels il prodigua les biens et les honneurs, et qui, par leur rapacité et leurs injustices, soulevèrent les États romains. Sous le pontificat de Pie IV, le cardinal Charles Caraffa fut condamné à mort et étranglé, 1560; Jean, accusé d'avoir fait assassiner sa femme, eut la tête tranchée; Antoine, né en 1538, m. en 1591, a recueilli les décrétales des papes et donné une bonne édit. des Septante. Le cardinal *Alphonse* CARAFFA, fils d'Antoine, dut payer une amende de 100,000 écus. — A la même famille appartiennent : *Jérôme* CARAFFA, marquis de Montenegro, né en 1564, m. en 1633, qui défendit Amiens contre Henri IV, 1597, et devint vice-roi d'Aragon; *Antoine* CARAFFA, feld-maréchal autrichien, qui fut envoyé, en 1683, pour amener le roi de Pologne Jean Sobieski au secours de Vienne, combattit ensuite les Turcs en Hongrie, prit Éperies, Erlau, Lippa, Munkacz et Belgrade, et mourut en 1693; et

Hector CARAFFA, né à Naples en 1767, zélé partisan des idées françaises et de la république Parthénopéenne, tué en 1799 par les royalistes au mépris d'une capitulation. B.

CARAÏBES, hommes de race rouge, habitants aborigènes des îles Caraïbes ou petites Antilles, expulsés primitivement de l'Amérique du Nord et de la Floride, et qu'on ne retrouve plus qu'en petit nombre dans les îles de la Dominique et Sainte-Lucie. Ils étaient anthropophages et polygames; leur peau est olivâtre, et ils la frottent avec le suc du roucou. Il y a des Caraïbes noirs à St-Vincent. Quelques-uns habitent l'Amérique du Sud, depuis la prov. de Barcelona jusque vers l'équateur, et se donnent le nom de *Carina*. On a quelquefois donné le nom de *mer des Caraïbes* à la mer des Antilles.

CARAÏTES, c.-à-d. *partisans du texte*, secte juive, qui ne croit pas aux traditions rabbiniques, rejette le Talmud et ne reconnaît pour divins que les livres canoniques de l'Ancien Testament. Ils repoussent toute assimilation avec les Saducéens. Leur 1er *nasi* ou chef, qui prétendait descendre de David, résida longtemps au Caire au VIIIe siècle. On les trouve disséminés en Palestine, en Syrie, en Égypte, en Afrique, à Constantinople, en Pologne et dans le S. de la Russie.

CARAKASCHIAN (le P. Mathieu), mekhitariste de Venise, secrétaire de l'abbé Mekhitar, né à Tokat (Asie-Mineure), m. à Venise en 1772. Son grand mérite est d'avoir restauré l'ancienne pureté de la syntaxe arménienne, altérée par des latinismes. On a de lui une importante *Histoire chronologique* de la Congrégation mekhitariste, depuis son origine jusqu'à l'an 1750, ouvrage inédit; *Vie de St Grégoire l'Illuminateur*, très-estimée pour la pureté et l'élégance du style, Venise, 1747, etc. C—A.

CARALIS, nom anc. de CAGLIARI.

CARAMAN, nom d'une famille illustre, qui a, comme les marquis de Mirabeau, son origine chez les *Arrighetti* ou *Riquetti* de Florence. A cette famille appartient P. Riquet (*V. ce nom*), à qui la France est redevable du canal du Languedoc. Son 2e fils, *Pierre-Paul* RIQUET DE BONREPOS, né en 1646, m. en 1730, est le 1er comte de Caraman qui soit devenu célèbre; lieutenant général sous Louis XIV, il s'immortalisa par sa retraite de Wange, près de Louvain, en 1705. — Les Caraman actuels descendent d'un autre fils du fameux Riquet. Parmi eux on distingue: *Vict.-Maurice* de RIQUET, comte de Caraman, né en 1727, m. en 1807, remarqué pour sa bravoure à Fontenoy et dans toutes les campagnes de Flandre pendant la guerre de Sept Ans, commandant général de la Provence, émigré de 1791 à 1801; *Franç.-Jos.-Philippe*, comte de Caraman, fils du précédent, prince de Chimay, né en 1771, m. en 1843, époux de Mlle Cabarrus (divor. av. Tallien) en 1805, député des Ardennes à la Chambre de 1815; *Louis-Ch.-Victor*, marquis, puis duc de Caraman, frère du précédent, né en 1762, m. en 1839, pair de France en 1815, ambassadeur à Berlin et à Vienne. B.

CARAMAN, ch.-l. de cant. (Hte-Garonne), arr. et à 18 kil. N. de Villefranche; 1,279 hab.

CARAMAN, v. de Turquie d'Asie (Caramanie), à 93 kil. S.-S.-E. de Konieh; 15,000 hab.; fondée au XIVe siècle.

CARAMANICO, v. du roy. d'Italie, dans la prov. et à 25 kil. S.-O. de Chieti; 3,500 hab. Récolte de soie.

CARAMANIE, eyalet de la Turquie d'Asie (Asie Mineure), borné par ceux d'Adana à l'E., de Bozoq au N., d'Aïdin à l'O., et la Méditerranée au S.; entre 27° 20'-33° 10' long. E., et 36° 5'-38° 45' lat. N.; villes principales: Konieh, Caraman, et Adalia. Ce pays, généralement fertile, mais mal cultivé, est traversé par les chaînes du Taurus, et a plusieurs lacs salés. Industrie presque nulle. C'était autrefois la Pisidie, l'Isaurie, la Lycaonie, la Pamphylie et la partie occidentale de la Cilicie. Conquise, vers 1300 après J.-C. par Caraman, sultan seldjoukid de Roum, la Caramanie passa aux Turcs Ottomans en 1465.

CARAMUEL (Jean), théologien espagnol, né à Madrid en 1606, m. en 1682, fit ses études à Salamanque et à Alcala, et entra dans l'ordre de Cîteaux. Il écrivit beaucoup. On trouve dans la *Bibliotheca hispana*, de Nic. Antonio, la nomenclature de ses ouvrages. Les plus singuliers sont: *Grammaire cabalistique*, Bruxelles, 1642, in-12; *Grammaire audacieuse*, Francfort, 1654, in-fol.; et le *Subtilissimus*, impr. à Vigevano, et où il prétend éclaircir et rendre distinctes les conceptions des métaphysiciens et des théologiens scolastiques. Mais il fut plus remarquable encore par le nombre de ses dignités ecclésiastiques et militaires. Il fut successivement abbé de Melros (Écosse), de Dissembourg (Bas-Palatinat), évêque de Missy (suffragant de Mayence), abbé supérieur des bénédictins de Vienne et de Prague, grand vicaire de l'archevêque de Prague. Il contribua, à la tête d'une troupe d'ecclésiastiques exercés par lui, à repousser les Suédois qui assiégeaient cette ville en 1648. Il devint ensuite intendant des fortifications et ingénieur en Bohême, évêque de Kœniggratz et de Campana dans le roy. de Naples, archevêque d'Otrante, enfin évêque de Vigevano. Un livre qu'il avait publié pour défendre les droits de la couronne de Castille sur le Portugal (Anvers, 1642, in-4°, réimpr. 22 ans après à San-Angelo, où Caramuel entretenait une imprimerie), et intitulé: *Repuesta al Manifesto del reino de Portugal*, donna lieu à l'*Anti-Caramuel*, réfutation par Emman.-Fern. de Villaréal, consul portugais à Rouen, 1643, in-4°. C. N.

CARANITIDE, petite prov. de l'anc. Grande-Arménie, au S. des monts Moschiques, arrosée par l'Euphrate.

CARANTONUS, nom latin de la CHARENTE.

CARANUS, de la race des Héraclides, quitta Corinthe à la tête d'une colonie, se rendit en Macédoine où il bâtit Ægé ou Edesse, et fonda la dynastie royale de ce pays, vers 796 av. J.-C.

CARAPELLA, riv. du roy. d'Italie, prend sa source dans le mont Irpino, et se jette dans le Cervaro, près de son embouchure (Capitanate): cours de 80 kil.

CARAQUE (LA). *V.* CARACA et CARACAS.

CARASI-OGLI, dynastie turque qui, au commencement du XIVe siècle, sur les débris de l'empire grec et de la sultanie d'Iconium, s'empara de la souveraineté en Troade, en Mysie et dans une partie de la Phrygie. Amurat Ier, sultan des Ottomans, la renversa.

CARAT, anc. poids valant 4 grains. Dans l'évaluation du titre des métaux précieux, on regardait un lingot d'or comme divisé en 24 parties égales, appelées aussi *carats*. Suivant qu'il y avait dans le lingot 18, 20, 22 parties d'or pur, on disait qu'il était à 18, 20, 22 carats.

CARAUSIUS (Marcus-Aurelius-Valerius), officier romain, né chez les Ménapiens, dans la Gaule belgique, servit sous Maximien contre les Bagaudes, et fut chargé de défendre les côtes de l'Atlantique contre les Francs et les Saxons. Menacé d'une disgrâce, il prit la pourpre en Grande-Bretagne, 287, se maintint dans cette île malgré l'empereur, et périt assassiné par Allectus, un de ses lieutenants, 293. Celui-ci, qui voulait hériter de son pouvoir, fut vaincu et tué par Constance Chlore, 296.

CARAVACA, v. d'Espagne, prov. et à 65 kil. O.-N.-O. de Murcie, sur la Caravaca; 12,458 hab. Aux environs, on remarque la belle grotte à stalactites de *Barquilla*.

CARAVAGE (Polidoro CALDARA, dit le), peintre, né à Caravaggio (Milanais) en 1495, m. en 1543, assassiné par son domestique, alla à Rome au moment où Raphaël était à la tête de tous les travaux. Ce maître et Jean d'Udine le dirigèrent. Chassé par les bandes du connétable de Bourbon, il passa à Naples, et de là en Sicile. Le Caravage eut un goût noble, pur et élégant. Habitué à peindre en clair-obscur, ses tableaux colorés sont pâles; le meilleur est un *Christ conduit au Calvaire*, à Messine. Mais il excella à peindre en camaïeu les bas-reliefs antiques, et, dans ce genre, il fut supérieur même à Jules Romain. B.

CARAVAGE (Michel-Ange AMERIGHI, dit Michel-Ange de), peintre, né en 1569 à Caravaggio, m. en 1609, vint à Rome simple maçon, et se mit à la peinture sans maître. Grossier dans sa personne, dans ses manières, dans ses vêtements, envieux des hommes de talent, vagabond, manquant souvent de pain, il avait des querelles continuelles. Un meurtre l'obligea de quitter Rome. Il fut emprisonné à Malte pour avoir insulté un chevalier. Le musée du Louvre a de lui une *Bohémienne*, la *Mort de la Vierge*, un *Concert*, et le portrait d'Adolphe de Vignancourt, grand-maître de Malte. On cite encore un *Christ porté au tombeau* à Rome, un *Cupidon* à Berlin, et la *Distribution du rosaire* au Belvédère de Vienne. N'ayant pas étudié le dessin, Amerighi le méprisait; il se jeta dans le matérialisme complet, rejeta l'antiquité, les règles, la tradition, et représenta la nature sans goût et sans choix. Il traita de préférence les meurtres, les aventures nocturnes, les ruines, les haillons, les cadavres. Dans son atelier peint en noir, il ne recevait la lumière que d'un soupirail élevé, ce qui répandait sur ses modèles des ombres larges, vigoureuses, tranchantes. Au relief du modèle il substitua les artifices de la lumière, les contrastes du clair-obscur; il donna ainsi de la saillie et presque de la vie aux figures. Mais ses tableaux sont sujets à pousser au noir. Son audace, le choix de ses sujets, sa touche énergique, la richesse de ses carnations, lui valurent un succès qui contre-balança celui des Carrache. Il a eu pour imitateurs Manfredi, Valentin et Ribeira. B.

CARAVAGGIO, v. du roy. d'Italie, dans la prov. et à 20 kilomètres S. de Bergame; 7,121 hab. Patrie des

peintres Polidoro Caldara et Michel-Ange Amerighi, dits tous deux Caravage. Victoire de François Sforza sur les Vénitiens, 1448.

CARAVANE (du persan *Ker*, travail, et *rêvan*, allant, ambulant), association de marchands, de voyageurs ou de pèlerins, pour traverser avec moins de danger les déserts de l'Asie et de l'Afrique. Les caravanes sont très-anciennes; dans l'origine, elles furent purement commerciales ou servirent aux migrations des peuples. Mahomet ayant ordonné que chaque croyant fît, une fois en sa vie, le voyage de la Mecque, des caravanes religieuses s'organisèrent; il y en avait sept, partant de différents points du monde: aujourd'hui l'Inde, la Perse, Bagdad, le Maroc n'en envoient plus; mais celles d'Égypte et de Syrie, qui se réunissent l'une au Caire, l'autre à Constantinople et à Damas, existent toujours. Les grandes caravanes de commerce sont celles de la Russie pour la Chine, la Grande-Boukharie et l'Afghanistan; de Constantinople, de Smyrne, d'Alep, du Caire, pour Bassora et la Perse; de la Perse pour la Tartarie, l'Inde et le Thibet; du Maroc et des États Barbaresques pour l'Égypte et l'intérieur de l'Afrique. On appelle encore *caravanes* les réunions de navires marchands qui vont de Smyrne et d'Alexandrie à Constantinople; de là aussi le même nom fut appliqué aux croisières des chevaliers de Malte, qui interceptaient cette navigation. B.

CARAVANSERAILS, vastes hôtelleries, fondées et dotées par des princes ou de riches personnages, pour abriter les caravanes. Ils ne forment, d'ordinaire, qu'une immense salle, voûtée en pierre ou en marbre, à une ou deux nefs, avec arcades cintrées, sans autres meubles qu'une banquette appuyée au mur pour servir de siége ou de lit, et ne recevant de jour que par la voûte, au moyen de lucarnes. Une fontaine ou un réservoir d'eau vive étanche la soif du voyageur et sert aux ablutions. Deux gardiens veillent jour et nuit contre les incendies et les voleurs. Il y a aussi des caravansérails bâtis en forme de cloîtres, ayant quatre galeries voûtées, dont le centre commun est une cour qui contient les écuries. Le plus beau est à Kashan en Perse. Dans ceux de l'Hindoustan, on trouve des appartements séparés, et, moyennant rétribution, des lits et autres choses nécessaires à la vie. On a récemment construit des caravansérails sur les routes en Algérie. B.

CARAVELLA, v. du Brésil, à 130 kil. S. de Porto-Seguro, et à 4 kil. de l'embouchure de la riv. de son nom; port et commerce actif (prov. d'Espirito-Santo).

CARBASUS, tissus de lin dont on faisait, chez les anc. Romains, des voiles de théâtre assez fins pour laisser passer le jour. On les tirait de l'Espagne citérieure. Les voiles des vestales étaient aussi de ce lin. Ce mot signifia encore des étoffes fines de soie, et, du temps de Vespasien, des tissus de coton. C. D—y.

CARBET (LE), brg de la Martinique, à 3 kil. S. de S^t-Pierre, sur la côte O. Au S.-E. est le *Piton du Carbet*, volcan éteint (1,207 mèt.), par 14° 41' 57" lat. N. et 63° 27' 14" long. O.

CARBON, famille plébéienne de Rome, appartenant à la *gens* Papiria.

CARBON (Caïus Papirius), né vers l'an 588 de Rome, 164 av. J.-C., tribun du peuple en 131, recommença l'œuvre du premier des Gracques, fit adopter le scrutin secret dans les comices, et fut soupçonné du meurtre de Scipion Emilien, 129 av. J.-C. Consul après la mort de Caius Gracchus, son collègue et son ami, il défendit cependant le consul Opimius, qui avait provoqué sa mort. Accusé de péculat à son tour, il se tua en 119. A. G.

CARBON (Cneius Papirius), de la famille du précédent, né vers l'an 622 de Rome, 130 av. J.-C., partisan de Marius, trois fois consul; l'*édit carbonien*, rendu par lui dans sa préture, devint loi de l'État sous l'empire. Cet édit, favorable aux mineurs à qui l'on contestait la qualité de fils légitimes, leur assurait, sous caution, la possession des héritages jusqu'à leur majorité, époque où l'affaire était jugée. Carbon, battu en Italie par Pompée, prit la fuite, fut pris, et sa tête envoyée à Sylla, 82 av. J.-C. A. G.

CARBON (Franç.-Joseph), chef de chouans, dit *le Petit-François*, né à Paris, aussi connu par ses cruautés que par son courage, refusa de profiter de l'amnistie consulaire, et passa en Angleterre. Conducteur de la charrette lors de l'explosion de la machine infernale de la rue S^t-Nicaise, il fut exécuté en 1800.

CARBON, anc. *Audum*, cap d'Algérie, à 30 kil. N.-O. de Bougie et à l'entrée du golfe de Bougie; par 36° 49' lat. N., et 2° 49' long. E.

CARBONARA, cap de Sardaigne, à l'extrémité S.-E. de l'île; par 39° 6' 45" lat. N., et 7° 7' long. E.

CARBONARA, v. du roy. d'Italie (prov. d'Avellino), à 25 kil. E.-N.-E. de San-Angelo-de'-Lombardi; 2,900 hab.

CARBONARI, c.-à-d. *charbonniers*. Ce nom fut appliqué jadis en Italie à des conspirateurs guelfes, qui, pour échapper à la surveillance des Gibelins, se réunissaient au fond des bois, dans des cabanes de charbonniers. Le carbonarisme reparut, au commencement du XIX^e siècle, et passa d'abord pour une ramification de la franc-maçonnerie. En 1814, la petite ville de Lanciano (Abruzze citér.) comptait à elle seule 2,000 carbonari armés. Le roi de Naples Ferdinand et la reine Caroline se servirent, dit-on, des républicains ainsi enrégimentés sous la conduite de Campo-Bianco, pour tenter de chasser Murat et les Français, et ensuite les désavouèrent. Le carbonarisme trouva en France, pendant la Restauration, des adeptes parmi les soldats de Napoléon I^er congédiés, et parmi les républicains; les mouvements insurrectionnels de 1819, 1820, 1821 et 1822 lui sont attribués. L'association italienne avait, outre son caractère politique, une pensée religieuse et mystique; on dut la modifier pour la faire accepter par la loge maçonnique des *Amis de la vérité*. Un conseil suprême, dit *Haute-Vente*, composé de 7 membres (Bazard, Flotard, Buchez, Dugied, Carriol, Lemperiani), forma des *ventes centrales*, au-dessous desquelles agissaient les *ventes particulières*; chaque vente était de 20 membres. Ceux de la haute vente étaient inconnus aux ventes inférieures; deux d'entre eux faisaient toujours partie, sans être connus, des ventes centrales, dont la haute vente surveillait ainsi invisiblement les moindres actes. Les ventes étaient inconnues les unes aux autres, de sorte que l'organisation complète ne pouvait être révélée à la police que si elle pénétrait dans la haute vente. La peine de mort était prononcée contre tout membre de l'association qui chercherait à pénétrer dans une autre vente que la sienne. Chaque carbonaro devait avoir un fusil et 50 cartouches, et être prêt à obéir aveuglément aux ordres de chefs inconnus. Buonarotti, Laffitte, La Fayette, Manuel, le général Teste, Arnold Scheffer, etc., ne furent pas étrangers au carbonarisme. Cette association parut désorganisée en 1823, mais les chefs restèrent unis, et se fondirent plus tard dans d'autres sociétés secrètes. Il y avait eu à Paris plus de 20,000 affiliés dans les ventes *la Washington, la Victorieuse, la Bélisaire, la Sincère, la Réussite, la Westermann*, etc. — Il y avait aussi en Espagne des carbonari, dont la principale réunion était à la Fontaine-d'Or de Madrid.

CARBONARIA, v. de la Gaule cisalpine; auj. *Aiguebelle*.

CARBONARIA SILVA, anc. forêt de la Gaule (Germanie 2^e), entre l'Escaut et la Meuse, se rattachant à celle des Ardennes; auj. *Kœhlenwald*.

CARBON-BLANC, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 7,500 mèt. N.-N.-E. de Bordeaux, près de la rive dr. de la Garonne; 618 hab. Quelques ruines de l'anc. château de Montferrand. Il y a encore un *Ruisseau des Ladres*.

CARBONNE, ch.-l. de cant. (H^te-Garonne), arr. et à 25 kil. S.-S.-O. de Muret, sur la rive g. de la Garonne; 1,695 hab.

CARBURIS (le comte Marin), ingénieur grec, né dans l'île de Céphalonie, tué par des voleurs en 1782. Ce fut lui qui, appelé en Russie par Catherine II, amena de Finlande à S^t-Pétersbourg l'immense bloc de granit sur lequel repose la statue de Pierre le Grand, en 1769. — Un de ses frères, Jean-Baptiste, m. en 1801, professa avec distinction la médecine à Turin, et, appelé en France en 1770, fut nommé médecin du comte d'Artois, puis de la famille royale. L'autre, Marc, né en 1731, m. en 1808, enseigna la chimie à Padoue; il démontra l'affinité du nickel pour l'argent, trouva la méthode de fondre les minerais de fer sans l'emploi du charbon ni d'autres fondants, et fut un des premiers à obtenir des cristaux purs d'acide sulfurique.

CARCAGENTE, v. d'Espagne, prov. de Valence, à 15 kil. N. de San-Felippe, près du Xucar; 8,300 hab. Comm. de soie, oranges, grenades.

CARCANS, vge (Gironde), arr. et à 37 kil. de Lesparre, près de l'étang de son nom; 1,000 hab.

CARCARA, vge du roy. d'Italie, prov. de Gênes, à 14 kil. N.-O. de Savone, près de la Bormida. A 8 kil. de ce pays fut livrée la bataille dite de Montenotte, 1796.

CARCASO et CARCASUM, v. de la Gaule (Narbonnaise 1^re); auj. *Carcassonne*.

CARCASSEZ (LE), anc. pays de France (Languedoc), auj. compris dans le dép. de l'Aude; cap. Carcassonne.

CARCASSONNE, *Carcaso* et *Carcasum*, ch.-l. du dép. de l'Aude, à 863 kil. S. de Paris, sur l'Aude et sur un em-

branchement du canal du Midi ; par 43° 12' 55" lat. N., et 0° 0' 46" lat. E. Tribun. de 1re instance et de commerce ; évêché suffragant de Toulouse ; lycée, biblioth. Beau jardin de la préfecture. Carcassonne se divise en ville haute et ville basse : la ville haute ou *cité* est curieuse par son ancienneté ; on y remarque l'église St-Nazaire, du XIe siècle, avec de magnifiques vitraux, et où est le tombeau de Simon de Montfort. La ville basse est bien bâtie et entourée de promenades. On remarque, près du canal, une colonne en l'honneur de Riquet. Manuf. de draps pour le Levant, renommées dès le moyen âge et encore importantes ; couvertures de laine ; molletons, etc. Comm. d'eaux-de-vie, grains et fruits. Patrie de Fabre d'Églantine ; 15,254 hab. — Carcassonne était le ch.-l. des *Atacins*. Les Romains eurent en ce lieu un poste militaire. Les Visigoths s'en emparèrent, et bâtirent un château et des fortifications qui existent encore en partie. Les Sarrasins leur succédèrent ; ils furent chassés par Charles Martel. Carcassonne eut des comtes particuliers depuis le IXe siècle ; la nouvelle cité fut bâtie au XIe, sur les ruines des travaux des Visigoths, par Guillaume, comte de Poitiers. Elle fut prise et pillée pendant la guerre des Albigeois en 1209. Trincavel, dernier vicomte, fut dépouillé par Louis VIII en 1226, et vaincu encore en 1240 par St-Louis. En 1262, quelques habitants, expulsés à la suite d'une révolte, se bâtirent des habitations à une petite distance du pont ; ce fut l'origine de la ville basse. Parmi les antiquités de Carcassonne, la porte Narbonnaise est un beau débris de l'anc. cité. Ce que l'on trouve des restes de constructions romaines, sur lesquelles reposent les souches des constructions élevées par les Visigoths, détermine encore le périmètre de la dernière cité fortifiée par St-Louis et par Philippe le Hardi. — Aux environs, pont-aqueduc sur le Fresquel, et arc de triomphe élevé à Numérien.

CARCAVELLOS, vge de Portugal (Estramadure), à 18 kil. O. de Lisbonne ; 400 hab. Vins de liqueurs renommés. Près de là, sources sulfureuses et bains d'*Estoril*.

CARCÈRES, remises des cirques chez les anc. Romains, où les chevaux attelés et les chevaux de course étaient enfermés au moment d'une joute en attendant le signal du départ. Il y avait 12 carcères construites sur une ligne concave vers le cirque, et un peu biaise, afin que leurs axes convergeassent tous au milieu du côté droit de l'arène, un peu en avant de l'*Epine* (*V. ce mot*). De cette manière, les chars ou les coursiers, quelle que fût leur place, se trouvaient tous à égale distance du point par où commençait la course. Une porte à deux vantaux à claire-voie fermait chaque carcère. Auprès de chaque vantail se tenait un homme qui l'ouvrait subitement, dès qu'on donnait le signal. C. D—Y.

CARCHÉDON, nom grec de CARTHAGE.

CARCHEMIS. *V.* CIRCESIUM.

CARCHESIUM, vase de sacrifice et de festin chez les Grecs et chez les Romains. Il était à pied, de forme élancée, muni de deux anses et à large ouverture. — Machine pour enlever les fardeaux, chez les Romains. C'était un mât, auquel on attachait des trochlées ou moufles. C. D—Y.

CARCINITE (Golfe), auj. baie de Karkinit, dans le golfe de Perekop, à l'O. de la Chersonèse Taurique ; tirait son nom de *Carcine*, ville de la Sarmatie d'Europe.

CARCINUS, poëte tragique grec du IVe siècle av. J.-C., vécut à la cour de Denys le Jeune. Suidas lui attribue 160 pièces. On ne possède que les titres et de courts fragments de quelques-unes.

CARDAILLAC (Jean de), théologien, né dans le Quercy, m. en 1390, professeur de droit à Toulouse, puis évêque de Braga en Portugal, et administrateur de l'archevêché de Toulouse, fit soulever la Guyenne contre les Anglais en faveur de Charles V, et facilita les conquêtes de Du Guesclin. Pierre le Cruel le retint deux ans prisonnier.

CARDAN (Jérôme), un des plus grands esprits de son siècle, né à Pavie en 1501, m. en 1576. Il professa les mathématiques, puis la médecine, à Milan et à Bologne, voyagea en Angleterre, en Écosse et en France, tirant des horoscopes, et vint vivre d'une pension du pape à Rome. Esprit vif, fécond, varié et presque profond, on ne peut lire l'étrange livre qu'il a écrit *sur sa propre vie*, Paris, 1343, in-8°, dans lequel il s'attribue une sorte de puissance surnaturelle, sans le supposer un peu atteint de folie. Il croyait, dit-on, à la magie, et on l'accusa d'athéisme. « Parfois, dit Scaliger, il est supérieur à tous les hommes ; mais souvent aussi il descend plus bas que les petits enfants. » Son *Ars magna*, Nuremberg, 1545, 1550, in-4°, contient des découvertes précieuses, dont la plus célèbre est la formule pour la résolution des équations cubiques, connue sous le nom de *Formule de Cardan*. Mais il n'en fut, à vrai dire, que le révélateur ; il en devait la confidence à Tartaglia, qui ne lui pardonna jamais d'en avoir abusé. Cardan remarqua encore la relation qui existe entre les racines d'une équation et le coefficient du 2e terme de l'équation, la multiplicité des valeurs de l'inconnue, et leur distinction en positives et négatives. Il connut les racines imaginaires. Il écrivit aussi sur la mécanique théorique ; mais sa pénétration dans les mathématiques abstraites ne compensa pas son défaut de précision dans les observations et l'incroyable laisser-aller de ses raisonnements. En chimie, il expliqua la coloration des flammes par les métaux, et donna une analyse de la poudre à canon qui ne diffère de celle adoptée auj. que par une quantité de nitre un peu moindre. En astronomie, il attribua à l'agitation de l'air la scintillation des étoiles. Dans ses ouvrages philosophiques, principalement dans le *De subtilitate*, Nuremberg, 1550, in-fol., on remarque une vaste érudition, soutenue par une foule d'observations et d'expériences ; Naigeon a pu en faire un recueil : mais l'incohérence des idées, l'extravagance de l'imagination et le désordre de la méthode, rendent ce livre médiocrement utile : il y montre une haine décidée pour Aristote. J.-César Scaliger écrivit contre ce livre XV livres d'*Exotericorum exercitationum*, Paris, 1604, in-4° ; Cardan répliqua dans une 2e édit. de son *Traité*, Bâle, 1560, par l'*Actio in calumniatorem*. Il existe de la *Subtilité* une trad. franç., par Richard Leblanc, Paris, 1556, in-4°. On a encore de Cardan des traités sur différents sujets de morale, de médecine, de physique et de philosophie, un Éloge de Néron, un Éloge de la goutte, des Dialogues, des Vies, des Discours, etc., etc. Une édition de ses œuvres a été publiée à Lyon, 1663, 10 vol. in-fol. *V.* J. Crossley, *the Life and times of Cardan*, Lond., 1836, 2 vol. in-8° ; Franck, *Notice* lue à l'Acad. des Sciences morales, 1844. C. N.

CARDANIA, nom latin de la CERDAGNE.

CARDEA (de *cardo*, gond), déesse qui présidait aux portes chez les Romains. Quelques-uns pensent qu'elle était la même que CARNA.

CARDENAL ou CARDINAL (Pierre), troubadour du XIIIe siècle, né au Puy, m. en 1306, est un des poëtes qui ont attaqué avec le plus de violence les abus de son temps et surtout les mœurs du clergé. La Biblioth. impér. a de lui 90 pièces mss.

CARDENAS, v. de l'île de Cuba, au N. ; 5,000 hab. Chemin de fer entre cette ville et Matanzas.

CARDIE, anc. v. de la Chersonèse de Thrace, sur le golfe Mélas et à l'embouch. du fl. Mélas ; auj. *Caridia*. Patrie d'Eumène, général d'Alexandre. Philippe de Macédoine y battit l'Athénien Diopithe, 343 av. J.-C. — v. de l'anc. Bithynie, renommée pour ses eaux thermales.

CARDIFF, v. et port d'Angleterre (Galles du S.), cap. du comté de Glamorgan, sur la Taaf, à 2 kil. de son embouchure dans l'estuaire de la Severn, à 17 kil. S.-O. de Newport, à 40 O. de Bristol ; par 52° 4' 59" lat. N., et 6° 59' 37" long. O. ; 6,137 hab. en 1831 ; 32,421 en 1861, accroissement dû au port construit depuis 1834 par le marquis de Bute. Anc. château, auj. résidence du marquis de Bute ; Henri Ier y garda 26 ans prisonnier, après la bataille de Tinchebray, son frère Robert, duc de Normandie. Commerce croissant ; exportation des houilles de Merthyr-Tydvil ; chemin de fer et canal avec la Severn au port de Pennarth. École d'arts et métiers depuis 1855.

CARDIGAN, v. et port d'Angleterre (Galles du S.-O.), sur la Teify, à 8 kil. de son embouchure dans la baie de Cardigan, à 295 kil. O.-N.-O. de Londres ; 2,925 hab. Ancien château. Capitale du comté de ce nom ; exportation d'ardoises. Donne le titre de comte à la famille Brudenell. — Le comté de Cardigan est situé entre ceux de Merioneth et de Montgomery au N., de Radnor et de Brecknock à l'E., de Carmarthen et de Pembroke au S., et le canal St-George à l'O. Aréa, 172,800 hect., dont un tiers labourable ; 72,255 hab. Sol plat vers la côte, montagneux au centre, avec de fertiles vallées. Climat âpre, mais salubre. Mines d'argent, de cuivre et de plomb, négligées auj. Export. d'ardoises, laine et beurre. Villes princ., Aberystwith, Lampeter, Adpar. Nomme un député.

CARDINAL (PALAIS), palais bâti à Paris, par le cardinal de Richelieu, vers l'extrémité O. de la rue St-Honoré, et qu'il légua à Louis XIII. Anne d'Autriche en fit sa résidence, et il reçut alors le nom de *Palais-Royal*, qu'il porte encore aujourd'hui. *V. ce mot*, p. 2003.

CARDINAUX (du latin *cardinalis*, principal), grands dignitaires de l'Église romaine, placés à la tête de la cour pontificale, et formant, sous le nom de *Sacré-Collège*, le conseil ordinaire du pape. Le titre de *cardinalis* qui, dès le règne de Théodose, avait été donné à certains officiers

de la couronne remplissant les plus hautes charges de l'Etat, servit aussi, dans l'ordre ecclésiastique, à désigner les curés des principales paroisses de Rome. Ces prêtres, portant le nom de cardinaux, ainsi que les diacres chargés d'une *diaconie régionnaire*, et parmi lesquels un canon de 769, sous Etienne III, ordonne de toujours choisir le pape, étaient d'abord inférieurs aux évêques, et on les voit ne prendre rang qu'après ces derniers dans les actes du concile de Rome de 868. Dans le principe, le nombre des cardinaux-prêtres était peu étendu, et, en 1057, il ne s'élevait qu'à 28, pour les 4 églises patriarcales de Ste-Marie-Majeure, St-Pierre du Vatican, St-Paul et St-Laurent. En 1059, Nicolas II, inspiré par le moine Hildebrand (depuis Grégoire VII), décida que les souverains pontifes seraient nommés par les seuls cardinaux, et que le clergé et le peuple de Rome n'auraient plus que le simple droit d'approbation. Alexandre III supprima cette dernière formalité. A partir de cette époque, les cardinaux obtinrent la prééminence sur les évêques. On les vit même, au XIVe siècle, s'arroger le droit de déposer les papes, et amener ainsi le grand schisme d'Occident. Avec leur puissance leur nombre s'accrut, et le sacré collége, après diverses augmentations, a été composé de 70 membres, par une bulle de Sixte-Quint, de 1586; ils furent ainsi divisés : 50 cardinaux-prêtres, 14 diacres, ayant à leur tête 6 évêques de la métropole, qui sont les évêques d'Ostie, de Porto, de Sabine, de Palestrine, de Frascati, d'Albano. Les évêques étrangers s'honorèrent de porter le nom de cardinal; Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, reçut un des premiers ce titre de Clément III, vers la fin du XIIIe siècle. Outre le droit de se réunir en *Conclave* (*V. ce mot*) pour l'élection des souverains pontifes, les cardinaux jouissent encore de grands priviléges, puisqu'ils sont les assesseurs du pape, président les congrégations spéciales et générales, et sont chargés du gouvernement de l'Eglise pendant la vacance du saint-siége. Nommés directement par le pape, ou sur la présentation des chefs des différents Etats catholiques, ils prennent le titre d'*éminence*, qui leur a été accordé par Urbain VIII, en 1630. Ils portent un chapeau et une barrette rouges, depuis Innocent IV, et une longue robe de même couleur, depuis Paul II; de là est venue l'expression de *pourpre romaine*, employée comme signe caractéristique de la dignité de cardinal. D—T—R.

CARDINAUX (POINTS), nom donné à quatre points diamétralement opposés de l'horizon : le *Nord* ou *Septentrion*, le *Sud* ou *Midi*, extrémités de la ligne méridienne; l'*Est*, *Orient* ou *Levant*, et l'*Ouest*, *Occident* ou *Couchant*, extrémités d'une ligne perpendiculaire à la méridienne.

CARDONA, v. d'Espagne (Catalogne), prov. et à 75 kil. de Barcelone, sur le Cardonero; place forte; pop. de la comm., 2,366 hab. Aux environs, célèbre montagne toute de sel gemme, ayant 4 kil. de tour et 150 mèt. de hauteur; l'exploitation, quoique considérable, semble à peine diminuer la mine, qui s'enfonce en terre à des profondeurs inconnues.

CARDONE (Raymond Ier de), général aragonais, mis par le pape Jean XXII à la tête des Guelfes d'Italie, avait une grande réputation militaire, et n'essuya pourtant que des revers. Vaincu par Marco Visconti à Bassignano, 1322, et par Galéas Visconti à Varrio, 1324, il ne fut pas plus heureux à Altopascio, 1325, où Castruccio le fit prisonnier.

CARDONE (Raymond II de), vice-roi de Naples en 1509, défendit le pape et les Vénitiens contre l'empereur Maximilien et Louis XII, échoua devant Bologne, perdit contre Gaston de Foix la bataille de Ravenne, 1512, et profita de la mort de ce général pour rétablir les Médicis à Florence, où il se souilla par des cruautés. Trahissant ensuite les Vénitiens ses alliés, il leur enleva Peschiera et Legnano, et défit Alviano près de Vicence, 1513.

CARDONNE (Denis-Dominique), savant orientaliste, né à Paris en 1720, m. en 1783, partit très-jeune pour Constantinople où, pendant un séjour de 20 ans, il apprit le turc, l'arabe et le persan, et acquit de très-grandes connaissances sur les mœurs, les usages et le caractère des peuples de l'Orient. A son retour, il fut nommé successivement professeur des langues turque et persane au Collége royal, secrétaire interprète du roi, censeur royal, etc. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous les Arabes*, 1765, 3 vol. in-12, où il n'a pas employé avec critique les matériaux qui lui ont servi; *Mélanges de littérature orientale*, 1770, 2 vol. in-12, recueil intéressant. Il a continué les *Contes et Fables indiennes*, de Galland, 1778, 3 vol. in-12. D.

CARDOSO (George), hagiographe portugais, né en 1606, m. en 1669. Son *Agiologio Lusitano...*, Lisb., 1651-7, 3 vol. in-fol., qui s'arrête au mois de juin, est curieux par les traditions et légendes locales qu'on y trouve.

CARDROSS, vge d'Ecosse, comté et à 5 kil. O.-N.-O. de Dumbarton, sur la rive dr. de la Clyde; 3,600 hab. Fabr. de cotons; blanchisseries.

CARDUCHO (Barthélemy), peintre, sculpteur et architecte florentin, né vers 1560, m. en 1610, élève de Zuccari, fut employé par Philippe II à l'Escurial. Il y peignit le fameux plafond de la bibliothèque, et une partie des fresques des cloîtres. On cite encore une *Cène* et une *Circoncision* au palais de Madrid, une *Descente de croix* à l'église St-Philippe de cette ville, une *Adoration des mages* à la chapelle du vieux palais de Ségovie. — Un autre artiste de ce nom, Vincent Carducho, né à Florence en 1568, m. en 1638, ouvrit à Madrid une florissante école de peinture, et travailla au palais du Pardo.

CARDUQUES, *Carduchi*, peuple de l'anc. Assyrie, au N. Il donnait son nom aux *monts Carduques*, ramification du Taurus, dans la Gordyène.

CAREGGI, vge du roy. d'Italie, à 3 kil. de Florence; 450 hab. On y voit la belle villa bâtie par Cosme l'Ancien et résidence des premiers Médicis.

CAREL (Jacques), sieur de Ste-Garde, né à Rouen vers 1620, m. en 1684, conseiller et aumônier du roi, est l'auteur du *Childebrand ou les Sarrasins chassés de France*, Paris, 1666-70, poëme épique, dont Boileau s'est moqué.

CARÉLIE. On appelait ainsi autrefois tout le S. du grand-duché de Finlande; v. Kexholm, Viborg. On ne donne plus ce nom qu'aux environs de Kexholm, dans le gvt russe de Viborg, au N.-O. de St-Pétersbourg. — Par le traité de Nystadt, 1721, la Suède l'a rendue à la Russie.

CAREMBAULT (LE), petit pays de l'anc. France (Flandre et Artois), dont les lieux principaux étaient : Camphin-en-Carembault, cant. de Seclin (Nord); Gondecourt, Allennes, Provin, et l'abbaye de Phalempin, cant. de Pont-à-Marcq.

CARÊME, jeûne annuel de 40 jours, en usage dans l'Église catholique, depuis le mercredi des Cendres jusqu'à Pâques; l'église de Milan le commence au dimanche de la Quadragésime : les Grecs le font partir de la Sexagésime, mais ne jeûnent pas le samedi, excepté dans la semaine sainte. On a vu tour à tour, dans cette mortification, la mémoire des 40 jours du Déluge, des 40 années pendant lesquelles les Hébreux errèrent dans le désert, des 40 jours accordés à Ninive pour faire pénitence, l'imitation des jeûnes de Moïse, d'Élie et de J.-C., ou enfin un hommage rendu au grand événement de la Passion. On croit que les apôtres ont institué le Carême. Suivant les protestants, le jeûne de 40 jours ne devint obligatoire qu'au IIIe siècle. Les anciens moines de l'Occident observaient trois carêmes de ce genre, le 1er avant Pâques, le 2e avant la St-Jean-Baptiste, le 3e avant Noël. Dans l'Eglise grecque, où le jeûne est plus sévère, on observe, outre le carême de Pâques, des jeûnes de 7 jours à Noël, à l'Assomption, à la Transfiguration, et à la fête des Apôtres. Les Jacobites et les Nestoriens ajoutaient à ces mortifications un jeûne dit *de la pénitence de Ninive*, et les Maronites un autre en l'honneur de l'Exaltation de la Ste Croix. Pour faire respecter le carême, l'autorité royale vint souvent en aide au pouvoir ecclésiastique : un capitulaire de Charlemagne punissait de mort quiconque avait enfreint cette loi sans motif légitime; un arrêté de Henri IV porta la même peine contre les bouchers qui vendraient de la viande. Pendant plusieurs siècles, les malades des hôpitaux et les troupes furent soumis aux prescriptions du carême.

CARÊME (Marie-Antoine), célèbre cuisinier, né à Paris en 1784, m. en 1833, aussi distingué dans la théorie que dans la pratique de son art. Il fut tour à tour au service du prince régent d'Angleterre (George IV), des empereurs de Russie, d'Autriche, du prince de Wurtemberg, de la princesse Bagration, et de M. de Rothschild. Architecte et sculpteur ingénieux, dessinant ses pâtisseries d'après Palladio et Vignole, il montra que l'art culinaire se rattache souvent à l'art plastique. On a de lui : le *Pâtissier royal parisien*, 1825, 2 vol. in-8o; le *Pâtissier pittoresque*, 1815; l'*Art de la cuisine au XIXe siècle*, 3 vol. in-8o; le *Maître d'hôtel français*, 2 vol. in-8o; *Projets d'architecture pour les embellissements de Paris et de St-Pétersbourg*, 1821, 2 vol. in-fol.

CARENCY, vge (Pas-de-Calais), arr. et à 13 kil. d'Arras : anc. seigneurie, érigée en marquisat et comté vers 1663; 480 hab.

CARENNAC, brg (Lot), arr. et à 52 kil. N.-E. de Gourdon, sur la rive g. de la Dordogne; 972 hab. Bâtiment d'une abbaye de l'ordre de Cluny, fondée au XIe siècle; Fénelon en fut abbé jusqu'au moment où il devint

archevêque de Cambrai, et, en mémoire du *Télémaque*, une île voisine a été appelée *Calypso*.

CARENTAN, *Carentarium*, *Carento*, ch.-l. de cant. (Manche), à 27 kil. N.-N.-O. de St-Lô, à 295 de Paris; port sur la Douve, près de l'embouchure de la Taute et à l'extrémité du canal de Vire-et-Taute; ancienne place de guerre démantelée en 1853. Commerce de cabotage. Paquebot à vapeur pour l'Angleterre; 2,529 hab.

CARENTOIR, brg (Morbihan), arr. et à 45 kil. E.-N.-E. de Vannes; 321 hab.

CARENTONIUM, nom latin de CHARENTON.

CARETTO, marquisat sur la côte de Ligurie; appartenait à la maison de Savoie au XIIIe siècle.

CAREW (George), homme d'Etat anglais, né en 1557, m. en 1629, fut un des chefs de l'expédition contre Cadix, et devint, en 1599, lord-président du Munster en Irlande. Il y réprima l'insurrection de Desmond et d'O'Connor en 1602, et fut récompensé par le gouvernement de Guernesey, la pairie, les titres de baron, de conseiller privé et de grand-maître de l'artillerie. L'histoire de ses campagnes fut publiée après sa mort, sous le titre de: *Hibernia pacata*, Lond., 1633, in-fol.

CAREW (Thomas), poëte anglais, né dans le Devonshire en 1589, m. en 1639. Il était gentilhomme de la chambre sous Charles Ier. Disciple de l'école française, il a dans ses poésies légères (1 vol., 1640) de l'esprit, du brillant, mais de l'inégalité. On le compare à Waller. A. G.

CAREW, vge d'Angleterre (Galles), comté et à 6 kil. N.-E. de Pembroke; 1,056 hab. Ruines d'un magnifique château, qui reçut Henri de Richmond avant la bataille de Bosworth.

CAREY (John), philologue, né en Irlande en 1756, m. en 1829, a publié de nombreux ouvrages d'éducation, et fourni 50 vol. à la collection des *Classiques du régent* de Valpy. Il édita le *Virgile* de Dryden, le *Dictionnaire* de Ainsworth, etc.

CAREY (William), orientaliste, né en 1762 dans le Northamptonshire, m. à Sérampour en 1834, alla en 1793 répandre l'Évangile dans le Bengale, apprit les langues de l'Inde, publia des grammaires du *bengali*, de la langue du Pendjab, du *telinga* et du *karnate*, un dictionnaire *bengali*, et enseigna le sanscrit à Calcutta. Il entreprit, avec un autre missionnaire nommé Marshmann, la publication et la traduction de l'épopée sanscrite *Ramayana*, 1806-10, 3 vol. in-4o; mais c'est une œuvre inachevée.

CAREZ (Joseph), imprimeur, né à Toul en 1753, m. en 1801, est l'inventeur du clichage, qu'il employa dès 1785 à plusieurs éditions nommées par lui *homotypes*. Il fut député de la Meurthe à l'Assemblée législative en 1791, et sous-préfet de Toul.

CARGÈSE, brg de Corse, arr. et à 20 kil. N.-N.-O. d'Ajaccio, sur le golfe de Sagone, au centre d'une petite colonie de Maniotes qui s'établit en ce lieu au XVIIe siècle; 1,038 hab. Blés, vins.

CARHAIX, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. et à 50 kil. E. de Châteaulin, à 49 N.-E. de Quimper; 1,915 hab. Comm. de draps et toiles. Patrie de La Tour-d'Auvergne, auquel la ville a élevé une statue en 1841. Cette ville est peut-être l'anc. *Vorganium* des Romains; on y a trouvé beaucoup d'antiquités. Ruinée par les Normands en 878; prise par Du Guesclin en 1363.

CARIACO, v. de la république de Vénézuéla, à 55 kil. E. de Cumana, sur le golfe de son nom dans la mer des Antilles; 7,000 hab. Comm. de cacao, de sucre et de coton.

CARIATI, v. du royaume d'Italie (prov. de Cosenza), à 45 kil. N. de San-Severino, sur le golfe de Tarente; 3,133 hab. Évêché. Récolte de manne.

CARIBERT, fils aîné de Clotaire Ier, eut en partage, à la mort de ce prince, 561, le roy. de Paris et certaines portions du Quercy, de l'Albigeois et de la Provence. Il eut des mœurs plus douces que ses contemporains, et se piqua d'être savant en jurisprudence. Il fut excommunié par l'évêque de Paris à cause de son incontinence, et mourut en 567. Comme il ne laissait que des filles, ses États furent partagés entre ses 3 frères, Gontran, Chilpéric et Sigebert. B.

CARIBERT, frère de Dagobert. *V.* ARIBERT.

CARIE, anc. province de l'Asie Mineure, au S.-O.; bornée à l'E. par le Taurus qui la séparait de la Pisidie et de la Lycie, au S. par la Méditerranée, à l'O. par la mer Égée, au N. par la Lydie et la Phrygie; arrosée par le Méandre. Villes princip.: Halicarnasse, Cnide, Mylasa. Auj. sandjak de Menteschè, eyalet d'Aïdin. Les habitants avaient une réputation proverbiale de lâcheté et de perfidie. Chez les Romains, on louait des femmes de Carie pour simuler la douleur dans les funérailles. — La Carie, partagée, dès les temps les plus anciens, entre plusieurs rois, reçut des colonies phéniciennes et doriennes, fut soumise par les Perses, et conserva néanmoins des souverains particuliers: de ce nombre furent Artémise Ire, qui combattit bravement à Salamine, 480 av. J.-C., et Artémise II, connue par sa fastueuse douleur à la mort de son frère et époux Mausole. Elle passa ensuite sous la domination des Macédoniens, des Séleucides, des Rhodiens, des Romains qui la comprirent dans le diocèse d'Asie, des empereurs grecs, des Arabes, des Turcs Seldjoukides, et tomba au pouvoir des Ottomans en 1336. B.

CARIFE, v. du roy. d'Italie, dans la province et au N.-E. d'Avellino; 2,054 hab. Sur l'emplacement de la *Callifæ* des Romains.

CARIGNAN (Thom.-Franç. de Savoie, prince de), 5e fils de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, né en 1596, m. en 1656. A la tête des Espagnols, il perdit la bataille d'Avein, 1635, contre les maréchaux de Châtillon et de Brezé; mais il vainquit le maréchal de La Force près de St-Omer, 1638. Son ambition suscita des troubles en Savoie pendant la minorité de Charles-Emmanuel II. Réconcilié avec la régente Christine, sa belle-sœur, il se rapprocha aussi de la France, dont il commanda une armée en Italie, 1642, et eut quelque temps Turenne sous ses ordres. Il reçut de Mazarin la charge de grand-maître de France, après la disgrâce de Condé. Il est le chef de la maison de Carignan, à laquelle appartiennent le prince Eugène et la princesse de Lamballe (*V. ces noms*), et qui monta sur le trône de Sardaigne, en 1831, avec Charles-Albert. B.

CARIGNAN, v. du roy. d'Italie, sur la rive g. du Pô, dans la prov. et à 20 kil. S. de Turin; 7,912 hab. Industrie séricole; confitures renommées. Prise et démantelée par les Français en 1544. Elle a donné son nom à la famille de Savoie aujourd'hui régnante; un prince d'une branche collatérale porte aujourd'hui le titre de prince de Carignan.

CARIGNAN, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. et à 21 kil. E.-S.-E. de Sedan, sur le Chiers; 1,739 hab. Fabr. de fer-blanc, lainages. Louis XIV l'érigea en duché-pairie en faveur d'un comte de Soissons de la maison de Savoie, et changea alors son ancien nom d'Ivoy en celui qu'il porte aujourd'hui.

CARILLO D'ACUNHA. *V.* ACUNHA.

CARILLON NATIONAL, nom que l'on donnait, pendant la Révolution, à une chanson dont le refrain était *Ça ira*. Les paroles avaient été adaptées, durant les travaux du Champ-de-Mars pour la fédération de 1790, à un air favori de Marie-Antoinette.

CARIN (Marcus-Aurélius), fils aîné de l'empereur Carus, lui succéda en 283, conjointement avec son frère Numérien, et eut en partage l'Italie, l'Illyrie, l'Afrique, les Gaules et l'Espagne. Il se rendit odieux par ses débauches et ses cruautés. Il défit près de Vérone un usurpateur nommé Julien, gagna une bataille à Margus en Mœsie sur Dioclétien, et périt assassiné par les siens après sa victoire, 284. Numérien et Calpurnius ont chanté les louanges de cet ignoble tyran.

CARINI, v. de Sicile, à 16 kil. O.-N.-O. de Palerme, sur le Carini; 10,827 hab. Aux environs se trouvent les ruines de l'anc. *Hyccara*.

CARINOLA, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserta), à 30 kil. E. de Gaëte; vins très-estimés; 6,712 hab.

CARINTHIE (duché de), en allemand *Karnthen*, province des États autrichiens, entre le Salzbourg au N., la Styrie au N. et à l'E., le Tyrol à l'O., la Vénétie et la Carniole au S. Séparée en 1850 du roy. d'Illyrie ou gouvernement de Laybach, elle comprend les cercles de Klagenfurt ou Carinthie-Inférieure, et de Villach ou Carinthie-Supérieure; superf., 10,152 kil. carr.; pop., 332,593 hab., dont environ 20,000 protestants. Traversée par les Alpes Noriques et Carniques; arrosée par la Drave; riches mines de fer, cuivre, plomb, argent, vif-argent, zing; marbres, granits, élève de bestiaux et chevaux d'une bonne race. La vigne et le froment y viennent peu. Beaucoup de lin, de chanvre et de tabac. Fabr. de toiles renommées pour leur solidité et d'aciers estimés. La Carinthie fit partie jadis du Norique et de la Carnie, puis de l'empire de Charlemagne et du duché de Bavière; elle passa à la Bohême en 1269, aux comtes du Tyrol en 1286, fut annexée à l'Autriche en 1335, et réunie à l'empire français de 1809 à 1814.

CARION (Jean), professeur de mathématiques à Francfort-sur-l'Oder, né à Buetickheim en 1499, m. en 1538, publia en latin des *Ephémérides* qui s'étendent de 1536 à 1550, des *Practicæ astrologicæ*, et une *Chronique* en allem. Mélanchthon, son élève, qu'il avait prié de revoir ce dernier ouvrage, le refit, Wittemberg, 1531. Herman Bonnus

le traduisit en latin, 1538, et Samuel Goulard en français, 1579. Carion, malgré la gloire qu'il devait à Mélanchthon, n'acquiesça pas à son jugement. Il fit imprimer à Berlin, 1531, sa *Chronique*, telle qu'elle était sortie de ses propres mains; celle-ci fut trad. en français par Jean Leblond, Paris, 1556, in-16. C. N.

CARION (Louis), jurisconsulte et philologue, né à Bruges, m. en 1594, était un critique judicieux, mais porté à la malice, et jaloux du mérite d'autrui. On a de lui: *Antiquarum lectionum libri III*, Francf., 1604, in-8°; *Historiarum Sallustii fragmenta*, avec notes et scholies, Anvers, 1573; Francf., 1607, in-8°; *Emendationum libri II*, Paris, in-4°; des notes et corrections sur Censorin, Cassiodore et Valerius Flaccus. C. N.

CARIOS, nom sous lequel Jupiter était adoré en Thessalie, en Béotie, et dans le temple de Mylasse en Carie, élevé à frais communs par les Cariens, les Lydiens et les Mysiens.

CARIS, nom latin du CHER.

CARISBROOKE, vge d'Angleterre (Hantshire), dans l'île de Wight; 4,700 hab. Il est dominé par une forteresse très-ancienne, mais reconstruite sous Élisabeth, et dans laquelle Charles I[er] fut détenu avant d'être livré à l'armée du Parlement; après sa mort, ses enfants y furent également enfermés.

CARISIACUM, nom latin de CRÉCY en Picardie.

CARISSIMI (Giov.-Giacomo), compositeur de musique, né à Padoue vers 1582, vivait encore en 1672. Il fut maître de chapelle de l'église St-Apollinaire à Rome. Il perfectionna les formes de la cantate, que l'on commençait à substituer aux madrigaux, et le récitatif inventé depuis peu par Caccini, Peri et Monteverde. On lui doit aussi l'introduction de l'orchestre dans la musique d'église. Ses chants ont de la grâce et de l'expression; son harmonie, moins savante que celle des anciens maîtres, est cependant très-pure. On n'a imprimé qu'une faible partie de ses messes, motets, cantates et oratorios. La Bibliothèque impériale de Paris et celle du Conservatoire en possèdent plusieurs en manuscrit. Ses cantates les plus célèbres sont *Jephté* et le *Jugement de Salomon*. On cite également son motet *Turbabuntur impii*. De son école sont sortis Buononcini, Cesti et Scarlatti. B.

CARISTO, anc. *Carystos*, v. de la Grèce, ch.-l. du diocèse de son nom; port au S.-E. de l'île de Négrepont. Métropolitain grec. Ruines d'une forteresse. Ce fut une baronnie aux XIII[e] et XIV[e] siècles. Jadis, célèbres carrières de marbre.

CARITENA, v. de la Grèce (Morée), dans le diocèse de Gortys, au milieu des monts d'Arcadie, à 22 kil. O. de Tripolitza, sur la rive dr. de l'Alphée; 2,500 hab. Après la 4[e] croisade, elle fut donnée à un baron de la Champagne, Hugues de Bruyères, qui y bâtit la forteresse que l'on voit encore.

CARLA-LE-COMTE, vge (Ariège), arr. et à 20 kil. O. de Pamiers; 2,030 hab.

CARLADEZ (LE), *Carlatensis tractus*, anc. pays de la Haute-Auvergne; ch.-l. Carlat. Il eut des vicomtes particuliers dès le X[e] siècle, fut réuni aux vicomtés de Lodève et de Rodez, puis aux comtés de Rouergue et de Provence, aux domaines des maisons d'Armagnac, d'Albret et de Bourbon, et passa à la couronne en 1531. Louis XIII le donna en 1642 aux princes de Monaco, qui le conservèrent jusqu'en 1789; le ch.-l. en était alors Vic.

CARLAT, brg (Cantal), arr. et à 12 kil. S.-E. d'Aurillac; 979 hab.; possédait un château très-fort qu'Henri IV fit démolir en 1604.

CARLAT-DE-ROQUEFORT (LE), vge (Ariége), arr. et à 14 kil. E. de Foix; 364 hab. Patrie de Bayle.

CARLATENSIS TRACTUS, nom latin du CARLADEZ.

CARLENTINI, v. de Sicile, à 30 kil. N.-O. de Syracuse; 4,954 hab. Fondée par Charles-Quint et fortifiée; presque détruite par le tremblement de terre de 1693.

CARLETON (Guy), général anglais, né en 1734, m. en 1808, gouverneur de Québec en 1774, défendit avec succès cette ville, pendant la guerre d'Amérique, contre Montgomery, fut remplacé par Burgoyne en 1777, et reprit le commandement des troupes en 1782.

CARLI-RUBBI (Jean-Renaud, comte), célèbre antiquaire, né à Capo-d'Istria en 1720, m. en 1795, professeur d'astronomie et de science nautique à Venise en 1744, président du conseil des finances à Milan en 1771. Ses discussions littéraires avec Fontanini et Muratori l'ont rendu fameux. Il a donné lui-même une édition de ses *Œuvres*, Milan, 1784-94, 15 vol. in-8°. On y remarque: le grand *Traité des monnaies*, 6 vol., qui servit de règle en Italie pour les jugements et pour les règlements publics, et dont plusieurs cours adoptèrent les principes; l'*Uomo libero*, dirigé contre certaines idées de Hobbes, de J.-J. Rousseau et de Montesquieu; *Andropologia*, poëme didactique en 3 chants, qui pourrait servir de réfutation aux diatribes de Rousseau contre l'état social; des dissertations sur le théâtre et la musique; des traductions de la *Théogonie* d'Hésiode et de l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide; un traité sur l'expédition des Argonautes, etc. Dans cette édition ne sont pas comprises les *Antiquités italiennes*, Milan, 1788-91, 5 vol., ouvrage tout différent de ceux de Sigonius et de Muratori, et où l'auteur, remontant aux âges antérieurs à Rome, poursuit ses études jusqu'au XIV[e] siècle; ni les *Lettres américaines*, 1780-1, 2 vol. in-8°, trad. en franç. par Lefebvre de Villebrune, 1788 et 1792, 2 vol. in-8°, en réponse aux *Recherches philosophiques* de l'anglais De Pauw. B.

CARLIN. V. BERTINAZZI.

CARLIN, monnaie d'argent de l'anc. roy. de Naples, valant 42 centimes. Il y a des pièces de 2 et de 6 carlins; le ducat est de 10 carlins, et la piastre de 12.

CARLINGFORD, v. d'Irlande (comté de Louth), dans le Leinster, à 16 kil. E. de Dundalk, sur la baie de son nom, par 54° 1' 10" lat. N., et 8° 25' 36" long. O.; 1,400 hab. Pêche d'huîtres renommées.

CARLISLE, anc. *Luguvallum*, *Caer Luil* des Bretons, v. d'Angleterre, cap. du comté de Cumberland, près du confluent de l'Eden, du Caldew et du Petrill, à l'extrémité du chemin de fer du N.-O., à 500 kil. N.-N.-O. de Londres, à 95 O.-S.-O. de Newcastle; 15,486 hab. en 1821; 23,012 en 1841; 29,436 en 1861. Évêché fondé par Henri I[er]. Place de guerre; hôpital; écoles; cathédrale saxonne; ruines romaines; château construit par Guillaume I[er], et où Marie Stuart fut enfermée en 1568. Grande fabr. de tissus de coton, surtout pour l'Amérique; teintureries; fonderies de fer; brasseries et tanneries; foires aux bestiaux. Elle communique par ch. de fer avec Édimbourg et Newcastle, par le canal de Bowness avec le golfe de Solway, et par des paquebots avec Liverpool et Belfast; nomme 2 députés. Station militaire romaine à l'extrémité O. du mur de Sévère; détruite par les Danois en 900, relevée par Guillaume II, elle s'est rendue par famine au Parlement, 1645. Le prétendant Charles-Édouard s'en empara en 1745. Érigée en comté-pairie en 1661 pour l'anc. famille de Howard, branche de celle des ducs de Norfolk.—Aux environs, monument druidique appelé *la grande Meg et ses filles*.

CARLISLE, v. des États-Unis (Pensylvanie), à 21 kil. O. de Harrisbourg; 4,350 hab. Industrie florissante; collége méthodiste de *Dickinson*, avec une chaire de droit.

CARLISLE (Frédéric HOWARD, comte de), d'une branche de la maison ducale de Norfolk, né en 1748, m. en 1825. Il entra à la Chambre des lords en 1769, alla tenter inutilement une réconciliation de l'Angleterre avec les États-Unis en 1778, fut vice-roi d'Irlande de 1780 à 1782, prit une part active aux débats parlementaires de 1787 à 1792, et consacra la fin de sa vie à la littérature. Il fut parent et tuteur de lord Byron, qui l'attaqua néanmoins avec injustice.

CARLISLE (George HOWARD, comte de), fils du précédent, né en 1773, m. en 1848. Il fit partie, comme lord-chancelier, du ministère Canning en 1827. — Son fils, George-Will.-Frédéric, lord Morpeth, né en 1802, membre du cabinet Melbourne en 1841, est un des hommes d'État les plus instruits de l'Angleterre.

CARLISTES, nom donné en France, après 1830, aux partisans du roi Charles X, et en Espagne, après 1834, à ceux de don Carlos de Bourbon.

CARLOFORTE, v. du roy. d'Italie (prov. de Cagliari), dans la petite île de San-Pietro, près de la côte S.-O. de la Sardaigne; 3,405 hab. Place de guerre avec un château fort; salines; pêche de corail.

CARLOMAN, fils aîné de Charles Martel et frère de Pépin le Bref, gouverna l'Austrasie, la Souabe et la Thuringe, combattit les Alémans, les Bavarois, les Saxons et les Aquitains, qui voulaient échapper à la domination des Francs, et se retira au Mont-Cassin, 747. Il sortit de son couvent pour s'interposer entre son frère et Astolphe, roi des Lombards, 753, et mourut à Vienne, 755. Ses restes sont encore auj. au Mont-Cassin.

CARLOMAN, fils de Pépin le Bref, né en 751, partagea le trône en 768 avec son frère aîné Charlemagne, et gouverna pendant 3 ans une partie de l'Austrasie, la Bourgogne, la Provence et les possessions des Francs au delà du Rhin. Peu d'accord avec son frère, qui lui reprochait de ne pas le seconder contre les Aquitains, et qui convoitait peut-être ses États, il mourut en 771. Ses enfants, dépouillés par leur oncle, se retirèrent chez Didier, roi des Lombards.

CARLOMAN, 2e fils de Louis le Bègue et frère de Louis III, régna sur l'Aquitaine et la Bourgogne, 879. Il ne put empêcher Boson de se faire proclamer roi de la Bourgogne cisjurane. Après la mort de Louis III, avec lequel il avait combattu les Normands, il gouverna seul les Francs, 882-4, et mourut à la chasse, d'une flèche lancée contre un sanglier.

CARLOMAN, un des fils de Louis le Germanique, fut roi de Bavière en 876, prit la couronne d'Italie en 877, et mourut en 880. Son fils naturel, Arnoul ou Arnulf, fut plus tard roi de Germanie. B.

CARLOPAGO, v. des États autrichiens, dans les Confins militaires de Croatie-Esclavonie; bon port sur l'Adriatique, creusé par Joseph II; à 55 kil. S.-S.-E. de Zeng; 900 hab. Comm. déchu.

CARLOPOLIS, nom latin de COMPIÈGNE au moyen âge.

CARLOS (Don), infant de Navarre, prince de Viane, né en 1420 de Jean II d'Aragon et de Blanche de Navarre, m. en 1461, hérita du royaume de Navarre à la mort de sa mère, 1441. Jean ayant voulu le lui ravir, il prit les armes, 1452, fut vaincu et pris à Aibar, et ne recouvra la liberté qu'au prix d'une renonciation. Néanmoins il se révolta encore, 1455; battu près d'Estella, il s'enfuit en France, et de là à Naples, auprès de son oncle Alphonse le Magnanime. Attiré en Aragon par une promesse de pardon, il fut arrêté à Fraga, 1460. Il était victime des poursuites de Jeanne, 2e femme de Jean II, qui voulait assurer une couronne à son fils Ferdinand. Une insurrection des Catalans, des Aragonais et des Valenciens, contraignit Jean de relâcher son fils, de le reconnaître solennellement pour son héritier, et de consentir à son mariage avec Isabelle de Castille. Mais don Carlos fut empoisonné par sa belle-mère. Il avait cultivé les lettres, et traduit en castillan la *Morale* d'Aristote. Il laissa en mss. une *Chronique des rois de Navarre* (aux Archives de Pampelune). B.

CARLOS (DON), infant d'Espagne, fils de Philippe II et de sa première femme Marie de Portugal, né à Valladolid en 1545, m. en 1568. Son caractère violent et vindicatif, hautain et ambitieux, s'aigrit lorsque son père, veuf de Marie d'Angleterre, épousa en troisièmes noces, 1559, Élisabeth de France, fille de Henri II, à la main de laquelle il prétendait lui-même. Philippe II ayant fait venir en Espagne ses neveux, les archiducs Rodolphe et Ernest, pour leur assurer sa succession à laquelle il déclarait Don Carlos incapable de prétendre, 1563, celui-ci entra en relations avec les Pays-Bas révoltés. On dit ou l'on feignit de croire qu'il avait voulu attenter à la vie de son oncle Don Juan d'Autriche, à celle de son père même; il fut arrêté, 1568, condamné par le grand inquisiteur Espinosa, et mourut, selon les uns, d'une fièvre maligne, selon les autres, par le poison. St-Réal a fait le récit de sa conspiration. Otway, Schiller, Alfieri, ont tiré de sa mort plusieurs tragédies. B.

CARLOS (SAN-), v. forte du Chili, sur la côte N.-E. de l'île Chiloé; par 41° 52" lat. S., et 76° 13' 4" long. O.; bon port; 7,000 hab. — v. de la république de Vénézuéla, à 210 kil. S.-O. de Caracas, sur l'Aguara; par 1° 53' 42" lat. N., et 69° 58' 30" long. O.; 5,000 hab. Riches plantations d'indigo, café et coton; troupeaux de bœufs, chevaux et mulets dans les savanes voisines. — v. forte dans l'île Minorque; 3,500 hab. — v. d'Espagne, dans l'île de Léon, près de Cadix; 4,000 hab.

CARLOS-DE-MONTEREY (SAN-). *V.* MONTEREY.

CARLOSTADT (André BODENSTEIN, dit), né à Carlstadt en Franconie, m. à Bâle en 1541, fut professeur de théologie et doyen de l'université à Wittemberg. Ami de Luther, il adopta un des premiers sa doctrine, et, quoique ecclésiastique, se maria publiquement. Il se sépara ensuite du réformateur sur la question de l'Eucharistie, et fit partie des *sacramentaires* qui niaient la présence réelle.

CARLOTA (LA), v. d'Espagne, prov. et à 24 kil. S.-S.-O. de Cordoue; par 37° 39' 41" lat. N. et 7° 16' 50" long. O. C'est une de ces colonies étrangères établies en 1768 par Olavidès dans la Sierra-Morena; 3,200 hab., Français, Savoyards, Espagnols.

CARLOTTA DE BOURBON (Dona Luisa), fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, et de Marie-Isabelle d'Espagne, née en 1804, m. en 1844. Elle épousa, en 1819, l'infant d'Espagne Don François-de-Paule, qu'elle domina de toute la vigueur de son caractère, et s'aliéna toutes les sympathies par sa hauteur. Jalouse du mariage de sa sœur puînée Marie-Christine avec Ferdinand VII, elle soutint néanmoins les droits des enfants qui naquirent de cette union, contre Don Carlos, frère du monarque, et déjoua les intrigues du parti apostolique et du ministre Calomarda. Son but était de marier ses fils aux deux filles de Marie-Christine. Trompée dans son attente, elle vint s'établir à Paris en 1838. Marie-Christine s'étant aussi réfugiée en France après la révolution de 1840 qui la privait de la régence, la cour des Tuileries opéra une réconciliation apparente entre les deux sœurs. Carlotta, après avoir essayé vainement de faire donner par les Cortès la régence à son mari, obtint d'Espartero l'autorisation de rentrer en Espagne. Elle tâcha de circonvenir la jeune Isabelle II, et se mit à la tête de la coalition qui renversa Espartero en 1843, mais sans pouvoir arriver à ses fins. Le dépit qu'elle en conçut, et le retour de Marie-Christine, lui causèrent de violentes émotions, qui ont sans doute hâté sa mort. Son fils aîné, François-d'Assise, duc de Cadix, a épousé Isabelle II en 1846; le second, duc de Séville, après l'union de la seconde fille de Marie-Christine avec le duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe, a fait un mariage d'inclination à Rome, et a été privé, par décret royal, de ses titres et honneurs, comme ayant dérogé. B.

CARLOVINGIENS, illustre famille de la nation des Francs, qui donna, durant plusieurs siècles, des souverains à la France, à l'Italie et à l'Allemagne. Ses membres les plus anciens, Arnoul ou Arnulf, évêque de Metz, et Pépin de Landen dit le *Vieux*, furent maires du palais en Austrasie du temps de Dagobert. Grimoald, fils de Pépin, essaya vainement, en 656, de placer la couronne sur la tête de son jeune enfant. Arnoul, avant d'entrer dans les ordres, avait eu deux fils : Clodulfe, père de Martin; et Anségise, qui eut de Begga, fille de Pépin de Landen, Pépin d'Héristal. Celui-ci vit mourir ses deux enfants légitimes, Drogon et Grimoald, et son autorité passa momentanément à Théodoald, fils de ce dernier. Mais Charles-Martel, enfant naturel de Pépin d'Héristal, s'empara du gouvernement. Il eut trois fils : Griffon, dépossédé par ses frères; Carloman, qui se retira dans un monastère en 747; et Pépin le Bref, qui fonda la seconde dynastie des rois Francs en 752. L'élévation des Carlovingiens tint à diverses causes : possesseurs de vastes domaines dans le bassin de la Meuse, ils furent les chefs de cette aristocratie des leudes qui renversa les Mérovingiens; la tribu des Francs Austrasiens ou Ripuaires a fait avec eux une nouvelle conquête de la Gaule, non plus sur les Romains, mais sur les Francs Saliens énervés. Protecteurs des prêtres dans leurs missions en Germanie, espoir des papes contre les Lombards, attachés à l'Église par quelques-uns d'entre eux qui furent évêques, abbés ou moines, les Carlovingiens trouvèrent un solide appui dans le clergé, et le pape Zacharie consacra leur usurpation. L'empire carlovingien ne devait cependant pas durer. Les successeurs de Pépin le Bref et de Charlemagne furent inférieurs à leur tâche : l'histoire, souvent flatteuse pour les princes, n'a trouvé en leur honneur que des surnoms méprisants, témoignage d'infirmités morales ou physiques. Les nationalités, un instant étouffées, se ranimèrent, et les sujets de l'empire se groupèrent en États distincts, d'après la conformité des origines, des mœurs, des institutions et des idiomes. La faiblesse des monarques, qui ne surent ni contenir l'ambition des seigneurs, ni défendre le pays contre les Normands, ni conserver les institutions de centralisation, hâta le morcellement général et le triomphe de la féodalité. La dissolution de l'empire suivit de près la mort de Louis le Débonnaire; le partage de Verdun, en 843, distingua trois branches de Carlovingiens pour la France, l'Allemagne et l'Italie. — Les *Carlovingiens de France* furent : Charles le Chauve, 843-877; Louis II le Bègue, 877-879; Louis III et Carloman, 879-882; Carloman, seul roi, 882-884; Charles le Gros (de la branche allemande), 884-888; Eudes (Capétien), 888-898; Charles le Simple, 898-923; Robert, 923, et Raoul, 923-936 (Capétiens); Louis IV d'Outre-mer, 936-954; Lothaire, 954-986; Louis V le Fainéant, 986-987. Charles de Lorraine, frère de Lothaire, fut dépouillé par Hugues Capet. Il y eut plusieurs maisons collatérales : la famille de Bernard, neveu de Louis le Débonnaire, régna sur le Vermandois; un frère de Charles le Chauve, Pépin Ier, et son fils Pépin II, possédèrent quelque temps l'Aquitaine. — Les *Carlovingiens d'Allemagne* furent : Louis le Germanique, 843-876; Carloman, 876-880, Louis de Saxe, 876-882, et Charles le Gros, 876-888, ses fils; Arnoul ou Arnulf, 896-899; Louis l'Enfant, 899-911. — Les *Carlovingiens d'Italie* furent : Lothaire, 843-855; ses fils Charles en Provence, 855-863, Lothaire II en Lorraine, 855-869, et Louis II en Italie, 855-875; Charles le Chauve (de la branche française), 875-877; Carloman, 877-880, et Charles le Gros, 880-888, de la branche allemande; Guy de Spolète, 888-894; Lambert, 894-900; Louis III, fils de Boson (de la Bourgogne cisju-

rane), 900-905; Bérenger, dont le père était gendre de Louis le Débonnaire, 905-925; Hugues de Provence, petit-fils de Lothaire II, 925-947; Lothaire, 947-950; Bérenger II et Adalbert, 950-961. La couronne d'Italie fut réunie à celle d'Allemagne par Othon le Grand. B.

CARLOW, primitivement *Catherlogh*, v. d'Irlande, cap. du comté de son nom, au confluent du Burren et du Barrow, à 70 kil. S.-S.-O. de Dublin, avec chemin de fer; 8,204 hab. Ruines d'une forteresse anglo-normande, cathédrale catholique, temple protestant; hospice d'aliénés. Exportation de blé, jambons et beurres pour Waterford et Dublin. Comm. de cotonnades. Marchés pour les produits des pays voisins. — Le comté de Carlow est au centre de l'Irlande, dans le Leinster, entre ceux de Kildare au N., Wicklow au S.-E., Wexford à l'E., et Kilkenny à l'O. Aréa (superficie) : 88,980 hect., dont 11,000 env. en rocs et marais; 57,232 hab. Sol plat, excepté au S. Rivières : Barrow et Slaney. Agriculture florissante. Peu d'industrie. Exportation de blé, beurre, etc.

CARLOWITZ, v. des États autrich., Confins militaires, à 10 kil. S.-E. de Peterwardein, et sur la rive dr. du Danube. Archevêché grec orthodoxe; 5,800 hab. Vins renommés; export. de wermouth. — Un traité y fut conclu, le 26 janvier 1699, sous la médiation de la France et de la Hollande, et par lequel les Turcs abandonnèrent à l'Autriche toute la Hongrie en deçà de la Save (excepté Temeswar et Belgrade), la Transylvanie et l'Esclavonie; à la Pologne, Kaminiek, la Podolie et la souveraineté de l'Ukraine; aux Vénitiens, la Morée, l'île d'Egine et plusieurs places en Dalmatie; à la Russie, Azov.

CARLSBAD, c.-à-d. *bain de Charles*, v. de Bohême, à 118 kil. E. de Prague, à 444 de Vienne, à 1383 de Paris par les chemins de fer du Nord, belges et rhénans; au fond d'une vallée et sur les bords de la Teple; eaux thermales du *Sprudel*, du *Muhlbrunn*, de la *Source d'Hygie*, du *Theresienbrunn*, du *Neubrunn*, du *Schlossbrunn*, etc. (de + 40 à 60° R.); établissements de bains; 3,000 hab., sans compter 8,000 baigneurs en été. La réputation de cette ville date de l'empereur Charles IV, qui y bâtit un château auj. détruit. On y recueille le *sel de Carlsbad* (sulfate de soude). — Les souverains allemands, membres de la Ste-Alliance, arrêtèrent dans un congrès à Carlsbad, en 1819, des mesures pour combattre les tendances révolutionnaires, et applicables surtout à la presse, à l'enseignement des universités, aux sociétés secrètes; (cercle d'Eger).

CARLSBOURG, anc. *Alba Julia* ou *Carolina*, anc. *Weissenburg* en allemand; v. forte de Transylvanie, à 68 kil. N.-O. d'Hermanstadt, sur la rive dr. du Maros, par 46° 4' 17" lat. N. et 21° 14' 6" long. E.; 11,500 hab. Jadis résidence des princes de Transylvanie; siége de l'évêché catholique; commandement d'artillerie; arsenal, monnaie de la principauté; lycée théologique; gymnase catholique; archives nationales; observatoire; bibliothèque; citadelle construite de 1715 à 1735; cathédrale avec le tombeau de Huniade. Restes d'une colonie romaine d'*Apulum*. Aux environs, mines d'or d'*Abrudbanya*.

CARLSKRONA, c.-à-d. *couronne de Charles*, v. forte de Suède, à 385 kil. S.-O. de Stockholm; sur la Baltique, dans l'île Trosa, près de la côte; par 56° 9' 31" lat. N., et 13° 14' 49" long. E.; ch.-l. de la prov. de Blékinge; le premier port militaire du royaume, défendu à l'entrée par les forts Kungsholmen et Drottningskœr. Docks importants; arsenal, chantiers de construction; école de marine; exportation de bois, goudron, potasse, suif, marbre; 15,523 hab. Cette ville, fondée par Charles XI en 1679, fut presque complétement réduite en cendres par un incendie en 1790.

CARLSHAFEN, v. de Hesse-Cassel, à 32 kil. N. de Cassel, au confl. du Weser et de la Diemel; hôpital d'invalides fondé en 1704; saline; fabr. d'acier et de linge damassé; ruines du château de Syburg, dont la ville porta le nom jusqu'en 1717. Fondée en 1699, peuplée alors de protestants français réfugiés; port important depuis l'adhésion de la Hesse à l'Union allemande des douanes. Un canal l'unira à Cassel; 2,000 hab.

CARLSHAMN, v. de Suède (prov. de Blékinge), petit port sur la Baltique, à 85 kil. O. de Carlskrona; par 56° 10' 40" lat. N., et 12° 31' 33" long. E.; comm. de fer, tabac, etc.; 5,731 hab.

CARLSRUHE, cap. du grand-duché de Bade (Rhin-Moyen), à 60 kil. S. de Manheim, à 7 kil. du Rhin, près de la forêt de Hartwald; par 48° 59' 51" lat. N., et 6° 0' 30" long. E.; à 560 kil. de Paris par les chemins de fer du Nord, belges et rhénans; 27,103 hab., protestants, juifs et catholiques. Ville très-régulière, ornée de belles places; résidence du grand-duc et des administrations; lycée évangélique; beau théâtre; écoles polytechnique, du génie civil, d'architecture, de chirurgie, forestière, industrielle, commerciale, vétérinaire, militaire, musicale, etc. Bibliothèque, musée, collections d'antiquités et de médailles, cabinets d'estampes, de physique et d'histoire naturelle, jardin botanique. Fabr. de bijouterie, tapis, tabac, savon, machines à vapeur, etc. Fonderies de canons et de cloches; haras; hôtel des monnaies. Anc. rendez-vous de chasse; le margrave Charles-Guillaume y fonda cette ville (*repos de Charles*) en 1715. Un chemin de fer l'unit par Heidelberg à Manheim, et à Bâle par Rastadt.

CARLSTAD, v. de Suède (Wermeland), à 347 kil. O. de Stockholm, dans l'île Tingvalla (lac Wener); ch.-l. de lœn ou préfecture; 4,728 hab.; évêché; gymnase; bibliothèque, cabinet d'histoire naturelle, observatoire; riches mines de fer près de là; fondée en 1584 par Charles, duc de Sudermanie (Charles IX). L'ouverture du canal de Gotha a donné de l'extension à son commerce.

CARLSTADT, v. des États autrich., Confins milit., à 49 kil. S.-O. d'Agram, sur la Dobra; 6,000 hab. Place forte; arsenal. Evêché grec orthodoxe. — v. de Bavière (Basse-Franconie), à 24 kil. N.-O. de Wurtzbourg; 3,000 hab. Patrie d'André Bodenstein, dit Carlostadt.

CARLSTEIN, v. de Bohême, à 17 kil. S.-O. de Prague; anc. château construit par Charles IV, 1348; riches collections d'art; une tour isolée contient la chapelle où se conservaient les insignes des rois de Bohême, transportés à Vienne par Ferdinand II.

CARLUX, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 13 kil. E. de Sarlat, sur la rive dr. de la Dordogne; 317 hab. Ruines d'une forteresse.

CARLYLE (Joseph-Dacres), savant orientaliste anglais, né à Carlisle en 1759, m. en 1804, fils d'un médecin, devint professeur d'arabe à Cambridge. Il accompagna lord Elgin dans son ambassade à Constantinople en 1799, visita les principales bibliothèques des pays soumis aux Ottomans, et recueillit beaucoup de notes précieuses. De retour en Angleterre (1801), il s'appliqua avec ardeur à l'édition de la Bible arabe publiée par la Société biblique de Londres pour être répandue gratis chez les musulmans d'Afrique; mais il mourut sans l'avoir achevée. L'édition fut continuée par Henri Ford. Carlyle a laissé, entre autres ouvrages, une *Chronique Egyptienne* de 991 à 1453, Cambridge, 1792, in-4°; un *Spécimen de poésie arabe*, 1796. D.

CARMAGNOLA (François BUSSONE, dit), condottiere italien, né à Carmagnola en 1390, de parents obscurs, m. en 1432, garda les pourceaux, entra en 1412, comme simple soldat, dans l'armée de Phil.-Marie Visconti, duc de Milan, parvint rapidement aux plus hautes dignités militaires, et affranchit le Milanais de tous les tyrans qui se l'étaient partagé. Il soumit également Gênes à la domination du duc. Bientôt redouté et suspect, il passa au service de Venise en 1425, prit aux Visconti tout le Brescian, et battit à Macalo (1427) leurs 4 généraux Franç. Sforza, Piccinino, Ange de la Pergola et Guido Torello. Sa générosité envers les captifs mécontenta le conseil des Dix, qui lui imputa une défaite de la flotte sur le Pô (1431), le rappela à Venise, le fit arrêter après une réception brillante, et décapiter. Ses infortunes ont fourni à Manzoni un sujet de tragédie. B.

CARMAGNOLA, v. du royaume d'Italie, prov. et à 25 kil. S.-S.-E. de Turin, près de la rive dr. du Pô; 13,000 hab. Autrefois fortifiée. Comm. de toiles, soie et chanvre. Elle fut prise par Catinat en 1691, et de nouveau par les Français en 1796.

CARMAGNOLE, costume des ouvriers pendant la révolution, consistant en un gilet-veste, un large pantalon garni en cuir, un bonnet de police ou un bonnet rouge, et une cravate rouge nouée négligemment sur la poitrine. On donna le nom de *carmagnole* à une chanson révolutionnaire que ces ouvriers chantaient en dansant. On ne sait si la chanson et la danse sont originaires de la ville de Carmagnola, si l'air a été composé par quelque musicien de cette ville ou de ce nom.

CARMAING (comté de), *Carmanensis ager*, petit pays de l'anc. France (Languedoc), dont le lieu principal était Carmaing, arr. de Villefranche (Hte-Garonne).

CARMANA, cap. de l'anc. Carmanie; auj. KERMAN.

CARMANIE, prov. de l'anc. Perse; entre la Parthie au N., la Perside à l'O., le golfe Persique au S., la Gédrosie et l'Arie à l'E.; cap. *Carmana*. Elle était divisée en Carmanie maritime (auj. *Laristan*), et Carmanie intérieure (auj. *Kerman*) et partie de l'Afghanistan.

CARMARTHEN ou CAER FRYDDYN, anc. *Maridunum*, v. et port d'Angleterre (Galles du S.), cap. du comté de ce nom, sur la Towy, à 12 kil. de son embouch. dans la baie de Carmarthen, à 280 kil. O.-N.-O. de Londres;

par 51° 51' 10" lat. N., et 6° 40' 3" long. O.; 9,992 hab. Exportation de blé, bois, ardoises, etc. Belle église; hôtel de ville. Ruines d'un château fort démantelé sous Cromwell. Anc. cap. de la principauté de Galles. Patrie supposée de l'enchanteur Merlin. Donne le titre de marquis au duc de Leeds. — Le comté de Carmarthen est entre le canal de Bristol au S., les comtés de Glamorgan et de Brecknock à l'E., de Cardigan et de Pembroke à l'O. Aréa : 249,347 hect. Pop., 111,757 hab. Rivières très-poissonneuses. Agriculture moins arriérée que dans le reste du pays; exploitation de fer, plomb et houille. Villes princ. : Llandovery, Kidwelly et Llanelly. Nomme deux députés.

CARMATHES. *V.* KARMATHES.

CARMAUX, brg (Tarn), arr. et à 16 kil. N. d'Albi, sur le Cérou; exploitation de houille; 3,288 hab.

CARME (pays de), *Carmensis ager*, anc. pays de la Lorraine, dont les lieux principaux étaient Bouconville, cant. de St-Mihiel (Meuse), et Mandre-aux-Quatre-Tours, cant. de Domèvre (Meurthe).

CARMEL (Mont), montagne de la Turquie d'Asie, dans l'anc. Palestine (700 mèt. de hauteur), au S. de la baie de St-Jean-d'Acre, sur laquelle elle forme le cap du même nom; par 32° 51' 10" lat. N., et 32° 37' 18" long. E.; elle renferme une quantité de grottes ou cavernes naturelles, et est célèbre par le séjour du prophète Élie. Des ermites chrétiens en grand nombre y cherchèrent une retraite; ce fut l'origine de l'ordre des Carmes (*V.* CARMES). Les religieux du Carmel habitaient un couvent qui fut fondé au XIIe siècle, démoli en 1821 par Abdallah, pacha de St-Jean-d'Acre, et reconstruit depuis 1828 avec le produit des quêtes faites par le frère Jean-Baptiste dans toute la chrétienté.

CARMEL (CHEVALIERS DU MONT), ordre militaire d'hospitaliers fondé en 1608 par Henri IV, et réuni depuis à l'ordre de St-Lazare.

CARMÉLITES, religieuses assujetties à la même règle que les Carmes; elles furent introduites en France en 1452 par Jean Soreth, qui les établit à Vannes. L'ordre ne prospéra qu'après la réforme opérée par Ste Thérèse dans le couvent d'Avila en Espagne; Mme Acarie et le cardinal de Bérulle propagèrent cette réforme en France. Le 1er couvent à Paris fut fondé par la princesse d'Orléans-Longueville, rue d'Enfer, en face du Val-de-Grâce; c'est là que Mlle de La Vallière cacha son repentir, et que la duchesse de Berry, fille du régent, fit de fréquentes retraites. L'ordre fut supprimé en 1790; il avait alors 4 maisons à Paris, et 62 dans le royaume. C'est dans un de ces couvents, situé à St-Denis, près Paris, que se retira Madame Louise, 3e fille de Louis XV, en 1770, et qu'elle y vécut en simple religieuse. La chapelle du couvent existe encore; elle sert de succursale à la paroisse. B.

CARMEN, nom de 2 îles du Mexique, l'une dans le golfe de Californie, l'autre dans la baie de Campêche.

CARMEN (Dép. de). *V. Supplément.*

CARMENTA, nymphe arcadienne qui savait prédire l'avenir et rendait ses oracles en vers (*carmen*); elle épousa Mercure dont elle eut un fils nommé Évandre, avec lequel elle passa en Italie. On lui bâtit un temple à Rome entre le Tibre et le mont Capitolin, près de la porte dite *Carmentale*.

CARMENTALES, fête en l'honneur de Carmenta, déesse qui, chez les anc. Romains, présidait aux naissances. Elle revenait annuellement le 18 des calendes de février (15 janvier), et l'on célébrait alors, sur l'autel de Carmenta, à Rome, un sacrifice pour le salut des enfants nés dans l'année. L'institution ou l'importation de cette fête date de la réunion des Sabins aux Romains. C. D—Y.

CARMES, ordre religieux qui prit naissance sur le mont Carmel, d'où il tire son nom. Vers 1105, Berthold réunit en communauté quelques pèlerins qui étaient venus visiter la Terre Sainte; en 1209, Albert, patriarche latin de Jérusalem, leur donna une règle sévère, approuvée en 1227 par le pape Honorius III, puis confirmée par Grégoire IX et Innocent IV. Cette règle, qui prescrivait la vie cloîtrée, un silence presque absolu, de longs jeûnes, des prières continuelles, fut adoucie par Eugène IV en 1431. Les Carmes, persécutés par les Sarrasins, se réfugièrent presque tous en Europe; St Louis en ramena quelques-uns de Palestine. Ils avaient une robe brune, et, par-dessus, une chape barrée de blanc et de couleur tannée; ce qui les fit appeler *barrés* : une rue de Paris, voisine de leur premier couvent, porte encore le nom de rue des *Barres*. À la fin du XIIIe siècle, le costume consista en une robe noire, avec capuce et scapulaire de même couleur, et, par-dessus, une ample chape et un camail blancs. Au XVIe, le P. Jean de la Croix fit adopter la réforme de Ste Thérèse; de là naquirent les Carmes *déchaussés* ou *déchaus*, qui vont pieds nus. Au XVIIIe, l'ordre comptait dans la chrétienté 7,000 couvents, avec 180,000 religieux, divisés en 38 provinces. La principale maison, à Paris, près de la place Maubert, a été convertie en marché; une autre, celles des Carmes *billettes*, a laissé son nom à une rue; une 3e, rue de Vaugirard, servit de lieu de détention pendant la révolution. Certains Carmes se livraient à l'enseignement des pauvres écoliers, et étaient agrégés à l'Université. L'ordre avait, dans chaque province, des ermitages où chaque moine devait se livrer aux austérités pendant un an; Louis XIV lui en avait fait bâtir un près de Louviers. B.

CARMONA, v. d'Espagne, prov. et à 25 kil. E. de Séville; par 37° 28' lat. N., et 8° 7' 15" long. O.; 20,000 hab. Déjà importante sous les Romains, très-florissante sous les Mores, elle leur fut enlevée en 1247. Elle possède quelques beaux édifices et des ruines moresques. Huiles et vins estimés.

CARMONTELLE (N.), auteur dramatique, né à Paris en 1717, m. en 1806, fut lecteur du duc d'Orléans et ordonnateur de ses fêtes. Il a créé ces légères esquisses dramatiques qui, sous le nom de *Proverbes*, ont été jouées dans tous les salons; il avait l'esprit facile et agréable, le talent d'observation, qui lui faisait bien saisir les caractères, et le style piquant, qui convient à ces jolies bagatelles. Ses *Proverbes dramatiques* forment 8 vol. in-8°, 1768-1781, ou 4 vol. in-8°, 1822, sans compter le *Théâtre de campagne*, 4 vol. in-8°. Mme de Genlis a fait paraître, en 1825, 3 vol. de pièces restées inédites.

CARNA, déesse de Rome, femme de Janus, protégeait les enfants au berceau, et présidait aux parties vitales du corps humain. Sa fête se célébrait le 1er juin sur le mont Cœlius, à Rome, où Brutus lui avait élevé un temple, en reconnaissance de ce qu'elle lui avait donné la force de dissimulation nécessaire à l'accomplissement de ses desseins contre les Tarquins. On lui offrait de la bouillie de farine de fèves mêlée de lard.

CARNAC, c.-à-d. en breton *lieu de rochers*, vge (Morbihan), à 10 kil. S.-O. d'Auray, arr. et à 44 kil. S.-E. de Lorient, à 4 du fort Penthièvre; 520 hab. Près du village est le plus curieux monument celtique que possède la France : 1,200 pierres, placées en quinconce dans une vaste lande, forment des espèces de rues tirées au cordeau; quelques-unes doivent peser plus de 80 milliers. Elles ont toutes l'extrémité la plus grosse tournée en haut. Le spectacle qu'elles présentent a quelque chose d'étrange. On a planté une croix en pierre sur la pointe d'un de ces *men-hirs*, dont la destination primitive est inconnue. C'est à Carnac que débarquèrent, en 1795, les émigrés commandés par le comte de Puisaye. E. T.

CARNARVON, v. et port d'Angleterre (Galles du N.-O.), cap. du comté de ce nom, sur la côte E. du détroit de Menai, à 12 kil. S.-O. de Bangor; 8,530 hab. Comm. actif avec Liverpool, Bristol et Dublin. La ville, fortifiée, a des faubourgs importants, avec de riches maisons de campagne. Établissement de bains fondé par le marquis d'Anglesea. À l'O., château construit par Édouard Ier, et où naquit Édouard II, nommé pour cela prince de Galles. Près de là, résidence du marquis d'Anglesea, de lord Newborough, de lord Boston, etc. Anc. station romaine de *Segontium*. — Le comté de Carnarvon est entre ceux de Denbigh et de Merioneth à l'E., la baie d'Harlech au S., la mer d'Irlande au N., la baie de Carnarvon et le détroit de Menai à l'O. Superf., 139,264 hect., dont moitié non cultivable; 95,668 hab. Il contient le massif du Snowdon, le plus élevé d'Angleterre. Grande exploit. d'ardoises. Villes princ. : Bangor, Conway. Nomme 1 député.

CARNATIC, prov. de l'Inde. *V.* KARNATIC.

CARNAVAL, temps de divertissements, depuis l'Épiphanie jusqu'au mercredi des Cendres (de l'italien *carnavale*; ou de *carn-à-val*, la chair s'en va; ou de *caro, vale*, adieu la chair). On retrouve dans les âges les plus reculés l'origine de ces fêtes, qui dégénèrent presque toujours en honteux désordres. Telles étaient, en Égypte, les fêtes du bœuf Apis; chez les Juifs, la fête des *Phurim*, instituée en mémoire de la chute d'Aman; à Rome, les Saturnales, pendant lesquelles les esclaves prenaient les habits de leurs maîtres; les Lupercales, les fêtes de Cybèle, etc. Malgré les anathèmes des Pères de l'Église et des papes, les orgies bruyantes des solennités antiques se perpétuèrent au milieu des sociétés chrétiennes. Le moyen âge eut ses fêtes des Fous et de l'Âne. Philippe le Bel se plaisait fort à la joyeuse procession du Renard. Un divertissement de carnaval faillit coûter la vie à Charles VI. Au XVIIIe siècle, la bourgeoisie prit part aux mascarades, réservées jusque-là aux grands seigneurs. Certaines fêtes locales (les chars de Cambrai, la procession du géant Gayant à

Douai, celle de la Tarasque dans le Midi, les fêtes instituées à Aix par le roi René d'Anjou, etc.), bien que célébrées à diverses époques, ne sont pas sans analogie avec les réjouissances carnavalesques. Venise, Rome et Paris ont principalement un carnaval renommé. B.

CARNAVALET (hôtel). Cet hôtel, situé à Paris, rue Culture-Ste-Catherine, no 23, fut construit au milieu du XVIe siècle, d'après l'ordre de Jacques de Ligneris, seigneur de Crosnes, président au parlement, par l'architecte Bullant, sur les dessins de Pierre Lescot. Jean Goujon l'orna de gracieuses sculptures et des figures des quatre Saisons; d'autres travaux y furent exécutés plus tard par Androuet-Ducerceau et François Mansard. L'hôtel passa, en 1572, à la famille de Kernovenoy (d'où, par corruption, Carnavalet); Mme de Sévigné, qui en fit l'acquisition en 1677, y demeura 20 ans. Après la révolution, la direction de la librairie y fut installée; Napoléon Ier la donna à l'Ecole des Ponts et Chaussées; en 1829, une institution du collége Charlemagne s'y établit. B.

CARNÉADE, philosophe grec, fondateur de la 3e Académie, né à Cyrène vers 215 av. J.-C., m. en 126, eut pour maîtres les stoïciens Diogène de Babylone et Chrysippe, et l'académicien Hégésine. Envoyé à Rome par les Athéniens avec Diogène et le péripatéticien Critolaüs, pour obtenir une réduction de tribut, il y donna des leçons de philosophie suivies avec ardeur par la jeunesse; mais comme il avait successivement parlé pour et contre la justice, Caton le fit éloigner. Carnéade enseigna à l'Académie jusqu'à sa mort. Il ne reste rien de lui. Son système était le probabilisme, scepticisme mitigé : l'homme ne peut, selon lui, connaître la vérité, et est réduit à la vraisemblance. Dans ses attaques contre la théologie et la morale des stoïciens, il montra une éloquence vraiment destructive. (*V.* Sextus Empiricus, *Adv. math.* VII.) Sa loi morale, au dire de Cicéron (*Acad.* II, 42), aurait été la satisfaction des premiers besoins de la nature. *V.* Corsini, *De Carneadis vitâ* (dans ses *Fasti Attici*, t. IV); Roulez, *De Carneade philosopho*, Gand, 1845. B.

CARNÉES, fêtes célébrées à Sparte et chez tous les peuples doriens en l'honneur d'Apollon Carnien, le 23 du mois *carnius* (août), et durant 9 jours. On y donnait des jeux guerriers, et, plus tard, des concours de musique. Terpandre fut le 1er qui remporta le prix; les éphores y brisèrent les cordes que Timothée avait ajoutées à sa lyre. On appelait *agètes* les prêtres qui présidaient à la solennité et offraient des sacrifices de taureaux; les Carnées étaient dites aussi *Agétories*. On nommait *carnéates* soit les 5 ministres qui assistaient les prêtres, soit les enfants qui naissaient pendant les fêtes. On avait pour les Carnées tant de respect, que les Spartiates ne voulurent partir pour les Thermopyles qu'après y avoir assisté. B.

CARNES, *Carni*, anc. peuple de l'Italie septentrionale, au N. de la Vénétie. Leur nom est resté à la Carniole.

CARNIACENSIS AGER, nom latin de la CHARNIE.

CAR-NICOBAR, île du golfe du Bengale, la plus septentrionale de l'archipel de Nicobar, appartenant à l'Angleterre, 120 kil. de tour; relativement la plus peuplée du groupe. Sol très-bas et fertile. Pas de ports sûrs.

CARNIEN, surnom sous lequel Apollon était adoré dans le Péloponèse, à Théra, à Cyrène et dans la Grande-Grèce, soit parce qu'il punit de la peste le meurtre du devin Carnos d'Acarnanie, soit à cause de son favori Carnos, fils de Jupiter et d'Europe. Ses fêtes se nommaient *Carnées*.

CARNIÈRES, ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 8 kil. E. de Cambrai; 1,712 hab. Distilleries de genièvre, fabr. de sucre de betterave. — vge de Belgique (Hainaut), à 17 kil. O. de Charleroi, sur la Haine; 3,362 hab. Exploit. de houille; clouterie.

CARNIOLE (duché de), en allem. *Krain*, province des États autrichiens, jadis partie du roy. d'Illyrie, auj. province particulière, située entre la Carinthie et la Styrie au Nord, la Croatie à l'Est, le Littoral au Sud et à l'Ouest; elle est divisée en trois cercles : Laybach, Adelsberg et Neustædt; traversée par les Alpes Carniques, et arrosée par la Save. Mines de fer, d'argent, de plomb; belles forêts; nombreuses beautés naturelles. Sol fertile. Superf., 9,774 kil. carrés. Pop., 451,941 hab. catholiques. — Habitée primitivement par les Carnes, la Carniole fit partie de l'empire de Charlemagne et du duché de Frioul. Au Xe siècle, elle forma une *marche*, que les ducs d'Autriche et de Carinthie se partagerent ensuite, et, au XIIe, fut érigée en duché pour les comtes de Tyrol. Elle passa aux comtes de Goritz, 1335, puis à l'Autriche, 1364. En 1809, Napoléon Ier la réunit à l'empire français; elle revint à l'Autriche en 1814. Ses habitants appartiennent à la race esclavonne ou wende; on y compte 30,000 Allemands.

CARNIQUES (Alpes), partie des Alpes orientales, depuis le Dreyherrnspitz ou Pic-des-trois-Seigneurs jusqu'au mont Terglou; elles séparent la Carinthie et la province de Vénétie; direction du N.-O. au S.-E. Le Marmalotta en est le point culminant (2,988 mèt.). Un contrefort, sous le nom d'Alpes de Croatie et d'Esclavonie, s'étend entre la Drave et la Save; un autre, appelé Alpes Cadoriques, sépare la Piave et l'Eysach. On remarque le col de Toblach, entre Lienz sur la Drave et Brixen sur l'Eysach; celui de Tarvis, entre Villach sur la Drave et Osopo sur le Tagliamento; celui de Bredil, entre Villach et Chiusa-di-Pletz sur l'Isonzo : tous trois conduisent à celui de Semering, route de Vienne, et furent suivis par les Français en 1797, 1805 et 1809. Des Alpes Carniques descendent, sur le versant italien, la Piave, la Livenza, le Tagliamento, l'Isonzo, et, sur le versant autrichien, la Drave et la Save. B.

CARNOT (Lazare-Nicolas-Marguerite), né à Nolay (Côte-d'Or) en 1753, m. en 1823, montra, dès sa jeunesse, beaucoup d'aptitude pour les mathématiques; après de bonnes études, terminées à Paris, il passa de brillants examens, et fut nommé, à 20 ans, lieutenant en second dans l'arme du génie. Lorsque la Révolution éclata, il en adopta les principes. Député par le Pas-de-Calais à l'Assemblée législative de 1791, il s'y fit remarquer par des motions belliqueuses. Membre de la Convention, il y vota la mort du roi, et fut envoyé en mission aux armées, où il montra autant de bravoure que d'habileté. Nommé, à son retour, membre du Comité de salut public, puis inspecteur de l'armée du Nord, il battit les Autrichiens à Wattignies, octobre 1793, en marchant lui-même à la tête des troupes; de là il revint à Paris rédiger les plans de campagne de nos généraux, correspondre de sa main avec nos quatorze armées, et, comme on l'a dit, organiser la victoire. Le résultat d'une campagne de 17 mois, dirigée par Carnot, fut ainsi résumé par lui dans un rapport : 27 victoires, dont 8 en bataille rangée; 120 combats de moindre importance; 80,000 ennemis tués; 91,000 prisonniers; 116 places fortes prises, dont 36 après siége et blocus; 230 forts ou redoutes enlevés; 3,800 bouches à feu, 70,000 fusils, 1,900 milliers de poudre, 90 drapeaux pris à l'ennemi. Absorbé par ses travaux, Carnot signait sans examen les ordres de ses collègues du Comité de salut public; c'est pour sa mémoire une tache au moins de criminelle indifférence. Quand ceux qui avaient survécu furent violemment accusés le 12 vendémiaire an III, il eut le courage de les défendre en rappelant leurs services. Dix-sept départements le nommèrent à la nouvelle législature, et il passa du conseil des Anciens au Directoire. Il fut obligé de fuir après le coup d'Etat du 18 fructidor et d'errer dans les pays étrangers, d'où il revint à la chute du Directoire. Nommé alors ministre de la guerre, il rétablit l'ordre dans l'administration militaire; membre du Tribunat, il vota seul contre l'abolition de la République. Sous l'Empire, il vécut à l'écart, occupé de travaux scientifiques et du perfectionnement de l'Ecole polytechnique, et publia un beau traité *De la défense des places fortes*, in-4o, 1809; 3e édit., 1812, in-4o, où il change le système alors reçu, pour lui substituer une méthode qui consiste dans l'emploi des feux verticaux casematés pour écraser, sans péril, l'ennemi qui se présente en masse, et, dans des coups de main audacieux, pour le culbuter s'il n'est pas en force. Quand il vit la France menacée, il se mit à la disposition de l'empereur, et fut nommé gouverneur d'Anvers, 1814, qu'il défendit héroïquement et ne rendit qu'après la paix. Il avait toujours été étranger aux partis, aux intrigues, et, malgré ses services, il n'était que chef de bataillon lorsque le commandement d'Anvers lui fut donné. Alors l'empereur le fit passer en peu d'instants par tous les grades intermédiaires, jusques et y compris celui de général de division. En 1814, il publia un *Mémoire au roi* sur les tendances rétrogrades du ministère, qui eut un immense succès, et lui attira des persécutions. Napoléon Ier, au retour de l'île d'Elbe, le nomma ministre de l'intérieur. Après Waterloo, il fut membre du gouvernement provisoire, et la seconde Restauration le proscrivit. Réfugié d'abord à Varsovie, il vint ensuite se fixer à Magdebourg, où il mourut, entouré de l'estime générale. Carnot fut intègre autant qu'habile et énergique. La science lui doit des ouvrages très-estimés : *Essai sur les machines*, où il donna un théorème sur la perte des forces, qui fait autorité en mécanique, et démontra l'absurdité du mouvement perpétuel, 1784-1786; *Eloge de Vauban*, 1784; *Réflexions sur la métaphysique du calcul infinitésimal*, 1797 et 1813; *Geométrie de position*, 1803, in-4o, le plus important de ses ouvrages de mathématiques, etc. Son nom est associé à la création de l'Institut de France, de l'Ecole poly-

technique, du Bureau des longitudes, etc. Anvers lui a élevé une statue en 1857. *V.* sa *Biographie* par Arago; *Mémoires sur Carnot*, publiés par son fils, Paris 1861-62, 2 vol. in-8°. — Il avait deux frères : *Claude-Marie* CARNOT-FEULINS, né à Nolay (Côte-d'Or), en 1755, m. en 1836, lieutenant-général à la bataille de Wattignies, député du Pas-de-Calais à l'Assemblée législative, et de Saône-et-Loire à la Chambre de 1815, auteur d'une *Hist. du Directoire*, Paris, 1800, in-8°; — et *Joseph-François-Claude* CARNOT, né à Nolay, en 1752, m. en 1835, conseiller à la Cour de cassation, membre de l'Acad. des Sciences morales et politiques, auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence fort estimés. — Son 2e fils, *Lazare-Hippolyte* CARNOT, né à St-Omer en 1801, a été député après 1830, et ministre de l'instruction publique en 1848. J. T.

CARNUTES, anc. peuple de la Gaule (Lyonnaise 4e), à l'E. des Cénomans et au N. des Aureliani; ville princ., *Autricum* ou *Carnutes* (Chartres).

CARNUTUM CIVITAS, nom latin de CHARTRES.

CARNWARTH, vge d'Ecosse, comté et à 12 kil. E. de Lanark; 3,500 hab. Fabr. de cotons pour Glasgow; exploit. de houille; usines à fer de *Wilsontown*, établies en 1780.

CARNY (DE), chimiste, né dans le Dauphiné vers 1750, m. en 1830. Pendant la révolution, il trouva des procédés expéditifs pour former le salpêtre et fabriquer la poudre, monta la poudrière de Grenelle, proposa des moyens pour extraire la soude du sel marin, et établit la fabrique de soude de Dieuze, une des plus belles de France.

CARO (Annibal), littérateur et poëte italien, né en 1507 à Civitanova (Marche d'Ancône), m. à Rome le 21 nov. 1566, fut secrétaire de P.-L. Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, puis de ses frères les cardinaux Ranuccio et Alexandre, qui lui procurèrent une commanderie de l'ordre de St-Jean de Jérusalem. Il eut de longues et violentes discussions littéraires avec Castelvetro. Il a laissé des *Lettres* estimées (Venise, 1572-75, 2 vol.; d'autres, inédites, ont été publiées par P. Mazzuchelli, Milan, 1827-29, 2 vol.); des *Poésies* (Venise, 1569), recommandables par l'harmonie des vers, mais où la pensée est souvent forcée et obscure; une comédie, *I Straccioni* (*les Gueux*), Venise, 1582, bien conduite et écrite avec élégance; une traduction de l'*Enéide*, en vers blancs (Venise, 1581), considérée comme un des chefs-d'œuvre de ce genre de versification; une version italienne de la *Rhétorique* d'Aristote (Venise, 1570), et une autre de la Pastorale de Longus, publiée pour la première fois par Bodoni en 1786, et complétée par S. Ciampi, 1827, in-12, etc. Ses œuvres réunies ont été publiées à Milan, 1806, 8 vol. in-8°. B.

CAROCCIO, nom donné pendant le moyen âge au char de bataille qui portait l'étendard des communes lombardes. On attribue l'invention du caroccio à Héribert, archevêque de Milan vers 1124, et son usage devint général, au XIIIe siècle, dans toutes les villes libres de l'Italie. Traîné ordinairement par deux paires de bœufs, ce char avait un mât surmonté d'une croix, et auquel était attachée une cloche qui servait à rappeler les soldats autour de leur étendard. Il était recouvert d'une étoffe de drap blanc à bandes rouges et somptueusement orné; mais la difficulté de le mettre en mouvement en faisait une proie facile pour le parti victorieux, malgré la résistance de ses défenseurs choisis parmi les plus vaillants de la commune. En 1237, l'empereur Frédéric II s'empara du caroccio des Milanais, et il en fit don aux Romains comme pour les associer à son triomphe. L'usage du caroccio n'était pas absolument limité à l'Italie. On voit figurer à la bataille de Bouvines le char de bataille de l'empereur Othon IV. A la bataille *de l'Etendard*, que les Anglais gagnèrent, en 1138, sur David, roi d'Ecosse, les Ecossais avaient un caroccio au milieu de leur armée. Les croisés en possédaient un au siége de Damiette, 1219. H. B.

CARODUNUM, nom latin de CRACOVIE.

CAROL (Vallée de), dans la Cerdagne française, auj. cant. de Saillagouse (Pyrénées-Orient.).

CAROLINA (LA), v. d'Espagne, prov. et à 50 kil. N. de Jaën, dans la Sierra-Morena, et l'une des colonies allemandes fondées en 1767-9 par le ministre Olavides; 3,000 hab.

CAROLINE (LOI), loi en 222 articles sur la procédure en Allemagne, rédigée par Jean de Schwarzenberg, conseiller de l'évêque de Bamberg, proposée à la diète par Charles-Quint, et adoptée à Regensbourg en 1532. Le droit germanique était miné depuis longtemps. D'une part, le clergé cherchait à étendre sa juridiction par des interprétations forcées du droit canon. D'autre part, le droit romain, bien formulé, aspirait à remplacer le droit germanique, composé de coutumes différentes et contradictoires. De là des empiétements, des iniquités, un désordre dans la procédure, qui donnèrent lieu à des réclamations nombreuses. L'introduction définitive du code romain, que l'on avait déjà proposée pour mettre fin à cet état de choses, rencontrait des résistances insurmontables dans les principes tout nationaux des anciennes coutumes, et il aurait fallu que tout l'empire fût réorganisé de fond en comble. On se décida à pourvoir aux nécessités urgentes : la loi Caroline fit disparaître l'arbitraire de la procédure, en la réglant d'une manière précise. Mais comme on ajouta que cette loi ne porterait aucune atteinte aux droits des Etats, ceux-ci en profitèrent pour retarder, aussi longtemps que possible, l'introduction du décret impérial, qui n'eut lieu dans quelques pays qu'au XVIIe siècle. L'affaiblissement de l'autorité impériale permit ensuite aux plus grands Etats de substituer à la loi caroline des lois particulières; plusieurs la laissèrent en vigueur même après 1806 (l'art. 2 de l'acte de la Confédération rhénane ne lui a pu ôter que la valeur de loi d'empire), ou la reconnurent du moins comme base des codes postérieurs. Vu l'époque de la rédaction de cette loi, ses avantages sont importants : car elle contenait déjà des dispositions (publicité des procès, consultation des échevins, publication des jugements) qu'à peine la révolution de 1848 a rendues à tous les Etats de l'Allemagne. S—L.

CAROLINE DU NORD, un des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, entre la Virginie au N., l'océan Atlantique à l'E., la Caroline du Sud et la Géorgie au S., le Tenessee à l'O.; entre 33° 50'-36° 30' lat. N., et 77° 50'-86° 40' long. O. Superf., 115,560 kil. carr. Pop., 992,667 hab., dont 331,081 esclaves jusqu'en 1862. Dans l'O., les Apalaches forment la chaîne des Montagnes-Bleues; pays plat vers l'E., où s'étendent de vastes marécages, dont le plus grand est l'*Alligator-Swamp* ou Marais des Crocodiles. Les côtes, basses et sinueuses, forment les golfes de Pamlico-Sound et d'Albemarle-Sound, à l'E. desquels se trouvent les îles du Cap-Fear et du Cap-Hatteras. Les principaux cours d'eau, le Roanoke, la Neuse et le Cap-Fear, se jettent dans l'Océan. L'exploitation des forêts et des mines d'or et de fer, le coton, le riz, le maïs, le lin et le tabac, constituent la richesse de l'Etat. Divisé en 68 comtés, il a pour cap. Raleigh; v. princip., Wilmington, Newbern, Fayetteville. Ce pays, découvert en 1512 par l'Espagnol Ponce de Léon, fut cédé en 1584 par Elisabeth à Walter Raleigh, et reçut, en 1587, le premier établissement anglais dans l'Amérique du Nord. Longtemps uni en un même gouvernement avec la Caroline du Sud, il fut désigné jusqu'en 1720 sous le nom d'Albemarle. En 1776, il se donna une constitution, et se joignit aux colonies insurgées. Il est représenté au Congrès par 2 sénateurs et 8 membres de la Chambre des Représentants. Un gouverneur, élu par le peuple pour 2 ans, exerce le pouvoir exécutif, assisté d'un conseil de 7 membres nommés par l'Assemblée générale. Celle-ci se compose d'un sénat de 50 membres, élus par tous les citoyens ayant un an de résidence et possédant une propriété foncière de 50 acres, et d'une Chambre des représentants de 120 membres. O.

CAROLINE DU SUD, un des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale; entre la Caroline du Nord au N., l'océan Atlantique à l'E., et la Géorgie au S. et à l'O.; entre 32° 2'-35° 10' lat. N., et 81°-83° long. O. Au N.-O., elle s'appuie à la chaîne des Montagnes-Bleues. Les principaux cours d'eau sont le Pédée et le Santée, qui se jettent dans l'océan Atlantique. Superficie, 86,346 kil. carrés. Populat., 703,812 hab., dont 402,541 esclaves jusqu'en 1862. Les richesses du pays consistent dans les produits de l'agriculture et de l'exploitation des forêts et des mines. Son riz est le plus estimé de l'Amérique, et le coton qui se récolte dans les îles de la côte et les deltas des fleuves, est le meilleur qui existe. La Caroline fut ainsi nommée du roi de France Charles IX (en latin *Carolus*), par le navigateur Jean Ribault, qui y fonda, en 1562, un établissement français, détruit par les Espagnols en 1565. En 1663, Charles II, d'Angleterre, céda le pays au comte de Clarendon, et, en 1670, une colonie anglaise vint s'y établir, et reçut du philosophe Locke une constitution. Elle se joignit, dès 1765, aux colonies insurgées, proclama, en 1775, son indépendance, et se donna une autre constitution, qu'elle changea, en 1790, pour celle qui la régit aujourd'hui. Cet Etat est représenté à l'Union par 2 sénateurs et 6 représentants. Divisé en 29 districts, il a pour capitale Columbia; v. princip., Charlestown, Georgetown. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur élu pour 2 ans par l'Assemblée générale, qui lui adjoint un lieutenant-gouverneur. Cette Assemblée se compose d'un Sénat

de 46 membres, élu par les districts pour 2 ans, et renouvelé par moitié chaque année, et d'une Chambre de représentants de 124 membres, élus pour deux ans. Tous les blancs, âgés de 21 ans, ayant 2 ans de résidence dans l'Etat et possédant une propriété foncière de 50 acres, ou bien résidant six mois avant l'élection dans le district où ils doivent voter et payant en taxes un cens de 3 shellings, ont le droit de suffrage. O.

CAROLINE, reine de Naples. *V.* MARIE-CAROLINE.

CAROLINE (Amélie-Elisabeth), reine d'Angleterre, née à Brunswick en 1768, m. en 1821, 2e fille de Ch.-Guill. Ferdinand, duc de Brunswick, et de la princesse Augusta d'Angleterre (sœur de Georges III), épousa, en 1795, George-Fréd.-Auguste, prince de Galles, depuis roi sous le nom de Georges IV. Au bout d'un an, les 2 époux se séparèrent : Caroline vivait dans la retraite à Blackheath, protégeant les arts et les sciences, exerçant la charité, quand son mari l'accusa publiquement d'adultère, 1806. L'enquête, ordonnée par Georges III, ne constata que des inconséquences de la part de la princesse, à laquelle l'opinion publique se montra favorable. Après un voyage de Caroline sur le continent, pendant lequel on tenta plusieurs fois de l'assassiner, des bruits scandaleux coururent encore : le prince de Galles, à son avénement, 1820, n'ayant pu la décider à renoncer au titre de reine moyennant 50,000 liv. sterl., lui intenta un nouveau procès par l'entremise de lord Liverpool; le ministère n'osa donner suite à un jugement des lords obtenu par l'intrigue, surtout en présence des manifestations populaires. Mais, le jour du couronnement, 1821, l'entrée de Westminster fut refusée à Caroline, qu'une maladie emporta un mois après. Il y eut des troubles à ses funérailles, et des bruits d'empoisonnement furent répandus. Caroline avait eu une fille en 1796, Charlotte-Augusta, mariée, en 1816, à Léopold de Saxe-Cobourg, auj. roi des Belges, et m. en 1817. B.

CAROLINE BONAPARTE (Marie-Annonciade), sœur de Napoléon Ier, née en 1782 à Ajaccio, m. en 1839, vint en France avec sa famille, 1793, lorsque Paoli proscrivit le parti patriote. Elle épousa le général Murat, janv. 1800. Successivement grande-duchesse de Berg, 1806, et reine de Naples, 1808, elle se concilia l'attachement des peuples et protégea les lettres. Elle restaura le musée des antiques de Naples, organisa les fouilles de Pompéi, fonda une maison d'éducation pour 300 jeunes filles. Veuve en 1815, elle se retira à Baimbourg en Autriche, et prit le nom de comtesse de Lipona, anagramme de Napoli (Naples). Après 1830, elle réclama une indemnité pour le château de Neuilly, que son mari avait acheté, et que l'on rendait à la famille d'Orléans. La Chambre de 1838 lui accorda, sur le grand-livre de la dette publique, une pension viagère de 100,000 fr. Caroline mourut à Florence, 18 mai 1839. Pour les enfants qu'elle eut de Murat, *V.* BONAPARTE (FAMILLE DES). B.

CAROLINE-MATHILDE, reine de Danemark. *V.* MATHILDE.

CAROLINES (LES) ou NOUVELLES-PHILIPPINES, archipel de l'océan Pacifique, dans l'Océanie, à l'O. des iles Mulgraves, à l'E. des iles Palaos; entre 6° et 12° de lat. N., 135° et 160° de long. E.; composé d'environ 500 petites iles réunies par groupes, et contenant environ 9,000 hab. Les principales sont : Yap, Oulouty, Roug ou Hogoleu, Duperrey, Namanointo, Semiavine, Oualân, et Puynipet. Végétation vigoureuse; abondance extraordinaire de poissons et de coquillages. Les habitants appartiennent pour la plupart à la race malaise; quelques-uns à la race des nègres de la Papouasie; ils vivent de pêche et sont très-habiles dans l'art de la navigation. Découvertes par l'Espagnol Villalobos en 1545, les Espagnols en prirent possession au XVIIe siècle; mais ils y ont seulement envoyé quelques missionnaires.

CAROLINS (LIVRES). On nomme ainsi 4 livres rédigés, d'après l'ordre de Charlemagne, selon les uns par Angilran, évêque de Metz, selon les autres par Alcuin, pour combattre le culte des images, que l'on croyait autorisé dans les actes du 2e concile de Nicée, en 787.

CAROLUS, anc. monnaie d'or d'Angleterre, valant 13 livres 15 sous de France. — Monnaie de billon, frappée en France sous Charles VIII, et valant 10 deniers ou un blanc.

CAROMB, v. du dép. de Vaucluse, arr. et à 11 kil. N.-E. de Carpentras; 2,506 hab. Culture de l'iris de Florence; anc. château fort. L'écluse de Caromb est un bel ouvrage hydraulique.

CARON (Augustin-Joseph), lieutenant-colonel sous Napoléon Ier, né en 1773, m. en 1822, fut impliqué dans la conspiration de 1820, et acquitté par la Chambre des pairs sur la plaidoirie de M. Barthe. Lors du procès des conspirateurs de Béfort, il fut arrêté par des sous-officiers de la garnison de Colmar, qu'il voulait pousser à délivrer les accusés. Traduit devant un conseil de guerre, bien qu'il ne fût plus soldat, il fut condamné à mort, et fusillé avant que la Cour de cassation eût jugé son pourvoi.

CARONADE ou CARRONADE, pièce de canon courte, légère, sans bourrelet, moulures, ni ornements, qui tient le milieu entre le canon et le mortier. Son mobile ordinaire est de 35 liv. de balles, quelquefois de 48 et même de 68. Elle emploie peu de poudre, lance des projectiles creux ou pleins, ou des cartouches à balles. Elle prend son nom de la célèbre fonderie de Carron (Ecosse), où elle fut inventée en 1774. La marine anglaise l'adopta en 1779, et les autres marines ont fait de même. On s'en sert aussi dans les armées de terre.

CARONDELET, vge des Etats-Unis (Missouri), à 8 kil. S. de St-Louis, sur la rive dr. du Mississipi. Fondé sous le nom de *Vide Poche* par les Français en 1764.

CARONDELET, famille flamande ou bourguignonne, dont les principaux membres sont : Jean de Carondelet, né à Dôle, m. en 1501, conseiller au parlement de Bourgogne sous Philippe le Bon, employé à la rédaction de la *Coutume* de Bourgogne, et à des missions auprès de Louis XI et de la cour d'Autriche, grand chancelier sous l'archiduc Maximilien; — Jean de Carondelet, né à Dôle en 1469, m. en 1544, doyen de l'église métropolitaine de Besançon, membre du conseil souverain de Malines en 1503, président du conseil de Bruxelles en 1527, membre du conseil privé des Pays-Bas en 1531, enfin archevêque de Palerme et primat de Sicile; — François de Carondelet, m. en 1635, diplomate, doyen de l'église de Cambrai, ambassadeur de l'infante Isabelle en Angleterre et en France.

CARONI, riv. de l'Amérique du S., affl. dr. de l'Orénoque; cours de 600 kil., avec un grand nombre de rapides; arrose la province de Guyane, dans le Vénézuéla.

CARORA, v. de la république de Vénézuéla, province de Barquisimeto, 6,000 habitants. Bien bâtie, au centre d'une plaine aride. Sur son territoire on récolte un baume excellent et des résines aromatiques.

CAROTTO (Gian-Francesco), peintre italien, né à Vérone vers 1470, m. en 1546, modifia, par l'étude des œuvres de Léonard de Vinci et de Raphael, la manière sévère qu'il avait prise à l'école d'André Mantegna. Sa ville natale possède de lui de fort belles toiles, aussi chaudes de coloris que pures de dessin.

CAROTTO, v. du roy. d'Italie, à 8 kil. S.-O. de Castellamare; 3,500 hab. Ecole de navigation; récolte de soie.

CAROUGE, en ital. *Carogio*, v. de Suisse, sur l'Arve, canton et à 2 kil. S. de Genève; 5,817 hab. Fabr. d'horlogerie. Commerce important avec Genève. Ce n'était encore qu'un village appartenant à la Sardaigne, lorsqu'en 1780 Victor Amédée II l'érigea en ch.-l. de province, et chercha par de grands priviléges à y attirer les étrangers, surtout les mécontents de Genève dont il voulait qu'elle devînt la rivale. Elle fut donnée à la Suisse en 1815. La province sarde de Carouge, qui eut dès lors pour ch.-l. *St-Julien*, subsista jusqu'en 1837. Elle fut alors partagée entre les prov. limit. Auj. arr. de St-Julien (Hte-Savoie).

CARPACCIO (Victor), peintre vénitien, qui fleurit de 1493 à 1522, rival de Jean Bellini et de Louis Vivarini, brillait par la pureté du dessin, la science de la perspective linéaire, la composition et l'invention, plutôt que par la finesse ou l'opulence de la couleur. Il aimait la forme épique, les séries de tableaux développant les circonstances d'un fait emprunté à l'histoire, les divers épisodes d'une légende. Sa *Vie de Ste-Ursule* (neuf sujets) orne auj. à Venise l'Académie des beaux-arts. Le Louvre possède sa *Prédication de St Etienne à Jérusalem.* A. M.

CARPANE, vge des États autrich. (Vénétie), délégat. de Vicence, à 12 kil. N.-O. de Bassano, sur la rive g. de la Brenta; 1,900 hab. Les Français y battirent les Autrichiens en 1796.

CARPANI (Joseph), littérateur italien, né dans le Milanais en 1752, m. en 1825. Poëte dramatique médiocre, journaliste ardent contre la révolution française, directeur des théâtres de Venise, il passa en Autriche après la paix de Campo-Formio, et fut nommé poete au théâtre impérial de Vienne. Paër, Weigl, Pavesi, Gerace, mirent en musique ses opéras. Il traduisit en italien les *Oratorios* d'Haydn, et publia, en 1812, sur la vie et les œuvres de ce maître, *les Haydines*, lettres intéressantes et bien écrites, que Beyle a pillées sans scrupule. Dans d'autres lettres, *le Rossiniane*, Padoue, 1824, il soutint contre Mayer la musique de Rossini, avec plus de vivacité que de science réelle.

CARPATHES. *V.* KARPATHES.

CARPATHOS, nom anc. de l'île SCARPANTO. Elle contenait 4 villes, d'où son surnom de *Tétrapolis*. On appelait *mer Carpathienne* la partie de la Méditerranée qui l'entoure.

CARPÉE, sorte de pantomime, avec armes et danse, en usage à Athènes et à Magnésie de Thessalie. Elle rappelait l'acte de Mercure dérobant les bœufs d'Admète.

CARPENTARIE, golfe de l'Australie, sur la côte N.; entre 10° 40'-17° 30' de lat. S., et 135°-140° de long. E. Ce nom, qui lui fut donné en l'honneur du gouverneur hollandais Carpenter, s'applique aussi à la contrée qui s'étend sur les bords du golfe entre la colonie de Queen's land et la terre d'Arnheim. Découvert au commencement du XVII^e^ siècle par les Hollandais, le golfe fut exploré en 1644 par Tasman, en 1770 par Cook, et en 1802 par Flinders.

CARPENTIER (Pierre), bénédictin de S^t^-Maur, prieur de Donchery, né à Charleville en 1697, m. en 1767, donna un supplément au glossaire latin de Ducange, sous le titre de *Glossarium novum*, Paris, 1766, 4 vol. in-fol. : le 4^e^ vol., entièrement neuf, contient un *Glossaire français*, suivi de 13 tables des auteurs latins ou français. On lui doit encore *Alphabetum tironianum*, 1747, in-fol., explication d'un genre d'écriture dont il avait trouvé le modèle aux archives de la couronne dans des lettres de Louis le Débonnaire. Il a eu part à l'édition du Glossaire latin de Ducange donnée par les bénédictins, et en a fait la préface.

CARPENTIER DE MARIGNY, auteur de pamphlets contre Mazarin; on lui attribue le traité : *Tuer un tyran n'est pas un crime*, 1658.

CARPENTIER (Ant.-Mich.), architecte, né à Rouen en 1709, m. en 1772, membre de l'Académie d'architecture, 1755, éleva les châteaux de la Ferté dans le Perche et de Ballainvilliers, les bâtiments de l'Arsenal à Paris, et fut chargé par le prince de Condé de continuer le palais Bourbon (auj. palais du Corps législatif.)

CARPENTRAS, *Carpentoracte*, s.-préf. (Vaucluse) sur l'Auzon, à 24 kil. N.-E. d'Avignon, à 677 de Paris, et à 24 kil. du mont Ventoux; par 44° 3' 16" lat. N., et 2° 42' 40" long. E.; 8,815 hab., dont 500 juifs. Cour d'assises, trib. de I^re^ instance, collége, biblioth.; collections de tableaux, estampes, médailles et antiquités; belle église gothique; palais de justice construit au XVII^e^ siècle, avec un arc de triomphe dans une des cours; fontaines alimentées par un bel aqueduc. Porte d'Orange. Fabr. de savon, vitriol, acide nitrique; distilleries, teintureries. Commerce d'huile, amandes, safran, garance, cire, miel. — Carpentras, ville des Méminiens, fit partie de la Gaule Narbonnaise 2^e^ sous les Romains. Fortifiée par Innocent VI, elle résista au baron des Adrets en 1562. Capitale du Haut-Comtat Venaissin, résidence des recteurs, et jadis siége d'évêché; elle fut réunie à la France en 1791.

CARPENTUM, chariot des anc. Romains, ordinairement à deux roues, rarement à quatre, traîné par des mules. Il servait aux matrones ou dames de distinction, aux vestales, et, après Auguste, aux impératrices. Eginhard parle d'un *carpentum* attelé de 4 bœufs, où les derniers Mérovingiens se faisaient traîner en public. C. D—Y.

CARPETANS, anc. peuple de l'Espagne Tarraconaise, entre les Arévaques au N., les Vettons à l'O., les Orétains au S., et les Celtibères à l'E., sur les deux rives du Tage. Cap. *Toletum* (Tolède).

CARPI (Hugo de), peintre et graveur, né à Rome vers 1486, m. vers 1530, est regardé à tort par les Italiens comme l'inventeur de l'imprimerie en bois au clair-obscur, c.-à-d. au moyen de 2, puis de 3 planches, de manière à produire 3 teintes; car il avait été devancé en Allemagne par Wolgemuth, Albert Durer et Lucas Cranach. Il publia aussi plusieurs compositions de Raphaël, avec plus de vérité que Marc-Antoine, comme *Enée sauvant son père Anchise*, le *Massacre des Innocents*, *Ananias puni de mort*, *David coupant la tête de Goliath*. Il eut pour imitateurs Peruzzi, le Parmesan et Trento. L'art se perfectionna ensuite par la substitution du cuivre au bois. B.

CARPI (Jérôme de), peintre, né à Ferrare en 1501, m. vers 1569, eut pour maître le Garofolo. Cependant il s'attacha surtout aux ouvrages du Corrège, et il les imitait avec tant de perfection, qu'on lui en demanda de nombreuses copies. Ses plus belles œuvres sont une *Vénus*, commandée en 1540 par François I^er^; une *Adoration des rois*, à S^t^-Martin de Rome; et *la Vierge et l'Enfant Jésus accompagnés de plusieurs saints*, dans l'église S^t^-Sauveur. B.

CARPI, v. forte du roy. d'Italie, prov. et à 12 kil. N. de Modène, sur un canal de la Secchia; 16,899 hab. Evêché; filatures de soie. On y remarque la cathédrale et un beau palais dont le Bramante fut l'architecte. — vge des Etats autrichiens (Vénétie), sur l'Adige; victoire du prince Eugène sur les Français, 1701; (délég. de Vérone).

CARPIN (Jean DU PLAN), frère mineur de l'ordre de S^t^ François, né en Italie vers 1182, alla prêcher en Allemagne en 1221, parcourut Augsbourg, Wurtzbourg, Mayence, Worms, Spire, Cologne et la Saxe, établit des couvents en Bohême, en Hongrie, en Danemark, en Norvége, en Lorraine, eut des rapports en Espagne avec les Arabes, et, nommé provincial de Cologne en 1241, prêcha une croisade pour délivrer la Pologne des Tartares. En 1245, il fut envoyé par Innocent IV vers le Khan Batou, qui régnait dans le Kaptschak, afin de le conjurer de cesser ses ravages dans les pays chrétiens; il s'y rendit par Kiew et les bords de la mer Noire, et atteignit *Syra orda* ou la horde (tente dorée), quartier général des Tartares, au delà du Kithai noir (riv. de Cashgar). A son retour, il fut employé dans les missions de Bohême, Hongrie, Norvége et Danemark. La relation de son voyage a été publiée par M. D'Avezac, Paris, 1838. On y trouve la première mention du *Prêtre Jean*, fameux chez les voyageurs du moyen âge, et dont l'existence et le pays ont donné lieu à bien des opinions diverses. A. G.

CARPINO, v. du roy. d'Italie (Capitanate), à 35 kil. N.-E. de San-Severo, près du lac Varano; 7,012 hab.

CARPOCRATE, hérésiarque alexandrin du II^e^ siècle, adopta les principes de la magie, supposa, comme ses contemporains Saturnin et Basilide, que le monde avait été produit par des Anges, et essaya d'expliquer l'origine du mal d'après les principes de Platon auxquels il subordonnait la foi. Les Carpocratiens regardaient les actes corporels comme indifférents, et les plaisirs les plus honteux comme un tribut que l'âme doit payer aux anges créateurs. Ils avaient leurs enchantements, marquaient leurs disciples à l'oreille, et avaient excité l'indignation des païens, qui calomniaient les chrétiens en leur imputant les excès de ces sectaires. M.

CARPOGENETHLOS, c.-à-d. *qui fait naître les fruits*, surnom d'Apollon.

CARPOPHOROS, c.-à-d. *qui porte des fruits*, surnom de Cérès et de Proserpine.

CARPZOV, nom d'une famille allemande, qui a fourni beaucoup de jurisconsultes, de théologiens et de philologues. Les plus fameux sont : *Benoît* CARPZOV, né à Wittemberg en 1595, m. à Leipsick en 1666, auteur de la *Practica nova rerum criminalium*, Wittemb., 1635, et Francf., 1738, ouvrage classique qui eut une grande influence sur l'administration de la justice en Allemagne. — *Jean-Gottlob* CARPZOV, né à Dresde en 1679, m. en 1767, qui a laissé deux dissertations latines sur les opinions des anciens philosophes touchant la nature de Dieu, Leips., 1692, et la *Critica sacra Veteris Testamenti*, Leips., 1728. — *Jean Benoît* CARPZOV, né à Leipsick en 1720, m. en 1803, auteur de dissertations en latin sur Meng-Tseu, philosophe chinois, 1743; sur Paléphate, Musée, Achille Tatius, 1743; d'une *Vie* de Saxo le Grammairien, 1762, etc.

CARQUEFOU, ch.-l. de cant. (Loire-Inf.), arr. et à 10 kil. N.-N.-E. de Nantes; 393 hab.

CARR (Robert). *V.* SOMERSET.

CARRA (Jean-Louis), né à Pont-de-Veyle en 1743, m. en 1793, avait été, avant la révolution, secrétaire d'un hospodar de Valachie, puis du cardinal de Rohan, et employé à la Bibliothèque royale. En 1789, il publia avec Mercier un journal démocratique, les *Annales patriotiques*. Il provoqua l'établissement de la Commune et de la garde bourgeoise à Paris, fut un des plus chauds orateurs des Jacobins et l'un des chefs de l'insurrection du 10 août, entra à la Convention comme député de Saône-et-Loire, vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, s'attacha au parti de Brissot, fut proscrit au 31 mai 1793, et exécuté le 31 oct. avec les Girondins. On a de lui une *Histoire de la Valachie et de la Moldavie*, 1778, in-12; une traduction de l'*Histoire de la Grèce* par Gillies, 1787-88, 6 vol. in-8°; des *Mémoires sur la Bastille*, 1790, 3 vol. in-8°, etc. B.

CARRA-SAINT-CYR (Jean-François), général français, né en 1756, m. en 1834, fit la guerre d'Amérique, se distingua à Marengo et à Hohenlinden, commanda en 1805 le corps d'occupation du royaume de Naples, combattit à Eylau, devint baron de l'Empire en 1808, gouverneur de Dresde, puis des provinces Illyriennes, reçut en 1814 la mission de défendre Bouchain, Valenciennes et Condé, et gouverna la Guyane française de 1817 à 1819.

CARRACHE (Louis CARRACCI, dit), célèbre peintre, né à Bologne en 1555, m. en 1619, parut dans un temps où l'exagération et la corruption du goût étaient portées au comble. La grandeur de Michel-Ange était travestie en effet théâtral, la grâce de Raphaël en afféterie, la volupté

du Corrège en licence. Il entreprit de faire revivre la bonne peinture, et de réunir, comme en un faisceau, les qualités distinctives et spéciales des grands maîtres : c'était le genre *éclectique*. À cet effet, il étudia à Venise le Titien, le Tintoret et Paul Véronèse ; à Florence, André del Sarto ; à Mantoue, Jules Romain ; à Parme, Mazzuoli et le Corrége. Il fut conduit ainsi à réunir dans un seul tableau cinq ou six têtes de maîtres divers. Avec ce système, on suppléait au génie par les souvenirs, on n'interprétait la nature qu'à travers les modèles, on était mené droit au style académique. Louis Carrache, aidé de ses cousins Augustin et Annibal, ouvrit à Bologne une académie dite des *Incamminati* (des acheminés), avec école de nu, de perspective, d'anatomie, plâtres, estampes, etc. Là vinrent étudier le Dominiquin, le Guide, l'Albane, Lanfranc, le Guerchin. Louis Carrache excellait dans les vues d'architecture et dans le dessin. Beaucoup de ses tableaux sont dégradés. Ses principaux ouvrages sont, à Bologne, les fresques de St-Michel *in Bosco*, la *Prédication de St Jean-Baptiste* aux Chartreux, une *Annonciation* à St-Pierre, les fresques du palais Zampieri ; un *Ecce homo*, une *Madone avec son fils* gravée par Morghen, une *Transfiguration*, la *Vocation de St Mathieu*, la *Translation du corps de la Vierge*, *St François au milieu de ses moines*. Le musée du Louvre possède l'*Apparition de la Vierge et de l'enfant Jésus à St Hyacinthe*, l'*Annonciation*, la *Nativité*, la *Vierge et l'enfant Jésus*, et *Jésus mort sur les genoux de sa mère*. B.

CARRACHE (Augustin), cousin du précédent, né à Bologne en 1557, m. à Parme en 1602, élève de Fontana et de Passerotti, s'appliqua plus à la gravure qu'à la peinture. Il avait reçu les leçons de Corneille Cort, célèbre graveur hollandais. Cependant on cite de lui une *Assomption* à San-Salvator de Bologne, l'*Elément du feu* ou *Pluton*, et surtout la *Communion de St Jérôme* (au Louvre), qui eût été le chef-d'œuvre du temps, si le Dominiquin n'eût pas traité le même sujet. Il aida aussi son frère Annibal à la galerie Farnèse, où toute la fable de *Céphale et Galathée* lui appartient. Il a composé un *Traité de perspective et d'architecture*. — Augustin eut un fils, Antoine, m. en 1618, à 35 ans, qui travailla au Vatican, et dont le musée du Louvre possède un tableau remarquable du *Déluge*. B.

CARRACHE (Annibal), frère d'Augustin, né à Bologne en 1560, m. en 1609, fut plus artiste, plus hardi, plus inspiré que ses parents. Dans ses tableaux, du reste très-nombreux, le dessin est mâle et correct, la composition riche et bien ordonnée, l'expression noble et vraie, la couleur sagement entendue. Ses meilleurs ouvrages sont : à Naples, une *Pitié* ; à Florence, une *Bacchante* et un *Satyre* ; à Vienne, *le Christ et la Samaritaine* ; à Dresde, une *Assomption*, un *St Mathieu*, le *Génie de la Gloire*, et *St Roch*, son chef-d'œuvre, gravé à l'eau-forte par le Guide ; à Munich, le *Massacre des Innocents* ; à Paris, 26 tableaux, dont la *Nativité*, la *Résurrection*, le *Martyre de St Etienne*, le *Silence*, l'*Apparition de la Vierge à St Luc* ; à Rome, les fresques du palais Farnèse, auxquelles il travailla huit ans, et que le Poussin regardait comme une des merveilles de l'art ; à St-Pétersbourg, le *Christ en jardinier*, après sa résurrection. B.

CARRANZA (Barthélemy de), archevêque de Tolède, né en 1503 à Miranda (Navarre), m. en 1576, illustre professeur de théologie à Valladolid, fut envoyé par Charles-Quint au concile de Trente, accompagna en Angleterre Philippe d'Autriche, son élève, qui allait épouser Marie Tudor, devint confesseur de cette reine, et travailla avec ardeur au rétablissement du catholicisme. Il assista Charles-Quint dans sa dernière maladie. L'inquisition incrimina un catéchisme qu'il avait composé, et, bien qu'approuvé par le concile de Trente, il fut 10 ans captif au château Saint-Ange. Entre autres livres, il laissa : *Summa conciliorum*, Venise, 1546, in-8°, souvent réimprimée.

CARRARE, v. forte du roy. d'Italie, sur l'Avenza, à 6 kil. de la Méditerranée et à 5 kil. N.-O. de Massa ; anc. ch.-l. de la principauté de son nom dépendant du duché de Massa ; 13,935 hab. École de beaux-arts ; belle église collégiale du XIIIe siècle. À quelque distance de la ville sont de célèbres carrières de marbre blanc : les rochers d'où on tire le marbre en sont entièrement formés, et ont 8 kil. de long ; ces carrières, exploitées depuis les Romains, et d'où fut tiré le marbre du Panthéon, semblent inépuisables. On y admire de belles grottes à stalactites. L'exportation annuelle des marbres est de 19,000 mètres cubes, représentant une valeur de 3,690,000 fr.

CARRARE (maison de), famille guelfe, souveraine de Padoue de 1318 à 1406. Son pouvoir commença avec Jacques Ier, qui, en 1318, se fit déclarer seigneur de la république, et mourut en 1324. Attaqués dès 1319 par le grand chef gibelin Cane della Scala, seigneur de Vérone, les Carrare furent réduits, de 1328 à 1337, à n'être plus dans Padoue que les lieutenants de ce prince et de ses neveux. En 1337, avec l'aide de Florence et de Venise, ils reprirent leur ancienne puissance ; mais de nouveaux dangers menacèrent bientôt la souveraineté qu'ils se disputaient entre eux avec acharnement. Placés entre l'ambitieuse maison de Visconti, qui, de sa ville de Milan, voulait soumettre la Lombardie entière, et la jalouse Venise, qui, toujours prête à diviser pour régner, songeait à profiter des luttes entre Padoue et Vérone, il était difficile qu'ils échappassent à l'une ou à l'autre de ces deux dominations. Le bon accueil fait par François Ier de Carrare, 1356, au roi Louis de Hongrie dans son attaque contre Venise, inspira à celle-ci un vif ressentiment : de là une guerre, 1372-73, que malgré les secours des Hongrois, François ne termina qu'à des conditions humiliantes et au prix d'un tribut considérable. Ligué, pour s'en venger, avec Gênes, son ancien allié de Hongrie, et les Scala de Vérone, il prit part à cette guerre de Chiozza, qui, de 1378 à 1381, mit Venise à deux doigts de sa perte ; il s'y fit relever de toutes les conditions onéreuses du traité précédent, et bientôt après, 1384, acquit des villes nouvelles, Trévise, Ceneda, Feltre, Bellune. Mais il n'échappa à Venise que pour se voir, en 1388, obligé de céder Padoue et Trévise à Jean Galéas Visconti, qui, au mépris des conventions, le fit ensuite enfermer au château de Côme, où il mourut en 1393. — Son fils François II, à force de remuer l'Italie et l'Allemagne pour susciter des ennemis au tyran perfide qui avait dépossédé sa famille, parvint enfin à alarmer Venise et Florence sur la puissance des Visconti, rentra à Padoue en 1390, soutint avec succès une lutte de deux ans contre J. Galéas, s'empara même de Vérone en 1404. Les Vénitiens s'en inquiétèrent, forcèrent Vérone et Padoue à capituler en 1405, firent cruellement étrangler François II avec ses deux fils aînés dans leur prison de Venise, 1406, et mirent à prix la tête des autres, alors à Florence. L'un d'eux, Marsilio, fit, en 1435, sur Padoue une tentative qui n'eut d'autre résultat que de le conduire, à son tour, à l'échafaud. En lui finit la descendance légitime de la maison de Carrare. R.

CARRÉ (Jean-Baptiste-Louis), né à Varennes en 1749, m. en 1835. On a de lui : *La Panoplie, ou Réunion de tout ce qui a rapport à la guerre depuis l'origine de la nation française jusqu'à nos jours*, 1795, in-4°.

CARRÉ (Guillaume-Louis-Julien), jurisconsulte, né à Rennes en 1777, m. en 1832, doyen de la faculté de droit de cette ville. D'une érudition étendue, d'un jugement sûr, il a laissé de nombreux et remarquables commentaires sur un grand nombre de points du Code de procédure civile ; ses principaux ouvrages sont : *Lois de la procédure civile*, 1824, 3 vol. in-4°, livre très-utile dans la pratique ; *Traité et questions de procédure civile*, 1818-9, 2 vol. in-4° : M. Chauveau en a donné une très-bonne édition mise en harmonie avec la jurisprudence, 8 vol. in-8°, 1841 ; *Lois de l'organisation et de la compétence des juridictions civiles*, 1825-6, 2 vol. in-4° ; *Code administratif et judiciaire des paroisses*, 1822-24, 1 vol. in-8°, ouvrage classique ; Commentaire sur la *Juridiction des justices de paix*, 4 vol. in-8°, 1829, complété par M.-V. Foucher, 1838, etc. Avant d'être professeur, Carré avait été avocat, et montra du courage en défendant, contre la réaction politique de 1815, plusieurs accusés, entre autres le général Travot. Ed. T.

CARRÉ DE MONGERON. *V.* MONGERON.

CARREA-POTENTIA, nom latin de CHIERI.

CARREAU, flèche de 1 mèt. 60 à 2 mèt., dont l'extrémité était garnie d'un fer en forme pyramidale à base carrée ; c'était une arme de déclic, un trait de grande arbalète, de catapulte ou de bombarde. La verge ou hampe était ordinairement empennée d'airain, le fer quelquefois barbelé. Il y avait aussi des carreaux que lançait la main, d'autres qu'on tirait avec les arquebuses à rouet.

CARREL (Armand), né à Rouen en 1800, d'une famille de commerçants, m. en 1836. Publiciste remarquable de la presse périodique parisienne, il fut l'adversaire de la révolution de Juillet, après en avoir été le fauteur. Populaire par son talent, par ses succès de journaliste et d'orateur à la cour d'assises et la cour des Pairs, il a laissé de son caractère et de la noblesse de son cœur un souvenir supérieur à celui de ses écrits. Passionné pour la guerre, il entra à Saint-Cyr, d'où il sortit sous-lieutenant. Après avoir trempé dans la conspiration de Belfort, il donna sa démission, 1823, alla en Espagne, au moment de l'invasion française, combattre pour la cause constitutionnelle. Rentré en France, traduit, malgré une capitulation, devant un conseil de guerre, condamné à mort, il

gagna du même coup, devant un autre conseil, la vie, la liberté et la popularité, en s'obstinant avec un courage intrépide à demander, non pas grâce, mais justice. Dès lors la plume remplaça l'épée dans ses mains. Il se forma à l'escrime du style, d'abord sous les auspices d'Augustin Thierry, par deux résumés de l'histoire d'*Écosse* et *des Grecs modernes*, 1825; puis par divers articles dans *le Producteur*, la *Revue américaine*, la *Revue française*, par un *Essai sur P.-L. Courier* (en tête de ses *Œuvres*), et surtout par l'*Histoire de la contre-révolution en Angleterre*, pamphlet d'allusion et de circonstance, 1827. Enfin, en 1830, il fonda, avec MM. Thiers et Mignet, le journal quotidien *le National*, et contribua puissamment à la révolution qui justifiait son livre. Après les journées de juillet, le gvt lui proposa la préfecture du Cantal qu'il refusa; on l'eût peut-être gagné, dit-il, avec un régiment. Il aima mieux être le rédacteur en chef du *National* et le premier journaliste de l'opposition. Bientôt, mécontenté par les mesures du gouvernement et surtout du ministère C. Périer, il ne vit plus de salut pour les libertés publiques que dans un autre changement, embrassa les théories du gouvernement américain, et, devenu le chef du parti républicain, se laissa entraîner à un système de polémique passionnée qui finit par un duel politique avec M. Émile de Girardin, où il perdit la vie. En jugeant l'écrivain dont il fut l'ami par sympathie chevaleresque, Chateaubriand a dit que son style ferme et logique, moins brillant que vigoureux, avait quelque chose de l'éloquence des faits. M. Romey a publié: *Œuvres littéraires et économiques d'A. Carrel*, avec notice par M. Littré, Paris, 1854. G. L.

CARRER (Luigi), poëte italien, né à Venise en 1801, m. en 1850, professeur de philosophie à Padoue, directeur du Musée de Venise. Après avoir publié quelques poésies romantiques, il prit Schiller pour modèle. Dépourvu d'une imagination puissante, il poussa du moins la perfection de la forme à ses dernières limites. On a de lui: *Prose e Poesie*, Venise, 1837, 4 vol.; *Apologhi*, 1841; *la Bague aux sept diamants*, 1838. Il dirigea aussi 2 recueils utiles, *le Nouvelliste italien et étranger* (Padoue, 1836-8), et le *Dict. de la conversation et de la littérature* (Venise, 1837 et suiv.). Il a donné enfin des édit. d'Ugo Foscolo, de Pétrarque, du Boïardo, des *Lettres* de Bembo, des *Satires* de Michel-Ange, des lyriques italiens du XVIe siècle, et un travail fort estimé sur Goldoni.

CARRÈRE (Thomas), médecin, né à Perpignan en 1714, professeur et doyen à la Faculté de médecine de cette ville, médecin ordinaire du roi, m. en 1764, a laissé, entre autres ouvrages: *Traité des eaux minérales du Roussillon*, Perpignan, 1756, in-8o.

CARRÈRE (Jos.-Barthél.-Franç.), fils du précédent, né à Perpignan en 1740, m. en 1802, médecin du garde-meuble de la couronne. A la révolution, il passa en Espagne. On a de lui une *Biblioth. littéraire, historique et critique de la médecine*, Paris, 1776, 2 vol. in-4o, ouvrage inachevé; beaucoup de dissertations, entre autres une où il cherche à prouver que le sang peut éprouver quelquefois un mouvement rétrograde. D—o.

CARREY (Harry), poëte et musicien anglais, se tua en 1744. Ses chansons et ses ballades, publiées sous le titre de: *the Musical century*, Lond., 1740, in-4o, eurent beaucoup de vogue. Il est l'auteur de l'air national *God save the King*, attribué à tort à Handel.

CARREY (Jacques), peintre, né à Troyes en 1646, m. en 1726. Attaché à Nointel pendant un voyage en Orient, il fit, entre autres, les dessins de plusieurs bas-reliefs, auj. détruits, du Parthénon. Il travailla aussi, sous Lebrun, aux peintures de la galerie de Versailles.

CARRHES, *Carrhæ*, v. de Mésopotamie, sur le Chaboras, au S.-O. d'Édesse; Crassus y fut défait par les Parthes, 53 av. J.-C. C'est auj. *Harran*.

CARRIARIC, roi des Suèves en Espagne, m. en 559, abjura l'arianisme pour se faire catholique, et bâtit la cathédrale d'Orense (Galice) en l'honneur de St Martin de Tours, à l'intercession duquel il attribuait la guérison de son fils Théodomir dans une grave maladie.

CARRICK, v. d'Irlande, au N.-O., capit. du comté de Leitrim, dans le Connaught, sur la rive g. du Shannon, à 32 kil. N.-N.-O. de Longford; 1,563 hab. Elle a un faubourg dans le comté de Roscommon.

CARRICK, v. d'Irlande, comté de Tipperary, sur le Suir, à 16 kil. E. de Clonmel; 1,986 hab. Ruines d'un anc. château. Elle a un faubourg dans le comté de Waterford. Aux environs, magnifique château de *Curraghmore*, au marquis de Waterford.

CARRICK, anc. division de l'Écosse, sur le golfe de la Clyde; ch.-l., Girvan. Auj. comprise dans le comté d'Ayr. Les fils aînés des rois d'Écosse, et maintenant ceux des rois de Grande-Bretagne portent le titre de comte de Carrick.

CARRICKFERGUS, v. d'Irlande (Ulster), sur la baie de son nom, dans le comté d'Antrim, à 152 kil. N. de Dublin, et 14 kil. N.-N.-E. de Belfast; 9,417 hab. Port défendu par un château fort du XIIe siècle; bains de mer; pêche; huîtres renommées. Guillaume III y débarqua en 1690, 14 jours avant la bataille de la Boyne. Les Français s'en emparèrent par un coup de main, 1760, et l'évacuèrent peu après.

CARRICKMACROSS, v. d'Irlande (Ulster), comté de Monaghan, à 73 kil. N.-N-O. de Dublin; 2,045 hab. Évêché catholique. Ruines d'un vieux château.

CARRIER (J.-B.), né en 1756 à Yolet près d'Aurillac, m. en 1794, l'un des plus fougueux et des plus cruels révolutionnaires de 1793, était procureur en 1789. Nommé en 1792 à la Convention, il contribua à la formation du tribunal révolutionnaire, vota la mort de Louis XVI, demanda l'arrestation du duc d'Orléans, et prit une part très-active à la journée du 31 mai. Envoyé à Nantes en qualité de proconsul, 1793, au moment où la guerre civile embrasait les dép. de l'ouest, il dépassa, par des mesures féroces et sanguinaires, les ordres de répression sévère qu'il avait reçus. Malgré la courageuse résistance de Boulay-Paty, alors administrateur du dép. de la Loire-Inférieure, Carrier, servi par deux infâmes scélérats, Fouquet et Lambertye, fit exterminer sans jugement tous les malheureux que l'on avait incarcérés. Des milliers de citoyens étant entassés dans les prisons ou dans les magasins de l'entrepôt, il trouva, pour s'en défaire, un moyen plus expéditif que la hache du bourreau: des bateaux qui s'entr'ouvraient par une soupape, à un signal donné, laissaient glisser dans la Loire cent victimes à la fois, et l'exécrable proconsul s'écriait: « Quel torrent révolutionnaire que cette Loire! » Un document statistique nous révèle que, dans un intervalle de 7 mois, 11,969 cadavres furent inhumés dans les cimetières de Nantes, sans compter ceux que la Loire emportait dans ses flots. Un jeune conventionnel plein de cœur et de patriotisme, Marc-Ant. Jullien, chargé d'une mission dans l'ouest, dénonça Carrier à Robespierre et au comité de salut public. La révolution du 9 thermidor suspendit quelque temps l'accusation; mais la clameur publique et les instances redoublées de Jullien firent décréter d'accusation, le 23 nov. 1794, l'inventeur des *mariages républicains*, qui expia ses crimes sur l'échafaud, le 16 décembre suivant. E. T.

CARRIÈRES (Le P. Louis de), prêtre de l'Oratoire, né près d'Angers en 1662, m. en 1717, auteur d'une traduction de la Bible avec un *Commentaire littéral*, Paris, 1701-16, 24 vol. in-12; 1750, 6 vol. in-4o; et 1788, 10 vol. in-12.

CARRIÈRES-CHARENTON (LES), vge (Seine), arr. de Sceaux, à 6 kil. S.-E. de Paris, sur la rive droite de la Seine, à l'embouchure de la Marne; 900 hab. Entrepôt de vins.

CARRIÈRES-St-DENIS (LES), vge (Seine-et-Oise), arr. et à 16 kil. N. de Versailles, sur la rive dr. de la Seine; 1,219 hab. Exploitation de pierres à bâtir. Récolte de figues pour Paris.

CARRION-DE-CALATRAVA, v. d'Espagne, prov. et à 12 kil. N.-E. de Ciudad-Réal, près de la Guadiana; sur son territoire se trouvent les ruines de Calatrava-Vieja; popul. de la comm., 3,130 hab.

CARRION-DE-LOS-CONDES, v. d'Espagne, sur la riv. de son nom, prov. et à 30 kil. N.-N.-O. de Palencia; 3,000 hab. Vins estimés. Anc. capitale du comté de son nom.

CARRION-NISAS (Henri de), lieutenant général, né vers 1660 dans le Languedoc, m. en 1754, se distingua au siége de Barcelone, 1697, et à la bataille de Luzzara, 1702, et défendit Toulon contre les Impériaux, 1707. On lui doit l'établissement des cantonniers sur les grandes routes.

CARRION-NISAS (Marie-Henri-François-Elisab., baron), né à Montpellier en 1767, m. en 1841, était officier de cavalerie en 1789. Emprisonné en 1793, il s'attacha, après le 18 brumaire, à Bonaparte, dont il avait été le condisciple à Brienne, et fut membre du Tribunat, par la protection de Cambacérès son parent. Il appuya l'établissement de l'Empire, compromit sa fortune politique en improuvant l'hérédité de la couronne impériale, fit les campagnes de Prusse, d'Espagne et de Portugal, devint secrétaire général au ministère de la guerre lors de la 1re Restauration, retourna à Napoléon en 1815, rédigea l'adresse lue au Champ-de-Mai au nom du peuple français, et gagna le grade de général de brigade par sa brillante défense des ponts de St-Cloud et de Sèvres. La 2e Res-

tauration lui ayant tenu rancune, il ne s'occupa plus que de littérature. On a de lui un *Récit de la campagne d'Allemagne en* 1813; un *Essai sur l'Histoire générale de l'art militaire*, 1823, 2 vol. in-8°, etc. B.

CARROBALISTE, petite baliste portative, traînée à la suite des légions romaines; il y en avait une par centurie, servie par onze hommes de grosse infanterie. Elle avait une grande puissance de jet, et lançait des traits qui perçaient les cuirasses et les boucliers. On la traînait sur un chariot à deux roues, où elle était constamment en batterie. Le tir se faisait en avant, par-dessus la tête du cheval ou de la mule d'attelage. *V.* BALISTE. C. D—Y.

CARROFUM, nom anc. de CHARROUX.

CARRON (Gui-Toussaint-Julien), prêtre, né à Rennes en 1760, m. en 1821, eut une vie toute d'abnégation et de dévouement. En 1785, il créa à Rennes une manufacture de toiles et cotonnades, où 2,000 ouvriers étaient employés. Déporté à Jersey en 1792, comme non assermenté, il y fonda des écoles, une bibliothèque et une pharmacie pour les émigrés. De 1796 à 1814, ce fut à Londres qu'il se consacra aux œuvres de charité. Au retour des Bourbons, il établit l'*Institut de Marie-Thérèse*, près du Val-de-Grâce, pour les jeunes personnes ruinées par la Révolution. L'abbé Carron a publié un grand nombre de petits ouvrages d'éducation et de piété.

CARRON, vge d'Ecosse (Stirling), à 3 kil. N.-E. de Falkirk, sur la Carron, près de son embouchure dans le Forth, et à 1/2 kil. du canal du Forth à la Clyde. Célèbre par ses usines à fer, établies en 1760, et qui furent longtemps les premières de l'Ecosse; pendant les dernières guerres continentales, elles ont fourni annuellement plus de 5,000 canons; quoique ayant perdu de leur activité, elles emploient encore environ 2,500 ouvriers. C'est de là que sont sorties les premières *caronades* en 1774.

CARROSSE (de l'italien *caroccio*, char), voiture à quatre roues, suspendue, fermée par des tabliers en cuir et des rideaux, et où l'on entrait au moyen d'un escalier pratiqué en dedans ou par derrière. La France l'emprunta à l'Italie. Le 1er fut celui dans lequel Isabeau de Bavière fit son entrée à Paris, 1405. Sous François Ier, il n'y en avait que trois, celui de la reine, celui de Diane de Poitiers, et celui du maréchal de Bois-Dauphin. Les seigneurs se rendaient à la cour à cheval, ainsi que les dames, qui usaient également de litières. Le duc d'Epernon fut le 1er qui alla au Louvre en carrosse, 1607; Henri IV n'en avait qu'un pour lui et pour la reine. Bassompierre y introduisit le luxe des glaces. L'attelage ordinaire d'un carrosse était de 2 chevaux, et quelquefois de 6. En 1658, on comptait à Paris 320 carrosses; mais le président De Thou, père de l'historien, ayant donné, dès 1640, l'exemple aux particuliers de s'en servir, ces véhicules s'améliorèrent en se multipliant. Il y en avait 14,000 en 1722; ce furent longtemps encore de véritables chambres roulantes, commodes et parées, mais d'une extrême lenteur. Il y eut aussi des *carrosses publics*, qui étaient ce que l'on nomma depuis *diligences*, et des *carrosses de louage*. *V.* FIACRES. B.

CARROUGES, ch.-l. de cant. (Orne), arr. et à 30 kil. N.-O. d'Alençon. Exploitation de fer et forges; on y remarque un vaste château du XIVe siècle; 619 hab.

CARROUSEL, divertissement militaire, emprunté à l'Italie et dans lequel sont compris divers jeux de lances, de têtes, de bagues ou de dards, exécutés par des quadrilles équestres. En France, le 1er carrousel eut lieu, en 1605, dans l'hôtel de Bourgogne à Paris; le 2e, en 1606, dans la cour du Louvre. Il y en eut de brillants sous Louis XIV, où l'on représentait quelque événement pris dans la Fable ou dans l'histoire; un, entre autres, fut donné en 1662 par le roi, sur la place qui précède le château des Tuileries, à Paris, et qui en a gardé le nom de place du Carrousel. Ces divertissements, qui avaient remplacé les joutes et tournois trop dangereux, cessèrent d'être de mode au XVIIIe siècle.

CARRU, brg du royaume d'Italie, prov. de Coni, à 14 kil. N.-N.-E. de Mondovi; 3,800 hab.

CARRUCA, voiture à l'usage des gens riches, des personnes en dignité, et des matrones, chez les anc. Romains. Elle était à 4 roues, et richement décorée d'ivoire, d'airain, et quelquefois d'argent ciselé. Les femmes en avaient où elles pouvaient s'étendre et dormir comme dans une litière. Sous le Bas-Empire, la carruca était obligatoire pour tous les grands officiers militaires ou civils, lorsqu'ils allaient par la ville. Elle avait un attelage de deux mules. C. D—Y.

CARS (Laurent), graveur, né à Paris en 1699, m. en 1771, élève de Lemoine, dont il reproduisit ensuite les œuvres avec un grand talent, fut membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1733. Ses plus belles planches sont: *Hercule et Omphale*, l'*Allégorie sur la fécondité de la reine*, et la *Thèse de Ventadour*. On ne lui reproche qu'un peu trop de facilité dans le dessin. Il a formé Beauvarlet, Flipart, Jardinier et St-Aubin. B.

CARS, vge du dép. de la Gironde, arr. et à 3,220 mèt. E. de Blaye; église en partie romane, sur un coteau qu'arrose le Remensac; débris de fabrique gallo-romaine; banc d'huîtres fossiles; 1,418 hab.

CARS, v. d'Arménie. *V.* KARS.

CARSICIS PORTUS, nom anc. de CASSIS.

CARSTENS (Asmus-Jacob), peintre danois, né près de Sleswig en 1754, m. à Rome en 1798. Professeur à l'Académie de Berlin, il décora la salle du palais Dorville. Le genre allégorique et les sujets héroïques de la mythologie convenaient surtout à son talent: il chercha la pureté des formes et des contours, la grandeur et la force qui caractérisent l'antique, mais fut assez faible dans la perspective, la distribution de la lumière et le coloris. Ses œuvres les plus remarquables sont: la *Chute des Anges* et la *Visite des Argonautes à Chiron*. Il aimait à prendre des sujets dans Homère, Pindare, Eschyle, Sophocle, Shakspeare et Ossian. Les gravures de la *Mythologie* de Ramler et les figures au trait de celle de Moriz lui appartiennent. La collection de ses cartons est à Weimar. B.

CARTAGO, v. de l'Amérique (Etat de Costa-Rica), à 35 kil. S.-E. de San-José, autrefois très-florissante, fut ruinée par un tremblement de terre en 1841. Sur son territoire sont des sources thermales et un volcan. — v. de la Nouvelle-Grenade, de l'État de Cauca, à 190 kil. O. de Bogota, et sur la rive dr. du Cauca; 5,000 hab.

CARTAUD DE LA VILATE (François), littérateur, né à Aubusson, m. en 1737. Il publia des *Pensées critiques sur les mathématiques*, 1733, in-12, ouvrage paradoxal, où il conteste la certitude et l'utilité de cette science. Puis, dans la querelle des anciens et des modernes, il se rangea du côté de Perrault et de La Motte, qu'il soutint avec verve dans des *Essais historiques et philosophiques sur le goût*, 1736, in-12.

CARTE (Thomas), historien anglais, né en 1686 près de Clifton (Warwick), m. en 1754, fut très-attaché aux Stuarts, prit part à la rébellion de 1715, et dut se réfugier en France. On lui doit: *Vie de Jacques, duc d'Ormond*, Londres, 1735-36, 3 vol. in-fol., ouvrage trad. en franç. sous le titre de *Mémoires de la vie de milord, duc d'Ormond*, La Haye, 1732, 2 vol. in-12; *Histoire d'Angleterre*, 1747-55, 4 vol., inachevée; *Lettres et Mémoires concernant les affaires d'Angleterre, de* 1641 à 1660, Londres, 1739, 2 vol. in-8°; *Relation de la cour de Portugal sous Don Pèdre II*, 1740, in-8°, trad. en franç. par l'abbé Desfontaines, Paris, 1742, 2 vol. in 12; une édition anglaise de l'histoire du président de Thou, Londres, 1733, 7 vol. in-fol.

CARTEAUX (Jean-Franç.), général français, né en 1751 à Allevan (Forez), mort en 1813, d'abord artiste peintre en 1789, se distingua dans la garde nationale parisienne à la journée du 10 août 1792. Il est surtout connu pour avoir commencé le siége de Toulon, 1793. Un instant emprisonné par ordre du Comité de salut public, il recouvra la liberté au 9 thermidor, commanda une division de l'armée de l'Ouest, défendit la Convention au 13 vendémiaire, devint un des administrateurs de la loterie en 1801, et commanda en 1804 la principauté de Piombino. B.

CARTEIA, v. de l'anc. Espagne (Bétique), près du détroit d'Hercule, chez les Bastules; colonie romaine en 171 av. J.-C. César y battit Cn. et Sextus Pompée. La contrée produisait de grandes conques à pourpre et pour trompettes. Elle était située près de la moderne *Rocadillo*.

CARTELLIER (Pierre), un des chefs de l'école moderne de sculpture en France, né à Paris en 1757, m. en 1831, était fils d'un ouvrier mécanicien. Il étudia d'abord à l'école gratuite de dessin, et fut ensuite admis dans l'atelier de Bridan. Pour vivre, il fut longtemps obligé de faire des modèles de pendules, des ornements d'orfévrerie et de bronzerie. Chalgrin, qui restaurait le Luxembourg en 1800, le chargea de faire les statues de la *Vigilance* et de la *Guerre*. La statue de la *Pudeur*, 1808, placée à la Malmaison, et portée en Angleterre après la mort de Joséphine, fixa la réputation de Cartellier. Il fut nommé membre de l'Acad. des Beaux-Arts en 1810, et professeur à l'école des Beaux-Arts en 1815. Ses chefs-d'œuvre, qui soutiennent la comparaison avec les modèles de l'antiquité, sont: le bas-relief des *Jeunes filles de Sparte dansant devant un autel de Diane*, au Musée des antiques; la *Gloire*, bas-relief au-dessus de la porte principale du Louvre; la *Capitulation d'Ulm*, bas-relief à l'arc du Carrousel; le bas-relief de *Louis XIV à cheval*, à la porte des Invalides; le *Mausolée*

de *M. de Juigné*, dans la cathédrale de Paris; les statues de *Louis Bonaparte*, roi de Hollande, de *Pichegru* et de *Napoléon législateur*, à Versailles, et le cheval de la statue équestre de Louis XIV dans la cour du château; la statue d'*Aristide*, au Luxembourg, 1804; celle de *Vergniaud*; le *Mausolée de Joséphine*, dans l'église de Ruel; la statue du général *Valhubert*, à Avranches; celle de *Louis XV*, à Reims; celle de *Denon*, sur le tombeau de ce savant. B.

CARTENNA, v. maritime de l'Afrique, dans la Mauritanie césarienne; colonie romaine sous Auguste; auj. *Tenès*.

CARTERET (Philippe), navigateur anglais, fit un voyage de découvertes autour du globe, de 1766 à 1769, reconnut l'île *Pitcairn*, quelques îles au S. de l'archipel de la Société, l'archipel de Santa-Cruz de Mendana, qu'il appela *îles de la Reine Charlotte*, celles des îles de l'archipel Salomon, qu'il nomma *Gower* et *Neuf-Iles*, et passa le premier dans le *canal St-George* entre la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande. Il prit possession, au nom de sa patrie, du *Nouvel-Hanovre*, des îles *Portland* et de l'*Amirauté*. La relation de son voyage, jointe à celle du premier voyage de Cook, a été traduite en français par Suard. B.

CARTERET (John, vicomte), homme d'État anglais, m. en 1763. Il entra à la Chambre des lords en 1711, se distingua par son attachement à la maison de Hanovre, fut ambassadeur en Suède en 1719, secrétaire d'État en 1721, vice-roi d'Irlande de 1724 à 1730, rentra au ministère après Robert Walpole, 1742, et fut un des instigateurs de la politique hostile adoptée par l'Angleterre contre la France dans la guerre de la Succession d'Autriche. B.

CARTERET (îles), dans l'Océanie (archipel Salomon), par 158° 28' long. E., et 8° 50' lat. S. Découvertes en 1767 par Philippe Carteret, qui les nomma les *Neuf-Iles*.

CARTERET, petit port sur la Manche (dép. de la Manche), arr. et à 32 kil. de Valognes, vis-à-vis et à 30 kil. E. de l'île de Jersey; 550 hab. Phare. Exportation de porcs, moutons, volaille, œufs, beurre, grains, légumes; importation de houille et bois.

CARTES A JOUER. On en attribue l'invention aux Orientaux. C'est ce qu'on nommait, au XIIIe siècle, le *jeu du roi et de la reine*. Les cartes, appelées alors *tarots*, avaient de l'analogie avec les échecs; il y avait un *fou*, une *tour*, des *chevaliers*, etc. Elles figurèrent ensuite la danse macabre : peintes et dorées, elles représentaient le *pape*, l'*empereur*, l'*ermite*, le *fou*, le *pendu*, l'*écuyer*, la *lune*, le *soleil*, la *Parque*, la *Justice*, la *Fortune*, la *Tempérance*, la *Force*, la *Mort*, la *maison de Dieu*, etc. Celles dont s'amusait Charles VI dans sa folie ressemblaient aux *naibi* des Italiens, images peintes à la main, destinées à l'amusement et à l'instruction des enfants, et où étaient figurées les vertus, les muses, les sciences, les planètes, etc.; on en comptait 50, divisées en 5 séries ou couleurs. C'est au règne de Charles VII que se rapporte l'invention des cartes modernes. Il y eut 4 couleurs : le *trèfle*, figurant la garde d'une épée; le *carreau*, le fer carré d'une flèche; le *pique*, la lance d'une pertuisane, et le *cœur*, la pointe d'un trait d'arbalète. Les 4 rois, David, Alexandre, César et Charles, représentèrent les 4 monarchies juive, grecque, romaine et française; 4 dames, Judith, Pallas, Rachel, Argine, remplacèrent les 4 Vertus des anciens tarots; les valets, Hector, Ogier, Lancelot et Lahire, furent l'image des 4 âges de noblesse ou de chevalerie; une compagnie de soldats, numérotés de 2 à 10, fut rangée sous chaque couleur; l'as, symbole de l'argent pour la paie des troupes, servit d'enseigne et marcha le premier. Les autres peuples ont adopté ces cartes avec de légères modifications. Au lieu de pique, trèfle, carreau et cœur, les Allemands ont *gland* (agriculture), *grelot* (folie), *cœur* (amour) et *trèfle* (science); les Italiens et les Espagnols ont *calice* (prêtre), *épée* (noble), *denier* (marchand), et *bâton* (cultivateur). Après la révolution de 1789, on fit des cartes nouvelles: les valets furent remplacés par 4 personnages représentant l'égalité de rang, l'égalité de couleur, l'égalité de droits et l'égalité de devoirs, les dames cédèrent la place à la liberté des cultes, des professions, du mariage, et de la presse; les rois furent détrônés par les génies de la guerre, du commerce, de la paix et des arts, ou par 4 *philosophes*, Voltaire, Rousseau, La Fontaine, et Molière. B.

CARTES GÉOGRAPHIQUES. L'art de dresser des cartes est fort ancien; on en attribue l'invention aux Égyptiens, et peut-être les Hébreux le connaissaient-ils lors du partage de la Terre Promise : on ne saurait douter qu'il ait été pratiqué par les Phéniciens. Anaximandre de Milet, disciple de Thalès, l'introduisit chez les Grecs. Un corps d'ingénieurs suivit Alexandre en Asie et dressa la carte de tous les lieux. Ératosthène, Marin de Tyr, Hipparque, furent de bons cartographes. Auguste fit lever le plan du monde connu de son temps. Les Romains avaient des cartes itinéraires. Il ne nous reste que deux monuments cartographiques de l'antiquité, les vingt-six cartes annexées aux manuscrits de Ptolémée, et celle dite de Peutinger, qu'on rapporte à l'époque de Théodose. Pendant le moyen âge, la topographie fut négligée chez les nations chrétiennes; on ne cite guère que la mappemonde de Cosmas Indicopleustès. Mais on a d'Edrisi, géographe arabe du XIIe siècle, des manuscrits accompagnés de cartes. Les voyages de Marco-Polo, Rubruquis, Plan-Carpin, ranimèrent les études géographiques; on conserve à St-Pétersbourg un planisphère du XIIe siècle. Parmi les essais encore imparfaits du dessin topographique, figurent la carte gravée dans le *Recueil des historiens* de Bongars, la carte manuscrite collée sur bois à la Biblioth. impériale de Paris, les planisphères d'André Biancho, XIVe siècle, et de Fra-Mauro, 1452, à Venise; le globe de Martin Behaim, 1492. Les progrès de la navigation, après le perfectionnement de la boussole, et la découverte du Nouveau-Monde, donnèrent plus de précision aux cartes nautiques. Une grande carte fut dressée en 1529 par Ribero pour l'usage de Charles-Quint. Sébastien Munster publia le 1er *Atlas général*. En 1570, parut le *Theatrum orbis terrarum* d'Ortelius, recueil de cartes de toutes les terres connues. La reine Élisabeth fit publier des cartes d'Angleterre. Scheuchzer en Suisse, Appien en Bavière, Müller en Autriche, Mercator en Hollande, furent des cartographes célèbres au XVIe siècle. Au XVIIe, la France prit enfin un rang digne d'elle dans l'art de la topographie; les plans de batailles de Beaulieu et les cartes de Sanson se placent à côté des travaux des Blaeuw en Hollande et des Homann en Allemagne. Dans le siècle suivant, Guillaume Delisle et surtout D'Anville firent faire un pas immense à la cartographie. Si, pour la géographie générale, les Anglais citent avec raison la carte de l'Hindoustan de Rennell, son *Atlas du Bengale*, la mappemonde d'Arrowsmith, etc., travaux bien supérieurs à ceux de Robert de Vaugondy, de Buache, de Mentelle, la France a toujours conservé le 1er rang pour la géographie particulière : il suffit de citer la carte de France, dite *Carte de Cassini*, la *Carte des chasses*, c.-à-d. des environs de Versailles, la *Carte de la Guienne* par Belleyme (inachevée), la *Carte du théâtre de la guerre en Italie* par Bacler d'Albe, la nouvelle carte de la France dressée par le corps d'état-major au dépôt de la guerre, la *Carte géologique de France* par Élie de Beaumont et Dufrénoy, monuments admirables auxquels on ne peut comparer que la *Carte de la Grande-Bretagne* publiée sous la direction de Mudge. Parmi les cartographes de l'époque contemporaine, citons Barbié du Bocage, Lapie, Brué. B.

CARTÉSIANISME. *V.* DESCARTES.

CARTHA, CIRTA, CERTA, *ville*, en phénicien : CARTHA-Hadath (Carthage), ville neuve; SemiramoCERTA, ville de Sémiramis; *Cirta*, etc.

CARTHAG (Saint), m. en 657, fonda en Irlande le monastère de Rathenin, où se trouvait une école célèbre. On dit qu'il fut le 1er évêque de Lismore.

CARTHAGE, v. d'Afrique, sur la côte septentrionale, à l'extrémité d'une presqu'île, au fond d'un golfe qui s'étend du promontoire d'Hermès (cap *Bon*) au promontoire d'Apollon (cap *Zebid*), fut fondée par une colonie phénicienne. La tradition racontait que, vers 880 av. J.-C., Didon, fuyant son frère Pygmalion, roi de Tyr, qui avait fait assassiner son mari Sichée, acheta des habitants de la côte d'Afrique l'espace que pourrait couvrir la peau d'un bœuf; qu'elle la découpa en lanières très-minces et en entoura le rocher où elle éleva la citadelle nommée *Byrsa*. Cette légende atteste que Carthage fut d'abord tributaire des populations africaines. On ignore à quelle époque et comment elle secoua ce joug. Au bas de Byrsa s'éleva la ville, qu'on appelait *Mégara*. Selon Tite-Live, le circuit de Carthage équivalait à 25 milles romains (37 kil.); on y entrait par 5 portes principales, celles de Mégare, d'Utique, de Théveste, de Furnos, et de Thapsus. Elle avait 2 ports l'un devant l'autre : le 1er, port marchand, de forme rectangulaire; le 2e, port militaire, appelé *Cotôn*, était circulaire avec une île au centre, et muni de quais avec des loges pour 220 vaisseaux à sec. Un goulet de 23 mètr. d'ouverture unissait les deux ports, qui mesuraient ensemble 800 mètr. de long, 325 de large, et en total, 26 hectares de superficie. Dans l'île s'élevait un pavillon, où se tenait l'amiral surveillant. Les loges, séparées par des murs rayonnants au centre, étaient espacées de 6 mètr. en 6 mètr., et avaient $5^m,50$ de large. La population de Carthage, évaluée à 700,000 hab., a été réduite par M. Dureau de La Malle à 250,000. *V.* Beulé, *Mémoire sur Carthage*, 1860.

L'histoire de Carthage se divise en trois périodes : de 880 à 480, elle lutte contre les populations africaines et les dompte ; de 480 à 264, elle tente de s'emparer de la Sicile ; enfin, de 264 à 146, elle soutient contre Rome une guerre acharnée. La première de ces périodes est très-peu connue. Carthage parvint à dominer sur la côte septentrionale d'Afrique depuis les *autels des Philènes*, au fond de la grande Syrte, jusqu'aux colonnes d'Hercule, et la couvrit de colonies et de comptoirs de commerce. Elle s'empara de la Sardaigne, vers 550 av. J.-C., et telle était l'importance qu'elle attachait à cette conquête, que quiconque était pris par les Carthaginois commerçant sur les côtes de Sardaigne était noyé. Elle enleva aux Phocéens l'île de Corse, fonda des comptoirs dans les îles Baléares, et auj. encore Port-Mahon rappelle le nom du général carthaginois Magon. Malte et Gaulos (*Gozzo*) dépendaient aussi de Carthage. Le traité qu'elle conclut, dès 509, avec les Romains prouve qu'elle faisait un commerce étendu sur la côte d'Italie. L'Espagne était visitée par les marchands carthaginois, longtemps avant la conquête d'Amilcar Barca. Hannon tenta, par ordre de Carthage, un voyage d'exploration sur la côte occidentale de l'Afrique, et son *Périple*, parvenu jusqu'à nous, est un monument d'un grand intérêt. Hannon dispersa 30,000 Carthaginois entre les colonnes d'Hercule et l'île de Cerné, que Montesquieu place à la hauteur des Canaries, mais dont la situation précise n'a pu être déterminée par les géographes. Un autre amiral carthaginois, Imilcon, parcourut la côte occidentale de l'Europe depuis Gadès (Cadix) jusqu'aux îles Cassitérides (Sorlingues), d'où l'on tirait de l'étain et du plomb. Les Carthaginois allaient même chercher de l'ambre dans des contrées encore plus septentrionales, mais dont la position est restée indéterminée.

Le gouvernement de Carthage se forma pendant cette première période de son histoire. On prétend avec vraisemblance que, dans l'origine, elle eut des rois. Plus tard les rois firent place à deux *suffètes*, magistrats probablement annuels et nommés par l'assemblée générale du peuple. Il y avait un sénat, composé d'un nombre de membres indéterminé, parmi lesquels un conseil des cent ou cent quatre paraît avoir été investi de la principale autorité politique et judiciaire. On ne saurait dire comment était désigné ce conseil oligarchique, ni quelles étaient ses attributions. Aristote parle de ce gouvernement avec éloge, mais en termes trop concis pour nous, et les historiens ne fournissent à ce sujet que des renseignements très-incomplets. On sait seulement que l'aristocratie dominait à Carthage ; que le sénat s'y partageait en *pentarchies*, ou comités de cinq, qui étaient chargés de l'administration ; que les fonctions y étaient gratuites et vénales, et appartenaient par conséquent à l'aristocratie ; que les suffètes et l'assemblée du peuple étaient effacés par les deux conseils aristocratiques et leurs comités. Les Barca, et surtout Annibal, après la seconde guerre punique, luttèrent contre cette aristocratie tyrannique, mais ne purent en triompher. — Le commerce étant l'intérêt principal de Carthage, on avait tout organisé pour en assurer la prospérité : les marchands trouvaient, sur toute la côte d'Afrique, des colonies où ils pouvaient trafiquer ; souvent même le gouvernement envoyait des colons dans les pays soumis, et se conciliait par là le peuple en lui donnant les moyens de s'enrichir. Malheureusement, ces Carthaginois, qui venaient pour peu de temps s'établir dans une contrée lointaine, l'exploitaient durement et avidement, afin de retourner dans la métropole jouir des richesses acquises aux dépens des vaincus. On voyait, dans les environs de Carthage, de riches maisons de campagne où s'étalait le luxe des marchands. Cette opulence était le fruit des sueurs des peuples asservis ; de là la haine qu'excitait la domination carthaginoise. Carthage commettait aussi la faute de démanteler les villes, afin de rendre impuissantes les insurrections ; c'était se découvrir elle-même en cas d'invasion du dehors. Dès qu'un ennemi attaquait cette république de marchands, les nations africaines se déclaraient pour lui : dans la guerre commandée par Régulus, 200 villes se livrèrent aux Romains. Les Carthaginois n'avaient pas une armée capable de résister à ces dangers. Composée presque exclusivement de mercenaires, elle devint plus d'une fois pour eux un grave péril. Les généraux, qui pouvaient abuser contre Carthage de cette force dangereuse, étaient l'objet d'une surveillance sévère : vaincus, la croix les attendait ; vainqueurs, ils n'étaient quelquefois récompensés que par l'exil. Le Lacédémonien Xantippe, qui avait sauvé Carthage vivement pressée par Régulus, fut noyé, si l'on en croit Appien, par ordre des Carthaginois. Selon Polybe, il comprit qu'il n'était pas prudent de prolonger son séjour dans une ville qui lui devait son salut. La flotte de Carthage compta jusqu'à 350 galères à 5 rangs de rames, montées par 42,000 combattants et 105,000 matelots. — Carthage adorait des dieux phéniciens : Moloch, appelé Saturne par les Romains ; Astarté, qui répond à Aphrodite ou Vénus ; Melkarth, l'Hercule tyrien. Elle avait aussi un dieu de la mer, dont le nom phénicien est resté inconnu. La religion était sanguinaire, et, dans les calamités publiques, on immolait des enfants pour fléchir les dieux. La mauvaise foi des Carthaginois était proverbiale chez les Romains. — Les arts et les sciences n'étaient pas négligés à Carthage ; les anciens parlent de livres carthaginois sur l'histoire et l'agriculture, et sans doute il en existait aussi sur la navigation et la tactique. Il reste de la langue des Carthaginois un monologue et quelques phrases détachées, dans le *Pœnulus* de Plaute.

Malgré les vices de sa constitution, malgré la corruption, suite naturelle des richesses accumulées par le commerce, Carthage acquit une puissance redoutable. Déjà maîtresse de la Corse, de la Sardaigne et des îles Baléares, elle voulut y ajouter la Sicile. En 480, au moment où Xerxès envahissait la Grèce, les Carthaginois ses alliés envahirent la Sicile. Là commence le 2e âge de leur histoire. Vaincus à Himera par Gélon, roi de Syracuse, ils attendirent que les divisions des Siciliens leur fournissent une occasion de reparaître avec avantage. Appelés en 410 par les Ségestains, en lutte avec les Syracusains, ils s'emparèrent de Lilybée, de Panorme, de Motya, d'Eryx, et bientôt même de Géla et de Camarine. Les deux Denys les repoussèrent de Syracuse, et Agathocle alla porter la guerre sur la côte d'Afrique, au sein même de la puissance de Carthage, 310. Le danger était d'autant plus pressant, que les villes voisines se déclarèrent pour Agathocle, et qu'un général carthaginois, Bomilcar, soutenu par un corps de mercenaires, menaçait sa patrie d'une révolution, et aspirait à la tyrannie. Cependant Carthage fit face à tous les dangers, étouffa la révolte de Bomilcar, et, profitant du départ d'Agathocle pour la Sicile, détruisit l'armée ennemie, 307. Mais, peu de temps après, Carthage, ayant poursuivi ses projets de conquête en Sicile, se trouva en présence d'un nouvel adversaire.

Les guerres entre Rome et Carthage remplissent la 3e période de l'histoire de cette ville, de 264 à 146 av. J.-C. (*V.* GUERRES PUNIQUES.) Carthage fut détruite par Scipion Emilien, l'an 606 de Rome, 146 av. J.-C., et son territoire réduit en province romaine sous le nom d'*Afrique*. Caius Gracchus tenta vainement de la relever par une colonie qu'il nomma *Junonia*, et, 30 ans plus tard, Marius était encore réduit à s'asseoir sur les ruines de Carthage. Le second fondateur de cette ville fut Jules César. Telle était l'excellence de la situation de Carthage, que, dès le temps d'Auguste, elle était redevenue la ville la plus florissante de l'Afrique. Aux IIIe et IVe siècles, elle rivalisait de splendeur avec Rome. Elle fut comprise dans la Zeugitane et la préfecture d'Italie, et devint le ch.-l. du diocèse d'Afrique. On y cultivait les lettres latines, et de son école sont sortis Apulée, Arnobe, Tertullien, St Cyprien et St Augustin. Du IIIe au VIe siècle, plus de 40 conciles y furent tenus. La ville, prise par les Vandales en 439 ap. J.-C., et par Bélisaire en 533, résista à tous les fléaux de la guerre jusqu'à l'époque de l'invasion des Arabes ; en 698, Hassan la conquit et la livra aux flammes. Les khalifes Fathimites en repeuplèrent dans la suite un quartier. Ce misérable reste de Carthage fut détruit, au XVIe siècle, par les Espagnols que Charles-Quint avait placés dans le fort de la Goulette. Depuis, il n'est resté de Carthage qu'un nom et de grands souvenirs ; les ruines mêmes avaient disparu ; mais M. Beulé, dans des fouilles faites en 1859-60, a déterminé l'emplacement de *Byrsa*, et de la *Nécropole*, et découvert dans *Cothon*, les anc. murs carthaginois, et les murs romains superposés. On voit auj. sur la partie haute de l'anc. Carthage, à l'O. de la Goulette, une chapelle dédiée à St-Louis, sur l'emplacement où mourut ce prince en 1270. Le roi Louis-Philippe Ier la fit élever, en 1841, dans ce terrain concédé à perpétuité à la France par l'émir Ahmed-Bey. CH.

CARTHAGÈNE, *Carthago Nova*, v. d'Espagne, dans la prov. et à 40 kil. S.-S.-E. de Murcie ; par 37° 35' 40" lat. N., et 3° 20' long. O. ; 38,000 hab. Port militaire et place très-forte sur la Méditerranée. Evêché ; école de navigation ; observatoire ; jardin botanique. Pêche active ; fabr. de toiles à voile, cordages de sparte. Soieries ; verres et cristaux. Commerce important, quoique déchu. Beaux chantiers de construction, arsenal maritime. — Cette ville

fut fondée par Asdrubal vers 228 av. J.-C.; elle était le ch.-l. des établissements carthaginois en Espagne. Ce fut de Carthagène que partit Annibal, avec son armée, pour envahir l'Italie, pendant la 2e guerre punique. Le jeune Scipion la prit en 210. Presque ruinée par les Goths et les Maures, elle se releva au XVIe siècle, et retrouva sa prospérité, qu'elle a de nouveau perdue vers la fin du siècle dernier.

CARTHAGÈNE, *Cartagena de las Indias*, v. de la Nouvelle-Grenade, à 590 kil. N. de Bogota, sur la mer des Antilles; à l'embouch. d'un bras de la Magdalena dans le golfe de Darien; par 10° 25' 38" lat. N. et 77° 54' 24" long. O.; place forte; son port, commerçant et militaire, est un des plus beaux et des plus sûrs de la côte N. de l'Amérique méridionale. Evêché; belle cathédrale; université, école de marine; 20,000 hab. Carthagène est régulière; ses maisons sont bien disposées pour garantir des chaleurs, qui sont excessives. Climat peu salubre; la fièvre jaune y sévit rarement. Commerce encore assez actif, quoique déchu depuis les guerres de l'Indépendance. — Fondée par l'Espagnol Pedro de Heredia en 1533, elle devint très-florissante; fut prise par Drake, 1583; par Pointis, 1697; auj. elle est la capitale de l'État de Bolivar.

CARTHAGO NOVA, v. de l'Espagne Tarraconaise; auj. *Carthagène*.

CARTHAGO VETUS, v. de l'Espagne Tarraconaise; auj. *Canta-Vieja*.

CARTHALON, général carthaginois, envoyé en Sicile après la défaite de Régulus, prit et brûla Agrigente, et défendit avec succès Lilybée. Il fut remplacé par Amilcar Barca, 250 av. J.-C.—Autre général, lieutenant d'Annibal, tué à la prise de Tarente par les Romains, 209 av. J.-C.

CARTHEUSER (Jean-Fréd.), médecin, né à Hayn (Prusse) en 1704, m. en 1777, professeur de chimie, puis d'anatomie et de pathologie, à Francfort-sur-l'Oder. Il connaissait très-bien la matière médicale, et a soumis à l'analyse une foule de plantes employées dans la composition des médicaments. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont le plus important est : *Fundamenta materiæ medicæ rationalis*, Francf., 1749-1750, in-4°, trad. en franç. par Dessarts, Paris, 1769, 4 vol. in-12. D—G.

CARTIER (Jacques) navigateur, né à St-Malo en 1494, fut chargé par François Ier, en 1534, de visiter l'Amérique septentrionale. Il reconnut que Terre-Neuve était une île, découvrit les îles de la Madeleine, les baies de Gaspé et des Chaleurs, et parcourut la côte O. du golfe St-Laurent. Dans un 2e voyage, 1535, il pénétra dans le fleuve jusqu'à la rivière qui a gardé son nom, et explora les pays où l'on bâtit plus tard Québec et Montréal. Un 3e voyage, 1541, ne donna pas de connaissances nouvelles. Une maison qu'il fit bâtir au village de Limoilon, près de St-Malo, s'appelle encore auj. *Les Portes-Cartier*. Le récit de ses découvertes parut sous le titre de *Brief récit et succincte narration de la navigation faite ès îles de Canada, Hochelage, Saguenay et autres*, Paris, 1545. Le *Discours du voyage de Jacques Cartier*, Rouen, 1598, paraît avoir été traduit de la version italienne insérée dans le recueil de Ramusio, Venise, 1565, in-fol. La relation des 2 premiers voyages de Cartier se trouve aussi dans l'*Histoire de la Nouvelle France*, par Lescarbot, Paris, 1612. Enfin, on a publié à Québec, en 1843, les *Voyages de découvertes au Canada*, par Cartier, Roberval, etc. B.

CARTOUCHE (Louis-Dominique BOURGUIGNON, dit), né à Paris en 1693, d'une honnête famille d'artisans, m. en 1721, fut mis au collége, d'où il fut expulsé pour ses escroqueries. Chassé de la maison paternelle pour le même vice, il alla s'enrôler dans une bande de voleurs qui exploitait la Normandie; puis il revint à Paris en organiser une, dont il se fit chef, avec droit de vie et de mort sur tous. La hardiesse et l'habileté de Cartouche le rendirent fort redoutable. Arrêté enfin dans un cabaret de la Courtille, il s'évada, fut repris, mis en jugement, et excita vivement la curiosité pendant plusieurs mois que dura son procès. Condamné à être rompu vif, il subit son supplice en place de Grève, après avoir fait l'aveu de ses crimes. Le jour même de son supplice, on représenta *Cartouche*, comédie en 3 actes, de Legrand, et Grandval publia, en 1725, un poëme intitulé : *Cartouche ou le Vice puni*, dans lequel il parodia une partie de la *Henriade*. J. T.

CARTULAIRES, registres dans lesquels sont inscrites les *chartes* concernant un pays, une église, une communauté ou même une seule personne. Ils se composent de titres originaux, ou de copies authentiques, ou de copies non rédigées ou vérifiées par des officiers publics, ou de notices et extraits de chartes avec notes explicatives. On y trouve des chartes de priviléges, d'affranchissement, de commune, de statuts municipaux, des actes de donation ou de vente, des jugements, des hommages de fiefs, etc. Ils étaient souvent désignés par les noms de *pastoral*, *livre d'or*, *livre noir*, *livre rouge*, etc. Aucun système n'y a présidé à l'arrangement des pièces, ni ordre de matières, ni ordre topographique, ni ordre chronologique. Les plus anciens cartulaires remontent au Xe siècle, suivant Mabillon. La Bibliothèque impériale de Paris en possède un grand nombre, parmi lesquels ceux des monastères de Cluny, de St-Médard de Soissons, de Clairvaux, de Port-Royal, ceux de Philippe-Auguste et des comtes de Champagne, ceux des communes de Marseille, Avignon, Toulouse, Montpellier, Perpignan, Dijon, etc. On voit aux Archives impériales presque tous les cartulaires des églises du diocèse de Paris. Des recueils semblables existent dans les archives et biblioth. des départements. Avant 1789, on avait imprimé, en totalité ou par extraits, les cartulaires des abbayes de Murbach, d'Andlau, de Wissembourg, de St Bénigne de Dijon, de St-Silvin d'Auchy. M. Guérard a publié les cartulaires de Notre-Dame de Paris, des abbayes de *St-Père de Chartres* et de *St-Bertin*; M. A. Bernard, celui de Savigny; M. Ed. de Barthélemy, celui de St-Etienne de Châlons-sur-Marne; M. Martignier, celui de l'église de Lausanne, etc. B.

CARTWRIGHT (Thomas), puritain anglais, né en 1535 dans le comté d'Hertford, m. en 1603, prêcha avec beaucoup de succès. Des attaques contre l'Eglise anglicane l'obligèrent à sortir 2 fois du royaume; cependant Cecil et Leicester lui firent donner la direction d'un hôpital près de Warwick. On a de lui des commentaires sur l'Ecriture, publiés sous le titre de *Harmonia evangelica*, Amsterdam, 1617, in-4°.

CARTWRIGHT (William), poëte, né en 1611 dans le comté de Glocester, m. en 1643, fit jouer des pièces de théâtre fort applaudies, mais auj. oubliées. On a publié toutes ses œuvres, Lond., 1651, in-8°.

CARTWRIGHT (Edmond), mécanicien anglais, né en 1743 à Marsham (Nottingham), m. en 1824, est l'inventeur d'une machine à tisser et d'une machine à carder la laine, pour lesquelles le Parlement lui accorda une gratification de 10,000 liv. sterl. Il publia aussi des *Poésies* et des *Nouvelles*. — Son frère aîné, John, né en 1740, m. en 1825, a été un des représentants du radicalisme anglais; il fonda, en 1780, la Société pour l'éducation constitutionnelle du peuple, et écrivit de nombreuses brochures pour la réforme parlementaire et l'abolition de la traite des nègres.

CARUS (Marcus-Aurelius) empereur romain, né à Narbonne ou à Milan, succéda, en 282, à Probus qui l'avait créé préfet du prétoire. Il défit les Sarmates en Illyrie, enleva aux Parthes la Mésopotamie, Séleucie et Ctésiphon, et mourut en 283, frappé de la foudre dans sa tente, selon les uns, assassiné par le préfet Aper, selon les autres. Ses fils Carin et Numérien le remplacèrent.

CARUS (Fréd.-Aug.), né en 1770 à Bautzen, m. en 1807 à Leipzig, où il était professeur de philosophie. Il était partisan de Kant. Ses écrits philosophiques ont été publiés en 6 vol., Leipzig, 1808-1810. Les principaux sont : *Psychologie*; *Histoire de la psychologie*; *Considérations sur l'Histoire de l'espèce humaine*; *Réflex. sur l'Hist. de la philosophie*; *Psychologie des Hébreux*; *Essais de morale et de philosophie religieuse*. Ces livres sont en all. Il y a aussi en latin une *Histoire des sentences de l'Eglise grecque*, et un mémoire sur la *Cosmologie d'Anaxagore*. E. S.

CARUSBUR, nom de CHERBOURG au moyen âge.

CARVAJAL (Jean de), évêque de Placentia, né à Truxillo (Estramadure) en 1399, m. à Rome en 1469, fut légat d'Eugène IV au concile de Bâle, cardinal en 1446, combattit les erreurs des Hussites, et participa, en 1456, à la victoire des chrétiens sur les Turcs sous les murs de Belgrade.

CARVAJAL (Bernardin de), neveu du précédent, né à Palencia en 1456, m. en 1523, cardinal en 1493, fut tour à tour évêque d'Astorga, de Badajoz, de Siguença, de Placentia, de Carthagène et d'Ostie. Pour s'être déclaré en faveur de Louis XII contre le pape Jules II, il fut excommunié, privé de la pourpre, et jeté en prison.

CARVAJAL (Laurent-Galindez de), jurisconsulte, né à Placentia en 1472, m. à Burgos en 1527, fut conseiller de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, et soutint toujours les intérêts de Charles-Quint en Espagne.

CARVAJAL (François de), capitaine espagnol, né vers 1464, m. en 1548, combattit à Pavie en 1525, et sous les murs de Rome en 1527. Nommé en 1542 major-général de l'armée du Pérou, où le désir de s'enrichir l'avait conduit, il contribua à la défaite du jeune Almagro, s'attacha ensuite au parti de Gonzalo Pizarre, fut pris, et périt avec lui.

CARVAJAL (Louis-Firmin), comte de la Union, né à Lima en 1752, commanda l'armée espagnole du Roussillon contre la France en 1794.

CARVAJAL (Thomas-José Gonzalez), homme d'État et littérateur, né à Séville en 1753, m. en 1834. Il fut attaché à l'administration des finances de 1790 à 1807, défendit l'indépendance nationale contre les Français de 1809 à 1812, et fut néanmoins disgracié après la restauration des Bourbons. La révolution de 1820 l'éleva au rang de conseiller d'État; mais la cour l'éloigna de Madrid de 1823 à 1827. Chargé de réglementer l'administration militaire en 1829, il devint ministre de la guerre en 1833, puis pair du royaume. Les affaires politiques ne le détournèrent pas de la culture des lettres; on a de lui : *Los Salmos*, Valence, 1819, 5 vol.; *Los libros poeticos de la santa Biblia*, 1827, 6 vol.; *Opusculos en prosa y verso*, 1847, 13 vol. B.

CARVALHO. *V.* POMBAL.

CARVALHO (José DA SILVA), homme d'État portugais, né dans le Beira en 1782, m. en 1845. Il participa à la révolution d'Oporto en 1820, fut nommé membre de la régence provisoire, puis ministre de la justice sous Jean VI. Obligé de se retirer en Angleterre par la contre-révolution de 1823, il revint à l'avénement de don Pedro, dut encore s'enfuir lors de l'usurpation de don Miguel, et déploya la plus grande activité pour rétablir don Pedro. Premier ministre de 1833 à 1836, puis renversé par une protestation en faveur de la constitution de 1820, il rentra au conseil d'État en 1842.

CARVALHO DA COSTA (Antonio), savant portugais, né à Lisbonne en 1650, m. en 1715, est auteur d'un ouvrage estimé sur la géographie de son pays, *Chorographia portugueza*, Lisb., 1706-12, 3 vol. in-4°.

CARVIN-ÉPINOY, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 30 kil. E. de Béthune. Fabr. d'amidon, poteries, sucre de betterave, etc.; tanneries; 4,954 hab.

CARY (Félix), antiquaire, né à Marseille en 1699, m. en 1754, a laissé une importante *Histoire des rois de Thrace et de ceux du Bosphore cimmérien, éclaircie par les médailles*, Paris, 1752, in-4°. Sa collection de médailles fut achetée par le gouvernement.

CARY (Henri-Franç.), littérateur anglais, m. en 1844, s'est fait connaître par de bonnes traductions en vers de la *Divine Comédie*, des *Odes* de Pindare et des *Oiseaux* d'Aristophane, par les *Vies des poëtes anglais*, qui font suite à celles de Johnson, par des *Vies des anciens poëtes français*, insérées dans le *London Magazine*, et par des éditions de Milton, Cowper, Pope, Young et Thompson.

CARYA ou CARYÆ, v. de l'anc. Grèce (Laconie), consacrée à Diane. Dans les fêtes de cette déesse, les jeunes filles formaient des danses, inventées, disait-on, par Castor et Pollux, et appelées *caryatides*. On a donné ce même nom, en architecture, à des figures de femmes vêtues d'une longue tunique, que l'on place en guise de colonnes pour supporter un entablement; ce fut, dit-on, en souvenir de la captivité des femmes de Carya, lorsque les Grecs eurent détruit cette ville pour la punir de son alliance avec les Perses. L'art antique a laissé des caryatides, celles du Pandrosion d'Athènes, près du temple d'Erechthée. Chez les modernes, on remarque celles de Jean Goujon dans une salle du Louvre, celles de Sarrasin au pavillon de l'Horloge, celles de Puget à l'hôtel de ville de Toulon.

CARYANDA, v. de l'anc. Asie Mineure (Carie), sur le golfe Iassique; patrie du géographe Scylax.

CARYATIDES. *V.* CARYA.

CARYSTOS, anc. v. d'Eubée, renommée pour ses marbres; auj. *Caristo*.

CAS ROYAUX, causes réservées aux juges royaux, parlements ou baillis, à l'exclusion de toute juridiction, soit seigneuriale, soit ecclésiastique. Pendant bien longtemps ils ne furent pas spécifiés, et les gens du roi les multiplièrent, afin d'enlever aux hauts-justiciers la plus grande partie de leur influence. Quelques cas royaux furent inscrits dans une ordonnance de Philippe-Auguste de 1190; mais ils ne furent énumérés pour la première fois d'une manière complète que dans une ordonnance de 1670; c'étaient : 1° *en matière civile*, les affaires relatives à la propriété ou au revenu des domaines royaux, aux chemins publics, aux impôts royaux, aux rues et fortifications des villes, aux deniers patrimoniaux ou d'octroi des communes, aux naufrages, aux terres sans possesseurs; les droits d'aubaine, de déshérence, de confiscation et de patronage; les érections de terres en duché-pairie, marquisat, comté ou baronnie; les concessions de priviléges faites à des villes, communautés ou universités; les lettres d'émancipation, d'armoiries, de grâce, de réhabilitation, de commutation de peine; la surveillance de la discipline et de la police extérieures du clergé; la collation des bénéfices; les causes des pairs de France, des ducs et autres privilégiés; la police générale des forêts et des rivières; les contestations sur les baptêmes, mariages et sépultures, etc.; 2° *en matière criminelle*, les affaires de lèse-majesté, de sacrilége, de rébellion aux agents royaux; les assemblées illicites et les séditions; la falsification des monnaies ou du sceau royal; les diverses atteintes à la propriété publique, l'homicide prémédité, le duel, le vol sur les chemins royaux, les exactions des seigneurs sur les vassaux; les crimes de concussion, de péculat, de simonie, etc. Chacun de ces cas royaux fut une conquête de la royauté sur la féodalité, et la puissance des rois a été d'autant plus grande qu'il y eut un plus grand nombre de ces cas. B.

CASA (Jean DELLA), archevêque de Bénévent, célèbre poëte et prosateur italien, né près de Florence en 1503, m. en 1556, fut secrétaire des brefs sous Paul IV. Il est un des écrivains que les Italiens reconnaissent encore auj. pour un des réformateurs de leur langue, et dont les écrits font la règle. Un petit poëme très-libre, *Capitolo del Forno*, qu'il avait composé dans sa jeunesse, lui attira des invectives sans nombre, surtout de la part des protestants, qui pensaient avilir en sa personne la religion romaine. Il se justifia tant bien que mal; son poëme, à cause même de cette justification, et malgré la peine qu'a prise Ménage de le commenter et de l'atténuer, n'en demeure pas moins une œuvre très-blâmable. On l'a proscrit de ses œuvres complètes, Venise, 1558, in-4°, et 1752, 3 vol. in-4°. Son livre en prose le plus estimé est : *Il Galateo*, Florence, 1560-72, in-8°, écrit avec beaucoup d'élégance et de délicatesse; il a été trad. en franç. par Belleforest, en lat. par un anonyme, et en esp. par Bezerra. Ménage a publié avec comment. les *Rime di G. della Casa*, Paris, 1667, in-8°. La Casa est aussi auteur d'ïambes latins un peu froids, mais d'une excellente latinité. C. N.

CASABIANCA (Raphaël de), général français, né en 1738 à Vescovato (Corse), m. en 1825, servit dans les troupes que Louis XV envoya pour conquérir la Corse, commanda le régiment Provincial-Corse, fut député à l'Assemblée constituante, combattit aux armées du Nord et des Alpes, défendit glorieusement Calvi contre les Anglais, devint, sous le Consulat, membre du sénat-conservateur, puis comte de l'Empire, et pair sous la Restauration.

CASABIANCA (Louis), frère du précédent, né à Bastia vers 1755, m. en 1798, servit avec distinction dans la marine, fit partie de la Convention, vota la détention indéfinie de Louis XVI, et devint membre du conseil des Cinq-Cents. A la bataille navale d'Aboukir, où il commandait le vaisseau *l'Orient*, il périt avec son fils âgé de 10 ans, trait qui a été célébré par Lebrun et Chénier.

CASABIANCA (Pierre-François), fils du comte Raphaël, né en 1784 à Vescovato (Corse), m. en 1812, fit les campagnes d'Allemagne et de Prusse depuis 1806, devint colonel en 1811, et périt dans l'expédition de Russie. B.

CASA DEI, nom latin de la CHAISE-DIEU.

CASÆ CALVENTI, nom latin de COLÉAH.

CASAL, anc. *Bodincomagus* et *Industria*, v. forte du roy. d'Italie, est située sur la rive droite du Pô, à 60 kil. E.-N.-E. de Turin; 17,061 hab. Évêché suffragant de Verceil; industrie séricicole. Autrefois cap. du duché de Montferrat et très-forte. Le couvent des Franciscains contient les tombeaux de la famille de Montferrat. Les Français y battirent les Espagnols en 1640, et la possédèrent de 1681 à 1706; ch.-l. d'arrond. de la province d'Alexandrie.

CASALBIGI (Ranieri de'), poete italien, né à Livourne en 1715, m. en 1795, connut les théâtres grec, anglais et français, sans pour cela s'élever à des vues générales. C'est d'après ses conseils que Gluck donna à sa musique un caractère plus actif et plus dramatique. Il a laissé des mélodrames lyriques : il sait tracer le plan, faire ressortir les situations les plus frappantes et les effets les plus appropriés à l'éclat de la mélodie. B.

CASALI (Jean-Baptiste), maître de chapelle de St-Jean-de-Latran à Rome, m. en 1792, eut Grétry pour élève. Il a laissé beaucoup de musique religieuse.

CASAL-MAGGIORE, v. du roy. d'Italie, dans la province et à 35 kil. E.-S.-E. de Crémone, sur la rive gauche du Pô; 15,122 hab. Commerce actif.

CASAL-NUOVO, auj. CITTA-NUOVA, v. du roy. d'Italie (province de Reggio), à 20 kil. E. de Palmi: 8,000 hab. Presque détruite par le tremblement de terre de 1783. — Brg du roy. d'Italie (prov. de Cosenza), à 26 kil. E. de Castrovillari, près du golfe de Tarente: 446 hab.

CASAL-PUSTERLENGO, v. du roy. d'Italie, province de

Milan, à 17 kil. S.-E. de Lodi; 5,711 hab. Succès des Français sur les Autrichiens, le 9 mai 1796; cette journée prépara la victoire de Lodi.

CASAMANCE, rivière d'Afrique. — *V. Supplément.*

CASA-MASSIMA, brg du royaume d'Italie (Prov. de Bari), à 20 kil. S. de Bari; 6,775 hab. Amandes et vins.

CASA-MICCIOLA, brg dans l'île d'Ischia (roy. d'Italie); vins estimés; bains d'eaux thermales; 4,000 hab.

CASANOVA DE SEINGALT (Jean-Jacques), aventurier, né à Venise en 1725, m. en 1803 à Dùx, en Bohême. Fils d'un auteur et d'une actrice, il fit de rapides études à Padoue. A 16 ans, il soutenait ses thèses de droit et entrait au séminaire, d'où il fut bientôt chassé pour une intrigue dont le scandale lui valut même la prison; ce qui ne l'empêcha pas, grâce au crédit de sa mère, d'être placé près du cardinal Acquaviva. Il n'y resta pas longtemps, et se mit à parcourir Rome, Naples, Corfou, Constantinople, tour à tour publiciste, prédicateur, abbé, diplomate, et surtout homme à bonnes fortunes. Il fut emprisonné sous les plombs de Venise pour raison d'Etat en 1755, et s'en échappa avec une adresse miraculeuse. En promenant partout ses aventures, il forma des liaisons avec Rousseau, Voltaire, Souwaroff, le grand Frédéric, et Catherine II. Chassé de Varsovie pour un duel, sa légèreté le fit bannir encore de Paris et de Madrid, et, après 18 ans d'absence, il revint à Venise, où il crut se réhabiliter par une réfutation de l'ouvrage d'Amelot de la Houssaye sur la constitution de cette république. Il prétend avoir rendu à sa patrie des services secrets; très-secrets sans doute, puisqu'on les ignore. Enfin, en 1782, à bout d'argent, de voyages et de plaisirs, il suivit en Bohême le comte de Waldstein, pour être son bibliothécaire. Ce furent les invalides de cette vie orageuse, qui défie l'imagination du plus fertile romancier. Alors il composa ses *Mémoires,* confession sans repentir de faiblesses sans nombre, et tableau parfois trop fidèle d'une société plus spirituelle que morale. Cette odyssée cynique est écrite avec le laisser-aller d'une conversation : on y reconnaît le causeur dont chaque mot est un trait, et chaque pensée un livre, comme disait le prince de Ligne. Outre quelques ouvrages d'histoire et de fantaisie en italien, Casanova a laissé un *Récit de sa captivité,* Prague, 1788; une trad. en vers de l'*Iliade*, etc. Ses *Mémoires* sont rédigés en français, Leipsick, 1826-32, 10 vol. in-8°, et Paris, 1843, 5 vol. in-18. G. M.

CASANOVA (François), frère du précédent, peintre de batailles et de paysages, né à Londres en 1727, m. en 1805 à Brühl près de Vienne, reçut les conseils de Parrocel à Paris, et fut admis à l'Académie des Beaux-Arts en 1763. Ses dettes et les critiques de Diderot l'obligèrent de quitter la France. Parmi ses batailles, on cite celles de Lens et de Fribourg, que le prince de Condé lui commanda en 1771. Catherine II le chargea aussi de peindre ses victoires sur les Turcs. Les meilleurs élèves de Casanova sont Loutherbourg, Mayer et Norblin. — Un autre frère, Jean-Baptiste, né à Londres en 1730, m. à Dresde en 1798, élève de R. Mengs, eut, comme peintre et comme historien de l'art, une certaine célébrité en Allemagne. Il a publié des *Dissert. sur les anc. monuments de l'art*, Leips., 1771. B.

CASAQUE D'ARMES, manteau ouvert par-devant, à manches longues, agrafé au collet; il remplaça les hoquetons, et servit à garantir l'armure des injures du temps. Il portait les armoiries du souverain ou la livrée des capitaines; ce fut comme un premier habit d'uniforme. On cessa d'en faire usage à la fin du XVI^e siècle. Les milices espagnoles, suédoises et brandebourgeoises portèrent aussi la casaque, conservée jusqu'à nos jours dans la cavalerie.

CASAREGIS (Joseph-Laurent-Marie), jurisconsulte, né à Gênes en 1670, m. en 1737. Il fait autorité en matière de droit commercial. Ses œuvres sont intitulées : *Discursus legales de commercio,* Florence, 1719-29, 3 vol. in-fol.; Venise, 1740, 4 vol. in-fol.

CASAUBAH. *V.* CASBAH.

CASAUBON (Isaac), né à Genève le 18 fév. 1559, m. à Londres en 1614, fut un prodige d'érudition. Fils d'un ministre protestant, il épousa la fille de Henri Estienne, professa le grec à Genève, 1582, à Montpellier, 1596, et à Paris, 1598, où Henri IV lui confia la garde de sa bibliothèque. Il assista, comme commissaire, à la conférence de Fontainebleau entre Duplessis-Mornay et Duperron, qui l'envoya en Angleterre, quelques années après, pour aider à la conversion de Jacques I^{er}; mais Casaubon resta neutre, reçut deux prébendes et une pension, et ne songea plus à revenir en France. Passionné pour l'étude, il a publié un grand nombre d'éditions d'auteurs grecs et latins, avec de savants commentaires. On estime surtout ses notes sur Athénée, Diogène-Laërce, Théophraste, Suétone, Perse, Polybe, Strabon; son traité *de Satirica Græcorum poesi et de Romanorum satira,* Paris, 1605, in-8°, réimpr. à Halle, 1774, in-8°; et les *Casauboni Epistolæ*, dont la meilleure édition renferme 1,111 lettres, Rotterdam, 1709. Wolff a donné un *Casauboniana*, Hambourg, 1710, in-4°. *V.* Ch. Nisard, *le Triumvirat littéraire, Juste-Lipse, Scaliger et Casaubon*, 1851, in-8°. J. T.

CASAUBON (Méric), fils du précédent, né à Genève en 1599, m. en 1671, refusa l'or de Cromwell, qui désirait l'avoir pour historien, et celui de Christine, qui voulait l'attirer en Suède. Moins érudit que son père, il s'est fait connaître par des travaux estimés sur Épictète, Hiéroclès, etc. On a aussi de lui un *Traité de la crédulité*, où il soutient la réalité des esprits et des sorciers. J. T.

CASBAH ou CASAUBAH, *forteresse qui défend une ville,* selon le sens qu'on donne à ce mot en Afrique, et qui renferme la demeure et le trésor du chef. Il y a à Alger une Casbah construite sur la partie la plus élevée de la ville. Le dernier dey s'y tenait renfermé avec ses trésors, qui tombèrent aux mains des Français, en 1830. D.

CASCAES, brg de Portugal (Estramadure), à 25 kil. N.-O. de Lisbonne, port fortifié sur l'Océan Atlantique; 3,000 hab. Aux environs, sources salines thermales d'Estoril.

CASCANTE, anc. *Cascantum*, v. d'Espagne (Navarre), à 6 kil. S. de Tudela; 2,000 hab. Distilleries, salpêtreries.

CASCELLIUS (Aulus), jurisconsulte romain, s'opposa ouvertement aux usurpations de J. César, et conserva encore sous Auguste ses convictions républicaines. Il était aussi célèbre par son éloquence, par la finesse spirituelle de sa conversation, que par sa science des lois. Ses œuvres ont péri.

CASCIANO-DE'-BAGNI (SAN-), brg du roy. d'Italie, à 60 kil. S.-E. de Sienne, sur le Monte-Cetona et dans la vallée de la Paglia. Sources acidules thermales (31° à 37° R.); bains anciens et fréquentés.

CASELLE, v. du roy. d'Italie, prov. et à 12 kil. N. de Turin, sur un bras de la Stura; 4,985 hab. Draps, lainages, soie.

CASELLI (Charles-François), évêque de Parme et cardinal, né à Alexandrie en 1740, m. en 1828, fut un des signataires du Concordat de 1801, accompagna Pie VII à Paris, et assista au mariage de Napoléon I^{er} avec Marie-Louise, dont il devint, après 1815, le conseiller intime dans le duché de Parme. B.

CASENAVE (Antoine), conventionnel, né à Lembeye (B.-Pyrénées) en 1763, m. en 1818, vota la réclusion momentanée et l'exil perpétuel de Louis XVI, insista sur la mise en accusation de Marat, fit partie du conseil des Cinq-Cents, rédigea, avec Cabanis, M.-J. Chénier et Villetar, la constitution de l'an VIII, entra dans le nouveau Corps législatif, dont il devint président en 1810, et fut député en 1815. B.

CASENEUVE ou CASENOVE (Guill.), vice-amiral de Normandie sous Louis XI, surnommé *Coulon* ou *Colon* par les Espagnols, se signala par ses courses sur les côtes d'Espagne et de Portugal. L'époque où il vécut et la coïncidence fortuite de son surnom ont donné lieu à des méprises de la part de quelques historiens, qui l'ont confondu avec Christophe Colomb, et ont cru que ce dernier, dans sa jeunesse, avait été au service de la France. H. B.

CASENEUVE (Pierre de), né à Toulouse en 1591, m. en 1652, est auteur d'un savant *Traité du franc-alleu*, 1641, in-4°, et d'un dict. des *Origines de la langue française*, fondu dans les dernières édit. du *Dict. étymologique* de Ménage.

CASERNE. On donna d'abord ce nom, en France, à de petites chambres construites entre le rempart et les maisons d'une ville forte, pour loger les soldats, à la décharge et au soulagement des bourgeois. Une caserne contenait 12 soldats. Vers la fin du XVII^e siècle ou au commencement du XVIII^e, ces petites cases furent remplacées par des espèces de grands hôtels à plusieurs étages. On en construisit aussi dans les villes ouvertes; mais, vers la fin du règne de Louis XV, l'usage n'en était pas encore général, et dans beaucoup de villes les soldats en garnison logeaient encore chez les bourgeois.

CASERTA ou CASERTE, en italien *Caserta-Nuova* (de *casa erta,* maison escarpée), v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, à 24 kil. N.-N.-E. de Naples; 10,895 hab. Vins renommés. On y admire un magnifique château royal, la plus grande conception de palais, peut-être, qui existe en Europe, élevé par ordre de Charles III, en 1752, sur les dessins de Vanvitelli, avec un vaste parc contenant trois jardins différents, et un superbe aqueduc, long de 35 kil., ouvrage digne des Romains. *V.* LABOUR.

CASERTA-VECCHIA, v. du roy. d'Italie, à 4 kil. N.-E. de Caserta-Nuova; place de guerre; évêché suffragant de Capoue. Belle cathédrale. Aux environs, fabr. royale de soieries à San-Leuccio.

CASES NOIRES, *Cellæ nigræ*, v. d'Afrique, aux confins de la Numidie et de l'Afrique proconsulaire. Donat, chef des donatistes, y fut évêque.

CASHEL, v. d'Irlande (comté de Tipperary), à 135 kil. S.-O. de Dublin, à 48 E.-S.-E. de Limerick, près de la Suir; 4,317 hab. Archevêché anglican, dont le titulaire réside à Waterford. Patrie de Swift. On y remarque les ruines de la cathédrale gothique de St-Patrick, du château des anciens rois de Munster qui y résidaient, et de la chapelle de Cormac M'Culinan, précieux reste de l'architecture saxonne au IXe siècle.

CASHGAR. V. KASCHGAR.

CASILINUM, v. de l'anc. Italie (Campanie), sur le Vulturne. Aux environs, Annibal, cerné par Fabius dans un défilé, s'en échappa, en lançant, pendant la nuit, des bœufs dont les cornes étaient chargées de sarments enflammés, et qui jetèrent le désordre dans les rangs des Romains, 216 av. J.-C.

CASIMIR. Cinq rois de Pologne ont porté ce nom.

CASIMIR Ier, *le Pacifique*, fils de Mieczyslas Ier, lui succéda en 1034, sous la tutelle de sa mère Ryxa. Par suite d'une rébellion de ses sujets, il chercha un asile en France et se fit diacre dans l'abbaye de Cluny. Les Polonais, lassés des guerres civiles, obtinrent du pape Benoît IX, en 1042, une dispense de vœux pour leur roi, et la permission de se marier. De retour dans son pays, Casimir fit renaître l'agriculture et le commerce, civilisa ses sujets, conquit la Silésie, fit rentrer dans l'obéissance la Poméranie et la Prusse, et vainquit, près de Plock, Maslaw, duc de Mazovie, 1047. Il mourut en 1058.

CASIMIR II, *le Juste*, fils de Boleslas III, succéda en 1177 à son frère Mieczyslas III, déposé à cause de sa tyrannie. Il se fit aimer des Polonais et respecter de ses voisins, et mourut en 1194.

CASIMIR III, *le Grand*, remplaça en 1333 son père Wladislas IV, conquit la Cujavie sur les chevaliers Teutoniques et la Volhynie sur les Tartares, et battit le roi de Bohême. Il introduisit des réformes dans la législation de son royaume, dota des églises, institua des hôpitaux, et fonda l'université de Cracovie. A la prière d'une juive nommée Esther, il donna aux Israëlites de la Pologne des libertés qu'ils n'avaient alors dans aucun autre pays. Avec lui s'éteignit, en 1370, la dynastie des Piast.

CASIMIR IV, fils de Wladislas V Jagellon, fut appelé de la Lithuanie, dont il était grand-duc, au trône de Pologne, après Wladislas VI, son frère, en 1445. Il subjugua la Valachie, reconquit sur les chevaliers Teutoniques le territoire qu'ils avaient pris en Pologne, et combattit les Hongrois et les Tartares avec des alternatives de succès et de revers. Il souleva des murmures en ordonnant l'étude et l'usage de la langue latine dans ses Etats. Il mourut en 1492.

CASIMIR V ou *Jean-Casimir*, fils de Sigismond III, jésuite et cardinal, fut élu roi après son frère Wladislas VII, en 1648, avec une dispense du pape pour épouser sa belle-sœur. D'abord défait par Charles-Gustave, roi de Suède, à Varsovie, 1656, il le repoussa ensuite, et conserva ses Etats par la paix d'Oliva, 1660. Il remporta une victoire sur les Moscovites en Lithuanie, 1661. Après la mort de sa femme, en 1667, il descendit du trône, se retira dans l'abbaye de St-Germain-des-Prés, que Louis XIV lui donna, et mourut, en 1672, abbé de St-Martin de Nevers.

CASIMIR (Saint), un des 13 fils de Casimir IV, né en 1458, m. en 1483, disputa la couronne de Hongrie à Mathias Corvin, mais sans succès. Il se retira au château de Dombski, où il vécut dans les exercices de la piété. Il fut canonisé en 1521. Fête, le 4 mars. PL.

CASINO, c.-à-d., en italien, *petite maison*; mot qui désigne à la fois le lieu où une société particulière se livre au plaisir de la conversation et du jeu, et cette société même.

CASINUM, v. de l'anc. Italie (Latium), sur une riv. de même nom; auj. *San-Germano*.

CASIRI (Michel), savant orientaliste, religieux maronite, né à Tripoli de Syrie en 1710, m. à Madrid en 1791, vint à Rome, où il reçut les ordres, 1734, et enseigna les langues arabe, syriaque et chaldéenne, la théologie et la philosophie. En 1748, il passa en Espagne, où il fut attaché à la Bibliothèque royale de Madrid, membre de l'Académie royale d'histoire, interprète du roi, et, en 1763, bibliothécaire de l'Escurial. Il entreprit une trad. lat. de la collection arabe des canons de l'église d'Espagne. L'Académie royale le chargea d'expliquer plusieurs inscriptions arabes de l'Alhambra et de l'Alcazar; mais il ne fut pas toujours heureux dans ses explications. Le plus utile et le plus bel ouvrage de Casiri est sa *Bibliotheca Arabico-hispana Escurialensis*, 1760-70, 2 vol. in-fol. Elle offre, en 1851 articles, le catalogue détaillé de tous les mss. arabes de l'Escurial. On a cependant remarqué dans cet ouvrage plusieurs fautes de critique, et quelquefois un défaut d'intelligence du texte. D.

CASIUS MONS, chaîne de mont. en Syrie, près de Séleucie, ramification occid. de l'Anti-Liban. — mont de la Basse-Egypte, à l'E. du lac Sirbonis. On y adorait Jupiter sous la forme d'un Bétyle.

CASLON (William), célèbre fondeur de caractères d'imprimerie, né en 1692 dans le Shropshire, m. en 1766, établit une maison que tient encore aujourd'hui sa famille, affranchit l'Angleterre de la nécessité de tirer des fontes de Hollande, et fondit, en 1700, les caractères arabes du *Nouveau Testament* et des *Psaumes* à l'usage des églises d'Orient, puis, en 1722, les caractères anglais qui ont servi aux œuvres de Selden, et les caractères coptes employés dans le *Pentateuque* de David Wilkins.

CASORIA, v. du roy. d'Italie, à 10 kil. N.-N.-E. de Naples; 8,980 hab. Récolte de soie.

CASPE, v. d'Espagne (Aragon), à 80 kil. E.-S.-E. de Saragosse, et près du confl. du Guadalupe et de l'Ebre; 9,000 hab. Comm. d'huile, soie et laines. Dans une assemblée tenue en 1412, la couronne d'Aragon et de Sicile fut donnée à Ferdinand le Juste.

CASPIENNE (Mer), mer intérieure de l'Asie, entre 36° 36'-47° 23' lat. N., et 44° 10'-52° 20' long. E., sur les confins de l'Europe; séparée de la mer Noire par l'isthme du Caucase, 122 myriam. du N. au S., 18 à 24 de l'O. à l'E.; 20 mét. de dépression au-dessous de la mer Noire, d'après les opérations de Khanikow en 1862. Superf., 313,900 kil. carr. Bords escarpés au S. et à l'O., plats et couverts de marais ou de roseaux au N. et à l'E.; eaux poissonneuses, très-basses vers les côtes, et d'une grande amertume à cause de nombreuses sources de naphte. Point de marées, mais des vents violents qui rendent la navigation dangereuse. Cette mer, que les anciens nommaient aussi *mer Hyrcanienne*, est appelée par les Russes *mer d'Astrakhan*, par les Turcomans *Ak-Denghis* (mer Blanche) ou *Cozgoun-Denghis* (mer des Cormorans), par les Arabes *mer des Khazars*. Elle forme le golfe de Mertwoï ou Baie-Morte, la baie de Karabogasi, le lac Amer ou *Kouli-Daria* (mer du Serviteur) au N.-E., le golfe de Balkhan au S.-E., et reçoit l'Oural, le Volga, le Térek, la Kouma et le Kour. Le Caucase y projette le cap Aphéron. De nombreux îlots garnissent l'embouchure du Volga. Les Russes possèdent sur le littoral les villes de Gourjeff, Astrakhan, Derbent, Bakou, les forts Leukorân et Nicolaja; les Perses ont Balfrousch, Rœscht et Astrabad. Un service de bateaux à vapeur existe entre les principaux points.— Il est hors de doute que la mer Caspienne a diminué d'étendue: le cap Goumych-Tepe était une île, il y a 50 ans à peine; beaucoup de savants pensent que la mer d'Aral n'en a pas toujours été séparée; Pallas conjecture que les steppes qui séparent la mer d'Azov de la mer Caspienne ont été couvertes d'eau. L'antiquité crut longtemps que la mer Caspienne était un vaste golfe de l'océan Glacial; les géographes arabes Edrisi, XIIe siècle, et Ebn-al-Ouardi, XIIIe, constatèrent la séparation de la Caspienne et du lac Aral, sans toutefois en connaître la vraie configuration; les Occidentaux l'ont ignorée, ou ont accordé plus de confiance à la tradition classique; le témoignage de Rubruquis et autres moines envoyés en Asie pendant les Croisades, les ont détrompés sur l'existence d'un canal de communication entre la mer Caspienne et l'océan Glacial. On ne fut pas mieux informé de la distinction du lac Aral, ni de la position relative de la mer d'Azov. La Ire carte exacte a été dressée par Charles Van Verden, de 1710 à 1720, d'après l'ordre de Pierre le Grand. *V.* Dureau-Delamalle, *Géographie physique de la mer Noire*; Eschwald, *Voyage dans la mer Caspienne*, Stuttgard, 1835-36, 2 vol. in-8°. B.

CASPIENNE (Province) ou gvt de Chamaki, prov. russe au S. du Caucase, entre les gouvernements de Derbent au N., de Tiflis et d'Erivan à l'O., la Perse au S., et la mer Caspienne à l'E.; 781,307 hab. Ch.-l., *Bakou*; villes principales: Chamaki, Kouba. Elle a été formée du Karabagh et du Chirwan. Superf., 65,615 kil. carrés.

CASPIENNES (Portes), *Caspiæ pylæ*, défilé entre les anc. prov. d'Hyrcanie et de Parthie, et les pays modernes de Mazendéran et d'Irak-Adjémi; auj. défilé de *Khaouar*.

CASPIENS, *Caspii*, anc. peuple d'Asie, sur la côte S.-O. de la mer Caspienne à laquelle il donnait son nom. — Tribu scythique, à l'E. de la Sogdiane.

CASPIENS (Monts), ramification du Taurus, à l'E. de l'Euphrate, entre la Médie et l'Arménie.

CASPIRE, anc. v. de l'Inde, au N.-O., vers les sources de l'Hydaspe.

CASQUE, arme défensive pour la tête, en cuir, bois ou métal. Chez les Egyptiens, il était fendu par le milieu, et ressemblait à un pic double de monticule; à Troie et chez les Amazones, il avait la forme du bonnet phrygien. Selon Hérodote, les Cariens inventèrent les aigrettes. Les Ethiopiens faisaient leurs casques avec des peaux de cheval, en conservant les oreilles et la crinière; diverses peuplades barbares les ornaient de cornes ou d'ailes. Ceux des héros d'Homère n'ont que la crinière flottante par-derrière. Chez les Romains, le casque était en métal ou en cuir; celui de métal était fourbi, surmonté d'un petit anneau, et s'appelait *galea*; celui de cuir, appelé *cassis*, avait deux bandes de métal appliquées dessus, en croix, qui le renforçaient. L'un et l'autre s'attachait avec une jugulaire, et ceux des officiers avaient un cimier de plumes ou de crin. On connut aussi les casques garnis de joues, et les casques à visière mobile qui s'abaissait sur le visage et figurait d'ordinaire une face mobile. Le casque, négligé dans les premiers temps du moyen âge, reparut avec la féodalité, et porta des noms différents selon sa forme, *heaume, armet, bacinet, salade*, etc. (*V. ces mots*). De nos jours, le casque, de laiton ou de fer battu, n'est plus employé en France que dans les sapeurs-pompiers et dans la cavalerie de ligne (carabiniers, cuirassiers, dragons); plusieurs peuples de l'Europe l'ont conservé à l'infanterie. B.

CASSAGNE ou CASSAIGNE (l'abbé Jacques), littérateur, né à Nîmes en 1636, m. en 1682, remplaça Saint-Amant à l'Académie française, 1662, et fut garde de la bibliothèque du roi. Il était mauvais prédicateur, mais son érudition le fit choisir par Colbert comme l'un des quatre premiers membres de l'Académie des inscriptions. On lui doit une traduction de Sallnste et des dialogues de l'*Orateur* de Cicéron, la préface des œuvres de Balzac, édit. de 1665, l'oraison funèbre d'Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, et des poésies répandues dans les recueils de l'époque.

CASSAGNES-BÉGONHÈS, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. et à 23 kil. S. de Rodez; 311 hab.

CASSANDRE ou ALEXANDRA, fille de Priam et d'Hécube. Apollon, épris d'elle, lui accorda le don de prophétiser; mais, ne pouvant triompher de sa vertu, il empêcha que l'on crût jamais à ses prédictions. Aussi, ce fut en vain qu'elle signala dans l'enlèvement d'Hélène la cause de la ruine de Troie, conseilla de faire la paix avec les Atrides, et annonça à Priam, à Pâris et aux Troyens le sort qui les attendait; en vain elle s'opposa à l'entrée du cheval de bois. Enfermée et gardée à vue comme une folle, elle fut, lors du sac de Troie, l'objet des brutales violences d'Ajax, fils d'Oïlée, au milieu même du temple de Minerve. Agamemnon l'emmena en Grèce comme esclave; elle y trouva la mort sous les coups de Clytemnestre et d'Égisthe, qui tuèrent aussi les deux fils qu'elle avait eus du roi. Les poëtes grecs, qui mirent à la scène l'histoire d'Agamemnon, ont fait de Cassandre un de leurs importants personnages; Lycophron la prit pour héroïne d'un poëme aussi obscur que savant. B.

CASSANDRE, fils d'Antipater, né vers 354 av. J.-C., m. en 298, disputa la Macédoine au régent Polysperchon, 319; conquit Athènes, où il établit le gouvernement aristocratique de Démétrius de Phalère; fit lapider par ses soldats Olympias, mère d'Alexandre le Grand, 315; se donna des droits au trône, en épousant Thessalonice, sœur de ce prince; se débarrassa du jeune roi Alexandre Aigus et de sa mère Roxane, 310; s'unit à Ptolémée, Séleucus et Lysimaque contre Antigone; et obtint, au partage qui suivit la bataille d'Ipsus, 301, le royaume de Macédoine et Grèce. La ville de Potidée, relevée par lui, s'appela *Cassandria*. B.

CASSANDRE (François), écrivain français, m. en 1695; auteur d'une traduction très-estimable de la *Rhétorique* d'Aristote, 1654, in-4°, et avec de grandes améliorations, 1675, in-12; réimpr. à Amsterdam, 1698, et à La Haye, 1718, in-12. On a de lui encore des *Parallèles historiques*, Paris, 1680, in-12. Cassandre vécut et mourut pauvre, misanthrope et sceptique. Maucroix et Boileau furent ses amis; celui-ci, qui estimait singulièrement sa traduction de la *Rhétorique*, lui rendit des services et l'assista souvent de sa bourse. C'est lui qu'il voulut peindre dans le Damon de sa 1re Satire. Ds.

CASSANDRE, personnage de l'anc. comédie italienne, type des vieillards imbéciles et bafoués, le jouet et la dupe de Lelio, de Colombine, et d'Arlequin.

CASSANDRIA, nom donné, au IIIe siècle av. J.-C., à la ville de POTIDÉE.

CASSANDRIA, nom moderne de l'anc. presqu'île de PALLÈNE, entre les golfes de Salonique à l'O. et de Cassandria à l'E.

CASSANDRIA, île de Hollande. *V.* KADSAND.

CASSANGES, peuple de la Nigritie méridionale, le long du Coango. Cap. Cassanci, où se tient un grand marché d'esclaves.

CASSANO, v. du roy. d'Italie (prov. de Cosenza), à 10 kil. E.-S.-E. de Castrovillari; 7,997 hab.; dont beaucoup de Grecs et d'Arnautes. Evêché suffragant de Reggio. Ruines d'un château fort. Eaux thermales sulfureuses. — v. du roy. d'Italie (prov. d'Avellino), à 14 kil. S.-O. de San-Angelo dei-Lombardi, sur le Calore; 4,362 hab. — v. du roy. d'Italie (prov. de Bari), à 20 kil. N.-E. d'Altamura; 4,594 hab. Usines à cuivre.

CASSANO D'ADDA, anc. *Cassanum*, brg du roy. d'Italie, sur l'Adda, que traverse un beau pont, dans la province et à 25 kil. E.-N.-E. de Milan; 5,305 hab. Eccelino le Féroce, chef des Gibelins, y fut défait en 1259. Victoire des Français commandés par Vendôme sur le prince Eugène et les Autrichiens, 1705, et défaite de Moreau par Souwarow, 25-27 avril 1799.

CASSARD (Jacques), célèbre marin, né à Nantes en 1672, m. en 1740, fit la course dans la Manche contre les Anglais sous Louis XIV, protégea les convois de blé qui venaient du Levant pendant la disette de 1709, pilla les colonies portugaises d'Amérique en 1712, et, malgré ses services, fut emprisonné à Ham sous Louis XV pour des paroles indiscrètes contre le cardinal de Fleury. Au jugement de Duguay-Trouin, il était le plus grand homme de mer de son temps. B.

CASSAS (Louis-François), peintre et architecte, né en 1756 à Azay-le-Féron, m. à Versailles en 1827, voyagea dans le roy. de Naples, en Sicile, en Grèce, en Asie Mineure, en Syrie et en Palestine, et y recueillit des dessins de monuments antiques. Il forma de ces monuments une collection en relief, en terre cuite ou en liége, achetée par Napoléon Ier, et qui se trouve à l'Ecole des beaux-arts de Paris. En 1816, il fut nommé inspecteur de la manufacture des Gobelins. On lui doit : *Voyages pittoresques de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine et de la Basse-Egypte*, 1799, in-fol.; *Grandes vues pittoresques des principaux sites et monuments de la Grèce, de la Sicile et des sept collines de Rome*, 1813; *Voyage pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie*, 1800. Tous les dessins de Cassas se distinguent par la vérité et une grande habileté dans le choix du point de vue. B.

CASSATION (TRIBUNAL, puis COUR DE), la 1re cour de justice en France. Dans l'anc. monarchie, les arrêts des Parlements étaient d'ordinaire en dernier ressort; néanmoins, une ordonnance de Philippe le Bel, 1302, permit dans certains cas le recours contre eux au Conseil des parties ou Conseil privé, section de la Cour ou Conseil du roi, dont le Parlement lui-même était issu (*V.* CONSEIL DU ROI). Si le Conseil jugeait le recours fondé, le roi se rendait en personne au Parlement; le procès y était de nouveau débattu, et le Parlement le réformait, s'il y avait lieu (ordonnance de 1344). Plus tard, le Conseil du roi décida lui-même les affaires; de là de grands abus, surtout pendant la démence de Charles VI, où les factions opposées évoquaient tour à tour leurs affaires au Conseil du roi, quand il était composé de leurs partisans. Bien des ordonnances luttèrent en vain contre le mal; celles de 1579 et de 1667 limitèrent le droit de recours au cas de violation des ordonnances. Ce Conseil présentait la confusion des pouvoirs législatif et judiciaire; sa composition variable et politique, sa juridiction à huis clos, n'offraient aucune garantie. Le roi étant toujours réputé présent, son fauteuil restait vide, et les rapporteurs se tournaient du côté de ce fauteuil avec des marques de respect. Le chancelier était le président de fait. L'Assemblée constituante abolit le Conseil privé, et créa, en 1790, le *Tribunal de cassation*, unique pour toute la France, chargé de maintenir l'unité de législation, en cassant les décisions judiciaires contraires à la loi. Il n'examine pas les questions de fait sur lesquelles les parties peuvent être en désaccord, mais seulement les questions de droit; il ne juge jamais l'affaire, mais se borne à rejeter le pourvoi s'il est mal fondé, ou à casser la décision si elle viole la loi, et à renvoyer l'affaire devant un autre tribunal, pour être jugée de nouveau, ce que faisait aussi le Conseil privé. Il fut d'abord divisé en deux sections, puis en trois; celle *des requêtes*, qui examinait les demandes en cassation, et qui, si elle les trouvait sérieuses, les renvoyait à la *section de cassation civile*, chargée de décider, ou les rejetait, si elle ne les jugeait pas dignes d'examen; la *section criminelle* était chargée d'examiner les pourvois des condamnés. Les juges du tri-

bunal de cassation, au nombre de 44, étaient élus par le peuple pour 4 ans; chaque section choisissait son président tous les 6 mois. Un sénatus-consulte du 28 floréal an XII a donné à ce tribunal le nom de *Cour de cassation*, qu'elle a conservé depuis. Les sections prirent le nom de *chambres*. La *section de cassation* s'appela *chambre civile*. Il y a à la Cour de cassation un 1er président, 3 présidents de chambre, 45 conseillers, un procureur général, 6 avocats généraux, un greffier en chef, et 60 avocats. Un sénatus-consulte du 16 thermidor an X établit que les juges seraient élus à vie par le Sénat sur une liste de 3 candidats dressée par l'Empereur; les présidents, nommés à vie par l'Empereur, ainsi que le procureur général et les avocats généraux, toujours révocables : cela existe encore. Chaque chambre ne peut siéger qu'au nombre de 15 membres. Leur costume est, sauf de légères modifications, celui des anciens parlements, la robe rouge, la toque de velours violet; le revers de la robe et l'épitoge en fourrure blanche pour les présidents. ED. T.

CASSAY, contrée de l'Inde, au delà du Gange, formant un roy. indépendant, borné au N. par l'Assam, à l'O. par le Katschar, au S. et à l'E. par l'empire birman; cap. Mounnipour. Pop. 30,000 hab. Superf. 20,000 kil. carrés. Climat sain, sol fertile; mines de fer; sources salées; belles forêts. Elève de chevaux poneys d'une bonne race. Les Cassayers sont souvent en guerre contre les Birmans; leur armée, forte de 3,000 hommes, a été instruite et disciplinée par des officiers anglais.

CASSEL, *Castellum Cattorum*, v. d'Allemagne, cap. de l'électorat de Hesse-Cassel, à 170 kil. N.-E. de Francfort-sur-le-Mein, à 750 kil. N.-E. de Paris, sur la Fulde, dans une belle contrée entourée de montagnes; par 51° 18' 58" lat. N., et 7° 3' 39" long. E. Pop., 38,930 hab. La ville est divisée en ancienne cité, nouvelle cité supérieure, et nouvelle cité inférieure. Fabr. de papiers peints, voitures, couleurs, machines. Deux grandes foires par année. Académie des Beaux-Arts, école de cadets, écoles militaire et polytechnique, société musicale, tribunal de commerce. Monuments nombreux : église de Saint-Martin avec les tombeaux des landgraves, palais électoral, musée d'antiquités avec bibliothèque (104,000 vol.). Belvédère avec galerie de tableaux; belles rues Royale et de Belle-Vue; promenade d'Auegarten avec les Bains de marbre. Le cimetière contient le monument de Jean de Müller. Aux environs est le célèbre château de Wilhelmshœbe. Cassel est mis en communication par le chemin de fer avec Berlin et Francfort. Un autre chemin de fer, partant de Cassel, rejoint la ligne de Berlin à Cologne. — La ville de Cassel se trouve désignée dans un document de 914. En 1526, elle fut fortifiée. Les réfugiés protestants français bâtirent, à la fin du XVIIe siècle, le beau quartier de la cité supérieure. Pendant la guerre de Sept Ans, 1756 à 1763, Cassel fut occupée par les Français. Les fortifications furent rasées en 1767. De 1806 à 1813, elle fut la résidence du roi de Westphalie, Jérôme Bonaparte. Des mouvements insurrectionnels y eurent lieu en 1831 et en 1848. E. S.

CASSEL, *Castellum Trajani*, faubourg de Mayence, sur la rive dr. du Rhin. Ses fortifications couvrent le pont et le passage du fleuve; 3,000 hab.; appelé aussi *Castel*.

CASSEL *Castellum Morinorum*, ch.-l. de canton (Nord), arr. et à 14 kil. N.-N.-O. d'Hazebrouck, sur le chemin de fer de Lille à Dunkerque; 3,103 hab. Cassel est dominé par la terrasse d'un ancien château, auj. détruit, et de l'emplacement duquel on peut découvrir 32 villes, 100 bourgs, la mer du Nord et la rade de Douvres. Fabr. de dentelles, bonneterie, poterie, huile, etc. Restes de 3 portes fortifiées et d'une maison de jésuites. Patrie du général Vandamme. — Les Romains élevèrent en ce lieu un château fort, autour duquel se forma la ville. Trois grandes batailles l'ont illustrée : en 1071, victoire du comte de Hollande, Robert le Frison, sur Philippe Ier, roi de France; en 1328, victoire de Philippe de Valois sur les communes flamandes révoltées contre leur comte Louis Ier; en 1677, victoire du duc d'Orléans sur le prince d'Orange.

CASSENEUIL, brg (Lot-et-Garonne), arr. et à 10 kil. N.-O. de Villeneuve-d'Agen, sur la rive dr. du Lot; 1,884 hab. Peut-être l'anc. *Cassinogilum*, où naquit Louis le Débonnaire.

CASSERIO (Jules), anatomiste, né à Plaisance en 1545, m. en 1616, fut professeur à l'université de Padoue. Il a découvert le muscle externe du marteau (oreille moyenne); c'est Fallope qui a découvert le muscle dit *perforé de Casserius*. On a de lui : *De vocis auditusque organis historia anatomica*, Ferrare, 1600, in-fol.; *Pentestheseion, hoc est de quinque sensibus liber*, Venise, 1609, in-fol.

CASSIANI (Julien), poëte lyrique italien, né à Modène en 1712, m. en 1778, fut l'idole de son époque; mais le sentiment manque presque toujours dans ses sonnets, écrits du reste avec élégance et pureté. Ses poésies ont été publiées sous le titre de *Saggio di rime*, Lucques, 1770, in-4°.

CASSIANUS BASSUS, écrivain grec du IIIe ou IVe siècle ap. J.-C. On lui attribue un ouvrage curieux pour connaître l'agriculture des anciens, les *Géoponiques*, dont la meilleure édition, grec-lat., est celle de Leipzig, 1781, 4 vol. in-8°, et trad. en franç. par Pierre de Narbonne, 1545 et 1550, in-12.

CASSIEN (Jean), écrivain ascétique, né vers 350, selon les uns dans une ville grecque des bords de la mer Noire, selon les autres en Provence, m. vers 440, entra fort jeune au couvent de Bethléem, visita les solitaires de la Thébaïde, devint le disciple et le diacre de St Jean Chrysostôme à Constantinople, fut envoyé en mission à Rome au sujet de la lutte contre les Ariens, et se fixa enfin à Marseille, où il mourut après avoir fondé le monastère de St-Victor. On a de lui : un traité *De l'Incarnation*, dirigé contre Nestorius; *Conférences avec les Pères du désert*; *Institutions monastiques*, livre qui servit longtemps de règle dans les cloîtres, et dont les récits légendaires donnent un curieux tableau de l'époque. Ces 2 derniers ouvrages ont été traduits du grec en français par De Saligny (Antoine Lemaistre), Paris, 1663, 2 vol. in-8°. Le style en est peu élégant, mais clair et plein d'onction. Les livres de Cassien sont empreints d'un semi-pélagianisme, qui attribue la grâce divine aux mérites de l'homme. Combattus par St Augustin, ils n'en furent pas moins la lecture favorite de St Thomas d'Aquin; et Arnauld d'Andilly en tira presque tous les matériaux de sa *Vie des Pères du désert*. La meilleure édition des œuvres de Cassien est celle de Leipzig, 1722, in-fol. B.

CASSIENS, *Cassii*, peuple de l'anc. Bretagne, occupant les comtés actuels de Buckingham, Bedford, Oxford et Hertford.

CASSIN (Mont), montagne du roy. d'Italie (prov. de Caserta), à 80 kil. N.-O. de Naples, au lieu où était *Cassinum*, sur la route de Rome à Capoue. Ruines d'un amphithéâtre. Célèbre abbaye fondée par St Benoît, 529, chef d'ordre des bénédictins, reconstruite en partie au XVIe siècle dans le style de la Renaissance. Au dehors et vue du bas de la montagne, elle a quelque chose d'une citadelle. On y entre par une grotte longue et obscure, qui, suivant la tradition, fut habitée par St Benoît. On trouve dans l'abbaye plusieurs parvis spacieux, de vastes cloîtres en marbre, une somptueuse église avec peintures napolitaines, des archives et une bibliothèque. Centre littéraire et pèlerinage au moyen âge, le mont Cassin a reçu Carloman, frère de Pépin le Bref, dont les restes y reposent, Ratchis, roi des Lombards, St Grégoire, Cassiodore, etc.; Etienne IX, Victor III, Léon X en avaient été abbés; il a donné Léon d'Ostie, Paul Diacre, le poëte Fascitelli, Gattola, auteur d'une Histoire du mont Cassin en lat., etc. Il compte auj. une vingtaine de moines, qui dirigent un collége de 15 novices et un séminaire de 60 élèves. *V.* la récente Histoire du mont Cassin par le P. Tosti, son archiviste, et le recueil de Muratori. D—T—R.

CASSINI (Jean-Dominique), célèbre astronome, né dans le comté de Nice le 8 juin 1625, m. à Paris le 14 sept. 1712. Il enseigna à Bologne, où il succéda à Cavalieri, en 1650; il publia des *Observations*, en latin, sur la comète de 1652, et soutint que les comètes s'engendraient fortuitement, opinion qu'il abandonna bientôt. La méridienne, qu'il traça de 1653 à 1657 dans l'église de St-Pétrone, le conduisit à dresser de bonnes tables du soleil et une table de réfractions. En 1665, il détermina la rotation de Jupiter, et, en 1667, celle de Mars et de Vénus; en 1668, il publia ses *Ephémérides des satellites de Jupiter*. Appelé en France, l'année suivante, par Colbert, naturalisé en 1673, il fut membre de l'Académie des Sciences. De nouveaux travaux le rendirent digne de sa nouvelle patrie : il organisa l'Observatoire de Paris; il découvrit la lumière zodiacale, et en fit connaître la forme avec exactitude, 1683; il révéla l'existence de 4 satellites de Saturne, 1684; il donna, en 1693, de nouvelles tables de Jupiter plus exactes que celles de 1668, et continua la mesure du méridien de Paris, commencée par Picard et Lahire, 1695-1700. Il perdit la vue dans ses dernières années. Son *Eloge* a été écrit par Fontenelle.

CASSINI (Jacques), fils du précédent, né à Paris en 1669, m. en 1756, membre de l'Académie des Sciences en 1691, et de la Société royale de Londres en 1696, est surtout connu par ses travaux relatifs à la détermination de la figure de la terre. Il fit aussi des mémoires sur l'inclinaison

de l'orbite des satellites et de l'anneau de Saturne, sur l'électricité, les baromètres, le recul des armes à feu, les miroirs ardents. On a de lui : *De la grandeur et de la figure de la terre*, Paris, 1720, in-4°; *Éléments d'astronomie*, 1740, in-4°; *Tables astronomiques du soleil, de la lune, des planètes, des étoiles et des satellites*, 1740, in-4°.

CASSINI DE THURY (César-François), fils du précédent, né à Paris en 1714, m. en 1784, membre de l'Académie des Sciences, directeur de l'Observatoire, est l'auteur de la *Carte de France*, terminée par son fils Jacq. Dominique Cassini. Elle a 11 mèt. de haut sur 11 mèt. 33 cent. de largeur, et se compose de 180 feuilles. C'est l'ouvrage le plus beau et le plus complet qui existe dans ce genre. On doit encore à Cassini de Thury : *Méridienne de l'Observatoire de Paris*, 1774, in-4°; *Description géométrique de la terre*, 1775, in-4°; *Description géométrique de la France*, 1784, in 4°. V. son *Éloge* par Condorcet.

CASSINI (Jacques-Dominique, comte de), fils du précédent, né à Paris en 1747, m. en 1845, membre de l'Institut et directeur de l'Observatoire, eut une grande part à la division de la France en départements, 1790. Arrêté comme royaliste en 1793, il sauva sa vie, mais il perdit les cuivres de la *Carte de France* qu'il avait terminée. Outre des *Mémoires* insérés dans le recueil de l'Académie des sciences, il a laissé : *Déclinaison de l'aiguille aimantée*, 1791, in-4°; *Mémoire pour servir à l'histoire des sciences et à celle de l'Observatoire de Paris*, 1810, in-4°, etc.

CASSINI (Alexandre-Henri-Gabriel, vicomte de), fils du précédent, né à Paris en 1781, m. en 1832, entra dans la carrière judiciaire, fut membre, puis vice-président du tribunal de 1re instance de la Seine, 1811, conseiller et président à la Cour royale de Paris, conseiller à la Cour de cassation, pair de France en 1831; il avait été élu membre de l'Institut en 1827. Il a fait de précieuses découvertes en botanique. On a de lui des *Opuscules phytologiques*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°.

CASSINI, pays d'Afrique. V. *Supplément*.

CASSINE, brg du roy. d'Italie, à 16 kil. S. d'Alexandrie, et sur la rive g. de la Bormida; 5,030 hab.

CASSIODORE (Magnus Aurélius), né à Squillace en 468, m. après 562, fut ministre de Théodoric le Grand, auquel l'influence due à ses talents et à ses richesses le désignèrent, lorsque ce prince voulut établir dans l'Italie, qu'il avait conquise, un gouvernement régulier, fondé sur la justice. A la mort de Théodoric, Cassiodore conserva son crédit, et fut aussi le ministre d'Amalasonthe, fille de ce prince, qui gouvernait pour le jeune Athalaric. Il continua encore sous Théodat, assassin d'Amalasonthe, une tâche rendue chaque jour plus difficile par la haine des Goths et les prétentions des Grecs. Enfin il se retira, en 538, dans ses domaines, où il fonda un ordre monacal, précurseur de celui de St Benoît, et consacré surtout à la conservation et à la copie des manuscrits anciens. C'est là qu'il composa ses principaux livres : *Institutions aux lettres divines*, où il fixe l'enseignement tel qu'il fut suivi dans tout le moyen âge; *Traité de l'âme*, trad. en franç. par Bouchard; des ouvrages de grammaire, de mathématiques, de musique; enfin une *Histoire des Goths*, dont nous n'avons qu'un extrait dû à Jornandès. On a de Cassiodore 12 liv. de *Lettres* très-importants pour l'histoire des Goths en Italie; ils renferment les dépêches et les règlements qu'il avait rédigés pour les rois goths. Le style de Cassiodore est plein de recherche et de subtilité; les pensées sont quelquefois fines et profondes. La meilleure édition de Cassiodore est celle de D. Garet, bénédictin, Rouen, 1679, in-fol., et Venise, 2 vol. in-fol. Sa *Vie* a été écrite par Denis de Ste-Marthe, et il y a sur lui une Thèse de M. Olleris, Paris, 1841. D—R.

CASSIOPE, nom anc. de CASSOPO.

CASSIOPÉE, femme de Céphée, roi d'Ethiopie, et mère d'Andromède. Par sa prétention d'égaler en beauté les Néréides, elle excita la colère de Neptune, qui l'obligea d'exposer sa fille à un monstre marin. Après sa mort, elle fut placée parmi les astres de la voie lactée.

CASSIQUIARE, riv. de l'Amérique du Sud, formée d'un bras de l'Orénoque, arrose le S. du Vénézuéla, et se jetant dans le Rio Negro, unit par un canal naturel l'Orénoque et les Amazones.

CASSIS, anc. *Carsicis portus*, v. et port sur la Méditerranée (Bouches-du-Rhône), arr. et à 22 kil. S.-E. de Marseille, à 816 de Paris; par 43° 12' 50" lat. N., et 3° 11' 45" long. E.; 1,591 hab. Récolte de vins de liqueur et de bons vins muscats; pêche du corail; chantiers de construction. Patrie de J.-J. Barthélemy.

CASSITÉRIDES (Iles), c.-à-d. *Iles d'étain*, au nombre de 145, au S.-O. de l'anc. Bretagne; auj. les SORLINGUES ou SCILLY. Les Phéniciens, les Carthaginois et les Romains y exploitèrent d'inépuisables mines d'étain.

CASSIUS (Avidius), général romain, lieutenant de Marc-Aurèle en Syrie, battit souvent les Parthes. Enorgueilli de ses succès, il se fit proclamer empereur. Ses soldats l'abandonnèrent bientôt et le tuèrent, 176 ap. J.-C., 929 de Rome.

CASSIUS (Dion), historien grec. V. DION.

CASSIUS HÉMINA, le plus ancien historien romain, fleurit vers l'an 608 de Rome, 145 av. J.-C. Il avait écrit 4 livres d'*Annales*, souvent cités par Pline, Aulu-Gelle, Servius, et Macrobe, et qui embrassaient, outre l'histoire de Rome, celle de l'Italie dans les temps les plus anciens. Les passages cités par les auteurs en ont été recueillis par Krause, *Vitæ et fragm. vet. hist. romanorum*.

CASSIUS LONGINUS (Quintus), questeur dans l'armée de Pompée en Espagne l'an 698 de Rome, 55 av. J.-C., embrassa plus tard le parti de César. Tribun du peuple avec Antoine l'an 703, 50 av. J.-C., il passa dans le camp du vainqueur des Gaules. Chargé d'un nouveau commandement en Espagne, il excita par ses exactions une insurrection, et périt dans une tempête à l'embouchure de l'Elbe en emportant ses trésors, en 705. B.

CASSIUS LONGINUS (Caius), général romain, suivit Crassus, en qualité de questeur, dans sa guerre contre les Parthes, et sut couvrir la Syrie après la défaite de Carrhes, l'an 699 de Rome, 54 av. J.-C. Partisan de Pompée contre César, il fut épargné après la bataille de Pharsale. Fier et ombrageux, il fut blessé de n'avoir point obtenu la préture, et poussa Brutus, dont il avait épousé la sœur Junie, à conspirer avec lui contre César, en 709. Obligé de fuir en Orient après son forfait, poursuivi par Antoine et Octave, il se tua sur le champ de bataille de Philippes, en 710, pensant que Brutus avait péri. Il fut appelé le *dernier Romain*. B.

CASSIUS LONGINUS (Caius), jurisconsulte, gouverneur de Syrie sous le règne de Claude, exilé en Sardaigne par Néron, surpassait tous les Romains dans la connaissance des lois, au dire de Tacite. Ses ouvrages, que mentionne le *Digeste*, sont perdus.

CASSIUS LONGINUS RAVILLA (Lucius), tribun du peuple l'an 716 de Rome, 137 av. J.-C., fit voter une loi d'après laquelle les suffrages dans les jugements seraient donnés par écrit, et non plus à haute voix. Lorsqu'il fut censeur, il montra une telle inflexiblité, que son tribunal fut appelé l'*écueil des coupables*, et que le nom de *Cassiens* fut appliqué dans la suite aux juges sévères. B.

CASSIUS LONGINUS VARUS (Caius), consul l'an 679 de Rome, 74 av. J.-C., fit passer une loi qui ordonnait l'achat et la distribution de blés à bas prix en faveur du peuple. Proconsul dans la Gaule cisalpine en 682, il fut battu par Spartacus. En 686, il soutint la loi Manilia, qui chargeait Pompée de la guerre contre Mithridate.

CASSIUS (Titus), de Parme, poëte du siècle d'Auguste, avait participé au meurtre de César. Il s'attacha ensuite à Sextus Pompée et à Antoine. Réfugié à Athènes après la bataille d'Actium, il attaqua violemment Auguste, qui le fit tuer, 31 av. J.-C. Il avait composé des élégies, des épigrammes, des satires, des tragédies. On en trouve des fragm. dans les *Epigr. vet.*, Paris, 1590, dans l'*Anthologie* de Burmann, et dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf. V. A. Nicolas, *De Cassio Parmensi poeta*, 1851. B.

CASSIUS SEVERUS LONGULANUS (Titus), orateur et écrivain satirique, du temps d'Auguste, né à Longula, se rendit redoutable par ses diatribes contre les grandes familles de Rome, fut exilé dans l'île de Crète par Auguste, et dans celle de Seriphe par Tibère, il y mourut vers l'an 33 ap. J.-C.

CASSIUS VISCELLINUS (Spurius), 3 fois consul, vainqueur des Sabins près de Cures, général de la cavalerie du 1er dictateur T. Lartius, honoré d'un triomphe sur les Herniques, proposa, l'an 267 de Rome, 486 av. J.-C., la 1re loi agraire. Les patriciens promirent d'exécuter cette loi; mais ils perdirent Cassius dans l'esprit du peuple, en attaquant, comme injurieuse et suspecte, sa proposition de partage de terres entre les Romains et les Latins, et le firent jeter du haut de la roche Tarpéienne. B.

CASSIUS (André), chimiste et médecin, né à Sleswig vers 1640, travailla surtout à Hambourg. Il a laissé son nom au *pourpre de Cassius*, composé d'oxydes d'étain, d'or, et d'eau en proportions variables, et que l'on obtient en précipitant du chlorure d'or par un mélange de protochlorure et de bichlorure d'étain. Ce produit est très-employé dans la peinture sur porcelaine. On lui attribue aussi l'invention de l'essence de bézoard, dont on a longtemps vanté les vertus contre la peste. G—R.

CASSIVELLAUNUS, un des chefs de la Grande-Bretagne lors de l'invasion de César, régnait sur les bords de la Tamise. A la 1re descente du proconsul romain, il lui enleva ses bagages. A la 2e, deux fois vaincu, il se soumit à un tribut annuel, l'an 698 de Rome, 54 av. J.-C.

CASSOPO, anc. *Cassiope*, vge de l'île de Corfou, sur la côte N.-E. et le golfe de son nom.

CASSOUBES, en allem. *Kaschuben* ou *Kaszeben*, nom donné aux Wendes du N.-E. de la Poméranie; on en compte environ 95,000. Parmi les titres du roi de Prusse, figure celui de *duc des Cassoubes*.

CASSOVIE ou COSSOVA, plaine de la Servie, entre Skopia et Kupanick, arrosée par le Drin. Lazare, hospodar de Servie, y fut défait par Amurat Ier en 1389, et Jean Huniade par Amurat II en 1448.

CASSOVIE, v. de Hongrie. *V.* KASCHAU.

CAST (SAINT-), vge (Côtes-du-Nord), arr. et à 33 kil. de Dinan, sur la Manche; 850 hab. Le duc d'Aiguillon y repoussa une descente des Anglais en 1758.

CASTABALA, anc. v. d'Asie Mineure (Cilicie); peut-être auj. *Kastonly*.

CASTAGNO (André DEL), peintre toscan, né à Castagno en 1406, m. en 1480, assassina le vénitien Dominique pour rester en possession de son secret de la peinture à l'huile. En 1478, il fut chargé de représenter l'exécution des chefs de la conspiration des Pazzi, et le fit avec tant de vérité, que le peuple l'appela désormais *André des Pendus*. Ses ouvrages ont presque tous péri. Il y a à Florence un tableau dans Ste-Lucie de Magnuoli, et un crucifix au monastère Santa-Maria-degli-Angeli. B.

CASTAING (Edme-Samuel), célèbre empoisonneur, né à Alençon en 1796, exécuté à Paris en 1823, était médecin.

CASTALIE, fontaine de la Phocide, au milieu du mont Parnasse, et nommé ainsi de la nymphe Castalie, qui s'y précipita pour éviter les poursuites d'Apollon. Consacrée aux Muses, elle inspirait, disait-on, un poétique génie à ceux qui buvaient de ses eaux. La pythie ne montait sur le trépied qu'après y avoir bu à longs traits. — Il y avait, au faubourg de Daphné à Antioche, une fontaine appelée aussi Castalie, et douée de la vertu prophétique.

CASTAMUNI ou CASTAMBOLI. *V.* COSTAMBOUL.

CASTANEA, v. de l'anc. Grèce (Thessalie), sur le golfe Thermaïque; elle a donné son nom aux châtaignes (*castaneæ nuces*).

CASTANET, ch.-l. de cant. (Hte-Garonne), arr. et à 12 kil. de Toulouse; 936 hab.

CASTANHEDA (Fernand Lopez de), historien portugais, m. en 1559, explora l'Asie portugaise pendant 20 ans, fut garde des archives de l'université de Coïmbre, et publia, en 1551, une *Histoire de la découverte et de la conquête des Indes*, trad. en franç. par Nicolas de Grouchy, Paris, 1553. On a fait aussi des versions italiennes et espagnoles de ce curieux ouvrage, réimpr. à Lisbonne en 1833, 7 vol. in-4o.

CASTANOS (don Franç.-Xav. de), *duc de Baylen*, général espagnol, né dans la Biscaye en 1753, m. à Madrid en 1852, étudia la tactique en Allemagne à l'école du grand Frédéric. Colonel dans l'armée de Navarre en 1794, lieutenant général en 1798, un instant disgracié pour avoir déplu au prince de la Paix, il défit à Baylen, en 1808, le général Dupont, mais perdit la bataille de Tudela. Le succès de l'affaire de Vittoria fut dû en partie à sa valeur. Après le rétablissement de Ferdinand VII, il devint capitaine général de la Catalogne, puis membre du conseil d'État en 1825, et président du conseil de Castille. Retiré des affaires en 1833, il reparut 10 ans après, à la chute d'Espartero, et fut tuteur d'Isabelle II. B.

CASTE, du portugais *casta*, race ou lignée. Auj. ce mot s'emploie surtout en parlant de l'Inde; on l'applique aux 4 ordres de l'anc. société hindoue, tels que les présentent les lois de Manou et les épopées du Ramayana et du Mahabarata. Ces ordres sont les Brachmanes, les Kchatryas (guerriers), les Vyasas (marchands), et les Soudras (serviteurs). Le mot *caste* s'applique aussi, dans l'Inde, aux subdivisions innombrables des castes principales; chacune de ces subdivisions est vouée à une industrie ou à une profession particulière, et les membres qui en font partie doivent s'abstenir de toute alliance et de toute profession étrangère à leur caste. La différence des castes semble provenir de la différence des races, et leur hiérarchie aura été déterminée par les chances de la guerre: ainsi la population du N. de l'Inde diffère, par les traits, de celle du S. On donne encore le nom de castes à certains restes de nations, tels que les Guèbres ou Parsis, les Parias, etc., ou à des sectes, comme les Banians, les Gentous. Le régime des castes a pu être un moyen d'ordre social et de répartition du travail; mais il a pour effet d'arrêter l'essor de toute civilisation, de perpétuer les imperfections des méthodes, d'entretenir l'insouciance, de rendre les nations stationnaires. — On reconnaît d'ordinaire, dans l'anc. Egypte, trois castes, les prêtres, les guerriers et le peuple. Ce régime ne paraît cependant pas y avoir existé, car les professions n'y étaient point héréditaires; les fonctions sacerdotales et les fonctions militaires y étaient associées les unes aux autres, et chacune d'elles avec les fonctions civiles. Il y avait seulement une distinction fondamentale entre les classes, entre les professions regardées comme éminentes, ayant droit à la mention et à la représentation funèbres, et celles qui n'en étaient pas jugées dignes.

CASTEGGIO, anc. *Clastidium*, brg du roy. d'Italie, à 10 kil. E. de Voghera et près de Montebello; 3,214 hab. Il est au centre du champ de la bataille dite de Montebello, gagnée par Lannes, le 9 juin 1800. (Prov. de Pavie).

CASTEILL-ROUSSILLON, vge (Pyrénées-Orient.), à 4 kil. E. de Perpignan, à 4 kil. O. de la mer, sur la rive dr. du Tet. Quelques ruines de l'anc. *Ruscino*.

CASTEL (Louis-Bertrand), savant jésuite, né à Montpellier en 1688, m. en 1757, travailla au *Journal de Trévoux* et au *Mercure de France*. On lui doit: *Traité de la pesanteur universelle*, 1724, 2 vol. in-12, où il explique tous les phénomènes par deux principes, la gravité des corps qui fait tout tendre au repos, et l'activité des esprits qui crée le mouvement; *la Mathématique universelle*, 1728; *Optique des couleurs*, 1740, in-12; *le Clavecin oculaire*, 1735, où il détermine le mécanisme d'une machine au moyen de laquelle il prétendait affecter l'œil par la succession et la variété des couleurs, comme le clavecin affecte l'oreille par la succession des sons. Ses livres sont tour à tour profonds et bizarres. Montesquieu l'appelait *l'arlequin de la philosophie*.

CASTEL (René-Louis-Richard), poëte et naturaliste, né à Vire en 1758, m. en 1832, fut député du Calvados à l'Assemblée législative, 1790, administrateur intrépide et dévoué, professeur au Lycée Impérial, auj. Louis-le-Grand, et inspecteur général de l'Université. Il a publié: *les Plantes*, 1797, poëme didactique qui obtint le prix décennal, et se distingue par beaucoup d'élégance dans le style, de pittoresque dans la composition; un autre poëme, *la Forêt de Fontainebleau*, 1805; une édit. abrégée et annotée de Buffon; un *Cours complet d'histoire naturelle* (avec Sonnini, Latreille, Bosc, Brongniart, etc.), 1799-1802, 80 vol. in 18, dans lequel il traita des poissons; un opéra, *le Prince de Catane*, 1813, etc.

CASTEL, mot dérivé du latin *castellum*, qui signifie lieu fortifié, château, citadelle. Il entre dans la composition d'une foule de noms géographiques (Castelnau, Cateau, Câtelet, Châtelet, Châtellerault, Châtillon, Castillon, en français; Castelnuovo, Castiglione, en italien; Cassel, Kessel, en allemand; Castle, en anglais). Le titre polonais de *castellan* en est aussi dérivé.

CASTEL, bourg de Bavière (cercle du Haut-Palatinat), à 15 kil. S.-O. d'Amberg; 800 hab. Ch.-l. de la seigneurie de son nom. Beau château, sur la Lautrach. — Faub. de Mayence. *V.* CASSEL.

CASTEL-ARAGONESE. *V.* CASTEL-SARDO.

CASTEL-BUONO, v. de Sicile, à 73 kil. S.-E. de Palerme; 7,500 hab. Comm. de manne. Eaux minérales.

CASTELCICALA (le comte de). *V.* RUFFO.

CASTEL-DELLA-PIETRA, brg des États autrichiens (Tyrol), à 6 kil. N.-E. de Rovérédo, sur la rive g. de l'Adige. Victoire de l'archiduc Sigismond et des Tyroliens sur les Vénitiens, 1487.

CASTEL-DELPHINO ou CHATEAU-DAUPHIN, brg du roy. d'Italie (prov. de Coni), à 30 kil. O.-S.-O. de Saluces, sur le versant S. du Viso; 1,400 hab. Avait autrefois un fort, que la France, qui en était maîtresse, céda à la Sardaigne au traité d'Utrecht, 1713.

CASTEL-DEL-PIANO, brg du roy. d'Italie, à 40 kil. N.-E. de Grosseto; 5,793 hab. Belle église; exploit. de silice.

CASTEL-DI-SANGRO, v. du roy. d'Italie, dans la prov. d'Aquila, à 30 kil. S.-E. de Solmona; 5,118 hab. Fabr. de tapis.

CASTEL-FRANC, brg (Lot), arr. et à 26 kil. O.-N.-O. de Cahors. Beau pont suspendu achevé en 1852; 711 hab.

CASTEL-FRANCO, brg des États autrichiens (Vénétie), délég. et à 25 kil. O. de Trévise, sur le Musone; fortifié; 4,000 hab. Patrie du peintre Giorgione. Succès des Français sur les Autrichiens en 1805. — brg du roy. d'Italie, province et à 35 kil. N.-E. de Bénévent; 4,596 hab. Exploitation de gypse.

Castel-Gandolfo, gros vge des Etats de l'Eglise, à 16 kil. S.-E. de Rome, sur la partie la plus haute de la rive S. O. du lac Albano. On y remarque l'unique palais d'été des papes, construit par Urbain VIII, et augmenté par Alexandre VII, et une église élevée en 1661 par le Bernin, dont elle est un des bons ouvrages. Climat très-salubre, vue magnifique. Une délicieuse avenue de chênes verts, dite *la Galerie*, conduit de Castel-Gandolfo à Albano.

Castel-Genovese. *V.* Castel-Sardo.

Castel-Guelfo, brg du roy. d'Italie, à 15 kil. E.-S.-E. de Borgo-san-Donnino, et sur le Taro, qu'on traverse sur un pont de 22 arches construit sous le règne de Marie-Louise; château fort bâti par les Guelfes; (prov. de Parme).

Castel-Jaloux, *Castrum Gelosum*, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. et à 30 kil. N.-O. de Nérac; 2,151 hab. Ruines d'un château des sires d'Albret. Comm. de grains, vins, etc. Bains d'eaux minérales ferrugineuses.

CASTELL (Edmond), savant orientaliste anglais, né à Hatley en 1606, m. en 1685, prit une part très-active à la publication de la Bible polyglotte de Walton. Charles II le nomma, en 1666, son chapelain, et professeur d'arabe à Cambridge. Il obtint aussi une prébende à Cantorbéry. Il perdit sa fortune et sa vue en faisant et publiant un Dictionnaire en sept langues: hébreu, chaldéen, syriaque, samaritain, éthiopien, arabe et persan, Londres, 1669, 2 vol. in-fol. La partie consacrée à l'arabe l'emporte sur le lexique de Golius. J.-D. Michaëlis a extrait de ce grand ouvrage le dictionnaire syriaque, et Trier le dictionnaire hébreu. Castell est encore auteur d'un recueil d'odes in-4° en sept langues, sous ce titre: *Sol Angliæ oriens auspiciis Caroli II.* D.

CASTELLABATE, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Salerne, à 25 kil. N.-O. de Vallo, près de la Méditerranée; 5,993 hab. Vins estimés.

CASTELLAMARE, jolie v. du roy. d'Italie, prov. et à 25 kil. S.-E. de Naples, à laquelle elle est unie par un chemin de fer; port militaire sur le golfe de Naples, dans une position ravissante; 14,932 hab. Evêché. Eaux thermales fréquentées. Belles villas, où les étrangers vont passer la saison des chaleurs. Sur le Monte-Auro s'élève un château royal, appelé *Qui si sana* (Ici on guérit). — Castellamare s'éleva près de l'antique *Stabia*, enseveli sous les laves du Vésuve par l'éruption de l'an 79 ap. J.-C.; des fouilles ont fait retrouver des antiquités transportées au musée de Naples. Victoire navale des Français sur les Espagnols en 1648; succès de Macdonald sur les Anglo-Napolitains en 1799.

Castellamare, v. et port de Sicile, province et à 30 kil. N.-E. de Trapani; 11,959 hab. Comm. en blé, vins et fruits. C'est l'anc. *Emporium Egestæ*, port de Ségeste, dont on voit encore des ruines près d'Alcamo.

Castellamare-della-Bruca, anc. *Elée*, vge du roy. d'Italie (prov. de Salerne), près de la Méditerranée, à 12 kil. S.-O. de Vallo.

CASTELLAMONTE, brg du roy. d'Italie (prov. de Turin), à 15 kil. S.-O. d'Ivrée; 5,621 hab. Poterie.

CASTELLAN, titre donné dans l'anc. roy. de Pologne aux sénateurs revêtus des premières dignités après les Palatins. On nommait *castellanie* un territoire dont ils étaient gouverneurs. Le castellan de Cracovie avait la prééminence sur les autres. Chaque palatinat avait au moins 2 castellans; leur nombre total était de 83, dont 31 grands et 52 petits: ces derniers ne faisaient point partie des conseils d'Etat.

Castellan (Ant.-Louis), peintre, graveur et voyageur, né à Montpellier en 1772, m. en 1838, étudia le paysage sous Valenciennes, et inventa un nouveau procédé de peinture à la cire. Il a consigné les résultats de ses voyages dans les ouvrages suivants: *Lettres sur la Morée*, Paris, 1808, in-8°, fig.; *Lettres sur Constantinople*, 1811, in-8°, fig.; *Lettres sur l'Italie*, 1819, 3 vol. in-8°, avec 50 vues gravées par lui-même; *Mœurs, usages, coutumes des Ottomans*, 1812, 6 vol. in-12, ouvrage très-exact; *Fontainebleau considéré comme un des types de la renaissance des arts en France au* XVI*e siècle*, 1840, in-8°, très-bon ouvrage posthume.

CASTELLANA, v. du roy. d'Italie (Prov. de Bari), à 40 kil. S.-E. de Bari; 10,848 hab.

CASTELLANE (famille de), la plus fameuse parmi la noblesse de la Provence. Elle a formé un grand nombre de branches, entre autres celles des marquis d'Entrecasteaux, des comtes d'Adhémar et des comtes de Grignan.

Castellane, anc. *Salinæ*, s.-préf. (B.-Alpes), à 50 kil. S.-E. de Digne, au pied des Alpes et dans une situation très-pittoresque, sur la rive droite du Verdon. Fabr. de draps; comm. de fruits secs et confits; 1,258 hab. Anc. baronnie, réunie à la Provence en 1257.

CASTELLANETA, v. du royaume d'Italie (prov. de Lecce), à 30 kil. N.-O. de Tarente; 6,904 hab. Evêché suffragant de Tarente. Récolte de coton.

CASTELLANUS, nom latinisé de Duchatel.

CASTELLARO, brg des Etats autrichiens (Vénétie), à 25 kil. N.-O. de Mantoue; 1,000 hab. Combats entre les Français et les Autrichiens, 1796 et 1801.

CASTELLAZO, v. du roy. d'Italie, prov. et à 6 kil. S. d'Alexandrie, entre la Bormida et l'Orba; 5,882 hab.

CASTEL-LEONE, autrefois Castel-Manfredi, brg du roy. d'Italie, prov. et à 24 kil. N.-O. de Crémone, entouré de vieilles murailles; 5,881 hab.

CASTELLI (Barthélemy), médecin du XVI*e* siècle, ne à Messine, est le premier qui ait écrit un dictionnaire des termes de la médecine: *Lexicon medicum græco-latinum*, Venise, 1607, in-8°. L'édit. la meilleure est celle de Bruno, Padoue, 1699.

Castelli (Benoît), mathématicien, disciple de Galilée, né à Brescia en 1577, m. en 1644, enseigna à Pise et à Rome, et eut pour élèves Torricelli et Cavalieri. Ses travaux se dirigèrent surtout vers l'hydraulique; son traité *De la mesure des eaux courantes*, Rome, 1628, a été trad. en français en 1664.

CASTELLIO, nom latin de Chatillon.

CASTELLO (Jean-Baptiste), peintre, né à Bergame vers 1509, m. à Madrid en 1579, élève, puis émule de Cambiaso, décora de fresques magnifiques le palais Cataneo à Gênes, fut appelé en Espagne par Philippe II, et travailla au palais de l'Escurial.

Castello, brg des Etats autrichiens (Tyrol), à 50 kil. E. de Trente, sur le Grigno; fournit aux pays voisins les marchands de figures en plâtre.

Castello-Branco, *Castrum Album*, v. forte de Portugal (ch.-l. du Haut-Beira), à 80 kil. E.-S.-E. de Coïmbre, sur la Liria; évêché suffragant de Lisbonne; 6,000 hab.

Castello-de-Vide, v. de Portugal (Alentéjo), à 15 kil. N.-E. de Portalègre; 6,000 hab. Château fort et arsenal; fabr. de draps.

Castello-di-Quarto, vge du roy. d'Italie, à 6 kil. N. de Florence; 1,350 hab. Belle villa d'été des anc. gr.-ducs.

CASTELLODUNUM, nom latin de Chateaudun.

CASTELLON-DE-LA-PLANA, v. forte d'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom, près de la Méditerranée, à 63 kil. N.-N.-E. de Valence. Comm. de grains, chanvre, vins, huile et fruits. Prise sur les Maures en 1223 par Jacques I*er* d'Aragon. Vainement assiégée par les Carlistes en 1837. Pop. de la commune, 16,952 hab. En face sont les îles Colombret. — La prov. de Castellon-de-la-Plana, division administrative de l'Espagne, formée d'une partie de l'anc. royaume de Valence, avait 199,220 hab. en 1833, et 260,919 en 1857; superf., 6,210 kil. carrés.

CASTELLONE, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserta), sur le golfe et à 6 kil. N.-E. de Gaëte; 4,000 hab. On y voit l'emplacement d'une villa de Cicéron, et une tour romaine qui a passé longtemps pour un tombeau.

CASTELLUCCIA, brg du roy. d'Italie, dans la prov. de Salerne, à 20 kil. S.-E. de Campagna; 2,977 hab. Beau pont sur le Calore.

CASTELLUM ou CASTRUM CAMERACENSE, nom latin de Cateau-Cambrésis.

Castellum Cattorum, nom latin de Cassel (Hesse-Electorale).

Castellum Drusi et Germanici, auj. *Kœnigstein* (Nassau).

Castellum Dunum, Dunense ou **Dunii**, nom latin de Chateaudun.

Castellum Heraldi ou **Airaudi**, nom latin de Chatellerault.

Castellum Menapiorum, v. de la Gaule (Germanie 2*e*), chez les Ménapiens; auj. *Kessel*.

Castellum Morinorum, v. de la Gaule (Belgique 2*e*), cap. des Morins; auj. *Cassel* (Nord).

Castellum Novum Arianorum, nom anc. de Castelnaudary.

Castellum Salinarum, nom latin de Chateau-Salins.

Castellum Tabernarum, nom latin de Berncastel.

Castellum Trajani, nom latin de Cassel, faubourg de Mayence.

CASTEL-MANFREDI. *V.* Castel-Leone.

CASTELMORON, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. et à 30 kil. S.-E. de Marmande, sur la rive dr. du Lot; 923 habit. Eglise consistoriale calviniste.

Castelmoron d'Albret, brg (Gironde), arr. et à 13 kil. N. de La Réole, sur un roc; 138 hab. Anc. ch.-l. du grand-duché d'Albret et siége de sénéchaussée ducale; existait dès le X*e* siècle.

CASTELNAU (Pierre de), religieux de Cîteaux, au couvent de Fontfroide, près Narbonne, et archidiacre de Maguelonne, fut légat d'Innocent III auprès de Raymond VI, comte de Toulouse, et alla enjoindre à ce prince d'abandonner les Albigeois. Après une entrevue où des paroles acerbes furent échangées, 2 gentilshommes crurent bien mériter du comte en assassinant Castelnau sur les bords du Rhône, en 1208. Ce crime amena l'excommunication de Raymond et la guerre des Albigeois. B.

CASTELNAU (Michel de), né au château de la Mauvissière près de Tours en 1520, m. en 1592, voyagea d'abord pour son instruction, prit du service dans l'armée de Brissac en Piémont, se distingua par son intelligence autant que par son courage, et fut chargé par le cardinal de Lorraine de missions auprès d'Élisabeth d'Angleterre, puis en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Savoie et à Rome. Ce fut lui qui découvrit les premiers indices de la conjuration d'Amboise, et qui se montra un des plus ardents et des plus dévoués pour la déjouer; il se déclara pour les catholiques, se fit remarquer à la bataille de Dreux, prit Tancarville, fut de nouveau employé dans des négociations en Angleterre et dans les Pays-Bas, assista aux journées de Jarnac et de Moncontour, reçut de Henri III des missions de confiance, après avoir perdu le gouvernement de St-Dizier que lui avait donné Catherine de Médicis, et mourut dans son château de Joinville en Gâtinais, laissant d'excellents *Mémoires* sur les années 1559-1570. Sa narration est claire et précise, et l'esprit en est plein de mesure, de sagesse et d'impartialité. La 1re édition parut en 1621, in-4o. Le Laboureur en donna une 2e en 1659, 2 vol. in-fol.; on les trouve dans le 33e vol. des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de Petitot. — V. Hubault, *Michel de Castelnau, ambassadeur en Angleterre*, Paris, 1856, in-8o. — Jacques de Castelnau, petit-fils de Michel, né en 1620, m. en 1658, se distingua aux siéges de Corbie, de la Capelle, du Câtelet, aux batailles de Fribourg et de Nordlingen, à la prise de Mardick et de Réthel, à l'affaire des Dunes, et mourut d'une blessure reçue devant Dunkerque, au moment où il venait d'être nommé maréchal de France. J. T.

CASTELNAU (Château de). *V.* BRÈTENOUX.

CASTELNAU-DE-MÉDOC, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 30 kil. N.-N.-O. de Bordeaux; 1,222 hab. Bons vins. Anc. seigneurie du Médoc. Château auj. ruiné, qui soutint un siége en 1453.

CASTELNAU-DE-MESMES, vge (Gironde), arr. de Bazas. Seigneurie rendant jadis hommage à l'évêque de Bazas. Château pris en 1574, 1577, 1592 et 1652. 141 hab.

CASTELNAU-DE-MONTMIRAL, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. et à 12 kil. N.-O. de Gaillac, près de la Vère; 725 hab. Autrefois place forte.

CASTELNAU-DE-MONTRATIER, ch.-l. de cant. (Lot), arr. et à 22 kil. S.-S.-O. de Cahors; 1,105 hab. Appelé autrefois *Castelnau de Vaux*. Restes de fortifications.

CASTELNAU-MAGNOAC, ch.-l. de cant. (H.-Pyrénées), arr. et à 35 kil. N.-E. de Bagnères-de Bigorre; 994 hab. Ch.-l. de l'anc. pays des Quatre-Vallées en Gascogne.

CASTELNAU-RIVIÈRE-BASSE, ch.-l. de cant. (H.-Pyrénées), arr. et à 44 kil. N. de Tarbes, sur le Louet; 583 hab.

CASTELNAUDARY, s.-préf. (Aude), à 40 kil. O.-N.-O. de Carcassonne, sur le canal du Midi. Trib. de 1re instance et de commerce, riche hôpital, collége; 7,790 hab. Fabr. de draps et lainages. Marché important pour les grains et les farines. Patrie de Pierre de Castelnau et du comte Andréossy. — ville ancienne, appelée *Sostomagus*, ruinée par les Goths, qui la rebâtirent sous le nom de *Castrum novum Arianorum;* cap. du Lauraguais, elle fut assiégée pendant les guerres des Albigeois, 1211, prise et brûlée par le prince Noir, 1355. En 1632, victoire des troupes de Louis XIII, commandées par Schomberg, sur celles de Gaston d'Orléans et du duc de Montmorency, qui fut blessé et fait prisonnier.

CASTEL-NUOVO, brg du royaume d'Italie (prov. de Cosenza), à 5 kil. S.-S.-O. de Lanciano; 5,087 hab. — brg du royaume d'Italie (Capitanate), à 24 kil. S.-O. de San-Severo; 3,258 hab. — brg de Sicile, à 18 kil. O. de Castroreale; 3,500 hab.

CASTEL-NUOVO, v. forte des États autrichiens (Dalmatie), port sur le golfe de Cattaro, dans l'Adriatique, à 20 kil. O. de Cattaro; 600 hab. Victoire de Marmont sur les Russes en 1806.

CASTEL-NUOVO-D'ASTI, brg du royaume d'Italie (prov. d'Alex.), à 25 kil. N.-O. d'Asti; 3,303 h. Exploit. de gypse.

CASTEL-NUOVO-DELL' ABBATE, vge du roy. d'Italie, à 10 kil. S. de Montalcino; 500 hab. Riches carrières d'albâtre; belle église du XIIIe siècle.

CASTEL-NUOVO-DI-GARFAGNANA, v. du roy. d'Italie, prov. et à 23 kil. N.-E. de Massa, sur le Serchio; 4,759 hab. Belles églises.

CASTEL-NUOVO-DI-SCRIVIA, v. du roy. d'Italie (prov. d'Alexandrie), à 10 kil. N. de Tortone; 6,920 hab.

CASTEL-NUOVO-DI-VAL-DI-CECINA, brg du roy. d'Italie, à 18 kil. S. de Volterra; 3,110 hab. Grande exploitation d'acide borique des *lagoni* ou volcans gazeux.

CASTEL-SAN-GIOVANNI, brg du roy. d'Italie, à 30 kil. O. de Plaisance; 7,495 hab. Victoire de Macdonald, Victor et Dombrowski sur Mélas et Souwarow, le 17 juin 1799.

CASTEL-SAN-PIETRO, brg du royaume d'Italie, à 20 kil. S.-E. de Bologne, sur la rive g. du Silaro; 11,706 hab.

CASTEL-SARACENO, brg du roy. d'Italie (Potenza), à 20 kil. E.-N.-E. de Lagonegro; 3,250 hab.

CASTEL-SARDO, autrefois CASTEL-ARAGONESE et CASTEL-GENOVESE, v. forte de Sardaigne, sur la côte N., à 30 kil. N.-E. de Sassari, sur un rocher escarpé, avec un petit port. Évêché; belle cathédrale; pêche du corail; 2,000 hab. — Fondée par les Génois en 1200.

CASTELSARRAZIN, autrefois CASTEL-SUR-AZIN, s.-préf. (Tarn-et-Garonne), à 28 kil. O. de Montauban, sur le ruisseau de l'Azin et près de la Garonne. Trib. de 1re inst., collége. Fabr. de lainages, chapeaux. Comm. important de céréales; 3,183 hab. Son nom est une corruption de *Castrum Cerrucium*, et n'a aucun rapport avec les Sarrasins.

CASTEL-VETERE, anc. *Caulon* ou *Caulonia*, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Reggio, à 20 kil. N.-E. de Gerace; 7,270 hab. Vins et soie.

CASTEL-VETRANO, v. de Sicile, prov. et à 45 kil. S.-E. de Trapani; 18,156 hab. Vins blancs estimés. Amandes; rizières; fabrique d'objets en albâtre; pêche du corail.

CASTELVETRO (Louis), critique italien, né à Modène en 1505, m. en 1571, eut des querelles violentes avec Annibal Caro. Comme il faisait partie de l'Académie de Modène, accusée de tendre au protestantisme, il fut dénoncé à l'inquisition de Rome, en 1561, et obligé de fuir chez les Grisons. On a de lui une *Rhétorique* et un Commentaire sur la *Poétique* d'Aristote. Il a de l'érudition, de la finesse, de l'indépendance; mais son humeur difficile l'a porté souvent à blâmer; son goût se perd dans les subtilités, son style est diffus. B.

CASTERA-VERDUZAN, du latin *castra*, camp, vge (Gers), arr. et à 4 kil. Sud-Ouest de Lectoure; 858 habitants. Sources sulfureuse et ferrugineuse; établissement de bains.

CASTETS, ch.-l. de cant. (Landes), arr. et à 22 kil. N.-N.-O. de Dax; 941 hab. Forges.

CASTETS-EN-DORTHE, brg et petit port (Gironde), sur la Garonne, arr. et à 23 kil. N. de Bazas; 1,343 hab. Restes d'un château fort fondé en 1313 par un frère du pape Clément V. Cette place a été assiégée par le maréchal de Matignon en février 1586. Henri IV en fit lever le siége.

CASTI (l'abbé J.-B.), poëte italien, né à Prato, en 1721, m. en 1803, fut d'abord professeur dans sa patrie, puis fréquenta les cours de Toscane, de Vienne et de St-Pétersbourg. L'empereur Joseph II lui donna le titre de *poeta cesareo*, avec une pension de 3,000 florins. On a de Casti: des *Nouvelles galantes*, en vers, 1793, dans le genre de Boccace, mais très-licencieuses; 2 opéras-comiques, *la Grotta de Trophonius* et *le Roi Théodore*, mis en musique par Paisiello; une parodie de la Conjuration de Catilina, dont Cicéron est le héros comique; un poëme héroï-comique, *les Animaux parlants*, 1802, trad. en prose française par Paganel, Liége, 1813, et en vers par Mareschal, Paris, 1819. Ce poëme n'est autre chose que la fable ésopienne développée en épopée régulière: il est original et amusant, bien que prolixe et écrit d'un style lâche et négligé. B.

CASTIFAO, ch.-l. de cant. (Corse), arr. et à 30 kil. N. de Corte; 750 hab. Élève de bétail.

CASTIGLIONE (Balthasar), littérateur italien, né dans le duché de Mantoue en 1478, m. à Tolède en 1529, étudia sous George Merula et Démétrius Chalcondyle, fut ambassadeur du duc d'Urbin auprès de Henri VIII et Louis XII, et du pape Clément VII auprès de Charles-Quint, qui le fit évêque d'Avila. Il a laissé des poésies italiennes et latines, pleines de grâce et de sensibilité; quelques églogues, imitées des poésies bucoliques de l'antiquité; un *Art de réussir à la Cour;* enfin, *il Cortegiano* (le Courtisan), Venise, 1528, tableau animé de la cour d'Urbin, sorte de protestation contre la flatterie. Cet ouvrage, dont la diction est élégante, a donné à la prose italienne une allure moins étudiée, plus libre et à la fois régulière. *Le Courtisan* a été traduit en français par J. Chaperon, 1537, et imité par Faret sous le titre de *l'Honnête homme*, 1633. Les *Lettres* de Castiglione n'ont été publ. qu'en 1769-71, 2 vol. in-8o.

V. sa *Vie* par Serassi, Padoue, 1768. Le Tasse a fait un sonnet sur la mort de Castiglione, et Jules Romain lui a élevé un monument à Mantoue. B.

CASTIGLIONE (Jean), dit *le Benedetto*, peintre italien, né à Gênes en 1616, m. en 1670, fut élève de Ferrari et de Van Dyck. Il excellait à représenter les vendanges et les troupeaux. L'église St-Luc à Gênes possède de lui une admirable *Crèche*. Il a aussi gravé à l'eau-forte. Le Louvre a 8 tableaux de Castiglione.

CASTIGLIONE, brg du roy. d'Italie, prov. de Milan, à 18 kil. S.-E. de Lodi, près de la rive droite de l'Adda; 3,323 hab. — brg du roy. d'Italie (Pérouse), situé à 30 kil. N.-E. de Pérouse, sur la rive occidentale du lac de ce nom; 9,380 hab. — brg de Sicile, à 45 kil. N.-E. de Catane; au pied de l'Etna; 4,634 hab.

CASTIGLIONE-DELLE-STIVIERE, v. du royaume d'Italie, prov. de Brescia, à 30 kil. S.-E. de cette ville; 5,232 hab. Célèbre victoire du général Bonaparte sur les Autrichiens, le 5 août 1796. Le général Augereau reçut, sous le 1er Empire, le titre de duc de *Castiglione*.

CASTIGLIONE-FIORENTINO, v. du roy. d'Italie, à 15 kil. S. d'Arezzo; 10,069 hab. Séminaire épiscopal; récolte de soie.

CASTILHON (Jean), littérateur, né à Toulouse en 1718, m. en 1799, fonda le lycée de Toulouse, et écrivit dans le *Journal de Trevoux* et le *Journal encyclopédique*. Il a publié : *Amusements philosophiques et littéraires de deux amis* (avec le comte de Turpin), 1756, 2 vol. in-12; *Bibliothèque bleue*, 1770, 4 vol.; *Anecdotes chinoises, japonaises, siamoises*, 1774; *le Spectateur français*, 1774-6; *Précis historique de la vie de Marie-Thérèse*, 1781. — Son frère, Jean-Louis Castilhon, né en 1720, m. vers 1793, a coopéré au *Dict. des sciences morale, économique, politique et diplomatique*, 1777-83, 30 vol. in-4°; à la trad. de l'*Histoire universelle*, 1770-92, 46 vol. in-4°; et publié, avec Robinet, un *Recueil de pièces sur des sujets de littérature et de morale*, 1769, 5 vol. in-12. Il a donné seul : *Essai sur les erreurs et les superstitions*, 1765, 2 vol. in-8°; *Hist. générale des dogmes et opinions philosophiques*, 1769, 3 vol. in-8°, etc.

CASTILLE, anc. prov. d'Espagne, divisée en Vieille-Castille au N., et Nouvelle-Castille au S. — La VIEILLE-CASTILLE, cap. Burgos, est bornée par la mer et le pays basque au N., la Navarre et l'Aragon à l'E., la Nouvelle-Castille au S., les Asturies et le pays de Léon à l'O.; entre 40° 5′ et 43° 37′ lat. N., 4° 5′ et 7° 50′ long. O. Superf., 657 myriam. carrés; pop., 1,609,948 hab.; traversée par les monts des Cantabres et des Asturies, par les sierras d'Oca et de Castille; arrosée par l'Èbre, le Duero et ses affluents, l'Erenna, l'Ardaja et l'Arlanzon. Climat froid et sain; pays fertile, mais sans bois; beaux pâturages. Mines d'argent, de plomb et de fer, mal exploitées. Elle fait auj. partie de la capitainerie-générale de Vieille-Castille, subdivisée en 8 intendances : Burgos, Soria, Ségovie, Avila, Logrono, Palencia, Valladolid, et Santander. — La NOUVELLE-CASTILLE, capit. Madrid, bornée par la Vieille-Castille et l'Aragon au N., l'Aragon et Valence à l'E., Murcie et l'Andalousie au S., l'Estramadure à l'O.; entre 38°43′ et 41°20′ lat. N., 3° 20′ et 7° 25′ long. O. Superf., 724 myriamèt. carrés; 1,477,915 hab.; traversée par les sierras d'Albaracin, de Cuença, de Tolède, de Guadarrama, d'Alcaraz, et la Sierra-Morena; arrosée par le Tage supérieur, la Xarama, le Mançanarez, le Henarez, la Guadiana, etc. Climat très-froid en hiver, très-chaud en été; sol argileux; bonnes races de chèvres, d'ânes, de mulets, et des moutons. Peu d'industrie; mines de fer, de mercure et de sel fort importantes. Elle forme auj. une capitainerie-générale, qui comprend les 5 intendances de Madrid, Guadalaxara, Cuenca, Ciudad-Real, et Tolède. — *Histoire*. La Castille fut habitée primitivement par une portion des Cantabres et des Vascons, et par plusieurs grandes tribus de la race mixte des Celtibères (Vaccéens, Arévaques, Pélendons, dans la Vieille-Castille; Carpétans, Orétans, dans la Nouvelle); elle subit les destinées du reste de l'Espagne, et fut successivement soumise, mais non sans une résistance acharnée quelquefois (*V.* NUMANCE), ni sans des révoltes fréquentes, par les Carthaginois, 229-220 av. J.-C.; par les Romains, 218-134; par les Suèves, 409 ap. J.-C.; par les Wisigoths pour Rome d'abord, 417, puis pour eux-mêmes, 468; enfin par les Arabes, 711. Mais le Nord, toujours plus impatient du joug étranger, lutta bientôt pour recouvrer son indépendance; au IXe siècle, ses montagnes, au N. et à l'O. de l'Èbre supérieur, se couvrirent de châteaux-forts (*castella*), qui lui firent donner son nom moderne, et, vers le même temps, elle eut des comtes qui reconnaissaient à peine la suzeraineté nominale des rois d'Oviédo. L'un d'eux fonda Burgos à la fin du IXe siècle; un autre, Fernand Gonzalès, se rendit tout à fait indépendant vers 960; son fils, Garcia-Fernandez, assista à la grande victoire des chrétiens à Calatanasor. En 1028, un héritage réunit ce comté aux États de Sanche le Grand, roi de Navarre, qui, en 1033, l'érigea en royaume pour son second fils Ferdinand. Celui-ci, à son tour, acquit le royaume de Léon et de Galice après la mort de son beau-frère Bermude III, battu par lui et tué sur les bords du Carrion, 1037; et la couronne de Léon et de Castille fut dès lors la plus belle de la Péninsule. En vain, après la mort de Ferdinand Ier, 1065, un partage et des luttes sanglantes entre les fils de ce prince semblèrent un instant compromettre ses destinées : dès 1072-73, Alphonse VI, l'un d'eux, réunissait toute la monarchie; la conquête de Tolède, 1085, dont il fit la capitale d'une Nouvelle-Castille et celle du royaume, lui donna la frontière du Tage, que l'invasion des Almoravides et ses défaites de Zélaka et d'Uclès, 1086, 1108, ne lui firent pas perdre, et que les Castillans ne tardèrent même pas à dépasser. Le mariage de sa fille Urraque avec Raymond de Bourgogne fit, en 1126, passer le trône à une dynastie nouvelle, inaugurée par leur fils Alphonse VIII. — Sous cette seconde maison, comme sous celle de Navarre, au milieu de nouveaux partages, une troisième invasion musulmane, celle des Almohades, et la défaite d'Alarcos, 1195, menacèrent d'abord l'État castillan; mais la victoire de Las-Navas-de-Tolosa, commune à l'Espagne entière, écarta tout danger en 1212; Ferdinand III, après avoir de nouveau réuni les deux couronnes de Castille et de Léon, 1230, se rendit maître de tout le bassin du Guadalquivir (Cordoue, Murcie, Jaën, Séville), et atteignit même les côtes de l'Andalousie (Cadix); enfin Alphonse X s'empara de l'Algarve orientale (Niebla, Xérès, etc., 1257), et, en interdisant les partages à l'avenir (Code des *Siete-Partidas*), parut assurer la puissance de la Castille. Malheureusement, dans les deux siècles qui suivirent, des querelles dynastiques, des soulèvements anarchiques toutes les fois que le trône appartint à des rois mineurs ou incapables, vinrent arrêter ces progrès : d'une part, la longue rivalité des enfants de La Cerda, petit-fils d'Alphonse X, contre leur oncle Sanche IV et sa postérité couronnée, la terrible lutte de Pierre le Cruel et de son frère naturel Henri de Transtamare, qui lui ôta le trône et la vie, et commença le règne d'une branche bâtarde de la maison de Bourgogne, 1369, la contestation victorieuse d'Isabelle la Catholique contre sa nièce Jeanne la Beltraneja, 1474-76; de l'autre, les troubles énervants survenus pendant les minorités presque successives de Ferdinand IV, d'Alphonse XI, d'Henri III, de Jean II, et pendant le règne tout entier du faible Henri IV, paralysèrent au dedans la puissance de la royauté, et s'opposèrent au dehors à toute entreprise sérieuse. On ne trouve autre chose que la victoire du Rio-Salado, près de Tarifa, qui, en 1340, repoussa la tentative des Mérinides, et la réunion des provinces basques, vassales de la Castille depuis 1200, mais rattachées en 1379 au domaine royal. Ce ne fut qu'après le mariage d'Isabelle de Castille avec Ferdinand d'Aragon, 1469, et l'association des deux grands États qui en fut la suite, que la Castille prit un nouvel accroissement en conquérant le royaume de Grenade, le dernier asile des Musulmans, 1492. Là s'arrête l'histoire séparée de ce pays et commence celle de l'Espagne.

ROIS DE CASTILLE.

Maison de Navarre.

Ferdinand Ier, 1033, devient roi de Léon, 1037, meurt en 1065.

Alphonse VI (Léon), 1065-1109, succède à Sanche et dépouille Garcie.	Sanche II (Castille), 1065-1072.	Garcie (Galice), 1065-1073.

Urraque, 1109-1126, épousa : 1° Raymond de Bourgogne; 2° Alphonse Ier d'Aragon, roi avec elle sous le nom d'Alphonse VII.

Maison de Bourgogne.

Alphonse VIII, fils d'Urraque et de Raymond, 1126-1157.

Castille.		*Léon.*	
Sanche III...	1157-1158	Ferdinand II.	1157-1187
Alphonse IX.	1158-1214	Alphonse IX.	1187-1230
Henri Ier....	1214-1217		

Ferdinand III le Saint....	1217-1252
Il hérite du royaume de Léon.....	1230
Alphonse X le Sage......	1252-1284
Sanche IV...	1284-1295
Ferdinand IV	1295-1312
Alphonse XI.	1312-1350
Pierre le Cruel	1350-1369

Branche de Transtamare.

Henri II.....	1369-1379	Isabelle I^{re} (avec Ferdinand V le Catholique).	1474-1504
Jean I^{er}.....	1379-1390		
Henri III....	1390-1406		
Jean II......	1406-1454		
Henri IV....	1454-1474		

R.

CASTILLE (Canal de). Il commence dans la prov. de Burgos, suit d'abord la vallée de la Pisuerga, change de direction près de Herrera, franchit la Pieza, atteint le Carrion, près de Calahorra, suit cette rivière, et rejoint la Pisuerga où il se termine à Valladolid.

CASTILLEJO (Christoval de), poëte espagnol, né à Ciudad-Réal en 1494, m. en 1576. Il fut secrétaire de l'empereur Ferdinand, frère de Charles-Quint, et passa de longues années en Allemagne. Sur la fin de sa vie, il se fit chartreux. Il fut un des plus vifs adversaires des innovations poétiques de l'école de Boscan et des autres *Pétrarquistes*, comme il les appelle. Ses poésies satiriques ont de la verve et du naturel; mais il se montre poëte médiocre et même burlesque dans plusieurs comédies, et ses 3 livres d'œuvres lyriques ne justifient pas l'admiration des Espagnols. Les œuvres de Castillejo ont été publiées plusieurs fois : l'édition la plus complète est celle de Madrid, 1792, 2 vol. in-8°. B.

CASTILLO (Diego-Enriquez de), chapelain du roi Henri IV de Castille, né à Ségovie, a laissé une chronique sur les événements de son époque, de 1454 à 1474; l'Académie royale de Madrid l'a publiée en 1787. Il est aussi l'auteur d'un poëme allégorique sur la mort du roi d'Aragon Alphonse V, inséré par Ochoa dans le recueil des poésies du marquis de Santillane, Paris, 1844.

CASTILLO SOLORZANO (Alonzo del), littérateur espagnol du XVII^e siècle, auteur de plusieurs romans estimés dans le genre picaresque, entre autres, *les Aventures du chevalier Trapaza; la Fouine de Séville*, trad. en français par d'Ouville, frère de Boisrobert, 1661, et réimpr. en 1731, sous ce titre : *Histoire de dona Rufine, courtisane de Séville*, tous deux attribués aussi à Salas Barbadillo; *los Alivios de Casandra*, 1640, recueil de nouvelles, trad. par Vanel sous le titre de *Divertissements de Cassandre et de Diane*, 1683 et 1685; *le Jardin de Valence*, 1629, autre recueil de nouvelles et de poésies, etc. On a aussi de lui des comédies et une histoire romanesque de Marc-Antoine et Cléopâtre, 1639. Ds.

CASTILLO Y SAAVEDRA (Antonio DEL), peintre espagnol, né à Cordoue en 1603, m. en 1667, élève de Zurbaran, était excellent dessinateur, mais faible coloriste. Ses tableaux ornent les églises de Cordoue. Il succomba au chagrin, quand il eut vu les premiers ouvrages de Murillo.

CASTILLON (J.-F. SALVEMINI DE), savant italien, prit ce nom de la ville de Castiglione (Toscane), où il naquit en 1709, m. en 1791, professeur de mathématiques à Utrecht en 1751. Membre de la Société royale de Londres et des académies de Gœttingue et de Berlin, il passa une partie de sa vie à la cour de Frédéric II, où il mourut. Il publia un *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, 1756, in-8°, en réponse à celui de J.-J. Rousseau; traduisit en français les *Éléments de physique* de Locke, Amst., 1757, in-12; la *Vie d'Apollonius de Tyane*, par Philostrate, Berlin, 1774, 4 vol. in-12; les *Académiques* de Cicéron, Berlin, 1779, in-12, etc.

CASTILLON, ch.-l. de cant. (Gironde), à 17,470 mèt. E.-S.-E. de Libourne, petit port sur la rive dr. de la Dordogne; 3,169 hab. Corderies, filatures de laine et de coton. Promenade nommée l'*Eperon*, et assez beau quai sur la Dordogne, construit en 1736. Avant la révolution, Castillon avait des grands-carmes; elle avait eu en 1060 des bénédictins. L'église paroissiale est un monument de la piété de Turenne, ainsi que l'anc. hôpital, devenu la maison de ville. Les Français y battirent, dans la plaine de Colles, à 1,500 mèt. de là, le 13 juillet 1453, les Anglais, qui, à la suite de cette défaite, où périrent Talbot et son fils, furent expulsés définitivement de la Guyenne. On voit encore le tumulus de Talbot, et on y a trouvé une épée et un éperon. Castillon fut pris par le duc de Mayenne en 1586, et repris presque aussitôt par un vicomte de Turenne. Le prince de Conti le prit le 10 juillet 1655. Aux environs se trouve le château de Montaigne, où mourut l'auteur des *Essais*.

CASTILLON-EN-CONSERANS, ch.-l. de cant. (Ariége), arr. et à 12 kil. S.-O. de S^t-Girons; 869 hab.

CASTILLONNÈS, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. et à 32 kil. N.-N.-O. de Villeneuve-d'Agen; 1,199 hab.

CASTIMANDUA, reine des Brigantes (York), livra Caractacus aux Romains, 43 ap. J.-C. Ceux-ci ne l'en dépouillèrent pas moins de ses États, sous prétexte de pacifier une sédition.

CASTINELLI (Jean), littérateur italien, né à Pise en 1788, m. en 1826, fut élevé en France au collége de Sorrèze. On lui doit un *Essai sur les lois des Romains relatives au commerce*, et il a laissé en ms. une *Histoire de Pise*, des *Mémoires sur le théâtre*, etc.

CASTLEBAR ou AGLISH, v. d'Irlande, au N.-O., cap. du comté de Mayo, à 16 kil. E.-N.-E. de Westport; 2,960 hab. Pauvre et mal bâtie. Près de là, résidence des comtes de Lucan. Prise en 1798 par le général Humbert et les Français; reprise bientôt par lord Cornwallis.

CASTLE-COMER, v. et paroisse d'Irlande, comté et à 17 kil. N. de Kilkenny; 13,500 hab. Importante exploitation d'anthracite.

CASTLE-CONNELL, vge d'Irlande, comté et à 10 kil. N.-E. de Limerick, sur la rive dr. du Shannon; 700 hab. Ruines du château des O'Brien.

CASTLE-DERMOT, brg et paroisse d'Irlande (Kildare), à 12 kil. S.-E. d'Athy; 5,700 hab. Anc. place forte et résidence des rois du Leinster; formée, dit-on, autour du monastère de S^t-Diarmid ou Darmot, VI^e siècle.

CASTLE-DOUGLAS, brg d'Écosse, à 16 kil. N.-E. de Kirkcudbright, près du lac de Carlenwark; 2,261 hab. Marchés de grains et bestiaux. Aux environs, foires à chevaux dites de Kelton-Hill.

CASTLE-HAVEN, v. et paroisse d'Irlande (Cork), à 35 kil. S.-O. de Bandonbridge; 6,000 hab. Anc. château fort. Victoire navale des Anglais sur les Espagnols, en 1602.

CASTLEREAGH (Robert STEWART, marquis de Londonderry, vicomte), homme d'État anglais, né en 1769 dans le comté de Down (Irlande), m. le 22 août 1822. Après avoir étudié à Cambridge et voyagé sur le continent, il entra à la Chambre des communes, où il soutint la politique de Pitt et les intérêts de la cour. Envoyé en Irlande, en 1797, avec le vice-roi lord Cambden, son parent, il se conduisit avec une violence qui devait lui attirer, en 1817, les accusations publiques de Brougham et de Burdett. Membre du Conseil privé et président des affaires de l'Inde, il fut ministre de la guerre et des colonies en 1805. Écarté l'année suivante du cabinet Fox, il rentra au ministère en 1807, en sortit un instant après son duel avec Canning, puis devint le chef dirigeant de la politique anglaise. Ennemi acharné des principes de la révolution française, âme des coalitions européennes contre Napoléon I^{er}, il fournit des subsides à toutes les puissances. Mais, enivré des distinctions que lui prodiguaient les souverains, il sacrifia, lors du traité de Vienne, 1815, la Pologne, la Saxe, la Belgique et Gênes; sa conduite fut l'objet de vives attaques dans le parlement. Du moment où la lutte contre la France ne rendit plus nécessaires les mesures restrictives de la liberté anglaise, la politique antilibérale de Castlereagh devint odieuse; on lui reprocha ses faiblesses pour la Sainte-Alliance, son inaction en présence des interventions armées à Naples et en Piémont, ses persécutions inqualifiables envers Caroline de Brunswick, femme de Georges IV, et sa brutalité envers les classes malheureuses. Dans un accès d'aliénation mentale, il mit fin à ses jours. Comme orateur politique, Castlereagh traitait les questions avec justesse et lucidité; mais sa parole trop abondante n'avait pas le charme et le piquant de celle de Canning. B.

CASTLE-RISING, vge d'Angleterre (Norfolk), à 6 kil. N.-E. de Lynn, près du Wash; 400 hab. Ruines d'un château des comtes de Northampton, où fut enfermée Isabelle de France, veuve d'Édouard II.

CASTLETON, brg d'Angleterre (comté de Derby), à 228 kil. N.-O. de Londres, au milieu des monts Peaks et au pied d'un rocher que dominent les ruines d'un château saxon habité par W. Peveril, dit du Pic, fils naturel de Guillaume le Conquérant; 1,400 hab. Dans les montagnes environnantes, se trouvent un grand nombre de grottes naturelles, dont la plus curieuse est la Caverne du Diable.

CASTLETON, brg des Etats-Unis (New-York), sur l'île Staten ou des Etats, à 14 kil. S.-O. de New-York, qui y possède un hôpital de marine et un lazaret; 4,300 hab.

CASTLETOWN, v. d'Angleterre, cap. de l'île de Man, et place forte défendue par un château, dit Castle-Rushen, du xe siècle; anc. résidence des princes de Man; 2,050 hab. — brg d'Irlande (Cork), sur le havre de Bear, qui est le plus beau du royaume; 600 hab.

CASTOR. *V.* DIOSCURES.

CASTOR, de Rhodes, chronographe du Ier siècle av. J.-C., avait écrit sur Babylone, sur les puissances maritimes, sur le Nil, et dressé une chronologie de l'histoire de l'Orient depuis Ninus jusqu'au triomphe de Pompée sur l'Asie, en l'an 63. Ses fragments sont recueillis dans la collection Didot, à la suite d'Hérodote et des Sommaires de Ctésias. Il avait fait aussi des ouvrages de rhétorique. P—T.

CASTORS. *V.* BEAVERS.

CASTRA, CASTRUM, *lieu de campement, forteresse*, en latin. De là les noms français *Castres, Castries, la Châtre*, etc.; celui de *Castro* en italien et en espagnol, et les terminaisons *Caster*, *Chester* et *Cester* en anglais.

CASTRA, nom latin de CASTRES.

CASTRA ALATA, nom latin d'EDIMBOURG.

CASTRA EXPLORATORUM, v. de l'anc. Bretagne (Grande-Césarienne), chez les Brigantes; auj. *Vieux-Carlisle*.

CASTRA LUCII, nom anc. de CHALUS.

CASTRA... *V.* aussi le mot qui accompagne celui-ci.

CASTRACANI. *V.* CASTRUCCIO.

CASTRALE (COURONNE). *V.* COURONNE.

CASTRAMÉTATION, art de tracer les camps militaires. Elle n'est qu'une application des règles générales de la tactique, car elle consiste à faire camper une armée de manière à ce qu'elle puisse passer promptement de la disposition où elle se trouve à la disposition de combat.

Castramétation chez les Grecs et les Romains. On ne sait rien de la castramétation des Grecs; on peut conjecturer seulement, avec toute vraisemblance, d'après leur tactique, qu'ils avaient adopté la forme carrée à une assez grande profondeur, et que leurs camps étaient retranchés. — Les Romains, dès l'époque des rois, avaient des camps réguliers et retranchés, mais dont la forme n'est point connue. L'an 477 de Rome, ils améliorèrent leur castramétation d'après celle de Pyrrhus, qu'ils venaient de vaincre. Polybe nous a donné une description précise d'un camp romain, du temps de Scipion, le second Africain. Alors une armée romaine était composée de 2 légions, ou 10,000 hommes, avec autant d'auxiliaires. Le camp avait la forme d'un grand parallélogramme quadrangulaire : il était entouré d'un fossé ordinairement large de 12 pieds sur 9 de profondeur (3 mèt. 55 sur 2 mèt. 70). Les déblais étaient rejetés du côté du camp, où ils formaient une banquette et un parapet hauts de 8 pieds; la crête du parapet plongeait de 17 pieds sur le fond du fossé, et, de plus, était couronnée d'une palissade. Au delà de ce fossé, à l'intérieur, on trouvait une avenue de ceinture large de 200 pieds (59 mèt. 26). Le cadre de cette avenue contenait les tentes, qui se trouvaient ainsi hors de la portée des traits lancés du dehors. Les armées romaines campaient toujours dans leur ordre de marche : l'avant-garde, composée d'alliés, le général et son état-major, les légions, flanquées par le reste des alliés. On trouvait donc en tête du camp d'abord une ligne d'alliés, et derrière eux une grande place quadrangulaire au milieu de laquelle était une enceinte de 200 pieds carrés, appelée *Prætorium*, parce que là s'élevait la tente du général. A gauche, on dressait la tente du légat ou lieutenant, et cette partie était le *Forum* du camp; à droite, celle du questeur, et c'était le *Quæstorium*. Deux corps d'infanterie et de cavalerie alliés fermaient les côtés de ces places. — Derrière le *Prætorium*, 12 tentes dressées sur une seule file logeaient les tribuns. Elles terminaient la première partie du camp et s'ouvraient sur une avenue transversale large de 100 pieds (29 mèt. 63). On appelait ce quartier les *principia*, c.-à-d., à peu près, le quartier des chefs ou commandants. Il y avait au centre un tribunal de gazon pour rendre la justice. Là aussi étaient plantées les enseignes. — Au delà de cette avenue commençait le *front du camp*, parce que dans cette partie campaient les légions. Elles formaient 8 colonnes au centre, flanquées chacune de 2 colonnes d'alliés. Cette masse se subdivisait en 4 sections égales, marquées par deux chemins larges de 50 pieds (14 mèt. 81), l'un, perpendiculaire, sur l'axe général du camp, partait des *principia* et descendait jusqu'au fond du camp; l'autre, transversal, était ouvert après la 5e cohorte de chaque légion, et de là nommé *quintana*. — Le camp avait 4 portes, une sur chaque face : la *Prétorienne*, du côté du Prætorium; la *Décumane*, à l'extrémité opposée, et dite ainsi de sa place après la 10e cohorte; la *Dextre* et la *Sinistre*, appelées aussi du nom commun de *principales*, parce qu'elles s'ouvraient aux extrémités de l'avenue des *principia*.

Cette castramétation fut un peu modifiée du temps d'Adrien; alors tous les sujets de l'empire étant citoyens romains, il n'y avait plus d'alliés, mais des auxiliaires, qui étaient des étrangers. On jugea à propos de renverser l'ancien principe de campement, qui assignait le centre aux légions : on y mit les auxiliaires, tandis que les légionnaires formèrent le cadre, comme inspirant plus de confiance pour défendre le retranchement, et au besoin agir contre les auxiliaires. L'empereur ayant une suite plus considérable que les anciens généraux, le *prætorium* fut dressé au milieu du camp, et entouré de troupes d'élite et des gardes particuliers du prince. Il occupa tout l'espace compris entre les *principia* et la voie *Quintana*. Ces trois divisions furent appelées *Prætentura*, c.-à-d. premières tentes, du côté de la porte Prétorienne; *Prætorium*, au centre; et *Retentura*, ou tentes du fond, vers la porte Décumane. Du reste, la forme et les retranchements du camp restèrent les mêmes.

Une armée romaine ne s'arrêtait presque jamais sans tracer un camp retranché pour y passer la nuit, soit en présence de l'ennemi, soit en marche et loin des combats; de là cette locution militaire : *en tant de camps*, pour : en taut de jours de marche. Vers la fin de la journée, un tribun, et, sous les empereurs, le préfet du camp, partait en avant avec quelques centurions, pour choisir le campement : ils le traçaient en jalonnant toutes les divisions avec des piques et des javelots, de sorte qu'en arrivant sur le terrain, chaque corps reconnaissait sa place, et que ceux qui devaient creuser le retranchement pouvaient se mettre immédiatement à l'œuvre. Devant l'ennemi, les travaux s'exécutaient sous la protection de la cavalerie et de la moitié de l'infanterie, rangées en bataille. Le retranchement, qui formait un développement de 2,370 mèt. courants, était fait en 30 minutes par les deux tiers des soldats environ; ou en 3/4 d'heure, par la moitié des soldats, si l'on était devant l'ennemi. — Le camp d'une armée en marche dans un pays tranquille était retranché moins fortement, et souvent n'avait qu'un mur de terre haut de 3 pieds (0 mèt. 89) en guise de palissade; quelquefois même l'armée campait en plaine, se rangeant en rond, s'entourant d'un rempart de ses boucliers, et se gardant toute la nuit par des rondes multipliées. La nature du terrain réglant souvent la castramétation, on faisait aussi des camps triangulaires, demi-circulaires, ou circulaires, mais par exception. — On rencontre en France une foule de vestiges de la castramétation romaine. Les plus beaux monuments de ce genre sont le camp de l'Étoile, dans le dép. de la Somme, et celui de Wissan, entre Calais et Boulogne.

Castramétation chez les modernes. La tactique moderne étant de combattre sur l'ordre mince au lieu de l'ordre profond, la castramétation a dû se modifier dans ce sens; ainsi nos armées, au lieu de se masser comme celles des anciens, s'étendent; leurs camps ont peu de profondeur, et, d'ordinaire, le front est presque égal à celui qu'elles occupent en bataille, afin de pouvoir passer rapidement de l'ordre de repos à l'ordre de combat. Là où l'armée doit combattre sur plusieurs lignes, le campement a le même nombre de lignes; il varie donc suivant l'ordre de bataille arrêté par le général en chef. Néanmoins, le principe est que chaque corps, bataillon, escadron, ou batterie, campe perpendiculairement à son front de bataille : les intervalles qui restent entre chaque corps servent pour la circulation. Sur la ligne de front sont les faisceaux d'armes des soldats. Derrière chaque corps, parallèlement à son front, s'étendent les lignes distinctes de campement : la 1re pour les cuisines des soldats; la 2e pour le campement du petit état-major; la 3e et la 4e pour les lieutenants et les capitaines; la 5e pour les officiers supérieurs et ceux d'état-major. L'installation des troupes se fait sous des *tentes*, dans les *baraques*, ou sur la *terre nue*, ce qu'on appelle le *bivouac*. La 1re manière a été longtemps pratiquée; mais dans les guerres de la révolution française on l'a abandonnée, parce que le matériel de bagages qu'elle exigeait nuisait à la rapidité des mouvements stratégiques; alors s'est établie la coutume de bivouaquer; les autres nations de l'Europe ont suivi cet exemple. On ne fait de *baraques* que dans les camps d'exercices ou dans les camps fixes; par exemple, au camp de Boulogne, en 1804, l'armée, campée sur les bords de l'Océan, était baraquée. — Les

Turcs, les Arabes et les autres peuples orientaux ont généralement adopté le campement circulaire; les tentes sont rangées autour de celle du chef. C. D—Y.

CASTREJON (Antoine), peintre espagnol, né à Madrid en 1625, m. en 1690, ne pâlit point à côté de Murillo. La composition de ses tableaux est bien ordonnée, le dessin correct, la touche large et facile, le coloris brillant. On cite surtout son *St Michel combattant le Dragon*, la *Révélation du purgatoire à St Patrice*, la *Présentation au Temple*.

CASTREMONIUM, v. de l'anc. Italie (Latium); auj. *Castro*.

CASTRENSE (AMPHITHÉATRE). Situé à l'extrémité orientale du mont Célius, à Rome, tout près de la basilique de Ste-Croix-de-Jérusalem, entre les portes Majeure et St-Giovanni. Il était autrefois hors de la ville, et l'on croit qu'il servait soit aux exercices des soldats, d'où le nom de *castrense* (de camp), soit aux combats de gladiateurs par lesquels on habituait les jeunes recrues à la vue des blessures et du sang. Sa forme est une ellipse de 84 mèt. sur 78, jadis entourée d'un cercle de 48 arcades à 2 rangs superposés. Il se trouve enclavé dans le mur d'enceinte de la ville actuelle, moitié dehors, moitié dedans : cette dernière partie est entièrement ruinée, et il ne reste que 18 arcades du rez-de-chaussée, qui sont murées, et de faibles débris des arcades supérieures. Toute la construction est en briques, et paraît indiquer l'époque de Néron. C. D—Y.

CASTRENSIS PAGUS ou AGER, nom latin du pays de CHATRES et du CHASTEL.

CASTRES, anc. *Castra*, s.-préf. (Tarn), à 42 kil. S.-S.-E. d'Alby, sur l'Agout; 14,644 hab. Trib. de 1re instance et de commerce; collége; biblioth. Industrie active; fabr. de draps, *castorines*, lainages, soieries et filoselles; comices agricoles; église consistoriale calviniste. Hôtel-de-ville bâti par Mansard; deux beaux ponts de pierre; superbes promenades appelées *Lices*. Patrie de Dacier. — Cette ville fut fondée au VIIe siècle, devint siége d'évêché, et eut le titre de comté; François Ier la réunit à la couronne en 1519. Ce fut une des meilleures places fortes des protestants, et Henri IV, étant roi de Navarre, l'habita en 1584; elle fut prise et démantelée par Louis XIII en 1619.

CASTRICUM, vge de Hollande, au S. d'Alkmaër. Succès de Brune sur les Anglo-Russes, 4 oct. 1799.

CASTRIES (Ch.-Eug.-Gabr. DE LA CROIX, marquis de), né en 1727, m. à Wolfenbuttel en 1801, se trouva aux batailles de Dettingen, 1743, de Fontenoy, 1745, de Raucoux, 1746, au siége de Maëstricht, 1748, à la déroute de Rosbach, 1757, aux affaires de Minden, 1759, et de Clostercamp, 1760; fut nommé gouverneur général de la Flandre et du Hainaut en 1763, ministre de la marine en 1780, maréchal de France en 1783, député à l'Assemblée des notables de 1787; émigra en 1791, alla demander asile au prince de Brunswick qu'il avait autrefois vaincu à Clostercamp, fit partie de l'expédition des princes en Champagne, 1792, et dirigea, conjointement avec le comte de Saint-Priest, le cabinet de Louis XVIII à Blankenbourg. — Son fils, Arm.-Nic.-Augustin, duc de Castries, né en 1756, maréchal de camp en 1788, député de la noblesse de la vicomté de Paris aux Etats Généraux, chef d'un corps d'émigrés qui combattit contre la France en Portugal, pair en 1814, est mort en 1842. B.

CASTRIES, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. et à 11 kil. N.-E. de Montpellier; 1,109 hab. Beau château gothique.

CASTRIES (baie de), sur la côte E. de l'Asie, dans la Manche de Tartarie, par 51° 29′ lat. N., et 138° 39′ 36″ long. E.; découverte par La Pérouse.

CASTRIOT (George). *V.* SCANDER-BEG.

CASTRO (INEZ DE). *V.* INEZ.

CASTRO (VACA DE). *V.* ALMAGRO.

CASTRO (Jean de), né en 1500 d'une des plus illustres familles de Portugal, m. à Goa en 1548. Gouverneur des Indes en 1545, il sut y combattre habilement les abus qui les rendaient une charge pour le Portugal, et y maintenir la puissance de sa patrie contre les attaques des princes indigènes. Une guerre heureuse contre le souverain du Balagate, la délivrance de la citadelle de Diu et la prise de la ville qu'elle dominait, l'anéantissement de l'armée nombreuse que le roi de Cambaye et le grand Soliman avaient envoyée pour s'emparer de l'une et protéger l'autre, 1546, justifient le triomphe à la manière antique qui suivit ces exploits, et dont la pompe avait d'ailleurs pour but de frapper l'esprit des Indiens. Nommé vice-roi après de nouveaux services, 1548, il mourut, pauvre et adoré de tous, peu de jours après, dans les bras de St François-Xavier. Jacintho Freyre d'Andrada a fait une vie de J. de Castro (Lisb., in-fol., 1651). R.

CASTRO (Alph. de), prédicateur et théologien espagnol, né à Zamora en 1495, m. en 1558, entra dans l'ordre de St François à Salamanque. Ses œuvres forment 4 vol. in-fol., Paris, 1565. On y remarque: *Adversùs omnes hæreses lib. XIV*, ouvrage qui eut un succès immense, édité séparément à Anvers, 1556 et 1568, et trad. en franç. par Hermant, Rouen, 1712, 3 vol. in-12.

CASTRO (Guilhem de), poëte dramatique espagnol, né à Valence en 1569, m. en 1631. Sa vie est très-peu connue. Il a été loué par Cervantes et Lope de Vega comme un des meilleurs auteurs de leur temps. Il publia, en 1623 et 1625, deux volumes de pièces : la plus célèbre est *la Jeunesse du Cid*, en deux parties, dont la première a fourni à Corneille le sujet et quelques détails du *Cid*. Il a fait aussi deux comédies sur l'histoire de *Don Quichotte*.

CASTRO, anc. *Castremonium*, vge des Etats de l'Église, à 35 kil. O.-N.-O. de Viterbe. Ville autrefois importante et ch.-l. de duché. Le pape Innocent X la fit raser pour punir ses habitants du meurtre de leur évêque, 1649.

CASTRO, v. du roy. d'Italie (prov. de Lecce), port sur l'Adriatique, à 38 kil. E.-S.-E. de Gallipoli; 7,800 hab. Jadis évêché. Plusieurs fois détruite par les Turcs et les corsaires barbaresques.

CASTRO, v. du Chili, dans l'île de Chiloé, à 90 kil. S.-E. de San-Carlos; bon port.

CASTRO CARO, brg du roy. d'Italie, sur la rive gauche du Montone, à 30 kil. de Forli; 1,200 hab. Aux environs, eaux minérales renommées.

CASTRO-DEL-RIO, v. d'Espagne (Andalousie), à 28 kil. S.-E. de Cordoue, sur la rive dr. du Guadajoz; 9,700 hab.

CASTRODUNUM, nom latin de CHATEAU-D'ŒX.

CASTRO-GIOVANNI, anc. *Enna*, v. de Sicile, au centre de l'île, sur une montagne escarpée, la plus haute de la province, après l'Etna, à 25 kil. N.-N.-O. de Piazza; 13,747 hab. Restes d'une tour bâtie par l'empereur Frédéric II; antiques grottes sépulcrales, dites *Case dei Grieci*. Soufrières aux environs.

CASTROLINUM, nom latin de CHATEAULIN.

CASTRO-NOVO, v. de Sicile (prov. de Palerme), à 35 kil. S.-O. de Termini; 4,155 hab.

CASTRO-REALE, v. de Sicile, à 35 kil. O.-S.-O. de Messine, fut la résidence favorite de Frédéric II; 7,730 hab.

CASTRO-VILLARI, v. forte du roy. d'Italie, dans la prov. et à 55 kil. N. de Cosenza; vins estimés; 7,900 hab.

CASTRUCCIO-CASTRUCCI ou CASTRACANI, gentilhomme de Lucques, attaché au parti gibelin, fut obligé de s'exiler de sa patrie en 1300. Il servit en France, en Angleterre et en Lombardie, fut rappelé à Lucques par les Gibelins, soutint des luttes acharnées contre les Guelfes qui le retinrent quelque temps dans les fers, triompha en 1320, fut reconnu comme duc par l'empereur Louis de Bavière, conquit une partie de la Toscane sur les Florentins, et mourut en 1328. La *Vie de Castruccio*, par Machiavel, est presque un roman. B.

CASTRUM ALBUM, nom latin de CASTELLO-BRANCO.

CASTRUM BRIENTII, nom latin de CHATEAUBRIANT.

CASTRUM CANICUM, nom latin de CHATEAU-CHINON.

CASTRUM DUNI, nom latin de DUN-LE-ROI.

CASTRUM GELOSUM, nom latin de CASTEL-JALOUX.

CASTRUM GONTHERII, nom latin de CHATEAU-GONTIER.

CASTRUM LANDONIS ou NANTONIS, nom latin de CHATEAU-LANDON.

CASTRUM MELLIANI, nom latin de CHATEAU-MEILLANT.

CASTRUM REGINALDI, nom latin de CHATEAU-RENAULT.

CASTRUM THEODORICI, nom lat. de CHATEAU-THIERRY.

CASTRUM... *V.* aussi CASTELLUM.

CASTUA, v. des Etats autrichiens (Littoral), au fond du golfe de Quarnero, dans l'Adriatique, à 8 kil. N.-O. de Fiume; 450 hab. Importante dans l'antiquité, et alors capitale de la Liburnie.

CASTULO, anc. v. de l'Espagne Tarraconaise; auj. CAZORLA.

CASUELLES (PARTIES), droits qui revenaient au roi, dans l'anc. monarchie française, pour les charges, alors vénales, de judicature ou de finance, quand elles changeaient de titulaire. Un bureau était établi pour le recouvrement de ces droits, qui rapportaient beaucoup.

CASUISTES, nom donné aux théologiens qui décident les *cas de conscience*. C'est l'ordre des jésuites qui a fourni les plus habiles, Escobar, Busembaum, Sanchez, etc.

CAT, (île du Chat), GUANAHANI ou SAN-SALVADOR, île de l'Océan Atlantique, dans l'archipel de Bahama ou des Lucayes (Amérique anglaise); 80 kil. de long, sur 4 à 12 de large. La première terre de l'Amérique découverte par Colomb, le 12 octobre 1492.

CATABAPTISTES (du grec *kata*, contre, et *baptismos*, baptême), hérétiques qui, comme les Sociniens, niant le

péché originel et n'attribuant au baptême aucune autre vertu que d'exciter la foi, rejettent ce sacrement, surtout pour les enfants.

CATABATHMUS (GRAND-), chaîne de mont. d'Afrique, à l'O. de l'Egypte, qu'elle séparait de la Libye maritime, de la Cyrénaïque et de la Marmarique; auj. *Akabah-el-Kébir*. Un de ses contre-forts, à l'E., s'appelait *Petit-Catabathmus*, auj. *Akabah-el-Souagheir*.

CATACHTHONIOS, c.-à-d. *souterrain*, surnom de Pluton.

CATACOMBES DE ROME, cimetières souterrains, établis dans de vieilles carrières de pierre ou de pouzzolane. Ce fut à Rome, depuis l'ère de J.-C., à l'époque des martyrs, que l'on créa ces cimetières. Nommées d'abord *Catatombes*, du grec *kata tumbos*, tombeau souterrain; puis *Catacombes*, de *kata kumbos*, lieu creusé et profond. Dans l'antiquité, on avait converti plusieurs carrières en lieux de sépultures, qu'on appelait hypogées (*V. ce mot*); les chrétiens imitèrent cet usage, et, pendant les persécutions, se firent des asiles de quelques carrières des environs de Rome, y célébrèrent secrètement leurs saints mystères, y ensevelirent leur martyrs. Les Catacombes s'étendent fort loin, mais toujours à proximité des routes, surtout de celles qui sortent de Rome en rayonnant à tous les orients : sur la rive droite du Tibre, on les trouve sous les voies Aurélia, Cornelia, Portuensis; sur la rive gauche, sous les voies Ostiensis, Ardeatina, Appia, Latina, Labicana, Prænestina, Tiburtina, Nomentana, Salaria, et Flaminia. Par suite de noms divers donnés à de mêmes catacombes, on en a compté 60, mais en réalité il n'y en a pas 15.

Les Catacombes se composent de galeries très-étroites, de 0m, 97 à 1m, 30 de large; quelquefois de 1m, 62 à 1m, 95; hautes de 2m, 60 à 3m, 89, s'abaissant souvent à 1m, 30, et même, à 0m, 97 dans les allées de communication. Les galeries sont tracées au hasard, suivant les filons de pierre ou de pouzzolane qui les ont fait ouvrir. Chacune est droite, quelques-unes sont assez longues, mais la plupart très-courtes, et toutes tellement enchevêtrées les unes dans les autres, coupées, mêlées, remplies d'impasses, qu'elles forment un vrai labyrinthe inextricable. Les ciels de ces rues sont en forme de voûte surbaissée, mais aucune maçonnerie ne les soutient, excepté dans quelques endroits. On rencontre de temps en temps, sur les côtés des galeries, des espaces appelés *cubicula*, chambres, qui furent creusés par les chrétiens primitifs pour faire des chapelles. Ils sont ordinairement quadrangulaires ou circulaires, peu spacieux, et souvent ornés de peintures à fresque. Les galeries reçoivent l'air extérieur par d'anciens puits d'extraction placés à 300 pas, au moins, les uns des autres, mais n'en sont pas moins obscures. Elles s'étendent fort loin, et dans leurs parois, taillées à plomb, sont rangées, de bas en haut, les sépultures des chrétiens. Chaque corps occupe un trou horizontal creusé dans le sens longitudinal de la galerie, et fermé avec une grande brique, ou une dalle de pierre ou de marbre, scellée en ciment. Il y a ainsi 5 ou 6 corps les uns au-dessus des autres, et quelquefois 12. Les peintures, les sculptures et les mosaïques des Catacombes sont les premiers monuments de l'art chrétien se dégageant des traditions païennes : les sujets sont d'ordinaire la sortie de l'Arche, le sacrifice d'Abraham, Jonas, le Bon Pasteur, la résurrection de Lazare. — Les plus belles Catacombes sont celles du Vatican, de la villa Pamphili, de la voie Portuensis, de Ste-Agnès, et de St-Sébastien : ces dernières, les plus plus vastes de toutes, s'étendent jusqu'à l'embranchement de la voie Ardeatina sur la voie Appia, à plus d'un kil. 1/2 de la ville, et vont, sur les côtés, de la voie Latina, environ, jusqu'à la voie Ostiensis, ce qui fait 7 à 8 kil. En plusieurs endroits elles ont 2 étages. On y descend ordinairement par la basilique de St-Sébastien. Le P. Marchi évalue le parcours total des catacombes de Rome à 1,200 kilom., bordés de plus de 6 millions de tombes. Cependant il y en a un grand nombre qu'il ne connaissait pas, parce que les entrées en sont comblées. M. de Rossi, jeune antiquaire contemporain, paraît avoir démontré que les Catacombes romaines présentent des cimetières isolés, ayant chacun son origine, ses martyrs, et son histoire; que les vrais cimetières historiques, renfermant les tombeaux des papes et des personnages importants de l'Eglise primitive, ont dû être comblés vers le milieu du VIIIe siècle par les chrétiens eux-mêmes, qui les sauvèrent ainsi des profanations des Sarrasins, poussant alors leurs invasions jusqu'à Rome, pour piller les riches offrandes déposées par les fidèles pèlerins dans les cryptes les plus vénérées. — Le premier grand ouvrage sur les Catacombes de Rome fut celui de Bosio (*V. ce nom*); M. L. Perret en a publié un à Paris, 1853-57, 6 vol. gr. in-fol., avec planches en chromolithographie; et G.-B. Rossi, à Rome, 1864, 3 vol. in-4°, atlas. C. D—Y.

AUTRES CATACOMBES EN ITALIE. Il y en a encore en Toscane, près de Volterre, à Syracuse, Catane, Agrigente et Palerme, en Sicile, à Malte, mais surtout à Naples, qui en compte plusieurs, dont les plus importantes sont celles de St-Janvier : ces dernières ont trois étages, avec des chapelles ornées de fresques, et quelques-unes de stucs. Les étages inférieurs ne sont plus praticables, mais l'ensemble fait que ces catacombes sont plus belles que celles de Rome. C. D—Y.

CATACOMBES DE PARIS. Ce sont aussi d'anciennes carrières, qui s'étendent au S., au N., et à l'O. de Paris; et dans la ville, sous les faub. St-Marcel, St-Jacques, St-Germain, et sous le quartier de Chaillot. Elles n'ont reçu le nom de Catacombes qu'en 1786, lorsque l'autorité, voulant purger Paris des cimetières qui l'infectaient, choisit les anciennes carrières de la plaine de Mont-Souris, sur la route d'Orléans, pour recevoir les ossements exhumés. Elles furent consacrées et bénies comme un cimetière. On les consolida, on y pratiqua des voies faciles de circulation. Mais les plus importants travaux de ce genre, ainsi que ceux d'assainissement et d'ornementation, furent exécutés surtout en 1810 et 1811.— Les Catacombes de Mont-Souris ont deux entrées; l'une, la principale, est dans la cour du pavillon occid. de l'anc. barrière d'Enfer: sa porte est ornée de deux pilastres toscans sur lesquels ont lit l'inscription suivante : *Has ultrà metas requiescunt beatam spem expectantes.* « Au delà de ces bornes ils reposent en attendant la vie bienheureuse. » La seconde entrée est dans la plaine de Mont-Souris, et c'est par là que sortent ordinairement les visiteurs. L'escalier de la barrière d'Enfer est à vis; il a 90 degrés, et conduit à une profondeur de 19m, 14. Là, il débouche dans une galerie irrégulière, mais assez haute, revêtue de murs en moellons ou taillée dans la pierre même. Une foule d'embranchements se rencontrent à droite et à gauche, et s'étendent fort loin sous les plaines de Montrouge et le faub. St-Jacques; mais ils sont murés, de manière à former une enceinte particulière aux Catacombes proprement dites. Dans l'intérieur, les longues galeries et de nombreuses salles sont tapissées d'ossements : les têtes et les fémurs, rangés avec symétrie, en compartiments, soutiennent les plus petits os jetés derrière, et forment le parement de ces lugubres murailles. Des écriteaux indiquent les exhumations de chaque cimetière ou église. On évalue à deux millions les morts qui ont fourni ces immenses débris. Dans quelques salles il y a des autels, les uns en pierre, plusieurs en ossements maçonnés avec du plâtre. De place en place, on lit, écrites en lettres noires sur fond blanc, des sentences religieuses ou philosophiques. Ces cryptes sont un monument sépulcral aussi imposant que religieux, qui l'emporte, pour l'ordre, l'arrangement, l'aspect général, sur tous ceux du même genre que nous a laissés l'antiquité. — Les autres Catacombes ou vieilles carrières de Paris ne renferment aucune sépulture; mais elles n'en sont pas moins bien soignées. Une soixantaine de puits de service, dont plus de 20 munis d'escaliers, les mettent en communication avec le sol extérieur. Un plan général de toutes les Catacombes a été dressé comparativement avec celui de Paris, et l'on sait sous quelle rue, sous quelle maison, passe telle galerie, et même tel point précis de telle galerie de ce Paris souterrain. C. D—Y.

CATÆBATÈS, c.-à-d. *qui descend*, surnom sous lequel Jupiter, identifié avec la foudre, était adoré à Olympie. C'est le Jupiter *Elicius* des Romains.

CATAGOGIES (du grec *katagôgè*, arrivée), fêtes de Vénus à Eryx, pour célébrer son retour de Libye.

CATALANI (Angelica), cantatrice, née à Sinigaglia en 1779, m. à Paris en 1849, quitta le couvent de Ste-Lucie de Gubbio pour le théâtre en 1795. Elle vint à Paris en 1806, mais les offres de l'empereur Napoléon Ier ne purent la retenir : Louis XVIII lui donna, en 1814, le privilége du Théâtre-Italien. Elle renonça à la scène en 1823, et se retira à Florence, où elle fonda et dirigea une école gratuite de chant. Fuyant le choléra qui désolait l'Italie en 1849, elle en fut atteinte à Paris. Mme Catalani avait une voix de *soprano* fort étendue, une facilité surprenante pour les vocalises, mais peu de science musicale; elle excella dans les *airs de bravoure* : son jeu était très-défectueux. Une épigramme du temps la caractérisait en l'appelant l'*instrument Catalani*. Elle s'était mariée à Lisbonne, en 1800, avec un officier français, M. de Valabrègue. B.

CATALANS, nom donné à une bande d'aventuriers catalans, aragonais et sarrasins, que Pierre III d'Aragon mena en Sicile contre Charles d'Anjou après les Vêpres

siciliennes, et qui, sous la conduite de Roger de Flor, se mirent ensuite au service de l'empereur grec Andronic contre les Turcs Ottomans. Malgré ses succès sur ce peuple, Roger ayant été assassiné, en 1305, par Michel, fils d'Andronic, les Catalans s'emparèrent de Gallipoli, dévastèrent les environs de Constantinople, voulurent rejoindre les Français établis en Morée, battirent Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, 1310, et lui enlevèrent sa principauté, où ils se maintinrent jusqu'à la fin du XIVe siècle. Leur histoire a été retracée par Moncada et Ramon Muntaner. B.

CATALAUNI, peuple de l'anc. Gaule (Belgique 2e), entre les Remi au N., les Leuci et les Veroduni à l'E., les Lingons au S., les Tricasses et les Suessions à l'O. Cap., *Catalaunum* (Châlons-sur-Marne).

CATALAUNIQUES (Champs), nom donné à la vaste plaine au milieu de laquelle s'élève Châlons-sur-Marne, et où Attila fut défait par Aëtius en 451.

CATALAUNUM, nom latin de CHALONS-SUR-MARNE.

CATALDO (SAN-), v. de Sicile, prov. et à 8 kil. N.-O. de Caltanisetta; 9,675 hab. Vastes soufrières aux environs, produisant par an 2,096,000 kilog.

CATALOGNE (du latin *Gothalonia*, c.-à-d. colonie des Goths), anc. prov. d'Espagne, au N.-E.; bornée au N. par les Pyrénées qui la séparent de la France, à l'E. et au S. par la Méditerranée, au S.-O. par le roy. de Valence, à l'O. par l'Aragon; entre 40° 30' et 42° 51' lat. N. Superf., 323 myriam. carrés; pop. 1,652,291 hab. Cap., Barcelone. Sol montagneux, que parcourent des contre-forts des Pyrénées (le Maladetta, la Sierra de Clena, le Montserrat). Riv., l'Ebre et son affl. la Ségre, le Llobrégat, le Ter. Climat varié, et sain malgré de brusques changements dans la température. Forêts de chênes-lièges; culture de l'oranger, du grenadier, de l'olivier, de l'aloès, de la vigne, du riz, du blé et du maïs. Élève de moutons, chèvres et porcs; pêche très-productive sur la côte, dont les ports sont en général sans abri contre le vent. Exploit. des mines de fer. Marais salants. Comm. actif dans les ports de Rosas, Mataro, Barcelone, Tarragone et Tortose. Le pays, important au point de vue militaire, est hérissé de forteresses, telles que celles de Figueras, Campredon, Girone, Hostalrich, Urgel, etc. — La Catalogne, habitée primitivement par un certain nombre de tribus ibériennes (Carpétans, Indigètes, Lacétans, Ausétans, Ilergètes, Cosétans, etc.), reçut de bonne heure des colonies phéniciennes, comme Tarraco (Tarragone), ou grecques, comme Rhodas (Rosas), Emporion (Ampurias), Dianium (Denia). Elle resta indépendante de Carthage, mais fut soumise par les Romains, au temps de la 2e guerre punique, fit partie de la prov. d'Espagne citérieure, puis, après Auguste, de la Tarraconaise; les Visigoths s'y établirent au Ve siècle, et les Arabes au VIIIe. Au temps de Charlemagne, elle forma un comté (*V.* BARCELONE), qui passa sous la domination de l'Aragon au XIIe siècle. Partie intégrante de la monarchie espagnole au XVe siècle, elle conserva néanmoins ses lois, ses coutumes et ses priviléges, pour la défense desquels elle se révolta, en 1640, contre Philippe IV. Philippe V les lui enleva en 1713. En 1808, elle opposa la plus vive résistance à l'invasion française. En 1823, dirigée par Mina, elle s'insurgea contre Ferdinand VII. Elle forme auj. une capitainerie-générale, subdivisée en 4 intendances, Barcelone, Girone, Tarragone et Lérida. Les Catalans ont des passions vives et ardentes, un caractère altier et vindicatif, un vif amour de la liberté; ils sont bons soldats et bons marins. Leur idiome, distinct du castillan ou espagnol, s'est étendu dans le Roussillon, le roy. de Valence et les îles Baléares; il a produit, depuis le XIe siècle jusqu'au XVIIe, une littérature particulière. R.

CATAMARCA, un des 14 États de la Confédération Argentine, au N.-O., borné à l'E. par le Tucuman, au S. par le Rioja, à l'O. par le Chili, et au N. par la Bolivie. Superf., 908 myriam. carrés; pop., 56,000 hab. Ch.-l., San-Fernando-do-Catamarca. Pays très-fertile, arrosé par le Catamarca; riches pâturages. Exportation de blé, vin, coton; mines d'or, d'argent, cuivre, nickel, étain.

CATANDUANES, île de la Malaisie, dans l'archipel des Philippines, près de la côte S.-E. de Luçon; par 13° 48' lat. N. et 122° 10' long. E.; 50 kil. sur 25. Colonie espagnole.

CATANE, anc. *Catana* ou *Catina*, en ital. *Catania*, v. forte de Sicile, port peu fréquenté sur la côte E., à l'embouchure du Giaretta dans la mer Ionienne, au pied de l'Etna, à 85 kil. S.-S.-O. de Messine et 55 kil. N.-N.-O. de Syracuse; 64,396 hab. Ch.-l. de la prov. de son nom. Evêché; université fondée en 1445; bibliothèque, musées Biscari et Giojeni. Très-jolie ville, surnommée avec raison *la Bella*, bien bâtie et dallée en laves, au milieu d'une riche contrée qu'on appelle le *grenier de l'Italie*. Nombreux édifices, parmi lesquels le palais du Sénat ou hôtel de ville, la cathédrale, l'église Ste-Marie-de-la-Rotonde, l'abbaye Bénédictine de St-Nicolas. Magnifique place de l'Éléphant. Le chapitre dirigeant de l'ordre des chevaliers de Malte se tient dans le couvent de St-Jean. Comm. de grains, fruits, vins, huiles, savons, soufre, etc. Fabr. de soieries et de cotonnades. — Catane fut fondée au VIIIe siècle av. J.-C. par des Chalcidiens; Alcibiade, puis Denys le Tyran la prirent. Un amphithéâtre, un temple de Cérès, des Thermes, un aqueduc et une naumachie en ruines attestent son antique splendeur. Elle fut dévastée plusieurs fois par les éruptions de l'Etna, et presque entièrement détruite en 1169 et en 1693. Patrie du législateur Charondas.

CATANE (province de), division administrative de la Sicile; ch.-l. Catane; entre celles de Messine au N., de Caltanisetta à l'O., de Syracuse au S., et la mer à l'E. Superf., 5,102 kil. carr. Pop., 450,460 hab. Territoire très-fertile; exploitation d'ambre et de marbres.

CATANEO ou CATANNO (Danese), sculpteur italien, né à Carrare, m. à Padoue en 1537. Ses chefs-d'œuvre sont le monument du doge Loredano à Venise, celui de Giano Fregoso et l'autel de Ste-Anastasie, à Vérone.

CATANZARO, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de la province de son nom, à 280 kil. S.-E. de Naples, à 8 kil. du golfe de Squillace; 15,922 hab. Evêché suffragant de Reggio; filatures de soie, fabriques de velours et tapis.

CATAONIE, partie de l'anc. Cappadoce, au S., sur la frontière de la Cilicie. Ch.-l., *Comana*.

CATAPAN, nom donné aux gouverneurs de la Pouille et de la Calabre pour les empereurs grecs; on trouve dans le *Glossaire* de Ducange la liste des catapans depuis le règne de Basile le Macédonien jusqu'en 1071. — A Naples, officier préposé aux vivres, aux poids et aux mesures.

CATAPHRACTE (du grec *kataphractos*, fermé de toutes parts), soldat des milices grecques et asiatiques. En général, les anciens appelaient cataphracte le cavalier et son cheval entièrement couverts de cuirasses en mailles de fer; c'était la cavalerie pesante. Le cataphracte avait pour armes défensives un casque qui lui cachait la moitié du visage, et un petit bouclier rond et élastique; le bras droit et les cuisses étaient recouverts de morceaux de cuir ou de plaques métalliques; les bottes, munies d'éperons, et le cheval protégé par une armure défensive. Les armes offensives étaient la lance, l'épée, et souvent la javeline. On appela aussi *cataphractes* les vaisseaux de guerre pontés; les autres se nommaient *aphractes*.

CATAPULTE (du grec *kata*, contre, et *pallô*, je lance), machine de guerre des anciens Romains pour lancer des pierres ou du plomb; bâti de charpente, horizontal, quadrangulaire oblong, portant dans son travers un gros écheveau de cheveux de femme ou de cordes de nerfs, fortement tordu. Un *style* ou levier, ayant à l'un de ses bouts un cuilleron, s'engageait de l'autre dans l'écheveau, qui le dressait contre un sommier vertical élevé derrière ses axes d'attache. Pour faire agir la machine, on abaissait le style dans une position horizontale, par un encliquetage qui l'arrêtait; on chargeait le cuilleron, puis on lâchait l'encliquetage; le style se redressait avec violence, venait frapper le sommier, et lançait sa charge au loin. La catapulte était machine de campagne ou de siége, suivant ses proportions; les plus petites se traînaient sur des chariots, et lançaient des pierres depuis 2 livres jusqu'à 10, 20 livres, et au delà. Les plus fortes étaient installées à terre, et jetaient, à plus de 1550 mèt., des pierres pesant 250 liv. (81 kil.). Elles ébranlaient et démolissaient les fortifications, emportaient des files entières de soldats. La Catapulte fut inventée à Syracuse, du temps de Denys l'Ancien. C. D—Y.

CATARACTES (du grec *kata*, en bas, et *rassein*, rompre, éclater), grandes chutes d'eau, produites dans certains fleuves par une interruption brusque et considérable du niveau de leur lit, qui les fait se briser avec fracas dans un lit inférieur. La plus fameuse cataracte est celle du Niagara, dans le Canada, entre les lacs Érié et Ontario. On distingue encore: celles du Mississipi, du Missouri, du Jackson et de la Magdalena, en Amérique; du Papanassum, dans l'Inde; du Sénégal, en Afrique; de la Reuss, du Rhin près de Schaffouse, en Suisse; du Vologa, en Russie; de Sarpen et de Vœring, en Norvége; du Teverone à Tivoli, du Velino à Terni, en Italie, etc. Les cataractes du Nil, près de Syene, si célèbres dans l'antiquité, ne sont que de simples rapides.

CATARROJA, v. d'Espagne, prov. et à 8 kil. S. de Valence; 4,000 hab. Récolte abondante de riz.

CATASCOPIA, c.-à-d. *contemplatrice*, surnom de la Vé-

nus adorée à Trézène, au lieu où Phèdre venait admirer l'adresse d'Hippolyte à conduire un char.

CATAWBA, riv. des États-Unis, dans les Carolines du Sud et du Nord, a sa source dans les montagnes Bleues, s'appelle d'abord Waterée, et, après un cours de 350 kil., se réunit au Broad-River ou Congarée pour former la Santée. Sur ses bords errent encore quelques familles indiennes, reste de la puissante tribu des Catawbas.

CATEAU-CAMBRÉSIS ou CATEAU (LE), *Castellum Cameracense*, ch.-l. de canton (Nord), arr. et à 25 kil. S.-E. de Cambrai, sur la rive dr. de la Selle. Filatures de laines et de cotons; fabr. de châles, lainages, poteries, savons, etc.; 8,809 hab. Patrie du maréchal Mortier, à qui l'on a élevé une statue de bronze, en 1838. Cette ville, fondée sur l'emplacement des villages de Perrone et de Vendelgies, dépendait du Cambrésis; les évêques de Cambrai y eurent une résidence et un hôtel des monnaies. Elle fut ruinée par les Français en 1555 et en 1642, et prise par les Autrichiens en 1793.

CATEAU-CAMBRÉSIS (Traité du). Il mit fin aux guerres d'Italie, en 1559. Le 2 avril, un traité entre Henri II et la reine Élisabeth assura à la France la ville de Calais, à condition de payer 500,000 écus au bout de 8 ans. Le 3, la paix fut signée avec l'Espagne; Henri II donnait sa fille Élisabeth en mariage à Philippe II, et restituait 189 villes fortifiées en Italie et en France; les négociateurs Montmorency et Saint-André recouvraient la liberté. Les Trois-Évêchés restaient de fait au pouvoir des Français.

CATÉCHISME (du grec *katêkizein*, instruire), instruction faite aux enfants pour leur enseigner la religion chrétienne; ou livre pouvant servir de formulaire pour cette instruction. Le concile de Trente recommanda les catéchismes, et ordonna d'en rédiger un. Les meilleurs catéchismes sont ceux de Meaux par Bossuet, et du diocèse de Rodez par M. de Saléon. Il en existe aussi chez les protestants; les luthériens ont ceux dits *Heidelberg*; Calvin, et, au XVIIIe siècle, Osterwald, en rédigèrent pour les protestants de Suisse et de France. Les articles de foi de l'église anglicane, promulgués sous Édouard VI, sont accompagnés d'un catéchisme. Les sociniens possèdent le *catéchisme de Racovie*.

CATÉCHUMÈNES (du grec *katêkizein*, instruire), nom donné, pendant les premiers siècles de l'Église, aux Juifs et aux Gentils convertis que l'on instruisait pour les préparer au baptême. Il y avait les *imparfaits* ou *écoutants*, qui se présentaient, et les *parfaits*, déjà instruits, et prêts à recevoir le baptême; mais ces distinctions n'étaient pas constantes. Les uns et les autres avaient une place à part, sous le portique, à l'extrémité opposée au sanctuaire. Ils ne pouvaient entendre que les Évangiles, l'homélie, le prône, la récitation du Symbole; au moment du saint sacrifice, un diacre les faisait retirer, parce qu'ils n'étaient pas capables de comprendre les mystères. Les cérémonies particulières à la réception des catéchumènes (imposition des mains, exorcismes, onctions, emploi du sel et de la salive) sont encore en usage dans le baptême.

CATEL (Charles-Simon), compositeur de musique, né à L'Aigle (Orne) en 1773, m. en 1830 à Paris, étudia l'harmonie et la composition sous Gossec. Attaché, en 1790, au corps de musique de la garde nationale de Paris, il écrivit des marches et des pas redoublés que les régiments adoptèrent pendant les guerres de la révolution. Il composa des hymnes à la *Victoire* et à l'*Égalité*, sur les paroles de Lebrun et de Chénier. Nommé professeur au Conservatoire, il publia en 1802 son *Traité d'Harmonie*, qui a été le seul guide des maîtres pendant 20 ans, et entra à l'Institut en 1815. Ses compositions dramatiques ont été froidement accueillies; le style en est pur, mais la mélodie peu originale. Les principales sont . *Sémiramis*, 1802; *l'Auberge de Bagnères*, 1807; *les Artistes par occasion*; *les Bayadères* 1810; et *Wallace*, 1817. Un *De Profundis*, écrit en 1792, révèle de grandes qualités. B.

CATELET (LE), ch.-l. de cant. (Aisne), arr. et à 20 kil. N. de St-Quentin, sur l'Escaut; 615 hab. Excellentes pierres de taille. Il doit son nom à une forteresse bâtie par François Ier en 1520. Les Espagnols la prirent en 1557, 1595, 1636 et 1650, Louis XIV la fit raser, en 1674.

CATERINA (SANTA-), v. de Sicile, prov. et à 12 kil. N.-O. de Caltanisetta, sur le Salso; 6,530 hab. — brg de Sicile, dans l'île Favignana, à 20 kil. S.-O. de Trapani. — brg du royaume d'Italie. dans la province et à 40 kil. S. de Catanzaro); 2,882 hab.

CATESBY (Robert), le chef de la conspiration catholique contre Jacques Ier d'Angleterre, dite *conspiration des Poudres*; il périt les armes à la main, en voulant se défendre, après la découverte du complot, 1605. (V. POUDRES.)

CATESBY (Marc), naturaliste anglais, né en 1680, m. à Londres en 1750. Il étudia d'abord dans cette ville l'histoire naturelle, et, désirant étendre ses connaissances, se rendit en Virginie en 1712, et y séjourna sept ans. Il parcourut ensuite la Caroline, la Géorgie, la Floride, et les îles de Bahama, revint dans sa patrie en 1726, se perfectionna dans l'art de la gravure, et publia le résultat de ses recherches dans un grand ouvrage orné de 220 planches, texte anglais et français, l'*Histoire naturelle de la Caroline, de la Floride et des îles de Bahama*, Londres, 1731-43, 2 vol. in-fol., avec appendice, 1748, in-fol. Il a encore laissé: *Hortus Britanno-Americus*, Londres, 1763, in-fol., sur les arbres et arbrisseaux de l'Amérique septentrionale qu'on pourrait acclimater en Angleterre. Linné a donné le nom de *Catesbœa* à un genre de rubiacées. F.

CATHARES. V. ALBIGEOIS.

CATHARMATES (du grec *kathairein*, purger), sacrifices où les anciens immolaient des victimes humaines pour écarter la peste ou de semblables fléaux.

CATHAY, nom donné à la Chine au moyen âge.

CATHCART (William SHAW, comte de), général et diplomate anglais, né en Écosse en 1755, m. en 1843, servit dans la guerre contre les États-Unis. Après avoir livré aux Français le combat de Buren en 1795, il devint commandant supérieur en Irlande. Ce fut lui qui se chargea de bombarder Copenhague en 1807. Ambassadeur à St-Pétersbourg, il accompagna l'empereur Alexandre dans la guerre en Allemagne; il fut un des signataires des traités de Paris, 1814, et de Vienne, 1815. Puis il devint pair d'Angleterre. — De ses deux fils, l'un, Charles Murray, comte Cathcart, né en 1783, est commandant du district militaire occidental de l'Angleterre; l'autre, Georges, né en 1794, a comprimé l'insurrection des Cafres en 1852. B.

CATHÉDRALE (du grec *cathedra*, chaire), église où un évêque a son siége. Le mot *Basilique* désigne plus ordinairement une église de style roman, tandis que, par *Cathédrale*, on entend une église de style gothique. C'est le moyen âge qui, sous l'empire de la pensée chrétienne, éleva ces magnifiques monuments, à la construction desquels les peuples entiers participaient, sous la direction des moines, des évêques et des rois.

CATHÉDRATIQUE, droit que percevaient autrefois les évêques, quand ils visitaient leur diocèse. — Droit payé par les nouveaux évêques à ceux qui les avaient sacrés, aux notaires, à leurs clercs.

CATHELA. V. BACTAJALLE.

CATHELINEAU (Jacques), chef des Vendéens, né en 1759 au Pin-en-Mauges (Maine-et-Loire), m. en 1793, était marchand de laine ou simple tisserand, lorsque les conscrits de St-Florent se mirent en révolte contre la Convention, 1793. Quoique exempt du service comme homme marié, il se déclara leur chef. Après avoir pris Jallais, Chemillé, Chollet, il servit sous les ordres de Bonchamp et de d'Elbée, et assista aux affaires de Beaupréau, Thouars, Parthenay, et Saumur. Ayant osé attaquer Nantes, 28 juin 1793, il reçut une blessure dont il mourut peu de jours après. Les paysans l'appelaient *le saint d'Anjou*, à cause de sa piété. B.

CATHERINE (Sainte) d'Alexandrie, vierge et martyre vers 312. Dans les actes de cette sainte, peu authentiques d'ailleurs, on trouve qu'elle fut remarquable par sa science, qu'elle convertit plusieurs philosophes païens, et mourut, sous le règne de Maximin Daia, attachée sur une roue garnie de pointes. Son corps fut retrouvé en Égypte au VIIIe siècle, et transporté par les anges, selon la légende, au monastère de Ste-Hélène sur le mont Sinaï. Ste Catherine est la patronne des écoles, sans doute à cause de son instruction au-dessus de son sexe. Fête le 25 nov. — Un ordre militaire de Ste-Catherine fut institué en 1063, pour garder ses reliques au mont Sinaï, et protéger les pèlerins qui venaient les visiter.

CATHERINE (Sainte) de Sienne, née en 1347, d'une famille de riches artisans, m. en 1380. Elle entra en 1367 dans le tiers ordre de St Dominique. Sa charité, ses austérités, ses extases, ses révélations extraordinaires et son éloquence naturelle, la rendirent bientôt célèbre, et firent de nombreuses conversions; pendant la guerre que faisaient au pape Grégoire XI les Guelfes et les Gibelins réunis, elle retint dans l'obéissance les villes d'Arezzo, de Lucques et de Sienne; envoyée par les Florentins pour négocier la paix avec le pontife, elle y réussit; elle détermina Grégoire XI à quitter le séjour d'Avignon, et prit le parti d'Urbain VI dans le schisme qui suivit le retour des papes à Rome. Elle fut canonisée par Pie II en 1461. On connaît la légende qui fait de Ste Catherine la fiancée du Christ, et que le Corrége et autres peintres ont représentée sous le nom de *Mariage de Ste Catherine*. Ste Catherine a laissé

des écrits, dont la meilleure édition est celle de Jérôme Gigli, Sienne et Lucques, 1707-13, 4 vol. in-4°. On y trouve le récit de ses révélations, des poésies, des oraisons, et des lettres qui ont été trad. en franç., 1644, in-4°. L'élégance et la pureté de son style la font mettre au rang des classiques italiens. Fête le 30 avril.

CATHERINE (Sainte) de Bologne, religieuse de l'ordre de Ste-Claire, née en 1413, m. en 1463, canonisée par Benoît XIII en 1724. Elle eut des visions et des révélations comme Ste Catherine de Sienne. Elle écrivit les *Sept armes spirituelles contre les ennemis de l'âme*. Fête le 9 mars.

CATHERINE (Sainte) de Gênes, née en 1448, m. en 1510. Après la mort de son époux, Julien Adorno, elle se consacra au service des malades; ses austérités furent extraordinaires. Elle a laissé des écrits mystiques assez remarquables. Clément XII la canonisa en 1737. Fête le 14 sept.

CATHERINE D'ARAGON, fille de Ferdinand V *le Catholique* et d'Isabelle, née en 1483, m. en 1536, épousa, en 1501, le prince de Galles, Arthur, fils aîné de Henri VII. Veuve au bout de quelques mois, elle fut mariée, en 1509, par dispense du pape Jules II, avec le frère d'Arthur, qui régna sous le nom de Henri VIII. Elle eut de ce prince, 1516, une fille qui fut reine plus tard, Marie Tudor. Après 18 ans d'une union paisible, Henri VIII, épris d'Anne Boleyn, demanda au pape Clément VII la dissolution de son mariage, comme ayant été contracté malgré des liens sacrés de parenté. Sur le refus de la cour de Rome, le divorce fut prononcé en 1533 par Cranmer, archevêque de Cantorbéry. Catherine fut confinée au château de Kimbolton, où elle mourut. B.

CATHERINE DE BOURBON, princesse de Navarre, sœur de Henri IV, née à Paris en 1558, m. en 1604, aimait le comte de Soissons, son cousin-germain. On la maria au duc de Bar, Henri de Lorraine, en 1599, et le chagrin la fit mourir à Nancy. Son *Histoire secrète*, publ. en 1703 par Mlle Caumont de La Force, et réimprimée sous le titre de *Mémoires hist. ou Anecdotes galantes et secrètes de la duchesse de Bar*, 1709, n'est qu'un roman historique. B.

CATHERINE DE BRAGANCE, fille du roi de Portugal Jean IV et d'Eléonore de Guzman, née en 1638, m. en 1705. Destinée d'abord à Louis XIV, elle épousa, en 1661, le roi d'Angleterre Charles II, à qui elle apportait en dot Tanger et Bombay. Constamment maltraitée par son époux, mais jouissant d'une grande considération sous son successeur Jacques II, elle resta en Angleterre jusqu'en 1693; retournant alors en Portugal, elle reçut la régence de cet Etat, en 1704, pendant la maladie de son frère Pierre II. B.

CATHERINE DE FRANCE, fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, née en 1401, m. en 1438, épousa Henri V, roi d'Angleterre, conformément au traité de Troyes, 1420. Mère de Henri VI, veuve en 1422, elle se remaria avec un gentilhomme du pays de Galles, Owen Tudor, que le duc de Glocester fit bientôt périr, pour avoir épousé une reine douairière d'Angleterre. De cette union étaient nés 3 fils, dont l'aîné fut le père de cet Henri Tudor qui fonda une dynastie en Angleterre sous le nom de Henri VII. B.

CATHERINE DE MÉDICIS, reine de France, fille de Laurent de Médicis et de Madeleine de Bourbon, née à Florence le 13 avril 1519, m. en 1589. Après la prise de Florence par les Impériaux, elle fut appelée à Rome par son oncle Clément VII, qui la maria, en 1533, à Henri, 2e fils de François Ier. La mort du dauphin ayant donné la couronne de France à Henri II, Catherine n'eut longtemps que les vains honneurs de la royauté : car, durant le règne de son mari, elle fut éclipsée par l'insolente faveur de Diane de Poitiers, et, sous François II, son fils aîné, Marie Stuart et les Guises exercèrent toute l'influence politique. Mais, à l'avénement de Charles IX, Catherine arriva au 1er rang après 25 ans d'obscurité. A une époque profondément troublée par les discordes religieuses, elle prit d'une main ferme les rênes de l'Etat. La nécessité où elle se trouvait de tenir la balance entre les catholiques et les protestants l'a fait accuser de duplicité par les deux partis : mais l'histoire doit lui tenir compte de sa tolérance et de ses efforts constants pour pacifier le royaume. Elle eut la principale part au colloque de Poissy, à l'édit de Janvier, à la paix d'Amboise, à celle de St-Germain. Cependant rien ne peut laver sa mémoire du reproche d'avoir ordonné ou permis le massacre de la St-Barthélemy (24 août 1572). Peut-être Catherine n'avait-elle point, comme on l'a dit, préparé de longue main cette horrible exécution; mais ce sera toujours une tache ineffaçable que d'y avoir consenti, même pour sauver son autorité et celle de son fils. Henri III ayant succédé à Charles IX, la reine mère reprit le système politique qu'elle avait précédemment suivi; elle négocia les paix de Poitiers et de Fleix, parcourut le Midi, où elle fut bien accueillie par les huguenots, essaya de réunir les Pays-Bas à la France, et envoya des flottes pour soutenir la résistance du Portugal contre Philippe II. L'audace toujours croissante de la Ligue et du duc de Guise qui la dirigeait ayant poussé le faible Henri III à se débarrasser de son rival par un assassinat, Catherine désapprouva la sanglante tragédie de Blois : « Dieu veuille, dit-elle à son fils, que vous ne soyez pas devenu roi de néant. » Elle mourut quelque temps après, le 5 janvier. Cette princesse, très-éclairée et très-instruite, avait le goût des arts; elle éleva les Tuileries, le château de Monceaux, et fit achever le Louvre. Dans un siècle de mœurs relâchées, elle sut se conserver pure, mais elle se servit trop souvent de la corruption des autres comme d'un moyen de gouvernement. Sa vie, écrite en ital. par M. Eug. Alberi (Florence, 1838), a été trad. en franç. par Mlle S. (Sala), Paris, 1844; l'auteur a entrepris la réhabilitation de Catherine, en s'appuyant sur des documents conservés aux archives des Médicis. H. B.

CATHERINE Ire, impératrice de Russie, née en 1682, m. en 1727. Simple paysanne de Livonie, son nom était Marthe Rabe. Elle venait d'épouser un soldat suédois, lorsqu'elle devint veuve à la prise de Marienbourg par les Russes, 1702, et tomba au pouvoir des vainqueurs. Sa beauté la fit remarquer du prince Menschikoff et de Pierre le Grand lui-même. Convertie à la religion grecque, Catherine eut du czar 2 filles, Anne, 1708, qui fut depuis duchesse de Holstein-Gottorp, et Élisabeth, 1709, plus tard impératrice de Russie. En 1711, elle accompagna Pierre dans sa guerre contre les Turcs, et le sauva, sur les bords du Pruth, en achetant au prix de ses pierreries la retraite du grand vizir. Déclarée femme du czar par un acte public, 1712, couronnée à Moscou, 1724, elle succéda à son époux, 1725. Pendant son règne de 2 ans, elle abandonna le soin des affaires à Menschikoff, et s'adonna à l'ivrognerie. B.

CATHERINE II, impératrice de Russie, fille du prince Christian-Auguste d'Anhalt Zerbst, et de Jeanne-Élisabeth, princesse de Holstein-Gottorp, née à Stettin le 2 mai 1729, m. le 17 nov. 1796. Elle épousa, en 1745, Charles-Pierre-Ulric, duc de Holstein-Gottorp, désigné pour succéder à la czarine Élisabeth; elle en eut, en 1754, un fils, qui régna plus tard sous le nom de Paul Ier. Son mari parvint au trône en 1762, et prit le titre de Pierre III. Menacée d'un divorce et de la prison à cause de ses intrigues galantes avec Grégoire Orloff, le chambellan Soltikoff et Stanislas Poniatowski, elle entra dans la conspiration tramée par la princesse Daschkoff, et qui eut pour résultat la déposition et la mort de Pierre (*V.* Rulhière, *Histoire de la révolution de Russie en* 1762). Proclamée impératrice, elle mit la couronne de Pologne sur la tête de Poniatowski, 1764, enleva aux Turcs Azov et la Crimée que conquit Romanzoff, s'entendit avec la Prusse et l'Autriche pour opérer un premier démembrement de la Pologne, 1772, imposa aux Ottomans la paix de Kainardji, 1774, qui lui donnait la libre navigation de la mer Noire, comprima l'insurrection de Pougatcheff, signa la *neutralité armée*, indiqua, par son voyage en Tauride avec Potemkin, 1787, quels seraient désormais les desseins de la Russie sur Constantinople, et se fit céder, au traité d'Iassy, 1792, après une nouvelle guerre contre la Porte, Otschakoff et tout le pays situé entre le Boug et le Dniester. Enfin la ruine de la Pologne fut consommée par deux nouveaux partages en 1793 et 1795. Catherine mourut peu de temps après s'être déclarée contre la République française. Son administration lui mérita le surnom de *Grande* plus justement que ses conquêtes. Elle abolit la torture et la chancellerie secrète d'inquisition, permit aux serfs de se libérer et d'acheter des terres, réprima l'arbitraire des agents du pouvoir, essaya de donner à son peuple l'unité de législation, appela des cultivateurs étrangers pour apprendre l'agriculture aux paysans russes, encouragea l'industrie, creusa de nombreux canaux, fonda ou rebâtit des villes, remania les divisions administratives, rédigea elle-même les instructions que devaient suivre les gouverneurs de province, créa des établissements de bienfaisance, ouvrit un marché avec les Chinois à Kiakhta, et négocia des traités de commerce avec l'Angleterre, la France et l'Autriche. Beaucoup de ses créations, improvisées dans une ardeur de gloire, ne furent pas achevées. Protectrice des lettres et des sciences, Catherine eut une correspondance suivie avec Grimm, D'Alembert, Voltaire, qui l'appelait la *Sémiramis du Nord*, reçut Diderot à sa cour, créa l'Académie des Sciences de St-Pétersbourg, 1783, et commanda les voyages de Pallas, Gmelin, Georgi, Falk, Guldenstædt. Les chefs-d'œuvre de toutes les écoles de peinture furent réunis au

palais de l'Ermitage, et St-Pétersbourg vit s'élever la colossale statue de Pierre le Grand. On a de Catherine : un recueil de lettres; une réfutation du Voyage de Chappe en Sibérie, sous le titre d'*Antidote*, un conte intitulé : *le Czarowitz Chlore*; des comédies insérées dans le *Théâtre de l'Ermitage*, et un drame historique, *Oleg*. Sa mémoire est malheureusement ternie par le déréglement public de ses mœurs. B.

CATHERINE (CANAL DE). Cette importante voie navigable de la Russie, commencée du vivant de Catherine Ire, et achevée seulement en 1820, unit la mer Glaciale et la mer Blanche avec la mer Caspienne, à travers les gouvernements de Vologda et de Perm, au moyen de la Dwina, de la Vitschegda, du Keltma, du Tschouritsch, de la Kama et du Volga.

CATHERINE (ORDRE MILITAIRE DE Ste-). *V.* CATHERINE D'ALEXANDRIE.

CATHERINE (ORDRE DE Ste-), ordre russe de dames, institué en 1714 par Pierre le Grand, en l'honneur de sa femme Catherine, qui l'avait sauvé des mains des Turcs, sur les bords du Pruth. On en porte les insignes suspendus à un cordon ponceau liseré d'argent, de l'épaule droite au côté gauche. Le prince Menschikoff est le seul homme qui ait été décoré de cet ordre. PL.

CATHERINE (SAINTE-), île de l'Océan Atlantique, par 27° 25' 32" lat. S., et 50° 55' long. O., sur la côte du Brésil; 56 kil. de long sur 6 à 12 de large; elle fait partie de la prov. du même nom.

CATHERINE (SAINTE-), une des 20 prov. du Brésil, entre celles de Parana au N., de Rio Grande du S. à l'O. et au S., et l'océan Atlantique à l'E. Pop., 105,000 hab. Ch.-l. Nossa-Senhora-do-Desterro ou Ste-Catherine, à 840 kil. S.-O. de Rio-Janeiro, port sur la côte O. de l'île Ste-Catherine, fréquenté jadis par les baleiniers; 6,000 hab.

CATHERLOGH. *V.* CARLOW.

CATHOLICOS (Jean), surnommé l'*Historien*, patriarche arménien, m. en 925, est célèbre surtout par son *Histoire arménienne*, tirée de celle de Moïse de Khoren, depuis Haig jusqu'au roi Dertad; le reste de cette histoire est tiré d'Élisée, de Cyrion, de Chabouh et d'autres historiens. L'ouvrage est terminé par une chronique des patriarches arméniens depuis St Grégoire l'Illuminateur jusqu'à l'auteur lui-même. Son style est éloquent, quelquefois trop recherché et emphatique. Cette histoire a été traduite par M. Saint-Martin, et publiée après sa mort par M. F. Lajard. C—A.

CATHOLICOS, titre que prennent les patriarches d'Orient et celui des Nestoriens. Il y a aussi un *catholicos* dans les prov. russes du Caucase.

CATHOLIQUE (ÉGLISE). *V.* ÉGLISE.

CATHOLIQUE (MAJESTÉ), titre que portent les souverains d'Espagne. Il ne leur fut donné régulièrement que depuis la prise de Grenade par Ferdinand, en 1492.

CATILINA (Lucius-Sergius), d'une famille patricienne, se déshonora de bonne heure par ses vices et ses crimes. Agent de Sylla dans ses proscriptions, meurtrier du mari de sa sœur, soupçonné d'avoir fait mourir sa femme et son fils, accusé par Clodius d'avoir séduit une vestale, tyran de l'Afrique qu'il eut à gouverner, repoussé 2 fois du consulat, il essaya d'assassiner les consuls Manlius Torquatus et Aurelius Cotta; puis il trama, avec de jeunes nobles criblés de dettes, avec les vétérans ruinés de Sylla, un complot qui avait pour but le meurtre de Cicéron, la proscription des riches, l'abolition des dettes, le pillage de Rome, et un changement de gouvernement en faveur des conjurés, l'an 689 de Rome, 63 av. J.-C. Démasqué par Cicéron en plein sénat, il sortit de la ville, et, tandis que Lentulus, Cethegus et plusieurs autres de ses complices payaient de leur vie leurs tentatives avortées, alla organiser la guerre civile en Étrurie. Il fut vaincu et tué, en 61, près de Pistoia par Petreius, lieutenant du consul C. Antonius. La conjuration de Catilina nous a été retracée par Salluste et par Cicéron dans ses *Catilinaires*. Elle est le sujet d'une tragédie de Crébillon, 1748, et de la *Rome sauvée* de Voltaire, 1752. B.

CATILLON, brg (Nord), arr. et à 34 kil. S.-E. de Cambrai, sur l'Escaut; 1,285 hab. Mulquinerie fine.

CATINAT ou CATTINAT (Nicolas), né à Paris en 1637, m. en 1712. Fils d'un conseiller au parlement, il se fit d'abord avocat : mais ayant perdu une cause qui était juste, il quitta, à 23 ans, le barreau pour les armes, et fut d'abord enseigne aux gardes-françaises. En 1667, il se distingua au siége de Lille sous les yeux de Louis XIV, et, à force de services, parvint au grade de lieutenant général en 1688. Élève de Turenne, auquel il ressemblait par sa méthode, son sang-froid et sa vertu, il obtint des succès brillants, mêlés de quelques revers. Il défit le duc de Savoie à Staffarde, 1690, et à la Marsaille, 1693, et s'empara de la plus grande partie des ses États. En mars de la même année il avait été nommé maréchal de France. Mais au début de la guerre de la Succession d'Espagne, mal servi par ses lieutenants généraux, il fut battu à Carpi par le prince Eugène, 1701, et se vit remplacé par le maréchal de Villeroi, dont il sauva l'armée, à la déroute de Chiari, par une belle retraite, avant de retourner à Versailles. Après une dernière campagne sur le Rhin, 1702, il se retira à sa maison de St-Gratien, près de St-Denis, estimé de tout le monde, regretté des soldats dont il avait été le père, et quelquefois consulté par Louis XIV et le ministre Chamillart. On a publié, en 1819, ses *Mémoires et correspondance*, 3 vol. in-8°. Le marquis de Créqui a publié sa vie sous le titre de : *Mémoires pour servir à l'histoire de Nicolas Catinat*, Amsterdam, 1772, et Paris, 1775, in-12. La Harpe a composé son *Éloge*, 1775. — Guillaume CATINAT, seigneur de Croizilles, son frère, m. en 1701, suivit aussi la carrière des armes, et devint capitaine au régiment des gardes. Il était particulièrement lié avec Fénelon, qui paraît avoir eu pour lui une grande estime. G.

CATINAT (Abdias MAUREL, dit), chef camisard, commandait sous Cavalier, et aima mieux passer en Suisse que de se soumettre. Étant rentré en France, il fut pris à Nîmes, et brûlé vif en 1705.

CATIVOLQUE, chef des Eburons de la Gaule-Belgique, fut entraîné par Ambiorix à prendre les armes contre César. Quand il vit les malheurs que cette rébellion attira sur son pays, il s'empoisonna, en 53 av. J.-C.

CATMANDOU, v. de l'Hindoustan, cap. du Népaul depuis 1768, à 246 kil. N.-N.-O. de Patna; par 27° 42' lat. N., et 83° 32' long. E.; 20,000 hab. Palais du rajah de Népaul.

CATOCHE (cap), promontoire du Mexique, à l'extrémité N.-E. de la presqu'île d'Yucatan; par 21° 27' lat. N., et 89° 55' long. O.

CATON (Marcus-Porcius), surnommé *l'Ancien* ou *le Censeur*, né à Tusculum l'an 518 de Rome, 235 av. J.-C., m. l'an 605. Type original du vieux caractère romain, esprit positif et caustique, rude et tenace dans son attachement aux institutions de son pays, il cultiva de bonne heure les trois *arts romains* par excellence, l'agriculture, la guerre, le droit. A 17 ans, après la défaite du Trasimène, il servit sous Fabius, qui fut son maître et son modèle. Dans l'intervalle des campagnes, il se livrait aux plus durs travaux des champs, et s'en allait le matin, dans les villes voisines, mettre son éloquence mordante et sa science du droit au service de ses clients. Son voisin, le patricien L. Valerius Flaccus, frappé de son caractère, l'amena à Rome. Caton devint tribun militaire, puis questeur de Scipion en Sicile, 205. Le brillant patricien et le rigide et exact paysan furent bientôt ennemis jurés, et Caton commença, en accusant Scipion, la lutte de toute sa vie contre la noblesse. Préteur en Sardaigne, 198, il se fit aimer par sa justice et son économie. Dans l'Espagne citérieure, qu'il alla dompter comme consul, 195, il allia aux mêmes qualités une vigueur et une hardiesse qui brisèrent toute résistance : 400 places furent prises et démantelées, et, à son retour, le triomphe lui fut décerné. Il combattit encore, dans un rang inférieur, en Étolie, en Thrace, aux Thermopyles, où Acilius Glabrion lui dut sa victoire sur Antiochus. Puis il revint à Rome reprendre jusqu'à la mort sa lutte ardente contre l'esprit nouveau, l'aristocratie et les abus. Les Pétilius, qui attaquèrent les Scipions, étaient poussés par lui. Il combattit surtout le luxe qui, chez les Romains, n'était pas le fruit de l'industrie, mais des concussions. Déjà, pendant son consulat, il avait soutenu énergiquement le maintien de la loi Oppia, répressive du luxe des femmes. Nommé censeur en 184, il raya 7 membres du sénat, dégrada plusieurs chevaliers, mit des impôts sur les bijoux, les voitures et les esclaves, supprima les prises d'eau qui appauvrissaient les fontaines publiques au profit des jardins particuliers, abattit les maisons qui avaient empiété sur les rues, afferma les impôts à très-haut prix et les travaux publics au rabais. A sa sortie de charge, le peuple lui éleva une statue. Il fut envoyé en Afrique, en 174, pour juger les griefs de Carthage contre Massinissa, et, frappé de la prospérité de cette rivale de Rome qu'il croyait abattue, il ne cessa dès lors de demander sa ruine. Il ne prit plus la parole sans terminer ses discours par ces mots : « et il faut détruire Carthage, » lutta encore contre les violences dont les nobles se rendaient coupables envers les alliés, et, entre autres, poursuivit Galba, bourreau de 30,000 Lusitaniens, défendit les Rhodiens, et fit renvoyer les otages achéens. Le rôle

qu'il jouait dans la République lui attira de nombreuses et ardentes inimitiés; il fut accusé 44 fois. On ne peut lui reprocher que son goût pour le vin, son aversion pour les arts de la Grèce, et sa haine plus patriotique qu'éclairée contre Carthage. Nous pouvons apprécier le caractère et le talent de Caton par un traité *de l'Agriculture* et par quelques lambeaux de ses autres ouvrages. Le traité d'*Agriculture*, livre bizarre et indigeste, est très-curieux comme monument de la vieille littérature latine, des mœurs et de la vie romaine, et fait bien connaître le caractère actif, défiant, âpre et dur de Caton. Ses discours, dont on n'a plus que des fragments, offrent un mélange singulier d'élévation et de finesse, de véhémence, de verve et de causticité. Dans un ouvrage en 7 livr. sur les *Origines romaines*, œuvre de sa vieillesse et dont il ne reste aussi que des fragments, il avait exposé l'histoire primitive de Rome et de différentes villes de l'Italie, et celle des deux premières guerres puniques, ainsi que des années qui suivirent jusqu'à l'an de Rome 603. On y trouve encore de précieux documents sur les productions, les mœurs et les monuments de l'ancienne Italie. Caton aimait beaucoup l'étude, et, âgé de près de 80 ans, il apprit le grec. Les autres ouvrages qu'il composa, et dont nous n'avons plus que des débris, sont : *Préceptes à son fils*; *Comment. sur le droit civil*; *de l'Art militaire*; *Origines romaines*, etc. Le talent oratoire de Caton a été célébré par Cicéron, à qui plus tard on l'opposa; il devint de mode alors d'être enthousiaste du vieil orateur. M. Alb. Lion a recueilli, sous le titre de *Catoniana*, les divers fragments de Caton, etc., Gœttingue, 1826; ceux des discours sont dans les *Orator. Romanor. fragmenta* de H. Meyer; ceux des *Origines* dans les recueils d'anciens historiens latins d'Ausone Popma, Amsterd., 1620, et de Krause, Berlin, 1833, et séparément dans une dissertation d'Aug. Wagener, Bonn, 1849. Le traité *de l'Agriculture* a été publié seul, par Popma, 1590 et 1598, et Haynisch, 1743, et avec les autres *Scriptores rei rusticæ*, dans les éditions de Gessner, 1735 et 1773, de Deux-Ponts, 1787, et de J.-G. Schneider, 1794; il a été trad. en français par Saboureux, 1771, 1 vol. in-8°. La vie de Caton a été écrite par Corn. Nepos et Plutarque. D—R.

CATON (Marcus Porcius), surnommé d'*Utique*, du lieu où il mourut, arrière-petit-fils du précédent, né l'an 659 de Rome, 94 av. J.-C., montra de bonne heure une grande fermeté de caractère : encore enfant au moment des proscriptions de Sylla, il demanda une épée pour tuer le tyran. Il fit ses premières armes comme volontaire dans la guerre contre Spartacus. Nommé questeur en 65, il attaqua les anciens agents de Sylla, et leur fit restituer l'argent dont on avait payé leurs forfaits. Lors de la conspiration de Catilina, il appuya dans le sénat les mesures de rigueur proposées par Cicéron. César, pendant son consulat, ayant soulevé l'indignation du peuple en faisant emprisonner Caton, l'éloigna du moins par l'entremise de Clodius, en le faisant charger d'aller réduire l'île de Chypre en province, en 58. Caton, élevé ensuite à la préture, fit passer une loi contre la brigue, et rentrer dans le trésor des sommes considérables qui lui étaient dues. Quand la guerre civile éclata, il prit le parti de Pompée contre César; après la bataille de Pharsale, il réunit les débris de l'armée républicaine en Afrique, et en apprenant la déroute de Thapsus, il songea à mourir, pour ne point survivre à la liberté. Il se perça de son épée dans Utique, en 46, après avoir lu le *Phédon*, dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme. Il avait été attaché toute sa vie à la doctrine stoïcienne, la seule qui s'accordât avec l'austérité de ses principes. La mort de Caton a été mise sur la scène par Jacq. Auger, 1648, Deschamps, 1715, et Poinsinet de Sivry, 1789; elle a fourni également un sujet de tragédie à Addison. B.

CATON (Valérius), poëte et grammairien latin. Dépouillé de son patrimoine sous Sylla, il a raconté ses malheurs dans une petite pièce intitulée : *Diræ* (imprécations), quelquefois attribuée à Virgile. Dans ses poésies on admirait surtout deux morceaux sous le nom de *Lydis* et de *Diane*. Ce qui reste de Valérius Caton se trouve dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf et de la *Biblioth. latine* de Lemaire. Depuis, ces fragments ont été publiés à Iéna, 1828, par C. Putsche, et à Bonn, 1847, par L. Schopen, avec des notes et des dissertations de Naeke. D—R.

CATON (Dionysius). Nom, qu'on croit supposé, d'un auteur qui paraît avoir vécu au III^e siècle après J.-C., et duquel on a 4 livres de *Distiques moraux*, adressés à son fils, formant une espèce d'instruction morale pour la jeunesse, dans le genre des *Quatrains* de Pibrac. Cette collection, qui a joui d'une grande vogue au moyen âge, a été fréquemment imprimée, et traduite en grec et en toutes langues. Le style de ces distiques est médiocre, mais simple et assez correct. Les principales éditions latines sont celles d'Arntzenius, Utrecht, 1735 et 1754; de Kœnigsfeld, Amsterdam, 1759; et de Tzschucke, Leipsick, 1790 et 1825. On les trouve aussi à la suite de plusieurs éditions de Phèdre et de P. Syrus.

CATONA (LA), vge du roy. d'Italie, situé dans la prov. et à 8 kil. N. de Reggio, sur le Phare de Messine; 2,839 hab. Victoire du duc de Vivonne sur la flotte espagnole, en 1675.

CATOPTROMANCIE (du grec *katoptron*, miroir, et *manteia*, divination), divination par la réflexion de la lumière dans des miroirs.

CATORCE, brg du Mexique, dans le dép. et à 170 kil. N. de S^t-Louis de Potosi, possède des mines d'argent, autrefois les plus riches du Mexique; elles ont perdu leur importance.

CATRINE, vge d'Ecosse, dans le comté et à 20 kil. N.-E. d'Ayr, sur la rive dr. de l'Ayr; 2,484 hab. Etablissements importants pour le filage, le tissage et le blanchissage du coton.

CATROU (François), jésuite, né à Paris en 1659, m. en 1737, obtint des succès comme prédicateur et comme critique. Il fonda, en 1708, le *Journal de Trévoux*, qu'il rédigea avec goût et esprit pendant 12 ans. On lui doit aussi quelques ouvrages historiques : *Histoire générale de l'empire du Mogol*, 1702, in-4°; *Histoire du fanatisme dans la religion protestante*, 1707, in-4°, et 1735, 3 vol. in-12; *Histoire romaine*, avec des dissertations du P. Rouillé, 1725 et 1737, 21 vol. in-4°, et 24 vol. in-12, diffuse et d'un style ambitieux. Il fit une traduction de Virgile, auj. oubliée.

CATSKILL, brg des Etats-Unis (New-York), à 50 kil. S. d'Albany, sur le Catskill, près de l'Hudson; 5,400 hab.

CATTANEO (Bern.-Louis), lieutenant général, né à Ajaccio en 1769, m. en 1832, combattit à Jemmapes et à Fleurus. Destitué comme noble et obligé d'émigrer en 1793, il rentra en France après la Terreur. Il fut envoyé, 1806, au service du roi Joseph Bonaparte, devint aide de camp de Murat, qu'il suivit dans la campagne de Russie, et fut blessé à la Moskowa. Il fut en disgrâce pendant la Restauration. Bacciocchi, mari d'Elisa Bonaparte, était son oncle maternel. B.

CATTARO, en slave *Kottor*, v. forte des Etats autrichiens (Dalmatie); beau port sur le golfe de son nom, à 55 kil. S.-E. de Raguse, par 42° 25' 26" lat. N., et 16° 26' 1" long. E.; 2,125 hab. Ch.-l. du cercle de son nom; évêché suffragant de Zara. Fondée au VI^e siècle, elle forma une petite république, se soumit à Venise en 1420, fut cédée à l'Autriche par le traité de Campo-Formio en 1797, à la France par celui de Presbourg en 1805, et restituée aux Autrichiens en 1815. Un soulèvement en 1849 fut immédiatement réprimé.

CATTARO (GOLFE OU BOUCHES DE), golfe profond de l'Adriatique, à l'extrémité S. de la Dalmatie autrichienne; 200 kil. de côtes. Rade très-sûre, défendue par la forteresse de Castel-Nuovo. Les rochers de Zagniza et de la Madonna la divisent en 3 passes étroites.

CATTEAU-CALLEVILLE (Jean-Pierre-Guillaume), littérateur, né à Angermunde (Brandebourg) en 1759, d'une famille de protestants français, m. en 1819, pasteur d'une église réformée à Stockholm, membre des Académies des Belles-Lettres et des Sciences de cette ville, a laissé : *Bibliothèque suédoise*, 1783 et 1789, in-8°; *Tableau général de la Suède*, 1789, 2 vol. in-8°; *Tableau des Etats danois*, 1802, 3 vol. in-8°; *Voyage en Allemagne et en Suède*, 1810, 3 vol. in-8°; *Tableau de la mer Baltique*, 1812, 2 vol in-8°; *Histoire de Christine, reine de Suède*, 1815, 2 vol. in-8°; *Histoire des révolutions de Norvége*, 1810, 2 vol. in-8°.

CATTEGAT, c.-à-d. *Trou du Chat*, anc. *Suevicum mare* et partie N. du *Codanus sinus*, mer ou détroit d'Europe, au N. des îles danoises, entre la côte occident. de la Suède et la côte orient. du Jutland; communiquant au N. avec la mer du Nord par le Skager-Rack, et au S. avec la Baltique par les détroits du Sund, du Petit-Belt et du Grand-Belt; 220 kil. sur 110. Plus grande profondeur, 80 mèt.; courants rapides et souvent opposés; tempêtes fréquentes.

CATTENOM, ch.-l. de cant. (Moselle), arr. et à 10 kil. N.-E. de Thionville, sur la rive g. de la Moselle. Foires pour les bestiaux. Autrefois fortifié; 1,103 hab.

CATTES, peuplade germanique, rangée par César dans la nation des Suèves; elle avait au N. la Diemel, les Chamaves et les Chérusques; à l'E., la Werra et les Hermundures; au S., les *Champs Décumates* près du Mein; à l'O., les Sicambres et les Ubiens. C'est auj. la Hesse-Electorale, une partie du duché de Nassau et de la Westphalie. Villes: *Castellum Cattorum* (Cassel), *Cattimelibocus* (Katzenelnbo-

gen), *Mattiacum* (Wiesbaden). — Tacite vante l'infanterie des Cattes. Une portion de leur pays fut soumise par Drusus, sous Auguste. Ils s'associèrent au soulèvement dirigé par Arminius, et, après la mort de ce chef, occupèrent le rang élevé qu'avaient eu les Chérusques. Au temps de Marc-Aurèle, ils furent battus par Didius Julianus dans la Rhétie qu'ils avaient envahie. Caracalla entreprit contre eux une expédition inutile. Au IIIe siècle, ils s'absorbèrent dans la confédération des Francs, et Claudien est le dernier écrivain qui les nomme. B.

CATTHO (Angelo), aumônier de Louis XI, né à Tarente, m. en 1494, fut archevêque de Vienne. Ce fut à sa prière que Commines écrivit ses *Mémoires*.

CATTOLICA, v. de Sicile, prov. et à 25 kil. N.-O. de Girgenti; 7,000 hab. Vastes soufrières aux environs, produisant plus d'un million de kilog. par an.

CATUACUM, nom latin de DOUAI.

CATULINA CASTRA, nom latin de TULN.

CATULLE (C. Valérius), né à Vérone ou à Sirmio (auj. Sermione sur le lac de Garda), l'an 665 de Rome, 87 av. J.-C., est le premier des poëtes latins dans le genre érotique et badin. Dans l'épigramme, il n'a de rival que Martial; dans l'élégie, il a ouvert le chemin à Properce et à Tibulle, comme à Horace dans l'ode; et deux de ses poëmes, d'un style épique, *Atys*, et *Thétis et Pélée*, offrent des beautés dignes de Virgile, qui en a profité. Les poésies de Catulle ont un rare mérite de grâce négligée, d'élégance naïve et de simplicité passionnée. Homme de plaisir avant tout, il semble avoir fui l'étude et l'art, et avoir cherché surtout l'agréable et le gracieux. Ses œuvres sont pleines de tableaux charmants et délicats; son *Ariane*, qu'on a souvent comparée à *Didon*, a moins d'énergie et de véhémence que de grâce et de candeur : son désespoir charme plus qu'il n'émeut. En général, ce qui distingue Catulle, c'est la naïveté, l'abandon et la vivacité des sentiments et des expressions; une certaine rudesse dans sa versification ne fait que rendre son style plus piquant et plus poétique. Quant à la crudité de son langage et la grossièreté de plusieurs de ses épigrammes, elle tient aux mœurs du temps, où le libertinage était de bon ton à Rome; et la vie de Catulle ne différait pas de ses vers. Il attaqua très-vivement César, qui ne se vengea qu'en l'invitant à souper. Il eut pour amis le poëte Calvus, Corn. Népos, Hortensius et Cicéron. La date de sa mort est inconnue; on croit qu'il mourut à 30 ans. Les poésies de Catulle furent retrouvées près de Vérone au commencement du XIVe siècle, et mises au jour par Benvenuto de Campezani. Il y en a une foule d'éditions, dont les principales sont celles de Scaliger, Paris, 1577; d'Isaac Vossius, Londres, 1684; de Volpi, Padoue, 1710 et 1737; de Doering, Leipsick, 1788-92, et Altona, 1834; de M. Naudet, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, Paris, 1826; de Lachmann, Berlin, 1829, etc. On l'a très-souvent joint à Properce et à Tibulle. Il existe plusieurs traductions françaises de Catulle, dont aucune n'est remarquable. Ginguené a mis en vers français *les Noces de Thétis et Pélée*, Paris, 1812. D—R.

CATULUS (C. Lutatius), consul romain, gagna, l'an 511 de Rome, 241 av. J.-C., la bataille navale des îles Ægates, qui amena la fin de la 1re guerre punique.

CATULUS (Q. Lutatius), consul, gagna sur les Cimbres, conjointement avec Marius son collègue, la bataille de Verceil, l'an 651 de Rome, 101 av. J.-C. Plus tard, s'étant déclaré l'adversaire de Marius, il périt dans les proscriptions, en 86.

CATULUS (Q. Lutatius), fils du précédent, consul avec Æmilius Lepidus l'an 674 de Rome, 78 av. J.-C., soutint contre lui les lois de Sylla, et le défit en 2 batailles rangées. Il combattit les lois *Gabinia* et *Manilia*, qui, en chargeant Pompée des guerres contre les pirates et contre Mithridate, lui conféraient une autorité dangereuse pour la république. Il fit rebâtir le Capitole qui avait été brûlé.

CATURIGES, anc. peuple de la Gaule, dans les défilés des Alpes Cottiennes. Ch.-l. *Caturiges* (Chorges), puis *Eburodunum* (Embrun). C'est auj. le dép. des H.-Alpes.

CATUS, ch.-l. de cant. (Lot), arr. et à 18 kil. N.-O. de Cahors, sur le Vert; 863 hab. Autrefois fortifié.

CATUSIACUM, nom latin de CHAOURCE.

CATZ (Jacob VAN), poëte hollandais, né en 1577 à Brouwershaven (Zélande), m. en 1660, fut un des créateurs de la langue et de la poésie hollandaise. Ambassadeur en Angleterre en 1627 et 1631, il fut aussi revêtu de la charge de grand pensionnaire de Hollande, 1636. Ses œuvres ont été publiées à Amst., 1712, in-fol.; 1790-1800, 19 vol. in-12, et 1828, gr. in-8o; elles comprennent des poésies allégoriques, des fables, des odes, des idylles. On y relève souvent un trop grand luxe d'épithètes et d'images, et une certaine monotonie de facture; mais il y a de la fécondité d'imagination, du sentiment, un style clair et pur. La naïveté et la simplicité de ses fables l'ont fait appeler le *La Fontaine hollandais*. La ville de Gand lui a élevé un monument en 1829. B.

CAUCA, riv. de la Nouvelle-Grenade; sources dans les montagnes des Andes, à 25 kil. S.-E. de Popayan; passe à Cali, Caramanta, Antioquia, et se jette dans la Magdalena. Cours de 800 kil. La vallée de la Cauca est remarquable par sa fertilité; on y trouve de riches lavages d'or.

CAUCA, l'un des 9 États de la Confédération de la Nouvelle-Grenade, entre le Grand Océan à l'O., l'isthme et le golfe de Darien au N., les États de Bolivar, Antioquia et Cundinamarca à l'E.; arrosé par la Cauca, l'Atrato, et le San-Juan. Superf., 6,668 myriam. carrés; pop., 437,102 hab. Ch.-l. Popayan; villes princ., Pasto, Buenaventura, Quibdo ou Citara, Cali, Carthago, etc.

CAUCA, anc. v. de l'Espagne Tarraconaise, chez les Vaccéens; patrie de l'empereur Théodose. Auj. détruite.

CAUCASE, vaste chaîne de montagnes qui sépare l'Europe de l'Asie dans l'empire russe, et s'étend sur une longueur de 1,100 kil. du N.-O. au S.-E., entre la mer Noire et la mer Caspienne, depuis Anapa sur la mer Noire, par 44° 50' de lat. N. et 35° de long. E., jusqu'à la presqu'île de Bakou ou d'Apchéron sur la mer Caspienne, par 40° 20' de lat. N. et 47° 30' de long. E. La largeur de la chaîne varie de 115 à 355 kil. Les points culminants sont : l'Elbourz ou Elbrouz (5,637 mèt.), le Mquinvari ou Kazbek (4,800 mèt.), et le Schat-Tag (4,519 mèt.). Les crêtes sont couvertes de neiges et de glaces éternelles. Le Caucase se lie par ses contre-forts aux montagnes de l'Arménie, de la Perse et de l'Asie Mineure. Le versant septentrional est abrupt; le Térek, la Kouma et le Kouban en descendent. Sur le versant méridional, qu'arrosent le Kour et le Rion, la végétation est très-riche; magnifiques forêts de chênes, hêtres, cedres, pins, etc. Céréales, riz, lin, chanvre, sésame, garance, safran, vignes, tabac, etc. Élève de bétail; mines de fer, cuivre, plomb, argent, houille, alun, soufre, etc. Sources minérales. Environ 4,000,000 d'habitants, en une multitude de tribus distinctes, demi-barbares, parlant des dialectes différents, et dont la religion est un mélange de christianisme et de mahométisme; les principales sont : les Géorgiens ou Gruses, les Circassiens ou Tcherkesses, les Tchetchenzes, les Ossètes, les Abases, les Kistes, les Lesghiz, etc. Longtemps indépendantes, puis sujettes nominales de la Russie, elles commencent depuis 1860 à lui être plus réellement soumises; mais les Géorgiens seuls ont quelques villes, et ont eu longtemps un gouvernement régulier; les mœurs des autres tribus ressemblent à celles des Arabes errants, vivant de guerre et de rapines, pratiquant l'hospitalité. — Le Caucase fut connu des anciens; ils en avaient exploré les passages principaux, qu'ils désignaient sous les noms de *Portes Caucasiennes, Portes Albaniennes, Portes Caspiennes, Portes Ibériennes*. Le défilé de Dariel (Portes Caucasiennes) est le seul fréquenté maintenant; bien que les Russes y aient fait de grands travaux pour établir une route de Tiflis à Mozdok, il n'est pas toujours praticable. Les Portes Albaniennes ou Sarmatiques paraissent être le défilé qui conduit de la Géorgie dans le Daghestan, en suivant les bords de la mer Caspienne jusqu'à Derbent. Un autre passage va le long de la mer Noire, par Anapa et Soukoum-Kalé, vers Tiflis. La première guerre des Russes contre les Caucasiens fut faite par Pierre le Grand, en 1722. Catherine II reprit la lutte en 1783. Des progrès réels, dus au général Yermoloff de 1818 à 1826, furent compromis sous son successeur Paskevitch, qu'attaqua un chef intrépide, Kasi-Moulla. Depuis 1839, un autre chef, Schamyl, tint les Russes en échec jusqu'en 1859, où il fut pris par le prince Bariatinski. B.

CAUCASIE (LIEUTENANCE DE LA), grande division administrative de l'empire russe, s'étend au S. jusqu'aux frontières turque et persanne, au N. jusqu'au cours inférieur de la Kouma, du Manytsch et de la Jeja. Elle est gouvernée par un *lieutenant de l'empereur* et comprend 8 *gouvernements particuliers* : au N. du Caucase, ceux de *Derbent*, de *Stawropol*, du Kouban et du Térek; au S. du Caucase, ceux de *Chamaki*, de *Tiflis*, d'*Erivan*, et de *Koutaïs*. Les quatre premiers renferment les anciennes prov. de Daghestan à l'E., avec les peuplades à peine soumises (1860) des Lesghiz et des Tchetchenzes, de Kabarda au centre, et les Adighès et Tcherkesses à l'O.; ils sont quelquefois appelés *Ciscaucasie*; le nom de *Caucasie* ou *Province du Caucase* a été longtemps donné au gouv. de Stawropol. Les 4 gouvts du S. reçoivent le nom de *Transcaucasie*, et comprennent les anc. prov. de Chirwan à l'E.; de Géor-

gie et d'Arménie au centre; de Gourie, Iméréthie, et Mingrélie à l'O. Population générale de la Lieutenance du Caucase, 4,157,517 hab., dont 1,733,371 pour la Ciscaucasie, et 2,424,146 pour la Transcaucasie. On compte 2,185,000 chrétiens, 1,940,000 musulmans. *V. Supp.* C. P.

CAUCASE INDIEN. *V.* PAROPAMISUS.

CAUCASIENNES (PORTES). *V.* CAUCASE.

CAUCHIES, anc. petit pays du Hainaut.

CAUCHON (Pierre), évêque de Beauvais, homme politique très-considérable au XVe siècle, m. en 1443. Sa fortune, commencée par la faveur des Cabochiens, s'accrut ensuite par la confiance illimitée de la famille de Lancastre. Grand praticien en matière de droit, il s'était créé par là une renommée dont il usa trop souvent pour satisfaire la violence de ses opinions. Après les massacres de 1418, il se fit nommer commissaire pour juger les prêtres armagnacs; et en 1420, après son élévation à l'épiscopat, on le vit transformer en tribunal révolutionnaire la cour ecclésiastique de Beauvais. Il se révéla dans le procès de Jeanne d'Arc comme un homme passionné, artificieux, corrompu. L'Université de Paris avait réclamé Jeanne pour la juger; mais les Anglais voulurent que le procès eût lieu sous l'influence d'un homme à eux. Il se trouva que Jeanne avait été prise sur le diocèse de Beauvais, que Cauchon, titulaire de cet évêché, était réfugié auprès d'eux, et qu'il exerçait une grande autorité sur l'Université de Paris, étant conservateur de ses priviléges. Saisi de la cause, il supposa des aveux, falsifia les réponses de l'accusée, et usa de ruses infâmes pour s'autoriser à prononcer la peine de mort. Calixte IV l'excommunia; le peuple déterra son corps, et le jeta à la voirie. A. G.

CAUCIACUM, nom latin de CHOISY-AU-BAC.

CAUCOLIBERUM, anc. v. de la Gaule (Narbonnaise 1re), chez les *Surdones*; auj. COLLIOURE.

CAUDEBEC, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 10 kil. S. d'Yvetot, sur la rive dr. de la Seine, à l'embouchure du Caudebec; 2,066 hab. Petit port assez fréquenté; comm. actif de grains, fruits et légumes. Eglise remarquable du XVe siècle. Autrefois capitale du pays de Caux, et place forte prise par les Anglais en 1419, par les protestants en 1562. Elle avait une importante fabrication de chapeaux dits *Caudebecs*, ruinée par l'émigration des protestants après la révocation de l'édit de Nantes. Aux environs, on visite les ruines de l'église de Ste-Gertrude, où sont de riches vitraux, et la chapelle de Notre-Dame-de-Barre-y-va.

CAUDEBEC-LEZ-ELBEUF, brg (Seine-Inférieure), arr. et à 23 kil. de Rouen, sur l'Oison; 6,903 hab. Fabr. importante de draps; filatures et teintureries.

CAUDÉRAN, brg (Gironde), arr. et à 3 kil. O. de Bordeaux, qui y possède son hôpital militaire; 4,883 hab.

CAUDIUM, anc. v. d'Italie (Samnium), au S.-E. de Capoue, à la frontière de Campanie; auj. AIROLA. Près de là était le défilé des *Fourches Caudines*, où les Samnites, conduits par Pontius Herennius, firent passer sous le joug les consuls Posthumius Albinus et Veturius Calvinus, l'an 432 de Rome, 321 av. J.-C.

CAULAINCOURT (Arm.-Augustin-Louis, marquis de), né en 1773, m. à Paris en 1827, servit dans presque toutes les guerres de la révolution. Envoyé en ambassade à St-Pétersbourg en 1801, il fut nommé à son retour aide de camp du 1er Consul. On lui imputa à tort l'enlèvement du duc d'Enghien à Ettenheim. Grand écuyer de l'Empereur en 1804, général de division et duc de Vicence, il reprit l'ambassade de Russie en 1807, et jouit d'un grand crédit auprès d'Alexandre Ier, qu'il accompagna au congrès d'Erfurt, 1808. Rappelé en 1811, il suivit Napoléon dans la guerre de Russie, en 1812, qu'il avait désapprouvée, et, après l'incendie de Moscou, fut choisi par lui pour compagnon de route de Smorgony à Paris. Sénateur en 1813, il reprit bientôt ses missions diplomatiques; il assista aux conférences de Pleswitz, de Prague, de Francfort et de Châtillon, et soutint jusqu'à la fin les intérêts de Napoléon II. Pendant les Cent-Jours, il fut nommé pair et ministre des affaires étrangères. Il vécut dans la retraite sous la Restauration, poursuivi seulement par des calomnies au sujet de l'affaire du duc d'Enghien. Napoléon a dit de lui à Ste-Hélène que c'était un *homme de cœur et de droiture*. On a publié, 1837-40, d'intéressants *Souvenirs du duc de Vicence*. — Son frère, Aug.-Jean-Gabriel, comte de Caulaincourt, né en 1777, fit les campagnes du Rhin, d'Italie, d'Espagne et de Portugal, gagna le grade de général de division, et fut tué à la Moskowa. — Le fils aîné du duc de Vicence est auj. sénateur; le fils cadet, député du Calvados, est mort en 1865.

CAULINCOURT, vge (Aisne), arr. et à 16 kil. O. de St-Quentin; anc. seigneurie, érigée en marquisat en 1714; 478 hab.

CAULET (Et.-Franç. de), évêque de Pamiers, né en 1610, m. en 1680, ami de Vincent de Paul, remédia à l'anarchie que les guerres de religion avaient causée dans son diocèse. En soutenant la cause de Port-Royal, en refusant de se soumettre à la régale, il s'attira la colère de Louis XIV, qui fit saisir son temporel.

CAULNES, vge (Côtes-du-Nord), arr. et à 22 kil. S.-S.-O. de Dinan; 1,997 hab. Exploit. d'ardoises.

CAULON ou CAULONIA, anc. v. d'Italie (Brutium), près de la mer; fondée par les Achéens, et détruite pendant la guerre des Romains contre Pyrrhus; auj. CASTEL-VETERE.

CAUMARTIN (LE FÈVRE DE). Famille distinguée, originaire du Ponthieu, et dont sortirent les branches des seigneurs de St-Port, de Mormant et de Guibermesnil. Les membres les plus remarquables de cette famille sont: Louis Le Fèvre de Caumartin, né en 1552, homme d'État qui prit une grande part aux affaires sous Henri IV et Louis XIII, fut nommé garde des sceaux en 1622, et mourut trois mois après, le 22 janv. 1623; — son petit-fils, Louis-François, intendant de Champagne, conseiller d'État, né en 1624, m. en 1687, qui joua un rôle dans la Fronde, comme confident et conseil du cardinal de Retz; — Louis-Urbain, fils du précédent, né en 1653, m. en 1720, élève de Fléchier, intendant des finances et conseiller d'État, homme de beaucoup d'esprit et de savoir, et d'une grande probité, chez qui Voltaire conçut, en 1716, le projet de la *Henriade* et du *Siècle de Louis XIV*; — Jean-François-Paul, abbé de Caumartin, frère de Louis-Urbain, né à Châlons-sur-Marne le 16 déc. 1668, m. le 30 août 1733; évêque de Vannes, en 1718, puis de Blois, et membre de l'Académie Française, où il était entré avant l'âge de 26 ans; — Antoine-Louis, marquis de Saint-Ange, prévôt des marchands de Paris, 1778-1784, et dont une rue de cette ville porte encore le nom. J. T.

CAUMONT (Famille de), une des plus anciennes et des plus illustres maisons du midi de la France. Elle se distingua aux Croisades, et dans les guerres contre les Anglais en Guienne; elle fut alliée aux maisons souveraines de Bretagne et d'Albret. Deux branches s'en détachèrent, les *Caumont-La Force*, qui existent encore, et les *Caumont-Lauzun*, qui s'éteignirent en 1723 (*V.* LA FORCE et LAUZUN).

CAUMONT, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 27 kil. S.-O. de Bayeux; 595 hab. Comm. de volailles. — vge (Eure), arr. et à 35 kil. E. de Pont-Audemer, près de la rive g. de la Seine; 660 hab. Exploit. de pierres de taille. — brg (Lot-et-Garonne), arr. et à 8 kil. S. de Marmande, sur la rive gauche de la Garonne; 1012 hab. Autrefois fortifié. — vge (Vaucluse), arr. et à 13 kil. S.-E. d'Avignon, sur la rive dr. de la Durance; 1,704 hab.

CAUNE (LA), ch.-l. de cant. (Tarn), arr. et à 40 kil. E.-N.-E. de Castres; sur le Gyas; 1,419 hab. Église consistoriale calviniste.

CAUNES, anc. *Bufentis*, brg (Aude), arr. et à 21 kil. N.-E. de Carcassonne. Église remarquable, qui dépendait d'une abbaye de bénédictins fondée au VIIIe siècle. Exploitation de très-beaux marbres gris; 2,070 hab.

CAUNUS, v. de l'anc. Asie Mineure (Carie), sur la côte S., en face de l'île de Rhodes. Son territoire produisait des figues renommées.

CAURUS, vent du N.-O. chez les anc. Romains; on le représentait sous la figure d'un vieillard à barbe, versant d'un vase la pluie.

CAUS (Salomon de), ingénieur, né en Normandie vers la fin du XVIe siècle, m. en 1626, résida une partie de sa vie à l'étranger, et fut attaché tour à tour au prince de Galles et à l'électeur Palatin. C'est à lui qu'appartient la découverte des propriétés de la vapeur comme force motrice; le marquis de Worcester, à qui les Anglais en ont fait honneur, la lui avait empruntée. Il est faux que Richelieu ait fait enfermer de Caus comme fou à Bicêtre. On doit à ce savant, entre autres ouvrages: un *Traité de perspective*; *les Raisons des forces mouvantes, avec diverses machines*, Francf., 1615, et Paris, 1624; il y traite de la puissance de la vapeur, de la construction des orgues, etc.

CAUSSADE, *Calciata*, ch.-l. de cant. (Tarn-et-Garonne), arr. et à 22 kil. N.-E. de Montauban, fut, au XVIe siècle, une des places fortes des calvinistes. Récolte de safran; 2,247 hab.

CAUSSIN (Nic.), jésuite, né à Troyes en 1583, m. en 1651, enseigna les belles-lettres à Rouen, à Paris, à La Flèche, eut des succès comme prédicateur, et devint confesseur de Louis XIII. Il fut disgracié pour avoir essayé,

avec Mlle de La Fayette, de renverser Richelieu. On lui doit : *la Cour sainte*, 5 vol. in-12, ouvrage d'un style ridicule et plein de contes burlesques; *Apologie pour les religieux de la compagnie de Jésus*, 1644, dirigée contre l'Université; des tragédies sacrées en latin, etc.

CAUSSIN DE PERCEVAL (J.-J.-Ant.), orientaliste, né à Montdidier en 1759, m. en 1835, apprit l'arabe sous Cardonne et Deshauterayes, fut professeur d'arabe au Collége de France en 1783, garde des mss. orientaux de la Biblioth. du roi en 1787, membre de l'Institut en 1809 On a de lui une trad. des *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes, 1797; des notes latines sur Valer. Flaccus dans la Bibliothèque latine de Lemaire, et la trad. de ce poëte dans la Biblioth. latine-française, de Panckoucke; *Histoire de la Sicile sous les Musulmans*, 1802, trad. de l'arabe de Howaïri; *Suite des Mille et une Nuits*, trad. de l'arabe, 1806; *Tables astronomiques d'El-Younis*, 1810; des édit. des *Cinquante séances de Hariri*, 1818, des *Fables de Lockman*, 1818, et des *Sept Moallakats*; des *Mémoires* dans le recueil de l'Acad. des Inscriptions. — Son fils, Armand-Pierre, né à Paris en 1795, professeur d'arabe à l'École des langues orientales en 1822, interprète du ministère de la guerre en 1824, a donné une *Grammaire arabe vulgaire*; un *Précis hist. de la guerre des Turcs contre les Russes de 1769 à 1774*, tiré de l'historien turc Vassif-Effendi; *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme*, 1847, 3 vol. in-8°.

CAUTERETS, brg (H.-Pyrénées), arr. et à 13 kil. S. d'Argelès, à 804 de Paris; 1,457 hab. Eaux thermales et sulfureuses (de 26 à 40° R.), dont les principales sources sont celles de *Pause*, des *Espagnols* ou *de la Reine*, de *César*, de *la Raillère*, du *Pré*, de *St-Sauveur*, du *Bois*, des *Œufs*, de *Brusaud*. Cauterets est régulièrement bâti, et entouré de hautes montagnes; aux environs se trouvent quelques-uns des plus beaux sites des Pyrénées : le pont d'Espagne, le lac de Gaube, le pic du Midi. La route qui, de la belle vallée d'Argelès, se dirige vers Cauterets, traverse les gorges étroites et sauvages de Pierrefitte.

CAUX (Pays de), *Caletensis ager*, belle et riche partie de l'anc. Haute-Normandie, entre la Manche au N. et à l'O., la Seine au S., le pays de Bray et le comté d'Eu à l'E.; habité jadis par les *Calètes*; ch.-l. Juliobona (Lillebonne), puis Caudebec. Ce sont auj. à peu près les arr. du Havre, de Dieppe et d'Yvetot, dans le dép. de la Seine-Inférieure. Les Cauchoises ont été célèbres pour leur beauté et la richesse de leur singulière coiffure.

CAVA, v. du roy. d'Italie, située dans la prov. et à 9 kil. N.-O. de Salerne; 21,378 hab. Evêché; hôpital militaire. A 2 kil. de la ville se trouve la célèbre abbaye de bénédictins de la Trinité, relevant immédiatement du pape, et dont la bibliothèque, très-riche, surtout en manuscrits précieux, a été transférée à Naples.

CAVA (LA). *V.* JULIEN (le comte).

CAVADONGA. *V.* COBADONGA.

CAVÆDIUM, cour d'un atrium (*V. ce mot*), proprement, la partie cave d'une maison vue à vol d'oiseau. C. D—Y.

CAVAIGNAC (J.-B.), né en 1762 à Gordon (Lot), m. à Bruxelles en 1829, avocat au parlement de Toulouse, fut envoyé par le départem. du Lot à la Convention, vota la mort de Louis XVI, remplit aux armées de l'Ouest et des Pyrénées plusieurs missions qui excitèrent de vives plaintes, se rangea du côté des thermidoriens, ne put empêcher, comme commandant de la force armée, l'envahissement de la Convention au 1er prairial an III (20 mai 1795), seconda Barras contre les sections insurgées au 13 vendémiaire an IV (30 octobre 1795), et, après avoir été membre du conseil des Cinq-Cents, passa par les emplois de receveur aux barrières de Paris, d'administrateur de la loterie, et de consul à Maskate. Il organisa l'enregistrement et les domaines dans le roy. de Naples, fut nommé conseiller d'État par Murat, et préfet de la Somme pendant les Cent-Jours. En 1815, à la 2e Restauration, il fut exilé par la loi rendue contre tous les conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI.

CAVAIGNAC (Jacques-Marie, vicomte), frère du conventionnel, né à Gordon en 1773, m. en 1855, se signala sous Moreau, puis à la bataille d'Austerlitz, accompagna Joseph Bonaparte à Naples, défendit Dantzick après la retraite de Moscou, et est devenu inspecteur général de cavalerie, général de division et pair de France sous Louis-Philippe. B.

CAVAIGNAC (Louis-Eugène), fils de J.-B., et neveu du précédent. *V. au Supplément.*

CAVAILLON, anc. *Cabellio*, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. et à 25 kil. S.-E. d'Avignon, sur la Durance; 4,029 habit. Marchés de soies gréges; culture de la garance, fruits; filatures de soie. Jadis siége d'évêché. Une des princ. villes des Cavares et comptoir des Marseillais, elle reçut une colonie romaine. Restes d'un arc de triomphe, qui date probablement d'Auguste.

CAVALCADOUR (ÉCUYER). *V.* ÉCUYER.

CAVALCANTI (Guido), poëte florentin, m. en 1301, ami du Dante, fut un ardent gibelin, et épousa la fille de Farinata degli Uberti. Ses ballades et ses sonnets, parsemés de pensées mélancoliques, se trouvent dans le *Recueil des anciens poëtes italiens*, Flor., 1527. On les a éditées séparément en 1813.

CAVALCANTI (Jean), historien du XVe siècle, a raconté les événements de la Toscane depuis 1420 jusqu'à 1452; il est guelfe de conviction. Machiavel lui a beaucoup emprunté. La meilleure édit. des *Istorie fiorentine* est celle de Polidori, Flor., 1838.

CAVALE (LA). *V.* KAVALA.

CAVALIER (Jean), chef des Camisards (*V. ce mot*), né en 1679 à Ribaute, près d'Anduze (Gard), m. en 1740, avait été garçon boulanger. Il résista longtemps dans les Cévennes à Montrevel et à Villars, et, après avoir fait sa paix, en 1704, moyennant un brevet de colonel, il se réfugia en Angleterre. Il servit contre la France à la bataille d'Almanza (1707), et mourut gouverneur de Jersey.

CAVALIERE (Emilio DEL), musicien, né à Rome vers 1550, m. en 1600, employa le premier, dans le drame musical, un accompagnement instrumental distinct des voix, et une basse continue chiffrée. Il était maître de chapelle à Florence. Ses pastorales *Il Satiro* et *la Disperazione* furent représentées vers 1590. B.

CAVALIERI (Bonaventure), célèbre géomètre, né à Milan en 1598, m. en 1647, fut élève de Galilée, qui lui fit obtenir une chaire de mathématiques à Bologne. Cherchant dans l'étude un adoucissement aux souffrances de la goutte, il découvrit en 1629 la *Méthode des indivisibles*, que Roberval prétendit avoir inventée, quoique son ouvrage ne soit venu que 2 ans après. Ses principaux ouvrages sont : *Geometria indivisibilium*, Bologne, 1635; *Trigonometria*, 1635; *Exercitationes geometricæ*, 1647; *Philomante*, traité sur l'astrologie judiciaire.

CAVALIERS. *V.* TÊTES-RONDES.

CAVALLER-MAGGIORE, brg du roy. d'Italie (prov. de Coni), à 16 kil. N.-E. de Saluces; 5,516 hab.

CAVALLI (François), organiste et compositeur de musique, né à Venise vers 1610, m. en 1676, maître de chapelle de St-Marc, fut appelé en France par Mazarin, et donna son opéra de *Xercès* à l'occasion du mariage de Louis XIV, 1660. Toutes ses œuvres sont remarquables par l'énergie dramatique et la puissance du rhythme. Planelli, dans son *Traité sur l'Opéra*, dit qu'il détacha le premier l'*aria* du récitatif. B.

CAVALLINI (Pietro), peintre et sculpteur, né à Rome en 1259, m. en 1344, élève de Giotto. Il est l'auteur de la grande mosaïque transportée sous le portique de St-Pierre de Rome, et de plusieurs figures en mosaïque à St-Paul et à Ste-Marie en-Trastevere. On admire son *Annonciation* dans l'église St-Marc à Florence, et la fresque de St-François d'Assise.

CAVALLO (Tiberius), célèbre physicien, né à Naples en 1749, m. à Londres en 1809. Il a inventé le *micromètre* qui porte son nom, un *électromètre*, et un *directeur* pour diriger le fluide électrique sur les parties que l'on veut soumettre à son action. Son *Traité complet d'électricité* a été trad. en franç. par l'abbé de Silvestre, Paris, 1785, in-8°. On a encore de lui : divers Mémoires dans le *Journal de physique* de Rozier; *Essai sur la théorie et la pratique de l'électricité médicale*, Lond., 1780, in-8°; *Traité sur la nature et les propriétés de l'air*, 1781, in-4°; *Histoire de l'aérostation*, 1785, in-8°; *Traité sur le magnétisme*, 1787, in-8°, etc.

CAVAN, v. et paroisse d'Irlande, cap. du comté de ce nom, à 100 kil. N.-O. de Dublin; 3,107 hab. Mal bâtie. Comm. de beurre et de toiles. Près de là, résidence de lord Farnham. — Le comté, qui fait partie de l'Ulster, entre ceux de Monaghan et Fermanagh au N., de Longford et de Leitrim à l'O., de Westmeath et Meath au S., de Louth et de Monaghan à l'E. Aréa : 477,360 acres carrés, dont 71,918 sont stériles, et 22,142 en eaux, marais, etc.; 153,972 hab. Arrosé par le Woodford, l'Upper-Erne, etc. Lacs pittoresques de Gawnagh, Erne, Oughter, Ramor et Sheelin. Agriculture arriérée. La fabrication des toiles a décliné. La famille Lambart prend le titre de comte de *Cavan*.

CAVANILLES (Ant.-Jos.), botaniste espagnol, né à Valence en 1745, m. en 1804, directeur du jardin botanique de Madrid, a laissé des ouvrages remarquables : *Monadelphiæ classis dissertationes X*, Paris, 1785; *Icones et descriptiones plantarum Hispaniæ*, Madrid, 1791-99, 6 vol.

in-fol., dont les 601 planches sont dessinées par lui; *Observations sur l'hist. natur. du roy. de Valence*, en esp., Madrid, 1795-97, 2 vol. in-fol.; *Leçons de botanique*, en espagnol, 1801, in-8°.

CAVARES, anc. peuple de la Gaule Narbonnaise (Viennoise), entre les Voconces au N., la Méditerranée au S., le Rhône à l'O.; villes princip., *Cabellio* (Cavaillon), *Avenio* (Avignon), *Arausio* (Orange), *Acusiorum colonia* (Montélimart), *Arelate* (Arles); auj. les dép. de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.

CAVARZERE, v. des Etats autrichiens (Vénétie), à 38 kil. S.-O. de Venise, sur l'Adige; 11,187 hab. Comm. de bétail et grains.

CAVAZZI (Jean-Ant.), missionnaire de l'ordre des Capucins, né près de Modène, m. en 1692, fit deux voyages au Congo, 1654 et 1670. Sa relation, publiée à Bologne, 1687, en italien, par Alamandini, a été traduite en français par le P. Labat sous le titre de *Relation historique de l'Ethiopie occidentale*, Paris, 1732, 5 vol. in-12. C'est le seul ouvrage qui donne des notions sur certaines parties de l'Afrique.

CAVE (Guillaume), historien anglais, né à Pickwell (Leicester) en 1637, m. en 1713, chapelain de Charles II, a laissé, entre autres ouvrages, une *Historia litteraria scriptorum ecclesiasticorum*, dont la meilleure édition est celle d'Oxford, 1740-43, 2 vol. in-fol., précieux répertoire, qui se recommande par la clarté et la méthode de l'exposition, aussi bien que par une érudition sûre et étendue.

CAVEA. C'était proprement le dessous des gradins d'un amphithéâtre, disposé en loges, où l'on retenait les animaux destinés à paraître sur l'arène, chez les anciens Romains. On finit par nommer ainsi toute la partie des théâtres et des amphithéâtres où siégeaient les spectateurs. C. D—Y.

CAVEAU, nom de plusieurs sociétés gastronomico-littéraires de Paris, où l'on cultiva la chanson. La 1re, fondée pendant le XVIIIe siècle par Piron, Collé, Crébillon fils et Gallet, et qui recruta successivement Fuzelier, Saurin, Panard, Duclos, Labruère, Gentil-Bernard, Moncrif, Helvétius, Lanoue, Crébillon père, Boucher, Rameau, etc., se réunissait à l'établissement du *Caveau*, chez Landelle, au carrefour Buci, et subsista de 1729 à 1739. La 2e, dont firent partie quelques-uns des précédents (Crébillon fils, Lanoue, Helvétius, Collé, Gentil-Bernard), compta dans son sein Marmontel, Boissy, Suard, Laujon, et eut pour amphitryon, depuis 1759, le fermier général Pelletier. La 3e, qui institua les *Dîners du Vaudeville* en 1796, comprit Barré, Radet, Desfontaines, Piis, les deux Ségur, Dupaty, Deschamps, Laujon, Philippon de la Madeleine, Goulard, A. Gouffé, etc.; de ses réunions, closes le 2 nivôse an X, sont sortis 9 petits vol., dont un choix a été publié en 2 vol. in-18. La 4e, de 1806 à 1817, eut pour membres principaux A. Gouffé, Capelle, Dupaty, Piis, Ségur aîné, Philippon de la Madeleine, Brazier, Ducray-Duminil, Cadet-Gassicourt, Grimod de la Reynière, Désaugiers, Laujon, Béranger, Jouy, Salverte, Théaulon, etc.; elle s'adjoignit des musiciens, Duvernoy, Mozin, Doche, Piccinni, Lafont et Romagnési, pour composer les airs de ses couplets chantés aux réunions du *Rocher de Cancale*, rue Montorgueil. Son recueil forme 11 vol. in-18. Une succursale de ce Caveau, fondée en 1813 sous le nom de *Soupers de Momus*, et où l'on vit Dusaulchoy, Fréd. de Courcy, Dartois, Jouslin de la Salle, Gensoul, Martainville, Carmouche, ne fut fermée qu'en 1828; elle a donné 15 vol. in-18. D'autres sociétés bachiques et littéraires ont existé à Paris : *les Bergers de Syracuse*, *les Francs-Gaillards*, *la Lice chansonnière*, etc.; Emile Debraux en a été le poëte le plus populaire. B.

CAVEDONE (Giacomo), peintre italien, né à Sassuolo en 1577, m. en 1660, fut élève des Carrache. Il imita, à s'y méprendre, le style de Louis Carrache et le coloris du Titien. Son plus beau tableau est un *St Etienne*, à Imola. Le musée du Louvre a de lui une *Sainte Cécile*.

CAVEIRAC (l'abbé Jean Novi de), né à Nîmes en 1713, m. en 1782, est auteur de deux ouvrages qui firent grand bruit : l'*Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'Edit de Nantes, avec une dissertation sur la Saint-Barthélemy*, 1758, in-8°; et l'*Appel à la raison, des écrits publiés contre les jésuites de France*, 1762, 2 vol. in-12.

CAVENDISH, grande famille anglaise, qui remonte au commencement du XIVe siècle. On y remarque William Cavendish, né en 1505, m. en 1557, maître des cérémonies du cardinal Wolsey, dont il écrivit la *Vie*. Ce livre a été imprimé à Lond., 1607; on suppose que Shakspeare puisa dans le ms. pour son Henri VIII. La famille Cavendish a formé les branches des ducs de Devonshire et de Newcastle (*V. ces noms*). D'autres personnages portèrent aussi le nom de la terre de Cavendish. *V.* BENTINCK.

CAVENDISH (Henri), physicien et chimiste, né à Nice en 1731, m. à Londres en 1810, était fils d'un cadet de la famille des ducs de Devonshire. Tout entier à l'étude des sciences, il mena la vie la plus simple, et laissa une fortune de 30 millions. Cependant il avait consacré des sommes considérables à des œuvres de bienfaisance. Ses écrits, remarquables par l'exactitude et la perspicacité des observations, ont été insérés dans les *Philosophical Transactions* de la Société roy. de Londres, qui l'avait reçu parmi ses membres en 1760. L'Institut de France le nomma associé étranger en 1803. Cavendish a donné la 1re analyse exacte de l'air atmosphérique, dans lequel il démontra la présence du gaz acide carbonique; il a découvert la composition de l'eau et de l'acide nitrique, fait connaître les propriétés du gaz hydrogène qu'on nommait alors *air inflammable*, déterminé la densité moyenne du globe, et établi, au moyen de la balance de torsion de Coulomb, le mode d'action de l'attraction en raison directe des masses.

CAVENDISH (Thomas), navigateur anglais, né à Trimby (Suffolk), m. en 1593. Après avoir fait la course contre les Espagnols, il voulut suivre les traces de Drake, et exécuta, en 1586-88, le tour du globe. Ce fut au début d'un 2e voyage qu'il périt sur les côtes du Brésil.

CAVENDISCH-SPENSER (Robert), marin anglais, né en 1791, m. en 1830. Il suivit Nelson aux Indes Orientales, servit ensuite dans la Méditerranée de 1807 à 1809, et prit une part active à la destruction du port de Cassis, fit la guerre d'Amérique en 1810 et en 1819, et signa le traité avec le dey d'Alger en 1823. Il est l'auteur d'une sorte de manuel ou catéchisme naval, intitulé : *les 99 Questions*.

CAVERY, KAVERY ou CAUVERY, fl. de l'Hindoustan; source dans les Ghates occidentales (anc. prov. de Kanara) : cours de 600 kil. en grande partie navigable; il passe à Seringapatam, se divise en deux bras, et va se jeter dans le golfe du Bengale au S. de Pondichéry, après avoir arrosé Negapatam, Karikal et Tranquebar.

CAVINO (Jean), dit *le Padouan*, graveur, m. en 1570, s'exerça, avec un de ses compatriotes, Alex. Bassiano, à contrefaire les médailles anciennes, et s'enrichit aux dépens des antiquaires. Ses coins, au nombre de 122, sont au cabinet impérial à Paris; le P. du Moulinet les a fait graver dans l'ouvrage intitulé : *Cabinet de la bibliothèque de Ste-Geneviève*, Paris, 1692, in-fol.

CAVITE, v. forte de la Malaisie espagnole, dans l'île de Luçon (archipel des Philippines), sur la baie de Manille, à 12 kil. S. de cette ville, à laquelle elle sert de port une partie de l'année; 6,000 hab. Arsenal; chantiers de construction.

CAVOUR, v. du roy. d'Italie, à 45 kil. S.-O. de Turin, 15 de Pignerol; 7,492 hab. Fabr. de toiles, soies. Abbaye de bénédictins de Ste-Marie de Cavour, fondée en 1010.

CAVOYE (Louis d'OGER, marquis de), né en 1640, m. en 1716, fut un des personnages les plus brillants de la cour de Louis XIV. Il servit dans la marine hollandaise, 1666, se distingua au passage du Rhin, 1672, et obtint la charge de maréchal des logis de la maison du roi.

CAYOR. *V.* KAIOR.

CAXAMARCA, v. du Pérou, ch.-l. du départem. de son nom (créé en 1855), située à 600 kil. N.-N.-O. de Lima, à 130 N. de Truxillo; par 7° 8′ 38″ lat. S., et 80° 55′ 37″ long. O.; 12,000 hab. Industrie et commerce. Eaux thermales aux environs. Il reste encore quelques ruines du château des Incas où Atahualpa, le dernier de ces princes, fut assassiné par les Espagnols, en 1533. Le départem. de Caxamarca, entre ceux de Libertad au S., d'Amazonas à l'E., la prov. littorale de Piuza à l'O. et la république de l'Equateur au N., comprend 4 prov. : Caxamarca, Jaen, Chota, Cajabamba; il a 950 myriam. carr. et 127,133 hab. Mines d'or et d'argent. Culture du coton.

CAXIAS, v. du Brésil, dans la prov. de Maranhao, à 255 kil. S. de San-Luis; comm. de riz et coton.

CAXOEIRA ou CACHOEIRA, v. du Brésil, prov. et à 110 kil. N.-O. de Bahia, sur le Paraguassu; 15,000 hab. Comm. de coton et tabac.

CAXTON (William), né vers 1410 dans le comté de Kent, m. en 1491, fut le 1er imprimeur de l'Angleterre. Apprenti chez un mercier de Londres dès l'âge de 15 ans, la compagnie des merciers l'envoya en 1441 comme son facteur en Hollande, et en 1461 Edouard IV le chargea, de concert avec d'autres députés, de conclure le traité de commerce entre lui et le duc de Bourgogne Philippe le Bon. Marguerite d'York le pria de traduire en anglais le *Recueil des histoires de Troyes* de Raoul Lefebvre, chapelain du duc de Bourgogne. Cette traduction, dont l'impression

avait été commencée à Bruges, fut terminée à Cologne en 1471. De retour en Angleterre, Caxton établit son imprimerie dans l'abbaye de Westminster, dont l'abbé Thomas Milling était son protecteur. L'introduction de l'art typographique en Angleterre excita de vifs débats, surtout dans le clergé. L'évêque de Londres dit un jour dans une assemblée d'évêques : « Ou nous détruirons cette dangereuse invention, ou elle nous détruira. » Parmi les nombreux ouvrages dont Caxton fut éditeur, on peut citer : *The game and playe of the chesse* (le jeu des échecs), 1474, in-fol.; *Myrrour of the world* (le miroir du monde), 1481, qui contient les 1res gravures avec date publiées en Angleterre. Il traduisait lui-même ses livres, les imprimait, les coloriait, et si quelques fautes se glissaient dans l'ouvrage, il les corrigeait à la main et en encre rouge. En Angleterre, ses livres sont hors de prix. *V. la Vie de Caxton* par Lewis, 1737. C—s.

CAXTON, v. d'Angleterre, dans le comté et à 15 kil. O.-S.-O. de Cambridge; 450 hab. Ville très-anc.; patrie de l'historien Mathieu Pâris.

CAYAMBÉ, mont des Andes péruviennes, dans la république de l'Équateur, à 60 kil. N.-E. de Quito; 6,140 mèt. de hauteur. Son sommet est traversé diagonalement par la ligne équinoxale. — riv. du Brésil, affl. du fl. des Amazones; cours de 250 kil.

CAYENNE, île de l'Amérique du Sud, dans l'océan Atlantique qui la baigne au N. et à l'E., séparée du continent américain au S. et à l'O. par les rivières de Cayenne et de Mahury et le canal qui les unit; par 4° 56' 28'' lat. N., et 54° 38' 45'' long. O.; fait partie de la Guyane française; 44 kil. sur 30; 8,000 hab. Ch.-l. Cayenne. Climat insalubre à cause des pluies et des grandes chaleurs, mais assaini depuis le desséchement des marais; sol élevé sur les côtes, bas dans l'intérieur, très-fertile en denrées coloniales. Possédée dès 1625 par les Français, occupée de 1654 à 1664 par les Anglais, prise par les Hollandais en 1676, reprise en 1677 par les Français auxquels les Portugais et les Anglais l'enlevèrent en 1809, elle fut rendue à la France en 1814. Cayenne est un lieu de déportation.

CAYENNE, v. forte de la Guyane française, ch.-l. de la colonie et de l'île de son nom, sur la rive dr. de la rivière de Cayenne, à son embouch. dans l'Atlantique. Port et bonne rade à la pointe N.-O.; 5,200 hab. Préfecture apostolique; cour impériale; trib. de 1re instance; jardin botanique. Entrepôt de tout le commerce étranger. Fondée par des armateurs de Rouen dans les années 1626, 1630 et 1633; agrandie en 1643 par Poncet de Bretigny.

CAYES (LES), v. forte d'Haïti, ch.-l. de la prov. du Sud, port sur la côte S. de l'île, ayant la petite île-à-Vaches en face, à 200 kil. S.-O. de Port-au-Prince, par 18° 11' 10'' lat. N., et 76° 10' 30'' long. O.; 7,000 hab. Consulat français; commerce important. La ville fut fondée en 1726; elle est entourée par deux rivières, et moins sujette aux tremblements de terre que les autres villes d'Haïti, mais plus exposée aux ouragans, qui produisent des retraites subites de la mer, puis des retours terribles. B. A.

CAYET (Pierre-Vict.-Palma), chroniqueur et controversiste, né en 1525 à Montrichard en Touraine, m. en 1610, élève et ami de Ramus, embrassa avec lui le calvinisme. Après avoir étudié la théologie à Genève, il fut ministre dans un village du Poitou, puis prédicateur de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV. Ramené au catholicisme par le cardinal Duperron, il abjura en 1595, fut nommé professeur d'hébreu au collège de Navarre en 1596, et se fit ordonner prêtre en 1600. Outre des ouvrages de théologie auj. oubliés, il a laissé : *Heptaméron de la Navarride*, trad. de l'espagnol en vers français, Paris, 1602; *Histoire prodigieuse du docteur Faust*, trad. de l'allem., 1603, qui l'a fait accuser à tort de croire à la magie; *Chronologie novenaire*, 1608, 3 vol. in 8°, histoire des guerres de Henri IV de 1589 à 1598; *Chronologie septenaire*, 1609, récit des événements de 1598 à 1604. Ces deux ouvrages sont justement estimés; ils renferment des anecdotes piquantes, des pièces intéressantes et rares. Ils ont été réimprimés dans la Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France. B.

CAYEUX, anc. *Setuci*, v. du dép. de la Somme, petit port sur la Manche, arr. et à 28 kil. O. d'Abbeville, à 181 de Paris, et près de l'embouchure de la Somme; par 50° 11' 42'' lat. N. et 0° 49' 28'' long. O. Cabotage; 2,262 hab.

CAYLA (Zoé, comtesse DU), née en 1784, m. en 1850. Elève de Mme Campan, fille de l'avocat Talon, qu'elle sauva, par ses prières, des poursuites auxquelles il fut exposé sous Napoléon Ier comme agent des Bourbons, elle se mit dans l'intimité de Louis XVIII, et prit sur lui un grand ascendant. Elle consentit à brûler les papiers de la procédure Favras, qui lui venaient de son père, et reçut du roi le château de St-Ouen, près Paris. Séparée de son mari après un long procès, elle fut oubliée, sous Charles X, de ceux qui lui devaient leur fortune. Alors elle s'occupa d'exploitations agricoles, obtint une race de moutons qui portent encore son nom, et donna une grande prospérité à l'établissement de la Savonnerie. B.

CAYLAR (LE), ch.-l. de cant. (Hérault), arr. et à 20 kil. N. de Lodève; 834 hab.

CAYLUS (Marthe-Marguerite DE VILLETTE, marquise de), née dans le Poitou en 1673, de parents protestants, m. en 1729. Cousine de Mme de Maintenon, qui l'enleva à sa famille pour la convertir, elle fut élevée à la maison de St-Cyr, et c'est pour elle que Racine composa le prologue d'*Esther*. Mariée à 13 ans au comte de Caylus, on ne la connaît plus guère auj. que par des *Souvenirs*, qu'elle a laissés, confidences pleines de naïveté et de malice, mais écrites négligemment et sans ordre, sur l'intérieur de la cour de Louis XIV, prise à l'époque où la jeunesse se liguait en secret contre l'étiquette et la dévotion. Cet ouvrage fut publié pour la 1re fois par Voltaire en 1769, 1 vol. in-12; la plus exacte édition est celle de Renouard, Paris, 1806, reproduite dans les *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de Petitot. G. M.

CAYLUS (Anne-Claude-Phil. de TUBIÈRES, comte de), antiquaire, fils de la précédente, né à Paris en 1692, m. en 1765, prit d'abord le parti des armes, et se signala en Catalogne, dans la guerre de la succession d'Espagne. A l'âge de 23 ans, il quitta le service pour se livrer entièrement aux arts, aux lettres et aux sciences; il voyagea en Italie, alla à Constantinople avec l'ambassadeur de France, soudoya des brigands pour pouvoir visiter les ruines d'Éphèse et de Colophon, et revint en Grèce par l'Asie Mineure, où il rechercha les ruines de Troie. Après quelques autres excursions en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, il se fixa à Paris, et partagea son temps entre les études archéologiques et la pratique des arts. Il le fit avec assez de succès pour être reçu membre honoraire de l'Acad. de Peinture, 1731, et de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 1742. Ce qui recommande surtout sa mémoire est un grand ouvrage intitulé : *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, 7 vol. in-4°, 1752-1767, qui renferme beaucoup de recherches utiles et de savantes dissertations, accompagnées de nombreuses fig. On trouve dans les Mémoires de l'Acad. des Inscriptions 45 mémoires de Caylus sur le matériel des arts dans l'antiquité, la peinture à l'encaustique, le papyrus, les moyens d'incorporer les couleurs dans le marbre, l'art de tremper le cuivre, d'embaumer les momies, etc. Ce savant amateur cultiva le dessin et la gravure avec goût, sut rendre l'érudition aimable, et se reposa de la science par des ouvrages de littérature légère, où il se montre fin et spirituel. Caylus était riche, et faisait le plus noble usage de sa fortune, soit en aidant des artistes malheureux, soit en fondant des prix dans ses deux Académies. Modeste dans la bienfaisance, il fut un peu despote dans ses opinions et aventureux dans ses recherches; il est néanmoins très-estimé, même des étrangers, comme archéologue, et il a appelé l'attention sur des sujets avant lui fort négligés. On lui doit encore : *Nouveaux sujets de peinture et de sculpture*, 1755; *Recueil de peintures antiques*, d'après les dessins coloriés de S. Bartoli, Paris, 1757, in-fol., en société avec Mariette, très-bel ouvrage, et fort rare; *Vies de Mignard, Lemoine, Bouchardon*; *Œuvres badines*, 1787, 12 vol. in-8°. L'abbé Barthélemy, son ami, fut quelquefois son collaborateur. G. M.

CAYLUS, ch.-l. de cant. (Tarn-et-Garonne), arr. et à 43 kil. N.-E. de Montauban, sur la Bonnette; 1,230 hab.

CAYOT (Augustin), sculpteur, né à Paris en 1667, m. en 1722, étudia la peinture sous Jouvenet et la sculpture sous Le Hongre, obtint deux fois le grand prix en 1695 et en 1696, aida ensuite Van Clève pendant 14 ans, et fut reçu à l'Académie des Beaux-Arts en 1711. On cite de lui une *Nymphe de Diane* aux Tuileries, les deux anges du maître-autel de Notre-Dame de Paris, et une *Didon abandonnée*.

CAYRES, ch.-l. de cant. (H.-Loire), arr. et à 17 kil. S.-O. du Puy; 216 hab.

CAYSTRE, riv. de l'anc. Asie Mineure (Lydie), affl. de la mer Egée près d'Éphèse; ses bords étaient peuplés de nombreuses bandes de cygnes; auj. *Koutchouk-Meinder*.

CAZALÈS (Jean-Antoine-Marie de), né à Grenade (Hte-Garonne) en 1758, m. en 1805, fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, officier dans le régiment de dragons de Jarnac, député de la noblesse aux États Généraux de 1789, siégea au côté droit de la Constituante et fut le

plus éloquent défenseur de la monarchie. Moins élevé que Mirabeau, moins incisif que Barnave, moins travaillé que Maury, il était logicien chaleureux, toujours convaincu, toujours prêt à l'improvisation. Après la fuite de Louis XVI à Varennes, Cazalès émigra, et quand on fit le procès du roi, il écrivit d'Angleterre pour venir le défendre. Sur le refus de la Convention, il publia un mémoire en faveur de l'infortuné monarque. L'inutilité de quelques efforts en faveur de la cause royale fit rentrer Cazalès dans la vie privée en 1797. Revenu en France en 1801, il refusa les offres de Napoléon Ier, se maria en 1803, eut un fils devenu aussi orateur politique, et se retira dans une terre du Languedoc. On a publié en 1821 ses *Discours et opinions*, ainsi que sa *Défense de Louis XVI*, in-8°. J. T.

CAZALS, ch.-l. de cant. (Lot), arr. et à 32 kil. N.-O. de Cahors; 563 hab.

CAZAUBON, ch.-l. de cant. (Gers), arr. et à 39 kil. O. de Condom, sur la Douze; 726 hab. Bonnes eaux-de-vie.

CAZBIN. *V.* KAZBIN.

CAZEMBES, peuple de l'Afrique centrale, au S. des Cassanges et à l'O. des Maravis, par 10°-15° lat. S. et 20°-25° long. E.; v. princip., *Lunda* ou *Lucenda*.

CAZENOVIA, brg des Etats-Unis (New-York), à 170 kil. O.-N.-O. d'Albany, et sur le petit lac de son nom; 4,200 hab. Industrie et comm. actifs.

CAZÈRES, anc. *Calagorris*, ch.-l. de cant. (Hte-Garonne), arr. et à 38 kil. S.-O. de Muret, sur la rive g. de la Garonne; 2,324 hab.

CAZES (Pierre-Jacques), peintre célèbre, né à Paris en 1676, m. en 1754, élève de Houasse et de Bon Boullongne, obtint le 1er grand prix en 1699, et fut reçu, en 1704, à l'Académie des Beaux-Arts, dont il fut successivement professeur, 1710, recteur, 1743, directeur, 1744, et chancelier, 1746. Il traita surtout des sujets d'histoire religieuse : sa composition est grande, son dessin correct et gracieux, son pinceau large, sa couleur vraie, brillante et fraîche. On peut voir ses tableaux, à Paris, dans les églises Notre-Dame, St-Gervais, St-Germain-des-Prés, à l'hôpital de la Charité de la même capitale, à St-Louis de Versailles. Chardin, Parrocel fils, et le Suédois Lundberg, furent élèves de Cazes. B.

CAZIN (Hubert), éditeur français, né à Reims, a publié, sous la rubrique de Paris ou de Londres, de 1777 à 1788, environ 160 vol. de poésies diverses, théâtre, romans, quelques moralistes, de plus de 60 auteurs français, la plupart contemporains. Tous ces vol. sont d'un format petit in-12, qui a reçu le nom de *Cazin*. Les amateurs les recherchent pour l'élégance de la typographie et le choix des gravures; mais la correction laisse à désirer. *V.* Brissart-Binet, *Cazin, sa vie et ses édit.*, Reims, 1863.

CAZORLA, anc. *Castulo*, v. d'Espagne, prov. et à 50 kil. E.-N.-E. de Jaën, au milieu de la Sierra de même nom; 1,500 hab. Pop. de la commune, 7,383 hab.

CAZOTTE (Jacques), né à Dijon en 1720, m. à Paris sur l'échafaud révolutionnaire en 1792, est moins célèbre par quelques contes et romans d'un style facile et d'un esprit agréable, que par sa mort héroïque, et surtout par le dévouement de sa fille Elisabeth, qui, dans les massacres de septembre, lui avait sauvé la vie en se jetant au-devant de ses bourreaux. Cazotte avait été longtemps employé dans l'administration de la marine, aux colonies, et, dans la guerre contre les Anglais, s'était signalé comme contrôleur des îles du Vent, 1747. Revenu en France, sa vie se partagea entre les lettres qu'il cultivait avec succès, la société dont il était recherché, et les pratiques d'une piété exaltée que lui imposait une secte d'illuminés à laquelle le hasard l'affilia. La Harpe lui attribua une prédiction sur la révolution; il l'avait imaginée, comme le prouve une note de sa main retrouvée en 1817. Cazotte écrivait en vers avec une grande facilité. Ses œuvres ont été réunies en 1817 sous le titre d'*Œuvres badines et morales, historiques et philosophiques*, 4 vol. in-8°. Les principales sont : *la Patte du chat, conte zizinois*, 1741; *les Mille et une Fadaises*; *Olivier*, poëme chevaleresque en prose, le plus connu de ses ouvrages, 1763; *le Lord impromptu*; *le Diable amoureux*; des *Contes arabes* faisant suite aux *Mille et une Nuits*, etc. G. L.

CAZOULS-LEZ-BÉZIERS, brg (Hérault), arr. et à 12 kil. N.-O. de Béziers; 2,281 hab. Bons vins muscats.

CÉA, riv. d'Espagne, dans la prov. de Léon, affl. g. de l'Esla; cours de 125 kil. — v. d'Espagne, à 40 kil. E.-S.-E. de Léon, sur la riv. de son nom; 1,200 hab.

CEAN-BERMUDEZ (Juan-Agustin), archéologue espagnol, né en 1749 à Gijon (Asturies), m. en 1829, élève de Raphaël Mengs, fonda l'Acad. des Beaux-Arts de Séville, et fut membre de l'Acad. de Madrid. Il a écrit en espagnol : *Dict. hist. des maîtres célèbres des beaux-arts en Espagne*, Madrid, 1800, 6 vol. in-8°; *Description de la cathédrale de Séville*, 1804; *Les architectes et l'architecture en Espagne*, 1829, 4 vol.; *Mémoires sur la vie de Jovellanos*, 1814; *Dialogue sur l'art de la peinture*, 1819. Son plus bel ouvrage, *les Antiquités romaines en Espagne*, n'a été publié qu'en 1832, in-fol. Il a donné aussi un texte explicatif pour la *Collection lithographiée des tableaux du roi d'Espagne*, Madrid, 1826-34, gr. in-fol.

CEARÁ ou NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION, v. forte du Brésil, ex-ch.-l. de la prov. de son nom, à 2,000 kil. N.-N.-E. de Rio-Janeiro, petit port à 10 kil. de l'embouchure de la riv. de son nom dans l'Atlantique; 15,000 hab. Comm. d'articles en caoutchouc. — La prov. de Ceara, entre celles de Piauhy à l'O., de Pernambuco au S., de Rio-Grande-del-Norte à l'E., et l'océan Atlantique au N., a environ 936 myriam. carrés, et 385,300 hab.; sol sec et montagneux; vastes forêts; culture du riz, du maïs et du coton. Elève de bestiaux; ch.-l. actuel, *Fortaleza*.

CEBA, nom ancien de CEVA.

CEBENNA MONS, nom anc. des CÉVENNES.

CÉBÈS, philosophe grec, disciple de Socrate, naquit à Thèbes, vers l'an 440 avant Jésus-Christ, et composa plusieurs livres qui sont perdus, hors un seul appelé le *Tableau de Cébès*. C'est la représentation, sous une fiction ingénieuse, de la vie des hommes sur cette terre. Des critiques attribuent cet écrit à un autre Cébès, de Cyzique, contemporain de Marc-Aurèle. Les meilleures éditions sont celles de Gronovius, Amst., 1689; de C.-G. Heyne, Varsovie, 1770; de Schweighæuser, Strasb., 1806; de Coray, Paris, 1826, etc. Cébès est souvent joint à Epictète ou à Théophraste. Il en existe plusieurs traductions franç., par G. Boileau, 1653; Belin de Ballu, 1790; Camus, 1796; Thurot, 1826. Il a été mis en vers français par Gilles Corrozet, 1543. L—H.

CEBOLLA, v. d'Espagne, prov. et à 40 kil. O. de Tolède, sur la rive dr. du Tage; 3,000 hab. Palais des ducs d'Albe. Vins blancs estimés.

CEBRENIA, cant. de l'anc. Troade, dont *Cebrenus*, sur la riv. du même nom, était la capitale. C'est de là qu'Œnone, fille de Cebrenus, prenait le nom de *Cebrenis*.

CECCANO, brg des Etats de l'Eglise, à 8 kil. S. de Frosinone, près du Sacco; 3,800 hab.

CECCHI (Jean-Marie), poëte comique florentin, né en 1517, m. en 1587, sut conserver les couleurs de son temps et de son pays, tout en imitant Plaute et Térence. On n'a imprimé de lui qu'une douzaine de comédies, où l'on remarque beaucoup de finesse, de facilité et d'élégance : plusieurs autres sont restées manuscrites, ainsi que 60 tragédies sacrées ou profanes.

CECCO D'ASCOLI (Francesco de STABILI, dit), astrologue, professeur à Bologne, né en 1257, brûlé vif à Florence, en 1327, pour avoir attaqué la religion, a laissé un poëme didactique italien, intitulé l'*Acerba* (d'*acervus*, monceau, recueil); ce poëme en sixtines, sans invention ni coloris, d'un style sec et dur, est une espèce d'encyclopédie, dont le *Trésor* de Brunetto Latini pourrait bien avoir fourni l'idée et les matériaux. Il a été imprimé plusieurs fois dans le XVe et le XVIe siècle. La 1re édit. avec date est celle de Venise, 1476, in-4°; il y en a une de Brescia, sans date, in-fol., qui doit l'avoir précédée.

CECIL (William), lord BURLEIGH ou BURGHLEY, secrétaire d'État sous Edouard VI et Élisabeth, puis grand trésorier de la couronne, né en 1520 à Bourne (Lincolnshire), m. en 1598. Le succès qu'il remporta sur 2 prêtres irlandais dans une discussion au sujet de la suprématie du pape lui valut la faveur de Henri VIII. Il fut assez habile pour conserver son influence à la cour au milieu des intrigues et des changements de partis; du reste, il fut constamment actif et dévoué. Il consolida l'église anglicane, et travailla à rendre le pouvoir absolu. Ce fut lui qui conseilla à Élisabeth d'intervenir dans les affaires de l'Ecosse, qui fit triompher la politique anglaise au traité d'Edimbourg, 1560, qui décida la reine à prendre en main la défense des Pays-Bas révoltés contre l'Espagne, à retenir Marie Stuart en prison et à la faire monter sur l'échafaud, qui prit enfin les mesures nécessaires pour repousser l'*invincible Armada*. Les comtes de Leicester et d'Essex, ses ennemis, ne purent jamais le renverser. Voy. *Memoirs of the life and administration of W. Cecil*, publ. par Nares, Londres, 1828-32, 3 vol. in-4°. B.

CECIL (Robert), fils du précédent, né en 1563, m. en 1612. Il fut un des commissaires envoyés en France, 1597, pour négocier la paix entre ce royaume et l'Espagne, contribua puissamment à la chute du comte d'Essex, et reçut de

Jacques Ier, dont il fut le plus habile ministre, le titre de comte de Salisbury. Lors de la conspiration des Poudres, il détourna le roi de se rendre à Westminster. On a publié sa *Correspondance*, Londres, 1766.

CÉCILE (Sainte), vierge et martyre romaine vers 230; ses *Actes*, qui ont peu d'autorité, disent qu'elle unissait souvent le son des instruments à sa voix pour chanter les louanges de Dieu; voilà pourquoi les musiciens l'ont prise pour patronne. Fête, 22 nov. Raphaël, le Dominiquin, Carlo Dolce ont fait de beaux tableaux de Ste Cécile : Santeuil a composé 3 hymnes latines, et Dryden une ode en son honneur.

CECILIUS. *V.* CÆCILIUS.

CECINA. *V.* CÆCINA.

CECINA, vge du roy. d'Italie, à 40 kil. S.-O. de Volterra, sur la petite riv. de son nom. Anc. palais du grand-duc, élevé par les Médicis; haras et beaux établissements ruraux; fonderie de cuivre; 300 hab.

CECLAVIN, v. d'Espagne (Estramadure), à 15 kil. N.-E. d'Alcantara; 3,200 hab.; (prov. de Cacérès).

CÉCROPION. *V.* ERECHTHEUM.

CÉCROPS, le 1er roi de l'Attique, venu, dit-on, de Saïs, vers 1580 av. J.-C.; les mythes le représentent comme un être moitié homme et moitié dragon. Selon les traditions, il fit connaître aux habitants encore sauvages de l'Attique les conditions de la vie sociale, le mariage, la propriété, les réunit en 12 bourgades (δῆμοι), leur enseigna l'agriculture, la culture de l'olivier, la navigation et le commerce, apporta parmi eux le culte de Minerve et de Neptune, leur fit adorer Jupiter comme le dieu suprême, fonda les premiers temples, et interdit de sacrifier sur les autels aucun être vivant. On lui a attribué aussi l'institution de l'Aréopage. Le nom de *Cécropie* fut souvent donné, soit à Athènes, soit à l'Attique. — CÉCROPS II, 7e roi d'Athènes, fils d'Érechthée, fut le père de Pandion. B.

CÉCUBE, v. de l'anc. Italie, dans le Latium maritime, entre Terracine et Gaëte. Il y avait auprès un vignoble célèbre, qui s'étendait de la hauteur où est auj. le château d'Itri, jusqu'au marais ou lac de Fundi, et produisait un vin très-capiteux. C. D—Y.

CÉDAR, v. de l'Arabie Déserte, près de la Palestine; devait son nom à Cédar, fils d'Ismaël.

CEDRENUS (George), moine grec du XIe siècle, a écrit une chronique de tout ce qui s'est passé depuis Adam jusqu'en l'an 1057 de J.-C., compilation indigeste, sans goût ni appréciation. Il y en a une belle édition dans la *Collection byzantine* du Louvre, 1647, 2 vol. in-fol., et dans celle de Bonn, 1838-9, 2 vol. in-8. L—H.

CÉDRON, torrent de la Palestine, affl. du lac Asphaltite; à l'E. de l'anc. Jérusalem, qu'il séparait de la montagne des Oliviers.

CÉFALU, anc. *Cephalœdis*, v. de Sicile, petit port sur la côte N., à 60 kil. E. de Palerme; 11,163 hab. Évêché; belle cathédrale.

CEILLIER (Dom Remi), savant bénédictin, né à Bar-le-Duc en 1688, m. en 1761, président de la congrégation de Saint-Vannes, a publié : *Apologie de la morale des Pères*, Paris, 1718, in-4o; *Hist. générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, 1729-63, 23 vol. in-4o, ouvrage dont la table n'a été publiée qu'en 1782, 2 vol. in-4o, et qui reçut les éloges de Benoît XIV.

CEINTURE chez les anc. Romains. Partie du vêtement des hommes qui servait à serrer la tunique sur les hanches, de manière à ce qu'elle ne tombât pas trop bas (*V.* TUNIQUE). Les efféminés et les débauchés portaient la ceinture lâche, ou n'en portaient pas du tout, ce qui était une indécence, car on ne la quittait que chez soi. Cette ceinture s'appelait *cinctus;* il y en avait une autre, appelée *zona*, qui servait à mettre l'argent, et que portaient les voyageurs et les soldats. C. D—Y.

CEINTURE A LA GABIENNE, *cinctus gabinus:* ce n'était pas une ceinture proprement dite, mais une manière de nouer la toge : la partie supérieure était tirée sur la tête jusqu'aux oreilles; on ramenait ensuite sous le bras droit le pan qui descend ordinairement par derrière le long de l'épaule gauche (*V. Toge*), puis on le nouait, presque à la hauteur de la poitrine, avec le pan qui, dans le port naturel, flotte sur la cuisse gauche. Le magistrat qui fondait une ville, le consul qui faisait une déclaration de guerre, le citoyen qui se dévouait pour l'armée, se ceignaient à la gabienne. Dans les temps primitifs, les Gabiens ayant été surpris par un ennemi pendant qu'ils sacrifiaient, cérémonie pour laquelle on se couvrait une partie de la tête avec la toge, ne quittèrent pas la leur, mais la relevèrent en la nouant comme il est dit plus haut, coururent au combat, et furent vainqueurs. C. D—Y.

CEINTURE CHEZ LES MODERNES. Partie importante du costume des hommes et des femmes, au moyen âge. Les hommes portant des habits longs, la ceinture était nécessaire pour les maintenir sur le corps. On interdisait, par châtiment, le port de la ceinture aux débiteurs insolvables. Alors tous les instruments nécessaires pour l'exercice de la profession ou la conservation des biens se portant à la ceinture, cette peine représentait symboliquement la perte et la cession des biens. Les femmes portaient des ceintures ornées d'or, d'argent, de perles, ou de pierres précieuses. C'était un luxe très-grand. Vers le commencement du XVe siècle, les femmes de mauvaise vie usurpèrent cette parure. Le Parlement de Paris la leur interdit en 1420; mais elles éludèrent l'interdiction, et l'on consola les honnêtes femmes par ces mots, devenus proverbe : « Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. » La ceinture était aussi employée symboliquement par les femmes : une veuve la déposait, avec sa bourse et ses clefs, sur le cercueil de son mari, quand elle ne voulait pas accepter sa succession.

CEINTURE DE LA REINE, droit anciennement perçu à Paris, tous les 3 ans, sur chaque muid de vin, et plus tard sur le charbon et autres denrées, pour l'entretien de la maison de la reine.

CELANO, v. du roy. d'Italie, dans la prov. d'Aquila, à 10 kil. E.-N.-E. d'Avezzano; 6,525 hab.

CELANO (LAC), près et au S. de la ville précédente; long de 22 kil. sur 15. C'est l'ancien lac Fucin. Il a été desséché en 1859.

CÉLÈBES, île de l'océan Pacifique, séparée de Bornéo à l'O. par le détroit de Macassar, et des Philippines au N. par la mer de Célèbes; dans la Malaisie hollandaise, entre 1° 45' de lat. N. et 5° 39' de lat. S.; 116° 34' et 122° 52' de long. E. Superf. évaluée à 190,000 kil. carrés. Pop., 3,000,000 d'hab. Les trois grands golfes de Tomini ou Gounong-Tello, de Tolo et de Boni, divisent l'île en quatre presqu'îles, et la découpent si profondément, qu'il est peu de points qui soient à plus de 80 kil. de la côte. Climat très-chaud, mais sain; pluies fréquentes; végétation tropicale d'une extrême richesse. Quelques volcans au centre et au N. Les Hollandais, maîtres nominatifs de Célèbes, n'y possèdent en toute souveraineté que quelques districts sur les côtes; leurs principaux établissements sont : celui de Macassar, sur la côte S., ch.-l. de tous leurs comptoirs dans l'île, avec un bon port, franc depuis 1847, à la réunion de la mer de Java et de celle des Moluques; celui de Menado, aussi port franc; ceux de Boulkomba, de Bonthain. Les montagnes, encore peu explorées, du centre et du N. de l'île sont occupées par les tribus des Harfours, qui appartiennent à la race polynésienne, et sont sans doute les habitants primitifs. Le reste de l'île, habité par des peuples de race malaise, les Boudgis ou Boniens, les Macassars, les Dayaks, est divisé entre des souverains alliés ou vassaux des Hollandais, tels que les sultans de Goa et de Boni. Ces peuples ont atteint une certaine civilisation et professent l'islamisme; ceux du roy. de Boni sont d'habiles navigateurs, et font un commerce actif avec la Chine. Exportation de riz, cire, miel, café, cacao, bois de senteur et d'ébénisterie. — Les Portugais reconnurent Célèbes en 1512; vers le milieu du XVIe siècle, ils y fondèrent quelques établissements. En 1665, les Hollandais s'emparèrent du fort Rotterdam, qui domine auj. Macassar, et étendirent peu à peu leur pouvoir. La population qui leur est soumise, comprenait 291,231 hab., en 1862.

CÉLENDERIS, v. de l'anc. Asie Mineure (Cilicie Trachée); colonie de Samos; auj. *Kelendri*. — v. de l'anc. Grèce (Argolide), au S.-E. de Trézène.

CÉLÈNES, *Celænæ*, v. de l'anc. Asie Mineure (Phrygie), près des sources du Méandre, fut la patrie de Marsyas, et la cap. du roi Midas. On y adorait Cybèle. Cyrus le Jeune y eut un palais et un parc rempli de bêtes fauves. Sous Antiochus Soter, Célènes fut détruite, et ses habitants transportés à Apamée.

CELENO, une des Harpies. *V.* HARPIES.

CÉLÈRES, corps de cavalerie de 300 hommes, créé par Romulus pour lui servir de gardes, même en temps de paix, et choisi parmi les citoyens les plus riches. Il était divisé en trois centuries, marchait en tête des troupes, et combattait à pied quand le terrain l'exigeait. Tullus Hostilius augmenta ce corps, qui forma le commencement de l'ordre équestre où il perdit son nom. Les Célères étaient ainsi nommés, soit de Céler, leur premier chef, soit de leur célérité dans les évolutions, car on les prenait parmi les jeunes gens les plus robustes et les plus braves. C. D—Y.

CÉLESTES (Monts), chaîne de montagnes de la Chine. *V.* THIAN-CHAN.

CÉLESTIN Ier (Saint), pape de 422 à 432. Il fit tenir en 430 le concile d'Éphèse, où la doctrine de Nestorius fut condamnée. Il introduisit l'usage de chanter les psaumes de David, et institua l'*Introït* de la messe. On a de lui 14 lettres dans la collection des Conciles du P. Labbe. Fête, le 6 avril.

CÉLESTIN, antipape, opposé à Honorius II en 1124, se désista au bout de 24 heures.

CÉLESTIN II, né à Città-di-Castello, élève d'Abailard, pape 5 mois (1143-44). Bien accueillie, même par les partisans d'Arnaud de Brescia qu'il avait cherché à ramener par la douceur, son élection rendit un instant le calme à Rome. Il exhorta vivement Louis VII à la croisade.

CÉLESTIN III, romain, pape de 1191 à 1198. Vieillard plus qu'octogénaire, il vit, sans pouvoir l'empêcher, grandir les dangers de l'Église avec la puissance de l'empereur Henri VI, devenu maître du royaume de Sicile; il livra, sans prévoir comment serait exécuté le traité de Clément III, Tusculum aux Romains, qui, au lieu de la démanteler, la détruisirent de fond en comble, et ajoutèrent à cette vengeance d'abominables cruautés, 1191. Retrouvant plus de vigueur en d'autres circonstances, il excommunia Henri VI, qui retenait prisonnier Richard Cœur-de-Lion, 1194, et cassa la sentence des évêques qui avaient approuvé le divorce de Philippe-Auguste avec Ingeburge de Danemark, 1196. Ce fut lui qui approuva l'ordre des chevaliers Teutoniques. R.

CÉLESTIN IV, né à Milan, fut pape 16 jours, 1241.

CÉLESTIN V (Saint), Napolitain, avait 79 ans, et, après avoir fondé l'ordre des Célestins, vivait dans une retraite austère, lorsqu'il fut élu pape en 1294. Vieillard simple et sans expérience des affaires, il n'accepta qu'avec répugnance, abdiqua au bout de cinq mois, et mourut saintement en 1296 dans un château de Campanie, que Boniface VIII lui avait donné pour demeure. Il a été canonisé en 1313. On a de lui plusieurs opuscules. Pierre d'Ailly a écrit sa Vie. Fête, le 19 mai. R.

CÉLESTINS, religieux de la congrégation de St Bernard, réformés en 1254 par Pierre de Moron, depuis pape sous le nom de Célestin V, dont ils ont reçu leur dénomination. Approuvée en 1264 par Urbain IV, confirmée dix ans après par Grégoire X, au second concile de Lyon, cette réforme fut introduite en France, vers l'an 1300, sous le règne de Philippe IV, qui donna aux célestins la maison d'Ambert dans la forêt d'Orléans et celle du mont de Châtres dans la forêt de Compiègne. Dès 1417, les célestins y comptaient 23 maisons, dont la principale, où résidait le provincial de l'ordre, fut fondée à Paris, par Charles V, à l'entrée des cours de l'Arsenal. Détruite pendant la révolution, une caserne occupe auj. son emplacement. Ce couvent fut célèbre au XIVe siècle par l'affection toute particulière que lui portait Louis d'Orléans, frère de Charles VI. Son église était remarquable par le nombre de ses monuments funéraires et par ses richesses artistiques. Dans le cours du XVIIIe siècle, l'ordre avait tellement mis en oubli les principes de sa règle, que Louis XV lui prescrivit une réforme. Sur le refus que firent les célestins, 1770, de se conformer aux ordres du roi, ils furent sécularisés par un bref de Clément XIV, et Pie VI prononça définitivement la suppression de leurs couvents. Les célestins avaient en Italie 40 abbayes et 19 prieurés. D—T—R.

CÉLESTIUS, hérésiarque du Ve siècle, écrivit avant Pélage contre la doctrine du péché originel. Soutenu par le fameux Nestorius, il fut condamné par le concile d'Éphèse en 430. Ses partisans se confondirent avec les Pélagiens.

CÉLÉSYRIE, c.-à-d. *Syrie creuse*, appellation purement géographique appliquée d'abord à la partie de la Syrie entre le Liban et l'Anti-Liban (v. pr., Héliopolis). Vespasien, et ensuite Adrien ayant démembré la province de Syrie, le premier par la formation de la *Syrie-Palestine* au S., le second, de la *Syrie-Phénicie* au centre (Tyr et Damas), le nom de Célésyrie devint celui d'une division administrative, synonyme de Syrie propre, et parait avoir été conservé jusq. IVe siècle où reparait le nom de Syrie. (*V. ce mot.*) C.P.

CÉLIUS. *V.* COLLINES DE ROME.

CÉLIDOINE, évêque de Besançon, m. en 451. Déposé par St Hilaire, évêque d'Arles, il eut recours au pape St Léon, qui le rétablit.

CÉLIOLUS. *V.* COLLINES DE ROME.

CELLA, CELLARIUM, mots latins, dont dérivent les mots français *celle, cellier, cellerier, cellule*. Le mot *cella*, employé sans épithète, désignait, dans un temple, la nef, le sanctuaire, ou la portion de l'édifice consacrée à une divinité spéciale. Avec épithète, il s'appliquait à différentes pièces des appartements : *cella caldaria*, la chambre chaude des bains; *cella frigidaria*, la chambre froide; *cella olearia*, le grenier; *cella vinaria*, le cellier. *Cellarium* était le nom générique des greniers, celliers, garde-robes, etc.

CELLÆ, nom latin de CHELLES.

CELLÆ NIGRÆ. *V.* CASES-NOIRES.

CELLAMARE (Antoine GIUDICE, duc de Giovenazzo, prince de), né à Naples en 1657, m. à Séville en 1733. Nommé en 1715 ambassadeur d'Espagne à la cour de France, il y devint, avec la duchesse du Maine, l'instrument des projets d'Albéroni contre le Régent (*V. ce mot*). Sa correspondance fut interceptée vers la fin de 1718, lui-même arrêté et conduit aux frontières d'Espagne; il mourut capitaine général de la Vieille-Castille. *V. La Conspiration de Cellamare* par Vatout, 1832, 2 vol. in-8°. R.

CELLARIUS (Christophe), savant allemand, né à Smalkalde en 1638, m. en 1707, enseigna successivement aux collèges de Weissenfels, de Weimar, de Zeitz et de Merseburg, et professa ensuite l'éloquence et l'histoire à l'université de Halle. Il a publié des éditions, à l'usage des écoles, de presque tous les classiques latins, et a contribué beaucoup au développement de l'étude de la géographie. Parmi ses écrits, on remarque : *Notitia orbis antiqui*, 2 vol., Leipzig, 1701, et 2e édit. 1773, le 1er grand traité sur la géographie ancienne, compilation exacte; *Orthographia latina*, nouv. édit., 2 vol., Altenburg, 1768. E. S.

CELLE (du latin *cella*), vieux mot qui eut le même sens que *cellule*. On appela *Sœurs de la Celle* les religieuses hospitalières du tiers-ordre de St-François, qui n'avaient pas de rentes, vivaient d'aumônes, et allaient servir les malades à domicile. Le nom de *Cellites*, donné à quelques religieux de l'ordre de St-Augustin, eut une signification analogue. Le mot *Celle* est resté le nom appellatif de plusieurs lieux voisins de couvents ou d'abbayes.

CELLE, vge de Belgique (prov. de Namur), à 6 kil. E. de Dinant; 800 hab. Château fondé, dit-on, par Pépin d'Héristal.

CELLE-BRUÈRE (LA), vge (Cher), arr. et à 8 kil. N.-O. de St-Amand; 1,322 hab. Exploitation de pierres de taille.

CELLE-SOUS-MORET (LA), vge (Seine-et-Marne), arr. et à 17 kil. E. de Fontainebleau, sur la rive dr. de la Seine; 284 hab. Anc. château de *Graville*.

CELLE, v. de Hanovre. *V.* ZELLE.

CELLÉRIER (du latin *cella*), homme préposé, chez les Romains, à l'examen des comptes, à la direction des affaires domestiques; sorte d'intendant ou d'économe. Au moyen âge, les prélats, les monastères, les princes, eurent des cellériers, chargés du soin des provisions de bouche.

CELLES (A.-C.-Fiacre, comte de VISHER DE), homme d'État belge, né à Bruxelles en 1769, m. à Paris en 1841. D'une illustre famille du Brabant, beau-frère du maréchal Gérard, il fut chargé par Napoléon Ier d'organiser l'hôpital des vieillards à Bruxelles, la maison de correction de Vilvorde, et l'établissement pour la propagation de la vaccine. Préfet de la Loire-Inférieure en 1808, du Zuyderzée en 1810, il montra une grande dureté à l'égard des Hollandais, et faillit périr dans une insurrection d'Amsterdam. Après la formation du roy. des Pays-Bas, il fut membre des États provinciaux du Brabant, puis député aux États Généraux, et fut choisi par le roi Guillaume pour conclure le Concordat avec la cour de Rome. Sa conduite dans cette affaire lui attira les attaques de tous les partis. Quand éclata la révolution belge, son indécision le fit soupçonner de vouloir la réunion de la Belgique à la France. Il fit partie du comité diplomatique de Bruxelles, occupa ensuite l'ambassade de Paris, se fit naturaliser français en 1833, et devint conseiller d'État. Il a laissé deux filles, les comtesses de l'Aigle et de Caumont-La Force. B.

CELLES, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. et à 7 kil. N.-O. de Melle, sur la Belle; 840 hab. — brg de Belgique (Hainaut), à 20 kil. N. de Tournai; 2,800 hab. Fabr. de toiles.

CELLINI (Benvenuto), sculpteur, graveur et orfèvre, né à Florence en 1500, m. en 1571, eut un caractère bizarre, un esprit querelleur et indépendant. En 1527, au siége de Rome, il tua, dit-il, le connétable de Bourbon, et pointa la pièce qui frappa aussi le prince d'Orange. Il fut jeté en prison, sur le soupçon d'avoir volé les joyaux de la couronne pontificale. Appelé en France, il reçut de François Ier la tour de Nesle pour atelier; mais la haine de la duchesse d'Étampes le fit bientôt partir. En 1558, il prit l'habit ecclésiastique, qu'il laissa de côté, deux ans après, pour se marier. Ses œuvres de sculpture, assez peu connues, sont dans un style libre, original, sans apprêt et sans art; ce sont : la statue en bronze de *Persée coupant la tête de Méduse*, sous la Loggia de' Lanzi à Florence; un *Christ*, dans la chapelle du palais Pitti; la *Nymphe*, au palais de Fontainebleau, etc. Cellini est plus célèbre pour

ses œuvres d'orfévrerie : il fut dans ce genre ce qu'on pourrait appeler le génie de la manière. Il cisela des boucliers, des casques, des poignées d'épées, des vases, des coupes, grava des médailles et des pierres fines. Toutes ces œuvres, conçues dans le style florentin un peu exagéré, sont pleines de verve et d'imagination. La science et la finesse d'exécution y sont extraordinaires, et prouvent que chez lui l'ouvrier surpassait peut-être l'artiste. L'influence de Michel-Ange s'y fait sentir au détriment de l'originalité propre. Comme les ouvrages de Cellini étaient de matières précieuses, il en a été détruit un grand nombre, et ceux qui restent sont sans prix. Il y a au musée du Louvre un bas-relief en bronze; au Musée d'artillerie de Paris, une épée et une carabine; à Windsor, un bouclier. Benvenuto a laissé aussi quelques écrits sur les arts, et des *Mémoires* que Gœthe a traduits en allemand. Les meilleures édit. sont celles de Florence, 1829, 3 vol. in-8°, et 1832, 3 vol. in-8°. Ils ont été trad. en français par Saint-Marcel, 1822, in-8°; par Farjasse, 1833, 2 vol. in-12, et par Leclanché, 2 vol. in-12, 1847. B.

CELLITES. *V.* CELLE.

CELORICO, bourg du Portugal (Bas-Beïra); au pied de la Sierra d'Estrella, et à 18 kil. N.-O. de Guarda. Place de guerre; 1,800 hab.

CELS (Jacques-Martin), horticulteur et botaniste, né à Versailles en 1743, m. en 1806. Il était receveur à l'une des barrières de Paris, lorsque la révolution éclata; ruiné par le pillage de sa caisse et la suppression de son emploi, il forma un jardin dans lequel il cultiva les plantes étrangères pour en faire le commerce, et contribua à répandre le goût des fleurs exotiques. Nommé à la section d'agriculture de l'Institut dès sa création, et à la Société d'Agriculture, il publia des *Instructions* sur les diverses branches de cette science. Il a eu une grande part à la rédaction du projet de Code rural. F.

CELSE (Aurélius ou Aulus Cornélius), écrivain du siècle d'Auguste, né à Rome ou à Vérone, aussi célèbre par l'élégance de son style que par l'étendue et la précision de ses connaissances médicales. On a de lui un précieux traité *De re medicâ*, en 8 liv.; des fragments d'une encyclopédie, importants, dit Quintilien, non-seulement pour la médecine, mais pour l'agriculture et l'art militaire. Les meilleures édit. sont celle de Léonard Targa, Padoue, 1769, et Vérone, 1810, et l'édit. *cum notis variorum* par Ruhnkenius, Leyde, 1785, in-4°. Celse a été trad. en français par Ninnin, 2 vol. in-12, 1753, et 1821, 2 vol. in-12; Fouquier et Ratier, 1824, in-18; et par M. Des Etangs, 1846, dans la collection Nisard. D—R.

CELSE, philosophe épicurien du IIe siècle. Il avait composé en grec un livre sur la magie, où il prétendait que J.-C. y avait eu recours pour opérer ses miracles; un pamphlet contre les juifs et les chrétiens, intitulé : *Discursus verus*, qui ne nous est connu que par l'écrit d'Origène *Contra Celsum*.

CELSE (P. Juventius), jurisconsulte romain, né vers l'an 67 de J.-C., m. vers 130. Il conspira contre Domitien, fut en faveur sous Nerva et Trajan, et devint l'ami d'Adrien. Ses œuvres ont péri, mais il est cité avec éloge par les plus éminents légistes jusqu'à Justinien.

CELSIUS (Olaüs), théologien et orientaliste suédois, né en 1670, m. en 1756. Professeur à Upsal, fondateur de la Société des sciences de cette ville, membre de l'Académie de Stockholm, il rechercha les plantes dont il est parlé dans la Bible, et publia les résultats de son travail dans une série de dissertations, qu'il réunit en un seul ouvrage sous ce titre : *Hierobotanicon, sive de plantis Sanctæ Scripturæ dissertationes breves*, Upsal, 1745 et 1747, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, produit d'une vaste érudition, est capital en son genre. Celsius a publié encore un catalogue des végétaux qui naissent aux environs d'Upsal, dans les *Acta litterarum et scientiarum Sueciæ*, 1732. Mais le plus grand service qu'il ait rendu aux sciences, c'est d'avoir deviné et encouragé le génie de Linné. F.

CELSIUS (André), neveu du précédent, né en 1701, m. en 1744, s'occupa d'astronomie. Il accompagna Maupertuis, Clairaut, Lemonnier, dans leur voyage en Laponie pour déterminer la figure de la terre, et fit construire l'observatoire d'Upsal. Il détermina la hauteur du pôle, étudia la théorie des satellites de Jupiter, et proposa le 1er la division centésimale de l'échelle thermométrique. Ses principaux écrits sont : *Observationes luminis borealis*, où il combat l'opinion de Mairan, que la lumière des aurores boréales provient de la lumière zodiacale; *De observationibus pro figurâ telluris determinandâ in Galliâ habitis*, Upsal, 1738.

CELSIUS (Olaüs), polygraphe suédois, né en 1716, m. en 1794, professeur d'histoire à Upsal, évêque de Lund, membre de l'Académie suédoise, a fondé en 1742 le 1er journal littéraire qu'ait eu la Suède, et publié plusieurs ouvrages consciencieux : *Histoire ecclésiastique de Suède*, 1767; *Histoire de Gustave Ier*, 1746-53, 2 vol.; *Histoire d'Eric XIV*, 1744. Ce dernier ouvrage a été traduit en français, 1777, 2 vol. in-12. Celsius a trad. une partie d'Homère et de Virgile. Ses vers latins valent mieux que ses poésies suédoises.

CELSUS. *V.* CELSE.

CELTES, *Celtæ*. Les anciens donnaient ce nom à un peuple de race indo-germanique, qui, dans les temps primitifs, couvrit l'Europe centrale et occidentale, et qui, refoulé vers l'Atlantique par des mouvements de population auj. inconnus, n'exista plus que dans la Gaule, la Grande-Bretagne, le pays de Galles, la Calédonie et l'Hibernie. Les *Cimmériens* de la Tauride, les *Scordisques* et les *Taurins* des bords du Danube, les *Boïens* de la forêt Hercynienne, les *Cimbres* du Jutland, étaient des tribus laissées par ce peuple derrière lui. Dans une acception moins étendue, le nom de Celtes désigna les habitants de la Gaule, et fut synonyme de Galls ou Gaëls (*Galli*); les *Kymris*, qui occupaient le N. du pays, et dont faisaient partie les Belges, n'étaient autre chose que des Cimbres, et, par conséquent, des Celtes. Ce sont des peuplades celtiques qui formèrent au N. de l'Espagne les Callaïques, les Celtiques et les Celtibères, qui couvrirent de colonies l'Italie septentrionale, d'où lui vient le nom de Gaule Cisalpine, qui envoyèrent enfin dans la vallée du Danube les Vindéliciens, les Rhétiens, les Noriques, et, jusqu'en Asie Mineure, les Galates. La conquête romaine étouffa la race celtique, qui ne s'est conservée, avec ses traditions et ses anciennes mœurs, que dans la Bretagne, les montagnes de l'Ecosse, les Hébrides, le pays de Galles, l'île de Man et l'Irlande. Au point de vue des langues, on distingue encore 2 branches : 1° la branche gaëlique, comprenant l'*albanakh* ou *erse* de la haute Ecosse, le *manx* de l'île de Man, l'*érinakh* de l'Irlande, et quelques racines de l'idiome provençal; 2° la branche kymrique, à laquelle se rattachent le *welsh* ou *gallois*, le *cornish* ou dialecte du pays de Cornouailles (éteint depuis un siècle à peine), et l'*armoricain* ou *bas-breton*. Le Brigant faisait du celtique la langue primitive; on s'est borné, avec plus de raison, à lui trouver des analogies avec le sanscrit. *V. De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, par Pictet, Paris, 1837. B.

CELTÈS (Conrad), savant allemand, né dans la Franconie en 1459, m. en 1508. Il avait, selon l'usage, latinisé son nom de Pickel, qui signifie *pioche*. Elève de Rodolphe Agricola à Heidelberg, il professa dans les universités de Leipsick, d'Erfurt et de Rostock, et devint bibliothécaire et poete lauréat de Maximilien Ier. Il a puissamment contribué à propager l'étude de la littérature classique. On a de lui : *Ars versificandi et carminum*, Nuremb., 1487; *Amorum lib.* IV, Nuremb., 1502; *Odarum lib.* IV, Strasb., 1513; une édition des œuvres de Hrosvitha, etc. Il trouva, dit-on, dans un monastère la célèbre *Carte* de l'empire romain, que Peutinger publia.

CELTIBÈRES, peuple de l'anc. Espagne, formé du mélange des Ibères indigènes avec des Celtes envahisseurs. Il occupait le cours supérieur du Douro, du Tage et de la Guadiana, et formait la plus puissante confédération du pays, bornée au N. par l'Ebre, au S. par les Contestans et les Orétans, à l'E. par les Edétans, à l'O. par les Carpétans. La Celtibérie comprenait les *Arévaques*, les *Bérons*, les *Pelendons*, les *Lusons*, les *Belles*, les *Titliens*. Villes : *Numance*, auj. détruite; *Bilbilis*; *Segobriga*; *Castulo*; *Bigerræ*; *Contrebia*, etc. — Les Carthaginois, avant la 2e guerre punique, subjuguèrent les Belles et les Titliens; les autres tribus soutinrent contre les Romains une lutte opiniâtre qui finit par la prise de Numance, 134 av. J.-C. La Celtibérie, comprise d'abord dans l'Espagne citérieure, fit partie de la Tarraconaise au temps d'Auguste B.

CELTICUM PROMONTORIUM, auj. le cap FINISTÈRE.

CELTIQUE, partie de la Gaule, dont les limites étaient, du temps de César : au N., la Seine et la Marne; à l'E., au S.-E. et au S. le Rhin, les Alpes, le Léman, le Rhône moyen, les Cévennes, le Tarn et la Garonne; à l'O., l'Océan depuis la Garonne jusqu'à la Seine. Elle s'étendait jusqu'à la Méditerranée avant que les Romains eussent conquis la *Province* (*V. ce mot*). Les principales tribus de la Celtique étaient : les Helvétiens, les Séquanais, les Éduens, les Ségusiens, les Bituriges, les Arvernes, les Santons, les Lémovices, les Pétrocoriens, les Pictaves, les Vénètes, les Redons, les Cénomans, les Carnutes, les Turons, les Parisiens, les Sénones, etc. Réduite par César de 58 à 51, elle forma sous Auguste, en 27, une province spéciale appelée *Lyonnaise*, mais diminuée de tout le pays entre la

Loire et la Garonne, qui fut adjoint à l'Aquitaine (*V. Gaule*). B.

CELTIQUES, *Celtici*, peuple de l'anc. Lusitanie, venu de la Gaule, et habitant sur le bord de l'Océan entre le Tage et la Guadiana. C'est auj. l'Alentéjo, et partie de l'Estramadure et de l'Andalousie. Villes : *Ebora* (Evora), et *Cunistorgis* ou *Pax Julia* (Beja). B.

CELTORII, peuple ligure de l'anc. Gaule, entre le Rhône et les Alpes; sans doute le même que les *Selteri*.

CELY-EN-BIERRE, vge (Seine-et-Marne), arr. et à 14 kil. S.-O. de Melun; 584 hab. Anc. château bâti par Jacques Cœur.

CÉNACLE (du latin *cœnaculum*, *cœna*, repas en commun), salle à manger, placée chez les anciens à l'étage le plus élevé des maisons. On voit encore à Rome les restes d'un cénacle que Constantin fit bâtir pour y nourrir les pauvres. Le cénacle de Jérusalem, à l'extrémité S. de la ville, était une église bâtie, dit-on, sur l'emplacement de la maison où J.-C. fit la *cène* avec ses apôtres et où le St-Esprit descendit sur eux. Ce monument, détruit par les Arabes en 640, fut relevé par les chrétiens en 1044; Godefroy de Bouillon y plaça des moines de l'ordre de St Augustin, remplacés en 1313 par des franciscains. B.

CENCHRÉES, *Cenchreæ*, v. de l'anc. Grèce (Péloponèse), à l'isthme de Corinthe; port sur le golfe Saronique.

CENCI, riche famille romaine, originaire de Nomentum, qui descendait du consul Crescentius ou Centius (*V. ce nom*), et se montra souvent, comme lui, turbulente et hostile aux papes. Elle soutint, en 1062, l'antipape Cadaloüs; un Cenci voulut, en 1075, assassiner Grégoire VII, et ne dut la vie qu'à la clémence du pontife. Au XIIe siècle, Calixte II fit démolir les tours des Cenci, et leur puissance fut bien diminuée; mais le XVIe nous offre encore cette famille, entourée alors d'une horrible célébrité. Un père, François Cenci, souillant ses quatre fils et Béatrix, sa fille; assassinant, à ce qu'on croit, les deux aînés; périssant à la fin par l'indignation de ceux qui restaient, et ceux-ci subissant sur l'échafaud, avec leur sœur Béatrix et leur mère Lucrèce, la peine du parricide : tel est l'épouvantable drame qui termine, en 1605, sous Clément VIII, l'histoire des Cenci. R.

CENDRES (MERCREDI DES), premier jour du carême dans l'Eglise latine, appelé *caput jejunii* par les Pères. C'était un signe de deuil et d'affliction, chez les anciens, de se couvrir la tête de cendres; il y en a de nombreux exemples dans la Bible, ainsi que dans les auteurs païens. A l'origine du christianisme, ceux qui étaient soumis à la pénitence publique paraissaient avec des cendres sur la tête. Aujourd'hui, le prêtre catholique fait une croix avec de la cendre sur le front des fidèles; en même temps il prononce les paroles de l'anathème qu'Adam entendit après sa faute : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* « Homme, souviens-toi que tu n'es que poussière, et que tu retourneras en poussière. » L'imposition des cendres ne confère aucune grâce; mais elle est propre à inspirer de salutaires pensées. C'est le mercredi des cendres que l'esprit du monde a choisi pour les plus scandaleuses folies du carnaval. B.

CÈNE (du latin *cœna*, souper, et du grec *koinos*, repas en commun). On donne ce nom au repas en commun que J.-C. fit avec ses apôtres la veille de sa Passion, et à la suite duquel il institua l'Eucharistie. Le sens des paroles qu'il prononça en cette occasion forme une des graves questions qui divisent les protestants et les catholiques, les premiers ne voyant qu'une figure dans les mots *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, les seconds les prenant dans leur sens propre et littéral. Les protestants nomment *sainte cène* la communion ou l'eucharistie; les catholiques distinguent la Cène, c.-à-d. le repas de J.-C. et des apôtres, et l'eucharistie, qui est l'action de consacrer et de transformer le pain et le vin. L'Eglise latine célèbre la mémoire de la Cène le jeudi saint : ce jour-là, le prêtre lave les pieds à 12 pauvres, à l'exemple de J.-C. envers ses apôtres. La même cérémonie a lieu chez les Grecs et les Syriens. Jadis les empereurs de Constantinople et les rois de France faisaient le *lavement des pieds* dans leur palais. La Cène est un sujet que les peintres ont aimé à traiter : les plus beaux tableaux sont ceux de Léonard de Vinci, du Poussin, du Tintoret, de l'Albane, de Philippe de Champagne, de Cespédès, de Stella; Raphaël ne fit qu'un dessin, connu par la gravure de Marc-Antoine. B.

CENEDA, anc. *Ceneta*, v. des Etats Autrichiens (Vénétie) délég. et à 32 kil. N. de Trévise, sur le Machio; 5,000 hab. Evêché suffragant de Venise. Sources minérales sulfureuses aux environs.

CÉNÉROTH, anc. v. de la Palestine, dans la tribu de Nephtali, près du lac de Génésareth ou de Tibériade, appelé aussi lac de Cénéroth.

CENETA, v. de l'anc. Italie (Vénétie); auj. *Ceneda*.

CENEVIÈRES, vge (Lot), arr. et à 36 kil. E. de Cahors, sur la rive g. du Lot; 720 hab. Anc. et vaste château fort, qui servit, dit-on, de refuge à Waifre, duc d'Aquitaine, vaincu par Pepin le Bref.

CENIMAGNI, peuple de l'anc. Bretagne orientale, au N. des Trinobantes; ville princ. : *Sitomagus* (auj. St-Walpit). C'est maintenant une partie des comtés de Suffolk, Norfolk, Cambridge, Huntingdon et Northampton.

CÉNINIENS. *V.* CÆNINA.

CENIS (Mont), *Cenisius mons*, séparant la France (Savoie) et le roy. d'Italie (prov. de Turin), point de jonction des Alpes Cottiennes et des Alpes Grées; 3,493 mèt. Le col de cette montagne, l'un des passages les plus fréquentés des Alpes, bien qu'élargi par Auguste, Charlemagne, et enfin par Catinat en 1691, n'était praticable que pour les bêtes de somme, lorsque Napoléon Ier y fit construire, de 1802 à 1812, une magnifique route de 35 kil. qui conduit de Lans-le-Bourg à Suse; elle s'élève à 2,066 mèt. L'hospice du Mont Cenis, pour le service des voyageurs, dont on fait remonter la fondation au VIIIe ou au IXe siècle, fut aussi rétabli par les ordres de Napoléon Ier. *V.* CENIS, au *Supplément*.

CENNINO CENNINI, peintre italien du XVe siècle, dont la vie est peu connue. Mais il a écrit en 1437 un traité sur la peinture, qui n'a été publié qu'en 1821 à Rome. C'est un livre curieux pour connaître les procédés des artistes de l'époque, et plein d'excellents conseils.

CÉNOBITES, religieux appelés ainsi de deux mots grecs, *koinos bios*, *vie commune*, parce que, tout en vivant solitairement dans des cellules isolées, ils se réunissaient à certaines heures pour prier et s'édifier en commun. St Pacôme, surnommé le *Cénobiarque*, fut l'instituteur de ce régime mixte qui, dans le développement du monachisme, sert de transition entre la vie solitaire et celle de communauté. Plus tard, parmi les ordres réguliers, on en trouve un, celui des Chartreux, dans lequel se perpétua une partie de la règle cénobitique, puisqu'il leur est prescrit de travailler, de prendre leurs repas et de dormir isolément, et de se réunir seulement pour chanter l'office en commun. D—T—R.

CÉNOMANS, peuple gaulois, de la confédération des Aulerques (auj. partie du Maine et de l'Anjou); ch.-l. *Suindinum* ou *Cenomani* (le Mans). — Une partie de ce peuple accompagna Bellovèse en Italie, vers 600 av. J.-C., et s'établit sur la rive g. du Pô, depuis l'Adda jusqu'à l'Adige. Elle occupa les villes de *Brixia* (Brescia), de *Crémone* et de *Mantoue*.

CENON-LA-BASTIDE. *V.* BASTIDE.

CÉNOTAPHE (du grec *koinos*, vide, et *taphos*, tombeau), monument élevé par les Romains à un citoyen qui n'avait pas reçu la sépulture, pour empêcher son ombre d'errer pendant cent ans en dehors des Champs-Elysées. Les plus célèbres cénotaphes antiques sont ceux de Pise, décrits en 1681 par le cardinal de Noris.

CENS. Opération qui, chez les anc. Romains, consistait à dresser l'état de la population libre, celui des biens meubles et immeubles possédés par les citoyens, afin d'assigner une place à chacun dans les classes (*V.* CLASSE), d'asseoir la répartition des impôts, et de faire le recrutement militaire. Le roi Servius Tullius institua le cens, déclara qu'il serait quinquennal, et que le roi le ferait faire. Les consuls et les dictateurs héritèrent de cette fonction, puis elle passa aux censeurs (*V. ce mot*), et après eux aux empereurs qui, sous divers noms, héritèrent de leurs attributions (*V.* DIRECTEUR, MAÎTRE et PRÉFET DES MŒURS). Le recensement des citoyens s'opérait dans les provinces et les villes par des envoyés spéciaux. A cette époque, un édit prescrivait à tout homme libre de retourner dans son pays natal. C'est à l'occasion d'un recensement ordonné par Auguste, que Joseph et la Vierge durent quitter Nazareth, pour se rendre à Bethléem, patrie de Joseph, où naquit le Sauveur. Les évaluations de fortune reposaient en partie sur les déclarations des citoyens, qui devaient être sincères, sous peine de la prison, de la confiscation des biens, de l'esclavage, quelquefois même de la mort. Sous l'empire, le cens ne se fit plus que de loin en loin; l'avant-dernier eut lieu sous Claude, le dernier sous Vespasien. C. D—Y.

CENS, rente seigneuriale et foncière, dont un héritage, dans l'anc. monarchie, était chargé envers le seigneur du fief dont il dépendait. Il se payait en argent ou en nature. On le distinguait en *chef-cens*, impôt de création originelle, et en *sur-cens*, qui avait été ajouté après la création du premier. Toute espèce de cens était imprescriptible et non rachetable.

CENS ÉLECTORAL et D'ÉLIGIBILITÉ, quotité de l'impôt dont le paiement est nécessaire pour être électeur et éligible.

CENSE, petite ferme, ou métairie seigneuriale, que l'on donnait à ferme moyennant une redevance annuelle.

CENSEUR. Magistrat de l'anc. Rome qui, conjointement avec un collègue, avait pour principale attribution la surveillance générale des mœurs et de la discipline dans toutes les classes de citoyens. La censure fut instituée l'an 310 de Rome, 443 av. J.-C., pour faire les opérations du cens, dont les consuls, trop affairés, ne pouvaient plus s'occuper. On nomma les nouveaux magistrats Censeurs, du nom de l'opération qui leur était attribuée. Il y en eut deux, l'un et l'autre patriciens, anciens consuls ou anciens préteurs, élus pour cinq ans, dans les comices par centuries. Avec des attributions en apparence modestes, les censeurs eurent un très-grand pouvoir; en faisant le cens, ils changeaient les citoyens de classe, dégradaient les chevaliers et les sénateurs (*V.* REVUE DES CHEVALIERS ET DU SÉNAT), remaniaient la distribution du peuple dans les tribus, et par là influaient sur les comices. Ces dégradations n'avaient pas toujours pour motif un changement dans les fortunes, mais souvent une appréciation de la conduite morale du citoyen. Environ 60 ans après son institution, la durée de la censure fut réduite à 18 mois, de sorte que, pendant 3 ans et demi, cette magistrature était suspendue. Cependant les censeurs acquirent d'autres attributions relatives aux travaux publics, à la levée et à la répartition des impôts, à l'administration du trésor public, à la surveillance des écoles. Ils ne les possédèrent pas toutes d'une manière permanente, mais la plupart. Cette importance éveilla l'ambition des plébéiens: l'an 413 de Rome, 339 av. J.-C., en vertu d'une loi de Publilius Philo, ils obtinrent qu'une des deux places de censeurs leur appartiendrait. Les arrêts de la censure étaient absolus, sans appel, et n'avaient pas besoin d'être motivés publiquement; mais il fallait qu'ils fussent collectifs: un censeur n'avait de pouvoir individuel que pour noter son collègue. Les citoyens frappés par la censure conservaient le droit d'appeler en justice, à ce sujet, les censeurs sortis de charge, droit dont ils usaient rarement, car les notes censoriales n'avaient pas un caractère infamant, et un citoyen noté pouvait, plus tard, devenir censeur lui-même. Cependant cette charge était une grande magistrature; un censeur devait abdiquer s'il perdait son collègue, et, par une exception unique, nul ne pouvait être censeur deux fois, ni arriver à la censure avant l'âge de 42 ans au plus tôt. Le costume était la toge prétexte, et les autres distinctions extérieures les mêmes que pour les consuls, à l'exception des licteurs. La censure, utile dans les premiers temps, devint odieuse quand les mœurs furent corrompues. Sylla la supprima; on la rétablit après lui; Pompée essaya de lui rendre son ancien lustre; mais il y avait trop matière à censure dans les mœurs publiques, nul citoyen prudent n'osa s'en charger, et cette magistrature disparut complètement pendant les guerres civiles de César et de Pompée. Après ces grandes crises, on essaya de la faire revivre en donnant à César le titre de *Préfet des mœurs*, pour trois ans, puis celui de censeur perpétuel. Les guerres civiles qui suivirent sa mort la firent encore disparaître. Auguste, maître de l'empire, reçut, collectivement avec Agrippa, le titre de *Directeur perpétuel des mœurs;* puis, sans résigner cette fonction, il fit élire deux censeurs, magistrats fort nuls, sans doute, car après leur sortie de charge il laissa tomber la censure en oubli. L'empereur Décius fut le seul qui la restaura momentanément. C. D—Y.

CENSEURS DES MUNICIPES ET DES COLONIES. Chaque cité en avait deux, investis des mêmes fonctions que ceux de Rome, et demeurant en charge pendant cinq ans. On les appelait plus souvent *Duumvirs quinquennaux*, de leur nombre et de la durée de leurs fonctions. Le peuple les élisait. Ils devaient, sur l'ordre des censeurs de Rome, envoyer à la métropole leurs tables de recensement. C. D—Y.

CENSEURS DRAMATIQUES. Il y avait, dans l'anc. Rome, des examinateurs pour les pièces de théâtre destinées aux jeux scéniques. On ignore l'origine de cette institution. Elle existait sous la république, et Cicéron en parle dans une lettre de l'an 698 de Rome. L'empire garda cette institution, et, du temps d'Auguste, les censeurs se réunissaient dans le temple d'Hercule aux Muses. — *Censeurs dramatiques en France*. Ils datent au moins du XVIII^e siècle et dépendirent toujours de l'administration de la police. La révolution les supprima; le Consulat les rétablit, et les gouvernements suivants les conservèrent. La révolution de 1848 les abolit de nouveau, mais ils furent réinstitués quelques mois après. C. D—Y.

CENSEUR ROYAL. C'était, dans l'anc. monarchie, un homme de lettres commis par le chancelier de France pour examiner les livres que l'on voulait imprimer, en autoriser ou en défendre l'impression. La censure des livres fut imaginée à l'époque où le protestantisme prit naissance, et confiée à la Faculté de théologie de Paris, qui l'exerça d'abord avec une grande rigueur. Sa vigilance s'étant relâchée vers le commencement du XVII^e siècle, en 1624, le gouvernement confia la censure à quatre docteurs de ladite Faculté. Enfin des censeurs royaux furent institués en 1653, au nombre de 4. Pendant le XVIII^e siècle, l'activité de la production littéraire obligea de multiplier les censeurs; on en créa 7 classes, ainsi divisées: théologie, jurisprudence, histoire naturelle et médecine, chirurgie, mathématiques, belles-lettres et histoire, géographie et navigation. Leur nombre était illimité, et l'on en comptait 96 en 1789. Cependant, à cette époque, ils n'exerçaient plus leurs fonctions; mais ils ne furent supprimés que par une loi du 14 septembre 1791.

CENSEURS. Nom donné aux trois surveillants de la Banque de France, nommés pour trois ans par l'assemblée des actionnaires, et rééligibles; ils examinent et contrôlent les dépenses de l'établissement.

CENSEUR DES ÉTUDES, fonctionnaire des lycées en France, prenant rang après le proviseur; il dirige la partie disciplinaire, et veille à l'exécution des règlements de toute nature.

CENSEURS DES JOURNAUX. Dans l'ancienne monarchie, les journaux, très-peu nombreux (*V.* JOURNAUX), étaient assimilés aux livres, et soumis aux censeurs royaux. La loi de 1791 (*V.* CENSEUR ROYAL) supprima toute censure. Le Consulat la rétablit, puis un décret impérial de l'an XIII l'organisa fortement, en donnant un censeur spécial à chaque journal. La Restauration maintint les censeurs de journaux par une loi du 21 oct. 1814. Charles X les supprima, à son avénement en 1824, et les rétablit en 1827. La révolution de 1830 les abolit de nouveau.

CENSIER. On appelait ainsi, dans le droit féodal: 1° le fermier-tenancier d'une *cense* ou petite métairie; 2° le seigneur à qui le cens était dû; 3° le livre où l'on enregistrait les cens.

CENSITAIRE, celui qui devait cens et rente à un seigneur de fief. — Sous un gouvernement parlementaire, l'*électeur censitaire* est celui qui doit son droit au paiement d'un cens.

CENSIVE. C'était, suivant la jurisprudence féodale, l'étendue de la seigneurie d'un seigneur *censier*, ou la redevance que lui payaient annuellement les propriétaires et détenteurs d'héritages roturiers situés dans les limites de sa seigneurie.

CENSORINUS, grammairien du III^e siècle, dont il nous reste un ouvrage: *De die natali*, recueil utile, où il est question de chronologie, de musique, d'astronomie, de religion, d'histoire naturelle, etc. Le titre s'explique parce qu'il fut composé à l'occasion de la naissance d'un ami. Les bonnes édit. de ce livre sont celles de Havercamp, Leyde, 1743 et 1767; de Gruber, Nuremberg, 1805 et 1810; de Jahn, Berlin, 1845, in-8°. Censorinus se trouve aussi dans les *Scriptores rei metricæ* de Gaisford, Oxford, 1837, in-8°. Il a été traduit en français par Mangeart, 1843, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke. D—R.

CENSORINUS (Appius-Claudius), officier romain, que des soldats élevèrent malgré lui à l'empire sous Claude II, en 269, fut massacré par eux à cause de sa sévérité.

CENSURE. *V.* CENSEUR.

CENTALLO, v. du roy. d'Italie, à 10 kil. N.-N.-E. de Coni; 5,000 hab. Anc. château des marquis de Saze.

CENT ANS (GUERRE DE). On donne ce nom à la guerre que se firent, presque sans interruption, la France et l'Angleterre, de 1337 à 1453, pendant les règnes de Philippe VI de Valois, Jean le Bon, Charles V, Charles VI et Charles VII en France, d'Édouard III, Richard II, Henri IV, Henri V et Henri VI en Angleterre. Elle eut pour causes: 1° la rivalité des intérêts des deux pays, du côté de la Flandre et de la Guyenne; 2° l'antagonisme qui existait, depuis Guillaume le Conquérant et Philippe I^{er}, entre les souverains. Les occasions qui firent éclater cette guerre furent le dépit d'Édouard III, écarté du trône de France et obligé de faire hommage pour ses provinces du continent, et les excitations de Robert d'Artois, chassé comme faussaire par Philippe de Valois. La guerre de Cent Ans présente trois phases: dans la 1re, les idées chevaleresques de Philippe de Valois et de Jean le Bon, l'indiscipline et l'organisation vicieuse des milices féodales, amenèrent les désastres de Crécy et de Poitiers, et le

funeste traité de Brétigny; dans la 2e, l'habileté de Charles V, soutenue par l'épée de Du Guesclin, répara les défaites précédentes, ruina l'influence anglaise sur le continent, et reconquit les prov. perdues; dans la 3e, la folie de Charles VI, les querelles des Bourguignons et des Armagnacs, la défaite d'Azincourt, le traité de Troyes, avaient livré la France aux Anglais, quand la bravoure de Richemont, Dunois, Xaintrailles, Lahire, etc., le rapprochement de Charles VII et des Bourguignons, et surtout l'explosion du sentiment national personnifié dans Jeanne d'Arc, la délivrèrent du joug étranger. A la fin de la lutte, les Anglais ne conservèrent plus sur le continent que la ville de Calais. B.

CENTARQUE. *V.* CENTENIER.

CENTAURES (du grec *kentein*, piquer, et *tauros*, taureau), monstres de la mythologie, moitié hommes et moitié chevaux, issus d'Ixion et de Néphélé. Ovide a élégamment décrit leur combat contre les Lapithes, à l'occasion des noces de Pirithoüs; sujet qui avait aussi exercé le ciseau de Phidias et le pinceau de Parrhasius. Thésée et Hercule leur firent une rude guerre. On suppose que les Centaures étaient une race de cavaliers habiles, qui s'étaient fixés en Thessalie. Les plus célèbres sont Pholos, Apharée, Nessus, Chiron, Rhétus.

CENTENIER, nom donné, dans l'empire romain, aux officiers appelés précédemment *centurions*, et qui s'appelèrent *centarques* sous les princes byzantins. Au temps de Charlemagne, le centenier était un magistrat subordonné au comte; il avait juridiction sur une centaine de familles, qu'il conduisait aussi à la guerre. Depuis la 3e race jusqu'au XVIIIe siècle, les centeniers ne furent plus que des officiers de police, subordonnés aux prévôts, aux consuls et aux maires. En 1792, on donna le nom de centeniers à une levée extraordinaire de soldats formés en compagnies de 100 hommes, et, sous l'Empire, aux chefs de compagnies d'infirmiers.

CENTÉSIME. *V.* USURE.

CENTIÈME DENIER, impôt établi en 1703 sur toute mutation d'immeubles et droits réels qui avait lieu par vente, échange, donation, succession collatérale; c'était la 100e partie des prix portés sur les contrats

CENTIMANES, nom donné aux trois fils d'Uranus et de la Terre, Cottus, Briarée et Egéon, géants à 50 têtes et à 100 bras. Ils soutinrent Jupiter contre les Titans, qu'ils gardèrent ensuite au fond du Tartare.

CENT-JOURS (LES), nom donné par les royalistes du temps au second règne de Napoléon Ier; ils commencent au 20 mars 1815, jour où le souverain de l'île d'Elbe arriva à Paris après avoir conquis la France sans brûler une amorce, et finissent au 29 juin, jour où Napoléon quitta Paris pour aller s'embarquer à Rochefort. L'histoire signale surtout pendant cet espace de 101 jours : l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire (22 avril), espèce de charte octroyée qui ne satisfit point l'opinion; l'Assemblée du Champ-de-Mai, tenue au Champ-de-Mars le 1er juin, cérémonie nationale pour l'acceptation de l'Acte additionnel, et pour la distribution des drapeaux aux présidents des colléges électoraux, à la garde nationale et à la garde impériale; la lutte de Napoléon contre les coalisés, la perte de la bataille de Waterloo, le 18 juin, l'opposition des Chambres à son retour, enfin son abdication en faveur de Napoléon II. Cauchois-Lemaire a publié : *Lettres sur les Cent-Jours*, 1822, in-8e, et Benjamin Constant : *Mémoires sur les Cent-Jours*, 2e édit., 1829, in-8e. J. T.

CENTLIVRE (Susanne FREEMANN, mistriss), auteur dramatique, née en 1667 dans le Lincolnshire, m. à Londres en 1723. Orpheline de bonne heure, maltraitée par ceux qui prenaient soin de son éducation, elle s'enfuit, alla étudier à Cambridge sous des habits d'homme, se maria plusieurs fois, et finit par entrer au théâtre. Quelques comédies, publiées sous le nom de Carrol, l'un de ses époux, attirèrent sur elle l'attention, et elle devint la femme de Centlivre, maître-d'hôtel de la reine Anne. Dès lors elle vécut dans l'intimité de Steele, de Rowe, de Farquhar, et autres hommes de lettres. Ses œuvres dramatiques ont été recueillies en 1761, 3 vol. in-12. Elles ne brillent ni par la vérité des caractères, ni par le style, ni par les convenances; mais il y a de la vivacité dans l'action, de l'attrait dans l'intrigue, et beaucoup de scènes comiques. Les principales pièces sont : *les Ruses de l'amour*, imitation de Molière; *le Joueur*, emprunté au *Dissipateur* de Destouches; *l'Affairé*, qui est resté au répertoire, ainsi que *Un coup hardi pour une femme; la Merveille*, qui fournit à d'Hèle l'opéra comique de *l'Amant jaloux*, mis en musique par Grétry.

CENTO, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. d'arrond., à 22 kilomèt. S.-O. de Ferrare, près du Reno et sur le canal de son nom; 18,361 hab. Patrie du Guerchin.

CENTORBI, anc. *Centuripe*, v. de Sicile, à 25 kil. N.-O. de Catane, au pied de l'Etna; 7,526 hab. Ruines antiques.

CENTRE ou DU CHAROLAIS (Canal du). Compris en entier dans le dép. de Saône-et-Loire, il débouche dans la Loire à Digoin et dans la Saône à Châlon; il a 127 kil. de long et 81 écluses. Il fut projeté dès le règne de François Ier; Richelieu et Louis XIV s'en occupèrent; mais il ne fut exécuté que sous le règne de Louis XVI, en 1784, par l'ingénieur Gauthey, et livré à la navigation en 1793. C'est un canal de grande navigation.

CENTRE, nom que, dans nos anciennes Chambres législatives, on donnait au parti qui siégeait au centre de l'assemblée et soutenait le gouvernement.

CENTRONES, anc. tribu de la Gaule Narbonnaise, dans les Alpes Grées, sur les bords de l'Arc; ch.-l. *Darantasia* (Moustier-en-Tarentaise). Son nom s'est conservé dans le vge de Centron, à 10 kil. N. de cette ville. — Il y eut d'autres Centrones, dans la Gaule Belgique, aux environs de Courtrai.

CENT-SUISSES, compagnie d'infanterie d'élite, instituée par Louis XI en 1471; elle portait une hallebarde, un habit bleu galonné d'or, et faisait partie de la maison militaire du roi. Cette compagnie était, ainsi que l'indique son nom, de 100 hommes, tous Suisses de nation. Quand les armes changèrent, elle fut divisée en *piquiers* et *mousquetaires*. Supprimée à la révolution, rétablie sous Louis XVIII, elle fut de nouveau licenciée en 1830.

CENTULE (Abbaye de). *V.* RIQUIER (SAINT-).

CENTUMCELLÆ, anc. v. d'Italie (Etrurie), bâtie par Trajan; auj. CIVITA-VECCHIA.

CENTUMVIRS, *Centumviri*, juges de l'anc. Rome, qui secondaient le préteur urbain dans l'administration de la justice. Ils furent institués l'an 520 de la ville, et nommés dans les comices par tribus. Chacune des 35 tribus en élisait 3, ce qui faisait 105; on les appela néanmoins les cent hommes, centumvirs. Ils formaient 4 tribunaux chargés des affaires civiles. Dans des circonstances importantes les 4 tribunaux siégeaient en un seul, sous la présidence du préteur urbain. Sous les empereurs, au moins du temps de Trajan, le nombre des centumvirs fut porté à 180; leurs 4 tribunaux siégeaient dans la vaste basilique Julia. Le centumvirat était probablement une magistrature annuelle, comme toutes celles de Rome. — Il y eut aussi à Carthage un corps de centumvirs (*V.* CARTHAGE.) C. D—Y.

CENTURI, vge de Corse, arr. et à 34 kil. N.-N.-O. de Bastia. Petit port de commerce et de relâche, sur le golfe de St-Florent et près du cap Corse; exporte des vins du pays; 823 hab.

CENTURIE, *centuria*, l'une des divisions politiques du peuple, dans l'anc. Rome. Le roi Servius Tullius l'inventa, et créa 193 centuries, y compris les 18 de chevaliers; ces centuries, à chacune desquelles appartenait une voix dans les comices, étaient inégalement réparties entre les 6 classes de citoyens (*V.* CLASSE). L'an de Rome 463, le nombre des centuries fut réduit à 82, dont 12 pour l'ordre équestre, et plus tard, on ignore à quelle époque, il fut élevé à 350. Chaque centurie était, suivant l'institution de Servius, partagée en deux sections, l'une, des *plus âgés*, pour les citoyens de 45 à 60 ans; l'autre, des *plus jeunes*, pour ceux de 17 à 45 ans. La division du peuple en centuries et le mode de répartition de ces centuries dans les classes, eurent pour but de donner plus d'influence aux riches qu'aux pauvres dans les comices (*V.* COMICES). C. D—Y.

CENTURIE, corps d'infanterie légionnaire. Il y avait 60 centuries par légion. Chacune était commandée par un centurion et un sous-centurion.

CENTURIE, mesure agraire romaine, valant 200 jugera, ou 50 hectares 56 ares 79 centiares.

CENTURIE PRÉROGATIVE. C'était celle que l'on appelait la première aux suffrages, dans les comices par centuries. Le sort la désignait. C. D—Y.

CENTURIES DE MAGDEBOURG, ouvrage sur l'histoire de la religion chrétienne, entrepris à Magdebourg par les protestants, et divisé en centuries ou siècles. Les auteurs, Mathias Flacius, J. Wigand, M. Judex, B. Faber, A. Corvinus et Th. Holzhuter, se proposaient de montrer l'accord de leur doctrine avec la foi des premiers chrétiens, et, par conséquent, de prouver que l'église catholique s'en était écartée. Ce travail, publié à Bâle, 1559-74, 13 vol. in-fol., et Nuremb., 1757-65, 6 vol. in-4e, s'arrête à l'an 1300. Baronius entreprit ses *Annales* pour le réfuter.

CENTURION, chef d'une centurie légionnaire. Il était nommé par le général ou les tribuns, veillait à la disci-

pline, aux exercices et aux travaux de sa centurie, et marchait en tête lorsqu'elle allait au combat. Un centurion avait, comme insigne d'autorité, un bois de vigne, pour châtier les soldats qui manquaient à la discipline, et un casque à cimier. Sa paie était double de celle des soldats. C. D—Y.

CENTURION PRIMIPILAIRE. *V.* PRIMIPILAIRE.

CENTURIPE, anc. v. de Sicile; pillée par Verrès et célébrée par Cicéron. Frédéric II la ruina au XIIIe siècle. C'est auj. CENTORBI.

CEO (Violante ou Yolante), femme poëte, née à Lisbonne en 1601, m. en 1693, surnommée *la 10e muse*, était religieuse de l'ordre de St-Dominique. Elle écrivit plusieurs pièces de théâtre, et des poésies sous le titre de *Parnasso Lusitaneo*, où brille un talent original.

CEOLFRID ou CEOLFIRTH, moine anglo-saxon, né dans la Northumbrie vers 642, m. en 716. Il fonda les célèbres abbayes de Wearmouth et de Yarrow, et de son école très-fréquentée sortit Bède le Vénérable.

CÉORLS, la 3e classe de la population chez les Anglo-Saxons. C'étaient les hommes libres et descendants d'une longue suite d'hommes libres; ils avaient, au-dessus d'eux, les nobles, et, au-dessous, les laboureurs et les artisans, généralement esclaves ou descendants d'esclaves. Espèces de gentilshommes-fermiers, ils pouvaient s'élever et arriver aux honneurs, en se livrant avec succès à l'agriculture, au commerce, au métier des armes ou aux lettres.

CEOS, île de la mer Egée, l'une des Cyclades, au S.-E. du cap Sunium et de l'Attique; patrie des poëtes Simonide et Bacchylide. Elle était très-peuplée et d'une grande fertilité. Auj. ZÉA.

CEPHALÆDIS, nom anc. de CÉFALU.

CÉPHALAS. *V.* CONSTANTIN.

CÉPHALE, roi de Thessalie, arrière-petit-fils de Deucalion, et fils de Déion, roi de Phocide, épousa Procris, l'une des filles d'Erechthée, roi d'Athènes. L'Aurore, éprise de lui, essaya en vain toutes les séductions : pour se venger, elle lui donna le pouvoir de changer de forme. Alors, sous la figure d'un marchand, il voulut éprouver la fidélité de Procris, la détourna de ses devoirs, selon les uns, ou, selon d'autres, découvrit ses relations coupables avec Ptéléon et Minos, et la chassa ignominieusement. Plus tard, s'étant réconcilié avec elle, il la frappa par mégarde d'un javelot à la chasse, et se tua de désespoir. Une autre tradition dit que l'Aréopage le condamna à un exil perpétuel, et qu'il se retira dans l'île qui, de son nom, s'est appelée Céphallénie. Il fut le bisaïeul d'Ulysse.

CÉPHALLÉNIE, nom anc. de CÉPHALONIE.

CÉPHALONIE, île de la Méditerranée, la plus grande des îles Ioniennes, à l'O. d'Ithaque dont la sépare le canal de Viscardo, à 16 kil. N. de Zante, à 8 kil. S. de Ste-Maure, à l'entrée du golfe de Patras, et à 38 kil. O. de la côte de Grèce; par 38° 16' lat. N. et 38° 10' long. E. Superf., 65,880 hect.; pop., 69,984 hab. Ch.-l. Argostoli. Aride et montagneuse; son point culminant est la Montagna-Negra (l'*Aenos* des anciens), élevée de 1766 mèt. Ses côtes forment plusieurs baies; climat chaud, mais très-variable. Peu de céréales; récolte de raisins de *Corinthe*, huile, vin muscat. Evêché catholique de Céphalonie-et-Zante. — Homère nomme cette île *Samos*, et la place dans les États d'Ulysse; Hérodote l'appelle *Cephallenia*. C'était une tétrapole républicaine, formée des quatre villes de Palé, Cranii, Samé et Pronos. Soumise aux Athéniens lors de la guerre du Péloponèse, elle passa plus tard sous la domination romaine. Au moyen âge, après la 4e croisade, elle eut des comtes d'origine française et vassaux de la principauté d'Achaïe. Les Vénitiens s'en emparèrent ensuite. En 1815, elle fit partie de la République Ionienne, placée sous le protectorat anglais. Une insurrection en 1849 a été promptement réprimée. Depuis 1863, elle appartient à la Grèce.

CÉPHALOMANCIE (du grec *képhalè*, tête, et *mantéia*, divination), sorte de divination, qui se pratiquait au moyen d'une tête d'âne mise sur un brasier, pour découvrir l'auteur d'un crime. Le craquement des mâchoires en se rapprochant donnait le nom du coupable.

CÉPHÉE, prince d'Ethiopie, époux de Cassiopée et père d'Andromède, accompagna les Argonautes à la conquête de la Toison d'or. Il fut changé en constellation par Jupiter.

CÉPHISE, riv. de l'anc. Grèce; source dans l'Œta en Phocide; recevait l'Hercyna et le Mélas, et se jetait dans le lac Copaïs, au S. d'Orchomène en Béotie. C'est auj. le *Marronero*. — torrent de l'Attique; avait sa source près de Décélie, passait au N. d'Athènes en baignant le mur du Pirée, traversait les *longs murs*, et se jetait dans le golfe Saronique au port de Phalère. Auj. *Képhissos*.

CÉPHISODOTE, sculpteur grec, fils de Praxitèle, florissait vers 360 av. J.-C. Les anciens citaient comme des chefs-d'œuvre dus au ciseau de cet artiste, un *Symplegma* ou groupe de lutteurs qui se trouvait à Pergame, les statues de *Latone*, *Diane*, *Esculape* et *Venus*, fort admirées à Rome. — Un autre Céphisodote était l'auteur de la statue de *Minerve* et de l'autel de *Jupiter-Sauveur*, placés dans l'enceinte du Pirée, ainsi que du groupe des *Neuf Muses sur le mont Hélicon*. L—H.

CÉPHISODOTE, orateur athénien, fut l'un des dix ambassadeurs envoyés d'Athènes à Sparte, l'an 368 av. J.-C. Chargé d'une expédition dans la Chersonèse, il la termina par un traité que les Athéniens n'approuvèrent pas, et n'échappa que de 8 voix à la peine capitale. *V.* Ruhuken, *Historia critica Oratorum græcorum*. L—H.

CÉPION ou CÆPION. *V.* SERVILIUS.

CERACCHI (Joseph), sculpteur, né à Rome vers 1760, dut abandonner les États romains pour avoir participé à des mouvements révolutionnaires, et se réfugia en France. Il y forma, en oct. 1801, avec Aréna, Demerville et Topino-Lebrun, un complot ayant pour but d'assassiner le 1er consul Bonaparte. Arrêté avant l'exécution, il fut mis en jugement, et décapité.

CÉRAM, île de l'Océan Pacifique, l'une des Moluques, dans la Malaisie hollandaise, entre celle d'Amboine et la Papouasie, par 2° 40'-3° 30' lat. S., et 125° 40'-128° 28' long. E. Superf., 1,430,000 hect. Côtes élevées, avec plusieurs ports naturels; climat salubre; sol montagneux, déchiré par de fréquents tremblements de terre, très-fertile, avec de grandes forêts riches en bois précieux. Le centre de l'île est habité par les Harfours, de race polynésienne; les côtes, par des peuplades malaises, que gouvernent des chefs vassaux de la Hollande.

CERAME, anc. v. de l'Asie Mineure, sur la côte S. de la Carie; donnait son nom au *golfe Céramique* (auj. Stanco), formé par la mer Egée.

CÉRAMIQUE, nom de deux quartiers d'Athènes, ainsi appelés de Céramos, fils de Bacchus et d'Ariane, ou plutôt de ce qu'on y fabriquait de la tuile (*keramos*). L'un, dans l'intérieur de la ville, orné de portiques, de théâtres, de temples, était splendide, et servait de lieu de réunion et de promenade; on y faisait, aux frais du peuple, les funérailles et les oraisons funèbres de ceux qui avaient péri dans la guerre. L'autre, qui était un faubourg, renfermait les jardins de l'Académie.

CERAMIUM, place de l'anc. Rome, sur laquelle se trouvaient les maisons de Cicéron et de Milon.

CÉRAMYNTÈS, c.-à-d. *qui préserve de la mort*; surnom d'Hercule.

CÉRASONTE, *Cerasus*, anc. v. de l'Asie Mineure (Pont), sur le golfe du même nom; Lucullus en apporta le premier cerisier qu'on vit à Rome; auj. *Kérésoun*.

CERASTES (du grec *kéras*, corne), peuples de l'île de Chypre, que Vénus changea en taureaux, parce qu'ils immolaient les étrangers. De là le nom de *Cerastis*, que porta l'île dans le principe. — surnom des Furies, à cause des serpents (*kérastes*) dont se formait leur chevelure.

CÉRATOPHYES, c.-à-d. *qui produit des cornes*; surnom de Bacchus.

CÉRAUNIENS (Monts). *V.* ACROCÉRAUNIENS.

CERAUNIOS, c.-à-d. *qui produit le tonnerre*; surnom de Jupiter.

CERBALUS, nom latin du CERVARO.

CERBÈRE, chien à trois têtes, préposé à la garde des Enfers. Né de Typhon et d'Echidna, il eut pour sœurs l'hydre de Lerne et la Chimère, pour frères le lion de Némée et Orthus, chien à deux têtes, gardien des troupeaux de Géryon, et pour neveu Sphinx. Hésiode lui donne 50 têtes, et Horace 100. Couché sur les bords du Styx, il épouvantait les ombres de ses aboiements, et ne dormait jamais; de ses gueules coulaient des poisons, et son cou était hérissé de couleuvres. Il dévora Pirithoüs, qui venait enlever Proserpine; mais il fut traîné par Hercule à la lumière du soleil, et de sa bave vénéneuse naquit l'aconit. Sa vigilance ne fut mise en défaut que 2 fois, par la lyre d'Orphée, et par le gâteau de la sibylle Déiphobe qui guidait Enée. On a identifié Cerbère avec le dieu égyptien Anubis; d'autres ont vu en lui, soit un serpent qui ravageait les environs de Ténare, soit un gouffre à trois cavités rempli de reptiles, soit un ministre d'Aïdonée, roi des Molosses. Thèbes possédait un tableau de Cerbère, peint par Polygnote; un bas-relief de Bathycles à Amyclée et un camée de Dioscoride représentaient la victoire d'Hercule sur ce monstre. B.

CERCAMP, vge (Pas-de-Calais), arr. et à 18 kil. de St-Pol, sur la Canche. Il y eut une abbaye de l'ordre de

Citeaux. En 1558, des conférences y furent tenues pour préparer la paix de Cateau-Cambrésis.

CERCASORUM, anc. v. d'Egypte. Le Nil s'y divisait en deux branches, la Pélusiaque et la Canopique.

CERCEAU (ANDROUET DU). *V.* ANDROUET.

CERCEAU (le P. du). *V.* DUCERCEAU.

CERCÈTES, peuple de l'anc. Sarmatie asiatique, au N.-O. du Caucase, près du Bosphore cimmérien.

CERCHI (Famille). *V.* BLANCS ET NOIRS.

CERCIDIUS, nom anc. du LIAMONE.

CERCINA, île de la Méditerranée, sur la côte N.-E. de la Byzacène, dans la Petite-Syrte; auj. *Kerkeny*. Un îlot voisin s'appelait *Cercinitis*.

CERCLE, section de la sphère. On nomme *grands cercles* ceux qui la divisent en deux parties égales ou hémisphères, comme l'horizon, l'équateur, le méridien, l'écliptique, les deux colures, et les cercles verticaux ou azimuts. Les *petits cercles* sont les parallèles à l'équateur, parmi lesquels on distingue les tropiques et les cercles polaires.

CERCLE. C'est, en Prusse, comme le canton en France, mais sur une plus grande échelle, la circonscription territoriale immédiatement supérieure à la commune. Au-dessus, il y a la régence d'arrondissement (*Bezirks-Regierung*), puis la province.

CERCLES D'ALLEMAGNE, divisions administratives de l'ancien empire germanique. L'empereur Wenceslas, 1387, avait divisé l'Allemagne en 4 cercles : 1° Haute et Basse-Saxe; 2° Autriche, Bavière et Souabe; 3° province du Rhin; 4° Thuringe et Franconie. L'empereur Albert II établit, en 1438, 6 cercles, sous l'administration des électeurs de Brandebourg, de Mayence, de Cologne, de Saxe, du comte de Wurtemberg et de l'archevêque de Salzbourg. Maximilien I^er^ créa, en 1500, une nouvelle division en 6 cercles : Franconie, Bavière, Souabe, Haut-Rhin, Westphalie, Basse-Saxe. Il en ajouta, en 1512, 4 nouveaux : Autriche, Bourgogne, Bas-Rhin, Haute-Saxe. La Lusace, la Silésie, la Moravie, la Bohême, les comtés de Glatz et de Moempelgard ne furent pas compris dans cette division, qui s'est conservée jusqu'en 1806. Chaque cercle était gouverné par un prince convoquant la diète du cercle, par un directeur qui présidait cette diète, et par un chef militaire, ayant le rang de feld-maréchal. Après la paix de Westphalie, on partagea les cercles, selon la confession religieuse, en *catholiques* (Autriche, Bourgogne et Bavière), *protestants* (les deux Saxe) et *mêlés* (les autres cercles). E. S.

CERCOPES, sorte de génies malicieux, contre lesquels lutta Hercule; ils étaient fils de Théia, fille de l'Océan, et occupaient la région des Thermopyles. Suivant une tradition, ils furent changés en singes par Jupiter, dont ils avaient raillé l'autorité, et donnèrent leur nouveau nom à l'île Pithecusa (île aux Singes).

CERCYON, brigand d'Eleusis, fils de Neptune et d'une fille d'Amphictyon, arrêtait les passants, et les attachait à des branches d'arbre violemment recourbées, qui, en se redressant, emportaient les membres de ces malheureux. Thésée le punit du même supplice.

CERDA (Famille de La). *V.* LACERDA.

CERDAGNE, *Cerritonia*, *Cardania*, anc. pays situé sur les deux versants des Pyrénées en France (Roussillon) et en Espagne (Catalogne), auj. compris dans le dép. français des Pyrénées-Orientales et dans les prov. espagnoles de Barcelone, Girone et Lérida; avait pour capitales Mont-Louis en France, et Puycerda en Espagne. Elle tire son nom des *Ceretani*, qui l'habitaient au temps des Romains. Elle eut des comtes particuliers du IX^e^ au XII^e^ siècle, et fut ensuite réunie au comté de Barcelone.

CERDIC, chef saxon, qui arriva en Grande-Bretagne à la fin du V^e^ siècle. Après plus de 20 ans de guerre contre Aurelius Ambrosius et Arthur, il fonda, en 516, le roy. de Wessex (cap. Winchester). A sa mort, 534, il était maître des comtés actuels de Hamp, Dorset, Wilts, Berks, et de l'île de Wight.

CERDON, hérésiarque du II^e^ siècle, était Syrien d'origine. Il modifia les doctrines de Simon et de Saturnin, et supposa deux principes essentiellement indépendants, l'un bon, qui avait produit les génies bienfaisants, l'autre mauvais, qui avait produit les génies malfaisants. Il rejetait l'Ancien Testament, et n'admettait du Nouveau que l'Évangile selon S^t^ Luc, et encore point tout entier. Il soutenait que J.-C. ne s'était incarné et n'était mort qu'en apparence, et niait la résurrection. Il fut excommunié par le pape Hygin. Il eut pour disciple Marcion, qui devint lui-même chef de secte. M.

CÉRÉ (Jean-Nic.), né en 1737 à l'île de France où il fut directeur du jardin botanique, m. en 1810. Après avoir établi des pépinières d'arbres à épices, il en envoya des plants aux Antilles et à la Guyane, et affranchit ainsi la France de toute dépendance envers les Hollandais pour les productions des Moluques. Il fournit de plantes tropicales tous les jardins de l'Europe, et fit passer de nombreux Mémoires à Buffon et à Daubenton.

CÉRÉ (SAINT-), ch.-l. de cant. (Lot), arr. et à 23 kil. N.-N.-O. de Figeac, sur la Bave, et dominé au N. par les ruines du château fort de S^t^-Laurent qui appartint aux vicomtes de Turenne. A peu de distance se trouve le château de Montal, charmant monument de la renaissance; 3,045 hab.

CEREA, v. des Etats autrichiens (Vénétie), à 30 kil. S.-S.-E. de Vérone; 3,000 hab. Rencontre entre les Français et les Autrichiens qui eurent l'avantage, 1798.

CEREALIS (Petilius), général romain, parent de l'empereur Vespasien, fut chargé de réprimer l'insurrection de Civilis chez les Bataves. Il le défit à Vetera-Castra, et l'amena à se soumettre, 70 ap. J.-C. Il châtia aussi la révolte des trévires Classicus et Tutor. Il fut ensuite gouverneur de la Grande-Bretagne, où il vainquit les Brigantes avec le concours d'Agricola, son lieutenant.

CÉRÉAUX (JEUX), institués en l'honneur de Cérès, par Triptolème, à Eleusis, puis importés à Rome, peut-être vers le IV^e^ siècle de la ville. Les matrones, vêtues de blanc, les célébraient chaque année, la veille des ides d'avril (12 avril), par des processions où elles figuraient les voyages de Cérès à la recherche de sa fille Proserpine. On portait dans ces processions un œuf, symbole du monde (*V.* ŒUF ORPHIQUE), et la victime de sacrifice était un porc, ennemi des moissons. Les édiles donnaient des jeux de courses équestres dans le cirque. La fête durait sept jours, et les femmes jeûnaient jusqu'au soir, en commémoration du jeûne que s'imposa Cérès jusqu'à ce qu'elle eût retrouvé sa fille. C. D—Y.

CÉRENCES, brg du dép. de la Manche, arr. et à 16 kil. S. de Coutances, sur la rive g. de la Sienne; 2,141 hab.

CÉRÈS, fille de Saturne et de Rhée ou Cybèle, et mère de Proserpine. Les principaux traits de sa fable sont ses courses errantes à travers le monde pour retrouver sa fille, enlevée par Pluton. Quant aux autres traditions relatives à cette déesse, la plus célèbre est la fable d'Erisichthon, auquel elle inspira une faim dévorante pour avoir renversé un de ses arbres sacrés. Cérès est la déesse de l'agriculture; elle a enseigné cet art aux hommes. On l'adorait en Crète, à Délos, dans l'Argolide, en Arcadie, en Attique, en Sicile, en Italie. Son culte était mystérieux; on célébrait en son honneur plusieurs fêtes, parmi lesquelles les plus fameuses étaient : en Grèce, les Eleusinies et les Thesmophories; à Rome, les *Cerealia* ou *Jeux Céréaux* (*V.* CÉRÉAUX). On lui offrait la grue, la tourterelle, la truie pleine, le bélier, le porc. Elle était représentée sur un char attelé de dragons, avec une torche ou une faucille à la main, et la tête couronnée d'épis. P.

CÉRESTE ou CEYRESTE, brg (Bouches-du-Rhône), arr. et à 32 kil. S.-E. de Marseille; 729 hab. Entouré de remparts; fontaine de construction romaine. — vge (B.-Alpes), arr. et à 22 kil. E.-S.-E. de Forcalquier; 1,272 hab. Antiquités romaines.

CÉRET, s.-préf. (Pyrénées-Orientales), à 31 kil. S.-S.-O. de Perpignan, à 6 kil. de la frontière d'Espagne, sur la rive dr. du Tech. Trib. de 1^re^ inst.; collége; 2,902 hab. Beau pont d'une seule arche de 46 mèt. d'ouverture. Commerce d'huiles et de bouchons de liége.

CERETANI, anc. peuple de l'Espagne Tarraconaise, au pied des Pyrénées. Il a laissé son nom à la *Cerdagne*.

CERFROID, *Cervus frigidus*, anc. prieuré de l'ordre des Mathurins, à 5 kil. de La Ferté-Milon (Aisne); c'était la maison chef-d'ordre et la résidence du général.

CERGUES (SAINT-), *Sancti Sergii villa*, vge de Suisse (Vaud), à 12 kil. N.-O. de Nyon; 250 habit. Route de France par le col et le Fort des Rousses.

CERIGNOLA, v. du roy. d'Italie, province et à 35 kil. S.-E. de Foggia; 18,517 hab. Evêché. Fab. de toiles. Victoire de Gonzalve de Cordoue sur les Français, commandés par le duc de Nemours qui y fut tué, 28 avril 1503.

CERIGO, anc. *Cythère*, île de la Méditerranée, dans les îles Ioniennes, au S. de la Morée, à 20 kil. du cap Malée et à l'entrée du golfe de Laconie; par 36° 13' 7" lat. N. et 20° 44' 34" long. E. Superf., 21,945 hect.; pop., 11,694 hab. Ch.-l. Kapsali ou Cérigo. Sol montagneux et côtes dangereuses; climat chaud et sain. Comm. de bestiaux et de raisins secs.

CERIGOTTO, anc. *Ægilia*, petite île de la Méditerranée, la plus méridionale des îles Ioniennes, à 30 kil. S.-E. de Cérigo; par 35° 50' 5" lat. N. et 20° 56' 55" long. E.; 10 kil. de tour; 300 hab. Récolte d'excellente huile.

CÉRILLY, ch.-l. de cant. (Allier), arr. et à 40 kil. N.-N.-E. de Montluçon, sur la Marmande; 859 hab. Lainages, papeteries.

CÉRINTHE, hérésiarque du 1er siècle, vivait à Jérusalem du temps des Apôtres, et fut chassé par eux de l'église comme corrupteur de la doctrine de J.-C. Il ne contestait pas les miracles du Sauveur; mais ne pouvant concilier avec l'état d'humiliation sous lequel J.-C. a paru tous les attributs du fils unique de Dieu, il supposait en lui deux êtres différents, le Christ descendu du ciel, et Jésus, fils de Marie, qui seul avait été crucifié, était mort et avait ressuscité. Il enseignait que le monde, et même la loi judaïque, n'étaient pas l'ouvrage de Dieu. C'est contre lui que l'Evangile de St Jean fut écrit. V. Paulus, *Historia Cerinthi*, Iéna, 1799.

CÉRINTHE, *Cerinthus*, île de la mer Egée, au N.-E. de Chalcis en Eubée; auj. *Zéro*.

CERISIERS, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 22 kil. N.-N.-E. de Joigny; 777 hab.

CERISOLES, en ital. *Ceresole*, vge du roy. d'Italie, prov. et à 52 kil. N.-E. de Coni; 1,739 hab. Victoire des Français sur les Impériaux (*V. ce mot*), le 15 avril 1544.

CERISY (de). *V.* HABERT (Germain).

CÉRISY-LA-FORÊT, brg (Manche), arr. et à 18 kil. N.-E. de St-Lô; 1,978 hab.

CÉRISY-LA-SALLE, ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 13 kil. E. de Coutances, sur la Soulle. Fabr. de calicots et coutils; 485 hab.

CERITES. *V.* TABLES DES CÆRITES.

CERIZAY, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. et à 14 kil. O. de Bressuire; 619 hab.

CERNAY, ch.-l. de cant. (H.-Rhin), arr. et à 34 kil. N.-E. de Belfort, sur le chemin de fer de Thann à Mulhouse, sur la Thurr. Fabr. de calicots, dont le 1er tissage y fut établi en 1750, et d'indiennes; 4,533 hab.

CERNE, île placée à l'extrémité occid. du monde connu des anciens; auj. *Arguin* selon les uns, *Madère* selon les autres. Quelques-uns la placent au S. du monde (Madagascar, Bourbon?).

CERNETUM, anc. v. d'Italie (Campanie); auj. *Cerreto*.

CERNETZ ou ZERNETZ, vge de Suisse (Grisons), sur l'Inn, à 42 kil. E.-S.-E. de Coire; 450 hab. Bains d'eaux minérales; belle église protestante; ruines.

CERNIN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Cantal), arr. et à 19 kil. N. d'Aurillac, sur la Doire; 425 hab.

CÉROBATÈS, c.-à-d. *qui a le pied cornu*; surnom de Pan.

CÉROMANCIE (du grec *kèros*, cire, et *manteia*, divination), sorte de divination qui consistait à verser goutte à goutte, dans un vase d'eau, de la cire fondue, pour tirer des figures qu'elle formait un présage heureux ou malheureux.

CERONE (Dominique-Pierre), écrivain sur la musique, né à Bergame en 1566, fut chapelain de Philippe II et de Philippe III. En 1613, il publia à Naples : *El Melopeo y Maestro, tractado de musica theorica y practica*, compilation curieuse de toutes les doctrines musicales émises jusqu'à cette époque.

CERONS, vge (Gironde), arr. et à 35 kil. S.-E. de Bordeaux, sur la rive g. de la Garonne; 1,063 hab. Vins blancs fins.

CERQUOZZI (Michel-Ange), peintre romain, né en 1600 ou 1602, m. en 1660, excella dans les batailles, les fleurs, les fruits, et imita aussi le Bamboche dans ses scènes de la vie commune. Son plus fameux tableau est *Masaniello au milieu des lazzaroni*. Il y a de lui une *Mascarade italienne* au musée du Louvre.

CERRETO, anc. *Cernetum*, v. du roy. d'Italie, ch.-l. d'arrondissement, province et à 20 kilom. N.-O. de Bénévent; 6,981 hab. Evêché. Bons vins.

CERRITONIA, nom latin de la CERDAGNE.

CERRO-DO-FRIO, chaîne de montagnes du Brésil (province de Minas-Geraës). On y trouve des gisements de diamants.

CERRO-GORDO, vge du Mexique, à 60 kil. de la Vera-Cruz. Victoire du général américain Scott sur Santanna, chef des Mexicains, 18 avril 1847.

CERTALDO, brg du roy. d'Italie, à 25 kil. S.-O. de Florence, près de l'Elsa, sur une charmante colline et près du chemin de fer d'Empoli à Sienne; 6,519 hab. On y montre la maison que Boccace habita et la chambre dans laquelle il mourut.

CERTOSA-DI-FIRENZE, très-belle Chartreuse, à 4 kil. S. de Florence, sur le Monte-Acuto; construite en 1341 sur les dessins de l'Orgagna, et très-riche encore en tableaux et objets d'art.

CERTOSA-DI-PAVIA, célèbre monastère près de Pavie. Il fut fondé en 1396 par Jean-Galéas Visconti, donné aux Chartreux, et supprimé par l'empereur Joseph II. Son église, d'une grande richesse, est ornée de sculptures d'Antonio Amadeo et d'Andrea Fusina, et de fresques de Daniel Crespi; on attribue le portail à Bramante. *V.* Pirovano, *Descrizione della Certosa presso Pavia*, Milan, 1823; Durrelli, *la Certosa di Pavia*, Milan, 1838.

CERTOSA-DI-PISA, belle Chartreuse, à 9 kil. E. de Pise, fondée en 1366.

CERULARIUS (Michel), c.-à-d. *le cirier*, succéda dans Constantinople au patriarche Alexis en 1043, et consomma en 1054 le schisme d'Orient, après avoir été excommunié par le pape Léon IX. Il prit part à la révolution qui donna le trône à Isaac Comnène, ce qui ne l'empêcha point d'aller mourir en exil en 1058. M.

CERUTTI (Jos.-Ant.-Joachim), né à Turin en 1738, m. en 1792, professeur à Lyon, faisait partie de l'ordre des jésuites. Il sortit de cette société, quand elle fut proscrite par les tribunaux. En 1789, il embrassa les idées nouvelles, se lia avec Mirabeau, dont il prononça l'oraison funèbre, et fit partie de l'Assemblée législative. Il se consacra à l'éducation politique des campagnes en publiant la *Feuille villageoise*. On a de lui une *Apologie des Jésuites*, 1762, des apologues, des pièces diverses en prose et en vers, une dissertation sur les républiques anciennes qui fut attribuée à J.-J. Rousseau, un poëme sur le jeu d'échecs, des brochures politiques, etc. Une édition complète de ses œuvres parut en 1793. La rue Laffitte, à Paris, porta jusqu'en 1814 le nom de Cerutti. B.

CERVANTES SAAVEDRA (Miguel de), le plus grand écrivain de l'Espagne, né le 9 oct. 1547 à Alcala de Hénarès (Nouvelle-Castille), d'une famille noble originaire de Galice, m. le 23 avril 1616. Il étudia dans l'université de sa ville natale, puis à Salamanque, et composa fort jeune des sonnets, des *romances*, et un petit poëme pastoral, *Filena*, desquels il ne reste rien. Au commencement de 1569, il passa en Italie, à la suite du prélat romain Acquaviva, légat de Pie V en Espagne; ensuite il se fit soldat, et combattit glorieusement à Lépante, où il reçut plusieurs blessures, dont une lui fracassa la main gauche : il n'en continua pas moins de servir dans les escadres de M. Ant. Colonna et de Don Juan d'Autriche. En 1575, comme il retournait en Espagne, il fut pris avec son frère par des corsaires d'Alger, et subit un long et dur esclavage, pendant lequel il fit en vain plusieurs tentatives hardies d'évasion. Racheté en 1580 par les Pères de la Trinité, il servit encore comme soldat en Portugal et sur les flottes de l'amiral Santa-Cruz, jusqu'en 1584. Cette même année il se maria, et fit paraître la 1re partie de sa pastorale de *Galatée*, qui est restée inachevée. Dans cet ouvrage, écrit à l'imitation de la *Diane* de Montemayor et de celle de Gil Polo, Cervantes a mis en scène, sous des noms de bergers, lui, sa femme, et quelques auteurs contemporains ses amis; un style pur, des descriptions brillantes et des situations pleines d'intérêt n'y rachètent qu'imparfaitement le défaut de plan et de simplicité, et ce que le genre a de faux par lui-même. Ce livre commença la réputation de Cervantes : il travailla ensuite pour le théâtre, par nécessité autant que par goût, et fit représenter avec assez de succès une trentaine de comédies, plus régulières et plus morales que celles de ce temps-là, mais également compliquées d'incidents romanesques ou d'inventions fantastiques, et aujourd'hui peu intéressantes. La plupart sont perdues; huit seulement ont été publiées par lui-même en 1615, avec autant d'*intermèdes*, petites pièces d'un comique plus vrai et plus piquant (ce recueil a été réimprimé à Madrid, 1749, 2 vol.); deux autres, *la Vie d'Alger* et la tragédie de *Numance*, n'ont vu le jour qu'en 1784. Ayant trouvé peu de ressources dans ses travaux dramatiques, et trop éclipsé au théâtre par le génie fécond de Lope de Vega, Cervantes entra, en 1588, à Séville, dans l'administration des vivres de la flotte, s'y fit ensuite agent d'affaires, et vécut ainsi dix années en Andalousie dans des fonctions ingrates et qui furent pour lui pleines de tribulations, mais toujours fidèle aux lettres, et observant curieusement les hommes, les choses et les lieux. C'est à Séville qu'il se lia avec le peintre Pacheco, beau-père de Velasquez, et avec les poëtes Herrera et Jaureguy; c'est là aussi qu'il écrivit la plupart de ses agréables *Nouvelles morales*, les modèles du genre, qui l'ont fait appeler par Tirso de Molina le *Boccace de l'Espagne*, et qui, publiées en 1613, ont fait sa gloire avec le *Don Quichotte*. Ce dernier ouvrage paraît avoir été conçu entre les années 1599 et 1603, l'époque restée la plus obscure dans la vie malheureuse et agitée de Cervantes : la 1re partie parut au commencement de 1605. Toute la nation lut avec en-

traînement cette forte et ingénieuse parodie de la vie et des mœurs chevaleresques, ce roman qui devait plonger dans le ridicule et l'oubli ceux qu'on avait le plus admirés jusqu'alors, cette épopée comique, dont la fable, aussi simple qu'originale, présente dans les deux héros un accord si singulier de tous les contrastes, et dans le récit de leurs aventures une si étonnante variété de scènes burlesques et de situations plaisantes, mêlées d'épisodes charmants; cette œuvre enfin où l'Espagne tout entière est peinte, ou pour mieux dire vivante : monument unique tout à la fois d'imagination, de raison, de style et d'art. *Don Quichotte* fut reçu avec une égale admiration dans les autres pays; mais ce chef-d'œuvre, en procurant à Cervantes la gloire dans sa patrie et à l'étranger, ne le tira pas de la misère : la Cour ne lui donna rien; seuls, l'archevêque de Tolède et le comte de Lemos, vice-roi de Naples, secoururent son dénûment et sa vieillesse. Il se vit même presque ravir son *Don Quichotte*, *ce fils de son génie*. Dans l'intervalle de la publication des deux parties, un ennemi de Cervantes, qu'on croit être le dominicain Luis de Aliaga, se cachant sous le faux nom d'Avellaneda, donna, en 1614, une prétendue suite de *Don Quichotte*. L'apparition de cette rapsodie, qui a cependant eu l'honneur de deux traductions françaises (l'une par Lesage en 1704, l'autre par Germond de Lavigne en 1853), détermina Cervantes à publier enfin, en 1615, sa 2e partie, digne couronnement de son œuvre inimitable. L'année précédente, il avait fait paraître un *Voyage au Parnasse*, poëme imité de l'Italien Caporali, suivi d'un dialogue en prose, l'un et l'autre curieux pour l'histoire de la littérature espagnole. Enfin, peu avant sa mort, il acheva son œuvre de prédilection, qui ne fut publiée qu'en 1617, *Persilès et Sigismonde*, roman d'aventures singulières, dans le genre de celui d'Héliodore, et qui, sauf quelques détails, n'est digne de Cervantes que pour le style. — Les Œuvres complètes de Cervantes ont été publiées à Madrid, 1803-5, 16 vol. in-8°, et à Paris, 1840-42, 4 vol. gr. in-8°. Les éditions du *D. Quichotte* sont innombrables; les principales, après les trois originales de Madrid, 1605, 1608 et 1615, in-4°, sont celles de l'Académie espagnole, Madrid, 1780, 1782, 1787, 1819, cette dernière avec la *Vie* de Cervantes par Navarrete; du Dr Bowle, Salisbury, 1781, 3 vol. in-4°, avec notes et variantes; de Pellicer, Madrid, 1798-1800, 9 vol. in-8°, avec notes; de L. Ideler, avec un choix de notes, Berlin, 1804, 6 vol. in-8°; de Clemencin, Madrid, 1833-35, 6 vol. in-4°, avec un excellent commentaire. On a en français les traductions de César Oudin et Rosset, 1616 et 1618; de Filleau de St-Martin, 1677, réimprimée très-souvent en France et en Hollande; de Bouchon-Dubournial, 1808, 8 vol. in-12; de De l'Aulnaye, 1815, 4 vol. in-18; de L. Viardot, 1836, 2 vol. gr. in-8°, et 1838, 4 vol. in-12; de F. de Brotonne, 1837, 2 vol. in-8°; de Damas-Hinard, 1847, 2 vol. in-12. Les *Nouvelles* ont été traduites par Rosset et Daudiguier, 1633; St-Martin de Chassonville, 1768; Lefebvre de Villebrune, 1775; Petitot, 1809, et L. Viardot, 1838. Le *Persilès* a été mis en français par Daudiguier, 1628, Le Gendre de Richebourg, 1738, et Bouchon-Dubournial, 1823. Florian a imité la *Galatée*, et traduit *Don Quichotte*, mais librement et en l'abrégeant. Ds.

CERVANTES DE SALAZAR (Francisco), né à Tolède vers 1521, m. en 1546; connu comme écrivain par quelques essais de morale et de traduction, qui annonçaient un beau talent. Ses œuvres diverses, publiées à Alcala de Henarès en 1546, ont été réimprimées à Madrid, 1772.

CERVARO, anc. *Cerbalus*, rivière du roy. d'Italie; passe à Bovino, et se jette dans le golfe de Manfredonia. Cours de 90 kil.

CERVERA, anc. *Cervaria*, v. forte d'Espagne, prov. et à 50 kil. E. de Lérida. Jadis université célèbre, fondée en 1717 et supprimée en 1841. Populat. de la commune : 4,090 hab. — Rivière du même nom, affluent de la Sègre.

CERVETRI. *V.* CÆRE.

CERVIA, v. du roy. d'Italie, à 20 kil. S.-E. de Ravenne, près de l'Adriatique. Evêché. Exploitation de marais salants, qui donnent par an 25 millions de kilog. de sel; 5,733 hab.

CERVIA, nom latin de CHIÈVRES.

CERVIN, montagne des Alpes Pennines, haute de 4,522 mèt., entre la prov. de Turin (roy. d'Italie) et le Valais (Suisse). Son aiguille est la plus aiguë des Alpes. Le *col* ou passage du Cervin est à 3,383 mèt. d'élévation.

CERVINARA, brg du roy. d'Italie, situé dans la province et à 20 kil. N.-O. d'Avellino; 8,047 hab.

CERVIONE, ch.-l. de cant. (Corse), arr. et à 40 kil. S. de Bastia, et près de la côte de l'île; 1,582 hab. Vins excellents et renommés; gibier, fruits.

CERVOLI, anc. *Columbaria*, îlot de la Méditerranée, entre l'île d'Elbe et le continent.

CERVOLLES (Arnaud de), dit l'*Archiprêtre*, chef de *Routiers* au XIVe siècle, était né vers 1300 dans le Périgord, de la famille Talleyrand. Il possédait l'archiprêtrise de Vernia. Blessé et pris par les Anglais à Poitiers en 1356, racheté l'année suivante, il leva quelques bandes, dévasta la Provence, rançonna Innocent VI à Avignon, et se jeta ensuite sur la Bourgogne. Le dauphin Charles le prit à sa solde, 1359, et le nomma lieutenant général dans le Berry et le Nivernais. Après avoir pillé Langres, Nevers, Lyon, il alla combattre les *Tards-Venus*, 1361, puis secourir le comte de Vaudemont contre le duc de Lorraine, 1363, figura dans les troupes royales à Cocherel, 1364, reçut le titre de chambellan, et, à la suite d'un échec en Alsace dans une rencontre avec les Allemands, fut tué par un de ses serviteurs, 1366. B.

CERVONI (J.-B.), officier sarde, né en 1768, entra au service de la France, se distingua au siége de Toulon et au pont de Lodi, devint chef d'état-major du maréchal Lannes, et fut tué à Eckmühl, 1809.

CÉRYCES, famille athénienne, issue de Céryx, fils de Neptune ou de Mercure. Elle avait le privilége de fournir : 1° les hérauts ou messagers du sénat et du peuple, qui présidaient aux mystères d'Éleusis et aux fêtes de Cérès; 2° les *parasites* du temple d'Apollon, chargés de l'intendance des blés sacrés.

CÉSAIRE (Saint), né en 330, m. en 369, frère de St Grégoire de Nazianze, habile dans les sciences et surtout dans la médecine, fut placé comme premier médecin auprès de l'empereur Constance, et conserva les mêmes fonctions à la cour de Julien; celui-ci voulut souvent engager des controverses religieuses, qui, tout en donnant à Césaire l'occasion de montrer la fermeté de sa foi, le déterminèrent à quitter le palais impérial. Ayant repris sa charge sous Jovien, il fut nommé ensuite questeur en Bithynie, où il mourut. *Voy.* son oraison funèbre par St Grégoire de Nazianze. D—r—r.

CÉSAIRE (Saint), évêque d'Arles, né en 470 à Châlon-sur-Saône, m. en 542, fut élevé par St Sylvestre, évêque de cette ville, et entra au couvent de Lérins. Des difficultés suscitées par les moines et l'influence d'un climat qui lui était contraire, le déterminèrent à se retirer dans une solitude près d'Arles : pleins d'admiration pour ses vertus, le clergé et le peuple de cette ville l'élevèrent malgré lui à l'épiscopat, 501. D'injustes persécutions des rois Alaric et Théodoric firent ressortir sa douceur et sa charité, et le pape Symmaque, pour l'honorer, lui conféra *le pallium*, avec le titre de vicaire du saint-siége en Gaule et en Espagne. St Césaire présida, en 529, le concile d'Orange, où fut condamné le semi-pélagianisme. Il a laissé des *Homélies et Sermons*, impr. dans le 5e vol. du St Augustin des bénédictins, et trad. en franç. par Dujat de Villeneuve, Paris, 1760, 2 vol. in-12. On lui a attribué une *prophétie* dont on a fait l'application à la révolution française, et que M. de Roujoux a publiée en 1814; elle est tirée du *Mirabilis liber* de Vatiguerro, et ne paraît pas remonter au delà du XVIe siècle. La fête de St Césaire se célèbre le 27 août. D—r—r

CÉSALPIN (André), savant italien, né en 1519 à Arezzo, m. à Rome en 1603. Il enseigna la médecine à Pise, et devint ensuite médecin de Clément VIII et professeur au collége de la Sapience. Ses *Quæstiones peripateticæ*, Flor., 1569, in-4°, eurent un immense succès, bien que Samuel Parker, archidiacre de Cantorbéry, et Nic Taurel, médecin de Montbéliard, les eussent dénoncées à l'inquisition. On y trouve le pressentiment de la circulation du sang, dont la découverte immortalisa Harvey, et certaines idées philosophiques qui firent accuser Césalpin de panthéisme et d'athéisme. Dans le livre intitulé : *Dæmonum investigatio*, Flor., 1580, in-4°, il a combattu la magie et la sorcellerie. Mais c'est comme botaniste qu'il est surtout célèbre; il a reconnu le sexe dans les organes de la fleur, fait que Linné a établi avec évidence; il a formé une classification des plantes d'après la durée vitale, la situation de la radicule, le nombre des graines, la forme et la nature des racines, l'absence des fleurs et des fruits. Tournefort, Morison, Rai, ont dû puiser dans les 16 liv. *De plantis*, Flor., 1583, in-4°, ainsi que ceux qui se sont occupés de la carpologie. On conserve au Cabinet d'histoire naturelle de Florence l'herbier de Césalpin, composé de 768 espèces. Le traité *De metallicis*, Rome, 1596, in-4°, a peu de valeur. B.

CÉSAR (L.-Julius), consul romain en l'an 662 de Rome, 90 av. J.-C., fut chargé de défendre la Campanie pendant la guerre sociale. Il fit accepter par le sénat une loi qui

accordait le droit de cité aux sujets de Rome dont la fidélité n'avait pas chancelé durant cette lutte. — Son fils, Lucius-Julius César, fut oncle du triumvir Marc-Antoine.

CÉSAR (Caius-Julius-Strabon), frère du précédent, m. l'an 665 de Rome, 87 av. J.-C. dans les proscriptions de Marius. Il était membre du collége des pontifes, orateur et poëte distingué. Les fragments de ses discours ont été recueillis par Meyer (*Oratorum rom. frag.*). Cicéron a fait de lui un des interlocuteurs de son *De Oratore*.

CÉSAR (Caius-Julius), l'un des plus grands hommes de l'antiquité, grand guerrier, grand politique, orateur et écrivain distingué, né à Rome le 15 juillet de l'an 652 de la ville, 101 av. J.-C., m. l'an 709. Il prétendait descendre de Vénus par Iule et Enée. Marius était son oncle maternel. Il avait 18 ans, au moment des proscriptions de Sylla, et ce farouche dictateur voulut le faire périr, par haine de Marius et de la démocratie; puis cédant à de puissantes intercessions, il lui fit grâce en disant ces paroles prophétiques : « Vous le voulez, soit; mais sachez que ce jeune homme détruira un jour l'aristocratie, car je vois en lui plusieurs Marius. » César, échappé à ce danger, alla faire ses premières armes en Asie, au siége de Mitylène, sous le préteur Thermus. Il revint à Rome dès que Sylla fut mort, et parut au barreau, dans une cause publique; il rencontra pour adversaire le célèbre Hortensius, échoua, et se rendit en Grèce, afin d'y suivre les leçons de Molon de Rhodes, le plus illustre rhéteur du temps. Pris, pendant la traversée, par des pirates qui lui demandèrent une rançon de 20 talents (104,300 fr.), il la fixa lui-même à 50 (260,830 fr.), et envoya ses serviteurs emprunter cette somme dans Milet. Redevenu libre, il arme quelques navires, poursuit les pirates, en prend plusieurs, et les fait mettre en croix, ainsi qu'il les en avait menacés lorsqu'il était en leur pouvoir. Il gagne Rhodes ensuite. Pendant qu'il y était, Mithridate attaque des provinces alliées des Romains; le jeune César passe sur le continent, rassemble des troupes, et, sans mission, combat et repousse l'invasion du puissant roi de Pont. De retour à Rome, il obtint du peuple le grade de tribun des soldats. Alors éclatèrent ses instincts, ou plutôt ses calculs démocratiques : il voulait être le premier dans sa patrie; le parti des grands ne lui offrait que des rivaux; il se tourna vers la plèbe, qui seule pouvait servir d'instrument à ses desseins. Il entra dans une ligue pour faire rendre aux tribuns du peuple tout le pouvoir que Sylla leur avait enlevé. Peu de temps après, il fut élu questeur provincial, et envoyé en Espagne. En traversant un village de la Gaule, il disait qu'il aimerait mieux être le premier dans cette bicoque, que le second à Rome. La statue d'Alexandre le Grand, qu'il vit à Cadix, lui fit verser des larmes, de dépit de ce qu'à l'âge de ce héros il n'avait encore rien fait de remarquable. Son ambition se réveilla plus vive, et, sans même attendre l'expiration de sa charge, il repartit aussitôt pour Rome, seul théâtre où il pouvait préparer sa fortune. Avide d'agitations, il visita les colonies latines, qui paraissaient disposées à tenter une nouvelle guerre sociale. En même temps qu'il essayait sourdement des séditions et des conspirations, César poursuivait la voie lente et légale des honneurs : édile l'an 687, il déploya la plus somptueuse magnificence dans les jeux offerts au peuple, et rétablit au Capitole la statue et les trophées de Marius, jadis renversés par Sylla. Il espérait, au sortir de l'édilité, obtenir le gouvernement d'une province : trompé dans son attente, il se retourna vers le souverain pontificat, alors vacant, et s'y fit élire, à force de largesses. L'année suivante, 689, mémorable par la conjuration de Catilina, il obtint la préture urbaine; chef de la justice à Rome, il fut soupçonné d'avoir trempé dans cet infâme complot, prit, indirectement, la défense des accusés, au point d'indigner tous les honnêtes gens, et ne dut peut-être son salut qu'à l'indulgence ou à la faiblesse de Cicéron. Le sort lui assigna le gouvernement de l'Espagne ultérieure à l'issue de sa préture ; mais ses prodigalités l'avaient endetté de 35 millions de sesterces (9,790,000 fr.), et pour qu'il pût partir, Crassus fut obligé de se porter sa caution. Après plusieurs mois d'absence, pendant lesquels il essaya vainement d'attirer sur lui par quelques combats l'attention des Romains, il se hâta de revenir à Rome pour solliciter le triomphe et le consulat. Il obtint le dernier, 693, mais en se rapprochant de l'aristocratie par Crassus et Pompée avec lesquels il venait de former le premier triumvirat. Consul, il se conduisit comme un dictateur, sans tenir compte de son collègue Bibulus, et en s'appuyant sur la plebe, qu'il flattait par des jeux, des distributions de blé, et une mauvaise loi agraire. Afin de s'assurer, après son consulat, un nouveau pouvoir, qui dépendait en partie des patriciens, il épousa Calpurnie, fille de Pison, consul désigné, et maria Julie, fille de sa première femme Cornélie, à Pompée. Grâce à leur influence, on lui décerna le gouvernement de la Gaule cisalpine et de l'Illyrie, auxquels le sénat ajouta la Gaule chevelue. Dans ce gouvernement, où, l'année suivante, il se fit proroger pour 5 ans, il se trouvait maître d'un corps d'armée, et assez près de Rome pour s'y rendre en temps opportun, si les intérêts de son ambition l'y appelaient. Il entreprit la guerre contre les Gaulois transalpins, afin de surpasser la gloire militaire de Pompée, et aussi dans le but de s'enrichir, au point que l'on demanda dans le sénat que César fût livré en expiation aux peuples alliés qu'il avait attaqués; mais ses victoires étouffèrent la voix des accusateurs, et plus tard, ses amis le firent proroger une 2e fois dans ce gouvernement des Gaules. Il fit 8 campagnes consécutives dans cette vaste contrée, de plus, deux invasions dans la Grande-Bretagne et deux incursions sur la rive dr. du Rhin. V. GAULE.

Les exploits de César l'avaient rendu immensément riche et tout-puissant; il usait de son pouvoir comme un souverain, sans consulter ni le sénat ni les consuls. Alors on commença de craindre sérieusement son ambition : les patriciens voulurent le rappeler et lui ôter ses légions; Pompée, veuf de Julie, faisait cause commune avec le sénat. César, après quelques propositions qui furent rejetées, en appela à la force, et marcha sur Rome. Il hésita un instant avant de passer le Rubicon, petit fleuve qui était la limite de sa province, puis il entra en ennemi sur le territoire de la république (premiers jours de janvier 704). A cette nouvelle, le Sénat, les deux consuls, Pompée, prennent la fuite, et César, en moins de 60 jours, se trouve maître de l'Italie. Il va en Espagne combattre les lieutenants de Pompée, détruit leur armée, fait une courte apparition à Rome, et vole en Grèce, où, après avoir failli périr près de Dyrrachium, il gagne la célèbre bataille de Pharsale, 704. Il poursuit Pompée en Égypte, où il le trouve assassiné, verse des pleurs sur sa mort, fait la guerre à Ptolémée Dionysos, le détrône, et donne son royaume à Cléopâtre. Pharnace, fils de Mithridate, ayant réveillé la guerre dans le Pont, il le défait en une seule bataille, et annonce sa victoire par ces mots célèbres, qui en peignent la promptitude et la facilité : *Veni, vidi, vici*; « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. » Il retourna en Italie, apaisa une sédition causée par les violences de son lieutenant Antoine, passa en Afrique, où il vainquit à Thapsus Scipion et Juba, qui ranimaient les restes du parti contraire, revint à Rome triompher quatre fois pour les guerres des Gaules, d'Égypte, de Pont et d'Afrique, reçut la dictature pour dix ans, la préfecture des mœurs pour trois, le droit de nommer à la moitié des charges curules, fut honoré comme un demi-dieu par un collége de prêtres *Juliens*, et alla gagner en Espagne, sur les fils de Pompée, la bataille de Munda. Après cette expédition, le sénat lui décerna le titre de dictateur perpétuel.

César, maître absolu de la république, disposa de toutes les magistratures à peu près comme bon lui semblait, en laissant aux comices une ombre de liberté. Il supposait des sénatus-consultes, modifiait la composition du Sénat, y faisait entrer des Gaulois, augmentait le nombre des prêtres, des préteurs et des questeurs, créait des patriciens; il aspira visiblement au titre de roi, et ne repoussa le bandeau royal offert par Antoine dans une solennité publique, que pour apaiser les murmures du peuple. Du reste, il fut sévère et laborieux dans l'administration de la justice, dans la poursuite des malversations, dans la répression du luxe. Il releva Corinthe et Carthage, où il envoya des colonies, encouragea l'agriculture, corrigea le calendrier, commanda une réforme générale de la jurisprudence, chargea Varron de former des bibliothèques publiques, projeta de dessécher les marais Pontins, de creuser au Tibre un nouveau lit, pour garantir Rome des inondations, d'établir à Ostie un grand port militaire, de couper l'isthme de Corinthe, etc. Il passa 2 ans environ dans ces réformes et ces projets, puis, le guerrier se réveillant, il voulut aller dompter les Parthes. Tout était préparé ; il avait même nommé ou désigné les magistrats pour plusieurs années, lorsqu'il périt, le 15 mars 709, dans sa 56e année, 44 av. J.-C., frappé, en plein sénat, de 23 coups de poignard, par un petit nombre de républicains, à la tête desquels étaient Brutus et Cassius. La plupart des meurtriers avaient été comblés de ses bienfaits ou de sa clémence, car il n'usa de son pouvoir souverain que pour pardonner à tout le monde. L'ambition de César le rendit peu scrupuleux sur les moyens d'arriver, et il fut presque constamment démocrate jusqu'à la démagogie, tant qu'il vit quelqu'un au-dessus de lui. Cependant il était de l'aristocratie par caractère et par na-

ture. Comme général, il fut audacieux quelquefois jusqu'à l'imprudence, d'une activité prodigieuse, et sut inspirer aux soldats une confiance et un dévouement sans bornes. Il fit 13 campagnes, et ne fut malheureux que 3 fois, à Dyrrachium, à Alexandrie, en Afrique; mais ces échecs n'eurent aucun effet sur l'issue de ses guerres. Ses lieutenants ont éprouvé de grandes défaites, qu'il répara par sa présence. — Comme orateur et comme écrivain, il était au moins au second rang. Il avait composé deux livres *De l'Analogie dans le langage;* des traités sur les *augures* et les *auspices;* des recueils de *dits* et d'*apophthegmes;* une tragédie d'*Œdipe;* un poëme *sur la marche des astres,* etc. Tous ces ouvrages sont perdus, sauf quelques fragments. Il nous reste de lui des *Commentaires* ou mémoires sur la guerre des Gaules et sur la guerre civile. Cicéron en a loué le style simple, rapide et naturel. Dans la *Guerre des Gaules*, César fait connaître, avec la netteté et la précision du guerrier, l'aspect des lieux, les mœurs des peuples, le caractère et les causes des événements. On lui reproche de l'inexactitude ou de la partialité dans ses récits de la guerre civile. Il n'a écrit ni le 8e liv. de la *Guerre des Gaules*, ni ceux des *Guerres d'Alexandrie* et *d'Afrique;* ces ouvrages sont attribués à A. Hirtius. Enfin on joint encore à ses Commentaires un livre des *Guerres d'Espagne*, dont l'auteur est inconnu. Les Commentaires de César ont été très-souvent édités; les principales éditions sont celles d'Oberlin, in-8°, Leipzig, 1805; d'Achaintre et de Lemaire, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, 4 vol. in-8°, Paris, 1819-1822; de M. Chr. Schneider, in-8°, Hall, 1840-52. Les principales traduct. françaises sont celles de : Perrot d'Ablancourt, in-4°, 1650; de Toulongeon, 2 vol. in-18, Paris, 1813 et 1826; de M. Artaud, 3 vol. in-8°, Paris, 1832, dans la *Bibliothèque latine française* de Panckoucke. La vie de César a été écrite en latin par Suétone, en grec par Plutarque; Pétrarque a publié, en latin, une *Histoire de J. César*, imprimée plusieurs fois sous le nom de J. Celsus, nouv. édit. par M. Schneider, Leipzig, 1827, in-8°; enfin Napoléon Ier a dicté, à Ste-Hélène, un *Précis des guerres de César*, 1 vol. in-8°, Paris, 1836, et Napoléon III a commencé, en 1865, la publication d'une *Vie de César*. C. D—Y.

CÉSAR, nom pris par Octave, comme fils adoptif de J. César, et que portèrent tous les empereurs de sa race, dont Néron fut le dernier. Pison, adopté par Galba, reçut le nom de César, et, depuis, ce nom fut donné comme titre à l'héritier présomptif de l'Empire, soit par naissance, soit par adoption. Sous le Bas-Empire, tous les enfants mâles de l'empereur étaient appelés Césars. C. D—Y.

CÉSARÉE, *Cæsarea*, v. de l'anc. Asie Mineure (Cappadoce), sur l'Halys, au pied du mont Argée. Appelée d'abord *Mazaca* ou *Eusebia*, elle changea de nom sous l'empereur Tibère. Atelier monétaire des Romains. Patrie de St Basile. Détruite par un tremblement de terre; ses ruines sont près de la moderne KAISARIEH.

CÉSARÉE, auparavant *Stratonis arx*, v. de l'anc. Palestine, au bord de la mer, sur les frontières de la Galilée et de la Samarie; fortifiée et embellie par Hérode au temps d'Auguste, érigée en colonie romaine par Vespasien et Titus. Elle fut la résidence des gouverneurs romains, puis, sous Constantin, siége d'évêché et l'une des trois églises métropolitaines de la Palestine. La ville actuelle de *Kaisarieh* n'est qu'un monceau de ruines, et son port est ensablé.

CÉSARÉE, v. de Cilicie. *V.* ANAZARBA. — v. de Phrygie. *V.* ANTIOCHE. — Nom du port de RAVENNE. — v. de Bithynie, à l'E., près du mont Olympe. — v. d'Afrique, nommée aussi *Iol*, sur la côte N., cap. de la Mauritanie Césarienne; auj. CHERCHELL. — v. d'Afrique (Mauritanie Tingitane), la même que TINGIS. — v. de Palestine; auj. BANIAS.

CESARI (Alexandre) graveur en médailles et sur pierres fines au XVIe siècle, appartenait à une famille milanaise. On le surnomma *Il Grecho*, à cause de son habileté qui égala celle des artistes grecs. Ses œuvres les plus célèbres sont la tête de Henri II, roi de France, sur cornaline, la médaille du pape Paul III, un camée représentant Phocion.

CESARI (Giuseppe). *V.* JOSÉPIN.

CESARI (Antonio), littérateur italien, né à Vérone vers 1760, m. en 1828, membre de la congrégation de St-Philippe de Néri, essaya de rendre à la langue sa pureté, et de la soustraire à l'influence française. Il a donné des édit. du *Vocabolario della Crusca*, Vérone, 1806-09, 7 vol. in-4°; des *Vite de' santi Padri,* 1799, 4 vol.; des *Fioretti* de St François, 1822, etc. Il publia un long commentaire du Dante, Venise, 1824, 4 vol.; des trad. de Térence, Vérone, 1806; des *Odes* et de l'*Art poétique* d'Horace, 1827; des *Lettres* de Cicéron, 1826. On lui doit enfin quelques poésies sous le titre d'*Alcune novelle,* Venise, 1810.

CÉSARIENNE (GRANDE-), prov. de l'anc. Bretagne romaine, entre la Valentie au N. et la Flavie-Césarienne au S. Ch.-l. *Eboracum*. Les *Brigantes* en étaient le principal peuple. (*V. au Supplement* : BRETAGNE).

CÉSARIENS, gladiateurs destinés à combattre dans les jeux où les empereurs romains assistaient.

CESARINI (Julien), d'une famille noble de Rome, nommé cardinal en 1426 par Martin V, figura avec éclat dans les conciles de Bâle et de Florence, fut envoyé par Eugène IV en Hongrie, afin d'exciter le roi Ladislas à une croisade contre les Turcs, et périt à la bat. de Varna, 1444.

CÉSARINS. *V.* FRANCISCAINS.

CESARIO (SAN-), brg du roy. d'Italie, dans la prov. et à 7 kil. S. de Lecce; 4,358 hab. Tabac très-estimé.

CÉSARION, fils de Jules César et de la reine Cléopâtre, proclamé, à l'âge de 13 ans, roi de Chypre, d'Égypte et de Célésyrie, par sa mère et par Antoine, et mis à mort, cinq ans après, par ordre d'Auguste, l'an 30 av. J.-C.

CÉSAROTTI (Melchior), littérateur italien, né à Padoue en 1730, m. en 1808, enseigna d'abord la rhétorique au séminaire de Padoue, puis le grec et l'hébreu à l'Université de cette ville, et reçut dans sa vieillesse une pension de Napoléon. On a de lui un intéressant *Essai sur la philosophie des langues,* écrit d'un style vif et clair; un *Cours de littérature grecque;* une trad. des poëmes d'Ossian, regardée comme un chef-d'œuvre; deux trad. de l'*Iliade*, l'une en prose, qui est très-fidèle, l'autre en vers, où il a eu la singulière idée de refaire le poëme; des trad. des *Vies* de Plutarque, de Démosthène, etc. Ses œuvres ont été réunies en 40 vol. in-8, Pise, 1805-1813. B.

CÉSARS (LES XII). On désigne communément sous ce nom Jules César et les onze empereurs qui ont régné après lui, bien que les six derniers aient été étrangers à la famille de César. Ce sont : Auguste, Tibère, Claude, Caligula, Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus, et Domitien. Suétone a écrit leur vie.

CÉSEMBRE, îlot sur la côte de Bretagne (Ille-et-Vilaine), dans la Manche et à 4 kil. N.-O. de St-Malo; défendu par deux forts.

CESENE, *Cesena*, v. du roy d'Italie, à 18 kil. S.-E. de Forli; sur le Savio; 33,752 hab. Evêché. Patrie de Pie VI et de Pie VII; ce dernier y a une statue colossale. On remarque la cathédrale et l'hôtel de ville. Vins renommés. Aux environs, belle église de Santa-Maria-del-Monte.

CESI (Bartolomeo), peintre bolonais, né en 1557, m. en 1629. Il exécuta des fresques estimées dans les Chartreuses de Bologne, de Ferrare, de Florence et de Sienne. Le Guide étudia soigneusement ses œuvres.

CESI (le prince Frédéric), naturaliste, né à Rome en 1585, m. en 1630, fondateur de l'Acad. des *Lyncei*. Il écrivit des traités sur les abeilles et sur les bois fossiles, et fit publier l'histoire naturelle du Mexique par Franç. Hernandez. Il a découvert les sportules de la fougère, propagé l'usage du microscope et du télescope, et laissé un ms. d'une très-belle exécution sur les champignons.

CESIO (Carlo), peintre et graveur italien, né en 1626 aux environs de Rome, m. en 1686. Elève de Pierre de Cortone, il fit des tableaux et des fresques dans le goût de ce maître. On remarque le *Jugement de Salomon*, dans la galerie du Quirinal. Il a gravé la *Galerie Farnèse* à Rome, en 41 planches, la *Vie de St Augustin* par Lanfranc, l'*Histoire d'Énée* de Cortone, en 16 planches.

CÉSON. *V.* CÆSON.

CÉSONIE (Milonia Cæsonia), 4e femme de Caligula, qui l'épousa enceinte d'un 1er mari et se déclara père d'une fille qu'elle mit au monde peu après. Elle se fit aimer avec passion en adoptant tous les goûts de l'Empereur, et en le suivant dans ses voyages, habillée en amazone. On croit que, pour s'assurer son affection, elle lui fit prendre un philtre, qui lui troubla la raison. Après le meurtre de Caligula, Chéréas la fit tuer avec sa fille.

CESPEDES (Paul de), peintre, sculpteur, architecte et poëte espagnol, né à Cordoue en 1538, m. en 1608. Il étudia les langues classiques et la littérature dans sa ville natale, l'hébreu et l'arabe à l'université d'Alcala de Henarès; il prit le pinceau, et partit pour l'Italie. Son talent s'y développa d'une manière rapide : ses fresques dans l'église d'Aracœli, son *Histoire de la Vierge* dans l'église *Trinità del Monte*, firent naître une admiration générale. Rappelé en Espagne par les chanoines de Cordoue, qui lui offraient une place parmi eux, il abandonna Rome en 1577. Son chef-d'œuvre, la *Cène*, est dans la cathédrale de Cordoue. Les travaux les plus variés l'occupaient tour à tour : fresques, tableaux, statues, monuments, poëmes, ouvrages d'érudition. Il a laissé un Traité de perspective, une Comparaison de la peinture et de la sculpture ancienne

et moderne, et des fragments d'un beau poëme sur la peinture, qui furent recueillis par le peintre Fr. Pacheco son ami. A. M.

CESSAC (comte de). *V.* LACUÉE.

CESSART (Louis-Alexandre de), ingénieur français, né à Paris en 1719, m. en 1806, servit pendant les guerres de Flandre, se distingua à Fontenoy et à Raucoux, et entra, par faiblesse de santé, à l'École des ponts et chaussées. Il a construit, avec de Voglie, le beau pont de Saumur, où il employa, le 1er en France, des piles fondées par caissons, sans épuisement ni batardeaux. On le chargea ensuite des travaux du môle de Cherbourg. Ses mss. ont été publiés sous le titre de *Description des travaux hydrauliques de Cessart*, Paris, 1806-9, 2 vol. in-4°; il y est question du pont de Saumur, des quais de Rouen, des écluses de chasse du Tréport et de Dieppe, du pont tournant du Havre : on y trouve aussi le projet du pont en fer, sur piles en pierre, exécuté à Paris sous le nom de *Pont des Arts*.

CESTAS, brg (Gironde), à 9 kil. S.-S.-O. de Pessac. On y voit la pyramide élevée en 1737 pour être un point de repère dans la triangulation de Cassini; 815 hab.

CESTE, *Cestus*, espèce de gros gantelet à l'usage des athlètes dans leurs combats. Il enveloppait tout l'avant-bras et une partie de la main; il y avait des lanières croisées les unes sur les autres, et tournées à plusieurs rangs autour de la main, jusqu'aux doigts. Le ceste était de cuir de bœuf cru. Les plus lourds pesaient environ 3 kilogr. Les athlètes en avaient un à chaque main. C. D—y.

CESTI (Marc-Antoine), compositeur, né vers 1620 à Arezzo, m. à Rome en 1680, maître de chapelle à Florence, puis à la cour de l'empereur Léopold Ier, contribua beaucoup aux progrès de la musique de théâtre. Les 8 opéras qu'il fit représenter à Venise témoignent d'un vif sentiment dramatique. Il réussit aussi dans la cantate.

CESTRE, flèche empennée de lames de bois, longue d'une demi-coudée, armée d'un fer aigu de deux palmes, et lancée à l'aide d'une grande fronde. Les Macédoniens étaient les inventeurs de cette arme.

CESTRIA, nom latin de CHESTER.

CÉTHÉGUS, ancienne et illustre famille de Rome, dont les membres, connus par leur austérité, affectaient de porter le costume des ancêtres. Elle a produit : — Marcus Corn. Cethegus, grand pontife en 214 av. J.-C., préteur en Sicile en 212, consul en 204, vainqueur de Magon dans la Gaule Cisalpine, grand orateur selon Cicéron, et appelé par Ennius *la moelle de l'éloquence* (*suadæ medulla*); — C. Cornelius Cethegus, tour à tour partisan de Marius et de Sylla, complice de Catilina, et l'un de ceux que Cicéron fit étrangler dans leur prison, l'an 63 av. J.-C.

CÉTHIM (pays de). Nom de la Macédoine dans la Bible.

CÉTHURA, une des trois femmes d'Abraham. Elle donna à ce patriarche 6 enfants, parmi lesquels Madian, père des Madianites.

CETINA (Gutierre de), poëte espagnol du XVIe siècle, né à Séville, appartient à l'école pétrarquiste; il imita avec bonheur Anacréon. Ses madrigaux sont les premiers que l'on connaisse en langue espagnole.

CÉTOBRIGA, anc. v. de l'Espagne Tarraconaise, sur l'océan Atlantique, à l'O. d'Ébora. Aujourd'hui SÉTUBAL. — nom ancien d'ALMADEN.

CETON, brg (Orne), arr. et à 35 kil. S.-S.-E. de Mortagne; 1,050 hab. Fabr. de cotonnades.

CÈTRE, bouclier rond et léger, de 65 centimèt. de diamètre, en usage dans certains corps d'infanterie et de cavalerie romaine; il était fait de cuir d'éléphant ou d'onyx. Les Lusitaniens se servaient aussi de cètres. Celles que portèrent certains cavaliers franks au moyen âge étaient échancrées en demi-lune.

CETTE ou SÈTE, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. et à 28 kil. S.-O. de Montpellier, par chemin de fer, et à 1,054 de Paris, par 43° 23' 48" lat. N., et 1° 21' 52" long. E.; sur une lagune, entre l'étang de Thau et la Méditerranée; 21,205 hab. Bon port, pouvant contenir 400 vaisseaux : place de guerre de 1re classe, défendant l'entrée du canal du Midi. Cette ville fut fondée par Louis XIV, de 1666 à 1678, près de l'emplacement d'une anc. localité appelée *Sitius mons*, *Sitium promontorium*, et *Sita*. Industrie active : tonnellerie, distilleries. Comm. considérable d'exportation en vins (principalement de vins blancs secs du Roussillon, préparés et dits *vins de Madère*), sel marin, eaux-de-vie, et productions du Midi; pêche de sardines. Trib. de commerce. Bains de mer. Construction de navires; école d'hydrographie, bibliothèque. Pont de 52 arches sur l'étang de Thau. Paquebots pour Alger, Stora, et Oran.

CETTIGNE, v. capitale du Monténégro (Turquie d'Europe à 60 kil. N.-N.-O. de Scutari et à 30 kil. E.-N.-E. de Cattaro. Résidence du prince et du sénat.

CEUTA, *Septum* ou *Septa*, v. d'Afrique, appartenant à l'Espagne, sur la côte du Maroc, sur le détroit de Gibraltar, et vis-à-vis de cette ville; à 50 kil. N.-E. de Tanger; par 35° 54' 4" lat. N., et 7° 36' 30" long. O. Construite à l'entrée d'une petite presqu'île, défendue, du côté de la mer, par la montagne escarpée d'Almina (anc. *Abyla*, l'une des *Colonnes d'Hercule* des anciens), que dominent d'imposantes fortifications, et, du côté du continent, par une citadelle. Mauvais port. Évêché suffragant de Séville; prison et bagne; 10,000 hab., Espagnols, Mores, nègres, mulâtres et juifs. Export. d'oranges, citrons, grenades. — Ceuta, fondée, dit-on, par les Carthaginois, reçut une colonie romaine, et devint sous l'empereur Claude la métropole de la Mauritanie Tingitane. Elle passa aux Vandales, puis aux Arabes. Elle fut, sous ces derniers, manufacturière et très-commerçante. Les Portugais enlevèrent Ceuta aux Mores en 1415; elle appartient à l'Espagne depuis 1580.

CEVA (Thomas), jésuite de Milan, né en 1648, m. en 1736, a exposé en vers latins élégants le système de Descartes, fait connaître à l'Italie, dans une dissertation *De natura gravium*, 1669, le système de Newton, et laissé un poëme latin en 9 chants, *Puer Jesu*, où il y a un vrai talent.

CEVA, anc. *Ceba*, v. du roy. d'Italie, à 15 kil. S.-E. de Mondovi, sur le Tanaro et la Cevetta; 4,520 hab. Fromages estimés. Prise en 1796 et 1800 par les Français, qui détruisirent ses fortifications. (Prov. de Coni).

CEVALLOS (Pedro), homme d'État espagnol, né en 1764 à Santander, m. en 1838. Son mariage avec une nièce du prince de la Paix (Godoy) le fit arriver au ministère des affaires étrangères. Repoussant les offres de Joseph Bonaparte, il se retira à Londres en 1808, et y publia son célèbre *Mémoire sur les affaires d'Espagne*, et notamment sur les conférences de Bayonne auxquelles il avait assisté avec le prince des Asturies. Après la restauration de Ferdinand VII, il jouit d'une grande influence, que lui fit perdre son opposition au mariage du roi avec l'infante de Portugal. Sa disgrâce fut dissimulée par des ambassades à Naples et à Vienne. B.

CÉVENNES, anc. *Cebenna mons*, chaîne de montagnes de France, s'étendant du S.-S.-O. au N.-N.-E.; joignant au S., par 43° 17' lat. N. et 0° 18' long. O., vers les sources de l'Aude, le canal du Midi et le col de Narouze, les contre-forts des Pyrénées; au N., par 46° 40' lat. N. et 2° 15' long. E., la Côte-d'Or, vers le canal du Centre et l'étang de Longpendu; environ 500 kil. de développement. Elle traverse les dép. de l'Aude, de l'Hérault, de l'Aveyron, du Gard, de la Lozère, de la Hte-Loire, du Rhône et de Saône-et-Loire, et sépare les bassins de la Garonne et de la Loire de ceux du Rhône et de la Saône, c.-à-d. les eaux qui se rendent à l'Océan de celles qui affluent à la Méditerranée. On la divise en *Cévennes méridionales*, depuis le col de Narouze jusqu'au mont Lozère, et *Cévennes septentrionales*, depuis le Lozère jusqu'à l'étang de Longpendu. Les Cévennes méridionales comprennent : 1° les *Coteaux de St-Félix* et les *Montagnes Noires*, ensemble 80 kil.; 2° les monts de l'*Espinous*, 40 kil.; 3° les montagnes de l'*Orb*, 25 kil.; 4° les monts *Garrigues*, 50 kil.; point culminant, le pic de Montant (1,040 mèt.); 5° les monts du *Gévaudan*, 50 kil.; point culminant, le Lozère (1,490 mèt.). Les Cévennes septentrionales comprennent : 1° les monts du *Vivarais*, depuis le Lozère jusqu'aux sources de l'Allier, 80 kil.; points culminants, le Mézenc (1,774 mèt.) et le Gerbier-des-Joncs (1,562 mèt.); 2° les monts du *Lyonnais*, des sources de l'Allier au mont Tarare, 80 kil.; point culminant, le Pilat (1,072 mèt.); 3° les monts du *Beaujolais*, du Tarare à la source du Sornin, 40 kil.; point culminant, le Tarare (1,450 mèt.); 4° les monts du *Charolais*, du Sornin au canal du Centre, 60 kil.; point culminant, la Haute-Joux (994 mèt.). — Les contre-forts orientaux des Cévennes sont : les monts du *Mâconnais*, qui longent la Saône; les monts d'*Or*, dont un rameau se termine au N.-E. près de la Saône, et un autre plus au S. au confl. de cette riv. et du Rhône; les monts *Coiron*, sur la rive g. de l'Ardèche; enfin des rameaux qui séparent les diverses vallées de l'Ardèche, du Gard, de la Vidourle, de l'Hérault, de l'Orb et de l'Aude. Les contre-forts occidentaux sont : 1° entre la Loire supérieure et l'Allier, dans la direction du S. au N., celui qui porte les noms de monts du *Velay*, monts du *Forez* et monts de la *Madeleine*; point culminant, le Puy de Montoncelle (1,652 mèt.); 2° entre les bassins de la Loire et de la Garonne, dans la direction du S.-E. au N.-O. jusqu'à l'embouchure de la Loire, la chaîne que forment les monts de la *Margeride*, d'*Auvergne*, du *Limousin*, du *Poitou*,

et le plateau de *Gâtine*, et dont se détachent au N. les monts *Dômes* et de la *Marche*, au S. les monts d'*Aubrac* ou de *St-Urcize*, du *Quercy*, du *Périgord* et de *Saintonge*; 3° entre le Lot et le Tarn, dans la direction du S.-O., le plateau de *Lévezac* et les monts du *Rouergue*. On trouve dans les Cévennes des mines de cuivre, de fer, de plomb, de houille (celles de St-Étienne); beaucoup de sources minérales; des carrières de marbre, de porphyre, de granit, d'ardoise. Il y a d'anciens volcans très-bien conservés dans plusieurs parties de la chaîne. Immenses forêts de chênes, hêtres, châtaigniers. B.

CÉVENNES (Guerre des). Guerre que les protestants engagèrent dans les Cévennes, après la révocation de l'édit de Nantes, 1685, contre les soldats de Louis XIV. Elle dura 20 ans. *V.* DRAGONNADES, CAMISARDS, CAVALIER, ROLAND, MONTREVEL, VILLARS. *V.* Court, *Histoire des troubles des Cévennes*, 1760, 3 vol. in-12, réimpr. à Paris, 1819.

CÉVENNES (pays des). *V.* BOUTIÈRES.

CEYLAN, *Singhala* en langue indigène, anc. *Taprobana*, grande île d'Asie, appartenant à l'Angleterre, située au S.-O. et à l'entrée du golfe du Bengale, à l'extrémité S. de l'Hindoustan, dont elle est séparée par le golfe de Manaar et le détroit de Palk; à 100 kil. de la côte de Coromandel; entre 5° 56'-9° 50' lat. N., et 77° 21'-79° 31' long. E.; capitale, Colombo; villes principales, Candy, Trincomali, Pointe de Galle, Jafnapanam, Negumbo, Batticala, Calpentyn, Manaar. Une chaîne de bancs de sable et de récifs, appelée *Pont d'Adam*, l'unit à la terre ferme. Superf., 6,437,770 hect.; pop., 1,919,487 hab., dont 8,275 Européens ou de race européenne. Montagneuse et couverte de forêts au centre, où est le Pic d'Adam (2,227m), cette île offre de vastes et fertiles plaines près des côtes; elle est arrosée par un grand nombre de rivières et de ruisseaux. Il y a des mines d'or, d'argent, de fer, d'étain, de mercure, encore inexploitées, et, dans le détroit de Manaar, des bancs d'huîtres à perles. Les montagnes rendent son climat très-différent, par l'influence diverse des moussons: humide et tempéré à l'O., il est chaud et sec à l'E. Les principaux produits du sol sont: le riz, le cannellier, le tabac, le caféier, la canne à sucre, le cocotier, l'arbre à pain, le palmier, l'ébénier, le cotonnier, les épices, etc. Export. importante de café, cannelle, huile de coco, cordages. La terre donne trois récoltes par an. On y trouve des troupeaux d'éléphants d'une espèce facile à dompter; mais la chasse que leur ont toujours faite les habitants les rend de plus en plus rares; l'ours, le léopard, l'hyène, le chacal, le cerf, la gazelle, le buffle, plusieurs variétés de singes, beaucoup de reptiles. La population indigène se divise en quatre races: 1° les *Weddahs* ou *Beddas*, qui doivent être aborigènes, et qui, refoulés dans les montagnes, y vivent à l'état sauvage; 2° les *Singhalais* ou *Chingalais*, qui, venus de l'Inde, s'emparèrent de Ceylan probablement vers le Ve siècle av. J.-C.; ils se divisent en Candiens ou habitants de l'anc. roy. indigène de Candy au centre de l'île, et en Singhalais des côtes; leur teint varie du brun au noir; leur conformation physique, leur caractère indolent, rusé et cruel, les rapprochent des nations de l'Indo-Chine et particulièrement des Birmans: leur religion est le bouddhisme; leur langue liturgique, le pali; leurs livres religieux et leurs annales, conservés depuis le IVe siècle environ av. J.-C., offrent de précieux renseignements sur les origines et sur l'histoire du bouddhisme; les ruines de villes, de temples, de canaux, de ponts, d'aqueducs, prouvent le développement de leur civilisation avant l'arrivée des Européens; 3° les *Malabars*, venus de l'Inde après les Singhalais, auxquels ils sont très-inférieurs en nombre; ils occupent le N. et la côte E. de l'île; ils professent le brahmanisme; 4° des *Mores* musulmans, répandus dans toute l'île. La moitié des indigènes, surtout ceux des classes élevées, sont auj. chrétiens, le plus grand nombre catholiques: le christianisme leur fut apporté au XVIe siècle par St François-Xavier. L'Église anglicane fait de grands efforts pour convertir les indigènes. — Les Portugais attaquèrent Ceylan en 1518, et s'emparèrent de tout le littoral; ils en furent chassés, 1632-1656, par les Hollandais, alliés au roi indigène de Candy. En 1795, les Anglais enlevèrent aux Hollandais le littoral; depuis 1815, ils occupent toute l'île. Des insurrections bouddhistes y éclatèrent en 1817, 1820 et 1848. Ceylan forme un gouvernement colonial divisé en cinq provinces. Le gouverneur anglais a le pouvoir législatif et exécutif. Outre les troupes indigènes, la garnison anglaise est de 3,000 hommes environ.

CEYRESTE. *V.* CÉRESTE.

CEYX, époux d'Alcyone. *V.* ALCYONE.

CEYZERIAT, ch.-l. de cant. (Ain), arr. et à 8 kil. S.-E. de Bourg; 627 hab.

CEZIMBRA, v. de Portugal (Estramadure), à 30 kil. S. de Lisbonne, sur l'océan Atlantique et près du cap Espichel; 5,000 hab.

CHABANAIS (SAINT-QUENTIN DE), ch.-l. de cant. (Charente), arr. et à 16 kil. S. de Confolens, sur la Vienne; 1,052 hab. Anc. seigneurie, érigée en principauté au XIVe siècle; elle appartint à Colbert.

CHABANNES (famille de). Cette noble et ancienne maison du Bourbonnais descendait des comtes d'Angoulême; ses membres portaient le titre de *cousins du roi*, à cause de leurs alliances directes avec la maison de France. Elle a formé les branches des seigneurs et marquis de Curton, des comtes de Dammartin, de Saignes, de Pionzac, des seigneurs du Verger, de Trussy l'Orgueilleux, etc.

CHABANNES (Jacques Ier DE), né vers 1400, grand maître de France en 1451, eut part à tous les faits d'armes de son temps, et mourut en 1453, d'une blessure reçue à la bataille de Castillon.

CHABANNES (Antoine DE), comte de Dammartin, frère du précédent, né en 1411, m. en 1488, fut d'abord page du brave Lahire, et se signala contre les Anglais au siége d'Orléans, 1428. Attaché à la fortune de Jeanne d'Arc, il sauva Lagny et Compiègne. Puis, à la tête d'une bande d'*Écorcheurs*, il saccagea la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne, et poussa ses dévastations jusqu'à Bâle. Après avoir excité le dauphin Louis à seconder la *Praguerie*, il dénonça à Charles VII une de ses conspirations. Président de la commission qui jugea Jacques Cœur, il reçut une partie des dépouilles du condamné. Privé de la charge de grand maître de France et emprisonné à l'avénement de Louis XI, il recouvra la faveur du prince en 1468, devint son confident, et combattit pour lui contre le sire d'Albret, le comte d'Armagnac, le duc de Nemours et Charles le Téméraire. Sous Charles VIII, il fut gouverneur de l'Ile-de-France et de Paris.

CHABANNES (Jacques II DE). *V.* LA PALICE.

CHABANNES (Jean DE), seigneur de Vendenesse, frère de La Palice, fut surnommé *le Petit Lion*. A la journée d'Agnadel, il fit prisonnier Alviano, 1509. Il contribua au succès de la bataille de Marignan, 1515, défendit glorieusement la ville de Côme contre Pescaire, 1521, se distingua à l'affaire de la Bicoque, 1522, et fut tué dans la retraite de Rebec, 1524. B.

CHABANNES (J.-B.-Marie-Frédéric, marquis DE), publiciste, né en 1770, m. en 1835, émigra à la révolution, servit dans l'armée de Condé, entreprit sans succès l'épuration des charbons et l'éclairage de la ville de Londres, rentra en France en 1802, imagina de nouvelles voitures dites *vélocifères*, fut pair de France de 1817 à 1830, et lança, pendant toute sa vie, des pamphlets politiques, dont pas un ne lui a survécu.

CHABANON (Mich.-Paul-Gui de), littérateur, né à St-Domingue, auj. Haïti, en 1730, m. en 1792. D'une dévotion mystique dans son enfance, puis mécontent des intrigues par lesquelles on voulut l'attirer dans l'ordre des jésuites, il se jeta dans les passions romanesques, et cultiva la musique et les lettres avec ardeur. Admis à l'Académie des Inscriptions, 1760, et à l'Académie Française, 1780, il traduisit en prose, avec élégance et facilité, Théocrite et Pindare. Ses essais dramatiques et ses poésies diverses n'eurent pas de succès; son meilleur ouvrage est un traité *De la Musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre*, 1785, 2 vol. in-8°.

CHABAUD (Ant.), ingénieur militaire, né à Nîmes en 1727, m. en 1791, colonel directeur du génie, donna des plans pour l'exécution des canaux de Picardie. En 1783, il fut envoyé à Constantinople, afin de fortifier cette ville et le détroit des Dardanelles. Il a laissé des *Histoires* de Montmédy, de Péronne, de St-Quentin et de Sedan.

CHABERT (Jos.-Bern., marquis de), né à Toulon en 1724, m. en 1805. Chef d'escadre pendant la guerre d'Amérique et dans la Méditerranée, il s'occupa surtout de rectifier les cartes marines. Il fut membre de l'Académie des Sciences et du Bureau des longitudes. Il publia, en 1753, un *Voyage sur les côtes de l'Amérique septentrionale*, plein d'utiles observations astronomiques. Il avait préparé un atlas des côtes de la Méditerranée qui n'a point paru.

CHABERT (Philibert), né à Lyon en 1737, m. en 1814, professeur à l'école d'Alfort, directeur et inspecteur général des écoles vétérinaires, contribua aux progrès de l'art vétérinaire. On a de lui: *Traité du charbon ou anthrax dans les animaux*, 1780, in-4°; *Almanach vétérinaire*, 1782, in-12; *Traité des maladies vermineuses dans les animaux*, 1783, in-8°;

Traité de la gale et des dartres des animaux, 1783, in-8°; *Instruction sur la morve*, 1785, in-8°; *Instruction sur les vaches laitières*, 1785, in-8°; *Traité sur l'engraissement des animaux domestiques*, 1805, in-12, etc.

CHABEUIL, *Cerebelliaca*, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. et à 12 kil. E.-S.-E. de Valence, autrefois fortifiée. Filatures de soie; 1,391 hab.

CHABLAIS, *Caballicus ager*, ancienne province des États sardes (Savoie), entre le lac de Genève au N., la prov. de Carouge à l'O., le Faucigny au S., et la Suisse à l'E. Sup., 87,000 hect.; pop., 60,193 hab. Ch.-l., *Thonon*. Doit son nom aux chevaux qu'y élevaient les Romains. Au moyen âge, cette province faisait partie du roy. de Bourgogne; elle fut donnée, au XI° siècle, par Conrad le Salique à Humbert, premier comte de Savoie. Réunie à la France et comprise dans le dép. du Léman, sous le I^er Empire français, rendue à la maison de Savoie en 1814, à la France en 1860, elle forme auj. l'arrond. de Thonon, dans le dép. de Haute-Savoie.

CHABLIS, *Cabliacum*, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 19 kil. E. d'Auxerre, sur le Serein; 2,301 hab. Récolte de vins blancs fins renommés. Les meilleurs crus sont ceux de la Moutonne, Vaudésir, Valmur, du Clos, Mont-du-Milieu, et Bourguereau; au-dessous viennent ceux de Chapelot, de la Preuse, de Vossegros, du Bas-du-Clos. — Près de Chablis, dans les champs de Fontenay ou Fontanet, eut lieu la grande bataille entre les fils de Louis le Débonnaire, en 841.

CHABORAS. *V.* ABORRAS.

CHABOT (Famille de), illustre maison du Poitou, connue depuis l'an 1040. Elle a formé les branches des barons de Retz, des seigneurs de La Grève, de Jarnac, de Brion, des marquis de Mirebeau et des ducs de Rohan. *V.* JARNAC, ROHAN.

CHABOT (Philippe de), dit *l'amiral de Brion*, fut élevé au château d'Amboise avec François I^er et Anne de Montmorency. En 1524, il défendit Marseille contre les Impériaux. Ce fut en partie d'après ses conseils que se livra la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier, 1525. Nommé amiral après sa délivrance, il alla en Italie, afin d'obtenir la ratification de Charles-Quint au traité de Cambrai, 1529. En 1535, il conquit une partie de la Savoie et du Piémont. Disgracié en 1540, par suite des intrigues de Montmorency qui l'accusait de malversation, il fut traduit devant une commission présidée par le chancelier Poyet, condamné à une amende de 15,000 liv. qu'il ne put payer, et enfermé au château de Melun. Les prières de la duchesse d'Etampes fléchirent le roi en 1542; Chabot rentra en grâce, mais il mourut en 1543 des suites de l'émotion que lui avait causée sa sentence. C'est à lui qu'on doit l'idée de la colonisation du Canada : 15 cartes sur parchemin, provenant de son cabinet, sont un curieux monument de la géographie du XVI° siècle. Un recueil de ses *Lettres écrites en* 1525 est à la Bibliothèque impériale de Paris. Son fils, Léonor de Chabot, lui fit élever aux Célestins un magnifique tombeau, qui a été transféré au musée du Louvre; c'est l'œuvre de Jean Cousin et non de Paul Ponce, comme on l'a dit. — Léonor de Chabot s'est illustré en refusant d'exécuter, dans son gouvernement de Bourgogne, les ordres de Charles IX lors de la S^t-Barthélemy. B.

CHABOT (François), né à S^t-Geniez (Aveyron) en 1759, m. en 1794, d'abord capucin, devint l'un des plus exaltés révolutionnaires. Grand-vicaire de Grégoire, évêque de Blois, député à la Législative et à la Convention, il se distingua par son zèle à dénoncer les aristocrates, à prêcher au peuple la violence et l'insurrection, à montrer autant de saleté sur sa personne que de grossièreté dans son langage. C'est lui qui trouva les dénominations de *montagnards* et de *sans-culottes*, qui voulut proscrire tous ceux dont les mains n'étaient pas *calleuses*, les désignant par le mot *muscadins*. Marié à une Autrichienne, il devint ami du luxe, et reçut de l'argent pour protéger d'ignobles fournisseurs. Un faux décret qu'il fabriqua afin de réaliser une somme considérable le fit condamner à mort et guillotiner. Il avait publié en 1792 : *Journal populaire, ou le Catéchisme des sans-culottes*, 12 cahiers. J. T.

CHABOT (Louis-François-Jean), général, né à Niort en 1757, m. en 1837. Il se distingua dans l'armée du Nord à la bataille de Nerwinde, puis dans l'armée de la Vendée sous Kléber, reçut la capitulation de l'Autrichien Wurmser à Mantoue, s'illustra surtout en défendant Corfou, et finit sa carrière militaire en Espagne.

CHABOT DE L'ALLIER (Georges-Antoine), savant jurisconsulte, né à Montluçon en 1758, m. en 1819, fut député à la Convention, membre du Conseil des Anciens, puis du Tribunat, inspecteur général des écoles de droit, conseiller à la Cour de cassation, et sut conserver toutes ses places au milieu des révolutions. Ses ouvrages sont : *Tableau de la législation ancienne sur les successions, et de la législation nouvelle établie par le Code civil*, 1804 et 1806, in-8°; *Commentaire sur la loi des successions*, 6° édit. donnée par M. Pellat, 1832, 3 vol. in-8°; *Questions sur le Code Napoléon*, 1809, 2 vol. in-4°, et 1829, 3 vol. in-8°.

CHABRIAS, général athénien. En 392 av. J.-C., il fit une incursion en Laconie, d'où il ramena un grand butin malgré la poursuite d'Agésilas. En 388, il défit encore les Spartiates dans l'île d'Egine. Envoyé au secours d'Evagoras, roi de Chypre, contre les Perses, il lui fit obtenir une paix honorable, 385. De là il passa en Egypte pour commander les troupes du rebelle Achoris, mais les Athéniens le rappelèrent à la demande d'Artaxercès. Pendant la lutte de Thèbes contre Sparte, il fit soulever l'Eubée et les Cyclades contre la domination lacédémonienne, intimida Agésilas en Béotie par ses manœuvres imprévues, battit une escadre ennemie près de Naxos, 376, puis, quand sa patrie eut changé de parti, empêcha Epaminondas de franchir l'isthme de Corinthe, 368. Après avoir servi quelque temps en Egypte dans les troupes de Tachos, il prit part à la guerre sociale, et coula bas son navire au milieu du port de Chio, plutôt que de se laisser prendre, 358. Démosthène a fait de Chabrias le plus grand éloge; Cornélius Nepos a écrit sa vie. B.

CHABRILLAN (Famille de MORETON DE). Cette famille, une des plus nobles du Dauphiné, tire son nom de la seigneurie de Chabrillan, à 5 kil. de Crest (Drôme), érigée en marquisat en 1674.

CHABRIS, brg (Indre), arr. et à 42 kil. N.-N.-O. d'Issoudun, sur la rive g. du Cher; 2,303 hab. Vins blancs.

CHABROL (Famille de), une des plus anciennes de l'Auvergne, à laquelle appartiennent Sirmond et le grand Arnauld. Elle a formé les branches de Tournoël, de Chaméane, de Crousol, de Volvic. Ses membres principaux sont : *Guill.-Michel* CHABROL, avocat du roi au présidial de Riom en 1714, m. en 1792; anobli en 1767, conseiller d'État en 1780, il publia en 1784 sa *Coutume d'Auvergne*, ouvrage fort savant; — *Gaspard-Claude* CHABROL, fils du précédent, lieutenant-criminel lors de la révolution, fut député de la noblesse aux États Généraux où il siégea à la droite, et m. en 1815. Il a eu 5 fils : 1° *Gasp.-Franç.*, comte de CHABROL DE TOURNOEL, député du Puy-de-Dôme sous la Restauration, maire de Riom, m. en 1823; — 2° *Antoine-Joseph*, comte de CHABROL DE CHAMÉANE, officier de l'armée de Condé, maire de Nevers et député de la Nièvre sous la Restauration; son fils est auj. un des grands banquiers de Paris; — 3° *Christophe-Jean-André*, comte de CHABROL DE CROUSOL, né à Riom en 1771, m. en 1836, membre du conseil d'État sous Napoléon I^er, président de la cour impériale d'Orléans, intendant des finances des provinces Illyriennes en 1811, préfet du Rhône de 1814 à 1817, directeur de l'enregistrement et des domaines en 1822, ministre de la marine en 1823, et des finances en 1829; — 4° *Gilb.-Joseph-Gaspard*, comte de CHABROL DE VOLVIC, né à Riom en 1773, m. à Paris en 1843, collaborateur du grand ouvrage sur l'Egypte, préfet de Montenotte en 1806, auteur de la magnifique route de la Corniche, inventeur de la peinture émaillée sur lave volcanique, préfet de la Seine de 1812 à 1830, et membre de l'Institut en 1820; — 5° CHABROL DE MUROL, né en 1775, m. en 1805, auteur de plusieurs Mémoires sur les mathématiques transcendantes insérés dans le recueil de l'Académie des sciences. B.

CHABROUD (Ch.), avocat, né à Grenoble en 1750, m. en 1816. Il fut l'un des présidents de l'Assemblée constituante, à laquelle il présenta un remarquable *Projet d'organisation judiciaire*. Il est surtout fameux par le rapport qu'il fit sur les journées des 5 et 6 octobre.

CHACAPOYAS. *V.* JUAN-DE-LA-FRONTERA (SAN-).

CHACO (GRAND-), territoire indivis entre les Républiques de Bolivie au N., et de la Plata au S. et à l'O.; borné par le Paraguay à l'E., arrosé par le Paraguay, et ses affluents le Rio-Salado, le Vermejo et le Pilcomayo; habité par des tribus d'Indiens indépendants, les Tobas, les Mataguayos, les Matacos, les Guanas, les Guaycuros, les Yagas, etc. Superf., 30,000 myriam. carrés; la partie appartenant à la Plata, forme le *district de Gran-Chaco*, habité par env. 100,000 Indiens libres. C. P.

CHACTAS, peuplade indigène de l'Amérique du N., répandue dans la partie occid. de l'Arkansas (Etats-Unis); ils sont environ 16,000, et occupent 43 villes et villages. Ils cultivent le sol et ont des lois écrites.

CHAFEY, 2° imam de la 1^re classe, chef des châfeytes, naquit à Ghaza en Syrie en 767, et mourut en Egypte en

819. Son corps est déposé à Courafai-Safra. L'Egypte suivait la doctrine de Châfey, sous Saladin et les sultans mamelouks. Lorsque les Turcs conquirent l'Égypte, ils y introduisirent la doctrine d'Abou-Hanifa, qui finit par dominer sans cependant absorber l'autre. On continue à suivre ces deux doctrines en Egypte. D.

CHAFFAUX (LE), anc. petit pays de France (Bourgogne), dont le lieu principal était Changey-en-Chaffaux, cant. de St-Jean-de-Losne (Côte-d'Or).

CHAGNY, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 17 kil. N.-O. de Châlon-sur-Saône, sur la Dheune, près du canal du Centre, et sur le chemin de fer de Lyon. Exploit. de pierres de taille; 3,275 hab.

CHAGOS, groupe d'îles de la mer des Indes, au S. des Maldives, par 4° 30'-7° 27' lat. S., et 68° 55'-70° 20' long. E. Ile principale, *Chagos* ou *Diégo-Garcia*, de 60 kil. de tour; les autres ne sont que des îlots. On y trouve beaucoup de tortues d'une grosse espèce. Climat salubre. Découvertes par les Portugais, ces îles forment une dépendance du gvt anglais de Maurice.

CHAGRES, v. de la Nouvelle-Grenade, à 75 kil. N.-O. de Panama, défendue par un château fort; port sur la mer des Antilles, à l'embouchure du petit fleuve de son nom; 1,000 hab. Comm. actif de transit.

CHAGRES, riv. de l'Amérique du S. (Nouvelle-Grenade), affl. de la mer des Antilles à Chagres; cours de 130 kil. C'est une voie de commerce entre Porto-Bello et Panama, entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique.

CHAH ou SCHAH, titre équivalent à celui de roi ou d'empereur, et dont les souverains de la Perse font précéder ou suivre leur nom, comme *Feth-Ali-Chah*, *Chah-Nadir*. On le joint aussi au nom de certaines provinces, *Kerman-Chah*.

CHAH-AALEM, dernier souverain de la dynastie de Tamerlan dans l'Inde, né en 1723, m. en 1806. Parvenu au trône en 1759, il passa de la tutelle des Anglais sous celle des Mahrattes, fut réduit à défendre ses provinces contre des sujets rebelles, eut les yeux crevés par l'un d'eux nommé Ghôlam, 1788, et traîna misérablement le reste de ses jours, en composant quelques poésies.

CHAH-DJIHAN (Chehab-Eddyn), roi indien de Lahore, né en 1592, m. en 1666. Il monta sur le trône en 1628, repoussa une invasion de Tartares Uzbeks, comprima une insurrection du Dékhan, prit Hougly aux Portugais, et fut dépouillé de l'autorité, en 1656, par son fils Aureng-Zeyb, qui l'enferma au château d'Agrah.

CHAHPOUR. *V.* SAPOR.

CHAILLAND, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. et à 22 kil. N.-N.-O. de Laval; 503 hab.

CHAILLÉ-LES-MARAIS, ch.-l. de cant. (Vendée), arr. et à 22 kil. S.-O. de Fontenay-le-Comte; 870 hab.

CHAILLOT, enclave de Paris, dans le 8e arr., quartier des Champs-Elysées. Ce village fut réuni à la ville sous Louis XIV, en 1659, et compris, en 1784, dans l'enceinte murée. Une machine à vapeur, dite *Pompe à feu de Chaillot*, y fut construite, en 1788, par les frères Perrier, pour distribuer l'eau potable de la Seine dans tout Paris (rive dr.); la pompe actuelle a été exécutée au Creuzot. Près de Chaillot était la manufacture de tapis de la *Savonnerie*, fondée par Marie de Médicis en 1604, et réunie depuis à celle des Gobelins, et un bel hospice de vieillards dit *de Sainte-Perrine*, qui a été transféré à Auteuil, en 1862.

CHAISE CURULE, *sella curulis*, siége des grands magistrats civils ou militaires, chez les anc. Romains, et l'un des insignes de leur dignité. C'était un pliant d'ivoire, ou plaqué d'ivoire, sans bras ni dossier, et avec 4 pieds assemblés en X, deux à deux. On mettait dessus un coussin ou une housse frangée. Tarquin l'Ancien introduisit à Rome la chaise curule; les consuls la conservèrent, et elle passa ensuite aux grands magistrats, y compris les sénateurs. Quand ils sortaient en char, ils faisaient mettre leur chaise dessus, d'où le surnom de curule. — Ce qu'on appelle le fauteuil de Dagobert est une chaise curule romaine. C. D—Y.

CHAISE D'OR, anc. monnaie de France, sur laquelle le roi était représenté assis; on en frappa depuis Philippe le Bel jusqu'à Charles VI. Variable de poids et de titre, elle est généralement estimée à 20 sous parisis ou 25 sous tournois.

CHAISE À PORTEURS, siége fermé et couvert dans lequel on se faisait porter par 2 hommes ayant sur les épaules des bricoles qui soutenaient deux longs leviers mobiles appliqués sur les côtés de la chaise. Ce genre de voiture, inventée du temps de Louis XIV, était encore en usage au commencement de la révolution. Les personnes riches avaient leurs chaises et leurs porteurs; il y avait pour les autres des chaises de louage, qui stationnaient sur les places publiques.

CHAISE DE POSTE, genre de voiture ainsi nommée de ce qu'elle se composait originairement d'une espèce de chaise ou de fauteuil suspendu dans un châssis monté sur deux roues. Cette invention date de 1664. Elle a été bien perfectionnée depuis, mais le nom est resté.

CHAISE-DIEU (LA), en latin *Casa Dei*, ch.-l. de cant. (Hte-Loire), arr. et à 24 kil. E. de Brioude; 1,267 hab.; doit son nom à une célèbre abbaye de bénédictins, fondée au XIe siècle par St Robert, et réunie à la congrégation de St-Maur par Richelieu en 1640. Dans l'anc. église abbatiale, d'architecture gothique, commencée en 1343, on remarque le tombeau de Clément VI, son fondateur, et une représentation de la danse macabre.

CHAIZE-LE-VICOMTE (LA), brg (Vendée), arr. et à 10 kil. E. de Napoléon-Vendée; 1,024 hab.

CHALABRE, ch.-l. de cant. (Aude), arr. et à 20 kil. O.-S.-O. de Limoux, sur le Lers. Vieux château. Fabr. de draps et lainages; 2,019 hab.

CHALAIS (comte, prince de). *V.* TALLEYRAND.

CHALAIS, *Calescum*, ch.-l. de cant. (Charente), arr. et à 30 kil. S.-E. de Barbezieux, sur le chemin de fer de Bordeaux et sur la Tude; 637 hab.

CHALAMONT, ch.-l. de cant. (Ain), arr. et à 35 kil. E. de Trévoux; 1,049 hab.

CHALANÇON (LE) anc. petit pays de France (Velay), dont les lieux principaux étaient: St-Pal-de-Chalançon, et St-André-de-Chalançon (Haute-Loire).

CHALANDRITZA, v. de Morée, au S. de Patras. Une famille de La Trémouille la reçut, en 1206, comme baronnie relevant de la principauté française d'Achaïe, et la conserva pendant un siècle. Il y a encore des débris du fort *Tremoula* qu'elle bâtit.

CHALAZOPHYLACES (du grec *kalaza*, grêle, et *phulassein*, préserver), prêtres institués à Athènes par Cléon, pour observer et détourner les orages. Ils apaisaient les dieux par le sacrifice d'un agneau ou d'un poulet, ou en faisant jaillir par piqûre un peu de sang de leur doigt.

CHALCÉDOINE, anc. v. d'Asie Mineure (Bithynie), à l'entrée du Bosphore de Thrace; fondée, vers l'an 685 av. J.-C., par des Mégariens, en face de l'emplacement beaucoup plus favorable où fut bâtie Byzance 27 ans après, et surnommée pour cette raison *ville des aveugles*. Au IIe siècle av. J.-C., ses habitants furent transportés à Nicomédie. Reconstruite sous Justinien, elle devint la cap. d'une prov. appelée *Première Pontique*. Le 4e concile œcuménique s'y réunit en 451 pour condamner les Monophysites. Renversée par les Ottomans, elle ne se releva jamais. C'est auj. le misérable vge de *Kadi-Keui* ou *Kadikjoi*.

CHALCÉES, fêtes célébrées à Athènes en l'honneur de Minerve, qui avait apporté l'art de travailler le cuivre (en grec *kalcos*).

CHALCIDIQUE, presqu'île au S. de la Macédoine, entre les golfes Thermaïque à l'O. et Strymonique à l'E.; découpée elle-même par les golfes Toronaïque et Singitique en trois petites péninsules, nommées *Sithonie*, *Pallène* et *Athos*. Cap., Chalcis; v. princip., Olynthe, Potidée. Elle est auj. comprise dans l'eyalet de Salonique.

CHALCIDIUS, philosophe platonicien du IIIe siècle, auteur d'un commentaire estimé sur le *Timée* de Platon. Mosheim et Brucker le placent dans la catégorie des syncrétistes, qui mêlaient le platonisme avec les doctrines chrétiennes.

CHALCŒICOS, c.-à-d. *qui habite un temple d'airain*, surnom de Minerve à Sparte. On appelait *Chalciœcies* les fêtes où les jeunes Spartiates venaient en armes sacrifier à cette déesse.

CHALCIS, anc. cap. de l'île d'Eubée, sur la côte O., jointe au continent par un pont jeté sur l'Euripe; appelée aussi *Eubée*, *Stymphelos*, *Halicarne*, *Hypochalcis*. Son nom venait de ce que ses habitants s'étaient servis les premiers d'airain (*kalcos*) pour fabriquer des armes. Elle envoya des colonies en Thrace, en Macédoine, en Sicile, à Corcyre et en Italie. C'est auj. *Négrepont* ou *Egripo*.

CHALCIS, petite île de la Propontide, à l'entrée du Bosphore de Thrace, vis-à-vis de Byzance; elle était célèbre chez les anciens par ses mines de cuivre.

CHALCIS, v. capitale de la Chalcidique (Macédoine), fondée par des habitants de la Chalcis d'Eubée. — v. de l'anc. Syrie, au S.-O. d'Antioche.

CHALCONDYLE (Démétrius), savant grec, élève de Théodore Gaza, professeur de grec à Florence, puis à Milan, né à Athènes vers 1424, m. en 1511, enseigna la rhétorique dans sa patrie jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. Il vint alors en Italie, où il fut un de

ceux qui contribuèrent le plus à répandre l'étude de la langue grecque. Il eut tellement à souffrir de la jalousie et des mauvais traitements de Politien, qu'il se retira de Florence à Milan. On a de lui : *Cornucopia linguæ græcæ*, en grec, Milan, 1499, in-fol.; *Erotemata*, en grec, Paris, 1525, in-4°; *Grammaire grecque*, dont la 1re édition parut à Milan vers 1493, sans date, et qui fut réimprimée à Paris en 1525, in-4°, et à Bâle en 1546, in-8°; il donna enfin les premières éditions d'*Homère*, Florence, 1488, 2 vol. in-fol., d'*Isocrate*, Milan, 1493, in-fol., et de *Suidas*, Milan, 1499, in-fol. C. N.

CHALCONDYLE ou CHALCOCONDYLE (Laonic ou Nicolas), historien grec du XVe siècle, né à Athènes, a écrit une *Histoire des Turcs et de la chute de l'Empire grec*, depuis 1298 jusqu'en 1462, d'un style barbare et d'une exactitude quelquefois contestable. La 1re édition parut à Genève, 1615, in-fol., et la meilleure est celle de Paris, 1650, in-fol., avec un glossaire de Fabrot. Blaise de Vigenère l'a traduite en français et commentée, Paris, 1577-84, in-4°; elle a été réimprimée avec des continuations d'Artus Thomas et de Mézerai. Cette histoire, éditée par M. Hamaker, professeur à l'Université de Leyde, fait partie de la nouvelle édition des Historiens byzantins publiée à Rome. C. N.

CHALDÉE, nom employé tantôt comme synonyme de Babylonie, tantôt pour désigner seulement la partie S.-O. de cette contrée, sur la rive dr. de l'Euphrate, près du désert d'Arabie.

CHALDÉENS, peuple établi en Asie depuis le confluent du Tigre et de l'Euphrate jusqu'au golfe Persique. Il n'appartenait pas originairement à la Babylonie, mais était venu s'y établir, soit de l'Assyrie, soit de la région caucasienne, à une époque incertaine, mais qui n'est pas, comme on l'a dit, le VIIe siècle av. J.-C.; car Diodore dit expressément que les Chaldéens furent du nombre des plus anciens habitants de la Babylonie, et Eusèbe cite beaucoup de leurs rois antérieurs à Sémiramis. Les Chaldéens sont surtout célèbres par leurs connaissances mathématiques et astronomiques; on a soutenu, sans le démontrer avec évidence, qu'ils les avaient empruntées aux Egyptiens. Callisthène, qui accompagna Alexandre dans son expédition d'Asie, rapporta, dit-on, une suite d'observations faites à Babylone pendant 1903 ans, et les communiqua à Aristote; celui-ci n'en parle pas. Suidas attribue aux Chaldéens la *période chaldéenne* (auj. *période de Halley*), comprenant 6585 jours 1/3. Selon Diodore, ils enseignaient que la lune est l'astre le plus voisin de la terre et reçoit sa lumière du soleil, et que les éclipses sont causées par la projection de l'ombre de la terre. Stobée et Sénèque disent qu'ils regardaient les comètes comme des planètes, visibles seulement lorsqu'elles s'approchent de la terre. Les Chaldéens fixaient la durée de l'année sidérale à 365 jours 6 heures 11 minutes, répartis en 12 mois, d'où il suit qu'ils connaissaient la précession des équinoxes. Ils avaient divisé le jour en 12 parties égales; le zodiaque paraît être de leur invention. Ils faisaient usage des cadrans solaires dès la plus haute antiquité. C'est à eux, et non aux Egyptiens, que les Grecs empruntèrent leurs premières observations astronomiques. Mais les Chaldéens mêlèrent l'astrologie à la science, et ils furent très-recherchés, pour ce motif, sous l'empire romain. Quant à la place qu'ils occupèrent dans la société babylonienne, ils formaient une caste de prêtres-savants, dans laquelle les connaissances, les droits et le pouvoir se transmirent héréditairement; cependant ils n'étaient pas aussi exclusifs que la caste sacerdotale d'Égypte, puisque Daniel et Thémistocle purent être initiés à leurs sciences. B.

CHALDRON, mesure de capacité employée en Angleterre pour le charbon de terre; elle équivaut à 36 *bushels* ou boisseaux (le boisseau vaut environ 36 litres).

CHALÉP. V. BERGEA.

CHALEURS (baie des), dans le golfe du St-Laurent, entre le Bas-Canada et le Nouv.-Brunswick. Les Anglais y détruisirent une flotte française en 1760 (8 juillet).

CHALGRIN (Jean-François-Thérèse), célèbre architecte, né à Paris en 1739, m. en 1811, élève de Servandoni et de Boullée, remporta le grand-prix en 1758. A son retour d'Italie, il fut chargé par le duc de la Vrillière de construire son hôtel de la rue St-Florentin. En 1777, on lui confia, à Paris, l'achèvement de l'église St-Sulpice, et, de 1769 à 1784, il éleva celle de St-Philippe-du-Roule. Admis à l'Académie d'architecture, 1770, il devint encore architecte de Monsieur (Louis XVIII). En 1803, architecte du palais du Luxembourg, il détruisit l'admirable galerie de Rubens, afin de pratiquer un grand escalier, qui, du reste, est un chef-d'œuvre. Dès 1799, il entra à l'Institut. En 1809, il commença l'arc de triomphe de l'Étoile, à Paris, qu'il n'éleva qu'à quelques mètres de terre. On lui doit enfin, dans la même capitale, le Collége de France, la chapelle des fonts et le buffet d'orgues à St-Sulpice. B.

CHALIER (Marie-Joseph), né en 1747, près de Suse en Piémont, m. en 1793, après une vie orageuse (tour à tour prêtre, voyageur, négociant), eut une fin tragique. Président du club révolutionnaire à Lyon, il était le Marat de cette cité; désintéressé, mais fanatique, il prêchait le meurtre et le pillage, et voulait établir un tribunal populaire, qui jugeât les détenus et fît précipiter dans le Rhône les corps des suppliciés. Vaincu dans la sanglante journée du 29 mai 1793, il périt sur l'échafaud le 16 juillet. J. T.

CHALIGNY, nom d'une famille de fondeurs célèbres. Jean Chaligny, né en 1529 à Nancy, m. en 1615, fondit la fameuse coulevrine de 22 pieds, dont le P. Daniel a conservé le dessin. Ses deux fils, David et Antoine, firent la statue équestre de Charles III, duc de Lorraine. La statue du duc est auj. au musée de Nancy; le cheval, transporté à Dijon, servit à une statue équestre de Louis XIV.

CHALINITIS, c.-à-d. *qui sait brider un cheval*, surnom donné à Minerve, parce qu'elle avait dompté Pégase.

CHALLANS, ch.-l. de cant. (Vendée), arr. et à 40 kil. N. des Sables-d'Olonne; 1,545 hab. Échec des Vendéens, le 30 avril 1794.

CHALLE (Charles-Michel-Ange), peintre d'histoire, né à Paris en 1718, m. en 1778, remporta le prix de peinture, 1741, entra à l'Académie, 1753, et y fut nommé professeur de perspective, 1758. Il fut souvent chargé de la direction des fêtes publiques. — Son frère, Simon, né à Paris en 1719, m. en 1765, s'adonna à la sculpture, obtint le grand prix en 1743, et entra aussi à l'Académie, 1756. C'est d'après ses dessins qu'a été construite la chaire de St-Roch.

CHALLES (Claude-Franç. MILLIET DE), mathématicien, né en 1621 à Chambéry, m. en 1678, entra dans l'ordre des jésuites, et fut professeur d'hydrographie à Marseille, de philosophie et de mathématiques à Lyon. Son *Cursus seu mundus mathematicus*, Lyon, 1674, 3 vol. in-fol., lui fit une grande réputation et fut longtemps recherché; il comprend 31 traités (coupe des pierres, charpente, navigation, etc.).

CHALMERS (George), historien, né en 1742 à Fochabers (comté de Murray), m. à Londres en 1825. Après avoir étudié à Aberdeen et à Édimbourg, il alla exercer la profession d'avocat en Amérique jusqu'à la guerre de l'indépendance; de retour en Angleterre, il obtint un emploi au ministère du commerce. On a de lui divers ouvrages en anglais: *Annales politiques des Colonies unies*, Lond., 1780; *Force comparative de la Grande-Bretagne sous le règne présent et sous les quatre précédents*, Lond., 1782 et 1786; *Collection des traités entre la Grande-Bretagne et les autres puissances*, Lond., 1790, 2 vol.; la *Calédonie*, Edimb., 1807-26, 3 vol. in-4°, ouvrage précieux pour les antiquités de l'Ecosse: une *Vie de Marie Stuart*, 1818, 2 vol. in-4°. B.

CHALMERS (Alexandre), né à Aberdeen en 1759, m. en 1834, a publié: *The general biographical Dictionary*, 1812-7, 32 vol. in-8°, ouvrage souvent mis à contribution; des édit. de Bolingbroke, Fielding, S. Johnson, Shakspeare, etc.

CHALMERS (Thomas), théologien et prédicateur écossais, né à Anstruther (comté de Fife) en 1780, m. en 1847. Il fit ses études à St-Andrews où il enseigna ensuite les mathématiques, passa par plusieurs cures, prêcha avec un succès inouï à Glasgow et à Londres, et fut nommé professeur de philosophie morale à St-Andrews, docteur de l'université de Cambridge, correspondant de l'Institut de France. Lorsque éclata la scission religieuse de l'Écosse, Chalmers, partisan des doctrines et de l'indépendance de l'église presbytérienne, se démit de tous ses emplois, 1843. Ses *Œuvres*, publiées par son fils, forment près de 50 vol.; on y remarque: *Preuves et autorités de la révélation chrétienne*, trad. en franç. par Vincent, 1819 et 1836; *Discours sur l'astronomie*; *La révélation en harmonie avec l'astronomie*, trad. en franç., 1817, etc. Ses sermons ne sont pas toujours écrits avec élégance et correction, et des déclamations les gâtent; mais on y trouve la chaleur du sentiment, l'énergie et la lucidité de la logique, l'originalité et la profondeur de la pensée. B.

CHALON, hameau (Charente-Inférieure), arr. de Marennes, sur un chenal de la Seudre, à 16 kil. de la mer; 200 hab. Importantes chaufourneries.

CHALONNAIS, anc. petit pays de France (Bourgogne), entre la Bourgogne propre au N., l'Autunois à l'O., le Mâconnais au S., et la Franche-Comté à l'E., auj. compris dans le dép. de Saône-et-Loire, avait pour cap. Chalon-sur-Saône. — Petit pays de la Champagne propre, entre le Rémois et le pays d'Argonne au N. le duché de

Bar à l'E., le Perthois et la Champagne pouilleuse au S., la Champagne propre à l'O., auj. compris dans le dép. de la Marne; cap. Châlons-sur-Marne.

CHALONNES, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. et à 21 kil. S.-O. d'Angers, sur le chemin de fer de Tours à Nantes, au confluent du Layon et de la Loire; 2,774 hab. Les Vendéens s'en emparèrent en 1793. Comm. de vins; exploit. de houille et de chaux.

CHALON-SUR-SAONE, *Cabillonum, Caballinum*, s.-préf. (Saône-et-Loire), à 60 kil. N. de Mâcon, à 383 de Paris, et 383 par chemin de fer; par 46° 46' 51" lat. N., et 2° 30' 59" long. E.; sur la rive dr. de la Saône et à l'origine du canal du Centre; un beau pont de pierre la réunit au faubourg ou île St-Laurent; trib. de 1re instance et de commerce, cour d'assises, collége, biblioth.; 18,207 hab. On y remarque la belle cathédrale gothique St-Vincent, de la fin du XIIIe siècle, avec deux hauts clochers, l'église St-Pierre, le palais de Justice, l'hospice St-Laurent, l'hôtel de ville, la place de Beaune des restes assez considérables d'anciennes fortifications en pierre de taille, avec des promenades sur leurs remparts, etc. Commerce de vins, vinaigre, moutarde. Grains, chanvres, rouenneries, quincaillerie; moulins à farine de maïs, à huiles; distilleries, verrerie, etc. Station du chemin de fer de Paris à Lyon. — Patrie de Gauthey et de Denon. — Cité importante des Eduens; les Romains la fortifièrent; elle reçut le christianisme de St Marcel et St Valérien; l'empereur Probus importa dans les environs la culture de la vigne. Honorius la comprit dans la première Lyonnaise; prise par les Bourguignons, dévastée par les Huns, elle fut la résidence du roi Gontran. Lothaire la saccagea, 334. Elle eut des comtes depuis le VIIIe siècle, dépendit de la Bourgogne depuis 1237, et fut réunie à la couronne par Louis XI, 1477. Elle entra dans la Ligue, et ne se soumit à Henri IV qu'en 1596. Châlon fut siége d'évêché jusqu'à la révolution.

CHALONS-SUR-MARNE, *Catalauni, Duro-Catalaunum*, ch.-l. du dép. de la Marne, à 173 kil. E. de Paris, sur le chemin de fer de Strasbourg, arrosée par deux bras de la Marne; par 48° 57' 22" lat. N., et 2° 1' 18" long. E. Division militaire; École impériale d'arts et métiers; évêché suffragant de Reims; trib. de 1re instance et de commerce; collége; biblioth.; jardin botanique; 14,779 hab. On remarque la cathédrale, commencée au Ve siècle et achevée au VIIe, et dont les deux flèches, taillées à jour, ont été reconstruites au XVIIe; l'église Notre-Dame, édifice gothique des XIIe et XIVe siècles; l'hôtel de ville et l'hôtel de la préfecture, construits pendant le XVIIIe siècle, et d'un beau caractère monumental; la caserne St-Pierre, anc. couvent de bénédictins; la vaste promenade du Jard; un beau pont de pierre. Châlons était renommée pour ses foires et ses manufactures de draps, qui tombèrent vers la fin du XVIIIe siècle; gr. fabrique de souliers, bonneterie, toiles, cordes; comm. assez actif de grains, et très-important de vins de Champagne. L'anc. enceinte de murailles est presque détruite. Patrie de Perrot d'Ablancourt et de J. N. Niepce. — Cette ville était déjà importante au IIIe siècle; St Memmie y prêcha le christianisme. En 273, Aurélien y fut vainqueur de Tétricus; en 450, Attila menaçant la ville, elle fut sauvée par St Alpin, son évêque; en 451, les champs de Châlons furent témoins de la défaite des Huns par les Francs, les Wisigoths, les Burgundes et les Romains. Au XIe siècle, elle forma une sorte d'État libre, sous la domination de ses évêques, et eut, dit-on, jusqu'à 60,000 hab. En 1147, St Bernard y prêcha la croisade devant Eugène III et Louis VII. Elle fut réunie à la couronne sous Jean le Bon. Le parlement de Paris y fut momentanément transféré par Henri IV, 1589. Dans la campagne de 1814, Napoléon y établit son quartier-général.

CHALOSSE, en latin *Calossia*, anc. petit pays de France (Gascogne), divisé en *Chalosse propre*, *Tursan* et *Marsan*, et compris auj. dans le dép. des Landes; ses principales villes étaient St-Sever, Aire, Mont-de-Marsan, Roquefort.

CHALOTAIS (LA) *V.* LA CHALOTAIS.

CHALUS, en latin *Castra Lucii*, ch.-l. de cant. (Hte-Vienne), arr. et à 25 kil. N.-O. de St-Yrieix, sur la Tardouère; 1,109 hab. Autrefois défendu par un château fort, à l'attaque duquel Richard Cœur-de-Lion fut blessé mortellement, en 1199, et dont il reste des ruines.

CHALYBES, anc. peuple de l'Asie, descendant des Scythes; il tirait son nom de Chalybs, fils de Mars. Xénophon le place dans la Colchide. Au temps de Crésus, les Chalybes s'étaient étendus dans le Pont et la Paphlagonie, possédaient Amisus et Sinope, et occupaient un territoire à l'O. de l'Halys. Ils furent refoulés à l'E. du Thermodon. Ils étaient célèbres par leur habileté dans le travail de l'acier et du fer; l'acier reçut même des Grecs le nom de *chalybs*.

CHALYBON. *V.* BEROEA.

CHAM, l'un des fils de Noé, se moqua de son père, qui s'était endormi nu dans un état d'ivresse, et fut maudit par lui. La Bible lui donne 4 fils, Chus, Mesraïm, Phut et Chanaan, dont les descendants peuplèrent le S.-O. de l'Asie, et l'Afrique connue des anciens. L—H.

CHAM ou CHEMI, nom de l'Egypte dans les livres saints.

CHAM, vge de Suisse, cant. et à 5 kil. N.-O. de Zug, sur le lac de Zug; 2,000 hab. catholiques. Aux environs, abbaye cistercienne de *Frauenthal*.

CHAM, v. de Bavière (Haut-Palatinat), à 50 kil. N.-E. de Ratisbonne, sur la rive dr. de la Regen; 2,100 hab. Aux environs, exploit. de grenats et de quartz.

CHAMAKI, v. de la Russie d'Europe, dans le gvt de ce nom, à 130 kil. S.-E. de Derbent; 25,148 hab. Fabr. de soieries. — Gouvt. de Chamaki. *V.* CASPIENNE (prov.).

CHAMALIERES, brg (Puy-de-Dôme), arr. et à 2 kil O. de Clermont; 1,050 hab. Sources minérales thermales, exploit. de bitume. Eglise très-ancienne.

CHAMANISME, religion idolâtre, professée encore par les Finnois, les Samoïèdes, les Ostiaks, les Bourètes, les Iakoutes, les Téléoutes, les Toungouses, les insulaires de l'océan Pacifique. Les chamanistes adorent un Etre suprême, créateur du monde, mais indifférent aux actions humaines. Au-dessous de lui sont des dieux mâles et femelles, les uns bons, présidant au gouvernement du monde et au sort du genre humain, les autres mauvais, dont le plus grand, *Chaitan* (Satan), est réputé presque aussi puissant que l'Etre suprême. On rend aussi un culte aux ancêtres, aux héros, et aux prêtres appelés *chamans*. Les chamanistes croient à l'éternité du monde, se figurent que l'autre vie est pleine de misères, et emploient une foule de sortiléges. PL.

CHAMAS (SAINT-), petite v. (Bouches-du-Rhône), arr. et à 40 kil. O. d'Aix, sur le chemin de fer d'Avignon à Marseille. Port sur l'étang de Berre; minoterie; poudrière. 2,330 hab. Comm. d'huiles et d'olives. Aux environs se trouvent les ruines du pont Flavien sur la Touloubre, et de deux arcs de triomphe romains.

CHAMAVES, peuple de la Germanie, au N. et près du Rhin; ils firent partie de la confédération des Francs.

CHAMBELLAN, en latin *cubicularius, cambrerius, cambellanus*, dont on a fait *chamberlan, chambellan*. C'était, sous le nom de *præpositus sacri cubiculi*, une des plus nobles charges du Bas-Empire. Au moyen âge, elle s'introduisit dans diverses communautés et maisons épiscopales; dans la Rome chrétienne, le grand chambellan s'appelle *camerlingue*. En France, s'il y eut des chambellans sous les deux premières races, ils n'avaient que des emplois purement domestiques, comme le soin de la chambre du roi, la surveillance des valets, etc. La dignité de chambellan subordonnée à celle de chambrier, fut bientôt, à cause des prérogatives et des priviléges qui y furent attachés, recherchée par les plus illustres familles, et devint un des grands offices de la couronne. L'épithète de *grand* fut ajoutée pour distinguer le chambellan du roi de ceux des princes. Le plus ancien des grands chambellans appartient au règne de Louis VII le Jeune; et les derniers sont de l'année 1789. Cet officier portait deux clefs d'or comme insigne de sa charge : il présentait la chemise au roi à son réveil, avait l'inspection du lit et de la garde-robe, faisait l'office de maître d'hôtel, et même d'écuyer tranchant, préparait les cérémonies pour l'armement des chevaliers, etc. Le jour du sacre, il recevait de l'abbé de St-Denis les bottines royales, et devait vêtir le roi de la dalmatique bleue. Il avait droit à la dépouille et aux habits du monarque, ainsi qu'au manteau du vassal qui rendait hommage au roi. Ce dernier droit s'appelait *chambellage*. Napoléon Ier et Napoléon III ont rétabli les titres de chambellans. Napoléon Ier avait créé grand chambellan le prince de Talleyrand. B.

CHAMBERLEN (Hugh), chirurgien anglais, né en 1664, m. en 1728. Il a inventé un forceps qui porte son nom.

CHAMBERS (Ephraim), littérateur anglais, né à Kendale, m. en 1740. Il publia, en 1728, une *Encyclopédie* ou *Dict. des arts et des sciences*, 2 vol. in-fol., ouvrage prodigieux pour un seul homme, quoique des modèles eussent été déjà donnés en France par Th. Corneille, et en Angleterre par J. Harris. Elle a été réimpr. par Rees, Londres, 1788-91, 5 vol. in-fol.

CHAMBERS (William), architecte anglais, né à Stockholm en 1726, m. à Londres en 1796, répandit en Angleterre le goût des constructions et des jardins chinois, qu'il avait étudiés en Chine même. Ses plus beaux travaux sont les

jardins de Kew, l'observatoire de Richmond, et l'hôtel de Somerset-House à Londres. On a de lui : *Dessins des édifices, meubles, habits, machines et ustensiles des Chinois*, Lond., 1757, trad. en franç., Paris, 1776, in-4°; *Plans et vues des jardins de Kew*, 1763, in-fol., avec 43 planches, etc.

CHAMBERTIN, vignoble du dép. de la Côte-d'Or, dans la commune de Gevrey, arr. et à 12 kil. S. de Dijon. Il a une superf. de 25 hectares, et produit, par an, environ 140 pièces d'un vin très-estimé.

CHAMBÉRY, *Camberium, Cambériacum*, v. de France, ch.-l. du départ. de la Savoie, à 595 kil. de Paris, 68 de Genève et 80 de Lyon; par 45° 34' 8'' lat. N., et 3° 34' 47'' long. E.; sur l'Albane et le Leysse; entourée de montagnes qui offrent de nombreuses beautés naturelles; 13,629 hab. Archevêché; cour d'appel pour les dépts de Savoie et Haute-Savoie; trib. de commerce; académie universitaire pour les dépts de Savoie et Haute-Savoie; lycée; école normale primaire; bibliothèque publique; musée. Télégraphe électrique depuis 1853. On y remarque le château réparé en 1803, la cathédrale, de belles casernes. Patrie de Saint-Réal, de Vaugelas, de Joseph et de Xavier De Maistre. Fabr. de gazes de soie renommées. —Ch.-l. d'une seigneurie jusqu'en 1232, cette ville devint alors capitale du comté, puis du duché de Savoie, et résidence souveraine; ch.-l. du dép. du Mont-Blanc sous la Révolution et le 1er Empire français de 1792 à 1814; ch.-l. de l'intendance de son nom de 1815 à 1860, et depuis cette dernière époque, du dépt. de la Savoie.

CHAMBICHE (Jean), architecte du XVIe siècle, qui continua l'aile du Louvre, sur la Seine, commencée par Serlio et Jean Bullant. Il n'est cité que par Sauval.

CHAMBON, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. et à 24 kil. S.-E. de Boussac, au confl. de la Tarde et de la Vouize; tribunal de 1re instance de l'arr. Antiquités; 1,416 hab.

CHAMBON-FEUGEROLLES, ch.-l. de canton (Loire), arr. et à 7 kil. S.-O. de St-Étienne; sur l'Ondaine-Vachery dont les eaux sont excellentes pour la trempe de l'acier. Fabr. de clouterie, vis à bois, limes, aciers, rubans, passementerie; exploitation de houille; 3,135 hab.

CHAMBORANT, illustre famille de la Marche, dont un membre, André-Claude, acheta, en 1761, l'un des régiments de hussards français, dits *hussards de Chamborant*; c'est auj. le 2e de l'arme.

CHAMBORD, autrefois *Chambost* et *Chambourg*, vge (Loir-et-Cher), arr. et à 12 kil. E. de Blois, sur le Cosson, et à 4 kil. de la Loire; 308 hab. Au milieu d'un parc de 5,400 hectares, est un magnifique château, bien conservé à l'extérieur, mais nu et délabré au dedans, construit, sur l'ordre de François Ier, par le Primatice, et décoré par le ciseau de Cousin, Bontemps, Goujon et Pilon. On y employa 1,800 ouvriers pendant 12 ans, et la dépense fut de 444,570 livres (plus de 5 millions de notre monnaie). Après François Ier, on dépensa encore 391,000 livres. Louis XIV fit de grands changements à ce château, qui fut successivement habité par Stanislas, roi de Pologne, par le maréchal de Saxe, 1748-1750, par la famille de Polignac, et par le maréchal Berthier, auquel il fut donné par Napoléon Ier. Il fut acheté, en 1821, moyennant 1,749,677 fr., couverts par une souscription nationale, et offert au duc de Bordeaux, son possesseur actuel, qui prit, après 1830, le titre de comte de Chambord.

CHAMBRAI (Roland FRÉARD, sieur de), architecte-amateur, né au Mans, m. en 1676. Il a trad. le *Traité de la peinture* de Léonard de Vinci, Paris, 1651; l'*Architecture* de Palladio, 1650, et écrit un important *Parallèle de l'architecture ancienne avec la moderne*, 1650, in-fol., ouvrage où il compare les différents ordres de colonnes, et qui, par la justesse des observations et la beauté des planches, est devenu classique; 2e édit. revue par Erard, Paris, 1702. Ce fut Chambrai qui ramena le Poussin de Rome à Paris.

CHAMBRAY (Jacques de), chevalier de Malte, né à Évreux en 1687, m. en 1756. Ce fut le plus célèbre marin de son temps; il se distingua à la défense d'Oran contre les Algériens en 1707, fut bientôt élevé au rang de commandant des vaisseaux de l'Ordre, et purgea pour quelque temps la Méditerranée des corsaires barbaresques. Il bâtit, en 1739-44, la *Cité de Chambray*, sur la côte S.-E. de l'île de Gozzo.

CHAMBRE. Ce mot, dans le sens politique ou administratif, a été appliqué : 1° au lieu où siégent certaines assemblées ou à ces assemblées elles-mêmes (chambres des pairs et des députés en France, chambres des lords et des communes en Angleterre); 2° aux sections ou divisions de certaines assemblées, de certaines cours (chambres du clergé, de la noblesse, du tiers état dans les États Généraux; — grand'chambre, chambre des requêtes, des enquêtes, dans les parlements; — chambres des cours de cassation et des comptes, des cours impériales, des tribunaux de 1re instance); 3° à des conseils disciplinaires issus de l'élection (chambre des avoués, des notaires, des commissaires-priseurs, des huissiers; — chambres syndicales); 4° à beaucoup d'anciennes juridictions du 1er degré (chambres de la marée, de la police, de la maçonnerie, du procureur du roi, des commissaires du Châtelet). La *Chambre* désignait aussi la chambre du roi (gentilshommes, pages, huissiers, musique de la chambre).

CHAMBRES DES AIDES. *V.* AIDES.

CHAMBRE APOSTOLIQUE, cour ecclésiastique à Rome, conseil des finances du pape; elle se compose du camerlingue, d'un vice-camerlingue, d'un auditeur général, d'un trésorier général, et du doyen des clercs de la chambre.

CHAMBRE ARDENTE, lieu où l'on jugeait les criminels d'État appartenant à d'illustres familles. Il était tendu de noir et éclairé par des flambeaux. On donna le même nom aux tribunaux d'exception établis sous François Ier, 1525, et François II pour la recherche et la punition des protestants, qu'elles condamnaient au feu; aux commissions extraordinaires qui poursuivirent les empoisonneurs sous Louis XIV, 1680; et à celles qui procédèrent, pendant la Régence, en 1716, contre les fermiers des revenus publics.

CHAMBRE DES BLÉS, juridiction temporaire établie dans le parlement de Paris, en 1709, pour connaître de toutes les questions relatives au commerce des blés.

CHAMBRE CIVILE, anc. juridiction qui siégeait au Châtelet, et dont le lieutenant civil était le seul juge. On n'y traitait que les affaires dont l'importance ne dépassait pas 1,000 livres.

CHAMBRES DE COMMERCE, assemblées instituées dans les principales villes de commerce pour délibérer sur les intérêts commerciaux de leur localité, et pour donner leur avis au gouvernement sur les mesures qui peuvent favoriser le commerce. La 1re chambre de ce genre est celle de Marseille, qui remonte à la fin du XIVe ou au commencement du XVe siècle. On créa successivement celles de Dunkerque, 1700; de Paris, 1701; de Lyon, 1702; de Rouen et de Toulouse, 1703; de Montpellier, 1704; de Bordeaux, 1705; de La Rochelle, 1710; de Lille, 1714; de Bayonne, 1726; de Nantes et de St-Malo, un peu plus tard. Ces chambres, de 8 à 12 membres, étaient électives. Elles furent supprimées par décret de l'Assemblée constituante, 27 sept. 1791. Le 1er consul en établit de nouvelles par arrêté du 3 nivôse an XI (24 déc. 1802). Il en existe aujourd'hui 47. B.

CHAMBRE DES COMMUNES. *V.* PARLEMENT ANGLAIS.

CHAMBRES DES COMPTES. *V.* COMPTES.

CHAMBRE DES DÉCIMES ou ECCLÉSIASTIQUE, tribunal où l'on jugeait par appel les différends qui s'élevaient sur la perception des décimes. On en comptait 9 en France, à Paris, Rouen, Tours, Bordeaux, Pau, Toulouse, Aix, Lyon et Bourges. Cette chambre comprenait d'ordinaire l'archevêque du lieu, les autres prélats du diocèse, un député de chacun de ces diocèses, trois conseillers-clercs au parlement, et le présidial du lieu.

CHAMBRE AUX DENIERS, bureau où l'on réglait, sous l'anc. monarchie, tout ce qui regardait la dépense de la maison du roi et des princes. Elle date au moins du XIVe siècle.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. *V.* DÉPUTÉS.

CHAMBRE DU DOMAINE, nom sous lequel on désignait l'administration du domaine de la couronne, confiée en 1774 à une régie de 20 directeurs subordonnés au ministre de la maison du roi.

CHAMBRE DORÉE DU PALAIS. Nom par lequel on a quelquefois désigné la *Grand'chambre* du parlement de Paris, parce que Louis XII en avait fait dorer le plafond.

CHAMBRE DE L'ÉCHIQUIER. *V.* ÉCHIQUIER.

CHAMBRE DE L'ÉDIT, juridiction substituée par les édits d'avril 1598 et août 1599 aux chambres mi-parties dans les parlements de Paris et de Rouen, et supprimée en 1669. Là étaient jugés en dernier ressort, par des conseillers dont l'un devait être protestant, les procès dans lesquels les réformés étaient parties principales.

CHAMBRE DES ENQUÊTES. *V.* PARLEMENT.

CHAMBRE ÉTOILÉE, haute cour de justice en Angleterre, composée de membres du conseil du roi, nommés par lui et révocables, et siégeant dans une salle dont les murailles étaient ornées d'étoiles d'or. Sa juridiction, mal définie, s'étendait au delà de celle des tribunaux ordinaires; elle connaissait des délits demeurés en dehors du droit commun, et jugeait sans le concours du jury. Une partie des amendes et des confiscations prononcées par les juges leur appartenait. Devant eux, le témoignage d'un

seul homme de qualité suffisait à établir la culpabilité d'un accusé. La chambre étoilée fut un instrument du despotisme royal. Aucun document authentique n'en prouve l'existence antérieurement à Henri VII. Arme terrible entre les mains de Henri VIII et d'Elisabeth, ce tribunal d'exception fut supprimé en 1641 par le Long-Parlement. B.

CHAMBRE DES FIEFS, partie de la chambre des comptes de Paris, où étaient déposés les actes de foi et hommage, les aveux et dénombrements.

CHAMBRE DE JUSTICE, nom par lequel on désignait autrefois certaines cours souveraines, établies extraordinairement pour rechercher les malversations des financiers.

CHAMBRE (GRAND'). *V.* PARLEMENT.

CHAMBRE IMPÉRIALE, cour de justice souveraine dans l'empire germanique, instituée en 1495 par Maximilien Ier; elle siégea à l'origine dans diverses villes, notamment à Spire, et, de 1689 à 1806, à Wetzlar. Elle se composait d'un *juge de chambre* choisi par l'empereur, de 2 présidents, et d'assesseurs en nombre variable suivant les temps, élus et payés par les Etats de l'empire. Depuis la paix de Westphalie, elle comprit 24 protestants et 26 catholiques. La chambre impériale connaissait de tous les procès des Etats immédiats de l'empire; elle jugeait en dernier ressort pour les Etats médiats, mais seulement en matière civile. Tous cependant avaient droit d'en appeler des tribunaux ordinaires devant elle pour refus ou délai de justice, ou pour cause de nullité dans des affaires criminelles. Elle rencontra beaucoup d'obstacles dans sa juridiction, les princes s'efforçant, chacun dans ses Etats respectifs, d'obtenir des priviléges d'appel. B.

CHAMBRE INTROUVABLE, surnom donné à la 1re chambre des députés que convoqua la Restauration; elle eut la prétention de rétablir tous les abus de l'ancien régime et d'effacer jusqu'aux dernières traces de la révolution de 89. Elle siégea du 7 oct. 1815 au 5 sept. 1816, et vota la loi relative aux cris séditieux, la création des cours prévôtales, le bannissement des conventionnels régicides, etc. Le nom d'*introuvable* fut donné à cette chambre, comme un éloge, par Louis XVIII, à cause de la communauté inespérée de principes entre elle et le gouvernement, et adopté, comme un blâme, par l'opinion publique.

CHAMBRE DES LORDS. *V.* PARLEMENT ANGLAIS.

CHAMBRE MI-PARTIE, juridiction établie dans chaque parlement, par un édit de 1576 et par l'édit de Nantes en 1598, pour juger les procès où étaient mêlés les réformés; la moitié des juges devait appartenir au protestantisme. La chambre de Paris, composée de 2 présidents et de 16 conseillers, siégeait à Poitiers, 3 mois de l'année, pour les causes du Poitou, de l'Aunis, de l'Angoumois et de La Rochelle. Celle du parlement du Dauphiné siégeait 6 mois à St-Marcellin et 6 mois à Grenoble; celle de Bordeaux passait une partie de l'année à Clérac. Il fut établi aussi des chambres mi-parties à Montpellier pour le ressort du parlement de Toulouse, et dans les parlements d'Aix, de Rouen, de Dijon et de Bretagne. Celles de Paris et de Rouen furent remplacées en 1598 et 1599 par les *chambres de l'édit;* celles de Toulouse, de Grenoble et de Bordeaux furent supprimées en 1679; les autres subsistèrent jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, 1685. B.

CHAMBRE DES PAIRS. *V.* PAIRS.

CHAMBRE DES PLAIDS, *Camera placitorum,* nom que porta, dans l'origine, la *Grand'chambre* du parlement de Paris.

CHAMBRE DES REQUÊTES. *V.* PARLEMENT.

CHAMBRES DE RÉUNION, nom de trois commissions tirées par Louis XIV, en 1679, des parlements de Metz et de Besançon, et du conseil souverain d'Alsace siégeant à Brisach, afin de rechercher les antiques dépendances des villes ou provinces obtenues aux traités de Westphalie, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue, et d'en prononcer la réunion à la France. La chambre de Metz adjugea au roi le comté de Vaudemont, Saarbourg, Saarbruck, Saarwerden, Salm et une partie du Luxembourg, Hombourg et Deux-Ponts; celle de Besançon, Montbéliard; celle de Brisach, l'Alsace inférieure, Weissembourg et Strasbourg. Aux protestations de l'Allemagne Louis XIV répondit par l'occupation de Strasbourg, 1681. La paix de Ryswick, 1697, l'obligea de restituer les territoires usurpés, sauf Strasbourg. B.

CHAMBRES DE RHÉTORIQUE, institutions littéraires des Pays-Bas. Celles de Gand, d'Ypres et de Diest remontent au commencement du XIVe siècle. On vit se former des sociétés de ce genre à Louvain, Bruxelles, Anvers, Lierre, Malines, Bréda, Tournai, Bois-le-Duc, Amsterdam, etc. Arras en eut une au XVe siècle. Les membres des chambres de rhétorique étaient divisés en *chefs* (portant les titres d'empereur, grand doyen, capitaine, prince, expert, facteur) et en *caméristes;* il y avait un *fiscal,* chargé de maintenir le bon ordre, un *enseigne* et un *bouffon.* On s'exerçait à la chanson, à l'improvisation, aux représentations dramatiques. Pendant les querelles des Cabillauds et des Hameçons, et lors du soulèvement des Pays-Bas contre Philippe II, les chambres de rhétorique lancèrent une multitude de couplets satiriques. Ces réunions existent encore, mais bien discréditées. B.

CHAMBRE DES TERRIERS, partie de la chambre des comptes de Paris, où se faisait le dépôt des terriers de tous les héritages qui étaient *en la censive du roi,* et des états détaillés du domaine, que donnaient tous les cinq ans les receveurs généraux à l'appui de leurs comptes.

CHAMBRE DE LA TOURNELLE. *V.* PARLEMENT.

CHAMBRE DU TRÉSOR, juridiction qui connaissait en 1re instance des affaires relatives au domaine du roi, et dont l'appel ressortissait au parlement.

CHAMBRE DES VACATIONS. C'est celle qui, dans les cours et tribunaux, fait le service et rend la justice dans les affaires urgentes, pendant le temps des vacances.

CHAMBRE DU VISA, nom qui fut donné aux chambres de justice créées en 1716 et en 1723 pour rechercher les prévarications des comptables.

CHAMBRIER, en latin *Camerarius,* un des grands officiers de la couronne, chargé de la garde de la chambre du roi et du trésor royal. Il signait les chartes et diplômes royaux, et tenait rang avant le connétable. Sa charge lui donnait des droits seigneuriaux dans la ville de Paris, et juridiction sur plusieurs corps de métiers. Elle fut supprimée en 1545, après la mort du dernier chambrier, Charles de France, duc d'Orléans, et remplacée par les 4 *gentilshommes de la chambre.* C—s.

CHAMBROIS. *V.* BROGLIE.

CHAMBURE (Laurent-Auguste LE PELLETIER DE), né à Vitteaux en 1789, m. en 1832, entra au service à 18 ans, et fit presque toutes les campagnes de l'Empire, avec le grade de capitaine. Il prit part à la célèbre défense de Dantzig en 1813, où il fit des prodiges de valeur avec une compagnie de cent hommes déterminés, qui reçut de l'ennemi le glorieux surnom de *compagnie infernale.* Un nuit, une bombe des assiégeants tombe dans la chambre où il prenait quelques instants de repos. Il se lève, et écrit aussitôt la lettre suivante au prince de Wurtemberg, commandant du siége : « Prince, vos bombes ont troublé mon sommeil; j'ai résolu de faire une sortie avec mes braves pour enclouer les mortiers qui les ont lancées. L'expérience vous prouvera, Prince, qu'il est toujours dangereux de réveiller le lion qui dort. — Minuit, 16 nov. 1813, un quart-d'heure avant ma sortie. » — Il jette cette lettre dans un mortier qui la lance aux assiégeants, et, peu d'instants après, il avait pris la redoute de Kalbrunn. Horace Vernet a reproduit cet acte d'héroïsme dans un charmant tableau. Quand la place eut été réduite, Chambure fut emmené prisonnier en Russie. Rentré en France en 1815, il devint colonel d'état-major en 1830.

CHAMFORT (Sébastien-Roch NICOLAS, dit), poëte et littérateur, né en 1741 à Clermont-Ferrand, m. en 1794, ne connaissait d'autres parents que sa mère, qui obtint pour lui une bourse au collége des Grassins à Paris, où il fit de brillantes études. En entrant dans le monde, il prit le nom de *Chamfort*, et se livra à la littérature. Il débuta par des prix académiques qu'il obtint pour les *Éloges de Molière,* 1769, *de La Fontaine,* 1774, puis travailla pour le théâtre, où il donna deux comédies, *le Marchand de Smyrne,* 1770, *la Jeune Indienne,* 1764, et une tragédie, *Mustapha et Zéangir,* 1777, qui eurent un grand succès, et lui valurent les titres de secrétaire des commandements du prince de Condé, 1776, de lecteur de Mme Elisabeth, et une place à l'Académie Française, 1781. Mêlant à une âpreté misanthropique un fonds de dignité et d'indépendance, il était gagné d'avance à la Révolution; lorsqu'elle éclata, il se démit de son emploi de cour, rédigea la partie littéraire du *Mercure,* donna à Sieyès le titre et l'idée de son livre célèbre *Qu'est-ce que le Tiers?* et battit monnaie de mots d'ordre populaires, comme celui de *Guerre aux châteaux! paix aux chaumières!* Employé sous le ministre Roland à la Bibliothèque nationale, il publia les 26 premiers *Tableaux historiques de la Révolution.* Son indignation contre la Terreur n'alla pas au delà de quelques mots piquants, tels que *Sois mon frère, ou je te tue,* parodie de la fameuse devise : « liberté, fraternité, ou la mort, » et il ne cria « c'est assez! » qu'au jour où, menacé de la prison, il essaya inutilement de se brûler la cervelle. Il mourut de sa blessure avant la chute de Robespierre, qu'il n'avait pas assez désirée pour mériter de la voir. La probité de Chamfort n'a rien de sympathique, parce qu'elle a l'air de cacher

l'envie et la haine. Ses bons mots, fins et concis, parfois profonds, toujours acérés, ont été réunis sous le nom de *Chamfortiana*, 1800. On reconnaît l'homme d'esprit, mais qui se fit plus craindre qu'aimer. Ses œuvres ont été réunies par Ginguené, 1795, 4 vol. in-8°, et par Auguis, 1824, 5 vol. in-8°. On a perdu de lui un Commentaire sur La Fontaine, dont quelques lambeaux ont été conservés dans les *Trois Fabulistes* de Gail, 1796. La réputation littéraire de Chamfort est peu de chose aujourd'hui; comme poëte, il ne s'est pas élevé au-dessus du médiocre, malgré son élégance et sa correction, et ses ouvrages en prose ne sont pas assez importants pour lui assigner un rang qui le tire de la foule. G. M.

CHAMIER (Daniel), célèbre théologien calviniste, né à Montélimart vers 1570, eut la plus grande part à la rédaction de l'édit de Nantes, 1598. Nommé, en 1612, professeur de théologie à Montauban, il fut tué d'un coup de canon au siége de cette ville par Louis XIII, 1621. Scaliger estimait son érudition.

CHAMILLARD (Michel de), ministre de Louis XIV, né en 1651, mort en 1721. Conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, intendant à Rouen, intendant des finances, administrateur des revenus de Saint-Cyr, il fut nommé contrôleur-général des finances après le comte de Pontchartrain, 1699, et, deux ans plus tard, secrétaire d'État de la guerre après le marquis de Barbezieux 1701. Estimé de tout le monde pour son intégrité et la douceur de son caractère, il se montra ministre incapable, et contribua plus que personne, par cette incapacité même, aux revers des dernières années de Louis XIV. Il se démit de ses fonctions en 1708 et 1709, et mourut dans la retraite. G.

CHAMILLY (Noël BOUTON, chevalier, puis marquis de), d'une famille noble de Bourgogne, né en 1636, m. en 1715, lieutenant général en 1678, maréchal de France en 1703. Il s'illustra dans la guerre de Hollande par la défense de Grave, 1674, qu'il ne rendit au prince d'Orange qu'après 93 jours de siége. Louis XIV lui donna en 1681 le gouvernement de Strasbourg, et en 1701 celui d'Aunis, Saintonge et Poitou. Dans sa jeunesse il avait servi en Candie, et précédemment, sous le comte de Schomberg, en Portugal. C'est là qu'il eut, à Beja (Alentejo), une liaison avec une religieuse nommée, dit-on, Marianne Alcaforada ou Alcoforada, qui lui adressa après son départ plusieurs lettres, pleines du feu et de l'éloquence de la passion, et dont la traduction, publiée pour la 1re fois en 1669, est connue sous le titre de *Lettres Portugaises*. On ignore l'auteur de cette traduction, que les uns attribuent à l'avocat Subligny, d'autres à M. de Guilleragues. M. de Souza en a donné en 1824 une édition très-correcte, avec une version portugaise écrite par lui, et une notice bibliographique qui complète celle de l'abbé de Saint-Léger qu'on trouve dans les éditions de Delance, Paris, 1796 et 1806, in-12. L'édition de M. de Souza a été reproduite en 1853, sans la traduction portugaise. — *Erard* BOUTON, comte de Chamilly, né en 1630, frère aîné du précédent, et lieutenant général, suivit dans sa jeunesse avec son père la fortune du prince de Condé. Dans la guerre de Hollande, il eut le commandement d'un corps d'armée, et prit Grave en 1672. Homme de guerre distingué, il allait être fait maréchal, en 1673, lorsqu'il mourut. Son fils, *François* BOUTON, comte de Chamilly, né en 1663, m. en 1722, fut aussi lieutenant général et ambassadeur en Danemark (1697-1702). Ds.

CHAMISSO (Ludolphe-Adalbert de), célèbre poëte allemand, né en 1781 au château de Boncourt en Champagne, m. à Berlin en 1838. Sa famille ayant émigré en 1790, il entra parmi les pages de la reine de Prusse, et servit de 1798 à 1807. Il fut intimement lié avec Fichte et Mme de Staël. Il accompagna Kotzebue dans son voyage de découvertes pendant les années 1815-8, et écrivit le 3e vol. de la relation qui en fut faite. A son retour, il obtint un emploi au jardin botanique de Berlin. Il se fit connaître comme naturaliste par un *Tableau des plantes utiles ou nuisibles de l'Allemagne septentrionale*, en all., Berlin, 1827. Mais ce furent surtout ses poésies qui le rendirent illustre (Leips., 1834): ses romances et ballades, généralement puisées dans les traditions populaires, ont un caractère de tristesse qui émeut ou d'ironie malicieuse. Son *Pierre Schlemith*, histoire d'un homme qui ne retrouve plus son ombre, est un ouvrage plein d'agrément et d'originalité, que Cruikshank a orné de spirituelles vignettes; il a été trad. en français par Martin, 1838. Chamisso publia encore avec Varnhagen d'Ense et Gustave Schwab un *Almanach des Muses*, et traduisit en allemand un choix des chansons de Béranger, 1838. Ses œuvres complètes ont été publiées à Leipzig, 1843, 4 vol. B.

CHAMLAY (Jules-Louis BAULÉ, marquis de), maréchal général des logis des armées de Louis XIV, grand-croix de Saint-Louis à la création de cet ordre, m. en 1719. Élève de Turenne, et néanmoins ami de Louvois, il fut son homme de confiance. A la mort de ce ministre, 1691, il obtint que sa charge fût laissée au jeune Barbezieux. Dans leur correspondance, Boileau et Racine parlent de lui comme d'un ami; La Bruyère et Saint-Simon le citent comme un homme supérieur dans la science militaire. Ds.

CHAMO (Désert de). *V.* Kobi.

CHAMOND (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire), arr. et à 12 kil. N.-E. de Saint-Étienne, par le chemin de fer, sur le Gier; 11,083 hab. Collége, biblioth. Ville bien bâtie, et dominée par les ruines d'un château du moyen âge. La prospérité de St-Étienne a nui à l'industrie de St-Chamond, qui possède encore de nombreuses fabr. de rubans, passementerie, lacets, soies moulinées, acier, clous, gr. forge. Exploitation de houille. — Cette ville fut fondée, l'an 60, par les gardiens de la tour de l'aqueduc de Claude, aboutissant au coteau de Fourvière, à Lyon.

CHAMOUNY ou CHAMONIX, du latin *Campus munitus*, ou du patois *chan mouni*, « champ du meunier, » ch.-l. de cant. de France (Haute-Savoie), arr. et à 38 kil. E.-S.-E. de Bonneville; 311 hab. Il est au centre de la vallée de Chamouny, célèbre par ses beautés naturelles, et qui s'appuie au S. au mont Blanc, au N. aux massifs du mont Brevent; elle a 20 kil. de long sur 2 à 10 kil. de large, et l'Arve la traverse. Altitude au col de Balme: 2,364 mètr. Elle renferme les plus beaux glaciers des Alpes: ceux *des Bossons, des Bois, la mer de Glace*. Un grand nombre de voyageurs la visitent chaque année, et font la fortune des villages de Chamouny, d'Argentière, et des Ouches, qu'elle renferme. L'hiver s'y prolonge d'octobre à mai, et le thermomètre monte rarement en été au delà de 20° centigrades. Le sol est assez fertile et bien cultivé; on y récolte un miel excellent et du lin.

CHAMOUSSET (Claude-Humbert PIARRON DE), philanthrope, né à Paris en 1717, m. en 1773, consacra toute sa vie et une fortune considérable au soulagement des classes pauvres. Il commença par faire de sa maison un hôpital, où une centaine de malades étaient traités chaque jour, et recevaient une indemnité pour les journées de travail que la maladie leur faisait perdre; plus tard, il créa un hôpital modèle, où chaque malade eut son lit, et fit tomber ainsi, dans tous les hôpitaux, la funeste coutume de mettre deux malades dans un lit. Il eut la 1re idée des associations de secours mutuels pour les cas de maladie, et des compagnies d'assurance contre l'incendie; c'est d'après ses plans que fut créée la petite poste dans Paris. Il a laissé quelques Mémoires sur divers projets d'institutions philanthropiques; ils ont été recueillis sous ce titre: *Vues d'un citoyen*, 1757, in-12; il y traite de l'approvisionnement de la viande à Paris, de l'extinction de la mendicité, de la police des ouvriers, de l'abolition des corvées, des enfants abandonnés, du commerce des grains, etc.

CHAMPAGNAC-DE-BELAIR, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 16 kil. S. de Nontron, sur la Dronne; 314 hab.

CHAMPAGNE, anc. prov. de France, ainsi nommée de ses vastes plaines; bornée au N. par le Hainaut et le comté de Namur, à l'E. par la Lorraine et la Franche-Comté, au S. par la Bourgogne, à l'O. par l'Orléanais, l'Ile-de-France et la Picardie; 280 kil. sur 200. Cap., Troyes. Elle était divisée en *Haute-Champagne*, comprenant le Rémois, le Perthois et le Rethelois; en *Basse-Champagne*, comprenant la Champagne propre, le Vallage, le Bassigny et le Sénonais; et en *Brie-Champenoise*. On nommait *Champagne pouilleuse* la partie peu fertile de la Haute-Champagne, à l'O. de Vitry. La Seine, l'Aube, la Marne, l'Yonne, l'Aisne, arrosent la Champagne. Sol très-fertile; vastes forêts de pins dans la Champagne pouilleuse. Mines de fer; carrières d'ardoises, de craie, de marne. Culture perfectionnée. — La Champagne, avant la conquête de J. César, était habitée par les *Remi*, les *Tricasses*, les *Lingones* et les *Senones*. Lors de la division de la Gaule, ordonnée par Auguste, elle fit partie de la Gaule celtique et belgique. Plus tard, elle était en partie dans la Belgique 2e, en partie dans les Lyonnaises 1re et 4e. Dévastée par Attila, qui fut défait aux environs de Châlons-sur-Marne en 451, elle dépendit, après Clovis, du roy. d'Austrasie, et fut gouvernée par des ducs de 570 à 714. Quand l'empire de Charlemagne eut été démembré, elle appartint à des comtes héréditaires, dont le 1er fut Herbert de Vermandois, m. en 943. Les comtes de Champagne furent au nombre des pairs du royaume, ainsi que l'archevêque de Reims, et les évêques de Langres et de Châlons; à la cérémonie du sacre, ils portaient la bannière de France, et, à partir de Phi-

lippe-Auguste, le droit de sacrer le roi appartint exclusivement à l'église de Reims et à son archevêque. Vers 1130, après Robert, Herbert II et Etienne Ier, la postérité directe d'Herbert de Vermandois s'était éteinte. Eudes, comte de Blois, fut la tige d'une nouvelle famille de comtes, à laquelle appartiennent : Thibaut II, qui eut à soutenir une guerre sanglante contre le roi Louis VII le Jeune; Henri II, qui mourut à St-Jean-d'Acre pendant la 3e croisade; Thibaut IV, qui, après s'être joint à la ligue des seigneurs contre Blanche de Castille, se réconcilia avec cette princesse, et lui céda, au moment d'aller prendre possession du trône de Navarre, et moyennant une somme d'argent, les comtés de Chartres, de Blois et de Sancerre, et la vicomté de Châteaudun, 1234. Sa petite-fille Jeanne ayant épousé, en 1284, Philippe le Bel, qui devint roi l'année suivante, la Champagne et la Brie furent réunies au domaine royal, et Jean le Bon interdit formellement, en 1361, toute aliénation de ces fiefs. Les comtes de Champagne avaient eu des Etats, qu'ils faisaient tenir par 7 pairs : les comtes de Joigny, Rethel, Braine, Roucy, Bar-sur-Seine, Brienne et Grandpré. Les prélats de Reims, Langres et Châlons possédaient l'autorité temporelle et la juridiction de leurs villes épiscopales. Sous l'administration royale, la Champagne forma un des 12 grands gouvernements de France : on y comptait 10 bailliages et siéges présidiaux, placés dans le ressort du Parlement, de la chambre des comptes et de la cour des aides de Paris. La généralité de Champagne était partagée en 12 élections. Les possessions du clergé y étaient considérables : plus de 90 abbayes appartenaient aux ordres de St Benoît, de Cîteaux, de St Augustin et des Prémontrés, sans compter une foule de collégiales et de prieurés conventuels. Le prieuré de Champagne, de l'ordre de Malte, était divisé en 20 commanderies. Ce fut là cependant que le protestantisme trouva ses premiers partisans, et il y engendra, pendant tout le XVIe siècle, des luttes acharnées. Avant 1789, la Champagne était régie par diverses coutumes, celles de Troyes, de Meaux, de Chaumont. Pendant les guerres de la République, la campagne de l'Argonne et la victoire de Valmy la sauvèrent de l'invasion étrangère; mais, en 1814, elle fut le théâtre des affaires les plus sérieuses. Elle forme auj. les dép. de la Marne, de la Hte-Marne, de l'Aube, des Ardennes, et certaines parties des dép. de l'Yonne, de l'Aisne, de Seine-et-Marne et de la Meuse. — Les vignobles de la Champagne ont une réputation universelle. Les meilleurs crus de vins blancs, mousseux et non mousseux, sont ceux de Sillery, d'Aï, de Mareuil, d'Hautvilliers, de Dizy, d'Epernay et de Pierry; puis viennent ceux de Cramont, d'Avize, d'Ogne et du Mesnil. Les vins rouges, dits *de montagne*, sont, en 1re ligne, ceux de Verzy, Verzenay, Mailly, St-Basle, Bouzy et Thierry; au 2e rang, ceux de Hautvilliers, Mareuil, Dizy, Pierry, Epernay, Taissy, Ludes, Chigny, Rilly, Villers et Allerand. Le commerce de vin de Champagne, très-actif surtout avec l'Angleterre et la Russie, s'étend jusqu'en Perse, en Chine et dans l'Océanie; on lui fait une concurrence active en Allemagne, avec les vins du Rhin, du Mein et du Neckar, à Esslingen, Heilbronn, Berg, Dresde, Naumbourg, Grunberg, etc. L'exportation annuelle est d'environ 5 millions de bouteilles; la consommation en France s'élève à 2 millions et demi. B.

CHAMPAGNE (LA), anc. petit pays de France (Berry), dont les lieux principaux étaient : Lugny-Champagne et Jussy-Champagne (Cher), la Champenoise et Ménétréol-en-Champagne (Indre).

CHAMPAGNE MANCELLE, anc. petit pays de France (Maine), dont les lieux principaux étaient : Loué-en-Champagne, Cranne-en-Champagne, Montreuil-en-Champagne, St-Christophe-en-Champagne, St-Ouen-en-Champagne, Domfront-en-Champagne, Neuvy-en-Champagne, Ruillé-en-Champagne, Mareil-en-Champagne (Sarthe); Cossé-en-Champagne (Mayenne).

CHAMPAGNE, anc. petit pays de France (Normandie), dont les lieux principaux étaient : Bailly-en-Champagne et St-Martin-en-Champagne (Seine-Inférieure).

CHAMPAGNE, anc. petit pays de France, renommé pour ses eaux-de-vie dites de Cognac. Il est auj. partagé entre les dép. de la Charente et de la Charente-Inférieure.

CHAMPAGNE, ch.-l. de cant. (Ain), arr. et à 18 kil. N. de Belley; 517 hab. Anc. cap. du Valromey.

CHAMPAGNE-MOUTON, ch.-l. de cant. (Charente), arr. et à 22 kil. O. de Confolens; 559 hab.

CHAMPAGNE ou CHAMPAIGNE (Philippe de), célèbre peintre, né à Bruxelles en 1602, m. en 1674, eut d'abord pour maître un artiste médiocre, Jean Bouillon, et étudia ensuite sous Michel de Bourdeaux et Jacques Fouquières. Il vint à Paris en 1621, se lia avec le Poussin, et fut chargé par Duchesne, 1er peintre de Marie de Médicis, de faire quelques plafonds au Luxembourg. En 1628, Maugis, intendant des bâtiments, lui fit donner une pension de 1,200 livres. Louis XIII, le cardinal de Richelieu et Anne d'Autriche l'employèrent à de nombreux travaux. Il fut le 1er membre élu de l'Académie de peinture en 1648, y devint professeur, 1655, et recteur. Il dessinait fort bien, et imitait la nature avec exactitude; mais ses compositions sont plus savantes que poétiques. Il excellait dans les portraits : il en fit de Louis XIII, de Louis XIV enfant, d'Anne d'Autriche, de Richelieu, de Mazarin, de Colbert, de Séguier, de Lamoignon. Parmi ses œuvres, on distingue : 3 tableaux à l'hôtel de ville de Paris; les peintures du dôme de la Sorbonne; le *Vœu de Louis XIII*, à Notre-Dame; l'*Assomption*, *St Germain* et *St Vincent*, à St-Germain-l'Auxerrois; de nombreuses peintures au Val-de-Grâce; *St Joseph* et *Ste Geneviève*, à St-Severin; le *Martyre de sainte Agathe*, à St-Merry; la *Cène*, *les Religieuses*, *la Madeleine aux pieds de J.-C.*, au musée du Louvre; une *Descente de croix*, dans la chapelle du château de Ruel; la *Nativité*, dans la cathédrale de Rouen; la *Guérison du paralytique*, à l'hôpital de Pontoise; un *Christ donnant les clefs à St Pierre*, et une *Assomption*, dans la cathédrale de Soissons, etc. Le musée de Versailles, les galeries du Luxembourg et du Palais-Royal, le château de Fontainebleau, possèdent un grand nombre d'ouvrages de Philippe de Champagne. La *Vie de St Benoît*, au musée de Bruxelles, rappelle la *Vie de St Bruno* de Lesueur. B.

CHAMPAGNE (J.-B. de), neveu et élève du précédent, né à Bruxelles en 1643, m. en 1688, fut reçu à l'Académie, 1663. Il peignit au Val-de-Grâce la demi-coupole de la chapelle du St-Sacrement, les décorations de l'appartement du dauphin aux Tuileries, toute la chapelle de la reine à Versailles, la *Mort de St Paul* à Notre-Dame de Paris. B.

CHAMPAGNE (J. François), né à Semur en 1751, m. en 1813, proviseur du Lycée impérial, auj. Lycée Louis-le-Grand, à Paris, et membre de l'Institut, a publié une traduction estimée de la *Politique* d'Aristote, Paris, 1797, 2 vol. in-8, une Exposition analytique des traités de Gotius et de Selden, intitulés : *Mare liberum* et *Mare clausum*, Paris, 1803, in-8°, et divers Mémoires.

CHAMPAGNEY, ch.-l. de cant. (Hte-Saône), arr. et à 16 kil. E.-N.-E. de Lure. Exploit. de houille; tanneries; forges, verrerie. 1,903 hab.

CHAMPAGNEY (Frédéric PERRENOT DE), frère du cardinal de Granvelle, né vers 1530, m. en 1595, fut nommé gouverneur d'Anvers par Philippe II, et signa cependant la protestation des seigneurs flamands contre la tyrannie espagnole. Il fut relégué en Franche-Comté. Sa Correspondance fait partie des Mémoires de Granvelle, à la bibliothèque de Besançon.

CHAMPAGNOLE, ch.-l. de cant. (Jura), arr. et à 18 kil. S.-E. de Poligny, sur la rive dr. de l'Ain. Forges, tanneries; comm. de fromages, grains et bois; 3,045 hab.

CHAMPAGNY (J.-B. NOMPÈRE DE), duc de Cadore, né à Roanne en 1756, m. en 1834. Neveu de l'abbé Terray par sa mère, il obtint une bourse au collége de La Flèche, fut admis à l'Ecole militaire de Paris, et entra dans la marine. Député de la noblesse du Forez aux Etats Généraux de 1789, il se réunit au tiers état sur la question du vote par tête, mais protesta contre l'abolition des titres et de la noblesse héréditaire. Il fut incarcéré sous la terreur. Après le 18 brumaire, il entra au conseil d'Etat, devint ambassadeur à Vienne en 1801, ministre de l'intérieur en 1804, des relations extérieures en 1807, figura aux conférences de Bayonne et d'Erfurt, où il montra un aveugle dévouement à Napoléon, négocia le mariage de l'Empereur avec Marie-Louise, et passa, en 1811, dans le sénat et à l'intendance des domaines de la couronne. Il adhéra à la 1re Restauration, qui le nomma pair de France; reprit l'intendance des domaines de la couronne, en 1815, lors du retour de Napoléon; fut écarté des affaires par la 2e Restauration jusqu'en 1819, époque où Louis XVIII le rappela à la chambre des pairs. B.

CHAMPART, en latin *campi pars* ou *campi partus*. En droit féodal, c'était une redevance foncière consistant dans une certaine quotité de fruits qui se recueillaient sur la terre grevée de ce droit seigneurial. On la prélevait avant l'enlèvement de la récolte, et elle se composait du quart, du 5e, ou du 20e des fruits, suivant les pays.

CHAMPAUBERT, vge (Marne), arr. et à 24 kil. S.-S.-O. d'Epernay; 280 hab. Célèbre par une victoire de Napoléon Ier sur les Russes, le 10 février 1814.

CHAMPCENETZ (le chevalier de), né à Paris en 1759, m. en 1794, fils d'un gouverneur du Louvre, était officier

aux gardes françaises avant la révolution. Le scandale fut l'élément de sa célébrité : homme sans principes, représentant la partie frivole et entêtée de l'ancien régime, il composa avec Rivarol, Pelletier, le vicomte de Mirabeau et quelques autres, le recueil périodique intitulé *les Actes des apôtres*, dirigé contre le parti révolutionnaire. Il travailla aussi au *Petit dictionnaire des grands hommes*, où les esprits distingués du temps étaient attaqués. Quand il vit que ses épigrammes étaient impuissantes contre la gravité des événements, il se retira à Meaux, échappa à la terreur, mais eut l'imprudence de reparaître trop tôt. Le tribunal révolutionnaire le fit exécuter le 23 juillet. B.

CHAMP-D'ASILE, nom que porta une colonie fondée au Texas, sur le golfe du Mexique, entre les riv. Del Norte et de la Trinité, par des Français proscrits en 1815, et que vinrent grossir d'anciens colons de St-Domingue. Elle fut dispersée par le gouvernement espagnol en 1819. Les colons, accueillis par les Etats-Unis, s'établirent dans le pays d'Alabama, sur les bords du Tombig-Bee, et y organisèrent un *Etat de Marengo*, dont la cap. se nommait *Aiglevile*; ils l'abandonnèrent, dès qu'il leur fut possible de rentrer en France. B.

CHAMP-DE-MAI, nom des assemblées politiques en France, sous la 2e race. Elles se tenaient au mois de mai. Les évêques y furent appelés aussi bien que les chefs militaires et les grands bénéficiers, et la plupart des actes qui en émanent sont empreints de l'esprit ecclésiastique. Hincmar a laissé des détails curieux sur les Champs-de-Mai au temps de Charlemagne (*V.* M. Guizot, *Essais sur l'histoire de France*). Ceux qu'on appelait *majores, seniores*, participaient seuls aux délibérations : les *minores*, les officiers inférieurs, le bas peuple, ne faisaient qu'adhérer par acclamation. Les rois avaient l'initiative des lois, et se réservaient également la décision; les assemblées n'étaient que consultatives : les décrets s'appelaient Capitulaires (*V. ce mot*). B.

CHAMP-DE-MAI. On appelle ainsi la grande assemblée des membres de tous les colléges électoraux et des députations de l'armée de terre et de mer, convoquée par Napoléon Ier, à son retour de l'île d'Elbe, pour le 26 mai 1815, et qui ne se tint que le 1er juin, sur le Champ-de-Mars, à Paris. L'empereur voulait consacrer de nouveau son pouvoir par une adhésion populaire. Après la messe, que célébra M. de Barral, archevêque de Tours, le député Dubois d'Angers, au nom de l'assemblée, exprima les sympathies du pays pour Napoléon, qui signa ensuite l'*Acte additionnel* dont lecture venait d'être donnée par Cambacérès, jura de défendre l'indépendance de la France, et fit une nouvelle distribution d'aigles impériales. B.

CHAMP-DE-MARS, en lat. *Campus Martii, publicum mallum* ou *placitum, conventus generalis*, assemblée des chefs et des guerriers franks sous la 1re race. Elle se tenait en plein air, au mois de mars; c'était, dans l'origine, une réunion purement militaire, afin de décider la paix ou la guerre, ou de partager le butin. Les guerriers donnaient leur consentement en frappant de la framée sur leur bouclier, ou témoignaient par des murmures leur improbation. Plus tard, on s'occupa aussi de législation dans les Champs-de-Mars; les leudes vinrent y payer leurs redevances au roi. La dispersion des Francs sur un vaste territoire, l'intérêt plus vif que leur inspiraient désormais les affaires locales, la difficulté des communications entre les diverses parties du pays, l'immixtion des évêques, qui avaient une supériorité d'esprit incontestable et apportaient avec eux aux assemblées la langue latine, peu intelligible aux hommes de race germanique, le soin que prenaient sans doute les rois ou leurs agents d'écarter de plus en plus du gouvernement la majorité des guerriers, tout explique comment les Champs-de-Mars tombèrent en désuétude sous les derniers Mérovingiens. Ils n'étaient plus que des solennités périodiques, où le maire du palais montrait le roi au peuple. B.

CHAMP-DE-MARS à Rome (*Campus martius*), le plus beau quartier de la ville, dans la 9e région, dite du cirque Flaminius, à l'O. de Rome, immédiatement derrière les murs, sur la rive g. du Tibre, dans le grand coude que fait le fleuve avant d'arriver à l'île Tibérine. Il s'étendait à l'E. jusqu'à la Colline des Jardins et au mont Quirinal. Sa superficie équivalait à plus de 18,000 mèt., dont 9,000 environ formaient une belle plaine couverte de gazon; le reste, dans ce qui touchait aux murs de la ville, était rempli de somptueux monuments, tels que : le cirque Flaminius; les théâtres de Pompée, de Corn. Balbus, et de Marcellus; les Portiques d'Octavie, de Philippe, de Minutius, Corinthien, aux Cent colonnes, de Neptune; les Septa Julia; la Villa Publica; le Panthéon; les thermes d'Agrippa; le temple de Bellone, et plusieurs autres encore. Près du fleuve, l'amphithéâtre de Statilius Taurus; au N., le Mausolée d'Auguste, etc. Le Champ-de-Mars était le rendez-vous de la ville dans l'après-midi : les uns venaient s'y exercer à des évolutions militaires, ou jouer à la paume; les autres s'y promener, surtout sous les beaux portiques construits pour cet usage. Les comices par centuries se tenaient toujours dans le Champ-de-Mars, et l'on y réunissait souvent le peuple dans d'autres occasions. Ce champ était originairement une plaine en culture, propriété des Tarquins; lors de l'expulsion des rois, elle fut déclarée propriété publique, et devint un lieu d'exercices pour la jeunesse romaine, de promenade pour tous. Alors on commença de l'appeler habituellement le *Champ*, *Campus*, comme qui dirait le champ par excellence, car il y en avait d'autres encore, soit dans la ville, soit hors des murs. (*V.* CHAMPS DE ROME.) C'est dans le Champ-de-Mars que l'on trouve auj. Rome moderne, ou du moins tous ses quartiers les plus vivants. C. D—Y.

CHAMP-DE-MARS à Paris. Vaste champ, situé à l'extrémité S.-O. de la ville, entre la façade de l'École-Militaire et le quai de la rive g. de la Seine. Il fut créé vers 1770 pour servir de champ d'exercices aux élèves de l'École-Militaire, et emprunta sans doute son nom à cette destination. On lui donna un caractère militaire en l'entourant d'un fossé large de 11 mèt., revêtu de maçonnerie avec parapet. Sa longueur était de 922 mèt.; sa largeur de 420, hors des fossés; et de 911 mèt. sur 394 entre les fossés. Il avait cinq entrées, deux à l'extrémité près de l'École-Militaire, deux vers les deux tiers de sa longueur, et une sur son axe longitudinal, vers la Seine. Chacune était fermée d'une belle grille, et flanquée, à l'intérieur, de deux grosses guérites en pierre de taille. Quatre rangées d'ormes formaient de belles promenades, en dedans et en dehors du fossé, sur les parties latérales seulement. L'aire entre les allées intérieures avait 328 mèt. En 1790, lors des apprêts de la fédération du 14 juillet, elle fut réduite à 258 mèt., par la création de 14 talus, élevés en avant des allées, et destinés aux spectateurs de la fête. Ces talus, qui étaient gazonnés, furent, en 1848, reculés dans les allées mêmes. Lorsque l'on bâtit le pont d'Iéna, en 1806, le bord de la rivière ayant été très-relevé, la grille et les guérites de ce côté durent être supprimées, ainsi que le fossé. En 1855-56, on a démoli et comblé tous les fossés et supprimé les grilles. — Le Champ-de-Mars fut le théâtre de nombreux événements pendant la Révolution; les principaux, outre la fête ci-dessus rappelée, sont, en 1791, la signature de la pétition pour demander l'abolition de la royauté; en 1793, la fête de l'Être suprême; en 1804, la distribution à l'armée des aigles impériales; en 1815, le Champ-de-Mai; en 1848, la fête de la Concorde; en 1852, une nouvelle distribution des aigles de l'Empire restauré, etc. Le Champ-de-Mars est affecté aux courses de chevaux du département de la Seine, et aux grandes manœuvres militaires : plus de 30,000 hommes peuvent manœuvrer dans son enceinte. C. D—Y.

CHAMPS DE ROME. Il y en avait une dizaine, situés pour la plupart dans des quartiers excentriques, ou hors de la ville : — *Champ d'Agrippa* (*Campus Agrippæ*), dans la 7e région, entre le mont Quirinal et la voie Lata, hors de Rome. Il avait environ 600 mèt. de long sur 250 de large. On y trouvait 3 beaux monuments, ouvrages d'Agrippa, et qui valurent sans doute à ce champ le nom qu'il portait : les Septa Agrippiana, le Diribitorium, et le portique de Pola. — *Champ Bruttien* (*Campus Bruttianus*), dans la 14e région, sur la rive dr. du Tibre. — *Champ Codetanus*, dans la 14e région, au bas du mont Vatican, près du Tibre. — *Champ Cœlimontanus*, sur le mont Célius, peut-être sur la place moderne de St-Jean-de-Latran. On y célébrait les Equiries (*V. ce mot*) quand le Champ-de-Mars était inondé, ce qui le fit appeler aussi *Martialis*. — *Champ Esquilin* (*Campus Esquilinus*), à l'extrémité E. du mont Esquilin, hors de la porte Esquiline. C'était un champ de sépultures publiques. Mécène le convertit en jardin. — *Champ Lanatarius*, hors des murs, dans la 12e région, à droite de la voie Appia. — *Champ-de-Mars*. (*V. ce mot*). — *Champ Martialis*. (*V.* CŒLIMONTANUS.) — *Champ Scélérat* (*Campus Sceleratus*), c.-à-d. funeste, sur le mont Quirinal, dans l'intérieur des murs et près de la porte Colline. C'était le lieu de sépulture des vestales condamnées à être enterrées vives. — *Champ Tibérin* (*Campus Tiberinus*), partie la plus basse du Champ-de-Mars, tout à fait au bord du Tibre, un peu en amont de l'île Tibérine. On l'appelait aussi *Champ-de-Mars inferieur*. — *Champ Vatican* (*Campus Vaticanus*), entre le Tibre et le mont Vatican. C. D—Y.

CHAMPDENIERS, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. et à 17 kil. N. de Niort; 1,116 hab. Foires importantes pour les bestiaux, mules et mulets; beurre renommé.

CHAMPDIVERS (ODETTE DE), fille d'un marchand de chevaux, plut au roi de France Charles VI, qui, dans sa folie, lui obéissait comme un enfant. On l'appelait *la petite reine*. Elle mourut en 1396, bien longtemps avant lui.

CHAMP DU DRAP D'OR. *V.* CAMP DU DRAP D'OR.

CHAMP DU MENSONGE. *V.* ROTHFELD.

CHAMPEAUX, vge (Seine-et-Marne), arr. et à 12 kil. N.-E. de Melun; 454 hab. Belle église. Exploitation de pierres meulières.

CHAMPEAUX (Guillaume de). *V.* GUILLAUME.

CHAMPEIN (Stanislas), compositeur de musique, né à Marseille en 1753, m. en 1830, fit représenter divers ouvrages à l'Académie royale de musique, à l'Opéra-Comique et au Théâtre-Italien. Il quitta le théâtre pour l'administration en 1792, et devint préfet de Mayence. On remarque de la facilité et de l'esprit scénique dans *le Soldat français*, 1779; *la Mélomanie*, 1781; *les Dettes*, 1787, et *le Nouveau Don Quichotte*, 1789. Champein a laissé aussi des œuvres de musique religieuse.

CHAMPEIX, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 13 kil. N.-O. d'Issoire, sur la Couze, vallée de la chaîne des monts Dores; 1,762 hab. Ruines d'un château détruit du temps de Louis XIII.

CHAMPIER (Symphorien), en latin *Camperus* ou *Campegius*, médecin, né en 1472 à St-Symphorien-le-Château près de Lyon, m. entre 1535 et 1540. Élève de Montpellier, il alla en Italie avec le duc Antoine de Lorraine, fut témoin des batailles d'Agnadel et de Marignan, et revint à Lyon, où il contribua à fonder un collège de médecine. Ses ouvrages de médecine respirent l'étude des auteurs arabes et grecs. Les principaux sont : *De medicinæ claris scriptoribus*, Lyon, 1506; *Medicinale bellum inter Galenum et Aristotelem*, 1516; *Hortus Gallicus*, 1533; *Campus Elysius*, 1533; *Cribratio medicamentorum*, 1534; *Gallicum pentapharmacum*, 1534; *le Miroer des apothiquaires et pharmacopoles*, sans date. Champier écrivit sur beaucoup d'autres sujets : *la Nef des dames vertueuses*, 1503, en prose et en vers; *la Nef des princes et des batailles*, 1502 et 1525; *Chroniques des princes de Savoie*, 1516; *Vie de Bayard*, 1525, etc. Ces 2 derniers ouvrages offrent de l'intérêt, mais sont dépourvus de critique. On a attribué à Champier le livre des *Trois Imposteurs*.

CHAMPIGNY, brg (Indre-et-Loire), arr. et à 12 kil. S.-E. de Chinon, sur la Veude. Chapelle curieuse des anc. ducs de Bourbon, avec de beaux vitraux; 1,098 hab.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE, vge (Seine), arr. de Sceaux, à 14 kil. E.-S.-E. de Paris. Carrières de pierres; 1,944 hab.

CHAMPION (Edme), dit *le Petit Manteau bleu*, philanthrope, né en 1764 à Châtel-Censoir (Yonne), m. en 1852. Dans les dernières années de la Restauration et sous Louis-Philippe Ier, il pratiqua en personne, et avec quelque ostentation, des œuvres de charité au milieu de la population parisienne, en faisant distribuer des aliments sur la place publique.

CHAMPION DE CICÉ (Jérôme-Marie), né à Rennes en 1735, m. en 1810. Évêque de Rodez en 1770, et de Bordeaux en 1781, il fut membre de l'Assemblée constituante. Louis XVI l'ayant nommé garde des sceaux, il contresigna les décrets de l'Assemblée, y compris celui sur la constitution civile du clergé. Il émigra pendant la Terreur, revint en France en 1802, et fut promu au siége d'Aix. — Il eut un frère, J.-B.-Marie, qui fut évêque d'Auxerre, et une sœur, Adélaïde-Marie, impliquée dans l'affaire de la *machine infernale* de la rue St-Nicaise.

CHAMPION DU ROI, nom donné à un chevalier qui, après le couronnement du roi d'Angleterre, entre, à cheval et armé de toutes pièces, dans la salle de Westminster, jette son gant à terre, et présente un cartel à quiconque nierait que le nouveau prince est légitime roi d'Angleterre.

CHAMPIONNET (Jean-Étienne), né à Valence en 1762, m. en 1800, fils naturel d'un avocat, servit dès l'âge de 14 ans dans les gardes wallonnes; il était au siége de Gibraltar, 1782, comme volontaire du régiment de Bretagne; la révolution lui donna un avancement rapide. Colonel après le combat d'Arlon, il était général à la fin de 1793, et contribua à la victoire de Fleurus, 1794. Envoyé en 1798 au secours de la République romaine, attaquée par les Napolitains, il marcha sur Naples, où il établit la *République parthénopéenne*, désarma les lazzaroni, et fit élever un monument à Virgile. Une intrigue l'arrêta dans ses travaux; il fut jeté dans une prison jusqu'à la révolution du 30 prairial an VII. Alors mis à la tête de l'armée des Alpes, il vit ses premiers succès effacés par un échec à Genola; ses soldats, dénués de tout, étaient décimés par une maladie épidémique. Il tomba dans le découragement, envoya sa démission, et mourut à Antibes. Championnet ne fut pas seulement un tacticien habile; il avait des ressources d'intelligence et d'énergie, soit pour créer une armée avec des aventuriers, soit pour accoutumer au joug les vaincus : mais sa dernière campagne fut une série de fautes.

CHAMPLAIN (Samuel), voyageur français, né au Brouage vers 1570, m. en 1635. Ses exploits dans la guerre maritime contre l'Espagne en 1595 attirèrent sur lui l'attention de Henri IV, qui le chargea, en 1603, de fonder des établissements dans le N. de l'Amérique. Parti d'Honfleur, il remonta le St-Laurent jusqu'à l'endroit où Jacques Cartier s'était arrêté, en 1535. Dans une 2e expédition, 1604-7, il visita les côtes de l'Acadie (Nouvelle-Écosse). Un 3e voyage fut plus important encore : la ville de Québec fut fondée, 1608, les lacs Champlain et Ontario explorés. Nommé gouverneur du Canada en 1620, Champlain traita les indigènes avec bienveillance et s'efforça de les civiliser. Chassé par les Anglais en 1627, il recouvra son commandement à la paix de 1629. La meilleure édit. des *Voyages de Champlain* est celle de 1640, in-4°. B.

CHAMPLAIN, lac de l'Amérique du N., dans les États-Unis (New-York et Vermont) et le Bas-Canada; 170 kil. sur 25; il décharge ses eaux, par la riv. Richelieu, dans le fleuve St-Laurent. Il communique avec l'Hudson par le canal du Nord, avec le lac Érié par le canal de l'Ouest. Des 60 îles environ qu'il renferme, les plus considérables sont North et South-Hero, Motte et Pleasant. Il fut découvert en 1608 par Champlain. Théâtre d'une victoire navale des Américains sur les Anglais, 11 sept. 1814.

CHAMPLATREUX, vge (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, à 3 kil. S. de Luzarches. Beau château appartenant à la famille Molé; 96 hab.

CHAMPLITTE, ch.-l. de cant. (Hte-Saône), arr. et à 20 kil. N.-N.-O. de Gray, sur le Salon. Autrefois fortifié; 2,590 hab. Vignobles estimés.

CHAMPMESLÉ (Marie DESMARES), célèbre tragédienne, née à Rouen en 1644, m. en 1698, petite-fille d'un président au parlement de Normandie, fut jetée par la misère dans la profession où elle s'est illustrée. Elle joua successivement, à Paris, aux théâtres du Marais, de l'hôtel de Bourgogne et de la rue Guénégaud. D'abord médiocre, elle reçut de Racine, à qui elle inspira une forte passion, des leçons qui la formèrent, et devint la première tragédienne de son temps. Ses principaux rôles furent Bérénice, Roxane, Monime, Iphigénie, Phèdre, Ariane, et Médée. Après 30 ans de succès, elle quitta la scène, et mourut à 54 ans. J. T.

CHAMPMESLÉ (Charles CHEVILLÉ, sieur de), comédien, époux de la précédente, né à Paris, m. en 1701, débuta sur le théâtre de Rouen, et vint avec sa femme à Paris où il joua médiocrement la tragédie, et supérieurement la comédie. Homme d'esprit, il eut part, dit on, à quatre pièces de La Fontaine, et composa lui-même : *Crispin chevalier*, *l'Heure du berger*, *le Parisien*, etc., ouvrages faibles, mais où il y a du naturel et de l'esprit. La meilleure édition de son théâtre est celle de 1742, 2 vol. in-12. J. T.

CHAMPMOTTEUX, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 20 kil. S.-E. d'Étampes; 336 hab. L'église renferme le tombeau du chancelier L'Hôpital.

CHAMPNIERS, brg (Charente), arr. et à 9 kil. N.-N.-E. d'Angoulême. Foires pour les bestiaux; 239 hab.

CHAMPOLLION (Jean-Franç.), né à Figeac en 1790, m. le 4 mars 1832. Il fit ses études au lycée de Grenoble, et puisa ensuite dans les conversations de Fourier, alors préfet de l'Isère, un goût très-vif pour l'étude de l'ancienne Égypte. Déjà instruit dans la langue copte, il vint à Paris en 1807, et partagea son temps entre les cours de langues orientales et les recherches sur les mss. coptes de la Bibliothèque impériale. En 1809, il fut nommé professeur-adjoint d'histoire à la Faculté de Grenoble, et perdit cet emploi en 1815 : on le lui rendit sous le ministère Decazes. En 1824, le gouvernement l'envoya en Italie pour étudier les musées égyptiens de Turin et de Rome, et, en 1826, il organisa celui de Paris, dont il eut la direction. Dans les années 1828 et 1829, il visita l'Égypte. L'Académie des Inscriptions l'admit dans son sein en 1830, et une chaire d'archéologie, qu'il eut à peine le temps d'occuper, fut créée pour lui en 1831. Ses principaux ouvrages sont : *l'Égypte sous les Pharaons*, 1814, 2 vol. in-8°; *Lettre à M. Dacier sur l'alphabet des hiéroglyphes*, 1822; *Lettres à M. de Blacas sur le musée égyptien de Turin*, 1824-6; *Panthéon égyptien*, 1823; *Précis du système hiéroglyphique des Égyptiens*, 1824 et 1828; *Catalogue des monuments égyptiens du Vatican*, 1825; *Notice des monuments égyptiens du musée Charles X*, 1827; *Les monuments de l'Égypte et de la Nubie*, en collaboration avec Rosellini, etc. On a publié de lui, depuis sa mort, une *Grammaire égyptienne*, in-fol., un

Dictionnaire hiéroglyphique, et des *Lettres écrites d'Egypte et de Nubie*, in-8°. Le nom de Champollion restera attaché à une grande découverte, l'interprétation des hiéroglyphes. Aidé d'une rare sagacité, se livrant à de laborieuses recherches, il parvint à déchiffrer un certain nombre de légendes royales et impériales hiéroglyphiques, sculptées, pendant la domination grecque et romaine, sur des monuments que l'on croyait remonter à l'antiquité la plus reculée. Il prouva que les Egyptiens employèrent simultanément, non-seulement des signes, images abrégées ou conventionnelles des objets, mais aussi des caractères destinés à peindre les sons, et par conséquent rentrant plus ou moins dans la catégorie des alphabets européens. Il a ainsi démontré l'existence et l'emploi d'une écriture phonétique. Pendant 10 ans, tour à tour ranimé par l'espérance et rebuté par l'insuccès de divers modes de déchiffrement, Champollion avait usé sa vie : ce fut de son lit, et sous les étreintes de la fièvre, qu'il révéla et fit écrire par son frère les premiers résultats de sa découverte. Mais si son explication des hiéroglyphes fut approuvée par M. de Sacy, elle rencontra des incrédules : en France, le Dr Dujardin et Klaproth; en Angleterre, Thomas Young. A. G.

CHAMPOLY, vge (Loire), à 31 kil. S.-O. de Roanne; 1,000 hab. Aux environs se trouve le château d'Urfé, manoir des seigneurs de ce nom; bâti sur une montagne élevée, il domine toute la contrée.

CHAMPSAUR, anc. petit pays de France (Dauphiné); cap., St-Bonnet, arr. de Gap (H.-Alpes). Lieux principaux : Molines-en-Champsaur, La Motte-en-Champsaur, St-Julien-en-Champsaur, et La Plaine-en-Champsaur.

CHAMPS-DE-BORT, ch.-l. de cant. (Cantal), arr. et à 30 kil. N.-E. de Mauriac; 296 hab.

CHAMPSECRET ou CHAMP-SEGRÉ, ch.-l. de cant. (Orne), arr. et à 8 kil. E.-N.-E. de Domfront; 179 hab. Fabr. de toiles; forges aux environs.

CHAMPS-ELYSÉES. C'était, suivant la croyance des païens, la partie des enfers où les âmes des héros et des gens de bien goûtaient un repos éternel. Homère (*Odyssée*, XI), et Virgile (*Æn.*, VI), en ont fait une description imitée par Fénelon (*Télémaque*, XIX). Homère et Plutarque plaçaient les Champs-Élysées au centre de la terre, et leur donnaient un sol particulier, un soleil et des astres; selon Platon, ils étaient sous la terre, c.-à-d. aux antipodes, et c'est d'après cette idée qu'on les localisa à l'une des extrémités du monde connu, aux Canaries, ou dans le S. de l'Espagne, où l'on trouvait un lac Averne et une rivière Léthé (Guadaléte). B.

CHAMPS-ÉLYSÉES, vaste promenade de Paris, à l'O. et à la suite du jardin des Tuileries, dont elle est séparée par la place de la Concorde. Sur l'emplacement qu'elle occupe, il n'y avait que le *Cours-la-Reine*, planté en 1616, replanté en 1723, sur une longueur de 1,170 mèt., depuis la place de la Concorde jusqu'à la pompe à feu de Chaillot, et le *Grand-Cours*, planté en 1760, lorsqu'en 1765 de Marigny, directeur des bâtiments, fit faire les nouvelles plantations jusqu'au rond-point actuel, sur une longueur de 780 mèt. Plus tard, on les prolongea jusqu'à la barrière de Neuilly ou de l'Étoile, et l'on fit l'allée des Veuves (621 mèt.), qui rejoint le Cours-la-Reine à Chaillot. En 1819, la perspective en face de l'esplanade des Invalides fut dégagée par l'architecte Lahure, et l'on agrandit le grand-carré sur lequel s'élève auj. le Palais de l'Industrie. Les Champs-Élysées faisaient autrefois partie du domaine de la couronne; réunis au domaine national en 1792, ils ont été cédés à la ville de Paris en 1828. Le quartier François Ier s'y est élevé depuis la Restauration. Il y a un demi-siècle, les jardins de l'hôtel Marbeuf, du Palais-Bourbon, des Folies-Beaujon, convertis en jardins publics, s'appelaient Idalie, Élysée-Bourbon, Hameau de Chantilly, Montagnes-Beaujon. On y voit auj. le Jardin du Chalet, le Château des Fleurs, le Jardin Mabille, etc. Les Champs-Elysées sont disposés en parterres de fleurs, d'arbustes et de gazon, décorés de jolies fontaines et de pavillons réguliers d'architecture polychrome, qu'occupent des cafés et des restaurants; on y voit aussi deux grandes rotondes, de même architecture, l'une pour un Panorama, l'autre pour le Cirque-Olympique. La grande allée centrale et ses contre-allées servent à la célèbre promenade de Longchamps, le mercredi, le jeudi et le vendredi de la semaine-sainte, et sont le théâtre de somptueuses illuminations dans les fêtes publiques.

CHAMPTERCIER, vge (Basses-Alpes), arr. et à 9 kil. O. de Digne; 400 hab. Patrie de Gassendi.

CHAMPTOCÉ, brg (Maine-et-Loire), arr. et à 29 kil. O.-S.-O. d'Angers, sur le chemin de fer de Nantes, près de la Loire; 855 hab.

CHAMPTOCEAUX, *Castrum Celsum*, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet et à 27 kil. N.-O. de Beaupréau, sur la Loire; 351 hab. C'était autrefois une ville importante et fortifiée.

CHAMPVENT, vge de Suisse (Vaud), à 7 kil. O. d'Yverdun; 400 hab. Château où naquit, dit-on, Gabrielle de Vergy, dame de Fayel.

CHAMUSCA, v. de Portugal (Estramadure), à 18 kil. E.-N.-E. de Santarem, sur la riv. g. du Tage; 3,400 hab. Vins très-estimés.

CHANAAN, l'un des fils de Cham, a laissé son nom aux peuplades chananéennes qui occupèrent une partie de l'Arabie, la Palestine avant Josué, la Phénicie et le S. de la Syrie. Les Chananéens, odieux au Seigneur à cause de leur impiété, furent massacrés par les Hébreux.

CHANAAN (Terre de), anc. nom de la Palestine et de la Phénicie, habitées par 11 tribus, issues des 11 fils de Chanaan. On l'appelle souvent *Terre promise*. Lorsque les Hébreux, conduits par Josué, en vinrent prendre possession, 1605 ans av. J.-C., il n'y avait plus que 7 peuples : les Héthéens, les Gergéséens, les Amorrhéens, les Phéréséens, les Hévéens, les Jébuséens et les Chananéens proprement dits; on trouvait en outre les Philistins au S. de la Méditerranée. Ces tribus adoraient Moloch, Astarté, Belphégor, Belzébuth, dont le culte était sanglant ou licencieux.

CHANAC, ch.-l. de cant. (Lozère), arr. et à 14 kil. S.-S.-E. de Marvejols, sur le Lot; 1,010 hab.

CHANANÉENS. *V.* CHANAAN (Terre de).

CHANÇAY, v. du Pérou, à 60 kil. N.-N.-O. de Lima; fondée en 1563; bon port à l'embouchure du Chançay dans l'Océan Pacifique; commerce actif.

CHANCEAUX, vge (Côte-d'Or), arr. et à 35 kil. E. de Semur, à 10 kil. de St-Seine, près de la source de la Seine; 511 hab.

CHANCELIER, en latin *cancellarius*, ainsi nommé parce qu'il se plaçait derrière les barreaux (*cancelli*) qui séparaient du public le tribunal du prince; grand officier de la couronne de France, dont les fonctions consistaient à dresser les lois et ordonnances, à les sceller et à les signer. Sous les Mérovingiens, il s'appelait *Référendaire*, et était aussi chargé du recensement des biens, lors de l'établissement d'un impôt. Sous la 2e race, il était désigné par le nom d'*archi-cancellarius*, et quelquefois par celui d'*apocrisiaire*, pour le distinguer des notaires royaux (*cancellarii*); il semble avoir eu aussi l'office d'archi-chapelain. De Charles le Simple à Philippe Ier, les chanceliers furent presque tous archevêques de Reims. Depuis le XIe siècle, leur office perdit toute importance : plutôt domestiques du roi que hauts fonctionnaires de l'État, ils avaient leur couvert à la table royale; on leur fournissait de l'orge, de l'avoine et une haquenée. Philippe le Bel releva la position du chancelier, qui, dans le parlement, prit rang après les évêques, au-dessus des conseillers de la cour, et qui obtint bientôt une autorité si étendue, qu'elle excita les réclamations des États Généraux de 1357. A partir de Charles V, le chancelier devint un personnage politique : il présida, non-seulement le conseil du roi par qui il était élu, mais encore les parlements et les autres cours du royaume, dirigea toute l'administration de la justice, nomma aux offices de judicature, et eut la garde du sceau royal. C'était le seul homme du royaume qui ne portait jamais le deuil. Les successeurs de Charles V ressaisirent bientôt la nomination des chanceliers. Parmi ceux qui furent investis de cette dignité, on remarque Duprat, L'Hôpital, Biragne, D'Aguesseau, Maupeou, Malesherbes, etc. La révolution supprima le chancelier, dont les attributions passèrent au ministre de la justice; Napoléon Ier eut deux archi-chanceliers (*V. ce mot*), dont les attributions étaient différentes. Sous la Restauration, la présidence de la chambre des pairs fut l'unique prérogative du chancelier. Il y a encore auj. un grand chancelier de la Légion d'honneur, un chancelier de l'Académie Française, qui en est le second dignitaire. — Le titre de chancelier se retrouve dans presque tous les pays; en Autriche, en Prusse, les fonctions sont analogues à celles du chancelier de France. En Russie, le chancelier a dans ses attributions les ordres de chevalerie et la garde des insignes impériaux; le vice-chancelier est le ministre des affaires étrangères. Il y a en Angleterre un lord haut-chancelier, président de la chambre haute et chef de la justice, et un chancelier de l'échiquier. La Suède, le Danemark, l'Espagne, le Portugal, la Pologne, la Saxe, la Bohême, ont eu leurs chanceliers. On donne le même nom au fonctionnaire pontifical qui préside le bureau où les bulles et brefs sont examinés avant d'être expédiés. Les universités du Nord ont des chanceliers, comme autrefois celle de Paris et la Basoche. B.

CHANCELLADE (CHANOINES DE LA). *V.* AUBRAC (Frères d').

CHANCELLERIE. Il y avait autrefois en France la *grande* et la *petite chancellerie*. La grande chancellerie, composée du chancelier, de deux maîtres des requêtes, de deux secrétaires royaux, suivait toujours le roi; on y scellait les édits, déclarations, lettres-patentes, qui devaient avoir autorité dans tout le royaume. La petite chancellerie était établie près des parlements, des cours supérieures et des présidiaux, pour les lettres de moindre importance. B.

CHANCELLOR (Richard), navigateur anglais, commandant en second de l'expédition dans le N.-E. de l'Europe dont Willoughby était le chef, arriva, en 1553, dans la mer Blanche jusqu'alors inexplorée, et rencontra un monastère de St-Nicolas au lieu où est auj. Arkhangel. Invité par Iwan IV à se rendre à Moscou, il établit les premières relations de commerce entre l'Angleterre et la Russie, et les resserra dans un nouveau voyage en 1555. Il périt au milieu d'une tempête à son retour, 1556. Sa relation est dans les recueils de Hackluyt et de Pinkerton. B.

CHANDELEUR, fête annuelle que l'Eglise célèbre le 2 février, en l'honneur de la Présentation de J.-C. au temple et de la Purification de la Vierge. Elle tire son nom des cierges ou chandelles qui se portent ce jour-là à la procession, et qui sont les emblèmes de la lumière apportée au monde par le Sauveur. Cette fête fut établie sous le pape Gélase Ier en 472, ou sous le pape Vigile en 536. Les Grecs la nomment *Hypante*, c.-à-d. rencontre, parce que le vieillard Siméon et la prophétesse Anne rencontrèrent Jésus dans le temple. L—H.

CHANDELEUR (îles de la), groupe d'îles sur la côte de la Louisiane, dans le golfe du Mexique, et appartenant au Mexique. Elles tirent leur nom du jour où on les découvrit.

CHANDERNAGOR, en indien *Fransdonga*, v. des établissements français de l'Inde, dans l'anc. prov. du Bengale, sur l'Hougly, à 25 kil. N.-N.-O. de Calcutta, à 1,600 de Pondichéry; par 22° 51' 26" lat. N. et 86° 1' 48" long. E.; 32,000 hab. (ville et territoire). Trib. de 1re inst.; peu d'industrie et de commerce; exportation d'opium. Cédée par Aureng-Zeyb à la Compagnie française des Indes en 1668. Elle devint très-florissante sous Dupleix, 1730. Prise par les Anglais en 1757, rendue en 1763, reprise deux fois encore, et restituée en 1816, elle est totalement déchue.

CHANDIEU (Ant. LA ROCHE DE), ministre calviniste, né vers 1534 au château de Chabot (Mâconnais), m. en 1591. Ami de Calvin et de Théodore de Bèze, il présida les premiers synodes des églises réformées en France, rédigea la confession de foi qui fut présentée à Henri II par Coligny, se retira en Suisse pendant les guerres de religion, et fut rappelé par Henri de Navarre. Ses œuvres de controverse furent publiées à Genève, 1592. Il écrivit, sous le nom de Zamariel, une *Histoire des persécutions de l'église de Paris*, depuis 1557 jusqu'à l'avénement de Charles IX, Lyon, 1563.

CHANDLER (Samuel), théologien anglais non-conformiste, né en 1693 à Hungerford (c. de Berk), m. en 1766, docteur des universités d'Edimbourg et de Glasgow, membre de la Société royale de Londres et de celle des antiquaires. Ses meilleurs ouvrages sont: *Défense de la religion chrétienne*, 1725, in-8°; *Histoire critique de la vie de David*, 1766, 2 vol.

CHANDLER (Richard), célèbre helléniste, né en 1738, m. en 1810. Il donna, en 1763, une magnifique édition des *Marmora Oxoniensia* ou *Marbres d'Arundel*, plus exacte et plus complète que celles de Selden, de Prideaux et de Maittaire. De 1764 à 1766, il parcourut les îles Ioniennes, l'Attique, l'Argolide et l'Elide, recueillant partout des antiquités, et publia les résultats de ses recherches dans ses *Ionian Antiquities*, Londres, 1769; le 2e vol. ne parut qu'en 1800. On a de lui aussi: *Inscriptiones antiquæ in Asia Minori et Græciâ, præsertim Athenis, collectæ*, Oxford, 1774-76, 2 vol. in-fol., témoignant d'une rare sagacité; *Travels in Asia*, Oxford, 1775, dont le 2e vol., publ. en 1776, porte le titre de *Travels in Greece*, trad. en franç., avec des notes, par Servois et Barbié du Bocage, Paris, 1806, 3 vol. in-8°; *History of Ilium or Troy*, 1802, in-4°, extrait d'un plus grand ouvrage qui n'a point paru.

CHANDORE, v. de l'Hindoustan anglais (Présidence de Bombay), à 110 kil. O.-N.-O. d'Aureugabad. Place très-forte, prise par les Anglais en 1818.

CHANDOS (Jean), capitaine anglais du XIVe siècle, souvent mentionné dans Froissart, contribua aux succès d'Edouard III en France. Il commanda un corps de troupes à la bataille de Poitiers, 1356, fut nommé lieutenant général des provinces anglaises en France, et mena les négociations de la paix de Brétigny, 1360. Rival de Du Guesclin en loyauté et en talents, il le fit prisonnier au combat d'Auray, 1364, et à celui de Navarrette en Espagne, 1367, mais sollicita sa liberté et se porta garant de sa rançon. Connétable du prince de Galles en Aquitaine, il reçut la mission de châtier plusieurs barons révoltés, et fut tué au pont de Lussac, près de Poitiers, 1369. Il avait reçu de Jean de Montfort la seigneurie du Havre pour prix de ses services. Dans la bibliothèque du collége de Worcester à Oxford, on conserve un poëme ms. en français sur les exploits du Prince Noir: il a été écrit, suivant la coutume du temps, par le hérant du prince, toujours à ses côtés dans la bataille, c.-à-d. par Chandos. A. G.

CHANFARA, poëte et guerrier arabe, vivait peu de temps avant ou pendant la promulgation de l'islamisme. Son véritable nom était Hodjr, fils de Hinon; Chanfara est un surnom qui signifie *porteur de grosses lèvres*, ce qu'explique son origine (sa mère était une esclave abyssinienne). C'était un des plus fameux coureurs de son temps, homme de proie et de sang, demi-loup et demi-hyène, comme il le dit lui-même, *sim.* Chanfara a laissé un poëme remarquable, connu sous le nom de *Lamyyât-el-Arab*, qui, comme œuvre poétique et comme peinture de mœurs, méritait les diverses traductions en prose données par de Sacy et M. Fresnel, et en vers italiens par M. Pallia. D.

CHANFREIN, pièce d'armure, espèce de masque en métal ou en cuir bouilli, dont on couvrait le devant de la tête du cheval. Il avait souvent à son centre un dard, arme dirigée contre le cheval de l'adversaire.

CHANGALLAS ou SCHANGALLAS, peuple de race nègre, répandu dans l'O. de l'Abyssinie et le S. de la Nubie; ils mangent la chair de l'éléphant, de l'autruche, et les sauterelles.

CHANGAMERAS, peuple de l'Afrique intérieure, au S.-E. des Cazembes, et de la race des Maravis.

CHANGÉ, vge (Sarthe), arr. et à 8 kil. E.-S.-E. du Mans; 1,796 hab. Fabr. de sucre de betteraves.

CHANG-KIA-KHEOU, v. de Chine, dans la prov. de Pé-Tchéli, à 213 kil. N.-O. de Pékin. Place forte, contiguë à la grande muraille.

CHANG-TCHEOU, v. de Chine, prov. de Fou-Kian, à 266 kil. S.-O. de Fou-Tchéou-Fou, près de la baie d'Emouy; grand port de commerce; fabr. de velours, soieries, papier; 350,000 hab. — v. de Chine, prov. de Kiang-Sou, à 124 kil. E.-S.-E. de Nankin; 200,000 hab.

CHANIERS, brg (Charente-Inférieure), arr. et à 7 kil. S.-E. de Saintes, sur la rive dr. de la Charente; 186 hab.

CHANLAIRE (Pierre-Gabriel), géographe, né à Vassy en 1758, m. en 1817. Une aptitude spéciale et sa position au bureau topographique du cadastre lui permirent d'exécuter plusieurs travaux recommandables de statistique et de géographie. Les principaux sont: *Tableau général de la nouvelle division de la France, en départ., arrond.*, etc., Paris, 1802, in-4° (avec Herbin); *Description topographique et statistique de la France*, Paris, 1810, 2 vol. in-4° (avec Peuchet); *Atlas de la partie méridionale de l'Europe*, Paris, 1801 (57 feuilles); *Grandes cartes du théâtre de la guerre en Orient, de l'Egypte, du Rhin et de la Belgique*; etc.

CHANNING (William ELLERY), écrivain américain, né à Newport (Rhode-Island) en 1780, m. en 1842. Prédicateur à l'église presbytérienne de Boston, il adopta et propagea les principes des Unitaires; il soutint la souveraineté absolue de la raison en fait de religion comme en tout le reste. Il eut l'esprit du plus hardi calviniste, avec la tendresse de cœur de Fénelon. Moraliste et philanthrope, il écrivit en faveur de la paix, de la tolérance, de la diffusion des lumières; son livre *On Slavery*, publié en 1835, où il se déclare abolitioniste, eut un grand retentissement. Channing a donné lui-même une édition de ses Œuvres, New-York, 1836, 2 vol., traduite en partie en français par Ed. Laboulaye, 1853; on y remarque des sermons, des essais sur Milton, sur Napoléon Ier, etc. Ses *Mémoires* et un choix de lettres ont paru à Londres, 1851, in-8°.

CHANOINES, membres d'un chapitre ou conseil ecclésiastique placé près des évêques pour les assister et vaquer aux offices de l'église cathédrale. Ce nom, tiré du latin *canonicus*, soumis aux règles ou *canons* de l'Eglise, s'appliqua, dès le IVe siècle, aux religieux et à tous les clercs qui vivaient sous une règle commune: tels furent, dans le principe, ceux de St Eusèbe de Verceil et de St Augustin, qui formèrent des congrégations particulières. Mais, en 763, St Chrodegand, évêque de Metz, ayant publié une règle spéciale pour les chanoines, cette règle fut bientôt adoptée par tous les chapitres, qui, selon une institution fort ancienne dans l'Eglise, s'étaient formés auprès de chaque siége épiscopal. Sous Louis le Débonnaire, une

première réforme des chanoines fut décrétée par le concile d'Aix-la-Chapelle, en 816; en 1063, le pape Alexandre II compléta cette réforme par l'institution définitive des *chanoines réguliers*, d'où les laïques durent être sévèrement exclus. Mais cette exclusion ne fut pas toujours observée, et le relâchement introduit parmi les chapitres nécessita de nouvelles réformes, qui furent tour à tour établies par le pape Benoît XII et le concile de Trente. On distinguait : 1° les chanoines *cardinaux*, attachés à une église déterminée; 2° les chanoines *damoiseaux* (*domicillares*), cadets de famille qui n'étaient pas dans les ordres, recevaient l'émolument canonial, mais n'avaient point voix au chapitre; 3° les *expectants*, attendant une prébende, et ayant provisoirement voix au chapitre et place au chœur; 4° les *forains* (*forenses*), dispensés de desservir la chanoinie, mais percevant le revenu, et se faisant suppléer par un vicaire; 5° les *mansionnaires* ou *résidents*, qui desservaient eux-mêmes; 6° les *tertiaires*, ne recevant que le tiers de la prébende, etc. Certains nobles étaient *chanoines d'honneur*, comme les Chastellux à Auxerre, les ducs de Berry à St-Jean de Lyon; le roi de France était chanoine des églises de St-Hilaire de Poitiers, de St-Julien du Mans, de St-Martin de Tours, des cathédrales d'Angers, Orléans, Lyon, Châlons, etc. Les chanoines jouissaient de nombreux priviléges; le principal était celui d'élire les évêques, droit qu'ils avaient déjà avant le concile de Latran, assemblé en 1139, et qu'ils conservèrent en France jusqu'au Concordat de François Ier avec le pape Léon X. Quant à la faculté de baptiser, de prêcher et d'enterrer, qui avait été enlevée autrefois aux chapitres par les statuts d'Hincmar, elle leur fut rendue avec les autres fonctions curiales par le Concordat de 1801, qui réorganisa l'institution supprimée pendant la révolution française. Depuis cette époque, les chapitres de chaque évêché se composent d'un certain nombre de chanoines *titulaires*, nommés par l'évêque, et dont les principaux dignitaires sont : le doyen, le promoteur, le théologal et le trésorier. En outre, le titre de chanoine *honoraire* peut être accordé, comme distinction, à quelques ecclésiastiques qui ne font partie d'aucun chapitre. L'aumusse est l'insigne des chanoines. D—T—R.

CHANOINESSES, titre porté par les membres de quelques chapitres de femmes qui existaient en France avant la révolution, et dont on trouve encore un certain nombre en Allemagne. Les chanoinesses, appartenant toutes à des familles nobles, vivaient dans une maison commune, où elles avaient chacune leur habitation particulière. Elles y recevaient un certain revenu, mais elles étaient assujetties à quelques pratiques de religion et devaient garder le célibat. Toutefois, comme elles n'étaient pas obligées, excepté l'abbesse, de prononcer des vœux, elles pouvaient, pour contracter mariage, renoncer au titre et aux priviléges de chanoinesses. Leur signe distinctif était une croix attachée à un ruban en sautoir ou en écharpe, ou un crachat sur le côté gauche. On les appelait *madame*, malgré leur célibat. Le plus ancien établissement de chanoinesses était celui de Remiremont en Lorraine, de l'ordre de St-Benoît, fondé par St Romaric, et dont la règle fut approuvée par Louis le Débonnaire. On remarque aussi celui de Montfleury, près de Grenoble, d'où sortit la célèbre Mme de Tencin. D—T—R.

CHANOIS (LE), anc. petit pays de France (Franche-Comté), dont le lieu principal était Ste-Marie-en-Chanois, canton de Faucogney (Hte-Saône).

CHANONAT, vge (Puy-de-Dôme), arr. et à 10 kil. S. de Clermont-Ferrand, près du Lauzun; 1,151 hab.

CHAN-SI, prov. septentrionale de la Chine, entre celles de Chen-si à l'O., de Pé-Tchéli à l'E., et de Ho-Nan au S. Superf., 143,696 kil. carrés; pop., 14,004,210 hab. Ch.-l. *Thai-Youan*.

CHANSONS DE GESTE, nom donné, au moyen âge, aux chansons militaires, et aussi à de longs poëmes ou romans destinés à célébrer les exploits des gens de guerre. Tous les peuples guerriers ont eu des poésies de ce genre. On a conservé le refrain que chantaient les soldats de l'empereur Probus après une victoire sur les Francs. Charlemagne avait fait rassembler les chansons de geste, mais ce recueil est perdu. Nous possédons deux couplets, en latin barbare, d'une chanson composée en l'honneur de Clotaire II au retour d'une expédition contre les Saxons, celle de Roland, et le chant triomphal, en langue tudesque, qui célèbre la victoire de Louis III sur les Normands à Saucourt. B.

CHANT (PLAIN-), chant ordinaire de l'Eglise. On en attribue l'invention à St Athanase, patriarche d'Alexandrie, et il serait formé, croit-on, des restes de la musique grecque adoptée par les Romains. A la fin du IVe siècle, St Ambroise, archevêque de Milan, en formula les règles pour son église; il fixa quatre modes réguliers, appelés *authentiques*, et empruntés à ceux des Grecs (le dorien, le phrygien, le lydien et le mixolydien); c'est le chant *Ambrosien*. Le pape Grégoire le Grand, vers 600, inventa 4 autres tons, nommés *plagaux*, ainsi qu'un système de notation, et composa un antiphonaire qui fixa le chant *Grégorien* ou *Romain*. Ce fut Charlemagne qui introduisit en France le chant grégorien. Le plain-chant ne se note que sur 4 lignes, et n'emploie que 2 clefs, celle d'*ut* et celle de *fa* : il n'y a que 2 figures de notes, la *longue* ou carrée, et la *brève* faite en losange. Certains ordres religieux ne se servent dans leurs églises que du *chant en iscn* ou *chant égal*, psalmodie qui roule seulement sur deux sons et ne forme par conséquent qu'un intervalle. B.

CHANTAL (Jeanne-Françoise FRÉMIOT DE), *la bienheureuse mère*, née à Dijon en 1572, m. en 1641, se fit remarquer dès son enfance par sa piété; elle épousa Christophe de Rabutin, baron de Chantal. Veuve très-jeune, elle renonça au monde; en 1604, elle connut St François de Sales et se mit sous sa direction; ayant établi ses enfants, elle entra, en 1610, dans le premier monastère de l'ordre de la Visitation, fondé à Annecy par St François de Sales, et en devint supérieure. Elle fut canonisée par Clément XIII en 1767. Fête, le 21 août. Ses *Lettres* ont été publiées en 1660, in-8°, et réimpr. plus complètes en 1833, 2 vol. Son fils, le baron de Chantal, tué en défendant l'île de Ré contre les Anglais (1627), fut le père de Mme de Sévigné.

CHANTELLE-LE-CHATEAU, anc. *Cantilia*, *Cantella*, ch.-l. de cant. (Allier), arr. et à 17 kil. N. de Gannat; sur la Bouble; 1,748 hab. Ruines d'un château des ducs de Bourbon.

CHANTELOUP, hameau (Indre-et-Loire), à 4 kil. d'Amboise. Le duc de Choiseul, ministre de Louis XV, y possédait un château et un magnifique domaine; on voit encore un petit monument en forme de pagode qui en dépendait, et du haut duquel on jouit d'une vue très-étendue.

CHANTENAY, brg (Loire-Inférieure), arr. et à 3 kil. S.-O. de Nantes, dans une situation charmante sur la Loire; petit port fréquenté; construction de navires; 893 hab.

CHANTIBON, v. de Siam, à l'embouchure de la riv. de son nom, dans le golfe de Siam, à 244 kil. S.-S.-E. de Bangkok. Bon port.

CHANTILLY, petite ville (Oise), arr. et à 8 kil. O. de Senlis, à 40 N. de Paris, près de la forêt de son nom, sur la Nonette; 2,815 hab. Comm. de blondes et de dentelles noires très recherchées, qui se fabriquent aux environs; fabr. de porcelaine et de faïence. Bel hospice. Chantilly est célèbre par un magnifique domaine qui appartint aux ducs de Montmorency, et, depuis 1632, à la maison de Condé. On y voyait un grand et un petit château, l'un près de l'autre : le premier, vieux monument flanqué de tours, ressemblait extérieurement à une forteresse, et fut démoli pendant la révolution; il n'en reste que le soubassement, contenant les cuisines et les caves; le second, bâti dans le style de la renaissance, existe encore. Les jardins, dessinés par Le Nôtre, et rafraîchis par des eaux superbes, sont en partie détruits. On admire encore à Chantilly une écurie monumentale, pour 250 chevaux, et une vaste pelouse, sur laquelle on fait annuellement des courses de chevaux. Ce domaine était le séjour favori du grand Condé, qui y donna des fêtes restées célèbres. En 1830, après la mort du dernier Condé, il passa par héritage au duc d'Aumale, de la branche d'Orléans; il a été acheté, en 1852, par deux banquiers de Londres.

CHANTONAY (Thomas PERRENOT DE), diplomate espagnol, né à Besançon en 1514, m. à Anvers en 1575, était l'aîné des enfants du chancelier de Granvelle. Ambassadeur de Philippe II à Paris, de 1560 à 1564, il fut mêlé à toutes les intrigues des troubles de religion; son maître l'employa ensuite auprès de l'empereur Maximilien II, de 1565 à 1571. Lenglet-Dufresnoy tira d'un ms. auj. à la Biblioth. impériale un certain nombre de ses *Lettres*, pour les insérer dans les *Mémoires de Condé*. La Biblioth. de Besançon a les *Mémoires et lettres* de Chantonay sur son ambassade en Allemagne. B.

CHANTONNAY, ch.-l. de cant. (Vendée), arr. et à 29 kil. E. de Napoléon-Vendée; 1,393 hab. Victoire des Vendéens, 1793.

CHAN-TOUNG, prov. de Chine, au N., sur la mer Jaune; ch.-l. Tsi-nan. Superf., 169,300 kil. carrés; pop., 28,958,764 hab. Peu fertile, mais beaucoup de houille. Une espèce de chenille (*phalæna serici*) y donne d'excellente soie.

CHANTREAU (Pierre-Nic.), littérateur, né à Paris en

1741, m. à Auch en 1808. Après un séjour de 20 ans en Espagne, il publia une grammaire espagnole-française, Madrid, 1797. Il fut professeur d'histoire à l'école centrale du Gers, puis à l'École militaire, qui était alors à Fontainebleau. On a de lui : *Voyage en Angleterre, en Écosse et en Irlande, en* 1788 *et* 1789, Paris, 1792, 3 vol. in-8°; *Voyage en Espagne*, 1792, in-8°, entrepris par ordre pour s'assurer des dispositions des Catalans sur la révolution; *Voyage en Russie*, 1794, 2 vol. in-8°, compilation de Pallas, de Manstein, de Leclerc, de Lévesque, etc.; *Tables chronologiques*, trad. de l'anglais de J. Blair, avec une suite, 1795, in-4°; une *Table* pour l'édit. de Voltaire par Beaumarchais, 1801, 2 vol. in-8°; *Dictionnaire des mots introduits par la Révolution*, 1790, in-8°; *Science de l'histoire*, 1804-6, 3 vol. in-4°, savant et instructif; *Éléments d'histoire militaire*, 1808, in-8°; *Histoire de France*, 1808, 2 vol. in-8°.

CHANTREY (Francis), célèbre sculpteur anglais, né dans le comté de Derby en 1781, m. en 1842. Envoyé en apprentissage chez un épicier de Sheffield, il lui suffit de voir quelques figures chez le sculpteur Ramsay, pour que sa vocation se révélât. Il se rendit à Londres en 1802, et commença sa réputation en 1804 par le buste du philologue Horne-Tooke. La ville de Londres lui confia l'exécution de la statue en pied de George III. Son modèle du monument à élever en l'honneur de Nelson à Yarmouth fut jugé trop gigantesque et trop bizarre à la fois; on y renonça. En 1814, il alla étudier en France et en Italie les chefs-d'œuvre de l'art. En 1816, il fut reçu à l'Académie de Londres, et fit bientôt partie de celles de Rome et de Florence. On cite parmi les chefs-d'œuvre de Chantrey *les Deux enfants endormis*, dans la cathédrale de Lichfield; *la Jeune fille caressant une colombe*, à Woburn-Abbey, et une figure de la *Résignation*. Il excella dans le buste et la statue-portrait : tels sont les bustes de W. Roscoe à Liverpool, de James Watt à Greenock, de Pitt et de Canning à Westminster, de Robert Burns à Edimbourg, ceux de Flaxman, de W. Scott, de Benj. West, de Wordsworth, du duc de Sutherland, etc. La statue colossale en bronze de George IV, érigée en 1829 à Brighton, est un fort bel ouvrage : mais la statue équestre de ce roi sur la place Trafalgar à Londres, et celle de Wellington, sont des œuvres très-médiocres. B.

CHANU, vge (Orne), arr. et à 17 kil. N. de Domfront; 579 habit. Exploit. de pierres de taille; quincaillerie.

CHANUT (Pierre), diplomate, né à Riom vers 1600, m. en 1662. Ambassadeur auprès de Christine de Suède, de 1645 à 1649, il lui conseilla de faire venir Descartes à sa cour. Il passa ensuite à Lubeck, et de là en Hollande, 1653. Ses *Mémoires et négociations*, publiés à Paris, 1676, 3 vol. in-12, sont un médiocre abrégé des pièces originales conservées en ms. à la Biblioth. impériale.

CHAO-KING, v. de Chine, dans la prov. de Kwang-Toung, à 50 kil. O. de Canton, sur le Si-Kiang. Grand port de commerce.

CHAO-DE-COUCE, v. de Portugal (Estramadure), à 45 kil. N.-E. de Leira; 1,500 hab.

CHAONIE, partie de l'anc. Épire, au N. de la Thesprotie, entre les monts Acrocérauniens et la mer Ionienne, reçut son nom de Chaon, fils de Priam, tué involontairement par son frère Hélénus. Des colombes, *Chaoniæ aves*, y rendaient des oracles dans un bois sacré. Le gland, nourriture des premiers habitants du pays, fut appelé *Chaonius victus*; auj. partie du Sandjak de Bérat (Turquie).

CHAOS. Les anciens entendirent par ce mot, tantôt l'espace infini qui exista avant toutes choses, tantôt le mélange de tous les éléments, la masse confuse dont les êtres divers ont été formés. On invoquait aussi le Chaos comme une divinité des Enfers; c'était le père de l'Érèbe et de la Nuit.

CHAOURCE, *Catusiacum*, ch.-l. de cant. (Aube), arr. et à 20 kil. S.-O. de Bar-sur-Seine, sur l'Armance; 747 hab.

CHAPALA, brg du Mexique, à 150 kil. S.-E. de Guadalaxara; sur le vaste lac de son nom, affluant dans l'océan Pacifique par le Rio-Grande ou Santiago.

CHAPAREILLAN, brg (Isère), arr. et à 39 kil. de Grenoble, à la frontière de Savoie; 1,128 hab. Bureau de douanes.

CHAPE. Ce mot, qui, employé comme synonyme de *cape*, signifiait un vêtement de dessus (*V.* CAPE), désignait aussi une espèce de tente ou pavillon, que les rois de la 1re et de la 2e race faisaient porter dans leurs expéditions militaires par des *chapelains* (*capellani*), et qui abritaient des reliquaires dits *capellæ*, chapelles ou petites chapes. Telle était la chape de St Martin, déposée dans la basilique de Tours, et dont la garde était confiée aux comtes d'Anjou. Les empereurs byzantins faisaient aussi porter des reliques dans leurs armées, et la châsse qui contenait ces reliques s'appelait aussi *kata*. B.

CHAPEAUX, nom donné en Suède, pendant le XVIIIe siècle, au parti politique qui recherchait l'appui de la France, et qui se composait surtout de l'aristocratie. Il avait pour antagoniste la faction des *bonnets*, partisans de la Russie, et formé de la bourgeoisie. Ces dénominations étaient empruntées à la coiffure habituelle de chaque ordre, et prirent naissance dans les longues diètes qui suivirent le traité de paix conclu à Nystadt, sous le règne de Frédéric Ier, en 1721, et si désavantageux à la Suède. Les chapeaux, sous le règne d'Adolphe-Frédéric, firent déclarer deux fois la guerre aux Russes, en 1741 et en 1756, et les revers de la Suède ruinèrent deux fois leur popularité. Leur influence, rétablie en 1769, fut de nouveau annihilée, sous le règne de Gustave III, qui, maître absolu, après son coup d'État de 1772, défendit l'usage de ces noms de factions. — En Espagne, on appela aussi *émeute des chapeaux*, le mouvement qui, sous le règne de Charles III, porta le comte d'Aranda au ministère, en 1766. B.

CHAPELAIN (Jean), poëte français, né à Paris en 1595, m. en 1674, fils d'un notaire au Châtelet, étudia les langues avec succès, et débuta par une traduction du roman espagnol *Guzman d'Alfarache*. Homme de goût et laborieux, il réussit dans une ode au cardinal de Richelieu, qui lui fit une pension de 3,000 livres; il se crut poëte, et voulut donner à la France une épopée. Il prit pour sujet et pour titre *la Pucelle d'Orléans*, et travailla pendant 30 années à ce poëme, qu'il écrivit en 24 chants. Tant que dura son labeur, Chapelain fut l'oracle de la littérature, et passa pour un génie : ce fut lui qui présida à la rédaction des statuts de l'Académie Française; lui qui tint la plume dans le jugement de cette société sur le *Cid*; lui à qui Colbert confia le soin de désigner les savants et les écrivains dignes des libéralités de Louis XIV. On voulut le faire précepteur du dauphin, mais il refusa. Cependant il était avare, et mourut des suites d'un rhume qu'il avait pris en se mouillant les jambes pour traverser un ruisseau, afin d'épargner le prix du passage sur une planche. Il publia, en 1656, les 12 1ers chants de sa *Pucelle*, qui eurent six éditions en 18 mois. Enfin la faiblesse de la composition, la bassesse et la dureté du style, frappèrent le public, averti par Boileau, et Chapelain devint un type de ridicule. Le décri fut tel, qu'on n'osa pas achever la publication : les 12 derniers chants, restés inédits, sont en mss. à la Bibliothèque impériale de Paris. Il y a cependant des éclairs de talent dans ce poëme, quelques beaux vers, même quelques beaux morceaux, mais en trop petit nombre pour sauver l'ouvrage du juste oubli où il est tombé. On a encore de Chapelain des *Mélanges en prose*, 1 vol. in-12, qui se lisent avec intérêt. J. T.

CHAPELAIN, en latin *Capellanus*, prêtre commis autrefois à la garde des reliques d'une *chapelle* (*V. ce mot*); plus tard, secrétaire et lecteur du seigneur féodal. Sous la 2e et la 3e race, beaucoup de chapelains de la cour furent en même temps chanceliers. Le chapelain fut encore celui qui possédait une *chapellenie* ou bénéfice d'une chapelle. C'est le nom que portent auj. les prêtres attachés aux prisons, aux oratoires particuliers, aux hospices, aux communautés religieuses, etc. Ceux qui desservent l'église Ste-Geneviève à Paris portent aussi le titre de chapelains. B.

CHAPELET, certain nombre de grains enfilés, qui servent à compter les *Pater* et les *Ave* que l'on veut réciter. L'origine en remonte au XIe siècle : lorsqu'on institua les frères lais, on leur prescrivit, dit Fleury, un certain nombre de *Pater* à chacune des heures canoniales, et afin qu'ils pussent s'en acquitter exactement, ils portèrent des grains enfilés.

CHAPELET (Congrégation du), société formée, pendant la Ligue, à Paris parmi les catholiques. Ceux qui en faisaient partie, et, à leur tête, le légat du pape, l'ambassadeur d'Espagne, les Seize, portaient ostensiblement un chapelet, qu'ils étaient tenus de réciter chaque jour.

CHAPEL-HILL, v. des États-Unis (Caroline du Nord), à 38 kil. N.-O. de Raleigh. Université fondée en 1788.

CHAPEL-IN-FRITH, v. d'Angleterre, comté et à 18 kil. N.-O. de Derby; 3,200 hab. Aux environs, chaufourneries de la *Peak-Forest*. Source intermittente.

CHAPELIER. *V.* LE CHAPELIER.

CHAPELLE, du latin *capella*. Ce mot désigna originairement l'oratoire où fut placée la *chape* de St Martin (*V.* CHAPE); il fut ensuite appliqué : 1° à tout lieu où l'on conserva des reliques, comme la Ste-Chapelle bâtie à Paris par St Louis; 2° à certaines parties intérieures des églises,

avec autel particulier; 3° à l'ensemble des objets et ornements sacerdotaux employés pour la célébration des offices. On plaça des chapelles consacrées au culte dans les grands châteaux. Certains villages, bâtis autrefois autour d'un oratoire, portent le nom de Chapelle. — Dans un autre sens, *chapelle* signifie le lieu de l'église où l'on exécute la musique, et le corps même des musiciens que dirige le *maître de chapelle*. Les anciens rois de France avaient une musique de la chapelle; supprimée en 1792, rétablie par Napoléon Ier, abolie de nouveau en 1830, la chapelle a été réorganisée par Napoléon III. B.

CHAPELLE (Chevaliers de la). Henri VIII les institua, pour servir aux obsèques des rois d'Angleterre. Leurs insignes sont un manteau bleu ou rouge, et l'écusson de St-Georges sur l'épaule gauche.

CHAPELLE (Claude-Emmanuel LHUILLIER), poëte français, né en 1626, à la Chapelle-St-Denis (Seine), dont il prit le nom, m. en 1686. Lié avec les grands seigneurs et les plus beaux génies de son époque, Chapelle jouit de leurs succès et vécut dans la paresse. Il n'écrivit que des poésies légères, où il y a de l'enjouement, de l'esprit, de la facilité, et beaucoup de négligences. Tout porte à croire qu'il est le principal auteur du *Voyage en Provence et en Languedoc*, qu'il fit avec son ami Bachaumont. Leurs œuvres ont été réunies et publiées par Saint-Marc, 1 vol. in-18, La Haye, 1755. Une autre édition a été faite à Paris en 1854, in-16. J. T.

CHAPELLE-AUX-POTS (LA), vge (Oise), arr. et à 16 kil. de Beauvais; 675 hab. Fabr. importante de poterie de grès durs, vernis et non vernis.

CHAPELLE-BASSE-MER (LA), brg (Loire-Inférieure), arr. et à 23 kil. E.-N.-E. de Nantes, 734 hab.

CHAPELLE-D'ANGILLON (LA), ch.-l. de canton (Cher), arr. et à 32 kil. O. de Sancerre; 714 hab.

CHAPELLE-DE-GUINCHAY (LA), ch.-l. de canton (Saône-et-Loire), arr. et à 13 kil. S. de Mâcon, près de la Saône; 270 hab. Bons vins rouges.

CHAPELLE-DU-BARD (LA), brg (Isère), arr. et à 48 kil. de Grenoble; 1,217 hab. Aux environs est le *Pont du Diable*, à 40 mèt. au-dessus de la Reuss, et d'une seule arche de 30 mèt. d'ouverture.

CHAPELLE-EN-VERCORS (LA), ch.-l. de cant. (Drôme), arr. et à 29 kil. N. de Die; 298 hab.

CHAPELLE-LA-REINE (LA), ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. et à 14 kil. O. de Fontainebleau; 683 hab. Anc. seigneurie du Gâtinais, érigée en marquisat en 1680.

CHAPELLE-SAINT-DENIS (LA), anc. gros vge de l'arr. de St-Denis (Seine), depuis 1860 annexé à Paris, 18e arrond. Industrie active; fabr. de chandelles, savons, produits chimiques, toiles cirées; tanneries, distilleries. Marché très-important de vaches et de porcs; 2,724 hab. en 1831; 33,500, en 1860. Patrie du poëte Chapelle.

CHAPELLE-SAINT-LAURENT (LA), brg (Deux-Sèvres), arr. et à 25 kil. N.-O. de Parthenay; 1,350 hab. Important marché de bestiaux.

CHAPELLE-SUR-ERDRE (LA), ch.-l. de cant. (Loire Inférieure), arr. et à 12 kil. N. de Nantes; 202 hab. Aux environs, source minérale ferrugineuse de Forges.

CHAPELLE-SUR-LOIRE (LA), brg (Indre-et-Loire), arr. et à 17 kil. N. de Chinon; sur le chemin de fer de Paris à Nantes; 280 hab. On y remarque l'anc. château de Grillemont, qui appartint à Tristan l'Hermite.

CHAPERON (Nicolas), peintre et graveur, né à Châteaudun en 1596, m. en 1647, étudia dans l'atelier de Vouet, et se rendit ensuite à Rome. Il grava, sous le titre de *Bible de Raphaël*, les loges du Vatican; c'est sa principale production : elle est composée de 52 morceaux. On cite encore un portrait gravé de Henri IV.

CHAPERON, sorte de capuchon de drap, bordé de fourrures, qui tenait à la cape ou chape, et servait de coiffure. Sa couleur eut, pendant les guerres civiles du XIVe et du XVe siècle, une signification politique : le chaperon rouge était couleur de Paris; le chaperon bleu, couleur de Navarre; les partisans du prévôt Marcel portaient des chaperons mi-partie rouges et bleus. En Flandre, les communes formèrent le parti des *Chaperons blancs*. La couleur blanche fut aussi adoptée en France, en 1381, par les Maillotins, et, en 1413, par les Cabochiens. B.

CHAPITRE, assemblée des moines d'un couvent, réunis autrefois tous les jours pour entendre la lecture d'un chapitre de leur règle; assemblée des chanoines d'une église collégiale ou cathédrale. Les *Chapitres clos* (*Capitula clausa*), c.-à-d. composés d'un nombre de membres déterminé, ne remontent qu'au XIVe siècle; on voulut échapper par cette mesure aux intrigues et aux sollicitations des princes, ainsi que régler la répartition des prébendes. Les chapitres jouissaient jadis de grands privilèges; ils échappaient souvent à la juridiction épiscopale, ne relevaient que du métropolitain ou même du pape, disposaient de leur temporel, se recrutaient eux-mêmes. Depuis la révolution, les chapitres des ordres religieux et ceux des collégiales, excepté le chapitre de St-Denis, ont été supprimés en France; il n'y a plus que des chapitres de cathédrales, mais privés de tout droit d'élection, entretenus par l'État, et simples conseils consultatifs des évêques. Ils administrent pendant la vacance des sièges épiscopaux. — En Allemagne, avant 1803, les *chapitres immédiats* de Trèves, Mayence, Cologne, Spire, Worms, Salzbourg, Bamberg, Wurtzbourg, Paderborn, Ratisbonne, Augsbourg, Passau, Hildesheim, Lubeck, Munster, Osnabruck, Trente, etc., exerçaient le droit de souveraineté, et avaient voix à la diète de l'empire; on les considérait comme égaux à des principautés. Ils sont auj. *médiats*, c.-à-d. soumis, en ce qui touche les affaires civiles, aux princes dans le territoire desquels sont compris leurs domaines. B.

CHAPMAN (George), poëte anglais, né en 1557, m. en 1634. Il est auteur de 17 pièces de théâtre peu estimées, et de traductions de l'*Iliade*, 1600, et de l'*Odyssée*, 1614. Quelques-unes de ses épithètes composées sont restées dans la langue anglaise. Waller lisait la trad. de l'*Iliade* avec enthousiasme, quoique peu fidèle, et Pope a dit que Homère, dans l'ardeur de la jeunesse, aurait pu écrire ainsi. Le Dr C. Taylor en a donné une édition en 2 vol. in-8°, 1843. A. G.

CHAPMAN (Fréd.-Henri de), vice-amiral suédois, m. en 1808, fut chargé par Gustave III de relever la marine tombée depuis Charles XII. Il construisit une nouvelle flotte d'après une méthode que les Anglais se sont appropriée. Son *Traité de la construction des vaisseaux* a été trad. en franç. par Lemonnier, 1779, in-fol., et par Vial de Clairbois, 1781, in-4°.

CHAPON (vol du), terme de l'anc. jurisprudence française, désignant une partie de terre autour d'un manoir noble qui revenait à l'aîné de la famille. Dans la coutume de Paris, on l'estimait à 316 pas.

CHA-POU, v. de Chine, dans la prov. de Kiang-Sou, sur la mer Jaune. Port ouvert aux Japonais; pris par les Anglais en 1842; 45 kil. S.-O. de Sanghaï. Comm. de bois.

CHAPPE D'AUTEROCHE (Jean), astronome français, né à Mauriac en 1722, m. à San-Lucar en 1769. Il entra dans les ordres, devint membre de l'Académie des sciences, et fut envoyé par cette compagnie pour observer à Tobolsk le passage de Vénus sur le soleil, 1761. La relation de ce *Voyage en Sibérie* fut publiée en 1768, Paris, 2 vol. in-4° et atlas; des passages défavorables à la Russie attirèrent une réponse intitulée : *Antidote*, etc., Amst., 1771, 2 vol. in-12, que l'on attribue à Catherine II ou au comte Schouvaloff. Chappe se rendit ensuite, pour un 2e passage de Vénus, en Californie, où une maladie contagieuse l'enleva; le *Voyage en Californie* parut néanmoins, 1772, in-4°, par les soins de C.-F. Cassini.

CHAPPE (Claude), neveu du précédent, né en 1763 à Brulon (Sarthe), m. en 1805. Tout jeune encore, il donna d'intéressants articles au *Journal de physique*. Il est l'inventeur du télégraphe aérien. L'idée de transmettre la pensée à de grandes distances moyennant des signaux n'était pas nouvelle : le physicien Amontons l'avait eue; mais les savants n'avaient pas trouvé la solution du problème, quand Chappe fit adopter et appliquer par la Convention sa découverte de la *télégraphie*; le premier essai, en 1793, servit à annoncer la reprise de Condé sur les Autrichiens. Chappe eut à défendre ses droits au titre d'inventeur contre Bréguet et Béthancourt; le chagrin qu'il en conçut le poussa à se tuer. — Son frère, Ignace-Urbain-Jean Chappe, né à Rouen en 1760, m. à Paris en 1829, a publié une excellente *Histoire de la télégraphie*, 1824, 2 vol. B.

CHAPPES, vge (Aube), arr. et à 12 kil. de Bar-sur-Seine, sur la rive g. de la Seine; 369 hab. C'était une seigneurie mentionnée dès le VIIIe siècle. Barbazan y défit les troupes anglo-bourguignonnes en 1430.

CHAPTAL (Jean-Antoine), comte de Chanteloup, né en 1756 à Nozaret (Lozère), m. à Paris en 1832. Il fut à la fois chimiste, professeur, écrivain, administrateur, fabricant, commerçant, agronome. Reçu docteur en médecine à Montpellier, il fut appelé, en 1781, à la chaire de chimie de cette ville, et éleva une fabrique de produits chimiques, qui acquit bientôt une célébrité européenne. Les États du Languedoc, qui le consultaient sur toutes les questions relatives à l'agriculture, au commerce et aux arts, obtinrent pour lui, en 1787, le cordon de St-Michel et des lettres de noblesse. L'Espagne, les États-Unis, Na-

ples, lui firent des offres séduisantes, mais il voulut se consacrer au service de la France. En 1793, il fut appelé à Paris pour diriger la poudrerie de Grenelle, et déploya dans ces fonctions une activité telle, qu'il put livrer jusqu'à 35 milliers de poudre par jour. Il professa quelque temps la chimie végétale à l'École polytechnique, puis retourna à sa chaire de Montpellier, et siégea dans l'administration du département de l'Hérault. Élu membre de l'Institut en 1797, il revint à Paris, où il forma de grands établissements de produits chimiques. Après le 18 brumaire, il fit partie du conseil d'État, puis fut nommé ministre de l'Intérieur, et signala son administration par beaucoup de mesures utiles, telles que la création du conseil général des hospices, le rappel des sœurs de charité dans les hôpitaux, la réorganisation des monts-de-piété, la création de la société de vaccine, la réforme du régime des prisons, l'établissement des bourses et chambres de commerce, des chambres consultatives des arts et manufactures, le retour quinquennal des expositions des produits de l'industrie, etc. Au sortir du ministère, 1804, il fit partie du sénat. En 1814, l'empereur le nomma commissaire extraordinaire à Lyon pour organiser les moyens de résister à l'invasion étrangère, et, pendant les Cent-Jours, lui confia la direction générale du commerce et des manufactures. Sous la Restauration, Chaptal fut compris dans la réorganisation de l'Institut, 1816, devint membre du conseil général des hospices, 1817, pair de France, 1819, membre du conseil des prisons et du conseil d'agriculture. Il fut l'un des fondateurs et le président de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Il n'a fait aucune grande découverte en chimie; mais, par la clarté et la précision de ses leçons et de ses écrits, il a propagé l'étude de cette science, dont on lui doit les plus heureuses applications à l'industrie. Esprit éminemment positif, doué d'une grande rectitude de jugement, il ne se laissa jamais entraîner par les systèmes absolus ou par le vague des abstractions spéculatives : il appuya son enseignement de l'autorité de ses exemples. Ainsi on lui est redevable de la fabrication de l'alun artificiel, du salpêtre, des ciments remplaçant les pouzzolanes d'Italie par les terres séreuses calcinées; de l'art de teindre le coton en rouge d'Andrinople; du blanchiment à la vapeur; de perfectionnements dans la fabrication de l'acide sulfurique et des savons, dans le vernis des poteries, etc. Ses ouvrages sont : *Tableau analytique du cours de chimie*, Montpellier, 1783, 1 vol. in-8°; *Éléments de chimie*, 1790, 3 vol. in-8°; *Traité des salpêtres et goudrons*, 1796, 1 vol. in-8°; *Tableau des principaux sels terreux et substances terreuses*, 1798, in-8°; *Essai sur le perfectionnement des arts chimiques en France*, 1800; *Essai sur le blanchiment*, 1801; *l'Art de faire les vins*, 1801 et 1819, 1 vol. in-8°, ouvrage classique, qui opéra une révolution dans l'art œnologique; *Traité théorique et pratique de la culture de la vigne*, 1801 et 1811, 2 vol. in-8°; *Chimie appliquée aux arts*, 1807, 4 vol. in-8°, traité d'une haute importance, traduit dans toutes les langues; *Art de la teinture du coton en rouge*, 1807, in-8°; *Art du teinturier et du dégraisseur*, 1808, in-8°; *Chimie appliquée à l'agriculture*, 1823, 2 vol. in-8°. Il y a encore un grand nombre d'articles de Chaptal dans les *Mémoires de l'Institut* (Académie des Sciences), dans les *Annales de chimie*, le *Nouveau dictionnaire d'agriculture*, sur la fabrication de l'acétate de cuivre, la culture de la barille, l'usage des oxydes de fer dans la teinture sur coton, l'analyse de diverses soudes, la fabrication du sucre de betteraves, etc. Ses mémoires se distinguent par la méthode, la clarté, et par l'élégance du style. C. L.

CHAPTES (SAINT-), ch.-l. de cant. (Gard), arr. et à 15 kil. S.-E d'Uzès, près du Gardon; 831 hab. Église consistoriale calviniste.

CHAPUS (LE), hameau et petit port du dép. de la Charente-Inférieure, sur l'Atlantique et en face l'île d'Oléron, arr. et à 5 kil. N.-O. de Marennes; 538 hab. Place de guerre de 2e classe, défendue par un fort.

CHARADJ ou KARATCH. *V. Supplément.*

CHARAS (Moïse), médecin et pharmacien, né à Uzès en 1618, m. en 1698, l'un des derniers sectateurs de la polypharmacie arabe. Le premier, il exécuta à Paris la préparation de la *thériaque*, sous les yeux des magistrats et des médecins. Telle fut l'origine de son *Traité* sur ce fameux électuaire, publié en 1668, et qui lui valut le titre de démonstrateur de chimie au Jardin du Roi. Il écrivit ensuite une monographie sur la *vipère*, 1669, suivie d'un poëme latin intit.: *Echiosophium*; et une *Pharmacopée royale, galénique et chimique*, 1676, qui fut trad. dans toutes les langues, même en chinois. Obligé de fuir la France par la révocation de l'édit de Nantes, Charas exerça la médecine en Angleterre, en Hollande, en Espagne, où il abjura pour échapper au dernier supplice. Rentré en France, il fut admis à l'Académie des Sciences, où il lut divers mémoires sur *les sources d'eaux thermales*, sur le *mercure*, sur la *teinture écarlate*, sur les *propriétés de l'opium*, sur *l'encre de Chine*, sur *la nature des sels*. Il fit de nouvelles expériences sur les vipères, et établit que le meilleur antidote de leur venin était le sous-carbonate d'ammoniaque (*sel essentiel de vipères*), qui est resté, en effet, l'un des caustiques les plus efficaces contre la morsure des animaux venimeux. C. L.

CHARAX, anc. v. de la Petite-Arménie, près des Portes Caspiennes. — v. de l'anc. Asie Mineure (Bithynie), en face de Nicomédie. — anc. v. de l'Afrique carthaginoise, sur les côtes de la grande Syrte. — v. de l'anc. Susiane, près du golfe Persique, nommée aussi Alexandrie; auj. *Karem*; son territoire formait la *Characène*. — cap dans la Chersonèse Taurique, au N.-E. de celui de Criu-Metopon; auj. *Caracaja*.

CHARBONNERIE. *V.* CARBONARI.

CHARCAS. *V.* CHUQUISACA.

CHARD, v. d'Angleterre (Somerset), à 17 kil. N. de Lyme-Regis; 5,150 hab. Importants marchés de pommes de terre.

CHARDIN (Jean), célèbre voyageur, fils d'un bijoutier protestant de Paris, né en 1643, m. en 1713, près de Londres, se rendit aux Indes pour le commerce des diamants, traversa la Perse afin de se rendre à Surate, d'où, après un court séjour, il revint se fixer à Ispahan, et y resta 6 ans. Nommé marchand du roi, ce titre le mit en relation avec tous les grands de la cour, et il put prendre sur le système politique et militaire de la Perse les renseignements les plus curieux et les plus authentiques. Il visita deux fois Persépolis. Il rentra en France; mais, voyant que sa religion l'éloignait de toute sorte d'emploi, il retourna en Asie, 1671, et resta 10 ans tant dans l'Inde que dans la Perse. A son retour en Europe, il visita le cap de Bonne-Espérance, et se rendit à Londres, 1681. Charles II lui conféra le titre de chevalier, et le nomma ministre plénipotentiaire auprès de la Hollande. Chardin a publié un *Voyage en Perse*; l'édit. de Londres, 1686, ne contient que son voyage de Paris à Ispahan; celles de 1711 et 1735, 4 vol. in-4°, sont complètes. L'orientaliste Langlès en a donné une en 10 vol. in-8°, et atlas in-fol., Paris, 1811, avec une histoire abrégée de la Perse; c'est la meilleure. Il paraît que Fr. Charpentier, de l'Académie Française, aida Chardin dans la rédaction de son livre. Les voyageurs qui ont visité la Perse depuis Chardin sont unanimes à reconnaître la fidélité de ses descriptions et la profondeur de ses observations. D.

CHARDIN (J.-B.-Siméon), peintre de genre, né à Paris en 1699, m. en 1779. Il ne reçut les leçons d'aucun peintre célèbre, et se forma lui-même. Ses tableaux, qui reproduisent des scènes familières, et que la gravure se hâta de propager, se distinguent par la vérité, une naïveté attrayante et la fraîcheur du coloris.

CHARDON (CHEVALIERS DU), membres d'un ordre militaire, institué en 1370 par Louis II, duc de Bourbon, à l'occasion de son mariage avec Anne, fille du dauphin d'Auvergne. Cet ordre subsista peu de temps. Les insignes étaient un manteau de velours bleu, doublé de satin rouge, une ceinture semblable fermant avec boucles et ardillons en forme de chardon, un collier d'or émaillé de vert, soutenant un médaillon de la Vierge, et un bonnet de velours vert.

CHARDON DE LA ROCHETTE (Simon), philologue et bibliographe, né dans le Gévaudan en 1753, m. en 1814. Ami intime de Villoison, et son rival comme helléniste, il prépara pendant de longues années la publication du fameux ms. palatin de l'*Anthologie*, entassa les notes et les variantes, et mourut avant la fin de ce travail. Inspecteur des bibliothèques départementales pendant la révolution, il avait collaboré au *Magasin encyclopédique* de Millin et à la *Biblioth. des romans grecs*, 1797. Ses *Mélanges de critique et de philologie*, 1812, 3 vol. in-8°, dénotent de la sagacité et de l'érudition. Il donna des édit. de l'*Hist. de la vie et des ouvrages de La Fontaine* par Marais, de l'*Hist. secrète du cardinal de Richelieu*, etc.

CHARENTE, *Carantonus*, riv. de France, prend sa source près de Chéronnac (Hte-Vienne), passe à Civray, Ruffec, Angoulême, Jarnac, Cognac, Saintes, Tonnay-Charente, Rochefort, où elle forme un beau port, et se jette dans l'Océan (Charente-Inférieure); cours de 350 kil., navigable sur 191. La marée s'y fait sentir jusqu'à 48 kil. Fort Boyard défendant son embouchure.

CHARENTE (LA), dép. de l'O. de la France, ch.-l. An-

goulême; formé de parties de l'Angoumois, de la Saintonge, de la Marche, et du Poitou; entre les dép. des Deux-Sèvres et de la Vienne au N., de la Hte-Vienne à l'E., de la Dordogne au S.-E., de la Charente-Inférieure au S. et à l'O. Superf., 602,849 hect. Pop., 379,081 hab. Arrosé par la Charente, la Vienne, la Dronne, la Tardouère et la Bandiat, et entrecoupé de nombreux étangs. Sol peu fertile; sables et landes. Céréales; récolte abondante de vins ordinaires, avec lesquels se fabriquent les meilleures eaux-de-vie de France. Élève de bestiaux, porcs, volailles; récolte abondante de truffes. Exploitation de fer; pierres de taille, pierres lithographiques. Fabr. de fer; aciers, papiers. Ce département forme le diocèse d'Angoulême et dépend de la cour impériale de Bordeaux.

CHARENTE-INFÉRIEURE (LA), dép. de l'O. de la France, ch.-l., La Rochelle; situé dans les anc. prov. d'Angoumois et de Poitou, entre les départ. de la Vendée au N., des Deux-Sèvres et de la Charente à l'E., de la Gironde au S., et l'Océan à l'O. Superf., les îles d'Oléron et de Ré comprises, 675,375 hect.; pop., 481,360 hab. — Arrosé par la Gironde qui le limite au S., la Charente, la Sèvre-Niortaise, la Seudre, la Seugne, et la Boutonne. Sol plat; côtes basses, offrant plusieurs bons ports. Céréales, chanvres estimés, vins ordinaires; marais salants, produisant un sel excellent. Fabr. très-importantes d'eaux-de-vie, lainages, savons, etc. Élève de chevaux, moutons, porcs, volailles, abeilles. Pêche de sardines et d'huîtres. Bois de construction. Ce département forme le diocèse de La Rochelle et dépend de la cour impériale de Poitiers.

CHARENTON, *Carentonium*, ch.-l. de cant. (Seine), à 5 kil. S.-E. de Paris, arr. de Sceaux, sur la Marne, près de son confl. avec la Seine; ce bourg est divisé en deux communes, Charenton-le-Pont et Charenton-St-Maurice; celle-ci renferme une célèbre maison d'aliénés, pouvant contenir 1,000 malades. Pop. des deux communes réunies, 5,009 hab. Exploitation de pierres de taille; fabr. de produits chimiques et de porcelaine. Important par sa situation près de Paris, Charenton a été le théâtre d'un grand nombre de combats pendant les invasions des Normands, les guerres avec l'Angleterre, la Ligue du Bien public et les guerres de religion. En 1814, il fut vaillamment défendu contre les alliés. Les rois de France avaient autrefois à Charenton une maison de plaisance; on voit encore une maison que Henri IV fit bâtir pour Gabrielle d'Estrées. Le temple protestant, construit sous le règne de ce prince, sur les dessins de Debrosse, pouvait contenir 14,000 personnes; plusieurs synodes calvinistes s'y réunirent; il fut abattu en 1685, lors de la révocation de l'édit de Nantes. *V.* Esquirol, *Notice sur la maison de Charenton*, 1835.

CHARENTON, ch.-l. de cant. (Cher), arr. et à 11 kil. E. de St-Amand; 673 hab. Forges. On y battit monnaie.

CHARÈS, général athénien, charma le peuple par sa taille, sa force d'athlète, ses flatteries et ses prodigalités. Propre seulement à porter des bagages, selon la parole de Timothée, il eut néanmoins le commandement de l'armée dans les circonstances les plus graves. Il remporta un léger succès sur les Argiens, 367 av. J.-C., mais, par son incapacité, fit perdre à Athènes ses colonies de la Thrace pendant la guerre sociale, 358-356, et faillit attirer sur elle les armes de la Perse, en se mettant à la solde d'Artabaze, satrape d'Ionie révolté contre Ochus. Il donnait à des parasites, à des bouffons et à des courtisanes, l'argent destiné à la solde des troupes. Envoyé au secours d'Olynthe en 348, il se contenta d'une rencontre avec 800 Macédoniens, et revint tout glorieux. Pendant la guerre de Philippe contre Périnthe et Byzance, les habitants de ces villes refusèrent l'appui de Charès, 341. Enfin l'inhabileté de ce général, autant que la témérité de Lysiclès, causa la défaite de Chéronée, 338. B.

CHARÈS, statuaire grec, né à Lindos, éleva, vers 300 av. J.-C., le fameux colosse de Rhodes, renversé un demi-siècle après par un tremblement de terre. Il était élève de Lysippe.

CHARETTE DE LA CONTRIE (Franç.-Athanase), chef vendéen, né à Couffé près d'Ancenis en 1763, m. en 1796, appartenait à une famille noble de Bretagne. Lieutenant de vaisseau lors de la révolution, il émigra à Coblentz en 1790, rentra bientôt en France, se battit au 10 août 1792 pour la monarchie, et se retira à son château de Fonteclause. En 1793, on le décida difficilement à se joindre à l'insurrection vendéenne: mais, une fois résolu, il défit les républicains à Machecoul, et contribua à la prise de Saumur. Repoussé avec Cathelineau devant Nantes, battu à Luçon, il reprit l'avantage sur Kléber à Torfou, et, en 1794, triompha du général Haxo à Venansault. La division se mettant parmi les nobles, Charette traita avec la Convention, 17 févr. 1795 Sur la nouvelle que les secours de l'Angleterre arrivaient, il reprit les armes; mais la défaite des émigrés à Quiberon lui ayant ôté tout espoir, il essaya en vain de se faire tuer à la Preulère, fut pris par le général Travot, conduit à Nantes, et fusillé le 29 mars. B.

CHARGES SORDIDES. On nommait ainsi, sous les empereurs romains, les redevances personnelles imprévues que les gouverneurs de province imposaient à la population, hormis les clercs, les magistrats et les décurions. Elles consistaient en journées d'hommes, de voitures ou de chevaux. Au moyen âge, elles devinrent perpétuelles sous le nom de *corvées*.

CHARIBERT. *V.* CARIBERT et ARIBERT.

CHARIDÈME, chef de mercenaires, né à Orée en Eubée, servit sous Iphicrate et Timothée, les abandonna pour soutenir contre eux le roi de Thrace Cotys, se vendit ensuite à Philippe de Macédoine, rentra dans l'armée athénienne avec Charès pendant la guerre sociale, et devint tuteur de Kersobleptès, fils de Cotys. Excepté par Alexandre du pardon accordé aux Grecs révoltés, il s'enfuit en Perse, et fut tué par l'ordre de Darius Codoman, avant la bataille d'Issus, dont il lui avait prédit le résultat, 333 av. J.-C. B.

CHARIDOTÈS, c.-à-d. *qui procure la joie, le profit;* épithète commune à Jupiter, à Bacchus et à Mercure.

CHARIDOTIS, c.-à-d. *qui inspire la joie;* surnom de Vénus.

CHARILAOS, roi de Sparte, n'était pas encore né lorsque son père Eunomos mourut. Il fut sous la tutelle de son oncle Lycurgue, qui établit alors sa législation. Parvenu à l'âge de gouverner, il fit avec succès la guerre aux Argiens, mais fut battu et pris par les Tégéates.

CHARILÉES, fêtes célébrées à Delphes, tous les neuf ans, en mémoire de la jeune Charile, qui pendant une famine, maltraitée par le roi du pays dans sa distribution du blé, s'était pendue de désespoir. On donnait des grains aux assistants; la statue de Charile était portée solennellement, puis souffletée avec une chaussure pour rappeler l'outrage, et enterrée, une corde au cou.

CHARISIES, fêtes et danses nocturnes en l'honneur des Grâces. On y distribuait des gâteaux de miel aux assistants qui résistaient au sommeil.

CHARISIUS (Flavius-Sosipater), grammairien latin du IVe siècle. Il fut préfet de Rome. Il ne reste de ses ouvrages que des fragments publiés par Fabricius, *Recueil des anc. gramm.*, Leipzig, 1563, in-8°, et par D. Godefroy, *Auct. lat. linguæ*, 1632, in-4°. D—R.

CHARISTÉRIES, fêtes célébrées tous les ans à Athènes, en mémoire de Thrasybule, libérateur de sa patrie.

CHARISTIES, fête de famille, chez les anc. Romains. Elle revenait annuellement le 22 février, et consistait en un repas entre les parents et les proches, où l'on réconciliait ceux qui étaient brouillés. Nulle personne étrangère à la famille n'y pouvait assister. C. D—Y.

CHARITÉ (FRÈRES DE LA), ou *Frères hospitaliers de St-Jean-de-Dieu*, furent établis, en 1540, à Grenade, par le frère Jean, que sa charité avait fait surnommer *Jean-de-Dieu*. Leur maison, enrichie par Philippe II, servit de modèle à l'hôpital de Madrid, et, en 1572, leur ordre fut soumis par le pape Pie V à la règle de St Augustin. Ils devaient porter une robe de couleur brune, et avaient pour armes une grenade d'or avec une croix d'or dans un champ d'azur. Marie de Médicis les amena en France en 1601, et ils eurent bientôt l'hôpital de la Charité à Paris et celui de Charenton. La congrégation, devenue très-nombreuse, fut administrée par deux généraux, nommés l'un pour l'Espagne et les Indes occidentales, l'autre pour la France, l'Allemagne et la Pologne. — Vers la fin du XIIIe siècle, un ordre portant aussi le nom de Frères hospitaliers de la Charité avait été déjà fondé par Gui de Joinville à Boucheraumont, dans le diocèse de Châlons. Approuvé en 1300 par Boniface VIII, il avait été d'abord affilié au tiers-ordre de St François; il se rattacha ensuite à la règle de St Augustin, et finit par se fondre dans l'ordre des Frères de St-Jean-de-Dieu. — Avant la révolution, les frères de la Charité exerçaient en France la chirurgie avec un grand succès, et ils contribuèrent aux progrès de cet art, tout en rendant service à l'humanité. Supprimée en 1792, leur institution n'a pas été rétablie depuis cette époque. D—T—R.

CHARITÉ (SŒURS DE LA). Instituées dans la Bresse, en 1617, par St Vincent de Paul, pour secourir les pauvres malades, elles vinrent bientôt à Paris, où elles furent appelées *Sœurs-Grises*, à cause de leur costume. On les a attachées au service des Enfants trouvés, des Orphelins, des Incurables, des Ménages, aux hôpitaux Necker, La Rochefoucauld et Bon-Secours. Les *Sœurs de Sainte-Marthe*, qui

desservent les hospices de St-Antoine, de la Pitié, Cochin et Beaujon, les *sœurs de la Sagesse*, qui ont la maison de Ste-Perrine à Chaillot, et les religieuses de *Notre-Dame de la Charité*, qui desservent l'Hôtel-Dieu, les hôpitaux Ste-Marguerite, St-Louis et la Charité, n'appartiennent pas à la même congrégation. Ces dernières furent instituées, en 1624, par Simone Gaugain (en religion, *Françoise de la Croix*). B.

CHARITÉ (LA), ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. et à 28 kil. S. de Cosne, sur la rive dr. de la Loire; 4,701 hab. Belle église Ste-Croix, beau pont sur la Loire. Hospice d'aliénés. Fabr. de limes. Comm. de fers, bois, grains, charbon. — La Charité se forma autour d'un prieuré de l'ordre de Cluny fondé au XIe siècle, et qui devint bientôt un des premiers de l'ordre. Ville forte au XVIe siècle, elle fut plusieurs fois prise par les catholiques et les protestants.

CHARITON et MÉNALIPPE, citoyens d'Agrigente au VIe siècle av. J.-C. La tradition leur attribue un trait d'amitié mémorable. Chariton, ayant conspiré contre le tyran Phalaris, allait être mis à mort; Ménalippe vint s'accuser d'être le seul coupable, et d'avoir poussé son ami à cette résolution. Phalaris, touché de ce dévouement, leur accorda la vie à tous deux, et se contenta de les bannir.

CHARITON, romancier grec du IVe ou Ve siècle de notre ère, né à Aphrodisias en Carie, est l'auteur des *Amours de Chæreas et de Callirhoé*, ouvrage assez faible d'intrigue et dont le style annonce un âge de décadence. D'Orville l'a publié avec un très-bon commentaire, Amst., 1750; Beck en donna un texte rectifié, avec trad. latine de Reiske, Leipsig, 1783; Larcher l'a trad. en français, 1762, 2 vol.

CHARIVARI, bruit confus fait avec des poêles, des casseroles, des chaudrons, à la porte de quelqu'un par forme d'injure. Suivant une très-ancienne coutume de Languedoc, répandue aussi dans d'autres provinces, on allait faire charivari aux veuves qui se remariaient à des non veufs ou aux vieillards qui épousaient de jeunes filles. L'usage des charivaris était en pleine vigueur au commencement du XVIIe siècle; le concile provincial de Tours les défendit sous peine d'excommunication.

CHARIZI ou AL-HARIZI (Yehouda-ben-Salomon-ben-), célèbre rabbin, né à Xérès en Espagne, m. vers 1235, entreprit de relever la littérature hébraïque, traduisit en hébreu les *Makâmât* ou *Séances* du poëte arabe Hariri, et composa lui-même un ouvrage analogue, le *Thahkemoni*, imprimé à Constantinople, 1578, et à Amsterdam, 1729. C'est un tableau de la vie et des mœurs des juifs contemporains, en style recherché et bizarre. La trad. de Hariri n'a pas été imprimée; M. Sylvestre de Sacy a publié des fragments du *Thahkemoni*. V. une étude sur Charizi par Dukes, *Ehrensæulen*, Vienne, 1737.

CHARKOW, v. de Russie. V. KHARKOW.

CHARLEMAGNE. V. CHARLES Ier, roi de France.

CHARLEMONT, forteresse importante (Ardennes), sur un rocher qui domine Givet; bâtie par Charles Quint, 1540, cédée à la France en 1679, et en partie reconstruite par Vauban. Elle dépend de la commune de Givet.

CHARLEROY, *Caroloregium*, v. forte de Belgique (Hainaut), à 72 kil. S. de Bruxelles par chemin de fer, à 30 E. de Mons, 37 de Namur, sur la Sambre et sur un canal de 66 kil. qui la réunit à la Senne, et, par suite, à Bruxelles; 10,702 hab. Industrie très-active; fabr. de lainages et savons; verrerie de table, clouterie; grande exploitation de marbre et de houille (le bassin houiller de Charleroy a 72 mines en activité). — Fondée en 1666 sous le roi Charles II d'Espagne, les Français la bombardèrent en 1692, et en furent maîtres de 1693 à 1697, et de 1746 à 1749. Le 25 juin 1794, elle se rendit à Jourdan; le 15 juin 1815, Napoléon Ier en débusqua les Prussiens. Ses fortifications furent relevées en 1815. On visite à 15 kil. de Charleroy les ruines de l'abbaye d'Alne. V. ALNE.

CHARLES. Ce nom, dont la forme tudesque est *Karl* (viril, fort, robuste), d'où est venu *Carolus* en latin, a été porté par un grand nombre de personnages historiques.

1° *Rois et princes français :*

CHARLES-MARTEL, fils de Pepin d'Héristal et d'Alpaïde, né en 689, m. à Crécy-sur-Oise en 741. Soupçonné du meurtre de Grimoald, l'un des fils de Pepin et de Plectrude, il fut emprisonné à Cologne. A la mort de Pepin, 714, les Neustriens ayant secoué le joug de Plectrude et proclamé Rainfroy maire du palais, les Austrasiens ne voulurent pas laisser échapper la suprématie, tirèrent Charles de sa prison et le nommèrent duc. Celui-ci, vaincu par Rainfroy réuni à Ratbod, duc des Frisons, le défit isolément à Amblet, près de l'abbaye de Stavelo dans les Ardennes, 716, puis à Vincy dans le Cambrésis, 717. De là il se porta sur le Rhin, où il réprima les incursions des Frisons et des Saxons. Une nouvelle victoire sur les Neustriens à Soissons, 719, assura la domination de Charles sur tout l'empire des Francs. Tandis qu'il soumettait la Thuringe et la Bavière, 725-8, Eudes, duc d'Aquitaine, prenait les armes; bientôt menacé dans ses Etats, il implora le secours des Arabes d'Espagne. La victoire de Charles à Poitiers, où il mérita le surnom de *Martel* ou *Marteau*, 732, sauva la Gaule d'une conquête musulmane et le christianisme d'un immense péril. Dans les années suivantes, on reprit aux Arabes la plupart des villes dont ils s'étaient emparés, mais sans pouvoir les chasser de la Septimanie. Charles-Martel disposa du trône, qu'il donna à Chilpéric II, à Thierry IV, et qu'il laissa même vacant en 735. Le pape Grégoire III le nomma *sous-roi*, lui conféra les titres de patrice et de consul, et lui demanda son appui contre les Lombards. Charles distribua à ses guerriers les biens du clergé; de là vient que sa mémoire fut chargée de malédictions. Il eut sept enfants : Pepin le Bref et Carloman, qui se partagèrent le pouvoir après lui; Griffon, exclu par eux de l'héritage paternel; Remi, archevêque de Rouen; Bernard, père du célèbre Wala, abbé de Corbie; Jérôme; et Chiltrude, mariée à Odilon, duc de Bavière. B.

CHARLES Ier, dit CHARLEMAGNE, fils aîné de Pepin le Bref et de Bertrade, né en 742 au château de Salzbourg en Bavière, m. le 28 janv. 814. Couronné roi, dès 754, par le pape Étienne II, il n'arriva au trône qu'à la mort de son père, et se fit reconnaître à Noyon, 9 oct. 768, tandis que son frère Carloman était proclamé à Soissons. Il eut en partage la Neustrie, l'Aquitaine et une portion de l'Austrasie. Pendant 3 ans, il fit la guerre en Aquitaine contre le duc Hunald, sorti de son couvent de l'île de Ré pour venger la mort de son fils Waifre; puis il assura la soumission du pays en construisant le fort de Fronsac sur la Dordogne. Seul maître de l'empire en 771 par la mort de Carloman, avec lequel il avait toujours vécu en mésintelligence, et dont il dépouilla les enfants, il commença le règne le plus glorieux de toute l'histoire du moyen âge. — Comme *guerrier*, Charlemagne eut et exécuta un grand dessein : ce fut de réunir en un seul faisceau tous les habitants de son territoire, anciens et nouveaux, conquérants et vaincus, Romains et Germains, d'y ajouter même les peuplades germaniques arrivées les dernières, comme les Lombards d'Italie, de tourner ainsi toutes les forces contre de nouveaux envahisseurs, les Saxons au N., les Sarrasins au S., et de rendre la stabilité à l'Europe bouleversée depuis le Ve siècle. Il déploya au service de cette cause une prodigieuse activité, puisque l'on compte dans sa vie 53 campagnes successives ou simultanées, faites dans un triple intérêt de territoire, de race et de religion. La guerre de Lombardie dura de 772 à 774 : Charlemagne reprochait au roi Didier, qu'il avait insulté en renvoyant sa fille après quelques mois de mariage, de menacer les Etats du pape, et d'avoir accueilli Hunald et la famille de Carloman. Pendant le siége de Vérone et de Pavie, il alla recevoir à Rome les honneurs réservés aux patrices et aux exarques, et renouvela et augmenta, 773, entre les mains d'Adrien Ier la donation de Pépin. Didier s'étant rendu, fut envoyé dans un monastère en Gaule; son fils Adalgise s'enfuit à Constantinople, et le roi franc ceignit la couronne de fer : la Lombardie conservait ses lois et sa constitution; mais l'insurrection de Rodgaud, duc de Frioul, qui paya de sa tête son ingratitude, 776, fut la cause de l'incorporation complète de l'Italie septentrionale à l'empire. Il n'y eut que les ducs de Capoue, de Salerne et de Bénévent, qui restèrent insoumis. Les sollicitations des émirs de Saragosse et de Barcelone, menacés par le calife de Cordoue, furent le prétexte de la guerre de Charlemagne contre les Sarrasins. Il franchit les Pyrénées en 778, pénétra jusqu'à l'Èbre, et, malgré l'échec de son arrière-garde à Roncevaux, où périt son neveu Roland, conserva sa conquête. La guerre la plus longue et la plus rude fut celle de Saxe, 772-804. Pour triompher des Saxons, qui étaient conduits par Witikind, les victoires de Sigebourg, d'Ehresbourg, de Buckholz, de Verden et de Detmold ne suffirent pas : Il fallut commettre d'horribles exécutions, saccager le pays, en arracher une partie de la population, et imposer au reste le code le plus sanguinaire. Une armée de prêtres accompagna les armées de soldats; la propagation de l'Evangile fut appuyée par l'épée. Les évêchés de Minden, Halberstadt, Verden, Brême, Munster, Hildesheim, Osnabrück, Paderborn, fondations à la fois ecclésiastiques et militaires, donnèrent naissance à autant de villes. Au milieu de la guerre de Saxe, Charlemagne eut à déjouer le complot du duc de Bavière, Tassillon, qui s'entendait avec Witikind, les Sarrasins, Adalgise et les ducs lombards,

787; la mort du duc de Bénévent, celle d'Adalgise tué dans une descente en Italie, et l'incarcération de Tassillon écartèrent le danger, 788. Puis Charlemagne soumit quelques Slaves de la Baltique (Wiltzes, Obotrites), et extermina les Awares après une guerre de 5 ans, 799. Son empire eut alors pour bornes au N. la Baltique, l'Eyder, la mer du Nord et la Manche; à l'O. l'Atlantique; au S. l'Èbre, la Méditerranée, le Vulturne; à l'E. la Save, la Theiss et l'Oder. Des margraviats ou marches furent établis pour la défense des frontières (marches de Gothie ou de Barcelone, des Danois, d'Ancône, etc.); des flottes veillèrent à la sûreté des mers. En 800, Charlemagne reçut des mains du pape Léon III la couronne impériale, et l'on songea un instant à réunir les empires d'Orient et d'Occident par un mariage avec Irène, impératrice de Constantinople. Ce fut une époque unique dans le moyen âge : les rois chrétiens d'Espagne, les Musulmans de Fez, le calife de Bagdad, Haroun-al-Raschid, envoyèrent au monarque franc des ambassadeurs et des présents. — Comme *législateur*, Charlemagne s'est proposé de fonder un gouvernement central, de rétablir comme une nouvelle unité romaine. Ses lois, connues sous le nom de *Capitulaires* (*V. ce mot*), tendent toutes à cette fin : on s'étonne de l'y voir descendre des plus hautes questions politiques jusqu'aux détails de l'administration d'une métairie. Pour que tout se rattachât à lui, il exigea que les sujets lui prêtassent un serment direct de fidélité, ne nomma les ducs, margraves, comtes et vicomtes que pour 3 ans, les soumit au contrôle de ses *missi dominici* (*V. ce mot*), institua les *scabini* ou *échevins* qui devaient rendre la justice, transforma les assemblées des Champs-de-Mai en conseils purement consultatifs, imposa à tous les propriétaires d'alleux ou de bénéfices le service militaire, exigea d'eux un cens, et étendit sa surveillance sur leur juridiction. Il protégea le clergé, augmenta ses richesses par une loi sur la dîme, sa liberté par un respect assez constant pour les élections canoniques, sa puissance par de nouvelles attributions judiciaires; néanmoins il le tint sous sa dépendance, le subordonna aux *missi dominici*, restreignit le droit d'asile, intervint même dans les questions de discipline et dans plusieurs hérésies, et fit réformer les monastères par St Benoît d'Aniane. Il protégea le commerce, chargea les grands propriétaires de l'entretien des routes et des ponts, recommanda les marchands aux rois étrangers. Selon les uns, illettré et incapable même de signer son nom; selon d'autres, assez instruit pour composer une grammaire tudesque et recueillir les chants nationaux de la Germanie, Charlemagne tenta dans son empire une renaissance littéraire. Il attira auprès de lui les hommes distingués de tous les pays l'Anglo-Saxon Alcuin, l'Irlandais Clément, les Italiens Thédulfe, Leidrade, Paulin d'Aquilée, Pierre de Pise, Paul Warnefried, et forma l'*École Palatine*, sorte d'académie dont les membres aimèrent à se parer d'illustres noms, sacrés ou profanes, et où il prenait lui-même celui de David. Il releva les écoles dans les villes épiscopales et dans les monastères (Ferrières, Fulde, Reichenau, Aniane, St-Vandrille), introduisit dans les églises de la Gaule le chant grégorien, bâtit le palais et la basilique d'Aix-la-Chapelle. Tant de travaux ont grandi Charlemagne aux yeux de la postérité : les poëtes du moyen âge le prirent, lui et ses paladins, pour le héros d'une foule d'épopées chevaleresques, dont la réunion se nomme le *cycle carlovingien*; l'Université de Paris l'adopta pour son patron en 1661; on lui attribua la création d'institutions importantes (universités, pairies, états généraux, cours vehmiques, etc.); l'antipape Pascal III le canonisa en 1165, et Louis XI fixa sa fête au 28 janvier. — Charlemagne partagea, de son vivant, 806, son empire entre ses fils; de ceux qu'il associait ainsi à son pouvoir, un seul lui a survécu. Ce grand empereur mourut à l'âge de 72 ans, et fut enterré à Aix-la-Chapelle, dans l'église Ste-Marie qu'il avait construite. Il avait eu de plusieurs femmes (Himiltrude, Hermangarde, Hildegarde, Fastrade, etc.) vingt enfants connus; parmi eux on peut citer : Pepin le Bossu et Charles, morts en 811; Louis le Débonnaire; Emma, qui épousa Eginhard; Berthe, mariée avec Angilbert, et mère de Nithard, etc. Plusieurs filles de Charlemagne, causèrent du scandale dans le palais par leurs désordres. (*V.* sur Charlemagne Eginhard, le moine de St-Gall; les *Histoires* de Gaillard, Hegewisch, etc.). B.

CHARLES II *le Chauve*, fils de Louis le Débonnaire et de Judith de Bavière, né le 13 juin 823 à Francfort-sur-le-Mein, m. le 6 oct. 877, reçut dès 829 le titre de roi d'Alémannie, et, en 839, celui de roi d'Aquitaine. Les faveurs dont il fut l'objet au détriment de ses aînés furent la cause des troubles qui agitèrent le règne de Louis. A la mort de celui-ci, 840, il prit la couronne de France, se ligua avec Louis le Germanique contre Lothaire, et participa à la victoire de Fontanet, 841. A l'entrevue de Strasbourg, 842, où Charles et Louis resserrèrent leur alliance, les 2 princes prêtèrent leur serment en langue différente; ce sont les plus anciens monuments que l'on ait de la langue allemande et de la langue romane. Le traité de Verdun, 843, consacra le démembrement de l'empire carlovingien : Charles eut le pays compris entre l'Èbre, l'Atlantique, l'Escaut, la Meuse, la Saône, le Rhône et la Méditerranée. Son règne fut constamment troublé : les Normands Oscher, Biœrn, Regnar Lodbrog, désolèrent les rives de la Seine; Hastings fut la terreur des bords de la Loire; Noménoé et Erispoé se rendirent indépendants en Bretagne, le comte Aznar et D. Garcias Ximénès au delà des Pyrénées; Pepin II, neveu de Charles, lui disputa longtemps l'Aquitaine. La nation, mal défendue et mécontente, déposa Charles le Chauve, 856, et appela Louis le Germanique, qui ne répondit pas mieux à son attente. Charles ayant été rétabli par l'appui des évêques, 859, la fortune changea tout à coup : à la mort d'un de ses neveux, Charles, 863, il occupa la Provence; après celle de l'autre, Lothaire II, 869, il prit possession de la Lotharingie, qu'il dut partager, au traité de Mersen, avec Louis le Germanique, et dont il ne garda que la partie occidentale (Vienne, Lyon, Besançon, Toul, Verdun, Cambrai). En 875, il alla se faire couronner empereur par le pape Jean VIII. Obligé de revenir défendre ses États contre Louis, il arriva au moment où celui-ci mourait, 876 voulut dépouiller ses enfants, et se fit battre à Andernach. Rappelé en Italie par le pape que menaçaient les Sarrasins, il mourut au village de Brios, près du mont Cenis, empoisonné, dit-on, par le juif Sédécias, son médecin. Deux de ses enfants lui survécurent : Louis le Bègue, qui le remplaça; et une fille, qui, veuve d'un roi d'Angleterre, fut enlevée par Baudouin, comte de Flandre. Les actes législatifs de Charles le Chauve sont joints aux Capitulaires de Charlemagne : on y remarque l'édit de Pistes, 864, qui contient un curieux règlement sur la fabrication et la valeur des monnaies, et celui de Kiersy-sur-Oise, 877, qui autorise la construction des châteaux forts sur les terres des seigneurs, reconnait l'hérédité des fiefs et des titres, et consacre ainsi le triomphe de la féodalité. B.

CHARLES LE GROS. *V.* CHARLES III, empereur.

CHARLES III *le Simple*, fils posthume de Louis le Bègue, né le 17 sept. 879, m. le 7 oct. 929, fut écarté du trône par ses frères Louis III et Carloman, puis par la nation, qui éleva successivement Charles le Gros et Eudes. Pendant le règne de ce dernier, il se fit sacrer à Reims en 893, et, avec l'appui d'Arnoul, roi de Germanie, et de son fils Zwentibold, duc de Lorraine, parvint à se faire céder une partie de la France septentrionale. Il prit enfin la couronne après Eudes, 898. L'événement le plus grave de son règne est la fondation du duché de Normandie : par le traité de St-Clair-sur-Epte, 911, il donna à Rollon, qui se faisait chrétien, la main de sa fille Gisèle, l'investiture de la Neustrie, et la suzeraineté de la Bretagne. Puis il essaya de s'approprier la Lorraine, après l'extinction de la famille carlovingienne de Germanie : battu par Henri l'Oiseleur, il renonça à ses prétentions en vertu du traité de Bonn, 921. Les seigneurs, saisissant alors pour prétexte la tyrannie d'un favori nommé Haganon, donnèrent le titre de roi au duc de l'Ile-de-France, Robert, frère d'Eudes, 922. Charles perdit une bataille entre Reims et Soissons, mais y tua son rival de sa main, 923 : tandis que les vainqueurs proclamaient Raoul, gendre de Robert, il se réfugia dans le Vermandois. Le comte Herbert se brouilla bientôt avec lui, l'enferma au château de Péronne, et l'y laissa mourir. Charles le Chauve avait eu un fils d'Ogive d'Angleterre : ce fut Louis d'Outre-mer, roi en 936. B.

CHARLES IV *le Bel*, 3e fils de Philippe le Bel et de Jeanne de Navarre, né en 1294, m. en 1328, porta d'abord le titre de comte de la Marche, et régna après son frère Philippe le Long, 1322-8. Il relégua au Château-Gaillard sa femme Blanche de Bourgogne à cause de ses désordres, et épousa Marie de Luxembourg, fille de l'empereur Henri VII et sœur du roi Jean de Bohême; il se maria en troisièmes noces avec Jeanne d'Évreux, sa cousine. Après quelques hostilités avec l'Angleterre, il conclut un traité qui lui donnait l'Agénois : le prince de Galles (depuis Édouard III) vint lui prêter hommage. Il intervint dans la Flandre révoltée contre son comte, et fit passer des secours à sa sœur Isabelle, qui combattait avec la noblesse anglaise son époux Édouard II. Pour remplir le trésor, il altéra les monnaies, chassa les *Lombards* et confisqua leurs biens, dépouilla Girard La Guette, ministre des finances sous le règne précédent. Maître d'Avignon, il contraignit le pape

Jean XXII à excommunier l'empereur Louis de Bavière. Du reste, bon justicier, il révoqua des ordonnances cruelles portées contre les lépreux et les juifs ; il se montra sévère envers les mauvais juges, et fit pendre Jourdain de l'Isle, seigneur de la Gascogne, fameux par ses brigandages. Il soutint, contre certains seigneurs gascons qui avaient attaqué ses domaines et pactisé avec l'Angleterre, la guerre dite *des Bâtards*, parce que ses ennemis étaient surtout des bâtards de la noblesse. Avec Charles IV finit la branche des Capétiens directs. B.

CHARLES V *le Sage*, fils de Jean II et de Bonne de Luxembourg, né à Vincennes le 21 janv. 1337, m. le 16 sept. 1380, eut la régence pendant la captivité de son père en Angleterre, 1356-1360. Ses luttes contre Étienne Marcel et les États Généraux le formèrent à l'art de régner. Quand il parvint au trône, 1364, il avait un tempérament maladif, altéré, disait-on, par un poison lent que lui avait donné Charles le Mauvais. D'un caractère prudent et mesuré, il dirigea les affaires sans sortir de son hôtel St-Paul, avec le concours d'hommes du tiers état (Bureau de la Rivière, Guill. de Dormans, Nic. Oresme, Jean de Noviant, Philippe de Mézières), et, sans paraître lui-même sur les champs de bataille, reconquit son royaume sur les Anglais par l'épée de Du Guesclin, de Clisson et de Boucicaut. La victoire de Cocherel mit fin aux prétentions de Charles le Mauvais sur la couronne de France; malgré l'échec d'Auray, le traité de Guérande termina la querelle de succession de Bretagne, 1365. Pour délivrer le royaume des *Grandes Compagnies*, Charles V lança les unes vers l'Allemagne sous les ordres de l'archiprêtre de Cervolles, les autres en Italie, où, conduites par le cardinal Albornoz, elles rétablirent dans la Romagne l'autorité d'Urbain V : Du Guesclin mena le plus grand nombre en Castille contre Pierre le Cruel, 1366-9. Puis les hostilités furent reprises avec l'Angleterre : suivant une tactique nouvelle, on évita les batailles générales, on se borna à prendre ou à défendre les places fortes, on provoqua les défections dans les provinces anglaises par la promesse de grands priviléges, et les deux armées du duc de Lancastre et de Robert Knolles se consumèrent dans un pays déjà ruiné. En 1378, les Anglais n'avaient plus guère que Calais, Bordeaux et Bayonne. Dans les années suivantes, Charles V eut à réprimer des troubles provoqués en Bretagne par un imprudent essai de réunion de cette province au domaine royal, et en Languedoc par la rapacité du duc d'Anjou. Plusieurs de ses ordonnances sont remarquables : celle de Vincennes, 1374, fixa la majorité des rois à 14 ans ; il organisa d'une manière durable l'administration financière par l'institution de la *Chambre du trésor*, composée de *trésoriers* et de *commissaires généraux*, desquels relevaient les *élus* des provinces ; il établit un impôt foncier appelé *fouage*, et des octrois dans certaines villes ; il se réserva la concession exclusive des chartes municipales et des anoblissements ; il proclama la supériorité de la juridiction laïque sur la juridiction ecclésiastique, et, par l'institution de l'*appel comme d'abus*, rendit les évêques justiciables du Parlement de Paris. Il créa une marine marchande, et fonda plusieurs comptoirs sur la côte d'Afrique. Protecteur des lettres et des arts, il attira à sa cour l'Italien Thomas de Pise (Pisani) et sa fille Christine de Pisan, augmenta les priviléges de l'Université, amassa dans la *Tour de la Librairie* au Louvre plus de 950 vol., fit traduire en langue vulgaire la Bible, la *Cité de Dieu* de St Augustin, et plusieurs traités d'Aristote, fonda la Bastille et les châteaux de Melun et de Beauté. Le nom de *Sage*, qu'on lui donna pour ses connaissances en astrologie, la postérité le lui conserve pour son habile administration. Il eut 2 fils, Charles VI, qui lui succéda, et Louis, duc d'Orléans. Sa *Vie* a été écrite par l'abbé de Choisy, Paris, 1784, et son *Eloge* composé par La Harpe, 1767. B.

CHARLES VI *le Bien-aimé*, fils de Charles V et de Jeanne de Bourgogne, né à Paris le 3 déc. 1368, m. le 21 oct. 1422, monta sur le trône en 1380. Il fut d'abord sous la tutelle de ses oncles, les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne et de Bourbon. Le duc d'Anjou pilla le trésor royal, et le dépensa dans une inutile expédition contre le roy. de Naples. Les nouveaux impôts qu'il fallut établir provoquèrent partout des insurrections : celle des *Maillotins* à Paris fut la plus terrible, 1381. En même temps, les Flamands s'étant soulevés contre Louis II, le duc de Bourgogne, intéressé à la querelle comme héritier du comte, entraîna la France dans une guerre. Le jeune roi et le connétable de Clisson battirent les Flamands à Rosbecque, 1382 ; les Maillotins furent ensuite châtiés avec rigueur, Paris et les autres villes rebelles perdirent leurs franchises. En 1385, Charles VI épousa Isabeau de Bavière. Une flotte réunie à l'Ecluse pour opérer une descente en Angleterre fut brûlée, grâce aux lenteurs du duc de Berry ; une autre, rassemblée à Tréguier, ne put partir, parce que le duc de Bretagne arrêta Clisson qui devait la commander. Le roi, mécontent de ses oncles, leur enleva le pouvoir, 1389, et appela auprès de lui les anciens ministres de Charles V, que la noblesse désigna par le sobriquet de *marmousets*. En 1392, il déclara la guerre au duc de Bretagne, qui refusait de livrer Pierre de Craon, coupable d'une tentative de meurtre sur Clisson : mais une apparition, peut-être préméditée, dans la forêt du Mans, lui fit perdre la raison ; tout espoir de guérison disparut, à la suite d'un bal, où, déguisé en satyre, il faillit être brûlé vif. Désormais il languit dans l'abandon et la misère : sa belle-sœur Valentine Visconti, duchesse d'Orléans, et une jeune fille, Odette de Champdivers, cherchèrent seules à adoucir ses souffrances ; les cartes à jouer furent, dit-on, inventées alors pour le distraire. La France tomba dans l'anarchie : les ducs d'Orléans et de Bourgogne se disputèrent le pouvoir, mais la lutte ne fut vive qu'après la mort du dernier, quand son fils Jean sans Peur eut assassiné Louis d'Orléans, 1407. De là l'antagonisme des Bourguignons et des Armagnacs (*V. ces mots*), qui tour à tour possédèrent Paris et y commirent d'horribles excès. La victoire des Anglais à Azincourt, 1415, la perte de Rouen et de la Normandie, 1418, les eussent peut-être réconciliés, si le meurtre de Jean sans Peur, à Montereau, n'eût ravivé les haines, 1419. Le traité de Troyes, 1420, réunit les Bourguignons et les Anglais, déclara le dauphin illégitime et déchu de ses droits, et donna au roi d'Angleterre Henri V la main de Catherine, fille d'Isabeau, la régence de France et l'expectative de la couronne. Henri V et Charles VI moururent à peu de mois l'un de l'autre. De 12 enfants que Charles avait eus d'Isabeau, il ne laissa qu'un fils et 5 filles. Charles acheva la Bastille. Juvénal des Ursins, l'abbé de Choisy, et Baudot de Juilly, ont écrit sa *Vie*. B.

CHARLES VII *le Victorieux*, fils et successeur de Charles VI, né le 14 février 1403, m. le 22 juillet 1461, dauphin en 1416, après la mort de son frère Jean, servit d'instrument aux Armagnacs, prit le titre de régent pendant la folie de son père, fut accusé de complicité dans le meurtre de Jean sans Peur, 1419, exclu du trône par le traité de Troyes, 1420, mais reconnu par quelques provinces au S. de la Loire, tandis qu'on proclamait le roi d'Angleterre Henri VI à Paris, 1422. On l'appela par dérision le *roi de Bourges*. Après les défaites de Crevant-sur-Yonne et de Verneuil, sa cause semblait désespérée, et il perdait gaiement son royaume au milieu des plaisirs. Les querelles de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, avec le duc de Glocester pour la main de Jacqueline de Hainaut, et avec le duc de Bedford pour la possession future d'Orléans ; la réunion de Dunois, La Hire, Xaintrailles, Barbazan, autour du roi ; le concours d'Arthur de Richemont, qui détacha la Bretagne de l'Angleterre, et délivra Charles VII de ses indignes favoris (Beaulieu, Giac, Louvet) ; une explosion soudaine et universelle du sentiment national, provoquée par les prédications de Thomas Conecte en Bretagne, de frère Richard à Paris et en Bourgogne, et dont Jeanne d'Arc fut l'expression la plus pure et la plus complète ; tous ces motifs amenèrent la ruine de la puissance anglaise en France. Orléans fut délivré, 1429, Talbot vaincu à Patay, et Charles sacré à Reims, 1429. Quand Jeanne d'Arc eut été prise à Compiègne et condamnée à Rouen, l'ingrat monarque ne fit rien pour la sauver, 1431. Mais le supplice de Jeanne souleva toute la Normandie, et l'indignation qu'en ressentirent les Bourguignons hâta leur réconciliation avec le roi à Arras, 1435. Dès lors, les succès des Français furent rapides ; Paris ouvrit ses portes, 1436 ; Charles VII, poussé par sa maîtresse Agnès Sorel, sortit enfin de son apathie, et s'illustra à la prise de Pontoise, 1441. Isabeau et Bedford étaient morts depuis plusieurs années : la discorde régnait dans les troupes anglaises et dans les conseils de Henri VI ; ce prince obtint la trêve de Tours, 1444. Pendant la paix, le dauphin Louis, naguère compromis dans la *Praguerie* (*V. ce mot*), conduisit les Grandes Compagnies contre les Suisses, et, tout en triomphant à la bataille de St-Jacques, délivra le royaume d'une multitude d'aventuriers. La guerre contre l'Angleterre fut reprise en 1448 ; Dunois conquit la Normandie, et défit les dernières troupes anglaises à Formigny, 1450 ; la bataille de Castillon, 1453, fut suivie de l'occupation de la Guyenne. Il ne resta à Henri VI que Calais. Charles VII, secondé par Jacques Cœur, s'occupa de réparer les maux de la guerre de Cent Ans, et fit refleurir l'agriculture, l'industrie, les finances et le commerce. Ses derniers jours furent attristés par les intrigues

du dauphin, qui, après avoir prêté son nom à tous les mécontents, dut fuir à la cour de Bourgogne; et il se laissa mourir de faim à Melun-sur-Yèvre (Berry), dans la crainte d'être empoisonné par lui. L'administration de Charles VII est importante : il régla, en 1438, les rapports du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel par la *Pragmatique sanction* de Bourges (*V. ce mot*); par l'édit de Montils-lez-Tours, qui donna une nouvelle organisation au parlement de Paris, il sépara la cour des aides et la cour des comptes, rendit viagères les charges de judicature, décréta la rédaction des anciennes coutumes; il réforma l'université par les soins du cardinal d'Estouteville, et institua les parlements de Grenoble et de Toulouse; il organisa des milices régulières et permanentes, les *compagnies d'ordonnance*, 1439-45, et les *francs-archers*, 1448, et fit établir, par les États d'Orléans, la *taille perpétuelle* pour les solder. — Jean et Alain Chartier ont raconté la vie de Charles VII; Martial d'Auvergne écrivit à la fin du XVe siècle un poëme intitulé : *les Vigiles de Charles VII*. B.

CHARLES VIII *l'Affable*, fils de Louis XI et de Charlotte de Savoie, né à Amboise le 30 juin 1470, m. le 7 avril 1498, n'eut d'autre éducation que la lecture des romans de chevalerie et du *Rosier des guerres* composé par son père. Il fut appelé au trône en 1483. La régence de sa sœur Anne de Beaujeu fut signalée par les États Généraux de Tours, 1484, et par la révolte du duc d'Orléans et d'une partie de la noblesse, *guerre folle*, à laquelle mit fin la bataille de St-Aubin-du-Cormier, 1488. En 1491, il épousa Anne, héritière du duché de Bretagne. Désireux de faire valoir sur le royaume de Naples les droits légués à sa famille par la maison d'Anjou, appelé en Italie par le duc de Milan, Ludovic le More, qui craignait une guerre avec Naples, par le parti républicain de Florence contre les Médicis, par quelques cardinaux ennemis d'Alexandre VI, par les barons napolitains opprimés, il se hâta d'assurer ses frontières, en traitant avec l'Autriche à Senlis, l'Espagne à Narbonne, et l'Angleterre à Étaples, et passa les Alpes en 1494. L'expédition fut mal conduite, et les ressources dissipées en folles réjouissances. Des actes d'imprudence ou de provocation indisposèrent Ludovic et les Florentins; une négociation honteuse avec le pape, afin d'obtenir, par l'extradition de Zizim, frère du sultan Bajazet II, un prétexte d'attaque contre Constantinople, déshonora l'entreprise. Tandis que Charles prenait, sans obstacle, possession du royaume de Naples, abandonné par Ferdinand II, une coalition se forma derrière lui entre Alexandre VI, Ludovic et Venise, avec l'appui de l'empereur Maximilien et du roi d'Espagne Ferdinand le Catholique. La victoire de Fornovo ou Fornoue, 1495, gagnée par 9,000 Français sur 40,000 Italiens, ouvrit à Charles VIII la route pour retourner dans ses États; mais les troupes qu'il avait laissées à Naples en furent bientôt expulsées. On ne retira aucun fruit de l'expédition d'Italie; Charles en préparait une autre, quand une mort, hâtée par la débauche, l'enleva prématurément à Amboise. Trois fils qu'il avait eus l'avaient précédé au tombeau. Son cousin, le duc d'Orléans, lui succéda sous le nom de Louis XII. Voy. les *Mémoires* de Commines, et les *Histoires* de Charles VIII par Godefroy et par Ségur. B.

CHARLES IX, 2e fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né à St-Germain-en-Laye le 27 juin 1550, m. le 31 mai 1574, porta le titre de duc d'Orléans, eut Amyot pour précepteur, et monta sur le trône en 1560, après la mort de son frère François II. Catherine s'empara de la régence, et c'est à son histoire qu'appartiennent la tenue des États d'Orléans, de Pontoise et de St-Germain, le colloque de Poissy, 1561, l'*édit de janvier* 1562 pour la tolérance religieuse, la formation du triumvirat catholique de François de Guise, Montmorency, et St-André, le massacre de Vassy, enfin la 1re guerre de religion, durant laquelle les catholiques prirent Rouen, gagnèrent la bataille de Dreux, perdirent leur chef François de Guise, assassiné devant Orléans, et qui fut terminée par la paix d'Amboise, 1563. Charles atteignit sa majorité en 1564; mais il ne gouverna jamais en réalité, sa mère ayant de bonne heure étouffé en lui, par l'abus des plaisirs, les qualités de son cœur et de son esprit. Après un voyage de la cour dans les provinces, et de fréquentes entrevues de Catherine avec les représentants des puissances catholiques, les protestants alarmés commencèrent la 2e guerre de religion, 1567 : vaincus à St-Denis, où Montmorency fut tué, ils acceptèrent le traité de Longjumeau, 1568, *paix boiteuse et mal assise*. Une 3e guerre, qu'on pouvait prévoir par la disgrâce du chancelier L'Hôpital, soutien de la tolérance dans le conseil de la couronne, et qui fut provoquée par un essai d'enlèvement sur la personne de Coligny et de Condé, fut encore défavorable aux calvinistes : défaits à Jarnac, où périt Condé, et à Moncontour, où Henri de Navarre fit ses 1res armes, 1569, ils obtinrent des avantages inespérés à la paix de St-Germain, 1570. C'était peut-être un piége. Du moins on attira les chefs du parti à Paris par toutes sortes de séductions, par l'espoir d'une expédition en faveur des Pays-Bas, et dont Coligny aurait le commandement, par le mariage de Henri de Navarre avec Marguerite de Valois, sœur du roi. La sécurité des huguenots ne fut troublée ni par la mort subite de Jeanne d'Albret, ni par le coup d'arquebuse tiré sur Coligny. La St-Barthélemy (*V. ce mot*) fut pour eux un terrible réveil. Si Charles IX ne l'autorisa qu'après de longues importunités de sa mère, il revendiqua devant le parlement l'*honneur* du massacre, et ne rougit pas d'aller à Montfaucon insulter aux restes de Coligny. La St-Barthélemy amena la formation du parti des *Politiques*, et une 4e guerre de religion, qui n'offre d'autre fait sérieux que la défense de La Rochelle par le calviniste Lanoue. Charles IX, en proie aux remords, ayant toujours devant les yeux les images sanglantes des victimes, mourut épuisé par une maladie durant laquelle le sang lui sortait par tous les pores; sa mère même l'avait abandonné; il ne fut assisté à ses derniers moments que par sa nourrice et son médecin Ambroise Paré, tous deux calvinistes. Sa femme, Élisabeth d'Autriche, ne lui avait pas donné de fils; il eut un bâtard de Marie Touchet. — Charles IX fit de jolis vers français. On a de lui *la Chasse royale*, impr. en 1625. Sous son règne, une ordonnance de 1564 fixa au 1er janv. le commencement de l'année. Il fut le 1er qui autorisa les secrétaires d'État à signer pour lui dans certains cas. L'ordonnance de Moulins, 1566, rédigée par L'Hôpital, déclara le domaine royal inaliénable et imprescriptible, fixa le mode d'examen et de nomination des juges, rendit la procédure uniforme et régulière, établit la hiérarchie des tribunaux, institua les juges consulaires, régla les successions et les donations, etc. B.

CHARLES X. Les Ligueurs donnèrent ce nom, en 1589, au cardinal de Bourbon (*V. ce mot*), qu'ils opposaient à Henri IV; il existe des médailles qui le représentent un sceptre à la main.

CHARLES X, frère de Louis XVI et de Louis XVIII, né à Versailles le 9 oct. 1757, m. à Goritz le 6 nov. 1836, porta, jusqu'à son avénement au trône, le titre de comte d'Artois. Il épousa, en 1773, Marie-Thérèse de Savoie, dont la sœur était déjà mariée au comte de Provence (Louis XVIII). Il se distinguait par l'élégance de ses manières, et avait un goût très-vif pour la chasse et pour tous les plaisirs. Fort à la mode dans l'aristocratie, mais impopulaire dans le pays, il s'opposa vivement aux projets de réforme de Louis XVI. Il émigra dès 1789, suscita partout des ennemis à la révolution, assista aux conférences de Pilnitz, et refusa de rentrer en France à l'appel du roi en 1792. Nommé, après la mort de Louis XVI, lieutenant général du royaume par le comte de Provence, il accompagna, en 1795, les émigrés à Quiberon, mais sans descendre à terre, et ne réussit pas à débarquer à l'île Dieu. Il s'en retourna vivre à Holy-Rood, en Écosse, avec une pension de l'Angleterre, jusqu'en 1809, époque où il rejoignit son frère à Hartwell. En 1814, il entra dans la Franche-Comté à la suite des alliés, et signa, avec une précipitation condamnée par Louis XVIII, le traité qui faisait perdre à la France les places conquises depuis 1792, et réduisait la marine française à l'impuissance. Pendant les Cent-Jours, il s'enfuit à Gand, et revint après Waterloo. Il fut le chef de la faction ultra-royaliste jusqu'en 1824, époque où il succéda à Louis XVIII. Il fut sacré à Reims le 29 mai 1825. Sous le ministère Villèle, on remarque la loi du sacrilége, le vote d'un milliard d'indemnité pour les émigrés, le licenciement de la garde nationale de Paris, et le rétablissement de la censure des journaux. Le ministère Martignac, 1828-9, beaucoup plus modéré, calma un instant le mécontentement public en se rapprochant du parti libéral. Mais vint le ministère Polignac, et avec lui reparurent toutes les méfiances. Une adresse de la Chambre des députés, votée par 221 voix, en réponse à un discours du trône, fut un avertissement stérile pour la couronne; bientôt les ordonnances du 25 juillet 1830, destinées à modifier la Charte, furent suivies d'une lutte de 3 jours dans Paris, où le gouvernement succomba, et la branche aînée des Bourbons dut partir pour l'exil. Le roi abdiqua en faveur de son petit-fils le duc de Bordeaux; mais son abdication ne fut pas reconnue. La fin du règne de Charles X n'avait pas été sans gloire au dehors : la flotte française, unie aux flottes russe et anglaise, assura, par la victoire de Navarin, 27 nov. 1827, l'indépendance de la Grèce et le maréchal Bourmont,

secondé par l'amiral Duperré, s'empara d'Alger, le 6 juill. 1830. Charles X habita tour à tour Holy-Rood, le château du Hradchin à Prague, et Goritz, ne s'occupant que de pratiques religieuses. Il avait eu 2 fils, le duc d'Angoulême, m. en 1844, et le duc de Berry, assassiné en 1820. B.

CHARLES DE FRANCE OU DE LORRAINE, 2e fils du roi Louis d'Outre-mer, né en 953, m. en 993. Contrairement à la coutume germanique suivie jusqu'à cette époque, il ne partagea point, à la mort de son père, l'autorité avec son frère Lothaire. Il fit valoir les droits de sa mère Gerberge sur la Lorraine, et accepta, comme vassal de l'empereur Othon II, le duché de la Basse-Lorraine, 977. Après la mort de son neveu Louis V le Fainéant, 987, il laissa s'écouler 10 mois avant de réclamer contre l'usurpation de Hugues Capet. Profitant d'un voyage de ce prince dans le midi, il surprit Laon, Soissons et Reims : mais, trahi par Ascelin, évêque de Laon, en 991, il fut enfermé à Orléans, où il mourut. Il laissait 2 fils, qui, mis en liberté au bout de 20 ans, se retirèrent en Allemagne où leur postérité s'éteignit au XIIIe siècle, et 2 filles, qui furent mariées aux comtes de Namur et de Hainaut. Ainsi finit la race de Charlemagne. B.

CHARLES DE VALOIS, 3e fils de Philippe le Hardi, né le 12 mars 1270, m. le 16 décembre 1325, reçut en apanage le comté de Valois à la mort de son père, 1285. Son mariage avec Marguerite, fille de Charles le Boiteux, roi de Naples, lui donna l'Anjou et le Maine, 1290. La guerre ayant éclaté avec l'Angleterre, il lui enleva, au nom de son frère Philippe le Bel, La Réole et St-Sever. Puis il prit part à la guerre de Flandre, et reçut la soumission du comte Gui de Dampierre. Veuf de Marguerite, il épousa Catherine de Courtenay, petite-fille de Baudouin II, dernier empereur latin de Constantinople, passa en Italie, où il reçut de Boniface VIII les titres de *vicaire* et de *défenseur de l'Eglise,* aida les Guelfes de Florence à chasser les Gibelins, 1300, et Charles le Boiteux à reconquérir la Calabre et la Pouille sur la maison d'Aragon, retourna servir en Flandre à la bataille de Mons-en-Puelle, 1304, et s'enrichit des dépouilles des Templiers. Sous Louis le Hutin, il se mit à la tête de la réaction féodale, et obtint le supplice du surintendant Enguerrand de Marigny. Après quelques combats contre les Anglais en Guyenne sous Charles le Bel, il mourut. Son fils Philippe commença en 1328 la branche royale des Valois. On a dit de lui qu'il avait été « fils de roi, frère de roi, oncle de trois rois, père de roi, et jamais roi. » B.

CHARLES DE VALOIS, duc d'Angoulême, fils de Charles IX et de Marie Touchet, né en 1573, m. en 1650. Il fut nommé grand-prieur de France en 1587, et comte d'Auvergne en 1589. Emprisonné, en 1604, comme coupable de conspiration contre Henri IV qu'il avait d'abord servi vaillamment, il recouvra la liberté sous Louis XIII, et combattit en Languedoc, en Allemagne et en Flandre. Il a laissé des *Mémoires sur les règnes de Henri III et de Henri IV*, Paris, 1662. — Son fils, Louis-Emmanuel, né en 1596, m. en 1653, abandonna l'état ecclésiastique pour le métier des armes, et se distingua au siége de La Rochelle. B.

CHARLES D'ANJOU, frère de St Louis. *V.* ci-après les *rois de Naples.*

CHARLES D'ANJOU, comte du Maine, 3e fils de Louis II d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, m. en 1472. Il succéda, en 1432, à Georges de La Trémouille dans la faveur de Charles VII, son beau-frère, et soutint auprès de lui Arthur de Richemont contre les courtisans. Il prit part aux expéditions de Normandie et de Guyenne contre les Anglais, 1449-1453. Sa conduite sous Louis XI fut très-équivoque : chargé, en 1462, de régler les contestations entre le roi et le duc de Bretagne, il ne fit que brouiller les partis ; pendant la *Ligue du bien public*, il négligea en Normandie une occasion de vaincre les Bretons, et prit la fuite à Montlhéry, 1465. Après la paix, Louis XI le disgracia et lui retira le gouvernement du Languedoc. Charles mourut oublié. B.

CHARLES D'ANJOU, comte du Maine et duc de Calabre, fils du précédent, passa presque toute sa vie auprès de son oncle René d'Anjou, comte de Provence, qui lui légua ses Etats en 1480. Mais il mourut lui-même l'année suivante, ayant institué Louis XI pour héritier de ses biens en France et de ses prétentions sur Naples. B.

CHARLES DE BLOIS OU DE CHATILLON, fils de Gui Ier, comte de Blois, et de Marguerite, sœur de Philippe de Valois, m. en 1364. Il épousa, en 1337, Jeanne de Penthièvre, et acquit ainsi des droits à la succession du duché de Bretagne. A la mort du duc Jean III, 1341, Jean de Montfort, frère puîné de ce prince, revendiqua le fief. De là une guerre de succession qui a duré jusqu'en 1365. Charles, en faveur duquel les pairs réunis à Conflans s'étaient prononcés, eut l'appui du roi, des barons et des prélats, tandis que son rival était soutenu par le peuple des villes et des campagnes, et par l'Angleterre. Fait prisonnier au combat de La Roche-Derien, 1346, il subit à la Tour de Londres une captivité de plusieurs années. Sa femme continua la lutte contre Jeanne de Montfort, dont le mari, après avoir été, de son côté, captif au Louvre, venait de mourir. Il fut tué à la bataille d'Auray. Jeanne de Penthièvre, par le traité de Guérande, 1365, renonça au duché de Bretagne, et reçut le comté de Penthièvre, la vicomté de Limoges et une forte pension. B.

CHARLES D'ORLÉANS. *V.* ORLÉANS.

CHARLES DE GUYENNE. *V.* GUYENNE.

CHARLES DE BOURBON, connétable. *V.* BOURBON.

CHARLES LE TÉMÉRAIRE, fils du duc de Bourgogne Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, né à Dijon le 10 nov. 1433, m. en 1477, porta d'abord le titre de comte de Charolais. D'un caractère violent et fougueux, il s'échauffa encore par la lecture des romans de chevalerie. Il fit ses premières armes aux combats de Rupelmonde, 1452, et de Morbecque, 1453, entra dans la *Ligue du bien public* contre Louis XI, et livra à ce prince la bataille de Montlhéry, 1465. Devenu duc de Bourgogne en 1467, il eut à comprimer une insurrection des Liégeois : Louis XI, qui n'y était pas étranger, eut l'imprudence de venir à une conférence à Péronne, et n'échappa à la colère du duc qu'en signant un honteux traité, 1468. Charles entra dans une 2e coalition contre Louis XI, échoua devant Beauvais que défendait Jeanne Hachette, 1472, renonça tout à coup aux hostilités pour aller solliciter à Coblentz auprès de l'empereur Frédéric III l'érection de ses Etats en royaume gallo-belge, et, joué par ce prince, entreprit follement le siége de Neuss, qu'il dut lever en présence d'une manifestation militaire de l'Allemagne. Il se vengea sur le duc de Lorraine, René de Vaudemont, allié de la France, qu'il chassa de ses domaines, 1475. Le meurtre du sire d'Hagenbach, gouverneur du canton de Ferrette, le poussa ensuite à attaquer les Suisses. Vaincu à Granson, 3 mars 1476, et à Morat, 22 juin, il ne put empêcher le rétablissement de René de Vaudemont, et, par la trahison de Campo-Basso, perdit encore la bataille de Nancy. On retrouva son cadavre, après l'affaire, dans un étang glacé. Charles avait été marié 3 fois : à Catherine de France, fille de Charles VI ; à Isabelle de Bourbon, dont il eut Marie de Bourgogne ; et à Marguerite d'York, fille du roi d'Angleterre Edouard IV. Charles-Quint lui fit faire un magnifique tombeau à Bruges. — *V.* sur Charles le Téméraire les travaux de Emm. de Roth, J. Gasp. Zellweger, Michelet, et les *Episodes des guerres de Bourgogne*, par Fréd. de Gingens La Sarra, Lausanne, 1851. B.

2° Rois de Navarre.

CHARLES Ier. Ce prince est le même que le roi de France Charles IV le Bel, possesseur de la Navarre du chef de sa mère.

CHARLES II *le Mauvais*, fils de Philippe d'Evreux et de Jeanne de France, fille de Louis le Hutin, né en 1332, m. le 1er janvier 1387. Elevé à la cour de Philippe de Valois, brillant par son savoir, son éloquence et ses grâces personnelles, il valut mieux que sa réputation, qui lui fut faite d'ailleurs par les Français, dont il troubla le pays. Appelé au trône de Navarre par la mort de sa mère, 1349, il épousa en 1353 une fille de Jean le Bon, et reçut pour dot Meulan et Mantes. Il inquiéta bientôt son beau-père par ses prétentions sur la Champagne et la Brie ; coupable du meurtre de Charles de La Cerda, connétable de France, 1354, il se laissa attirer à Rouen par le dauphin, fut pris par le roi, et enfermé tour à tour au Château-Gaillard, au Châtelet de Paris, et à Arleux en Cambrésis. Un seigneur picard l'ayant délivré pendant la captivité du roi Jean, il s'allia avec Etienne Marcel contre le dauphin, et désola les environs de Paris. Charles V, dès son avénement, le fit attaquer dans ses possessions de Normandie : Boucicaut lui enleva Mantes et Meulan qui interceptaient la navigation de la Seine, et Du Guesclin battit ses troupes à Cocherel, 1364. Le traité de Paris, 1365, laissa à Charles le Mauvais le comté d'Evreux, et lui donna la suzeraineté de Montpellier, en compensation de la perte de Mantes, Meulan et Longueville. Le roi de Navarre s'étant ensuite uni aux Anglais contre la France, Charles V fit arrêter et décapiter ses conseillers Jacques Du Rue et Du Tertre, et lui enleva 20 villes en Normandie et en Navarre, 1379. On raconte que Charles le Mauvais, pour ranimer ses forces épuisées, se faisait envelopper dans des draps imprégnés d'esprit de vin, et qu'il y fut brûlé vif. On a aussi avancé

qu'un poison qu'il avait fait prendre à Charles V, pendant qu'il était dauphin, avait altéré la santé de ce prince. B.

CHARLES III *le Noble*, né en 1361, m. en 1425, fils du précédent, régna de 1387 à 1425. Par un traité conclu avec la France, 1404, il renonça à ses prétentions sur la Brie et la Champagne, au comté d'Evreux et à la ville de Cherbourg, moyennant la cession du duché de Nemours, une pension de 12,000 livres, et une indemnité de 200,000 écus. Il protégea les arts; il fit bâtir les palais d'Olite et de Tafalla, et le pont d'Estella. B.

3° Ducs de Lorraine.

CHARLES Ier. On donne ce nom au carlovingien Charles de France (*V. ce nom*).

CHARLES II *le Hardi*, fils du duc Jean Ier, né à Toul en 1364, duc de Lorraine de 1390 à 1431, figura à la bataille de Rosbecque, 1382, participa à l'expédition du duc de Bourbon contre Tunis en faveur des Génois, épousa Marguerite de Bavière, alla aider les chevaliers Teutoniques dans leurs guerres contre les Lithuaniens, 1396, repoussa une attaque de Louis d'Orléans contre Nancy, 1407, et combattit à Azincourt, 1415. Il fut quelque temps connétable de France en 1417. B.

CHARLES III *le Grand*, fils du duc François Ier et de Christine de Danemark, nièce de Charles-Quint, né en 1543, régna de 1545 à 1608. Le roi de France Henri II l'enleva à la tutelle de sa mère, 1552, le fit élever à Paris, et lui donna en mariage sa fille Claude, 1559. Charles revint alors en Lorraine. Il organisa l'armée, revisa les lois, encouragea le commerce, l'industrie et les arts, embellit Nancy, et fonda l'université de Pont-à-Mousson. Il évita de se mêler aux guerres de religion, et ne s'engagea dans la Ligue qu'après le meurtre de Henri de Guise. B.

CHARLES IV, né en 1604, m. en 1675, élevé près de Louis XIII, succéda à son oncle Henri, en 1624. Ce fut un prince remuant, léger, irréfléchi. Gaston d'Orléans, frère du roi, fuyant la colère de Richelieu, vint chercher un asile auprès de lui, et épousa sa sœur Marguerite, 1631. Louis XIII lui enleva Vic, Marsal, Stenay. Allié de l'Autriche pendant la guerre de Trente Ans, Charles gagna sur les Suédois la bataille de Nordlingen, 1634. Chassé de ses Etats par les Français, 1635, il fit lever le siége de Dôle au prince de Condé, 1636, échoua à son tour devant St-Jean-de-Losne battit le duc de Longueville en 1638 près de Poligny, mais ne put sauver Arras en 1640. Pendant la 2e Fronde, il se joignit aux princes contre Mazarin et Anne d'Autriche, 1652. A la paix des Pyrénées, 1659, il recouvra son duché. Sous Louis XIV, après la guerre de Hollande, il se joignit à la coalition contre la France: vaincu par Turenne à Sintzeim, 1674, vainqueur de Créqui à Consarbrück, il mourut près de Birkenfeld. B.

CHARLES V, né à Vienne en 1643, m. en 1690, prit le titre de duc après son oncle Charles IV, en 1675. Il s'était illustré à la bataille du St-Gothard contre les Turcs en 1664, dans la campagne de 1671 en Hongrie, avait commandé la cavalerie sous Montecuculli en 1672, et avait été blessé à Senef, 1674. Nommé généralissime des troupes impériales, il aida le prince de Bade à prendre Philipsbourg malgré le maréchal de Luxembourg, 1676, mais fut repoussé des rives de la Moselle et de la Sarre. L'empereur Léopold lui donna en mariage sa sœur Eléonore-Marie, veuve du roi de Pologne Michel, mais ne stipula rien en sa faveur au traité de Nimègue. En 1683, conjointement avec Sobieski, Charles battit les Turcs sous les murs de Vienne: il leur prit Bude en 1686, et les défit encore à Mohacz en 1687. Envoyé sur le Rhin, il prit Mayence aux Français, 1689. Il mourut sans avoir jamais possédé son duché. La Lorraine fut rendue par la France à son fils Léopold-Joseph-Charles, lors du traité de Ryswyck, 1697. B.

4° Empereurs et princes allemands.

CHARLES Ier. *V.* CHARLEMAGNE, parmi les rois de France.

CHARLES II. *V.* CHARLES LE CHAUVE, parmi les rois de France.

CHARLES III *le Gros*, 3e fils de Louis le Germanique, né vers 832, m. le 12 janv. 888, eut, à la mort de son père, 876, la Souabe, la Suisse et l'Alsace, sous le nom de roy. d'Alémannie. Il prit le roy. d'Italie après la mort de son frère Carloman, 880, et, après celle de Louis de Saxe, la couronne impériale et toutes les possessions de Louis le Germanique, 882. Appelé au trône de France en 884, il avait presque reconstitué la monarchie de Charlemagne. Mais sa position élevée ne mit que plus en lumière sa faiblesse et sa lâcheté. Après avoir donné, pour obtenir la paix, 2,400 liv. d'argent et la prov. de Frise à Godefried, chef des Normands de l'Escaut, il le fit assassiner. Cette perfidie amena les pirates, ainsi que leurs compagnons de la Seine, sous les murs de Paris. Charles laissa le soin de défendre cette ville à Eudes, duc de l'Ile-de-France, à l'évêque Gozlin, à Ebles, abbé de St-Germain-des-Prés, se contenta de mettre ses troupes en bataille à Montmartre, et acheta leur retraite par de nouveaux sacrifices, 886. Sa conduite le fit déposer à la diète de Tribur, 887, et il mourut misérable dans l'abbaye de Reichenau. Les couronnes de Germanie, de France et d'Italie furent de nouveau séparées. B.

CHARLES IV, de la maison de Luxembourg, né en 1316, m. en 1378, fils de Jean de Luxembourg, roi de Bohême. Il succéda à son père en 1346, et fut élu empereur en 1347, malgré la résistance de plusieurs princes. Il publia en 1356 la fameuse *Bulle d'Or* (*V. ce mot*), constitution de l'empire qui est restée en vigueur jusqu'en 1806. Il eut constamment à lutter contre les princes de l'Empire, irrités par les concessions qu'il avait dû faire au pape et au clergé pour obtenir son couronnement. Notamment, l'impôt qu'il établit en faveur du pape, et le décret par lequel il rendit le clergé indépendant de l'autorité temporelle, lui attirèrent la haine générale. C'est aussi contre lui que les villes libres de l'Empire formèrent la ligue dite de *Souabe*. Il fut le premier prince allemand qui vendit des titres de noblesse. Les universités de Prague et de Vienne lui doivent leur origine. Il mourut à Prague. E. S.

CHARLES V dit CHARLES-QUINT, empereur d'Allemagne et roi d'Espagne, né à Gand le 24 févr. 1500, m. le 21 sept. 1558, fils de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, et de Jeanne la Folle. En 1516, il succéda en Espagne à son aïeul maternel Ferdinand le Catholique, et mécontenta ses sujets par la disgrâce de Ximénès, et en donnant tous les postes à des seigneurs flamands. En 1519, à la mort de son aïeul paternel Maximilien, il fut nommé empereur, de préférence à François Ier, roi de France, son compétiteur. Les provocations de ce dernier amenèrent une rupture, 1521. Tout en châtiant l'insurrection des *Comuneros* en Espagne, il soutint la guerre contre son rival: ses troupes, malheureuses devant Mézières, 1521, eurent plus de succès en Italie, battirent Lautrec à La Bicoque, 1522, Bonnivet à Biagrasso, 1524 et prirent François Ier lui-même à Pavie, 1525. Charles-Quint dévoila alors son caractère: profondément dissimulé, trompant ses ennemis par des traits de générosité calculés, aussi impitoyable dans le succès que ferme au milieu de l'adversité, il usa envers le roi de France d'une rigueur qui devait l'amener au honteux traité de Madrid, 1526. L'inexécution de ce traité causa une 2e guerre, que remplirent l'expédition des Impériaux contre Rome, et celle des Français dans le roy. de Naples. La paix fut rétablie à Cambrai, 1529. Charles en avait un besoin d'autant plus grand, qu'il lui fallait à la fois lutter en Allemagne contre les progrès du luthéranisme, et sauver la chrétienté des attaques des Musulmans. Des mesures à l'égard des protestants furent prises à la diète de Spire, 1529; deux tentatives des Turcs sur Vienne, 1529 et 1532, furent vigoureusement repoussées, et, en 1535, la prise de Tunis jeta l'effroi parmi les Barbaresques. Tandis que l'Empereur était en Afrique, François Ier attaquait son allié le duc de Savoie. Cette agression autorisa Charles à envahir la Provence; mais les désastres qu'il y éprouva l'amenèrent à signer la trêve de Nice, 1538. L'année suivante, il obtint le libre passage à travers la France pour aller comprimer une révolte des Gantois. Une malheureuse expédition contre Alger, 1541, encouragea le roi de France à une 4e guerre: l'Empereur, dont l'armée fut défaite à Cérisoles, accepta la paix de Crespy, 1544. Les troubles de religion en Allemagne devenaient plus sérieux: après la mort de Luther, les partis coururent aux armes. Charles-Quint triompha de l'électeur de Saxe et du landgrave de Hesse à Mühlberg, 1547, et les dépouilla de leurs Etats. Mais la publication de l'*Interim* (*V. ce mot*) indisposa tout le monde: dans une nouvelle lutte, Maurice de Saxe, naguère l'allié de Charles, se tourna contre lui, le poursuivit jusque dans le Tyrol, et le força de signer, en 1552, la trêve de Passau, qui devait être convertie, 3 ans après, en paix définitive à Augsbourg. Le roi de France Henri II avait profité des circonstances pour s'emparer des Trois-Evêchés: Charles-Quint, en voulant les reconquérir, échoua devant Metz. Ses revers lui inspirèrent le dégoût du pouvoir: il abdiqua en 1555, donna à son frère Ferdinand les États héréditaires d'Autriche et la couronne impériale, à son fils Philippe l'Espagne, les Pays-Bas, l'Italie et le Nouveau-Monde, et se retira au monastère de St-Yuste ou St-Just, dans l'Estramadure. Les motifs de son abdication, longtemps méconnus, furent un épuisement précoce de ses

forces physiques, par suite de violentes infirmités. Il prit cette grande résolution après l'avoir méditée et préparée pendant 17 ans, et se retira dans un palais contigu au monastère de St-Just, où il vécut, non en moine, ni avec les moines, mais avec un grand état de maison, et en s'occupant encore de la haute direction des affaires politiques par des conseils que son fils et sa fille sollicitaient et s'empressaient de suivre. Il mourut dans cette retraite, simplement, avec une noble piété et une grandeur naturelle. V. Pichot, *Charles-Quint*, Paris, 1854, gr. in-8°; Mignet, *Mémoires historiques*, Paris, 1854, in-12. La meilleure *Histoire* complète *de Charles-Quint* est celle de Robertson, qu'il faut redresser, pour l'affaire de l'abdication, par les livres cités. Lanz a publié la *Correspondance* de cet empereur, Leipsick, 1845-6. E. S.

CHARLES VI, 2e fils de l'empereur Léopold Ier, né en 1685, m. en 1740, prétendit à la couronne d'Espagne après la mort du roi Charles II, et se rendit dans ce pays, 1704, où il eut à combattre Philippe V. La guerre de succession d'Espagne ne fut pas heureuse pour lui. La mort de son frère Joseph Ier, 1711, l'appela à l'empire. Abandonné alors par ses alliés, il dut signer le traité de Radstadt, 1714, par lequel il renonça à ses prétentions sur l'Espagne; mais il reçut Milan, Naples, Mantoue, l'île de Sardaigne et les Pays-Bas. Les Turcs ayant menacé la république de Venise, il fit marcher contre eux son armée commandée par le prince Eugène : les victoires de Peterwardein et de Belgrade furent suivies de la paix de Passarowitz, 1718, qui lui donna Belgrade, Temeswar, une partie de la Servie, de la Bosnie et de la Valachie. La même année, il conclut à Londres le traité de la quadruple alliance contre l'Espagne, avec l'Angleterre, la France et la Hollande. La chute du cardinal Alberoni, 1720, mit fin à des hostilités peu importantes. La succession de Pologne, en 1733, engagea Charles VI dans une guerre sanglante avec la France et l'Espagne; il y perdit le royaume des Deux-Siciles et une partie du Milanais. Son alliance avec la Russie amena une nouvelle invasion des Turcs. A la suite de trois campagnes malheureuses, il dut leur rendre, 1739, la Valachie, la Servie et Belgrade. Accablé par ces désastres, il mourut après avoir fait jurer aux puissances européennes une *Pragmatique* qui assurait sa succession à sa fille Marie-Thérèse. E. S.

CHARLES VII (ou CHARLES-ALBERT), né à Bruxelles en 1697, m. en 1745, était fils de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière. Il épousa en 1722 une fille de Joseph Ier, succéda en 1726 à son père en Bavière, et, à la mort de Charles VI, 1740, protesta contre sa Pragmatique. Refusant de reconnaître Marie-Thérèse, il éleva des prétentions à la couronne impériale et aux possessions autrichiennes. Appuyé par les Français, il se fit proclamer duc d'Autriche à Linz, roi de Bohême à Prague, et fut sacré empereur à Francfort des mains de son frère l'archevêque de Cologne. Mais bientôt après, les armées de Marie-Thérèse le forcèrent d'évacuer la Bohême, et inondèrent la Bavière. Cependant, grâce à une diversion de Frédéric II, roi de Prusse, qui occupa l'armée autrichienne, Charles put retourner à Munich, 1744, où il mourut. Il eut pour successeur en Bavière son fils Maximilien-Joseph, et à l'empire François Ier, époux de Marie-Thérèse. E. S.

CHARLES-GUILLAUME, margrave de Bade. *V.* BADE.

CHARLES-FRÉDÉRIC, grand-duc de Bade. *V.* BADE.

CHARLES-LOUIS, comte palatin du Rhin, né en 1617, m. en 1680, fils de Frédéric V. Par le traité de Westphalie, 1648, il fut rétabli dans la possession du Bas-Palatinat, dont son père avait été dépouillé par l'empereur Ferdinand II, et fut dédommagé de la perte du reste par la dignité d'électeur. En 1673, il entra dans la ligue contre la France : ses États furent envahis par l'armée de Turenne. Il eut pour successeur son fils Charles, qui fut le dernier électeur de la maison de Simmern. E. S.

CHARLES-THÉODORE, électeur palatin de la maison de Sulzbach, né en 1724, m. en 1799, hérita en 1742 des duchés de Juliers et de Berg. Dans la guerre de succession d'Autriche, il défendit la cause de la Bavière. A la mort de l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph III, 1777, Charles-Théodore, comme chef de la branche cadette de la maison palatine, devait lui succéder; mais l'Autriche élevant des prétentions sur la Bavière, le faible prince se prêta à un acte d'abdication, 1778. Le duc de Deux-Ponts, héritier de la maison palatine, protesta contre cet acte, et fut soutenu par le roi de Prusse Frédéric II. La guerre qui éclata alors fut terminée par le traité de Teschen, 1779, en faveur de l'indépendance de la Bavière. En 1784, l'empereur Joseph II proposa de nouveau à Charles-Théodore un échange, qui donnerait le royaume de Bourgogne à celui-ci et la Bavière à l'Autriche. Cette fois encore la Prusse et le duc de Deux-Ponts forcèrent l'empereur à abandonner ses projets. Charles-Théodore mourut sans enfants, et eut pour successeur le duc de Deux-Ponts, Maximilien-Joseph, plus tard roi de Bavière. E. S.

CHARLES (l'archiduc), 3e fils de l'empereur Léopold II, né à Florence le 5 sept. 1771, m. le 30 avril 1847. Il fit ses premières armes en 1793 dans le Brabant, sous les ordres du prince de Cobourg, combattit à Jemmapes, Aldenhoven, Nerwinde, et fut nommé gouverneur des Pays-Bas. En 1794, il prit part à la bataille de Fleurus. Elevé au rang de feld-maréchal-général de l'empire, 1796, et mis à la tête de l'armée du Rhin, il battit Moreau à Rastadt, Jourdan à Amberg et à Wurtzbourg, et prit Kehl. Opposé en Italie à Bonaparte, 1797, malheureux en plusieurs rencontres, il fut sauvé de plus grands désastres par la paix de Campo-Formio. Appelé de nouveau sur le Rhin en 1799, il défit Jourdan près de Stockach; mais ses dissensions avec les généraux russes Souwarow et Korsakow, et le délabrement de sa santé, le contraignirent à quitter l'armée. Ayant accepté le gouvernement de la Bohême, il y forma une armée, à la tête de laquelle il contint Moreau après l'affaire de Hohenlinden jusqu'à la paix de Lunéville, 1801. Tour à tour président du Conseil aulique et ministre de la guerre, il commanda en Italie pendant la campagne de 1805, perdit contre Masséna la bataille de Caldiero, et fit une admirable retraite des bords de l'Adige jusqu'en Croatie. Dans la guerre de 1809, il lutta contre Napoléon lui-même à Eckmühl, à Essling et à Wagram. Rebuté par le malheur, il renonça à ses emplois, ne reparut plus à la tête des armées, et vécut dans la retraite. L'archiduc Charles eut de grandes capacités militaires; l'armée autrichienne lui doit son organisation actuelle. Il a laissé deux excellents ouvrages en all. : *Principes de la stratégie expliqués par le récit de la campagne de* 1796 *en Allemagne*, Vienne, 1814, 3 vol. avec carte et plans; *Histoire de la campagne de* 1799 *en Allemagne et en Suisse*, 1819, 2 vol. et atlas. B.

5° *Rois et princes anglais.*

CHARLES Ier, de la maison des Stuarts, fils de Jacques Ier et d'Anne de Danemark, né le 29 nov. 1600 à Dumferline en Ecosse, m. le 30 janv. 1649, devint prince de Galles en 1612 par la mort de son frère aîné Henri, et roi en 1625. Cette année même, il épousa Henriette de France, fille de Henri IV. Les persécutions dirigées contre les presbytériens écossais et les puritains anglais, la douceur avec laquelle les catholiques furent traités, les idées de despotisme apportées par la reine, l'insolence du favori Buckingham, mécontentèrent bientôt la nation. Plusieurs parlements, trop économes de subsides, furent dissous; la célèbre *pétition des droits*, 1628, n'eut aucun effet, et Buckingham, au retour de son expédition malheureuse de La Rochelle, fut assassiné par Felton. Pendant onze ans, Charles Ier essaya de gouverner sans parlement, avec ses ministres Laud et Strafford. Des taxes illégales, des extorsions de toute sorte, ne donnèrent pas à la cour l'argent qui lui manquait; le procès de Hampden, qui refusa de payer la *taxe des vaisseaux*, 1637, passionna l'opinion publique; les Ecossais, à qui Laud voulut imposer le rit anglican, résistèrent ouvertement et signèrent leur *covenant*. En désespoir de cause, le roi se vit forcé de rappeler les députés du pays. Le *Long-Parlement*, qui devait siéger de 1640 à 1653, opéra la révolution déjà préparée. Après avoir obtenu le redressement des griefs et la réforme des abus, il mit en jugement Strafford, et arracha à Charles Ier son consentement au supplice de ce ministre, 1641; Laud fut enfermé à la Tour de Londres, d'où l'on devait le tirer plus tard pour le faire périr à son tour. Le roi, après s'être compromis en voulant faire arrêter quelques membres du parlement, alla commencer la guerre civile dans les comtés du Nord, 1642. Le combat d'Edge-Hill fut indécis; mais les troupes parlementaires, où se trouvait Cromwell, défirent les royalistes à Newbury, 1643, Marston-Moor, 1644, et Naseby, 1645. Charles Ier, vendu par les Ecossais, fut enfermé au château d'Holmby. Mais Cromwell, qui voulait empêcher une réconciliation avec le Long-Parlement, fit enlever le captif par son armée, 1647; celui-ci s'enfuit bientôt du camp d'Hamptoncourt, et se réfugia dans l'île de Wight, dont le gouverneur était dévoué à Cromwell. Traduit devant le parlement, que Cromwell avait eu le soin d'*épurer* par l'expulsion des modérés, il fut condamné à mort comme tyran, meurtrier et ennemi public, et exécuté devant le palais de White-Hall; il mourut avec une noble résignation. Quelque temps après, il parut sous le titre

d'*Eikôn basilikè*, et en anglais, un livre que le roi avait, disait-on, composé dans ses derniers jours : ce livre a pour auteur Gauden, évêque d'Exeter. Les œuvres authentiques de Charles Ier ont été publ. par Browne, La Haye, 1650. B.

CHARLES II, fils aîné du précédent, né le 29 mai 1630, m. le 6 fév. 1685, fut emmené par sa mère sur le continent pendant la guerre civile. Quand son père eut péri sur l'échafaud, il prit le titre de roi, et passa en Écosse où l'appelaient ses partisans, 1650. Les défaites de Dunbar et de Worcester, 1651, l'obligèrent de retourner en France. Abandonné par Mazarin, il alla vivre auprès de son oncle le prince d'Orange. En 1660, la nation anglaise, lassée de guerres civiles et de république, laissa le général Monk rétablir les Stuarts. Des mesures réactionnaires ne tardèrent point à ranimer l'opposition; la vénalité de Charles II, qui sacrifiait à Louis XIV les intérêts de l'Angleterre, les revers que l'on essuya dans une guerre contre la Hollande, le fameux incendie de 1666 à Londres, tout fut exploité pour amener la retraite du ministre Clarendon, 1667. L'entrée du roi dans la *triple alliance* contre la France, 1668, ne calma qu'un instant le mécontentement. On vit se succéder les ministères de la *Cabal*, de lord Damby et de lord Shaftesbury. A la déclaration d'*indulgence*, rendue par la cour en faveur des catholiques, aux atteintes portées à la liberté par les agents de la couronne, aux menaces dirigées contre l'église anglaise, divers parlements répondirent par le bill du *test*, qui obligea Jacques d'York, frère du roi, à se démettre, comme catholique, de sa charge de grand amiral, par le bill d'*exclusion*, qui le déclara incapable de régner, par le bill de l'*habeas corpus*, qui garantit l'indépendance du citoyen. Le procès de Titus Oates passionna encore la question religieuse. En 1681, Charles II essaya, comme son père, du gouvernement despotique. Alors les complots succédèrent aux agitations du parlement; lord Russell et Algernon Sidney payèrent de leur tête la conspiration de *Rye-House*, 1683. Le roi mourut assez à temps pour n'être pas témoin d'une nouvelle révolution. Il n'avait eu aucun enfant de sa femme Catherine de Portugal. La 1re année de son règne, il avait fondé la Société royale de Londres. B.

CHARLES-ÉDOUARD, dit *le Prétendant*, fils de Jacques Stuart et petit-fils de Jacques II, né à Rome le 31 décembre 1720, m. le 31 janv. 1788. Sa mère était la princesse Sobieska, fille du roi de Pologne Jean Sobieski. Son éducation fut confiée au chevalier Ramsay, ami et disciple de Fénelon, puis à lord Murray, comte de Dunbar. En 1745, il s'embarqua à St-Nazaire, déguisé en prêtre, évita heureusement les navires anglais, et débarqua en Écosse. Avec les *highlanders* qui se joignirent à lui, il entra à Edimbourg, battit les troupes anglaises à Preston-Pans, et, pénétrant en Angleterre, poussa jusqu'à Derby. Les chefs de clans n'osèrent aller plus loin, et l'on battit en retraite. Les Anglais du maréchal Wade furent encore défaits à Clifton, et ceux du général Hawley à Falkirk. Mais le duc de Cumberland gagna la bataille de Culloden, 1746, et Charles-Édouard, après mille aventures romanesques, parvint à gagner la France. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748, abandonné par Louis XV, expulsé même du royaume, il vécut en Italie sous le nom de comte d'Albany. Il fit deux voyages secrets à Londres, 1753 et 1761, sans obtenir aucun résultat, épousa la princesse de Stolberg, avec laquelle il ne fut pas longtemps d'accord, et mourut dans le dénûment à Florence. Sa veuve épousa le poëte Alfieri. (*V. Histoire de Charles-Édouard* par Amédée Pichot.) Les *Mémoires* du Prétendant ont été publ. par Klose, Londres, 1845. B.

6° *Rois de Suède.*

On compte 14 rois de Suède du nom de Charles. Les 6 premiers appartiennent aux commencements de l'histoire de Suède, et n'ont rien fait d'authentique : souvent même on ne les reconnaît pas comme de véritables souverains, et peut-être n'ont-ils été intercalés dans la liste des rois que par leurs partisans.

CHARLES VII, de 1162 à 1168, est le 1er qui porta le titre de roi de Suède et de Gothie. Il vengea la mort d'Éric le Saint, fit la guerre aux habitants de l'Esthonie et de l'Ingrie pour leur imposer le christianisme, et fonda beaucoup d'églises et de monastères. Il obtint du pape l'érection du siége archiépiscopal d'Upsal. Il fut assassiné par Canut Ericson, fils de son prédécesseur.

CHARLES VIII ou CHARLES CANUTSON BONDE (*paysan*), administrateur en 1435, puis roi de Suède et de Norvége en 1448, par la rupture de l'union de Calmar, mécontenta le peuple par des impôts, et offensa le clergé. Il ne garda la couronne de Norvége qu'un an, fut chassé de Suède par l'archevêque d'Upsal en 1457, et rétabli deux fois, 1464 et 1467. Il mourut en 1470. A. G.

CHARLES IX, né en 1550 de Gustave Wasa, et roi de 1604 à 1611. De concert avec son frère Jean III, il détrôna son frère aîné Éric XIV, reçut le duché de Sudermanie, renversa par ses intrigues Sigismond III, fils de Jean, roi de Pologne et de Suède, le battit à Linkœping, 1598, fut nommé régent, soumit la Finlande après un grand massacre, accepta la couronne, et termina ainsi la réaction catholique tentée par Jean III et Sigismond. Une expédition brillante de Jacques de la Gardie en Russie et une guerre contre Christian IV de Danemark, que Charles défia en combat singulier, signalèrent seules son règne. Il fut le père de Gustave-Adolphe. A. G.

CHARLES X GUSTAVE, roi de 1654 à 1660, né en 1622 de Jean-Casimir, duc de Deux-Ponts, et de Catherine, fille de Charles IX, m. à Gothembourg, le 13 février 1660. Il étudia à Upsal, habita quelque temps Paris et Genève, et servit sous Torstenson. Parent de Christine, qu'il espéra épouser, il fut, sur son invitation, désigné par les États, en 1649, pour lui succéder, et monta sur le trône après son abdication. Dès 1655, Jean-Casimir, du sang des Wasa, protestant contre son avénement, il soumit la Pologne en 3 mois, força en 1656 le duc de Prusse à se déclarer son vassal, revint avec lui battre les Polonais révoltés à Varsovie, et le reconnut en récompense souverain indépendant. Mais la jalousie du Danemark le menaçait au Nord; il y courut, soumit rapidement le Holstein, le Slesvig et le Jutland, passa le petit Belt sur la glace avec 20,000 h., traversa Fionie, passa sur la glace en Sélande, fut arrêté un instant par la paix de Roskild, 1658, qui lui donnait la Scanie, Halland et la Blékingie, restées depuis à la Suède; mais, avide de l'empire du Nord, malgré la Hollande et l'Angleterre, il reprit les hostilités, et bloqua Copenhague. *V.* Skjœldebrand, *Histoire des Campagnes de Charles X*, en franç., avec les dessins du comte et général Dahlberg. A. G.

CHARLES XI, né en 1655, roi de 1660 à 1697. Pendant sa minorité, la paix d'Oliva fut conclue avec la Pologne et le Brandebourg, la paix de Roskild avec le Danemark, et la paix de Kardis avec la Russie; mais, à l'intérieur, le désordre s'introduisit dans les finances, et l'aristocratie opprima les ordres inférieurs. Charles gouverna en personne dès 1672. Magnus Gabriel de la Gardie, son oncle, aida l'ambassadeur français, M. de Pomponne, à le détacher de l'Angleterre et de la Hollande pour l'attirer vers Louis XIV. En son nom, Wrangel envahit en 1674 l'électorat de Brandebourg, fut battu à Fehrbellin; il vit le Danemark, la Hollande, le duc de Brunswick et l'évêque de Munster se déclarer contre lui. Battue presque partout, la Suède fut sauvée par les traités de Nimègue, que dicta aux diverses puissances Louis XIV vainqueur, 1679. Par le traité de Lund, elle promit cependant une somme d'argent au Danemark, et Charles XI épousa la sœur de Christian V. Dès l'année suivante, les États convoqués manifestèrent le ressentiment général contre la noblesse, et décernèrent au roi le pouvoir absolu. Quant à l'extérieur, Charles fut désormais neutre et indépendant. Il mourut au moment où l'Europe l'appelait comme médiateur dans les négociations de Ryswyck. De ce règne réformateur datent en Suède l'organisation de l'armée, le cadastre, la banque de Stockholm, la police des routes, le port de Carlskrona, les premiers canaux, l'université de Lund. A. G.

CHARLES XII, né à Stockholm le 27 juin 1682, m. le 30 novembre 1718, roi de Suède de 1697 à 1718. Il reçut une éducation sévère; Quinte-Curce lui plaisait, et Alexandre était son héros; il sut l'allemand et le français, qu'il ne voulut jamais parler. Grâce au ministre Piper, il se fit affranchir de la régence de son aïeule, Hedwige Éléonore, dès l'âge de 15 ans. Alors, frugal, dur pour lui-même, simplement vêtu (un habit bleu à boutons de cuivre, de grandes bottes et des gants de buffle, quelquefois un manteau), il oublia un goût très-vif qu'il avait pour la chasse aux ours et d'autres violents plaisirs, et régna. Frédéric IV de Danemark, Auguste II de Pologne, et Pierre le Grand s'étaient ligués contre la Suède. Frédéric attaque le duc de Holstein-Gottorp; aussitôt Charles quitte Stockholm, où il ne devait plus rentrer, s'embarque avec une armée, mai 1700, se jette dans l'eau, arrive le premier à terre, et campe dans Seeland. La paix de Travendal, 8 août, rend au duc la possession de tous ses droits. Auguste assiégeait Riga, et Pierre, Narva : il court battre ce dernier, 30 nov. 1700, à Narva, atteint l'autre et le défait au passage de la Duna, juillet 1701. L'artifice qu'il aurait, selon Voltaire, employé en cette circonstance, n'est pas confirmé. C'est alors que le comte Oxenstiern, dans un Mémoire remar-

quable, lui conseilla de conclure une paix qui le rendrait l'arbitre du Nord, démarche omise par Voltaire. Loin de là, Charles attaqua Auguste, le battit à Clissow (20 juill. 1702), occupa la Pologne, 1703, lui donna pour roi Stanislas Leczinski, poursuivit Auguste détrôné jusque dans son électorat de Saxe, et le força par la paix d'Alt-Ranstadt, 1707, de renoncer à tous ses droits à la couronne, de féliciter Stanislas par une lettre, et de livrer l'ambassadeur de Pierre, le livonien Patkul, que Charles fit rouer vif. Après avoir obtenu de l'empereur la liberté de conscience pour les luthériens de Silésie, Charles quitta l'Allemagne, laissa 6,000 hommes à Stanislas, et envahit la Russie, dont le czar venait de prendre l'Esthonie et la Livonie et de construire St-Pétersbourg. Il marchait droit sur Moscou, quand les promesses de l'hetman Mazeppa le détournèrent: il s'enfonça dans l'Ukraine, n'y reçut pas à temps les secours des Cosaques et les auxiliaires de Lewenhaupt, et fut enfin battu et blessé à Pultava, 27 juill. 1709. Cette bataille lui fit perdre la Livonie, l'Esthonie, la Carélie, ainsi que Riga et Elbing en Prusse, 1710. Obligé de prendre la fuite, il vint à Bender, chez les Turcs. De là il excita une guerre entre la Porte et les Russes; Pierre, battu sur le Pruth, 1er juillet 1711, faillit succomber, mais obtint, à prix d'argent, une capitulation qui le sauva. Bientôt la Porte, prévenue contre Charles, lui ordonna de quitter son territoire. Il s'y refusa, et combattit à Varnitza, près de Bender, avec sa suite, contre tout un corps de Musulmans; conduit à Démotica, près d'Andrinople, il resta deux mois au lit, se disant malade. Il partit enfin déguisé, et arriva à Stralsund, dans la nuit du 11 novembre 1714. Pendant sa captivité, Stanislas avait été renversé, Pierre avait envahi la Livonie et la Finlande, et les Danois avaient été à grand'peine chassés de la Scanie; la Poméranie était couverte d'ennemis, et une armée de Danois, de Saxons, de Prussiens et de Russes assiégeait Stralsund, qui, malgré la valeur de Charles, se rendit le 13 décembre 1715. De concert avec le baron de Goertz, Charles conçut alors de nouveaux projets: Pierre semblait s'éloigner de ses alliés; il s'agissait de l'attirer vers le roi de Suède, d'affaiblir le Danemark en prenant la Norvége, de détrôner George Ier d'Angleterre, et de donner la main aux plans d'Albéroni sur l'Espagne et la France. Charles envahit deux fois la Norvége, et fut tué au siége de Frédérieshall, peut-être assassiné par le Français Siquier, à l'instigation du futur successeur. Les Etats donnèrent la couronne à sa sœur Ulrique-Eléonore. Goertz périt sur un échafaud, et l'on traita avec les princes d'Allemagne. La Suède était épuisée et déchue. L'auteur de cet article a essayé de prouver, par des documents inédits, l'exactitude presque complète de l'*Histoire de Charles XII*, de Voltaire, dans une édition critique publiée à Paris, en 1847, 1 vol. in-12. A. G.

CHARLES XIII, 2e fils du roi Adolphe-Frédéric et de Louise-Ulrique, sœur de Frédéric le Grand; né le 7 octobre 1748, m. le 5 février 1818, prit une grande part à la révolution de 1772, et fut duc de Sudermanie, puis gouverneur de Finlande. Régent après l'assassinat de son frère Gustave III, 1792-1796, il créa le Muséum et l'Académie militaire de Stockholm. Porté au trône par la révolution de 1809, il se maintint en paix au milieu des crises européennes. En 1814, la Norvége, enlevée au Danemark, fut ajoutée à la Suède, comme indemnité pour la Finlande. Dès 1809, il avait adopté un prince d'une branche collatérale de Danemark, Christian-Auguste de Holstein-Augustenburg; l'ayant perdu, il adopta le général français Bernadotte, 1810. B.

CHARLES XIV ou CHARLES-JEAN, général BERNADOTTE (J.-B.-Jules), né à Pau le 26 janvier 1764, m. à Stockholm le 8 mars 1844. Fils d'un avocat, engagé à 17 ans dans le régiment de Royal-Marine, il n'était encore que sergent-major en 1789. Pendant les 1res guerres de la Révolution, il devint colonel dans l'armée de Custine en 1792, général sous Kléber en 1793, commanda une division à la bataille de Fleurus, 1794. força le passage du Rhin à Neuwied, fit capituler Maëstricht, prit Altdorf, et protégea la retraite de Jourdan, 1795. En 1797, on l'envoya avec sa division à l'armée d'Italie, sous les ordres du général Bonaparte; il se trouva au passage du Tagliamento, à la prise de Gradiska, de Trieste et de Laybach. Chargé de présenter au Directoire les drapeaux enlevés à l'ennemi, il arriva à Paris quelques jours avant le 18 fructidor, et refusa de prendre part à ce coup d'Etat. Ambassadeur à Vienne en 1798, à son retour, 1799, il épousa Mlle Clary, sœur de la femme de Joseph Bonaparte. Elevé par le directeur Barras au ministère de la guerre, il réorganisa les services, et ses heureuses conceptions stratégiques contribuèrent aux succès des armées du Rhin et de la Hollande. Etant à Paris, et sans emploi, la veille du *Dix-huit Brumaire*, il refusa d'y prendre part, déclara même qu'il agirait contre Bonaparte s'il en recevait l'ordre. Dès l'établissement du gvt consulaire, il fut envoyé dans la Vendée, où la guerre venait de se rallumer. En 1804, nommé maréchal d'Empire et gouverneur du Hanovre, il forma un corps d'armée, à la tête duquel il rétablit dans Munich l'électeur de Bavière, allié de la France, conquit le pays de Salzbourg, prit part à la bataille d'Austerlitz, 1805. La principauté de Ponte-Corvo fut la récompense de ces services. L'année suivante, Bernadotte battit les Prussiens près de Halle, prit le maréchal Blücher et le prince de Brunswick dans Lubeck, s'empara d'Elbing et de Braunsberg, et défit les Russes sur la Passarge, 1807. En 1808, gouverneur des villes hanséatiques, et chargé d'opérer contre la Suède, il arrêta les hostilités lors de la chute de Gustave IV. En 1809, il participa à la bataille de Wagram, puis alla repousser les Anglais débarqués à l'embouchure de l'Escaut. Il était peu en faveur auprès de Napoléon Ier, quand il fut élu prince royal de Suède; cependant l'Empereur consentit à son élévation, et lui donna même 1 million de fr. pour son voyage. Le roi Charles XIII l'adopta dès le 10 octobre 1810. Ici finit la vie de Bernadotte comme Français. A son arrivée à Stockholm, le 1er novembre suivant, il embrassa le luthéranisme. La politique de Napoléon fut d'abord sa règle de conduite; mais une promesse d'agrandissement pour la Suède, que lui fit l'Empereur de Russie, l'entraina, dès le 24 mars 1812, dans la coalition contre la France. Il vint, en 1813, à la tête d'un corps d'armée suédois, grossir le nombre déjà si grand des coalisés, et diriger leurs coups: il battit Oudinot à Grossberen, Ney à Dennewitz, et prépara le succès de la fameuse bataille de Leipzig, où il conduisait l'*armée du Nord*, forte de 70,000 hommes. Lorsque les alliés franchirent le Rhin, il ne les suivit pas; mais après leur entrée à Paris, en avril 1814, il y vint, attiré par quelque espoir que les souverains étrangers le feraient successeur de Napoléon Ier. Il s'était abusé, fut très-mal accueilli du public, et, peu de jours après, repartit pour la Suède. A la mort de Charles XIII, il fut proclamé roi de Suède et de Norwége, 5 février 1818, sous le nom de Charles-Jean ou Charles XIV. Il travailla à cimenter l'union de la Suède et de la Norvége, tout en laissant à ces deux royaumes leur constitution particulière; protégea l'agriculture, le commerce et l'industrie, releva le crédit public, fit creuser des routes à travers les Alpes Scandinaves, et unit la Baltique à la mer du Nord par l'immense canal de Gothie. Son règne fut utile à la Suède, et honorable. Quant à sa conduite en 1813, nous en dirons avec Napoléon Ier: « Pour prendre femme, on ne renonce pas à sa mère; encore moins est-on tenu à lui percer le sein, et à lui déchirer les entrailles. » — Charles XIV n'a eu qu'un fils, qui lui succéda en 1844, sous le nom d'Oscar Ier. On a publié sa *Correspondance avec Napoléon, de 1810 à 1814*, Paris, 1819; et un *Recueil de lettres, proclamations et discours du Prince royal de Suède*, Stockholm, 1825. L'*Histoire de Charles XIV* a été écrite par Touchard-Lafosse, 1838, et par Sarrans, 1845. B. et C. D—Y.

7° Rois d'Espagne.

CHARLES Ier. Ce prince est le même que l'empereur Charles-Quint. *V.* CHARLES V, à la série des empereurs.

CHARLES II, né en 1661 de Philippe IV, roi d'Espagne, et de sa nièce Marie-Anne d'Autriche, fille de Ferdinand III, m. le 1er nov. 1700. Il succéda à son père en 1665. Dernier rejeton d'une race dégénérée, il traina jusqu'à 39 ans une débile existence, dont l'Europe attendait la fin d'un moment à l'autre. Pendant la régence de sa mère, 1661-77 (*V.* D. JUAN), et pendant son gouvernement à lui-même, la monarchie espagnole perdit de nouvelles provinces. La paix de 1668 assura l'indépendance du Portugal, en ne laissant à l'Espagne que Ceuta; la guerre de *dévolution*, 1667-68, et celle de Hollande, 1672-78, lui enlevèrent et donnèrent à la France une grande partie de la Flandre, la Franche-Comté, plusieurs villes du Hainaut (Cambrai, Valenciennes, Maubeuge, etc.). et, en Artois, Aire et Saint-Omer (traités d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue, 1668, 1678). Une nouvelle alliance avec les ennemis de la France la priva encore, pour quelque temps, 1684-97, de la position importante de Luxembourg. Marié deux fois, et toujours sans héritiers, Charles II vit à trois reprises, 1668, 1698, 1700, les puissances européennes régler le partage de ses Etats. Il finit, dans son indignation, par les léguer tous au duc d'Anjou, Philippe, petit-fils de Louis XIV, 1700; mais ce testament n'empêcha pas le dé-

membrement qu'il voulait prévenir. *V.* SUCCESSION. R.

CHARLES III, né en 1716, premier enfant du second mariage de Philippe V avec Élisabeth Farnèse, m. en 1788, fut d'abord connu sous le nom de don Carlos. En 1731, la mort du dernier Farnèse le mit en possession du duché de Parme et Plaisance, que lui avaient successivement garanti la quadruple alliance, 1718-20, et les traités de Vienne avec l'Autriche, de Séville avec la France et l'Angleterre, 1725-29. Dans la guerre de la succession de Pologne, il profita de l'alliance de l'Espagne avec la France contre l'empereur Charles VI, pour enlever à celui-ci, 1734-35, après la victoire de Bitonto, le royaume de Naples et la Sicile. Le traité de Vienne, ébauché en 1735, signé en 1738, imposa à l'empereur l'échange de ces pays contre le duché qu'avait jusque-là possédé don Carlos; et la tentative que firent plus tard les Autrichiens sur Naples, alliée de la France et de l'Espagne dans la guerre de la succession d'Autriche, n'aboutit qu'à la défaite décisive de Vellétri, 1744. Désormais don Carlos (Charles VII de Naples, Charles V de Sicile), avec le Toscan Tanucci pour ministre, donna une vie nouvelle au pouvoir central et au royaume. La noblesse fut attaquée dans ses juridictions, désormais dépendantes des tribunaux ordinaires, et attirée à la cour par des dignités et des faveurs. Un concordat, 1741, restreignit les immunités du clergé et le droit d'asile. Le code Carolin, 1754, éclaira un peu, en y introduisant plus d'ordre et de simplicité, le chaos que formaient onze législations différentes. L'administration des finances et celle de la justice furent refondues, le commerce protégé par des traités, le corps de la marine amélioré par la création d'un collége nautique, les lettres et les sciences encouragées. L'érection des palais de Caserte, de Capo-di-Monte et de Portici, de l'hospice royal des pauvres, du théâtre de San-Carlo, donna aux arts des occasions de se produire. La mort de Ferdinand VI d'Espagne, fils aîné de Philippe V, 1759, apporta à don Carlos une autre couronne; et en montant sur ce trône nouveau, où il porta le nom de Charles III, il abandonna les Deux-Siciles à Ferdinand IV, le troisième de ses fils: l'aîné, Philippe, était idiot, et le second, Charles, devenait l'héritier de la monarchie espagnole. Ennemi naturel de l'Angleterre, qui possédait Gibraltar et Minorque, Charles III prit part à deux guerres contre elle: 1° à celle de Sept Ans, où l'engagea le *Pacte de famille*, conclu avec la France, Naples et Parme, 1761; il n'y perdit que temporairement, 1762-63, Cuba et les Philippines, et si le traité de Paris, 1763, lui enleva la Floride, cédée aux Anglais, il reçut de la France la Louisiane en compensation; 2° à la guerre d'Amérique, 1778-1783; il y tenta en vain de reprendre Gibraltar, 1779-82, mais recouvra du moins, 1781-82, Minorque et la Floride, que le traité de Versailles lui laissa, 1783. Moins heureux en Afrique, il sut défendre contre le Maroc les petits présides de Mélilla et de Pénon-de-Vélez, 1774-75, il se fit céder par les Portugais les îles d'Annobon et de Fernando-Po; mais ses trois tentatives sur Alger, 1775, 1783, 1784, furent désastreuses ou infructueuses, et le réduisirent à acheter la paix des Barbaresques. En même temps qu'il protégeait et même agrandissait un peu la monarchie, Charles III en augmentait la force et la prospérité. Il créa une école d'artillerie à Ségovie, une d'ingénieurs-constructeurs pour la marine à Carthagène, une de cavalerie à Ocana, une de tactique à Avila, puis au Port-Sainte-Marie, activa les armements maritimes au point de laisser à sa mort près de 80 vaisseaux de guerre à un pays qui n'en avait que 37 en 1761, introduisit dans l'armée espagnole les exercices et la discipline des troupes prussiennes. L'Académie des Beaux-Arts de St-Charles fut créée à Valence en 1768; et si l'instruction publique, faute de fonds suffisants, resta en souffrance, les sept *Colléges majeurs*, où était élevée l'élite de la jeunesse, furent du moins réformés. Pour relever dans l'opinion le travail manuel dédaigné, un décret porta que tous ceux qui exerçaient un métier utile pourraient être admis aux charges municipales et aspirer même à la noblesse; des sociétés d'*Amis de la patrie* s'organisèrent pour la protection de l'agriculture et de l'industrie, et elles furent puissamment encouragées par le roi; la banque de St-Charles, créée en 1782, mit en circulation un numéraire considérable. Pour faciliter le commerce intérieur, Charles III fit creuser des canaux, construire des ponts et des chemins provinciaux en grand nombre, commencer quatre grandes routes qui unirent Madrid à La Corogne, à Barcelone, à Valence, à Séville, refondre toute la monnaie et disparaître les monnaies provinciales, qui, n'étant pas reçues partout, étaient des entraves continuelles. Pour pousser l'Espagne au commerce extérieur, il le déclara libre dans les deux Indes pour tous ses sujets. Comme son ministre Aranda, qui, de 1766 à 1773, le seconda énergiquement dans toutes ses réformes (*V. ce nom*, CAMPOMANÈS, OLAVIDÉ), ce prince se montra toujours un ennemi acharné des jésuites, qui, en 1767, furent chassés de l'Espagne et de ses colonies, virent leurs biens confisqués, et dont la cour de Madrid poursuivit activement auprès du saint-siége l'abolition complète (*V.* CLÉMENT XIV, FLORIDA-BLANCA). Quand il mourut, la population était remontée à plus de 10 millions; mais ses réformes ne s'étaient pas accomplies sans quelque résistance, et, en 1766, l'interdiction des grands chapeaux rabattus et des longs manteaux, qui gênaient l'action de la police, avait fait naître un terrible soulèvement à Madrid: « Mes sujets, disait-il, sont comme les enfants, qui pleurent quand on les nettoie. » R.

CHARLES IV, second fils de Charles III et de Marie-Amélie de Saxe, né à Naples en 1748, m. à Rome en 1819. Il succéda à son père sur le trône d'Espagne, en 1788. Bon et loyal, mais paresseux d'esprit et mou de caractère, il fut dominé pendant tout son règne par Marie-Louise de Parme, sa cousine-germaine, femme ambitieuse et dissolue, qu'il avait épousée dès 1765, et qui gouverna tout avec son favori Godoi (*V. ce nom*), le royaume et le palais, lorsqu'en novembre 1792 elle eut fait remplacer par ce nouveau ministre Florida-Blanca, disgracié en février, et Aranda, un instant rappelé après lui. La perte de plusieurs enfants mâles et la santé chancelante des deux qui restaient, Ferdinand et Carlos, inspirant à Charles le désir d'assurer, au cas de leur mort, le trône à sa fille Charlotte-Joachime, il décida les Cortès de 1789 à annuler l'ordonnance (*auto-acordado*) donnée par Philippe V, et confirmée par les Cortès en 1713, pour exclure les femmes de la couronne d'Espagne: toutefois, la constitution des princes s'étant raffermie, le décret royal qui confirmait cette décision resta ignoré dans les archives, et ne fut publié que sous le règne suivant, en 1830. Après avoir fait contre Alger une petite guerre, qui se termina, en févr. 1792, par l'abandon d'Oran, la seule des trois villes africaines conquises par Ximénès qui restât encore à l'Espagne, Charles IV, par ses nobles efforts pour sauver Louis XVI et par ses mesures hostiles après l'exécution du malheureux roi, attira sur lui les armes de la Convention, 7 mars 1793, et une guerre de deux ans, où les Français passèrent l'Èbre, envahirent la Vieille-Castille, et lui imposèrent le traité de Bâle, qui enlevait à l'Espagne sa part de St-Domingue, 22 juillet 1795. Forcé bientôt de prendre parti entre l'Angleterre, qui, même avant la paix de Bâle, avait outragé son pavillon, et qui ne pouvait nuire qu'à sa marine et à ses colonies, et la France, qui pourrait facilement pénétrer et commander au cœur même du royaume, il fit avec cette dernière puissance, contre les Anglais, 18 août 1796, une alliance offensive et défensive, qui plus tard l'entraîna, malgré ses répugnances, à attaquer, de concert avec elle, le régent de Portugal, son gendre, pour le contraindre à fermer ses ports au commerce britannique, 1801 (*V.* JEAN VI). Mais l'acquisition de la ville portugaise d'Olivença (traité de Madrid, 6 juin 1801), fut plus que compensée par la rétrocession de la Louisiane, qu'exigea bientôt la France (traité de St-Ildefonse, 1er oct. 1801), par l'abandon de l'île de la Trinité à l'Angleterre au traité d'Amiens, 1802, et, plus tard, quand la guerre se fut rallumée entre ces deux grandes puissances, 1803, par le désastre commun de la flotte franco-espagnole à Trafalgar, 21 nov. 1805. Trop peu ménagée d'ailleurs par Napoléon Ier, qui lui imposait un tribut annuel de 72 millions, tandis que les Anglais lui pillaient ses galions venant d'Amérique, et craignant de voir l'Angleterre soulever contre elle ses colonies, la cour de Madrid, dès juin 1806, s'entendit secrètement avec les ennemis de la France, et sa défection ne fut arrêtée que par la victoire d'Iéna. Napoléon dissimula; mais des sacrifices plus grands encore, l'adoption du système du blocus continental, une nouvelle guerre sans profit contre le Portugal, dont les princes se retirèrent au Brésil, furent imposés à Charles IV en 1807. En 1808, à l'entrée des troupes françaises dans ses provinces septentrionales, aux exigences toujours croissantes de l'Empereur, qui lui demandait, en échange du Portugal occupé par Junot, la cession du pays entre les Pyrénées et l'Èbre, vinrent se joindre, pour accabler le vieux roi, des dissensions de famille, nées de la haine que son fils Ferdinand partageait, avec l'Espagne entière, pour le favori Godoy, devenu *prince de la Paix*. Le soulèvement d'Aranjuez le décida, 19 mars, à abdiquer en faveur de Ferdinand, qui voulut reléguer à Badajoz son père et sa mère. Charles protesta,

déclara son abdication arrachée par la violence, et en appela à Napoléon, qu'il alla trouver à Bayonne, où Ferdinand s'était rendu de son côté pour tâcher de l'intéresser à sa cause. Là, le jeune prince fut forcé, 6 mai, de rendre à son père la couronne d'Espagne, que, dès la veille, celui-ci avait cédée à Napoléon, qui la donna à son frère Joseph. Le vieux roi détrôné vécut alors à Compiègne pendant quelques mois, puis à Marseille jusqu'en 1811, et enfin à Rome. R.

8° *Rois de Naples et des Deux-Siciles.*

CHARLES I^er^, comte d'Anjou et de Provence, roi de Naples, fils de Louis VIII de France et de Blanche de Castille, né en 1220, m. en 1285. Comte d'Anjou après la mort de son père, 1226, il acquit la Provence par son mariage avec Béatrix, 4e fille de Raymond-Bérenger, 1245, prit une part brillante à la 7e croisade dirigée contre l'Egypte, et y fut fait prisonnier avec St Louis, son frère, 1250. Quatorze ans plus tard, il accepta la couronne des Deux-Siciles qui lui était offerte par Urbain IV et Clément IV, défit Manfred à Bénévent, 1266, et Conradin à Tagliacozzo, 1268, mais déshonora sa victoire par ses cruautés. Son ambition s'accrut avec ses succès : nommé sénateur de Rome par le pape, devenu l'arbitre de la Toscane, il engagea son frère en Afrique dans une nouvelle croisade pour rendre le dey de Tunis tributaire de son royaume, 1270, prit le titre de roi de Jérusalem, 1277, et il songeait à conquérir l'empire d'Orient, quand tous ses projets furent arrêtés par le massacre des Français, connu sous le nom de Vêpres Siciliennes, 1282 (*V. ce mot*). Il essaya vainement de reprendre la Sicile, qui s'était donnée à Pierre III d'Aragon : ses flottes furent brûlées ou battues par Roger de Loria, et il mourut sans vengeance, 1285. G.

CHARLES II d'Anjou, dit *le Boiteux*, roi de Naples, fils du précédent, né en 1248, m. en 1309. Battu et fait prisonnier par Roger de Loria dans un combat livré malgré la défense de son père, 1284, il était encore en Aragon quand mourut Charles d'Anjou, 1285. Rendu à la liberté en 1289, il essaya vainement de reconquérir la Sicile, l'abandonna par un traité à Frédéric d'Aragon, 1302, et mourut en 1309, regretté de ses sujets pour sa justice et son humanité. Son 3e fils, Robert, lui succéda ; l'aîné, Charles-Martel, était devenu roi de Hongrie dès 1290. G.

CHARLES III DE DURAS OU DURAZZO, né en 1345, m. en 1386, petit-fils de Jean de Duras, frère du roi Robert, fut élevé parmi les Hongrois, dont il adopta les mœurs rudes et guerrières. Appelé par le pape Urbain VI, 1381, il renversa du trône Jeanne I^re^, qui l'avait naguère déclaré son héritier, et la fit étouffer, 1382. Avant de mourir, Jeanne avait fait un testament en faveur de Louis I^er^, duc d'Anjou. Charles soutint la guerre contre ce prince jusqu'en 1384; il attaqua aussi le pape, qui voulait le tenir en tutelle. Appelé au trône de Hongrie en 1385, il fut assassiné l'année suivante par ordre de la veuve de son prédécesseur. Son fils Ladislas lui succéda à Naples. B.

CHARLES IV est le même que CHARLES I^er^ d'Espagne et CHARLES-QUINT d'Allemagne.

CHARLES V. C'est le roi d'Espagne CHARLES II.

CHARLES VI, le même que l'empereur CHARLES VI.

CHARLES VII. *V.* CHARLES III d'Espagne.

9° *Ducs de Savoie et rois de Sardaigne.*

CHARLES I^er^ *le Guerrier*, fils d'Amédée IX, né en 1468, m. à Pignerol en 1489, succéda à son frère Philibert en 1482. Louis XI, son parrain, l'avait fait élever en France par Dunois, et le prit sous sa tutelle. En 1485, Charles I^er^ hérita du titre de roi de Chypre. Il conquit le marquisat de Saluces, 1487.

CHARLES II, fils du précédent, né en 1488, fut sous la tutelle de sa mère Blanche de Montferrat, et mourut en 1496.

CHARLES III *le Bon*, fils du duc Philippe II, né en 1486, m. à Verceil en 1553, succéda à son frère Philibert II en 1504. Il fut longtemps allié de la France, et sa sœur fut mère de François I^er^. Depuis 1516, il flotta entre ce prince et Charles-Quint, son beau-frère, et fut maltraité par tous les deux. Sous son règne, Gênes s'érigea en république. B.

CHARLES-EMMANUEL I^er^, *le Grand*, né à Rivoli en 1562, duc de 1580 à 1630, après son père Emmanuel-Philibert. Enchaîné au parti espagnol par son mariage avec Catherine, fille de Philippe II, il profita des troubles religieux de la France pour s'emparer du marquisat de Saluces, et reçut des Ligueurs le titre de comte de Provence, 1590. Henri IV, après une invasion en Savoie et en Piémont, se fit céder, au traité de Lyon, 1601, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex. Ambitieux de toutes les couronnes, Charles-Emmanuel porta successivement ses vues sur le Montferrat, Chypre, la principauté de Macédoine, la dignité impériale et le trône de France, usant sa considération dans ces folles convoitises. Son fils puîné, Thomas-François, fut la souche de la maison de Savoie-Carignan. B.

CHARLES-EMMANUEL II, fils de Victor-Amédée I^er^, né en 1634, m. en 1675, successeur de son frère François-Hyacinthe en 1638. Ses oncles, Maurice et Thomas, disputèrent la régence à sa mère Christine de France, fille de Henri IV, mais ne purent triompher, malgré l'appui de l'Espagne. Majeur en 1648, il fut fidèle à l'alliance française, protégea les arts et le commerce, fit élever la ville neuve et le palais royal de Turin, et construisit le *chemin de la Grotte* sur la montagne des Echelles pour le transport des marchandises de France en Italie. B.

CHARLES-EMMANUEL III, fils de Victor-Amédée II, et 2e roi de Sardaigne, né à Turin en 1701, m. en 1773, régna après l'abdication de son père, 1730. Il eut des démêlés avec le clergé, défendit d'ordonner des prêtres sans sa permission, et fit saisir les revenus du pape dans ses Etats. Lors de la guerre de succession de Pologne, 1733, il s'unit à la France et à l'Espagne contre l'Autriche, prit Pavie et une partie du Milanais, combattit à Guastalla, et obtint, à la paix de Vienne, 1738, le pays de Tortone et de Novare. Après la mort de l'empereur Charles VI, 1740, il prétendit au Milanais; mais les promesses de Marie-Thérèse l'ayant détaché de la France et de l'Espagne, il enleva Modène et La Mirandole aux Espagnols, et fut battu par les Français à Coni, 1744. Il refusa de prendre part à la guerre de Sept Ans, mit de l'ordre dans les finances, et abrégea les longueurs de la justice; ses *Lois et Constitutions* furent publiées en 1770, Turin, 2 vol. in-4°. B.

CHARLES-EMMANUEL IV, 4e roi de Sardaigne, succéda à son père Victor-Amédée III en 1796. Malgré ses protestations d'amitié pour la République française, le général Joubert, par l'ordre du Directoire, lui enleva ses Etats continentaux, 1798; il se retira en Sardaigne, abdiqua en 1802 en faveur de son frère Victor-Emmanuel, et se retira dans un cloître, à Rome, où il mourut en 1819. B.

CHARLES-FÉLIX, né à Turin en 1765, m. en 1831, 4e fils de Victor-Amédée III. Il épousa en 1807 Marie-Christine de Naples, sœur de la dernière reine des Français, et régna, en 1821, après l'abdication de son frère Victor-Emmanuel. En lui s'éteignit la branche aînée de la maison de Savoie.

CHARLES-ALBERT, prince de Carignan, neveu du précédent, né le 2 oct. 1798, m. en 1849, marié en 1817 avec Marie-Thérèse de Toscane, roi en 1831. En 1823, il avait servi comme volontaire en Espagne dans l'armée française. Il porta sur le trône un caractère noble et chevaleresque, et des vues patriotiques. Pour soustraire son pays à l'influence de l'Autriche, il forma une armée nationale, organisée à la française, et une garde civique, ouvrit ses Etats aux Lombards qui fuyaient la tyrannie autrichienne, accorda une liberté modérée à la presse, abolit le système féodal, fit rédiger un nouveau code, et promulgua une constitution, la seule qui ait survécu en Italie aux orages de 1848. Espoir de l'indépendance italienne, il déclara la guerre à l'Autriche après l'insurrection de Milan, repoussa toute idée de secours étranger, fut victorieux à Somma-Compagna, Goito, Custozza, et enleva rapidement toutes les positions de l'ennemi jusqu'à l'Adige. Bientôt, attaqué par des troupes supérieures en nombre et mieux équipées, il perdit la bataille de San-Donato, et dut évacuer la Lombardie. La campagne de 1849 fut encore plus malheureuse : les défiances des démocrates italiens à l'égard de Charles-Albert, et l'infériorité du polonais Chrzanowski, commandant de l'armée, en face du maréchal autrichien Radetski, amenèrent la déroute de Novare. Charles-Albert, découragé, abdiqua en faveur de son fils Victor-Emmanuel II, et mourut, 4 mois après, à Oporto. On lui a élevé une statue à Turin. Le Piémont doit à Charles-Albert d'utiles traités d'union douanière avec les Etats voisins, des écoles de dessin, et ses premières expositions des beaux-arts; il fit publier les *Monumenta historiæ patriæ*. B.

10° *Personnages divers.*

CHARLES (Saint), dit *le Bon*, comte de Flandre, fils de St Canut, roi de Danemark, et d'Adèle ou Alise, fille de Robert le Frison, se signala dans sa jeunesse contre les Sarrasins de la Palestine, et succéda à Baudouin en 1119. Quand l'empereur Henri V menaça la France, il se rangea sous les drapeaux de Louis le Gros. Il réprima les vio-

lences et les injustices dans ses États, protégea le peuple contre les grands, et nourrit les pauvres pendant une famine : à Ypres, en un jour, il distribua 7,800 pains. On lui offrit les couronnes de Jérusalem et d'Allemagne. Il fut assassiné dans une église à Bruges, 1127, par le prévôt Van Straten et le maire Bouchard, dont il avait réprimé les déprédations. Fête, le 2 mars. B.

CHARLES-MARTEL, roi de Hongrie, 1290-1295, fils de Charles II, roi de Naples, et de Marie, reine de Hongrie. Il fut proclamé après la mort de Ladislas III, en opposition avec Albert d'Autriche, fils de Rodolphe de Habsbourg, mais ne vint jamais prendre possession de ses États.

CHARLES-ROBERT ou CHAROBERT, fils du précédent et de Clémence de Habsbourg, régna sur la Hongrie après Othon de Bavière, de 1308 à 1342. Il réprima une insurrection du palatin Mathieu, 1314, et triompha, après quelques revers, du wayvode de Valachie. Il fut remplacé par son fils Louis. PL.

CHARLES BORROMÉE (Saint). *V.* BORROMÉE.

CHARLES, cap de l'Amérique du N., sur la côte du Labrador, et sur le détroit de Belle-Isle; par 52° 25' lat. N., et 57° 40' long. O.

CHARLES (SAINT-), brg des États-Unis (Missouri), à 30 kil. N.-O. de St-Louis, sur la rive g. et à 30 kil. de l'embouchure du Missouri; anc. capitale de l'État de Missouri. Haute école de méthodistes.

CHARLES-RIVER, riv. des États-Unis (Massachussetts), affl. de la baie de Boston; cours de 90 kil.

CHARLESTON ou CHARLESTOWN, v. des États-Unis (Caroline du Sud), à 160 kil. S.-S.-E. de Columbia; par 32° 46' 33" lat. N., et 82° 17' 51" long. O. Port sur la baie du même nom formée par l'Atlantique, à l'embouchure de l'Ashley et du Cooper; 40,192 hab., dont plus de moitié esclaves. Place forte; évêchés catholique et anglican; tribunal supérieur; collége; riche jardin botanique. Moulins à blé, construction de machines; grande exportation de coton, riz, bois de construction, céréales. Bateaux à vapeur pour New-York. Climat malsain; la fièvre jaune y est fréquente.— Fondée en 1680; une colonie de réfugiés protestants français s'y établit en 1690. Charleston fut prise par les Anglais en 1779.

CHARLESTOWN, v. des États-Unis (Massachussetts), à 1 kil. N. de Boston. Arsenal; hospice d'aliénés. Chantiers pour la marine. Près de là, pendant la guerre de l'indépendance, le 17 juin 1775, une bataille, où les Anglais achetèrent la victoire par de grandes pertes; 25,120 hab.

CHARLET (Nicolas-Toussaint), peintre et dessinateur, né à Paris en 1792, m. en 1845. Fils d'un dragon des armées de la République, fut élevé à l'École centrale républicaine, où se manifesta sa vocation pour le dessin, puis au lycée Napoléon. Au sortir du collége il devint commis dans une mairie de Paris; ses opinions bonapartistes le firent congédier en 1814. Alors, à 22 ans, il commença sa carrière d'artiste; d'abord élève d'un peintre fort médiocre, il entra, en 1817, dans l'atelier de Gros. A cette époque il publia ses premiers beaux dessins lithographiques; Gros les avait vus et admirés, et dit un jour à Charlet : « Allez, travaillez seul, suivez votre impulsion, abandonnez-vous à votre caprice, vous n'avez rien à apprendre ici. » C'était en 1819. Apprécié d'abord par un petit nombre d'artistes, il fit la connaissance de Géricault, dont il devint l'ami le plus dévoué. Vers la fin de 1838, nommé professeur de dessin à l'École polythecnique, il appropria sa méthode d'enseignement à la carrière que les élèves devaient suivre un jour. Dessinateur plein de verve, de vérité, de comique et de sensibilité, Charlet avait au plus haut degré le sentiment de l'honneur national : il l'a montré dans une foule de dessins qui resteront, indépendamment de leur mérite artistique, comme une histoire du soldat de la République et de l'Empire. Il a rendu aussi avec non moins de bonheur, les mœurs populaires et enfantines. Le plus grand nombre de ses dessins sont accompagnés d'une courte légende, frappée au coin de l'observation la plus fine et la plus juste, pleine de mots gais, touchants, ou profonds. L'œuvre lithographique de Charlet dépasse 1,000 pièces; ses dessins au crayon, à la plume, à la sépia, à l'aquarelle, atteignent peut-être le nombre de 3,000. Charlet a fait peu de tableaux; cependant on cite l'*Épisode de la campagne de Russie*, œuvre capitale, où il a représenté la terrible retraite de 1812, de la manière la plus saisissante. *V. Charlet, sa vie, ses lettres, suivi d'une description raisonnée de son œuvre lithographique*, par M. de La Combe, ancien colonel d'artillerie, livre très-original, Paris, 1856, in-8°. Les *Lettres* de Charlet sont pleines d'esprit, de franche gaieté et de naturel, avec un grand fonds de bon sens. C. D—Y.

CHARLEVAL, vge (Eure), arr. et à 17 kil. des Andelys; 1,457 hab. Filature de coton et de laine; calicots, indiennes. Henri Ier d'Angleterre y fit bâtir un château, et Enguerrand de Marigny un hospice. Ce vge, appelé d'abord *Noyon-sur-Andelle*, appartint à Olivier Le Dain, barbier de Louis XI, et changea de nom quand Charles IX ordonna d'y construire un château, qui ne fut jamais achevé.

CHARLEVILLE, ch.-l. de cant. (Ardennes), à 1 kil. N. de Mézières, à 260 de Paris, sur la rive g. de la Meuse. Tribunaux de 1re instance et de commerce, direction des douanes, bibliothèque, collége; 8,396 hab. Ville bien bâtie; belle salle de spectacle. Clouterie à la main et à la mécanique, taillanderie; tanneries, corroiries, brosserie. Commerce actif de houille, fers, marbre, ardoise. Cette ville fut fondée vers 1606 par Charles de Gonzague, duc de Mantoue et de Nevers, et comprit dans son enceinte le vge d'Arches (*Arcæ Remorum*), où les rois carlovingiens avaient un palais; elle avait le titre de principauté.

CHARLEVOIX (Pierre-Franç.-Xavier de), jésuite, né à St-Quentin en 1682, m. en 1761. Il partit pour les missions du Canada en 1720, remonta le St-Laurent et les lacs, fit une excursion dans le pays des Illinois, et descendit le Mississipi. Il visita St-Domingue en 1722. De retour en France, il collabora activement au *Journal de Trévoux*. On lui doit : *Histoire et description du Japon*, Rouen, 1715, 3 vol. in-12; *Histoire de Saint-Domingue*, Paris, 1730, 2 vol. in-4°; *Histoire de la Nouvelle France*, Paris, 1744, 3 vol. in-4°; *Histoire du Paraguay*, Paris, 1756, 3 vol. in-4°. Ces ouvrages révèlent du savoir, et sont écrits avec exactitude et intérêt.

CHARLIER (Jean). *V.* GERSON.

CHARLIER (Ch.), avocat à Laon, fut député du département de la Marne à l'Assemblée législative et à la Convention. Homme de lutte et de passion, porté à toutes les mesures exagérées, il demanda la fermeture des séminaires et la confiscation des biens des émigrés, s'enrôla dans le parti montagnard, vota la mort de Louis XVI, poursuivit avec acharnement Brissot et les Girondins, et s'opposa à la mise en accusation de Marat. Président de la Convention, il fit décider qu'elle se rendrait à la fête de la Raison. Adversaire de Robespierre au 9 thermidor, il combattit ensuite la réaction contre-révolutionnaire, fit partie du conseil des Anciens, et se tua, en 1797, dans un accès de folie. B.

CHARLIEU, *Carilocus*, ch.-l. de canton (Loire), arr. et à 18 kil. N.-N.-E. de Roanne, sur le Sornain. Belles ruines d'une abbaye de bénédictins fondée au IXe siècle; hôpital fondé par Louis IX; 3,473 hab.

CHARLOTTE, reine de Chypre en 1458, m. à Rome en 1487, fille de Jean III de Lusignan, et veuve de Jean de Portugal, duc de Coïmbre, épousa, en 1459, Louis de Savoie, comte de Genève. Elle fut dépouillée du pouvoir par un bâtard de son père, Jacques, que soutint le soudan d'Égypte, puis Catarina Cornaro, qui finit par céder Chypre à Venise.

CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BAVIÈRE, fille de l'électeur palatin Charles-Louis, née à Heidelberg en 1652, m. à St-Cloud en 1722, seconde femme de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, fut célèbre par son esprit. A cause de sa franchise, elle était peu aimée à la cour; pourtant elle était en bon accord avec Louis XIV. Elle fut la mère du duc d'Orléans, plus tard régent de France. On a d'elle : *Fragments de lettres originales de Madame*, écrites de 1715 à 1720 au duc Ulric de Brunswick et à la princesse de Galles, Paris, 1788, 2 vol. in-12; réimpr. en 1807 sous le titre de *Mélanges historiques, anecdotiques et critiques*, et en 1823 sous celui de *Mémoires sur la cour de Louis XIV et de la Régence*. On y trouve des renseignements curieux. E. S.

CHARLOTTE-AUGUSTA. *V.* CAROLINE.

CHARLOTTE-JOACHIME DE BOURBON, née, en 1775, du roi d'Espagne Charles IV, m. en janvier 1830, épousa en 1790 Jean, infant de Portugal, qui gouverna au nom de sa mère depuis 1793, et fut roi de 1816 à 1826. Laide et disgracieuse, elle eut, à la place des attraits de son sexe, l'activité, l'énergie, mais aussi l'ambition de l'autre. Toujours Espagnole de cœur, elle ne s'attacha ni à sa nouvelle patrie, qu'elle ne voulait délivrer de l'influence anglaise que pour la remplacer par celle de l'Espagne, ni à son époux, qui rompit enfin publiquement avec elle en 1806. Elle fut dès lors l'âme du parti absolutiste en Portugal, et suscita à plusieurs reprises des soulèvements contre Jean VI : celui de 1823, opéré par Don Miguel, son fils chéri et son instrument, parut réussir, et les Cortès constituantes de 1820 furent dissoutes; mais celui de 1824, qui prenait pour prétexte la promesse faite par le roi d'octroyer une charte libérale, n'amena que l'exil du prince révolté. Après la mort de Jean, 1826, elle vit enfin son idée et son ambi-

tion triompher par la tentative de don Miguel, qui se fit proclamer roi absolu, en 1828; mais elle jouit peu de ce triomphe, et mourut deux ans après. R.

CHARLOTTE (LOUISE-). *V.* CARLOTTA.

CHARLOTTE, brg des États-Unis (Caroline du Nord), à 188 kil. O.-S.-O. de Raleigh. Hôtel des Monnaies. Aux environs, exploitation d'or.

CHARLOTTE (Iles de la reine), archipel du Grand Océan. *V.* CRUZ (SANTA-).

CHARLOTTENBOURG, v. de Prusse (Brandebourg), sur la Sprée, à 5 kil. O. de Berlin; 10,018 hab. Château royal magnifique, commencé en 1706, et dans les jardins duquel se trouve le tombeau de la reine Louise, femme de Frédéric-Guillaume III, ouvrage de Schinkel et de Rauch. Manuf. considérable de porcelaine; sources minérales.

CHARLOTTENLUND, vge de Danemark, à 1 kil. N. de Copenhague; château royal bâti par Christian VI; beau parc.

CHARLOTTESVILLE, v. des États-Unis (Virginie), à 100 kil. N.-O. de Richemond, par 32° 46′ 33″ lat. N., et 82° 17′ 51″ long. O. Université fondée en 1817, avec écoles de droit et de médecine; 5,000 hab.

CHARLOTTE-TOWN, v. forte de l'Amérique anglaise du Nord, ch.-l. de l'île du Prince-Édouard, à 930 kil. de Québec; beau port sur la baie d'Hillsborough; 5,000 hab.

CHARLY, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. et à 15 kil. S.-O. de Château-Thierry, près de la Marne; 1,227 hab.

CHARMES, *Carpini*, ch.-l. de cant. (Vosges), sur la Moselle, arr. et à 15 kil. N.-E. de Mirecourt. Belle église. Fabr. de dentelles; 3,010 hab.

CHARMETTES (LES), vge (Savoie), à 1 kil. de Chambéry; célèbre par le séjour qu'y fit J.-J. Rousseau.

CHARMEY, vge de Suisse, cant. et à 25 kil. S. de Fribourg; 700 hab. Grande fabrication de fromages dits *de Gruyère*. Près de là, anc. chartreuse de *Val-Sainte*.

CHARNACÉ (Hercule GIRARD, baron de), diplomate, fils d'un conseiller au parlement de Rennes, fut nommé par Richelieu, en 1628, ambassadeur auprès de Gustave-Adolphe, roi de Suède; il le réconcilia avec la Pologne, et, par le traité de Berwald, lui assura les subsides de la France pendant la guerre contre la maison d'Autriche. Il fut employé ensuite en Bavière et en Hollande. Il périt au siége de Bréda, 1637. Ses *Lettres* sont en ms. à la Bibliothèque impériale de Paris. B.

CHARNAGE (Franç.-Ignace DUNOD DE), savant jurisconsulte, professeur à l'université de Besançon, né à St-Claude en 1679, m. en 1752. On lui doit : *Observations sur la coutume du comté de Bourgogne*, 1735-37, 3 vol. in-4°; *Histoire du Comté de Bourgogne*, 1735-37, 3 vol. in-4°, l'ouvrage le plus complet sur cette province.

CHARNAGE (droit de). C'était au moyen âge le droit perçu à l'occasion de la vente de la viande.

CHARNES (l'abbé Jean-Ant. de), littérateur, né à Villeneuve près d'Avignon en 1641, m. en 1728, prit part à la rédaction des *Nouvelles de l'ordre de la Boisson*, gazette pleine d'esprit et de gaieté, et publia : *Conversations sur la princesse de Clèves*, 1679, in-12, où règne une fine critique; *Vie du Tasse*, 1690, in-12, abrégée de celle de J.-B. Manso.

CHARNIE (LA), *Carnicensis ager*, anc. petit pays de France (Maine), dont les lieux principaux étaient : Jouéen-Charnie, Chemiré-en-Charnie, Etival-en-Charnie (Sarthe), Thorigné-en-Charnie, Torcé-en-Charnie, Livet-en-Charnie, Bannes-en-Charnie (Mayenne).

CHARNIER, espèce de galerie couverte, contiguë autrefois aux églises, et où l'on enterrait ceux à qui leur fortune permettait une sépulture distincte; on y donnait aussi la communion les jours de grande fête. Tel était à Paris le Charnier des Innocents, abattu avec l'église en 1786, et qui était sur le lieu dont aujourd'hui le square des Innocents occupe seulement une partie.

CHARNY, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 28 kil. S.-O. de Joigny; 468 hab. — ch.-l. de cant. (Meuse), arr. et à 7 kil. N. de Verdun, sur la Meuse; 997 hab.

CHAROBERT. *V.* CHARLES-ROBERT.

CHAROLAIS, *Pagus Quadrigellensis*, anc. pays de France (Bourgogne), cap. Charolles; villes princip., Paray-le-Monial et Semur; entre l'Autunois et le Mâconnais; 48 kil. sur 28; compris auj. dans le dép. de Saône-et-Loire. Habité dans l'anc. Gaule par les *Ambarri*, partagé sous les Romains entre la 1re Lyonnaise et la Grande Séquanaise, il dépendit successivement du roy. de Bourgogne, du comté de Châlon, du duché de Bourgogne, et, en 1327, du comté d'Armagnac. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, l'acheta en 1390; Charles le Téméraire, son troisième successeur, prit le titre de comte de Charolais. Marie de Bourgogne porta le Charolais dans la maison d'Autriche. Louis XIV s'en empara en 1684. Les princes de Condé en furent les derniers seigneurs jusqu'en 1761.

CHAROLAIS (Canal du). *V.* CENTRE (Canal du).

CHAROLLES, *Quadrigellæ*, s.-préf. (Saône-et-Loire), à 52 kil. O.-N.-O. de Mâcon, au confl. de la Semence et de la Reconce; 2,932 hab. Trib. de 1re instance et de comm. Ruines d'un château fort du XIVe siècle. Comm. de bestiaux, fers, blé, vins. Collége, biblioth. Elle fut la capitale du comté de Charolais. Patrie du poëte comique Bayard.

CHARON, nocher des Enfers, fils de l'Érèbe et de la Nuit. Il passait les âmes des morts ou les ombres sur le Styx, le Cocyte, l'Achéron et le Phlégéton. Il lui était défendu de prendre des vivants dans sa barque, et il fut enchaîné pendant un an pour avoir reçu Hercule; les âmes de ceux qui avaient été privés de sépulture n'étaient pas non plus admises. Énée put passer en présentant un rameau d'or consacré à Proserpine. Le prix du passage était une, deux ou trois oboles : aussi les anciens mettaient-ils dans la bouche des morts une pièce de monnaie, *le denier de Charon*. Les traditions relatives à Charon sont postérieures à Homère. Le peintre Polygnote l'avait représenté sous la figure d'un vieillard. *V.* aussi son portrait dans Virgile (*Æn.*, VI). On a pensé que le mythe de Charon était originaire de l'Egypte : les habitants de ce pays mettaient une pièce de monnaie dans les urnes funéraires; ils payaient une obole pour le transport des cadavres au delà du lac Mœris. B.

CHARON de Lampsaque, logographe ou chroniqueur qui vivait vers l'an 504 av. J.-C., avait écrit sur la Perse, la Libye, l'Éthiopie et les deux premières guerres médiques. *V.* les *Fragments des historiens grecs*, par C. et T. Muller (1er vol.), dans la collection Didot.

CHARON, riche thébain, cacha dans sa maison Pélopidas et ses compagnons, quand ils vinrent délivrer leur patrie du joug des Spartiates. Il fut ensuite nommé béotarque.

CHARONDAS, disciple de Pythagore, né à Catane au VIIe siècle av. J.-C., donna des lois à Catane, Rhegium et Thurii. Aristote en cite plusieurs dans sa *Politique*. L'une d'elles défendait aux citoyens de venir en armes dans l'assemblée publique; Charondas lui-même ayant enfreint cette défense par mégarde, se tua aussitôt qu'il s'en aperçut. *V.* Sainte-Croix, *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. 42. L—H.

CHARONDAS (LOYS LE CARON, dit), avocat et lieutenant général au bailliage de Clermont en Beauvoisis, né à Paris en 1536, m. en 1617, a annoté le *Grand coutumier de France*, et la *Somme rurale* de Boutillier; il est auteur des *Pandectes du droit français*; il a écrit des poésies, des traités de philosophie, des panégyriques, etc.

CHARONITES, nom donné par dérision, à Rome, aux nouveaux sénateurs que la fraude de Calpurnie avait inscrits sur les tablettes de César assassiné, comme si elles se fussent altérées dans le Styx, fleuve de Charon. — Surnom des esclaves qui avaient obtenu la liberté par le testament de leurs maîtres mourants.

CHARONNE, anc. vge de l'arr. de St-Denis (Seine), 11,939 hab. Fabr. de produits chimiques, couleurs, bougies. Réuni à Paris en 1860, 17e arrondissement.

CHAROPS, c.-à-d. *dont les yeux rayonnent de joie*, surnom sous lequel Hercule était adoré en Béotie, dans le lieu où il était sorti des enfers emmenant avec lui Cerbère.

CHAROST-BÉTHUNE, ch.-l. de cant. (Cher), arr. et à 24 kil. S.-O de Bourges, sur l'Arnon; 1,526 hab. Autrefois fortifié; érigé en duché-pairie en 1672.

CHAROST (duc de). *V.* BÉTHUNE.

CHARPENTIER (Jacques), né en 1524 à Clermont en Beauvoisis, m. en 1574, fut médecin de Charles IX. Il professa la philosophie au collége de Bourgogne, et les mathématiques au Collége de France. Intolérant en religion et en philosophie, partisan outré d'Aristote, il écrivit des *Orationes* contre Ramus, 1566, in-8°; on l'accuse même d'avoir fait assassiner ce philosophe pendant la St-Barthélemy. Il a laissé divers traités sur Aristote.

CHARPENTIER (Hubert), né à Coulommiers en 1565, m. à Paris en 1650, ami de l'abbé de St-Cyran et des solitaires de Port-Royal, fut le fondateur de la congrégation des Prêtres du Calvaire, sur le mont Valérien, près de Paris.

CHARPENTIER (Franç.), littérateur, né à Paris en 1620, m. en 1702, abandonna le barreau pour les lettres. Il fut chargé par Colbert d'exposer à Louis XIV le plan de la compagnie des Indes orientales. Membre de l'Académie Française, 1651, dont il devint directeur perpétuel, il fut mis aussi à la tête de l'Académie des Inscriptions lors de

sa fondation. Il s'attira les sarcasmes de Boileau pour avoir soutenu Perrault dans la querelle des anciens et des modernes; Racine et le même auteur l'attaquèrent encore à l'occasion de ses inscriptions emphatiques dans la galerie de Versailles. On a de Charpentier : *Vie de Socrate*, 1650, in-12; une trad. de la *Cyropédie*, 1659; *De l'excellence de la langue française*, 1683, 2 vol. in-12; des poésies boursouflées; des *Discours*, dans le recueil de l'Académie Française, etc. Il aida Chardin dans la rédaction de son *Voyage*. On a publié en 1724 un *Carpentariana*.

CHARPENTIER (Marc-Ant.), compositeur de musique, né à Paris en 1634, m. en 1702, étudia à Rome sous Carissimi, et étonna les Italiens qui le nommèrent le *phénix* de la musique française. De retour en France, il fut maître de chapelle du duc d'Orléans, rival de Lulli, et directeur de la musique de la Ste-Chapelle. Il a laissé des œuvres dramatiques, des messes, des motets, des airs à boire. Il est l'auteur de la musique du *Malade imaginaire* de Molière, faussement attribuée à Lulli.

CHARPENTIER (J.-J. BEAUVARLET-), né à Abbeville en 1730, m. en 1794, un des plus habiles organistes du XVIIIe siècle, a écrit un grand nombre d'œuvres pour l'orgue et le clavecin.

CHARPENTIER (Franç.-Phil.), mécanicien, né à Blois en 1734, m. en 1817. Il a inventé la manière de graver sur cuivre au lavis, dite la *manière noire*, et donna lui-même *Persée et Andromède* d'après Vanloo, *la Décollation de St Jean* d'après le Guerchin, etc. On lui doit aussi une machine à scier, un nouveau système de pompes à feu, d'éclairage et de signaux pour les phares, une machine à forer les canons de fusil, une autre à graver les dessins de dentelles, un genre de moyeux propres à faire rouler aisément les lourdes voitures, etc. La plupart de ses modèles sont au Conservatoire des arts et métiers de Paris.

CHARRIÈRE (Mme de St-HYACINTHE DE), femme auteur, issue d'une famille noble de Hollande appelée *Tuyll*, née en 1746, morte en 1806, s'établit, après son mariage, dans les environs de Neuchâtel en Suisse. Des chagrins domestiques et des pertes de fortune la déterminèrent à écrire. Ses œuvres se distinguent par la gravité de la pensée, la vérité et l'esprit du style. Ce sont de petits romans, pleins de simplicité et de naturel; elle a donné : *Lettres Neuchâteloises*, 1784; *Calliste ou Lettres écrites de Lausanne*, 1786; quelques comédies; des *Nouvelles* sous le pseudonyme d'abbé de La Tour, et recueillies à Leipsick, 1798; des lettres insérées dans les œuvres de Herder, etc.

CHARRON (Pierre), moraliste français, né à Paris en 1541, m. en 1603. Il fit son droit à Orléans, fut reçu docteur à Bourges, et exerça 5 ou 6 ans la profession d'avocat. Il entra ensuite dans les ordres, et devint un des plus célèbres prédicateurs de son temps : il prêcha avec succès dans la Gascogne et dans le Languedoc. Ayant fait vœu de se faire chartreux, il retourna à Paris en 1585; mais ni les chartreux, ni d'autres ordres auxquels il s'adressa ne voulurent le recevoir, sous le prétexte qu'il était trop âgé. Il reprit alors sa vie de prédicateur, à Agen d'abord, puis à Bordeaux, où il se lia intimement avec Montaigne. Un ouvrage théologique qu'il publia vers cette époque, *les Trois vérités*, lui attira la faveur de l'évêque de Cahors; nommé grand vicaire de ce diocèse, il fut député, en 1595, à l'assemblée du clergé de Paris, qui le choisit pour secrétaire. Quelques années après, il retourna dans le midi, et publia presque en même temps, à Bordeaux, le *Traité de la Sagesse* et les *Discours chrétiens*, 1600 et 1601. Des trois ouvrages de Charron, il y en a deux, *les Trois vérités* et les *Discours chrétiens*, dont l'orthodoxie est irréprochable; le 3e, le plus important, celui par lequel Charron tient une place dans l'histoire, le *Traité de la Sagesse*, est l'expression complète du scepticisme à la façon de Montaigne. Ce qui corrige çà et là chez le maître ce désolant système, la grâce, la poésie, un certain enthousiasme, tout cela disparaît chez le disciple : le scepticisme de Charron n'a rien qui le rachète. Toutes les croyances sont renversées, tous les principes détruits; la vérité est interdite à l'homme. Cette raison incertaine, impuissante, elle peut devenir dangereuse, si elle s'acharne à la poursuite du vrai; il faut l'asservir. Quant à la morale, elle est tout entière dans ces deux règles : ne rien affirmer, ne rien aimer. Est-ce au profit de la religion que Charron est sceptique? Non, il condamne toutes les religions. Sa philosophie est détestable; le mérite de ses écrits est dans les détails, dans certaines analyses psychologiques, certaines peintures du monde, où il ne triomphe que trop aisément, comme tous les sceptiques, de la faiblesse et de l'imperfection de notre nature. La meilleure édit. de Charron est celle de 1820, 3 vol. in-8°. S. R. T.

CHARROUX, *Carrofum*, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. et à 11 kil. S.-E. de Civray, près de la Charente; 1,103 hab. Belles ruines d'une abbaye de bénédictins.

CHARRUAS, peuplade indigène de l'Amérique du Sud, entre le Parana et l'Uruguay. Autrefois très puissante, elle est auj. à peu près détruite.

CHARS. Les chars, considérés comme voitures d'apparat ou de convenance, sont fort anciens : on s'en servait en Égypte dès le temps de Joseph. La mythologie grecque en a doté les dieux. Des courses en char faisaient partie des solennités publiques. Les Romains eurent des chars à 2, 3, 4, 6, 7 et 10 chevaux de front. L'antiquité employa aussi les chars de guerre, lourds chariots armés de faux ou de pointes acérées, montés par des archers, et servant aussi bien à la défense qu'à l'attaque.

CHARS (LE), anc. petit pays de France (Vexin français), dont les lieux principaux étaient : Chars, cant. de Marines, et Oinville-en-Chars, cant. de Limay (Seine-et-Oise).

CHARTE ou CHARTRE (du latin *carta* ou *charta*, papier, parchemin), mot qui désignait autrefois toute espèce d'actes constatant un accord, une convention, et dont on ne se sert plus qu'en parlant de titres anciens. On appelle *chartrier* le lieu où les chartes d'une même maison sont mises en dépôt, et *cartulaires* les recueils de ces chartes disposés suivant un certain ordre. Voici les principales espèces de chartes : *chartæ juratæ* ou *sacramentales*, actes où l'on contractait un engagement sous la foi du serment; — *chartæ de mundeburde*, chartes de *mainbournie* (du latin *mundeburdis*), c.-à-d. de protection ou de tutelle, accordées aux églises et aux monastères par les rois, les seigneurs ou les évêques; — *chartæ apennes* ou *panchartæ*, *pantochartæ*, délivrées pour confirmer des titres de propriété ou de privilége perdus par accident; — *chartæ communionis* ou *communitatis*, par lesquelles les rois ou seigneurs autorisaient une ville, un bourg, à vivre en communauté; — *chartæ beneficiariæ* ou *chartæ traditionis, transfusionis, refusionis, offersionis, transfersionis, transactionis, cessionis, largitionis, confirmationis, stabilitatis*, ou encore *chartæ confectoriæ, eleemosinariæ*, actes de donation et de vente; — *chartæ obnoxiationis*, chartes de *soumission*, actes par lesquels on se vendait soi et sa famille, pour payer ses dettes ou une amende, ou pour se procurer les aliments nécessaires à la vie; — *chartæ prestariæ*, par lesquelles une église abandonnait à un particulier l'usufruit d'une terre à certaines conditions; — *chartæ precariæ*, par lesquelles le particulier demandait ou acceptait cet usufruit; — *chartæ cautionis*, chartes d'obligation ou de caution; — *chartæ pignorationis*, chartes d'engagement et de garantie; — *chartæ hereditariæ*, par lesquelles un père faisait entrer les filles en partage de l'héritage d'un franc-alleu; — *chartæ divisionis*, chartes de partage entre frères ou ayants cause, quand il n'y avait pas de testament; — *chartæ audientiales*, citation à comparaître devant un tribunal; — *chartæ rogatæ*, chartes que les témoins étaient priés de signer, etc. Au point de vue de la forme des chartes, on distinguait : 1° les *chartes paricles* (*chartæ pariclæ, paricolæ, pariculæ*), délivrées en autant d'expéditions qu'il y avait de personnes intéressées à l'acte; 2° les *chartes-parties* (*chartæ partitæ*), ainsi appelées de ce que la matière sur laquelle elles étaient écrites formait diverses parties d'un même tout divisé; les signes intermédiaires qu'on avait écrits avant de partager l'acte se nommaient chirographes, *cyrographa*: coupées par un trait ondulé ou en dents de scie, les chartes étaient dites *chartæ undulatæ*, *indentatæ*. On voulait empêcher ainsi les contrefaçons, comme auj. pour les billets de banque, les actions, les passe-ports, les inscriptions de rente, tous les livres à souche. B.

CHARTE (GRANDE). On nomme grande charte, charte des barons, charte des communes, les libertés accordées à la nation anglaise par Jean sans Terre en 1215. Elle forme encore auj. le fondement de la constitution anglaise. Le clergé est déclaré libre, tant du roi d'Angleterre que de tout supérieur étranger : les biens ecclésiastiques ne peuvent être frappés d'amende, et sont exempts de toute réquisition de denrées ou de transport. Les seigneurs sont affranchis des entraves imposées à leurs droits fiscaux, et des droits de garde-noble et de mariage exercés par la couronne. Les impôts ne pourront être levés *sans le consentement du commun conseil du royaume*; les villes, bourgs et villages auront le droit d'envoyer des députés à ce conseil pour régler ce que chacun doit payer : c'est le germe de la double chambre des lords et des communes. Une hiérarchie est établie entre les tribunaux de chaque province, la cour des plaids communs et la cour du banc du roi. Aucune personne ne peut être emprisonnée, dépossé-

dée de ses biens, ou mise à mort, que par le jugement de ses pairs : il y a là une garantie pour la liberté individuelle, et une application du principe du jury aux diverses classes. Les terres et rentes ne peuvent être saisies pour dettes, tant que le débiteur possède des biens meubles. La liberté du commerce par tout le royaume est accordée aux étrangers, excepté en temps de guerre. La *Charte des forêts*, jointe à la *Charte des communes libertés*, tempère la rigueur des peines infligées, depuis Guillaume le Conquérant, aux délits de chasse dans les forêts du roi. La grande-charte, souvent violée, mais toujours confirmée, eut son développement dans la *Pétition des droits* de 1628, la loi d'*Habeas corpus*, et la *Déclaration des droits* de 1688. B.

CHARTE AUX NORMANDS, accordée en 1315 par Louis X le Hutin, pour confirmer les droits et priviléges dont la Normandie avait joui sous ses anciens ducs, amplifiée par Philippe de Valois en 1339, confirmée par Charles VI en 1380, par Charles VII en 1450, par Louis XI en 1461, par Charles VIII en 1485, par Henri III en 1579. Cette charte en 24 articles réglait les droits de monnayage et de fouage, le service militaire, les impôts et leur mode de perception, le péage et l'entretien des ponts, les droits et les servitudes des forêts, la procédure judiciaire, les honoraires des gens de justice, etc.; elle donnait à l'échiquier de Normandie le droit de juger en dernier ressort, sans appel au parlement de Paris. Après avoir subi de tous côtés mille atteintes au XVIII^e siècle, elle fut abolie en 1789. B.

CHARTE CONSTITUTIONNELLE. Nom de la constitution *octroyée* à la France par Louis XVIII, et promulguée le 4 juin 1814. Elle fait résider l'autorité tout entière *dans la personne du roi*, et donne le pouvoir législatif à deux chambres : la chambre des pairs, dont les membres, nommés par le roi en nombre illimité, sont héréditaires ou à vie, siégent à 25 ans, et ont voix délibérative à 30 ; la chambre des députés, où l'on ne peut être élu qu'à 40 ans accomplis, et en payant une contribution directe de 1,000 fr. Chaque année le roi convoque les chambres, qui votent l'impôt et les lois, mais sans en avoir l'initiative. Il peut proroger ou dissoudre la chambre des députés (*V.* PAIRS, DÉPUTÉS). Au roi seul appartient la puissance exécutive; sa personne est inviolable et sacrée; il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités, nomme à toutes les fonctions, a seul l'initiative et la sanction des lois; la justice s'administre en son nom; il a le droit de grâce et de commutation de peine. Les ministres ont entrée dans les deux chambres, dont ils peuvent être membres, et sont responsables. La dette publique est garantie. L'ancienne noblesse reprend ses titres, la nouvelle conserve les siens. Tous les Français sont égaux devant la loi, également soumis à l'impôt, également admissibles aux emplois. La religion catholique est la religion de l'État; la liberté des cultes est proclamée. On conserve l'organisation judiciaire de l'Empire. Les propriétés, même celles dites *nationales* (*V.* BIENS NATIONAUX), sont reconnues inviolables. La liberté de la presse existe avec certaines restrictions. Le droit électoral n'appartient qu'aux citoyens âgés de 30 ans accomplis et payant 300 fr. de contributions directes. B.

CHARTE DE 1830, votée par la Chambre des députés le 7 août 1830, acceptée le lendemain par Louis-Philippe I^{er}. Elle supprimait le préambule de la charte de 1814, déclarait ainsi implicitement la souveraineté nationale, mettait en question l'hérédité de la pairie, que l'on abolit l'année suivante, supprimait irrévocablement la censure des journaux et les tribunaux exceptionnels, attribuait au jury le jugement des délits politiques, et ne reconnaissait plus la religion catholique comme religion de l'Etat, mais seulement comme religion de la majorité des Français. L'initiative des lois appartenait à la fois au roi et aux deux chambres; la durée de la législature était de 5 ans. L'âge pour être député était abaissé à 30 ans, et le cens de 1,000 fr. à 500 fr. de contribution directe ; l'âge des électeurs était aussi abaissé à 25 ans, et leur cens à 200 fr. Quelques capacités (membres et correspondants de l'Institut), quoique ne payant que 100 fr., et les officiers en retraite pensionnés de 1,200 fr., étaient électeurs. B.

CHARTES (École des). Projetée par Napoléon I^{er} en 1807, elle fut instituée à Paris, en 1821, sur la demande du baron de Gérando; on y apprenait à lire les manuscrits et à expliquer les dialectes du moyen âge. Des cours de diplomatique et de paléographie y furent ajoutés en 1829, et une ordonnance de 1846 organisa définitivement l'enseignement. Cette école est dans un bâtiment annexé à l'hôtel Soubise qui renferme les archives impériales; ceux qui en sortent reçoivent, après examen, un diplôme d'archiviste-paléographe, et peuvent être attachés aux travaux littéraires et historiques du gouvernement ou de l'Institut, aux archives et bibliothèques publiques. Depuis 1839, quelques-uns publient d'importants documents et des travaux de critique dans un journal mensuel intitulé : *Bibliothèque de l'École des Chartes*. B.

CHARTIER (Alain), né à Bayeux vers 1386, m. en 1449, fut clerc, notaire, et secrétaire de Charles VI et de Charles VII. Envoyé en ambassade dans les cours du Nord, il remplit ses missions avec adresse, et fut nommé archidiacre de Paris et conseiller au parlement. Ses contemporains le regardaient comme « excellent orateur, noble poëte, renommé rhétoricien, et père de l'éloquence française. » Quoique fort laid, il reçut en dormant, de Marguerite d'Écosse, un baiser célèbre, donné, dit-elle, pour les belles choses qui sortaient de sa bouche. Alain Chartier est un des auteurs qui ont contribué aux progrès de notre langue; ses vers ont parfois de la grâce et souvent de l'énergie. Sa prose, ferme et vigoureuse, est semée de pensées et de maximes de beaucoup de sens, et Pasquier le déclare un autre Sénèque. Une *Histoire de Charles VII*, qu'on lui a longtemps attribuée, paraît être de Gilles Bouvier, 1er héraut d'armes de ce roi. Parmi les œuvres d'Alain Chartier on distingue : *le Régime de fortune, le Bréviaire des nobles, le Débat du Réveille-Matin, la belle Dame sans mercy, le Livre des quatre Dames*, des *Ballades*, des *Rondeaux*, etc. En prose, il a laissé une *Généalogie des rois de France depuis St Louis jusqu'à Charles VII, le Quadrilogue invectif, le Curial* (courtisan), etc. ; enfin quelques morceaux de prose latine. La 1re édition de ses œuvres avec date est de 1489; la plus estimée est celle d'André Duchesne, in-4°, 1617. J. T.

CHARTIER (Jean), frère d'Alain, et moine à l'abbaye de S^t-Denis, dont il mit en ordre les chroniques, en qualité d'historiographe de France; elles parurent en 1476, 3 vol. in-f°, sous le titre de *Grandes Chroniques de France*. Il y a joint l'*Histoire de Charles VII*, qui fut son bienfaiteur. Il mourut vers 1642. J. T.

CHARTIER (Guillaume), parent d'Alain et de Jean, né à Bayeux, évêque de Paris en 1447, m. en 1472. Pendant la *Ligue du bien public*, il voulut faire ouvrir les portes de Paris aux ennemis de Louis XI.

CHARTIER (René), médecin, né en 1572 à Vendôme, m. en 1654. Il cultiva d'abord la littérature, écrivit des poésies latines, et enseigna les lettres à Bayonne. Il se fit recevoir docteur en médecine à Paris, fut nommé médecin des Dames de France, puis du roi, et professeur de chirurgie au Collége de France. Son plus grand titre est d'avoir édité Hippocrate et Galien, Paris, 1639-1679, 9 vol. in-fol. D—G.

CHARTISTES, nom donné en Angleterre à un parti qui, composé surtout de membres de la population manufacturière, voit dans la destruction de la constitution aristocratique et l'établissement de la souveraineté du peuple le moyen d'échapper à la misère sociale, et qui demande la *charte du peuple*. Il a poursuivi un but tantôt économique, tantôt socialiste, tantôt démocratique et politique. La pétition provoquée en 1817 par le major Cartwright et présentée aux communes pour réclamer le suffrage universel; la grande assemblée de Peterloo, près de Manchester, en 1819, où, sous la présidence de Hunt, on délibéra sur l'abolition des lois relatives aux céréales, et qui fut dispersée par la force armée; l'association formée en 1827, sous le nom de *National union of the working classes*, afin d'obtenir la réforme des lois électorales et de la chambre des communes, par des partisans d'Owen, tels que Benbow, O'Connor, Lovett, Cleave, O'Brien, et par Hetherington et Hibbet, fondateurs du *Poor man's Guardian*, journal à un sou; la réunion de la classe moyenne avec les travailleurs, en 1831, sous les auspices de sir Francis Burdett et de Duncombe; la formation, à Londres, de la *Radical Association* pour la classe moyenne, 1835, et de la *Working men's Association* pour les classes laborieuses, 1836; le grand *meeting* de Birmingham en 1838; la création d'une *Convention* ou comité dirigeant; l'insurrection du pays de Galles et l'attaque de la ville de Newport en 1839; les troubles de Londres, Manchester, Edimbourg et Glasgow en 1848 : telles ont été jusqu'à ce jour les diverses phases du mouvement du prolétariat en Angleterre. B.

CHARTLEY, hameau d'Angleterre, comté et à 9 kil. N.-E. de Stafford. Ruines d'un château où Marie Stuart fut emprisonnée.

CHARTRAIN (Pays), *Carnutensis ager*, anc. pays de France, entre la Normandie et l'Ile-de-France au N., le

Gâtinais à l'E., le Dunois et l'Orléanais proprement dit au S., le Perche à l'O.; faisait partie de la Beauce et du gvt de l'Orléanais; 48 kil. sur 40. Ch.-l. Chartres. — On appelait *Chartrain français*, la partie N. et E. du diocèse de Chartres, dépendant du gvt de l'Ile-de-France; v. principales, Mantes, Dreux, Montfort-l'Amaury, Houdan et Dourdan.

CHARTRE-SUR-LOIR (LA), ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. et à 29 kil. S.-O. de St-Calais; 1,258 hab. Grands marchés de grains et de bestiaux.

CHARTRES, *Autricum*, *Carnutum civitas*, ch.-l. du dép. d'Eure-et-Loir, à 88 kil. S.-O. de Paris par le chemin de fer de l'Ouest, sur une hauteur que baigne l'Eure; par 48° 26' 53" lat. N., et 0° 50' 59" long O.; 17,028 hab. Evêché suffragant de Paris; trib. de 1re instance et de commerce; collége, biblioth., musée d'histoire naturelle et d'antiquités; salle de spectacle. Fortifications en ruines et transformées en beaux boulevards; la porte *Guillaume* est bien conservée. La cathédrale, des XIe, XIIe et XIIIe siècles, est un chef-d'œuvre de l'art gothique; elle fut commencée par l'évêque Fulbert; les clochers, en forme de pyramides octogones, et surtout celui de gauche, couvert de sculptures, sont admirables. L'église a 3 portails : deux latéraux, et un sur la façade principale; ce dernier est orné de plusieurs statues des rois et reines de France, restes de l'église du VIe siècle, détruite pour faire place au monument actuel. On admire, à l'intérieur, de fort beaux vitraux peints et de curieuses sculptures. Un culte tout particulier y est rendu à la *Vierge noire*. Il y a sous toute l'église une immense crypte appelée l'Eglise d'en bas. On remarque encore à Chartres le palais épiscopal, bâti au XIIIe siècle; deux anciennes églises, St-Pierre, qui faisait partie de l'abbaye bénédictine de *St-Père*, et St-Aignan; une pyramide érigée en l'honneur du général Marceau. La ville est divisée en ville haute et ville basse; celle-ci renferme de curieuses maisons en bois. Marché des grains et des bestiaux de la Beauce; bois, cuirs, bonneterie, poterie; pâtés de perdreaux renommés. Patrie de P. Nicole, de Félibien, des poëtes Régnier et Desportes, du célèbre comédien Fleury, du conventionnel Pétion, de Dussaulx, du jurisconsulte Chauveau-Lagarde, du général Marceau, auquel on a élevé, en 1851, une statue de bronze sur la place des Epars. — Les Carnutes formèrent en ce lieu un premier établissement dont César s'empara. C'était le siége du collége des druides. Aux VIIIe et IXe siècles, Chartres fut plusieurs fois prise et pillée par les Normands. Cette ville eut des comtes particuliers jusqu'au XIVe siècle; après plusieurs vicissitudes, elle fut érigée en duché et donnée à Gaston d'Orléans, 1623. Le fils aîné de la maison d'Orléans porta le titre de duc de Chartres jusqu'en 1830. Dunois enleva la ville de Chartres par ruse aux Anglais, 1432; pendant les guerres de religion, elle resta fidèle au parti catholique; Henri IV la prit en 1591, et y fut sacré en 1594.

CHARTRETTES, vge (Seine-et-Marne), arr. et à 8 kil. S.-S.-E. de Melun, près de la Seine; 536 hab. Château du *Pré* bâti par Henri IV pour Gabrielle d'Estrées.

CHARTREUSE, nom de divers couvents d'hommes situés en France ou à l'étranger, surtout en Italie.

CHARTREUSE (GRANDE), *Cartusia*, couvent situé à 22 kilom. N. de Grenoble (Isère), et dans lequel réside le général de l'ordre des chartreux pour toute la chrétienté, de là le nom de *Grande* Chartreuse. Il s'élève au centre d'un désert, dans le fond d'un vallon étroit, couvert de bois, de pâturages, de rochers presque inaccessibles; on y arrive par deux routes faciles. Le couvent renferme de petits jardins et des cours; on y remarque deux principaux corps de logis, dont l'un a 300 mèt. de long, et l'autre 400 : ce dernier contient le cloître où sont les cellules des religieux. La chapelle est entre ces deux bâtiments. Lorsque St Bruno quitta le monde, en 1084, il se retira dans cette solitude, appelée *la Chartreuse*, avec six disciples. Ils se bâtirent chacun une cellule. Celle de St Bruno est auj. convertie en chapelle. Le couvent ne fut construit qu'en 1134, à peu de distance de la cellule du saint. Des incendies l'ont ruiné plusieurs fois; les édifices actuels, d'une architecture simple et solide, ont été élevés en 1678, à la suite d'un de ces désastres. La Chartreuse fut supprimée en 1790, et rétablie en 1816. Il y a place pour 40 pères, et en outre des frères : il y en avait 300 avant la Révolution.

CHARTREUSES de Florence, de Pavie, de Pise. *V.* CERTOSA.

CHARTREUX, ordre monastique fondé par St Bruno, en 1084, dans le Dauphiné. Ce fut St Hugues, évêque de Grenoble, qui établit St Bruno dans une solitude près du vge de St-Pierre-de-Chartreuse, Chartrouses ou Chartroux, dépendant de son diocèse. Le fondateur des Chartreux étant mort en Italie sans avoir laissé de règle écrite à ses religieux, l'ordre ne s'en maintint pas moins cependant jusqu'à ce que Guigues, cinquième prieur général, rédigea, en 1228, les *Coutumes de la Grande-Chartreuse*, qui furent ensuite approuvées par le saint-siége. Cette constitution monastique était très-sévère : elle prescrivait un jeûne et un silence presque continuels, l'abstinence absolue de la viande, et la clôture perpétuelle. Les religieux devaient en outre coucher sur la paille, porter toujours le cilice, et avoir la tête complétement rasée. Leur vêtement se composait d'une robe de laine blanche avec une ceinture de cuir blanc ou de chanvre et un capuchon, et d'un manteau noir. Leur vie se passait dans la prière et des travaux d'agriculture, ou de toutes sortes de métiers manuels. L'ordre des chartreux, qui a donné à l'Eglise un grand nombre de cardinaux et d'évêques, produisit aussi des hommes remarquables par leurs vertus ou leur science, tels que St Hugues, St Anthelme et St Etienne. Il n'eut jamais besoin de réforme. Il prit surtout un grand développement en France, où il comptait 75 monastères avant la révolution, tandis que, dans tous les autres Etats catholiques, il ne possédait que 92 maisons, au nombre desquelles on peut encore admirer les belles Chartreuses voisines de Pise, de Florence et de Pavie. Parmi les couvents de chartreux, les plus célèbres étaient ceux de Milan, de Bologne, de Pise, de St-Etienne en Calabre, de Maurbach en Autriche. St Louis amena quelques-uns de ces moines à Paris, et leur céda le château de Vauvert (autrefois entre le Luxembourg et l'Observatoire); leur église, extrêmement riche, ornée au XVIIe siècle par la magnifique galerie où Lesueur avait peint la vie de St Bruno, n'existe plus. — Des religieuses chartreuses furent instituées au XIIe siècle; elles eurent des couvents à Bruges, à Gosné (diocèse d'Arras), à Melan dans le Faucigny, à Salette sur le bord du Rhône, et à Prémol près de Grenoble. D—T—R.

CHARTRIER. *V.* CHARTE.

CHARY, riv. d'Afrique (Nigritie); sa source est encore inconnue; arrose le Baghermi qu'il sépare ensuite du Bornou et se jette au S. du lac Tchad, par un vaste delta. C. P.

CHARYBDE, fille de Neptune et de la Terre, foudroyée par Jupiter pour avoir volé des bœufs à Hercule, et transformée en un gouffre dans le détroit de Sicile. Ce tourbillon (auj. *Calofaro*), situé au N.-E. de la Sicile, en face des rochers de Scylla (auj. *La Rema*), et près du port de Messine, n'offre plus aux navigateurs modernes le même danger qu'à ceux de l'antiquité. Il est peu sensible, excepté quand les courants du N. et du S. viennent à se rencontrer. Il porte du N.-N.-E. au S.-S.-O., et remonte et descend à peu près toutes les 6 heures.

CHASIDIM (LES), c.-à-d. *les pieux*, secte juive répandue en Pologne et dans les pays slaves. Elle se compose d'hommes qui, pour plaire à Dieu, font plus que ne commande la loi. C'est l'opposé des *Zadikim*, c.-à-d. *les justes*, qui ne font ni plus ni moins que ce que la loi ordonne. Transportées aux temps anciens, ces dénominations s'appliqueraient, la 1re aux Pharisiens, la 2e aux Samaritains, aux Esséniens et aux Saducéens.

CHASSE (Droit de). Au moyen âge, le droit de chasse était un des priviléges de la noblesse. Louis IX fut le 1er qui l'accorda à certains bourgeois des provinces. Louis XI interdit la chasse aux seigneurs par une ordonnance qui fut abrogée sous Charles VIII. Les chasses nobles, si préjudiciables aux habitants des campagnes, disparurent à la révolution. Auj. la chasse est libre, moyennant quelques conditions imposées par la loi.

CHASSES DU CIRQUE dans l'anc. Rome. Il y en avait trois sortes : celles d'*hommes exposés aux bêtes*; celles de *bêtes contre bêtes*; celles de *bêtes combattues par des hommes*. Aucune ne faisait habituellement partie de jeux publics institués, mais elles pouvaient s'ajouter à tous les jeux. Le peuple les aimait beaucoup. On les donnait dans un cirque, un amphithéâtre, même un théâtre, ou dans un Forum entouré de barrières. — *Chasses d'hommes exposés aux bêtes*. C'était une véritable curée d'hommes, par des ours, des lions, quelquefois dressés à cette chasse, ou d'autres animaux féroces. On leur livrait pour gibier des condamnés à mort, des esclaves fugitifs, ou des prisonniers de guerre, exposés nus sur une croix, ou dans un filet. Beaucoup de martyrs périrent de cet affreux supplice. — *Chasses de bêtes contre bêtes*. On y voyait des cerfs, des daims, des sangliers, chassés par des chiens molosses; des lièvres poursuivis par des lions, des taureaux commis avec des ours ou des panthères, et liés l'un à l'autre

par un long câble, pour rendre le combat plus intéressant; enfin des rhinocéros, en liberté, contre des usurus ou des éléphants, des lions contre des cerfs. Le combat finissait toujours par la mort de l'un des deux combattants, et, s'il y avait lieu, des esclaves les excitaient les uns contre les autres. — *Chasses de bêtes par des hommes.* Elles étaient faites par des combattants appelés *bestiaires* (*V. ce mot*). Il y avait la chasse à cheval et sans combat, contre des lièvres et des cerfs, que les chasseurs tuaient à coups de flèches, en galopant; la chasse avec combat, où les bestiaires, armés d'une épée ou d'une lance, se mesuraient avec des taureaux, des sangliers, des ours, des lions, des panthères, des léopards, ou des éléphants. Ils combattaient ou seuls à seuls, ou une troupe d'hommes contre une troupe d'animaux. La magnificence d'une chasse consistait dans le nombre d'animaux qu'on y produisait, et qui tous étaient tués. Vers la fin de la république et sous l'empire, on les comptait par centaines : Sylla donna une chasse de 100 lions; César, une de 400; Pompée, une de 600. Scaurus, édile, en donna une de 150 panthères; Pompée, de 410; Auguste, de 420. Caligula donna, en un seul jour, 400 ours et 400 panthères. Dans des jeux donnés par Trajan, et qui durèrent 123 jours, on tua plus de 10,000 bêtes. La proportion ordinaire, sous les empereurs, était au moins de 100 bêtes par chasse, parce que ce gibier, que l'on tirait d'Afrique, commençait alors à s'épuiser. — On ignore l'origine des chasses du cirque; elles furent probablement imaginées après les combats de gladiateurs, inventés avant la fin du Vᵉ siècle de Rome. Une fois ce plaisir connu, et goûté du peuple, les riches donneurs de jeux s'efforcèrent de le rendre plus piquant par la variété et l'extraordinaire; ainsi, Q. Scévola, édile curule vers le milieu du VIIᵉ siècle, inventa les combats de lions contre lions; l'an 665, Claudius Pulcher fit voir les premiers combats d'éléphants; l'an 685, les Lucullus, autres édiles, commirent des éléphants contre des taureaux; Pompée engagea des éléphants contre des Gétules armés de javelots; et César, dictateur, donna les premières chasses de taureaux par des cavaliers. C. D—Y.

CHASSÉ (Claude-Louis-Dominique de), seigneur du Ponceau, né à Rennes en 1698, m. en 1786. Issu d'une famille noble, il servit d'abord dans les gardes du corps. Sa famille ayant été ruinée, il entra au théâtre, et devint le premier chanteur de l'Opéra. Il joignait à des talents distingués des mœurs irréprochables.

CHASSÉ (David-Henri, baron), né à Thiel dans la Gueldre en 1765, m. en 1849. Il entra au service en 1775. Après la révolution de Hollande en 1787, il se réfugia avec d'autres patriotes en France, prit part à toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire, s'illustra surtout en Espagne, parvint au grade de général de division en 1814, et combattit les Prussiens à Bar-sur-Aube. Après l'abdication de Napoléon Iᵉʳ, il retourna dans sa patrie, reçut de Guillaume Iᵉʳ le titre de lieutenant général, et contribua au succès des alliés à Waterloo. Gouverneur d'Anvers, il défendit cette ville contre les Français en 1832. Depuis lors, il vécut dans la retraite, avec le titre de général de l'infanterie néerlandaise. B.

CHASSELAS, vge (Saône-et-Loire), arr. et à 11 kil. S.-O. de Mâcon; 310 hab. A donné son nom à un raisin renommé.

CHASSELOUP-LAUBAT (François, comte de), général français, né à St-Sernin en 1751, m. en 1833. Il fut un de nos premiers ingénieurs militaires. Il se distingua à l'affaire d'Arlon en 1794, dirigea les siéges de Maestricht, de Mayence en 1795, de Mantoue en 1797, de Peschiera en 1801, de Dantzig en 1806. Il fit d'Alexandrie en Piémont, 1810, l'une des meilleures places de l'Europe, d'après un système nouveau, dont plusieurs parties cependant étaient empruntées à Bousmard. Sa fortification résistait longtemps par l'accumulation des obstacles, mais elle était d'une construction très-coûteuse. L'Autriche exigea en 1815 la destruction de ses ouvrages à Alexandrie; il n'en reste que la citadelle. Chasseloup fut sénateur sous le 1ᵉʳ Empire, pair de France sous la Restauration, et vota contre la condamnation du maréchal Ney. Il a publié des *Essais sur quelques parties de l'artillerie et des fortifications*, Milan, 1811; le dépôt des fortifications au ministère de la guerre a de lui beaucoup de travaux.

CHASSENEUIL, ch.-l. de cant. (Charente), arr. et à 29 kil. S.-O. de Confolens; 577 hab. Demeure royale au temps des Carlovingiens.

CHASSENEUX (Barthélemy de), né en 1480 à Issy-l'Évêque, près d'Autun, m. en 1541, conseiller au parlement de Paris, puis président de celui d'Aix, s'opposa à l'exécution de l'arrêt rendu contre les Vaudois de Cabrières et de Mérindol, qui ne furent pas inquiétés tant qu'il vécut.

CHASSERAL, mont. de Suisse (Berne), un des points culminants de la chaîne du Jura (1,617 mèt.), entre la vallée de St-Imier et celle du lac de Bienne.

CHASSERON, mont. de la chaîne du Jura, entre la France (Doubs) et la Suisse (Vaud); 1,587 mèt.

CHASSEURS, corps militaire de l'armée française. Sous Louis XV, on institua pour la première fois des chasseurs à cheval; une ordonnance de 1776 en attacha un escadron à chaque régiment de dragons. Les divers escadrons furent réunis en 6 régiments, 1779. En 1792, on comptait 12 régiments, désignés par des noms de province. L'organisation du 10 brumaire an IV les porta à 20; il y en eut 31 sous l'Empire. Réduits à 24 après la Restauration, ils portèrent jusqu'en 1819 les noms des départements où ils étaient levés; réduits à 18 en 1830, puis à 14, à 12; auj. 13, dont un de la garde impériale. Ils ne sont plus désignés que par leur numéro d'ancienneté. L'Espagne, la Belgique, la Suède et le roy. de Naples ont imité les régiments français de chasseurs à cheval. La garde impériale de Napoléon Iᵉʳ et la garde royale des Bourbons comprirent un régiment de chasseurs à cheval. — Des chasseurs à pied furent créés aussi sous Louis XV dans chaque bataillon d'infanterie; on en forma, en 1788, 12 bataillons spéciaux, portés à 14 en 1793. Ils donnèrent naissance aux régiments d'infanterie légère; ces régiments au nombre de 37 à la fin de l'Empire, puis réduits à 25 jusqu'en 1854, ont été fondus à cette époque dans l'infanterie de ligne. Les chasseurs à pied de la garde des consuls formèrent 2 régiments de la garde impériale de Napoléon Iᵉʳ; celle de Napoléon III n'en a qu'un bataillon. — Depuis l'occupation de l'Algérie, on a créé des *chasseurs d'Afrique*, formant auj. 3 régiments. Enfin, 10 bataillons de *chasseurs de Vincennes*, d'abord appelés *chasseurs d'Orléans*, du jeune prince qui les avait organisés, ont été portés à 20 par Napoléon III. B.

CHASSIRON (Pierre-Charles-Martin, baron de), agronome, né à La Rochelle en 1753, m. en 1825. Il perfectionna les races d'animaux domestiques, demanda la suppression de l'impôt sur le sel comme obstacle aux progrès de l'agriculture, fit défricher une grande quantité de terres entre la Loire et la Gironde, et donna le plan du canal entre La Rochelle et Niort. On a de lui divers mémoires, et des articles dans le *Cours d'agriculture* de Rozier. Chassiron fut membre du conseil des Anciens, puis du Tribunat, et enfin de la Cour des comptes.

CHASSIRON, hameau et phare dans l'île d'Oléron (Charente-Inférieure), sur le Pertuis d'Antioche; par 46° 2′ 51″ lat. N. et 3° 44′ 51″ long. O.

CHASSUARII. *V.* ATTUARII.

CHASTEL (Pierre-Louis-Aimé, baron), général français, un des meilleurs officiers de cavalerie sous le 1ᵉʳ Empire, né en 1774, m. en 1826. Ce fut lui qui, pendant l'expédition d'Égypte, découvrit le zodiaque de Denderah, qui est auj. au Musée du Louvre. Il s'est distingué aux journées d'Austerlitz, de Wagram, de la Moskowa, et à la défense de Paris contre les alliés, en 1814.

CHASTEL (LE), *Castrensis ager*, anc. petit pays de France (Lorraine), dont le lieu principal était Châtel-sur Moselle, arr. d'Épinal (Vosges).

CHASTELARD (Pierre de BOSCOSEL DE), gentilhomme du Dauphiné, né vers 1540, m. en 1563, petit-fils de Bayard, conçut une violente passion pour Marie Stuart, la suivit en Écosse, et fut condamné à mort comme coupable de s'être introduit furtivement chez elle. On a une de ses pièces de vers dans les *Mémoires de Castelnau*.

CHASTELER (Franç.-Gabr.-Joseph, marquis DU), né à Mons, en 1744, m. en 1783, membre de l'Académie de Bruxelles. On a de lui : *Mémoire sur les émigrations des Belges*, 1779, in-4°; *Mémoires et lettres sur l'étude de la langue grecque*, 1781, in-8°; *Éloge de Suger*, 1781, etc.

CHASTELER (Jean-Gabriel, marquis DU), général belge de la famille du précédent, né en 1763 à Mons (Hainaut), m. à Venise en 1825. Il entra au service de l'Autriche en 1776, combattit sous le duc de Cobourg contre les Turcs, et prit part aux campagnes d'Italie contre la France. Attaché à l'arme du génie, il accompagna tour à tour Kray, Souwarow et l'archiduc Charles, défendit intrépidement le Tyrol en 1809, et eut un commandement important à la bataille de Dresde, 1813. En 1814, il fut nommé gouverneur de Venise.

CHASTELLAIN (Georges), chroniqueur flamand, né à Gand en 1404, m. au siége de Neuss en 1475. Il visita l'Espagne, la France, l'Italie et l'Angleterre, et devint tour à tour panetier, écuyer et membre du conseil privé de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. On a de lui : les

Epitaphes d'Hector et d'Achille, Paris, 1525, in-8°, ouvrage mêlé de prose et de vers; l'*Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain*, publiée par Chifflet, Bruxelles, 1634. Mais l'ouvrage le plus important est la *Recollection des merveilles advenues en notre temps*; des 55 années qu'embrassait ce récit, il n'en reste que 8 à peine, publiées avec les *Faits et Dits* de J. Molinet, Paris, 1531. Des fragments ont été publiés par Buchon (*Panthéon littéraire*) et par M. L. Quicherat (*École des chartes*, t. IV).

CHASTELLUX (Claude DE BEAUVOIR, seigneur de), né en Bourgogne à la fin du XIV° siècle, m. en 1453. Chambellan de Jean sans Peur en 1409, il dirigea la petite troupe de Bourguignons que Perrinet Leclerc introduisit dans Paris en 1418, et se fit nommer maréchal de France. Il eut une grande part à la victoire des Bourguignons et des Anglais sur les troupes de Charles VII à Crevant-sur-Yonne, 1423 : le chapitre d'Auxerre donna alors aux Chastellux le titre de 1er chanoine.

CHASTELLUX (Franç.-Jean, marquis de), né à Paris en 1734, m. en 1788. Il servit d'abord dans la guerre de Sept Ans, puis sous Rochambeau dans la guerre d'Amérique; il eut occasion de se lier intimement avec Washington. A son retour, il fut nommé gouverneur de Longwy et inspecteur d'infanterie. Au milieu de la guerre, il cultivait la littérature; partisan de Voltaire et des Encyclopédistes, il fut porté par eux à l'Académie Française. Il publia, en 1772, un traité *De la Félicité publique*, écrit sans méthode et avec déclamation, remarquable toutefois par une appréciation de l'esprit, des institutions et des mœurs des peuples anciens, et que Voltaire osa placer au-dessus de l'*Esprit des lois* de Montesquieu. Il a laissé aussi un *Essai sur l'union de la poésie et de la musique*, où il est enthousiaste de la musique italienne; une trad. de l'*Essai sur l'opéra* d'Algarotti; un *Eloge d'Helvétius*; un *Discours sur les avantages de la découverte de l'Amérique*, et des *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, toujours lus avec intérêt. Chastellux voulut recevoir l'inoculation, alors qu'elle était vivement combattue. B.

CHASTENET DE PUYSÉGUR. *V.* PUYSÉGUR.

CHAT, machine de guerre usitée au moyen âge. C'était une galerie mobile, de 3 mèt. 30 de haut, sur 2 mèt. 60 de large et 5 mèt. de long, formée d'une charpente légère, avec un double toit de planches et de claies, et garnie, sur les flancs, par un tissu d'osier. Le tout était recouvert de cuirs frais, de peaux de mouton ou de couvertures de laine. Cette galerie, qu'on faisait avancer à bras, avec la circonspection du chat, sur des rouleaux jusqu'à la place assiégée, quand le fossé était comblé, abritait les mineurs qui attaquaient la muraille.

CHAT (île du). *V.* CAT.

CHAT (lac du), lac de l'Amérique du N., entre le Haut et le Bas-Canada, alimenté par l'Ottawa; 31 kil. sur 4.

CHAT-EL-ARAB, c.-à-d. *rivière des Arabes*, fl. de l'Asie, affl. du golfe Persique, formé de la réunion de l'Euphrate et du Tigre; passe à Bassora.

CHATAHOOCHEE, riv. des États-Unis, a sa source dans les Apalaches, sépare l'Alabama et la Floride à l'O. et la Géorgie à l'E., et se réunit au Flint. Cours de 490 kil., en partie navigable, par Columbus et Columbia.

CHATAIGNERAIE (LA), ch.-l. de cant. (Vendée), arr. et à 21 kil. N. de Fontenay-le-Comte; 1,514 hab.

CHATAIGNERAIE (LA). *V.* JARNAC.

CHATAM. *V.* CHATHAM.

CHATEAU (LE) ou LE CHATEAU-D'OLÉRON, ch.-l. de cant. (Charente-Inf.), à l'extrémité S.-E. de l'île d'Oléron, arr. et à 12 kil. N.-O. de Marennes; sur la Passe de Maumusson. Place de guerre de 3° classe; petit port de commerce, cabotage; 1,398 hab.

CHATEAUBOURG, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 15 kil. O. de Vitré, sur la rive dr. de la Vilaine; 496 hab. Exploitation d'ardoises.

CHATEAUBRIAND (François-René, vicomte de), le plus illustre écrivain français du commencement du XIX° siècle, né à Saint-Malo le 4 sept. 1768, d'une ancienne et noble famille de Bretagne, m. à Paris le 4 juill. 1848. Son enfance s'écoula moitié dans la solitude du vieux manoir patrimonial de Gombourg, moitié dans les colléges de Dol, de Rennes et de Dinan, où il fit d'irrégulières mais fortes études. Destiné d'abord à la marine, puis à l'état ecclésiastique, il entra, en 1786, comme sous-lieutenant au régiment de Navarre, et, en 1787, fut présenté au roi par le comte de Chateaubriand son frère, qui épousait, la même année, une petite-fille de M. de Malesherbes. Tout occupé déjà de rêves poétiques et de projets littéraires, il rechercha et connut, soit à cette époque, soit pendant le second séjour qu'il fit à Paris vers la fin de 1789, plusieurs des talents distingués de ce temps-là, entre autres Fontanes, André Chénier, Parny, Le Brun, Ginguené, Chamfort et La Harpe. L'*Amour de la campagne*, idylle insérée dans l'*Almanach des Muses* de 1790, fut son début littéraire. Les progrès de la Révolution lui firent quitter la carrière qu'il avait d'abord choisie; en 1791, il s'embarqua pour l'Amérique, avec le projet de découvrir par terre un passage aux Indes par le N.-O. Il passa près d'une année dans le Nouveau-Monde, visita les principales villes de l'Amérique du Nord, et les lacs et les peuplades du Canada. Vivement épris des aspects grandioses de cette nature extraordinaire, et de la vie de ces races à demi sauvages, il résolut de peindre les régions et les mœurs des Indiens, et crayonna, dans ces lieux mêmes, quelques ébauches qui devaient, plus tard, trouver place dans ses ouvrages. Satisfait de ce premier fruit de son voyage, il revint, sans avoir fait la grande découverte qu'il s'était proposé de poursuivre, débarqua au Havre en 1792, fit un court séjour à Paris, et partit au mois de juillet pour l'armée des princes réunie à Coblentz. Blessé au siége de Thionville, malade pendant la retraite, il se réfugia à Jersey, chez un oncle maternel, et passa de là en Angleterre, mai 1793. A Londres, en proie à la misère et à la maladie, et réduit, pour vivre, à donner des leçons et à travailler pour des libraires ou des journaux, il parvint cependant à composer et à publier un *Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la révolution française*, Londres, 1797; ouvrage de circonstance, écrit dans l'amertume de l'exil, bizarre de forme, chargé de rapprochements étranges, et plein de scepticisme et de mélancolie, mais remarquable déjà par la verve éloquente, l'éclat du style, et la vivacité de l'imagination. Ce livre ne le fit guère connaître qu'en Angleterre; mais, dès l'année suivante, la mort de sa mère et de l'une de ses sœurs ayant fait prendre à ses idées un autre cours, il commença un ouvrage *sur les beautés poétiques et morales de la religion chrétienne*, intitulé plus tard *le Génie du Christianisme*. Après le 18 brumaire, il rentra en France, et y retrouva plusieurs amis, Fontanes principalement, qui l'associa à la rédaction du *Mercure de France*. Il donna dans ce recueil, en 1801, le roman d'*Atala, ou les Amours de deux sauvages dans le désert*, comme un épisode détaché du *Génie du Christianisme*, qu'il publia peu après, Paris, 1802, 5 vol. in-8. Ces deux ouvrages eurent le plus grand succès. *Atala*, dans l'ensemble de la composition, devait représenter les harmonies du christianisme avec les passions : une orpheline, vouée par sa mère à la virginité, s'éprend d'un jeune sauvage qu'elle sauve de la mort, et dans un moment où elle craint de succomber à sa passion, elle s'empoisonne pour ne pas condamner aux feux éternels l'âme de sa mère. Ce roman a les deux qualités qui font vivre un ouvrage, l'intérêt du sujet et le mérite du style. Néanmoins, il n'était pas en accord complet avec la gravité du livre dont il faisait d'abord partie, et l'auteur finit par l'en séparer tout à fait. Le *Génie du Christianisme* a pour objet de prouver l'excellence et la beauté de la religion chrétienne. Il est divisé en 4 parties : dans la 1re, l'auteur traite des dogmes et de la doctrine; la 2° et la 3° renferment la poétique du christianisme, ou les rapports de cette religion avec la poésie, la littérature et les arts; la 4° contient le culte, c.-à-d. tout ce qui concerne les cérémonies de l'Église. La partie dogmatique et historique, et ce qui touche au mouvement des sciences, est faible; mais les autres parties sont traitées d'une manière supérieure, et font que le *Génie du Christianisme*, malgré ses défauts, reste le principal titre de gloire de l'auteur. Cet ouvrage vint à propos pour seconder le rétablissement officiel du culte et le mouvement des idées nouvelles, favorable aux sentiments religieux et contraire aux doctrines du XVIII° siècle. Il fit une révolution dans le goût public et dans les esprits; les éditions et les traductions s'en multiplièrent rapidement, et les critiques acerbes et violentes fondirent de toutes parts. Les partisans de la philosophie et de la révolution sentirent qu'il s'élevait contre eux un adversaire puissant et un parti considérable; avec une poétique et une langue nouvelles ils voyaient s'introduire un esprit et des principes nouveaux : dès lors s'engagea une lutte ardente et longue, durant laquelle le nom, la personne et les écrits de Chateaubriand furent l'objet des admirations et des satires les plus passionnées. Il eut pour lui La Harpe, Fontanes, Joubert, les artistes, la jeunesse, et les femmes; tandis que Morellet, Ginguené, M.-J. Chénier, et tout ce qui restait des révolutionnaires et des encyclopédistes le poursuivirent avec acharnement. Le premier Consul lui-même ne resta pas indifférent à ce grand débat; il parut vouloir

s'attacher l'auteur, le nomma secrétaire d'ambassade à Rome, 1803, puis chargé d'affaires dans le Valais. Mais Chateaubriand, fier et indiscipliné, n'était pas fait pour servir. La mort du duc d'Enghien fut pour lui l'occasion de rompre ; il donna sa démission, et rentra avec éclat dans la vie littéraire, en 1805, par la publication de son plus beau roman, *René*, où il a fait une peinture vive et transparente de sa jeunesse agitée et rêveuse, mais dont la vogue a produit de déplorables copies. Alors dans toute la force de son talent, il méditait *les Martyrs*, épopée en prose sur le triomphe de la religion chrétienne et la chute du paganisme, où il se proposait d'appliquer à une grande composition les théories littéraires du *Génie du Christianisme* et sa poétique nouvelle, en gardant néanmoins une forme toujours pure, noble et sévèrement classique, sans rien de commun avec le romantisme germanique mis à la mode par Mme de Staël. Habitué dès sa jeunesse à chercher les couleurs de son style parmi les lieux mêmes qu'il voulait peindre, entraîné aussi par une fantaisie de poëte voyageur, et par le besoin de sortir de la retraite, il partit, en 1806, pour Jérusalem, visita en passant la Grèce et la Syrie, toucha au retour l'Egypte et Tunis, et traversa l'Espagne. Il remplit de la fleur des impressions recueillies sur sa route les plus brillantes descriptions des *Martyrs*, qui, lorsqu'ils parurent en 1809, furent très-amèrement critiqués, et obtinrent cependant un grand et légitime succès. Deux ans après, il en donna le reste, avec les notes de son journal de voyage, dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, qui est encore aujourd'hui l'un de ses ouvrages les plus intéressants, l'un de ceux où l'Orient a été le mieux peint. Au comble de la gloire littéraire, il avait à souffrir, et quelquefois provoquait, l'inimitié du pouvoir impérial. En 1807, un article sur le *Voyage d'Espagne* de M. de La Borde, lui fit retirer le *Mercure*; élu en 1811 à l'Académie Française pour remplacer Chénier, il voulut, dans son discours de réception, rappeler certains souvenirs de la Révolution ; l'empereur, dont ces idées contrariaient la politique de conciliation et d'oubli, défendit que le discours fût prononcé, et la réception n'eut pas lieu. En 1812, Chateaubriand fut un moment exilé à Dieppe, puis il revint vivre aux environs de Paris, dans une attitude de sourde opposition, et n'attendant que l'occasion de la vengeance. A la chute de Napoléon, au moment même où les étrangers coalisés entraient dans Paris, mars 1814, il lança sa première brochure politique, *De Buonaparte et des Bourbons*, pamphlet virulent, empreint de haine, inique jusqu'à la calomnie, mais qui, de l'aveu de Louis XVIII, valut une armée à la cause de la Restauration. Dès lors Chateaubriand ne fut plus qu'un homme politique, ou plutôt un homme de parti, ardent, capricieux, et souvent aussi embarrassant pour ses amis que redoutable à ses ennemis. Nommé ambassadeur en Suède, il était encore à Paris, lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe; il suivit le roi en Belgique, y reçut le titre de ministre d'Etat, fut chargé dans le conseil de Louis XVIII du département de l'intérieur, et composa en cette qualité le *Rapport au Roi sur l'état de la France*, qui parut dans le *Moniteur de Gand*, et fut réimprimé presque aussitôt à Paris. Créé pair de France après les Cent Jours, bientôt l'excès de son zèle royaliste lui attira la disgrâce du ministère modérateur que présidait le duc de Richelieu. Dans une brochure intitulée *De la Monarchie selon la Charte*, espèce de catéchisme constitutionnel et de précis de la doctrine parlementaire, il avait attaqué certains actes de la prérogative royale, et blâmé vivement l'ordonnance de dissolution de la chambre *introuvable* de 1815 : son ouvrage fut saisi, et on lui retira son titre et sa pension de ministre d'Etat, nov. 1816. Ces rigueurs le jetèrent dans l'opposition ultra-royaliste, à côté de MM. de Villèle et de Corbière; en 1818, il fonda, avec MM. de Lamennais, de Bonald, de Castelbajac, etc., le journal *le Conservateur*, pour combattre à outrance à la fois le ministère nouveau de M. Decazes, le parti bonapartiste, et les doctrines avancées dont deux autres journaux, *la Minerve* et *le Censeur*, étaient les organes. Le rétablissement de la censure, à la mort du duc de Berry, 1820, mit fin à cette polémique. Dans ce moment, Chateaubriand se rapprocha de la cour : il écrivit les *Mémoires touchant la vie et la mort du duc de Berry*, et, peu après, M. de Villèle son ami étant entré dans le second ministère de M. de Richelieu, il reçut l'ambassade de Berlin, dont il se démit quand ce ministère tomba, juillet 1821. Quelques mois plus tard, M. de Villèle devenant enfin chef d'une nouvelle administration, Chateaubriand fut nommé ambassadeur à Londres, avril 1822, puis plénipotentiaire au congrès de Vérone, où il fit décider, malgré l'Angleterre, l'intervention armée de la France contre la révolution espagnole. Après la retraite du vicomte de Montmorency, il reçut le ministère des affaires étrangères, déc. 1822. Il y resta dix-sept mois, et eut une très-grande part politique à la conduite de la guerre d'Espagne, dont il prétendait faire la gloire de la Restauration et la sienne. Mais soit qu'il ambitionnât le poste de premier ministre, soit pour n'avoir pas soutenu à la Chambre le projet de conversion des rentes de M. de Villèle, il fut disgracié tout à coup, juin 1824. Cette fois, l'opposition libérale et le *Journal des Débats* servirent d'asile à ses âpres ressentiments. La question de la liberté de la presse et la cause de la révolution grecque furent principalement pour lui la matière d'une foule de discours et d'écrits dont il poursuivit ses anciens collègues, et dans lesquels il tourna souvent contre la royauté même les forces de sa popularité alors toute-puissante. Il profita dans le même temps de cette faveur d'opinion pour donner la première collection de ses Œuvres complètes, augmentée d'éclaircissements et de préfaces nouvelles, et de quelques ouvrages inédits, tels que : *les Aventures du dernier Abencerage*, court et gracieux roman du genre chevaleresque ; *les Natchez*, composition bizarre de sa jeunesse, moitié épopée, moitié roman, d'un sujet moins intéressant et d'un style moins pur que les *Martyrs*, mais pleine de détails et de scènes remarquables dont les sites et les personnages sont des souvenirs de son excursion dans l'Amérique du Nord ; *le Voyage d'Amérique*, tiré comme *Atala* et *René* du fond primitif des *Natchez ;* la tragédie de *Moïse*, œuvre froide et très-faible de style, ainsi que diverses poésies sans intérêt, etc. Cette publication, pour laquelle il reçut un demi-million, ne rétablit point sa fortune, sans cesse épuisée par des goûts fastueux et de folles dépenses. L'ambassade de Rome, qui lui fut donnée sous le ministère libéral de M. de Martignac en 1828, et dans laquelle il couronna magnifiquement sa carrière politique, augmenta encore, malgré les libéralités du roi Charles X, les embarras d'argent qui pesèrent toujours sur sa vie. Il ne garda cette haute position qu'un an à peine, et s'en démit à l'avénement de M. de Polignac aux affaires, août 1829. Rentré encore une fois dans la vie privée, il se trouvait à Dieppe, quand parurent les ordonnances de juillet 1830 ; il revint à Paris le 28, fit d'inutiles efforts pour être en aide à Charles X, et assista, le 3 août, à la séance de la chambre des députés, où fut consommée la déchéance de la branche aînée des Bourbons. Le 7 août, il protesta à la Chambre des pairs contre l'établissement nouveau par un amer et éloquent discours, et à la suite il donna sa démission. Au commencement de 1831, il publia, sous le titre d'*Etudes historiques*, 4 vol. in-8°, une espèce de résumé ou d'esquisse d'histoire universelle, dont la pensée mère est le dogme chrétien opérant la transformation sociale et lui survivant. Malgré de belles parties, l'exécution générale est loin d'être parfaite. Il donna aussi dans le même temps une brochure politique très-acerbe, *De la Restauration et de la Monarchie élective*, puis se retira à Genève. Mais le repos ne pouvant satisfaire son humeur encore ardente et chaque jour plus aigrie contre le gouvernement de Louis-Philippe, il ne sut pas résister au besoin de rajeunir sa popularité par des accointances avec le parti républicain, et de rappeler sur lui l'attention publique en se mêlant à d'obscures et mesquines intrigues des légitimistes. Il fut arrêté, et plus tard traduit devant le jury, juin et oct. 1832. L'année suivante, il se rendit deux fois à Prague, pour y plaider la cause de la duchesse de Berry. Dégoûté, par ce qu'il y vit et par le peu de succès qu'il obtint, d'un rôle si peu digne de lui, il rentra enfin dans la solitude, et se remit aux lettres, qui occupèrent la fin de ses jours. En 1836, il donna un *Essai sur la littérature anglaise*, et l'année suivante, une traduction littérale en prose du *Paradis perdu*, de Milton. En 1838, il publia *le Congrès de Vérone*, 2 vol. in-8°, et en 1844, la *Vie de Rancé*, son dernier ouvrage. Ses *Mémoires*, commencés dès 1811, repris à diverses époques, et poussés jusqu'à la fin de l'année 1833, n'avaient cessé d'être revus par lui et préparés pour l'impression ; des nécessités d'argent le déterminèrent à les vendre, en 1836, à une société, pour une somme de 250,000 fr. et une pension viagère de 12,000 fr., sous la réserve de ne les publier qu'après sa mort avec le titre de *Mémoires d'outre-tombe*. Cet arrangement assura le repos et l'indépendance de ses derniers jours. Sa fin passa presque inaperçue dans les convulsions de la république de 1848, mais ses funérailles furent éclatantes ; il avait souhaité d'être inhumé dans un îlot de la rade de St-Malo, sa ville natale ; son vœu fut accompli, au milieu d'un immense concours des populations bretonnes et des admirateurs de son génie. — Chateaubriand est incon-

testablement le plus grand nom littéraire de son époque, et, depuis Voltaire, nul écrivain n'a exercé en France un ascendant plus universel sur les intelligences. Génie trop divers et trop irrégulier pour être supérieur et fortement original dans aucun genre, il a néanmoins inspiré la plupart des écrivains qui sont venus après lui, ceux-là même qui l'ont surpassé dans les parties où il n'a été que médiocre. Avec sa fécondité d'esprit, la variété de ses études, et l'abondance de sa mémoire, procédant des maîtres et des modèles les plus opposés, anciens ou modernes, il mêlait tous les styles dans le sien, rapprochait les idées et les sentiments les plus contraires, et appartenait également aux diverses écoles, classique et romantique, philosophique et religieuse, sans porter le joug d'aucune. En politique de même, l'indépendance de son humeur et la mobilité de son caractère lui faisaient essayer et soutenir simultanément tous les rôles, royaliste et libéral, conservateur et révolutionnaire, toujours en lutte secrète avec lui-même, toujours inclinant au fond vers le contraire de ce qu'il voulait ou de ce qu'il croyait être. Comme écrivain, il avait moins de bon sens et de goût que d'imagination et de sensibilité; admirable pour décrire les aspects et les scènes de la nature, il manquait de la connaissance du cœur humain, et n'en a jamais peint que les passions vagues et désordonnées; coloriste incomparable, et riche d'expressions et d'images, il ne concevait ses plans qu'avec négligence, et apportait, même dans ses ouvrages principaux, plutôt une grande érudition de détail qu'une science profonde de composition. Louis XVIII, qui le goûtait peu en général, reprochait à son style de n'offrir que des surfaces sans fond, des couleurs sans dessin, et des éblouissements sans véritable lumière. Comme publiciste et orateur, il brillait à la fois par le mordant, l'éclat et le pathétique, mais non par la précision, la justesse et la mesure : l'orgueil et la passion l'emportaient souvent au delà du but, et le rendaient aigre et injurieux envers ses adversaires, bien qu'il fût personnellement doux et cordial. Pendant le cours de sa vie, il entretint des liaisons avec beaucoup de femmes distinguées par la grâce, le talent ou la beauté, telles que Mme de Beaumont, Mme de Staël, Mme de Duras, et surtout Mme Récamier; parmi les hommes, excepté Fontanes, Joubert et Ballanche, il eut plutôt des admirateurs que des amis. — Les éditions particulières des principaux ouvrages de Chateaubriand sont très-nombreuses; ses Œuvres complètes ont été publiées plusieurs fois : Paris, Ladvocat, 1826-31, 31 vol. in-8°; Lefèvre, 1829-31, 20 vol. gr. in-8°; Pourrat, 1834-38, 32 vol. gr. in-8°; Furne et Gosselin, 1836-39, 25 vol. in-8°; F. Didot, 1839, 5 vol. gr. in-8°, etc. Ses *Mémoires*, publiés d'abord dans le journal *la Presse*, ont paru ensuite en 12 vol. in-8°, 1849-50. Il y a une *Histoire de la vie et des ouvrages de M. de Chateaubriand*, considéré comme poëte, voyageur, et homme d'État, avec l'analyse de ses écrits, par Scip. Marin, Paris, 1833, 2 vol. in-8°. Son éloge a été fait par M. de Noailles, son successeur à l'Académie Française. Ds.

CHATEAUBRIANT (Françoise DE FOIX, comtesse de), née vers 1495, morte en 1537, était fille de Jean de Foix, sœur de Lautrec, de Lesparre, et du maréchal de Foix, cousine de Gaston de Foix, et femme de Jean de Laval-Montfort, seigneur de Châteaubriant. Maîtresse de François Ier, elle est encore accusée de liaisons coupables avec Bonnivet et le connétable de Bourbon. Lorsqu'elle eut été supplantée par la duchesse d'Étampes, son mari la traita rudement dans un château de Bretagne : il fut généralement soupçonné de l'avoir empoisonnée; on regarda le don qu'il fit de ses biens au connétable de Montmorency comme un moyen d'éviter les poursuites, et le monument qu'il éleva à la comtesse comme un acte d'expiation ou d'hypocrisie. Quelques auteurs ont contesté les rapports de Mme de Châteaubriant avec le roi et sa fin tragique. B.

CHATEAUBRIANT, *Castrum Brientii*, s.-préf. (Loire-Inf.), sur la Chère, à 64 kil. N.-O. de Nantes; 3,621 hab. Tribunal de 1re instance. Située au point d'intersection de quatre grandes routes, elle sert d'entrepôt aux produits agricoles, engrais, etc., de la Loire-Inférieure et des dép. voisins. Il ne reste qu'une porte du château de Brient, comte de Penthièvre, reconstruit vers 1515, et qui lui donna son nom. Il fut réédifié en 1524, sous le nom de Château-Neuf, par Jean de Laval, dernier baron de Châteaubriant. Moulins à farine perfectionnés, fours à chaux, tanneries; conserves d'angélique.

CHATEAUBRIANT (édit de), rendu sous Henri II, le 27 juin 1551, contre les protestants. Il attribue aux cours souveraines et aux juges présidiaux, assistés de 10 conseillers ou avocats du ressort, la connaissance, le jugement sans appel et le châtiment des crimes d'hérésie. Il proscrit des mesures sévères contre l'introduction des livres venant de Genève, interdit les imprimeries clandestines, soumet les écrits imprimés à la censure de la Sorbonne et les magasins des libraires aux visites du censeur royal, n'admet dans les écoles ou dans les tribunaux que ceux qui produiront un certificat d'orthodoxie, confisque les biens des protestants fugitifs, décrète des peines contre quiconque correspondra par lettres avec eux à l'étranger ou les défendra en justice, et assure aux délateurs le tiers des biens des proscrits et des condamnés. B.

CHATEAUBRUN (J.-B. VIVIEN DE), né à Angoulême en 1686, m. en 1775. Il fut maître de l'hôtel du duc d'Orléans, et poëte tragique. Il donna successivement *Mahomet II*, 1714; *les Troyennes*, 1754; *Philoctète*, 1755, et *Astyanax*, 1756; ces pièces tombèrent, à l'exception des *Troyennes*, qui eut quelque succès, mais est auj. presque oubliée. Châteaubrun fut admis à l'Académie Française en 1753.

CHATEAU-CHALON, brg (Jura), arr. et à 10 kil. N.-N.-O. de Lons-le-Saulnier, sur la rive dr. de la Seille; 680 hab. Vins blancs fins excellents. Autrefois célèbre abbaye.

CHATEAU-CHINON, *Castrum Canicum*, *Alisincum*, *Asilincum*, s.-préf. (Nièvre), à 65 kil. E.-N.-E. de Nevers, près de la rive g. de l'Yonne, au milieu des monts du Morvan; 2,622 hab. Trib. de 1re instance, biblioth. Comm. de bois et de toiles. Ruines d'un anc. château. Autrefois cap. du Morvan et fortifiée, cette ville fut prise par les Bourguignons en 1467, et par l'armée de Henri IV en 1591. Pendant la Révolution, elle s'appela *Chinon-la-Montagne*.

CHATEAU-DAUPHIN. *V.* CASTEL-DELPHINO.

CHATEAU-D'ŒX ou D'OYES, *Castrodunum*, brg de Suisse (cant. de Vaud), à 35 kil. O. de Lausanne, sur la rive dr. de la Sarine; 2,259 hab. réformés. Ruines du château des comtes de Gruyères. Foires à bétail.

CHATEAU-DU-LOIR, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. et à 42 kil. S.-O. de St-Calais, près de la rive dr. du Loir. Fabr. de toiles, comm. de marrons; 2,678 hab. Anc. ch.-l. du Vaux-du-Loir. Sous la République, on l'appelait *Mont-sur-Loir*.

CHATEAUDUN, *Castellodunum*, *Castellum Dunum*, *Castrum Dunense* ou *Dunii* (*Dun*, en celtique, hauteur), s.-préf. (Eure-et-Loir), à 44 kil. S.-S.-O. de Chartres, dans une charmante situation, sur une hauteur près de la rive g. du Loir. Commerce de grains et farines; 5,599 hab. Collége, bibliothèque; trib. de 1re instance. Fabr. de couvertures de laine. Anc. vicomté réunie, au XIVe siècle, au comté de Dunois, dont elle fut la capitale. Cette ville fut presque entièrement détruite par un incendie en 1723; elle a été rebâtie sur un plan régulier; elle est dominée par l'anc. château des comtes de Dunois et de Longueville. Sous la République, on l'appela *Dun-sur-Loir*.

CHATEAU-GAILLARD, forteresse dont on voit encore des ruines imposantes sur le bord de la Seine, auprès des Andelys. Elle fut construite en 1197 par Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre. « Qu'elle est belle, ma fille d'un an ! » s'écriait Richard, à la vue des dix-sept tours du château et de ses murailles de huit pieds d'épaisseur. En 1204, le Château-Gaillard fut pris par Philippe-Auguste. Philippe le Bel y fit enfermer ses belles-filles en 1314; Charles le Mauvais y fut aussi emprisonné, 1356. Pris par Henri V en 1419, repris par La Hire, 1429, enlevé de nouveau aux Français la même année, il resta définitivement à Charles VII en 1449. Cette forteresse fut démantelée au commencement du XVIIe siècle, 1603-1610; il n'en reste plus maintenant que le donjon, quelques tours, des pans de murailles et des souterrains. L'histoire et la description du Château-Gaillard ont été écrites par M. Achille Deville. CH.

CHATEAUGIRON, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 16 kil. S.-E. de Rennes; 1,509 hab. Comm. de toiles à voiles.

CHATEAU-GONTIER, *Castrum Gontherii*, s.-préfecture (Mayenne), à 30 kil. S. de Laval, sur la Mayenne. Trib. de 1re instance, collége diocésain, bibliothèque; 6,796 hab. Eglise curieuse du Xe siècle. Cette ville se forma autour d'un château bâti par Foulques Néra en 1037, et fut érigée en marquisat sous Louis XIV.

CHATEAU-HAUT-BRION, hameau (Gironde), arr. de Libourne, cant. de Pujols. Vignoble des Graves, l'un des premiers crus de vins rouges de Bordeaux; environ 912 hectol. de première qualité chaque année.

CHATEAU-LAFFITTE, vignoble renommé du Haut-Médoc (Gironde), commune de Pauillac, arr. de Lesparre. C'est l'un des premiers crus de vins rouges; il donne par an 912 hectol. de première qualité, et 180 de seconde.

CHATEAU-LANDON, *Castrum Nantonis* ou *Landonis*, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. et à 33 kil. S. de Fontainebleau; 1,218 hab. Cette petite ville, autrefois capitale du Gâtinais, fut prise par les Anglais en 1436 et reprise par Richemond en 1437. Belles carrières de pierres dures, qui se polissent comme le marbre. Fabr. de serges, de blanc d'Espagne.

CHATEAU-LATOUR, hameau (Gironde), cant. de Pauillac, arr. de Lesparre. Vignoble du Haut-Médoc, l'un des premiers crus de vins rouges de Bordeaux, donnant par an 820 hectol. de première qualité.

CHATEAU-LA-VALLIÈRE, ch.-l. de cant (Indre-et-Loire), arr. et à 33 kil. N.-O. de Tours; 939 hab. Erigé en duché par Louis XIV en 1667, en faveur de Mlle de La Vallière.

CHATEAULIN, *Castrolinum*, s.-préf. (Finistère), à 28 kil. N. de Quimper, sur l'Aulne; 1,738 hab. Trib. de 1re instance. Ruines d'un château fondé par Alain ou Budic, comte de Cornouailles, au xe siècle. Situation fort pittoresque; pêcheries de saumons. Commerce d'ardoises.

CHATEAU-MARGAUX, vignoble du dép. de la Gironde, arr. et à 32 kil. N.-O. de Bordeaux, un des premiers crus de vins rouges fins de Bordeaux, donnant par an 730 hectol. de première qualité, et 180 de seconde.

CHATEAU-MEILLANT, *Castrum Melliani*, ch.-l. de cant. (Cher), arr. et à 34 kil. S.-O. de St-Amand-Mont-Rond; 2,110 hab. Château très-ancien qui appartint à la famille de St-Gelais-Lusignan : au faîte se trouvait une statue de Mélusine. Le duc de Mortemart, qui le possède depuis 1837, l'a fait restaurer.

CHATEAUNEUF (Renée DE RIEUX, dite *la Belle de*), femme d'une étonnante beauté, née vers 1550 d'une noble famille de Bretagne. Placée comme fille d'honneur auprès de Catherine de Médicis, elle devint la maîtresse de Henri III. Après le mariage de ce prince avec Louise de Vaudemont, elle fut écartée de la cour, et épousa par dépit un Florentin, qu'elle poignarda ensuite dans un accès de jalousie. Une foule de sonnets de Desportes lui sont adressés. B.

CHATEAUNEUF (François de CASTAGNER, abbé de), né vers 1645, m. en 1708, fut le dernier amant de Ninon de Lenclos et le parrain de Voltaire. Homme d'esprit et de savoir, lié avec Boileau et d'autres académiciens, il a laissé deux ouvrages estimés : *Dialogue sur la musique des anciens*, 1725, in-12, et *Observations sur la musique, la flûte et la lyre des anciens*, 1726, in-12. En 1697, il fut envoyé en Pologne pour travailler avec l'abbé de Polignac à l'élection du prince de Conti. — Son frère, Pierre-Antoine de Castagner, marquis de CHATEAUNEUF, né vers 1644, m. en 1728, conseiller au parlement de Paris, fut ambassadeur à Constantinople, puis en Portugal, et enfin en Hollande après la paix d'Utrecht : c'est avec lui que le jeune Arouet fit son premier voyage à La Haye, sept. 1713. Il fut prévôt des marchands sous la Régence. Ds.

CHATEAUNEUF, ch.-l. de cant. (Hte-Vienne), arr. et à 38 kil. S.-E. de Limoges, sur la Combade; 454 hab.

CHATEAUNEUF, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 13 kil. S.-E. de St-Malo, sur l'Auzon; 730 hab. Fort construit en 1777 pour protéger la côte.

CHATEAUNEUF, vge (Puy-de-Dôme), arr. et à 24 kil. de Riom; sources minérales froides et bains; 950 hab.

CHATEAUNEUF-DE-RANDON, ch.-l. de cant. (Lozère), arr. et à 24 kil. N.-E. de Mende; 420 hab. Du Guesclin en faisait le siége lorsqu'il mourut, 1380 : le gouverneur anglais qui avait promis de se rendre, lui apporta les clefs de la ville au moment où le héros expirait. Un monument à Duguesclin fut élevé en 1820 au hameau de la Bitarelle sur le théâtre de cet événement.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. et à 25 kil. E. de Châteaulin, sur l'Aulne; 949 hab.

CHATEAUNEUF-EN-THIMERAIS, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. et à 20 kil. S.-S.-O. de Dreux; 1,462 hab. Mine de fer.

CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE, ch.-l. de cant. (Charente), arr. et à 28 kil. de Cognac; 2,446 hab. Autrefois place forte; prise aux Anglais sous Charles V après un siége de 4 ans. Curieuse église fondée par Charlemagne.

CHATEAUNEUF-SUR-CHER, ch.-l. de cant. (Cher), arr. et à 22 kil. N.-O. de St-Amand-Mont-Rond, dans une île formée par le Cher; 2,597 hab. Autrefois fortifiée. Seigneurie érigée en marquisat pour Colbert.

CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. et à 26 kil. E. d'Orléans; 2,732 hab. Fabr. de lainages; comm. de vinaigre; vignoble renommé.

CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. et à 31 kil. E. de Segré; 1,144 hab. Autrefois cap. du comté d'Outre-Maine et la seconde ville de l'Anjou; elle porta le nom de Château-Seronne jusqu'en 1131, où Geoffroy le Bel rebâtit le château.

CHATEAU-PONSAC, ch.-l. de cant. (Hte-Vienne), arr. et à 20 kil. E. de Bellac, sur la rive dr. de la Gartempe; 723 hab.

CHATEAU-PORCIEN, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. et à 11 kil. O. de Rethel, sur l'Aisne, dominé par l'anc. château. Ancienne seigneurie, érigée en comté en 1288, et en principauté en 1561. Fabr. de lainages; 2,019 hab.

CHATEAU-REGNAULT ou RENAUD, vge (Ardennes), à 20 kil. N.-O. de Sedan; 775 hab. Fondé au XIIe siècle : il avait le titre de principauté souveraine. Louis XIII l'acheta en 1629.

CHATEAU-RENARD ou REGNARD, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. et à 17 kil. E.-S.-E. de Montargis; 1,588 hab. Anc. place forte des calvinistes. — ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. et à 19 kil. N.-E. d'Arles, près de la rive g. de la Durance; 1,549 hab. Ruines d'un château qui appartint à la reine Jeanne de Naples.

CHATEAU-RENAUD (Franç.-Louis ROUSSELET, comte, puis marquis de), né en 1637, m. en 1716. Il se distingua, sous Turenne, à la bataille des Dunes et aux siéges de Dunkerque et de Bergues, entra dans la marine en 1661, combattit avec le duc de Beaufort les corsaires barbaresques, 1664, fut nommé chef d'escadre en 1673, défit les amiraux hollandais Ruyter dans la mer du Nord, 1675, et Evertsen sur les côtes d'Espagne, 1677, prit part à un bombardement d'Alger en 1688, et, nommé lieutenant général des armées navales, obtint, par la victoire de Bantry sur les Anglais, 1689, le libre passage vers l'Irlande où il portait des renforts pour Jacques II. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, il mit en sûreté les colonies d'Amérique, et reçut le bâton de maréchal de France en 1703, puis le gouvernement de Bretagne. B.

CHATEAU-RENAULT ou REGNAUD, *Castrum Reginaldi*, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. et à 29 kil. N.-N.-O. de Tours. Anc. seigneurie. Tanneries, tuileries, lainages; 3,385 hab.

CHATEAUROUX (Marie-Anne de MAILLY DE NESLE, duchesse de), née vers 1717, m. en 1744, épousa en 1731 le marquis de la Tournelle. Veuve en 1742, jetée au milieu d'une cour dissolue, elle devint la maîtresse de Louis XV, et prit sur lui un empire absolu. Après les désastres de la campagne de 1743, elle voulut jouer le rôle d'Agnès Sorel, et conduisit le roi en Flandre et en Alsace pour arrêter les progrès des ennemis, 1744; ce prince, malade à Metz, consentit, par peur de la mort, à renvoyer la favorite. Mais, après 4 mois de disgrâce, elle reprit son ascendant, par l'entremise du maréchal de Richelieu. Du reste, elle mourut peu de temps après; on a prétendu qu'elle avait été empoisonnée. Prodigue du trésor royal, elle s'était fait attribuer 80,000 liv. de rente, et avait dépensé 3 millions à sa résidence de Choisy. Toutefois, elle a fait un assez bon usage de sa puissance : elle refusa à Richelieu la succession du cardinal Fleury, donna le ministère de la guerre à d'Argenson, et les finances à Orry. On a publié à Paris, 1806, en 2 vol., de prétendues lettres de Mme de Châteauroux. B.

CHATEAUROUX, *Castrum Rufum, Castrum Rudolphi*, ch.-l. du dép. de l'Indre, à 263 kil. S.-O. de Paris, sur la rive g. de l'Indre et le chemin de fer du Centre; par 46° 48' 50" lat. N., et 0° 38' 32" long. O.; 13,409 hab. Trib. de 1re inst. et de comm.; succursale de la Banque de France; lycée, biblioth.; parc des équipages militaires. On remarque l'hôtel de la préfecture, le tribunal; l'église gothique des Cordeliers; l'hôtel de ville qui renferme aussi la bibliothèque. Manufacture de tabacs, draps, bonneterie, laines. Commerce de vins. Aux environs, exploitation de pierres lithographiques. Patrie de Guimond de La Touche, et du général Bertrand, auquel on a élevé une statue en 1854. — Cette ville se forma autour d'un château que Raoul de Déols fit bâtir au xe siècle, et s'appela Château-Raoul. Louis XIII l'érigea en duché-pairie en faveur du prince de Condé; Louis XV en fit don à la marquise de la Tournelle, qui prit le nom de duchesse de Châteauroux. Pendant la Révolution, elle fut appelée *Indreville*.

CHATEAUROUX, vge (H.-Alpes), arr. et à 7 kil. N. d'Embrun; 1,870 hab. Importante exploit. d'ardoises.

CHATEAU-SALINS, *Castellum salinarum*, sous-préfecture (Meurthe), à 30 kil N.-E. de Nancy, sur la rive dr. de la Petite-Seille; 2,225 hab. Cette ville tire son nom d'un château qui appartint aux évêques de Metz, puis aux ducs de Lorraine, et de salines dont l'exploitation est abandonnée depuis 1826. Trib. de 1re instance. Faïenceries, verreries. Appelée *Salins-Libre* pendant la Révolution.

CHATEAU-THIERRY, *Castrum Theodorici*, sous-préfecture

(Aisne), à 55 kil. S.-O. de Laon, à 90 de Paris par le chemin de fer de Strasbourg, sur la Marne; trib. de 1re instance, collége, biblioth. Deux hospices. Tour Balhan, curieux monument bien conservé. Eaux ferrugineuses; foires importantes; comm. de tannerie, grains et farines, plâtre. Patrie de La Fontaine, à qui une statue de marbre blanc a été dressée sur une place, en face du pont de la Marne. Jolies promenades; 4,518 hab. — Château-Thierry doit son origine à un château bâti par Charles-Martel vers 720 pour Thierry IV, et dont on voit encore des ruines. En 927, Héribert II, comte de Vermandois, y amena Charles III le Simple, et l'y retint prisonnier. Cette ville obtint une charte de commune en 1231; Charles-Quint s'en empara en 1544, le duc de Mayenne en 1591; elle se soumit à Henri IV en 1595. Pendant la Révolution, on la nomma *Egalité-sur-Marne*. Elle souffrit beaucoup pendant la campagne de 1814; un combat acharné s'y livra le 12 février.

CHATEAU-VILLAIN, ch.-l. de cant. (Hte-Marne), arr. et à 21 kil. S.-O. de Chaumont, sur l'Aujon; 1,612 hab. — Autrefois ch.-l. de comté, érigé en duché-pairie en 1703 en faveur du comte de Toulouse, il passa à la maison d'Orléans. Sous la République, on le nomma *Ville-sur-Aujon*.

CHATEL (Jean), fils d'un drapier de Paris, né vers 1575, m. en 1594, étudiait au collége de Clermont, lorsqu'il s'introduisit, le 27 déc. 1594, dans la chambre de Gabrielle d'Estrées, à l'hôtel du Bouchage, près du Louvre, frappa Henri IV d'un coup de couteau à la lèvre, et lui cassa une dent. Arrêté à l'instant, il fut condamné à mort par le parlement, deux jours après, eut le poing coupé, et fut tenaillé et tiré à 4 chevaux. Les jésuites, accusés de l'avoir excité à ce crime, furent chassés du royaume, où ils furent rappelés en 1605. Le fameux Jean Boucher écrivit une *Apologie pour Jean Châtel*, et les ligueurs inscrivirent ce meurtrier dans leur martyrologe. *V.* l'histoire du procès dans les *Mémoires de Condé*. B.

CHATEL-MONTAGNE, brg (Allier), à 28 kil. S. de La Palisse; 1972 hab. Eglise curieuse du XIe siècle. Près de là, ruines d'un vieux château.

CHATEL-St-DENIS, brg de Suisse, cant. et à 35 kil. S.-O. de Fribourg, sur la Vevayse; 2,381 hab. catholiques. Fromages estimés; comm. de bois.

CHATEL-SUR-MOSELLE, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. et à 16 kil. N.-N.-O. d'Epinal; 1,185 hab.

CHATELAIN. Nom qui désigna d'abord, en France, de simples officiers, chargés par les ducs et comtes d'exercer à leur place le pouvoir civil et militaire dans les *burgs* ou forteresses de leurs domaines; puis les petits seigneurs, propriétaires d'un château fortifié, et rangés, dans la hiérarchie nobiliaire, après les barons. Il y avait encore, avant la Révolution, des *châtelains royaux*, ou prévôts, qui étaient juges de 1re instance dans la justice royale.

CHATELAIN (Georges). *V.* CHASTELLAIN.

CHATELAIN (J.-B.), graveur à la pointe et au burin, né à Londres en 1710, m. en 1771. Il a beaucoup travaillé avec Vivarès, d'après le Poussin et Pierre de Cortone: ses planches sont recherchées.

CHATELARD, vge de Suisse (Vaud), à 5 kil. de Vevay, près du lac de Genève; 2,970 hab. protestants.

CHATELARD (LE), ch.-l. de cant. (Savoie), arr. et à 20 kil. N.-E. de Chambéry, 371 hab.

CHATELAUDREN, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. et à 20 kil. N.-O. de St-Brieuc, sur le Leff; 1,351 hab.

CHATELDON, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 15 kil. N. de Thiers, près de la Dore; 1,074 hab. Sources minérales.

CHATELET, *Castellucium*. Il y eut à Paris deux forteresses de ce nom. Le *Grand Châtelet*, dont une tradition attribue la fondation à J. César ou à Julien, fut réparé et agrandi sous St Louis, Charles VIII et Louis XII, reconstruit par Louis XIV en 1684, et démoli en 1802; il était sur la rive dr. de la Seine, à l'emplacement qu'occupe auj. le côté occidental de la place du Châtelet. Les comtes, puis les prévôts de Paris y habitèrent; ce fut le siége de la justice royale ordinaire, une célèbre prison, et le lieu où l'on payait les droits domaniaux (*Tributum Cæsaris*); Henri II érigea le Châtelet en présidial, en 1551. Cette juridiction comprenait, quand on la supprima en 1790: le prévôt, le lieutenant général civil, le lieutenant général de police, le lieutenant criminel, 2 lieutenants particuliers, 65 conseillers, 10 conseillers honoraires, 13 gens du roi, un greffier en chef, un auditeur particulier qui jugeait les causes d'une valeur moindre de 50 livres, 48 commissaires au Châtelet, 113 notaires, 235 procureurs, 385 huissiers à cheval, 240 huissiers à verge, 120 huissiers-priseurs et une foule d'avocats. La milice du Châtelet formait 2 compagnies: celle du lieutenant criminel, composée d'un capitaine, 4 lieutenants, 7 exempts et 100 archers, qui étaient en même temps huissiers; et celle du chevalier du guet, composée d'un capitaine, 4 lieutenants, un guidon, 8 exempts et 50 archers à cheval, un enseigne, 8 sergents de commandement et 100 hommes de pied. — Le *Petit Châtelet*, situé sur la rive g. de la Seine, à l'endroit où se trouve auj. la place du Petit-Pont, fut détruit par un débordement du fleuve en 1296, reconstruit sous Charles V, en 1369, par le prévôt Hugues Aubriot, et démoli en 1782. Il formait originairement une des portes de Paris, et l'on y percevait des péages et droits d'entrée. — Orléans et Montpellier avaient aussi des Châtelets, avec juridiction analogue à celle du Châtelet de Paris. B.

CHATELET (la marquise DU). *V.* DUCHATELET.

CHATELET (LE), ch.-l. de cant. (Cher), arr. et à 24 kil. S.-O. de St-Amand-Mont-Rond: 1,033 hab. — ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. et à 12 kil. E.-S.-E. de Melun; 809 hab.

CHATELET, v. de Belgique (Hainaut), à 6 kil. E. de Charleroi, sur la rive dr. de la Sambre; 5,522 hab. Industrie active; draps, lainages, poterie.

CHATELGUYON, vge (Puy-de-Dôme), arr. et à 4 kil. N.-O. de Riom, près du Sardon; 1,775 hab. Sources minérales.

CHATELLENIE, office de l'ancien officier appelé châtelain (*V. ce mot*); plus tard, juridiction d'un seigneur châtelain.

CHATELLERAULT, *Castellum Heraldi* ou *Airaudi*, s.-préf. (Vienne), à 29 kil. N.-N.-E. de Poitiers, 299 de Paris, sur la Vienne et sur le chemin de fer de Bordeaux; 11,646 hab. Trib. de 1re instance et de commerce, collége. Fabr. de coutellerie renommée; manuf. d'armes blanches; dentelles. Comm. de vins, grains, sel, ardoises; de prunes dites *de Tours*, d'asperges dites *de Châtellerault*, dont de grandes quantités s'expédient sur Paris. Moulins à farines, fabrique de vinaigre, etc. Beau pont, dont la construction est attribuée à Sully. — Châtellerault, qui tire son nom d'un de ses seigneurs, Hérard, fut érigée en duché-pairie en 1514, embrassa la réformation, fut cédée par Henri II à Jacques Hamilton, comte d'Arran, prise par les catholiques en 1562, reprise par les protestants en 1569, et vainement assiégée par les catholiques la même année. Le 4 mars 1589, Henri de Navarre adressa de Châtellerault à toute la France un célèbre manifeste, rédigé par Duplessis-Mornay, et dans lequel il s'offrait comme médiateur entre la Ligue et Henri III.

CHATELNEUF (LE), anc. petit pays de France (Forez), dont le lieu principal était Essertine-en-Châtelneuf, cant. de Montbrison (Loire).

CHATELUS ou CHASTELLUX, ch.-l. de canton (Creuse), arr. et à 16 kil. O.-S.-O. de Boussac; 572 hab.

CHATENOIS, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. et à 15 kil. S.-E. de Neufchâteau; 1,172 hab. Toiles, dentelles.

CHATENOIS brg (Bas-Rhin), arr. et à 6 kil. O. de Schelestadt. Sources minérales; fabr. de cotonnades, indiennes, etc.; 3,339 hab. — vge (Haut-Rhin), arr. et à 10 kil. S. de Béfort, près de la Savoureuse; 1,115 hab. Exploitation de fer.

CHATHAM ou CHATAM, v. d'Angleterre (Kent), à 40 kil. E.-S.-E. de Londres; 36,177 hab. Cette ville est contiguë à Rochester, qui communique elle-même par un pont avec Stroud; les trois villes s'étendent sur une seule ligne de 2 milles de longueur. Chatham est située sur la rive dr. de la Medway, près de son embouchure dans l'estuaire de la Tamise. Place très-forte; port magnifique, et le second port militaire du royaume; arsenal maritime, docks, hôpital pour la marine, pontons de dépôt pour les condamnés à la déportation, caserne d'infanterie, parc d'artillerie; école du génie militaire. Henri VIII fonda l'arsenal militaire; Elisabeth et Charles II l'agrandirent et le fortifièrent: mais, en 1667, Ruyter s'en empara et le détruisit en partie; depuis 1758 on a construit les principaux établissements et les grands ouvrages de défense actuels. Cette ville donne le titre de comte à la famille Pitt.

CHATHAM, brg des Etats-Unis (Connecticut), à 25 kil. S. d'Hartford, et vis-à-vis Middletown; 3,500 hab. Port sur le Connecticut, chantiers de construction maritime. Exploit. de belles pierres de taille.

CHATHAM (île). *V.* BROUGHTON.

CHATHAM (lord) *V.* PITT.

CHATILLON ou CHASTILLON (maison de). Il a existé plusieurs familles de ce nom. La plus célèbre est celle de Châtillon-sur-Marne, qui remontait au IXe siècle, était alliée aux maisons souveraines de France, de Jérusalem et d'Autriche, et se divisait en branches de *Saint-Pol*, de *Blois*, de *Penthièvre*, de *Chartres*, de *Dampierre*, etc. Parmi

ses membres, on remarque : *Eudes de* CHATILLON, le 1er pape français (*V.* URBAIN II); — *Renaud* ou *Arnold de* CHATILLON, suivit Louis VII à la croisade, devint prince d'Antioche par son mariage avec Constance, fille de Bohémond II, se rendit fameux par ses brigandages en Asie, fut pris par Saladin à la bataille de Tibériade, et décapité aussitôt, 1187; — *Gaucher de* CHATILLON, sénéchal de Bourgogne, accompagna Philippe-Auguste en Terre-Sainte, se distingua au siége de St-Jean-d'Acre, puis à la bataille de Bouvines, et mourut en 1219; — *Gaucher II de* CHATILLON, né en 1250, combattant de Courtrai, 1302, et de Mons-en-Puelle, 1304, connétable de France, ministre de Louis le Hutin, vainqueur des Flamands à Cassel en 1328, et m. en 1329; — *Alexis-Madeleine-Rosalie de* BOISBNOGUES, duc de Châtillon, né en 1690, m. en 1754, commandant de la cavalerie française à la bat. de Guastalla, 1734, gouverneur du dauphin, 1735, lieutenant général au gouvernement de Bretagne, 1739. — La maison de Châtillon-sur-Marne s'est éteinte en 1762; André Duchesne en a écrit l'histoire. La branche de Blois eut un représentant illustre, Charles de Blois (*V. ce nom*). — Une maison toute différente, celle de Châtillon-sur-Loing a produit, au XVIe siècle, 3 frères célèbres, Coligny, Dandelot (*V. ces noms*) et le cardinal de Châtillon (*V. l'art. suivant*). B.

CHATILLON (Odet de COLIGNY, dit le cardinal, de) né en 1515, m. en 1571, entra dans les ordres, fut prieur ou abbé de plusieurs monastères, cardinal en 1533, archevêque de Toulouse en 1534, et évêque de Beauvais en 1535. En 1562, il se fit calviniste, et, quoique excommunié par Pie IV, continua de porter la pourpre romaine. Il se maria avec Elisabeth de Hauteville, 1564, prit le titre de *comte de Beauvais*, combattit avec les protestants à St-Denis, 1567, s'enfuit en Angleterre pour échapper à un mandat d'arrestation du parlement de Paris, et y fut empoisonné par un de ses valets de chambre. B.

CHATILLON (Gaspard de COLIGNY, maréchal de), petit-fils de l'amiral de Coligny, né en 1584, m. en 1646. Colonel-général de l'infanterie, maréchal en 1622, il fit la campagne de Savoie en 1630, gagna avec le maréchal de Brézé la bataille d'Avein, 1635, reprit Corbie aux Espagnols, 1636, échoua devant St-Omer, 1639, eut la plus grande part à la conquête d'Arras, 1640, mais fut battu à la Marfée, 1641. B.

CHATILLON (Claude de), ingénieur, né à Châlons-sur-Marne en 1547, m. en 1616, a dirigé les travaux du Pont-Neuf à Paris. C'est d'après ses dessins que la Place-Royale, dans la même ville, a été faite.

CHATILLON, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. et à 19 kil. S.-E. de Die; 1,210 hab. Comm. de chanvre.

CHATILLON, brg du roy. d'Italie (prov. de Turin), à 20 kil. E. d'Aoste, sur la Dora-Baltea; 2,992 hab. Succès de Lannes sur les Autrichiens, le 19 mai 1800.

CHATILLON-DE-MICHAILLE, ch.-l. de cant. (Ain), arr. et à 20 kil. E. de Nantua, sur la Valserine; 759 hab.

CHATILLON-EN-BAZOIS, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. et à 25 kil. O. de Château-Chinon, sur l'Aron et près du canal du Nivernais; 993 hab. Commerce de bestiaux.

CHATILLON-LEZ-DOMBES ou CHATILLON-SUR-CHALARONNE, ch.-l. de canton (Ain), arr. et à 27 kil. N.-N.-E. de Trévoux; 850 hab.; ainsi nommé de sa position près du pays de Dombes. Amédée VII, duc de Savoie, ruina son commerce en expulsant les juifs du pays en 1429. St Vincent de Paul qui en fut curé, y a une statue depuis 1856.

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX, vge (Seine), arr. et à 3 kil. N. de Sceaux, à 8 kil. S.-O. de Paris; sur une hauteur d'où l'on a une vue magnifique de Paris et des environs; 1,175 hab. Exploit. de pierres de taille.

CHATILLON-SUR-INDRE, ch.-l. de cant. (Indre), arr. et à 44 kil. O.-N.-O. de Châteauroux; 2,437 hab. — Anc. seigneurie, comprise jadis dans la Touraine et sur la frontière du Berry. Belles ruines du château fort. Donnée en 1472 par Louis XI à Tanneguy-Duchâtel. Sous la République, elle s'appela *Indremont*.

CHATILLON-SUR-LOING, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. et à 22 kil. S.-S.-E. de Montargis; 2,057 hab. Château de la famille de Coligny, où est né l'amiral; son tombeau y fut placé en 1582, et Châtillon fut érigé en duché-pairie en 1648 en faveur de ses descendants.

CHATILLON-SUR-LOIRE, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. et à 16 kil. S.-E. de Gien; 2,265 hab. Marbres et pierres de taille.

CHATILLON-SUR-MARNE, ch.-l. de cant. (Marne), arr. et à 28 kil. S.-O. de Reims; 933 hab. Autrefois ch.-l. de comté. Ruines d'un château fort détruit en 1575. Patrie du pape Urbain II.

CHATILLON-SUR-SEINE, *Castellio*, s.-préf. (Côte-d'Or), à 80 kil. N.-O. de Dijon. Tribunaux de 1re instance et de commerce, bibliothèque, collége; 4,560 hab. On y remarque l'église de St-Vorle et les ruines d'un château des ducs de Bourgogne. Belle promenade de la Douix, et fontaine. Tanneries; fabr. de pointes de Paris; forges dans les environs. Patrie de Verniquet et du maréchal Marmont, qui y a fait bâtir un magnifique château. Châtillon est célèbre par un congrès, qui dura du 4 février au 18 mars 1814, entre les plénipotentiaires de Napoléon Ier et ceux de tous les souverains de l'Europe ligués contre lui.

CHATILLON-SUR-SEVRE, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. et à 25 kil. O.-N.-O. de Bressuire, sur la rive dr. de la Sèvre-Nantaise; 1,408 hab. Cette ville porta le nom de *Mauléon* jusqu'en 1736, où elle fut érigée en duché-pairie en faveur d'un comte de Châtillon; elle fut gouvernée par ses seigneurs jusqu'au XIIIe siècle; le dernier fut Savary de Mauléon, illustre comme capitaine et troubadour. Défaites des Vendéens, en juillet et en octobre 1793.

CHATOU, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 10 kil. N. de Versailles, à 13 kil. de Paris, sur le chemin de fer de Paris à Versailles, près de la rive dr. de la Seine, qu'on y passe sur un beau pont de pierre, à 5 kil. de St-Germain; 1,804 hab.

CHATRE (Famille de LA), anc. et illustre maison du Berry, dont les principaux membres sont : *Pierre de* LA CHATRE, nommé, en 1441, archevêque de Bourges, par Innocent II, chassé de son siége par le roi Louis VII, que le pape excommunia, et m. en 1171. — *Claude*, baron de LA CHATRE, né en 1536, m. en 1614, gouverneur du Berry sous Charles IX, partisan des Guises et de la Ligue, assiégea Sancerre que les protestants défendirent 18 mois; il ne se soumit à Henri IV, en 1594, qu'à la condition de conserver son gouvernement et le titre de maréchal de France qu'il tenait du duc de Mayenne, et de toucher une gratification de 900,000 livres. — *Louis de* LA CHATRE, fils du précédent, m. en 1630, céda au prince de Condé, en 1616, le gouvernement du Berry, en échange d'une somme d'argent et du bâton de maréchal. — *Edme*, comte de LA CHATRE-NANÇAY, maître de la garde-robe du roi, colonel général des Suisses, entra dans la cabale des Importants, fut disgracié, se distingua à la bataille de Nordlingen en 1645, et mourut des suites d'une blessure qu'il y avait reçue. On a de lui des *Mémoires* curieux sur la fin du règne de Louis XIII et les commencements de la régence d'Anne d'Autriche. — *Claude-Louis*, duc de LA CHATRE, né à Paris en 1750, député de la noblesse du Berry aux Etats Généraux de 1789, émigra en 1791, servit dans l'armée de Condé, fit partie de l'expédition de Quiberon, remplit les fonctions d'agent de Louis XVIII auprès de la cour de Londres, et fut nommé, après la Restauration, ambassadeur en Angleterre, pair de France, 1er gentilhomme de la chambre du roi, ministre d'Etat, membre du Conseil privé, etc. m. en 1824. B.

CHATRE (LA), s.-préf. (Indre), à 36 kil. S.-E. de Châteauroux, sur l'Indre. Trib. de 1re inst., collége; 4,389 hab. Fabr. de lainages; comm. de cuirs. Anc. seigneurie, avec un château fort dont une partie subsiste; elle obtint une charte de commune en 1216.

CHATRES. *V.* ARPAJON.

CHATSWORTH. *V.* BAKEWELL.

CHATTE, brg (Isère), arr. et à 4 kil. S.-O. de St-Marcellin; 1,766 hab. Moulineries de soie.

CHATTERTON (Thomas), poëte anglais, né à Bristol en 1752, m. en 1770. Né pauvre et orgueilleux, il n'apprit rien aux écoles et se fit détester. Sa première œuvre fut une satire; il en fut fier, et, malgré sa mère et sa sœur, qu'il aima seules dans sa vie, voulut l'immortalité. Il se livra dès lors à la lecture avec l'ardeur d'un ambitieux, et, séduit peut-être par l'espoir d'une fortune comme celle de Macpherson, il étudia les anciens dialectes de l'Angleterre, et envoya, en 1768, au journal de Bristol, un morceau qu'il affirma avoir retrouvé dans de vieux poëmes mss. A un bourgeois vaniteux, il fabriqua une généalogie; à un autre, un poëme composé au XIIIe siècle par un de ses ancêtres; à un dévot, un fragment d'un ancien sermon de Th. Rowley, moine du XVe siècle; à un antiquaire, une liste des églises de Bristol par le même Rowley, etc. Enfin il publia sous ce nom plusieurs poëmes dans le *Town and Country Magazine* (*Ella*, tragédie, *la Bataille d'Hastings*, *le Tournoi*, *la Mort de sir Ch. Bawdin*, etc.). Il vint à Londres, 1770, comptant sur les journaux, sur l'opposition, et promettant de réformer l'Angleterre; bientôt, blessé continuellement dans sa vanité par la misère, par le manque du pain et de l'eau dont il s'était longtemps contenté, il s'empoisonna. Le bruit de ses aven-

tures fit lire ses ouvrages : c'étaient les prétendus poëmes de Rowley et quelques poésies, surtout des satires, publiées sous son nom. On y admira une forte imagination, sans fraîcheur, et un sentiment vrai du moyen âge. Les œuvres de Chatterton ont été publiées à Londres, 1803, 3 vol. in-8°, et trad. en franç. par Javelin-Pagnon, Paris, 1840, 2 vol. in-8°. M. A. de Vigny a composé sur Chatterton une nouvelle et un beau drame. A. G.

CHAUCER (Geoffrey), poëte anglais, né à Londres en 1328, m. en 1400. Fils d'un marchand d'origine normande, après avoir étudié à Oxford, il devint page d'Edouard III, obtint un emploi dans les finances, et plusieurs missions en France, à Milan, où il connut, chez Galéas, Pétrarque, Froissart, et peut-être Boccace, et enfin à Gênes. Sous Richard II, il embrassa un moment les erreurs de Wiclef, et fut emprisonné. Il se retira ensuite à Woodstock, et y composa son traité sur l'*Astrolabe*, emprunté à la science arabe. Enrichi par les bontés de la cour et son mariage avec une parente du célèbre Jean de Gaunt, duc de Lancastre, il vécut heureux. Jusqu'alors les poëtes anglais avaient été des savants reclus; Chaucer fut un homme du monde. Encouragé par Jean Gower, son ami, le premier guide de ses études, il assigna un rang littéraire à la langue anglaise qu'Edouard III venait de proclamer langue nationale, à l'exclusion du normand. Quoiqu'il abonde en allusions classiques, il imite les auteurs français et étrangers. Ses poésies légères ressemblent à celles de Froissart. Dans son *Roman de la rose*, il a traduit la partie du roman français écrite par Guillaume de Lorris, et abrégé celle de Jean de Meung. Le long poëme de *Troile et Cressida* offre des souvenirs de Pétrarque, de Boëce et d'Ovide. Son *Temple de la Renommée*, froidement imité par Pope, est de source provençale. Mais ses *Contes de Canterbury*, souvent imités de Boccace, sont surtout célèbres : on y trouve l'histoire de Grisélidis, des satires contre les moines, une parodie des romans chevaleresques, etc. Chaucer a un grand talent de satire et d'observation, une imagination vive et riante; son style a vieilli, mais se lit encore. On a de lui des ouvrages en prose, tels que le *Testament de l'Amour*, traité sur les biens et les maux de la vie, imité de Boëce; ils sont fort au-dessous de ses vers. La 1re édit. de ses œuvres est celle de Londres, 1542; Urry en publia une plus complète, 1721, in-fol.; une autre parut en 1782, 14 vol. Les *Contes de Canterbury* furent impr. par Caxton en 1480; il y en a des édit. par Tyrrwhitt, Lond., 2 vol., 1798, avec glossaire; et par Wright, Lond., 1847-51, 3 vol., avec de précieuses notes. Nicolas a donné les *Poetical Works*, Lond., 1846. A. G.

CHAUCES, *Chauci*, peuple de l'anc. Germanie, entre l'Elbe et le Wéser. Son territoire correspond aux pays actuels d'Oldenbourg, de Brême et d'Ost-Frise. Au IIIe siècle ap. J.-C., ils firent partie de la confédération des Francs.

CHAUDES-AIGUES, *Aquæ calentes*, ch.-l. de cant. (Cantal), arr. et à 21 kil. S.-S.-O. de St-Flour, à 519 de Paris; 1,145 hab. Sources minérales chaudes et froides; bains fréquentés. Le surplus des eaux chaudes, amené par des conduits dans la ville, y chauffe pendant l'hiver l'intérieur des maisons.

CHAUDET (Ant.-Denis), célèbre statuaire et peintre, né à Paris en 1763, m. en 1810, fut d'abord élève de Stouf, sculpteur d'un goût détestable, et obtint le grand prix de Rome en 1784. Lorsqu'il fut en Italie, la vue des modèles de l'antiquité et de la renaissance opéra une révolution salutaire dans ses idées; il étudia particulièrement Raphaël. De retour à Paris en 1789, il se fit connaître avantageusement, et fut nommé membre de l'Institut en 1805. Plus élégant qu'élevé, il réussit dans les sujets gracieux. Ses meilleures œuvres sont : *Cyparisse pleurant son jeune cerf; Œdipe enfant, rappelé à la vie par Phorbas; l'Amour séduisant l'âme; la Sensibilité; Paul et Virginie; Orphée et Amphion; Bélisaire; Cincinnatus*; le bas-relief de la première salle du musée du Louvre; *la Paix*, aux Tuileries; la statue de *Dugommier*, à Versailles. Il avait fait la statue de *Napoléon Ier* en empereur romain, qui surmontait la colonne Vendôme avant 1814, et elle passait pour un chef-d'œuvre. Comme peintre, Chaudet a laissé un tableau d'*Enée et Anchise*. L'édition de *Racine*, in-4°, de Pierre Didot, contient quelques-unes de ses compositions.

CHAUDFONTAINE, vge de Belgique, prov. et à 7 kil. S.-E. de Liége, sur la Vesdre; 1,313 hab. Sources thermales; établissement de bains fréquenté. Fabr. d'armes à feu; exploit. de marbres.

CHAUDIÈRE, riv. du Bas-Canada, prend sa source au lac Megantic, et afflue dans le St-Laurent à 9 kil. au dessus de Québec. Cours de 160 kil., non navigable. — Lac formé par l'Ottawa, entre le Haut et Bas Canada; 50 kil. sur 7.

CHAUDON (Dom Louis MAIEUL), bénédictin de Cluny, né en 1737 en Provence, m. en 1817. On a de lui un *Dictionnaire antiphilosophique*, dirigé contre Voltaire, et un *Dictionnaire historique*, en collaboration avec Delandine, Lyon, 1804, 13 vol., réédité avec augmentation par Prudhomme, Paris, 1810-12, 21 vol. in-8°. — Son frère, Esprit CHAUDON, né en 1738, m. en 1800, est l'auteur de la *Bibliothèque de l'homme de goût*, Avignon, 1772, refondue depuis par Desessarts et Barbier.

CHAUFFAILLES, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 29 kil. S. de Charolles; 1,774 hab.

CHAUFFE-CIRE, anc. officiers de la grande chancellerie de France, chargés de chauffer la cire et de sceller les actes. Il y en avait 4, qui étaient de service par quartier. Cette charge existait dès le temps de Philippe le Bel.

CHAUFFEPIÉ (Jacques-Georges de), ministre calviniste, né à Leuwarden en 1702, m. en 1786, se distingua par son zèle de prédicateur et par ses travaux d'érudition. On a de lui des *Sermons*, 1756; *Tableau des vertus chrétiennes*, 1760; des traductions de l'anglais, notamment les tomes XV à XXIV de l'*Histoire universelle* en 46 vol., in-4°; *Nouveau Dictionnaire historique et critique, pour servir de supplément ou de continuation au Dictionnaire historique et critique* de M. Bayle, 1750-56, 4 vol. in-fol. C'est l'ouvrage capital de Chauffepié, auquel il assure à jamais un nom parmi les biographes. J. T.

CHAUFFEURS ou GARROTTEURS, nom d'une espèce de brigands, qui se montrèrent dès le commencement de notre Révolution, et qui se recrutèrent parmi les hommes de sang de l'époque. Le lieu de leurs premières réunions fut la forêt d'Orgères, à quelque distance de Chartres. Leur nom vient de ce qu'ils garrottaient ceux qu'ils supposaient avoir caché leur argent, et qu'ils leur chauffaient et brûlaient les pieds, jusqu'à ce qu'ils eussent confessé l'endroit qui recélait cet argent : c'était le rétablissement de la torture au profit du crime. Des bandes s'étaient organisées dans diverses parties de la France, sous différents chefs, parmi lesquels se distingua l'infâme Schinderhannes ou Jean l'Ecorcheur, ancien valet de bourreau. Dans leurs expéditions chez les propriétaires et chez les fermiers des campagnes, les chauffeurs avaient le visage couvert d'un crêpe noir ou barbouillé de suie, et si leurs victimes ne voulaient ou ne pouvaient rien leur donner, elles voyaient briser leurs meubles et parfois brûler leurs maisons. Ces crimes épouvantèrent les deux rives du Rhin, les départements du Midi et de l'Ouest, ceux de l'Ain et de Seine-et-Oise. Le Directoire ne put venir à bout des chauffeurs; mais, sous le gouvernement du 1er consul Bonaparte, les derniers de ces brigands disparurent en 1803. J. T.

CHAULIAC (Gui de), célèbre médecin du XIVe siècle, né dans le Gévaudan, étudia à Montpellier et à Bologne, revint exercer à Lyon, puis fut attaché à 3 papes d'Avignon, Clément VI, Innocent VI et Urbain V. Il a écrit : *Inventorium, sive collectorium partis chirurgicalis medicinæ*, 1498, trad. en français sous le titre de *Grande Chirurgie* par Joubert, Lyon, 1592. Cet ouvrage a été beaucoup étudié par les médecins français et étrangers; on y trouve une étude scrupuleuse de la peste de 1348.

CHAULIEU (Guillaume AMFRYE, abbé de), né à Fontenay (Vexin normand) en 1639, m. en 1720, a été nommé par Voltaire *le premier des poëtes négligés*. On a peu de détails sur sa vie : en 1675, il accompagna en Pologne M. de Béthune, ambassadeur auprès du roi Sobieski; ensuite il s'attacha aux princes de Vendôme, dont il gouverna entièrement les affaires, et il brilla par son esprit et ses chansons dans la Société épicurienne du Temple. Plus occupé d'ailleurs de ses intérêts et de ses plaisirs que des muses, il ne cultiva sérieusement son talent poétique qu'à l'âge de 56 ans, et composa alors quelques pièces d'un tour heureux et original, dans lesquelles la verve lyrique se mêle agréablement à la douceur de l'élégie, et à des traits d'une philosophie tout à la fois hardie et enjouée qui lui valurent le surnom d'*Anacréon du Temple* : telles sont ses stances sur *la Goutte*, sur *la Mort*, sur *la Retraite*, sur *Fontenay*. A la même époque il conçut pour Mlle de Launay (plus tard Mme de Staal) une vive et délicate passion, qui ranima sa vieillesse, et le consola de la perte de son ami le marquis de La Fare, comme lui poëte facile, et dont les poésies sont inséparables des siennes. J.-B. Rousseau et Voltaire furent quelque temps de leur école; Chaulieu lui-même et son ami procédaient de Chapelle, et par lui de Sarrazin et de Voiture. La meilleure édition des Œuvres de Chaulieu est celle de 1774, 2 vol. in-8°. Des *Lettres* inédites ont été publiées en 1850, in-8°. Dg.

CHAULNES (Honoré d'Albert, duc de), né vers la fin du xvi[e] siècle, m. en 1649. Présenté à la cour sous le nom de *seigneur de Cadenet*, il dut un avancement rapide à son frère, le connétable Albert de Luynes, favori de Louis XIII. Successivement mestre de camp, lieutenant général de Picardie, maréchal de France en 1619, duc et pair en 1621, gouverneur de la Picardie de 1633 à 1643, il participa à la défense de cette province envahie par les Espagnols en 1635, et se distingua au siége d'Arras en 1640. Depuis 1643 jusqu'à sa mort, il commanda en Auvergne. B.

CHAULNES (Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de), arrière-neveu du précédent, né en 1714, m. en 1769. Il se livra ardemment, avec sa femme Anne-Joseph Bonnier, à l'étude des sciences physiques et naturelles, et fut nommé membre honoraire de l'Académie des sciences en 1743. Outre des *Mémoires* insérés dans le recueil de cette Académie et dans le *Journal de Physique*, il a laissé : *Méthode pour diviser les instruments mathematiques*, Paris, 1768, in-f°.

CHAULNES (Marie-Joseph d'Albert d'Ailly, duc de), fils du précédent, né en 1741, m. vers 1793, cultiva les sciences, comme son père, et fit plusieurs voyages, particulièrement en Egypte, pour étendre ses connaissances. Il publia un *Mémoire sur l'entrée du monument égyptien... dans la plaine de Sakara*, Paris, 1785, in-4°. Dès 1773, il avait découvert le moyen de faire cristalliser les alcalis, en les saturant d'acide carbonique. Deux ans après, en saturant l'eau de ce gaz, il mit sur la voie de la fabrication des eaux minérales factices.

CHAULNES, *Calneria*, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 20 kil. S.-O. de Péronne; 1,039 hab. Anc. baronnie, puis comté, érigée en duché-pairie en 1621, possédait un beau château, avec de magnifiques jardins, dont il ne reste plus que quelques bâtiments. Patrie de Lhomond.

CHAUME (le), anc. petit pays de France (Bourgogne), dont le lieu principal était Bessey-en-Chaume, cant. de Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or).

CHAUMERGY, ch.-l. de cant. (Jura), arr. et à 27 kil. S. de Dôle; 230 hab.

CHAUMETTE (Pierre-Gaspard), fils d'un cordonnier, né à Nevers en 1763, m. en 1794, passa par divers états, et se fit journaliste au commencement de la révolution. Orateur de carrefour, il haranguait le peuple et avait sur lui un grand ascendant; il contribua beaucoup à l'établissement de la municipalité de Paris qui s'installa le 10 août 1792. Il en devint le procureur syndic, adopta le surnom d'*Anaxagoras*, et fut le promoteur d'une foule d'actes monstrueux accomplis ou réclamés de la Convention par la Commune. On lui dut les fêtes de la *Raison*, au moyen desquelles il voulait, disait-il, démoraliser le peuple; il provoqua la destruction des objets d'art, chefs-d'œuvre des sculpteurs et des peintres catholiques. A la chute des hébertistes, il renia ce parti; mais arrêté à son tour, il expia ses crimes sur l'échafaud. J. T.

CHAUMONT, *Calvus mons, Calvimontium, Calmontium*, ch.-l. du département de la H[te]-Marne, à 307 kil. S.-E. de Paris, près de la Marne, par le chemin de fer de Strasbourg; 6,488 hab. Autrefois fortifiée. Tribunaux de 1[re] instance et de commerce, cour d'assises; lycée, bibliothèque, musée. Belles promenades. Anc. tour des Hautefeuilles; belle église gothique avec un superbe sépulcre. Magnifique viaduc du chemin de fer. Fabr. de gants de peau. Commerce de fer et coutellerie. Patrie du sculpteur Bouchardon, du général Damrémont, et du jésuite Lemoyne. Cette ville, anc. ch.-l. du Bassigny, eut ses seigneurs particuliers jusqu'à sa réunion au comté de Champagne (xii[e] siècle). Philippe-Auguste y établit une commune en 1182, et une prévôté en 1202. En 1814, les souverains alliés y conclurent un traité d'union pour réduire la France à ses limites de 1789.

CHAUMONT-EN-VEXIN, ch.-l. de cant. (Oise), arr. et à 27 kil. S.-S.-O. de Beauvais, sur la Troëne; 868 habit. Ancien comté. Aux environs se trouve le vieux château de Bertichères.

CHAUMONT-PORCIEN, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. et à 22 kil. N.-N.-O. de Rethel, sur l'Aisne; 903 hab.

CHAUMONT-SUR-LOIRE, vge (Loir-et-Cher), arr. et à 19 kil. S.-O. de Blois; 1,000 hab. On y voit un beau château, où Catherine de Médicis venait, dit-on, s'occuper d'astrologie. Ancien domaine des maisons d'Amboise et de La Rochefoucauld.

CHAUMONT (Charles d'Amboise, seigneur de), né en 1473, m. en 1511, neveu du cardinal Georges d'Amboise, fut grand maître de France et gouverneur de Milan. Envoyé par Louis XII, en 1506, au secours du pape Jules II contre les Bolonais, il assista au siége de Gênes, 1507, et à la bataille d'Agnadel, 1509, assiégea Jules II dans Bologne en 1510, et mourut à Correggio.

CHAUMONTOIS (le), nom que portaient autrefois les territoires de Chaumont-en-Bassigny, de Nancy et d'Epinal.

CHAUNY, *Calniacum*, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. et à 32 kil. O. de Laon, sur l'Oise, et sur un embranchement du canal de S[t]-Quentin; 7,429 hab. Autrefois place forte. Fabr. de bonneterie; usines hydrauliques pour le polissage des glaces de S[t]-Gobain.

CHAUPY (Capmartin-Bertrand de), né vers 1720 à Grenade, près de Toulouse, m. en 1798, est connu par un savant ouvrage intitulé : *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, 3 vol. in-8°, Rome, 1767-69, dans lequel il éclaircit beaucoup de points obscurs de la topographie des provinces anc. des environs de Rome.

CHAUSEY, petit groupe d'îlots dans la Manche, sur la côte de Normandie, commune, et à 13 kil. vis-à-vis de Granville. Exploit. de granit pour le continent.

CHAUSSADE (La), hameau (Nièvre), cant. de Pougues, à 13 kil. N.-E. de Nevers. Usines et forges de la marine française, force motrice de 400 chevaux environ.

CHAUSSARD (Pierre-J.-B.), littérateur, né à Paris en 1766, m. en 1823, se fit recevoir avocat, embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, fut chargé, en 1792, d'aller révolutionner la Belgique. A son retour, on le nomma secrétaire de la mairie de Paris, puis du comité de salut public, et enfin du ministère de l'instruction publique. Quand La Réveillère-Lepeaux fonda la secte des *théophilanthropes*, il s'en déclara l'apôtre. En 1803, il fut professeur de rhétorique aux lycées de Rouen, puis d'Orléans, et de poésie latine à la Faculté de Nîmes. Ses ouvrages sont : des *Odes*, où il cherchait à imiter Lebrun; une trad. d'*Arrien*, Paris, 1802, 4 vol. in-8°; *De l'Allemagne et de la maison d'Autriche*, 1792, déclamation contre la maison d'Autriche; *Mémoires historiques et politiques sur la révolution de Belgique*, 1793; *l'Esprit de Mirabeau*, 1792, 2 vol. in-8°; *Fêtes et courtisanes de la Grèce*, 1801, 4 vol. in-8°, mauvais ouvrage; *Jeanne d'Arc*, 1806, 2 vol. in-8°; *Poétique secondaire*, in-8°, 1811, poëme assez faible, dont il prétendit faire un supplément à l'*Art poétique* de Boileau, etc.

CHAUSSE (Michel-Ange de la), savant antiquaire, né à Paris vers la fin du xvii[e] siècle. Il alla habiter Rome pour mieux se livrer à l'étude des antiquités. Ses meilleurs ouvrages, écrits et signés du nom de *Causeus*, sont : *Romanum musæum eruditæ antiquitatis, in quo gemmæ, idola, insignia sacerdotalia*, etc., *CLXX tabulis æneis incisa referuntur ac dilucidantur*, 2 vol. in-fol, Rome, 1690; 3[e] édit., avec 208 pl., Rome, 1747. Cet ouvrage a été trad. en français, sous le titre de *Cabinet romain*, in-fol., 1706; *le Gemme antiche figurate ed intagliate in rame*, in-4°, Rome, 1700; *Picturæ antiquæ cryptarum Romanarum et sepulcri Nasonum*, 1 vol. in-f°, Rome, 1738. C'est l'ouvrage de S. Bartoli (*V. ce nom*), trad. et augmenté, etc.

CHAUSSE-TRAPE, boule hérissée de 4 pointes de fer disposées de façon qu'en la jetant à terre, elle ait toujours une de ces pointes en l'air. On s'en servait autour des places fortes pour blesser et rebuter les assaillants, ou dans les gués, les marécages et les défilés pour arrêter l'ennemi, ou en plaine contre la cavalerie. Louis XI avait fait garnir les avenues de Plessis-lez-Tours de 18,000 chausses-trapes. Les Romains connaissaient cette arme, qu'ils appelaient *murex*.

CHAUSSES, vêtement des hommes, en France, pendant les xvi[e] et xvii[e] siècles, et même avant. Il couvrait la partie inférieure du corps, depuis la ceinture jusqu'aux pieds, et se composait de deux parties : les *hauts-de-chausses*, qui partaient des hanches, où des rubans les attachaient au pourpoint, et venaient envelopper les cuisses jusqu'au-dessous du genou; et les *bas-de-chausses*, enveloppant les pieds, les jambes, et remontant un peu au-dessus du genou. C'est aujourd'hui ce que nous appelons, en termes abrégés, les bas.

CHAUSSÉE (la). *V.* Lachaussée.

CHAUSSÉE (la), anc. petit pays de France (Picardie), dont les lieux principaux étaient : Mons-en-Chaussée, Estrées-en-Chaussée, Fresnoy-en-Chaussée, Noyelles-en-Chaussée, S[t]-Vast-en-Chaussée (Somme); Ansauvillers-en-Chaussée, S[t]-Omer-en-Chaussée, et S[t]-Just-en-Chaussée (Oise).

CHAUSSÉE DES GÉANTS, promontoire au N. de l'Irlande (Antrim), en face de l'île Rathlin; formé d'une immense quantité de prismes basaltiques à 5 et 6 côtés, dressés verticalement de 5 à 12 mèt., et composés de pierres enchâssées les unes dans les autres. — Il y a aussi en France une Chaussée des Géants, près du brg de Vals (Ardèche), dans la vallée du Volant.

CHAUSSÉES DE BRUNEHAUT. *V.* BRUNEHAUT.

CHAUSSIER (François), anatomiste célèbre, né à Dijon en 1746, m. en 1828. Il commença par enseigner l'anatomie à Dijon, en faisant, d'abord à ses frais, des cours publics qui furent suivis avec empressement, puis comme professeur rétribué. Appelé à Paris en 1794, pour s'occuper avec Fourcroy d'un plan d'enseignement médical, il rédigea le rapport et le projet de décret qui furent présentés à la Convention nationale, et l'année suivante fut nommé professeur à l'École de Paris; puis, en 1804, médecin de la Maternité et de l'École polytechnique. On le destitua de ses fonctions de professeur lors de la réorganisation de l'École en 1822. Il était membre de l'Institut. Chaussier a voulu introduire en anatomie une nomenclature des muscles que l'on n'a pas adoptée. Il a publié un grand nombre de Mémoires où l'on trouve des faits intéressants sur la pathologie, l'anatomie, la médecine légale, etc. Ses *Discours* prononcés à la Maternité en contiennent beaucoup. Ses *Tables synoptiques*, 1799-1826, résument avec une admirable netteté la science presque entière. D—G.

CHAUSSIN, ch.-l. de cant. (Jura), arr. et à 17 kil. S.-S.-O. de Dôle, près de la rive g. du Doubs; 1,177 hab.

CHAUSSY, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 17 kil. N.-N.-O. de Mantes; 905 hab. Beau château de *Villarceau*.

CHAUVEAU-LAGARDE (Claude-François), célèbre avocat, né à Chartres en 1765, m. en 1841. Défenseur au tribunal révolutionnaire, il plaida pour Miranda, Brissot, Charlotte Corday, Marie-Antoinette et Mme Élisabeth. Plusieurs fois arrêté, il dut son salut à la révolution du 9 thermidor. Avocat à la Cour de cassation et aux Conseils, il ne renonça point pour cela aux affaires criminelles. En 1814, il porta la parole au nom des avocats pour féliciter Louis XVIII de son retour. Il fut nommé conseiller à la Cour de cassation en 1828.

CHAUVELIN (Germain-Louis de), avocat général au parlement de Paris, né en 1685, à Moulins-en-Gilbert, m. en 1762, devint garde des sceaux et secrétaire d'État aux affaires étrangères sous le cardinal Fleury. Il eut la plus grande part au traité de Vienne après la guerre de succession de Pologne. Soupçonné de vouloir la chute du 1er ministre, il fut exilé à Bourges, puis à Issoire.

CHAUVELIN (Franç.-Claude, marquis de), né en 17..., servit en Italie, sur le Rhin et en Flandre, fut ambassadeur à Gênes et à Turin, maître de la garde-robe de Louis XV, et mourut subitement en faisant la partie de jeu de ce prince, 1774. Il a laissé quelques vers agréables.

CHAUVELIN (Henri-Philippe de), chanoine de Notre-Dame et conseiller au parlement de Paris, frère du précédent, né en 1716, m. en 1770, fut un des adversaires les plus ardents des jésuites au XVIIIe siècle. Une incarcération au Mont St-Michel en 1753 ne fit qu'animer sa haine. Ses principaux écrits sont : *Discours sur les constitutions des Jésuites*, 1761; *Compte-rendu sur la doctrine des Jésuites*, 1761.

CHAUVELIN (Bern.-Franç., marquis de), neveu du précédent, et fils de François-Claude, né à Paris en 1766, m. en 1832, maître de la garde-robe de Louis XVI, embrassa spontanément la cause de la Révolution. En 1792, il obtint l'ambassade d'Angleterre, mais fut expulsé par le cabinet de St-James, après la mort du roi. Il fit partie du tribunat après le 18 brumaire, et combattit la création de la Légion d'honneur. Préfet de la Lys en 1804, comte de l'empire et conseiller d'État en 1810, intendant général de la Catalogne en 1812, il fut député de la Côte-d'Or de 1817 à 1822, et de 1827 à 1829. Il combattit les tendances réactionnaires de la Restauration. B.

CHAUVIGNY, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. et à 24 kil. N.-O. de Montmorillon, sur la Vienne; 1,825 hab. Autrefois défendue par quatre châteaux qui existent encore; église curieuse. Récolte de vins rouges.

CHAUX (LE), anc. petit pays de France (Franche-Comté), dont le lieu principal était Ste-Marie-en-Chaux, cant. de Luxeuil (H.-Saône).

CHAUX-DE-FONDS (LA), v. de Suisse, cant. et à 11 kil. N.-O. de Neuchâtel, au fond d'une vallée du Jura; 16,778 hab. Fabr. d'horlogerie et de dentelles. Patrie du peintre Léopold Robert.

CHAVANGES, ch.-l. de cant. (Aube), arr. et à 40 kil. E. d'Arcis-sur-Aube; 810 hab.

CHAVANNE (Jean-Bapt.), mulâtre affranchi, né à St-Domingue, à la Grande-Rivière du Nord, en 1749, m. en 1791. Il fit la campagne d'Amérique sous le comte d'Estaing. Lieutenant d'Ogé en 1790, il se réfugia dans la colonie espagnole, fut livré aux autorités de la colonie française, et condamné au supplice de la roue, qu'il subit avec un courage héroïque. Ses idées initièrent les esclaves noirs au soulèvement qui plus tard amena enfin leur affranchissement. B. A.

CHAVANNES, brg (Ain), arr. et à 18 kil. N.-E. de Bourg, sur le Suran; 1,126 hab. Autrefois place forte.

CHAVES (Emm. DE SILVEYRA, comte d'Amarante, puis marquis de), noble portugais, m. en 1830, défendit, à la tête de quelques bandes, la royauté absolue, contribua en 1823 à délivrer Jean VI des cortès de Lisbonne, lutta pour D. Miguel en 1827-28, mais devint fou avant le triomphe du prétendant. R.

CHAVES, *Aquæ Flaviæ*, v. forte de Portugal (Tras-os-Montes), à 70 kil. O. de Bragance; 6,000 hab. Bains fréquentés d'eaux thermales; pont romain sur la Tamega. — v. du Brésil, sur la côte N. de l'île Marajo, à l'embouchure de l'Amazone.

CHAVIGNY. *V.* BOUTHILLIER.

CHAVILLE, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 5 kil. E. de Versailles; 2,330 hab. Fabr. de coutellerie et de carton-pâte; briqueteries.

CHAYLARD (LE). *V.* CHEYLARD.

CHAZELLES-SUR-LYON, petite v. (Loire), arr. et à 20 kil. E. de Montbrison; 4,009 hab.

CHEADLE, v. et paroisse d'Angleterre, à 22 kil. N.-N.-E. de Stafford; 4,399 hab. Quincaillerie, tanneries.

CHEDEL (Quentin-Pierre), excellent graveur de paysages à l'eau-forte, né à Châlons-sur-Marne en 1705, m. en 1762, a travaillé d'après ses propres dessins et d'après ceux de Boucher, Breughel, Teniers, Watteau, Hoeck, Van der Meulen et Wouwermans. Ses plus belles planches sont *l'Embrasement de Troie*, d'après Breughel d'Enfer; *l'Ouvrage du Matin*, *l'Heure du dîner*, *l'Après-Midi* et les *Adieux du soir*, d'après Téniers.

CHEF, terme de blason. *V.* BLASON.

CHEF-BOUTONNE, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. et à 15 kil. S.-S.-E. de Melle, près de la source de la Boutonne. Fabr. de serges, faïence; 1,386 hab.

CHEF-D'ORDRE, principal monastère d'un ordre religieux, celui dont les autres dépendent et qui leur a donné naissance. On en comptait 16 en France : Bourgachard en Normandie, Ste-Geneviève à Paris, La Chancellade en Périgord, Grandmont dans la Marche, Morimont dans le Bassigny, Prémontré dans l'Ile-de-France, Fontevrault dans le Saumurois, Feuillants dans le Comminges, St-Antoine, St-Ruf, et la Grande-Chartreuse en Dauphiné, Cluny, Cîteaux et La Ferté en Bourgogne, Clairvaux et Pontigny en Champagne.

CHEFECIER, CHEFETAINE. *V.* CHEVECIER, CHEVETAIN.

CHEHAB-EDDYN (Abd-el-Rahman) historien arabe, né à Damas en 1200, m. en 1267, a laissé 2 *Abrégés de la chronologie de Damas*, une histoire des *Obaïdites*, et l'histoire de Noureddin et de Saladin sous le titre de *Ahzar-al-roud-hatain* (Fleurs des deux parterres).

CHEHREZOUR, eyalet de la Turquie d'Asie, situé au N.-E., entre ceux de Van au N., de Diarbékir (Kourdistan), et de Bagdad à l'O., de Bagdad au S., et la Perse à l'E.; v. princip. : Chehrezour; 5 à 6,000 hab.

CHEIKH, titre chez les Arabes. *V.* SCHEIKH.

CHEKSNA. *V.* SCHEKSNA.

CHELBON. *V.* BEROEA.

CHÉLIDONIES, *Chelidoniæ*, îles vis-à-vis du cap Chelidonium en Pamphylie. Écueils funestes aux navigateurs.

CHELIDROMIA, île de l'Archipel grec, anc. *Halonèse*.

CHÉLIF ou SCHELIF, anc. *Chinalaph*, *Chinaphal*, fl. d'Algérie, sort du Djebel-Amour dans le grand Atlas, coule du S. au N., traverse le plateau de Serssou, franchit le petit Atlas à Boghar, court ensuite de l'E. à l'O. par Orléansville, et va se jeter dans la Méditerranée, à 13 kil. N.-N.-E. de Mostaganem; cours d'environ 550 kil.

CHELLES, *Celiæ*, brg (Seine-et-Marne), arr. et à 28 kil. S.-O. de Meaux, près de la rive dr. de la Marne; 1,650 hab. On y voit encore quelques ruines d'une célèbre abbaye de bénédictines fondée en 660 par Ste Bathilde, femme de Clovis II, et qui devint une des plus riches de France, elle avait le droit de battre monnaie. Les rois de la 1re race y eurent un palais; Chilpéric Ier y fut assassiné par ordre de Frédégonde en 584; canal pour abréger la navigation de la Marne.

CHELM, v. de la Pologne russe, dans le gouvernement de Lublin; 5,610 hab., la plupart juifs. Évêché grec. Autrefois florissante et ch.-l. d'un Palatinat. Les Russes y battirent les Polonais en 1794.

CHELMSFORD, *Cæsaromagus*, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté d'Essex, à 45 kil. N.-E. de Londres et à l'embouchure du Widd dans le Chelmer; 6,789 hab. Courses annuelles de chevaux. — brg des États-Unis (Massachus-

setts), à 30 kil. N.-O. de Boston, et à l'origine du canal de Middlesex; 1,700 hab. en 1840. Beau granit.

CHÉLONÉ, nymphe qui fut changée en tortue (en grec *kelonê*) par Jupiter, dont elle avait raillé l'hymen avec Junon.

CHELSEA, v. et paroisse d'Angleterre, formant un faubourg extérieur à l'O. de Londres, sur la rive g. de la Tamise, vis-à-vis Battersea; 40,179 hab. Anc. église avec le tombeau de Thomas Morus. Hôpital royal militaire des Invalides, fondé par Charles II et achevé en 1690; il a, outre des pensionnaires résidents au nombre ordinaire de 550, des pensionnaires externes recevant une pension ou des secours, et dont le nombre était, en 1850, de 67,908. Maison d'éducation pour les orphelins militaires (700 garçons et 300 filles), fondée, en 1801, à l'instigation du duc d'York. Jardin botanique de la Société pharmaceutique de Londres, créé par Sloane; Institut d'Ormond pour former de jeunes marins. Machine hydraulique très-puissante, qui fournit de l'eau à une partie de Londres.

CHELTENHAM, v. d'Angleterre, comté et à 14 kil. E.-N.-E. de Glocester, sur le Chelt, à 140 kil. O.-N.-O. de Londres, au pied des montagnes de Cotswold; en 1801, 3,000 hab.; en 1841, 31,411; en 1861, 39,590. Cette ville doit sa rapide extension à ses célèbres sources minérales, découvertes en 1716, mises à la mode par George III, et qui attirent par an 12 à 15,000 baigneurs; la beauté des environs et le luxe des établissements de bains en ont fait un des séjours les plus recherchés.

CHELUM. *V.* DJELEM.

CHELVA, v. d'Espagne, à 60 kil. O.-N.-O. de Valence, sur la riv. de son nom; 5,700 hab. Ruines d'un aqueduc romain.

CHÉLY-D'APCHER (SAINT-), ch.-l. de cant. (Lozère), arr. et à 32 kil. N. de Marvejols. Comm. de laine; 1,290 hab.

CHÉLY-D'AUBRAC (SAINT-), ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. et à 24 kil. N.-E. d'Espalion; 565 hab.

CHELYS (en grec *kelus*, tortue), en latin *testudo*, genre de lyre usitée chez les anc. Grecs, et dont la base concave ressemblait à l'écaille d'une tortue.

CHEMAZÉ, brg (Mayenne), arr. et à 8 kil. S.-O. de Château-Gontier; 1,800 hab. Aux environs se trouve le joli château gothique de St-Ouen.

CHEMILLÉ, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. et à 17 kil. N.-E. de Cholet. Fabr. de toiles et de mouchoirs; 3,041 hab.

CHEMIN, ch.-l. de cant. (Jura), arr. et à 20 kil. S.-O. de Dôle; 440 hab.

CHEMINAIS DE MONTAIGU (Timoléon), jésuite, né à Paris en 1652, m. en 1689. Après avoir professé la rhétorique à Orléans, il se livra à la prédication; il fut comparé à Racine pour son talent d'émouvoir. La meilleure édit. de ses *Sermons* est celle de Paris, 1764, 5 vol. in-12. Il est aussi l'auteur d'un livre intitulé: *Sentiments de piété*, 1 vol. in-12, Paris, 1691.

CHEMINS DE FER. L'idée de faciliter la traction des voitures, en plaçant sous leurs roues des corps unis, durs et résistants, en établissant des ornières à voies fixes, est très-ancienne. On employa d'abord le bois et la pierre, puis le fer. Les ruines du temple de Cérès, à Éleusis, offrent des débris de pièces de bois évidemment disposées pour atteindre ce but. Des moyens semblables ont dû être employés par les Égyptiens, quand ils transportèrent les énormes blocs de leurs monuments. Il y a déjà plusieurs siècles, en Allemagne, on se servait de *hundegestange*, chemins de bois composés de blocs formant ornières. Autrefois, sur les flancs du mont Pilate en Suisse, une voie creuse, longue de 12 kil., formée de 25,000 sapins, et appelée *chute d'Alpnach*, était établie pour le transport des bois de charpente. En Angleterre, dès le règne de Charles II, on se servait de chemins à rails en bois pour l'exploitation des houillères de Newcastle. En 1776, Curr adapta aux blocs de bois des ornières en fer. Plus tard, on préféra avec raison le système des rails saillants, avec rebord des roues pour les maintenir sur la voie. Le 1er acte du parlement anglais pour la construction d'un chemin de fer public, destiné aux marchandises, est de 1800. Le chemin de fer de Stokton-Darlington fut achevé en 1825; bientôt on construisit les chemins de Manchester à Liverpool en Angleterre, de St-Étienne à Andrezieux en France, du Danube à la Moldau en Autriche, de Boston à Quincy aux États-Unis. Mais ce ne fut que par l'invention et le perfectionnement des locomotives que les chemins de fer acquirent toute leur importance. Le premier essai de chemin de fer atmosphérique a eu lieu en Irlande, sur un embranchement du chemin de Dublin à Kingstown, en 1837; on l'a imité en France sur un embranchement de la ligne de Paris à St-Germain.

Les frais d'établissement des chemins de fer varient beaucoup: en moyenne, chaque kilomètre revient, en Angleterre, à 525,918 fr.; en France, à 412,296 fr.; en Belgique, à 260,719 fr.; en Prusse, à 198,820 fr.; en Hanovre, à 124,536 fr.; dans le duché de Brunswick, à 113,604 fr.; dans l'Amérique du Nord, à 97,463 fr. La même diversité existe dans le produit brut annuel de l'exploitation; on reçoit en moyenne par kilomètre, en France, 33,691 fr.; en Angleterre, 33,290 fr.; en Belgique, 23,689 fr.; dans le duché de Brunswick, 17,928 fr.; en Hanovre, 16,043 fr.; dans le grand-duché de Bade, 14,915 fr.

CHEMINS FRANÇAIS. Au 1er janvier 1865, les voies livrées à la circulation avaient une étendue de 13,057 kil.; des concessions de nouvelles lignes, embranchements, raccordements et prolongements, ont été faites pour 7,824 kil. C'est donc un total de 20,881 kil. de chemins de fer en exploitation ou en cours d'exécution. La construction du réseau des chemins de fer français a coûté, jusqu'au 1er janvier 1865: à l'État, 970,000,000 de fr.; aux compagnies concessionnaires, 5,530,000,000 de fr. Toutes les lignes convergent vers Paris, où leurs gares sont rattachées les unes aux autres par un chemin dit *de ceinture*, long de 38 kil.

Les grandes lignes en activité, en tout ou en partie, sont: 1° *Ligne du Nord*, 1,184 kil.; par St-Denis, Pontoise, Creil, Clermont, Amiens, Arras, et Douai, 241 kil. Là, elle se bifurque, et forme 2 sections, dont l'une, 47 kil., traverse Valenciennes et rejoint à Blanc-Misseron la ligne belge de Mons et Bruxelles; l'autre, 51 kil., se dirige, par Lille, Roubaix et Tourcoing, sur Mouscron, où elle se raccorde au chemin belge de Courtrai et de Gand. La ligne du Nord a 5 embranchements: le 1er, à Creil, sur Compiègne, Noyon, Chauny, St-Quentin, Landrecies, Maubeuge, 189 kil., se rattachant au chemin belge de Charleroi; le 2e, à Amiens, sur Abbeville et Boulogne, 205 kil.; le 3e, à Lille, sur Hazebrouck, 41 kil., où il se partage à son tour en 2 branches, celle de Dunkerque par Cassel et Bergues, 42 kil., et celle de Calais par St-Omer, 62 kil. St-Quentin est auj. joint à Valenciennes, ainsi qu'à Reims par Laon; le 4e, de Creil à Beauvais; le 5e, d'Arras à Hazebrouck.

2° *Ligne de l'Est* ou *de Strasbourg*, 2,499 kil. Elle passe à Meaux, Château-Thierry, Épernay, Châlons-sur-Marne, Vitry-le-François, Bar-le-Duc, Commercy, Toul, Nancy, Lunéville, Sarrebourg, et Saverne. Un embranchement, 118 kil., qui part de Frouard, dessert Pont-à-Mousson, Metz, et Forbach, avec une branche de Metz à Luxembourg, et rejoint à Saarbrück le chemin de fer de la Prusse rhénane. Un 2e qui part de Blesme, près de Vitry, va à Chaumont par St-Dizier et Joinville, et de Chaumont à Langres et Gray. Un 3e, qui joint Épernay à Reims, est prolongé sur Mézières, Rethel et Sedan. Un 4e, à Vindenheim, dessert Haguenau et Wissembourg. De Strasbourg, un *chemin d'Alsace*, 141 kil., sur la rive g. du Rhin, et parallèle au chemin de fer badois de la rive dr., passe par Schelestadt, Colmar, Mulhouse, et aboutit à Bâle, après avoir projeté un embranchement de Mulhouse à Thann, 21 kil.; de Mulhouse, il est prolongé par Béfort, Montbéliard et Beaume-les-Dames jusqu'à Besançon. Un chemin direct de Paris à Moulhouse, par Nangis, Nogent-sur Seine, Troyes, Bar-sur-Aube, Chaumont, Langres, Vesoul, Lure, Béfort et Altkirch, a un embranchement de Nogent sur Montereau et de Lure, par Épinal, sur Nancy.

3° *Ligne du Sud-Est* ou *de la Méditerranée*, 3,167 kil. Elle passe à Melun, Fontainebleau, Montereau, Sens, Joigny, Tonnerre, Dijon, Beaune, Châlon, Mâcon, Villefranche, Lyon, Vienne, St-Rambert, Valence, Montélimart, Orange, Avignon, Tarascon, Arles, Rognac, Marseille. Embranchements: 1° à La Roche, sur Auxerre; 2° à Dijon, sur Auxonne, Dôle, et Besançon, avec ligne d'Auxonne à Gray; 3° à Lyon, sur Culoz et Genève; 4° à Lyon, sur Givors, Rive-de-Gier, St-Etienne, Andrezieux, et Roanne; 5° à Beaucaire, sur Nîmes, Montpellier, et Cette, avec ligne de Nîmes à Alais et à la Grand'-Combe; 6° de St-Rambert sur Grenoble; 7° de Rognac sur Aix; 8° de Marseille sur Toulon, puis prolongée sur Nice; 9° de Culoz, sur Chambéry et St-Jean-de-Maurienne jusqu'au Mont-Cenis

4° *Ligne d'Orléans*, 2,923 kil. Elle passe à Étampes, après avoir projeté un embranchement, 11 kil., de Juvisy à Corbeil. À Orléans commencent les deux lignes du *Centre* et du *Sud-Ouest* ou *de Bordeaux*. La ligne du Centre se dirige sur Vierzon, 81 kil., où elle se partage en 2 sections: l'une se dirige par Bourges, Moulins, Gannat, Riom, Clermont-Ferraud, Issoire, et Brioude; l'autre va par Châteauroux et Limoges à Périgueux. La ligne du Sud-

Ouest va d'Orléans, par Beaugency, Blois, et Amboise, jusqu'à Tours, 115 kil., où elle projette un embranchement sur Nantes, 196 kil., par Saumur, Angers, et Ancenis, prolongé par Savenay jusqu'à S^t-Nazaire, et qui va auj. rejoindre Brest par Lorient et Quimper; puis elle continue de Tours à Bordeaux, 347 kil., par Châtellerault, Poitiers, Ruffec, Angoulême, et Libourne, avec embranchement à Poitiers sur Niort, aujourd'hui prolongé jusqu'à La Rochelle et Rochefort. De Bordeaux, un autre chemin de fer conduit à Bayonne par Dax, avec embranchements de Lamothe à la Teste, et de Morcens à Mont-de-Marsan et à Tarbes; de Bayonne à Irun (Espagne).

5° *Ligne du Midi*. Complétement ouverte en 1857, elle joint Bordeaux à Cette, 476 kil., en passant par Langon, La Réole, Marmande, Tonneins, Agen, Moissac, Montauban, Toulouse, Castelnaudary, Carcassonne, Narbonne, Béziers, et Agde, avec embranchement à Béziers pour Graissessac, et à Narbonne pour Perpignan.

6° *Ligne de l'Ouest*. Elle unit Paris à Brest, par le Maine et le N. de la Bretagne, sur 373 kil., passant à Versailles, S^t-Cyr, Rambouillet, Chartres, Nogent-le-Rotrou, le Mans, et Laval. Il y a des embranchements à Rennes sur S^t-Malo et sur Redon, au Mans sur Alençon et sur Tours.

7° *Ligne du Nord-Ouest* ou *du Havre*, 229 kil. Elle passe par Poissy, Mantes, Vernon, S^t-Pierre-Louviers, Tourville-lez-Elbeuf, Rouen, Yvetot, Bolbec, et Harfleur. Elle a des embranchements d'Asnières à Versailles, 22 kil.; d'Asnières à S^t-Germain, 16 kil.; d'Asnières à Argenteuil, 6 kil.; de Malaunay sur Dieppe, 52 kil.; de Beuzeville sur Fécamp, 17 kil.; et de Mantes sur Cherbourg, 182 kil., par Evreux, Bernay, Lisieux et Mézidon, Caen, Lison, Valognes et Cherbourg. 4 embranchements : 1° de Lison à S^t-Lô; 2° de Mézidon par Argentan et Sées sur Alençon; 3° de Lisieux par Pont-l'Évêque sur Honfleur; 4° projeté, de Serquigny à Tourville-lez-Elbeuf.

Outre ces grandes lignes, il existe un chemin de fer de Paris à Sceaux, 15 kil., construit pour prouver qu'on peut décrire des courbes très-prononcées et gravir ou descendre des pentes rapides; et plusieurs chemins de banlieue, de Paris au bois de Boulogne et à Auteuil, et de Paris à Orsay, de Paris à la Varenne-S^t-Maur.

Des lignes importantes ont été concédées; telles sont : 1° le chemin de fer dit *Grand-Central*, entre Bordeaux et Lyon, partant de Coutras sur la ligne du Sud-Ouest, traversant Périgueux, Brive, Aurillac, Murat, Brioude, le Puy, et aboutissant à S^t-Étienne; il est fait jusqu'à Brive et a des embranchements : de Périgueux à Agen, d'Aurillac à Capdenac, et de là à Rodez et à Montauban; — 2° la ligne d'Algérie, comprenant un chemin d'Alger à Bone par Aumale, Sétif et Constantine, avec embranchements sur Bougie et sur Philippeville, et un autre d'Alger à Oran, par Blidah, Médéah, Milianah, et Orléansville, avec embranchements sur Tenez, Mostaganem, et Arzew, sur Sidi-bel-Abbès, et Tlemcen.

CHEMINS ÉTRANGERS. *Belgique*. Son réseau, qui est le 1^er en date des chemins de fer du continent européen, a été construit avec une extrême habileté, de façon à aboutir aux lignes que pourraient établir les autres gouvernements : par une condition toute spéciale, il a été entrepris et exécuté, et il est administré par l'État. Ses diverses parties ont été livrées à la circulation de 1834 à 1843, et il a coûté environ 160,000,000 fr. Il a son centre à Malines, et comprend 4 lignes principales : 1° la ligne du *Nord*, ou de Bruxelles à Anvers, par Vieux-Dieu, Contich, Malines, et Wilworde; 48,673 mèt.; — 2° ligne de l'*Ouest*, ou de Malines à Ostende, par Termonde, Gand, et Bruges, avec embranchement de Gand sur Courtrai, Tournai, et la ligne française de Lille; 200,206 mèt.; — 3° ligne de l'*Est*, ou de Malines à Liége, par Louvain, Tirlemont, Waremme, et Ans, avec embranchement de Landen à S^t-Trond et à Hasselt: 141,368 mèt.; — 4° ligne du *Midi*, de Bruxelles à la frontière française, par Tubise, Soignies, Mons, et Quiévrain, avec embranchement à Braine-le-Comte sur Charleroi et Namur; 165,604 mèt. — A ce réseau gouvernemental, il faut ajouter les lignes concédées à des compagnies particulieres. Ce sont : Anvers à Gand, 51 kil.; — chemin de Sambre-et-Meuse, 95 kil.; — Namur à Liége, 75 kil.; — chemin de Luxembourg, 250 kil.; — Tournai à Jurbize, par Ath, 44 kil.; — Charleroi à la frontière française, 30 kil., pour se raccorder avec la ligne de Creil à S^t-Quentin prolongée. Exploités en vue, non pas précisément des produits et des bénéfices, mais de la plus grande extension possible des affaires commerciales, et, par conséquent, à très-bas prix, les chemins de fer belges ont été longtemps une charge pour l'État. De 1834 à 1851, l'exploitation en a coûté, intérêts et amortissement des emprunts compris, 262 millions de fr., et n'a rapporté que 244 millions et demi; les recettes effectives n'atteignaient pas 15 millions par année, tandis que les dépenses s'élevaient de 16 à 19 millions. Mais, en 1854, on a obtenu un excédant de recette de plus de 4 millions et demi, et, en 1862, l'exploitation a coûté 14,898,474 fr., et rapporté en recettes brutes 32,548,265 fr. En 1854, on a consommé 64,324,000 kilogr. de houille pour la mise en mouvement de 191 locomotives; le matériel roulant était de 1,104 voitures et 4,298 wagons.

Dans le royaume de *Hollande*, étaient achevées et livrées à la circulation, à la fin de 1865 : les voies de fer d'Amsterdam à Rotterdam par Harlem, Leyde, La Haye, et Schiedam; de Maëstricht à Aix-la-Chapelle; de Rotterdam à Anvers, c.-à-d. d'Anvers jusqu'au Moerdyck, et du Moerdyck à Rotterdam par navigation à vapeur; d'Amsterdam à Emmerich, en passant par Utrecht et Arnheim, pour rejoindre le chemin rhenan d'Allemagne; celle de Rotterdam à Emmerich, par Gouda, Waerden, Utrecht, et Arnheim; celle d'Utrecht à Zwolle par Amersfoort, Nykerk, Harderwyk et Elburg; celle de Maëstricht à Liége, par Visé; — le chemin destiné à relier la mer du Nord avec l'Allemagne, depuis Flessingue, par Middelbourg, Goes, Berg-op-Zoom, Roosendaal, Bréda, Tilburg, Bois-le-Duc, Venloo, jusqu'à Viersen (Prusse), pour de là rejoindre Dusseldorf; — la voie d'Amsterdam au Nieuwe-Diep et au Helder, par Alkmaar; — le chemin de Groningue à Leuwarden, reliant les deux provinces à Arnheim par un embranchement, et par un autre embranchement à Reinen (Hanovre); — la voie conduisant directement à Reinen par Sevenaar et Enschedé.

L'*Angleterre*, eu égard à son étendue, est le pays qui possède le plus de chemins de fer : on y comptait, au 1^er janvier 1862, 17,000 kil. de voies ouvertes, et plus de 18,000 kil. de voies concédées. Il existe environ, dans toute la Grande-Bretagne, 200 compagnies, se faisant souvent concurrence, et réunissant entre elles un capital de 10,013,593,000 fr., dont près de 8 milliards ont été déjà employés. Les lignes principales qui partent de Londres sont : 1° la ligne du N.-O. (*North-Western*), qui passe à Coventry et Birmingham, et se prolonge d'une part sur Derby, Sheffield et Leeds, d'autre part sur Stafford, Chester, Liverpool, Manchester, Preston, Lancaster, et Carlisle, où elle se rattache aux railways d'Ecosse; elle a un embranchement qui part de Chester, longe la côte N. du pays de Galles, passe le détroit de Menai sur un pont tubulaire, et traverse l'île d'Anglesey jusqu'à Holy-Head, en face de Dublin; 2° la ligne du N. (*Great-Northern*), qui se dirige sur York, par Huntingdon, Peterborough, Boston et Lincoln, se prolongeant à l'E. sur Hull, au S.-O. sur Leeds et Manchester, au N. sur Durham, Newcastle et Berwick, où elle rejoint une ligne écossaise; elle a un embranchement de Newcastle à Carlisle; 3° la ligne du S.-E. (*South-Eastern*), qui dessert Douvres, Folkestone, Canterbury, Margate, et Ramsgate; 4° la ligne de l'E. (*Eastern-Counties and Norfolk*), qui va à Yarmouth, par Ipswich ou par Cambridge, Ely et Norwich; 5° la ligne de l'O. (*Great-Western*), sur Reading, Bath et Bristol, se rattachant par Gloucester et Worcester à Birmingham, par Bridgewater et Exeter à Plymouth; un embranchement traverse le S. du pays de Galles, le long du canal de Bristol; 6° la ligne du S.-O. (*South-Western*), qui va à Southampton et Gosport par Winchester, avec prolongement sur Salisbury et Bath d'une part, sur Dorchester, Weymouth et Bridgewater de l'autre; 7° la ligne du S. (*Brighton and South-Coast*), sur Brighton, se rattachant par Chichester à Southampton, et par Hastings à Folkestone.

Ecosse. Edimbourg est le centre de ses chemins de fer; des lignes en partent : pour Glasgow, Greenock et Ayr; pour Stirling, Perth, Dundee, Aberdeen, et Inverness; pour Carlisle et pour Berwick, se rattachant l'une au North-Western, l'autre au Great-Northern d'Angleterre. — En Irlande, trois railways partent de Dublin pour Belfast, Galway et Cork; ce dernier a des embranchements sur Waterford, Limerick, Carlow et Mullingar. Belfast a des lignes sur Downpatrick, Armagh et Antrim. Londonderry est joint à Enniskillen. — Le matériel roulant de tous les chemins est de 1,500 locomotives, 8,700 voitures pour les voyageurs, 1,547 voitures pour le transport des chevaux et 7,127 voitures pour les bestiaux.

En *Danemark*, le chemin de fer d'Altona à Kiel et Hambourg rattache ce pays au réseau allemand; embranchement d'Elmshorn sur Glückstadt, de Neumunster sur Rendsbourg, Schleswig, et de là sur Tønning et Flensbourg. Une voie joint Copenhague et Korsoer.

En *Suède*, le gouvernement a arrêté, en 1857, un plan de réseau composé de 6 grandes lignes : 1° *ligne de l'Ouest*, de Stockholm à Gothembourg, achevée de Gothembourg à Toreboda; 2° *ligne du Nord-Ouest*, devant s'embrancher sur la précédente en Néricie, et conduire à la frontière de Norvége; 3° *ligne du Nord*, portant de Stockholm, pour aller rejoindre le chemin de Gefle-Dalécarlie qui est en construction; 4° *ligne du Sud*, joignant Falköping, sur la ligne de l'Ouest, avec Malmö en Scanie; 5° *ligne de l'Est*, prenant à la ligne de l'Ouest dans l'intérieur de la Sudermanie, et allant rejoindre la ligne du Sud, à travers l'Ostrogothie et le Smaland; 6° une ligne de jonction entre le lac Vetter et la ligne du Nord. L'ensemble de ces lignes doit former environ 1,500 kil.

En *Norvége*, un chemin a été ouvert en 1854 entre Christiania et le lac Mjösen à Eidsvold.

La configuration générale du réseau *allemand*, tel qu'il doit être exécuté, et dont 9,000 kil. environ sont livrés à la circulation, se compose de trois grandes lignes parallèles au Rhin, et sur lesquelles arrivent perpendiculairement d'autres lignes; ce sont : le chemin rhénan, qui part de Bâle, longe le Rhin, et aboutit à Arnheim en Hollande; la ligne continue du lac de Constance à Stettin, à travers la Bavière, la Saxe, et la Prusse; la ligne de Trieste à Dantzick et Kœnigsberg, à travers l'Autriche et la Prusse. Ces lignes et leurs embranchements établissent des communications rapides entre les divers États de la Confédération germanique, et se relient sur plusieurs points aux réseaux belges et français. — La *Prusse* a beaucoup de chemins de fer; ils forment deux systèmes : le système prussien ou de Berlin, et le système rhénan ou de Cologne. De Berlin partent cinq lignes : 1° ligne du N.-E. sur Stettin, Bromberg, et Kœnigsberg, avec embranchements sur Posen et sur Dantzig; 2° ligne du S.-E., qui conduit à Francfort-sur-Oder, Breslau, Oppeln et Cracovie, avec embranchements de Hansdorf à Sagan et Gross-Glogau, de Kohlfurt à Bautzen et Dresde par Gœrlitz, de Breslau à Schweidnitz et Freiburg, de Brieg à Neisse, de Kandrzin près Kosel à Vienne, et de Sczakowa à Czentoschau et Varsovie; 3° ligne du S., qui conduit d'une part à Dresde, d'autre part à Kœthen, Weimar et Erfurt, et, par un embranchement sur Leipzig, communique avec la ligne bavaroise à Hof; 4° ligne du S.-O., sur Potsdam, Brandebourg, Magdebourg, et Brunswick, avec embranchement sur Halberstadt; 5° ligne du N.-O., qui mène à Hambourg, 145 kil., avec embranchements de Hagenau à Schwerin, Wismar et Rostock, de Buchen à Lubeck, et de Wittenberg à Magdebourg. Le système rhénan, qui se rattache au système prussien par la ligne de Brunswick, Hanovre et Minden, offre trois lignes principales : celle du N., qui part de Deutz et conduit à Dusseldorf, Duisbourg, Dortmund, Hamm, et Minden, avec embranchements de Dusseldorf à Dortmund par Elberfeld, de Hamm à Munster, et de Hamm à Lippstadt et Paderborn; la ligne de l'O., de Cologne à Aix-la-Chapelle, où elle se lie au réseau belge aboutissant à Verviers; la ligne du S., de Cologne à Bonn. — Dans le Mecklembourg, un chemin de fer unit Schwerin à la ligne de Hambourg à Berlin; il dessert Wismar, Rostock, et Gustrow. — Le Hanovre est traversé par la ligne de Brunswick à Magdebourg (ligne de France à Berlin); il contient des embranchements de cette ligne, au S., sur Hildesheim, au N., sur Harbourg par Celle et Lunebourg, et sur Brême. Un embranchement sur la ligne rhénane unit Munster par Rheine à Emden. — En *Saxe*, Dresde est le centre de trois lignes : la ligne de l'E., ou de Silésie, qui va à Bautzen, Gœrlitz et Kohlfurt, où elle rejoint le chemin prussien de Francfort-sur-l'Oder à Breslau, et qui a un embranchement de Lobau à Zittau; la ligne du S., sur Prague, et par conséquent sur Vienne; la ligne du N., sur Berlin, avec embranchements de Riesa à Annaberg, et de Riesa à Leipzig, se prolongeant par Altenbourg et Zwickau jusqu'à Hof, tête du chemin bavarois. — Les duchés de Saxe sont traversés par le chemin de fer dit *de Thuringe*, qui va d'Eisenach à Gotha et Weimar, et qui rejoint au N.-O. la ligne de Cassel à Francfort-sur-Mein, au N.-E. celle de Halle à Berlin. — Dans le duché de Nassau, la *ligne du Taunus* conduit de Francfort-sur-Mein à Wiesbaden et Biberich. — Dans les duchés d'Anhalt, un chemin de fer va de Kœthen à Dessau et Berlin; un autre, de Kœthen à Bernbourg; un 3e, de Kœthen à Magdebourg; un 4e, de Kœthen à Leipzig par Halle, et à Weimar par Halle et Mersebourg. — Le grand railway de la *Bavière* part de Munich, passe à Augsbourg, Donauwerth, Nordlingen, Nuremberg, et Bamberg, et rejoint à Hof le chemin de fer saxon : il a des embranchements de Bamberg à Eisenach; au S.-O., d'Augsbourg à Lindau et à Ulm; de Munich à Salzbourg et à Vienne; de Munich à Passau; de Bamberg à Francfort. — Dans la *Hesse-Darmstadt*, un chemin de fer unit Darmstadt à Francfort-sur-Mein, Giessen et Cassel; un autre, à Heidelberg, et, par suite, à Manheim, Carlsruhe et la France. — Dans la *Hesse électorale*, Cassel est joint à Francfort-sur-Mein, et par là à toute l'Allemagne du S.-O. et à la France; cette ligne a un embranchement sur Eisenach. Un autre railway conduit de Cassel à Carlshafen, avec embranchement sur Padernborn et les chemins de la Prusse rhénane. — Dans la *Hesse-Hombourg*, Hombourg a un chemin de fer pour Francfort-sur-Mein. — Le *Wurtemberg* a un chemin de fer qui va de Stuttgard à Ulm, Biberach et Friedrichshafen sur le lac de Constance, et un autre de Stuttgard à Heilbronn par Cannstadt et Laufen. — Le *Grand-duché de Bade* a un chemin qui part de Kehl sur la frontière du Rhin, se dirige au S. par Fribourg sur Bâle, et au N. par Carlsruhe et Heidelberg sur Darmstadt, avec embranchement d'Heidelberg à Manheim. — L'empire d'*Autriche* a des chemins de fer desservis par des chevaux; ce sont ceux : de Linz à Budweiss, conduisant de la haute Autriche en Bohême; de Linz à Gmunden; de Prague à Lahna; et de Presbourg à Tyrnau. La plus importante des lignes desservies à la vapeur est celle du *Nord-Ferdinand* : elle va de Vienne à Oderberg en Silésie, par Lundenbourg et Prérau, et rejoint à Kandrzin le chemin de fer prussien de Breslau, par lequel on arrive à Cracovie, où un chemin a été ouvert pour Bochnia, Lemberg, et Czernowitz; elle a des embranchements : 1° de Vienne à Stockerau; 2° de Vienne à Presbourg, Pesth, Czegled, Szegedin, Temeswar jusqu'à Basiach sur le Danube; 3° de Lundenbourg à Brunn, Prague, Lowositz, Aussig, et Bodenbach, où l'on rejoint le chemin de Dresde; 4° de Prérau à Olmütz, se reliant par Bœmisch-Trubau au chemin de Vienne à Prague. La *ligne du Sud*, de Vienne à Laybach par Grætz et Cilly, qui a été prolongée jusqu'à Trieste, a des embranchements de Vienne à Raab, de Modling à Laxenbourg, de Neustadt à Œdenburg, de Marbourg à Klagenfurt à l'O., et à Pesth par la Drave, le S. du lac Balaton, et Stuhlweissenbourg au N.-E.; de Ratschach à Agram. — La ligne de Vénétie va de Venise au lac de Garde par Padoue, Vicence, Vérone et Peschiera, où elle se relie au chemin italien de Milan; embranchements de Vérone sur Mantoue au S., sur Trente et Botzen au N., de Venise sur Trévise, Udine, et Palma Nova, d'où la ligne rejoindra Trieste, au fond du golfe Adriatique.

Pour les autres Chemins étrangers, *V. au* SUPPLÉMENT, à la fin du volume : CHEMINS DE FER (Suite).

CHEMMIS, v. d'Égypte. *V.* AKHMIN.

CHEMNITZ (Martin), savant théologien protestant, né à Treuenbrietzen en 1522, m. en 1586, a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Theologiæ Jesuitarum præcipua capita*, Leipzig, 1562; *Examen concilii Tridentini*, 4 vol., Leipzig, 1565, et Francfort, 1767; *Harmonia evangeliorum*, continuée après sa mort par Leyser et Gerhard; *Loci theologici*, Francfort, 1591, fruit de cours publics sur les *Loci communes* de Mélanchthon; *Corpus doctrinæ Prutenicæ*, en collaboration avec Mærlin. — Chemnitz eut un petit-fils, Philippe-Boguslav, né en 1605, m. en 1678, qui fut historiographe de la reine Christine de Suède, et est l'auteur du fameux livre, publié sous le nom de *Hippolytus a Lapide : de Ratione status in imperio nostro Romano-Germanico*, 1647, in-12. Dans cet écrit sont blâmés les abus des droits impériaux. E. S.

CHEMNITZ, v. du roy. de Saxe, sur la rivière de son nom, à 70 kil. O.-S.-O. de Dresde; 45,432 hab. La plus manufacturière du royaume : bonneteries, tissus de coton, soieries, lainages, occupant 3,000 métiers; fabr. de machines, etc. Très-ancienne, jadis fortifiée et ville libre impériale. Patrie de Puffendorf et de Heyne.

CHEMNITZER (Yvan-Yvanowitch), fabuliste russe, né à St-Pétersbourg en 1744, m. en 1784, servit dans la garde impériale et dans le corps des mineurs, et accompagna un de ses chefs en Allemagne, en Hollande et en France. De retour en Russie, il se livra tout entier aux lettres et composa des *fables*, pour lesquelles il a été mis à côté de La Fontaine par les Russes : il a plutôt la bonhomie, la cordialité et la simplicité de l'Allemand Gellert. Ses fables, publiées sous le titre de *Basni et Skazki*, St-Pétersbourg, 1778, 1799, et 1819, ont été traduites en français par Masclet, Moscou, 1830, in-8°. PL.

CHENAY, vge (Deux-Sèvres), arr. et à 12 kil. N.-E. de Melle : 1,247 hab.

CHENDY. *V.* SCHENDY.

CHÊNE-POPULEUX (LE), ch.-l. de cant. (Ardennes),

arr. et à 16 kil. N. de Vouziers; sur le canal des Ardennes; 1,506 hab. C'est un des 5 passages de l'Argonne.

CHÊNEDOLLÉ (Charles-Julien LIOULT DE), né à Vire en 1769, m. en 1833, fit de bonnes études au collége de Juilly. Il quitta la France quand la Révolution éclata, parcourut l'Italie, l'Allemagne et la Suisse, connut Gœthe et Klopstock, fut l'ami de Chateaubriand et de Fontanes. Rentré en France après le 18 brumaire, il publia en 1807 *le Génie de l'Homme*, poëme descriptif et philosophique, 1 vol. in-12, dont la 3e édition parut en 1822. Presque dans le même temps, il obtint le titre de maître ès jeux floraux. On a encore de lui trois livres d'*Études poétiques*, odes et petits poëmes; l'*Esprit de Rivarol*, in-12, et quelques morceaux d'une saine littérature. Il avait composé un poëme épique, *Titus, ou Jérusalem détruite*, et un recueil de *Mélodies normandes*, qu'on n'a point retrouvés dans ses papiers. Chênedollé fut dès 1812 inspecteur de l'Académie universitaire de Caen, et devint, en 1830, inspecteur général des études, fonctions qu'il résigna en 1832. J. T.

CHÊNÉE, vge de Belgique, arr. et à 12 kil. S.-O. de Liége, au confluent de l'Ourthe et de la Vesdre; 3,229 hab. Fonderies de zinc et forges à fer fournissant d'enclumes presque toute la Belgique.

CHÉNELETTE, vge (Rhône), arr. et à 32 kil. N.-O. de Villefranche; 718 hab. Exploit. de plomb argentifère.

CHÉNÉRAILLES, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. et à 18 kil. N. d'Aubusson; 893 hab. Autrefois fortifié.

CHÉNIER (André-Marie de), poëte français, né le 29 oct. 1762 à Constantinople, m. en 1794. Il était le troisième fils de Louis de Chénier, consul général de France en Turquie, et d'une grecque célèbre par sa beauté et son esprit, nommée Santi l'Homaka. Il passa une partie de sa jeunesse dans le Languedoc, acheva ses études à Paris au collége de Navarre, et embrassa à 20 ans la profession militaire, qu'il abandonna au bout de six mois. Lié d'amitié avec Lavoisier, Lebrun, David, uniquement occupé des lettres et des arts, il étudia surtout la poésie grecque et en cueillit la fleur. C'est ainsi qu'il régénéra notre poésie et assouplit notre idiome, à une époque où l'abus de la pensée abstraite avait desséché la langue et tari les sources de l'imagination. Artiste studieux, il fuyait le bruit, et ses vers charmants, dont l'influence a été si féconde, ne furent connus que longtemps après sa mort. André Chénier avait accueilli avec enthousiasme les espérances de 89; intrépide citoyen autant que poëte inspiré, il combattit de sa plume les excès révolutionnaires, et devint bientôt suspect: arrêté en 1793, il fut jugé l'année suivante, et exécuté deux jours avant la révolution du 9 thermidor, qui l'eût sauvé. Chateaubriand et Millevoye avaient publié, au commencement de ce siècle, des fragments d'André Chénier; M. de Latouche, en 1819, fit connaître la plus grande partie de ses *Elégies* et de ses *Poemes*; l'édition complète a paru en 1840. Le style d'André Chénier est à lui; nourri de l'inspiration antique, il sait s'en approprier la grâce, et il l'unit avec un art incomparable aux plus charmantes qualités de l'esprit français: élégante, souple, harmonieuse, passionnée, sa poésie est un continuel enchantement. Parmi ses *Idylles*, il faut citer au premier rang *l'Aveugle*, *la Liberté*, *le Jeune malade*, *le Mendiant*; ses *Elégies* sont pleines de mouvement et de passion; ses *Epîtres* brillent par un rare mélange de familiarité et de précision; les *Odes* et les *Iambes* nous montrent le citoyen honnête et courageux; les *Poëmes* enfin nous révèlent par quels côtés ce poëte novateur, qui semble si étranger à son siècle, était cependant pénétré de son esprit. Sur André Chénier, V. M. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*. S. R. T.

CHÉNIER (Marie-Joseph de), poëte, frère puîné du précédent, né en 1764 à Constantinople, m. en 1811. A 17 ans, il embrassa la profession militaire: officier de dragons, il passa deux années de garnison à Niort, s'occupant surtout de refaire et de compléter ses études. En 1785, il fit jouer une petite comédie en vers, *Edgar ou le Page supposé*, et, en 1786, une tragédie, *Azémire*, qui furent sifflées toutes deux. Son 1er succès est la tragédie de *Charles IX*, représentée en 1789: c'est une déclamation, mais pleine d'énergie et de feu, et qui, répondant aux passions du moment, fut accueillie avec enthousiasme. Chénier fut le poëte de la période républicaine. *Henri VIII*, 1791, et *Calas*, 1791, compositions incomplètes et froides, réussissent médiocrement; le poëte se relève dans *Caius Gracchus*, 1792, œuvre d'une terrible énergie, trop empreinte de l'esprit et du langage révolutionnaire, mais où de beaux vers, protestant contre les bourreaux, vengeaient la conscience publique. *Fénelon*, 1793, est une tragédie romanesque, très-fausse comme œuvre d'art, mais remarquable par les sentiments de modération et de clémence qui l'ont dictée. Chénier devenait de jour en jour plus suspect aux dictateurs de la démagogie; *Timoléon*, tragédie écrite en 1794, où l'on crut voir une attaque contre Robespierre, ne put être représentée; tous les mss. furent saisis et brûlés; un seul qui échappa fut rendu à l'auteur après le 9 thermidor, et imprimé en 1795. Après *Timoléon*, le poëte se retire du théâtre pendant une dizaine d'années, et son rôle politique commence. Comme orateur et tribun, surtout comme chantre des événements patriotiques et des cérémonies républicaines, Chénier a sa place marquée dans l'histoire de la révolution. Il a été membre de toutes les législatures de 1792 à 1802. Une calomnie odieuse, aujourd'hui réfutée d'une façon péremptoire, qui lui imputait la mort de son frère André, lui inspira une protestation magnifique, le discours *sur la calomnie*, 1797, qui est une de ses plus belles œuvres. En 1804, il donna *Cyrus*, qui ne fut représenté qu'une fois. Napoléon venait de se faire couronner empereur; Chénier, en justifiant cet acte, avait pensé que des conseils assez hardis et des maximes libérales lui feraient pardonner cette palinodie; c'était trop pour sa conscience politique, et trop peu pour les exigences du maître. A partir de ce moment, aucune de ses tragédies ne parut plus sur le théâtre; ni *Philippe II*, ni *Brutus et Cassius*, ni *Œdipe roi*, ni *Œdipe à Colone*, ni *Tibère*, ni le drame de *Nathan le Sage*, ne furent représentés. *Tibère*, son chef-d'œuvre, n'a été joué qu'en 1844, avec un médiocre succès. Chénier avait à cœur de faire oublier *Cyrus*; son admirable élégie, *la Promenade*, 1805, exprima avec une rare vigueur la protestation du parti républicain contre l'établissement de l'Empire, et l'*Epître à Voltaire*, 1806, revendiqua dans un style magistral les droits de la libre pensée. Un siècle nouveau s'était levé, plus impartial et plus large; Chénier fut avec éclat jusqu'au dernier jour le défenseur du XVIIIe siècle. Il est inintelligent et injuste, quand il attaque la direction féconde ouverte par l'auteur du *Génie du christianisme*; mais lorsqu'il ne fait que maintenir avec force des réformes légitimes et des droits immortels, son talent gagne chaque jour en vigoureuse souplesse, et cette gloire qu'il avait bruyamment cherchée sur la scène par des tentatives contestables, ce sont ses *Epîtres*, ses *Satires*, ses poëmes didactiques qui la lui donnent. On doit aussi à Chénier de bons écrits en prose, surtout la *Leçon sur les vieux fabliaux*, et le *Tableau des lettres françaises depuis* 1789. Chénier avait accepté, en 1803, les fonctions d'inspecteur-général des études de l'Université; il les quitta en 1806. Il était membre de l'Académie Française. Ses œuvres ont été publiées en 5 vol. in-8o, 1826, avec une étude par Arnault. Daunou, en 1829, a ajouté à cette édition 3 vol. contenant les *Œuvres posthumes*, avec une notice sur la vie et les ouvrages du poëte. L'étude la plus complète sur M.-J. Chénier est celle de Ch. Labitte, dans la *Revue des Deux mondes* du 15 janvier 1844. S. R. T.

CHENNAB. V. TCHENNAB.

CHENONCEAUX, vge (Indre-et-Loire), à 10 kil. S. d'Amboise; 400 hab. On y voit un château qui est un des plus beaux monuments de la renaissance; construit en travers du Cher, sur des arches de pont, il se relie, par des bâtiments accessoires, aux deux bords de la rivière. On y remarque une belle chapelle, une magnifique cheminée, des plafonds, véritables chefs-d'œuvre de sculpture en bois, etc. Ce château, élevé par un architecte inconnu pour Thomas Bohier, chambellan de François Ier, fut acheté par Henri II. Il appartint successivement à Diane de Poitiers, à Catherine de Médicis, aux ducs de Vendôme; en 1733, il passa au fermier général Dupin; auj. il est possédé par le comte de Villeneuve.

CHEN-SI, prov. de Chine, au N., sur la frontière de la Mongolie; ch.-l. Si-An. Sol fertile dans les vallées (froment, millet, légumes), mais souvent désolé par les sauterelles.

CHÉOPS, roi d'Egypte au XIIe siècle av. J.-C., appelé *Chembès* par Diodore de Sicile. Il fut impie et despote, fit fermer les temples, interdit les sacrifices, et confisqua les biens des prêtres. Le peuple, accablé de travaux, fut employé, dit-on, à la construction de la plus grande des Pyramides. Quelques-uns le font vivre dans une antiquité bien plus reculée.

CHEPHREM, roi d'Egypte, frère et successeur de Chéops, fut un tyran comme lui. On lui attribue la 2e des Pyramides en grandeur.

CHEPSTOW, v. et paroisse d'Angleterre, comté et à 18 kil. S. de Monmouth; 3,600 hab. Port sur la Wye, accessible avec la marée pour les gros bâtiments. Pont-tube traversé par le chemin de fer de la compagnie de Southwale. Construction de navires. Ruines d'un château fort du XIe siècle.

CHER, anc. *Caris*, riv. de France, qui prend sa source près du hameau de Cher (Creuse), arrose les dép. de l'Allier, du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire, passe à Auzance, Montluçon, St-Amand, Vierzon, et se jette dans la Loire au Bec-du-Cher, près de Tours. Cours de 350 kil., navigable, mais difficilement, depuis Vierzon, sur 158 kil. Il a pour affluents l'Arnon, la Marmande et l'Yèvre.

CHER (LE), dép. du centre de la France, ch.-l. Bourges; situé dans les anc. prov. de Berry et de Bourbonnais, entre les dép. du Loiret au N., de la Nièvre à l'E., de l'Allier au S., de l'Indre et du Loir-et-Cher à l'O. Superf., 720,880 hect.; pop., 323,393 hab. Arrosé par la Loire, le Cher, et l'Allier. Sol sablonneux au N., et généralement peu fertile: céréales, vins ordinaires assez estimés; élève de bestiaux. Exploitation de fer, pierres lithographiques et pierres de taille, nombreuses usines à fer, draps, lainages, porcelaines, poteries; comm. de fers estimés dits *fers du Berry*. Il dépend du diocèse et de la cour impériale de Bourges.

CHERASCO, *Clarascum*, v. forte du roy. d'Italie (province de Coni), près du confluent du Tanaro et de la Stura, à 31 kil. N. de Mondovi; 8,900 hab. Anc. ville libre, soumise au XIIIe siècle aux rois de Naples, puis aux ducs de Savoie. Prise en 1796 par le général Bonaparte, qui y signa, le 28 avril, un armistice avec le Piémont.

CHERASKOFF (Michail-Matwajévitch), poëte russe, né vers 1733, m. en 1807, a laissé deux épopées médiocres, et cependant vantées par ses compatriotes, *Rossiade* (la Russiade), qui a pour sujet la conquête de Kazan, et *Wladimir*, qui célèbre la conversion des Russes au christianisme. Il fut le maître de Bogdanovitch.

CHERBOURG, en latin *Cæsaris burgus*, *Caroburgus*, *Chereburgum*, *Cherebertum*, et, au moyen âge, *Carusbur*, s.-préf. (Manche), à 83 kil. N.-N.-O. de St-Lô, à 371 O.-N.-O. de Paris, vis-à-vis et à 115 kil. S. de Portsmouth, par 49° 38' 34" lat. N., et 3° 57' 39" long. O., à l'extrémité de la presqu'île du Cotentin, et à l'embouchure de la Divette dans la baie comprise entre le cap Lévi à l'E. et le cap de la Hague à l'O.; 27,997 hab. Place de guerre de 1re classe; ch.-l. du 1er arrondiss. maritime, et de direction d'artillerie. Tribunaux de 1re instance, de commerce, et de marine; école d'hydrographie, collége et école préparatoire à la marine; bibliothèques de la ville et de la marine; musée d'histoire naturelle, de tableaux et d'antiquités. La rade de Cherbourg, où 40 navires peuvent stationner, est une des meilleures de la Manche; à marée basse, les plus gros vaisseaux y flottent toujours. Quatre fanaux signalent cette rade et les ports. La rade est fermée, à 4,000 mèt. environ de la ville, par une digue de pierre, fondée en pleine mer, véritable île factice. Cette digue repose sur une base de 150 mèt. de largeur, composée de cubes de granit jetés en enrochements. Au niveau de la basse mer, la construction en granit équarri et maçonné, s'élève de plus de 20 mèt., et domine les plus fortes marées de 9m,15. Sa largeur est de 10 mèt., et sa longueur de 3,712 mèt. C'est, en son genre, l'œuvre la plus extraordinaire qui ait été conçue et achevée. Vauban en avait eu l'idée, dit-on, mais non avec les développements qu'on lui a donnés depuis. La digue est défendue par un fort construit au centre et appelé *Fort Central*, et, à chaque extrémité, par un musoir fortifié. Louis XVI fit commencer cette digue en 1783; suspendue pendant la Révolution, reprise par Napoléon Ier, suspendue encore durant la Restauration, elle n'a été terminée qu'en 1853, et a coûté 67,300,000 fr. Un fort important, sur la montagne du Roule, domine la rade et la ville entière. La passe à l'extrémité E. de la digue est commandée par le fort de l'île Pelée et le fort Chavagnac, et par le fort des Flamands sur la côte; celle à l'O., par les forts de Querqueville et la batterie Ste-Anne, sur la côte. Ces passes sont larges, l'une de 1,000 mèt., l'autre de 2,300. Le port militaire de Cherbourg, l'un des cinq de France, et le seul sur la Manche, est entouré d'enceintes bastionnées avec fossés; l'entrée en est défendue par le fort du Hommet. Il se compose de 4 bassins énormes, dont un, le bassin Napoléon III, terminé en 1858, tous creusés dans le roc à 18 mèt. au-dessous des hautes marées, et qui pourraient contenir 50 vaisseaux de ligne; on y remarque un hôpital militaire, les ateliers de la marine, de belles casernes casematées, de magnifiques calles couvertes, et d'immenses *formes* pour construire ou radouber les navires. Le port du commerce, entièrement distinct du grand port, est séparé, par une écluse de chasse, d'un avant-port, qui communique lui-même avec la rade par un chenal de 600 mèt. de long, bordé de deux jetées en granit. Exportation de mulets pour les Antilles et la Réunion, d'œufs, volailles et bestiaux pour l'Angleterre. Importation de bois et fers du Nord, goudron, chanvre, denrées coloniales, etc. Fabr. de cordages, de dentelles. Chantiers de construction. Comm. de granit, salaisons, produits chimiques, soude de varech. — Ville ancienne, sur l'emplacement du *Coriallum* de l'*Itinéraire* d'Antonin, Cherbourg fit partie du duché de Normandie; occupée par Philippe-Auguste, cédée en 1355, avec tout le Cotentin, à Charles le Mauvais, roi de Navarre, elle devint le lieu de débarquement des Anglais. Ils la possédèrent de 1418 à 1450, et la ruinèrent en 1758. Louis XV et Louis XVI entreprirent de la rétablir; mais sa prospérité et son existence comme port militaire ne datent que de Napoléon Ier, auquel la ville a élevé, en 1858, une statue colossale en bronze, sur la place d'Armes. C'est à Cherbourg que Charles X s'embarqua en 1830 pour quitter la France. B.

CHERCHELL, anc. *Iol*, puis *Julia Cæsarea*, v. forte d'Algérie, sur la Méditerranée, à 90 kil. O. d'Alger par mer et 120 par terre; par 36° 36' 48" lat. N., et 0° 8' 19" long. O.; 5,286 hab., dont la moitié Européens. Port de commerce construit de 1844 à 1852, et pouvant tenir 40 navires. La ville, importante sous la domination romaine, dévastée par les Vandales et les Arabes, fut reconstruite par les Maures chassés d'Espagne au XVe siècle, et devint très-florissante; André Doria s'en empara en 1531, et les Français en 1840. Les cultures se développent depuis ce temps sur un territoire de 3,000 hectares. Ruines d'un amphithéâtre romain; commissariat civil du departem. d'Alger; ch.-l. de cercle de la subdiv. de Milianah; commune en 1854.

CHÉRÉA (*Cassius*), tribun des cohortes prétoriennes, assassina Caligula, qui l'avait blessé par ses railleries, l'an 793 de Rome, 41 ap. J.-C. Claude le fit mettre à mort.

CHÉREAU, né en 1776, m. à Paris en 1843, pharmacien, membre de l'Académie de médecine et de la Société de pharmacie. On lui doit les premiers essais d'une nomenclature méthodique des médicaments simples et composés. Il a publié, dans le *Journal de pharmacie*, plusieurs notes sur les élixirs parégoriques, l'esculine et l'opium de Perse. En 1825, il a publié, avec Deschaleris, un Mémoire important sur les végétaux cryptogames utiles. C. L.

CHEREBERTUM, CHEREBURGUM, noms latins de CHERBOURG.

CHÉRÉMON, poëte tragique grec, connu par Aristote qui en parle plusieurs fois, et par Athénée qui cite les titres de plusieurs de ses tragédies. Il paraît avoir vécu du temps d'Euripide. *V.* l'édit. de la *Poétique* par Ritter, p. 87-8 du commentaire. P—T.

CHÉRIA (EL-), nom moderne du JOURDAIN.

CHÉRIBON, v. de l'île de Java, dans la Malaisie hollandaise, sur la côte N. de l'île, protégée par un fort; autrefois plus importante; 8,000 hab., Européens, Chinois, Arabes. Comm. de café, indigo, bois de construction. — La *résidence* de Chéribon, où se trouve l'anc. volcan de Chéribon, 3,776 mèt., a une pop. de 150,000 hab., et se divise en 5 districts: Chéribon, Indramayou, Madscha, Kouningan et Galon.

CHÉRIF. *V.* SCHÉRIF.

CHÉRILUS, d'Athènes, poëte dramatique, vivait au Ve siècle av. J.-C. Il reste de lui quelques vers où il célèbre la victoire des Grecs sur Xerxès. On lui a attribué l'invention des masques et des habits de théâtre.

CHÉRILUS, de Samos, poëte grec du Ve siècle av. J.-C., auteur d'un poëme épique sur la 2e guerre médique. Les Athéniens donnèrent à Chérilus une statère d'or pour chaque vers, et ordonnèrent que son poëme fût chanté publiquement comme ceux d'Homère. Les fragments qui en restent ont été publiés par Næke, Leipsick, 1817.

CHÉRIN (Louis-Nic.-Henri), conseiller à la Cour des aides, né à Paris vers 1769, m. en 1799, généalogiste, publia, en 1788, un *Abrégé chronologique d'édits, déclarations... des rois de la 3e race, concernant le fait de noblesse*. A la révolution, il prit la carrière des armes, devint général de brigade à l'armée du Nord, chef d'état-major de l'armée de Hoche en Vendée, 1795, commandant de la garde du Directoire en 1797, chef d'état-major de Masséna à l'armée du Danube, et mourut des suites d'une blessure.

CHÉRISOPHE, chef des 800 Spartiates qui combattirent en faveur du jeune Cyrus contre son frère Artaxerce Mnémon.

CHEROKEES, tribu indigène de l'Amérique du Nord (États-Unis), cantonnée à l'Ouest du Mississipi, dans le Territoire Indien; on en porte le nombre à 17,530. Ils ont accepté la civilisation de l'ancien monde, se sont donné, en 1827, un gouvernement représentatif et républicain, se livrent à l'agriculture et à l'industrie manufacturière, et ont même un journal rédigé à la fois dans leur langue nationale et en anglais.

CHÉRON (Elisabeth-Sophie), fille d'un peintre en émail, née à Paris en 1648, m. en 1711. Elle s'adonna au portrait et à l'histoire, et fut reçue à l'Académie de peinture, 1676. Son dessin est correct, sa couleur vraie et vigoureuse. On estime sa *Descente de croix* d'après Zumbo, et son portrait de Mme Deshoulières. Elle publia en 1706 un *Livre de principes à dessiner*, en 36 pl., et 41 pl. de *Pierres gravées*. On lui doit des poésies, un *Essai de psaumes et cantiques*, 1694; *les Cerises renversées*, 1717; une ode sur *le Jugement dernier*, etc. — Son frère, Louis Chéron, né en 1660, m. en 1723, fut peintre et graveur; il ne voulut pas, comme elle, abjurer le calvinisme, et, après la révocation de l'édit de Nantes, se retira en Angleterre, où il peignit de beaux plafonds au château de Bougton.

CHÉRON (Louis-Claude), né à Paris en 1758, m. en 1807, fut administrateur du dép. de Seine-et-Oise en 1790, membre de l'Assemblée législative, du conseil des Cinq-Cents, et préfet de la Vienne en 1805. Il a publié une trad. du *Tom Jones* de Fielding, et fait jouer *Caton d'Utique*, 1789, tragédie imitée d'Addison; *le Tartufe de mœurs*, 1815, comédie un peu faible, imitée de *l'École du scandale* de Sheridan, etc.

CHÉRON (Aug.-Athan.), chanteur de l'Opéra de Paris, né près de Versailles en 1760, m. en 1829, était doué d'une belle voix de basse et d'un port majestueux. Il excella dans les rôles du pacha de *la Caravane*, d'Agamemnon dans *Iphigénie en Aulide*, et d'Œdipe dans *Œdipe à Colone*. Il fut au théâtre de 1779 à 1808.

CHÉRONÉE, plus anciennement *Arné*, v. de Béotie, sur le Céphise et près des confins de la Béotie. Plutarque y naquit. Victoires de Philippe, roi de Macédoine, sur les Athéniens et les Thébains, l'an 338 av. J.-C., et de Sylla sur Archélaüs, lieutenant de Mithridate, en 87. C'est auj. *Capranu* ou *Caprena*.

CHÉROY, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 21 kil. O. de Sens; 797 hab. Marchés de bestiaux.

CHERSIPHRON, architecte crétois au VIIe siècle av. J.-C., traça le plan et commença la construction du célèbre temple de Diane, à Éphèse, continué après sa mort par son fils Métagène, par Démétrius, et par Poénius d'Éphèse. Les machines qu'il inventa pour le transport des matériaux sont décrites par Vitruve, et gravées dans le *Traité d'architecture* de L. Alberti.

CHERSO et OSERO, deux îles d'Autriche dans l'Adriatique (Littoral), à 3 kil. de la côte d'Istrie, contiguës, longues et très-étroites, et réunies par un pont; 14,000 hab. Montagneuses et peu fertiles. Villes princip., Cherso, avec un bon port, et Osero. Exportation d'huile, vins d'Osero, poissons.

CHERSON, v. de Russie. *V.* KHERSON.

CHERSON, v. de l'anc. Chersonèse Taurique, à l'O.; fondée par une colonie d'Héraclée; auj. *Koslov* ou *Eupatoria*.

CHERSONÈSE (du grec *chersos*, continent, et *nêsos*, île). Les anciens donnaient ce nom à 4 presqu'îles : 1° la CHERSONÈSE DE THRACE (auj. presqu'île des Dardanelles ou de Gallipoli), entre le golfe Mélas et l'Hellespont; villes princ. : Lysimachie, Cardie, Saros, Sestos, Callipolis; 2° la CHERSONÈSE TAURIQUE (auj. Crimée), entre le Pont-Euxin et les Palus-Méotides, habitée par les Tauri; villes princip. : Taphræ, Cherson, Théodosie ou Caffa, Charax, Panticapée; 3° la CHERSONÈSE CIMBRIQUE (auj. la péninsule danoise), habitée par les Cimbres, puis par les Angles et les Jutes; 4° la CHERSONÈSE D'OR, au S.-E. de l'Asie connue des anciens, et qui paraît être le Delta péninsulaire de l'Iraouaddy.

CHERTSEY, v. et paroisse d'Angleterre (Surrey), à 50 kil. O.-S. O. de Londres, sur la rive dr. de la Tamise; 5,347 hab. Récolte de légumes pour Londres. Briqueteries. Ville très-ancienne, elle fut la cap. d'un des royaumes saxons de l'Heptarchie.

CHÉRUBIN (de l'hébreu *cherub*), ange qui occupe, dans la hiérarchie céleste, le 1er rang après les séraphins. Ce fut un chérubin qui garda l'entrée du Paradis terrestre, après le péché d'Adam. L'*Apocalypse* de St Jean donne aux 4 chérubins qui entourent le trône de Dieu la figure de l'homme, du lion, du bœuf et de l'aigle. — Magnus II, roi de Suède, institua, en 1334, un ordre militaire du *Chérubin*, dont les membres portaient un collier enrichi de chérubins et de croix, et qui fut aboli par Charles IX en 1604.

CHERUBINI (Marie-Louis-Charles-Zenobi Salvador), célèbre compositeur de musique, né à Florence en 1760, m. à Paris le 15 mars 1842. A 13 ans, il avait déjà fait exécuter une messe solennelle. Placé, en 1778, par le grand-duc de Toscane Léopold II, sous la direction de Sarti, il acquit à l'école de ce maître cette profonde connaissance du contre-point, qui est le caractère principal de son talent. Il fit jouer tour à tour *Quinto Fabio*, 1780; *Armida*, *Adriano in Siria*, *Messenzio*, 1782; *lo Sposo di Tre*, 1783; *Idalide*, *Alessandro nell' Indie*, 1784. A Londres, où il se rendit, on représenta *la Finta principessa*, 1785, et *Giulio Sabino*, 1786. Il retourna en Italie, où il écrivit une *Iphigénie en Aulide*, 1787. Appelé à Paris par Viotti, il y donna : *Démophon*, 1788; *Lodoïska*, 1791; *Elisa*, 1795; *Médée*, 1797; *l'Hôtellerie portugaise*, 1798; 43 morceaux intercalés dans des opéras italiens; une marche funèbre pour les obsèques du général Hoche; *les Deux Journées*, 1800; *Épicure*, en collaboration avec Méhul; *Anacréon*, 1803; et le ballet d'*Achille à Scyros*, 1804. Il écrivit encore *Faniska* pour Vienne, 1806, et, pour Paris, *Pygmalion*, 1809; *le Crescendo*, 1810; *les Abencerrages*, 1813. Il prit part à des pièces de circonstance, *Bayard à Mézières*, 1813, et *Blanche de Provence*, 1821. Par la richesse de son instrumentation, qui ne nuit pas à l'expression dramatique et à la mélodie, Chérubini opéra une révolution dans la musique française : Haydn et Beethoven le proclamèrent le premier compositeur de son temps. En 1816, Cherubini remplaça Martini comme surintendant de la musique du roi, et entra à l'Institut. Depuis cette époque, quoiqu'il ait encore écrit en 1833 le grand opéra d'*Ali-Baba*, il se consacra au genre religieux, et ne produisit que des chefs-d'œuvre. Il a composé 8 messes, dont 4 ont été imprimées, un *Requiem*, et de nombreux motets. Ses œuvres inédites s'élèvent à 130. Un *Traité de contre-point et de fugue* résume les leçons qu'il donna au Conservatoire de musique de Paris, dont il fut directeur depuis 1822. B.

CHERUSQUES, peuple de la Germanie, habitant des deux côtés du Harz, entre le Weser et l'Elbe, ayant les Chauces au N., les Chamaves et les Cattes à l'O., les Suèves au S., et les Lombards à l'E. (auj. Brunswick et prov. de Lunebourg). — Drusus, en l'an 12 av. J.-C., traversa leur pays pour aller jusqu'à l'Elbe, et les soumit à la domination romaine. A la voix d'Arminius ou Hermann, ils se révoltèrent, s'unirent aux tribus voisines, et écrasèrent les légions de Varus, en l'an 9. Germanicus profita des querelles d'Arminius avec son beau-père Ségeste pour les vaincre à Idistavisus, sur les rives du Weser, 16 ap. J.-C. Après Arminius, ils déclinèrent rapidement, et furent affaiblis par les irruptions des Cattes et des Lombards. Ils firent partie de la confédération des Francs au IIIe siècle. B.

CHERVIN (Nicolas), médecin, né en 1783 dans le dép. du Rhône, m. en 1843. Il ne se livra à la médecine qu'en 1812. Il alla, comme Lassis, traiter le typhus à Mayence, et reconnut qu'il n'est point contagieux. De 1819 à 1824, il étudia la fièvre jaune aux Antilles, aux États-Unis, en Louisiane, à Cayenne; en 1828, il accompagna dans le même but à Cadix les docteurs Louis et Trousseau. Il conclut que cette fièvre n'est pas contagieuse, et que les lazarets et les quarantaines ne servent ni à la prévenir ni à en apaiser la violence. Il eut à ce sujet de longues querelles avec le Dr Pariset. L'Institut lui décerna un prix Montyon de 10,000 fr., et l'Académie de Médecine l'admit dans son sein.

CHÉRY (Philippe), peintre, né à Paris en 1759, m. en 1838, élève de Vien, entra avec ardeur dans les idées de la révolution française, prit part à la prise de la Bastille, et fut tour à tour député à la Convention, membre du 1er Comité de salut public, maire de Charonne et de Belleville, et chef de la police dans le dép. de la Seine. Au 18 brumaire, il sortit de France, et n'y rentra qu'en 1802. Ses derniers jours se sont écoulés dans l'oubli et la pauvreté. Parmi ses tableaux, on remarque *la Décollation de St Jean*, le *Martyre de St Étienne*, la *Mort d'Alcibiade*, *Mercure devenant épris d'Hersé*, *David jouant de la harpe devant Saül*, la *Naissance* et la *Toilette de Vénus*.

CHERYF-EDDYN-ALI, historien persan au XVe siècle, est auteur du *Zefer Nâmeh* ou histoire de Tamerlan, dont Pétis de la Croix a donné une trad. française infidèle, Paris, 1722, 4 vol. in-12.

CHESAPEAKE, vaste baie des États-Unis (Maryland et Virginie), dans l'Océan Atlantique, entre les caps Henry et Charles, par 37°-39° 35' lat. N., et 78° 2'-79° 4' long. O.; 300 kil. sur 10 à 60; très-sûre pour la navigation. Les principaux ports de ses côtes sont : Baltimore, Annapolis, Norfolk, Hampton, Chester et Cambridge. Elle reçoit la Susquehannah, le Patapsco, le Potomac, le Rappahannock, le York-River, le James-River, tous navigables. Le canal de la Chesapeake à l'Ohio la lie au Mississipi. Combats navals entre les Français et les Anglais, en 1781 et 1782.

CHESELDEN (William), chirurgien anglais, né en

1688 à Burrow-on-the-Hill (comté de Leicester), m. à Londres en 1752, membre de la Société royale en 1710, chirurgien de la reine Caroline et de l'hôpital de Chelsea. On lui doit : *Anatomie du corps humain*, 1713, in-8°, ouvrage encore estimé auj.; *Traité de la taille*, 1723, in-8; *Ostéographie*, 1733, in-fol. Mais il fut surtout célèbre par son habileté dans l'opération de la cataracte; il la pratiqua avec succès sur des aveugles-nés.

CHESHAM, v. d'Angleterre (Buckingham), à 40 kil. N.-O. de Londres; 5,593 hab. Cordonnerie.

CHESHIRE. *V.* CHESTER (comté de).

CHESHUNT, brg d'Angleterre (Hertford), à 19 kil. N. de Londres; 5,000 hab. Richard Cromwell y vécut depuis 1680 jusqu'à sa mort, 1712. On y voit l'anc. résidence du cardinal Wolsey.

CHESSY, vge du dép. du Rhône, arr. et à 18 kil. S.-S.-O. de Villefranche, sur l'Azergue, 768 hab. Mines de cuivre riches au temps des Romains, auj. délaissées. Pyrite.

CHESTER, CESTER, CASTER, terminaison anglaise : *Glo*CESTER, *Win*CHESTER, *Lei*CESTER, *Lan*CASTER; dérive du latin CASTRUM (anglo-saxon CEASTRE), retranchement, citadelle.

CHESTER, *Cestria, Deva Castra,* cité-comté d'Angleterre, cap. du comté de son nom, sur la Dee, à 9 kil. de son embouchure, sur le chemin de fer du Nord-Ouest, à 43 kil. S.-S.-E. de Liverpool, à 255 N.-O. de Londres; par 53° 11' 26" lat. N., et 5° 13' 59" long. O.; 31,101 hab. Bâtie sur une roche, elle est en grande partie entourée par d'anc. et massives murailles. Évêché; ruines de la riche et anc. abbaye de St-Werburgh; église St-Jean, beau modèle d'architecture saxonne; l'église de la Trinité contient les tombeaux de Parnell et de Mathieu Henry, commentateur de la Bible. Pont d'une seule arche de 60 mèt. d'ouverture. Siége des assises et des Quarter-Sessions; biblioth. publ., musée et théâtre; hôpital d'aliénés; maison de détention. Vaste château, comprenant un arsenal, une poudrière et des casernes. Manufactures de tabac, ganterie, quincaillerie, pipes; commerce en déclin, entravé par l'ensablement de la Dee et absorbé par Liverpool. Construction de navires. Exportation considérable de fromages célèbres, de cuivre, fer et houille. Courses de chevaux en mai. Des canaux l'unissent à Liverpool, Shrop et Montgomery. Elle donne, depuis Édouard III, le titre de comte au prince de Galles. À 5 kil. au S. est Eaton-Hall, magnifique résidence du marquis de Westminster.

CHESTER (Comté de) ou CHESHIRE, au N.-O. de l'Angleterre, entre ceux de Lancastre au N., de Derby et Stafford à l'E., de Salop et Denbigh au S., de Flint et la mer d'Irlande à l'O. Superf. : 269,312 hect., dont plus de 248,000 en culture, surtout en pâturages; 505,153 hab. Sol plat, boisé, avec de petits lacs. Rivières : Dee, Mersey, Weever. Près de 100,000 vaches y donnent 1,250 tonnes de fromage renommé par an. Élève de porcs, mines de sel et sources salées à Nantwich. Manuf. de cotons et soies à Macclesfield, Stockport, etc. Nomme 2 députés. C'était le pays des *Cornavii*. Les Anglo-Saxons l'occupèrent en 828; Guillaume Ier en fit un comté-palatin pour Hugues d'Avranches, son neveu. Il eut un gvt indépendant jusque sous Henri VIII, et resta comté-palatin jusqu'à l'abolition de ses tribunaux indépendants par George IV.

CHESTER (Thomas), poëte anglais du temps de Henri VI. Il a laissé un poëme intitulé : *Sir Launfal*, le Lanval des romans français, un des chevaliers du roi Arthur, et quelques traductions de chants destinés aux fêtes du XVe siècle. A. G.

CHESTERFIELD (Philippe DORMER-STANHOPE, comte de), né à Londres en 1694, m. en 1773. Au sortir de l'université de Cambridge, 1714, il fit le tour de l'Europe. Son séjour à Paris le rendit français par la politesse, l'élégance et l'esprit : il y devint ce qu'il fut toute sa vie, le modèle de l'urbanité. Membre des communes, puis de la chambre des lords, il se plaça au premier rang des orateurs par la grâce de son débit, l'éclat de sa parole, et la vigueur de ses opinions. Il s'opposa à la censure des œuvres dramatiques, et appuya la réforme du calendrier. Ambassadeur en Hollande, 1728, il préserva de la guerre l'électorat de Hanovre. Plus tard, nommé vice-roi d'Irlande, il quitta ce poste en 1748 pour celui de secrétaire d'État, dont il se démit bientôt, afin de consacrer à une retraite studieuse les débris d'une santé altérée par les travaux, les voyages et les plaisirs. Sa vieillesse fut attristée par la surdité, grand malheur pour un homme du monde qui brillait surtout dans la conversation. Ami de Swift, de Pope, de Bolingbroke, de Samuel Johnson, lié avec Voltaire et Montesquieu, il avait toujours protégé les lettres. Écrivain lui-même, il inséra plusieurs pages spirituelles dans *le Spectateur* : mais son principal titre est un recueil de *Lettres écrites à son fils*. Elles se distinguent par des notions exactes sur les mœurs et l'état politique de l'Europe, des conseils sur la manière dont un enfant doit étudier, des avis, un peu mêlés, et pas toujours assez graves, sur la conduite d'un jeune homme dans le monde. Tout cela est relevé par la simplicité piquante du style, et cette fleur de politesse que les Anglais appellent *gentlemanlike*. Les formes grammaticales y rappellent souvent les habitudes de la langue française. Johnson, ami de Chesterfield, l'appelait « le lord des beaux-esprits, et le bel-esprit des lords. » On a publié de Chesterfield : *Miscellaneous Works*, Lond., 1777, 2 vol.; et *Posthumous pieces*, Lond., 1778. Les *Lettres* ont été trad. en franç. avec quelques suppressions, Amst., 1777; et par M. Amédée Renée, 1842, 2 vol. in-12. G. M.

CHESTERFIELD, v. d'Angleterre, comté et à 32 kil. N. de Derby; 9,835 hab. Belle église du XIIIe siècle. Peu d'industrie. Donne le titre de comte à une branche de la famille Stanhope.

CHESTERFIELD-INLET, golfe de la mer d'Hudson, dans l'Amérique du Nord (territoire de la baie d'Hudson); 450 kil. sur 25.

CHEVAGE, droit que payaient annuellement, dans certaines provinces, les bâtards et aubains mariés.

CHEVAGNES ou CHEVANNES, ch.-l. de cant. (Allier), arr. et à 18 kil. E.-N.-E. de Moulins; 410 hab.

CHEVALERIE, dignité en partie militaire et en partie religieuse, instituée chez les nations d'origine germanique et surtout en France, pour la défense des veuves, des orphelins et des prêtres, au milieu du despotisme féodal, et qui subsista du XIe au XVe siècle. On y trouve à la fois des éléments germaniques, arabes et chrétiens. La plupart des coutumes de la chevalerie, l'*emprise* (*V. ce mot*), l'admission du jeune homme au rang des guerriers, la remise solennelle des armes, l'hommage, le serment, les joutes, le respect de la femme, viennent de l'ancienne Germanie; beaucoup de maximes chevaleresques sont écrites presque textuellement dans les livres sacrés des Scandinaves. Le *Roman d'Antar* chez les Arabes peint des mœurs analogues à celles des chevaliers chrétiens; Saladin, au temps des croisades, pouvait passer pour un frappant modèle de chevalerie; c'est aux Maures d'Espagne, tout brillants des vertus chevaleresques, que l'on doit en grande partie ce caractère poétique, cette exaltation d'imagination et de sentiments qui fut si vive chez les vrais chevaliers. Enfin l'Église s'empara de la chevalerie pour en faire un moyen d'action sur une société barbare, pour développer les idées morales; chaque acte de la vie du chevalier fut accompagné de cérémonies où le prêtre paraissait avec tout l'appareil de la religion.

A l'origine, il fallait, pour devenir chevalier, être noble de plusieurs générations, avoir servi, depuis l'âge de 7 ans, comme *page, varlet* ou *damoiseau,* dans le château de quelque seigneur, qu'on servait à table, qu'on suivait à la chasse, aux tournois, et sous les yeux duquel on se formait au maniement des armes et aux vertus chevaleresques. Le jeune homme entendait, le soir, lire par le chapelain ou raconter par quelque ménestrel les exploits des paladins de Charlemagne ou des chevaliers de la Table-Ronde. A 14 ans, *mis hors de page,* il devenait *écuyer*. Alors il avait soin des armes et des chevaux, suivait le seigneur en voyage ou à la guerre; puis, afin de mériter l'honneur de chevalerie, il se choisissait une dame de ses pensées, portait ses couleurs, et entreprenait quelque aventureuse expédition. A 21 ans, il pouvait être armé chevalier. Après le bain, symbole de purification, on le revêtait tour à tour d'une tunique blanche, signe de pureté, d'une robe rouge, symbole du sang qu'il était tenu de répandre pour la foi, et d'un justaucorps noir, image de la mort qui l'attendait. Il observait un jeûne, se confessait, communiait, et passait la *veille des armes* en prières à l'église ou à la chapelle. Le jour de la cérémonie, il entendait une messe du St-Esprit et ordinairement un sermon sur les devoirs des chevaliers; le prêtre bénissait l'épée du futur chevalier, puis le conduisait au seigneur qui recevait son serment, et le frappait sur l'épaule du plat de l'épée en disant : « Au nom de Dieu, de St Michel et de St Georges, je te fais chevalier. » Il lui donnait ensuite l'accolade et lui ceignait l'épée. Les *parrains d'armes* le couvraient de toutes les pièces de l'armure, et lui chaussaient les éperons dorés. En général, quelque tournoi terminait la cérémonie. Tout chevalier qui manquait à ses obligations était coupable de *félonie* : on arrachait les portes de son château, son écu était traîné à la queue d'un cheval, et ses éperons brisés; placé lui-même sur une civière, on lui versait sur la tête un bassin

d'eau, comme pour effacer le caractère sacré que l'ordre de chevalerie lui avait conféré; on le couvrait d'un drap mortuaire, et l'on récitait sur lui les prières des morts. La peine de la dégradation, dans des siècles où la force faisait loi, ne dut guère être appliquée qu'aux chevaliers hors d'état de se défendre par les armes.

Les chevaliers avaient pour armes défensives le haubert ou cotte de mailles, le casque, l'écu ou bouclier, les brassards, les cuissards et les gantelets; pour armes offensives, la lance, l'épée, la hache, la masse d'armes et le poignard. Ils ne combattaient qu'à cheval. Ils avaient seuls le droit de ceindre l'épée, les autres guerriers la portant suspendue à un baudrier. On distinguait les *chevaliers bannerets*, les *chevaliers de haubert*, et les *bacheliers* ou bas-chevaliers.

La féodalité était le côté réel de la société au moyen âge; la chevalerie en fut le côté poétique et idéal. Elle ne fut jamais complétement appliquée ailleurs que dans les romans. Néanmoins, si elle ne réforma pas la société, elle eut quelques effets heureux. Elle adoucit les mœurs, propagea les idées de droit et de justice, introduisit ces habitudes de délicatesse, de prévenance et de loyauté qu'on nomma *courtoisie*, donna de grands exemples d'héroïsme désintéressé, développa le sentiment de la dignité personnelle, c.-à-d. ce *point d'honneur* dont l'exagération devait cependant engendrer le duel, donna à la femme un ascendant moral qui polit peu à peu la rudesse du guerrier, fit prévaloir l'amour idéal et religieux sur la passion physique et brutale, et, par ses traditions merveilleuses et ses tendances exaltées, fut pour la poésie une source féconde d'inspiration. Quant à la *chevalerie errante*, elle ne fut jamais qu'un état passager et exceptionnel. Les ordres de chevalerie religieuse et militaire furent composés de ceux qui, selon l'expression de St Bernard, étaient armés de foi au dedans et de fer au dehors, et qui combattaient pour Dieu et pour la Vierge, « cette dame de tout le monde. »

Quand l'enthousiasme religieux et l'esprit guerrier s'affaiblirent au moyen âge, la chevalerie commença à déchoir. Vainement les premiers Valois, Philippe VI et Jean le Bon, essayèrent de maintenir une institution qui n'était plus en harmonie avec les mœurs; vainement on établit les ordres de l'Étoile, en France; de la Jarretière, en Angleterre; de la Toison d'Or, en Allemagne : les désastres de la guerre de Cent Ans, qu'amenèrent l'orgueil, l'indiscipline, et la bravoure inconsidérée de la chevalerie; l'exclusion dont elle frappait les plébéiens pour n'admettre dans la fraternité que les nobles; son impuissance comme institution sociale, puisqu'elle ne se rattachait à aucune patrie, à aucun pouvoir; l'établissement des armées permanentes, qui furent employées à défendre tous les intérêts; l'invention des armes à feu, qui changeait les conditions de la guerre et enlevait à la force, à la valeur personnelle la décision des combats; la prodigalité sans discernement avec laquelle les rois et les princes conférèrent, pour se gagner des partisans, les ordres de la chevalerie de cour; l'abolition des joutes et tournois, où les preux faisaient leurs brillantes passes d'armes; tout explique l'insuccès de François Ier quand il voulait rajeunir des coutumes tombées en désuétude, et l'à-propos du *Don Quichotte*, immortelle épitaphe de la chevalerie, tracée pourtant de la main d'un vrai chevalier. *V. Histoire de la chevalerie, de son origine, de son développement et de ses usages*, par Reibisch, Stuttgard, 1842, in-4°, avec 69 pl.; elle contient, outre beaucoup de documents nouveaux, les recherches de Ste-Palaye, en mss. à la Bibliothèque impériale de Paris, celles de Spallart, de Mill, de Ducange, etc. B.

CHEVALET, instrument de torture. Au temps des martyrs du christianisme, c'était une table, percée, sur les côtés, de rangées de trous par lesquels passaient des cordes qu'on roulait ensuite sur un tourniquet. Ces cordes serraient les mains et les pieds du patient étendu sur la table, en même temps que le corps, tiré au moyen d'une poulie, était brusquement lâché et disloqué par la secousse. Le *cavaletto* de la Rome moderne et la machine employée au XVe siècle à la Tour de Londres sous le nom de *fille du duc d'Exeter* (du nom du gouverneur de cette prison) sont des instruments de ce genre. On appela encore chevalet une pièce de bois taillée carrément, portée sur 4 pieds de manière que l'un des angles fût en l'air, et sur laquelle on mettait à cheval le patient, à qui l'on attachait de lourds poids aux jambes. B.

CHEVALET, pays de l'anc. Forez, dont le lieu principal était St-Just-en-Chevalet, arr. de Roanne (Loire).

CHEVALIER, nom donné, au moyen âge, au noble qui avait reçu l'ordre de chevalerie (*V.* CHEVALERIE). Il avait le privilége d'être appelé *messire* et *monseigneur*, de parer de girouettes le faîte de sa demeure; sa femme portait seule le titre de *madame*. Les *chevaliers servants* étaient ceux qui n'étaient pas obligés de faire leurs preuves de noblesse. Au roi seul appartint le droit d'anoblir un roturier en le faisant chevalier, et cet anoblissement ne fut pas seulement la récompense d'un brillant fait d'armes; on l'accorda aussi aux hommes de lettres, de science et d'art. Dès le temps de St Louis, on distingua les *chevaliers de noblesse* et les *chevaliers de robe* ou *ès lois*. Au XVIe siècle, où le titre de *chevalier* fut conféré même à ceux qui étaient simplement revêtus d'emplois civils, il devint synonyme de *noble*, et fut le signe d'une distinction quelconque. Dès lors, tandis qu'à l'origine tous les hommes de bonne lignée, même les rois, se faisaient honneur de le porter, il ne désigna plus, dans les familles de noblesse, qu'un ordre de naissance : ainsi, le père étant duc, le fils aîné fut marquis, le 2e comte, le 3e vicomte, le 4e baron, et le 5e chevalier. B.

CHEVALIERS BANNERETS, nom de ceux qui pouvaient porter la bannière (*V. ce mot*) dans l'armée royale, se faire suivre par 50 hommes d'armes, archers et arbalétriers, et qui avaient un *cri d'armes*, clameur guerrière, poussée tantôt par le chef, tantôt par tous les combattants ensemble.

CHEVALIERS DE HAUBERT. *V.* HAUBERT. — *V.* aussi, pour tous les autres chevaliers qui ne sont pas nommés ici, le nom qualificatif.

CHEVALIERS EN GRÈCE. La dénomination de chevaliers (*ippeis*), était appliquée, dans plusieurs États de l'antiquité, à certains membres des classes nobles ou riches. A Sparte, les chevaliers, au nombre de 300, étaient un corps d'élite institué pour la garde des rois, mais ne combattaient pas à cheval. Ceux de Crète, au contraire, avaient des chevaux. A Athènes, les chevaliers formaient la 2e classe de citoyens établie par Solon; on les appelait *pentacosiomédimnes*, de ce que chacun devant entretenir un cheval de guerre, on n'admettait dans la classe que les citoyens possédant assez de terres pour en tirer 500 médimnes (260 hectol. de produits secs ou liquides (1,220 fr., en moyenne, valeur de blé). Tous les ans, les chevaliers faisaient une procession à cheval dans les rues en l'honneur de Jupiter. Ils composaient un corps de cavalerie privilégié.

CHEVALIERS ROMAINS OU ORDRE ÉQUESTRE. L'histoire traditionnelle de Rome fait remonter l'origine des chevaliers jusqu'à Romulus; ils formaient dans le principe trois centuries, qui répondaient aux trois tribus des *Ramnenses*, des *Titienses* et des *Luceres*. Le corps entier était désigné sous le nom de *Celeres* (*V. ce mot*), et commandé par un tribun, qui occupait le premier rang après le roi, et pouvait en son absence convoquer l'assemblée du peuple. Tullus Hostilius établit trois autres centuries. Tarquin l'Ancien, sans en créer de nouvelles, porta à 1,200 le nombre des chevaliers. Les six centuries primitives conservèrent toujours le premier rang dans les comices par centuries, et votaient avant toutes les classes du peuple.

Servius Tullius établit douze nouvelles centuries de chevaliers, et le nombre en resta fixé définitivement à dix-huit. On ne pouvait faire partie de l'ordre équestre sans être citoyen romain et possesseur d'une certaine fortune constatée par le cens : du temps de Servius Tullius, c'était, à ce que l'on croit, 100,000 as (5,250 fr.); vers la fin de la république et sous les empereurs, ce fut 400,000 sesterces (107,560 fr.). La dignité de chevalier se perdait par la diminution du cens ou par une flétrissure censoriale. (*V. Revue des chevaliers.*) Les signes distinctifs des chevaliers étaient : l'*Anneau d'or*, l'*Angusticlave* et la *Trabée* (*V. ces mots*). Dans l'origine, l'État fournissait un cheval aux membres de l'ordre équestre. Servius Tullius remplaça le cheval par une somme d'argent, qu'on appelait *æs equestre*. On y ajouta une autre somme destinée à l'entretien du cheval, *æs hordearium*; elle était fournie par les *veuves*, nom qui comprenait alors toutes les femmes non mariées. Bœckh (*Metrologie*) évalue à 2,000 as (100 fr.) l'*æs equestre*, qui fut plus tard de 10,000, et à 400 as l'*æs hordearium*, qui s'éleva dans la suite à 2,000.

Les chevaliers ne furent pas longtemps la seule cavalerie dont se servirent les Romains; car, à l'époque de Caton le Censeur, qui demanda une augmentation du nombre des chevaliers, il n'y en avait pas plus de 2,000 qui reçussent un cheval de l'État; aussi, dès le siége de Véies, voit-on des Romains servir dans la cavalerie avec des chevaux qui leur appartenaient. Peu à peu la cavalerie légionnaire se composa de plébéiens qui ne recevaient pas de cheval de l'État et n'appartenaient pas à l'ordre des chevaliers. Dans la suite, l'ordre équestre, abandonnant les champs de bataille, se jeta dans les spéculations financières. Une loi, qui blessa vivement les patriciens, leur

avait défendu, l'an 535 de Rome, 217 av. J.-C., de s'enrichir par le commerce. Les chevaliers, qui possédaient, après les patriciens, la fortune la plus considérable, formèrent alors des associations s'occupant du transport des denrées pour l'État, pour le public, d'où leur vint le nom de *publicains*. Lorsque Rome fut devenue conquérante, les chevaliers soumissionnèrent la ferme des impôts, et y réalisèrent d'énormes bénéfices. Ce fut en grande partie pour réprimer leurs exactions que furent institués les tribunaux appelés *Questions perpétuelles* (*V. ce mot*). Le premier de ces tribunaux, qui jugeait les procès de concussion, était presque exclusivement occupé de poursuivre les chevaliers spoliateurs des provinces. Ces tribunaux se composant de sénateurs, il en résulta une haine violente entre les deux ordres, et les chevaliers s'unirent aux Gracques pour attaquer le sénat et lui enlever les jugements. C. Gracchus fit passer, l'an 630 de Rome, 122 av. J.-C., une loi qui transmit aux chevaliers le droit de judicature. Les nouveaux juges se servirent de leur prérogative pour frapper l'aristocratie, qui, d'ailleurs, ne donnait que trop de prise à la corruption. L. Opimius, adversaire violent de C. Gracchus, fut condamné au bannissement; trois consulaires, L. Calpurnius Pison, Spurius Albinus, C. Porcius Caton, et un pontife, C. Galba, eurent le même sort. Les jugements devenaient une arme terrible entre les mains des chevaliers : les patriciens s'élevèrent contre ces condamnations multipliées, qu'ils attribuaient à la vengeance; l'orateur Crassus exprima éloquemment leurs griefs, et le consul Q. Servilius Cépion proposa, 646 de Rome, 106 av. J.-C., une loi qui enlevait l'autorité judiciaire aux chevaliers et la rendait au sénat. Les contestations que souleva cette loi se terminèrent par une transaction : les jugements furent partagés entre les deux ordres; mais ce fut pour peu de temps. Glaucia les fit rendre aux chevaliers quelques années plus tard, et ils en profitèrent encore pour se venger de leurs ennemis : Q. Servilius Cépion fut cité en justice par C. Norbanus, et exilé, malgré les efforts des patriciens. Quiconque tentait d'arrêter dans les provinces les exactions des chevaliers était victime de leur ressentiment : P. Rutilius Rufus, personnage consulaire, renommé pour son intégrité, fut accusé de concussion et condamné, quoique l'opinion publique protestât en sa faveur. Les chevaliers poursuivirent avec le même acharnement Licinius Crassus, orateur célèbre, et Scaurus, prince du sénat : le premier se tua pour échapper à une condamnation qui paraissait certaine; le second se défendit avec une noblesse qui désarma ses ennemis eux-mêmes.

Livius Drusus, tribun du peuple, 661 de Rome, 91 av. J.-C., entreprit d'enlever les jugements aux chevaliers, en leur offrant comme compensation de faire entrer trois cents d'entre eux dans le sénat. Ils refusèrent. Complices peut-être de la mort violente du tribun, ils firent passer, immédiatement après, et l'épée à la main, la loi Varia, qui ordonnait des poursuites contre les principaux membres de l'aristocratie, comme coupables d'avoir cherché, de concert avec Drusus, à soulever les Italiens. Pour leur arracher les jugements, il ne fallut rien moins que la dictature de Sylla. Ce puissant maître rendit les jugements aux sénateurs, et introduisit trois cents chevaliers dans le sénat. L'ordre équestre se soumit pour quelque temps, mais sans se résigner. Les exploits de Pompée, simple chevalier, et l'éloquence de Cicéron, qui appartenait au même ordre, ne tardèrent pas à relever les chevaliers de leur déchéance. Le procès de Verrès, membre du patriciat, souleva l'indignation générale contre la noblesse. L. Aurélius Cotta proposa de lui enlever les jugements, 682 de Rome, 71 av. J.-C. On forma des tribunaux mixtes, où siégeaient des sénateurs, des chevaliers et des tribuns du trésor pris dans le peuple. Cette transaction réconcilia momentanément les deux aristocraties de naissance et de fortune, et les chevaliers, qui donnaient à la République son plus grand capitaine et son plus illustre orateur, acquirent une très-haute importance. L'ordre équestre forma un troisième corps dans l'État, entre le sénat et le peuple. L'alliance des deux aristocraties dura peu ; le retour de Pompée, après la guerre contre Mithridate, et son union avec César et Crassus, en marquèrent le terme. Les chevaliers avaient demandé une diminution dans la ferme des impôts d'Asie : Cicéron, tout en avouant que leur demande était honteuse, aurait voulu que le sénat l'accordât pour maintenir la paix entre les ordres; mais les chefs du parti aristocratique, Caton et Metellus Celer, repoussèrent toute concession. César profita habilement du mécontentement des chevaliers pour augmenter sa puissance : il leur fit accorder par le peuple la remise qu'ils demandaient; et alors ces mêmes hommes, qui le menaçaient autrefois parce qu'il semblait favorable à Catilina, se déclarèrent énergiquement pour lui, et le soutinrent de leur argent et de leur influence. Depuis cette époque, les chevaliers restèrent un ordre de publicains, qui devait principalement son importance à ses richesses. Auguste, en réformant la constitution, les chargea des fonctions de procurateurs ou intendants de ses domaines dans les provinces. Un de ses principaux conseillers, Mécène, était de l'ordre des chevaliers. L'ordre équestre existait encore au IV^e siècle. Constantin, dans la nouvelle hiérarchie qu'il établit, plaça les *chevaliers* après les *perfectissimes*. Valentinien I^er leur rendit leur ancien rang en 364, ils vinrent immédiatement après les sénateurs. CH.

CHEVALIER (Ant.-Rodolphe), calviniste hébraïsant, né en 1507 près de Vire, m. en 1572. Il étudia l'hébreu sous Vatable, et l'enseigna ensuite à Strasbourg et à Genève; il servait d'interprète à Calvin, pour les livres hébreux dont il avait besoin, et fut maître de français de la reine Élisabeth d'Angleterre. Il travailla au *Thesaurus linguæ sanctæ* de Pagnini, et publia : *Linguæ hebraicæ rudimenta*, 1567, grammaire dont Casaubon et Scaliger faisaient grande estime.

CHEVANNES. *V.* CHEVAGNES.

CHEVAU-LÉGERS (de l'italien *cavallegiere*, ou plutôt du vieux français *chevau* pour *cheval*). Ce mot, qui désigna d'abord toute espèce de cavalerie légère, fut appliqué sous Louis XII, en 1498, à des compagnies spéciales, dont les soldats, montés sur des courtauts, armés à la légère, pourvus d'avant-bras et de gantelets, coiffés d'un armet, combattaient avec l'arbalète en avant des gendarmes. Quelques *compagnies franches* de François I^er portèrent aussi le nom de chevau-légers. Plus tard, séparés des gendarmes, ils servirent avec les arquebusiers à cheval, et eurent pour escarmoucheurs les *carabins*. Henri IV forma les *chevau-légers du roi*, au nombre de 200, puis de 430, et enfin de 1,200 en 9 compagnies. Louis XIII les enrégimenta en cavalerie de ligne, et leur enleva le nom de chevau-légers, qui ne fut conservé que dans la maison du roi pour une compagnie de 150 hommes environ, tous nobles. De 1779 à 1788, les chevau-légers attachés aux régiments furent réorganisés en 4 régiments distincts. Sous Napoléon I^er, un corps de cavalerie légère porta le nom de *chevau-légers-lanciers*. B.

CHEVECIER ou CHEFECIER, en latin *capitiarus*, *capicerius*, anc. dignité ecclésiastique. Celui qui en était revêtu était préposé à la partie de l'église où est l'autel, appelée autrefois *chevet*.

CHEVERNY. *V.* CHIVERNY.

CHEVERT (François de), général français, né à Verdun en 1695, m. en 1769, fit la campagne de Bohême en qualité de lieutenant-colonel, 1741 : ce fut à lui qu'on dut la prise de Prague. En 1742, il défendit cette ville avec 1,800 hommes contre toute une armée autrichienne, et en sortit avec une capitulation honorable. Maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1748, il décida, par une habile manœuvre, la victoire d'Hastenbeck, 1757. Une statue de bronze lui a été élevée à Verdun en 1855.

CHEVERUS (Jean LEFÉBURE DE), prélat français, né à Mayenne en 1768, m. en 1836. Il émigra à la révolution, passa en Angleterre, puis aux États-Unis, prêcha l'évangile aux sauvages, et fut nommé évêque de Boston, 1810. Il revint occuper le siége de Montauban, 1823, et celui de Bordeaux, 1826; peu de temps avant sa mort, il reçut le chapeau de cardinal. Partout on avait admiré ses vertus, sa tolérance, sa charité, qui le firent comparer à Fénelon.

CHEVET (droit de), festin que, dans l'ancien régime, les avocats donnaient à ceux de leurs confrères qui se mariaient. La même chose se pratiquait aussi entre les officiers des cours de justice, où souvent le repas était remplacé par un cadeau en argent.

CHEVETAIN ou CHEFETAINE, vieux mot qui avait la signification de capitaine. Les Anglais nomment encore *cheftain* un chef ou commandant militaire.

CHEVEUGES, vge (Ardennes), arr. et à 8 kil. S.-O. de Sedan, sur la Bar; 725 hab. Sur son territoire fut livrée, en 1641, une bataille dite *de la Marfée* (nom d'un bois voisin), où les troupes royales furent vaincues par celles du duc de Bouillon et du comte de Soissons.

CHEVILLARD (André), dominicain, missionnaire en Amérique, né à Rennes, m. en 1682, a publié un ouvrage curieux sur les missions des Antilles depuis 1635, et intitulé : *Desseins de Son Ém. de Richelieu pour l'Amérique*, Rennes, 1659, in-4°.

CHEVILLARD (Jean), généalogiste au XVII^e siècle, est auteur d'un *Grand Armorial*, Paris, in-fol., sans date. —

Son fils, Jacques Chevillard, a publié un *Dictionnaire héraldique*, Paris, 1723, in-12, toujours estimé.

CHEVILLARD (Louis), né en 1680, m. 1751, a composé le *Nobiliaire de Normandie*, in-fol., très-recherché, car il n'y a pas d'autre recueil sur cette matière.

CHEVILLIER (André), bibliothécaire de la Sorbonne, né à Pontoise en 1636, m. en 1700, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Origine de l'imprimerie*, Paris, 1694, in-4°. On lui doit la conservation du *Speculum humanæ salvationis*, auj. à la Biblioth. impériale, qu'il acheta dans des livres de rebut. C—s.

CHEVILLON, ch.-l. de cant. (Hte-Marne), arr. et à 17 kil. E.-N.-E. de Vassy; 998 hab.

CHEVINAY, vge (Rhône), arr. et à 15 kil. O. de Lyon; 563 hab. Mines de cuivre, exploitées dès le temps des Romains.

CHEVIOT (Monts), montagnes de la Grande-Bretagne, entre l'Angleterre et l'Écosse, s'étendant sur une longueur d'env. 75 kil. entre les bassins de l'Eden, de la Tyne et de la Tweed; points culminants : le Cheviot (810 mèt.) dans le Northumberland, et le Lowther (980 mèt.) dans le comté de Lanark. Beaux pâturages dans lesquels s'élèvent des moutons dits *cheviots*, très-estimés pour leur laine, et dont l'espèce est répandue dans toute l'Angleterre et l'Écosse.

CHEVREAU (Urbain), littérateur, né à Loudun en 1613, m. en 1701. Au milieu de ses voyages par toute l'Europe, il fut le secrétaire des commandements de la reine Christine de Suède et l'ordonnateur de ses fêtes, facilita le mariage de la princesse Charlotte-Elisabeth de Hanovre avec le frère de Louis XIV, en la déterminant à se faire catholique, et dirigea un instant l'éducation du duc du Maine. On a de lui : *Scanderbeg*, Paris, 1644, 2 vol. in-8°; des *Poésies*, 1656; *Remarques sur Malherbe*, Saumur, 1660, in-4°; *Histoire du monde*, Paris, 1686, 2 vol. in-4°; *Œuvres mêlées*, La Haye, 1717; *Chevræana*, Amst., 1700, 2 vol. in-12; *la Suite et le mariage du Cid*, et autres pièces de théâtre.

CHEVREUSE, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. et à 18 kil. E.-N.-E. de Rambouillet, sur l'Yvette et dans la belle vallée de Chevreuse; 1,569 hab. On y remarque les ruines d'un château fort, et, aux environs, le beau château de Dampierre restauré magnifiquement il y a quelques années par M. le duc de Luynes.

CHEVREUSE (Maison de). Chevreuse fut, pendant le moyen âge, une seigneurie possédée par une branche de la maison de Montmorency. Les sires de Chevreuse, qui figurent souvent dans l'histoire comme guerriers et négociateurs, avaient le droit de porter sur leurs épaules l'évêque de Paris, le jour de son intronisation solennelle. Sous François Ier, la baronnie de Chevreuse fut érigée en duché pour la duchesse d'Etampes, et passa ensuite, avec le titre de pairie, dans la maison de Lorraine, 1612. Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, fils puîné de Henri, duc de Guise, étant mort sans enfants en 1657, Marie de Rohan, sa veuve, eut le duché de Chevreuse, qu'elle donna à Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, né de son premier mariage avec le connétable de Luynes. A partir de cette époque, l'usage s'établit dans cette famille de porter alternativement de mâle en mâle les titres de ducs de Luynes et de ducs de Chevreuse. Ceux qui ont porté le nom de ducs de Chevreuse sont :

CHEVREUSE (Charles-Honoré d'ALBERT, duc de), de la maison de Luynes, m. en 1712, épousa en 1667 Jeanne-Marie-Thérèse Colbert, fille aînée du grand Colbert. Il fut l'ami de Fénelon, qui entretint avec lui et avec sa femme une correspondance assidue. C'est aussi au duc de Chevreuse que Racine a dédié sa tragédie de *Britannicus*. Après avoir servi avec distinction, il renonça à la vie des camps, fut nommé gouverneur de Guyenne, et se consacra exclusivement à l'étude. L'étendue de ses connaissances et la sûreté de sa raison faisaient rechercher ses avis par le Dauphin, par le duc de Bourgogne et par les ministres de Louis XIV; mais il refusa toujours par modestie de prendre une part active aux affaires publiques. Il mourut à Paris, dans les sentiments d'une solide piété qui l'avait aidé à supporter la perte cruelle de son fils aîné, le duc de Montfort, tué près de Landau en 1704.

CHEVREUSE (Marie-Charles-Louis d'ALBERT, duc de), arrière-petit-fils du précédent, né en 1717, lieutenant général des armées du roi, colonel général des dragons et gouverneur de Paris, se distingua dans toutes les guerres du règne de Louis XV, particulièrement pendant la guerre de Sept Ans, où il contribua au salut de l'armée après la perte de la bataille de Minden. — Le duc de Luynes actuel est son petit-fils. H. B.

CHEVREUSE (Marie de ROHAN-MONTBAZON, duchesse de), née en 1600, m. en 1679, fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, épousa, en 1617, Charles d'Albert, duc de Luynes, connétable de France et favori de Louis XIII. Veuve en 1621, elle se remaria avec Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Célèbre par sa beauté et son esprit, elle se jeta dans les intrigues de cour; intimement liée avec la reine Anne d'Autriche, elle dut, pour fuir la colère de Richelieu, passer la Somme à la nage, gagna Bruxelles, et de là l'Angleterre. De retour après la mort de Louis XIII, elle s'allia pendant la Fronde au cardinal de Retz, et encourut encore la disgrâce de Mazarin et de la régente. On la compta parmi les ennemis du surintendant Fouquet. Elle a été accusée, sans preuves, d'avoir empoisonné sa propre fille. B.

CHEVREUSE (Mlle de NARBONNE-FRITZLAR, duchesse de), dame du palais de l'impératrice Joséphine, née en 1785, m. en 1813, se fit remarquer à la cour par son esprit d'opposition, malgré les prévenances dont elle était l'objet. Napoléon Ier fut obligé de la reléguer à Lyon en 1808; deux ans après, quand il rappela tous les exilés du faubourg St-Germain, il ne fit d'exception que pour Mme de Staël, Mme Récamier et Mme de Chevreuse. Elle a laissé une nouvelle historique, *François de Mentel*, Paris, 1807. B.

CHEVRIE (LA), petit pays de l'anc. Ile-de-France, qui renfermait La Villeneuve-en-Chevrie, cant. de Bonnières (Seine-et-Oise).

CHEYLARD (LE), ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. et à 48 kil. S.-O. de Tournon, sur la Dorne. Moulineries de soie; tanneries; 3,083 hab.

CHÈZE (LA), ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. et à 10 kil. S.-E. de Loudéac; 416 hab.

CHÉZY (Ant.), ingénieur, né à Châlons-sur-Marne en 1718, m. en 1798. Il fut directeur de l'école des ponts et chaussées. Parmi ses travaux on cite les nivellements relatifs au canal de Bourgogne, les ponts de Neuilly et de Mantes.

CHÉZY (Ant.-Léonard de), orientaliste, fils du précédent, né à Neuilly en 1773, m. en 1832. Il étudia d'abord les mathématiques, et entra à l'École polytechnique; mais les langues orientales devinrent l'objet de ses prédilections. Il étudia l'arabe et particulièrement le persan sous Sylvestre de Sacy. Le sanscrit, qu'il introduisit le premier en France, fut ensuite pour lui une passion. Employé au ministère des affaires étrangères, il devait faire partie de l'expédition d'Égypte; mais, atteint d'une maladie grave à Toulon, il revint à Paris. Attaché à la Bibliothèque nationale en 1800, professeur-adjoint de persan à l'école des langues orientales en 1807, on créa pour lui, en 1814, une chaire de sanscrit au Collége de France. Il a été membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et l'un des fondateurs de la Société asiatique. Ses leçons ont formé Loiseleur-Deslongchamps, Burnouf, Langlois, Bopp, Kosegarten, Lassen, etc. Il a traduit du persan *Medjnoun et Leila*, poëme de Djanis, 1807, 2 vol. in-18. Il a publié : un épisode du *Chah-Nameh* de Firdouçy; *la Mort de Yadjnadatta*, épisode du *Ramayana*, 1814; *Sacountala*, chef-d'œuvre dramatique de Kalidaça, 1830; l'*Anthologie érotique d'Amarou*, ou choix de poésies sanscrites sous le pseudonyme d'Apudy, 1831; un fragment de l'ouvrage arabe de Kazwini sur l'histoire naturelle, inséré dans la *Chrestomathie* de S. de Sacy. Il a laissé dans le *Journal des Savants* et dans celui de la Société Asiatique quelques morceaux précieux. — Chézy avait épousé, en 1806, la veuve du baron de Hastfer, née Wilhelmine de Klencke. Connue en Allemagne sous le nom de *Helmina Von Chezy*, elle a rédigé les Mémoires de son mari, et publié des romans estimés, le drame d'*Eurianthe*, immortalisé par la musique de Weber; celui de *Rosamunde*, adopté par le compositeur Franç. Schubart; des romances mises en musique par Jos. Dessauer, etc. D.

CHIABRERA (Gabriel), poëte italien, né à Savone en 1552, m. en 1637. Il a laissé des discours en prose sur la Passion de J.-C. et autres sujets religieux; des pièces dramatiques, destinées à être accompagnées par la musique; cinq poëmes épiques dans la manière de l'Arioste; des *Sermons* ou satires à l'exemple d'Horace, dont il reproduit la fine ironie, mais sans atteindre à sa force et à sa vivacité. Il mérita le premier rang au XVIIe siècle pour ses œuvres lyriques; imitateur de Pindare, il parvint à cette harmonie grandiose, à cette pompe d'épithètes, à cette richesse d'images, à cette majestueuse hardiesse, qui caractérisent son modèle; mais les héros qu'il a chantés ont peu d'intérêt à nos yeux, et l'on se fatigue de la profusion des allusions mythologiques. Chiabrera réussit mieux encore dans les odes anacréontiques : il est plus original

et plus vrai ; ses fables, ses images, ses tableaux, sont pleins de grâce et de naturel. Ses *Opere* ont été publiés à Venise, 1768 et 1782, 6 vol. Des poésies inédites parurent à Gênes, 1794. B.

CHIANA, anc. *Clanis*, riv. d'Italie, formée de la réunion de plusieurs ruisseaux, sur les frontières de la Toscane et des États de l'Église. Ses eaux, autrefois presque stagnantes à travers des marais pestilentiels, ont été dirigées au moyen de grands travaux hydrauliques, et sont coupées par une digue en deux bras, l'un au S., la *Chiana Pontificia*, qui afflue dans la Paglia, à Orvieto, et l'autre au N., la *Chiana Toscana*, qui se rend dans l'Arno. La vallée de la Chiana est auj. très-fertile.

CHIANCIANO, brg de Toscane, à 7 kil. S.-E. de Montepulciano, dans la vallée de la Chiana; 2,522 hab. Exploit. de gypse. Aux environs, sources thermales acidules d'*Acqua Santa* et de *Santa Agnese*, et bains très-fréquentés.

CHIANTI (LE), contrée de Toscane, dans les bassins de l'Arno et de l'Ombrone; renommée par ses vins.

CHIAPA, département du Mexique (division militaire de Mérida), entre ceux d'Oajaca à l'O., de Tabasco et de Vera-Cruz au N., le Guatemala à l'E., et le Grand-Océan au S.; ch.-l., *San-Christobal*. Sol fertile, mais mal cultivé. Chevaux estimés. Climat chaud et humide.

CHIAPA-DE-LOS-INDIOS, v. du Mexique (dép. de Chiapa), sur le Tabasco et l'isthme de Téhuantepec, à 60 kil. O. de Ciudad-de-las-Casas. Très-florissante; habitée principalement par des Indiens (environ 4,000 familles). Fondée en 1527.

CHIAPA-LA-REAL ou DE-LOS-ESPANOLES, v. du Mexique. *V.* CIUDAD-DE-LAS-CASAS.

CHIARAMONTE, *Clarus mons*, v. de Sicile, prov. et à 40 kil. N.-O. de Noto; 8,995 hab. Bons vins.

CHIARAMONTI (J.-B), littérateur italien, né à Brescia en 1731, m. en 1796. Mazuchelli le reçut fort jeune dans la société d'érudits qu'il réunissait autour de lui, et admit plusieurs de ses écrits dans ses *Dissertazioni istoriche*.

CHIARAMONTI (Barnabé). *V.* PIE VII.

CHIARAVALLE ou CLAIRVAUX, vge du royaume d'Italie, prov. et à 5 kil de Milan. St Bernard y fonda une abbaye, qu'il appela du même nom que la maison mère de son ordre; l'église est très-remarquable; 1,355 hab.

CHIARI (L'abbé Pietro), poëte italien, né à Brescia, m. en 1788, fut en grande réputation à la cour de Modène. Rival de Goldoni et de Gozzi, il n'approcha ni de l'un ni de l'autre : une affectation extrême, un lourd pédantisme, un mélange de bassesse et d'emphase, font perdre chez lui tout son prix à une riche imagination. Son théâtre a été publié à Venise et à Bologne, 1759-62, 14 vol. in-8°. On a de lui aussi des romans, dont l'un, *la Bella pellegrina*, est tiré de *l'Écossaise* de Voltaire. B.

CHIARI, *Clarium*, v. du royaume d'Italie, province et à 22 kil. O. de Brescia, sur l'Églio; 9,341 hab. Nombreuses magnaneries.

CHIAROMONTE, brg du roy. d'Italie (Potenza), à 39 kil. E. de Lagonegro; 2,921 hab. Bons vins et soie.

CHIAVARI, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de l'arrond. de son nom, dans la province de Gênes, sur le golfe de Rapallo, à l'embouchure de la Sturla; 10,501 hab. Autrefois fortifiée. Fabr. de dentelles, toiles de lin. Comm. de vins, huile; pêche importante d'anchois. — L'arrond. de Chiavari a 91,875 hect., et 108,680 hab.

CHIAVENNA, anc. *Clavenna*, en allem. *Kleven*, v. du roy. d'Italie, province de Sondrio, sur la Maira, au pied du Splugen, à 30 kil. N.-O. de Sondrio, près des frontières de la Suisse; 3,886 hab. Comm. de transit entre l'Allemagne, la Suisse et l'Italie; fabr. d'ustensiles de cuisine dits *lavezzi*, en une pierre particulière aux environs. Commerce de soie et de vins rouges de la Valteline. — Autrefois ch.-l. bien fortifié d'un comté, dépendant de la république de Côme, Chiavenna fut comprise ensuite dans le canton des Grisons (Suisse), 1512-1797, puis dans la république Cisalpine et le royaume d'Italie, 1797-1814.

CHICACOLE, v. de l'Hindoustan anglais (présidence de Madras), ch.-l. de la prov. des Circars-du-Nord, à [illegible] kil. N.-E. de Vizagapatam, à 6 kil. du golfe de Bengale.

CHICAGO, v. des États-Unis (Illinois), sur la rivière du même nom et près du lac Michigan. En 1833, ce n'était qu'un fort; en 1840, on y comptait 48,000 hab., et 29,963 en 1850; près de 100,000 en 1860, il y en a auj. 200,000. Elle communique par bateaux à vapeur et chemins de fer avec New-York et le Wisconsin, par eau avec St-Louis et la Nouvelle-Orléans. Grand comm. de céréales, viandes salées renommées, bois de construction. À l'O. de la ville sont de riches mines de plomb de Galena.

CHICHESTER, v. d'Angleterre, avec le titre de cité-comté, cap. du comté de Sussex, sur le chemin de fer du S., à 22 kil. E.-N.-E. de Portsmouth, à 46 O. de Brighton; 8,010 hab. Petit port réuni, par le canal d'Arundel, à Portsmouth. Entourée de murs romains. Évêché; cathédrale des XIIIe et XIVe siècles, avec les portraits des rois d'Angleterre, des peintures historiques, de nombreux tombeaux, de beaux ouvrages d'art de Flaxmann. Comm. de grains. Anc. station romaine de *Regnum*, elle fut prise en 491 par Ella, rebâtie par Cissa, son fils (de là son nom), et fut la cap. du roy. de Sussex. Kingly-Bottom, au N.-E., paraît avoir été la sépulture des rois saxons; à 6 kil. au N.-E. est Goodwood, résidence du duc de Richemond. Donne le titre de duc à la famille Pelham. Patrie de Collins, Hayley, etc.

CHICKASAWS, tribu indigène de l'Amérique du Nord, dans les États-Unis (Tennessee et Mississipi), amie des Anglais, mais hostile aux Français, qui la décimèrent pendant le XVIIIe siècle; ses débris sont près de la rivière Rouge, dans l'O. de l'Arkansas; 5,000 têtes.

CHICLANA, brg d'Espagne, province et à 17 kilom. S.-S.-E. de Cadix; 7,000 hab. Nombreuses maisons de campagne des habitants de Cadix; eaux minérales et bains. Aux environs fut livrée la bataille de Borosa, où un corps de Français fut défait par les Anglais et les Espagnols, 5 mars 1810.

CHICOYNEAU (Franç.), médecin, né à Montpellier en 1672, m. en 1752, professa à l'université de sa ville natale. Envoyé à Marseille par le duc d'Orléans, avec Boyer et Verney, lors de la peste de 1720, il montra le plus grand dévouement. Il ne croyait pas à la contagion du fléau. Il devint médecin des enfants de France en 1731, et associé de l'Académie des sciences en 1732.

CHIEM (lac de), allem. *Chiemsee*, dans la haute Bavière, entre l'Inn et la Salza, entre Rosenheim et Traunstein; 20 kilom. sur 10 à 15; 160 mètres. de profondeur. Eaux très-poissonneuses. Renferme trois ilots : *Herrenwœrth*, *Frauenwœrth* et *Krautinsel*, célèbres par leurs beautés pittoresques; le premier eut jusqu'en 1806 une abbaye de bénédictins, dont l'abbé était évêque-coadjuteur de Salzbourg. Le lac communique avec l'Inn au moyen de l'Alz.

CHIEN, nom de deux constellations australes : le grand chien (*V.* CANICULE) et le petit chien. Celle-ci, selon la fable, serait le chien qu'Hélène perdit en fuyant avec Pâris, et que Jupiter plaça parmi les étoiles.

CHIEN (Grotte du), très-petite caverne, à 2 kil. S.-O. de Naples, au bord du lac Agnano, et dont le sol exhale un nuage de gaz acide carbonique, à 1m 30 de hauteur environ, de sorte que les animaux qui entrent dans cette grotte sont asphyxiés. On l'a nommée *Grotte du Chien*, parce qu'on fait l'expérience d'asphyxie sur un chien.

CHIENS MARINS (Baie des), ou baie *Dampier*, ou baie du *Requin* (Shark-bay), baie de l'Australie, sur la côte O.

CHIERI ou QUIERS, anc. *Carrea Potentia*, v. du roy. d'Italie, dans la prov. et à 9 kil. E.-S.-E. de Turin, sur un bras du Tepice; 15,033 hab. Manuf. de toiles et cotonnades. Riches églises. Autrefois fortifiée, Chieri forma au moyen âge une petite république indépendante, qui fut réunie à la Savoie au XIVe siècle.

CHIERS, riv., affluent de la Meuse, prend sa source au N.-O. d'Esch (Belgique), entre en France, passe à Longwy, Montmédy, Carignan, et se jette dans la Meuse, à 5 kil. au-dessus de Sedan. Cours de 90 kil.

CHIESE, anc. *Clusius*, riv. du roy. d'Italie, prend sa source dans le Tyrol, traverse le lac d'Idro, passe à Calcineto, Montechiaro, Asola, et se jette dans l'Oglio. Cours de 130 kil.

CHIETI, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, près de la Pescara; à 160 kil. N. de Naples, à 15 kil. de l'Adriatique; 20,192 hab. Archevêché; cour de justice supérieure. Cathédrale; belles ruines romaines. Fabr. de draps, huiles, etc. C'est l'anc. *Teate*, cap. des *Marrucini*. Après la chute de l'empire romain, elle fut prise par les Goths, puis par les Lombards; Pepin, roi d'Italie, la saccagea; elle fut relevée par les Normands. Les Français la prirent en 1802. L'ordre des *Théatins* y fut fondé au XVIe siècle. *V.* le *Supplément*, à CHIETI.

CHIEVRES (Guill. de CROY, seigneur de), né en 1458, d'une anc. maison de Picardie, m. en 1521, servit dans les guerres d'Italie sous Charles VIII et sous Louis XII. Il fut nommé, en 1506, commandant du Hainaut autrichien par l'archiduc Philippe le Beau, puis gouverneur et tuteur du jeune Charles d'Autriche (depuis Charles-Quint). Premier ministre à l'avénement de celui-ci au trône d'Espagne, il excita un vif mécontentement par ses déprédations, fi-

passer en Flandre les richesses qui venaient du Nouveau-Monde, éleva son neveu à l'archevêché de Tolède, et provoqua l'insurrection de 1520. Il suivit son maître en Allemagne, et mourut à Worms, empoisonné, dit-on, par ses ennemis. Varillas a écrit sa vie avec peu d'exactitude, sous le titre de *Pratique de l'éducation des princes*, 1684. B.

CHIÈVRES, *Cervia*, v. de Belgique (Hainaut), à 17 kil. N.-O. de Mons; sur le Hunel et près de son embouchure dans la Dendre. Belle église ancienne; fabr. de toiles, poteries; 2,900 hab.

CHIFFA (LA), riv. d'Algérie; source dans le petit Atlas, entre le Mouzaïa et le Dakla; reçoit l'Oued-el-Kebir, traverse la plaine de la Métidjah, puis, grossie de l'Oued-Jer, prend le nom de Mazafran, reçoit encore l'Oued-Bouffarick, perce les collines du Sahel, et se jette dans la mer à 8 kil. de Sidi-Feroudj.

CHIFFLET, famille de la Franche-Comté, qui a produit un grand nombre d'érudits; les principaux sont :

CHIFFLET (Claude), né à Besançon en 1541, professeur de droit à l'Université de Dôle, où il mourut en 1580. On a de lui : *De Ammiani Marcellini vitâ et libris*, Louvain, 1627, in-8°; des traités sur la jurisprudence, insérés dans les diverses collections allemandes; une dissert. *De antiquo numismate*, dans le *Thesaurus antiq. Rom.* de Sallengre.

CHIFFLET (Jean), médecin, frère du précédent, m. en 1610, a donné : *Singulares ex curationibus et cadaverum sectionibus observationes*, Paris, 1612, in-8°, livre curieux.

CHIFFLET (J.-J.), fils aîné de Jean, né à Besançon en 1588, m. en 1660, étudia la médecine à Paris, Montpellier et Padoue, parcourut l'Italie et l'Allemagne pour s'instruire dans les antiquités, et devint médecin du roi d'Espagne Philippe IV. On a de lui : *Vesontio*, Lyon, 1618, in-4°, histoire estimée de Besançon; *Lacrymæ prisco ritu fusæ in exequiis*, 1621, in-4°; *le Blason des chevaliers de la Toison d'Or*, Anvers 1632; *Opera politica et historica*, Anvers, 1652, 2 vol. in-fol., recueil de ce qu'il avait écrit contre la France, en faveur de l'Espagne et de la maison d'Autriche, etc.

CHIFFLET (Pierre-Franç.), 2e fils de Jean, né en 1592, m. en 1682, fut jésuite, professa la philosophie, l'hébreu et l'Écriture sainte dans divers colléges de son ordre, et reçut de Colbert, en 1675, la garde du médaillier du roi. Il a publié des dissertations latines sur St Denis l'Aréopagite, St Martin de Tours, St Bernard; des remarques sur les œuvres de St Paulin de Nole; une *Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus*, Dijon, 1664, in-4°; *Scriptorum veter. de fide catholicâ opuscula V*, 1656; *Fulgentii Ferrandi opera*, 1649; *Victoris Vitensis et Vigilii Tapsensis opera*, 1664, etc.

CHIFFLET (Philippe), 3e fils de Jean, né en 1597, m. en 1663, chanoine et grand-vicaire de Besançon, a laissé : *Concilii Tridentini canones*, Anvers, 1640, in-12, avec notes estimées; une trad. franç. de *l'Imitation de J.-C.*, 1644, et une bonne édit. du même ouvrage, 1647, etc.

CHIFFLET (Laurent), 4e fils de Jean, né en 1598, m. en 1658, jésuite, eut part à la révision du *Dictionnaire* de Calepin en 8 langues, écrivit beaucoup d'ouvrages ascétiques, et un *Essai d'une parfaite grammaire de la langue française*, Anvers, 1659.

CHIFFLET (Jules), fils aîné de Jean-Jacques, né vers 1610, m. en 1676, chanoine de Besançon, chancelier de l'ordre de la Toison d'Or, conseiller-clerc au parlement de Dôle, a composé : *Audomarum obsessum et liberatum*, Anvers, 1640, relation du siége de St-Omer par les Français en 1638; *Crux Andreana victrix*, récit de la délivrance miraculeuse d'Aire en 1641; *Breviarium ordinis Velleris aurei*, 1652, in-4°.

CHIFFLET (Jean), frère du précédent, chanoine de Tournai, né en 1611, m. en 1666. Entre toutes ses dissertations historiques, on remarque celles sur les *Abraxas* et sur *la papesse Jeanne*. B.

CHIFFRES, caractères dont on se sert pour écrire les nombres. Ce nom vient de *cyphra* ou *tsiphra*, mot qui désigna d'abord le zéro, et qui vient lui-même du chaldéen *tsephir*, couronne, diadème, ou de l'hébreu *sepher*, numération.

CHIFFRES GRECS. Les Grecs employaient pour chiffres les 24 lettres de leur alphabet sans en changer l'ordre, mais en y intercalant trois signes tirés de l'alphabet des Hébreux et des Phéniciens : l'ἐπίσημον, qui valait 6; le κόππα, qui valait 90; et le σαμπῖ, qui valait 900. C'était, en tout, 27 caractères. Les neuf premiers répondaient à 1, 2, ... 9; les neuf suivants à 10, 20, ... 90; les neuf derniers, à 100, 200, ... 900. Pour écrire les milliers, on reprenait les neuf premiers caractères, avec un trait ou un iota, souscrit. Un nombre de myriades s'exprimait par la lettre M surmontée de ce nombre, ou par les deux lettres Mυ placées après le nombre; ou encore on remplaçait ces 2 lettres par un point. La numération des Grecs n'allait pas au delà de 99,999,999. Si leurs signes ne prenaient pas des valeurs de position en progression décuple, ce système de numération était incomplet et rendait presque impossibles de longs calculs. C'est ce qu'a soutenu M. Libri contre M. Chasles. Les Grecs donnèrent encore une valeur à leurs lettres, en rendant les termes numériques par leur élément initial; par exemple : ι (initiale de ἴα pour μια) signifia *un*; π (de πέντε), *cinq*; δ (de δέκα), *dix*; ε (de ἑκατὸν), *cent*; χ (de χίλια), *mille*.

CHIFFRES ROMAINS. Les sept lettres auxquelles les Romains attribuaient des valeurs numériques, I, V, X, L, C, D, M, représentaient 1, 5, 10, 50, 100, 500 et 1000. Elles n'avaient pas plus que les lettres grecques de valeur de position, et, pour composer un nombre, on les écrivait à la suite les unes des autres : ainsi MDCCCLI représente 1851. Seulement, quand une lettre d'une valeur moindre qu'une autre est placée à la gauche de celle-ci, elle la diminue d'autant : IV signifie 4; IX, 9; XL, 40; XC, 90. L'X renversé (⋈) signifiait encore 1,000. Pour les milliers, on se servait des mêmes signes, en les surmontant d'un trait : ainsi, $\overline{II}$, $\overline{V}$, $\overline{X}$, $\overline{C}$, signifiaient 2,000, 5,000, 10,000, 100,000. Dans les pays du Nord, on a longtemps conservé les signes suivants : IↃ, 500; CIↃ, 1,000; CCIↃↃ, 10,000; CCCIↃↃↃ, 100,000. Une S placée à la fin des autres chiffres exprime les demis (*semis*) : XCIIS, 92 1/2. L'abaque, ou table à calculs, qu'on trouve dans Boèce, paraît avoir été imaginée pour donner aux chiffres une valeur de position, sans laquelle les calculs compliqués ne peuvent s'effectuer.

CHIFFRES ARABES. Les caractères auxquels on donne ce nom, et que la numération moderne emploie, auraient été, selon les uns, importés en France au Xe siècle par Gerbert, qui les tenait des Arabes d'Espagne; M. Libri soutient qu'ils sont venus d'Italie, où ils avaient été introduits par Léonard de Pise revenant d'Afrique, en 1202; enfin Isaac Vossius, Huet, Ward, M. Chasles, les attribuent aux Pythagoriciens. Ces caractères, avant d'arriver à leur forme actuelle, ont subi de nombreuses variations; Montucla indique cinq manières de les figurer, empruntées au moine grec Planude, au poëte arabe Al-Séphadi, à Sacro-Bosco, à Roger Bacon et aux Indiens modernes. On commença à faire un usage général des chiffres arabes en France vers le temps de François Ier. B.

CHIGI (Fabio), pape. V. ALEXANDRE VII.

CHIHUAHUA, v. du Mexique, ch.-l. de département, dans la division militaire et à 550 kil. N. du Durango, à 1,300 kil. N.-O. de Mexico, sur les bords du Conchos; 15,000 hab. Cette ville, qui a eu une population de plus du double, est auj. déchue. Magnifique aqueduc, belle église. Commerce de peaux et de cuirs. Forges et fonderies aux environs. — Le département est fertile en céréales, coton, indigo; la vigne y réussit. Élève de bétail; exploitation de mines d'argent et de cuivre.

CHIITES. V. CHYITES.

CHILDEBERT Ier, né vers 495, 3e fils de Clovis, et le 2e de son mariage avec Clotilde, fut roi de Paris à la mort de son père, en 511, eut Paris, Meaux, Senlis, Beauvais, la 2e Lyonnaise, Rennes, Nantes, Vannes, quelques villes de l'Aquitaine, une partie de la Touraine et du Berry. Il s'entendit avec Clotaire pour faire périr les fils de Clodomir, tué dans une guerre contre les Bourguignons, et leur enlever le royaume d'Orléans. Puis les deux meurtriers conquirent la Bourgogne sur Gondemar, 534. Unis encore pour venger leur sœur Clotilde, maltraitée par son époux Amalaric, roi des Wisigoths, ils passèrent les Pyrénées, prirent Pampelune, échouèrent devant Saragosse, et ne rapportèrent de cette expédition que l'étole de St Vincent, qui fut placée dans une église bâtie à cette occasion (St-Germain-des-Prés). Childebert, ayant à se plaindre de Clotaire, poussa à la révolte Chramne, fils de ce dernier, ravagea la Champagne rémoise, mais mourut avant la fin de la lutte, 558. Comme il ne laissait que des filles, ses États revinrent à Clotaire. B.

CHILDEBERT II, né vers 570, m. en 596, roi d'Austrasie, fils de Sigebert et de Brunehaut, fut sauvé des mains de Frédégonde, lors de l'assassinat de son père (575), et proclamé à Metz. Les grands le tinrent plusieurs années en tutelle, et il ne put exercer le pouvoir à sa majorité qu'en faisant périr Magnovald et quelques autres d'entre eux. Arrêté dans ses projets contre la Neustrie par son oncle Gontran, qui lui promettait son héritage en vertu du traité d'Andelot, 587, il se crut libre de tout

engagement après la mort de ce roi, 593. Mais il fut battu 2 fois, et mourut tout à coup, 596, empoisonné, dit-on, par Frédégonde. Il avait fait aussi une guerre en Italie contre les Lombards. Il eut 2 fils, Thierry II, qui prit la Bourgogne, et Théodebert II l'Austrasie. B.

CHILDEBERT III, fils de Thierry III, remplaça son frère Clovis III, en 695, comme souverain des 3 roy. d'Austrasie, de Neustrie et de Bourgogne. Il mourut en 711, à l'âge de 28 ans, après avoir eu pour maître Pepin d'Héristal. Son fils Dagobert III lui succéda. B.

CHILDEBRAND, fils, selon Frédégaire, de Pepin d'Héristal et d'Alpaïde, et frère de Charles-Martel. Les uns ont nié son existence; les autres le regardent comme la tige des Capétiens, et lui attribuent des exploits contre les Sarrasins. C'est lui que Carel de Ste-Garde prit pour héros des *Sarrasins chassés de France*, poëme épique dont Boileau a fait justice. *V.* un Mémoire de Foncemagne (Académie des Inscriptions, t. X). B.

CHILDÉRIC Ier, roi des Francs de 456 à 481, fils de Mérovée. Chassé par ses guerriers à cause de ses débauches, il se retira en Thuringe. Pendant son absence, les Francs obéirent à Egidius, maître de la milice romaine dans les Gaules. Un leude fidèle à Chilpéric, Viomade, poussa l'officier romain à opprimer ses nouveaux soldats, et, quand le mécontentement fut grand, envoya à son maître une moitié de pièce d'or, signal convenu d'avance. Chilpéric revint, et fut bien accueilli. Il avait enlevé la reine des Thuringiens, Basine; il eut d'elle Clovis et 3 filles, dont l'une épousa Théodoric, roi des Ostrogoths. La vision prophétique attribuée à Basine et à Chilpéric est un symbole par lequel on figura les destinées de la race mérovingienne. Un tombeau trouvé à Tournai, 1654, fut regardé comme celui de Childéric; divers objets qu'il contenait sont au cabinet des antiques à Paris. B.

CHILDÉRIC II, 2e fils de Clovis II et de Bathilde, roi d'Austrasie, en 660, à l'âge de 7 ans, réunit tout l'empire des Francs, en 670, après la mort de son frère Clotaire III, malgré Ebroïn, maire de Neustrie. Son ministre St Léger, évêque d'Autun, perdit sa confiance, et fut enfermé au monastère de Luxeuil. Le leude Bodillon, battu de verges par l'ordre de Childéric II, l'assassina dans la forêt de Livry près de Chelles, 673; la femme de ce prince et son fils aîné Dagobert, périrent en même temps; un autre fils, après avoir vécu dans un couvent sous le nom de Daniel, prit sur le trône celui de Chilpéric II. B.

CHILDÉRIC III, fils de Chilpéric II, fut tiré d'un cloître par Pepin le Bref et nommé roi en 742. Dix ans après, il fut déposé, et enfermé au couvent de Sithiu (St-Bertin) à St-Omer, où il mourut en 755. Avec lui finit la dynastie mérovingienne. Il avait un fils, Thierry, qui vécut obscurément au monastère de Fontenelle. B.

CHILDREY (Josué), naturaliste anglais, né en 1623, m. en 1670, a voulu exécuter le plan de Bacon en ce qui concerne la Grande-Bretagne. Sa *Britannia Baconica*, Londres, 1661, a été traduit en français par Briot; il y expose ce que chaque comté offre de remarquable, soit d'après Camden et Speed, soit d'après ses propres observations.

CHILI, état de l'Amérique méridionale, sur l'Océan Pacifique; capit. Santiago; entre 25° 5'-44° lat. S., et 72°-77° long. O.; borné par la Bolivie au N., les États de la Plata à l'E., la Patagonie au S., l'Océan Pacifique à l'O.; 2,000 kil. du N. au S. Superf., 362,340 kil. carrés; pop., 1,648,891 hab. Pays très-montagneux, traversé par les Andes et leurs contre-forts: les pics d'Aconcagua (7,299 mèt.) et du Tupungato sont plus élevés que le Chimboraço; il y a plusieurs volcans en activité. Cours d'eau rares dans la partie septentrionale; nombreux, mais peu importants, dans le reste du territoire (le Biobio, le Valparaiso, le Maule, la Valdivia et le Salado). Climat salubre et généralement doux. Les tremblements de terre, fréquents dans ce pays, l'ont plusieurs fois désolé depuis le commencement du siècle; celui de 1822 a soulevé la côte au-dessus de son niveau ancien. Très-grandes richesses minérales: cuivre, argent, or, fer, plomb, mercure, zinc, antimoine, étain, sel, houille, etc.; en 1860, l'exportation seule des métaux s'est élevée environ à 9,500,000 piastres (61,573,000 francs). Gîtes très-abondants de guano pour engrais. Sol très-fertile au S.; agriculture encore peu avancée, mais en progrès; récolte abondante de froment, orge, fruits d'Europe, vins et olives; élève considérable de gros bétail, chevaux, mulets, chèvres, moutons renommés, etc. La population est composée de créoles espagnols, d'Indiens aborigènes (Araucans, Huilliches, etc.), et de métis, issus des deux races; le gouvernement cherche à attirer des émigrés européens, surtout allemands; on y trouve aussi un assez grand nombre d'Anglais et de Français. Comm. actif avec la France, l'Angleterre, et surtout les États-Unis; grande exportation de grains pour la Californie. La valeur du commerce de la France avec le Chili, import. et export., a été, en 1860, de plus de 300,000,000 de fr. Le Chili est un État florissant; les revenus publics ont été, en 1860, de plus de 32 millions de fr. Il y a des chemins de fer de Santiago à Valparaiso, à San Fernando, et Aconcagua; de là à Talca, de la Caldera à Copiapo, de Talcahuano à la Conception, de Tongoï à Tamaya. Paquebots à vapeur entre Liverpool et la Caldera, touchant à Valparaiso, à la colonie chilienne de Magellan, et à Rio-Janeiro, autorisés en 1854. Cabotage actif. — Le Chili est une république; le pouvoir exécutif appartient à un président élu pour cinq ans et rééligible, assisté d'un conseil de 4 ministres; le pouvoir législatif est exercé par le congrès, composé d'un sénat de 20 membres, élus pour 9 ans, et d'une chambre de 56 députés, élus pour 3. L'armée est de 2,871 soldats réguliers et 28,077 miliciens; la flotte, de 5 bâtiments. Le catholicisme est la religion de l'État, mais tous les cultes sont tolérés; il y a un archevêque et 3 évêques. Santiago possède une université. Le Chili est auj. divisé en 14 prov.: Santiago, Valparaiso, Aconcagua, Coquimbo, Atacama, Colchagua, Talca, Maule, la Conception, Arauco, Nuble, Valdivia, Chiloé, et Llanquihué.

Histoire. Avant l'arrivée des Européens en Amérique, les Incas du Pérou avaient tenté vainement de s'emparer du Chili. Les habitants de ce pays étaient alors agriculteurs. En 1535, Almagro pénétra du Pérou dans la province de Coquimbo. Pedro de Valdivia fonda Santiago en 1541, et la Conception en 1550. Les Espagnols avaient poussé jusqu'au Biobio; mais la résistance des Araucans les empêcha d'aller plus avant. Sous leur domination, le pays forma une capitainerie générale, divisée en 13 districts, non compris les îles. Mais il était négligé par la cour de Madrid; en 1778, on n'y comptait que 80,000 hab. blancs et 240,000 hommes de couleur; l'industrie et le commerce étaient subordonnés au Pérou. En 1810, les Chiliens secouèrent le joug, constituèrent une junte à Santiago, et élurent pour président le marquis de La Plata. Trois frères, José-Miguel, Juan-José et Luis Carrera, essayèrent d'usurper la tyrannie en 1812; ils furent bientôt renversés. Au milieu de ces discordes, O'Higgins ne put tenir contre les troupes d'Abascal, vice-roi du Pérou. Il fallut au général Saint-Martin l'appui du gvt de Buenos-Ayres pour triompher des Espagnols à Chacabuco, 1817, et à Maypu, 1818; Valdivia fut délivrée en 1820, et les îles Chiloé en 1826. La liberté nouvelle engendra des déchirements intérieurs; le général Ramon Freire, le général Pinto, le président Prieto reçurent tour à tour le pouvoir exécutif. Une guerre contre Santa-Cruz, président de la Bolivie, 1837-39, réunit enfin tous les partis et développa le sentiment national. Sous la présidence du général Bulnes, 1841-51, l'Espagne a reconnu l'indépendance du Chili, 25 avril 1844; des traités de commerce ont été conclus en 1847 avec la Belgique et la France, en 1848 avec le Pérou. Depuis 1861, les affaires sont dirigées par Joachim Perez. *V.* Gay, *Historia fisica y politica de Chile*, Paris, 1824 et suiv., 12 vol. in-8° et atlas in-4°. B.

CHILIARQUE (du grec *kilioi*, mille, et *arkos*, chef), commandant de 1,000 hommes dans la milice grecque. La *chiliarchie* était la moitié d'une *mérarchie*, et se divisait en deux *pentacosiarchies*. Il y avait, dans une grande *phalange*, 16 chiliarques.

CHILIASTES. *V.* MILLÉNAIRES.

CHILLAMBARAM, v. de l'Hindoustan anglais (présid. de Madras), à 54 kil. S. de Pondichéry, sur le golfe du Bengale, près de l'embouchure du Coleroun. Temples hindous, anciens et vénérés.

CHILLINGWORTH (William), controversiste anglais né à Oxford en 1602, m. en 1644. Un instant converti par le jésuite Fisher, il se retira au collége de Douai, mais retourna bientôt au protestantisme. Il combattit pour Charles Ier pendant la guerre civile. Son principal livre, *la Religion des protestants, moyen sûr de salut*, Oxf., 1637, trad. en français, Amsterdam, 1730, 3 vol. in-12, est entaché de socinianisme, de déisme et de scepticisme. Locke faisait grande estime de la méthode de raisonnement de l'auteur.

CHILLON, château fort de Suisse (Vaud), sur un rocher isolé dans le lac de Genève, à 10 kil. S.-E. de Vevey; bâti au XIIe siècle par un duc de Savoie, il servit de prison d'État. C'est auj. un arsenal et une prison militaire. Bonivard y fut retenu prisonnier de 1530 à 1536; cet épisode inspira un des plus beaux poëmes de lord Byron.

CHILMARRY, v. de l'Hindoustan anglais (présid. du

Bengale), à 70 kil. S.-E. de Rungpore, sur le Brahmapoutra; pèlerinage célèbre; 8,000 hab.

CHILOÉ, archipel du Grand Océan austral, dans le golfe de Guoiteca ou del Ancud, sur la côte du Chili, dont il forme une province, et dont le détroit de Chacao le sépare. Il se compose d'une grande île, Chiloé ou Isla-Grande, de 190 kil. de long sur 60 de large, avec des côtes élevées et plusieurs bons ports, cap. San-Carlos; et de nombreux îlots, dont 26 seulement sont habités. Climat tempéré. Sol fertile, très-boisé. Navigation active. Pop. de la prov., 61,586 hab. Découvert par dom Garcia de Mendoza en 1558.

CHILON de Lacédémone, l'un des sept sages de la Grèce, fut éphore en 556 av. J.-C. Ce fut lui qui donna aux éphores ce pouvoir considérable au moyen duquel ils luttèrent contre les rois. Il mourut de joie, dit-on, en embrassant son fils vainqueur au pugilat dans les jeux olympiques.

CHILPÉRIC Ier, né en 539, m. en 584, 4e fils de Clotaire Ier, eut en partage le roy. de Soissons ou de Neustrie, 561. Il voulut s'approprier les trésors de son père dans la résidence de Braine, mais fut contraint de les partager avec ses frères. En 562, il enleva Reims à Sigebert, et faillit en être puni par la perte de ses États. Il eut d'Andovère un fils nommé Mérovée. Il épousa ensuite une fille d'Athanagilde, roi des Wisigoths, Galswinthe, sœur de Brunehaut, et la fit bientôt étrangler, 567, pour plaire à Frédégonde. Brunehaut poussa son époux à une guerre qui eût encore été fatale à Chilpéric, sans la médiation de Gontran. Une 3e lutte enfin l'avait réduit à la seule ville de Tournai, quand le meurtre de Sigebert, par des agents de Frédégonde, le tira du péril, 575. Il fut lui-même victime de cette femme, dont il avait découvert les relations coupables avec Landry, officier du palais: elle le fit assassiner à Chelles. Chilpéric Ier a été appelé le *Néron* et l'*Herode* de son temps, pour avoir autorisé les crimes de Frédégonde: Germain dégénéré au milieu des vaincus, il s'occupait de théologie et de vers latins, méditait le rétablissement de la fiscalité romaine, et songeait à ajouter à l'alphabet latin plusieurs caractères représentant l'o long, l'*h* aspirée, et les sons germaniques *th*, *w*. Son fils Clotaire II le remplaça. B.

CHILPÉRIC II, fils de Childéric II, succéda à Dagobert III en 715. Il essaya vainement, avec le maire du palais Rainfroi, d'échapper au joug de Charles-Martel, et mourut en 720. Thierry, fils de Dagobert, régna après lui. B.

CHILTERN-HILLS, chaîne de collines en Angleterre, dans les comtés d'Hereford, Buckingham et Oxford.

CHIMAY, v. de Belgique (Hainaut), sur la Blanche, à 44 kil. S. de Charleroi; 2,800 hab. Exploit. de marbres; hauts-fourneaux. C'est un foyer de contrebande avec la France. Beau château. Les Espagnols cédèrent Chimay à la France en 1684; les Français la prirent en 1694. — Seigneurie possédée par les familles de Nesle-Soissons et de Châtillon, érigée en comté par le duc de Bourgogne Charles le Téméraire en 1473, et en principauté par l'archiduc Maximilien, 1486, en faveur de la maison de Croy, elle appartint de 1612 à 1686 à la maison de Ligne-Aremberg, et fut ensuite l'héritage de Phil.-Louis de Hénin, comte de Boussu. Elle est devenue en 1750 le patrimoine de la maison de Caraman.

CHIMAY (le prince et la princesse de). *V.* CARAMAN et TALLIEN (Mme).

CHIMBORAZO ou CHIMBORAÇO (LE), c.-à-d. dans l'anc. langue de Quito, *la neige de Chimbo*, un des anciens États du Sud; montagne de la chaîne des Andes dans l'Amérique du Sud et la République de l'Équateur, à 32 kil. de Rio-Bamba, par 1° 29' lat. S., et 80° 58' 15" long. O., haute de 6,700 mèt. au-dessus de la mer, et de 3,645 mèt. au-dessus de la vallée de Quito. Le Chimborazo fut regardé longtemps comme le pic le plus élevé du Nouveau-Monde et le point culminant de la chaîne, où il ne vient qu'en 5e ordre; dans le Nouveau Monde seul, le Nevado de Sorata (7,896m), l'Illimani, l'Aconcagua, le Gualat'eri le dépassent de beaucoup. Il est couvert à son sommet de neiges éternelles. Il fut visité par MM. de Humboldt, Bonpland et Montufar, le 23 juin 1802, qui atteignirent à une hauteur de 1,160 mèt. au-dessus de l'endroit où s'était arrêté La Condamine en 1745, et de 1,100 mèt. au-dessus de la cime du Mont-Blanc. En 1831, le 16 déc., M. Boussingault s'y est élevé jusqu'à 6,004 mèt. au-dessus de la mer. *V.* sur ces montagnes les descriptions de Don Francisco-José de Caldas, un des principaux savants de la Bolivie, et les peintures exactes que reproduit le *Semenario de Santa-Fe de Bogota*. *V.* les *Vues des Cordillères* par M. de Humboldt.

CHIMENTELLI (Valère), helléniste et antiquaire italien du XVIIe siècle. Il a publié une dissertation estimée intitulée: *de Honore bisellii*, reproduite dans Grævius, dans le *Thesaur. antiq. rom.*, t. VII.

CHIMÈRE (LA), monstre fabuleux, né de Typhon et d'Échidna, avait une tête de lion, une queue de dragon, un corps de chèvre, et vomissait des flammes. Par l'ordre d'Iobatès, roi de Lycie, Bellérophon, monté sur Pégase, la combattit et la tua. On a expliqué cette fable par l'existence d'un volcan au sommet du mont Cragus. Le nom de *chimère* ou *grylle* est resté à l'assemblage d'un masque réuni à différentes parties de divers animaux. On voit une Chimère sur les médailles de Panticapée, de Sériphos et de Corinthe. La célèbre Chimère en bronze de Florence a été trouvée à Arezzo en 1514. *V.* sur la Chimère les travaux de Fréret et de Banier (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. VII, et *Histoire de l'Académie*, t. VII). B.

CHIMÈRE (LA), *Chimera*, brg de la Turquie d'Europe (Janina), sur le canal d'Otrante, à 38 kil. N.-O. de Delvino, au pied des montagnes de son nom, anc. monts *Acrocérauniens* (*V. ce mot*).

CHINALADAN. *V.* SARAC.

CHINALAPH, CHINAPHAL, noms anc. du CHÉLIF.

CHINARD (Joseph), sculpteur, né à Lyon, en 1756, m. en 1813, fut professeur à l'école spéciale de dessin de Lyon. Étant à Rome en 1786, il y remporta, pour un groupe d'*Andromède délivrée par Persée*, le prix proposé par l'Académie de Saint-Luc aux artistes de tous les pays. Napoléon choisit Chinard pour sculpter le carabinier, l'une des statues de marbre des militaires de l'armée française qui ornent l'arc de triomphe du Carrousel. Parmi les bustes de cet artiste, les plus estimés sont ceux de Mme Récamier, de Napoléon Ier, de Joséphine, d'Eugène Beauharnais, de Desaix. On connaît de lui la statue colossale, en marbre, de la *Paix*, sur la place de la Douane, à Marseille; l'*Enlèvement de Déjanire*, au musée de Lyon, *l'Amour réveillé par Psyché*, etc.

CHINCHILLA, v. d'Espagne (province d'Albacete), à 115 kil. N.-N.-E. de Murcie; 8,000 hab. Autrefois place forte.

CHINCHON, v. d'Espagne, prov. et à 35 kil. S.-S.-E. de Madrid; 5,000 hab. Sources minérales et bains.

CHINE (Empire de la), *Tath-Sching-Koun* ou *Céleste Empire* des Chinois, État de l'Asie orientale, le plus grand de l'Asie, le plus vaste du monde après l'empire de Russie; borné au N. par la Sibérie et le Turkestan russe, depuis l'emb. du Toumen, le cours de l'Oussouri, de l'Amour, les monts de Daourie, de l'Altaï et de l'Ala-Tau jusqu'au lac Issi-Koul; à l'O. par la Tartarie indépendante, à travers les monts Thian-Chan et Bolor; au S. par l'Himmalaya, vers le Cachemire, l'Hindoustan anglais, le Népaul, les Empires Birman, de Siam, et d'Annam; à l'E. par le Grand Océan, sur lequel il a 360 myriam. de côtes; entre 18°-53° lat. N., et 69°-132° long. E.; superf., 137,500 myriam. carrés; capit. Péking. La population, en 1860, est évaluée à plus de 414 millions d'hab. L'almanach officiel (*Tat-tsing-hoéi tien*) donne 374 millions en 1813; ce sont des Chinois, des Mandchoux, des Mongols, des Thibétains, des Japonais, des Javanais, etc. L'empire comprend: la *Chine* proprement dite, la *Mandchourie* au S. de l'Amour ou Keih-lin; la *Tartarie* ou Ching-King; la *Mongolie* ou O-rom-tsi; la *Petite-Boukharie* ou Thian-schan-nan-lou, la *Dzoungarie* ou Thian-schan-pé-lou, le pays des *Kalmouks du Khoukhounoor*, le *Thibet* ou Si-zang, le *Boutan* (ou pays du Deb-Radjah, la *Corée* et le roy. des *Lieou-Khieou*. Ces pays sont, pour la plupart, tributaires ou protégés. La Cochinchine a fait aussi autrefois partie de l'empire chinois. — La population est partagée officiellement en quatre classes: les lettrés ou la noblesse, les agriculteurs, les industriels, et les commerçants. Il n'y a pas de pays au monde où les agglomérations soient aussi considérables. Sans parler de Pékin, de Nankin, de Canton, de Hang-Tcheou, d'Ou-Tchang, etc., villes dont les habitants ont été portés à un chiffre fabuleux, un grand nombre de bourgs comptent 200,000 hab. Des agglomérations se forment aussi dans des maisons flottantes, sur les fleuves et les canaux; on estime à 20,000,000 le nombre de ceux qui échappent ainsi à l'impôt foncier, auquel les terres seulement sont soumises.

Le Chinois a un type particulier, le visage large, les yeux, la bouche et le nez petits, les pommettes très-saillantes, le teint jaune. Il est doux, poli, ami de la paix, mais poltron, vénal, enclin à l'ivrognerie et à la fraude, ardent à la vengeance, d'un intolérable orgueil national. La famille est, en général, bien constituée: un grand respect de la part des enfants, de la douceur et de l'indulgence de la part des parents; nulle part le lien n'est plus

fort entre le père et le fils ; la femme reçoit de l'éducation et est honorée, mais la polygamie est dans les mœurs et les lois. L'exposition des enfants nouveau-nés, qu'on laissait en pâture aux chiens et aux porcs, est une coutume qui disparait. Le ton de la société est roide et cérémonieux. Un embonpoint très-prononcé, l'exiguïté des mains et des pieds, qu'on obtient par une longue compression, sont choses estimées en Chine ; les classes riches et distinguées laissent croître leurs ongles. Les hommes se rasent la tête, n'y laissant qu'une touffe longue et épaisse. Le bleu, le violet ou le noir sont les couleurs employées pour les vêtements d'homme, le vert et le rose pour les vêtements de femme ; le jaune est réservé à la famille régnante. Les maisons n'ont toutes que le rez-de-chaussée ; elles sont couvertes en tuiles, jaunes pour les habitations impériales, rouges pour celles des princes, grises pour les autres ; le papier remplace les vitres aux fenêtres. Il n'y a point de parterres, de parcs ; le Chinois ne se promène jamais. On ne connaît pas les routes et les voitures : dans certaines contrées, des hommes attelés à des brouettes, que surmonte une voile si le vent est bon, transportent les objets ; on voyage par eau. L'isolement physique et moral dans lequel on vit, a produit le mépris de toute innovation et un opiniâtre attachement aux coutumes traditionnelles.

Le gouvernement de la Chine est une monarchie absolue, héréditaire dans la ligne masculine, mais sans ordre déterminé ; le prince, *Fils du Ciel*, réside ordinairement à Pékin, et, dans les fortes chaleurs, à Djé-hol ; il a pour conseil le collége des *Tsayés-Siangs*, vieux mandarins nommés par lui. Ce conseil d'État a sous lui 9 départ. : *Relations avec les pays tributaires ; Intérieur ; Finances ; Culte ; Guerre ; Justice ; Travaux publics ; Extérieur ; Censure.* Les *Tsong-Thon* ont chacun l'intendance de 2 provinces. Chaque province a un *Tsong Kouan* ou gouverneur général. Les *Kouan-Fou* régissent les villes de 1er ordre, dont chacune a plusieurs villes de 2e ordre (*Tchéou*) sous sa juridiction. Chaque ville de 3e ordre (*Hien*) a son *mandarin*. Les bourgs ont un *Tso-Thang*, les villages ou *Paó* (ce sont nos communes) un *Yô*. Ces fonctionnaires, tous amovibles, sont juges, élus et rétribués par l'empereur, excepté le Yô, qui est élu par le mandarin (*dyc-hien*) et non rétribué. Il n'y a pas de classes privilégiées ni de places héréditaires. Les Chinois sont presque tous égaux devant la loi, et susceptibles de parvenir aux dignités ; les décrotteurs et les maîtres de maisons de jeu en sont seuls exclus. Mais malgré l'admissibilité de tous aux emplois, selon les mérites de chacun, le pays est livré à une aveugle routine. — Il n'y a pas d'impôts sur les productions du pays. Une taxe volontaire, que payent les marchands et les artisans, sert au culte et à l'entretien des édifices publics. Les contributions foncières se payent, moitié en argent, moitié en nature. Des droits sont prélevés sur le sel, les étoffes de soie et de coton, le charbon. Tous les hommes de 20 à 60 ans payent une capitation. Les confiscations, les présents, la douane de Canton, sont encore des sources de revenus publics, évalués à 740 millions de fr. On ne frappe de monnaies ni d'or ni d'argent ; ces métaux circulent au poids : on a seulement une petite monnaie de cuivre, valant 1/10 de notre sou. L'empereur n'a guère à payer que ses mandarins, ses soldats et son sérail. Les dépêches impériales sont transportées à cheval dans les pays du nord ; au midi, où il n'y a pas de bêtes de somme, des soldats fantassins les portent d'étape en étape. Le Chinois peut voyager au dedans et au dehors sans passe-port. Il peut avoir boutique ou commerce sans patente. — En Chine, où la justice se vend trop cher, on se fait droit par la violence. L'homicide, poursuivi avec un acharnement souvent aveugle, est très-rare. Le code chinois est célèbre pour la sagesse de ses dispositions ; cependant les prisons sont effroyables et les tortures fréquentes. La peine du bambou ou la bastonnade est communément infligée. Le supplice de la cangue consiste à emboîter le cou du condamné dans deux planches échancrées, pesant quelquefois 40 kilog., et qu'il faut garder nuit et jour. La corde est une peine fréquente. On exile dans la prov. de Kan-sou. — On porte l'effectif de l'armée régulière à 1,300,000 hommes, et à 1,800,000 en y comprenant les hommes en congé et l'arrière-ban. Elle est divisée en corps ou bannières. Les soldats ne sont jamais enrôlés que dans les corps stationnés au milieu de la province où ils sont nés ; ils servent une partie de l'année, et, dans l'intervalle de leur service militaire, ils retournent à leurs occupations domestiques. Les grades sont donnés au concours. Les armes ordinaires sont l'arc et les flèches : quelques corps seulement ont de médiocres fusils. Les villes, entourées de murailles et de palissades, commencent (1865), depuis les relations fréquentes avec les Européens, à être mieux défendues qu'autrefois. La marine militaire se compose de 826 bâtiments ; de 58,637 marins commandés par 2 amiraux. Malgré ces forces de terre et de mer, la Chine n'a jamais eu l'esprit de conquête ; le mandarin militaire y est au-dessous du mandarin civil.

Il y a, dans l'empire, trois religions, que les Chinois regardent comme également bonnes : la doctrine d'Yu, religion de l'État et de la classe des lettrés, établie par Confucius (*V. ce mot*) ; le Tao-se ou la *Raison primitive*, enseigné par Lao-tseu (*V. ce mot*) ; et le culte de Fo ou le bouddhisme. On trouve à la fois dans la Chine les plus libres penseurs et la superstition la plus grossière. En outre, l'islamisme est la religion des Boukhares ; les Juifs, dont on évalue le nombre à 50,000, exercent librement leur culte. Le christianisme, introduit au moyen âge par des nestoriens, propagé aux XVIIe et XVIIIe siècles par les jésuites, a été l'objet de nombreuses persécutions.

L'agriculture, que les lois et coutumes élèvent au-dessus des autres professions, est une grande source de richesses ; ses procédés sont très-perfectionnés (*V.* les *Mémoires de la Société centrale d'agriculture*, 1853). Il n'y a presque pas de plantes dont elle n'ait su tirer parti ; on voit peu d'animaux à l'état sauvage. Les légumes, le coton, le thé, le mûrier, le tabac, l'indigo, la canne à sucre, sont les principaux objets de la culture. La vigne, tantôt interdite, tantôt encouragée, donne d'excellents produits. Le gouvernement, qui accorde de grandes prérogatives aux laboureurs, répand à profusion des notices sur l'économie agricole, la teinture, l'alimentation, l'éducation des vers à soie. — Le luxe est évité soigneusement, et la culture des arts mécaniques n'est point encouragée. Il y a peu d'or et d'argent en circulation. Des règles sont prescrites pour la forme, la couleur et la nature du tissu des vêtements. Des obstacles sont mis au commerce avec les étrangers. De ce principe d'isolement vient l'infériorité des Chinois, qui d'ailleurs ne cultivent pas la science abstraite : mais s'ils ne connaissent pas la grande fabrication et les grands appareils, ils sont très-habiles en petite industrie. Ils emploient le levier, la poulie, le treuil et la roue dentée la plus simple ; ils ont emprunté récemment la vis aux Européens. Ils ont appliqué, avant tout autre peuple, la vapeur pour la cuisson des aliments, et surtout pour fixer les matières colorantes sur les tissus, procédé connu en Europe de 1819 à 1821 seulement. Leurs plus importants objets de fabrication sont les tissus et étoffes de soie, la porcelaine, les ouvrages en laque, le papier et l'encre, la tabletterie en ivoire et en nacre, les alliages de cuivre et de zinc. Un métal particulier, le *toutenague, pack-fong* ou *cuivre blanc*, qu'on obtient au moyen d'un mélange d'arsenic de cuivre et de nikel, sert à fabriquer des vases et autres ustensiles. Beaucoup d'arts, connus chez eux avant d'avoir été découverts ou importés en Europe, sont restés stationnaires : l'imprimerie leur fut anciennement connue, mais ils n'ont pas les caractères mobiles, et leurs caractères sont toujours gravés sur des morceaux de bois ; la poudre à canon, inventée par eux, est demeurée longtemps entre leurs mains une arme impuissante de guerre, et leur servait surtout pour les feux d'artifice.

La Chine, par l'abondance et la variété de ses produits, pourrait suffire seule à la consommation et aux besoins de ses habitants ; le commerce extérieur ne lui est pas indispensable. Pour le commerce intérieur, les cours d'eau naturels ont été utilisés par l'art, afin de constituer un immense réseau de voies de communication ; à cet égard, la Chine peut rivaliser avec la Hollande et l'Angleterre. On n'y compte pas moins de 400 canaux ; 10,000 bateaux, montés par 200,000 rameurs, sont employés, dit-on, pour le seul approvisionnement de la capitale et de ses environs. Le *Canal Impérial* établit une communication entre Pékin et Canton. Émouy, Canton, Chao-Hing, Ning-Po, Chang-Kia-Kheou, Lin-Tsin-Tchéou, Ou-Tchang, Yo-Tchéou, Nang-Khang, Nankin, sont les principaux entrepôts de commerce intérieur. Les villes affectées au commerce extérieur sont : Kuei-Lin-Fou, sur la frontière de la Cochinchine ; Young-Tchang-Fou, sur celle du Birman ; Maïmatschin, en Mongolie ; Yarkand et Kaschgar, dans la Petite-Boukharie ; Ladak et Lassa, dans le Thibet. Les Japonais sont admis dans le port de Cha-Pou. L'esprit mercantile s'est développé chez les Chinois du XIXe siècle ; malgré les décrets qui leur interdisent de s'expatrier, ils ont déjà peuplé la plupart des îles de l'archipel Indien, et établi des bazars et des comptoirs à Java, aux Philippines, à Singapore, à Siam, à Calcutta. On les trouve en Australie et en Californie. Quant aux Européens, l'anc. établissement des Portugais à Macao a perdu son impor-

tance; en 1842, les Anglais ont contraint l'empereur d'ajouter au port de Canton, qui était déjà ouvert, ceux d'Amoy ou Emouy, Fou-Tchéou-Fou, Ning-Po et Shang-Haï, et de leur céder l'île de Hong-Kong. Les articles d'exportation sont le thé, la soie, le sucre, le riz, les plantes médicinales, les épices, l'ivoire, la porcelaine, le nankin, les ouvrages en laque et en écaille. Les articles importés sont l'opium, les tissus de coton, les draps et lainages, les objets en cuivre et en laiton, les fourrures, les fils d'or et d'argent, les glaces et verres, l'acier, l'étain, le plomb, le corail, la cochenille. *V. Supplément.*

Les nations qui entretiennent les plus grandes relations de commerce avec la Chine sont les Américains du Nord, les Anglais et les Russes. C'est en 1802 que le pavillon des États-Unis apparut pour la 1re fois dans ces régions : un traité de commerce a été signé le 3 juillet 1844. Les relations de l'Angleterre avec la Chine représentent un capital de 30 à 40 millions de liv. sterl. (750 millions de fr. à 1 milliard). Elles procurent aux budgets de la Grande-Bretagne et de l'Inde le 8e de leurs recettes brutes, c.-à-d. 10,000,000 liv. sterl. (250,000,000 fr.). La Chine achète à l'Angleterre de l'opium, d'énormes quantités de tissus, provenant en majeure partie de la fabrique de Manchester, et à l'Inde, des matières premières, principalement du coton, pour une valeur de 3,000,000 liv. st. (75,000,000 fr.). En retour, elle fournit 3,000,000 liv. st. de soie grége, et environ 45,000,000 de kilog. de thé. — La Russie, limitrophe de la Chine, est en possession du traité le plus ancien avec ce pays. Pierre le Grand, voulant rattacher ses États d'Europe à l'océan Glacial et à l'océan Pacifique, fondait partout des établissements, de manière à commander le cours des fleuves; tel fut Albazian, sur l'Amour. Les Chinois surprirent ce poste qui menaçait la Mandchourie, et emmenèrent les Russes à Pékin. A la suite de ces événements, on conclut, en 1689, le traité de Nertchinsk. Un autre traité fut signé sous Catherine Ire, le 14 juin 1728 : la Russie abandonna le cours du fleuve Amour, et le commerce entre les deux pays se trouva restreint, pour les Russes à Kiakhta, pour les Chinois à Maï-Matchin. Il s'y fait par échange : les Russes apportent des draps, des fourrures, des peaux tannées, des objets en fer et en acier, des miroirs, des camelots, des velours de coton et de l'opium de Turquie; les Chinois donnent du thé en boîtes et en briques, de la porcelaine, du musc, de la rhubarbe, des cotonnades, des soies gréges et des soieries. Sous le prétexte de donner des guides spirituels aux descendants des Cosaques emmenés à Péking sous Pierre le Grand, les Russes obtinrent l'autorisation d'établir dans cette ville une mission, qui se compose d'un archimandrite, de trois autres prêtres, de deux diacres et de quatre jeunes gens chargés d'étudier le chinois et le mandchou. Cette mission, d'un caractère en même temps politique et religieux, est renouvelée tous les dix ans; quand la caravane russe arrive, les Chinois changent chaque fois et multiplient confusément son itinéraire, pour qu'elle ne reconnaisse pas la route de Péking. — Jusqu'en en 1860, la France était représentée en Chine par un ministre plénipotentiaire qui résidait à Canton ou à Macao, et par un consul établi à Shanghaï, et envoyait, chaque année, un navire de guerre sur la côte. Le traité de Whampoa, 24 oct. 1844, entre M. de Lagrené et le vice-roi Ky-Ing, permit aux Français de résider et de commercer dans les 5 ports ouverts aux Anglais en 1842; mais nous ne faisons pas le commerce de l'opium, nous produisons presque toute la soie qui nous est nécessaire, et nous consommons peu de thé. D'autres traités, conclus en 1852, pouvaient être revisés en 1855. Les deux expéditions anglo-françaises de Chine, en 1857 et 1860, ont entièrement modifié et beaucoup augmenté nos relations avec la Chine. *V. Supplément.*

L'instruction est en honneur et très-répandue en Chine; les lettres y sont le chemin des dignités et de la fortune, et, pour être de la classe des *lettrés*, il faut avoir subi 3 examens publics. Les bacheliers ont le monopole de l'enseignement; seuls ils peuvent devenir mandarins, et porter le bouton d'or (*ting-tse*) sur leurs chapeaux. La langue écrite est uniforme en Chine et comprise de tous; elle n'a ni genres ni nombres; elle contient 36,785 caractères, outre 124 lettres-mères, servant à former les autres. La langue parlée varie selon les provinces. La littérature chinoise est la plus riche de toute l'Asie; l'empereur Kien-Long ordonna, en 1773, d'imprimer une bibliothèque générale des ouvrages les plus estimés en Chine; 78,731 vol. avaient déjà paru en 1818. On y trouve d'importants ouvrages de législation, de philosophie, d'histoire, de géographie, de jurisprudence, des lexiques, des encyclopédies, beaucoup de livres bouddhiques, des romans, des pièces de théâtre, etc. Parmi les livres qu'on peut lire en français, citons : le *Chou-King,* collection de documents sur l'histoire des 4 premières dynasties chinoises, trad. par Gaubil, Paris, 1770, et par Pauthier, 1841; le *Théou-li,* code d'institutions politiques, par Biot, 1851, 3 vol. in-8°; le *Ta-hio,* art de gouverner sagement les peuples, par Pauthier, 1837; le *Tchoung-young,* art d'éviter tous les extrêmes dans la vie, par Abel Rémusat (*Notices et extraits*, 1817, t. x); le *Thong-Kian-Kiang-mou,* abrégé chronologique de l'histoire de la Chine, par le P. Mailla (*Histoire générale de la Chine*, 1777-83, 12 vol. in-4°); *Fo-Koué-Ki,* relations des royaumes bouddhiques, par A. Rémusat, 1836, in-4°; *Hao-Khieou-tchouàn,* Récit de la femme accomplie, par Guillard d'Arcy, 1842; *Yu-Kiao-li,* les Deux Cousines, par A. Rémusat, 1826, 4 vol.; *Pi-pa-Ki,* histoire du Luth, par Bazin, 1841; *Pe-che-tsing-ki,* Blanche et Bleue, ou les Deux Couleuvres fées, par Stanislas Julien, 1834; *Contes et nouvelles,* par Th. Pavie, 1839; *Hoei-lan-Ki,* ou Histoire du cercle de craie, par Stanislas Julien, 1832; *Tchao-tchi-Kou-coul,* ou l'Orphelin de la Chine, id., 1834; *Théâtre chinois,* par Bazin, 1838, etc. — Les Chinois font peu de mathématiques; le système décimal est depuis longtemps en usage chez eux. Chacun est médecin, à l'aide des simples. La chimie et la physique sont inconnues. L'astronomie est presque nulle; suivant les Chinois, la terre est carrée; inventeurs de la boussole, ils l'ont laissée aux astrologues, et leurs marins, ignorants de son usage, suivent les côtes et jettent l'ancre tous les soirs. Ils ne connaissent ni télescopes ni lunettes d'approche. Ils comptent le temps d'après un cycle de 60 années, dont chacune a un nom particulier, comme on compterait ailleurs par siècles. L'année commence à l'équinoxe du printemps, et est partagée en 12 mois, subdivisés eux-mêmes en décades. En Chine, on ignore la division de la semaine en 7 jours.

Histoire. Suivant les traditions nationales, ce furent d'abord les dieux qui régnèrent sur la Chine, puis des souverains descendants des dieux, comme Fo-hi, Chin-Noung et Yao, auxquels on attribue l'invention du feu, des maisons, de l'agriculture, des arts et métiers, de la médecine, de l'écriture, du calendrier, etc. Dans ces âges mythiques, la population de l'empire se serait élevée à 13,563,000 hab., et son étendue à 243,800,000 arpents, dont 92,802,400 en pleine culture. — L'époque historique commence avec la dynastie *Hia,* 2207-1767 av. J.-C., que remplacèrent celles des *Chang* ou *In*, 1767-1122, et des *Tchéou,* 1122-258. Ce fut quand Wou-Wang, chef des Tchéou, vainquit les Chang, que fut rédigé le *Théou-li,* code d'institutions politiques : ce livre ne fait évidemment que résumer tout un ensemble de pratiques, de principes de gouvernement, qui se retrouvent déjà, beaucoup de siècles auparavant, dans le *Chou-King* attribué à Yao; un grand nombre de rites et la plupart des offices administratifs qui y sont établis, subsistent encore auj., et cette conservation minutieusement fidèle de formes, de règlements, d'institutions si anciennes, est un phénomène moral très-singulier. Parmi les successeurs de Wou-Wang, on remarque Ling-Wang, sous le règne duquel naquit Confucius, VIe siècle av. J.-C. Les 5 derniers siècles de la dynastie des Tchéou furent remplis de troubles; la Chine était alors morcelée en petits États; l'ordre et l'unité ne reparurent que sous la dynastie *Thsin*, 258-197, de laquelle vient le nom de *Tshina* (Chine). Chi-Hoang-ti, prince de cette nouvelle famille, bâtit, vers 214, la grande muraille, à laquelle travaillèrent 500,000 ouvriers, et qui fut gardée par 900,000 hommes : il voulait couvrir son pays contre les incursions de la tribu tartare des Hiong-Nou (Huns). On dit aussi que, pour se délivrer des importunités des princes et des fonctionnaires, qui opposaient à son autorité les anciennes traditions, il fit brûler tous les ouvrages relatifs aux mœurs, aux usages et à l'histoire de la Chine.

A la dynastie des Thsin succéda celle des *Han*, de 197 av. J.-C. à 220 ap. J.-C. Sous sa domination, la Chine envoya des ambassadeurs en Occident à diverses époques, et eut des rapports officiels avec l'empire romain, qu'elle appelait *Taï-Tsin*, et où on la nommait *Sérique* (pays de la soie). Une de ces ambassades s'arrêta dans l'Inde, et en rapporta la religion de Bouddha (le Fo des Chinois). Pline le jeune dit que, de son temps, des envoyés, chargés de présents pour l'empereur romain, vinrent dans un des ports de la côte Malabare (auj. *Surate*); qu'à leur arrivée et à leur départ, au lever et au coucher du soleil, ils brûlaient des rouleaux qui produisaient de la fumée, de la lumière et du bruit. On reconnaît là l'usage où sont encore les Chinois

de brûler des chapelets, des pétards, sur l'arrière de leurs jonques, pour se rendre leurs dieux propices, et d'offrir leurs sacrifices journaliers au bruit des artifices et du tam-tam. — Après les Han, la Chine, en proie aux discordes, finit par être divisée en deux empires : celui du N., auquel une invasion de Tartares donna naissance, obéit aux familles *Wéi*, 386-559, *Pé-tsi*, 550-557, et *Héou-tchéou*, 5771 581; celui du S., sur lequel régnèrent les *Tsin*, 280-420, les *Song*, 420-479, les *Tsi*, 479-502, les *Liang*, 502-537, et les *Tchin*, 537-589. Les deux empires furent réunis sous les *Soui*, 589-617.

La dynastie des *Tang*, 617-907, fut très-brillante. La Chine songea alors à établir sa prépondérance sur les pays limitrophes et de même race qu'elle. La péninsule de Corée à l'E. avec l'archipel du Japon, le Thibet, le Tourfan et le Turkestan à l'O., la Mongolie et le pays des Mandchoux au N., le Tonkin, le Cambodje, la Cochinchine, Siam et les grandes îles de Haïnan et Formose au S., subirent tour à tour cette domination, par force, par traités, ou par soumission volontaire. Le peuple chinois était le grand peuple primitif qui avait, par ses émigrations, enlevé aux sauvages aborigènes de race noire ces fertiles contrées. De là la croyance des Chinois en cet *Empire du milieu*, autour duquel les autres peuples, inférieurs en tout, sont groupés; pour les pays qui ne reconnaissent pas leur suzeraineté, ils ont eu recours à des échanges de présents, auxquels ils donnent le nom de tribut quand ils arrivent aux pieds de l'empereur. — Mais, après les Tang, de nouveaux troubles éclatèrent, au milieu desquels on vit passer rapidement les *Héou-liang*, 907-923, les *Héou-tang*, 923-936, les *Héou-Tsin*, 936-947, les *Héou-Han*, 947-950, et les *Héou-tchéou*, 950-990. Sous la 2ᵉ dynastie *Song*, 990-1279, le N. de la Chine fut constamment désolé par les Tartares; les empereurs ne conservèrent quelque territoire qu'en leur payant tribut, et durent transporter leur résidence vers le S., à Hang-tchou-fou. Les Mongols, dont ils implorèrent l'appui, accoururent sous la conduite de Gengis-Khan, et les affranchirent; mais ces nouveaux venus tournèrent bientôt eux-mêmes leurs armes contre la Chine, et en firent la conquête. Leur chef Koublaï-Khan, connu dès lors sous le nom de Chi-Tsou, fonda la dynastie mongole des *Youen*, 1279-1368, sous le règne de laquelle plusieurs missionnaires et voyageurs, tels que Marco-Polo, pénétrèrent dans le pays, qu'on appelait le *Cathay*. Tchou ou Taï-tsong, 1ᵉʳ empereur de la dynastie des *Ming*, 1368-1644, délivra la Chine de cette occupation étrangère. Sous ses successeurs, les Européens commencèrent à entretenir des relations suivies avec les Chinois. Vers 1522, les Portugais s'établirent dans les îles voisines, notamment à Macao, pour y faire le commerce. Le jésuite Mathieu Ricci tenta, en 1583, des missions, qui eurent plus de succès que celles du capucin Gaspard de la Cruz, son prédécesseur. Mais les Hollandais, qui arrivèrent en 1604, furent mal accueillis.

La famille auj. régnante, celle des *Taï-Tsing*, est de la race des Mandchoux, et a été imposée à la Chine par la conquête. Les empereurs qu'elle a donnés au pays sont : Choun-tchi, 1644-1662; Kang-hi, 1662-1722; Young-tching, 1722-1735; Kien-long, 1735-1796; Kia-king, 1796-1820; Tao kwang ou Mian-ning, 1820-1850; et In-shou ou Szi-hing. Au dehors, ces princes ont agrandi leurs États par la conquête de la Mongolie, de Formose, du Thibet, du pays de Kaschgar et de la Dzoungarie; le P. Gabriel de Magalhaens comptait en 1677, dans l'empire chinois, 4,402 villes murées, 1,890 forteresses, 3,000 tours ou châteaux, 1,159 arcs de triomphe, 1,189 temples, 360 millions d'hab., etc. A l'intérieur, ils ont introduit autour d'eux le faste, le despotisme, la servilité orientale; mais, à l'exemple des conquérants mongols, ils ont changé le moins possible l'ancien mécanisme de l'administration, le système séculaire de l'immobilité et de l'isolement. En général, ils n'ont point été favorables au christianisme. A la fin du XVIIᵉ siècle, une ambassade que Kang-hi envoya par la Sibérie à Pierre le Grand, apprit à la Chine qu'il y avait en Occident des puissances redoutables; une défaite de ses soldats fut suivie de l'établissement de la mission russe à Pékin. Vers le même temps, les Anglais et les Français créèrent des comptoirs permanents à Canton. L'Angleterre s'émut la première des mauvais traitements dont les Européens étaient l'objet. Les ambassades de lord Macartney, 1792, et de lord Amherst, 1802, n'eurent point d'effet, et, en 1815, eut lieu l'expulsion absolue des catholiques de la Chine; les missionnaires de Pékin, d'abord épargnés, furent aussi chassés en 1828. La Compagnie anglaise des Indes Orientales, malgré les injures faites à ses représentants ou subrécargues, patientait pour ne point faire fermer Canton, parce qu'elle était en possession du commerce avec la Chine. Mais ce monopole étant expiré en 1834, et le commerce étant livré à la libre concurrence des *free-traders*, le gouvernement anglais dut veiller directement à la sécurité personnelle et aux intérêts de ses nationaux. Lord Napier mourut à Macao, sans avoir pu se faire accréditer comme ambassadeur officiel. Les Chinois fournirent bientôt à l'Angleterre une occasion de rupture. Malgré la prohibition contre l'opium, des contrebandiers en introduisaient une quantité considérable; les effets délétères de cette drogue, fumée par les Chinois en guise de tabac, et l'exportation de l'or et de l'argent qui étaient seuls reçus en paiement, alarmèrent Tao-kwang, qui prit les mesures les plus sévères pour empêcher le commerce. Les négociants européens furent retenus prisonniers dans leurs factoreries, privés de vivres, et menacés de mort, s'ils ne livraient, pour être détruites, les cargaisons d'opium qu'ils avaient au large sur leurs navires. La guerre entre l'Angleterre et la Chine commença en 1839 : les troupes tartares furent battues à Tchun-pi, le Si-kiang bloqué, l'île de Chusan occupée, Amoy bombardé, Canton, Tchin-haï, Ning-po, Cha-pou, Shang-haï et Tching-kiang-fou enlevés de vive force. Ces exploits, dus aux amiraux Elliot, Bremer, Parker, et au général Gough, amenèrent le traité de Nanking, 26 août 1842, qui a ouvert aux Européens les portes de l'empire. Depuis ce moment, la Chine, malgré la résistance des vieux préjugés, doit s'ouvrir de plus en plus à la civilisation européenne; une foule de missionnaires, appartenant à toutes les églises et à toutes les sectes chrétiennes, entreprennent des conversions dont ils ne conjurent pas toujours les périls. Maintenant, la dynastie tartare est menacée par ses propres sujets. En 1851, la province de Kwang-si s'est soulevée, à la voix de *Teen-téh*, qui se dit descendant de la dynastie chinoise des Ming. Le mouvement s'est propagé et a pris de grandes proportions; en 1853, les rebelles se sont rendus maîtres de Nanking et de Shanghaï. *V. Supplément*. A. G.

CHINE, division politique de l'Empire chinois, au S.-E.; bornée par la Mandchourie et la Mongolie au N., la Dzoungarie, la Petite-Boukharie, les Mongols du Khoukhou-Noor et le Thibet à l'O., le Birman, la Cochinchine et la mer de Chine au S., la mer Orientale et la mer Jaune à l'E. Ch.-l. Pékin; entre 18°-41° lat. N., et 95°-120° long. E. Superf., 3,375,000 kil. car.; pop., 178,000,000 hab. Les îles Formose, Haï-nan, l'archipel de Corée et le groupe Lieou-Khieou en dépendent. Les côtes, très-découpées, forment le grand golfe de Pé-Tchéli ou Liao-Toung au N. de la mer Jaune, les baies de Hang-Tcheou, d'Emony et de Canton, le golfe de Tonkin, et projettent les presqu'îles de Corée, de Liao-Toung, de Tchan-Toung et de Loui-Tcheou. La Chine est le noyau et la partie la plus importante de l'empire. Du côté de l'O., elle présente les masses gigantesques du Yu-Ling, où des milliers de pics atteignent la région des neiges perpétuelles; de cette chaîne se détachent vers l'E. : 1° le Yu-Ling, entre le golfe de Tonkin et le Si-Kiang; 2° les monts Miao-Ling, Noun-Ling et Taju-Ling, entre le Si-Kiang et le Yang-tsé-Kiang; 3° les monts Tapa-Ling et Pé-Ling, entre le Yang-tsé-Kiang et le Hoang-ho; 4° au N. du Hoang-ho, les monts Jak-Alin. Toutes ces montagnes sont sans forêts. Nombreux cours d'eau, navigables presque dès leurs sources : le Pé-Ho, affluent du golfe de Pé-Tchéli; le Hoang-ho ou fleuve Jaune; le Yang-tsé-Kiang, c.-à-d. fils aîné de la mer, ou fleuve Bleu; le Si-Kiang ou Tchou-Kiang, appelé rivière de Canton ou Tigre chinois par les Européens. Climat généralement salubre; température naturellement variée sur un territoire aussi étendu.—Dans le S. de la Chine, dont le littoral est exposé à de terribles ouragans appelés typhons, la terre produit des légumes, deux récoltes de riz, mais peu de blé; elle porte le bananier, l'oranger, le citronnier, le grenadier, le cocotier, l'arbre à vernis, l'arbre à encens, le cannellier; nos fruits y viennent, excepté la cerise et la pomme. L'élève des vers à soie et des abeilles appartient surtout à cette région de l'empire, qui produit aussi le coton, et une herbe haute de 5 pieds, que l'on coupe toute verte chaque mois, et dont on fait une toile d'été, le *grass cloth* des Anglais. Les montagnes donnent sans culture une autre herbe, dont on fait la toile appelée *nankin*. La canne à sucre est très-commune, mais on ne sait pas raffiner le sucre. Tout le thé que produit l'empire ne vient que dans trois provinces de la Chine méridionale. — La partie centrale s'étend du fleuve Bleu au fleuve Jaune. Le sol y est plat et sablonneux; la récolte du blé y remplace les rizières, et en fait le grenier de la Chine. Elle a le coton et les vers à soie; le citronnier y devient rare, mais la pomme, la poire et les autres fruits sont succulents. — La contrée du N. va du fleuve Jaune à la *grande muraille*.

Cette muraille a été élevée pour empêcher les incursions du Tartare, ennemi mortel de la Chine; elle a 2,400 kil. d'étendue, 30 pieds de haut, 15 à 20 d'épaisseur. Elle est flanquée de tours éloignées d'une portée de flèche; dans chacune étaient logés jadis 4 soldats, avec femmes et enfants : il y a seulement aujourd'hui, à chaque porte, des soldats servant de douaniers. La muraille suit toutes les inégalités de la chaîne de montagnes qui sépare la Chine et la Tartarie. Presque partout elle est bâtie en pierre; le temps et les hommes l'ont respectée. Les portions construites en terre ont croulé, et le fossé creusé en avant a été comblé. La partie septentrionale de la Chine est pauvre, a peu de blé et d'arbres fruitiers, mais de l'avoine, du millet et du sarrasin, nourriture du peuple. Le vent d'automne y transporte en quelques heures des monceaux de sable, qui comblent les chemins et engloutissent les maisons. La richesse de cette région consiste en bœufs, porcs, chevaux et moutons, dont elle fournit tout l'empire. Elle possède seule la pomme de terre, et cultive en grande quantité le lin, dont les Chinois ne savent faire que de l'huile et non de la toile, et le chanvre, pour les cordages. Le thermomètre y descend quelquefois à 41° centigrades. — Les nombreuses mines d'or et d'argent ne peuvent être exploitées que par ordre et au nom de l'empereur. Dans toutes les provinces de la Chine, on trouve des mines de houille, de fer et de cuivre; l'étain y est apporté d'Angleterre. Le mercure, l'arsenic, le marbre, la terre à porcelaine, le sel, le bitume, les pierres précieuses de toute espèce, s'y trouvent en abondance. — Dans le règne animal, on trouve l'éléphant, le rhinocéros, le tapir, le buffle, l'ours, le tigre, le léopard, la panthère, le bison, le singe, le chien à l'état sauvage, le sanglier, les oiseaux de proie, le faisan et le paon indigènes à la Chine, l'albatros, le pélican, le flamant, l'oiseau de Paradis, le serpent, de magnifiques papillons, etc. Les carpes dorées, connues sous le nom de *poissons rouges*, sont venues de ces parages. — La Chine est divisée en 18 provinces, savoir :

Au N.....	Tchéli ou Pé-tchéli. ch.-l.	Pékin.
	Chan-si..............	Thaï-Youan.
	Chen-si...............	Si-an.
	Chan-toung..........	Tsi-nan.
	Kan-sou...............	Lan-Tchéou.
A l'O.....	Szu-tchouen..........	Tching-tou.
	Youn-nan.............	Youn-nan.
	Kouéi-tchéou.........	Kouéi-yang.
Au S......	Kouang-si............	Kouéi-lin.
	Kouang-toung........	Canton.
	Fou-kiang............	Fou-tchéou.
A l'E.....	Tché-kiang...........	Hang-tchéou.
	Kiang-sou............	Nankin.
Au centre.	Ho-nan...............	Khaï-foung.
	Ngan-hoéi............	Ngan-king.
	Hou-pé...............	Ou-tchang.
	Kiang-si..............	Nan-tchang.
	Hou-Nan..............	Tchang-cha.

A. G.

CHINE (mer de), partie de l'océan Pacifique, sur la côte E. de la Chine; les Chinois la nomment Han-Haï, c.-à-d. *Mer méridionale*. Elle forme la baie de Canton et les golfes de Tonkin et de Siam.

CHING-KING ou TARTARIE, prov. de l'Empire chinois, entre celle de Pé-Tchéli à l'O., la Corée à l'E., et la mer au S. Ch.-l. *Ching-Yang* ou *Moukden*. Elle comprend l'archipel Liao-Toung ou Potocki.

CHINIAC DE LA BASTIDE (Mathieu), savant, né dans le Limousin en 1739, m. en 1802. On lui doit : *Histoire de la littérature française*, en société avec D'Ussieux, Paris, 1772, 2 vol. in-12, abrégé intéressant, mais inachevé de l'*Histoire littéraire* des bénédictins; *Dissertation sur les Basques*, 1786, in-8°, ouvrage rare et curieux.

CHINIAC DE LA BASTIDE (Pierre), frère du précédent, né en 1741, m. en 1802, avocat au parlement de Paris, lieutenant général de la sénéchaussée d'Uzerche, et président du tribunal criminel de la Seine en 1796, a laissé : *Discours sur la religion gauloise*, Paris, 1769, in-12; *Histoire des Capitulaires*, 1779, trad. française de la préface mise par Baluze au recueil de ces anciennes lois; *Essai de philosophie morale*, 1802, 5 vol. in-8°; une édit. augmentée de l'*Histoire des Celtes* par Pelloutier, 1770-1, etc. Tous ces ouvrages sont fort savants, et renferment d'intéressantes recherches sur nos antiquités nationales.

CHINIAN (SAINT-), ch.-l. de c. (Hérault), arr. et à 25 kil. S.-E. de St-Pons; fabr. de draps, bonneterie; 3,364 h.

CHIN-NOUNG, le 2e des 9 empereurs chinois qui précédèrent les dynasties régulières, ami et successeur de Fo-Hi. On lui attribuait la découverte du blé; une charrue porte encore son nom en Chine. Il établit les marchés publics, étudia les propriétés médicinales des végétaux, et fit collection de plantes. On conserve toujours un *Herbier de Chin-noung*.

CHINON, s.-préf. (Indre-et-Loire), à 43 kil. O.-S.-O. de Tours, entre la rive dr. de la Vienne et une montagne sur laquelle on voit les importantes ruines d'une anc. forteresse; 5,050 hab. Tribunal de 1re instance, collège. La forteresse se composait de trois châteaux, et datait du xe siècle. Henri II et Richard Ier, rois d'Angleterre, moururent à Chinon, qui dépendait de leurs possessions en France. Philippe-Auguste s'en empara en 1205. Charles VII y résida pendant que les Anglais occupaient Paris, et ce fut dans le château que Jeanne d'Arc lui fut présentée. On y battit monnaie. Patrie de Rabelais. Comm. de vins dits de Vouvray, et de pruneaux dits de Tours.

CHINON-LA-MONTAGNE. V. CHATEAU-CHINON.

CHIN-TSOUNG, 14e et dernier empereur chinois de la dynastie des Ming, régna de 1573 à 1616. Il soutint une guerre de 7 ans contre les Japonais pour la possession de la Corée. Il accueillit avec faveur, en 1601, le jésuite Mathieu Ricci, et le laissa prêcher.

CHIO, anc. *Chios*, île de l'Archipel, nommée par les Turcs *Saki-Andassi*, c.-à-d. l'*Ile-au-Mastic*, située sur la côte occidentale de l'Asie Mineure, au S. et à 40 kil. de Lesbos, à 84 O. de Smyrne, par 38° 24′ de lat. N., et 23° 48′ de long. E.; superf., 1,100 kil. carr.; 62,000 hab. Montagneuse et très-fertile : arbres fruitiers, vignes, lentisque d'où l'on tire, par incision, la gomme parfumée dite *mastic*, térébenthine, amandes, vins estimés célèbres dans l'Antiquité, élève de vers à soie. Le céleri est venu de Chio. Fabr. de velours et damas pour l'Asie et la Barbarie, jadis importantes, aujourd. déchues. Manufact. de cire, autrefois créées par les Génois. Chio, ch.-l. de l'île. — L'île porta tour à tour les noms d'*Ophiuse*, de *Pityuse*, d'*Æthalie*, de *Macris*, et de *Chios*. Ses figues et ses vins étaient très-renommés dans l'antiquité : une grappe de raisin et une amphore figurent sur ses médailles. Primitivement habitée par des Pélasges et des Cariens, elle reçut des colonies de Crète et d'Eubée. La Fable cite parmi ses anciens rois Rhadamante, frère de Minos, et Œnopion, fils d'Ariane et de Thésée ou de Bacchus. Vers 1100 av. J.-C., des Ioniens s'y établirent, sous la conduite d'Egertius, que l'on croit être de la famille de Codrus. Elle fit partie du *Panionium*, confédération de 12 villes ioniennes, et brilla dans les lettres, les sciences et les arts. Elle prétendit avoir donné le jour à Homère : du moins les Homérides y fleurirent. On montre encore auj. l'*Ecole d'Homère*, rocher dans lequel est creusé un banc circulaire, avec un siége au milieu. Chio peut revendiquer le poëte tragique Ion, l'historien Théopompe, le sophiste Théocrite, le philosophe Métrodore, les artistes Bupalus et Antherme. Bien que l'île fût consacrée à Vénus, ses habitants avaient une grande réputation de chasteté. Enrichie par ses productions et son commerce, Chios excita la convoitise de ses voisins. Cyrus ne put la prendre, faute de marine. Elle fournit des vaisseaux à Darius lors de son expédition contre les Scythes, 513, et son gouverneur Strattis fut un de ceux qui repoussèrent le projet de Miltiade de se délivrer du roi en coupant le pont du Danube qui assurait sa retraite. Cependant, elle participa à la révolte de l'Ionie, 504, et fut entièrement ravagée. Après les désastres de Xercès en Grèce, elle secoua le joug des Perses, fournit des vaisseaux qui combattirent avec les Athéniens à Mycale, 479, et à l'Eurymédon, 470, soutint ce peuple dans la guerre du Péloponèse jusqu'après l'expédition de Sicile, 432-413, et se tourna ensuite contre lui. Dix ans de la tyrannie de Sparte, 404-394, la ramenèrent aux Athéniens, qu'elle abandonna encore pendant la guerre Sociale, 358-6. Réunie à l'empire macédonien, Chios appartint ensuite aux rois de Pergame, sous lesquels elle eut une célèbre école de sculpture, puis aux Romains qui la vengèrent des dévastations de Mithridate. Dès lors, elle perdit son importance. Au moyen âge, elle fut tour à tour en proie aux empereurs grecs, aux Génois, et aux Vénitiens; elle resta définitivement aux Turcs en 1595. Sous leur domination, les Chiotes eurent le libre exercice de leur culte, leurs magistrats municipaux, leurs juges en matière civile et commerciale. Un soulèvement en 1822 amena d'horribles répressions. B.

CHIO, v. cap. de l'île de ce nom, sur la côte E., au pied d'une montagne; 14,500 hab. Résidence d'un aga turc et d'un archevêque grec. La ville est bâtie en pierres de taille et en briques. Château fort construit, ainsi que la ville, par les Génois. Petit port fermé par deux môles.

CHIOGGIA ou CHIOZZA, anc. *Claudia Fossa*, v. des

États autrichiens (Vénétie), délégat. et à 22 kilom. S. de Venise; port sur l'Adriatique, dans l'île ou *Lido* de Palestrina, à la pointe orientale des lagunes, défendu par les forts Caroman et San-Felice, et réuni à la terre-ferme par un pont en pierre de 43 arches; 26,667 hab. Evêché suffragant de Venise; belle cathédrale. Chantiers de construction, pêche active, salines aux environs. Une guerre entre les Vénitiens et les Génois, 1378-1381, porte le nom de *guerre de Chiozza*.

CHION, d'Héraclée, ville du Pont, fut un des disciples de Platon. Il affranchit sa patrie du tyran Cléarque, en 352 av. J.-C., mais fut tué par Satyrus, frère de sa victime. On a publié sous son nom, Venise, 1499; Dresde, 1765, in-8°, 17 lettres apocryphes, réimprimées en dernier lieu à la suite des fragments de l'Histoire d'Héraclée de Memnon, édit. de Conrad Orelli, Leipzig, 1816.

CHIPPENHAM, v. d'Angleterre (Wilts), sur l'Avon et le chemin de fer de Bristol à Londres, à 35 kil. E. de Bristol, 140 kil. O. de Londres; 7,075 hab. Ses manuf. de soie et laine ont décliné. Beau pont de 22 arches.

CHIPPEWAYS, peuplade indigène des États-Unis (Minnesota, Michigan) et des contrées limitrophes du Canada et de l'Amérique anglaise depuis le lac Supérieur jusqu'au lac Winipeg; on les évalue à 16,000; ils appartiennent à la race des Algonquins.

CHIPPEWYANS ou CHPPEYANS, tribu indigène de l'Amérique du N., entre les lacs des Esclaves et d'Athabasca et le Mississipi; environ 2,000 têtes.

CHIPPING-NORTON, v. d'Angleterre, comté et à 27 kil. N.-O. d'Oxford; 3,100 hab. Aux environs, monument druidique de *Rowldrich*.

CHIQUITOS, peuple indigène de l'Amérique du S., dans le S.-E. de la Bolivie; on en évalue le nombre à 23,000.

CHIRAC (Pierre), médecin, né à Conques (Aveyron) en 1650, m. en 1732. Docteur de l'Université de Montpellier en 1683, professeur en 1687, il accompagna le maréchal de Noailles à l'armée du Roussillon, 1692, où il guérit une dyssenterie épidémique, alla ensuite traiter la maladie de Siam à Rochefort, suivit en Italie et en Espagne, 1706-7, le duc d'Orléans, dont il devint 1er médecin en 1715, succéda à Fagon dans la surintendance du Jardin des Plantes, 1718, fut anobli en 1728, et nommé 1er médecin de Louis XV en 1731. Associé de l'Académie des Sciences, 1716, il émit le projet de l'Académie de Médecine. Lors de la peste de Marseille, 1720, il soutint que le fléau n'était pas contagieux. La chirurgie et l'anatomie lui sont redevables, car il propagea l'étude des corps par la dissection: dans une épidémie il ouvrit plus de 500 cadavres. C'est à lui que La Peyronie dut sa fortune et sa célébrité. Fameux comme praticien, il n'a pas laissé d'écrits qui répondent à sa réputation. On a publié les *Dissertations et Consultations de Chirac et Sylva*, 1744. *V.* son Eloge par Fontenelle.

CHIRAZ, v. de Perse. *V.* SCHIRAZ.

CHIROGRAPHIE. *V.* CHARTE.

CHIROMANCIE (du grec *keir*, main, et *mantéia*, divination), art prétendu de deviner les passions et le caractère des hommes par les traits ou lignes de la main; le mot *Chiroscopie* (de *keir*, et de *scopein*, regarder) a le même sens. L'antiquité païenne crut à cet art, que pratiquèrent aussi les Bohémiens du moyen âge. Artémidore d'Éphèse avait écrit sur ce sujet un traité qui est perdu. Des hommes graves, comme Albert le Grand, Cardan, Agrippa, Mélanchthon, admettaient la chiromancie.

CHIRWA, lac d'Afrique. *V. Supplément.*

CHIRON, centaure, fils de Saturne métamorphosé en cheval, et de la nymphe Philyre, fille de l'Océan, habitait près du Pélion. Il chassait avec Diane, excellait dans la médecine, la musique et l'astronomie, et éloignait des mortels les influences funestes des étoiles. Esculape, Jason, Thésée, Méléagre, Nestor, Diomède, Machaon, Podalire, Achille, etc., furent ses élèves. Frappé par accident d'une flèche d'Hercule empoisonnée dans le sang de l'hydre de Lerne, il fut placé au ciel par Jupiter dans le zodiaque, où il est la figure du Sagittaire. Selon Pline, il guérit sa blessure avec la plante appelée depuis *centaurée*. Chiron était surtout honoré à Magnésie.

CHIROSCOPIE. *V.* CHIROMANCIE.

CHIRVAN. *V.* SCHIRWAN.

CHISCHKOFF (Alex. Semenovitch), né en 1754, m. vers 1840, élevé au corps des cadets de la marine, cultiva les lettres, tout en suivant sa carrière. Il traduisit en russe la *Bibliothèque des enfants* de Campe, les *Idylles* de Gessner, et l'*Art nautique* de Romme, St-Pétersb., 1795, 2 vol., et publia un *Dictionnaire maritime* en anglais, français et russe, 1795, 2 vol.; une *Collection de journaux de marine*, 2 vol.; un *Traité sur l'ancien et le nouveau style russe*, 1802, ouvrage classique, etc. Nommé président de l'Académie russe en 1806, il rédigea les *Nouvelles* de cette compagnie. En même temps il arrivait de grade en grade jusqu'à celui d'amiral; il devint secrétaire, puis membre du conseil de l'empire, et fut ministre de l'instruction publique de 1824 à 1828. Un de ses derniers ouvrages fut la trad. de la *Jérusalem délivrée*, St-Pétersb., 1818.

CHISHULL (Edmond), voyageur anglais, né vers 1680 à Lyworth (comté de Bedford), m. en 1733, chapelain de la reine Anne, publia: *Antiquitates Asiaticæ*, Lond., 1728, in-fol., recueil précieux d'inscriptions grecques, où l'on trouve la fameuse inscription de Sigée en caractères *boustrophédon*, et l'Inscription d'Ancyre, seul monument latin du recueil. On a publié après sa mort ses *Voyages en Turquie*, Londres, 1747, in-fol.

CHISWICK, vge d'Angleterre (Middlesex), sur la Tamise, à 10 kil. S.-O. de Londres. Villa appartenant au duc de Devonshire, et où sont morts Fox et Canning; 4,994 hab.

CHITONÉ ou CHITONIA, surnom de Diane, parce qu'en chassant elle a la tunique (χιτών) relevée, ou parce qu'on l'adorait dans le brg de Chitone en Attique, ou parce que les langes des enfants lui étaient consacrés. Les Syracusains célébraient en son honneur des fêtes appelées *Chitonies*.

CHI-TSOU. *V.* KOUBLAÏ-KHAN.

CHITTAGONG, district de l'Hindoustan anglais (Bengale), au delà du Gange et du Brahmapoutra; 4,779 kil. carr.; 1,300,000 hab.; ch.-l., *Islamabad*. Fertile, mais peu peuplé; cédé à l'Angleterre en 1760 par les Mongols.

CHITTORE, v. de l'Indoustan (Radjepoutana, prov. de Mewar), au N.-E. d'Odeypour; anc. capit. de l'État d'Odeypour; fortifications inexpugnables.

CHIUSA (LA), vge du roy. d'Italie, prov. et à 27 kil. O.-N.-O. de Turin, sur la Doria-Ripense, au pied du Picheriano; 921 hab. Culture de la vigne, élève de vers à soie. L'anc. et riche abbaye de *San-Michele-della-Chiusa*, qui n'est plus qu'un hospice pour les voyageurs, a été choisie par le roi Charles-Albert pour être la sépulture de sa famille.

CHIUSA, v. du roy. d'Italie, à 9 kil. S.-E. de Coni, sur la rive g. du Pesio; 6,314 hab. Fabr. de soieries et miroirs; culture de la vigne.

CHIUSA, vge des États autrichiens (Vénétie), à 18 kil. N.-O. de Vérone, dans l'étroit défilé de son nom, traversé par l'Adige et la route du Tyrol en Italie, et autrefois défendu par un fort détruit en 1801.

CHIUSI, la *Camars* des Étrusques, *Clusium* des Romains, v. du roy. d'Italie (prov. de Sienne), à 24 kil. S.-E. de Montepulciano, sur une colline dans la vallée de la Chiana; 4,224 hab. Evêché suffragant de Sienne; riche musée d'antiquités étrusques et romaines.

CHIVASSO ou CHIVAS, *Clavasium*, v. du roy. d'Italie, sur le Pô, à 22 kil. N.-E. du Turin; 8,731 hab. Autrefois très-forte. Haras royal. Comm. de riz.

CHIVERNY (Philippe HURAULT, comte de), né à Chiverny (Loir-et-Cher) en 1528, m. en 1599. Sa mère était fille de Samblançay, et il épousa la fille du président de Thou. En 1553, L'Hôpital se démit en sa faveur d'une charge de conseiller au parlement de Paris. Maître des requêtes en 1562 par l'appui du cardinal de Lorraine et de Catherine de Médicis, chancelier du duc d'Anjou, qu'il accompagna aux batailles de Jarnac et de Moncontour, Chiverny fut nommé garde des sceaux en 1578, lieutenant général de l'Orléanais et du pays Chartrain en 1582, et chancelier en 1583. Disgracié après la journée des Barricades, à cause de ses liaisons avec les Ligueurs, il fut rétabli dans ses dignités, en 1590, par Henri IV. Très-habile aux affaires politiques, il ne fut pas inaccessible à la corruption. Sa liaison tardive avec la marquise de Sourdis, tante de Gabrielle d'Estrées, est connue par les *Amours du grand Alcandre* (Henri IV), livre attribué à Louise de Lorraine, princesse de Conti. Ses *Mémoires d'Estat*, impr. à Paris, 1636, vont de 1567 à 1599; il n'y donne aucun détail sur la St-Barthélemy. On les trouve dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, de Petitot, t. XXXVI de la 1re série. B.

CHIYTES. Ce nom, dérivé de *chiâa* (bande, troupe), et qui a le sens de factieux ou séditieux, désigne les sectateurs d'Ali qui ne reconnaissent pas la légitimité des trois premiers califes (Abou-Bekr, Omar et Othman), et généralement tous les hétérodoxes nés au sein de l'islamisme, par opposition aux SUNNITES, appellation de tous les Musulmans des rits orthodoxes. La secte des Chiytes remonte à l'époque de la division du califat et de son usur

pation par les Ommiades sur Ali, 659. Elle se divise en 3 sectes principales : les *Zeydiyyé*, les *Ismatliyyé* et les *Imamiyyé*. Ils reprochent aux Sunnites d'avoir retranché du recueil des sentences de Mahomet (*Hadith*) celles qui se rapportaient à Ali, et d'avoir altéré des passages du Corân où Mahomet parle de son gendre. Ils admettent la peinture et la sculpture des figures d'hommes et d'animaux. Ils ont reçu de leurs adversaires le nom de Chiytes; mais ils se donnent celui d'*Adaliyé* (partisans de la justice). Le schisme des Chiytes et des Sunnites fut la principale cause de ces guerres sanglantes qui ont si longtemps désolé l'empire ottoman et la Perse. Les Chiytes occupent encore aujourd'hui particulièrement la Perse, les Indes, la Mésopotamie; les Sunnites dominent dans l'empire ottoman, en Égypte et dans les États barbaresques. D.

CHIZÉ, vge (Deux-Sèvres), arr. et à 19 kil. S.-O. de Melle, sur la rive dr. de la Boutonne; 820 hab. Victoire de Du Guesclin sur les Anglais, 1373.

CHIZEROTS et BURINS. On appelle ainsi, dans plusieurs communes de l'arr. de Bourg (Ain), quelques débris de ces races maudites que la tradition fait descendre des Sarrasins (*V.* CAGOTS); ils sont journaliers, marchands de bœufs, bouchers, etc.

CHLADNI (Ernest-Florent-Fréd.), physicien allemand, né à Wittemberg en 1756, m. en 1827. Il dirigea surtout ses études vers l'acoustique. Il publia : *Découvertes sur la théorie du son*, 1787; *Traité d'acoustique*, Leipzig, 1802, in-4º, qu'il traduisit lui-même en franç., Paris, 1809; *Nouveaux essais sur l'acoustique*, Leipzig, 1817; *Essais sur l'acoustique pratique et sur la construction des instruments*, 1822. Il inventa l'*euphone* et le *clavicylindre*, instruments de musique composés de cylindres en verre. Ses recherches sur les aérolithes sont consignées dans un traité *sur les météores ignés*, Vienne, 1819.

CHLÆNE, CHLAINE ou **CHLENE** (du grec *klaina*), espèce de surtout ou de manteau qui servait, chez les Grecs, à garantir du froid, et dont on faisait usage la nuit comme de couverture; on l'employait aussi à la guerre. Le manteau des femmes s'appelait *chlanidion*. La *chlanis* et la *læna* des Romains paraissent avoir été le même vêtement que la chlæne.

CHLAMIDIA, anc. nom de l'île de Délos.

CHLAMYDE, manteau de guerre des Grecs. Il était quadrangulaire oblong, et s'attachait sur l'épaule droite. Les Romains l'adoptèrent, et il ressemblait à leur *paludamentum* (*V. ce mot*), peut-être avec plus d'élégance et de richesse. Ils le portaient à la guerre, et à la chasse, image de la guerre. C. D—Y.

CHLOÉ, c.-à-d. *qui est verte*, surnom de Cérès à Athènes. Pendant les fêtes *Chloiennes*, le 6 du mois de thargélion (juillet), on lui sacrifiait un bélier.

CHLOPICKI (Joseph), prononcez Klopiski, général polonais, né dans la Podolie, en 1772, m. en 1851, combattit sous les ordres de Kosciuszko, en 1792-94, participa ensuite aux campagnes des Français en Italie, de 1796 à 1802; dans la guerre d'Espagne, 1808, il commandait la légion de la Vistule, sous le duc d'Albuféra, et s'illustra surtout au siége de Saragosse, aux combats de Mexica et de Bechila, devant Lérida et Tortose, et sous les murs de Sagonte. Pendant la campagne de Russie, en 1812, il fut blessé à Smolensk. A la paix, il quitta le service, malgré les instances de l'empereur Alexandre, et vécut dans la retraite jusqu'à la révolution polonaise de 1830. Alors il fut proclamé dictateur par les Polonais; mais il n'eut pas de confiance dans l'énergie des siens, s'effraya de la puissance russe et de sa propre responsabilité, et donna sa démission en 1831; il resta cependant à l'armée, et dirigea la bataille de Grochow, où il fut blessé. Il se retira à Cracovie, sans plus se mêler des événements.

CHLORIS, femme de Zéphyre, déesse des fleurs; chez les Romains, cette divinité s'appelait Flore.

CHLUMETZ, v. de Bohême, à 9 kil. S. de Neu-Bidschow, sur la Cydlina; 3,000 hab. Dépôt impérial d'étalons. Beau château de *Karlskron*, aux comtes de Kinsky.

CHMELNITZKI (Nicolaï-Iwanovitch), poëte comique russe, né à St-Pétersbourg en 1789, m. en 1846. Interprète au ministère des affaires étrangères, il fit la guerre de 1812 en qualité d'aide de camp de Koutouzoff, fut nommé en 1814 chef de la chancellerie de Miloradovicz, gouverneur de Smolensk en 1829, et d'Arkhangel en 1837. Il s'essaya dans la littérature par de bonnes traductions du *Tartufe* et de l'*École des femmes*; puis, prenant Molière et Regnard pour modèles, il donna à la scène plusieurs comédies originales, où l'on remarque, à côté de situations forcées, un dialogue noble et un style pur. Ses œuvres complètes ont été publiées en 3 vol., St-Pétersbourg, 1849.

CHMIELNIGCKI (*Bodan*, c.-à-d. Dieudonné ou Théodore), hetman des Cosaques, né en 1593, m. en 1657, servit dans l'armée polonaise, et fut le confident du roi Wladislas VII. N'ayant pu obtenir de siéger dans la diète, il se révolta, 1637 : battu à Boworwica, il reprit l'avantage à Korsoum, fit prisonniers les généraux Potocki et Czarniecki, et dicta les conditions de la paix. Les troubles qui suivirent la mort de Wladislas, 1648, rallumèrent la guerre : Jean-Casimir, proclamé roi avec l'appui de Chmelniecki, se tourna bientôt contre lui, et se fit vaincre à Zborow. L'hetman mécontent poussa les Cosaques de l'Ukraine à se séparer de la Pologne, et à reconnaître la souveraineté du tzar Alexis, 1654. — Son fils Georges, hetman après lui, avait du goût pour la vie monastique; il se retira dans un cloître en 1663. PL.

CHMIELNIK, v. de la Russie d'Europe (Pologne, gvt. de Radom); 1,800 hab. Défaite des Polonais par les Tartares Mongols, en 1240.

CHOA ou ANKOBER (Royaume de), État d'Afrique (Abyssinie), à l'E. de celui de Gondar ou Amhara; 340 kil. sur 180; 1,500,000 hab. Villes princip. : Ankober, capitale, 5,000 hab.; Choa, résidence d'un négus; Tégoulet, anc. cap. de l'Abyssinie, auj. ruinée.

CHOASPES ou EULÉE, riv. d'Asie (anc. Médie); source dans les monts Elwend, au S. d'Hamadan; passe près des ruines de l'anc. Suse, et se jette dans le Tigre. Son eau était la seule dont fissent usage les rois de Perse. C'est auj. le *Kara-sou*.

CHOASPES, riv. d'Asie, dans l'anc. pays du Paropamisus, affl. du Cophès (riv. de Kaboul); auj. *Alischang*.

CHOCO, fleuve d'Amérique. *V.* ATRATO.

CHOCO, prov. de l'État de Cauca (Nouvelle-Grenade); ch.-l., Quibdo. Sol riche en mines d'or et en platine: 22,000 hab.; arrosé par l'Atrato et le San-Juan.

CHOCOLAT, substance alimentaire, composée d'une pâte de cacao durcie, mêlée de sucre, et quelquefois aromatisée de vanille. Elle se prend ordinairement en boisson, dissoute dans de l'eau ou du lait. L'usage en fut apporté du Mexique en Espagne, et d'Espagne en France, par Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV. En 1671, la haute société en usait habituellement, et 10 ans après, on le servait dans les fêtes royales de Versailles. Il y eut aussi à Paris, vers 1671, un débit public et très-achalandé de chocolat, établi rue St-Honoré, au coin de la rue de l'Arbre-Sec. Le chocolat continua d'être de mode pendant le XVIIIe siècle, mais sans devenir populaire, probablement à cause de son prix élevé. Il en est de même auj., quoique l'usage en soit plus répandu.

CHOCZIM ou CHOTIN, v. forte de la Russie d'Europe (Bessarabie), sur la rive dr. du Dniester, en face de Kaminiec; 12,931 hab. Victoires de Ladislas IV, roi de Pologne, en 1621, et de Jean Sobieski, en 1673, sur les Ottomans; victoire des Russes en 1739.

CHODKIEWICZ (Jean-Charles), fils de Jean, palatin de Wilna, né en 1560, m. en 1621. Pendant ses voyages en Europe, il se forma à l'art militaire sous le duc d'Albe et Maurice de Nassau. De retour en Pologne, il contribua à réprimer les révoltes des Cosaques et des Moldaves, et fut nommé par Sigismond III, en 1600, grand-hetman de Lithuanie. Dans une guerre contre Charles IX, roi de Suède, il gagna la bataille de Kirckholm, 1605. Puis il sauva Smolensk attaqué par les Russes, devint grand-général de la couronne, et battit les Turcs à Choczim, 1621. Sa vie a été écrite par Adam Naruszewicz, 2 v. in-8º.

CHODORLAHOMOR, roi d'Elymaïs dans le pays des Elamites, pénétra dans la terre de Chanaan, et emmena parmi ses captifs Loth, neveu d'Abraham. Celui-ci accourut avec ses serviteurs, et lui arracha ses prisonniers.

CHODOWIECKI (Daniel-Nicolas), peintre et graveur, né à Dantzig en 1726, m. en 1801. Il peignit d'abord de petits sujets sur des tabatières. Les gravures spirituelles dont il orna l'almanach de l'Académie de Berlin firent sa réputation. Il enrichit d'estampes les ouvrages de Lavater, de Basedow, de Gessner, la *Messiade* de Klopstock, les comédies de Lessing, le *Roland furieux*, *Don Quichotte*, etc. Son Œuvre se compose de plus de 3,000 pièces; il s'y montre tour à tour pathétique, riant, plein de malignité. Pour l'originalité, on l'a comparé à Hogarth. On cite de lui, comme pleine d'expression déchirante, une peinture à la détrempe, *les Adieux de Calas*, qu'il grava lui-même. Mentionnons aussi *le Coup du coq*, et *Colin-Maillard*, au musée de Berlin, la *Passion de J.-C.* en miniature, et la belle gravure des *Prisonniers russes à Berlin*. B.

CHOEPHORES, (*Porte-Libations*), titre d'une pièce d'Eschyle, formant la deuxième partie de la trilogie de l'*Orestie*, et qui a pour sujet la vengeance du meurtre

d'Agamemnon par Oreste qui, poussé par la fatalité et par l'ordre menaçant des dieux, égorge sa mère Clytemnestre, et sent bientôt sa raison défaillir sous le poids de ses remords. Le nom de la pièce lui vient des femmes qui composent le chœur et qui vont offrir des libations (χοή) expiatoires sur le tombeau d'Agamemnon.

CHŒUR, partie d'une église, la plus voisine du grand autel, séparée tout à la fois du sanctuaire et de la nef, et où se tient le clergé. Ordinairement il est en avant de l'autel, du côté du peuple; dans les églises d'Espagne et d'Italie, il est placé derrière. Quelquefois il y a un double chœur, l'un devant, l'autre derrière l'autel.

CHOIN (Marie-Emilie JOLY DE), née à Bourg, d'une famille noble, m. en 1744, fut introduite à la cour par la princesse de Conti. Mariée secrètement avec le dauphin, fils de Louis XIV, elle fut à Meudon ce qu'était Mme de Maintenon à Versailles. Après la mort du dauphin, elle vécut dans la retraite avec peu de fortune.

CHOISEUL, famille illustre de Champagne, issue des comtes de Langres. Son premier membre connu est Raynier, seigneur de Choiseul, vers 1060. Un Raynier III, sire de Choiseul, épousa en 1182 Alix de Dreux, petite-fille de Louis le Gros. La famille de Choiseul s'est divisée en un grand nombre de branches : les barons de *Clémont*, les barons et marquis de *Langres*, les seigneurs d'*Aigremont*, les barons de *Beaupré*, les seigneurs d'*Aillecourt*, de *Francières*, de *Praslin*, les comtes du *Plessis*, etc. Les hommes les plus connus qu'elle a produits sont :

CHOISEUL (Charles de), comte du *Plessis-Praslin*, maréchal de Praslin, né en 1563, m. en 1626, fit ses premières armes contre les protestants sous Matignon, préserva la Champagne des fureurs de la Ligue, et fut un des premiers à reconnaître Henri IV, qui le nomma gouverneur de Troyes et capitaine des gardes du corps. En 1602, il reçut la mission d'arrêter Biron au Louvre. Après l'assassinat du roi, il servit Marie de Médicis contre les princes révoltés, et en fut récompensé par le maréchalat, 1619. Il accompagna le connétable de Luynes aux siéges de St-Jean-d'Angely et de Montauban, puis devint gouverneur de l'Angoumois, de la Saintonge et de l'Aunis. B.

CHOISEUL (César, duc de), comte du *Plessis-Praslin*, maréchal du Plessis, né à Paris en 1598, m. en 1675, neveu du précédent, fut placé près du dauphin (depuis Louis XIII) par Henri IV, en qualité d'enfant d'honneur. A 30 ans, il défendit avec succès les îles d'Oléron et de Ré contre les Anglais, 1628, reçut le gouvernement de La Rochelle, jouit de l'estime de Louis XIII, de Richelieu et de Schomberg, parvint par ses négociations à attirer dans le parti de la France les ducs de Savoie, de Parme et de Mantoue, servit en Piémont sous Créqui, La Valette et d'Harcourt, et resta gouverneur de Turin. La prise de Roses en Catalogne lui valut le bâton de maréchal, 1645. Il retourna ensuite en Italie, amena le pape Innocent X à se séparer de l'Espagne, et dépensa 450,000 fr. de sa fortune pour donner du pain à ses soldats. A l'époque de la Fronde, il fut nommé gouverneur du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, et, opposé à Turenne qui commandait alors les Espagnols, le battit à Rethel, 1650. Il assista aux siéges d'Arras et de Dunkerque, enseigna à Louis XIV l'art de la guerre, devint duc et pair en 1665, et ménagea avec la princesse Henriette le traité d'alliance qui fut conclu en 1670 entre l'Angleterre et la France contre la Hollande. On a publié ses *Mémoires* depuis 1628 jusqu'en 1671, Paris, 1676, in-4°. La Bibliothèque impériale de Paris a deux recueils mss de ses *Lettres*. B.

CHOISEUL (Gilbert de), frère du précédent, né en 1613, m. en 1689, évêque de Comminges en 1644, de Tournai en 1670, fut étroitement lié avec Bossuet. Il coopéra avec lui à la déclaration du clergé en 1682, et fut chargé du rapport par l'assemblée des évêques. On a de lui : *Mémoires touchant la religion*, Paris, 1681-85, 3 vol. in-12.

CHOISEUL (Claude, comte de), marquis de *Francières*, l'un des plus grands hommes de guerre de son temps, né en 1632, m. en 1711. Il se distingua sous Coligny contre les Turcs, et on lui attribua le gain de la bataille du St-Gothard, 1664. En 1669, il alla défendre pour les Vénitiens l'île de Candie, attaquée par les infidèles. Il fit la campagne de Hollande sous Turenne et Condé, 1672, déploya de grands talents à la bataille de Senef, 1674, prit Deux-Ponts, 1676, fit rentrer Liége sous l'obéissance de l'électeur de Cologne, 1684, força l'électeur de Bavière à la retraite sur le haut Rhin, 1689, et reçut le bâton de maréchal en 1693. Luxembourg déclara plus d'une fois qu'il lui devait la victoire. B.

CHOISEUL (Etienne-François, duc de), connu d'abord sous le nom de *comte de Stainville*, né en 1719, m. en 1785. Il embrassa la profession des armes, obtint les grades de colonel, de maréchal de camp et de lieutenant général, mais se tourna bientôt vers la carrière politique. La faveur de Mme de Pompadour lui valut l'ambassade de Rome, pendant laquelle il eut à s'occuper de l'affaire de la bulle *Unigenitus*, et obtint de Benoît XIV sa fameuse *Lettre encyclique* sur les billets de confession et le refus des sacrements. Envoyé de là à Vienne, 1756, il conclut un traité d'alliance avec l'Autriche contre la Prusse. A son retour, il remplaça le cardinal de Bernis au ministère des affaires étrangères, 1758. Créé duc et pair, il prit le portefeuille de la guerre à la mort du maréchal de Belle-Isle, 1761, et celui de la marine. Il changea l'organisation de l'armée, réforma le génie et l'artillerie, fortifia la Martinique, releva la prospérité de St-Domingue, créa des écoles militaires, et négocia le *Pacte de famille* (*V. ce mot*). En 1766, il échangea le ministère de la marine contre celui des affaires étrangères. Il provoqua la suppression des jésuites, 1762-64, réunit la Corse à la France malgré l'Angleterre, 1768, empêcha cette puissance d'attaquer les colonies espagnoles, fomenta l'insurrection des Etats-Unis, travailla à déjouer les projets de Catherine II sur la Pologne, et poussa les Turcs à attaquer la tzarine. Une intrigue du duc d'Aiguillon, du chancelier Maupeou, et de l'abbé Terray, renversa Choiseul, qui ne voulait pas plier devant la Dubarry. Relégué dans sa terre de Chanteloup, il y reçut, malgré le roi, les témoignages de l'estime publique. Des *Mémoires* publiés sous son nom, Paris, 1790, 2 vol. in-8°, ne paraissent pas authentiques. B.

CHOISEUL-STAINVILLE (Claude-Ant.-Gabriel, duc de), né en 1762, m. en 1838. Elevé à Chanteloup par l'abbé Barthélemy, il épousa la nièce du ministre Choiseul, et devint pair de France en 1787. Colonel du Royal-Dragon lors de la Révolution, il prépara avec Bouillé et Fersen la fuite de Louis XVI. Il allait être jugé par la haute cour, quand l'acceptation de la constitution par le roi lui rendit la liberté. Chevalier d'honneur de la reine en 1792, il émigra après les journées de septembre, leva un régiment de hussards, et servit dans l'armée de Condé. Arrêté à Calais après un naufrage, 1795, il fut détenu jusqu'en 1800. Bonaparte lui permit bientôt de rentrer en France. Pair de France à la Restauration, Choiseul soutint les principes constitutionnels, et refusa de voter la mort du maréchal Ney. Le 28 juillet 1830, le parti qui institua un gouvernement provisoire mit dans sa proclamation le nom et la signature du duc de Choiseul sans l'en prévenir. Le duc garda le silence et ne réclama contre cette erreur volontaire qu'après le succès de la Révolution. Choiseul accepta ensuite les fonctions d'aide de camp du roi Louis-Philippe et de gouverneur du Louvre. B.

CHOISEUL-GOUFFIER (Marie-Gabr.-Auguste-Florent, comte de), né à Paris en 1752, m. en 1817. Les leçons de l'abbé Barthélemy lui inspirèrent le désir de visiter la Grèce. Il partit en 1776 avec plusieurs artistes, fouilla tous les débris, recueillit les traditions et les usages, fit dessiner les costumes, les sites et les monuments, et les publia sous le titre de *Voyage pittoresque en Grèce;* le 1er vol. parut en 1782, in-fol., le 2e en 1809, et le 3e en 1820 seulement; c'est un ouvrage intéressant et d'une clarté parfaite. L'auteur, qui avait remplacé Foncemagne à l'Académie des Inscriptions, 1779, reçut en 1784 le siége de D'Alembert à l'Académie Française. Ambassadeur à Constantinople, il s'efforça d'introduire en Turquie la civilisation européenne, y appela des officiers de l'artillerie et du génie, des ingénieurs de marine, qui créèrent des fonderies et réparèrent les places fortes. Il se montra hostile à la révolution de 1789, refusa l'ambassade d'Angleterre, et se retira en Russie; il y fut nommé par Paul Ier à l'Académie des Beaux-Arts et des Bibliothèques. De retour en France en 1802, il devint, sous la Restauration, ministre d'Etat, pair et membre du conseil privé. On a de lui, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, plusieurs dissertations sur l'*hippodrome d'Olympie*, sur le *Bosphore de Thrace*, sur l'existence d'*Homère* qu'il défend contre les sceptiques, etc. Il a laissé une précieuse collection d'antiquités auj. placée au Musée du Louvre. B.

CHOISEUL-D'AILLECOURT (André-Maxime-Urbain, de), neveu du précédent, né en 1782, m. en 1854. Il publia, en 1809, *De l'influence des Croisades sur l'état des peuples de l'Europe*, couronné, l'année précédente, par l'Institut. De 1812 à 1817, il remplit des fonctions administratives dans les dép. de Seine-et-Oise, du Finistère, de la Côte-d'Or, du Loiret et de l'Eure. Admis à l'Académie des Inscriptions en 1817, il composa un *Parallèle historique des révolutions d'Angleterre et de France, sous Jacques II et Charles X*, augmenté, en 1851, d'une partie qui montre

pourquoi le gouvernement de 1830 ne fut pas durable.

CHOISEUL, vge de France (Hte-Marne), à 37 kil. E.-S.-E. de Chaumont; 342 hab. Berceau de la famille des Choiseul.

CHOISY (François-Timoléon, abbé de), prieur de St-Lô, grand doyen de la cathédrale de Bayeux, membre de l'Académie Française, né à Paris en 1644, m. en 1724. Après avoir mené, jeune, une vie licencieuse, sous le nom de la comtesse *des Barres*, dont il a écrit l'*Histoire*, il se convertit à Rome, et fit partie de la mission que Louis XIV envoya au roi de Siam, 1685. A son retour en France, 1687, il composa plusieurs ouvrages qui ont fait sa réputation : une *Relation du voyage de Siam*; la *Vie de St Louis, de Philippe de Valois, de Charles V* et *de Charles VI*; une *Histoire de l'Église*, et surtout les *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*. On y trouve beaucoup de facilité et d'esprit, mais peu de gravité et de critique. Ils font partie de la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, de Petitot, 2e série. G.

CHOISY-AU-BAC, *Cauciacum*, vge (Oise), arr. et à 6 kil. de Compiègne; 878 hab. Les rois des deux premières races y eurent un château; il n'en reste rien, ni de l'abbaye qui contenait beaucoup de sépultures royales.

CHOISY-LE-ROI, brg (Seine), arr. de Sceaux, à 10 kil. S. de Paris, sur la rive g. de la Seine; 4,327 hab. Station du chemin de fer de Paris à Corbeil et à Orléans. Possédait un magnifique château, construit en 1682 par Franç. Mansard pour Mlle de Montpensier, et qui fut détruit à la Révolution. Fabr. de faïence, maroquin, produits chimiques; verrerie où l'on fait de beaux vitraux de couleur.

CHOLET ou CHOLLET, s.-préfect. (Maine-et-Loire), a remplacé, depuis 1857, Beaupréau; 10,379 hab. Ville industrielle; sa prospérité commença sous Louis XIV; ruinée pendant les guerres de la Vendée, elle se releva sous le règne de Napoléon Ier. Centre d'une grande fabrication de toiles, siamoises, mouchoirs à vignettes, de lin ou de coton, flanelle, etc. Grand commerce de bœufs renommés, vaches, moutons, porcs. Tribunaux de 1re instance et de commerce, collége.

CHOLETS (Collége des), anc. collége de Paris, fondé en 1292, dans la rue St-Symphorien, en faveur des pauvres écoliers des diocèses de Beauvais et d'Amiens, avec un legs du cardinal Cholet, évêque de Beauvais.

CHOLULA, v. du Mexique, départem. et à 20 kil. O. de la Puebla; 16,000 hab. Cette ville, autrefois très-florissante, contenait, au rapport de Cortez, 20,000 maisons au dedans des murailles, et autant au dehors. Las Casas y trouva 150,000 hab. On y fabriquait des étoffes de coton et d'agave, et des poteries très-fines. A l'E. se trouve un des plus remarquables monuments des anciens Mexicains; c'est une immense pyramide ou *Teocalli*, ayant à sa base 492 mètres sur chaque face, et 59 mèt. d'élévation; au sommet de la plate-forme, qui n'a pas moins de 2,400 mèt. carrés, et qu'on atteint par un escalier de 120 marches, était un temple au dieu de l'air, qu'on a remplacé par une chapelle à la Vierge; un côté de la pyramide a été ouvert; on y a trouvé une chambre renfermant des ossements, des idoles, des vases, etc.

CHOMEL (Pierre-J.-B.), médecin, né à Paris en 1671, m. en 1740. Il seconda Tournefort dans ses travaux sur la botanique, fut médecin du roi et doyen de la faculté de médecine, et résuma les leçons publiques qu'il fit à Paris, dans son *Abrégé des plantes usuelles*; les meilleures éditions sont celles de 1761, 3 vol. in-12, et de 1810, 2 vol. in-8o.

CHOMÉRAC, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. et à 8 kil. S.-E. de Privas; 1,283 hab. Fabr. de soieries et comm. de soie.

CHOMOW, nom bohémien de TABOR.

CHOMPRÉ (Pierre), né à Narci (Hte-Marne) en 1698, m. en 1760, fut longtemps à la tête d'un bon pensionnat de Paris, et a laissé : *Dictionnaire de la Fable*, 1727, 1 vol. in-12, compilation utile, mais fort médiocre; Millin en a donné une édition très-augmentée, 2 vol., Paris, 1801; *Dictionnaire abrégé de la Bible*, 1755, 1 vol. in-12, augmenté par Petitot en 1806; *Selecta latini sermonis exemplaria*, 1771, 6 vol. in-12; *Traduction* de cet ouvrage, etc. — Son frère Etienne, né en 1701, m. en 1784, également maître de pension, a publié : *Apologues ou Réflexions morales sur les attributs de la Fable*, 1764; *Recueil de Fables*, 1779, et quelques ouvrages élémentaires. J. T.

CHOMPRÉ (Nicolas-Maurice), fils de Pierre, né à Paris en 1750, m. en 1825, consul à Malaga en 1795, membre du conseil des prises en 1806, cultiva les sciences avec succès, et fit de curieuses expériences sur le galvanisme. Il a publié, entre autres ouvrages : *Eléments d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie*, 1776; *Commentaires sur les lois anglaises, traduits de Blackstone*, 1823, 6 vol. in-8o. J. T.

CHONOS (îles), petit archipel de l'océan Pacifique, entre les îles Chiloé au N. et la presqu'île de Patagonie au S.; il fait partie du Chili.

CHOOPOTÈS, c.-à-d. *qui boit un conge*, surnom de Bacchus.

CHOPIN (René), savant jurisconsulte, né près de La Flèche en 1537, m. en 1606, anobli par Henri III pour ses traités du *Domaine* et de *la Police ecclésiastique*, fut ligueur ardent; en 1591, il prit la défense d'un bref de Grégoire XIV contre Henri IV, puis, trois ans après, fit le panégyrique de ce prince, et lui dédia en 1596 son *Commentaire sur la coutume de Paris*. Ainsi paraît justifiée la satire sanglante intitulée : *Anti-Chopinus*, 1592, que lui adressa Hotman à propos de sa défense du bref de Grégoire XIV, satire qui fut condamnée au feu par arrêt du conseil. Ed. T.

CHOPIN (Frédéric-François), pianiste, né en 1810 près de Varsovie, m. à Paris en 1849, étudia sous Elsner, s'éloigna de la Pologne opprimée par les Russes en 1831, et se fixa à Paris. Il mérita ses nombreux succès comme virtuose et comme compositeur; on l'a surnommé *le poëte du piano*. Ses compositions sont pleines de force et de légèreté, de grâce et de rêverie; il y réunit le culte des traditions classiques aux innovations les plus hardies. On a de Chopin deux concertos de piano, un grand nombre d'études, de nocturnes, de mazurkas. C'est lui qui a introduit en France ce dernier genre de composition. *V.* une *Etude sur Chopin* par Listz, 1852, in-8o.

CHOPINE, anc. mesure de liquides, moitié de la pinte; du latin *cupina*, *cupa*, coupe ou tasse; ou de l'allemand *schoppen*.

CHORASMIENS, *Chorasmii*, peuple scythe de l'Asie, près des rives de l'Oxus, au N.-O. de la Sogdiane; donnait son nom au *lac Chorasmique*, qu'on croit être la mer d'Aral.

CHORÉGE, individu qui, chez les anc. Grecs, conduisait les chœurs et dirigeait la musique, dans les représentations scéniques. Chez les anc. Romains, il organisait le matériel de la représentation, et surtout procurait les costumes aux acteurs. A Athènes, on donnait encore le nom de chorége au magistrat de chacune des dix tribus, qui pourvoyait, avec les deniers de sa tribu, et plus souvent les siens, à la dépense des spectacles. Sa fonction, quoique ruineuse, était recherchée, parce qu'elle conduisait aux honneurs, comme celle d'édile curule à Rome.

CHORÉVÊQUES, *Episcopi villani*, évêques des champs et des bourgades. L'Église appela ainsi, jusqu'au XIe siècle, les prêtres délégués par les évêques pour aller exercer les fonctions épiscopales. Ils siégeaient dans les conciles, et prenaient rang après les évêques. Cette dignité fut remplacée par celles de l'archidiacre chez les Latins, et de l'exarque chez les Grecs. A Trèves, elle était attribuée à quatre chanoines. Auj. encore, à Cologne, le grand chantre, qui a inspection sur le chœur, se nomme chorévêque.

CHORGES, *Caturiges*, ch.-l. de cant. (H.-Alpes), arr. et à 22 kil. O. d'Embrun; 734 hab. Exploit. de pierres de taille et ardoises. Ruines romaines; un anc. temple de Diane sert auj. d'église paroissiale. Débris d'une église de templiers aux environs.

CHORIER (Nic.), avocat au parlement de Grenoble, né à Vienne en 1609, m. en 1692. On a de lui : *Histoire générale du Dauphiné*, 1661-72, 2 vol. in-fol.; *Nobiliaire du Dauphiné*, 1697, 4 vol. in-12; *Recherches sur les antiquités de Vienne*, 1659, compilations dépourvues de critique, et écrites sans talent.

CHORIS (Louis), dessinateur, né en 1795 dans la Petite Russie, de parents allemands, m. en 1828, accompagna, en 1813, Marschall de Biberstein dans son expédition au Caucase, et, en 1814, Otto de Kotzebue dans son voyage de circumnavigation. S'étant ensuite rendu en France, il y publia un *Voyage pittoresque autour du monde*, Paris, 1821-23, in-fol., dont le texte est de Cuvier et de Chamisso, avec des recherches phrénologiques par Gall. Les *Vues et paysages des régions équinoxiales*, Paris, 1826, in-fol., sont le complément de cet ouvrage. Choris étudia la peinture historique sous Régnault et Gérard, et travailla avec ce dernier au tableau du *Sacre de Charles X*. Ayant entrepris un voyage en Amérique, il fut assassiné près de la Vera-Cruz, avec l'Anglais Hendreson. On a encore de lui un *Recueil de têtes et de costumes des habitants de la Russie, avec des vues du Caucase*, en 18 livr., ouvrage posthume. B.

CHORIZONTES, c.-à-d. *séparateurs*, nom donné à des grammairiens d'Alexandrie qui prétendaient que l'*Iliade* et l'*Odyssée* n'appartenaient pas au même poëte.

CHORLEY, v. d'Angleterre, comté et à 45 kil. S. de Lancastre, sur le Chor, sur le canal de Leeds à Liverpool.

Fabr. de tissus de coton; mines de houille et de plomb, carrières, etc.; 13,300 hab.

CHORON (Alexandre-Étienne), musicien, né à Caen en 1772, m. à Paris en 1834, étudia avec ardeur les œuvres des grands maîtres, et acquit un sentiment profond des beautés de la musique. Il entreprit de populariser le goût de cet art, publia les *Principes d'accompagnement des écoles d'Italie*, 1804; les *Principes de composition*, 1808, recueils qui justifient peu leurs titres; un *Dictionnaire des musiciens*, 1810; fut chargé par le gouvernement, en 1812, de réorganiser les maîtrises et de diriger la musique des fêtes et cérémonies religieuses, administra l'Opéra sans succès en 1816, et ouvrit enfin une école d'enseignement par la *méthode concertante*. Les difficultés pécuniaires et les attaques des envieux ne le rebutèrent jamais. Il forma d'excellents chœurs pour l'exécution des ouvrages classiques. Ses compositions religieuses n'ont point d'élévation; mais on compte parmi ses élèves Duprez, Dietsch, Monpou, Wartel, Mmes Boulanger, Rossi, Stolz et Rachel. *V.* l'*Éloge de Choron*, par A. de La Fage, Paris, 1844. B.

CHOSROÈS ou KHOSROV, roi d'Arménie, de la dynastie des Arsacides. Élevé au trône en 213 ap. J.-C., il repoussa l'invasion des Sarmates, livra plusieurs batailles à Ardaschir Sassan, qui venait d'usurper en Perse le trône des Arsacides ses parents, 226, le vainquit, le poursuivit jusqu'aux Indes, et bâtit à son retour la ville de Tauris. Ardaschir le fit tuer par un satrape, Anag, qui était parvenu à gagner ses bonnes grâces, 258. Le régicide fut mis à mort avec toute sa famille, à l'exception d'un enfant, qui devait être l'apôtre de l'Arménie. (*V.* St Grégoire l'Illuminateur.) Mort en 232. C—A.

CHOSROÈS Ier, *le Grand*, roi de Perse, de la race des Sassanides, surnommé encore *Nouschirvan* (le juste, le généreux), succéda à son père Cabadès en 531. Il soutint contre Justinien deux guerres acharnées, 532-3 et 541-62, durant lesquelles il eut pour adversaire Bélisaire, dévasta la Mésopotamie, la Syrie et la Cappadoce, et se fit payer un tribut de 30,000 pièces d'or. Après des guerres heureuses contre les Tartares et les Indiens, il combattit encore les empereurs grecs Justin II et Tibère II. Il avait rapporté de son expédition dans l'Inde le livre de *Kalilah et Dimnah*, qu'il fit traduire en persan. Mort en 579.

CHOSROÈS II, successeur d'Hormisdas III, de 590 à 628. Chassé par ses sujets, il remonta sur le trône avec l'aide de l'empereur grec Maurice. Ce prince ayant été assassiné par Phocas, 602, il envahit l'Asie-Mineure sous prétexte de le venger. Héraclius le contraignit de se retirer, 622; plus tard, son propre fils Siroès le déposa, et le jeta dans une prison où il le laissa mourir de faim.

CHOTAGNE, anc. petit pays de France (Bugey), dont le lieu principal était Ruffieux-en-Chotagne, cant. de Champagne (Ain).

CHOTIESCHAU ou CHOTESSOW, vge de Bohême, à 18 kil. S.-O. de Pilsen; 1,100 hab. Autrefois riche abbaye de femmes, de l'ordre des Prémontrés, transformée en château seigneurial des princes de Tour-et-Taxis.

CHOTIM, v. de Russie. *V.* CHOCZIM.

CHOTUSITZ, vge de Bohême, à 4 kil. N. de Czaslau; 1,000 hab. Victoire du grand Frédéric sur les Autrichiens en 1742.

CHOTZEN, vge de Bohême, à 30 kil. E. de Chrudim; 2,000 hab. Beau château des princes de Kinsky.

CHOUANNERIE, insurrection qui prit naissance, dès 1791, aux environs de Laval et de Vitré, et qui gagna plus tard toute la Bretagne, l'Anjou, le Maine et une partie de la Normandie. Elle tira son nom des quatre frères Cottereau, *faux-sauniers* (faisant la contrebande du sel), de la commune de St-Berthevin, désignés par le sobriquet de *Chouan*, corruption du mot *chat-huant*, parce que, la nuit, ils imitaient le cri de cet oiseau pour s'avertir de l'approche des commis des gabelles. Jean Chouan, âgé de 35 ans, ses frères Pierre, François et René, ses sœurs Perrine et Renée, à l'instigation de la famille noble des Tuffin de la Rouairie, organisèrent des bandes qui, en 1792, figurèrent dans les affaires sanglantes de Loiron, du Bourg-Neuf, de La Baconnière, de Launay-Villiers, de la Forge de Port-Brillet, de Châtillon-sur-Sèvre. Dans ces bandes, qui se réunissaient au milieu des bois de Misdon, de Fougère, du Pertre, figuraient Treton dit *Jambe d'argent*, Tristan-Lhermite, Taillefer, Coquereau, Dubois-Guy, Pallierne. La chouannerie était un mouvement royaliste, catholique et contre-révolutionnaire, comme la *Vendée*, mais bien distinct, et moins aristocratique. Les Chouans, qui, réunis, n'auraient pas compté moins de 100,000 hommes, combattirent, sous le nom de *Petite-Vendée*, avec les Vendéens de Charette et de d'Autichamp; les comtes de La Bourdonnaie, de Boulainvilliers et de Silz, le chevalier de Magnan, Georges Cadoudal, le comte de Puisaye, Frotté, Lemercier, le prêtre Bernier, Rivière, Polignac, les dirigèrent contre les républicains. Après la mort des frères Chouan, après les défaites de Granville, du Mans, de Savenay, les Chouans reprirent leur ancienne guerre de broussailles et de chemins creux. Le traité de La Mabilais, 9 avril 1795, ne les désarma qu'un instant; mais l'affaire de Quiberon leur porta un rude coup : à la fin de 1796, tout était terminé. L'émeute, dite des *Mécontents*, en 1799, languit jusqu'en 1803. En 1814 et 1815, Coislin, d'Andigné, de Courson, de Sol de Grisolles, Sapinaud, de Suzannet, Bouteloup, organisèrent une nouvelle chouannerie, que dissipa le général Lamarque. B.

CHOUDJAA-ED-DOULAH (*Djélal Ed-dyn Hayder*, dit), un des nababs de l'empire mogol dans l'Inde, né à Dehly en 1729, m. en 1775, fut gouverneur d'Aoude et d'Agrah depuis 1754. Ayant déclaré la guerre aux Anglais, il fut défait à Bakhchar par le général Munro, 1764, et obtint la paix, grâce aux soins d'un officier français, le chevalier Gentil. Il réorganisa son armée à l'européenne; mais la mort ne lui laissa que le temps d'écraser les Rohyllahs, qui l'avaient trahi dans la guerre précédente. Il fut un des plus adroits ennemis de l'Angleterre, et un allié fidèle de la France.

CHOUET (Jean-Robert), savant protestant de la famille de Jacques Chouet, imprimeur à Genève, né dans cette ville en 1642, m. en 1731, professa la philosophie à Saumur, à 22 ans. Rappelé dans sa patrie en 1669, pour y occuper le même emploi, il compta, cette même année, Bayle au nombre de ses disciples, et, en 1686, il fut nommé conseiller de la république. Il a laissé une *Logique*, en latin, Genève, 1672, in-8o; *De variâ astrorum luce*, ibid., 1674, in-4o; *Mémoire succinct sur la Réformation*, ibid., 1694; *Réponses à milord Townshend sur Genève ancienne*, ibid., 1774; un manuscrit intitulé : *Diverses recherches sur l'histoire de Genève*, dont on trouve un extrait dans le *Journal helvétique* de janvier 1755, et dans lequel Spon a puisé les documents nécessaires pour son *Histoire de Genève*. C. N.

CHOUISKI, anc. famille russe, originaire de Chouia (gouv. de Wladimir). Pendant la minorité d'Iwan IV, elle disputa la régence aux Glinski. Un de ses membres parvint au trône. (*V.* VASILI V.)

CHOUL. *V.* DUCHOUL.

CHOUMLA, en turc *Choumna*, v. de la Turquie d'Europe (Bulgarie), sur le versant N. des Balkans, entre ces monts et le Danube inférieur, dans l'eyalet et au S.-E. de Silistrie, à 100 kil. S.-E. de Routschouk, à 80 kil. O. de Varna, par 43° 25' lat. N., et 24° 26' long. E.; 30,000 hab. Place forte par la protection des montagnes escarpées qui l'entourent au N., à l'O. et au S., par des ouvrages extérieurs, dont les quatre principaux ont des escarpes et contrescarpes en maçonnerie, et par un vaste camp retranché à l'E. de la ville; elle est aussi couverte de ce côté par une enceinte continue en terre. C'est, avec Varna, la clef de Constantinople du côté de la terre. Les ouvrages de défense ont été augmentés par Omer-Pacha en 1854. Archevêché grec. Fabr. de poteries d'étain, soieries et cuirs.

CHOUSAN, en anglais *Chusan*, île de la Chine, dans la prov. de Tché-Kiang; ch.-l., *Ting-hai*. Superf., 160 milles carrés; 180,000 hab. environ. Sol fertile : noyers, châtaigniers, riz, patates, thé, arbres à suif, sarrasin, coton, tabac, etc. Cette île domine en même temps l'embouchure du Yang-tsé-Kiang et la route du Japon, et est le pivot de toute guerre maritime dans ces parages. Les Anglais la prirent en 1840 et en 1841, et la restituèrent en 1842. Mgr Lavaissière y a fait élever des chapelles catholiques; occupée par les Franco-Anglais en 1860.

CHOUSTER ou SCHOUSTER, v. de Perse (Kouzistan), à 264 kil. S.-O. d'Ispahan; 15,000 hab. Fabr. de lainages. Aqueduc bâti par Sapor. L'anc. *Suse* était près de là.

CHOUVALOFF. *V.* SCHOUVALOW.

CHOUZÉ-SUR-LOIRE, brg (Indre-et-Loire), arr. et à 15 kil. N.-O. de Chinon; 699 hab. Comm. de fruits, vins et pruneaux.

CHOWBENT ou ATHERTON, v. d'Angleterre (Lancastre), à 16 kil. O.-N.-O. de Manchester. Industrie active; fabr. de clouterie et de cotons; 4,200 hab. Défaite de Fairfax par les troupes de Charles Ier, en 1643.

CHRAMNE. *V.* CLOTAIRE Ier.

CHRÊME (du grec *chrisma*, onction), composition d'huile d'olive et de baume, consacrée par l'évêque le jeudi saint, et dont on se sert dans l'administration du baptême, de la confirmation et de l'ordre; le chrême de l'extrême-onction ne comprend que de l'huile. Le béguin de toile qu'on met sur la tête des enfants après le baptême

se nomme *Chrêmeau* ou *Chrismale*. Pour accorder aux prêtres le droit de bénir le chrême du baptême et celui de l'extrême-onction, les évêques exigeaient autrefois une contribution appelée *denarii chrismales*, payée auj. par les fabriques. L'Église grecque fait usage du chrême, comme l'Église romaine; dans l'Église arménienne, le patriarche ne le consacre que tous les trois ans; les protestants ne s'en servent pas.

CHRESMOTHÈTES (du grec *krèsmos*, oracle, et *tithèmi*, je pose), prêtres de l'anc. Grèce, chargés de donner les sorts à tirer.

CHRESTIEN (Florent), né à Orléans en 1541, m. en 1596, fils de Guill. Chrestien, médecin de François Ier et de Henri II. Il étudia le grec sous H. Estienne, et devint précepteur de Henri IV. Helléniste distingué, il composa des vers grecs, latins et français, commenta et traduisit plusieurs pièces du théâtre grec, et laissa en manuscrit un grand nombre de corrections et de remarques sur tous les auteurs grecs, qui se sont perdues après sa mort. Il est un des auteurs de la *Satire Ménippée*, dans laquelle il fit la harangue du cardinal de Pelvé. Avant de mourir, il abjura, dit-on, le calvinisme. J. T.

CHRESTIENS ou CHRÉTIEN, dit *de Troyes*, en Champagne, lieu de sa naissance, l'un des plus féconds auteurs de romans en vers, m. vers 1195, au siége de St-Jean-d'Acre. Aux éloges de ses contemporains se sont joints ceux des critiques modernes. Parmi les mss. des Bibliothèques impériale et de l'Arsenal, à Paris, on trouve de cet auteur les poëmes suivants: *Perceval le Gallois; le Chevalier-au-lion; Guillaume d'Angleterre; Erec et Enide; Cliget*, chevalier de la Table-Ronde; *Lancelot du Lac*, continué par Godefroy de Ligny. Le *Chevalier-au-lion* a été édité par M. de la Villemarqué, Londres, 1838. Le *Roman de la Charrette*, d'après Walter Map et Chrestiens de Troyes, l'a été par le docteur Jonckbloet, Paris, 1851. M. Tarbé a publié, dans ses *Poëtes champenois*, les *Chansons* de Chrestiens, ainsi que *le Chevalier de la Charrette*, qui, sous ce nom bizarre, cache celui de Lancelot du Lac, la fleur des chevaliers de la Table-Ronde. J. T.

CHRÉTIEN (ROI TRÈS-), titre décerné par les papes aux rois de France. On le fait remonter jusqu'à Childebert II; il est certain que Charles-Martel et Pepin le Bref le reçurent, l'un de Grégoire II, l'autre du pape Zacharie, et qu'en 1439 le concile de Bâle le donna à Charles VII, comme le tenant de ses ancêtres. Le pape Paul II confirma spécialement ce titre à Louis XI, en 1469, avec transmission à ses successeurs. Il s'écrit souvent par les seules initiales T. C.

CHRÉTIENS, c.-à-d. disciples du Christ (*V.* CHRIST). Dans les premiers siècles de l'Église, on ne donnait pas ce nom aux hérétiques; maintenant il s'applique à tous ceux qui ont reçu le baptême et conservé la foi en J.-C., à quelque communion qu'ils appartiennent. On compte environ 355,000,000 de chrétiens sur le globe, dont 185,000,000 pour l'Eglise catholique ou latine, 74,000,000 pour l'Eglise grecque, et 96,000,000 pour les Églises protestantes avec toutes leurs subdivisions.

CHRÉTIENS DE St JEAN, sectaires qui parurent sur les bords du Jourdain, dès le Ier siècle de l'Église, et que l'on trouve encore aux environs de Bassora. Ils nient la divinité de J.-C., vénèrent cependant la croix, donnent à Dieu un corps matériel et un fils nommé Gabriel qui créa le monde avec l'aide de 50,000 démons, regardent St Jean-Baptiste comme le plus grand de tous les saints, croient à la migration des âmes dans diverses sphères, ont des évêques et des prêtres, renouvellent le baptême tous les ans, et admettent la polygamie, mais non le divorce.

CHRÉTIENS DE St THOMAS, sectaires de l'Hindoustan, qui disent avoir été convertis par l'apôtre St Thomas. Ils partagent les erreurs des nestoriens; de plus, ils pensent que les élus ne seront admis devant Dieu qu'au jugement dernier, ne reconnaissent de sacrements que le baptême, l'eucharistie et l'ordre, et ont des prêtres mariés.

CHRÉTIENTÉ, mot qui désigne, tantôt les divers pays où domine le culte du Christ, tantôt l'universalité des hommes qui reconnaissent l'Evangile, quelles que soient leurs dissidences sur la doctrine.

CHRIST, c.-à-d. *oint* (du grec *kriô*, oindre), mot qui n'est que la traduction de l'hébreu *messias*, et qui est resté uni à celui de Jésus de Nazareth. L'huile et les parfums étant chers dans l'antiquité, on appelait Christ celui qui avait reçu l'onction comme roi, pontife ou prophète, etc. Jésus reçut ce surnom, pour indiquer qu'il est le roi spirituel de ce monde.

CHRIST (IMAGES DU). *V.* JÉSUS-CHRIST.

CHRIST (ORDRE DU). Ordre religieux et militaire, fondé en 1318 par Denys Ier, roi de Portugal, et approuvé, l'année suivante, par le pape Jean XXII, qui imposa aux chevaliers la règle de St Benoît et les constitutions de Cîteaux; Alexandre VI leur permit de se marier. Cet ordre devait remplacer celui des Templiers; pour en faire partie, il fallait être noble, et avoir guerroyé trois ans contre les Mores dans les Algarves. Le chef-lieu de l'ordre était la ville de Tomar. Les chevaliers portaient un habit blanc, avec une croix patriarcale sur la poitrine. Depuis 1550, les rois de Portugal sont grands maîtres de l'ordre. C'est encore auj. un ordre honorifique en Portugal, au Brésil et dans les Etats de l'Église. — Un autre *Ordre du Christ* exista en Livonie, fondé en 1205 par Albert, évêque de Riga, pour défendre les païens convertis contre leurs anciens coreligionnaires: les chevaliers, appelés aussi *Frères de l'épée*, portaient sur leur manteau une épée et une croix; ils furent réunis à l'ordre Teutonique.

CHRIST (Jean-Fréd.), antiquaire, né à Cobourg en 1700, m. à Leipzig en 1756. Il a publié: *Esquisses de l'histoire de la peinture moderne*, en allem., 1724; *Commentatio de consensu artium*, Halle, 1726, in-4°; *Noctes academicæ*, Halle, 1727-9, 4 part. in-8°, recueil de dissertations sur la philologie, le droit romain et la littérature classique; *Origines Longobardicæ*, Halle, 1728, in-4°; *De Machiavello lib.* III, Leips., 1731, apologie de cet écrivain; *Sur les vases murrhins des anciens*, 1743; *Dictionnaire des monogrammes*, Leips., 1747, trad. en français, 1750; des commentaires sur Tacite, dans l'édit. de Drakenborch; quelques dissertations sur Phèdre, etc.

CHRISTBURG, v. des Etats prussiens (Prusse), à 35 kil. N.-E. de Marienwerder; 2,400 hab. Anc. commanderie de l'ordre Teutonique.

CHRISTCHURCH, v. d'Angleterre (Hants), à 40 kil. S.-O. de Winchester, au confl. de la Stour et de l'Avon; 9,386 hab. Belle église d'un anc. prieuré.

CHRISTIAN Ier, roi de Danemark, 1448-81, et de Norvége, 1450-81, né en 1425 d'un comte d'Oldenbourg, se fit aussi proclamer en Suède après avoir battu Charles VIII, 1456. Héritier par sa mère du Slesvig et du Holstein en 1459, il perdit la couronne de Suède par une levée d'impôts et par ses offenses envers le clergé. Il fonda, en 1462, l'ordre de l'Eléphant. A. G.

CHRISTIAN II, roi de Danemark et de Norvége, né en 1481, régna de 1512 à 1523, envahit la Suède, battit Stenon Sture à Bogesund, et fut couronné à Stockholm en 1520. Ennemi de la noblesse, dont il fit tomber à Stockholm les principales têtes, il fut détrôné par Frédéric Ier, duc de Holstein, en Danemark et en Norvége, et par Gustave Vasa en Suède, 1523. Il revint en Norvége en 1532 avec des secours de son beau-frère Charles-Quint, fut battu et enfermé 17 ans, avec un nain qui le servait, à Sonderborg, dans une chambre n'ayant d'ouverture qu'une étroite fenêtre, puis à Kalundborg, où, ayant renoncé à ses droits, il fut mieux traité. L'abus des vins d'Italie égara sa raison; il mourut captif en 1559. Il faut rappeler ses ordonnances en faveur des serfs, contre le droit de bris, sur l'administration des villes, qu'il favorisa contre les nobles et le clergé, et surtout ses efforts pour introduire la réformation dans le Nord. A. G.

CHRISTIAN III, roi de Danemark et de Norvége, fils de Frédéric Ier, né en 1503, roi de 1534 à 1559, comprima les partisans de Christian II, mais traita ce prince captif avec douceur. Il introduisit le luthéranisme dans ses Etats, 1536, conclut un traité d'alliance avec François Ier, et protégea les sciences et les lettres.

CHRISTIAN IV, roi de Danemark et de Norvége, 1588-1648, né en 1577, fils et successeur de Frédéric II. Quatre sénateurs gouvernèrent pendant sa minorité, 1588-96. Instruit et précoce, il voyagea en Allemagne, visita les côtes de Laponie, 1599, alla en 1606 à Londres pour engager Jacques Ier à soutenir les protestants contre l'Autriche, et fit, pendant 12 ans, malgré la noblesse, des réformes et des préparatifs utiles. Sa guerre contre la Suède, 1611-13, habilement conduite, le fit respecter. En 1625, il consentit à marcher contre l'armée autrichienne, qui, en Allemagne, menaçait d'étouffer la liberté politique et le protestantisme. Battu par Tilly à Lutter, 1626, son alliance avec Gustave-Adolphe parut cependant redoutable à l'empereur Ferdinand II, et le traité de Lubeck, 1629, termina cette 2e période de la guerre de Trente Ans. De 1641 à 1645, une guerre défensive contre la Suède lui fit perdre Gothland, Œsel, le péage du Sund et deux provinces à l'E. de la Norvége. Il a fondé plusieurs villes, et étendu l'instruction; sa marine a cherché un passage aux Indes par le N., et acquis Tranquebar. A. G.

CHRISTIAN V, roi de Danemark et de Norvége, 1670-

99, né en 1646. Par les conseils du ministre Griffenfeld, il institua une noblesse titrée et créa une compagnie des Indes, traita en 1673 avec la Hollande contre Louis XIV et battit les Suédois, mais fut forcé par Louis XIV de leur rendre ses conquêtes (traités de Fontainebleau et de Lund, sept. 1679). Ses hostilités contre le duc de Gottorp et contre Hambourg furent interrompues par une blessure mortelle reçue à la chasse. Son code de 1693 est encore en vigueur. En 1688, il prescrivit un rituel aux églises, et donna un code civil à la Norvége. Il fixa aussi l'uniformité des poids et mesures. Son fils Frédéric IV lui succéda. A. G.

CHRISTIAN VI, roi de Danemark, de 1730 à 1746, né en 1699, succéda à son père Frédéric IV. Il resta en paix au milieu des agitations de l'Europe, fit fleurir l'industrie, organisa des compagnies de commerce pour l'Islande et le Finmark, et acheta l'île de Ste-Croix à la France. Des sommes immenses furent employées à la reconstruction de Copenhague, incendiée en 1728. Son fils Frédéric V le remplaça. B.

CHRISTIAN VII, roi de Danemark, 1766-1808, né en 1749, fils et successeur de Frédéric V. Il épousa Caroline-Mathilde, sœur de George III, roi d'Angleterre, parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et la France, fréquentant les Académies et les sociétés savantes, et, en 1770, remplaça le ministre Bernstorf par son médecin Struensée. Les réformes opérées par celui-ci mécontentèrent la noblesse et l'armée; la reine douairière Julie de Brunswick persuada à Christian que Struensée avait des relations coupables avec Caroline-Mathilde, et obtint contre lui un arrêt de mort, 1772. Depuis ce moment, le roi tomba en enfance, et Julie administra avec Ove Guldberg. Le Danemark entra en 1780 dans la *neutralité armée*. En 1784, le prince royal Frédéric, fils de Christian, écarta le parti de la reine douairière, et prit le titre de régent. Copenhague fut bombardée par les Anglais, 1807, à cause de la neutralité des Danois; mais le roi, qui vivait à Rendsbourg, ne fut pas témoin de ce désastre.

CHRISTIAN VIII, roi de Danemark, né le 18 sept. 1786, était neveu de Christian VII, et il gouvernait la Norvége quand la Sainte Alliance décida la réunion de ce pays à la Suède, 1814. En vain il accorda aux Norvégiens la constitution d'Eidswold, et prit avec le titre de roi le nom de Christian Ier: il fut expulsé par Bernadotte, prince royal de Suède. Après avoir visité l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Angleterre, recueillant des antiquités et des objets d'art, il fut nommé gouverneur de Fionie. Appelé au trône en 1839, il régna paisiblement jusqu'en 1848. Il eut pour successeur son fils Frédéric VII. B.

CHRISTIAN, belliqueux archevêque de Mayence, fit deux expéditions en Italie au nom de Frédéric Barberousse: la 1re en 1167, contre les Romains, qu'il força de reconnaître l'antipape Pascal III; la 2e en 1174, durant laquelle il échoua devant Ancône. Après la trêve de Venise, 1177, il combattit pour Alexandre III les nobles de Viterbe, et mourut en 1183.

CHRISTIAN, amt ou bailliage de Norvége, entre ceux de Sændre-Trondhiem et Romsdal au N., de Nordre-Bergenhuus à l'O., de Buskerud au S.-O., d'Aggershuus au S.-E. et d'Hedemarken à l'E. Superf., 2,696,000 hect.; 115,149 hab. Ch.-l. Lillehammer. Sol assez fertile, bien que montagneux. Les Dofrines couvrent la partie N.; le point culminant est le Snechatten (2,475 mèt.). Dans cet amt est compris le lac Miœsen.

CHRISTIANA, v. des Etats-Unis (Delaware), à 57 kil. S.-O. de Philadelphie, sur la riv. de son nom: 8,500 hab. Comm. de farines. Fondée par les Suédois en 1640.

CHRISTIANIA, v. cap. du roy. de Norvége, ch.-l. de l'amt ou bailliage d'Aggershuus, à 410 kil. O.-S.-O. de Stockholm, à 420 N.-N.-O. de Copenhague, au fond de la baie de son nom (*Christianiafiord*), dans le Skager-Rack, par 59° 54' 44" lat. N., et 8° 23' 7" long. E.; 55,125 hab. Siége du gvt norvégien, du trib. suprême et du *Storthing* ou États Généraux. Evêché luthérien; université fondée en 1811, avec bibliothèque, jardin botanique, musées et observatoire; école vétérinaire; école royale militaire des cadets. Christiania s'étend en demi-cercle au bas de l'Eggeberg; on distingue la vieille ville ou *Opslo*, la forteresse d'Aggershuus, et la ville neuve, bâtie, en 1624, par Christian IV. Celle-ci est un quadrangle de mille pas, dont les rues sont larges, tirées au cordeau, garnies de trottoirs et éclairées au gaz. Les édifices remarquables sont le château royal, la cathédrale, la Banque, les maisons de correction, l'hôtel de ville, l'hôpital, le théâtre. Les faubourgs de Pipervigen, Hammarsborg, Vaterland et Groenland, sont mal bâtis. De charmantes *loekkers* ou maisons de campagne entourent la ville. Le port, qui reçoit annuellement 6 à 700 navires, est vaste et sûr, mais fermé par les glaces pendant 3 ou 4 mois. Bateaux à vapeur pour Gothenbourg, Copenhague, Kiel et Hull. Industrie active: construction de machines, papeteries, savonneries, brasseries, distillerie d'eau-de-vie, cordages et grosses toiles; scieries importantes. Exportation de bois, poisson sec ou salé, fer, cumin, verroteries. Grande foire le 13 février.

CHRISTIANISME, religion ainsi nommée de Jésus-Christ, son fondateur. Il prit naissance aux lieux mêmes où vécut et mourut le Sauveur des hommes, et se répandit de l'Orient dans toutes les parties de la terre. La loi nouvelle, issue de la religion juive, et complément de la loi de Moïse, produisit la plus grande des révolutions: elle transforma la société antique, et releva l'homme déchu, en lui offrant des dogmes, un culte et une morale dignes de son origine et de sa fin. Elle opposait le monothéisme à la pluralité des dieux du paganisme; la justice, la sainteté, la toute-puissance d'un Dieu créateur, à l'impureté morale et à l'impuissance des divinités païennes; la Providence, au Destin, à la Fatalité, au Hasard; elle ramenait à leur sens spirituel les prophéties relatives au Messie, et remplaçait la loi extérieure par l'adoration de Dieu en esprit et en vérité. Partant, comme le mosaïsme, de la chute de l'homme, elle admettait aussi l'alliance de Dieu avec l'homme; la rédemption, accomplie par la mort du Christ sur la croix, était l'acte de la nouvelle alliance, non plus avec un peuple choisi, mais avec tous les peuples. Elle proclamait deux grands préceptes, l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Aussitôt que Jésus-Christ eut accompli sa mission sur la terre, les apôtres commencèrent à enseigner et à baptiser en son nom les Juifs et les Gentils. Tandis que St Pierre fondait à Jérusalem et à Antioche les premières églises chrétiennes, St Paul annonçait l'Evangile en Asie Mineure et en Grèce; puis, s'étant réunis à Rome, tous deux y scellèrent de leur sang l'établissement d'une religion qui allait prendre pour centre l'ancienne capitale du monde païen. En effet, à partir de cette époque, les successeurs de St Pierre sur le siége de Rome conservèrent, avec la primauté sur tous les autres siéges, le gouvernement de l'Eglise universelle. Philippe alla prêcher dans la haute Asie, André chez les Scythes, Thomas chez les Parthes et jusqu'aux Indes, où le suivit Barthélemy; Simon évangélisa la Perse, Mathieu l'Ethiopie.

Le christianisme devait rencontrer de grands obstacles: la science et l'orgueil d'esprit résistaient à la simplicité de la doctrine chrétienne et à l'humilité de la foi; la dépravation du cœur répugnait à la sévérité de sa morale; les apôtres prêchaient le jeûne, la mortification, la souffrance, à une société avide de plaisirs, la charité à des hommes égoïstes, l'égalité et la fraternité universelles à des Etats qui reposaient sur l'esclavage; les prêtres païens tentaient des efforts désespérés pour conserver un pouvoir qui leur échappait; les empereurs romains regardaient comme suspects et dangereux ces chrétiens qui méconnaissaient leur autorité religieuse et s'éloignaient des solennités du culte établi. De là les persécutions. On en compte dix générales qui eurent lieu sous Néron, 66-68; Domitien, 95; Trajan, 107; Marc-Aurèle, 164-177; Septime-Sévère, 199-204; Maximin, 235; Décius, 250; Valérien, 257-258; Aurélien, 273-275; enfin, sous Dioclétien et Maximien, 303-313, au règne desquels correspond *l'ère des martyrs*. Ces épreuves, loin de diminuer le nombre des fidèles, n'avaient fait que l'augmenter; le sang des martyrs, selon l'expression de Tertullien, était une semence de chrétiens. « Nous ne sommes que d'hier, disait le même écrivain aux païens, et nous remplissons vos cités, vos colonies, l'armée, le sénat, le palais, le Forum; nous ne vous laissons que vos temples. » Divers évêques fondèrent des églises dans les Gaules: Denys à Paris, Gatien à Tours, Austremoine à Clermont en Auvergne, Trophime à Arles, Paul à Narbonne, Martial à Limoges. Après les martyrs de la foi, on vit les martyrs de la pénitence fonder en Egypte cette grande institution monastique, dont plus tard St Basile en Orient et St Benoît en Occident devaient être tour à tour les suprêmes régulateurs. (*V.* MOINES.) La formation d'une nouvelle milice religieuse, venant unir ses efforts à ceux du clergé séculier, donnait à l'Eglise un puissant moyen d'action pour triompher des obstacles qu'elle avait à combattre. Quoique Constantin, par son édit de Milan, eût reconnu, en 313, la religion chrétienne comme celle de l'empire, le paganisme et l'hérésie n'étaient pas vaincus. Aux imposteurs du Ier siècle, tels que Simon le magicien, Apollonius de Tyane, Ménandre et les ébionistes, avaient succédé, au IIe les gnostiques et les montanistes, au IIIe les

manichéens et surtout les ariens, en attendant toutes les autres hérésies créées dans les siècles suivants par Donat, Pélage, Nestorius et Eutychès. A ces attaques successives le christianisme opposa d'abord le courage de ses apologistes, comme St Justin, Athénagore et Tertullien, puis la noble éloquence des *Pères de l'Église*, parmi lesquels se distinguent St Athanase, St Basile, St Jean Chrysostôme, St Ambroise, St Jérôme et St Augustin. Grâce à ces hommes de vertu et de génie, l'Église parvint à dominer tous les périls. Elle trouva une nouvelle sauvegarde dans la réunion fréquente des conciles œcuméniques, dont le second, assemblé à Nicée, 325, fixa, dans le symbole de ce nom, les formules du dogme catholique. Mais l'arianisme bien que condamné par ce même concile et plus tard par celui de Constantinople, 381, n'en poursuivait pas moins ses progrès, surtout parmi les peuples barbares qui, dès le IVe siècle, s'étaient convertis à l'Évangile. Seuls parmi les nations germaniques, les Francs, après le baptême de Clovis, 496, s'étaient rattachés à la foi catholique; leur exemple fut suivi par les Anglo-Saxons et les Irlandais de 596 à 626, par les Bourguignons en 510, les Suèves en 551, les Visigoths en 587, et les Lombards en 602. Bientôt St Colomban et St Gall convertirent les Vosges et l'Helvétie, St Willibrod fut l'apôtre des Frisons, St Kilian et St Rupert prêchèrent en Bavière, St Boniface dans la Hesse et la Thuringe. Pendant qu'à l'O. et au N. de l'Europe le christianisme faisait de pacifiques conquêtes, il était moins heureux en Asie. Sa marche y fut arrêtée, en Perse par de cruelles persécutions, et, sur d'autres points, par les conquêtes des Arabes mahométans. Bientôt l'islamisme, s'appuyant sur la force des armes, s'étendit des bords de l'Euphrate jusqu'au delà des Pyrénées, où il ne s'arrêta que vaincu par Charles-Martel. Ce succès, dont la civilisation chrétienne était redevable à l'aïeul de Charlemagne, annonçait à l'avance les triomphes que ce dernier prince devait, au nom de la religion, remporter sur les tribus idolâtres de la Germanie. Dans le siècle qui suivit Charlemagne, Anschaire alla prêcher le christianisme en Danemark et en Suède; Cyrille et Méthodius le propagèrent parmi les populations slaves. Après s'être affermie en Europe, la chrétienté voulut enfin user de représailles envers les peuples mahométans, et, réunie sous l'étendard de la croix, marcha à la délivrance du tombeau de Jésus-Christ. Cette glorieuse, mais inutile tentative des croisades, renouvelée pendant près de deux siecles, 1095 1270, étendit du moins la salutaire influence du christianisme, et assura à l'Église, sortie victorieuse de la querelle des Investitures, la haute direction des affaires européennes. Malheureusement, elle avait eu, pendant cette période, de nouvelles hérésies à combattre, et après celle des iconoclastes, suivie du schisme de l'église grecque, VIIIe et IXe siècle, il lui avait fallu étouffer les erreurs des Vaudois et des Albigeois. Sous le pontificat d'Innocent III, se formèrent deux ordres nouveaux, les franciscains, 1208, et les dominicains, 1215, qui vinrent prêter au saint-siége l'appui de leur popularité. Établis après les diverses congrégations monastiques (bénédictins, chartreux, cisterciens, trappistes, etc.) qui avaient eu pour mission de défricher le sol et d'éclairer l'Europe, les moines mendiants se consacrèrent surtout à la prédication évangélique, et leur zèle infatigable alla porter la foi jusque dans les contrées les plus lointaines. Non moins zélés à défendre les intérêts chrétiens contre les infidèles, d'autres ordres, à la fois militaires et religieux, avaient été aussi fondés du XIe au commencement du XIIIe siècle : c'étaient les hospitaliers de St-Jean, 1100, les templiers, 1118, et les chevaliers teutoniques, 1190, en Palestine; les chevaliers d'Avis, 1146, de Calatrava, 1158, et d'Alcantara, 1213, en Portugal et en Espagne; enfin les porte-glaives, 1202, en Livonie. Mais la perte des établissements des chrétiens d'Orient ayant refoulé en Europe ceux de ces ordres qui étaient nés avec les croisades, alors commença pour eux une ère de décadence, qui correspond au déclin du moyen âge et des principales institutions de cette époque. Après la translation du saint-siége à Avignon, 1309, et la suppression des templiers, 1312, l'Église, qui avait déjà souffert du long séjour des papes en France, fut profondément troublée par le grand schisme d'Occident qui, en opposant les pontifes les uns aux autres, fit perdre à la papauté une partie de son prestige, 1378-1449. D'autres troubles religieux furent ensuite excités par les prédications des Lollards, par les hérésies de Wiclef, de Jean Huss et de Jérôme de Prague, qui, dès le XIVe et le XVe siècle, annonçaient la venue de Luther. Pour rendre la paix à l'Église et la prémunir contre les dangers, on assembla les conciles de Constance et de Bâle, 1414-1431; mais les décisions qui y furent prises ne purent empêcher la réformation d'éclater au siècle suivant, 1517. Prêché en Allemagne par Luther, le schisme se propagea bientôt dans d'autres États, où il eut pour chefs principaux Zwingle, 1519, Calvin, 1536, et Henri VIII, 1533. Après de sanglants débats, on vit se séparer de l'église romaine une partie de l'Europe, le N. de l'Allemagne, les États scandinaves, l'Écosse, l'Angleterre, la Hollande et plus de la moitié de la Suisse. Contre les envahissements du protestantisme, la foi catholique et la papauté trouvèrent d'ardents défenseurs dans les jésuites, ordre nouveau, 1534, qui porta encore la civilisation chrétienne aux Indes et dans le Nouveau Monde. Cependant les puissances catholiques, alarmées des progrès de la réformation, que n'avaient pu arrêter les mesures du concile de Trente, 1563, avaient employé d'abord la persuasion, puis la force des armes, pour réduire les protestants répandus dans leurs États : la France, l'Angleterre, l'Allemagne et les États du Nord furent ainsi agités par des guerres civiles; mais les principes de tolérance proclamés dès 1555, à la paix d'Augsbourg, finirent par prévaloir, et, sauf certaines restrictions, la liberté de conscience s'étendit à peu près partout aux différentes sectes religieuses issues de la réformation du XVIe siècle. Parmi ces sectes, outre les luthériens et les calvinistes, on comptait celles des anabaptistes, des moraves, des anglicans, des presbytériens, des puritains, des indépendants, des quakers, des méthodistes, etc. (*V. ces mots*), qui, d'accord pour rejeter l'autorité de l'église catholique, se combattaient entre elles sur une foule de questions. Divisé par l'hérésie protestante, le christianisme eut ensuite à soutenir les attaques de la philosophie du XVIIIe siècle, et, pendant la période révolutionnaire en France, la religion, soumise aux plus cruelles épreuves, vit fermer ses temples et proscrire ses ministres. Le concordat de 1801, en relevant les autels, réorganisa le clergé français. Le système de tolérance réciproque est auj. généralement adopté en Europe. Grâce à cet état de sécurité aussi bien qu'aux nouvelles voies qui lui sont ouvertes, la propagation de la foi chrétienne a pu reprendre et suivre son cours, surtout dans les contrées lointaines, où l'Europe envoie incessamment ses missionnaires et ses colons. (*V.* MISSIONS.) D—T—R.

CHRISTIANSAND, v. de Norvége, à l'issue de la baie de Torrisdal, dans le golfe de Christiansand, dans le Skager-Rack, à 380 kil. S.-O. de Christiania; par 5° 42' 58" long. E., et 58° 8' 5" lat. N.; 9,521 hab. Excellent port, fortifié, partagé en deux par l'île d'Odderœen; station d'une partie de la flotte du royaume. Évêché luthérien; belle cathédrale; succursale de la banque de Drontheim. Industrie active : construction de navires, filage de coton, fabr. de tabac, tanneries. Commerce de bois. La ville a été fondée par Christian IV en 1641. — Le *stift* ou diocèse de Christiansand, a une superf. de 3,526,900 hect., et 218,021 hab.

CHRISTIANSBORG. *V.* ACRA.

CHRISTIANSFELD, brg du duché de Slesvig, à 9 kil. O. du Petit-Belt; 800 hab. C'est une communauté des frères Moraves, fondée en 1772; fabr. de toiles, étoffes de laine et de coton, cuirs, savon, bougie.

CHRISTIANSOE. *V.* BORNHOLM.

CHRISTIANSTAD, v. forte de Suède (Scanie), à 400 kil. S.-O. de Stockholm, sur l'Helge, et à 16 kil. de la Baltique; par 56° 1' 15" lat. N., et 11° 49' 15" long. E.; 6,000 hab. Arsenal; fabr. de cuirs, étoffes de laine, gants. Auhus lui sert de port. Elle fut fondée en 1614 par Christian IV, roi de Danemark. A 40 kil. au S. est la fabr. d'alun d'*Andrarum*, la plus importante du royaume. — Le lan ou préfecture de Christianstad, entre ceux de Kronoberg et Halmstadt au N., de Malmœhuus et le Sund à l'O. et au S.-O., de Blékinge et la Baltique à l'E., comprend le N. et l'E. de la Scanie. Superf., 2,970 kil. carr. Pop., 218,030 hab.

CHRISTIANSTEDT, v. des Antilles, sur la côte N.-E. de l'île Ste-Croix, cap. de toutes les possessions danoises des Antilles; par 17° 46' lat. N., 67° 10' long. O. Port sûr et défendu par le fort Christiansvare; 5,000 hab. Comm. actif avec Copenhague.

CHRISTIANSUND, v. de Norvége, ch.-l. de l'amt ou bailliage de Romsdal, à 130 kil. S.-O. de Drontheim, dans trois îles de la mer du Nord; 3,200 hab. Beau et vaste port. Comm. de poissons secs, huile de poisson et bois. Fondée en 1734 par Christian VI.

CHRISTIEN REISEN (Charles), le seul graveur en pierres fines qui fasse honneur à l'Angleterre, né à Londres vers 1695, m. en 1725. Son portrait de Charles XII, roi de Suède, est comparable aux plus belles pierres antiques. Il eut pour élèves Seaton, Smart et Claus.

CHRISTIERN, roi de Danemark. *V.* CHRISTIAN.

CHRISTINE (Ste), vierge et martyre du temps de la persécution de Dioclétien, fille d'un officier toscan, nommé Urbain. Elle est la patronne de Palerme. Fête, le 24 juill.

CHRISTINE DE PISAN, fille de Thomas de PISAN (*V. ce nom*), née à Venise en 1363, amenée en France par son père en 1368, fut élevée à la cour, et épousa Étienne du Castel, gentilhomme picard. Veuve à 25 ans avec 3 enfants, elle chercha sa consolation dans les lettres, et composa une foule de ballades, lais, virelais, rondeaux et autres poésies légères, qui lui firent une grande réputation. Les cours d'Angleterre, de Milan et de Bourgogne cherchèrent à l'attirer par des offres brillantes qu'elle refusa, et elle continua de vivre dans un état voisin de la pauvreté. On ne connaît ni l'époque ni le lieu de sa mort. Il n'y a pas d'édition générale de ses œuvres; une partie est imprimée dans les tom. II et III de la *Collection des meilleurs ouvrages composés par des dames*. On y trouve de la noblesse et de la grâce, mais la langue est très-imparfaite. Parmi les écrits en prose de Christine de Pisan, citons une *Histoire de Charles V*, publiée dans les *Mémoires sur l'histoire de France* par Petitot. *V.* Thomassy, *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan*, Paris, 1838, in-8°. B.

CHRISTINE DE FRANCE, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née en 1606, m. en 1663. Veuve en 1637 de Victor-Amédée II, duc de Savoie, qu'elle avait épousé en 1619, elle fut régente au nom de son fils Charles-Emmanuel II, et reçut l'appui de la France contre ses beaux-frères Thomas de Carignan et Maurice de Savoie, dévoués à l'Espagne. B.

CHRISTINE, reine de Suède, née en 1626, m. en 1689, succéda à son père Gustave-Adolphe en 1632, sous la tutelle du chancelier Oxenstiern. Elle eut pour précepteur l'aumônier Jean Matthiæ, chargé de lui apprendre les langues et les sciences, montra le goût le plus vif pour les exercices virils, et prit la direction des affaires à l'âge de 18 ans. Elle fit la paix avec le Danemark, employa ensuite ses efforts à terminer la guerre de Trente Ans, et obtint de grands avantages pour la Suède aux traités de Westphalie. Après avoir administré avec sagesse jusqu'en 1649, elle s'entoura de favoris qui jetèrent le désordre dans l'État, donna sa confiance au comte Magnus de la Gardie, à de Tott, Pimentelli, Steinberg, Schlippenbach, Whitelock, au médecin français Bourdelot, mit en pratique les maximes de l'épicuréisme, et bientôt, dégoûtée par des signes non équivoques du mécontentement général, abdiqua en faveur de son cousin Charles-Gustave, 1654. Elle avait accordé aux lettres une protection éclairée, enrichi les musées et les bibliothèques par des achats de tableaux, de médailles, de livres et de mss. précieux. On avait vu à sa cour Grotius, Meibom, Vossius, Saumaise, Descartes, Heinsius, Naudé, Bochart, Freinsheim, etc. Christine, s'étant réservé les revenus de Norkœping, des îles de Gothland, Œland, Œsel, Wollin, Usedom, et de quelques districts de la Poméranie et du Mecklembourg, se mit à voyager, traversa le Danemark et les Pays-Bas, abjura le luthéranisme à Inspruck, et fit un court séjour à Rome. Elle visita la France en 1656 et 1657, se souilla à Fontainebleau du sang de Monaldeschi, son écuyer et son amant, et retourna en 1658 auprès du pape Alexandre VII. Elle regretta le trône et chercha vainement à y remonter. Sa bibliothèque et ses collections, décrites dans le *Nummophylacium reginæ Christinæ* d'Havercamp, La Haye, 1742, in-fol., et dans le *Musæum Odescalcum*, Rome, 1747, in-fol., grossirent les richesses du Vatican; en 1722, le régent de France acheta une partie de ses tableaux. Quelques écrits de Christine sont recueillis dans les *Mémoires* d'Archenholz, Amst., 1751-9, 4 vol. in-4°; on a sa *Vie* par Lacombe, et des *Réflexions et anecdotes* de D'Alembert sur cette reine. Les *Lettres secrètes de Christine*, 1762, ne sont pas authentiques. On a mis à la scène : *Christine de Suède*, par Brault, 1829; *Christine à Fontainebleau*, par Fréd. Soulié, 1830; *Stockholm, Fontainebleau et Rome*, par Alex. Dumas, 1830. B.

CHRISTINEHAMN, v. de Suède, à 35 kil. E.-S.-E. de Carlstad, près du lac Wener; 2,733 hab. Comm. actif en fers, grains et poisson. Foires importantes.

CHRISTINESTAD, v. de Russie d'Europe (Finlande), à 90 kil. S. de Wasa, sur le golfe de Botnie; 2,000 hab. Bon port. Comm. de bois, goudron et suif. Fondée en 1649.

CHRISTINOS, nom donné en Espagne, après Ferdinand VII, aux partisans de Marie-Christine, adversaires des Carlistes ou partisans de Don Carlos.

CHRISTMANN (Jacob), orientaliste, né à Johannesberg en 1554, m. en 1613, enseigna la logique, l'hébreu et l'arabe à Heidelberg. On a de lui : *Alphabetum arabicum*, Neustadt, 1582, in-4°, le 1er ouvrage publié en Allemagne avec des caractères arabes; *Muhamedis Alfragani chronologica et astronomica elementa*, Francf., 1590 et 1618, in-8°; *Calendarium Palæstinorum*, Francf., 1594, in-4°, etc.

CHRISTMAS ou ILE DE NOEL, île de l'Océanie (Polynésie), au S. de l'archipel de Sandwich, et au N.-O. de celui de Mandana; par 1° 45' lat. N., et 160° 5' long. O.; entourée de brisants; aux États-Unis. Découverte par Cook, le 24 déc. 1777. *V. Suppl.*, POLYNÉSIE AMÉRICAINE.

CHRISTODORE, poëte grec du Bas-Empire, né en Égypte, florissait sous le règne d'Anastase, de 491 à 518 de J.-C. On a de lui un fragment précieux pour l'histoire de l'art : c'est une description, en 416 vers, des statues de Zeuxippe, aux thermes de Constantinople incendiés en 532; elle forme le 5e livre de l'*Anthologie* de Planude.

CHRISTOPHE (Saint), en grec *Christophoros*, c.-à-d. *Porte-Christ*, né en Syrie ou en Palestine, au IIIe siècle, baptisé par St Babylas, évêque d'Antioche, et martyrisé sous Décius. Les légendes le représentent portant sur ses épaules l'enfant Jésus à travers un torrent. Sa statue colossale à l'entrée de Notre-Dame de Paris fut détruite en 1784. On a invoqué St Christophe dans des temps de peste, ou bien pour trouver des trésors et conjurer les esprits qui les gardent. Un ordre de la Tempérance, formé en Autriche, 1517, le prit pour patron. Beaucoup d'églises en Espagne montrent de ses reliques. Fête, le 9 mai dans l'église grecque, le 25 juillet dans l'église latine. B.

CHRISTOPHE (SAINT), sorte de gravure fort ancienne et grossièrement exécutée, représentant St Christophe avec une légende. Elle est au simple trait, d'une teinte bistre, signe de son antiquité. C'est un des procédés qui ont préparé la découverte de l'imprimerie. Il y a quelques années, la plus ancienne connue datait de 1423; mais on en a découvert une de 1418. Il en existe plusieurs à la Bibliothèque impériale de Paris, Cabinet des estampes. C—s.

CHRISTOPHE, antipape en 903, renversa Léon V, dont il était le chapelain, mais fut chassé à son tour par Sergius III en 904.

CHRISTOPHE, empereur d'Orient, fils aîné de Romain Ier, et beau-frère de Constantin Porphyrogénète, fut associé à l'empire en 920 avec ses deux frères Étienne et Constantin VII, et mourut en 931.

CHRISTOPHE I, roi de Danemark, 1252-59, successeur de son frère Abel et fils de Valdemar II, combattit d'abord son neveu Valdemar, duc de Slesvig; en querelle avec les évêques de son royaume, surtout avec Jacob Erlandsen, évêque de Roskild, il les fit emprisonner, s'attira un interdit, et mourut empoisonné, dit-on, par un moine fanatique. A. G.

CHRISTOPHE II, roi de Danemark, 1320-33, fils d'Éric VII, signa, en succédant à son frère Éric VIII, une capitulation au profit de l'aristocratie ecclésiastique et laïque; sa faiblesse excita les nobles, conduits par Gérard de Rensbourg, à le détrôner en 1326, en proclamant roi Valdemar, duc de Slesvig. Christophe recouvra sa couronne, 28 février 1330, mais pour voir ses États divisés entre ses ennemis et ne conserver que l'Esthonie et la Laponie; Gérard dédaigna de le garder prisonnier. A. G.

CHRISTOPHE III, roi de Danemark, puis de Suède et de Norvége, 1439-48, fils de Jean, duc de Bavière, succéda à son oncle Éric le Poméranien, déposé. Il enleva Copenhague aux évêques de Roskild et la réunit à la couronne. Il mécontenta ses sujets en favorisant les Allemands, et toléra trop longtemps les pirateries de son oncle Éric. Il vendit les dignités pour se procurer de l'argent contre Lubeck, et mourut à Helsingborg. Ses lois ont duré en Suède presque jusqu'à nous. A. G.

CHRISTOPHE, dit le *Batailleur*, duc de Bavière, fils d'Albert III, né en 1449, m. en 1493, fut toute sa vie en querelle avec son frère Albert, et forma une *Société de la Licorne* destinée à soutenir ses droits à l'autorité. Malgré deux renonciations formelles, en 1469 et en 1475, il agita constamment la Bavière. Après avoir servi l'empereur Maximilien Ier contre les Hongrois, il fit en Palestine un voyage, au retour duquel il mourut dans l'île de Rhodes.

CHRISTOPHE, duc de Wurtemberg, né en 1515, m. en 1568. Son père Ulrich ayant été chassé de ses États par la confédération des villes de Souabe, il fut retenu à la cour de Charles-Quint, présenta vainement à la diète d'Augsbourg, 1533, ses réclamations contre l'empereur, s'échappa l'année suivante au moment où Ulrich ressaisissait son duché avec l'aide du landgrave Philippe de Hesse, fit un séjour de 8 années à la cour de France, et hérita du Wurtemberg en 1550. Il eut une grande part à la pacification religieuse d'Augsbourg, 1555. Législateur

de son pays, il publia la *Coutume de Wurtemberg,* qui organisait la justice et améliorait l'administration. B.

CHRISTOPHE (Henri), noir, né dans l'esclavage en 1767, à la Grenade (Antilles anglaises), devint roi du nord d'Haïti, de 1811 à 1820, époque de sa mort. S'étant racheté, il servit comme volontaire sous d'Estaing, dans la guerre de 1778. Venu à Saint-Domingue, il prit part aux troubles du pays dans les rangs des affranchis. À l'organisation de l'armée coloniale, il y entra, et parvint à tous les grades jusqu'à celui de général. Commandant du Cap-Français en 1802, il l'incendia à l'approche de l'expédition française, et combattit sous Toussaint-Louverture. Il fit sa soumission avec lui, mais fut ensuite un des premiers à reprendre les armes dans la guerre de l'Indépendance. Général en chef sous Dessalines, il provoqua sa mort, fut nommé président de la république d'Haïti en 1806, n'accepta pas, s'empara du nord de l'île, et s'y fit reconnaître roi en 1811, sous le nom de *Henri Ier*. Christophe était très-brave et très-cruel. Il aimait le luxe jusqu'au faste. Doué de l'esprit d'organisation à un haut degré, mais aussi de celui du despotisme, il gouverna avec une dureté qui provoqua une révolution, 1820. D'abord, il tenta de résister; mais se voyant abandonné, il se tua d'un coup de pistolet dans son palais de Sans-Souci. B. A.

CHRISTOPHE (SAINT-), île des Antilles anglaises, à 90 kil. O.-N.-O. d'Antigoa, 125 kil. N.-O. de la Guadeloupe, par 17° 18' lat. N., et 65° 6' long. O. Superf., 17,610 hect., dont une moitié seulement en terre labourable; pop., 24,440 hab. Ch.-l. *la Basse-Terre*. Climat chaud, mais salubre. Sol volcanique et montagneux; le Mount-Misery atteint 1,128 mèt. Récolte de cannes à sucre, coton, café, oranges, etc. Elle dépend du gouvernement d'Antigoa. Découverte par Colomb en 1493; divisée entre les Français et les Anglais de 1627 à la paix d'Utrecht, 1713, et laissée alors en entier à l'Angleterre.

CHRISTOPHE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Indre), arr. et à 34 kil. N.-O. d'Issoudun; 222 hab.

CHRISTOPOULOS (Athanase), poëte grec, né en 1771 à Castorie en Macédoine, m. en 1847, publia en 1804 une grammaire, où il établit que la langue grecque moderne est l'ancien dialecte éolien-dorique. Il écrivit aussi des drames, et traduisit l'*Iliade* en grec moderne. On a imprimé de lui des poésies anacréontiques, avec traduction française, Strasbourg, 1831, et Paris, 1833.

CHRISTOVAL (SAN-), brg du Mexique, à 20 kil. N. de Mexico, sur les bords du lac de son nom. Célèbre digue construite par les Mexicains pour préserver Mexico des inondations. — v. de la république de Vénézuéla, à 130 kil. S.-O. de Mérida; 3,000 hab. Fondée en 1560.

CHRISTOVAO (SAN-), v. du Brésil. *V.* SERGIPE.

CHRODEGANG (Saint), né vers 712, évêque de Metz en 742, m. en 766, fut employé dans les affaires publiques par Charles-Martel et Pepin le Bref, amena en France le pape Étienne II, et alla enjoindre à Astolphe de respecter les domaines de l'Église. Mais il est surtout célèbre pour avoir donné une règle à son chapitre, et créé ainsi les chanoines réguliers, 755. Fête le 6 mars. B.

CHRONIES. *V.* CHRONOS.

CHRONIQUES, histoires d'un pays, d'une localité, d'une époque, d'une communauté, d'une famille ou d'un homme, écrites, soit en latin, soit dans les idiomes vulgaires, par des témoins oculaires ou des contemporains. Après le XVIe siècle, elles firent place aux *Mémoires*. Il existe, dans les principaux États de l'Europe, des collections de chroniques. Pour l'Italie, les chroniques remontent aux premiers temps du christianisme et ne s'arrêtent qu'à la fin du XVIe siècle; elles ont été publiées dans les recueils suivants : Grævius, *Thesaurus antiquitatum et historiarum Italiæ*, 1725, 45 vol. in-fol.; Muratori, *Rerum italicarum scriptores perpetui, ab anno æræ christianæ quingentesimo ad millesimum quingentesimum*, 1723, 25 vol. in-fol.; *Rerum italicarum scriptores ab anno æræ christianæ millesimo ad millesimum sexcentesimum*, 1747, 2 vol. in-fol.; Tartini, *Rerum italicarum scriptores*, 1748-70, 2 vol. in-fol.; Assemanni, *Italicæ historiæ scriptores*, 1751, 3 vol. in-fol. — Des collections de chroniques pour l'Allemagne, intéressant aussi les États voisins, ont été données par Schardius, 1574; Reineccius, 1577; Pistorius, 1583; Reuber, 1584; Urstisius, 1585; Goldast, 1606; Freher, 1600-11; Lindenbrock, 1609; Meibomius, 1688; Heineccius, 1707; Scheller, 1702; Ludewig, 1718; Bernard Pez, 1721; Georges Eckhardt, 1723; Fischer, 1782. Le recueil le plus complet est celui de G.-H. Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, ab anno Christi 500 ad annum 1500*, en cours de publication. Il faudrait ajouter tous les recueils spéciaux à chaque État allemand. — Une collection des chroniques nationales espagnoles a été publiée sous le titre de *Coleccion de Cronicas*, Madrid, 1779-87, 7 vol. in-4°. — L'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande ont de très-nombreux documents de ce genre : J. Commelin, *Rerum britannicarum scriptores vetustiores et præcipui*, 1587, in-fol.; sir Henry Savile, *Rerum anglicarum scriptores post Bedam præcipui*, Lond., 1596, in fol.; Camden, *Anglica, Normannica, Hibernica et Cambrica à veteribus scripta*, 1603, in-fol.; J. Fell, *Rerum anglicarum scriptorum veterum collectio*, Oxford, 1684, in-fol.; Roger Twysden, *Historiæ anglicanæ scriptores X*, Lond., 1652, in-fol.; H. Wharton, *Anglia sacra, sive Collectio historiarum de archiepiscopis et episcopis Angliæ*, Lond., 1691, 2 vol. in-fol.; Thom. Gale, *Historiæ anglicanæ scriptores XV*, Oxford, 1691, in-fol.; John Leland, *De rebus britannicis collectanea*, Oxford, 1715, 6 vol. in-8°; Ch. O'Connor, *Rerum hibernicarum scriptores*, Buckingham, 1814-26, 4 vol. in-4°. — Les recueils pour la Belgique sont : Feyerabend, *Annales sive historiæ rerum belgicarum*, 1580, 2 vol. in-fol.; Swert, *Rerum belgicarum Annales, Chronici et Historici*, 1620, in-fol.; Foppens, *Bibliotheca belgica*, 1739, 2 vol. in-4°, etc. — Sur les États scandinaves, on possède : Vulcanius, *Rerum gothicarum scriptores*, 1618, 2 vol. in-4°; Langebeck, *Scriptores rerum danicarum*, 4 vol. in-fol. — La France est très-riche en chroniques; les principaux recueils sont : Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores*, 1636-49, 5 vol. in-fol.; *Historiæ Normannorum scriptores*, par le même, 1619, in-fol.; *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, par D. Bouquet, d'autres bénédictins et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1738-1842, 20 vol. in-fol.; Bongars, *Gesta Dei per Francos*, 1611, 2 vol. in-fol.; D. Martenne et D. Durand, *Thesaurus novus Anecdotorum*, 1717, 5 vol. in-fol.; D'Achery, *Spicilegium*, 1723, 3 vol. in-fol.; Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, 1769, 5 vol. in-fol.; Guizot, *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au XIIIe siècle*, 29 vol. in-8°; Buchon, *Chroniques nationales françaises, du XIIIe au XVIe siècle*, 1824-29, 47 vol. in-8°, ou 30 vol. grand in-8° du *Panthéon littéraire*. Les *Grandes Chroniques de France* ou *Chroniques de St-Denis*, écrites dans l'abbaye de St-Denis, contiennent les principaux événements de l'histoire de France, traduits jusqu'en 1340, des ouvrages d'Aimoin, d'Éginhard, de l'anonyme appelé *l'Astrologue*, de Suger, de Rigord, de Guillaume le Breton, et de Guillaume de Nangis. De 1340 à 1350, la rédaction est originale. Le livre fut continué jusqu'à la fin du règne de Charles V par Pierre d'Orgemont. Ce n'est ensuite qu'une copie de Juvénal des Ursins jusqu'en 1402, et de Jean Chartier jusqu'en 1422. Plus tard on y ajouta les règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Les Chroniques de St-Denis sont dans le recueil de Dom Bouquet; elles ont été publiées séparément par M. Paulin Pâris, 1839 et suiv., in-fol. B.

CHRONOLOGIE, science de la division du temps, au moyen de laquelle on détermine la date des événements historiques. Cette science offre, pour les temps les plus reculés, des difficultés souvent insurmontables : l'amour-propre national a entouré de ténèbres l'origine des peuples, en la plaçant dans une antiquité fabuleuse, et en mêlant l'hist. primitive des hommes à celle des dieux eux-mêmes. Pour démêler la vérité de l'erreur, on a d'abord le calcul du nombre de générations ou de règnes assigné entre tel et tel événement; c'est un renseignement assez problématique encore, puisque souvent, par exemple, on prit des mois lunaires pour des années. La vérification des données chronologiques peut encore se faire par les mentions d'éclipses ou autres phénomènes astronomiques qui se trouvent dans les anciens écrivains. Ainsi, 35 éclipses de soleil, indiquées dans un morceau de Confucius, ont permis de calculer avec certitude que les faits dont il est parlé dans ce morceau se placent de l'an 720 à l'an 481 av. J.-C. Les monuments sont un autre moyen de contrôle pour la chronologie, et par ce mot on entend les colonnes commémoratives, les inscriptions, les médailles, les écrits contemporains, subsistant encore auj., ou dont l'existence est ou a été avérée. Pour l'histoire sainte, on a la Bible; pour l'ancienne Égypte, les listes de rois conservées par Manéthon, et les hiéroglyphes récemment déchiffrés; pour la Grèce, les marbres de Paros, qui nomment les archontes et fixent les Olympiades; pour Rome, les fastes consulaires, etc. A l'aide de ces moyens divers, on a pu établir une chronologie satisfaisante, au moins pour les dix derniers siècles av. J.-C., et offrant, pour les temps postérieurs, tous les caractères de la certitude. Quant aux âges plus anciens, l'incertitude subsistera toujours plus ou moins. Pour la chronologie juive elle-même, la diversité des trois textes hébreu, samaritain et grec, dans lesquels les livres

de l'Ancien Testament nous sont parvenus, fait que l'on assigne aux événements de l'histoire sacrée trois dates différentes. Exemple :

	Les Septante.	*Les Samaritains.*	*Les Hebreux.*
D'Adam au déluge....	2242	1307	1656
Du déluge à Abraham.	942	942	292
D'Abraham à J.-C....	2044	2044	2044
D'Adam à J.-C.......	5288	4293	3992

Les auteurs anciens qui ont écrit sur la chronologie sont : Flavius Josèphe, défenseur du système selon les textes sacrés contre les systèmes tirés des livres profanes ; St Clément d'Alexandrie, qui a discuté dans ses divers ouvrages les époques de la chronologie sacrée ; Jules l'Africain, dont il ne reste que des fragments ; Eusèbe de Césarée, qui a mis en concordance et par colonnes les événements de l'histoire de tous les peuples, mais dont la *Chronique* ne s'est conservée que par une version latine attribuée à St Jérôme ; Georges le Syncelle, qui se proposa de soumettre toutes les chroniques profanes à l'autorité de la chronologie sacrée, et dont le travail fut continué par Théophane d'Isaurie et Jean Scylitzès. L'Église grecque a adopté le système de supputation des temps fondé sur la Bible des Septante ; chez les modernes, Baronius, le P. Morin et Vossius l'ont également défendu. Le P. Pezron, au XVIIe siècle, se déclara aussi pour le texte des Septante, mais en l'interprétant à sa façon. L'Église latine a préféré les calculs qui résultent du texte hébreu de la Bible, traduit dans la Vulgate ; les travaux d'Usserius, de Joseph Scaliger et de Petau ont accrédité cette préférence. — La chronologie égyptienne, dont les fragments de Manéthon, Georges le Syncelle, Hérodote et Diodore de Sicile fournissent les éléments, a été discutée par Marsham, le P. Pezron et Champollion ; celle des États assyriens et babyloniens, par Volney ; celle de la Grèce, par Newton et Fréret. L'ouvrage capital en chronologie est l'*Art de vérifier les dates*. *V.* aussi les 3 premiers vol. du *Cours d'études historiques* de Daunou, et un *Essai sur l'art de vérifier les dates des calendriers julien et grégorien*, par M. E. Morin, 1 vol. in-12, Paris, 1850. B.

CHRONOS, nom grec de Saturne ou du Temps. On nommait *Chronies* à Athènes des fêtes analogues aux Saturnales de Rome.

CHRUDIM, v. des États autrichiens (Bohême), ch.-l. de cercle, à 95 kil. E.-S.-E. de Prague ; sur la Chrudimka, affl. de l'Elbe ; 6,000 hab. Fabr. de lainages ; tanneries. Grandes foires pour les chevaux. — Le cercle de Chrudim, entre ceux de Kœnigingrætz au N.-E., de Neu-Bidschow ou Bitschin au N.-O., de Czaslau au S.-O., et la Moravie au S. et à l'E., a une superf. de 329,400 hect., et 351,269 hab. Très-riche en céréales.

CHRYSARGYRE, c.-à-d. impôt d'or et d'argent ; contribution levée tous les quatre ans, par les empereurs romains, sur le commerce et l'industrie. Les artisans les plus pauvres vendirent souvent leurs enfants pour la payer. Anastase II supprima le chrysargyre.

CHRYSÉLAKATOS, c.-à-d. *au fuseau* ou *à la flèche d'or*, surnom commun à Diane, à Latone, à Amphitrite, aux Néréides.

CHRYSÈS, prêtre d'Apollon à Lyrnesse. Lors du sac de cette ville par les Grecs qui assiégeaient Troie, sa fille Chryséis devint captive d'Agamemnon. Celui-ci n'ayant pas voulu accepter une rançon, et ayant renvoyé Chrysès avec mépris, Apollon vengea son prêtre en frappant les Grecs de la peste. Le devin Calchas fit connaître l'origine de ce fléau, et Ulysse ramena Chryséis à son père. Ces événements sont retracés par Homère au début de l'*Iliade*.

CHRYSIPPE, philosophe stoïcien, né à Soli ou à Tarse en Cilicie vers 280 av. J.-C., m. vers 207. Disciple de Zénon de Citium, il défendit sa doctrine contre les académiciens Arcésilas et Carnéade, succéda à Cléanthe dans l'enseignement, et mérita d'être appelé le second fondateur du Portique. Il pensait que la Divinité et l'âme humaine sont matérielles. Habile dans la dialectique jusqu'à la subtilité, il inventa, dit-on, le *sophisme du crocodile*. Selon Diogène Laërce, il avait composé plus de 700 ouvrages. *V.* Baguet, *De Chrysippi vitâ*, Louvain, 1822 ; Petersen, *Philosophiæ Chrysippeæ fundamenta*, Hamb., 1827. L—H.

CHRYSOCOCCES (Georges), médecin et mathématicien grec du XIVe siècle. La Biblioth. impériale de Paris a de lui 2 mss., l'un sur la manière de trouver les sizygies pour tous les mois de l'année, l'autre sur l'astronomie des Perses, un extrait de ce dernier est dans le 3e vol. des *Petits géographes* de Hudson. La Biblioth. de Madrid a un autre ms. sur la construction de l'horoscope ou de l'astrolabe.

CHRYSOCOMOS, c.-à-d. *à la chevelure d'or*, surnom d'Apollon.

CHRYSOLOGUE (Noël ANDRÉ, dit *le Père*), savant capucin, né en 1728 dans la Franche-Comté, m. en 1808. On lui doit d'exacts planisphères, projetés sur divers horizons, une *Mappemonde* projetée sur l'horizon de Paris, qui est un chef-d'œuvre de correction, et une *Théorie de la surface de la terre*, Paris, 1806, in-8°, livre précieux pour les géologues. Il publia, dans le *Journal des Mines*, une description du *baromètre portatif* de Torricelli, qu'il avait perfectionné.

CHRYSOLORAS (Emmanuel), savant grec du XIVe siècle, né à Constantinople, mort en 1415 au concile de Constance, fut envoyé deux fois en Europe par Manuel Paléologue, pour implorer l'assistance des princes chrétiens contre les Turcs. A sa 2e ambassade, il s'établit à Florence comme professeur public de grec ; il y fut le maître de quelques-uns des plus anciens hellénistes, dont le premier et peut-être le plus distingué de tous fut Guarino Guarini. Il professa également à Venise, à Rome et à Pavie. On a de lui un ouvrage intitulé *Erotemata græca*, dont la 1re édition paraît être celle de Gourmont, 1507. C'est une introduction à la grammaire grecque, qui fut pendant longtemps le premier et le seul moyen d'acquérir la connaissance de cette langue. Cet ouvrage fut imprimé plusieurs fois, même après que les grammaires de Gaza et de Lascaris furent plus répandues. — Un autre CHRYSOLORAS (Jean), neveu et disciple du précédent, m. en 1425, professa également le grec en Italie, et fut le maître et le beau-père de Philelphe. C. N.

CHRYSOPHYLAX, ministre inférieur du temple de Delphes, gardien du trésor, chargé de puiser tous les jours de l'eau de la fontaine de Castalie, de balayer le temple avec des branches de laurier cueillies sur les bords de cette source, et de chasser à coups de flèches les oiseaux qui venaient se reposer sur les statues sacrées.

CHRYSOPLOCAMOS, c.-à-d. *aux cheveux d'or*, surnom de Latone.

CHRYSOPOLIS, anc. v. d'Asie Mineure (Bithynie), sur le Bosphore de Thrace, près de Chalcédoine, et en face de Byzance ; auj. *Scutari*.

CHRYSOPTEROS, c.-à-d. *aux ailes d'or*, surnom d'Iris.

CHRYSORRHAPIS, c.-à-d. *à la verge d'or*, surnom de Mercure.

CHRYSORRHOAS, nom donné par les anciens à plusieurs rivières : l'une près de Damas en Syrie, une autre en Colchide, une autre en Lydie (le Pactole), et une 4e en Argolide, près de Trézène.

CHRYSOSTÉPHANOS, c.-à-d. *à la couronne* ou *à la guirlande d'or*, surnom de Vénus.

CHRYSOSTOME (Dion). *V.* DION.

CHRYSOSTÔME (St Jean). *V.* JEAN.

CHRYSOTHRONOS, c.-à-d. *qui a un trône d'or*, surnom de Junon, de Diane et de l'Aurore.

CHRZANOW, v. des États autrichiens (Cracovie), à 40 kil. O.-N.-O. de Cracovie ; 4,000 hab., presque tous juifs.

CHTHONIA, c.-à-d. *qui règne sous la terre*, surnom d'Hécate, de la Nuit et de Cérès.

CHTHONIES, fêtes célébrées tous les ans à Hermione en Argolide, au printemps, en l'honneur de Cérès. Quatre vieilles femmes y sacrifiaient quatre génisses encore franches du joug : peut-être les unes étaient-elles l'image des quatre saisons de l'année qui venait de finir, et les autres, consacrées aux saisons de l'année nouvelle.

CHTHONIOS, c.-à-d. *qui règne* ou *habite sous la terre*, surnom de Pluton, de Proserpine, de Mercure et des Ombres. On l'appliquait aussi à Jupiter et à Bacchus. *Chthonios* se disait encore des dieux indigètes.

CHUCUITO, v. de la Bolivie, à 220 kil. N.-O. de La Paz, et sur la rive occidentale du lac Titicaca. Élève de bétail. Ville déchue, qui a eu 30,000 hab.

CHUCUITO (Lac). *V.* TITICACA.

CHUDLEIGH, v. et paroisse d'Angleterre (Devonshire), à 12 kil. S.-S.-O. d'Exeter ; 2,415 hab. Récolte de cidre ; exploit. de pierres à chaux. Aux environs se trouve le magnifique château d'*Ugbrook-Park*, aux lords de Clifford.

CHUN, 9e empereur de la Chine, m. en 2205 av. J.-C., avait été d'abord associé au pouvoir par Yao. Il partagea les grands en 5 classes, publia des règlements pour fixer les cérémonies religieuses et civiles et pour établir l'unité des poids et mesures, porta le nombre des provinces de l'Empire de 9 à 12, soumit les agents du gouvernement à des inspections triennales, fonda des colléges et des hôpi-

taux, et adoucit les supplices. On lui attribue la sphère céleste qui porte son nom. On trouve un de ses discours dans le *Chou-King*, et Confucius a recueilli ses maximes.

CHUN-TCHI, 1er empereur chinois de la dynastie tartare-mandchou, 1644-62. Porté au trône par une conquête, il adopta les mœurs et les lois de ses nouveaux sujets, conserva les institutions anciennes, et introduisit seulement des Tartares dans les tribunaux. La première ambassade russe parut à Pékin en 1656. Un jésuite allemand, Adam Schall, eut la confiance de Chun-Tchi, et lui fit remplacer l'astronomie mahométane, en usage depuis 3 siècles, par l'astronomie européenne.

CHUPRAH, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), à 55 kil. O.-N.-O. de Patna, sur la rive g. du Gange; 30,000 hab. Comm. de sucre et coton.

CHUQUISACA ou CHARCAS, appelée aussi LA PLATA à cause de ses mines d'argent, et SUCRE, v. de l'Amérique du S., capitale de la république de Bolivie, à 1,900 kil. N.-N.-O. de Buénos-Ayres, à 85 E.-N.-E. de Potosi, par 19° 3' lat. S., et 66°41'24" long. O., sur la rive g. du Cachimayo; siége du gouvernement, archevêché, université, consulats étrangers; 23,979 hab., de races espagnole et indienne. — Fondée en 1538 sur l'emplacement d'une ville péruvienne: l'indépendance de la Bolivie y fut proclamée le 6 août 1825. — Le département de Chuquisaca, entre ceux de Cochabamba et de Santa-Cruz au N., de Tarija à l'E. et au S., et de Potosi à l'O., a une superf. de 1,620 myriamètres carrés, et 223,668 hab.

CHUR, nom allemand de COIRE.

CHURCH (Richard), officier anglais, né en 1780, m. en 1850, a joué un rôle important en Grèce lors de la guerre de l'émancipation. Il fut nommé en 1827 commandant en chef des troupes de terre, ne put débloquer Athènes cernée par les Turcs, mais fit de grands progrès dans l'Hellade occidentale malgré Reschid-Pacha. Mis de côté par Capo-d'Istria après la victoire, il reçut du roi Othon une place de conseiller d'Etat.

CHURCHILL (John). *V.* MARLBOROUGH.

CHURCHILL (Charles), satirique anglais, né à Londres en 1731, m. en 1764. Il mena une vie de dissipation, fut lié avec Thornton, Colman et Lloyd, qui formaient une coterie littéraire, et avec le démagogue Wilkes. Ses œuvres ont été publiées en 1804, 2 vol. in-8°; on y trouve une grande verve d'ironie, mais des personnalités et de grossières invectives. Citons *la Rosciade*, satire contre les acteurs contemporains (excepté Garrick); *le Revenant*, diatribe contre le critique Johnson; la *Prophétie de famine*, dirigée contre lord Bute; l'*Epître à Hogarth*, qui fit, dit-on, mourir de chagrin cet artiste. Les Anglais rangent Churchill après Pope et Dryden.

CHURUBUSCO, brg du Mexique, au N. de Mexico. Succès des Américains du Nord sur les Mexicains, 20 août 1847.

CHUS, fils de Cham et petit-fils de Noé, s'établit dans l'Ethiopie, qui est appelée *terre de Chus* dans la Bible. Il eut pour fils Nemrod.

CHUSAN, roi de Mésopotamie. *V.* OTHONIEL.

CHUSAN (île). *V.* CHOUSAN.

CHWOSTOW (Dmitri-Iwanovitch, comte), poëte russe, né en 1757 à St-Pétersbourg, m. en 1835. Elève de l'université de Moscou, il entra dans la garde impériale en 1772, devint quartier-maître général, conseiller aulique en 1783, servit comme lieutenant-colonel sous les ordres de Souvarow de 1788 à 1795, et entra ensuite au sénat et au saint synode. Ses œuvres ont été publiées en 1817, 4 vol.; on y trouve des comédies, des essais lyriques et didactiques, des traductions d'auteurs français.

CHYITES. *V.* CHIYTES.

CHYPRE, anc. *Cypre*, la *Kibris* des Turcs, île de la Turquie d'Asie, dans la Méditerranée, à 65 kil. S. du cap Anemour en Anatolie, à 104 kil. O. de Latakiéh en Syrie, à 530 kil. E. de Candie; entre 34° 34' et 35° 40' lat. N., 29° 58' et 32° 17' long. E.; 210 kil. de long sur 60 à 80 de large. Ch.-l., Nicosie, en turc Levkenché; pop., environ 180,000 hab., dont 120,000 Grecs, 55,000 Turcs, 1,250 Maronites, et 500 Européens; c'est le reste de 400,000 que l'île comptait avant la conquête ottomane. Côtes sinueuses, formant les caps St-André au N.-E., Salizano au N.-O., Cormachiti au N., Tchiti et Gata au S. L'intérieur est traversé par une chaîne de montagnes assez hautes et boisées, dont le Ste-Croix (anc. *Olympus*), près et au S. de Nicosie, est le point culminant. Sur cette montagne, ainsi que dans le reste de l'île, très-beaux et très-riches monastères grecs. Cours d'eau torrentiels, taris en général pendant l'été. Climat salubre et tempéré au N.; froid très-vif en hiver dans les montagnes; fortes chaleurs au S. Nicosie est la résidence d'un pacha gouverneur, d'un muphti, d'un cadi et autres autorités. Il y a aussi un patriarche grec, et l'île compte trois évêchés de ce rit à Limaçol, Larneca ou Larnaca et Tchériniés. La force armée se compose d'une milice et d'une artillerie indigènes. Dans l'intérieur de l'île, à Bellafrais, il y a une anc. résidence des Templiers. Il y avait autrefois dans Chypre des mines d'or, d'argent, et surtout de cuivre (d'où vient le nom de Cypre, en latin *cuprum*); il n'en existe plus que des filons abandonnés. On y trouve des parcelles de beau cristal de roche, qui, taillés à facettes, sont appelés *diamants de Paphos*. Chypre, renommée chez les anciens pour sa fertilité, est auj. médiocrement cultivée: elle produit d'excellent froment, surtout dans la fertile plaine de Messa Ore, de l'huile, du coton, du chanvre, des mûriers, du tabac, des caroubes, des alizaris, des fruits, des vins qui ont été célèbres de tout temps, environ 12,000 hectolitres par an, et dont les meilleurs sont ceux de la *Commanderie*, aux environs de l'anc. résidence des Templiers. Ruines de monuments anciens du côté de Bafo ou Baffa (Paphos, et en turc Baf) et d'Adalia (anc. Idalie). Elève de mulets, ânes de haute taille, moutons, chèvres et abeilles. Commerce de soie; exploit. de sel; fabr. de maroquins. C'est de Chypre que le chou-fleur est originaire. L'île forme un eyalet de l'empire ottoman, et est divisée en 3 sandjaks: Nicosie, Cerina, et Baffa. Les autres villes sont: Larnaca, Limaçol et Famagouste; chacune s'ouvre sur une rade foraine d'assez bon ancrage, visitées par des bâtiments hellènes, autrichiens, sardes, français, et anglais surtout. Larnaca est la résidence du corps consulaire et des négociants européens. Dans l'antiquité, Chypre porta différents noms: *Kerastis*, *Sphékeia*, *Akamantis*, etc. Des Phéniciens et des Grecs d'Ionie s'y établirent à une époque reculée, et elle forma, jusqu'à la conquête des Perses, 9 petits royaumes. Paphos et Amathonte étaient célèbres par le culte de Vénus, d'où son nom de *Cypris*. Riche de tous les dons de la nature, fertile en grenadiers qu'on disait plantés par Vénus, en figues dont on tirait un excellent vinaigre, en arbustes qui distillaient la précieuse gomme nommée *ladanum*, Chypre avait encore des fabriques de nappes et de riches tapis. Les Grecs, sous Pausanias et Cimon, ne purent enlever cette île aux Perses. Elle se soumit à Alexandre; objet de querelle entre l'Egypte et la Syrie, elle finit par rester aux Ptolémées, à qui les Romains l'enlevèrent, en 58 av. J.-C. Au temps de Strabon, on y comptait près d'un million d'habitants. Après le démembrement de l'empire romain, Chypre fit partie de l'empire d'Orient, et eut des gouverneurs tirés de la famille impériale. En 1182, Isaac Comnène s'y rendit indépendant. Neuf ans après, l'île passa aux Lusignan (*V. l'art. suivant*), jusqu'en 1489. Les Vénitiens, qui la possédèrent ensuite, se la virent enlever par les Turcs en 1571. Méhémet-Ali, pacha d'Egypte, l'occupa en 1832, mais il dut la rendre presque immédiatement au sultan. *V.* l'excellente monographie d'Engel sur Chypre, publiée à Berlin en 1842, 2 vol. in-8°. B.

CHYPRE (royaume chrétien de). Au début de la 3e croisade, Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, ayant enlevé l'île de Chypre aux Grecs, la donna aux Templiers qui ne purent s'y maintenir. Il la céda alors à *Guy de Lusignan*, en échange des droits de ce prince sur le royaume de Jérusalem. Guy établit solidement dans l'île la domination et le culte des Latins, mais sans prendre le titre de roi, qu'*Amaury*, son frère et son successeur, porta le 1er, après en avoir reçu l'autorisation de l'empereur Henri VI, 1196. Amaury, fondateur de la dynastie des Lusignan, fit faire, à l'usage de ses nouveaux États, une rédaction particulière des Assises de Jérusalem, et le gouvernement de la terre sainte ne l'empêcha point de donner des soins à son royaume de Chypre. Son fils, *Hugues Ier*, lui succéda, en 1205, sous la tutelle de Gautier de Montbelliard. Il prit part à la croisade de 1217, et mourut à Tripoli de Syrie. La minorité de son enfant, nommé *Henri*, fut troublée par la rivalité de sa mère et des Ibelins ses tuteurs, et par les prétentions de l'empereur Frédéric II, qui essaya de faire reconnaître son autorité dans l'île de Chypre. Délivré de tous ces embarras par l'habileté et le courage de Jean d'Ibelin, Henri Ier accrut la richesse de son royaume par des traités de commerce; il accompagna St Louis en Egypte, et fut fait prisonnier avec lui. Sa mort suivit de près sa délivrance, 1253, et son successeur *Hugues II* ayant expiré à l'âge de 14 ans, la couronne passa à la branche collatérale dans la personne de *Hugues III*, descendant des princes d'Antioche, 1267. Hugues III fut le plus grand prince de la maison de Lusignan: malgré les prétentions rivales de Marie d'Antioche et de Charles d'Anjou, il s'em-

para du trône de Jérusalem alors vacant. Mais les progrès croissants des infidèles l'obligèrent de se renfermer dans l'île de Chypre, où il éleva de beaux monuments, et appela les savants et les artistes. L'aîné de ses fils, *Jean Ier*, ne régna que deux ans, 1284-86, et le 2e, *Henri II*, porta pour la dernière fois les deux couronnes de Chypre et de Jérusalem. Après la perte des possessions chrétiennes en Palestine, Chypre offrit un refuge aux anciens défenseurs de la terre sainte, et Henri fit même agrandir et fortifier Famagouste sur le modèle de Ptolémaïs : mais son règne fut agité par les intrigues de son frère Amaury, qui le détrôna et l'envoya prisonnier en Arménie. Après l'assassinat d'Amaury, Henri II, délivré par le pape Clément V, revint en Chypre, et punit sévèrement les auteurs de la révolte. Ce fut sous son règne que les Hospitaliers de St-Jean-de-Jérusalem quittèrent Chypre, où ils étaient en mauvaise intelligence avec les barons français, pour aller s'établir à Rhodes. A Henri II succéda son neveu *Hugues IV*, 1324-61. L'expédition qu'il entreprit, de concert avec le pape, les Vénitiens et les Hospitaliers, contre les Turcs de l'Asie Mineure, n'eut point de résultat. Ce fut en vain que *Pierre Ier*, fils de Hugues IV, essaya de ranimer l'esprit des croisades : il parcourut l'Europe, sollicitant partout des secours d'hommes et d'argent qu'il ne put obtenir. Après une tentative inutile sur l'Égypte, il fit un 2e voyage, aussi infructueux que le 1er, et il revint dans ses États pour punir les désordres de sa femme et tomber sous les coups des barons cypriotes conjurés contre lui, 1369. Alors commence une période de divisions intestines et d'invasions étrangères. *Pierre II* ou *Pierrin*, après les troubles inséparables d'une minorité, se vit attaqué par les Génois, qui s'emparèrent de Famagouste et de Nicosie; il tomba même entre leurs mains, ainsi que son frère Jacques, et ne recouvra la liberté qu'au prix d'une rançon considérable. Il mourut sans enfants en 1382; *Jacques Ier* ne sortit de prison qu'en accédant aux conditions onéreuses que lui imposèrent les Génois. Il chercha en vain à reprendre Famagouste, et son fils *Janus* ne fut pas plus heureux. Sous ce règne, Chypre fut saccagée par les troupes du soudan d'Égypte, 1426. *Jean II*, prince incapable de relever un royaume appauvri et chancelant, laissa la couronne à sa fille Charlotte : mais son fils naturel *Jacques* se sauva en Égypte, et revint, avec une armée d'infidèles, disputer le trône à l'héritière légitime des Lusignan. Charlotte dut abandonner la place à son compétiteur, qui reprit Famagouste sur les Génois, et s'unit aux Vénitiens par son mariage avec Catherine Cornaro. Une mort prématurée ayant frappé Jacques II, 1473, Catherine gouverna d'abord au nom de son fils enfant, *Jacques III*, puis en son propre nom, 1475. Mais les Vénitiens lui imposèrent une humiliante tutelle, et finirent par la contraindre à leur céder le royaume de Chypre, 1489. *V.* de Mas-Latrie, *Histoire de Chypre sous la domination française*. H. B.

CHYTRÆUS (David), savant luthérien, né en 1530, m. en 1600. Disciple de Mélanchthon et de Joachim Camerarius, il professa l'Écriture sainte à Rostock, fut appelé en Suède et en Danemark pour organiser des écoles et des églises, et contribua à l'établissement de l'université d'Helmstadt. On lui doit : *De lectione historiarum rectè instituendâ*, dont la meilleure édition est celle de Helmstadt, 1585, in-4o; *Historia Augustanæ Confessionis*, Francf., 1578, trad. en français par Luc Le Cop, Anvers, 1582 et 1590, in-4o; *Chronicon Saxoniæ*, de 1500 à 1593, Leips., in-fol.; *De statu Ecclesiarum in Græciâ, Asiâ, Africâ, Bohemiâ*, etc., Wittemb., 1575; la continuation de l'*Histoire de Prusse* de G. Schutz, de 1525 à 1577, en allem., etc. — Son frère, Nathaniel Chytræus, né en 1543, m. en 1598, publia de nombreuses poésies latines.

CHYTRES, fête athénienne, le 13 du mois anthestérion. On y faisait cuire, dans des marmites (χύτρα), toutes sortes de légumes qu'on offrait pour les morts à Bacchus et à Mercure.

CIACCONIUS (Pierre CHACON, en latin), savant espagnol, surnommé *le Varron* de son siècle, né à Tolède en 1525, m. à Rome en 1581, fut chanoine de Séville. Grégoire XIII l'employa à la correction du calendrier. Ciacconius commenta César, Pomponius Méla, Tertullien, Salluste, St-Isidore de Séville, etc., et écrivit des traités *De triclinio romano*, Rome, in-8o, 1588; *De ponderibus, mensuris et nummis Græcorum et Romanorum*, 1608, etc.

CIACCONIUS (Alph. CHACON, ou), né à Baeza en 1540, m. à Rome en 1599, de l'ordre des Frères Prêcheurs, professeur d'Écriture sainte à Séville, fut très-instruit dans les antiquités et l'histoire ecclésiastique. On lui doit : *Historia belli Dacici à Trajano gesti*, Rome, 1556, in-fol.; *Vitæ et res gestæ pontificum Romanorum et Romanæ ecclesiæ cardinalium*, dont la meilleure édition est de 1677, 4 vol. in-fol.; *Bibliotheca ecclesiastica*, 1588, ouvrage inachevé, s'arrêtant à l'E.

CIAMPI (Sébastien), savant italien, né à Pistoia en 1769, m. en 1847. Protégé par Scipion Ricci, il fut ordonné prêtre en 1793, se fit recevoir docteur en droit à Pise, devint professeur de l'Université de cette ville en 1803, puis occupa une chaire à Varsovie de 1818 à 1822. On lui doit : des *Mémoires* sur Cino da Pistoia, Pise, 1808; sur Forteguerri, 1813; un traité *De usu linguæ italicæ*, 1817; des recherches sur Boccace, Flor., 1827 et 1830; une trad. de Pausanias, Milan, 1826-43, 6 vol.; une édition de la chronique de Turpin, Flor., 1822; et la *Bibliografia critica delle antiche reciproche corrispondenze dell' Italia colla Russia, Polonia*, etc., Flor., 1834-43, 3 vol.

CIANUS SINUS. *V.* CIUS.

CIBALIS, v. de la basse Pannonie, sur la Save. Patrie des empereurs Valentinien et Valens. Licinius y fut défait par Constantin, 323 ap. J.-C.

CIBAO, massif de montagnes au centre de l'île d'Haïti. Riches mines d'or autrefois exploitées.

CIBBER (Colley), acteur et auteur dramatique anglais, né à Londres, en 1671, d'un sculpteur du Holstein, m. en 1757. Il excella dans les rôles de *grondeurs*, dans la caricature des hommes à la mode. En 1711, il devint un des directeurs du théâtre de Drury-Lane. Ses Œuvres, recueillies en 2 vol. in-4o, se composent de 15 pièces, toutes remarquables par la vivacité et l'esprit du dialogue, la finesse des observations, mais sans invention dans l'intrigue ni originalité dans les caractères. Les meilleures sont : *le Mari inconstant*, 1704; *le Non-Juror*, 1717, imité du *Tartufe*, et dirigé contre les Jacobites. — Son fils, Théophile Cibber, né en 1703, m. en 1757, fut aussi acteur et auteur. Il arrangea pour la scène *Roméo et Juliette* et *Henri VI* de Shakspeare. Les *Vies des Poètes anglais et irlandais*, publ. sous son nom, 1753, 5 vol. in-12, sont de Rob. Shiels, copiste de Johnson. — La femme de Théophile Cibber, née en 1716, m. en 1766, fut une grande tragédienne; elle était la sœur du compositeur Arne. B.

CIBDAREAL (Fernan Gomez de), né en 1388, médecin du roi de Castille Jean II. On a de lui 105 lettres, curieuses pour l'histoire secrète et anecdotique de cette cour. La 1re édition est de Burgos, 1499; Llaguno en a donné une nouvelle, Madrid, 1765, avec des notes.

CIBINIUM, nom latin d'HERMANSTADT et de ZEBEN.

CIBO (Catherine), duchesse de Camerino, m. en 1557. Nièce du pape Léon X, elle fonda le premier couvent de capucins en Italie, 1528. Elle savait l'hébreu, le grec, le latin, et possédait des connaissances étendues en philosophie et en théologie.

CIBOT (Pierre-Martial), missionnaire français en Chine, né à Limoges en 1727, m. en 1780. Ses recherches sur le Céleste Empire sont avec celles du P. Amyot dans les *Mémoires sur les Chinois*.

CIBOTUS (APAMÉE-). *V.* APAMÉE.

CIBYRA, anc. v. d'Asie Mineure (Phrygie), sur les confins de la Carie et de la Pisidie. Évêché fondé dans les premiers temps du christianisme.

CICÉ. *V.* CHAMPION.

CICÉRON (Marcus-Tullius), né près d'Arpinum, le 3 janv. 646 de Rome, 107 av. J.-C., m. l'an 709, le 7 déc., 44 av. J.-C. Il était d'une famille distinguée, mais qui n'avait exercé aucune charge à Rome, et fit, sous la direction de l'orateur Crassus, de solides études, qu'il perfectionna pendant toute sa jeunesse. A 19 ans il combattit dans la guerre sociale, reprit ensuite sa vie d'étude, suivit le barreau de Rome, plaida sa première cause civile à 27 ans, et l'année suivante sa première cause publique, ou criminelle, comme nous dirions. Il montra du courage dans cette circonstance, où il s'agissait de défendre Roscius d'Amérie, qu'un affranchi de Sylla voulait faire condamner comme parricide, après lui avoir enlevé ses biens à la faveur des proscriptions. Aucun des orateurs alors en renom n'osait prêter son secours à Roscius par crainte de Sylla; Cicéron le fit avec une adresse merveilleuse, et obtint un plein succès. L'année suivante, pour remettre sa santé et prendre une nouvelle manière plus appropriée à la faiblesse de sa constitution, peut-être aussi pour se faire oublier de Sylla, il voyagea en Grèce et en Asie, et suivit les leçons des rhéteurs les plus fameux. De retour à Rome au bout d'un an, il y prit des leçons de déclamation des célèbres comédiens Ésopus et Roscius. A l'âge de 31 ans il sollicita et obtint la questure, et fut envoyé en Sicile, où il fit de grandes levées de blés pour Rome, qui souffrait de la disette. Ces exigences le firent d'abord mal voir des Siciliens; mais

bientôt sa douceur et son intégrité lui concilièrent la province, et, 4 ans après, les Siciliens s'adressaient à lui pour accuser le préteur Verrès, qui les avait désolés par ses cruautés et ses exactions. L'affaire de Verrès est un des plus beaux titres de gloire de Cicéron. Il composa sept discours pour éclairer cette cause, mais il n'en prononça que deux dans l'intérêt de ses clients, et fit condamner Verrès en produisant contre lui une foule de témoins dont les dépositions l'accablèrent. Le coupable s'exila avant le jugement, ainsi que cela était permis par la jurisprudence romaine, mais n'en fut pas moins condamné à une forte amende. Cicéron avait 37 ans à l'époque de ce procès; il fut édile l'année suivante, et, après son édilité, élevé à la préture. Il prononça alors son premier discours politique, *Pour la loi Manilia*, qui devait donner à Pompée la conduite de la guerre contre Mithridate avec des pouvoirs extraordinaires. Il aurait dû, à l'expiration de sa préture, aller gouverner une province; mais il préfera rester à Rome, où il prépara son consulat par des plaidoyers en faveur de ses nombreux clients. Catilina était son compétiteur dans cette magistrature; Cicéron, voulant se ménager le concours de ce dangereux rival, fut au moment de le défendre dans une cause évidemment mauvaise: heureusement pour sa gloire le projet n'eut pas de suite, et il obtint le consulat sans ce honteux appui. Son élection eut lieu à l'unanimité, tant il était populaire, l'an 689 de Rome, 64 av. J.-C. Il combattit avec éloquence et fit rejeter la loi agraire de Rullus. Bientôt la conjuration de Catilina vint imposer aux consuls une tâche et une responsabilité terribles; Cicéron s'appliqua d'abord à réunir les chevaliers et le sénat; afin de s'assurer de son collègue Antoine, il lui céda la riche province de Macédoine qui lui était échue pour son proconsulat. Cependant les vétérans de l'Étrurie s'étaient armés sous Mallius; Catilina, repoussé dans une seconde demande du consulat, ne songe plus qu'à réussir par la violence. Cicéron le surveille, et, sur sa proposition, le sénat prononce la formule qui arme les consuls d'un pouvoir à peu près dictatorial. Cicéron, plusieurs fois menacé par les poignards du conspirateur, improvise sa première Catilinaire. Catilina, dévoilé, sort de Rome et se rend au camp de Mallius. Dans la ville, les conjurés hâtent le dénoûment: Cicéron fait arrêter les plus compromis; le sénat délibère sur leur sort, et, malgré un discours habile et captieux de César, Catulus et Caton font voter la mort des coupables. Cicéron, qui avait soutenu cet avis, fait exécuter sur-le-champ la sentence. Catilina livra bataille et fut tué. Alors tous les honnêtes gens, dans l'ardeur de la joie et de la reconnaissance, décernèrent à Cicéron le titre de *père de la patrie*. Il jouit de ce triomphe avec beaucoup de vanité, s'aliéna les gens les plus puissants par ses bons mots satiriques, et prépara ainsi la tempête qui devait fondre sur lui, et qu'un acte de probité détermina. Un patricien nommé Clodius, qui avait été son partisan, l'ayant vu déposer contre lui dans une affaire criminelle, jura de s'en venger. Il se fit élire tribun du peuple, après avoir passé par adoption dans une famille plébéienne, et proposa aussitôt une loi contre ceux qui avaient mis à mort des citoyens sans un jugement préalable. C'était frapper Cicéron, et d'autant plus sûrement que les citoyens les plus importants, César, Pompée, Crassus, l'abandonnaient. Néanmoins, le sénat et tout l'ordre équestre le soutenaient, et, s'il eût voulu, comme tant d'autres, recourir à la violence au moment du vote de la loi, peut-être eût-il empêché qu'elle passât. Mais il craignit les discordes civiles, et, cédant à l'orage, il s'éloigna de Rome, et se retira à Thessalonique. Dès qu'il fut parti, Clodius le fit déclarer exilé, confisqua ses biens, et brûla ses maisons. Cependant ces excès de la démagogie finirent par émouvoir Pompée et le parti des honnêtes gens. Un nouveau consul proposa une loi pour le rappel de Cicéron; Pompée l'appuya, et l'illustre victime de Clodius revit sa patrie après 17 mois d'exil. Son retour fut un vrai triomphe. Rentré dans Rome, il se livra à de nombreux travaux judiciaires, devint augure 4 ans après, défendit Milon, dont les esclaves avaient tué Clodius, 700, et fut nommé proconsul en Cilicie. Il rétablit en Cappadoce le roi Ariobarzane, vainquit les troupes de brigands du mont Amanus, et reçut de ses soldats le titre d'*imperator*. Sorti de charge, il tomba, comme il dit, au milieu des flammes de la guerre civile. Après de vaines tentatives de conciliation, après de longues hésitations, il se rangea du côté de Pompée; sa clairvoyance et ses railleries le rendirent suspect et odieux à ce parti, qu'il quitta après Pharsale: il refusa même le commandement de l'armée vaincue. De retour en Italie, rempli de craintes, la bienveillance de César le rassura; il reprit ses études oratoires et philosophiques; au milieu de l'abandon de tous, il s'honora par son silence et par un éloge de Caton, auquel César ne répondit que par un autre livre (*Anti-Caton*). Le rappel de Marcellus lui arracha un remercîment éloquent adressé à César, puis il obtint encore du dictateur, à force de talent, le pardon de Ligarius. C'est dans le même temps qu'il répudia sa femme Térentia, dont les dissipations et le caractère lui donnaient de justes sujets de plaintes; la perte de sa fille Tullia acheva de l'accabler. Le meurtre de César fut accueilli par lui avec une joie peu digne; mais du moins il essaya de faire sortir quelque chose de cette révolution si peu calculée, et engagea une guerre à mort avec Antoine, qui voulait remplacer le dictateur. Son ardent amour de la république lui inspira contre cet indigne prétendant quatorze discours qu'il intitula *Philippiques*, où l'éloquence la plus véhémente descend quelquefois jusqu'à l'invective. Pour lui opposer une armée, il se déclara en faveur du jeune fils adoptif de César, Octave, dont le nom devait rallier les légions au sénat. Il fut trompé dans sa confiance: après la mort des deux consuls à Modène, Octave forma avec Antoine et Lépide un triumvirat; les triumvirs commencèrent par proscrire leurs ennemis, et le nom de Cicéron se trouva sur leur liste. Il voulut fuir; mais, toujours irrésolu, il s'embarqua, revint, et fut tué enfin à Caïete par des soldats qu'Antoine avait envoyés à sa poursuite. Il était âgé de 64 ans. Les assassins rapportèrent à leur maître sa tête et ses mains qu'il fit attacher aux rostres. — Cicéron n'eut pas les qualités de l'homme d'Etat, mais il fut, comme le dit Auguste, « un grand citoyen, qui aima beaucoup sa patrie, et ne manqua jamais à sa cause. » Ses défauts furent la vanité, une mobilité d'imagination, source de faiblesse et d'irrésolution dans la conduite, mais aussi de richesse et de vivacité dans le style. Premier orateur judiciaire de l'antiquité et peut-être du monde, par la fécondité, l'adresse, le pathétique, par la connaissance du cœur humain, il lui a manqué, pour égaler Démosthène dans l'éloquence politique, la fermeté, la résolution, des convictions fortes, des idées arrêtées et précises. Il a écrit, sur la pratique et la théorie de l'art oratoire, des ouvrages qui sont des modèles de goût, de savoir, et de composition littéraire, tels que: *De l'invention*; les trois *Dialogues de l'Orateur*; le *Dialogue sur les Orateurs illustres*; *l'Orateur*; *Partitions oratoires*, etc. La philosophie a été aussi l'objet de ses travaux; il a consigné ses méditations dans des ouvrages intitulés: *Des devoirs*; *De la nature des dieux*; *Questions Tusculanes*; *Des biens et des maux*; *De la république*; *De la divination*; *Des lois*; *De la vieillesse*; *De l'amitié*, etc. Ils sont peu originaux pour la pensée, mais très-remarquables pour le style, et oratoires encore par le ton et le mouvement du dialogue. Nous avons des recueils de ses *Lettres* (*à Atticus*, 16 liv.; *à divers*, 16 liv.; *à Quintus*, 3 liv.; *à Brutus*, 18 lettres contestées), tous très-intéressants et pour l'histoire des événements, des caractères, des mœurs publiques et privées, et pour l'étude de la vie et du caractère de Cicéron: ils ont aussi un grand mérite de naturel et de variété; la littérature et les arts y ont leur place à côté de la politique. Cicéron avait débuté par des poésies, et il nous en reste encore d'assez nombreux fragments (trad. des *Phénomènes d'Aratus*, poëme de *Marius*, poeme *sur son consulat*, trad. de *tragiques grecs*, etc.); elles sont généralement très-inférieures à sa prose. Ce grand orateur se montre quelquefois versificateur habile; mais il n'était pas poëte. Ses ouvrages sont nombreux, car il avait une rare fécondité, jointe à une grande puissance de travail: il prononça plus de cent plaidoyers ou discours, dont nous avons la plupart, écrits par lui à loisir; il composa 20 ouvrages, dont plusieurs assez longs, sur la rhétorique et la philosophie; son recueil épistolaire, composé de plus de 850 lettres, est sans doute bien incomplet. — La Vie de Cicéron a été écrite en grec par Plutarque, et, dans les temps modernes, par Middleton (trad. en franç. par l'abbé Prévost), et Morabin. Auteur beaucoup lu et beaucoup étudié, le nombre des éditions collectives ou partielles de ses Œuvres est considérable. La plus ancienne des Œuvres complètes est celle de Milan, 1498-99, 4 vol. in-fol. Les plus célèbres sont celles de P. Victorius, Venise, 1534-37, 4 vol. in-fol.; de P. Manuce, Venise, 1540-41, 8 vol. in-8°; de Lambin, Paris, 1565-66, 2 vol. in-fol.; de Gruter, Hambourg, 1618-19, et Londres, 1680-81, 2 vol. in-fol.; de Gronovius, Leyde, 1692, 2 vol. in-4°; de d'Olivet, Paris, 1740-42, 9 vol. in-4°; de Facciolati, Padoue, 1753, 9 vol. in-4°; d'Ernesti, Halle, 1776-77, 8 vol. in-8°; de Garatoni, Naples, 1777-87, 17 vol. in-8°; de Schütz, Leipsick, 1814-23, 20 vol. in-8°; de J.-V. Leclerc, avec la trad. franç. par divers auteurs Paris, 1821-25, 30 vol.

in-8°, et 1823-27, 36 vol. in-18; de Lemaire, Paris, 1827-32, 20 vol. in-8°, dans sa *Bibliothèque latine*; d'Orelli, Zurich, 1826-37, 13 vol. in-8°; de Nobbe, Leipsick, 1827, et 1850, 1 vol. gr. in-4; de Panckoucke, dans sa *Biblioth. latine-franç.*, 1830-37, 36 vol. in-8°; de Nisard, dans sa *Biblioth. des auteurs latins*, 5 vol. gr. in-8°. Les traductions particulières les plus remarquables sont celles des *Discours choisis*, par P.-C.-B. Gueroult, 1819, 2 vol. in-8°; de la *République*, par M. Villemain, 1823, 2 vol. in-8°; du *De Oratore*, par M. Gaillard, 1852, in-12; du *De Officiis*, par Burnouf, 1845, in-12; des *Traités de la Vieillesse* et de *l'Amitié*, par M. Plougoulm, 1841, in-12; des *Catilinaires*, de *l'Amitié*, du *Songe de Scipion*, par M. J. Girard, in-12, 1853-54, etc. M. Ferrucci, professeur à l'université de Pise, a trouvé récemment des fragments du traité *De Fato* sur un ms. palimpseste. D—R.

CICÉRON (Quintus), frère du précédent et beau-frère d'Atticus, servit dans les Gaules sous César, prit parti pour Pompée pendant la guerre civile, et fut une des victimes des proscriptions en l'an 711, 42 av. J.-C. Il avait du talent pour la poésie, et composa des tragédies qui sont perdues. On a de lui deux petites pièces de vers dans le *Corpus poetarum* de Maittaire, et un traité *De petitione consulatus* joint aux œuvres de son frère.

CICÉRON (Marcus), né l'an 688, 65 av. J.-C., fils de l'orateur et de Terentia, commanda un corps de cavalerie à Pharsale, fut lieutenant de Brutus à Philippes, et se réfugia, après la défaite, auprès de Sextus Pompée en Sicile. Octave le fit nommer consul subrogé l'an 723. Sa passion pour le vin le fit surnommer *Bicongus* (qui boit deux conges). Il reste de lui deux lettres adressées à Tiron.

CICESTER. *V.* CIRENCESTER.

CICOGNARA (le comte Léopold), né à Ferrare en 1767, m. à Venise en 1834. Il étudia le droit public, l'histoire, les sciences physiques et mathématiques, mais s'occupa surtout d'antiquités et d'art. Il fut ministre plénipotentiaire de la république Cisalpine à Turin, 1799, conseiller d'État du royaume d'Italie, et président de l'Académie des Beaux-Arts de Venise en 1805. Ses principaux ouvrages, tous écrits en italien, sont : *Mémoires historiques sur les littérateurs et les artistes ferrarais*, in-folio, Ferrare, 1790; nouv. édition, 1811; *Histoire de la Sculpture depuis la renaissance de cet art jusqu'au siècle de Canova*, 3 vol. in-fol., Florence, 1813 18, 180 pl., ouvrage qui obtint un immense succès; cependant il n'est pas sérieusement étudié, et l'on y remarque de nombreuses et importantes lacunes; *les Édifices les plus remarquables de Venise*, 2 vol. in-fol., 250 pl., Venise, 1820, recueil précieux, gravé et dessiné par l'Académie des Beaux-Arts de Venise; *les Chefs-d'œuvre de Canova*, in-8°, Venise, 1823; *Mémoires pour servir à l'histoire de la Chalcographie*, in-8°, Prato, 1831, contenant des recherches curieuses sur les nielles, etc. Cicognara avait de l'instruction, des connaissances variées, mais n'était un homme supérieur ni comme écrivain, ni comme artiste; il reste bien loin des Winckelmann, des Séroux d'Agincourt, des Quatremère de Quincy, etc.

CICOLANO, étroite vallée qui s'étend de Rieti au lac Fucin : elle répond à l'ancien pays des Æquicolæ ou Æquiculani.

CICONES, peuple de l'anc. Thrace, au S., près de l'Hèbre; v. princip. : *Ismarus*. Orphée fut massacré sur leur territoire. Ulysse les vainquit au retour de Troie.

CID (Rodrigue Diaz de Bivar, le Cid Campéador), né d'une noble et ancienne famille, au château de Bivar près de Burgos, vers 1026 ou 1045, m. en 1099. L'Espagne en a fait un idéal de bravoure et de loyauté tout ensemble, et les chants populaires, dès un demi-siècle après sa mort, ont tant ajouté à ses exploits, qu'il est assez difficile de distinguer dans sa vie la partie réellement historique de celle qu'y ont ajoutée les romances. Suivant un document arabe récemment découvert par M. Dozy, écrit seulement dix ans après la mort du héros, et d'accord sur ce point avec la chronique latine de Léon, le Cid avait d'abord servi les rois musulmans de Saragosse, et ce seraient eux qui l'auraient « fait sortir de son obscurité : » peut-être ne faut-il voir là que le témoignage un peu défiguré de l'appui que donna Rodrigue au royaume arabe, quand le roi de Léon et Castille, Ferdinand I^er^, après avoir, avec son aide, rendu Saragosse tributaire, 1061, la défendit contre Ramire I^er^ d'Aragon, qui regrettait qu'une suprématie si lucrative eût passé de ses mains dans celles de son frère, et qui se fit tuer dans cette guerre à la bataille de Grados ou Graus, 1063. Plus tard, le Cid aida Sanche le Fort, successeur de Ferdinand en Castille depuis 1065, à dépouiller ses frères Garcie, roi de Galice, et Alphonse, roi de Léon, et décida la victoire de Santarem et celle de Golpejara ou du Carrion, qui amenèrent successivement la déchéance et la captivité des deux princes, 1068-71. En 1072, Sanche ayant été assassiné devant Zamora, qu'il voulait aussi enlever à sa sœur Urraque, ce fut Rodrigue que les seigneurs castillans chargèrent d'exiger d'Alphonse VI, qui lui succédait, le serment qu'il n'était pour rien dans la mort de son frère. De là, dit-on, la défaveur du Cid, qui, à deux reprises, fut exilé ou, se voyant disgracié, quitta de lui-même la Castille. Rappelé la première fois, il contribua, en 1085, à la prise de Tolède; éloigné de nouveau, dans un moment où ses services étaient plus que jamais nécessaires, car les Almoravides venaient de débarquer, et ils allaient battre ou venaient de battre Alphonse à Zélaka, 1086, il fut appelé par le roi de Saragosse, Ahmed, qui redoutait ces farouches envahisseurs, aussi dangereux pour l'Espagne arabe que pour l'Espagne chrétienne : pour le protéger, il alla s'établir au S. de son royaume, dans les montagnes voisines de Téruel, où une forteresse s'appelle encore la *roche du Cid*, et le royaume de Saragosse resta indépendant. Chassés de leurs villes, les émirs de Dénia, de Murviédro, d'Albarracin, etc., se mirent à leur tour sous sa protection : ils ne purent conserver Valence, où ils s'étaient enfermés avec lui pour la défendre; mais le Cid l'enleva en 1094 au gouverneur Ibn-Djahhaf, qu'il fit impitoyablement brûler l'année suivante avec dix-huit autres Valenciens. Maître de Valence, il concevait de plus hautes espérances encore, et parlait même de chasser les Arabes de l'Espagne : « Sous un Rodrigue, cette péninsule a été conquise, disait-il; un autre Rodrigue la délivrera. » Mais il mourut 5 ans après, et sa veuve Chimène fut forcée d'abandonner Valence en 1102. Il laissa deux filles, Elvira et Sol, qui, indignement traitées, disent les romances et les poëmes, par les infants de Carrion, leurs premiers maris, épousèrent en secondes noces, l'une l'infant Ramire de Navarre, l'autre le comte Raymond Bérenger III de Barcelone. — Les chants populaires parlent seuls du duel où, pour venger son père outragé, il avait tué le comte de Gormaz, dont il épousa ensuite la fille Chimène. Quant à l'amour mutuel de celle-ci et de Rodrigue avant la mort du comte, on le trouve pour la première fois dans le drame de Guillem de Castro (*la Jeunesse du Cid*), au commencement du XVII^e^ siècle, et c'est à lui que Corneille l'a emprunté. — Le surnom de Cid vient du mot arabe *Seid* ou Seigneur, que lui adressèrent cinq petits chefs maures qu'il avait vaincus. Quant à celui de *Campéador*, on lui a donné une foule d'étymologies : il voudrait dire le héros sans égal (*acampar, campar*, exceller, surpasser), ou le guerrier habile (*campi doctus*), ou le conducteur du camp (*campi ductor*), ou le faiseur de défis, le héros des combats singuliers (du mot teutonique *champh*, synonyme de *duellum*), ou enfin, tout simplement et peut-être mieux, le guerrier toujours dans les camps, toujours en campagne. — Les principales sources de l'histoire du Cid sont : 1° en arabe, le fragment de l'historien Ibn-Bassam, écrit en 1109, découvert et publié textuellement avec une traduction et une étude sur le Cid par M. Dozy, dans ses *Recherches sur l'Histoire politique et littéraire de l'Espagne pendant le moyen âge*, tom. I, in-8°, Leyde, 1849; 2° en latin, une chronique du XII^e^ ou du commencement du XIII^e^ siècle, trouvée à Léon et publiée par Risco en 1792 (*Gesta Roderici Campidocti*); 3° en espagnol, la *Chanson du Cid* (*Poema del Cid*, 3,744 vers), composée à la même époque et publiée par Sanchez dans sa collection de poésies castillanes antérieures au XV^e^ siècle (Madrid, 4 vol. in-8°, 1779, réimprimée à Paris, 1842) : la première partie de l'histoire du héros manquait dans le seul manuscrit connu, qui date de 1207; la *Cronica rimada*, fragment épique (1,126 vers) du même temps, édité par M. Francisque Michel comme appendice à l'ouvrage de M. Wolf (*Essai sur les romances espagnoles*, Vienne, 1847); le *Romancero del Cid*, recueil d'innombrables romances ou ballades, édité en dernier lieu par M. Depping en 1844 (2 vol.), et traduit la même année par M. Damas-Hinard (2 vol.); la fin de la *Cronica general*, composée au XIII^e^ siècle par Alphonse X le Savant, qui a probablement traduit de l'arabe cette portion de son récit; la *Genealogia del Cid* (commencement du XIII^e^ siècle), publiée successivement par Sandoval et par Risco au XVII^e^ et au XVIII^e^; la *Cronica del Cid* (XV^e^ ou fin du XIV^e^), éditée pour la première fois en 1511, et en dernier lieu par M. Huber, 1846. Aschbach a écrit en latin, 1842, Jean de Muller, 1805, et Huber, 1829, en allemand, l'histoire du Cid. Southey en anglais, 1808, et M. Ch. de Monseignat en français, 1853, ont écrit une Chronique du Cid, où ils reproduisent surtout le héros des romances et des poëmes. R.

CIDARIA, surnom de Cérès à Phénée; il venait d'une danse arcadienne appelée Cidaris. A la fête de la déesse, le prêtre fustigeait sa statue, en mémoire du mauvais accueil que les Phénéates lui avaient fait.

CIDARITES (HUNS). *V.* HUNS.

CIENFUEGOS (Nicasio), poëte espagnol, né à Madrid en 1764, m. en 1809. Il étudia à Salamanque, à l'époque où Cadalso et Melendez fondaient leur école poétique, et s'y lia avec eux. Après la première publication de ses poésies, en 1798, il fut chargé de rédiger la *Gazette* de Madrid et le *Mercure*, et employé dans les bureaux du ministère. Quelques écrits contre les Français, à l'époque de la guerre de l'Indépendance, l'exposèrent à des poursuites; condamné même à mort comme ayant participé à l'insurrection de Madrid, en 1808, il ne fut que déporté en France, grâce aux prières de ses amis, et y mourut en arrivant à Orthez. Ses Œuvres complètes forment 2 vol. in-8°, Madrid, 1816; on y trouve des poésies lyriques, des épîtres, et des pièces de théâtre, parmi lesquelles on distingue *Zoraïde*, *Idoménée*, *Pittacus*, et la comédie des *Sœurs généreuses*. En général, Cienfuegos a de la force et de l'éclat, mais son style est bizarre et manque d'élégance. Il a laissé aussi divers travaux sur les étymologies et les synonymes de la langue castillane. B.

CIENFUEGOS, v. de l'île de Cuba, au S.; 5,200 hab. Importante récolte de sucre.

CIERGE PASCAL, grand cierge que l'on bénit, dans chaque église catholique, à l'office du samedi saint avant la messe, et qu'on allume avec un feu nouveau, symbole de la vie nouvelle de J.-C. ressuscité, et aussi de la vie nouvelle des catéchumènes, qu'on ne baptisait que la veille de Pâques et de la Pentecôte. On le fait brûler les dimanches, de Pâques à la Pentecôte. On y colle 5 grains d'encens qui rappellent les 5 fêtes mobiles de l'année (Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, la Fête-Dieu). L'usage du cierge pascal remonte au pape Zozime, et peut-être même jusqu'au concile de Nicée.

CIERS-LALANDE (SAINT-) ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 18,430 met. N.-N.-E. de Blaye; 546 hab. Eglise qui conserve quelques détails antérieurs au gothique. Jolie habitation du marquis de Lamoignon. A 3,000 mèt., au lieu dit Pas d'Ozelle, sont les traces d'un établissement gallo-romain, appelé vulgairement la *Ville de Pampelune* ou la *Citadelle*.

CIEZA, v. d'Espagne, prov. et à 35 kil. N.-O. de Murcie, sur la rive g. de la Ségura; 9,578 hab. Ruines romaines.

CIGLIANO, brg du roy. d'Italie, à 30 kil. O. de Verceil. Récolte de riz; 5,246 hab. (Prov. de Novare.)

CIGNANI (Carlo), peintre, né à Bologne en 1628, m. en 1719, étudia sous l'Albane, et devint directeur de l'Académie Clémentine de Bologne. Ses œuvres ont le cachet de l'inspiration créatrice, et se distinguent par la savante disposition des groupes, une grâce et une noblesse de dessin dignes du Corrège, une entente parfaite du clair-obscur, une couleur à la fois vive et suave. Les principales sont : l'*Assomption de la Vierge*, fresque immense à la coupole de la *Madona del Fuoco* de Forli, fruit de 20 années de travail; l'*Entrée de Paul III à Bologne; François Ier guérissant des écrouelles;* la *Fuite en Egypte;* les fresques de St-Michel *in Bosco;* les peintures allégoriques de la salle du palais ducal de Parme, rivalisant avec le plafond d'Aug. Carrache; une *Nativité* à Urbin; une *Ste-Famille* à Munich. Cignani eut pour élèves Crespi et Franceschini. B.

CIGOLI (Louis CARDI, dit) peintre et architecte, né en 1559 à Cigoli (Toscane), m. à Rome en 1613, étudia sous Alex. Allori, et imita les œuvres de Michel-Ange, d'André del Sarto, du Baroche, du Pontormo et surtout du Corrège. Buontalenti lui enseigna la perspective. Il fut chargé de toutes les décorations à l'occasion du mariage de Marie de Médicis avec Henri IV. Son esprit était fécond, et son pinceau facile; il associa à un dessin savant un coloris vif, mais il lui manque l'opposition des teintes et la grâce des raccourcis. On cite avec éloges son *Martyre de saint Etienne* et son *Ecce Homo*, à Florence; *St Pierre guérissant un boiteux*, et la *Conversion de St Paul*, à Rome; *l'Ange et Tobie*, à St-Pétersbourg; *la Fuite en Egypte*, *St François en contemplation*, au musée du Louvre. La cour des Strozzi et le palais Rinuccini à Florence, le palais Madame à Rome, furent bâtis sur ses plans. Il a publié un traité de perspective pratique, et un traité des 5 ordres d'architecture. B.

CILICE, étoffe grossière, de poil de chèvre ou de bouc, fabriquée en Cilicie, et dont les matelots faisaient leurs habits ou leurs voiles, et les soldats leurs tentes. Les Hébreux, aux jours de deuil ou de calamité, se couvraient de cilices faits de chanvre ou de grosse peau. Le cilice est une espèce de robe ou de sac, marque d'affliction; la *haire*, sorte de camisole sans manche, tissue de crin et de chanvre, est une mortification charnelle, dont les dominicains, les franciscains et les chartreux firent usage les premiers. — *Cilice* était encore une espèce de matelas en toile, rempli de bourre et d'algues marines, que les anciens appliquaient aux murailles des villes assiégées, pour amortir les coups de bélier, ou les projectiles des assiégeants.

CILICIE, pays de l'anc. Asie Mineure, au S.-E., borné au N. par la Cappadoce et la Phrygie, à l'E. par la Syrie et la Mésopotamie, au S. par la Méditerranée, à l'O. par la Pamphylie et la Pisidie. C'est auj. l'eyalet turc d'Adana. Trois défilés y donnaient accès : les *Portes Ciliciennes* au N., les *Portes d'Aman*, dans la chaîne de l'Amanus, et les *Portes Syriennes* à l'E. On la divisait en Cilicie de plaines (*Cilicia campestris*) à l'E., v. princip. : Tarse, Soli, Anazarba, Malle, Issus; et *Cilicie Trachée* ou montagneuse, v. princip. : Sélinonte, Séleucie, Celenderis. Elle était arrosée par le Sélinonte, le Cydnus, le Sarus et le Pyramus. La mer formait au S. le golfe d'Issus (Alexandrette) et le canal de Cilicie, entre cette île et Chypre. — La Cilicie, dont les habitants faisaient la piraterie, eut des souverains indigènes, et ne put jamais être subjuguée par Crésus. Elle se soumit à Alexandre, puis fut disputée entre les rois de Syrie, d'Égypte, et de Cappadoce; Servilius la réduisit en *province* (78); mais elle ne fut soumise que par Pompée après sa guerre contre les pirates (67) et sa campagne d'Asie (63). Sous les Empereurs, Tarse eut une célèbre école de philosophie, où Saint Paul étudia. Le pays forma, sous les noms de Cilicie 1re et de Cilicie 2e, deux divisions de l'empire d'Orient. Au moyen âge, la Cilicie servit souvent de champ de bataille entre les souverains de Byzance et les Sassanides. Conquise par les Arabes au VIIe siècle, reprise sous Alexis et Jean Comnène, un instant occupée par Gengis-Khan et par Tamerlan, elle passa sous la domination des Ottomans. B.

CILLEY, CILLY ou ZILLY, anc. *Claudia Celeia*, v. des Etats autrichiens (Styrie), à 90 kil. S. de Graetz; 2,600 hab. Eaux minérales. Fondée par l'empereur Claude, 41 av. J.-C.; capitale de la Norique jusqu'en 400. On y trouve quelques vestiges romains et les ruines du château des comtes de Cilly. — Le cercle ancien de Cilly a été réuni à celui de Marbourg.

CILLEY (Ulric de). *V.* ULRIC.

CIMABUÉ (Giovanni Gualtieri), peintre, né à Florence en 1240, m. en 1302. Il était d'une famille noble. Au lieu d'écouter les leçons de grammaire qu'un de ses parents donnait dans Ste-Marie-Nouvelle, il barbouillait de croquis les marges de ses livres. Des peintres grecs étant venus à Florence pour décorer la chapelle des Gondi, il apprit leur art, avec l'assentiment de sa famille, et surpassa bientôt ses maîtres. Il améliora l'ancien style, donna de l'expression aux figures, assouplit les lignes et fondit plus harmonieusement les couleurs. Son chef-d'œuvre, le tableau de la *Vierge et Jésus*, qui orne l'église Ste-Marie-Nouvelle, fut porté processionnellement à la basilique, au son des cloches et des trompettes, aux cris enthousiastes de la foule. Cimabué avait la plus haute opinion de son art : il brisait les ouvrages dans lesquels on lui signalait ou il apercevait lui-même des défauts. Il devina le génie de Giotto et le développa. Le mosaïste Andrea Tafi, dont la carrière se termina six années avant la sienne, lui avait prêté son aide, et avait partagé la gloire de ses innovations. Le musée du Louvre a de Cimabué la *Vierge sur son trône*. A. M.

CIMAROSA (Dominique), célèbre compositeur de musique, né à Aversa en 1754, m. à Venise en 1801. Il étudia au Conservatoire de Naples sous Fenaroli, élève de Durante, et acquit à cette excellente école la pureté et l'élégance du style. A 19 ans, il commença d'écrire pour le théâtre, et composa avec une étonnante facilité, pour Rome et Naples, une foule de pièces, parmi lesquelles on distingue *la Baronessa Stramba*, l'*Italiana in Londra*, *la Finta Fracastana*, et *la Finta Parigina*. *Caio Mario*, 1779, *Il Convito di pietra*, 1782, *Olimpiade*, *I dui supposti Conti*, 1784, *Il Credulo*, 1785, le posèrent en rival de Guglielmi et de Paisiello. Appelé en Russie par Catherine II, il y donna *Il Valdomiro*, 1787, et près de 500 morceaux détachés. En 1792, l'empereur Léopold II le nomma maître de sa chapelle. Cette année même, *Il Matrimonio segreto* fut joué à Vienne. *I Nemici generosi*, 1796, *Gli Orazi e Curiazi*, 1797, *Achille*, l'*Imprudente fortunato*, 1798, ajoutèrent encore à la réputation de l'auteur, qui laissa inachevée sa partition d'*Artemisia*. Quoique les opéras sérieux de Cimarosa renferment des beautés de premier ordre, c'est dans

le genre bouffe qu'il excella; rien n'égale son originalité et sa verve comique. B.

CIMBÉBASIE, contrée de l'Afrique méridionale, sur l'océan Atlantique, entre la Guinée Inférieure et le pays des Hottentots, par 16°-20° lat. S. Pays très-peu connu, habité à l'intérieur par les Cimbébas; côtes sablonneuses et arides.

CIMBER (Tullius), un des meurtriers de César. Il tira la toge du dictateur, signal auquel tous les conjurés se jetèrent sur lui.

CIMBRES, peuple dont l'origine est très-incertaine: selon les uns, ils seraient de race germanique, et n'auraient jamais habité que le pays qui, de leur nom, s'appelait, au 1er siècle av. J.-C., *Chersonèse Cimbrique* (Jutland); selon d'autres, ils seraient Celtes ou Celto-Scythes, originaires des bords de la mer Caspienne, identiques sans doute avec les Cimmériens. Les Cimbres, chassés de leur pays par un débordement de la mer Baltique, 114 av. J.-C., descendirent vers le S., avec les Teutons, les Ambrons et les Tigurins, battirent le consul Papirius Carbon au pied des Alpes, 112, et, prenant par l'Helvétie et le pays des Allobroges, triomphèrent encore successivement de Silanus, d'Aurelius Scaurus, de L. Cassius, de C. Manlius et de Servilius Cépion, dans la Narbonnaise, 109-105. Après une invasion en Espagne, d'où ils furent repoussés par les Celtibériens, ils revinrent vers l'Italie: les Teutons et les Ambrons, qui devaient y entrer par les Alpes Maritimes, furent exterminés par Marius dans les plaines d'Aix, 102; les Cimbres et les Tigurins, qui descendirent par les Alpes Rhétiques et la vallée de l'Adige, furent taillés en pièces à leur tour, près de Verceil, par Marius et Catulus, 101. Quelques Cimbres paraissent s'être arrêtés en Rhétie; le brg et le canton de *Cembra*, près de Trente, le vge de *Cimbro* près de Milan, leur doivent leur nom. D'autres, restés dans le Jutland, sont mentionnés par Pline et Tacite. B.

CIMBRIQUE (Chersonèse). *V.* CHERSONÈSE.

CIMBRORUM PROMONTORIUM, nom ancien du cap SKAGEN.

CIMETERRE (du persan *chimchir*), sabre des Orientaux, à manche et non à garde, et dont la lame courbe s'élargit vers la pointe.

CIMIER, ornement de casque, placé au-dessus de la partie arrondie qui protége la tête, et qui est orné d'aigrettes, de plumes, de crins ou de figures d'animaux. On en attribue l'invention aux Cariens. — En termes de blason, le *cimier* est tout objet posé sur le timbre ou casque qui surmonte l'écu des armoiries.

CIMINUS, mont. de l'anc. Etrurie (près de Viterbe), couverte d'une forêt dite *Ciminienne;* auj. le mont *Cimino.*

CIMMERIEN (BOSPHORE). *V.* BOSPHORE.

CIMMÉRIENS, anc. peuple qui habitait sur les rivages septentrionaux du Pont-Euxin et du Palus-Méotide, entre l'Ister (Danube) et le Tanaïs (Don), et dans la péninsule nommée depuis *Krim* ou *Crimée.* De mœurs barbares, ils immolaient des victimes humaines, plantaient à la porte de leurs demeures les têtes de leurs ennemis, et habitaient des souterrains appelés *argil* ou *argel.* Au VIIe siècle av. J.-C., d'après Hérodote, les Scythes, chassés de la Haute-Asie vers l'O. par les Massagètes, refoulèrent les Cimmériens, dont les uns allèrent en Asie Mineure coloniser la péninsule où est maintenant Sinope, et les autres remontèrent le Danube ou le Dniester. Ces derniers seraient alors les mêmes que les Cimbres et les Kymris. B.

CIMMÉRIENS (monts), chaîne de mont. au S. du pays des Cimmériens, dans la Chersonèse Taurique, se terminant au cap de Criou-Métopon. *V.* CRIMÉE.

CIMMÉRIENS, anc. peuple de la Campanie, vivant de pillage, et demeurant autour du lac Averne, dans des cavernes où la lumière ne pénétrait jamais.

CIMMERIS, nom latin d'ANTANDROS. — Surnom de Cybèle chez les Cimmériens.

CIMMERIUM, nom anc. de CRIM ou KRIM.

CIMOLOS, île de la mer Égée, une des Cyclades; auj. *Kimolo* ou l'*Argentière.*

CIMON, général athénien, fils de Miltiade, né vers 510 av. J.-C., m. en 449, fut arraché par Aristide aux débordements de la jeunesse, montra une grande valeur à la bataille de Salamine en 480, accompagna Aristide et Pausanias dans l'expédition dirigée contre Chypre et Byzance, et devint généralissime des forces helléniques, 471. Il battit les Perses sur les bords du Strymon, leur prit Eïon, détruisit les pirates de l'île de Scyros, d'où il fit porter à Athènes les cendres de Thésée, et vainquit, en un seul jour, à l'embouchure de l'Eurymédon, la flotte de Tithrauste et une armée asiatique rangée sur le rivage, 470. Le butin servit à orner Athènes de promenades, à construire des aqueducs, à achever la citadelle et les longs murs. Quoique chef de l'aristocratie, Cimon fut en faveur auprès du peuple, qu'il gagnait par ses libéralités, et auquel il ouvrait ses magnifiques jardins. Il contribua à la puissance de sa patrie, en se faisant livrer par les alliés leurs vaisseaux, et en se chargeant, moyennant un tribut, de soutenir pour eux la guerre contre la Perse. La force fut employée à l'égard des Etats qui protestèrent contre ce désarmement des Grecs au profit d'Athènes: Thasos perdit sa liberté, 466. Sparte ayant fait aux Athéniens l'affront de renvoyer le secours que Cimon leur donnait pendant la 3e guerre de Messénie, ce général, accusé par Périclès, fut victime de l'ostracisme, 461. Rappelé en 456, il ménagea la paix entre Sparte et Athènes prêtes à en venir aux armes, dirigea l'ardeur de ses concitoyens vers l'Asie, conquit l'île de Chypre, mais mourut devant Citium, après avoir imposé au roi Artaxerxès Longue-Main le *Traité de Cimon*, qui proclamait l'indépendance des villes grecques d'Asie-Mineure, dont les troupes persanes ne pouvaient approcher à plus de 3 jours de marche, et fermait la mer Égée aux flottes du roi. *V.* les *Vies* de Cimon par Plutarque et Cornelius Nepos. B.

CIMONE, montagne de l'Italie, à 50 kil. S.-S.-O. de Modène. C'est le point culminant de l'Apennin septentrional (2,126 mètres d'altitude).

CINALOA, département du Mexique, dans la division de Culiacan, entre les dép. de Sonora au N., de Durango et de Chihuahua à l'E., de Xalisco au S., et le golfe de Californie à l'O.; 1,122 myriam. carrés; 160,000 hab. Ch.-l., *Cinaloa.* Sol montagneux, arrosé par le Rio del Culiacan et le Rio del Fuerte; climat tempéré. Élève de bétail et exploitation des mines.

CINALOA, v. du Mexique, chef-lieu de département, sur la riv. de son nom, à 171 kilomètres N.-O. de Culiacan; 11,000 hab.

CINARE. *V.* CINTRE.

CINCA, anc. *Cinga*, riv. d'Espagne (Huesca); source dans les Pyrénées; passe à Ainsa, Barbastro, et se jette dans la Sègre à 4 kil. au-dessus de son confluent avec l'Ebre. Cours de 100 kil.

CINCHA (Iles), îles de l'océan Pacifique, relevant du Pérou, entre 13°-14° de lat. N., à l'entrée de la baie de Pisco. Quantités énormes de guano. Les anc. Péruviens et les Espagnols punissaient de mort quiconque troublait les oiseaux dans ces retraites.

CINCHON (la comtesse de), femme d'un vice-roi du Pérou, rapporta en Europe, 1632, le quinquina, dont elle avait éprouvé par elle-même la vertu fébrifuge, et qui circula, comme remède empirique, sous le nom de *poudre de la comtesse.* Linné a donné le nom de *cinchona* à la famille de plantes qui renferme ce végétal, et on appelle *cinchonine* un alcaloïde qu'on extrait du quinquina gris.

CINCINNATI, v. des Etats-Unis (Ohio), à 150 kil. S.-O. de Columbus; beau port sur l'Ohio, navigable pour les gros bâtiments. Cincinnati, fondée en 1788, n'avait, en 1800, que 750 hab.; elle en eut 46,338 en 1840; 76,099 en 1845; 115,438 en 1850; 180,000 en 1861, dont un tiers d'Allemands. Evêchés catholique et méthodiste; colléges; écoles de médecine, de droit, d'arts et métiers; observatoire, etc. On remarque le *Burnethouse*, immense auberge qui ressemble à un palais. Nombreux édifices à l'usage des différents cultes et des hôpitaux. Hôtel des Invalides; cinq théâtres; abattoirs gigantesques; belles maisons, rues droites et très-larges, surtout dans sa partie centrale; communiquant par les chemins de fer avec les lacs, par l'Ohio avec le Mississipi, en rapports directs avec New-York, Pittsbourg, Louisville, Saint-Louis et la Nouvelle-Orléans, elle est devenue le point central du commerce intérieur des Etats-Unis; la beauté de sa situation et sa prospérité, qui s'accroît avec une rapidité inouïe, lui ont mérité le surnom de *Reine de l'Ouest.* Grand commerce d'entrepôt; exportation de porcs salés (plus de 400,000 porcs annuellement); importation de grains; manufact. de coton; lainages; construction de navires; moulins à vapeur; brasseries, distilleries; fabr. de savon, cire, céruse, couleurs, etc. Les fonderies et les ateliers de construction de machines occupent 5,000 ouvriers; 7 à 8,000 travaillent les meubles; un seul atelier de chaussures en emploie 1,000. La valeur de la production de Cincinnati, en 1850, atteignait 55,017,000 dollars.

CINCINNATUS (L. Quinctius), Consul de Rome l'an 292 de la ville, 460 av. J.-C., il lutta pour le sénat contre les tribuns qui soutenaient la loi de Terentillus Arsa, paya l'amende à laquelle ils condamnèrent son fils Cæson, et, presque ruiné, alla cultiver un petit champ qui lui restait.

Peu de temps après, on le rappela pour chasser le Sabin Herdonius, qui s'était emparé du Capitole; après avoir sauvé Rome, il retourna à ses travaux rustiques. En 458, les députés du sénat vinrent encore l'enlever à sa charrue; il délivra Minucius, enveloppé par les Èques, et se démit de la dictature au bout de 16 jours. Il reçut encore cette magistrature en 438, avec la mission de déjouer les complots de Spurius Mælius; il avait alors 80 ans. Son maître de la cavalerie, Servilius Ahala, perça Mælius de son épée sur le Forum. Cincinnatus abdiqua après 21 jours de dictature. A. G.

CINCINNATUS (ORDRE DE), association formée aux États-Unis, en 1783, entre les officiers de l'armée de terre et de la marine, pour la conservation et la défense de la liberté conquise. Le major général Steuber en fut le président. La décoration était une médaille d'or, représentant d'un côté l'aigle des États-Unis, et de l'autre Cincinnatus abandonnant sa charrue pour aller servir l'État. L'ordre devait être héréditaire; on pouvait y admettre vingèrement les étrangers. En 1784, Washington, élevé à la présidence, fit abolir l'hérédité, interdit d'admettre d'autres membres, et étouffa ainsi une institution contre laquelle protestaient les tendances égalitaires des Américains, et qui était attaquée déjà en Europe par Mirabeau. B.

CINCIUS ALIMENTUS (L.), historien romain du IIe siècle av. J.-C. Il avait écrit l'histoire d'Annibal, celle de Gorgias le Léontin, et un traité sur l'art militaire, ouvrages auj. perdus; les fragments en ont été recueillis parmi ceux des anciens historiens latins, dans les collections de Popma, 1620, et de Krause (Berlin, 1833), et dans une dissertation spéciale par M. Hertz, Berlin, 1842.

CINCTIA (du latin *cinctus*), surnom donné à Junon, parce qu'elle présidait aux mariages.

CINÉAS, Thessalien, ministre et favori de Pyrrhus, roi d'Épire, essaya vainement de le détourner de son expédition en Italie, et fut envoyé à Rome, après la bataille d'Héraclée, pour négocier la paix, 279 av. J.-C.; elle lui fut refusée. Il disait, à son retour, que le sénat lui avait paru une assemblée de rois. Il avait reçu les leçons de Démosthène, et, au dire de Pyrrhus, son éloquence lui avait conquis plus de villes que la force des armes.

CINERARIUM, urne où les anciens mettaient les cendres des morts, et, par suite, sépulcre dans lequel on déposait cette urne.

CINEY, v. de Belgique (Namur), à 14 kil. E.-N.-E. de Dinant; 2,686 hab. Taillanderie, poterie de terre; foire à bestiaux. Vieille enceinte de murailles attribuée aux Romains.

CINGA, nom anc. de la CINCA.

CINGLAIS (LE), petit pays de l'anc. Normandie, où se trouvaient Bray-en-Cinglais, Cesny-en-Cinglais et Moutiers-en-Cinglais (Calvados).

CINNA (L. Cornelius), patricien, partisan de Marius. Consul l'an 666 de Rome, 87 av. J.-C., il proposa, en l'absence de Sylla qui combattait Mithridate, la répartition des nouveaux citoyens dans les anciennes tribus en vertu de la loi Sulpicia. Chassé de Rome par son collègue Octavius, il réunit des troupes en Campanie, rappela d'Afrique Marius proscrit, et fut le complice de ses cruautés après la victoire. Il se continua dans sa charge 3 ans de suite, et fut tué par un centurion au moment où il allait avoir Sylla pour adversaire, l'an 669.

CINNA (C. Helvius), poëte latin, dont Quintilien, Servius et Priscien font mention. Il était auteur d'un poëme intitulé *Smyrna*. On lui attribue plusieurs épigrammes. V. Weichert, *Reliquiæ poetar. latinor.*, Leips., 1830.

CINNA (Cn.-Cornelius), arrière-petit-fils de Pompée, conspira contre Auguste qui l'avait comblé de bienfaits, et qui lui pardonna. Ce trait de clémence, qui ne se trouve ni dans Tacite ni dans Suétone, et dont Sénèque met la scène en Gaule, tandis que Dion la place à Rome, a fourni à Corneille le sujet de sa tragédie de *Cinna*.

CINNAME (Jean), historien byzantin du XIIe siècle, fut secrétaire de Manuel Comnène, qu'il accompagna dans ses expéditions. Son *Histoire* comprend le règne de Jean Ier, de 1118 à 1143, et celui de Manuel, qui s'arrête à 1176. Les meilleures éditions sont celles de Ducange, 1670, in-fol., et de Meineke, 1836, in-8o, dans la nouvelle collection de la Byzantine. S'il y a quelque partialité et des préjugés dans Cinname, il offre du moins des détails curieux, des remarques pleines de sagacité; sa narration est claire et rapide, son style assez correct et parfois élégant. B.

CINNAMOMIFERA REGIO, partie de l'Afrique anc., à l'E., près de la mer Rouge; auj. le S. de l'Abyssinie. Elle tirait son nom du cinnamome (cannelle), qu'elle produisait en abondance.

CINO DA PISTOIA, jurisconsulte et poëte italien, né en 1270, m. en 1337, était de la maison des Sinibaldi. Il enseigna le droit à Trévise, à Pérouse, à Florence, et eut Barthole pour élève. Son *Commentaire* sur les neuf premiers livres du Code est célèbre : la meilleure édition est celle de Francfort, 1578. Ses *Poésies*, imprimées en 1518 et 1527 avec celles de Dante, ont été publiées séparément à Rome, 1559; à Venise, 1589, et, en dernier lieu, avec une Vie de Cino, par Séb. Ciampi, Pise, 1808 et 1813-14, et Pistoia, 1826, 2 vol. in-8o. Les poésies de Cino ont de la douceur et de l'élégance, de la pureté et de l'harmonie; mais on y trouve aussi de la recherche et de l'affectation. Il a donné au sonnet, qu'avait inventé Pierre des Vignes, plus de développement et de régularité. Célébré de son vivant par Dante, Cino da Pistoia a été imité par Pétrarque. B.

CINQ-ARBRES (Jean), en latin *Quinquarboreus*, né à Aurillac au commencement du XVIe siècle, fut professeur d'hébreu et de syriaque au Collége de France en 1554, et mourut doyen des professeurs royaux, en 1587. On a de lui une *Grammaire hébraïque*, 1546, réimprimée en 1609 sous le titre de *Linguæ hebraicæ institutiones absolutissimæ*, avec un traité de la poésie et de la syntaxe des Hébreux. Il a traduit en latin plusieurs psaumes et quelques ouvrages d'Avicenne. D.

CINQ-CENTS (Conseil des). V. CONSEIL DES CINQ CENTS.

CINQ-ÉGLISES. V. FUNFKIRCHEN.

CINQ-MARS (Henri COIFFIER DE RUZÉ, marquis de), 2e fils du maréchal d'Effiat, né en 1620, m. en 1642. Richelieu le plaça près de Louis XIII, qui bientôt ne l'appela que son cher ami et le fit grand écuyer de France à 19 ans; voilà pourquoi on le nommait à la cour *M. le Grand*. Le jeune favori, esprit vif et ambitieux, outrepassa le rôle que lui avait imposé le ministre; il sollicita un siége au conseil, et ne put l'obtenir; il aspira à la main de Marie de Gonzague, qui l'aimait, et le cardinal lui interdit ce mariage; alors il ourdit contre le 1er ministre une conjuration dont il fut l'âme, le mécontentement de Gaston d'Orléans le prétexte, et le chef tacite le roi lui-même, fatigué du joug de Richelieu. Celui-ci avait l'œil ouvert; s'étant procuré la preuve de négociations coupables avec l'Espagne, il fit arrêter à Narbonne Cinq-Mars et de Thou, son ami; des juges, vendus à l'implacable vieillard, condamnèrent à mort ses deux victimes, qui furent décapitées à Lyon. M. A. de Vigny a publié un roman historique intitulé *Cinq-Mars, ou une Conjuration sous Louis XIII*, 1826, 2 vol. in-8o. J. T.

CINQ-MARS, brg (Indre-et-Loire), arr. et à 30 kil. N.-E. de Chinon, sur le chemin de fer de Tours à Nantes et près de la rive dr. de la Loire; 1,800 hab. On l'appelait jadis *St-Médard-de-la-Pile*, parce qu'on voit près de là un pilier quadrangulaire en briques, haut de 29 mèt., large de 3 sur chaque face, surmonté autrefois de 5 autres piliers de 3 mèt., dont un a été renversé; on suppose que c'est un monument funéraire, et on l'a attribué aux Celtes, aux Romains, aux Alains ou aux Goths.

CINQ-PORTS (LES), en anglais, *Cinque-Ports*, petite prov. militaire et administrative d'Angleterre. Fondée au temps de la conquête normande, elle se composait des ports, considérés alors comme très-importants, de Sandwich, Douvres, Romney, Hythe et Hastings; excepté Douvres, aucun de ces ports n'est auj. accessible à la marine. Jean sans Terre, Henri III et Édouard III accordèrent aux Cinq-Ports de grands priviléges; on leur adjoignit successivement les villes de Ramsgate, Margate, Deal, Feversham, Folkestone, Winchelsea, Rye, Pevensey et Seaford. Ce territoire a pour gouverneur le *Lord gardien et amiral des Cinq-Ports*, qui réside à Walmer-Castle, près de Douvres; c'est une des grandes charges honorifiques d'Angleterre. Jusqu'à la réforme parlementaire de 1832, chaque port élisait deux députés, qui portaient le titre de *barons des Cinq-Ports*. Au couronnement des rois, ces députés portaient le baldaquin, qui, après la cérémonie, demeurait leur propriété.

CINTEGABELLE, ch.-l. de cant. (H.-Garonne), arr. et à 26 kil. S.-E. de Muret, sur la rive dr. de l'Ariége; 878 hab.

CINTIO. V. GIRALDI.

CINTRA, v. de Portugal (Estramadure), sur la pente du mont de son nom, à 20 kil. N.-O. de Lisbonne; 4,500 hab. Agréablement située; nombreuses villas; magnifiques fontaines. Ermitage de capucins, dit *Couvent de liége*, parce que les cellules taillées dans le roc sont revêtues de liége, préservatif contre l'humidité. Beau château gothique, où fut enfermé Alphonse VI. C'est à Cintra que le général Junot signa avec Dalrymple la capitulation pour l'évacuation

du Portugal, 22 août 1808. Beaux marbres aux environs.

CINTRA (Pierre de), navigateur portugais, atteignit la Guinée en 1462, et y fit bâtir le fort de la Mina, 1482.

CINYPS, riv. de l'anc. Afrique Tripolitaine, affl. de la Méditerranée; auj. *Ouady-Quaham.* Elle arrosait un pays de même nom.

CINYRE, roi de Chypre, fut chassé de ses États par les Grecs, pour ne leur avoir point fourni exactement des vivres pendant le siége de Troie. On lui attribue la fondation de Paphos, de Cinyrée, de Smyrne, et l'invention des tenailles, du marteau, du levier et de l'enclume. Ses immenses richesses passèrent en proverbe.

CIOMPI, c.-à-d. *Compères,* nom donné, à Florence, aux métiers inférieurs non organisés en arts ou corporations, et placés dans la dépendance d'autres professions. Ainsi les teinturiers, les cardeurs, les peigneurs de laine, les tailleurs, etc., se rattachaient tous au grand art de la laine et dépendaient de ses consuls ou syndics. En 1378, un terrible soulèvement, où cette populace s'abandonna à tous les excès, fit ériger pour les Ciompi trois corporations nouvelles, et leur donna une part au gouvernement; mais les magistratures leur furent enlevées, et l'une des corporations détruite presque aussitôt; les deux autres furent aussi abolies en 1382. R.

CIONTE. *V.* CIUS.

CIOTAT (LA), anc. *Citharista,* ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. et à 29 kil. S.-E. de Marseille; bon port sur le golfe des Lèques ou de La Ciotat, pouvant contenir 150 bâtiments, admettant les navires de 800 tonneaux et même les frégates; par 43° 10' 21" lat. N., et 3° 16' 27" long. E.; 7,050 hab. Place de guerre; trib. de commerce; école d'hydrographie; construction de navires de commerce et de machines à vapeur. Belle esplanade, appelée *la Tasse,* d'où l'on a une vue magnifique; comm. de vins, huiles, figues, poissons, fruits. Pêche de l'anchois et de la sardine. Patrie de l'amiral Gantheaume. La ville fut fondée au XIIIe siècle; elle avait 10,000 hab. sous François Ier. La révocation de l'édit de Nantes lui porta un coup funeste.

CIPANGO, nom sous lequel on désignait le Japon à la fin du moyen âge, par corruption de son nom chinois (*Jypen-Khoue*).

CIPAYES, en angl. *Seapoys* (même mot que *Spahis*), soldats d'infanterie indigène formés par les Européens dans les Indes. Les Français en ont quelques compagnies. Lord Clive en créa au Bengale 32 régiments. En 1857, la Compagnie des Indes en avait 190,000. Ils sont mahométans ou bien sectateurs de Brahma, sobres, tempérants, patients, infatigables. Ils ont une veste rouge, un gilet blanc, le pantalon court, le turban, et des babouches; ils n'étaient plus que 140,000 hommes en 1861-62.

CIPPICO (Coriolan), en latin *Cépion,* historien vénitien, né à Trau (Dalmatie) en 1425, participa à la défense de Scutari contre les Turcs, 1470-4, et raconta l'histoire de cette guerre en 3 liv., *De bello Asiatico,* Venise, 1594. Il a laissé aussi la vie du doge Pierre Mocenigo, 1474, in-4°.

CIPRIANI (J.-B.), peintre et graveur, né à Pistoia en 1732; m. à Londres en 1785. Attiré en Angleterre, il fut un des premiers membres de l'Académie royale fondée en 1769. Dans ses tableaux il a imité le Corrége. Il a exécuté de charmantes compositions pour le *Roland furieux.* Sa gravure la plus recherchée est une *Descente de croix* d'après Van Dyck.

CIRBIED (J. Chahan-), prêtre arménien, né en 1772, dans la Mésopotamie, m. en 1834, se rendit à Rome, où il reçut les ordres, puis à Livourne, où il devint un des *habitués* de l'église arménienne. En 1792, il s'établit à Paris, prit place parmi les prêtres assermentés, et épousa une Française. En 1810, Napoléon, en faveur de la nation arménienne, qui lui avait fourni plusieurs aides de camp, ayant créé une chaire d'arménien à la Bibliothèque impériale, Cirbied en fut nommé professeur. En 1827, il remit sa chaire à son élève, M. Le Vaillant de Florival, et entreprit un voyage à Tiflis, où il mourut. On a de lui: *Recherches curieuses sur l'histoire ancienne de l'Asie, puisées dans les mss. orientaux,* Paris, 1806, in-8°; *Détails historiques de la première expédition des chrétiens dans la Palestine sous l'empereur Zimiscès,* Paris, 1811, in-8°; *Notice de l'histoire manuscrite de Mathieu Eretz, et extrait relatif à l'histoire des Croisades; Tableau général de l'Arménie,* Paris, 1813, in-8°; *Détail sur la situation actuelle du royaume de Perse,* Paris, 1816, in-4°; *Grammaire (française) de la langue arménienne,* Paris, 1823, gr. in-8°; une traduction française de la *Grammaire* de Denys de Thrace, faite sur la traduction arménienne, et publiée en trois langues, grecque, arménienne et française, Paris, 1824. C—A.

CIRCARS ou SERCARS DU NORD, anc. prov. de l'Hindoustan, sur la côte O. du golfe du Bengale, auj. comprise dans la présidence anglaise de Madras. Cap. Chicacole. Superf., 6,177,000 hect.; pop., 2,600,000 hab. Pays montagneux, chaud, et très-fertile, arrosé par le Godavéry et la Krischna. Il appartient à l'Angleterre depuis 1788.

CIRCASSIE, contrée située sur le versant septentrional du Caucase, entre la mer Noire et la mer Caspienne, jusqu'au Kouban et au Térek, et, sur le versant méridional, jusqu'à la Mingrélie; entre 41° 54'-45° 12' lat. N. et 34° 3'-44° 20' long. E. Elle tire son nom des Tcherkesses, la plus importante des peuplades qui l'habitent, et comprend la Kabardah, l'Abasie, le pays des Tcherkesses, des Ossètes, des Lesghiz, etc. Superf., 85,000 kil. carrés. Pop., environ 600,000 hab.; v. princip.: Taman, Temrouk, Kepli ou Kaplou. Sol montagneux et boisé, peu salubre dans les vallées. Élève de chevaux et de bestiaux. Les Circassiens sont belliqueux et infatigables, pillards, vindicatifs, mais hospitaliers; les femmes ont une grande réputation de beauté, et peuplent les harems de l'Orient. — La Circassie a été soumise à une multitude de maîtres (rois de Colchide, puis du Bosphore Cimmérien, Huns, Khazares, Mongols, Turcs Seldjoukides, rois de Géorgie, Khans de Crimée). Alliée de la Russie au XVIe siècle contre les Khans de Crimée et les Ottomans, elle se soumit à ces derniers au XVIIIe. Mais la Russie a fait, de ce côté, des progrès importants (*V.* CAUCASE). Les Circassiens, bloqués au N. par 50,000 Cosaques colonisés militairement, et par les places de Gregoroskaïa, Kizliar, Iékatérinograd et Mozdok, cernés à l'O. par les ports fortifiés d'Anapa, de Ghélendjik, de Soudjouk-Kalé, de Soukoum-Kalé, sont également menacés à l'E. par l'établissement des Russes dans le Daghestan et les ports de la mer Caspienne au S. par la soumission de la Géorgie. *V.* le *Supplément.* B.

CIRCÉ, célèbre magicienne, fille, suivant les uns, du Soleil et de la nymphe Persa, selon les autres, d'Æétès et d'Hécate, ou d'Hypérion et d'Astérope. On l'a placée soit à Æa en Colchide, soit dans une île de ce nom qui n'est plus auj. qu'un cap d'Italie, qui a retenu, dans son nom moderne de *monte Circello,* le nom de la magicienne. Elle changea en pourceaux, par ses breuvages, les compagnons d'Ulysse; celui-ci, préservé par une herbe qu'il avait reçue de Minerve, força Circé, l'épée à la main, de rendre à ces malheureux leur forme primitive. Il resta néanmoins un an auprès d'elle, et en eut 2 enfants. Ce fut Circé qui changea Picus en pivert, et Scylla en monstre marin. Il y a une belle cantate de *Circé* par J.-B. Rousseau.

CIRCEII ou CIRCEIUM, v. de l'anc. Latium, chez les Volsques; tirait son nom de Circé. Aujourd'hui *Circello.*

CIRCELLO ou CIRCEO, anc. *Circæum promontorium,* montagne des États de l'Église, à 15 kil. S.-S.-O. de Terracine, à l'extrémité S. des marais Pontins. Elle forme sur la Méditerranée un cap qui paraît avoir été jadis une île. C'est une roche calcaire, taillée à pic, et abordable que par un seul côté; à une certaine hauteur on trouve de beaux restes de murs cyclopéens, annonçant une ancienne citadelle, et au sommet, à 527 mèt. au-dessus de la mer, quelques ruines, que l'on croit avoir appartenu à un temple du Soleil. Dans ses flancs s'ouvrent diverses grottes, dont une que l'on appelle la grotte de Circé. Les troupeaux de porcs sauvages sont encore nombreux dans les environs. *V.* CIRCÉ.

CIRCESIUM ou CARCHEMIS, anc. v. de la Mésopotamie (auj. *Kerkisieh*), au confl. du Chaboras et de l'Euphrate. Néchao, roi d'Égypte, y battit les Babyloniens, et y fut défait à son tour par Nabuchodonosor II, 606 av. J.-C.

CIRCONCELLIONS. Ce nom fut donné à une branche des Donatistes (*V. ce mot*). On l'appliqua aussi, pendant le XIIe et le XIIIe siècle, à des hérétiques d'Allemagne, qui attaquaient l'autorité des papes, des évêques et des prêtres, niaient la légitimité de l'interdit ecclésiastique, et distribuaient eux-mêmes des indulgences.

CIRCONCISION, usage religieux chez les peuples issus d'Abraham (Hébreux, mahométans). Une fête de l'église catholique, établie régulièrement au IVe siècle, et qu'on célèbre le 1er janvier, rappelle la circoncision de J.-C. C'était, dans l'ancienne loi, la figure du baptême.

CIRCONIUM, nom latin de ZIRKNITZ.

CIRCUMPOTATIO, repas funèbre chez les anc. Romains. Il se faisait sur le tombeau d'un mort dont on célébrait l'anniversaire, et les assistants buvaient à la ronde, d'où le nom de ce repas. C. D—Y.

CIRCUS JULIANUS, nom latin d'ARCUEIL.

CIRENCESTER ou CICESTER, *Corinium,* v. fort anc. d'Angleterre, comté et à 25 kil. S.-E. de Glocester, à 1 5

kil. N.-O. de Londres, sur la Churn. Antiquités romaines; amphithéâtre appelé auj. Bull-Ring, etc. Ruines d'une riche abbaye fondée par Henri Ier. Église du XVe siècle très-remarquable; 6,450 hab. Beaucoup de maisons de campagne. Près de là est *Oakley-Park*, résidence du comte Bathurst. École d'agriculture.

CIREY-LES-FORGES, vge (Meurthe), arr. et à 21 kil. S.-O. de Sarrebourg; 2,094 hab. Importante verrerie; glaces et miroirs.

CIREY-SUR-BLAISE ou CIREY-LE-CHATEAU, vge (Haute-Marne), arr. et à 23 kil. S. de Vassy; 666 hab. Château qui appartint à la marquise Duchâtelet et que Voltaire habita souvent.

CIRILLO (Dominique), médecin, né en 1734 dans la Terre de Labour, m. en 1799, visita la France, où il se lia avec Nollet, Buffon, d'Alembert et Diderot, et alla suivre à Londres les leçons de W. Hunter. De retour dans sa patrie, il devint médecin de la cour. Lorsque les Français eurent envahi le royaume de Naples et proclamé la république, il fut nommé représentant du peuple et membre de la commission législative, 1799. Au rétablissement du roi Ferdinand, il se laissa conduire au supplice, plutôt que de faire, contre sa conscience, un acte de soumission: le crédit de Nelson n'avait pu le sauver. Les principaux écrits de Cirillo sont: *Fundamenta botanica*, 1787, 2 vol. in-8°; *Entomologiæ Neapolitanæ specimen*, 1787, in-fol.

CIRO, v. du royaume d'Italie (prov. de Catanzaro), à 32 kil. N.-N.-O. de Cortone et près de la mer Ionienne; 4,945 hab.

CIRQUES, grands monuments de l'anc. Rome, dans lesquels on donnait des courses de chars ou de chevaux, à l'occasion de certains jeux publics, et, avant l'invention des amphithéâtres, des combats de gladiateurs et des chasses (*V. ces mots*). Ils avaient la forme d'un parallélogramme très-allongé, terminé d'un bout en hémicycle, de l'autre en segment de cercle oblique, et muni de gradins sur trois côtés. On comptait, tant à Rome qu'à ses portes, 8 cirques. Des archéologues élèvent ce nombre à 15, mais d'après des conjectures très-vagues, et des erreurs qui leur font prendre pour plusieurs cirques un cirque qui eut plusieurs noms. Les monuments de ce genre étaient, dans l'ordre chronologique: le *Cirque Maxime*, le *Cirque Flaminius*, ceux de *Flore*, de *Salluste*, de *Domitia*, de *Néron*, d'*Alexandre*, nommé plus ordinairement *Agonal*, et le *Cirque de Romulus*. Nous allons décrire d'abord le Cirque Maxime, qui nous fera voir les dispositions de ce genre de monuments; nous suivrons l'ordre alphabétique pour les autres.

CIRQUE MAXIME, *Circus maximus*. Il était dans le vallon qui sépare les monts Aventin et Palatin, et le remplissait tout entier. Sa forme était celle dite plus haut; la partie en hémicycle se trouvait à l'orient, et les Carcères (*V. ce mot*) à l'occident, avec une cour derrière pour les chevaux et les chars qui devaient courir. Ce monument était vraiment colossal: il avait, hors œuvre, 670 mèt. de long sur 176 de large. Ses constructions montaient sur les croupes du Palatin et de l'Aventin; cela faisait que sa muraille extérieure, percée d'arcades en portiques, n'en avait, sur les côtés, que deux rangs superposés, y compris le rez-de-chaussée, et 4 rangs à l'extrémité en hémicycle, qui se trouvait au fond de la vallée. Une rue longeait les parties latérales, dont un grand nombre d'arcades servaient de portes d'entrée débouchant au milieu des gradins; les autres formaient des boutiques.

Le Cirque était garni, à l'intérieur, de 36 files de gradins, au moins, excepté du côté des Carcères, où il n'y en avait pas. Ils montaient jusqu'à une galerie ou portique en colonnade qui couronnait le monument, et se partageaient en deux *précinctions* (*V. ce mot*); les gradins de celle du haut étaient en bois; ceux de l'autre, en pierre, posant sur un *podium* (*V. ce mot*) haut de 2 mèt. environ. Un *euripe* (*V. ce mot*) large de 10 pieds, et plein d'eau, séparait le podium de l'arène. Trois portes conduisaient dans l'intérieur du cirque: une sur chaque côté, proche des Carcères; l'autre, au fond de l'hémicycle, large et décorée comme un arc triomphal. Les portes latérales servaient pour la procession sacrée qui précédait les jeux et devait faire le tour du cirque; elle entrait par une porte et sortait par l'autre. A chaque extrémité des carcères s'élevait une tour, où se mettaient deux corps de musiciens qui jouaient pendant les courses de chevaux. Une espèce de grand stylobate en pierre, nommée l'*Épine* (*V. ce mot*), partageait l'arène en deux, dans le sens de sa longueur, en laissant un large espace à chaque extrémité. C'était autour de l'Épine que se faisaient les courses. A chaque bout, un peu en avant, se trouvaient 3 bornes (*V.* META), sur un seul piédestal, demi-circulaire en dehors, que les chars devaient doubler dans leurs évolutions. Le cirque avait 557 mèt. de long, entre ses gradins, sur 104 de large. Il tenait la quantité énorme de 160,000 spectateurs. On a dit, d'après Pline, que ce nombre était de 250,000, et d'après P. Victor, de 385,000; ces assertions reposent évidemment sur des erreurs de textes, car le fait n'est pas seulement invraisemblable, il est impossible.

Tarquin l'Ancien bâtit le Cirque l'an 138 de Rome, 614 av. J.-C. Ce n'était qu'une lice nue, où les spectateurs se tenaient debout sur les pentes des deux collines. Il donna des places aux sénateurs et aux chevaliers, qui s'y firent construire des échafauds de bois, élevés à 12 pieds de terre. Tarquin le Superbe fit faire de pareils échafauds ou des gradins pour tout le peuple. Depuis les Tarquins, le Cirque fut embelli, agrandi, reconstruit; mais on n'a rien que de vague sur ces modifications, et le monument n'est connu, comme œuvre d'architecture, que depuis César, qui y fit faire des travaux considérables. Néron et Trajan le restaurèrent, augmentèrent de 10,000 le nombre de ses places, qui, auparavant, était de 150,000. Un incendie le ravagea sous Domitien; il s'écroula, en partie, du temps d'Antonin le Pieux, mais il fut relevé, et, sous Constance, c'était encore un splendide monument. Au XVIe siècle, il en restait des ruines importantes; beaucoup existaient encore au XVIIIe; auj. on en voit très-peu. Le Cirque Maxime fut d'abord appelé le *Cirque*, tout court; on l'appela *maxime* (le plus grand) après l'édification du cirque Flaminius (*V. plus bas*) et pour l'en distinguer. Néanmoins on continua encore de le désigner souvent par son ancien nom, et quand on trouve dans les auteurs anciens le nom de Cirque, tout seul, ce mot désigne presque toujours le Cirque Maxime, qui était pour les Romains le cirque par excellence.

CIRQUE AGONAL, *Circus agonalis*. Il était à peu près au milieu du Champ-de-Mars. La place Navone de la ville moderne est construite sur ses ruines, et en conserve toute la forme. Ses proportions, appréciées d'après la place, étaient de 280 mèt. de long sur 65 de large, dans œuvre. On ne sait rien ni sur l'époque de sa fondation, ni sur le nom de son fondateur. Les Jeux agonaux (*V. ce mot*) s'y célébraient, d'où le nom du monument. On l'appelait aussi *Cirque d'Alexandre*, soit qu'Alexandre Sévère l'ait élevé, soit qu'il l'ait restauré.

CIRQUE APOLLINAIRE. *V.* CIRQUE FLAMINIUS.

CIRQUE DE CALIGULA ET DE NÉRON, *Circus Caii et Neronis*. Dans la vallée entre les monts Janicule et Vatican, et s'étendant à peu près sous tout le côté gauche de la basilique actuelle de St-Pierre. Il avait environ 400 mèt. de long. Caligula le construisit; il reçut, plus tard, le nom de Néron, parce que ce fut d'abord dans ce cirque que Néron s'exerça au métier de cocher de course des jeux publics. C'est là aussi qu'il martyrisa des chrétiens en les livrant aux bêtes, ou en les faisant enduire de matières inflammables pour qu'ils servissent de flambeaux dans des jeux donnés la nuit.

CIRQUE DE CARACALLA. *V.* CIRQUE DE ROMULUS.

CIRQUE DE DOMITIA, *Circus Domitiæ*. Au pied du Vatican, près du mausolée d'Adrien, auj. château St-Ange. C'était un monument particulier, qui ornait les jardins de Domitia, tante de Néron.

CIRQUE FLAMINIUS, *Circus Flaminius*. Dans le Champ-de-Mars, à peu près derrière le mont Capitolin. Il fut bâti l'an 533 de Rome, et prit son nom du censeur Flaminius, ou du champ dans lequel on l'éleva, alors appelé champ ou pré de Flaminius. Il en existait encore aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles des ruines, auj. couvertes par les constructions de la ville moderne, mais qui ont permis d'estimer que ce cirque avait 260 mèt. de longueur. On l'appelait quelquefois *Apollinaire*, de son voisinage d'un temple d'Apollon.

CIRQUE DE FLORE, *Circus Floræ* ou *Floralis*. Il était hors des murs de la ville, dans une petite vallée formée par le mont Viminal et la Colline des Jardins. On y célébrait une partie des jeux floraux (*V.* JEUX), d'où son nom.

CIRQUE DE ROMULUS, situé à 2 kil. de la ville, à gauche de la voie Appia. On en a trouvé des ruines assez importantes: il avait 522 mèt. de long sur 95 de large, hors œuvre; 505 sur 80, dans œuvre, et contenait 18,000 spectateurs. On a cru pendant longtemps que ce cirque avait été construit par Caracalla, et on lui en donna le nom; mais une inscription a fait découvrir depuis, que ce fut Maxence qui l'érigea en l'honneur de son jeune fils Romulus. On l'avait aussi quelquefois attribué à Gallien.

CIRQUE DE SALLUSTE, hors de la porte Colline, à l'extrémité du vallon qui séparait le mont Viminal de la Colline des Jardins. On y célébrait les Jeux Apollinaires

(*V.* Jeux), quand une inondation du Tibre empêchait de les célébrer dans le Cirque Maxime. On a retrouvé assez de ruines de ce cirque pour évaluer sa longueur à 470 mèt. Les antiquaires lui ont donné le nom de Salluste, parce qu'il touchait aux jardins de ce célèbre écrivain; mais ce n'est qu'une conjecture, car on n'a trouvé ni parmi les ruines, ni dans les écrivains, une indication certaine du nom de ce cirque. C. D—y.

CIRRHA, anc. v. de Phocide, au S. de Crissa; port de Delphes sur le golfe de Corinthe. Elle était consacrée à Apollon. On trouve encore sur son emplacement quelques ruines.

CIRTA, anc. v. de l'Afrique septentrionale (Numidie), sur les bords de l'Ampsagas. Tour à tour capitale de Syphax, de Massinissa, de Micipsa, d'Adherbal et de Juba, puis ch.-l. de la prov. romaine de Numidie, elle reçut de César, avec une colonie de soldats de Sittius Nucerinus, les noms de *Cirta Sittianorum* et de *Cirta Julia*. Constantin l'ayant embellie, elle s'appela dès lors *Constantine* (*V. ce mot*).

CISALPINE (Gaule). *V.* Gaule.

cisalpine (république), organisée par Bonaparte, proclamée le 29 juin 1797, reconnue par l'Autriche au traité de Campo-Formio, 17 oct. suivant. Composée d'abord du Milanais, arraché à cette puissance avec l'importante forteresse de Mantoue, des pays de Bergame, de Brescia et de Crème, enlevés à Venise avec la place forte de Peschiera, et de la république Cispadane, organisée dès 1796, elle fut, le 10 oct. 1797, agrandie de la Valteline, qui se détacha du petit Etat des Grisons avec Chiavenna et Bormio. Elle avait pour limites, à l'E., l'Adriatique, les bouches du Pô, le bas Adige et le lac de Garda, qui la séparaient du reste des pays vénitiens, donnés à l'Autriche; au N., les Alpes, qui la séparaient des Grisons; à l'O., le Tésin, qui la séparait du Piémont, le Pô et l'Enza, placés entre elle et le duché de Parme; au S., la Méditerranée, qu'elle touchait par les pays de Modène et de Massa-Carrara, l'Apennin, qui la séparait de la Toscane, et le duché d'Urbin, première province des Etats du pape, depuis que le traité de Tolentino, 19 février 1797, les avait diminués du Ferrarais, du Bolonais et de la Romagne, pour les donner à la Cispadane. La Cisalpine eut d'abord une constitution à peu près modelée sur celle de la France, un Directoire, une Assemblée législative siégeant à Milan, et composée d'un Conseil des Anciens de 80 membres, et d'un Grand-Conseil de 160; son sol, couvert de trois millions et demi d'habitants, fut divisé en départements. Envahie et détruite, en 1799, par les Austro-Russes, elle fut bientôt rétablie par Bonaparte, consolidée par sa victoire de Marengo, juin 1800, agrandie du Novarais, enlevé au roi de Sardaigne avec tous ses Etats de terre ferme, et étendue ainsi à l'O. jusqu'à la Sésia. En janvier 1802, elle fut appelée *République italienne*, transforma son gouvernement, et choisit pour président décennal Bonaparte, alors premier consul. Elle comprenait à cette époque 13 départements: Agogna (Novare), Lario (Côme), Adda (Sondrio), Olona (Milan), Haut-Pô (Crémone), Serio (Bergame), Mella (Brescia), Mincio (Mantoue), Crostolo (Reggio), Panaro (Modène), Bas-Pô (Ferrare), Reno (Bologne), Rubicon (Césène). En mars 1805, elle devint le *Royaume d'Italie*, comme la République française était devenue l'Empire français en 1804, et Napoléon désigna pour vice-roi et pour héritier présomptif de la couronne de fer le prince Eugène Beauharnais, fils de Joséphine et son fils adoptif à lui-même. Le nouveau royaume fut augmenté, au traité de Presbourg, 26 décemb. 1805, des provinces vénitiennes restées à l'Autriche, et en 1808, 2 avril, des légations d'Ancône, d'Urbin, de Macerata et de Camerino, enlevées au pape Pie VII; en 1810, du Tyrol italien, enlevé au roi de Bavière, à qui Napoléon l'avait d'abord fait donner par le traité de Presbourg. On fit de ce pays le département du Haut-Adige (Trente), comme on avait fait des Légations ceux du Metauro (Ancône), du Musone (Macerata) et du Tronto (Fermo), des possessions vénitiennes ceux de la Piave (Bellune), du Passariano (Udine), du Tagliamento (Trévise), de l'Adriatique (Venise), du Bacchiglione (Vicence), de l'Adige (Vérone) et de la Brenta (Padoue); et le royaume d'Italie en eut ainsi 24. En 1814, il fut enlevé à Napoléon; et, par le traité de Vienne de 1815, les Légations furent rendues au pape, le Novarais à la Sardaigne, Modène à son duc, et l'Autriche, qui rattacha le Tyrol italien au Tyrol allemand, fit des 14 autres départements le royaume Lombard-Vénitien. R.

CISCAUCASIE. *V.* Caucase. (Lieutenance du).

CISIO JANUS. *V.* Almanach.

CISJURANE (Bourgogne). *V.* Bourgogne.

CISPADANE (Gaule). *V.* Gaule.

cispadane (république), ou en deçà du Pô. Cet Etat fut organisé le 16 octobre 1796, sous l'inspiration de Bonaparte, qui venait d'écraser successivement les trois armées autrichiennes de Beaulieu et de Wurmser. Formée d'abord des provinces de Modène et de Reggio, dont le duc fut déclaré déchu pour avoir fourni des vivres au second, et des légations de Ferrare et de Bologne, enlevées au pape Pie VI, la Cispadane s'augmenta bientôt de la Romagne (Ravenne), cédée avec les deux autres légations par le saint-siége au traité de Tolentino, 19 fév. 1797. Mais quelques mois après, juin 1797, elle cessa d'exister pour faire partie de la République Cisalpine. R.

CISPIUS (mont). *V.* Collines de Rome.

CISPLATINE (République). *V.* Uruguay.

CISRHÉNANE (République), Etat dont la formation, sous le protectorat de la France, fut décidée, en 1797, entre les villes de Bonn, Cologne, Aix-la-Chapelle, etc., mais que la cession de la rive g. du Rhin à la France, par le traité de Campo-Formio, rendit inutile.

CISSÉ, anc. v. de l'Afrique septentrionale, dans la Mauritanie Césarienne. Auj. *Coléah*.

CISSOTOMIES (du grec *kissos*, lierre, et *temnein*, couper), fêtes des Grecs en l'honneur d'Hébé, déesse de la jeunesse. Les jeunes gens y dansaient couronnés de lierre. On y faisait aussi mention d'un jeune homme nommé Cissos, métamorphosé en lierre après une chute mortelle qu'il avait faite en dansant devant Bacchus.

CISTA, CISTELLA ou SITELLA, grande corbeille d'osier, où les votants des comices, chez les anc. Romains, venaient jeter leurs tablettes de vote. Elle était cylindrique, et presque aussi haute qu'un homme. On donnait aussi ce nom à une corbeille plus petite, où l'on recueillait les tablettes de vote des juges, dans les tribunaux; et à un petit panier, dans lequel les enfants portaient leurs jouets. C. D—y.

CISTERCIENS. *V.* Citeaux.

CISTES, paniers d'osier ou de métal, qu'on portait dans les processions d'Eleusis; on y plaçait du sésame, des gâteaux, des grains de sel, des grenades. Sur les monuments, la ciste, entourée de lierre, est ordinairement entr'ouverte; un serpent paraît en sortir.

CISTOPHORES, jeunes filles de haute naissance, qui portaient les cistes sacrées dans les mystères de Proserpine et de Cérès. — On donnait aussi ce nom aux médailles en argent des colonies grecques de l'Asie Mineure, portant l'empreinte d'une ciste.

CITÉ. Ce mot désignait, dans les temps anciens, un Etat, un peuple avec toutes ses dépendances, une république particulière. César donne le nom de *cités* (*civitates*) aux divers Etats de la Gaule; la cité par excellence fut la métropole, la capitale (*civitas Æduorum*, *civitas Lingonum*, etc.). Plus tard, on n'appela *cités* que les villes épiscopales. Dans certaines villes modernes, qui se sont considérablement agrandies, on appelle *cité* l'espace qu'elles occupaient primitivement, la Cité de Paris, la Cité de Londres. On donne aussi le nom de *cités* à certaines agglomérations de maisons ayant des cours communes, des passages communs, un gardien unique, et qui ont donné l'idée des *cités ouvrières*. En Angleterre, où toutes les villes se nommaient d'abord *bourgs*, le mot de cité n'a été connu qu'après la conquête normande. On y appelle Cité-Comté (*City-County*) toute ville qui, bien que comprise dans un comté (*shire*), forme à elle seule un comté. B.

cité (droit de). Les anciens entendaient par ce mot l'ensemble des droits civils et des droits politiques. A Athènes, le citoyen était celui dont le père et la mère l'avaient été eux-mêmes: l'enfant d'un Athénien et d'une étrangère suivait la condition de sa mère. Nul homme né dans la servitude ne pouvait devenir citoyen. La qualité de citoyen était en outre conférée, dans l'origine, aux étrangers qui venaient s'établir en Attique; Solon ne l'accorda qu'à ceux qui exerçaient un métier, et, plus tard, il fallut, pour l'obtenir, des services rendus à la république. — A Sparte, l'étranger ne devint dans aucun cas citoyen; mais les Ilotes pouvaient être élevés à ce rang, quand ils avaient rendu d'éminents services à l'Etat. B.

cité romaine (droit de), *Jus civitatis romanæ*. Il se composait de la réunion de divers droits qui étaient ceux: de *cens*, d'*héritage*, d'*honneur*, de *liberté*, de *mariage*, de *milice*, de *propriété légitime*, de *race* et de *famille*, de *suffrage*, *paternel*, de *testament*, de *tutelle*. Le droit de cité romaine ne pouvait être cumulé avec un autre droit de cité. Il était inviolable, et un citoyen ne le perdait que par une condamnation judiciaire ou un séjour forcé à l'étranger, comme prisonnier de guerre; mais ce dernier cas de force

majeure passé, il pouvait recouvrer sa cité romaine au moyen d'un autre droit dit de *postliminie* (*V. ce mot*). On naissait citoyen romain, ou on le devenait par le don d'un gouverneur de province, ratifié dans les comices par tribus. Les empereurs, représentant la puissance souveraine du peuple, accordaient le droit de cité d'une manière absolue. Ils ne le prodiguèrent pas d'abord; mais sous Claude, Néron, et leurs successeurs, les affranchis, favoris de ces princes, le vendirent, car il donnait, outre l'honneur, l'immunité de certains impôts. Vespasien supprima cette immunité, et tous les citoyens devinrent tributaires. Caracalla, en vue d'augmenter le nombre des imposés, étendit le droit de cité romaine à tout l'empire, l'an 964 de Rome, 211 de J.-C. — Je vais maintenant expliquer les divers droits ci-dessus énoncés, en suivant l'ordre alphabétique.

DROIT DE CENS, *jus census*. C'était le droit d'être porté sur les registres des censeurs, où l'on n'inscrivait que les citoyens romains, et, par là, de s'assurer de tous les autres droits. Il y avait une catégorie à part pour les affranchis et leurs enfants, qui ne pouvaient jouir de certains droits qu'à la 3e génération. (*V.* AFFRANCHIS.)

DROIT D'HÉRITAGE, *jus hæreditatis*. Il rendait apte à hériter d'un intestat, suivant le degré de parenté qu'on avait avec lui. (*V.* TESTAMENT.)

DROIT D'HONNEUR, *jus honoris*. Droit de prétendre à toutes les magistratures, en remplissant les conditions légales exigées pour chacune.

DROIT DE LIBERTÉ, *jus libertatis*. Il assurait l'inviolabilité individuelle : un citoyen romain ne pouvait être battu de verges, ni réduit en servitude, ni mis à mort; ce dernier droit n'était qu'une fiction, car tout citoyen déclaré digne de mort par un jugement perdait en même temps sa qualité; il devenait *serf de la peine*, et, comme tel, subissait sa condamnation. Une sentence d'exil se formulait par l'interdiction du feu et de l'eau dans sa patrie, alors il fallait bien qu'il la quittât. Le droit de liberté était si fort, qu'un citoyen évitait une condamnation à mort en s'exilant avant la sentence rendue. Sous les empereurs le droit de liberté disparut complétement.

DROIT DE MARIAGE, *jus connubii*. Droit de prendre une épouse légitime. D'abord il fut interdit aux plébéiens : ils durent se marier sans que leur union pût avoir d'autre caractère que celui d'une cohabitation, et que leur femme eût d'autre rang que celui d'une esclave. La loi des XII Tables interdit aux patriciens de se marier ailleurs que dans leur ordre; mais cette prohibition dura peu; les mariages mixtes furent permis, en vertu de la loi Canuléia, 444 av. J.-C., avec l'unique condition, pour les deux ordres, de n'épouser jamais qu'une Romaine née libre. Néanmoins, le mariage patricien et le mariage plébéien subsistèrent toujours, mais sans être une obligation légale pour personne. (*V.* MARIAGE.)

DROIT DE MILICE, *jus militiæ*. Il consistait à pouvoir servir dans les légions. Servius Tullius y mit une restriction pour les prolétaires et les capite censi (*V. ces mots*), en instituant le cens (*V. ce mot*); mais, au milieu du VIIe siècle, Marius la ruina, en enrôlant tous les citoyens indistinctement. Le droit de milice commençait à 17 ans, finissait à 45, et, quelquefois, à 50 et 60. Dans des circonstances très-critiques, on y admettait les affranchis, mais jamais les esclaves. Vers la fin de la république, les citoyens éludaient le droit de milice; l'empereur Auguste fut obligé d'y admettre les provinces : alors il cessa d'être un des priviléges du citoyen romain.

DROIT PATERNEL, *jus patrium*. C'était le pouvoir absolu du père sur ses enfants, qui étaient comme ses esclaves, qu'il pouvait traiter comme bon lui semblait, jusqu'à les mettre à mort; l'autorité publique même cédait devant la sienne, et son terrible droit s'étendait sur tous ses descendants. Le droit paternel datait de l'origine de Rome : un père pouvait vendre ses enfants, même mariés avec son consentement, et s'ils étaient mis en liberté, ils redevenaient ses esclaves. La loi des XII Tables adoucit un peu cette disposition, en établissant qu'un enfant qui aurait été vendu trois fois par son père serait émancipé. Du temps d'Auguste, le droit de mort s'exerçait encore; il se maintint jusqu'à Trajan ou Alex. Sévère, époque où l'on croit qu'il fut aboli; mais le droit de vente dura jusqu'au VIIe siècle de notre ère. Un père ne perdait son droit paternel que par une libre renonciation, ou s'il était condamné, lui ou son fils, à l'exil, à la déportation, ou à mort.

DROIT DE PROPRIÉTÉ LÉGITIME, *jus dominii legitimi*. Les citoyens majeurs, ou orphelins de père, ou émancipés, jouissaient seuls de ce droit; hors de là il n'y avait plus propriété légitime, mais seulement usufruit précaire, dont le maître, c.-à-d. le père, pouvait s'emparer.

DROIT DE RACE ET DE FAMILLE, *jus gentilitatis et familiæ*. Il faisait d'abord deux droits distincts : celui de *race* fut celui des colons primitifs de Rome, et comprenait tous les autres droits susénoncés, avec une exception pour le droit de mariage, qui ne donnait pas au mari le pouvoir conjugal absolu, et pour le droit paternel, auquel les fils échappaient à un certain âge, et les filles quand on les mariait. Le droit de *famille* fut créé pour les fugitifs qui formèrent la seconde population de Rome : il comprenait le droit paternel et celui de suffrage, mais non celui d'honneur. Leurs femmes, produit du rapt, n'étaient que des esclaves, et les enfants suivaient la condition des mères. Mais bientôt cette distinction cessa, et la première et la seconde population cumulèrent les deux droits. Néanmoins, les gens de race continuèrent de s'appeler *patriciens*, et les autres, *plébéiens* (*V. ces mots*).

DROIT DE SUFFRAGE, *jus suffragii*. C'était le droit de voter dans tous les comices de Rome. Un citoyen en jouissait depuis l'âge de 17 ans jusqu'à 60; à cet âge, il le perdait.

DROIT DE TESTAMENT, *jus testamenti*. Il n'appartenait qu'au citoyen qui avait le droit de propriété légitime.

DROIT DE TUTELLE, *jus tutelæ*. Prolongation posthume du droit paternel, moins ses rigueurs. Si un père le jugeait à propos, il désignait, par disposition testamentaire, un tuteur pour ses enfants. La tutelle ne s'exerçait qu'envers les mineurs de 25 ans. En cas de mort intestat, les tribuns du peuple, ou le préteur urbain, nommaient d'office le tuteur. Le droit de tutelle pouvait aussi s'exercer sur les veuves, en vertu du testament de leur mari. C. D—Y.

CITÉ (THÉÂTRE DE LA). Théâtre parisien qui fut bâti par Lenoir en 1791, à Paris, dans la Cité, sur les ruines de l'église St-Barthélemy et près du Palais-de-Justice, sur le quai aux Fleurs. Il fut ouvert de 1792 à 1807; on y jouait l'opéra-comique et le vaudeville. Les pièces de Pigault-Lebrun, Picard, Alexandre Duval, Gouffé, Sewrin, et le talent de l'acteur Brunet, le soutinrent quelque temps. Depuis, le *Prado*, bal public d'hiver; auj. démoli.

CITÉ-VALETTE. *V.* VALETTE (LA).

CITEAUX, *Cistercium*, hameau (Côte-d'Or), arr. et à 22 kil. N.-E. de Beaune, à 20 kil. de Dijon, sur la rive dr. de la Vouge. Autrefois s'élevait en ce lieu une célèbre abbaye bénédictine (*V. l'art. suivant*); il en reste encore de magnifiques bâtiments. Colonie agricole de jeunes détenus fondée en 1849; 44 hab.

CITEAUX (ORDRE DE) ou des CISTERCIENS, célèbre congrégation religieuse que St Robert, abbé de Molesme, dans le diocèse de Langres, fonda, en 1098, avec 21 moines bénédictins qu'il emmena de son couvent pour les soumettre à une vie plus régulière. La nouvelle communauté, établie dans un lieu voisin de Dijon, sur les terres de Reynard, vicomte de Beaune, prospéra bientôt, grâce à la protection de ce seigneur et aux libéralités d'Eudes Ier, duc de Bourgogne. Le monastère ayant été ensuite érigé en abbaye par l'évêque de Châlon, le nombre des religieux devint si considérable, que St Étienne, 3e abbé, crut devoir envoyer des colonies de moines fonder les quatre abbayes de La Ferté, de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond, qu'on appela les *quatre filles de Citeaux*. Celles-ci produisirent à leur tour un grand nombre de communautés : Morimond posséda jusqu'à 700 bénéfices, et eut sous sa dépendance les ordres militaires de Calatrava, d'Alcantara et de Montesa en Espagne, ceux du Christ et d'Avis en Portugal. Des abbayes de Cisterciens, la plus illustre fut celle de Clairvaux, à cause de son fondateur, St Bernard, et de la réforme qu'il devait établir dans l'ordre (*V.* St BERNARD et BERNARDINS). Avant cette réforme, la 1re règle suivie à Citeaux avait été rédigée, en 1107, par les soins de l'abbé St Étienne, sous le titre de *Charte de charité*. Les Cisterciens, avaient adopté l'habit blanc, tandis que les autres bénédictins portaient un vêtement noir, de là les noms de *moines noirs* et de *moines blancs* qui servirent à distinguer, pendant leur longue rivalité, les deux grandes congrégations de l'ordre de St Benoît. Celle de Citeaux continua d'être célèbre dans toute la chrétienté par sa splendeur et ses richesses, mais surtout par les personnages qu'elle produisit (Othon de Freisingen, Pierre de Vaux-Cernay, les papes Eugène III, Grégoire VIII, Célestin IV, Benoît XII). C'est le premier des ordres religieux qui ait introduit dans son régime la convocation des chapitres généraux. Toutefois sa grande prospérité y fit naître de nouveau le relâchement de la discipline, et il y avait longtemps déjà, malgré les réformes des Feuillants et de la Trappe, que sa décadence morale était manifeste, quand l'ordre fut supprimé en 1789; il comprenait alors près de 1,800 monastères

d'hommes et 1,400 de filles. *V.* Manrique, *Annales Cistercienses*, Lyon, 1642-49, 4 vol. in-fol.; Le Nain, *Essai de l'histoire de l'ordre de Citeaux*, 1696-7, 9 vol. in-12; Charles de Visch, *Bibliothèque de Citeaux*. — Les religieuses appartenant à la congrégation de Cîteaux, et instituées par Ste Hourbelle, mère de St Bernard, sont appelées *Bernardines* (*V. ce mot*). D—T—R.

CITHARE, instrument de musique à cordes chez les anciens, attribué à Apollon. Moins grand que le *barbitos*, on le jouait avec un *plectrum*. D'après les images qui en ont été conservées, il n'était pas sans analogie avec la guitare.

CITHARISTA, anc. v. de la Gaule (Narbonnaise 2e), près du promontoire Citharistes; auj. *La Ciotat*.

CITHÉRON, mont. de l'anc. Béotie, près de Thèbes. Œdipe enfant y fut exposé. Ce fut le principal théâtre des orgies des Bacchantes, et le lieu de la mort d'Actéon et de Penthée. On y adorait Junon sous le nom de *Cithæronia;* Jupiter, à qui le mont était consacré, portait le surnom de *Cithæronios;* enfin on appelait *Cithæriades*, *Cithærides* ou *Cithæronides*, les nymphes prophétesses auxquelles une caverne était consacrée en cet endroit. Auj. *Elatea*.

CITIUM, v. et port de l'anc. île de Chypre, sur la côte S.-E., colonie des Phéniciens. Auj. *Chiti*. Cimon fut tué en l'assiégeant, 449 av. J.-C. Patrie de Zénon, chef de l'école stoïcienne.

CITOU, vge (Aude), arr. et à 25 kil. N.-E. de Carcassonne; 678 hab. Curieuse source intermittente.

CITOYEN, titre légal de tout Français, substitué à celui de *bourgeois* par la Constitution de 1791, qui déclara *citoyen* tout individu né en France d'un père français, ou d'un étranger fixé en France, ou né à l'étranger d'un père français. Elle en fit deux catégories: les *citoyens actifs* et les *citoyens passifs;* les premiers, majeurs de 21 ans, et payant une contribution égale à 3 journées de travail au moins, prenaient part aux élections des assemblées nationales; les seconds, ne remplissant pas toutes ces conditions, n'étaient pas électeurs. En 1792, après la journée du 10 août, on commença de substituer les mots *citoyen* et *citoyenne* à ceux de *monsieur*, *madame* et *mademoiselle*, et presque aussitôt ils devinrent d'un usage général. Néanmoins, le titre de *monsieur* fut encore employé dans la Convention jusqu'au 25 septembre 1792: un nommé Delacroix, député assez obscur d'Eure-et-Loire, y fit remplacer ce titre de *monsieur* par celui de *citoyen*, qui, cependant, ne fut adopté que quelques mois plus tard dans les actes officiels, sans avoir, néanmoins, été prescrit par l'autorité. Le Directoire l'imposa à ses agents à l'étranger: il enjoignit, par un arrêté du 11 brumaire an VI (1er novembre 1797), aux ambassadeurs, aux consuls, etc., de ne donner et de ne recevoir officiellement d'autre qualité que celle de *citoyen*. Ce titre demeura en usage dans les administrations publiques jusqu'à l'établissement de l'Empire en 1804; alors il fut aboli dans les actes officiels; il l'était déjà dans la société. Dès le Consulat (déc. 1799), les termes *madame* et *mademoiselle* reparurent dans les actes de notoriété publique. C. D—Y.

CITRE, *citrus*. Bois fort recherché des anc. Romains, qui le tiraient de la Mauritanie pour en faire des tables et des lits de festins que l'on vendait à des prix exorbitants. C'était un bois à veines tigrées, ou mouchetées, ou contournées, prenant bien le poli, et de couleur rougeâtre tirant sur le jaune. Des archéologues, trompés par une fausse ressemblance de nom, ont cru que c'était le citronnier. Il paraît vraisemblable que c'était le grand genévrier d'Afrique, *juniperus hispanica*, bien qu'il n'y en ait plus auj. sur l'Atlas, où les anciens trouvaient le citre; ou le thuya. C. D—Y.

CITTA et CIVITA, signifient *ville*, *cité* en italien; c'est le latin *civitas*. Le nom de *La Ciotat*, v. de France, a la même origine.

CITTADELLA, ville des États autrichiens (Vénétie), délégation et à 22 kil. N.-E. de Vicence, sur la rive g. de la Brentella; 6,700 hab. Vieille enceinte de murailles.

CITTA-DELLA-PIEVE, v. du roy. d'Italie, prov. et à 31 kil. O.-S.-O. de Pérouse; 6,504 hab. Évêché.

CITTA-DI-CASTELLO, anc. *Tifernum*, v. du roy. d'Italie (Pérouse, sur le Tibre, à 40 kil. N.-N.-O. de Pérouse; 22,342 hab. Évêché.

CITTA-DUCALE, v. du royaume d'Italie, dans la prov. et à 35 kil. O.-N.-O. d'Aquila, sur le Velino, et à la frontière des Etats de l'Eglise; 3,966 hab.; ch.-l. d'arrond.

CITTA-NUOVA, v. des États autrichiens (Littoral), à 54 kil. S.-S.-O. de Trieste, sur l'Adriatique et à l'embouchure du Quieto, 800 hab. Évêché suffragant de Goritz.

CITTA-SAN-ANGELO, v. du royaume d'Italie, dans la prov. et à 35 kil. S.-E. de Teramo et 4 kil. de l'Adriatique; 7,290 hab.

CITTA-VECCHIA, CITTA-NOBILE ou MEDINA, v. forte de l'île de Malte, à 10 kil. O. de La Valette, avant la fondation de laquelle elle était la capitale de l'île. Évêché catholique; belle cathédrale, au-dessous de laquelle est une grotte où, dit-on, St Paul se cacha pendant trois mois. Anc. palais des grands maîtres de Malte; vastes catacombes sous la ville.

CIUDAD (du latin *civitas*), nom qu'on donne, dans l'Espagne et dans ses colonies, aux villes de premier ordre, qui, à la différence de la *villa*, possèdent une juridiction particulière.

CIUDAD-DE-FELIPE, v. du Chili, dans la prov. de Coquimbo. Riches mines de cuivre aux environs.

CIUDAD-DE-LAS-CASAS, CIUDAD-REAL ou CHIAPA-DE-LOS-ESPANOLES, v. du Mexique, dans le dép. de Chiapa, à 800 kil. E.-S.-E. de Mexico, par 16° lat. N., et 95° 35' long. O.; 6,000 hab. Evêché dont Las-Casas a été titulaire. Fondée en 1528.

CIUDAD DE NUESTRA-SENORA ou CIUDAD DE LA TRINIDAD, nom primitif de BUENOS-AYRES.

CIUDAD-REAL, c.-à-d. *Cité royale*, v. d'Espagne, cap. de la prov. de son nom, dans la Nouvelle-Castille, à 190 kil. S. de Madrid, entre la Guadiana et le Xabalon son affluent. Pop. de la commune: 10,235 hab. Évêché. Cette ville porta le nom de *la Puebla del Pozuelo*, n'étant encore qu'un village; Alphonse le Sage, 1273, lui donna son nom actuel et divers privilèges. La Ste Hermandad y fut fondée en 1245. Elle possède un magnifique *Hospice de la Misericorde*, de belles églises, des fabr. de toiles et étoffes de laine, cuirs, gants, d'importantes foires aux ânes et aux mulets. Victoire de Sébastiani sur le général espagnol Urbino en 1809. — La prov. de Ciudad-Real, division administrative d'Espagne, est formée de l'anc. prov. de la Manche; 241,991 hab.; superf., 20,305 kil. carrés.

CIUDAD-RODRIGO, anc. *Mirobriga?* v. forte d'Espagne, prov. et à 103 kil. S.-O. de Salamanque, dans l'anc. roy. de Léon, sur l'Agueda. Place forte, à 36 kil. de la frontière de Portugal; 6,223 hab. Evêché suffragant de Santiago. Fabr. de savon. Prise par les Français en 1810, reprise par les Anglais en 1812; Wellington reçut à cette occasion le titre de *duc de Ciudad-Rodrigo*.

CIUDADE-DE-SERENA. *V.* COQUIMBO.

CIUDADELA, anc. *Iamno*, v. de l'île de Minorque, sur la côte O., à 35 kil. O.-N.-O. de Mahon; 7,000 hab. Autrefois plus importante et capitale de l'île; vieilles fortifications.

CIUS ou CIONTE, anc. v. d'Asie Mineure (Bithynie), au fond d'un golfe de son nom, *Cianus sinus* (auj. *Moudania*), formé par la Propontide. Auj. *Ghio*.

CIVAUX, vge (Vienne), arr. et à 17 kil. O. de Montmorillon, sur la rive g. de la Vienne; 960 hab. On y a trouvé plus de 980 tombes en pierres, que l'on suppose être les restes d'un cimetière très-ancien, mais que quelques-uns prétendent être les tombes des Francs qui périrent à Vouillé. Les habitants montrent le *Pied-de-Biche*, gué que Clovis aurait traversé avant la bataille.

CIVIDALE-DEL-FRIULI, ancien *Forum Julii*, v. des États autrichiens (Vénétie), délég. et à 15 kil. E.-N.-E. d'Udine; 6,200 hab.

CIVILIENS. On appelle ainsi en Angleterre les employés civils du gvt. anglais aux Indes Orientales.

CIVILIS (Claudius), chef batave. Se déclarant en apparence pour Vespasien, il se révolta avec les deux Trévires, Classicus et Tutor, et le Lingon Sabinus; ils proclamèrent l'indépendance de la Germanie et de l'empire gaulois en 70 ap. J.-C. La prophétesse Velléda leur promettait la victoire. Civilis battit les Romains à Vetera Castra, en Batavie; mais la division ruina les révoltés; le nouveau César Sabinus, battu par les Séquanes, resta, avec sa femme Eponine et ses enfants, caché dans un souterrain pendant 9 années, après lesquelles Vespasien le fit mettre à mort, ainsi qu'Eponine. Cérealis, envoyé de Rome par Mucien, ramena les Romains complices de la révolte, soumit Langres et Trèves, qui avaient persisté. Civilis offrit l'empire gaulois à Céréalis, qui envoya sa lettre à Domitien et le battit à Vetera Castra. Réfugié dans l'île des Bataves, Civilis obtint l'alliance romaine: les Bataves ne fourniraient que des soldats. A. G.

CIVIQUE (Couronne). *V.* COURONNE.

CIVITA-CASTELLANA, v. forte des Etats de l'Eglise, près du Rio-Maggiore, à 27 kil. S.-E. de Viterbe; 4,000 hab. Evêché. Citadelle construite par Jules II, et servant de prison d'Etat. Beau pont à doubles arcades, bâti en 1712 par le cardinal Imperiali. Victoire de Macdonald sur

les Napolitains, 4 décembre 1798. Aux environs se trouve l'église de Santa-Maria-di-Faleri, bâtie sur les ruines de l'antique Faleries.

CIVITA-DI-PENNE ou PENNE, anc. *Pinna*, v. du royaume d'Italie, dans la province et à 24 kil. S.-E. de Teramo; 11,325 hab. Evêché. Elle fut la capitale du roi normand Roger I^{er}.

CIVITA-LAVIGNA, v. des Etats de l'Eglise, à 28 kil. S.-S.-E. de Rome, à 10 kil. O. de Velletri. Ruines et antiquités. Sur l'emplacement de l'anc. *Lanuvium*, et près de celui de *Lavinium*.

CIVITA-VECCHIA, c.-à-d. *la cité vieille*, anc. *Centum cellæ* et *Trajani portus*, v. forte des Etats de l'Eglise, ch.-l. de délégation, à 61 kil. N.-O. de Rome, à 40 S.-O. de Viterbe, par 42° 5′ 24″ lat. N. et 9° 23′ 41″ long. E., sur la Méditerranée; 10,000 hab. Port franc et port militaire, formé par deux jetées semi-circulaires, tandis qu'une 3e, située en face, lui ménage deux entrées signalées par des phares. Station de la marine pontificale. Arsenal, chantiers de construction, bagne. Climat malsain, eau mauvaise. Evêché; consulats étrangers. Commerce important avec Gênes, Marseille, et l'Angleterre. Service de bateaux à vapeur pour toute la Méditerranée. Chemin de fer allant à Rome. — On attribue aux Etrusques la fondation de cette ville; les digues sont antiques: celle du milieu est de Trajan. Prise par Totila, roi des Goths, et reprise par Narsès. Urbain VIII la fortifia. — La délégation de Civita-Vecchia, entre celle de Viterbe au N., la Méditerranée à l'O., et la Comarca de Rome à l'E., a 93,330 hect., et 20,701 hab.; ville princip., Corneto.

CIVITELLA, v. forte du roy. d'Italie, dans la province et à 14 kil. N. de Teramo; 6,950 hab. Victoire de Robert Guiscard sur les troupes de l'empereur Henri III, du pape Léon IX et des Grecs, en 1053.

CIVRAY, s.-préf. (Vienne), à 47 kil. S. de Poitiers, sur la rive dr. de la Charente. Belle église byzantine. Comm. de grains, truffes, châtaignes; 2,180 hab.

CIZE (LA), petit pays de la Basse-Navarre, dont le lieu principal était St-Jean-Pied-de-Port (B.-Pyrénées).

CIZERON-RIVAL (Franç.-Louis), littérateur, né à Lyon en 1726, m. en 1795. Il a publié des *Récréations littéraires*, 1765, in-12, recueil assez curieux d'anecdotes, puisées surtout dans les papiers de Brossette; des *Remarques* sur les œuvres choisies de J.-B. Rousseau, tirées sans doute de la même source, et la 1re édition des *Lettres de Boileau à Brossette*, Lyon, 1770, 3 vol. in-12.

CLACKMANNAN, v. d'Ecosse, ch.-l. du comté du même nom, à 35 kil. N.-O. d'Edimbourg, au confluent du Devon et du Forth. Tour de 27 mèt. en ruines, partie du château bâti par Robert Bruce, et habité par ses descendants jusqu'en 1772; on y conserve le casque et l'épée de ce prince; 1,159 hab. Aux environs, importantes forges connues sous le nom de *Devons Iron-Works*, abbaye de *Cambuskennet* fondée par le roi David, et vallée de *Tillycoultey*, dite la Tempé de l'Ecosse. — Le comté de Clackmannan, le plus petit du royaume, entre ceux de Perth au N., de Stirling à l'O., de Fife à l'E. et le Forth au S., a 12,435 hect. de superf., et 20,150 hab. Exploitation de houille, fer, granit. Bons pâturages; élève de bestiaux.

CLADEUTÉRIES (du grec *klados*, rameau), fêtes qui se célébraient en Grèce dans le temps de la taille des vignes.

CLAGENFURTH. *V.* KLAGENFURT.

CLAGNY, château voisin de Versailles, bâti au XVIIe siècle sur les dessins de J.-H. Mansard. Il était à un point que traverse auj. le boulevard de la Reine, à Versailles; les jardins, tracés par Le Nôtre, s'étendaient jusqu'à l'embarcadère actuel du chemin de fer de la rive droite. Il y avait un étang qui a été desséché au XVIIIe siècle.

CLAIN, riv. de France; source à 6 kil. N.-O. de Confolens (Charente); passe à Vivonne et Poitiers, et se jette dans la Vienne, à 4 kil. de Châtellerault. Cours de 120 kil.

CLAIR (Saint), 1er évêque de Nantes et apôtre de la Bretagne méridionale à la fin du IIIe siècle. On croit qu'il mourut dans le diocèse de Vannes. — Quelques hagiographes ne le distinguent pas de St Clair, apôtre du Limousin, du Périgord et de l'Albigeois, honoré surtout dans le Berry, et que les habitants de Lectoure prétendent avoir subi le martyre dans leur ville.

CLAIR (Saint), prêtre originaire de Rochester, passa en Gaule, et s'établit dans le Vexin, où une femme, dédaignée par lui, le fit, dit-on, assassiner vers 894, dans un bourg qui porte son nom (St-Clair-sur-Epte). Fête, le 4 novembre.

CLAIR (SAINT-), ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 11 kil. N.-E. de St-Lô; 167 hab.

CLAIR-SUR-EPTE (SAINT-), brg (Seine-et-Oise), arr. et à 29 kil. N. de Mantes; 600 hab. Célèbre par le traité conclu en 912 entre Charles le Simple et Rollon, chef des Normands, qui était mis en possession de la Normandie. Près de là est le petit ermitage de St-Clair, lieu de pèlerinage fréquenté.

CLAIR (SAINT-), lac de l'Amérique du N., faisant partie de la chaîne des grands lacs formés par le St-Laurent; situé entre le lac Huron et le lac Erié, et séparant le Canada des Etats-Unis; environ 150 kil. de tour; côtes basses. La partie du St-Laurent qui le joint au lac Erié porte le nom de rivière *Détroit*, et celle qui le joint au lac Huron celui de rivière *St-Clair*.

CLAIRAC (Louis-André de LA MAMIE DE), ingénieur militaire, m. en 1752. Il servit aux siéges de Kehl, Philipsbourg, Ypres, Namur, Berg-op-Zoom, etc. On a de lui un excellent ouvrage, *l'Ingénieur de campagne, ou Traité de la fortification passagère*, 1750, in-4°, et une *Histoire des révolutions de Perse*, 1750, 3 vol. in-12.

CLAIRAC, *Clariacum*, ville (Lot-et-Garonne), arr. et à 23 kil. S.-E. de Marmande, sur la rive dr. du Lot; 2,313 hab. Bons vins blancs liquoreux. Eglise consistoriale calviniste. — Fondée autour d'une abbaye de bénédictins du VIIIe siècle, cette ville embrassa la réformation au XVIe siècle, et fut prise par Louis XIII en 1621.

CLAIRAUT (Alexis-Claude), célèbre géomètre, né à Paris en 1713, m. en 1765. Sa précocité fut extraordinaire: à 12 ans, il lut à l'Académie des Sciences un mémoire sur 4 courbes qu'il avait découvertes; à 13, il tenait sa place dans la société de La Condamine et de Nollet; à 18, il fut reçu à l'Académie, par dispense spéciale. Il alla en Laponie avec Maupertuis pour mesurer un degré du méridien. La recherche du *problème des trois corps* créa entre d'Alembert et lui une fâcheuse rivalité. Il eut pour élèves Mme Du Chastelet et Bailly. Ses principaux ouvrages sont: *Théorie de la figure de la terre*, 1743, où il ajouta aux découvertes de Newton et donna l'expression analytique des conditions de l'équilibre des fluides; *Théorie de la lune*, 1752, par laquelle il fait rentrer les irrégularités lunaires dans la loi générale de la gravitation, et qui lui permit de publier des *tables des mouvements de la lune* plus exactes que celles de Flamstead; *Théorie du mouvement des comètes*, 1760, exigeant d'immenses calculs pour lesquels il se fit aider par Lalande. Clairaut ne dédaigna pas de composer des *Eléments de géométrie*, 1741, et des *Eléments d'algèbre*, 1746, chacun en 1 vol. in-12. Les *Mémoires de l'Académie des Sciences* et le *Journal des Savants* contiennent plusieurs travaux de lui.

CLAIRE (Sainte), née à Assise en 1194, m. en 1253, quitta, jeune encore, la maison paternelle, pour se placer sous la direction spirituelle de St François d'Assise. Suivant son exemple, sa mère Hortulane et sa sœur Agnès se réunirent à elle dans une petite maison où St François les établit, et elles s'y consacrèrent ensemble à la vie religieuse. Tel fut le commencement de l'ordre des *Clarisses* ou *sœurs de Ste Claire*. On raconte que les Sarrasins attaquant Assise, la présence de Ste Claire les éloigna. Elle fut canonisée en 1255 par le pape Alexandre IV. Fête, le 12 août. D—T—R.

CLAIRE (RELIGIEUSES DE SAINTE) ou CLARISSES, fondées en 1212. Elles suivirent d'abord la règle de Cîteaux, avant de prendre celle que St François écrivit exprès pour elles. Approuvée en 1246 par Grégoire IX, cette règle fut ensuite modifiée par Urbain IV, changements qui finirent par diviser l'ordre en trois catégories principales: 1° les *Damianistes* ou *sœurs de l'Ave-Maria*; 2° les *Clarisses mitigées*; 3° les *Urbanistes*, ou *religieuses de Longchamps*. Malgré l'extrême austérité des diverses observances suivies par les Clarisses, leur ordre se multiplia tellement, qu'au commencement du XVIIIe siècle il possédait près de 900 couvents, dans lesquels étaient répandues 50,000 religieuses, dont une moitié soumise à la règle de St François, et l'autre à la juridiction diocésaine. Auj. elles se vouent généralement à l'éducation de la jeunesse. D—T—R.

CLAIRETS ou CLÉRETS, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Chartres; d'où vint à ces religieuses le nom de *Clairettes*.

CLAIRETTES. *V.* BERNARDINES.

CLAIRFAYT. *V.* CLERFAYT.

CLAIRON (Claire-Josèphe-Hippolyte LEGRIS DE LATUDE, connue sous le nom de Mlle), célèbre tragédienne, née à St-Wanon-de-Condé (Flandre) en 1723, m. en 1803, débuta dans les rôles de soubrette, avant l'âge de 13 ans, à la Comédie-Italienne; obtint de grands succès sur les théâtres de Rouen, de Lille, etc.; parut à l'Opéra, comme chanteuse et comme danseuse, en 1743, et, la

même année, débuta au Théâtre-Français dans le rôle de *Phèdre*. Mlle Clairon déclamait la tragédie d'un ton pompeux et fortement accentué; son jeu était tout de calcul. Des susceptibilités lui firent quitter le théâtre en avril 1765. Elle publia, en 1799, ses *Mémoires*, 1 vol. in-8°, réimprimés en 1862, in-8°, avec une notice par Andrieux; ils sont moins remarquables par les anecdotes singulières que par des réflexions utiles sur l'art, et sur les rôles qui avaient fait sa gloire. J. T.

CLAIRVAL (J.-B.), célèbre acteur de l'Opéra-Comique, né à Paris en 1735, mort en 1795. Il eut les plus grands succès dans les rôles d'amoureux, et fut un des soutiens de la musique de Philidor, de Monsigny et de Grétry. Il jouait Montauciel dans *le Déserteur*, Pierrot dans *le Tableau parlant*, D. Alonze dans *l'Amant jaloux*, Blondel dans *Richard Cœur-de-Lion*, etc. Il resta au théâtre de 1759 à 1792.

CLAIRVAUX, *Clara vallis*, hameau (Aube), arr. et à 14 kil. S.-E. de Bar-sur-Aube, entre deux collines boisées, sur la rive g. de l'Aube; 900 hab. Cette partie du Vallage (Basse-Champagne) se nommait *vallée d'Absinthe*, quand Hugues, comte de Champagne, en fit don à St Bernard, 1115, pour y établir une abbaye. La maison de Clairvaux, la 3e *fille de Cîteaux*, devint chef d'ordre; du temps même de St Bernard, on y compta 700 religieux; 76 monastères, dont 35 en France, lui étaient agrégés. Au couvent primitif, et dans le même enclos de 1,950 mèt. de tour, on en ajouta un nouveau, riche et splendide, avec église, chapitre, bibliothèque et autres bâtiments, tous couverts en plomb. Dans les caves se trouvait un foudre pouvant contenir 800 tonneaux de vin. A 2 kil. de là, on voyait la maison de plaisance de l'abbé, avec galerie de tableaux et chapelle dorée. A la révolution de 1789, il n'y avait plus à Clairvaux que 40 moines et 20 frères convers; cependant l'abbé jouissait encore de 120,000 liv. de rente, et la communauté avait sous sa dépendance : 1° en France, 18 abbayes d'hommes, 28 de filles, et 2 prieurés titulaires; 2° à l'étranger, 40 abbayes, tant d'hommes que de filles. Auj. Clairvaux est converti en une maison centrale de détention, où plus de 1,000 condamnés fabriquent des draps, mérinos, tissus de soie, couvertures de laine et de coton. B.

CLAIRVAUX, ch.-l. de cant. (Jura), arr. et à 19 kil. S.-E. de Lons-le-Saulnier; 1,068 hab. Forges, papeteries.

CLAIRVAUX, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. et à 15 kil. N.-O. de Rodez; 570 hab.

CLAISE, riv. de France, affl. dr. de la Creuse près de La Haye-Descartes; source à 8 kil. S.-O. de Châteauroux. Elle sert d'émissaire aux lacs et marécages de la Brenne. Cours de 75 kil.

CLAM (famille de). Cette maison, dont le nom vient d'une seigneurie en Autriche, forme 2 branches, celle de *Clam-Martinicz*, qui possède les domaines de Smeczna et de Schlan, et celle de *Clam-Gallas*, propriétaire des seigneuries de Friedland, de Reichenberg, de Grafenstein et de Lœmberg en Bohême. — Le comte Charles-Joseph-Népomucène-Gabriel de Clam-Martinicz, né à Prague en 1792, m. en 1840, fut aide de camp du prince de Schwarzenberg dans les campagnes de 1812 à 1814, accompagna Napoléon à l'île d'Elbe, prit part au congrès de Vienne, et fut un des agents dévoués de la politique de M. de Metternich. — Le comte Édouard de Clam-Gallas, né en 1805, a combattu les insurrections de la Lombardie en 1848, et de la Hongrie en 1849.

CLAMART, ch.-l. de cant. (Seine), arr. de Sceaux, à 6 kil. S.-O. de Paris, près des bois de Meudon; 2,538 hab. Exploitation de pierres de taille; fours à chaux et à plâtre. Récolte de fruits et légumes pour Paris.

CLAMECY, s.-préf. (Nièvre), à 73 kil. N.-N.-E. de Nevers, sur la rive g. de l'Yonne, à l'embouchure du Beuvron. Trib. de 1re instance et de commerce, collège; 4,830 hab. Belle église paroissiale. Dans l'un des faubourgs était, avant la Révolution, la résidence de l'évêque *in partibus* de Bethléem. Grand comm. de bois flotté pour Paris. Le flottage en *trains* y fut inventé, en 1549, par Jean Rouvet, bourgeois, dont le buste, par David d'Angers, a été placé sur le pont de l'Yonne. Après le 2 décembre 1852, d'affreux désordres éclatèrent à Clamecy et furent promptement réprimés. Patrie du peintre de Piles, et de l'évêque orientaliste Jean Duval.

CLAMEUR DE HARO. *V.* HARO.

CLAN (de l'écossais *klaan*, race, famille), nom donné aux tribus des montagnes de l'Écosse, dont les membres croyaient descendre du même ancêtre que leur chef, appelé *laird* ou *chieftain*, et étaient dévoués d'une manière absolue à ce chef. Les membres d'un clan portaient tous le nom de ce clan, précédé du mot *mac* (fils). L'Angleterre, devenue maîtresse du pays, a fait disparaître cette organisation. Les plus célèbres clans furent ceux des Camerons, des Campbell, des Mac-Donald, des Mac-Gregor, des Mac-Intosh, des Mac-Kensee, etc.

CLANIS, riv. de l'anc. Étrurie; auj. CHIANA.

CLANRICARD (Ulick, comte, puis marquis de), né à Londres en 1604, m. entre 1655 et 1659. Il siégea aux parlements de 1639 et 1640, fut nommé gouverneur du comté de Galway en Irlande, 1641, défendit dans cette île la cause de Charles Ier contre le Long-Parlement jusqu'en 1650, et obtint une capitulation qui lui permit de vivre dans sa terre de Sommer-Hill. Il a laissé des *Mémoires concernant les affaires d'Irlande, de 1640 à 1653*, impr. à Londres, 1722. B.

CLAPARÈDE (Michel, comte), général français, né en 1774 à Gignac (Hérault), m. en 1842. Il s'enrôla en 1792, servit aux armées d'Italie et du Rhin, suivit le général Leclerc à St-Domingue, fit partie de l'expédition de 1804 contre la Dominique, et fut nommé général de brigade à son retour. Il se distingua à Wertingen, Ulm, Austerlitz et Iéna. Général de division en 1807, il brilla encore davantage à Ebersberg, Essling et Wagram, combattit deux ans en Espagne, commanda en chef toutes les troupes polonaises pendant la campagne de Russie, et se trouva à la Moskowa et à la Bérésina. Étranger aux événements des Cent-Jours, il fut, sous la Restauration, inspecteur général d'infanterie, gouverneur du château de Strasbourg et pair de France. Il prêta serment à Louis-Philippe, mais vécut dans la retraite. B.

CLAPPERTON (Hugh), voyageur anglais, né en 1788 à Annan dans le comté de Dumfries, m. en 1828, servit dans la marine dès l'âge de 13 ans, et jusqu'en 1816. En 1820, il accompagna le major Denham dans son voyage de découvertes en Afrique, explora le Bornou, l'empire des Fellatahs, les villes de Kanoh, Kasynah, Sakkatou. La relation de cette expédition, impr. à Londres, 1826, in-4°, contient une carte du Haousâ tracée de la main du sultan, et une description historique du pays de Takrour par le même prince. En 1825, Clapperton dirigea une nouvelle entreprise par le golfe de Benin, se rendit à Eyo ou Katanghâ, puis à Bousâ sur le Niger, et visita de nouveau Kanoh et Sakkatou, où il fut enlevé par une dyssenterie. Son domestique, Richard Lander, rapporta en Europe ses papiers, qui servirent à rédiger une nouvelle relation, Londres, 1829, in-4°. Les deux ouvrages ont été trad. en français par Eyriès et La Renaudière. B.

CLAR (SAINT-), ch.-l. de cant. (Gers), arr. et à 14 kil. E.-S.-E. de Lectoure; 1,076 hab. Fabr. de rubans de fil.

CLARA (SANTA-). *V.* VILLA-CLARA.

CLARAC, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées) arr. et à 18 kil. S.-E. de Pau, sur le Gave de Pau; 310 hab.

CLARAC (Charles-Othon-Frédéric-J.-B., comte de), né à Paris en 1778, m. en 1847. Forcé d'émigrer en 1795, il termina son éducation en Suisse et en Allemagne, puis entra dans l'armée de Condé, fut officier d'ordonnance du duc d'Enghien, et, après le licenciement de cette armée, servit en Pologne. Lorsque le premier consul Bonaparte eut rouvert la France aux émigrés, le jeune Clarac revint à Paris, et se livra aux études archéologiques. Son instruction (il parlait presque toutes les langues de l'Europe) et son mérite distingué, le firent nommer précepteur des enfants de la reine Caroline de Naples, 1808. Le séjour de cette ville détermina sa vocation, et il fut nommé directeur des fouilles de Pompéi. Il a consigné un souvenir de ses travaux dans un ouvrage intitulé : *Sur les fouilles de Pompéi*, Naples, 1813, 1 vol. in-8°, avec 16 pl. dessinées par lui-même. Les événements politiques de 1814 le firent rentrer en France. Il en repartit presque aussitôt, pour accompagner le duc de Luxembourg au Brésil, passa à la Guyane, puis revint par les Antilles. A son retour à Paris, il fut nommé conservateur du musée des antiques du Louvre, 1818, et publia, deux ans après, une *Description des antiques du Musée royal*, qui forme un petit cours d'archéologie, d'après les monuments du Musée, et destiné à initier le public à la science de l'antiquité, 1 vol. in-12, Paris, 1820; réimprimé, comme introduction, dans le *Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens, jusqu'à la fin du VIe siècle de notre ère*, 3 vol. in-12, Paris, 1830-47. Mais son ouvrage capital, auquel il travailla 20 ans, est le *Musée de sculpture antique et moderne*, ou Description historique et graphique du Louvre et de toutes les statues, bustes, bas-reliefs et inscriptions du Musée royal des antiques et des Tuileries, et de plus de 2,500 statues antiques, dont 500 au moins inédites, tirées des principaux musées et des diverses collections de l'Europe; accompagnée d'une Icono-

graphie égyptienne, grecque et romaine, et terminée par l'Iconographie française du Louvre et des Tuileries, 6 vol. gr. in-8°, et atlas in-4° oblong, gravé au trait, Paris, 1826-55. L'auteur avait laissé les matériaux de la partie posthume de cet ouvrage. — Les travaux de Clarac seront toujours très-utiles; mais il n'avait une science ni assez sûre, ni assez profonde, il ne connaissait pas assez l'art de composer et d'écrire un livre, pour mériter de prendre un rang distingué parmi les antiquaires et les archéologues; ce n'était qu'un amateur, et il en convenait lui-même, mais un amateur plein de goût, d'instruction, et comme on en rencontre rarement. Les savants et les artistes appréciaient son mérite, et, en 1838, il fut élu membre libre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts).

CLARASCUM, nom latin de CHERASCO.

CLARAVALLIS, nom latin de CLAIRVAUX.

CLARE, autrefois *Thomond*, comté à l'O. de l'Irlande, au N.-O. du Munster, entre l'Atlantique à l'O., les comtés de Galway au N., de Tipperary à l'E., de Limerick au S. Le lac Dergh et le Shannon le séparent de ces 2 comtés. Superf., 324,792 hect.; 166,275 hab. Ch.-l. Ennis. Côte escarpée. Riv. : le Fergus et ses affl. Beaucoup de petits lacs. Sol montagneux; fertile dans les basses terres : orge, pommes de terre, etc. Pêcheries importantes. Manufactures de grosses toiles et bonneterie. Beaucoup de ruines de monuments ecclésiastiques. Il contenait, dit-on, 118 baronnies.

CLARE, v. d'Irlande (comté de Clare), à 3 kil. S. d'Ennis, à l'embouch. du Fergus dans le Shannon: 500 hab. Autrefois plus importante et fortifiée.

CLARE, île au S.-O. de l'Irlande (comté de Cork); superf., 809 hect.; 1,700 hab. Elle se termine au S. par le cap *Clear*, par 51° 26' 3" lat. N., et 11° 49' 20" long. O., avec un phare.

CLARE, brg d'Angleterre (Suffolk), à 24 kil. S. de Bury-St-Edmund's, sur la Stour; 2,000 hab. C'est de lui que les ducs de Newcastle prennent le titre de marquis de Clare.

CLAREMONT, château en Angleterre, près du vge d'Esher, à 24 kil. S. de Londres, appartenant au roi des Belges, auquel il fut donné lors de son mariage avec la princesse Charlotte. Résidence du roi Louis-Philippe Ier depuis son abdication, 1848, jusqu'à sa mort, 1850; son cercueil repose, tout près de là, dans une petite maison nommée Weybridge. Claremont a continué d'être l'habitation de la reine Amélie.

CLARENCE (George, duc de), né en 1449, frère d'Edouard IV, roi d'Angleterre. Irrité du crédit des Widewille, il passa avec Warwick, dont il épousa la fille aînée, dans le parti de Marguerite d'Anjou, prit, après la bataille de Nottingham, 1470, la régence au nom de Henri VI, mais ne tarda pas à se réconcilier avec Edouard, et à trahir ses alliés à Barnet, 1471. Plus tard, sous prétexte qu'il avait demandé, sans l'aveu du roi, et pour se soustraire à son autorité, la main de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, il fut condamné à mort par la Chambre haute. Libre de choisir son supplice, il se noya, dit-on, dans un tonneau de malvoisie, 1478. B.

CLARENDON (Edouard HYDE, comte de), homme d'Etat anglais, né en 1608 à Dinton dans le Wiltshire, m. à Rouen en 1674. Il fit partie du Long-Parlement, se rangea du côté du roi pendant la guerre civile, fut créé par lui membre du conseil privé, et composa en son nom divers écrits en réponse aux manifestes des rebelles. Après la mort de Charles Ier, il fut appelé en France par Charles II, reçut diverses missions pour Madrid et Paris, devint grand-chancelier en 1657, et, après la restauration de 1660, comte et pair. Sa fille Anne Hyde épousa le duc d'York (depuis Jacques II), et de ce mariage naquirent les princesses Marie et Anne, qui régnèrent plus tard. Une grande intolérance envers les dissidents de l'église anglicane, le peu de succès de la guerre de Hollande, la vente de Dunkerque à Louis XIV, firent beaucoup d'ennemis à Clarendon : le roi lui-même, dont il avait empêché le divorce, et qu'excitaient Buckingham et autres courtisans jaloux, l'abandonna. Dépouillé de ses dignités, accusé de trahison dans le parlement, le ministre s'enfuit sur le continent, 1668. L'*Histoire de la rébellion et de la guerre civile en Angleterre*, Oxf., 1702, 3 vol., écrite par Clarendon, fait partie des *Mém. sur la révol. d'Angleterre* publ. par M. Guizot, ainsi qu'un *Journal* édité par ses fils Henry et Lawrence. On a encore : *Clarendon's State papers*, 1767, 3 vol. in-fol.; et *The life of Edward earl of Clarendon written by himself*, Oxf., 1761, 3 vol. in-8°. B.

CLARENDON, vge d'Angleterre (comté de Wilts), à 7 kil. E.-S.-E. de Salisbury; anc. forêt royale; 183 hab. Ruines d'un magnifique château royal. Ce lieu donna le titre de comte au lord chancelier Hyde; il le donne auj. à la famille Villiers.

CLARENDON (Constitutions ou Statuts de), résolutions prises, en 1164, par une assemblée d'évêques, d'abbés et de barons, que le roi d'Angleterre Henri II avait convoquée, pour restreindre le pouvoir du clergé, dans son château de Clarendon. Ces statuts imposaient aux ecclésiastiques l'obligation de remplir les charges attachées à leurs fiefs, de servir le roi dans ses conseils, de siéger dans ses cours de justice, de ne pas sortir du royaume sans sa permission, les soumettaient aux tribunaux ordinaires, et attribuaient au roi les revenus de tout bénéfice vacant.

CLARENDON, riv. des Etats-Unis. *V.* CAP-FEAR.

CLARENS, vge de Suisse (Vaud), sur le lac de Genève et à 5 kil. S.-E. de Vevey; illustré par la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau.

CLARENTINS. *V.* FRANCISCAINS.

CLARENTZA, v. de la Morée, au N.-O. de Gastouni; port sur la mer Ionienne. Elle fut bâtie au XIIIe siècle, non loin de l'anc. Cyllène, sur l'emplacement d'un petit vge appelé St-Zacharie, et fit un commerce assez actif. Une famille du Hainaut la posséda, et ce fut sans doute pour ce motif que Philippine de Hainaut, femme d'Edouard III, roi d'Angleterre, donna à son 2e fils Lionel le titre de *duc de Clarence*.

CLARI (Jean-Charles-Marie), maître de chapelle de Pistoia, né à Pise en 1669, s'est assuré un rang distingué parmi les compositeurs par une collection de duos et de trios pour le chant, publiée en 1720, et par des œuvres de musique religieuse.

CLARIACUM, nom latin de CLAIRAC et de CLÉRY.

CLARIGATION, *clarigatio*. Déclaration faite à haute voix par un fécial (*V. ce mot*), en terre étrangère, pour réclamer, au nom du peuple romain, la réparation d'un dommage, ou pour dénoncer la guerre. C. D—Y.

CLARIOS, surnom d'Apollon adoré à Claros.

CLARIUM, nom latin de CHIARI.

CLARISSES. *V.* CLAIRE (SAINTE-).

CLARK, riv. de l'Amérique du Nord, affl. g. de la Columbia; source dans les montagnes Rocheuses. Cours de 660 kil.

CLARKE (Samuel), philosophe, théologien et philologue anglais, né à Norwich en 1675, m. en 1729. Après avoir étudié à Cambridge, il publia des trad. latines de la *Physique* de Rohault, 1697, et de l'*Optique* de Newton. Chapelain de l'évêque de Norwich pendant 12 ans, titulaire d'une paroisse de Londres en 1706, puis chapelain de la reine Anne, et enfin recteur de Saint-James, 1709, il s'attira quelques difficultés par son traité de la *Trinité*, 1712, où il soutenait que l'Église primitive n'en avait pas admis le dogme. Parmi ses travaux de philologie, on remarque d'excellentes éditions, avec notes, de *César*, 1712, et d'*Homère*, 1729. Mais ses écrits philosophiques l'ont surtout rendu célèbre. Le 1er est *Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu*, Lond., 1705, trad. en franç. par Ricotier, Amst., 1721, recueil de sermons prononcés à St-Paul pour la fondation de Boyle (*V. ce nom*); il y combat les doctrines de Hobbes et de Spinosa, non par des preuves tirées de l'ordre physique ou moral, mais par la méthode *à priori*, au moyen des preuves métaphysiques; il démontre les vérités de la religion naturelle et de la religion chrétienne. Le 2e ouvrage est une polémique contre Dodwell et Collins sur l'immatérialité et l'immortalité de l'âme; on en trouve l'analyse dans la *Bibliothèque* de Leclerc, t. XXVI. Dans un 3e, il soutint contre Collins le libre arbitre. Un 4e, *sur les obligations nécessaires de la religion naturelle*, donne pour base à la morale la convenance des choses, déterminée par leurs lois éternelles et immuables, c.-à-d. par la volonté divine qui en est le principe. Enfin, dans une correspondance publiée en 1717, il discuta contre Leibnitz sur la nature du temps et de l'espace et sur la liberté. Toutes les œuvres de Clarke ont été réunies en 4 vol., Lond., 1738-42. B.

CLARKE (Édouard-Daniel), voyageur anglais, né à Willingdon (Sussex) en 1769, m. en 1822. En 1789, il visita le pays de Galles et l'Irlande, et voyagea ensuite en France, en Allemagne, en Suisse, en Italie et en Hollande. Après avoir exploré l'Ecosse, 1799, il partit pour le Danemark, la Norvége, la Suède, la Laponie, la Finlande et la Russie, descendit chez les Cosaques du Don et du Kouban, et arriva à Constantinople. Puis il parcourut l'Asie Mineure, la Syrie, l'Egypte, la Grèce, et ne rentra en Angleterre qu'en 1802. Professeur de minéralogie à Cambridge en 1807, il employa encore l'année 1812 à des excursions en Bulgarie, en Valachie et en Hongrie. Tous ses voyages ont été réunis sous le titre de *Travels in various countries of Europa, Asia and Africa*, Lond., 1819-24, 6 vol. in-4° ou

11 vol. in-8°; les *Voyages en Russie, en Tartarie et en Turquie* sont traduits en français, Paris, 1813, 3 vol. in-8°. B.

CLARKE (Henri-Jacq.-Guill.), duc de Feltre, né à Landrecies en 1765, d'une famille originaire d'Irlande, m. en 1818. Capitaine de dragons à l'époque de la Révolution, il obtint un avancement rapide plutôt par son aptitude aux travaux de cabinet que par ses talents militaires. Colonel en 1792, général de brigade en 1793 dans l'armée du Rhin, il fut un instant disgracié comme suspect en 1795. Carnot le nomma bientôt chef du bureau topographique au ministère de la guerre. Envoyé en Italie par le Directoire pour surveiller Bonaparte, Clarke s'entendit, au contraire, avec lui. Commandant à Lunéville pendant le congrès de 1800, chargé d'affaires auprès du roi d'Etrurie en 1801, gouverneur de Vienne en 1805, d'Erfurt et de Berlin en 1806, il reçut en 1807 le portefeuille de la guerre, qu'il conserva jusqu'en 1814. Il adhéra à la déchéance de Napoléon Ier, fut créé pair de France par Louis XVIII, et, lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, suivit le roi à Gand, et prit part au conseil des généraux étrangers qui préparaient l'invasion de la France. A la seconde restauration, il redevint ministre de la guerre jusqu'en 1817, et fut nommé maréchal de France en 1816. Ministre, il institua les fameuses cours prévôtales. On a dit de lui qu'il était l'homme d'épée qui devait le plus au travail de sa plume. Clarke, dans toutes les positions, fut un administrateur instruit, habile, quelquefois dur, et toujours intègre. B.

CLAROS, ancienne ville d'Asie-Mineure (Ionie), près de Colophon ; célèbre par son oracle d'Apollon. Elle avait été fondée, disait-on, par Manto, fille de Tirésias. — Ile de la mer Egée, sur la côte d'Asie, entre Ténédos et Chio.

CLARRET, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. et à 25 kil. N. de Montpellier; 437 hab.

CLARUS MONS, nom latin de CHIARAMONTE et de CLERMONT.

CLARY, ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 17 kil. S.-E. de Cambrai; 2,559 hab. Fabr. de tissus de coton, tulles, linons, gazes.

CLASSE, *classis*, l'une des divisions politiques du peuple de l'anc. Rome. Le roi Servius l'inventa pour établir, suivant les biens, la répartition des charges de la guerre et de la paix, jusqu'alors appliquées indistinctement par tête. Il créa 5 classes, composées chacune d'une agrégation de centuries : elles prirent rang suivant leur richesse : 80 centuries formèrent la 1re classe, au cens de 100,000 as (6,100 fr., l'as valant alors 61 c.); — 22, la 2e, à 75,000 as (4,575 fr.); — 20, la 3e, à 50,000 as (3,050 fr.); — 22, la 4e, à 25,000 as (1,525 fr.); — et 30 la 5e, à 11,000 as (671 fr.). — Chaque classe était partagée en deux sections l'une, *des plus jeunes*, comprenant tous les citoyens de 17 ans à 45 révolus; l'autre, *des plus âgés*, formée de ceux de 46 ans à 60. On recrutait dans ces 2 sections l'armée active et l'armée de réserve. Le progrès de l'aisance générale dérangea les proportions dans les classes; puis, vers la fin de la république, elles disparurent. Ce fut peut-être à l'époque où Marius commença d'enrôler les *capitecensi* (*V. ce mot*), les classes, dont les pauvres étaient exclus, n'ayant plus alors de raison d'être. C. D—Y.

CLASSES (Système des). *V.* INSCRIPTION MARITIME.

CLASTIDIUM, v. de l'Italie ancienne, dans la Ligurie, au N.-E. Victoire de Marcellus sur les Insubriens et les Gésates, 222 av. J.-C. C'est auj. *Casteggio*.

CLATHRA, déesse des verrous et des grilles. Diane Clathra avait un temple à Rome sur le mont Quirinal.

CLAUBERG (Jean), savant calviniste, né à Solingen dans le duché de Berg en 1622, m. en 1665, étudia la doctrine de Descartes sous Jean Ray à Leyde, et l'enseigna à Duisbourg. Ses *Opera philosophica*, Amst., 1691, 2 vol. in-4°, contiennent une *Logique* qui a servi pour la composition de celle de Port-Royal.

CLAUD (SAINT-), ch.-l. de cant. (Charente), arr. et à 22 kil. O.-S.-O. de Confolens; 630 hab. Foires à bestiaux.

CLAUDE (Tiberius-Drusus), 4e empereur romain, né à Lyon l'an 742 de Rome, 11 av. J.-C., m. l'an 806, 54 de J.-C., fils de Drusus, le frère de Tibère, et d'Antonia minor, fut, pendant sa jeunesse, malade et infirme d'esprit et de corps. Caligula, son neveu, le laissa vivre parce qu'il n'en redoutait rien. Lors du meurtre de ce monstre, Claude, qui se cachait dans le palais, ayant été découvert par les prétoriens, fut par eux proclamé empereur, au moment où il croyait être massacré, l'an 793 de Rome, 41 de J.-C. D'abord il jugea bien, consulta sénateurs et consuls, rétablit la censure, fit déclarer homicide le maître qui tuait son esclave, défendit aux maîtres d'abandonner leurs esclaves malades dans l'île d'Esculape, fit entrer dans le sénat les nobles de la Gaule chevelue, et érigea en règle du gouvernement impérial l'extension du droit de cité. Toutefois il poursuivit le druidisme en Gaule, puis dans la Bretagne, où il assista aux triomphes de Plautius, qui soumit le sud depuis la Tamise, 43, et mérita le surnom de Britannicus. Claude s'attacha à se concilier l'alliance des Germains, et Corbulon fut arrêté dans ses projets contre eux. Sur le Danube, la Thrace fut réduite en province, 46. En Orient, l'Arménie fut reconquise, et les Parthes reçurent un roi qui, du reste, ne se soutint pas; la Lycie, privée de liberté, fut jointe à la Pamphylie, et la Palestine fut réunie à la Syrie; en Afrique, les Maures furent soumis par Suétonius Paulinus et Géta, et il y eut deux Mauritanies, la Césarienne et la Tingitane. Mais à l'intérieur, dix conspirations amenèrent la mort de 35 sénateurs et de 300 chevaliers; Pætus fut du nombre. C'était le résultat du crédit accordé à l'impératrice Messaline, et à ses affranchis Polybe, Narcisse et Pallas. Après la mort de Messaline (*V. ce nom*), les affranchis firent épouser à Claude sa nièce Agrippine, dont le fils, Néron, avait déjà 11 ans. Pour lui assurer la succession, Agrippine lui fit épouser Octavie, fille de Claude; Britannicus, frère d'Octavie, fut dépouillé de ses honneurs et de son crédit, l'empereur empoisonné par Locuste, et Néron salué empereur. Claude avait régné 14 ans. Dans sa jeunesse, il écrivit une histoire des Etrusques et des Carthaginois; empereur, il fit quelques beaux travaux publics, dota Rome d'un 8e aqueduc, augmenta le port d'Ostie, et entreprit de dessécher le lac Fucin. Prince sensuel, son bon sens fut presque toujours offusqué par l'imbécillité. — Le monument connu sous le nom de *Table de Claude*, que l'on voit au musée de Lyon, nous a conservé, gravé sur airain, le discours que cet empereur prononça en accordant aux habitants de Lyon le droit de cité romaine. (*V.* une monographie par J.-B. Monfalcon, 1851, in-fol.) A. G.

CLAUDE II (Marcus-Aurélius-Flavius), né en 214 ou 215 en Dalmatie, tribun des soldats sous Décius, nommé gouverneur de l'Illyrie par Valérien, fut proclamé empereur à la mort de Gallien, 268. Il se débarrassa d'un compétiteur, Auréolus, enfermé dans Milan, mérita le surnom de *Gothique* par sa victoire de Naïssus sur les Goths, les chassa de la Macédoine et de la Thrace, les poursuivit en Mœsie, mais fut enlevé par la peste à Sirmium, 270. Son panégyriste Trébellius Pollion dit qu'il avait la valeur de Trajan, la piété d'Antonin, et la modération d'Auguste.

CLAUDE (St), évêque de Besançon au VIIe siècle. Il était d'une ancienne famille de Bourgogne. Il maintint la discipline dans le clergé, fit fleurir les lettres, et se démit de l'épiscopat en 692 pour se retirer au monastère de Condat, autour duquel se forma bientôt une petite ville (auj. Saint-Claude). Il mourut vers 697; fête, le 6 juin. Sa vie a été écrite par Chifflet (dans le recueil de Bollandus), par Boguet, Lyon, 1609, in-12, et par Coquelin, Rome, 1652.

CLAUDE, peintre marseillais, a fait connaître à l'Italie l'art de la peinture sur verre. Appelé à Rome par Bramante, il emmena avec lui un de ses compatriotes, le dominicain Guillaume, et tous deux exécutèrent les vitraux de la chapelle du Vatican, qui furent détruits pendant le siége de 1527. On voit encore deux magnifiques verrières, qu'ils firent à Santa-Maria-del-Popolo. B.

CLAUDE DE FRANCE, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, née à Romorantin en 1499, m. à Blois en 1524. Promise à Charles d'Autriche, elle fut fiancée en 1506, sur la demande des Etats de Tours, au duc d'Angoulême (depuis François Ier), et l'épousa en 1514, lui apportant en dot la Bretagne, les comtés de Blois, de Coucy, de Montfort, d'Etampes et d'Ast. Laide et boiteuse, mais pleine de douceur et d'esprit, elle fut appelée par le peuple *la bonne reine*. Sa devise était une lune avec ces mots : *Candida candidis*. Elle eut 3 fils et 4 filles. — Une autre Claude de France, 7e enfant de Henri II et de Catherine de Médicis, née à Fontainebleau en 1547, m. en 1573, épousa Charles III, duc de Lorraine. B.

CLAUDE (Jean), célèbre ministre protestant, né en 1619 à la Sauvetat de Caumont dans l'Agénois, m. à La Haye en 1687. Il étudia à Montauban, fut reçu ministre en 1645, gouverna les églises de la Teyne et de Ste-Affrique, fut pasteur à Nîmes, à Montauban, à Charenton, et émigra lors de la révocation de l'édit de Nantes. Parmi ses écrits on remarque : *Réponse au traité de la Perpétuité de la foi* d'Arnauld, 1670, in-4°, et 1671, 2 vol. in-8°; une relation de la conférence qu'il eut avec Bossuet, 1678, en présence de Mlle de Duras, qui abjura alors le calvinisme; plusieurs écrits contre Nicole; des *Sermons* sur divers

textes de l'Ecriture sainte, Genève, 1724, in-8°, etc. C'était un homme d'une érudition profonde et d'une fine dialectique. B.

CLAUDE-LORRAIN. *V.* GELÉE.

CLAUDE (SAINT-), s.-préf. (Jura), à 54 kil. S.-E. de Lons-le-Saulnier, au confl. de la Bienne et du Tacon, au milieu des montagnes; 5,336 hab. Évêché suffragant de Lyon. Trib. de 1re inst. et de comm., collége. Fabr. considérable de tabletterie et tabatières très-perfectionnées, d'instruments à vent, boîtes à musique; filat. de coton, tanneries, etc. Entrepôt des salines de l'Est.—Cette ville doit son origine à un monastère fondé vers 430 par St Romain, et qui, enrichi par les Carlovingiens, adopta au IXe siècle la règle de St Benoît, et devint l'un des premiers chapitres nobles de France; il fut sécularisé en 1742, et l'évêché fut alors érigé. Les habitants, serfs de l'abbaye, étaient soumis à des droits onéreux.

CLAUDIA CELEIA, nom anc. de CILLY.

CLAUDIEN (Claudius-Claudianus), poëte latin, né à Alexandrie vers 365. Favori de Stilicon, il était païen, car les poésies chrétiennes qu'on a sous son nom appartiennent au Gaulois Mamert Claudien, ou à un autre. La plupart des ouvrages de Claudien sont des panégyriques consacrés directement ou indirectement à la louange de Stilicon, et des invectives contre Rufin et Eutrope, ennemis de son protecteur : (*de laud. Stiliconis*, 3; *de bello Getico*; *de bello Gildonico*; *de III, IV, VI consulat. Honorii*; *in Rufinum*, 2; *in Eutropium*, 2). Outre un certain nombre de poésies légères, parmi lesquelles on remarque *le Vieillard de Vérone*, on a encore de lui *l'Enlèvement de Proserpine*, poëme épique en 3 liv., et des fragm. de *la Gigantomachie*. Une statue de bronze lui fut élevée sur le Forum de Trajan, avec une inscription qui l'égalait à Virgile et à Homère. A une époque où les formes de la poésie latine s'effaçaient de plus en plus, on peut excuser cet enthousiasme pour l'harmonie sonore, quoique vide et monotone, de Claudien, pour un certain air de grandeur qui pouvait séduire. Peu de goût et beaucoup d'enflure, tel est le caractère de ses poésies, qui renferment d'ailleurs beaucoup d'expressions impropres et de figures incohérentes. Les principales éditions de Claudien sont celles de Heinsius, Leyde, 1650, in-12; Gessner, Leipzig, 1759, 2 vol. in-8°; Burmann, Amst., 1760, in-4°; Lemaire (*Bibliothèq. latine*), 1824, 2 vol. in-8°. Il a été traduit par MM. Héguin de Guerle et Trognon, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 1830-32, 2 vol. in-8°. D—R.

CLAUDIEN-MAMERT. *V.* MAMERT.

CLAUDIOPOLIS. *V.* BITHYNIUM.

CLAUDIOPOLIS, nom latin de SAINT-CLAUDE et de KLAUSENBOURG.

CLAUDIUS (Appius), illustre Sabin qui, désapprouvant la guerre faite par ses compatriotes aux Romains en faveur des Tarquins, se transporta à Rome, l'an 248 de la ville, 504 av. J.-C., avec ses parents, amis et clients au nombre de 5,000, changea son nom d'Atta Clausus en celui d'Appius Claudius, reçut une place dans le sénat, et devint le chef d'une famille patricienne. Violent envers les plébéiens, il conseilla de triompher d'eux par la force, lors de la retraite du peuple sur le mont Sacré, 493. Il combattit la loi agraire de Spurius Cassius, et imagina d'acheter le *veto* d'un tribun pour empêcher l'exécution de cette loi. B.

CLAUDIUS (Appius), fils du précédent, lutta sur le Forum contre les partisans du tribun Voléro, 280 de Rome, 472 av. J.-C., fut abandonné devant les Volsques par ses soldats qu'il fit décimer, intimida par ses menaces les comices devant lesquelles les tribuns l'avaient traduit comme ennemi de la liberté, et voulut se soustraire à la honte d'un nouveau procès par une mort volontaire, 470. B.

CLAUDIUS (Appius), l'un des décemvirs, l'an 301 de Rome, 451 av. J.-C., affecta, plus encore que ses collègues, une grande modération dans l'exercice du pouvoir au début de ses fonctions, mais se signala bientôt par son arrogance et sa cruauté. Il conserva l'autorité sans le consentement des Romains, et remplaça par ses créatures ceux des décemvirs qui n'auraient pas servi ses desseins ambitieux. Les prétentions qu'il éleva sur Virginie, que son père tua pour la soustraire à ses violences, et l'assassinat de Sicinius Dentatus qui réclamait le rétablissement des lois, provoquèrent la double insurrection de l'armée et du peuple, 449. Appius, jeté en prison, se donna la mort. B.

CLAUDIUS CÆCUS (Appius), censeur en l'an 440 de Rome, 312 de J.-C., fit construire la *Voie Appienne* et le 1er aqueduc qu'eut Rome, et faillit bouleverser la constitution en répandant les *capitecensi* (*V. ce mot*) dans toutes les tribus; imprudence réparée en 304 par un autre censeur, Fabius, qui les renferma dans les 4 tribus urbaines. Dans sa vieillesse, Appius devint aveugle : il se fit porter au sénat quand Cinéas vint traiter de la paix en 279, et, par un discours éloquent, obtint le rejet des propositions de Pyrrhus. B.

CLAUDIUS (Appius), consul l'an 488 de Rome, 264 av J.-C., commença la 1re guerre punique. On le surnomma *Caudex*, pour avoir passé le détroit de Sicile sur des bateaux plats ou des radeaux. Il battit le Carthaginois Hannon et Hiéron, roi de Syracuse, sous les murs de Messine, et prit possession de cette ville. B.

CLAUDIUS PULCHER (Publius), consul l'an 503 de Rome, 249 av. J.-C., fut battu sur mer à Drépane par le Carthaginois Asdrubal; défaite que l'on attribua à son impiété. On lui avait annoncé, avant l'action, que les poulets sacrés ne voulaient pas manger, ce qui était un funeste présage : « Qu'on les jette à la mer, dit-il; ils boiront, s'ils ne veulent pas manger. » B.

CLAUDIUS (Mathias), poëte allemand, né à Rheinfeld en Holstein en 1743, m. à Altona en 1815, ami de Klopstock, très-estimé pour son style populaire et en même temps spirituel. Il est aussi connu sous le nom d'*Asmus*, *Messager de Wandsbeck*, journal dont il était le rédacteur. Son chant *sur le vin du Rhin* est devenu une sorte de Marseillaise bachique en Allemagne. Il a publié ses œuvres sous ce titre : *Asmus omnia sua secum portans*, ou *Œuvres complètes du Messager de Wandsbeck*, 8 vol., Hambourg, nouv. édition, 1838. E. S.

CLAUSBERG (Christlieb), mathématicien juif, né en 1689, m. en 1751, enseigna à Dantzig, Hambourg, Lubeck et Leipzig. Il fut appelé à Copenhague en 1733 pour l'éducation du prince royal. Son *Arithmétique démonstrative*, Leipzig, 1795, 4 vol. in-8°, classique en Allemagne, est remplie de méthodes ingénieuses et très-expéditives.

CLAUSEL (Bertrand), comte et maréchal de France, né en 1772 à Mirepoix (Ariége), m. en 1842. Engagé comme volontaire en 1791, il eut un avancement rapide, fit les campagnes de 1794 et 1795 à l'armée des Pyrénées, commanda une brigade en Italie, 1799, accompagna le général Leclerc à St-Domingue, et aida Rochambeau à ramener en France les débris de l'armée. Promu au grade de général de division, il servit de 1805 à 1809 dans le Nord, en Italie, en Dalmatie et en Illyrie, s'illustra particulièrement dans la guerre d'Espagne sous Junot et Masséna, et dirigea, en 1812, la retraite de Portugal, qui fut comparée à celle de Ney en Russie. Louis XVIII, qui l'avait nommé inspecteur général d'infanterie pendant la 1re Restauration, le comprit, pour s'être joint à Napoléon au retour de l'île d'Elbe, dans l'ordonnance de 1815; Clausel se retira aux Etats-Unis, d'où il ne revint qu'après l'amnistie de 1820. Député de Rethel en 1827, il fit partie de l'opposition libérale; nommé gouverneur général de l'Algérie après la révolution de 1830, il défit le bey de Tittery au col de Tenia, occupa Médéah et Blidah, et mit ses soins à coloniser la plaine de la Mitidja. Rappelé en 1831, pour avoir cédé à des princes tunisiens les provinces d'Oran et de Constantine, le roi le nomma cependant maréchal peu après, et en 1835 lui confia de nouveau le gouvernement de l'Algérie; il conquit Mascara, mais échoua devant Constantine, et fut encore remplacé. Depuis ce moment, il vécut dans la retraite. B.

CLAUSEL DE COUSSERGUES (Jean-Claude), né dans le Rouergue en 1759, m. en 1846. Conseiller à la Cour des aides de Montpellier en 1788, il émigra en 1791, servit dans l'armée de Condé, rentra en France en 1800, et se fit libraire et journaliste. Député de l'Aveyron en 1808, conseiller à la Cour impériale de Montpellier en 1809, il soutint sous la Restauration toutes les mesures réactionnaires. Il avait fait partie de la commission de rédaction de la Charte, et était entré en 1815 à la Cour de cassation. En 1820, il se fit une certaine célébrité, en accusant le ministre Decazes de complicité dans l'assassinat du duc de Berry.

CLAUSENBOURG. *V.* KLAUSENBOURG.

CLAUSEWITZ (Charles de), général prussien, né à Burg en 1780, m. en 1831. Il fit les campagnes du Rhin en 1793 et 1794, accompagna comme aide de camp, en 1806, le prince Auguste de Saxe, servit dans l'armée russe de 1812 à 1815, fut nommé en 1818 directeur de l'école générale de la guerre en Prusse, et passa dans l'artillerie en 1830. Il a laissé un grand ouvrage *De la guerre*, Berlin, 1833, 2 vol. in-8°, la *Campagne de 1796 en Italie*, une biographie du tacticien Scharnhorst son maître, Berl., 1832, et un récit de la campagne de 1813, Leipzig, 1814. B.

CLAUSSON (Pierre), né en 1545, m. en 1623. Prêtre

de la paroisse d'Undal, en Danemark, après son père, il écrivit une description de la Norvége, Copenh., 1632, et traduisit en danois la chronique de Snorre Sturleson, Copenh., 1633. A. G.

CLAUX (les frères), sculpteurs du XV^e siècle, ont exécuté à Dijon le mausolée de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et le monument appelé à tort *le Puits de Moïse.*

CLAVASIUM, nom latin de CHIVASSO.

CLAVENNA, nom anc. de CHIAVENNA.

CLAVIER (Étienne), helléniste, né à Lyon en 1762, m. en 1817. Il s'adonna d'abord à la jurisprudence, acheta une charge de conseiller au Châtelet en 1788, et siégea ensuite jusqu'en 1811 à la Cour de justice criminelle de la Seine. Il se prononça contre la condamnation de Moreau. Professeur d'histoire au Collége de France, il fut élu membre de l'Académie des Inscriptions en 1809. Ses principaux ouvrages sont : *Bibliothèque d'Apollodore*, texte, trad. franç. et notes, Paris, 1805, 2 vol. in-8°; trad. de *Pausanias*, Paris, 1814-24, 6 v. in-8° (les 4 derniers revus par Coray), travail très-estimé; *Histoire des premiers temps de la Grèce*, 1809, 2 vol. in-8°, et 1822, 3 vol., ouvrage qui n'est pas le dernier mot de la question; de nouv. édit. du *Plutarque* d'Amyot, 1801-6, 25 v. in-8°, avec beaucoup d'améliorations dans la traduction; de *l'Exposition de la doctrine de l'Eglise gallicane* par Dumarsais; des *Libertés de l'Eglise gallicane* par Pithou; des *Mémoires* lus à l'Institut *sur les oracles des anciens*, etc. Clavier était un habile et savant helléniste; il possédait bien l'antiquité : mais au point de vue historique, il avait peu de portée dans l'esprit. B.

CLAVIÈRE (Étienne), banquier genevois, né en 1735, m. en 1793. Chassé de sa patrie par des troubles civils, il vint se fixer à Paris, où son habileté dans les opérations de bourse le fit bientôt remarquer. Il avait amassé une grande fortune, quand arriva la Révolution. Adversaire secret de Necker, il aida Mirabeau dans ses attaques contre ce ministre; il publia une *Chronique du mois* avec Condorcet et Brissot, et rédigea en partie l'ouvrage de ce dernier, *De la France et des Etats-Unis.* Appelé à la direction des finances dans le ministère girondin en 1792, congédié par Louis XVI avec ses collègues, réintégré après le 10 août, il fut alors exposé aux attaques de Cambon. Il suivit les destinées des Girondins, fut compris dans le décret d'arrestation du 2 juin 1793, languit quelque temps oublié, et prévint la sentence du tribunal révolutionnaire en se tuant dans sa prison. B.

CLAVIÈRES, hameau (Indre), arr. et à 10 kil. de Châteauroux; 400 hab. Hauts fourneaux et importantes forges à fer.

CLAVIGER, c.-à-d. *porte-clef*, surnom de Janus, ou *porte-massue*, surnom d'Hercule.

CLAVIGERO (Franç.-Xav.), jésuite, né à Vera-Cruz vers 1720. Après l'expulsion de son ordre en Amérique, il se retira en Italie, où il publia en italien la *Storia antica del Messico*, Césène, 1780, 4 vol. in-8°. Pendant un séjour de 35 ans, il avait étudié les antiquités et l'histoire de sa patrie avant et depuis la conquête. Son dernier volume surtout est plein de savantes recherches. Il a voulu venger ses compatriotes des assertions de Robertson, Raynal et de Pauw. Mort en 1793. A. G.

CLAVIJO (Ruy Gonzalez de), mis par Henri III de Castille à la tête d'une ambassade envoyée à Tamerlan, alla de Cadix à Samarcande, en passant par la Sicile, Rhodes, Constantinople, Trébizonde, l'Arménie, le nord de la Perse et le Khoraçan, 1403 à 1406. Le journal de son voyage, publié pour la première fois en espagnol à Séville, 1582, et réimprimé à Madrid en 1782, donne des notions précises, quelquefois les seules que nous ayons encore, sur ces diverses contrées. R.

CLAVIJO Y FAXARDO (Don José), littérateur espagnol, né vers 1730, m. en 1806, vice-directeur du cabinet d'histoire naturelle de Madrid, eut avec Beaumarchais, dont il avait aimé la sœur, un duel qui fit grand bruit. Son aventure a été mise à la scène par Marsollier, par Cubières, et a fourni à Gœthe le sujet d'un drame. Rédacteur du *Mercure historique et politique de Madrid* depuis 1773, Clavijo traduisit encore en espagnol l'*Histoire naturelle* de Buffon, Madrid, 1785-90, 12 vol. in-8°.

CLAVIUS (Christophe), jésuite allemand, né à Bamberg en 1537, m. en 1612 à Rome, excella dans les mathématiques, et fut un des érudits que le pape Grégoire XIII employa pour la réforme du calendrier. Il défendit son œuvre avec beaucoup de vivacité contre les objections de Viète, de Lydiat et de Scaliger. Ce dernier ne lui répliqua presque jamais que par les injures les plus grossières. Clavius obtint le nom d'*Euclide français;* mais l'édition qu'il donna de ce géomètre est un peu prolixe. Ses principaux ouvrages sont : *Euclidis elementorum lib.* XVI, avec commentaires latins, Rome, 1574; *Calendarii romani explicatio*, Rome, 1603, in-fol.; *Gnomonices libri* VIII, Rome, 1581, in-fol. C. N.

CLAY (Jean), en latin *Clajus*, philologue allemand, né vers 1533 à Herzberg (Saxe), m. en 1592, fut élève de Mélanchthon. On a de lui : une trad. allemande de l'ouvrage d'Hésiode, *les Œuvres et les Jours;* 6 liv. de poésies grecques; *Grammatica germanicæ linguæ ex Lutheri libris collecta*, Leips., 1578, qui eut un immense succès; *Alkumistica*, Erfurt, 1586, poëme allemand plein de gaieté, contre la folie des alchimistes, etc. — Son frère, Jean CLAY, dit *le Jeune*, né à Meissen, 1616, m. en 1656, fonda, avec Philippe Harsdorf, l'académie des *Fleurs de la Pegnitz*, pour le progrès de la poésie allemande.

CLAY (Henri), homme d'État américain, né en 1777 à Hanovre (Virginie), m. en 1852. Fils d'un pasteur et orphelin de bonne heure, il reçut une éducation incomplète, à laquelle suppléa sa vive intelligence. Avocat à 20 ans, il alla se fixer dans le Kentucky, au domaine d'Ashland, près de Lexington. Ses succès au barreau furent brillants. Lorsque le Kentucky refit sa constitution, il plaida chaleureusement, mais en vain, l'émancipation des noirs. Membre de la chambre des représentants de son État, de 1803 à 1806, président de cette chambre de 1807 à 1809, envoyé deux fois comme sénateur à Washington en 1806 et 1809, il fit encore partie du Congrès en 1811. A son instigation, l'Amérique du N. reconnut solennellement l'indépendance des colonies espagnoles et portugaises récemment insurgées. Il prit une grande part à la déclaration de guerre de 1812 contre l'Angleterre, à la direction des affaires publiques pendant cette lutte, et, l'un des 5 commissaires chargés en 1814 d'aller traiter de la paix à Gand, il fit rayer du traité l'article qui aurait permis aux Anglais la libre et entière navigation du Mississipi. Vers le même temps, il se rendit à Paris, où il fréquenta les salons de M^{me} de Staël et des personnages politiques. De retour en Amérique, il décida le Congrès, contrairement aux maximes prudentes et réservées de Washington, à prendre le protectorat du nouveau continent, dans les affaires duquel il refusait aux puissances européennes tout droit d'intervention. Par son énergie fut repoussée la prétention de la législature du Missouri, qui voulait interdire l'entrée de cet État à tout citoyen d'un autre. Candidat à la présidence en 1825, il accepta de Quency-Adams, qui fut élu, le poste de secrétaire d'État. Candidat encore en 1829, il échoua devant le général Jackson, se retira dans le Kentucky, et seconda la société de colonisateurs qui s'occupait de former en Afrique un foyer de civilisation pour les nègres, en transportant à Liberia des nègres affranchis. Sénateur en 1831, il fit passer la *Loi du compromis* ou *Clay's bill*, 1833, qui conciliait les droits du Midi agricole et du Nord industriel, peu ménagés dans le tarif de douanes de 1832. Il s'opposa, en 1836, à l'annexion du Texas, qui ne devait être incorporé à l'Union qu'en 1845. Ayant encore échoué plusieurs fois à la présidence, il rentra dans la vie privée en 1842, et n'en sortit que pour retourner au sénat, de 1849 à 1851, et soutenir les doctrines abolitionnistes. — Clay eut deux fils : l'un, qui a été tué dans la guerre du Mexique, l'autre, qui a été ministre plénipotentiaire à Lisbonne; et un neveu, Cassius Clay, né en 1810, remarquable comme orateur et homme politique, partisan de l'émancipation des esclaves, et de l'application la plus radicale des idées démocratiques. A. G.

CLAYE, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. et à 15 kil. O. de Meaux, sur le canal de l'Ourcq. Impression sur mouchoirs; exploit. de tourbe; 1,287 hab.

CLAYETTE (LA), ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 20 kil. S. de Charolles; 1,463 hab.

CLAYTON (Robert), savant anglais, né à Dublin en 1695, m. en 1758, fut tour à tour évêque de Killala, de Cork et de Clogher. Ses principaux écrits sont : *Introduction à l'histoire des Juifs*, trad. en français, Leyde, 1747, in-4°; *Défense de la chronologie de la Bible*, 1748; *Défense de l'Ancien et du Nouveau Testament*, en réponse à Bolingbroke, 1754-7, 2 part.

CLAZOMÈNES, *Clazomenæ*, anc. v. d'Asie Mineure (Ionie), bâtie d'abord sur le golfe d'Hermæ, à l'O. de Smyrne, puis dans une petite île, qu'Alexandre réunit au continent par une digue. Patrie d'Anaxagore. C'est auj. *Vourla*, dans l'île Santo-Giovanni.

CLÉANDRE, *V.* COMMODE.

CLÉANTHE, d'Assos en Éolie, philosophe grec du III^e siècle av. J.-C., d'abord athlète, puis garçon jardi-

nier, suivit les leçons de Zénon, et lui succéda. Sa popularité fut telle chez les Athéniens, qu'ils voulurent chasser le poëte comique Sosithée, pour s'être moqué de lui. Il ne reste de Cléanthe qu'un bel hymne à Jupiter, conservé dans les *Eclogæ physicæ* de Stobée; on le trouve aussi dans les *Gnomici græci* de Brunck, et dans l'édit. de Callimaque de Boissonade : Sturz en a donné une édition séparée, Leipsick, 1785, avec des notes, reproduites dans l'édition de Merzdorf, Leips. 1835, in-8°. Il a été traduit en vers par Bougainville, puis par L. Racine, et en prose par Thomas. Diogène Laërce a écrit la Vie de Cléanthe.

CLEAR (Cap). *V.* CLARE (île).

CLÉARQUE, général spartiate, servit sous Mindare à la bataille navale de Cyzique, fut condamné à une amende pour ses violences à Byzance où il était harmoste, et n'en fut pas moins employé sur la flotte de Callicratidas aux îles Arginuses, 406 av. J.-C. S'étant érigé en tyran à Byzance, il n'évita la peine capitale qu'en se retirant en Asie Mineure auprès du jeune Cyrus. Dans la guerre de ce prince contre Artaxercès Mnémon, il commanda les mercenaires grecs, dirigea la retraite des Dix Mille après la bataille de Cunaxa, et fut assassiné avec 24 autres chefs dans la tente de Tissapherne, au confluent du Zab et du Tigre, en 401. Xénophon le remplaça. B.

CLÉARQUE, disciple de Platon et d'Isocrate, s'empara de la tyrannie dans Héraclée du Pont, sa ville natale. Il fut tué, au bout de 12 ans, par Chion (*V. ce nom*), 352 av. J.-C.

CLÉDER, brg (Finistère), arr. et à 22 kil. N.-O. de Morlaix; 420 hab.

CLÉDONISMANCIE, genre de divination employé chez les anc. Grecs, et qui consistait à tirer de bons ou de mauvais présages de certaines paroles prononcées dans des rencontres.

CLEES (LES), *Castrum ad Claves*, vge de Suisse (Vaud), dans une gorge du Jura, à 5 kil. O.-S.-O. d'Orbe; était défendu par un château très-fort, détruit en 1475; 250 hab.

CLEFMONT, ch.-l. de cant. (Hte-Marne), arr. et à 32 kil. E. de Chaumont; 467 hab.

CLÉGUEREC, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 10 kil. N.-O. de Napoléonville; 428 hab.

CLÉIDOMANCIE (du grec *kleis*, clef, et *mantéia*, divination), genre de divination employé chez plusieurs peuples modernes, et qui consiste à enrouler le nom d'une personne, dont on veut connaître le secret, autour d'une clef qu'on attache à une Bible ou qu'on suspend à l'Evangile de St Jean; la clef doit tourner d'elle-même à certaines paroles consacrées.

CLÉIDOUCHOS, c.-à-d. *qui garde les clefs*, surnom de Pluton.

CLÉLIE, jeune Romaine donnée en otage à Porsenna, 507 av. J.-C., s'échappa et traversa le Tibre à la nage. Les Romains la renvoyèrent au roi, qui lui rendit la liberté, lui fit don d'un cheval richement harnaché, et lui permit d'emmener ses compagnes. Une statue équestre fut élevée à Clélie dans la voie Sacrée, à Rome.

CLELLES, ch.-l. de cant. (Isère), arr. et à 51 kil. S. de Grenoble; 420 hab.

CLÉMENCE, déesse allégorique chez les Romains. On la représentait tenant à la main droite une balance, et à la gauche une lance.

CLÉMENCE DE HONGRIE, fille du roi Charles-Martel, épousa, en 1315, Louis X le Hutin. Elle fut accusée de l'empoisonnement de Marguerite de Bourgogne, 1re femme de ce prince. La mort prématurée de Louis X fit encore planer sur elle des soupçons semblables. Le fils posthume qu'elle mit au monde ne vécut que quelques jours, et elle se livra désormais à des actes de piété et de charité. Elle mourut en 1328, à l'hôtel du Temple, à Paris. B.

CLÉMENCE ISAURE. *V.* ISAURE.

CLÉMENCET (Dom Charles), savant bénédictin de la congrégation de St-Maur, né en 1703 à Painblanc, près d'Autun, m. en 1778. Il fut chargé, avec Durand, de la continuation des *Décrétales des Papes*, et commença l'*Art de vérifier les dates*, Paris, 1750. On lui doit encore les t. 11 et 12 de l'*Histoire littéraire de la France*; une *Histoire générale de Port-Royal*, 1755-6, 10 vol. in-12; une *Histoire des écrivains de Port-Royal*, 4 vol. in-4° (restée en mss.), et le 1er vol. de l'édit. in-fol. des œuvres de St Grégoire de Nazianze, 1778, qui n'a été achevée qu'en 1840 par l'abbé Caillau.

CLÉMENGIS (Mathieu-Nic. de CLAMENGES ou), recteur de l'université de Paris, né en Champagne au milieu du XIVe siècle, m. vers 1435. En 1393, il rédigea, au nom de la Sorbonne, un traité dans lequel il proposait de faire cesser le grand schisme d'Occident par l'intervention du roi. Il fut quelque temps secrétaire de l'antipape Benoît XIII, et, soupçonné d'avoir rédigé la bulle d'excommunication contre Charles VI, dut s'expatrier quelque temps. Il composa la plupart de ses ouvrages au monastère de Vallombreuse, en Toscane. A son retour, il fut archidiacre de Bayeux, et directeur du collége de Navarre. Ses œuvres ont été recueillies par Lydius, Leyde, 1613, in-4°; on y remarque de curieux traités, *De corrupto Ecclesiæ statu*, *De præsulibus simoniacis*, *De annatis non solvendis*, et quantité de lettres aux hommes illustres de son temps. B.

CLÉMENT Ier (Saint), 4e pape, de 91 à 100. Ordonné par St Pierre, persécuté sous Domitien, on croit sans fondement qu'il souffrit le martyre. Fête le 23 nov. Il reste de lui une belle *Epître aux Corinthiens*, publiée en 1633. On lui a attribué différents ouvrages reconnus apocryphes; ce sont les *Constitutions des apôtres*, les *Canons apostoliques*, les *Clémentines*, etc.

CLÉMENT II (LUIDGER, Saxon, évêque de Bamberg), fut élu pape en 1046, sur la désignation de l'empereur Henri III, et mourut en 1047, après quelques efforts pour réprimer la simonie. R.

CLÉMENT III, antipape, m. en 1100, était archevêque de Ravenne (GUIBERT), lorsque, en 1080, l'empereur Henri IV le fit élire à Brixen par un synode de 30 évêques, pour l'opposer à Grégoire VII. Installé à Rome en 1084, il y resta très-puissant sous Victor III, en fut chassé sous Urbain II, et fut réduit par Pascal II à se réfugier à Città-di-Castello, où il mourut. Ses partisans lui donnèrent, en six ans, trois successeurs, qui furent pris ou mis en fuite. R.

CLÉMENT III, Romain, élu pape à Pise en 1187, m. en 1191, rentra en 1188 dans Rome, dont le sénat reconnut sa souveraineté et lui rendit les droits régaliens, mais obtint du pontife, en échange, la permission, toujours refusée jusque-là, de faire la guerre à Tibur, et de détruire les murs et la citadelle de Tusculum. Il fit décider la 3e croisade. R.

CLÉMENT IV (Gui de FOULQUES), né à St-Gilles-sur-le-Rhône au commencement du XIIIe siècle, m. en 1268, fut pape de 1265 à 1268. Chef des Guelfes en Italie, français et ancien légiste au conseil de St Louis, il vit avec joie Charles d'Anjou, appelé par son prédécesseur, triompher de Mainfroi et s'emparer du royaume de Sicile, 1266; il excommunia, lorsqu'il chercha à le lui enlever, le jeune Conradin, 1268, mais condamna la barbare exécution par laquelle Charles se vengea de cette tentative. C'est entre ce pontificat et celui de Grégoire X que St Louis fit sa Pragmatique, 1269. R.

CLÉMENT V (Bertrand de GOTH), né à Villandraut (Gironde), m. en 1314, fut évêque de Comminges en 1295, et était archevêque de Bordeaux depuis 1299, quand l'influence de Philippe le Bel et les suffrages des cardinaux français le placèrent sur le saint-siége, 1305. Il annula tout ce qui, dans les constitutions de Boniface VIII, pouvait paraître porter préjudice au pouvoir du roi de France, fit révoquer, par le XVe concile général, tenu à Vienne, 1311-12, la bulle *Clericis laicos* sur les immunités des clercs, et y prononça la suppression de l'ordre des Templiers. Il mourut près d'Avignon, ville du domaine des rois de Naples, où il avait, depuis 1309, fixé la résidence de la cour pontificale. Il commençait ainsi la période de 68 ans, 1309-77, que les Italiens ont appelée *captivité de Babylone*, pour indiquer la dépendance où furent alors les papes vis-à-vis des rois de France, et qui s'affermit de plus en plus par des promotions fréquentes de cardinaux français, peu recommandables quelquefois, mais imposés en quelque sorte au saint-siége. Les constitutions de Clément V (*Clémentines*) forment 5 livres du droit canonique. On lui reproche la simonie et des mœurs relâchées. R.

CLÉMENT VI (Pierre ROGER), né à Limoges, d'une famille noble, m. en 1352, pape en 1342. Pendant que Rome s'érigeait en république avec Rienzi, 1347, il continua, comme ses trois prédécesseurs, de résider à Avignon, que lui vendit, en 1348, la reine Jeanne Ire de Sicile, et les tentatives qu'il fit pour rétablir son autorité dans la Romagne furent sans résultat. Plus heureux dans ses démêlés avec l'Empire, il parvint, après avoir excommunié et déposé de nouveau Louis de Bavière, 1343-46, à faire nommer à sa place, par quelques électeurs, Charles IV de Luxembourg, qu'une mort prématurée délivra bientôt de son rival, 1347. Clément VI réduisit de 100 à 50 ans l'intervalle entre deux jubilés. On lui reproche sa faveur pour sa famille. R.

CLÉMENT VII, antipape (ROBERT, de la maison des comtes de Genève), m. en 1394. Il avait 36 ans, quand il fut opposé à Urbain VI, en 1378, reconnu par une partie de la chrétienté, et vint établir son siége à Avignon. Es-

clave des princes français et jouet de leurs courtisans, il livrait aux uns les priviléges du clergé, aux autres les dignités ecclésiastiques, faisait des bénéfices un trafic scandaleux, et alla jusqu'à sacrifier une partie des États pontificaux en créant pour Louis Ier d'Anjou un royaume d'Adria (Romagne, Marche d'Ancône, duché de Spolète), dont ce prince ne s'empara pas plus que de Naples. C'est le premier antipape du grand schisme d'Occident. R.

CLÉMENT VII (Jules de MÉDICIS), fils naturel et posthume de Julien, fut légitimé par une bulle de Léon X, son cousin, devint pape en 1523, et mourut en 1534. Sans avoir l'énergie et la décision nécessaires, il voulut défendre l'indépendance de l'Italie et du saint-siége contre la prépondérance espagnole, signa la ligue de Cognac, 1526, avec la France, l'Angleterre, les Suisses, les Vénitiens et François Sforza, et soutint la révolte du Milanais contre l'occupation étrangère. Mais cette tentative n'eut d'autre résultat, 1527, que plusieurs mois de dévastations et de brutalités sauvages commises à Rome par les bandes du connétable de Bourbon, la captivité du pape, qui paya une rançon considérable, et l'exil des Médicis de Florence accablés par leurs ennemis pendant cette captivité. Rattaché forcément à Charles-Quint, 1529, Clément en profita du moins pour rétablir sa famille, et Florence devint pour elle un duché héréditaire, 1531-32 ; mais l'empereur enleva au pape, pour les rendre au duc de Ferrare, Modène et Reggio, 1531, et ses exigences toujours croissantes avaient rapproché le saint-siége de la France, 1533, lorsque Clément mourut. Le protestantisme s'étendait en Allemagne, en Suisse, dans les États scandinaves ; et Henri VIII, dont il n'avait point autorisé le divorce, venait de consommer le schisme de l'Angleterre, 1534. R.

CLÉMENT VIII, antipape (Gilles MUÑOZ), chanoine de Barcelone, fut élu en 1424 par les deux cardinaux restés dans l'obédience de Benoît XIII, et installé comme lui à Peniscola. Il n'était reconnu par personne, et abandonna ses prétentions en 1429. R.

CLÉMENT VIII (Hippolyte ALDOBRANDINI), né à Fano en 1536, m. en 1605, élu pape en 1592. Modéré et résolu, il se rapprocha de la France, donna l'absolution à Henri IV, 1595, et contribua beaucoup à la conclusion des traités de Vervins, 1598, et de Lyon, 1600. Henri, de son côté, soutint le pape, quand il réunit Ferrare au domaine de l'Église, à l'extinction de la famille d'Est (1597-98), dont le bâtard ne conserva que Modène et Reggio. Clément VIII allait couronner le Tasse au Capitole, quand le poete mourut, 1595. C'est sous lui que commencèrent les disputes sur la grâce, à l'occasion du livre de Molina, paru en 1588. On a découvert récemment à Rome, dans les mss. de la biblioth. du prince de Doria, 47 lettres autographes de Henri IV à Clément VIII : la plupart traitent du projet conçu par ce pape d'une alliance entre toutes les puissances chrétiennes contre les Turcs, et dont rien n'avait transpiré dans le public. R.

CLÉMENT IX, Toscan, né en 1600, m. en 1669, pape en 1667, parut, en obtenant la signature du *formulaire* de quelques évêques qui s'y refusaient encore (*V.* ALEXANDRE VII), avoir terminé les querelles du jansénisme, 1668. La prise de Candie par les Turcs, malgré les secours de la France et du saint-siége, 1669, lui causa, dit-on, un si vif chagrin, qu'il en mourut. R.

CLÉMENT X, Romain, pape à 80 ans en 1670, m. en 1676. Son règne a peu d'importance. Le cardinal Ant. Paluzzi gouverna. R.

CLÉMENT XI (J.-Fr. ALBANI), né à Pesaro en 1649, m. en 1721, devint pape malgré lui en 1700. Il soutint Louis XIV dans la guerre de la succession d'Espagne, ne reconnut l'archiduc Charles que sous la pression des troupes impériales, 1709, et vit avec douleur, aux traités d'Utrecht et de la quadruple alliance, 1713, 1718, d'anciens fiefs de l'Église, la Sicile, la Sardaigne, Parme et Plaisance, donnés à de nouveaux princes, sans qu'on l'eût même consulté. Dans la seconde partie de son règne, 1713-18, il eut de vifs démêlés avec Victor-Amédée II de Savoie, devenu roi de Sicile, au sujet de la juridiction ecclésiastique, exercée depuis des siècles par un tribunal laïque, à qui le pape voulut en vain l'enlever. Ce pontife a donné deux bulles célèbres (*Vineam Domini*, 1705 ; *Unigenitus*, 1713), où il condamnait de nouveau le jansénisme renaissant. R.

CLÉMENT XII (Laurent CORSINI), né à Rome en 1652, m. en 1740, pape en 1730, diminua les impôts et punit les malversations du règne précédent. R.

CLÉMENT XIII (Ch. REZZONICO), né à Venise en 1693, m. en 1769, pape en 1758. Administrateur actif des États de l'Église, il fut, pendant tout son règne, en lutte avec une partie de l'Europe : 1° au sujet des jésuites : déjà expulsés du Portugal, 1759, abolis en France, 1764, ils furent, en 1765, confirmés et comblés d'éloges par la bulle *Apostolicum*, ce qui n'empêcha pas l'ordre d'être successivement chassé de l'Espagne, des Deux-Siciles, 1767, de Parme et de Malte, 1768 ; 2° au sujet de la juridiction et des immunités ecclésiastiques dans le duché de Parme, ancien fief du saint-siége : une sentence d'excommunication et de déchéance prononcée en 1768 contre le duc Ferdinand, dont le premier ministre, Du Tillot, voulait les restreindre, amena, par suite du Pacte de famille (*V. ce mot*), la saisie d'Avignon et du Comtat Venaissin par la France, celle de Bénévent et de Ponte-Corvo par le roi de Naples. R.

CLÉMENT XIV (Laurent GANGANELLI), né en 1705 à Sant' Arcangelo, près Rimini, m. en 1774, fut d'abord franciscain. Au milieu des intrigues qui s'agitaient autour du conclave après la mort de Clément XIII, une élection unanime et restée pure de toute simonie le porta au trône pontifical dans des circonstances difficiles, 1769. Les luttes de son prédécesseur avec une partie de l'Europe, sans sauver les jésuites, qu'il voulait soutenir, ni les immunités ecclésiastiques, qu'il défendait, avaient anéanti le respect des gouvernements pour le saint-siége, fait séquestrer une partie de ses États, et mis la chrétienté à la veille d'un schisme. Plus prudent, sans être servile, Clément XIV suspendit l'action du monitoire lancé contre Parme (*V.* CLÉMENT XIII) ; mais, en présence des instances passionnées de toutes les cours bourboniennes, de Charles III d'Espagne et de son ambassadeur Florida-Blanca, du ministre napolitain Tanucci, du ministre français Choiseul, qui lui enjoignaient en quelque sorte la suppression immédiate des jésuites, il resta ferme, examinant lentement et avec calme les accusations, la situation, protestant contre toute mesure prise en dehors du saint-siége. Enfin, au bout de quatre ans, quand il vit l'Autriche elle-même se joindre aux autres puissances catholiques contre la compagnie de Jésus, convaincu que, quel que fût l'ordre ainsi attaqué de toutes parts, son existence serait alors plus nuisible qu'utile à la religion, il accorda à la paix de l'Église le fameux bref *Dominus ac Redemptor*, qui le supprimait, 21 juillet 1773. Il mourut un an après, non point empoisonné, comme on en fit courir le bruit, malgré la déclaration formelle de ses médecins, mais victime d'une maladie de sang déjà ancienne. Il avait recouvré, dans les derniers temps, le Comtat Venaissin et Avignon, Bénévent et Ponte-Corvo, entre les mains de la France et de Naples depuis Clément XIII. Les lettres données sous son nom par Caraccioli, Paris, 1775, sont de Caraccioli lui-même. Deux histoires de son pontificat ont été publiées : l'une, œuvre de M. Crétineau-Joly (*Clément XIV et les Jésuites*, Paris, 1847), à l'aide de quelques documents mutilés, fait de lui, lors du conclave, un prêtre simoniaque, pendant son pontificat un pape servile, et dans la dernière année un fou ; l'autre, donnée en 1853 (Paris, 3 vol. in-8°), par le P. Augustin Theiner, prêtre de l'Oratoire et préfet coadjuteur des Archives du Vatican, s'appuie sur tous les actes officiels pour laver sa mémoire de ces accusations. R.

CLÉMENT (St) *d'Alexandrie* (TITUS FLAVIUS CLEMENS), docteur de l'Église à la fin du IIe siècle et au commencement du IIIe, m. en 217. Né dans le paganisme, nourri de la philosophie platonicienne, il fut converti par St Pantène, catéchiste d'Alexandrie, qu'il remplaça dans la direction de son école, où il compta d'illustres disciples, entre autres Origène. Chassé par la persécution de 202, sous Septime Sévère, il alla, malgré le danger, prêcher la foi en Cappadoce, à Jérusalem et à Antioche, où les sophistes étaient tout-puissants, et vint reprendre ses fonctions à Alexandrie, où il mourut. Son enseignement essayait de concilier Platon et l'Évangile ; la philosophie païenne lui servait d'initiation à la morale religieuse. D'une érudition profonde, il avait aussi une éloquence persuasive. Il reste de lui : *Exhortation aux Gentils*, comparaison du paganisme et du christianisme, où l'on admire de belles pages, d'un grec très-pur, contre les sacrifices humains ; *les Stromates* (tapisseries), recherches savantes sur l'ancienne mythologie, les systèmes philosophiques et les hérésies contemporaines, mélange assez confus de science profane et sacrée ; *le Pédagogue*, traité de morale en 3 livres : le 1er offre à l'homme les exemples tirés de l'Évangile ; le 2e trace des règles d'hygiène et de tempérance ; le 3e relève les avantages de la modestie chez les femmes. Benoît XIV a contesté à Clément d'Alexandrie sa place dans le martyrologe romain ; les églises de France célèbrent sa fête le 4 décembre. La plus belle édition de ses

ouvrages est celle de J. Potter, gr.-lat., Oxford, 1715, 2 vol. in-fol., réimprimés à Venise, 1757. On a encore l'édition de Wurtzbourg, gr.-lat., 1780, 3 vol. in-8°, et en grec seulement, celle de Klotz, Leipsick, 1831-34, 4 vol. gr. in-12. *V. De Clemente Alex.*, par Holfstede de Groot, Groningue, 1826, in-8°; *De Γνώσει Clementis Alex.*, par Dahne, Leipsick, 1831, in-8°; la doctrine de ce docteur y est très-bien discutée. G. M.

CLÉMENT (Jacques), un des plus habiles compositeurs du XVI° siècle, né en Flandre, fut maître de chapelle de Charles-Quint. On a imprimé de lui 9 livres de messes à 4 voix, 7 livres de chants sacrés, une messe des morts, plusieurs motets, et des chansons françaises.

CLÉMENT (Jacques), dominicain fanatique, né à Serbonnes près de Sens, en 1567, m. en 1589, servit d'instrument aux Ligueurs, à Mayenne et à la duchesse de Montpensier, pour assassiner Henri III. Des lettres surprises au président Achille de Harlay lui ouvrirent l'entrée du camp de St-Cloud, et, pendant que le roi en prenait lecture, il le frappa d'un coup de couteau dans le bas-ventre. Les gardes le tuèrent sur la place. Quelques fous de la Ligue le regardèrent comme un martyr, placèrent son image sur les autels, et demandèrent à Rome qu'il fût canonisé. B.

CLÉMENT-MERSEAU, de Dreux, construisit, en 1628, avec Jean Thiriau, maître maçon de Paris, la digue que Richelieu fit élever pour fermer aux Anglais l'entrée du port de La Rochelle. Elle existait encore à la fin du XVIII° siècle.

CLÉMENT (Nicolas), né à Toul en 1647, m. en 1712, fut nommé en 1670 gardien des estampes et des planches gravées de la Bibliothèque du roi. En 1692, il remplaça Thévenot comme sous-bibliothécaire. Il fit de nombreux catalogues qui ont servi au récollement de 1720. Les vols qui furent commis à la Bibliothèque par Jean Aymon, dans lequel il avait mis sa confiance, abrégèrent ses jours. En mourant, il légua à la Bibliothèque, une collection d'environ 18,000 portraits. Il a publié, sous le nom d'Antimon, une *Défense de l'antiquité de la ville et siége épiscopal de Toul*, 1702, in-8°. C—s.

CLÉMENT (David), bibliographe, né à Hofgeismar (Hesse) en 1701, m. en 1760. Il fut successivement ministre protestant à Brunswick en 1736, et à Hanovre en 1743. Il est auteur d'une *Bibliothèque curieuse, historique et critique, ou Catalogue raisonné des livres difficiles à trouver*, 1750-1760, 9 vol. in-4°. Ce catalogue très-curieux, où néanmoins il y a à reprendre beaucoup, s'arrête à la lettre H. C—s.

CLÉMENT (Denis-Xavier), prédicateur distingué, né à Dijon en 1706, m. en 1771. Ses *Sermons* et *Panégyriques* forment 9 vol. in-12; le style en est souvent diffus et négligé. Il est l'auteur de la *Journée du Chrétien*.

CLÉMENT (Dom François), bénédictin de St-Maur, né à Bèze près de Dijon en 1714, m. en 1793, l'un des plus grands érudits du XVIII° siècle, fut chargé par ses supérieurs de continuer l'*Histoire littéraire de la France*, dont il acheva le 11° vol., rédigea le 12° et commença le 13°. Il publia avec Dom Brial le 12° et le 13° vol. du recueil des *Historiens de France*. Enfin il donna une nouvelle édit. de l'*Art de vérifier les dates*, 1770, in-fol., puis une seconde, 1783-1787, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage, réimprimé en 1818, 18 vol. in-8°, a été continué jusqu'à nos jours par Fortia d'Urban et autres, 1821-33, 15 vol. in-8°. Clément fut nommé associé libre de l'Académie des Inscriptions en 1785. On a publié en 1820, en 5 vol. in-8°, un *Art de vérifier les dates avant J.-C.*, travail qu'il avait préparé, mais bien inférieur à l'autre. C—s.

CLÉMENT (Pierre), littérateur, né à Genève en 1707, m. en 1767, publia pendant 5 ans des *Nouvelles littéraires de France*, écrites avec justesse et précision, et réimprimées sous le titre de *Cinq années littéraires*, La Haye, 1754, in-12. Il voulut aussi accommoder au théâtre la *Mérope* de Maffei, mais la pièce de Voltaire sur ce sujet fut préférée. Il traduisit *le Marchand de Londres*, tragédie de Lillo, et imita de l'anglais sa *Double métamorphose*, modèle du *Diable à quatre* de Sedaine.

CLÉMENT (Jean-Marie-Bernard), surnommé *l'inclément* par Voltaire, à cause de la dureté de son style, né à Dijon en 1742, m. à Paris en 1812, fut d'abord professeur au collége de Dijon, et renonça bientôt à l'enseignement pour se livrer à la critique des ouvrages littéraires de son temps. Il avait du goût, mais plutôt en théorie qu'en pratique, une certaine verve moqueuse, une partialité choquante qui le portait à insister sur des détails minutieux, et à négliger d'analyser les beautés après avoir discuté les défauts. Voltaire se vengea de ses attaques par des injures, Saint-Lambert par une lettre de cachet, Le Brun par deux mauvaises épigrammes. Ses principaux ouvrages sont : *Observations critiques sur les Géorgiques* de Delille, sur *les Saisons* de Saint-Lambert, etc., Genève, 1771, in-8°; *Lettres à Voltaire*, Paris, 1773 et années suivantes, jusqu'en 1776, in-8°; *De la tragédie*, 1784; *Essais de critique sur la littérature anc. et moderne*, 1785, 2 vol. in-8°; des traductions de plusieurs *Harangues de Cicéron* (avec Desmeûniers), Paris, 1786-87, 8 vol. in-12; une traduction des *Amours de Leucippe et Clitophon* d'Achilles Tatius, Paris, 1800, in-12; une imitation en vers de *la Jérusalem délivrée*, 1800. Il a travaillé à plusieurs journaux littéraires du temps. C. N.

CLÉMENT DE RIS (le comte Dominique), né à Paris en 1750, m. en 1827, était avocat en 1789. Il fit partie, en 1793-94, de la commission exécutive chargée de réorganiser l'instruction publique, et fut élevé à la dignité de sénateur en 1800. Peu de temps après, enlevé sur ses terres par des chouans, il passa 19 jours en captivité dans un souterrain, sans que l'on ait connu le motif de cette séquestration. Il fut nommé pair de France en 1814.

CLÉMENT-DÉSORMES, chimiste-manufacturier, né à Dijon, m. en 1842. Il monta à Verberie une fabrique d'alun qui servit de modèle à beaucoup d'autres, et fonda au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris l'enseignement de la chimie appliquée aux arts, qu'il professa jusqu'en 1840. On a de lui des Mémoires sur l'*oxyde de carbone*, le *sulfure de carbone*, l'*outremer*, sur la *théorie de la fabrication de l'acide sulfurique*, sur la *fabrication du blanc de plomb* (procédé de Montgolfier), sur l'*appréciation des proportions d'eau hygroscopique dans les gaz*, sur la *chaleur*, sur les *effets mécaniques de la vapeur et les avantages d'utiliser sa force expansive par la détente dans les différents systèmes de machines*. Il fit, avec le capitaine Freycinet, des recherches expérimentales sur la *distillation de l'eau de mer*. Ces travaux, remarquables par la hardiesse des vues autant que par la haute portée des applications, sont insérés, pour la plupart, dans les *Annales de chimie et de physique*, et dans le *Bulletin de la Société d'encouragement*. C. L.

CLÉMENT (SAINT-), vge (Htes-Alpes), arr. et à 10 kil. N.-E. d'Embrun, sur la rive dr. de la Durance; 648 hab. Beaux marbres et porphyre.

CLEMENTI (Muzio), pianiste et compositeur de musique, né à Rome en 1752, m. en 1832, passa presque toute sa vie en Angleterre. C'est le chef de la meilleure école de mécanisme et de doigté. Ami d'Haydn et de Mozart, il eut pour élèves Cramer, Field, Kalkbrenner et Klengel. Ses ouvrages consistent en 34 œuvres de sonates, une *toccate* célèbre, quelques duos, caprices, valses, plusieurs symphonies et ouvertures à grand orchestre : d'un style léger, brillant, plein d'élégance, ils manquent de passion. Clementi fonda à Londres une maison de commerce pour la musique, une fabrique d'instruments, et publia une *Introduction à l'art de jouer du clavecin* et un *Gradus ad Parnassum*, suite systématique d'études. B.

CLÉMENTINES ou RÉCOGNITIONS, œuvre apocryphe, attribuée à St Clément de Rome. L'auteur inconnu de cette composition a voulu prouver que le vrai fonds du christianisme est le judaïsme, contrairement à l'opinion des gnostiques. Il est cependant entaché lui-même de gnosticisme. — On donne aussi le nom de *Clémentines* à 5 livres de décisions du concile de Vienne publiées par le pape Clément V en 1313, qui y a joint un certain nombre de ses propres décrétales.

CLÉMONT. V. CLERMONT.

CLENART ou KLEINHARTS (Nic.), linguiste brabançon, né en 1495, m. en 1542. Après avoir enseigné le grec et l'hébreu à Louvain, il alla étudier l'arabe en Espagne et en Afrique, et professa à Salamanque et à Braga. On a de lui : *Tabula in grammaticam hebræam*, Louvain, 1529, grammaire rééditée par Cinq-Arbres en 1564; *Institutiones linguæ græcæ*, Louvain, 1530, dont H. Estienne, Vossius et autres, donnèrent de nouvelles éditions, et qui servirent dans les colléges jusqu'à la grammaire de Furgault.

CLÉOBIS et BITON, fils de Cydippe, prêtresse de Junon à Argos, s'attelèrent eux-mêmes au char de leur mère pour la conduire au temple. Celle-ci demanda aux dieux de leur accorder le plus grand bien possible, et ils s'endormirent pour toujours. Ils avaient leurs statues à Delphes. L—H.

CLÉOBULE, l'un des sept sages de la Grèce, qui vivait dans le VI° siècle av. J.-C., était fils d'Évagoras, roi de Lindos, dans l'île de Rhodes. Après un voyage en Égypte, il succéda à son père et devint l'ami de Solon. Sa maxime fondamentale était : « De la mesure en tout. » Diogène Laërce a écrit sa vie. L—H.

CLÉOMBROTE, nom de trois rois de Sparte. Le 1er, tuteur de Plistarque, après la mort de son frère Léonidas aux Thermopyles, alla occuper l'isthme de Corinthe pour

défendre l'entrée du Peloponèse, 480 av. J.-C. — Le 2e, fils de Pausanias II, devint roi en 380, après son frère Agésipolis, fit la guerre contre les Thébains, et fut tué à la bataille de Leuctres, 371. — Le 3e usurpa, en 243, le trône sur Léonidas II, son beau-père, qui le chassa bientôt après, 239. L—H.

CLÉOMÈDE, auteur d'un manuel grec d'astronomie en 2 liv., intitulé *Théorie circulaire des corps célestes*, a suivi surtout les doctrines de Posidonius et des stoïciens, en s'attachant à combattre les opinions grossières des Épicuriens. Mais, trop peu astronome lui-même, il a commis des erreurs qu'il ne faut pas imputer aux auteurs où il a puisé. Son ouvrage contient des données inexactes, et pourtant précieuses pour nous, notamment sur les mesures de la terre tentées par Eratosthène et par Posidonius. L'époque de Cléomède est incertaine; il est peut-être postérieur à Ptolémée, quoiqu'il paraisse ne l'avoir pas connu. Les meilleures éditions de son manuel d'astronomie sont celles de Bake, Leyde, 1820, in-8°, et de Schmidt, Leipsick, 1832, in-8°. H. M.

CLÉOMÈNE Ier, roi de Sparte, 519-491, fils d'Anaxandride, défit les Argiens près de Tirynthe, échoua devant Argos défendue par Télésilla, 514; aida les Athéniens à chasser Hippias, 510; soutint Isagoras contre Clisthène, et fut sans cesse en querelle avec son collègue Démarate. Il se tua dans un accès de folie.

CLÉOMÈNE II, fils de Cléombrote, succéda à son frère aîné Agésipolis en 370, et mourut en 309, après un règne paisible. Il fut remplacé par Aréus, son petit-fils.

CLÉOMÈNE III, roi de Sparte, 236-221 av. J.-C.; élevé dans le stoïcisme, il succède à son père Léonidas, ennemi d'Agis III, qu'il veut imiter. Après avoir gagné les soldats dans une expédition contre Aratus, il égorge les éphores, met les biens en commun, admet de nouveaux citoyens, partage les terres en 4,000 lots, remet en vigueur les lois de Lycurgue, nomme pour 2e roi son frère; allié aux Etoliens, il bat de nouveau la ligue achéenne; mais, défait à Sellasie, 222, par Antigone Doson, roi de Macédoine, appelé par Aratus, il se sauve en Egypte, où le roi, Ptolémée Philopator, le prive de sa liberté; il meurt en cherchant à la recouvrer, 221. A. G.

CLÉOMÈNE, sculpteur athénien du IIIe siècle av. J.-C. Pline le désigne comme l'auteur des belles statues des Muses, dites *Thespiades*, dans le temple de la Félicité, à Rome. La *Vénus de Médicis*, qui est à Florence, lui est attribuée par Visconti.

CLÉON, démagogue athénien, m. l'an 422 av. J.-C., fut corroyeur de profession. Il réussit auprès du peuple par sa voix retentissante et ses gestes emportés, par l'audace de ses harangues et par ses adulations. Son crédit l'emporta, après Périclès, sur celui de Nicias. Ce fut lui qui fit rendre l'atroce décret dont faillirent être victimes les Mityléniens révoltés, 427 av. J.-C. Bien servi par le hasard, il contribua à la prise de Sphactérie. On l'opposa au Spartiate Brasidas dans la Chalcidique; il fut vaincu et tué à Amphipolis. Aristophane l'a bafoué dans ses *Chevaliers*, et Thucydide le traite avec sévérité. B.

CLÉONES, anc. v. du Péloponèse, au N. de l'Argolide. Un petit hameau appelé Klenæ (Κλἐναις), près de la route de Némée à Corinthe, représente certainement Cléones. On y voit auj. les débris des tombeaux d'Eurytus et de Ctéatus, tués par Hercule.

CLÉONYME, 2e fils de Cléomène II, roi de Sparte, disputa, en 309 av. J.-C., le trône à Aréus; ayant échoué dans cette entreprise, il alla au secours des Tarentins qui l'avaient appelé; mais, après les avoir aidés contre les Lucaniens, il leur imposa sa loi. Il voulut ensuite conquérir la Grande-Grèce, et ne réussit qu'à prendre Tarente; enfin il s'allia avec Pyrrhus pour s'emparer de Sparte, mais il fut repoussé, 273. On ne sait ce qu'il devint. L—H.

CLÉOPATRE, fille du Macédonien Attale, épousa Philippe quand ce prince eut répudié Olympias, et eut de lui un fils qu'elle essaya vainement de placer sur le trône en 336. Olympias les fit périr tous deux pendant l'expédition d'Alexandre en Asie.

CLÉOPATRE, fille de Philippe et d'Olympias, et sœur d'Alexandre le Grand, épousa en 337 Alexandre, roi d'Epire, son oncle maternel. Veuve de bonne heure, elle se retira à Sardes. Les principaux généraux d'Alexandre le Grand sollicitèrent sa main, afin d'acquérir par ce mariage des droits au trône; elle avait accepté Ptolémée, fils de Lagus, lorsque Antigone la fit assassiner, en 308.

CLÉOPATRE, fille d'Antiochus le Grand, roi de Syrie, épousa Ptolémée Epiphanes, roi d'Egypte. Après la mort de ce prince, elle gouverna avec sagesse au nom de Philométor, m. v. 174 av. J.-C., et fut regrettée des Egyptiens.

CLÉOPATRE, fille de la précédente et sœur de Philométor et de Physcon. Mariée au premier, elle en eut 2 filles et un fils qu'elle voulut faire régner après lui: mais Physcon réclama la couronne, épousa à son tour Cléopâtre, et fit tuer, le jour même des noces, l'enfant de Philométor. Cléopâtre, bientôt répudiée, eut un parti puissant à Alexandrie; vaincue par Physcon, elle se retira auprès d'une de ses filles, reine de Syrie. Morte vers 147 av. J.-C.

CLÉOPATRE, fille de la précédente et de Philométor. Elle épousa d'abord Alexandre Bala, usurpateur du trône de Syrie, 149 av. J.-C., puis Démétrius II Nicator, qui l'abandonna pour Rodogune, et enfin Antiochus Sidétès, frère de Démétrius, dont elle ne tarda pas à se défaire. Elle fit assassiner Démétrius, poignarda de sa main Séleucus, l'aîné des fils qu'elle avait eus de lui, parce qu'il avait pris le titre de roi sans la consulter, et gouverna au nom du 2e, Antiochus VIII. Celui-ci, qu'elle voulut bientôt empoisonner, la contraignit de boire la coupe qu'elle lui présentait, en 120; m. 89 av. J.-C. Cette Cléopâtre a fourni à Corneille le sujet de sa tragédie de *Rodogune*.

CLÉOPATRE, sœur de la précédente, et 2e femme de Ptolémée Physcon, soutint le second fils qu'elle avait eu de lui, Alexandre, contre Lathyre qui était l'aîné. Cependant Alexandre, blessé d'être toujours tenu en tutelle par sa mère, la fit mourir.

CLÉOPATRE. Physcon et la précédente eurent 3 filles de ce nom. L'aînée fut d'abord mariée à Lathyre, son frère, répudiée par lui, puis donnée à Antiochus IX de Cyzique, roi de Syrie. Elle fut tuée par sa sœur Cléopâtre Tryphène, qui avait épousé Antiochus VIII, et qu'Antiochus IX fit périr à son tour. La 3e, surnommée *Séléné*, seconde femme de Lathyre, puis d'Antiochus VIII, se maria enfin avec Antiochus Eusèbe, fils de sa sœur aînée, et fut tuée par Tigrane, roi d'Arménie, lors de l'occupation de la Syrie par ce prince, m. 116 av. J.-C.

CLÉOPATRE, fille de Ptolémée XI Aulète, née en 67 av. J.-C., épousa son frère Ptolémée Dionysos, et régna avec lui en 52. Des querelles élevées entre eux furent jugées en sa faveur par César, que ses charmes avaient séduit, en 47, et, Dionysos ayant péri dans la guerre d'Alexandrie, elle gouverna seule; obligée alors de se marier avec son plus jeune frère, Ptolémée Néoteros, elle l'empoisonna presque aussitôt. Après la bataille de Philippes, 42, Antoine la manda à Tarse, pour qu'elle eût à se justifier d'avoir prêté des secours à Brutus et à Cassius. Elle subjugua le général romain par sa beauté, l'attira en Egypte, lui fit répudier Octavie, sœur d'Octave, et obtint pour les 2 fils qu'elle avait eus de lui la Phénicie, la Syrie, la Cilicie, l'Arménie, la Médie, la Crète, la Cyrénaïque. Sa fuite à Actium, 31, décida du sort de la journée: elle songeait à se retirer sur la mer Rouge; mais ses navires ayant été brûlés par les Arabes, elle essaya vainement de gagner Octave. Pour ne pas orner à Rome le triomphe du vainqueur, elle se fit piquer au bras par un aspic, peu d'instants après qu'Antoine, désespéré de son inconstance, eut expiré sous ses yeux, l'an 30. Avec elle finit la dynastie des Lagides. Césarion, fils de César et de Cléopâtre, fut mis à mort par l'ordre d'Octave. Jodelle en 1552, Benserade en 1635, La Chapelle en 1681, Marmontel en 1750, Linguet en 1775, Mme E. de Girardin en 1847, donnèrent chacun une tragédie de *Cléopâtre*; Robert Garnier en 1578, Mairet en 1630, La Thorillière en 1667, firent jouer *Marc-Antoine*; on a de Boitel une pièce d'*Antoine et Cléopâtre*. La Calprenède a fait un long roman de *Cléopâtre*. B.

CLEOPATRIS, v. de la Basse-Egypte, la même qu'ARSINOÉ.

CLÉOPHAS, frère de St Joseph, fut, selon quelques auteurs, le père de St Siméon, 2e évêque de Jérusalem, et de St Jacques le Mineur. J.-C. lui apparut, ainsi qu'à un autre disciple, dans le bourg d'Emmaüs. Les Grecs l'honorent le 30 octobre, les Latins le 25 septembre.

CLÉOPHON, démagogue d'Athènes, souvent en butte aux traits des poëtes comiques, fit rejeter les propositions de paix des Spartiates après la bataille des Arginuses. Le parti aristocratique le fit condamner à mort, 405 av. J.-C.

CLEPH, roi lombard en Italie, 573-575. Il fut tué à cause de ses cruautés. Son fils Autharis ne régna que 10 ans après.

CLEPSYDRE, *clepsydra*, horloge d'eau, chez les anc. Romains, espèce de chronomètre, faisant le même office que le sablier, et dont se servaient aussi les Egyptiens et les Grecs. Elle avait la forme de deux cônes renversés joints par leur pointe. On s'en servait en public, pour suppléer les horloges solaires: on en mit une, pour la première fois, sur le Forum, l'an 595 de Rome, 157 av. J.-C. La clepsydre double était nécessairement en verre; mais

Il y en avait aussi de simples, en terre cuite. Vers la fin de la république, on commença à se servir de clepsydres dans les tribunaux, pour mesurer le temps accordé par les juges aux orateurs pour leurs plaidoyers. Cet usage se perpétua sous les empereurs. Les clepsydres servaient encore, dans les camps, à marquer la durée des veilles. Ctésibius avait imaginé un appareil qui permettait de remplacer l'eau de la clepsydre à mesure qu'elle s'écoulait. Dans les temps modernes, Tycho-Brahé a fait usage de la clepsydre pour déterminer le mouvement des étoiles, ainsi que Dudley pour ses observations marines. C. D—Y.

CLÉRAMBAULT (Louis-Nicolas), organiste, né à Paris en 1676, m. en 1749, fut nommé par Louis XIV surintendant de la musique particulière de Mme de Maintenon. Ses cantates lui firent une grande réputation. Il a composé aussi un office complet à l'usage de l'abbaye de St-Cyr, un livre d'orgue, et *le Soleil vainqueur des Nuages*, pièce représentée à l'Opéra en 1721. B.

CLERC, dans l'Église, est celui qui entre dans les ordres, qui a Dieu en partage (du grec *klèros*, héritage). Au moyen âge, où les prêtres étaient presque seuls lettrés, *clerc* et *savant*, *clergie* et *science*, furent synonymes; jusqu'à nos jours, la dénomination de clerc a été conservée pour ceux qui exercent certaines fonctions exigeant de l'instruction (greffiers des cours et tribunaux, secrétaires des officiers ministériels, tels que notaires, avoués, etc.). Les clercs furent naturellement appelés aux charges de l'État: il y eut les *conseillers-clercs*, membres des États provinciaux; les *clercs des comptes*, membres de la cour des comptes qui surveillaient les finances; les *clercs du secret*, ou secrétaires d'État; les *clercs du roi*, scribes ou commis, etc. Le nom de *clercs* ne désigna pas seulement les ministres actifs du culte, mais tous ceux qui se rattachaient au clergé par le costume, par la profession de vie; c'est ainsi qu'avant 1789 on prenait la tonsure pour jouir des priviléges du clergé, mais sans pour cela renoncer au monde. A Rome, on nomme *clercs de la chambre* 12 prélats qui forment la chambre des finances; *clercs de la cloche*, 2 clercs qui servent à la chapelle du pape. B.

CLERCS OU FRÈRES DE LA VIE COMMUNE, congrégation de clercs ou chanoines réguliers, formée dans les Pays-Bas, à la fin du XIVe siècle, par Gérard Groot ou le Grand, né à Deventer.

CLERCS RÉGULIERS, prêtres vivant en communauté, avec ou sans vœux. Tels sont les Théatins, les Barnabites ou Clercs de St-Paul, les Jésuites, etc. (*V.* THÉATINS, BARNABITES, JÉSUITES).

CLERC (Nic.-Gabr.), médecin, né à Baume-les-Dames en 1726, m. en 1798. Premier médecin des armées en Allemagne en 1757, il passa, 2 ans après, en Russie, revint prendre la place de médecin du duc d'Orléans en 1762, et fut inspecteur de l'hôpital de Moscou de 1769 à 1777. A la fin de sa vie, il prit le nom de Leclerc. Ses principaux ouvrages sont: *Histoire naturelle de l'homme considéré dans l'état de maladie*, Paris, 1767, 2 vol. in-8°, trad. dans toutes les langues; *Yu le Grand et Confucius*, Soissons, 1769, in-4°, roman composé pour l'éducation de Paul Ier; *Histoire de la Russie ancienne et moderne*, Paris, 1783-94, 6 vol. in-4° et atlas; *Atlas du commerce*, 1786, in-4°, fait d'après les ordres de Vergennes et de Calonne.

CLERCK (Charles), entomologiste suédois du XVIIIe siècle, est connu par 2 ouvrages assez rares: *Aranei suecici*, Stock., 1757, en suédois et en latin, inférieur à celui de Lister; *Icones insectorum rariorum*, 1759, estimé de Linné.

CLÈRES, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 22 kil. N. de Rouen; 351 hab.

CLERETS. *V.* CLAIRETS.

CLERFAYT (Franç.-Séb.-Ch.-Jos. DE CROIX, comte de), général autrichien, né en 1733 au château de Bruille près de Binch, m. à Vienne en 1798. Pendant la guerre de Sept Ans, il se signala contre les Prussiens aux batailles de Prague, Lissa, Hochkirchen et Liegnitz. Il fit les campagnes de Turquie en 1788 et 1789. Commandant d'un corps d'armée qui opérait avec les Prussiens contre la Champagne en 1792, il prit Stenay, emporta le passage de la Croix-aux-Bois, exécuta une belle retraite après Jemmapes, coopéra à la victoire d'Aldenhoven, fit lever le siége de Maëstricht en 1793, contribua à la victoire de Nerwinde, et s'empara du Quesnoy. Battu par Jourdan à Wattignies, 1794, il fut quelque temps feld-maréchal à l'armée du Rhin, 1795, délivra Mayence, céda le commandement à l'archiduc Charles, 1796, et entra au conseil aulique. La ville de Vienne lui a élevé un mausolée. B.

CLERGÉ, réunion des clercs (*V.* CLERC). On distingue le clergé en *régulier* et en *séculier*; le 1er comprend toutes les communautés religieuses soumises à une *règle*; le second est composé des prêtres attachés aux églises, vivant dans le monde et de la vie du *siècle*. Dans l'anc. monarchie française, le clergé formait le 1er ordre du royaume et avait le pas sur la noblesse.

CLERGIE (Bénéfice de). *V.* BÉNÉFICE.

CLÉRISSEAU (Charles-Louis), peintre et architecte, né à Paris en 1721, m. en 1820, passa 20 ans en Italie, où il étudia et dessina les modèles de l'antiquité. Il entra à l'Académie des Beaux-Arts en 1769, et construisit à Metz l'hôtel du Gouvernement. Catherine II l'appela en Russie et le nomma son premier peintre; le musée de St-Pétersbourg a été créé par lui. Il a publié: *Antiquités de la France, monuments de Nîmes*, 1re part., 1 vol. gr. in-fol., 42 pl., Paris, 1778; 1re et 2e part., 2 vol. gr. in-fol., 63 pl., Paris, 1806. C'est un véritable ouvrage d'art, bien dessiné et bien gravé. Dufourny et Legrand ont été élèves de Clérisseau.

CLERKE (Charles), navigateur anglais, né en 1741, m. en 1779, accompagna Byron et Cook dans leurs voyages de découvertes. Après la mort de ce dernier, il explora seul les îles Sandwich et le Kamtschatka. *V.* la relation du 3e voyage de Cook.

CLERMONT-EN-ARGONNE, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. et à 25 kil. O. de Verdun; 1,141 hab. Comm. de fers. Autrefois capitale d'un comté qui relevait de l'Empire, et que possédèrent les évêques de Verdun, puis les comtes de Bar; ce comté, conquis sous Louis XIII, fut cédé à la France en vertu du traité des Pyrénées, et donné plus tard à la maison de Condé.

CLERMONT-EN-BEAUVAISIS, s.-préf. (Oise), à 26 kil. E. de Beauvais, sur la rive dr. de la Brèche; station du chemin de fer du Nord. Trib. de 1re inst., biblioth., collége; 3,463 hab. Bonneterie, toiles, grains et farines. Anc. ch.-l. de comté. La ville est dominée par un château dont la première construction remonte à Charles le Chauve, et dont les princes de Condé furent les derniers possesseurs; il sert maintenant de maison de détention pour les femmes. Clermont fut pris par le captal de Buch pendant la Jacquerie, par les Anglais en 1359 et 1415, par le maréchal de Boussac en 1430, et par Lahire en 1434. Henri IV la conquit sur la Ligue, 1595. Patrie de Cassini. — Le comté de Clermont remontait au XIe siècle. Porté par mariage à la maison de Champagne, 1191, il fut acheté en 1218 par Philippe-Auguste, qui le donna à son fils Philippe Hurepel. La fille de ce prince épousa Gaucher de Châtillon, qui périt en Égypte pendant la 7e croisade, 1250. Saint Louis, héritier du comté, en fit l'apanage de son 6e fils Robert, de qui descend la branche royale de Bourbon.

CLERMONT-FERRAND, anc. *Augusto-Nemetum*, *Arvernia* au IVe siècle, *Clarus mons* au Xe, ch.-l. du dép. du Puy-de-Dôme, à 420 kil. de Paris, sur le chem. de fer de Lyon, à l'E. du Puy-de-Dôme, et sur une hauteur au milieu d'un vaste amphithéâtre de verdure; 2?,562 hab. Évêché suffragant de Bourges; église consistoriale calviniste. Siége de la 20e division militaire; lycée, biblioth., cabinet de minéralogie, jardin botanique; laboratoire de chimie des ingénieurs des mines. Trib. de 1re instance (la cour impériale est à Riom), trib. de commerce, succursale de la Banque de France, école secondaire de médecine. Facultés des lettres et des sciences, École municipale, École normale primaire. Belles constructions modernes, rues étroites, et maisons en lave d'un aspect triste. On remarque une belle cathédrale du XIIIe siècle inachevée, l'église romane de Notre-Dame-du-Port, et les fontaines Delille et du Château d'Eau. Fontaine pétrifiante de Ste-Allyre. Commerce assez important de draperies, toiles, laines, blé, cuirs; fabr. d'excellentes pâtes d'Auvergne, dont une partie, expédiée au delà des Alpes, nous revient comme pâtes d'Italie; confitures sèches et pâtes d'abricots renommées. Entrepôt entre Paris et le Midi. — Après la soumission des Arvernes par César, 52 av. J.-C., *Nemetum* succéda, comme capitale de l'Arvernie, à l'anc. *Gergovia*. Elle reçut d'Auguste de précieux priviléges. Sous l'Empire, son école fut célèbre. On y voyait une statue colossale de Mercure, en bronze, haute de 122 mèt. Clermont fut pillée par les Vandales en 408, par Thierry Ier en 532, puis par les Normands du IXe siècle. On y battait monnaie. La 1re croisade y fut prêchée en 1095 par le pape Urbain II, et sept conciles y furent tenus. Au XIIIe siècle, l'évêque, seigneur de la ville et ne relevant que de la couronne, accorda une charte de commune aux Clermontois. Au XVe, Clermont échappa à la juridiction ecclésiastique et fut réunie à la couronne. En 1665, on y tint, avec un grand éclat, des *Grands jours*: Fléchier a donné un récit plein d'intérêt de ce qui se passa alors. Sous Louis XIV, la petite ville de Montferrand, à 2 kil. au N., fut réunie à Clermont, qui

prit le nom de Clermont-Ferrand. Patrie de Sidoine Apollinaire, Savaron, Domat, Pascal, Thomas, Chamfort, Dulaure, d'Assas.

CLERMONT-GALLERANDE, vge (Sarthe), arr. et à 5 kil. N.-E. de La Flèche; 1,572 habit. Il fut érigé en marquisat en 1576.

CLERMONT-LODÈVE ou CLERMONT-L'HÉRAULT, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. et à 14 kil. S.-E. de Lodève, sur le Ronel; 5,987 hab. Tribunal de comm. Collége; draps de troupe et d'étoffes dites *limousines;* tanneries de peaux de moutons. Comm. de bestiaux, eaux-de-vie, huile.

CLERMONT, v. des États-Unis (New-York), à 72 kil. d'Albany, près de l'Hudson; 1,500 hab. Victoire de lord Cornwallis sur les Américains, en 1780.

CLERMONT (Robert, comte de), 6e fils de Louis IX, né en 1256, m. en 1318, épousa en 1272 Béatrix, fille de Jean de Bourgogne et d'Agnès de Bourbon. Il devint ainsi le chef de la maison de Bourbon à laquelle appartient Henri IV. Il eut pour bailli, dans son comté de Clermont, le célèbre Beaumanoir.

CLERMONT (Louis de BOURBON-CONDÉ, comte de), fils de Louis III, prince de Condé, né en 1709, m. à Turin en 1771. Tonsuré à neuf ans et nommé aux abbayes du Bec, de St-Claude, de Marmoutier et de St-Germain-des-Prés, il obtint du pape, en 1733, une dispense pour entrer dans la carrière militaire sans renoncer à ses bénéfices. Il fit toutes les campagnes de la guerre de succession d'Autriche, assista aux batailles de Dettingen, Fontenoy, Raucoux, Lawfeld, et aux siéges d'Ypres, Menin, Anvers et Namur. Son élection à l'Académie française, 1754, attira sur ce corps et sur lui une grêle d'epigrammes. Pendant la guerre de Sept Ans, il remplaça Richelieu dans le commandement de l'armée du Rhin, 1758, laissa reprendre Minden et Dusseldorf, perdit la bataille de Crevelt, et, après avoir remis les troupes au marquis de Contades, se retira dans ses domaines. Il soutint le parlement dans ses débats contre la cour, et participa à la protestation des princes contre le parlement Maupeou : aussi fut-il depuis ce moment fort mal en cour. Il a été l'un des premiers grands-maîtres de la franc-maçonnerie en France. Voy. son *Eloge* par d'Alembert. B.

CLERMONT-TONNERRE (comtes de). Ils remontent à Sigaud II, comte de Clermont en Dauphiné au XIIe siècle. Le comté de Tonnerre passa dans la maison des Clermont par le mariage de Bernardin de Clermont, vicomte de Tallart, avec Anne de Husson, fille de Charles, comte de Tonnerre, en 1496. Charles IX érigea ce comté en duché, 1571, en faveur de Henri de Clermont. La maison de Clermont-Tonnerre comprend, outre la branche aînée, les *Clermont-Tonnerre-Thoury,* les *Clermont-Montoison* et les *Clermont-Mont-St-Jean.* Les principaux personnages qui l'ont illustrée sont :

CLERMONT-TONNERRE (François de), né en 1629, m. en 1701, évêque de Noyon en 1661, conseiller d'État, membre de l'Acad. Française, 1694, où il fut un des fondateurs du prix de poésie. Il présida l'assemblée du clergé de France en 1695. On l'accusait d'une excessive vanité.

CLERMONT-TONNERRE (Gaspard, marquis de), né en 1688, m. en 1781, se distingua à l'armée de Bohême en 1741, à la défense de l'Alsace et au siége de Fribourg, commanda la gauche de l'armée française à Fontenoy, assista à la prise de Tournai et de Bruxelles, aux batailles de Raucoux et de Lawfeld. Maréchal de France en 1747, il représenta le connétable au sacre de Louis XVI, et fut créé duc et pair.

CLERMONT-TONNERRE (Stanislas, comte de), né en 1747, m. en 1792, était colonel avant la Révolution. Député de la noblesse de Paris aux États de 1789, il se prêta un des premiers au changement qui se préparait. Son éloquence lui donna sur l'Assemblée nationale un ascendant dont Mirabeau se montra quelquefois jaloux. Partisan de la constitution anglaise, il fonda avec Malouet le club des *Amis de la monarchie,* et avec Fontanes le *Journal des impartiaux.* Arrêté un instant après la fuite du Roi, il fut, après le 10 août, massacré chez lui ou près de chez lui par la populace. Ses *Opinions* ou discours ont été réunis en 4 vol. in-8o, Paris, 1791. B.

CLERMONTOIS, anc. pays de France (Lorraine), auj. dans le dép. de la Meuse; capit. Clermont-en-Argonne. — Anc. pays de France (Auvergne), auj. dans le dép. du Puy-de-Dôme; capit. Clermont-Ferrand.

CLEROMANCIE (du grec *kléros,* sort, et *mantéia,* divination), genre de divination en usage dans l'antiquité. On plaçait dans une urne des dés, des osselets, des fèves, des cailloux, des noix, etc.; on en tirait une poignée qu'on jetait sur une table, et on prédisait l'avenir d'après la disposition des nombres ou des caractères qu'ils présentaient.

CLERSELLIER (Claude), philosophe cartésien, né à Paris en 1614, m. en 1684. Il traduisit les objections faites contre les *Méditations* de Descartes, publia les *Lettres* de ce philosophe, Paris, 1667, 3 vol. in-4o, les *Principes de la philosophie de Descartes,* 1681, in-4o, et les *Œuvres posthumes de Rohault,* son gendre, 1682, in-4o.

CLERVAL, ch.-l. de cant. (Doubs), arr. et à 12 kil. N.-E. de Baume-les-Dames, sur le Doubs; 1,030 hab. Dépendit de la principauté de Montbéliard depuis 1365; fut réuni à la France en 1762.

CLÉRY ou NOTRE-DAME DE CLÉRY, *Clariacum,* ch.-l. de cant. (Loiret), arr. et à 14 kil. S.-O. d'Orléans, sur la Loire; 1,077 hab. Doit son origine à un petit oratoire dédié à la Vierge et but de pèlerinage célèbre; Louis XI, qui y avait une dévotion particulière, y fit construire une église dans laquelle fut placé son tombeau; détruit par les calvinistes en 1563, rétabli par Louis XIII en 1622, déplacé pendant la Révolution, ce monument a été remis à Cléry en 1816. On voit encore la maison habitée par le même prince.

CLÉRY (J.-B. Cant Hanet), valet de chambre de Louis XVI, né près de Versailles en 1759, m. en 1809 aux environs de Vienne. Il accompagna son maître au Temple, où il fut l'unique serviteur des illustres captifs, auxquels il montra le plus grand dévouement. Il alla rejoindre la famille royale en 1794. On lui doit le *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI,* 1 vol. in-8o, Londres, 1798, et Paris, 1816, in-12, ouvrage qui obtint un immense succès.

CLET (Saint), pape. Les uns pensent que c'est le même personnage qu'ANACLET (*V. ce mot*); les autres font de Clet le successeur de St Lin, 78-91, et d'Anaclet, le successeur de St Clément, 100-109. (*V.* PAPE).

CLETA, une des Grâces. *V.* GRACES.

CLEVELAND, v. des États-Unis (Ohio), sur le lac Erié, à l'embouchure du Cayahoga et du canal de l'Ohio, sur une colline boisée. Fondée en 1796, elle avait 6,071 habitants en 1840, 17,000 en 1850, 43,550 en 1860, y compris *Ohio-City,* qui lui est réunie. Grands ateliers de construction de locomotives. Chemin de fer pour Colombus et Cincinnati.

CLEVELAND (John), poëte anglais, né en 1613 à Loughborough, m. en 1659, soutint la cause de Charles Ier, et attaqua très-vivement Cromwell. L'esprit de parti lui fit de son temps une réputation supérieure à celle de Milton. Ses œuvres, auj. oubliées, ont été publiées en 1687, in-8o.

CLÈVES, *Clivia,* v. des États prussiens (Prov. rhénane), à 19 kil. S.-E. de Nimègue; 7,900 hab. Un canal, dit Spoygraben, met la ville en communication avec le Rhin. Fabr. de draps et de cuirs. On y remarque le château dit *Schwanenburg* (Château des Cygnes), avec une tour très-élevée et une collection d'antiquités romaines; le *Kœnigsgarten,* avec un beau parc. — L'origine de Clèves est très-ancienne; au IXe siècle, elle fut dévastée par les Normands; plus tard elle devint la résidence des comtes, puis des ducs de Clèves. De 1791 à 1814, elle fut ch.-l. d'un arr. dans le dép. français de la Roër. Patrie du général Seidlitz. E. S.

CLÈVES (anc. duché de), dans le cercle de Westphalie, borné au N. par le comté de Zutphen, à l'E. par le comté de la Marck et les territoires de Cologne et de Munster, au S. et à l'O. par la Gueldre, était subdivisé en 3 cercles : 1o *Clèves,* villes princip. : Clèves, Calcar, Cranenburg, Gennep; 2o *Wesel,* villes princip. : Dinslacken, Duisbourg, Wesel, Xanten; 3o *Emmerich,* villes princip. : Emmerich, Rees, Sevenaer. — La maison des comtes de Clèves s'étant éteinte en 1368, le comté échut aux comtes de la Marck. Le nouveau comté de Clèves-Marck fut érigé en duché par l'empereur Sigismond, 1417. Plus tard on y réunit encore les duchés de Juliers et de Berg, le comté de Ravensberg, les seigneuries de Ravenstein, Winnenthal et Brekesand. De 1538 à 1543, la Gueldre aussi en fit partie. Après la mort du duc Jean-Guillaume III, 1609, Clèves, la Marck et Ravensberg échurent à la maison de Brandebourg, en vertu du mariage de la princesse Anne de Clèves, nièce de Jean-Guillaume, avec l'électeur Jean Sigismond. Le reste du duché passa à la maison de Neubourg. (*V.* NEUBOURG et JULIERS). La Prusse céda en 1795 la partie de la rive g. du Rhin, et en 1805 celle de la rive dr. à la France. La 1re entra dans le dép. de la Roer, la 2e dans le nouveau grand-duché de Berg; la partie au N. de la Lippe fut réunie au dép. de l'Yssel-Supérieur. En 1814, toutes ces possessions retournèrent à la Prusse. Clèves forma une régence dans la province de Juliers-Clèves-Berg, jusqu'à ce qu'en 1817, toutes les provinces du Rhin

étant réunies en une seule, il fut adjoint à la régence de Cologne. E. S.

CLICHIA, nom latin de CLISSON.

CLICHY (Société de), réunion, quelquefois à tort, appelée *club*, qui se forma, après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), dans une maison au bas de la rue de Clichy, à Paris; la société comprenait des royalistes de toutes nuances : on y vit Pichegru, Royer-Collard, Clausel de Coussergues, Hyde de Neuville, Camille Jordan, etc. Le Directoire la fit fermer au 18 fructidor an V (4 sept. 1797), et déporta une partie de ses membres.

CLICHY-LA-GARENNE, *Cligiacum*, vge (Seine), arr. de St-Denis, à 7 kil. N.-O. de Paris, sur la rive dr. de la Seine et près du chemin de fer de St-Germain. Fabr. importante de produits chimiques; cristallerie; 17,351 hab. Les rois de la première race y avaient un palais, nommé la *Noble-Maison*, et où plusieurs conciles furent tenus. Près de là eut lieu, le 30 mars 1814, un vif engagement entre la garde nationale de Paris et les alliés.

CLIENT, *cliens*, citoyen romain placé sous la protection d'un autre citoyen plus riche ou plus puissant que lui, qu'il appelait son *patron* (*V. ce mot*). Les clients, dont le nom venait de *colentes*, honorants, furent, dans l'origine, les plébéiens. Leur institution date de Romulus, qui imposa pour devoir aux clients d'aider les patrons à établir leurs filles; de les racheter, eux et leurs enfants, s'ils devenaient prisonniers de guerre; de satisfaire pour les procès qu'ils perdaient; d'acquitter les amendes qu'ils encouraient; de fournir l'argent nécessaire pour leurs magistratures, honneurs, ou autres dépenses publiques. C'était le servage des plébéiens vis-à-vis des patriciens qui, dans les premiers temps de Rome, n'étaient guère plus riches que leurs clients. Il s'amoindrit et se dénatura quand Rome prit de l'importance, quand les clients devinrent plus nombreux, et surtout quand les patrons, enrichis par la conquête, n'exigèrent plus de secours pécuniaires de leurs clients. Alors il y eut comme quatre classes de clients : les pauvres, les clients forcés, les riches, et les étrangers. Les pauvres faisaient métier de leur profession, allaient tous les matins visiter leur patron, l'accompagnaient en troupe quand il sortait, et même le ramenaient chez lui. Leur récompense était une *sportule* (*V. ce mot*), pour prix de la journée. Pendant les comices, si le patron poursuivait les honneurs, ils étaient des agents et des votants déterminés. Quelle que fût leur misère, ils ne devaient jamais paraître avec leur patron qu'en toge, afin d'avoir l'air de citoyens honorables et non de prolétaires. — Les affranchis formaient la classe des clients forcés, parce qu'ils ne pouvaient avoir d'autre patron que leur ancien maître. Leur condition était à peu près la même que celle des clients primitifs : ils devaient prendre soin de leur patron, s'il tombait dans l'indigence, et même de ses ascendants. Le patron avait droit de les chasser de Rome, s'il les trouvait ingrats. — Les clients riches étaient des citoyens d'une condition relevée, souvent d'anciens magistrats, quelquefois des hommes les plus importants de la république, qui s'avouaient clients d'un grand orateur ou d'un jurisconsulte illustre; ainsi Pompée, dans toute sa gloire, se disait le client d'Hortensius. Ces grands clients n'étaient pas assidus auprès de leurs patrons; mais dans les grandes occasions, pendant les brigues des comices, ils les servaient de toute leur influence, s'ils étaient candidats, paraissaient quelques instants en public avec eux, comme des clients vulgaires, pour montrer qu'ils les appuyaient. — Les clients étrangers étaient des villes, des colonies, des provinces, des peuples alliés ou vaincus, des rois, qui se choisissaient, parmi les grands citoyens de Rome, des patrons pour les défendre, les protéger, les appuyer lorsqu'ils avaient quelque plainte à porter contre leurs gouverneurs, quelques affaires à solliciter dans la métropole, quelque acte de justice à réclamer : les Capouans étaient clients de Cicéron; les Picentins, de Pompée Strabon, père du grand Pompée; les Bolonais, de Marc-Antoine; les Cappadociens, de Caton; plusieurs rois d'Asie, de Pompée, etc. — Les liens de la clientèle étaient sacrés : sous la république, nul client ne pouvait attaquer son patron en justice: sous les empereurs, ils ne purent le faire qu'avec une autorisation préalable du juge, qui l'accordait rarement. C. D—Y.

CLIFFORD (Famille de). Cette ancienne maison d'Angleterre remonte au XIIe siècle. Rosamonde, maîtresse de Henri II, en faisait partie. L'un de ses descendants, Robert, fut admis à la Chambre des lords, 1299, et périt à la bataille de Bannockburn, 1314. Deux autres Clifford figurèrent dans la guerre des Deux Roses parmi les partisans des Lancastre : l'un, Thomas, fut tué à St-Albans, 1455; l'autre, John, coupable du meurtre du jeune comte de Rutland, fils de Richard d'York, resta sur le champ de bataille de Towton, 1460. La famille de Clifford fournit encore les personnages suivants :

CLIFFORD (George), comte de Cumberland, né en 1558 à Brougham-Castle (Westmoreland), m. en 1605. Habile aux exercices chevaleresques, il fut souvent le champion de la reine Élisabeth dans les tournois de la cour. Il fut un des juges qui condamnèrent Marie Stuart, et participa à la destruction de l'*invincible Armada*. Il fit des courses contre les Espagnols et les Portugais aux Açores et dans les mers de l'Inde, et ne fut pas étranger à la disgrâce du comte d'Essex.

CLIFFORD (Thomas), né en 1630, m. en 1673, fut membre du parlement qui rétablit Charles II, et du célèbre ministère de la *Cabal*. Il poussa le roi à se vendre à Louis XIV. Ses tendances vers le catholicisme le firent disgracier. B.

CLIFFORD (George), jurisconsulte d'Amsterdam au XVIIIe siècle, donna à Linné des secours et des encouragements, et lui confia la direction de sa terre de Hartecamp, où il avait réuni des plantes rares, une ménagerie, un musée complet d'histoire naturelle, un riche herbier et une bibliothèque. Linné publia l'*Hortus Cliffortianus*, Amst., 1737, in-fol., et donna le nom de *Cliffortia* à un genre de plantes.

CLIFFORD, vge d'Angleterre (Hereford), à 4 kil. N. de Hay, sur la Wye; 800 hab. Ruines d'un château des comtes de Clifford.

CLIFTON, v. d'Angleterre (Glocester), attenant à Bristol et sur la rive dr. de l'Avon; renommée pour la salubrité de son air; source thermale et bains fréquentés. Courses en avril; riches habitations; 12,400 hab.

CLIGIACUM, nom latin de CLICHY.

CLIMA, mesure agraire des anciens Romains; elle valait 36 perches, ou 3 ares 16 centiares.

CLINTON (Henri), général anglais, m. en 1795. Il servit d'abord dans le Hanovre en 1758, combattit en 1775 sous Burgoyne et Howe contre les Américains, décida la victoire de Bunkers-Hill près de Boston, triompha encore à Long-Island, et prit New-York. Devenu commandant en chef, 1778, il dut évacuer Philadelphie à l'approche de Washington, s'empara de Charles-Town en 1779, fut repoussé de Rhode-Island par La Fayette, corrompit le général américain Arnold, mais sans pouvoir profiter de cette trahison qui fut déjouée, et fut remplacé par Carleton en 1782. Il publia des *Réflexions sur la guerre d'Amérique*, 1784, et mourut à Gibraltar dont il avait été nommé gouverneur. B.

CLINTON (George), né en 1739 dans la Nouvelle-Angleterre, m. à Washington en 1812. Après avoir servi contre les Français dans le Canada, il se fit avocat, fut nommé représentant de sa province à l'assemblée coloniale en 1773, et membre du Congrès en 1775, combattit dans la guerre de l'indépendance, gouverna l'État de New-York pendant 30 ans, et fut élu en 1804 vice-président des États-Unis et président du sénat. Par la suppression de la banque générale, 1811, il détruisit l'influence des négociants anglais, détenteurs de la plupart des actions. B.

CLINTON, vge des États-Unis (New-York), à 14 kil. O.-S.-O. d'Utica. Haute école classique fondée en 1812.

CLIO (du grec *kléos*, gloire), muse de l'histoire, inventrice de la cithare. Ses images la représentent couronnée de laurier, tenant d'une main un rouleau de papier, de l'autre une cithare ou une trompette.

CLION (LE), vge (Loire-Inférieure), arr. et à 20 kil. S. de Paimbœuf. Sources minérales; 131 hab.

CLISSA, anc. *Andetrium*, en allem. *Clutz*, c.-à-d. *Clef*, v. des États autrichiens (Dalmatie). Place de guerre avec une forteresse, près de l'Adriatique et à 8 kil. N.-N.-E. de Spalatro, dont elle commande la route. Prise par les Vénitiens en 1494.

CLISSON (Olivier de), connétable de France sous Charles VI, né en 1336, m. au château de Josselin en 1407. Il était fils d'Olivier III de Clisson, que Philippe de Valois avait fait décapiter à Paris, comme partisan de Jean de Montfort et sous prétexte qu'il entretenait des relations avec les Anglais. Quoique élevé en Angleterre, il porta toujours à ce pays une haine implacable. Après avoir combattu pour la maison de Montfort à Auray, 1364, et pour Pierre le Cruel en Castille, 1367-9, il passa au service de Charles V, et devint le frère d'armes de Du Guesclin. Il détruisit l'armée de Robert Knolles en Poitou, et rejeta en Guyenne les troupes du prince de Galles, 1369. Sous Charles VI, il commanda l'avant-garde de l'armée à la bataille de Rosebecque, 1382, exerça, après la

disgrâce des oncles du roi, une grande influence à la cour, et fut désigné, en 1387, pour prendre le commandement d'une flotte réunie à Tréguier en vue d'une descente en Angleterre; le duc de Bretagne, en l'arrêtant sur ses terres, fit manquer l'expédition. En 1391, un gentilhomme breton, Pierre de Craon, imputant au connétable une disgrâce qu'il avait éprouvée, essaya de l'assassiner. Quand Charles VI fut tombé en démence, Clisson, accusé de malversations, fut condamné par le parlement à la perte de sa charge et à une amende de 100,000 marcs d'argent. Il se retira alors dans ses terres. Les cruautés dont il s'était souillé lui avaient valu le surnom de *Boucher*. B.

CLISSON, *Clichia*, ch.-l. de cant. (Loire-Infér.), arr. et à 24 kil. S.-E. de Nantes, au confluent du Moine et de la Sèvre-Nantaise; 2,260 hab. Fabr. de toiles et mouchoirs; papeteries. Belles ruines de l'anc. château des seigneurs de Clisson.

CLISTHÈNE, citoyen d'Athènes, grand-père de Périclès, contribua à l'expulsion des Pisistratides, et fut archonte éponyme l'année même de leur fuite, 510 av. J.-C. Un instant banni par un chef de faction, Isagoras, qu'appuyaient les Spartiates, puis rappelé par ses concitoyens, il modifia la constitution de Solon. Au lieu des 4 tribus anciennes, il en forma 10 nouvelles, dont chacune élisait chaque année un général. Le sénat fut augmenté de 100 membres. On attribue encore à Clisthène l'invention de l'ostracisme.

CLITHEROE, v. d'Angleterre, comté et à 32 kil. S.-E. de Lancastre, sur la Ribble, au pied du mont Pendle; chemin de fer pour Manchester. Manuf. de tissus de coton. Sources minérales fréquentées. Ruines d'un château bâti par la famille Lacy au XIIe siècle. Nomme un député; 1,368 hab. en 1801; 10,864 en 1861.

CLITOMAQUE, philosophe carthaginois, se rendit à Athènes vers l'an 150 av. J.-C., y fréquenta Carnéade, et lui succéda, en 130, dans la direction de l'Académie. Il se donna la mort dans un âge très-avancé. Cicéron cite souvent ses ouvrages. L—H.

CLITON, prince normand. *V.* GUILLAUME CLITON.

CLITOR, anc. v. du Péloponèse (Arcadie), près d'un ruisseau et d'un lac du même nom, célèbre par son temple de Castor et Pollux. Les eaux de la fontaine *Clitorie* donnaient à ceux qui en buvaient le dégoût du vin.

CLITUMNE, *Clitumnus*, anc. rivière de l'Ombrie, qui tombait dans le Tinias, affluent du Tibre. Elle était navigable à peu de distance de sa source, et roulait des eaux très-froides et très-limpides. Les Romains croyaient que les taureaux qui en buvaient produisaient des animaux d'une blancheur éclatante. C'est un conte qui n'a pas d'autre origine que cette particularité que les taureaux, non-seulement de l'Ombrie, mais de l'Étrurie, dont l'Ombrie faisait partie, étaient presque tous blancs. Le Clitumne n'est plus auj. qu'un ruisseau. On croit qu'un tremblement de terre, arrivé vers le milieu du Ve siècle, a donné un autre cours aux sources qui en faisaient une rivière. C. D—Y.

CLITUS, dit *le Noir*, général d'Alexandre le Grand, lui sauva la vie au passage du Granique, et lui rendit encore d'autres services signalés. Mais il osa, dans un festin, élever la gloire de Philippe au-dessus de celle de son fils, et l'orgueilleux conquérant perça Clitus de son épée. Il pleura amèrement ce crime et honora pompeusement la mémoire de sa victime. Né 380 av. J.-C., m. en 328. L—H.

CLIVE (Robert, lord), fondateur de la puissance anglaise dans l'Inde, né en 1725 dans le Shropshire, m. en 1774, employé dès 1744 à Madras dans les bureaux de la Compagnie des Indes, prit du service dans l'armée en 1747, se distingua au siége de Pondichéry, 1748, s'empara d'Arcot en 1750, de Calcutta en 1755, chassa les Français des rives du Gange, et défit le nabab du Bengale à Plassey, 1757. Ses services furent récompensés par les titres de pair d'Irlande, de *baron de Plassey*, et de gouverneur général des Indes. Cependant, en 1773, il fut mis en accusation devant le parlement comme ayant abusé de son pouvoir pour faire une grande fortune : on le renvoya absous, mais le chagrin que lui causa ce procès le porta à se donner la mort. B.

CLIVIA, nom latin de CLÈVES.

CLOACINE ou CLUACINE (du latin *cluere*, purger, purifier), surnom de Vénus à Rome, parce que sa statue avait été placée dans la voie Sacrée, au lieu où les Romains et les Sabins, après s'être combattus, s'étaient réconciliés et purifiés du sang versé. — *Cloacine* était aussi le nom d'une déesse des cloaques ou égouts.

CLOAQUE, mot par lequel les Romains désignaient tout aqueduc souterrain, propre à recevoir les eaux et les immondices. Les frais d'entretien des cloaques étaient couverts par un impôt nommé *cloacarium*. La surveillance en fut confiée, sous la république, aux censeurs, puis aux édiles, et, sous l'empire, à des officiers dits *cloacarum curatores*. Une divinité, appelée *Cloacine*, présidait aux cloaques.

CLOAQUE MAXIME, *Cloaca maxima*, célèbre égout de l'anc. Rome, entrepris par Tarquin l'Ancien et fini par Tarquin le Superbe, l'an 239 de la ville, 513 av. J.-C. Il commençait vers l'extrémité N. du Forum, le traversait du N. au S., et aboutissait dans le Tibre, un peu au-dessous du pont Palatin, auj. le *Ponte-Rotto*. Sa longueur était d'environ 600 mèt., sa largeur de 4 mèt. 47 c., et sa hauteur, à partir du sol, de plus de 10 mèt. Il était couvert d'une voûte à plein cintre, de trois rangs de voussoirs posés en liaison l'un sur l'autre, et alternativement en travertin et en péperin. Il en existe encore environ 170 mèt., à partir de son embouchure dans le Tibre. Ce qui distingue cette cloaque, c'est qu'elle fut fondée dans un marais; qu'elle est bâtie en grosses pierres de taille, posées et jointes sans ciment; que le sol où elle se trouve est sujet aux tremblements de terre, et que cependant elle dure depuis plus de 2360 ans. C. D—Y.

CLOCHES, instruments de bronze fondu, en usage dans les églises catholiques, pour appeler les fidèles. On en attribue l'institution à St Paulin, évêque de Nole en Campanie (d'où leur nom de *campana*). Toutefois, il est certain que l'habit sacerdotal du grand-prêtre des Hébreux était bordé de clochettes. A Athènes, les prêtres de Proserpine se servaient aussi de clochettes les jours de fête. Chez les Romains, des *tintinnabula* annonçaient l'ouverture des bains et des marchés, les éclipses, le passage des condamnés à mort. Pline dit qu'il y en avait sur le tombeau de Porsenna, et que le vent les faisait résonner. Les grosses cloches furent introduites en Gaule vers le VIe siècle. Au VIIIe, on s'en servait en Angleterre pour les morts, et cet usage s'est perpétué jusqu'à nous dans certains États protestants (Hollande, Prusse, etc.). La cérémonie de la *bénédiction* ou *baptême des cloches* paraît avoir été établie au VIIe siècle. C'est aussi vers ce temps que les cloches furent employées pour la première fois en Orient, et l'Église grecque les conserva. Elles ont été interdites par les Turcs, et leurs sujets chrétiens les ont remplacées par des instruments de bois appelés *matraca*. Au moyen âge, on nommait *cloches banales*, les cloches placées dans les beffrois des villes pour appeler les habitants aux assemblées municipales. En 1793, les révolutionnaires forcenés proscrivirent les cloches en France, et un grand nombre furent brisées, pour fondre des canons ou de la monnaie de billon. B.

CLOCHES (RACHAT DES). Ce fut un usage, sous l'anc. monarchie française, que les cloches des églises, dans les villes prises après un siége, appartinssent au grand maître de l'artillerie; les bourgeois s'en rachetaient à prix d'argent. Napoléon Ier le remit en vigueur à Dantzig, en 1807.

CLODION *le Chevelu*, roi des Francs, 428-448, fils de Pharamond (?). Parti de Dispargum, il passa le Rhin, prit, dit-on, Tournai et Cambrai, et pénétra jusqu'à la Somme. Dans cette expédition, un parti de Francs fut battu par Aétius près du bourg Helena. Clodion eut probablement deux fils : l'un, qui fut l'allié d'Attila et devint peut-être l'aïeul de tous ces petits rois détruits par Clovis; l'autre, allié d'Aétius, probablement Mérovée. A. G.

CLODION (Claude-Michel), sculpteur, né à Nancy vers 1745, m. en 1814, a excellé dans le genre gracieux, mais profana souvent son ciseau par des sujets obscènes. On cite parmi ses meilleurs ouvrages : le groupe du *Déluge*, *Hercule en repos*, *Montesquieu*, le *Scamandre desséché par les feux de Vulcain*. Ses groupes de jeunes filles et d'oiseaux, de baigneuses et de bergères, sont surtout remarquables. Il a fait aussi les bustes de Tronchet, et de la duchesse d'Angoulême, nièce de Louis XVIII. B.

CLODIUS (Publius), citoyen turbulent de Rome, issu de l'ancienne famille des Claudius, dénatura son nom et se fit plébéien pour devenir tribun. Il servit en Asie sous Lucullus son beau-frère, fut quelque temps captif des pirates de Cilicie, scandalisa Rome par la dissolution de ses mœurs, osa s'introduire sous des habits de femme dans les mystères de la Bonne Déesse, et ne fut absous de ce sacrilége qu'en achetant ses juges. Tribun du peuple avec l'appui de César, de Pompée et de Crassus, l'an 693 de Rome, 59 av. J.-C., il fit condamner Cicéron à l'exil, et éloigna Caton par une mission à Chypre. Après avoir été l'instrument des triumvirs, il voulut être maître dans Rome, s'entoura de satellites, insulta Pompée, troubla les élections, et périt enfin dans une rencontre avec les esclaves de Milon, en 52. B.

CLODIUS MACER. *V.* MACER.

CLODIUS (Christian-Auguste), littérateur allemand, né à Annaberg en 1738, m. en 1784, professeur à Leipsick, et secrétaire perpétuel de l'Académie de cette ville, a laissé des *Dissertationes et carmina*, publ. après sa mort, Leipsick, 1787, in-8°, et des *Essais de littérature et de morale*, Leipsick, 1767-69, 4 part. in-fol., où se trouve une excellente étude des œuvres d'Aristophane.

CLODOALD. *V.* CLOUD (St).

CLODOMIR, 2e fils de Clovis, et premier-né, en 495, de son mariage avec Clotilde, m. en 524, eut en partage le royaume d'Orléans (c.-à-d. Orléans, Tours, Bourges, Nevers, Tonnerre, Auxerre, l'Anjou, le Maine et la Gascogne). Excité par sa mère, il attaqua Sigismond, roi des Bourguignons, le poursuivit jusqu'à St-Maurice en Valais, le prit, et le jeta dans un puits avec sa famille, en 523. L'année suivante, il fut défait et tué à Véseronce par Gondemar, frère de sa victime. De ses trois fils, placés sous la tutelle de Clotilde, deux (Gontaire et Théobalde) furent tués par leurs oncles Childebert et Clotaire; le 3e parvint à leur échapper, 532. *V.* CLOUD (SAINT-). B.

CLODONES, nom des Bacchantes macédoniennes, les mêmes que les Mimallones.

CLOGHER, petite v. d'Irlande (comté de Tyrone), à 22 kil. S.-S.-E. d'Omagh, auj. sans importance. Titre d'un évêché catholique fondé au ve siècle par St Patrick, et dont le siége est maintenant à Carrickmacross.

CLOGHNAKILTY, v. et par. d'Irlande (comté de Cork), à 30 kil. S.-O. de Cork, sur l'océan Atlantique, au fond de la baie du même nom; ruinée en 1641, elle n'a pas repris son anc. importance; 3,074 hab.

CLOITRE (du latin *claustrum*, lieu clos), carré de bâtiments formant la partie intérieure d'un monastère, et composé de 4 galeries ou portiques couverts. Entre ces galeries s'étend un espace découvert appelé *préau*, servant de jardin ou de cour, quelquefois de cimetière. Le cloître, destiné à établir des communications commodes, était d'ordinaire situé entre la chapelle, le chapitre, et le réfectoire, et surmonté de dortoirs. Il servait aux processions des religieux, ou à leur récréation pendant le mauvais temps. On y tint aussi des écoles. Les cloîtres étaient presque toujours ornés de sculptures ou de tableaux : tels sont ceux des Chartreux à Rome et à Naples, de St-Georges à Venise, de l'Annunciata et de Santa-Maria-Novella à Florence. Au cloître des Chartreux de Paris se trouvait la fameuse galerie de St-Bruno par Lesueur. — On appela aussi *cloître* l'ensemble des maisons appartenant à un chapitre et habitées par les chanoines, comme autrefois le le cloître de Notre-Dame de Paris; ou encore, le logement assigné au curé et aux prêtres d'une église, comme le cloître de St-Merry de la même ville. B.

CLONARD, vge et paroisse d'Irlande (Meath), à 18 kil. S.-S.-O. de Trim, près de la Boyne; 3,500 hab. Autrefois siége d'évêché. Ruines d'une abbaye fondée par St Finian.

CLONES, v. et paroisse d'Irlande (Monaghan), près du canal de l'Ulster; 2,388 hab. Commerce actif de toiles.

CLONFERT, vge et paroisse d'Irlande, comté et à 70 kil. E. de Galway, près du Shannon; 4,000 hab. Evêché catholique.

CLONMACNOIS, en angl. *Seven-Church*, vge et paroisse d'Irlande (King's County), à 8 kil. O. de Forbane; 3,800 hab. Autrefois siége d'un évêché fondé en 548 par St Kran. Belles ruines d'une anc. cathédrale et d'une célèbre abbaye d'Augustins. Nombreux tombeaux de rois et princes irlandais.

CLONMEL, v. d'Irlande, cap. du comté de Tipperary (Munster), sur la Suir, à 42 kil. N.-O. de Waterford; 11,104 hab. Florissante et bien bâtie; habitée par beaucoup de Quakers. Manuf. de coton, brasseries; produits agricoles. Ses manuf. de lainages, dues à des familles allemandes venues en 1667, ont décliné. Patrie de Sterne. Donne le titre de comte à la famille Scott.

CLONTARF, brg d'Irlande, comté et à 4 kil. N.-E. de Dublin, et sur la côte; bains de mer; 1,500 hab. Bataille qui rendit à l'Irlande son indépendance, après deux siècles d'invasions danoises, 1020.

CLOOTS (J.-B. DU VAL DE GRACE, baron de), plus connu sous le nom d'*Anacharsis Cloots*, né à Clèves en 1755, m. en 1794, était neveu de Cornelius de Paw, baron prussien. Il vint à Paris dès l'âge de 11 ans. Les idées nouvelles lui tournèrent la tête; il se crut appelé à réformer le monde, et, pour imiter les législateurs anciens, se mit à parcourir l'Europe sous le nom romanesque d'*Anacharsis*. A son retour, il se proclama l'*orateur du genre humain*, et, à ce titre, le 19 juin 1790, s'étant fait introduire devant l'Assemblée constituante, avec quelques valets mulâtres et nègres, et d'autres aventuriers affublés de costumes étrangers, demanda pour eux d'être admis à la grande fédération du 14 juillet, et rédigea une adresse contre tous les despotes du monde. Après le 10 août 1792, il professa hautement l'athéisme, et se crut à la veille de la république universelle. Naturalisé français la même année, il fut désigné aux électeurs de l'Oise par les jacobins, vota la mort de Louis XVI et de tous les rois, défendit les assassins de septembre, fit l'éloge du régicide Ankarstrœm, se déclara *l'ennemi personnel de J.-C.*, et poussa si loin l'extravagance du fanatisme, que Robespierre crut prudent de se défaire de lui. Il se méfiait d'un *sans-culotte* qui avait 100,000 livres de rente, et, l'accusant d'être agent de l'étranger, le fit monter avec Hébert sur l'échafaud. Cloots mourut en faisant appel au genre humain, dont il se disait l'ambassadeur. Il a laissé quelques écrits, dont les principaux sont : *la Certitude des preuves du mahométisme*, Lond., 1780, in-12; *la République universelle*, 1793, in-8°. G. M.

CLOPINEL. *V.* MEUNG (Jean de).

CLOQUET (Hippolyte), anatomiste, né à Paris en 1787, m. en 1840, professeur à la Faculté de médecine, a laissé entre autres ouvrages encore estimés : *Osphrésiologie, ou traité des odeurs, du sens de l'odorat et des organes de l'olfaction*, 1821; *Traité d'anatomie descriptive*, 6e édit., 1835; *Faune des médecins*, 1823-28, 6 vol.; *Traité complet de l'anatomie de l'homme*, 1827, 5 vol., avec 400 pl.

CLOSTER, c.-à-d. *le fileur*, fils d'Arachné, et à qui la fable attribue l'invention des fuseaux.

CLOSTERCAMP, vge des Etats prussiens (prov. du Rhin), au N. de Dusseldorf; illustré par le dévouement du chevalier d'Assas, qui précéda la victoire du maréchal de Castries sur les Hanovriens, 1760.

CLOSTERSEVEN, brg (Hanovre), à 27 kil. S.-O. de Stade; 800 hab. Le maréchal de Richelieu y fit mettre bas les armes au duc de Cumberland et à 35,000 Anglo-Hanovriens, 1757.

CLOS-VOUGEOT, célèbre vignoble (Côte-d'Or), dans les communes de Vougeot et de Flagey-lez-Gilly, arr. et à 22 kil. N.-N.-E. de Beaune, à 6 N.-E. de Nuits, un des 4 grands crus des vins rouges de Bourgogne; 300 barriques par an.

CLOTAIRE Ier, 4e fils de Clovis, et le 3e de son mariage avec Clotilde, né en 497. A la mort de son père, 511, il eut le roy. de Neustrie (Soissons, St-Quentin, Amiens, le pays entre la Somme, la Meuse et l'Océan, et une partie de l'Aquitaine). Il participa au meurtre des enfants de Clodomir, 532, à la conquête de la Thuringe, 530, et du pays des Bourguignons, 534, et fit avec Childebert la guerre au delà des Pyrénées. Il épousa une captive thuringienne, Ste Radegonde, puis la veuve de Clodomir. Comme il s'appropria tout l'héritage de Théodebald, roi d'Austrasie, il eut à combattre son propre fils Chramne, soulevé par Childebert mécontent, et ligué avec le duc des Bretons, 558. Il le brûla avec sa famille dans une chaumière. Seul maître de tout l'empire des Francs, il fut maltraité par ses leudes qu'il refusait de mener contre les Saxons, et mourut à Compiègne, 561. Il avait publié une loi favorable à l'aristocratie territoriale, *la prescription trentenaire*. B.

CLOTAIRE II, né en 584, de Chilpéric Ier et de Frédégonde, m. en 628, fut, à 4 mois, roi de Neustrie sous la tutelle de sa mère. Gontran son oncle le protégea contre les attaques de Childebert II, roi d'Austrasie. En 613, après la mort de Brunehaut, il réunit à ses Etats l'Austrasie et la Bourgogne, mais fut contraint de consacrer, au Champ-de-Mars de Paris, 614, les priviléges des leudes et l'inamovibilité de la charge de maire du palais. Il soutint contre les Saxons une guerre dans laquelle il vengea la défaite de son fils Dagobert en tuant le duc Bertoald. B.

CLOTAIRE III, fils aîné de Clovis II, ne jouit d'aucune autorité réelle. Roi de Neustrie et de Bourgogne en 656, il fut sous la tutelle de sa mère Bathilde et d'Ebroïn, maire du palais. Il mourut en 670, âgé de 18 ans.

CLOTAIRE IV, roi d'Austrasie, fut élevé au trône par Charles-Martel, qui régna sous son nom de 717 à 720. B.

CLOTHO. *V.* PARQUES (LES).

CLOTILDE (Ste), reine des Francs, femme de Clovis Ier, était fille de Chilpéric, roi des Bourguignons, qui fut assassiné par son frère Gondebaud. Elle épousa Clovis en 493, et le poussa à se faire chrétien. Veuve en 511, elle vit périr Clodomir, un de ses fils, et les deux autres, Clotaire et Childebert, se faire mutuellement la guerre. Impuissante à protéger contre eux les enfants de Clodomir, elle vécut dans la retraite à Tours auprès du tombeau de St Martin jusqu'en 545. Elle fut canonisée : fête, le 3 juin. — Ste Clotilde avait eu une fille, portant le même nom

qu'elle, et qui, mariée avec le roi des Wisigoths, Amalaric, fut persécutée par lui comme catholique : délivrée par ses frères, elle mourut en revenant en Gaule.

CLOTILDE (Église SAINTE-), à Paris sur la place Belle-Chasse, dans le Xe arrondissement. Elle est en style gothique du XIVe siècle. Sa façade regarde le N., et présente un porche élevé de 9 degrés au-dessus de la place, et flanqué de 2 tours carrées; il est percé de 3 grandes arcades ogivales, se profilant sur les tours, et répondant à 3 larges portes qui conduisent dans l'église. Chaque tour est surmontée d'une flèche pyramidale, à 8 pans découpés à jour, dominant de 22 mèt. la plate-forme du porche, et s'élevant à 67 mèt. du sol. Ce porche, décoré de statues et d'ornements d'une rare élégance, produit l'effet le plus heureux. — L'église a la forme d'une croix latine à 3 nefs, où l'on n'arrive qu'en traversant un porche intérieur large de 12 mèt., et terminé, à droite, par un baptistère, à gauche, par une chapelle funéraire avec caveau pour recevoir les morts avant leur transfèrement. La longueur du vaisseau est de 90 mèt., sa largeur de 37. La grande nef a 14 piliers de chaque côté, ornée de colonnettes accouplées très-élégantes, soutenant les arêtes d'une voûte ogivale. Sa largeur est de 10 mèt. 20 d'axe en axe des piliers, sa longueur de 34, sa hauteur, de 25 mèt. Les bas côtés ont 6m,20 de large, d'axe en axe, et 12m de haut. Les bras du transsept ont chacun une chapelle, et le chevet en a 5. Le monument couvre une superficie de 3,800 mèt. Tout son comble est en fer forgé. Sainte Clotilde a été commencée en 1846, sur les plans et sous la direction de Gau; depuis sa mort, en 1853, continuée par M. Ballu, qui a fait la façade, les clochers, l'intérieur, et l'a achevée en 1857. Elle est une inspiration des plus beaux monuments gothiques, avec une régularité qui tient peut-être trop de l'architecture grecque. C. D—Y.

CLOTILDE DE SURVILLE. *V.* SURVILLE.

CLOU ANNAL, *clavus annalis*, clou que, selon une fausse opinion, le premier magistrat de l'anc. Rome devait enfoncer tous les ans dans le temple de Jupiter-Capitolin, pour marquer l'année, dans les temps primitifs où l'écriture était peu connue. Des données plus certaines prouvent que ce clou fiché était une cérémonie expiatoire ou propitiatoire, dont on ignore l'origine et la signification. C. D—Y.

CLOUD ou CLODOALD (Saint), 3e fils de Clodomir et petit-fils de Clovis. Préservé par quelques serviteurs fidèles de la mort que lui préparaient, comme à ses frères, ses oncles Childebert et Clotaire, il se consacra à la vie monastique. La retraite où il vécut près de Paris prit de lui le nom de *Saint-Cloud*. Mort vers 560. Fête le 7 septembre.

CLOUD (SAINT-), *Novigentum*, brg (Seine-et-Oise), arr. et à 7 kil. O. de Versailles et 10 kil. S.-O. de Paris, sur la rive g. de la Seine et sur le chemin de fer de Paris à Versailles; 4,053 hab. Haras de l'État. Anc. château, avec parc, construit vers 1658, pour le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, par Mansard et Lepautre. Il est à mi-côte, et dans une magnifique situation. Sur son emplacement étaient une maison de plaisance du cardinal de Gondi, où Jacques Clément tua Henri III, un anc. hôtel de Catherine de Médicis, et une maison du surintendant Fouquet. En 1674, St-Cloud fut érigé en duché-pairie; en 1782, il passa comme fief à l'archevêché de Paris; la reine Marie-Antoinette l'acheta en 1786, et il devint château royal. Napoléon Ier en faisait sa résidence d'été de prédilection, après l'avoir restauré magnifiquement et agrandi. Parc de 16 kil. d'étendue, divisé en grand et petit parc. Le grand parc s'étend jusqu'au bord de la Seine. Il a été dessiné par Le Nôtre; on y remarque une très-belle cascade. — St-Cloud doit son nom à St Clodoald, petit-fils de Clovis, qui y bâtit un monastère. C'est dans l'orangerie du parc qu'eut lieu le coup d'État du 18 brumaire, et Charles X data de ce château les fameuses ordonnances de juillet 1830.

CLOUET (Jean-François), habile chimiste, né à Singly près Mézières en 1751, m. en 1801, professa la chimie à l'école de Mézières, et, à l'époque de la Révolution, fit construire à Daigny, près de Sedan, un beau laminoir à tôle d'acier, qui seul suffit à l'approvisionnement des arsenaux de Douai et de Metz, en tôle et en fers forgés. A la même époque, il trouva, pour fabriquer des damas, un procédé publié dans le no 90 du *Journal des Mines*. Il reprit ses travaux de chimie sur la composition de l'*acide prussique*, sur l'*acier fondu*, etc. Désirant les pousser plus loin sur la transformation des produits végétaux, il partit pour Cayenne. Ses Mémoires, peu nombreux, sont insérés dans le *Journal de physique* et dans les *Annales de chimie*. C. L.

CLOVIO (D. Jules), peintre en miniature, né en Croatie en 1498, m. en 1578, étudia la peinture sous Jules Romain et Girolamo de' Libri. Il se distingue par la noblesse du dessin, la grâce du coloris et la vérité de l'expression. Ses portraits peuvent être comparés, pour la vigueur et le naturel, à ceux du Titien. La *Procession du corps de N.-S. à Rome*, la *Fête du mont Testacio* en 26 tableaux, et un manuscrit de l'Office de la Vierge orné de peintures pour le duc de Florence, sont des ouvrages de premier ordre. B.

CLOVIS Ier, roi des Francs, 481-511, fils de Childéric Ier, et de Basine, né en 465. A la tête des Saliens de Tournai, il franchit les Ardennes, battit à Soissons, 486, l'officier romain Syagrius, et obligea par ses menaces Alaric II, roi des Wisigoths, de lui livrer le vaincu, qu'il mit à mort. Il était maître alors du pays entre la Somme et la Loire. Les évêques lui firent épouser, en 493, une princesse catholique, Clotilde, de la nation des Bourguignons. Sollicité par elle de se convertir, il s'attacha plus fortement à ses faux dieux, quand il eut vu mourir un de ses enfants qui venait d'être baptisé. Cependant, à la bataille de Tolbiac, en 495, sur le point d'être battu, il promit au Dieu de Clotilde de se faire chrétien s'il le rendait vainqueur. Après la victoire, il se fit instruire par St Remi, évêque de Reims, et reçut le baptême, avec 3,000 des siens, en 496. Les effets de cette conversion furent rapides. Les villes de l'Armorique, qui obéissaient à leurs évêques, acceptèrent sans combat la domination des Francs. Clovis, appelé dans la vallée du Rhône et au S. de la Loire par le clergé que persécutaient les Bourguignons et les Wisigoths ariens, remporta des succès faciles. Gondebaud, roi des Bourguignons, défait en 500 sur les bords de l'Ouche près de Dijon, abandonné par son frère Godegisèle, consentit à payer tribut. Alaric II fut vaincu à Vouillé près de Poitiers, 507, et tué de la main de Clovis; les Wisigoths, refoulés vers les Pyrénées, ne conservèrent que la Septimanie. Thierry, fils aîné de Clovis, voulut aussi enlever la Provence aux Ostrogoths; mais il fut battu sous les murs d'Arles, 508, par les troupes du grand Théodoric. Clovis souilla ses dernières années par des actes de violence : il fit périr ou tua de sa main plusieurs chefs francs, Ragnacaire, roi de Cambrai; Sigebert, roi de Cologne; Cararic, roi de Térouanne, etc. Dans un concile tenu à Orléans, il confirma au clergé sa juridiction particulière, la faculté de recevoir des legs, et le droit d'asile. Clovis reçut de l'empereur d'Orient Anastase les titres de consul et de patrice, et en porta les ornements. Il mourut en 511, et fut enterré à Paris, dans l'église St-Pierre-et-St-Paul, qu'il avait fondée, qui fut depuis Ste-Geneviève, démolie en 1807, et sur l'emplacement de laquelle passe la rue Clovis. Ses 4 fils, Thierry, Clodomir, Clotaire, et Childebert, se partagèrent ses États. B.

CLOVIS II, 2e fils de Dagobert, lui succéda en Neustrie et en Bourgogne, 638. Sa mère Nantilde, les maires du palais Ega et Erchinoald ou Archambaud en Neustrie, Flaochat en Bourgogne, dirigèrent les affaires. Clovis II épousa Bathilde, son esclave, et mourut en 656, laissant 3 fils en bas âge, Clotaire, Childéric, et Thierry. B.

CLOVIS III, fils de Thierry III, régna de 691 à 695, sous la tutelle de Pépin d'Héristal, mourut à 14 ans. B.

CLOWET (Pierre), célèbre graveur né à Anvers en 1606, m. en 1677, élève de Spierre et de Bloemaert. Son burin est pur et ferme, et ses tailles d'un bon effet. Ses plus belles planches sont *la Descente de croix*, *St Michel terrassant le diable*, *la Mort de St Antoine*, *l'Hiver ou l'Étable à vaches*, d'après Rubens. On recherche aussi ses portraits de Fernand Cortez, Améric Vespuce, Thomas à Kempis, Pierre Arétin, Malherbe, etc. — Son neveu, Albert Clowet, né en 1624, m. en 1687, a gravé un *Combat de cavalerie*, d'après Courtois, et la *Conception de Marie*, du Cortone, en 2 planches très-recherchées. B.

CLOWN, le comique de la scène anglaise; c'est le *hanswurst* des Allemands, et le *gracioso* des Espagnols.

CLOYES, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. et à 11 kil. S.-O. de Châteaudun, sur la rive g. du Loir; 1,830 hab.

CLOYNE, *Cluanum*, v. d'Irlande, comté et à 25 kil. E. de Cork; 6,496 hab. Évêché catholique fondé par St Colman au VIe siècle, auj. évêché de Cloyne-et-Ross; évêché anglican de Cork-Cloyne-et-Ross; belle cathédrale anglicane. Exploitation de marbres. Aux environs, tour très-ancienne, de 31 mètres de hauteur, et d'origine inconnue.

CLUACINE. *V.* CLOACINE.

CLUBS, mot anglais dont la signification de *massue*, *gros bâton*, s'applique à la *force* qu'une assemblée tire de l'union de ses membres. Les clubs, en Angleterre, sont des réunions périodiques ou quotidiennes qui ont lieu dans toutes les classes de la société. En France, ils furent des sociétés populaires, avec des tribunes publiques, ouvertes à tous les spectateurs. Le premier fut établi à Paris, rue St-Nicaise, en 1782; vinrent ensuite le club *de Boston* ou

des Américains, le club *des Arcades*, celui *des Etrangers*; la police les ferma tous en 1787. En 1789, les députés envoyés par les Etats de Bretagne aux Etats-Généraux se réunirent pour se concerter, et formèrent, à Versailles, le club *Breton*, appelé ensuite *Société des Amis de la Constitution*. Quand l'Assemblée nationale tint ses séances à Paris, ce club se réunit dans l'ancien couvent des Jacobins, et reçut, en 1792, le nom de club *des Jacobins*. Les députés les plus ardents de la gauche en firent partie; d'assemblée préparatoire, ils la transformèrent en assemblée délibérante, qui eut des affiliations dans toute la France. Le même parti avait aussi ouvert le club *de Montrouge*, où figura Mirabeau. Les députés modérés formèrent, par opposition, le club *des Feuillants*, 1791, dont La Fayette était l'âme. Le club *des Cordeliers*, dans l'ancien couvent de ce nom, est le plus célèbre après celui *des Jacobins*. Celui *de la Réunion*, fondé par les Girondins, fut fermé après le 10 août 1792. On cite aussi le club *des Enragés*, dirigé par Maillard, Santerre, Payan, Henriot, etc., et dont les membres anarchistes prenaient entre eux le nom de *casse-cous*. Après le 9 thermidor (*V. ce mot*), la plupart des clubs furent fermés, soit par ordre de l'autorité, soit par la pression de l'opinion publique. Un décret de la Convention, du 25 vendémiaire an III (16 oct. 1794), défendit toute affiliation aux sociétés populaires, et un autre décret du 5 fructidor suivant (22 août), ordonna la dissolution de ces sociétés. Sous le Directoire, le gvt autorisa des *Cercles constitutionnels* (*V. ce mot*). — La révolution de février 1848 fit éclore en France plusieurs milliers de clubs. Les doctrines antisociales, prêchées hautement dans les plus influentes de ces réunions, donnèrent lieu bientôt à des lois restrictives qui ne leur permettaient guère d'exister que momentanément, et seulement pour préparer les élections : dès 1849, elles furent toutes interdites. J. T.

CLUENTIUS, nom d'une famille patricienne de l'anc. Rome. Un Cluentius, accusé par sa mère d'avoir assassiné son père, l'an 699 de Rome, 54 av. J.-C., fut défendu par Cicéron, dont nous avons le beau plaidoyer.

CLUNIA, anc. v. de l'Espagne tarraconaise, auj. *Coruna del Conde* (Vieille-Castille). Victoire des Vaccéens sur Métellus Népos, 98 av. J.-C.

CLUNY, *Cluniacum*, ch.-l. de canton (Saône-et-Loire), arr. et à 23 kil. N.-O. de Mâcon, sur la rive gauche de la Grône; 3,286 hab. On y voyait, avant la Révolution, une célèbre abbaye de bénédictins, dont il reste le palais de l'abbé, où sont auj. le collége, la bibliothèque et la mairie. Dépôt d'étalons; belle église paroissiale. Patrie du peintre Prudhon.

CLUNY (Bénédictins de). Cette congrégation fut formée au commencement du X^e^ siècle par Bernon, abbé de Gigny, et 12 religieux de l'ordre de S^t^-Benoît, sur un terrain qu'avait donné Guillaume I^er^, duc d'Aquitaine et comte d'Auvergne. Les Clunistes se mirent sous la protection immédiate du Saint-Siége, afin d'échapper à la juridiction de l'évêque de Mâcon; mais ils finirent par succomber dans cette lutte contre leur supérieur ecclésiastique. Une règle leur fut donnée par Odon, successeur de Bernon. Dès le XII^e^ siècle, 2,000 maisons, tant en France que dans le reste de l'Europe et même en Orient, étaient sous la direction de l'abbé de Cluny, qui se qualifia *abbé des abbés* et *archi-abbé*; ces monastères n'avaient que le titre de prieurés. La discipline primitive de l'ordre s'étant altérée, S^t^ Bernard la recueillit pour en faire une application très-heureuse aux moines de Citeaux. Les ressources de cette abbaye étaient si grandes, qu'en 1245 le pape Innocent IV, une foule de prélats et leur maison, Louis IX et sa cour, l'empereur Baudouin et de nombreux seigneurs, purent y loger à la fois. Dans ces derniers siècles, l'abbé de Cluny fut généralement un cardinal ou un ecclésiastique de quelque grande famille de France. Cluny est une des abbayes bénédictines qui ont produit le plus de savants et d'écrivains. La congrégation fut dissoute en 1790. *V.* Lorain, *Histoire de l'abbaye de Cluny, depuis sa fondation jusqu'à sa destruction*, Paris, 1845, in 8°; Martin Marier, *Bibliothèque des écrivains de la congrégation de Cluny*. B.

CLUNY (Hôtel de). *V.* THERMES (Musée des).

CLUNY (Collége de). Ce collége, situé à Paris sur la place Sorbonne, fut fondé, en 1269, par Yves de Vergy, abbé de Cluny, en faveur des jeunes religieux de son ordre. Il n'en reste rien; pendant la révolution et jusqu'en 1815, l'église servit d'atelier au peintre David.

CLUSES, v. de France, ch.-l. de canton (Haute-Savoie) arrond. et à 15 kil. E.-S.-E. de Bonneville, près de l'Arve; 1,116 hab. Fabr. d'horlogerie.

CLUSIUM, auj. *Chiusi*, une des 12 métropoles de l'Etrurie, et cap. des Etats de Porsenna. Les Gaulois l'ayant assiégée l'an 391 av. J.-C., elle appela les Romains à son secours. Ce fut le prétexte de l'invasion de Rome par les Gaulois.

CLUSIUS, nom anc. du CHIESE.

CLUSIUS, surnom de Janus, dont le temple était *fermé* pendant la paix.

CLUSIUS, botaniste. *V.* LÉCLUSE.

CLUSONE, rivière d'Italie, affluent gauche du Pô, passe à Fenestrella et près de Pignerol. Cours de 75 kil.

CLUSONE, brg du royaume d'Italie, dans la province et à 26 kil. N.-E. de Bergame, près du Serio; 3,500 hab. Commerce de grains et fers; ch.-l. d'arrondissement.

CLUTZ, nom allemand de CLISSA.

CLUVIER ou CLUWER (Philippe), célèbre géographe, né à Dantzig en 1580, m. en 1623. Soldat pendant deux ans en Bohême et en Hongrie, il voyagea ensuite en Angleterre, en France, en Allemagne et en Italie. Ses principaux ouvrages sont : *Germania antiqua*, Leyde, 1616, 2 vol. in-fol., ouvrage plein de conjectures souvent trop hardies; *Sicilia antiqua*, 1619, in-fol.; *Italia antiqua*, 1624, 2 vol. in-fol., avec annotations séparées par L. Holstenius qui l'avait accompagné, ouvrage exact; *Introductio in universam geographiam*, 1629, in-12, et, avec notes de divers auteurs, Amst., 1729, in-4°. Cluvier avait une grande érudition, et possédait presque toutes les langues de l'Europe. L'*Introduction à la geographie* a été trad. en franç. par le P. Labbe, Amst., 1697. A. G.

CLUZEL (Jean-Antoine), pharmacien-major, répétiteur de chimie à l'École polytechnique, m. en 1813, à peine âgé de 30 ans. Il laissa un traité sur le *kermès minéral*, couronné par l'École de pharmacie; des travaux pour la *salubrité de l'air et des eaux* à l'île de Walcheren, et des observations sur la *liqueur de Lampadius* (sulfure de carbone). Ces mémoires sont insérés dans les *Annales de chimie et de physique*. C. L.

CLWYD, riv. d'Angleterre, affluent de la mer d'Irlande et arrosant une des plus belles vallées du pays de Galles. Cours de 55 kil.; passe à S^t^-Asaph et Rutland.

CLYDE, anc. *Glota*, riv. d'Ecosse; sources près et au S. de Crawford; passe à Lanark, Hamilton, Glasgow, Renfrew, Dumbarton et Port-Glasgow, et afflue au golfe de la Clyde (l'*æstuarium Varæ* des Romains), dans le canal du Nord, sur la côte S.-O. de l'Ecosse. Cours de 120 kil. Le canal de la Clyde ou de Glasgow établit une communication entre elle et le Forth. Navigable jusqu'à Glasgow, elle forme au-dessus de cette ville plusieurs cataractes, telles que celles de *Corrahouse* (28^m^), et de *Stonebyres* (27^m^).

CLYDESDALE. *V.* LANARK.

CLYPEA. *V.* ASPIS.

CLYPEUS, grand bouclier ovale, à l'usage de l'infanterie légionnaire chez les anc. Romains, et de la cavalerie. Il était de bois, couvert d'une lame d'airain, ou d'un cuir, et serti en fer. Au milieu s'élevait un gros bouton de fer, *umbo*, pour parer les grands coups d'armes ou de pierres. Le nom du soldat, le numéro de sa cohorte et de sa centurie étaient écrits à l'intérieur. Un symbole peint ou sculpté sur la paroi extérieure, indiquait le nom de la légion, et une couleur, la cohorte. C. D—Y.

CLYTEMNESTRE, fille de Tyndare, roi de Sparte, et de Léda, était la sœur de Castor, de Pollux et d'Hélène. Mariée d'abord à Tantale, fils de Thyeste, elle épousa ensuite Agamemnon, dont elle eut Oreste, Electre et Iphigénie. Pendant le siége de Troie, elle forma une liaison coupable avec Egisthe, poignarda Agamemnon à son retour, ainsi que Cassandre qu'il avait ramenée, et régna pendant quelques années avec son complice. Oreste vengea son père en frappant Egisthe et Clytemnestre. L'*Electre* de Sophocle et l'*Agamemnon* d'Euripide retracent toute cette tragique histoire. Le meurtre d'Agamemnon a aussi excité la verve d'Alfieri, de Lemercier, de Soumet et du peintre Guérin.

CLYTIE, fille de l'Océan et de Téthys, fut aimée d'Apollon. Délaissée par lui, elle tomba dans un profond désespoir dont il fut ému; il la changea en héliotrope.

CNACALESIA, surnom de Diane, qui avait un temple sur le mont Cnacalus en Arcadie.

CNÉMIS, anc. v. de la Grèce, chez les Locriens Epicnémidiens, au S.-E. de Scarpheia, en face du promontoire Cœneum en Eubée.

CNEPH ou CNUPHIS. *V.* KNEF.

CNIDE, v. de l'anc. Asie Mineure (Carie), dans la Doride, sur le golfe Céramique. Elle avait un temple de Vénus, avec la statue de cette déesse par Praxitèle. Patrie de Ctésias et d'Eudoxe. Victoire de Conon sur la flotte des Spartiates, l'an 394 av. J.-C.

CNIDIA, surnom de Vénus adorée à Cnide.

CNOSSE ou GNOSSE, anc. v. de la Crete, sur la côte N., cap. de l'île au temps de Minos. Patrie d'Epiménide. Aux environs était le labyrinthe de Dédale, où était renfermé le Minotaure.

COA, anc. *Cuda*, riv. de Portugal (Beira), affl. g. du Duero; cours de 120 kil. par Almeida.

COACTEURS, nom donné dans l'anc. Rome à ceux qui étaient chargés de faire payer les impôts, et de recueillir le prix de ce qui avait été acheté dans les ventes publiques.

COADJUTEUR. Ce titre, que portaient, au temps des empereurs romains, ceux qui aidaient ou suppléaient les magistrats dans l'exercice de leurs fonctions, a été appliqué dans l'Eglise à certains membres du clergé, ayant rang d'évêque, et remplaçant les archevêques ou évêques en cas d'infirmités ou d'absence. Autrefois les coadjuteurs étaient évêques *in partibus infidelium*, et ordinairement parents des titulaires, auxquels, en vertu de *provisions* pontificales, ils devaient succéder; n'ayant pas droit aux revenus des prélatures, il étaient indemnisés par des abbayes. Il y eut aussi des coadjuteurs et coadjutrices dans les communautés religieuses, et l'on assura de la même façon la survivance de certains canonicats. B.

COAHUILA. *V.* COHAHUILA.

COAILLEUX (LE), anc. petit pays de France (Lyonnais); vge principal St-Martin-en-Coailleux (Loire).

COALITIONS, nom donné aux ligues formées par les puissances européennes contre la révolution française et Napoléon Ier; on en compte sept: la 1re, conclue à Pilnitz, le 27 août 1791, entre la Prusse et l'Autriche, auxquelles se joignirent successivement les autres États, excepté la Suède, le Danemark, la Suisse et la Turquie, fut dissoute par les traités de Bâle, 5 av. et 22 juil. 1795, et de Campo-Formio, 17 oct. 1797. La 2e, formée en mars 1799, entre l'Autriche, la Russie, l'Angleterre, les Deux-Siciles et la Turquie, finit aux traités de Lunéville, 1801, et d'Amiens, 1802. La 3e, formée en 1803, entre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, fut dissoute par la paix de Presbourg, 26 déc. 1805. La 4e, formée en sept. 1806, entre la Prusse, la Russie et l'Angleterre, fut terminée par la paix de Tilsitt, 7-9 juillet 1807. La 5e, entre l'Autriche et l'Angleterre, commença en avril 1809, et finit à la paix de Schœnbrunn, 14 oct. La 6e, conclue en 1813, entre la Russie, la Prusse, l'Angleterre, l'Autriche et la Suède, aboutit à l'abdication de Napoléon Ier à Fontainebleau, 11 avril 1814. La 7e se forma en 1815, après le retour de l'Empereur, entre les mêmes puissances, moins la Suède, et s'est en quelque sorte perpétuée pendant la Restauration sous le nom de *Sainte-Alliance*. (*V. ce mot.*)

COANGO. *V.* ZAIRE.

COANZA, fl. d'Afrique occidentale (Guinée inférieure), affl. de l'Atlantique, à 45 kil. S. de St-Paul-de-Loanda. Sources inconnues; cours estimé à 900 kil., navigable sur 190. Il sépare les royaumes d'Angola et de Benguela.

COARRAZE, brg (Basses-Pyrénées), arr. et à 17 kil. S.-E. de Pau, sur le Gave de Pau; 1,710 hab. Aux environs, ruines du château où fut élevé Henri IV.

COBAD, roi persan. *V.* CABADÈS.

COBADONGA ou CAVADONGA, v. d'Espagne (Asturies), à 48 kil. S.-E. d'Oviédo. Il y eut une célèbre abbaye. Pélage y fut proclamé roi en 718.

COBALES, mauvais génies qui accompagnaient Bacchus dans ses voyages et se plaisaient à tourmenter les hommes.

COBBETT (William), publiciste radical anglais, né en 1762 à Farnham (comté de Surrey), m. en 1835. Fils d'un petit fermier, il vint à Londres en 1783, entra chez un procureur, s'engagea, revint de la Nouvelle-Écosse avec son régiment en 1792, visita la France, puis alla se fixer à Philadelphie, où il combattit dans son journal *Pierre Porc-épic* les intérêts de la France aux Etats-Unis. Il y faisait aussi le commerce de la librairie. De retour à Londres en 1804, il fonda le *Political register*, qui se continue encore auj. Cette feuille, dirigée avec virulence, mais avec une profonde connaissance de la légalité anglaise, devint populaire et fut la terreur du gouvernement. En 1815 Cobbett plaida pour Napoléon contre Castlereagh. Il entra aux Communes en 1832, et y soutint les droits des catholiques et la réforme parlementaire. On lui doit *le Jardinier américain*, livre d'économie rurale fort estimé, et *le Maître d'anglais*, dont le véritable auteur est Civrac. Son *Histoire de la Réforme*, 1824, est un mauvais pamphlet. A. G.

COBENTZEL (Louis, comte de), diplomate autrichien, né à Bruxelles en 1753, m. à Vienne en 1809. Successivement ambassadeur à Copenhague, 1774, à Berlin, 1777, à St-Pétersbourg, 1779-97, il fit preuve d'une grande habileté. Ce fut lui qui négocia la ligue de la Russie, de l'Angleterre et de l'Autriche contre la France en 1795, et les traités de Campo-Formio, 1797, et de Lunéville, 1801. Puis il fut chancelier d'Etat et ministre des affaires étrangères; il donna sa démission après la paix de Presbourg. — Son cousin Philippe-Jean, comte de COBENTZEL, né à Laybach en 1741, m. en 1810, signa le traité de Teschen en 1779, et fut ambassadeur à Paris en 1801. B.

COBI (Désert de). *V.* KOBI.

COBIJA. *V.* PUERTO-DE-LA-MAR.

COBLENTZ, *Confluentes*, *Conflentia*, cap. de la Prusse Rhénane, à l'embouchure de la Moselle dans le Rhin, à 108 kil. S.-O. de Cologne, à 718 de Paris par le chemin de fer et les bateaux du Rhin; par 50° 21′ 33″ lat. N., et 5° 15′ 44″ long. E.; 28,000 hab. 1/6 protestants. Importante place de guerre, entourée de fortifications et défendue, sur la rive g. du Rhin, par les forts Alexandre et François. La forteresse d'*Ehrenbreitstein* est située sur la rive opposée du Rhin au sommet d'un rocher escarpé, dans la ville de *Thalehrenbreitstein*, réunie à Coblentz par un pont de bateaux. Direction des douanes, consistoire évangélique. Résidence d'un président supérieur, sous l'autorité duquel sont réunis les gouvernements de Coblentz, Cologne, Trèves, Dusseldorf, et Aix. Tribunal d'appel. Située au milieu d'un fertile pays et sur l'un des points où le Rhin offre l'aspect le plus beau, cette ville est grande et régulière; on y remarque l'anc. chât. de l'électeur de Trèves, auj. le Palais-Royal; la place Clément; l'église Notre-Dame; l'égl. St-Florin, avec de beaux vitraux; les hôtels de Metternich-Winnebourg, des comtes Leyen, de Boos-Waldeck, le pont-aqueduc sur la Moselle, et, à quelque distance, le monument élevé au général Marceau. Fabr. de tabac, fer-blanc vernissé, meubles, voitures; comm. de vins. Le port est franc pour la navigation de la Moselle et du Rhin. Patrie du prince de Metternich. — Coblentz fut une des résidences des empereurs carlovingiens, devint ville libre impériale, puis fut réunie à l'électorat de Trèves; au commencement de la Révolution, 1790, elle devint le lieu de réunion des émigrés qui formèrent l'armée de Condé, et le quartier-général des Prussiens. De 1796 à 1814, elle appartint aux Français, qui rasèrent, puis réédifièrent la forteresse d'Ehrenbreitstein. Coblentz était alors ch.-l. du dép. de Rhin-et-Moselle.

COBLENTZ (Régence de), division administrative de la Prusse, entre celles de Cologne au N., d'Aix-la-Chapelle et de Trèves à l'O., le grand-duché de Holstein-Oldenbourg et le landgraviat de Hesse-Hombourg au S., la Bavière, le grand-duché de Hesse-Darmstadt, le duché de Nassau et la prov. prussienne de Westphalie à l'E. Superf., 603,900 hect.; pop., 525,564 hab.

COBOURG (Fréd.-Josie, duc de SAXE-), feld-maréchal de l'Autriche, né en 1737. Dans la guerre contre la Porte, 1788, il commanda l'armée de Gallicie, et remporta des victoires sur l'ennemi à Choczim, 1788, à Fokschan et à Martinestie, 1789. En 1792, il eut le commandement de l'armée des coalisés dans les Pays-Bas, vainquit Dumouriez à Nerwinde, et occupa la Hollande. En 1793, battu par Moreau à Tourcoing, par Jourdan à Wattignies, et, en 1794, à Fleurus, il se démit du commandement, et se rendit à Cobourg où il mourut en 1815. E. S.

COBOURG, en allem. *Koburg*, v. d'Allemagne, cap. du duché de Saxe-Cobourg-Gotha, à 120 kil. S. d'Erfurt, à 815 kil. N.-E. de Paris, sur l'Itz, dans une belle contrée de la Thuringe; 12,000 hab. Résidence du duc. Ville mal bâtie, mais entourée de belles promenades. L'église paroissiale, construite en 1401, le château ducal, l'arsenal, sont très-remarquables. Collége fondé par le duc Casimir en 1605; bibliothèque; institution de sourds-muets. Fabriques de tissus, porcelaine, faïence, bijoux, etc. Aux environs, le vieux château de Cobourg est transformé en établissement d'aliénés et maison de correction. Cobourg remonte au XIIe siècle, et n'obtint de l'importance qu'en 1485, sous le règne de la ligne Ernestine. Elle fut assiégée en 1430 par les Hussites, et en 1632 par Wallenstein. E. S.

COBOURG (Principauté de SAXE-). *V.* SAXE-COBOURG.

COCAGNE (Pays de), contrée fabuleuse où la nature prodigue ses trésors sans y être sollicitée par le travail des hommes. Son nom vient de *Cuccagna* en Italie, entre Rome et Lorette, où l'on vit à très-bon marché; ou bien du poëte *Merlin Coccaie*, qui aurait décrit ce pays délicieux; ou d'une fête napolitaine, durant laquelle on distribue au peuple des comestibles et du vin; ou du vieux mot *gogaille*, espèce de saupiquet ou de farce.

COCALUS, roi de Sicile. Il donna l'hospitalité à Dédale poursuivi par Minos, attira celui-ci dans son palais, le fit

périr au milieu d'un bain et incendia sa flotte. Dédale lui bâtit une citadelle dans sa ville d'Icanum.

COCARDE, insigne militaire, qui ne paraît pas remonter au delà du XVIIe siècle. Les soldats portèrent la cocarde dès le règne de Louis XIII. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, les soldats français et espagnols portèrent des cocardes blanches et rouges; celles des Bavarois étaient blanches et bleues. Les couleurs furent longtemps indéterminées. Dans la guerre de Sept Ans, la cocarde française était blanche et verte; un règlement de 1767 décida qu'elle serait en basin blanc.

COCARDE TRICOLORE. Elle fut d'abord bicolore, bleue et rouge, couleurs de la ville de Paris; le 17 juillet 1789, Louis XVI ayant accepté, à l'Hôtel de Ville, les nouvelles couleurs, Lafayette y fit ajouter le blanc, cocarde de la royauté, afin de nationaliser cette réunion de couleurs; car il avait remarqué que, par un singulier hasard, le bleu et le rouge étaient la livrée d'Orléans. La cocarde tricolore fut dès lors cocarde nationale jusqu'à la fin du 1er Empire français; en 1814, la Restauration reprit la cocarde blanche. A la Révolution de 1830 la cocarde tricolore reparut, et depuis, a toujours été conservée. — Pendant la Révolution, une loi du 21 septemb. 1793 obligea toutes les femmes à porter la cocarde tricolore; cette loi fut observée durant la Terreur seulement. C'était comme un signe de civisme imposé à tout le monde sans exception, et qu'il était dangereux de ne pas porter.

COCCAIE (Merlin). V. FOLENGO.

COCCEJI (Henri, baron de), né à Bremen en 1644, m. en 1719, professeur de droit à Heidelberg, Utrecht, Francfort-sur-l'Oder, est auteur de plusieurs ouvrages sur le droit naturel et le droit des gens: *Exercitationes juris gentium curiosæ*, 1772, 2 vol. in-4°; *Comment. de Jure belli et pacis*, de Grotius, 3 vol. in-fol., etc. ED. T.

COCCÉJI (Samuel de), né à Heidelberg en 1679, m. en 1755, fils du précédent, fut ministre d'État, puis chancelier du roi de Prusse Frédéric II. Il dirigea les premiers essais de ce roi pour réformer la justice dans ses États. Son travail, trad. en français, sous le titre de *Code Frédéric*, etc., 3 vol. in-8°, 1753, n'a jamais eu force de loi. Peu content de ce projet, Frédéric fit faire par le chancelier Carmer un nouveau code, publié seulement sous Frédéric-Guillaume. En 1748, Coccéji avait réformé la procédure. Frédéric II y fit, en 1781, de nouveaux changements qui excitèrent de vives réclamations. ED. T.

COCHABAMBA, v. de la Bolivie, ch.-l. du département du même nom, à 145 kil. N.-N.-O de Chuquisaca; 40,000 hab. Située au centre d'un territoire très-fertile en céréales, coton et canne à sucre. Industrie active. — Le département de Cochabamba a une superf. de 1,430 myriam. carrés, et 349,892 hab.

COCHE, nom donné autrefois à un grand carrosse public de voyage que les *diligences* ont remplacé; le nom s'est conservé pour désigner un bateau ponté, qui porte des voyageurs et des marchandises sur certaines rivières, ou sur les canaux, et que d'abord on appela *Coche d'eau*.

CO-CHEOU-KING, astronome chinois du XIIIe siècle, président du tribunal des mathématiques, détermina le solstice d'hiver à Péking, le lieu de chaque planète et celui du soleil dans les constellations à ce moment précis, la hauteur du pôle, les mouvements de l'étoile polaire, fit, le premier en Chine, usage de la trigonométrie sphérique, et construisit des instruments conservés encore aujourd'hui à Péking. V. le P. Gaubil, *Histoire de l'astronomie chinoise*. La Caille a vérifié l'exactitude des calculs de Co-cheou-King.

COCHEREL, hameau (Eure), arrond. et à 18 kil. E. d'Évreux, sur la rive dr. de l'Eure; connu par la bataille qu'y gagna, le 16 mai 1364, Bertrand Du Guesclin sur Jean de Grailly, captal ou seigneur de Buch en Gascogne. Ce dernier, qui commandait l'armée de Charles le Mauvais, roi de Navarre, fut fait prisonnier. Charles V reçut la nouvelle de la victoire de Cocherel à Reims, le 18 mai, la veille de son sacre, et cette nouvelle fut saluée comme *joyeuse étrenne de sa noble royauté*. CH.

COCHIN, petit État de l'Hindoustan, sur la côte de Malabar, baigné à l'O. par la mer d'Oman, borné au N. et à l'E. par la présid. de Madras, au S. par le roy. de Travankore; gouverné par un radjah tributaire de l'Angleterre depuis 1791; il paie un tribut de 690,000 fr. Superf., 520,000 hect. Ch.-l. *Tripontari*.

COCHIN, v. de l'Hindoustan anglais (présidence de Madras), autrefois cap. de l'État de Cochin, à 130 kil. S.-S.-E. de Calicut, 240 N.-O. du cap Comorin, 530 S.-O. de Madras; située sur une petite île près de l'extrémité S. de la côte de Malabar; très-bon port; par 9° 58' lat. N., et 73° 53' 15" long. E. Les Portugais eurent en ce lieu une forteresse fondée par Vasco de Gama en 1503; prise par les Hollandais en 1663, par les Anglais en 1796, et démantelée en 1806; la ville a beaucoup perdu depuis lors. Comm. assez actif, surtout en poivre et bois; 25,000 hab., dont beaucoup de Juifs. Chantiers de construction.

COCHIN (Henri), avocat célèbre, né à Paris en 1687, m. en 1747, fut le modèle de l'éloquence du barreau. Le recueil de ses œuvres (1721, 6 vol. in-8°, et 1821-24, 8 vol. in-8°,) contient de nombreux et importants mémoires sur des questions relatives au droit d'alors, mais ne peut donner l'idée de son talent oratoire qui brillait surtout dans l'improvisation. ED. T.

COCHIN, famille de graveurs célèbres, dont les principaux sont: *Nicolas* COCHIN, né à Troyes en 1619; sa pointe facile et agréable a de la ressemblance avec celle de Callot. Parmi ses estampes, on remarque des vues et des siéges de villes d'après Fouquières et Van der Meulen, *les Noces de Cana* d'après le Véronèse, le *Martyre de St Pierre Dominiquin* d'après le Titien, et, d'après ses propres dessins, *le Passage de la mer Rouge, Pharaon submergé, le Repos en Égypte*, etc. — *Ch.-Nic.* COCHIN, né à Paris en 1688, m. en 1754, a gravé *Rebecca* et la *Rencontre de Jacob et d'Esaü* d'après Lemoine, *Jacob et Laban* d'après Restout, les peintures du dôme des Invalides, et divers sujets de Coypel, Lafosse, Jouvenet, Parrocel, Watteau, etc. — *Ch.-Nic.* COCHIN, fils du précédent et élève de Restout, né à Paris en 1715, m. en 1790, garde des dessins du cabinet de Louis XV, membre de l'Académie de peinture. Son œuvre se compose de 1,500 pièces au moins; on y remarque *la Mort d'Hippolyte* d'après Detroy, 16 *Ports de France* (avec Lebas), *les Batailles de la Chine*. Il enrichit de vignettes une foule d'éditions de luxe, donna l'esquisse du tombeau du maréchal de Saxe, exécuté par Pigalle, et de celui du dauphin par Coustou, et publia des écrits intéressants sur les arts: *Observations sur les antiquités d'Herculanum* (avec Bellicard), 1751, in-12; *Voyage en Italie*, 1758, 3 vol. in-8°; *Iconologie par figures* (avec Gravelot), 4 vol. in-4°. B.

COCHIN (Jacques-Denis), fondateur de l'hospice de Paris qui porte son nom, né à Paris en 1726, m. en 1783, curé de St-Jacques-du-Haut-Pas. Il se dévoua entièrement aux pauvres, nombreux dans cette paroisse: en 1780, il eut l'idée de fonder pour eux un hospice, qui fut achevé en deux ans. Cochin a laissé de nombreux ouvrages de piété, recueillis et imprimés après sa mort.

COCHINCHINE ou ANNAM (Empire de), État de l'Asie Orientale, occupant l'E. de la presqu'île de l'Indo-Chine, borné au N. par la Chine, à l'O. par le Laos et le Siam, au S. et à l'E. par le golfe de Siam et la mer de Chine; entre 8° 25'-23° de lat. N., et 97° 45'-106° 58' long. E. Cap. *Hué*. Pays imparfaitement connu, comprenant les anc. royaumes de Cochinchine propre ou Annam méridional, de Tonkin ou Annam septentrional, et une partie de celui de Cambodge. Superf., environ 530,000 kil. carrés; pop. évaluée très différemment, à 5, 15 et 20 millions; le second chiffre semble le plus probable. La Cochinchine propre est montagneuse; le sol est bas, plat et très-fertile dans le Tonkin et le Cambodge. Climat très-chaud, mais sain. Les rivières sont le May-Kong ou Cambodge, le Sang-Koi, le Saigonn. Vastes forêts: bois de construction et bois précieux, ébène, aloès. Récolte de riz, maïs, canne à sucre, thé; vastes champs de mûriers. La production de la soie est une des principales richesses du pays. Les habitants se divisent en Cochinchinois ou Annamitains, qui se rapprochent beaucoup des Chinois; Cambodgiens, qui ressemblent aux Siamois; et Moys, qui se rapprochent de la race cafre, vivent à l'état sauvage, dans les montagnes, et semblent être la population aborigène. La civilisation est la même qu'en Chine, mais lui est inférieure: on fabrique des étoffes de soie, de coton, des objets en laque. La religion est le bouddhisme, et le dogme de Confucius répandu dans les classes élevées; les prêtres (*talapoins*) forment une classe inférieure et peu estimée. Le christianisme fut prêché dans le pays par les jésuites au XVIIe siècle, et on compte environ 500,000 chrétiens dirigés par des missionnaires catholiques européens et particulièrement français. Le gouvernement est monarchique et absolu; la population est divisée en deux classes: la noblesse ou corps des mandarins, et le peuple. — Ce pays fut colonisé par la Chine, dont il fit primitivement partie comme province ou comme royaume tributaire. Il fut appelé Cochinchine par les Portugais, qui lui trouvaient de la ressemblance avec le pays de Cochin, sur la côte de Malabar, et le regardaient comme une dépendance de la Chine. En 1471, la Cochinchine fut réunie au Tonkin; elle s'affranchit au XVIe siècle, et, en 1774, à la suite d'une

sanglante révolution, s'annexa le Tonkin. L'empereur de Cochinchine, Ngayen, cherchant alors un appui, offrit, par l'entremise d'un évêque missionnaire, de se mettre sous la protection de la France; un traité fut même conclu à Versailles, 1787, mais il n'eut aucune suite. Plusieurs officiers français vinrent alors en Cochinchine, disciplinèrent l'armée, et prirent une part active au gouvernement. Depuis 1820, une persécution s'est élevée contre les chrétiens. Des navires de guerre français ont été employés à réclamer la liberté des missionnaires emprisonnés sous les règnes de Ming-Mang, 1820-42, et de Thieu-Tri, 1842-47. Le souverain actuel, Tu-Duc, n'a pas été moins violent. *V. Supplém.*

COCHINCHINE ou ANNAM MÉRIDIONAL, prov. de l'empire de ce nom, bornée au N. par le Tonkin, à l'O. par le Laos et le Cambodge, au S. et à l'E. par la mer de Chine. Ch-l. Hué; v. princip., Fai-Fou, Nathrang, Touranne.

COCHLŒUS (Jean), savant théologien, né à Nuremberg en 1479, m. à Breslau en 1552. Il combattit Luther et les autres hérétiques dans de nombreuses conférences et beaucoup d'écrits, qui sont restés. On a encore de lui : *Vita Theodorici regis Ostrogothorum*, Ingolstadt, 1544, et Stockholm, 1699; *Historiæ Hussitarum lib. XII*, 1549, curieux, mais partial. A. G.

COCHON (Ch.), comte de LAPPARENT, né dans la Vendée en 1749, m. en 1825. Député suppléant aux Etats de 1789, membre de la Convention, il vota la mort de Louis XVI, contribua à la défense de Valenciennes contre les Anglais, entra au Comité de salut public après le 9 thermidor, puis au Conseil des anciens en 1795, remplaça Merlin de Douai au poste de ministre de la police, réprima à la fois la conspiration républicaine de Babeuf et le complot monarchique de Brottier, fut déporté dans l'île d'Oléron après le 18 fructidor et délivré le 18 brumaire, et devint préfet de la Vienne en 1800, des Deux-Néthes en 1805, sénateur en 1809, préfet de la Seine-Inférieure pendant les Cent-Jours. Exilé en 1815 comme régicide, il rentra deux après. Il a laissé une *Statistique du dep. de la Vienne*, 1802, in-8°. B.

COCHRANE (Robert), maçon écossais, devint le favori du roi Jacques III, qui le créa comte de Mar. Les nobles indignés se jetèrent sur lui au pont de Lawder et le pendirent, 1484.

COCHRANE (sir Alexandre FORESTER-INGLIS), amiral anglais, né en 1758, m. en 1832. Capitaine en 1782, il soutint, en 1795, un combat glorieux contre cinq navires français dans la baie de Chesapeake. Envoyé ensuite dans la Méditerranée avec lord Abercromby, il opéra le débarquement des troupes anglaises en Egypte, 1799. Contre-amiral en 1804, il détruisit une escadre française dans la baie de San-Domingo. En 1814, pendant la guerre contre les Etats-Unis, il saccagea Washington, la Louisiane et la Nouvelle-Orléans. Depuis 1821, il commanda en chef à Plymouth. — Son fils, Thomas-John, se distingua dans la guerre de 1813 contre l'Amérique du N., fut gouverneur de Terre-Neuve, membre du parlement en 1837, contre-amiral en 1841, et appelé à un commandement dans les Indes Orientales en 1844-46. Il a été nommé vice-amiral en 1850. B.

COCHRANE (Thomas), *comte de Dundonald*, neveu du précédent, né en 1775, m. en 1860. Elevé par son oncle, il devint bientôt un des officiers les plus distingués de l'Angleterre. Commandant de frégate en 1806, il s'empara d'un des forts qui défendent la côte de Barcelone. En 1809, il prit part à la destruction d'une escadre française, à l'embouchure de la Charente. Membre de la Chambre des communes, il se rangea dans l'opposition la plus avancée et combattit le ministère Castlereagh. En avril 1814, il fut exclu de la Chambre, rayé de la marine, condamné à l'amende et à la prison, pour avoir, dans un but d'agiotage, répandu le bruit de la mort de Napoléon Ier. Les électeurs de Westminster ne l'en prirent pas moins pour mandataire. Passant à l'étranger, il commanda les forces navales du Chili en 1818, du Brésil en 1822, de la Grèce en 1827. Guillaume IV le fit rétablir, en 1832, sur les cadres de la marine anglaise; il fut vice-amiral en 1842, et amiral en 1851. B.

COCHRANE (John Dundas), frère du précédent, m. en 1825, servit d'abord dans la marine, puis se mit à voyager. Il parcourut à pied la France, l'Espagne et le Portugal. En 1820, il se rendit à St-Pétersbourg, traversa, toujours à pied, la Sibérie, et se maria au Kamtschatka. De retour en Angleterre, il publia : *Narrative of a pedestrian Journey through Russia*, Londres, 1824. Il était à Valencia en Colombie, prêt à parcourir l'Amérique du S., quand la mort l'enleva. B.

COCK (Jérôme), peintre, graveur, imprimeur et marchand d'estampes, né à Anvers vers 1510, m. en 1570. Il a fait une collection de portraits historiques qui forme une partie intéressante de l'iconographie moderne. Ses autres principales publications sont : *Præcipua romanæ antiquitatis monumenta*, Anvers, 59 pl.; *Operum Romanorum per diversas Europæ regiones*, 20 pl., etc. Parmi ses élèves, on compte Hans Collaert et Corneille Cort.

COCK (Jean). *V.* COCCEIUS.

COCKERILL (John), célèbre industriel, né en 1790 à Haslington (Lancastre), m. à Varsovie en 1840. Il a fondé en 1816 la vaste usine de Séraing, près de Liége, qui a coûté 16 millions de francs, occupa 2,000 ouvriers, et fit une recette annuelle de 15 millions; elle comprenait des mines de charbon, des fonderies de fer, des ateliers pour la construction des machines à vapeur. Cockerill a pris part à la création de la banque de Belgique. Il a établi des houillères et des ateliers de machines à Liége, Verviers, Aix-la-Chapelle, St-Pétersbourg et jusqu'à Surinam, des filatures à Namur et à Spa, des fabriques de draps à Kotbus et en Pologne, etc. La révolution belge de 1830, et la suspension des paiements de la banque de Belgique en 1838, portèrent un coup terrible à une industrie aussi étendue.

COCKERMOUTH, v. d'Angleterre (Cumberland), à 38 kil. S.-O. de Carlisle, au confluent du Cocker et de la Derwent; 7,056 hab. Ruines d'un château fort. Patrie de Wordsworth.

COCLÈS. *V.* HORATIUS COCLÈS.

COCONAS (Annibal, comte de), Piémontais, qui vint chercher fortune en France sous la régence de Catherine de Médicis. Il se distingua par ses cruautés à la St-Barthélemy. Devenu favori du duc d'Alençon, il entra dans un complot pour mettre ce prince sur le trône, après la mort de Charles IX, au préjudice de Henri III, alors en Pologne. Catherine le fit exécuter, 30 avril 1574.

COCOSATES, anc. peuple de la Gaule (Novempopulanie), ch.-l. *Cocosa*: au S. du bassin d'Arcachon, sur la côte du département des Landes.

COCYTE (du grec *kôkuein*, se lamenter), un des fleuves de l'enfer des païens, environnant le Tartare; selon les poëtes, les ondes étaient les larmes des coupables, et sur ses bords erraient pendant cent ans ceux qui avaient été privés de sépulture. Il se mêlait à l'Achéron (le fleuve *sans joie*), au milieu de roseaux fangeux où habitait la furie Alecto. On le plaçait en Epire, dans la Thesprotie. Il y eut aussi un Cocyte en Campanie, près du lac Averne, et affl. du lac Lucrin.

COCYTIES, fête en l'honneur de Proserpine, enlevée par Pluton.

COD (CAP-). *V.* CAP-COD.

CODANUS SINUS, nom anc. de la mer BALTIQUE. Les anciens plaçaient à l'entrée une île de *Codanonia* (peut-être *Seeland*).

CODE (du latin *codex*, collection ou cahier). Ce mot s'applique à une loi qui statue sur l'ensemble d'une matière, à une loi générale, fondamentale, embrassant un vaste sujet. Beaucoup de peuples ont réuni leurs lois en recueil. On ne saurait affirmer que les anc. Egyptiens aient possédé une semblable collection de lois, et même en Grèce les institutions de Lycurgue et de Solon, connues seulement des historiens, n'ont pas formé un corps de droit. Mais on pourrait tirer des livres de Moïse un véritable code des Hébreux, applicable à toutes les matières possibles. Chez les Romains, le nom de Code fut donné à des compilations de lois, faites plus souvent par des jurisconsultes que par l'autorité publique. La plus ancienne, le *Code Papirien*, œuvre de Papirius, date du règne de Tarquin le Superbe. La loi des *Douze Tables* forma pendant longtemps l'ensemble du droit romain. Vers le temps de Dioclétien, deux jurisconsultes rassemblèrent les lois des empereurs; de là 2 recueils, appelés de leur nom *Code Grégorien* et *Code Hermogénien*, auj. perdus, et dont on n'a que des fragments recueillis par Sichard, Grégoire de Toulouse et Cujas. Une compilation de ces deux codes, faite par l'ordre d'Alaric II, roi des Visigoths, et grossie par des emprunts au code de Théodose II, qui comprenait les lois des empereurs depuis Adrien, mais qui s'est également perdu, fut publiée en 506 à Aire (Gascogne), sous le nom de *Code Théodosien*. En 529 parut le *Code Justinien*, rédigé par Tribonien et 9 autres jurisconsultes; ce code, revisé, parut de nouveau en 534 sous le titre de *Codex Justinianæus repetitæ prælectionis*. — L'Eglise eut ses codes, à l'imitation de l'anc. Rome. Vers la fin du IVe siècle, une collection des canons des apôtres et des conciles, approuvée par 630 évêques, prit le nom de *Code des Grecs* ou *Code canonique de l'Eglise d'Orient*. L'Eglise d'Occident eut aussi son recueil, le *Code de l'Eglise romaine*, le même

qui, en France, fut appelé *Code des canons de l'Église gallicane*. Dès la fin du v^e siècle, Denys le Petit coordonna les deux collections; mais son *Corps des canons* fut plusieurs fois revisé, particulièrement par le moine Gratien, sous le titre de *Concordance des canons*, en 1151. — Les Barbares, après leur établissement dans l'empire romain, rédigèrent leurs anciennes coutumes. Ces lois, différentes selon les tribus (loi Gothique, loi Gombette, loi Salique, loi des Frisons, etc.), ont été rassemblées par Luidembroge sous le titre de *Codex Legum Barbarorum*. Après Charlemagne, toutes ces lois firent place à une foule de *Coutumes* locales, capricieuses et diverses, qui jetèrent la plus grande incertitude dans la jurisprudence.

Charles VII fut le premier qui établit, par ses ordonnances, des principes uniformes sur certains objets importants. Louis XI eut la pensée d'un code unique pour toute la France; mais on ne tenta de réaliser cette pensée que sous Henri III. Barnabé Brisson entreprit de résumer toutes les ordonnances, et publia, en 1587, le *Code Henri*, qui n'eut jamais force de loi, malgré les révisions de Charondas, de Louis Frévin et de Jean Tournet. Le *Code Marillac* ou *Code Michau*, ainsi appelé de Michel de Marillac, garde des sceaux, fut publié en 1629, mais presque aussitôt abandonné, excepté dans le parlement de Dijon. La gloire de donner une législation plus complète était réservée à Louis XIV: le *Code Louis*, auquel travaillèrent Séguier, Lamoignon, Talon, Bignon, Pussort, etc., comprit l'*Ordonnance civile*, 1667, celle des *eaux et forêts*, 1669, l'*Ordonnance criminelle*, 1670, l'*Ordonnance du commerce*, 1673, le *Code de marine*, 1681, et le *Code noir*, 1685, relatif au gouvernement, à la police des colonies et au commerce des nègres. A ces monuments précieux de la jurisprudence française s'ajouta le *Code de Louis XV*, formé d'ordonnances préparées par d'Aguesseau sur les donations, 1731, les testaments, 1735, le faux, 1737, les substitutions, 1747, etc. Plusieurs codes émanèrent des assemblées nationales sous la République: *Code pénal*, 25 sept. 1791; *Code hypothécaire*, 9 messidor an III; *Code des délits et des peines*, 3 brumaire an IV, etc. L'unité de législation ne fut complétement réalisée que sous le Consulat et l'Empire. Aidé de savants jurisconsultes, tels que Bigot de Préameneu, Portalis, Tronchet, Merlin de Douai, Malleville, Berlier, Treilhard, Henrion de Pansey, Napoléon I^{er}, qui prit part directement aux discussions préparatoires, publia le *Code civil* ou *Code Napoléon*, en 1804; le *Code de procédure civile*, en 1806; le *Code de commerce*, en 1807; le *Code d'instruction criminelle*, en 1808, et le *Code pénal*, en 1810. A part certaines modifications de détail, introduites depuis dans certains titres de loi, ces cinq codes, œuvre admirable, que les autres pays envient à la France et tâchent de s'assimiler, continuent de nous régir; car on doit regarder comme des divisions arbitraires, quoique utiles, ces recueils que des jurisconsultes en ont extraits pour les annoter (*Code municipal*, *Code de l'armée*, *Code voiturin*, etc.), et qui ont fait dire les *Quinze*, les *Seize*, les *Trente-deux*, les *Trente-six codes*. La Restauration a seulement ajouté, en 1827, le *Code forestier* et le *Code de la pêche fluviale*. — Parmi les États européens modernes qui possèdent des codes, les plus importants sont la Russie et la Prusse. Le *Code de Pierre le Grand* remplaça les antiques lois d'Iaroslaf et des Ivan. Le *Code Frédéric* reparut amendé, en 1794, par le chancelier Carmer, sous le nom de *Code général pour les États prussiens*. B.

CODIN ou CODINUS, europalate de la cour des derniers empereurs du Bas-Empire. On croit qu'il survécut à la prise de Constantinople par les Turcs. Il a laissé, sur la cour et les antiquités de cette ville, quelques ouvrages qui ont partie de la collection des historiens byzantins.

CODOGNO, v. du roy. d'Italie (prov. de Milan), à 22 kil. S.-E. de Lodi; 9,620 hab. Grand commerce de fromages dits parmesans.

CODOMAN (Darius). *V.* DARIUS.

CODRINGTON (Édouard), amiral anglais, né en 1770, m. en 1851, entra au service à 13 ans, était capitaine du vaisseau l'*Orion* à Trafalgar, 1805, prit part à l'attaque de Flessingue, 1809, fut contre-amiral en 1814, vice-amiral en 1825, commanda en chef à Navarin, 1827, représenta de 1831 à 1840 la ville de Devonport au parlement, fut nommé chambellan par la reine Victoria en 1846, et eut dans ses dernières années le grade d'amiral du *Pavillon rouge*.

CODROPOLIS, v. de l'anc. Liburnie, au fond de la mer Adriatique. Elle marquait la limite des provinces d'Octave et d'Antoine.

CODRUS, dernier roi d'Athènes, 1160-1132. Étant allé consulter l'oracle au sujet des Héraclides qui menaçaient l'Attique, il apprit que le peuple dont le chef serait tué demeurerait victorieux. Il se déguisa en paysan, blessa un soldat, et fut tué. Les Athéniens, par respect pour lui, abolirent la royauté, et choisirent des magistrats nommés Archontes. Médon, fils de Codrus, fut le premier. A. G.

COEFFETEAU (Nicolas), né à S^t-Calais (Sarthe) en 1574, m. à Paris en 1623, fut professeur de philosophie à 21 ans. Prédicateur et controversiste renommé, Henri IV le chargea de répondre à l'*Avertissement* de Jacques I^{er} aux monarques catholiques, et Grégoire XV de réfuter Antoine de Dominis, qui venait d'attaquer la puissance des papes. Ses talents lui valurent l'évêché de Marseille en 1621. Il traduisit *Florus*, et le fit suivre d'une *Histoire romaine, depuis Auguste jusqu'à Constantin*, 1621, in-f^o, ouvrage très-médiocre qui néanmoins passa alors pour le chef-d'œuvre de la prose française. J. T.

CŒLÉSYRIE. *V.* CÉLÉSYRIE.

CŒLIMOMTANUS ou MARTIALIS, champ situé sur le mont Célius de l'anc. Rome. On y célébrait les *Equiries* (*V. ce mot*) quand le Champ-de-Mars était inondé.

CŒLIOLUS, CŒLIUS. *V.* COLLINES DE ROME.

COELLO (Alonzo-Sanchez), *le Titien portugais*, né en 1505, m. en 1590, élève de Raphaël à Rome, et d'Ant. Moro en Espagne, jouit d'une grande faveur auprès de Philippe II et des papes Grégoire XIII et Sixte-Quint. Ses plus beaux tableaux sont le *Martyre de S^t Sébastien* dans l'église de S^t-Jérôme à Madrid, et un *S^t Ignace* à l'Escurial. B.

COELLO (Claude), peintre espagnol, né à Madrid en 1621, m. en 1693; élève de Ricci, il prit surtout la nature pour guide, et aima toujours mieux la suivre que de rechercher l'idéal. Il peignit fréquemment avec Joseph Donoso. En 1684, il fut nommé peintre du roi. Il travaillait à fresque aussi bien qu'à l'huile. C'était un éclectique à la manière des Carrache: il s'efforçait de réunir dans ses œuvres le dessin de Cano, la couleur de Murillo et les brillants effets de Velasquez. En 1692, Lucas Giordano ayant été appelé d'Italie pour travailler à l'Escurial, cette préférence affligea tellement Coello, qu'il en mourut de chagrin. La peinture espagnole le suivit dans sa tombe, tuée aussi par Giordano, qui donna aux artistes l'exemple de la vulgarité et de la négligence. A. M.

COEMPTION, *Coemptio*. Mode de vente fictive chez les anc. Romains, aliénation mutuelle entre homme et femme libre. Elle avait pour but et pour effet de créer une filiation et une parenté qui les rendaient aptes à hériter l'un de l'autre. (*V.* MARIAGE). C. D—Y.

CŒNUS, nom donné par les anciens à un des bras du Rhône inférieur. La tribu des *Cœnicenses* en tirait son nom.

COESLIN, en allem. *Koeslin*, v. de la monarchie prussienne (Poméranie), ch.-l. de régence, à 170 kil. S.-O. de Dantzick, à 10 kil. de la Baltique. Pop., 9,000 hab. Fabr. de draps, de tabacs, etc. Église de S^{te}-Marie (XIV^e siècle). — La régence de Coeslin est bornée au N. par la Baltique, à l'E. par la province de Prusse, au S. par le Brandebourg, à l'O. par la régence de Stettin. Superf., 1,416,420 hect. Popul., 501,546. Elle est divisée en 9 cercles. E. S.

COESRE (Grand), titre donné au chef des *Bohémiens*, et que porta aussi le chef des *gueux* de Paris qui habitaient dans la *Cour des Miracles*.

COETHEN, en allem. *Kœthen*, v. d'Allemagne, capit. de l'ex-duché d'Anhalt-Cœthen, à 37 kil. N.-O. de Halle, sur la Ziethe; 10,000 hab. Cœten est le nœud des chemins de fer de Berlin à Halle et Leipzig, et de Leipzig à Magdebourg. Un 3^e chemin de fer conduit à Bernbourg. Château ducal, bibliothèq., cabinet d'histoire naturelle. E. S.

COETIVY, anc. famille de Bretagne, qui a fourni un amiral de France: PRÉGENT DE COETIVY, créé amiral en 1439, et tué au siége de Cherbourg, 1450, après s'être signalé à la bataille de Formigny.

COETLOGON (Alain-Emmanuel de), vice-amiral de France, né en 1646 d'une famille noble de Bretagne, m. en 1730, servit sur terre et sur mer, se trouva aux batailles de Bantry, 1689, de la Hogue, 1692, de Velez-Malaga, 1704, et reçut à son lit de mort le bâton de maréchal de France, que l'armée lui décernait depuis longtemps.

CŒUR (Jacques), argentier de Charles VII, né vers 1400, m. en 1456. Fils d'un orfévre ou d'un marchand pelletier de Bourges, il fut successivement ouvrier, maître de monnaie, et gagna par la souplesse de son esprit la protection de Dunois et d'Agnès Sorel. Vers 1432, il se rendit dans le Levant, y jeta, notamment à Damas, les fondements de relations inconnues à la France, et, à son retour, fonda à Montpellier un comptoir, qui eut bientôt des succursales à Marseille, Tours, Bourges, etc. Son commerce, desservi par 7 navires et 300 facteurs, embrassa la France, la Catalogne, l'Italie, l'Angleterre, l'Afrique et l'Asie. Il posséda une papeterie, de nombreux entrepôts, des mines de plomb,

de cuivre et d'argent dans le Lyonnais et le Bourbonnais, plus de 30 châtellenies et seigneuries, de splendides hôtels à Paris, Tours, Lyon, Beaucaire, Béziers, St-Pourçain, etc. Bon financier, chose rare alors, il amassa promptement d'immenses richesses, devint le plus grand terrien du royaume, et put prêter 200,000 écus d'or à Charles VII, qui le mit à la tête de ses finances. Pour motiver sa fortune rapide, il se déclara philosophe hermétique (et on voit encore à Bourges et à Montpellier 2 de ses maisons où sont gravés les emblèmes de cette science). Anobli en 1440, il fut, en 1444, un des commissaires chargés d'organiser le parlement de Toulouse, alla, en 1446, annexer la république de Gênes à la France, et négocia, en 1447, l'extinction du grand schisme auprès de l'antipape Félix. Souvent il présida pour le roi les Etats du Languedoc. Après la mort d'Agnès Sorel, le plébéien parvenu devint en butte aux attaques des grands et du peuple : Chabannes de Dammartin et La Trémouille, qui convoitaient ses biens, l'accusèrent, sans preuves, d'avoir empoisonné sa bienfaitrice, d'avoir altéré les monnaies, contrefait le poinçon royal, etc. Condamné à mort, 1453, il ne dut la vie qu'à l'intercession du pape Nicolas V. Il fut néanmoins banni, et se retira à Chypre. Il mourut à Chio. Son frère fut évêque de Luçon, et son fils aîné archevêque de Bourges. *V.* P. Clément, *Jacques Cœur et Charles VII*, Paris, 1853, 2 vol. in-8°. G—R.

CŒUVRES, brg (Aisne), arr. et à 13 kil. O.-S.-O. de Soissons; 678 hab. Anc. seigneurie, érigée en duché-pairie, 1645, sous le nom d'*Estrées*.

COFFIN (Charles), né à Buzancy (Ardennes) en 1676, m. en 1749, professa avec succès, fut principal du collége de Beauvais, 1712, recteur de l'Université, 1718, et fit établir en 1719 la gratuité de l'instruction, projetée par le cardinal de Richelieu. Il publia en 1727 des poésies latines par lesquelles il s'était déjà fait connaître; on y remarque sa charmante ode sur le vin de Champagne : *Laus vini Remensis*. Le Bréviaire de Paris, 4 vol. in-4°, 1736, s'enrichit des *hymnes* qu'il composa pour cette édition. Ses Œuvres, 2 vol. in-12, Paris, 1755, contiennent des discours latins prononcés dans des solennités d'apparat, quelques requêtes en français, et des poésies latines sacrées et profanes. J. T.

COFFINHAL (J.-B.), né à Aurillac en 1754, m. en 1794, abandonna la médecine pour le barreau, et vint acheter à Paris une charge de procureur au Châtelet. Il embrassa avec ardeur la cause de la Révolution, devint, après la journée du 10 août, où il avait combattu, président du club des Jacobins, et fit partie du tribunal révolutionnaire. Impitoyable envers les accusés, il osa dire à Lavoisier, qui demandait un sursis pour terminer une découverte : « La république n'a plus besoin de chimistes. » Robespierre fut obligé de modérer sa fougue. Coffinhal poussa son ami à s'emparer de la dictature. Mis hors la loi au 9 thermidor, il mourut sur l'échafaud. B.

COGER (François-Marie), professeur d'éloquence au collége Mazarin et recteur de l'Université de Paris, né dans cette ville en 1723, m. en 1780, n'est plus connu que par les sarcasmes de Voltaire, qu'il s'était attirés par une critique amère du *Bélisaire* de Marmontel et de l'école philosophique. Il a laissé des poésies latines et une Oraison funèbre de Louis XV.

COGGESHALL (GREAT-), v. d'Angleterre (Essex), à 22 kil. N.-E. de Chelmsford, près du Blackwater; 3,300 hab. Fabr. de lainages. A possédé une abbaye de cisterciens.

COGLES (LES), anc. petit pays de France (Bretagne), qui comprenait St-Brie-en-Cogles, La Selle-en-Cogles, St-Étienne-en-Cogles, St-Germain-en-Cogles (Ille-et-Vilaine).

COGNAC, *Coniacum* ou *Condate*, s.-préf. (Charente), à 35 kil. O. d'Angoulême, sur la rive g. de la Charente; 7,990 hab. Tribun. de 1re inst. et de comm. Belle église romane; ruines d'un château où naquit François Ier. Grand comm. d'eaux-de-vie renommées. Les environs produisent les vins blancs dits *des Grandes-Borderies*. Anc. seigneurie dépendante de l'Angoumois, Cognac appartint au XIIIe siècle à la famille de Lusignan; devenue possession anglaise, elle fut souvent la résidence du Prince Noir, et ne revint à la France qu'en 1377. Les princes d'Orléans-Angoulême l'habitèrent fréquemment. En 1526, François Ier y conclut une ligue avec le pape Clément VII, les Vénitiens, Henri VIII, roi d'Angleterre, et Maximilien Sforza, duc de Milan, contre Charles-Quint. Cognac embrassa avec ardeur la Réformation, et fut accordée comme place de sûreté aux protestants en 1570. Pendant la Fronde, Condé l'assiégea vainement, 1651.

COGNAT, *Cognatus*, parent par une branche féminine, suivant l'anc. jurisprudence romaine. Cette parenté était inférieure à celle des agnats. C. D—Y.

COHAHUILA, dép. du Mexique, entre ceux de Massimi au N., Durango à l'O., Fresnillo et Matehuala au S., Nuevo-Léon à l'E., et les États-Unis (Texas) au N.-E., dans la division de Monterey; 95,000 hab. Pays montagneux, mais fertile; vastes forêts; mines d'argent; abondance de grains; élève de chevaux et de gros bétail; cap. Saltillo.

COHORN (Menno, baron de), le *Vauban hollandais*, né dans la Frise en 1641, m. en 1704. Il descendait d'une famille originaire de la Suède. Capitaine à 16 ans, il se distingua, en 1672, à la défense de Maëstricht, puis aux batailles de Senef et de Cassel. Après la paix de Nimègue, il répara et perfectionna les fortifications des principales places de la Hollande. Obligé de capituler à Namur devant Vauban, 1692, il reprit cette place en 1695. Depuis le traité de Ryswick, il mit le comble à sa réputation d'ingénieur par les retranchements de Zwolle et de Groningue, les fortifications de Nimègue, Bréda, Namur, Bois-le-Duc et Berg-op-Zoom. Dans la guerre de la succession d'Espagne, il réduisit les places de Ruremonde, Liége, Bonn, etc. Ses principes de fortification sont exposés dans la *Nouvelle fortification*, Leeuwarden, 1685, trad. en franç. Il multiplie les doubles-flancs, les enveloppes, les coupures, ce qu'on nomme en termes de l'art les *chicanes*; il oppose aux assaillants une foule d'obstacles et d'embûches, mais, par cela même, il offre comme un dédale aux défenseurs mêmes des places. Travaillant dans un pays tout coupé de canaux, il a fait consister dans des fossés profonds et remplis d'eau la principale défense des places. Comptant sur les doubles fossés dont il les entoure, il a donné peu de hauteur aux escarpes de ses demi-lunes et ne les a pas revêtues en maçonnerie : mais les fossés peuvent être comblés ou franchis sur la glace en hiver; le peu d'élévation du rempart et le talus obligé des terres rendent l'escalade facile. Il est l'inventeur de mortiers à grenades, qu'un seul homme peut servir et transporter, et dits *mortiers à la Cohorn*; les Hollandais en ont fait usage encore à la défense d'Anvers en 1832. A. G.

COHORN (Louis de), de la même famille que le précédent, né à Strasbourg en 1771, m. en 1813, était lieutenant en 1789. Il assista aux diverses affaires qui eurent lieu pendant la campagne de Moreau dans le Palatinat, servit ensuite sous Jourdan à l'armée du Danube, 1799, fit les campagnes de Prusse, 1805, d'Autriche, 1806, fut créé général de brigade en 1807, déploya la plus grande valeur à Ebersberg, Essling et Wagram, combattit sous Marmont à Lutzen et Bautzen, et fut tué à la bat. de Leipzig.

COHORTE, *Cohors*, l'une des divisions de la légion romaine. Il y en avait 10, subdivisées en 3 manipules et 6 centuries (*V. ces mots*). Chaque cohorte renfermait de toutes les armes, y compris la cavalerie, prenait rang suivant un numéro d'ordre, avait le même effectif, et pour chef un centurion primipilaire, au moins jusqu'au milieu du VIIe siècle de Rome. (*V. l'art. suiv.*). C. D—Y.

COHORTE MILLIAIRE, *cohors milliaria*, 1re cohorte d'une légion, ayant préséance sur les autres, et composée d'hommes choisis. Elle avait la garde de l'aigle, et marchait au premier rang. Un tribun d'une bravoure éprouvée la commandait. Son effectif était le double des autres cohortes, ce qui lui valut le nom de *milliaire*. En effet, elle paraît avoir été inventée du temps de Marius, alors que la légion était encore de 5,000 fantassins et de 300 cavaliers, et par conséquent la cohorte ordinaire de 500 hommes environ. C. D—Y.

COHORTE PRÉTORIENNE, *Cohors prætoria*, garde particulière d'un général romain, petit bataillon de 500 ou 600 hommes, qui ne le quittait jamais. Scipion, le 1er Africain, l'institua vers l'an 541 de Rome, et la choisit parmi les meilleurs soldats, qu'il exempta des travaux du camp, et auxquels il donna une demi-paie en sus de l'ordinaire. Après la mort de César, les triumvirs se firent une garde prétorienne de 8,000 de leurs plus vieux soldats. Auguste, maître de l'empire, conserva 5,000 ou 6,000 hommes de cette garde, qu'il logea à Rome et aux environs, chez les citoyens, lui donna 2 préfets pour chefs, et une paie de 30 as (1 fr. 56 c.), tandis que les autres soldats n'en recevaient que 10. Tibère donna la préfecture des gardes prétoriennes à Séjan seul, qui les réunit dans un camp, sous les murs de Rome (*V. Camp prétorien*). Les autres empereurs conservèrent les cohortes prétoriennes, et les traitèrent toujours en privilégiées; Néron leur accorda le blé gratuitement. Elles prirent une grande puissance dans Rome; ce furent elles qui, après le meurtre de Caligula, portèrent Claude à l'empire; par la suite, elles se rendirent redoutables à leurs maîtres, et firent et défirent souvent les empereurs. Constantin, après sa victoire sur Maxence, cassa cette milice et détruisit son camp. C. D—Y.

COHORTES URBAINES, *Cohortes urbanæ*, garde de police pour Rome, créée probablement par Auguste. Elle se composait de 1,500 hommes, répartis dans chacune des 14 régions de la ville, où elles avaient un corps de garde ou caserne. C. D—Y.

COHORTES DES VIGILES. V. VIGILES.

COHORTE. Sous Napoléon Ier, lors de l'organisation de la Légion d'honneur, cet ordre fut partagé en 16 *cohortes*. La même dénomination fut appliquée, en 1805, à la garde nationale active : chaque *cohorte* était composée de 10 compagnies, une de grenadiers, une de chasseurs, huit de fusiliers, et plusieurs cohortes formaient une *légion*.

COHUE, signifiait autrefois une galerie ouverte, bâtie soit sur une place publique, soit dans un cimetière; c'était un lieu de marché, une halle, et le droit payé par les vendeurs à la ville ou au seigneur, s'appelait *cohuage*. De là le mot *cohue* fut appliqué à la foule qui fréquentait les marchés. Les juges prononçaient encore, sous la *cohue*, sur les causes sommaires ou d'un faible intérêt. En Normandie et en Poitou, tout endroit où se tenaient les plaids était nommé *cohue*.

COIGNY (François DE FRANQUETOT, duc de), né en Normandie en 1670, m. en 1759, servit d'abord en Flandre, puis sur le Rhin. En 1734, il remplaça Villars dans le commandement de l'armée d'Italie, et gagna, avec Broglie, les batailles de Parme et de Guastalla sur les Impériaux. Envoyé de là sur le Rhin, 1735, il eut pour adversaire le prince Eugène; mais toute la campagne se passa en savantes manœuvres. Coigny fut créé maréchal de France en 1741, duc en 1747, et gouverneur de Caen. Il avait eu pour secrétaire, pendant ses campagnes, le poëte Gentil-Bernard. B.

COIGNY (Marie-François-Henri DE FRANQUETOT, marquis, puis duc de), né à Paris en 1737, m. en 1821. Il fut maréchal de camp en 1761, se distingua dans les guerres d'Allemagne, devint 1er écuyer du roi, fit partie de la société intime de Marie-Antoinette, où il brillait par ses manières chevaleresques, représenta la noblesse de Caen aux États de 1789, combattit toutes les réformes, émigra en 1792, et fut nommé, à la Restauration, pair, maréchal de France et gouverneur des Invalides. Sa nièce a été immortalisée par André Chénier dans *la Jeune Captive*. B.

COIGNY (François-Marie-Casimir DE FRANQUETOT, marquis de), fils du précédent, né en 1756, m. en 1816. Sa femme, arbitre de la mode et oracle du goût, était, selon l'expression de Marie-Antoinette, la *reine de Paris*; on lui a attribué de faux *Mémoires*. Il eut une fille, la comtesse Sébastiani, que Chateaubriand a célébrée dans son *Itinéraire*, et un fils, né en 1788, général de brigade, ancien pair de France et chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, m. en 1865. B.

COIGNY, vge (Manche), arr. et à 35 kil. de Coutances; 400 hab. Anc. seigneurie, érigée en comté, 1650, en duché, 1747.

COIMBETOUR, en angl. *Coimbatoor*, v. de l'Hindoustan anglais, ch.-l. du district de son nom, dans la présidence et à 430 kilom. S.-O. de Madras; 16,000 habitants. Près de là, temple vénéré de Siva. Aux Anglais depuis 1799. — Le district de Coimbetour, entre le Maïssour, le Cochin, le Karnatic et le Malabar, a 2,181,900 hect., et 810,000 hab. Élève de gros bétail et moutons.

COIMBRE, *Coimbra*, *Conimbrica*, v. de Portugal, ch.-l. de la prov. de Bas-Beira, sur la rive dr. du Mondego, à 57 kil. de l'Océan et à 175 kil. N.-N.-E. de Lisbonne; par 40° 12' 30" lat. N. et 10° 45' 21" long. O.; 18,000 hab. Évêché suffragant de Lisbonne; université, la seule du Portugal, transférée de Lisbonne en 1308, et possédant une bibliothèque, des collections importantes et un observatoire. Nombreuses écoles. On remarque la cathédrale, le couvent et l'église Santa-Clara, le couvent de Santa-Cruz appartenant aux augustins, le palais de l'université, le collége des Arts, un très-bel aqueduc, etc. Imprimeries fort actives. Fabr. de toiles, poteries, ouvrages en corne. Comm. d'oranges, huile, vin. — Cette ville, autrefois place de guerre importante, fut fondée par les Romains, et longtemps occupée par les Maures; elle fut souvent la résidence des rois de Portugal. Le tremblement de terre de 1755 en détruisit une partie. Aux environs est le château dit *La Quinta das Lagrimas* (Maison des Larmes), où fut assassinée Inez de Castro.

COIN DU ROI, COIN DE LA REINE, noms de deux factions musicales en France au XVIIIe siècle. Les partisans de la musique italienne, et à leur tête d'Alembert et l'abbé Canaye, s'étaient placés, au théâtre de l'Opéra sous la loge de la reine; les défenseurs de la vieille musique française, appuyés par Mme de Pompadour, se réunissaient sous la loge du roi.

COINS, cheveux postiches que, du temps de Louis XIII, les hommes et les femmes de la cour portaient pour faire paraître leurs cheveux naturels plus fournis. Les femmes les arrangeaient pour retrousser et enfler leurs coiffures.

COIRE, en ital. *Cuero*, en allem. *Chur*, en latin *Curia Rhætorum*, v. de Suisse, ch.-l. du cant. des Grisons, au pied du mont Bazokel, sur la Plessur et près de son embouchure dans le Rhin, à 116 kil. S.-E. de Zurich, 160 E. de Berne, 92 E.-S.-E. de Lucerne; par 46° 50' 54" lat. N., et 7° 11' 17" long. E.; 6,990 hab. Évêché; nombreuses écoles; hôtel des monnaies. On y remarque l'église protestante de St-Martin, la cathédrale, le palais épiscopal, auquel est adossée la tour romaine de Marsœl ou Marsoila. Entrepôt de comm. entre l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Chemin de fer jusqu'au lac de Constance, par Saint-Galles. Patrie d'Angelica Kaufmann. — Coire, fondée par les Romains au IVe siècle, était, dès 452, le siége d'un évêché, qui devint princier sous l'Empire; réunie en 1419 à la ligue Caddée, elle en fut le chef-lieu.

COIRON (LE), anc. petit pays de France (Languedoc), dont le lieu principal était St-Gineis-en-Coiron (Ardèche).

COIRON (Monts), contre-fort oriental des Cévennes, qui se détache des monts du Vivarais, et longe la rive g. de l'Ardèche jusqu'à son confluent avec le Rhône.

COISLIN (Henri-Charles DE CAMBOUST, duc de), né à Paris en 1664, m. en 1732. Évêque de Metz en 1698, 1er aumônier du roi, pair de France en 1710, membre de l'Académie Française et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, il eut quelques démêlés avec Rome au sujet de la bulle *Unigenitus*. Héritier de la célèbre bibliothèque du chancelier Seguier, il la légua à l'abbaye de St-Germain-des-Prés : une partie fut brûlée en 1793, le reste est à la Bibliothèque impériale.

COISLIN (Duché de), anc. pays de France (Bretagne), comprenait Coislin et Pont-Château (Loire-Infér.), La Roche-Bernard, St-Dolay et St-Gildas (Morbihan).

COKE ou COOKE (sir Édouard), célèbre jurisconsulte, né à Mileham (comté de Norfolk) en 1549, m. en 1634. Successivement avocat, solliciteur de la reine Élisabeth, 1592, procureur général, président de la cour des plaids communs, 1606, 1er juge du banc du roi, 1613, il fut aussi un orateur influent de la chambre des communes, un ardent défenseur des droits du peuple, et souvent adversaire de Bacon. Comme procureur général, il poursuivit Essex, Raleigh, les auteurs de la conspiration des poudres, et Somerset. Son indépendance lui ayant aliéné Jacques Ier et Buckingham, il fut, dans sa vieillesse, dépouillé de tous ses titres. On a de lui, entre autres ouvrages, les *Institutes des lois d'Angleterre*, 1628, livre devenu classique. ED. T.

COKE (William), comte de Leicester, célèbre agronome, né en 1757, m. en 1839. Il transforma son domaine de Holkham (Norfolk) en établissement agricole modèle, propagea les méthodes de culture basées sur des principes scientifiques, et améliora les races bovine et ovine. Le premier il appliqua rigoureusement la *méthode d'alternage* de Norfolk, et recommanda la culture du maïs et des turneps.

COLÆNIS, surnom sous lequel Minerve était adorée à Myrrhinoute (Attique), où Colænus lui avait élevé un temple.

COLAPIS, nom anc. de la KULPA.

COLAPOUR, v. forte de l'Hindoustan (Bombay), à 110 kil. S.-S.-E. de Pounah; 17,000 hab. Autrefois ch.-l. d'une principauté qui s'étendait de la Krischna au territoire de Goa.

COLARDEAU (Charles-Pierre), poëte français, né à Janville, dans la Beauce, en 1732, m. en 1776, débuta par une *Lettre* (en vers) *d'Héloïse à Abailard*, imitée de Pope. Elle obtint un brillant succès, qui détermina sa vocation. Il mit en vers *le Temple de Gnide*, de Montesquieu, et deux *Nuits d'Young*, puis donna deux tragédies, *Astarbé* et *Caliste*, qui eurent peu de succès. Ses meilleurs ouvrages sont un petit poëme intitulé *les Hommes de Prométhée*, des *Épîtres à Minette*, et une *à Duhamel*. Colardeau était habile versificateur plutôt que bon poëte. Peu de temps avant sa mort, il avait été admis à l'Académie Française. Ses œuvres ont été réunies en 2 vol. in-8°, Paris, 1779, et 2 vol. in-18, Paris, 1811. J. T.

COLASSE (Pascal), musicien, né à Paris en 1639, m. en 1709, étudia sous Lulli, et obtint, après la mort de Lambert, en 1696, la charge de maître de la musique de la chambre de Louis XIV. Ses œuvres, remplies d'airs volés à Lulli, ne furent goûtées qu'à la cour. L'opéra des *Noces de Thétis et Pélée*, 1689, fut seul applaudi.

COLBERG, v. de Prusse (Poméranie), à 40 kil. O. de

Cœslin, place forte et port sur le Persante, près de son embouchure dans la Baltique; 11,000 hab. Pêche de saumons et de lamproies; riche saline; distilleries. Comm. de grains, toiles, draps, huiles, vins, fer.

COLBERT (J.-B.), contrôleur général des finances, ministre et secrétaire d'État sous Louis XIV, né à Reims en 1619, m. en 1683. Il était fils d'un fabricant de draps de Reims, et prit dans le commerce des habitudes d'exactitude et d'ordre. Il entra, en 1648, dans les bureaux du ministre Le Tellier, puis devint intendant de Mazarin, dont il géra parfaitement la fortune. Le cardinal s'en montra reconnaissant, et, sur son lit de mort, il dit à Louis XIV : « Sire, je vous dois tout, mais je crois m'acquitter en « quelque sorte avec Votre Majesté en vous donnant Col- « bert. » Nommé intendant des finances, il fit voir au roi les dilapidations de Fouquet, et montra contre le surintendant un acharnement qui paraissait stimulé par d'autres motifs que par l'intérêt public. La place de surintendant ayant été supprimée, 1661, Colbert fut nommé contrôleur général des finances. Plus tard, il devint ministre d'État, surintendant de la maison du Roi et des bâtiments. Pendant qu'une chambre de justice faisait rendre gorge aux financiers, qui remboursèrent 110 millions de livres, il diminuait les tailles et la gabelle, mais augmentait certains impôts de consommation qui frappaient surtout les riches (café, tabac, vin, cartes, loteries, etc.) et qui s'élevèrent de 1,500,000 livres à 21 millions. Les suppressions de rentes vendues à vil prix, leur remboursement forcé au taux d'achat, et surtout une surveillance sévère exercée sur les agents des finances, qui ne prélevèrent plus pour la perception de l'impôt qu'un droit de 15 deniers au lieu de 60, augmentèrent les revenus publics qui s'accrurent de plus de 30 millions en quelques années, pendant que les dépenses diminuaient. En 1661, les impôts étaient de 84,222,096 livres, dont 31,844,921 seulement entraient dans le trésor; et les dépenses s'élevaient à 53,377,172 liv. Dès 1667, le revenu était de 95,571,073 livres, dont 63,016,826 arrivaient au trésor; et les dépenses n'étaient plus que de 32,554,913 livres. Cependant, les intérêts froissés par la réforme des abus attirèrent une foule d'ennemis au réformateur, et la haine que l'on eut contre lui s'augmenta encore par la pitié qu'inspiraient les malheurs de Fouquet; mais Colbert, *homme de marbre*, disaient ses contemporains, résista à toutes les attaques, et continua à faire le bien de la France. Suppression d'offices inutiles, de titres de noblesse usurpés pour se soustraire à la taille, dégagement des domaines de l'État aliénés depuis un grand nombre d'années, réduction de l'intérêt de l'argent au denier 20 (5 pour 100), abaissement de la ferme des impôts, diminution du prix des charges qui absorbaient des sommes considérables et les enlevaient à l'industrie et au commerce, telles furent quelques-unes des mesures financières qui améliorèrent la situation du royaume, et permirent au gouvernement de créer d'utiles institutions. La fabrication des monnaies ne fut plus affermée, mais exercée directement par l'État. Un budget dressé chaque année, sous le nom d'*état de prévoyance*, fit connaître au roi l'état des recettes et des dépenses. Les Académies de peinture et de sculpture, des Inscriptions et Belles-Lettres, des Sciences, l'École des langues orientales, le Cabinet de médailles, l'Observatoire, sont des créations de Colbert. La marine militaire fut relevée de l'état déplorable où elle était tombée sous le ministère de Mazarin : on répara les vieux vaisseaux, on en acheta en Suède et aux Provinces-Unies, on en construisit en France. Une fonderie de canons fut établie à Amsterdam pour le compte de Louis XIV. On attira des constructeurs hollandais et des cordiers de Hambourg, de Dantzick, de Riga. En peu d'années, le nombre des vaisseaux s'éleva à 196, dont 119 de haut bord, 22 frégates et 55 bâtiments légers; 160,000 matelots furent classés (*V.* INSCRIPTION MARITIME), le port de Rochefort creusé, ceux du Havre, de Dunkerque, de Brest, de Port-Vendres et de Toulon développés, le corps de gardes-marine institué, des écoles de canonniers et d'hydrographie fondées. Un conseil de marine et un conseil de constructions navales furent établis à Paris auprès du ministre. Le commerce et l'industrie reçurent une impulsion non moins vigoureuse : Les douanes intérieures furent supprimées dans 12 provinces (Ile-de-France, Normandie, Picardie, Champagne, Bourgogne, Bresse et Bugey, Bourbonnais, Poitou, Anjou, Touraine, Maine, Aunis); on entretint les anciennes routes, on en ouvrit de nouvelles; le canal du Languedoc joignit la Méditerranée à l'Océan. Un édit déclara que le commerce maritime ne dérogeait pas à la noblesse, et le roi lui-même présida le Conseil de commerce, institué en 1664. Des primes furent accordées aux armateurs et constructeurs de navires. Colbert attira en France des ouvriers habiles des contrées étrangères; il déroba aux Anglais le secret de la trempe de l'acier. Le hollandais Van-Robais établit à Abbeville, en 1664, une célèbre fabrique de draps. Les porcelaines de Sèvres furent bientôt renommées dans toute l'Europe. La manufacture des Gobelins, qui remontait à Henri IV, fut placée sous la direction du peintre Lebrun, et effaça par sa magnificence tous les établissements étrangers. Glaces de Venise imitées et surpassées, points d'Angleterre, bas au métier, draps fins de Louviers, de Sedan et d'Abbeville, draps communs d'Elbeuf, feutres de Caudebec, soieries de Tours et de Lyon, tapisseries de la Savonnerie, de Beauvais et d'Aubusson, perfectionnement de l'horlogerie, culture de la garance, produits variés du fer, de l'acier, du cuir, des terres argileuses, voilà ce que doit à Colbert l'industrie française. Le *système protecteur*, fortement organisé, la défendit contre la concurrence étrangère. L'institution des conseils de prud'hommes y fit régner la paix. Des débouchés lui furent ouverts par la fondation de nombreuses colonies. Cinq compagnies, auxquelles on fit des avances, ainsi qu'aux industriels, furent organisées pour le commerce des Indes orientales et occidentales, du Levant, du Nord, de l'Afrique (Sénégambie). Jamais les colonies françaises ne furent plus florissantes. Le Canada, l'Acadie, Terre-Neuve, St-Pierre et Miquelon formaient la *Nouvelle-France* dans l'Amérique septentrionale. La Louisiane était colonisée par les Français. St-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, Tabago, la Barbade, etc., rachetées à des particuliers, formaient aux Antilles un empire français dont il ne nous reste que de faibles débris. Cayenne, dans la Guyane, Fort-Louis au Sénégal, Pondichéry aux grandes Indes, Bourbon et Madagascar sur la côte orientale d'Afrique, devinrent les entrepôts d'un commerce qui lutta sans désavantage contre la concurrence de la Hollande et de l'Angleterre. On ne reproche à Colbert que d'avoir peu encouragé l'agriculture; il maintint une foule de mesures prohibitives, telles que l'interdiction du transport des grains de province à province. Toutefois, la diminution des tailles, l'amélioration des voies de communication, la défense de saisir les bestiaux pour le payement des impôts, la protection assurée au laboureur contre les violences des gens de guerre, sont des mesures dont il faut lui tenir compte. A ces travaux qui auraient suffi pour absorber l'activité de plusieurs ministres, Colbert ajouta tous les détails de la police, afin d'assurer la sûreté et la propreté de Paris. Secondé par La Reynie, pour lequel il créa, en 1667, la charge de lieutenant de police, il réalisa des améliorations d'une haute importance. La ville fut éclairée par 5,000 fanaux, et bientôt cette innovation s'étendit à toutes les villes considérables de France. Les rues furent pavées, de nouveaux quais construits, les anciens réparés, et une garde, à pied et à cheval, veilla à la sûreté des Parisiens. La colonnade du Louvre, les portes triomphales de St-Denis et de St-Martin, la Bibliothèque royale établie dans le palais Mazarin, ajoutaient à la splendeur de Paris, pendant que s'élevaient Marly et Versailles. Colbert dirigeait par son oncle Pussort la commission chargée de réformer les lois. Il eût voulu faire disparaître la diversité des coutumes qui entravaient l'unité de la France : s'il n'y parvint pas, il réussit du moins à diminuer les abus de l'organisation judiciaire de cette époque (*V.* CODE). Cette esquisse de l'administration de Colbert montre quelle fut l'activité de ce ministre, et quelle heureuse influence il exerça sur la France; cependant, haï du peuple et des courtisans, il mourut presque disgracié : c'est après sa mort que la postérité a admiré la puissance et la merveilleuse activité de son génie. Il fut reçu à l'Académie française en 1667. *V.* P. Clément, *Histoire de la vie et de l'administ. de Colbert*, 1846, in-8°; F. Joubleau, *Études sur Colbert*, 1856, 2 vol. in-8°. — Colbert eut deux fils, *Jacques-Nicolas*, archevêque de Rouen, membre de l'Acad. Française, et l'un des créateurs de l'Acad. des Inscriptions; et *Jean-Baptiste*, marquis de Seignelay. *V.* SEIGNELAY.

COLBERT (Charles-Joachim), neveu du précédent, né à Paris en 1667, m. en 1738. Évêque de Montpellier en 1697, il fit composer par le P. Pouget le célèbre *Catéchisme de Montpellier*, prit une part active aux querelles qu'excita la bulle *Unigenitus*, et ajouta foi aux convulsionnaires de St-Médard. Ses écrits furent censurés à Rome comme imprégnés de jansénisme.

COLBERT (Auguste-Marie-François), général, né à Paris en 1777, m. en 1809. Il se distingua à Salahiéh en Égypte, à Marengo, Ulm, Austerlitz, Elchingen, Iéna, fut créé comte de l'Empire, et périt en Espagne. Napoléon Ier avait décidé que sa statue serait placée sur le pont de la Concorde à Paris.

COLBERT (Edouard), général français, né à Paris en 1774, m. en 1854. Enrôlé volontaire sous la République dans l'armée des Pyrénées-Occidentales, puis dans la division Desaix en Egypte, il fut nommé adjudant-major de la garde consulaire, organisa à Melun l'escadron des Mamelouks, devint aide de camp de Junot en 1803, puis de Berthier, fut blessé à Austerlitz, commanda le 7e hussards à Friedland, et, en qualité de général de brigade, fut placé à la tête d'un corps de cavalerie sous le maréchal Oudinot pendant la campagne de 1809. Par plusieurs charges hardies, il contribua au gain des batailles de Raab et de Wagram. Colonel du 2e régiment de lanciers de la garde impériale, il fit avec éclat les campagnes de Russie, de Saxe, de France et de Waterloo. La Restauration le nomma inspecteur général dans l'armée en 1826. Après 1830, il reçut la mission délicate de licencier les régiments de la garde royale, entra à la chambre des Pairs en 1832, remplit les fonctions d'aide de camp auprès du duc de Nemours depuis 1834, fut blessé par la machine infernale de Fieschi, 1835, et prit part encore, l'année suivante, à la campagne de Constantine. B.

COLCHAGUA, prov. du Chili, au centre; ch.-l. *Curico*. Mines d'or et de cuivre; nombreux troupeaux de chèvres et de mulets; 206,919 hab.; superf., 11,988 kil. carrés.

COLCHESTER, *Camalodunum* ou *Camulodunum*, ville d'Angleterre, dans le comté d'Essex, sur la Colne, à 12 kil. de la mer du Nord et à 80 kil. N.-N.-E. de Londres; 23,815 hab. Belles ruines d'un château bâti par Edouard l'Ancien, dont une partie sert auj. de bibliothèque et de prison. Restes d'une belle abbaye gothique, etc. Eglises remarquables. Sa fabr. de soies bèges, introduite par les Flamands, sous Elisabeth, a disparu. Elle exporte du blé et de l'eau-de-vie de grains; célèbre pêcherie d'huîtres. Hythe, à peu de distance, lui sert de port. Importante sous les Romains et les Saxons, elle a été assiégée et prise par Fairfax en 1648. Nomme 2 députés. Donne le titre de baron à la famille Abbott.

COLCHIDE, anc. pays de l'Asie, entre le Caucase au N., l'Ibérie à l'E., l'Arménie au S., et le Pont-Euxin à l'O. Auj. gouvernem. russe de Koutaïs ou provinces d'Iméréthie, de Mingrélie et de Gourie. La Colchide était arrosée par le Phase (*Rioni*) et le Bathys (*Tchorok*); v. princ.: Phasis (*Poti*), Dioscurias ou Sebastopolis (*Isgaur*), Pityonte, etc. La fertilité en est admirable; les anciens en tiraient du blé, du vin, du miel, des bestiaux, des chevaux, du lin; on y trouve encore des herbes vénéneuses, comme au temps de Médée. — Selon Hérodote, Sésostris vint en Colchide, et le voyageur Chardin y rencontra des familles de figure et de sang égyptiens. Théâtre de l'expédition des Argonautes, qu'attirait la Toison d'or, elle ne fut guère connue que par les colonies milésiennes. Après avoir eu ses rois, elle tomba au pouvoir de Mithridate, roi de Pont, reprit des souverains particuliers après la mort de ce prince, et, au temps de Trajan, se donna aux Romains, qui en firent une annexe de la prov. de Pont. B.

COLDINGHAM, village d'Écosse, comté et à 15 kil. N.-N.-O. de Berwick, près de la mer du Nord; 655 hab. Eglise d'un anc. couvent de bénédictins.

COLDORÉ (Julien de FONTENAY, dit), graveur en pierres fines, valet de chambre de Henri IV, s'est fait un nom par la finesse et l'élégance de son travail. Ses portraits étaient d'une ressemblance parfaite. Il mourut sous le règne de Louis XIII. Beaucoup de ses ouvrages ont été anéantis.

COLDSTREAM, vge d'Ecosse, comté et à 22 kil. S.-O. de Berwick, sur la rive g. de la Tweed et près de la frontière d'Angleterre; 1,834 hab. — C'est une des villes où viennent les Anglais, pour se marier, comme à Gretna-Green, selon l'usage écossais. Un régiment anglais des gardes porte le nom de cette ville, où il fut originairement levé par Monk.

COLÉAH, *Casæ Calventi*, *Cissa*, *Castra rapida*, v. d'Algérie, dans la prov. et à 37 kil. O.-S.-O. d'Alger, à 22 de Blidah, sur le Mazafran, à l'O. de la Métidjah, sur le versant S. des collines du Sahel; 4,853 hab. en 1852, dont 1,299 indigènes. Magnifiques jardins et vergers d'orangers, citronniers, grenadiers. Point stratégique d'une grande importance; le vge de Daouada y a été annexé en 1843. Les Français s'établirent à Coléah en 1838.

COLEBROOK-DALE, vge d'Angleterre (Salop), à 20 kil. E.-S.-E. de Shrewsbury, sur la rive g. de la Severn. Exploit. de houille, fer et bitume. Forges et fonderies de fer très-considérables. Magnifique fabrique de porcelaines et poteries, beau pont de fer d'une seule arche de 34m 50 d'ouverture, et 17 de hauteur, construit en 1779, sur la Severn.

COLEBROOKE (Henri-Thomas), orientaliste anglais, né à Londres en 1765, m. en 1837. Envoyé dans l'Inde en 1782 comme secrétaire de la Compagnie anglaise, il devint juge dans le Bengale, puis chef de justice à Calcutta, 1805. Voulant marcher sur les traces de W. Jones, il apprit à fond le sanscrit. Dès 1797, il publia (Calcutta, 4 vol. in-fol.) une trad. anglaise d'un *Digeste de lois indiennes*. Pendant son séjour dans l'Inde, il fit une collection nombreuse d'ouvrages sanscrits, qu'il devait léguer un jour à la Compagnie. Il édita un dictionnaire sanscrit (*l'Amara Kôcha*), et la grammaire sanscrite de Pânini. Le recueil des *Recherches asiatiques*, publié à Calcutta, contient de lui une foule de mémoires sur la civilisation des Hindous. De retour en Europe après 30 ans d'absence, Colebrooke fonda la Société asiatique de Londres, et fut nommé associé correspondant de l'Institut de France. Ses principaux écrits ont été réunis sous le titre de *Miscellaneous essays*, Lond., 1827, 2 vol. in-8°. M. Pauthier a trad. en franç. l'*Essai sur la philosophie des Hindous*, 1833-7. B.

COLERAINE, v. d'Irlande (comté de Derry), à 45 kil. E.-N.-E. de Londonderry; port sur le Bann, près de son embouchure dans la mer; 6,143 hab. Ville ancienne, autrefois évêché. Pêcherie de saumons et d'anguilles; comm. de toiles renommées.

COLERIDGE (Samuel-Taylor), poëte et philosophe anglais, né en 1772 dans le Devonshire, m. en 1834. Dès ses premières études à Bristol et à Cambridge, il se distingua par un esprit vif, un caractère mobile et passionné. En 1794, il débuta par un drame sur *la Chute de Robespierre*, et, l'année suivante, ouvrit un cours à Bristol sur *le républicanisme régénérateur du monde*. Il s'était lié intimement avec deux poëtes, ardents propagateurs des idées nouvelles, Robert Lowell et Southey. Assez mal accueillis dans leur apostolat, les trois amis avaient imaginé d'aller fonder chez les Illinois le règne de l'égalité absolue, sous le titre de *Pantisocratie;* mais s'étant épris de trois sœurs qui devinrent leurs femmes, ils oublièrent leur utopie. Coleridge publia alors des *Adresses au peuple* qui eurent quelque succès, et fonda le *Watchman*, revue hebdomadaire, dont il ne publia que 10 numéros. Dégoûté de la politique, il se tourna vers la poésie, composa une tragédie du *Remords*, et plusieurs recueils de *Ballades lyriques*, qui plurent par la nouveauté de leur saveur romanesque. En 1798, l'amitié de Wordsworth lui permit de visiter l'Allemagne, d'où il rapporta un riche fonds d'érudition empruntée aux chants des *Minnesingers* et aux légendes locales. En 1800, il donna une traduction du *Wallenstein* de Schiller, puis il revint à la politique, mais en ennemi déclaré de la révolution française, qu'il combattit dans le *Morning-Post*. Ses meilleurs poëmes furent ses derniers: *Christabel*, ballade inachevée, et le drame de *Zapolya*. Coleridge eût été un grand poëte, s'il n'avait pas voulu être un homme politique. Sa gloire est d'avoir inspiré Byron, et protesté contre les lieux communs, les tirades de commande, la mythologie de l'ancienne école. La nature et le moyen âge, voilà les deux sources de sa poésie. La conversation était son triomphe; un des riches cafés de Londres lui faisait des appointements pour qu'il vînt y causer le soir. Ses œuvres complètes ont été publiées à Londres, 1849, 13 vol. in-8°. G. M.

COLETTE (sainte), dont le nom de famille était *Boilet*, née à Corbie en 1380, m. à Gand en 1446, entreprit, avec le consentement de l'antipape Benoît XIII, la réforme des religieuses de Ste-Claire. Elle échoua en France, mais elle réussit en Savoie, en Bourgogne, dans les Pays-Bas et en Espagne. Elle fut canonisée par Pie VII, en 1807. Fête, le 6 mars.

COLETTIS (Jean), homme d'Etat de la Grèce moderne, né en 1784 à Serako près de Janina, m. en 1846, était médecin quand éclata la révolte contre la Turquie. Il entraîna les Armatoles de l'Epire, fut député aux assemblées générales par les troupes de la Roumélie, dirigea en chef la campagne de 1826, et reçut de Capo-d'Istria le gouvernement de Samos. Après l'assassinat de celui-ci, il fit partie de l'administration provisoire, se retira bientôt, par suite de dissentiments avec ses collègues, reparut en 1832 dans la commission qui gouverna avant l'arrivée du roi Othon, et fut successivement, sous ce prince, ministre de la marine, de l'intérieur, ambassadeur à Paris, et 1er ministre. Il eut une grande part à la rédaction de la constitution grecque.

COLIAS, surnom de Vénus, qui avait un temple sur le cap Colias en Attique.

COLIGNON (François), graveur, né à Nancy vers 1621, m. en 1671, élève et imitateur de Callot, résida longtemps en Italie, où il fit le commerce d'estampes. Ses paysages sont très-recherchés. Ses *Bâtiments de Rome*, ses *Vues de*

Florence et sa *Ville de Malte*, sont utiles pour l'histoire de l'architecture.

COLIGNY (Gaspard Ier de), seigneur de Châtillon-sur-Loing, accompagna Charles VIII dans l'expédition de Naples, 1494, et Louis XII à la conquête du Milanais, 1499, combattit à Agnadel, 1509, épousa en 1514 la sœur d'Anne de Montmorency, commanda un corps de troupes à Marignan, 1515, fut nommé maréchal de France, gouverneur de Champagne et de Picardie, et mourut à Dax en 1522. Il eut 3 fils, le cardinal Odet de Châtillon, l'amiral de Coligny et Dandelot. B.

COLIGNY (Gaspard II de), né à Châtillon-sur-Loing en 1517, m. en 1572, parut à la cour de François Ier en 1539, s'y lia avec François de Guise dont il devait être un jour l'ennemi, et suivit le roi dans la campagne de 1543. L'année suivante, il combattit à Cérisoles sous le duc d'Enghien, en Champagne sous le dauphin, puis devant Boulogne avec le maréchal Du Biez. Nommé, en 1552, colonel général de l'infanterie et amiral de France, il se démit de la première charge en faveur de son frère Dandelot. Il contribua au succès de la bataille de Renty, 1554, fut un des négociateurs de la trêve de Vaucelles, et défendit St-Quentin contre les Espagnols, 1557; il a composé une *Relation* de ce siége. Dégoûté des intrigues de cour qui suivirent la mort de Henri II, il se retira dans ses terres, où il embrassa le calvinisme. En 1560, il alla demander, devant l'assemblée des notables à Fontainebleau, le libre exercice du culte protestant, mais fut assez prudent pour ne pas se laisser attirer dans le piége où tomba Condé à Orléans. Quand la guerre civile eut éclaté, il combattit à Dreux, 1562, contre François de Guise, qu'on l'accusa bientôt d'avoir fait assassiner, et à St-Denis contre Montmorency, 1567, devint le chef du parti calviniste après la mort de Condé à Jarnac, et perdit la bataille de Moncontour, 1569. Attiré à Paris sous prétexte d'une expédition à diriger en Flandre contre les Espagnols, accablé de caresses par Charles IX, il fut blessé d'un coup d'arquebuse, 22 août 1572, en sortant du Louvre, par Maurevel, assassin aux gages d'Henri de Guise, et, 2 jours après, périt victime de la St-Barthélemy. L'allemand Besme l'assassina chez lui. Ce crime paraît avoir été commis dans l'hôtel de Ponthieu, dont faisait partie le fief du Roule (entre les rues Tirechape et de l'Arbre-Sec). Le cadavre de Coligny fut porté au gibet de Montfaucon, d'où quelques serviteurs fidèles l'enlevèrent. Sa mémoire, flétrie par le parlement de Paris, fut réhabilitée en 1599. Les *Lettres et négociations* de l'amiral sont à la Biblioth. impériale de Paris. On lui attribue des *Mémoires* d'une authenticité contestable. Il a coopéré à un mémoire sur les guerres civiles adressé à Charles IX et inséré dans les œuvres de Duplessis-Mornay. Sa mort a inspiré une tragédie à Arnaud-Baculard. *V.* son *Histoire* par Castilhon. B.

COLIGNY (Gaspard III de). *V.* CHATILLON.

COLIGNY (Odet de). *V.* CHATILLON.

COLIGNY DANDELOT. *V.* DANDELOT.

COLIGNY (Jean de), comte de Saligny, né en 1617, m. en 1686. Il fut le compagnon de Condé dans la guerre de la Fronde, et, en 1664, commanda les 6,000 Français qui participèrent à la victoire du St-Gothard sur les Turcs. On a de lui quelques pages de *Mémoires* curieux, publiés par Lemontey dans les pièces justificatives de sa *Monarchie de Louis XIV*. B.

COLIGNY, ch.-l. de cant. (Ain), arr. et à 22 kil. N.-E. de Bourg-en-Bresse. Anc. seigneurie; a donné son nom à la famille de Châtillon; 594 hab.

COLIMA, v. du Mexique, ch.-l. de département, dans la division et à 250 kil. S. de Guadalaxara, à 440 kil. O. de Mexico, sur une rivière de son nom, et à 48 kilom. du Grand-Océan; 32,000 habitants. On voit, à 32 kil. N.-E. de cette ville, le volcan de Colima, qui a plus de 3,600 mètres de hauteur.

COLIN (Jacques), poëte, né à Auxerre, m. vers 1547. Lecteur et secrétaire de François Ier, il usa de son crédit pour être utile aux gens de lettres. Ses œuvres sont peu nombreuses; ce sont quelques traductions d'Homère et d'Ovide, Lyon, 1547, in-16, et 2 pièces dans un recueil de divers auteurs, Lyon, 1519, in-16. On lui attribue une trad. du *Courtisan* de Castiglione.

COLIN-MAILLARD (Jean), guerrier célèbre du pays de Liége à la fin du xe siècle : il était armé d'un *maillet*, dont il abattait ses adversaires; de là son second nom. Ayant eu les yeux crevés dans une bataille contre le comte de Louvain, il continua cependant de combattre. On fait remonter à sa mémoire l'origine du jeu de Colin-Maillard.

COLINÉE, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. et à 22 kil. N.-E. de Loudéac; 619 hab.

COLINES (Simon de), célèbre imprimeur, né au commencement du XVIe siècle à Pont-à-Colines (Picardie), m. vers 1547. Après avoir été ouvrier chez Henri Estienne, il devint son associé et son successeur. Ses éditions sont fort remarquables. Maittaire, qui a écrit sa *Vie* (*V. Vitæ typographorum*, 1er vol.) dit qu'il se servait de caractères romains, les plus beaux qu'on eût vus jusqu'alors, et de caractères italiques, supérieurs à ceux des Aldes. C—s.

COLISÉE, *Colisæus*, le plus grand amphithéâtre de l'ancienne Rome. Il servit à des chasses d'animaux féroces, à des combats de gladiateurs, et même à des naumachies, parce qu'on pouvait à volonté remplir d'eau son arène. Il s'élevait à peu près au centre de la ville, presque à l'extrémité orientale de la voie Sacrée, entre les monts Célius, Esquilin et Palatin. Vespasien l'entreprit, Titus le termina. Son vrai nom était *Amphithéâtre Flavien*, du nom de race de Vespasien; les antiquaires l'ont appelé Colisée, de sa masse colossale. Il est de forme elliptique, et mesure 189m,89 de longueur sur son grand axe, 157m,50 sur son petit, et 49m,45 de hauteur : 87,000 spectateurs y trouvaient place. Son élévation extérieure se compose de 4 ordres d'architecture : les 3 premiers ordres ont chacun 80 portiques en arcades superposées, avec colonnes à demi engagées; le 4e forme une espèce de grand attique, percé de 40 petites fenêtres carrées. L'ordre du rez-de-chaussée est dorique; le 2e ionique; le 3e corinthien; le 4e corinthien aussi, mais avec des pilastres seulement. A l'intérieur, une arène elliptique, de 91m,60, sur 58m,8, était entourée d'un *podium* ou soubassement, haut de 6m, et percé de petites portes de loges d'animaux destinés aux jeux. Du podium partaient 80 rangs de gradins continus, montant jusqu'à la hauteur du 3e étage, qui se terminait par un portique en colonnade dans tout le pourtour du monument. Un *balteus* (*V. ce mot*) divisait les gradins en 2 sections sur la hauteur, et faisait, dans l'enceinte générale, une enceinte particulière pour les sénateurs, l'ordre équestre, les vestales, les prêtres, les magistrats, les citoyens romains des meilleures familles et des premières classes. Là aussi, sur le podium, et dans le petit axe de l'amphithéâtre, était la loge de l'empereur. La 2e section comprenait les gradins de la plèbe. Plus de 100 escaliers conduisaient à tous les étages. Il y avait une entrée dans l'arène à chaque extrémité du grand axe, et deux autres particulières sur le petit axe pour l'empereur, l'une communiquant au mont Palatin par une voûte, l'autre au mont Esquilin, où habitait Titus, par un pont mobile, qui s'abaissait sur le premier rang d'arcades, pour conduire au podium. L'Amphithéâtre Flavien fut commencé vers l'an 828 de Rome, 75 de J.-C., et terminé en 2 ans et 9 mois; 12,000 juifs, captifs de Jérusalem, y travaillèrent. Sous l'empereur Macrin, la foudre en détruisit la galerie supérieure; Alexandre Sévère la fit rebâtir. Il est construit, à l'extérieur, tout en pierre de Tibur (travertin), et, à l'intérieur, en tuf (péperin) et en briques pour les substructions. Les gradins étaient de marbre et de pierre dans la 1re section, de bois dans la seconde. L'ensemble de ce magnifique amphithéâtre, qui n'a jamais été ni surpassé, ni égalé, révèle un grand artiste; on ne le connaît pas cependant, et l'on conjecture, sur une très-faible autorité, que ce fut un chrétien nommé Gaudentius. Du temps de Bède le Vénérable, on disait encore proverbialement : « Quand le Colisée tombera, Rome périra; quand Rome tombera, l'univers périra. » Il ne reste plus du Colisée que 33 arcades au N.-E., dans toute la hauteur de la muraille extérieure, et, à l'intérieur, des parties importantes des diverses galeries et des substructions. C'est encore la ruine la plus imposante de Rome. Les tremblements de terre, et plus encore la main des hommes, ont contribué à son désastre. Au XVIIIe siècle, Benoît XIV le mit sous la protection de la religion, en le consacrant aux martyrs, d'après une croyance commune que beaucoup durent y verser leur sang dans les temps de persécutions. Il fit élever au centre une croix, et tout autour de l'arène 14 autels, où sont représentés les principaux faits de la Passion de N. S. J.-C., formant un *Chemin de la croix*. Ces monuments existent encore; des prédicateurs viennent souvent prêcher dans le Colisée, et des confréries y faire des processions. C. D—Y.

COLISÉE, monument construit par des spéculateurs, à Paris, sous Louis XV, à l'extrémité N. des Champs-Élysées, près du faubourg St-Honoré, pour offrir une réunion de tous les plaisirs. La dépense fut de 2,700,000 fr.; il pouvait contenir 40,000 spectateurs, et n'en reçut jamais plus de 5 à 6,000. Ouvert en 1771, il fut abandonné dès 1775, après un essai infructueux de toutes sortes de spectacles, et démoli en 1784. Une rue en a conservé le nom.

COLL, *Cola*, île à l'O. de l'Ecosse, une des Hébrides, à 9 kil. N.-O. de celle de Mull et à 3 kil. N.-E. de celle de Tirée. Longueur 25 kil.; largeur 6 kil.; 779 hab. Un tiers en pâturages; le reste rocailleux. Résidence et forteresse féodale des Macleans; dépend. du comté d'Argyle.

COLLAERT (Hans), dessinateur et graveur, né vers 1520 à Anvers, m. en 1567. Ses estampes, correctes et pures, ont un peu de sécheresse. On recherche *l'Annonciation*, *Isaac*, *Samson*, *les Bergers*, *St Jean-Baptiste*. — Son fils, Jean Collaert, a gravé d'après Rubens.

COLLARES, v. de Portugal (Estramadure), sur le Rio-das-Macas, près de l'Océan, à 30 kil. O.-N.-O. de Lisbonne; 2,200 hab. Vins et fruits renommés.

COLLATIE, *Collatia*, anc. v. d'Italie (Latium), près et à l'E. de Rome, sur un affluent de l'Anio.

COLLATIN, surnom donné à L. Tarquin (*V. ce mot*), neveu de Tarquin le Superbe, parce qu'il était originaire ou ancien habitant de *Collatie*.

COLLATION, droit de conférer un bénéfice. Autrefois les prélatures et les abbayes étaient conférées par élection, les bénéfices inférieurs séculiers par les prélats, les réguliers par les abbés. Aujourd'hui il n'y a plus de bénéfices simples en France, et le chef du gouvernement a seul le droit de collation aux évêchés.

COLLÉ (Charles), littérateur, née à Paris en 1709, m. en 1783, était fils d'un procureur au Châtelet, et cousin de Regnard. Membre du *Caveau* (*V. ce nom*), il fit des chansons où l'on trouve la peinture gaie, piquante et fidèle des mœurs de son époque. Collé fut admis en 1730, au Palais-Royal, dans la société du duc d'Orléans, qui le prit pour lecteur et l'un de ses secrétaires. Il composa pour le théâtre de ce prince plusieurs petites comédies et des parades d'une gaieté licencieuse. La meilleure de ces pièces, qui ont été recueillies sous le titre de *Théâtre de société*, 1768, 2 vol. in-8°, est *la Vérité dans le vin*. Collé donna au Théâtre-Français deux comédies, *Dupuis et Desronais*, en 3 actes en vers libres, 1763, et *la Partie de chasse de Henri IV*, en 3 actes en prose, 1774, qui eurent du succès, grâce au naturel des caractères et des sentiments; mais elles manquent de force comique et de style. Il a laissé un *Journal historique*, Paris, 1807, 3 vol. in-8°, œuvre posthume, rapsodie sur les nouvelles littéraires depuis 1748 jusqu'à 1772 inclusivement, remplie de mauvaises critiques et de diatribes contre les auteurs contemporains. Les *Chansons* de Collé ont été réunies en 2 volumes in-18, Paris, 1807.

COLLECTE, nom qu'on donne à toutes les oraisons que le prêtre récite pendant la messe, soit parce qu'il *recueille* en ce moment les vœux des fidèles pour les offrir avec les siens à Dieu, soit parce que ces oraisons sont recueillies de divers passages de l'Écriture sainte.

COLLECTEURS, hommes chargés autrefois par les communes de percevoir la taille et la gabelle auxquelles elles étaient imposées, et d'en faire le versement aux receveurs.

COLLE-DI-VAL-D'ELSA, ville du roy. d'Italie, sur l'Elsa, à 19 kil. N.-O. de Sienne; 3,220 hab. Evêché; anciennes et importantes papeteries.

COLLÉGES chez les anc. Romains. C'étaient des corporations religieuses ou industrielles. — *Colléges de prêtres*. Il y en avait 5 à Rome, ceux des *Pontifes*, des *Augures*, des *Quindécemvirs*, des *Septemvirs-Epulons*, et des *Vestales* (*V. ces divers mots*). Romulus, Numa et Tarquin l'Ancien les avaient institués. Outre ces colléges, qui étaient les desservants généraux du culte, on en comptait une foule d'autres, pour le service de quelques divinités inférieures, et pour le culte des empereurs après leur apothéose. — *Colléges d'artisans*. Numa les institua dans un but d'ordre et d'organisation de la société. Il en établit 8, et voulut que chacun eût ses assemblées et ses sacrifices particuliers. Un collége se divisait en décuries, ayant chacune son décurion, relevant d'un chef ou syndic général; il possédait des biens en commun, avait une caisse commune pour payer les sacrifices, repas, et autres cérémonies que l'association devait célébrer à certains jours. Dans les derniers temps de la république, on multiplia les colléges pour en faire des instruments d'intrigues et de violences dans les comices. L'an 685, le sénat ordonna, par mesure d'ordre, la suppression de tous les nouveaux colléges. Ils ressuscitèrent dans les guerres civiles; César, puis Auguste, les supprimèrent de nouveau. Pendant longtemps les empereurs se montrèrent hostiles à l'institution de nouveaux colléges, soit à Rome, soit dans les provinces. Ils les regardaient comme des foyers de conspiration. Sous le Bas-Empire, cette défiance disparut, et l'on favorisa l'institution des colléges, pour en faire des moyens d'influence et des agents d'administration : on leur confia la plupart des services publics et l'exploitation des domaines de l'empire. Alors les colléges se multiplièrent au point d'embrasser à peu près toutes les industries. Ils formaient comme une armée civile, qui jouissait de certains priviléges, pouvait exploiter et travailler pour elle, mais devait tenir constamment à la disposition de l'Etat les bras et les produits nécessaires pour les services publics. C. D-y.

COLLÉGES, établissements d'instruction publique en France. Sous la monarchie, on distinguait les *colléges royaux*, appartenant à l'Etat; ce sont auj. les *lycées* (*V. ce mot*), et les *colléges communaux*, fondés et soutenus par les villes. Ces derniers conservent toujours le nom de colléges. Les uns, appelés colléges *de plein exercice*, donnent, comme les lycées, l'enseignement secondaire complet; dans les autres, toutes les chaires ne sont pas occupées, et l'enseignement s'y arrête d'ordinaire avant les classes supérieures. Les colléges sont administrés par un *principal*, soit à ses risques et périls, soit pour le compte de la commune, et, dans ce dernier cas, ils sont dits *en régie*. Un bureau d'administration est attaché à chaque établissement. Le personnel des *régents* ou professeurs est à la nomination du ministre de l'instruction publique.

COLLÉGES DE L'UNIVERSITÉ (Anciens). *V.* UNIVERSITÉ.

COLLÉGE DE FRANCE, établissement d'instruction publique à Paris, destiné à donner une haute impulsion à la science. Il fut fondé par François I^{er} en 1530, et d'abord appelé *Collége des trois langues*, puis, sous Louis XIII, *Collége royal*. Ses professeurs ont porté jusqu'à nos jours le nom de *lecteurs royaux*. Il n'y eut d'abord que des chaires de langues, grec, hébreu, latin, d'où le nom de Collége des trois langues; on y ajouta successivement un enseignement des sciences, de la médecine, du droit, des littératures, des langues modernes, etc. Après bien des modifications successives, le programme des cours, fait par 28 professeurs, embrasse auj. l'astronomie, les mathématiques, la physique générale et mathématique, la physique générale et expérimentale, la médecine, la chimie, l'histoire naturelle des corps inorganiques et des corps organisés, l'embryogénie comparée, le droit de la nature et des gens, l'histoire des législations comparées, l'économie politique, l'histoire et la morale, l'archéologie, les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque, arabe, persane, turque, la langue et la littérature chinoises et tartare-mandchou, la langue et la littérature sanscrites, la langue et la littérature grecques, l'éloquence latine, la poésie latine, la philosophie grecque et latine, la langue et la littérature françaises du moyen âge, la langue et la littérature françaises modernes, les langues et littératures étrangères de l'Europe moderne, la langue et la littérature slaves. Tous ces cours sont gratuits. Parmi les hommes illustres qui ont professé au Collége de France, on distingue, dans les sciences : Oronce Finé, Ramus, Gassendi, Tournefort, Daubenton, Lalande, Hallé, Darcet, Portal, Corvisart, Delambre, Vauquelin, Cuvier, Ampère, Lacroix, Thénard; dans les lettres : Budé, Vatable, Turnèbe, Baluze, de Fourmont, de Guignes, d'Herbelot, Rollin, Lebeau, Pétis de la Croix, Galland, Delille, Legouvé, Andrieux, Sylvestre de Sacy, Pastoret, Letronne, Daunou, Chézy, Abel Rémusat, etc. Les cours se tinrent d'abord dans divers colléges de l'Université; Henri II leur assigna exclusivement les colléges de Tréguier et de Cambrai ou des Trois-Evêques. Un édifice bâti sous Louis XIII subsista jusqu'en 1774. On l'a reconstruit, depuis cette époque, sur son ancien emplacement, qui est la place Cambrai; Chalgrin en fut l'architecte. Les bâtiments ont été agrandis sous Louis-Philippe. Le collége de France, dirigé d'abord par le grand-aumônier de la cour, tantôt fit partie de l'Université, tantôt en fut détaché; en 1774, il entra dans la Maison du roi. Attaché en 1795 au ministère de l'intérieur, en 1831 à celui des travaux publics, il est, depuis 1852, dans les attributions du ministère de l'instruction publique, tout en demeurant en dehors de l'administration universitaire. Un des professeurs remplit les fonctions d'*administrateur*. Le chef de l'Etat pourvoit aux chaires vacantes sur une double présentation de l'Institut et du corps des professeurs. Depuis 1852, le ministre de l'instruction publique a droit de présenter aussi un candidat, s'il le juge à propos. B.

COLLÉGE (SACRÉ), nom donné au corps des cardinaux (*V.* CARDINAUX). Le sacré collége, assemblé en *conclave*, élit le souverain pontife; réuni en *consistoire*, le pape lui adresse ses allocutions et y proclame les nouveaux cardinaux; il fournit les légats qui administrent les provinces de l'Eglise, et les nonces auprès des puissances

étrangères; en cas de schisme, il peut convoquer un concile général. Ses membres, exempts de toute contribution, supérieurs aux lois pénales ordinaires, ne peuvent être poursuivis, même par le pape, que pour hérésie, schisme ou crime de lèse-majesté. Ceux qui n'ont pas 6,000 ducats de revenu reçoivent un traitement de 200 ducats par mois. L'évêque d'Ostie est doyen du sacré collége. B.

COLLÉGE, nom donné en Hollande aux différentes chambres de l'Amirauté, établies à Amsterdam, Rotterdam, Horn, Middelbourg et Harlingen.

COLLÉGIALE, église desservie par des chanoines séculiers ou réguliers, et dans laquelle il n'y a pas de siége épiscopal. Telles furent les Saintes-Chapelles de Paris et de Vincennes, les églises de St-Quentin, Brioude, St Martin de Tours, etc. On en comptait 526 en France quand on les supprima en 1792, excepté celle de St-Denis. L'église Ste-Geneviève, à Paris, est collégiale depuis 1852.

COLLENUCCIO (Pandolfo), écrivain italien, fut étranglé, en 1500, sur l'ordre de Jean Sforza, seigneur de Pesaro, pour avoir voulu livrer la ville à César Borgia. On a de lui une *Histoire de Naples*, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1459, ouvrage très-exact, précis, où respire un vif sentiment de la liberté. Il a laissé aussi deux pièces dramatiques, *Joseph* et *Amphitryon*, un traité *de l'Education chez les anciens*, des poésies éparses dans divers recueils, des remarques sur Pline l'Ancien, etc. B.

COLLETET (Guill.), né à Paris en 1596, m. en 1659, un des poëtes qui régnaient sur la scène avant Corneille, et que Richelieu prenait pour collaborateurs dans ses œuvres dramatiques. Il fut un des premiers membres de l'Académie Française, et il a composé des tragédies, des pastorales, et d'autres poésies qui ne lui ont pas survécu. On mentionne cependant *le Banquet des Poëtes*, 1646, un *Art Poétique*, 1658, que Boileau n'a pas tout à fait dédaigné, et quelques épigrammes. G. L.

COLLETET (François), fils du précédent, né à Paris en 1628, m. vers 1680, n'est guère connu que par les vers de Boileau (*Sat.* I.) :

> Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
> S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

Poëte aussi, il a fait : *Noels nouveaux*, 1660; *le Tracas de Paris*, 1665; *la Muse coquette*, etc., œuvres tombées dans un juste oubli. G. L.

COLLETS (PETITS), nom donné au XVIIIe siècle à certains hommes qui, appartenant à l'Église par la consécration, au monde par la conduite, portaient l'habit de prêtre, non sans coquetterie, se faisaient appeler *M. l'abbé*, briguaient les bénéfices, peuplaient les antichambres et les boudoirs, et faisaient souvent de petits vers, des contes, des opéras-comiques. Tels furent l'abbé de Bernis, Voisenon, etc.

COLLETTA (Pierre), né à Naples en 1773, m. à Florence en 1831, combattit pour la république, se fit ensuite ingénieur, et, au moment de l'occupation française, 1806, se chargea de l'organisation de la garde nationale. Il fut nommé général et directeur des ponts et chaussées en 1812, directeur du génie militaire en 1813, et conseiller d'Etat en 1814. Employé encore après la restauration de Ferdinand IV, il fut envoyé pour apaiser les troubles de la Sicile en 1820, et devint ministre de la guerre en 1821. Emprisonné par Canosa, exilé à Brunn, il obtint ensuite la permission de vivre à Florence. Il y écrivit une *Histoire du royaume de Naples*, depuis Charles VII jusqu'à Ferdinand IV, trad. en français, Paris, 1835, 4 vol. in-8°. B.

COLLIBERTS (de *libertus*, esclave affranchi), nom donné jadis à une classe d'individus très-voisins des serfs, et que les maîtres pouvaient encore vendre, échanger ou donner. On l'applique encore maintenant, en Vendée, à une race vagabonde, proscrite, presque sauvage, qui vit sur des bateaux vers les embouchures du Lay et de la Sèvre-Niortaise. *V.* CAGOTS.

COLLIER, objet de parure ou marque de distinction, que l'on porte au cou. Les anciens en mettaient quelquefois aux statues de leurs dieux. Le collier, ornement ou récompense militaire à Rome, s'appelait *torques*: celui des soldats auxiliaires était d'or, celui des citoyens ou légionnaires était d'argent. Au moyen âge, le collier devint un des ornements des chevaliers, puis une marque distinctive d'ordres militaires.

COLLIER (Ordre du), anc. ordre de chevalerie à Venise; ceux qui en étaient membres s'appelaient encore *chevaliers de St-Marc* ou *de la Médaille*. Au collier que leur donnait le doge était suspendue une médaille, portant l'effigie du lion ailé de St Marc. — L'ordre des *Lacs d'Amour*, institué en 1355 par Amédée, comte de Savoie, se nomma aussi d'abord *Ordre du Collier*.

COLLIER (Affaire du), procès fameux sous Louis XVI. Louis XV avait commandé, en 1774, aux joailliers de la couronne, Bœhmer et Bassanges, un collier destiné à Mme Dubarry; mais la mort le surprit, avant que ce collier fût achevé. Une intrigante, la comtesse de Lamotte, s'insinua auprès du cardinal de Rohan, grand aumônier de France, qui était alors disgracié comme concussionnaire, lui fit croire que la reine Marie-Antoinette désirait le fameux collier, et que l'achat de cette parure, estimée à 1,600,000 fr., serait un puissant moyen de se remettre en faveur à la cour. Le cardinal chargea de tout la comtesse, qui se fit remettre le collier et cacha quelque temps son escroquerie par de fausses lettres de la reine. Un billet écrit à celle-ci par les joailliers découvrit l'intrigue. Mme de Lamotte, mise en jugement (août 1785), fut condamnée à la marque et à une réclusion perpétuelle dans un hôpital. Rohan, qu'on avait jeté à la Bastille, fut déchargé de l'accusation. Mme de Lamotte s'échappa de la Salpêtrière deux ans après, et publia à Londres des *Mémoires*, libelle infâme contre Marie-Antoinette. B.

COLLIER (Jérémie), écrivain anglais, né en 1650 dans le comté de Cambridge, m. en 1726. Il enseignait le droit à l'école de Gray's-Inn à Londres, lors de la révolution de 1688; ecclésiastique non-conformiste, il renonça à ses fonctions pour ne pas prêter serment à Guillaume III. On a de lui : *Essais sur divers sujets de morale*, 1697-1709, 3 vol. in-8°, ouvrage érudit, spirituel et élégamment écrit; *Coup d'œil sur l'immoralité du théâtre anglais*, 1698, qui le mit aux prises avec Congrève et Vanbrugh; une traduction du *Dictionnaire* de Moréri, 1701-21, 4 vol. in-fol.; *Histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne*, 1708-14, 2 vol. in-fol.

COLLIN (Henri-Joseph de), poëte allemand, né à Vienne en 1772, m. en 1811. Il fut conseiller aulique et attaché aux finances. Ses compatriotes le placent immédiatement après Schiller pour des tragédies classiques de *Regulus, Coriolan, Polyxène, les Horaces et les Curiaces, Balboa*, etc., qui cependant manquent d'action et sont d'un style trop déclamatoire. Ses *Poésies lyriques*, publiées en 1812, in-8°, contiennent les beaux chants patriotiques que le gouvernement le chargea de composer lors de la guerre de 1809. Il a laissé aussi un fragment d'épopée sur *Rodolphe de Habsbourg*. — Son frère, Mathieu de COLLIN, né en 1779, m. en 1824, professeur d'esthétique et d'histoire de la philosophie à Cracovie, rédacteur des *Annales littéraires de Vienne*, et auteur de quelques ouvrages dramatiques médiocres, fut nommé en 1815 instituteur du duc de Reichstadt.

COLLIN DE VERMONT (Hyacinthe), peintre, né à Versailles en 1693, m. en 1761, élève de Rigaud, compléta ses études en Italie. Il fut reçu membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1725, et devint professeur en 1740. Ses principaux tableaux sont : une *Présentation au Temple*, et la *Maladie d'Antiochus*.

COLLIN-D'HARLEVILLE (Jean-Franç.), poëte comique, né à Mévoisins, près Chartres, en 1755, m. en 1806, se fit recevoir avocat à Paris, et se voua ensuite au théâtre. Il débuta au Théâtre-Français par *l'Inconstant*, 5 actes, 1786, qui réussit. Il donna successivement *l'Optimiste*, 5 actes, 1788; *les Châteaux en Espagne*, 5 actes, 1789; *M. de Crac*, 1 acte, 1791; *le Vieux Célibataire*, 5 actes, 1792; pièces qui furent très-favorablement accueillies : la dernière est le chef-d'œuvre de l'auteur; le caractère principal en est bien tracé, et l'intrigue assez fortement conçue. Son théâtre imprimé renferme encore les pièces suivantes, composées de 1796 à 1804 : *les Artistes*, 3 actes; *les Mœurs du jour*, 5 actes; *le Vieillard et les jeunes gens*, 5 actes; *Malice pour malice*, 3 actes; *Il veut tout faire*, 1 acte; *les Riches*, 5 actes; *les Querelles des Deux Frères ou la Famille Bretonne*, 3 actes. Toutes ces comédies sont en vers; l'auteur n'en a point fait en prose. Sa versification est facile et naturelle, ses sentiments doux et honnêtes; il abonde en détails charmants, en traits qui semblent neufs à force de simplicité; mais il manque souvent de force dans la conception et l'exécution. Ces défauts le rangent parmi les poëtes comiques du second ordre. Il fut admis à l'Institut lors de sa création. Andrieux, son ami, a recueilli les œuvres de Collin-d'Harleville sous le titre de *Théâtre et Poésies fugitives*, Paris, 1805, 4 vol. in-8°. Il y a joint une excellente notice biographique sur Collin. Les poésies fugitives sont ingénieuses, mais faibles.

COLLINES DE ROME. Il y en avait 8 dans l'enceinte de Servius, bien que les Romains l'eussent surnommée la ville aux 7 collines; elle en eut 9 dans l'enceinte agrandie par Honorius (*V.* ROME). Les 8 collines de la 1re enceinte sont, dans l'ordre chronologique de réunion, le *Palatin*, le *Capitolin*, le *Quirinal*, le *Cœlius*, l'*Aventin*, le *Janicule*, l'*Esquilin*,

et le *Viminal.* La 2e enceinte ne comprit de plus que la *Colline des Jardins.* Je vais les reprendre par ordre alphabétique. J'indiquerai les hauteurs de chacune au-dessus du niveau du Tibre.

Aventin (*mont*), situé à l'extrémité S.-O. de la ville, à laquelle il fut réuni par Ancus Marcius, qui le fortifia. Il a 2 plateaux séparés par une étroite vallée : l'un touche à la rive g. du Tibre, l'autre se trouve derrière celui-ci dans la direction du S.-E. Le mont Aventin tirait son nom du roi d'Albe Aventinus, dont on y voyait le tombeau. Rémus fut aussi enterré sur cette montagne. Ces sépultures empêchèrent, pendant des siècles, de comprendre la colline dans l'enceinte du pomœrium (*V. ce mot*); elle n'y fut enfermée que par Claude. Hauteur, 40 mèt. environ.

Capitolin (*mont*). Il fermait la ville à l'O., et dominait le Forum de ce côté. Nommé d'abord Saturnien, puis Tarpéien, de la vestale Tarpéia (*V. ce mot*), il reçut le nom de Capitolin lors de la fondation du Capitole. (*V.* pour sa description au mot Capitole.) Joint à Rome par Romulus. Hauteur, 40 à 41 mèt.

Céliolus (*mont*). *V.* l'art. suivant.

Célius (*mont*), au S. de la ville, et à l'E. de l'Aventin. On ne sait s'il fut joint à Rome par Romulus, Tullus Hostilius, Ancus, ou Tarquin l'Ancien. Il s'appelait primitivement *Querquetulanus*, parce qu'il était couvert de chênes. Il prit son nom du chef étrusque Celès ou Célius, qui vint s'y fixer sous l'un des rois susnommés. Une diramation s'allongeait à l'E. et formait une colline moins haute appelée *Céliolus*, le petit Célius. Hauteur, 44 mèt. 50.

Cispius (*mont*). *V.* l'art. suivant.

Esquilin (*mont*), la plus étendue des collines, et située à l'E. de la ville, entre les monts Célius et Viminal. Elle jetait comme deux caps vers l'O., l'un appelé mont *Oppius*, et l'autre, au N. de celui-ci, mont *Cispius*. Servius Tullius joignit l'Esquilin à la ville. Son nom lui venait d'une chênaie (*esculetum*) dont il était alors couvert. Hauteur, 51 mèt. dans la partie la plus haute, 40 dans la plus basse.

Germalus (*mont*). *V.* l'art. *Palatin* plus loin.

Janicule (*mont*), sur la rive dr. du Tibre, vis-à-vis des monts Aventin et Capitolin. Il s'étendait devant le fleuve, dans la direction du N. au S.; mais son extrémité méridionale seulement se trouvait dans la ville : Ancus l'y joignit par deux longs murs, pour protéger le cours du Tibre contre les pirates. Le Janicule empruntait son nom à Janus, roi d'Italie dans l'âge d'or. Hauteur, 90 mèt.

Jardins (*colline des*), au fond du Champ-de-Mars, au N. de la ville, en regard du mont Quirinal. Elle s'étend de l'E. à l'O., et tirait son nom de jardins dont elle était couverte. Elle fut jointe à la ville par Honorius. C'est auj. le mont *Pincio.* Hauteur, 50 mèt.

Latiaris (*mont*). *V.* plus loin *Quirinal.*

Martialis (*mont*). *V.* plus loin *Quirinal.*

Oppius (*mont*). *V.* plus haut *Esquilin.*

Palatin (*mont*), presque au centre de la ville, entre l'Aventin, le Célius, l'Esquilin et le Capitolin. Il fut le berceau de Rome, et prenait son nom des Pallantes, qui l'avaient habité jadis. Au côté N.-O., vers le bas, étaient deux mamelons appelés *Germalus* et *Velia.* Hauteur, 45 mèt. 50.

Quirinal (*mont*), à l'extrémité N.-O. de la ville, près des monts Viminal et Capitolin. Numa ou Servius le réunit à Rome; mais auparavant, le roi Tatius était venu s'y fixer avec ses Quirites, qui lui avaient valu le nom de Quirinal. Il avait trois mamelons, que, dans l'origine, on appelait colline *Salutaris,* colline *Martialis* et colline *Latiaris;* le nom de Quirinal les fit tomber en désuétude. Hauteur, 48 mèt. au point culminant, et 41 mèt. 50 aux autres parties.

Salutaris (*mont*). *V.* ci-dessus *Quirinal.*

Vatican (*mont*). Il ne fut jamais compris dans l'enceinte de la ville ancienne, cependant il y appartenait par son voisinage. Il est au N.-O. de Rome, sur la rive dr. du Tibre, vis-à-vis du Champ-de-Mars. Son nom lui venait des prédictions (*a vaticiniis*) qui s'y faisaient, dans les temps fabuleux, sous l'inspiration d'un dieu. Hauteur, 24 mèt. 30.

Velia (*mont*). *V.* plus haut *Palatin.*

Viminal (*mont*), entre le Quirinal et l'Esquilin, à l'E. de la ville. On l'appelait Viminal, d'une saussaie (*vimineta*) qui s'y trouvait. Il fut joint à Rome par Servius. Hauteur, 45 mèt. 50. C. D—y.

COLLINI (Côme-Alexandre), né à Florence en 1727, m. en 1806, fut secrétaire de Voltaire de 1752 à 1756, et passa ensuite au service de l'électeur palatin Charles-Théodore, qui en fit son secrétaire intime et son historiographe. On a de lui divers écrits historiques, des *Lettres sur l'Allemagne*, 1784, in-12, et quelques mémoires d'histoire naturelle. Il aida Voltaire pour la composition de ses *Annales de l'Empire,* et il a laissé, sous le titre de *Mon séjour auprès de Voltaire,* 1 vol. in-8°, Paris, 1807, des mémoires intéressants sur l'époque correspondante de la vie de ce grand écrivain, suivis de lettres inédites de Voltaire à lui-même ou à diverses personnes. Ds.

COLLINS (John), mathématicien, né à Wood-Eaton près d'Oxford en 1624, m. en 1683. Il fit partie de la Société royale de Londres en 1667. Ses correspondances avec les savants contemporains l'ont fait appeler le *Mersenne anglais;* celles qui sont relatives à la discussion de Newton et de Leibnitz sur l'invention du calcul différentiel forment le livre intitulé *Commercium epistolicum*, 1712, in-4°. Des mémoires importants de Collins sont insérés dans les *Philosophical transactions.*

collins (Antoine), philosophe, né à Heston (Middlesex) en 1676, m. en 1729, élève et ami de Locke, fut juge de paix, trésorier du comté d'Essex et membre du parlement. Mêlé à toutes les controverses de son temps, obligé deux fois de passer en Hollande à cause de ses hardiesses philosophiques et religieuses, il fut cependant estimé comme homme privé. Ses principaux écrits sont : *Essai sur l'usage de la raison*, 1707 ; *Lettre à Dodwell sur l'immortalité de l'âme,* 1708 ; *Discours sur la liberté de penser,* 1713, trad. en franç. par Scheurler; *Recherches sur la liberté de l'homme,* 1717, livre réfuté par Clarke; *Discours sur les bases et les preuves de la religion chrétienne,* 1723 ; *Examen des prophéties,* 1724 ; *Essai sur les 39 articles de l'Eglise d'Angleterre ; Du principe des actes humains,* trad. en franç. par Lefebvre de Beauvray, 1754, etc.

collins (William), poëte anglais, né en 1720 à Chichester, m. en 1756, vécut pauvre à Londres jusqu'à la mort d'un oncle qui lui laissa quelque fortune. Ses *Eglogues orientales* et ses *Odes*, 1742 et 1746, négligées alors, sont reconnues aujourd'hui, surtout les odes sur les *Passions* et sur *Thomson*, pour les modèles du genre lyrique. Son ode sur les superstitions d'Ecosse montre sa passion pour les légendes et les fées. Brisé par la misère, qui pourtant n'avait pas triomphé de sa dignité et de sa douceur de caractère, il mourut jeune dans une maison de fous. Ses *Œuvres*, avec notes, ont été publiées par Al. Dyce, Londres, 1827. A. G.

COLLIOURE, anc. *Caucoliberis* ou *Caucoliberum*, v. de France (Pyrénées-Orientales), arr. et à 37 kil. E. de Céret; 3,095 hab. Port sur la Méditerranée et place de guerre : forts de l'Etoile et du Mirador. Excellents vins fins dits de *Grenache* et de *Rancio.* Pêche de la sardine. École d'hydrographie. — Aux environs, dans les monts Albères, anc. abbaye de Valbonne, de l'ordre de Cîteaux, et ermitage de Notre-Dame de Consolation, dans une vallée que dominent les tours romaines de la Massane et de Madeloc.

COLLO, en arabe *Culla, Coul* ou *Coullou* v. d'Algérie, port sur la Méditerranée, dans la prov. et à 62 kil. N. de Constantine, à 110 kil. O. de Bone, à 70 myriam. d'Alger; par 37° 0' 40" lat. N., et 4° 12' 27" long. E.; 2,000 hab. Dominée par un vieux château, elle est située au centre d'un territoire fertile et sur l'emplacement d'une ville ancienne, très-florissante sous les empereurs romains et sous les rois vandales. Commerce actif des produits du sol. Pêcheries de corail. Fabr. de faïence. Près de là est un mouillage où les bâtiments sont à l'abri des vents du N.-O. très-dangereux sur cette côte. — Collo se maintint jadis indépendante entre les souverains de Tunis et de Constantine. Elle fut prise par les Turcs en 1520. Elle était ouverte au commerce des Vénitiens, des Génois et des Provençaux. Le général Baraguay-d'Hilliers l'occupa en 1843; les Français s'y sont établis de nouveau en 1852. Elle n'est plus, comme autrefois, le port indispensable de Constantine, à cause de la création de Philippeville et de la résurrection de Stora ; anc. *Collops Magnus;* qq. ruines.

COLLOBRIÈRES, ch.-l. de cant. (Var), arr. et à 32 kil. E.-N.-E. de Toulon ; 2,057 hab.

COLLON, v. d'Irlande (comté de Louth), à 22 kil. S.-S.-O. de Dundalk; 936 hab. Manufacture de bas. Jolie petite ville.

COLLONGES, ch.-l. de cant. (Ain), arr. et à 25 kil. de Gex; 781 hab.

COLLONGUE. *V.* Simiane.

COLLOQUE, nom donné autrefois à des conférences religieuses, où les partis cherchaient à se rapprocher, et qui furent surtout fréquents au xvie siècle. *V.* Poissy (Colloque de).

colloque, degré intermédiaire de juridiction, dans les anc. églises calvinistes, entre les consistoires et les synodes provinciaux. Un colloque se composait du pasteur et d'un ancien de chacune des Églises formant la circonscription colloquale ; il réglait les différends ou difficultés qui s'é-

levaient dans ces églises, et prenait des mesures provisoires sur la doctrine, l'ordre et les mœurs; il jugeait les appels des consistoires, et on pouvait appeler de son jugement au synode.

COLLOREDO (les). Famille autrichienne qui tire son nom d'un château du Frioul. Ses principaux membres sont : — *Fabricius* de COLLOREDO, né en 1576, m. en 1645, chargé, auprès de l'empereur Rodolphe II, par Cosme II de Médicis, d'une ambassade que Daniel Eremita a racontée, et 1er ministre de Frédéric II, successeur de Cosme; — *Jérôme* de COLLOREDO, chef d'un corps d'Impériaux en Bohême où les Saxons le battirent, 1634, en Lorraine, où il fut pris par les Français, 1636, et en Artois, où il dégagea St-Omer, 1638; — *Jean-Baptiste* de COLLOREDO, nommé colonel des gardes de l'archiduc Guillaume après la bataille de Leipzig contre le suédois Torstenson, 1642, et tué en 1649, en défendant pour Venise l'île de Candie contre les Turcs; — *Rodolphe* de COLLOREDO, né en 1585, m. en 1657, feld-maréchal sous les empereurs Ferdinand II et Ferdinand III, se distingua à la bataille de Lutzen, 1632, refusa de s'associer aux projets de Waldstein, 1634, et défendit Prague contre les Suédois de Wrangel, 1648; — *Rodolphe-Joseph*, vice-chancelier de l'Empire en 1737, et prince du Saint-Empire en 1763; — *Joseph*, fils du précédent, né en 1735, m. en 1818, directeur général de l'artillerie autrichienne, qu'il a perfectionnée; — *François* de COLLOREDO, né en 1737, m. en 1806, grand maître de la cour de l'empereur François II, ministre d'État et des conférences, chef de la chancellerie; — *François-Gundicaire* de COLLOREDO-MANSFELD, né en 1731, m. en 1807, ambassadeur à Madrid de 1767 à 1771, prince de l'Empire en 1763, commissaire principal de la Chambre impériale en 1772, vice-chancelier de l'Empire en 1789; — *Jérôme* de COLLOREDO-MANSFELD, né en 1775, m. en 1822, opposé à Masséna en Italie, prit une grande part à la défaite de Vandamme près de Culm en 1813, aux affaires d'Ulm et de Leipzig, et fut nommé gouverneur général de la Bohême; — *Ferdinand* de COLLOREDO-MANSFELD, né en 1777, m. le 10 déc. 1848, ambassadeur à Naples en 1803, combattant d'Aspern et de Wagram, directeur général des bâtiments, chef de la légion académique de Vienne en 1848. B.

COLLOT-D'HERBOIS (Jean-Marie), né à Paris vers 1750, m. en 1796, parut comme comédien sur les théâtres de Lyon et de Bordeaux, dirigea celui de Genève, et vint au commencement de la Révolution pérorer dans les clubs, et, comme on disait, « secouer les émotions ». L'*Almanach du père Gérard*, qu'il publia en 1791, pour faire sentir les avantages du nouvel ordre de choses, lui donna soudain beaucoup de célébrité, mais en même temps le gonfla d'orgueil. Furieux démagogue, il fut un de ceux qui préparèrent la journée du 10 août, après laquelle il fut membre de la municipalité de Paris et de la Convention. Envoyé en mission à Nice pendant le procès de Louis XVI, il écrivit qu'il votait la mort sans sursis. A son retour, il fit les motions les plus sanguinaires, inventa des conspirations pour justifier le régime de la Terreur, puis alla exercer à Lyon les plus atroces vengeances par l'échafaud, la fusillade et le canon, et soutint par une correspondance effroyable le zèle des pourvoyeurs de la guillotine. Membre du Comité de salut public depuis le 31 mai 1793, il s'éloigna peu à peu de Robespierre et de Saint-Just. Collot présidait la Convention le 9 thermidor, et contribua au succès de cette journée. Huit mois après, il fut déporté à Cayenne où il mourut. Avant et pendant la Révolution, Collot a fait représenter une quinzaine de pièces (comédies et drames), presque toutes imprimées, mais oubliées aujourd'hui. Son *Almanach du père Gérard* a été traduit en plusieurs langues. J. T.

COLLUMPTON, v. d'Angleterre (comté de Devon), sur la Collump, à 18 kil. N.-E. d'Exeter; 3,909 hab. (v. et paroisse). Fabr. de serges et gros draps.

COLLYRIDIENS, hérétiques du IVe siècle, combattus par St Épiphane. Ils offraient à la Vierge des gâteaux appelés en grec *collyrides*, et ne voulaient employer que des femmes pour son culte.

COLMAN (George), poëte comique anglais, né à Florence en 1733, m. en 1794, dans une maison de fous, à Paddington. Il eut George II pour parrain. Lloyd, Churchill et Thornton furent ses condisciples au collége de Westminster. Après avoir essayé un journal hebdomadaire, *le Connaisseur*, il se mit à écrire pour le théâtre. On représenta avec succès *Polly Honeycomb*, 1760, *la Femme jalouse*, 1761, imitée par Desforges, et *le Mariage clandestin* (en collaboration avec Garrick). Ayant fait plusieurs héritages, Colman prit la direction du théâtre de Covent-Garden de 1768 à 1777, puis celle de Hay-Market. Il publia encore des traductions en vers de Térence et de l'*Art poétique* d'Horace. Ses œuvres dramatiques ont été réunies en 4 vol. in-8°, Lond., 1777, et ses écrits en prose en 3 vol., 1787. — Son fils, George COLMAN, dit *le Jeune*, né en 1762, m. à Londres en 1836, travailla aussi pour le théâtre. Il fut protégé tout particulièrement par George IV, qui l'admettait à sa table avec Sheridan. Parmi ses pièces qui sont restées à la scène, *John Bull*, 1805, était regardé par Walter Scott comme la meilleure comédie du répertoire moderne. B.

COLMAR, ch.-l. du dép. du H.-Rhin, à 473 kil. E. de Paris, à 569 par les chemins de fer de Strasbourg et de Bâle, à 68 de Strasbourg, sur la Fecht et la Lauch et au pied des Vosges, par 48° 4' 41" lat. N., et 5° 1' 20" long. E.; 19,224 hab. Cour impériale, trib. de 1re instance et de commerce; église consistoriale protestante; synagogue; lycée; école normale primaire; école de sourds-muets; bureau de douanes; biblioth.; musée. La ville est assez bien bâtie, quoique percée irrégulièrement; on y remarque, sur la principale place, l'église de St-Martin, édifice du XIVe siècle, le couvent des dominicains, où furent rédigées les célèbres *Annales de Colmar*, et l'hôtel de ville; de belles promenades font le tour de la ville, et les environs sont magnifiques. Nombreuses fabr. de calicots, toiles peintes, rubans, indiennes; teintureries, filatures de coton, tanneries, brasseries; pâtés de foie d'oies, et de vins de liqueur renommés. Comm. actif en produits manufacturés d'Alsace, grains, vins, denrées coloniales pour la Suisse. Patrie des deux Pfeffel, de Rewbell, du général Rapp. — Un grand nombre de tombes gallo-romaines trouvées récemment à Colmar attestent qu'elle remonte au temps de l'occupation romaine. L'anc. *Argentuaria* en était voisine. Les rois francs y eurent un manoir, que les historiens et les chartes nomment *Columbarium* et *Columbia*. Des chartes de 1216 y font déjà mention d'un pouvoir communal. Frédéric II l'entoura de murailles. Rodolphe de Habsbourg lui accorda de nouveaux priviléges en 1277; mais ce n'est qu'en 1424, après de nombreuses luttes avec l'Empire pour le maintien ou l'accroissement de ses libertés, que Colmar acquit tous les droits de ville libre impériale. Elle fut prise par les Suédois en 1632, et livrée par eux aux Français en 1635. Louis XIV fit raser ses fortifications en 1673. Elle fut le siége du conseil souverain d'Alsace jusqu'à la Révolution. On a donné le nom de *Conspiration de Colmar* au mouvement insurrectionnel qui éclata à Béfort en 1820, et dont les auteurs furent jugés à Colmar.

COLMARS, *Collis Martis*, ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), arr. et à 39 kil. N. de Castellane, et à 6 kil. de la frontière sarde; à l'extrémité de la vallée du Verdon et entouré de montagnes. Place de guerre; 682 hab. Fontaine intermittente.

COLME (Canal de la), prend son nom d'une branche de la rivière d'Aa, et verse ses eaux dans le canal de Bergues, à Dunkerque.

COLMENAR-VIEJO, v. d'Espagne, prov. et à 35 kil. N. de Madrid, près du Mançanarès; 5,000 hab.

COLNE, la *Colunio* des Romains, v. d'Angleterre, sur la Colne et près du canal de Leeds à Liverpool, dans le comté et à 45 kil. S.-E. de Lancastre; 8,615 hab. L'industrie des tissus de coton y a remplacé depuis la fin du XVIIIe siècle celle des lainages, qui y était florissante dès 1311. Exploitation de houille datant du XIVe siècle.

COLNE, riv. d'Angleterre. Source près de Steeple-Bumpstead (Essex); cours de 50 kil. au N.-O., et au S.-E. par Yeldham, Colchester et Wivenhoe, au-dessous de laquelle elle se jette dans la mer du Nord. Navigable depuis Colchester. — Riv. d'Angleterre, dans le comté de Glocester; l'une des 4 dont la réunion forme la Tamise.

COLNET DU RAVEL (Ch.-Jean-Aug.-Maximilien), né en 1768, à Mondrepuis (Aisne), m. en 1832. Poëte, journaliste et libraire, il eut et mérita la réputation d'un homme d'esprit, d'humeur indépendante. Il s'exerça surtout dans le genre satirique, soit en vers, soit en prose. Entre autres ouvrages, il a publié : *La fin du XVIIIe siècle*; *Mon apologie*; *la Guerre des petits dieux*, satires, Paris, 1799-1800; *L'art de dîner en ville*, poëme en 4 chants, ou plutôt longue épître en 4 parties, où l'on rencontre quelques vers plaisants, mais qui, comme les autres ouvrages de l'auteur, est médiocre de style et de pensées. Il a recueilli plusieurs de ses articles de journaux sous le titre de *l'Hermite du faubourg St-Germain*, 2 vol. in-8°, Paris, 1825; après sa mort, on a publié *l'Hermite de Belleville* ou *Choix d'opuscules politiques, littéraires et satiriques*, 2 vol. in-8°, Paris, 1834.

COLOCOTRONI (Théodore), un des chefs de l'insurrection grecque contre la Turquie, né en 1770 dans la Messénie, m. en 1843. Il battit Méhémet-Pacha en Morée, 1822, mais ne sut point sacrifier à l'intérêt commun sa haine contre Mavrocordatos. Général en chef dans la Morée, sous la présidence de Capo-d'Istria, il fut, après le meurtre de ce dernier, un des chefs du gouvernement provisoire. Condamné à mort pour avoir conspiré, en 1834, contre la régence établie pendant la minorité du roi Othon, il obtint sa grâce.

COLOCSA, KOLOCSA ou KALOCSA, v. de Hongrie, à 106 kil. S. de Pesth et près du Danube. Archevêché, lycée, riche bibliothèque; 7,400 hab. Anc. château.

COLOÉNÉ, surnom de Diane, adorée sur les bords du lac Coloé, près de Sardes en Lydie.

COLOGNA, v. des États autrichiens (Vénétie), sur le canal Frassene, délég. et à 32 kil. S.-E. de Vérone; 6,000 hab. Belles églises. Récolte de soie.

COLOGNE, en allem. *Kœln*, en latin *Ubiorum oppidum*, *Colonia Agrippina*, v. de Prusse, dans la prov. du Rhin et ch.-l. de régence, à 627 kil. de Berlin, 610 de Paris, 240 de Bruxelles, 484 de Hambourg, 323 de Hanovre, 237 de Francfort, par les chemins de fer; par 50° 56′ 29″ lat. N., et 4° 37′ 28″ long. E.; 114,271 hab. avec le faubourg de Deutz (10,000 protestants). Archevêché métropolitain de Trèves, Munster, Paderborn et Hildesheim; cour d'appel; division militaire; nombreux établissements d'instruction et de bienfaisance; bibliothèque. Cologne est bâtie en demi-cercle sur la rive g. du Rhin, entourée de murailles que flanquent 83 tours, et liée par un pont de bateaux à la petite ville de Deutz, sur la rive opposée du fleuve, également fortifiée. Ses rues sont étroites et tortueuses. On y voit une célèbre et antique cathédrale, qui, sous l'invocation des rois Mages, et appelée souvent *les Trois-Rois*, était destinée à devenir le plus beau monument gothique de l'Europe; elle fut commencée en 1248, sur les plans de l'archevêque Hochstetten; les travaux, interrompus lors de la Réformation (le chœur seul était achevé), ont été repris de nos jours, et, malgré les prophéties des anciennes légendes, on peut espérer en voir dans quelques années l'achèvement. Sur le côté gauche se trouve la *Chambre d'or*, contenant le trésor de la cathédrale. On remarque encore l'église des Saints-Apôtres, beau monument du XIe siècle; l'église de St-Cunibert, avec un magnifique autel; l'église St-Pierre, qui possède un admirable tableau de Rubens, *le Crucifiement de St Pierre*; l'église Ste-Ursule, où l'on conserve de nombreuses reliques; celle de St-Géréon, où sont les restes des guerriers de la légion thébaine; le musée, riche surtout en tableaux des premiers temps de la peinture allemande. On fabrique dans cette ville une eau de senteur, dite *Eau de Cologne*, qui fit la fortune de l'inventeur Jean-Marie Farina; on en exporte 7 à 8 millions de flacons par an. Bateaux à vapeur pour Coblentz, Mayence, Manheim, Strasbourg, Bâle, Dusseldorf, Amsterdam, Rotterdam. Cologne communique avec Bonn par le chemin de fer de cette ville, avec Anvers par le chemin de fer Rhénan qui se relie aux chemins Belges. Fabr. de tabac, de cire, de savon, quincaillerie, orfèvrerie; instruments de musique et d'optique. Comm. d'entrepôt avec les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Alsace et la Suisse. — Patrie de St Bruno. — Cologne fut fondée par les Ubiens dans le 1er siècle av. J.-C.; Agrippine, fille de Germanicus, y naquit, et, pendant le règne de Claude, y envoya une colonie romaine qui retint son nom. Elle fut ville libre impériale en 957. Au moyen âge, ses archevêques siégèrent à la diète de l'Empire en qualité d'électeurs, et eurent le privilége de couronner les empereurs dans la cathédrale d'Aix-la-Chapelle. Ses nombreuses reliques attiraient un grand nombre de pèlerins. Elle était une des plus florissantes villes de la ligue hanséatique. Après de longues luttes avec ses archevêques, Cologne, au XIVe siècle, s'affranchit presque complétement de leur juridiction. La Réformation y compta des partisans, et entraîna même l'archevêque Gebhard Truchsess de Waldbourg. Pendant les guerres de la Révolution, Jourdan prit Cologne en 1795; elle appartint aux Français de 1797 à 1814, fit partie du dép. de la Roër, puis fut donnée à la Prusse.

COLOGNE (Régence de), partie administrative de la prov. prussienne du Rhin, entre celles de Dusseldorf au N., d'Aix-la-Chapelle à l'O., de Coblentz au S., et la prov. de Westphalie à l'E. Superf., 395,290 hect. Pop., 545,891 hab. Ch.-l. Cologne; v. princip.: Bonn, Duitz, Brühl, Altenberg, Zulpich.

COLOGNE (Électorat de), anc. principauté ecclésiastique de l'Allemagne, constituée en 1357 en faveur des archevêques de Cologne. Elle avait 66 myriam. carrés, et 230,000 hab. Les territoires de Bonn, Andernach, Zulpich, Brühl, Duitz, Kœnigswinter, Recklinghausen, Arensberg, Gesecke, etc., y étaient compris. Mais Cologne n'en faisait point partie; l'archevêque-électeur résidait à Bonn.

COLOGNE, ch.-l. de cant. (Gers), arr. et à 28 kil. N. de Lombez; sur le Sarrampion; 706 hab.

COLOMA (D. Carlos), né à Alicante en 1573, m. en 1637, remplit de hautes fonctions militaires et diplomatiques sous Philippe III et Philippe IV. Il a écrit l'*Histoire des guerres des Pays-Bas depuis* 1588 *jusqu'en* 1599, Anvers, 1625 et 1635, in-4°, et Barcelone, 1627. On loue la simplicité et la pureté de son style. Il a laissé aussi une traduction de Tacite, très-estimée, mais incomplète, Douai, 1629.

COLOMA, v. de Californie, sur le penchant de la Sierra Nevada, à 60 kil. de Sacramento, où fut découvert l'or pour la première fois à la scierie de planches du capitaine Sutter.

COLOMB (Christophe), célèbre navigateur, né en 1436 ou 1441 à Gênes, selon l'opinion générale, et, suivant quelques-uns, à Cuccaro (Montferrat), à Colognetto, à Savone, à Cogoreo ou à Nervi, m. en 1506. Son père, quoique issu d'une illustre maison de Plaisance, était cardeur de laines. Après avoir étudié peu de temps à l'université de Pavie, Colomb à 14 ans entra dans la marine génoise, et, tout en naviguant sur les côtes d'Italie, du Levant ou d'Afrique, se perfectionna dans les mathématiques, l'astronomie, la géographie et la cosmographie. En 1470, on le voit à Lisbonne, où il se lia avec un marin exercé, Perestrello, qu'il accompagna à Porto-Santo, et dont il épousa la fille; il hérita de ses plans, cartes et observations nautiques. La lecture attentive des ouvrages des anciens, leur comparaison avec les écrits de Marco-Polo, les calculs de la science corroborés par de vagues traditions, le portèrent à penser, vu la sphéricité de la terre, qu'en faisant voile sur l'Atlantique vers l'O., on arriverait promptement vers la terre du Cathay et l'île Cipango placées par les voyageurs à l'E. de l'Asie. Les Génois ayant rejeté ses offres, il alla trouver Jean II de Portugal. Ce prince prit connaissance de ses cartes et de ses calculs, essaya de lui dérober la gloire du succès, en envoyant secrètement dans la direction indiquée une caravelle que les vents rejetèrent bientôt au rivage, et finit par le traiter de visionnaire. Colomb passa alors en Espagne, 1484; là, en proie à la misère, presque partout rebuté, il eut à combattre l'incrédulité, à endurer les railleries, le mépris, à lutter même contre une partie du clergé qui lui opposait des textes des livres saints. Ce ne fut qu'au bout de 8 ans que Ferdinand et Isabelle, débarrassés de la guerre contre les Maures de Grenade, lui accordèrent 3 navires: en ce moment revenait d'Angleterre, avec une réponse favorable, son frère Barthélemy, qu'il avait envoyé à Henri VII en désespoir de cause. Colomb partit de Palos, 3 août 1492: il se servit alors de l'astrolabe pour fixer la position des vaisseaux par la longitude et la latitude. Après une traversée que rendit périlleuse l'insubordination des matelots découragés ou frappés de terreur, on aperçut la terre, le 12 octobre. C'était Guanahani (San-Salvador), une des Lucayes. Colomb ne croyait pas avoir découvert un Nouveau-Monde, mais être parvenu à l'E. de l'Asie; de là le nom d'*Indes Occidentales*, qui fut longtemps donné à l'Amérique. Il aborda ensuite à Cuba et à Haïti, qu'il appela Hispaniola. De retour en Espagne (mars 1493), on lui confirma les titres d'amiral et de vice-roi qui lui avaient été promis. Dans un 2e voyage, il reconnut la Dominique, Marie-Galante, la Guadeloupe, Antigoa, Montserrat, St-Christophe, Ste-Croix et autres Antilles, les Iles sous le Vent, et gagna de nouveau Haïti, où son frère jeta les fondements de la ville de St-Domingue; les côtes de la Jamaïque et de Porto-Rico furent aussi explorées. Quelques Espagnols, dont Colomb avait châtié l'esprit de révolte, étaient retournés dans leur pays, et l'y poursuivaient de leurs calomnies: il jugea nécessaire de venir lui-même à la cour pour se justifier. Comblé de nouvelles faveurs, il fit une 3e expédition en 1498: cette fois, après avoir touché à la Trinité, il atteignit le continent, et longea la côte de l'Amérique méridionale depuis l'Orénoque jusqu'à Caracas. Ses ennemis profitèrent de son absence pour l'accuser encore: Ferdinand et Isabelle envoyèrent, en 1500, François de Bovadilla, qui, outrepassant ses pouvoirs, fit arrêter Colomb, s'empara de ses biens, et l'envoya captif en Espagne. La cour eut honte et l'opinion se souleva, quand on vit arriver chargé de fers l'homme à qui l'on devait tout un monde. Bovadilla, disgracié et rappelé, périt dans un naufrage en quittant Haïti. Cependant on ne rendit point à Colomb sa vice-

royauté; à peine lui fut-il permis de faire un 4e voyage, 1502, pendant lequel il découvrit la côte de Veragua, fut repoussé d'Haïti par ses anciens compagnons, lutta contre la faim et la maladie, et se fit livrer des vivres par les Indiens en leur annonçant une éclipse. Il revint en Espagne en 1504; Isabelle n'était plus. Ferdinand le laissa mourir à Séville dans le dénuement et le chagrin. Du moins il ne vécut pas assez pour entendre appliquer au continent qu'il avait découvert le nom d'Améric Vespuce, pilote dont il s'était servi dans un de ses voyages. La réparation de cette injustice, par le nom de *Colombie* donné au XIXe siècle à une partie de l'Amérique, a été de courte durée. Les restes de Colomb, portés à St-Domingue en 1536, ont été transférés à la Havane en 1795. On a une Vie de Colomb par son fils Fernand (trad. en franç. par Cotolendy, 1681), et d'autres par Bossi (trad. par Urano, 1825), Sanguinetti (Gênes, 1846) et Reta (Turin, 1846). M. Navarrete a publié en 3 vol. in-4o, sous le tit. de *Coleccion de viages*, tous les documents qui se rapportent à ce grand homme; Washington Irving s'en est servi pour son *Histoire de la vie et des voyages de Christophe Colomb*, traduite en français par M. Merruau, Paris, 1838. *V.* Roselly de Lorgues, *Christophe Colomb, histoire de sa vie et de ses voyages*, Paris, 1856, 2 vol. in-8o. Le Louvre a un portrait de Christophe Colomb qui n'est pas authentique. B.

COLOMB (Michel). *V.* COLUMB.

COLOMBA ou COLUMBKILL (Saint), missionnaire irlandais, né en 521, en Écosse, au monastère d'Icolmkill, prêcha le christianisme dans toute l'Écosse septentrionale et les îles Hébrides, Shetland, Orcades, etc. Il fonda, en 563, dans l'île d'Iona un monastère (*V.* CULDÉES) d'où sortirent, avec St Colomban, beaucoup de missionnaires chrétiens. *V.* sa *Vie* en latin par St Adamnan, abbé d'Iona vers 664, dans Mabillon, *Acta ord. S. Benedicti*. A. G.

COLOMBAIRES, *Columbaria*, tombeaux où les Romains déposaient les urnes cinéraires d'une même famille, rangées dans des niches semblables à celles où les pigeons font leurs nids dans les colombiers. On a retrouvé plusieurs Colombaires, entre autres ceux de la famille Pompéia, et des esclaves et affranchis de la maison de Livie. Ces tombeaux avaient leur modèle dans l'antiquité étrusque.

COLOMBAN (Saint), né vers 540 dans le Leinster, en Irlande, m. en 615, fit profession à l'abbaye de Benchor, qu'il quitta pour venir en France, où il fonda, en 590, les monastères de Fontaine et de Luxeuil. Exilé par Brunehaut, qu'il avait irritée en reprochant à son petit-fils Thierry II ses dérèglements, il se retira d'abord à Genève, puis en Italie, et fonda le monastère de Bobbio, où il mourut. St Colomban a laissé une *Règle* célèbre et longtemps suivie dans beaucoup de monastères de France; on la trouve dans ses œuvres complètes, publiées par Thom. Sirin, Louvain, 1667, in-fol. Fête, le 27 novembre.

COLOMBANO (SAN-), v. du royaume d'Italie (prov. de Milan), à 14 kil. S. de Lodi, près de la rive droite du Lambro; 6,500 hab.

COLOMBARET (LE), anc. petit pays de France (Forez), qui comprenait Colombier ou St-Pierre-en-Colombaret et Villette-en-Colombaret (Loire).

COLOMBE (Sainte), vierge et martyre à Sens (Yonne), sous l'empereur Aurélien, vers 273. Son culte existait à Paris avant le VIIe siècle. (*V.* la *Vie de St Eloi* par St Ouen). Fête le 31 décembre.

COLOMBE (Sainte) de Cordoue, martyrisée en 853. Un *Ordre de Ste-Colombe* fut fondé en 1379 par Jean Ier, mais ne subsista pas longtemps.

COLOMBEL (Nicolas), peintre, né en 1646 à Sotteville, près de Rouen, m. en 1717, fut le seul élève distingué de Lesueur. Il fut reçu à l'Académie des Beaux-Arts en 1694. Ses tableaux sont froids; les principaux sont: *Mars et Rhéa Sylvia*, au Louvre; *Orphée*; *Moïse sauvé des eaux*; *Moïse défendant les filles de Jéthro*; *Jésus guérissant les aveugles de Jéricho*; ce dernier a été gravé. Colombel a décoré plusieurs des appartements de Versailles.

COLOMBES, vge (Seine), arr. de St-Denis, à 10 kil. N.-O. de Paris; 2,026 hab. On y voyait jadis un château royal dans lequel mourut Henriette de France, reine d'Angleterre.

COLOMBEY, ch.-l. de canton (Meurthe), arr. et à 16 kil. S. de Toul; 978 hab.

COLOMBIE, anc. république de l'Amérique du S., au N. de ce continent, s'étendait de l'isthme de Panama à l'embouchure de l'Orénoque, au N. du Brésil et du Pérou, entre l'océan Pacifique et l'océan Atlantique, et avait pour capitale Bogota. Elle était ainsi nommée de Christophe Colomb, qui la découvrit. Formée d'anciennes provinces espagnoles (vice-royauté de la Nouvelle-Grenade, capitainerie générale de Caracas ou Vénézuéla), son indépendance, due surtout à Bolivar, fut proclamée en 1811, et, après de longues luttes, assurée en 1823. En 1831, à la suite de violentes discordes, elle se divisa en trois États: la république de la Nouvelle-Grenade (*V. ce mot*), qui a pris récemment le nom d'*États-Unis de la Colombie*; la république de l'Équateur, qui comprit les départem. de l'Équateur, Guayaquil, et Assuay; et celle de Vénézuéla, où entrèrent les départ. de Vénézuéla, Zulia, Maturin, et de l'Orénoque.

COLOMBIE. *V.* aussi COLUMBIA et le *Supplément*.

COLOMBIER (Jean), médecin, né à Toul en 1736, m. en 1789. Après avoir été chirurgien militaire, il fut nommé inspecteur général des hôpitaux et prisons, et prit une grande part à l'établissement de l'hospice de Vaugirard et de l'hôtel de la Force, à Paris, et à la réforme des hôpitaux de Lyon. Il a laissé de bons ouvrages: *Médecine militaire*, Paris, 1778, 7 vol. in-8o; *Préceptes sur la santé des gens de guerre*, 1775 et 1779, in-8o; *Du lait considéré dans tous ses rapports*, 1782, in-8o.

COLOMBIER (Droit de). Droit féodal, consistant à avoir dans sa basse-cour une tour pour des pigeons, qui allaient vivre sur les champs des environs. La tour était surmontée d'une girouette ou d'un pigeon en faïence. Ce droit n'appartint longtemps qu'au seigneur haut-justicier, et fut aboli par la Révolution.

COLOMBINE, un des personnages obligés de la comédie italienne et des théâtres forains, leste soubrette, tantôt fille de Cassandre ou de Pantalon, ou courtisée par eux, tantôt maîtresse ou femme d'Arlequin ou de Pierrot.

COLOMBINI (St Jean), m. en 1367, fondateur de l'ordre des *Jésuates* à Sienne, en 1363, consacré au service des hôpitaux. D'une famille noble et riche, il renonça au monde et distribua tout son bien aux pauvres. Les Jésuates, ainsi nommés par le peuple, parce qu'ils parlaient souvent de Jésus, obtinrent en 1640 la permission de recevoir les ordres sacrés; le pape Urbain V, en 1367, approuva leur institut, qui fut supprimé par Clément IX, en 1668. Ils n'avaient eu d'autre établissement en dehors de l'Italie que celui de Toulouse, fondé en 1425.

COLOMBO, v. forte des Indes orientales anglaises, ch.-l. du gvt et de l'île de Ceylan, dans une petite presqu'île de la côte S.-O. de cette île; 40,550 hab. (Anglais, Hollandais, Singalais, Hindous, etc.). Station de la navigation à vapeur entre Suez et Calcutta. Évêché anglican. Cour suprême de justice. Séjour malsain en été. Entrepôt principal du commerce de l'île, consistant surtout en cannelle, poivre, perles et ivoire. Elle n'a pas de port, mais une vaste rade, sûre seulement d'octobre à mars. — Les Portugais y élevèrent un fort au commencement du XVIe siècle; les Hollandais s'en emparèrent en 1656, et les Anglais en 1796.

COLOMBO (Realdo), célèbre anatomiste du XVIe siècle, né à Crémone, succéda à Vésale, son maître, comme professeur à l'université de Padoue, et enseigna ensuite à Pise et à Rome. On a de lui: *De re anatomica lib.* XV, dont les meilleures éditions sont celles de Paris, 1562, et de Francfort, 1590. Colombo a observé que le cœur se resserre quand les artères se dilatent, et réciproquement; qu'il a un mouvement isochrone à celui de la respiration; il a mieux connu que Servet la circulation pulmonaire.

COLOMIÈS (Paul), savant protestant, né à La Rochelle en 1638, m. en 1692, fit sa philosophie et sa théologie à Saumur, et se retira de bonne heure en Angleterre, après deux voyages en France et un en Hollande. Il prit parti pour les épiscopaux, et publia un recueil de certains passages choisis dans les écrits des presbytériens, qui lui attira beaucoup d'ennemis. Nommé successivement lecteur de l'église française protestante à Londres et bibliothécaire de l'archevêque de Cantorbéry, il perdit ce dernier emploi lorsque l'archevêque fut dépouillé de son temporel, en 1691, pour refus de serment au roi Guillaume, et il mourut de chagrin. On a dit de lui que c'était *le grand auteur des petits livres*. Ses ouvrages qui, pour la plupart, sont en effet très-courts, comparativement à ceux des savants de ce temps-là, sont un répertoire inépuisable de connaissances philologiques et bibliographiques. Les principaux sont: *Gallia Orientalis*, La Haye, 1665, in-4o, contenant les vies des Français qui ont cultivé l'hébreu et les autres langues orientales; *Italia et Hispania orientalis*, Hambourg, 1730, in-4o; *Opuscula*, Paris, 1668, in-12; *Theologorum presbyterianorum Icon*, Lond., 1682, in-12, etc. Il parut à Hambourg en 1709, in-4o, un recueil complet de ses œuvres sous le titre de *Omnia Colomesii opera edita à J. Alberto Fabricio*. C. N.

COLON, *colonus*, chez les anciens Romains, citoyen d'une colonie. Les colons étaient souvent des citoyens romains qui renonçaient volontairement à leur patrie pour aller chercher ailleurs un meilleur sort. Souvent aussi c'étaient des soldats dans la force de l'âge ou émérites. (*V. Colonie.*) — Agriculteur de condition libre, exploitant, à ses risques et périls, un bien rural qui lui était affermé par bail, et dont il payait le loyer soit en argent, soit en nature, à mi-fruits. Vers la fin de l'empire romain, les colons formèrent une classe moyenne, composée de la population libre dégénérée, et de la population servile améliorée, que l'on finit par soumettre à certains règlements de l'autorité publique. Au IVe siècle, les exactions commises envers les détenteurs des terres, à quelque titre que ce fût, finirent par faire abandonner l'agriculture. Alors, pour remédier à ce mal, on attacha de force des colons à la glèbe, on les fit *serfs de la terre*, sans les assimiler aux esclaves proprement dits; mais leur condition n'en valait guère mieux, car on ne pouvait les distraire de leur glèbe, et si le propriétaire la vendait, il était obligé de les comprendre dans la vente. Le servage agricole exemptait du service militaire. Les colons demeuraient dans cette condition à perpétuité, eux et leurs descendants, payaient une redevance au propriétaire du sol, et bien que censés libres, subissaient un châtiment corporel s'ils manquaient aux devoirs de leur condition. C. D—Y.

COLONA-DI-BURIANO, vge de Toscane, à 13 kil. N. de Castiglion-della-Pescaja; 280 hab. Murs cyclopéens; antiquités étrusques et romaines.

COLONATAS, surnom de Bacchus, qui avait un temple sur la colline Colona à Sparte.

COLONE, brg de l'Attique, près d'Athènes, sur le Céphise. Il y avait un temple de Neptune Hippios et un bois consacré aux Euménides. C'est là qu'Œdipe aveugle se retira, et que se passèrent les événements retracés dans l'*Œdipe à Colone* de Sophocle.

COLONEL, titre de l'officier supérieur qui commande un régiment. On le dit originaire d'Italie ou d'Espagne. Sous Louis XII, il était associé à celui de capitaine, et désignait les chefs des bandes dont se composait l'infanterie. François Ier le donna au 1er capitaine de chacune de ses légions. En 1544, la charge de *colonel général de l'infanterie* fut instituée; quand elle fut exercée, les chefs de corps portèrent le nom de *mestres de camp*; on la supprima en 1662. En 1788, le titre de colonel fut définitivement rétabli, puis remplacé, de 1793 à 1803, par celui de *chef de demi-brigade*. On appelait autrefois *compagnie colonelle* la 1re compagnie d'un régiment, laquelle n'avait d'autre capitaine que le colonel. Louis XII créa un *colonel-général de la cavalerie légère*, Charles IX un *colonel général des Suisses et Grisons*, Louis XIII un *colonel général de la cavalerie allemande*, Louis XIV un *colonel général des dragons*, Louis XVI un *colonel général des hussards*. Sous Napoléon 1er, il y eut des *colonels généraux de la garde impériale, des chasseurs à cheval, des carabiniers, des cuirassiers*. La Restauration créa un *colonel général des chevau-légers lanciers* (le duc de Berry), et un *colonel général des gardes nationales* (le comte d'Artois). Ces titres ont disparu.

COLONIA AGRIPPINA, v. de la Gaule (Germanie 2e), chez les Ubiens, au S.-E.; auj. *Cologne*.

COLONIA AQUENSIS, la même que AQUÆ SEXTIÆ.

COLONIA AUGUSTA. *V.* PUTEOLI.

COLONIA EQUESTRIS, v. de la Gaule (Grande-Séquanaise), chez les Helvétiens, sur la côte N.-O. du lac Léman; auj. *Nyon*.

COLONIA JULIA, v. de la Gaule (Germanie 2e); auj. *Bonn*.

COLONIA PLACENTIS, nom latin de BADAJOZ

COLONIA ROMULEA, nom anc. de SÉVILLE.

COLONIA (Dominique), savant jésuite, né à Aix (Provence) en 1660, m. en 1741. Il a publié divers ouvrages utiles, auj. à peu près oubliés, excepté le suivant, qui est consulté encore quelquefois: *Histoire littéraire de la ville de Lyon*... 2 vol. in-4o, 1728-30. En tête du 1er vol., un livre est consacré à la fondation et aux antiquités de Lyon.

COLONIA SCILLITANA. *V.* CSARIN.

COLONIE, établissement formé dans un pays étranger. On distingue: 1o les *colonies de conquête*, par lesquelles un peuple cherche à tirer profit moins de sa production particulière que de l'exploitation des étrangers; telles furent les fondations d'Alexandre en Asie, les colonies romaines, celles des Normands en France, en Angleterre et en Italie, des Croisés en Palestine et sur les bords de la Baltique, des Espagnols en Amérique, etc.; 2o les *colonies de commerce*, créées dans les pays où il y a beaucoup à acheter et à vendre, ou comme points de relâche pour les longs voyages; telles furent les colonies fondées dans l'antiquité par les Phéniciens et les Carthaginois, et chez les modernes, celles des Portugais, des Hollandais, des Anglais, etc. On a aussi appliqué le nom de Colonies à des établissements agricoles, militaires ou pénitentiaires, créés dans les pays mêmes qui les instituaient.

COLONIES PHÉNICIENNES. L'intérêt du commerce et la nécessité de diminuer le nombre des citoyens dans un pays très-resserré et naturellement peu fertile, déterminèrent les Phéniciens à fonder des établissements au dehors. Tyr eut la plus grande part dans cette colonisation. Chypre, Rhodes, les Sporades, la Crète, une partie des Cyclades, reçurent des habitants de Phénicie. On leur attribuait, dans l'Asie Mineure, la fondation de Pronettos et de Bithynium. En Grèce, Thèbes faisait remonter son origine au phénicien Cadmus. Les colonies phéniciennes de Sicile étaient: Panorme, Lilybée, Motya. On comptait, en Afrique, Adrumète, Tysdrus, Utique, les deux Leptis, Carthage; en Espagne, Tartessus, Carteja, Gadès, Hispalis, Malaca. Les Phéniciens s'attachaient les peuples au milieu desquels ils fondaient des comptoirs, par le lien des besoins réciproques: la faiblesse de leurs ressources militaires ne leur permettant pas de s'imposer, ils laissaient à leurs colonies la plus complète indépendance, tâchaient d'éviter la concurrence des autres peuples en gardant le plus grand secret ou en répandant des fables effrayantes sur les pays qu'ils visitaient, et aimaient mieux abandonner le commerce d'une région que d'en disputer le monopole par les armes. B.

COLONIES CARTHAGINOISES. Les Carthaginois héritèrent des anc. colonies de la Phénicie en Afrique, en Sicile et en Espagne. Ils occupèrent, de plus, la Corse et la Sardaigne; ils fondèrent, dans cette dernière île, Cagliari et Sulchi. Au Ve siècle av. J.-C., Hannon fut envoyé pour établir une chaîne de comptoirs sur la côte occidentale de l'Afrique, le long de l'Atlantique. Imilcon établit en même temps des colons sur les rivages de cette mer en Espagne. On n'envoyait dans ces établissements que des gens pauvres, qui espéraient s'enrichir par un monopole tyrannique, et Carthage avait soin qu'ils restassent faibles, pour n'avoir pas à les redouter. B.

COLONIES GRECQUES. Le peuple grec couvrit de ses colonies tous les rivages de la Méditerranée orientale. Les plus anciennes furent l'effet des mouvements de population que produisit, au XIIe siècle av. J.-C., la conquête du Péloponèse par les Doriens, et prirent la route de l'Asie Mineure. Elles se rapportaient aux trois tribus helléniques des Eoliens, des Ioniens et des Doriens. Les Eoliens se répandirent dans les îles de Ténédos, Lesbos, où ils fondèrent Mitylène et Méthymne, à Hécatonèse, et sur les côtes de la Mysie, depuis l'Hellespont jusqu'à l'Hermus, dans le pays qui s'appela de leur nom Eolide et où s'éleva Cume ou Cyme. Les Ioniens s'établirent plus au S., dans les Cyclades, les îles de Chio et de Samos, et sur la côte de la Lydie qui prit le nom d'Ionie, entre l'Hermus et le Méandre. Ils y occupèrent Smyrne et Magnésie, déjà colonisées par des Eoliens, et bâtirent Ephèse, Colophon, Clazomènes, Phocée, Myonte, Priène, Lébédos, Téos, Erythrée, et Milet, qui devint à son tour métropole de plus de 80 colonies dans la Propontide et le Pont-Euxin (Cyzique, Périnthe, Sinope, Panticapée, Odessus, Théodosia, etc.). Les villes Ioniennes formaient une confédération appelée *Panionium*, qui tenait ses assemblées près du promontoire de Mycale, dans un temple de Neptune. Les Doriens s'établirent dans les îles de Mélos, Cos et Rhodes, et sur la côte de la Carie, où furent construites Cnide et Halicarnasse. On ignore l'époque où Aspende et Side en Pamphylie, Tarse en Cilicie, Paphos, Salamine et Citium en Cypre, furent colonisées. Des Grecs s'établirent à Cyrène au XVe et au VIIe siècle. — Le VIIIe et le VIIe siècle av. J.-C. forment un 2e âge de colonisation grecque. Par suite des troubles qui éclatèrent dans la plupart des villes entre les factions aristocratique et démocratique, une foule d'émigrants se rendirent dans les contrées de l'Occident. Telle fut l'origine des colonies achéennes de Sybaris, Posidonia, Caulonia, Crotone, Métaponte, des colonies doriennes de Tarente, Locres et Rhegium, en Italie; des villes doriennes Syracuse, Camarine, Géla et Sélinonte, des villes ioniennes Zancle, Catane, Leontium, en Sicile. D'un autre côté, Corinthe colonisa Corcyre, Leucade, Anactorium, Ambracie, Apollonie, Potidée. Mégare fonda Byzance, etc. Les colonies grecques furent complétement libres dans leur constitution intérieure; elles ne recevaient guère de la métropole, qui tenait à maintenir des relations amicales, que des prêtres pour diriger le culte. B.

COLONIES MODERNES. *V.* à chaque État, pour la liste de ses colonies.

COLONIES ROMAINES. Elles furent une institution militaire, inventée dès les premiers siècles de Rome; on les installait sur une partie de territoire enlevé à un peuple vaincu, où elles fondaient un établissement chargé de maintenir le pays dans l'obéissance. Au bout d'un certain temps, les colonies devenaient une nouvelle ressource pour la métropole, en lui fournissant des soldats et des impôts. Un sénatus-consulte, confirmé par un plébiscite, ordonnait l'envoi d'une colonie dans tel lieu : trois commissaires la conduisaient, faisaient le partage des terres, et fondaient la nouvelle cité, en traçant son enceinte avec une charrue attelée d'un taureau et d'une vache. Les colonies fondées en Italie, jusqu'à sa conquête, étaient ordinairement de 2,000 ou 3,000 hommes, rarement plus. Les lots de terre, plus ou moins considérables suivant l'importance du domaine dépossédé, se composaient de 5 à 10 jugères (1 hect. 29 ares 42 cent., à 2 hect. 53 cent.); d'autres de 30, de 50, de 70 jugères (7 hect. 59 cent.; 12 hect. 64 cent.; et 17 hect. 70 cent.). Nul colon ne pouvait rien aliéner de son lot avant 20 ans de possession. Le système des colonies, très-utile pour la conquête de l'Italie, les fit multiplier; mais une fois l'Italie domptée, le sénat n'en fonda presque plus, parce que c'était toujours aux dépens du domaine public. Le même système fut repris, dans les provinces étrangères, par César et par Auguste, qui l'appliquèrent aussi à des colonies purement militaires (*V. plus bas*). De tout temps, les colonies formèrent de petits États qui se gouvernaient par eux-mêmes, mais toujours sujets de la métropole : elle les surveillait en maîtresse impérieuse, et dans les cas de révolte, les traitait en ennemis. Toutes les colonies n'étaient pas à rang égal, et on les distinguait en *romaines, latines, italiques, maritimes*, et *militaires*.

Colonies romaines. Elles furent d'abord l'unique sorte de colonies. Composées de citoyens romains, elles avaient un gouvernement à l'image de leur métropole, avec la même jurisprudence, la même religion, les mêmes fêtes. Leurs citoyens conservaient les droits de cité romaine, moins ceux de suffrage et d'honneur (*V.* CITÉ ROMAINE), parce qu'ils ne pouvaient s'exercer qu'à Rome.

Colonies latines. Fondées dans le même but, sur le même principe, avec les mêmes éléments que les colonies romaines, elles en différaient en ce que leurs citoyens n'avaient que le droit de Latium (*V.* LATIUM).

Colonies italiques. C'étaient celles qui ne jouissaient que du droit italique (*V. ce mot*). On croit que leur institution ne date que du temps des empereurs. Elles furent peu nombreuses.

Colonies maritimes. Elles étaient, suivant toute vraisemblance, de même condition que les précédentes, mais ne contribuaient pas au recrutement des armées de la métropole.

Colonies militaires. Elles furent instituées sur le même principe que les colonies romaines, mais néanmoins, dans le but plus spécial d'assurer des moyens d'existence à des soldats émérites, qui en étaient les colons. Les colonies de ce genre datent de la fin du VI[e] siècle de Rome. C. D—Y.

COLONIES AGRICOLES, nom donné aux colonies fondées dans l'intérieur même des pays habités, afin de défricher les terres incultes et d'utiliser ainsi une foule de bras. Tels sont : les établissements fondés en Prusse par Frédéric I[er] en faveur des protestants français, et accrus par Frédéric-Guillaume de colons suisses et allemands; ceux que créa Catherine II en Russie et où elle attira beaucoup d'Allemands; la colonie des Moraves sur les bords du Volga; l'essai infructueux de quelques émigrés français à Odessa, sous la conduite du duc de Richelieu; les colonies d'ouvriers et de pauvres dans le Holstein, le Hanovre, la Westphalie, la Bavière; celle de *la Caroline*, fondée en 1768 dans la Sierra-Morena, en Espagne, par D. Pablo Olavidès. En Hollande, où ces entreprises furent menées activement par le général Van den Bosch et par le prince Frédéric, oncle du roi actuel, on remarque les colonies de *Frederik's-Oord*, d'*Ommerschans*, de *Veen-Huysen*, de *Wateren*, sur les confins de la Frise, de la Drenthe et de l'Over-Yssel, où l'on a établi des mendiants condamnés, des familles indigentes, des orphelins et des vétérans. Pour la Belgique, il existe des colonies agricoles dans la Campine anversoise, à *Wortel*, *Merxplas-Ryckevorsel*, *Zeyst* et *Gheel*. Le premier essai en France date de 1750; c'est la colonie fondée par Stouber au Ban de la Roche (Vosges), et développée par Oberlin. On a créé depuis les colonies de *Mettray*, d'*Ostwald* (près de Strasbourg) et de *Petit-Bourg*. Dans le Nouveau-Monde, les soldats français de l'Empire formèrent, sous la Restauration, le *Champ d'Asile*. Les États-Unis ont affecté 6,000 acres de terres aux dépôts de mendicité. Les *Mormons* créent une colonie dans ce pays, à Utah. B.

COLONIES MILITAIRES. On n'en trouve de complétement organisées qu'en Suède. Dans ce royaume, on nomme *Indelta* une répartition de troupes par cantonnements, qui remonte à Charles XI : chaque propriétaire de terres est tenu, moyennant l'exemption de certains impôts, d'entretenir un ou plusieurs soldats, recevant chacun autant de terrain et de bétail qu'il lui en faut pour sa subsistance; une partie de ces soldats sont appelés à l'époque des manœuvres et en temps de guerre, tandis que les autres se chargent de leur travail. Des colonies russes furent établies sous Alexandre I[er], et organisées par le général Arackstchéjef, qui eût voulu appliquer son système à toute l'armée. Il y en avait dans les gouvernements de Nowogorod, Welicki, Kherson, Kharkow, Iekaterinoslaw. L'armée colonisée, conservant sa division générale en infanterie, cavalerie, artillerie, sapeurs et pionniers, contenait toute la population mâle; elle avait des terres pour sa subsistance, et était exercée au maniement des armes. Elle comprenait une partie *mobile*, toujours disponible, et une partie *immobile*, c.-à-d. les chefs de famille, les invalides et ceux qui ont plus de 45 ans. On les a supprimées sous Alexandre II. L'Autriche a établi une organisation analogue à celle-là dans ses Confins militaires. Bugeaud fit l'essai d'une colonie militaire de spahis à Meserghin en Algérie. B.

COLONIES PÉNALES. Les premières colonies de ce genre furent fondées en Afrique par les Portugais. Les Russes en avaient en Sibérie, bien avant Pierre le Grand. Les Anglais en ont établi en Australie, sur les bords de la rade de Botany-Bay, à Sidney, le long de la riv. des Cygnes (Swan-River), dans les îles Melville et Norfolk, dans la Tasmanie, etc. Depuis 1853, la France fait des essais à la Guyane; la Nouvelle-Calédonie paraît devoir être affectée à la même destination.

COLONIS, nom anc. de CORON.

COLONNA (Les). Cette puissante famille des États romains tirait son nom de ce que l'un de ses membres apporta, en 1223, de Jérusalem à Rome, où on le conserve dans l'église S[te]-Praxède, un tronçon de la colonne à laquelle fut lié N.-S. J.-C. lorsqu'on le flagella. Les Colonna sont célèbres par leur lutte contre les Orsini. Au nombre des personnages qu'ils ont produits, figurent : *Ottone* COLONNA, pape sous le nom de Martin V (*V.* MARTIN); — *Egidio* COLONNA, né en 1247, m. en 1316, professeur à l'Université de Paris, général des Augustins, instituteur de Philippe le Bel, pour lequel il composa son traité *De regimine principum*, Rome, 1492, et surnommé dans la scolastique *doctor fundatissimus, theologorum princeps*; — *Jacques* COLONNA, cardinal sous Nicolas III, proscrit par Boniface VIII, dont il avait combattu l'élection, réintégré dans ses dignités par Clément V, et mort en 1318; — *Sciarra* COLONNA, frère du précédent, ennemi acharné de Boniface VIII, qu'il souffleta de son gantelet de fer à Anagni, 1303; — *Stefano* COLONNA, frère du précédent, adversaire du tribun Rienzi, et dont le fils, Jacques, fut le protecteur de Pétrarque; — *Prosper* COLONNA, général au service de l'Espagne et des ducs de Milan contre la France, au temps de Charles VIII et de Louis XII, vainqueur à la bataille de la Bicoque, mort en 1523; — *Marc-Antoine* COLONNA, duc de Paliano, remarqué pour sa bravoure à la bataille de Lépante, 1571, vice-roi de Sicile pour Philippe II, mort en 1584; — *Vittoria* COLONNA, femme poete, née à Marino en 1490, morte en 1547, femme du marquis de Pescaire, honorée par ses contemporains du surnom de *divine*, à cause de ses rares vertus et de ses talents accomplis; ses œuvres, empreintes d'une profonde sensibilité, ont été complétement publiées à Rome, 1840 : elle y déplore la mort de son époux, et chante les mystères de la religion. — Le palais Colonna, au pied du mont Quirinal à Rome, est célèbre par ses jardins et sa galerie d'œuvres artistiques. B.

COLONNA (Jean-Paul), maître de chapelle de S[t]-Pétrone à Bologne, né à Brescia, m. en 1695, est un des compositeurs les plus distingués du XVII[e] siècle dans le style d'église, et un des fondateurs de l'école de Bologne. On a de lui 4 œuvres de psaumes, 2 liv. de motets, 3 messes, des litanies, des lamentations, etc.

COLONNA, anc. *Sunium*, cap de la Grèce, au S.-E. d'Athènes, par 37° 38' 51" lat. N., et 21° 41' 24" long. E. On y voit encore quelques *colonnes* d'un temple de Minerve.

COLONNE INFERNALE. *V.* au *Supplément*.

COLONNES MONUMENTALES chez les anciens et chez les modernes. Ce sont, en général, des monuments de triomphe; mais il y en a aussi quelques-unes d'un autre

caractere, comme on le verra dans les notices ci-dessous, où nous ne parlerons que des colonnes qui ont un intérêt historique.

COLONNES ROMAINES.

Colonne Antonine. Colonne élevée dans le Champ-de-Mars à Antonin le Pieux par ses fils. Elle était dorique, en granit rose, monolithe, unie, avait 14 mèt. 62 de haut, 1 mèt. 84 de diamètre, et posait sur un piédestal quadrangulaire orné, sur trois côtés, de bas-reliefs en marbre blanc représentant, l'un, l'apothéose d'Antonin et de Faustine, les deux autres, une *decursio* (*V. ce mot*). Le 4e côté portait l'inscription de dédicace de Marc-Aurèle et de Vérus à leur père. *V.* plus bas *Colonne de Marc-Aurèle*.

Colonne d'Arcadius. *V.* plus bas *Colonne Théodosienne*.

Colonne Bellique. Petite colonne devant le temple de Bellone, à Rome, hors de la ville, près de la porte Carmentale, et qui servait à répéter les déclarations de guerre à l'étranger. *V.* FÉCIAL.

Colonne de Constantin, à Constantinople. Elle était composée de plusieurs tronçons de porphyre, et paraissait d'une seule pièce au moyen d'une couronne de laurier sculptée dans la masse au joint de chaque tronçon, et faisant le tour du fût. Un chapiteau corinthien en bronze la terminait, et portait une statue d'Apollon à laquelle on donnait le nom de Constantin. Cette colonne, déjà presque ruinée vers le milieu du XVIIIe siècle, était fort belle. On estime que sa hauteur dut être de 18 à 19 mètres, sans son piédestal.

Colonne Horatia, petit pilier quadrangulaire érigé sous le règne de Tullus Hostilius pour recevoir le trophée remporté par Horace sur les trois Curiaces. Il était à l'extrémité du Forum vers le mont Capitolin.

Colonne Lactaire, dans le Forum Olitorium à Rome, et nommée ainsi de ce qu'on y venait exposer les enfants trouvés abandonnés dès leur naissance.

Colonne Mœnia, sur le Forum romain, près de la basilique Porcia. Là siégeaient les triumvirs capitaux qui jugeaient les délits de la plèbe.

Colonne de Marc Aurèle, appelée plus ordinairement, et faussement, *Colonne Antonine*, érigée par le sénat au milieu du Forum d'Antonin en l'honneur de Marc Aurèle, pour ses victoires sur les Marcomans. Elle existe encore et est en marbre blanc, haute de 42 mèt. 70, sur un diamètre de 3 mèt. 80. Elle se compose de 28 blocs, ajustés et posés sans ciment, mesurant 38 mèt. 47 qui forment le fût, autour duquel un immense bas-relief en spirale représente la guerre marcomane en 174. Dans l'intérieur de la colonne, qui repose sur un haut piédestal quadrangulaire, est un escalier à vis éclairé par 56 petites fenêtres, et conduisant sur le chapiteau, qui a un amortissement surmonté jadis de la statue de Marc Aurèle. La statue de St Paul, en bronze doré, y a été mise en 1589, pour remplacer celle de l'empereur romain détruite depuis longtemps. La colonne de Marc Aurèle est une imitation de la colonne Trajane, mais beaucoup moins belle que cette dernière, comme œuvre d'art.

Colonne de Phocas, dans le Forum romain, un peu en avant de l'arc de Septime Sévère. Elle est corinthienne, monolithe, de marbre blanc, cannelée, repose sur un piédestal, et supportait autrefois la statue de l'empereur Phocas. Sa hauteur totale est de 16 mèt., et de 13 mèt. sans le piédestal. Ce monument fut élevé l'an 608 en l'honneur de Phocas, par Smaragdus, exarque d'Italie.

Colonne de Pompée, située à 1 kil. 1/2 au S. d'Alexandrie d'Egypte, non loin du bord de la mer, dans un lieu jadis compris dans l'enceinte de la ville. C'est une colonne de granit rose, avec un chapiteau corinthien et un piédestal quadrangulaire. Elle a 28 mèt. 75 de hauteur totale, et son fût, monolithe et tout uni, a 20 mèt. 50. On a cru longtemps qu'elle avait été érigée par Cléopâtre à la mémoire de Pompée; mais maintenant on sait qu'elle fut faite pour Dioclétien, en témoignage de la reconnaissance des Alexandrins pour cet empereur. Néanmoins le premier nom a survécu.

Colonnes Rostrales, à Rome. Il y en avait cinq, toutes sur le Forum; on les nommait ainsi de ce que leur fût était orné de rostres ou éperons de navires. La 1re s'appelait *colonne de Duilius*, pour qui elle avait été érigée l'an 492, en l'honneur d'une victoire navale gagnée par lui sur les Carthaginois; Auguste érigea les 4 autres, dites *colonnes de César*, en l'honneur de la victoire d'Actium, et avec des rostres de navires pris à cette bataille.

Colonne Théodosienne ou *d'Arcadius*, érigée à Constantinople par Théodose II, en l'honneur d'Arcadius. Elle s'élevait sur un piédestal couvert de sculptures; son fût était également couvert de sculptures représentant des scènes de guerre. Cette colonne, dont il n'existait plus que le piédestal et les premières assises au commencement du XVIIIe siècle, paraît avoir été une imitation des colonnes Trajane et Antonine; elle était creuse, avec un escalier à vis dans l'intérieur. Son piédestal avait 3 mèt. 85 carrés, et le tronçon de colonne qu'il conservait 2 mèt. 60 de diamètre, ce qui annonce des proportions beaucoup moins fortes que celles de la colonne Trajane.

Colonne Trajane, magnifique colonne triomphale élevée par le sénat et le peuple romain l'an 864 de Rome, 112 de J.-C., à Trajan, pendant son expédition de Dacie. Elle était à l'extrémité du Forum de cet empereur, à Rome, sur une place peu spacieuse (*V.* FORUM DE TRAJAN). Cette colonne, qui existe encore, est en marbre blanc; elle a de hauteur 41 mèt. 58, y compris un piédestal quadrangulaire de 5 mèt. 85; et de diamètre, 3 mèt. 90. Son fût est composé de 23 blocs de marbre, dont chacun fait la grosseur de la colonne. Tous sont posés sans ciment et sculptés en un bas-relief, développé en spirale très-douce, faisant 24 révolutions depuis le bas jusqu'en haut. Les sculptures représentent les exploits de Trajan dans sa guerre Dacique. Dans l'intérieur est creusé un escalier à vis, éclairé par 43 petites fenêtres carrées, et conduisant sur un chapiteau dorique qui couronne la colonne. Il y avait autrefois sur ce chapiteau un demi-globe surmonté de la statue de Trajan. En 1588, Sixte V fit réparer cette colonne et mettre la statue de St Pierre, en bronze doré, à la place où manquait celle de Trajan. On croit qu'Apollodore de Damas fut l'architecte de ce monument original, où l'on admire la beauté des proportions, le bel accord de toutes les parties, et dont le piédestal, surmonté aux 4 angles d'un aigle retenant dans ses serres l'extrémité d'une guirlande de chêne qui tombe en feston sur la partie supérieure de la corniche, est orné de superbes trophées en bas-relief. Au-dessus de la porte, 2 Victoires soutiennent un tableau contenant l'inscription de dédicace.

COLONNES MODERNES.

Colonne d'Alexandre, à St-Pétersbourg, sur la place qui s'étend du palais d'hiver à l'état-major général. Elle est dorique, et consacrée à la mémoire d'Alexandre Ier. Son fût, en granit rouge poli, repose sur un piédestal de bronze, fait avec des canons pris aux Turcs en 1829. Un amortissement terminé en hémisphère surmonte son chapiteau, en bronze aussi, et supporte un ange de même matière, soutenant de la main droite une grande croix, et de la gauche montrant le ciel: c'est l'œuvre du sculpteur russe Orlovsky. La hauteur totale du monument, y compris sa statue et l'esplanade de granit au milieu de laquelle il s'élève, est de 50 mèt. 025. Le fût, taillé dans un seul bloc de granit de Finlande, a 27 mèt. 286 de long, sur 4 mèt. 55 de diamètre; c'est le plus grand monolithe connu des temps anciens et modernes. La colonne d'Alexandre fut commencée en 1830, exécutée sur les plans et sous la direction de l'architecte français de Montferrand, et inaugurée en 1832.

Colonne de Blenheim. Elle orne la cour du château de Blenheim. Sa hauteur est de 40 mèt., y compris son piédestal, chargé d'inscriptions des victoires de Marlborough. Au sommet est la statue de ce général, portée par des figures de captifs, et environnée de trophées. Vanbrugh fut l'architecte de ce monument.

Colonne de Boulogne-sur-Mer. Située à un kil. et demi à l'E. de la ville, sur un point d'où l'on découvre la côte d'Angleterre. Elle fut votée par l'armée et la flottille du camp de Boulogne à Napoléon Ier, pour perpétuer le souvenir de l'expédition préparée contre l'Angleterre. La première pierre en fut posée en 1804, et la dernière en 1821. Dans l'intervalle, la Restauration avait eu lieu, et le monument, à peine à moitié élevé en 1814, reçut une autre destination: il dut rappeler le retour des Bourbons en France. Cette colonne a 48 mèt. 72 de hauteur au-dessus du sol, et 143 mèt. au-dessus du niveau moyen de la mer. Son fût, d'ordre dorique, est tout uni, et repose sur un piédestal orné, sur ses 4 faces, de bas-reliefs et d'inscriptions. Un escalier intérieur, éclairé de petites fenêtres, conduit sur le chapiteau, où un gros piédestal circulaire supporte un globe fleurdelisé, coiffé d'une couronne royale. Dans le projet primitif, la statue de Napoléon devait être à la place de cette couronne. La colonne est en pierre gris-brun, dite marbre de Boulogne, ou marbre Napoléon, et polie. Labarre en fut l'architecte.

Colonne de Catherine de Médicis, à Paris, rue de Viarmes, et adossée à la Halle-au-Blé, vers le S. Catherine de Médicis la fit élever, dans une cour de son *Hôtel de la Reine*,

pour s'y livrer à des observations astrologiques. Elle est d'ordre dorique, en pierre de taille, cannelée, avec un escalier à vis dans l'intérieur conduisant sur son chapiteau, et fut construite sur les dessins de Bullant. Sa hauteur est de 30 mèt. 86, y compris son piédestal, et son diamètre moyen de 3 mèt.

Colonne de Juillet, à Paris, au centre de la place de la Bastille, et nommée ainsi de ce qu'elle doit perpétuer le souvenir de la révolution de juillet 1830. Elle est en bronze, corinthienne cannelée, avec chapiteau composite : 4 colliers ornés divisent son fût en 5 parties lisses où sont gravés les noms de 504 combattants de la révolution, tués pendant la lutte. Elle s'élève sur un piédestal quadrangulaire, en bronze aussi, strié à la manière de beaucoup de sarcophages antiques, surmonté d'un coq gaulois à chaque angle, et décoré, sur la face du S., d'un lion, symbole du mois dont la révolution a pris le nom. Au-dessus du lion on lit l'inscription suivante, gravée en lettres dorées :

A LA GLOIRE
DES CITOYENS FRANÇAIS
QUI S'ARMÈRENT ET COMBATTIRENT
POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS PUBLIQUES
DANS LES MÉMORABLES JOURNÉES
DES 27, 28, 29 JUILLET 1830.

L'intérieur de la colonne est creux et éclairé par 16 gueules de lion ouvertes dans les colliers extérieurs. Du centre part un escalier de bronze, à vis, conduisant, par 140 degrés, sur le chapiteau, où une lanterne supporte le Génie de la liberté, en bronze doré, le pied sur le globe terrestre, œuvre de Dumont. La colonne a 50 mèt. 52 de hauteur, sur 4 mèt. 03 de diamètre. Son fût a 23 mèt., et se compose de 21 tambours d'une seule pièce. Le poids total du bronze est de 184,802 kilogr. Elle s'élève sur un double soubassement en maçonnerie revêtu de marbre blanc, l'un circulaire, l'autre quadrangulaire, hauts ensemble de 6 mèt. 50. Celui du bas contient des caveaux funéraires pour les victimes. Une loi proposée en 1830, par les députés, ordonna l'érection de cette colonne, qui fut commencée en 1833, sur les dessins d'Alavoine, continuée en 1834 par M. Duc, avec de notables améliorations dans les plans de son prédécesseur, et finie en 1840.

Colonne dite *le Monument*, à Londres, sur une petite place dans Fish-Street-Hill. On l'éleva en 1671, pour perpétuer le souvenir d'un furieux incendie qui dévora une partie de la ville en 1666. C'est la plus colossale de toutes les colonnes monumentales : elle a 61 mèt. 70 de hauteur, y compris un piédestal quadrangulaire de 12 mèt. 34, et 5 mèt. 20 de diamètre. Elle est dorique, cannelée, bâtie en pierre de taille, et creuse. Un escalier de 345 degrés, en marbre noir, conduit sur son chapiteau, dont le tailloir supporte un grand vase d'où s'échappent des flammes, le tout en bronze doré. Sur la face du piédestal à l'O., un bas-relief en marbre représente, d'une part, les ravages de l'incendie, de l'autre, la réédification des maisons. Aux 4 angles du socle en forme de congé qui termine ce piédestal, sont sculptées 4 salamandres. Le célèbre Christophe Wren fut l'architecte de cette colonne, dont l'exécution est large, correcte, et de bon goût.

Colonne ou *Fontaine du Palmier*, au milieu de la place du Châtelet, à Paris. Elle a 16 mèt. 90 de hauteur. Son fût, sculpté en tige de palmier, est divisé en 6 parties par 5 colliers portant inscrits dans leurs champs, en lettres de bronze dorées, les noms de 15 grandes batailles gagnées par Napoléon Ier. Le chapiteau, composé de tiges de palmier, supporte un demi-globe doré, sur lequel se dresse une Victoire en plomb doré, les bras en avant, et offrant de chaque main des couronnes de laurier : 4 statues, la *Foi*, la *Force*, la *Prudence* et la *Vigilance*, debout, adossées à la colonne, l'enveloppent en se tenant par la main. Elles sont sur un stylobate quadrangulaire couronné d'une élégante corniche, ornée sur ses faces du N. et du S. d'un aigle, les ailes éployées, au milieu d'une couronne de laurier. Ce stylobate sert de fontaine au moyen de 4 cornes d'abondance, une à chaque angle, dont la pointe se termine en tête de dauphin jetant de l'eau par ses évents, dans un bassin circulaire. Construite en 1808, sur les dessins de Bralle, cette colonne a été exhaussée, d'une seule pièce, en 1858, sur un soubassement de 3 metr., orné de 4 sphinx et de 3 vasques versant de l'eau.

Colonne de la place Vendôme ou *de la Grande-Armée*, au milieu de la place Vendôme, à Paris. Inspirée par la colonne Trajane, elle en reproduit les proportions, ainsi que les formes d'ordre dorique avec toutes ses beautés, moins ses légers défauts. Néanmoins elle est une œuvre originale par sa construction en pierre revêtue de bronze fondu, ce que l'on n'avait jamais fait pour un ouvrage d'aussi grandes dimensions, et par la composition de ses bas-reliefs, dont tous les personnages et les accessoires reproduisent les costumes militaires et les armes de l'époque. 378 pièces de bronze entrent dans son revêtement, et tous les rajustements sont si parfaits, qu'on n'en voit aucune trace. Les bas-reliefs s'enroulent autour du fût en 22 révolutions, et forment un développement de plus de 260 mèt. Ils représentent les faits mémorables de la campagne de Napoléon Ier, en 1805, contre les Autrichiens et les Russes, et les personnages principaux sont des portraits. Le piédestal est orné de trophées d'armes et de costumes des armées vaincues, vrais chefs-d'œuvre de composition. Dessus, aux quatre angles, un aigle, les ailes à demi éployées, retient dans ses serres l'extrémité d'une grosse guirlande de chêne retombant sur le haut de la corniche taillée en forme de congé. Une belle porte de bronze ciselée, ouverte au S., donne entrée dans ce piédestal, où commence un escalier de 180 degrés, creusés dans la pierre de la colonne, et, depuis 1848, revêtus de bronze. Il conduit sur le chapiteau, où un amortissement circulaire, haut de 4 mèt. 55, porte la statue pédestre de Napoléon Ier. Originairement il était représenté en empereur romain; mais cette première statue faite par Chaudet, abattue en 1814, avait été remplacée par un drapeau blanc, puis en 1833 par une statue nouvelle qui reproduisait le costume militaire habituel de Napoléon Ier. En 1864 on y a substitué une statue où le costume romain est rétabli. La colonne Vendôme a 43 m. 50 de haut., avec sa statue. Le fût, dont une couronne à feuilles d'olivier tressée de bandelettes forme le tore, mesure 30 m. 60 de haut., sur 3 m. 90 de diam. à sa base. Le piédestal, élevé sur une base de granit gris de Corse, de 0 m. 50, a 5 m. 64 de haut. et 5 m. 55 de côté au nu. Tout le bronze de la colonne provient de 1,200 pièces de canon prises dans la mémorable campagne qu'elle rappelle, et pèse envir. 232,000 kilog. Au-dessus de la porte on lit, dans un cadre soutenu par deux Victoires, l'inscription suivante :

NAPOLIO. IMP. AUG.
MONUMENTUM. BELLI. GERMANICI.
ANNO. M.D.CCC.V.
TRIMESTRI. SPATIO. DUCTU. SUO. PROFLIGATI.
EX. ÆRE. CAPTO.
GLORIÆ. EXERCITUS. MAXIMI DICAVIT.

c'est-à dire : « Napoléon, empereur auguste, a dédié à la gloire de la grande armée, ce monument fait avec le bronze pris sur l'ennemi, l'an 1805, dans la guerre d'Allemagne, terminée en trois mois sous son commandement. » — Une 2e inscription, en langue française, gravée sur l'amortissement qui porte la statue, est ainsi conçue :

MONUMENT ÉLEVÉ A LA GLOIRE DE LA GRANDE ARMÉE ‖ PAR NAPOLÉON LE GRAND, ‖ COMMENCÉ LE XXV AOUT MDCCCVI, TERMINÉ LE XV AOUT MDCCCX ‖ SOUS LA DIRECTION DE D. V. DENON, DIRECTEUR GÉNÉRAL, ‖ MM. J.-B. LEPÈRE ET L. GONDOIN, ARCHITECTES.

C. D—Y.

COLONNES (Cap des), anc. *Lacinium* ou *Naus Promontorium*, dans le roy. d'Italie, prov. de Reggio, à l'entrée O. du golfe de Tarente, dans la mer Ionienne. On le nomme aussi *Capo di Nau*. Ruines d'un temple de Junon Lacinia.

COLONNES D'HERCULE, nom par lequel les anciens désignaient les monts Calpé et Abyla, situés au S. et au N. du détroit de Gibraltar, parce que c'était là, disait-on, que le demi-dieu s'était arrêté dans ses voyages. Pour ce motif les piastres d'argent d'Espagne ont été frappées de deux colonnes droites. Strabon plaçait au milieu du détroit deux îles de Junon et de la Lune, où Hercule avait des autels.

COLONNES MILLIAIRES, colonnes cylindriques, de pierre, à base carrée, que les Romains plaçaient sur les routes, de *mille* en *mille* pas, pour indiquer les distances. Ces distances étaient calculées, pour les principales voies, à partir d'une colonne de marbre qu'Auguste fit élever à Rome sur le Forum, et qu'on appelait *mille d'or* (V. MILLE D'OR). Sur certaines colonnes milliaires de la Gaule, les distances furent marquées, non en milles, mais en lieues (*leugæ*). Il y a auj. sur les routes de la France des colonnes, indiquant les distances en kilomètres.

COLOPHON, anc. v. de l'Asie Mineure, sur la côte de Lydie, au N.-O. d'Éphèse; fondée par les Ioniens. Son port s'appelait *Notion*. Elle eut une marine considérable et une bonne cavalerie. Son territoire produisait une résine estimée pour fumigations, emplâtres et soudures, et dont on faisait la *colophane* qui enduit l'archet des instruments

à cordes. Patrie de Xénophane et de Mimnerme; elle prétendait avoir donné le jour à Homère.

COLORADO (RIO-), *fleuve coloré*, fl. de l'Amérique méridionale, au S. des États de la Plata. Source vers les limites du Chili, sur le versant E. des Andes. Cours de 1,200 kil. du N.-O. au S.-E. par des pays presque déserts, que parcourent seulement les peuplades sauvages des Araucans et des Puelches, et où on l'appelle plus particulièrement *Mugilin* ou *Cobu-Leofu;* il arrose ensuite les pampas, déserts du S. de la province de Buénos-Ayres, puis se jette dans l'océan Atlantique, par 61°45' long. O. et 39° 43' lat. S. Il n'est pas navigable. C. P.

COLORADO (RIO-), fl. des États-Unis, sort des montagnes Rocheuses par deux branches : la *rivière Verte*, qui naît au pic Frémont (42° 30' lat. N.), et traverse le territoire d'Utah; la *grande Rivière*, qui sort du pic Long, arrose les territoires de Colorado et d'Utah, et vient se joindre à la première dans le territoire d'Arizona : au-dessous, le Colorado reçoit le Rio-Virgen à droite, le Rio-Gila à gauche, et se jette dans le golfe de Californie après un cours d'environ 1,200 kil. C. P.

COLORADO (RIO-), fleuve du Texas, affl. du golfe du Mexique; passe par Austin. Cours de 750 kil. environ.

COLORADO (Territoire du). *V. Supplément.*

COLOSSE (du grec *kolos*, grand, et *ossos*, œil), ouvrage de statuaire qui s'élève beaucoup au-dessus de la grandeur naturelle. Les pagodes de l'Inde, du Japon et de la Chine renferment des idoles colossales. Il y avait à Babylone une statue de Bélus, de 40 pieds de haut. Sémiramis avait fait tailler une montagne de Médie, qui la représentait entourée de 100 guerriers. On voit toujours en Égypte les colosses mutilés ou renversés de Memnon, d'Osymandias et de Sésostris. La Grèce possédait le colosse d'Apollon à Amyclæ, ouvrage de Bathyclès; la Minerve de Phidias à Athènes, en or et en ivoire, haute de 12 mèt. environ; le Jupiter du même artiste, à Olympie, qui avait, bien qu'assis, 11 mèt.; la Minerve de Platée, en marbre et en bois doré; la Minerve Poliade et l'Apollon de l'acropole d'Athènes, autres œuvres de Phidias; la Junon d'Argos, exécutée par Polyclète; l'Apollon de Tarente, ouvrage de Lysippe, haut de 18 mèt.; l'Apollon transporté d'Apollonie (Pont) à Rome par Lucullus, de 18m,86 d'élévation. Le colosse de Rhodes, statue d'Apollon en bronze, élevée en face de l'entrée du port, en pleine terre, au fond du bassin des galères, qui ne passaient pas dessous, bassin comblé en 1478. Ce fut l'œuvre de Charès de Lyndos, et l'une des Sept Merveilles du monde : haut d'environ 32 mèt., il coûta 12 ans de travail et une somme de 300 talents (1,650,000 fr.); construit vers 280 av. J.-C., il fut ruiné 56 après, par un tremblement de terre, et quand les Arabes s'emparèrent de l'île au VIIe siècle ap. J.-C., on chargea, dit-on, de ses débris 900 chameaux, ce qui suppose un poids de 360,000 kilogr., la charge moyenne d'un chameau étant de 400 kilogr. Il y eut aussi des colosses dans l'anc. Rome : on fit, avec le bronze des armes prises sur les Samnites, un Jupiter Toscan; un Apollon en bois, haut de 14m,8, fut, au temps d'Auguste, transféré d'Étrurie devant le temple d'Apollon Palatin; on cite encore une statue en bronze d'Hercule, par Lysippe, un Jupiter Pompéien, la statue que Néron se fit ériger, celle de Domitien, etc. Sous le règne de Néron, Zénodore exécuta un Mercure pour la cité des Arvernes. Adrien érigea un Jupiter d'or et d'ivoire dans l'Olympieum d'Athènes. Parmi les ouvrages modernes, les plus remarquables sont : St-Charles Borromée, à Arona, sur le lac Majeur; la statue de l'Apennin, dans le parc de Pratolino, près de Florence; celle de Wellington, en Achille, dans Hyde-Park, à Londres. B.

COLOSSES, *Colossæ*, anc. v. de l'Asie Mineure (Phrygie), au S.-O., sur le Lycus et près de son confluent avec le Méandre. Détruite par un tremblement de terre, l'an 65 de J.-C., puis rebâtie, et encore florissante jusqu'au XIIe siècle. St Paul adressa une épître aux Colossiens.

COLOT, nom d'une famille de chirurgiens qui, pendant plus d'un siècle et demi, firent presque seuls en France l'opération de la taille, par la méthode dite *haut appareil*. Laurent Colot fut chirurgien de la maison de Henri II, qui créa pour lui une charge de lithotomiste à l'Hôtel-Dieu, 1556. — Philippe Colot, né en 1593, m. en 1656, arrière-petit-fils du précédent, jouit du même crédit à la cour de Henri IV. — François Colot, m. en 1706, divulgua le secret de ses prédécesseurs par son *Traité de l'opération de la taille*, publié seulement en 1727.

COLOURI, anc. *Salamine*, île de Grèce, dans le golfe et à l'O. d'Athènes, au N. d'Égine; par 37°55' lat. N., et 21° 10' long. E.; 5,000 hab. Elle a la forme d'un fer à cheval (*colouri* en grec moderne). Olives et résine.

COLQUHOUN (Patrick), philanthrope, né en 1717 à Dumbarton en Écosse, m. en 1820. Il partit fort jeune pour la Virginie, revint fonder à Glasgow, 1766, une importante maison de commerce, créa dans les Pays-Bas des débouchés considérables pour les manufacturiers d'Écosse et de Manchester, transféra sa résidence à Londres en 1789, y fut l'agent diplomatique des villes hanséatiques, et remplit, depuis 1792, des fonctions de police judiciaire. Il fonda 3 maisons pour la distribution de soupes aux indigents, et une école pour les pauvres à Westminster. On a de lui : *Traité de la police de Londres*, 1796, trad. en franç.; *Traité de la population, de la puissance et des ressources de l'empire britannique*, 1814; divers écrits sur le commerce, l'instruction de la classe ouvrière, etc.

COLSTERWORTH, paroisse d'Angleterre (comté de Lincoln), à 20 kil. N.-N.-O. de Stamford; 1,017 hab. C'est près de là, au hameau de *Woolsthorpe*, que naquit Newton.

COLUCCIO SALUTATO, littérateur italien, né en 1330, m. en 1406, fut secrétaire de la république florentine. Homme d'État éloquent, pur latiniste, il a laissé des lettres savantes et quelques poésies.

COLUMB ou COLOMB (Michel), sculpteur français, né à Tours vers 1431, m. vers 1513, est l'auteur du magnifique tombeau de François II, duc de Bretagne, dans la cathédrale de Nantes, achevé en 1507. Peu de temps après, Marguerite d'Autriche lui fit élever à Notre-Dame de Brou le mausolée de Philibert de Savoie. Une salle au rez-de-chaussée du Louvre porte le nom de Columb.

COLUMBARENSIS AGER, nom latin du pays de COULMIER.

COLUMBARIA, nom anc. de l'île CERVOLI et de COULOMMIERS.

COLUMBIA, district fédéral des États-Unis d'Amérique, enclavé entre les États de Virginie au S.-O., et de Maryland au N.-E., sur les 2 rives du Potomac. Superf. 25,700 hect.; 75,076 hab., dont 3,181 esclaves avant 1862; centre d'un commerce actif, dont Alexandria et Georgetown sont les principaux entrepôts. Il fut cédé en 1791 par la Virginie et le Maryland, pour y fonder la capitale de l'Union, Washington, où est placé depuis 1800 le siége du gouvernement fédéral. Il était divisé en deux comtés, celui de Washington au N., et celui d'Alexandria au S. Dans le premier sont restées en vigueur les lois du Maryland; le second a été réuni en 1846 à la Virginie. Toutefois le Congrès, qui l'administre directement, peut changer ses lois à son gré. O.

COLUMBIA, ch.-l. du district de Richland, et siége du gouvernement de l'État de la Caroline-du-Sud, sur le Congarée, à 160 kil. N.-N.-O. de Charleston et 800 kil. S.-O. de Washington; 8,000 hab. Université. Elle fut fondée en 1787.

COLUMBIA, fl. d'Amérique. *V.* ORÉGON.

COLUMBKILL (Saint). *V.* COLOMBA (Saint).

COLUMBUS, v. des États-Unis, siége du gouvernement de l'État de l'Ohio depuis 1834, port sur la rive g. du Scioto, communiquant avec l'Érié par le grand canal de l'Ohio; à 150 kil. N.-E. de Cincinnati, et à 620 kil. O.-N.-O. de Washington, sur le chemin de fer central de l'État; 17,882 hab. en 1850; 18,554 d'après le recensement de 1860. On y remarque le Capitole, au milieu d'une vaste place, et construit sur le modèle du Panthéon. Instituts de sourds-muets et d'aveugles. — Fondée en 1812.

COLUMELLE (Lucius-Junius-Moderatus), agronome latin du Ier siècle, naquit à Gadès, vécut sous Claude, se livra de bonne heure à l'exploitation de ses domaines, et voyagea pour étudier l'agriculture. Il a écrit un traité *De l'Agriculture*, où il passe en revue les conditions d'un domaine, les travaux des champs, blé, vignobles, oliviers, etc.; les animaux domestiques, les abeilles, etc. Le Xe livre, consacré aux *Jardins*, est écrit en vers; le XIIIe et dernier traite *des arbres fruitiers et forestiers*. Cet ouvrage est précieux pour les faits et remarquable par la méthode; son style tient de la pureté du siècle d'Auguste. Les meilleures éditions sont celles de Gessner, Leipzig, 1735 et 1773, 2 vol. in-4°; et de Schneider, dans le 2e vol. des *Scriptores rei rusticæ*, Leipzig, 1794-97, 4 vol. in-8°. Il y a des traductions françaises de Claude Cottereau, Paris, 1551, in-4°; de Saboureux, 2 vol. in-8°, sans texte latin, 1771; de L. Dubois, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 3 vol. in-8°, 1845-46. D—R.

COLUMNA (Fabius), botaniste, né à Naples en 1567, m. en 1650. Ses principaux ouvrages sont : *Phytobasanos, sive Plantarum aliquot historia*, Naples, 1592, et Florence, 1744; *Minus cognitarum rariorumque nostro cælo orientium stirpium Ecphrasis*, Rome, 2 part. in-4°, 1606-16; *De pur-*

purâ ab animali testaceo fusâ, Rome, 1616, in-4°. Il a posé les vrais principes de la botanique, et est le premier qui ait fait graver des figures de plantes sur des planches en cuivre, au lieu de bois. Sur l'invitation du prince Cési, il travailla, avec les membres de l'Académie des Lyncées, à l'abrégé de l'*Histoire naturelle du Mexique* de Hernandez.

COLUNIO, nom anc. de COLNE.

COLURES, nom de deux grands cercles ou méridiens de la sphère, qu'on suppose se couper à angles droits aux pôles ; l'un passe par les points solsticiaux, l'autre par les points équinoxiaux. En coupant l'équateur, ils marquent les 4 saisons de l'année. Ce nom vient du grec *koluros, qui a la queue coupée,* parce qu'ils ne s'élèvent jamais entièrement au-dessus de notre horizon.

COLUTHUS, poëte grec du v^e ou vi^e siècle ap. J.-C., né à Lycopolis dans la Thébaïde. Il avait écrit un poëme en 6 chants, les *Calydoniaques ;* un autre intitulé les *Persiques*, et des *Eloges* en vers, ouvrages auj. perdus. Au xv^e siècle, Bessarion retrouva à Otrante le petit poëme de *l'Enlèvement d'Hélène,* qui lui est attribué, joli pastiche homérique, où l'on sent, au milieu d'une versification assez élégante, le pédantisme et la froideur. Les meilleures éditions sont celles de Lennep, Leeuwarden, 1747; de Bekker, Berlin, 1816; de Schæfer, Leipsick, 1823 et 1825; de Stanislas Julien, avec trad. latine et française, suivie de quatre versions en italien, en anglais, en espagnol et en allemand, Paris, 1823, in-8°. Coluthus fait partie du t. VII de la *Bibliothèque gr.-lat.* de Didot.

COLYBES, grains et légumes cuits, que l'on offre, dans l'Église grecque, en l'honneur des saints, et pour les morts. On les distribue aux fidèles le 1^{er} samedi de carême.

COLYVA, offrande que les chrétiens du rit grec envoient à l'église, 9 jours après les obsèques d'un mort. C'est un bassin de froment bouilli, garni d'amandes, de raisins secs, de grenades, de sésame, et bordé de plantes odoriférantes, le tout élevé en pain de sucre et surmonté d'un bouquet de fleurs.

COMACCHIO, *Comacula*, v. du royaume d'Italie, dans les lagunes, à 4 kil. de l'Adriatique, à 44 kil. E.-S.-E. de Ferrare. Evêché. Pêche d'anguilles, salines; 8,303 hab.

COMAGÈNE, anc. prov. de Syrie, au N.-E., capit. Samosate. Pompée y laissa, après la destruction de l'empire des Séleucides, des princes alliés de Rome. L'un d'eux, Antiochus, étant mort (17 ap. J.-C.), la Comagène fut réunie à l'Empire; rendue par Caligula (37) au jeune Antiochus, Vespasien la reprit (vers 71) et la réduisit définitivement en province. Auj. partie de l'eyalet de Kharbout.

COMANA, anc. v. d'Asie Mineure (Cappadoce), sur le Sarus; célèbre par son temple de Bellone, que desservaient 6,000 prêtres ; le grand prêtre était en même temps chef politique. C'est auj. *El-Bostan.* — v. du Pont; auj. *Almous.*

COMANCHES, tribu d'Indiens pillards et cruels dans l'Amérique du Nord ; à l'E. du Rio-Grande, sur les frontières du Mexique et du Texas. Cavaliers agiles, ils manient l'arc et le *lasso* avec une rare habileté. On en évalue le nombre à 10,000.

COMARCA, nom donné à la prov. des États de l'Église dont Rome est le ch.-l. On appelle également ainsi les subdivisions des provinces du Brésil et du Portugal.

COMAVOIS (LE), même pays que celui d'AMOUS.

COMAYAGUA, autrefois *Valladolid*, *Nuestra-Senora-de-la-Concepcion,* v. de l'Amérique centrale et capit. du Honduras, à 310 kil. de Guatemala. Évêché suffragant de Guatemala; 18,000 hab. — Le département a 70,000 hab.

COMBAT JUDICIAIRE, épreuve usitée au moyen âge pour découvrir la vérité en justice. On faisait combattre l'un contre l'autre l'accusé et l'accusateur; quelquefois même les témoins et le juge avaient à répondre aux provocations; le résultat était le *jugement de Dieu*. Les parties pouvaient se substituer un avoué ou champion. Les clercs et les moines fournissaient aussi des champions. Les nobles combattaient avec leur armure complète, l'épée, la lance, le bouclier; les vilains, avec des bâtons. Cette absurde coutume féodale, dont on trouve le premier exemple dans la *loi Gombette,* fut de bonne heure attaquée. Louis VI défendit le combat dans les causes où il s'agissait de moins de 5 sous; S^t Louis l'abolit dans ses domaines, en 1260, et y substitua les témoignages et les preuves écrites; il introduisit l'usage de *fausser* le jugement, c.-à-d. d'en appeler sans que le combat en résultât. Les seigneurs résistèrent, et Philippe le Bel dut permettre le combat dans certains cas. On l'interdit de nouveau en 1333. Les rois se réservèrent le droit de l'autoriser. Le dernier fut celui de Jarnac et de La Châtaigneraie sous Henri II. B.

COMBE (Michel), né en 1787 à Feurs (Loire), m. en 1837, entra au service comme volontaire en l'an XI, passa par tous les grades inférieurs, et fut décoré en 1807 pour sa belle conduite pendant la campagne de Prusse et de Pologne. Il dut à sa réputation de bravoure son admission, en qualité de lieutenant, dans la vieille garde, fit les campagnes de Russie, de Saxe et de France, 1812-13-14, accompagna l'empereur Napoléon à l'île d'Elbe, et combattit à Waterloo. Il était alors chef de bataillon-major. Après nos désastres, il s'expatria, et ne revint en France qu'après 1830. Ce fut lui qui, en 1832, colonel du 66^e de ligne, s'empara de la forteresse d'Ancône. Il passa au 47^e, fit partie du corps expéditionnaire placé sous les ordres du général Bugeaud dans la prov. d'Oran, et se couvrit de gloire au combat de la Sicka. Peu en faveur auprès du gouvernement, il allait demander sa retraite quand eut lieu l'expédition de Constantine; il fut blessé mortellement à l'assaut de cette ville. La chambre de 1840 accorda à sa veuve la pension refusée par celle de 1838. Combe a laissé d'intéressants *Mémoires sur les campagnes de Russie*, 1812; *de Saxe*, 1813; *de France*, 1814 *et* 1815, 1 vol. in-18, Paris, 1853. B.

COMBE (LA GRAND'), ch.-l. de cant. (Gard), arr. et à 6 kil. d'Alais; 3,416 hab. Exploit. import. de houille, pour le service de laquelle un chemin de fer conduit à Alais.

COMBEAUFONTAINE, ch.-l. de cant. (H.-Saône), arr. et à 27 kil. N.-O. de Vesoul; 761 hab.

COMBEFIS (Franç.), savant dominicain, né à Marmande en 1605, m. en 1679, enseigna la philosophie et la théologie à Bordeaux, puis vint à Paris, où l'assemblée du clergé le chargea de donner de nouvelles édit. et des trad. latines de plusieurs Pères grecs. Il publia : *SS. Patrum Amphilochii, Methodii et Andreæ Cretensis opera*, 1644, 2 vol. in-fol.; *Græco-latinæ Patrum bibliothecæ novum auctuarium*, 1648, 2 vol. in-fol.; *Bibliotheca Patrum concionatoria*, 1662, 8 vol. in-fol.; *Bibliothecæ græcorum Patrum auctuarium*, 1672, 2 vol. in-fol.; *Ecclesiastes græcus*, 1674, in-8°; *S. Maximi opera*, 2 vol. in-fol.; *Basilius magnus ex integro recensitus*, 1679, 2 vol. in-8°; *Historiæ byzantinæ scriptores post Theophanem*, 19^e vol. de l'histoire byzantine, impr. après sa mort, 1685, in-fol.

COMBES-DOUNOUS (J.-J.), littérateur, né à Montauban en 1758, m. en 1820. Avocat à Paris en 1789, il fit partie de la 1^{re} École normale, puis fut nommé commissaire du gouvernement dans le Lot, entra au conseil des Cinq-Cents, et devint en 1810 juge au tribunal civil de Montauban. On a de lui : *Introduction à la philosophie de Platon*, trad. du grec d'Alcinoüs, 1800, in-12; c'est une biographie de Platon, gâtée par des déclamations contre le christianisme; *Dissertations de Maxime de Tyr*, trad. du grec, 1802, in-8°; *Histoire des guerres civiles de la République romaine*, traduite d'Appien, 1808, 3 vol. in-8°, ouvrage très-estimable, et la meilleure trad. franç. de cet auteur; *Essai historique sur Platon*, 1809, 2 vol. in-12.

COMBIN, mont. des Alpes Pennines, entre la Suisse (Valais) et le roy. d'Italie (prov. de Turin), à 25 kil. S.-E. de Martigny; glaciers considérables; 4,302 met. d'élévat.

COMBLES, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 15 kil. N.-N.-O. de Péronne; 1,620 hab.

COMBOOCONUM, v. de l'Indonstan anglais (Madras), dans l'anc. prov. de Karnatic, à 95 kil. N.-E. de Tanjore; 40,000 hab. Belles pagodes.

COMBOURG, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 38 kil. S.-S.-E. de S^t-Malo, près d'un bel étang et sur le Linon; fabrication de toiles de chanvre. 1,326 hab. Ancien château de la famille de Chateaubriand, où le célèbre écrivain passa une partie de son enfance.

COMBRAILLES (Baronnie de), anc. pays de France (Basse-Auvergne), au S. du Bourbonnais. Capit. *Evaux*. Compris aujourd'hui dans les départements de la Creuse et du Puy-de-Dôme. Cette contrée appartint d'abord aux comtes d'Auvergne, puis à la maison de Bourbon, aux ducs de Montpensier et d'Orléans.

COMBRONDE, *Oppidum Candidobrinæ*, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 12 kil. N. de Riom; 1,629 hab. Anc. baronnie de l'Auvergne.

COME, en ital. *Como*, le *Comum* des Romains, v. forte du royaume d'Italie, située à 38 kil. N.-N.-O. de Milan à laquelle un chemin de fer la relie; chef-lieu de province, à l'extrémité S.-O. du lac auquel elle donne son nom; 11,562 hab. Évêché suffragant de Milan. On y remarque une belle cathédrale en marbre commencée en 1396 et achevée vers 1750, un baptistère attribué au Bramante, l'église San-Fidele, les palais Galli et Odescalchi, un théâtre, un lycée, la bibliothèque, etc. Patrie des deux Pline, de Paul Jove, et du physicien Volta, à qui

l'on a élevé un monument. Industrie active : lainages, savons, soieries, velours, etc. Comm. avec les Grisons, la Suisse et la haute Italie. Beaucoup de ses habitants émigrent, et vont faire ailleurs le commerce des gravures, des télescopes, des lunettes, des baromètres. Aux environs, carrières de beaux marbres. — Cette ville devint au moyen âge la capitale d'une petite république ; elle fut prise par les Milanais en 1127 et en 1271, et réunie au duché de Milan en 1335.

CÔME (Province de), division administrative du roy. d'Italie, au pied des Alpes, sur la frontière de la Suisse (Tessin) ; arrosée par l'Adda. Superficie, 271,700 hectares ; 457,434 hab. Ch.-l., Côme. Sol montagneux au N. ; beaux pâturages au S. Récolte de vins, fruits, soie.

CÔME (Lac de), ancien *Larius*, lac du royaume d'Italie, au pied des Alpes et formé par l'Adda. Superficie, 15,697 hectares ; 36 à 40 kilomètres de long sur 4 de large ; très-poissonneux. Il forme trois grands bras ou golfes profonds, qu'on désigne quelquefois, d'après les villes qui se trouvent sur leurs bords, par les noms particuliers de lac de Côme, lac Lecco, et lac Bellano. Il est renommé par la beauté de ses rives, sur lesquelles s'élèvent de nombreuses villas : la villa *all' Ulmo* (au marquis Odescalchi) ; la villa Sommariva, qui renferme d'admirables productions de l'art, le *Triomphe d'Alexandre* de Thorwaldsen, le *Palamède* de Canova ; les villas Galli et Lanzi ; la villa d'Este (au duc de Torlonia), où résida la reine Caroline d'Angleterre.

COMÉDIE-FRANÇAISE. *V.* THÉATRE-FRANÇAIS.

COMÉDIE-ITALIENNE. *V.* ITALIENNE.

COMÉNIUS (Jean AMOS, dit), philologue, né en 1592 au village de Comna en Moravie, m. à Amsterdam en 1671. Il appartenait à la secte des *frères Moraves*, et fut ministre à Prerau et à Fulnek. Proscrit par l'édit autrichien de 1624, il se réfugia à Lissa ou Leszno dans le grand-duché de Posen. Ce fut là qu'il publia, en 1631, sa *Janua linguarum reserata*, recueil de mots usuels rassemblés en 100 chapitres de 1,000 paragraphes, réunissant tous les mots d'une langue en discours suivis. Ce livre, traduit en 12 langues européennes, en arabe, en turc, en persan, en mogol, eut un succès prodigieux. Coménius fut appelé en Angleterre, en Suède, en Hollande, en Prusse, en Transylvanie, pour réformer les études. On a de lui : *Theatrum divinum*, Prague, 1616, tableau classique, en langue bohémienne, de l'œuvre de la création ; *Orbis sensualium pictus*, Nuremb., 1658, espèce d'encyclopédie où les mots sont expliqués par des images ; *Novissima linguarum methodus*, 1648, grammaire savante, en tableaux synoptiques, avec des applications à beaucoup de langues ; *Lexicon januale*, où tous les radicaux latins sont mis en phrases suivies, sans sortir de l'ordre alphabétique ; *Prodromus pansophiæ*, Lond., 1639 ; *Schola ludus*, Francf., 1679, où toute la matière du *Janua linguarum* est mise en action scénique pour les élèves ; *Historia ecclesiæ slavonicæ*, Amst., 1660 ; *Disquisitio de caloris et frigoris naturâ*, Amst., 1659, etc. PL.

COMESTOR (Pierre, surnommé), ou *le Mangeur*, parce qu'il dévorait les Écritures. Il fut doyen de l'église de Troyes, puis directeur de l'école de théologie de Paris à la fin du XIIe siècle. Il a composé une *Histoire scholastique*, sorte d'abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament, en latin, avec des commentaires tirés de Josèphe, etc., ouvrage qui devint très-populaire, servit dans les écoles, et fut régulièrement lu dans les églises, texte et gloses. Il fut traduit en français au siècle suivant par Guiart des Moulins, chanoine d'Aire. A. G.

COMGALL (Saint), moine irlandais, né en 516, m. en 601, fonda vers 550 la grande abbaye de Benchor, où il eut pour élève St Colomban. St Bernard a fait son éloge.

COMICES, *Comitia*, assemblées politiques du peuple romain, dans lesquelles il exerçait directement son pouvoir pour élire ses magistrats, faire les lois et les plébiscites. Les comices ne se tenaient qu'à Rome. Celles où l'on élisait les magistrats revenaient annuellement, à des époques à peu près les mêmes, mais pas à jour fixe ; les autres étaient occasionnelles. Toute espèce de comices devaient être proposées par un magistrat, indiquées à l'avance, et autorisées, au jour marqué, par des auspices favorables : s'ils étaient contraires, on ajournait au lendemain. On ne pouvait non plus les réunir ni les jours de nundines (*V. ce mot*), ni les jours fériés : les nundines, parce que le peuple de la campagne venait à Rome pour ses affaires privées ; les fêtes, par respect religieux. On comptait dans l'année 160 jours environ où l'on pouvait assembler les comices. Elles étaient réunies trois fois par mois, au moins, en calculant les élections annuelles de magistrats, les lois, les plébiscites, les assemblées rompues par cas fortuits, tels que le bruit de la foudre, les éclairs, un orage pendant leur tenue, enfin le retranchement de 2 à 3 mois sur l'année, le peuple n'étant ordinairement réuni que pendant la belle saison, puisque les comices se tenaient en plein air. Il n'y avait d'abord que des *Comices par curies* ; on institua ensuite des *Comices par centuries*, enfin des *Comices par tribus*. Ces diverses assemblées se tenaient dans la ville ou hors de la ville, comme je vais l'expliquer. Elles ne pouvaient se réunir que sur la convocation d'un magistrat de la catégorie de ceux dont l'élection leur était dévolue, et qui les présidait. La présidence se réglait sur la hiérarchie, c.-à-d. qu'en cas d'élection, un magistrat inférieur ne pouvait présider à celle d'une magistrature supérieure à la sienne.

COMICES PAR CURIES, *comitia curiata*. Elles datent de l'origine de Rome, mais ne s'assemblaient pour élire les magistrats, faire des lois, connaître des affaires de la guerre, que sur la convocation du roi. Leurs décisions n'étaient valables qu'après confirmation par le sénat. Après l'abolition de la royauté, ces comices devinrent très-importantes : on y régla tout ce qui tenait à l'état civil des citoyens ; on y élut les prêtres, les tribuns du peuple (ces derniers jusqu'à l'an 282 seulement) ; on y décida les affaires de la paix et de la guerre, celles relatives au gouvernement des provinces (*V.* PROCONSULS, PROPRÉTEURS), à l'*imperium* du maître de la cavalerie (*V.* IMPERIUM). Les suffrages s'y comptaient par tête, de sorte qu'il fallait que tous les citoyens eussent voté pour que l'on connût la majorité. Lors de l'institution des comices par tribus, elles les tinrent dans leur dépendance par les auspices. (*V.* plus bas *Comices par tribus*.) Les comices par curies furent les seules assemblées politiques du peuple romain pendant près de deux siècles ; puis, attaquées par la démocratie, elles finirent par être annihilées et n'exister plus que de nom, seulement pour les auspices. Longtemps avant l'établissement de l'Empire, on les faisait représenter par 30 licteurs, lorsque la loi exigeait leur intervention. Les comices par curies se tenaient sur le Forum, dans le Comitium.

COMICES PAR CENTURIES. Servius les institua, après avoir créé les classes subdivisées en centuries (*V.* CLASSES). Il voulut que dans ces nouveaux comices le vote de chaque centurie comptât pour un, comme si elle n'était qu'un citoyen. Son but fut d'assurer l'influence aux plus riches centuries, les plus nombreuses quoique les moins peuplées, et qui, appelées à voter les premières, suivant leur ordre de classes, formaient toujours une majorité sans qu'il y eût nécessité d'appeler les dernières au vote. Avec une telle garantie contre la multitude, les centuries eurent le vote péremptoire, sans que leurs décisions fussent astreintes à l'approbation du sénat. Ces comices devinrent aussitôt les plus vénérables ; on y traita les grandes affaires, la discussion et le vote des lois, déclarations de guerre, jugements des crimes de perduellion, élections des grands magistrats. Comme le peuple était censé y venir en armes, elles se tenaient toujours hors de la ville, dans le Champ-de-Mars. L'organisation de Servius dura jusqu'à l'an 467 ; alors un plébiscite la modifia profondément : les centuries des riches ne se composèrent plus que de l'ordre équestre, et, au lieu de 193 centuries, n'en formèrent plus que 12 ; tout le reste du peuple fut rangé dans 70 centuries, réparties également dans les tribus, à 2 par tribu, et sans aucune considération de cens. La démocratie se substitua ainsi à l'aristocratie, car il n'y eut plus d'ordre de primauté pour personne dans les comices : le sort décidait, à chaque assemblée, quelle centurie voterait la première ; les autres votaient bien ensuite suivant le numéro d'ordre de leur tribu ; mais cela importait peu, parce que l'influence était toujours pour la centurie appelée la première aux suffrages (*V.* CENTURIE PRÉROGATIVE).

COMICES PAR TRIBUS. L'affaire du jugement de Coriolan, l'an 263, fut l'origine de ces comices : la plèbe, voyant que toute l'influence était aux patriciens dans les comices par curies, exigea que Coriolan, qu'elle haïssait, fût jugé par le peuple assemblé en tribus. Les patriciens cédèrent ; mais comme la loi fondamentale défendait d'assembler le peuple sans l'autorisation du sénat, ni sans avoir consulté les auspices, on convint que cette difficulté serait sauvée en soumettant les décisions des tribus à l'approbation des curies, toujours autorisées par le sénat et les auspices. Plus tard, cela parut contraire à la liberté des tribus, et l'autorisation curiale dut être donnée d'avance, pour la décision à intervenir, c.-à-d. que l'on déclarait que la réunion des tribus était légale. Ces comices faisaient tout ce qui se rapportait directement à la plèbe, comme les

plébiscites, l'élection de tous les magistrats plébéiens, y compris les tribuns du peuple, qui ne furent plus élus par les curies; elles jugeaient aussi les magistrats mis en cause. Les comices par tribus s'assemblaient ordinairement au Champ-de-Mars pour les élections de magistrats, quelquefois au Capitole, dans l'Intermont (*V. ce mot*), et dans l'un ou l'autre lieu pour les affaires judiciaires.

COMICES SOUS LES EMPEREURS. Les troubles de la fin de la république avaient fait perdre aux comices par centuries et par tribus, les seules qui existaient encore, une partie de leur liberté, puisque la plupart du temps tout s'y décidait par la violence. Après les guerres civiles de César et de Pompée, dont la corruption des comices fut une des causes, le parti des patriciens, effrayé du souvenir des agitations comitiales, fit rendre un sénatus-consulte qui donnait au dictateur le droit de nommer à toutes les magistratures. César refusa pour le consulat, et n'accepta, pour les autres magistratures, que d'en désigner la moitié des candidats; il y avait ceux dits de César, dont l'élection était sûre, puisqu'on n'en pouvait choisir d'autres, et ceux du peuple. Quant aux élections consulaires, elles ne se faisaient aussi que sous son influence effective, quoique non avouée. Sous Auguste, l'esprit populaire parut vouloir se réveiller une fois ou deux dans les comices par centuries; l'empereur coupa le mal dans sa racine, en s'attribuant, dès l'an 727, le droit de désigner la moitié de tous les candidats dans ces comices : 30 ans après, il les désigna tous. Cette grande pacification comitiale ne satisfit pas Tibère, qui, après 2 ans de règne, enleva aux comices l'élection des consuls, en décrétant qu'elle se ferait dans le sénat, parmi 4 candidats présentés par l'empereur. Les nouveaux élus descendaient ensuite sur le Forum, où un héraut proclamait leurs noms devant le peuple. Trajan laissa aux sénateurs le choix des consuls, sans présenter de candidats, et ce mode d'élection dura sans doute jusqu'à la suppression du consulat par Justinien (*V.* CONSULS). Les autres magistrats, jadis élus par les centuries, les censeurs, les préteurs et les édiles curules, avaient été à peu près absorbés par le pouvoir impérial, à l'exception des édiles; mais cette dernière magistrature n'étant plus qu'une charge sans profit, se briguait peu, et pouvait sans inconvénient être abandonnée aux comices. C. D—Y.

COMICES AGRICOLES, associations libres formées dans le but d'améliorer les procédés agricoles et les races d'animaux domestiques. Elles ont été provoquées en France par circulaire ministérielle du 22 mai 1820. La plupart décernent des prix aux laboureurs, aux bergers et aux valets de ferme.

COMINES. *V.* COMMINES.

COMINGES. *V.* COMMINGES.

COMINO, île anglaise de la Méditerranée, à 3 kil. de Malte et de Gozzo. Fort sur la côte S.-O.

COMISSATIO. *V.* REPAS.

COMITAT (du latin *comes*, comte), nom qu'on donnait, avant 1851, aux circonscriptions de Hongrie et de Transylvanie, et qui étaient administrées par un comte. Remplacée à cette époque par le nom de *cercle*, l'appellation de *comitat* a été rétablie officiellement en 1860.

COMITÉ, mot du langage parlementaire des Anglais. Après 1789, il désigna les réunions de députés, délégués par les assemblées délibérantes pour préparer des projets de loi, examiner les questions spéciales, et en faire leur rapport. On donne le même nom à des assemblées permanentes d'hommes spéciaux, créées par l'autorité supérieure auprès de plusieurs ministères. A diverses époques, les *comités* s'appelèrent *bureaux* ou *commissions*.

COMITÉ DE SALUT PUBLIC, le plus célèbre des pouvoirs connus sous le nom de *comités*. Créé par la Convention le 6 avril 1793, il fut composé de 9 membres : Barrère, Delmas, Bréard, Cambon, Jean Debry, Danton, Guyton-Morveau, Treilhard, et Lacroix, ayant 3 suppléants : Robert Lindet, Isnard, et Cambacérès, et entra en fonction le 10 avril. Chaque semaine ils devaient rendre compte de leurs opérations, et leur mandat ne devait durer qu'un mois. La confusion que jetaient partout l'effervescence des passions et la division des partis, nécessita cette concentration des pouvoirs exécutifs. Vers le milieu de 1793, la composition du comité devint permanente, les pouvoirs de ses membres étant prorogés de mois en mois. Ses 12 membres étaient : Barrère, Collot d'Herbois, Billaud-Varenne, Couthon, S^t-Just, Robespierre, Robert Lindet, Carnot, Prieur (de la Côte-d'Or), Prieur (de la Marne), Jean Bon Saint-André, et Hérault de Séchelles, ce dernier jusqu'au 5 avril 1794, qu'il fut guillotiné et non remplacé. La révolte de Lyon, le soulèvement de la Vendée, et la guerre extérieure donnèrent l'autorité dictatoriale à ce fameux Comité, qui, le 4 déc. 1793, fut constitué en tête du *gouvernement provisoire et révolutionnaire jusqu'à la paix*. Les membres du Comité de sûreté générale, les Comités révolutionnaires de toutes les communes devinrent les exécuteurs fidèles des ordres qui leur étaient transmis. Déjà une admirable impulsion avait été donnée pour la défense du territoire; des levées en masse avaient fourni plusieurs armées; le Comité de salut public avait donné une grande extension au papier-monnaie, et suffi à tous les besoins. Son autorité sans bornes fut sans frein; ce fut alors le règne de la Terreur, et il se fût prolongé sans les jalousies des chefs : il finit par le triomphe des thermidoriens (28 juillet 1794); ceux-ci entrèrent alors dans le Comité, qui fut assujetti à un renouvellement mensuel par quart, avec intervalle d'un mois pour la réélection possible. En 1795 le nombre des membres fut porté à 16. Ce nouveau Comité n'eut pas et ne pouvait avoir l'énergie du 1^er; du moins il demeura pur de tous excès. La création du Directoire (27 octobre 1795) mit fin à son existence.

COMITIUM, partie orientale du Forum romain, qui formait environ la moitié de cette place, dans sa longueur. Le peuple s'y réunissait en comices, d'où le nom de Comitium. On y voyait les Rostres, et plusieurs des plus célèbres monuments du Forum. *V.* FORUM ROMAIN. C. D—Y.

COMMANDEMENTS MILITAIRES (GRANDS). *V.* au *Supplément*.

COMMANDERIE, subdivision de divers ordres de chevalerie militaire, administrée comme retraite par un ancien chevalier; par suite, on nomma aussi *commanderie* le revenu de ce bénéfice. C'est ce qu'on appelait antérieurement *préceptorerie*. On distinguait : les commanderies *magistrales*, dont les revenus étaient réservés en totalité au grand maître de l'ordre; les commanderies *de rigueur*, conférées exclusivement à l'ancienneté; les commanderies *de grâce*, données par anticipation et au choix du grand maître; les commanderies de *chevissement*, accordées sous condition de verser une certaine somme au commun trésor. Il y eut en France environ 220 commanderies de Malte. Les commanderies furent instituées en 1260, au moins pour l'ordre de Malte; jusque là un agent comptable en avait géré l'administration financière. B.

COMMANDEUR, chevalier pourvu d'une *commanderie*. Dans l'ordre de Malte, il y avait un *grand commandeur*; ce dignitaire, qui venait immédiatement après le grand maître, était président du commun trésor et de la chambre des comptes, nommait les membres de ces deux conseils, ceux de l'infirmerie et de l'église S^t-Jean. Les prélats affiliés à l'ordre de Malte, les supérieurs des Mathurins et des Pères de la Merci se qualifiaient de *commandeurs*. Les Hollandais donnent ce nom aux gérants de leurs comptoirs dans les colonies. Le même mot, dans l'ordre de la Légion d'honneur, désigne le grade immédiatement au-dessus de celui d'officier. B.

COMMANDINO (Fréd.), savant mathématicien, né à Urbin en 1509, m. en 1575, a rendu de grands services par ses bonnes édit. et traductions latines d'*Euclide*, Pesaro, 1572; d'*Archimède*, Venise, 1558, et Bologne, 1565; des *Coniques* d'Apollonius, Bologne, 1566, etc. Montucla le regarde comme le modèle des commentateurs en ce genre.

COMMELIN (Jérôme), célèbre imprimeur, né à Douai, m. en 1599. Il embrassa le calvinisme, et exerça quelque temps sa profession à Genève; puis il s'établit à Heidelberg. Sa marque est une figure de la Vérité; plusieurs de ses éditions portent sur le frontispice : *Ex officinâ Sanct-Andreanâ*. On estime ses éditions d'Eunape, d'Héliodore et d'Apollodore, avec notes.

COMMELIN (Isaac), historien hollandais, né à Amsterdam en 1598, m. en 1676, s'est occupé de recherches relatives à son pays. Il a écrit en holl. : *Commencement et progrès de la Compagnie des Indes*, 1646; *Recueil des actes de l'autorité publique en Hollande*, 1644, 2 vol. in-fol.; *Vies des stathouders Guillaume I^er et Maurice*, 1651; *Vie de Frédéric-Henri*, 1651. — Son fils, Gaspard, né en 1636, m. en 1693, rédigea sur ses notes une bonne *Histoire d'Amsterdam*, 1694 et 1726, 2 vol. in-fol.

COMMELIN (Jean), botaniste, né à Amsterdam en 1629, m. en 1692. Il fut chargé de diriger l'établissement du nouveau jardin botanique de sa ville natale. Bien que ses travaux n'aient pas été d'une grande importance pour la science, nous citerons : *Les Hespérides des Pays-Bas*, en holl., Amst., 1676, in fol.; *Catalogus plantarum indigenarum Hollandiæ*, 1683; *Horti medici Amstelodamensis plantarum descriptio et icones*, 1697-1701, 2 vol. in-fol. F.

COMMELIN (Gaspard), neveu du précédent, né à Amsterdam en 1667, m. en 1731, membre de la société des *Curieux de la nature*, sous le nom de *Mentius*, professeur et

directeur au Jardin botanique d'Amsterdam. Il a publié : *Flora Malabarica*, Leyde, 1696, in-fol.; *Horti medici Amstelodamensis plantarum usualium catalogus*, Amst., 1697, in-8°; *Horti medici Amstelodamensis plantæ rariores exoticæ*, Leyde, 1706, in-4°. Cet ouvrage fait suite à celui de son oncle. F.

COMMENDA ou COMMENDO, v. d'Afrique, cap. du roy. de son nom, dans la Guinée supérieure, sur la Côte-d'Or, à 25 kil. O.-S.-O. de Cap-Corse et près du golfe de Guinée. Commerce d'or et d'ivoire.

COMMENDE (du latin *commendare*, confier), garde, dépôt et administration d'un bénéfice, confiés temporairement à un séculier ou à un laïque, en attendant la nomination d'un titulaire. On croit que le pape Léon IV institua les commendes en faveur des ecclésiastiques qui avaient été chassés de leurs bénéfices par les Sarrasins. Dans la suite, dès la 2e race, ce fut trop souvent un expédient employé pour lever l'incompatibilité de la personne avec la nature du bénéfice. Des possesseurs de bénéfice, régulièrement institués, purent aussi donner en commende le revenu de leur bénéfice, à moins que ce ne fût une cure ou un évêché. On appelait *commendataire* celui qui était pourvu d'une commende.

COMMENDON (Jean-Franç.), nonce de la cour de Rome, né à Venise en 1524, m. en 1584. Il gagna la faveur de Jules III par son talent dans la poésie latine. Ce pape l'envoya en Angleterre, 1553, pour encourager Marie Tudor à faire rentrer son royaume dans l'Église catholique. En 1555, Commendon soutint en Allemagne les droits du pontife, qui n'avait pas été consulté lors de l'élection de l'empereur Ferdinand. En 1561, il excita, mais en vain, les princes allemands à continuer le concile de Trente, dont il fit ensuite accepter les décrets en Pologne, 1564. Nommé cardinal en 1565, il retourna en Allemagne afin d'interdire à Maximilien II de s'occuper des affaires de religion, puis en Pologne, 1573, où il travailla, selon la cour de Vienne, contre l'archiduc Ernest et en faveur du duc d'Anjou (depuis Henri III). On a de lui : *Oratio ad Polonos*, traduit en français par Belleforest, Paris, 1573, in-4°. Sa vie, écrite en latin par Graziani, a été traduite par Fléchier, 1671, in-4°, ou 2 vol. in-12, qui juge ainsi Commendon : « La Cour de Rome n'eut jamais de ministre plus éclairé, plus agissant, plus désintéressé, ni plus fidèle. » B.

COMMENSAL DU ROI. *V.* CONVIVES DU ROI.

COMMENTAIRE, *Commentarium* ou *commentarius*, mot générique, signifiant *livre*, chez les anc. Romains, et auquel l'usage donna des acceptions diverses : 1° mémoires écrits par un citoyen sur les événements privés ou publics de sa vie, tels que les célèbres *Commentaires de César*, les seuls qui soient parvenus jusqu'à nous, bien que beaucoup de Romains, personnages importants, en eussent écrit aussi, qui sont cités par les historiens; 2° recueil des procès-verbaux des séances du sénat; 3° du Diurnal ou Journal de Rome; 4° des rituels des pontifes; 5° de pièces judiciaires pour le jugement d'un procès; 6° livres de recettes médicales; 7° enfin, ouvrages didactiques des grammairiens sur la grammaire et la rhétorique. C. D—y.

COMMENTRY, ch.-l. de cant. (Allier), arr. et à 15 kil. S.-E. de Montluçon; 7,322 hab. Exploitation de houille.

COMMERCY, s.-préf. (Meuse), à 31 kil. E. de Bar-le-Duc, sur la rive g. de la Meuse; 3,439 hab. Station du chemin de fer de Paris à Strasbourg. Le tribunal de l'arrondissement est à St-Mihiel. Collége; comm. de vins, huile; cotons filés, broderies, brasseries. — Cette ville, ch.-l. d'une seigneurie, relevait des évêques de Metz; elle obtint une charte de commune en 1324; longtemps elle forma deux seigneuries distinctes, sous les noms de Château-Haut et de Château-Bas. Elle appartint au cardinal de Retz, qui l'habita pendant ses dernières années et y rédigea ses Mémoires. Charles IV de Lorraine l'acheta pour le prince de Vaudemont. Elle avait le titre de principauté, et avait une cour souveraine des *Grands jours*. Le roi Stanislas embellit le château, bâti en 1708, et qui est auj. une caserne. Commercy revint à la France avec la Lorraine.

COMMERSON (Philibert), médecin et naturaliste, né en 1727 à Châtillon-lez-Dombes, m. en 1773, fit ses études médicales à Montpellier. Sur l'invitation de Linné, il décrivit les poissons de la Méditerranée. Reçu docteur, 1755, il alla étudier les plantes de la Savoie et de la Suisse. Appelé à Paris par Lalande, il accompagna l'expédition de Bougainville; mais, retenu à l'île de France pour faire l'histoire naturelle de cette île, il y mourut. Ses dessins, ses collections et ses manuscrits ont été déposés au Jardin des Plantes de Paris. Les horticulteurs lui doivent l'*Hortensia*, originaire de la Chine. F.

COMMINES (Philippe de LA CLYTE, sire de), seigneur d'Argenton, politique et historien, né à Commines (Flandre) vers 1445, m. à Argenton en 1509, passa sa jeunesse à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et fut attaché à la personne du comte de Charolais. Il suivit ce prince dans la guerre du *Bien public*, se trouva à la bataille de Montlhéry, 1465, et contribua beaucoup au traité de Péronne, 1468. En 1472, il passa au service de Louis XI, qui le paya largement d'avoir abandonné Charles le Téméraire. Commines fut créé chambellan, et reçut, outre des pensions et des gratifications, la principauté de Talmont, les terres d'Aulonne, de Château-Gonthier, de Châleau, les revenus du bailliage de Tournai, et une partie des biens confisqués sur le duc de Nemours; la dignité de sénéchal de Poitou lui fut conférée. Ce fut lui que le roi chargea, après la mort de Charles le Téméraire, d'essayer la réunion des villes de Flandre à la France, et de prendre possession de la Bourgogne. Commines reçut aussi une mission auprès de Laurent de Médicis. Après la mort de Louis XI, il fut admis dans les conseils de la régence; mais Anne de Beaujeu le fit emprisonner dans une cage de fer au château de Loches, pour avoir trempé dans les entreprises du duc d'Orléans. Sa femme, Hélène de Montsoreau, ayant obtenu qu'on le transférât à Paris pour y être jugé, il comparut devant le parlement, qui le condamna à un exil de 10 ans sur ses terres de Flandre et confisqua le quart de ses biens, 1488. Bientôt rappelé par Charles VIII, il fut un des signataires du traité de Senlis avec Maximilien d'Autriche, 1493, alla en ambassade à Venise, ne découvrit que fort tard les desseins de cette république contre son maître, combattit à Fornoue, et supporta la responsabilité du traité de Verceil qui termina si mal l'expédition de Naples. Il ne fut pas employé sous Louis XII. Il a laissé des *Mémoires*, écrits pendant les loisirs de la retraite, et qui furent publiés en 1524; la meilleure édition est celle de Mlle Dupont, 1840–7, 3 vol. in-8°. Commines s'y montre politique plein de sagacité, observateur d'un jugement droit et sain, narrateur vrai et précis; ni les bienfaits ni les injures n'ont influé sur ses jugements; mais on a eu tort de le comparer à Tacite; loin de s'indigner contre le vice, il expose froidement les fourberies et les machinations politiques, ne blâmant guère que l'insuccès. Sa diction, sans manquer de la naïveté de Froissart, est plus précise, plus claire et plus noble. Au point de vue de la philologie, l'ouvrage de Commines a un prix tout particulier : il offre une transition curieuse à étudier, entre la langue du moyen âge et la langue française du XVIe siècle. B.

COMMINES ou COMINES, v. sur la frontière de Belgique et de France, séparée par la Lys en deux parties, l'une française et l'autre belge; la ville française, sur la rive dr., est située dans le dép. du Nord, arr. et à 13 kil. N. de Lille, a 3,288 hab., et communique par un pont-levis avec la ville belge, située dans la Flandre occidentale, à 15 kil. S.-E. d'Ypres; 3,500 hab. Industrie active; fabr. de rubans, fil, toiles, etc. Anc. seigneurie; patrie de Philippe de Commines.

COMMINGES, *Convenensis ager*, anc. comté de la prov. de Gascogne, borné au N. par l'Armagnac, à l'E. par le Conserans et le Bas Languedoc, au S. par les Pyrénées, et à l'O. par le Bigorre. Divisé en Haut-Comminges, ou Comminges gascon au S., et Bas-Comminges, Comminges languedocien ou Petit-Comminges au N. Ch.-l., *St-Bertrand-de-Comminges*; v. princip. : St-Gaudens, Muret, Lombez. Habité, au temps de César, par les *Convenæ*, il fut compris dans la Novempopulanie, conquis par les Wisigoths au Ve siècle, et par Clovis au commencement du VIe. Il soutint Gundowald, révolté contre Gontran, 585. Compris dans le duché d'Aquitaine en 628, incorporé de nouveau à l'empire frank sous Pepin le Bref, il ne forma, au Xe siècle, qu'une même principauté avec le Conserans, sous la mouvance des comtes de Toulouse. Un comte de Comminges, Bernard IV, se distingua, dans le parti des Albigeois, aux batailles de Muret, 1213, et de Toulouse, 1218. Le comté, après extinction des seigneurs mâles, 1453, revint à la couronne de France : il en fut distrait trois fois, pour Jean de Lescun, bâtard d'Armagnac, 1461, Odet d'Aydie, seigneur de Lescun, 1478, et Odet, vicomte de Lautrec, sous François Ier. Il est auj. réparti dans les dép. de la Haute-Garonne, de l'Ariége et du Gers. B.

COMMINGES (SAINT-BERTRAND DE). *V.* BERTRAND (SAINT).

COMMIRE (Jean), né à Amboise en 1625, m. à Paris en 1702, entra dans l'ordre des jésuites, professa la théologie, et se livra avec succès à la poésie latine. Son style est plein d'élégance, et les sujets de ses pièces très-variés. En 1715, on recueillit toutes ses poésies, réimprimées par les soins de Barbou, 1753, 2 vol. in-12. J. T.

COMMISE, droit qu'avait le seigneur suzerain de s'emparer, pour un temps limité ou pour toujours, du fief de son vassal, quand celui-ci manquait aux devoirs imposés par son serment de foi et hommage.

COMMISSAIRE, nom par lequel on désigne, dans l'ordre administratif, les fonctionnaires civils ou militaires chargés d'une mission spéciale; tels furent, sous l'anc. monarchie, les membres des tribunaux d'exception, sous la République, les députés de la Convention envoyés aux armées ou dans les départements. On appelait *commissaires des guerres* des officiers qui avaient pour attributions de veiller aux besoins des troupes, de pourvoir aux vivres et aux approvisionnements de toute sorte; on les a remplacés en 1817 par le corps de l'intendance militaire. Nous avons encore les *commissaires de marine*, auxquels est confiée l'administration maritime; les *commissaires de police*, qui veillent à l'exécution des lois de police municipale et correctionnelle; les *commissaires-priseurs*, qui estiment les objets mobiliers, en font la *prisée*, et en opèrent la vente aux enchères. Cette dernière charge est vénale, mais il faut au titulaire la nomination du ministre des finances. Le gouvernement délègue aussi des *commissaires* pour surveiller les chemins de fer, les compagnies d'assurances, etc.

COMMISSION DES DOUZE. Cette commission, formée dans la Convention, sur la proposition des Girondins, et armée d'une sorte de dictature pour lutter contre la Commune de Paris, exerça le pouvoir du 18 au 31 mai 1793. On y voyait Boyer-Fonfrède, Rabaut-St-Etienne, Vigée, Mollevaut, etc. Elle fit arrêter Hébert, les membres de la Commune et plusieurs présidents de section. Mais l'insurrection du 31 mai et la Journée du 2 juin amenèrent la chute des Douze et celle de tout le parti girondin.

COMMISSION DU SCEAU. *V.* CONSEIL DU SCEAU DES TITRES.

COMMITTIMUS. On appelait ainsi au moyen âge, et l'usage en a subsisté jusqu'en 1789, le privilége que le souverain *accordait* (du latin *committere*) à des établissements ecclésiastiques ou civils, même à des particuliers, de n'être pas tenus de reconnaître la juridiction ordinaire et locale, et de n'avoir d'autres juges que ceux que désignait le privilége, quelquefois même le parlement seul. Cet usage remonte à la 1re race. Il y avait le *Committimus du grand sceau*, valable pour toute la France, et celui du *petit sceau*, qui n'avait cours que dans le ressort d'un parlement. On ne les délivrait que pour un an, mais ils pouvaient être renouvelés. Le *Committimus* n'était pas admis en Bretagne, en Artois, en Flandre, en Cambrésis, en Franche-Comté et en Dauphiné.

COMMODE (Lucius, ou Marcus Ælius Aurelius Antoninus), 16e empereur romain, de 932 à 944 de Rome, 180 à 192 de J.-C., fils de Marc-Aurèle et de Faustine, naquit en 161. A son avénement, il conclut la paix avec les Marcomans et les Quades, et admit 20,000 Barbares dans les troupes romaines. Son règne ne fut qu'une longue suite de spoliations et de meurtres. Armé d'une massue comme Hercule, Commode assommait, dans le Cirque de Rome, des malheureux désarmés; aussi fou de combats de gladiateurs que de chasse, il descendit plus de 700 fois dans l'arène. L'administration présenta un désordre effroyable: des ministres indignes, le préfet du prétoire Pérennis, l'affranchi phrygien Cléandre, trafiquèrent de la vie des citoyens, des emplois, des jugements; 25 consuls se succédèrent en une seule année; Rome s'appela *Colonia Commodiana*, et le sénat *Commodianus senatus*; un sérail fut installé dans le palais. Aussi lâche que cruel, Commode laissa égorger ses ministres dans des séditions. Il fit tuer sa sœur Lucilla, sa femme Crispina, le grand jurisconsulte Salvius Julianus. Après avoir échappé au poignard de Quintianus et de Quadratus, au complot de Maternus, il fut prévenu par sa concubine Marcia, le chambellan Electus, et le préfet Lætus, qu'il destinait au supplice; l'athlète Narcisse l'étouffa, après qu'on l'eut assoupi par un poison. B.

COMMODIEN, évêque d'Afrique au IIIe siècle, a laissé des *Instructiones adversus Gentium deos*, publiées au XVIIe siècle par le P. Sirmond, et un *Carmen apologeticum adversus Judæos et Gentes*, inséré par D. Pitra dans son *Spicilegium Solemnense*, Paris, 1852. Le latin en est peu correct, mais on y trouve un tableau fidèle des idées de l'époque.

COMMODORE, titre que les Anglais, les Américains et les Hollandais donnent à un capitaine de vaisseau chargé temporairement du commandement d'une division navale, et qui ne lui confère pas un grade effectif.

COMMUNES, nom donné en France, au moyen âge, à une certaine classe de villes qui devaient leur affranchissement à l'insurrection. En cela elles se distinguaient des *villes municipales* et des *villes privilégiées, franches, prévôtales, royales* ou *de bourgeoisie* (*V. ces mots*), dont les franchises provenaient, chez les unes, du maintien des institutions romaines, chez les autres, d'une concession du suzerain, à quelque titre que ce fût. La liberté des communes, fruit d'une lutte armée, s'imposa au suzerain par la force: elle limita, mais sans la rejeter complétement, sa domination. Les caractères distinctifs des communes sont au nombre de trois: 1° l'association jurée, dont la *ghilde* germanique était le modèle (*V.* GHILDE); 2° la rédaction des coutumes, c.-à-d. un code renfermant des lois civiles et pénales, qui ont été la véritable source de notre droit privé; 3° l'attribution de divers droits et priviléges, tels que celui d'entourer la ville de murailles, de s'armer pour la défendre, d'élever un beffroi au centre de la cité afin de convoquer les bourgeois, celui de se soumettre à l'impôt, d'avoir une juridiction spéciale, de battre monnaie, etc. Une commune était une véritable république: tous ceux qui jouissaient du droit de bourgeoisie se réunissaient en assemblée générale, et nommaient les magistrats. Un *maire* ou *mayeur*, assisté d'*échevins* et d'un corps de *notables* qui se réunissait à l'hôtel de ville, administrait les affaires d'intérêt commun. Les bourgeois étaient divisés en corporations d'arts et de métiers (*V.* CORPORATIONS, JURANDES, MAITRISES), rangées chacune sous un *syndic* (*V. ce mot*). — La partie de la France où le mouvement communal se manifesta avec le plus d'énergie est le Nord. Le Mans avait donné l'exemple de l'insurrection, 1067, en se révoltant contre Guillaume le Conquérant. Cambrai se constitua en commune en 1076. Vinrent ensuite Noyon, Beauvais, St-Quentin, Laon, Amiens, Soissons, Reims, Sens, Vézelay, Crespy, Montdidier, etc. On a souvent attribué à la royauté une trop grande part dans cette révolution, quand, par exemple, quelques historiens ont surnommé Louis VI le *père des communes*: il est certain que les rois comprirent l'appui que les villes, une fois affranchies, pourraient leur prêter contre les seigneurs; mais s'ils ont secondé l'émancipation communale dans les fiefs de leurs puissants vassaux, ils l'ont peu encouragée et l'ont même quelquefois combattue sur leurs propres domaines. — La révolution communale eut d'heureux résultats: elle protégea une partie de la population contre le despotisme des seigneurs féodaux, fut un progrès vers l'égalité et la liberté, initia les habitants des villes à la connaissance des travaux publics, à la répartition des impôts, à la comptabilité régulière, bien avant que le pouvoir central eût acquis l'expérience de l'administration, et prépara le triomphe de deux principes qui devaient, plusieurs siècles après, prévaloir dans l'organisation politique, le gouvernement de la société par elle-même et le droit d'intervention des citoyens dans les affaires publiques. Mais le système communal eut aussi de graves inconvénients qui devaient le faire disparaître: trop souvent l'esprit de liberté, dégénérant en licence, fut pour les communes une cause de faiblesse et de ruine; les désordres qui éclatèrent dans les cités poussèrent les bourgeois à sacrifier eux-mêmes leur indépendance politique pour fonder la paix publique. D'un autre côté, la liberté avait encore bien des conquêtes à faire: il n'y avait, dans les communes, que des libertés particulières; tous les habitants n'y possédaient pas le droit de bourgeoisie; le régime des corporations arrêtait l'essor de l'industrie; la population entière des campagnes était repoussée de l'association communale. Enfin les communes n'avaient aucun lien entre elles: si elles se fussent multipliées ou maintenues, elles auraient fait de la France, au lieu d'un puissant État, une agglomération de petites républiques rivales les unes des autres. L'intérêt de l'ordre social et celui de l'unité française furent d'accord avec l'intérêt de la royauté, qui, après avoir triomphé des seigneurs, ne commit pas la faute de laisser subsister les communes; dès le XIIIe siècle, on la vit intervenir dans leur gouvernement, 1° au point de vue judiciaire: car les rois établirent peu à peu des prévôts, juges en matière criminelle, à côté des magistrats de la commune, juges en matière civile; 2° au point de vue financier: car ils se firent rendre compte de l'emploi des taxes établies, et ne tardèrent pas à s'attribuer le droit d'en déterminer le chiffre; 3° au point de vue administratif, car ils se réservèrent bientôt la nomination d'une partie ou de la totalité des magistrats des villes. Au XVIe siècle, les communes perdirent à peu près tous leurs priviléges, et la révolution de 1789 n'en trouva plus que de faibles restes dans quelques localités. B.

COMMUNE, la dernière des divisions territoriales et administratives en France. Avant 1789, la diversité des coutumes et des priviléges, accordés à des époques et sous

des conditions très-différentes, avait amené une très-grande variété dans l'organisation et l'administration des communes. L'Assemblée constituante mit toutes les municipalités sur la même ligne. La Constitution de l'an III (1795) conserva les communes de 5,000 âmes et plus, et réunit les autres dans une administration collective concentrée au chef-lieu du canton. La loi du 28 pluviôse an VIII (18 fév. 1800) rétablit les municipalités telles qu'elles avaient été constituées en 1789, et qu'elles sont encore aujourd'hui, sauf des modifications partielles. En 1789, les municipalités furent administrées par des officiers municipaux, élus par les assemblées primaires, et dont le premier prenait le nom de maire; la constitution du 5 fructidor an III lui donna le nom de président. Sous la constitution de l'an VIII, les maires furent nommés par le pouvoir exécutif dans les villes de plus de 5,000 âmes, et par les préfets dans les autres communes. Le maire était assisté d'un conseil municipal, composé de personnes domiciliées dans la commune, choisies par le pouvoir exécutif, et se réunissant à des époques fixes, pour délibérer sur les affaires communales, voter les impôts communaux, etc., organisation qui fut maintenue sous l'Empire. Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille, furent divisées alors en plusieurs municipalités; mais la loi du 15 ventôse an XIII a abrogé cette disposition, excepté pour Paris. Depuis 1831, les conseils municipaux furent élus par les électeurs communaux : le maire et les adjoints étaient choisis dans leur sein, par le préfet dans les villes peu importantes, par le roi dans les autres. Depuis 1848, ces conseils sont nommés pour 6 ans au moyen du suffrage universel. Ils sont renouvelés par moitié tous les 3 ans; les membres sont rééligibles. Il y en a 10 dans les communes de 500 âmes et au-dessous; 12, 16, 21 et 23 dans celles de plus de 500, 1,500, 2,500 et 3,500 âmes; celles de 10,000 à 30,000 âmes en ont 27; celles de plus de 30,000 en ont 36, plus 1 par chaque adjoint au-dessus de 3. Dans les villes de 3,000 âmes, chefs-lieux de département ou d'arrondissement, les maires et adjoints sont nommés aujourd'hui par l'empereur, partout ailleurs par le préfet. Le conseil général de la Seine fait fonction de conseil municipal de Paris : de 1831 à 1848, il fut nommé par les électeurs communaux. Ceux-ci dressaient dans chaque arrondissement une liste de 12 candidats, parmi lesquels le roi choisissait un maire et deux adjoints. Depuis 1848, la commune de Paris n'a pas été réorganisée; l'empereur fait tous les choix. Les communes forment des personnes morales à l'état de minorité : elles peuvent bien, par l'organe de leurs maire et conseillers municipaux, faire des actes d'administration de leurs biens et de leurs revenus; mais pour les actes plus importants, il faut l'autorisation du préfet ou des ministres. — Les dispositions ci-dessus sont celles de la loi de 1831 abrogée en 1855. *V.* au *Supplément* le mot COMMUNE. ED. T.

COMMUNE DE PARIS. La municipalité parisienne, tour à tour instrument d'ordre et d'anarchie dans nos anciens troubles civils, était composée, en 1789, d'un prévôt des marchands, de 4 échevins, de 36 conseillers, et 16 quarteniers, aristocratie bourgeoise héréditaire, peu disposée à seconder l'élan d'émancipation générale. Aussi la confiance publique passa-t-elle aux électeurs qui avaient choisi les députés aux États Généraux. Ces électeurs se constituèrent en *Commune de Paris*; ils établirent un comité permanent, et, à la veille du 14 juillet 1789, créèrent la garde nationale. Le lendemain de cette grande journée, La Fayette fut nommé par acclamation commandant général de la milice parisienne, et Bailly maire de la ville. Divers plans de municipalité furent essayés successivement : les dépositaires de l'autorité, unis d'intention avec l'Assemblée constituante, qui ne séparait pas l'ordre de la liberté, luttèrent longtemps contre les passions populaires; surchargé de travaux, le comité permanent fut remplacé par 180 représentants, puis par 300, élus dans les 60 districts de la ville, et qui choisirent parmi eux 60 administrateurs. Des scènes de désordre leur permirent de créer un comité des recherches; mais déjà le pouvoir était aux audacieux, et le décret du 21 mai 1790 comprima les démagogues dans les districts pour faire éclater l'anarchie avec plus de force au 10 août. Ce décret divisait la Commune en 48 sections; il instituait un maire et 16 administrateurs formant le bureau, 32 membres composant un conseil municipal, et 96 notables qui, réunis au bureau et au conseil municipal, formaient le conseil général; enfin un procureur de la Commune et deux substituts. Les élections du 10 novembre 1791 remplacèrent Bailly par Petion; Manuel, procureur de la Commune, eut Danton pour substitut. C'en fut fait de la modération : le club des Jacobins ordonnait, la Commune exécutait; et, comme il y avait encore quelques hommes de résistance, il se forma, dans la nuit du 10 août 1792, une Commune insurrectionnelle, qui déclara, au nom du peuple, toutes les autorités suspendues, et qui fit approuver ses actes par l'Assemblée législative. Robespierre, Billaut-Varennes, Tallien, étaient de cette Commune. Dès lors, appuyée sur les clubs et sur les sections, en correspondance avec toutes les municipalités des départements, usurpant les fonctions administratives et judiciaires, la Commune de Paris devint la seule autorité de l'État, et c'est dans un conseil secret de ses membres les plus influents que Danton fit décider, comme prélude à la Terreur, les massacres de septembre. Une courte réaction eut lieu sous l'influence des Girondins au début de la Convention; mais aux élections de mai 1793, Pache fut maire, Chaumette procureur de la Commune, Hébert substitut; la Commune appuya la Montagne; la Gironde accusa la Commune de complot contre l'indépendance de la Convention, et l'issue de cette lutte fut la proscription des Girondins au 31 mai. Alors commença le règne de la Terreur; l'ivresse du sang égara les coups de ceux qui le versaient; les factions s'immolèrent successivement; les Hébertistes montèrent sur l'échafaud le 24 mars 1794; les Dantonistes les suivirent de près, et Robespierre et ses complices succombèrent le 9 thermidor. Avec eux tomba la Commune, où la puissance populaire s'était épuisée par ses propres excès. Divisée en 12 arrondissements municipaux par la constitution de l'an III, elle perdit cette unité, source de son action immense dans les crises de la Révolution. Sa puissance, commencée le 14 juillet 1789, finit le 27 juillet 1794, après une longue durée de 5 ans et quelques jours. J. T.

COMMUNES (Chambre des). *V.* PARLEMENT ANGLAIS.

COMNÈNE, anc. et illustre famille du Bas-Empire. Les Comnènes faisaient remonter leur origine jusqu'à la fondation de Constantinople, et se rangeaient parmi les familles patriciennes qui avaient suivi Constantin. Mais c'est seulement sous le règne de Basile II qu'il est parlé d'un *Manuel Comnène*, 976-1025. Il laissa deux fils, dont l'un, Isaac, commence la série des empereurs de cette famille : ISAAC, 1057-1059; ALEXIS Ier, 1081-1118; JEAN, 1118-1143; MANUEL, 1143-1180, ALEXIS II, 1180-1183; ANDRONIC, 1183-1185. Ce dernier fut renversé par Isaac II l'Ange. ALEXIS LE GRAND ou Ier, petit-fils d'Andronic, se rendit indépendant à Trébizonde, lors de la prise de Constantinople par les Latins, 1204, et commença la dynastie des souverains de Trébizonde : JEAN, son second successeur, prit le titre d'empereur, 1235-1258; DAVID, le dernier, fut mis à mort avec une partie de sa famille par Mahomet II, 1461. Ceux qui s'échappèrent se réfugièrent à Maina en Morée, et de là dans l'île de Corse. Quelques branches de cette famille ont persisté jusqu'à nos jours. S.

COMO, nom latin de CÔME.

COMORES (Iles), groupe d'îles situé dans le N. du canal de Mozambique, à 42 myriam. de la côte E. d'Afrique, à 32 myriam. de celle N.-O. de Madagascar, par 11° 20'-13° 5' lat. S., et 40° 50'-43° 10' long. E. Il comprend les îles d'Angazija ou Grande Comore, Anjouan, Mayotte, Mouhilla, et plusieurs îlots; il forme un royaume gouverné par un sultan électif qui réside à Anjouan; 20,000 hab., nègres et arabes. Beau climat; sol montagneux, bien arrosé et fertile, mais souvent ravagé par les pirates de Madagascar. — Les Comores furent découvertes en 1598 par le navigateur hollandais Cornelius Houtman. En 1843, la France prit possession de Mayotte, Nossi-bé et quelques îlots.

COMORIN (Cap), extrémité S. de l'Hindoustan dans l'Océan indien, par 8° 5' lat. N. et 75° 9' 45" long. E. Des rochers dangereux l'environnent.

COMORN. *V.* KOMORN.

COMPAGNI (Dino), écrivain florentin, né en 1250, fut honoré des fonctions de gonfalonier en 1293, et mourut en 1323. On a de lui une *Chronique* en langue vulgaire, qui va de 1270 à 1312; elle fait suite à celle de Ricordano Malaspina. On y reconnait un jugement droit et une grande probité. On le compte aussi parmi les poëtes italiens.

COMPAGNIE. Ce mot, par lequel on désigne auj. l'une des divisions du bataillon ou de l'escadron, eut autrefois une signification moins restreinte : il s'appliquait aux corps de troupes dont le chef avait le titre de capitaine, quel que fût le nombre d'hommes. Jusqu'en 1791, les compagnies portèrent le nom de leurs capitaines; maintenant elles ont des numéros d'ordre. Avant la Révolution, les compagnies de cavalerie, celles des gardes françaises et des régiments étrangers, étaient vénales. B.

COMPAGNIES (GRANDES), bandes d'aventuriers et de brigands qui infestèrent la France, l'Italie et l'Espagne, du XIIe au XVe siècle, et qu'on désignait des noms particuliers de *Brabançons*, *Navarrais*, *Tard-Venus*, *Ecorcheurs*, *Routiers*, *Cottereaux*, *Malandrins*, etc. Sous Charles V, Du Guesclin en délivra la France, en les conduisant au delà des Pyrénées contre Pierre le Cruel, roi de Castille. Sous Charles VII, le dauphin Louis en mena d'autres contre les Suisses. B.

COMPAGNIES FRANCHES ou CORPS FRANCS, bandes isolées de soldats, qui n'appartenaient pas au cadre de l'armée, et qu'on employait jadis à inquiéter l'ennemi. Ceux qui en faisaient partie se nommaient *partisans*. On les licenciait à la paix. Les villes en employaient aussi quelques-unes au maintien de leur police intérieure. L'origine des compagnies franches remonte à Louis XI. B.

COMPAGNIES D'ORDONNANCE, corps de cavalerie formés sous Charles VII, en 1439; on les nommait ainsi de l'ordonnance qui les avait créées. Elles étaient au nombre de 15, comprenant chacune 100 *lances garnies*; en tout, 9,000 hommes. Les États Généraux d'Orléans avaient voté, pour l'entretien de ces troupes permanentes, destinées à remplacer, avec les francs-archers, les bandes mercenaires, une taille annuelle et perpétuelle de 1,200,000 livres. B.

COMPAGNIES DE COMMERCE. Les associations pour exploiter le commerce étranger ne remontent pas, en France, au delà du XVIe siècle. Les principales furent : *Compagnie d'Afrique*, créée en 1560, réorganisée en 1597, pour la pêche du corail sur les côtes des États barbaresques, maîtresse du comptoir fortifié dit *Bastion de France*, puis de tout le commerce de La Calle et Bone, dissoute en 1719, reformée en 1742, et enfin abolie à la Révolution; *Compagnie du Levant*, qui n'a duré que de 1670 à 1690; *Compagnie du Sénégal*, créée en 1673, plusieurs fois reconstituée, et supprimée en 1719; *Compagnie de Guinée*, qui n'eut de privilége que de 1685 à 1716; *Compagnie de la Chine*, 1685-1719; *Compagnie du Morbihan*, créée par Richelieu, mais qui ne put s'organiser; *Compagnie de Saint-Christophe*, autorisée en 1626, pour occuper quelques-unes des Antilles, et transformée en *Compagnie des îles de l'Amérique*, 1635; *Compagnie de la Nouvelle-France*, formée en 1628, et concessionnaire du Canada; *Compagnie d'Orient* ou *des Indes orientales*, 1642; *Compagnie de Cayenne* ou *de la France équinoxiale*, 1651 et 1663; *Compagnie des Indes occidentales*, 1664; *Compagnie des Indes orientales*, 1664; *Compagnie du Mississipi* ou *des Indes*, 1717, formée par la réunion des deux précédentes. Elles ont toutes péri par leurs immenses frais de régie, par des entreprises disproportionnées aux ressources, par l'impossibilité d'allier le commerce avec la guerre. — La Hollande eut une *Compagnie des Indes orientales*, fondée en 1594, réorganisée en 1602, et une *Compagnie des Indes occidentales*, formée en 1621, réunie à une autre de même nom en 1674; la *Compagnie d'Ostende*, 1723, n'eut qu'une existence éphémère. — Les compagnies anglaises sont : la *Compagnie de Hambourg*, 1406; la *Compagnie de Moscovie*, 1566, qui existe encore; la *Compagnie de l'Est* ou *du Nord*, 1579; la *Compagnie du Levant*, fondée sous Elisabeth, confirmée par Jacques Ier, dissoute en 1826; la *Compagnie d'Afrique*, 1661, supprimée en 1820; la *Compagnie de la baie d'Hudson*, fondée par Charles II en 1670; la *Compagnie des Indes* : celle-ci, établie en 1599, réunie à une autre du même nom formée en 1698, se constitua pour 15 ans avec un misérable capital de 30,000 liv. sterl ; elle avait en 1858, une puissance colossale. Depuis un siècle, les victoires de lord Clive, du général Harris, du marquis de Hastings, de lord Amherst, de lord Bentinck, de lord Dalhousie, lui avaient livré presque tout l'Hindoustan et les côtes occidentales de l'Indo-Chine. Mais les populations musulmanes mal domptées, et les Indous Brahmanes, faciles à blesser dans leurs préjugés religieux, suscitèrent, en mai 1857, dans les anciennes provinces d'Oude, de Delhy, et d'Agra, une terrible révolte marquée par des massacres. Alors la Compagnie a été abolie et le gvt. de l'Inde transféré à la couronne (sept. 1858). — Il y eut en Danemark trois compagnies *du Nord*, 1647, *d'Islande*, 1647, et *des Indes orientales*. — En Suède, celle des *Grandes-Indes*, fut créée sous la reine Christine. — Depuis 1799, St-Pétersbourg possède une *Compagnie impériale Russo-Américaine*. B.

COMPAGNIES DE JÉHU. *V. Supplément.*

COMPAGNON, facteur de la compagnie du Sénégal, encouragé par le gouverneur général Brué, visita, en 1716, les royaumes de Bambouk et de Galam, explora les terrains aurifères de Tamba-Aoura, de Netteko, et découvrit les mines d'or de Fourkanni, de Guingui-Furanno. Il fut le 1er Français qui visita ces contrées, où il fit trois voyages en 18 mois, revint à Paris où il exerça l'architecture, et y mourut vers 1750. Le récit de son expédition est dans la *Relation de l'Afrique occidentale* par le P. Labat, l'*Histoire générale des Voyages* de Prévost, et dans celle de Walckenaer.

COMPAGNONNAGE. C'était, sous le régime des maîtrises et jurandes, avant leur abolition en 1791, le 2e degré de noviciat pour arriver à la *maîtrise*. On y était admis au bout de cinq ans, en produisant un *chef-d'œuvre*. L'*apprentissage*, qui était le 1er degré, durant aussi 5 ans, il fallait 10 années pour devenir maître. Auj. on nomme *compagnonnage* l'association des ouvriers d'une même profession pour s'entr'aider et trouver de l'ouvrage.

COMPASSION DE LA Ste-VIERGE. Fête célébrée par l'église romaine, le vendredi de la semaine de la Passion, en mémoire des douleurs dont la Vierge fut pénétrée à la vue du crucifiement de Jésus-Christ, son fils. — Fête instituée en 1413 par le concile provincial de Cologne, à l'occasion des profanations des Hussites sur les saintes images. On l'appelle à Rome la *Fête des Sept-Douleurs*. Elle a été authentiquement établie par un bref du pape Benoît XIII, en 1725.

COMPERENDINATIO, terme de jurisprudence romaine; acte de comparution des plaideurs devant leur juge, pour entamer un procès, trois jours après que le préteur urbain en avait donné la formule. C. D—Y.

COMPIÈGNE, *Carlopolis, Compendium*, s.-préf. (Oise), à 52 kil. E.-N.-E. Beauvais, à 75 kil. N.-N.-E. de Paris, à 84 k. par chemin de fer; sur la rive g. de l'Oise, à 2 kil. de son confluent avec l'Aisne; 9,492 hab. Tribunaux de 1re instance et de commerce, collége, biblioth. Station du chemin de fer de Paris à St-Quentin. Fabr. de toiles de chanvre; comm. de bois, charbons de terre et grains. Magnifique château royal construit sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, et très-embelli par Napoléon Ier; il a à sa droite un parc et est attenant à la belle forêt de Compiègne, où l'on se rend, du château, par un berceau en fer de 2,000 mèt. de long. Cette forêt, qui s'appela d'abord *forêt de Cuise*, a environ 15,000 hect. de superf., et 22 lieues de tour; elle est estimée pour le fonds à 17 millions de fr., et pour les bois à 32 millions. Il y a 338 routes, d'un développement total de 880 kil., 13 mares, 8 étangs, 318 ponts, 200 carrefours et 11 fontaines. Elle contient le célèbre château de *Pierrefonds*, et est traversée, à l'une de ses extrémités, par une voie romaine, dite *chaussée de Brunehaut*. — Les rois de la 1re race eurent un château à Compiègne, et les Carlovingiens y résidèrent souvent. Il s'y tint, en 833, un concile, dans lequel fut déposé Louis le Débonnaire; Charles le Chauve y fonda l'abbaye de St-Corneille, dont la curieuse église n'existe plus. L'hôtel de ville fut bâti sous Charles VI. Ce fut pendant le siége de cette ville que Jeanne d'Arc tomba, dans une sortie, au pouvoir des Bourguignons, 1430. Marie de Médicis eut quelque temps le château pour prison. Deux traités y furent signés : l'un, en 1634, entre la France et la Hollande, pour l'invasion simultanée de la Belgique; l'autre, en 1768, par lequel Gênes vendit la Corse à la France. Napoléon Ier avait installé au château l'école d'arts et métiers, transférée depuis à Châlons-sur-Marne. Il y relégua le roi d'Espagne Charles IV, s'y maria avec Marie Louise. Le roi des Belges y épousa la fille de Louis-Philippe.

COMPITALES (LES), *Compitalia*, fête des dieux Lares chez les anc. Romains. On la célébrait dans les carrefours (*compita*), où les Lares publics avaient leurs images. Elle était annuelle, mobile, et le préteur urbain indiquait le jour de sa célébration, qui consistait en sacrifices de petites victimes devant les laraires, et en jeux publics dont on ignore la nature. Le roi Servius, fils du Lare de sa famille, suivant une ancienne tradition, institua les Compitales, dont il confia le soin aux Curions, qui devaient être aidés par des esclaves. Toute la population servile de Rome était libre ce jour-là, afin de pouvoir aller honorer et servir les Lares publics. Cette fête était aussi celle de Mania ou Lara, déesse des Mânes et mère des Lares. Par une fausse interprétation d'un oracle, ordonnant d'offrir aux Lares tête pour tête, Tarquin le Superbe leur faisait sacrifier des victimes humaines; J. Brutus, mieux inspiré, leur offrit des têtes d'ail et de pavot. Plus tard, on fit des poupées pour victimes de substitution, ou des pelotes de laine, et, pendant la nuit de la fête, on les suspendait aux portes des maisons, pour détourner les malheurs qui pourraient en menacer les habitants. Les Compitales, en donnant aux esclaves un affranchissement éphémère, devinrent des occasions de troubles, surtout vers la fin de la République, et le sénat les supprima l'an 685. Quand Auguste eut tout pacifié, jusqu'aux comices,

il rétablit les Compitales, l'an 747, et ordonna que chaque année, au printemps et en été, on couronnerait de fleurs les Lares publics. C. D—Y.

COMPLIES (du latin *completa*, *completorium*, complément), la dernière partie de l'office canonial du jour dans l'église romaine; elle se dit le soir, après vêpres. Par cette partie de l'office, l'Eglise a en vue d'honorer la mémoire de la sépulture de J.-C. Il en est fait mention pour la 1re fois dans la règle de St-Benoît, et ce fut originairement un des exercices de piété des communautés. L'église grecque n'a pas de Complies.

COMPLUTUM, anc. ville d'Espagne (Tarraconaise); auj. *Alcala de Henarez.*

COMPLUVIUM. Petit bassin carré, au centre d'un atrium, dans les maisons des anc. Romains. Il était plein d'eau vive, ou d'eau de citerne, pour entretenir la fraîcheur dans ce lieu. — Demi-piscine ou abreuvoir dans la basse-cour d'une villa d'exploitation. C. D—Y.

COMPOSITION, *V.* WEHRGELD.

COMPOSTELLA, v. du Mexique (Xalisco), à 162 kil. O. de Guadalaxara et à 15 kil. du Grand Océan. Mines d'argent. — Fondée en 1531.

COMPOSTELLE (St-JACQUES DE). V. SANTIAGO.

COMPS, ch.-l. de cant. (Var), arr. et à 18 kil. N. de Draguignan; 316 hab.

COMPSA, anc. v. d'Italie (Samnium), dans le pays des Hirpins, près des sources de l'Aufidus; auj. *Conza.*

COMPTE-RENDU, célèbre état des recettes et dépenses du royaume que Necker fit paraître, en 1781, par ordre de Louis XVI. C'était la publicité appliquée pour la première fois au budget. On y constatait, il est vrai, un surcroît de 10 millions en recette; mais les profusions de la cour étaient dévoilées, et la coalition des classes privilégiées arracha au roi la disgrâce du ministre, qui demandait l'égale répartition de l'impôt.

COMPTES (Chambres ou Cours des), cours chargées autrefois en France d'examiner en dernier ressort tout ce qui concernait l'administration des finances du royaume, et la conservation des domaines de la couronne. La plus ancienne, celle de Paris, fit primitivement partie du Parlement sous le nom de *Camera compotorum*, et en fut détachée à une époque peu connue, peut-être en 1319. Elle connut de tout ce qui était relatif à la perception et à la comptabilité des deniers royaux, et fut chargée plus tard de vérifier, apurer, clore et juger les comptes des officiers payés par le Trésor, d'enregistrer les ordonnances relatives aux finances, les lettres de concession d'apanages, de recevoir les actes de foi et hommage, etc. En 1339, Philippe VI lui permit d'octroyer, pendant son voyage en Flandre, des lettres de grâce et d'anoblissement; en 1340, d'augmenter ou diminuer le prix des monnaies d'or et d'argent. Des officiers de cette chambre furent chargés de l'exécution des testaments de Charles V et de Charles VI. Sa composition varia souvent. Elle était primitivement composée de 7 vérificateurs, dont 4 clercs et 3 laïcs. Son dernier personnel comprit un 1er président, 12 présidents, 78 conseillers du roi ordinaires, 38 conseillers du roi correcteurs, 82 conseillers-auditeurs, un procureur-avocat général, 1 contrôleur général, 2 greffiers en chef, un 1er huissier, 30 autres huissiers, 29 procureurs, etc. Un incendie consuma, en 1727, la plus grande partie des archives de la Cour des comptes. Le relieur de cette Cour ne devait savoir ni lire ni écrire. — Avant 1789, il y avait, 12 Chambres des comptes, toutes réunies à une Cour des aides; c'étaient celles: 1° de Paris; 2° de Dijon, organisée par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne; 3° de Rouen, créée en octobre 1543, supprimée en 1553, rétablie en 1580, et réunie à celle de Paris en 1705; 4° de Grenoble, connue déjà au XIVe siècle, et créée par les Dauphins du Viennois; 5° de Nantes, organisée par les ducs de Bretagne au XVe siècle, et confirmée en 1563; 6° de Provence, à Aix, en 1272, réorganisée en 1555; 7° de Montpellier, établie en 1522, réunie à la Cour des aides de la même ville en juillet 1629, séparée de nouveau en 1646, et réunie définitivement en 1649; 8° de Pau, créée par Henri d'Albret en 1527, réunie au Parlement de la même ville en 1691; 9° de Metz; 10° de Nevers; 11° de Nancy; 12° de Bar-le-Duc. L'ordonnance de Moulins, 1566, avait supprimé toutes les Chambres des comptes, excepté celle de Paris; mais elles avaient été rétablies en 1568. Les Chambres de Lorraine et de Bar furent conservées après la réunion de ces pays à la France. Les lois des 7 septembre 1790 et 4 juillet 1791 abolirent toutes les Chambres. On les remplaça par une *Commission de comptabilité nationale.* La *Cour des comptes* actuelle, créée par la loi du 6 septembre 1807, avec les mêmes attributions que les anciennes Chambres des comptes, est composée de 3 chambres, d'un 1er président, de 3 présidents de chambre, de 18 conseillers-maîtres, de 80 référendaires, et d'un procureur général, tous inamovibles. Les référendaires font les rapports et n'ont pas voix délibérative. Dans les cérémonies, la Cour des comptes vient immédiatement après la Cour de cassation.

COMPUT (du latin *computus*, nombre, calcul), mot qui s'applique particulièrement aux calculs chronologiques nécessaires pour construire le calendrier, tels que le Cycle solaire, le Nombre d'Or, l'Epacte, l'Indiction, les Fêtes mobiles, etc. (*V. ces mots*).

COMTAT, nom provençal qui, ainsi que l'italien *contado*, dont il est dérivé, signifie *comté.*

COMTAT VENAISSIN, *Comitatus Avennicinus*, et COMTAT D'AVIGNON, *Comitatus Avenionensis*, pays de l'anc. France, possédés jadis l'un et l'autre par les papes; bornés au N. et au N.-E. par le Dauphiné, au S. par la Durance, à l'E. par la Provence, et à l'O. par le Rhône et la principauté d'Orange. Quelques pics de montagnes, dernières ramifications des Alpes françaises, s'y élèvent; ce sont: le Ventoux (2,022 mèt.) et le Léberon (1,125). Le Rhône, la Durance et quelques petits cours d'eau, le Réalet, le Louhon, la Coronne, le Cavaillon, etc., arrosent ces pays; deux canaux, l'un de la Durance à Mérindol, et celui de Cabédan, ouvert en 1766, les fertilisent. Les Cavares (Orange, Cavaillon et Avignon) et les Voconces (Vaison) les habitèrent sous les Gaulois. Les Romains les comprirent dans la Narbonnaise, puis dans la Viennoise. Avignon reçut un archevêché, dont Carpentras, Vaison et Cavaillon furent suffragants. Les papes divisèrent les Comtats en trois juridictions: l'Isle, Carpentras et Valréas; on distinguait encore les villes de Pernes, Malaucène, Bolène, et plus de 60 bourgs ou villages. De 1768 à 1774, ils formèrent une sénéchaussée sous l'appel du parlement d'Aix. La cap. du Haut-Comtat était Carpentras, et celle du Bas, Avignon. Réunis en 1791, les Comtats ont formé le dép. de Vaucluse. — *Histoire.* Les Voconces et les Cavares s'étaient civilisés au contact des Massaliotes leurs voisins; comme eux, ils suivirent l'alliance de Rome, et disputèrent à Annibal le passage du Rhône. Néanmoins les Romains les soumirent. Au Ve siècle les Goths, les Alains, les Vandales, les Bourguignons, passèrent par ces pays; les derniers les incorporèrent en 450 à leur royaume. Les Francs, 500-511, les Lombards, 568, les Sarrasins, chassés en 757, les ravagèrent tour à tour. En 880, ils firent partie du royaume de Boson, puis échurent aux comtes de Provence, et, au commencement du XIIe siècle, aux comtes de Toulouse. A la fin de la guerre des Albigeois, 1229, Raymond VII en fit l'abandon au pape. En 1234, l'empereur Frédéric II cassa, comme suzerain, le traité, ordonna aux Etats des Comtats de reconnaître Raymond pour seigneur, et obtint la renonciation du pape Grégoire IX. A la mort du comte de Toulouse, sa fille Jeanne, mariée à Alphonse, comte de Poitiers, frère de St Louis, hérita du Comtat Venaissin. En 1271, elle le légua à son neveu Charles II d'Anjou. Mais Philippe III s'en empara, et en disposa en faveur du pape Grégoire X, 1274. Dès ce moment jusqu'en 1791, les papes l'ont possédé, bien qu'en 1663, 1688 et 1768, les rois de France aient essayé de le reprendre. Sept papes ont, de 1309 à 1376, échangé le séjour de Rome contre celui d'Avignon: Clément V, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V et Grégoire XI. En 1791, lors du décret de réunion, la longue rivalité qui avait existé entre Avignon et Carpentras éclata en une guerre civile, où cette dernière ville prit parti pour les papes et Avignon pour la République. Les habitants des Comtats ont toujours joui des droits de regnicoles depuis Charles IX, en vertu d'une ordonnance confirmée par Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Mignard, Joseph Vernet, Jean Althen qui importa la garance, Nicot qui donna à la France le tabac, Crillon, le maréchal de Brancas, Fléchier, le cardinal Maury, sont nés dans le Comtat d'Avignon. Le sol y produit peu de céréales, mais de bon vin, et on y exploite les produits des vers à soie et des abeilles. Les préparations de la soie et de la garance alimentent l'industrie. J.

COMTE (du latin *comes*). Ce titre était donné, dès le temps de la république romaine, aux tribuns, préfets et scribes qui *accompagnaient* les proconsuls, les propréteurs et autres officiers civils et militaires envoyés dans les provinces. Auguste appelait de même tous les officiers de la maison impériale, choisis dans les familles sénatoriales. Alors le nom de *comes* était une marque de domesticité plutôt qu'un titre de dignité; on voit, d'après la *Notitia Imperii Romani*, qu'il ne prit cette dernière signification

que vers l'époque de Domitien et de Constantin. Sous les derniers empereurs, il s'appliquait à un certain nombre de ministres : le *comes* ou *præpositus sacri cubiculi* était une sorte de grand chambellan, de grand maître du palais; le *comes sacrarum largitionum* présidait aux finances, à la perception des impôts et à l'administration des revenus publics; le *comes rerum privatarum* avait l'intendance du domaine impérial et du fisc ou trésor particulier de l'empereur; deux *comites domesticorum* commandaient les *domestici* ou gardes de l'empereur, qui avaient remplacé les prétoriens. Le titre de comte appartint aussi à certains gouverneurs militaires de villes et de provinces. Les comtes, sous les rois mérovingiens et carlovingiens, furent aussi les gouverneurs de provinces; ils avaient l'autorité administrative, judiciaire, financière et militaire. Ce cumul de fonctions leur donna une puissance excessive. Charlemagne établit, pour les maintenir dans le devoir, les *Missi dominici* ou envoyés royaux. Mais, sous les faibles successeurs de ce prince, cette institution fut abandonnée, et les comtes, qui étaient grands propriétaires en même temps qu'investis de fonctions très-étendues, finirent par se rendre indépendants. Le capitulaire de Kiersy-sur-Oise, 877, leur reconnut le droit de transmettre leur dignité à leurs descendants. Depuis cette époque, le titre de comte a été un des plus élevés de la hiérarchie féodale : les comtes venaient après les ducs, et avant les marquis. Lorsque les rois eurent enlevé la puissance aux seigneurs féodaux, il ne resta aux comtes qu'un titre et des priviléges honorifiques. — Le titre de comte fut porté par les chanoines de Lyon. On l'attribua aussi à certaines professions; ainsi il fut employé pour désigner les avocats des églises cathédrales; un professeur de droit s'appelait comte des lois, *comes legum*. Au dernier siècle, le commandant des bagnes portait le titre de *comite*. CH.

COMTE (MONSIEUR LE). Pris absolument et comme nom propre, ce titre servit à désigner, depuis la fin du XVIe siècle, le chef de la branche de Bourbon-Soissons. Ce fut le comte de Soissons, 2e fils de Louis Ier de Condé, qui imagina le premier cette distinction et la fit accepter de la cour. A la mort de son fils, tué à la bataille de la Marfée, 1641, sans laisser de postérité, sa fille, héritière du comté de Soissons, mais non du titre de *Madame la Comtesse*, le porta au prince Thomas de Carignan : de ce mariage, elle eut Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, qui épousa Olympe Mancini, nièce de Mazarin, et qui eut pour fils le célèbre prince Eugène. Olympe Mancini, qui semble avoir été aimée de Louis XIV, en obtint, non sans peine, le titre de *Madame la Comtesse* pour elle, et de *Monsieur le Comte* pour son mari; mais après sa disgrâce et celle de son fils, l'usage s'interrompit, et elle redevint la comtesse de Soissons. Le roi aurait bien voulu faire appeler son fils naturel, le comte de Toulouse, *Monsieur le Comte;* mais l'habitude ou l'opinion publique fut cette fois plus forte que sa volonté. G.

COMTE PALATIN. *V.* PALATIN.

COMTE (François-Charles-Louis), publiciste, né en 1782 à Ste-Enimie (Lozère), m. à Paris en 1837. Il renonça, pendant la Restauration, à ses succès d'avocat, pour défendre les principes politiques de 1789 dans le journal *le Censeur*, s'exila plutôt que de subir les peines qu'il avait encourues dans ses procès de presse, et accepta dans le canton de Vaud une chaire de droit public. Député sous Louis-Philippe, il siégea à l'extrême gauche. Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques en 1832, il en devint secrétaire perpétuel. Il a donné un grand *Traité de législation criminelle*, 4 vol. in-8°, qui fut couronné par l'Académie Française. *V.* Mignet, *Notices histor.*, t. 2, in-8°.

COMTÉ, étendue de pays soumis à la juridiction d'un comte; — division administrative du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et Irlande (en anglais *shire*).

COMTÉ-PAIRIE, titre conféré à certains domaines de l'ancienne France. Ces domaines étaient : Anjou, 1296; Artois, 1296; Auxerre, 1435; Beaumont-le-Roger, 1328; Clermont, 1331; Dreux, 1569; Eu, 1458; Evreux, 1652; Foix, 1458; Forez,...; Mâcon, 1359; Maine, 1358; Marche, 1316; Mortain, 1331; Nevers, 1347; Perche, 1566; Poitou, 1315; Réthelois, 1464; Saintonge, 1428; Soissons, 1404. L'archevêché de Lyon, les évêchés de Beauvais, Noyon, Châlons-sur-Marne, conféraient aussi au titulaire la qualité de comte et pair.

COMUM, anc. v. d'Italie (Gaule cisalpine), chez les Orobiens. Prise par les Romains en 196 av. J.-C. C'est auj. *Côme*.

COMUNEROS, c.-à-d. associés pour la défense des priviléges communs, *communiers;* nom que prirent, en 1520-21, les habitants de Tolède, et, à leur imitation, ceux des autres villes de Castille, mécontents de voir leur roi, Charles Ier d'Autriche (Charles-Quint), toujours s'entourer de Flamands, et craignant que, devenu empereur, 1519, il ne sacrifiât les intérêts et les trésors de l'Espagne à des intérêts étrangers. Ils formèrent, sous la conduite de Jean de Padilla, une ligue redoutable contre le régent Adrien d'Utrecht qu'il avait nommé à son départ; mais ils furent écrasés à la bataille de Villalar, 1521. (*V.* PADILLA, PACHECO, CORTÈS.) — De 1820 à 1823, une fraction du parti des exaltés (*exaltados*), hostiles à Ferdinand VII, prit aussi le nom de *Comuneros*. *V.* DESCAMISADOS. R.

COMUNIDADES, nom de certains corps municipaux d'Espagne, jadis investis de grands pouvoirs; tels étaient ceux de Terruel, Daroca, Albaracin et Calatayud. Les membres, élus pour trois ans, délibéraient sur tout ce qui intéressait l'administration intérieure de la ville, et ses rapports avec le pouvoir royal. Auj. ils sont abaissés au niveau des autres corps municipaux.

COMUS (du grec *kômos*, luxe, festin, orgie), dieu de la joie et de la bonne chère, chargé, ainsi que Momus, de divertir les autres dieux de l'Olympe; il présidait aussi à la toilette. On le représentait vêtu de blanc, plein de santé, la face empourprée, la tête couronnée de roses. Il y a, dans les *Grenouilles* d'Aristophane, un *Crepalocomus*, ou chant d'ivrognes.

COMUS, physicien. *V.* LEDRU.

CONAN, dit *Mériadec* ou *Caradog*, né en Grande-Bretagne, suivit dans la Gaule l'usurpateur Maxime, qui le chargea de commander l'Armorique; poste qui lui fut probablement confirmé par l'empereur Valentinien, vainqueur du rebelle. En 409, l'Armorique soulevée contre Honorius donna à Conan l'autorité souveraine. Il résida à Nantes, fonda, dit-on, les évêchés de Dol, Vannes et Quimper, et mourut en 421. Ses descendants régnèrent sur la Bretagne.

CONAN Ier, dit *le Tors*, comte de Rennes, prit le titre de comte de Bretagne à la mort de Drogon, 953, fit la guerre à ses fils Hoël et Guérech jusqu'en 987, et périt dans une rencontre avec Foulques Nerra, comte d'Anjou, 992.

CONAN II, fils d'Alain V, duc de Bretagne, gouverna de 1040 à 1066. Il eut des démêlés avec le duc de Normandie, Guillaume le Bâtard, qu'on soupçonna de l'avoir empoisonné.

CONAN III, dit *le Gros*, fils d'Alain Fergent, né en 1089, fut duc de Bretagne de 1112 à 1148. Les nobles, dont il voulut réprimer les désordres, lui firent essuyer une défaite. Il épousa Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre, et, en 1124, marcha sous la bannière de Louis le Gros contre l'empereur Henri V. Pendant son administration, le droit de bris fut supprimé en Bretagne, et les marchands étrangers, moyennant une somme à payer, purent se fournir de pilotes côtiers.

CONAN IV, dit *le Petit*, fils d'Alain le Noir, comte de Richemont, né en 1137, m. en 1171, enleva le duché de Bretagne à Eudes, dont il avait épousé la fille, vers 1156. Pour s'affermir, il fiança sa fille Constance à Geoffroy, fils de Henri II, roi d'Angleterre; il fut dépossédé à son tour par ce prince, qui ne lui laissa que le comté de Guingamp.

CONARDS. *V.* CORNARDS.

CONCAN. *V.* KONKAN.

CONCANA, anc. v. d'Espagne (Tarraconaise), chez les Concaniens, qui se nourrissaient de lait mêlé à du sang de cheval; auj. *Santillane*.

CONCARNEAU (de *conk*, port, et *carn*, pierre, roche), anc. *Vorganium*, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. et à 19 kil. S.-E. de Quimper; 2,658 hab. Ville isolée sur un îlot rocheux de la baie de La Forêt, dans l'océan Atlantique; havre profond, excellent mouillage. Pisciculture. Pêche de sardines, évaluée à 30,000 barils par an. Fort et anciennes murailles. Concarneau fut pris par Du Guesclin, en 1373, et par les Ligueurs, en 1577.

CONCEPTION (LA) ou LA MOCHA, v. du Chili, sur le Biobio, près de son embouchure dans la baie de la Conception, à 400 kil. S.-S.-E. de Santiago, par 36° 47' lat. S., et 70° 49' long. O.; 14,000 hab. Ch.-l. de la prov. du même nom. Beau climat et sol fertile. Son port, appelé *Talcahuano*, est à 12 kil. de distance. Fondée en 1550 par Pierre Valdivia, dévastée par les Araucans en 1554, 1663 et 1823, et par les tremblements de terre de 1730, 1751 et 1835. — La province de la Conception a 122,281 hab.

CONCEPTION OU VILLA RICA DE CONCEPCION (LA), v. de la rép. du Paraguay, sur le Paraguay; 9,000 hab.

CONCEPTION DE LA VEGA REAL (LA), v. d'Haïti, au N.-E., dans une plaine fertile; 4,000 hab. Près de là sont les ruines de l'anc. ville fondée par Christophe Colomb et détruite par un tremblement de terre en 1564.

CONCEPTION DEL PAO (LA), v. de l'État de Vénézuéla, sur le Macuros, à 260 kil. S.-E. de Caracas. Commerce de bestiaux. Fondée en 1744; (prov. de Barcelone).

CONCEPTION DE VERAGUA (LA), v. de la Nouvelle-Grenade, à 75 kil. N.-E. de Santiago de Veragua, à l'embouchure de la rivière de son nom, dans la mer des Antilles; (État de Panama).

CONCEPTION (NOTRE-DAME DE LA). *V.* COMAYAGUA.

CONCEPTION (Baie de LA), baie sur la côte de Terre-Neuve; elle partage en deux la presqu'île d'Avallon. Sur ses bords est le port de *Harbour-Grace;* 4,000 hab. Centre de pêcheries considérables.

CONCEPTION DE LA SAINTE VIERGE, fête que l'église latine célèbre annuellement depuis le XIIe siècle, le 8 décembre, en l'honneur du jour où la mère de Dieu fut conçue, et que Clément XI a rendue obligatoire. On a agité la question de savoir si cette conception est *immaculée*, c.-à-d. si la Vierge a été conçue sans péché. L'immaculée Conception, qui était simplement une *opinion pieuse,* a été déclarée, en 1854, article de foi.

CONCEPTION (Ordre de la), congrégation religieuse de filles, fondée en Portugal par Béatrix de Silva, et approuvée en 1489 par Innocent VIII, qui lui donna la règle de Cîteaux. Cette règle fut bientôt remplacée par celle de Ste-Claire, et enfin Jules II en donna une 3e en 1511.

CONCEPTION (Religieuses de la). *V.* ANGLAISES.

CONCHES, *Conchæ*, ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 18 kil. S.-O. d'Évreux, sur une éminence près du Rouloir. Deux béliers hydrauliques y font monter l'eau. Forges et fonderies, qui ont fourni les fontes des ponts des Arts et d'Austerlitz à Paris, et celles de la flèche de la cathédrale de Rouen. Comm. de cuirs et de quincaillerie. Belle forêt. Ruines d'un château fort; anc. église avec de beaux vitraux; 1,180 hab. — *Le Vieux-Conches*, vge voisin des sources de l'Iton, a une source d'eau minérale froide.

CONCHYLIUS, nom latinisé de Guy COQUILLE.

CONCIERGE DU PALAIS, juge royal institué l'an 988, à la résidence du Palais de justice à Paris. Il avait moyenne et basse justice dans l'enceinte du Palais et des quartiers adjacents, tels que Notre-Dame-des-Champs, le fief St-André et le faubourg St-Jacques. Philippe de Valois changea, en 1348, le nom de *Concierge du Palais* en celui de *Bailli du Palais*. Ce magistrat avait droit à certaines servitudes de ses justiciables. L'office de Bailli du Palais fut supprimé en 1416, et réuni au domaine royal.

CONCIERGERIE, nom que portait autrefois la prison du palais de Paris (auj. Palais de justice), parce qu'elle servait de demeure au *concierge du palais* (V. ce mot.). Elle fut élevée, après St Louis, sur l'emplacement d'un jardin dit *le Grand Preau*. On y voit encore auj. : la Tour de l'Horloge; la Tour de César ou de Montgomery, où furent enfermés Cartouche et Damiens, et qui sert maintenant de demeure au directeur de la prison; la Tour d'Argent; la Tour de Bombée, qui servit de cachot à Ravaillac; les cachots où l'on jeta Mandrin et Louvel; celui de Marie-Antoinette, transformé en salle de bains; celui de Mme Élisabeth et de Robespierre, dont on a fait la sacristie de la chapelle; celui de Lavalette, changé en chauffoir.

CONCILE, assemblée, légitimement convoquée, d'évêques et de docteurs de l'Église catholique, pour délibérer et décider sur des points de doctrine ou de discipline. Ses actes se nomment *canons*. On distingue trois sortes de conciles : 1° le concile *provincial*, convoqué par l'évêque métropolitain; 2° le concile *national*, composé de tous les évêques d'une nation; 3° le concile *œcuménique* ou *général*, où sont appelés tous les évêques du monde chrétien. Leurs décisions ont force de loi, suivant l'étendue de leur juridiction. On tient communément, en France, pour généraux dix-huit conciles : le 1er concile de Nicée, en 325; le 1er concile de Constantinople, 381; le 1er concile d'Éphèse, 431; le concile de Chalcédoine, 451; les 2e et 3e conciles de Constantinople, 553 et 680-682; le 2e concile de Nicée, 787; le 4e concile de Constantinople, 869; les quatre conciles de Latran à Rome en 1123, 1139, 1179 et 1215; les deux conciles de Lyon, 1245 et 1274; le concile de Vienne en Dauphiné, 1311 et 1312; le concile de Constance, 1414; le concile de Bâle, 1431-1443; le concile de Trente, 1545-1563. Quelques-uns y ajoutent les conciles de Pise, 1409, de Florence, 1439, et le 5e de Latran, 1512 (*V. pour l'œuvre de ces conciles le nom des villes où ils se sont tenus*). Depuis le concile de Trente, les constitutions des papes ont suppléé aux décisions des conciles. Les conciles généraux, dont les décisions sont infaillibles, ne peuvent être convoqués que par les papes; cependant l'église gallicane a souvent placé l'autorité de ces conciles au-dessus de celle du souverain pontife. Les évêques seuls y ont le droit de prononcer; les prêtres et les théologiens, invités ou admis, n'ont que voix consultative. Les conciles nationaux, que les souverains peuvent convoquer, se réunissent sous la présidence d'un primat ou d'un légat du saint-siége. Les conciles provinciaux sont présidés par le métropolitain; en France, ils ne peuvent avoir lieu sans le consentement du chef de l'État. Les plus complètes collections des Actes des conciles sont celles des PP. Labbe et Cossart, Lucques, 1748, 26 vol. in-fol., et de Mansi, Venise, 1757, 31 vol. in-fol. — L'Église grecque n'admet que les sept premiers conciles généraux. Les églises protestantes ne reconnaissent l'autorité d'aucun. M.

CONCILIABULE. Ce mot qui, chez les anc. Romains, désignait le lieu où, dans les provinces, le préteur ou proconsul faisait assembler le peuple pour lui rendre la justice, et où se tenaient aussi des marchés autorisés par lui, a été appliqué par l'Église catholique à toute assemblée hérétique, tenue contre les règles et formalités ordinaires de la discipline. Dans le langage ordinaire, il signifie une réunion illicite et dangereuse.

CONCINI (Concino), dit *le maréchal d'Ancre,* était fils d'un notaire de Florence. Il fit partie de la maison de Marie de Médicis, avec laquelle il vint en France en 1600; son mariage avec Leonora Galigaï, femme de chambre et favorite de cette princesse, fut le commencement de sa fortune. Après la mort de Henri IV, il fut nommé 1er gentilhomme de la chambre, gouverneur de Montdidier, Roye et Péronne, puis de la Normandie, acheta le marquisat d'Ancre, et reçut bientôt, avec la place de ministre de Louis XIII, la dignité de maréchal de France. Cette élévation scandaleuse, qui le rendit fier et hautain, mécontenta les nobles. Concini, menacé par une insurrection, fut assez riche de ses dilapidations pour lever et entretenir un corps de 7,000 hommes pendant toute une campagne. Dans sa politique extérieure, il abandonna les principes de Henri IV, et fit alliance avec la maison d'Autriche. En 1617, D'Albert de Luynes obtint du roi un arrêt de mort contre le favori de la reine-mère; Vitry, capitaine des gardes, tua le maréchal au sortir du Louvre, le 24 avril. Le cadavre de Concini fut traîné dans les rues par la populace. On avait trouvé sur lui des valeurs en papier pour 1,985,000 livres, et, dans sa maison, 2,200,000 livres. *V.* GALIGAÏ. B.

CONCLAMATION. *V.* FUNÉRAILLES.

CONCLAVE (du latin *conclave*, chambre), mot désignant à la fois la réunion des cardinaux assemblés pour élire un pape, et le local où cette réunion a lieu. L'usage d'assembler les cardinaux en conclave remonte à Grégoire X, qui, confirmant les décrets de Nicolas II et de ses autres prédécesseurs au sujet de l'élection pontificale, régla, en 1274, la manière dont elle devait être faite par le sacré-collége. Des divers modes de votation employés au moyen âge, Grégoire XV, en 1621, ne maintint que *le scrutin secret*, *l'accession*, et certaines coutumes encore usitées aujourd'hui. Ainsi, onze jours après la mort d'un pape, les cardinaux entrent en conclave, où ils se rendent processionnellement, après avoir entendu la messe du St-Esprit. Ils sont accompagnés chacun de deux *conclavistes*, l'un laïque, l'autre ecclésiastique. Il y a, en outre, pour le service du conclave, cinq maîtres des cérémonies, un sacristain et un sous-sacristain, un confesseur, un secrétaire et un sous-secrétaire, deux médecins, un apothicaire et deux aides, un chirurgien, deux barbiers, seize valets, un charpentier et un maçon. Le conclave se tient à St-Pierre, au Vatican, où chaque cardinal est logé dans un petit appartement nommé cellule, construit exprès, en planches de sapin. Pendant les premières 24 heures, les ambassadeurs des puissances catholiques ont le droit de visiter les conclavistes; ensuite toute communication est interdite avec le dehors, même les portes et les fenêtres sont murées, et les cardinaux demeurent placés sous la surveillance du cardinal-camerlingue, et la garde d'un officier supérieur appelé *Maréchal de l'Église*. Le vote a lieu dans la chapelle Sixtine; chaque cardinal vient, avant de voter, jurer sur l'autel qu'il procède sans intérêt ni vue humaine, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de l'Église, puis dépose, dans un calice placé sur une petite table au milieu de la chapelle, son bulletin écrit et cacheté. L'élection doit être faite à la majorité des 2 tiers des voix, et tant que ce nombre n'est point atteint, on répète le scrutin 2 fois par jour : un maître des cérémonies parcourt le conclave, en tintant une sonnette, pour avertir les cardinaux de se rendre à la chapelle. Si, après un certain nombre d'épreuves, la majorité n'a pu être obtenue, on a recours à *l'accession*, en vertu de laquelle les voix dissidentes se reportent sur le candidat qui a réuni le plus de suffrages, en accédant au vote d'un autre cardinal par

la formule : *accedo domino*. Dans le cas contraire, le conclaviste interrogé répond : *accedo nemini*, « Je ne me joins à personne »; et le scrutin général recommence. Autrefois, afin de prévenir la durée indéfinie du conclave, les cardinaux devaient, selon le règlement de Grégoire X, être réduits au pain et au vin, si, après huit jours de réunion, ils n'avaient pas encore nommé un pape; mais cet usage a disparu. Dès que l'élection est terminée, on la fait constater par trois protonotaires apostoliques qui en dressent l'acte, que signent tous les cardinaux. Le nouveau pontife prend un nom de saint, et reçoit *l'adoration* : les cardinaux s'agenouillent devant lui, et baisent une croix d'or en broderie, sur une mule de satin rouge dont il est chaussé. Le pape répond à cette adoration par une double accolade, dite le *baiser de paix*. Après cette cérémonie, le doyen du conclave va annoncer l'élection au peuple, et le bruit du canon, le son des cloches, achèvent d'en répandre la nouvelle dans la ville. D—T—R.

CONCORD, v. des États-Unis (New-Hampshire), siége du gouvernement de l'État, sur le Merrimac, à 95 kil. N.-N.-O. de Boston, avec laquelle elle fait un grand commerce; par 42° 12' 29'' lat. N., et 73° 49' long. O.; 9,000 hab. Pénitencier de l'État.

CONCORD, v. des États-Unis (Massachusetts), sur la riv. de son nom, à 31 kil. N.-O. de Boston; 2,000 hab. Fondée en 1635. C'est aux environs que s'engagea le premier combat pour l'Indépendance.

CONCORDAT, convention entre le saint-siége et le gouvernement d'un pays catholique, pour régler dans ce pays la situation du clergé et particulièrement ses rapports avec l'État. — Il faut remarquer en Allemagne le Concordat de Worms, qui termina, en 1122, la querelle des Investitures (*V. ce mot*), et celui de Vienne, conclu entre le pape Nicolas V et l'empereur Frédéric III, en fév. 1448, pour remplacer la Pragmatique-sanction de Mayence : cette convention, qui fut successivement promulguée dans les divers pays allemands, et devint ainsi loi fondamentale de l'Empire, conservait en principe les élections dans toutes les églises et communautés, mais laissait cependant une grande partie des bénéfices à la disposition du saint-siége, et remplaçait les annates abolies par une taxe équivalente. — En France, le Concordat de 1516, signé à Bologne par Léon X et François Ier, remplaça de même la Pragmatique-sanction de Bourges, et gouverna l'église gallicane jusqu'à la Révolution : en réservant au pape le droit de libre confirmation, il donnait au roi la nomination à tous les évêchés, abbayes, prieurés; il maintenait l'abolition des appels en cour de Rome, des réserves, des grâces expectatives (*V. ces mots*), mais ne disait rien des annates, qui par le fait furent rétablies. — En 1801 (15 juillet), un nouveau Concordat, entre Pie VII et le premier consul Bonaparte, rétablit le culte catholique en France, décréta une nouvelle circonscription des diocèses, laissant d'ailleurs, comme autrefois, au gouvernement la nomination des évêques, qui eux-mêmes nommeraient les curés avec l'agrément du premier consul, et au pape l'institution canonique, et garantit aux acquéreurs de biens ecclésiastiques leur droit de propriété. Le 1er consul y ajouta des articles organiques qui forment la loi du 8 avril 1802, et avaient pour base principale la déclaration de 1682; mais le Saint-Siége ne les accepta pas. — Quant au Concordat de Fontainebleau (25 janv. 1813) arraché en quelque sorte à Pie VII, et à celui de 1817 (11 juin), où Louis XVIII, d'accord avec le même pontife, rétablissait celui de 1516, ils ne furent jamais exécutés. Les Concordats de 1753 avec l'Espagne, de 1770 avec la Sardaigne, de 1791 avec le roi de Naples, de 1815 avec la Toscane, de 1817 avec la Bavière, de 1818 avec le roi de Naples, de 1822 avec le Wurtemberg, Bade, les deux Hesse, Nassau et Francfort, de 1824, 1827, 1828 et 1830 avec la Suisse, de 1827 avec les Pays-Bas, ne sont guère que la reproduction de celui de 1516. — Le pape Pie IX a fait en 1851 avec l'Espagne un Concordat important, qui règle pour ce royaume une question depuis longtemps pendante, celle des propriétés de l'Église, déclarées en 1820, au plus fort de la Révolution, propriétés nationales : le clergé recouvre tous les biens qui ne sont pas encore aliénés, mais à la condition de les vendre et de les transformer en rentes sur l'État, ce qui rend décidément à l'agriculture un grand nombre de terres de main-morte, et partant peu productives; comme compensation des biens aliénés, dont la propriété est solennellement confirmée aux possesseurs actuels, l'État fait une dotation considérable au clergé. (*V. le Supplément.*) R.

CONCORDE, déesse, fille de Jupiter et de Thémis, adorée chez les Grecs sous le nom d'Ὁμόνοια. On lui rendait un culte à Olympie. Elle avait plusieurs temples à Rome : le plus célèbre, élevé par Camille à l'occasion d'une sédition du peuple, servit souvent au sénat pour tenir ses séances. Il était au bas du mont Capitolin. Sur les monnaies, la Concorde est représentée tenant à la main gauche une corne d'abondance, à la droite une branche d'olivier; son symbole était deux mains unies.

CONCORDE (Formule de). *V.* CRYPTOCALVINISTES.

CONCORDE (Place de la). *V.* LOUIS XV (Place).

CONCORDIA, v. des États autrichiens (Vénétie), délég. et à 53 kil. N.-E. de Venise; sur la rive dr. du Limène; 1,600 hab. Évêché.

CONCORDIA (marquis de la). *V.* ABASCAL.

CONDAMINE (LA). *V.* LA CONDAMINE.

CONDAT-EN-FÉNIERS, brg (Cantal), arr. et à 26 kil. N.-N.-O. de Murat, sur la Rue; 910 hab. Émigration de colporteurs.

CONDAT-LA-MONTAGNE, nom de la ville de SAINT-CLAUDE pendant la Révolution.

CONDATCHY, v. de Ceylan, sur la côte O. de l'île et sur la baie de son nom dans le golfe de Manaar; une des plus riches pêcheries de perles.

CONDATE ou CONDÉ, nom d'un grand nombre de bourgades ou villes, situées auprès de quelque grand et rapide détour de riv. C'est l'anc. synonyme de *coude*.

CONDATE, v. de la Gaule (Aquitaine 2e), chez les Santons; auj. *Cognac*.

CONDATE ANDECAVORUM, nom latin de CANDÉ.

CONDATE BIDUCASSIUM, nom latin de CONDÉ-SUR-NOIREAU.

CONDATE CARNUTUM, nom latin de COSNE.

CONDATE CORNAVIORUM, nom latin de CONGLETON.

CONDATE REDONUM, v. de la Gaule (Lyonnaise 3e), cap. des Redones; auj. *Rennes*.

CONDATE SENONUM, v. de la Gaule (Lyonnaise 4e); auj. *Montereau*.

CONDATE SUESSIONUM, nom latin de CONDÉ (Aisne).

CONDE (José-Antonio), historien espagnol, né en 1765 à Paraleja (prov. de Cuenca), m. en 1820. Il étudia avec ardeur le grec, l'hébreu et l'arabe, publia une trad. en vers d'Anacréon, Théocrite, Bion et Moschus, puis le texte et la trad. de la *Description de l'Espagne* par Edrisi, Madrid, 1799, et fut membre de l'université d'Alcala, de l'Académie espagnole et de l'Académie d'histoire de Madrid, bibliothécaire-archiviste du ministère de l'Intérieur pendant l'occupation française. Son plus grand ouvrage est l'*Histoire de la domination des Arabes en Espagne*, Madrid, 1820-21, 3 vol. in-4°, et Paris, 1840, gr. in-8°, trad. en franç. par Marlès, 1825, 3 vol. in-8°; on y trouve plus d'érudition que de critique.

CONDÉ (Princes de), branche de la maison de Bourbon, issue de Louis Ier, prince de Condé, 7e enfant de Charles de Bourbon, duc de Vendôme. Les princes de cette famille sont :

CONDÉ (Louis Ier, prince de), frère d'Antoine de Navarre, et oncle de Henri IV, le premier de sa famille qui se soit appelé *M. le Prince*, chef du parti calviniste, né à Vendôme en 1530, m. en 1569. Sous le règne de François II, il disputa le pouvoir aux Guises, fut l'âme de la conjuration d'Amboise, 1560, se laissa attirer aux États d'Orléans, où une commission le condamna à mort, et ne fut sauvé de la peine capitale que par les instances du chancelier L'Hospital et l'avénement de Charles IX. Après le massacre de Vassy, 1562, il prit les armes, livra le Havre aux Anglais pour en obtenir des secours, fut battu à Dreux par François de Guise, 1562, et fait prisonnier. Rendu à la liberté par l'édit d'Amboise, 1563, il se révolta de nouveau, manqua de surprendre la cour à Meaux, fut défait à St-Denis par Montmorency, 1567, et acheta un nouveau pardon à la paix de Longjumeau, 1568. Après la disgrâce de L'Hospital, secrètement averti par Tavannes qui devait l'arrêter au château de Noyers en Bourgogne, il commença une troisième guerre civile, fut blessé à Jarnac, et assassiné après la bataille, par le capitaine des gardes, Montesquiou, 1569. G.

CONDÉ (Henri Ier, prince de), fils du précédent, né à La Ferté-sous-Jouarre en 1552, m. en 1588, assista, tout jeune encore, aux combats de la Roche-Abeille et de Moncontour, livrés par Coligny, 1569; n'échappa à la St-Barthélemy, 1572, qu'en abjurant; se sauva de la cour quelques mois avant la mort de Charles IX, 1574; revint se placer à la tête des calvinistes, et obtint le gouvernement de la Picardie, à la paix de Beaulieu, 1576. Il prit part à toutes les prises d'armes de son parti, sous le règne de Henri III, et combattit à Coutras, aux côtés de Henri de Béarn 1587. Il mourut l'année suivante à St-Jean-d'Angely, empoisonné, dit-on, par sa femme. G.

CONDÉ (Henri II, prince de), fils posthume du précédent, né à St-Jean-d'Angely en 1588, m. en 1646, marié à Charlotte-Marguerite de Montmorency. Il se convertit au catholicisme, comme Henri IV, fut longtemps en faveur à la cour, et se sauva à Bruxelles en enlevant sa femme, pour la soustraire aux poursuites amoureuses du roi. Sous la régence de Marie de Médicis, il revint en France, se fit payer chèrement sa soumission, imposa au faible Concini les traités humiliants de Ste-Menehould, 1614, et de Loudun, 1616, mais, dans une troisième révolte, fut jeté à la Bastille, 1617, et y resta trois ans. Rendu à la liberté, il vécut en paix pendant tout le ministère de Richelieu, et Louis XIII, avant de mourir, le nomma chef du conseil de régence, 1643. Mais il résigna ses pouvoirs entre les mains d'Anne d'Autriche, et soutint même Mazarin contre les *Importants*. G.

CONDÉ (Louis II, prince de), plus connu sous le nom de GRAND CONDÉ, était fils du précédent, et neveu du maréchal Henri de Montmorency; né à Paris en 1621, m. à Fontainebleau en 1686, appelé duc d'Enghien, ou M. LE DUC, du vivant de son père, il remporta, à 22 ans, la victoire de Rocroi sur les Espagnols, 1643, battit le général bavarois Mercy à Fribourg-en-Brisgau, 1644, le tua à Nordlingen en Bavière, 1645, prit Dunkerque, 1646, et, après un échec en Espagne devant la ville forte de Lérida, 1647, termina la guerre de Trente Ans par le brillant combat de Lens en Artois, 1648. Pendant les troubles de la Fronde, il prit d'abord le parti de la cour contre le parlement et les seigneurs, et, après un siége de quelques mois, ramena le jeune Louis XIV à Paris, 1649. Mais, se croyant mal récompensé par Mazarin, il se fit le chef de la faction des *Petits Maîtres*, et fut emprisonné à Vincennes, 1650. Délivré, au bout d'un an, par Mazarin lui-même, il partit bientôt pour le Midi, résolu à conquérir par les armes le pouvoir et peut-être même le trône, 1651. Arrêté par Turenne à Bléneau, battu au faubourg St-Antoine, 1652, abandonné du parlement, que blessait sa fierté, il n'eut plus d'autre ressource que de se retirer dans les Pays-Bas, auprès des Espagnols, 1653. Mais il fut vaincu, avec eux, à Arras et aux Dunes, par Turenne, 1654-58, et dut faire sa soumission pour rentrer en France, 1660. Relégué dans son gouvernement de Bourgogne, il reparut, après quelques années, à la tête des troupes, s'empara de la Franche-Comté en trois semaines, 1668, commanda l'une des armées qui envahirent les Provinces-Unies, 1672, et, après l'évacuation de la Hollande, tint tête au prince d'Orange dans les Pays-Bas espagnols : il le battit à Sénef, 1674, mais fut bientôt obligé d'aller défendre l'Alsace, que la mort de Turenne avait ouverte à Montécuculli, 1675. Ce fut son dernier triomphe. Il se retira à Chantilly, au milieu d'une société d'amis et de poëtes, et se prépara à la mort, entre les mains de Bossuet, qui prononça son *Oraison funèbre*, mars 1687. Condé était un général tout d'élan et d'inspiration, avide de batailles rangées, prodigue du sang des soldats. Il avait eu de son mariage avec Clémence de Maillé de Brézé, nièce de Richelieu, un fils :

CONDÉ (Henri-Jules, prince de), nommé communément *M. le Prince*, né en 1643, m. en 1709. Il fut éloigné à dessein du commandement des armées par Louis XIV, qui n'avait pas oublié les révoltes et l'ambition de son père. Il épousa Anne de Bavière, princesse palatine du Rhin. G.

CONDÉ (Louis III, duc DE BOURBON, prince de), fils du précédent, né en 1668, m. en 1710; obligé par le roi de renoncer au titre de *M. le Prince*, et de se réduire à celui de *M. le Duc*; marié cependant à une de ses filles naturelles, Louise-Françoise de Bourbon; prince de la plus brillante valeur, comme il le prouva à Steinkerque, 1692, et à Neerwinde, 1693, à côté de Luxembourg; mais laissé dans l'inaction par Louis XIV. G.

CONDÉ (Louis-Henri, duc DE BOURBON, prince de), plus connu sous le nom de MONSIEUR LE DUC, fils du précédent, né à Versailles en 1692, m. à Chantilly en 1740. Nommé, par le duc d'Orléans, chef du conseil de régence après la mort de Louis XIV, 1715, et surintendant de l'éducation du jeune roi après la dégradation des bâtards, il fit des profits énormes dans la banque de Law, et devint premier ministre en 1723. Il provoqua une rupture avec l'Espagne, en renvoyant l'infante fiancée à Louis XV, pour faire épouser à ce prince Marie Leckzinska, fille de Stanislas, roi de Pologne; il se rendit méprisable par le scandale de ses liaisons avec la marquise de Prie, et impopulaire par le rétablissement de l'impôt de joyeux avénement, par la levée d'une contribution d'un cinquantième sur le revenu, par un édit de persécution contre les protestants et l'établissement de la *conscription*. Il fut exilé de la cour et remplacé par le cardinal de Fleury, 1726, embellit Chantilly, et s'occupa de chimie et d'histoire naturelle. G.

CONDÉ (Louis-Joseph DE BOURBON, prince de), fils du précédent et de la princesse Caroline de Hesse-Rheinfels, né à Paris en 1736, m. en 1818; prince aimable, spirituel et brave. A 20 ans, il rejoignit l'armée française en Allemagne, et se distingua pendant la guerre de Sept Ans, 1756-1763, surtout à Johannisberg. On le vit parmi les courtisans de Mme de Pompadour et de la comtesse Du Barry. Le Palais-Bourbon, qu'il reconstruisit à Paris, lui coûta 12,000,000 de francs. Au début de la Révolution, il montra peu de sympathie pour les idées nouvelles, et après la prise de la Bastille, donna le premier l'exemple d'émigrer, et alla former sur les bords du Rhin, avec le comte d'Artois, cette armée d'émigrés, connue sous le nom d'*armée de Condé*. Déclaré rebelle par l'Assemblée législative, janvier 1792, il envahit plusieurs fois le territoire français avec les Prussiens et les Autrichiens, et, après la paix de Campo-Formio, 1797, se retira en Russie, et de là en Angleterre, 1801. A la Restauration, il revint en France avec Louis XVIII, qui le nomma colonel général de l'infanterie et grand maître de sa maison, et il passa les dernières années de sa vie à Chantilly. L'évêque d'Hermopolis prononça son oraison funèbre, 1818. G.

CONDÉ (Louis-Henri-Joseph, duc DE BOURBON, prince de), fils du précédent et de la princesse de Rohan-Soubise, né en 1756, m. le 27 août 1830; père du malheureux duc d'Enghien (*V. ce mot*). Prince indolent et timide, il n'eut pas les qualités brillantes de sa famille : il suivit son père dans l'émigration, et ne revint avec lui en France qu'à la suite des armées étrangères. Il vécut ignoré à Chantilly, dans la compagnie de la baronne de Feuchères, refusa de suivre Charles X après la Révolution de 1830, et reconnut le gouvernement de Louis-Philippe : quelques jours plus tard, on le trouva, dans son château de St-Leu, près Paris, pendu à l'espagnolette d'une croisée de sa chambre à coucher. Cette mort mystérieuse donna lieu à un procès célèbre et à beaucoup de calomnies contre la famille d'Orléans, qui hérita de ses biens immenses par le duc d'Aumale. Avec le prince de Bourbon s'éteignit l'illustre maison de Condé. Quinze années plus tard, le duc d'Aumale, 4e fils du roi Louis-Philippe, donna le nom de *prince de Condé* à son fils aîné, Louis-Philippe-Marie-Léopold d'Orléans, né le 15 novembre 1845, de son mariage avec Marie-Caroline-Auguste de Bourbon, princesse des Deux-Siciles. La révolution de 1848 a emporté dans l'exil la nouvelle race de Condé. G.

CONDÉ-SUR-ESCAUT, *Condatum*, *Condœum*, ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 12 kil. N.-N.-E. de Valenciennes, au confluent de l'Haine et de l'Escaut, et à l'extrémité du canal de Condé à Mons; 3,168 hab. Place forte; bel arsenal. Collége; hôtel de ville remarquable. Grand entrepôt de houilles; fabr. de chicorée-café et de savon; comm. de bestiaux. — Cette ville, ancienne seigneurie, fit partie du comté de Flandre, puis appartint aux maisons d'Avesnes, de Châtillon-St-Pol et de Condé. Louis XI l'assiégea en 1477; Turenne s'en empara en 1655, et le prince de Condé pour les Espagnols en 1656; Louis XIV la prit en 1676; le traité de Nimègue la réunit à la France. Les Autrichiens s'en rendirent maîtres en 1794 et la gardèrent quelques mois. On la nomma *Nord-Libre* pendant la Révolution.

CONDÉ (VIEUX-), brg (Nord), arr. et à 12 kil. N.-O. de Valenciennes; port sur la rive dr. de l'Escaut. Il partage l'activité industrielle et commerciale de Condé; 3,392 hab.

CONDÉ-EN-BRIE, *Condate Suessionum*, ch.-l. de canton (Aisne), arr. et à 20 kil. E.-S.-E. de Château-Thierry; 726 hab. Jadis ch.-l. d'une principauté qui appartenait aux princes de Condé.

CONDÉ-SAINTE-LIBIÈRE, vge (Seine-et-Marne), arr. et à 8 kil. de Meaux; 1,128 hab. Château et parc. Fabr. de châles cachemires.

CONDÉ-SUR-NOIREAU, *Condate Biducassium*, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 23 kil. E.-de Vire; 6,300 hab. Industrie active, qui occupe plus de 5,000 ouvriers : fabr. de cotonnades, coutils; filature très-importante de coton blanchisseries, teintureries, etc. Patrie de l'amiral Dumont-d'Urville, auquel on y a élevé une statue en 1844.

CONDÉ-SUR-VIRE, brg (Manche), arr. et à 11 kil. S.-S.-E. de St-Lô; 215 hab.

CONDILLAC (Etienne BONNOT DE), célèbre philosophe, né à Grenoble en 1715, m. en 1780 au château de Flux près de Beaugency. Il était frère de Mably. La faiblesse de sa vue lui interdisant le travail, il ne savait pas

encore lire à 12 ans. Il reçut d'un prêtre les premiers éléments de l'instruction, et l'on jugea d'abord, à sa taciturnité, à son goût pour la solitude, que c'était un esprit borné. Emmené par son frère à Paris, il prit les ordres, reçut l'abbaye de Mureaux, mais n'exerça jamais ses fonctions ecclésiastiques. Une liaison intime avec Diderot, J.-J. Rousseau et Duclos, lui inspira des goûts exclusivement littéraires et philosophiques. Il se fit un nom par la publication d'un *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, 1746, d'un *Traité des systèmes*, 1749, d'un *Traité des sensations*, 1754, et d'un *Traité des animaux*, 1755. La reine Marie Leczinska le désigna en 1757 pour être le précepteur de l'infant Ferdinand, duc de Parme, et ce fut alors qu'il composa, en 16 vol., un *Cours d'études*, comprenant des livres séparés sur la *Grammaire*, l'*Art d'écrire*, l'*Art de raisonner*, l'*Art de penser*, et l'*Histoire générale des hommes et des empires*. Il y suit, pour l'instruction de son élève, la marche que l'esprit humain a suivie pour créer les arts et les sciences. De retour à Paris en 1767, Condillac remplaça, l'année suivante, l'abbé d'Olivet à l'Académie Française, mais ne participa point aux travaux de cette compagnie, et vécut dans la retraite : il refusa de diriger l'éducation des enfants du dauphin (Louis XVI, Louis XVIII, et Charles X). En 1776, il publia *Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*, ouvrage que La Harpe appelle le livre élémentaire de la science économique. En 1777, il écrivit une *Logique*, sur la demande du conseil de l'instruction publique en Pologne. Un ouvrage posthume, *la Langue des calculs*, n'a été publié qu'en 1798, par les soins de Laromiguière. Condillac a puissamment et fatalement influé sur les destinées de la philosophie en France : il est le chef de l'école sensualiste. Disciple de Bacon et de Locke, il leur a emprunté la méthode expérimentale, et cependant il a souvent, sans doute à son insu, procédé par synthèse, et composé l'esprit humain en vertu d'une idée préconçue. Ainsi il veut établir que toutes les idées viennent des sens; que les facultés de l'âme elles-mêmes ont leur principe dans la sensation; que la sensation devient, *par des transformations successives*, attention, comparaison, mémoire, jugement, raisonnement, imagination, besoin, désir, volonté. Comme il était homme de sens, il n'eût point accepté les conséquences morales et religieuses de son sensualisme; mais ses disciples, Helvétius, Volney, Cabanis, les ont logiquement tirées. Condillac a émis d'excellentes remarques sur le langage, dont il montre, mais en l'exagérant, l'influence sur la formation des idées : selon lui, c'est uniquement par la parole que nous analysons la pensée, les langues ne sont autre chose que des méthodes analytiques, et l'art de penser se réduit à une langue bien faite. Comme méthode, il prescrit exclusivement l'analyse. « Son style, dit La Harpe, est clair et pur comme ses conceptions; c'est l'esprit le plus juste et le plus lumineux qui ait contribué dans ce siècle aux progrès de la philosophie. » Les œuvres complètes de Condillac ont été publiées à Paris, 1798, 23 vol. in-8°; 1803 et suiv., 32 vol. in-12; 1821-2, 16 vol. in-8°. Sur sa philosophie, *V.* les *Leçons* de Laromiguière et de M. Cousin. B.

CONDITOR, dieu champêtre chez les anc. Romains, présidait à la conservation des fruits.

CONDOM, *Condomum*, s.-préf. (Gers), à 43 kil. N.-N.-O. d'Auch, sur la Baise. Trib. de 1re instance et de comm.; collége; 4,940 hab. Préparation des cuirs; fabr. de bouchons de liége. Comm. de grains, vins, eaux-de-vie. Belle église gothique. — Autrefois capitale du Condomois, elle avait un évêché, érigé en 1317, et dont Bossuet fut titulaire. Patrie de l'historiographe Scipion Dupleix.

CONDOMOIS, anc. pays de France (Gascogne), entre l'Agénois au N., la Lomagne à l'E., l'Armagnac au S., et le Bazadais à l'O. Cap., Condom; v. princip., Gabaret, Mont-de-Marsan, Nérac. Habité autrefois par les *Nitiobriges*, il fit partie de l'Aquitaine, eut des comtes dépendants des ducs de Gascogne, et fut réuni à la couronne en 1451. Il est auj. compris dans les dép. du Gers, des Landes et du Lot-et-Garonne.

CONDONAT, nom donné autrefois à deux sortes de moines, les uns administrant les sacrements dans les couvents de religieuses, les autres desservant les cures dépendantes des abbayes auxquelles ils appartenaient.

CONDOR, appelée aussi *Poulo-Condor, île d'Orléans*, île de la mer de Chine, par 8° 40' lat. N. et 104° 21' 36" long. E.; 25 kil. sur 5; 800 hab. Dépendance de la Cochinchine française. Sol montagneux, mais fertile. Découverte par Dampier en 1687; les Anglais en 1702, et les Français en 1721, ont essayé, mais sans succès, d'y former un établissement.

CONDORCET (Marie-Jean-Antoine-Nicolas CARITAT, marquis de), né en 1743 à Ribemont (Aisne), d'une ancienne famille du Dauphiné, m. en 1794, fit ses études au collége de Navarre à Paris. A 16 ans, il soutint une thèse de mathématiques, qu'applaudirent Clairaut, Fontaine et d'Alembert. La publication d'un *Essai sur le calcul intégral*, 1765, et d'un mémoire sur le *Problème des trois corps*, 1767, lui ouvrit en 1769 les portes de l'Acad. des Sciences, dont il devint secrétaire perpétuel en 1773. Il publia alors les *Eloges des académiciens morts avant* 1699, et lut ensuite à l'Académie ceux de d'Alembert, de Buffon, d'Euler, de Bergmann, de Franklin, de Linné, et de Vaucanson. Il réfuta, dans des *Lettres d'un théologien*, les *Siècles littéraires* de Sabathier de Castres, annota les *Pensées* de Pascal où il a fait des suppressions systématiques, et les *Lettres* d'Euler, fournit des art cles à l'*Encyclopédie*, remporta un prix à Berlin pour une *Théorie des comètes*, 1777, écrivit en faveur des colonies Américaines insurgées, entra à l'Académie Française en 1782, fit paraître, sous le pseudonyme de Schwartz, des *Réflexions sur l'esclavage des nègres*, soutint toutes les mesures de Turgot, et collabora à la *Feuille villageoise*. Éditeur de la 1re édit. des *Œuvres de Voltaire*, 1785-89, il porta dans les notes et dans la *Vie* de cet écrivain, les passions des philosophes du XVIIIe siècle. En 1788, il exposa ses vues de réforme administrative dans un ouvrage sur les *Assemblées provinciales*. Député de Paris à l'Assemblée législative, 1791, il y fit un remarquable rapport sur l'organisation de l'instruction publique, dont il demandait la gratuité à tous les degrés, et rédigea, après le 10 août 1792, le manifeste adressé à la France et à l'Europe pour expliquer les motifs de la suspension de Louis XVI. Envoyé par sept départements à la Convention, il vota le plus souvent avec les Girondins, se prononça, dans le procès du Roi, pour la peine la plus forte qui ne fût pas la mort, et pour l'appel au peuple. Mis hors la loi avec les Brissotins, il échappa pendant 8 mois aux recherches, fut pris à Clamart, transporté à Bourg-la-Reine, et s'empoisonna dans sa prison. Pendant sa proscription, il composa son plus célèbre ouvrage, l'*Esquisse des progrès de l'esprit humain*, où il développe le principe de la perfectibilité indéfinie de l'homme. Dans tous ses livres, Condorcet a montré un esprit élevé, une ardeur généreuse pour le bonheur de l'humanité, une vive sympathie pour ses semblables, un zèle infatigable pour les réformes utiles. Sous un air froid et réservé, c'était, disait Dalembert, un volcan couvert de neige. Son style, pur, clair, élégant, est dépourvu de coloris. On a réuni ses *Œuvres* en 21 vol. in-8°, 1804, et en 12 vol. in-8°, 1847-49. On lui a faussement attribué des *Mémoires* sur la Révolution. — La femme de Condorcet, Sophie de GROUCHY, sœur du maréchal de ce nom, née en 1765, m. en 1822, distinguée par sa beauté et son esprit, partagea les opinions de son mari, fut avec Mme de Staël à la tête de la société parisienne, traduisit la *Théorie des sentiments moraux*, d'Adam Smith, 1798, et y joignit huit *Lettres sur la sympathie*, adressées à son beau-frère Cabanis. B.

CONDOTTIERI (de l'italien *condotta*, contrat de louage), nom donné aux aventuriers qui, au milieu des querelles des Guelfes et des Gibelins au XVe siècle, en Italie, louaient leurs services à qui les payait le mieux. Plus brigands que soldats, ils ressemblaient aux *Grandes-Compagnies* de France, et ne recherchaient que le butin. Aussi s'épargnaient-ils les uns les autres : au combat de Zagonara, 1423, il ne périt que trois hommes, étouffés dans la boue; à la bataille de Molinella, 1467, pas un ne fut tué. Les plus illustres chefs de ces bandes furent Carmagnola, Braccio de Montone, Jacques et François Sforza, Torelli, Piccinino; souvent ils étaient étrangers, comme le provençal Montréal, l'anglais Hawkwood (Aucudo), l'allemand Werner, etc.

CONDREN (Charles de), docteur en Sorbonne, né à Vaubuin près de Soissons en 1588, m. en 1641, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1617, et en devint général après la mort du cardinal de Bérulle, 1629. Il fut confesseur de Gaston d'Orléans, et refusa les archevêchés de Reims, de Lyon, et le cardinalat. On a de lui quelques ouvrages de piété.

CONDRIEU, *Condriacum*, ch.-l. de cant. (Rhône), arr. et à 38 kil. S. de Lyon, sur la rive dr. du Rhône. Récolte de bons vins blancs; fabr. de soieries; marché de bestiaux; 2,298 hab. Ancienne seigneurie qui appartient à la maison de Villars.

CONDRUSES, *Condrusi*, peuple de la Gaule (Germanie 2e), au N. des Trévires, au S. des Tongres, et sur la limite de la forêt Arduenna. Auj. le pays de *Condros*, au S. de Huy et de la Meuse, entre Liége et Namur.

CONDYLÉATIS, surnom de Diane, adorée à Condyle, près de Caphyes (Arcadie). Quelques jeunes gens de Condyle avaient pendu une statue de la déesse; ils furent lapidés par ceux de Caphyes, et tous les enfants qui naquirent dans leur ville vinrent avant le terme; ce fut pour faire cesser ce fléau, qu'on offrit chaque année un sacrifice à Diane Apanchomène, c.-à-d. *la pendue*.

CONECTE (Thomas), moine breton au XVe siècle, acquit une grande renommée dans la prédication. Il seconda en Bretagne, en Flandre et en Artois, le mouvement national qui se déclarait contre les Anglais, lors de l'apparition de Jeanne d'Arc. Plus tard, il fit un voyage en Italie, et réforma les Carmes de Mantoue. Ses attaques contre le haut clergé lui attirèrent des poursuites; il fut brûlé comme hérétique à Rome, en 1434.

CONEGLIANO, ville des États autrichiens (Vénétie), située entre la Piave et le Montegnano, à 24 kil. N. de Trévise; 5,000 hab. Ruines d'un anc. château fort. Fabr. de soieries et draps. Le titre de *duc de Conegliano* fut donné par Napoléon Ier au maréchal Moncey, en 1806.

CONFARRÉATION. *V.* MARIAGE.

CONFÉDÉRATION DES PRINCES, en allemand *Furstenbund;* ligue suscitée parmi les princes de l'Allemagne par Frédéric II, roi de Prusse, afin de combattre les empiétements de l'empereur Joseph II sur la constitution de l'Empire. Elle fut signée à Berlin, le 23 juillet 1785, par la Prusse, la Saxe et le Hanovre; les électeurs de Mayence et de Trèves, le landgrave de Hesse-Cassel, les margraves d'Anspach et de Bade, les ducs de Deux-Ponts, de Brunswick, de Mecklembourg, de Saxe-Weimar et de Saxe-Gotha, enfin le prince d'Anhalt-Dessau ne tardèrent pas à y accéder.

CONFÉDÉRATION DU RHIN. *V. Supplément.*

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. *V.* ALLEMAGNE, p. 57.

CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE. *V.* SUISSE.

CONFÉRENCE, nom donné, dans la secte méthodiste anglaise, à l'autorité ecclésiastique suprême. C'est un tribunal électif de 100 pasteurs, institué par Wesley, fondateur de la secte: il nomme aux places vacantes et à la direction des biens et revenus de la secte.

CONFESSION D'AUGSBOURG, formulaire que les protestants présentèrent à la diète d'Augsbourg en 1530, et qui contient leur profession de foi en 28 articles. Elle fut préparée à Wittemberg par Luther et ses principaux disciples sur l'invitation de l'électeur Jean de Saxe, et définitivement rédigée à Augsbourg par Mélanchthon. Celui-ci y apporta quelques modifications dans la forme, afin d'arriver plus facilement à une conciliation. Cette confession fut toutefois interdite par la diète, mesure qui provoqua la formation de la ligue de Smalkalde. Dans la suite, la confession d'Augsbourg, ayant subi de la part de ses auteurs plusieurs changements, donna lieu à des scissions au sein des protestants. Les luthériens se séparèrent des autres réformés, et ce fut avec peine que l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, put obtenir que, par la paix de Westphalie, ceux-ci fussent reconnus comme partisans de la confession d'Augsbourg. Depuis l'établissement de la liberté de conscience, les discussions se sont retirées sur le terrain purement dogmatique. E. S.

CONFESSION D'EMDEN, confession de foi en 37 articles, rédigée en langue française, dans le Brabant, par Guy de Brès, 1562, pour les protestants des Pays-Bas, et traduite en allemand à Emden, 1571. Elle fut approuvée aux synodes de Dordrecht, 1619, et de La Haye, 1651.

CONFESSION HELVÉTIQUE. On nomme ainsi: 1° la confession de foi des églises protestantes de Suisse, rédigée en 1530 par Zwingle, adoptée en 1534 à Bâle, et appelée pour cette raison *Confession de Bâle;* 2° la confession de foi rédigée pour les mêmes églises, en 1566, par Théodore de Bèze et Bullinger, et qui subsiste encore aujourd'hui. Elle ne reconnaît que la Bible pour juge en matière de foi, proscrit les images, enseigne la prédestination absolue, et n'admet d'autres sacrements que le baptême et la cène (ce dernier comme signe commémoratif seulement). E. S.

CONFIDENTIAIRES. On appelait ainsi autrefois les membres du clergé qui recevaient un bénéfice de familles nobles, auxquelles ils tenaient compte d'une partie des revenus attachés à leur titre.

CONFINS MILITAIRES, division politique et administrative des États autrichiens, ch.-l. Peterwardein; pop., 1,066,272 hab. C'est une longue zone de territoire, qui s'étend de l'Adriatique à l'extrémité E. de l'Empire, le long de la Drave et du Danube, sur toute la frontière des États ottomans. Tous les habitants sont soldats et cultivateurs à la fois; ils forment de véritables colonies militaires, qui reçoivent des portions de terre au lieu de solde, et sont soumis à deux commandants généraux; de *Croatie et Esclavonie* (10 cercles régimentaires); de *Banat et Servie* (5 cercles régimentaires); en tout 150 compagnies, distribuées dans autant de cantons.

CONFINS WELCHES, nom de deux cercles méridionaux du Tyrol, ceux de Brixen et de Trente.

CONFLANS, dit l'ARCHEVÊQUE, hameau (Seine), arr. de Sceaux, près du confl. de la Seine et de la Marne, à 5 kil. S.-E. de Paris; château des archevêques de Paris, auxquels il fut légué par François de Harlay.

CONFLANS (Traité de). Par ce traité, qui mit fin à la *Ligue du Bien public*, 1er octobre 1465, Louis XI accorda à son frère Charles, en échange du Berry, le duché de Normandie; il rendit au comte de Charolais les villes de la Somme, qui pourraient être rachetées à ses héritiers, et lui céda en toute propriété Boulogne, Guines, Roye, Péronne et Montdidier; il donna à Jean de Calabre, régent de Lorraine, les villes de Mouzon, Ste-Menehould et Neufchâteau; il abandonna au duc de Bretagne la régale et une partie des aides, ainsi que Montfort et Étampes; au duc de Bourbon, plusieurs seigneuries en Auvergne; au duc de Nemours, le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France; au comte d'Armagnac, diverses châtellenies du Rouergue; il fit Tanneguy-Duchâtel grand écuyer, le comte de St-Pol connétable, etc.

CONFLANS-STE-HONORINE, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 25 kil. N. de Versailles, au confl. de l'Oise et de la Seine; 1,659 hab. Affinerie de cuivre et d'étain; fonderie de bronze et de laiton.

CONFLANS, ch.-l. de cant. (Moselle), arr. et à 15 kil. S. de Briey; 500 hab.

CONFLANS, v. de France, départ. de la Savoie, à 35 kil. E.-N.-E. de Chambéry, au confl. de l'Arly et de l'Isère; 1,192 hab. Autrefois place forte, prise par François Ier en 1536. Fonderie des minerais de plomb argentifère, tirés des mines de Pessey, Macot, et Hermillon. *V.* ALBERTVILLE.

CONFLENT ou CONFLANS (LE), *Confluentinus pagus*, anc. pays de France (Roussillon), entre la viguerie de Perpignan à l'E. et la Cerdagne française à l'O.; les lieux principaux étaient Villefranche ou Villa-Franca et Espira-en-Conflans (Pyrénées-Orientales).

CONFLUENTES, CONFLUENTIA, CONFLUENTIUM, noms latins de COBLENTZ, de CONFLANS, de CONFOLENS.

CONFOLENS, *Confluentes*, s.-préf. (Charente), à 60 kil. N.-E. d'Angoulême, au confl. du Goire et de la Vienne, et dominée par les ruines du *Château-Vieux*. Anc. seigneurie. Cette ville possède une curieuse église de St-Barthélemy, du XIe siècle. Trib. de 1re instance, collége, biblioth.; 2,323 hab. Comm. de bois, grains et bestiaux.

CONFORMISTES, nom donné en Angleterre à ceux qui suivent la doctrine de l'église anglicane; les luthériens, les presbytériens, les anabaptistes, etc., sont dits *non-conformistes*.

CONFRÈRES DE LA PASSION. *V.* PASSION.

CONFRÉRIE, société formée pour des exercices de piété ou des œuvres de charité. Il y a aussi des confréries d'arts et métiers, qui ont un saint pour patron, et une bannière. Avant la Révolution, chaque corps de métier, chaque profession, même libérale, avait sa confrérie et sa paroisse; ainsi, à Paris, les conseillers, les avocats et les procureurs se réunissaient à la chapelle St-Yves, au coin des rues St-Jacques et des Noyers; les notaires, à la chapelle du Châtelet; les orfèvres, à Notre-Dame; les libraires, à l'église des Mathurins, dans la rue de ce nom; les marchands de vins, à St-Gervais, etc. Nulle confrérie ne pouvait s'établir sans l'autorisation de l'évêque diocésain.

CONFRÉRIE BLANCHE, association formée, vers 1210, par Foulques, évêque de Toulouse, en faveur de Simon de Montfort, et contre le comte Raymond VI, qui lui opposa la *Compagnie noire*. Ces deux bandes commirent de grandes cruautés pendant la guerre des Albigeois.

CONFUCIUS, philosophe chinois, dont le vrai nom est *Kong-fou-tseu* ou *Kong-tsée*, né l'an 551 av. J.-C. à Tséou-y, ville de la principauté de Lou, m. vers 479. Fils d'un gouverneur de province, il descendait d'une famille d'où sortit la dynastie des Chang, et qui avait donné à la Chine son premier législateur, Hoang-ti. A 17 ans, il avait une inspection des grains et des vivres. Marié à 19, il fut chargé d'une surveillance générale sur les campagnes et l'agriculture, fonctions qu'il interrompit à la mort de sa mère pour se conformer à un ancien usage, alors presque oublié. Après les obsèques, dans lesquelles il fit revivre des rites funèbres qui remontaient à plusieurs siècles et durent encore aujourd'hui, il se condamna à un deuil solitaire de trois années. Pendant cette retraite, il réfléchit

sur les lois éternelles de la morale, étudia profondément les traditions de la sagesse antique, et résolut de réformer les mœurs de son pays. Dans ce but, il parcourut les diverses parties de l'empire. Le roi de Tsi l'ayant appelé à sa cour, il n'y recueillit que de stériles applaudissements, et revint dans le royaume de Lou, sa patrie, où il forma pendant 10 ans plus de 3,000 disciples, la plupart lettrés, mandarins, gouverneurs, officiers militaires, qui propagèrent sa parole par tout l'empire. Chargé de la magistrature suprême de la justice, il signala son ministère par l'exécution d'un grand personnage, auquel son crédit et ses richesses assuraient l'impunité. Il releva l'agriculture, régla les subsides, accrut les revenus du souverain et l'aisance du peuple. Mais l'amour des plaisirs reprit le dessus à la cour, et finit par en bannir le philosophe, qui erra longtemps de pays en pays, tantôt admiré, tantôt persécuté, quelquefois en proie à la faim. A 68 ans, il rentra dans sa patrie, où il mit la dernière main à ses ouvrages. Ses disciples furent assez nombreux pour fonder une ville sur le lieu de sa sépulture. Confucius n'a point été, comme on l'a cru, le législateur de la Chine, car il n'eut jamais l'autorité nécessaire pour publier des lois; mais, comme Socrate, il a professé la morale et la sagesse. Il n'a rien emprunté aux nations étrangères: jamais il n'est sorti de la Chine; et, loin d'innover, il voulut rappeler les usages, les mœurs, les lois des anciens. C'est dans cette intention qu'il revisa les *Kings*, livres sacrés des Chinois, commenta le *Li-ki*, et corrigea le *Che-king*. Il composa le *Chou-king*, traité de morale et de politique en exemples, qui résume 20 années d'études sur l'ancien gouvernement chinois depuis l'empereur Yao jusqu'à l'an 624: il y règle les relations de souverain et de sujets, de père et d'enfants, d'époux et d'épouses. Ce livre a été trad. en français par le P. Gaubil, Paris, 1770, in-4°. Le *Tchun-tsieou* (*le Printemps et l'Automne*) est une histoire du roy. de Lou; le *Hiao-king*, un dialogue sur la piété filiale. Le *Ta-hio* (*la Grande Science*) et le *Tchong-yong* (*l'Invariable milieu*) sont des recueils de préceptes moraux; il y ramène la sagesse à la modération. Ces livres ont été trad. en latin et paraphrasés par les PP. Intorcetta, Herdrich, Rougemont et Couplet, sous le titre de *Confucius Sinarum philosophus*, Paris, 1687, in-fol. Le *Tchong-yong* a été publié en chinois, avec trad. latine et française, par Abel Rémusat, 1817, in-4°; le *Ta-hio*, par Pauthier, 1837, in-8°. On retrouve aussi ces ouvrages, avec des commentaires diffus, dans la collection du P. Noël: *Sinensis imperii libri classici* VI, Prague, 1711, in-4°, trad. en français par l'abbé Pluquet, 1784, 7 vol. in-18. — La Vie de Confucius a été écrite par le P. Amyot (*Mémoires sur les Chinois*, t. XII). On a publié la *Morale de Confucius*, Amsterdam, 1688, in-8°. G. M.

CONGE, *congius*, mesure de capacité des anc. Romains. C'était le 6e de l'amphore, et elle valait 3 lit. 252. Elle avait la forme de deux cônes tronqués, joints par leurs grands côtés. C. D—Y.

CONGE MILITAIRE, *missio*, chez les anc. Romains. Permission accordée, ou ordre donné au soldat de quitter l'armée définitivement, ou de s'en absenter temporairement. Il y avait cinq sortes de congés: le *temporaire*, l'*honnête*, le *gracieux*, le *causaire*, et l'*ignominieux*. Le premier n'était qu'une simple permission de circuler loin de sa légion; aussi le nommait-on *commeatus*, tandis que tous les autres s'appelaient *missio*, renvoi. Les généraux accordaient le *commeatus* avec beaucoup de circonspection, et pour un temps limité: le soldat qui ne rentrait pas au jour marqué pour son retour était puni comme vagabond ou déserteur, suivant qu'il avait plus ou moins dépassé sa permission, à moins qu'il ne produisît une excuse valable. — Tout soldat qui avait accompli son temps légal de service, c.-à-d. 20 ans dans les cohortes légionnaires, 16 ans dans les prétoriennes, 25 ans dans les troupes auxiliaires ou sur la flotte, était libéré par le *congé honnête* (*missio honesta*). Sous les empereurs, il recevait le droit de cité romaine, transmissible à ses descendants, s'il était étranger. En outre, une copie de son congé lui était délivrée sur une tablette d'airain, signée de 7 ou de 9 témoins qui en attestaient la conformité avec l'acte original. — Le *congé gracieux* (*missio gratiosa*) était une faveur du général, en dehors des cas légitimes, et que les censeurs pouvaient annuler; — le *congé causaire* (*missio causaria*), une réforme pour incapacité de service, à cause de quelque défaut de corps ou d'esprit — Enfin on nommait *congé ignominieux* (*missio ignominiosa*) le renvoi du corps pour quelque grave délit. Le général le prononçait en présence de l'armée pour un soldat; des officiers, pour un officier. C. D—Y.

CONGÉ DE GLADIATEURS. *V.* RUDIAIRES.

CONGÉ. C'était, en droit féodal, la permission accordée par le seigneur à son vassal ou à son censitaire de disposer d'un héritage qui était en sa mouvance.

CONGIARIUM, distribution gratuite de vivres au peuple de l'anc. Rome, faite à la suite des jeux publics, ou dans quelque circonstance extraordinaire et heureuse. Elle consistait en une conge (*V. ce mot.*) d'huile, de sel ou de vin, distribuée par tête, dans chaque quartier de Rome. Le premier Congiarium paraît avoir été donné par le roi Ancus Martius, lorsqu'il établit les salines, et ce fut 6,000 modii de sel (5,200 hectol.) Cette libéralité étant un moyen sûr de capter la multitude, les généraux qui revenaient vainqueurs et enrichis de leurs provinces, y recouraient quelquefois. César donna de très-abondants congiaires, et, sous les empereurs, ce fut une générosité impériale, tant elle était dispendieuse. Auguste la convertit en argent, et ses successeurs suivirent son exemple. Chaque part des congiaires d'Auguste n'était jamais moindre de 250 sesterces (67 fr. 23 c.), et montait souvent à 300, 400 et 500 sesterces (80 fr. 67 c.; 107 fr. 56 c.; 134 fr. 46 c.). Tous les plébéiens nécessiteux y pouvaient prendre part. — On appelait aussi Congiarium un cadeau privé, un présent en argent fait à quelqu'un pour acheter son influence; ce terme avait cours en ce sens, bien avant l'Empire. C. D—Y.

CONGLETON, *Condate Cornaviorum*, brg d'Angleterre (comté de Chester), sur la Dane, à 35 kil. S. de Manchester; 6,405 hab. en 1821; 12,338 en 1861. Fabr. de soieries; prospérité croissante; manufactures de coton et de cuirs.

CONGO, contrée de l'Afrique occidentale, dans la Guinée, et sur l'océan Atlantique; s'étendant de l'embouchure du Zaire ou Congo, qui le sépare au N. du Loango, à l'embouchure du Dando qui le sépare au S. de l'Angola; entre 3° et 9° de lat. S. Pays plat, sablonneux, très-chaud et pestilentiel, sur la côte; plus élevé vers l'intérieur, où il devient fertile et très-peuplé; végétation riche sur les bords du Zaire: blé, riz, maïs, manioc, coton, palmier, tabac, canne à sucre, oranger, etc. Mines d'argent, de cuivre, de fer, et de sel. Les habitants appartiennent à une des races nègres les plus misérables; les principales tribus sont les *Mozicongis*, les *Anzikos*, les *Chaggas*. Leur religion est un grossier fétichisme. Le Congo est divisé en un grand nombre de petits États qui, pour la plupart, reconnaissent l'autorité d'un *mani* ou roi principal. Les Portugais découvrirent ce pays en 1484; ils y fondèrent quelques établissements: les jésuites y envoyèrent des missionnaires en 1539 et 1615.

CONGO, riv. d'Afrique. *V.* ZAIRE.

CONGOUN, v. de Perse (Farsistan), à 200 kil. S.-S.-E. de Schiraz; 6,000 hab. Bon port sur le golfe Persique.

CONGRÉGATION, société, soit de séculiers, soit de religieux, qui a reçu l'approbation du pape ou des évêques, mais qui n'a pas les privilèges des ordres monastiques; tels sont les instituts de l'Oratoire de St-Philippe de Néri, de St-Sulpice, des Eudistes, de la Doctrine chrétienne. — On donne le même nom à certaines sections d'ordres religieux qui, outre la règle commune, se soumettent à l'autorité d'un chef: telles sont les congrégations de St-Maur et de St-Vannes dans l'ordre des Bénédictins, et celle de la Trappe dans l'ordre de Cîteaux; — ou encore à des associations laïques, où on se livre en commun, sous l'invocation d'un saint, à des exercices de piété.

CONGRÉGATION, commission de cardinaux, fixe ou temporaire, de théologiens dits consulteurs, établie par le pape, et présidée par un cardinal, pour exercer des offices ou s'occuper d'affaires déterminées. Parmi les congrégations fixes, on distingue: la *Congrégation du Concile*, fondée par Pie IV pour l'exécution des canons du concile de Trente et pour l'interprétation des points de discipline; la *Congrégation des Rites*, établie par Sixte-Quint, qui s'occupe des béatifications, canonisations, rubriques des bréviaires et missels, administration des églises et des sacrements; la *Congrégation du St-Office*, qui a dans ses attributions les affaires d'hérésie, d'apostasie, de magie, de maléfices; la *Congrégation de l'Index*, instituée par le concile de Trente, et chargée d'examiner, de corriger ou de défendre les livres dangereux pour la foi ou les mœurs; la *Congrégation de la Propagande*, qui veille aux progrès du catholicisme, surtout dans les pays infidèles; la *Congrégation des Indulgences et des Reliques*, qui prononce sur les demandes d'indulgences et sur l'authenticité des reliques; la *Congrégation héraldique*, établie en 1853 par Pie IX pour la collation des titres nobiliaires délivrés par le Saint-Siège.

CONGRÉGATIONNALISTES, nom donné à certains dissidents de l'Église anglicane, qui, prenant un moyen terme entre les *Indépendants*, séparés en Églises entière-

ment distinctes les unes des autres, et les *Presbytériens*, stricts observateurs de la discipline de Calvin, ont établi entre leurs Églises l'usage de communications dogmatiques et disciplinaires purement officieuses, tout en maintenant le principe que nulle de ces Églises n'a le droit d'influencer les affaires d'une autre.

CONGRÈS, réunion de souverains ou de leurs plénipotentiaires, dans le but de concilier leurs différends ou de prendre des mesures en commun. Les congrès devinrent en usage vers le milieu du XVII[e] siècle, en 1644, époque de celui de Munster. Voici, par ordre alphabétique, quels furent les principaux congrès depuis cette époque jusqu'à nos jours, avec la date et le but de leur réunion : Congrès d'*Aix-la-Chapelle*, 1668, 1748 et 1818 (*V. Aix-la-Chapelle*); — d'*Amiens*, 1802, où fut conclue la paix entre la France et l'Angleterre ; — de *Bade-en-Argovie*, 1714, paix entre la France et l'Empire ; — de *Bréda*, 1667 (*V. Bréda*); — de *Cambrai*, 1722, pour rétablir la paix entre l'Espagne et l'Autriche, sous la médiation de la France et de l'Angleterre: resta infructueux ; — de *Carlsbad*, 1819 (*V. Carlsbad*); — de *Châtillon*, 1814, du 4 février au 18 mars, pour traiter de la paix entre Napoléon I[er] et l'Europe liguée contre lui : sans résultats à cause des exigences des confédérés ; — de *Cologne*, 1673, pour traiter de la paix entre la France et l'Espagne : n'aboutit pas; — de *Dresde*, 1812 (*V. Dresde*); — d'*Erfurt*, 1808 (*V. Erfurt*); — de *Hanovre*, 1725, ligue entre l'Angleterre, la France, la Hollande, la Suède et le Danemark, contre l'Espagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie ; — de *Laybach*, 1821 (*V. Laybach*); — de *Munster*, 1644-48, où fut traitée la paix de *Westphalie*; — de *Nimègue*, 1678, 1679 (*V. Nimègue*); — de *Paris*, 1856, où la paix fut signée par la France, l'Angleterre, la Turquie et la Sardaigne, avec la Russie ; — de *Prague*, 1813, où la Russie, la Prusse et l'Autriche demandèrent à Napoléon I[er] des sacrifices qu'il ne voulut pas faire; — des *Pyrénées*, 1659 (*V. Pyrénées — Traité des*); — de *Rastadt*, 1797-99, pour traiter de la paix entre la France et l'Allemagne, et qui n'aboutit pas ; — de *Ratisbonne*, 1682, où fut conclue une trêve de vingt ans entre la France, les Provinces-Unies, l'Angleterre, l'Espagne et l'Empire, et que Louis XIV rompit l'année suivante ; — de *Ryswick*, 1697 (*V. Ryswick*); — de *Soissons*, 1728-29, sous la médiation de la France, pour amener la paix entre les puissances liguées les unes contre les autres au congrès de Hanovre ; — de *Teschen*, 1779 (*V. Teschen*); — de *Troppau*, 1820 (*V. Troppau*); d'*Utrecht*, 1713-15, qui termina la guerre de la succession d'Espagne ; — de *Vérone*, 1822 (*V. Vérone*); — de *Versailles*, 1783, pour la paix entre la France et l'Angleterre, à la suite de la guerre d'Amérique ; — de *Vienne*, du 3 octobre 1814 au 9 juin 1815 (*V. Vienne — Traités de*); — de *Zurich*, 1859, où la paix fut signée par la France et la Sardaigne, avec l'Autriche, après la guerre d'Italie. — On appelle aussi Congrès l'ensemble du système représentatif des États-Unis d'Amérique et du Mexique. — L'Assemblée constituante de Belgique, après la révolution de 1830, prit aussi le titre de Congrès.

CONGRÈS SCIENTIFIQUES. Réunion occasionnelle, mais indiquée à l'avance, des membres de diverses académies provinciales, pour s'occuper du progrès des arts et des sciences. Ces réunions ont une sorte de périodicité, et se tiennent tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Leurs sessions durent quelques jours. Le premier congrès scientifique fut fondé en France par l'antiquaire de Caumont, en 1830.

CONGRÈVE (William), poëte comique anglais, né en 1672 près de Leeds, m. en 1729. Ses comédies les plus importantes sont : *le Vieux garçon*, 1693; *le Fourbe*, 1694; *Amour pour amour*, 1695; la tragédie de *la Fiancée en deuil*, 1699, est restée au théâtre. Elles sont traduites en français dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*. On a appelé Congrève *le Térence, le Molière des Anglais*. C'est un écrivain élégant, spirituel, habile à nouer l'intrigue et à graduer l'intérêt, mais tombant parfois dans le maniéré par trop de finesse.

CONGRÈVE (William), officier d'artillerie anglais, né dans le comté de Middlesex en 1771, m. à Toulouse en 1821, a puissamment aidé le duc d'York à améliorer l'armée anglaise. Les fusées qui portent son nom, renouvelées et perfectionnées d'une invention bien antérieure, furent employées pour la première fois, par les Anglais, en 1806, à Boulogne. Congrève, qui s'était retiré du service, dirigea une compagnie formée pour introduire l'éclairage par le gaz dans les principales villes de l'Europe. On a de lui un *Traité élémentaire d'artillerie navale*, Londres, 1812. — *V.* PRÉVÔT.

CONI, en italien *Cuneo*, v. du roy. d'Italie, au confl. de la Stura et du Gezzo, à 75 kil. S. de Turin, ch.-l. de la province de son nom; 12,797 hab. Évêché suffragant de Turin ; école de droit ; bel hôtel de ville. Fabr. de soieries et d'étoffes de laine. Comm. de transit entre Nice, la Lombardie, la Suisse et l'Allemagne. Autrefois très-fortifiée. Coni reconnut, à partir de 1382, la souveraineté des comtes de Savoie. Prise par les Français en 1744, 1796 et 1801, elle fut démantelée, et devint, sous le I[er] Empire, le ch.-l. du dép. de la Stura. — La province de Coni, entre celles de Turin au N., d'Alexandrie et de Gênes à l'E., de Port-Maurice au S., et la France à l'O., a 7,136 kil. carrés et 597,279 hab.; 4 arrond. : Coni, Alba, Mondovi et Saluces.

CONIACUM, nom latin de COGNAC.

CONIL, brg d'Espagne (Andalousie), prov. et à 32 kil. S.-S.-E. de Cadix, sur l'océan Atlantique; 4,500 hab. Importante pêche de thon et d'anchois.

CONIMBRICA, anc. v. d'Espagne (Lusitanie); auj. *Coïmbre*.

CONIOS, c.-à-d. *poudreux*, surnom de Jupiter, qui avait un temple sans toit à Mégare.

CONJEVARAM, v. de l'Hindoustan anglais, présid. et à 68 kil. O.-S.-O. de Madras, dans l'anc. Carnatic, par 12° 50' 47" lat. N., et 77° 21' 3" long. E. Station militaire. Fabr. de foulards et mousselines. Magnifique pagode consacrée à Siva ; 18,000 hab.

CONJURATEURS, *conjuratores*. Les tribunaux des Francs admettaient les témoins proprement dits (*testes*), qui attestaient ce qu'ils avaient vu et entendu, et les Conjurateurs qui, par serment, attestaient la véracité de l'une des deux parties. Ceux-ci étaient ou produits par l'accusé (*electi, advocati*), ou désignés soit par l'accusateur, soit par le juge (*nominati*). Ce fut ainsi que Frédégonde fut obligée par Gontran de jurer que Clotaire II était légitime, et de faire appuyer son serment par des conjurateurs. Il devait, suivant la qualité de l'accusé, y avoir plus ou moins de conjurateurs ; le nombre ordinaire était de 12 ; Frédégonde en produisit 72.

CONJURATION, acte militaire chez les anc. Romains. *V.* LEVÉES MILITAIRES. — EXORCISME.

CONLIE-LA-CHAPELLE, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. et à 21 kil. N.-O. du Mans; 1,252 hab.

CONLIÉGE, ch.-l. de cant. (Jura), arr. et à 5 kil. S.-E. de Lons-le-Saulnier; 1,007 hab.

CONNAUGHT, *Connacia, Connachia, Connachtia*, prov. du N.-O. de l'Irlande, entre l'océan Atlantique au N. et à l'O., les prov. d'Ulster au N.-E., de Leinster à l'E. et de Munster au S. Superf., 346 myriam. carr.; pop., 911,339 hab. Ch.-l., Galway. Montagneuse à l'O., elle est plate et marécageuse à l'E. Le Shannon l'arrose. La côte présente les golfes ou baies de Galway, Kilkerran, Birterbury, Killery, Clew, Blakrod, Broad, Killala, Sligo et Donegal. Fabr. de toiles ; pêche du saumon et du hareng. Sol peu fertile et mal cultivé. Le Connaught est divisé en 5 comtés : Leitrim, Sligo, Mayo, Roscommon et Galway.

CONNECTICUT, fl. des États-Unis ; source au petit lac de son nom, à l'extrémité N. du New-Hampshire ; cours du N. au S., de 650 kil., entre le New-Hampshire et le Vermont, et à travers le Massachusetts et le Connecticut, par Hanover, Walpole, Windsor, Northampton, Hartford, Middletown. Embouchure dans le golfe de Long-Island (océan Atlantique), entre New-Haven et New-London. Eaux poissonneuses, navigables depuis Hartford ; elles forment plusieurs chutes remarquables.

CONNECTICUT, un des États-Unis de l'Amérique du N., l'un des plus petits de l'Union ; borné par le Rhode-Island à l'E., le Massachusetts au N., le New-York à l'O., et le détroit de Long Island au S., par 74° 12'-76° 6' long. O., et 40° 59'-42° 2' lat. N. Superf., 12,238 kil. carr. Arrosé par le Connecticut, il a de beaux ports. New-Haven et New-London sont les plus importants. Le climat est sain, et le sol généralement fertile. Ses principaux produits sont : le froment, l'orge, le seigle, le maïs, etc. Exploitation de vastes forêts, de mines de fer, de salines, de carrières de granit. Industrie très-florissante : fabriques de machines, armes, quincaillerie ; filatures de laine, de soie ; tanneries, distillerie, etc. Commerce actif avec les Antilles. Le Connecticut possède 1,812 écoles élémentaires entretenues par l'État, 181 écoles secondaires, 2 universités, 2 autres hautes écoles, une école de médecine et une de droit. Sa population est de 460,151 hab. ; jamais d'esclaves. Il est divisé en 8 comtés et a deux capitales : New-Haven et Hartford. — Deux colonies, l'une d'émigrants du Massachussetts, 1635, l'autre d'émigrants anglais, 1638, se partagèrent le territoire. En 1662, le roi d'Angleterre Charles II les réunit par une charte qui a servi de base au gouvernement du pays jusqu'en 1818. Le Connecticut a pris une part très-active à la guerre de l'Indépendance. Il

est représenté au congrès par 2 sénateurs et 4 membres de la chambre des représentants. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur, nommé pour un an par le peuple, qui lui adjoint un lieutenant gouverneur pour présider le sénat. Le sénat, dont les membres, au nombre de 18 au moins, de 24 au plus, sont élus par les districts, forme, avec la chambre des représentants, composée de 237 membres, l'assemblée générale. Tout citoyen âgé de plus de 21 ans, ayant au moins 6 mois de résidence et jouissant d'un revenu annuel de 9 dollars, a le droit de suffrage. Il y a une cour suprême de 5 juges nommés par l'assemblée générale et révocables. Ces juges siégent dans chaque comté, deux fois l'an séparément, et une fois réunis en cour de cassation. Le Connecticut avait, en 1863, une dette de 15,738,000 fr. O.

CONNELL (O'). *V.* O'CONNELL.

CONNEMARA, contrée d'Irlande, occupant la côte O. du comté de Galway. Marais et montagnes où l'on élève de bons poneys.

CONNÉTABLE, en latin *comes stabuli*, *comestabilis*, *constabularius*, officier qui avait primitivement la surveillance des écuries. Il y eut des connétables en Bourgogne, en Normandie, en Champagne, auprès des hauts barons, et ils commandaient les troupes seigneuriales, longtemps avant que les rois eussent érigé en dignité militaire cette charge d'administration intérieure. Le plus ancien connétable de France est du XI^e siècle; comme les autres officiers de la couronne, il souscrivait les chartes et diplômes royaux. Avec Mathieu de Montmorency, 1218, cette charge devint la première de toutes. Le connétable commandait les armées, était inamovible, et avait une juridiction fort étendue (*V.* CONNÉTABLIE). Sa personne était privilégiée; celui qui l'offensait était puni du crime de lèse-majesté. Dans les villes prises d'assaut, tout lui appartenait, excepté l'or, l'artillerie et les prisonniers. Il avait le droit de prélever un jour de solde sur toute l'armée. Il recevait en outre une paie considérable. Partout où se trouvait le roi, le connétable était défrayé de logement, de vivres, de bois. Il était inviolable pour tout autre que pour le roi. Le commandement de l'avant-garde lui appartenait, quand le roi était à l'armée. L'insigne de sa puissance était une épée à poignée d'or, émaillée de fleurs de lis. Au sacre du roi, il se tenait à sa droite, cette épée nue à la main. La dignité de connétable fut supprimée en 1627, après la mort du duc de Lesdiguières, qui était le 39e titulaire. Dans la liste des connétables, on distingue Raoul de Nesle, Raoul d'Eu, Charles de Lacerda, Du Guesclin, Olivier de Clisson, Arthur de Richemont, le comte de St-Pol, Charles de Bourbon, Anne de Montmorency, Albert de Luynes. Napoléon Ier, en 1805, nomma *grand connétable* son frère Louis, et *vice-connétable* le maréchal Berthier. — Le titre de connétable fut autrefois donné en Espagne aux gouverneurs de certaines provinces, telles que la Castille et la Navarre. B.

CONNÉTABLIE, anc. juridiction dont le connétable du royaume était le chef, et qui subsista après la suppression de la charge de connétable; elle connaissait des crimes commis par les gens de guerre, des contestations élevées entre eux. On pouvait appeler de ses sentences au parlement. Le connétable avait un prévôt, avec quatre lieutenants et des archers, qui l'accompagnaient en temps de guerre. Il avait aussi sa justice ordinaire à la table de marbre de la grande salle du Palais de Paris, où il siégeait avec un lieutenant général, un lieutenant particulier, et un procureur du roi.

CONNÉTABLIES, compagnies de cavalerie et d'infanterie, dans les armées françaises du XIVe siècle. Leurs commandants étaient appelés connétables.

CONNOR, vge d'Irlande, comté et à 10 kil. N. d'Antrim; 250 hab. Autrefois ville importante et siége d'un évêché fondé au VIe siècle.

CONNOR (O'). *V.* O'CONNOR.

CONNUBIUM, mariage légal entre Romains et Romaines d'origine et d'état. Sous les empereurs, le prince pouvait donner le droit de connubium à un Romain avec une Latine ou une étrangère. Les enfants nés de ce mariage mixte suivaient la condition du père. C. D—Y.

CONON, général athénien. Bloqué par le spartiate Callicratidas dans le port de Mitylène, 406 av. J.-C., délivré à la suite de la bataille des îles Arginuses, il fut un des 10 généraux qui furent battus à Ægos-Potamos, 405, d'où il gagna la cour d'Evagoras, roi de Chypre. Quand Artaxercès Mnémon fut attaqué en Asie Mineure par Agésilas, Conon obtint de lui une flotte pour relever la fortune d'Athènes: vainqueur de Pisandre à Cnide, 394, il fit rentrer les Cyclades sous le joug de sa patrie, conquit Cythère, et releva les fortifications d'Athènes avec l'or des Perses. Puis, soit qu'il ait voulu réellement s'emparer de l'Ionie, soit qu'il en ait été faussement accusé par les Spartiates auprès d'Artaxercès, il fut attiré à une entrevue par le satrape Téribaze, arrêté et mis à mort. D'autres disent qu'il recouvra la liberté, et mourut de maladie dans l'île de Chypre, en 390. Il eut pour fils Timothée. Sa vie a été écrite par Corn. Népos. *V.* aussi Xénophon et Diodore de Sicile. B.

CONON de Samos, astronome et géomètre au IIIe siècle av. J.-C. Ses ouvrages sont perdus, et il n'est connu que par les témoignages d'Archimède, Apollonius, Sénèque Virgile et Catulle. *V.* BÉRÉNICE.

CONON, mythographe contemporain d'Auguste. Il avait écrit en grec 50 récits mythologiques et historiques, dont Photius nous a conservé un abrégé curieux pour les premiers temps de la Grèce. Kanne en a donné une édition avec notes de Heyne, Gœttingue, 1798.

CONON, pape de 686 à 687. Ce fut lui qui donna mission à St Kilian, évêque d'Irlande, de convertir les peuples de la Germanie.

CONQUES, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. et à 38 kil. N.-N.-O. de Rodez; 540 hab. Il y eut autrefois une célèbre abbaye.

CONQUES, ch.-l. de cant. (Aude), arr. et à 7 kil. N.-N.-E. de Carcassonne, sur l'Orbiel; 1,291 hab. Fabr. de draps.

CONQUET (LE), v. et petit port sur l'Océan (Finistère), arr. et à 25 kil. O. de Brest; 1,380 hab. Rade sûre. Fabr. de produits chimiques. — A 2 kil. se trouve le cap St-Mathieu, la pointe la plus occidentale de la France, dominée par les ruines imposantes de l'abbaye de St-Mathieu.

CONQUISITEURS, *Conquisitores*, commissaires chargés, chez les anc. Romains, d'aller lever la milice dans les campagnes et provinces voisines de Rome. Le sénat les nommait, en tel nombre qu'il jugeait utile, avec plein pouvoir de prendre tous les hommes qui leur conviendraient. C. D—Y.

CONRAD Ier, duc de Franconie, m. en 919, élu roi d'Allemagne par les Franconiens et les Saxons, à la mort de Louis l'Enfant, 911. Les autres peuples refusèrent de le reconnaître, et Conrad passa tout son règne à les combattre. Il trouva un autre ennemi dans le duc de Saxe, Henri l'Oiseleur, et fut vaincu à Ehresbourg. Il défit les Hongrois, appelés par le duc de Bavière, Arnoul le Mauvais, et périt des suites de ses blessures. G.

CONRAD II, dit *le Salique*, descendant de Conrad Ier, petit seigneur de Franconie, élu roi d'Allemagne à la mort de Henri II, et préféré à son cousin Conrad, duc de Franconie, 1024, m. en 1039. Il est le 1er empereur de la dynastie franconienne, maintint dans le devoir la Bohême, la Pologne et la Hongrie, prit possession du royaume d'Arles à la mort de Rodolphe III, 1033, et fit deux expéditions heureuses en Italie, 1026, 1037. Pour remédier aux guerres privées, il institua les *trêves de Dieu* dans ses Etats. En 1037, il rendit à Milan une célèbre constitution, qui établissait l'hérédité des arrière-fiefs, et défendait aux suzerains de confisquer les fiefs des vassaux sans un jugement de leurs pairs. Non content de ménager ainsi à l'empereur l'appui de la petite noblesse contre les grands feudataires, il conféra à sa famille les grands duchés de l'empire. G.

CONRAD III, duc de Franconie, 1er empereur de la maison de Souabe, fils de Frédéric de Buren, duc de Souabe et d'Alsace, né en 1093, m. en 1152. Il disputa la couronne à Lothaire II, soutenu par les Guelfes, 1127, se réconcilia avec lui par l'entremise de St Bernard, 1135, et lui succéda en 1138, malgré les prétentions de Henri le Superbe, duc de Saxe et de Bavière. L'Allemagne se partagea entre les deux princes et les deux familles (*V.* GUELFES). Conrad battit son rival à Winsberg près d'Heilbronn, le dépouilla de ses immenses domaines, mais en restitua une partie, la Saxe, à son fils Henri le Lion, 1142. Il prit part à la 2e croisade avec Louis VII, fut vaincu à Dorylée, assiégea vainement Damas, et revint en Europe sans armée, 1147-1149. Son mariage avec une princesse grecque et l'alliance des deux empires d'Orient et d'Occident furent symbolisés par l'aigle à deux têtes qui figure encore dans les armoiries de l'Autriche.

CONRAD IV, fils de Frédéric II, né en 1228, m. en 1254, dernier empereur de la maison de Souabe. A la mort de son père, 1250, il essaya vainement de se réconcilier avec Innocent IV, qui soutenait depuis quelques années l'anti-césar Guillaume de Hollande, et il passa en Italie pour reconquérir le royaume de Naples soulevé contre lui par le pape, 1253. Il mourut tout à coup, empoisonné, dit-on,

par son frère naturel, Manfred, qui convoitait sa succession.

CONRAD V ou **CONRADIN**, fils de Conrad IV, né en 1252, m. en 1268, duc de Souabe et de Franconie. A la mort de son père, il fut écarté de l'Empire par les grands vassaux, 1254, et, quelques années plus tard, dépouillé du royaume de Naples par son oncle Manfred, 1258. Sa mère, Élisabeth de Bavière, l'éleva en chevalier et en roi, et quand il eut atteint sa quinzième année, il vint disputer l'Italie méridionale à Charles d'Anjou, qui avait détrôné Manfred. Vaincu à Tagliacozzo et fait prisonnier, le dernier héritier de la maison de Souabe périt sur l'échafaud. On trouve de lui, avec son portrait, quelques chansons en vers, dans un ms. de la Bibliothèque impériale de Paris, nº 7266, fait au XIVe siècle, sous le nom du *Jeune Conrad*, par les soins de Henri de Klingenberg, évêque de Constance, acquis par l'électeur palatin Frédéric V vers 1616, et apporté en France par sa belle-fille la princesse palatine.

CONRAD, dit *le Pacifique*, roi de la Bourgogne Transjurane, fils de Rodolphe II, régna de 937 à 994. Menacé à la fois par les Hongrois et les Sarrasins, il les mit aux prises les uns avec les autres, et, les attaquant pendant le combat, les détruisit en grande partie. Son fils Rodolphe III lui succéda.

CONRAD, dit *le marquis de Tyr*, fils de Guillaume IV de Montferrat, combattit en Italie pour le pape contre Frédéric Barberousse, alla défendre à Constantinople, 1186, Isaac l'Ange contre ses sujets révoltés, passa de là en Palestine, où il délivra Tyr assiégée par Saladin, et se fit donner la souveraineté de cette ville. Il espérait être nommé roi de Jérusalem, avec l'appui de Richard Cœur-de-Lion, quand 2 émissaires du Vieux de la Montagne le poignardèrent, 1192.

CONRAD DE LICHTENAU, abbé d'Ursperg dans le diocèse d'Augsbourg en 1225, fut admis dans les conseils de l'empereur Frédéric II, et fit fleurir les études parmi ses moines. Il mourut en 1240. Il est probable qu'il écrivit une partie de la *Chronique d'Ursperg*, curieuse à consulter pour l'histoire de la maison de Souabe.

CONRAD DE WURTZBOURG, minnesinger ou troubadour, m. en 1287, à Fribourg en Brisgau. Ce fut un des poëtes les plus féconds de son temps; ses œuvres, dont on n'a publié que des fragments, se distinguent par la fraîcheur de l'imagination et la naïveté du style. On en trouve dans Goldast, *Parænet. vet.*; Bodmer, *Collection des Minnesingers* (Zurich, 1737, in-4º); Müller, *Collection de poésies teutoniques* (Berl., 1784). *V. Diatribe de Conrado Herbipolitâ*, par Koch, Strasb., 1782.

CONRAD, savant allemand, né à Heresbach en 1496, m. en 1576, ami de Mélanchthon et d'Érasme. On a extrait d'une correspondance avec ce dernier un précieux fragment, la *Relation de la prise de Munster par les Anabaptistes*, Leyde, 1637.

CONRADIN. *V.* CONRAD V.

CONRART (Valentin), né à Paris en 1603, m. en 1675, fut nommé en 1627 conseiller et secrétaire du roi. Bientôt il réunit périodiquement un certain nombre de gens de lettres, et sa maison devint le berceau de l'Académie Française, dont il fut secrétaire perpétuel, dès son origine. Homme de sens et de goût, il excitait les autres, et gardait ce *silence prudent* que lui reprochait Boileau. On n'a de Conrart que deux ou trois pièces de vers, une préface, des *Lettres*, plus une relation des troubles de la Fronde en 1652, imprimée en 1826 par M. de Monmerqué, dans la *Collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France*. Ses mss. forment une collection considérable à la biblioth. de l'Arsenal, à Paris. J. T.

CONRING (Hermann), savant hollandais, né en 1606 à Norden (Ostfrise), m. en 1681. Professeur de philosophie naturelle, puis de médecine, à Helmstædt, il y enseigna le premier la découverte de Harvey. Christine de Suède essaya de l'attirer à sa cour en 1650. Louis XIV lui fit une pension. Rarement on vit tant de connaissances réunies chez le même homme, théologie, droit, politique, histoire, philosophie, médecine, physique, philologie, etc., et 120 ouvrages attestent sa prodigieuse érudition. Ils ont été réunis en 7 vol. in-fol., Brunswick, 1730. Les plus intéressants sont : *De origine juris germanici*, Helmst., 1643; *De imperio Germanorum romano*, 1644; *De Germanicorum corporum habitûs antiqui ac novi causis*, 1645; *De Asiæ et Ægypti antiquissimis dynastiis*, 1648; *De hermeticâ Ægyptiorum et Paracelsicorum medicinâ*, 1648 et 1669; *Introductio in universam artem medicam*, 1654; *De finibus imperii germanici*, 1654 et 1680; *De civili philosophiâ*, 1673; *De nummis Ebræorum*, 1675. Conring a publié le premier les lettres du pape Léon III à Charlemagne, et le capitulaire de cet empereur *De villis*.

CONSABURUM, nom anc. de CONSUEGRA.

CONSALVI (Hercule), cardinal et homme d'État, né à Rome en 1757, m. en 1824. Ennemi déclaré de la Révolution française, il devint secrétaire d'Etat sous Pie VI; ce fut lui qui discuta, conclut et signa, au nom de Pie VII, le Concordat de 1801 avec le premier consul Bonaparte. En 1815, il prit part au congrès de Vienne, et obtint la restitution de Bénévent et de Ponte-Corvo au saint-siége. C'est à lui qu'appartient le projet du *motu proprio* de 1816, d'après lequel l'administration des Etats de l'Eglise fut réorganisée. Il fit rédiger de nouveaux codes de procédure civile et de commerce, presque calqués sur les codes français, dirigea les finances avec économie, se prononça avec énergie contre tous les emprunts, maintint l'ordre à Rome, créa des chaires pour les sciences naturelles et l'archéologie, et laissa des *Mémoires*, publiés par Crétineau-Joly, 1864. Consalvi avait les talents d'un homme d'Etat et un caractère qui le fit estimer de tout le monde. B.

CONSABRUCK, vge de la Prusse rhénane, à 7 kil. S.-O. de Trèves, sur la Sarre. Défaite du maréchal de Créqui par le duc de Lorraine, 1675.

CONSCRIPTION MILITAIRE. Établie par la loi du 19 fructidor au VI (5 sept. 1798), sur le rapport du général Jourdan au Conseil des Cinq-Cents, elle astreignit au service militaire tous les français de 20 à 25 ans. Ils formaient 5 classes, et chaque année, suivant les besoins du service, on appelait une ou plusieurs classes sous le drapeau, en commençant par la 1re, celle de 20 ans, et par les plus jeunes de chaque classe. On pouvait se faire remplacer. Suivant l'âge auquel on avait été appelé, la durée du service ordinaire variait de 1 à 5 ans, en temps de paix; mais en temps de guerre elle était illimitée. La Conscription resta en vigueur sous Napoléon Ier, l'abus que les circonstances contraignirent d'en faire (rappel des classes libérées, qui finit par atteindre jusqu'à des hommes de 40 ans, appel par anticipation, des classes futures, que l'on prit dès l'âge de 18 ans), la rendit si odieuse, que la promesse de son abolition fut un des moyens qui valurent à la Restauration de 1814 sa popularité éphémère. *V.* RECRUTEMENT. C. D—Y.

CONSCRITS (PÈRES). *V.* SÉNATEURS.

CONSEIL, nom donné à certaines assemblées permanentes ou extraordinaires, se réunissant pour délibérer sur des matières déterminées. Les affaires de la Suisse et des cantons qu'elle comprend, sont confiées à des Conseils. En France, avant 1789, certaines cours de justice portaient aussi le nom de Conseils.

CONSEIL (GRAND). *V.* CONSEIL DU ROI.

CONSEIL ACADÉMIQUE, conseil établi au ch.-l. de chaque académie universitaire en France, pour surveiller les écoles, leur discipline, leur administration économique, leur enseignement, examiner les réformes à introduire, donner son avis sur les questions d'administration, de finances ou de discipline, distribuer les encouragements, poursuivre les abus, et juger les affaires contentieuses relatives à l'instruction publique. D'après le décret organique de l'Université du 17 mars 1808 et l'ordonnance du 7 décembre 1845, ce conseil se composait de 10 membres, non compris le recteur et les inspecteurs d'académie, tous choisis par le ministre parmi les fonctionnaires de l'Université; un directeur d'école normale ou un inspecteur primaire leur était adjoint. La loi du 15 mars 1850 composa le conseil académique de la manière suivante : le recteur; un inspecteur d'académie, un fonctionnaire de l'enseignement, ou un inspecteur des écoles primaires, désigné par le ministre; le préfet ou son délégué; l'évêque ou son délégué; un ecclésiastique désigné par l'évêque; un ministre protestant; un délégué du consistoire israélite, s'il y en a; le procureur général de la cour d'appel, ou le procureur près le tribunal de 1re instance; un membre tiré par voie d'élection de la cour d'appel ou du tribunal de 1re instance; 4 membres élus par le conseil général du département. Enfin la loi du 27 mai 1854 a composé ainsi ce conseil : le recteur, président; les inspecteurs de la circonscription; les doyens des facultés; sept membres choisis tous les 3 ans par le ministre de l'instruction publique : un parmi les archevêques ou évêques de la circonscription; deux parmi les membres du clergé catholique, ou les ministres des cultes non catholiques reconnus; deux dans la magistrature, deux parmi les fonctionnaires publics ou autres personnes notables de la circonscription. B.

CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. *V.* CONSEIL DU ROI.

CONSEIL D'AGRICULTURE. *V.* CONSEIL DE COMMERCE.

CONSEIL D'AMIRAUTÉ. *V.* AMIRAUTÉ.

CONSEIL DES ANCIENS, l'une des 2 assemblées créées par la constitution de l'an III (1795), et qui formait, avec les Cinq-Cents, le Corps législatif. Leur nombre était fixé à 250 membres, âgés de 40 ans au moins, mariés ou veufs, et domiciliés depuis 15 ans sur le territoire de la République. Ils approuvaient ou rejetaient les résolutions des Cinq-Cents, après 3 lectures à 5 jours d'intervalle chacune, excepté quand il y avait déclaration d'urgence. Les résolutions approuvées prenaient le titre de *loi*; repoussées, elles ne pouvaient être reproduites avant un an. Les Anciens siégeaient aux Tuileries, avaient le droit de changer la résidence du Corps législatif, et de choisir les membres du Directoire sur une liste décuple, présentée par les Cinq-Cents. Les deux Conseils, qui devaient se renouveler par tiers chaque année, furent obligés de recevoir au début les deux tiers de conventionnels. Ainsi l'avait décrété la Convention. Les renouvellements partiels envoyèrent des hommes politiques de vues opposées; le coup d'État du 18 fructidor expulsa 56 membres des Anciens; puis la révolution du 18 brumaire détruisit le Conseil même, qui avait duré 4 ans. J. T.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, conseil créé dans chaque arrondissement par la loi du 28 pluviôse an VIII (18 février 1800), et chargé de répartir entre les communes de l'arrond. le montant des contributions directes, de donner son avis sur toutes les affaires intéressant l'arrond., d'émettre des vœux relatifs aux besoins du pays. Jusqu'en 1833, les membres en furent choisis par l'empereur ou le roi; depuis, ils furent élus pour 6 années, et renouvelés par moitié tous les 3 ans, par les citoyens payant au moins 200 fr. d'impôts directs, ou portés sur la liste du jury; puis au moyen du suffrage universel, depuis 1848. Chaque canton nomme un conseiller: s'il y a moins de 9 cantons, certains cantons nomment 2 conseillers, et même 3, pour que le nombre total ne soit pas moindre de 9. Le Conseil se réunit en session sur la convocation du sous-préfet, par suite d'un décret du pouvoir central. Ed. T.

CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE. Institué à Paris par décret de 1849, il se compose de 19 membres, présidés par le préfet de la Seine, et surveille l'administration générale des hôpitaux.

CONSEIL AULIQUE. *V.* AULIQUE.

CONSEIL DE LA BANQUE DE FRANCE. *V.* BANQUE DE FRANCE.

CONSEIL DES BATIMENTS CIVILS. Institué vers 1796, il examine les projets et devis de construction ou de restauration de tous les bâtiments civils de l'Empire; les plans d'alignements des rues et places de Paris et des autres villes; donne son avis sur les questions d'art et de comptabilité soumises à son examen par les divers ministres; prononce sur les concours entre architectes. Il est présidé par le ministre d'État ou un vice-président, et se compose de plusieurs membres architectes

CONSEIL DE CHANCELLERIE. *V.* CONSEIL DU ROI.

CONSEIL DES CINQ-CENTS, l'une des deux assemblées créées par la Constitution de l'an III (1795), et qui formait, avec les Anciens, le Corps législatif. Les 500 membres, dont les deux tiers, par décret de la Convention, devaient d'abord être pris parmi les conventionnels, se renouvelaient par tiers chaque année. Ils proposaient les lois, dont il était fait 3 lectures à 10 jours au moins d'intervalle, à moins que le conseil n'eût déclaré l'urgence. Après chaque lecture, la discussion s'ouvrait, et les propositions admises s'appelaient *résolutions*; le Conseil des Anciens, qui ne pouvait les modifier, les approuvait ou les rejetait; adoptées, elles devenaient des *lois*. Pour être élu, il fallait être âgé de 30 ans, et domicilié depuis 10 ans sur le territoire de la République. Les renouvellements partiels l'altérèrent comme les Anciens, et le coup d'État du 18 fructidor expulsa 139 de ses membres. Cette victoire fut inféconde; les clubs jacobins se rouvrirent, la guerre civile se ralluma, les finances furent gaspillées; les deux Conseils, transférés à S^{t}-Cloud, reçurent, au 18 brumaire, la loi de Bonaparte. Le 19, ils nommèrent une commission consulaire exécutive, composée de Sieyès, Roger-Ducos et Bonaparte, et deux commissions législatives chacune de 25 membres. Ces deux commissions se déclarèrent dissoutes le 5 nivôse an VIII (26 décembre 1799), jour où le Sénat, s'étant constitué, élut le Tribunat et le Corps législatif. J. T.

CONSEIL COLONIAL, nom de conseils établis en 1833 dans les colonies françaises de la Martinique, de la Guadeloupe, de Bourbon et de la Guyane, et qui ont subsisté jusqu'en 1848. Leurs membres, en nombre variable selon l'importance de la colonie, étaient élus pour 5 ans, parmi les colons âgés de 30 ans et payant de 400 à 600 fr. de contributions directes, par tous ceux qui, âgés de 25 ans et domiciliés depuis 2 ans, payaient un cens de 2 à 300 fr. Ils votaient le budget des colonies, sauf le traitement du gouverneur et du personnel de la justice et des douanes, déterminaient l'assiette et la répartition des contributions directes, donnaient leur avis sur la police de la presse, les affranchissements, la pénalité applicable aux esclaves, l'instruction publique, etc., et pouvaient exprimer leurs vœux, soit dans des adresses au roi, soit par des mémoires soumis au gouverneur. B.

CONSEIL GÉNÉRAL DE COMMERCE. Assemblée des délégués de toutes les chambres de commerce de France, convoquée une fois par an, au ministère du commerce, pour faire entendre les vœux et les réclamations de leurs commettants.

CONSEIL ROYAL DE COMMERCE. *V.* CONSEIL DU ROI.

CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE, DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE. Établi en 1853, il donne son avis sur toutes les questions que lui renvoie le gouvernement, telles que: projets de lois et de décrets sur les douanes; traités de commerce et de navigation; législation coloniale; encouragements pour les pêches maritimes; questions de colonisation et d'émigration; enfin, enquêtes sur certaines questions. Il se compose de 16 membres, plus, le ministre de l'intérieur, président, un vice-président, et un secrétaire, avec voix consultative.

CONSEIL COMMUN. *V.* CONSEIL DU ROI.

CONSEIL DE CONSCIENCE, conseil chargé par le Régent, en 1716, de l'administration des affaires ecclésiastiques. Il se composait du cardinal de Noailles, de l'archevêque de Bordeaux, de Daguesseau et de l'abbé Dorsanne.

CONSEIL DES DÉPÊCHES. *V.* CONSEIL DU ROI.

CONSEIL DE DISCIPLINE. Conseil militaire qui prononce, dans chaque régiment français, sur l'envoi des soldats, coupables de certains méfaits, dans les compagnies disciplinaires. Il se compose du colonel, président, d'un chef de bataillon, des trois premiers capitaines et des trois premiers lieutenants d'un bataillon autre que celui dont l'inculpé fait partie. — Conseil qui juge les gardes nationaux accusés de fautes contre le service. Il est composé du chef du bataillon dont fait partie l'inculpé, de deux officiers et d'un simple garde. Un capitaine fait les fonctions de rapporteur. — Conseil de l'ordre des avocats, qui exerce un droit de surveillance, un contrôle sur le barreau près de chaque cour impériale, statue sur l'admission au stage, réprime les écarts des avocats dans leur profession, maintient la dignité et l'honneur de l'ordre. Ce conseil est élu par l'assemblée générale des avocats inscrits au tableau depuis 10 ans à Paris, et 5 ans dans les départements. Il se compose de 5 membres, dans les sièges où le nombre des avocats est inférieur à 30; de 7, si celui des inscrits est de 30 à 50; de 9, pour un tableau de 50 à 100; de 15, pour 100 et au-dessus; de 21 à Paris. Le bâtonnier de l'ordre est président du conseil. Les avocats au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, ont un Conseil de 9 membres, élus par l'ordre, avec un président nommé par le garde-des-sceaux, sur la présentation de 3 candidats.

CONSEIL DES DIX. *V.* DIX.

CONSEIL CENTRAL DES ÉGLISES RÉFORMÉES. *V.* ÉGLISES RÉFORMÉES.

CONSEIL D'ÉTAT. *V.* CONSEIL DU ROI.

CONSEIL ÉTROIT. *V.* CONSEIL DU ROI.

CONSEIL DE FABRIQUE, c.-à-d. de la maison, de l'italien *fabbrica*. Conseil chargé de l'administration du temporel d'une paroisse (*V.* MARGUILLIER).

CONSEIL ROYAL DES FINANCES. *V.* CONSEIL DU ROI.

CONSEIL GÉNÉRAL, conseil créé dans chaque département français par la loi du 22 pluviôse an VIII, et chargé de répartir entre les arrondissements le montant des contributions directes, de voter les impôts départementaux, de donner son avis sur toutes les affaires intéressant le département, et d'émettre des vœux relatifs aux besoins généraux du pays. Jusqu'en 1833, les membres en furent choisis par l'empereur ou le roi; depuis, ils furent élus pour neuf années, d'abord par les citoyens payant au moins 200 fr. d'impôts directs ou portés sur la liste du jury, puis, après 1848, au moyen du suffrage universel. Chaque canton nomme un conseiller, et le conseil est renouvelé par tiers tous les 3 ans. Dans le département de la Seine, le Conseil général, formé des 60 membres du Conseil municipal de Paris, et de 8 membres nommés par l'Empereur pour les 28 cantons des arr. de S^{t}-Denis et de Sceaux, porte le nom de *Commission départementale*. Le Conseil se réunit en session ordinaire d'une quinzaine de

jours une fois par an, sur la convocation du préfet, par suite d'un décret de l'Empereur. Ed. T.

CONSEIL DE GUERRE. Tribunal de justice militaire dont l'institution remonte, sous différents noms, à Charles VII. Le Conseil de guerre juge et punit les infractions aux lois de l'armée, et prononce la peine capitale. Sous Louis XIV, il se composait de 7 juges, capitaines d'infanterie autant que possible. Une loi de 1791 remplaça les *Conseils* par d'autres tribunaux; une loi de l'an III créa des *Conseils militaires*, et une loi de l'an V les remplaça par des Conseils de guerre composés de 7 membres. Chaque division militaire a un Conseil de guerre formé de 2 officiers supérieurs, 4 officiers et un sous-officier. La composition se modifie quand on doit juger des officiers. Dans une place assiégée, ou déclarée en état de siége, sont justiciables des Conseils de guerre tous les individus étrangers à l'armée, dans les cas fixés par le Code de justice militaire de 1857.

CONSEIL D'EN HAUT. *V.* CONSEIL DU ROI.

CONSEIL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ, créé en 1802 près la Préfecture de police de Paris, réorganisé en 1851-52. Il surveille les halles et marchés, les abattoirs, les voiries, chantiers d'écarrissage, cimetières, amphithéâtres de dissection, vidanges, bains publics, prisons, secours aux noyés, épidémie, enfin tout ce qui touche à la salubrité publique. Il a 30 membres, la plupart médecins, un président, qui est le préfet de police, un vice-président, et un secrétaire annuels.

CONSEIL IMPÉRIAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Institué par décret du 17 mars 1808, sous le nom de *Conseil de l'Université*, il se composait de 30 membres choisis parmi les hauts fonctionnaires de l'Université : 10 étaient *conseillers à vie ou titulaires*; les autres, *conseillers ordinaires*, étaient renouvelés chaque année. Le ministre présidait; le vice-président était chancelier de l'Université; un autre membre faisait fonction de trésorier. Le conseil formait 5 sections : état et perfectionnement des études, administration et police des écoles, comptabilité, contentieux, affaires du sceau. Il porta le nom de *Conseil royal de l'Université*, de 1815 à 1848, puis celui de *Conseil supérieur de l'instruction publique*. D'après la loi du 15 mars 1850, ce Conseil comprit : le ministre, président; 4 archevêques ou évêques, élus par leurs collègues; un ministre de chacune des églises réformées, élu par les consistoires; un membre du consistoire central israélite, élu par ses collègues; 3 conseillers d'Etat, élus par leurs collègues; 3 membres de la cour de cassation, élus par leurs collègues; 3 membres de l'Institut, élus en assemblée générale de l'Institut; 8 membres de l'enseignement public, nommés à vie par le pouvoir central, seuls salariés, et formant une section permanente; 3 membres de l'enseignement libre, désignés par le ministre : en tout, 28 membres nommés pour 6 ans. Le décret du 9 mars 1852 a supprimé la section permanente du *Conseil impérial*, et remis au chef de l'Etat le droit de nomination et de révocation de tous les membres, qui sont : 3 sénateurs, 3 conseillers d'Etat, 5 archevêques ou évêques, 3 membres des cultes non catholiques, 3 membres de la cour de cassation, 5 membres de l'Institut, 8 inspecteurs généraux de l'Université, 2 membres de l'enseignement libre : en tout, 32 membres, nommés pour un an. Une section de révocation y a été créée en 1863. B.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, créé par la loi du 27 mai 1854, au ch.-l. de chaque département, et composé du préfet, président; de l'inspecteur de l'Académie; d'un inspecteur de l'instruction primaire désigné par le ministre, et des membres que la loi du 15 mars 1850 appelait à siéger dans les anc. conseils (*V.* CONSEIL ACADÉMIQUE). Ses attributions sont les mêmes, quant à l'instruction primaire et aux affaires disciplinaires et contentieuses, que celles du conseil académique de 1850. L'inspecteur de l'Académie instruit les affaires de l'instruction primaire sous l'autorité du préfet, celles de l'instruction secondaire sous l'autorité du recteur.

CONSEIL MARTIAL, tribunal d'officiers de marine, institué par la loi du 21 août 1790, pour connaître des délits commis à bord des navires de l'Etat, et emportant la peine des galères ou la peine de mort. Les conseils martiaux ont été remplacés par les conseils de guerre maritimes, qui s'occupent de tous les délits entraînant une peine autre que la cale ou la bouline.

CONSEIL GÉNÉRAL DES MINES. Il donne son avis sur tous les perfectionnements proposés pour les mines de l'Etat, sur les concessions des mines, etc. Ses membres sont : le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, président; 4 inspecteurs généraux de 1re classe, 4 de 2e classe, et un ingénieur en chef, faisant fonctions de secrétaire avec voix consultative.

CONSEIL DES MINISTRES, composé de tous les ministres, à portefeuille ou sans portefeuille, auquel sont adjoints quelquefois de simples ministres d'Etat. Il se réunit ordinairement sous la présidence de l'Empereur, ou de l'un des ministres, et s'occupe des affaires politiques et des grandes affaires d'administration.

CONSEIL MUNICIPAL. *V.* COMMUNE.

CONSEIL OFFICIEUX, conseil institué par la loi du 6 brumaire an V (28 octob. 1796), et composé de trois citoyens désignés par les tribunaux civils, chargés de défendre gratuitement les intérêts des soldats et marins absents pour le service.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS. *V.* CONSEIL DE DISCIPLINE.

CONSEIL DES PARTIES. *V.* CASSATION et CONSEIL DU ROI.

CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES. Il a pour mission de donner son avis sur les grands travaux projetés d'utilité publique, routes, chemins de fer, ponts, ports, desséchements, irrigations, etc. Ses membres sont au nombre de 18, présidés par le ministre des travaux publics, plus un secrétaire. Ce sont des inspecteurs divisionnaires choisis par le ministre et renouvelés tous les 6 mois. Il y a en outre 3 sections pour l'examen des affaires sommaires et courantes : section des routes et des ponts, section de la navigation, section des chemins de fer. Ce conseil fut établi par décret du 7 fructidor an XII (25 août 1804).

CONSEIL DE PRÉFECTURE. *V.* PRÉFET.

CONSEIL PRESBYTÉRAL, conseil d'une paroisse protestante. Il se compose de 4 membres laïques, au moins, ou 7 au plus, sous la présidence de l'un des pasteurs.

CONSEIL PRIVÉ. *V.* CASSATION et CONSEIL DU ROI.

CONSEIL DES PRISES, commission extraordinaire établie en temps de guerre pour juger les prises faites en mer sur les ennemis, soit par la marine de l'Etat, soit par les navires des particuliers armés en course. Ce conseil a été supprimé en 1814, et ses attributions conférées au comité du contentieux du Conseil d'Etat.

CONSEIL PROVINCIAL D'ARTOIS, tribunal créé par Charles-Quint à Arras, 1530. Il avait dans son ressort tout l'Artois, les villes et territoires de Dunkerque, Gravelines et Bourbourg. Il fut supprimé en 1790.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES. *V.* PRUD'HOMMES.

CONSEIL DE RECENSEMENT, conseil chargé de prononcer sur les admissions, et d'arrêter le contrôle définitif de la garde nationale.

CONSEIL DE RÉVISION, nom donné à la fois aux tribunaux militaires qui ont mission de réviser les jugements des conseils de guerre, et aux réunions d'officiers et d'administrateurs qui prononcent sur les cas d'exemption du service militaire, au moment du recrutement général. Dans ce dernier cas, il est composé du préfet du département, président, ou d'un conseiller de préfecture qui le représente; d'un autre conseiller de préfecture, d'un membre du conseil général, d'un conseiller de l'arrondissement où siége le conseil, d'un officier général ou supérieur nommé par l'Empereur, enfin d'un membre de l'intendance militaire et du sous-préfet de l'arrondissement, ces derniers avec voix consultative seulement. Le conseil de révision parcourt tous les cantons du département, ou au moins les arrondissements. Il fixe le contingent de chaque canton.

CONSEIL DU ROI. Dans la cour du roi de France, composée de grands vassaux, furent de bonne heure appelés les *clercs*, des gens du Tiers, distingués par leurs lumières, pour donner des conseils et s'occuper de l'administration; telle fut l'origine du parlement de Paris, qui fut détaché de la Cour du roi, et devint permanent sous Philippe IV. Les rois négligèrent de rassembler leurs vassaux, sauf dans les grandes occasions (*V.* ÉTATS GÉNÉRAUX); mais ils eurent toujours auprès d'eux d'autres conseillers chargés de l'administration des affaires publiques, et qui formèrent le *Conseil du roi*, *Conseil étroit*, *Conseil secret* ou *Conseil privé*. On le distinguait du *Conseil commun du roi*, nom que l'on donnait au parlement de Paris, ou à des assemblées de membres du parlement, de la cour des comptes et du conseil privé. La délimitation entre ces différents corps n'était pas rigoureuse : le conseil privé s'occupait plus particulièrement des affaires d'Etat, et le parlement des affaires de justice. La composition du conseil privé dépendait de l'arbitraire des rois. En 1789, le conseil du roi était divisé en cinq départements : — 1° le *Conseil d'en haut* ou *des affaires étrangères*, ou même *Conseil d'Etat*, tenu dans la chambre du roi deux fois par semaine; tous ceux qui y étaient appelés prenaient le titre de ministres d'Etat qu'ils conservaient

toute leur vie ; on n'y traitait que des affaires politiques ; — 2° le *Conseil des dépêches*, relatif aux affaires de l'intérieur, présidé par le chancelier de France, en l'absence du roi ; — 3° le *Conseil royal des finances*, créé en 1681, où l'on traitait de l'administration des finances, et où l'on jugeait en dernier ressort tous les procès relatifs aux finances ; — 4° le *Conseil royal de commerce*, créé en 1730, et réuni, en 1787, au *Conseil royal des finances*. Les 4 conseils ci-dessus se tenaient en présence du roi, et étaient dits plus particulièrement *Conseils du Roi* ; — 5° le *Conseil d'Etat*, autrement dit *Conseil des parties*, ou *Conseil privé*, formé de magistrats nommés conseillers d'Etat, et dont dépendait un *bureau* ou *commission de chancellerie et de librairie*. Les quatre derniers conseils étaient présidés par le chancelier de France en l'absence du roi. Charles VIII, en 1497, créa une cour d'officiers en titre appelée *Grand Conseil*, présidée par le chancelier, chargée surtout des affaires relatives au roi ou à ses officiers (dons, brevets, administration des domaines, etc.). En 1771, ce *Grand Conseil* fut supprimé, et les affaires dont il avait connaissance furent renvoyées, les unes au *Conseil privé du roi*, les autres aux *Maîtres des requêtes de l'hôtel* ou au *Parlement de Paris*. Le *Grand Conseil* fut rétabli en 1774 et supprimé en 1790.

Le nombre des conseillers d'Etat varia d'abord suivant la volonté du roi ; en 1413, il fut porté à 15 ; en 1664, à 20 ; en 1673, sous Louis XV, à 32, et sous Louis XVI il fut de 40. On les distinguait en *ordinaires*, ou siégeant toute l'année, et en *semestres*, ou ne siégeant que six mois. Le titre de conseiller d'Etat n'était pas un office, mais une dignité donnée par lettres-patentes. Le titulaire jouissait de la noblesse transmissible. Il y eut aussi des conseillers d'Etat par brevet, qui n'avaient pas entrée au conseil ; ce titre honorifique, aboli en 1629, fut rétabli, puis aboli de nouveau en 1693. Après les conseillers d'Etat venaient les *maîtres des requêtes*, ainsi appelés parce qu'ils faisaient devant le conseil du roi le rapport sur les requêtes qui y étaient adressées. En 1345, ils sont nommés *maîtres des requêtes de l'hôtel du roi*, parce qu'ils étaient chargés de recevoir et d'examiner les requêtes adressées au roi, et en outre, d'une juridiction spéciale pour certaines affaires de la maison royale. Leur nombre a varié : en 1285, ils n'étaient que 3 ; ils furent portés en 1289 à 6 ; en 1522, à 9 ; plus tard, malgré les remontrances des parlements, beaucoup de nouvelles charges furent créées ; leur nombre s'éleva à 88 ; en 1751, il fut réduit à 80. Les maîtres des requêtes étaient également membres du Parlement, et étaient souvent chargés de fonctions importantes dans les provinces. Leur costume était la robe de soie avec le rabat plissé. Les avocats au parlement, choisis par le chancelier, plaidaient devant le conseil du roi en matière contentieuse. En 1743, ce droit fut érigé en office ; les titulaires jouissaient entre autres du privilége de *committimus* (*V. ce mot*).

Les divers conseils furent détruits, par la Révolution, en 1790 et 1791, à l'exception du *Conseil d'Etat*, qui ne fut plus composé que du roi et des ministres, et qui fut dissous en 1792.

Un nouveau conseil d'Etat, chargé d'éclairer et d'assister le gvt dans ses fonctions, fut créé le 22 frimaire an VIII (13 déc. 1799), et divisé en 5 sections, de *législation*, de l'*intérieur*, des *finances*, de la *guerre*, et de la *marine*. Dans son sein s'élaborèrent toutes les grandes lois de l'époque consulaire et impériale. Il perdit de son pouvoir quand, après la Restauration, son concours pour la confection des projets de loi ne fut plus forcé. Il l'a recouvré en 1852. Il a encore une double fonction : soumettre ses avis au gouvernement pour les réglements généraux d'administration publique, et décider en dernier ressort les procès administratifs. Il se compose d'un président et d'un vice-président nommés par l'Empereur, de 40 à 50 *Conseillers d'Etat en service ordinaire* ; de 20 au plus en *service extraordinaire* ; de 40 *maîtres des requêtes*, et de 80 *auditeurs*, tous nommés et révoqués par l'Empereur. Les auditeurs sont ainsi appelés, parce qu'ils font une espèce de noviciat pour écouter et s'instruire. Il y a six sections dans le conseil d'Etat : législation, justice et affaires étrangères ; contentieux ; intérieur, instruction publique et cultes ; travaux publics, agriculture et commerce ; finances ; guerre et marine. *V.* Vidaillan, *Histoire des Conseils du roi*, Paris, 1856, 2 vol. in-8° ; Regnault, *Histoire du Conseil d'Etat, depuis son origine jusqu'à nos jours*, 1851, in-8°. ED. T.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE SANTÉ. Il se compose de 12 membres, la plupart médecins, nommés par l'Empereur, et siége auprès du ministre de l'intérieur. Il a pour fonctions de donner son avis sur tout ce qui intéresse la santé publique.

CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES. Il est composé de 3 ou de 5 membres, médecins ou pharmaciens.

CONSEIL DU SCEAU DES TITRES, conseil nommé d'abord *Commission du sceau*, et qui fut institué pour connaître des titres de noblesse et statuer sur les constitutions de majorat. Il eut de l'importance sous la Restauration.

CONSEIL SECRET. *V.* CONSEIL DU ROI.

CONSEIL SOUVERAIN D'ALSACE, tribunal établi à Colmar en 1679, et tenant lieu de parlement dans la prov. d'Alsace. Il fut supprimé par la loi du 7 sept. 1790.

CONSEIL SOUVERAIN DE ROUSSILLON, tribunal établi à Perpignan en 1642, mais constitué seulement en 1660. Sa juridiction comprenait les vigueries du Roussillon, de Conflans et de Cerdagne. Il fut supprimé par la loi du 7 sept. 1790.

CONSEILS SUPÉRIEURS, nom donné aux tribunaux souverains que Louis XV établit en 1771, après l'exil du parlement de Paris, dans les villes d'Arras, Blois, Châlons, Clermont-Ferrand, Lyon, Poitiers, Nîmes, Bayeux, Douai et Rouen, et qui furent supprimés par Louis XVI, 1774-5.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. *V.* CONSEIL IMPÉRIAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE SURVEILLANCE DES ÉTABLISSEMENTS GÉNÉRAUX DE BIENFAISANCE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE. Ce conseil est chargé de proposer toutes les améliorations dans les hospices. Il ne se réunit que sur la convocation du ministre de l'intérieur, et se compose de 24 membres.

CONSEIL DES TRAVAUX DE LA MARINE. Institué en 1831, réorganisé en 1845. Il délibère sur les travaux de constructions civiles, d'art, d'installations, d'inventions, etc., concernant la marine, et siége à Paris, sous la présidence d'un membre de l'amirauté. Le nombre des conseillers est de 6, nommés par l'Empereur, et pris parmi les ingénieurs et les officiers supérieurs de la marine ; plus, un secrétaire avec voix délibérative.

CONSEIL DES TROUBLES, conseil formé dans les Pays-Bas par le duc d'Albe, sous la présidence de Vargas, pour juger les causes relatives aux troubles religieux et politiques de ce pays. Il ordonna tant de supplices, que le peuple l'appela le *Conseil de sang*.

CONSEIL ROYAL DE L'UNIVERSITÉ. *V.* CONSEIL IMPÉRIAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

CONSEILLER, titre que l'on donne aux membres du conseil d'Etat, de la cour des comptes, du conseil de l'instruction publique, des cours impériales, des conseils de préfecture, des conseils généraux, des conseils d'arrondissement et des conseils municipaux. Les avocats le portèrent aussi autrefois. De même, les notaires furent appelés *conseillers garde-notes* ou *garde-scel*. On nommait *conseillers d'épée*, *conseillers de robe courte*, ceux qui, dans diverses cours de justice, avaient le droit de siéger l'épée au côté (princes du sang, ducs et pairs, gouverneurs de province, baillis, sénéchaux, grands maîtres des eaux et forêts, etc.) ; les autres étaient dits *conseillers de robe longue*. B.

CONSENTES, nom que les anc. Romains donnaient à 12 divinités de premier ordre, dont 6 dieux et 6 déesses, qui formaient le conseil de Jupiter, et présidaient à l'ordre du monde. Leurs statues, enrichies d'or, étaient élevées, dit Varron, sur la grande place de Rome. De ces divinités, on ne connaît bien que Jupiter, Junon, Minerve, Summanus, Vulcain, Saturne, Mars, et peut-être Vertumne, Janus ou Neptune, et Nortie. Plus tard, on confondit les *Dii consentes* avec les 12 *grands Dieux* de la Grèce. Les fêtes qu'on célébrait en leur honneur se nommaient Consenties (*Consentia*).

CONSENTIA, anc. v. d'Italie (Brutium) ; auj. *Cosenza*.

CONSERANS. *V.* COUSERANS.

CONSERVATOIRES DE MUSIQUE. Ces écoles publiques de musique sont destinées à propager l'art, et à le conserver dans sa pureté. En Italie, c'étaient autrefois des fondations pieuses, charitables, où les enfants étaient logés, nourris, entretenus et instruits gratuitement. Il y avait à Naples trois Conservatoires pour les garçons : *Santo-Onofrio*, *la Pietà dei Turchini* et *Santa-Maria di Loreto* ; à Venise, quatre pour les filles : l'*Ospedale della Pietà*, le *Mendicanti*, le *Incurabili*, l'*Ospedaletto di San-Giovani e Paolo*. Les trois établissements napolitains furent, lors de la domination française, réunis en un seul, où l'on admit également les garçons et les filles, et qui a été transféré en 1818, sous le nom de *Real Collegio di Musica*, dans l'anc. couvent de S^t-Sébastien. Le Conservatoire de Milan fut fondé en 1808. Celui de Paris date de 1784 : établi par le baron de Breteuil, dans le local des Menus-Plaisirs du

roi, sous le nom d'*Ecole royale de chant et de déclamation*, il fut fermé en 1789, rétabli par la Convention en 1793 avec le titre d'*Institut national de musique*, et organisé sous son nom actuel en 1795 : ses méthodes ont fait le tour du monde, et les concerts de ses professeurs ou anciens élèves ont une réputation européenne justement méritée. Tous les cours sont gratuits. Des succursales de ce Conservatoire ont été érigées à Lille en 1826, à Toulouse en 1840, à Marseille et à Metz en 1841, à Dijon en 1845, à Nantes en 1846. Il existe des Conservatoires de musique à Bruxelles, Cologne, Vienne, Munich, Leipzig, Prague et Varsovie. B.

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS, établissement placé, à Paris, rue St-Martin, dans les bâtiments de l'anc. prieuré St-Martin des Champs, et destiné à recevoir les modèles, plans ou dessins des machines, des appareils, des instruments et des outils employés dans l'agriculture et dans les arts industriels, afin d'y servir à l'enseignement et aux progrès des sciences. Il a été créé le 12 germinal an VII (1er avril 1799). Un cabinet de machines, que Vaucanson légua à Louis XVI, et un ancien dépôt de l'Académie des sciences furent le noyau des riches collections actuelles. Il y a, en outre, 14 cours publics gratuits, embrassant les sciences agricoles et mécaniques, l'administration et la législation.

CONSISTOIRE, *Consistorium*, lieu où s'assemblait le conseil intime et secret des empereurs romains, et, par suite, ce conseil lui-même, dont les membres étaient appelés *comites consistoriani*. Le consistoire, formé dès le règne d'Auguste, pour préparer les lois qui devaient être soumises au sénat, ne tarda pas à se substituer à cette assemblée, et les décrets impériaux qu'il rédigea tinrent lieu des sénatus-consultes. — Le conseil des anc. rois de France s'appelait *regium consistorium*. B.

CONSISTOIRE, *Consistorium sacri pontificis*, nom donné, dans l'Église catholique, au collége des cardinaux réuni pour affaire importante. On distingue le *Consistoire public*, dans lequel le pape reçoit les princes et les ambassadeurs, et le *Consistoire secret*, où il pourvoit aux siéges vacants, mais avec deux cardinaux seulement. B.

CONSISTOIRE, assemblée de ministres et anciens de la religion protestante, corps représentatif des Églises réformées. C'est avec lui que correspond le ministre des cultes en France. Les luthériens de la confession d'Augsbourg ont des consistoires chargés de veiller à la discipline, à l'administration des biens de chaque église; et, de plus, un consistoire général, qui a la surveillance de toutes les églises. Les calvinistes n'ont qu'un consistoire par église; 5 églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode. Les consistoires avaient autrefois le droit de censure sur les mœurs, et infligeaient même des peines : ils ont encore la prérogative de nommer et de destituer les pasteurs, sauf ratification du gouvernement. La loi du 18 germinal an X a décidé qu'il y aurait un consistoire par 6,000 âmes de population protestante; qu'il se composerait des pasteurs de chaque église et de 6 à 12 *anciens*; que ces derniers, élus parmi et par les laïcs les plus imposés, seraient renouvelés par moitié tous les deux ans. Il n'y a plus de présentation à l'église, ni de consentement du peuple, comme sous l'anc. discipline. — Le culte israélite a un consistoire central et des consistoires départementaux. B.

CONSORRANI, anc. peuple de la Gaule (Novempopulanie), à l'E. des Convènes et au pied des Pyrénées, avec un ch.-l. de même nom (auj. *St-Lizier*). Ils ont donné leur nom au pays moderne de *Conserans* ou *Couserans*.

CONSTABLE, mot anglais dérivé du mot français *connétable*; il désigne certains officiers publics, institués sous Édouard III, et dont les fonctions ont de l'analogie avec celles des commissaires de police français. Chargés d'exécuter les sentences des juges de paix, leurs supérieurs immédiats, les constables ont encore pour mission de maintenir le bon ordre et d'arrêter les criminels en flagrant délit. Ils ont, pour signe de leur autorité, un bâton de bois de 1 mèt. à 1 mèt. 33 de long, surmonté des armoiries royales, ou une baguette de laiton, de 10 à 11 millimètres de long, avec laquelle ils touchent quiconque doit les suivre. En cas de résistance, ce qui est très-rare, les assistants doivent leur prêter main-forte, sous peine d'être eux-mêmes arrêtés. Les constables, rétribués seulement depuis 1829, sont élus annuellement dans chaque commune parmi les hommes de la classe aisée, qui toutefois peuvent prendre un remplaçant (*deputy-constable*). En cas d'urgence, tout citoyen peut être requis de remplir les fonctions de *special constable*. — Dans la marine anglaise, les artilleurs chefs de pièces se nomment aussi *constables*; et le commandant de toute l'artillerie d'un navire, *grand-constable*. — Autrefois, et dès le XIIe siècle, un des grands officiers de la couronne d'Angleterre portait le titre de *lord haut constable*; sa charge équivalait à celle de connétable de France. Édouard Ier créa aussi plusieurs *hauts constables*, qui surveillaient la levée et l'armement des gens de guerre. B.

CONSTANCE Ier, surnommé *Chlore*, c.-à-d. *pâle*, né vers 250 dans la Haute-Mœsie, d'une nièce de Claude II, servit avec distinction sous Aurélien et Probus. En récompense de ses victoires sur les Sarmates, Dioclétien lui donna, en 292, le titre de César, avec le gouvernement de l'Espagne, des Gaules et de la Grande-Bretagne, sous l'Auguste Maximien. Constance comprima l'insurrection de Carausius et d'Allectus en Grande-Bretagne, releva la ville d'Autun détruite par les Bagaudes, et battit les Francs qui avaient envahi le pays des Bataves. Devenu Auguste à son tour et collègue de Galérius après l'abdication de Dioclétien en 305, il fit cesser dans les Gaules les persécutions contre les chrétiens, et alla faire la guerre aux Pictes et aux Calédoniens. Il mourut en 306 à Eboracum (York). De sa première femme Hélène, qu'il fut obligé de répudier pour épouser Théodora, fille de Maximien, il avait eu un fils, qui fut Constantin le Grand. M.

CONSTANCE II, empereur romain, de 337 à 361, né à Sirmium en 317, 2e fils de Constantin Ier, n'empêcha pas les soldats de massacrer, en 337, ses cousins et ses oncles. A la mort de son père, il partagea l'empire avec ses frères Constant et Constantin II, et reçut l'Asie, la Syrie, l'Égypte, la Thrace, Constantinople, le Pont et la Cappadoce. Jusqu'en 350, il ne s'occupa que de repousser les Perses et de soutenir les Ariens; il persécuta St Athanase. Puis, chargeant son cousin Gallus de la guerre d'Orient, il vint battre l'usurpateur Magnence à Mursa en Pannonie, 351. Seul empereur, mais timide et soupçonneux, Constance fit tuer, en 354, le cruel et ambitieux Gallus, et inquiéta même Julien, qui gouvernait sagement la Gaule après l'avoir délivrée des Alémans; la guerre civile commençait, quand Constance mourut en Cilicie, désignant Julien pour lui succéder. Ce fut Constance II qui fit venir d'Égypte à Rome l'obélisque qui décore la place de Saint-Jean de Latran. A. G.

CONSTANCE, général d'Honorius, combattit en 411 Gérontius et Constantin qui avaient usurpé le pouvoir dans la Gaule, obligea Ataulf, roi des Wisigoths, à se retirer en Espagne, et obtint, en 416, la main de Placidie, sœur de l'empereur. Il en eut un fils qui fut Valentinien III, et une fille, Honoria, qui fut fiancée à Attila. Il mourut en 421.

CONSTANCE, reine de France, fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse. Elle épousa, en 998, le roi Robert, que le pape venait de contraindre à se séparer de Berthe, et dont elle fit le malheur par son caractère impérieux. Elle fit assassiner Hugues de Beauvoir, confident de son mari, et creva elle-même les yeux à son confesseur, accusé d'hérésie. Elle voulut assurer le trône, en 1031, à son 3e fils Robert, au préjudice de Henri Ier, mais ne réussit pas. Elle mourut à Melun, 1032. Le couvent de Poissy fut fondé par elle. B.

CONSTANCE, fille de Roger II, roi des Deux-Siciles, et de Sibylle de Bourgogne, née vers 1146 ou 1154, épousa Henri VI, fils de Frédéric Barberousse, dans un âge déjà avancé, 1186, et lui apporta des droits sur le royaume des Deux-Siciles. Après la mort de Guillaume II, qui n'avait pas laissé d'enfants, 1189, Henri VI triompha de l'usurpateur Tancrède et de son fils Guillaume III, mais déshonora sa victoire par des cruautés, qui indignèrent la reine elle-même. On prétend qu'elle l'empoisonna, 1197. Constance mourut l'année suivante, en conférant la tutelle de son jeune fils Frédéric II à Innocent III. G.

CONSTANCE, reine de Sicile, fille de Manfred et de Béatrix de Savoie, épousa, en 1261, Pierre d'Aragon. Elle engagea son mari, après les Vêpres siciliennes, à soutenir la guerre contre Charles d'Anjou, 1283, et passa elle-même en Sicile, où elle gouverna jusqu'en 1297 au nom de ses fils Jayme et Frédéric.

CONSTANCE, *Constantia*, v. du grand-duché de Bade, chef-lieu d'un cercle, à 156 kil. S.-S.-E. de Carlsruhe, sur le bord S.-E. du lac auquel elle donne son nom, et sur la rive g. du Rhin à sa sortie de ce lac; par 47° 39' 51" lat. N., et 6° 50' 33" long. E.; 6,500 hab. Évêché. En partie fortifiée. Un pont l'unit au faubourg de Pétershausen. Peu de commerce et d'industrie. On remarque sa belle cathédrale et le palais épiscopal, monuments de l'art gothique; le château grand-ducal; le couvent des Dominicains, où se tint le concile de l'année 1414. — Constance fut fondée par les Romains au IVe siècle. Au moyen âge, elle était ville libre impériale, et compta 40,000 hab. Son évêque

était prince de l'Empire. Charles Quint prit la v., qui n'avait pas adhéré à l'*intérim* de 1548. Elle a été cédée par l'Autriche au duché de Bade, 1805. *V.* BADE, au *Supplém.*

CONSTANCE (Lac de), anc. *Brigantinus lacus* et *Lacus Rheni*, en allem. *Boden-See* ou *Bodmansee* (du vieux château de Bodman). On l'a nommé aussi lac de *Bregenz*, et, dans les poëtes, *mer de Souabe*. Il est situé entre la Suisse (St-Gall et Thurgovie), l'Autriche, la Bavière, le Wurtemberg et le duché de Bade. Il est formé par le Rhin, qui le traverse. La partie N.-O., très-rétrécie, porte le nom de *lac d'Uberlingen*. Superf., 476 kil. carrés; 194 kil. de tour. Il reçoit la Bregenz et la Stockach. Autrefois, il s'étendait davantage au S.; les terres d'alluvion, entraînées par le Rhin, l'ont resserré sensiblement. Il contient les îles de Lindau, Reichenau et Meinau. Eaux profondes, poissonneuses, et sujettes à des crues et à des baisses rapides, appelées *Ruhss* dans le pays, et dont la cause est ignorée. Elles gèlent rarement. Bords généralement bas et d'un bel aspect, garnis de nombreux villages. Navigation très-active par bateaux à vapeur.

CONSTANCE (Paix de). Cette paix, signée en 1183, termina l'une des périodes de la guerre du Sacerdoce et de l'Empire. Frédéric Barberousse reconnaissait l'indépendance des villes lombardes, leur droit d'avoir des troupes, des fortifications, des consuls, des tribunaux jugeant en dernier ressort jusqu'à concurrence de 50 marcs d'argent, et ne conservait que la faculté de confirmer l'élection des consuls et d'établir des juges d'appel pour les causes les plus importantes. B.

CONSTANCE (Concile de). Célèbre concile, convoqué, pendant le grand schisme d'Occident, par le pape Jean XXIII et l'empereur Sigismond. Il se composa de 29 cardinaux, 4 patriarches, 160 évêques, 564 abbés et docteurs, sous la présidence du cardinal de Brogni, et dura du mois de novembre 1414 au mois d'avril 1418. Il attira 150,000 étrangers dans Constance. La France fut représentée dans l'assemblée par Pierre d'Ailly et Jean Gerson. Æneas Sylvius Piccolomini (plus tard Pie II) servit de secrétaire. Les prélats, pour rendre l'unité à l'Eglise catholique, déposèrent Jean XXIII, et obtinrent l'abdication de Grégoire XII; mais ils ne purent vaincre l'opiniâtreté de Benoît XIII. Ils proclamèrent ensuite la suprématie des conciles œcuméniques sur les souverains pontifes. L'hérésiarque Jean Huss fut condamné, livré au bras séculier, et brûlé vif avec son disciple Jérôme de Prague. L'apologie du meurtre du duc d'Orléans, écrite par J. Petit en faveur du duc de Bourgogne, fut unanimement réprouvée. Enfin une députation des Pères du concile concourut avec les cardinaux à l'élection du pape Martin V. Quant à la réforme de la discipline ecclésiastique, une commission nommée par le concile s'en occupa pendant 30 mois, et Martin V proposa, de son côté, certaines mesures; mais, dans l'exécution, on en resta de part et d'autre à des détails peu importants. B.

CONSTANCE, v. de la colonie du cap de Bonne-Espérance, à 22 kil. S. de la ville du Cap. Elle est renommée pour ses excellents vins de liqueur.

CONSTANT Ier, empereur romain, 337-350, 3e fils de Constantin, joignit à la préfecture d'Italie les Etats de son cousin Dalmace (Macédoine et Grèce) et de son frère Constantin II (Gaules), 340. Malgré le rétablissement de St Athanase à Alexandrie, il se fit détester par ses débauches, et fut tué dans les Pyrénées par un émissaire de l'usurpateur franc Magnence. A. G.

CONSTANT II, empereur grec, fils d'Héraclius II, 641-668. Empereur à 12 ans, il laissa les Arabes prendre Rhodes et poursuivre leurs succès en Afrique sous les califats d'Othman et de Moaviah. Au reste, il protégea le monothélisme, persécuta le pape Martin, et quitta Constantinople qu'il haïssait, pour Syracuse, où il périt assassiné. S.

CONSTANT DE REBECQUE (Benjamin), publiciste, orateur, philosophe, né à Lausanne en 1767, m. le 8 déc. 1830. Descendant de protestants français réfugiés en Suisse pendant les persécutions, il eut une jeunesse dissipée, sans but sérieux, et qui annonçait une grande mobilité d'imagination. Il vint en France en 1796, et se signala en réclamant avec succès à la barre du conseil des Cinq-Cents un décret de réintégration pour les exilés dont les pères avaient été frappés par la révocation de l'édit de Nantes. Déjà connu par quelques écrits politiques, il fut appelé au Tribunat après le 18 brumaire; mais son opposition, soit à la tribune, soit dans les salons de Mme de Staël, le fit bientôt éliminer et exiler. Les années d'exil furent un temps d'études philosophiques et littéraires pour Constant, qui prit droit de cité dans les différentes universités allemandes. Il se maria avec une Hanovrienne, parente du ministre prussien prince de Hardenberg. Rentré en France en 1814, il s'était rallié à la monarchie constitutionnelle, lorsque arrivèrent les Cent-Jours. Napoléon fit appeler Benjamin Constant, qui accepta les fonctions de conseiller d'État, et prit part à la rédaction de l'*Acte additionnel* (*V. ce mot*). Louis XVIII le bannit lors de la 2e Restauration. Gracié en 1816, après une explication apologétique de sa conduite pendant les Cent-Jours, il entra à la Chambre des députés en 1819, où il devint un des chefs de l'opposition constitutionnelle. Après la révolution de 1830, il fut promu à la présidence du conseil d'Etat. Benjamin Constant avait des talents éminents comme écrivain et même comme orateur; il jouit d'une grande influence sur le public, et cependant manqua toujours dans l'opinion de la considération qui donne la vraie force et fait la durée des réputations; c'est qu'il n'avait de convictions en rien; « il passa sa vie à faire de la politique libérale sans estimer les hommes, dit M. Sainte-Beuve, à professer la religiosité sans pouvoir se donner la foi, à chercher en tout l'émotion sans atteindre à la passion... Il a le triste honneur d'offrir le type le plus accompli de ce genre de nature contradictoire, à la fois sincère et mensongère, éloquente et aride, chaleureuse et terne, romanesque et antipoétique, insaisissable vraiment. Telle qu'elle est, on n'en saurait citer aucune de plus distinguée et de plus rare. » Les principaux ouvrages politiques de B. Constant sont : *De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans leur rapport avec la civilisation européenne*, 1814, éloquente philippique contre Napoléon; *Cours de politique constitutionnelle*, collection de différents écrits publiés de 1817 à 1820; *Discours* prononcés à la tribune; articles publiés dans les journaux *la Minerve, le Courrier français, la Renommée*, etc. Ses écrits philosophiques sont : *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*, 5 vol. in-8o, 1824-30, œuvre de prédilection de l'auteur, où il envisage le sentiment religieux comme un élément nécessaire de la vie sociale et de la liberté humaine; *Du polythéisme romain* (posthume, 2 vol., 1833). Ses œuvres proprement littéraires sont: un roman, *Adolphe*, 1815, où il a peint, dit-on, une partie des aventures de sa propre jeunesse; *Wallenstein*, traduction en vers du chef-d'œuvre de Schiller, faite pour propager en France le romantisme; *Lettres* intimes. La publication en a été commencée en 1844, dans le journal *la Presse*, et presque aussitôt interrompue par un arrêt judiciaire. G. L.

CONSTANTIA, nom anc. de COUTANCES et de CONSTANCE.

CONSTANTIN Ier, dit *le Grand*, (*Caius-Flavius-Valerius-Claudius-Constantinus*), empereur romain, fils de Constance Chlore et d'Hélène, né en 272 ou 274 ap. J.-C., à Naissus en Dardanie, m. en 337. Élevé sous les yeux de Dioclétien, à qui son père, chargé de gouverner la Gaule, l'avait remis en otage, il gagna sa faveur, par son adresse dans les exercices du corps, son courage, son dédain des plaisirs, le suivit en Égypte pendant la guerre contre Achillée, s'illustra dans plusieurs combats contre les Perses, et reçut le titre de César (*V. ce mot*). Galerius, collègue de Dioclétien, en fut jaloux; il retint, après l'abdication de ce prince, en 305, le jeune Constantin presque captif, l'exposa à des périls dont il sortit victorieux, et, en le laissant se rendre auprès de son père malade, donna des ordres afin d'arrêter sa marche. Constantin sortit à la hâte de Nicomédie, gagna de vitesse ses ennemis, et reçut à York le dernier soupir de Constance Chlore, 306. Proclamé empereur par les troupes de Grande-Bretagne, de Gaule et d'Espagne, il réprima les incursions des Francs sur le Rhin, livra aux bêtes féroces, dans le cirque de Trèves, leurs chefs Ascaric et Ragaise, mit à feu et à sang le pays des Bructères, institua, en mémoire de ces victoires, des jeux annuels (*ludi francici*), régla et diminua les impôts payés par ses sujets, et punit les exactions des collecteurs. Puis, il ordonna la mort de son beau-père Maximien (*V. ce nom*), qui avait voulu l'assassiner, 310. La situation de l'empire appela bientôt son attention : Sévère, proclamé Auguste pour l'Occident par Galérius, périssait sous les coups de Maxence, fils de Maximien; Galérius lui-même était enlevé par une horrible maladie, et l'Orient était partagé entre Licinius et Maximin Daïa, 311. Dès cette époque, Constantin prêtait l'oreille aux enseignements chrétiens; il n'est pas prouvé qu'il se soit alors converti, et, loin qu'il l'ait été par sa mère, comme le dit Théodoret, ce serait lui, selon Eusèbe, qui l'aurait convertie. Provoqué par Maxence, qui régnait en tyran à Rome, il franchit les Alpes, 312, et dispersa divers corps de troupes à Suse, à Turin, à Brescia et à Vérone. On

rapporte qu'auprès de Rome une croix de feu lui apparut au ciel, avec cette inscription : *In hoc signo vinces*. Maxence, battu près du pont Milvius, se noya dans le Tibre en fuyant. Maître de tout l'Occident, Constantin maria sa sœur Constance avec Licinius, et promulgua, en 313, l'édit de Milan, qui accordait la tolérance aux chrétiens, et déchargeait leurs prêtres de toutes fonctions civiles. S'il substitua sur ses drapeaux la croix aux aigles romaines, il donna quelques satisfactions aux païens de son empire, en relevant à Rome le temple de la Concorde, et en prenant le titre de grand pontife du paganisme. Une nouvelle attaque des Francs le rappela vers le Rhin, et par de nouveaux succès il mérita le surnom de *Francicus*. De son côté, Licinius se débarrassait de Maximin Daia. La concorde ne dura pas longtemps entre les deux empereurs ambitieux et perfides. Licinius, vaincu à Cibalis en Pannonie et à Mardie en Thrace, dut céder à son rival la Pannonie, la Dalmatie, la Dacie, la Macédoine et la Grèce, 315. Constantin employa huit années de paix à faire de sages ordonnances, empreintes de l'esprit chrétien : il supprima le supplice de la croix, interdit d'exposer ou de faire mourir les enfants nouveau-nés, de saisir pour dettes les esclaves et les animaux employés à la culture, de soumettre les débiteurs au fouet et aux tortures, punit sévèrement le rapt et le parricide, prohiba les combats de gladiateurs, et permit aux prêtres chrétiens d'affranchir les esclaves sans la participation des magistrats civils. Toujours incertain dans sa religion, d'une part, il défendit d'inquiéter quiconque se convertirait à l'Evangile, décréta des châtiments contre quiconque embrasserait le judaïsme, et ordonna la célébration du dimanche et la sanctification du vendredi; d'autre part, il permit aux aruspices de consulter les entrailles des victimes. En 323, Constantin reprit les armes pour repousser les Sarmates et les Goths, qu'il défit aux trois batailles de Campona, Marga et Bononia; il les chassa de l'Illyrie, et les poursuivit au delà du Danube. A son retour, il attaqua brusquement Licinius; après deux victoires à Andrinople et à Chrysopolis, il le dépouilla du reste de ses provinces, le relégua à Thessalonique, et bientôt, sous prétexte de conspiration, le fit mettre à mort. Alors il se déclara hautement chrétien, rétablit dans leurs droits, biens et offices ceux des chrétiens que Licinius en avait privés, promit des privilèges aux villes qui abattraient les idoles, permit aux prêtres de recevoir des legs et des donations et d'ouvrir un asile dans leurs églises aux criminels qui s'y réfugiaient, exempta d'impôts leurs propriétés, et leur accorda des tribunaux particuliers. Désireux de rendre la paix à l'Eglise, que troublaient les Ariens, il réunit à Nicée, 325, le 1er concile œcuménique, où 318 évêques condamnèrent les doctrines d'Arius et rédigèrent le Symbole catholique. Rome, toute pleine des souvenirs et des monuments du paganisme, ne pouvait plus être la capitale de Constantin; voulant se soustraire au mécontentement plusieurs fois exprimé des habitants, qui, d'ailleurs, avaient vu avec indignation le meurtre de son fils aîné Crispus, il choisit pour capitale Byzance qu'il agrandit et qu'il appela, de son nom, Constantinople, 330. L'empire tout entier fut réorganisé. S'entourant, comme Dioclétien, de toute la pompe orientale, il prit un certain nombre de ministres : le *præpositus sacri cubiculi*, intendant du palais impérial; le *magister officiorum*, sorte de ministre d'État, expédiant et faisant exécuter les édits; le *quæstor*, chef de l'administration judiciaire; le *comes rerum privatarum*, administrateur des domaines et du trésor de l'empereur; le *comes sacrarum largitionum*, qui veillait à la perception des impôts et autres revenus publics; le *magister utriusque militiæ*, ministre de la guerre, auquel étaient subordonnés un *magister equitum*, un *magister peditum*, et 35 *duces* ou *comites*; les 2 *comites domesticorum*, chefs de la garde de l'empereur. Une noblesse de collation remplaça l'antique patriciat, et fut partagée en plusieurs classes (*nobilissimi*, *illustres*, *spectabiles*, *clarissimi*, etc.). Les fonctions militaires et les fonctions civiles furent nettement séparées. Constantin établit une division de l'empire en 4 *préfectures* civiles, comprenant 13 *diocèses* et 119 *provinces* (V. PRÉFECTURE, DIOCÈSE, PROVINCE). Pour subvenir aux frais de cette hiérarchie administrative, les impôts furent élevés à un taux excessif. L'armée reçut une nouvelle organisation; elle comprit : 1° les gardes palatins (*palatini*), dont le service auprès de l'empereur était le moins périlleux et le plus rétribué; 2° les légionnaires, cantonnés dans les villes de l'intérieur; 3° les gardes-frontières (*limitanei*), formés généralement de Barbares, et chargés de repousser les autres Barbares. La légion, réduite à 1,500 hommes, perdit toute sa force. — Dans ses dernières années, Constantin réprima une nouvelle agression des Goths, autorisa 300,000 Sarmates à s'établir dans la Pannonie, la Thrace et la Macédoine, et entreprit contre le roi de Perse, Sapor II, qui avait envahi la Mésopotamie, une guerre que la mort ne lui permit pas d'achever. Avant d'expirer, il s'était fait baptiser, et avait partagé ses États entre ses trois fils Constance, Constant, et Constantin II, qu'il avait eus de Fausta, fille de Maximien, et ses deux neveux, Dalmace et Annibalien. Le sénat de Rome lui décerna les honneurs divins. L'Eglise grecque l'honore comme un saint, le 22 mai. Il a reçu le titre de *Grand*, sans doute à cause de ses victoires, de ses talents militaires, de son activité infatigable; mais il eut une ambition démesurée, un esprit soupçonneux et vindicatif, un naturel perfide et cruel, et le christianisme eut peu d'influence sur ses mœurs. V. Albert de Broglie, *l'Eglise et l'Empire romain au IVe siècle*, Paris, 1857, 4 vol. in-8°. B.

CONSTANTIN II (*Claudius-Flavius-Julius*), empereur romain, 337-340, né à Arles, en 316, de Constantin I, reçut à sa mort la préfecture des Gaules, et mourut à Aquilée en voulant dépouiller de l'Italie son frère Constant.

CONSTANTIN III, usurpateur, se fit proclamer empereur en 407 par les légions de Grande-Bretagne, passa en Gaule où il choisit Arles pour résidence; fut un instant accepté comme collègue par Honorius, puis assiégé dans Arles par Constance, général de ce prince, obligé de se rendre, et mis à mort, 411.

CONSTANTIN IV, surnommé *Pogonat* (*le Barbu*), né en 648, empereur grec, 668-685. Il succéda à son père Constant II, qu'il vengea. Pendant six années, 673-679, les Arabes, commandés par Yézid, fils de Moaviah, vinrent assiéger Constantinople. Ils furent repoussés, grâce au feu grégeois, dont on fit alors un premier usage. Moaviah n'eut la paix qu'au prix d'un tribut, 679. Mais dans ce temps, Constantin IV payait tribut aux Bulgares. Pour rendre la paix à l'Eglise, il convoqua à Constantinople un concile contre les monothélites, 680-681, et fut cher aux orthodoxes et aux papes. S.

CONSTANTIN V, surnommé *Copronyme* (*l'ordurier*), né en 718, empereur grec, 741-775. Le parti orthodoxe lui infligea ce surnom, parce qu'il souilla les fonts baptismaux lorsqu'il y fut présenté. Comme son père Léon III, il fit la guerre aux moines et au culte des images. Il faillit en être victime de son vivant, et, après sa mort, son nom en resta flétri. Son administration ne manqua cependant pas d'une certaine grandeur. S.

CONSTANTIN VI, né en 771, empereur grec, 780-797, fils de Léon IV et de la fameuse Irène. Après avoir subi sa tutelle, il lui arracha le pouvoir et le garda 15 mois à peine, 790-792; mais, à la fin, il rappela Irène qui lui fit crever les yeux. Il mourut dans une profonde indigence.

CONSTANTIN VII, dit *Porphyrogénète* (*né dans la pourpre*), empereur grec, 911-959. Agé de sept ans lorsqu'il succéda à son père Léon VI, il en régna 48, dont 13 mois avec son oncle Alexandre, 911-912; 7 ans sous la tutelle de sa mère Zoé, 912-919; 25, comme captif, sous l'autorité de Romain Ier, qui se fit associer à l'empire; et 15 ans seul, mais toujours gouverné par sa femme Hélène et par ses ministres. La culture des arts et des sciences l'occupa plus que les soins du gouvernement. Cependant il écrivit pour son fils un *Traité de l'administration de l'empire*, inséré dans l'*Imperium orientale* de Banduri, Paris, 1711, in-fol.; c'est un livre curieux pour connaître l'origine, les intérêts politiques et les forces des peuples qui habitaient sur les frontières. Constantin VII corrigea aussi les *Basiliques*, et sa collection fit désormais autorité. Il composa une *Vie de Basile le Macédonien*, insérée dans la collection byzantine, 2 *Traités sur la Tactique*, dans le 6e vol. de Meursius, et une grande compilation historique en 53 sections, dont 2, la 27e et la 50e, *Des ambassades* et *Des vertus et des vices*, sont venues jusqu'à nous; ce sont des extraits d'ouvrages presque tous perdus auj. En 1843, M. Miller en a retrouvé de nouveaux fragments à l'Escurial; ce sont 35 extraits de Diodore, 1 de Polybe, 4 de Denys d'Halycarnasse, imprimés dans les *Fragm. historicorum græcorum* de Didot, 1848. S.

CONSTANTIN VIII, empereur grec, 928-945. Romain Lécapène, son père, l'éleva en 928 au rang d'Auguste avec son frère Étienne. Tous deux renversèrent leur père, en 944, au profit de Constantin VII, qui les exila à leur tour, 945. S.

CONSTANTIN IX, né en 961, empereur grec, 976-1028, élu avec son frère Basile II, lui laissa le pouvoir pour se livrer aux plaisirs. Resté seul en 1026, après la mort de Basile II, il abandonna le gouvernement à ses compagnons

de plaisir. Sur le point de mourir, il appela le patrice Romain Argyre, et lui offrit de perdre les yeux ou d'épouser une de ses filles : Romain choisit la fille et la pourpre, 1028. S.

CONSTANTIN X, *Monomaque* (combattant seul), né vers 1000, empereur grec, 1042-1054. Il obtint l'empire en devenant le 3e mari de Zoë, alors âgée de 63 ans. Constantin X, méprisé, subit plusieurs révoltes : celle de Maniacès, 1042; de Tornicius, 1044; de Boïlas, 1052; il souffrit les conquêtes des Normands en Italie, de Togrul-Beg en Arménie, et des Petchenègues en Servie. Sous son règne fut consommé le schisme de l'église grecque, 1054. S.

CONSTANTIN XI, *Ducas*, né vers 1007, empereur grec, 1059-1067. Isaac Comnène, en le choisissant pour son successeur, avait cru faire un heureux choix; il fut trompé : sous ce règne, les Seldjoucides s'emparent de l'Ibérie et de la Mésopotamie, et ravagent l'Arménie; les Hongrois prennent Belgrade, 1164; les Uzes envahissent la Thrace et la Grèce, 1065; les Normands achèvent la conquête de la Pouille et de la Calabre. S.

CONSTANTIN XII, empereur grec, 1067. Il était le 3e fils de Constantin XI, et régna six mois avec ses deux frères, sous la tutelle de sa mère Eudoxie. Mais le mariage d'Eudoxie avec Romain IV, 1068, l'éloigna du pouvoir. Il essaya de le ressaisir, en se révoltant contre Nicéphore Botoniate, échoua, et fut enfermé dans un monastère, d'où Alexis Comnène le fit sortir. S.

CONSTANTIN XIII, *Dragazès* ou *Dracosès*, né en 1394, dernier empereur grec, 1448-1453. Reconnu pour successeur de son frère aîné Jean VIII, il soumit son élection à l'approbation du sultan Amurat II, et lui paya tribut comme faisaient ses prédécesseurs. Mais Mahomet II, fils d'Amurat, résolut d'en finir avec Constantinople. Après de longs préparatifs, il mit le siége devant cette ville au commencement d'avril 1453, et l'emporta le 29 mai. Constantin disparut dans la mêlée. S.

CONSTANTIN, pape, 708-715, Syrien d'origine. Il combattit le monothélisme, que soutenait l'empereur grec Philippique.

CONSTANTIN, antipape, compétiteur d'Étienne III, fut élu par une faction après la mort d'Étienne III, 767, installé au palais de Latran par une bande de brigands armés, puis chassé de Rome en 769, et enfermé dans un couvent après avoir eu les yeux crevés. On a de lui quelques lettres adressées à Pepin le Bref. S.

CONSTANTIN, prince arménien de la dynastie des Roupensins, succéda à son père Roupen Ier, 1095, et, marchant sur ses traces, étendit ses conquêtes, repoussa l'invasion des Grecs, aida les croisés, leur fournissant des troupes et des vivres pour la prise d'Antioche, et reçut d'eux en récompense le titre de *chevalier*. Il mourut en 1099. C—A.

CONSTANTIN CÉPHALAS, compilateur grec du Xe siècle, refit, après Agathias, un 4e remaniement de l'*Anthologie*, et recueillit les chansons anacréontiques. Son manuscrit, trouvé par Saumaise en 1616, dans la bibliothèque d'Heidelberg, a été publié par Jacobs, Leipsick, 1813-1817, 3 vol. in-8o.

CONSTANTIN, dit *l'Africain*, savant de Carthage au XIe siècle, alla étudier en Égypte et jusque dans l'Inde. Secrétaire de Robert Guiscard, puis moine au Mont-Cassin, il écrivit sur la médecine plusieurs traités, originaux, traduits ou refondus, qui furent imprimés à Bâle, 1539, in-fol.

CONSTANTIN MANASSÈS, écrivain grec du XIIe siècle, est auteur d'un *Abrégé d'histoire*, en vers, mis en latin par Leunclavius, Paris, 1655, et des *Amours d'Aristandre et de Callithée*, roman en vers politiques et en 9 livres, dont il ne reste que des extraits, qui ont été publiés par M. Boissonade à la suite du roman de Drosille et Chariclès, par Nicetas Eugenianus, Paris, 1819, 2 vol. in-12.

CONSTANTIN PAULOWITCH, grand-duc de Russie, 2e fils de Paul Ier et frère de l'empereur Alexandre, né en 1779, m. en 1831. Il se signala en Italie, 1799, sous le commandement de Souwarof, et dans la campagne d'Austerlitz, 1805, sous Benningsen. Du vivant même d'Alexandre, il renonça, en faveur de Nicolas, son frère cadet, à tous ses droits de succession au trône, 1822. Il était depuis 1815 vice-roi de Pologne, lorsque le choléra l'enleva à la suite de la dernière insurrection de Varsovie. Il était connu par son extrême sévérité militaire. PL.

CONSTANTIN (Robert), médecin et célèbre helléniste, né à Caen en 1502, m. en 1605, professa les belles-lettres à Caen. Son *Lexicon græco-latinum*, Genève, 1562, 2 vol. in-fol., a joui d'une immense réputation; une très-grande partie des explications et des autorités du *Thesaurus* d'Henri Estienne ont été prises dans ce lexique. La dernière édit. est de 1637. C. N.

CONSTANTINE, anc. *Cirta*, v. d'Algérie, ch.-l. de la prov. de son nom, et d'une division militaire, à 156 kil. S. O. de Bône, 458 E. d'Alger; par 36°22′ 24″ lat. N., et 4° 16′ 35″ long. E.; 37,092 hab., dont 28,600 indigènes. Préfecture; trib. de 1re instance. Succursale de la Banque d'Alger; chambre de commerce, collége. La ville est construite sur une table de rochers, qu'enveloppent les eaux du Rummel, et dominée au N.-E. par le Sidi-Méeid, au S.-O. par les hauteurs de Koudiat-Aty; au S.-E. par le plateau de Mansourah, dont la sépare un immense ravin. Superf., 37 hectares; couverte de constructions moresques : la partie au N. est à 664 mètres au-dessus de la mer; la partie S. n'est qu'à 560 mèt. La ville est bâtie en forme de trapèze, et défendue par une antique Casbah; les rues sont étroites et tortueuses. A une enceinte de murailles peu solides et sans terrassements s'adossent des maisons généralement basses et en briques crues. Cette enceinte est percée de 4 portes : Bab-el-Rhabah (*porte du marché*), Bab-el-Oued (*porte de la rivière*), Bab-el-Djabiah (*porte de l'apport*), Bab-el-Kantara (*porte du pont*). Un pont, fondé par les Romains sur le Rummel, à 56 mèt. d'élévation, s'est écroulé en 1856. 32 anc. citernes, donnent l'eau aux habitants. Ligne télégraphique entre Constantine et Alger, par Aumale. Voie romaine sur Stora, reconnue en 1838, bien conservée. Fabr. d'ouvrages en cuir. — L'anc. *Cirta* était la plus riche et la plus puissante des villes de Numidie; Massinissa et ses successeurs y résidèrent. Ruinée en 311, elle fut rétablie par Constantin, dont elle prit le nom. Constantine résista aux Vandales; mais, sous la domination arabe, on y laissa périr les beaux aqueducs et les égouts romains. Pendant le moyen âge, les Catalans, Venise et Marseille eurent de fréquents rapports de commerce avec elle. Khair Eddin Barberousse s'en empara en 1520, et la soumit à des beys, vassaux du dey d'Alger. Le maréchal Clausel l'attaqua sans succès en 1836; mais le général Valée la prit d'assaut sur le bey Hadji-Ahmed, le 13 oct. 1837. Elle a été érigée en commune en 1854. B.

CONSTANTINE (Province de), une des 3 grandes divisions de l'Algérie, entre la prov. d'Alger à l'O., le Sahara au Sud, l'État de Tunis à l'E., et la Méditerranée au N.; ch.-l. en *Constantine*. Superf., 17,500,000 hectares, dont 1,100 de belles forêts; populat. en 1861, 1,402,027 hab., dont 30,414 Français, 17,332 étrangers, 6,635 israélites, le reste musulmans. Rivières : la Seybouse, la Medjerdah, l'Oued Djeddi, le Rummel ou Oued-el-Kébir. La province est divisée : 1° en *Département de Constantine*, comprenant l'ensemble des territoires civils, administré par un préfet, et renfermant (1862) les 5 sous-préfectures de Constantine, Sétif, Philippeville, Bône, Guelma; et les 5 commissariats civils de La Calle, Bougie, Djidjelli, Souk-Arras, Batna; 2° en *Division de Constantine*, comprenant l'ensemble des territoires militaires, et renfermant 4 subdivisions : Constantine, Bone, Batna, Sétif, partagées en 12 cercles. Les autres villes sont : Stora, El-Harrouch, Lambæsa, Bou Sada, Tuggurt, Ouaregla, Milah, Collo. La colonisation s'est établie le long des routes; on remarque les villages de Bugeaud, Valée, Damrémont, St-Antoine, St-Jean, Condé, Penthièvre, etc.

CONSTANTINOPLE, anc. *Byzance*, v. d'Europe, cap. de l'empire ottoman, dans la Roumélie, sur la rive occidentale du canal de Constantinople et à son embouchure dans la mer de Marmara, vis-à-vis Scutari en Asie; par 41° 0′ 16″ lat. N., et 26° 38′ 50″ long. E.; à 2,640 kil. S.-E. de Paris. Les Turcs la nomment *Istambol* (corruption du grec *eis tèn polin*, à la ville par excellence, ou *Islambol* (abondance de fidèles), *Déri Saadet* (porte du bonheur), *Constantinié* (ville de Constantin) sur les monnaies, et *Asitané* ou *Asitanéi Alié* (le suprême seuil) dans le style officiel. C'est la *Zaregrad* (ville impériale) des Valaques et des Slaves. Elle a 16 kil. de tour. Bâtie en amphithéâtre sur 7 collines, elle forme un triangle, dont un côté touche vers l'E. au port qui la sépare des faubourgs de Galata, Kassim Pacha et Khas Kieui; l'autre est baigné par la mer de Marmara au S., et le 3e, tourné à l'O. vers la campagne, est protégé par une double enceinte fortifiée et un large fossé. Vue de la mer, avec ses coupoles dorées, ses hauts minarets, ses beaux *sérails* ou palais, ses maisons aux couleurs bigarrées, ses bosquets de cyprès séculaires, elle offre un aspect magnifique; mais, à l'intérieur, presque toutes les rues sont étroites, mal pavées et sales. Les maisons, en bois, sont dévorées par de fréquents incendies : on ne voit ni noms aux rues, ni numéros, ni enseignes aux magasins, ni réverbères, ni affiches, et peu de

voitures. On compte environ 90,000 maisons. En 1848, la population, en y comprenant, selon l'usage du pays, l'enceinte des 7 collines et les faubourgs, c.-à-d. les nombreux villages qui couvrent les rives du Bosphore depuis S.-Stephano et Kadi-Keui jusqu'à l'entrée de la mer Noire, s'élevait environ à 778,000 hab., dont 420,000 Musulmans, 125,000 Arméniens, 124,000 Grecs, 36,000 juifs, 15,000 catholiques, 1,700 Tchinguianès et 16,300 sujets étrangers régis par des capitulations (Hellènes, 9,000; Anglais, Maltais et Ioniens, 2,000; Autrichiens, 1,600; Français, 1,100; Russes, 1,000; Persans, 700, etc. D'après le recensement de 1864, il y avait 1,075,000 habitants, dont seulement 480,000 musulmans. Les Turcs et les Arméniens portent en général aujourd'hui les vêtements européens, avec le *fess* ou bonnet rouge; les femmes se couvrent le haut et le bas du visage d'un *yachemak*, voile de mousseline blanche, et le corps d'un *féredjé*, manteau de drap ou de mérinos. Climat doux et pur en été, très-variable dans les autres saisons; la peste n'y a plus reparu depuis l'institution d'un système quarantenaire encore auj. sévèrement entretenu dans tout l'empire. Constantinople est la résidence du Grand-Seigneur et des autorités, du cheikh-ul-Islam, du patriarche œcuménique grec, des patriarches arméniens, d'un archevêque *in partibus*, du chef des rabbins (*Khakham-bachi*). On y compte 500 fontaines, 150 bains publics, de nombreux bazars, dont celui de Mahomet II; des *cahvés* (cafés), où l'on prend du café seulement et on se fait raser; des *pontchoudukkiani*, où l'on ne sert que des liqueurs et des sucreries. Parmi les 346 mosquées, on remarque: *Ste-Sophie*, fondée par Justinien en 532, et enlevée au culte chrétien en 1453; *Yéni-Djami* (nouvelle mosquée) ou *Sultanié*, dont les colonnes de marbre ont été tirées des ruines de Troie; les mosquées d'Achmet I^er^, de Soliman I^er^, d'Osman, de Bajazet II, de Sélim II, de Mustapha III; celle de Mahomet II, bâtie sur l'emplacement et avec les ruines de l'église des Saints-Apôtres. Chacune est entourée de parvis où sont des fontaines pour les ablutions, et contient des *turbés* (chapelles sépulcrales), où reposent les corps des sultans et des hauts personnages. Aux mosquées sont annexés des *mektebs* (écoles) et des *médressès* (colléges), au nombre de plus de 420, où 26,000 jeunes gens reçoivent une instruction gratuite. Il existe des écoles de navigation, de médecine, de mathématiques; une école militaire et d'état-major, fondée par le sultan Abdul-Medjid; l'université (*Dari-Funoun*, maison des sciences et des arts), voisine de S^te^-Sophie, n'est pas encore achevée; une académie des sciences nouvellement créée et sans local spécial; 40 bibliothèques publiques; une imprimerie impériale (*Taba'khanii-Amiré*), en face du palais du séraskier ou ministre de la guerre; 2 journaux turcs hebdomadaires, *Takvimi-Vakai* (Tableau des événements) et *Djéridei-Havadis* (Table des nouvelles); 3 journaux français, le *Journal de Constantinople* (5 fois par mois), le *Courrier de Constantinople* (tous les samedis), et le *Journal de médecine* (mensuel); un journal arménien, *Hataslan* (l'Arménie); 2 journaux grecs; un journal israélite. Au nombre des monuments figurent 28 portes considérables, reste de 48 qu'il y avait autrefois: ce fut par celle de *Top-Capoussy*, autrefois *St-Romain*, que Mahomet II fit son entrée en 1453. C'est du haut de la *Tour du Séraskier* que l'on signale les incendies. Dans tout seraï, comme dans toute maison particulière de la classe aisée, le *harem* ou gynécée, appartement des femmes, forme un corps de logis séparé et où aucun étranger ne peut pénétrer. Le palais impérial (*Palais de Top Kapou*), au N.-E. de la ville, construit par Mahomet II en 1478, en face et à l'E. de S^te^-Sophie, égale presque en étendue la ville de Vienne proprement dite: Il contient le Trésor impérial et l'hôtel des Monnaies, le seul de l'empire. *Bab-i-Ali* (la Sublime Porte), vulgairement appelé *Pacha-Capouçou* (Porte du Pacha), contient les bureaux du grand vizir, du ministre des affaires étrangères, du grand conseil de justice et du ministre de la justice; les ministres s'y réunissent en conseil. *Eski-Seraï* (le Vieux Sérail), construit en 1454, et où se retiraient les veuves des sultans, est actuellement le ministère de la guerre. Le château des Sept-Tours (*Yedi-coullé*), auj. très-délabré, bâti, dit-on, par Jean Zimiscès, et reconstruit par Mahomet II en 1458, servait autrefois de prison au corps diplomatique dès que la Turquie était en guerre: il renferme la Porte Dorée (*Yény-Capoussy*), arc de triomphe érigé par Théodose le Grand; trois des tours ont été renversées par des tremblements de terre. Les antiquités les plus curieuses sont: l'Hippodrome (*At-Meïdan*, place aux chevaux), commencé par Sévère, achevé par Constantin, orné de l'*Obélisque d'Égypte* de la *Colonne aux trois serpents*, dont les têtes n'existent plus, laquelle a supporté, dit-on, le trépied de Delphes, et de la colonne historique représentant dans son piédestal les exploits d'Arcadius; la *Colonne brûlée*, belle ruine d'un monument de porphyre élevé par Constantin; *Bin bir direk*, ou la Citerne aux mille et une colonnes; la *Cisterna basilica*, ornée de 336 colonnes de granit; la citerne de Philoxène, ornée de 224 colonnes de marbre; les ruines du palais des empereurs byzantins qu'on appelait *Magnaura*, etc. — Un golfe formé par la mer de Marmara à l'E. de la pointe du Sérail, et se terminant après le faubourg d'Eyoub en pointe repliée, s'appelle la *Corne-d'Or*; il forme le port de Constantinople, long de 6,800 mèt., large de 1,600 au moins, commode et sûr, pouvant contenir plus de 1,000 bâtiments, et accessible aux plus gros vaisseaux de guerre. Sur la gauche de la Corne-d'Or se trouvent: 1° la ville proprement dite; 2° le faubourg du *Fanar* (fanal), anc. résidence des ambassadeurs, habité auj. par les Grecs; 3° le faubourg juif de *Balat*; 4° le faubourg d'*Eyoub*, entremêlé d'arbres, et célèbre par la mosquée où l'on conserve l'étendard de Mahomet et où le sultan va ceindre le sabre en montant sur le trône. A droite on remarque: 1° le faubourg de *Khas Kient*, habité par des Juifs et des Arméniens; 2° le faubourg de *Kassim-Pacha*, où se trouvent l'amirauté, l'arsenal maritime, la caserne des marins et le bagne; 3° le faubourg de *Galata*, au pied d'une colline, ainsi nommé du lait estimé (γάλα) qu'on y vendait; entouré de murs crénelés de 6 kil. bâtis par les Génois qui l'habitaient avant 1453; les négociants et banquiers européens y ont leurs comptoirs; il y a 3 églises latines, 2 églises arméniennes, un externat de lazaristes, un couvent-école de sœurs de charité, 4 églises grecques, une seule mosquée de quelque importance, les bâtiments de la quarantaine et de la douane d'importation, une tour d'où l'on signale les incendies comme de la Tour du Séraskier; 4° le faubourg de *Péra*, au haut de la colline dont Galata occupe la base, contenant le *Tekki* ou couvent des derviches tourneurs, l'église S^te^-Marie avec couvent de franciscains, l'église S^t^-Louis dépendant de l'ambassade française et desservie par des capucins, l'église S^t^-Antoine appartenant aux Pères conventuels, l'église de la Trinité, l'église du S^t^-Esprit avec l'archevêché latin, une église grecque, 3 églises arméniennes, des hôpitaux grec, arménien et européens, une vaste et belle caserne d'artillerie, un grand Champ-des-Morts, un théâtre, un Opéra italien, de riches hôtels et cafés, etc.; résidence des ambassadeurs chrétiens; 5° le faubourg de *Tophane*, où l'on voit la caserne des canonniers, la fonderie de canons, une place ornée d'une belle fontaine, et la magnifique mosquée de Mahmoud II. Trois ponts de bateaux, jetés sur la Corne-d'Or, le *Vieux-Pont*, le *Pont-Neuf*, et le *Pont de Khas Kient*, unissent la ville avec les faubourgs. — Constantinople a peu d'industrie; on y fabrique des étoffes de coton, des soieries, des armes, des ouvrages en acier, des maroquins, etc. Export. de soie, tapis, peaux, laines, cire, parfums, cuivres, pipes. Import. de grains, fer, bois, suif, pelleteries, par la mer Noire; de coton, fil, étain, lainages, soieries, coutellerie, horlogerie, papier, vin, indigo, cochenille, café, sucre, par la Méditerranée. Consulats d'Angleterre, de France, d'Autriche, de Russie, de Prusse, d'Italie, de Suède, de Grèce, de Danemark, des États-Unis, d'Espagne. Bureaux de poste français, russe, autrichien, et hellène. Paquebots à vapeur pour Odessa, Alexandrie, Trieste, Marseille, Trébizonde, Varna, Galatz, Smyrne, la côte de Syrie, l'Archipel, le Pirée, les îles Ioniennes, Malte, Southampton. En 1851, il est entré dans le port de Constantinople 6,231 navires à voiles et 470 à vapeur. B. et E. D.

Histoire. Constantinople fut fondée, en 330 ap. J.-C., par l'empereur Constantin, sur l'emplacement de l'anc. Byzance. Assise sur sept collines comme Rome, elle eut aussi son Capitole, ses cirques, son hippodrome, son Colisée. Les villes de la Grèce et de l'Italie, Rome même, furent dépouillées pour l'embellir. Les monnaies de Constantin portèrent l'image de la louve surmontée de deux étoiles, pour montrer qu'il y avait désormais deux capitales de l'empire et du monde. La population devint bientôt si grande, que l'enceinte fut trop étroite, et qu'il fallut construire jusque dans la mer, en y élevant des môles. Capitale de l'empire d'Orient depuis Théodose, elle fut agrandie sous Théodose II et Léon l'Isaurien; elle s'embellit encore sous Justinien, qui bâtit la basilique de S^te^-Sophie. Illustre dans l'histoire ecclésiastique, elle compta parmi ses patriarches, auxquels le concile œcuménique de 381 accorda la prééminence sur les autres évêques de la chrétienté, S^t^ Grégoire de Nazianze, S^t^ Jean Chrysostôme, l'hérésiarque Nestorius, le savant Photius. Quatre con-

ciles œcuméniques y furent réunis : celui de 381, qui condamna les erreurs de Macédonius et confirma le symbole de Nicée; celui de 553, où furent désapprouvés les écrits de Théodore de Mopsueste, source du nestorianisme; celui de 681, à l'occasion de l'hérésie des monothélites; et celui de 869, qui déposa Photius. Mais Constantinople offrit, dans l'histoire politique, le plus triste spectacle, et fut le théâtre d'un grand nombre de révolutions, au milieu desquelles les soldats donnèrent et avilirent la pourpre, comme les prétoriens à Rome. La fureur des jeux du cirque y fit naître, sous Justinien, une guerre civile qui coûta la vie à 30,000 personnes. Elle fut vainement assiégée par les Awares, 593, par les Awares et les Perses réunis, 625. Les flottes des Arabes l'attaquèrent six années de suite, 668-75, et de nouveau en 717; le feu grégeois la sauva. Elle échappa encore aux Bulgares en 755, et aux Varègues en 866. Entraînée par une décadence rapide, elle tomba, en 1204, au pouvoir des croisés de l'Occident, qui réussirent à y fonder un empire latin. La ville fut reprise par les Paléologues en 1261. Plusieurs fois menacée par les Turcs ottomans, elle succomba enfin, le 29 mai 1453 : le sultan Mahomet II l'emporta d'assaut, et fit de Ste-Sophie une mosquée. B.

CONSTANTINOPLE (Canal de), anc. *Bosphore de Thrace*, le *Boghaz* des Turcs, détroit qui sépare l'Asie de l'Europe et unit la mer Noire à la mer de Marmara; 30 kil. de long sur 1 à 4 de large. On n'y trouve ni bancs ni écueils dangereux, excepté un seul banc de sable dit *banc des Anglais*, au pied du mont Géant, et quelques bas-fonds rocheux à l'entrée de la mer Noire du côté de l'Europe; mais il y a des courants que le vent du N.-E. augmente. Les deux rives sont célèbres par leurs beautés pittoresques, Constantinople, Buiuk-Déréh et Thérapia en Europe, Scutari en Asie, avec de nombreuses maisons de plaisance. Il n'y a que deux petits groupes d'îlots à l'entrée orientale du canal, les Cyanées, sur la côte d'Europe. Au milieu du détroit, qui en est en même temps le point le plus resserré, sont deux forts construits par Mahomet II, et qui étaient destinés par lui à protéger Constantinople du côté de la mer Noire, *Rouméli-Hissar* en Europe, *Anadoli-Hissar* en Asie. A l'entrée sont les châteaux et batteries de *Rouméli-Fanar* et de *Rouméli-Kavak* en Europe, d'*Anadoli-Fanar* et d'*Anadoli-Kavak* en Asie.

CONSTANTINUS AGER, nom latin du COTENTIN.

CONSTITUANTE (Assemblée). *V.* ASSEMBLÉE.

CONSTITUTION, terme qui s'applique aux décisions des souverains pontifes sur les matières concernant la foi et les mœurs, et aux règlements qu'ils font pour la discipline ecclésiastique. Ces constitutions sont en forme de *bulle* ou de *bref*.

CONSTITUTION, loi politique générale d'un pays, déterminant les pouvoirs publics et les droits des citoyens.

CONSTITUTION DE 1791. Quand les États Généraux de 1789 se furent déclarés *Assemblée nationale*, ils voulurent assurer par une constitution la régénération politique du pays; le 6 juillet 1789, ils chargèrent une commission de 8 membres d'en préparer le projet. Bientôt Mounier vint le soumettre à l'Assemblée, qui le rejeta comme trop monarchique. Une commission élabora un projet différent, que l'Assemblée accueillit, et que le roi promulgua le 14 septembre 1791. Cette Constitution, précédée de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen en dix-sept articles, proclame l'égalité comme base du droit public, l'admission de tous les citoyens aux fonctions publiques, la liberté de conscience, la liberté de la presse. La représentation nationale sera concentrée dans une assemblée unique, permanente, indissoluble, et dont les lois ne seront subordonnées qu'à un *veto* suspensif de la part du roi. Les représentants, au nombre de 745, sont inviolables; ils fixent les dépenses publiques, ainsi que le chiffre des armées de terre et de mer, déclarent la guerre, ratifient les traités. La durée de la législature est de deux ans. L'Assemblée se réunit d'elle-même, si elle n'est pas convoquée; elle nomme son président, ses vice-présidents et secrétaires, et dispose d'une force armée pour sa défense. La royauté est héréditaire, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, à l'exclusion des femmes et de leur descendance. Le roi est inviolable; il prête serment à la nation et à la loi; il a une liste civile, une garde d'honneur, veille au maintien de l'ordre intérieur et de la sûreté extérieure du royaume, nomme aux fonctions diplomatiques et civiles, ainsi qu'à la plupart des grades militaires, promulgue et fait exécuter les lois. Il a des ministres responsables. Le système électoral est à deux degrés : tout citoyen âgé de 25 ans, payant une contribution directe égale à trois journées de travail, inscrit sur les registres de la garde nationale, fait partie des *assemblées primaires* qui nomment les électeurs; ceux-ci doivent avoir un revenu qui varie, selon la population, de 150 à 200 fr. : puis les *assemblées électorales* choisissent les représentants parmi tous les citoyens indistinctement. Il y a des Directoires de département et de district (*V.* DIRECTOIRE). La justice est rendue par des juges, nommés à temps par le peuple, et assistés d'un jury dans les causes criminelles, avec un tribunal de cassation, et une Haute-Cour nationale pour les délits politiques. B.

CONSTITUTION DE 1793. Œuvre de la Convention nationale, qui l'appela *Acte constitutionnel*, elle avait 124 articles, précédés de la déclaration des droits de l'homme. Voici ses principales dispositions : Un Corps législatif permanent, annuel, de 750 membres élus par tous les citoyens âgés de 21 ans; un pouvoir exécutif de 24 membres responsables, tirés d'une liste dressée par les assemblées primaires, et renouvelés par moitié tous les ans. Le Corps législatif fait les lois, qui ne seront exécutoires qu'après 40 jours : si pendant ce temps le 10e des assemblées primaires réclame, toutes seront convoquées pour statuer. Les juges sont nommés à temps par le peuple, et assistés d'un jury en matière criminelle. Il y a un tribunal de Cassation. Les assemblées primaires confèrent les fonctions administratives. — Cette Constitution, adoptée le 23 juin 1793, et suspendue aussitôt jusqu'à la paix, pour laisser la dictature au gouvernement révolutionnaire, ne fut jamais exécutée. B.

• CONSTITUTION DE L'AN III (1795). Faite par la Convention, et promulguée le 1er vendémiaire an IV (23 sept. 1795), elle a 377 articles, y compris 22 pour la déclaration des droits. Le suffrage est à deux degrés; le Corps législatif se compose d'un *Conseil des Anciens* et d'un *Conseil des Cinq-Cents* (*V. ces mots*); le pouvoir exécutif est délégué à un Directoire de 5 membres (*V.* DIRECTOIRE). La plupart des autres dispositions de la Constitution de 1791 sont conservées. B.

CONSTITUTION DE L'AN VIII. Votée par 3,011,007 électeurs sur 3,012,569, promulguée le 22 frimaire (13 décembre 1799), elle confiait le pouvoir exécutif à 3 *Consuls*, élus, les 2 premiers pour dix ans, le 3e pour cinq, et rééligibles. Les lois, proposées par les Consuls, devaient être discutées par un *Tribunat* de 100 membres (*V.* TRIBUNAT), admises ou rejetées par un *Corps législatif* de 300 membres âgés de 30 ans au moins, et renouvelés par cinquième tous les ans. Un *Sénat* de 80 membres élus à vie veillait à leur conservation. L'élection aux emplois publics est à plusieurs degrés, ainsi réglés : tout Français âgé de 21 ans concourt à la formation d'une *liste communale* d'un dixième d'entre eux, parmi lesquels le premier Consul choisit les fonctionnaires de l'arrondissement; ces électeurs désignent un dixième d'entre eux pour une *liste départementale*, sur laquelle sont choisis les fonctionnaires du département; enfin les élus de la liste départementale désignent un dixième d'entre eux, qui sont la *liste nationale*, où le Sénat prend les députés, les tribuns, les consuls, les juges de cassation, et les juges des tribunaux de 1re instance. Les commissaires du gouvernement près ces derniers tribunaux sont pris dans la liste communale; pour les tribunaux d'appel, dans la liste départementale; pour le tribunal de cassation, dans la liste nationale; ceux de la Haute-Cour sont choisis par le tribunal de cassation, et dans son sein, avec un jury, tiré de la liste nationale; les juges de paix sont élus par les citoyens pour trois ans. Trois consuls furent désignés dans l'ordre suivant : Bonaparte, Cambacérès, et Lebrun. Le premier Consul nommait les ministres, promulguait les lois, choisissait les membres du conseil d'État et les ambassadeurs, conférait les grades dans l'armée et dans la marine, et nommait les fonctionnaires civils. Il recevait un traitement de 500,000 francs. Les deux autres n'avaient guère que voix consultative, et 150,000 francs de traitement. Le sénatus-consulte du 16 thermidor an X (4 août 1802) modifia cette Constitution, faite, en partie, par Sieyès. *V.* SÉNAT CONSERVATEUR.

CONSTITUTION DE 1848. Cette Constitution, avec préambule, et en 116 articles, fut promulguée, le 4 novembre 1848, par l'Assemblée nationale issue de la révolution de Février, et abrogée par le coup d'État du 2 décembre 1851. Elle proclamait la république une et indivisible, ayant pour principes la liberté, l'égalité et la fraternité; conférait le pouvoir législatif, le droit de déclarer la guerre et de ratifier les traités, à une assemblée unique, permanente, élue par tous les Français âgés de 21 ans et jouissant de leurs droits civils et politiques; attribuait le pouvoir exécutif à un Président, nommé pour 4 ans par les mêmes élec-

teurs, rééligible seulement après un intervalle de 4 années, responsable, partageant l'initiative des projets de loi avec l'Assemblée, assurant l'exécution des lois après les avoir promulguées, disposant des troupes sans pouvoir les commander; instituait une Haute-Cour de justice pour les crimes contre la sûreté de l'Etat; créait un conseil d'Etat, choisi par l'Assemblée pour élaborer les lois, et présidé de droit par un vice-président de la république, également au choix de l'Assemblée sur une liste de 3 candidats dressée par le chef du pouvoir exécutif. B.

CONSTITUTION DE 1852. Faite en vertu des pouvoirs délégués à Louis-Napoléon Bonaparte par le vote populaire des 20 et 21 décembre 1851, elle confia pour 10 ans le gouvernement au Président de la république française, avec le droit de commander les forces de terre et de mer, de déclarer la guerre, de faire les traités de paix, d'alliance et de commerce, de nommer à tous les emplois, de faire grâce, de sanctionner et de promulguer les lois, de rendre les décrets nécessaires pour leur exécution. Elle institua un conseil d'Etat, un Sénat et un Corps législatif. Un sénatus-consulte du 7 novembre 1852, ratifié par un plébiscite, supprima la République et rétablit l'Empire héréditaire; un autre du 23 déclara que les stipulations douanières, les établissements ou modifications de tarifs, les travaux et entreprises d'utilité publique, pourraient être ordonnés par décrets impériaux.

CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ, organisation nouvelle donné à l'Église de France par l'Assemblée constituante (12 juillet 1790), après qu'elle eut enlevé au clergé, pour les remplacer par une dotation portée annuellement au budget de l'Etat, ses dîmes (13 août 1789, 14 avril 1790) et ses biens (27 novembre 1789). Faite sous l'influence janséniste du comité ecclésiastique, avec la prétention avouée de revenir à la discipline des premiers siècles, cette Constitution ne reconnaissait plus que de nom la suprématie pontificale et détruisait l'unité religieuse, en faisant, sans l'aveu du chef de la chrétienté, une nouvelle répartition des diocèses suivant celle des départements, en défendant aux évêques de demander à Rome aucune bulle de confirmation, et en substituant à l'institution canonique donnée par le pape l'institution donnée par le métropolitain. Elle bouleversait complétement la discipline ecclésiastique, en donnant aux électeurs (catholiques, protestants ou juifs) la nomination des évêques et des curés, et en ne laissant aux premiers presque aucune liberté d'action pour l'administration de leur diocèse. L'Assemblée y ajoutait la faute d'exiger des ecclésiastiques, qui exerceraient les fonctions de leur ministère, le serment à la Constitution civile. Sanctionnée à regret par Louis XVI (26 déc. 1790), mise à exécution dès janvier 1791, elle fut condamnée par le pape Pie VI, qui interdit le serment (brefs des 10 mars et 13 avril 1791), et repoussée par la majorité du clergé. De là une distinction entre les prêtres *assermentés* ou *jureurs*, et les prêtres *insermentés* ou *réfractaires*. Deux Églises furent alors en présence : l'une reconnue par l'Etat, mais manquant trop souvent de dignité, de tenue, même de convictions chrétiennes; l'autre, préférée par les fidèles, mais clandestine, et même quelquefois cruellement persécutée. Le concordat fit cesser ce schisme en 1801. — L'un des auteurs de la Constitution, Durand de Maillane, a écrit en 1791 une histoire apologétique du Comité ecclésiastique. M. l'abbé Jager, à un point de vue tout opposé, a publié en 1853 l'histoire de l'Église de France pendant la Révolution (Paris, 3 vol. in-8°). R.

CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES, recueil, en 8 livres, de règlements touchant la discipline et les cérémonies de l'Église, qu'on suppose être du temps des apôtres, et avoir été rédigés par le pape St Clément. Mais, suivant la plupart des écrivains ecclésiastiques, ces *Constitutions* sont plus récentes et n'ont qu'une médiocre autorité. Photius dit qu'elles sont entachées d'arianisme : il est probable que le texte en a été altéré ou interpolé, et, dans leur forme actuelle, elles ne paraissent pas remonter plus haut que le IIIe ou le IVe siècle (*V.* Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*, tome 2, et Fabricius, *Bibl. gr.*, t. 7 de l'édition d'Harles). Elles n'en sont pas moins curieuses comme monument des coutumes de la primitive Église et de l'antique liturgie grecque. On les trouve dans les principales collections des *Conciles*, et dans le t. 1er du recueil des *Pères apostoliques* de Cotelier; elles ont été aussi imprimées séparément : la plus ancienne édit. est celle de Turrianus, avec commentaires en grec, Venise, 1563, in-4°; la plus récente est celle de G. Ueltzen, avec une préface et des notes critiques, Schwerin, 1853, gr. in-8°. On a joint souvent aux *Constitutions* les *Canons Apostoliques*, au nombre de 85, qui sont vraisemblablement de la même époque, et que l'on a attribués de même sans fondement à St Clément le Romain. C'est, à ce qu'on croit, un recueil de décrets faits dans les premiers siècles de l'Église, d'après les principes et l'esprit des temps apostoliques. Les *Canons des Apôtres* ont été publiés pour la première fois, avec une version latine, par Haloandre, à la suite des *Novelles* de Justinien, Nuremberg, 1531, in-fol. L'édition la plus estimée est celle qu'a donnée Beveridge, avec des scholies grecques et de savantes notes, dans le t. 1er de ses *Pandectæ canonum SS. Apostolorum et Conciliorum*, Oxford, 1672, 2 vol. in-fol. Ds.

CONSTITUTIONS DE CLARENDON. *V.* CLARENDON.

CONSTITUTIONNAIRES, nom de ceux qui, sous Louis XV, adhérèrent à la constitution ou bulle *Unigenitus*.

CONSTITUTIONNELS (Prêtres), nom donné aux ecclésiastiques qui, pendant la Révolution, prêtèrent serment à la *Constitution civile du clergé*.

CONSUALIA, fêtes célébrées dans l'anc. Rome, en l'honneur du dieu Consus, le 18 ou le 21 août, et pendant lesquelles on sacrifiait sur un autel enfoui dans la terre près des premières bornes du grand Cirque. Ce jour-là, les ânes et les chevaux, libres de tout travail, portaient des couronnes sur la tête. Selon Virgile, les *Consualia* furent remplacés par les grands jeux appelés *Circenses*.

CONSUBSTANTIATION, mot par lequel les luthériens expriment leur doctrine sur l'Eucharistie. Ils prétendent qu'après la consécration le corps et le sang de J.-C. sont présents *avec la substance* du pain, et sans que celle-ci soit détruite. Ils emploient aussi le mot *Impanation*.

CONSUEGRA, *Consaburum* des Romains, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. et à 60 kil. S.-E. de Tolède; 7,000 hab.

CONSUL et CONSULAT. Le consulat, magistrature suprême, civile et militaire, chez les anc. Romains, fut institué l'an 243 de Rome, 509 av. J.-C., après l'expulsion des rois, pour exercer le souverain pouvoir dans la république. Il a duré 1050 ans, et passé, pendant cette longue période, par trois phases bien marquées, la *République*, le *Haut-Empire*, et le *Bas-Empire*.

Le Consulat sous la république. Il fut électif dès son origine, conféré dans les comices par centuries, annuel, et partagé entre deux citoyens. On appela *consuls* ces nouveaux magistrats, soit parce qu'ils consultaient le sénat et le peuple, soit de ce qu'ils étaient les conseillers de la république. On n'a que deux exemples, l'un en 68 av. J.-C. pour des motifs religieux, l'autre en 52 pour favoriser Pompée, qu'il n'y ait eu qu'un seul consul, pendant une partie de l'année. Ils eurent les marques d'autorité des rois, moins la couronne : une toge prétexte, un laticlave, des mules blanches, un sceptre ou bâton d'ivoire, 12 licteurs et une chaise curule (*V. ces mots*). En public, les citoyens leur devaient toutes les marques du plus profond respect, et les licteurs y rappelaient, même violemment, ceux qui paraissaient y manquer. Si l'on était à cheval, quand on les rencontrait, il fallait en descendre. Lorsqu'un consul était chez lui, les faisceaux, plantés de chaque côté de la porte de sa maison, témoignaient encore de sa dignité. Peu après l'institution du consulat, le peuple paraissant s'effrayer du double appareil royal qu'il voyait, le consul Valérius Publicola établit que, dans Rome, les consuls ne seraient que tour à tour précédés des faisceaux pendant un mois; que celui des deux qui ne les aurait pas serait précédé seulement d'un *accensus* (*V. ce mot*), et suivi de ses licteurs désarmés. Bientôt il ordonna encore que dans Rome les faisceaux n'auraient plus de haches. Ces coutumes se conservèrent toujours depuis. Le consul élu le premier, ou le plus âgé, prit les faisceaux le premier : on l'appelait *consul majeur*. Au temps d'Auguste, l'avantage du premier tour fut attribué au consul qui avait le plus d'enfants. Les patriciens se réservèrent d'abord le consulat; l'an 308 de Rome, 444 av. J.-C., les plébéiens réclamèrent contre cette prérogative, et, comme moyen terme, on élut, à la place des consuls, des tribuns militaires, partie patriciens, partie plébéiens, investis du pouvoir consulaire. Cela dura 78 ans, pendant lesquels il y eut bien quelques consuls; alors, l'an 386 de Rome, 366 av. J.-C., la loi Licinia ouvrit le consulat aux plébéiens, qui n'en durent d'abord avoir que l'une des deux places, et finirent souvent par les occuper toutes deux. Ce fut en l'an 172 av. J.-C. que, pour la première fois, on choisit les deux consuls parmi les plébéiens. Jusqu'à la loi Licinia, aucune condition d'âge n'avait été mise pour être consul, et l'on avait vu élire jusqu'à des jeunes gens de 24 ans et même de 20 ans; mais depuis l'admission des plé-

béiens, on chercha des garanties contre l'inexpérience de la jeunesse et des affaires : à partir de l'an 181 av. J.-C., il fallut être âgé de 43 ans révolus, avoir passé par la questure, l'édilité et la préture. Pendant fort longtemps, les consuls entrèrent en charge aux ides de mars (15 mars); l'an 599 de Rome, 153 av. J.-C., ce fut aux calendes de janvier (1er janvier), et la coutume en demeura depuis. La prise de possession avait lieu au Capitole, dans le temple de Jupiter, où ils juraient obéissance aux lois (*V.* SERMENT). Ils descendaient ensuite au Forum, où ils répétaient le même serment. Les consuls étaient originairement aussi puissants que les rois : les magistrats relevaient d'eux; les tribuns du peuple, seuls, ne leur furent jamais soumis. Quand la république commença de devenir importante, la puissance consulaire commença de se démembrer, par la force des choses, les consuls ne pouvant suffire à tout, et les Romains n'ayant pas connu le système moderne de ministres agissant sous l'impulsion d'un chef suprême. Alors, pour les suppléer, on créa successivement les censeurs, les préteurs, les édiles et les proconsuls (*V. ces mots*); néanmoins leurs attributions restèrent encore très-considérables : ils commandaient les armées, préparaient les lois, convoquaient et présidaient le sénat et les comices par centuries, recevaient les communications des gouverneurs de provinces et des rois et chefs étrangers; en un mot, ils étaient l'âme active de la république. Dans les fastes, on supputait les années par les consulats (*V.* FASTES). Bien que cette magistrature fût annuelle, on n'y pouvait être prorogé pendant plusieurs années de suite; ce n'était pas la coutume : ordinairement les comices ne choisissaient le même citoyen qu'après quelques années d'intervalle; un plébiscite de l'an 413 fixa même cet intervalle à 10 ans, mais il ne fut jamais observé, et n'empêcha pas Marius, par exemple, d'être réélu 5 ans de suite. Les consuls n'avaient au-dessus d'eux que le sénat, dans une certaine mesure : il décidait de leurs départements pour les affaires extérieures, guerres ou négociations, et quand le hasard des comices avait fait élire un incapable ou un homme dont les patriciens redoutaient l'ambition, ils l'annulaient dans des affaires insignifiantes. D'une autre part, le sénat pouvait agrandir la puissance des consuls dans des circonstances difficiles ou critiques, l'égaler presque à la dictature par un sénatus-consulte qui leur ordonnait simplement « de prendre garde que la république n'éprouvât aucun dommage. » Il pouvait aussi la supprimer, en ordonnant aux consuls de nommer un dictateur (*V. ce mot*). Le consulat conserva toute sa puissance jusqu'au temps où César devint maître de la république : à cette époque où, contrairement aux usages, il y eut à la fois un dictateur et des consuls, ces derniers durent obéir au premier; leur magistrature cessa même d'être annuelle; ils devaient abdiquer après quelques mois d'exercice, et on leur subrogeait d'autres consuls, pour multiplier ainsi les créatures de César.

Le Consulat sous le Haut-Empire. Il ne se releva pas sous les empereurs qui, chefs de la république, durent naturellement effacer les consuls. Sous Auguste, ils ne pouvaient porter d'affaires politiques au sénat que celles que l'empereur leur renvoyait. Dépouillés de leur intervention active dans les affaires du dehors, ils furent réduits à s'occuper spécialement des affaires domestiques, de l'administration de la justice, des affranchissements, de l'adjudication des impôts, etc. Les subrogations de consuls devinrent la coutume : Auguste, lorsqu'il était élu au consulat, abdiquait au bout de 6 mois, de 4 mois, et même de 3. Quand les pouvoirs des comices eurent été transférés au sénat, ce fut une facilité de plus pour multiplier les consuls; Commode en abusa pour faire une fois 25 consuls dans une seule année! Du temps d'Alexandre Sévère, la durée ordinaire d'un consulat était de 2 mois. Depuis que le consulat cessa d'être annuel, il y eut deux sortes de consuls, les *ordinaires* et les *subrogés* ou *petits consuls* : les premiers étaient ceux qui entraient en charge au 1er janvier, et ils avaient l'honneur de donner leurs noms à l'année; les autres ne figuraient pas dans les Fastes.

Consulat sous le Bas-Empire. Il ne fut plus qu'une charge purement honorifique, et depuis Dioclétien, l'empereur nomma directement les consuls. Toutes leurs fonctions consistaient en ceci : le 1er janvier, ils revêtaient leur costume, et, entourés d'un brillant cortége, se rendaient au palais impérial pour offrir leurs vœux à l'empereur; de là, descendant au Forum, ils montaient sur un tribunal, s'asseyaient sur une chaise curule, et faisaient acte d'autorité en affranchissant un esclave; ensuite ils donnaient des jeux du cirque et des jeux scéniques pendant plusieurs jours, puis ils rentraient dans une complète nullité. Leur simulacre de magistrature n'était marqué que par leurs noms, qu'ils donnaient à l'année, suivant l'usage, et que l'on gravait sur des diptyques d'ivoire qu'ils envoyaient dans les provinces (*V.* DIPTYQUES). Des consuls subrogés succédaient à ces singuliers consuls; ils avaient encore de moins le droit de dyptiques. L'avarice finit par l'emporter sur la vanité, et bien que pendant quelque temps les empereurs aidassent les consuls à supporter la dépense de leurs jeux, les amateurs d'un honneur aussi dispendieux devinrent rares, et souvent l'année n'avait point de consuls. Alors Justinien, vers la 16e année de son règne, l'an 541 de J.-C., 1293 de Rome, cessa d'en nommer. Quelques-uns de ses successeurs prirent encore le titre de consuls, la première année de leur avénement, sans doute pour plaire au peuple, auquel cela valait des jeux. L'an 886, l'empereur Léon le Philosophe supprima le consulat. Il y avait déjà longtemps que, faute de consuls, on ne comptait plus les années par consulats. C. D—Y.

CONSUL DÉSIGNÉ, *consul designatus*. Citoyen élu dans les comices pour être consul l'année suivante. Sous la république, l'élection se faisait 5 ou 6 mois à l'avance; mais sous le régime de la subrogation, les futurs consuls et leurs futurs subrogés étaient sans doute élus en même temps. Tant que le consulat fut une magistrature sérieuse, les consuls désignés avaient droit d'entrée au sénat et de prendre part à toutes ses délibérations. C. D—Y.

CONSUL HONORAIRE, *consul honorarius*, distinction qui donnait les priviléges des consulaires (*V. ce mot*) à des gens qui n'avaient jamais été consuls. César l'inventa pour ses créatures; Auguste et les empereurs suivants gardèrent cette coutume. C. D—Y.

CONSUL, titre donné pendant le moyen âge, surtout dans le midi de la France, aux magistrats des cités qui s'administraient elles-mêmes. Il équivalait à ceux de *jurat*, de *capitoul* et d'*échevin* dans d'autres villes. — Dans quelques cités commerçantes, les syndics de diverses communautés d'arts et de métiers portèrent aussi le nom de *Consuls*, et l'on applique encore maintenant la qualification de *juridiction consulaire* à la compétence des tribunaux de commerce. On nomme encore *Consuls* les fonctionnaires qu'un État entretient dans les villes étrangères, pour y protéger son commerce et faire respecter ses nationaux.

CONSUL, titre que prirent, à la fin de la 1re République française, les trois membres du pouvoir exécutif, organisé par la Constitution de l'an VIII. *V.* CONSTITUTION DE L'AN VIII.

CONSULAIRE (HOMME), *consularis vir*, citoyen qui avait été consul. Il devenait de droit sénateur. Dans le sénat, le président prenait les avis en commençant par les consulaires, suivant leur ordre d'ancienneté, ou par les consuls désignés. Un consulaire conservait, en public, le costume de consul. A la fin de l'Empire on donna le même nom à certains fonctionnaires qui, sous l'autorité d'un vicaire ou vice-préfet, administraient une province. C. D—Y.

CONSULAIRES (Fastes). *V.* FASTES.

CONSULAIRES (Justices), tribunaux de marchands, élus pour un an, qui connaissaient de toutes les contestations relatives au commerce. Voici la liste des villes qui en possédaient avant 1789, avec la date de l'institution : Toulouse, 1549; Bordeaux, Orléans, Paris, Troyes, 1563; Angers, Auxerre, Beauvais, Bourges, Châlons-sur-Marne, Reims, Sens, 1564; Calais, Châlon-sur-Saône, Châtellerault, Clermont-Ferrand, Compiègne, La Rochelle, Niort, Thiers, Tours, 1565; Abbeville, Amiens, Chartres, Poitiers, Saumur, 1566; Riom, Rouen, 1567; Lille, 1595; Limoges, 1602; Langres, 1611; Montpellier, 1691; Dunkerque, 1700; Brioude, 1701; Bayeux, Bayonne, Caen, Dieppe, Dijon, Grenoble, Le Mans, Marseille, Montauban, Morlaix, Nantes, Narbonne, Nevers, Nîmes, Rennes, St-Quentin, Saintes, Valenciennes, Vannes, Vienne, Vire, 1710; St-Malo, Saulieu, Sedan, Semur, Soissons, 1711; Agde, Alby, Alençon, Angoulême, Arles, Autun, 1720.

CONSULAT, nom donné à une période de l'histoire de France, à la fin de la 1re République; elle s'étend depuis le coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) jusqu'au 18 mai 1804. Ce fut une grande époque, de gloire au dehors, de régénération sociale, civile et politique au dedans. Bonaparte continua la guerre contre la 2e coalition européenne, que le Directoire avait laissée presque triomphante : ses victoires en Italie à Montebello et à Marengo, celles de Moreau à Hochstædt, Neubourg et Hohenlinden, amenèrent la paix de Lunéville avec l'Autriche, 1801, et le traité d'Amiens avec l'Angleterre, 1802. D'autres traités avec le roi de Naples, le pape Pie VI, la Bavière, le Portugal et la Turquie, complétèrent la pacification européenne. Il n'y eut que l'expédition contre St-Do-

mingue qui ne réussit pas. A l'intérieur, l'administration préfectorale fut instituée, les finances remises en état, la magistrature relevée. Le Concordat régla toutes les affaires ecclésiastiques. L'adoption d'un nouveau code civil et criminel, le rappel des émigrés, la création des écoles primaires, des lycées et des écoles spéciales, l'organisation de l'Institut, l'institution de la Légion d'honneur, la constitution de la Banque de France, la réglementation du notariat, l'activité rendue à l'industrie, au commerce, aux arts, l'introduction de la vaccine, etc., sont autant de bienfaits dont le Consulat dota la France. — Le sénatus-consulte organique du 16 thermidor an X (2 août 1802), approuvé par 3,568,885 votants sur 3,577,259, fortifia le pouvoir exécutif, en rendant viagères et inamovibles les fonctions des consuls qui n'étaient que décennales; Bonaparte recevait le droit de faire la paix et la guerre, de désigner son successeur, de nommer un certain nombre de sénateurs et de présenter 3 candidats pour chacune des 80 places à la nomination du Sénat. Bientôt le renouvellement de la guerre contre l'Angleterre, la conspiration de Cadoudal, Pichegru, et Moreau, amenèrent la France à donner au premier consul une puissance encore plus solide, en même temps que l'exécution du duc d'Enghien dissipait les chimériques espérances d'une restauration des Bourbons par Bonaparte lui-même. La Constitution de l'an VIII, qui avait créé le Consulat, disparut lors du sénatus-consulte du 28 floréal an XII (18 mai 1804), qui proclama Bonaparte empereur des Français. B.

CONSULAT, dignité de consul chez les anciens Romains. (V. CONSUL). — Charge de consul de commerce dans les États modernes; lieu où sont situés ses bureaux.

CONSULAT DE LA MER, nom d'un recueil d'usages des différents ports de la Méditerranée, ou de sentences arbitrales rendues en conformité des coutumes. Il paraît avoir été rédigé au XIIIe siècle par un Italien, un Catalan ou un Marseillais. Il fut adopté par les Pisans, les Génois, les Vénitiens, par St Louis, etc. On y statue qu'en temps de guerre les marchandises neutres chargées par l'ennemi sont franches et ne peuvent être séquestrées, tandis que le pavillon neutre ne couvre pas la marchandise ennemie.

CONSULTA, mot italien qui répond à *conseil*, et qui a été appliqué à différents corps constitués. Ce fut une *consulta* qui organisa en 1802 la République cisalpine. La *consulta*, dans le royaume d'Italie, était un conseil de huit personnes, chargé de la direction des affaires étrangères et de la rédaction des transactions diplomatiques. Une *consulta* pour les finances fut établie à Rome par le pape en 1852. B.

CONSUS, divinité de l'anc. Italie, inspirait de bons conseils. Ce fut pendant une fête en son honneur que les Romains enlevèrent les Sabines. Quelques-uns pensent que Consus était le même que Neptune équestre, dont l'autel était dans le grand Cirque. *V.* CONSUALIA.

CONTADES (Louis-Georges-Erasme, marquis de), né en 1704 au château de Montgeoffroi en Anjou, m. en 1793. Colonel du régiment d'Auvergne, il se distingua aux batailles de Parme et de Guastalla en 1734, servit en Corse de 1737 à 1739, à l'armée de Westphalie sous Maillebois en 1741, à celle du Rhin sous le maréchal de Noailles en 1743, prit part à la campagne de 1745 en Flandre, et seconda Lœwendal dans la prise de Berg-op-Zoom. Pendant la guerre de Sept Ans, il combattit à Hastenbeck et à Crevelt, remplaça le comte de Clermont comme commandant en chef et fut créé maréchal de France, 1758, soumit la Hesse, Paderborn, Osnabrück, Minden, Munster et une partie du Hanovre, mais fut défait à Minden par Ferdinand de Brunswick, 1759. Aussitôt remplacé par le duc de Broglie, qui n'était pas étranger à ce revers, il fut ensuite gouverneur de l'Alsace, de 1763 à 1788. Pendant la Révolution, il échappa à tous les dangers. — Son petit-fils, Erasme-Gaspard, né en 1758, m. en 1834, colonel de cavalerie lors de la Révolution, émigra, fut aide de camp de Louis XVIII à Coblentz, fit la campagne de 1792 dans l'armée de Condé, participa en qualité de major général à l'expédition de Quiberon, et fut créé lieutenant général et pair de France à la 2e Restauration. B.

CONTAMINE (Gédéon, baron de), né en 1764, m. vers 1832. La France lui est redevable, en partie, de la fabrication du cuivre jaune ou laiton, et de l'emploi du zinc dans les arts, travaux qu'il fit dans ses fonderies de Givet et sa manufacture de Fromelennes.

CONTAMINE (Théodore, vicomte de), frère du précédent, né à Givet en 1773. En 1789, il entra dans un régiment allemand formé pour les colonies hollandaises des Indes, fut pris par les Anglais, et, pendant sa captivité, resta 3 mois à Ste-Hélène. Il en profita pour lever la carte de cette île, et, rendu à la liberté, fit adopter un projet d'expédition pour s'en emparer. Une tempête empêcha l'escadrille française d'atteindre son but, 1805. Contamine se trouva sur le vaisseau de l'amiral Villeneuve à Trafalgar, et fut pris avec lui. Plus tard, employé à l'armée d'Italie, il contribua au gain de la bataille de Wagram en attirant au loin l'archiduc Jean et en empêchant sa jonction avec l'archiduc Charles. Il assista, en qualité de chef d'état-major, aux campagnes de 1813 et 1814. Louis XVIII l'ayant nommé maréchal de camp, il composa dans la retraite un *Traité sur la science de la guerre démontrée.*

CONTARINI, famille illustre de Venise, qui a donné une foule de doges, patriarches et procurateurs de St-Marc. Le 1er doge, *Dominique* CONTARINI, 1043-1071, reprit sur Salomon, roi de Hongrie, la ville de Zara en Dalmatie. — Sous *André* CONTARINI, 1367-1382, eut lieu la célèbre guerre de la Chiozza avec les Génois. — *François* CONTARINI, 1623-25, s'allia avec Louis XIII pour expulser les Espagnols de la Valteline. — Le dogat de *Nicolas* CONTARINI, 1630, fut signalé par une peste qui enleva 500,000 personnes dans l'État vénitien. — La guerre de Candie contre les Turcs remplit le règne de *Dominique II* CONTARINI, 1659-74. — *Gaspard* CONTARINI, né en 1483, m. en 1542, fut ambassadeur auprès de Charles-Quint, avec lequel il négocia la mise en liberté de Clément VII, devint cardinal en 1535, évêque de Bellune et de Bologne, légat du saint-siége à la diète de Ratisbonne, 1540, pour amener une réconciliation entre les catholiques et les protestants, et laissa, entre autres ouvrages, un traité *De immortalitate animæ* contre Pomponace son ancien maître, et une *Somme* des principaux conciles. — *Simone* CONTARINI, né en 1563, m. en 1633, fut ambassadeur auprès du duc de Savoie, du roi d'Espagne Philippe II, du sultan Mahomet III, du pape Paul V et de l'empereur Ferdinand Ier, et se distingua aussi comme poëte. B.

CONTAT (Louise), célèbre actrice de la Comédie-Française, née à Paris en 1760, m. en 1813, entra au théâtre en 1776. Quoiqu'elle n'eût joué d'abord que les grandes coquettes, ce fut à elle que Beaumarchais donna le rôle de la soubrette dans *le Mariage de Figaro*, 1784. Personne ne comprit mieux Molière, et ne rendit plus naturellement l'esprit de Marivaux. Ses triomphes étaient *la Coquette corrigée*, Mme de Volmar du *Mariage secret*, Julie du *Dissipateur*, Mme Evrard du *Vieux célibataire*, Elmire du *Tartufe*, Célimène du *Misanthrope*, la *Mère jalouse*, etc. Trop sensible aux critiques de Geoffroy, le feuilletoniste du *Journal de l'Empire*, elle abandonna la scène en 1808. Mariée au neveu de Parny, elle réunit chez elle les hommes de lettres. — Sa sœur, Émilie Contat, née en 1784, m. en 1846, tint pendant 30 ans l'emploi de soubrette; elle excella dans le répertoire de Molière, et quitta le théâtre en 1815. B.

CONTÉ (Nicolas-Jacques), peintre, chimiste et mécanicien, homme d'un vrai génie, né à St-Céneri, près de Séez, en 1755, m. à Paris en 1805. A l'âge de 8 ou 9 ans, et sans avoir reçu de leçons, il fit un bon violon sans autre outil qu'un couteau, et à 14 ans, il peignit d'estimables tableaux qui ornent l'Hôtel-Dieu de Séez. Il inventa un instrument très-simple pour mesurer les distances, une machine hydraulique approuvée par l'Académie des Sciences, et vint ensuite suivre des cours de sciences à Paris. Quand on voulut employer les aérostats à la guerre, il reçut la direction de l'école des *aérostiers* à Meudon. Il fit instituer le Conservatoire des arts et métiers de Paris. En l'an II, chargé d'inventer une substance qui remplaçât la plombagine pour les crayons dont l'Angleterre avait eu jusqu'alors le monopole, il éleva la manufacture de crayons de mine de plomb qui portent son nom. Peu d'années après il fit partie de l'expédition d'Egypte, et construisit en deux jours, pour défendre Alexandrie contre les Anglais, des fourneaux à boulets rouges. Après la révolte du Caire, l'armée ayant perdu les instruments et les machines apportées de France pour son service, Conté répara cette perte : il établit des moulins à vent, des fabriques de poudre de guerre, des ateliers de monnayage, des fonderies de canons, une imprimerie orientale, des ateliers où l'on travaillait l'acier et les instruments de chirurgie, de mathématiques et d'optique, des filatures de laine, des manufactures de draps. En moins d'un an, il transporta ainsi en Afrique tous les arts de l'Europe. En même temps il visitait les manufactures du pays, perfectionnait leurs procédés par ses conseils, et recueillait une foule de dessins qui sont entrés dans le grand ouvrage de la commission d'Egypte. Chargé de diriger cette publication, il épargna des frais considérables par l'invention d'une machine à graver, à l'aide de laquelle les fonds, les ciels et les masses des monuments s'exécu-

tent avec une promptitude merveilleuse. Conté était bon, généreux et désintéressé. Monge a dit de lui avec beaucoup de justesse : « Il a toutes les sciences dans la tête et tous les arts dans la main. » B.

CONTESSA, v. de Sicile, à 48 kil. S.-O. de Corleone; 3,615 hab., Albanais ou Arnautes.

CONTESSA ou ORFANO, vge de la Turquie d'Europe (Salonique), sur le golfe de son nom, à l'embouchure du Kara-Sou, à 76 kil. E.-N.-E. de Salonique.

CONTESTANS, *Contestani*, anc. peuple de l'Espagne tarraconaise, au S. des Edétans.

CONTHEY, brg de Suisse (Valais), à 5 kil. O. de Sion, près du Rhône; 2,624 hab. Vins estimés.

CONTI (Maison de). C'était une branche cadette de la maison de Bourbon-Condé. Bien que le titre de prince de Conti ait été porté par François de Bourbon, fils de Louis Ier de Condé, elle ne commence qu'avec le personnage suivant :

CONTI (Armand de BOURBON, prince de), frère cadet du grand Condé, né à Paris en 1629, m. en 1666. Filleul de Richelieu, maladif et contrefait, il fut destiné à l'état ecclésiastique, et fut pourvu des abbayes de St-Denis, de Cluny et de Lérins : mais la gloire militaire de son frère excita sa jalousie. Pendant la 1re Fronde, il commanda les troupes du parlement; puis, il entra dans la cabale des *Petits-maîtres*, et fut enfermé par ordre de Mazarin, avec Condé et Longueville, à Vincennes, puis au Havre. Après sa délivrance, il fut encore l'adversaire de la cour; mais il fit bientôt sa paix avec le ministre, dont il épousa une nièce, et reçut le gouvernement de la Guyenne. On a de lui : *Traité de la comédie et des spectacles*, Paris, 1667; *Les devoirs des grands*, 1667, etc.

CONTI (Louis-Armand de), d'abord comte de Pézénas, fils aîné du précédent, né en 1661, m. en 1685, servit en Hongrie contre les Turcs, et se trouva à la prise de Neuhæusel et à la bataille de Gran, en 1685. Il n'eut pas de postérité. Il avait été marié en 1680 à Mlle de Blois, fille de Louis XIV et de Mlle de La Vallière.

CONTI (François-Louis de), d'abord prince de la Roche-sur-Yon, 2e fils d'Armand, né à Paris en 1664, m. en 1709. Il plut à tout le monde, excepté à Louis XIV, par les grâces de sa personne et par son esprit. Il assista, sous Luxembourg, aux batailles de Steinkerque, de Fleurus, et de Nerwinde. Elu roi de Pologne après Sobieski, 1697, il n'alla que jusqu'à Dantzig, où il apprit que le trône avait été occupé par Auguste II, électeur de Saxe.

CONTI (Louis-Armand II de), fils du précédent, né en 1695, m. en 1727, servit sous Villars à l'armée du Rhin en 1714, et fut nommé par Louis XIV un des chefs du conseil de régence. Il n'a point marqué dans l'histoire.

CONTI (Louis-François de), comte de La Marche, fils du précédent, né à Paris en 1717, m. en 1776, épousa, en 1732, Diane d'Orléans, fille du Régent, fit ses premières armes sous le maréchal de Belle-Isle en Bavière, 1741, commanda l'armée de Piémont en 1744, prit Montalban, Villefranche, Château-Dauphin, livra la bataille meurtrière de Coni, et revint en Flandre prendre Mons et Charleroi, 1746. Il fut nommé Grand-Prieur du Temple en 1749; mais son opposition à la cour, l'appui qu'il prêta au parlement, lui firent perdre les bonnes grâces de Louis XV, qui l'appelait « mon cousin l'avocat, » et il se retira au Temple. Toujours prêt à cabaler contre la cour, sous le règne suivant, il contribua fortement au renvoi de Turgot. Dans sa jeunesse il avait montré du goût pour la poésie; on a de lui quelques vers qu'il fit à l'occasion de l'*Œdipe* de Voltaire.

CONTI (Louis-François-Joseph de), fils du précédent, né en 1734, m. en 1814. Il se trouva aux batailles d'Hastenbeck, 1757, et de Crevelt, 1758. Tout à fait obscur sous Louis XVI, il n'émigra pas lors de la Révolution, fut exilé après le 18 fructidor, et mourut à Barcelone. En lui s'éteignit la maison de Bourbon-Conti.

CONTI (Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de), fille de Henri de Guise, née en 1574, m. en 1631, aurait épousé Henri IV sans l'ascendant que prit sur lui Gabrielle d'Estrées. Elle fut mariée en 1605 à François de Bourbon, prince de Conti. Veuve en 1614, elle épousa secrètement Bassompierre, dont elle eut un fils nommé Latour, partagea sa disgrâce sous Richelieu, et mourut de chagrin dans sa terre d'Eu. On a d'elle l'*Histoire des amours du grand Alcandre* (Henri IV), Cologne, 1663, in-12. B.

CONTI (Giusto), poëte italien, né à Rome au commencement du XVe siècle, m. à Rimini en 1452. Imitateur de Pétrarque, il célébra surtout la jolie main de sa dame, ce qui fit donner au recueil de ses vers le titre de *Bella mano*. Il a de la grâce et de l'élégance; mais les subtilités et les *concetti* le gâtent. Muratori fait de lui grande estime. Les meilleures éditions sont celle de Florence, 1715, in-12, avec les notes de Salvini, et celle de Vérone, 1753, in-4o. On a publié à Florence, 1819, in-8o, quelques poésies inédites de Conti.

CONTI (Nicolas), voyageur vénitien du XVe siècle, partit de Damas avec une caravane, visita Bassora, descendit le golfe Persique, gagna, à travers la Perse, la côte de Malabar, puis Ceylan et Sumatra, put remonter le Gange pendant 3 mois, alla en Chine, revint par l'Inde et l'Océan jusqu'en Egypte, et rentra à Venise en 1444, après une absence de 25 ans. Des fragments de sa relation sont dans le recueil de Ramusio.

CONTI (Noël), en latin *Natalis Comes*, écrivain italien, né à Milan au commencement du XVIe siècle, m. vers 1582. Il écrivit des poëmes latins *De horis*, *De anno*, *De venatione*, une explication des fables par la philosophie sous le nom de *Mythologiæ*, Venise, 1551, des *Commentaires* en latin sur la guerre des Turcs contre Malte, 1565, une *Histoire de son temps*, Venise, 1572, une trad. latine d'*Athénée*, etc.

CONTI (Ant.-Marie). V. MAJORAGIUS.

CONTI (Antonio SCHINELLA, dit l'abbé), littérateur, patricien de Venise, né à Padoue en 1677, m. en 1749, voyagea en France, puis en Angleterre, où il se lia avec Newton. Dans ses œuvres publiées à Venise, 2 vol. in-4o, 1739-56, on trouve un poëme sur le beau, intitulé : *Il Globo di Venere*, des poésies diverses, et des tragédies tirées de l'histoire romaine : les caractères en sont vraiment romains, le style sévère, le dialogue grave et rapide. Conti propagea en Italie l'esprit des philosophes français.

CONTI ou CONTY, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 25 kil. S.-S.-O. d'Amiens, sur la Seille; 916 hab. Anc. seigneurie; fit partie des domaines de la maison de Bourbon depuis le XVIe siècle, et donna son nom à une branche cadette de la maison de Bourbon-Condé.

CONTICH, v. de Belgique, prov. et à 12 kil. S. d'Anvers; 2,813 hab. Brosseries et chapelleries.

CONTRE-AMIRAL, officier qui commandait la division d'arrière-garde dans nos anciennes armées navales; c'est auj. le 3e grade dans la marine, le même que celui de *chef d'escadre* du temps passé. Il a le rang et les insignes de général de brigade. Le grade de Contre-amiral a été créé en 1791; une loi de 1841 a fixé à 20 le nombre de ces officiers. Son navire porte au haut du mât d'artimon le pavillon national, de forme carrée.

CONTRE-MAITRE, sous-officier d'un équipage dans la marine militaire, venant après le *maître* et le *second maître*, et avant le *quartier-maître*. Le *contre-maître de bord* ou *du pont* veille à la discipline, à la tenue des matelots, à la propreté du bâtiment, au bon état du gréement. Le *contre-maître de la cale* a la garde du vin, de l'eau, du biscuit et de l'eau-de-vie. Dans les arsenaux et les chantiers de construction, il y a des contre-maîtres pour les divers métiers.

CONTRE-SCEL ou CONTRE-SCEAU, figure imprimée autrefois au revers du sceau principal, et dont la forme était indépendante de celle du sceau lui-même. On en introduisit l'usage dans le but d'empêcher la falsification ou l'emploi frauduleux de sceaux authentiques.

CONTRES, ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. et à 21 kil. S. de Blois; 1,786 hab.

CONTREXÉVILLE, vge (Vosges), arr. et à 31 kil. S.-O. de Mirecourt. Eaux minérales renommées et établissement de bains; 669 hab.

CONTRIBUTA, anc. v. d'Espagne; auj. *Medina-de-las-Torres*.

CONTRIBUTION, part que chaque habitant d'un Etat supporte dans une dépense ou une imposition commune. En France, on distingue les contributions en *directes* et *indirectes* : les premières sont les contributions foncière, personnelle, mobilière, des portes et fenêtres, des patentes; les secondes, les contributions sur les boissons, l'octroi, le sel, le sucre indigène, les voitures publiques, la navigation, les cartes à jouer, la douane, le timbre, l'enregistrement, les monopoles des poudres, des postes et des tabacs, etc. En Angleterre, on nomme *excise* les contributions indirectes, et *assessed tax* les contributions directes; l'*income tax* est un nouvel impôt direct.

CONTROGUERRA, brg du roy. d'Italie, dans la province et à 25 kil. N.-N.-E. de Teramo; 2,500 hab. Foires importantes.

CONTROLE (de *contre-rôle*), nom donné jadis à la formalité appelée maintenant *enregistrement*. On distinguait le contrôle *des actes*, celui *des exploits* et celui *des greffes*.

CONTROLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES, charge créée par Henri II, en 1547, et qui ne conféra d'abord que

des attributions fort restreintes à deux officiers qui en furent revêtus : ils avaient au-dessus d'eux les *intendants* et le *surintendant*, contrôlaient les quittances du *trésorier de l'épargne*, et tenaient le registre des recettes et des dépenses. En 1554, il n'y eut plus qu'un seul contrôleur général, qui suivait le roi partout. En 1616 et 1617, le contrôleur Barbin exerça les pouvoirs attribués au surintendant. De 1617 à 1661, les contrôleurs généraux redescendirent au 2e et au 3e rang. Mais, après la disgrâce de Fouquet, Colbert administra les deniers publics avec le titre de *contrôleur général*. Le fonctionnaire qui porta désormais ce nom fut, de droit, membre du conseil des finances et du commerce, où il faisait le rapport de toutes les affaires; il assigna le paiement des ordonnances, dirigea la perception et l'application des revenus de l'État, mais sans être jamais comptable. Les dépenses, contre-signées par lui, passaient ensuite sous les yeux du roi. Les plus célèbres contrôleurs généraux, après Colbert, furent : Le Pelletier, Pontchartrain, Chamillard, Desmarets, Orry, Machault, l'abbé Terray, Turgot, Necker, etc., ce dernier sous le titre de *directeur général*, car pour être contrôleur il fallait faire preuve de catholicité, et Necker était protestant. La Révolution amena la transformation de cette charge, dont les attributions étaient immenses; en 1791, le contrôleur fut appelé *ministre des contributions et revenus publics*. B.

CONVECTOR, dieu romain de l'agriculture, présidait au transport des moissons et autres fruits de la terre.

CONVÈNES, *Convenæ*, ancien peuple de la Gaule (Novempopulanie), au S. des Ausci, ch.-l., *Lugdunum Convenarum* (auj. St-Bertrand-de-Comminges). Ils occupaient la partie S. du département de la Haute-Garonne.

CONVENTION, terme emprunté aux Américains, et qui signifie chez eux une délégation de la souveraineté nationale pour examiner et modifier la Constitution politique. La Convention française ne fut donc pas une convention, au sens propre et originel du mot.

CONVENTION NATIONALE. Assemblée la plus mémorable dont fasse mention l'histoire de la Révolution française. Elle était de 749 membres; le 21 septembre 1792, réunis au nombre de 371, à la salle du Manége, ils proclament la République. Trois partis se dessinent tout d'abord dans la Convention : la *Gironde* à droite, la *Plaine* au centre, la *Montagne* sur les bancs élevés de la gauche. Les Montagnards sont en minorité, mais rien n'arrêtera leur audace; issus de l'union du club des Jacobins et de la Commune de Paris, ils donneront un libre essor aux passions populaires; les Girondins demanderont en vain la répression de tant de fureurs; ils lutteront en vain contre le torrent qui les engloutira; la Plaine aura l'avantage du nombre, mais, honnête et timide, elle sera lâche et tremblante. Bientôt une majorité se forme pour mettre Louis XVI en accusation : une assemblée délibérante, au mépris de tous les principes, s'improvise magistrature politique, et la tête du roi tombe sur l'échafaud, le 21 janvier 1793. L'Europe indignée se coalise contre la France, la Vendée se soulève, la lutte intestine des Girondins et des Montagnards paralyse les forces de la Révolution. Une énergie surhumaine prépare des triomphes inouis. L'Assemblée déclare qu'elle ne fera point la paix, jusqu'à ce que les peuples qui se sont insurgés à sa voix aient vu leur indépendance garantie et le gouvernement libre qu'ils se sont donné reconnu par les rois. Elle envoie dans les départements des commissaires, qui ordonnent un armement général, et provoquent le dévouement et l'héroïsme. Des armées se lèvent, des assignats s'impriment pour tenir lieu de numéraire. Un tribunal révolutionnaire est créé pour frapper les suspects; des comités de salut public et de sûreté générale s'instituent pour l'expédition des affaires dans un esprit constant et uniforme; la Gironde est vaincue au 31 mai, l'arrestation de 22 de ses membres est décrétée le 2 juin, des villes s'insurgent en leur faveur, Charlotte Corday assassine Marat, des royalistes commandent la révolte à Lyon et dans le Calvados, les Girondins arrêtés périssent sur l'échafaud, et la Montagne obtient l'appui de la Plaine. Nos armées avaient plié devant le nombre; un mot leur est envoyé et les rallie : « La victoire ou la mort. » L'éclat de nos triomphes militaires contraste dès lors heureusement avec l'affreux régime de l'intérieur. A Paris et dans les provinces, la *Terreur* envoyait à l'échafaud des victimes sans nombre, et les prisons étaient encombrées de suspects; la Montagne dominait tout, et, dominée elle-même par la Commune et par les clubs, elle exécutait leurs ordres sanglants. Il existait trois partis dans son sein : les Hébertistes, fanatiques athées; les Dantonistes, qui tendaient au rétablissement d'un ordre légal : tous deux furent immolés par le troisième, qui avait pour chef Robespierre, aspirant à la dictature, et qui remplaça le culte de la Raison, dû à Chaumette, par la reconnaissance légale d'un Être suprême. Le Lycurgue de la Terreur, sous le masque d'une hypocrite austérité, provoqua la délation, alluma dans la multitude la soif de l'or et du sang, présenta de loin à la paresse et à l'intempérance le nivellement des fortunes, activa systématiquement les supplices, et, par le Tribunal révolutionnaire, fit trembler une partie des conventionnels qui, sous la conduite de Tallien, s'insurgèrent contre le triumvirat dictatorial, composé de Robespierre, Saint-Just et Couthon, et les renversèrent le 9 thermidor an II (27 juillet 1794). (*V.* THERMIDOR.) Ce jour fut mortel aux Jacobins : la Convention, réduite des deux tiers, recouvra son indépendance; le parti thermidorien écrasa les terroristes; la *jeunesse dorée de Fréron* (*V. ce mot*) les poursuivit en tous lieux et les attaqua par la violence. Les décrets contre les nobles et les prêtres furent abrogés ou adoucis; la loi du *maximum* (*V. ce mot*) fut abolie; on rappela les restes proscrits du parti girondin; on vainquit les faubourgs de Paris au 12 germinal et au 1er prairial (*V.* GERMINAL et PRAIRIAL); on abattit le parti royaliste, qui mettait de nouveau l'Ouest en feu, et désolait le Midi par les compagnies de Jéhu (*V. ce mot au Supplément*); on le vainquit encore au 13 vendémiaire (*V.* VENDÉMIAIRE), quand il arma les sections de Paris contre la Convention. Une loi d'amnistie honora le triomphe de cette Assemblée, qui termina ses séances le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795), après avoir voté l'abolition de la peine de mort pour le jour où la paix générale serait rétablie. Pendant sa durée de 3 ans, 1 mois et 4 jours, la Convention avait rendu 8,370 décrets. On serait injuste à son égard si l'on ne reconnaissait pas qu'elle a donné l'exemple de grandes vertus, qu'elle a sauvé la France de la tyrannie étrangère, qu'elle a créé d'admirables institutions : le Grand-livre de la dette nationale, l'École polytechnique, le Bureau des longitudes, le Conservatoire des arts et métiers, l'Institut de France, l'École normale supérieure, etc. Mais, quelle que soit sa part de gloire, celle des crimes est plus grande encore : rien ne peut l'effacer. La salle des Tuileries, où la Convention tint ses séances à partir du 8 mai 1793, a été convertie, en 1801, en salle de spectacle de ce palais. J. T.

CONVENTUELS, nom donné, pour les distinguer des *Observants*, à ceux des Franciscains qui voulurent jouir du privilége qu'ils avaient obtenu de pouvoir posséder des biens-fonds et des rentes.

CONVERS, nom donné, jusqu'au XIe siècle, comme synonyme de *convertis*, à ceux qui embrassaient l'état monastique dans l'âge de raison, par opposition aux *Oblats* (*oblati*, offerts), voués à Dieu dès leur enfance par leurs parents. On l'appliqua aussi, de même que celui de *frères lais*, à ceux qui n'entraient pas dans les ordres et étaient consacrés aux travaux matériels, aux bas offices de la communauté. Les convers bénédictins du mont Cassin s'appelaient *frères commis*; ceux des chartreux, *frères barbus*. Dans les couvents de femmes, il y eut également des sœurs *converses*.

CONVERSANO, *Cupersanum*, v. du royaume d'Italie, (Prov. de Bari), à 29 kil. S.-E. de Bari; 11,274 hab. Évêché. Importante sous les Normands.

CONVERSION (Caisse de), caisse placée, au temps de Louis XIV, sous l'administration de Pellisson, et destinée à rémunérer les abjurations de calvinistes. Le prix moyen d'une conversion était de 6 livres. Ce fut avant la révocation de l'édit de Nantes qu'on employa ce genre de séduction, dont les résultats ne répondirent point à l'attente de la cour.

CONVICT, c.-à-d. en anglais *convaincu*, *condamné*; nom des déportés dans les colonies pénales d'Angleterre.

CONVIVES DU ROI. On appelait ainsi, sous la première race des rois franks, certains Gallo-Romains, ordinairement de famille sénatoriale dans leur ville, qui étaient admis à la table royale. Ils avaient gagné, en général, la faveur des chefs barbares par des services rendus dans l'administration, et étaient fréquemment employés à des missions délicates. Tels furent Aurélien près de Clovis, Arcadius à la cour de ses fils Childebert et Clotaire, etc. Dans la loi salique, la vie d'un convive du roi était estimée la moitié de celle d'un comte.

CONVOCATION, nom d'une assemblée de députés du clergé anglican, se tenant à l'époque des sessions du Parlement en vertu d'un *writ* ou ordre royal, pour s'occuper des affaires ecclésiastiques. Elle se compose d'une chambre haute, où siégent les évêques, et d'une chambre basse,

composée des doyens (*deans*), des archidiacres (*archdeacons*), et des fondés de pouvoirs (*proctors*) du clergé inférieur. Autrefois très-puissante, elle s'engagea, au temps de Henri VIII, par l'*acte de soumission*, à ne promulguer aucun décret sans l'assentiment de la couronne; en 1665, elle renonça au privilége de fixer elle-même le chiffre de ses contributions; en 1720, elle perdit jusqu'au droit de délibérer. Toujours convoquée néanmoins, elle ne tient chaque année qu'une seule séance, durant laquelle un huissier vient lui lire une ordonnance de prorogation. B.

CONVULSIONNAIRES, nom donné sous Louis XV à des jansénistes, hommes ou femmes, qui, exaltés par la persécution, prétendirent qu'un d'eux, le diacre Pâris, mort en odeur de sainteté, 1727, opérait des miracles; ils allaient en foule vers son tombeau, dans le cimetière de St-Médard, à Paris. Là, on les voyait entrer en *convulsions*, faire mille extravagances et prophétiser, disant qu'ils étaient visités par l'esprit divin. Le cardinal de Noailles tint registre des miracles quotidiens de guérisons surprenantes. Les femmes convulsionnaires se partageaient en *sauteuses*, *aboyeuses*, *miauleuses*, etc.; elles se faisaient frapper de marteaux, fendre la langue, clouer en croix, etc. Ces scènes attirèrent enfin l'attention de l'autorité publique, et en 1732 elle fit fermer le cimetière de St Médard. Un plaisant inscrivit alors sur la porte :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

V. Carré de Montgeron, *Vérité des miracles de Pâris*, 3 vol. in-4°, 1737-48, et la *Correspondance de Grimm*, 1759-61; Mathieu, *Histoire des convulsionnaires de St-Médard et du diacre Pâris*, Paris, 1862, in-12. A. G.

CONWAY ou ABERCONWAY, v. d'Angleterre (Galles), petit port à l'embouchure de la rivière de son nom, à 25 kil. N.-E. de Bangor; 1,215 hab. Ville pauvre et sans commerce; pont suspendu; magnifique château fort bâti par Edouard Ier en 1284, pris par Cromwell en 1645.

CONZA, ancienne *Compsa*, v. du roy. d'Italie, dans la province et à 13 kil. S.-E. d'Avellino; 1,250 habitants. Archevêché, belle cathédrale. Conza était considérable sous les Romains et encore au moyen âge; un tremblement de terre la détruisit en 1694.

COOK (James), célèbre navigateur, né le 27 oct. 1728 à Marton (York), m. le 14 février 1779, apprit à lire et à écrire à l'école d'Ayton, et ne reçut jamais d'autre instruction. Placé à 13 ans chez un mercier de Staith, il s'engagea bientôt comme novice sur un navire de Whitby employé au transport de la houille. Lors de la guerre de Sept Ans, Cook, sujet à la *presse*, fut envoyé au Canada, où, sous les ordres de Wolf, il concourut au siége de Québec et à la prise de Terre-Neuve. Il dressa alors une bonne carte du fleuve St-Laurent, prit dans Euclide connaissance des éléments de la géométrie, et étudia l'astronomie. En 1763, il leva le plan de St-Pierre et de Miquelon, et, en 1764, plusieurs cartes de Terre-Neuve et du Labrador. Les *Philosophical transactions* (57e vol.) contiennent un mémoire sur une éclipse de soleil à Terre-Neuve, qu'il envoya à la Société royale de Londres, 1766. Quand cette Société fit partir un navire pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil dans l'île Taïti, 1768, Cook en eut le commandement. Il traversa l'Atlantique, doubla le cap Horn, parcourut l'archipel Pomotou, exploré, l'année précédente, par Bougainville, y découvrit l'île d'Anaa, et mouilla à Taïti le 11 mars 1769. Pendant un séjour de 4 mois, les naturalistes Banks et Solander, et l'astronome Green, qui l'avaient accompagné, recueillirent des documents pleins d'intérêt. Cook découvrit ensuite les îles de Wahine, Raïatea, Maupiti, Bora-Bora, Motou-iti, Rouroutou, employa 6 mois à faire le tour de la Nouvelle-Zélande, dont Tasman n'avait visité que quelques points, reconnut le canal dit *Détroit de Cook* qui sépare les deux grandes parties de cette terre, et étudia, durant l'année 1770, plus de 600 lieues de côtes de l'Australie, auxquelles il donna le nom de *Nouvelle-Galles du Sud*; après avoir failli y faire naufrage, il traversa le détroit de Torrès, et parcourut le S. de la Nouvelle-Guinée, d'où il gagna Java. Il revint en Europe par le cap de Bonne Espérance, et atteignit la rade des Dunes le 12 juillet 1771. Dès l'année suivante, nommé *commander*, il reçut 2 navires pour aller vérifier l'existence des terres Australes : les deux Forster partirent avec lui en qualité de naturalistes, Wales et Bayley comme astronomes. Pendant 3 ans, Cook pénétra dans les régions antarctiques jusqu'au delà de 70° de latitude Sud, ne rencontra que des glaces, et crut pouvoir dire qu'aucune terre importante n'existe sous ces affreux climats. Quand le froid et le mauvais temps l'obligeaient de reculer vers l'équateur, la science y gagnait encore. Ainsi il visita l'île Waï-Hou, une deuxième fois l'archipel de Taïti, plusieurs des îles Nouka-Hiva, les îles Hapaï et Tonga, les archipels déjà parcourus par Quiros et Bougainville; il découvrit les îles Palliser, Palmerston, Savage, Batoa, Norfolk, la Nouvelle-Calédonie, les groupes de Géorgie et de Sandwich. De retour en Europe, Cook reçut le grade de *captain*, et fut admis dans la Société royale. Son 3e voyage, en 1776, eut pour but de trouver un passage au N. de l'Amérique. Après avoir traversé le Grand Océan, exploré sur sa route les terres de Marion, Crozet et Kerguelen, découvert les îles Mangia, Watin et Fenoua iti, la Petite-Christmas et les îles septentrionales de l'archipel Hawaii, Cook examina avec soin la presqu'île d'Alaska, franchit le détroit de Behring, mais ne put aller au delà de 70° 44' de latitude N. Obligé de revenir sur ses pas, il compléta l'exploration des îles Hawaii, et fut tué par les naturels d'Owhihée. Le 1er voyage de Cook, rédigé sur son journal et sur celui de Banks par Hawkesworth, Lond., 1773, 3 vol. in 4° et atlas, a été trad. en franç. par Suard, Paris, 1774, 4 vol. in-4° ou 8 vol. in-8°. Le 2e, Lond., 1777, 2 vol. in-4°, a été aussi trad. par Suard, 1778, 5 vol. in-4° et atlas, avec les observations de George Forster. La relation du 3e voyage, écrite par le lieutenant King, Lond., 1784, 3 vol. in-4° et atlas, a été trad. en français par Démeunier, Paris, 1785, 4 vol. in-4° ou 8 vol. in-8. La vie de Cook par Andrew Kippis est trad. par Castéra, 1788, in-4°, et 1789, 2 vol. in-8°. Les observations astronomiques pendant les 3 voyages ont été imprimées à Londres en 2 vol. in-4°. La carte de Terre-Neuve par Cook, publiée en 1766 et 1768, a été réduite par Chabert. B.

COOK OU MANGIA OU HARVEY (archipel de l', groupe d'îles dépendant de l'Australie, dans le Grand Océan équinoxial, à l'E. de l'archipel des Amis et au S.-O. de celui de la Société. Superf., 30 myriam. carrés. Pop., 20,000 hab., Malais-Polynésiens, convertis au christianisme par les missionnaires européens. Ces îles, basses et entourées de récifs, fournissent du corail; très-peu d'eau potable. Les principales sont : Mangia ou Manaïa, Watin, Makowara, Harvey, Okakoudaïa, Whitoutaki, Raratonga, Mittimo, Palmerston, Hagemeister, Waterland, Souvarof. — Découvertes par Cook en 1770.

COOK (détroit de), dans l'océan Pacifique austral, entre les deux îles principales du groupe de la Nouvelle-Zélande; 250 kil. sur 35. Découvert par Cook en 1770. — Les Anglais donnent aussi ce nom au détroit de Behring.

COOKSLAND, ou *district Moreton-Bay*, anc. dépendance du gvt de la Nouv.-Galles du S., entre le tropique du Capricorne et 30° lat. S. sur la côte N.-E. de l'Australie; depuis 1858, province et gvt de QUEENSLAND (*V. Supplém.*).

COOLIES. *V.* COULIS.

COOPER (Antoine ASHLEY). *V.* SHAFTESBURY.

COOPER (Samuel), peintre, né à Londres en 1609, m. en 1670, fut surnommé *le petit Van Dyck*. Ses portraits des hommes célèbres du temps ont de la grâce et de la fidélité; on les recherche toujours. G. Vertue, J. Houbraken, G. Valck, et Chambars les ont gravés.

COOPER (Richard), graveur anglais, né vers 1736, m. en 1820, eut une manière grande et pleine d'effet; il excellait à rendre les jeux de lumière de Rembrandt. Ses estampes au burin, en manière noire et à l'aqua-tinta sont estimées, ainsi que ses portraits historiques d'après Van Dyck. On a de lui encore d'excellentes vues de Saint-Pierre de Rome, du Colisée et de Tivoli.

COOPER (Jean-Gilbert), écrivain anglais, né en 1723 dans le comté de Nottingham, m. en 1767, fut grand shérif de son comté. On a de lui : *le Pouvoir de l'harmonie*, 1745, poëme assez médiocre; une bonne *Vie de Socrate*, 1749, d'après Xénophon et Platon, trad. en franç. par Combes, 1751, in-12; *Lettres sur le goût*, 1754, plus agréables que solides; *Epîtres d'Aristippe*, 1758, écrites dans la manière de Gresset.

COOPER (Astley PASTON), célèbre chirurgien anglais, né en 1768 à Brooke (Norfolk), m. en 1841, correspondant de l'Institut de France, chirurgien de l'hôpital de Guy à Londres, professeur à l'hôpital de St-Thomas, chirurgien ordinaire de Georges IV et de Guillaume IV, aussi habile maître que hardi praticien. Sa clientèle fut si nombreuse et ses opérations d'un prix si élevé, qu'il laissa une fortune de 10 à 12 millions. Dupuytren alla à Londres pour le voir. Il pratiqua le premier la ligature de l'artère carotide; il osa aussi lier l'aorte, bien qu'avec moins de succès. Parmi ses écrits, les plus importants sont ceux sur les hernies congéniales, 1804; sur les hernies crurales et ombilicales, 1807; sur les fractures et les luxations, 1824; ses Leçons de chirurgie pratique, recueillies par

Tirrel, 1825; son Traité des maladies des mamelles, 1829. Chassaignac et Richelot ont réuni et traduit ses œuvres, 1835, grand in-8°; on y trouve jusqu'à 560 observations inédites.

COOPER (James-Fenimore), romancier américain, né le 15 sept. 1789 à Burlington (New-Jersey), m. à Cooper's-Town le 14 sept. 1851. Fils d'un juge du comté, qui devint membre du Congrès, il entra au collége de Yale (New-Haven); mais ne pouvant s'assujettir à la discipline, il s'embarqua en 1805 avec le rang de midshipman (aspirant). En 1811, renonçant au service, il se retira dans son domaine patrimonial de Cooper's-Town, près de New-York, pour se consacrer exclusivement à ses goûts littéraires. Son nom était déjà connu dans toute l'Europe quand il résolut de la visiter, 1827. Il parcourut l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse et la France, fut quelque temps consul des Etats-Unis à Lyon, et, en 1832, retourna dans sa patrie. Ses œuvres peuvent être distribuées en trois catégories : 1° *Les romans maritimes* (*le Pilote, le Corsaire rouge, l'Ecumeur de mer,* etc.), dans lesquels il s'inspira de ses propres souvenirs; 2° *les Romans européens* (*le Bravo, l'Heidenmauer, le Bourreau de Berne, le Feu Follet,* etc.); ce sont les moins fortes de ses compositions; ses vues sont étroites, fausses, bornées; il était trop jaloux de ses libertés américaines pour comprendre bien Venise sous les doges, et Cologne sous ses archevêques: il copie trop souvent les types de Walter Scott; 3° *les Romans américains* (*l'Espion*, *Lionel Lincoln*, *les Mohicans*, *les Pionniers*, *la Prairie*, *l'Ontario*, *Wyandotté*, etc.). C'est ici qu'il se montre vraiment original, soit qu'il décrive les savanes, les forêts vierges, les grands fleuves; soit qu'il montre le sauvage à l'étroit dans la civilisation nouvelle qui l'étouffe, et les luttes acharnées des tribus indiennes contre le colon demi-barbare, qui mêle les travaux de la paix aux angoisses de la guerre; soit qu'il s'empare des événements de l'histoire nationale et en détache quelque grande figure de flibustier ou de corsaire. On a surnommé Cooper le *Walter Scott américain* : inférieur au romancier écossais dans la peinture de l'homme et de ses passions, il est son égal dans ses études de femmes, ses tableaux de mœurs et ses paysages. Son style grave, simple, énergique, affectionne l'archaïsme. Ses romans furent traduits en France, à mesure qu'ils paraissaient, par Defauconpret, 1838-45, par B. Laroche et A. Montémont, 1835 et suiv. Cooper a laissé une *Histoire de la Marine des Etats-Unis*, 1839, et quelques écrits politiques qui n'ont d'intérêt que pour des Américains. G. M.

COORGH, état de l'Hindoustan, entre le Maissour et la présidence de Madras; 60,000 hab. Climat sain; sol fertile; le radjah est sous la protection de l'Angleterre.

COOTCHILL, v. d'Irlande, comté et à 20 kil. N.-E. de Cavan, sur la riv. de son nom; 1,992 hab. Comm. de grains; importants marchés aux toiles.

COOTE (Eyre), général anglais, né en 1726, m. en 1783. Il fit ses premières armes contre le Prétendant en Ecosse, 1745, fut envoyé dans l'Inde en 1754, réduisit Houghly et Chandernagor, contribua puissamment à la victoire de Plassey, et enleva Pondichéry à Lally-Tollendal en 1760. Commandant des forces britanniques au Bengale en 1773, il gagna sur Hayder-Aly une grande victoire près de Porto-Novo, 1781.

COP (Guill.), médecin, né à Bâle, m. à Paris en 1532, fut archiâtre de Louis XII et de François Ier, ami de Lascaris et d'Erasme. Reconnaissant que les écrivains arabes n'étaient, pour la plupart, que des compilateurs et des copistes, il fit son étude des Grecs, dont il traduisit les œuvres. On a de lui : *Pauli Æginetæ præcepta salubria*, Paris, 1510; *Hippocratis præsagiorum lib.* III, 1511; *Galeni de affectorum locorum notitiâ lib.* VI, 1513; *Galeni de morborum et symptomatum causis et differentiis lib.* VI, 1528. Il prit part à la traduction complète d'Hippocrate publiée à Bâle, 1526, in-fol.

COPAIS, lac au centre de la Béotie, au S.-E. d'Orchomène, formé en partie par le Céphise et le Mélas, et tirant son nom de la ville de Copæ, située au N.-E. Ceint de montagnes, sans issue apparente, il communique avec la mer d'Eubée par des canaux de décharge, la plupart naturels, et qui traversent le mont Ptous. En août et septembre, il se dessèche souvent et présente des pâturages. Les anciens faisaient des flûtes avec les roseaux coupés sur ses bords. C'est auj. le *lac de Livadie* ou de *Topolias*.

COPENHAGUE, en danois *Kjœbenhavn*, c.-à-d. port des marchands, *Hacnia* en latin moderne, v. cap. du Danemark, sur la côte E. de l'île Seeland, et sur les bords du Sund, qui a en cet endroit 30 kil. environ de largeur; à 1160 kil. N.-E. de Paris; par 55° 40' 53" lat. N., et 10° 14' 20" long. E.; 155,143 hab. Evêché luthérien. Résidence du roi et des administrations centrales; cour suprême du royaume; hôtel des monnaies. Bâtie sur un sol plat, elle se compose de trois parties : la *cité* ou *vieille ville*, à l'O., avec des rues tortueuses et étroites; la *nouvelle ville*, ou *Frederikstad*, à l'E., dont les maisons, belles et vastes, sont généralement en briques; et *Christianshavn*, quartier bâti sur l'île d'Amager ou Amack, séparée de Seeland par un bras du Sund, qu'on appelle *Kallebodstrand*, et qui forme un port excellent, pouvant contenir 500 navires. Des canaux, branches de ce détroit, s'étendent dans plusieurs parties de la ville, et quelques-uns sont navigables pour les plus grands bâtiments marchands. La communication entre la ville et Christianshavn est établie par deux grands ponts-levis, *Knippelsbro* et le *Pont-long;* sur les canaux intérieurs sont jetés 8 ponts, parmi lesquels on remarque celui du *Holm*, en pierre, et celui du Château, en marbre. Copenhague est entourée de fossés et de remparts plantés d'arbres. Son port militaire est défendu, à l'entrée, par le fort avancé de Trekroner ou des Trois-Couronnes; du côté gauche, par les bastions de la petite île de Nyholm, où sont les chantiers de construction, les ateliers et l'arsenal de la marine royale; du côté droit, par la citadelle pentagonale de *Frederikshavn*, construite sous Frédéric III. Sous le rapport municipal, il y a 12 quartiers; sous le rapport ecclésiastique, 9 paroisses. On compte 256 rues, plus de 4,000 maisons, 4 portes, 16 places publiques. Parmi ces places, citons : la place Frédéric (*Frederiksplatz*), de forme octogone, ornée, depuis 1768, d'une statue équestre en bronze de Frédéric V; la nouvelle Place royale (*Kongens ny Torv*), où est une statue équestre de Christian V, en plomb, faite par A. César Lamoureux, de Lyon, et érigée en 1688, à l'occasion du code que ce prince donna. Il existe à Copenhague 4 châteaux royaux : 1° *Christiansborg*, élevé par Christian VI, incendié en 1794, sous Christian VII, reconstruit, dans le goût italien et français, par Frédéric VI, en 1828; la façade a un développement de 120 mèt.; on y trouve, dans la salle des Chevaliers, la célèbre *Entrée d'Alexandre à Babylone*, bas-relief de Thorwaldsen; c'est là qu'est placé le Muséum des antiquités du Nord, fondé en 1807, contenant 12,000 articles, et auquel on a adjoint, en 1843, un cabinet d'antiquités américaines; on y voit aussi une galerie de 600 tableaux, et un cabinet de 40,000 estampes; 2° *Amalienborg*, formé de 4 palais construits de 1749 à 1764, dans le style français de Louis XV, sur les dessins d'Eigtwed, pour quatre seigneurs danois; l'un d'eux contient les collections d'histoire naturelle, de numismatique et d'antiquités de Christian VIII; 3° *Rosenborg*, construit, dit-on, en 1604, par Inigo Jones, dans un style moitié gothique, moitié anglais et italien, avec un beau parc servant de promenade publique; on y garde les joyaux de la couronne, le sabre de Gustave-Adolphe, l'épée de Charles XII, de belles tapisseries, des verreries vénitiennes, des monnaies et des médailles; 4° *Charlottenborg*, élevé en 1672 par le comte de Gyldenlœwe, acheté par Charlotte, veuve de Christian V, et où siége l'Académie des beaux-arts depuis 1754; on y expose les produits de l'industrie nationale. Les autres monuments sont : l'église métropolitaine de Notre-Dame, décorée de magnifiques bas-reliefs de Thorwaldsen; l'église de la Trinité, dont la tour, dite *Tour-Ronde*, bâtie en 1642, sous Christian IV, et où l'on peut monter par une allée en spirale, sert d'observatoire, et où se trouvent le grand globe de Tycho-Brahé et la bibliothèque de l'Université; l'église de Notre-Sauveur, à Christianshavn, avec une belle tour; la chapelle de style gothique bâtie en 1842 pour les catholiques; l'église en marbre, que Frédéric V fit commencer par l'architecte français Jardin, dans le genre du Panthéon de Rome, mais qui a été abandonnée depuis 1778; le beffroi de St-Nicolas, débris de l'église de ce nom, incendiée en 1794, et autour duquel la halle aux viandes a été construite en 1846; la Bourse, qui date de 1624; l'hôtel des Invalides; l'hôpital royal de Frédéric, l'hôpital St-Jean, l'hôpital d'Abel Catherine, 1675; l'Hôtel de Ville; le Palais de Justice, auquel est jointe la prison de la ville; le Palais de l'Université, bâti en 1836; le Musée Thorwaldsen, de style grec, commencé en 1837, ouvert en 1846, et où se trouvent 648 morceaux de ce maître, ainsi que sa collection d'objets d'art; l'hôtel de Thott, où est la belle galerie de peinture du comte de Moltke, contenant 146 tableaux des écoles flamande, allemande et française, où est le célèbre tableau du Poussin, *le Testament d'Eudamidas*, qu'on croit généralement perdu. Copenhague est un grand centre intellectuel : université fondée en 1478, reconstituée en 1788, et dont dépendent l'Académie de chirurgie,

deux observatoires, le Jardin botanique; Écoles polytechnique, 1826; vétérinaire, 1773; des hautes études militaires, 1830; des cadets, 1713; de marine, 1781; Académie des Beaux-Arts, fondée en 1754 et reconstituée en 1814; Société des sciences, 1742; Société des antiquaires du Nord, 1825; Société musicale, etc. Belle collection d'armes, à l'arsenal. La Bibliothèque royale, une des plus grandes de l'Europe, contient la collection de manuscrits sanscrits de Rask; la bibliothèque Classen est spéciale pour les ouvrages d'économie agricole, d'histoire naturelle, de sciences mathématiques et physiques. Dans le faubourg de Vesterbro, on remarque l'obélisque de la Liberté, érigé en 1788 par les paysans d'alentour pour les droits qu'ils avaient reçus. Aux environs sont les châteaux royaux de *Frederiksborg*, *Fredensborg*, *Frederiksbourg* et *Jægerspriis*. Copenhague possède une manufacture royale de porcelaine, des fabriques de toiles, de châles, draps, produits chimiques, etc.; des raffineries de sucre, des tanneries, des distilleries, raffineries et fonderies occupant 15,000 ouvriers. Cette ville est le centre du commerce intérieur; le commerce extérieur n'est pas aussi important qu'il pourrait l'être, eu égard à la position géographique; il possède 300 gros navires, jaugeant 32,000 tonneaux; 80 à 100 sont employés aux relations avec les Indes occidentales, le Groënland et les îles Feroé. Bateaux à vapeur pour Kiel, Lubeck, Wismar, Stettin, la Norvége, la Suède, la France et l'Angleterre. — Copenhague fut fondée, vers le milieu du XIIe siècle, par le roi Waldemar Ier; d'abord simple village de pêcheurs, où l'évêque Absalon fit construire un château fort en 1168, elle devint ville royale au XIVe siècle, et résidence des souverains depuis 1443. Souvent menacée par les forces des villes hanséatiques, elle fut attaquée par les Suédois en 1659. Des incendies la dévastèrent en 1728, 1794 et 1795. Le 2 avril 1801, sa rade fut le théâtre d'une bataille navale, dans laquelle les amiraux anglais Nelson et Parker défirent la flotte danoise. Dans le bombardement de 1807, dirigé par lord Cathcart, 400 maisons furent incendiées, 2,000 autres endommagées, et 2,000 personnes périrent. En 1853, le choléra a fait d'affreux ravages. B.

COPERNIC (Nicolas), astronome, né à Thorn en 1473, m. en 1543. Il étudia le grec et le latin, la philosophie et la médecine à l'université de Cracovie, alla perfectionner à Bologne en 1497, sous Marie-Dominique de Novare, ses connaissances en astronomie, se lia avec Regiomontanus, et, après avoir enseigné quelque temps les mathématiques à Rome, accepta de son oncle maternel, évêque de Viarmie, un canonicat à Frauenburg. Là il étudia les systèmes astronomiques des Égyptiens, d'Apollonius de Perga, de Philolaüs, de Nicétas d'Héraclée, d'Aristarque de Samos, de Pythagore, et, convaincu de la fausseté des idées de Ptolémée, écrivit son ouvrage *De orbium cœlestium revolutionibus*, Nuremb., 1543, in-fol. C'est l'exposé du système planétaire tel qu'il est admis aujourd'hui. Il pense que le soleil est le centre de l'univers, que la terre est une planète, que les planètes tournent autour du soleil dans l'ordre suivant : Mercure en 87 jours, Vénus en 224, la Terre en 365, Mars en un an et 325 jours, Jupiter en 11 années, et Saturne en 29 années. On a de lui encore : *De lateribus et angulis triangulorum*, Wittemb., 1542, in-4°, traité de trigonométrie avec des tables de sinus; un mémoire sur les monnaies, présenté en 1521 aux États de sa province; une trad. latine des *Lettres de Théophylacte*. On montre encore à Frauenburg la tour où Copernic faisait ses observations, et les ruines d'une machine hydraulique qu'il avait fait construire. Un beau monument lui a été élevé dans l'église Ste-Anne de Cracovie; Varsovie lui a érigé, en 1829, une statue modelée par Thorwaldsen. Gassendi a écrit en latin une *Vie* de Copernic, Paris, 1654, in-4°. *V.* aussi celle de Westchal, Constance, 1822. B.

COPHÈS ou COPHÈNES, riv. de l'Inde anc., au N.-O., affluent de l'Indus, au S. de Taxila, aujourd. *Kaboul*.

COPIAPO, v. du Chili, et chef-lieu de la province d'Atacama, sur le fleuve de son nom : 12,000 hab. Son port est à Caldéra, à l'embouchure du Copiapo, à 45 kil. au dessous de la ville. Copiapo est une ville de luxe, sans autre industrie que celle des mines d'argent de son territoire; elle tire de Valparaiso ce dont elle a besoin. Un chemin de fer (130 kil.) relie Caldera par Copiapo à Chanarcillo. Ce sont encore les Anglais et les Américains du Nord qui ont, dans cette contrée, le monopole de l'exploitation des mines, du commerce et de la plupart des industries.

COPPER-MINE-RIVER, riv. de l'Amérique du N. (Nouvelle-Bretagne), affluent de la mer Polaire, à l'O. du golfe de George IV, et près des mines de cuivre qui lui ont donné son nom. Cours de 500 kil. embarrassé de rapides, à travers le pays des Esquimaux.

COPPET, brg de Suisse (Vaud), sur la rive dr. du lac de Genève, à 9 kil. S. de Nyons; 457 hab. Beau château qu'habitèrent Necker, sa fille Mme de Staël, et qui renferme leurs tombeaux. Il appartient auj. au duc de Broglie.

COPROGLI. *V.* KOPROLI.

COPTES, nom des chrétiens d'Égypte, que l'on fait venir, soit de l'arabe *Kibt*, *Guibt*, mot s'appliquant à tout réprouvé, soit du grec *Aiguptios*, soit de la ville de Coptos ou de la secte des Jacobites. Lors de la conquête arabe au VIIe siècle, on en comptait environ 600,000; il n'en reste guère que 150,000, dont 10,000 au Caire. Ils considèrent St Marc comme leur 1er patriarche; orthodoxes d'abord, ils adoptèrent ensuite les erreurs des monophysites. Il y en a à peine 5,000 catholiques. Les autres pratiquent le baptême par immersion, communient sous les deux espèces, jeûnent très-rigoureusement le vendredi, mènent une vie très-austère, et ont des prêtres mariés. Les Coptes ne sont pas, comme le croient les Arabes, la même race que les anc. Égyptiens, mais un mélange des nations qui ont successivement occupé l'Égypte; ils sont de petite taille, ont les yeux noirs, les cheveux généralement crépus. Sombres, taciturnes, dissimulés, ils rampent devant ceux qui les dominent, détestent leurs égaux, et sont arrogants envers leurs inférieurs. Ils font de très-habiles comptables dans toutes les administrations. Ils exercent exclusivement certains arts, la fabrication des moulins, des appareils pour l'irrigation, de la bijouterie, etc. La langue copte est l'anc. langue des Pharaons, mêlée de mots grecs ou autres, et écrits avec les lettres de l'alphabet grec; elle ne s'enseigne plus grammaticalement et ne se parle plus; mais elle sert toujours pour les prières du culte.

COPTOS, anc. v. de la Haute-Égypte; auj. *Keft*. Au temps des Ptolémées, des routes l'unissaient à Myos-Ormos et à Bérénice, ports sur la mer Rouge, et elle était l'entrepôt des marchandises qui passaient de l'Europe dans l'Inde. Elle se révolta contre Dioclétien, qui la ruina en 296.

COPYHOLD, nom donné en Angleterre aux biens concédés jadis à des vilains par leurs seigneurs, ou prescrits contre ceux-ci.

COQ GAULOIS. Il n'est pas vrai que les Gaulois aient placé le coq dans leurs enseignes. Cet emblème des Français ne remonte pas au delà de l'invention du blason; il fut l'effet d'un jeu de mots, *Gallus* signifiant, en latin, coq et Gaulois tout ensemble. La 1re médaille où se voie un coq fut frappée à la naissance de Louis XIII. Les deux républiques françaises, en 1792 et 1848, et la royauté de 1830 ont mis le coq sur leurs drapeaux. *V.* SANGLIER.

COQUES (Gonzalès), peintre flamand, né à Anvers en 1618, m. en 1684. Il eut pour maître David Ryckaert l'ancien, dont il épousa plus tard la fille. Il exécutait d'une manière très-habile des scènes d'intérieur, dans le goût de Teniers et de Van Ostade. Voulant ajouter à ses tableaux une valeur accessoire, il eut l'idée ingénieuse de peindre des réunions, où tous les individus étaient les membres d'une même famille. La ressemblance la plus parfaite et le travail le plus délicat donnèrent une grande vogue à ses œuvres. L'exécution des têtes et des mains rappelle Van Dyck. Coques fit les portraits de l'archiduc Léopold, du duc de Brandebourg, de don Juan d'Autriche et des plus illustres personnages, tous dans de petites proportions. Charles Ier d'Angleterre le fit venir pour orner son palais de Kensington; le prince d'Orange lui donna, comme preuve de satisfaction, une médaille frappée à son effigie et une chaîne d'or; l'Académie d'Anvers le choisit pour directeur en 1664 et en 1679. A. M.

COQUILLART (Guill.), poëte français, né à Reims en 1421, m. vers 1490. Il était official de l'église de Reims. Ses œuvres satiriques, le *Monologue du gendarme cassé*, la *Ballade des États Généraux*, etc., eurent beaucoup de vogue. Dans toutes ses poésies, le *Plaidoyer d'entre la Simple et la Rusée*, les *Droits nouveaux*, le *Débat des armes et des dames*, il y a de la facilité, du naturel et de la naïveté. Les meilleures éditions de Coquillart sont celles de Galliot-Dupré, 1532, petit in-8°; de Coustelier, 1723, petit in-8°; de Tarbé, 1847, 2 vol. in-8°.

COQUILLE (Guy), sieur de Romenay, en latin *Conchylius*, né en 1523 à Decize (Nièvre), m. en 1603. Après avoir étudié en Italie sous Marianus Sorin, il revint exercer en France la profession d'avocat. Député du Nivernais aux États d'Orléans de 1560, et à ceux de Blois de 1576 et de 1588, il rédigea le cahier du Tiers, et ne se montra pas moins bon citoyen que savant jurisconsulte. Il était ami de Jean Bodin, et correspondait avec Bacon. L'amour

le la patrie se révèle dans son dialogue *Sur les causes des misères de la France*, et dans son *Traité des libertés gallicanes*. Ses *Institutes coutumières* et son *Commentaire sur la coutume du Nivernais* l'ont fait appeler par Daguesseau *le judicieux Coquille*. Son *Histoire du Nivernais* passe pour exacte, et ses *Poésies latines*, Nevers, 1590, sont pleines de nobles sentiments; il y blâme la St-Barthélemy, et ne dissimule pas la perte de ses illusions civiques. Ses œuvres, moins ses poésies, forment 2 vol. in-fol., Paris, 1666. Une édition plus ample a été donnée en 1703, Bordeaux, 2 vol. in-fol. J. T.

COQUIMBO, autrefois *Serena* ou *Ciudade-de-Serena*, v. du Chili, ch.-l. de la prov. de son nom, à 360 kil. N. de Santiago; par 29° 54' 10" lat. S., et 73° 39' 9" long. O.; 15,000 hab. Bon port sur l'Océan, à l'embouchure du Coquimbo; belle cathédrale; commerce d'huile et viandes salées. Fondée en 1544 par Pedro de Valdivia; des tremblements de terre l'ont dévastée en 1820 et 1822. — La prov. de Coquimbo, entre celle d'Atacama au N., le Pacifique à l'O., la prov. d'Aconcagua au S., et la Plata à l'E., a 119,991 hab. Mines d'or, d'argent et de cuivre.

CORA, v. des Volsques, dans l'anc. Italie (Latium), fondée par des Pélasges venus de Grèce, et colonisée par Albe; auj. *Cori*.

CORACESIUM, v. de l'anc. Asie Mineure, sur la limite de la Cilicie et de la Pamphylie. Elle résista à Antiochus le Grand. Son port servit de retraite aux pirates de Cilicie; auj. *Alaya*.

CORAITES, descendants de Coré, consacrés au service du temple chez les Juifs. On leur attribue onze des plus anciens psaumes.

CORAN (*Al-Corân*, la lecture), le livre sacré des Musulmans, composé par Mahomet qui l'avait reçu, disait-il, de la bouche de l'ange Gabriel par fragments ou versets que les compagnons du prophète écrivaient sous sa dictée sur des branches de palmier, des morceaux de soie ou de peau, ou sur des omoplates de brebis. Les Musulmans l'appellent *Kitab-Allah*, le livre de Dieu; *Kitab-Atziz*, le livre précieux; *Kelam-Chérif*, la parole sacrée; *Masshof*, le code suprême; *Fourkhann*, qui sert à distinguer le bien et le mal; *Tanzil*, descendu du ciel. Le Corân, code religieux, moral, civil, criminel, politique et militaire, est pour les Musulmans la source de toute loi et de toute science. Ses dogmes fondamentaux sont la croyance à l'unité de Dieu, en ses anges, en ses livres, en ses prophètes, au dernier jour du jugement, et à la prédestination divine pour le bien comme pour le mal. Le culte extérieur comprend d'abord cette profession de foi : « Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète »; puis la prière, 5 fois répétée en 24 heures, l'aumône comme obligation divine, le jeûne pendant la lune de Ramadan, et enfin le pèlerinage de la Mekke, obligatoire une fois dans sa vie pour tout musulman de l'un et de l'autre sexe. Mahomet n'a pas institué de clergé; mais, dans la suite, les Oulémas (*V. ce mot*) en ont tenu lieu. Bien que Mahomet promette aux bienheureux des plaisirs sensuels dans le paradis, il leur montre surtout, comme récompenses, la vision béatifique et l'union avec Dieu. Les infidèles sont voués aux tourments de l'enfer. Le Corân proscrit l'usure, le jeu, le luxe et l'usage du vin. Il maintient l'esclavage, proclame l'infériorité de la femme, consacre la polygamie, et admet la répudiation ou le divorce. Il ne reconnaît pas de droit d'aînesse; les enfants mâles sont appelés à une égale part dans l'héritage; mais cette part est double de celle des filles. La peine du talion est infligée pour le meurtre. Le suicide est défendu à l'égal du meurtre. Le voleur a la main coupée. Les plus importantes et les plus minutieuses prescriptions du Corân sont extraites de la loi de Moïse : sa cosmogonie est assez fidèlement calquée sur la Genèse; comme le législateur des Hébreux, Mahomet a donné une forme religieuse aux lois somptuaires et hygiéniques. La morale est empruntée à l'Évangile. Le Corân, recueil de prédications inspirées par l'événement du jour et démenties par l'événement du lendemain, contenant des préceptes moraux, des récits empruntés à nos livres saints, mêlés de traditions arabes, juives et sabéennes, de descriptions animées, perdues au milieu de répétitions fastidieuses, est un code incomplet, sans ordre, sans unité et contradictoire dans plusieurs de ses chapitres. Le style, qui est en arabe pur, est serré, et souvent obscur à cause des ellipses et des équivoques. Les Arabes eux-mêmes sont obligés de recourir aux nombreux commentaires qui en ont été faits, et dont les principaux sont ceux de Zamakchari et de Beidhâwi. Le Corân est divisé en 30 sections ou cahiers, 114 *sourates* ou chapitres, et 1666 versets. Sous le califat d'Abou-Bekr, successeur immédiat de Mahomet, et à la journée d'Acrabâ, il périt un grand nombre d'*Ashab* (compagnons du prophète) décorés du nom de *Courra* (lecteurs) ou de *Hamalat-el-Courân* (porteurs du Corân), ainsi qualifiés parce qu'ils savaient par cœur la totalité ou une grande partie du Corân. Cette perte fit sentir à Abou-Bekr la nécessité de réunir le Corân en un corps d'ouvrage; il en chargea Zaïd-ben-Thabet, un des secrétaires de Mahomet; l'exemplaire-type fut confié à Hafsa, veuve du prophète, 634 de J.-C. Mais, depuis, de nombreuses copies en furent faites, qui différaient entre elles plus ou moins; le 3e calife, Othmân, afin de prévenir toute discorde religieuse, détruisit les copies qui ne s'accordaient pas avec l'exemplaire conservé chez Hafsa, et fit une nouvelle édition, en 652, qui fut reçue dans tout l'empire comme la vraie parole de Dieu. La divinité du Corân fut attaquée, dès 740, sous le califat de Hescham, par Djeab-Ibn-Dirhem; cette hérésie, étouffée dans le sang de son auteur, reparut en 826 : pour y mettre fin, le calife Haroun II défendit, en 842, de jamais discuter la nature du livre de Mahomet. Le Corân fut écrit sans voyelles brèves, d'après la méthode de Moramir, et sans points diacritiques. Ce livre, encore aujourd'hui observé, sert de base à l'enseignement; les grammairiens y choisissent souvent leurs exemples, et s'y réfèrent pour la solution des difficultés grammaticales. On prête serment sur le Corân devant les tribunaux. Le Corân n'a été connu en Europe que vers le XVIe siècle, par une traduction latine très-inexacte de Bibliander. La première bonne traduction est celle de Maracci, en latin : les autres sont, en français, celles de Du Ryer, Amsterdam, 1770 et 1775, 2 vol. in-8°; de Savary, 1753, 2 vol. in-8°, d'après la traduction latine de Maracci, et réédité en 1825 par Garcin de Tassy; de Kazimirski, 1841, in-12; celle de Mouradgea d'Ohsson; en anglais, celle de George Sale, 1734, in-4°, réimprimée, 1836, Londres, 2 vol. in-8°, très-estimée. Hinckelmann a donné le texte arabe en 1696. Une belle édition a été publiée à St-Pétersbourg par ordre de l'impératrice Catherine; elle est très-rare. M. Flügel a donné en 1834 à Leipsick une édition stéréotypée; il a aussi publié les concordances du Corân. D.

CORANCEZ (Olivier de), m. en 1810. Il fonda le *Journal de Paris*, en 1777, feuille littéraire quotidienne, ce qui était alors une nouveauté. Fort lié avec J.-J. Rousseau, il publia, sur la vie et le caractère de son ami, une brochure très-intéressante, intitulée : *De J.-J. Rousseau*, Paris, 1778.

CORANCEZ (Louis-Alexandre-Olivier de), savant, né à Paris en 1770, m. en 1832. Il fit partie de la commission scientifique d'Égypte en 1798, fut consul à Alep de 1802 à 1810, et entra à l'Institut en 1811. On lui doit une *Histoire des Wahabis depuis leur origine jusqu'en 1809*, Paris, 1810, in-8°; mémoire sur la *Solution générale des équations* (dans le *Journal de l'École Polytechnique*), etc.

CORAS (Jean), jurisconsulte, né à Toulouse en 1513, m. en 1572, professa dans les universités de Padoue, de Valence, de Ferrare et de Toulouse. Ayant embrassé le calvinisme, il fut un instant emprisonné et destitué en 1562, comme ayant voulu livrer Toulouse aux huguenots. Lors de la St-Barthélemy, il fut encore arrêté, et la populace, envahissant la prison, le pendit. Ses ouvrages de droit ont été publiés à Lyon, 1556-58, 2 vol. in-fol.; on estime surtout les *Miscellanea juris civilis*.

CORAS (Jacques), de la même famille que le précédent, né à Toulouse vers 1630, m. en 1677. Ministre de la religion réformée dans quelques villes du Languedoc et de la Guyenne, puis auprès de Turenne, il abjura après la lecture des *Controverses du cardinal de Richelieu*, qu'il avait d'abord entrepris de réfuter. Il est auteur d'un poëme de *Jonas*, 1663, ridiculisé par Boileau, et réuni avec *Josué*, *Samson* et *David*, sous le titre d'*Œuvres poétiques*, Paris, 1665, in-12. Il fit aussi, avec Leclerc, une tragédie d'*Iphigénie*, connue auj. par une épigramme de Racine.

CORATO, v. du roy. d'Italie (prov. de Bari), à 10 kil. S.-S.-E. de Barletta; 24,576 hab. Fondée par les Normands au XIe siècle.

CORAX, sicilien, passe pour avoir tracé avec Tisias, au Ve siècle av. J.-C., les plus anciennes règles de l'art oratoire.

CORAY (Diamant), savant helléniste, né à Smyrne en 1748, m. à Paris en 1833. Son père, qui était négociant, l'envoya à Amsterdam en 1772, pour y apprendre le commerce; il y resta jusqu'en 1779, étudia ensuite la médecine à Montpellier, fut reçu docteur, et vint à Paris en 1788. La Révolution française lui inspira la pensée de travailler à la fois à l'affranchissement des Grecs et à l'épuration de leur langue. Dans ce double but, il composa un grand nombre d'écrits politiques et littéraires. Ses travaux philologiques, dirigés par le même sentiment patriotique,

se distinguent par une grande sagacité et par une foule de corrections heureuses, quoique parfois trop hardies. Ses principales publications en ce genre sont : les *Caractères* de Théophraste, avec la trad. française, 1799, in-8°; le *Traité des airs, des eaux et des lieux* d'Hippocrate, trad. en français, avec des notes, 1800, 2 vol., et 1816 (sans les notes), 1 vol. in-8°; la trad. de la *Géographie de Strabon* (avec la Porte du Theil et Letronne), 1805-19, 5 vol. in-4°; une édition de Longus, 1802, in-4°, et d'Héliodore, 1804, 2 vol. in-8°; enfin sa belle *Bibliothèque grecque*, 26 vol. in-8°, avec des Préfaces en grec moderne et des notes en grec ancien, contenant : Elien, Héraclide de Pont, etc., 1805, 1 vol.; Isocrate, 1807, 2 vol.; les *Vies* de Plutarque, 1809-14, 6 vol.; Strabon, 1815-19, 4 vol.; Aristote, *Politique et morale*, 1821-22, 2 vol.; les *Mémorables* de Xénophon et le *Gorgias* de Platon, 1825, 1 vol.; l'orateur Lycurgue, 1826, 1 vol.; *Parerga* (Polyen, Esope, Marc-Aurèle, Epictète, Arrien, etc.), 1809-27, 9 vol. A cette collection se joignent encore 5 vol. de Mélanges (Ἄτακτα), 1828-35. Ds.

CORBACH, v. cap. de la principauté de Waldeck, à 46 kil S.-O. de Cassel, sur l'Itter; 2,500 hab. Château d'Eisenberg, avec le monument du prince de Waldeck, maréchal hollandais. Près de là, l'armée hanovrienne fut battue en 1760 par les Français. E. S.

CORBARIA VALLIS, nom latin du val de CORBIÈRES.

CORBEAU, machine de guerre des anc. Romains; longue perche armée d'un harpon de fer et suspendue à une certaine hauteur. En manœuvrant au bout opposé de la perche, on démolissait les créneaux, on arrachait les mantelets et les lacets avec lesquels l'assiégé essayait de saisir la tête des béliers. Le *corbeau à griffe*, au lieu de harpon, portait une grande et forte tenaille, avec laquelle on saisissait l'objet qu'on voulait soulever. Le consul Duilius se servit du corbeau pour retenir les navires carthaginois à la bataille de Myles, 260 av. J.-C.; Archimède en fit également usage à l'égard des vaisseaux romains pendant le siége de Syracuse, en 212.

CORBEIA VETUS, nom latin de CORBIE.

CORBEIA NOVA, nom latin de CORVEY.

CORBEIL, *Corobilium*, s.-préf. (Seine-et-Oise), à 50 kil. S.-E. de Versailles et 34 S. de Paris, sur une ligne particulière du chemin de fer de Lyon, dans une jolie situation, sur la rive gauche de la Seine, à l'embouchure de l'Essonne. Tribunal de 1re instance, bibliothèque; 5,065 hab. Très-beaux moulins à farine; fabriques d'indiennes, mousselines, toiles peintes; tanneries. Grand comm. de grains et de farine pour Paris. — Cette ville fut fondée vers le IXe siècle; un château fort y fut élevé au Xe; il en reste encore la base d'une tour carrée sur la place St-Guenault. Les rois Capétiens habitèrent souvent Corbeil; la ville résista aux Bourguignons en 1417, fut prise par le duc de Parme pour les Ligueurs en 1590, et revint à Henri IV la même année. Un traité fut signé à Corbeil, 12 mai 1258, par lequel St Louis renonçait à la souveraineté de Barcelone et du Roussillon; Jacques Ier d'Aragon abandonnait ses droits et prétentions sur Narbonne, Nîmes, Alby, Foix, Cahors, Forcalquier, Arles et Marseille.

CORBIE, *Corbeia vetus*, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 16 kil. E. d'Amiens; sur la rive dr. de la Somme, le canal de son nom et le chemin de fer du Nord; 3,079 hab. Filatures et blanchisseries de laine. Exploit. de tourbe. On remarque son église, reste d'une célèbre abbaye prélatiale de bénédictins fondée en 662 par la reine Bathilde, et qui devint sous les Carlovingiens un foyer de science. Autrefois place forte, cette ville compta jusqu'à 22,000 hab.; elle fut prise par les Espagnols en 1636, et démantelée par Louis XIV en 1673.

CORBIÈRE (Pierre de), antipape. *V.* NICOLAS V.

CORBIÈRE (Jacques-Jos.-Guill.-Pierre, comte de), né à Amanlis près de Rennes en 1767, m. en 1853. Il épousa la veuve de Le Chapelier, et fut député de l'Ille-et-Vilaine sous la Restauration. Rangé au côté droit de la Chambre, dans le parti de M. de Villèle et des ultra-royalistes, il appuya toutes les mesures réactionnaires, vota l'établissement des cours prévôtales, attaqua le ministère Decazes, demanda l'expulsion de l'évêque Grégoire, etc. Grand-maître de l'Université en 1820, et ministre de l'intérieur en 1821, il combattit à outrance l'enseignement mutuel, poursuivit la presse avec rigueur, fit tous ses efforts pour rétablir la censure, attacha son nom à la dissolution de la garde nationale de Paris en 1827, et, perdant son portefeuille l'année suivante, reçut comme dédommagement la pairie. En 1830, il refusa le serment à Louis-Philippe, et se retira en Bretagne. B.

CORBIÈRES (Val de), *Corbaria vallis*, anc. pays de France (Languedoc), dont le lieu principal était Castelmaure, cant. de Durban (Aude).

CORBIÈRES (Les), montagnes de France, contre-fort des Pyrénées, au pic de Corlitte, dans les dép. de l'Aude et des Pyrénées-Orientales; elles se divisent en Corbières occidentales, qui vont rejoindre les Cévennes au col de Narouze et séparent l'Aude de l'Ariége, et en Corbières orientales, qui séparent le bassin de l'Aude de ceux de la Gly et du Tet. Le Roc-Blanc, qui en est le point culminant, a 2,536 mètres de hauteur.

CORBIGNY, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. et à 27 kil. S.-S.-E. de Clamecy, près de l'Yonne; 1,631 hab. Comm. de bois et cuirs. Possédait un monastère célèbre, fondé au VIIIe siècle, et où les rois de France allaient recevoir le prétendu pouvoir de guérir les écrouelles. Il y eut aussi une maison royale, où Charles le Chauve résida.

CORBIGNY. *V.* PHILIPPEVILLE.

CORBILLARD, char funèbre. Son nom vient, soit de la forme et de la matière de certaines voitures faites en osier comme des *corbeilles*, soit d'un coche d'eau qu'on appelait ainsi parce qu'il conduisait de Paris à *Corbeil*.

CORBILO, anc. v. de la Gaule (Lyonnaise 2e); auj. *Couëron*, brg de la Loire-Inférieure.

CORBIN (Jacques), un des poëtes obscurs ridiculisés par Boileau, né dans le Berry vers 1580, m. en 1653. Il a écrit de mauvais poëmes sur Ste Geneviève, St François, St Bruno, etc., et fait une traduction littérale de la Vulgate. Son fils, également nommé par Boileau, eut un certain mérite comme avocat.

CORBINEAU (J.-B. Juvénal, comte), général français, né à Marchiennes en 1776, m. en 1848. Il se signala à Eylau, en Espagne et à Wagram. Ses services pendant la retraite de Moscou, en 1812, lui méritèrent le titre d'aide de camp général de l'Empereur. Il s'illustra encore pendant les campagnes de Saxe et de France, 1813, 1814, et rentra dans la vie privée sous la Restauration.

CORBINIEN (Saint), né à Châtres, m. à Freisingen vers 730, reçut de Grégoire II la dignité épiscopale, et porta l'Evangile chez les idolâtres de la Bavière.

CORBONNAIS (LE), anc. petit pays de France (Perche), dont les lieux principaux étaient Corbon et Mortagne-sur-Huine (Orne).

CORBULON (Cnéius-Domitius), général romain. Sous Claude, il combattit les Chauces en Germanie, et fit creuser un canal entre la Meuse et le Rhin. Sous Néron, il rétablit la discipline dans les légions de Syrie, chassa de l'Arménie le Partho Tiridate, protégea la Syrie par des fortifications sur la rive de l'Euphrate, et amena Vologèse, roi des Parthes, à demander la paix. Apprenant que l'empereur, dans un de ses caprices de cruauté, avait donné l'ordre de le tuer, il se frappa de son épée à Corinthe, l'an 819 de Rome, 67 ap. J.-C. Il avait composé des mémoires militaires qui sont perdus.

CORCIEUX, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. et à 19 kil. S. de St-Dié; 579 hab.

CORCYRA NIGRA, nom anc. de l'île CORZOLA.

CORCYRE, nom anc. de l'île de CORFOU.

CORDAY D'ARMANS (Marie-Anne-Charlotte de), née le 27 juillet 1768 à St-Saturnin-des-Ligneries, arrond. d'Argentan (Orne), m. en 1793, descendait d'une sœur de P. Corneille. Elevée à l'Abbaye-aux-Dames, fondée à Caen par Mathilde, elle montra d'abord une dévotion exaltée. Quand les couvents furent fermés, Charlotte vécut chez une vieille parente, lut beaucoup Raynal et Rousseau, et connut les Girondins réfugiés à Caen après le 31 mai. Devenue républicaine ardente, et persuadée que Marat était la principale cause des malheurs publics, elle prit la résolution de l'assassiner, en faisant elle-même le sacrifice de sa vie. Partie de Caen le 9 juillet 1793, elle exécuta son dessein le 13, déploya dans son procès une admirable énergie, et monta sur l'échafaud, le 17, avec une fermeté vraiment héroïque. Jusqu'ici l'historien le plus exact de Ch. de Corday est L. Du Bois : *Charlotte de Corday*, 1 vol. in-8°, Paris, 1838. Mme Collet a mis en vers des scènes de la vie de Charlotte, qui a fourni un grand épisode aux *Girondins* de Lamartine, et le sujet d'une tragédie, donnée au Théâtre-Français par Ponsard en 1850. J. T.

CORDELIÈRES, ordre de religieuses, variété des Clarisses. Elles suivaient la règle de St François d'Assise, et avaient, comme les Cordeliers, une ceinture de corde. La reine Marguerite, veuve de St Louis, fonda pour elles un couvent à Paris, faub. St-Marcel, rue de Lourcine; elles y conservèrent le manteau du pieux roi, et, au XVIIIe siècle, en firent un ornement d'autel. Ce couvent fut en partie abattu en 1789. Un essaim, qui s'en était détaché, occupa, en 1629, une maison du cloître St-Marcel, puis, en

1632, sous le nom de *Religieuses de Ste Claire et de la Nativité*, un bâtiment situé rue des Francs-Bourgeois au Marais, et enfin, en 1687, l'hôtel de Beauvais, rue de Grenelle-St-Germain : en 1749, l'archevêque de Paris ferma cette maison. B.

CORDELIERS, religieux de l'ordre mineur des franciscains, ainsi nommés en France à cause de la corde qui servait à ceindre leur robe de couleur grise. Institués en 1223, en Italie, par St François d'Assise, ces religieux mendiants se multiplièrent rapidement, et acquirent une célébrité populaire à laquelle le droit d'enseigner dans les écoles vint ajouter un nouvel éclat. Les opinions soutenues en théologie et en philosophie par quelques-uns de leurs professeurs, notamment par Duns Scott, excitèrent entre eux et les Dominicains de longues et violentes querelles; puis d'autres questions relatives à l'interprétation de la règle entretinrent au sein même de l'ordre de scandaleux débats. Pour y mettre un terme, l'autorité supérieure de l'Église dut intervenir souvent; mais il lui fut bien difficile de ramener à l'esprit de concorde et d'humilité un ordre enorgueilli par ses succès et l'appui même qu'il avait prêté au saint-siége. Les Cordeliers, avant la Révolution qui les supprima, possédaient en France 224 couvents d'hommes et 123 de femmes, divisés en 8 provinces, et placés sous la direction d'un supérieur appelé *Père gardien*; leur principal couvent à Paris, fondé par St Louis, était situé près de l'École actuelle de Médecine; il était célèbre par le combat que les religieux y soutinrent en 1581, à l'occasion d'une réforme qu'on avait voulu y introduire. C'est auj. le *Musée Dupuytren*. D—T—R.

CORDELIERS (Club des), nom d'une société politique qui s'établit à Paris en 1790, et tint ses séances dans la chapelle du couvent des Cordeliers. Ce club, qui eut Danton pour président, Fabre d'Églantine pour secrétaire, Camille Desmoulins, Hébert, Marat pour journalistes, prit une part active dans les mouvements insurrectionnels sous la Constituante, la Législative et la Convention. Il demanda la déchéance immédiate de Louis XVI après sa fuite à Varennes, et fut le principal instigateur de la journée du 10 août. Ce fut dans sa séance du 22 mai 1793 qu'on donna le signal de l'insurrection qui devait amener la chute des Girondins. De son sein sortit la formidable Commune de Paris, et le régime de la Terreur lui dut presque autant qu'à la *société-mère* des Jacobins. Celle-ci, dirigée par Robespierre, eut des idées gouvernementales et seconda le Comité de salut public, tandis que les Cordeliers, constants adversaires de ce comité, ne surent que faire quand ils n'eurent plus rien à abattre. Divisés en faction des *indulgents*, dont le chef était Danton, et faction des *enragés*, dont les chefs étaient Hébert et Chaumette, ils virent monter sur l'échafaud, le 24 mars et le 5 avril 1794, leurs principaux meneurs; ils s'épurèrent, se transformèrent, et redevinrent ce qu'ils avaient été d'abord, une succursale du jacobinisme. J. T.

CORDEMOY (Géraud de), membre de l'Académie Française, né à Paris vers 1620, m. en 1684. Il fut un des disciples distingués de Descartes. Un discours *sur la nature de l'âme* le fit connaître de Bossuet, qui le plaça en qualité de lecteur auprès du dauphin, et le chargea d'écrire pour ce jeune prince une histoire de Charlemagne. Ses longues recherches le conduisirent, au contraire, à composer une *Histoire de France*, Paris, 1685-89, 2 vol. in-fol., depuis les Gaulois jusqu'en 987; c'est un ouvrage qui fatigue par des formes trop méthodiques et par la sécheresse du style. Divers traités de politique, d'histoire et de philosophie ont été réunis sous le titre d'*Œuvres de Cordemoy*, Paris, 1704, in-4°. — Son fils, Louis Géraud de Cordemoy, né à Paris en 1651, m. en 1722, continua, par ordre de Louis XIV, l'*Histoire de France* jusqu'en 1060; cette suite n'a pas été publiée. On n'a de lui que des écrits polémiques contre les protestants. B.

CORDES, ch. l. de cant. (Tarn), arr. et à 24 kil. N. de Gaillac. Comm. de grains; 2,112 hab.

CORDIÈRE (La belle). *V.* LABÉ.

CORDILLÈRES. *V.* ANDES.

CORDOBA ou CORDOVA, nom espagnol de CORDOUE.

CORDOFAN. *V.* KORDOFAN.

CORDOLIUM, nom latin de CRÈVECŒUR.

CORDOUAN (Tour de), phare élevé à l'embouchure de la Gironde, dans l'océan Atlantique, à 11 myriam. N.-O. de Bordeaux en suivant la rivière, et à 1 myriam. de Royan, par 45° 35' 11" lat. N., et 3° 30' 39" long. O., sur une petite île ou *motte* de rochers que la mer délaisse au reflux, et qu'à marée haute elle recouvre de 2 mèt. 60; sa hauteur est de 55 mèt. Suivant la tradition, le rocher de Cordouan faisait jadis partie du continent. On croit que les Sarrasins et Louis le Débonnaire élevèrent un phare en cet endroit. Le prince de Galles en fit construire un en 1409. Le phare actuel remonte à Henri III; commencé en 1584, il ne fut achevé qu'en 1610, 3 ou 4 ans après la mort de son architecte, Louis de Foix. Il est à 5,500 mèt. de la côte du Médoc, et à 8,000 mèt. de la côte de la Charente-Inférieure. C'est un bel édifice, réparé en 1665 par l'ingénieur Dominique, et en 1789. Le phare de la pointe de Graves, construit en 1830, et celui du cap Ferret, devant le bassin d'Arcachon, depuis 1838, facilitent encore l'entrée de la Gironde. A. G.

CORDOUE, anc. *Corduba*, en espagnol *Cordova* ou *Cordoba*, v. d'Espagne, cap. de la prov. de son nom, dans l'anc. Andalousie, sur la rive dr. du Guadalquivir, à 290 kil. S.-S.-O. de Madrid, et 100 kil. N.-E. de Séville, par 37° 52' 15" lat. N., et 7° 10' long. O.; 41,963 hab. Evêché. Cette ville, bâtie en amphithéâtre et en forme de rectangle sur une pente de la Sierra Morena, au milieu d'un beau et fertile territoire, sous un climat admirable, et qui fut si florissante sous les Maures, est complétement déchue depuis la domination espagnole; sa vaste enceinte de murailles, flanquée de tours, commencée par les Romains, réparée et étendue par les Mores, enferme de vastes espaces couverts auj. de jardins ou de ruines. Les rues sont étroites, tortueuses, sales et désertes. Le plus beau monument est la cathédrale, ancienne mosquée fondée par Abdérame Ier vers 692, l'un des plus vastes et des plus curieux monuments de l'architecture moresque, malgré les dégradations du temps et les changements qui ont été faits pour l'approprier au culte catholique; longue de 207 mèt., large de 147, elle est soutenue par 850 colonnes en jaspe, marbre et porphyre, qui forment 19 nefs, et a 20 portes et 16 coupoles rondes ou octogones. On remarque aussi le pont de 16 arches sur le Guadalquivir et le château fort qui le défend, tous deux ouvrages des Mores; la *Grande Place*, entourée d'une belle colonnade; le reste du palais des rois mores, construit en 786, et qui, après avoir été la demeure de l'Inquisition, sert de haras royal et de prison. On ne fait plus guère que le commerce des chevaux et la fabrication de l'orfévrerie. — Cordoue, fondé par les Romains en 152 av. J.-C., devint très-florissante sous les empereurs; elle avait le droit de battre monnaie. Prise par les Goths en 572, par les Mores en 711, elle fut, après 756, la capitale du califat de l'Occident ou de Cordoue. Alors elle renferma 22,000 maisons, 300,000 hab., une université célèbre en Europe, 80 écoles publiques, une bibliothèque de 600,000 vol., 900 bains publics, 600 mosquées. Lors de la division de ce califat, 1031, elle devint la capitale du royaume de Cordoue; en 1236, elle fut prise et presque détruite par Ferdinand III de Castille. Cordoue était célèbre pour ses cuirs maroquinés, dits *cordouans*, dont on faisait des tapisseries entières. Cette fabrication a perdu toute son importance. Patrie des deux Sénèque, de Lucain, des arabes Avicenne et Averrhoès, de Gonsalve dit de Cordoue, du poëte Gongora, du peintre Cespedes.

CORDOUE (province de), division administrative de l'Espagne, entre celles de Ciudad-Réal au N., de Badajoz et Séville au N.-O. et au S.-O, de Malaga au S., de Grenade et de Jaën à l'E.; 134 myriam. carrés; 358,657 hab.

CORDOVA, v. des Etats de la Plata, à 550 kil. N.-O. de Buénos-Ayres, au confl. du Pucara et du Primero; 25,000 hab. Ch.-l. de l'Etat de son nom. Evêché; université; belle cathédrale. Commerce actif de bestiaux et mulets. — Cordova, qui fut fondée en 1573 par Jérôme Cabrera, était autrefois la capitale du Tucuman; elle fut longtemps aussi le ch.-l. des établissements des jésuites dans cette partie de l'Amérique. — L'Etat de Cordova est situé au centre de la République, au S. de l'Etat de Santiago, et au N. de celui de San Luis. Superf., 1,498 myriam. car.; pop., 137,000 hab., sans compter 20,000 Indiens indépendants. Climat doux et salubre; beaux pâturages à l'O. et au N. Riches et délicieuses vallées.

CORDOVA, v. du Mexique, au S.-O. de Vera-Cruz, sur le versant E. du pic d'Orizaba; 6,000 hab. Culture du tabac. Cette ville fut fondée en 1618 par Don Diego Fernandez de Cordova.

CORDOVA, général américain, né en 1797 dans la prov. d'Antioquia (Nouvelle-Grenade), m. en 1829. Lors de l'insurrection des provinces espagnoles en 1810, il s'enrôla parmi les insurgés, malgré son extrême jeunesse. Ses talents et sa bravoure extraordinaire lui valurent le grade de général pendant la guerre de l'indépendance, où il prit part aux affaires les plus importantes, sous les généraux Sucre et Bolivar. Ardent, ambitieux, et jaloux de ce dernier, il tenta d'insurger la Colombie contre le libérateur. Battu et fait prisonnier, il mourut peu après des suites des

blessures reçues dans le combat qui consomma sa ruine.

CORDUBA, anc. v. d'Espagne (Bétique), chez les Turdules; auj. *Cordoue*.

CORDUS (A. Crémutius), sénateur romain, qui vivait du temps de Tibère. Il avait écrit une *Histoire des guerres civiles de Rome et du règne d'Auguste*. Séjan, sur la puissance duquel il s'était librement exprimé, le dénonça à Tibère pour avoir appelé Brutus et Cassius *les derniers Romains*. Cordus prévint sa condamnation en se donnant la mort, l'an 778 de Rome, 26 de J.-C. Ses ouvrages furent condamnés au feu; mais sa fille Marcia les cacha et les publia plus tard. Il en reste à peine quelques fragments.

CORÉ. *V.* ABIRON.

CORÉE, en chinois *Tchao-Sian*, royaume du N.-E. de la Chine, formé d'une presqu'île bornée au N. par la Mandchourie, à l'E. et au S. par la mer du Japon, à l'O. par la mer Jaune; entre 34° 25'-42° 40' de lat. N., et 121° 20'-128° 10' de long. E.; ch.-l. *Hang-Tching*. Superf., 2,200 myriam. car.; pop. estimée à 8,000,000 d'hab. de race mongole. Point de grands fleuves, si ce n'est le Ya-Lou et le Toumen. Climat très-chaud en été, rigoureux en hiver. Sol fertile, dans les vallées, en riz, coton, tabac, ginseng et chanvre. Immenses forêts au N. De ce côté, le seul qui la lie au continent, les habitants ont fait un désert de 60 kil. de large, où toute habitation et toute culture sont interdites, et dont la limite est gardée par des soldats. Comm. très-actif avec le reste de la Chine, mais assez restreint avec le Japon. Elève importante de chevaux et de bêtes à cornes; mines de métaux précieux, de sel et de houille. Fabr. de papier dont on fait en Chine des chapeaux, des parapluies, des sacs et des manteaux; poteries et porcelaines; manuf. d'armes à feu et d'armes blanches. Le roi de Corée est absolu; tributaire tout à la fois de l'empereur de la Chine et du Japon, il a, dit-on, une armée de 600,000 hommes et une flotte de 200 voiles. La religion du pays est le bouddhisme; les missionnaires catholiques y ont pénétré, et on y compte environ 11,000 chrétiens. La langue des Coréens diffère de celle des Chinois et des Mandchoux. — A l'O. et au S. de la Corée, au milieu d'une mer pleine de bas-fonds, sont une foule de petites îles, dont la plus grande, *Quelpaert*, a 715 kil. carrés, et qu'on nomme *Archipel de Corée*.

CORÉES, fêtes célébrées par les anc. Grecs en l'honneur de Proserpine, appelée *Korè* (belle).

CORELLA, v. d'Espagne (Navarre), près de l'Alhama, à 14 kilom. N.-O. de Tudela; 5,500 hab. Préparation de jus de réglisse.

CORELLI (Arcangelo), violoniste et compositeur de musique, né en 1653 à Fusignano près de Bologne, m. en 1713, est le chef de toutes les bonnes écoles de violon. Ses 6 œuvres de sonates, d'un style large et majestueux, sont encore un excellent objet d'étude, quoique l'art se soit enrichi d'effets inconnus de son temps.

CORENZIO (Bélisaire), peintre italien, né vers 1588, m. vers 1643, étudia dans l'école du Titien. Doué d'une remarquable promptitude d'exécution, il fit surtout de vastes fresques. On cite celles de la chapelle de St-Janvier à la Chartreuse de Naples. Corenzio traitait avec brutalité les artistes étrangers qui se rendaient à Naples; il abreuva de dégoûts le Dominiquin, Annibal Carrache, le Guide, le Josépin, etc.

CORÉSIA, surnom de Minerve, adorée à Corion en Crète.

CORÉSUS. *V.* CALLIRHOÉ.

CORFE-CASTLE, brg d'Angleterre (comté de Dorset), près de la Manche, à 35 kil. S.-E. de Dorchester, sur la presqu'île de Purbeck; 1,700 hab. Carrières de pierre; exploit. d'argile. C'est dans son château fort, auj. en ruines, que fut assassiné Edouard le Martyr, et que moururent de faim, par ordre de Jean sans Terre, 22 prisonniers de la noblesse du Poitou.

CORFINIUM, anc. v. d'Italie (Samnium), chez les Pélignes, fut la cap. de la Confédération italienne pendant la guerre sociale. Auj. *Serino*.

CORFOU, l'une des îles Ioniennes, la plus grande après Céphalonie; à l'entrée du canal d'Otrante et de la mer Adriatique, et près de la côte d'Albanie, dont elle est séparée par le canal de Corfou; à 16 kil. N.-O. de Paxo, 80 de Ste-Maure, et 100 de Céphalonie; par 17° 20'-18° 5' long. E., et 39° 50' lat. N. Ch.-l. *Corfou*. Ile montagneuse; fertile, dans les vallées, en oliviers, vignes, figues, miel et cire. Climat chaud et peu salubre. Superf., 550 kil. carrés; pop., 85,262 hab. — L'île de Corfou est nommée dans Homère *Scheria* et *Phæacia*. Ulysse y fit naufrage, et fut reçu par le roi Alcinoüs. Plus tard, elle s'appela *Corcyre*. Des Liburniens vinrent s'y établir; elle reçut, vers l'an 700 av. J.-C., une colonie des Corinthiens, et devint la première puissance maritime de l'Adriatique. Ses démêlés avec Corinthe firent éclater la célèbre guerre du Péloponèse, durant laquelle sa prospérité s'évanouit. Agathocle, tyran de Syracuse, Pyrrhus, roi d'Epire, et les rois de Macédoine s'en rendirent maîtres tour à tour; elle devint une station navale importante sous les Romains; elle passa sous la domination de l'empire d'Orient, résista à Genséric et à Totila, fut conquise par Roger II, roi normand des Deux-Siciles, en 1147, puis par les Vénitiens en 1205 et en 1386. Les Français la prirent en 1797; enlevée par les Russes et les Turcs, 1799, elle revint en 1807 aux Français, et fut placée, en 1815, avec toutes les îles Ioniennes, érigées en *République des sept-îles*, sous le protectorat de l'Angleterre. Elle fait partie du royaume de Grèce depuis 1863.

CORFOU, v. capitale de l'île de ce nom, sur la côte E.; port spacieux et sûr, sur le canal de Corfou; par 17° 35' long. E., et 39° 38' lat. N.; 16,000 hab. Avant 1863, elle avait une enceinte bastionnée et deux citadelles; les Anglais, en la rendant à la Grèce, ont démoli les fortifications, moins une citadelle. Siége d'un archevêque grec et d'un évêque catholique. Université fondée par lord Guilford en 1824, avec jardin botanique et biblioth. publique. Vaste place d'armes, dite *la Spianata*, avec la statue du comte Mathias de Schulembourg, qui défendit la ville contre les Turcs en 1716. Ruines d'un temple de Neptune; cénotaphe de Ménécrate, avec une inscription grecque antérieure à la guerre du Péloponèse. On publie à Corfou plusieurs journaux, dont l'un, l'*Ami de la vérité*, est en grec et en français. Au N.-O. est un rocher appelé le *Vaisseau d'Ulysse*, parce qu'il a la forme d'un vaisseau antique.

CORI, anc. *Cora*, brg des Etats de l'Eglise, à 35 kil. O. de Frosinone; 3,000 hab. Ruines de temples d'Hercule et de Pollux.

CORIA, v. d'Espagne (prov. de Cacérès), à 41 kil. S.-O. de Plasencia, sur l'Alagon; 2,600 hab. Evêché suffragant de Santiago.

CORIGLIANO, *Coriolanum*, v. du roy. d'Italie, dans la province et à 42 kil. N.-E. de Cosenza, et à 5 kil. du golfe de Tarente; 10,238 hab.

CORINGA, v. de l'Hindoustan anglais (prov. des Circars); port sur le golfe de Bengale, fréquenté surtout pendant la mousson de S.-O.; 30,000 hab.

CORINIUM, nom latin de CIRENCESTER.

CORINNE, poétesse grecque, née à Tanagre, florissait vers le milieu du ve siècle av. J.-C., fut l'élève de Myrtis, femme également célèbre par ses vers. Emule de Pindare, elle le vainquit, dit-on, dans 5 concours, et fut appelée la *Muse lyrique*. Les rares fragments qui restent de ses poésies, écrites en dialecte éolien, se trouvent dans les *Poetriarum octo fragm. et elogia* de Ch. Wolf, Hambourg, 1735, le *Delectus Poes. Græc. Eleg.* de Schneidewin, 1839, et dans les *Poetæ lyrici* de Bergk, Leipsick, 1843.

CORINNUS, d'Ilion, poëte épique, dont l'existence est loin d'être authentique. Selon certaines fables, il employa le premier les caractères doriques, écrivit un poëme sur la guerre de Dardanus contre les Paphlagoniens, et composa, au temps même de la guerre de Troie, une *Iliade* dont Homère n'aurait été que le plagiaire.

CORINTHE, anc. v. de la Grèce, sur l'isthme de son nom; cap. de la Corinthie. Assise entre la mer Ionienne et la mer Egée, et nommée pour cette raison *Amphithalassios*, la cité aux deux mers, elle avait deux ports: *Léchée*, sur le golfe de Corinthe, et *Cenchrées*, sur le golfe Saronique. Elle se servait aussi de celui de *Schœnos*, situé plus au N. La citadelle, appelée *Acro-Corinthe*, et d'où l'on commandait les deux parties de la Grèce, se composait de deux éminences, portées sur une base commune; sur l'éminence occidentale, au point le plus élevé, était situé un célèbre temple de Vénus. De nombreux monuments couvraient les pentes de la montagne. Elle était aussi renommée pour l'extrême abondance des sources qui en jaillissaient de toutes parts, et dont la plus célèbre, la fontaine Pirène (auj. *Drako-Vryci*), au-dessous du plateau qu'occupait le temple de Vénus, et à l'endroit où Capo-d'Istria fit construire une caserne, est maintenant enveloppée d'une maçonnerie turque. Le quartier Cranion (*Kranion*), ainsi nommé de ses sources et de sa fraîcheur, contenait les tombeaux de Diogène et de Laïs. Une nombreuse population, d'immenses richesses amassées par le commerce, la forte position de l'Acro-Corinthe, assuraient à Corinthe une influence considérable. On admirait dans la ville une foule d'œuvres d'art, un stade en marbre blanc, les statues des athlètes vainqueurs aux jeux isthmiques le

théâtre, le gymnase, l'attelage de bronze aux pieds d'ivoire, et un aqueduc qui amenait les eaux de Stymphale en Arcadie. Son nom est resté à un ordre d'architecture, *l'ordre corinthien*, et à une composition dite *airain de Corinthe*. — Corinthe porta primitivement le nom d'*Éphyre*, fille de l'Argien Phoronée; Sisyphe, fils d'Éolus et petit fils d'Hellen, en bâtit les murailles; Corinthus, fils de Marathon et frère de Sicyon, lui donna son nom. Elle eut d'abord un gouvernement monarchique, et compta, dit-on, parmi ses souverains Jason et Médée. Après la guerre de Troie, l'Héraclide Alétès y fonda une dynastie, qui conserva le pouvoir jusqu'au VIII^e siècle av. J.-C. Alors la famille des Bacchiades établit une sorte de république aristocratique, dont les magistrats annuels s'appelèrent *prytanes*. Puis, de 657 à 584, la forme monarchique reparut avec les tyrans Cypsélus et Périandre. Après eux, un sénat (γερουσία) saisit la direction des affaires. La constitution aristocratique de Corinthe mit souvent cette ville aux prises avec les Athéniens et l'attacha au parti de Sparte. Ses querelles avec Corcyre, une de ses colonies, fournirent un prétexte à la grande *Guerre du Péloponèse*, 432-404. Pour avoir contribué au triomphe de Lacédémone, elle n'en fut pas moins opprimée après la lutte, et suscita, avec Thèbes, Argos et Athènes, la *guerre de Corinthe*, 394-387, qui ne se termina qu'au traité d'Antalcidas. Soumise par Philippe, Corinthe, où les députés de la Grèce donnèrent à Alexandre la direction de la guerre d'Asie, reçut une garnison macédonienne; elle en fut délivrée, 243, par Aratus, qui l'incorpora à la ligue achéenne, et la choisit, avec Ægium, pour siége des assemblées de la confédération. Prise et incendiée en 146 par le consul Mummius, qui fit transporter à Rome toutes les œuvres d'art, bâtie et repeuplée par J. César et par Auguste, elle avait recouvré quelque splendeur, quand St Paul y vint prêcher l'Evangile. Adrien l'embellit et l'agrandit encore. Elle fut pillée à la fin du III^e siècle par les Hérules, à la fin du IV^e par les Wisigoths, au VIII^e par les Slaves. Elle suivit du reste le sort de la Grèce entière, appartint aux empereurs byzantins, fut conquise en 1205 par les Français, cédée bientôt aux Vénitiens, et tomba sous la domination des Turcs en 1459. Venise, qui en resta maîtresse à la paix de Carlowitz, 1699, la perdit de nouveau en 1715. La révolution d'où est sorti le royaume actuel de Grèce, fit tomber sur Corinthe de nouveaux malheurs : affranchie des Ottomans en 1821, mais ruinée par 7 ans de guerre, elle a essayé depuis 1829 de se relever; ce n'est guère encore qu'une bourgade. Corinthe est auj. le ch.-l. du district de Kordos (prov. d'Argolide); située à 60 kil. N.-E. de Tripolitza, à 74 O. d'Athènes, elle compte à peine 4,000 hab.; elle a un archevêché. Son château fort est insignifiant; dans les anciens ports se hasardent quelques barques pour le commerce du vin, et surtout des raisins dits de *Corinthe*, tirés d'Akrata et de Vostitza. Tout offre l'aspect de la misère. On y reconnaît, au milieu de ruines de toutes les époques, quelques débris du temple de Vénus et les fondements du temple d'Apollon. B.

CORINTHE (Golfe de), nom anc. du golfe de LÉPANTE.

CORINTHE (Airain de). *V.* AIRAIN.

CORINTHE (Isthme de), langue de terre qui sépare le golfe de Lépante (anc. *golfe de Corinthe*) et le golfe d'Engia ou d'Athènes (anc. *golfe Saronique*), et qui joint la Morée à la Grèce propre. Le célèbre temple de Neptune était sur l'isthme, à une assez grande distance de Corinthe. En certains endroits, l'isthme n'est large que de 6 kil., et cependant les anciens ne le percèrent point pour unir les deux mers. La muraille dont les Grecs le couvrirent, afin d'arrêter Xerxès, fut abattue par Mahomet II. Les *Jeux Isthmiques*, en l'honneur de Neptune, se célébraient à l'isthme de Corinthe.

CORINTHIAQUE, nom d'un officier intérieur de la cour du Bas-Empire, chargé de tout ce qui était relatif à l'ameublement des palais impériaux. Son nom venait de ce que, dans l'antiquité, Corinthe l'emportait sur toutes les villes de la Grèce par son goût en matière d'objets de luxe.

CORIO (Bernardino), chambellan de Galéas-Marie, duc de Milan, né en 1459, m. en 1519, publia, d'après l'ordre de Ludovic le More, 1503, une *Histoire de Milan*, précieuse pour les monuments antiques et les titres originaux qu'elle contient. C'est le premier essai historique en italien depuis Villani. On peut y relever des fables absurdes, et blâmer la partialité de l'auteur dans le récit des événements contemporains. Les formes du style sont calquées sur le latin.

CORIO, brg du royaume d'Italie, à 31 kil. N.-O. de Turin; 5,300 hab.

CORIOLAN (Caïus-Marcius), général romain, s'empara de la ville de Corioles, l'an 259 de Rome, 494 av. J.-C., et ne voulut d'autre récompense que le surnom de Coriolan. Le peuple, blessé par sa hauteur, lui refusa le consulat; Coriolan, indigné, se mit à la tête du parti de la noblesse, et empêcha de distribuer gratuitement aux pauvres du blé que le roi Gélon avait envoyé dans un temps de disette. Une sédition éclate contre lui, et le sénat est obligé de l'abandonner au jugement du peuple, qui l'exile, 492 Décidé à se venger, il se retire chez les Volsques, se met à leur tête, et, ravageant tout le Latium, s'avance jusqu'à 5 milles de Rome. La ville, remplie de terreur, lui envoie plusieurs députations qu'il refuse d'écouter : il ne se rend qu'aux prières de sa mère Véturie et de sa femme Volumnie, et s'éloigne de Rome avec son armée. Selon quelques historiens, Tullus, chef des Volsques, l'accusa de trahison, et le fit condamner à mort; selon d'autres, Coriolan mourut en exil dans un âge avancé. Le sénat romain fit élever sur le lieu où Véturie avait fléchi son fils un temple à la *Fortune féminine*. Il existe un tableau du Poussin représentant cette scène, et des tragédies sur Coriolan par Shakspeare, Thomson, La Harpe, Ségur, etc.

CORIOLANUM, nom latin de CORIGLIANO.

CORIOLES, *Corioli*, anc. v. d'Italie (Latium), au S.-E. de Rome; place forte ou capitale des Volsques; détruite par C. Marcius, qui en prit le nom de Coriolan, en 494 av. J.-C.

CORIPPUS, poëte latin africain, qui vivait vers l'an 570. Il a laissé un poëme en 4 chants, à la louange de Justinien, où l'on trouve de curieux détails sur la cour de Constantinople, et un autre petit poëme en l'honneur d'Anastase, questeur et maître de la cour de justice.

CORISANDE (La belle). *V.* GUICHE (comtesse de).

CORISOPITES, *Corisopiti*, anc. peuple de la Gaule (Lyonnaise 3^e), au S. des Osismiens. C'est auj. le pays de Quimper (Finistère).

CORK, v. d'Irlande, ayant le titre de cité-comté, cap. du comté de son nom, la seconde pour la population et le commerce, sur la Lee, à 17 kil. au-dessus de son embouchure dans le havre de Cork, à 220 kil. S.-O. de Dublin; par 51° 48' 10" lat. N., et 10° 34' 59" long. O.; 85,732 hab. en 1851; 78,892 en 1861. Bâtie sur une île de la Lee, avec 9 ponts. Dans les vieux quartiers, les maisons sont bâties à la chaux; dans les autres, elles sont de briques recouvertes d'ardoises. Bourse, prisons, palais épiscopal pour le diocèse de Cork, Cloyne et Ross, arsenal, chantiers de construction. Évêchés anglican et catholique. Couvents d'augustins, de franciscains, de dominicains et de capucins; 2 couvents de la présentation, avec écoles publiques. Hôpitaux, asiles, mont-de-piété, fondés en 1841; 2 théâtres rarement ouverts, cirque; 3 journaux. Manuf. de cuirs, fers, verre, toile à voiles, colle et papier. Brasseries et distilleries. La fabr. des laines et des cotons a cessé. Les gants de Cork surpassent auj. en qualité ceux de *Limerick*, mais sont vendus sous ce nom. Export. considérable de blé, beurre, salaisons, œufs et saumons. Paquebots pour Londres, Dublin, Bristol, Liverpool, etc. Le havre de Cork, avec les deux îles fortifiées de Spike et de Haulbowline, et les villes de Cove et Passage sur ses côtes, peut contenir toute la flotte anglaise. Cork doit son origine à un ancien monastère. Elle fut habitée par une colonie de Danois. Elle était déjà, sous Elisabeth, une petite ville commerçante. Elle grandit après la révolution de 1648; son port étant devenu le rendez-vous de la marine anglaise pendant les guerres contre la France et un lieu d'approvisionnement pour les colonies, elle acquit sa prospérité actuelle. On y trouve, à côté de la richesse industrielle, des milliers de pauvres dont la pomme de terre est la seule nourriture.

CORK (Comté de), comté le plus grand et le plus au S. de l'Irlande, au S. du Munster, entre ceux de Limerick au N., de Kerry à l'O., de Waterford et de Tipperary à l'E. et l'Atlantique au S.; sup. 687,000 hect.; 458,604 hab., sans comprendre la cité de Cork. Sol montagneux à l'O., riche et fertile, mais dépourvu de bois, au N. et à l'E. Pierre à chaux. Peu de houille. Côte découpée par de beaux havres, Clonakilty, Kinsale, Cork, Youghal, et par les baies Bantry et Dunmanus. Riv. : Blackwater, Lee, Bandon. Beaucoup de petits lacs aux bords pittoresques. Export. de pommes de terre, orge, etc. Mines de cuivre à Allahies, près de Castletown. Filatures de lin et distilleries à Cork. Villes princ., Youghal, Bandon, Kinsale. Sa population est peut-être d'origine ibérienne. Avant 1172, la contrée formait un royaume sous les Maccarthys.

CORLAI, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. et à 35 kil. N.-O. de Loudéac; 891 hab. Ruines d'un vieux château. Élève de bestiaux et de chevaux.

CORLEONE, v. de Sicile, à 37 kil. S.-S.-O. de Palerme; 14,000 hab.

CORLITTE (Pic de). *V.* PYRÉNÉES.

CORMEILLES, ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 17 kil. S.-O. de Pont-Audemer; 1,305 hab. Toiles, bonneteries, moulins à huile. Fab. de souliers.

CORMEILLES, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 20 kil. N. de Versailles; 1,256 hab. Carrières à plâtre.

CORMEILLES, anc. *Curmiliaca*, brg (Oise), arr. et à 40 kil. N.-N.-O. de Clermont; 985 hab.

CORMONS, v. des États autrichiens (Littoral), à 40 kil. N.-O. de Trieste; 3,600 hab. Filatures de soie.

CORMONT (Thomas de), architecte du XIIIe siècle, est un des artistes qui ont bâti la cathédrale d'Amiens.

CORMONTAIGNE (Louis de), célèbre ingénieur, né à Strasbourg vers 1695 ou 1696, m. en 1752. Il passa par tous les grades militaires jusqu'à celui de maréchal de camp, et assista à la plupart des siéges qui eurent lieu de 1712 à 1745. En 1734, il dirigea ceux de Philippsbourg et de Forbach. Digne successeur de Vauban, il étendit les principes du maître dans les belles fortifications qu'il construisit vers 1740 à Metz et à Thionville. Il réussit à soustraire les escarpes en maçonnerie à la vue de l'ennemi éloigné, augmenta la saillie des demi-lunes, donna plus d'importance aux réduits des demi-lunes et des places d'armes rentrantes. Ses œuvres, publiées en 1806, 3 vol. in-fol., contiennent : *Mémorial pour l'attaque des places; Mémorial pour la défense des places; Mémorial pour la fortification permanente et passagère.* C'est encore une source inépuisable d'instruction pour les ingénieurs; aussi une nouvelle édition de ces écrits a-t-elle été publiée par le colonel Augoyat, sous les auspices du ministère de la guerre. A. G.

CORNA. *V.* KORNA.

CORNARDS ou **CONARDS**, anc. confrérie de Rouen et d'Évreux, semblable à celle des *fous* et de la *mère folle* de Dijon. Ceux qui en étaient membres attaquaient les vices et les ridicules par la plaisanterie, et s'en prenaient surtout au clergé, dont ils parodiaient les dignités et les cérémonies. Le parlement de Rouen leur avait donné le privilége de se masquer seuls aux jours gras, et d'octroyer à d'autres cette permission. Ils avaient un *abbé* électif, mitré et crossé, qui se promenait dans les rues, le jour de la St-Barnabé, avec son burlesque cortége, à Rouen sur un char, à Évreux sur un âne; tous lançaient des lazzi aux passants. *V. le Triomphe de l'abbaye des Cornards*, Rouen, 1587; *Biblioth. de l'École des Chartes*, art. de M. Floquet, t. Ier.

CORNARIUS (Jean HAGENBUT, dit), médecin, né en 1500 à Zwickau en Saxe, m. en 1558. Il enseigna à Marbourg et à Iéna. Abandonnant les livres des Arabes, il remonta aux médecins de l'antiquité, rappela un des premiers l'attention sur Hippocrate, dont il donna une bonne édit. à Bâle, 1538, et une trad. latine en 1546 et 1558. On lui doit encore des édit. de *Parthénius*, Bâle, 1531; de *St Basile*, 1540, etc.; 2 liv. *Sur la peste*, 1551, et autres ouvrages scientifiques.

CORNARO (les), famille patricienne de Venise, dont les principaux membres ont été :

CORNARO (Marc), né vers 1284, doge de 1365 à 1368. Il comprima une révolte de Candie, et fit orner la salle du grand conseil des fresques qu'on y voit encore.

CORNARO (Jean Ier), doge de 1625 à 1629. Sous son administration on ôta aux Dix le droit, qu'ils s'étaient arrogé, d'annuler les décrets du grand conseil.

CORNARO (Jean II), né en 1647, doge de 1709 à 1722. Il perdit la Morée, conquise par les Turcs en 2 campagnes, et signa la paix de Passarowitz, 1718.

CORNARO (Louis), né en 1467, m. en 1566, ruina sa santé par les désordres de sa jeunesse, et, changeant tout à coup de régime, guérit de ses maux et mourut centenaire. Il avait réduit sa nourriture à 12 onces d'aliments solides et à 14 onces de vin par jour; plus tard, il ne fit qu'un seul repas d'un jaune d'œuf. Voulant faire profiter ses semblables de son expérience, il écrivit des *Discorsi della vita sobria*; ce sont 4 discours composés le 1er à 83 ans, le 2e à 86, le 3e à 91, le 4e à 95. Un bon et savant religieux, Lessius, qui les a trad. en latin, Anvers, 1613, imita Cornaro, et réussit. Tandis que Ramazzani commentait Cornaro, son système trouvait des contradicteurs; il existe un *Anti-Cornaro*, 1701. On a publié à Paris, 1817 : *Cornaro, l'Art de vivre longtemps*. Le même personnage contribua à embellir et à fortifier Venise par ses études sur les lagunes dans le *Trattato di acque*, Padoue, 1560.

CORNARO (Catarina), née en 1454, m. en 1510, épousa, en 1470, Jacques de Lusignan, roi de Chypre. Veuve en 1475, régente d'un fils qui mourut au bout de 2 ans, elle reçut de Venise la défense de se remarier, et finit par abdiquer, en 1489, en faveur de la république.

CORNARO PISCOPIA (Lucrèce-Hélène), née à Venise en 1646, m. en 1684, posséda plusieurs langues, composa des poésies qu'elle chantait elle-même, et prit, en 1678, le doctorat en philosophie dans la cathédrale de Padoue. Ses œuvres, publiées par le P. Bacchini, Parme, 1688, in-8°, ne justifient pas sa réputation.

CORNARO (Flaminio), historien, né à Venise en 1693, m. en 1778, a donné, en latin, une *Histoire des églises vénitiennes*, pleine d'érudition, Venise, 1749 et suivantes, 18 vol. in-4°.

CORNAROS (Vincent), poëte grec moderne, né à Sitia en Crète, florissait au XVIe siècle. Il a composé un poëme en 5 chants, *Erotocritos*, imitation heureuse de nos romans de chevalerie, et que Denis Photinos a récrit en grec contemporain, Vienne, 1818, 2 vol. in-8°.

CORNAZZANO (Ant.), auteur italien du XVIe siècle, né à Plaisance, a laissé des *Rime* ou poésies lyriques estimables, Venise, 1502; des poëmes sur l'*Art militaire*, sur l'*Art de gouverner*, sur les *Vicissitudes de la fortune*, des poésies latines; des *Proverbes* ou Nouvelles. Renouard en a donné une belle édit., Paris, 1812, in-12.

CORNE D'ABONDANCE, emblème mythologique, attribué à beaucoup de divinités, de génies et de héros. Cette corne, remplie de fleurs et de fruits, est, selon les uns, celle de la chèvre Amalthée; selon les autres, celle qu'Hercule arracha au fleuve Achéloüs.

CORNE-D'OR. *V.* CONSTANTINOPLE.

CORNEILLE, centurion romain, qui, dans le Ier siècle de J.-C., sous l'empire de Tibère, se fit chrétien par révélation. Il fut baptisé par St Pierre à Césarée en Palestine. L'Église célèbre sa fête le 2 février.

CORNEILLE (Saint), pape en 250 ou 251, combattit le schisme et l'hérésie de Novatien, et fut exilé à *Centum Cellæ* (Civita-Vecchia) par l'empereur Gallus. St Jérôme le compte parmi les auteurs ecclésiastiques. Fête le 16 sept.

CORNEILLE (Pierre), le père de la tragédie et de la comédie classique en France, né à Rouen le 6 juin 1606, mort à Paris le 1er oct. 1684. Après avoir étudié chez les jésuites de Rouen, il se fit recevoir avocat au parlement de Normandie; mais il n'exerça que peu de temps et avec un médiocre succès. L'amour, dit-on, le rendit poëte, et la poésie l'enleva au barreau. Il débuta par des comédies : *Mélite*, la première, jouée en 1629, et celles qui la suivirent, de 1632 à 1636, *Clitandre, la Veuve, la Galerie du Palais, la Suivante, la Place Royale, l'Illusion comique*, eurent un grand succès. Composées selon le goût peu sévère des pièces du temps, mais bien plus raisonnables au fond, et écrites d'un style net, vif, très-ingénieux, elles annoncèrent dans Corneille un poëte distingué et un talent d'un genre tout nouveau; ses rivaux mêmes, Rotrou entre autres, reconnurent en lui un maître, et le cardinal de Richelieu le nomma l'un des cinq auteurs chargés d'élaborer ses conceptions dramatiques. En 1635, son génie tragique se révéla par *Médée*, pièce imitée de Sénèque, sans art et sans vraisemblance, mais où éclatent, dans quelques parties du rôle principal, des traits d'éloquence et de sublime. Enfin, l'année suivante, il tira d'un drame espagnol de Guilhem de Castro la tragi-comédie du *Cid*, qui devait rendre son nom immortel. Inspiré par ce noble et pathétique sujet, l'esprit vigoureux et profond de Corneille créa, pour ainsi dire d'un seul coup, le type de la tragédie classique française, cette incomparable forme dramatique, dans laquelle, avec des sujets simples et d'une rigoureuse unité, sans changements de scène, sans machines, sans incidents extraordinaires, par le seul développement des situations, des caractères et des sentiments, soutenu d'un style pur, noble, et poétique avec éloquence, le poëte attache et émeut les esprits en leur montrant surtout les grandes luttes morales, et le mouvement des passions humaines aux prises avec la nécessité ou la vertu. L'éclatant succès du *Cid* offusqua Richelieu, mécontent d'ailleurs de l'humeur indépendante du poëte : il voulut faire condamner l'ouvrage par l'Académie Française alors naissante; mais en dépit de l'aigreur du cardinal, de la basse jalousie de Scudéry et de ses pareils, de la critique mesquine et peu sincère de l'Académie, l'admiration unanime de la France l'emporta. Le *Cid* fut traduit ou imité en plusieurs langues, et même en espagnol (*V.* DIAMANTE). Ce chef-d'œuvre fut suivi coup sur coup de plusieurs autres, où Corneille parut encore plus grand. Ce furent, en 1639, *Horace*, éloquente peinture de l'antique vertu romaine, s'élevant par l'amour de la patrie au-dessus des plus tendres affections de la famille; la même année, *Cinna*,

le plus beau modèle de tragédie historique, et la pièce la plus achevée de Corneille, au sentiment de Voltaire; *Polyeucte* enfin, 1640, la création la plus originale, la plus touchante et la plus sublime du poète, et, d'un consentement à peu près unanime, le chef-d'œuvre à la fois de la tragédie chrétienne et du théâtre français. Corneille donna ensuite *Pompée*, 1641, composition plus imparfaite, et gâtée par une imitation immodérée de Lucain, mais remplie de scènes éloquentes et grandioses. En 1642, parut *le Menteur*, dont le sujet, emprunté presque entièrement pour le fond à une pièce espagnole d'Alarcon (*La verdad sospechosa*), mais habilement accommodé aux idées et aux mœurs françaises du temps, est traité avec un style plein de mouvement, de naturel, de force comique et d'éclat. Cette charmante pièce, la première de ce genre en France, renouvela la gloire du *Cid*, et fonda chez nous la grande comédie : elle ouvrit la voie à Molière, qui ne l'a surpassée que dans ses chefs-d'œuvre. *La Suite du Menteur*, donnée l'année suivante, eut moins de succès : c'est une imitation ingénieuse et finement écrite, mais froide, d'une comédie de Lope de Vega. Corneille était arrivé à une hauteur d'où il ne devait plus que descendre. Doué de plus de génie que de goût, et entraîné par une recherche excessive de l'effet théâtral au delà des limites du beau naturel, il ne résista point au goût, alors dominant dans les romans, d'un idéal chimérique; il choisit des sujets compliqués, bizarres, ingrats, dont les difficultés mêmes l'attiraient, et négligea de plus en plus la justesse et la pureté du style, dont il ne s'était jamais fait une nécessité. Peu à peu il tomba dans l'excès de ses plus belles qualités; son sublime dégénéra en emphase, sa délicatesse en raffinement, sa profondeur en obscurité. Cette décadence, déjà sensible dans *Pompée*, apparut surtout dans la tragédie de *Théodore*, 1646, contre-épreuve malheureuse de *Polyeucte*. Les beautés éclatantes de *Rodogune*, d'*Héraclius*, de *Don Sanche*, et de *Nicomède*, 1646-1652, illustrèrent encore cette première période de son déclin; mais, en 1653, il fit dans *Pertharite* une chute, dont l'amertume l'éloigna du théâtre pendant six années. Dans cet intervalle, il mit en vers, souvent nerveux et hardis, mais sans élégance et sans grâce, l'*Imitation de Jésus-Christ*, et d'autres pièces sacrées. Rappelé au théâtre par les succès de Thomas son frère et de Quinault, par les libéralités de Fouquet, et plus encore par son impérieuse vocation, il y reparut en 1659 avec la romanesque tragédie d'*Œdipe*, dont le grand succès lui fit illusion, et le rengagea pour quinze ans encore dans la carrière dramatique. De ses dernières tragédies aucune ne s'est soutenue au théâtre; la plus intéressante est *Sertorius*, 1662, qui a de belles scènes : mais *Sophonisbe*, *Othon*, *Agésilas*, *Attila*, 1663-1667, n'offrent plus que les efforts presque toujours impuissants d'une imagination qui succombe. *Tite et Bérénice*, 1670, fut un duel inégal avec Racine, alors dans l'éclat naissant de sa gloire. Enfin *Pulchérie*, 1672, et *Surena*, 1674, furent ses plus faibles et dernières tentatives. Il faut joindre encore à la liste de ses comédies et de ses tragédies deux pièces à machines, *Andromède* et *la Toison d'or*, 1650-61, et la tragédie-ballet de *Psyché*, 1671, composée en collaboration avec Molière et Quinault. On ne doit pas non plus séparer de son théâtre les *Examens* faits par lui-même de chacune de ses pièces, et trois importants discours en prose *sur le poeme dramatique*, *sur la tragédie* et *sur les trois unités*. Tous ces morceaux sont d'une grande valeur pour l'étude et l'appréciation de l'œuvre dramatique de Corneille, de ses principes, de ses procédés, de ses beautés, et de ses fautes même. Celles ci sont nombreuses; elles ont mis dans l'ombre une partie considérable des productions de ce grand et laborieux génie : mais elles tiennent à la force et à la sublimité même de son esprit, qui, marchant trop à l'écart et sans rival, s'égara à la fin dans l'exagération des moyens qui lui avaient réussi souvent. Corneille, comme l'a remarqué Voltaire, est le premier de tous les tragiques du monde qui ait excité le sentiment de l'admiration et qui en ait fait la base de la tragédie; mais ce ressort est moins sûr et moins puissant au théâtre que celui de la terreur et de la pitié : il porta naturellement Corneille à la déclamation, à l'enflure, à l'abus des sentences et des grands mots; le sublime fut son écueil après avoir été son triomphe. De même, ce qu'il avait de génie pour la comédie, se mêlant sans cesse à ses accents les plus tragiques, et surtout à son style, d'ailleurs si magnifique et si grave, a nui souvent à ses plus beaux passages, et produit dans ses dernières pièces un mélange de tons quelquefois original, plus ordinairement bizarre et désagréable. Rien au reste n'est à dédaigner dans ses œuvres : les plus médiocres ont encore de la grandeur. Parmi ses *Poésies diverses*, qui se composent d'élégies, de sonnets, d'épîtres, de stances, d'épigrammes, etc., on trouve beaucoup de vers spirituels et de morceaux dignes de son génie. On a aussi quelques-unes de ses Lettres; mais elles font connaître peu de chose de sa vie, qui, passée tout entière dans le travail et loin du monde, s'éteignit dans la détresse et la misère. Il avait été élu à l'Académie Française seulement en 1647 : il en était le doyen quand il mourut. — Les principales éditions des Œuvres de Corneille sont, pour le théâtre, celles de 1682, 4 vol. in-12, revue par lui-même; de 1692, 5 vol., corrigée par Th. Corneille; de 1738 (par F.-A. Jolly), 6 vol. in-12; celles de Voltaire, Genève, 1764, et Paris, 1765, 12 vol. in-8°; Genève, 1774, 8 vol. in-4°, avec un Commentaire célèbre et souvent réimprimé; celle de Palissot, avec des observations critiques sur le Commentaire de Voltaire, 1802, 12 vol. in-8° : pour les Œuvres complètes, celles de Jolly, 1758, 10 vol. in-12; de Renouard, 1817, 12 vol. in-8°; de Lefèvre, 1824, 12 vol. in-8°, réimprimée en 1854, avec quelques morceaux inédits; de F. Didot, 1846, 2 vol. gr. in-8°. Les éditions des Œuvres choisies sont innombrables. La Bruyère et Racine ont éloquemment loué Corneille : son éloge a été fait par Gaillard et Bailly pour l'Académie de Rouen, par Auger et Victorin Fabre pour l'Académie Française. La ville de Rouen a élevé une statue de bronze à Corneille en 1834. Pour sa vie et ses ouvrages on consultera principalement, outre le Commentaire de Voltaire, 1° la *Vie de P. Corneille*, par Fontenelle, son neveu, précédée de l'*Histoire du Théâtre français* jusqu'à lui, et suivie de *Réflexions sur la Poétique*, trois morceaux excellents; 2° l'*Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfaict; 3° la *Vie de Corneille*, par M. Guizot, 1813, publiée de nouveau avec d'importantes augmentations sous le titre de *Corneille et son temps*, 1852, in-8°; 4° l'*Esprit du grand Corneille*, par François de Neufchâteau, 1819, 2 vol. in-8°; 5° l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Corneille*, par M. Taschereau, 1829, in 8°; 6° enfin, les *Anecdotes littéraires sur P. Corneille*, par M. Viguier, spirituelle et savante brochure imprimée à Rouen en 1846, où certaines questions de prétendu plagiat, qui se rapportent aux tragédies du *Cid*, de *Rodogune* et d'*Héraclius*, sont discutées et résolues, d'une manière péremptoire, à l'honneur du grand poète. Ds.

CORNEILLE (Thomas), frère du précédent, né à Rouen le 20 août 1625, m. aux Andelys le 9 déc. 1709. Après avoir fait de bonnes études chez les jésuites, et s'être fait recevoir avocat au parlement de Normandie, il se laissa entraîner par la gloire de son frère à travailler pour le théâtre, et débuta, en 1647, par une comédie, *les Engagements du hasard*. Doué d'une très-grande facilité pour versifier, et empruntant la plupart de ses sujets aux pièces espagnoles ou aux romans du temps, il produisit en peu d'années un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs obtinrent une vogue extraordinaire, entre autres les tragédies de *Timocrate*, 1656, *Darius Codoman*, 1659, *Stilicon*, 1660, *Camma*, 1661, *Laodice*, 1668, *la Mort d'Annibal*, 1670, etc. Enfin, en 1672, il fit *Ariane*, son chef-d'œuvre tragique, qui balança à cette époque le succès du *Bajazet* de Racine, et où l'on trouve en effet, dans plusieurs scènes, de la vérité, de la passion et de l'art. Cette tragédie et le *Comte d'Essex*, 1678, sont les seules de Th. Corneille qui soient restées au théâtre. En 1677, à la demande de la veuve de Molière, il mit en vers le *Don Juan*, qui depuis a presque toujours été joué sous cette forme, malgré la supériorité de l'original. Th. Corneille a composé plusieurs de ses comédies en société avec de Visé, Hauteroche et Montfleury; son neveu Fontenelle l'aida aussi dans la composition de ses opéras de *Psyché*, 1678, et de *Bellerophon*, 1679. Il écrivit en tout une quarantaine de pièces de théâtre, dont la dernière est la tragi-comédie de *Bradamante*, 1695. En outre, il publia une traduction en vers des *Métamorphoses* et de quelques élégies d'Ovide, 1669 et 1697; des notes sur les *Remarques* de Vaugelas, 1687; un *Dictionnaire des termes d'art et de sciences*, pour servir de complément au Dictionnaire de l'Académie Française, 1694, 2 vol. in-fol., dont une 3° édition a été revue et augmentée par Fontenelle, en 1732; enfin, en 1708, un *Dictionnaire universel géographique et historique*, 3 vol. in-fol., ouvrage remarquable pour le temps, et l'un des premiers de ce genre qu'on ait vus en France. Th. Corneille, admis dans l'Académie Française à la place de son frère, y fut reçu par Racine en 1685, et lui-même reçut Fontenelle en 1691. Ce fut lui qui rédigea les *Observations* de l'Académie sur les *Remarques* de Vaugelas, 1704, in-4°. Il fut aussi membre

de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour laquelle De Boze a composé son Éloge. Dans ses dernières années, il devint aveugle, et mourut pauvre, comme il avait vécu. Écrivain laborieux et poëte fécond, mais sans originalité, sans imagination, et doué d'une malheureuse facilité de style qui ne s'élève que très-rarement au-dessus du médiocre, Thomas Corneille n'a dû la plupart de ses succès dramatiques qu'à une certaine entente de la scène, et surtout au faux goût de son siècle. Le grand nom de son frère, qui l'écrase aujourd'hui, l'a soutenu aussi quelque temps. Son Théâtre a été recueilli par lui-même en 5 vol. in-12, 1692, 1706, 1709, etc.; ses Œuvres choisies sont jointes à un grand nombre d'éditions de celles de P. Corneille. Ds.

CORNEILLE (Antoine), frère des deux précédents, né entre 1606 et 1625, moine du prieuré du Mont-aux-Malades, près de Rouen, s'occupa de poésie. Il fut couronné plusieurs fois à l'Académie du Puy-Ste-Cécile ou Puy-des-Palinods. *V.* ses œuvres dans Langlois, *Histoire du prieuré du Mont-aux-Malades*, et Ballin, *Recueil des Palinods*.

CORNEILLE (Michel), peintre et graveur, né à Orléans en 1603, m. en 1664, élève de Vouet, fut un des anciens de l'Académie des Beaux-Arts. Plusieurs tapisseries des Gobelins ont été exécutées d'après ses cartons. Parmi ses tableaux, on cite le *Baptême de Corneille*, une *Assomption*, et *St Jacques le Majeur guérissant un paralytique*. Il a gravé plusieurs dessins de Raphaël.

CORNEILLE (Michel), fils aîné et élève du précédent, né à Paris en 1642, m. en 1708, remporta le grand prix (1664), et fut envoyé à Rome par Colbert. Il étudia surtout les Carraches, et entra à l'Académie en 1663. On cite de lui une *Assomption*, dans la cathédrale de Versailles; *Mercure au milieu des Muses*, un des plafonds du palais; une *Vierge*, à la chapelle de Fontainebleau; une *Cène*, à Saint-Paul; la *Fuite en Égypte*, au Louvre.

CORNEILLE (Jean-Baptiste), frère du précédent, né à Paris en 1646, m. en 1695, obtint le grand prix, 1668, et fut académicien, 1675. Il a fait des tableaux pour les églises de Paris, et publié les *Premiers éléments de la peinture pratique*, Paris, 1784, in-12, fig. Le Louvre a de lui *Hercule punissant Busiris*.

CORNELIA CASTRA, anc. v. d'Afrique (Zeugitane), à l'embouchure du Bagradas et en face d'Utique; tirait son nom d'un camp de Scipion l'Africain. Auj. *Gellah*.

CORNÉLIE, mère des Gracques et fille de Scipion l'Africain. Veuve de bonne heure, elle se consacra à l'éducation de ses enfants, et refusa d'épouser Ptolémée Physcon, roi d'Égypte. Née vers 189, m. vers 110 av. J.-C.

CORNÉLIE, fille de Cinna et femme de Jules César, fut mère de Julie, que Pompée épousa en premières noces.

CORNÉLIE, fille de Métellus Scipion; mariée au jeune Crassus, puis à Pompée, elle fut témoin de sa mort sur la côte d'Égypte, et se réfugia à Chypre.

CORNELIS (Cornelius), peintre, né à Harlem en 1562, m. en 1638. Ses tableaux sont d'un dessin correct et d'un beau coloris. On remarque les portraits qu'il fit des présidents de la société de l'arquebuse de Harlem.

CORNELIUS, nom d'une *gens* romaine, qui se divisait en plusieurs branches, les *Cinna*, les *Céthégus*, les *Dolabella*, les *Lentulus*, les *Scipion*, les *Sylla*, les *Balbus*, etc.

CORNELIUS A LAPIDE (Corneille de la Pierre), savant jésuite, né en 1566, à Bockhot, près Liége, m. en 1637, professa l'Écriture sainte à Louvain, puis à Rome. Il a laissé: *Commentaria in Scripturam sacram*, imprimés de 1618 à 1642; nouv. édition avec notes de Crampon, Besançon, 1858, 20 vol. gr. in-8°. Ouvrage très-savant, mais qui manque de critique.

CORNELIUS COSSUS (Aulus), tribun militaire, tua dans une bataille le roi des Véiens Tolumnius, l'an 316 de Rome, 437 av. J.-C., et consacra les secondes dépouilles opimes dans le temple de Jupiter Férétrien. Plus tard, nommé consul, puis dictateur, il remporta de grands succès contre les Volsques, et fut chargé de déjouer les complots de Manlius Capitolinus, l'an 369 de Rome, 384 avant J.-C.

CORNELIUS NEPOS, historien latin, né aux environs de Vérone ou à Vérone, fut contemporain et ami de Cicéron, d'Atticus et du poëte Catulle qui lui dédia ses poésies. Il avait composé une sorte d'histoire universelle (*Chronica*) en 3 livres, estimée des anciens, et des *Livres d'exemples*, espèce de morale en action. Enfin des *Vies des hommes illustres* comprenaient les biographies des grands généraux, des historiens grecs et latins, des rois, des poëtes latins. Nous n'avons que la biographie de 22 généraux étrangers, celle d'Atticus et une partie de celle de Caton. Quelques savants croient que les 22 premières ne sont que des extraits faits par un contemporain de Théodose, Æmilius Probus, sous le nom duquel elles ont été données jusqu'au XVIIe siècle. Les erreurs d'histoire et de chronologie qui s'y rencontrent, la brièveté du récit et l'extrême simplicité du style donnent quelque poids à cette opinion, qui cependant reste toujours un problème. Les éditions principales de Corn. Nepos sont celles de Lambin, Paris, 1569; de Bosius, Leipsick, 1657 et 1675; de Staveren, Leyde, 1734 et 1773; de Bardili, Stuttgart, 1820; de Bremi (avec des notes en allem.), Zurich, 1827; de Roth, Bâle, 1841, etc. On a des trad. franç. de l'abbé Paul, 1781; de Radonvilliers et Noël, 1807; de Calonne et Pommier, dans la *Bibliothèque latine-franç.* de Panckoucke, 1829, in-8°. D—R.

CORNELIUS SEVERUS, poëte latin, contemporain d'Ovide, qui lui a adressé des vers. Quintilien dit qu'une mort prématurée l'empêcha seule de se placer au premier rang. On le croit auteur du poëme de l'*Etna*, longtemps attribué à Virgile ou à Lucilius le jeune, et Sénèque le père nous a conservé de lui un beau fragment sur la *Mort de Cicéron*, *V.* les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, et dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, vol. 3 de cette section. D—R.

CORNET (le comte), né en 1750, m. en 1832, fut député du Loiret au conseil des Anciens en 1798, y combattit l'exagération républicaine, coopéra au coup d'État du 18 brumaire, et devint sénateur de l'Empire. En 1814, il vota la déchéance de Napoléon Ier, et la Restauration le nomma pair de France. On a de lui une *Notice* sur le 18 brumaire, et des *Souvenirs sénatoriaux*.

CORNETO, *Cornetum*, v. des États de l'Église, près de la Méditerranée et à 17 kil. de Civita-Vecchia; 2,500 hab. Évêché. Exploit. de marais salants. Près de là étaient les villes de *Tarquinii*, *Corioles*, *Vulci* et *Gravisca*; dans la nécropole de Tarquinii, les fouilles opérées par ordre du prince de Canino ont amené la découverte de 593 hypogées, d'un grand nombre de vases, mosaïques, figurines semblables à celles d'Égypte, peintures bien conservées, 3 temples étrusques, thermes, etc.

CORNETTE, nom donné autrefois à toute sorte de coiffure, au capuchon des moines, au bonnet des consuls et échevins, des avocats et docteurs en droit, et même à celui du doge de Venise. — En termes de marine, la *cornette* fut le pavillon à deux pointes ou cornes, que le chef d'escadre portait au mât d'artimon de son navire, et, plus tard, celui du simple chef de division. C'est auj. le signe distinctif de l'officier qui commande 3 bâtiments de guerre au moins. — Dans l'armée de terre, la *cornette*, pièce de taffetas carrée et de couleur variable, était jadis l'étendard de tout corps de cavalerie (régiment, escadron ou compagnie) et surtout de cavalerie légère. L'officier qui la portait s'appelait *cornette*; il était en tête du corps dans l'action, entre le 3e et le 4e rang dans la marche. La cornette blanche ou cornette royale de France ne se déployait à l'armée que quand le roi s'y trouvait, et était portée par un général de famille illustre: on n'est pas d'accord sur sa forme, et elle ne paraît pas avoir été employée avant le XVe siècle; elle disparut sous Louis XIII. B.

CORNHERT (Dideric), né à Amsterdam en 1522, m. à Gouda en 1590. Attaché quelque temps, comme maître d'hôtel, au comte de Brederode, il s'occupa ensuite de graver en taille-douce, et reproduisit les principaux tableaux de Heemskerk. Puis il s'exerça dans les belles-lettres, et traduisit en hollandais *les Offices* de Cicéron, *la Bienfaisance* de Sénèque, *la Consolation* de Boëce. La ville de Harlem le nomma son pensionnaire, 1564. Quand éclatèrent les troubles de religion, il mit ses talents à la disposition de Guillaume d'Orange, rédigea, selon quelques auteurs, la fameuse *Supplique des nobles*, fut un instant incarcéré en 1568 par le gouvernement espagnol, et alla vivre à Clèves, où il fit paraître un livre *De l'origine des troubles des Pays-Bas*. Neutre entre les factions religieuses, il réfuta Juste-Lipse, qui soutenait qu'on peut frapper de mort les hérétiques, et attaqua le *Catéchisme de Heidelberg* adopté en Hollande; de là les injures que lui adressèrent tous les partis. Les œuvres de Cornhert ont été publiées en 3 vol. in-fol., Amsterdam, 1630. Il a été, avec Spiegel et Visscher, un des restaurateurs de la langue et de la poésie hollandaises. Sa trad. du *Nouveau Testament* fut calquée sur la version latine d'Érasme. Il est l'auteur du chant national des Nassau. B.

CORNIANI (J.-B., comte), littérateur italien, né en 1742, m. en 1813, composa d'abord des *libretti* d'opéra et des tragédies, puis des mémoires sur l'agriculture. Après la conquête française, il fut un des rédacteurs du Code civil pour le royaume d'Italie. Son ouvrage capital, *I secoli della Letteratura italiana*, histoire de la littérature italienne jusqu'en 1710, a été réédité, avec continuation jusqu'en 1720, par Stefano Ticozzi, Milan, 1832, 2 vol.

CORNICHE. On appelle ainsi la route de Nice à Gênes pratiquée à mi-côte de rochers escarpés, et souvent suspendue au-dessus d'abîmes à pic, le long de la mer.

CORNICULAIRE, anc. officier romain, qui aidait le tribun militaire dans ses fonctions, et se servait d'une sorte de cor pour donner les ordres aux soldats. — Huissier ou greffier du Bas-Empire, accompagnant partout le juge, et écrivant ses sentences.

CORNILLON (LE), anc. petit pays de France (Forez), dont le lieu principal était St-Paul-en-Cornillon (Loire).

CORNIMONT, brg (Vosges), arr. et à 18 kil. E. de Remiremont; 1,419 hab. Fabr. de fromages.

CORNOUAILLES, en latin *Cornu Galliæ*, anc. pays de France (Basse-Bretagne); cap. Quimper. Habité par les Corisopites et les Osismiens. Il est auj. compris dans les dép. des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan.

CORNOUAILLES, en anglais *Cornwall*, en latin *Cornuvalia, Cornubia*, comté d'Angleterre, à l'extrémité S.-O., entre le canal de Bristol au N., l'Atlantique à l'O., la Manche au S., et le comté de Devon, dont il est séparé par la Tamer, à l'E. Cap. Launceston. Superf. : 346,589 hect., dont 260,000 en culture et prairies; 369,323 hab. Une chaîne escarpée le traverse et y forme de jolies vallées. On dit qu'entre la côte S. et les îles Scilly, des bois et 140 églises furent submergés au XIIIe siècle. Une grande partie de la côte N. a été envahie par le sable. Baies et havres de Padstow, S. Ives, S. Blazey, Falmouth, Pembroke et Mount entre les caps Land's End (*Finisterre*) à l'O. et Lizard à l'E. Les fruits y mûrissent mal. Mines d'étain, cuivre, argent, plomb, zinc, fer, manganèse, antimoine, cobalt, bismuth, employant un capital de 62,000,000 et demi et 71,000 ouvriers. Le comté comprend les îles Scilly. Villes princip., Truro, Bodmin, Falmouth, Redruth, Helston, Penrhyn, Penzance. Il n'a été soumis aux Saxons que sous Athelstane. Un langage dérivé du celtique s'y parlait encore il y a 50 ans. Ruines druidiques.

CORNOUAILLES, cap au S.-O. de l'Angleterre, dans le comté de son nom, à 7 kil. N. du cap Land's-End; par 50° 8' lat. N. et 7° 58' long. O.

CORNOUAILLES (NOUVEAU-), en anglais *New-Cornwall*, contrée de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle-Calédonie, sur l'océan Pacifique, entre le Nouveau-Norfolk au N. et le Nouveau-Hanovre au S., habitée par des tribus indiennes, entre 55° et 58° lat. N. Depuis le traité de 1825, la côte et les îles du prince de Galles appartiennent à la Russie, l'intérieur à l'Angleterre. *V.* STEKIN, au *Supp.*

CORNU GALLIÆ, nom latin du pays de CORNOUAILLES.

CORNUEL (Anne BIGOT, dame), femme célèbre au XVIIe siècle par l'agrément de sa conversation et par le tour piquant de ses paroles et de ses réflexions, qui étaient reçues et répétées comme des oracles. Son mari était un financier qui se ruina; devenue veuve vers 1650, elle mourut en 1694, dans un âge avancé, ayant conservé jusqu'à la fin l'enjouement de son esprit et la force de sa raison. Mme Cornuel n'a rien écrit; un certain nombre de ses bons mots sont rapportés dans les Lettres de Mme de Sévigné et dans les mémoires et les recueils du temps. Ds.

CORNUOLE (Giovanni DELLE), c.-à-d. *des Cornalines*, célèbre graveur en pierres fines, florissait sous Laurent de Médicis, vers le milieu du XVIe siècle. Il imitait dans la perfection les pierres antiques. Le portrait de G. Savonarole est une de ses plus célèbres productions.

CORNUS, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. et à 34 kil. S.-E. de Ste-Affrique. Fabr. de feutres; 681 hab.

CORNUTUS (L.-Annæus), philosophe stoïcien, né à Leptis en Afrique, maître de Lucain et de Perse; celui-ci témoigne pour son maître une tendre reconnaissance dans sa 5e satire, qui lui est adressée. Cornutus fut exilé par Néron pour avoir jugé trop franchement les vers du tyran. Nous avons de lui un *Traité de la nature des Dieux*, en grec, publié plusieurs fois sous le nom de Phurnutus. Il se trouve dans les *Opuscula mythologica* de Gale, Cambridge, 1671, et Amsterdam, 1688. Il y en a une édition particulière par Fréd. Osann, Gœttingue, 1844, in 8°. D—R.

CORNWALL, nom anglais de la presqu'île de Cornouailles (*V. ce mot*). Les anc. Bretons la nommaient *Cernyw* (corne), parce qu'elle s'avance en corne dans la mer; les Saxons la nommèrent *Walli* (étranger), parce qu'elle était habitée par les Bretons, qui leur étaient étrangers. Le nom entier *Cornish wales* signifie terre étrangère.

CORNWALLIS (Charles MANN, marquis de), général anglais, né en 1738, m. en 1805. Il fit ses premières armes en Allemagne en 1761, sous le nom de *lord Brome*. Appelé à la chambre des lords par la mort de son père, 1762, il s'opposa aux impôts dont on voulait frapper les colonies d'Amérique. Néanmoins, quand la guerre éclata, il prit du service sous Clinton, contribua à la prise de New-York et du New-Jersey, aux victoires de Brandywine, de German-town et de Redbank, 1777, coopéra à la conquête de Charlestown, 1780, et battit à Cambden le général Gates. Mais La Fayette le contraignit de mettre bas les armes à Yorktown, 1781. Accusé par Clinton, il fut rappelé, mais se justifia auprès du gouvernement anglais. On le nomma en 1786 gouverneur général du Bengale. En 1791, il fit la guerre à Tippoo-Saëb, sultan de Mysore, prit Bangalore, et, l'année suivante, Seringapatam. Ayant été remplacé par Wellesley, il revint en Angleterre, reçut le titre de grand maître de l'artillerie, et, en 1798, la vice-royauté d'Irlande; il repoussa une attaque des Français contre cette île. En 1802, il signa la paix d'Amiens avec la France, et, en 1805, fut nommé gouverneur général des Indes; une maladie l'enleva peu de temps après son arrivée. Il a un monument dans l'église St-Paul à Londres. B.

CORNWALLIS (William MANN, comte de), frère du précédent, marin distingué, né en 1744, m. en 1819. Il servit dans la guerre de Sept Ans, puis en Amérique, où il soutint contre Lamothe-Piquet un combat glorieux près de la Jamaïque. En 1791, il passa aux Indes Orientales, sous les ordres de l'amiral Hood, et gagna, par une grande victoire sur les Français, en 1795, le commandement supérieur dans ces parages. Amiral du pavillon rouge en 1799, il dirigea la flotte de la Manche jusqu'en 1802.

CORNWALLIS, une des îles encore imparfaitement connues de la Géorgie septentrionale, au N. de la mer d'Hudson. — Ile de l'archipel de Broughton.

CORNY (LE), anc. petit pays de France (Poitou), dont le lieu principal était Vaux-en-Corny (Vienne).

CORO, v. de la république de Vénézuéla, ch.-l. de la prov. de son nom, port peu sûr situé sur le golfe de Vénézuéla, à 176 kil. E.-N.-E. de Maracaïbo; 12,000 hab. Comm. actif en bestiaux, peaux et cochenille. Cette ville, fondée en 1527, et autrefois plus importante, fut le siége des autorités espagnoles jusqu'en 1636. — La province de Coro a 45,000 hab., et est divisée en 6 cantons : Coro, Paraguana, Casigua, Cumarobo, Tocuyo et San-Luis.

COROBILIUM, nom latin du CORBEIL.

COROCOTINUM, nom latin du CROTOY.

CORŒBUS. *V.* OLYMPIADES.

COROGNE (LA), en esp. *Coruna*, anc. *Magnus Portus*, et au moyen âge *Coronium*; v. d'Espagne, cap. de la prov. de son nom et à 620 kil. N.-N.-O. de Madrid. Place forte; port militaire et de commerce, spacieux et sûr, dans une petite presqu'île de l'océan Atlantique, à l'entrée de la baie de Betanzos, défendu par les forts San-Martin, Santa-Cruz, San-Amaro et San-Antonio. A 5 kil. de la ville est un phare d'origine antique et sans doute romaine, dit *Tour d'Hercule*. La ville haute, sur le penchant d'une colline, est entourée de murs; ses rues sont étroites et mal pavées. La ville basse, *Pescadiera*, est habitée par les pêcheurs, et a des rues larges et propres. Arsenal; résidence du capitaine général, de l'intendant provincial et de la haute cour de justice de la Galice. Industrie active : toiles, papiers; manuf. roy. de cigares. Comm. maritime important; 30,000 hab. Cette ville s'insurgea une des premières lors de l'invasion française, 1808, et devint le siége d'une junte provinciale; les Français y entrèrent, 1809, après avoir battu les Anglais, commandés par sir J. Moore qui y fut tué. La Corogne fut encore prise par les Français en 1823. — La prov. de la Corogne, division administrative du roy. d'Espagne, est formée d'une partie de l'anc. prov. de Galice: 557,311 hab. en 1860; superf., 7,973 kil. carrés.

COROMANDEL (Côte de). On désigne ainsi une partie de la côte E. de l'Hindoustan, sur le golfe du Bengale, depuis le cap Kaliman jusqu'à l'embouchure de la Krishna, entre 10° 20' et 15° 45' lat. N. Elle est sablonneuse et sans bon port; le coton y croît en abondance. D'octobre à avril, de fréquentes tempêtes la rendent très-dangereuse pour les navires. Les villes principales de cette côte sont : Négapatnam, Karikal, Tranquebar, Pondichéry, Madras, Mazulipatam.

CORON, *Colonis*, v. de la Morée, au S., sur la côte E. du golfe de son nom (anc. *Asianæus sinus* ou *golfe de Messénie*), à 20 kil. E. de Modon, et non loin du cap Gallo, par 36° 47' 29" lat. N., et 19° 37' 37" long. E.; 8,000 hab. Fortifications importantes; port peu sûr, pris par les Français en 1828; (dans le nome de Messénie).

CORONE, anc. v. du Péloponèse (Messénie); c'est auj. le port *Petalidi*.

CORONÉE, anc. v. de Béotie, au S.-O. de Chéronée, à l'O. d'Haliarte, près de l'embouchure du Céphise dans le lac Copaïs, et non loin du mont Hélicon. Victoire d'Agé-

silas, roi de Sparte, sur les Athéniens, les Thébains, les Argiens et les Corinthiens, 393 av. J.-C. Près de là était un temple de Minerve, où s'assemblaient les députés de la ligue béotienne. Coronée fut ville épiscopale dans l'origine du christianisme. Ce n'est auj. qu'un bourg sans importance. *Comaria.*

CORONELLI (Marc-Vincent), géographe, né à Venise en 1650, m. en 1718, entra chez les mineurs conventuels, fut appelé par le cardinal d'Estrées à Paris, où il construisit 2 grands globes de 3 mètr. 98 de diamètre, l'un terrestre, l'autre céleste, placés auj. à la Bibliothèque impériale. Il fonda à Venise une académie de géographie (les *Argonautes*), et publia plus de 400 cartes avec des volumes explicatifs. Les principaux sont : *Isola di Rodo*, Venise, 1685; *Description de la Morée*, trad. en français, 1686; *Histoire de Venise* jusqu'en 1504, 3 vol. in-fol.; *Roma antica e moderna*, 1716. Ses compositions manquent d'exactitude.

CORONER, fonctionnaire anglais, élu à vie par les francs-tenanciers (*free holders*) de chaque comté, pour constater, avec l'assistance de 12 jurés choisis par lui sur les lieux, les cas de mort subite ou de suicide, commencer l'instruction contre les individus prévenus de meurtre, et faire des enquêtes au sujet des naufrages et du sauvetage des débris. Son nom vient de ce qu'il agit en qualité d'officier de la *couronne*, ou de ce qu'il procède *cum coronâ populi.*

CORONIS, fille de Phlégias, roi des Lapithes, et mère du dieu Esculape.

CORONIUM, nom anc. de LA COROGNE.

CORPORAL, linge consacré que le prêtre qui dit la messe étend sous le calice, pour recevoir les fragments de l'hostie s'il en tombait.

CORPORATION, association de travailleurs unis par des droits et des devoirs réciproques, ayant des administrateurs et des immunités particulières. Des corporations d'arts et de métiers existaient dans l'anc. Rome, sous le nom de *collegia, corpora opificum*, et faisaient remonter leur origine à Numa; telles étaient celles des marchands, des serruriers, des bateliers, des fondeurs, des argentiers ou banquiers, etc. — Au moyen âge, les traditions romaines, la nécessité de s'unir contre la tyrannie des puissants, la naissance des constitutions municipales, développèrent de nombreuses corporations, qui furent encore favorisées par les souverains, comme contre-poids aux envahissements des seigneurs. Il fallut en faire partie pour prendre part aux affaires dans les villes. A Milan, il existait une corporation, dès le Xe siècle, sous le nom de *Credenza* (*V.* CRÉANCES). Les plus anciennes de l'Allemagne sont celles des tailleurs et des merciers de Hambourg, 1152, et celles des drapiers, 1153, et des cordonniers, 1157, de Magdebourg. On vit se former à Bâle celles des bouchers, 1260, et des jardiniers, 1262. A Londres, les tisserands étaient constitués en corporation dès le temps de Henri Ier.—En France, les corporations étaient dans leur plein développement à l'époque de saint Louis, où Etienne Boileau (*V. ce nom*) leur donna des règlements; le *Chambrier* de France fut chargé de les surveiller. A la fin du XVIe siècle, on commença de les envisager comme ressources de finances, et les offices dans les corporations se vendirent au profit du trésor. En général, pour entrer dans une corporation, il fallait passer par un apprentissage, à l'expiration duquel on devenait *maître* : parfois on acheta à prix d'argent l'exemption de cette formalité. Le régime des corporations contribua à l'émancipation des classes inférieures; à une époque où chaque ville avait besoin de vivre de son industrie, il établissait une sorte de contrôle pour la bonne qualité des produits. Mais il était contraire à la liberté, favorable à la routine, et, après l'affranchissement de tous, il fut incompatible avec l'idée de la libre concurrence. Les corporations, supprimées en 1776, presque aussitôt rétablies, disparurent en vertu d'une loi du 17 mars 1791. *V.* CORPS DES MARCHANDS. B.

CORPORATIONS (ACTE DES). *V.* ACTE DES CORPORATIONS.

CORPS, ch.-l. de cant. (Isère), arr. et à 58 kil. S.-E. de Grenoble, sur le Drac; 1,191 hab.

CORPS DU DROIT CANONIQUE, *Corpus juris canonici*, compilation des lois de l'Eglise formant la base du droit canon. Elle se compose de 6 collections successives, la *Concordantia discordantium canonum* de Gratien, les *Décrétales* (*V. ce mot*) de Raymond de Pennafort, les *Clémentines* (*V. ce mot*), les *Extravagantes* (*V. ce mot*), et les *Extravagantes communes.*

CORPS FRANCS. *V.* COMPAGNIES FRANCHES.

CORPS LÉGISLATIF, nom donné, en France, à la représentation nationale depuis 1795 jusqu'à la Restauration, et qu'elle a repris en 1852. La Constitution de l'an VIII l'avait composé de 300 membres, qui votaient au scrutin secret les lois discutées contradictoirement devant eux par des membres du Tribunat et du Conseil d'Etat. A partir de 1807, le Tribunat ayant été supprimé, le Corps législatif vota, sans débat, sur les projets que présentait le Conseil d'Etat. Le Corps législatif, rétabli par le décret organique du 22 mars 1852, discute et vote les projets de loi et l'impôt. Tout amendement proposé par la commission chargée d'examiner le projet, doit être renvoyé au Conseil d'Etat et accepté par lui pour être soumis au Corps législatif. Les sessions ordinaires durent 3 mois; les séances sont publiques, mais peuvent devenir secrètes sur la demande de 5 membres. Les comptes-rendus des séances sont publiés par le bureau de l'assemblée. Les députés sont élus par le suffrage universel. Il y en a un à raison de 35,000 électeurs (266 en 1857). Ils sont élus pour 6 ans, et reçoivent une indemnité de 2,000 fr. par mois de session. Le président et les vice-présidents du Corps législatif sont choisis parmi les députés, et nommés par l'Empereur pour un an. L'Empereur convoque, ajourne, proroge et dissout le Corps législatif. En cas de dissolution, il doit en convoquer un nouveau dans un délai de 6 mois. Les ministres ne peuvent faire partie de cette assemblée.

CORPS DES MARCHANDS. Il y avait à Paris, avant la Révolution, 6 corps de marchands, qui, en 1776, furent ainsi constitués : 1° les drapiers et les merciers; 2° les épiciers; 3° les pelletiers et les bonnetiers; 4° les orfèvres; 5° les fabricants d'étoffes de gaze; 6° les marchands de vins. Auparavant, ces derniers n'étaient pas classés, et le 2e corps comprenait aussi les apothicaires.

CORPUS JURIS, nom donné au recueil des lois romaines, tel qu'il a été fait sous le règne de Justinien. Il se compose de 4 parties : les *Pandectes* ou le *Digeste*, les *Institutes*, le *Code*, et les *Novelles* ou *Authentiques*. La meilleure édit. est celle de Beck, Leipzig, 1825-37.

CORRECTEUR ou mieux CO-RECTEUR; au IVe siècle av. J.-C., quelques provinces romaines, comme la Savie, étaient régies par un correcteur. Cet office était supérieur à celui des présidents dans l'empire d'Occident; dans l'empire d'Orient c'était le contraire. (*V.* CORRÉGIDOR).

CORRECTEURS DES COMPTES. Magistrats qui vérifiaient les comptes à la cour des comptes de Paris avant la Révolution. Il y en avait 38, et ils prenaient rang après les conseillers-maîtres. Les correcteurs des comptes furent établis en 1410 par Charles VI.

CORRECTION, nom d'un bureau dans les anc. chambres des comptes; c'était celui où se tenaient les *correcteurs des comptes*, qu'on nomme auj. *référendaires.*

CORRÉGE (Antonio ALLEGRI, dit LE), peintre italien, né à Correggio en 1494, m. en 1534. Son oncle Laurent commença son éducation; il alla ensuite travailler à Modène, chez François Bianchi. Ses tableaux montrent qu'il étudia profondément les lois de la perspective et celles de l'architecture; on lui enseigna même l'art de modeler, ce qui lui fut très-utile pour donner de la rondeur à ses formes. Les meilleurs juges reconnaissent dans ses premières œuvres l'influence décisive de Mantegna. Il ne vit jamais Rome, mais put améliorer son style d'après les tableaux de l'école romaine qui se trouvaient à Mantoue, à Parme et aux environs. Chargé de décorer l'église St-Jean de Parme, il exécuta, en 1524, sur la grande coupole, une *Ascension* de Jésus, qui excita une admiration mêlée d'étonnement. Rien d'aussi hardi n'avait encore été fait : la science des raccourcis, l'art de composer au point de vue pittoresque et dramatique, n'avaient jamais été employés avec tant de puissance et de largeur, car l'immense fresque de Michel-Ange, dans la chapelle Sixtine, est de 1541. En 1530, le Corrège peignit, dans la cathédrale de Parme, une *Assomption*, plus étendue et plus merveilleuse encore. La grâce des lignes, l'harmonie des couleurs, la finesse du clair-obscur, l'expression d'une gaieté douce, et l'art de rendre les sentiments affectueux, sont les traits distinctifs de sa manière. C'est lui qui, saisi d'une noble émulation à la vue d'un tableau de Raphael, s'écriait : « Et moi aussi, je suis peintre! » Parmi ses tableaux, on cite une *Nativité* et un *St-Antoine* à la galerie de Dresde; *le Christ détaché de la croix*, à Parme; *le Mariage mystique de Ste Catherine, Jupiter et Io, Antiope endormie, la Nuit du Corrège* et *St-Jérôme*, au Louvre. Pour conserver ce dernier tableau, la ville de Parme offrit un million à Napoléon Ier. A. M.

CORREGGIO, v. du royaume d'Italie, prov. et à 16 kil. N.-E. de Reggio; 11,703 hab. Patrie du Corrège.

CORREGIDOR, c.-à-d. *correcteur.* C'était autrefois, en Espagne, le premier fonctionnaire public dans les localités où ne se trouvait pas d'audience royale, ou qui n'étaient

point régies par un gouverneur : il était à la fois juge, administrateur, et chef du corps municipal. Ce n'est plus maintenant que l'administrateur d'un district appelé *corregimiento;* il exerce en première instance les fonctions de juge au civil et au criminel, et a certaines attributions de police. — On croit que cette charge est une imitation de celle de *corrector,* qui existait sous la domination romaine.

CORRÈZE, *Curetia, Curegia,* riv. de France; passe à Corrèze, Tulle, Brives-la-Gaillarde, et se jette dans la Vézère; cours de 92 kil., flottable à bûches perdues sur 60 kil.

CORRÈZE (LA), dép. du centre de la France, ch.-l. Tulle; formé dans l'anc. Limousin; situé entre les dép. du Puy-de-Dôme, de la Creuse et de la Haute-Vienne au N.; de la Dordogne à l'O.; du Lot au S.; du Cantal à l'E. Superf., 586,796 hect.; pop., 310,118 hab. Arrosé par la Vienne, la Dordogne, la Creuse, la Vézère et la Montane, qui forme la cascade de *Gimel;* couvert dans sa plus grande partie, au N.-E., par les montagnes d'Auvergne; nature variée et pittoresque; sol peu fertile; peu de blé; châtaignes, noix, pommes de terre, vins médiocres, truffes; élève d'abeilles, de gros chevaux estimés, bœufs, ânes, mulets. Peu d'industrie : usines à fer, papeteries, verreries. Forme le diocèse de Tulle et dépend de la cour impériale de Limoges.

CORRÈZE, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. et à 19 kil. N.-E. de Tulle, sur la Corrèze; 604 hab.

CORRIENTES, v. des États de la Plata, ch.-l. de l'État de son nom, au S. du confl. du Parana et du Paraguay. Défendue par une citadelle; 16,000 hab. Comm. assez actif. — L'État de Corrientes, entre celui d'Entre-Rios au S., l'Empire du Brésil à l'E., la république du Paraguay au N., et le Parana à l'E., a 1,151 myriam. carrés, et 85,000 hab., dont 10,000 indigènes.

CORRIENTES (cap). *V.* COURANTS (cap des).

CORROZET (Gilles), imprimeur-libraire, poëte et érudit, né à Paris en 1510, m. en 1568, acquit une grande réputation dans la librairie, et composa plusieurs ouvrages qui furent très-estimés de son temps, et qui sont fort rares aujourd'hui, entre autres : *les Antiquités, chroniques et singularités de Paris,* 1568, in-8°. Il est l'auteur d'un joli conte en vers, intitulé *le Rossignol.* Galliot Corrozet, son fils, et Jean, son petit-fils, soutinrent la réputation de cette maison. C—s.

CORSAIRE, bâtiment armé en guerre par un particulier, pour faire la *course,* c.-à-d. courir sus aux bâtiments ennemis, en vertu d'une autorisation du gouvernement, qu'on appelle *lettre de marque.*

CORSE, île qui forme le dép. français de ce nom; ch.-l. Ajaccio; située dans la Méditerranée, où elle est la 3e par l'étendue, entre 41°-43° de lat. N. et 6°-8° de long. E., au S. du golfe de Gênes, à 77 kil. de la côte de Toscane, à 180 de celle de France, à 12 de la Sardaigne, dont elle n'est séparée que par le détroit dit *Bouches de Bonifacio;* 148 kil. du N. au S., sur 72 de l'E. à l'O. Superf., 874,741 hectares. Pop., 252,889 hab. Ile généralement montagneuse : une chaîne principale la traverse dans toute sa longueur du N. au S., la divise en 2 parties à peu près égales, et projette des contre-forts qui vont aboutir en pentes douces jusqu'au bord de la mer, surtout du côté de l'O.; vers l'E., les montagnes s'éloignent un peu à partir de Bastia, et laissent entre elles et le rivage, jusqu'à Porto-Vecchio, de magnifiques plaines. Vers le milieu de la chaîne principale, et à peu près au centre de l'île, sont le *Monte-Rotondo* (2,672 mètr.) et le *Monte-d'Oro* (2,652 mètr.). On y trouve des mines de fer et de plomb, des carrières de porphyre et de serpentine, et de riches salines. Les rivières sont : le Golo et le Tavignano sur la côte E., le Liamone et le Talavi sur la côte O. Climat très-doux et sain en général, surtout dans les montagnes. Le sol est d'une grande fertilité, mais mal cultivé; les plaines de l'E. offriraient à l'agriculture les mêmes ressources que l'Algérie, si, par un système bien entendu d'assainissement, on parvenait à les délivrer du mauvais air (*malaria*) qui les rend inhabitables. Dans les montagnes, magnifiques forêts de pins, chênes, mélèzes, et beaucoup de châtaigniers; sur les coteaux et dans les vallées, très-beaux oliviers, orangers, citronniers et vignes (environ 12,000 hect.) donnant de bons vins. Récolte d'écorces à tan; culture de chanvre, tabac, garance, fruits du Midi, indigo, coton. Chaque année, les Lucquois viennent faire la culture des terres et la récolte. Les *machis,* bois d'arbustes presque impénétrables, se transforment de jour en jour en terres ensemencées. On a desséché en grande partie les marais de Calvi, de St-Florent, de la rive droite du Golo. L'élève du bétail se fait en grand, mais sans beaucoup de résultats. Sur les côtes on pêche le thon, la sardine, les huîtres, le corail. Presque point d'industrie manufacturière. Les Corses sont sobres, hospitaliers, braves, mais peu laborieux, et, malgré les progrès de la civilisation, qui sont très-sensibles, surtout dans les villes, ils se transmettent toujours comme un héritage cette haine sanguinaire qu'ils appellent *vendetta,* et qui divise les familles et les arme les unes contre les autres. — Colonisée de bonne heure par les Phéniciens, plus tard (au VIe siècle av. J.-C.) par les Grecs de Phocée, qui y fondèrent Aleria ou Alalia, 20 ans avant la prise de leur ville par Cyrus, la Corse (*Therapne, Cyrnos, Corsica*) fut occupée peu après par les Carthaginois, vainqueurs des Phocéens, attaquée par Rome dès la première guerre punique, 260-259, et conquise par elle dans l'intervalle entre la première et la seconde, à la fin de la guerre des Mercenaires, 238 : elle ne fut toutefois réellement soumise que vers 162 av. J.-C. Conquise par les Vandales sous Genséric, vers 463, elle leur fut enlevée par les Grecs de Bélisaire en 534, et passa à l'empire byzantin, dont l'administration ne fut qu'une affreuse tyrannie. Attaquée par les Ostrogoths, par les Lombards, mal défendue et épuisée par Constantinople, qui la rançonnait au point de réduire les habitants à vendre leurs enfants pour payer les impôts dont elle les chargeait, la Corse n'appartenait plus guère aux Grecs que de nom, et peut-être même, comme une grande partie de l'Italie, s'était-elle mise déjà sous la protection du saint-siége, quand Charlemagne, 773, ajouta cette île à la donation de Pepin. En même temps, il la protégeait contre les pirateries des Sarrasins, qui y avaient abordé pour la première fois en 713 et l'inquiétèrent sans cesse depuis cette époque. Dès lors, et pendant des siècles, anarchie complète et luttes de toute nature, que le saint-siége, suzerain impuissant, ne pouvait arrêter; luttes entre l'aristocratie féodale et les populations, qui, dans la partie nord, se donnèrent, au commencement du XIe siècle, une organisation communale avec des podestats et des *caporali,* sortes de maires et de tribuns, pour chacune des paroisses, avec un conseil suprême dominant la *Terre di commune* tout entière; luttes entre les Pisans, à qui Urbain II, en 1091, donna la Corse en fief à la condition d'en repousser les Sarrasins, et les Génois, qui, après une lutte de deux siècles, en demeurèrent les maîtres quand ils eurent ruiné la marine pisane à la bataille de la Méloria, 1284; luttes entre Gênes, restée victorieuse, et la Corse mal administrée par elle; et toutes ces luttes se compliquant les unes les autres, et les empereurs au temps de Frédéric Barberousse, 1158, les rois d'Aragon au temps d'Alphonse V, 1420, venant, avec leurs prétentions sur l'île, ajouter encore leurs ambitions à toutes celles qui existaient déjà. La domination génoise, justement détestée, fut souvent menacée par des révoltes ou des attaques étrangères : ainsi, de 1553 au traité de Cateau-Cambrésis, qui rendit l'île à Gênes, 1559, par les succès du brave Corse Sampiero et de l'armée française que commandait de Thermes; en 1731-32, par un soulèvement dont Gênes ne triompha qu'avec l'aide de l'Autriche; de 1735 à 1739, de 1741 à 1749, par des insurrections nouvelles, dont tâcha de profiter l'aventurier allemand Théodore de Neuhof, un instant déclaré roi, 1736; de 1752 à 1768, par celle que dirigea depuis 1755 le célèbre Pascal Paoli. Dans ces trois circonstances, la France était intervenue, d'abord comme alliée des Génois, plus tard comme médiatrice. Le 15 mai 1768, Gênes, se sentant impuissante contre ces agitations incessantes, lui abandonna tous ses droits de souveraineté, et, le 15 août, Louis XV rendit l'édit de réunion de la Corse à la France. En vain Paoli essaya de résister : l'héroïque défaite des partisans de l'indépendance à Pontenuovo, 9 mai 1769, décida du sort de l'île. Déclarée par la Constituante partie intégrante du territoire français, 1790, elle forma un département, en 1791; deux, le Golo et le Liamone, en 1793; elle fut occupée par les Anglais de 1794 à 1796, et réunie définitivement en un seul département en 1811. La Corse forme auj. le diocèse d'Ajaccio, le ressort de la cour impériale de Bastia, et la 17e division militaire. R.

CORSE (Cap), la pointe la plus septentrionale de l'île de Corse; par 43° 0' 35" lat. N., et 7° 2' 40" long. E.

CORSE (CAP-), colonie anglaise. *V.* CAP-CORSE.

CORSELET, dans les anc. armures, partie de la cuirasse qui couvre la poitrine. — Au XVIe et au XVIIe siècle, cuirasse légère à l'usage des piquiers.

CORSEUL, brg (Côtes-du-Nord), arr. et à 10 kil. O.-N.-O. de Dinan; 377 hab. Antiquités fort curieuses. Point important, occupé par les Romains. Quelques sa-

vants pensent que c'est le *Fanum Martis* de la Table Théodosienne.

CORSHAM, paroisse et vge d'Angleterre (comté de Wilts), à 6 kil. S.-O. de Chippenham; 3,842 hab. Le roi Ethelred y résida. La famille des Methuen y a construit une école, et y possède une belle résidence avec une galerie de tableaux. L'agriculture y a remplacé l'industrie des laines, autrefois considérable.

CORSICA, nom anc. de l'île de CORSE.

CORSIGNANO. *V.* PIENZA.

CORSIN (André-Philippe, vicomte), né en 1773 à Piolène (Vaucluse), m. en 1854. Il servit, de 1792 à 1795, aux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, fut blessé à Pirmasens et à Fleurus, passa ensuite aux armées du Nord, d'Italie, du Rhin, des côtes de l'Ouest et de la Hollande, gagna le grade de colonel en 1806 par sa brillante conduite devant Dantzick, et celui de général de brigade en 1809 devant Oporto, fut fait prisonnier dans la campagne de Russie, commanda à Antibes pendant la 1re Restauration, se rallia à Napoléon au retour de l'île d'Elbe, et devint néanmoins lieutenant général sous Louis XVIII.

CORSINI, nom d'une des plus célèbres familles nobles de Florence. Parmi ses membres on distingue : André Corsini, né en 1302, m. en 1373, évêque de Fiesole, canonisé en 1629 par Urbain VIII; — Laurent Corsini, pape sous le nom de Clément XII; — Neri Corsini, m. en 1845, ministre de Ferdinand III et de Léopold II, grands-ducs de Toscane, partisan de la tolérance politique et religieuse, mais trop peu énergique pour mener à bien ses projets de réforme; — Tommaso Corsini, frère du précédent, prince de Sisismeno, né en 1767, *sénateur* (chef du corps municipal) de Rome en 1847-8, et l'un des instigateurs des réformes libérales de Pie IX.

CORSINI (Édouard), antiquaire italien, né en 1702 à Fanano dans le duché de Modène, m. en 1765, professeur à l'université de Pise. On lui doit : *Fasti Attici*, Florence, 1744-61, 4 vol. in-4°, ouvrage où l'histoire et la chronologie des Grecs sont parfaitement exposées; *Dissertationes IV Agonisticæ*, Flor., 1747, in-4°, et Leipsick, 1752, in-8°, qui traitent des anciens jeux de la Grèce; *Inscriptiones Atticæ*, Flor., 1751, in-4°; *Series præfectorum Urbis*, Pise, 1763, in-4°; *Notæ Græcorum*, explication des abréviations qui se rencontrent dans les inscriptions grecques, Flor., 1749, in-fol., etc.

CORSO, c.-à-d. en italien *course*, nom donné aux courses rapides de chevaux sans cavaliers, ainsi qu'aux lentes promenades des équipages dans les principales rues d'une ville, et, par suite, aux rues où ces promenades ont lieu. Le *Corso* de Rome, longue rue de 2 kil. en ligne droite, depuis la porte del Popolo jusqu'au Capitole, bordée de palais et de belles maisons, et la plus célèbre de la ville, est le principal théâtre des divertissements du carnaval.

CORT (Corneille), dessinateur et graveur hollandais, né à Horn en 1536, m. à Rome en 1578. Il fit le voyage d'Italie, s'arrêta à Venise, où le Titien lui fit graver plusieurs de ses tableaux, et établit à Rome une école de gravure, d'où sont sortis Aug. Carrache, Philippe Joye et Philippe Thomassin. Il est le premier qui ait traité son art en grand, et produit de véritables estampes à tailles larges et nourries. Dans son œuvre, considérable et très-varié, puisqu'il réunit le portrait, le paysage et l'histoire, on remarque la *Transfiguration* d'après Raphaël, l'*Académie des Beaux-Arts* d'après Jacques Strada, le *Massacre des Innocents* d'après le Tintoret.

CORTE, *Cenestum*, s.-préf. (Corse), à 57 kil. N.-E. d'Ajaccio, au centre de l'île, près du confluent de l'Orta et du Tavignano; 5,392 hab. Place de guerre de 4e classe, bâtie sur un monticule escarpé qui domine une délicieuse vallée. Trib. de 1re instance; collége. École Paoli (cours complémentaires des études scientifiques et littéraires, cours préparatoires de médecine et de pharmacie). Vins, fabr. de gros draps. Corte fut le siége du gvt de l'île, dans les guerres de Paoli. On y voit la statue de ce général.

CORTENBERG (Charte ou Loi de). Cette charte, donnée, en 1312, au vge de Cortenberg (entre Bruxelles et Louvain), par Jean II le Pacifique, duc de Brabant, et confirmée en 1372 par le duc Wenceslas, mit un terme aux querelles du peuple et des nobles. Elle régla la perception des impôts, l'administration de la justice, les droits et franchises des communes; un conseil de 4 seigneurs et de 10 députés des villes était chargé de remédier aux abus et d'aviser aux mesures réclamées par l'intérêt public.

CORTERATE, nom latin de COUTRAS.

CORTEREAL (Gaspard), navigateur portugais, reconnut le Groenland, le Labrador, Terre-Neuve, 1500, et périt dans une seconde expédition vers ces parages glacés, 1501.

CORTEREAL (Jeronimo), noble Portugais, m. en 1593, contemporain de Camoëns, et qui s'est illustré en racontant dans un poëme de 17 chants, en vers blancs hendécasyllabes, la touchante histoire du naufrage et de la mort de Manoel Souza de Sepulveda et de son épouse, dont les stances 46-48 du ve chant des *Lusiades* offrent un court et pathétique tableau. Cortereal, après avoir servi et commandé dans les mers d'Afrique et d'Asie, et avoir assisté au désastre d'Alcaçar-Quivir, 4 août 1578, où il fut fait prisonnier, se retira dans une maison de plaisance aux environs d'Evora, pour cultiver la poésie et la peinture. Son poëme fut publié à Lisbonne en 1593; on l'y a réimprimé en 1783 : la poésie en est facile et brillante, mais diffuse, et mêlée d'inventions vulgaires. Le *Naufrage de Sepulveda* a été traduit en espagnol par Contreras, Madrid, 1624, et en français par M. Ortaire Fournier, Paris, 1844, in-8°; M. Ch. Magnin en a donné une analyse intéressante dans la *Revue des Deux-Mondes*, octob. 1844. On a encore de Cortereal un poëme épique en vers non rimés sur le second siége de Diu en 1546, Lisbonne, 1574 et 1784, trad. en vers castillans par Padilla, 1597; et une autre épopée de quinze chants, en espagnol, intitulée *Austriada*, Lisbonne, 1578, sur la victoire de Lépante. Ds.

CORTÈS, c.-à-d. *Cours*, nom donné, en Espagne et en Portugal, aux assemblées qui partagent avec le roi ou la reine le pouvoir législatif. — En Espagne (Constitution du 23 mai 1845), elles se composent d'une chambre des pairs, ou sénat, et d'une chambre des députés (*procuradores*) ou congrès. Le nombre des sénateurs, nommés à vie par le souverain, est illimité; celui des députés, choisis pour cinq ans par le suffrage direct, est de 350. Le pair a au moins 30 ans, le député 25; l'un et l'autre doivent jouir d'un revenu déterminé par la loi. Tout Espagnol âgé de 25 ans est électeur, s'il paie un impôt direct de 400 réaux (100 francs), ou même de 200 quand il exerce une des professions dites libérales. Les sessions sont annuelles; l'initiative des lois appartient à chacun des trois pouvoirs, et leur union est nécessaire pour qu'elles soient adoptées; enfin les Cortès reçoivent du souverain, de l'héritier du trône et du régent, le serment de fidélité à la Constitution. — En Portugal, il y a deux chambres aussi, une chambre des pairs et une chambre élective, avec cette différence que les pairs sont héréditaires et les députés nommés pour quatre ans par une élection à deux degrés, à laquelle prennent part presque tous les citoyens à la condition d'un revenu modique. L'initiative des lois appartient à l'une et à l'autre chambre; mais le *veto* royal est absolu.

Histoire. Depuis la conversion du roi Récarède au catholicisme, 587, les conciles de Tolède, où, à côté du clergé prépondérant, siégeaient un petit nombre de seigneurs laïques, remplacèrent pour les Wisigoths les anciennes réunions d'hommes libres, abandonnées de bonne heure chez eux. Après la conquête arabe, les divers États chrétiens de la Péninsule eurent des assemblées mixtes, qui conservaient le nom de Conciles. Mais celui de *Cortès* ne parut, à ce qu'il semble, que lorsqu'au XIIe siècle les députés des villes figurèrent dans ces assemblées avec les deux ordres privilégiés, 1133 en Aragon, 1143 dans le royaume naissant de Portugal, 1169 en Castille, 1188 dans le royaume de Léon. Irrégulièrement convoquées en Castille, annuelles puis biennales, 1307, en Aragon, biennales en Navarre et en Biscaye, réunies une fois l'an dans le Guipuzcoa, deux fois dans l'Alava, elles furent longtemps fort puissantes dans ces divers pays, mais ne subsistèrent avec quelque réalité jusqu'au XIXe siècle que dans les quatre derniers. En Castille, elles furent privées par Charles-Quint, après la révolte des *Comuneros*, du droit de s'occuper avant toutes choses du redressement des griefs, 1523, et bientôt réduites, 1538, aux *procuradores* des villes, que les souverains eurent soin de gagner par des faveurs, au vote de l'impôt et au droit de pétition pour la réforme des abus. Dans l'Aragon, elles perdirent aussi la plus grande part de leur influence sous Philippe II, après la révolte des Aragonais en faveur d'Antonio Perez, 1591. Sous ses successeurs, bien qu'elles ne fussent plus qu'un simple cérémonial et accordassent toujours les demandes d'argent qui leur étaient faites, elles tombèrent en désuétude des deux côtés. A partir de 1709, les deux royaumes n'eurent plus qu'une assemblée tenue à Madrid, et le souverain ne la convoquait guère que lorsqu'il voulait faire quelque changement à la Constitution fondamentale : c'est ainsi que Philippe V fit confirmer, en 1713,

l'*auto-acordado* qui établissait la loi salique en Espagne, et que Charles IV le fit abolir en 1789. Le sort des Cortès de Portugal fut analogue. Réunies, dans l'origine, à des époques incertaines, devenues rares quand la royauté portugaise grandit sous Jean II et Emmanuel le Fortuné (fin du xv^e et commencement du xvi^e siècle), elles devinrent décennales à partir du règne de Jean III; mais elles n'eurent plus que peu d'importance jusqu'au moment où elles disparurent pour 123 ans, 1697. — Ce n'est qu'au xix^e siècle que les Cortès sont redevenues dans les deux Etats un des rouages essentiels du gouvernement. En Espagne, la junte suprême, à qui Ferdinand VII, retenu en France, avait remis le gouvernement et la défense du royaume contre Napoléon, appela à nommer des députés le pays tout entier, villes et campagnes, 1808; réunies à Cadix en sept. 1810, ces Cortès déclarèrent la nation souveraine, et publièrent en 1812 une Constitution calquée à beaucoup d'égards sur la Constitution française de 1791 : la royauté héréditaire n'avait qu'un *veto* suspensif, tandis que l'initiative des lois et la prépondérance appartenaient à des Cortès annuelles, tout à fait distinctes des anciennes et composées d'une seule chambre, sortie tout entière d'une élection à quatre degrés. Abolies en 1814, au retour de Ferdinand VII, les Cortès reparurent de son aveu en 1820, après la révolution excitée par Riégo, mais pour être anéanties de nouveau en 1823, lors de l'expédition française. Enfin, peu de temps avant sa mort, Ferdinand assembla des Cortès pour leur faire prêter serment à sa fille Dona Isabelle, à qui il voulait assurer la couronne, juin 1833; et, peu après l'avénement de la jeune reine, la régente Marie Christine publia le statut-royal qui établissait deux chambres comme aujourd'hui. A cette charte octroyée, un instant suspendue en 1836 par un retour au système de 1812, des Cortès constituantes substituèrent la Constitution de 1837; et c'est cette dernière qui, modifiée et revisée en 1845 dans un sens plus monarchique, est devenue la loi fondamentale du royaume. Le Portugal vit aussi, à l'imitation de l'Espagne, naître en 1820, avec la seule élection pour base, des Cortès constituantes et une Constitution ultra-libérale, qui furent, comme en Espagne, abolies par Jean VI en 1823. Le roi don Pedro, en 1826, promulgua une Charte qui instituait les deux chambres actuelles; détruites momentanément pendant la royauté absolue de don Miguel, 1828-33, la Charte et les nouvelles Cortès ont reparu après son départ. R.

CORTESE (Jules-César), poëte, né à Naples dans la 2^e moitié du xvi^e siècle, a écrit avec verve, dans le langage pittoresque des lazzaroni, plusieurs poëmes bouffons, encore populaires aujourd'hui, et dont les personnages et les mœurs sont empruntés à la plèbe napolitaine. Ce sont : la *Vajasseide*, en 5 chants, 1604, où sont mises en scène les servantes (*vajasse*) des marchands; le *Micco Passaro innamorato*, épopée burlesque en 10 chants; le *Cerriglio incantato*, parodie des poëmes chevaleresques; *la Rose*, pastorale; le *Voyage au Parnasse*, en 7 chants. Les *Aventures de Ciullo et de Perna* sont un roman en prose.

CORTEZ (Fernand), conquérant du Mexique, né en 1485 à Medellin (Estramadure), d'une famille noble, mais sans fortune, m. en 1547, étudia à l'université de Salamanque, et abandonna bientôt le barreau pour l'état militaire. En 1504, il se rendit auprès de son parent Ovando, gouverneur de St-Domingue, et, en 1511, accompagna Diego Velasquez dans son expédition de Cuba. Grijalva, lieutenant de Velasquez, n'osant s'engager dans le Mexique qu'il venait de découvrir, cette mission fut confiée à Cortez, qui prit 6 à 700 Espagnols, 18 chevaux et 14 petites pièces de canon, en 1518. Le souverain du Mexique commandait à 30 caciques, pouvant lever chacun 100,000 hommes. Mais le bruit de l'artillerie et la vue des chevaux mit en fuite ces multitudes mal armées : Cortez, après avoir jeté les fondements de la Vera-Cruz, vaincu et entraîné dans son alliance la république de Tlascala, osa pénétrer dans Mexico, où Montézuma le reçut comme son maître et les habitants comme un dieu. Le meurtre de quelques soldats à la Vera-Cruz fut puni par la captivité de Montézuma lui-même. Cependant Velasquez jaloux envoyait de nouvelles troupes, sous les ordres de Narvaez, pour enlever le commandement à Cortez. Celui-ci alla à leur rencontre, et les embaucha. De retour à Mexico, il trouva les habitants soulevés par la cruauté des Espagnols, apprit que Montézuma avait été tué en voulant les apaiser, dut battre en retraite, et ne recouvra ses avantages qu'à la bataille d'Otumba, 1520. Mexico fut repris en 1521, le nouvel empereur Guatimozin brûlé avec son grand-prêtre, et tout le Mexique occupé par les Espagnols. Cortez fut payé d'ingratitude, comme Colomb; nommé d'abord gouverneur du pays conquis, il se vit bientôt enlever l'administration civile. Couvert d'une nouvelle gloire par la découverte de la Californie et de la mer Vermeille, 1535, il regagna l'Espagne, et fut reçu froidement par Charles-Quint, qu'il accompagna néanmoins en 1541 dans son expédition contre Alger. Un jour qu'il fendait la foule pour arriver jusqu'à Charles, celui-ci demanda quel était cet homme : « C'est, répondit fièrement Cortez, celui qui vous a donné plus de provinces que vos pères ne vous ont laissé de villes. » Abreuvé de dégoûts, il mourut à Castilleja de la Costa, près de Séville. Il reste de lui 4 lettres adressées à Charles-Quint : elles ont été réimprimées avec des notices historiques et des éclaircissements par Antonio Lorenzana, Mexico, 1770, in-fol. *V. Histoire de Cortez*, par Antonio de Solis, trad. en franç. par Citry de la Guette; Prescott, *Histoire et conquête du Mexique*, trad. par Amédée Pichot, 3 vol. in-8°. Spontini et Jouy ont fait un opéra de *Fernand Cortez*. B.

CORTINA, peau du serpent Python, placée sur le trépied de la pythonisse à Delphes.

CORTINIACUM, nom latin de COURTENAY.

CORTONE (Pietro BERRETTINI, dit Pierre de), peintre et architecte toscan, né à Cortone en 1596, m. en 1669, étudia chez Baccio Carpi, et prit pour modèle Raphaël et le Caravage. Il obtint des succès avec peu de dessin, peu de couleur, et de la manière; il s'occupait plus de la composition que de l'invention; il s'attachait surtout aux contrastes entre les groupes et leurs diverses parties. Très-habile à rendre de bas en haut, il distribue bien ses compositions, et met de l'art dans la dégradation des teintes. On l'a appelé le premier des peintres-décorateurs. On lui reproche l'affectation des draperies volantes. Ses meilleures œuvres sont les plafonds du palais Barberini à Rome, gravés dans le livre intitulé *Ædes Barberinæ*, et ceux du palais Pitti à Florence, d'après lesquels Corn. Bloemaert a gravé *Vulcain dans sa forge* et *Minerve présidant à la culture des orangers*. On voit, au musée du Louvre, *l'Alliance de Jacob et de Laban*, *la Nativité de la Vierge*, *la Rencontre d'Énée et de Didon*, *Romulus et Rémus recueillis par Faustulus*, etc. Citons aussi *St Yves* à la Sapience de Rome, la *Conversion de St Paul* aux Capucins de la même ville, la *Prédication de St Jacques* aux Dominicains d'Imola, et *Daniel dans la fosse aux lions* à Venise. Comme architecte, Cortone a élevé le palais Sacchetti à Rome, plusieurs mausolées dans les églises, et l'église Ste-Martine; il a restauré celle de Santa-Maria-della-Pace. Ses projets d'achèvement du Louvre et des Tuileries, composés concurremment avec ceux du Bernin et de Rainaldi, lui valurent les bienfaits de Louis XIV. Il a eu pour élèves Romanelli et Courtois dit *le Bourguignon*; on a gravé plus de 100 planches d'après lui. B.

CORTONE, *Cortona*, v. du royaume d'Italie, à 27 kil. S.-E. d'Arezzo, dans la vallée de la Chiana et près du lac de Pérouse; 24,960 hab. Evêché; belle cathédrale; château bâti sous les Médicis; *Musée étrusque*, fondé en 1726, et contenant une foule de vases, sarcophages, etc. Restes d'un temple de Bacchus et de murailles cyclopéennes. On montre encore le prétendu tombeau de Flaminius, le vaincu d'Annibal. — Cortone, fondée par des Ombriens, conquise par les Pélasges de l'Italie dont elle fut longtemps la ville principale, devint la plus importante des 12 lucumonies étrusques. Sous la domination romaine, sa décadence fut telle qu'on dut y envoyer une colonie pour la repeupler. Dévastée par les Barbares, elle recouvra quelque prospérité au moyen âge : depuis 1234, les évêques d'Arezzo élevèrent des prétentions sur elle. Les habitants se donnèrent à l'empereur Henri VII; puis la famille des Casali gouverna pendant un siècle. Les Napolitains s'introduisirent dans la ville à la faveur des troubles civils; leur roi Ladislas la vendit aux Florentins en 1411.

CORTORIACUM, CORTORICUM, noms latins de COURTRAI.

CORTOT (Jean-Pierre), statuaire, né à Paris en 1787, m. en 1843. Élève de Bridan fils, il remporta le grand prix de sculpture en 1809, fut pensionnaire de l'Académie de France à Rome, remplaça Dupaty à l'Institut en 1826, et devint, la même année, professeur à l'école des Beaux-Arts. Ses œuvres se distinguent par la pureté du dessin et la simplicité de la composition. Les plus belles sont : le *Soldat de Marathon*, dans le jardin des Tuileries; le *Couronnement de Napoléon*, groupe en grand relief à l'arc de triomphe de l'Étoile; le fronton de la Chambre des députés; *Marie-Antoinette soutenue par la religion*, à la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou-St-Honoré; le bas-relief du monument de Malesherbes, au Palais de justice; *la Paix et l'Abondance*, bas-relief dans la cour du Louvre; *Daphnis et Chloé*, au Luxembourg; le groupe de la *Piété*, à Notre-Dame

de Lorette ; une *Vierge tenant l'Enfant Jésus*, à la cathédrale d'Arras; la statue de Casimir Périer, au cimetière du P. La Chaise ; celles de Montebello à Lectoure, de P. Corneille à Rouen. B.

CORTRACUM, nom latin de COURTRAI.

CORUNA (LA). V. COROGNE (LA).

CORUNCANIUS (Titus), consul romain en 281 av. J.-C., acheva la réduction de l'Étrurie après la guerre du Samnium. Il fut le premier plébéien qui obtint la dignité de grand pontife.

CORVÉE, impôt féodal en nature, consistant en travaux sur les terres du seigneur, dus à celui-ci par les manants. Les serfs et gens de main-morte étaient *taillables et corvéables à merci*. Lors de leur affranchissement, les seigneurs se réservaient souvent le droit de corvée à volonté ou pour un certain travail, de même que les Romains gardaient souvent certains droits sur les affranchis. La corvée existait en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Espagne, etc. On distinguait les corvées en *réelles*, c.-à-d. dues par les propriétaires de biens-fonds (*res*), et *personnelles*, c.-à-d. dues par les non-propriétaires domiciliés dans une seigneurie. Louis XII en 1498, Charles IX aux États d'Orléans en 1560, Henri III aux États de Blois en 1576, cherchèrent à modérer les corvées; on déclara qu'elles seraient limitées à 12 par an, et qu'on n'en pourrait exiger plus de 3 par mois. Ces ordonnances furent peu respectées. Louis XIV, aux *Grands Jours* de Clermont, fixa de nouvelles limites aux exigences des seigneurs. Turgot, en 1776, abolit le travail gratuit pour les ouvrages publics, sauf le cas de guerre. La loi du 15 mars 1790 abolit en France les corvées personnelles sans indemnités, et les corvées réelles qui n'étaient pas dues pour le prix de la concession d'un bien-fonds ou d'un droit sur un fonds; les autres furent déclarées rachetables. La loi du 25 avril 1792 alla plus loin, et celle du 17 juillet 1793 abolit toute corvée. Sous l'Empire, quelques départements d'origine allemande avaient encore la corvée; le décret du 9 décembre 1811 leur appliqua les dispositions de la loi de 1790, conserva les corvées dues pour le service des communes et de l'État, et indiqua le mode de rachat des corvées réelles conservées. Peu d'impôts étaient aussi vexatoires et aussi odieux au paysan. Au nombre des travaux dus au seigneur, se trouvaient ceux nécessaires pour l'entretien des chemins ruraux; les lois de 1824 et de 1836 sur ces chemins ont établi pour leur entretien un double impôt en argent et en travaux : ce dernier, dit *prestation en nature*, a quelque analogie avec la corvée, mais il est toujours rachetable en argent. Des conseils généraux en ont demandé la modification. ED. T.

CORVEISSIAT, vge (Ain), arr. et à 28 kil. N.-E. de Bourg; 637 hab. Très-belle grotte à stalactites.

CORVETTO (Louis-Emmanuel), homme d'État, né à Gênes en 1758, m. en 1822. Avocat distingué, il accueillit avec joie la Révolution française, fut président du directoire de la république Ligurienne établie à Gênes en 1797, juge au tribunal de cassation en 1799, directeur de la banque S^t-Georges en 1802, et, après la réunion de son pays à la France, 1805, conseiller d'État. Il prit part à la rédaction du Code de commerce et du Code pénal. Comte de l'Empire en 1809, puis inspecteur général des prisons, il accepta de Louis XVIII, en 1815, après la retraite du baron Louis, le portefeuille des finances. Ce fut lui qui contracta les grands emprunts de 1816 et de 1817. Il se démit de ses fonctions en 1818, laissant une réputation de probité sévère, et de capacité. B.

CORVEY, *Corbeia nova*, célèbre abbaye de bénédictins, fondée au IX^e siècle, par des moines venus de Corbie, sur le Weser, près de Hœxter en Saxe (province de Westphalie et régence de Minden). Richement dotée par Louis le Débonnaire et Lothaire, elle relevait du pape. Son abbé, prince de l'Empire, siégeait le dernier parmi les princes ecclésiastiques. A la fin du XVIII^e siècle, l'abbaye possédait un territoire de 275 kil. carrés, avec 10,000 hab. Pie VI l'érigea en évêché en 1794; la souveraineté en fut attribuée au duc de Nassau en 1803; incorporée au roy. de Westphalie en 1807, à la Prusse en 1815, elle a été érigée en principauté médiate en 1822. L'église de Corvey, magnifiquement décorée, renferme beaucoup de tombeaux de princes; sa bibliothèque et ses archives ont été dispersées. La *Chronique de Corvey*, publiée en 1825, est une supercherie littéraire. B.

CORVIN (Mathias), roi de Hongrie, fils de Jean Huniade, né en 1443 à Klausenbourg (Transylvanie), m. en 1490, perdit son père à l'âge de 13 ans. Appelé au trône en 1458, il fut presque toujours en guerre avec ses voisins. L'empereur Frédéric III ayant pris le titre de roi de Hongrie, il envahit ses domaines héréditaires d'Autriche, et le contraignit de se désister de ses prétentions, 1464. Appelé par le clergé catholique de Bohême contre le roi Georges Podiebrad, partisan des hussites, il enleva à ce prince, dont il avait épousé la fille, la Moravie, la Silésie et la Lusace, 1469, et en resta possesseur à la paix de 1478. Il conserva, malgré les Turcs, la Moldavie et la Valachie. Enfin, en 1485, provoqué de nouveau par Frédéric III, il s'empara de Vienne. Aussi bon administrateur que grand guerrier, Corvin forma de vieilles bandes d'infanterie qu'on appela *la garde noire*, rédigea un code connu sous le nom de *Decretum majus*, établit à Bude une université, un observatoire, et une bibliothèque qu'enrichissaient chaque jour des calligraphes entretenus à l'étranger pour copier les mss., et introduisit l'imprimerie dans ses États. Bien qu'on lui reproche des actes d'ingratitude, d'ambition et de cruauté, son souvenir demeura populaire en Hongrie; on répéta longtemps après sa mort : « Depuis Corvin, plus de justice. » — Corvin eut un fils naturel, Jean, qui fut gouverneur de Croatie et de Dalmatie, et en qui s'éteignit la famille des Huniades en 1504. B.

CORVISART-DESMARETS (Jean-Nicolas, baron), célèbre médecin, né en 1755, près de Vouziers, m. le 18 sept. 1821. Élevé au collége S^te-Barbe, destiné au barreau, il abandonna la maison paternelle après avoir assisté par hasard à une leçon de médecine de Desault, et se fit attacher à l'hôtel-Dieu de Paris. Reçu docteur en 1782, il entreprit des cours de physiologie, d'anatomie, de chirurgie, succéda, en 1788, à Desbois comme professeur de clinique médicale à l'hôpital de la Charité, et obtint, en 1795, la chaire de clinique interne à l'École de médecine. Il enseigna aussi au Collége de France, 1797, fit partie de l'Académie des Sciences, vécut dans l'intimité des hommes illustres que la Révolution fit éclore, et fut médecin de Napoléon I^er et de Joséphine. Brusque, franc, sans complaisances de cour, il porta toujours la vérité jusqu'au pied du trône, et ses conseils furent bien reçus. Tel était son attachement pour l'empereur, qu'à la nouvelle des désastres de 1814 il éprouva une attaque d'apoplexie. Son nom figure sur le testament de S^te-Hélène. Il a laissé un *Essai sur les maladies du cœur et des gros vaisseaux*, Paris, 1806, in-8°, calqué sur l'ouvrage de Sénac, rédigé par Horeau, et qui partagea avec la *Nosographie* de Pinel les prix décennaux en 1810; une trad. de l'ouvrage d'Avenbrugger, intitulé : *Nouvelle méthode pour connaître les maladies internes de la poitrine par la percussion*, Paris, 1808, in-8°. Corvisart était doué de sens parfaits et d'une grande dextérité, qui lui eussent donné sans doute autant de succès dans la chirurgie que dans la médecine. Quoiqu'il se bornât à la percussion de la poitrine et à l'étude du visage et du pouls comme moyens d'exploration clinique, son diagnostic était merveilleusement précis. A son hôpital, il faisait régner une discipline toute militaire, à laquelle malades et disciples étaient soumis. Naturellement triste et rêveur, sceptique et railleur spirituel, il ne ressentait pourtant aucune envie des succès d'autrui.

CORVO, île de l'océan Atlantique, l'une des Açores, à 17 kil. N. de celle de Florès; 1,000 hab. Sol peu fertile, de 13 kil. carrés de surface. Elle a 2 rades foraines.

CORYBANTES, prêtres de Cybèle, Phrygiens d'origine. Leur nom vient, soit de Corybas, fils de Jasion et de Cybèle, qui apporta en Phrygie le culte de sa mère; soit du grec *koruptanies bainein*, marcher en sautant; soit de ce qu'ils avaient la tête couverte d'un casque, *korus*, la tiare phrygienne s'appelant *korubantion*; soit de *koré*, prunelle, parce qu'ils veillèrent sur Jupiter enfant; soit enfin de *kruptein*, cacher, parce qu'ils dérobèrent ce dieu, lors de sa naissance, à la voracité de Saturne, événement que rappelait la fête des *Corybantiques*, célébrée à Gnosse en Crète. Suivant d'autres traditions, les Corybantes étaient fils de Jupiter et de Calliope, ou d'Apollon et de Thalie, sans doute à cause du talent de persuasion qu'on leur attribuait. Ils furent, dit-on, habiles à travailler les métaux, inventèrent l'airain et une foule d'armes offensives, et perfectionnèrent l'agriculture. On les mit au nombre des divinités subalternes ou Génies. En mémoire de la mort d'Atys, fils de Cybèle, ils couraient, armés de torches, à travers les villes et sur les montagnes, poussant des hurlements accompagnés du vacarme des tambours et des cymbales, se mutilaient les membres, et exécutaient des danses frénétiques. Sous l'Empire romain, on les appelait *Galles*, et ils furent protégés par Commode et Julien l'Apostat

CORYCOBOLIE ou CORYCOMACHIE, jeu des anc. Grecs, consistant à suspendre au plancher d'une salle, à hauteur de ceinture, un sac de farine, de graine de figuier

ou de sable, à lancer ce sac en avant, et à l'arrêter, malgré la force du choc, en opposant les mains, le dos ou la poitrine.

CORYCUS, anc. v. d'Asie Mineure (Cilicie); dans un bois voisin, était une belle grotte dédiée à Pan et aux Nymphes. C'est auj. *Korghos*.

CORYMBIFER, surnom de Bacchus, pris des petites baies que produit le lierre dont est formée la couronne de ce dieu.

CORYPHÉE (du grec *koruphè*, sommet), chef du chœur dans les tragédies antiques, ou celui qui commençait, au nom de ce chœur, le dialogue avec le héros de la pièce.

CORYTHUS, nom anc. de CORTONE.

CORZOLA ou CURZOLA, anc. *Corcyra Nigra*, île de l'Adriatique, au S. de Lésina, près des côtes de la Dalmatie autrichienne dont elle dépend; 40 kil. sur 9; 6,500 hab. Ch.-l., *Corzola*, avec un évêché, une belle cathédrale, un port et des chantiers de construction. L'île produit beaucoup de bois de construction. Navigation et pêche actives.

COS ou STANCHIO, île de la Turquie d'Asie, l'une des Sporades, dans l'Archipel grec, près de la côte d'Anatolie, à l'entrée du golfe Céramique et au N.-E. de Stampalie. Superf., 250 kil. carrés; 44 kil. de long sur 17 à 22 de large. Pop., 10,000 hab. Cap., Stancho, petit port sur la côte E. Sol fertile en orangers, figuiers, citronniers, plantes médicinales. Bons vins; pâturages; abondance de troupeaux. Fabr. d'étoffes de laine d'une belle teinture. — Cos porta d'abord les noms de *Mérope*, *Cœa*, *Nymphœa*, *Caris* et *Meropis*. Gouvernée dans l'origine par des rois, elle eut ensuite des institutions populaires, et tomba enfin aux mains d'une aristocratie. Elle fut la patrie d'Hippocrate et d'Apelle. Consacrée à Esculape, les Asclépiades y jouirent d'un grand crédit : les tables d'airain, placées dans le temple du dieu, et portant depuis longues années les noms des maladies et les remèdes, furent consultées par Hippocrate, qui en composa ses *Aphorismes*. Vénus Anadyomène avait aussi un temple fréquenté, avec une statue d'Apelle. Cos était renommée pour ses gazes de soie et sa teinture de pourpre. Elle fut soumise aux Romains sous Vespasien, et, pendant le moyen âge, aux chevaliers de Rhodes, auxquels les Ottomans la prirent.

COSA, v. de l'anc. Etrurie. *V.* ANSEDONIA.

COSAQUES, peuples de la Russie méridionale, répartis dans divers gouvernements de cet empire. Ils sont formés de tribus tartares, mêlées à des Slaves, professent la religion grecque, et parlent un idiome slave. Kiew est leur ville sainte; elle avait une école de théologie d'où sortaient la plupart de leurs prêtres. On les vit paraître pour la première fois au XIVe siècle, vivant de pillage, et souvent en guerre avec la Russie et la Pologne. Ils se donnèrent d'abord aux Polonais, qui leur laissèrent le choix de leurs *hetmans* ou *atdmans* (grands-capitaines); mais, leurs priviléges n'ayant pas toujours été respectés, ils se soulevèrent en 1638 et en 1647, et acceptèrent enfin la domination des Russes en 1654. Ils se révoltèrent sous Pierre le Grand, Catherine II, et Nicolas Ier. Ils forment aujourd'hui une armée particulière, *Armée des Cosaques*, divisée en 15 corps comprenant : 138 régiments à cheval (env. 130,000 h.); 33 bataillons à pied (env. 22,000 h.), et 31 batteries d'artillerie (248 pièces). Ces 15 corps sont : les *Cosaques de l'Amour* (1860), *de Tobolsk*, *d'Iénisseisk*, *d'Iakoust*, *du Daghestan*, *les Cosaques du Don*, *de la mer Noire*, *d'Astrakhan*, *du Caucase*, *d'Orenbourg*, *de l'Oural*, *de la Sibérie*, *du Baïkal*, *de Meetscherak* (Baskirs), et *d'Azof*. Organisés militairement, ils sont la meilleure cavalerie légère de l'Empire; ils élisent encore leurs chefs subalternes; mais l'Hetman de chaque corps est nommé par l'Empereur, et l'héritier présomptif de la couronne est toujours Hetman-général des Cosaques. — Il y a aussi en Turquie des Cosaques émigrés; ce sont : les Zaporogues, établis près de l'embouchure du Kizil-Ermak, entre Sinope et Samsoun, au nombre de 12,000 environ; les Nekrasoutzy, dans le district de Mikalitch près de Brousse; et les Cosaques de la Dobrodja ou Dobrowska, sur la rive droite du Bas-Danube.

COSCILE, riv. du roy. d'Italie (prov. de Cosenza); cours de 44 kil. par Castrovillari; se jette dans le Crati, près de son embouchure dans le golfe de Tarente.

COSCINOMANCIE (du grec *koskinon*, crible, et *manteia*, divination), genre de divination. Après avoir prononcé des paroles sacramentelles, on soutenait légèrement un crible au-dessus de la personne qui venait consulter; on prononçait une suite de noms, durant laquelle un mouvement du crible désignait la personne que l'on cherchait à connaître. On suspendait encore le crible à un fil, ou on le plaçait sur la pointe d'un ciseau.

COSEL (Anna-Constantia, comtesse de), née en 1679 à Deppenau (Holstein), m. en 1761. Elle épousa Hoym, ministre de Saxe, devint, après la princesse de Teschen, la favorite de l'électeur Auguste II, roi de Pologne, l'entraîna, pendant 9 ans, dans de folles dépenses, se fit bâtir à Dresde un magnifique hôtel qui porte encore son nom, et succomba, en 1716, à une intrigue de cour.

COSENZA, anc. *Consentia*, v. du royaume d'Italie, au confluent du Crati et du Bussento; à 246 kil. S.-E. de Naples et à 17 kil. de la Méditerranée; 16,542 hab. Ch.-l. de la prov. de son nom. Archevêché; belle cathédrale; tribunal supérieur; vaste château; hospice d'orphelins. Comm. de soie, vin, huile; poteries; quincaillerie. Aux environs est la vaste forêt de Sila, refuge de brigands. — Cosenza fut, dans l'antiquité, la capitale du pays des Bruttiens. C'est devant ses murs, en 411, que mourut Alaric. Elle fut prise par les Sarrasins, et ensuite par les Normands; elle possédait une académie dite Académie Consentina, célèbre au XVIe siècle. Patrie de Telesio.

COSÉTANS, *Cosetani*, anc. peuple de l'Espagne tarraconaise, au N., entre l'Ebre et le Rubricatus, au S.-E. des Lacétans; auj. partie de la Catalogne.

COSMAO-KERJULIEN (N.), contre-amiral français, né à Châteaulin en 1761, m. en 1825. Nommé lieutenant de frégate pour sa belle conduite pendant la campagne de Guyane en 1781, capitaine de vaisseau en 1793, il enleva aux Anglais le rocher *le Diamant* à la Martinique, sauva une partie des navires français à l'affaire du cap Finisterre, fit des prodiges de valeur à Trafalgar, 1805, fut nommé contre-amiral et commandant à Toulon, ravitailla Barcelone en 1809 malgré les Anglais, passa en 1815 à la préfecture maritime de Brest, et entra à la chambre des pairs.

COSMAS, surnommé *Indicopleustès* (naviguant dans l'Inde), marchand d'Alexandrie au VIe siècle, parcourut l'Orient pour son commerce, puis se fit moine. Il a laissé en grec une *Topographie chrétienne*, publiée en 1707 par Montfaucon; il y donne de curieux détails sur l'Inde; il s'efforce de mettre d'accord la description de la terre avec les idées de la Bible; là aussi se trouve mentionné pour la première fois le monument d'Adulé. On attribue à Cosmas une description des plantes et des animaux de l'Inde, publiée par Thévenot dans ses *Relations de divers voyages curieux*.

COSME (Saint), né en Arabie au IIIe siècle, frère de St Damien, et, comme lui, médecin. Ils souffrirent le martyre sous Dioclétien, en 303. Fête, le 27 sept. Ils sont les patrons des médecins et des chirurgiens. Une église leur fut dédiée à Rome; celle qu'ils avaient à Paris, bâtie au XIIIe siècle, au coin des rues de la Harpe et de l'École-de-Médecine, a été démolie en 1834. Il y eut au XIe siècle un *Ordre de St-Cosme et St-Damien*, pour protéger les pèlerins de Palestine, et, au XIIIe, une confrérie de St-Cosme, qui partagea avec la Faculté de Paris l'enseignement de la médecine.

COSME de Prague, le plus ancien historien de la Bohême, né en 1045, m. en 1125, fut secrétaire de l'empereur Henri IV, et doyen de la cathédrale de Prague. Sa *Chronique*, en 3 livres, va jusqu'à l'année de sa mort; elle est dans les recueils de Freher, de Mencken, de Pelzel et Dobrowski.

COSME (Jean BASEILHAC, dit le frère), de l'ordre des Feuillants, né près de Tarbes en 1703, m. à Paris en 1781, eut la réputation d'un chirurgien habile. On lui doit un instrument pour l'opération de la taille, le *lithotome caché* et la *sonde à dard*. Il opérait la cataracte par la méthode de l'extraction. Il publia une *Méthode d'extraire la pierre*, 1779.

COSME DE MÉDICIS. *V.* MÉDICIS.

COSMÉTAS, c.-à-d. *l'ordonnateur*, nom sous lequel Jupiter avait un temple à Sparte.

COSMÈTE, *Cosmeta*, esclave coiffeuse dans la maison des riches romaines de l'antiquité.

COSNAC (Daniel de), né vers 1630 au château de Cosnac (Limousin), m. en 1708. Sa mère était sœur du comte de Chalais. Attaché dans sa jeunesse au prince de Conti, frère du grand Condé, il fut mêlé de bonne heure à beaucoup d'intrigues de la cour, et rendit d'importants services à Mazarin, qui, pour l'en récompenser, lui donna l'évêché de Valence à 24 ans. Devenu ensuite aumônier de Monsieur, frère de Louis XIV, il essaya de gouverner ce prince vers la gloire et le bien, mais il ne réussit qu'à s'attirer son inimitié et une disgrâce rigoureuse. Il reparut à la cour lors de l'assemblée du clergé de 1682, y joua un rôle actif et utile, et, nommé en 1687 à l'archevêché d'Aix, seconda puissamment les vues administratives de

rot et ses desseins pour la conversion des protestants. Il a laissé d'intéressants *Mémoires*, qui n'ont été publiés qu'en 1852 (2 vol. in-8°), par le comte Jules de Cosnac, pour la *Société de l'histoire de France*. Ds.

COSNE, *Condate Carnutum*, s.-préf. (Nièvre), à 53 kil. N.-N.-O. de Nevers; dans une jolie situation, sur la Loire. Trib. de 1re instance; collége; curieuse église; 5,133 hab. Ville très-ancienne. Fabr. de coutellerie; forges; manufact. d'ancres et de clous pour la marine. Comm. de bois, vins, chanvres, laines, cuirs.

COSSART (Gabriel), jésuite, né à Pontoise en 1615, m. en 1674, professa la rhétorique au collége Louis-le-Grand, à Paris. Il fonda dans le faubourg St-Jacques une maison pour les pauvres écoliers, que, de son nom, on appelait *Cossartins*. Collaborateur du P. Labbe pour l'édition des *Conciles*, il en publia seul les 8 derniers vol. Le P. Larue a recueilli ses discours et ses vers latins, Paris, 1675 et 1723, in-12.

COSSE DE GENÊT, ordre militaire, institué par Saint Louis à l'occasion de son mariage, et qui subsistait encore au temps de Charles VI. Les chevaliers de cet ordre portaient un collier de cosses de genêt entrelacées de fleurs de lis d'or.

COSSÉ (Famille de). *V.* BRISSAC.

COSSÉ-LE-VIVIEN, ch.-l. de caut. (Mayenne), arr. et à 22 kil. N.-O. de Château-Gontier, sur l'Oudon; 1,684 hab.

COSSÉENS, *Cossæi*, anc. peuple de l'Asie, qui habitait les montagnes entre la Susiane et la Médie.

COSSÉIR, v. de la Haute-Égypte, petit port sur la côte O. de la mer Rouge, à 163 kil. E.-N.-E. de Thèbes, par 26° 7' lat. N., et 31° 44' long. E.; 3,000 hab. Forteresse et fortifications datant de l'expédition française de 1798. Résidence d'un bey gouverneur. Grand entrepôt, et l'un des plus forts, du commerce de la côte par les caravanes de la vallée supérieure du Nil; port fréquenté par les nombreuses barques de la mer Rouge et du golfe d'Aden; eau saumâtre et très-rare; sol aride, sablonneux, parsemé de rochers; ni arbres, ni végétation. Près de là, au N.-O., ruines de l'anc. Myos-Hormos. E. D.

COSSIGNY (Jean-Franç. CHARPENTIER de), ingénieur, né vers 1692, m. vers 1778, a fait les fortifications de Port-Louis à l'île de France, fut nommé directeur des fortifications de la Franche-Comté en 1743, et fit ensuite la campagne d'Allemagne. — Son fils, Joseph-François, né à Palma dans l'île de France en 1730, m. en 1809, introduisit dans sa patrie la culture de l'arbre à vernis de la Chine et celle de la canne à sucre de Batavia, fut député de la colonie en 1789, et publia un essai estimé *sur la fabrication de l'indigo*, 1779.

COSSIMBAZAR, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), sur une riv. du même nom, à 2 kil. S. de Moorshedabad dont elle est le port; 25,000 hab. Fabr. de satins, tapis, bonneterie de soie; export. de soie grége.

COSSIO, nom latin de BAZAS.

COSSONAY ou COSSONEX, v. de Suisse (Vaud), à 15 kil. N.-O. de Lausanne; 850 hab. Autrefois riche prieuré bénédictin.

COSSOVA. *V.* CASSOVIE.

COSSUS (Cornelius). *V.* CORNELIUS.

COSTA (Lorenzo), peintre, né à Ferrare en 1460, m. en 1535. Elève de Benozzo Gozzoli, ami de Francia, imitateur de Lippi, il ouvrit une école dans sa ville natale, exécuta beaucoup de travaux dans le palais des Bentivoglio à Bologne, et fut ensuite appelé par les Gonzague à Mantoue. Le musée du Louvre a de lui *la Cour d'Isabelle d'Este* et un *Sujet allégorique*.

COSTA (Paolo), littérateur italien, né à Ravenne en 1771, m. en 1836. Professeur successivement à Trévise, Bologne et Corfou, il se posa en adversaire de l'école romantique, et tâcha de ranimer le culte des anciens, surtout de Virgile et de Dante. Il combattit le mesmérisme et les doctrines de l'abbé de Lamennais. Dans ses Œuvres complètes, publiées à Bologne, 1825, et à Florence, 1830, 2 vol., on remarque : *Osservazioni critiche*, opuscule dirigé contre Monti; un traité *Dell' Elocuzione*, adopté dans toutes les écoles d'Italie; *Demetrio di Mondone*, nouvelle dont le sujet est emprunté à *Gil Blas*; des traductions en vers d'Anacréon, de la *Batrachomyomachie* d'Homère, et du *Don Carlos* de Schiller; un *Discorso sulle Sintesi e sull' Analisi*, remarquable par une rare lucidité. Il travailla aussi à la révision du Dictionnaire de la Crusca. B.

COSTAMBOUL ou KASTAMOUNI, v. de Turquie d'Asie, à 376 kil. E. de Constantinople, et 80 S. de la Mer Noire; 12,500 hab. — Capit. d'un eyalet de son nom (anc. Paphlagonie et N. de la Bithynie), entre ceux de Trébizonde et Sivas à l'E., de Bozoq au S., de Khoudavendiguiar à l'E., et la mer Noire au N. Il y a 4 sandjaks, et environ 570,000 hab. C. P.

COSTANZO (Angelo di), poëte lyrique napolitain, né vers 1507, m. vers 1586, a perfectionné la forme du sonnet, et en a donné le plan régulier. La correction de ses vers, le tour ingénieux de ses pensées, son observation scrupuleuse de l'unité, l'ont mis en grande faveur auprès des critiques italiens. Il a laissé aussi une *Histoire du roy. de Naples*, de 1250 à 1489, en 20 livres; le style en est clair, mais languissant. Il y en a plusieurs éditions (Aquila, 1581, in-fol.; Naples, 1710 et 1735, in-4°; Milan, 1805, 3 vol. in-8°). Les *Poésies* de Costanzo ont été publiées à Padoue, 1723, 1728, 1738 et 1750, in-8°. B.

COSTAR (Pierre), littérateur, né à Paris en 1603, m. en 1660; grand ami et admirateur de Voiture, pour qui il écrivit contre Girac une *Défense* qui lui fit un nom et lui valut même une pension de 500 écus. Assez instruit, mais pédant et plagiaire, il ne méritait pas toutes les louanges que lui ont données Ménage et quelques autres de ses amis de l'hôtel Rambouillet. Son style, en général, est lourd et guindé; dans ses écrits contre Girac, il y a du mordant, mais encore plus de grossièreté et d'injures. Cependant ses Lettres diverses et sa correspondance avec Voiture, publiée sous le titre d'*Entretiens* (1654, in-4°), peuvent encore se lire avec profit. Son *Traité de l'Epigramme*, joint à un choix d'épigrammes de Martial (Toulouse, 1689, 2 vol. in-12), est la traduction libre d'une dissertation latine de Nicole. Peu de temps avant sa mort, Costar rédigea pour Mazarin une liste des auteurs qui méritaient d'être encouragés par des pensions; elle est insérée, avec celle que Chapelain dressa pour Colbert, au t. II des *Mémoires de Littérature* du P. Desmolets. Ds.

COSTA-RICA (République de), c.-à-d. *Côte riche*, Etat indépendant de l'Amérique centrale, au N.-O. de l'isthme de Panama; borné à l'E. par l'Atlantique, à l'O. par l'océan Pacifique, au S. par l'État de Panama, au N. par la république de Nicaragua. Cap., San-José; ville princip., Cartago. Superf., 95,800 kil. carrés; pop., 135,000 hab., dont 6,000 Indiens. Les Andes le traversent : on y trouve plusieurs volcans, beaucoup de lacs et de cours d'eau; sol très-fertile; productions très-variées, selon les différentes hauteurs des vallées. Climat chaud, malsain, sur la côte de l'Atlantique, mais sain dans les vallées de l'intérieur. Récolte de café, cannes à sucre, indigo, tabac, cacao, riz, blé, pommes de terre. Comm. actif, surtout avec l'Angleterre et l'Amérique; Punta-Arenas, sur l'océan Pacifique, est le principal port. — Ce pays fit d'abord partie des possessions espagnoles, et dépendait du Guatemala; l'indépendance y fut proclamée en 1821. En 1824, Costa-Rica fut reconnue comme un des États de l'Union centrale américaine; en 1840, la fédération fut dissoute, et Costa-Rica resta indépendante. Sa constitution a été proclamée en 1825. La république de Costa-Rica est divisée en 6 provinces : San-José, Cartago, Heredia, Alajuela, Moracia, et Punta-Arenas. Depuis 1850 un diocèse catholique; la liberté des cultes y est reconnue. Des traités de commerce ont été conclus avec les trois villes hanséatiques en 1848, avec l'Angleterre en 1849. Une nouvelle loi fondamentale a été promulguée le 31 août 1848. Il n'y a ni esclaves, ni classes privilégiées; le pouvoir exécutif est confié à un président responsable, nommé pour 3 ans par élection à deux degrés, et ne pouvant être réélu sans intervalle; un congrès formé de deux chambres, un Sénat (25 membres) et une Chambre des députés (29), a le pouvoir législatif, et nomme 7 magistrats, aussi pour 6 ans, afin de rendre la justice.

COSTE (Pierre), littérateur, né à Uzès en 1668, m. en 1747, passa une partie de sa vie en Angleterre. Il a traduit l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke, 1700; son *Traité de l'éducation des enfants*, 1698; son *Christianisme raisonnable*, 1695; le *Traité d'optique* de Newton, 1722; l'*Essai sur l'usage de la raillerie* de Shaftesbury, 1710. Ces traductions sont fidèles, mais sans élégance. Coste a donné aussi des éditions de La Bruyère, de Montaigne, et des *Fables* de La Fontaine, accompagnées de commentaires estimables; il a écrit une *Vie du grand Condé*, qui n'est qu'une compilation.

COSTER (Laurent-Janszoon), regardé par les Hollandais comme l'inventeur de l'imprimerie, né à Harlem vers 1370, m. en 1439. Junius, dans sa *Batavia*, Leyde, 1588, est le premier qui ait parlé de cet imprimeur; Scriver et Meermann se sont appuyés de ce témoignage tardif pour disputer à Gutenberg l'honneur de sa découverte. Leur opinion a été réfutée par Lambinet, *Origine de l'imprimerie*, 1810, et par Renouard, *Biblioth. d'un amateur*, 1819. Les Hollandais n'en ont pas moins élevé à Coster, en 1856,

une statue à Harlem, et célébra encore en 1823 le jubilé de l'imprimerie. B.

COSTIGLIOLE, brg du roy. d'Italie (prov. d'Alexandrie), à 11 kil. S. d'Asti; 5,646 hab. — brg du roy. d'Italie, prov. et à 11 kil. N.-O. de Saluces; 2,862 hab. Vins, soie.

COSTRINUM, nom latin de CUSTRIN.

COSYRA, nom anc. de l'île PANTELLARIA.

COTA (Rodrigo de), poëte espagnol du XVe siècle, né à Tolède, un des auteurs présumés de la fameuse comédie de la *Célestine* (*V.* JUAN DE MENA et ROJAS). On lui attribue aussi les *Coplas de Mingo Revulgo*, espèce d'églogue dialoguée, formant un tableau satirique de la cour du roi de Castille Henri IV, et que Mariana dit être l'ouvrage de Fernand del Pulgar, tandis que d'autres en font honneur, avec peu de fondement, à Juan de Mena ou au marquis de Santillane (Lopez de Mendoza). Cota a donné du moins un des plus anciens essais du drame espagnol dans son *Dialogue de l'Amour et du Vieillard*, qui se trouve souvent joint aux *Coplas* de Jorge Manrique. B.

CÔTE (LA), nom donné à la partie du rivage du lac de Genève, depuis la Promenthouse jusqu'à l'Aubonne, et qui dépend du canton de Vaud. Elle a 29 kil. de long, produit des vins spiritueux, et contient la petite ville de Rolle.

CÔTE AUX FÉES, vge de Suisse (Neuchâtel), à 4 kil. S. de Verrières; 800 hab. Nombreuses grottes aux environs, parmi lesquelles on remarque celle dite le Temple des Fées.

CÔTE DES DENTS ou D'IVOIRE, partie de la Guinée septentrionale, entre l'Issinie à l'E. et le cap Palmas à l'O.; 510 kil. de long. On en tire une grande quantité de dents d'éléphant. Les Français y possèdent le comptoir du Grand-Bassam. Réunie à la *Côte-des-Graines*, elle prend le nom de *Côte-du-Vent*.

CÔTE DES ESCLAVES, partie de la Guinée septentrionale, entre la Côte-d'Or à l'O. et le Bénin à l'E.; 310 kil. de long. On y faisait jadis la traite des nègres.

CÔTE DES GRAINES, OU DU POIVRE, OU DE MALAGUETTE, partie de la Guinée septentrionale, entre la Côte des Dents à l'E. et la côte de Sierra-Leone à l'O.; 400 kil. de long. On en tire des épices, et surtout un poivre que les indigènes nomment *malaguette*.

CÔTE D'IVOIRE. *V.* CÔTE DES DENTS.

CÔTE D'OR, partie de la Guinée septentrionale, entre la Côte d'Ivoire à l'O. et la Côte des Esclaves à l'E.; 510 kil. de long. Comm. de l'or. La plupart des habitants sont des Aschantis. Là se trouvent : Axim et Elmina, aux Hollandais; Cap-Coast, Fort-James, Anamaboe et Dixcove, aux Anglais.

CÔTE D'OR, petite chaîne de collines en France, traversant les dép. de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, et séparant les bassins de la Seine et de la Loire de celui de la Saône. Elle est riche en vignobles excellents, qui lui ont valu son nom. Elle fait partie de l'arête dorsale de la France, tient aux monts du Charolais au S. et au plateau de Langres au N., a une élévation moyenne de 450 à 500 mèt., et contient le Tasselot (602 mèt.) et le Moresol (520 mèt.). La Côte d'Or a un contre-fort très-étendu (plus de 600 kil.), qui part du Moresol dans la direction de l'O., sépare les bassins de la Seine et de la Loire, et atteint la pointe St-Mathieu; il porte successivement les noms de monts du Morvan ou de l'Auxois, monts du Nivernais, plateau d'Orléans, collines du Perche, de Normandie, du Maine, et monts de Bretagne. B.

CÔTE-D'OR (LA), dép. de l'E. de la France, ch.-l. Dijon; formé dans l'anc. Bourgogne; situé entre les dép. de l'Aube et de la Haute-Marne au N., de la Haute-Saône et du Jura à l'E., de Saône-et-Loire au S., de la Nièvre et de l'Yonne à l'O. Superf., 880,359 hect. Pop., 381,140 hab. Arrosé par l'Aube, l'Armançon, le Musin, la Seine, qui y prend sa source, la Saône, la Vingeane, l'Ouche, la Dheune. La Côte d'Or, chaîne de montagnes peu élevée, le traverse en partie du S. au N., ainsi que le canal de Bourgogne. Sol fertile; vignes, chanvre, céréales, lin, huile; belles forêts; récolte d'écorces à tan. Elève de chevaux, porcs, moutons, bœufs, etc. Exploit. de fer : usines à fer, aciers; tuiles, faïence, poterie. Vins fins très-estimés; fabr. de vinaigre. Forme le diocèse de Dijon, et dépend de la Cour impériale de Dijon.

CÔTE DE MALAGUETTE. *V.* CÔTE DES GRAINES.

CÔTE DU POIVRE. *V.* CÔTE DES GRAINES.

CÔTE DU VENT. *V.* CÔTE DES DENTS.

CÔTE-ROTIE, vignoble (Rhône), sur un coteau près d'Ampuis, à 26 kil. de Lyon; vins rouges excellents.

CÔTE-ST-ANDRÉ (LA), ch.-l. de cant. (Isère), arr. et à 35 kil. E.-S.-E. de Vienne; 2,915 hab. Récolte de vins blancs. Liqueurs dites *Eaux-de-la-côte*.

CÔTÉ DROIT, CÔTÉ GAUCHE, expressions qui, dans le langage politique, ont désigné deux sections d'une assemblée, siégeant l'une vers la droite, l'autre vers la gauche du président. Dans l'Assemblée constituante de 1789, la droite fut occupée par les membres qui, contraires aux principes de la Révolution, défendirent le pouvoir monarchique absolu; la gauche, par les hommes de la Révolution, appelés encore les *blancs*, par opposition aux membres du côté droit, qui, comptant beaucoup d'ecclésiastiques, étaient nommés les *noirs*. Ceux-ci furent encore désignés par le nom de *faction verte*, à cause de la livrée du comte d'Artois, grand ennemi de la Révolution. — Dans l'Assemblée législative, le côté droit fut la place des constitutionnels; le côté gauche, celle des Girondins ou républicains modérés et des anarchistes. — Dans la Convention, les Girondins devinrent la droite, et les Montagnards formèrent la gauche. — Il y eut aussi des divisions analogues dans les Conseils des Anciens et des Cinq-Cents; les membres du parti clichien, ceux qui furent proscrits ou éliminés au 18 fructidor, formaient une véritable droite. — Sous la Restauration, la majorité de la *Chambre introuvable*, qu'on appelait les *Jacobins blancs*, puis les *Trois-Cents* sous le ministère Villèle, composèrent tour à tour la droite; la gauche, d'abord peu nombreuse, s'augmenta peu à peu, et ce fut elle qui, sous le règne de Charles X, vota l'adresse des 221. — Après 1830, le côté droit fut composé des membres de l'opposition royaliste; le côté gauche, de ceux de l'opposition républicaine; le centre fut la réunion des députés du pouvoir. — Dans les deux Assemblées qui suivirent 1848, la droite travailla à la chute de la République. B.

COTEAUX (Ordre des), société de gourmets au XVIIe siècle; elle ne voulait que du vin de certains coteaux, dont la liste ne s'est pas conservée. La Bruyère et Boileau en parlent. Saint-Evremond, qui en était membre, a écrit une comédie intitulée : *les Coteaux ou les Marquis friands*.

COTELIER (J.-B.), savant, né à Nîmes en 1627, m. en 1686, professeur de grec au Collége royal. Il fut chargé par Colbert, conjointement avec Ducange, du catalogue des mss. grecs de la Bibliothèque royale, et publia des éditions que recommandent l'étendue de l'érudition et la sûreté de la critique : *Patres ævi apostolici*, 1672, 2 vol. in-fol.; *Monumenta ecclesiæ græcæ*, 1677-86, 3 vol. in-4o.

COTENTIN, *Constantinus ager*, ancien petit pays de France (Basse-Normandie), entre la Manche à l'O. et au N., le Bessin et le Bocage à l'E., l'Avranchin au S., formant auj. une partie du dép. de la Manche, avait pour cap. Coutances, et pour villes principales Granville, St-Lô, Carentan, Valognes, Cherbourg. Il est renommé pour ses beaux pâturages, ses bestiaux et ses volailles.

COTEREAUX, aventuriers enrôlés par les seigneurs et les rois, du XIIe au XIVe siècle. Leur nom vient, selon les uns, du mot allemand *Koth* (cabane, masure); selon les autres, de *coterel* ou *couteau*, parce qu'ils se servaient de longs couteaux; ou encore des mots latins *coterelli*, *cotarelli*, par lesquels certaines chartes du XIe siècle désignent une classe de serfs. On l'a même fait dériver, mais sans vraisemblance, de *scoterelli*, parce que les rois d'Angleterre tiraient leurs cotereaux de l'Écosse (*Scotia*); ou bien de la *cotte* de mailles dont ils auraient été armés. B.

COTES (Roger), mathématicien, physicien et astronome anglais, né à Burbock (Leicester) en 1682, m. en 1716 à Cambridge, où il professait. Il donna une édit. des *Principia mathematica* de Newton, avec une excellente préface, Cambridge, 1713, in-4o. Robert Smith publia, en 1722, son *Harmonia mensurarum*, in-4o, et des *Leçons de physique sur l'équilibre des liquides*, trad. en franç. par Lemonnier, Paris, 1740. Le nom de Cotes est resté à un théorème, qui fournissait le moyen d'intégrer par logarithmes et par arcs de cercle les fractions rationnelles dont le dénominateur est un binôme. Newton disait de lui : « Si ce jeune homme eût vécu, nous saurions quelque chose. »

COTES-DU-NORD, dép. de l'O. de la France, un des 5 formés de l'anc Bretagne, baigné au N. par la Manche, borné à l'O. par le Finistère, au S. par le Morbihan, à l'E. par l'Ille-et-Vilaine; superf. 672,096 hect.; 628,676 hab. Ch.-l. St-Brieuc. Une chaîne de montagnes granitiques, dont les points culminants sont les monts Menez, Fenbusquet et Ménébrat, court de l'E. à l'O. sur ce département, qu'elle partage en deux versants de largeur inégale, l'un au N. sur la Manche, l'autre au S., moins large, vers l'Océan. Rivières : la Rance, le Trieux, le Guer, le Blavet, le Gouet. Deux canaux s'y trouvent : celui d'Ille-et-Rance, qui réunit les deux versants de la Bretagne; celui du Blavet à l'Aulne, qui fait partie de la grande

communication de Nantes à Brest. Beaucoup de landes ou de terres à bruyères; pâturages, grains, pommes à cidre. Les cultivateurs s'adonnent à l'élève des chevaux et du gros bétail; la race ovine est faible et petite. Filage du lin et du chanvre; fabr. de toiles; tanneries. Pêche maritime. Ce dép. forme le diocèse de St-Brieuc, et ressort de la cour impériale de Rennes. L'île Bréhat et le groupe des Sept-Iles en dépendent. M—x.

COTHB-EDDYN (Mohammed), gouverneur du Kharizm, se rendit indépendant des Seldjoucides, fonda une dynastie nouvelle, et mourut en 1127. — Un auteur arabe du même nom, m. en 1580, est auteur d'une *Histoire de l'Yémen* et d'une *Histoire de la Mecque*, dont M. de Sacy a donné la substance (*Notices et extraits des mss.*, t. 4).

COTHURNE, *Cothurnus*, chaussure des acteurs tragiques dans l'antiquité; sandale à plusieurs semelles de liége, attachée au pied par des lanières qui couvraient tout le cou-de-pied, laissaient les doigts à découvert, et se nouaient au-dessus de la cheville. Le cothurne fut porté comme marque de rang ou d'autorité; il faisait partie du costume de Diane, de Melpomène, de Bacchus et de Mercure; les rois, les hommes de haute naissance ou de fortune, les femmes même, chaussaient le cothurne. C. D—y.

COTIGNAC, ch.-l. de cant. (Var), arr. et à 20 kil. N.-N.-E. de Brignoles; 3,140 hab. Fabr. de soie; tanneries; comm. de figues, huile et vins; confitures de coing. Aux environs, on remarque l'église de Notre-Dame-de-Grâce, fondée en 1519, lieu de pèlerinage très-célèbre.

COTIN (l'abbé Charles), poëte et prédicateur du roi, né à Paris en 1604, m. en 1682. Il serait probablement oublié sans les satires de Boileau et la fameuse scène des *Femmes savantes*, où Molière l'a joué sous le nom de Trissotin. On dit que Cotin associa sa vengeance à celle du pâtissier Mignot, traité d'*empoisonneur* dans une satire de Boileau, et composa contre ce dernier une satire qui courut tout Paris avec les biscuits de Mignot qu'elle enveloppait. Cotin n'était pas un homme sans mérite : il prêcha 14 carêmes à la cour, et s'il eût été mauvais prédicateur, on ne l'aurait pas appelé si souvent. Il y a quelques bons traits et de la facilité dans sa satire contre Boileau, et quelques jolis vers dans le recueil de ses poésies. Il était fort instruit, savait le grec, l'hébreu, le syriaque, et fut membre de l'Académie Française. Outre plusieurs ouvrages de piété, il a laissé des *Œuvres galantes en prose et en vers*, 2 vol. in-12, Paris, 1663; un *Recueil de Rondeaux*, 1650, in-12; des *Œuvres mêlées*, 1659, in-8°. G. M.

COTON (le P.). *V.* COTTON.

COTOPAXI, volcan de l'Amérique du S., dans la république de l'Équateur, à 80 kil. S.-E. de Quito; par 0° 45' 11" lat. S.; 5,753 mèt. d'élévation. Ses éruptions les plus mémorables sont celles de 1698, 1738, 1744, 1766, 1768 et 1803. Il jette incessamment des scories, de la pierre ponce, de l'eau et des blocs de glace; son sommet est couvert de neiges éternelles. Non loin de là sont les volcans d'air de Turbaco.

COTRONA, anc. *Crotone*, v. forte du royaume d'Italie, dans la province et à 50 kil. E.-N.-E. de Catanzaro, au pied du Carvaro et à l'embouchure de l'Esaro, dans le golfe de Tarente; 5,910 hab. Commerce d'huile, vin, miel. Aux environs sont des mines de sel.

COTTA (C. Aurelius), célèbre orateur romain, qui florissait l'an 661 de Rome, 91 av. J.-C. L'exil le sauva des proscriptions de Marius; il revint avec Sylla, et fut consul l'an 677. Selon Cicéron, c'est Cotta qui lui a transmis la substance des conversations dont se compose le *De Oratore*. La parole de Cotta était sobre, pure, élégante. D—R.

COTTA (Marcus-Aurelius), frère du précédent, consul avec Lucullus l'an 679 de Rome, 74 av. J.-C., fut envoyé contre Mithridate, roi de Pont. Battu près de Chalcédoine, il prit cependant Héraclée. De retour à Rome, il fut mis en jugement pour ses brigandages, et privé des insignes de sénateur.

COTTA (Jean-Frédéric), baron de Cottendorf, né à Tubingue en 1764, m. en 1832. Après avoir été avocat, il prit, en 1787, la direction de la maison de librairie fondée dès 1645 par sa famille. Il fonda la *Gazette universelle*, en 1793, avec Posselt et Huber, et les *Heures*, avec Gœthe et Schiller; il publia, de 1805 à 1810, les *Annales politiques*, les *Annales de l'architecture*, l'*Almanach des dames*, le *Journal de Flore*, le *Journal polytechnique*, les *Annales de la critique*. Depuis 1815, il siégea aux États de Wurtemberg. Il était recherché de tous les hommes distingués de l'Allemagne, Herder, Fichte, Schelling, Jean-Paul, Tieck, Voss, Schlegel, Matthisson, Pfeffel, Humboldt. Il fit cesser, en 1820, le servage dans son domaine de Plettemberg, et établit des fermes-modèles. La Bavière lui doit sa première presse à vapeur, qu'il plaça à Augsbourg en 1824; deux ans après, il établit la navigation à vapeur sur le lac de Constance. Il fonda enfin l'Institut littéraire et artistique de Munich. B.

COTTABE, jeu des anc. Grecs, qui consistait à jeter, d'une coupe où l'on avait bu, un reste de vin, dans des plateaux de balance suspendus au-dessus de petites pyramides ou de figurines en bronze, de manière que le choc des plateaux sur ces figurines rendît un son; ou à mettre des vases vides sur un bassin plein d'eau, et à y lancer le reste de vin, pour précipiter les vases au fond de l'eau. Les vainqueurs recevaient des gâteaux.

COTTE (Robert de), architecte, né à Paris en 1656, m. en 1735, élève et beau-frère d'Hardouin Mansard, fut élu membre de l'Académie d'architecture, 1687, dont il devint directeur, et reçut, 1708, le titre de premier architecte et d'intendant des bâtiments de Louis XIV. Il a construit le grand autel de Notre-Dame de Paris, la colonnade de Trianon, le magnifique bâtiment de l'abbaye des Bénédictins de St-Denis, où est auj. la maison impériale d'éducation de la Légion d'honneur, l'église de St-Roch à Paris, et divers édifices à Lyon, Strasbourg, Verdun, à Cologne, en Bavière, et à Wurtzbourg. C'est lui et Bullet qui eurent les premiers l'idée de substituer sur les cheminées d'appartement des glaces aux tableaux et aux bas-reliefs dont on les ornait auparavant. — Son fils aîné, Jules-Robert de Cotte, membre de l'Académie d'architecture en 1711, m. en 1767, éleva le portail de St-Roch et celui de la Charité. — Son deuxième fils, Louis de Cotte, m. en 1742, fut aussi admis à l'Académie, 1724. B.

COTTE D'ARMES, vêtement militaire de dessus. C'était, chez les Germains, un manteau descendant jusqu'aux hanches, et qu'une agrafe, une cheville ou fermail retenait par devant. La cotte des Gaulois allait jusqu'aux genoux. Au temps de Charlemagne, elle se rétrécit, se raccourcit, et se ferma sur le devant comme une chemise; puis, elle prit de nouveau plus d'ampleur, et forma caparaçon sur la croupe du cheval. Pendant les croisades, la cotte dite *Saladine*, en imitation des tuniques des Sarrasins, était une sorte de dalmatique serrée à la taille avec une écharpe, et ornée de pourpre et de fourrures. Ce vêtement fit place, dès le XVe siècle, à la casaque et au hoqueton; il ne servit plus qu'aux hérauts d'armes, sous le nom de *plaque* ou *tabard*, et aux mousquetaires de la garde de Louis XIV, sous celui de *soubreveste*; mais il était tout à fait court.

COTTE DE MAILLES, anc. vêtement de guerre, façonné en camisole, et fait de peau garnie extérieurement d'un tricot de mailles de fer. Ce vêtement, d'abord sans manches, descendit ensuite jusqu'aux genoux, enveloppa le corps entier jusqu'aux extrémités des pieds et des mains, et forma même un capuchon autour de la tête. On fabriquait beaucoup de cottes de mailles en Espagne du temps des Maures. La mode en disparut de France au XVIe siècle. Certains corps de Circassiens, de Mamelucks et de Persans l'ont conservée jusqu'à ces derniers temps.

COTTEREAU (Les frères). *V.* CHOUANNERIE.

COTTEREAUX. *V.* COTEREAUX.

COTTIENNES (Alpes), partie de la chaîne occidentale des Alpes, depuis le Viso jusqu'au Cenis. Son nom est tiré de celui du chef gaulois Cottius (*V. ce nom*). Points culminants : le Viso, le Genèvre et le Tabor. Les Alpes Cottiennes projettent du mont Tabor vers l'O. le chaînon des Alpes du Dauphiné, et un petit contre-fort entre l'Arc et le Drac. De ses sommets descendent, sur le versant italien, le Pô, le Clusone, et la Dora-Riparia; et sur le versant français, la Durance et la Sorgues. — A la mort de Cottius, arrivée sous l'empire de Néron, l'an 817 de Rome, 65 de J.-C., ce petit État fut réduit en province romaine. *V.* ALPES COTTIENNES, au *Supplément*.

COTTIN (Sophie RISTAUD, Mme), née à Tonneins en 1773, m. en 1807, fut élevée à Bordeaux, et mariée, dès l'âge de 17 ans, à un riche banquier, dont la mort prématurée la laissa veuve à 20 ans. Tendre et mélancolique, Mme Cottin vécut dans la solitude, où ses amis eurent les prémices de son talent pour le roman d'imagination, de cœur et de passion. Elle débuta par *Claire d'Albe* en 1798; puis vinrent *Malvina*, *Amélie de Mansfield*, *Elisabeth*, *Mathilde*; d'autres ouvrages, non moins brillants et plus moraux, étaient commencés, entre autres *la Religion prouvée par le sentiment*, quand une mort prématurée l'emporta. Le talent de Mme Cottin est plein de naturel; la passion, peinte avec une sensibilité vraie, soutient l'intérêt et donne un grand charme à ses récits, charme qui n'est pas sans danger, quoique le fond soit moral et l'intention pure. Elle distribuait en aumônes le produit de ses ouvrages.

On a publié ses Œuvres complètes en 1817, 5 vol. in-8°, et 1823, 9 vol. in-18. J. T.

COTTIUS, chef gaulois, dont le père, Donnus, régnait sur les Ségusiens au temps de César. Il échappa, au milieu des Alpes, à la conquête romaine, fut l'allié d'Auguste, et mourut en 65 ap. J.-C. Il fit tracer, soit par ses sujets seuls, soit avec l'aide d'Auguste, la *route de Cottius* (auj. celle du mont Cenis), et la partie des Alpes qu'elle traversait prit le nom d'*Alpes Cottiennes*. Il y a encore à Suse un arc de triomphe où sont inscrits les noms des peuplades soumises à Cottius, et qui passèrent après lui sous la domination de Rome. B.

COTTON (Pierre), né à Néronde (Loire) en 1564, m. en 1626, fit son droit, et entra dans l'ordre des Jésuites, dont il fut un des membres les plus fervents. Après avoir prêché avec éclat dans le Midi, Cotton vint à la cour, et obtint le plus grand crédit sur l'esprit de Henri IV, dont il finit par diriger la conscience. Diverses conversions qu'il opéra, un archevêché et le chapeau de cardinal qu'il refusa, l'édit du rappel des jésuites qu'il avait obtenu, sa souplesse et sa piété, avaient accru tellement sa réputation, que, malgré l'*Anti-Cotton*, satire sanglante où son ordre était accusé du meurtre de Henri IV, il fut nommé par la reine-régente confesseur de Louis XIII. Il quitta la cour en 1617, alla prêcher dans le Midi et accomplir quelques vœux du jeune roi, puis eut plusieurs démêlés avec le parlement de Paris au sujet des opinions de l'ordre sur l'autorité temporelle et sur la vie des princes. Il a laissé quelques sermons, quelques ouvrages de controverse et de piété : *Institution catholique, Genève plagiaire*, etc. J. T.

COTTON (Robert), antiquaire anglais, né à Dentan en 1570, m. en 1631. Il s'était formé une riche bibliothèque de mss., qu'un de ses héritiers donna à la couronne d'Angleterre. Une portion en a été brûlée en 1731 par un incendie qui se déclara dans l'abbaye de Westminster. Th. Smith a donné le *Catalogus librorum manuscriptorum Bibliothecæ Cottonianæ*, 1696, in-fol. Cotton a écrit divers traités sur les droits de la couronne et les anciennes constitutions du royaume; ils ont été réunis en 1652. C—s.

COTTON (Charles), poëte anglais, né en 1630 dans le comté de Strafford, m. à Westminster en 1687. Il s'exerça dans le genre burlesque, publia un *Virgile travesti, le Railleur raillé, le Voyage en Irlande*, des Poésies, et traduisit les *Essais* de Montaigne, les *Commentaires* de Montluc, etc.

COTTUS, géant, fils d'Uranus et de la Terre, était l'un des centimanes à l'aide desquels Jupiter triompha des Titans.

COTUY (LE), v. d'Haïti, à 2 kil. de l'Yuna, à 120 kil. N.-E. de St-Domingue. Jusqu'en 1747, on y exploita des mines d'or. Culture du tabac.

COTYÆUM, anc. v. de Phrygie; auj. *Kutayah*.

COTYLE, mesure des anc. Grecs pour les liquides, valant en litres 0,26.

COTYLEUS, surnom d'Esculape, à qui Hercule, blessé à la hanche (en grec *kotulé*) par les fils d'Hippocoon, avait élevé un temple en reconnaissance de sa guérison.

COTYORA, anc. v. d'Asie Mineure (Pont), sur les bords du Pont-Euxin, à l'O. de Cérasonte; auj. *Boutouk-Kaléh*.

COTYS, nom de plusieurs rois de Thrace qui prétendaient descendre d'Eumolpus. Cotys Ier maria sa fille à l'athénien Iphicrate; il y a dans Athénée un récit plaisant du repas qu'il donna à cette occasion. Il était d'un naturel féroce, qu'aggravait encore l'habitude de l'ivrognerie. Il fut assassiné au moment où il avait déjà enlevé une partie de la Chersonèse aux Athéniens, 356 av. J.-C. — Cotys II donna des secours à Persée, roi de Macédoine, contre les Romains, et obtint cependant la paix du sénat, en 167. — Cotys III fournit 500 hommes à Pompée contre César. — Cotys IV fut contemporain de la bataille d'Actium. — Cotys V, allié d'Auguste, se distingua par son goût pour les lettres; Ovide lui a adressé une de ses *Pontiques*. — Il y eut aussi, dans le roy. du Bosphore, plusieurs princes du nom de Cotys, dont on a des médailles. B.

COTYTTO, divinité de la Thrace, dont le culte, assez semblable à celui de la Cybèle phrygienne, était célébré sur les montagnes par des cortéges bruyants et bachiques. Elle fut adorée à Athènes, à Corinthe, en Sicile et à Rome, et partout les cérémonies furent accompagnées de débauches. Ses prêtres se nommaient *Baptes*.

COUAMA. *V.* ZAMBÈZE.

COUCHANT, région du ciel où le soleil et les astres semblent se coucher; en regardant le midi, on l'a à sa droite. Le *couchant vrai*, point où le soleil se couche aux équinoxes, est l'un des points cardinaux. On le nomme *Ouest* ou *Occident*.

COUCHES, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 25 kil. E.-S.-E. d'Autun; 1,136 hab.

COUCOURON, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. et à 52 kil. N.-O. de Largentière; 379 hab.

COUCY-LE-CHATEAU, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. et à 28 kil. O.-S.-O. de Laon, sur une montagne et près d'une belle forêt; 874 hab. Patrie de Dom Thuillier. *Coucy-la-Ville* est à quelque distance. Anc. seigneurie des sires de Coucy. Son château, construit au XIIIe siècle par Enguerrand III de Coucy, et auj. en ruines, a dû être un des monuments les plus remarquables de la féodalité. C'était un carré, fortifié d'une tour à chacun de ses angles; le donjon avait 55 mèt. de hauteur et 99 mèt. de circonférence; un tremblement de terre, en 1692, l'a fendu de haut en bas. Ce fut Mazarin qui démantela le château.

COUCY (Famille de). Cette famille remonte au XIe siècle. Ses membres sont : Enguerrand Ier, qui s'opposa, en 1113, à l'établissement de la commune d'Amiens; — Thomas de Marle, qui fit la guerre à Louis le Gros, et mourut en 1130; — Enguerrand II, qui suivit Louis VII à la 2e croisade; — Raoul Ier, tué au siége de St-Jean-d'Acre en 1191; — Enguerrand III le Grand, chef de la ligue formée par les seigneurs contre Blanche de Castille pendant la minorité de St Louis; il fit bâtir le château de Coucy, et mourut en 1242; on lui attribue la fameuse devise : *Roi ne suis, ne prince, ne duc, ne comte aussy; je suis le sire de Coucy;* — Raoul II, tué à la bataille de Mansourah, 1250; — Enguerrand IV, condamné à une forte amende par St Louis pour abus de justice; — Enguerrand V, qui s'allia aux Baillol d'Écosse; — Guillaume; — Enguerrand VI, qui, dans la guerre de la succession de Bretagne, combattit pour la maison de Blois; — Enguerrand VII, gendre du roi d'Angleterre Édouard III, refusa l'épée de connétable, qu'il fit donner à Olivier de Clisson, combattit contre les Turcs à Nicopolis, et mourut en Bithynie, 1397. Sa fille Marie vendit la seigneurie de Coucy à la maison d'Orléans. Cette seigneurie, fief immédiat de la couronne, avait joui du privilége de la pairie. B.

COUCY (Raoul de), neveu de Raoul Ier, sire de Coucy, qui le fit châtelain, c.-à-d. gouverneur de son château. Il périt dans la 3e croisade, au siége de St-Jean-d'Acre, 1191. On raconte qu'il chargea son écuyer de porter son cœur à la dame de Fayel, Gabrielle de Vergy. Le sire de Fayel intercepta le message, et fit manger à l'épouse infidèle le cœur de son amant. Gabrielle se laissa mourir de faim. Cette histoire a fourni à De Belloy un sujet de tragédie. On trouve 24 chansons de Raoul de Coucy dans l'*Essai sur la musique* de Laborde; elles ont été traduites par Legrand d'Aussy et Mouchet (*Mémoires hist. de Raoul de Coucy*, 1781). *V. Histoire de Coucy et de la dame de Fayel*, publiée par Crapelet, 1829, d'après un ms. de la Biblioth. imp. de Paris.

COUCY (Robert de), l'un des grands architectes du XIIIe siècle, m. en 1311, continua, après Hugues Libergier, l'admirable église St-Nicaise de Reims, qui fut démolie en 1796. Il fut aussi, avec Jean d'Orbais, architecte de la cathédrale de Reims.

COUCY (Édit de), édit de tolérance en faveur des protestants, rendu, en 1535, par François Ier, qui avait besoin de calmer les luthériens d'Allemagne, ses alliés, indignés de récentes persécutions qu'on avait exercées par son ordre. Il levait les poursuites commencées, rendait la liberté aux captifs, rappelait les fugitifs et les bannis, restituait les biens confisqués, mais imposait comme condition l'abjuration dans le délai de six mois, et interdisait toute manifestation de doctrines contraires à la foi catholique.

COUDÉE, *cubitus*, mesure de longueur chez les Grecs et les Romains. La coudée grecque valait 0m,463; la romaine, 0m,444. Dans l'anc. Égypte, il y eut une coudée royale ou sacrée, de 0m,525, et une coudée naturelle de 0m,450. — En France, le mot *Coudée* signifia 1 pied 10 pouces (0m,596), sans être réellement une mesure usuelle. — On trouve une coudée de 0m,657 en Portugal, de 0m,424 en Espagne. Cette mesure est toujours en usage dans les pays mahométans; elle vaut : au Maroc, de 0m,517 à 0m,533; à Tunis, 0m,473; à Calcutta, 0m,447; à Malacca et à Batavia, 0m,461; à Ceylan, 0m,470. Les Arabes ont une *coudée d'Omar*, valant 0m,640.

COUDRAY-St-GERMER, ch.-l. de cant. (Oise), arr. et à 23 kil. O. de Beauvais; 302 hab. Dentelles noires.

COUESNON, riv. de France, affl. de la Manche au Mont-St-Michel (Manche); cours de 100 kil. par Antrain et Pontorson, navigable sur 16 avec la marée.

COUFIQUE (Écriture). *V.* CUFIQUE.

COUHÉ, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. et à 25 kil. N. de Civray, sur la Dive; 1,615 hab. Comm. de châtaignes; pêche d'écrevisses.

COUIZA, ch.-l. de cant. (Aude), arr. et à 16 kil. S. de Limoux; 908 hab. Anc. château du duc de Joyeuse.

COULAN ou QUILON, v. de l'Hindoustan, sur la côte de Malabar, État et à 110 kil. N.-O. de Travancore; petit port sur la mer des Indes. Autrefois ville importante et forte. Les Anglais l'ont démantelée; 13,000 hab.

COULANGES (Philippe-Emmanuel, marquis de), né à Paris vers 1631, m. en 1716, parent et ami de Mme de Sévigné, renonça à la magistrature pour se livrer à des goûts qui n'exigeaient pas la même gravité. « Il réussissait si bien aux chansons, qu'il était juste, dit Mme de Sévigné, qu'il s'y donnât tout entier. » Il suivit à Rome le duc de Chaulnes, et fit une *Relation des conclaves de* 1689 *et* 1691. Homme de plaisir, sa vie fut une fête continuelle. On a un recueil de ses *Chansons*, 1698, 2 vol. in-12, des *Lettres* à Mme de Sévigné, et M. de Monmerqué a publié ses *Mémoires*, Paris, 1820, in 8° et in-12. J. T.

COULANGES (Marie-Angélique, marquise de), femme du précédent, l'un des ornements de la cour de Louis XIV, a laissé des *Lettres*, au nombre de 50, qu'on joint ordinairement à la collection de Mme de Sévigné, et qui ne la déparent point. Elle mourut à 82 ans, en 1723. J. T.

COULANGES (Christophe, abbé de), oncle de Mme de Sévigné, passa avec elle une partie de sa vie, eut pour elle l'affection d'un père, administra sa fortune, et lui donna tout son bien en 1671. Il vivra éternellement dans les *Lettres* de sa nièce, qui en parle comme d'un homme actif, économe, à qui elle dut le repos de sa vie. Il mourut âgé de 80 ans, en 1687. J. T.

COULANGES-LA-VINEUSE, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 12 kil. S. d'Auxerre; 1,353 hab. Vins estimés.

COULANGES-SUR-YONNE, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 32 kil. S. d'Auxerre; 1,062 hab. Vins rouges estimés.

COULE, en latin *cuculla*, anc. robe monacale, blanche ou noire, à l'usage des bernardins et des bénédictins.

COULEURS FRANÇAISES. Les couleurs, employées comme emblème seigneurial ou national, sont aussi anciennes que la monarchie; mais elles n'étaient ni légalement, ni nettement déterminées : tout dépendit du hasard, du caprice, de la superstition, ou de motifs à nous inconnus. Le *bleu* de la chape de St Martin et de la bannière de France est la plus ancienne couleur. Les comtes d'Anjou arboraient le *vert naissant*; les ducs de Bourgogne, le *rouge*; les ducs de Bretagne, le *noir et blanc*; les comtes de Blois et de Champagne, l'*aurore et bleu*; les comtes de Flandre, le *vert foncé*, les ducs de Lorraine, le *jaune*. L'oriflamme des Capétiens jusqu'à Charles VII était *rouge*. Le bleu et le rouge furent adoptés en 1358 par la faction d'Étienne Marcel. Le *blanc*, qui fut l'emblème des Anglais jusqu'à la fin du XIVe siècle, n'était d'abord en France que la couleur de la cornette des colonels généraux; on pense qu'il devint couleur royale, et non nationale, au temps de Charles VIII. Quand les Hollandais s'en remirent à Henri IV du choix de leur pavillon, il leur donna les *couleurs françaises* (bleu, rouge et blanc). Le drapeau blanc était celui des compagnies-colonelles; quand ces compagnies eurent été supprimées, il fut le drapeau principal de chaque régiment. Il n'y eut rien de complétement réglé en cette matière avant 1789. Les couleurs nationales qui furent alors adoptées étaient le bleu et le rouge; La Fayette y fit ajouter le blanc. Elles ont été maintenues depuis, si ce n'est de 1815 à 1830, où l'on ne garda que le blanc. B.

COULEVRINE, anc. bouche à feu, à tir direct; ainsi nommée de la couleur du métal et de sa forme allongée qui lui donnaient quelque ressemblance avec une couleuvre. On se servit d'abord de *coulevrines à main*, qu'un seul homme pouvait porter et tirer, puis de *coulevrines à crochet*, pièces plus fortes, qu'un crochet ou une saillie de métal arrêtait, dans leur recul, à un obstacle fixe. Les proportions de cette arme s'accrurent peu à peu. Une coulevrine de Louis XI portait un boulet de 245; celle qu'on voyait encore à Metz en 1831, un de 69 kilogr., et elle pesait près de 13,000 kilogr. La coulevrine de Nancy, que le P. Daniel vit à Dunkerque, avait plus de 7 mèt. de long. Au dernier siècle, il y avait à Gand une coulevrine du temps de Charles-Quint, appelée *le grand canon*: son diamètre permettait qu'un homme pût s'y introduire, et même s'y tenir assis; elle avait 6 mèt. de long sur 3m,25 de circonférence, et pesait plus de 16,000 kilogr. Ce sont des coulevrines en fer qui défendent les châteaux de l'Hellespont et la passe des Dardanelles; une d'elles a 8 mèt. de long. La coulevrine de St-Pierre, au château St-Ange à Rome, annonce l'élection des papes. B.

COULIBŒUF, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 12 kil. N.-E. de Falaise, sur la Dive, 278 hab.

COULIS (d'un mot turc signifiant *serviteurs*), nom donné, dans les Indes, aux Hindous de basse classe, qui se mettent en service comme cultivateurs, portefaix ou domestiques. Depuis l'émancipation des esclaves dans diverses colonies, les Anglais les ont avantageusement remplacés par des Coulis, avec lesquels ils passent des contrats. On en trouve un grand nombre à la Trinité.

COULMIER (LE), *Columbarensis ager*, anc. petit pays de France (Bourgogne), dont le lieu principal était Coulmier-le-Sec, cant. de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

COULOMB (Ch.-Auguste de), célèbre physicien, né à Angoulême en 1736, m. en 1806. Il servit dans le génie. Envoyé à la Martinique, il y construisit le fort Bourbon. En 1769, il obtint un prix de l'Académie des Sciences pour une *Théorie des machines simples*; un autre en 1777, pour une dissertation sur les aiguilles aimantées; un 3e en 1784, pour un mémoire sur les effets du frottement et de la raideur des cordes. La même année, il fut reçu à l'Académie des Sciences. Lors de la création de l'Institut, il en fit partie, et il devint inspecteur général de l'Université. Il a fait des découvertes capitales en électricité : il a prouvé par l'expérience et par le calcul que, lorsqu'elle est libre, elle se porte à la surface des corps; il a découvert aussi, au moyen d'un instrument ingénieux de son invention (la *balance de torsion*), la loi suivant laquelle varient les attractions et les répulsions électriques et magnétiques avec la distance. Ses recherches sont un modèle de sagacité et de précision. Le Recueil de l'Académie des Sciences contient de lui plusieurs savants mémoires. Ses *Recherches sur les moyens de faire sous l'eau toutes sortes de travaux hydrauliques* ont été imprimées séparément, Paris, 1779. D—s.

COULOMMIERS, *Columbaria*, s.-préf. (Seine-et-Marne), à 49 kil. N.-E. de Melun, 22 S.-E. de Meaux, sur le Grand-Morin; 3,197 hab. Comm. de laines, fourrages, grains, fromages de Brie; tanneries. On y remarque une ancienne église de capucins d'une architecture élégante. — Fondée probablement par les Romains, elle devint une seigneurie dépendante du comté de Champagne, et obtint une charte de commune en 1231.

COULONGES-SUR-LAUTIZE, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. et à 20 kil. N.-N.-E. de Niort; 1,211 hab. Comm. de vins dits *de Saintonge*, bois et laines, tanneries.

COULOUGLIS ou COUROUGLIS, nom donné, en Algérie, aux descendants des Turcs qui sont venus s'établir dans le pays et de femmes indigènes. Ils formaient une classe intermédiaire entre les Turcs d'une part, les Maures, les Arabes et les Berbères d'autre part. Moins fanatiques que les autres mahométans, ils se sont ralliés franchement à la domination française.

COUMASSIE, v. de la Guinée supérieure, cap. du pays des Ashantee, sur la Côte d'Or, à 167 kil. N. de Cape-Coast; par 6° 34′ 50″ lat. N. et 4° 32′ long. O.; 15,000 hab. Résidence du souverain; la plus belle ville nègre de cette partie de l'Afrique. Elle fait le commerce avec les établissements européens de la Côte d'Or et les grandes villes de la Nigritie intérieure.

COUPANG, v. et port franc de l'île de Timor (archipel de la Sonde); par 10° 9′ 55″ lat. S. et 121° 15′ 2″ long. E.; 5,000 hab. Établissement hollandais.

COUPÉ (l'abbé), littérateur, né à Péronne en 1732, m. en 1818, professeur au collége de Navarre, puis censeur royal et conservateur des titres et généalogies à la Biblioth. du roi, a laissé des *Soirées littéraires*, 1795-1801, 20 vol., où se trouvent diverses traductions d'Hésiode, de Théognis, de Phocylide, etc. Il traduisit aussi le *Théâtre de Sénèque*, 1795.

COUPERIN (François), organiste, surnommé *le Grand*, à cause de sa supériorité sur tous les organistes français, né à Paris en 1668, m. en 1733, obtint l'orgue de St-Gervais à Paris, en 1696, et celui de la chapelle du roi en 1701. Ses pièces de clavecin tiennent du prodige, au milieu du mauvais goût et de l'ignorance de l'époque.

COUPOLE (de l'italien *cupola*), voûte sphérique en forme de *coupe* renversée, érigée d'ordinaire sur une base ronde, ou inscrite dans un polygone. C'est proprement l'intérieur de ce qu'on appelle *dôme*, quoique les deux mots soient souvent employés comme synonymes; et tout dôme n'a pas nécessairement une coupole (exemple : le Louvre, les Tuileries et l'École militaire de Paris). Les temples des anciens étaient, en général, de forme rectangulaire; quelques-uns seulement furent construits en rotonde, et par conséquent surmontés d'une coupole. Le petit édifice d'Athènes, appelé *Lanterne de Démosthène*, et reproduit dans le parc de St-Cloud, est le seul monument de ce genre qu'ait laissé l'antiquité grecque. Les Romains nous ont légué, à Rome, le Panthéon d'Agrippa, le temple de Vesta près

du Tibre, celui de la Sibylle à Tivoli, les temples de Diane et de Vénus à Pouzzole. Dans la plupart des thermes, il y avait des pièces circulaires voûtées en coupole. Ce genre de construction fut adopté par les Byzantins, et appliqué aux monuments religieux : Ste-Sophie, à Constantinople, peut en donner le modèle. Les Arabes surmontèrent aussi de coupoles leurs mosquées. La coupole fut encore employée en Occident. On la trouve, au v^e^ siècle, à l'église St-Vital de Ravenne; au x^e^, à St-Marc de Venise; au xi^e^, dans la cathédrale de Nevers. La coupole du Panthéon d'Agrippa est la plus vaste de toutes : elle a 44m,42 de diamètre. Les autres coupoles les plus connues sont : St-Pierre de Rome, et Ste-Marie-des-Fleurs à Florence, 42m,22 ; le Baptistère de Florence, 25m,98 ; la chapelle des Médicis, à Florence, 27m,94 ; Ste-Sophie, à Constantinople, 34m,10 ; le Dôme, à Milan, 17m,38 ; St-Paul de Londres, 33m,13 ; enfin, à Paris, les Invalides, 24m,52 ; Ste-Geneviève, 20m,35 ; le Val-de-Grâce, 16m,89, et la Sorbonne, 12m,34.

COUPTRAIN, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. et à 32 kil. N.-E. de Mayenne ; 442 hab.

COUR. Ce mot, dérivé de *cors* (basse-cour), signifie un espace vide, entouré de bâtiments, de murs ou de grilles. Tiré de *curtis* ou *cortis* (tente), dont on fit *cort* et *court*, il désigne le lieu où habite un prince souverain, et, par suite, l'entourage de ce prince, son gouvernement. Si on le fait venir de *curia* (curie, assemblée), il s'applique à toute espèce de tribunal.

COUR DES AIDES. *V.* AIDES.

COURS D'AMOUR, tribunaux composés de dames illustres par leur naissance et leur savoir, et dont la juridiction s'étendait sur toutes les questions de galanterie et les contestations d'amour. Des chevaliers y siégeaient parfois. Les parties comparaissaient devant ces tribunaux, et plaidaient leur cause, ou la faisaient plaider; souvent les questions étaient débattues dans des pièces de poésie. Les cours d'amour ont existé du xii^e^ au xiv^e^ siècle, époque de la plus grande influence des femmes dans la société. Un ms. d'André, chapelain de la cour de France, qui vivait vers 1170, les fait bien connaître ; il est intitulé : *De arte amatoria et reprobatione amoris*. Les cours principales qui s'y trouvent mentionnées, sont celles : 1° des dames de Gascogne ; 2° d'Éléonore d'Aquitaine, femme du roi Louis VII ; 3° de Marie de France, fille de Louis VII, et comtesse de Champagne ; 4° d'Ermengarde, comtesse de Narbonne ; 5° de Sibylle, comtesse de Flandre. Jean de Nostradamus cite celles de Pierrefeu, de Romanin, de Signes et d'Avignon ; les plus célèbres dames de ces cours de Provence furent la comtesse de Die, et la célèbre Laure de Sade, chantée par Pétrarque. Les décisions s'appuyaient en général sur un code en 31 articles, cité par André le Chapelain ; de plus, des arrêts déjà prononcés faisaient jurisprudence. Au xv^e^ siècle, Martial d'Auvergne composa les *Arrêts d'amour*, recueil de pure imagination, commentés au siècle suivant par Benoît de Court. Le roi René d'Anjou chercha vainement à soutenir les cours d'amour. La dernière imitation qu'on en fit eut lieu à Rueil, où Richelieu réunit une assemblée pour juger une question de galanterie soulevée à l'hôtel de Rambouillet. B.

COURS D'APPEL. *V.* COURS IMPÉRIALES.

COURS D'ASSISES. *V.* ASSISES.

COUR DE CASSATION. *V.* CASSATION.

COUR DE LA CHANCELLERIE, tribunal d'Angleterre, présidé par le lord haut-chancelier et par trois vice-chanceliers. C'est la cour suprême du pays, et une sorte de cour d'équité chargée de suppléer à l'insuffisance de la loi positive. On ne peut appeler de ses décisions qu'à la chambre des lords.

COUR DE CHRÉTIENTÉ, nom donné autrefois à une juridiction ecclésiastique et au lieu où elle avait coutume de siéger.

COUR DES COMPTES. *V.* COMPTES.

COUR DU COMTÉ, anc. tribunal d'Angleterre, présidé par le shérif, qu'assistaient comme jurés les francs-tenanciers du comté.

COUR DE L'ÉCHIQUIER. *V.* ÉCHIQUIER.

COUR D'ÉGLISE, juridiction exercée autrefois par le clergé en matière temporelle sur les ecclésiastiques et sur les laïcs.

COUR DE HAUTE COMMISSION, tribunal d'exception institué par Élisabeth, reine d'Angleterre, en 1584, pour soutenir le droit de suprématie de la couronne en matière ecclésiastique. Composé de 44 membres, dont 12 d'église, tous nommés par le souverain, ce tribunal connaissait des opinions religieuses dissidentes, et frappait les ennemis de l'église anglicane. Il fut supprimé par le Long-Parlement en 1641. B.

COURS IMPÉRIALES, tribunaux qui forment le 2^e^ degré de juridiction en France, et qui ont été désignés, suivant les temps, par les noms de *Cours d'appel* et de *Cours royales*. On en compte 27. Chaque cour se compose d'un premier président, d'autant de présidents que de chambres, et de conseillers au nombre de 60 au plus, et de 40 au moins à Paris ; de 40 au plus et de 24 au moins dans les autres villes. Le ministère public se compose d'un procureur général, d'avocats généraux et de substituts. Les cours impériales statuent sur les appels des jugements des tribunaux de 1^re^ instance et de commerce, jugent des conflits qui s'élèvent entre ces deux juridictions, et connaissent de l'exécution de leurs arrêts, etc.

COUR IMPÉRIALE (HAUTE-). *V.* COUR NATIONALE.

COURS MARTIALES, ancien nom des Conseils de guerre.

COUR DES MIRACLES, nom donné jadis, dans Paris, à une place entourée de logis bas et obscurs, aux environs de la porte St-Denis, entre la rue Neuve-St-Sauveur et l'impasse des Filles-Dieu ; repaire de filous et d'assassins, et de tous ces mendiants qui contrefaisaient les borgnes et les boiteux, se couvraient d'ulcères factices, etc. Les rues de la Truanderie, des Francs-Bourgeois, de la Mortellerie, servaient aussi d'asile à de pareilles gens. Cette population, qu'on a estimée à 40,000 têtes, vivait dans la promiscuité la plus dégoûtante ; elle avait ses règlements, son argot qui s'est conservé parmi les voleurs, son chef suprême appelé *coësre*, et ses catégories distinctes (les *cagoux*, les *callots*, les *orphelins*, les *malingreux*, les *capons*, les *sabouleux*, les *rifodés*, les *marcandiers*, etc.). Les gens de police ne pouvaient pénétrer dans la cour des Miracles sans être maltraités, sans courir danger de la vie. Le lieutenant de police La Reynie réprima ces désordres. B.

COUR DES MONNAIES. *V.* MONNAIES.

COUR NATIONALE (HAUTE-), tribunal institué par la loi du 10 mai 1791, pour connaître des crimes et délits des grands fonctionnaires publics (membres du Corps législatif, ministres, etc.), et des attentats contre la sûreté de l'État. Elle se composait de 4 *grands juges* pris parmi les membres du tribunal de Cassation, et de 24 *hauts jurés*, élus par les départements. Supprimée par décret du 25 sept. 1792, rétablie en 1795, elle n'était formée que quand le Corps législatif la convoquait, et siégea à Orléans en 1791 et 1792, puis à Vendôme en 1796 et 1797. Sous le 1^er^ Empire, elle devint *Haute-Cour impériale*, et fut composée des princes, des grands dignitaires, du ministre de la justice, de 60 sénateurs, de 10 présidents des sections du conseil d'État, de 14 conseillers d'État, et de 20 membres de la Cour de cassation, appelés par ordre d'ancienneté. Depuis la Restauration, ses attributions furent données à la Chambre des pairs. Une Haute-Cour fut rétablie sous la République de 1848, et siégea à Bourges, puis à Versailles. La Constitution de 1852 a établi une *Haute-Cour de justice* non permanente aussi, et composée de juges choisis annuellement par l'Empereur, parmi les conseillers de Cassation, et de jurés tirés au sort parmi les membres des conseils généraux des départements. B.

COUR DU NORD, tribunal institué à York par le roi Henri VIII, en 1537, à la suite des troubles que la suppression des monastères excita dans les comtés du Nord, afin de maintenir l'ordre, et de rendre la justice dans ces comtés, indépendamment des cours de Westminster. Sa juridiction, assez restreinte, devint, sous Jacques I^er^ et Charles I^er^, beaucoup plus étendue et plus arbitraire.

COUR DES PAIRS. *V.* PAIRS.

COUR PLÉNIÈRE, nom donné, au moyen âge, aux assemblées tenues par les rois pendant les fêtes de Noël et de Pâques, quelquefois à l'occasion d'un joyeux avénement, d'un mariage, d'une réception de quelque prince étranger, ou de toute autre solennité. Les réjouissances duraient plusieurs jours, avec un grand luxe. On ne tint plus de cours plénières à partir de Charles VII. B.

COUR DES POISONS, chambre instituée à Paris, en 1679, pour informer sur les crimes d'empoisonnement, de maléfices, de sacrilége, etc. La cour s'était proposé, par la création de ce tribunal d'exception, de faire absoudre les nobles coupables. B.

COURS PRÉVÔTALES, tribunaux chargés, avant 1789, de punir promptement et sans appel certains crimes et délits définis par une ordonnance de 1731 (vagabondage, vol de grand chemin, etc.). Sous le Consulat et l'Empire, on institua, sous le même nom, des juridictions exceptionnelles, passagères, souvent locales, pour la répression de délits devenus trop nombreux (désertions, insoumissions, délits politiques), et aussi contre la contrebande. Les Cours prévôtales de la Restauration, composées de juges

des tribunaux de 1re instance, et réunies par un prévôt, officier supérieur de l'armée, jugèrent, de 1815 à 1817, sans appel et avec rétroactivité, les crimes et délits portant atteinte *à la sûreté publique;* elles furent un instrument de réactions et de vengeances politiques. B.

COURS ROYALES. *V.* COURS IMPÉRIALES.

COUR SOUVERAINE, tribunal supérieur et de premier ordre, qui connaît souverainement et sans appel des matières de son ressort. La cour de cassation et la cour des comptes sont aujourd'hui les seuls tribunaux auxquels ce nom puisse s'appliquer. Autrefois le grand conseil, les parlements, les cours des comptes, des aides et des monnaies, les conseils d'Alsace, d'Artois et de Roussillon, étaient des cours souveraines. B.

COURS VEHMIQUES. *V.* VEHME (SAINTE-).

COURANTS (Cap des), *Corrientes*, sur la côte et à l'entrée du canal de Mozambique, par 24° 7' 30" lat. S., et 33° 10' 36" long. E. Il doit son nom à un courant impétueux qui vient de la côte de Madagascar.

COURBEVOIE, ch.-l. de cant. (Seine), arr. de St-Denis, à 9 kil. N.-O. de Paris, sur la rive g. de la Seine. Vaste caserne d'infanterie; entrepôt de liquides; fabr. de céruse, toiles peintes, etc.; 6,761 hab.

COURCELLES-LE-COMTE, vge (Pas-de-Calais), arr. et à 35 kil. N.-O. de Béthune; 750 hab. Succès d'Édouard Ier d'Angleterre sur Philippe le Bel, roi de France, 1288.

COURCHETET D'ESNANS (Luc), littérateur, né à Besançon en 1695, m. en 1776, avait des connaissances étendues dans la diplomatie et le droit public. Il fut censeur royal, intendant de la maison de la reine, et agent des villes hanséatiques à Paris. On croit que ce fut lui qui rédigea la déclaration de guerre en 1740. Les ouvrages qu'il a publiés sont : *Histoire du traité des Pyrénées*, Paris, 1750, 2 vol. in-12; *Histoire du traité de Nimègue*, 1754, 2 vol. in-12; *Histoire du cardinal de Granvelle*, 1761, in-12.

COURÇON, ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. et à 29 kil. N.-E. de La Rochelle; 741 hab.

COURCY, vge (Calvados), arr. et à 15 kil. de Falaise; 276 hab. Anc. baronnie; restes importants d'un vieux château.

COURIER DE MÉRÉ (Paul-Louis), helléniste et écrivain politique, né à Paris en 1772, m. à Véretz (Indre-et-Loire) en 1825, assassiné par son garde-chasse. Élevé par un père très-instruit, il acquit une érudition précoce, et fit en outre de bonnes études de mathématiques. Officier d'artillerie en 1793, il prit part à quelques campagnes en Allemagne et en Italie jusqu'en 1809; mais plus brave que régulier dans le service, d'un esprit frondeur et d'un caractère indiscipliné, entraîné sans cesse par sa passion pour les lettres et la recherche des manuscrits grecs, il finit par abandonner la carrière militaire (il était alors chef d'escadron), et se livra en Italie à ses études favorites. En 1810, ayant eu le bonheur de retrouver dans un ms. de Florence, où aucun savant ne l'avait remarqué avant lui, un morceau du roman de *Daphnis et Chloé*, qui manquait dans tous les livres, il donna à Rome la 1re édition complète du texte de Longus, et à Florence une réimpression de la traduction d'Amyot, corrigée et complétée très-habilement dans le même style. Cette découverte et ces publications répandirent son nom dans toute l'Europe; en même temps, une dispute avec le bibliothécaire del Furia, au sujet d'une tache d'encre qu'il avait faite, peut-être à dessein, dans le ms. de Longus, sur le fragment retrouvé par lui, révéla l'âpreté de son caractère et l'acrimonie de son style. Peu après, il publia à Paris, 1813, in-8°, une remarquable édition des traités de Xénophon *sur la Cavalerie*, avec une traduction française et des notes. Rentré en France en 1814, il épousa une fille du savant Clavier. Avec la Restauration s'ouvrit pour lui une nouvelle carrière : sans être l'homme d'aucun parti, mais personnifiant en lui la résistance de tous les droits attaqués, il remplit la France de ses admirables pamphlets, dans lesquels, se donnant le titre de *canonnier à cheval* ou de *vigneron*, avec un ton libre et mordant et un style d'une exquise délicatesse, il frondait tous les abus, toutes les sottises, et disait au gouvernement et au parti royaliste de dures vérités. On lui fit plusieurs procès, et il fut emprisonné à Ste-Pélagie; mais il n'en devint que plus ardent à la lutte. Cependant ses écrits politiques ne l'empêchaient pas de continuer ses travaux sur l'antiquité grecque; il retouchait de nouveau cette traduction de Longus, qui de l'œuvre d'Amyot était devenue la sienne; il en publiait une, dans le même goût, de l'*Ane* de Lucius de Patras, avec un texte soigneusement corrigé et de spirituelles notes, Paris, 1818, in-12, et il préparait une traduction d'Hérodote en français du XVIe siècle, dont il donnait comme *Prospectus* un long fragment du IIIe livre, avec une préface à l'appui de son système, 1822. Sa mort tragique l'arrêta dans le plus beau développement de son talent et au fort de sa popularité. Comme publiciste, Courier est ouvertement de l'école philosophique du XVIIIe siècle; comme écrivain, il affecte de remonter au XVIIe et au XVIe, et surtout à l'antiquité : c'est un atticiste, qui a poussé jusqu'à l'excès la pureté et la naïveté artificielle de la diction. Tout ce qui est sorti de sa plume est extrêmement travaillé; ses *Lettres* même, très-agréables d'ailleurs, et dont quelques-unes sont des chefs-d'œuvre, ont toutes ce caractère. Ses œuvres complètes ont été publiées, avec une notice, par A. Carrel, en 1830, 4 vol. in-8°, et dans la Biblioth. franç. de F. Didot, 1 vol. gr. in-8°. La meilleure édition de sa trad. de Longus est celle de 1825, in-16. Ds.

COURILS, esprits ou sorciers nains, tantôt malicieux et tantôt serviables, représentés quelquefois avec des pattes d'oie. C'est une croyance de l'Irlande et de la Basse-Bretagne.

COURLANDE, en allemand *Kurland*, en latin *Curonia*, gouvt. de la Russie d'Europe, entre la Livonie au N., dont la Duna la sépare, les gvts de Witebsk à l'E., de Kowno au S., et la mer Baltique à l'O.; forme une partie du gvt. général de Livonie, Esthonie et Courlande; cap. Mittau. Superf., 26,676 kil. car.; pop., 586,016 hab., presque tous allemands, et dont 15,000 seulement appartiennent à l'église russe, 15,000 juifs, 45,000 catholiques, le reste protestants. Sol plat, contenant des dunes sablonneuses, plus de 300 lacs ou marais, fertile néanmoins. Climat très-rigoureux en hiver; vastes forêts. Beaucoup d'ambre sur les côtes; élève de bestiaux et d'abeilles; peu de commerce et d'industrie. — La Courlande fut conquise en 1243 par l'Ordre Teutonique; Gothard Kettler, grand-maître de cet Ordre en Courlande, ayant adopté la réformation, la Courlande forma un duché vassal de la Pologne, 1561, et héréditaire dans la maison Kettler, qui s'éteignit en 1737. Malgré un acte de la diète de Courlande, qui avait désigné en 1726, Maurice de Saxe comme héritier de ce duché, Anne, impératrice de Russie, le fit donner à son favori Biren, 1737; il passa ensuite au fils de Biren, Pierre, 1769, qui abdiqua en 1795. La Courlande fut depuis lors réunie à la Russie. Malgré un ukase du tzar Alexandre, 1817, qui supprima le servage personnel, les paysans sont toujours opprimés par la noblesse.

COURMEMIN. *V.* DESHAYES.

COURNAND (Antoine de), littérateur, né à Grasse en 1747, m. à Paris en 1814, fut élevé chez les oratoriens, embrassa l'état ecclésiastique, s'affranchit de ses vœux en 1789, et devint membre de la commission administrative de la Seine après le 10 août 1792. Chargé d'enseigner la littérature française au collége de France, il fit preuve d'une très-médiocre instruction. Il a laissé quelques poëmes (*les Styles, les Quatre âges de l'homme*), des trad. en vers de l'*Achilléide* de Stace et des *Géorgiques* de Virgile, un *Tableau des révolutions de la littérature*, etc.

COURNON, brg (Puy-de-Dôme), arr. et à 11 kil. E.-S.-E. de Clermont-Ferrand; 2,432 hab.

COURONNES chez les Romains et chez les Grecs. Il y avait des couronnes de *festins*, de *jeux publics*, *militaires*, *triomphales*, et de *sacrifices*.

COURONNES DE FESTINS. Elles étaient de fleurs naturelles ou artificielles, et de deux sortes : les unes pour mettre sur la tête; les autres, autour du cou et pendantes sur la poitrine. On les portait comme préservatif contre l'ivresse, les anciens croyant que l'odeur des fleurs, ouvrant les pores de la peau, donnait au vin le moyen d'évaporer ses fumées. On ne prenait de couronnes de tête que dans les festins où l'on devait faire un peu d'excès, et de couronnes de cou que dans les *comissationes* (*V.* REPAS). Les couronnes faisaient partie des apprêts du festin; on les distribuait après le 1er service et avant le 2e, au moment où les convives commençaient de boire. Elles étaient tressées d'une seule espèce de fleurs, ordinairement de roses, de violettes, de safran, de nard. On en faisait aussi d'ache, de lierre, de lis, de myrte. Les riches ou les prodigues employaient, par recherche, des couronnes en feuilles de roses naturelles cousues sur des écorces de tilleul gaufrées. L'hiver, on se servait de fleurs d'amarante, qui, mises dans l'eau, recouvraient toute leur fraîcheur première. Sous les empereurs, on fabriqua, avec des copeaux de corne, ou avec de la soie, des fleurs artificielles qui avaient la couleur et le parfum des fleurs naturelles.

COURONNES DES JEUX PUBLICS. Récompense donnée aux vainqueurs, chez les Grecs. C'était une couronne d'olivier sauvage, dans les jeux Olympiques; de laurier, aux

jeux Pythiques; d'ache, aux jeux Néméens; de pin, aux jeux Isthmiques. Les Romains donnaient aussi des couronnes aux vainqueurs dans les jeux du cirque, et au meilleur acteur dans les jeux scéniques. Le président des jeux les décernait à la fin de chaque exercice, et en présence de tous les spectateurs. C'était originairement une couronne de laurier; Crassus, l'an 680 de Rome, donna, par magnificence, des couronnes artificielles à feuilles d'or et d'argent. Dès lors tout le monde fit de même.

COURONNES MILITAIRES. Il y en avait neuf sortes : la *Castrale* ou *Vallaire*, la *Civique*, la *Graminale*, la *Murale*, l'*Obsidionale*, l'*Oléaginale*, l'*Ovale*, la *Rostrale* ou *Navale*, et la *Triomphale*. Chacune récompensait une action spéciale et particulière, et autant de fois le même individu répétait la même action, autant de fois il recevait la même couronne. Tout couronné avait le droit de porter sa couronne perpétuellement; mais il ne le faisait guère que dans les fêtes et les jeux publics. Les couronnes militaires furent toujours des récompenses individuelles; cependant on décerna quelquefois la Vallaire et l'Obsidionale à un corps entier; alors on l'attachait à l'enseigne du corps.

Couronne Castrale ou *Vallaire*, *Corona Castrensis* ou *Vallaris*. Le général la décernait à celui qui avait pénétré de vive force dans le camp (*castra*) de l'ennemi, en franchissant la palissade (*vallum*). Cette couronne était d'or, avec des pointes en forme de palissades. Postumius décerna le premier la couronne Castrale, l'an 255 de Rome, et ce fut la 1re couronne d'or donnée en récompense militaire.

Couronne Civique, Corona Civica. Récompense d'un légionnaire qui en avait sauvé un autre, tué l'ennemi qui le pressait, et conservé le champ de bataille. Que l'homme sauvé fût soldat ou général, l'action était prisée la même, pourvu qu'il fût citoyen romain et qu'il reconnût son sauveur. La couronne civique, bien que de simples rameaux de chêne, était très-considérée; quand celui qui la portait entrait aux jeux publics, tout le monde se levait devant lui, et il pouvait prendre place parmi les patriciens. Elle lui donnait l'exemption des charges publiques, et cette immunité s'étendait à son père et à son aïeul paternel.

Couronne Graminale, Corona Graminea. Couronne de gazon (*gramen*) décernée par les soldats d'une légion ou d'une fraction de légion à son chef direct, qui l'avait tirée d'un péril imminent.

Couronne Murale, Corona Muralis. Le général la donnait au légionnaire qui avait escaladé le 1er, et de vive force, la muraille d'une ville assiégée. Elle était d'or, et avait la forme d'une muraille crénelée.

Couronne Obsidionale, Corona Obsidionalis. Récompense d'officiers supérieurs, tels que généraux ou tribuns. Une armée naguère bloquée dans son camp la décernait au chef qui l'avait délivrée. Elle était tressée de gazon arraché dans le lieu même où les troupes assiégées avaient été sauvées. Nulle couronne ne l'emportait sur celle-ci, parce qu'elle récompensait un service rendu à un grand nombre de citoyens.

Couronne Navale. V. *Couronne Rostrale*.

Couronne Oléaginale, Corona Oleagina. Elle était d'olivier, et servait de parure à ceux qui accompagnaient un ovateur dans son ovation (*V. ce mot*).

Couronne Ovale, Corona Ovalis. Couronne de myrte, et quelquefois de laurier, que portait un ovateur. *V.* OVATION.

Couronne Rostrale ou *Navale, Corona Rostralis* ou *Navalis*. Récompense du Romain qui, dans un combat naval, avait le premier sauté à l'abordage sur un vaisseau ennemi, ou dont les soins et le courage l'avaient fait capturer. Dans ce dernier cas, elle se donnait ordinairement aux chefs d'armées. Elle était d'or, et hérissée d'imitation de rostres de navires.

Couronne Triomphale, Corona Triumphalis. Couronne de laurier que portait un triomphateur le jour de son triomphe. Elle lui avait été décernée par ses soldats. Il y en avait d'autres aussi, offertes par les villes des provinces où le général avait accompli les faits d'armes qui lui valaient le triomphe. *V.* OR CORONAIRE.

Couronne Vallaire. *V. Couronne Castrale*.

COURONNES DE SACRIFICES. Les prêtres et leurs servants dans les sacrifices publics portaient sur la tête une couronne, prise de l'arbre consacré à la divinité à laquelle ils sacrifiaient : pour Jupiter, c'était une couronne de chêne; pour Hercule, de peuplier ou de laurier; pour Junon-reine, de laurier, etc. C. D—Y.

COURONNES DE SOUVERAINS. Dans les temps les plus reculés, la couronne fut un ornement du sacerdoce, consistant en une bandelette, dont les prêtres se ceignaient la tête. Les souverains la prirent à leur tour, le sacerdoce et l'empire étant réunis en eux. On voit sur les médailles plusieurs sortes de couronnes propres aux empereurs romains : la couronne de laurier, une couronne ornée de perles ou de pierreries, une espèce de bonnet, et une couronne radiale. Les empereurs byzantins se servirent d'une couronne couverte par le haut. Celle des papes est une tiare ornée de trois couronnes. Au temps de la féodalité, tous les seigneurs prirent la couronne d'or : celle de duc, enrichie de pierres précieuses, a 8 grands fleurons (feuilles d'ache); celle de marquis a 4 fleurons, alternés chacun de 3 perles en forme de trèfle; celle de comte est surmontée de 16 grosses perles, tandis que celle de vicomte n'en a que 4; celle de baron est entrelacée, à six espaces égaux, de rangs de perles, trois à trois en bandes. Quant aux rois de France, les Mérovingiens portèrent des couronnes de quatre sortes : 1° un diadème de perles, en forme de bandeau, avec bandelettes pendant sur le dos; 2° une mitre couverte, surmontée d'un cercle d'or; 3° une coiffure semblable au *mortier* des anciens présidents de parlement; 4° un chapeau en pyramide, surmonté d'une grosse perle. Les Carlovingiens avaient la tête ceinte d'un double rang de perles, ou une couronne de laurier, ou une mitre surmontée d'un globe avec la croix : celle-ci était la couronne impériale de Charlemagne. Les Capétiens adoptèrent le cercle d'or, enrichi de pierreries, rehaussé, depuis Philippe de Valois, de fleurs de lis; François Ier revint à la couronne de Charlemagne fermée par le sommet, pour ne pas laisser à Charles-Quint cette marque de supériorité, et depuis, ce fut toujours la couronne de France. B.

COURONNE DE FER, couronne des rois lombards. Elle fut portée pour la première fois par Agilulfe, qui venait de se convertir au christianisme, en 591. Elle était d'or pur; mais un petit cercle de fer, formé, dit-on, d'un des clous qui servirent à crucifier J.-C., était placé dans sa partie intérieure : de là son nom. Au moyen âge, les empereurs d'Allemagne n'étaient rois d'Italie qu'après avoir reçu à Pavie la couronne de fer. Il en fut de même de 1815 à 1859 pour les empereurs d'Autriche, maîtres du royaume Lombard-Vénitien. Napoléon Ier la porta, lorsqu'il fut couronné roi d'Italie à Milan; elle est toujours conservée dans la cathédrale de Monza. G.

COURONNE DE FER (Ordre de la), ordre de chevalerie très-ancien dans le royaume d'Italie, suivant quelques historiens, mais tombé en désuétude : il fut rétabli par l'empereur Napoléon Ier, roi d'Italie, sur le modèle de la Légion d'honneur, le 5 juin 1805. La décoration consistait dans la représentation de la Couronne lombarde, autour de laquelle étaient écrits ces mots : « Dieu me l'a donnée, gare à qui la touchera. » Elle était suspendue à un ruban couleur orange, avec liserés verts. L'ordre de la Couronne de fer a été conservé par l'Autriche après les événements de 1814. G.

COURONNE (LA), vge (Charente), arr. et à 6 kil. S.-O. d'Angoulême; 1,310 hab. Belles ruines de l'abbaye des Augustins dite de *la Couronne*. Nombreuses papeteries.

COURONNE (GRAND-), ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 11 kil. S.-O. de Rouen, près de la rive g. de la Seine; 1,000 hab.

COURONNE, monnaie dont il y eut deux sortes en France : l'une en or, portant une couronne dans le champ parsemé de fleurs de lis, ne fut frappée que sous Philippe de Valois en 1339, et on en taillait 45 au marc; l'autre, en argent, dite *blanc à la couronne*, valut 5 deniers tournois sous Philippe de Valois, et 12 sous Jean le Bon. — La couronne d'Angleterre (*crown*) est la plus forte monnaie d'argent; c'est le quart de la livre sterling ou 5 shillings (5 fr. 81 depuis 1818); elle valait autrefois 6 fr. 16. — Il y eut, dans les Pays-Bas autrichiens, une *couronne* ou *écu de Flandre* en argent (*Kronenthaler, Krone, Silberkrone*), appelée aussi *écu à la croix* (*Kreuzthaler*), parce qu'elle portait une croix de St-André de Bourgogne, avec des couronnes fixées aux trois angles supérieurs. On frappa des *couronnes* du même genre dans le pays de Bade, en Wurtemberg, dans les duchés de Hesse-Darmstadt, de Saxe-Cobourg, de Nassau, dans la principauté de Waldeck, et en Bavière depuis Maximilien-Joseph; ces dernières portent, au-dessous d'une couronne, un sceptre et une épée attachés à la croix, d'où le nom de *Schwerttháler*. — La *couronne* est encore une mesure de pesanteur pour l'or; elle vaut 3,3710 grammes à Bâle, et 3,3648 à Francfort, où l'on appelle *or à la couronne* l'or à 18 carats. B.

COUROTROPHOS, c.-à-d. *qui nourrit des enfants*, surnom de Cérès, de Diane, de la Paix, de la Terre et de Latone.

COURPIÈRE, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 15 kil. S. de Thiers, sur la Dore; 1,462 hab. Fabr. de passementerie et de poterie; commerce de bois; eaux minérales froides.

COURRIER, religieux chargé, dans certains ordres monastiques, de *courir* pour les affaires de la communauté. A la Grande-Chartreuse, c'était le procureur de la maison. Chez les prélats, le *courrier* faisait exécuter les ordres et mandements. Celui de l'évêque de Vienne était vicaire-général, second magistrat de la ville, quelquefois juge et procureur fiscal. Celui de l'évêque de Grenoble convoquait les milices.

COURS, vge (Rhône), arr. et à 38 kil. O.-N.-O. de Villefranche; 2,160 hab. Fabr. de toiles de fil et de coton dites de *Beaujolais*.

COURSAN, ch.-l. de cant. (Aude), arr. et à 8 kil. N.-N.-E. de Narbonne, sur la rive dr. de l'Aude; 1,941 hab.

COURSEGOULES, ch.-l. de cant. (Alpes-Maritimes), arr. et à 35 kil. N.-N.-E. de Grasse; 488 hab.

COURSES. Elles étaient une partie des jeux publics chez les anciens (*V.* JEUX PUBLICS). — Les modernes ont des courses de chevaux, dans le but de les faire tourner à l'amélioration des races chevalines. Les Anglais en ont établi à Newmarket, Epsom, Ascot, Duncaster, St-Alban, Leeds, Chester, Hambleton, etc. La France, sous le Consulat, emprunta cet exercice à l'Angleterre. Les plus célèbres courses sont celles du Champ-de-Mars, à Paris, et celles de Chantilly. Il y en a aussi dans beaucoup de chefs-lieux de département. Le goût des courses existe de même en Autriche, en Prusse, en Hanovre, dans le Mecklembourg, etc.

COURSEULLES-SUR-MER, vge (Calvados), arr. et à 20 kil. N.-N.-O. de Caen; petit port sur la Seule, près de son embouchure. Grand parc aux huîtres; pêche du hareng et du maquereau; cabotage; 1,662 hab.

COURSON, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 22 kil. S. d'Auxerre; 1,126 hab. Carrières de pierres de taille; comm. de charbons et chaux.

COURT (Antoine), ministre protestant, né en 1696 à Villeneuve (Vivarais), m. en 1760. Au commencement du règne de Louis XV, il rétablit les synodes supprimés depuis trente ans, et gagna la protection du Régent, en combattant les projets du cardinal Alberoni, qui voulait créer parmi les calvinistes un parti en faveur de Philippe V d'Espagne. Les persécutions ayant recommencé, il se retira à Lausanne, 1729, et y fonda l'*Ecole des pasteurs du désert*, qui devait former des ministres pour les églises françaises. Cette école, destinée à remplacer celles de Saumur et de Sedan qu'on avait détruites, subsista jusqu'au moment où Napoléon Ier créa la faculté de théologie calviniste de Montauban. Court a laissé une *Histoire de la guerre des Camisards*, publiée par son fils, 1760, 3 vol. B.

COURT DE GÉBELIN (Antoine), fils du précédent, né à Nîmes en 1725, m. en 1784. Il vint, en 1760, se fixer à Paris, où il obtint la place de censeur royal. La société du *Musée* le choisit, à son début, pour président. Deux fois l'Académie Française lui décerna le prix Valbelle, fondé pour récompenser le travail littéraire le plus utile. L'ouvrage capital de Court de Gébelin, *Le monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne, considéré dans son génie allégorique et dans les allégories auxquelles conduisit ce génie*, fut loin de répondre à l'attente qu'il avait fait concevoir. Le plan est gigantesque, et ne serait pas exécuté avec 30 vol. in-4o. Les 9 premiers seulement ont paru, 1773-1782, et s'occupent des objets suivants: *Allégories orientales; Grammaire universelle; Histoire naturelle de la parole; Histoire du calendrier; Dictionnaire étymologique de la langue française; Dictionnaire étymologique de la langue latine; Le monde primitif considéré dans divers objets concernant l'histoire, le blason*, etc.; *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*. On ne peut refuser à l'auteur une immense érudition; mais son imagination l'égare, il abuse de la critique conjecturale; son livre est informe, systématique et diffus. L'année même de sa mort, il publia une *Lettre sur le magnétisme animal*, dont il était un partisan dévoué, comme il était l'ami des principaux économistes. J. T.

COURTALIN, brg (Eure-et-Loir), arr. et à 14 kil. S. de Châteaudun, sur l'Yères; 850 hab. Magnifique château du XVe siècle, aux Montmorency. Foires et marchés importants.

COURTENAY, *Cortiniacum*, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. et 25 kil. E.-N.-E. de Montargis; 1,963 hab. Anc. seigneurie; tanneries, teintureries, comm. de bois et de charbon. Château remarquable.

COURTENAY (Maison de). Deux familles historiques ont porté ce nom. L'une fournit, au XIIe siècle, à la principauté d'Edesse, conquise par les Croisés, trois comtes du nom de Josselin. L'autre fut une branche de la maison capétienne, issue de Pierre, un des fils de Louis le Gros; elle a donné trois empereurs à Constantinople (*V.* PIERRE, ROBERT et BAUDOUIN). Philippe de Courtenay, fils de Baudouin, eut de son mariage avec Béatrice, fille du roi de Naples Charles d'Anjou, une fille, Catherine, qui épousa Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi; les domaines des Courtenay passèrent ainsi à la maison de France. Plusieurs membres des branches collatérales de la maison de Courtenay essayèrent plus tard, mais sans succès, de se faire accepter comme princes du sang; l'un d'eux, Jean de Courtenay, seigneur de Chevillon, se retira en Angleterre en 1614, et y devint la tige des comtes actuels de Devon. B.

COURTHEZON, brg (Vaucluse), arr. et à 18 kil. N.-N.-E. d'Avignon, sur l'Ouvèze; 2,613 hab. Patrie de Saurin.

COURTILLE. On nommait ainsi jadis une petite cour ou jardin de campagne enclos de haies, de treillages ou de fossés. Il y avait, tout proche de Paris, au N., les Courtilles-St-Martin, les Courtilles du Temple. Ces dernières ont formé un village qui est devenu depuis la principale rue de Belleville (*V. ce mot*). On y voit un grand nombre de cabarets, fréquentés, les dimanches et fêtes, par les basses classes du peuple, et son rendez-vous de prédilection pendant les jours gras du carnaval.

COURTIN (Honoré), diplomate, m. en 1703, doyen du conseil d'Etat. Il servit d'abord dans les intendances, et fut assez longtemps ambassadeur en Angleterre sous Charles II. Il négocia la paix de Bréda en 1667, et plusieurs autres traités. Louvois, son intime ami, voulut lui faire donner le ministère des affaires étrangères en 1679, lors de la disgrâce de M. de Pomponne, sans y réussir. Lui-même refusa en 1697, à cause de sa santé, la charge de premier plénipotentiaire à la paix de Ryswick. C'était un homme de beaucoup de mérite, d'esprit et de probité, en qui Louis XIV avait la plus grande confiance. Sa fille, Mme de Varengeville, fut la mère de la maréchale de Villars. — François COURTIN, fils d'Honoré, connu sous le nom de l'abbé Courtin, m. à Passy en 1739, à l'âge de plus de 80 ans, fut un des épicuriens de la Société du Temple, très-lié avec Chaulieu, La Fare, J.-B. Rousseau et Voltaire. On trouve quelques pièces de lui parmi les œuvres de Chaulieu. Ds.

COURTINE (LA), ch.-l. de cant. (Creuse), arr. et à 31 kil. S. d'Aubusson; 450 hab.

COURTISOLS, vge (Marne), arr. et à 13 kil. E. de Châlons-sur-Marne; 1,907 hab. Fondé à la fin du XVIIe siècle par une colonie de Suisses; ses habitants ont conservé des coutumes et un langage particulier; ils se marient entre eux. La culture y est très-perfectionnée.

COURTOIS (Jacques), dit *le Bourguignon*, peintre de batailles, né en 1621 à Saint-Hippolyte (Franche-Comté), étudia en Italie et surtout à la suite des armées. Il mourut jésuite à Rome, en 1676. Ami du Guide et de l'Albane, il sut mettre à profit leurs conseils. Ses tableaux sont remarquables par la vérité, la disposition et le mouvement des personnages; ses petites toiles surtout sont pleines de feu et de vie; la couleur en est chaude et vigoureuse. Le musée du Louvre possède: *Moïse en prière pendant le combat des Amalécites*, et la *Bataille d'Arbelles*. G. Audran a gravé quelques-uns des ouvrages du Bourguignon. Ce peintre fut le maître de Joseph Parrocel. — Son frère, Guillaume, né en 1628, m. en 1679, étudia sous Pierre de Cortone. Son dessin est correct, mais son coloris sans vigueur. On voit de lui au Louvre: *Josué arrêtant le soleil*. B.

COURTOMER, ch.-l. de cant. (Orne), arr. et à 35 kil. N.-E. d'Alençon; 342 hab.

COURTONNE (Jean), architecte, né à Paris vers 1670, m. en 1738, fut membre de l'Académie d'Architecture, 1728, y devint professeur, 1730. Il éleva les hôtels de Noirmoutier et de Matignon, à Paris, et publia un *Traité de perspective pratique*, 1725, in-fol.

COURTRAI ou COURTRAY, en flamand *Kortryk*, en latin *Cortoricum, Cortoriacum*, v. forte de Belgique, à 120 kil. de Bruxelles, sur la Lys, ch.-l. d'arr. de la Flandre occident.; 23,497 hab. On y remarque l'hôtel de ville, les églises Saint-Martin et Notre-Dame. Fabriques de toiles fines renommées, linge de table, dentelle, cotonnades, savon. Bibliothèque publique, collége, hôpitaux. Aux environs on récolte le lin le plus fin de Belgique. — Courtrai, dans le pays des *Centrons*, fut évangélisée par St Eloi vers 650; elle avait déjà alors le titre de ville municipale. Charles le Chauve y battit monnaie. Les Flamands remportèrent près de Courtrai une victoire éclatante sur les Français, en 1302. Cette ville fut prise en 1643 par les Français, qui construisirent sa citadelle; les Espagnols y rentrèrent en 1645; elle revint en 1647 aux Français, sur qui l'archiduc Léopold la reprit en 1648. Le traité d'Aix-la-

Chapelle, 1668, la donna à la France; elle fut rendue à l'Espagne à celui de Nimègue, 1678, reconquise en 1683, et encore restituée par la paix de Ryswick, 1697. Les Français s'en emparèrent enfin en 1744, 1792 et 1794, et elle fut jusqu'en 1814 s.-préf. du départ. de la Lys.

COURVILLE, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. et à 18 kil. O. de Chartres, sur l'Eure; 1,410 hab. Aux environs se trouve le château de Villebon, où mourut Sully. Patrie de Panard.

COURVOISIER (Jean-Joseph-Antoine de), né près de Besançon en 1775, m. en 1835, émigra en 1792, servit dans l'armée de Condé, se mit à étudier le droit après son retour en France, 1803, fut nommé en 1815 avocat général à Besançon, puis procureur général à Lyon, représenta le dép. du Doubs à la chambre des députés de 1816 à 1824, où il combattit les prétentions des ultra-monarchistes, fit partie, en 1829, du ministère Polignac en qualité de garde des sceaux, mais pour peu de temps, et donna sa démission quand il connut le projet de sortir de la légalité. Après la Révolution de 1830, il refusa de rentrer dans la vie publique, et continua de vivre à Baume, dans le sein de sa famille, où il s'était retiré en quittant le ministère. Courvoisier porta dans ses fonctions de magistrat une grande rigidité d'honneur et de principes, et une remarquable sagesse. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Traité sur les obligations divisibles et indivisibles selon l'ancienne et la nouvelle loi*, 1807, in-12.

COUSANCE (Henri de), maréchal de France au XIII^e siècle, et l'un des premiers qui aient porté ce titre, a été oublié dans toutes les listes, et même dans les Galeries historiques de Versailles. Sa ressemblance avec Charles d'Anjou le fit prendre pour ce prince par les soldats de Conradin à la bataille de Tagliacozzo, et il fut tué sur la place, 1268. A. G.

COUSANS ou COUZAN (LE), anc. petit pays de France (Forez), dont les lieux principaux étaient S^t-Georges-en-Cousans et Coste-en-Couzan (Loire).

COUSCEA, v. d'Afrique, dans la Guinée supérieure, près de la source de la Monte; pop. évaluée de 15 à 20,000 hab.

COUSERANS ou CONSERANS, *Consorranensis pagus*, anc. pays de France (Languedoc), ch.-l. S^t-Lizier; entre le Comminges au N. et à l'O., l'Espagne au S., et le comté de Foix à l'E.; il fut primitivement habité par les *Consorrani*, fut compris par les Romains dans la Novempopulanie, et, au X^e siècle, forma un comté dépendant de celui de Carcassonne. Il fait auj. partie du dép. de l'Ariége.

COUSIN (Jean), grand artiste français, né vers 1500, à Soucy, près de Sens, m. vers 1589, fut à la fois peintre, sculpteur, architecte, graveur et écrivain didactique. Imitateur de Michel-Ange, bien qu'il n'ait jamais été en Italie, il fut attaché à tous les grands travaux de son époque. Comme peintre, son style est large, son dessin vigoureux et son coloris plein de force : ses chefs-d'œuvre sont le *Jugement dernier*, au musée du Louvre, gravé par Pierre de Jode, et une *Descente de croix*, au musée de Mayence. Cousin exécuta un grand nombre de vitraux, à S^t-Gervais et à S^t-Etienne du-Mont de Paris, à la chapelle de Vincennes, à la cathédrale, aux Cordeliers et à S^t-Romain de Sens, à S^t-Patrice de Rouen. On lui attribue quelques fresques à Chambord, les belles grisailles d'Anet, et les verrières de Moret. Comme sculpteur et architecte, il a fait l'admirable mausolée de l'amiral Chabot, au musée du Louvre, le buste de François I^er, le portrait en bronze de Charles-Quint, et le superbe monument de L. de Brézé, dans la cathédrale de Rouen. Comme graveur, on lui attribue la belle médaille de Catherine de Médicis, et bon nombre de gravures sur bois dans les livres du temps. Il a écrit trois ouvrages : *la Vraie science de la pourtraicture; l'Art de dessigner; le Livre de la perspective.* B.

COUSIN (Louis), érudit, né à Paris en 1627, m. en 1707, fut d'abord avocat distingué, puis président à la Cour des monnaies, et censeur. Il entra à l'Académie Française en 1697. On a de lui : *Histoire de Constantinople*, 1672, 8 vol. in-4°, ou 1681, 8 vol. in-12, trad. des principaux auteurs de la Byzantine; *Histoire de l'Eglise*, 1675-76, 4 vol. in-4°, ou 1686, 5 vol. in-12, traduite d'Eusèbe, Socrate, Sozomène, Théodoret, etc.; *Histoire Romaine*, 1678, in-4°, ou 1686, 2 vol. in-12, traduite de Xiphilin, Zonaras et Zosime; *Histoire de l'empire d'Occident*, 1683, 2 vol. in-12, traduite d'Eginhard, Thégan, Nithard, Luitprand, Witikind, etc. Cousin a continué le *Journal des savants* de 1687 à 1702.

COUSIN-DESPRÉAUX (Louis), littérateur, né à Dieppe en 1743, m. en 1818, est auteur des *Leçons de la nature*, 4 vol. in-12, ouvrage destiné à montrer partout l'action de la Providence. Il a aussi compilé une *Histoire de la Grèce*, 16 vol. in-12, 1780-89.

COUSIN (Ch.), homme de lettres, né en 1769 à Avallon, m. vers 1840, écrivit avec une rare fécondité. Collaborateur du *Dictionnaire historique* de Prudhomme, il rédigea encore des recueils d'anecdotes et de bons mots (*Voltairiana, Roussæana, Moleriana*, etc.), une foule de biographies (Bonaparte, Desaix, Kléber, Pichegru, etc.).

COUSIN JACQUES. *V.* BEFFROY.

COUSINERY (Esprit-Marie), savant numismate, né à Marseille en 1747, m. en 1833, entra d'abord dans la diplomatie; mais ayant été inscrit, en 1793, sur la liste des émigrés, pour avoir fait un voyage de Thessalonique, où il était consul, à Constantinople, il alla se fixer à Smyrne, et se mit à collectionner des médailles. De retour à Paris, en 1803, il obtint, par la protection de Talleyrand, une pension qu'il perdit en 1811, parce qu'il avait vendu son médaillier à la cour de Munich pour un prix supérieur à celui qu'on lui offrait en France. La Restauration lui rendit son consulat et sa pension. Trois nouvelles collections qu'il forma lui furent achetées par le roi de Bavière, l'empereur d'Autriche et le cabinet de Paris. Ses principaux ouvrages sont : *Essais sur les monnaies d'argent de la ligue achéenne*, 1825; *Voyage dans la Macédoine*, 1831, 2 vol.; *Mémoires sur les monnaies des princes Croisés* (dans l'*Histoire des Croisades* de Michaud).

COUSSAC-BONNEVAL, vge (H^te-Vienne), arr. et à 11 kil. E. de S^t-Yrieix; 634 hab. Exploitation de kaolin et manufacture de porcelaines.

COUSSEY, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. et à 7 kil. N. de Neufchâteau; 718 hab.

COUSSY (Mathieu de), chroniqueur, né au Quesnoy-le-Comte, en Hainaut, continua l'œuvre de Monstrelet. Sa chronique va du 20 mai 1444 à la mort de Charles VII en 1461.

COUSTANT (Pierre), bénédictin de la congrégation de S^t-Maur, né à Compiègne en 1654, m. en 1721, coopéra à l'édit. de S^t Augustin, et publia seul : *S. Hilarii Pictavorum episcopi opera*, Paris, 1693, in-fol.; *Epistolæ romanorum pontificum*, 1721.

COUSTELIER (Ant.-Urbain), imprimeur-libraire, m. à Paris en 1724, a donné son nom à une jolie collection d'anciens poëtes français en 10 vol. petit in-8°, comprenant *la Farce de Pathelin*, Villon, J. Marot, G. Crétin, Coquillart, la *Légende de Pierre Faifeu*, Martial de Paris et Racan. — Son fils, Urbain, m. en 1763, a donné les 17 premiers vol. de la *Collection Barbou*.

COUSTOU (Nicolas), statuaire célèbre, né à Lyon en 1658, m. en 1733, élève de son oncle Coysevox, remporta le grand prix, 1682, fut reçu à l'Académie des Beaux-Arts, 1693, et y devint professeur, 1702. Il avait rapporté d'Italie le goût des imitateurs du Bernin : aussi, bien que ses groupes soient habilement composés et son dessin délicat, on y sent déjà la mollesse et l'afféterie du XVIII^e siècle. Ses principales œuvres sont : le groupe de *la Seine et la Marne*, deux *Vénus* et un *Jules César*, dans le jardin des Tuileries; le *Vœu de Louis XIII ou la Descente de Croix*, à Notre-Dame de Paris; les *Tritons* de la cascade de Versailles; la *Saône*, bronze à l'hôtel de ville de Lyon. B.

COUSTOU (Guillaume), frère du précédent, né à Lyon en 1678, m. en 1746, élève de Coysevox, entra à l'Académie des Beaux-Arts, 1704, et en devint directeur, 1705. Ses œuvres se distinguent par une grande recherche de la nature, par l'habileté et la suavité du ciseau. On remarque surtout les deux groupes de chevaux qui se cabrent, à l'entrée des Champs-Élysées, à Paris, compositions admirables, commandées pour la terrasse du château de Marly. Citons aussi *Daphné* et le groupe de *l'Océan et la Méditerranée*, à Marly; un *Bacchus*, et un bas-relief représentant J.-C. dans le Temple au milieu des docteurs, à Versailles; *Louis XV entre la Justice et la Vérité*, dans la grand' chambre du Palais de justice de Paris; la statue du *Rhône*, à l'hôtel de ville de Lyon.

COUSTOU (Guillaume), fils du précédent, né à Paris en 1716, m. en 1777, grand prix de sculpture en 1735, membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1742. On cite de lui le mausolée du dauphin, père de Louis XVI, qu'il exécuta pour la ville de Sens; le bas-relief de la *Visitation*, dans la chapelle de Versailles; la statue de *Saint Roch*, dans l'église de ce nom à Paris. Chargé de sculpter le 1^er fronton de l'église S^te-Geneviève, il le fit faire par Dupré.

COUTANCES, *Constantia*, s.-préf. (Manche), à 28 kil. O.-S.-O. de S^t-Lô, près de la Soulle; 7,292 hab. Ville irrégulièrement bâtie sur une éminence, à 10 kil. de la mer. Évêché suffragant de Rouen et fondé au V^e siècle; cour d'assises, tribun. de 1^re instance et de commerce, lycée, bibliothèque, jardin public. Comm. de bestiaux, beurre, volailles; marbrerie, parcheminerie, dentelle noire. La

cathédrale, en style gothique pur, surmontée, au portail, de deux belles flèches, et, au transsept, d'une tour hardie appelée *le Plomb*, fut élevée au XIIe siècle par Geoffroy de Montbray, 35e évêque de la ville. L'église St-Pierre est en style curieux de la Renaissance. Statue de Lebrun, duc de Plaisance, né aux environs. — Anc. cité des Gaules, Coutances fut, dit-on, fortifiée par Constance Chlore; les Romains y bâtirent un aqueduc, dit *les Piliers*, dont on voit les restes considérables, et qui paraît avoir été restauré au XIIIe siècle. Elle fut saccagée par Charles V en 1378, et par les Anglais en 1431; le présidial du Cotentin y fut établi en 1580. Coutances eut un atelier monétaire sous les deux premières races.

COUTHON (Georges), né en 1756 à Orcet (Puy-de-Dôme), m. en 1794, était avocat à Clermont, lorsqu'il fut élu président du tribunal du district, et, l'année suivante, membre de l'Assemblée législative. Quoique privé de l'usage de ses jambes, il déploya une activité extraordinaire, et se plaça parmi les plus audacieux ennemis de la royauté. Membre de la Convention, il fut le premier à demander le jugement de Louis XVI; il vota la mort sans sursis, fit décréter l'arrestation des Girondins, entra au Comité de salut public, partit pour Lyon dont il commença la ruine, revint former avec Saint-Just et Robespierre le triumvirat de la Terreur, fut accusé d'aspirer au souverain pouvoir, et tomba avec ses complices dans la journée du 9 thermidor. Le lendemain, il périt sur l'échafaud, qu'il avait mérité mille fois par ses froides et atroces cruautés. J. T.

COUTILLIERS, soldats du XVe siècle, armés d'une *coutille*, épée très-longue, menue, à trois pans, et tranchante dans toute sa longueur. Dans les compagnies d'ordonnance de Charles VII, le coutillier était un des hommes qui formaient la *lance garnie*.

COUTO (Diogo do), historien portugais, né à Lisbonne en 1542, m. à Goa en 1616, fut historiographe de Portugal. Il a continué l'*Asie portugaise* de J. de Barros; on a encore de lui la *Vie de Paulo de Lima*, une *Réfutation de la relation d'Ethiopie* de Louis de Urreta, et un Dialogue sur les causes de la décadence des Portugais dans les Indes.

COUTRAS, *Corterate*, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 19 kil. N.-N.-E. de Libourne, au confluent de l'Isle et de la Dronne, avec un pont suspendu (depuis 1828); 2,116 hab. Récolte de vins rouges ordinaires. Comm. de farines. Coutras n'est qu'une longue et large rue non pavée. Son château était célèbre; Catherine de Médicis, la reine Marguerite sa fille, Henri IV et la duchesse de Longueville l'habitèrent. Il n'en reste qu'un joli puits hexagone, recouvert d'une petite lanterne, couronnée d'une calotte en écailles sur laquelle repose un dauphin. Victoire de Henri IV sur l'armée de la Ligue commandée par le duc de Joyeuse, 18 oct. 1587. La bataille se livra près du vge d'Audebaud, à l'E.

COUTUMES, nom donné à des usages juridiques qui, à défaut de législation écrite, servent de règle dans les rapports entre particuliers, ou entre les particuliers et l'Etat. Dans l'enfance des sociétés, il y a peu de lois formulées; on suit l'usage, on fait ce qu'on a vu faire à ses parents, à d'autres, ce qui a été adopté généralement comme juste et bon, ce que les vieillards les plus intelligents ont dit et fait. L'exemple, l'imitation, le consentement tacite, voilà l'origine des mœurs et des coutumes; elles varient beaucoup d'après la situation, le développement, le caractère des peuples. Peu à peu on sent le besoin de règles plus précises, et les lois écrites apparaissent, et se multiplient.

COUTUMES A ROME. Avant les lois, il y eut des coutumes. En outre, après la loi des XII Tables, les jurisconsultes et les préteurs créèrent un véritable droit coutumier qui remplaça cette loi.

COUTUMES EN FRANCE. Les Barbares qui envahirent l'empire romain étaient régis par des coutumes, qui furent écrites après la conquête. Sous la féodalité, les usages particuliers de chaque seigneurie en devinrent le droit civil. Jusqu'en 1789, la France fut divisée en *pays de droit coutumier* et *pays de droit écrit*. Le nord et le centre suivaient des coutumes nées avec la féodalité; chaque ville, chaque province avait les siennes. Le midi avait conservé le droit romain modifié. Les pays de droit coutumier étaient la Flandre, le Hainaut, l'Artois, la Picardie, l'Ile-de-France, le Vermandois, la Champagne, l'Orléanais, le Berry, l'Anjou, le Maine, la Normandie, la Bretagne, le Poitou, la Touraine, l'Angoumois, une partie de la Saintonge et de la basse Marche, la haute Marche, l'Auvergne, le Nivernais, le Bourbonnais, la Bourgogne, la Franche-Comté et la Lorraine. Une grande incertitude régnait souvent sur la coutume; P. Desfontaines s'en plaint déjà au XIIIe siècle. Quand une coutume était contestée, on allait au *parloir des Bourgeois*, lieu de réunion du prévôt des marchands et des principaux bourgeois, pour qu'ils donnassent leur avis: ou bien on convoquait devant les juges des personnes bien famées, pour attester la coutume, ce qu'on appelait *enquête par tourbe*, c.-à-d. par foule (*turba*). De là de grandes difficultés. Sous Louis IX, Philippe IV, Jean le Bon, il y eut des tentatives de rédaction des coutumes. En 1453, Charles VII prescrivit cette rédaction par l'ordonnance de Montils-lez-Tours: commencée sous Charles VIII, elle ne fut achevée que sous Henri IV. La coutume de Ponthieu fut rédigée en 1453; celle de Paris en 1510, et réformée en 1580. En 1789, il fut décrété qu'une loi commune pour toute la France remplacerait les coutumes et le droit romain; mais le Code Napoléon ne parut qu'en 1804. — Le mot *coutume* servit encore à désigner plusieurs sortes de redevances: telles étaient la *coutume annuelle*, la *petite* et la *grande coutume*, les *coutumes de blé, vin, volailles*, etc. La coutume du *pied rond, fourchu*, ou simplement *du pied*, désignait l'impôt que payait au roi chaque animal qui entrait dans Paris ou qui était vendu au marché.

COUTUMES EN ANGLETERRE. Les peuples divers qui envahirent successivement l'Angleterre conservèrent longtemps leurs coutumes. Celles-ci finirent par se mêler, et devenir assez uniformes. Elles sont encore auj. le fond du droit civil anglais. Quand la coutume est douteuse, on s'en rapporte aux précédents judiciaires. Le respect exagéré des Anglais pour le passé les a empêchés d'abroger une foule de coutumes bizarres, surannées, barbares, mais qui, de fait, sont tombées en désuétude. Le droit romain n'a jamais été reçu en Angleterre que comme raison écrite.

COUTUMES EN ALLEMAGNE. Les vieilles coutumes des Germains se transformèrent en de nouvelles coutumes au moyen âge. Leur plus ancien recueil est le *Speculum saxonicum*, publié en 1218 par Eike von Repgow. Beaucoup d'autres furent publiés plus tard, surtout au XVIe siècle. On appelle *droit privé commun allemand* l'ensemble des coutumes communes à toute l'Allemagne. Depuis 1815, les partisans de l'unité allemande ont demandé la codification des lois; l'école dite historique s'y est opposée, préférant la confusion actuelle à la clarté d'un code unique. Les juifs allemands ont obtenu le droit d'être jugés d'après la loi mosaïque et le Talmud. Ed. T.

COUTURE (Guillaume), architecte, né à Rouen en 1732, m. en 1799, fut membre de l'Académie d'architecture, 1775. Il bâtit le pavillon de Bellevue, près de Sèvres. Associé à Contant d'Ivry, premier architecte de la Madeleine, il lui succéda dans la direction des travaux, en 1777, et continua l'édifice sur des plans qui furent changés pendant la Révolution. La colonnade est de lui.

COUTURE (LA), anc. petit pays de France (Artois), où était Metz-en-Couture (Pas-de-Calais).

COUTURES (Jacques PARRAIN, baron DES), gentilhomme d'Avranches, m. en 1702, a traduit le poëme de Lucrèce, Paris, 1685, 2 vol. in-12, et composé *la Morale d'Epicure*, 1685, in-12; *la Morale universelle*, 1687, in-12.

COUVAY (Jean), bon graveur, né à Arles en 1622. Ses meilleures planches sont *Saint Jean-Baptiste dans le désert*, d'après Raphaël, et le *Martyre de Saint Barthelemy*, d'après le Poussin. Il a aussi gravé des tableaux du Guerchin, de Blanchard, de Lebrun, de Stella, etc.

COUVENT, autrefois *Convent* (du latin *conventus*, assemblée, réunion), maison religieuse de l'un ou de l'autre sexe. Les 1ers datent du IVe siècle.

COUVIN, v. de Belgique (Namur), à 17 kil. S. de Philippeville. Mines de fer et grande usine à fer; 3,500 hab.

COUVRE-FEU, obligation d'éteindre sa lampe et son feu à une heure indiquée, au commencement de la nuit, ordinairement à 7 heures du soir, et de ne plus sortir de sa maison. Guillaume le Conquérant l'introduisit en Angleterre comme mesure de police, afin d'empêcher les Anglo-Saxons de tenir des réunions nocturnes. L'usage du couvre-feu date en France du XIVe siècle; à Paris, la cloche de Notre-Dame le sonnait à 7 heures; en 1425, on le sonnait à St-Severin; sous Louis XIV, la Sorbonne sonnait le couvre-feu à 9 heures du soir. Dans beaucoup de villes de France, l'usage de sonner le couvre-feu existe encore. C'était autrefois une police dans les couvents et les cloîtres.

COUZIÈRES. *V.* VEIGNÉ.

COVARRUVIAS (Diégo), jurisconsulte espagnol, né à Tolède en 1512, m. à Paris en 1577, professa le droit canon à Salamanque, fut évêque de Ciudad-Rodrigo et de Ségovie, président du conseil de Castille, et figura avec honneur au concile de Trente. Il a été surnommé le *Barthole espagnol*. La meilleure édit. de ses œuvres est celle de Genève, 1762, 5 vol. in-fol.

COVE, v. d'Irlande, sur la côte S. de l'île dite *Great-Cove-Island*, dans le comté et à 17 kil. S.-O. de Cork; vaste havre sur l'océan Atlantique; 7,000 hab. Station navale permanente, défendue par plusieurs forts; bains de mer très-fréquentés. Bateaux à vapeur pour Londres, Dublin, Bristol et Cork; appelée aussi auj. *Queenstown*. La dernière guerre entre la France et l'Angleterre a révélé les avantages de sa position. C'est le port de Cork.

COVENANT, c.-à-d. en anglais *convention*, pacte conclu en Ecosse entre toutes les classes, pour défendre le presbytérianisme national contre l'anglicanisme et le papisme. Le plus ancien *covenant* fut signé en 1588, au moment où *l'Invincible Armada* de Philippe II menaçait l'Angleterre; la destruction de cette flotte le rendit sans objet. Il fut renouvelé en 1637 contre Charles Ier, qui prétendait imposer aux Ecossais le rit anglican. Lorsque ce prince eut commencé la guerre contre le Long-Parlement, le parlement d'Ecosse conclut un *covenant* avec cette assemblée, en 1643. Toutefois, un article du pacte obligeait les Ecossais à maintenir et à défendre la royauté; après le supplice de Charles Ier, ils proclamèrent Charles II, son fils, mais l'obligèrent, en 1650, de signer leur *covenant*. Cet acte fut solennellement aboli, en 1661, après la restauration des Stuarts, par un parlement écossais assemblé d'après les ordres de Charles II, et une tentative pour le rétablir, en 1679, amena la déroute des derniers covenantaires au pont de Bothwell. B.

COVENTRY, v. d'Angleterre et comté indépendant depuis Henri VI, dans le comté et à 16 kil. N.-E. de Warwick, à 145 N.-O. de Londres, à l'origine du canal de son nom qui communique avec celui d'Oxford, et sur le chemin de fer de Londres à Birmingham; 41,647 hab. Siége des assises et des quarter-sessions. Nomme 2 députés depuis 1453. Belle église gothique de St-Michel; ruines de la cathédrale détruite par Henri VIII. La procession de la princesse Godiva (après la Trinité) y rappelle les mystères qui y étaient célébrés au moyen âge. Il s'y tint en 1404 un *Parliamentum indoctum*, et en 1459 le *Parliamentum diabolicum*, qui condamna plusieurs chefs du parti de la Rose Blanche. Marie Stuart y fut prisonnière. Coventry s'étant, pendant la révolution, déclarée pour le parlement, Charles II en fit raser les murs. Nombreuses fabr. de soieries, de rubans et de montres.

COVENTRY (John), mécanicien anglais, né en 1735, m. en 1812, perfectionna l'hygromètre, le télescope et le micromètre.

COVILHAM (Pierre de), gentilhomme portugais, fut, en 1487, envoyé par Jean II, avec Alph. de Paiva, à la recherche de ce possesseur imaginaire des Indes, qu'on désignait sous le nom du *Prêtre Jean*, et qu'on croyait être le négus d'Abyssinie. Ils se séparèrent à Aden. Paiva fut assassiné en Abyssinie, ou mourut à son retour en Egypte. Covilham, sur un navire arabe, alla visiter l'Inde, d'où il revint sur les côtes orientales d'Afrique jusqu'à Sofala, et de là au Caire, et envoya au roi les indications précieuses qu'il avait recueillies. Sur l'ordre de Jean, qui avait appris d'un juif l'existence et l'important commerce d'Ormuz, il repartit pour observer cette ville, avec un autre juif chargé de l'accompagner, et se rendit enfin, après ce nouveau voyage, à la cour du négus. Bien accueilli par le souverain, qui ne tarda pas à mourir, il fut retenu par ses successeurs et forcé de s'établir dans le pays, où il vivait encore dans un état prospère en 1520. R.

COVILHAO, v. de Portugal (H.-Beira), à 26 kil. S.-O. de Guarda; 6,350 hab. Lainages. Eaux thermales.

COVINGTON, v. des Etats-Unis (Kentucky), au confl. du Licking et de l'Ohio, en face de Cincinnati, dont elle semble dépendre. Cotonnade et quincaillerie; 15,000 hab.

COWES (WEST-), v. d'Angleterre (Hampshire), à 19 kil. S.-E. de Southampton; bon port de relâche sur la côte N. de l'île de Wight; 4,500 hab. Bains de mer; chantiers de construction, comm. d'approvisionnements pour la marine. Le château qu'y avait fait construire Henri VIII est entièrement détruit. — COWES (EAST-) n'est qu'un hameau situé sur l'autre versant de la côte; la douane s'y trouve.

COWLEY (Abraham), poëte anglais, né à Londres en 1618, m. en 1667. Fils d'un épicier, il entra à l'école de Westminster, puis comme boursier à Cambridge, et fut distingué par lord Falkland. Dès l'âge de 15 ans, il publia ses *Fleurs poétiques*. Dévoué royaliste, il suivit comme secrétaire la reine exilée en France; c'était lui qui déchiffrait les lettres de Charles Ier. Mal récompensé de son zèle après la Restauration, il vieillit dans la retraite. Peu de poëtes ont été si populaires de leur vivant et si vite oubliés; Milton n'avait pas encore donné ses premiers vers. Les Odes pindariques de Cowley, sa *Davidéide* et ses poëmes latins, sont de mauvais goût. Un recueil de poésies érotiques, *la Maîtresse*, 1647, est d'un genre affecté. Au contraire, ses *Essais* sur l'agriculture, la brièveté de la vie, etc., mêlés de poésies et de citations classiques, respirent une morale pure et calme, une douce mélancolie, et offrent une prose d'une grâce et d'une élégance jusque-là inconnues. Johnson a écrit sa vie. Ses œuvres ont été recueillies en 3 vol. in-8º, Lond., 1802. A. G.

COWLEY (Anne), auteur dramatique, née à Tiverton dans le Devonshire en 1743, m. en 1809, descendait, par sa mère, du poëte Gay. Elle a laissé 11 pièces écrites avec abandon et facilité; les meilleures sont: *le Déserteur, le Stratagème, l'Ecole des Vieillards*. On a d'elle aussi des poésies diverses.

COWLEY (Henri WELLESLEY, lord), frère du duc de Wellington, né en 1773, m. en 1847, voué à la carrière diplomatique, fit passer, en 1801, par une habile négociation, l'E. du territoire d'Oude sous la domination anglaise. Membre de la chambre des communes en 1807, secrétaire de la trésorerie dans le ministère Portland, il fut ensuite ambassadeur en Espagne de 1809 à 1822, à Vienne de 1823 à 1828, à Paris de 1841 à 1846. Il avait été créé pair du royaume en 1828. — Son fils, Henri-Richard Wellesley, lord Cowley, né en 1804, secrétaire de légation à Stuttgard, 1832-43, puis à Constantinople, 1843-47, accrédité auprès de la diète de Francfort, 1848, est ambassadeur à Paris depuis 1852. B.

COWPER (William), anatomiste et chirurgien de Londres, né en 1666, m. en 1710, a laissé 2 ouvrages importants: *Myotomia reformata*, Lond., 1694, in-8º, et 1724, in-fol.; *The Anatomy of human bodies*, Oxford, 1697, in-fol., trad. en latin par W. Dundass, Leyde, 1739, in-fol.

COWPER (William), célèbre avocat et membre du parlement sous Guillaume III, devint grand chancelier d'Angleterre sous la reine Anne en 1705, contribua puissamment à l'union législative de l'Angleterre et de l'Ecosse, se montra zélé défenseur de Marlborough, dont il voulut partager la disgrâce en 1710, et rentra en charge sous George Ier jusqu'en 1718. Il mourut en 1723.

COWPER (William), poëte anglais, né en 1731 dans le comté de Hertford, m. en 1800. Timide de caractère et même misanthrope dès sa jeunesse, poursuivi de terreurs religieuses qui lui causaient des accès de folie, il ne se mit à faire des vers qu'à l'âge de 40 ans et dans des intervalles lucides. Ses œuvres, publiées à Londres en 1829, contiennent des hymnes mystiques imités de Mme Guyon, des poésies morales, un essai didactique (*la Tâche*), 1785, la joyeuse histoire de *Jean Gilpin*, une trad. en vers blancs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Cowper est diffus et manque d'ordre; mais il a de la grâce naïve, une sensibilité vraie, et reproduit avec talent les scènes de la nature. *V.* sa Vie par Hayley, 1806, 4 vol. in-8º, et par Taylor, Londres, 1833. Sa correspondance a été publiée par John Johnson, 1824, 2 vol.

COX (Richard), théologien anglais, né en 1499 à Whaddon (comté de Buckingham), m. en 1581. Professeur au collége fondé par Wolsey à Oxford, il perdit cette place et fut emprisonné comme partisan de Luther. Bientôt la recommandation de Cranmer le fit nommer archidiacre d'Ely, prébendaire de Lincoln, doyen de Christ-Church et précepteur d'Edouard VI. Quand ce prince arriva au trône, Cox fut son aumônier, chanoine de Windsor, doyen de Westminster, et fit détruire à Oxford une foule de livres de théologie, et même de mathématiques, comme propres à favoriser le catholicisme. Exilé sous Marie Tudor, il fonda à Francfort une sorte d'université anglaise, rentra dans sa patrie à l'avénement d'Elisabeth, fut nommé évêque d'Ely, et l'un des commissaires chargés de reviser la liturgie anglicane. On a de lui une trad. de la Bible et quelques traités théologiques. B.

COX (Richard), historien irlandais, né à Bandon (comté de Cork) en 1650, m. en 1733. Avocat renommé, il ne pouvait néanmoins obtenir un grand avancement dans son pays, parce qu'il était protestant. Il se rendit à Bristol, soutint la révolution de 1688, et en fut récompensé par les charges de sous-secrétaire d'Etat, archiviste de Waterford, gouverneur du comté de Cork, et lord-chancelier d'Irlande. Il fut disgracié à la mort de la reine Anne. Son *Histoire d'Irlande*, 1689 et 1700, 2 part., est estimée pour les recherches qu'elle contient.

COXE (William), littérateur, né à Londres en 1748, m. en 1828. Elève d'Eton et de Cambridge, il entra dans les ordres ecclésiastiques, et fit, de 1775 à 1779, comme gouverneur du comte de Pembroke, un voyage en Europe. Il en accomplit un 2e avec le jeune Whitbread en 1781, et

2 autres encore en 1786 et 1794. En 1805, il fut nommé archidiacre dans le Wiltshire, et, bien qu'aveugle dans sa vieillesse, ne cessa de travailler à d'importants ouvrages. On a de lui : *Voyage en Suisse*, 1779, trad. en franç. par Mandar, Paris, 3 vol. in-8°; *Voyages en Pologne, Russie, Suède et Danemark*, 1784-90, 3 vol. in-4° ou 5 vol. in-8°, trad. par Mallet, Genève, 1786, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-8°, et par un anonyme, Paris, 1791; *Nouvelles découvertes des Russes entre l'Asie et l'Amérique*, trad. par Démeunier, Neufchâtel, 1781; *Mémoires de Robert Walpole*, Londres, 1798, 3 vol. in-4°; *Mémoires d'Horace Walpole*, 1802; *Histoire de la maison d'Autriche*, 1807; *Mémoires historiques sur les Bourbons d'Espagne*, 1813, 3 vol. in-4°, trad. par Henry, Paris, 1810, 5 vol. in-8°; *Mémoires du duc de Marlborough*, Londres, 1817-9, 3 vol. in-4°, etc. B.

COXIE (Michel VAN), peintre flamand, né à Malines en 1499, m. en 1592. Son père lui enseigna les premiers éléments du dessin et du coloris, et le mit ensuite sous la direction de Bernard van Orley. Le disciple s'appropria si bien le style du maître, que l'on eut parfois de la peine à distinguer leurs tableaux. Puis il fit un long séjour en Italie, où il imita patiemment et habilement Raphaël. Il ne craignit point d'aborder les mêmes sujets : l'histoire de Psyché lui inspira 32 morceaux, gravés par Veneziano, et dans lesquels il ne lutta point sans gloire contre son maître. Sa réputation parvint jusqu'à François Ier, qui voulut l'attirer en France; mais il préféra retourner dans sa ville natale. Il y obtint un immense succès, et acquit une brillante fortune. Le cardinal Granvelle et le duc d'Albe lui témoignèrent la faveur la plus marquée. Philippe II le chargea de copier le fameux retable de Jean van Eyck, *l'Adoration de l'agneau mystique*. La manière de Coxie offre un mélange des qualités flamandes et du goût italien. Sa couleur a la finesse, la vivacité de l'école brugeoise; la liberté du pinceau, la science anatomique, la désinvolture des personnages, l'adresse avec laquelle ils sont groupés, font souvenir des écoles méridionales. La cathédrale de Malines, Ste-Gertrude de Louvain, le Musée d'Anvers, Ste-Gudule de Bruxelles, et le musée de la même ville renferment un assez bon nombre de tableaux de Coxie. A. M.

COYPEL (Noël), peintre, né à Paris en 1628, m. en 1707. Il étudia d'abord à Orléans sous Poncet, mauvais élève de Vouet, puis à Paris sous Errard. Admis à l'Académie des Beaux-Arts, 1663, il en devint directeur, 1665, ainsi que de l'école française à Rome, 1672. Il fut 1er peintre du roi en 1676. On le chargea de divers travaux au Louvre, aux Tuileries et à Fontainebleau. Il eut le sentiment du grand, et ses compositions se rapprochent de celles du Poussin et de Lesueur; sa couleur est belle, mais son dessin est souvent incorrect et le costume mal étudié. Ses plus beaux ouvrages sont : *la Mort d'Abel*, *Solon*, *Trajan*, *Alexandre Sévère*, *Ptolémée Philadelphe*, tous les 5 au Louvre; *Hercule et Achéloüs*, *l'Enlèvement de Déjanire*, *la Naissance de Jupiter*, *St-Jacques le Majeur conduit au supplice*, et une *Assomption* aux Invalides. Beaucoup de tapisseries des Gobelins ont été exécutées d'après ses cartons. Il a laissé des *Discours* à l'Académie et un *Traité du coloris*, qui ont été publiés en 1741, in-4°. B.

COYPEL (Ant.), peintre et graveur, fils aîné du précédent, né à Paris en 1661, m. en 1722. Il fut, à 20 ans, 1er peintre de Monsieur; en 1715, peintre du roi; en 1719, 1er peintre du Régent; en 1714, directeur de l'Académie des Beaux-Arts, où il était entré en 1681. L'amitié qu'il contracta en Italie avec le Bernin détruisit l'effet des études qu'il avait faites d'après Raphaël et les Carraches; il perdit le goût de la véritable grandeur, et fut toujours maniéré. Ses meilleures œuvres sont le *Jugement de Salomon* et *Athalie chassée du Temple*, au musée du Louvre. *L'Histoire d'Enée*, qu'il avait faite au Palais-Royal, est auj. détruite; mais elle avait été gravée en 15 pl. par Duchange, Tardieu, Suruge, etc. Coypel grava lui-même *Démocrite*, *Bacchus et Ariane*, un *Ecce Homo*, *Galatée*, etc. B.

COYPEL (Noël-Nicolas), peintre, 2e fils de Noël Coypel, né à Paris en 1692, m. en 1734, a produit l'*Enlèvement d'Europe*, la belle coupole de la chapelle de la Vierge à St-Sauveur, et le *Triomphe d'Amphitrite*, qui est à Versailles. Son pinceau a beaucoup de grâce et de fraîcheur. B.

COYSEVOX (Antoine), sculpteur, né à Lyon en 1640, d'une famille originaire d'Espagne, m. à Paris en 1720, étudia sous Lérambert. On l'a surnommé le Van Dyck de la sculpture, à cause du grand nombre de bustes qu'il exécuta. Reçu à l'Académie des Beaux-Arts en 1676, il y fut successivement professeur, 1677, recteur, 1694, directeur, 1695, et chancelier, 1716. Il a employé quatre années à décorer le château de Saverne (Alsace). Ses plus belles œuvres sont, à Paris : dans l'église de St-Eustache, le tombeau de Colbert, dont Tubi a fait deux figures; à l'Hôtel de Ville, la statue en bronze de Louis XIV; aux Tuileries, les chevaux ailés de la porte du jardin, une *Hamadryade*, le *Flûteur* et une *Flore*; aux Invalides, la statue de Charlemagne; les tombeaux de Mazarin au Musée des monuments français, du comte d'Harcourt à l'abbaye de Royaumont, de Lenôtre à St-Roch, de Mansard à St-Paul, de Lebrun à St-Nicolas-du-Chardonnet. Coysevox a exécuté de nombreux travaux à Versailles, entre autres la *Vénus pudique*. Son ciseau a reproduit les principaux personnages de l'époque, Louis XIV, Marie Thérèse, Louis XV, Colbert, Louvois, Turenne, Vauban, Villars, Bossuet, Fénelon, Arnauld, Racine, etc. Plus que ses contemporains, il s'est tenu à l'abri du faux goût et de l'exagération. Parmi ses élèves, on remarque ses neveux, Nicolas et Guillaume Coustou. B.

COYTHIER (Jacques), médecin de Louis XI, né à Poligny (Franche-Comté), étudia la médecine à l'Université de Paris. L'ascendant qu'il prit sur le roi fut plus fort que les attaques des envieux; il lui avait persuadé qu'ils mourraient à 8 jours l'un de l'autre. On voit, par les registres de la chambre des comptes, que Coythier obtint de Louis XI, pendant une maladie qui dura 8 mois, près de 98,000 écus. Il fit donner l'évêché d'Amiens à son neveu Pierre Versé, et prit pour lui-même la place de 1er président de la chambre des comptes et la seigneurie de Poligny. Quand il quitta la cour, il alla habiter une magnifique maison dans la rue St-André-des-Arts à Paris, ancien hôtel de Valentine Visconti, duchesse d'Orléans. Accusé de dilapidation sous Charles VIII, il offrit 50,000 écus à ce prince pour son expédition d'Italie, et arrêta ainsi les poursuites. Il vivait encore en 1500. B.

COZES, ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. et à 26 kil. S.-O. de Saintes; 672 hab.

CRAESBEK (Joost VAN), peintre flamand, né à Bruxelles en 1608, m. en 1641. Il était boulanger à Anvers, lorsqu'il fit au cabaret la connaissance d'Adrien Brauwer, et lui donna un logement chez lui. Aussitôt qu'il avait terminé son travail, il montait dans l'atelier de Brauwer et le regardait peindre. Il finit par l'imiter avec un talent réel. Comme son maître, il exécutait de préférence des scènes d'ivrognerie, des têtes de buveurs en goguette. Une verve extraordinaire anime quelques-uns de ses tableaux. La couleur en est fine et harmonieuse, la touche ferme et hardie. Dans un tableau que possède le musée du Louvre, Craesbek s'est représenté faisant le portrait de son maître. A. M.

CRABBE (George), poëte anglais, né en 1754 à Altborough (Suffolk), m. en 1832. Il devait être chirurgien comme son père, mais il renonça à cette carrière en 1778 pour s'occuper de poésie, et trouva des encouragements chez Johnson, des protecteurs dans Burke et lord Holland. Deux poëmes descriptifs, *la Bibliothèque* et *le Village*, eurent du succès. Mais Crabbe abandonna ses études favorites pour s'occuper de théologie, ce qui le mena à la cure de Trowbridge dans le Wiltshire. Puis il publia divers *Contes* en vers. Ses œuvres ont été réunies, Lond., 1833. On les a comparées, pour la vérité et l'extrême exactitude, aux tableaux de Téniers et d'Ostade; Crabbe calque fidèlement ses modèles, mais il manque d'invention.

CRACINA, nom latin de l'île de Ré.

CRACOVIE, en polonais *Krakow*, en latin *Carodunum*, v. des Etats autrichiens, à 217 kil. S.-S.-O. de Varsovie, 1,918 de Paris, au confluent de la Rudawa et de la Vistule, dans une plaine entourée de collines en amphithéâtre; par 50° 3′ 5″ lat. N., et 17° 37′ 26″ long. E.; 41,000 hab., dont 13,000 juifs. Elle fut, à partir de 1850, le ch.-l. d'une province particulière appelée *Cracovie et Galicie occidentale*. Tribunaux supérieur et d'appel; évêché catholique. Université fondée en 1349 par Casimir le Grand, roi de Pologne, avec bibliothèque, cabinet d'histoire naturelle et jardin botanique. Séminaire ecclésiastique, école normale pédagogique, deux écoles d'arts et métiers, institut des sciences forestières, sociétés littéraire et musicale, institut ophthalmique du prince Lubomirski. La *vieille ville* était entourée de remparts, aujourd'hui convertis en promenades. Un vieux château, qui la domine, comprend la cathédrale, magnifique édifice gothique du XIVe siècle, ayant 16 chapelles latérales qui contiennent les tombeaux des plus célèbres rois, reines et héros polonais (St Stanislas, Jagellon, les trois Sigismond, Bathori, Sobieski, Kosciuszko, Joseph Poniatowski, etc.) Sur la place du marché, d'une superf. de 45,600 mètres, s'élèvent : la Halle aux draps, bâtie en 1358 par Casimir le Grand; le beffroi de l'hôtel de ville; la chapelle de St-Adalbert, du Xe siècle; l'église gothique de la Ste Vierge-Marie, sur-

montée de deux hautes tours; les églises Ste-Anne et St-Pierre. On remarque aussi la porte St-Florian, construite en 1498. La *nouvelle ville* se compose de plusieurs faubourgs; ce sont : celui de *Stradom*, où est le palais de la Régence; celui de *Kasimierz*, dans une île de la Vistule, où l'on voit un ancien hôtel de ville, les églises de Ste-Catherine et du St-Sacrement avec de beaux vitraux, et qu'habitent tous les juifs; celui de *Kléparz*, qui contient des marchés aux grains et aux bestiaux, et l'embarcadère du chemin de fer; celui de *Piasek*, qui a une belle église de la Visitation; ceux de *Smolensk*, de *Zwierzyniec* et de *Wesola*, ce dernier avec la clinique médicale, l'hôpital St-Lazare et l'observatoire. Un pont fait communiquer Cracovie avec la ville de Podgorze, située de l'autre côté de la Vistule. Exportation de blé, seigle, graines, bétail, laines, cuirs, soies de porc, alun, soufre, etc. — Cracovie fut fondée au VIIIe siècle par Krak ou Cracus, prince polonais. Elle fut la capitale de la Pologne et la résidence des rois, de 1320 à 1609, et même après que Varsovie lui eut été préférée, on continua d'y couronner les souverains. Ravagée par de nombreux incendies, prise par les Mongols en 1241, par les Suédois en 1655 et 1702, par les Russes en 1768, elle s'appauvrit peu à peu. Son évêque avait droit de préséance sur les autres évêques du royaume, et était prince souverain de la Sévérie (pays entre Cracovie et la Silésie). Dans le partage de la Pologne en 1795, Cracovie échut à l'Autriche. De 1809 à 1815, elle fit partie du grand-duché de Varsovie. Le congrès de Vienne, 1815, institua la *République de Cracovie*, avec une superf. de 126,115 hect. et une pop. de 140,000 hab., sous la protection de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie; la constitution qu'on donna à cet État neutre, conférait le pouvoir législatif à 15 représentants du peuple, siégeant chaque année pendant un mois, et le pouvoir exécutif à 12 sénateurs, dont 8 à vie et 4 annuels, et à un président élu pour trois ans par les représentants, l'université et le chapitre, mais confirmés par les puissances protectrices. Les sympathies des Cracoviens pour l'insurrection polonaise amenèrent trois occupations armées, l'une par la Russie en 1830, les deux autres par l'Autriche en 1836, et de 1838 à 1841. Enfin, à la suite d'un nouveau mouvement dirigé par Tissowski, la république de Cracovie fut incorporée à la Galicie, 1846, forma en 1850, avec des parties de la Galicie propre, le *Grand-Duché de Cracovie*, divisé en 7 cercles. Elle n'en comprend plus, sous le nom de *Cracovie et Galicie occidentale*, que 5 depuis 1860 : *Cracovie*, *Wadowice*, *Sandek*, *Tarnow*, et *Rzeszow*; 1,093,755 hab. Elle forme, avec le gvt de Lemberg, le roy. de Galicie. B.

CRACUS. *V.* KRAK.

CRAGUS, montagne de Lycie, au S.-O., entre Patara et Telmissus; volcan éteint. *V.* CHIMÈRE.

CRAIG (Nic.) en lat. *Cragius*, né dans le Jutland vers 1549, m. en 1602, élève de Mélanchthon et ami de Scaliger, fut professeur de grec et d'histoire et recteur à l'université de Copenhague. Le gouvernement le chargea de diverses missions en Écosse, en Angleterre et en Pologne. On a de lui : une *Grammaire latine*, 1578; *De republica Lacedæmoniorum lib.* IV, Heidelberg, 1593, et Leyde, 1670, ouvrage très-estimé; *Annalium lib.* VI, Copenhague, 1737, in-fol., histoire du Danemark depuis la mort de Frédéric Ier, 1534, jusqu'en 1550.

CRAIG (John), géomètre écossais, fit connaître en Angleterre le calcul différentiel de Leibnitz dans un *Traité sur la quadrature des courbes*, 1685. Il imagina d'appliquer le calcul aux preuves historiques, en recherchant quel devait être l'affaiblissement de ces preuves suivant la distance des lieux et l'intervalle des temps : il conclut, par exemple, qu'à partir de 1699, la force des témoignages sur lesquels repose le christianisme sera réduite à zéro après 1454 ans, et que, l'an 3153, il faudra une nouvelle révélation. C'est le sujet des *Theologiæ christianæ principia mathematica*, Lond., 1699, in-4o; Daniel Titius a réfuté cet écrit en 1755.

CRAIL, v. d'Écosse (Fife), à 62 kil. N.-N.-O. d'Edimbourg, sur la côte N. du golfe du Forth; 1,200 hab. Autrefois plus importante; le roi David Ier y eut un palais. Restes d'une route construite au IXe siècle par les Danois.

CRAILSHEIM ou KRAILSHEIM, v. du Wurtemberg, à 22 kil. N. d'Ellwangen, sur le Jagst; 3,000 hab. Industrie active : bonneterie, cuirs, bijouterie.

CRAINTE (la), divinité allégorique des anciens, fille de Mars, qu'elle accompagne dans les combats. Virgile la place à l'entrée de l'Orcus.

CRAIOVA. *V.* KRAJOVA.

CRAMAIL (Adrien de MONTLUC-MONTESQUIOU, comte de), prince de Chabanais, petit-fils du célèbre Montluc, né en 1568, m. en 1646. L'un des galants qu'on appelait *les Intrépides* à la cour de Louis XIII, il fut compromis lors de la *Journée des dupes*, et passa 12 ans à la Bastille. On a de lui : *la Comédie des proverbes*, 1639, pièce en 3 actes et en prose, pleine de gaieté, et dont la meilleure édit. est celle de La Haye, 1655, in-12; *les Jeux de l'inconnu*, Paris, 1630, recueil de mauvais quolibets publié sous le pseudonyme de Devaux; *les Nouveaux et illustres proverbes historiques*, 1665, 2 vol. Cramail figure dans les satires de Régnier sous le nom de *Garamain*.

CRAMER (Gabriel), géomètre, né à Genève en 1704, m. en 1752. Il enseigna les mathématiques, puis la philosophie dans sa ville natale, et fut l'ami de Jean et de Nic. Bernoulli. Son principal ouvrage, l'*Introduction à l'analyse des lignes courbes algébriques*, Genève, 1750, in-4o, est encore auj. estimé. En y traitant de la théorie de l'élimination, il donna des formules qui ont conservé son nom, et à l'aide desquelles on résout les équations du premier degré à plusieurs inconnues.

CRAMER (Jean-André), célèbre minéralogiste, né en 1710 à Quedlinbourg (Saxe), m. en 1777. Le premier, il a réduit en principes l'art d'essayer les métaux, et a fait faire de grands pas à la métallurgie. On a de lui : *Elementa artis docimasticæ*, Leyde, 1739, 1744, 2 vol. in-8o, trad. en franç. par J.-F. de Villiers, Paris, 1755, 4 vol. in-12; *Introduction à la manière d'exploiter les forêts*, en all., Brunswick, 1766, in-fol.; *Principes de métallurgie*, 1774-1777, in-fol., non terminé. C. L.

CRAMER (Jean-André), poëte allemand, né à Jœhstadt en Saxe en 1723, m. en 1788, prédicateur à la cour de Copenhague, puis professeur de théologie dans cette ville, et enfin chancelier de l'université de Kiel. On a de lui deux *Collections de sermons* (1755-60, 10 vol. in-8o, et 1763-71, 12 vol.); *le Spectateur du Nord*, 1759-70, 3 vol., ouvrage imité du *Spectateur anglais*; une trad. en vers des *Psaumes*, 1762-4, 4 vol. in-8o; des *Poésies*, 1782-3, 3 vol. in-8o, justement estimées; une *Biographie de Gellert*, etc. E. S.

CRAMER (Ch.-Fréd.), fils du précédent, né à Kiel en 1752, m. à Paris en 1808. Professeur de littérature à Kiel, il fut suspendu à cause de ses sympathies pour la révolution française, et vint s'établir à Paris en 1794 comme imprimeur et libraire. Il a traduit de l'allem. en franç. *Claire Duplessis* d'Aug. Lafontaine, *le Comte de Donamar* de Bouterweck, *la Bataille d'Hermann* de Klopstock, *Jeanne d'Arc* de Schiller, le *Voyage en Espagne* de Chr. Fischer, le *Manuel de littérature classique ancienne* d'Eschenburg, etc. On lui doit aussi des *Anecdotes sur Mozart*, 1801, in-8o, et un *Dictionnaire portatif* allem. et franç., 1805. — Son frère cadet, André-Guillaume Cramer, né à Kiel en 1760, m. en 1833, a publié beaucoup d'ouvrages de jurisprudence et de philologie. On estime surtout ses fragments inédits des discours de Cicéron. E. S.

CRAMER (Ch.-Gottlob), romancier allemand, né à Pœdelitz en Thuringe en 1758, m. en 1817, professeur à l'Académie forestière de Dreissigacker, a publié plus de 40 romans en 90 vol., la plupart d'une valeur très-médiocre. Le meilleur est *Erasmus Schleicher*, Leips., 1789, 4 vol. Le *Pauvre Georges* a été trad. en franç. par W.-A. Duval, Paris, 1801, 2 vol. in-12. E. S.

CRAMER (John-Antony), philologue anglais, né en 1793 à Mitlœdi (Suisse), m. en 1848, occupa une chaire d'histoire moderne à l'université d'Oxford. Parmi ses ouvrages, écrits en anglais, on distingue : *Dissertation sur le passage des Alpes par Annibal* (avec H.-L. Wickham), Oxf., 1820; *Description de l'ancienne Italie*, Lond., 1826; *Description de l'ancienne Grèce*, 1828; *Description de l'Asie Mineure*, 1832. Il a donné aussi des *Anecdota græca*, d'après les mss. des biblioth. d'Oxford, 1837, et de Paris, 1840.

CRAMOISY (Sébastien), célèbre imprimeur, né à Paris en 1585, m. en 1669, premier directeur de l'imprimerie royale établie au Louvre en 1640 par Louis XIII. Il a édité l'*Histoire ecclésiastique* de Nicéphore Calliste, 1630, 2 vol. in-fol., et les *Historiæ Francorum scriptores* de Duchesne, 1636 et suiv., 5 vol. in-fol.

CRAMOND, vge et paroisse d'Écosse, comté et à 8 kil. N.-O. d'Edimbourg, sur l'Amond et près de son embouchure dans le golfe du Forth; 1,800 hab. Forges et affineries de fer. Patrie de Law.

CRANACH ou KRANACH (Lucas SUNDER, dit), peintre et graveur, né en 1472 à Cranach près de Bamberg, m. en 1553. Il fut attaché au service de la cour de Saxe, 1504, et reçut des lettres de noblesse en 1508. Il remplit à Wittemberg les fonctions de bourgmestre. Ses tableaux, du genre noble, plus remarquables par la pensée que par l'exécution, et faits avec rapidité, sont d'un dessin incorrect, d'un coloris sans vigueur, et attestent peu d'art dans

la distribution de l'ombre et de la lumière. Il aimait à y introduire des portraits de ses contemporains. On cite *la Prédication de St-Jean-Baptiste*, *la Femme adultère devant le Christ* (à Munich), *la Chute de l'homme* (à Prague), *Hercule et Omphale* et *la Fontaine de Jouvence* (à Berlin), *Samson entre les mains de Dalila*, *Ste-Ursule avec les vierges*, etc. Il réussit mieux dans les petits sujets. Le musée du Louvre a de lui un portrait de l'électeur *Frédéric le Magnanime*, une *Vénus dans un paysage*, et un *Portrait d'homme*. On ne connaît de Cranach que 8 gravures sur cuivre : *Adam et Ève* et *la Tentation de J.-C. dans le désert* sont surtout d'un grand prix. Ses tailles de bois, telles que *les Trois tournois*, *le Parc aux cerfs*, *la Passion de J.-C.*, en 13 pièces, *le Martyre des Apôtres*, en 12 pièces, les portraits de Luther, Mélanchthon, Charles-Quint, etc., sont très-recherchées. *V.* Schuchardt, *Vie et ouvrages de L. Cranach*, Leipzig, 1851. B.

CRANAIS, nom d'une des tribus de l'Attique.

CRANAUS, roi de l'Attique au temps de Deucalion. Il fut détrôné par Amphictyon, son gendre. Sa fille Attis donna son nom à l'Attique.

CRANBROOK, v. d'Angleterre (Kent), à 60 kil. S.-S.-E. de Londres; 3,996 hab. Autrefois importante par ses manufactures de draps, établies par des Flamands sous le règne d'Édouard III.

CRANEQUINIERS. *V.* CRÉNEQUINIERS.

CRANMER (Thomas), promoteur de la réforme protestante en Angleterre, né le 2 juillet 1489 à Aslacton (Nottingham), m. en 1556, était professeur de théologie à Cambridge, quand Henri VIII le prit pour chapelain, et le chargea de composer un écrit sur son divorce avec Catherine d'Aragon. En 1530, il fut envoyé sur le continent, afin d'obtenir l'adhésion des théologiens à ce divorce, et accompagna les députés du roi à la cour de Rome. Nommé archevêque de Cantorbéry à son retour, 1532, il prononça la répudiation de Catherine, approuva l'union du roi avec Anne Boleyn, méconnut l'autorité du saint-siége, se dépouilla du titre de légat attaché à sa dignité, propagea les idées luthériennes, fit traduire la Bible en anglais et fermer les couvents, et résista vainement au bill des 6 articles et à la confiscation des biens ecclésiastiques. Il ne fut pas étranger au supplice de Thomas Morus et de Fisher. Sous Édouard VI, il devint membre du conseil de régence, employa tout son crédit à établir la réformation, fit adopter une nouvelle liturgie, composa des prières et des homélies, appela d'Allemagne les apôtres du protestantisme, Bucer, Martyr, Ochino, etc., et incarcéra Gardiner, évêque de Winchester, ainsi que tous ceux qui repoussaient les innovations. La reine Marie Tudor, à son avénement, l'ayant fait arrêter comme partisan de Jane Gray et comme hérétique, il se rétracta par crainte de la mort; conduit néanmoins au bûcher, il fit, avant de mourir, profession de luthéranisme. Il a laissé un catéchisme, une *Défense de la transsubstantiation*, et des mss conservés à Londres et à Cambridge. *V.* sa *Vie* par Todd, Lond., 1831, 2 vol. in-8°. B.

CRANON, anc. v. de Thessalie (Pélasgiotide), à l'E. de Pharsale. Victoire d'Antipater et de Cratère sur les Athéniens pendant la guerre Lamiaque, 322 av. J.-C.

CRANSAC, vge (Aveyron), à 34 kil. N.-E. de Villefranche. Sources minérales et étuves, établissement de bains; 927 hab.

CRANTOR, philosophe grec du IV° siècle av. J.-C., né à Soli en Cilicie, disciple de Xénocrate et de Polémon, enseigna les doctrines platoniciennes. Ses écrits, dont de courts fragments ont été conservés par Plutarque et Sextus Empiricus, roulaient sur la morale. Cicéron mentionne un *Traité de l'affliction*, qu'il appelle un *livre d'or*. Crantor eut pour élève Arcésilas.

CRAON, *Credonium*, *Cratumnum*, ch.-l. de canton (Mayenne), arr. et à 20 kil. O. de Château-Gontier, sur l'Oudon; 3,327 hab. Élève très-importante de porcs. Anc. baronnie, berceau de la famille de Craon. Les royalistes y furent vaincus par le duc de Mercœur, 1592. Henri IV fit détruire les fortifications et le château; celui d'auj. a été construit au XVIII° siècle. Patrie de Volney.

CRAON (maison de). Deux familles ont porté ce nom : l'une, qui s'éteignit en 1050, n'a produit aucun personnage remarquable; l'autre commença aussitôt après, avec Robert de Nevers, et finit au XV° siècle, avec Ant. de Craon, seigneur de Domart, gouverneur de la Bourgogne pour Louis XI. Les maisons de La Trémouille et de Beauvau prirent aussi, par alliance, le nom de Craon.

CRAON (Pierre de), seigneur de la Suse, se distingua dans la guerre de Bretagne entre Jean de Montfort et Charles de Blois, et emporta d'assaut La Roche-Derrien 1350. Prisonnier des Anglais à la bataille de Poitiers, il fut encore au nombre des otages exigés par Édouard III pour la rançon du roi Jean en 1360. On le voit aussi parmi les négociateurs du traité de Guérande, 1365. B.

CRAON (Pierre de), seigneur de la Ferté-Bernard et de Sablé, suivit, en 1384, le duc d'Anjou dans son expédition de Naples, causa ses revers en dépensant à Venise dans le jeu et la débauche l'argent destiné à la solde des troupes, et osa cependant reparaître à la cour de Charles VI, où Louis d'Orléans le protégeait. En ayant été chassé, 1391, il attribua sa disgrâce au connétable de Clisson, tenta de l'assassiner, et s'enfuit en Bretagne. La folie dont le roi fut frappé le sauva du châtiment; il obtint son pardon en 1396, échappa même, grâce à de puissants appuis, à une restitution de 100,000 liv. à laquelle il avait été condamné envers la maison d'Anjou, et consacra le reste de sa vie à des œuvres de piété. Un legs qu'il fit aux cordeliers assura pour la première fois aux condamnés les consolations de la religion avant le supplice. — Son fils, Antoine de Craon, dévoué à la faction de Jean sans Peur, fut soupçonné de complicité dans le meurtre du duc d'Orléans, 1407, et fut tué à Azincourt, 1415. B.

CRAONNE, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. et à 20 kil. S.-E. de Laon; 753 hab. Napoléon I[er] y battit les armées alliées, les 6 et 7 mars 1814.

CRAPELET (Ch.), imprimeur, né en 1762 à Lévecourt (H[te]-Marne), m. à Paris en 1809. Il débarrassa l'imprimerie des ornements parasites et de mauvais goût, et s'attacha à la correction des textes, à la pureté, à l'élégance de l'impression. Les plus beaux ouvrages sortis de ses presses sont : les *Fables* de La Fontaine, 1796, 4 vol. in-8°; *Télémaque*, 1796, 2 vol. in-8°; les *Œuvres de Gessner*, 1797, 3 vol. in-12; *Boileau*, 1798, in-4°; les *Annales de l'imprimerie des Aldes* par Renouard, 1803, 2 vol. in-8°; les *Oiseaux dorés*, d'Audebert, 1802, 2 vol. in-fol.; l'*Histoire naturelle des oiseaux chanteurs*, 1805, in-fol.; l'*Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale*, 1807, 2 vol. in-fol.

CRAPELET (Georges-André), fils du précédent, imprimeur et littérateur érudit, né à Paris en 1789, m. en 1842, membre de la Société des Antiquaires. Il a publié de belles et correctes éditions des classiques, *La Fontaine*, 1814; *Montesquieu*, 1816; *Quinault*, 1824; *Rousseau*, *Voltaire*, 1829. Écrivain distingué, il traduisit en vers les *Noces de Thétis et Pélée*, poëme de Catulle, 1809, in-8°, composa des *Souvenirs de Londres*, 1817, in-8°, et fit connaître à la France le *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque* de Dibdin, 1825, in-8°. On lui doit aussi divers écrits sur son art : *Études pratiques et littéraires sur la typographie*, 2 vol. in-8°; *Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI° siècle*, 1836, in-8°, etc. Enfin il servit la cause des vieilles lettres françaises par son excellente collection des anciens monuments de l'histoire et de la langue française, 13 vol. in-4°, avec notices historiques, notes et traductions; dans cette collection on remarque les *Lettres de Henri VIII à Anne de Boleyn*, le *Combat des Trente*, l'*Histoire de la Passion* par Olivier Maillard, l'*Histoire du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel*, les *Poésies d'Eustache Deschamps*, les *Proverbes et dictons populaires*, le *Roman de Partenopeus de Blois*, etc.

CRAPENTUM, nom latin de CREVANT.

CRAPONE (Adam de), gentilhomme provençal, d'une famille de Pise attachée à la maison d'Anjou, né à Salon en 1519, m. en 1559, acquit une grande célébrité comme ingénieur. Il commença en 1557-58 le canal auquel on a donné son nom; mais il ne put le terminer; des envieux l'empoisonnèrent à Nantes. Il avait été aussi employé à dessécher des marais près de Fréjus; et il avait conçu deux projets qui n'ont été réalisés que plus tard, la jonction de la Saône à la Loire, et celle de la Garonne à la Méditerranée.

CRAPONNE (Canal de). Ce canal d'irrigation, long de 70 kil., joint Arles à la Durance, à travers la Crau. Il a pour embranchements : au N., le canal de Réal ou de Viguiéra, qui, près de la Durance, s'appelle canal des Alpines et canal de Boisgelin; au S.-O., le canal de Farnion; au S., le canal d'Istres, sur le bord O. de l'étang de Berre; enfin le canal de la Touloubre, près de St-Chamas.

CRAPONNE, ch.-l. de cant. (H[te]-Loire), arr. et à 39 kil. N. du Puy; 2,109 hab. Fabr. de dentelles. Église antique; tour carrée, reste de vieilles fortifications

CRASSUS (L. Licinius), illustre orateur romain, né vers 140 av. J.-C., consul l'an 656 de Rome, mourut peu avant les proscriptions de Marius. Cicéron a éloquemment raconté dans le *De oratore*, liv. III, dont Crassus est un des interlocuteurs, les circonstances de sa mort. Pendant sa censure en 92, il avait fait fermer les écoles de rhéteurs comme sources de corruption pour la jeu-

nesse. Rival et ami d'Antoine, il était plus calme et plus grave, avait plus de sobriété et d'élévation. Cicéron nous fait connaître par des analyses et des citations non textuelles plusieurs morceaux de lui. D—R.

CRASSUS (Marcus Licinius), patricien romain, né vers l'an 637 de Rome, 116 av. J.-C., vit périr son père et son frère dans les proscriptions de Marius, s'enfuit en Espagne d'où il revint au moment du triomphe de Sylla, contribua à la défaite de Pontius Telesinus près de la porte Colline, et gagna dans les nouvelles proscriptions la plus grande fortune de son temps. Préteur en 71, il mit fin par plusieurs victoires à la guerre de Spartacus. L'année suivante, il fut collègue de Pompée dans le consulat, et ne s'y distingua que par d'incroyables largesses au peuple. Censeur en 66, il abdiqua cette magistrature, parce que son collègue Catulus refusait de donner le droit de cité aux Gaulois Cisalpins. Vers le même temps, il se lia avec César, pour les dettes duquel il se porta caution. Lors de la conjuration de Catilina, il remit des pièces importantes à Cicéron, ce qui ne l'empêcha pas d'être dénoncé comme complice. Le dépit de ne point arriver par ses richesses au premier rang dans l'État le fit entrer dans le premier triumvirat avec Pompée et César, en 61 : il prit le gouvernement de la Syrie, et voulut surpasser, par une guerre contre les Parthes, les exploits de ses collègues. La difficulté de faire des levées, et les imprécations du tribun Atéius Capito, ne purent le retenir. Malgré les avis de son lieutenant Cassius et du roi d'Arménie son allié, il s'engagea dans les plaines de la Mésopotamie, fut enveloppé près de Carrhes par Suréna, lieutenant d'Orodes, roi des Parthes, vit périr son fils et 30,000 Romains, et fut mis à mort dans une entrevue qu'il avait acceptée, l'an 699 de Rome, 55 av. J.-C. B.

CRATER, golfe formé par la mer Tyrrhénienne sur la côte O. de l'Italie, entre le cap Misène et celui de Minerve; c'est auj. le golfe de Naples.

CRATÈRE, lieutenant d'Alexandre, roi de Macédoine, avait gagné sa faveur par l'élévation de son caractère et de son courage; il fut toujours assez franc pour lui répéter les plaintes qui étaient fondées. Chargé, après la mort du conquérant, de diriger les affaires qui regardaient Arrhidée, il aida Antipater à terminer la guerre Lamiaque, et contribua à la victoire de Cranon, 322 av. J.-C. Il fit partie de la coalition contre Perdiccas, et fut tué dans l'Asie-Mineure en livrant bataille à Eumène, 321. Il avait écrit une histoire d'Alexandre. B.

CRATÈRE, *crater* ou *cratera*, grand vase à large ouverture, pour décanter ou mélanger les vins dans les festins, avant de les servir aux convives, chez les anc. Romains; — pour contenir le vin ou l'huile des libations dans les sacrifices. Il avait deux anses, était de terre cuite, d'airain, d'argent, ou d'or pour les sacrifices surtout. On y puisait avec un cyathe dans les festins, avec une sympule dans les sacrifices. *V.* CYATHE et SIMPULE. C. D—Y.

CRATÈS de Thèbes, philosophe cynique du IVe siècle av. J.-C., disciple de Diogène, vendit tous ses biens pour suivre les préceptes de l'école, se montra dans Athènes avec une peau de mouton cousue à son manteau ou enveloppé d'un linceul, prit part aux exercices du gymnase pour qu'on se moquât de lui, et rechercha les injures de la populace. Quoique bossu et d'une saleté repoussante, il épousa Hipparchie, jeune fille d'une riche famille de Maronée. Il eut pour disciple Zénon, chef de l'école stoïcienne. On a sous son nom 38 lettres apocryphes, connues longtemps par une traduction latine, et dont M. Boissonade a retrouvé le texte en 1827. (*V. Notice des mss. de la Biblioth. Royale*, t. IX.)

CRATÈS, de Malle en Cilicie, grammairien et philosophe du Portique au IIe siècle av. J.-C., jouit d'une grande considération à la cour de Pergame. Envoyé en ambassade à Rome en 156, il ouvrit un cours de littérature qui fut très-suivi. Il avait fait des commentaires sur Homère et d'autres poëtes grecs; les fragments en ont été recueillis par Wegener, *De aula Attalica, litterarum artiumque fautrice*, Copenhague, 1836.

CRATHIS, riv. de l'anc. Lucanie; auj. *Crati*.

CRATHY, paroisse d'Écosse (Aberdeen), au milieu des monts Grampians; 1,712 hab. Arrosée par la Dee. Près de là sont la résidence royale de *Balmoral* et la propriété du prince Albert, *Birkhill*. Quelques restes de l'ancienne forêt de Marr. Carrières de granit; excellentes ardoises.

CRATI, anc. *Crathis*, riv. du roy. d'Italie (prov. de Cosenza); source aux montagnes de Sila, près d'Aprigliano; cours de 88 kil. par Cosenza où elle reçoit le Busento; embouchure dans le golfe de Tarente.

CRATINUS d'Athènes, poëte comique du Ve siècle av. J.-C., inventa, dit-on, le drame satyrique. La licence et l'âpreté de ses satires étaient extrêmes. Il avait écrit 21 comédies, dont 9 furent couronnées. Quintilien en fait l'éloge. La *Bibliothèque grecque* de Fabricius contient des fragments de cet écrivain. Runkel a réuni tous ceux qui ont été conservés, Leipsick, 1827. *V.* aussi Meinecke, *Fragm. comicorum græcorum*, Berlin, 1840. L—H.

CRATIPPE, continuateur de Thucydide, dont il disait que les harangues nuisent à l'action et fatiguent le lecteur. Peut-être appartient-il à l'époque de grammairiens et de critiques qui commence à la mort d'Alexandre. *V. Fragm. historicor. græcorum* de Didot, 1848.

CRATIPPE, philosophe péripatéticien, ouvrit une école à Mitylène sa patrie. Il donna des consolations à Pompée après la bataille de Pharsale. Appelé par l'Aréopage à Athènes, il compta parmi ses disciples le fils de Cicéron et Brutus. Il avait écrit sur la divination et l'interprétation des songes.

CRATO, v. de Portugal (Alemtejo), sur une colline près de l'Ervedal, à 22 kil. O.-N.-O. de Portalègre; 3,000 hab. Ce fut le siége du grand-prieuré de l'ordre de Malte.

CRATO (Antoine, prieur de). *V.* ANTOINE.

CRATUMNUM, nom latin de CRAON.

CRATYLE, disciple du sophiste Protagoras, fut le maître de Platon, qui a donné son nom à l'un de ses dialogues. Il vivait au Ve siècle avant J.-C.

CRAU (LA), du celtique *craigh*, amas de pierres; vaste plaine couverte de cailloux, dans le dép. des Bouches-du-Rhône, entre le Rhône, les étangs des Martigues, la mer et les dernières collines des Alpes. Superf., 11 myriam. carrés. C'est le *Lapideus Campus* des Romains (*V.* ALBION). La Crau est traversée par le canal de Craponne, et contient des étangs considérables. On suppose que c'était une anse de la Méditerranée, dans laquelle se jetait la Durance. On cultive en quelques endroits, avec succès, la vigne et les arbres à fruits.

CRAVANT. *V.* CREVANT.

CRAVATE, ornement de cou qui remplaça, en France, la fraise espagnole vers le milieu du XVIIe siècle. Il fut emprunté aux Croates, qu'on nommait *Cravates*.

CRAVATE DE DRAPEAU. Dans le temps où l'écharpe faisait partie du costume militaire, c'était l'une des extrémités de celle du porte-drapeau, qu'il nouait au fer de lance de son drapeau. Il tournait le reste autour de lui pour mieux assujettir la hampe contre le vent ou les efforts de l'ennemi. Quand l'usage des écharpes fut proscrit, on en laissa au drapeau un simulacre qui fut alors appelé la Cravate.

CRAVATES ou CROATES, hommes de cavalerie légère allemande, employés depuis Louis XIII dans les armées françaises. Partagés en petites bandes, ils poussaient des reconnaissances, éclairaient la marche, combattaient en tirailleurs, et enlevaient les convois de l'ennemi. Louis XIV en fit un régiment, qu'il appela *Royal-Cravate*.

CRAVEN (Lady). *V.* ANSPACH (margravine d').

CRAWFORD (William-Henry), homme d'État, né en 1772 à Nelson-County (Virginie), m. en 1834. Orphelin de bonne heure, il se fit maître d'école pour nourrir sa mère. Après avoir étudié le droit, il débuta au barreau en 1779. Membre de la législature de la Géorgie en 1801, sénateur au congrès en 1807 et en 1811, il fut un partisan zélé de la guerre contre l'Angleterre, mais se sépara de la majorité du parti démocratique, en votant contre la loi d'embargo et en faveur de la création d'une banque nationale. Ambassadeur des États-Unis à Paris de 1813 à 1815, il fut ensuite, jusqu'en 1825, ministre des finances, et montra une grande connaissance des questions financières. Il termina ses jours dans la retraite, ayant refusé même la présidence. — Son neveu, William Crawford, a été gouverneur de l'État de Géorgie en 1845, et ministre de la guerre pendant la présidence du général Taylor en 1849.

CRAYER (Gaspard de), peintre flamand, né à Anvers en 1582, m. en 1669. Ses parents, qui étaient riches, purent développer avec soin ses talents d'artiste. Il surpassa bientôt son maître Coxie. Voyant la Belgique pleine de chefs-d'œuvre, il jugea inutile d'aller chercher des modèles en Italie. En 1607, il vint s'établir à Bruxelles, où il se fit recevoir dans la corporation des peintres. Il emprunta quelques secrets et quelques touches à Rubens, mais ne fut pas son imitateur. Comme il était fort laborieux et qu'il vécut longtemps, il est peu d'églises flamandes qui ne possèdent plusieurs de ses tableaux. Une sorte d'atmosphère rougeâtre distingue ses compositions : ses types féminins se rapprochent souvent de ceux qui furent en vogue au XVIIIe siècle parmi les peintres français. Crayer excellait dans la représentation des scènes de martyre. On estime parmi ses tableaux *la Résurrection de J.-C.*, *la Vierge intercédant pour les infirmes*, *le Centenier aux pieds de J.-C.*,

Ste Catherine enlevée au ciel (dans l'église St-Michel à Gand). La galerie de Munich possède une vaste composition, *la Vierge et l'enfant Jésus sur un trône*. Deux belles toiles, *l'Adoration des bergers* et *la Descente de croix*, sont au musée d'Anvers. A. M.

CRAYFORD, v. d'Angleterre (Kent), à 4 kil. O. de Dartford, sur le Cray; 2,000 hab. Victoire du saxon Hengist sur les Bretons.

CRÉANCES, *Credenze*, associations de citoyens, dans les républiques italiennes du moyen âge, pour défendre leurs droits; elles étaient analogues aux *ghildes* germaniques. Il y avait, par exemple, à Milan : la Créance de St Ambroise ou des *Paratici*, c.-à-d. des artisans, avec un tribun pour chef, et une bannière blanche et noire; la Créance de la Mota, composée des marchands et des arts libéraux; la Créance des Gaillards, formée de nobles. On trouvait de même les Créances de l'Albergo et de St-Georges à Chieri, de St-Eusèbe et de St-Etienne à Verceil, du Castel et des Solari à Asti.

CRÉBILLON (Prosper JOLYOT DE), né à Dijon en 1674, m. en 1762, le plus original et le plus tragique des poëtes qui se partagèrent l'héritage de Corneille et de Racine. Après avoir étudié chez les jésuites, il passa chez un procureur qui, devinant son aptitude, le poussa au théâtre plutôt qu'au palais. Crébillon, en effet, avait le génie tragique; il n'eut pas besoin de se modeler sur les deux maîtres de la scène pour conquérir une place honorable après eux. Malheureusement le goût et la mesure lui firent défaut : d'énergiques inspirations furent gâtées par la lecture des romans à grandes passions et à grandes aventures, et, trop souvent, le pathétique fit place à la déclamation, et le terrible à l'horrible. Le style, souvent incorrect et dur, ne rachetait pas ces défauts. Du reste, le poëte et l'homme ne faisaient qu'un chez lui; l'exaltation poétique et la rudesse de caractère dégénéraient en misanthropie, et la misanthropie en cynisme. Trop fier pour être courtisan, il n'obtint jamais d'autres faveurs, malgré sa pauvreté, qu'une pension de Mme de Pompadour. Crébillon donna tour à tour *Idoménée*, 1703; *Atrée et Thyeste*, 1707; *Electre*, 1708; *Rhadamiste et Zénobie*, 1711, qui eurent un grand succès. *Xerxès*, 1714, *Sémiramis*, 1717, *Pyrrhus*, 1726, réussirent moins. Eloigné de la scène par les premiers triomphes de Voltaire, il n'y revint qu'après un silence de 22 ans, et donna *Catilina*, 1748, et *le Triumvirat*, 1754. Excepté plusieurs parties d'*Atrée et Thyeste*, d'*Electre*, et surtout *Rhadamiste et Zénobie*, qui est le chef-d'œuvre de l'auteur, les autres tragédies sont à peu près tombées dans un juste oubli. Voltaire triompha de son rival en refaisant plusieurs de ses pièces, entre autres *Sémiramis* et *Catilina*. Crébillon avait été reçu à l'Académie Française en 1731. Les principales éditions de ses œuvres sont celles de l'Imprimerie royale, 1750, 2 vol. in-4°; de P. Didot, 1812, 3 vol. in-8°; de Renouard, 1818, 2 vol. in-8°; et de Parelle, 1828, 2 vol. in-8°. G. L.

CRÉBILLON (Claude-Prosper JOLYOT DE), fils du précédent, né à Paris en 1707, m. en 1771. Romancier sans beaucoup d'imagination, il eut assez d'esprit pour amuser par des romans licencieux une société qui riait volontiers de la peinture peu flattée de ses vices, et remporta des succès de scandale. Ses romans les plus connus sont : *Tanzaï et Neadarné*, 1734; *Lettres de la marquise* ***, 1732; *les Egarements du cœur et de l'esprit*, 1736, ouvrage achevé, dit-on, par sa femme, Mme Staford; *le Sopha*, 1745; les *Lettres athéniennes*, 1771. G. L.

CRÈCHES, maisons de charité où l'on prend soin des enfants âgés de moins de deux ans, dont les mères travaillent au dehors. Cette institution date de 1844; l'idée en appartient à M. Marbeau, alors adjoint au maire du 1er arr. de Paris. A la fin de 1845, il y avait 5 crèches à Paris; en 1852, on en comptait 25 dans le dép. de la Seine. On en a créé dans beaucoup de villes de France et de l'étranger.

CRÉCY, *Cressiacum*, *Carisiacum*, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 20 kil. N. d'Abbeville, sur la Maye; 1,361 hab. Les rois de la 1re race y avaient une résidence. Célèbre par une grande victoire des Anglais, commandés par Édouard III, sur le roi de France Philippe VI de Valois, le 26 août 1346. L'armée anglaise avait des *canons*, dont on fit usage pour la 1re fois. La forêt de Crécy servit longtemps de retraite à des bandes de voleurs.

CRÉCY, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. et à 12 kil. S. de Meaux, sur le Grand-Morin. Autrefois fortifié. Moulins à farine; comm. de charbon; 1,057 hab.

CRÉCY-SUR-SERRE, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. et à 16 kil. N. de Laon; 2,040 hab. Obtint une charte de commune en 1180.

CREDI (Lorenzo di), peintre, né à Florence en 1453, vivait encore en 1536. Il fut d'abord orfévre, puis étudia la peinture à l'école de Verocchio, où il eut pour condisciple Léonard de Vinci. Il excella à exécuter les madones et les saintes familles. Son coloris est plein de charme. On distingue parmi ses œuvres : une *Madone adorant l'enfant Jésus* et une *Nativité*, à Florence; une *Madeleine*, à Berlin; *la Vierge présentant Jésus à l'adoration de St Julien et de St Nicolas*, au musée du Louvre.

CREDILLUM, nom latin de CREIL.

CRÉDIT FONCIER. Sociétés de capitalistes instituées en France par décret présidentiel de 1852, dans le but de prêter des capitaux aux propriétaires fonciers. Elles furent d'abord locales, restreintes à des circonscriptions territoriales peu étendues, et durent avoir un capital de 200 millions de francs. Le prêt se faisait sur hypothèque, et chaque Société opérait sous la surveillance d'un commissaire du gouvernement. Les emprunteurs s'engageaient à servir à la Société, pendant 50 ans, une annuité de 5 p. 100 du capital prêté, laquelle comprenait l'intérêt, les frais d'administration, et l'amortissement. Un décret impérial de 1853 éleva l'annuité à 5, 95 p. 100. En 1854, un troisième décret fit du Crédit foncier une Société unique pour toute la France; la plaça sous l'autorité d'un gouverneur général, aux appointements de 40,000 fr., et de deux sous-gouverneurs avec chacun 20,000 fr. de traitement, tous trois nommés par l'Empereur. Ils doivent posséder, le gouverneur 200 actions de la Société, les sous-gouverneurs chacun 100. Les conditions du prêt furent aussi modifiées : il demeure hypothécaire, mais la Société règle le taux de l'intérêt sur le cours du jour, au moment où une affaire se conclut. Le prêt peut être ou à long terme, et remboursable par intérêts annuels comprenant l'amortissement; ou à courte échéance, remboursable intégralement en une fois. L'un ou l'autre mode est au choix de l'emprunteur. Le même décret porte qu'il sera établi des succursales dans les départements, et que plus tard, la Société pourra substituer au prêt en argent, le prêt en lettres de gage négociables. *V.* notre *Diction. des lettres, des sciences morales et politiques*, etc., au mot CRÉDIT.

CREDITON, v. d'Angleterre (Devon), à 11 kil. N.-O. d'Exeter, sur la Crede; 6,000 hab. Autrefois siége d'un évêché transporté à Exeter. Eglise anglo-saxonne.

CREDO, mot par lequel on désigne vulgairement le symbole des apôtres. Timothée, évêque de Constantinople, passe pour avoir le 1er prescrit de le dire à la messe, vers l'an 510. Le 3e concile de Tolède, tenu en 585, l'imposa à l'Espagne. L'usage de chanter le Credo, établi en France au temps de Charlemagne, ne fut adopté qu'en 1014 à Rome, où l'on se bornait auparavant à le lire.

CREDONIO, nom latin de CRÉON.

CREDONIUM, nom latin de CRAON.

CREECH (Thomas), savant anglais, né en 1659 à Blandford dans le comté de Dorset, se pendit en 1700, par désespoir d'amour selon les uns, par misère selon d'autres. Il a donné une traduction estimée en vers anglais du poëme de Lucrèce, Oxf., 1682, in-8°; une bonne édit. du même auteur, 1695, in-8°; des traductions assez médiocres d'Horace, de Théocrite, de Manilius, de quelques vies de Plutarque, etc.

CREEKS, CRIKS ou MUSKOHGES, peuplade indigène de l'Amérique du Nord, à l'O. du Mississipi, dans le centre et l'Est du Territoire Indien; ainsi nommés par les Anglais, de ce que leur territoire est coupé par une multitude de criques ou petites rivières (*creeks*). On en compte environ 25,000; ils cultivent le coton et le riz, et élèvent des bestiaux.

CREFELD. *V.* CREVELT.

CRÉHANGE ou CRIEHENGEN, petite v. (Moselle), sur la Nied, à 30 kil. E. de Metz; autrefois comté indépendant, enclavé dans la Lorraine, et relevant de l'empire d'Allemagne; adjugé à Louis XIV par la chambre de réunion de Metz en 1680, restitué lors de la paix de Ryswick, 1697, il ne fut incorporé à la France qu'en 1789.

CREIL, *Credillum*, ch.-l. de cant. (Oise), arr. et à 10 kil. N.-O. de Senlis, sur l'Oise; 3,551 hab. Station du chemin de fer du Nord, à l'embranchement de la ligne de St-Quentin. Résidence royale dès l'époque mérovingienne. On y voit encore quelques ruines du château réédifié par Charles V et qu'habita Charles VI. Fabrique importante de poterie, faïence fine, et boutons de porcelaine.

CRELL. *V.* CRYPTOCALVINISTES.

CRELLIUS (Jean), théologien socinien, né en 1590 à Helmetzhem près de Nuremberg, m. en 1633, fut pasteur à Cracovie. Ses principaux ouvrages sont : *De uno Deo*, 1631, in-8°, et 1639, in-4°; *Vindiciæ pro religionis libertate*,

1637, in-8°, dont la trad. française par Le Cène, 1687, fut ensuite retouchée par Naigeon sous ce titre : *De la tolérance dans la religion,* 1769, in-12. — Son petit-fils, Samuel Crellius, né en 1657, m. à Amsterdam en 1747, fut aussi un antitrinitaire, et soutint le socinianisme dans un livre intitulé : *Fides primorum christianorum*, Lond., 1697, in-8°.

CREMA, anc. *Forum Diuguntorum*, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. d'arrond. de la prov. de Crémone, sur la rive droite du Serio, à 40 kil. N.-O. de Crémone ; par 45° 21′ 47″ lat. N., et 7° 21′ 6″ long. E.; 9,000 hab. Évêché suffragant de Milan. Récolte de très-beau lin; dentelles, toiles et soieries. Cette ville fut fondée en 570 sous les Lombards ; en 1159, elle fut prise par Frédéric Barberousse. Les Français l'occupèrent après la bataille de Lodi, 1796.

CREMÈRE, auj. *Valca*, riv. d'Italie (Etrurie), petit affl. de la rive dr. du Tibre qui arrosait Véies. Sur ses bords les 306 Fabius périrent l'an 275 de Rome, 477 av. J.-C.

CREMESIA, nom latin de CREMS.

CRÉMIEU, *Crimiacum*, ch.-l. de cant. (Isère), arr. et à 32 kil. N.-O. de La Tour-du-Pin; 2,031 hab. Quelques vestiges d'un château où résidaient les dauphins de Viennois, et d'un couvent de bénédictins.

CRÉMIEU (édit de), règlement en 31 articles, donné par François Ier, pour régler la juridiction des baillis, sénéchaux, prévôts, châtelains et autres juges ordinaires, et déterminer les matières dont les uns et les autres devraient connaître.

CREMISANUM, nom latin de KREMSMUNSTER.

CREMNES, *Cremnæ*, anc. v. de la Sarmatie européenne, au S., sur la côte O. du Palus-Méotide; auj. *Marioupol*.

CRÉMONE, *Cremona*, v. forte du royaume d'Italie, au-dessous de l'embouchure de l'Adda dans le Pô, située à 73 kil. E.-S.-E. de Milan; par 45° 8′ 1″ lat. N., et 7° 41′ 22″ long. E.; 31,000 hab. Chef-lieu de province. Évêché suffragant de Milan. On y remarque la cathédrale achevée en 1309, et un campanile gothique de 123 mètres d'élévation ; plusieurs églises renferment de belles peintures. Fabriques de soieries. Ses manufactures d'instruments à cordes furent célèbres aux XVIIe et XVIIIe siècles, et ceux des facteurs Amati, Stradivarius, Guarneri, sont toujours recherchés à des prix très-élevés. — Cette ville est très-ancienne ; c'est une des premières colonies romaines de la Gaule cisalpine; l'amphithéâtre qu'on y bâtit était de proportions colossales. Ayant adopté le parti de Brutus, elle fut prise par Octave, qui divisa son territoire entre ses vétérans ; elle fut encore saccagée pendant la lutte entre Vitellius et Vespasien. Au XIIe siècle, elle fut divisée et ensanglantée par les factions des Guelfes et des Gibelins, puis réunie au duché de Milan. En 1702, le prince Eugène la prit aux Français et y fit prisonnier le maréchal de Villeroi. Conquise par les Français en 1796 et 1800, elle fut jusqu'à la fin du 1er empire français, en 1814, le ch.-l. du dép. du Haut-Pô. — La province de Crémone, entre celles de Brescia à l'Est, de Bergame au Nord, de Milan à l'Ouest et de Parme au Sud, a une superficie de 214,800 hect., et une population de 339,641 hab. Sol fertile en lins, huiles et vins ; bétail abondant.

CREMONINI (César), né en 1550 à Cento dans les États de l'Église, m. en 1631, enseigna la philosophie à l'université de Padoue pendant plus de 40 ans. Il professait les doctrines d'Aristote, et fut accusé de matérialisme et d'athéisme. Ses écrits sont devenus rares ; on cite : *Diatyposis naturalis Aristotelicæ philosophiæ; Contemplationes de animâ; De sensibus et facultate appetitivâ.* Il a composé aussi la *Pompe funèbre*, et autres poëmes pastoraux.

CREMS ou KREMS, *Cremesia*, v. des États autrichiens (Basse-Autriche), à 61 kil. O.-S.-O. de Vienne, près de l'embouchure de la Crems dans le Danube; 7,000 hab. Poudrière impériale. Moutarde renommée. Gr. comm. de vins.

CREMUTIUS. *V.* CORDUS.

CRÉNÉES (du grec *krênê*, fontaine), nom donné aux nymphes des fontaines ou Naïades.

CRÉNEQUINIERS ou CRANEQUINIERS, cavaliers armés d'une arbalète, et portant, pour la tendre, à leur ceinture, un *crénequin*, outil en forme de pied de biche. La maison militaire des rois de France comprit des crénequiniers jusqu'au règne de François Ier.

CRÉNIDES, nom primitif de Philippes, ville de Macédoine.

CRÉOLES (de l'espagnol *criollos*), nom que les nègres exportés d'Afrique au XVIe siècle donnaient à leurs enfants nés dans le Nouveau Monde, et que les Espagnols appliquèrent aux hommes nés en Amérique de parents blancs.

CRÉON, prince thébain, frère de Jocaste, s'empara du trône de Thèbes après la mort de Laïus. Il promit la couronne et la main de sa sœur à celui qui expliquerait les énigmes du sphinx. Œdipe y réussit, devint roi, et épousa Jocaste, sans savoir qu'elle fût sa mère. Quand Étéocle et Polynice se furent entre-tués, Créon devint régent du fils d'Étéocle, et défendit sous peine de mort de rendre à Polynice les derniers devoirs. Antigone, sœur de l'infortuné, brava cette défense, et périt victime de sa piété ; Hémon, fils de Créon, épris d'Antigone, se tua sur son tombeau, et Créon lui-même mourut peu de temps après de la main de Thésée. — Un autre Créon, roi de Corinthe, fut père de Créuse, femme de Jason. L—H.

CRÉON, *Credonio*, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 20 kil. S.-E. de Bordeaux; 764 hab. Autrefois ch.-l. de la prévôté dite de l'*Entre-deux-mers*. Les seigneurs de Craon ayant occupé, par suite de leur alliance avec les rois d'Angleterre, des charges éminentes auprès de ces princes, on trouve plusieurs fois leurs noms parmi ceux des sénéchaux de Guienne; ce nom était en latin : *de Credonio*. C'est à cette famille que la ville de Créon doit sa dénomination, sinon son origine.

CRÉPI (Pays de). *V.* KERRAPAY.

CREPICORDIUM, nom latin de CRÈVECŒUR.

CRÉPIDE, *Crepida*, chaussure grecque, portée aussi par les Romains, est la même à peu près que la Solea. (*V. ce mot.*) C. D—Y.

CRÉPIN et CRÉPINIEN (Saints), étaient frères ; ils annoncèrent l'Évangile dans les Gaules, et s'arrêtèrent à Soissons où ils exercèrent la profession de cordonnier ; ils souffrirent le martyre sous Maximien, vers 287. Les cordonniers les ont choisis pour patrons; la cathédrale de Soissons fut bâtie au VIe siècle sous leur invocation. Fête, le 25 octobre. Une association ou communauté religieuse des *frères cordonniers*, fondée à Paris, en 1645, par l'allemand Michel Buch, supprimée à la révolution de 1789, reparut sous la Restauration, mais fut bientôt dissoute.

CRÉPIN (LE), anc. petit pays de France (Bourbonnais), où se trouvait St-Germain-en-Crépin, cant. de Cusset (Allier).

CREPSA, nom. anc. de CHERSO.

CRÉPY. *V.* CRESPY.

CRÉQUI (maison de). Cette famille, originaire de l'Artois, remontait, dit-on, au IXe siècle. Elle forma les diverses branches des seigneurs de Canaples, de Heilly, de Bierback, etc. La branche aînée, dite des *sires de Créqui*, se fondit en 1543 avec la maison de Blanchefort, d'où sont sortis les ducs de Créqui et les princes de Poix, remplacés ensuite dans leurs principautés par la maison de Noailles. Voici les membres les plus illustres de la maison de Créqui :

CRÉQUI (Jacques de), dit *de Heilly*, connu sous le nom de *maréchal de Guyenne*, commanda l'armée de Jean sans Peur contre les Liégeois révoltés, 1408, fut nommé lieutenant général du roi en Guyenne, 1413, tomba entre les mains des Anglais, s'en échappa assez à temps pour combattre à Azincourt, y fut repris, et mis à mort, 1415.

CRÉQUI (Jean V de), seigneur de Canaples, fut l'un des 24 chevaliers de la Toison d'or créés par le duc de Bourgogne Philippe le Bon en 1429. Il défendit Paris, pour les Anglais, contre Jeanne d'Arc, 1430, et se trouva au siége de Compiègne. Plus tard, il servit sous Charles le Téméraire, et mourut en 1473.

CRÉQUI (Antoine de), seigneur de Pont-Remi, commanda l'artillerie française à la bataille de Ravenne, 1512, défendit Térouane contre Henri VIII et Maximilien, 1513, se distingua à Marignan, 1515, à la retraite de la Bicoque, 1522, et fut tué en 1523 en défendant Hesdin contre les Anglais et les Espagnols.

CRÉQUI (Charles Ier de), seigneur de Blanchefort et de Canaples, prince de Poix, lieutenant général en Dauphiné, pair et maréchal de France, épousa successivement Madeleine et Françoise de Bonne, filles du fameux duc de Lesdiguières, au titre duquel il succéda. Ses duels avec D. Philippin, bâtard de Savoie, firent beaucoup de bruit. Il obtint, après Crillon, le régiment des gardes-françaises, fut créé maréchal de France en 1622, se signala au pas de Suse et à la prise de Pignerol, 1630, battit les Espagnols sur les bords du Tessin, 1636, et fut tué devant le fort de Crême dans le Milanais, 1638. On a conservé en mss. ses *Négociations* à Rome pour solliciter le divorce de Gaston d'Orléans.

CRÉQUI (François DE), maréchal de France, petit-fils du précédent, fut un des grands capitaines de son temps. Il battit le prince de Ligne qui venait au secours de Lille assiégée par Louis XIV en 1667, fut nommé maréchal de France l'année suivante, enleva au duc de Lor-

raine ses Etats en 1670, s'attira une disgrâce par son refus de servir sous Turenne dont il était jaloux, prit le commandement de l'armée du Rhin après la mort de ce grand homme, fut battu à Consarbrück, 1675, mais contribua, par ses campagnes de 1677 et 1678, où il fut vainqueur près de Kochersberg, de Rhinfeld, de Gegenbach, et prit Fribourg et Kehl, à la conclusion de la paix de Nimègue. Son dernier exploit fut la prise de Luxembourg, 1684. Il mourut en 1687. Villars fut son élève.

CRÉQUI (Charles II, duc de), frère du précédent, prince de Poix, gouverneur de Paris, était ambassadeur à Rome, lorsque la garde corse y insulta les Français en 1662. Il mourut en 1687, peu de jours après son frère.

CRÉQUI-MANERBE (Jacques-Ch., marquis de), assista à la bataille de Fontenoy, 1745, fut fait lieutenant général en 1748, et mourut en 1771. On a de lui une *Vie de Catinat,* Amst., 1772.

CRÉQUI (Anne Lefèvre-d'Auny, marquise de), mariée au précédent. Née en 1714, m. en 1803, elle réunissait la bonne société de Paris dans ses salons. On a publié d'elle : *Lettres inédites adressées à Senac de Meilhan,* 1782-89, Paris, 1856, in-12; « ce ne sont le plus souvent que des billets, dit M. Sainte-Beuve, mais ce sont des billets parlants; on n'a nulle part mieux le ton de la conversation qui se faisait l'instant d'avant ou l'instant d'après. » Des *Souvenirs,* mis sous son nom, Paris, 1834-35, 7 vol. in-8°, sont apocryphes, et n'imitent ni ses sentiments ni son esprit.

CRÉQUI, vge (Pas-de-Calais), arr. et à 28 kil. de Montreuil-sur-Mer; 1,360 hab. Ruines du château qui fut le berceau de la famille de Créqui éteinte en 1801.

CRESCENTINI (Girolamo), célèbre sopraniste, né près d'Urbin en 1769, m. à Naples en 1846. Entra au théâtre en 1788, et excella dans les opéras de *Julio Sabino, Roméo et Juliette,* et *Sémiramis.* Napoléon le retint à Paris de 1806 à 1812. Crescentini a composé un recueil remarquable de vocalises et quelques morceaux de chant. B.

CRESCENTINO, v. du roy. d'Italie (prov. de Novare), à 21 kil. O.-S.-O. de Verceil, près du confluent de la Dorea-Baltea et du Pô; 7,299 hab. Abbaye de St-Gennaro, fondée au VIII^e siècle.

CRESCENTIUS ou CENTIUS, fils de Theodora la jeune et tige de la famille des Cenci, fut à Rome, dans la seconde partie du X^e siècle, le chef du parti italien et républicain, ennemi des Allemands, tyran des papes, ambitieux avant tout. Maître du château Saint-Ange dès 966, il excita des soulèvements à trois reprises. En 973, il fit emprisonner et bientôt étrangler le pape Benoît VI, qui soutenait les droits du saint-siége et de l'empire; mais il fut chassé par le parti impérial avec son antipape Boniface VII. En 987, il força à la fuite Jean XVI, qu'il engagea ensuite à revenir, et dont sa fille épousa le neveu, prit avec les noms de patrice et de consul l'autorité souveraine qu'avaient exercée ses cousins Albéric et Octavien, et conserva cette puissance jusqu'à la mort de Jean, 996. Il la perdit alors un instant, quand Othon III eut fait nommer son cousin Grégoire V; mais dès 997, il s'entendit avec les Grecs contre ce pontife allemand, qui pourtant avait plaidé sa cause auprès de l'empereur, le chassa de Rome, et y reprit l'autorité avec un antipape italien, Jean XVII. Assiégé par Othon dans le château Saint-Ange, il se rendit sur parole et fut exécuté, 998. Sa femme Stéphanie le vengea en empoisonnant Othon. R.

CRESCENZI (Pierre), en latin *Petrus de Crescentiis,* né à Bologne en 1230, fut le restaurateur de l'agronomie chez les Italiens. A la demande de Charles II, roi de Sicile, il écrivit, en adoptant à peu près l'ordre de Columelle, un livre intitulé *Ruralium commodorum lib.* XII, dont la plus anc. édit. est de 1471, Augsb., in-fol., et dont la trad. italienne, faite au XIV^e siècle, a été imprimée à Florence, 1478. Charles V l'avait fait traduire en franç. dès 1373, et ce ms. existe encore. On trouve cet ouvrage dans les *Scriptores rei rusticæ* de Gessner, Leipzig, 1736, 2 vol. in-4°. Crescenzi s'est servi des travaux des anciens, et a appuyé ses principes sur des expériences personnelles.

CRESCENZI (Giovanni-Battista), architecte et peintre, né à Rome en 1595, m. en 1660 ou 1665, fut appelé en Espagne par Philippe III, construisit la chapelle sépulcrale de l'Escurial, magnifique travail qui lui valut de Philippe IV les titres de grand de Castille et de marquis *della Torre.* Comme peintre, il fit surtout des tableaux de fleurs.

CRESCIMBENI (Jean-Marie), littérateur italien, né en 1663 à Macerata près d'Ancône, m. en 1728, fut, en 1690, l'un des fondateurs et le président de l'Académie des *Arcades,* qui devait combattre l'école de Marini. Clément XI et Benoît XII lui accordèrent de riches bénéfices. A la fin de sa vie, il entra dans la société de Jésus. On a de lui : *Rime* ou poésies diverses, 1695; *Histoire de la poésie vulgaire,* Rome, 1698, in-4°, ouvrage qui manque de critique et de vues nouvelles, mais où l'on trouve, au milieu de détails prolixes, une foule de matériaux précieux; *Commentaires sur l'histoire de la poésie vulgaire,* Rome, 1702-11, 5 vol. in-4°; *Vies des poëtes provençaux,* trad. de Nostradamus, 1722, in-4°; *Histoire des Arcades,* 1709 et 1711, in-4°, etc.

CRESPHONTE, un des chefs Héraclides qui dirigèrent l'invasion dorienne dans le Péloponèse, 1104 av. J.-C. Après la conquête, il reçut en partage la Messénie, et régna à Sténycláros.

CRESPI (J.-B.), peintre, dit *il Cerano* du nom de sa patrie, né en 1557, m. en 1633, étudia à Rome et à Venise, et fut directeur de l'Académie de Milan. Ses principaux tableaux sont : le *Baptême de St Augustin* à St-Marc, le *Rosaire* à St-Lazare, et *St-Charles et St-Ambroise* à St-Paul. Il est inégal, mais toujours franc; ses figures sont tourmentées.

CRESPI (Daniel), fils du précédent, né à Milan en 1590, m. en 1630, élève de Procaccini, excella dans l'art de distribuer les figures, de rendre les attitudes, d'exprimer les sentiments; son coloris est plein de vigueur. On cite de lui : la *Déposition de croix* dans l'église de la Passion, *St-Paul* et *St-Antoine* à San-Vittore al Corpo, la *Lapidation de St Etienne* au musée Brera, l'*Histoire de St Bruno,* suite de fresques à la Chartreuse de Carignan, et d'autres fresques à la Chartreuse de Pavie. D. Crespi se rapproche du Titien dans les portraits.

CRESPI (Joseph-Marie), peintre et graveur, né à Bologne en 1665, m. en 1747, surnommé *l'Espagnol* à cause de sa manière élégante de s'habiller, fut élève de Cignani. Il étudia beaucoup les Carraches et le Corrège, dont il faisait des copies parfaites. Ses compositions sont bizarres : même dans les sujets sérieux, il place quelque détail qui fait rire. Il recherche les raccourcis, met beaucoup de figures dans un petit espace, a un style maniéré. Du reste, bon coloriste, il rend bien les effets de lumière. On distingue, parmi ses œuvres : les *Sept Sacrements,* la *Cène,* au palais Sampieri de Bologne; la *Maîtresse d'école,* un *Abbé écrivant sous l'inspiration de la Ste Vierge,* au Louvre. Crespi a fait aussi quelques gravures à l'eau-forte, telles que le *Massacre des Innocents.* — Son fils Louis Crespi composa la *Felsina pittrice* et d'autres ouvrages d'art, où il relevait les défauts de son temps avec une hardiesse qu'on ne lui pardonna pas. B.

CRESPINO, brg des Etats autrichiens (Vénétie), délégation et à 13 kil. S.-E. de Rovigo, sur la rive gauche du Pô; 4,000 hab.

CRESPY-EN-LAONNAIS, *Crispeium,* vge (Aisne), arr. et à 10 kil. N.-O. de Laon; 1,636 hab. Erigé en commune en 1184, et jadis fortifié. Un traité y fut conclu le 18 sept. 1544 entre Charles-Quint et François I^{er}; le roi de France s'engageait à rendre les places du Piémont, et renonçait à tous droits sur l'Aragon, le royaume de Naples, les comtés de Flandre et d'Artois, la Gueldre et le Zutphen, et devait rendre au duc de Savoie ses possessions, excepté Pignerol et Montmélian; l'empereur évacuait la Champagne, et renonçait à tous droits sur le duché de Bourgogne et ses dépendances; une fille ou une nièce de Charles-Quint devait épouser le duc d'Orléans, 2^e fils de François I^{er}, et lui apporter en dot la Flandre et la Franche-Comté ou le duché de Milan. Les deux monarques faisaient alliance contre les Turcs.

CRESPY ou CRÉPY-EN-VALOIS, ch.-l. de cant. (Oise), arr. et à 24 kil. E. de Senlis. Autrefois place forte et capit. du Valois; 2,435 hab. Fabr. de gros fils et de toiles.

CRESSIACUM, nom latin de CRÉCY.

CRESSIER-SUR-MORAT, vge de Suisse, dans le canton et près de Fribourg; 320 hab. On y voit une chapelle construite en 1476 en l'honneur des Suisses tués à Morat.

CRESSY (Hugues-Paulin), historien, né en 1605 à Wakefield, m. en 1674, fut conduit, par dégoût pour le fanatisme puritain, à se faire catholique, 1646, entra chez les bénédictins anglais de Douai, où il prit le nom de *Serenus,* et accepta la place de chapelain à la cour de Charles II après la Restauration. On a de lui une *Histoire de l'église d'Angleterre,* pleine de recherches curieuses, mais où il faut se mettre en garde contre d'incertaines traditions; une partie seulement en a été publiée, Rouen, 1668, in-fol.; le reste est en ms. à la Biblioth. de Douai. B.

CREST, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. et à 39 kil. O. de Die, sur la rive dr. de la Drôme; 3,990 hab. Filat. de coton et de soie. Fabr. de lainages, de sucre de betterave; teintureries. Comm. de truffes. Son château, situé sur la crête (*crista*) de la colline, était autrefois la clef de la vallée de la Drôme, et l'orgueil des comtés de Diois et de Valenti-

nois. Il résista à Simon de Montfort pendant la guerre des Albigeois, à Lesdiguières en 1576, et fut démoli en 1627. La tour, qui subsiste seule, servit de prison d'Etat jusqu'à la Révolution; elle a été caserne, maison de correction, prison militaire. Avant 1789, Crest était le siége d'une sénéchaussée; ses consuls avaient place aux Etats particuliers de la province.

CREST (la bergère de). *V.* BERGÈRE.

CRESTIN (Guill.), poëte français du XVIe siècle, dont le vrai nom était Dubois, fut trésorier de la Ste-Chapelle de Vincennes, puis chantre de celle de Paris. Chargé par François Ier d'écrire l'histoire de France, il composa *Douze livres de chroniques* en vers, conservés en ms. à la Biblioth. impériale de Paris. On a imprimé ses *Chants royaux*, Paris, 1527 et 1723, in-8o. Crestin a été loué par tous ses contemporains, excepté Rabelais, qui le désigne sous le nom de *Raminagrobis*.

CRÉSUS, dernier roi de Lydie, de la race des Mermnades, né vers 591 av. J.-C., succéda en 560 à son père Alyatte II. Il acheva la soumission des colonies grecques de l'Asie Mineure, conquit la Pamphylie, la Phrygie jusqu'à l'Halys, et attira à sa cour les poëtes et les philosophes. Suivant une tradition justement contestée, il aurait cherché à éblouir par ses trésors l'athénien Solon, qui l'avertit que nul homme ne peut être appelé heureux avant sa mort. Il perdit, en effet, l'un de ses fils, Atys, tué par mégarde dans une chasse. L'autre devint muet. Poussé, par une fausse interprétation d'un oracle de Delphes et par des liens de famille, à venger le roi des Mèdes Astyage, renversé par son petit-fils Cyrus, il perdit la bataille de Thymbrée, 548, n'échappa à la mort, dans le sac de Sardes, que par un cri de son fils dont la langue fut déliée par la frayeur, et fut condamné à périr sur le bûcher. Le souvenir des avis de Solon lui revint au moment de mourir; Cyrus, qui l'entendit prononcer 3 fois le nom de ce législateur, lui en demanda le motif, et, saisissant dans sa réponse une frappante leçon sur l'instabilité des grandeurs humaines, lui fit grâce de la vie, et l'admit au nombre de ses conseillers. Crésus accompagna plus tard Cambyse en Égypte, et faillit être victime d'un de ses caprices sanguinaires. On ne sait ce qu'il devint ensuite. B.

CRÈTE, auj. *Candie*, île de la Méditerranée, célèbre dans la Fable et dans l'histoire ancienne. On y plaçait un labyrinthe construit par Dédale; le mont Ida était le berceau de Jupiter. La Crète eut, dit-on, 100 villes; de là le surnom d'*Hécatompolis* qu'on lui appliqua: les principales étaient Gortyne, Cnosse, Cydonie, Rhythymna, Minoa, etc. Les premiers habitants s'appelèrent *Étéocrètes* et *Cydoniens*; au milieu d'eux vinrent s'établir des Pélasges, des Hellènes achéens, éoliens et doriens, des Phéniciens: mais l'élément dorien domina. Des *Dactyles* de Phrygie arrivèrent au XVe siècle av. J.-C., prirent le nom de *Curètes*, et civilisèrent les races antérieures. Au XIVe siècle, la forme monarchique avait prévalu dans le gouvernement, et les Crétois s'adonnaient à la marine. Minos détruisit la piraterie dans la mer Égée, s'empara des Cyclades, et imposa à toute la Crète un code de lois, où l'on a prétendu que Lycurgue avait puisé plus tard. Parmi ses successeurs figure Idoménée, qui prit part à la guerre de Troie. La royauté fut abolie au VIIIe siècle; les querelles qui s'élevèrent entre les diverses républiques leur firent bientôt sentir le besoin d'une nouvelle législation, qui leur fut donnée par Onomacrite (*V. ce nom*). La Crète n'a joué aucun rôle dans les affaires de la Grèce: l'anarchie dans les cités, la guerre entre Cnosse et Gortyne, des différends avec les Rhodiens pour cause de piraterie, furent les faits permanents de son histoire. Elle fournissait aux pays voisins d'habiles archers. Elle était célèbre par ses forêts de cèdres, de cyprès et de myrtes, ses récoltes abondantes en vins, huiles et blés, ses plantes médicinales. Mais ses habitants avaient, comme les Cappadociens et les Ciliciens, une déplorable réputation de perfidie. Attaquée par les Romains pour avoir accueilli les pirates de Cilicie, dévastée par Antoine, père du triumvir, elle fut réduite en 67 par Métellus *Creticus*. La Crète, sous Auguste, fut une des provinces sénatoriales; sous Constantin, elle fit partie de la préfecture d'Illyrie. Rattachée à l'empire d'Orient après Théodose, elle subit le joug des Arabes en 823 ap. J.-C. (*V.* CANDIE). Sur les antiquités et l'histoire de la Crète, *V.* Pashley, *Travels in Creta*, Cambridge, 1837, 2 vol.; et Churmuzis, *Krētica*, Athènes, 1842. B.

CRÈTE (Mer de). Bassin de mer compris entre l'île de Crète au S., la Grèce au N.-O., et la mer Égée à l'E. Il fait auj. partie de l'Archipel grec.

CRÉTEIL, vge (Seine), arr. de Sceaux, à 11 kil. S.-E. de Paris. Pont de chaînes suspendu, sur la Marne; 1,071 habit. Atelier monétaire sous les Mérovingiens.

CRÉTENET (Jacques), né en 1604 à Champlitte en Franche-Comté, m. à Montluel en 1666, a fondé la congrégation des Joséphistes.

CRETET (Emmanuel), né à Pont de Beauvoisin en 1747, m. en 1809. Partisan sage de la Révolution, il devint membre du Conseil des Anciens en 1795, où il s'occupa surtout des lois de finances et d'administration, et présenta la plupart des lois sur le système métrique. Nommé conseiller d'État après le 18 brumaire, puis directeur des ponts et chaussées, il devint gouverneur de la Banque, et enfin ministre de l'intérieur. Ce fut sous son administration que l'on commença la plupart des grands travaux qui ont illustré le règne de Napoléon Ier.

CRÉTINS. *V.* CAGOTS.

CREULLY, ch.-l. de cant. (Calvados), sur la rive dr. de la Seule, arr. et à 18 kil. N.-O. de Caen; 984 hab. Autrefois ch.-l. d'un doyenné rural, d'une baronnie et d'une sergenterie. Église romane; château fort très-ancien, avec quelques additions du XVIe siècle. Beaucoup de médailles romaines ont été trouvées dans le hameau voisin du Bourgay.

CREUS (Cap de), à l'extrémité N.-E. de l'Espagne, formant la limite O. du golfe du Lion; par 42° 19' 14" lat. N., et 0° 59' 10" long. E.

CREUSE, *Crosa*, riv. de France, prend sa source au Mas d'Artigues (départ. de la Creuse), arrose les départ. de l'Indre et d'Indre-et-Loire, en passant par Felletin, Aubusson, Argenton, St-Gauthier, Le Blanc, La Roche-Pozay, La Guerches, La Haye-Descartes, et se jette dans la Vienne. Cours de 270 kil., navigable sur 8, flottable sur 134, souvent encaissé dans des roches escarpées.

CREUSE (LA), départ. du centre de la France, ch.-l. Guéret; formé de la Hte-Marche et de parties du Poitou, du Bourbonnais, du Limousin et du Berry; situé entre les dép. de l'Indre et du Cher au N., de l'Allier et du Puy-de-Dôme à l'E., de la Corrèze au S., de la Hte-Vienne à l'O. Superf., 558,341 hect.; pop., 270,055 hab. Arrosé par la Creuse, le Cher, le Thorion, le Chavanon et la Gartempe. Couvert de montagnes peu élevées et se rattachant à celles d'Auvergne. Climat froid et humide. Sol peu fertile, excepté dans quelques vallées; peu de céréales, châtaignes, fruits. Élève de bétail et d'abeilles. Beaucoup de gibier. Industrie peu étendue: célèbre manufacture de tapis à Aubusson et à Felletin; lainages, cuirs, etc. Émigration annuelle très-considérable, principalement d'ouvriers maçons, paveurs, tailleurs de pierre, charpentiers, scieurs de long, couvreurs, peigneurs de chanvre, partant en mars pour revenir en décembre. Dépend de l'évêché et de la cour impériale de Limoges.

CRÉUSE, fille d'Érechthée, roi d'Athènes, épousa Xuthus, un des fils d'Hellen, et devint mère d'Achæus et d'Ion. — Fille de Créon, roi de Corinthe. Fiancée à Jason, elle fut poursuivie par la vengeance de Médée, qui lui envoya, comme présent de noces, une boîte d'où sortit une flamme qui la dévora. — Fille de Priam et d'Hécube, épouse d'Énée et mère d'Ascagne. Elle disparut en fuyant avec son mari pendant le sac de Troie.

CREUTZ (Gust.-Phil., comte de), homme d'État suédois, né en 1726 en Finlande, m. en 1785. Illustré par quelques poésies, admis dans l'intimité de la reine Ulrique, précepteur du prince Adolphe-Frédéric en 1757, il reçut les ambassades de Madrid, 1763, et de Paris, 1772, se lia particulièrement avec Marmontel et Grétry, et signa avec Franklin, 1783, un traité d'amitié et de commerce entre les États-Unis et la Suède. Il fut, à la fin de sa vie, ministre des affaires étrangères, sénateur, et chancelier de l'université d'Upsal. Sa bibliothèque, acquise par Gustave III, est au château de Haga. Ses poëmes ont été imprimés avec ceux de Gyllenborg son ami, Stockholm, 1795 et 1812.

CREUTZBOURG. *V.* KREUZBURG.

CREUTZNACH. *V.* KREUZNACH.

CREUZÉ-LATOUCHE (Jacques-Antoine), né à Châtellerault en 1749, m. en 1800, s'occupa d'économie rurale. Nommé à la Constituante et à la Convention, il se tint parmi les *modérés* et les *circonspects*, vota la détention de Louis XVI et son bannissement à la paix, se distingua à l'Assemblée après le 9 thermidor, parla sur les grandes questions au Conseil des Anciens, eut une grande influence dans le Conseil des Cinq-Cents, et mourut sénateur. Creuzé-Latouche était de l'Académie des Sciences morales et politiques. Son principal ouvrage est une *Description topographique du district de Châtellerault*, in-8o, 1790. J. T.

CREUZÉ DE LESSER (Auguste), littérateur, né à Paris en 1771, m. en 1839. Payeur des rentes jusqu'en 1789,

puis secrétaire du consul Lebrun, secrétaire de légation à Parme, sous-préfet à Autun, membre du Corps législatif, il fut encore, sous la Restauration, préfet à Angoulême et à Montpellier. On a de lui : une agréable imitation du *Seau enlevé* de Tassoni; un poëme de la *Table ronde*, qui fit sa réputation; deux poëmes médiocres d'*Amadis* et de *Roland*; une traduction libre du *Romancero espagnol*; une imitation en vers du *Dernier homme*, de Grainville, Paris, 1831, 2e édition, 1832; deux jolies comédies en 3 actes, l'une en prose, *la Revanche*, avec Roger, l'autre en vers, *le Secret du ménage*; deux opéras comiques pleins de gaieté, *M. Deschalumeaux*, et *le Nouveau Seigneur de village*, etc.

CREUZOT (LE), vge (Saône-et-Loire), arr. et à 21 kil. S.-S.-E. d'Autun; 22,398 hab. Exploitation de houille très-importante; le bassin houiller du Creuzot et de Blanzy produit par an plus de 2 millions de quintaux métriques de charbon. Fonderies, forges à l'anglaise; fabriques de fer et de tôle pour les usages de l'industrie, de rails pour les chemins de fer; construction de machines à vapeur pour la navigation, et de locomotives pour les chemins de fer, etc., etc. Cette usine, fondée en 1774, est une des plus belles et les plus importantes en ce genre que possède la France. Un chemin de fer de 10 kil. conduit du Creuzot au canal du Centre.

CREVANT ou CRAVANT, *Crevenium*, *Crapentum*, brg (Yonne), arr. et à 19 kil. S.-E. d'Auxerre, sur la rive dr. de l'Yonne; 1,272 hab. Les Français et les Écossais y furent battus par les Anglais, 1423. Restes d'anciennes tours et d'une enceinte murale.

CRÈVECŒUR (Jacques de), conseiller et chambellan du duc de Bourgogne Philippe le Bon, m. vers 1441. Il fut fréquemment employé aux négociations diplomatiques; ainsi on le voit au traité d'Arras, 1435, et au congrès de Gravelines, 1439.

CRÈVECŒUR (Phil. de), fils du précédent, fut conseiller intime de Charles le Téméraire. Il se signala à la bataille de Montlhéry, 1465, et au siége de Liége, 1468. Mais, après la mort de son maître, au lieu de demeurer fidèle à sa fille Marie de Bourgogne, il se vendit à Louis XI, lui livra Arras, et commanda les Français à Guinegate, 1479. Toujours en faveur malgré sa défaite, il signa comme plénipotentiaire le traité d'Arras, 1482. Gouverneur de la Picardie sous Charles VIII, il s'empara de St-Omer et de Térouane, fut nommé maréchal de France en 1492, conclut la paix d'Étaples avec l'Angleterre, s'opposa à l'expédition d'Italie, et mourut en 1494. B.

CRÈVECŒUR (J.-Hector Saint-John de), agronome, né à Caen en 1731, m. en 1813. Il exerça ses talents comme agronome, d'abord aux environs de New-York. Revenu en France après une absence de 27 ans, il publia des *Lettres d'un cultivateur américain*, 2 vol. in-8o, Paris, 1784; 2e édit., 3 vol. in-8o, Paris, 1787. On y trouve sur les mœurs, l'industrie et le commerce des Américains, des détails pleins d'intérêt, mais quelquefois un peu romanesques.

CRÈVECŒUR, ch.-l. de cant. (Oise), arr. et à 35 kil. N.-O. de Clermont; 2,292 hab. Fabr. d'alépines, mérinos, mousselines-laine, bonneterie. Château remarquable.

CRÈVECŒUR, *Crepicordium*, *Cordolium*, vge (Nord), arr. et à 10 kil. S. de Cambrai, sur la rive dr. de l'Escaut; 2,491 hab. Il s'appelait *Vincy*, quand Charles-Martel y battit les Neustriens en 717.

CREVELT ou CREFELD, v. de la Prusse rhénane, à 17 kil. N.-N.-O. de Dusseldorf, sur le Rhin; 50,562 hab. Fabr. importantes de soieries et velours, lainages, cotons, toiles. Défaite du comte de Clermont par Ferdinand de Brunswick, 23 juin 1758. Cette ville a prospéré depuis l'arrivée des réfugiés français après la révocation de l'édit de Nantes. Sous Napoléon Ier, elle fut une sous-préfecture du département de la Roër.

CREVENIUM, nom latin de CREVANT.

CREVIER (J.-B.-Louis), historien, né à Paris en 1693, m. en 1765, était fils d'un ouvrier imprimeur, et professa la rhétorique au collége de Beauvais. Il continua l'*Histoire romaine* de Rollin son maître, et en publia les 8 derniers volumes. Son travail est exact, mieux distribué que celui de Rollin, mais le style en est sec et lourd. L'*Histoire des empereurs jusqu'à Constantin*, 1750-56, 6 vol. in-4o; ou 9 vol. in-8o, Paris, 1828, avec les mêmes mérites et les mêmes défauts; elle a popularisé une partie difficile et peu connue de l'histoire. On a encore de Crevier une *Histoire de l'Université de Paris jusqu'en 1600*, Paris, 1761, 7 vol. in-12, abrégé d'une compilation de Du Boulay; *Trois lettres sur le Pline du P. Hardouin*, 1725, in-4o; une édit. de *Tite-Live*, 1748, 6 vol. in-4o, avec notes judicieuses et savantes; de faibles et superficielles *Observations sur l'esprit des Lois*, qui lui attirèrent l'animadversion de Voltaire; des *Remarques sur le Traité des Etudes* de Rollin, 1760, in-12; une *Rhétorique française*, 1765, 2 vol. in-12, encore estimée. B.

CREVILLENTE, v. d'Espagne, prov. et à 28 kil. S.-O. d'Alicante (anc. prov. de Valence); 7,200 hab.

CREWKERNE, v. d'Angleterre (Somerset), à 25 kil. S.-E. de Taunton; 3,800 hab. Belle église gothique. Fabr. de toiles à voile et bonneterie.

CRI D'ARMES. C'était, au moyen âge, tout à la fois un cri de ralliement destiné à faire reconnaître les amis dans la mêlée, et une devise inscrite sur les drapeaux, sur les cottes d'armes. Le cri d'armes n'appartenait qu'aux chevaliers bannerets. Voici les cris les plus connus : les rois de France, *Mont-Joie Saint-Denis*; la maison de Bourbon, *Bourbon Notre-Dame* ou *Espérance*; la maison de Savoie, *Savoie*, ou *Saint-Maurice*, ou *Bonnes Nouvelles*; les seigneurs de Bar, *Au feu, Au feu*; les ducs de Louvain, *Louvain au riche duc*; les comtes de Hainaut, *Hainaut au noble comte*; les dauphins d'Auvergne, *Clermont au dauphin d'Auvergne*; les premiers ducs de Bourgogne, *Châtillon au noble duc*; les ducs de Bretagne, *Saint-Malo au riche duc*; les sires de Coucy, *Coucy à la merveille*; les comtes de Flandre, *Flandre au lion*; les rois de Navarre, *Begorre*. En général, le cri d'armes était le nom de la famille, augmenté parfois de la dignité qu'elle possédait ou de quelque épithète d'honneur. Souvent les rois et les princes adoptaient le nom de leur capitale. Les troupes eurent aussi des cris d'armes; c'était d'ordinaire le nom de la ville principale de leur pays : les Normands criaient *Rouen*; les Gascons, *Bordeaux*; les Flamands, *Gand*. B.

CRICHTON (James), savant écossais, né en 1560 dans le comté de Perth, m. en 1583, étudia à l'université de St-Andrews, et, dans ses voyages sur le continent, excita par son érudition l'étonnement général. Il parlait et écrivait près de 20 langues, soutenait des controverses publiques contre les plus habiles professeurs, excellait également dans les exercices du corps et dans la musique, et était surnommé *l'Admirable*. Paris, Rome, Venise, Padoue, furent témoins de ses triomphes. S'étant fixé à Mantoue, il devint gouverneur de Vincent de Gonzague, qui le tua par méprise, pendant le carnaval. Les écrits de Crichton ne répondent guère à sa réputation; il a laissé des odes et des lettres latines, quelques petits poëmes où la langue et la prosodie sont également violées, des traités contre la philosophie d'Aristote. B.

CRIEFF, brg d'Écosse, comté et à 28 kil. E. de Perth; 3,900 hab. Son marché aux bestiaux, autrefois le plus important de l'Écosse, a été transporté à Falkirk en 1770. Fabr. de papiers, toiles.

CRIEHENGEN. V. CRÉHANGE.

CRIKS. V. CREEKS.

CRILLON (Louis DES BALBES DE BERTON DE), célèbre capitaine, né en 1541 à Murs en Provence, m. en 1615. Chevalier de Malte dès le berceau, il fit ses études au collége d'Avignon, et commença sa carrière militaire au siége de Calais sous le duc de Guise, 1558. Il combattit contre les conjurés d'Amboise, 1560; à Rouen et à Dreux, 1562; à St-Denis, 1567; à Jarnac et à Moncontour, 1569. Puis il servit à Lépante sous Don Juan d'Autriche contre les Turcs, 1571. De retour en France, il fut témoin de la St-Barthélemy, qu'il blâma énergiquement, accompagna le duc d'Anjou en Pologne, et, quand ce prince fut devenu roi de France, le défendit contre la Ligue. On le créa lieutenant-colonel-général de l'infanterie, charge imaginée pour lui et abolie après sa mort. Aussi franc, aussi loyal que brave, il était prêt, lors des États de Blois, 1588, à provoquer Henri de Guise en combat singulier, mais il refusa de l'assassiner. Après le meurtre de Henri III, il s'attacha à Henri IV. Ce prince, vainqueur à Arques, lui écrivit : « Pends-toi, brave Crillon! Nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas! Adieu. Je t'aime à tort et à travers. » Mais Crillon se trouva à Ivry, au siége de Paris, à la prise d'Amiens; il ne se reposa qu'après la guerre de Savoie, où il avait commandé l'armée avec Sully, 1601, et se livra dès lors aux exercices de la piété. Il posséda les revenus de l'archevêché d'Arles, des évêchés de Fréjus, Toulon et Senez. *V.* sa *Vie*, avec additions par Fortia d'Urban, Paris, 1826, 3 vol. B.

CRILLON (Louis DES BALBES DE BERTON DE), *duc de Mahon*, né en 1718, m. en 1796. Il fit sous Villars la campagne de 1734 en Italie, et assista, comme colonel du régiment de Bretagne, à la bataille de Parme. Il combattit avec le duc d'Harcourt en Bavière, 1742. Après avoir été à Fontenoy et au siége de Namur, il fut nommé maréchal de camp, 1745. Il assistait encore aux affaires de Raucoux, 1746, et de Rosbach, 1757. Par dépit de perdre le commandement de Boulogne, de l'Artois et de la Picardie, il

entra au service de l'Espagne en 1762, enleva aux Anglais Mahon et l'île de Minorque, 1782, mais échoua devant Gibraltar. Il a laissé des *Mémoires militaires* peu intéressants, Paris, 1791, in-8°. B.

CRILLON (Louis-Athanase DES BALBES DE BERTON), frère du précédent, né en 1726, m. en 1789, embrassa l'état ecclésiastique. Il aimait et cultivait les lettres, et a écrit, entre autres ouvrages, des *Mémoires philosophiques de M. le baron de* ***, 2 vol. in-8°, 1778-79, dans lesquels il expose avec talent les principaux dogmes du christianisme, et fait voir qu'ils s'accordent avec la raison.

CRILLON (Louis-Alexandre-Nolasque-Félix, marquis de), fils aîné du duc de Mahon, né à Paris en 1742, m. en 1806 sans postérité, était maréchal de camp, lorsqu'il fut député par le bailliage de Troyes aux États Généraux de 1789; il y vota avec le côté gauche.

CRILLON (François-Félix-Dorothée, duc de), 2e fils du duc de Mahon, né à Paris en 1748, m. en 1820. Député de la noblesse du Beauvoisis aux États de 1789, il embrassa la cause du tiers état, sans abandonner le principe monarchique, et fut un des fondateurs de la société des *Amis de la Constitution*, noyau du club des Feuillants. En 1792, il servit à l'armée du Nord sous Luckner. Devenu suspect, il passa en Espagne. Il fut pair de France en 1815. B.

CRILLON (Louis-Ant.-Franç. de Paule de), grand d'Espagne, fils du précédent, né en 1775, m. en 1832. Il combattit avec les Espagnols contre l'armée française du Roussillon en 1794, fut fait prisonnier, et recouvra la liberté grâce à son nom illustre. Gouverneur de Tortose en 1803, et des prov. de Guipuzcoa, Alava et Biscaye en 1807, il prêta serment à Joseph Bonaparte, 1808, ce qui lui valut une sentence de proscription en 1814. Il se retira en France. B.

CRILLON, vge (Vaucluse), à 12 kil. N.-E. de Carpentras; 626 hab. Anc. seigneurie du Comtat Venaissin, érigée en duché en 1725.

CRIM ou KRIM, anc. *Cimmerium*, v. de la Russie d'Europe (Tauride), à 70 kil. E. de Simféropol. A donné son nom à la Crimée.

CRIMÉE, anc. *Chersonèse Taurique*, presqu'île au S. de la Russie d'Europe, dans le gvt de Tauride, unie au continent par l'isthme de Pérékop; baignée à l'E. par le golfe dit mer Putride que forme la mer d'Azov, et dans tout le reste de son contour par la mer Noire. Elle a 103 myriam. de côtes. Ch.-l., Simféropol; villes princ., Sébastopol, Baktschi-Seraï, Eupatoria, Balaklava, Kaffa, Iénikaleh, etc. La rivière Salghir, courant de l'O. à l'E., la divise en deux parties : celle du N., basse, marécageuse et malsaine, offre des pâturages excellents, où s'élèvent d'immenses troupeaux de moutons, de chevaux, de bœufs, etc., des marais et des lacs salés, dont l'exploitation est une des richesses du pays; celle du S., où se trouve le plateau de Jaila, est accidentée, et offre de magnifiques et fertiles vallées qui, malgré l'insuffisance de la culture, produisent avec abondance des grains, du tabac, des vins estimés et les fruits du midi. Le Tschadyrdagh, c.-à-d. Montagne de la Tente (anc. *Trapezus mons*), y atteint 1,580 mèt. Le mont Korabeteff a fait une éruption en 1853. Superf., 198 myriam. carrés; pop., env. 300,000 hab., Tartares, Russes, Grecs, émigrants allemands attirés par le gouvernement, Arméniens, Bohémiens. Élève de vers à soie et d'abeilles. Comm. de peaux d'agneau, dites *merluschki* ou *baranki* de Crimée. — Les Grecs fondèrent des colonies en Crimée dès le VIe siècle av. J.-C.; Mithridate s'empara de cette contrée, qui passa ensuite aux Romains, puis aux Goths, aux Huns, aux Hongrois, et enfin aux Tartares du Kaptchak, 1237. Les Vénitiens et les Génois eurent des établissements sur ses côtes, et ces derniers y fondèrent, sur les ruines de l'antique Théodosia, la ville de Kaffa, qui devint le centre de leur commerce sur la mer Noire. En 1475, Mahomet II expulsa les Génois, et la Crimée forma un État tartare dépendant de la Turquie; Catherine II exigea de cette puissance l'indépendance de la Crimée, qui, en 1783, fut occupée par les Russes, et leur fut abandonnée définitivement par la paix d'Iassy en 1792. En 1854, une armée franco-anglaise envahit la Crimée, et vint assiéger Sébastopol. (*V. ce nom.*)

CRIMISE, *Crimisus* ou *Crimisa*, riv. de l'anc. Italie (Brutium); arrosait une ville du même nom; auj. la *Lipuda*. — riv. de Sicile, appelée aussi Crinise, passait à Ségeste; auj. *Fiume di Caltabellota*. Sur ses bords, Timoléon battit les Carthaginois, en 340 av. J.-C.

CRINITUS (Pierre Riccio, dit), littérateur italien, né à Florence en 1465, m. vers 1505, a écrit des poésies latines, un traité *De Honestâ disciplinâ*, et des *Vies des poëtes latins* en 5 livres, le tout imprimé à Bâle en 1532, sous le titre de *P. Crinitus, de Honestâ disciplinâ, de poetis latinis, et ejusdem Poemata*. C. N.

CRIOBOLE, sacrifice expiatoire qu'on offrait à Cybèle, et dont la victime était un bélier (en grec *krios*). Le mode d'expiation était le même qu'au Taurobole (*V. ce mot*).

CRIOPHOROS, c.-à-d. *qui porte le bélier*, surnom sous lequel Mercure avait un temple à Tanagre. Il avait, disait-on, délivré cette ville de la peste, en portant sur ses épaules un bélier autour des murs.

CRIOU-MÉTOPON, c.-à-d. *front de bélier*, cap de la Chersonèse Taurique; auj. *Karadjé-Bouroun*.

CRIQUETOT-LESNEVAL, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 22 kil. N.-N.-E. du Havre; 780 hab.

CRISPEIUM, nom latin de CRESPY.

CRISPUS (Vibius), orateur célèbre, délateur sous Néron, vécut puissant à la cour de Domitien jusqu'à l'âge de 80 ans. *V.* Juvénal, *Sat.* IV.

CRISPUS (Flavius-Julius), fils de Constantin et de Minervine, sa première femme, eut Lactance pour précepteur, fut créé César en 317, et, dans la guerre de son père contre Licinius, battit la flotte de ce dernier. La 2e femme de Constantin, Fausta, dont les fils ne pouvaient prétendre au trône, tâcha de se débarrasser de Crispus, en l'accusant d'avoir pour elle une passion coupable. Constantin ajouta foi à cette calomnie, et fit périr Crispus, 326.

CRISSA, anc. v. de la Grèce (Phocide), sur la côte N. de la mer de Crissa (*mare Crissæum*), partie du golfe de Corinthe. Le conseil Amphictyonique la fit raser, 594 av. J.-C., parce que ses habitants avaient pillé le temple de Delphes.

CRISTAL (Palais de), nom donné à l'édifice où se fit l'exposition universelle des arts et de l'industrie, à Londres, en 1851. Il fut construit dans Hyde-Park, en moins de six mois, sur les dessins de M. Paxton, jardinier; on ne se servit de bois que pour les planchers et le mur d'enceinte; le reste était en fonte et en fer, et presque entièrement à jour, avec des panneaux de vitre, d'où lui vint le nom de Palais de cristal. La construction formait un parallélogramme long de 563m,72 et large de 139m,08, sans compter les deux salles destinées aux machines, dont la longueur était de 325m,72 et la largeur de 16m,76. Elle couvrait près de 9 hectares de terrain. Les tables où furent exposés les produits avaient un développement de 13 kil. On y employa 4,492 tonnes de fer et de fonte, 412,634 pieds cubes de bois de charpente, 264,972 pièces de bois ouvré, 293,655 panneaux en verre de 1m,32 sur 0m,27, et 58,718 journées d'ouvriers. La dépense s'éleva à 4,250,000 fr. — Un autre Palais de cristal permanent a été inauguré en 1854 à Sydenham (*V. ce mot*). — Munich a aussi construit en 1854 un Palais de cristal, dont voici les dimensions : longueur, 800 pieds; plus grande largeur, 280; plus grande hauteur, 87; superf., 210,000 pieds carrés. On y a employé 3,075,230 livres de fer, 224,778 pieds carrés de cristal, 84,000 pieds cubes de bois.

CRISTALLOMANCIE, divination par la réfraction de la lumière dans le cristal.

CRITHOMANCIE (du grec *krithè*, orge, et *mantéia*, divination), genre de divination consistant à examiner la pâte ou la matière des gâteaux offerts en sacrifice, et la farine qu'on répandait sur les victimes en les immolant.

CRITIAS, un des trente tyrans d'Athènes, se livra d'abord à l'éloquence, qui lui fut enseignée par Gorgias, et fut un des disciples de Socrate. Exilé de sa patrie, il voyagea, et finit par rentrer à Athènes à la suite de Lysandre, 404 av. J.-C. Il dépassa en fureur et en iniquité ses collègues, fit périr l'un d'eux, Théramène, qui voulait modérer ses violences, et fut tué dans l'assaut donné au Pirée par Thrasybule à la tête des exilés, l'an 403. Platon a donné le nom de Critias à l'un de ses dialogues, et l'a fait encore figurer dans le *Timée*. Critias était poëte, et auteur de traités estimés, mais auj. perdus, sur la constitution des diverses républiques grecques. *V.* Weber, *De Critiâ tyranno*, Francf., 1824; Henrichs, *De Theramenis, Critiæ et Thrasybuli rebus et ingenio*, Hambourg, 1820; Bach, *De Critiæ tyranni elegiis*, Breslau, 1826, in-4°; *Critiæ carminum... quæ supersunt*, Leips., 1827, in-8°; Schneidewin, *Delectus poeseos græcæ elegiacæ*, Goettingue, 1838. L—H.

CRITICISME. *V.* KANT.

CRITOLAUS, philosophe péripatéticien, né à Phasélis, fut envoyé en ambassade à Rome par les Athéniens avec Carnéade et Diogène. Philon a conservé quelques-unes de ses doctrines dans son traité *Sur l'incorruptibilité du monde*.

CRITOLAUS. *V.* ACHÉENNE (Ligue).

CRITON, riche Athénien, disciple et ami de Socrate, lui offrit les moyens d'échapper à ses bourreaux; mais Socrate refusa, par respect pour les lois d'Athènes. Le *Criton*

de Platon retrace cette scène. Criton avait écrit 17 dialogues philosophiques, auj. perdus. L—H.

CROATES. On appelait ainsi, à l'époque de la guerre de Trente Ans, certaines troupes de cavalerie légère dans les armées impériales; elles ne se composaient pas seulement de Croates et Slaves du Sud, mais aussi de Madgyares, et, sous ce rapport, étaient la même chose que les hussards. Dans la guerre de Sept Ans, les Croates étaient des troupes d'infanterie légère, de véritables corps francs.

CROATIE, contrée d'Europe, au N. du golfe de Venise, couverte par les contre-forts des Alpes Juliennes. La plus grande partie de cette contrée appartient à l'Autriche; le reste dépend de la Turquie et est réuni à la Bosnie. — La Croatie fut habitée d'abord par les Pannoniens; sous l'empire romain, elle fit partie de la province d'Illyrie, avec le nom de *Liburnie*. Conquise par les Ostrogoths en 489, par Justinien en 535, elle tomba ensuite au pouvoir des Awares. En 640, les Croates, tribu wende, y arrivèrent; ils occupèrent le pays entre la Drave et la Verbasz, affl. de la Save, et jusqu'à Spalatro. Zara, Raguse, Spalatro, Trau, restèrent soumises à l'empire d'Orient, et formèrent le patriciat de Dalmatie, gouverné par un catapan. Les Croates se soumirent à Charlemagne. Après lui, ils formèrent un Etat indépendant. Leurs chefs, tour à tour vassaux des rois de Germanie et des empereurs byzantins, prirent en 994 le titre de rois de Croatie, et, en 1050, celui de rois de Dalmatie. A l'extinction de leur maison, Ladislas, roi de Hongrie, conquit la Croatie jusqu'à la Save, 1091; son successeur Coloman reçut, en 1112, la soumission du reste du pays, qui devint un motif de guerre, pendant tout le XII^e siècle, entre les Hongrois et les empereurs grecs. En 1342, la Croatie fut réunie à la Dalmatie et à l'Esclavonie, sous le nom de *Triple royaume*, comme partie intégrante de la Hongrie. Ce fut ainsi qu'elle passa à l'Autriche au XVI^e siècle, moins la portion qu'envahirent les Turcs et qui ne leur fut assurée que par la paix de Carlowitz, 1699. De 1767 à 1777, la Croatie, l'Esclavonie et la Dalmatie portèrent la dénomination commune d'Illyrie; puis elles constituèrent chacune un royaume à part, tout en faisant partie de la Hongrie. De 1809 à 1814, la Croatie au S. de la Save fut jointe au 1^{er} empire français. En 1849, la Croatie et l'Esclavonie ont été érigées en un domaine particulier de la Couronne.

CROATIE-ESCLAVONIE, partie de l'empire d'Autriche, entre la Carniole et la Styrie au N.-O, la Hongrie au N.-E. et à l'E., les Confins militaires au S.-E. et au S., l'Adriatique au S.-O. Ch.-l., Agram. Le centre, entre la Drave et la Lonia, est un enclave des Confins militaires. Depuis 1849, la Croatie-Esclavonie forme un domaine de la Couronne, et est divisée en 6 comitats : Agram, Warasdin, Essek, Posega, Fiume, Syrmie. Superf., 18,954 kil. carrés; 876,000 hab., dont 722,000 catholiques, 130,000 grecs non unis, 5,000 protestants, 5,000 juifs, etc. Pays montagneux et boisé, arrosé par la Drave, la Muhr, la Save, la Koulpa; vallées très-fertiles en grains, fruits et vins. Eaux minérales à Sztubicza, S^{te}-Hélène, Toplica, Krapina, Toplitze. L'élève du bétail est négligée. Carrières de marbre sur le littoral. Commerce favorisé par trois routes qui aboutissent à Carlstadt, les routes *Louise* et *Caroline*, venant de Fiume, et la route *Joséphine* venant de Zengg. Un chemin de fer relie Agram avec la ligne de Vienne à Trieste. Les Croates, excellents soldats, sont administrés par un *Ban* (*V. ce mot*).

CROATIE TURQUE, extrémité occidentale de l'empire ottoman et partie de la Bosnie, entre l'Unna à l'O. et la Verbasz à l'E.; villes principales, Bihacz et Novi.

CROCALA, nom ancien de KORATCHY.

CROCE (Jules-César), maréchal-ferrant, né à Bologne en 1550, m. en 1620, sans études, mais doué de beaucoup d'esprit naturel, créa le roman satirique par son *Bertoldo*, continué dans *Bertoldino*. Au XVIII^e siècle, Baruffaldi, Zampieri et les deux Zanotti en firent un poëme en 20 chants, un des livres favoris du peuple italien.

CROCE (SANTA-), brg de Toscane, à 6 kil. N.-N.-O. de San-Miniato, sur la rive droite de l'Arno; 6,2 5 hab. Lainages et soieries.

CROCEATAS, surnom de Jupiter adoré à Crocée, près de Gythium, en Laconie.

CROCIATONUM, v. de la Gaule (Lyonnaise 2^e), chez les Unelles ou Vénelles; peut-être auj. *Valognes* ou *Barneville*.

CROCILLIACUM, nom anc. du CROISIC.

CROCODILOPOLIS. *V.* ARSINOÉ.

CROCQ, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. et à 19 kil. S.-E. d'Aubusson, près de la Tardes; 715 hab. Centre de la révolte des paysans, dits *Croquants*, en 1592.

CROCQUANTS, paysans insurgés en 1592. Ils furent nommés ainsi, parce que les premiers qui prirent les armes étaient du village de *Crocq* (Creuse). Ils furent bientôt suivis par les habitants du Périgord, du Quercy et de l'Agénois. Leur nombre ayant augmenté jusqu'à près de 30,000, ils n'attaquèrent pas seulement les receveurs des tailles et les maltôtiers, mais ils firent des entreprises contre les châteaux et les villes. Comme ils n'avaient point de chef unique, et que chacun voulait être maître, cette ligue se dissipa presque d'elle-même, 1596.

CROCUS, ami de Mercure, qui le tua en jouant au disque. Il fut métamorphosé en pied de safran.

CROIA, anc. *Eribœa*, v. de la Turquie d'Europe (Albanie), à 68 kil. S.-S.-E. de Scutari; 6,000 hab. Patrie de Scanderbeg.

CROISADES. Entreprises au nom du symbole de la croix, d'où elles empruntèrent leur dénomination, les croisades furent des expéditions à la fois religieuses et militaires, qui avaient pour but de reconquérir le tombeau de Jésus-Christ, et de délivrer les chrétiens d'Orient du joug des infidèles. Pour les peuples, la foi religieuse et les avantages spirituels accordés par la cour de Rome; pour les chevaliers, le goût des aventures extraordinaires, l'espoir de conquérir de vastes domaines en Orient : telles furent les principales causes des croisades. Sylvestre II et Grégoire VII eurent l'idée de ces guerres saintes : mais ce fut seulement à la fin du XI^e siècle que les populations de l'Occident se levèrent à la voix de Pierre l'Ermite et au récit des souffrances endurées par les pèlerins en Palestine. Le concile de Clermont-Ferrand, convoqué en 1095 par le pape Urbain II, donna l'élan aux clercs et aux laïques qui, attachant sur leurs vêtements une croix rouge, se mirent en marche au cri de : *Dieu le veut!* Une première expédition, conduite par Pierre l'Ermite et par Gautier-sans-Avoir, échoua complétement faute d'ordre et de discipline : les bandes qui la composaient commirent d'horribles excès sur les bords du Rhin et en Allemagne, et périrent sous les coups des Hongrois, et la croisade ne commença réellement qu'au départ des milices féodales. Les principaux chefs de la 1^{re} *croisade*, 1096-1099, furent : Godefroy de Bouillon, ses frères Baudouin et Eustache, Hugues de Vermandois, Raymond de Toulouse, les Normands Bohémond et Tancrède, dont les différents corps d'armée se réunirent à Constantinople. Après deux victoires remportées sur Kilidje Arslan, sultan des Turcs Seldjoukides d'Iconium, à Nicée et à Dorylée, les Croisés s'emparèrent d'Antioche, tandis que Baudouin s'établissait à Edesse. Après avoir triomphé de Barkiarok, lieutenant du sultan de Perse Kerbogath, ils parvinrent jusqu'à Jérusalem, qui tomba en leur pouvoir, le vendredi 15 juillet 1099. Godefroy, proclamé roi par ses compagnons d'armes, fit de la Judée un royaume chrétien, en y introduisant les lois, la langue et les coutumes de la France. — La *deuxième croisade*, 1147-1149, nécessitée par les progrès de Zenghi et de Noureddin, fut prêchée par S^t Bernard, et conduite par Conrad III, empereur d'Allemagne, et Louis VII, roi de France, sous le pontificat d'Eugène III. Les deux princes ayant, comme les premiers croisés, pris la route de terre, parvinrent avec peine dans l'Asie Mineure. Conrad, arrivé le premier, fut trahi par l'empereur grec Manuel Comnène, égaré par des guides infidèles, et vit périr la plupart de ses troupes. Louis VII manqua de perdre la vie dans une embuscade près de Laodicée. Les croisés se rendirent par mer de Satalia en Syrie, et mirent le siége devant Damas, qui résista à tous leurs efforts. Cette expédition, dont les chrétiens de la Terre-Sainte attendaient un grand secours, n'eut aucun résultat. — L'empereur Frédéric Barberousse, le roi de France Philippe-Auguste, et le roi d'Angleterre Richard Cœur-de-Lion, se mirent à la tête de la *troisième croisade*, 1189-1192, prêchée par Guillaume de Tyr, et destinée à arrêter les progrès de Saladin, qui venait de reprendre Jérusalem. Le premier de ces princes ne pénétra en Asie que pour périr obscurément dans une petite rivière de Cilicie. Les deux autres s'embarquèrent à Gênes et à Marseille, et se réunirent devant S^t-Jean-d'Acre, qui tomba en leur pouvoir. Mais la mésintelligence qui éclata entre eux rendit ce premier succès à peu près inutile. Philippe retourna dans ses Etats, et Richard, resté seul, se signala par de glorieux faits d'armes sans pouvoir délivrer Jérusalem. En revenant en Europe, il fut pris par le duc d'Autriche et retenu en Allemagne dans une dure captivité. — Le pape Innocent III chargea le curé Foulques de Neuilly de prêcher la *quatrième croisade*, qui fut commandée principalement par des seigneurs français, Villehardouin, sénéchal de Champagne, Baudouin, comte de Flandre, et par Bo-

niface, marquis de Montferrat. Les Vénitiens s'unirent aux croisés et leur prêtèrent des vaisseaux, mais à la condition qu'ils les aideraient à reprendre Zara. Les prières du jeune Alexis l'Ange, qui venait demander aux Latins de rétablir sa famille à Constantinople, achevèrent de détourner la croisade de son but. Le zèle intéressé des Vénitiens ayant entraîné la flotte chrétienne vers le Bosphore, Constantinople fut prise deux fois et deux fois pillée, 1204. Les vainqueurs se partagèrent l'empire grec : les Vénitiens eurent les plus belles stations maritimes; Boniface, Thessalonique; Othon de la Roche, Athènes; Guillaume de Champlitte, la Morée. Le comte de Flandre, devenu empereur, fonda l'empire latin de Constantinople, qui devait durer sans gloire jusqu'en 1261. — En 1212, les peuples, persuadés que les fautes des princes étaient la cause de l'insuccès des croisades, organisèrent une expédition d'enfants, dont les mains pures devaient délivrer le tombeau du Christ. Ces enfants périrent dans les tempêtes de la Méditerranée, ou furent pris par des pirates grecs et sarrasins. — La *cinquième* et la *sixième croisade* sont moins importantes : dans l'une, 1217-1221, les chrétiens, sous les ordres de Jean de Brienne et du légat Pélage, que le roi de Hongrie, André III, avait abandonnés en chemin, s'emparent de Damiette; mais, surpris par la crue du Nil, ils sont obligés de traiter avec les musulmans et de rendre la ville. Dans l'autre, 1228-1229, la chrétienté assiste au singulier spectacle d'un prince excommunié, Frédéric II, qui, d'accord avec le soudan d'Egypte, entre à Jérusalem et s'y couronne de ses propres mains. Il stipule pour les chrétiens d'Orient une trêve de 10 ans qui ne tarda pas à être rompue, et la terre sainte se voit abandonnée aux ravages des Kharismiens. — St Louis conduisit en personne la *septième* et la *huitième croisade*. A une époque où l'enthousiasme religieux commençait à s'affaiblir, ce prince sut trouver dans sa ferveur les moyens d'entraîner deux fois sa noblesse, d'abord en Egypte, ensuite devant Tunis (*V.* Louis IX). La première de ces expéditions lui coûta la liberté, 1250, et la seconde la vie, 1270. Aussi n'eut-il pas d'imitateurs parmi les rois de l'Europe. Longtemps encore on parla de croisade; souvent même des entreprises partielles furent tentées contre les musulmans d'Afrique et de Syrie; mais malgré les efforts de plusieurs papes, on ne revit plus ces grands mouvements qui avaient agité l'Europe au XIIe et au XIIIe siècle. — *Résultats des Croisades.* Si les croisades ne purent enlever les saints lieux aux mains des infidèles, du moins elles retardèrent de plusieurs siècles l'établissement des Turcs en Europe. Les pertes matérielles qu'éprouva la chrétienté furent compensées par des conquêtes dans l'ordre politique et moral : les nations, jusqu'alors isolées, et même les différentes parties de chaque nation, ne restèrent plus étrangères les unes aux autres. La communauté des périls, les services mutuellement rendus, rapprochèrent les distances entre le noble et le roturier. Les préjugés qui résultaient de la diversité des religions s'affaiblirent peu à peu, au point que les chrétiens estimèrent Saladin digne de la chevalerie. L'esprit des croisades permit au saint-siége d'augmenter son influence par la destruction des Albigeois hérétiques et par la conversion des Prussiens idolâtres. La royauté et la bourgeoisie grandirent de concert, en pouvoir et en indépendance, aux dépens de la féodalité. Beaucoup de familles nobles, qui avaient besoin d'argent pour aller en terre sainte, aliénèrent leurs propriétés, et vendirent à leurs vassaux des priviléges et des franchises. Les serfs qui prirent la croix devinrent libres. La navigation et le commerce s'étendirent et se perfectionnèrent : Pise, Gênes et Venise accrurent, surtout alors, leur puissance maritime, et multiplièrent leurs comptoirs. L'industrie, l'agriculture elle-même s'enrichirent de procédés nouveaux et de produits inconnus, tels que la fabrication des soieries, l'emploi de l'orseille, du safran, de l'indigo et de l'alun dans la teinture, l'art de travailler l'émail, les métaux et les pierreries. La canne à sucre fut transplantée de Syrie en Sicile. Les sciences et les lettres firent des progrès; aucune époque ne compte plus de poëtes, plus d'historiens. En même temps, la langue, qui s'épure, fournit à Villehardouin, à Joinville, les moyens de raconter les hauts faits dont ils ont été les héros ou les témoins. Des voyageurs pénètrent dans des régions de l'Asie orientale jusqu'alors ignorées de l'Europe. *V.* Michaud, *Histoire des Croisades*, 7e édit., Paris, 1849; Mills, *Histoire des Croisades*, traduit en français par P. Tiby, 3 vol. in-8o; les Croisades y sont peintes comme des actes de fanatisme; Wilken, *Histoire des Croisades* (en allemand), où le sujet est traité avec beaucoup de savoir et de gravité. H. B.

CROISIC (LE), *Crocilliacum*, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. et à 44 kil. O. de Savenay, à 86 de Nantes, à 468 de Paris, port assez important sur l'Océan; 2,039 hab. Son nom vient du breton *groaz-ic* (grève, sable). Ecole d'hydrographie. Comm. de sel; pêche de sardines. Etablissement de bains. A 8 kil. en mer, s'élève sur un rocher le phare du Four.

CROISIERS. *V.* PORTE-CROIX.

CROISILLES, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 10 kil. S.-E. d'Arras; 1,492 hab.

CROISSANT. Ce symbole fut adopté par les Turcs Ottomans après la conquête de Constantinople, sans doute par allusion à leur empire naissant. Ils le trouvaient déjà en usage, car le croissant figure sur beaucoup de médailles byzantines. Et même les anciens avaient décoré le front d'Astarté, et celui de Phébé ou Diane, d'un croissant horizontalement placé et les pointes en haut. A Athènes, un croissant d'ivoire ou d'argent retenait les liens du cothurne chez les nobles. Les dames romaines affectionnaient cet ornement dans leurs cheveux. B.

CROISSANT (Ordre du), ordre militaire institué par René d'Anjou en 1448. Les 50 chevaliers dont il se composait portaient sur le bras droit un croissant émaillé, duquel pendaient un nombre de petites colonnes en bois égal à celui des combats où ils avaient assisté. — En 1801, le sultan Sélim III institua un ordre du Croissant, dont l'amiral anglais Nelson fut décoré le premier : les membres de la 1re classe portent en écharpe, ceux de la 2e autour du cou, un ruban rouge auquel est suspendu un croissant d'argent, placé sur un écusson d'or et émaillé de bleu. B.

CROISSET, hameau (Seine-Infér.), arr. et à 5 kil. S.-O. de Rouen, sur la rive dr. de la Seine; 900 hab. Petit port de cabotage.

CROISSY (Charles COLBERT, marquis de), frère du célèbre Colbert, né à Paris en 1629, m. en 1696. Il fut successivement conseiller d'État, président au conseil d'Alsace, premier président du parlement de Metz, et ambassadeur en Angleterre, et figura parmi les négociateurs des traités d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue. Il remplaça Arnauld de Pomponne aux affaires étrangères. Ses mss. sont à la Biblioth. imp. de Paris; les lettres qui ont rapport au traité de Nimègue sont imprimées avec celles des comtes d'Estrade et d'Avaux, La Haye, 1710, 3 vol. in-12. B.

CROISSY, vge (Seine-et-Marne), arr. et à 28 kil. de Meaux; 292 hab.; anc. seigneurie de la Brie champenoise, érigée en marquisat en 1685.

CROIX, signe de la rédemption des chrétiens. La croix qu'on porte devant les évêques est simple, celle des archevêques a deux branches en travers, celle du pape en a trois. Comme forme d'architecture religieuse, on distingue la *croix grecque*, dont les quatre bras sont égaux, et la *croix latine*, dont le bras inférieur est plus long que chacun des trois autres. La forme cruciale à branches égales fut employée dans la construction des premières églises grecques, notamment dans celle de Ste-Sophie à Constantinople : c'était une combinaison naturellement indiquée par l'élévation même d'une coupole au centre de la croix. On l'adopta encore dans le plan des églises modernes depuis le XVe siècle, parce qu'elle semblait plus favorable à l'emploi des ordres réguliers du style grec et romain. Ste-Geneviève de Paris est un bel exemple de la croix grecque avec coupole. La croix latine fut communément employée dans la construction des églises d'Occident, depuis les premières basiliques jusqu'à la fin de la période ogivale. St-Pierre de Rome en est le plus célèbre exemple. La disposition de cette croix, toujours tournée vers l'orient, était évidemment symbolique; comme, dans certaines églises, l'abside dévie un peu de l'axe du monument, on a prétendu que les architectes avaient voulu représenter par là l'inclinaison de la tête du Christ sur la croix. — Beaucoup de monnaies ont tiré leur nom de la croix qui y était empreinte; telles sont les *pfennigs à la croix* (*Kreuzpfennige*) de Brême, les *gros à la croix* (*Kreuzgroschen*) de Saxe, le *Kreuzer* des Allemands, la *crusade* de Portugal, les *croisettes* ou *ducats à la croix* de France. B.

CROIX (Exaltation de la Ste), fête annuelle, célébrée dans l'Église romaine le 14 septembre, en mémoire de ce que l'empereur Héraclius rapporta, en 629, sur le Calvaire à Jérusalem, la croix de N. S. J.-C., que Chosroès II, roi de Perse, en avait enlevée.

CROIX (Invention de la Ste), fête annuelle, célébrée dans l'Église romaine, le 3 mai, en mémoire de ce que Ste-Hélène, mère de l'empereur Constantin, retrouva la croix de J.-C. enfoncée dans la terre sous le Calvaire, en 326.

CROIX (Jugement de la), épreuve judiciaire, usitée en France au IXe siècle; celui des deux antagonistes qui

tenait le plus longtemps les bras élevés en croix, avait gain de cause.

CROIX-HELLÉAN (LA), vge (Morbihan), arr. et à 10 kil. de Ploërmel, à 3 kil. de Josselin; 853 hab. C'est là qu'eut lieu, en 1350, le combat des 30 Bretons, commandés par Beaumanoir, contre 30 Anglais. *V.* BEAUMANOIR (Jean).

CROIX (SAINT-), brg de Suisse (Vaud), à 10 kil. de Granson, au pied du Chasseron; 4,360 hab. protestants. Fabr. de dentelles, horlogerie.

CROIX (SAINTE-), île des Antilles danoises, dans la mer des Antilles, par 17° 44′ 32″ lat. N. et 67° 1′ 7″ long. O. Superf., 264 kil. carrés. Pop., en 1755, 10,220 hab.; en 1796, 28,803; en 1860, 20,000. Cette diminution se fait sentir surtout dans la population nègre, depuis que la traite est défendue, 1803. L'île offre plusieurs bons ports, dont les plus fréquentés sont : Christiansted, capitale, et Frédericsted; sol fertile, canne à sucre, coton, café, indigo. Exportation de sucre et de rhum. — Christophe Colomb la découvrit à son 2e voyage. Elle appartint successivement à l'Espagne, à la France, à l'ordre de Malte, et, depuis 1733, au Danemark. Les Anglais l'enlevèrent aux Danois, 1807, auxquels elle fut rendue en 1814. Il y a des routes magnifiques.

CROIX (SAINTE-), ch.-l. de canton (Ariége), arr. et à 16 kil. N. de St-Girons; 406 hab. Draps et poterie.

CROIX (SAINTE-), v. du Maroc. *V.* AGADIR.

CROIX (SAINTE-). *V.* CRUZ (SANTA-), pour les noms espagnols et portugais.

CROIX-AUX-BOIS (LA), vge (Ardennes), arr. et à 8 kil. E. de Vonziers; 500 hab. Célèbre par un combat en 1792, quelques jours avant la bataille de Valmy.

CROIX-AUX-MINES (SAINTE-), brg (Haut-Rhin), arr. et à 37 kil. N.-O. de Colmar; 1,583 hab. Fabr. de cotonnades, distilleries, filatures.

CROIX-DU-MONT (SAINTE-), vge (Gironde), arr. et à 43 kil. de Bordeaux; 963 hab. Bons vins blancs de côtes.

CROIX-ROUSSE (LA). *V.* LYON.

CROMARTY, v. d'Ecosse, ch.-l. du comté de son nom, bon port entre le golfe de Murray et la baie de son nom; à 280 kil. N. d'Edimbourg; 2,200 hab. Douane; chantiers de construction; pêche active. Ruinée par la concurrence d'Inverness. — Le comté de Cromarty a 11,300 hab., et est composé de 14 petites enclaves du comté de Ross.

CROMAZIANO (Agatopisto). *V.* BUONAFEDE.

CROMER (Martin), historien polonais, né à Biecz en 1512, m. en 1589, fut ambassadeur de Sigismond-Auguste à Vienne, et évêque de Warmie. On a de lui : *De origine et rebus gestis Polonorum lib.* XXX, ouvrage qui s'arrête en 1506; *Polonia, sive de situ, populis, moribus... lib.* II; *Epistolæ familiares,* etc.

CROMER, vge d'Angleterre (Norfolk), sur la mer du Nord, à 33 kil. N. de Norwich; 1,240 hab. La mer, qui empiète sans cesse, a déjà envahi une partie de la vieille ville. Bains de mer. Belle église dans le style Tudor. Bibliothèque publique. Comm. de charbons, bois, tuiles. Pendant quelques jours d'été, on y voit le soleil se lever et se coucher dans la mer.

CROMFORD, vge d'Angleterre (Derby), à 20 kil. N.-E. de Derby. Manuf. de coton, où la machine à filer d'Arkwright fut employée pour la première fois.

CROMLECHS, monuments druidiques, consistant en un certain nombre de *menhirs* (*V. ce mot*) disposés circulairement autour d'un autre plus élevé. Ces enceintes étaient, à ce que l'on croit, destinées aux sacrifices. Le plus considérable cromlech est celui d'Averbury, appelé *Stonehenge,* près de Salisbury.

CROMNE, *Cromnum,* v. d'Arcadie, au S. de Mégalopolis. Victoire des Arcadiens sur Archidamus, roi de Sparte, 364 av. J.-C.

CROMWELL (Thomas), comte d'Essex, né en 1490 d'un forgeron du comté de Surrey, m. en 1540, servit, jeune encore, dans l'armée impériale en Italie, et prit part au siége de Rome par le connétable de Bourbon, 1527. Il se forma aux affaires sous le cardinal Wolsey, qu'il défendit devant la chambre des communes. Nommé par Henri VIII conseiller privé, chancelier de l'échiquier, principal secrétaire d'État, vicaire royal dans les affaires religieuses, grand chambellan, il poussa l'Angleterre au schisme, et s'enrichit des biens des abbayes. Il fut envoyé à l'échafaud sans autres motifs que d'avoir fait épouser au roi Anne de Clèves, bientôt abandonnée, et d'avoir déplu à Catherine Howard. B.

CROMWELL (Olivier), né le 25 avril 1599 à Huntingdon, m. le 3 sept. 1658. Sa famille, sans être des plus distinguées, passait pour être ancienne, et tenait par alliance au comte de Warwick et à Hampden. Il fit quelques études à Cambridge, et mena une conduite violente et déréglée. Puis, changeant brusquement, il se lia avec d'austères presbytériens, mit toute son ardeur et son habileté au service de cette secte, et se fit envoyer par les habitants d'Ely au parlement de 1628, où il déclama contre le papisme. Les persécutions dirigées par Charles Ier contre les dissidents de l'église anglicane poussaient une foule d'Anglais à passer en Amérique : Cromwell allait partir avec Pym et Hampden, quand un ordre du roi arrêta le navire. En 1640, député de Cambridge au *Long Parlement,* il appuya tous les actes qui désarmèrent la royauté; mais ce fut surtout la guerre civile qui lui fraya le chemin du pouvoir. Dès le début des hostilités, 1642, il forma 15 escadrons avec les fermiers des comtés de l'est, et ces cavaliers, qu'on appela les *côtes-de-fer de Cromwell,* décidèrent les victoires de Marston-Moor, 1644, et de Naseby, 1645. Cependant le parti presbytérien était dépassé dans ses plans de réforme modérée; les *Indépendants,* qui voulaient abolir la royauté, trouvaient un point d'appui dans l'armée. Cromwell, pour leur livrer le pouvoir, fit passer une ordonnance qui interdisait aux membres du parlement toute charge militaire ou civile, mais à laquelle il sut échapper pour son compte, les soldats ayant déclaré qu'ils ne marcheraient pas sous un autre chef que lui. Lorsque Charles Ier, livré par les Ecossais, eut été enfermé à Holmby, Cromwell le fit enlever, dans la crainte que le parlement ne consentît, moyennant le redressement des griefs, à une réconciliation : puis, afin d'être seul maître de son sort, il l'engagea secrètement à se réfugier dans l'île de Wight, dont le gouverneur lui était dévoué, marcha sur Londres avec un corps de troupes, et *épura* le parlement, n'y laissant que des Indépendants ou des députés timides. Charles Ier fut alors amené à Londres et condamné à mort, 1649. Cromwell, qui avait siégé parmi les juges, partit, après la proclamation de la république, pour comprimer le soulèvement de l'Irlande; il saccagea les villes de Tredall, Wexford, Goran, Kilkenny et Carrick. Envoyé de là en Ecosse, où l'on avait proclamé Charles II, il écrasa les royalistes à Dunbar, 1650, et à Worcester, 1651. Les dissensions du parlement, qu'il eut soin de fomenter, l'encouragèrent à le dissoudre, 1653. Une bouffonne assemblée, dite *parlement Barebone* (*V. ce mot*), ne fit que passer. Cromwell, proclamé par un conseil d'officiers *protecteur de la république d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande,* s'installa à Whitehall, reçut une liste civile de 200,000 liv. sterl., et exerça le pouvoir exécutif. Les murmures de l'armée l'empêchèrent d'accepter le titre de roi, que lui offrit un nouveau parlement; mais, par le privilége de nommer lui-même son successeur, il obtenait une véritable hérédité. Cromwell justifia, du reste, son élévation; il travailla à la grandeur et à la prospérité du pays. Ireton et Ludlow achevèrent la réduction de l'Irlande, et Monk celle de l'Ecosse; la guerre contre la Hollande, engagée par le Long Parlement, eut la plus heureuse issue. Blake triompha de Van Tromp et de Ruyter; les Hollandais reconnurent la supériorité du pavillon anglais et payèrent les frais de la lutte. La Jamaïque fut enlevée à l'Espagne, 1656. Mazarin acheta, au prix de Dunkerque, l'alliance du Protecteur, et 6,000 Anglais combattirent aux Dunes sous Turenne. Le roi de Pologne implora le secours de Cromwell contre la Suède, et le waywode de Transylvanie contre les Turcs. Dans ses traités, il signait au-dessus de Louis XIV. Quand il mourut, la plupart des cours de l'Europe prirent le deuil. Bossuet (Oraison funèbre de la reine d'Angleterre) a tracé un magnifique portrait de Cromwell. Sa correspondance a été publiée à Londres par Carte, 1736, par Nikols, 1743, et par Carlyle, 1847; ses *Mémoires,* par un membre de sa famille, 1820, in-4°. On a un *Examen de la vie politique de Cromwell* par J. Banks, des *Histoires* médiocres ou partiales par Hartis, 1663; Gregorio Leti, 1692; l'abbé Raguenet, 1691, etc., auxquelles dispensent de recourir les travaux de MM. Villemain, *Histoire de Cromwell,* 1819, 2 vol., Merle d'Aubigné, *Histoire du Protectorat,* 1847, et Guizot, *Histoire de la république d'Angleterre et de Cromwell,* 1854, 2 vol. M. Victor Hugo a fait un drame de *Cromwell.* B.

CROMWELL (Richard), fils du précédent, né à Huntingdon en 1626, m. en 1712, montra toujours de l'éloignement pour les agitations de la vie militaire et politique. Héritier du titre de *Protecteur* en 1658, il fut bientôt las d'une grandeur qui dérangeait ses habitudes de plaisir et des intrigues des partis renaissants, et abdiqua en 1659. Il quitta l'Angleterre lors du retour de Charles II, passa obscurément quelques années à Paris et à Genève, et put retourner habiter, vers 1680, un petit village du comté de Hertford. B.

CRONACA (Simon-Pollaïolo, surnommé IL), né à Florence en 1454, m. en 1509, célèbre architecte, qui construisit le superbe palais Strozzi, à Florence. Il fit aussi la jolie église du mont Miniato et l'élégante sacristie de l'église du St-Esprit, à Florence. Dans sa jeunesse, ayant étudié les monuments de Rome, il en parlait avec enthousiasme, et cela lui valut le surnom de *Cronaca*, l'antiquaire.

CRONEGK (Jean-Fréd., baron de), poëte allemand, né à Anspach en 1731, m. en 1758. Il fit ses études à Leipzig, Halle, Brunswick, se lia avec Gellert, Rabener, Kæstner, Weisse, Zachariæ, voyagea en Italie, en Allemagne et en France, et fréquenta les salons de Mme de Graffigny. Ses œuvres, publiées par Uz en 2 vol., contiennent : plusieurs comédies médiocres ; des tragédies, où il a introduit les chœurs à la manière antique, et qui renferment des beautés de premier ordre ; des poésies didactiques et lyriques, dont le ton de mélancolie lui a fait donner le nom d'*Young allemand* ; un *Traité sur le théâtre espagnol*, etc. Sa meilleure tragédie, *Codrus*, a été trad. en français par Bielefeld, ainsi que des élégies sous le titre de *Solitude*.

CRONENBURG. *V.* KRONOBERG.

CRONIÈRE (LA), petite île sur la côte du dép. de la Vendée, en face et très-près de l'île de Noirmoutiers ; 250 hab.

CRONSLOTT. *V.* KRONSLOTT.

CRONSTADT. *V.* KRONSTADT.

CRONSTEDT (Alex.-Fréd.), minéralogiste suédois, né en 1722 dans la prov. de Sudermanie, m. en 1765. Il a découvert le nickel. On a de lui un *Essai de minéralogie*, trad. en français par Dreux, Paris, 1771, in-8°.

CROQUANTS. *V.* CROCQUANTS.

CROSA, nom latin de la CREUSE.

CROSNA, nom latin de KROSSEN.

CROSNE (Thiroux de). *V.* THIROUX.

CROSSE, bâton recourbé, insigne de la dignité épiscopale et abbatiale. Les abbés la portent en tournant la courbure en dedans, comme signe d'une juridiction restreinte à leur monastère ; les évêques la tournent en dehors, pour montrer qu'ils ont juridiction sur tout le diocèse. La crosse n'est point, pour les abbés, un droit ordinaire, comme pour les évêques, mais une concession du saint-siége. Le pape est le seul des évêques qui ne porte pas de crosse. On trouve la crosse en usage dès le ve siècle.

CROSSEN. *V.* KROSSEN.

CROSTOLO, rivière du roy. d'Italie, affluent du Pô, près de Guastalla ; cours de 52 kil. Elle avait donné son nom à un dép. de l'anc. roy. d'Italie, ch.-l. Reggio.

CROTALES (du grec, *Krotein*, faire du bruit). Nom des castagnettes, dans l'antiquité. On voit fréquemment des crotales dans les mains des Satyres et des Ménades. Ce nom était appliqué, par extension, aux grelots.

CROTONE, anc. v. d'Italie (Brutium), à l'embouchure de l'Æsarus ; fondée en 739 ou 710 av. J.-C. par l'achéen Myscelus, venu d'Æges dans le pays des Iapyges. Elle était célèbre par la pureté de ses mœurs, par la sagesse de ses institutions, dues surtout à Pythagore, qui y fonda son école, et par ses athlètes souvent victorieux. Patrie de Milon. Elle détruisit Sybaris, 510 av. J.-C. ; mais sa défaite par les Locriens sur le Sagra amena la chute de sa puissance ; elle n'opposa que peu de résistance aux attaques de Denys, des Lucaniens, d'Agathocle et de Pyrrhus ; Annibal, qui la trouva presque dépeuplée, en fit une de ses places fortes. Elle devint colonie romaine en 194. C'est auj. *Cortone*. *Cotrona*.

CROTOS, fils de Pan, élevé avec les Muses. Il inventa l'art de battre la mesure. Jupiter le plaça parmi les constellations sous le nom du Sagittaire, que d'autres fables disent être le centaure Chiron.

CROTOY (LE), *Corocotinum*, petite v. (Somme), arr. et à 25 kil. N.-O. d'Abbeville, sur la rive dr. et près de l'embouchure de la Somme ; 1,111 hab. Port de commerce actif. Restes d'un château fort construit par les Anglais en 1369, et où Jeanne d'Arc fut enfermée en 1430.

CROUPES, dons en argent faits autrefois par les fermiers généraux à des personnages en crédit, qui leur garantissaient l'impunité de leurs exactions, et qui furent flétris du nom de *croupiers*.

CROUSAZ (Jean-Pierre de), un des écrivains les plus féconds du XVIIIe siècle, né à Lausanne en 1663, m. en 1750. Il fut tour à tour, dans sa ville natale, pasteur, professeur de philosophie et recteur de l'Académie. Ses ouvrages les moins oubliés sont : *Nouvel essai de logique*, 1746, 6 vol. ; *Traité du beau*, 1724, 2 vol. in-12 ; *Examen du pyrrhonisme*, 1733 ; *Traité de l'esprit humain*, 1741, contre Wolf et Leibnitz.

CROUZOL. *V.* CHABROL.

CROWLAND, autrefois *Croyland*, v. d'Angleterre (Lincoln), à 12 kil. N.-E. de Peterborough, sur la Welland ; 2,800 hab. Ruines d'une riche abbaye fondée au VIIIe siècle. Pont antique.

CROWN-POINT, v. des États-Unis (New-York), sur la côte S.-O. du lac Champlain. Le général anglais Carleton s'en empara, 1776, après avoir détruit la flotte américaine sur le lac ; 3,000 hab.

CROY ou CROUY (Maison de). Cette illustre famille, dont les membres figurent dans l'histoire de France, de Bourgogne, d'Allemagne, d'Espagne et des Pays-Bas, descend d'André III, roi de Hongrie. Elle a fourni : deux cardinaux, l'un archevêque de Tolède, 1517, l'autre grand aumônier de France et archevêque de Rouen, 1823-44 ; 5 évêques, à Térouane, Tournai, Camin, Arras et Ypres ; un grand boutillier, un grand maître et un maréchal de France ; un ministre de Charles-Quint ; un gouverneur général des Pays-Bas en 1573 ; un généralissime de Pierre le Grand ; une foule de généraux et d'ambassadeurs ; 6 chevaliers du St-Esprit ; 28 chevaliers de la Toison-d'Or, etc. Dès l'origine, les Croy formèrent 2 branches, ayant pour chefs deux fils d'André III, les *Croy-Chanel* en Dauphiné et les *Croy-Solre* en Picardie. Il existe encore des descendants des premiers. Les seconds se sont subdivisés en plusieurs branches : 1° les princes de *Chimay*, éteints en 1521 ; 2° les comtes de *Rœux*, éteints en 1585 ; 3° les sires de *Croy et Renty*, éteints en 1612 ; 4° les marquis d'*Havré*, éteints en 1700 ; 5° les princes de *Croy et du St-Empire*, éteints en 1702 ; 6° les seigneurs de *Crésique*, éteints en 1767 ; 7° les comtes et princes de *Solre et Mœurs*, éteints au XVIIIe siècle ; 8° les ducs d'*Havré et Croy*, éteints de nos jours. B.

CROY-SOLRE (Emmanuel, prince de), né en 1718, m. en 1787. Gouverneur de la Picardie, il fit établir des batteries pour la défense des côtes de sa province, et consacra une partie de sa fortune aux travaux du port de Dunkerque, ainsi qu'à la construction de la *tour de Croy* près de Calais. Il fut nommé maréchal de France en 1783. On a de lui : *Mémoire sur le passage par le Nord*, Paris, 1782, in-4° ; *Maisons des pays froids*, 1785, in-4°.

CROY (Aug.-Phil.-Louis-Emmanuel, duc de), prince de l'Empire, grand d'Espagne, né en 1765 au château de l'Ermitage en Hainaut, m. en 1822, émigra en 1790, et reçut, en échange des biens qu'il perdait dans les Pays-Bas, la seigneurie de Dülmen en Westphalie. Rentré lors de la Restauration, en 1814, il fut nommé pair de France.

CROY (Guillaume de). *V.* CHIÈVRES.

CROYDON, v. d'Angleterre (Surrey), sur le canal de son nom, à 14 kil. S. de Londres ; 16,800 hab. Possède une belle église avec les tombeaux de plusieurs des archevêques de Cantorbéry, qui y eurent autrefois un château. Importants marchés aux grains ; fabr. de papiers, blanchisseries. École milit. de l'ex-compagnie des Indes orientales.

CROYLAND. *V.* CROWLAND.

CROZANT, vge (Creuse), arr. et à 37 kil. N.-O. de Guéret, au confluent de la Sedelle et de la Creuse ; 1,362 hab. Restes importants d'un château fort, démantelé sous le cardinal de Richelieu.

CROZAT (Antoine), marquis du Châtel, né à Toulouse en 1655, m. en 1738, fut un des plus célèbres financiers du règne de Louis XIV. Il obtint, en 1712, le privilége du commerce de la Louisiane ; les bénéfices n'ayant pas répondu à son attente, il y renonça en 1717, et l'établissement fut bientôt concédé à la compagnie de Law. C'est pour sa fille que l'abbé Le François écrivit le livre connu sous le nom de *Géographie de Crozat*.

CROZAT (Joseph-Antoine), fils du précédent, né à Toulouse en 1696, m. à Paris en 1740, avait réuni une belle galerie artistique qui, à sa mort, devint la propriété de son frère, le marquis du Châtel, à l'exception des dessins et des pierres gravées, dont la vente eut lieu au profit des pauvres. Le duc d'Orléans acheta en bloc les pierres gravées. Beaucoup de dessins furent acquis pour le cabinet du roi. Crozat fit graver, en 1729, les tableaux et dessins de sa collection, sous le titre de *Cabinet de Crozat* ; la publication a été continuée après lui par Mariette et Basan. Mariette donna de plus une *Description sommaire* des pierres gravées.

CROZAT (canal de), canal de grande navigation qui joint l'Oise à la Somme ; il coûta 4 millions à son généreux auteur.

CROZON, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. et à 30 kil. O.-N.-O. de Châteaulin, sur la côte S. de la presqu'île de son nom, qui sépare la baie de Douarnenez de la rade de Brest ; 767 hab. Petit port ; pêche de sardines. Un des points les plus pittoresques de la Bretagne ; grottes de Morgat ; tombelle connue sous le nom de *Tombeau d'Arthur* ;

nombreux monuments druidiques, entre autres le *Kercolleoc'h*, vulgairement la *Maison du cure*.

CRUCES, vge de la Nouvelle-Grenade, entre Chagres et Panama, dans l'isthme de ce nom; 1,200 hab. On y quittait la rivière de Chagres pour prendre des mules et franchir par terre, au milieu des bois, la petite distance jusqu'à Panama; lieu de passage et entrepôt de commerce entre Porto-Bello et Panama. L'ouverture du chemin de fer de Panama (1855) lui a fait perdre toute importance.

CRUCIBURGUM, nom latin de KREUZBURG.

CRUCIGER ou CREUZIGER (Gaspard), théologien protestant, né à Leipzig en 1504, m. en 1548. Il se lia avec Luther, qu'il seconda dans sa traduction de la Bible, fut recteur de Magdebourg en 1524, professeur de théologie et prédicateur de la cour à Wittemberg en 1528, et prit une part importante aux colloques de Marbourg, 1529, et de Wittemberg, 1536.

CRUCINIACUM, nom latin de KREUZNACH.

CRUCISORA, nom latin de KORSŒR.

CRUD (le baron de), agronome, né à Genève en 1763, m. en 1840. Il fut excellent praticien en matière d'agriculture dans ses domaines de Suisse, de Lombardie et de Romagne, s'occupa de l'amélioration des écoles primaires, et fonda des écoles gratuites d'agriculture. Écrivain distingué, il publia les résultats de ses observations dans son *Économie de l'agriculture*, Paris, 1820, 11 vol., et traduisit les *Principes d'agriculture* de Thaer, Paris, 1824.

CRUIKSHANK (William), anatomiste, chirurgien et chimiste anglais, né à Edimbourg en 1746, m. en 1800, disciple et ami de Hunter. Son principal ouvrage est l'*Anatomie des vaisseaux absorbants*, trad. en français par Petit-Radel, 1787, in-8°, où l'on trouve ce qu'il y a de plus exact sur le système lymphatique. Il s'est aussi beaucoup occupé de la fièvre jaune.

CRUNI ou DIONYSOPOLIS, anc. v. maritime de la Mésie. Ce n'est aujourd'hui ni Caliacra, ni Varna, ni Baltzick comme on l'a dit, mais un petit village sur le chemin de Baltzick à Varna, appelé *Crané* par les Turcs et *Acrania* par les chrétiens.

CRUPEZIA, sandale épaisse, de fer ou de bois, dans laquelle était une paire de crotales ou castagnettes à ressort, et dont les joueurs de flûte, chez les Grecs, se servaient pour battre la mesure, régler le chant ou la déclamation des chœurs au théâtre. C. D—Y.

CRUQUIUS (Jacques de CRUSQUES, en latin), humaniste distingué, né à Messines, en Flandre, 1521, professa les langues grecque et latine à Bruges. On lui doit une édition d'Horace avec des gloses tirées de différents manuscrits, et connues sous le nom de *Scoliaste de Cruquius*. Il y a ajouté ses propres notes. Les *Odes* parurent à Bruges en 1565, in-8°; les *Epodes* à Anvers en 1567, in-8°; les *Satires* en 1575, in-8°; l'ouvrage complet fut publié pour la première fois en 1578, in-4°.

CRUSADE (*cruzado*), monnaie de Portugal, ainsi nommée de la croix et des feuilles de palmier disposées en croix qui en ornent l'effigie. On en a frappé depuis 1455, époque de la bulle de Calixte III pour une croisade contre les infidèles, jusqu'en 1722. Les crusades antérieures à 1722 valaient 400 reis (2 fr. 79); les nouvelles, 480 reis (3 fr. 25).

CRUSCA (Académie de la), société littéraire de Florence, distincte de l'Académie florentine, mais fondée en 1541 par quelques membres qui en étaient sortis. Elle ne fut régulièrement constituée qu'en 1582 par Leonardo Salviato. Son but était d'épurer la langue italienne, de séparer, comme on disait, le son (*crusca*) de la farine. Tout, dans cette institution, rappelait cet objet par un symbolisme bizarre : l'Académie avait pris pour emblème et pour devise un blutoir avec ces mots : *il più bel fior ne coglie* (il en recueille la plus belle fleur); ses membres portaient des noms de convention, empruntés aux métiers du meunier et du boulanger : Canigiani, le *gramolato* (pétri); Zanchini, l'*inferigno* (pain bis); Salviati, l'*infarinato*, etc.; les siéges des académiciens imitaient la hotte à porter le pain, leur dossier rappelait la pelle à remuer le blé, les coussins ressemblaient à des sacs. Le Dictionnaire *Della Crusca*, dont l'Académie commença probablement, dès le 1er siècle de son existence, à réunir les matériaux, est resté le modèle des ouvrages de ce genre. Cette académie avait depuis longtemps cessé d'exister, lorsqu'un décret de Napoléon Ier, 19 janv. 1811, la fit revivre; elle a reçu, le 19 janv. 1819, des constitutions et un règlement nouveau.

CRUSIUS (Martin), philologue allemand, né à Bamberg en 1526, m. en 1607, enseigna les langues classiques à Tubingen et à Esslingen. Parmi ses écrits on cite : *Grammatica græca cum latinâ congruens*, Bâle, 1556, longtemps usitée dans les écoles d'Allemagne; *Poematum græcorum lib.* II, 1567, in-4°; *Turco-Græciæ lib.* VIII, 1584, in-fol., donnant des renseignements utiles sur la Grèce aux XIVe, XVe et XVIe siècles; *Germano-Græciæ lib.* VI, 1585, in-fol.; *Annales Suevici*, Francf., 1594-96, 2 vol. in-fol., ouvrage précieux pour l'histoire de la Souabe. On a de lui encore des commentaires sur Démosthène, Héliodore, Homère. E. S.

CRUSIUS (Christian-Aug.), philosophe et théologien allemand, né en 1715 près de Mersebourg, m. en 1775. Il professa la théologie à l'université de Leipzig, tendit à concilier la philosophie avec le système orthodoxe, et lutta contre le système de Wolff. Il appuya la certitude de l'intelligence sur la véracité divine. Ses principaux écrits sont : *Esquisse des vérités essentielles*, 1745; *Logique*, 1747; *Philosophie morale*, 1767. E. S.

CRUSSOL (famille de). Cette maison de Languedoc tirait son nom d'un manoir du Vivarais, dont on voit encore, près de Saint-Péray, les restes dits *Cornes de Crussol*. Elle s'appelait *Bastel* avant le XIIe siècle. On y reconnaît plusieurs branches : 1° les sires ou barons de Crussol, plus tard ducs d'Uzès par alliance, qui ont fourni : Louis de Crussol, grand-maître de l'artillerie en 1470; — Jacques de Crussol, défenseur de Montpellier et de Nîmes contre les catholiques, fait prisonnier à Moncontour, adversaire des calvinistes depuis cette époque, maréchal de France, m. en 1584; — François-Charles de Crussol, qui combattit à Fleurus, à Steinkerque et à Nerwinde sous Luxembourg, en Italie et à Oudenarde sous Vendôme, et mourut, 1736, gouverneur de Landrecies; — François-Emmanuel de Crussol, fils du précédent, illustré aux siéges de Kehl et de Philippsbourg, aux campagnes de Westphalie, 1742, d'Alsace, 1743, de Flandre, 1746, de Provence, 1747, et m. en 1761 gouverneur d'Oléron; — Marie-Emmanuel-Franç. de Crussol, né en 1756, m. en 1843, pair de France sous la Restauration, — 2° les marquis de Crussol et de Montausier; 3° les marquis de Florensac; 4° les comtes d'Amboise et d'Aubijoux; 5° les marquis de Montsalès, etc.

CRUSTUMERIUM ou CRUSTUMINUM, anc. v. d'Italie, chez les Sabins, au N.-E. de Rome et près de l'Allia.

CRUYBEKE, vge de Belgique (Flandre orientale), sur l'Escaut, à 19 kil. N.-E. de Dendermonde; 2,900 hab. Fabr. de sabots. Beau château.

CRUZ (SANTA-) ou *Sainte-Croix*, v. forte de l'île de Ténériffe, ch.-l. de la prov. espagnole des Canaries; port sur la côte E., à l'entrée de la baie de son nom; 14,146 hab. Résidence du gouverneur; évêché; cour d'appel. Comm. important de vins renommés de l'île. Le pic de Ténériffe n'en est qu'à 4 kilomètres.

CRUZ (SANTA-), v. de Portugal, sur la côte E. de l'île Flores, l'une des Açores. — v. de Portugal, sur la côte N. de l'île Graciosa, l'une des Açores.

CRUZ (SANTA-), brg du Brésil, prov. de Bahia, à l'embouchure de la riv. de son nom, à 26 kil. N. de Porto-Seguro. Agriculture florissante. Le 1er mai 1500, Cabral, prenant possession du Brésil pour le Portugal, y planta une grande croix, d'où lui vient son nom.

CRUZ (SANTA-), domaine impérial du Brésil, avec un palais, autrefois propriété des jésuites, à 52 kil. O. de Rio-Janeiro.

CRUZ (SANTA-) ou ÎLES DE LA REINE CHARLOTTE, archipel du grand Océan équinoxial, entre 8° 30'-12° 15' lat. S., et 163° 20'-167° 40' long. E. Ses principales îles sont Santa-Cruz ou Egmont (la plus grande), Swalow, Duff, Vanikoro, etc. Découvertes d'abord en 1595 par Mendana, et en 1767 par Carteret, qui les appela îles de la Reine Charlotte.

CRUZ DE LA SIERRA (SANTA-), v. de la Bolivie, dans le dép. de son nom, au N.-E. de Chuquisaca, près du Rio-Grande et dans une immense plaine; 9,780 hab. Évêché. Ville fondée en 1560. — Le dép. de Santa-Cruz, entre ceux de Béni au N., de Cochabamba et de Chuquisaca à l'O., de Tarija au S., et le Brésil à l'E., comprend les territoires des Moxos et des Chiquitos; il a 153,164 hab.

CRUZADA, impôt de 200 maravédis que les rois d'Espagne levèrent, depuis 1457, en vertu d'une bulle de Calixte III, sur ceux de leurs sujets qui, ne prenant point part à la croisade contre les Maures, voulaient cependant profiter des indulgences accordées par le saint-siége. On le renouvela souvent, même après la chute de Grenade, et jusqu'en 1753. Le produit annuel de cet impôt, tant en Espagne qu'en Amérique, a été évalué à 12 millions de francs.

CRUZADA, monnaie. *V.* CRUSADE.

CRUZEIRO (Ordre du) ou *de la Croix du Sud*, créé au Brésil, en 1822, par Don Pedro Ier. L'insigne est une croix à 5 rayons, entourée d'une branche de cacaotier et

d'une de caféier, surmontée d'une couronne d'or, et suspendue à un ruban bleu de ciel moiré.

CRUZY-LE-CHATEL, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 20 kil. E. de Tonnerre; 846 hab. Comm. de truffes.

CRYPTES (du grec *kruptein*, cacher), chapelles souterraines placées ordinairement sous le chœur d'une église, et qui, dans le symbolisme chrétien, semblent rappeler les mystérieuses retraites où les premiers fidèles célébraient leurs rites et cachaient les tombeaux de leurs martyrs. Plus tard, l'usage s'établit de pratiquer sous les autels des basiliques une cavité étroite, appelée *martyrium* ou *confession*, pour y conserver les reliques des saints. Cet usage donna naissance aux cryptes, qui s'étendirent peu à peu pendant l'époque de l'architecture romane, et prirent au XII^e siècle des dimensions telles, qu'elles régnèrent quelquefois sous la plus grande partie de l'église. Quelques-unes renferment plusieurs chapelles et des cavités destinées à recevoir les tombeaux. A partir du XIII^e siècle, on cessa d'en construire; celle de la cathédrale de Bourges forme seule exception. Parmi les cryptes antérieures, nous citerons celles de S^t-Severin à Bordeaux, de S^t-Eutrope à Saintes, de S^t-Gervais à Rouen, de Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, et des cathédrales d'Auxerre, de Chartres et de Bayeux. D—T—R.

CRYPTOCALVINISTES, c.-à-d. *partisans secrets de Calvin*, nom que l'on donna en Allemagne aux protestants de la Saxe, dans la 2^e moitié du XVI^e siècle. L'électeur Auguste, partisan de l'orthodoxie luthérienne, réunit à Dresde, en 1571, les théologiens de ses États : la profession de foi qu'ils rédigèrent ayant été repoussée par le clergé saxon, il publia, en 1580, une *Formule de concorde*, ouvrage de 10 théologiens réunis à Closter-Bergen, et à laquelle tous les prêtres durent souscrire, sous peine d'interdiction et de destitution. Mais son successeur Christian I^{er} fut gagné au cryptocalvinisme par le chancelier Crell. Puis, pendant la minorité de Christian II, le régent Frédéric-Guillaume, duc de Saxe-Weimar, fit arrêter Crell, qui fut décapité en 1601 après une captivité de dix ans, et imposa par la violence la formule de concorde. B.

CSABA (prononcez *tschaba*), grand *dorf* ou vge de Hongrie, dans le comitat et à 10 kil. S. de Békés; 25,000 hab. Chanvre, grains, élève de vers à soie, de bestiaux. Fondé en 1715; station du chemin de fer de Pesth à Arad.

CSAJKISTES (Bataillon des), district des Etats autrichiens (Confins militaires); ch.-l., Titel; superf., 764 kil. carrés; pop., 27,010 hab.

CSANAD, v. de Hongrie, dans les Etats autrichiens, située au S. du comitat de Czanad, sur la rive droite de la Maros, à 70 kil. N. de Temeswar; 7,300 hab. Evêché catholique, suffragant de Celocsa, et dont le titulaire réside à Temeswar. — Le comitat de Czanad, cap. Mako, est situé entre ceux de Békés au N., de Czongrad à l'O., de Torontal au S., et d'Arad à l'E. (cercle au delà de la Theiss). Il a 1,600 kil. carr., 80,000 hab. Sol plat et fertile.

CSANYI (Ladislas), un des chefs civils de la révolution hongroise, né en 1790 à Csany (comitat de Szalad), m. en 1849. Il servit dans les hussards de l'armée autrichienne pendant les campagnes de 1809 à 1815. Lors de l'insurrection de 1848, il fut nommé commissaire du nouveau gouvernement en Croatie et en Servie, puis en Transylvanie, et mécontenta tout le monde par une sévérité qui aliénait les nationalités hostiles. Après la déclaration d'indépendance, il devint *ministre des communications*, et fut surnommé *l'Abeille* à cause de son ardeur au travail. Il eût été d'avis qu'on donnât le commandement en chef de l'armée à Gœrgei. Lors de l'intervention des Russes, il fut livré aux Autrichiens, qui l'envoyèrent au gibet. B.

CSARIN ou KSARIN ou GASRIN, c.-à-d. en arabe *les deux châteaux*, v. de la Régence de Tunis, au pied du versant méridional du Djebel-Chambi, sur les bords de l'Oued-Derle. Elle a sans doute emprunté son nom à deux mausolées antiques, exactement semblables, restés debout au milieu des ruines de l'anc. Colonia Scillitana. L'un de ces monuments est à demi ruiné; l'autre, en parfait état de conservation et d'une construction évidemment antérieure au III^e siècle ap. J.-C., est un grand et bel édifice de 15 mèt. de haut, dont le socle est occupé tout entier par deux longues inscriptions, ou plutôt deux poëmes, l'un de 89 vers hexamètres, l'autre de 20 vers élégiaques. Sir Grenville Temple en a donné une copie incomplète. Une 3^e inscription apprend que ce tombeau fut élevé à M. Flavius Secundus, flamen de Scillium. On voit aussi à Csarin un arc de triomphe qui a reçu dans le pays le nom de Bab-el-Harach, porte des nouvelles mariées. L'inscription qui le surmonte donne le nom de la ville romaine, Colonia Scillitana. A. G.

CSEPEL, île du Danube, en Hongrie, au-dessous de Bude, dans le comitat de Pesth; elle a 45 kil. sur 4. Vins renommés. A Raczkévé, qui en est le chef-lieu, est le magnifique château du prince Eugène. En 1848, Gœrgei fit exécuter dans cette ville le comte Zichy.

CSERNA, rivière d'Europe; source aux monts Oszla en Valachie; cours de 75 kil. au S.-S.-O., qui sépare la Valachie et la province autrichienne des Confins militaires (cercle régimentaire de Karansébès); elle tombe entre les deux Orsova.

CSIK ou CSIKSZEK, district de la principauté de Transylvanie, au pays des Szeklers, entre ceux de Haromtzek au S., d'Udvarhely à l'O., le comitat d'Oberweissenbourg au N., et la Moldavie à l'E.; 100 myriamèt. carrés; 138,723 hab., presque tous Madgyares, dont 98,723 placés sous l'autorité civile et 40,000 sous l'autorité militaire. Il y a environ 5,000 grecs-unis ou réformés; les autres sont catholiques. Climat très-âpre. Pays montagneux et boisé, ne produisant ni fruits ni blé, mais de l'orge, de l'avoine et des pommes de terre. Vastes forêts de chênes. Mine de cuivre de Csik Szentomokos, produisant 1,200 quintaux par an. Eaux minérales à Borszek.

CSOKONAI (Michel), poëte hongrois, né en 1774 à Debreczin, m. en 1825. Il s'affranchit de l'imitation des modèles étrangers, et écrivit avec simplicité et naturel, conformément au génie de la langue hongroise. Il publia : *la Muse hongroise*, Presbourg, 1797; *Dorothée*, épopée comique, Grosswardein, 1803; *Chants anacréontiques*, Vienne, 1803; *Lilla*, Grosswardein, 1805; *Odes*, 1805; *Poésies de circonstance*, 1806; *le Printemps*, Komorn, 1802, imité du poëte allemand Kleist. Ses œuvres ont été réunies par Marton, Vienne, 1803 et 1816, 9 vol.

CSOMA (Alexandre), voyageur, né en 1791, à Kœrœs en Transylvanie, m. en 1842. Il étudia la médecine à Leipzig, mais n'exerça guère cet art. Il se rendit à Constantinople en 1816 pour étudier les langues de l'Orient, en partit en 1819, et, jusqu'en 1822, visita l'Egypte, la Palestine, la Syrie, la Perse, le Khoraçan, la Boukharie, le Kaboul, le pays de Cachemire, etc. Il passa 9 ans dans le Thibet. En 1831, il se rendit à Calcutta, où furent publiés ses ouvrages, avec le secours de Wilson : *Dictionary Tibetan and English*, 1834, in-4°; *Grammar of the Tibetan language*, 1834, in-4°, ainsi qu'une analyse de tous les livres sacrés des Thibétains dans les *Asiatic Researches* (20^e vol.). Il allait retourner au Thibet, lorsqu'une maladie l'enleva.

CSONGRAD, v. de Hongrie, dans le comitat du même nom, sur la rive dr. de la Theiss et près de son confl. avec le Koros, à 49 kil. N. de Szegedin; 32,560 hab. Ancien château en ruine. — Le comitat de Czongrad, cap. Szegedin, entre ceux de Solnok au N., de Békés et de Czanad à l'E., de Torontal au S., et la Petite-Cumanie à l'O., a 3,400 kil. carrés et 153,528 hab., presque tous Madgyares, dont 1 6,139 catholiques, 42,123 réformés, 2,028 grecs-unis, 1,238 protestants et 2,900 juifs. Sol plat et très-fertile. La culture du tabac y emploie 8,000 personnes, et fournit 10,000 quintaux par an à l'exportation. Comm. de grains.

CTÉSIAS, médecin et historien grec, né et mort à Cnide, florissait vers 400 av. J.-C. Longtemps attaché à la cour de Perse à la fois comme médecin et comme négociateur, sous le règne d'Artaxerxès Mnémon, il publia une *Histoire de Perse* en 23 livres, dont il ne reste que les extraits ou plutôt les sommaires de Photius, et qui parait avoir joui d'un faible crédit chez les anciens. Cependant il savait la langue persane, et avait eu à sa disposition les renseignements les plus précieux, tels que les archives du royaume. Il publia aussi sur l'Inde des détails d'histoire et de mœurs, qui sont loin d'être comparables aux renseignements fournis par Strabon et Arrien. Les sommaires et fragments de Ctésias, publiés par Henri Estienne avec une trad. latine, se trouvent aussi à la suite de plusieurs éditions d'Hérodote. *V.* dans l'édition Didot le savant travail de M. Bæhr. P—T.

CTÉSIBIUS, mécanicien célèbre, père de Héron l'ancien, florissait en Egypte au II^e siècle av. J.-C. On lui attribue l'invention de la pompe aspirante et foulante, à 2 corps de pompe, qui porte son nom. Il imagina les orgues hydrauliques, le siphon courbe, une clepsydre qui montrait les heures de nuit et de jour, une fontaine à compression, des pompes à feu, et d'autres machines dont Vitruve a laissé la description. Philon de Byzance lui fait honneur d'un instrument appelé *belopœca*, assez semblable au fusil à vent. Le traité qu'il avait composé sur les machines hydrauliques est perdu.

CTÉSILAS, sculpteur grec au V^e siècle av. J.-C. Quelques antiquaires le regardent comme l'auteur de la fameuse statue du *Gladiateur mourant*.

CTÉSIOS, c.-à-d. *qui procure du gain*, surnom de Jupiter et de Mercure, envisagés comme protecteurs de la propriété.

CTÉSIPHON. *V.* DÉMOSTHÈNE.

CTÉSIPHON, v. de l'anc. Babylonie, au N., sur la rive g. du Tigre; résidence d'hiver des rois parthes, et bientôt cap. de leur empire. Prise par Trajan et par Vérus. On en voit encore des ruines importantes à *El-Madaïn*.

CUBA, île de l'Amérique, la plus grande des Antilles, appartenant à l'Espagne; entre 19° 48′ et 23° 11′ de lat. N., 76° 30′ et 87° 18′ de long. O.; séparée de la Floride et des Lucayes au N. par le golfe du Mexique et le canal de Bahama, du Mexique et de l'Amérique centrale à l'O. par le canal de Yucatan et le golfe d'Honduras, de la Jamaïque et d'Haïti au S. par la mer des Antilles et la passe du Vent. Longue et étroite, elle a à peu près la forme d'un croissant, et un développement de côtes d'environ 370 myriam., dont les points les plus saillants sont le cap San-Antonio à l'O., le cap de la Cruz au S.-E., et le Maysi à l'E. On remarque les baies de Nipe et de Nuevitas sur la côte N., de Guantanamo et de Cienfuegos sur la côte S. Superf., 182,956 kil. carrés. Pop., 1,396,530 hab., dont 793,484 blancs, 232,493 libres de couleur, et 370,553 esclaves. Bien que la traite soit interdite, 2,000 à 3,000 esclaves environ y sont encore introduits frauduleusement chaque année. Des montagnes la traversent : à l'O. le pic de Matanzas (394 mèt.), et celui de Guayabon (780 mèt.); au centre, les Lomas de San-Juan (666 mèt.); au S. la Sierra de Tarquino (2,800 mèt.). Cours d'eau peu considérables. Climat très-chaud; sol d'une extrême fertilité; principales cultures : la canne à sucre, le tabac indigène très-estimé, le caféier, le cotonnier, l'indigotier, le riz, le maïs. Vastes forêts de palmiers, cèdres, cocotiers, chênes, pins, etc. Quelques mines de cuivre sont exploitées par des compagnies anglaises et américaines. Il y a plusieurs bons ports, parmi lesquels le magnifique port de la Havane, centre d'un commerce considérable avec l'Europe et l'Amérique, mais aussi, en beaucoup d'endroits, des récifs, des bancs de sable et des îlots, qui rendent l'accès difficile. Export. des produits de l'île, sucre, rhum, café, cire, tabac, etc. Industrie sans importance. L'île de Cuba forme, avec Pinos et les Jardinès, un gouvernement dont le ch.-l. est à la Havane. Au point de vue civil, elle est divisée en 2 prov., la Havane et Santiago; au point de vue militaire, en 2 départ., l'Oriental et l'Occidental; pour les finances, en 3 intendances, la Havane, Puerto-Principe et Santiago; pour la marine, en 5 prov., la Havane, Trinidad, Remedios, Nuevitas, et Santiago. Elle forme l'évêché de la Havane et l'archevêché de Santiago. Plusieurs chemins de fer la sillonnent; le plus important est celui qui conduit de la Havane par Guines jusqu'à l'Union, avec embranchements sur Batabano et Guanajay. D'autres partent de Matanzas, de Cardenas et d'Iucaro, dans diverses directions de l'intérieur. Il y en a deux de Nuevitas à Puerto-Principe, et de Cienfuegos à Villaclara. Leur parcours total est d'env. 1,360 kil.; depuis 1852, tous les centres importants sont reliés par le télégraphe électrique. — Cette île fut découverte par Colomb en 1492. Une colonie espagnole s'y établit en 1501, et Sébastien Ocampo en reconnut les côtes en 1508. Trois ans après, Vélasquez la conquit entièrement. Dès 1560, la population indigène avait disparu complétement. Cette île porta successivement les noms de Juana, Fernandina, Santiago, Ave-Maria; le nom de Cuba auquel on est revenu est le nom indigène. Pendant le XVII^e^ siècle, elle eut beaucoup à souffrir des déprédations des flibustiers. Les Anglais la ravagèrent en 1660 et en 1762. La liberté du commerce, proclamée au XVIII^e^ siècle, la rendit très-prospère. Des révoltes d'esclaves l'ont ensanglantée en 1812, 1844 et 1848. L'Espagne attache une grande importance à cette colonie; de leur côté, les États-Unis voudraient se l'annexer, et, après avoir songé en 1845 à l'acheter, ils ont laissé se former des corps francs pour l'enlever par un coup de main. En 1850 et 1851, le général Lopez, gouverneur disgracié de la Trinidad, prit la direction de ces bandes; deux fois repoussé, il fut pris et mis à mort.

CUBA (SANTIAGO DE). *V.* SANTIAGO.

CUBA, déesse romaine qui présidait au coucher des enfants.

CUBAGUA, île de la république de Vénézuéla, dans la mer des Antilles, par 10° 42′ lat. N. et 66° 35′ long. O.; célèbre au XVI^e^ siècle pour sa pêcherie de perles, auj. abandonnée. Elle avait alors une ville importante, *Nouveau-Cadix*.

CUBIÈRES (Simon-Louis-Pierre, marquis de), né en 1747 à Roquemaure (Gard), m. en 1821. Page de Louis XV, puis écuyer de Louis XVI, il forma un cabinet de minéralogie, un laboratoire de chimie et de physique, et un jardin des plantes. Dévoué au roi pendant les troubles de la Révolution, il échappa néanmoins à tous les dangers sans émigrer, et reprit son service d'écuyer en 1815 auprès de Louis XVIII. On lui doit une *Histoire des coquillages de mer*, Paris, 1799, in-4°, plusieurs monographies de plantes, des poésies fugitives, des comédies et proverbes, et un *Traité sur la composition et la culture des jardins*.

CUBIÈRES (Michel, chevalier de), frère du précédent, né en 1752, m. en 1820, eut Dorat pour maître en poésie, et prit le nom de *Dorat-Cubières*. Il écrivit aussi sous le nom de *Palmézeaux*. Lié avec Fanny de Beauharnais, il coopéra aux livres qu'elle fit paraître. Les poésies de Cubières, fort médiocres, sont disséminées dans les *Almanachs* et *Étrennes lyriques*. Pendant la Révolution, il composa un *Éloge de Marat*, des odes en l'honneur de Carrier, et fut secrétaire de la Commune de Paris. En 1803, il imagina, dans une tragédie d'*Hippolyte*, de refaire la *Phèdre* de Racine.

CUBIÈRES (Amédée-Louis DESPANS-), général, fils du marquis de Cubières, né à Paris en 1786, m. en 1853. Élevé dans la famille Jordan, il fut admis au prytanée de S^t^-Cyr, puis à l'école militaire de Fontainebleau. Il combattit comme simple sous-lieutenant dans le 51^e^ de ligne à Greiffenberg, Germersheim, Elchingen, Ulm, Marienzell, Ried, Austerlitz et Auerstædt, comme lieutenant à Eylau, Heilsberg et Friedland. Aide de camp du général Morand, il se trouva aux affaires de Rohr, Landshut, Eckmühl, Ratisbonne, Essling, fut nommé capitaine, se distingua à Wagram, Znaïm, et, pendant la campagne de Russie, à Ostrowno, Smolensk, Viazma, la Moskowa, la Bérézina et Kowno. Chef de bataillon en 1813, il s'illustra à Lutzen, à Leipzig, à Lindenau, à Costheim, et fut nommé colonel, emploi que la 1^re^ Restauration lui conserva, grâce à la protection du général Maison. Pendant les Cent-Jours, il refusa le serment à l'Acte additionnel, et combattit néanmoins à Quatre-Bras et à Mont-S^t^-Jean. Receveur général de la Meuse en 1815, il rentra au service en 1823, fit la campagne d'Espagne, puis celle de Morée en 1828, et devint maréchal de camp en 1829. Chef d'état major de la 1^re^ division militaire en 1831, commandant des troupes de débarquement à Ancône en 1832, lieutenant général en 1835, directeur du personnel au ministère de la guerre en 1837, pair de France en 1839, deux fois ministre de la guerre en 1839-40, il attacha son nom aux fortifications de Paris, et organisa les chasseurs de Vincennes. Condamné à la dégradation civique et à une amende, comme coupable de corruption du ministre Teste pour la concession des mines de Gouhenans, il obtint un arrêt de réhabilitation de la cour d'appel de Rouen en 1852. B.

CUBOMANCIE. *V.* ASTRAGALOMANCIE.

CUBZAC, vge (Gironde), arr. et à 20 kil. N.-N.-E. de Bordeaux; petit port sur la rive dr. de la Dordogne; 975 hab. On y a construit en 1840 un pont de chaînes, très-hardi, sous lequel passent les vaisseaux tout mâtés. Restes d'un château du XII^e^ ou XIII^e^ siècle, connu sous le nom de château des *Quatre fils Aymon*.

CUBZAC (S^t^-André de). *V.* ANDRÉ (SAINT-).

CUCIACUM, nom latin de CUSSET.

CUCUSUS, anc. v. d'Asie Mineure (Cappadoce), dans la Cataonie. Lieu d'exil de S^t^ Jean Chrysostôme.

CUCUTA. *V.* ROSARIO.

CUDA, nom anc. de la COA.

CUDDALORE. *V.* KADDALOR.

CUDDAPA. *V.* KADDAPA.

CUDOWA ou KUDOWA, vge des États prussiens (Silésie), dans le comté de Glatz. Source d'eau alcaline, ferrugineuse, dont la température est de 9° R.

CUDREFIN, vge de Suisse (Vaud), port sur le lac et à 8 kil. S.-E. de Neuchâtel; 650 hab. Les Confédérés la prirent en 1475.

CUDWORTH (Ralph), philosophe anglais, né en 1617 à Aller (Somerset), m. en 1688, était fils d'un des chapelains de Jacques I^er^. Recteur de North-Cadbury en 1641, professeur d'hébreu à Cambridge en 1645, principal du collége du Christ en 1654, il fut chargé par le parlement de réviser la traduction anglaise de la Bible, et reçut en 1678 la prébende de Glocester. On a de lui 2 ouvrages qui contiennent toute sa philosophie : *Le vrai système intellectuel de l'univers*, Lond., 1678; *Sur la nature éternelle et immuable de la morale*, 1731. D'autres écrits sont en ms. au Musée britannique. Cudworth subordonne la philosophie à la religion, et regarde la révélation chrétienne

comme la seule source certaine de nos connaissances. Il établit un lien entre le christianisme et les philosophies spiritualistes de l'antiquité, et soutient que Platon avait connu les livres de Moïse. Pour expliquer la formation et la conservation du monde physique, il suppose des *natures plastiques ou formatrices*, forces aveugles qui assemblent et organisent les parties de la matière inerte, et qui sont les instruments de l'intelligence divine; elles sont quelque chose d'analogue à l'âme du monde de Platon. Il explique également la communication de l'âme avec le corps par l'hypothèse d'un *médiateur plastique*, qui ne dévoile nullement le mystère de l'action des deux substances l'une sur l'autre. Mosheim a traduit de l'anglais en latin les 2 livres de Cudworth. B.

CUELLAR, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. et à 46 kil. N. de Ségovie; 3,000 hab. Culture de la garance.

CUENCA, v. forte d'Espagne, cap. de la prov. de son nom, à 123 kil. E.-S.-E. de Madrid, au confluent de l'Huescar ou Guécar et du Jucar. Evêché suffragant de Tolède; belle cathédrale. Fabr. de papiers, lainages, toiles, etc. Récolte de miel et de cire; 7,400 hab. Cette ville fut prise aux Mores en 1177 par Alphonse IX de Castille. — La prov. de Cuenca, division administrative du roy. d'Espagne, entre celles de Guadalaxara au N., de Madrid et de Tolède à l'O., de Ciudad-Réal au S.-O., d'Albacete au S., de Valence et de Teruel à l'E., est formée de la partie E. de la Nouvelle-Castille. Superf., 174 myriam. carrés. Elle avait 334,582 hab. en 1833; 229,959 en 1860.

CUENCA (SANTA-ANNA DE), v. de la république de l'Equateur, à 101 kil. S.-E. de Guyaquil; par 2° 55' 3" lat. S., et 81° 33' 38" long. O.; 20,000 hab. Evêché; collége, couvent de jésuites (le seul bel édifice de la ville). Cuenca est admirablement située dans une belle vallée; son climat est doux et sain. Mines d'argent et de mercure. Raffineries de sucre. Aux environs est Tarqui, montagne qui, en 1742, servit de base au méridien tracé par La Condamine, Godin et Bouguer. On y remarque quelques ruines de monuments indiens des Incas.

*CUERO, nom italien de COIRE.

CUERS, ch.-l. de cant. (Var), arr. et à 22 kil. N.-E. de Toulon. Vins, huile, figues; 3,786 hab.

CUEVA (Juan DE LA), poëte espagnol, né à Séville vers 1550, m. après 1607. On a de lui: *Obras*, 1582, in-8°, recueil de poésies diverses; *Comedias y Tragedias*, 1583 et 1588, in-4°, où l'on trouve plus d'art que dans les pièces de Lope de Rueda, de Naharro et de Castillejo; la *Conquête de la Bétique*, 1603, in-8°, épopée auj. oubliée sur les exploits de Ferdinand III, roi de Castille; *Exemplar poetico*, qui fut longtemps la règle des auteurs espagnols. La Cueva était un imitateur d'Ovide. B.

CUEVA (Beltram de la), duc d'Albuquerque, favori du roi de Castille Henri IV, reçut la maîtrise de St-Jacques de Compostelle promise à l'infant D. Alphonse, excita par son crédit la jalousie des nobles, qu'il combattit à Medina del Campo, 1464, et fut accusé d'intrigues coupables avec la reine Isabelle de Portugal. Jeanne, fille de cette princesse, fut appelée par cette raison la *Beltraneja*. Cependant, après la mort de Henri, il se déclara en faveur de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille contre Jeanne. Il mourut en 1492. B.

CUEVAS-DE-VERA, v. d'Espagne (Andalousie), prov. et à 61 kil. N.-E. d'Almeria, sur la rive dr. de l'Almanzor; 14,072 hab.

CUFA. *V.* KOUFA.

CUFIQUE ou COUFIQUE (Ecriture), la plus anc. forme de l'écriture des Arabes, qui paraît originaire de la ville de Cufa ou Koufa. Elle a beaucoup d'analogie avec l'*estranghelo*, anc. écriture syriaque. On la trouve sur les monnaies et les inscriptions.

CUGLIERI, v. de l'île de Sardaigne, à 26 kil. N.-E. d'Oristano; 4,199 hab. Récolte d'huile excellente.

CUGNIÈRES (Pierre de). *V.* BERTRAND (Pierre).

CUGNOT (Nic.-Joseph), ingénieur, né à Void (Lorraine) en 1725, m. à Paris en 1804. Il présenta au maréchal de Saxe une nouvelle espèce de fusil, qui fut adoptée par les hulans. Il est aussi l'inventeur de la première voiture à vapeur; il en fit l'essai en 1769 en présence du duc de Choiseul et du général Gribeauval. La machine plus considérable qu'il exécuta en 1771 est auj. au Conservatoire des arts et métiers. Bonaparte, 1er consul, fit une pension à Cugnot, de qui l'on a: *Eléments de l'art militaire ancien et moderne*, 1766, 2 vol. in-12; *Fortification de campagne*, 1769, in-12; *Théorie de la fortification*, 1778, in-12.

CUICULUM, anc. v. d'Afrique (Numidie); auj. *D'jimilah*.

CUIRASSE, armure défensive, connue de toute antiquité. Elle était en cuir, en lin rembourré, en corne, en écailles, en airain, etc. Varron dit que les Gaulois inventèrent les cuirasses de fer. Les Germains, les Francs de la 1re race, n'en faisaient point usage. Jusqu'au XIVe siècle, on ne porta guère que des cottes de mailles, qui furent alors remplacées par la cuirasse pleine. Depuis Louis XIII, l'infanterie française quitta la cuirasse pour le justaucorps; il n'y eut que les généraux qui la conservèrent. Auj. la cuirasse est réservée aux régiments de carabiniers et à ceux de cuirassiers.

CUIRASSIERS. Les divers régiments de grosse cavalerie en France portèrent d'abord la cuirasse; puis ils l'abandonnèrent peu à peu, et, au temps de Louis XIV, le *Royal-Cuirassier* l'avait seule conservée. Ce régiment fut maintenu dans la réorganisation de 1791. Trois régiments de cuirassiers furent ajoutés par décret du 23 déc. 1802, et 9 autres en 1804. La 1re Restauration en supprima un: des 12 conservés, les 6 premiers reçurent les noms de *Régiments du roi*, *de la reine, du dauphin*, *d'Angoulême, de Berry*, et *Colonel-général*; les autres continuèrent à être désignés par leur numéro. A la 2e Restauration, ceux-ci furent licenciés; on en reforma quatre en 1825; depuis ce temps, il y a toujours eu 10 régiments de cuirassiers. En outre, il y en a 2 dans la garde impériale.

CUISE (Forêt de). *V.* COMPIÈGNE.

CUISEAUX, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 21 kil. S.-E. de Louhans; 937 hab. On y remarque, dans l'église, de curieuses sculptures en bois. Autrefois place forte, défendue par 36 tours.

CUISERY, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 21 kil. S.-O. de Louhans, sur la Seille; 974 hab. Autrefois place forte.

CUISSARTS, portion d'armure qui remplaça les chausses de mailles, et dont l'usage devint général au XIVe siècle. Les cuissarts formaient le prolongement antérieur de la cuirasse; ils consistaient en une platine verticale, ou en lames cambrées et horizontales. Ils disparurent en France vers le règne de Henri III, si ce n'est dans la garde suisse, qui les conserva jusqu'au XVIIIe siècle. Des corps entiers de cavalerie russe en ont eu jusqu'à ces derniers temps.

CUIVRE (Rivière de). *V.* COPPER-MINE-RIVER.

CUJAS (Jacques), célèbre jurisconsulte, surnommé le *Papinien* de son siècle, né à Toulouse en 1522, m. en 1590, à Bourges. Fils d'un foulon, il apprit le grec et le latin sans maître, étudia le droit sous la direction de Ferrier, et l'enseigna à son tour à Cahors en 1554, à Bourges en 1555. La jalousie de Duaren l'ayant obligé de quitter cette ville, il professa successivement à Valence, Avignon, Turin, Paris, toujours suivi de ses élèves, revint se fixer à Bourges en 1577, et refusa les offres de Grégoire XIII qui l'appelait à Bologne. Parmi ses disciples, on compte Gui Dufaur de Pibrac, Pierre Fabre, Paul de Foix, Ant. Loysel, Pasquier et Pierre Pithou. Cujas aidait souvent de sa bourse les étudiants. Comme il prit tout ce qu'il y avait de bon dans les travaux de ses prédécesseurs, il les rendit inutiles. Jamais les lois romaines n'avaient été plus sûrement interprétées et en meilleure latinité. Les œuvres de Cujas se composent, en général, de commentaires très-savants sur le *Corpus juris;* on estime surtout l'édition donnée par Fabrot, Paris, 1658, 10 vol. in-fol., et celle de Naples, Venise et Modène, 1758-83, 11 vol. in-fol. La *Vie* de Cujas a été écrite au XVIe siècle par Scévole de Ste-Marthe et par Papyre Masson, et, de nos jours, par Berryat-St-Prix. Son *Eloge* a été publié par Bernardi, Avignon, 1770. On lui a élevé une statue à Toulouse en 1850. B.

CUJAVIE ou KUJAVIE, en latin *Vladislovia*, anc. division de la Pologne, qui a laissé son nom à un évêché catholique, dont le siége est à Wolborz. Ce fut jadis, tantôt une annexe de la principauté de Mazovie, tantôt un duché particulier. C'est auj. le N.-O. du gvt de Varsovie.

CULANT, vge (Cher), arr. et à 24 kil. S.-O. de St-Amand-Mont-Rond, sur l'Arnon; 1,267 hab. Ruines du château de Croy, dont il reste encore trois grosses tours rondes.

CULANT (Louis, baron de), seigneur de Châteauneuf-sur-Cher, m. en 1444, amiral de France sous Charles VII, 1423, appartenait à une ancienne famille du Berry, alliée aux Bourbons, aux Châtillons, aux Gamache, aux Sully. Il se signala au siége d'Orléans, 1429, et porta la sainte ampoule au sacre du roi.

CULANT (Philippe de), neveu du précédent, m. en 1454, sénéchal du Limousin, se distingua au siége de Pontoise, après lequel il fut nommé maréchal de France, 1441, accompagna le dauphin Louis dans l'expédition contre les Suisses, 1444, et contribua puissamment à la conquête de la Normandie et de la Guyenne sur les Anglais.

CULARO, anc. nom de GRENOBLE.

CULDÉES ou SOLITAIRES DE DIEU (*Deus, colare*), moines irlandais du VIe ou VIIe siècle, vivaient par compagnies de douze, sous un abbé élu par eux, et soumis de loin seulement à la surveillance des évêques. Le célibat ne paraît pas avoir été régulièrement observé dans cette église, qui se distinguait encore par la forme particulière de la tonsure et quelques autres singularités. Leur plus célèbre établissement était celui d'Iona. *V.* Jamieson, *Hist. of the Culdees*. A. G.

CULEUS, mesure de capacité chez les anc. Romains. Elle était en terre cuite, et valait 20 amphores, soit 520 litres 246.

CULIACAN, v. du Mexique, dans le dép. de Cinaloa, sur le Culiacan, à 171 kil. S.-E. de Cinaloa; 12,000 hab. Evêché. Commerce de transit entre Guaymas et le golfe de Californie. Donne son nom à une division militaire.

CULLEN (William), célèbre médecin, né en 1712 dans le comté de Lanark en Ecosse, m. en 1790. Après avoir étudié la chirurgie et la pharmacie à Glasgow, il se lia à Hamilton avec Guillaume Hunter, et tous deux allèrent suivre les cours de l'université d'Edimbourg. Le duc d'Hamilton obtint pour Cullen la chaire de chimie à Glasgow en 1746, et celle de médecine en 1751. Cinq ans après, ce savant accepta une chaire à Edimbourg. Il fut premier médecin du roi d'Angleterre en Ecosse. Il avait le talent de donner à la science des formes attrayantes, et d'expliquer clairement pour toutes les intelligences les matières les plus ardues. Adversaire des doctrines de Boerhaave, il étudia spécialement les nerfs, de l'état desquels résultent la santé et les maladies. Il a laissé : *Institutions of medecine part. I, Physiology*, trad. en français par Bosquillon, Paris, 1785, in-8o; *Eléments de médecine pratique*, trad. par Pinel, 1785, et par Bosquillon, 1785-87, 2 vol. in-8o; *Synopsis nosologiæ methodicæ*, 1772, 2 vol. in-4o; *A treatise of the materia medica*, trad. en français par Bosquillon, 1789, 2 vol. in-8o, etc. Thomson a donné en 1827 une édition complète des œuvres de Cullen.

CULLEN, v. d'Ecosse, petit port sur le golfe de Murray, dans le comté et à 20 kil. O.-N.-O. de Banff; 3,543 hab. Pêche active. Toiles damassées. Donne le titre de baron à lord Seafield, dont la résidence, avec une riche galerie de tableaux, est voisine.

CULLERA, anc. *Sucro*, v. d'Espagne, prov. et à 36 kil. S.-S.-E. de Valence; port à l'embouchure du Jucar dans la Méditerranée. Comm. assez actif; 10,345 hab.

CULLERIER (Michel), chirurgien, né à Angers en 1758, m. en 1827. Il vint à Paris en 1783, étudia sous Desault, Sabatier et Pelletan, devint chirurgien de l'hôpital du Midi, membre de l'Académie de médecine, ouvrit des cours qui furent très-suivis, et inséra de nombreux Mémoires dans le *Recueil de l'Académie de médecine* et dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. — Son neveu, Franç.-Guill.-Aimé Cullerier, né en 1782, m. en 1841, a continué ses travaux.

CULLODEN (Champs de), en Ecosse, dans le comté d'Inverness-et-Nairn, près du vge de Croy et à 13 kil. S.-O. de Nairn, célèbre par la victoire du duc de Cumberland sur le prétendant Charles-Edouard, 1746.

CULLU, anc. v. de Numidie; auj. *Collo*.

CULLY, v. de Suisse (Vaud), sur une baie du lac de Genève, à 10 kil. S.-O. de Lausanne; 900 hab. Vins renommés.

CULM ou KULM, v. de Prusse (prov. de Prusse), à 53 kil. S.-S.-O. de Marienwerder, et près de la Vistule; 6,000 hab. Ecole noble pour 150 cadets, fondée en 1775 par Frédéric II. Evêché qui date de 1243, mais dont la résidence a été transférée à Culmsee. — Culm fut fondée en 1230 par les chevaliers Teutoniques; en 1233, le grand-maître Hermann de Salza lui donna des lettres d'affranchissement. — v. des États autrichiens (Bohême, cercle de Leitmeritz), à 2 kil. N.-E. de Tœplitz, près de la frontière de Saxe. Le 29 et le 30 août 1813, défaite de Vandamme, par les Russes et les Prussiens réunis, ce qui rendit inutile la victoire remportée par Napoléon Ier sur les alliés à Dresde, les 26 et 27, et ruina son plan de campagne.

CULMBACH ou KULMBACH, v. de Bavière (Haute-Franconie), à 24 kil. N.-N.-O. de Baireuth, dans une belle région du Fichtelgebirge; 4,000 hab. Station du chemin de fer de Leipzig à Bamberg et Munich. Incendiée par les Hussites en 1430. Patrie du graveur Martin Schoen. Aux environs, anc. château de Plassembourg, auj. maison de détention.

CULMSEE ou KULMSEE, vge de Prusse (prov. de Prusse), à 63 kil. S. de Marienwerder, et 10 kil. S.-E. de Culm, sur le lac de son nom; résidence de l'évêque de Culm; 1,600 hab.

CULROSS, v. d'Ecosse, dans le comté et à 41 kil. S. de Perth; 600 hab. Petit port sur l'estuaire du Forth. Ruines d'une abbaye du XIIIe siècle, résidence de la famille des Bruce. Aux environs, ruines de deux camps danois. Près de là aussi, à Castle-Hill, eut lieu, dans la forteresse des Macduffs (Dunnemarle), le meurtre de la femme et des enfants de Macduff, par ordre de Macbeth.

CULTORISME. On appelait ainsi, au XVIIe siècle, le mauvais goût mis à la mode en Espagne par le poëte Gongora et par le jésuite Gracian, le législateur du *estilo culto*.

CUMANA, v. forte de la république de Vénézuéla, à 299 kil. E. de Caracas, sur le Rio-Cumana ou Manzanarès, par 10° 27' 37" lat. N., et 66° 30' long. O. Rade vaste et sûre sur la côte S. du golfe Cariaco; 20,000 hab. Ch.-l. de la prov. de son nom et du dép. de Maturin. Située dans une plaine aride et sous un climat chaud, mais sain. Cumana, fondée en 1523 par Diego Castellon, fut plusieurs fois dévastée par des tremblements de terre. — La prov. de Cumana a 440 myriam. carrés et 52,000 hab. Des *llanos* ou plaines en occupent la plus grande partie.

CUMANIE (GRANDE-), district de Hongrie, enclavé dans la partie E. du comitat de Szolnok, à l'O. de ceux de Szabolcs, Bihar et Békès, entre la Theiss et le Kolat, affluent du Koros. Ch.-lieu, *Kardzag-uj-Szallas*. Superf., 1,100 kil. carr.; pop., 65,000 hab., la plupart protestants. Céréales en abondance; élève de bétail et de chevaux.

CUMANIE (PETITE-), district de Hongrie, enclavé dans le N. et l'E. du comitat de Pesth, s'étend entre le Danube et la Theiss; ch.-l., *Feleghaza*. Superf., 2,376 kil. carr.; pop., 80,000 hab., catholiques ou protestants. Sol fertile en grains; gros bétail, chevaux et moutons.

CUMANS, peuple d'origine tartare, les *Uzes* ou *Ouzes* des écrivains byzantins, les *Gousses* des Arabes, les *Couni* des Hongrois, les *Polauci* (habitants des plaines) des Slaves, les *Falaces* des Allemands. Ils tiraient leur nom de la Kouma, affl. de la mer Caspienne. Avant le XIe siècle, ils étaient campés au delà du Volga. Ecrasant les Khazares et les Petchénègues, ils se répandirent au N. de la mer Noire jusqu'au Danube. Au commencement du XIIIe siècle, ils furent presque anéantis par les Mongols. Quelques-uns gagnèrent la Hongrie, où leur nom s'est perpétué, sur les bords de la Theiss, dans ceux de *Petite* et *Grande Cumanie*; ils y furent organisés en *Philistæi* (du latin *Balistarii*, frondeurs?) et *Jaziges* (du hongrois *Jaszok*, arbalétriers). Quelques auteurs regardent les *Szeklers* de Transylvanie comme leurs descendants. Il en existe encore près du Volga, sous le nom de *Tchouvaches*.

CUMBERLAND (Richard), théologien, né à Londres en 1632, m. en 1718. Nommé recteur de Brampton, 1658, il prêcha avec succès à l'université de Cambridge, et devint évêque de Peterborough, 1691. Il conserva, dans cette position élevée, la simplicité de mœurs et la bonté de caractère dont il avait toujours donné les preuves. On a de lui : *De legibus naturæ disquisitio*, 1672, in-4o, ouvrage dirigé contre Hobbes, et trad. en français par Barbeyrac, 1744; *Essai sur les poids et mesures des Juifs*, 1686, in-8o; et deux écrits publiés après sa mort, la traduction, avec notes, du *Fragment de Sanchoniathon*, 1720, in-8o, et l'*Origine des plus anciens peuples*, 1724, in-8o.

CUMBERLAND (Richard), arrière-petit-fils du précédent, né à Cambridge en 1732, m. en 1811 à Londres. Protégé par lord Halifax, il fut admis dans la haute société, chargé de négociations politiques, secrétaire du bureau du commerce, et maria une de ses filles avec lord Edward Bentinck. Il a laissé quelques comédies (*les Frères, l'Américain*), un poëme du *Calvaire*, des romans, des *Anecdotes sur les grands peintres de l'Espagne*, 1782, 2 vol. in-12, des *Mémoires sur sa vie*, 1806, 2 vol. in-4o, le tout écrit avec trop de précipitation.

CUMBERLAND (CLIFFORD, comte de). *V.* CLIFFORD.

CUMBERLAND (Guill.-Aug., duc de), 3e fils de George II, roi d'Angleterre, né en 1721, m. en 1765. Blessé à Dettingen à côté de son père, 1743, il perdit contre le maréchal de Saxe la bataille de Fontenoy, 1745, alla repousser le prétendant Charles-Edouard en Ecosse, le défit à Culloden, 1746, et revint sur le continent essuyer une nouvelle déroute à Lawfeld, 1747. Pendant la guerre de Sept Ans, il fut vaincu à Hastenbeck, 1757, par le maréchal d'Estrées, et, vivement poursuivi par le duc de Richelieu jusqu'à l'Elbe, signa la capitulation de Closter-Seven. Renonçant au commandement, il se retira à Windsor. On lui a élevé une statue sur l'une des places de Londres. B.

CUMBERLAND (Ern.-Aug., duc de), 5e fils de George III, né le 5 juin 1771, m. en 1851, fut peu populaire en Angleterre, à cause de son long séjour sur le continent, et de son opposition opiniâtre dans la Chambre-Haute à toutes

les mesures libérales. En 1815, il épousa Frédérique de Mecklembourg-Strélitz, veuve du prince Louis de Prusse et du prince de Solms-Braunfels. (*V.* ERNEST-AUGUSTE).

CUMBERLAND, comté du N.-O. de l'Angleterre, ch.-l. Carlisle; entre le golfe de Solway au N., les riv. Esk et Liddle qui le séparent de l'Ecosse, la mer d'Irlande à l'O., les comtés de Northumberland, Durham, Westmoreland et Lancaster à l'E. et au S. Aréa: 389,888 hectares, dont les 2/3 en culture; 205,293 hab. Sol montagneux, arrosé par la Derwent, l'Esk et l'Eden, avec les beaux lacs de Derwent-Water, Bassenthwaite, Borrowdale, Buttermere et Ulles-Water, qui ont inspiré les Lakistes. Climat froid et sain. L'agriculture y a fait de récents progrès; élève de moutons. Houillères étendues à Whitehaven et Newington. Mines de plomb, fournissant 12,000 tonnes par an. Plombagine à Borrowdale, servant à la fabrication des crayons de Keswick et de Londres. Forges à Carlisle, Dalston et Seaton. Industrie variée. Il comprenait en grande partie le mur d'Adrien.

CUMBERLAND (Montagnes de), dans les États-Unis (Tennessee et Virginie); elles s'étendent du N.-E. au S.-O., sur 400 kil. C'est une ramification peu élevée et boisée de la branche occid. des Alleghany.

CUMBERLAND, riv. des États-Unis, affl. de l'Ohio, a sa source au milieu des montagnes de son nom, dans l'État de Kentucky, traverse celui de Tennessee, et rentre dans celui de Kentucky; cours de 880 kil. de l'E. à l'O., navigable sur 550.

CUMBERLAND, v. des États-Unis (Rhode-Island), sur le Pawtucket, à 10 kil. N. de Providence; 5,225 hab. L'industrie du coton y est florissante.

CUMBERWORTH (Charles), sculpteur, né vers 1810, m. en 1852, élève de Pradier. Il excella dans la composition des objets en bronze, vases, pendules, candélabres, etc. Parmi ses œuvres de statuaire, on distingue *l'Amour de soi, Lesbie,* deux groupes de *Paul et Virginie.*

CUMBRAY (GREAT-), île du golfe de la Clyde, en Ecosse (comté de Bute), à 3 kil. de la côte; 1,222 hab.; 6 kil. sur 3. Sol fertile; roches de basalte sur la côte E. — LITTLE-CUMBRAY, à 1 kil. au S., possède un phare.

CUMES ou CYME, anc. v. de l'Asie Mineure (Éolide), sur le golfe de son nom (auj. *Sandarli*).

CUMES, *Cumæ,* anc. v. de Campanie, sur la crête d'une montagne baignée par la mer Tyrrhénienne et au milieu des Champs Phlégréens (*V. ce mot*). Puteoli lui servit de port. Fondée au XII^e siècle av. J.-C., elle fut appelée Cumes, du nom de sa métropole, ville de l'Asie Mineure, et donna naissance elle-même à Neapolis (Naples). Attaquée à diverses reprises par les Etrusques, elle tomba sous la tyrannie d'Aristodème, contemporain de Tarquin le Superbe, puis au pouvoir des Campaniens, en 417. Elle eut une sibylle célèbre, qui vendit à Tarquin les livres dits *sibyllins.* Quoiqu'elle eût obtenu des Romains le droit de cité, elle fut abandonnée pour Baies, et sa décadence était complète au I^{er} siècle de J.-C. Cicéron posséda aux environs un domaine appelé *Cumanum.* Les Napolitains ont détruit Cumes en 1203. Entre Fusaro et le *lago di Patria,* où elle était, on ne voit plus qu'un vignoble sans aucune apparence de constructions, excepté une muraille en grosses pierres posées sans ciment, qui formait une partie de l'enceinte de la ville. L'acropole était sur une montagne escarpée dite *Rocca di Cuma.* Là s'élevait un célèbre temple d'Apollon, dont il restait encore quelques vestiges en 1827. A 1/2 mille de là, on voit encore debout une porte de la ville, appelée l'*Arco felice.*

CUMIANA (LA), v. du roy. d'Italie (prov. de Turin), à 13 kil. N. de Pignerol; 5,685 hab.

CUMNOCK, vge et paroisse d'Ecosse, dans le comté et à 17 kil. E.-S. d'Ayr; 2,400 hab. Fabrique de tabatières, étuis, boîtes à thé et à ouvrage.

CUMNOR, paroisse d'Angleterre (comté de Berks), à 8 kil. N.-N.-E. d'Abingdon; 1,060 hab. Son château appartint au favori d'Elisabeth, le comte de Leicester. On y place le meurtre d'Amy Robsart.

CUNÆUS (Pierre VAN DER KUN, en latin), professeur de latin, puis de droit à Leyde, né à Flessingue en 1586, m. en 1638, a écrit en latin une satire assez plaisante des faux savants de son siècle; elle a pour titre : *Sardi venales, satira Menippea,* etc., Leyde, 1612, in-16. Ses autres ouvrages sont : *Jus regium Hebræorum,* ibid., 1623; *Orationes,* ibid., 1640, in-8^o; et une traduction latine des *Césars* de l'empereur Julien. C. N.

CUNAXA, v. de l'anc. Babylonie, à 80 kil. N.-O. de Babylone. Cyrus le jeune y vainquit son frère Artaxerce II; mais, mal secondé dans une attaque par Cléarque, il y fut tué, 401 av. J.-C.

CUNDINAMARCA. Le plus vaste des Etats de la Confédération Grenadine, entre l'Équateur et le Brésil au S., le Vénézuéla à l'E., le rio Méta au N., la Cordillère occidentale à l'O. Sol fertile et bien cultivé dans cette dernière partie. Superf., 2,000 myr. car.; pop., 391,096 hab. Capitale, *Funza.* Cet Etat renferme Bogota, capitale de la Confédération. — Cundinamarca était un départ. de la Nouvelle-Grenade, avant l'établissement de la Confédération grenadine (juin 1858). C. P.

CUNEGONDE (Sainte), fille de Sigefroi, comte de Luxembourg. Après la mort de son époux, l'empereur Henri II, 1024, elle se retira au monastère de Kaffungen, près de Cassel, qu'elle avait fondé, et y mourut en 1040. Innocent III la canonisa en 1200. Fête, le 3 mars. — Une autre S^{te} Cunégonde ou Kinge, m. en 1292, fille de Béla IV, roi de Hongrie, et épouse de Boleslas le Chaste, roi de Pologne, est fêtée le 24 février. Elle a été canonisée par Alexandre VIII en 1690.

CUNÉIFORME (Écriture), écriture composée des combinaisons diverses d'un signe unique qui a la forme d'un coin (*cuneus*), d'un clou ou d'un fer de flèche. On ne la connait employée que dans les inscriptions des monuments et des pierres gravées. Elle fut en usage chez les peuples qui firent partie de l'anc. empire des Perses. Les monuments de Persépolis, les ruines de Babylone et de Ninive, sont couverts de caractères de ce genre. Grotefend, Saint-Martin, Eug. Burnouf, Lassen, Oppert, Rawlinson se sont occupés de déchiffrer cette écriture, et sont parvenus, après de longs efforts, à déterminer l'alphabet et à lire des monuments d'une haute importance pour l'histoire de l'Asie.

CUNEO, nom de CONI en italien.

CUNERSDORF. *V.* KUNERSDORF.

CUNEUS, anc. contrée d'Espagne (Lusitanie), au S.-O., terminée par le *Sacrum promontorium;* ainsi nommée parce que sa forme ressemblait à un coin; auj. *Algarve.*

CUNHA (TRISTAN DA). *V.* ACUNHA.

CUNIBERT (Saint), évêque de Cologne en 623, m. en 664, gouverna en Austrasie avec Pepin de Landen, pendant le règne de Dagobert. Il fut ensuite ministre de Sigebert II et de Childéric II. Fête, le 12 novembre.

CUNIBERT, dit *le Pieux,* roi des Lombards, fut associé au trône par son père Pertharite en 677, et lui succéda 10 ans après. Il eut à comprimer la rébellion d'Alachis, duc de Trente et de Brescia, et mourut en 700, après avoir fondé beaucoup d'églises et de couvents.

CUNICULARES INSULÆ, nom anc. des îles BORROMÉES.

CUNINA, divinité romaine, qui avait soin des enfants au berceau.

CUNLHAT, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 20 kil. N.-O. d'Ambert; 853 hab. Fabriques de camelot, serges et toiles.

CUNNINGHAM (Alexandre), historien écossais, né en 1654 dans le comté de Selkirk, m. vers 1737, fut gouverneur du fameux duc d'Argyle, et chargé d'affaires à Venise de 1715 à 1720. Il a laissé une *Histoire de la Grande-Bretagne,* en lat.; cet ouvrage estimé va depuis la révolution de 1688 jusqu'à l'avénement de George I^{er}. On ne sait si ce Cunningham est le même qui a publié de bonnes éditions d'*Horace* et de *Virgile.* B.

CUNNINGHAM (Allan), poëte écossais, né en 1784 à Blackwood (Dumfries), m. en 1842. D'abord ouvrier maçon, quelques chants et légendes populaires qu'il publia lui valurent la protection et l'amitié de Walter Scott; puis il se rendit à Londres, et entra, en 1814, comme aide et surveillant dans l'atelier du sculpteur Chantrey. Il y apprit la théorie plutôt que la pratique de l'art. Toutes ses œuvres littéraires se distinguent par la pureté et la grâce; ce sont: *Sir Marmaduke Maxwell,* Lond., 1822, légende poétique où il a reproduit fidèlement les mœurs de la vieille Ecosse; *Contes traditionnels des paysans d'Angleterre et d'Ecosse,* 1822, 2 vol.; *Paul Jones,* 1826, et *Michel Scott,* 1828, qui n'eurent et ne méritaient aucun succès; *The Maid of Elvar,* 1832, poëme où il paraphrase une légende écossaise du temps de Marie Stuart. On lui doit encore d'intéressants recueils : *The legend of Richard Falter and twenty Scottish songs,* 1822; *The songs of Scotland,* 1825, 4 vol.; une *Histoire des peintres, graveurs et architectes anglais,* 1829; une *Histoire critique et biographique de la littérature anglaise,* depuis Samuel Johnson jusqu'à Walter Scott; une édit. des œuvres de Robert Burns; une *Vie* du peintre Wilkie, 1842, 3 vol. Une édition complète de ses *Poems and Songs,* Londres, 1847, a été donnée par son fils. B.

CUOCO (Vicento), publiciste italien, né en 1770 à Campomarano (prov. de Molise), m. en 1823. Attaché au barreau de Naples, il embrassa avec ardeur la cause de la

République parthénopéenne en 1799. Quand elle succomba, il se retira en France, où il fit paraître son pathétique *Essai sur la révolution de Naples*. Lors de la création de la République italienne, il obtint la direction du *Giornale italiano* à Milan, 1801-1806, et, au milieu de ses travaux de journaliste, écrivit un livre dont le cadre est emprunté au *Voyage du jeune Anacharsis*, le *Platon en Italie*, trad. en franç. par Bertrand Barère, Paris, 1807, 3 vol. in-8°. Il rentra dans sa patrie avec Joseph Bonaparte, qui le nomma membre de la Cour de cassation et du conseil d'État. Ministre des finances sous le roi Murat, il se retira après la restauration des Bourbons, et fut frappé d'aliénation mentale dans ses dernières années. B.

CUPAR-ANGUS, brg d'Écosse, en partie dans le comté de Perth, en partie dans le comté d'Angus, à 20 kil. N.-E. de Perth; 2,000 hab. Fabr. de toiles. Ruines d'une abbaye de Cisterciens de 1164.

CUPAR-FIFE, v. d'Écosse, cap. du comté de Fife, sur la rive g. de l'Eden, à 48 kil. N. d'Edimbourg; 4,980 hab. Nombreuses filatures. C'est là qu'ont été imprimées par Tullis de belles éditions de Virgile, etc. Un château fort situé à l'E. de la ville, appartenant à la famille des Macduff, comtes de Fife, et un couvent de dominicains, fondé aussi par eux, ont disparu.

CUPERSANUM, nom latin de CONVERSANO.

CUPIDON, dieu du désir chez les Romains, l'*Iméros* des Grecs; il est distinct de l'Amour ou *Erôs*. Cicéron le fait fils de la Nuit et de l'Erèbe, tandis que l'Amour était fils de Jupiter et de Vénus, ou, selon d'autres, de Vulcain et de Vénus, de Mars et de Vénus. L'Amour allumait des passions violentes, Cupidon faisait naître des sentiments tendres. On les confondait dans le culte, et leurs attributs ordinaires étaient un arc, des flèches, un carquois, des ailes, une couronne de roses. Leurs temples étaient communs avec ceux de Vénus; l'Amour en avait un particulier à Thespis. B.

CUQ-TOULZA, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. et à 20 kil. S.-S.-E. de Lavaur; 1,181 hab.

CURAÇAO, île hollandaise de l'archipel des Antilles, près des côtes de la République de Vénézuéla, par 12° 6' 16'' lat. N., et 17° 16' 10'' long. O.; 68 kilomètres sur 22; 19,669 hab., dont 5,000 blancs. Ch.-l. *Wilhelmstadt*. Dans cette île, qui n'est qu'un vaste rocher, la culture est très-habile, et, malgré la stérilité naturelle du sol, on récolte abondamment les cannes à sucre, le tabac, l'indigo, etc. On y fait, avec des oranges, la liqueur appelée *curaçao*. — Les Espagnols en prirent possession en 1527. Les Hollandais la leur enlevèrent en 1634; prise par les Anglais en 1798 et en 1807, elle fut restituée par eux à la paix d'Amiens, 1802, et à celle de Paris, 1814.

CURATEUR ou PROCURATEUR DES ALIMENTS, *Alimentorum Curator vel Procurator*, magistrat des colonies romaines gratifiées de distributions de blé, comme les municipes d'Italie. (*V.* QUESTEUR DES ALIMENTS). C. D—Y.

CURAUDEAU (François-René), chimiste et pharmacien, né à Séez en 1765, m. en 1813. Il apprit la pharmacie sous Deyeux et Bouillon-Lagrange, puis s'adonna à la chimie appliquée aux arts. Il fut professeur de pyrotechnie, membre de la Société de pharmacie de Paris, de la Société d'encouragement et de l'Athénée des arts. Il publia, en 1806, un *Traité sur le blanchissage à la vapeur*, 1 vol. in-8°. Il fit connaître les moyens d'augmenter la durée des toiles à voile et des filets de pêche par un tannage modifié, 1807; d'accélérer et de perfectionner la fabrication du savon, de prévenir l'asphyxie en chauffant l'eau des baignoires avec un cylindre; un poêle-ventilateur, 1809; des appareils de chauffage économique; des procédés d'épuration d'huiles à brûler et d'évaporation des liquides, notamment du suc de raisin, 1811. Il publia des mémoires sur le gaz muriatique oxygéné ou chlore, 1810; sur l'extraction du sucre de betteraves, 1812; sur la nature et les propriétés du Radical prussique, sur l'influence de la forme des alambics dans la distillation, sur l'acide borique, sur la théorie des métaux alcalins, sur l'évaporation par l'air chaud, sur les fourneaux connus sous le nom de *Galères*, sur la décomposition du muriate de soude (sel marin), sur les propriétés particulières de l'alun de Rome et la fabrication d'un alun destiné à le remplacer avec avantage, 1815. Tous ces mémoires sont insérés dans les *Annales de chimie et de physique* (1re et 2e série), dans le *Journal de physique*, dans le *Journal d'Economie rurale*. C. L.

CURE, riv. de France, affl. dr. de l'Yonne près de Crevant, a sa source près de Château-Chinon, et passe à Vermanton. Cours de 100 kil.; sert au flottage des bois.

CURÉ, titulaire d'une *cure* ou bénéfice ecclésiastique du culte catholique, ayant territoire et charge d'âmes. Avant la révolution de 1789, les curés vivaient du produit des dîmes, tenaient l'état civil de leur paroisse, et avaient le droit de dresser les testaments. Auj. ils sont payés par l'État. Nommés par l'évêque, sous l'approbation du gouvernement, ils ne peuvent être destitués qu'après une information suivie dans les formes canoniques, et avec la sanction du souverain.

CURÉE (Jean-François), né à St-André en Languedoc vers 1755, m. en 1835, député à l'Assemblée législative et à la Convention, membre du Conseil des Cinq-Cents, seconda le coup d'État du 18 brumaire, et entra au Tribunat. Ce fut lui qui proposa le rétablissement de la monarchie en faveur de Napoléon Ier. Il devint sénateur et comte de l'Empire. B.

CUREGIA, nom latin de la CORRÈZE.

CURES, anc. v. d'Italie, cap. des Sabins, au N.-E. de Rome. Auj. *Correse*.

CURÈTES, prêtres qui célébraient les cérémonies de Jupiter et de Rhéa. La fable leur donnait trois prototypes divins, qui avaient aidé Rhéa à enlever Jupiter à Saturne et aux Titans. Ils avaient la plus grande analogie avec les Dactyles (*V. ce mot*). On suppose qu'ils vinrent de Phénicie, ou de Phrygie. Il y en eut en Etolie et en Acarnanie, à Chalcis en Eubée, dans les îles d'Imbros, de Samothrace, de Lemnos, de Rhodes, de Crète. Ils avaient apporté avec eux la science de l'astronomie, l'art d'élever les abeilles, etc. Leurs inventions merveilleuses firent qu'on les regarda comme des génies, des puissances surnaturelles.

CURETIA, nom latin de la CORRÈZE.

CURIA RHÆTORUM, nom ancien de COIRE.

CURIACES. *V.* HORACES.

CURIAL (Philibert-J.-B.-Joseph, comte), né en 1774 à St-Pierre-d'Albigny (Savoie), m. en 1829. Il servit en qualité de capitaine dans la légion des Allobroges, fut nommé chef de bataillon après la campagne d'Egypte et colonel en 1804, devint colonel-major des chasseurs à pied de la garde impériale pour sa belle conduite à Austerlitz, colonel-commandant après Eylau, général de brigade après Friedland, et fit, comme général de division, la campagne de Russie. En 1813, il reçut le commandement de 12 bataillons de jeune garde qu'il venait d'organiser, et se couvrit de gloire à Wachau et à Hanau. Nommé pair de France et commandant de la 19e division militaire lors de la 1re Restauration, il combattit néanmoins à Waterloo. Louis XVIII lui conserva ses dignités en 1815, et il se distingua encore dans la campagne de 1823 en Espagne. — Son fils, Napoléon Curial, né en 1809, officier de cavalerie sous la Restauration, réclama la pairie en 1835 par droit d'hérédité, fut révoqué de ses fonctions de maire d'Alençon en 1848, fit partie de la droite dans l'Assemblée constituante et l'Assemblée législative, figura parmi les membres de la commission consultative en 1851, et fut nommé sénateur en 1852. Il est mort en 1861.

CURIAL, *curialis*, membre du premier ordre de citoyens d'une ville ou d'un municipe dans les empires romains d'Occident et d'Orient, possédant 25 jugères (6 hect. 23 ares) de terre au moins. Cet ordre fournissait une foule de fonctionnaires pour l'administration financière des cités, celle des annones, les réquisitions de vivres et de bêtes de somme pour les armées, l'exécution des sentences judiciaires, etc. Toutes ces fonctions étaient gratuites et souvent fort onéreuses; ainsi les curiales étaient responsables de la totalité de l'impôt : aussi les citoyens cherchaient-ils à se soustraire aux honneurs de la curie, en entrant dans l'armée ou dans le clergé, quelquefois même par la fuite. Alors on les citait judiciairement pour les contraindre de revenir, et, s'ils n'obéissaient pas, on les condamnait à une amende de 30 liv. d'argent. C. D—Y.

CURIATE (LOI), *curiata lex*, loi votée dans les comices par curies pour donner l'*imperium* à un magistrat élu dans les comices par centuries.

CURICO, v. du Chili, ch.-l. de la prov. de Colchagua, à 158 kil. S. de Santiago; 2,000 hab. Mines d'or.

CURIE, *Curia*, l'une des divisions politiques du peuple romain, instituée dès l'origine de Rome. Il y en avait 10 par tribu, et 30 pour tout le peuple romain. (*V.* COMICES et CURION). — Classe des curials (*V. ce mot*) dans les empires d'Occident et d'Orient. C. D—Y.

CURIES (Comices par). *V.* COMICES.

CURIES, édifices où le peuple de l'anc. Rome se réunissait à certains jours de fêtes, pour faire des sacrifices, et prendre part à des festins publics sous la présidence des curions (*V. ce mot*). Originairement il y en avait 30, une pour chaque curie, fondées par Romulus au pied et à l'E. du mont Palatin. Plus tard, l'accroissement de la population obligea d'en fonder 30 autres; alors on appela celles

de première fondation *Curies vieilles*, et les autres *Curies neuves*. C. D—Y.

CURIE CALABRA. Petit temple fondé pendant les premiers temps de Rome sur le mont Capitolin, dans sa partie S.-E. Il servait d'observatoire à l'un des petits pontifes chargés de guetter l'apparition de la nouvelle lune, quand l'année romaine était lunaire, et d'annoncer ensuite au peuple convoqué devant cette curie l'intervalle des calendes aux nones. C. D—Y.

CURIE DES SALIENS. Lieu d'assemblée des prêtres saliens, sur le mont Palatin. On y gardait les anciles (*V. ce mot*).

CURIES SÉNATORIALES. Edifices dans lesquels le sénat s'assemblait ordinairement. Il y en avait 3, une dans Rome, l'*Hostilia*, qui fut ensuite la *Julia*, et deux dans le Champ-de-Mars, la *Pompéia* et l'*Octavia*. — *Curie Hostilia*. C'était le lieu le plus habituel des séances du sénat, et la première curie de ce genre que posséda Rome. Le roi Tullus Hostilius la construisit sur le Forum, devant le Comitium. Elle portait le nom de ce roi. Brûlée aux funérailles de Clodius, l'an 701, Faustus, fils de Sylla, la réédifia. Lépide, maître de la cavalerie sous César dictateur, la démolit, par haine de Sylla. Le sénat chargea César de faire bâtir une nouvelle curie, l'an 709, sur l'emplacement de l'ancienne; il mourut sans l'avoir achevée; les triumvirs la continuèrent, et la dédièrent, l'an 712, sous le nom de *Curie Julia*. — *Curie Pompéia*. Construite vers l'an 700 par Pompée, dont elle reçut le nom. Elle était sur le côté gauche du magnifique portique qu'il édifia derrière son théâtre. — *Curie Octavia*. Au fond du Portique construit par Auguste l'an 721, au nom de sa sœur Octavie. C. D—Y.

CURIE, espèce de sénat à l'image de celui de Rome, et chargé de gouverner les villes de l'empire romain. Il se composait ordinairement de 100 membres, et avait pour attributions la répartition et la levée de l'impôt.

CURIE, nom donné souvent en Allemagne aux tribunaux et aux autorités judiciaires. Le *style curial* est l'ensemble des formules qu'il est d'usage d'y employer.

CURIE, nom par lequel on désigne l'ensemble des tribunaux pontificaux. La curie se divise en *Curia gratiæ*, pour les affaires politiques, et *Curia justitiæ*. La *Curia gratiæ* comprend : 1° la *Chancellerie*, chargée de l'expédition des décisions rendues en consistoire par les cardinaux; 2° la *Daterie* (*V. ce mot*); 3° la *Chambre romaine*, qui a l'administration des finances; 4° la *Pénitentiaire*, d'où émanent les dispenses et les absolutions; 5° le *Cabinet du pape*, occupé des affaires politiques et de la correspondance avec les puissances étrangères. — La *Curia justitiæ* comprend : 1° la *Rote* (*V. ce mot*); 2° la *Signature de justice*, qui connait des appels et des récusations, et dont les décrets sont signés par le pape lui-même; 3° la *Signature de grâce*, présidée par le pape, et s'occupant d'affaires juridiques dans lesquelles on sollicite une décision immédiate par voie de grâce. B.

CURION (C. Scribonius), sénateur romain, mena une conduite débauchée, malgré les conseils de Cicéron, et, après avoir soutenu le parti aristocratique, passa du côté des triumvirs. Nommé tribun l'an 703 de Rome, 49 av. J.-C., il se déclara hautement pour César, dans le camp duquel il chercha un asile avec Antoine. Au commencement de la guerre civile, il alla combattre en Afrique Varus, lieutenant de Pompée, et Juba, roi de Mauritanie, et périt dans un engagement, en 48.

CURIONS, prêtres chargés de présider, dans les curies de l'anc. Rome, aux sacrifices et aux repas publics. Romulus les institua, et chaque curie élut le sien, parmi les citoyens les plus distingués, suffisamment riches, âgés de 50 ans, et sans défauts corporels. L'élection était à vie. Ils étaient dispensés de la milice et des affaires de la ville, et relevaient d'un chef commun appelé le *Curion maxime*. C. D—Y.

CURION MAXIME. Prêtre supérieur des curions, et qui veillait aussi à l'administration des curies; originairement, il devait être patricien; mais depuis l'an 543 de Rome, les comices par curies, qui l'élisaient, purent choisir un plébéien. C. D—Y.

CURIOSOLITES ou CURIOSOPITES, anc. peuple de la Gaule, dans l'Armorique (Lyonnaise 3e), à l'O. des Osismiens. On suppose qu'il habitait le pays de *Corseul*, entre Dinan et Lamballe.

CURIUS DENTATUS (Manius), consul l'an 462 de Rome, 290 av. J.-C., acheva la soumission du Samnium. On trouve en lui un des modèles de la simplicité et du désintéressement des vieux Romains. Les vaincus lui avaient envoyé des députés pour tâcher d'obtenir des conditions favorables; ils le trouvèrent mangeant quelques racines dans des vases de bois, et il répondit à leurs offres : « J'aime mieux commander à ceux qui ont de l'or que d'en posséder moi-même. » Après la guerre des Samnites, Curius dompta les Sabins révoltés et saccagea le pays des Ombriens. En 276, il battit Pyrrhus près de Bénévent, reçut le grand triomphe, n'accepta que 7 arpents des terres conquises sur 500 que lui offrait le sénat, réduisit ensuite les Lucaniens, et employa sa part du butin à amener dans Rome les eaux du lac Velinus. Il mourut pendant sa censure. B.

CURMILIACA, v. de la Gaule (Belgique 2e); auj. *Cormeilles*.

CURONENSIS LACUS, nom latin du KURISCHE-HAFF.

CURONIA, nom latin de la COURLANDE.

CUROPALATE (de *cura palatii*), dignité de la cour du Bas-Empire; c'était sans doute, dans l'origine, le nom de l'intendant des palais impériaux. Plus tard, il fut le premier titre après ceux de *César* et de *Nobilissime*.

CURRAGH. *V.* KILDARE.

CURRAGHMORE. *V.* WATERFORD.

CURRAN (John-Philpot), célèbre avocat irlandais, né en 1750 à Newmarket près de Cork, m. en 1817. Illustré au barreau de Dublin, il fut envoyé en 1793 à la chambre des communes, où il soutint les plaintes et les droits de ses compatriotes. Il plaida de nombreux procès politiques, avec cette éloquence fougueuse, entraînante, toute d'images, qui caractérise le génie irlandais. Ses principaux discours ont été publiés, avec sa *Vie*, par son fils, Lond., 1819, 2 vol.

CURSAY (Thomasseau de), officier angevin, rejeta avec indignation la proposition que lui fit le duc de Guise de diriger la St-Barthélemy à Angers. On a sa belle réponse, datée du 13 août 1572.

CURTIUS (Marcus), jeune patricien romain qui, l'an 390 de Rome, 362 av. J.-C., se dévouant aux dieux infernaux, se précipita, armé de toutes pièces et monté sur son cheval, dans un gouffre inopinément ouvert sur le Forum, et que rien ne pouvait combler. Selon la tradition, le gouffre se referma aussitôt.

CURTIUS (lac). *V.* LAC.

CURULES (dignités). Les magistratures ou dignités curules, qui donnaient le droit de siéger sur la chaise curule, *sella curulis*, étaient : la dictature, le consulat, la préture, la censure, l'édilité curule.

CURZOLA. *V.* CORZOLA.

CUSA (Nicolas de), en latin *Cusanus*, cardinal, ainsi nommé d'un village des bords de la Moselle où il naquit en 1401, m. à Todi (Ombrie) en 1464. Il a laissé divers écrits qui sont : *De Concordantiâ catholicâ*, écrit à l'époque du concile de Bâle, 1431; *De pace fidei*, pour exciter les princes chrétiens contre Mahomet II; *De catholicâ veritate*, où il démontre la fausseté des Décrétales d'Isidore; l'écrit *De conjecturis novissimorum temporum*; des ouvrages de mathématiques, de géométrie et d'astronomie, où il admet la pluralité des mondes, et soutient, deux siècles avant Galilée, la doctrine du mouvement de la rotation de la terre. Ses *Œuvres* ont été publiées à Bâle, 1565, 3 vol. in-8°. Cusa proposa au concile de Bâle la réforme du calendrier.

CUSACENSIS PAGUS, nom latin du CUZAGUEZ.

CUSCO. *V.* CUZCO.

CUSSET, *Cussetum, Cuciacum*, ch.-l. de cant. (Allier), arr. et à 22 kil. S.-O. de La Palisse, au pied des montagnes du Forez; 3,928 hab. Trib. de 1re instance. Ce fut une ville royale, ne relevant pas du Bourbonnais. Ruines des fortifications élevées par Louis XI, et qui en faisaient une des plus fortes places de l'Auvergne. Fabrication très-anc. de vases à col étroit, imités des vases espagnols dits *alcarazas*, et destinés à refroidir l'eau.

CUSSY-LA-COLONNE, vge à 16 kil. de Beaune (Côte-d'Or); 250 hab. Il doit son nom à une colonne antique, de pierre, à fût carré, située dans un fond, à 1 kil. du village, et que l'on croit érigée sur le lieu où César défit les Helvètes, l'an 695 de Rome, 58 av. J.-C.

CUSTINE (Adam-Philippe, comte de), né à Metz en 1740, m. en 1793, entra dans la cavalerie, et fut dès 1758 capitaine de dragons. En 1780, il passa en Amérique avec Rochambeau, se distingua en plusieurs rencontres, et fut nommé à son retour maréchal de camp et gouverneur de Toulon. Député de la noblesse aux Etats Généraux de 1789, il appuya les idées nouvelles. Appelé en 1792 à commander un corps d'armée sur le Rhin, il ne justifia point la réputation qu'il s'était faite en Amérique. Après avoir pénétré en Allemagne jusqu'au delà de Francfort, il se retira devant les Prussiens jusqu'en Alsace. Accusé devant la Convention, il triompha trois fois de ses dénonciateurs. Envoyé à l'armée du Nord, il en fut rappelé pour être traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna

à mort et le fit exécuter, le 28 août 1793. Brave dans les combats, Custine était peu propre au commandement d'une armée. Un de ses aides de camp, Baraguay-d'Hilliers, rédigea et publia : *Mémoires du général Custine sur les guerres de la République*, Hambourg, 1794, 1 vol. in-8°, réimprimé à Paris en 1824. J. T.

CUSTODE, nom donné autrefois, chez les franciscains, les capucins, les cordeliers, etc., à quelques supérieurs qui faisaient l'office du provincial dans les circonscriptions trop étendues. La *custodie* était, par conséquent, une subdivision de province. Ainsi, dans l'ordre de St-François, la province de France formait les 4 *custodies* de Picpus près Paris, de Rouen, de Lyon et de Toulouse. Chez les récollets, le *custode* était le supérieur d'un couvent peu nombreux. Dans certaines collégiales, le *custode* était le sacristain ou trésorier; il occupait, selon les localités, le 1er, le 2e, le 3e ou le 4e rang dans le chapitre. A Lyon, un chanoine portait le nom de *grand custode*. Parfois le mot *custode* fut pris dans le sens de *curé*. C'est aussi le nom du président de l'Académie des Arcades, à Rome. — On nomme encore *custode* le petit pavillon mis sur le saint-ciboire où l'on garde les hosties consacrées. B.

CUSTODI-NOS, nom donné quelquefois aux *Confidentiaires* (*V. ce mot*).

CUSTOZZA, vge des Etats autrichiens (Vénétie), délégation et à 3 kil. de Vérone. Victoire du maréchal autrichien Radetzki sur le roi de Sardaigne Charles-Albert, les 23-25 juillet 1848.

CUSTRIN ou KUSTRIN, *Costrinum*, v. des Etats prussiens (Brandebourg), à l'embouchure de la Wartha dans l'Oder, à 28 kil. N. de Francfort; 9,000 hab. Place forte, enveloppée de marais. Navigation fluviale active. Beau château; magasins à grains. Bombardée par les Russes en 1758, occupée par les Français de 1806 à 1814.

CUSUS, nom anc. du WAAG.

CUTHBERT (Saint), né en Ecosse vers l'an 610, m. en 687, fut évêque de Lindisfarn. Il convertit beaucoup d'infidèles. Fête, le 20 mars.

CUTHÉENS, peuple de la Susiane, transféré par Salmanasar dans la Samarie, où il remplaça les Israélites.

CUTTAK. *V.* KATTAK.

CUVÉLIER, trouvère du XIVe siècle, dont la biographie est inconnue. Il a laissé une longue chronique rimée sur Du Guesclin, intitulée : *Rommant de Bertrand de Glesquin*, pleine de renseignements curieux, et publiée par M. Charrière, 1839, 2 vol. in-4°, dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*.

CUVÉLIER DE TRYE (J.-Guill.-Ant.), auteur dramatique, né à Boulogne-sur-Mer en 1766, m. en 1824, rivalisa avec Pixérécourt dans le mélodrame, la pantomime et le mimodrame, pièces où il chercha, et souvent parvint à exciter la terreur et la pitié des classes populaires. Les titres de quelques-uns de ses mélodrames, dont beaucoup obtinrent un très-grand succès, en donneront une idée : *la Fille sauvage; la Main de fer ou l'Epouse criminelle; la Fille mendiante; Jean Sbogar; les Machabées ou la Prise de Jérusalem*, etc. Dans le mimodrame, il mit en scène, avec beaucoup d'appareil et de vérité, des faits militaires contemporains, tels que : *la Belle Espagnole ou l'Entrée triomphale des Français à Madrid*, 1809; *les Français en Pologne*, 1808; *la Prise de la flotte ou la Charge de cavalerie*, 1822; *la Mort de Kléber ou les Français en Egypte*, etc. Cuvélier a donné 110 ouvrages environ, dont un très-petit nombre en collaboration. Son genre de talent a été apprécié dans le surnom qu'il reçut de son vivant, de *Crébillon du mélodrame*.

CUVERT. Ce mot désignait au moyen âge un individu placé au dernier degré de l'échelle sociale, esclave, abject, perfide, sans principes ni sentiments. *V.* la *Bible* de Guyot de Provins. *V.* Francisque Michel, *Hist. des races maudites*.

CUVIER (Georges-Léopold-Chrétien-Fréd.-Dagobert, baron), célèbre naturaliste, né à Montbéliard le 23 août 1769, m. à Paris le 13 mai 1832. Fils d'un officier du régiment suisse de Waldener au service de la France, il était destiné aux fonctions de ministre protestant. Mais, dès sa jeunesse, le goût de l'histoire naturelle se révéla en lui : élève au collége de Montbéliard, puis à la célèbre Académie Caroline de Stuttgard, il lisait passionnément les descriptions de Buffon, les traduisait en dessins, formait un herbier dont les classifications lui étaient propres, et composait déjà un *Journal zoologique*. Il se livra aussi avec ardeur aux mathématiques, à la philosophie et au droit. A 19 ans, il accepta une place de précepteur en Normandie, chez le comte d'Héricy; la vue des falaises de la Manche, la proximité de l'Océan, attirèrent sa pensée vers la géologie et vers l'étude des poissons, des mollusques et des crustacés. Dès 1792, il envoyait des Mémoires à la Société d'histoire naturelle de Paris. L'agronome Tessier l'ayant mis en rapport avec Millin, Lacépède, Parmentier, Jussieu et Geoffroy St-Hilaire, il vint à Paris en 1794. Nommé professeur à l'école centrale du Panthéon, il publia un *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux*, où se trouvent déjà exposés les principes de la révolution qu'il allait opérer dans les sciences, et qui lui mérita une place dans la section des sciences physiques de l'Institut, 1796. Suppléant de Mertrud dans sa chaire d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, il commença les collections d'ostéologie de cet établissement, et fit ces admirables *Leçons d'anatomie comparée*, recueillies par Duméril et Duvernoy, publiées de 1800 à 1805, 5 vol. in-8°, et qui obtinrent le grand prix décennal en 1810. C'est là que Cuvier a posé sa loi de la *corrélation des formes*, d'après laquelle, toutes les parties d'une même organisation étant en harmonie entre elles, il suffit de connaître un organe d'un animal pour en déduire les autres. Ce système, quoique contesté, a conduit à de grandes découvertes. Par l'application de sa méthode aux ossements trouvés dans les terrains gypseux des environs de Paris, Cuvier arriva à décrire, dans divers Mémoires recueillis plus tard sous le titre de *Recherches sur les ossements fossiles*, 1821-4, 5 tom. en 7 vol. in-4°, précédées d'un *Discours sur les révolutions du globe*, environ 160 espèces d'animaux qu'on ne retrouve plus sur la terre, et qui ont disparu dans les révolutions de la croûte terrestre. Un autre ouvrage aussi important, *le Règne animal distribué d'après son organisation*, 1816, 4 vol. in-8°, et 1829, 5 vol., a donné à la zoologie une classification naturelle : les animaux y sont distribués, d'après leur structure, en 4 embranchements, les vertébrés, les mollusques, les articulés et les zoophytes, se décomposant chacun en classes, ordres, familles, tribus, genres et espèces. Cette classification, modifiée selon les progrès de la science, sert de base à l'étude de la zoologie. Cuvier obtint en peu d'années tous les honneurs scientifiques : professeur au Muséum, successeur de Daubenton au Collége de France, en 1800; secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, 1803; commissaire pour l'établissement des lycées sous Napoléon Ier; inspecteur général des études, conseiller titulaire et chancelier de l'Université, 1808, il accepta aussi des fonctions administratives, où il montra sans doute un grand talent, mais qui l'arrachèrent à ses travaux, dont plusieurs sont restés inachevés. De ce nombre est son *Anatomie comparée*, pour laquelle il avait réuni d'immenses matériaux, et dont l'abandon a été pour lui, dans ses dernières années, un objet de douleur. Maître des requêtes en 1813, conseiller d'État sous Louis XVIII, attaché au comité de législation, puis à celui de l'intérieur, administrateur des cultes non catholiques, il eut d'ailleurs à soutenir des projets de loi impopulaires, mais refusa une place de censeur royal. En 1831, Cuvier fut nommé pair de France. On peut dire, à sa gloire, qu'il eut, dans le domaine scientifique, un rare désintéressement : sans parler jamais avec éloge de ses travaux, il rendit hommage aux talents et aux découvertes d'autrui, porta dans ses rapports à l'Académie la plus grande impartialité, et aida de ses conseils, de sa bibliothèque, de son crédit, de sa bourse même, les étudiants de tous les pays. Cuvier était membre de toutes les académies savantes du monde, et dans l'Institut de France il appartenait à l'Académie Française, à celle des Sciences, à celle des Inscriptions et Belles-Lettres. Sa maison formait comme un centre scientifique, où tous les savants de distinction qui venaient à Paris tenaient à honneur de se faire présenter. Outre les ouvrages mentionnés plus haut, on a de lui : *Recherches anatomiques sur les reptiles regardés encore comme douteux*, 1807, in-4°; *Rapport sur les progrès des sciences naturelles de 1789 à 1808*; *Essai sur la géographie minéralogique des environs de Paris* (avec Brongniart), 1811, in-4°; *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'anatomie des mollusques*, 1817, in-4°, recueil de travaux lus antérieurement à l'Académie des Sciences; *Recueil d'éloges historiques lus à l'Institut*, 1819, 2 vol. in-8°; *Histoire naturelle des poissons*, continuée par M. Valenciennes; divers articles dans le *Dictionnaire des sciences naturelles* et dans la *Biographie universelle* de Michaud. Le style en est toujours clair, précis et noble. Ses collections et sa bibliothèque ont été acquises par l'État, et sa veuve reçut une pension, comme récompense nationale. *V. Histoire des travaux de G. Cuvier*, par M. Flourens, 1841 et 1845, 1 vol. in-12. B.

CUVIER (Frédéric), frère du précédent, né à Montbéliard en 1773, m. à Strasbourg en 1838, a été directeur de la ménagerie du Jardin des Plantes, 1804, inspecteur général des études, 1810, et membre de l'Institut, 1826. Il a publié, avec Geoffroy Saint-Hilaire, l'*Histoire naturelle des*

mammifères, 1818-1837, 70 livr. in-fol., pleine de notions précises et curieuses, et écrite avec une élégante facilité. Il a laissé encore : *Des dents des mammifères considérées comme caractères zoologiques*, 1824, in-8°; *Histoire naturelle des cétacés*, 1836; des articles dans le *Dict. des sciences naturelles*, les *Annales du Muséum* et les *Annales d'histoire naturelle*. M. Flourens a prononcé son *Eloge* en 1840.

CUXHAVEN, vge de la république de Hambourg, bon port à l'embouchure de l'Elbe dans la mer du Nord, à 90 kil. O. de Hambourg; par 53° 53' lat. N. et 6° 23' 38" long. E.; 1,000 hab. Lieu de quarantaine et station des bâtiments qui ne peuvent remonter l'Elbe; bains de mer; navigation et pêche très-actives. Paquebots réguliers pour l'Angleterre.

CUYABA, v. du Brésil, ch.-l. de la prov. de Matto-Grosso et à 286 kil. E. de Villa-Bella, sur la riv. de son nom; 18,000 hab. Evêché; aux envir. riches mines d'or et de sel.

CUYAHOGA, riv. des Etats-Unis (Ohio), affl. du lac Erié à Cleveland; cours de 150 kil.

CUYP (Albert), peintre hollandais, né à Dordrecht en 1605, m. après 1683. Il exerçait le métier de brasseur. Peu apprécié de son vivant, la nécessité le força sans doute de recourir à l'industrie; ses tableaux ne furent recherchés des amateurs que vers la fin du XVIIIe siècle. Il peignait admirablement les fleuves, la mer et les vaisseaux, les prairies couvertes d'animaux, les routes sillonnées de voitures, les paysages éclairés par la lune. Il savait aussi très-bien rendre l'aspect que donnent aux monuments et aux campagnes les différentes heures de la journée. Ses effets de soleil valent ceux de Claude Lorrain. Le musée du Louvre possède de lui six tableaux: on en voit deux au musée d'Amsterdam et un seul au musée de La Haye. A. M.

CUZAGUEZ (LE), *Cusacensis pagus*, anc. pays de France (Bordelais), où était Cubzac (Gironde).

CUZCO ou CUSCO, v. du Pérou, sur le Guatanay, par 13° 30' 55" de lat. S., et 73° 41' de long. O.; à 651 kil. E.-S.-E. de Lima; 40,000 hab., dont 15,000 Indiens. Ch.-l. du départ. de son nom; évêché; belle cathédrale; université fondée en 1692; colléges; riches couvents, dont celui des Dominicains, qui occupe l'emplacement d'un ancien temple du Soleil. Cette ville, qui fut la capit. du roy. des Incas, est très-curieuse par un grand nombre de ruines et de constructions antérieures à l'arrivée des Espagnols; on remarque surtout une forteresse qui offre la plus grande analogie avec les constructions dites cyclopéennes de Grèce et d'Italie. Ville industrieuse et commerçante : objets d'art, ciselure, ouvrages de broderie, galons d'or et d'argent, draps, cuirs, etc.; récolte importante de cannes à sucre et de très-bon vin. Pizarre la prit en 1534. — Le départ. de Cusco, sur le haut Ucayale, entre ceux d'Ayacucho au N., Arequipa à l'O., Puno au S., et la Bolivie à l'E., est peuplé de 352,798 habitants.

CYAMITES, Athénien auquel on devait la culture des fèves. Il avait un temple sur la voie d'Athènes à Eleusis.

CYANE, nymphe qui accompagnait Proserpine lorsque celle-ci fut enlevée par Pluton. Elle eut tant de chagrin de cette perte, qu'elle se changea en fontaine. Tous les ans les Syracusains célébraient une fête, instituée, dit-on, par Hercule, et pendant laquelle on sacrifiait un taureau qu'on jetait dans la fontaine.

CYANÉES (Iles). *V.* SYMPLÉGADES.

CYATHE, *cyathus*, petit vase de festin chez les anc. Romains, et dont les échansons se servaient pour puiser dans un cratère, et remplir les coupes des convives. Il était de terre cuite ou d'airain, orné de peintures ou de ciselures, très-ouvert, et muni sur l'un de ses côtés d'une anse très-saillante en hauteur, afin que l'échanson pût puiser dans le cratère sans y tremper ses doigts. Le Cyathe contenait le 12e d'un sextarius, soit 0 litre, 045; aussi, un convive, en tendant sa coupe, disait-il combien il voulait qu'on y versât de cyathes : c'était ordinairement de 3 à 9. Les Romains empruntèrent ce vase aux Grecs. La médecine s'en servait pour doser les médicaments. C. D—Y.

CYAXARE Ier, roi des Mèdes, 655-595 av. J.-C., délivra son pays occupé par les Assyriens, transporta la guerre sur le territoire de Ninive, mais fut rappelé en Médie par une invasion des Scythes cimmériens. Suivant Hérodote, toute l'Asie subit le joug de ces barbares pendant 28 ans. Quand on en fut délivré, Cyaxare, uni à Nabopolassar, gouverneur de Babylone, reprit la guerre contre Ninive, et ruina cette ville, 625. Il combattit ensuite Alyatte, roi de Lydie, et étendit son empire jusqu'à l'Halys. Il eut pour fils et successeur Astyage. On voit en lui l'Assuérus du livre de Tobie.

CYAXARE II, fils d'Astyage et oncle du grand Cyrus, régna, selon Xénophon, de 560 à 536 av. J.-C. La Bible confirme l'existence de ce prince, que ne mentionne pas Hérodote. Ce serait donc au nom de Cyaxare II, que Cyrus a renversé les empires de Crésus et de Balthasar. B.

CYBÈLE, déesse de la Terre, adorée primitivement chez les Phrygiens. On la disait fille du roi Méon et de Dindymène. Elevée par Marsyas, elle inventa le tambour, le chalumeau, la cymbale et l'art vétérinaire. Dédaignée par un jeune berger, nommé Atys, elle lui inspira un accès de démence durant lequel il périt. Les Grecs firent de Cybèle la fille du Ciel, la femme de Saturne, la mère de Jupiter, de Junon, de Neptune, de Pluton, etc. Elle eut un temple à Dyme en Achaïe. On la confondit aussi avec Rhée, Ops, Vesta et la Bonne Déesse. Regardée comme la génératrice de toutes choses, elle avait reçu les surnoms de Mère et de Grande. Les Curètes, les Corybantes, les Galles étaient ses prêtres. Son culte ne fut introduit à Rome que vers la 2e guerre punique : alors on apporta sa statue de Pessinonte, qui était le centre de son culte, et on institua en son honneur les *Megalésies*. Plus tard elle fut honorée par des *tauroboliés* et des *crioboliés*. Dans l'origine, une pierre conique ou pyramidale était l'image de Cybèle; on la représenta ensuite assise sur un cube, ou bien traînée par des lions et couronnée de tours. Le lion et le pin lui étaient consacrés. On lui sacrifiait la laie, le taureau, la chèvre.

CYBISTIQUE. *V.* DANSE.

CYBO (Arano, Arrone ou Aaron), Génois, né en 1377 dans l'île de Rhodes, m. à Capoue en 1457, était d'une famille grecque établie à Gênes au Xe siècle. Il partagea le gouvernement de cette ville avec Thomas Fregoso, fut ensuite vice-roi de Naples pour René d'Anjou et Alphonse d'Aragon successivement, et enfin préfet de Rome sous Calixte III. Le pape Innocent VIII était son fils.

CYBO (Innocent), arrière-petit-fils du précédent, né en 1491, m. en 1550, fut comblé des faveurs de l'Eglise. Sa mère étant fille de Laurent de Médicis, les papes Léon X et Clément VII étaient ses oncles. Il reçut le cardinalat, 4 archevêchés, 8 évêchés, les légations de Romagne et de Bologne, et François Ier lui donna encore les abbayes de St-Victor de Marseille et de St-Ouen de Rouen. Pendant l'occupation de Rome par les troupes du connétable de Bourbon, 1527, il maintint l'ordre dans les Etats de l'Eglise, et empêcha les cardinaux réunis à Plaisance de transporter le saint-siége à Avignon. Après le meurtre d'Alexandre de Médicis, 1537, il refusa la souveraineté de Florence.

CYBO MALASPINA (Albéric Ier), né à Gênes en 1527, m. en 1623, chambellan de Philippe II, roi d'Espagne, reçut, en 1568, la principauté de Massa, qui fut érigée en duché en 1660 sous son petit-fils Albéric II.

CYCINNIS, satyre de la suite de Bacchus, donna son nom à une danse dont il était l'inventeur.

CYCLADES, groupe d'îles de l'Archipel, au S., ainsi nommées de *kuklos* (cercle), parce que les anciens les croyaient rangées en cercle autour de Délos. C'étaient, selon la fable, des nymphes qui avaient été changées en rochers, pour avoir refusé de sacrifier à Neptune. Les géographes ne sont pas d'accord sur leur nombre; les plus importantes sont : au N., Andros, Tine (anc. Ténos), Mycone, Syra (Syros), Thermia (Cythnos), Sériphos et Zéa (Céos); au centre, Paros, Naxos, Kimoli (Cimolos), Sifanto (Siphnos), Polikandros, Nio, Siknos; au S., Milo (Mélos), Amorgos, Nio (Ios), Anafi, Stampalia (Astypalæa), Santorin (Thera). — Les Cyclades s'appelèrent d'abord *Minoïdes*, parce que Minos de Crète y envoya des colonies. Des Doriens et des Ioniens vinrent ensuite s'y établir. Miltiade les soumit aux Athéniens. Sous l'empire byzantin, elles furent connues sous le nom de *Dodécanèses*, et firent partie du 5e thème d'Europe. Devastées par les pirates sarrasins aux VIIe et VIIIe siècles, elles formèrent, après la 4e croisade, un duché pour le Vénitien Marc Sanudo, dont les descendants se maintinrent jusqu'au XVIe siècle dans quelques îles. Les Cyclades, après avoir appartenu aux Turcs, forment auj. une nomarchie du royaume de Grèce, divisée en 5 diocèses : Syra, Milo, Santorin, Tine, et Naxos; 118,130 hab.

CYCLADES (GRANDES-). *V.* HÉBRIDES (NOUVELLES-).

CYCLE (du grec *kuclos*, cercle), période de temps au bout de laquelle certains phénomènes astronomiques se reproduisent dans le même ordre. Les cycles sont un des principaux éléments du calendrier. Le *cycle solaire* est une période de 28 ans, après laquelle les années recommencent par le même jour de la semaine. Le *cycle lunaire* est une période de 19 ans, au bout de laquelle les nouvelles lunes reviennent au même jour du mois (*V.* NOMBRE D'OR). Il

y a encore un autre cycle de 19 ans selon les Hébreux et les Alexandrins, et dont la 2e année correspond à l'an 1er de l'ère vulgaire. Le *cycle pascal* est une période de 532 ans, formée par le produit des années du cycle solaire par celles du cycle lunaire (28 × 19). Il servait à trouver Pâques avant la réforme du calendrier. A la fin de chaque cycle pascal, les deux cycles lunaires, les réguliers, les clefs des fêtes mobiles, le cycle solaire, les concurrents, les lettres dominicales, le terme pascal, la fête de Pâques, les épactes recommencent dans le même ordre où ils étaient 532 ans auparavant. Le cycle pascal est encore appelé cycle *Dionysien* ou *Victorien*, parce qu'on l'attribue à Denys le Petit et à Victorius ou Victorianus. — Les Chinois ont un cycle de 60 années, dont chacune porte un nom particulier; de Guignes en place le commencement à l'an 2697 av. J.-C. — Les Grecs n'eurent longtemps que le *cycle des générations*, et calculèrent d'après ce principe, que trois générations forment un siècle. Ils adoptèrent ensuite beaucoup d'autres cycles (*V.* CALENDRIER). M.

CYCLE, groupe d'épopées du moyen âge, classées d'après l'analogie des sujets. On distingue : 1° le *cycle carlovingien*, composé des poëmes chevaleresques où l'on a pris pour héros Charlemagne et ses contemporains, mais dont font aussi partie certaines œuvres antérieures ou postérieures à cette époque; on y range la *Chanson de Roland*, *Ogier le Danois*, les *Quatre fils Aymon*, *Maugis*, *Doolin de Mayence* et *Huon de Bordeaux* par Huon de Villeneuve, *Berthe aux grands pieds*, le *Guiteklin* (Witikind) de Jean Bodel, *Gérard de Roussillon*, *Garin le Loherain*, *Guillaume le Pieux*, *Parthénopex de Blois*, le *Chevalier au cygne*, etc.; 2° le *cycle d'Arthur* ou *de la Table-Ronde*, comprenant la légende du chef gallois Arthur, les poëmes du *Saint-Graal*, de *Tristan*, de *Lancelot du Lac*, de *Perceval*, de *Perceforêt*, de l'enchanteur *Merlin*, etc.; 3° le *cycle des Amadis*, auquel se rattachent tous les Amadis de Gaule, de Portugal, de Grèce, types imaginaires de la chevalerie; 4° le *cycle d'Alexandre*, où figure le héros macédonien, chanté par Lambert Li Cors, Alexandre de Bernay ou de Paris, Gauthier de Châtillon, et une foule d'autres poëtes. On forme quelquefois de certains poëmes, tels que le *Roman de Brut*, le *Roman de Rou*, un cycle particulier dit *Cycle normand*, que d'autres font rentrer dans celui d'Arthur. Dans toutes ces œuvres, les caractères et le costume des personnages sont singulièrement défigurés; les auteurs ont mis partout les mœurs et les sentiments du temps de la chevalerie, et, par de fréquents anachronismes, ils ont attribué à leurs héros les faits auxquels ils étaient demeurés complétement étrangers. B.

CYCLIQUES (Poëtes), nom donné aux anciens poëtes dont les œuvres épiques formaient une histoire de la Grèce, depuis les temps primitifs jusqu'au siècle de la guerre de Troie. Ce sont : Arctinus de Milet, Augias de Trézène, Carcinus de Naupacte, Cinècle de Corinthe, Cirrops de Milet, Cinéthon de Lacédémone, Cléophile de Samos, Leschès de Lesbos, Pisandre de Camiros, Prodicus de Phocée, Syagrus, Stasinus de Chypre. Les fragments de leurs poëmes ont été recueillis à la suite de l'édition d'Homère, dans la *Bibliothèque grecque* de F. Didot.

CYCLOPÉENS (Monuments), antiques constructions que l'on retrouve dans l'Asie Mineure, en Grèce, en Italie, et qui sont l'œuvre des Pélasges, instruits à l'école des ouvriers phéniciens nommés Cyclopes. Ces monuments sont formés d'énormes pierres ou polyèdres irréguliers, superposées sans aucun ciment, se soutenant par leur propre masse, et par la perfection avec laquelle tous les joints sont raccordés les uns avec les autres. Tels sont les vestiges des murs de Mycènes, de Nauplie et de Tirynthe, et les *nuraghes* de Sardaigne. De nos jours, dans les fortifications de Vérone, on a adopté le genre de la construction cyclopéenne, ainsi que dans les substructions de la Walhalla à Munich. On voit à la Bibliothèque Mazarine de Paris une collection de monuments cyclopéens très-bien exécutée en relief sous la direction de Petit-Radel. B.

CYCLOPES (du grec *kuklos*, cercle, et *ôps*, œil). Dans Homère, c'est un peuple de pasteurs anthropophages, fils de Neptune et d'Amphitrite, à la taille gigantesque, à l'œil unique, habitant la Sicile, ne connaissant pas l'agriculture, vivant dans des cavernes; le plus célèbre d'entre eux est Polyphème. Le sujet du drame satirique d'Euripide, intitulé *le Cyclope*, est tiré de la fable relative aux aventures d'Ulysse avec ce géant. — Dans Hésiode, les Cyclopes sont seulement 3 fils d'Uranus et de la Terre, Argès, Brontès et Stéropès. Précipités dans le Tartare par Uranus, délivrés par les Titans leurs frères, enchaînés de nouveau par Saturne, ils sont encore délivrés par Jupiter, à qui ils donnent la foudre en récompense. Ils donnent aussi à Neptune le trident, et à Pluton un casque qui le rend invisible. Ils périssent sous les traits d'Apollon, pour avoir forgé la foudre avec laquelle Jupiter avait tué Esculape. — De la confusion des Cyclopes homériques habitant la Sicile, et des Cyclopes Titans forgeant la foudre, s'est formée une autre race de Cyclopes, ouvriers de Vulcain, qu'on place sous l'Etna, ou dans l'île de Lipara, ou à Lemnos. Ils sont plus nombreux que les Cyclopes-Titans; ce sont : Pyracmon, Acamas, Brontès, Stéropès, etc. — Enfin, le mot *Cyclopes* désigne encore, chez les poëtes, les peuples connus sous le nom historique de Pélasges, et qui ont laissé des constructions dites cyclopéennes. P.

CYCLOPES (ILES DES), *Scopuli cyclopum*, auj. îles de la Trizza, près de Catane. Il y en a quatre, très-près les unes des autres; ce sont des roches de basalte.

CYCNOS, fils de Neptune et gendre de Laomédon, régnait à Colones en Troade. Il périt des mains d'Achille au siége de Troie, et, selon Ovide, fut changé en cygne. — Un autre Cycnos, fils de Sthénélus, roi des Liguriens, éprouva tant de douleur de la mort de Phaéton son ami, qu'Apollon, touché de pitié, le métamorphosa en cygne. — Un 3e, fils de Mars, fut tué par Hercule et changé en cygne après sa mort.

CYDIPPE. *V.* CLÉOBIS.

CYDNUS, riv. de Cilicie, affluent de la Méditerranée, passait à Tarse. Alexandre le Grand, pour s'y être baigné couvert de sueur, faillit perdre la vie, 333 av. J.-C. On dit que ce fut dans la même rivière que l'empereur Frédéric Barberousse se noya, 1190 ap. J.-C. C'est auj. le *Kara-sou* (eau noire) ou *Tarsous-tchaï* (riv. de Tarsous).

CYDONIA, nom anc. de LA CANÉE.

CYGNE (Ordre du), association charitable, destinée au soulagement des malades. Il fut fondé en 1443 par Frédéric II, électeur de Brandebourg, et renouvelé en 1843. Le roi de Prusse en est le grand maître.

CYGNES (Rivière des). *V.* AUSTRALIE OCCIDENTALE.

CYLINDRE, mont. de la chaîne des Pyrénées, à la jonction des Pyrénées occidentales et des Pyrénées centrales; 3,322 mèt. de hauteur; par 42° 41' 9" lat. N., et 2° 18' 50" long. O.

CYLLÈNE, mont. de l'anc. Arcadie, au N.-E.; auj. *Zyria*. — v. de l'Élide, servant de port à Élis; auj. *Clarentza*.

CYLLÉNIOS, surnom de Mercure, né sur le mont Cyllène.

CYLLOPODION, c.-à-d. *qui a les pieds faibles*, surnom de Vulcain.

CYLON, Athénien, gendre de Théagène, tyran de Mégare, voulut comme lui s'emparer du pouvoir. Il surprit l'Acropole pendant les fêtes de Jupiter-Olympien, 612 av. J.-C.; mais les Athéniens l'y bloquèrent si étroitement, qu'il prit la fuite au bout de quelques jours pour ne pas mourir de faim. Ses complices furent massacrés, au mépris de la capitulation, sur les autels mêmes des Euménides; sacrilége qui fut puni par une peste (*V.* EPIMÉNIDE).

CYME. *V.* CUMES.

CYMODOCÉE, une des nymphes, en qui les vaisseaux d'Énée furent changés par Cybèle, lorsque les Rutules voulurent les incendier.

CYNÉGIRE, frère du poëte Eschyle, poursuivit les vaisseaux des Perses après la bataille de Marathon. Il en saisit un de la main droite; l'ennemi l'ayant coupée, il le reprit de la main gauche, qui eut le même sort; alors il retint le vaisseau avec les dents. L—H.

CYNÉTHUS, rhapsode grec au VIe siècle av. J.-C., né dans l'île de Chio, prétendait descendre d'Homère, aux poëmes duquel il mêla des vers de sa composition. Le scoliaste de Pindare dit qu'il passait pour l'auteur de l'*Hymne à Apollon*.

CYNIQUES, nom donné à une école de philosophes grecs issus de Socrate, soit parce qu'ils se réunissaient au Cynosarge, soit plutôt parce que leur mépris pour les convenances sociales semblait les rapprocher du chien (*kuôn*). Antisthène fut le chef de l'école cynique; parmi ses sectateurs, on compte Diogène de Sinope, Xéniade, Onésicrite, Cratès, Hipparchie, Ménippe. Leur morale était très-sévère, leur régime de vie extrêmement rude, et on les a appelés les anachorètes de la morale socratique.

CYNOCÉPHALE (du grec *kuôn*, chien, et *képhalê*, tête), animal sacré de l'anc. Égypte, à tête de chien ou plutôt de singe. Il était le symbole du dieu Thot, l'Hermès égyptien, l'inventeur des lettres, parce que, croyait-on, une certaine espèce de singes connaissait l'usage des lettres; il représentait également la lune, à laquelle un préjugé attribuait de l'influence sur les singes.

CYNOCÉPHALES, collines de l'anc. Thessalie, situées près de Pharsale et de Larisse, et dont les sommets ressemblaient à des têtes de chiens. Victoire de Pélopidas sur Alexandre de Phères, 365 av. J.-C. Philippe V, roi de Macédoine, y fut aussi vaincu par le consul romain Flamininus, en 197.

CYNOPHONTIES (du grec *kuôn*, chien, et *phonos*, carnage), fêtes célébrées à Argos pendant les jours caniculaires, et durant lesquelles on tuait tous les chiens qu'on rencontrait. *V.* CANICULE.

CYNOPOLIS, anc. v. de la Haute-Egypte, sur le Nil; ainsi nommée de ce qu'on y adorait Anubis sous la figure d'un chien.

CYNOSARGE, c.-à-d. *autel du chien blanc*, faubourg de l'anc. Athènes. Là était l'école des Cyniques. Ce faubourg se forma autour d'un autel élevé à Hercule par un citoyen d'Athènes, sur le lieu où s'arrêta un chien blanc qui emportait une victime offerte au dieu.

CYNOSURE, nymphe du mont Ida, qui éleva Jupiter, et qui fut ensuite placée dans la constellation de la Petite-Ourse.

CYNTHIE, CYNTHIEN, surnoms de Diane et d'Apollon, que Latone mit au monde près du mont Cynthus, sur la côte orientale de l'île de Délos.

CYNURIE, partie méridionale de l'anc. Arcadie; villes principales : Cynura, Thyrée.

CYPARISSE, adolescent de l'île de Céos, tua par mégarde un cerf qu'il aimait beaucoup, et, dans son chagrin, voulut se tuer. Apollon, dont il était le favori, le changea en cyprès.

CYPARISSE, anc. v. d'Arcadie, sur le golfe de son nom (auj. golfe de Ronchio). Il en reste la fontaine Dionysias et un pan de mur.

CYPRE, *Cyprus*, nom anc. de Chypre (*V. ce nom*). Sous le titre de *Numismatique et inscriptions cypriotes*, M. le duc de Luynes a publié une série de monuments (médailles et inscriptions), qui établissent que, même sous la domination des Perses ou des Grecs, les Cypriotes eurent une langue et une écriture particulières. L'auteur montre les rapports qui existent entre cette écriture et l'écriture hiératique des Egyptiens, et soulève ainsi un problème philologique d'un vif intérêt. H. B.

CYPRIEN (Saint), *Thascius Cæcilius Cyprianus*, père de l'Église latine, né à Carthage au commencement du IIIe siècle, m. en 258, professa la rhétorique, se convertit au christianisme en 246, consacra alors sa vie à des œuvres de bienfaisance, son talent à opérer des conversions, et devint évêque de Carthage en 248. Lors de la persécution de Décius, il céda aux instances de son clergé, et s'éloigna, non sans avoir tracé aux fidèles des règles admirées par St Augustin et Fénelon. Mais pendant son absence l'église de Carthage fut déchirée par des hérésies; il revint les combattre. Il soutint contre le pape Etienne que le baptême donné par les hérétiques est de nulle valeur. Lors de la persécution de Valérien en 258, il fut conduit devant le proconsul de sa province, qui lui ordonna de sacrifier aux faux dieux. St Cyprien s'y refusa, et le proconsul lui lut une sentence qui le condamnait à avoir la tête tranchée. « Dieu soit loué, » répondit le saint évêque, qui subit son supplice avec une douceur angélique. Fête, le 16 septembre. St Cyprien est, suivant Lactance, le premier des auteurs chrétiens vraiment éloquents. On remarque parmi ses écrits un traité *contre les spectacles*, dans lequel il attaque avec énergie, et quelquefois avec éloquence, les cruautés et les infamies des représentations scéniques de l'époque, l'idolâtrie dont elles sont entachées : cet ouvrage est aussi très-utile pour l'étude des jeux et des représentations chez les Romains. Il faut citer encore les traités *De l'unité de l'Église* et *De l'Oraison dominicale*. Le style de St Cyprien est plus simple et moins subtil que celui de Tertullien, qu'il appelait son maître; il est ordinairement net et souvent véhément. La meilleure édit. de ses œuvres est celle de Baluze et Maran, 1726. Une partie a été trad. par Tigeon, Paris, 1574, in-fol.; par Lambert, 1672, in-4o; et par M. Guillon, 1838, 2 vol. in-8o. *V.* Fabre, *Saint Cyprien et l'église de Carthage*, Paris, 1848, in-8o. D—R.

CYPRIEN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 17 kil. O. de Sarlat; 919 hab. Aux environs se trouve la source minérale de Panassou.

CYPRIS, surnom de Vénus adorée dans l'île de Cypre, près de laquelle elle était née de l'écume de la mer.

CYPSÉLUS, tyran de Corinthe, de la race des Bacchiades. Ceux-ci ayant appris, lorsqu'il était encore enfant, que l'oracle l'avait désigné pour parvenir au trône, voulurent le faire périr. Son père le cacha dans un coffre (κυψέλη), d'où lui vint son nom. Parvenu à la royauté, il gouverna sagement, de 657 à 627, et honora les dieux. Son fils Périandre lui succéda. Le fameux coffre fut consacré dans le temple de Junon à Olympie; Pausanias le décrit. L—H.

CYR (SAINT-), vge (Seine-et-Oise), arr. et à 5 kil. O. de Versailles; 1,090 hab. Ce lieu est célèbre par la maison de l'*Institut de St-Louis* qu'y fonda Mme de Maintenon, et qui depuis est devenue l'*Ecole spéciale militaire* (*V.* LOUIS (Institut de St-) et ECOLE MILITAIRE).

CYRANO. *V.* BERGERAC.

CYRÉNAÏQUE, anc. contrée du N. de l'Afrique, sur les bords de la Méditerranée, entre la Grande-Syrte à l'O., l'Egypte à l'E. et le désert de Libye au S. Cap., Cyrène. On la nommait encore *Libye Pentapole*, parce qu'elle renfermait 5 villes grecques (Cyrène, Hespéris ou Bérénice, Barcé ou Ptolémaïs, Teuchira ou Arsinoé, et Apollonie). Elle était fertile, bien cultivée, et les mythologues y placèrent à l'O. le Jardin des Hespérides. On en tirait une plante recherchée, le *sylphium*. La Cyrénaïque forme auj. le pays de *Barca*, dans l'eyalet de Tripoli.

CYRÈNE, v. cap. de l'anc. Cyrénaïque, auj. *Kuren* (en ruines), avait pour port Apollonie. Fondée par une colonie grecque venue de Théra sous la conduite de Battus, 631 av. J.-C., elle défendit avec succès son indépendance contre Apriès, roi d'Egypte, et contre Carthage. La dynastie des rois Battiades s'étant éteinte, elle se soumit à Cambyse, roi de Perse, qui la comprit dans la satrapie d'Egypte, puis à Alexandre; elle se sépara des Ptolémées, et se constitua de nouveau en royaume, dont le dernier souverain, Apion, légua la Cyrénaïque aux Romains, en 98 av. J.-C. Elle avait été florissante par l'agriculture et le commerce, et avait donné le jour aux philosophes Aristippe, fondateur de l'*école cyrénaïque*, et Carnéade, au poëte Callimaque, au géographe Eratosthène. Il y eut un évêché. Elle fut ruinée par les Arabes. Au temps d'Hérodote, elle avait une célèbre école de médecine.

CYRIAQUE (Saint), nommé patriarche de Constantinople par l'empereur Maurice en 596, prit le titre d'*évêque œcuménique* ou *universel*, et se le fit confirmer par un concile en 599. Mais Phocas, successeur de Maurice, décida que cette dénomination n'appartenait qu'à l'évêque de Rome. Cyriaque en mourut de chagrin, 606. Fête, le 16 mars.

CYRILLE (Saint), Père de l'Église grecque et patriarche de Jérusalem, né dans cette ville en 315, m. en 386. Ordonné prêtre à 20 ans, il fut chargé d'expliquer les principes de la religion aux fidèles, et les *catéchèses* composées par lui dans ce but, et qui nous sont parvenues au nombre de 23, sont regardées comme la première et la plus complète exposition de la foi chrétienne. Elevé au siége de Jérusalem en 350, il signala son zèle contre les hérétiques de l'époque, et son attachement aux décisions du concile de Nicée le fit exiler en 357. Rétabli deux années après, il fut chassé de nouveau par les ariens, et ne revint que lorsque la politique de Julien rappela tous les évêques à la tête de leurs diocèses. St Cyrille était à Jérusalem lorsque, d'après les instigations de l'empereur, les Juifs tentèrent vainement de relever leur temple de ses ruines. Après avoir subi de nouvelles persécutions, le saint prélat assista, en 381, au concile général de Constantinople, et y souscrivit la condamnation des semi-ariens et des Macédoniens. Ses œuvres, dont une partie a été traduite en français par Grancolas, ont été publiées à Paris en 1720, in-fol., et à Munich, 1848, 2 vol. in-8o. On honore St Cyrille le 13 mars. D—T—R.

CYRILLE (Saint), patriarche d'Alexandrie, fut élevé par son oncle Théophile, qui occupait le siége métropolitain de cette ville, et choisi, en 412, pour être son successeur. Dans l'ardeur de son zèle, il chassa d'abord les Novatiens (*V. ce mot*), puis les Juifs, et l'expulsion de ces derniers ayant excité des démêlés entre l'inflexible patriarche et le gouverneur de la province, Alexandrie devint le théâtre d'une lutte sanglante, dont la célèbre Hypathia, philosophe platonicienne, fut la plus illustre victime. St Cyrille montra ensuite un zèle plus digne de lui, en poursuivant et en faisant condamner par le concile d'Éphèse, en 431, l'hérésie de Nestorius. Cette condamnation lui suscita des ennemis et le fit déposer de son siége; mais il y fut rétabli bientôt, et l'occupa jusqu'à sa mort, en 444. Fête, le 28 janvier. St Cyrille, regardé comme l'un des Pères les plus distingués de l'église grecque, a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels il faut remarquer ses traités sur le *Mystère de l'Incarnation*, plusieurs *Lettres canoniques* et le traité intitulé *le Trésor*. La meilleure édition de ses œuvres a été publiée par J. Aubert, Paris, 1638, 7 vol. in-fol. D—T—R.

CYRILLE et MÉTHODIUS (Saints), apôtres des Slaves,

étaient, dit-on, 2 frères nés à Thessalonique au IXe siècle. Le premier, dont le véritable nom était Constantin, se livra à l'étude des langues, mérita par sa science le surnom de *Philosophe*, et fut ordonné prêtre. Le second entra dans les ordres monastiques. Vers 860, les princes voisins de la Grèce demandèrent des missionnaires chrétiens à l'empereur Michel III et au patriarche Photius. Sur la recommandation de St Ignace, Constantin partit avec d'autres prêtres, s'arrêta quelque temps à Kherson, pénétra chez les Khazares, et en convertit une partie avec leur Khan. Puis il se rendit avec Méthodius dans le pays des Bulgares. Le roi de ce peuple, Bogoris, se fit chrétien, après avoir vu un tableau du jugement dernier que Méthodius peignit dans une salle de son palais. En 863, Constantin et ses compagnons passèrent chez les Moraves. Ils accommodèrent l'alphabet grec à la langue slavonne, et inventèrent un alphabet de 38 lettres, dit *cyrillique*, qui fut adopté par les Slaves orientaux (Bulgares, Serbes, Bosniaques, Esclavons, Russes), et au moyen duquel ils leur firent connaître plusieurs des livres saints. Les alphabets russe et serbe en dérivent immédiatement. Aucun ms. original des traductions de Constantin et Méthodius n'a été conservé. Le fameux *texte du sacre*, sur lequel les rois de France prêtaient serment, contient les évangiles en caractères cyrilliques; conservé à Reims jusqu'en 1792, il est auj. à la Biblioth. impériale. Constantin se rendit à Rome en 867, et, en recevant du pape Adrien II le titre d'évêque ainsi que Méthodius, prit le nom de Cyrille. Il mourut l'année suivante; l'église grecque le fête le 14 février, et l'église latine le 9 mars. On lui attribue des *Apologi morales*, que Balthasar Corder fit imprimer à Vienne, 1630, in-8°; mais l'original grec en est perdu. Quant à Méthodius, il retourna chez les Slaves, baptisa Swiatopulk, roi des Moraves, et Borziwoï, duc de Bohême, maintint la liturgie slavonne contre le clergé allemand, et mourut vers 882. Une lettre de Jean VIII venait de permettre l'usage des livres cyrilliques dans l'office divin, à condition qu'on lirait auparavant le texte latin. PL.

CYRILLE-LUCAR, patriarche grec, né dans l'île de Candie en 1572, étudia à Venise et à Padoue, passa en Allemagne, où il se lia avec les protestants, et fut élevé au siége de Constantinople, 1621, après avoir occupé celui d'Alexandrie. Ayant voulu enseigner les doctrines calvinistes, il vit deux fois l'église grecque se soulever contre lui, fut exilé à Rhodes et à Ténédos, puis étranglé en 1638. On a publié : *Lettres anecdotiques de Cyrille-Lucar et sa confession de foi*, Amst., 1718, in-4°.

CYRNOS, nom grec de l'île de CORSE.

CYROPOLIS, v. de la Sogdiane, sur l'Iaxarte, fondée par Cyrus. Alexandre le Grand courut de grands périls en l'assiégeant. C'est auj. *Marghinân*, dans le khanat de Khokand.

CYRRHESTIQUE, partie de l'anc. Syrie, au N.; appuyée à l'O. sur l'Amanus; ville princip., *Cyrrhus*, près de l'Oronte.

CYRUS, roi des Mèdes et des Perses, était fils du Perse Cambyse et de Mandane, fille d'Astyage. Selon Hérodote, Astyage, averti par un songe que son petit-fils le détrônerait, le fit enlever à sa naissance, et chargea un de ses officiers, Harpagus, de le tuer. Celui-ci donna l'enfant à un pâtre, qui, au lieu de l'exposer dans un lieu désert, l'éleva comme son fils. Tout fut découvert 10 ans après : mais Astyage, croyant sa vision accomplie par une sorte de royauté que Cyrus avait exercée sur d'autres enfants dans leurs jeux, le renvoya à Cambyse. Plus tard, Cyrus engagea les Perses à se soustraire à la domination des Mèdes, renversa Astyage, et prit le titre de roi, 560 av. J.-C. Ctésias n'établissait aucun lien de parenté entre Astyage et Cyrus. Selon Xénophon, qui n'entoure l'enfance de Cyrus d'aucuns prodiges, il aurait été élevé par Cambyse à la manière des Perses, et aurait excité l'étonnement de la cour d'Astyage par sa tempérance, sa force, son adresse, sa précocité d'esprit; il ne serait monté sur le trône qu'en 536, après la mort de Cyaxare II, fils d'Astyage, dont il aurait commandé les armées. Quoi qu'il en soit, Cyrus appartenait à la caste des Pasargades, la plus célèbre de la Perse, et à la famille des Achéménides. A la tête des Mèdes et des Perses, il battit et tua en Mésopotamie le roi de Babylone, Nériglissor, 555; puis, attaquant les Lydiens, il défit Crésus sur les bords de l'Halys et à Thymbrée, 548, s'empara de Sardes et de presque toute l'Asie Mineure, et chargea ses lieutenants Harpagus et Mazarès de soumettre les colonies ioniennes, éoliennes et doriennes. En 538, en détournant le cours de l'Euphrate, il pénétra dans Babylone, et massacra au milieu d'un festin le roi Balthasar et ses officiers. Deux ans après, il rendit un édit qui permettait aux Hébreux, captifs sur les bords de l'Euphrate depuis 606, de retourner dans leur pays. L'empire des Perses s'étendait alors de la Méditerranée aux montagnes de l'Inde, et de l'Oxus à la mer Erythrée. Cyrus le divisa en 120 satrapies, et établit des courriers sur toutes les routes pour faire correspondre la cour avec ces gouvernements; les satrapes, chargés de fonctions purement civiles, veillèrent à l'exécution des ordres du roi, à la levée des impôts, à la culture des terres; le commandement des troupes appartint à d'autres officiers. Hérodote raconte que Cyrus, ayant voulu conquérir le pays des Scythes, tomba entre les mains de Thomirys, reine des Massagètes, dont il avait massacré une armée et pris le fils; elle ordonna qu'il fût mis à mort, et, plongeant sa tête dans une outre remplie de sang : « Rassasie-toi, s'écria-t-elle, de ce sang dont tu fus altéré, » l'an 529. Suivant Xénophon, Cyrus mourut paisiblement, au milieu de ses enfants et de ses amis, dans la ville de Pasargade; Arrien rapporte que les soldats d'Alexandre pillèrent son tombeau. Diodore de Sicile nous donne la description de ce tombeau. B.

CYRUS, dit *le Jeune*, 2e fils de Darius Nothus et de Parysatis. Nommé gouverneur de l'Asie Mineure, il aida Lysandre, durant la guerre du Péloponèse, à triompher des Athéniens. C'était un oubli dangereux de la politique des Perses, qui consistait à entretenir les divisions dans la Grèce pour se préserver d'une attaque. A la mort de Darius Nothus, 404 av. J.-C., Parysatis essaya vainement d'assurer le trône à Cyrus; la volonté du dernier roi le donnait à Artaxerxès Mnémon. Cyrus voulut assassiner son frère, fut jeté en prison, dut la vie aux larmes de sa mère, et Artaxerxès poussa la générosité jusqu'à lui rendre son gouvernement. Encouragé par cet acte de clémence qu'il attribuait à la faiblesse, Cyrus leva des troupes. Sparte lui fournit 800 hommes sous Chirisophe, mit ses navires à sa disposition, et lui permit d'enrôler des soldats dans les États grecs de sa dépendance. Cléarque le Spartiate, Ménon le Thessalien, Proxène le Béotien, Agias l'Arcadien et Socrate l'Achéen, réunirent 10,000 hommes pesamment armés et 3,000 archers et frondeurs. Cyrus eut aussi 100,000 barbares rassemblés en secret, tant les satrapes de Perse étaient éloignés du gouvernement central. En 3 mois il traversa la Lydie, la Phrygie, la Cappadoce, les monts de Cilicie et de Syrie; il passa l'Euphrate à Thapsaque, et fut tué, 401, à la bataille de Cunaxa, pendant que les Grecs remportaient la victoire. Alors commença la retraite des DIX MILLE (*V. ces mots*). A. G.

CYRUS, nom anc. du KOUR.

CYSOING, ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 15 kil. S.-E. de Lille; 2,336 hab. Filatures; fabr. de calicot; salpêtrière. Louis XV y établit en 1745 son quartier général, et partit de là pour la bataille de Fontenoy; une pyramide a été élevée en mémoire de ces circonstances, dans le parc d'une anc. abbaye.

CYSSUS, anc. v. d'Asie Mineure (Ionie), sur la presqu'île de Clazomènes; servait de port aux Érythréens; auj. *Tchesmé*.

CYTHÈRE, île de la mer de Crète, consacrée à Vénus. Cette déesse y avait un temple magnifique, et en tirait son surnom de *Cythérée*. C'est auj. CÉRIGO.

CYTHNOS, une des Cyclades, au S. de Céos et au N. de Sériphos; auj. *Thermia*.

CYZIQUE, anc. v. de l'Asie Mineure (Mysie), sur une presqu'île de son nom (auj. *Atndschek*) qui s'avance dans la Propontide. Elle était renommée par la beauté de ses édifices, par ses temples, son prytanée, ses gymnases, ses théâtres et ses deux ports de *Panorme* et de *Chytus*. Fondée par des Pélasges de Thessalie, elle s'accrut de plusieurs colonies milésiennes. Alcibiade battit les Lacédémoniens en vue de son port, 410 av. J.-C., et Mithridate fut vaincu sous ses murs par Lucullus, en 74. Elle fut asservie par les Romains sous Tibère, et devint, au IVe siècle, le ch.-l. de la prov. de l'Hellespont. Plusieurs tremblements de terre et les invasions des Arabes au VIIe siècle l'ont ruinée.

CZACKI (Thaddée), littérateur, homme d'État polonais, né à Poryck (Volhynie) en 1765, m. en 1813, a été surnommé *le Franklin polonais*. Après avoir fait ses études à l'université de Cracovie, il entreprit un voyage littéraire, visita Posen, Gnesne, Kalisch, Heilsberg, Dantzick, Oliva, et fouilla les archives de Kœnigsberg. La diète de 1786 le nomma staroste de Nowogrodek. Au partage de la Pologne en 1791, ses biens furent confisqués par Catherine II; mais Paul Ier les lui restitua, 1796. Conseiller privé sous Alexandre, inspecteur des institutions pédagogiques de la Volhynie, de la Podolie et du gvt de Kiew, il établit à

Krzeminiec, 1803, un *gymnase* ou école supérieure, y rassembla les professeurs les plus célèbres, créa un observatoire, un jardin botanique, un cabinet de physique, des écoles de mécanique, de géométrie et d'agriculture dans la même ville, et fonda plus de 200 écoles primaires en Pologne. Il concourut à l'établissement d'une Société des amis des arts et des sciences et d'une Société commerciale à Varsovie. On a de lui un excellent *Essai historique et philosophique sur les lois de la Lithuanie et de la Pologne*, Varsovie, 1800, 2 vol. in-4°; *Des dîmes en général et particulièrement en Pologne et en Lithuanie*, 1801, in-8°, trad. en français; divers ouvrages sur l'éducation publique, sur la condition des juifs, etc. Czacki avait été chargé de continuer l'histoire de Pologne de Naruszewicz; la mort ne lui laissa le temps que de préparer 3 chapitres et la préface. Une édit. de ses Œuvres a paru à Posen, 1843-45. Pl.

CZAR. *V.* Tzar.

CZARNIECKI (Etienne), général polonais, né en 1599, m. en 1664. Fait prisonnier en 1644 par Chmelniecki, chef des Cosaques révoltés, il recouvra la liberté l'année suivante par le traité de Zborow, et fut nommé castellan de Kiew en 1655. Varsovie et la Petite-Pologne étaient alors au pouvoir des Suédois, les Russes s'avançaient jusqu'à Léopol, et le roi Jean-Casimir ne montrait point d'énergie. Czarniecki défendit Cracovie contre Charles-Gustave jusqu'à la dernière extrémité, organisa avec la noblesse une guerre de partisans, et força les Suédois d'évacuer la Pologne, ce qui lui valut le titre de *libérateur de la patrie* et les starosties de Tykocin et de Bialystok. Il fonda dans la première de ces villes un établissement pour 12 guerriers invalides. Pl.

CZARNIKAU, v. de Prusse. *V.* Tcharnikow.

CZARTORYSKI, illustre famille polonaise, issue des Jagellons au XIVe siècle, et tirant son nom de la ville de Czartorysk en Volhynie. La branche aînée des Zukow existe encore; la branche cadette des *Korzek* s'est éteinte en 1810.

Czartoryiski (Adam-Casimir), général de Podolie, né en 1733, m. en 1823. A la mort d'Auguste III, roi de Pologne, il se porta candidat au trône; mais l'intervention de la tsarine Catherine II fit triompher Stanislas Poniatowski. Après le premier partage de la Pologne, 1772, il entra au service de l'Autriche, qui le fit feld-maréchal. Dans la diète polonaise de 1791, il se montra l'un des plus chauds partisans de la constitution du 3 mai, puis alla en mission à Dresde, afin de déterminer l'électeur de Saxe à accepter la couronne, et de là à Vienne, pour obtenir l'appui de l'empereur contre la Russie. Il ne prit aucune part aux troubles de 1794. Nommé par Napoléon Ier maréchal de la diète de Pologne, il organisa la confédération de 1812. En 1815, le tzar Alexandre Ier le créa sénateur palatin. — Sa femme *Isabelle*, comtesse de Fleming, née en 1744, m. en 1835, eut une correspondance avec Delille, créa les magnifiques jardins de Pulawy, fonda dans cette ville des écoles, des fabriques, et réunit une belle collection d'antiquités polonaises dans un édifice spécial appelé le *Temple de la Sibylle*. — Son fils, Adam Czartoryiski, né en 1770, fut envoyé comme otage à St-Pétersbourg après le partage de la Pologne en 1795, et gagna l'amitié du grand-duc Alexandre, qui, lors de son avénement au trône, le prit pour ministre des affaires étrangères jusqu'en 1805; il fit avec lui la campagne d'Austerlitz et celles de 1807 et 1814, fut nommé en 1815 sénateur palatin de Pologne, curateur de l'université de Wilna, et se retira des affaires en 1821. Lors de la révolution de Pologne, 1830, il fut nommé président du gouvernement provisoire, résigna ses fonctions en 1831, et, après avoir combattu dans les dernières luttes de l'indépendance, se retira à Paris, où il mourut en 1861. B.

CZASLAU, v. de Bohême, à 70 kil. E.-S.-E. de Prague; 4,000 hab. Ch.-l. du cercle de son nom. Eglise remarquable par la hauteur de sa tour, et renfermant le tombeau de Ziska, chef des Hussites. — Le cercle de Czaslau, entre ceux de Chrudim et de Gitschin à l'E., de Jung-Bunzlau au N., de Prague et de Tabor à l'O., et la Moravie au S., a 3,834 kil. carr., et 354,677 hab. Montagneux et boisé au S. Sol fertile; beaux pâturages.

CZEQUES. *V.* Tchèques.

CZENSTOCHAU ou CZENSTOCHOWA, couvent de Pologne, dans le gvt de Varsovie, près de la frontière de Silésie et des rives de la Wartha. Il est de l'ordre de St Paul l'ermite, et fut fondé en 1382 par Ladislas, duc d'Oppeln. On y conserve un portrait de la Vierge, peint, selon la tradition, par St Luc, sur une table de bois faite par St Joseph. Ce couvent, fortifié en 1620, soutint, en 1655, un siége contre les Suédois; ses défenses ont été rasées en 1813 par l'empereur Alexandre. Il est toujours un lieu de pèlerinage très-fréquenté. Au pied de la hauteur où il est bâti se trouvent deux petites villes, le Vieux et le Nouveau Czenstochau; 2,000 hab.

CZERNI (George Petrovitch, dit), c.-à-d. *le Noir*, à cause de son teint basané, né en 1770 près de Belgrade, d'une famille française, dit-on, m. en 1817. Il servit d'abord dans les armées autrichiennes, qu'il ne tarda pas à abandonner pour avoir tué son capitaine. Puis, il forma le projet de délivrer son pays de la domination des Turcs, contre lesquels il avait été animé, dès l'enfance, d'une haine implacable. Il réunit des bandes de Croates, d'Esclavons et de Grecs, leur imposa une discipline rigoureuse, s'empara de Belgrade en 1800, et se fit reconnaître par la Porte hospodar de Servie. Ayant repris les armes en 1806, il fut moins heureux, essuya un grand échec près de Widdin, et, après des combats multipliés, il avait perdu la Servie en 1813. Le tzar Alexandre Ier l'ayant créé prince et général russe, il se hasarda de rentrer sur le territoire ottoman, fut pris et conduit au pacha de Belgrade, qui le fit mettre à mort. Poussant l'énergie jusqu'à la cruauté, il avait tué son père et son frère, qu'il croyait être d'intelligence avec l'ennemi. — Son fils, *Alexandre*, né en 1806, élevé en Russie, a été élu hospodar de Servie en 1842. Pl.

CZERNIGOV, v. de Russie. *V.* Tchernigov.

CZERNOWITZ ou CZERNOWICE, v. des Etats autrichiens (Bukowine), sur la rive dr. du Pruth, et au pied du mont Czernowitz, à 740 kil. E. de Vienne. Ch.-l. de la Bukowine. Evêché grec; 26,315 hab., dont 3,500 juifs. Fabr. d'orfévrerie, joaillerie. — Avant l'organisation de 1849, la Bukowine formait dans le royaume de Galicie et Lodomirie le cercle de Czernowitz, entre ceux de Czortkow au N., Koloméa au N.-O., la Hongrie et la Transylvanie à l'O., et la Moldavie au S. et à l'Est. C. P.

CZERSK, v. de Pologne, dans le gvt et à 35 kil. S. de Varsovie; 800 hab. Anc. capit. de la Mazovie et résidence des ducs. Elle fut ruinée par les Suédois.

CZIRKNITZ. *V.* Zirknitz.

CZORTKOW, v. des Etats autrichiens (Galicie), à 70 kil. E. de Lemberg, sur le Sereth; 2,000 hab. — Le cercle de Czortkow, entre ceux de Tarnopol au N., de Stanislawow à l'O., la Bukowine au S., et la Russie à l'E., a 374,320 hect., et 275,849 hab., dont 12,000 juifs. Ch.-l. *Zaleszczyki*.

D

DABO, vge (Meurthe), arr. et à 20 kil. de Sarrebourg; 1,516 hab. Scieries de planches; boissellerie. Il s'est élevé au XVIIe siècle près de l'emplacement de la ville de Dachsbourg. Jadis capitale du comté.

DABOUL, DABOL ou DABUL, v. de l'Hindoustan anglais (présidence de Bombay), port sur la côte du Konkan dans la mer des Indes, dans la prov. et à 290 kil. O.-N.-O. de Bedjapour; par 17° 53' lat. N., et 71° 4' long. E. Pillée en 1509 par les Portugais; 4,000 hab.

DABSCHELIM, nom d'une dynastie de rois indiens du Goudjérate. Ce fut pour un prince de cette dynastie que le vizir Pilpay composa ses *Fables*. Un autre vizir de leur cour inventa le jeu des échecs.

DACCA. *V.* Dakka.

D'ACEILLY. *V.* Cailly.

DACES. *V.* Dacie.

DACH (Simon), poëte lyrique allemand, né à Memel en 1605, m. en 1659, recteur en second et professeur de poésie à l'université de Kœnigsberg. Ses œuvres, d'un genre simple et naturel, sont disséminées dans plusieurs recueils; une partie, sous le titre d'*Œuvres poétiques*, parut en 1696; Kœnigsb., in-4°; d'autres sont insérées dans la *Biblioth.*

des poëtes allemands de Guill. Muller, Leips., 1823, 5e vol. Plusieurs de ses odes religieuses figurent dans les livres de cantiques. *V.* une étude en all. sur Dach, par Gebauer, Tubing., 1828. La Biblioth. de Breslau a un recueil de Dach en 6 vol. mss.

DACHAU, brg de Bavière, situé à 22 kil. N.-N.-O. de Munich, sur l'Amper ou Ammer; 1,200 hab. Brasseries, distilleries, moulins à huile. (Cercle de Haute-Bavière.)

D'ACHERY. *V.* ACHERY.

DACHINABADES, anc. peuple de l'Inde en deçà du Gange, sur la côte O., dans le *Dekkan* actuel.

DACHSBOURG (comté de). Il s'étendait au pied des Vosges, dans l'ancienne Lorraine allemande (dép. de la Meurthe), et dépendait de l'empire d'Allemagne. La cap. était Dachsbourg, fondée par Dagobert II, et patrie de Brunon, évêque de Toul et pape sous le nom de Léon IX. Le comté devint plus tard la propriété des comtes de Linanges; mais, au XVIIe siècle, la ville de Dachsbourg fut détruite, et près de là fut bâti le village de Dabo. A. G.

DACHSTEIN, *Dachtenium*, *Dagoberti saxum*, petite v. (Bas-Rhin), arr. et à 18 kil. O.-S.-O. de Strasbourg, sur la rive dr. de la Bruche; 588 hab. Cédée à la France par le traité de Ryswick, 1697.

DACIE, *Dacia*, contrée de l'Europe anc., au S.-E. de la Sarmatie, auj. partie de la Hongrie, de la Transylvanie, de la Moldavie, de la Valachie, de la Bessarabie et de la Bukowine; entre la Theiss à l'O., les Krapacks et le Dniester au N., le Pont-Euxin et le Danube à l'E. et au S. Elle était habitée, avant les Romains, par les Daces, à l'O., divisés en 15 tribus, et par les Gètes, à l'E., qui avaient la même langue et le même gouvernement. Le nom de Daces, *Deutsch*, indique une origine celtique; les Gètes étaient peut-être les mêmes que les Goths. Au centre était le mont Cokajon (Kaszon), résidence sacrée du pontife des Gètes. Auguste s'était contenté de réprimer les incursions des Daces; Domitien, qui voulut les soumettre, fut battu et acheta la paix; Trajan, pour substituer à la faible frontière du Danube la ligne infranchissable des Krapacks, réduisit la Dacie en province romaine, 105. Elle fut alors divisée en *Dacie riveraine*, sur les bords du Danube, *Dacie intérieure* ou *méditerranée*, *Dacie alpestre* ou montagneuse, au N., et reçut de nombreux colons romains. La capitale était *Zarmizegethusa* (Gradisch), vers le centre, sur la *Sargetia* (Istriga), dans le lit de laquelle le roi Décébale, avant sa défaite et sa mort, cacha ses trésors; cette ville s'appela *Ulpia Trajana* et *Augusta Dacica;* elle est auj. en ruines près de Varhel, bourg de Transylvanie. Il y avait encore *Tibiscus* (Temeswar), à l'O., près des grands retranchements élevés par les Romains contre les Germains, *Zernes* (Czernitz), à l'O. du pont de Trajan sur le Danube, *Apulum* (Weissembourg), sur le Marisius, plus tard *Alba Julia*. Pour ne pas abandonner les colons romains, Adrien conserva la Dacie; mais Aurélien l'abandonna, 274. Toutefois, pour que le nom ne disparût pas de la liste des possessions romaines, il appela Dacie une petite prov. située sur la rive dr. du Danube, en face de l'anc. Dacie, dans la partie centrale de la Mœsie. Sardique fut la capitale de cette nouvelle Dacie. On appela Dacie, sous les empereurs suivants, un diocèse divisé en Dacie riveraine entre la Theiss et le Danube, cap. Ratiaria; Dacie intérieure, cap. Sardique; Dacie transalpine (Valachie, Moldavie, Bessarabie); Mœsie supérieure, cap. Viminacium; Dardanie, cap. Scupi; Prévalitane, cap. Scodra. Située sur le grand chemin de l'invasion germanique, la Dacie de Trajan fut ensuite en proie aux Goths, aux Gépides, aux Avares, les Moldaves et les Valaques s'y disent encore auj. Roumains et descendants des colons du IIe siècle. A. G.

DACIER (André), philologue, né à Castres en 1651, m. en 1722. Il suivit, à Saumur, les leçons de Tanneguy Lefèvre, dont la fille étudiait avec succès les langues anciennes. La conformité de leurs goûts détermina une union que Basnage qualifia de *mariage du grec avec le latin*. Déjà Dacier était, à Paris, l'un des collaborateurs de Huet pour les éditions *ad usum Delphini*. Nommé garde du cabinet du Louvre, il entra à l'Académie des Inscriptions et à l'Académie Française en 1695. Sa vie laborieuse se prolongea péniblement pendant deux années après la mort de sa femme. La sagacité de son érudition se fit connaître par une édition de *Festus*, in-4o, 1681. Elle parut encore dans une foule de notes archéologiques qui font rechercher les traductions, généralement médiocres, qu'il a données d'*Horace*, 10 vol. in-12; de *Marc-Antonin*, 2 vol. in-12; de la *Poétique* d'Aristote, in-4o et in-12; de l'*Œdipe* et l'*Électre* de Sophocle, in-12; de quelques traités d'*Hippocrate*, 2 vol. in-12; de plusieurs dialogues de Platon, 2 vol. in-12; des *Vers dorés* et du *Commentaire de Hiéroclès*, in-12; du *Manuel d'Epictète*, 2 vol. in-12; des *Vies des hommes illustres de Plutarque*, 8 vol. in-4o. La Biblioth. impériale de Paris a de lui des notes mss. sur Quinte-Curce. J. T.

DACIER (Anne LEFÈVRE, Mme), née à Saumur en 1651, m. en 1720, reçut de son père, homme savant et professeur habile, des leçons dont elle tira un tel profit, que le duc de Montausier lui proposa de travailler à la collection des auteurs latins destinée à l'éducation du Dauphin. Sa modestie résista tout d'abord; mais elle consentit enfin à commenter *Aurelius Victor*, *Florus*, *Eutrope*, *Dictys de Crète* et *Darès le Phrygien*. Elle épousa Dacier en 1683, et tous deux renoncèrent au protestantisme en 1685. Ils eurent deux filles et un fils. Ce dernier expia par sa mort, à 11 ans, une sorte de génie prématuré. L'union de M. et de Mme Dacier fut heureuse, et la gloire de celle-ci fut plutôt au-dessus qu'au-dessous de celle de son mari. Outre les éditions précitées, on lui doit une bonne édition de *Callimaque*, et des traductions avec notes d'*Anacréon* et de *Sapho*; de l'*Amphitryon*, de l'*Epidicus* et du *Rudens*, de Plaute; du *Plutus* et des *Nuées* d'Aristophane; des *Comédies* de Térence; de deux *Vies de Plutarque;* de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* d'Homère. Ces traductions, supérieures, pour l'intelligence des textes, à celles qui avaient précédé, sont lourdes et pénibles à lire; les poëtes surtout perdent toutes leurs grâces, tout leur charme. Quand La Motte fit son étrange abrégé de l'*Iliade* en vers français, et ne craignit pas d'attaquer les anciens, ils furent défendus par Mme Dacier dans le volume *Des causes de la corruption du goût*. On a d'elle encore: *Homère défendu contre l'Apologie du R. P. Hardouin*. La Motte eut pour lui l'avantage des formes polies; son adversaire, celui du sens et de la raison. J. T.

DACIER (Bon-Joseph), né à Valognes en 1742, m. doyen des académiciens français le 4 février 1833. Élève et collaborateur de Foncemagne, il suivit la carrière de la littérature et de l'érudition. En 1772, il entra à l'Académie des Inscriptions, dont il fut secrétaire perpétuel depuis 1782 jusqu'à sa mort. Membre du corps municipal de Paris au commencement de la Révolution, il refusa le portefeuille des finances que lui offrit Louis XVI. A la création de l'Institut, 1795, il en fit partie, fut membre du Tribunat, 1799, conservateur de la Bibliothèque nationale, 1800, et, en 1823, membre de l'Académie Française. Ses principaux ouvrages sont: *Traduction des Histoires d'Élien*, in-8o, 1772; *Cyropédie de Xénophon*, 2 vol. in-12, 1777; *Rapport sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis 1789*, in-4o et in-8o, 1810; les 70 premières feuilles d'un *Froissart*, in-fol.; des *Dissertations* philologiques, des *Mémoires historiques*, de nombreux *Éloges* d'académiciens, etc. J. T.

DACTYLES, prêtres d'Uranus et de la Terre, mis au rang des dieux. Ils étaient au nombre de 10; de là viendrait leur nom, à cause des 10 doigts (en grec *dactulos*) des mains, ou bien à cause de leur adresse dans les travaux manuels. Phérécyde en comptait 52. Originaires de Phrygie, ils vinrent s'établir en Crète, sur le mont Ida, d'où leur surnom d'*Idéens*. Ils furent, comme les Cabires, les Curètes et les Telchines, les premiers instituteurs des Grecs: ils leur firent connaître les mystères religieux, découvrirent le fer et l'art de le travailler, exercèrent la médecine en l'accompagnant de formules magiques et d'enchantements, et inventèrent divers instruments de musique, les cymbales, le cistre, la cithare, la lyre. Ils furent les ministres de Rhéa, de Saturne et de Jupiter; chargés d'entretenir le feu sacré en l'honneur de ce dieu, ils dansaient autour de ce feu, et cette danse fut appelée *pyrrhique*. Divinisés eux-mêmes, ils furent regardés comme des dieux domestiques.

DACTYLIOMANCIE, divination par la bague chez les anc. Romains. Celui qui la voulait pratiquer disait certaines prières magiques, puis attachait à un fil très-fin une bague qu'il tenait suspendue au milieu d'un bassin de métal, autour duquel étaient gravées les 24 lettres de l'alphabet. L'anneau se balançait vers telles ou telles lettres qui, réunies, formaient des mots, et les mots des vers héroïques, comme les oracles de la Pythie. C. D—Y.

DACTYLIOTHÈQUE, *Dactyliotheca*. Écrin, boîte ou étui à mettre les anneaux, chez les anc. Romains, quand le luxe se porta sur ces objets futiles.

DADIAN, célèbre famille arménienne de Constantinople, dont l'origine remonte au Ve siècle, a pour chef Khadji Arakel Dad, fils d'un riche banquier, né en 1753 à Gamaragab, village d'Agn (Grande-Arménie). Doué du génie de la mécanique, il se rendit à Constantinople, où il construisit, pour la fabrication des poudres, du drap, et pour la fonderie des canons, plusieurs machines remarquables. Le sultan Sélim III lui confia, 1795, l'inspection de la

poudrerie du village d'Azadlou, près de Constantinople. Le schah de Perse ne put obtenir de Mahmoud II que Dad lui fût envoyé pour construire des machines. Il mourut à Constantinople en 1812, justement appelé par ses compatriotes *le Vaucanson de l'Arménie*. Il laissa son fils Jean et son petit-fils Boghos, dignes héritiers de ses fonctions et de ses vertus patriotiques. C—A.

DADIAN, titre que prend le souverain de la Mingrélie.

DADON (Saint), né à Sens, m. en 677, archevêque de Rouen en 1616, eut un grand crédit auprès de Dagobert Ier. Il a écrit une Vie de St Eloi, son ami. On lui en attribue une autre de St Remi.

DADUN-KHAN, v. de l'Hindoustan anglais (Pendjab), près du Djelem; 6,000 hab. Mines de sel gemme.

DADUQUE (du grec *das*, flambeau, et *ekein*, avoir), un des principaux ministres des mystères d'Éleusis. Image du soleil, il en portait les attributs, et avait le droit de ceindre le diadème. Il purifiait les adeptes avant l'initiation. Dans la 5e nuit de la fête, qui était consacrée à la représentation des courses de Cérès cherchant sa fille, il marchait à la tête des Lampadophores. C'était encore son rôle, le lendemain, dans le transport d'Iacchus à Eleusis. Sa dignité était perpétuelle. — Un des ministres des mystères de Bacchus et le grand-prêtre d'Hercule portaient aussi, à Athènes, le nom de Daduque.

DÆDALA REGIO, district du pays des Paropamisades, entre Nysa et Acadera; auj. pays des *Safys*.

DAEL (Jean-François VAN), peintre flamand, né à Anvers en 1764, m. à Paris le 21 mai 1840. On le mit en apprentissage chez un peintre de décors et de voitures : il suivait en même temps les cours de l'Académie. Ayant remporté en 1784 et 1785 le premier prix de dessin, il vint habiter Paris, et fut chargé des ornements de quelques salles dans les châteaux de Chantilly, de St-Cloud et de Bellevue. Bientôt se révéla son talent pour peindre les fleurs et les fruits. Ses toiles produisirent un grand effet à l'exposition du Louvre, en 1804. Joséphine, Napoléon, Marie-Louise, Louis XVIII, employèrent successivement son pinceau. Van Dael a égalé Van Spaendonck et approché de Van Huysum. Un de ses plus beaux tableaux, *la Croisée*, orne le musée d'Anvers. A. M.

DAENDELS (Hermann-Guill.), général hollandais, né en 1762 à Hattem (Gueldre), m. en 1818. La part qu'il prit aux troubles de 1787 en faveur des *patriotes* l'ayant obligé de fuir, il se mit dans le commerce à Dunkerque. En 1793-4, il servit sous Dumouriez et Pichegru dans la guerre de la Hollande, et exerça une grande influence dans le gouvernement de la République Batave. Sous Louis Bonaparte, il fut gouverneur de Munster, colonel-général de la cavalerie, maréchal de Hollande, et enfin gouverneur des possessions dans l'Inde de 1808 à 1811. Il développa dans les colonies la culture du café, et fit planter plus de 47 millions de pieds. Il suivit Napoléon Ier dans la campagne de Russie, sous les ordres de Rapp. Dans ses dernières années, il gouverna les possessions des Pays-Bas sur la côte de Guinée. Il a publié, en hollandais : *État des possessions hollandaises dans les Indes orientales*, 1814, 4 vol. B.

DAGANA, brg de Sénégambie (pays de Oualo), à 114 kil. E.-N.-E de St-Louis, sur la rive gauche du Sénégal; 1,200 hab. Établissement français pour le commerce de la gomme; ch.-l. d'un des 4 cercles du Oualo.

DAGH, *montagne* en persan, et en turc : DAGH-*estan*, pays de montagnes; *Despoto*-DAGH, montagne du prince.

DAGMAR, c.-à.-d. *vierge du jour*, princesse danoise célèbre dans les anciennes traditions du Nord, fille de Przemisl Ottocar, roi de Bohême en 1198, née en 1186, m. en 1213. Son véritable nom était Margarithe. Elle fut, à 18 ans, fiancée à Valdemar le Victorieux, roi de Danemark. Sa noce avec le roi fut célébrée à Lubeck en 1205. Quatre ans après, elle donna naissance à un prince, qui fut Valdemar III, mort jeune. La reine Dagmar mourut regrettée pour sa charité et sa douceur. Elle fut enterrée à l'église de St-Bénédict, à Rigsted, à côté du roi. A. G.

DAGHESTAN ou GVT DE DERBENT, province de l'empire russe, entre 41° 25' et 43° 20' lat. N., 43° 30' et 46° 20' long. E.; borné au N. par le territ. du Térek, à l'E. par la mer Caspienne, au S. et à l'O. par les gouvernements de Chamaki et de Tiflis; environ 21,625 kil. carrés, et 470,847 hab. Il est traversé par les ramifications du Caucase. Climat très-chaud dans les plaines; sol susceptible d'une grande fertilité; élève considérable de bétail; exploitation de fer et de soufre. Le Daghestan est habité par plusieurs peuples distincts, en partie nomades et pasteurs, les Lesghiz, les Koumouks, les Nogaïs, des Arabes et des Juifs. Le mahométisme est la religion dominante. La capitale est Derbent; les villes principales sont : Tarkhou, Jarassy, Barschly, Ekourah. Le pays est divisé en un grand nombre de petits États, qui reconnaissent presque tous l'autorité de la Russie, surtout depuis la soumission de Schamyl, le principal de leurs chefs en 1859; la domination des Russes sur ce pays remonte au XVIe siècle; les Tcherkesses, puis les Persans, la leur disputèrent. Par la paix de Tiflis ou Gulistan, 1813, la Perse abandonna ses droits sur le Daghestan. Les Russes y possèdent directement les principales places ou forteresses. — Dans l'antiquité, ce pays, réuni au Schirwan, formait l'Albanie. (*V. ce mot.*)

DAGO, île de Russie, dans la mer Baltique, à l'entrée S.-O. du golfe de Finlande, au N. de l'île d'Oesel, dont la sépare le Sele Sund, sur la côte O. et à 22 kil. de l'Esthonie, entre 58° 41'-59° 6' lat. N., et 19° 44'-20° 35' long. E. Superf., 1,100 kil. carr.; pop., environ 10,000 hab., presque tous finnois; vastes forêts. Pêche active. On n'y trouve qu'un petit port, Tewenhaven.

DAGOBERT Ier, roi des Francs, né vers 604 de Clotaire II et de Bertrude, gouverna l'Austrasie du vivant de son père dès 622, et lui succéda en Neustrie en 628. Il dut céder l'Aquitaine à son frère Charibert, mais la recouvra lors de la mort de ce prince, 631. On l'a surnommé *le Salomon des Francs* : il eut, en effet, comme le monarque juif, le goût des plaisirs et de la magnificence. Il entretint à Clichy trois reines et un grand nombre de concubines, et crut racheter ses débauches par des libéralités envers les pauvres et par de pieuses fondations; l'abbaye de St-Denis lui doit son origine et ses richesses. Il fit néanmoins le relevé des possessions des couvents, et en inscrivit la moitié sur les registres du fisc. On lui reproche d'avoir fait égorger en une nuit 10,000 familles bulgares qui lui avaient demandé asile contre les Awares. Il s'entoura de ministres gallo-romains, Ega, St Eloi, St Ouen, contint l'esprit d'indépendance des Bretons et des Gascons, mais soutint une guerre assez malheureuse contre le Franc Samo, chef des Wendes. Il mourut en 638. La rédaction de la loi salique date de son règne. Ce qu'on appelle le fauteuil de Dagobert (aujourd'hui au Musée des souverains) est une chaise curule romaine. B.

DAGOBERT II, roi d'Austrasie, 656-679, fils de Sigebert II et petit-fils de Dagobert Ier, fut dépouillé du pouvoir par Grimoald, maire du palais, et envoyé en Irlande. Il revint en 674, soutint une guerre contre Thierry III, roi de Neustrie, et fut assassiné. Il fut le dernier mérovingien d'Austrasie.

DAGOBERT III, fils de Childebert III, lui succéda en 711, à l'âge de 12 ans, régna sous l'autorité de Pepin d'Héristal, et mourut un an après lui, 715.

DAGOBERT (Luc-Siméon-Auguste), général français, né en 1736 à La Chapelle près de St-Lô, fit toutes les campagnes de la guerre de Sept Ans, servit en Italie en 1792-93 sous les ordres de Biron, se distingua au col de Bronns, à Sospello, au col de Negro, sur les rives de la Vesubia, fut nommé général en chef de l'armée des Pyrénées Orientales, et, malgré le délabrement de sa santé, malgré le mauvais état de ses troupes, s'empara de la Cerdagne et de la vallée du Carol, défit les Espagnols à Mont-Louis et à Campredon, et resta maître du val d'Aran. Il succomba à ses souffrances, à Puycerda, 18 avril 1794. Il a laissé une *Nouvelle méthode d'ordonner l'infanterie*, 1793, in-8°. B.

DAGON, divinité phénicienne, un des symboles de la fécondité, avait, disait-on, enseigné aux hommes l'usage de la charrue. On le représentait sous la forme d'un triton. Les Philistins l'honoraient à Azoth et à Gaza. C'est dans son temple qu'ils placèrent l'Arche d'alliance, enlevée aux Hébreux.

DAGOUMBA, roy. de la Nigritie maritime, cap. *Yankdi*. Tributaire des Ashantee. Comm. d'esclaves, poudre d'or, peaux de chèvres.

DAGUERRE (Louis-Jacq.-Mandé), peintre-décorateur, né en 1787 à Cormeilles (Seine-et-Oise), m. en 1851. Il se fit connaître d'abord par de magnifiques décorations à l'Ambigu-Comique et à l'Opéra, et par l'invention du Diorama, où les procédés de peinture et d'éclairage naturel étaient habilement combinés. En 1839, son nom acquit une immense célébrité par l'apparition du *Daguerréotype*. Porta, Ch. Wedgwood, et Humphry Davy, avaient déjà essayé de produire des images à l'aide de la lumière et de la chambre obscure, mais sans parvenir à les fixer. On doit associer Niepce à Daguerre dans l'honneur de l'invention de la photographie. (*V.* NIEPCE.)

DAGUESSEAU (Henri), et non pas *D'Aguesseau* comme on l'écrit souvent, né à Paris en 1635, d'une famille de magistrats, m. en 1716, fut nommé par Colbert intendant

de Limoges, de Bordeaux et du Languedoc successivement. Partout il réforma les abus, encouragea l'agriculture et l'industrie, et fit régner la justice. Il hâta l'achèvement du canal du Midi. Appelé au conseil d'Etat en 1685, il appuya les mesures de clémence envers les protestants des Cévennes, et inspira à Louis XIV l'idée de créer l'ordre de St-Louis. B.

DAGUESSEAU (Henri-François), fils du précédent, né à Limoges le 27 nov. 1668, m. le 9 fév. 1751. Descendant d'Omer Talon par sa mère, il fut nommé à 22 ans avocat général au parlement de Paris. Il opéra une révolution dans l'éloquence du barreau par une suite de discours où la raison et la science s'exprimaient dans une langue généralement noble et pure. Procureur général en 1700, il montra autant de modération que de fermeté dans l'exercice de la vindicte publique, et traça de judicieuses instructions sur la procédure criminelle. On a dit que, dans ses *Mercuriales*, les principes de Caton et de Lycurgue semblaient mis en œuvre par Cicéron et Démosthène. Membre de la commission instituée pour remédier à la famine de 1709, il fit preuve d'une activité infatigable et d'une charité sans bornes. L'estime que Louis XIV avait de lui ne le sauva pas d'une disgrâce, lorsqu'il s'opposa à la bulle *Unigenitus* et soutint les libertés de l'église gallicane. En 1715, Daguesseau prit une grande part à l'arrêt du parlement qui cassa le testament du roi : deux ans après, il fut nommé chancelier par le Régent. Bientôt privé des sceaux à cause de son opposition au système de Law, il rentra en faveur après la fuite de ce financier, se trouva en proie à de nouveaux embarras au sujet de la bulle *Unigenitus*, finit par l'accepter pour complaire à Dubois, et n'en fut pas moins exilé une 2e fois, et remplacé aux sceaux, en 1722. Retiré dans sa terre de Fresnes, il s'occupa de poésie, de religion, d'études de linguistique, et rédigea des *Instructions à mes enfants*, cours complet d'éducation judiciaire. Le cardinal de Fleury, le rappelant à la cour en 1727, lui rendit une partie de ses fonctions, mais ne lui rendit les sceaux qu'en 1737 ; d'Aguesseau opéra alors d'importantes réformes législatives, fit cesser les diversités de la jurisprudence, établit des principes solides et clairs, et régla en particulier les donations, les testaments, les substitutions. Après de nombreux travaux qui annonçaient autant de science que de jugement, il résigna ses fonctions en 1751. Ses *Œuvres* forment 13 vol. in-4°, 1759-89, ou 16 vol. in-8°, 1819; on a publié ses *Lettres inédites*, 1824. La statue de Daguesseau est une de celles qui, depuis 1810, ornent, à Paris, la façade du palais du Corps législatif, sur le quai d'Orsay. *V. Eloge* de Daguesseau par Thomas, et l'*Histoire de sa vie et de ses œuvres* par Boullée, 2e édit., Paris, 1849, in-12. B.

DAHÆ, anc. tribu scythique de l'Asie, à l'O. des Massagètes et sur les deux rives de l'Ochus.

DAHAL ALLEY (ILES). *V.* ALLEI INSULÆ.

DAHALAC (ILE). *V.* DHALAC.

DAHER. *V.* DHAHER.

DAHLBERG (Eric, comte de), ingénieur militaire suédois, né en 1625, m. en 1703. Directeur des forteresses du royaume, il les mit en défense d'après les principes de Vauban. Ce fut d'après son avis et son plan que Charles-Gustave passa les Belt glacés, 1658. Sous Charles XI, il fut nommé gouverneur de Livonie, 1690, feld-maréchal et sénateur. Il a donné le plan et la plupart des dessins de la *Suecia antiqua et hodierna*, et 112 planches, cartes et plans pour l'*Histoire de Charles Gustave* par Puffendorf.

DAHLEN, v. de Saxe (cercle de Leipsick), à 10 kil. N.-E. d'Oschatz; 2,000 hab. Tourbe; garance; toiles et cotonnades. — v. de Prusse (prov. du Rhin), dans le cercle et à 8 kil. S.-E. de Gladbach; 4,500 hab. Toiles, velours, soieries.

DAHLMANN (Nicolas), général, né à Thionville en 1769, m. en 1807. Il entra au service comme enfant de troupe, gagna tous ses grades par des actions d'éclat, fit la campagne d'Egypte, après laquelle il entra dans la garde consulaire, devint, après Austerlitz, commandant des chasseurs à cheval de la garde impériale, et fut blessé mortellement à Eylau.

DAHME, vge de Prusse (Brandebourg), à 70 kil. S. de Berlin, sur la Dahme; 3,500 hab. Lainages, toiles. Défaite des Français, 1713.

DAHOMEY, l'un des royaumes de la Guinée supérieure ou Nigritie maritime, s'étendant entre 6° et 9° lat. N., 3° et 5° long. E., ayant au N. des limites inconnues, à l'E. le roy. de Bénin, au S. le golfe de Guinée, à l'O. le pays des Achantis. Cap. *Abomey*. Climat chaud et assez malsain. Sol plat et fertile; immenses forêts, où les arbres acquièrent des dimensions telles, qu'on en fait des canots d'une seule pièce pouvant contenir 70 à 100 personnes. Bétail en abondance. Bêtes féroces nombreuses. Effroyables orages dans la saison des pluies. Comm. d'huile de palmier. Ce pays, dont la religion est le fétichisme, est gouverné par un roi absolu, ayant droit de vie et de mort sur ses sujets qui le révèrent et le craignent comme un dieu; ce roi est gardé par une armée de femmes; son trône est incrusté de dents humaines. La cruauté de son gouvernement est inouïe; en 1843, un officier français, témoin d'une fête en l'honneur des aïeux du roi, évalua à 1,000 le nombre des victimes humaines sacrifiées. La France possède sur la côte un petit établissement à Whydah. *V.* Forbes, *Dahomey and the Dahomans*, Lond., 1851, 2 vol.

DAHRA, région de l'Algérie (prov. d'Oran), entre la rive dr. du Chélif et la mer. C'est dans ses montagnes que Bou-Maza excita, en 1845, une insurrection de Kabyles, réprimée par les colonels Leroy de Saint-Arnaud et Pélissier.

DAIDIES (du grec *daïs*, torche), fête célébrée à Athènes pendant trois jours, et durant laquelle on allumait des torches. Le 1er jour rappelait les douleurs de Latone en mettant au monde Apollon et Diane; le 2e, la naissance de Glycon; le 3e, les noces de Podalyre et d'Olympias.

DAILLÉ (Jean), en latin *Dallæus*, théologien calviniste, né en 1594 à Châtellerault, m. en 1670, fut pendant sept ans précepteur des petits-fils de Duplessis-Mornay, les accompagna dans leurs voyages en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, et exerça le ministère à Forest, 1623, à Saumur, 1625, et à Charenton, 1626. On a de lui plusieurs ouvrages pleins de savantes recherches, entre autres : *Traité de l'emploi des SS. Pères*, Genève, 1632, in-4°, réfuté par Scrivener dans son *Apologia pro Patribus*, Lond., 1672, in-4°; *Apologie des Eglises réformées*, 1633, in-8°; *la Foi fondée sur les Saintes Ecritures*, 1634, in-8°; *De confirmatione et extremâ unctione*, 1659, in-4°; *De auriculari confessione*, 1661, in-4°; *De cultibus religiosis Latinorum*, 1671, in-4°; 20 vol. de *Sermons*.

DAILLON. *V.* LUDE (DU).

D'AILLY (Pierre). *V.* AILLY.

DAIN (Olivier LE). *V.* LE DAIN.

DAIR, DOIRE ou DARE, mot qui, dans l'anc. langue de l'Irlande, signifiait *chêne*; il se trouve souvent uni au nom d'une église, d'un monastère, d'une ville, les premières églises d'Irlande s'étant élevées au pied des chênes, adorés des païens. Ex. : *Dairmagh*, dans le comté du Roi, signifie Plaine des chênes; *Doire*-Calgaich (auj. Derry); Kil*dare*, etc.

DAIR-EL-KAMAR, c.-à-d. *maison de la lune*, v. de Syrie (eyalet du Liban), sur le versant du Liban, à 36 kil. S. de Bairouth; 15,000 hab. avant les massacres de mai 1860. *V.* LIBAN, au *Supplément*.

DAIRA, *la Savante*, divinité des mystères d'Eleusis. On la fait fille de l'Océan et de Mercure, et mère d'Eleusis, ou sœur du Styx. D'autres la confondent avec Vénus, Cérès, Junon et Proserpine.

DAIRA. *V.* DEIRA.

DAIRI, c.-à-d. *en dedans*, ceux qui habitent en dedans du palais; titre des souverains spirituels au Japon. Autrefois ils étaient grands prêtres et généraux d'armée tout ensemble. Le Dairi réside à Meako; sa personne est sacrée; il communique sa sainteté à tout ce qu'il touche. La terre étant trop vile pour le porter, il ne marche jamais. La vaisselle qui a paru sur sa table est brisée aussitôt après. Son costume consiste en une tunique, par-dessus laquelle est une robe rouge, recouverte elle-même d'un voile à franges.

DAKCHA, dieu indien, fils aîné de Brahma, qui le fit sortir de son orteil. On le regarde comme l'auteur du 1er système astronomique, et on lui attribue la combinaison de l'année lunaire et du système planétaire.

DAKHEL, oasis sur la limite du désert de la Libye, à l'O. de la Haute-Egypte et de l'oasis El-Khargéh. Ch.-l., *El-Qasr*; 5,000 hab., de race arabe, tributaires de l'Egypte; productions : orge, riz, dattes, grenades, figues

DAKKA ou DACCA, v. de l'Hindoustan anglais, sur le Vieux-Gange, dans la présidence et à 250 kil. N.-E. de Calcutta; 200,000 hab. Ch.-l. du district de son nom; cour d'appel, factorerie et collége anglais. Cette ville, encore considérable, l'était beaucoup plus autrefois, et avait des fabriques de mousseline très-renommées. Elle fut, au XVIIe siècle, la capitale du Bengale. — Le district de Dakka, arrosé par le Gange et le Brahmapoutra, a 11,580 kil. carrés, et 1,100,000 hab. Culture du riz, du coton, de l'indigo et de la canne à sucre.

DAKOTAS. *V.* SIOUX. — DAKOTAH (Territ. du). *V.* Sup.

DAL, en suédois *vallée*, comme en allemand *thal*.

DAL ou DAL-ELF, fl. de Suède, formé, près de Fahlun,

de la réunion des deux rivières Oester-Dal et Wester-Dal; forme le lac de Silian, passe à Hédémora, Avestad, Elf-Karleby, où il forme une belle cascade, et se jette dans le golfe de Bothnie, à 15 kil. au-dessus de Gefle. Cours de 460 kil.

DALAI-LAMA. *V.* LAMA.

DALARNE. *V.* DALÉCARLIE.

DALAYRAC (Nic.), compositeur de musique, né à Muret en 1753, m. en 1809. Plein d'aversion pour le barreau, auquel on le destinait, il vint à Paris en 1774 avec un brevet d'officier, et entra dans les gardes du comte d'Artois. Une passion qu'il avait eue dès l'enfance pour le violon, et la nécessité de subvenir aux dépenses de ses plaisirs, le portèrent à étudier la composition musicale. Élève de Langlé et ami de Grétry, il écrivit la musique des fêtes données à Voltaire par la loge des Neuf-Sœurs, et à Franklin chez Mme Helvétius, 1778. Puis, avec des pièces fournies par Marsollier et Monvel, il se lança au théâtre, où il eut les plus brillants succès. Ses principaux opéras sont: *Nina, ou la folle par amour*, 1786; *Azemia, ou les Sauvages; Renaud d'Ast*, 1787; *les Deux petits Savoyards*, 1789; *Camille, ou le Souterrain*, 1791; *Roméo et Juliette*, 1793; *Gulnare; la Maison isolée*, 1797; *Léon*, 1798; *Adolphe et Clara*, 1799; *Maison à vendre*, 1800; *Picaros et Diego*, 1803; *Gulistan*, 1805. Dalayrac avait le sentiment de l'effet dramatique; ses chants sont gracieux et faciles, mais le naturel y dégénère parfois en trivialité. Il a laissé aussi d'excellentes romances. B.

DALBERG, famille catholique d'Allemagne qui remonte au XIe siècle, et dont les membres remplirent toujours les fonctions de trésoriers du chapitre de Worms. Un Dalberg couronna, en 1002, l'empereur Henri II. Depuis ce temps, il fut d'usage qu'à chaque couronnement le héraut impérial demandât à haute voix: « Y a-t-il ici un Dalberg? » Le membre présent de cette famille était alors créé, par le nouvel empereur, 1er chevalier de l'Empire. Napoléon Ier, après la chute de l'empire d'Allemagne, voulut conserver cet usage dans l'empire français. La famille Dalberg se compose actuellement de deux branches, *Dalberg-Hernsheim* et *Dalberg-Dalberg*. E. S.

DALBERG (Jean Camerer de), en latin *Dalburgius*, né à Oppenheim en 1445, évêque de Worms en 1482, m. en 1503, a puissamment contribué à la renaissance des lettres en Allemagne. Il était lié avec Agricola, Celtès, Reuchlin. Il présida à Heidelberg, 1480, la plus anc. académie allemande, fondée sous le nom de *Societas litteraria Rhenana*. Il donna l'exemple des recherches étymologiques sur la langue allemande. *V.* Zapf, *Sur la vie et les mérites de J. de Dalberg*, Zurich, 1798. B.

DALBERG (Ch.-Théod.-Ant.-Marie, baron de), né à Hernsheim en 1744, m. en 1817. Élève de l'université de Gœttingue, reçu docteur en droit à Heidelberg en 1761, il voyagea pour compléter ses connaissances, entra dans les ordres à son retour, et fut successivement chanoine de Wurtzbourg et de Worms, gouverneur d'Erfurt, 1772, coadjuteur de Mayence, 1787, évêque de Constance, 1800, électeur de Mayence et archichancelier de l'Empire, 1802. Par suite de la paix de Lunéville, 1801, il reçut, en 1803, en échange de Constance, Mayence et Worms, cédées à la France, Ratisbonne, Aschaffenburg et Wetzlar. Lors de la formation de la Confédération du Rhin, 1806, il en fut prince-primat et grand-duc de Francfort-sur-Mein. Ayant accepté l'autorité de Napoléon Ier, il lui resta fidèle dans ses revers, et se vit enlever, en 1813, une partie de ses domaines par la Sainte-Alliance. Prélat d'une piété tolérante, prince d'une rare activité et d'une incorruptible justice, savant éclairé, écrivain plein de distinction, il releva l'Académie d'Erfurt, forma des établissements pour les pauvres à Ratisbonne, améliora les écoles, encouragea les ecclésiastiques à l'étude, fit progresser la culture dans le diocèse de Constance, et traça les belles promenades de Francfort. On lui a élevé un monument dans la cathédrale de Ratisbonne. Il fut nommé correspondant de l'Institut de Paris, à la place de Klopstock, et fut en relation avec Herder, Gœthe, Wieland et Schiller. On a de lui divers écrits en allemand: *Considérations sur l'univers*, Francfort, 1777; *Principes d'esthétique*, 1791; *De la conscience ou du Fondement universel de la sagesse*, Erfurt, 1793; *De l'influence des sciences et des arts sur la félicité publique*, 1806, etc. B.

DALBERG (Wolfgang-Héribert, baron de), frère du précédent, né en 1750, m. à Manheim le 27 sept. 1806, fut ministre d'État de Bade. Protecteur des arts et des sciences, intendant du théâtre de Manheim, qu'il éleva au 1er rang parmi ceux de l'Allemagne, il a laissé en allemand des ouvrages dramatiques, la plupart traduits ou imités de Shakspeare et de Cumberland. B.

DALBERG (Emeric-Joseph, duc de), fils du précédent, né à Mayence en 1773, m. à Hernsheim en 1833. Après avoir étudié à Gœttingue, il fit son éducation diplomatique dans la chancellerie du baron de Hügel, ministre de l'Empire à la diète de Ratisbonne, représenta à Paris, en 1803, le margrave de Bade, dont il devint ministre des affaires étrangères en 1809, fut pris en affection par Talleyrand, épousa la marquise de Brignoles, dame d'honneur de l'impératrice Joséphine, se fit naturaliser Français, fut nommé duc et conseiller d'État, et négocia auprès du prince de Schwarzenberg le mariage de Marie-Louise avec Napoléon Ier. En 1814, il fut l'un des 5 membres du gouvernement provisoire de France, et assista au congrès de Vienne en qualité de plénipotentiaire; la pairie en 1815, puis l'ambassade de Turin, furent la récompense de son ingratitude envers l'empereur. On a prétendu qu'il avait travaillé à l'*Histoire de la Restauration* par M. Capefigue. B.

DALDORFF (Valentin), né en Holstein, m. en 1715. Il était adjudant-général en Holstein, quand il passa comme colonel au service de la Suède, en 1702. Dès lors il suivit Charles XII dans toutes ses campagnes, se distingua à la tête de la cavalerie smalandaise à la journée d'Holofzin, accompagna Charles XII de Pultava à Bender, prit part à la Kalabalik, devint ensuite général de cavalerie, et succomba à la bataille de Stressow, dans l'île de Rugen. A. G.

DALE (David), mécanicien célèbre, inventeur des moulins de Lanark, né en 1739 à Stewarton (Ayrshire), m. en 1806. D'abord simple ouvrier, il fut appelé à diriger une filature de coton, devint manufacturier lui-même, en association avec sir R. Arkwright, puis à son propre compte. Il occupait d'innombrables ouvriers, épargnait les vieillards, et faisait instruire les plus jeunes. A. G.

DALÉCARLIE, en suédois *Dalarne* (pays de vallées), anc. division géographique et politique de la Suède, entre les montagnes de Norvége au N. et à l'O., l'Helsingie et la Gestricie à l'E., la Westmanie et le Wermeland au S. C'est auj. le *læn* de Fahlun. Pays montagneux et sauvage, arrosé par le Dal, et renfermant le lac Silian; climat rude. Mines de cuivre, fer, plomb, carrières de porphyre. La population y est malheureuse, et émigre souvent dans les parties plus fertiles du royaume; brave et passionnée pour la liberté, elle a toujours donné le signal des révolutions. Ce fut de la Dalécarlie que sortit Gustave Vasa, pour affranchir la Suède de la domination des Danois.

DALECHAMPS (Jacques), chirurgien, botaniste et philologue, né à Bayeux en 1513, m. en 1588, étudia à Montpellier sous Rondelet; en 1552, il s'établit à Lyon, et s'y fit une grande réputation comme praticien. Il s'occupa de la botanique avec beaucoup de zèle, et s'appliqua à rechercher l'histoire de cette science dans les auteurs grecs et latins. On a de lui, entre autres ouvrages: *Historia generalis plantarum*, Lyon, 1586, 2 vol. in-fol., trad. en français par Desmoulins, Lyon, 1615, 2 vol. in fol., et 1653, in-fol.; un traité, en latin, sur la peste, Lyon, 1552; *Traité de chirurgie*, Lyon, 1570 et 1573, in 8o; Paris, 1613, in-4o. On y trouve des planches; c'est en partie une imitation d'A. Paré. Plusieurs traités sur les sciences médicales ont été réunis par J. Amman, Amst., 1709. Dalechamps donna des édit. ou trad. d'Athénée, 1552; de Pline, 1587; de Paul d'Egine, de Galien, de Cœlius Aurelianus. D—G.

DALEMBERT (Jean le Rond), célèbre géomètre et écrivain, né à Paris le 16 novembre 1717, m. le 29 octobre 1783. Fils naturel du chevalier Destouches et de Mme de Tencin, et abandonné dès sa naissance sur les marches de l'église St-Jean-le-Rond, près de Notre-Dame, il fut confié à la femme d'un pauvre vitrier qui l'éleva. Peu de jours après, son père, sans se faire connaître, lui assura une rente de 1,200 livres. A 4 ans, il fut mis dans un pensionnat d'où il sortit à 12 ans pour entrer au collége Mazarin; il y resta jusqu'à 17 ans, et y obtint de grands succès. Il s'appliqua d'abord à la science du droit, et se fit recevoir avocat en 1738. Mais la géométrie, dont il avait pris le goût au collége, l'attirait irrésistiblement: il finit par s'y livrer tout entier. Quelques mémoires qu'il présenta à l'Académie des Sciences en 1739 et 1740, entre autres, *sur la réfraction des corps solides et sur le calcul intégral*, le firent admettre dans cette compagnie dès l'âge de 23 ans, en 1741. Après avoir publié un *Traité de dynamique*, 1743, 2e édit., 1758, et un *Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides*, 1744, 2e édit., 1770, qui le placèrent au premier rang comme géomètre, il remporta, en 1746, par un mémoire *sur la cause générale des vents*, le prix de l'Académie de Berlin, qui l'élut, en outre, par acclamation, l'un de ses membres. Des recherches *sur la précession des équinoxes*, 1749, *sur la résistance des fluides*, 1752, 2e édit.,

1770, et *sur différents points du système du monde*, 1754-56, consolidèrent sa réputation scientifique. Un autre travail bien plus considérable illustra son nom : associé avec Diderot, son ami, pour la publication de l'*Encyclopédie*, 1751-1772, il revit toute la partie des mathématiques et de la physique générale, refit ou composa un grand nombre des principaux articles relatifs à ces sciences, et en ajouta plusieurs de littérature et de philosophie ; de plus il écrivit le *Discours préliminaire*, vaste et savant tableau des connaissances humaines, tracé avec une grande vigueur et une rare indépendance d'esprit ; c'est le morceau littéraire le plus remarquable que Dalembert ait produit. Ses *Eléments de philosophie*, publiés en 1759, et les éclaircissements qu'il y ajouta en réponse à ses accusateurs, permettent de le juger comme philosophe : sceptique avoué en religion et en métaphysique, mais discret et réservé, il évite de se prononcer trop hardiment sur les questions délicates ; sans passion dans son incrédulité, il montre de l'impartialité et de la tolérance pour les opinions d'autrui. Son caractère modéré et ses goûts paisibles l'éloignaient des discussions auxquelles il ne put cependant échapper comme philosophe et comme encyclopédiste, particulièrement à l'occasion de son article sur Genève, pour lequel il eut à soutenir une dispute avec les pasteurs genevois, et avec J.-J. Rousseau, qui écrivit contre lui la *Lettre sur les spectacles*. Homme du monde spirituel et brillant, mais de mœurs simples, Dalembert sut résister aux offres séduisantes du grand Frédéric, qui voulait l'avoir pour président de l'Académie de Berlin, et près duquel il passa seulement trois mois en 1763, et de Catherine II, en refusant de faire l'éducation du fils de cette princesse ; il préféra sa vie modeste et la société de Mlle de Lespinasse, à laquelle l'attacha vingt ans une tendre amitié. Il montra aussi beaucoup de reconnaissance pour la vitrière qui l'avait élevé, retourna habiter chez elle à la fin de ses études, et y demeura plus de trente ans. Sa liaison avec Voltaire, commencée vers 1745, fut constante ; elle produisit entre eux une volumineuse et très-importante correspondance, où le caractère et l'esprit de Dalembert se montrent dans tout leur naturel et leur agrément. Reçu, en 1754, à l'Académie Française, il en devint secrétaire perpétuel en 1772, et y lut des *Eloges historiques* de la plupart des académiciens morts de 1700 à 1770 ; ce recueil, en 6 vol. in-12, 1779-87, dont les cinq derniers ont été publiés par Condorcet, forme une suite naturelle à l'*Histoire de l'Académie Française* par Pellisson et d'Olivet ; tous les morceaux qui le composent sont pleins d'exactitude et de justesse, quelques-uns accompagnés de notes très-intéressantes, et la plupart formant d'excellentes notices ; mais le style en est froid, et la diction souvent prolixe et dénuée d'élégance. « Dalembert, dit M. Villemain, est un esprit supérieur et même créateur dans les sciences mathématiques ; mais sur la philosophie morale, il est écrivain froid et sans idées nouvelles ; et il a traité de la littérature avec des vues étroites, mesquines, paradoxales, sans être piquantes. » Dalembert a laissé aussi une traduction d'un grand nombre de morceaux de Tacite, des *Mémoires sur Christine de Suède* et *sur la destruction des Jésuites*, un *Essai sur les gens de lettres*, des *Eléments de musique*, etc. Sa correspondance avec Voltaire et avec le roi de Prusse fait la dernière partie de ses œuvres, qui ont été réunies en 18 vol. in-8o, Paris, 1805-8, et en 5 vol. in-8o, 1821-22, avec l'éloge de Dalembert par Condorcet, et un Mémoire de sa vie écrit par lui-même. B.

DALEMILE, auteur bohémien du XIVe siècle, a laissé une précieuse chronique en vers, imprimée à Prague, 1620, in-4o ; elle commence à J.-C. et s'arrête à l'an 1314. C'est le plus ancien monument que nous ayons de la littérature bohémienne.

DALEMINZIE, anc. district d'Allemagne, habité au moyen âge par les Sorabes. Compris entre l'Elbe et la Mulde, il s'étendait à peu près de Meissen à Dahlen.

DALESME (André), physicien français, membre de l'Académie des Sciences en 1699, m. en 1727. Son nom est resté à un fourneau, dans lequel la fumée descend dans le brasier et se convertit en flamme. Au moment même où Newcomen construisit sa machine, 1705, il soumit à l'Académie un modèle d'une pareille machine dans le système de Papin. On lui doit aussi l'invention d'un nouveau cric, qui produit une grande force sans s'user par le frottement.

DALESME (J.-B., baron), général, né à Limoges en 1763, m. en 1832, entra au service dès le commencement de la Révolution, fit la campagne de l'an IV en Allemagne, et celle d'Italie sous les ordres de Schérer, fut élu membre du corps législatif en l'an IX, reçut en 1815 le gouvernement de l'île d'Elbe, qu'il rendit aux alliés, et, rappelé à l'activité en 1830, fut nommé commandant de l'Hôtel des Invalides.

DALGARNO (George), savant écossais, né à Aberdeen, publia un *Ars signorum*, Londres, 1661, dont presque tous les exemplaires ont péri dans l'incendie de 1666. Il s'y occupe de la recherche d'une langue universelle, fondée sur la classification méthodique des idées ; son système est moins compliqué que celui de Wilkins.

DALIBARD (Thom.-Franç.), botaniste, est le premier qui adopta en France la méthode et les principes de Linné, et qui répéta les expériences de Franklin sur l'électricité. Son livre, intitulé : *Floræ Parisiensis prodromus*, 1749, in-12, n'est guère que le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, sur un autre plan. Linné a donné le nom de *Dalibarda* à une ronce du Canada.

DALIBRAY (Charles VION, sieur), poëte bachique du XVIIe siècle, né à Paris, m. en 1654, ami de Faret et de Saint-Amant. Ses œuvres parurent en 1647 et 1653 ; on y remarque de bonnes épigrammes contre le parasite Montmaur. Il traduisit aussi en français l'*Aminta* et le *Torrismondo* du Tasse, ainsi que les *Lettres* d'Antonio Perez.

DALIE, en suédois *Dalsland*, anc. prov. de Suède (Gothie occid.) ; fait partie auj. des gouvernements d'Elfsborg et de Gœtheborg-et-Bohus.

DALILA. *V.* SAMSON.

DALIN (Olaüs), littérateur suédois, né à Winsberg en 1708, m. en 1763, chancelier de la cour. Il a laissé des satires, des épîtres, des fables, un poëme estimé intitulé : *La liberté de la Suède*, une tragédie de *Brunehilde*, une trad. de l'ouvrage de Montesquieu sur la grandeur et la décadence des Romains, et une *Histoire générale de Suède*, Stockholm, 1747, 4 vol. in-4o, s'arrêtant à la mort de Charles XI.

DALKEITH, v. d'Ecosse, comté et à 9 kil. S.-E. d'Edimbourg, sur l'Esk ; 5,000 hab. Grand commerce de grains ; mines de houille. Beau château des ducs de Buccleugh, autrefois aux Douglas.

DALLÆUS, nom latinisé de DAILLÉ.

D'ALLAINVAL. *V.* ALLAINVAL.

DALLAS (Robert-Charles), l'ami et le biographe de lord Byron, né à Kingston (Jamaïque), m. en 1824, fit ses études de droit à Londres, habita quelque temps la France et l'Amérique, et vint se fixer en Angleterre pour se livrer à la littérature. Il a laissé des traductions anglaises d'ouvrages français, plusieurs romans : *Aubrey*, *Perceval*, et surtout des : *Souvenirs de lord Byron*. A. G.

DALLAS (Sir George), lord grand juge aux plaids communs, né à Londres en 1758, m. en 1833. A 18 ans, il partit pour les Indes, s'y fit homme de lettres, fut six ans conservateur des collections de Raageshay, revint en Angleterre, et y publia en faveur de Hastings un pamphlet où il lui attribuait la prospérité britannique dans les Indes, 1789. Il fit paraître en 1793 ses *Pensées sur notre situation présente, avec des remarques sur l'opportunité d'une guerre avec la France*, qui firent beaucoup de sensation et excitèrent l'admiration de Pitt. Il écrivit d'autres brochures, relatives surtout à l'Irlande, quelques notices importantes sur le commerce des Indes orientales, et enfin un mémoire biographique sur son gendre, le capitaine sir Peter Parker. A. G.

DALLEMAGNE (Claude, baron), général français, né dans le Bugey en 1751, m. en 1810, fit les campagnes d'Amérique, servit sous Bonaparte en Italie, décida la victoire de Lodi, se distingua encore au siége de Mantoue et à la bataille de Lonato, commanda l'armée de Rome en 1798, et la 1re division de l'armée de Hollande en 1809.

DALLEY (ILES). *V.* ALIÆI INSULÆ.

DALMATIE, partie des Etats autrichiens, portant le titre de roy., le long de l'Adriatique, entre les Confins militaires au N., la Bosnie et l'Herzégowine à l'E., l'Albanie turque au S. ; entre 42° 10'-44° 55' lat. N., et 12° 11'-16° 41' long. E. Superf., 127 myriam. carrés. Pop., 404,149 hab. Ch.-l. *Zara*. La côte, bordée de rochers à pic et d'îles, offre beaucoup de ports sûrs. Parallèlement au rivage, s'élèvent des ramifications des Alpes juliennes et dinariques, dont les points principaux sont le Wellebith ou Velebich (1,700 mèt.), le Dinara (1,858 mèt.), le Biocovo ou Viscovitsch (1,810 mèt.), le Parvo (1,823 mèt.), l'Orien (1,945 mèt.), et dont descendent la Zermagna, la Kerka, la Cettina, la Narenta, en formant de nombreuses cataractes. Beaucoup de lacs intérieurs se dessèchent en été, et se remplissent d'eau à la fin de l'automne ; une grande partie du pays est couverte de marécages, qui le rendent malsain. Sol fertile, mais mal cultivé. Vastes fo-

rêts, d'où l'on tire d'excellents bois de construction. Mines d'or, de fer et de houille inexploitées. Les Dalmates sont une belle race d'hommes; hospitaliers, fidèles observateurs de leurs promesses, bons soldats et bons marins, ils sont rapaces, ardents à la vengeance, enclins à l'ivrognerie. La Dalmatie est divisée en 4 cercles : Zara, Spalatro, Raguse et Cattaro. On y compte environ 318,340 catholiques, avec un archevêché à Zara, et 5 évêchés à Spalatro, Raguse, Sebenico, Lesina et Cattaro; 75,000 sectateurs de l'Église grecque, avec un évêché à Spalatro; les autres sont juifs ou protestants. Exportat. d'huile d'olive, suif, poissons salés, cire, peaux de lièvre, figues, vins, bestiaux, marasquin, rosoglio; élève de vers à soie. Importation de céréales, toiles, draps, sucre et café. Plusieurs îles de l'Adriatique, Pago, Coronata, Brazza, Lesina, Curzola, Meleda, etc., font partie de la Dalmatie.

Histoire. Dans l'antiquité, le nom de Dalmates désignait une tribu de l'Illyrie barbare ou septentrionale habitant le long de l'Adriatique; les villes principales de ce petit peuple étaient Tragurium (Trau), Salona, Epidaure, Delminium ou Dalminium. Après que les deux peuples les plus importants du S. de l'Illyrie barbare, les Ardyæi sous Agron et sa veuve Teuta, les Labéates sous Gentius, eurent été soumis par le Romains (535-6 de R., 168-7 av., J.-C.), les Dalmates furent rendus tributaires par Marcus Figulus et Scipion Nasica (597-8 de R., 156-155 av. J.-C.), et leur ville de Delminium fut détruite. Toutefois, ils ne furent domptés que par Auguste (719 de R., 34 av. J.-C.), et par Tibère (758-61 de R., 6-9 ap. J.-C.). Le nom de Dalmatie paraît avoir été ajouté alors, puis substitué à celui d'*Illyrie*, pour désigner la contrée dont César, dictateur, fit une *province*, en la détachant de la Cisalpine. Sous Auguste, la Dalmatie fut province sénatoriale, puis impériale. Constantin la comprit dans la préfecture et le diocèse d'Illyrie; et lors de la division de ce diocèse entre les deux empires, à la fin du IVe siècle, elle resta dans celui d'Illyrie occidentale, portion de la préfecture d'Italie et de l'empire d'Occident. — Conquise par les Ostrogoths de Théodoric vers 481, la Dalmatie, au milieu du siècle suivant, passa à l'empire d'Orient avec le reste de leur royaume. Mais au commencement du VIIe, vers 626, plusieurs tribus slaves vinrent, de l'aveu d'Héraclius, s'établir dans le bassin de la Save et sur le rivage oriental de l'Adriatique; Trau et Zara échappèrent à leurs dévastations; mais Salone et Epidaure furent ruinées par eux avec bien d'autres villes; les fugitifs de la première élevèrent Spalatro, ceux de l'autre jetèrent les fondements de Raguse, et, de la province ou thème de Dalmatie, ces ports et quelques autres moins importants furent tout ce qui demeura aux Grecs. Cédés en 804 à Charlemagne, maître nominal de la Dalmatie entière, repris par Nicéphore dès 807 et reconnus possessions grecques par le traité de 812, ils finirent, en 997, par tomber, avec presque toute cette côte, au pouvoir de Venise, en lutte depuis un siècle et demi avec les pirates slaves, qui, de Narenta, leur siége principal, infestaient l'Adriatique : le doge Pierre Urséolo II reçut l'hommage volontaire des villes d'Istrie et de Dalmatie, dompta les Narentins avec leur aide, et joignit à son titre celui de duc de Dalmatie. Venise toutefois ne resta pas tranquille souveraine de ces rivages, dont les ports excellents, les bois, le chanvre, faisaient une possession précieuse pour une puissance maritime. Elle eut, pour les conserver, à lutter contre des révoltes fréquentes, surtout à Zara; contre les petits rois slaves de Croatie, qui plus d'une fois les excitèrent ou cherchèrent à en profiter, et dont l'un, Démétrius Zwonimir, se reconnut, en 1076, vassal du pape Grégoire VII pour la Croatie et la Dalmatie; contre les rois de Hongrie, à qui le premier de ces deux pays appartint depuis 1088, et qui continuèrent à convoiter le second. En 1358, Venise fut même forcée d'abandonner par un traité la Dalmatie au Hongrois Louis Ier le Grand : mais, dès 1409, Ladislas de Naples, compétiteur malheureux de Sigismond, lui vendit Zara, dont il s'était emparé; en 1420, Pierre Lorédan conquit la plupart des autres places, et, si la petite république de Raguse conserva son indépendance, celle de Cattaro se donna aux Vénitiens. — Ces pays leur restèrent jusqu'à la chute de leur république en 1797, où le traité de Campo-Formio les donna à l'Autriche. Celui de Presbourg, 1805, les lui enleva au profit du royaume d'Italie. En 1809, celui de Vienne les réunit, avec Raguse, occupée militairement par la France dès 1807, à l'Istrie, à la Carinthie, à la Carniole, à la Croatie; et ils formèrent deux des sept provinces illyriennes sous la domination de Napoléon, représenté par un gouverneur général : 1o Raguse et Cattaro; 2o Dalmatie. Enfin, le congrès de Vienne, en 1815, les a rendus à l'Autriche. — Le maréchal Soult, en 1806, reçut le titre de *duc de Dalmatie*.

DALMATIQUE, *Dalmatica*, tunique à longues manches en usage chez les Dalmates, et dont les empereurs Commode et Héliogabale affectèrent de se parer en public. — Vêtement que portent sur leur aube les diacres, sous-diacres et autres ecclésiastiques, quand ils servent à la messe le prêtre qui officie. On croit que ce fut le pape Silvestre Ier qui introduisit dans l'Église l'usage de cette tunique, pour remplacer la *colobe*, tunique à manches courtes, dont l'usage lui semblait peu décent. C. D—Y.

DALRYMPLE (Sir David), antiquaire et historien, né à Edimbourg en 1726, m. en 1792, fut élevé à Eton et à Utrecht. Il devint juge en 1766, et prit alors le titre de *Lord Hailes*. On lui doit : *Annales de l'Ecosse*, 1776-9, 2 vol. in-4o, depuis l'avénement de Malcolm III jusqu'à la mort de David II, que le Dr Johnson consentit à revoir; *Recherches sur les antiquités de l'Eglise chrétienne*, 1783; *Mémoires relatifs à l'histoire de la Granee-Bretagne sous Jacques Ier*, 1762-6, 2 vol. Il soutint une polémique contre Gibbon sur l'origine du christianisme. A. G.

DALRYMPLE (Alexandre), frère du précédent, né à Edimbourg en 1737, m. en 1808, a fait des voyages de découvertes, pour la Compagnie des Indes, dans l'océan Pacifique, et dressé d'excellentes cartes qui servirent à Cook. Il a laissé : *Collection des voyages dans l'Océan du Sud*, 1770, 2 vol. in-4o, trad. en français par Fréville, Paris, 1774, in-8o; *Répertoire oriental*, 1791-4, 2 vol. in-4o, recueil de cartes marines et de mémoires; *Atlas des côtes de Malabar, Coromandel*, etc., 1806.

DALRYMPLE (John HAMILTON MAGGIL), né vers 1726, m. en 1810, baron de l'échiquier en Ecosse, a laissé des *Mémoires de la Grande-Bretagne* sous Charles II, Jacques II et Guillaume III, Londres, 1771, 2 vol. in-4o, très-curieux par les documents qu'il tira des archives des affaires étrangères en France, et trad. en français par l'abbé Blavet, 1776. Fox (*Histoire des Stuarts*) a essayé de le réfuter.

DALRYMPLE (Sir Hugh Whiteford), né en 1750, m. en 1830, est connu par la convention de Cintra, qu'il conclut, le 23 août 1808, avec les Français, à la suite de la défaite de Junot par Wellesley (duc de Wellington), et qui le fit mettre en non-activité de service.

DALRYMPLE (John, comte). *V.* STAIR.

DALTON (Jean), physicien et chimiste anglais, né en 1766 dans le Cumberland, m. en 1844, professeur de mathématiques et de philosophie à Manchester, membre de la Société royale de Londres et de l'Institut de France. C'est lui qui jeta les premières bases d'un système complet d'équivalents chimiques, et qui donna naissance à la théorie atomique. Il trouva la *loi des proportions multiples*, qui fut bientôt confirmée par les belles expériences de Wollaston sur les oxalates de potasse. En physique, il s'occupa surtout des fluides élastiques. On lui doit un précieux tableau des chaleurs spécifiques des gaz. Ses principaux ouvrages sont : *Observations météorologiques et Essais*, 1793, in-8o; *Système de philosophie chimique*, Lond., 3 part. in-8o, 1808-1810 et 1827. Dalton était aussi habile en linguistique. Il a laissé un bon traité sur la langue anglaise. Plusieurs de ses mémoires sont trad. en français dans le *Journal des Mines*. Sa statue par Chantrey est placée à l'entrée de la *Royal Institution* à Manchester. G—R.

DALTON-IN-FURNESS, v. d'Angleterre, comté et à 35 kil. O.-N.-O. de Lancaster; bon port sur un canal de 2 kil. allant à la mer d'Irlande; 3,300 hab. Mines et fonderies de fer. Près de là sont les ruines de la riche abbaye de Furness, fondée par Etienne en 1127, supprimée en 1537.

DALZELL (André), philologue écossais, né en 1750, m. en 1806, professeur de grec à l'université d'Edimbourg, bibliothécaire de cette ville. Il a laissé des *Collectanea græca*.

DALZIEL (Thomas), général écossais, était avec Charles II à la bataille de Worcester, entra au service de la Russie, et fut rappelé par la Restauration de 1660. Après le supplice de Charles Ier, il avait laissé croître sa barbe, et s'était livré à plusieurs excentricités pareilles. Son dévouement à la cause royale en faisait un des plus chers favoris de Charles II. A. G.

DAM, vieux mot, dérivé, comme *dom*, de *dominus*, et ayant aussi le sens de *seigneur*; on disait : *dam Dieu*, *dam chevalier*. Il se trouve dans *vidame* (*vice domini*), *damoiseau*, *damoiselle*, et dans certains noms propres, *Dammartin*, *Dampierre*.

DAM, en flamand, comme *damm* en allemand, signifie une levée de terre, une digue destinée à retenir les eaux de la mer, d'une rivière ou d'un canal; de là Amster*dam*, Rotter*dam*, etc.

DAM ou DAMME, v. de Belgique (Flandre occid.), à 5 kil. N.-E. de Bruges, sur le canal de son nom; 850 hab. Autrefois fortifiée; son hôtel de ville, du XIVe siècle, sert de caserne. Belle église. Comm. de grains et de bétail. Le port a été, dit-on, construit par les Vandales. Des Bataves s'y établirent en 1189, et y élevèrent de fortes digues contre la mer. Philippe-Auguste la brûla en 1213, et détruisit le port. Elle se rétablit en 1238, et ne se rendit à Charles VI, en 1384, qu'après un long siége et faute d'eau douce. Marlborough s'en empara en 1706. La rivalité du port de l'Ecluse la fit déchoir.

DAMALA, brg de Grèce, près du golfe d'Egine, à 60 kil. E.-N.-E. de Tripolitza. Ruines de l'anc. Trézène.

DAMAN, v. de l'Hindoustan, appartenant au Portugal; port sur la mer des Indes, à 131 kil. N. de Bombay, dans l'anc. Kandeisch; 6,000 hab. On y voit le célèbre temple de Parsis, où les prêtres conservent le feu sacré apporté de la Perse depuis 1,200 ans.

DAMANHOUR, anc. *Hermopolis parva*, v. de la Basse-Égypte, à 80 kil. E.-S.-E. d'Alexandrie; 10,000 hab.; station du chemin de fer d'Alexandrie au Caire.

DAMANHOUR-SCHOBRA, vge d'Égypte, à 7 kil. N. du Caire, et sur la rive dr. du Nil. Palais d'été du pacha.

DAMAR, v. d'Arabie (Yémen), dans la prov. et à 100 kil. S. de Sana; 5,000 maisons. Château fort; université de la secte des Zeites; haras aux environs.

DAMAS, anc. *Damascus*, en arabe *Dimichk echcham*, en turc, *Cham*, v. de Syrie; ch.-l. de l'eyalet de son nom, à 206 kil. N.-N.-E. de Jérusalem, 316 kil. S. d'Alep, 1,047 kil. S.-E. de Constantinople, dans une magnifique plaine, sur le Barrady, qui s'y divise en 7 bras, à l'E. et au pied de l'Anti-Liban; 200,000 hab., dont 20,000 chrétiens et beaucoup de Juifs. Résidence du patriarche grec d'Antioche et d'un mollah de 1re classe. Damas a des rues étroites, non pavées et sales, quelques grandes rues avec des trottoirs, une enceinte de murailles flanquée de nombreuses tours carrées, et revêtues de pierres ou de marbres jaunes et noirs, alternés avec symétrie; cette enceinte a 6 kil. de circuit et 18 portes. Un château fort du temps des croisades sert de citadelle, au centre de la ville, qui est essentiellement commerçante : un grand nombre de caravanes en partent chaque année pour la Mekke, Bagdad, Alep, Bairouth, Tripoli, Acre, etc. Son industrie est assez active : ses fabriques d'armes blanches ont perdu en partie leur ancienne renommée, mais elle a des fabriques de bijouterie, sellerie, soieries brochées dites *damas*, toiles de coton, etc. 59 bains publics, nombreuses fontaines, couvents catholiques; églises grecque, maronite; plus de 200 mosquées, dont la plus remarquable, et en même temps le plus beau monument de la ville, est celle des Ommiades, très-vénérée des musulmans : c'est une ancienne église d'architecture corinthienne, construite par l'empereur Héraclius en l'honneur de St Jean; on en admire les vastes proportions, les sept tours, les portes en bronze, et on y conserve l'exemplaire du Coran qui servait au calife Othman. On remarque ensuite le seraï ou palais du pacha, les cafés, de beaux caravansérails, 31 bazars, de riches habitations particulières. La ville a des faubourgs plus vastes que la cité : ils forment une enceinte de plus de 28 kilom. de circonférence, et sont remplis de vergers, composant comme une forêt d'orangers, de citronniers, de cédrats, de figuiers, d'abricotiers, de pruniers, de poiriers, de cerisiers, de pêchers, de vignes montant après les arbres et courant en guirlandes de l'un à l'autre. Comm. de cachemires, de perles, de fruits confits, de sucreries, d'huile de rose, d'ouvrages en nacre. — Damas est citée dans la Genèse. Capitale d'un petit État syrien, elle fut prise par David. Après avoir appartenu aux Perses, aux Grecs, aux Romains, sous lesquels elle fut très-florissante, elle fut conquise par les Arabes en 632 ap. J.-C., et devint la capitale des califes Ommiades; les croisés l'assiégèrent en 1148, Tamerlan s'en empara en 1401 et les Turcs en 1516; en 1832, Ibrahim-Pacha la prit au nom de l'Egypte, qui dut la rendre à la Turquie en 1841; massacre des chrétiens par les Druses, en 1860.

DAMAS (Eyalet de), une des 4 divisions de la Syrie moderne, entre l'eyalet d'Alep au N., de Beirouth à l'O., l'Arabie au S., le désert de Syrie à l'E. Divisé en 4 Sandjaks, Damas, Hama, Homs, Adjloum; à peu près l'anc. Syrie intérieure. Ch.-l. Damas; pop. envir. 1,200,000 hab.

DAMAS (famille de). Cette maison française paraît remonter au XIe siècle. Déjà puissante et investie de hautes fonctions au XIVe, elle se divisa en plusieurs branches, les *Damas*, les *Damas-Crux*, les *seigneurs de Montagu*, de *Thianges*, d'*Anlezi*. Les Damas d'aujourd'hui descendent de la branche d'*Anlezi*, les autres étant éteintes. Les personnages les plus connus de cette famille sont : *Gui de* DAMAS, grand échanson du roi Charles VI en 1385, maître de l'hôtel, 1386, grand chambellan, 1401; — *Erard de* DAMAS, chambellan de Jean sans Peur, et lieutenant du roi dans le Mâconnais et l'Auxerrois; — le comte, puis duc, *Charles de* DAMAS, né en 1758, m. en 1829, colonel dans la guerre d'Amérique, gentilhomme d'honneur du comte de Provence, arrêté avec Louis XVI à Varennes, compagnon fidèle des Bourbons dans l'émigration, pair de France sous la Restauration; — le comte *Roger de* DAMAS, frère du précédent, né en 1765, m. en 1823, illustré par sa bravoure dans la guerre de Catherine II contre les Turcs, 1787, aide de camp du comte d'Artois, officier dans les armées de Condé et du roi de Naples, lieutenant général en 1814, député de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne en 1815, commandant à Lyon lors des troubles de Grenoble, 1816; — *Louis-Etienne-François*, comte de DAMAS-CRUX, né vers 1750, m. en 1814, gouverneur des Trois-Evêchés à l'époque de la Révolution, émigré de 1792, chevalier d'honneur de la duchesse d'Angoulême, et pair de France à la 1re Restauration; — *Etienne*, chevalier, puis duc de DAMAS-CRUX, frère du précédent, né en 1753, m. en 1846, premier menin du dauphin, émigré de 1792, un des chefs de l'expédition de Quiberon, gentilhomme de la chambre du duc d'Angoulême, pair de France de 1815 à 1830. B.

DAMAS (François-Etienne), général français, né à Paris en 1764, m. en 1828. Il servit d'abord à l'armée du Rhin sous Custine, fit partie du corps assiégé dans Mayence en 1793, alla ensuite rejoindre Jourdan à l'armée de Sambre-et-Meuse, força le passage du Rhin à Neuwied, 1796, suivit Kléber en Égypte comme chef d'état-major, se distingua à la prise d'Alexandrie et à la bataille des Pyramides, et, après l'évacuation de l'Egypte, tomba en disgrâce par suite d'un rapport de Menou. Murat le prit pour commandant militaire et conseiller d'état dans le duché de Berg. Damas fit la campagne de Russie, et fut nommé, pendant les Cent-Jours, inspecteur général d'infanterie, fonctions que la Restauration lui conserva. B.

DAMASCÈNE, anc. division de la Célésyrie, au S.; tirait son nom de sa cap. *Damascus*.

DAMASCÈNE. *V.* JEAN et NICOLAS.

DAMASCIUS, un des derniers philosophes de l'école d'Alexandrie, né à Damas, chercha un asile auprès de Chosroès, roi de Perse, quand Justinien eut interdit l'enseignement de la philosophie païenne, 529. On a de lui un *Traité des premiers principes*, conservé mss. à la Bibliothèque impériale de Paris; Jos. Kopp en a publié la première partie, Francfort, 1826, in-8°; et M. Ch. Ruelle 9 morceaux inédits, traduits en latin, à la suite d'une *Etude sur la vie et les ouvrages du philosophe Damascius*, Paris, 1861, in-8°.

DAMASCUS, cap. de la Damascène, sur le Chrysorrhoas; auj. *Damas*.

DAMASE Ier (Saint), pape de 366 à 384, eut à défendre ses droits contre le diacre Ursin ou Ursicin, tint plusieurs conciles où l'arianisme fut condamné, s'opposa aussi aux priscillianistes, et empêcha le rétablissement de l'autel de la Victoire dans le sénat. Il eut St Jérôme pour secrétaire. La discipline du clergé fut maintenue par des lois sévères. Son corps fut enterré dans l'église St-Laurent, qu'il avait fait embellir, et qui s'appela depuis St-Laurent *in Damaso*. Les écrits de St Damase ont été imprimés à Paris, 1672, in-8°. Fête le 11 décembre.

DAMASE II, d'origine allemande, évêque de Brixen (Tyrol), fut nommé pape par l'empereur Henri III en 1048, reçu à Rome avec honneur, sans qu'aucune élection eût ratifié le choix impérial, et mourut 23 jours après.

DAMATRIOS, le 10e mois de l'année chez les Grecs, correspondant à peu près à juillet; ainsi nommé parce que Damater ou Déméter (Cérès) y récompensait le travail du laboureur.

DAMAVEND. *V.* DEMAVEND.

DAMAZAN, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. et à 23 kil. N. de Nérac, sur la rive g. de la Garonne; 922 hab. Autrefois fortifié.

DAMBACH, petite v. (B.-Rhin), arr. et à 9 kil. N. de Schélestadt; 3,201 hab., presque tous juifs. Vieilles murailles.

DAMBOURNEY (Louis-Alexandre), chimiste manufacturier, né à Rouen le 10 mai 1722, m. en 1795. Malgré ses occupations commerciales, il se livra à la chimie tinctoriale et à l'agriculture. A Oissel, puis à Rouen, il fit de nombreux essais de culture et des recherches de laboratoire sur la garance, la croisette de Portugal, la teinture en rouge d'Andrinople, la gaude. Vers la fin de 1779, il entreprit, sur l'emploi des végétaux indigènes dans l'art

de la teinture, une série d'essais, pour lesquels le gouvernement lui accorda, en 1783, une pension de 1,000 livres, et fit imprimer à ses frais, 1786, ses manuscrits, sous le titre de : *Recueil de procédés et d'expériences sur les teintures solides que nos végétaux indigènes communiquent aux laines et aux lainages*, 1 vol. in-4°. Le procédé par lequel on isole l'indigo du pastel est le plus beau titre de Dambourney à la reconnaissance du pays ; ses expériences engagèrent plus tard le gouvernement impérial à créer des ateliers pour cette fabrication, à une époque où la guerre avec l'Angleterre privait nos manufactures des denrées coloniales. Les *Mémoires* de Dambourney sur la garance furent imprimés, en 1788, sous ce titre : *Instructions sur la culture de la garance et la manière d'en préparer les racines pour la teinture*, 1 vol. in-4° ; ils sont aussi insérés, avec les *Mémoires* sur la gaude, dans la *Collection de la Société d'agriculture de Rouen*. Comme agronome, Dambourney contribua à détruire cette défiance qu'apportent les cultivateurs dans leurs relations avec les gens de science et de théorie. En qualité de secrétaire de l'Académie de Rouen, il a composé 17 *Éloges historiques*, 1771-1790 ; les principaux sont ceux de Delafolie, Macquer, et l'abbé Dicquemare. C. L.

DAMBRAY (Ch.-Henri, vicomte), né à Rouen en 1760, m. en 1829 dans sa terre de Montigny près de Dieppe. Appelé à Paris en 1779 par le garde des sceaux, Hue de Miromesnil, son cousin, il fut bientôt nommé avocat général à la Cour des aides, et promu au même poste près du Parlement en 1788. Le procès Kornmann lui fit le plus grand honneur. Sa rivalité de talents et d'opinions avec Hérault de Séchelles ne le rendit pas moins célèbre. Gendre de Barentin, il se retira en Normandie pendant la Révolution, y vécut oublié, refusa d'entrer au conseil des Cinq-Cents après la Terreur, mais fut juge de paix et membre du conseil général de la Seine-Inférieure. En correspondance sous l'Empire avec les Bourbons, il fut nommé en 1814 chancelier de France, président de la Chambre des pairs et ministre de la justice, suivit Louis XVIII à Gand pendant les Cent-Jours, reprit la présidence de la Chambre lors de la 2ᵉ Restauration, mais ne conserva pas les sceaux. Dans le procès du maréchal Ney, la défense lui dut une partie de sa liberté. B.

DAME (du latin *domina*), titre qui distingua longtemps les femmes nobles des roturières ; il est ensuite devenu bourgeois. La dame, épouse du seigneur ou dame de son chef, avait son écu et sa bannière, son palefroi, son écuyer et ses pages. Seule elle pouvait porter des fourrures d'hermine et de petit-vair, des joyaux d'or, des masques de velours, des souliers à la poulaine. Non mariée, ou tutrice, elle recevait l'hommage des vassaux et le rendait au suzerain, levait et parfois commandait les hommes d'armes. La *dame à carreau* avait le droit de se faire porter un carreau de velours à l'église, et on lui tenait la queue de sa robe. Le respect attaché jadis au nom de *dame* fit qu'on le donna à la Vierge Marie, et les églises qui lui furent consacrées s'appellent *Notre-Dame*. On appela encore *dames* les religieuses de diverses congrégations (dames de Chelles, de Fontevrault, de Poissy, de Remiremont, etc.), et, parmi elles, *dames du chœur*, celles qui occupaient à l'église les stalles hautes. Enfin, *dame* est un titre d'office auprès des princesses (dame d'honneur, dame d'atours, dame du palais). B.

DAMER, v. de la Nubie, au confl. du Nil et du Tacazzé, à 308 kil. S.-E. de Vieux-Dongola ; capitale d'un petit État théocratique, soumis depuis 1821 à l'Égypte.

DAMERY, brg (Marne), arr. et à 7 kil. N.-O. d'Epernai, près de la Marne, et sur le chemin de fer de Paris à Strasbourg ; 1,953 hab. Récolte de vins rouges estimés.

DAMES (Paix des). *V.* CAMBRAI.

DAMES BLANCHES, sorte de fées, d'êtres surnaturels, attachés, selon d'antiques croyances des peuples du Nord, à la destinée de quelques grandes familles. Lewis, dans *le Moine*, et Walter Scott, dans *le Monastère*, ont tiré parti de cette superstition, que l'opéra-comique de la *Dame blanche*, de Boeldieu, a rendue de nouveau populaire. On appelait aussi *dames blanches* certaines nymphes qui, au dire des Frisons, surprenaient pendant la nuit les voyageurs égarés, les bergers, et emportaient les enfants nouveau-nés.

DAMGHAN, anc. *Hecatompylos*, v. de Perse (Tabaristan), à 237 kil. E. de Téhéran, à 79 S.-S.-O. d'Asterabad. Ch.-l. d'un district très-fertile. Autrefois florissante, elle n'est plus guère auj. qu'un amas de ruines.

DAMIA, divinité mystérieuse, adorée à Égine, Épidaure, Trézène, et qui paraît se confondre avec Cérès. Hérodote dit, en effet, qu'elle présidait à la pousse des plantes et des fruits ; et Festus cite une fête de Cérès nommée *Damium*.

DAMIANI ou DAMIEN (Pierre), cardinal-évêque d'Ostie, né à Ravenne vers 988, m. en 1072 à Faenza. Abbé de Fonte-Avellana en 1041, cardinal-évêque d'Ostie de 1051 à 1061, il fut envoyé par la cour de Rome à Milan et en France pour réprimer la simonie. Quoiqu'il n'ait pas été canonisé, il est honoré comme patron à Faenza, le 23 février. Il propagea dans les monastères la pratique de la flagellation, et y introduisit l'office de la Sᵗᵉ Vierge célébré tous les samedis. Ses ouvrages, comprenant des lettres, des sermons, des traités, sont curieux pour l'histoire du XIᵉ siècle ; ils ont été imprimés à Paris, 1642 et 1663, in-f°.

DAMIANICH. *V.* DAMJANICS.

DAMIANISTES. *V.* FRANCISCAINS.

DAMIANO (SAN-), v. du roy. d'Italie, prov. et à 45 kil. O. d'Alexandrie ; 7,922 hab. Récolte de soie.

DAMIAO DE GOES, historiographe du Portugal, archiviste de la Torre do Tumbo, m. vers 1560. Après avoir joui d'une grande faveur auprès d'Emmanuel, il fut chargé, par Jean III, de missions importantes en Pologne, en Suède, en Danemark et en France. Son meilleur titre de gloire est une *Chronique du roi Emmanuel*. Il a laissé aussi un ouvrage *De moribus Ethiopum*, une trad. du *De senectute* de Cicéron, et un traité ms. sur la théorie de la musique. B.

DAMIEN, opticien grec, disciple ou fils d'Héliodore de Larisse, et d'ailleurs inconnu, est postérieur à Ptolémée. Nous avons de lui une petite *Optique*, en 2 liv., dont le 1ᵉʳ est mutilé. Le 1ᵉʳ liv., sans le dernier chapitre, se trouve seul, sous le nom d'Héliodore de Larisse, dans quelques mss., d'après lesquels il a été publié 3 fois. Les 2 liv. de Damien ont été publiés une seule fois, très-incorrectement, et avec une mauvaise traduction latine, par Bartholin, Paris, 1657, in-4°. H. M.

DAMIEN (Saint). *V.* COSME (Saint).

DAMIEN (Pierre). *V.* DAMIANI.

DAMIENS (Rob.-Franç.), régicide, né en 1714 à Tieulloy près d'Arras, m. en 1757, eut une jeunesse débauchée, servit plusieurs maîtres qui le congédièrent comme voleur, se passionna pour les querelles des jansénistes, des parlements et de la cour, fut pris d'une exaltation fiévreuse qui avait son origine dans l'effervescence du sang et son aliment dans le récit des misères publiques, et, le 5 janvier 1757, frappa Louis XV d'un coup de couteau à Versailles. Mis à la torture sur-le-champ, il ne révéla aucun complice, fut transféré à Paris, et, sur un arrêt du parlement, écartelé en place de Grève, le 28 mars.

DAMIETTE, v. de la Basse-Egypte, à 158 kil. N.-N.-E. du Caire, sur le lac Menzaleh et sur la branche du Nil de son nom qui se jette dans la Méditerranée à 11 kil. plus bas, par 31° 25' lat. N., 29° 26' 50" long. E. ; 30,000 hab. Agences consulaires européennes ; évêché copte. La ville a plusieurs grandes mosquées et de grands bazars. Les rues y sont plus larges qu'au Caire, et la chaleur du climat moins forte. Vastes rizières aux environs. Au moyen âge Damiette (alors *Thamiatis*) était un port important ; Saint Louis la prit en 1249, et la rendit pour sa rançon. Détruite peu après par les Arabes, elle fut relevée dès 1260, à 8 kil. S. de l'ancienne ville. Son port n'est accessible que pour les petits bâtiments ; commerce assez actif. Exportation de riz, café, toiles, soies, coton, poissons secs, cuirs, suifs, chanvre, etc. Bains magnifiques.

DAMILAVILLE (Étienne-Noël), né en 1723, aux Bordeaux, près de Sᵗ-Clair-sur-Epte, dans le Vexin normand, m. en 1768 ; l'un des principaux correspondants de Voltaire depuis 1760. D'abord procureur à Paris, il fut ensuite premier commis des bureaux du Vingtième. Il poussait l'athéisme jusqu'à haïr Dieu, et il est le véritable auteur du *Christianisme dévoilé*, qu'il publia en 1766, sous le nom de Boulanger, auteur de l'*Antiquité dévoilée*, mort peu d'années auparavant. Cet ouvrage impie fut condamné au feu par arrêt du parlement, en 1770.

DAMJANICS (Johann), général hongrois, né en 1804 à Stasa (Confins militaires du Banat), m. en 1849. Lors de l'insurrection de 1848, il prit le commandement des *Honveds*, remporta quelques avantages à Lagerndorf et à Alibunar, puis, dans la campagne suivante, à Waitzens et Nagysarlo, contribua à débloquer Komorn, fut chargé de défendre la forteresse d'Arad, et, après la déroute de Vilagos, la rendit aux Russes, sur l'ordre de Gœrgei. Livré aux Autrichiens, il fut pendu.

DAMM (Christian-Tobie), helléniste et théologien protestant, né près de Leipzig en 1699, m. en 1778, recteur du gymnase de Berlin, a laissé : *Novum Lexicon græcum etymologicum et reale*, Brandeb., 1765, in-4° ; une édition annotée de *Rutilius*, 1760, in-8° ; des trad. allem. du *Panégyrique de Trajan* de Pline, 1759, des *Lettres* de Cicéron, 1770,

du *Nouveau Testament*, 1761-5, des *Œuvres d'Homère*, 1769-71, de *Maxime de Tyr*, 1764, des *Odes de Pindare*, 1770-1, une *Introduction à la mythologie grecque et latine*, 1786.

DAMM, v. forte de Prusse (Poméranie), au confl. de la Slône et du lac de son nom, dans la régence et à 6 kil. E.-S.-E. de Stettin; 2,700 hab. Pêche; fabr. de toiles.

DAMMARTIN, *Dominium Martini*, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. et à 22 kil. N.-O. de Meaux; 1,752 hab. Sur une hauteur voisine sont les restes d'un château en briques, qui était flanqué de 8 tours octogones et environné de larges fossés. Fabr. de blondes en soie noire; fort marché aux grains. — Possédé en franc-alleu depuis le Xe siècle par les descendants de Hugues, avoué de Ponthieu, le comté de Dammartin passa, au milieu du XVIe siècle, par achat, à Anne de Montmorency. Il resta dans cette famille jusqu'à la mort du maréchal de ce nom, décapité en 1632, fut confisqué par Louis XIII, et donné à la maison de Condé, le château fut alors démantelé. On y a planté une belle promenade.

DAMMARTIN (Ant. de CHABANNES, comte de). *V.* CHABANNES.

DAMME, v. de Flandre. *V.* DAM.

DAMNONIENS. *V.* DUMNONIENS.

DAMO (Ile). *V.* DAO.

DAMOCLÈS, courtisan de Denys l'Ancien, se récriait sans cesse sur la félicité de son maître. Pour le désabuser, Denys le fit asseoir à sa place, revêtu d'habits royaux, en présence d'un splendide festin, et fit suspendre au-dessus de sa tête une épée retenue par un crin de cheval. Damoclès, par les terreurs qu'il éprouva pendant ce repas, put se faire une idée du bonheur des rois. L—H.

DAMOISEAU (Marie-Charles-Théodore, baron), mathématicien, né à Besançon en 1768, m. en 1846. Il émigra à la Révolution, servit dans l'armée de Condé, devint sous-directeur de l'Observatoire de Lisbonne, rentra en France en 1808, et fut employé au dépôt de la guerre. Il devint membre du Bureau des longitudes, puis de l'Académie des Sciences, 1825. On a de lui des Mémoires, en portugais, sur divers sujets d'astronomie; un *Mémoire sur le retour de la comète de 1759*, couronné par l'Académie de Turin; des *Tables* de la lune et des satellites de Jupiter.

DAMOISEAU ou DAMOISEL (diminutif de *Dam*), en latin *domicellus*, petit seigneur, nom donné, pendant le moyen âge, aux fils des seigneurs, et même des rois, qui n'étaient pas encore en état de porter les armes et de recevoir l'ordre de chevalerie. On l'employa souvent comme synonyme de *page*, de *varlet*, et même d'*écuyer*. Le damoiseau accompagnait le seigneur et sa dame à la chasse, à la promenade, en voyage, faisait leurs messages, les servait à table. — Le mot *damoisel* était aussi employé dans le clergé, *domicellus abbatis*, *domicellus monasterii*. B.

DAMOISELLE, titre qui appartenait autrefois aux filles de qualité, aux filles de *dames*. On le donnait aussi aux femmes mariées, de petite noblesse; on l'appliqua ensuite aux femmes bourgeoises (*V. Mademoiselle*), ce que la haute noblesse regarda d'abord comme une usurpation de titre.

DAMON, musicien de l'antiquité, enseigna son art à Périclès et à Socrate. On trouve son éloge dans plusieurs dialogues de Platon.

DAMON et PYTHIAS, pythagoriciens, vivaient à Syracuse, sous Denys le Jeune. Leur amitié est devenue célèbre. Des courtisans de Denys accusèrent Pythias de trahison et le firent condamner à mort. Celui-ci demanda à s'absenter un jour, pour régler quelques affaires, et offrit Damon comme sa caution. L'heure du supplice approchait, et déjà les railleries accablaient Damon, lorsque Pythias accourut. Denys enthousiasmé les embrassa, et sollicita pour lui une part de leur amitié (av. J.-C. 400). Schiller a écrit une ballade sur ce sujet. L—H.

DAMOPHON, sculpteur messénien, avait orné la place publique d'Ithôme d'une Cybèle en marbre de Paros, et le temple d'Esculape de plusieurs statues estimées. Il fut choisi pour restaurer la statue de Jupiter Olympien, ouvrage de Phidias.

DAMPIER (William), navigateur anglais, né en 1652 dans le comté de Somerset, fit de bonne heure des voyages à Terre-Neuve et aux Indes Orientales, passa en 1675 à Campêche, où il vécut pendant 3 ans avec des coupeurs de bois de teinture; suivit des flibustiers à travers l'isthme de Darien, 1679; visita, soit dans la marine de l'État, soit dans la marine marchande, les côtes du Mexique, du Chili et du Pérou; parcourut une partie de l'Océanie, où un archipel de la Papouasie a conservé son nom; fit une étude très-exacte du rivage oriental de l'Asie en 1688, et, dans un autre voyage, 1699-1700, reconnut la Nouvelle-Irlande, la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Bretagne. Il retourna dans le Grand Océan avec Wood Rogers en 1704, et de 1708 à 1711. On ignore sa vie depuis cette époque. On a de lui : *Nouveau Voyage autour du monde*, Lond., 1697-1707, 3 vol., auquel est joint un excellent *Traité des vents, des marées et des courants*; *Voyage à la Nouvelle-Hollande*, 1701, in-8°, assez mal traduit en français comme le précédent; *Flore de la Nouvelle-Hollande*, complétée par Brown.

DAMPIER (baie de). *V.* CHIENS-MARINS (baie des).

DAMPIERRE (Guy de), comte de Flandre et pair de France, accompagna St-Louis dans sa croisade contre Tunis, 1270; fut enfermé au Louvre par Philippe le Bel, 1294, pour avoir conclu, sans l'avis du roi, le mariage de sa fille avec Édouard, prince d'Angleterre; subit, après avoir violé la promesse de renoncer à cette alliance, une défaite à Furnes et une nouvelle captivité, 1297; et mourut en 1305, avant d'être rentré en possession de ses États. B.

DAMPIERRE (Auguste-Henri-Marie PICOT, marquis de), né à Paris en 1756, m. en 1793, officier des gardes-françaises avant la Révolution, donna sa démission, et alla étudier la tactique en Prusse, embrassa avec ardeur les idées nouvelles en 1789, fut nommé aide de camp de Rochambeau en 1792, commanda une division à Valmy, dégagea Beurnonville à Jemmapes, et lui assura la victoire. Ses quartiers d'hiver, établis sur une ligne trop prolongée le long de la Roër, favorisèrent l'ennemi, qui força Dampierre à se replier sur Liége. Dumouriez accourut, et Dampierre signala son courage dans plusieurs combats heureux. Il se distingua également à Nerwinde, 16 mars 1793, mais fut obligé cependant de quitter le champ de bataille. Dumouriez lui reprocha une ardeur inconsidérée et peu d'exactitude à exécuter ses ordres. Quand Dumouriez trahit, Dampierre eut le commandement en chef. Avec une faible armée de 30,000 hommes, il s'empare du camp de Famars, et, sur l'ordre des commissaires de la Convention, attaque l'ennemi devant Condé, puis sur la route de Quiévrain, et, au moment de le forcer dans le bois de Vicoigne, presque sous les murs de Valenciennes, a la cuisse emportée, et meurt le lendemain. Le courage et le patriotisme de ce général lui firent décerner les honneurs du Panthéon. — Son fils aîné mourut dans l'expédition contre St-Domingue, en 1802. Le puîné servit sous son beau-frère, le général Dessoles, de 1812 à 1815, et a été pair de France de 1819 à 1848. J. T.

DAMPIERRE, vge (Seine-et-Oise), dans la vallée de Chevreuse, arr. et à 14 kil. N.-E. de Rambouillet, sur l'Yvette; 669 hab. Beau château des ducs de Luynes, construit au commencement du règne de Louis XIV sur les dessins de J.-H. Mansard, et que le duc de Luynes actuel a fait splendidement restaurer par M. Duban. Vaste parc, traversé par l'Yvette.

DAMPIERRE-LEZ-FRAISANS ou DAMPIERRE-LEZ-DÔLE, ch.-l. de cant. (Jura), arr. et à 22 kil. N.-E. de Dôle, près de la rive dr. du Doubs; 482 hab. Forges.

DAMPIERRE-SUR-SALON, ch.-l. de cant. (Hte-Saône), arr. et à 16 kil. N.-E. de Gray; 1,249 hab. Carrières.

DAMRÉMONT (Charles-Marie DENYS, comte de), général français, né à Chaumont (Haute-Marne) en 1783, m. en 1837. Sorti en 1804 de l'école militaire existant alors à Fontainebleau, il fit ses premières armes à Austerlitz, à Iéna, et à Friedland, alla combattre ensuite en Dalmatie et en Allemagne, 1807-1809, en Espagne et en Portugal, 1811-1812. Rappelé à la Grande-Armée en 1813, il était à Lutzen, où Napoléon le nomma colonel sur le champ de bataille. L'année suivante, il se distinguait à Brienne, à Champ-Aubert, à Vauchamp, à Étoges, à Montmirail et à Meaux. Premier aide de camp du maréchal Marmont, il fut nommé, peu après, le négociateur de l'armistice qui précéda la capitulation de Paris, 1814. Maréchal de camp en 1821, il fit avec gloire la campagne d'Espagne de 1823; chargé en 1830 du commandement de l'une des brigades de l'armée d'opération contre Alger, il fit de nouvelles preuves au siége de cette ville, et mérita d'être envoyé pour prendre Bône. Le grade de lieutenant général fut la récompense de ses services. Il rentra alors en France, et fut appelé en 1832 au commandement de la 8e division militaire, à Marseille. Habile et vigoureux, il sut préserver cette place de la guerre civile qui la menaçait. Choisi en 1837 pour gouverneur des possessions françaises dans le N. de l'Afrique, il eut à diriger la 2e attaque sur Constantine. Déjà une brèche était faite; Damrémont allait la reconnaître, quand un boulet le frappa à mort. Il avait été nommé pair de France en 1835.

DAMVILLE, ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 19 kil. S.

d'Evreux, sur l'Iton; 831 hab. Anc. baronnie, qui donnait droit de séance à l'Echiquier de Normandie. Après avoir appartenu à Pierre de Labrosse, elle passa aux Montmorency; elle fut érigée en duché-pairie en 1610.

DAMVILLERS, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. et à 22 kil. S. de Montmédy, sur la Linte; 902 hab. Bâti à l'endroit où étaient le couvent de Dam et la forteresse Villers. Fortifié par Charles-Quint en 1528, et démantelé sous Louis XIV, en 1683. Patrie du maréchal Gérard, dont on y voit la statue.

DAN, fils de Jacob et de Bala, servante de Rachel, fut le chef d'une tribu d'Israël, située au N. de celle de Juda, à l'O. de celle de Benjamin, au S. de celle d'Ephraïm.

DAN, v. de Palestine, dans la tribu de Nephtali, sur un affl. du Jourdain. C'était l'anc. v. phénicienne de Laïs ou Leschem.

DAN, riv. des Etats-Unis, affl. du Roanoke, prend sa source dans la Caroline du N., et traverse la Virginie. Cours de 180 kil., navigable depuis Danville, où elle fait une chute de 6 mèt.

DANACA, nom donné par les Grecs à la pièce de monnaie qu'on mettait à la bouche des morts, pour payer à Charon le passage dans sa barque.

DANAÉ, fille d'Acrisius, roi d'Argos, et d'Eurydice, fille de Lacédémon. Acrisius, menacé par un oracle de périr de la main du fils qui naîtrait d'elle, l'enferma dans une tour d'airain. Mais Jupiter, changé en pluie d'or, pénétra dans cette tour, et, de son union avec Danaé, naquit Persée. Acrisius fit jeter dans les flots la mère et l'enfant; le coffre qui les contenait fut poussé dans l'île de Sériphos, où ils furent recueillis. *V.* PERSÉE.

DANAIDES, filles de Danaüs, au nombre de 50. Selon Eschyle (*Suppliantes*), offertes en mariage aux 50 fils de leur oncle Ægyptus, et repoussant cette union incestueuse, elles s'enfuirent à Argos, où Pélasgus les accueillit. D'autres fables disent qu'elles suivirent leur père fugitif (*V.* DANAUS), et qu'Ægyptus les ayant réclamées les armes à la main, elles consentirent au mariage, mais, la nuit des noces, poignardèrent leurs époux; Hypermnestre seule épargna Lyncée. Les Danaïdes s'unirent ensuite à des héros grecs. D'après Strabon, la tradition que Jupiter les condamna à remplir éternellement dans le Tartare un tonneau sans fond, est une allégorie signifiant qu'elles creusèrent des puits nombreux, inventèrent des rigoles, des canaux et des pompes, pour fertiliser les plaines d'Argos. Cette ville, où on leur avait consacré 4 puits, leur rendait un culte.

DANAKIL, nom générique des tribus de nomades et de pêcheurs (*Hadarems, Damhoetas, Tatemlas*) qui habitent la côte d'Abyssinie, depuis le détroit de Bab-el-Mandeb jusqu'à Arkiko. Autrefois réunies en royaume, elles sont auj. divisées et obéissent à des chefs particuliers. Leur religion est l'islamisme. Un vocabulaire de leur langue a été publié par Iseuberg, Londres, 1840.

DANAPRIS, nom anc. du DNIÉPER.

DANASTER, fl. de l'anc. Sarmatie d'Europe, traversait le pays des Bastarnes, et séparait la Dacie Trajane de la Sarmatie; auj. *Dniester*.

DANAUS, fils de Bélus, né à Chemmis, régna sur une partie de l'Égypte, conjointement avec son frère Ægyptus. On a voulu voir en lui le même homme qu'Armais, frère de Sésostris. Les traditions rapportent qu'ayant attenté aux jours d'Ægyptus, ou craignant, d'après un oracle, de périr de la main d'un de ses gendres, il abandonna son pays (au XVIe siècle av. J.-C.), relâcha dans sa fuite à Rhodes, et alla aborder en Argolide, où il enleva le trône à un descendant d'Inachus, Gélanor, qui l'avait reçu avec bienveillance : il fonda la dynastie des Bélides, et bâtit la citadelle d'Argos. Il eut plus tard un mausolée sur la place publique d'Argos et une statue à Delphes. Les incertitudes et les contradictions des anciens au sujet de Danaüs ont permis à la critique moderne de ne point admettre l'origine égyptienne de ce personnage, de le faire venir de Phénicie, de le regarder comme Grec, ou même de nier son existence. Les Ioniens de l'Argolide prirent, depuis Danaüs, le nom de Δαναοί, sous lequel Homère désigne même les Grecs en général.

DANBURY, brg des Etats-Unis (Connecticut), à 52 kil. O.-N.-O. de New-Haven; 4,500 hab. Prise et brûlée en 1777 par les Anglais.

D'ANCARVILLE (Pierre-Franç.-Hugues), aventurier, né à Marseille en 1729, m. à Venise en 1800. Jouant le rôle de grand seigneur et faisant des dettes, il visita les cours de Berlin, de Stuttgard, de Naples et de Florence. A Naples, il fut chargé de la publication de l'ouvrage d'Hamilton sur les vases étrusques, et donna lui-même : *Antiquités étrusques, grecques et romaines*, Naples, 4 vol. in-fol, 1766; *Veneres et Priapi uti observantur in gemmis antiquis*, 1771, 2 vol. in-4°; *Monuments de la vie privée des douze Césars*, Caprée, 1780; *Mémoires du Culte secret des dames romaines*, Caprée, 1784. A Florence, il fut directeur du musée Médicis, dont il publia une description. On lui doit enfin : *Recherches sur l'origine, l'esprit et les progrès des arts dans la Grèce*, Lond., 1785, 3 vol. Les gravures de ses livres sont précieuses, mais les textes fort imparfaits.

D'ANCHÈRES (Daniel), poète français, né près de Verdun en 1586, m. à une époque inconnue, fut protégé par Jacques Ier d'Angleterre. Il publia : *les Amours de Belcar et de Méliane*, tragédie, Paris, 1608, in-12; *la Stuartide*, ridicule poème épique, 1611, et une autre tragédie, *Tyr et Sidon*, 1628, tous deux sous le nom de Schélandre.

DANCHET (Antoine), poète dramatique, né à Riom en 1671, m. en 1748. Il fut d'abord précepteur. Ayant reçu d'une dame, dont il avait élevé les enfants, une rente viagère de 200 livres, cette faible ressource lui permit de suivre plus librement sa vocation. Il fit quatre tragédies : *Cyrus*, 1706; *les Tyndarides*, 1708; *les Héraclides*, 1719, et *Nitetis*, 1724, faibles imitations de Racine, qui n'ont du drame que la construction, et de la poésie que la rime. Il fallait qu'on fût alors bien indigent, pour honorer l'auteur de ces froids pastiches du titre de membre de l'Académie Française et de l'Académie des Inscriptions. Ses opéras, mis en musique par Campra, valent mieux; le meilleur est *Hésione*, 1700. On a publié ses *Œuvres* en 1751, 4 vol. in-12. Elles contiennent aussi des odes, des cantates et des épîtres, d'une versification lâche, mais facile et douce. G. M.

DANCOURT (Florent CARTON), né à Fontainebleau en 1661, m. en 1726, épousa la fille du comédien La Thorillière, et préféra le théâtre au barreau. Acteur-auteur, il donna d'abord *le Notaire obligeant*, 1685. Deux ans après parut son chef-d'œuvre, *le Chevalier à la mode*, en 5 actes en prose. La fécondité de Dancourt défraya pendant 30 ans le Théâtre-Français : il composa une soixantaine de pièces, dont 53 sont imprimées dans l'édition la plus complète de ses œuvres, 12 vol. in-12, 1760, et parmi lesquelles on distingue *les Bourgeois à la mode*, 1691, *les Vendanges de Suresnes*, 1694, *les Curieux de Compiègne*, et *le Mari retrouvé*, 1698, *les Bourgeois de qualité*, et *les Trois cousines*, 1700. Il y a dans cette édition quelques pièces versifiées, *les Enfants de Paris*, *la Trahison punie*, *Madame Artus*, *Céphale et Procris*, *Sancho Pança*, *la Métempsycose des amours*, la plupart en vers irréguliers. La gaieté du dialogue, l'esprit, l'enjouement, la causticité, n'ont pu conserver le charme du théâtre de Dancourt, dont les portraits ont perdu leur intérêt en vieillissant. Il a peint surtout les mœurs rustiques, ce qui le fit nommer le *Téniers de la comédie*. Comme acteur, il réussissait parfaitement dans le haut comique. Ses dernières années furent consacrées à la religion; il fit une traduction des *Psaumes*, en vers, qui n'a pas été imprimée. — Sa femme, excellente actrice dans les rôles d'amoureuses, entra au Théâtre-Français en 1685, se retira en 1720, et mourut en 1725. J. T.

DANDE ou DANDA, fl. d'Afrique (Guinée méridionale), affl. dans l'Atlantique au-dessous de la ville de Dande dans le royaume d'Angola, à 61 kil. N. de St-Paul-de-Loanda. Cours d'environ 700 kil.

DANDELOT (Franç. de COLIGNY, connu sous le nom de), frère de l'amiral de Coligny et du cardinal de Châtillon, né à Châtillon-sur-Loing en 1521, m. en 1569, se distingua à la bataille de Cérisoles, 1544, fut envoyé avec quelques troupes en Ecosse pour soutenir Marie Stuart, tomba au pouvoir des impériaux lors du siége de Parme, lut pendant sa captivité à Milan les livres de théologie protestante qui le préparèrent à une abjuration, recouvra la liberté en vertu de la trêve de Vaucelles, 1556, défendit avec vigueur St-Quentin contre les Espagnols, 1557, s'illustra à la prise de Calais, 1558, mais fut privé de sa charge de colonel général de l'infanterie, pour s'être déclaré ouvertement calviniste. Incarcéré même à Melun, il fut délivré à la mort de Henri II, figura pendant la guerre civile à la bataille de Dreux, au siége d'Orléans, à l'affaire de Jarnac, et mourut à Saintes. B.

DANDOLO (les), noble famille de Venise, qui faisait remonter son origine jusqu'aux Romains. Elle a fourni 4 doges :

DANDOLO (Enrico ou Arrigo), né vers 1110, m. en 1205. Ambassadeur à Constantinople, où l'empereur Manuel Comnène lui fit crever les yeux, 1173, élu doge à 82 ans, il accompagna la 4e croisade en 1202, la détourna de son but en faisant entreprendre aux croisés le siége de Zara pour le compte de Venise, puis en dirigeant leurs coups

contre l'empire grec, força le port de Constantinople avec son navire, et fit planter son drapeau sur le rempart. Il eût été élevé au trône des Comnènes, si les Vénitiens y eussent consenti; du moins, dans le partage des provinces, il fit adjuger à sa patrie les Cyclades, les Sporades, les côtes de la mer Noire et de la mer de Marmara, le littoral de la Thessalie, les ports de la Morée, les îles de l'Adriatique, et rapporta à Venise, avec beaucoup de reliques, une foule de chefs-d'œuvre des arts, tels que les fameux chevaux de bronze de S^t-Marc.

DANDOLO (Jean), doge de 1280 à 1289, soutint une guerre en Istrie contre le patriarche d'Aquilée, allié des habitants de Trieste révoltés.

DANDOLO (Franç.), doge de 1328 à 1339, avait été précédemment ambassadeur auprès du pape Clément V, et avait fait lever une excommunication lancée contre Venise. Mais son humilité à la cour de Rome l'avait fait surnommer *le Chien*. Pendant son administration, la république étendit sa puissance sur la terre ferme, et enleva Trévise, Cénéda et Conegliano à la maison de la Scala.

DANDOLO (André), doge de 1342 à 1354, fut engagé dans une guerre contre Louis de Hongrie, qui soutenait Zara révoltée. Cette ville fut reprise; mais Louis suscita contre Venise les Génois, dont l'amiral Paganini Doria ravagea l'Istrie et brûla Parenzo. Ami de Pétrarque, avec qui il entretint une correspondance conservée jusqu'à nous, il cultiva les lettres, et fut très-instruit dans les antiquités de sa patrie. Il a laissé deux chroniques latines, insérées dans la collection de Muratori, t. XII. — Il eut un fils, Fantin Dandolo, qui professa le droit à Padoue, et fut nommé par le pape Eugène IV protonotaire apostolique, légat *à latere*, et gouverneur de Bologne.

DANDOLO (le comte Vincent), chimiste, né à Venise en 1759, d'une autre famille que celle des doges de ce nom, m. en 1819. Il fut créé sénateur par Napoléon I^er en 1809, devint membre de l'Institut de France, puis administrateur de la Dalmatie. Il a traduit en italien les œuvres de Lavoisier, Guyton-Morveau, Fourcroy et Berthollet.

D'ANDRÉ (Ant.-Balthasar-Joseph, baron), né à Aix en 1759, m. en 1827. Conseiller au parlement d'Aix dès l'âge de 19 ans, député de la noblesse de Provence aux États Généraux de 1789, il s'attacha au parti patriote, reçut plusieurs fois la présidence de la Constituante, soutint la tolérance religieuse, fit écarter la question de la déchéance de Louis XVI après la fuite de Varennes, et combattit la liberté illimitée de la presse. Après la dissolution de l'Assemblée, il se livra au commerce, fut obligé de fuir en 1792 comme suspect de connivence avec les émigrés, ne revint qu'en 1814, fut directeur général de la police, et, après la 2^e Restauration, intendant des domaines de la couronne.

DANDRÉ-BARDON (Michel-François), peintre, né à Aix en 1700, m. en 1783, étudia sous J.-B. Vanloo et Detroy. Son 1^er tableau, représentant *Auguste faisant jeter dans le Tibre les personnes qui s'étaient rendues coupables de péculat*, eut un grand succès. Il alla ensuite étudier les grands maîtres en Italie. Dandré fut reçu à l'Académie de peinture, 1735, et y fut nommé professeur, 1752, et recteur, 1778. Il fonda, en 1753, une Académie de peinture à Marseille. Il a publié une *Histoire universelle traitée relativement aux arts fondés sur le dessin*, 3 vol. in-12, et un *Traité de peinture suivi d'un essai de sculpture*, 2 vol. in-12. On lui doit aussi *le Costume des peuples anciens*, 2 vol. in-4°, 360 pl., Paris, 1772, ouvrage qui embrasse tout ce qui a trait aux costumes, ustensiles, meubles, armures, jeux, exercices des Hébreux, des Grecs et des Romains. Parmi ses tableaux, on distingue *Tullie écrasant son père*, et neuf toiles sur l'histoire d'Aix, dont elles ornent l'hôtel de ville. B.

DANEBROG, ou mieux DANNEBROG, ordre de chevalerie institué par Waldemar II, en 1219, reçut de Christian V des statuts en vigueur de 1693 à 1808, et subit une réforme sous Frédéric VI. Il comprend des *grands-commandeurs* (formant le chapitre de l'ordre), des *grands-croix*, des *commandeurs*, et des *chevaliers*. Les deux premières classes portent une plaque sur la poitrine, et, dans les cérémonies un costume d'apparat. La croix s'attache à un ruban blanc moiré avec liséré rouge.

DANEBROG, c.-à-d. *morceau d'étoffe*, étendard principal du Danemark; il porte une croix blanche sur champ rouge garance.

DANEGELD, c.-à-d. *dette de Danois*, taxe établie en Angleterre vers la fin du X^e siècle, soit pour éloigner à prix d'argent les pirates danois, soit pour solder les troupes destinées à les repousser, et qui, conservée ensuite comme branche du revenu royal, ne disparut qu'au XII^e siècle. Elle varia d'un à sept shellings par *hide* (169 ares) de terre et par maison de ville.

DANEMARK, en danois *Danmark*, en latin *Dania*, le plus petit des trois États scandinaves; capit., *Copenhague*; entre la mer du Nord à l'O., le Skager-Rak au N., le Cattégat et la Baltique à l'E., le Petit-Belt et le duché de Slesvig au S.; entre 54° 34' et 57° 45' lat. N., 5° 44' et 12° 32' long. E. Superf., 114,432 kil. carr., dont 25,300 pour les îles. Population, 1,693,000 hab., tous Scandinaves. La monarchie se compose d'un archipel (Seeland, Fionie, Langeland, Laaland, Falster, Bornholm, Mœn, et Samsœ dans la mer Baltique; Anholt et Lessœ dans le Cattégat; Fanœ et Manœ dans la mer du Nord); de la province du Jutland, partie septentrionale de la presqu'île de ce nom ou presqu'île danoise; enfin de l'Islande, des îles Færoe, du Groënland, et de 3 petites Antilles, S^te-Croix, S^t-Thomas, et S^t-Jean. Plusieurs détroits séparent les îles de l'archipel danois et cet archipel lui-même du continent, tels que: le Sund, entre la Suède et Seeland; le Grand-Belt, entre Seeland et Fionie; le Petit-Belt, entre Fionie et la presqu'île danoise. Le sol, généralement plat, mais assez fertile, présente des marécages d'où l'on tire de la tourbe, des forêts de hêtres, et, vers le N. et le N.-O., beaucoup de terrains envahis par le sable. On nomme *Geestland* le terrain haut et fertile situé le long de la Baltique, et *Marschland* les terres grasses produites par les dépôts de limon le long de la mer du Nord ou sur le bord des rivières; les terres d'alluvion, enfermées de digues sur la côte S.-O., s'appellent *kog*. Le Danemark possède un climat moins rigoureux que ne l'annonce sa latitude; dans les îles il est même très-doux; l'air est sain, malgré les brouillards humides dont le voisinage de la mer et l'abondance des eaux couvrent le pays. L'été ne dure que deux mois et demi; le thermomètre s'élève de 12 à 18°; en hiver il descend à 11°. Le jour le plus court est d'environ 7 heures, le plus long, de 17. La végétation, favorisée par la constante humidité, souffre cependant de la violence des tempêtes. Un vent N.-O. appelé *skat* vient, en mai et juin, dessécher le sommet des arbres. Les forêts qui, aux X^e et XI^e siècles, couvraient la Péninsule n'y forment plus que de longues bandes à l'E. Elles se composent de frênes, d'aulnes, de chênes et surtout de bouleaux. Les mers qui baignent le Danemark sont poissonneuses, surtout dans les parages de Seeland et de Bornholm; la plie que l'on pêche vers le cap Skagen est expédiée jusqu'en Italie. Côtes basses; celles de l'O. sont protégées par des digues. On remarque, au N. du Jutland, un golfe import., le Liimfjord; sur la côte occident. du Jutland, les golfes de Ringkiœbing et de Nissum; sur la côte orient., ceux de Randers, Mariager, Kalœe, Hersens, Veile, Kolding et Heilsminde. La partie continentale du roy. est arrosée par le Konge-Aa ou Königs-Au, qui lui sert de limite au S., par le Varde-Aa, le Skiern-Aa, le Stor-Aa et le Skip-Aa. Les lacs les plus considérables sont ceux de Fiil, de Mos et de Kolind dans le Jutland, de Tüs dans l'île de Seeland. On trouve en Danemark peu de substances minérales. L'argile se rencontre partout: il y a de la terre à porcelaine, de l'alun, de la houille et du marbre à Bornholm, de la craie à Mœn, de la chaux dans la contrée du Liimfjord, du granit à Seeland. — Plus de la moitié de la population vit de l'agriculture; depuis qu'en 1784 la classe des paysans a été émancipée. On récolte, année commune, 23,000,000 d'hectolitres de céréales, dont un quart s'exporte; la production des pommes de terre monte à 3,000,000 d'hect.; celle du colza à 800,000; mais le Danemark ne produit que la moitié du lin, et les trois quarts du houblon nécessaires à sa consommation; le chanvre et le tabac sont peu cultivés. On compte 800,000 chevaux, 200,000 bêtes à cornes, 2,500,000 moutons, 600,000 porcs. — L'industrie, qui occupe un quart de la population, est insuffisante. La plupart des fabriques, raffineries de sucre, fonderies de fer, imprimeries, sont situées à Copenhague ou aux environs. Les ouvriers de métiers, surtout les tisserands, sont très-nombreux dans les campagnes. Les articles de cuivre, de sellerie, d'ébénisterie, de chapellerie, de cordonnerie, de ferblanterie, les instruments d'optique, de mathématiques et d'astronomie, les pianos, l'horlogerie, méritent d'être mentionnés. Distilleries d'eaux-de-vie de grains; brasseries. On s'est occupé, au XVIII^e siècle seulement, de routes et de canaux. Le canal de Nestved sert au transport des bois des environs de Sorœ (Seeland); celui d'Odensée réunit cette ville à la mer. Un chemin de fer unit Copenhague, Roeskilde, et Korsoer; un autre la joindra à Elseneur; Fionie doit aussi avoir le sien. Des services de bateaux à vapeur sont établis entre la plupart des ports du Danemark. Le télégraphe électrique existe entre les points principaux du royaume. Une *Banque nationale*

est établie à Copenhague, avec succursale à Aarhuus. — Import. de bois de construction de Suède et de Norvége, lainages, tissus de coton, toiles, soieries, faïence anglaise, quincaillerie, vins, sucre, café, thé, tabac, chanvre, lin, sel, eaux-de-vie, huile d'olive, fruits secs, liége, drogueries, fers, houille. Exportation de grains, viandes salées et fumées, beurre, bétail, chevaux, cuirs, peaux, poissons secs, huile de baleine, suif, laines. La marine marchande avait, en 1859, 5,604 navires à voiles, jaugeant 370,869 tonneaux, et 56 pyroscaphes, jaugeant 7,758 tonneaux; depuis la guerre de 1864, qui a enlevé au Danemark le Slesvig et le Holstein, elle n'a plus que 2,800 bâtiments. La valeur des échanges (importations et exportations réunies) était, environ, de 280 millions de francs. — Le gouvernement est une monarchie constitutionnelle. La dette publique (1865) est de 5,000,000 de fr. Les recettes, à peu près égales aux dépenses, ont été évaluées, pour 1865-66, à plus de 40,000,000 de fr. L'armée compte 30,000 hommes, et la réserve 16,000. Le recrutement se fait par la conscription; le remplacement est admis. La marine se compose ainsi : bâtiments à voiles, 3 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 4 corvettes, 3 bricks, 2 schooners, 1 cutter, 67 petits bâtiments : ensemble 668 canons; bâtiments à vapeur, 1 vaisseau, 4 frégates, 3 corvettes, 3 chaloupes canonnières, 13 bateaux : ensemble, 326 canons, et 3,114 chevaux. Il y a 11,000 marins environ.

Le luthéranisme est la religion dominante, et doit être celle du roi. Il y a 8 évêques dans le Danemark proprement dit, (diocèses : Seeland, Laaland, Fionie, Ribe, Aarhuus, Viborg, Aalborg, Reikiavik en Islande). On ne compte que 1,000 calvinistes, 1,000 cathol. et 4,000 juifs.

Sous le rapport administratif, le Danemark est divisé en 7 *stifts* ou districts (Seeland, Fionie, Laaland-Falster, Aarhuus, Aalborg, Viborg, Ribe ; ces districts se subdivisent en 19 préfectures, et celles-ci en prévôtés. Les îles Færoe ont leur bailli particulier, et l'Islande un grand bailli. Pour la justice, il y a une cour suprême à Copenhague, des cours supérieures à Copenhague (îles de la Baltique) et à Viborg (Jutland), une en Islande, et une aux Antilles danoises. Au-dessous, chaque ville et chaque canton a son tribunal de 1re instance et de police, et dans les villes et les campagnes, il y a des *commissions de conciliation* analogues à nos justices de paix.

La culture intellectuelle est remarquable : il y a une université à Copenhague, ainsi qu'une école polytechnique et une école militaire supérieure et d'application; des écoles de cadets de terre et de mer; des *écoles savantes* ou *latines* et des écoles communales dans les villes; des écoles primaires dans les campagnes; des séminaires pédagogiques qui forment les maîtres d'école. Il y a des bibliothèques dans presque toutes les institutions publiques. La plupart des villes et des villages en sont pourvues, et les paysans et même les journaliers les fréquentent. Depuis plus d'un demi-siècle tout le monde sait lire et écrire.

Histoire. Les premiers habitants du Danemark dont parle l'histoire sont les Jutes, les Cimbres et les Angles. Des Goths, qui s'y établirent, lui donnèrent des souverains de leur nation, dont le 1er, Skiold, laissa son nom à une dynastie, les *Skioldunger* (descendants de Skiold). Du reste, le pays était divisé en plusieurs petits États, gouvernés par des chefs ou rois (*Hœvding*, *Konge*). Ces peuples secoururent les Saxons contre Charlemagne. Au IXe siècle, des bandes de Danois et de Norvégiens, sous le nom de Normands, infestèrent les côtes de l'empire carlovingien : d'autres firent des incursions en Angleterre, dans les Shetland et les Orcades, et jusqu'en Islande. Alors aussi le besoin de se défendre contre les rois de Germanie amena la disparition du système fédératif et l'union plus intime des tribus : Dan le Magnifique réunit Seeland et les autres îles danoises à la Scanie, et donna au royaume le nom de Danemark; Gorm le Vieux soumit le Jutland en 863, et son fils Suénon conquit une partie de la Norvége, 1000, et l'Angleterre, 1012. Canut le Grand réunit encore à ses États le reste de la Norvége et une portion de l'Écosse; le christianisme, que St Anschaire n'avait pu établir d'une manière durable au IXe siècle, jeta, sous ce règne, de profondes racines. Mais le vaste empire de Canut fut démembré après lui : l'Angleterre se détacha du Danemark en 1042, et la Norvége en 1044. A l'extinction de la dynastie skioldungienne, 1047, commença celle des Estrithides. Sous les princes de cette nouvelle famille, le système féodal se propagea, et la royauté s'affaiblit à un tel point, qu'à partir de 1320 tous les monarques, à leur avénement, durent jurer une capitulation qui consacrait les droits et priviléges de l'aristocratie. Un instant fief de l'empire d'Allemagne, 1152-62, le Danemark se fit craindre à son tour de ses voisins : il acquit l'île de Rugen, 1168; la Slavonie (auj. Mecklenbourg), 1184-88; la Pomérellie, 1210; et l'Esthonie, 1239. Sa domination s'étendait ainsi sur toute la côte méridionale de la Baltique. Mais les revers arrivèrent bientôt : on laissa échapper la Pomérellie; l'Esthonie fut vendue à l'Ordre Teutonique, et, la descendance mâle des Estrithides s'étant éteinte en 1376, le Danemark aurait pu éprouver de plus grandes pertes, si Marguerite, fille de Valdemar IV, n'eût montré une grande habileté politique. Elle parvint à constituer, en 1397, l'union de Calmar (*V. ce mot*), consécration nouvelle de la prééminence du Danemark parmi les États du Nord. Cette union fut rompue en 1448, et, malgré des luttes acharnées contre la Suède jusqu'en 1527, elle ne put être rétablie. Toutefois, la maison d'Oldenbourg, qui monta sur le trône en 1448, réunit de nouveau la Norvége au Danemark. Christian Ier s'étant fait nommer comte de Holstein, ce comté, qui devint bientôt duché avec l'annexion des pays des Ditmarses, de Stormarn, de Pinneberg, etc., fut uni pour jamais au Danemark en 1460. Le Slesvig ne cessa jamais d'être un fief danois. Le gouvernement des princes d'Oldenbourg fut constamment entravé par l'aristocratie, qui leur imposait des capitulations de jour en jour plus onéreuses. Le servage de la glèbe fut rendu légal; les nobles s'approprièrent tous les fiefs de la couronne moyennant une modique redevance, composèrent seuls le sénat, se saisirent de l'administration de la justice. Les rois se créèrent eux-mêmes des embarras, en laissant partager à l'infini le territoire, pour créer des domaines en faveur des branches collatérales de leur maison. Sous Christian II, la réformation luthérienne s'introduisit en Danemark, 1527, sans aucune lutte sanglante. La dépendance dans laquelle la couronne se trouvait placée vis-à-vis des grands vassaux explique le mauvais succès des armes danoises pendant le XVIIe siècle. L'intervention de Christian IV dans la guerre de Trente Ans en faveur de ses coreligionnaires amena le traité peu glorieux de Lubeck, 1629; une rupture avec la Suède le contraignit de céder, par la paix de Bromsebrœ, 1645, les provinces d'Iœmptland, d'Herjedalen, de Gothland, et d'Œsel. Frédéric III, plus malheureux encore, se vit enlever par les Suédois, aux traités de Rœskilde, 1658, et de Copenhague, 1660, les prov. de Scanie, de Blékinge, de Halland, etc. Tant de désastres amenèrent le renversement de la constitution aristocratique par une coalition de la bourgeoisie, du clergé et de la royauté; celle-ci devint absolue; la *loi royale* de 1665 régla la succession dans la descendance de Frédéric III, et interdit toute aliénation du pays ni de la souveraineté. Ce fut un bienfait pour le Danemark : l'administration civile et judiciaire fut réorganisée par le code danois. 1683, et le code norvégien, 1687, ouvrage de Peter Griffenfeld le servage fut virtuellement aboli en 1720, mais ne disparut complétement qu'en 1795. A la fin du XVIIIe siècle, la législation criminelle fut améliorée, la torture, la marque et la bastonnade abolies, la procédure abrégée, le racolage des soldats supprimé, l'instruction propagée : le service militaire féodal fut transformé en une charge immédiatement personnelle, et les corvées en redevances de travail déterminé; l'égalité de tous les ordres devant la loi fut proclamée. L'abolition de la traite des nègres dans les colonies fut décrétée en 1792. En 1809, on posa des limites au patronat ecclésiastique, et on améliora la condition civile des juifs. Dans ces réformes, le gouvernement précédait et entraînait la nation, qui ne montrait qu'indifférence et mollesse. Mais à partir des guerres du commencement du XIXe siècle, les dangers de la patrie développèrent l'activité, l'esprit public, et toutes les forces morales du pays. L'alliance du Danemark avec Napoléon Ier causa le bombardement de Copenhague par les Anglais en 1807, et, en 1814, la Sainte-Alliance lui enleva la Norvége pour la donner à la Suède. La paix européenne le fit retomber dans son atonie. Par contre-coup de la révolution française de juillet 1830, le Holstein réclama des institutions représentatives. Frédéric VI, par ordonnance du 28 mai 1831, accorda des assemblées d'États provinciaux, non-seulement au Holstein, mais encore au Slesvig et au Danemark; ce qui fut confirmé par la loi du 15 mai 1834. Ces états devaient être consultés sur les modifications à introduire dans les droits personnels et de propriété, sur les impôts et charges publiques, pouvaient adresser des demandes à la couronne, et prendre, sauf sanction royale, des arrêtés en matière d'affaires communales. Hormis un petit nombre de membres, que désignait le roi, la représentation provinciale

était élue par les propriétaires fonciers. En 1841, ils eurent le droit de présentation annuelle et détaillée du budget. Mais la question de la succession royale, en présence de la prochaine extinction de la famille d'Oldenbourg, allait susciter au Danemark de graves embarras. La loi royale de 1665, arrangement de famille, et non loi du pays, embrassait tout le Slesvig et toute la partie royale oldenbourgeoise du Holstein; mais elle ne comprenait pas la partie ducale ou Holstein-Gottorpienne du Holstein; là, la succession pouvait être seulement agnatique et non pas cognatique en même temps. La prétention élevée par l'Allemagne, par la Prusse, un parti slesvig-holsteinois et le duc d'Augustenbourg, de soustraire à l'ordre de succession de cette loi royale de 1665 tout le Slesvig et tout le Holstein excita, en 1848, une révolte des duchés, et amena une guerre de trois ans, 1848-1851, pendant laquelle, à Fredericia et Idsted, le Danemark triompha des Prussiens qui secouraient les insurgés. Le traité de Londres du 8 mai 1852, signé par les grandes puissances de l'Europe, vida la question de succession en annulant la loi royale et désignant pour successeur au trône danois, après Frédéric VII et son oncle le duc Ferdinand, derniers représentants de la maison d'Oldenbourg, le prince Christian de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg. Une question constitutionnelle se présentait à côté de la question de succession: le roi Frédéric VII avait donné, le 5 juin 1849, une constitution parlementaire à la monarchie: le Slesvig aurait dû recevoir cette constitution au même titre que le Danemark propre (Jutland et les îles); il n'en fut pas ainsi, et la diplomatie européenne décida, en 1852, que la monarchie danoise formerait un *helstat*, c.-à-d. *un tout*, de telle sorte qu'elle serait composée du Danemark propre, du Slesvig, du Holstein, du Lauenbourg, de l'Islande, et des Færoe; que le Holstein et le Lauenbourg, duchés allemands et faisant partie de la Confédération germanique, feraient partie de la monarchie danoise au même titre que le Slesvig, pays scandinave; et que, pendant que le Danemark propre avait une constitution libérale, les duchés, et entre eux le Slesvig, devraient rester sous l'ancien absolutisme, avec les anciens États provinciaux. Une constitution commune fut donnée pour toute la monarchie; un sénat ou *rigsraad*, composé des députés de toutes les parties de cette monarchie, fut chargé de la représenter. En 1864, les duchés se sont soulevés contre Christian IX, avec l'appui de l'Allemagne: les Danois, abandonnés par les signataires du traité de Londres, n'ont pu résister aux Prussiens et aux Autrichiens chargés de l'exécution fédérale ordonnée par la Diète; contraints d'abandonner le Danevirke, culbutés dans diverses rencontres, forcés à Dappel et dans l'île d'Alsen, ils ont dû renoncer au Slesvig, au Holstein et au Lauenbourg, détachés désormais de la monarchie danoise, mais sur le sort desquels il n'a pas encore été prononcé. — Quant à la constitution donnée au Danemark, le 5 juin 1849, elle organise une diète, qui se réunit chaque année pendant deux mois, pour voter les impôts, en contrôler l'emploi, prendre part à la confection des lois ou en proposer. Cette diète se compose de deux assemblées: 1° le *Folke-thing* (Chambre du peuple), dont les membres, élus tous les trois ans par le suffrage universel et direct, doivent être âgés de 25 ans; 2° le *Lands-thing*, dont les membres, élus au second degré par les citoyens de 40 ans, doivent avoir aussi cet âge, payer 200 rixdales d'impôt, ou justifier d'un revenu de 1,200 rixdales (3,600 fr.). Une cour suprême, de 16 membres élus pour quatre ans, moitié par le Folke-thing et moitié par le Lands-thing, juge les accusations portées par le Folke-thing contre les ministres, et celles de haute trahison déférées par le roi et approuvées par le Folke-thing. La constitution stipule la publicité des débats judiciaires, la procédure orale, le jugement par jury, l'inviolabilité du domicile des citoyens, la liberté de la presse sauf responsabilité devant la justice, l'obligation du service militaire pour tous, l'abolition des priviléges nobiliaires, la gratuité de l'enseignement pour les pauvres, la liberté des cultes. Le roi exerce le pouvoir exécutif, fait la guerre ou la paix, et a une liste civile de 600,000 rixdales.

ROIS DE DANEMARK.

Skioldungiens.

Harald II Blaatand..	936
Suénon Ier Tveskiæg..	985
Canut II le Grand...	1016
Canut III (Harde-Knut)............	1036
Magnus le Bon.....	1042

Estrithides.

Suénon II...........	1047
Harald III...........	1077
Canut IV le Saint....	1080
Olaüs IV...........	1086
Eric III.............	1095
Nicolas.............	1103
Eric IV............	1134
Eric V.............	1137
Suénon III et Canut V.	1147
Valdemar Ier le Grand	1157
Canut VI...........	1182
Valdemar II le Victorieux..........	1202
Eric VI le Saint......	1241
Abel...............	1250
Christophe Ier.......	1252
Eric VII...........	1259
Eric VIII..........	1286
Christophe II.......	1320
Valdemar III........	1340

De diverses familles.

Olaüs V............	1376
Marguerite..........	1387
Eric IX le Poméranien.	1397
Christophe III le Bavarois..............	1439

Maison d'Oldenbourg.

Christian Ier........	1448
Jean...............	1481
Christian II.........	1512
Frédéric Ier le Pacifique............	1523
Christian III........	1534
Frédéric II.........	1559
Christian IV.........	1588
Frédéric III........	1648
Christian V.........	1670
Frédéric IV.........	1699
Christian VI........	1730
Frédéric V..........	1746
Christian VII.......	1766
Frédéric VI.........	1808
Christian VIII......	1839
Frédéric VII........	1848
Christian IX........	1863

DANEMORA ou DANNEMORA, vge (Suède), dans le *læn* et à 40 kil. N. d'Upsal; 1,200 hab. Mine de fer, la plus considérable du royaume; on en tire, chaque année, 15,000,000 de kil. de fer, que 800 ouvriers affinent à 2 kil. de là, à la forge de l'Œsterby.

DANÈS (Pierre), en latin *Danesius*, né à Paris en 1497, m. en 1577. Élève de Lascaris et de Budé, il fut nommé, lors de la création du Collége des trois langues, 1530, professeur de grec, et compta parmi ses élèves Amyot, Brisson, Daurat, Cinq-Arbres. En 1535, il suivit Georges de Selve dans son ambassade à Venise. On regrette de le trouver parmi les juges qui condamnèrent Ramus, 1543. Envoyé au concile de Trente par François Ier, 1545, il devint ensuite précepteur et confesseur de François II, curé de St-Josse à Paris, et évêque de Lavaur en 1557. On a de lui des édit. de *Justin, Florus et Sext. Rufus*, 1519; de *Pline*, 1532; des *Éloges et Opuscules* publiés par un de ses descendants, 1731, in-4°.

DANET (Pierre), linguiste distingué, né à Paris, m. en 1709. Abbé de St-Nicolas de Verdun, curé de la paroisse de Ste-Croix, dans la Cité, à Paris, il fut du nombre des savants choisis par le duc de Montausier pour éclaircir les auteurs à l'usage du Dauphin. Il eut en partage *Phèdre*, qu'il donna, en 1675, avec un commentaire et des notes latines. Il publia en outre deux *Dictionnaires*: l'un français-latin, 1685, l'autre latin-français, 1691, beaucoup moins estimé que le premier. On a encore de lui: *Radices, seu Dictionarium linguæ latinæ*, 1677; *Dictionarium antiquitatum romanarum et græcarum ad usum Delphini*, in-4°, 1698.

DANEWERK ou DANNEVIRKE, c.-à-d. *ouvrage des Danois*, rempart élevé par les Danois, de 936 à 950, près de la frontière S. du Jutland méridional ou Slesvig, parallèlement à la rivière de l'Eyder, pour arrêter les invasions des Allemands. Construit en terre, pierre et bois, il avait de 10 à 15 mèt. d'épaisseur sur autant de hauteur. En partie incendié par Othon II, il reçut, en 1157, de Valdemar le Grand, une muraille de revêtement; il fut réparé sous Canut VI. Dans la guerre de 1864, il fut attaqué et franchi par une armée austro-prussienne.

DANGAN, vge d'Irlande (comté de Meath), à 40 kil. de Summer-Hill. Patrie du duc de Wellington.

DANGÉ, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. et à 14 kil. N. de Châtellerault, sur la rive g. de la Vienne et le chemin de fer de Bordeaux; 268 hab.

DANGEAU (Philippe de COURCILLON, marquis de), né en 1638, m. en 1720. Né protestant, et arrière-petit-fils, par sa mère, de Duplessis-Mornay, il abjura de bonne heure. Il servit sous Turenne en Flandre, 1658, combattit en Portugal dans l'armée espagnole contre la maison de Bragance, et, de retour en France, chercha à se pousser à la cour. Les agréments de sa personne, les saillies de sa conversation, la facilité de ses improvisations poétiques, son adresse aux jeux de cartes, lui gagnèrent la faveur de Louis XIV, qu'il sut toujours conserver. Colonel du régiment du roi, 1665, gouverneur de Touraine, conseiller d'État, chargé de missions diplomatiques, il prêta au ridicule par la vanité que lui inspiraient les ordres honorifiques dont on l'avait chargé. Sans avoir rien écrit, il fut reçu à l'Académie Française, 1668, et à celle des Sciences, 1704. Du reste, il favorisa les gens de lettres; Boileau lui dédia sa *Satire sur la noblesse*. Dangeau a laissé en manuscrit, un volumineux *Journal de la cour de Louis XIV*, de 1684 à 1715, dont Voltaire, 1770, Mme de Genlis, 1816, et Lémontey, 1818, ont publié des extraits, et MM. Soulié, Dussieux, et Feuillet de Conches, une édit.

complète, Paris, 1854, 19 vol. in-8°. Ce sont des notes laconiques et sans nulle réflexion sur chaque jour, mais dont la froideur a souvent autant de portée que la malignité de Saint-Simon.

DANGEAU (Louis de COURCILLON, abbé de), frère du précédent, né en 1643, m. en 1723, fut détaché du calvinisme par Bossuet, gagna par sa conversion les bonnes grâces de Louis XIV, qui le nomma son lecteur, et fut appelé à l'Académie Française, en 1682, pour remplacer l'abbé Cotin. Ses *Essais de grammaire*, 1711, sont auj. oubliés. Il était aussi l'auteur de *Principes du blason*, 1705; d'une *Méthode de géographie historique*, etc.

DANGEAU, vge (Eure-et-Loir), arr. et à 20 kil. N. de Châteaudun, sur l'Ozanne; 1,500 hab.

D'ANGENNES. *V.* MONTAUSIER.

DANGEREUX (ARCHIPEL). *V.* POMOTOU.

DANGEVILLE (Marie-Anne BOTOT, dite Mlle), célèbre actrice de la Comédie-Française, née à Paris en 1714, m. en 1796, parut au théâtre dès l'âge de 8 ans. Elle réussit dans les caractères les plus variés, mais atteignit la perfection comme soubrette; elle brilla par la vivacité, la grâce, la finesse. S'étant éloignée de la scène en 1763, elle tint à Vaugirard une sorte de cour, où se réunissaient Sainte-Foix, Lemierre, Dorat et autres poëtes de l'époque.

DANGU, vge (Eure), arr. et à 25 kil. des Andelys, sur l'Epte; 660 hab. Belle usine à zinc et à cuivre. Vaste château qui existait dès le XIe siècle, mais qui a subi de nombreuses transformations.

DANIA, nom latin du DANEMARK.

DANICAN (André). *V.* PHILIDOR.

DANIEL, de la race royale de David, l'un des quatre grands prophètes, fut mené captif à Babylone, étant encore fort jeune, sous Joachim, roi de Juda, av. J.-C. 606. Élevé à la cour de Nabuchodonosor, il y fit de grands progrès dans les sciences, et commença à montrer sa sagesse dans le procès de Susanne (*V. ce mot*). Son talent pour deviner et expliquer les songes lui valut la faveur du roi de Babylone, qui le nomma intendant de son palais et chef des Mages. Il convainquit d'imposture les prêtres de Baal, et expliqua à Balthasar les trois mots mystérieux qui parurent dans la salle du festin, et, jeté par Cyrus dans la fosse aux lions, en sortit sain et sauf. On croit qu'il mourut en Chaldée. Parmi les livres de Daniel, ceux qui sont écrits en hébreu ou en chaldéen ont toujours passé pour canoniques. Les autres ont été contestés. Ses principales prophéties sont celles de la venue du Messie et de la dispersion des Juifs. L—H.

DANIEL (Saint), né aux environs de Samosate (Syrie) en 410, m. en 490, vécut plusieurs années sur une colonne. Fête, le 10 décembre.

DANIEL (Samuel), poëte et historien, né en 1562 à Taunton (Somerset), m. en 1619, étudia à Magdalen Hall, dans l'université d'Oxford. Il devint poëte lauréat après la mort de Spenser, puis gentilhomme de la chambre sous Jacques Ier, qui aimait sa conversation. Il a laissé une *Histoire d'Angleterre*, Londres, 1613 et 1618, in-4°, qui va jusqu'à la fin du règne d'Edouard III, et qui a été continuée par Jean Trussel jusqu'au règne de Richard III, 1484 (Londres, 1650, in-fol.); quelques œuvres poétiques: *La complainte de Rosamonde*, 1594; *la Vision ou la Sagesse des douze déesses*, mascarade allégorique à l'éloge de Jacques Ier, représentée à Hampton-Court; *Cléopâtre et Philotas*, dans lequel on crut reconnaître le comte d'Essex, tragédie, etc. On a publié toutes ses *Œuvres poétiques*, in-4°, Londres, 1623, et in-12, 2 vol., 1718. A. G.

DANIEL (Gabriel), savant jésuite, né à Rouen en 1649, m. en 1728. Il enseigna la théologie à Rennes, fut bibliothécaire dans la maison professe de son ordre à Paris, et reçut de Louis XIV le titre d'historiographe de France. Ses ouvrages philosophiques et théologiques sont auj. oubliés; ce sont: *Voyage du monde de Descartes*, 1690, 1696 et 1739, réfutation du système des tourbillons; *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, 1694, réponse aux *Lettres provinciales* de Pascal, etc. L'*Histoire de France* du P. Daniel, dont la meilleure édition a été donnée par le P. Griffet, 1755, 17 vol. in-4°, est peu lue; l'auteur, fort sévère pour ses devanciers Cordemoy et Mézerai, durement critiqué à son tour par Voltaire, Mably, Boulainvilliers, Lenglet-Dufresnoy, ne raconte guère que des siéges et des batailles, et omet ce qui est relatif aux mœurs et aux institutions; il s'est servi des sources avec intelligence, du moins pour les premiers temps; il est méthodique, simple, clair, mais souvent partial. L'abrégé qu'il a donné en 9 vol. in-12, 1724, a été réimpr. avec une continuation du P. Dorival, 1751, 12 vol. in-12. L'*Histoire de la milice française*, 1721, 2 vol. in-4°, a conservé plus longtemps sa réputation: les recherches y sont nombreuses et exactes. Alletz a donné un abrégé de cet ouvrage, 1773 et 1780, 2 vol. in-12. On trouve des dissertations du P. Daniel dans le *Journal de Trévoux*, 1701-21, omises dans son *Recueil d'ouvrages philosophiques, théologiques, apologétiques et critiques*, 1724, 3 vol. in-4°. B.

DANIELE (Franc.), historien et antiquaire, né en 1740 près de Caserte, m. en 1812, historiographe du royaume de Naples, secrétaire perpétuel de l'Académie *Ercolanense*. Disgracié en 1799 à cause de son intervention en faveur de quelques amis compromis dans la révolution républicaine, il fut nommé par Joseph Bonaparte, en 1806, directeur de l'imprimerie royale, et secrétaire de l'Académie d'histoire et d'antiquités. On a de lui: *Le Forche Caudine illustrate*, Caserte, 1778, in-fol., et Naples, 1812; *Monete antiche di Capua*, Naples, 1803, in-4°; *Codice Fredericiano*, resté en ms., contenant toute la législation de Frédéric II.

DANIELE (SAN-), brg des États autrichiens (Vénétie), délég. et à 19 kil. N.-O. d'Udine, sur le Tagliamento; 3,600 hab. Grains et jambons.

DANISCHMEND (du persan *danisch*, science, et *mend*, possesseur), nom donné, dans les pays musulmans, aux directeurs (*khodjadhs*) et aux professeurs (*mudériss*) des colléges (*medresséhs*), aux ministres de la religion, aux juges et aux étudiants.

DANKALI, partie S. de l'Abyssinie, le long de la mer Rouge. Pays aride et brûlant, où errent des tribus nomades. Riches salines.

DANKARA, v. d'Afrique (Guinée supérieure), à 74 kil. N.-O. de Coumassie, sur la Côte-d'Or; capitale d'un petit État qui dépend des Ashantee. Commerce d'or.

DANNECKER (Jean-Henri de), célèbre sculpteur, né à Stuttgard en 1758, m. en 1841. La cour de Wurtemberg lui fournit les moyens d'aller suivre à Paris les leçons de Pajou, et recevoir en Italie les conseils de Canova. De retour à Stuttgard, il fut nommé professeur des arts plastiques à l'Académie Caroline. On lui doit d'admirables bustes du roi Frédéric de Wurtemberg, de la grande-duchesse Stéphanie, de l'archiduc Charles, de Schiller, de Glück, de Lavater. Ses plus belles compositions sont: le monument de Schiller; les groupes d'enfants et les caryatides des châteaux de Stuttgard et de Hohenheim; la *Sapho* du château de Monrepos; le monument du comte Zeppelin, dans le parc de Louisbourg; *Ariane*, *Cérès*, *Bacchus*, *l'Amour*, *Psyché*; un *Christ*, de grandeur colossale, envoyé à l'empereur Alexandre. La simplicité des sujets et de la composition, le naturel, la vérité, le sentiment dans l'exécution, sont les caractères de l'artiste. B.

DANNEMARIE, en allem. *Dammerkirch*, ch.-l. de cant. (H.-Rhin), arr. et à 23 kil. E. de Belfort; 1,126 hab.

DANNEMORA. *V.* DANEMORA.

DANNENBERG, v. du Hanovre, sur la Jeetze, dans l'arrondissement et à 51 kil. E.-S.-E. de Lunebourg; 1,500 hab. Greniers de réserve. Autrefois résidence des ducs de Lunebourg.

DANNESKJOLD-SAMSŒ (Famille de), la 1re maison noble de Danemark, issue du roi Christian V et de sa maîtresse Sophie-Amélie Moth, comtesse de Samsœ. Ses membres légitimés portèrent d'abord le nom de *Gyldenlove*.

DANSE. La danse commença, dans l'antiquité, par être un exercice sacré; chez les Hébreux, Moïse et sa sœur Marie dansèrent et chantèrent, après le passage de la mer Rouge, un cantique que l'Exode nous a conservé; les Juifs infidèles à Dieu dansèrent autour du veau d'or; les jeunes filles dansaient à la fête des Tabernacles, et David dansa devant l'arche, quand les Lévites la portèrent à Bethléem. — L'antiquité païenne mêla aussi la danse à ses cérémonies religieuses: les Egyptiens, dans leurs initiations, dansaient en rond autour des autels, pour figurer la marche des astres autour du soleil. Leurs prêtres dansaient autour du bœuf Apis. — Chez les Grecs, il n'y avait presque aucune cérémonie religieuse dont la danse ne fît partie. Les Athéniens l'introduisirent dans leurs festins, où figuraient des danseuses de profession auxquelles ils se mêlaient. Les Thessaliens, non moins passionnés pour cet exercice, appliquaient les termes de la danse aux usages les plus nobles: en certains endroits, les généraux ou les magistrats se nommaient les chefs de la danse. Les danses étaient aussi des exercices militaires ou gymnastiques; citons la *Cybistique*, dans laquelle, tout en dansant, on se jetait sur les mains, pour rebondir ensuite sur les pieds; la *Sphéristique*, qui consistait à accompagner en cadence les bonds d'un ballon, que chacun à son tour devait chasser; la *Pyrrhique*, véritable représentation mimique des actions guerrières. — Les Romains

introduisirent aussi la danse dans plusieurs de leurs cérémonies religieuses, telles que les processions de quelques sacrifices, où de jeunes filles, vêtues de blanc, dansaient en rond en se tenant par la main. La pompe sacrée des jeux du Cirque, celle des grandes funérailles et des triomphes, avaient un danseur chargé d'égayer la foule. Les processions des Saliens, celles des Galles, dans les Jeux Mégalésiens, n'étaient que des danses perpétuelles (*V.* Saliens et Jeux mégalésiens). La danse devint aussi un amusement privé, mais pour la jeunesse seulement des deux sexes : la gravité romaine blâmait ceux qui y excellaient trop. — On connaît le caractère de la plupart des danses publiques chez les anciens : les unes étaient paisibles et posées; les autres, très-agitées et guerrières; mais ces renseignements sont trop vagues pour que l'on puisse dire quel était le dessin, la chorégraphie de telle ou telle danse. On connaît un peu mieux la danse en usage dans les festins chez les Romains, grâce à quelques peintures retrouvées dans les ruines d'Herculanum et de Pompéi; elle était élégante, gracieuse, exécutée par deux femmes qui, dans des mouvements variés, semblaient tourner autour l'une de l'autre en enlaçant légèrement leurs mains et leurs bras. Ces danseuses étaient vêtues de longues robes, d'un tissu fin, à plis vaporeux, et dans une sorte de désordre, suite naturelle de la danse, mais qui n'excluait pas la décence sans laquelle il n'y a pas de grâce véritable. C'étaient ordinairement des danseuses de profession qui figuraient dans les festins, et particulièrement des Gaditanes, fort renommées dans ces petits ballets, au moins du temps des empereurs. La danse sur les effets de laquelle on a le plus de détails, sans en mieux connaître les procédés, est la scénique; mais ce n'était pas une danse proprement dite, c'était le jeu des pantomimes (*V.* Pantomimes).

La danse, chez les modernes, fut aussi en usage, à certains jours, dans les églises, au moins jusqu'au XII^e siècle; on formait des rondes, par exemple, en chantant l'hymne : *O filii*; mais les évêques finirent par l'interdire, comme s'accordant mal avec la gravité de nos saints mystères, et la danse fut rangée parmi les exercices purement profanes. Cependant, au XVI^e siècle encore, à Limoges, le peuple et le clergé dansaient dans l'église S^t-Léonard, le jour de S^t-Martial. La danse religieuse s'est perpétuée en Espagne jusqu'au XVII^e siècle dans les *Autos sacramentales*. Il n'y a que la religion musulmane qui repousse la danse et même la musique. Parmi les danses qui furent successivement en usage en France pendant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, on cite le *Menuet*, d'un mouvement lent et grave; la *Sarabande*, espèce de menuet à trois temps; la *Pavane*, danse noble et fière, où les figurants avaient l'air, en se regardant, de faire la roue comme des paons; la *Courante*, roide et lente, en dépit de son nom; la *Gaillarde*, tantôt posée, tantôt vive; la *Chaconne*, d'un mouvement modéré, à 3 ou 4 temps, qui terminait ordinairement un ballet, et empruntait son nom à l'air même sur lequel on l'exécutait. La plupart de ces danses furent importées de l'étranger : le Menuet et la Pavane, d'Espagne; la Chaconne et la Gaillarde, d'Italie. A la fin du siècle dernier, il y eut la *Gavotte*, qui tenait du menuet et d'une danse plus agitée : on la dansait encore dans les salons au commencement du XIX^e siècle; la *Valse*, danse tournante empruntée aux Allemands, et dansée sur un air à trois temps par deux personnes, une dame et un cavalier; la *Sauteuse*, variation de la valse, sur un mouvement redoublé; la *Contredanse*, ou danse de campagne (*country danse*), prise aux Anglais; elle s'exécute à 8, 12 ou 16 personnes, dont la moitié de chaque sexe, sur un air à deux-quatre, ou six-huit *allegretto*, ordinairement composé de trois reprises de 8 mesures chacune, et redit quatre fois de suite. Des marches et des contremarches en forment la chorégraphie. Au commencement de ce siècle, on en soignait beaucoup les pas, et des danseurs de société, tels que Trénitz, par exemple, se firent une réputation dans les salons par la manière dont ils les exécutaient; aujourd'hui on se contente de pas à peine accusés. Parmi les danses les plus récentes, on compte le *Galop*, espèce de course à deux personnes, un cavalier et une dame, sur un air à deux-quatre, fort animé, dont la cadence fait sentir vivement le frappé et le levé de la mesure; la *Polka*, la *Mazurka*, la *Redowa*, la *Cracovienne*, la *Schotish*, etc., espèces de valses et de galops tout à la fois, importées de la Pologne et de la Hongrie. Quelques anciennes danses des provinces françaises se sont perpétuées jusqu'à nous : de ce nombre sont la *Bourrée* d'Auvergne, la *Farandole* du Languedoc, les *Branles* de Bretagne. Parmi les danses particulières aux pays étrangers, citons la *Gigue* d'Écosse, le *Boléro*, le *Fandango*, la *Cachucha* d'Espagne, etc.

Danse des morts ou danse macabre (de l'arabe *makâbir*, cimetières). On a donné ce nom à des peintures allégoriques, de forme bizarre et grotesque, représentant une ronde d'hommes d'âges et d'états divers, à laquelle préside la Mort. La plus ancienne représentation de ce genre est celle de Minden en Westphalie, exécutée vers 1380. On cite encore les Danses des Morts de la cathédrale de Lucerne, du palais de S^te-Marie de Lubeck, 1463, du château de Dresde, 1534, d'Anneberg, 1525, de Leipzig, etc. La plus célèbre est celle que Holbein peignit à fresque dans le cloître des Dominicains à Bâle; elle a péri, sauf quelques débris conservés au musée de Bâle; mais la gravure l'a sauvée de l'oubli. Il y a en Auvergne, dans l'église de la Chaise-Dieu, une Danse des Morts que ronge l'humidité; une autre au Temple-Neuf de Strasbourg. La cathédrale d'Amiens possède aussi la sienne. Le cimetière des Innocents, à Paris, en contenait une sculptée. Souvent le même sujet a été reproduit par la miniature sur les marges des heures et des missels, sur les gardes d'épée et les fourreaux de poignard. *V.* H. Fortoul, *Études d'archéologie et d'histoire*, Paris, 1854, 2 vol. in-8°; Peignot. *Recherches sur la danse des morts*, 1826; Douce, *The Dance of Death*, 1833.

Danses ambulatoires, cérémonies composées de processions, marches, danses et machines. Telles étaient les fêtes des Fous à Sens et à Noyon, celle de la Mère-Folle à Dijon, etc. La procession de la Fête-Dieu, instituée par René d'Anjou à Aix en 1462, était une danse ambulatoire. On eut à Lisbonne un spectacle de ce genre, à l'occasion de la canonisation de Charles Borromée. La béatificati n d'Ignace de Loyola fut célébrée par une représentation de la prise de Troie.

Danses baladoires. On appelait ainsi un mélange grossier de cérémonies païennes et de fêtes chrétiennes, comme on en vit les restes dans les danses de *Mai*, de la *St-Jean* et des *Brandons* (*V. ces mots*). Les désordres qui s'y introduisirent avaient appelé, dès l'an 744, les censures du pape Zacharie. Oddon, évêque de Paris, interdit les danses nocturnes qui avaient lieu dans les cimetières. Un arrêt du parlement, en 1667, supprima toutes les danses baladoires.

DANSEURS DE CORDE. *V.* Funambules.

DANTE ALIGHIERI, célèbre poëte italien, né à Florence en mai 1265, d'une famille noble, m. le 14 sept. 1321, perdit son père dès l'enfance. Disciple de Brunetto Latini, il cultiva toutes les sciences connues de son temps, et suivit les cours des écoles de Bologne et de Padoue. Aristote et Platon furent ses maîtres en philosophie, et S^t Thomas d'Aquin en théologie. De bonne heure il connut la jeune Béatrix, qui mourut à 25 ans, et dont il devait faire un des types les plus purs et les plus charmants de la poésie. Il façonna avec d'autant plus d'amour cette conception idéale, que la vie réelle lui était plus amère : car son mariage avec Gemma Donati ne paraît pas avoir été heureux. En 1289, Dante combattit pour sa patrie à Campaldino contre les Gibelins d'Arezzo, et, en 1290, à Caprona contre les Pisans. Après avoir été chargé de plusieurs missions politiques, il fut nommé membre du conseil suprême de Florence, 1300 : des querelles s'élevèrent dans le parti guelfe entre les *Noirs*, qui voulaient appeler Charles de Valois, et les *Blancs* qui le repoussaient; Dante, partisan des *Blancs*, fut exilé, en 1302. Ayant fait une tentative inutile pour rentrer dans Florence à main armée, il erra de ville en ville, toujours en lutte contre la misère; il séjourna à Sienne, à Padoue, à Vérone, à Udine, visita Paris, où il soutint, dit-on, des thèses devant l'Université, et mourut à Ravenne. Sa vie a été écrite par Boccace, Philippe Villani, Léonard Arétin, etc. Le premier ouvrage de Dante est la *Vita nuova* (la Vie nouvelle), qu'il composa à l'âge de 26 ans, espèce d'étude psychologique sur lui-même; il y a peint les agitations de son amour pour Béatrix, et encadré les diverses poésies qu'il avait composées pour elle. On voit aussi se révéler la noble conscience du génie, qui se sent destiné à accomplir quelque grande œuvre. La *Vita nuova* a été traduite en français par Delécluze, 1843. Un autre ouvrage, le *Banquet*, est comme le commentaire des poésies lyriques de Dante : l'auteur veut prouver à ses compatriotes que leur langue est capable de tout exprimer. On a de Dante deux écrits en latin : l'un, *De vulgari eloquio*, où il traite du génie de la langue italienne, et de l'usage qu'on en peut faire dans tous les genres; l'autre, *De monarchiâ*, est un traité de politique, en trois livres, où les principes les plus hardis se cachent sous des formes rudes et scolastiques : Dante regarde le pouvoir monarchique comme indispensable au bonheur de la société et

ne dépendant que de Dieu; il borne la puissance du pape à l'autorité spirituelle, et se fait l'apôtre du despotisme allemand. L'ouvrage le plus fameux de Dante est son épopée de la *Divine Comédie*, divisée en trois parties, l'*Enfer*, le *Purgatoire* et le *Paradis*. Ce poëme, le premier qui ait été écrit en langue italienne, est en tercets ou rimes triplées. Il renferme toute la science du moyen âge, et deux chaires furent fondées à Florence et à Bologne, pour l'expliquer à la jeunesse. Le sujet était conçu dans l'esprit du temps, et tout à la fois populaire, religieux, patriotique : le plan est simple, la scène vaste et bien ordonnée. Dante a su donner à ses tableaux du monde invisible un cachet inimitable de grandeur et de sublimité; il les a semés de charmantes descriptions, de comparaisons saisissantes, d'incidents pathétiques ou gracieux, d'épisodes tendres et mélancoliques, d'images vivantes et de pensées élevées. Sans altérer leur caractère et les événements auxquels ils ont pris part, il fait jouer à ses contemporains, par delà ce monde terrestre, un rôle nouveau, les juge presque tous ennemis d'eux-mêmes et de leur pays, et leur assigne une place selon leur mérite. Il passe en revue tous les vices par lesquels l'Italie se plonge de jour en jour dans la servitude; il attaque les préjugés les plus imposants, met au jour l'infamie des grands personnages, la corruption des Florentins, et poursuit de ses allusions cachées, de ses traits acérés, la politique astucieuse et parjure des princes. Le ressentiment de ses injures personnelles se fait souvent jour dans ses accusations. Le reproche capital que mérite la *Divine Comédie*, c'est que l'effet, au lieu d'aller en augmentant, diminue. Dante commença son poëme en 1292, et le finit en 1320 : c'est donc l'œuvre de 28 ans. La 1re édition imprimée est de 1472, et il y en eut 28 éditions jusqu'en 1516; en cette année parut une 29e édition avec le titre de *Divine Comédie*, imaginé à cause du sujet du poëme et aussi du génie du poëte, que Vico, au XVIIIe siècle, surnomma l'*Homère du christianisme*. Dante est non-seulement le père de la poésie italienne, mais en même temps le créateur de la plus sublime poésie et du plus beau dialecte toscan : sa langue est claire, simple, rapide, grave et forte; sa versification, noble, riche, brillante, harmonieuse, prend une variété infinie de rhythmes. — Les principales traductions françaises de la *Divine Comédie* sont : en vers, celles de Grangier, 1696, 3 vol. in-12; d'A. Deschamps (20 chants choisis), 1830, in-8°; d'Aroux, 1854, 2 vol. in-8°; de Ratisbonne, 1853-60, 4 vol. in-12; — en prose, de Rivarol, 1783, in-8°; d'Artaud de Montor, 1811-15, 3 vol. in-8°, une des bonnes; de Fiorentino, 1840, in-12; de Sab. Rhéal, 1843-56, 6 vol. in-8°; de Mesnard, 1854-57, 3 vol. in-8°, une des meilleures; de Lamennais (*l'Enfer*), 1856, 3 vol. in-8°. *V.* le Commentaire publié par Landino en 1481, et l'excellente édition donnée par P. Lombardi, 1791 ou 1815. Toutes les œuvres de Dante sont réunies dans l'édition de Florence, 1827, 4 vol. in-fol. avec fig. *V.* Artaud, *Histoire de la vie du Dante*, 1841, in-8°; Labitte, *la Divine comédie avant le Dante*; Ozanam, *Dante ou la philosophie catholique au XIVe siècle*; Fauriel, *Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes*. Paris, 1854, 2 vol. in-8°. *V.* aussi notre *Dictionnaire des lettres*, au mot DIVINE COMÉDIE. B.

DANTINE (Dom Maur-François), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né en 1688 à Gonrieux près de Liége, m. en 1746 à Paris, professa la philosophie à Reims, travailla à la collection des *Décrétales*, à l'*Art de vérifier les dates*, publia 5 vol. d'une nouvelle édit. du *Glossaire* de Ducange, 1734-35, et traduisit les *Psaumes*, 1738, in-8°.

DANTISCUM, nom latin de DANTZICK.

DANTON (Georges-Jacques), né à Arcis-sur-Aube, en 1759, m. en 1794, était avocat aux conseils du roi, et avocat à peu près sans causes, lorsque éclata la Révolution, dont il embrassa les principes avec un dévouement aveugle. « Révolutionnaire gigantesque, dit M. Mignet, aucun moyen ne pouvait lui paraître condamnable, pourvu qu'il fût utile, et, selon lui, on pouvait tout ce qu'on osait. Danton, qu'on a nommé le Mirabeau de la populace, avait de la ressemblance avec ce tribun des hautes classes : des traits heurtés, une voix forte, un geste impétueux, une éloquence hardie, un front dominateur. » Fondateur du club des Cordeliers, il fut longtemps le chef de la multitude, qu'il haranguait et faisait mouvoir à son gré. Son importance politique commence en 1791, à la suite de l'évasion du Roi, dont il provoque la déchéance par une pétition factieuse, qui le fit poursuivre judiciairement. Il quitta Paris, mais y rentra après la clôture de l'Assemblé constituante, et se fit nommer substitut du procureur de la commune. Au 10 août, il guida les Marseillais contre les Tuileries, et son succès le fit nommer ministre de la justice. La prise de Longwy et le siége de Verdun par les Prussiens, jettent l'alarme dans Paris; Danton assemble un comité de défense (1er sept.), ordonne des visites domiciliaires, des arrestations nombreuses, et le lendemain, rendant compte à la Convention des mesures prises, prononce ces paroles devenues célèbres : « Pour vaincre nos ennemis, que faut-il? de l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace. » Quelques heures après, commencèrent les massacres des prisons, dont il fut le véritable ordonnateur. Cependant il sauva Barnave, A. Duport, Barthélemy, Ch. Lameth : il n'était impitoyable que pour frapper en masse. Élu député de Paris à la Convention, il quitta le ministère, et pressa le jugement de Louis XVI. Quelqu'un lui représentant que l'Assemblée n'avait pas le droit de juger le Roi : « Nous ne le jugerons pas, répondit-il, nous le tuerons. » Pendant le procès, il dit en parlant du Roi : « je le sauverai, ou je le tuerai, » mot qui prouve combien il était peu sûr de son influence. Il vota la mort, sans sursis, bien que dans les discussions préliminaires du procès, il eût parlé de l'appel au peuple. Après cette catastrophe, chargé avec Lacroix, d'aller révolutionner la Belgique, on leur confia 4 millions de fr., dont ils dilapidèrent une partie. Danton, de retour à Paris, chercha à faire oublier sa conduite en affectant le patriotisme le plus exalté, fit décréter une levée de 300,000 hommes, l'établissement du tribunal révolutionnaire, et devint membre du Comité de salut public. Cependant harcelé par les Montagnards pour ses dilapidations, par les Girondins pour les massacres des prisons, il se rallia aux premiers, expliquant sa résolution par cette maxime : « qu'en révolution l'autorité doit appartenir aux plus scélérats. » Il sentait néanmoins la nécessité de revenir à des idées modérées, et ne se tourna contre les Girondins que par impuissance de les sauver. Il ne cacha pas son dégoût pour les coryphées de la Montagne, et ce fut ce qui le perdit. Robespierre, maître du Comité de salut public, et craignant Danton, le fit arrêter, décréter d'accusation comme ennemi de la République et criminel de *modérantisme*, incarcérer (31 mars 1794), et citer au tribunal révolutionnaire. « C'est moi, dit Danton, en entrant au Palais, qui ai fait instituer ce tribunal infâme; j'en demande pardon à Dieu et aux hommes. » Il fut condamné et exécuté le 5 avril 1794. Il avait 35 ans et mourut avec beaucoup de fermeté. Rœderer, qui a vu Danton, le juge ainsi : « Capable d'une atrocité, mais point atroce, il n'a été un grand scélérat que pour pouvoir être tranquillement un bon drôle. Il avait de l'esprit, des idées, mais par sa légereté et son ignorance était incapable de gouverner. »

DANTZICK, en allemand *Danzig*, en latin *Dantiscum*, *Gedanum*, v. des États prussiens (prov. de Prusse), ch.-l. de la régence de son nom, sur la rive g. de la Vistule, à 5 kil. de la Baltique, à 107 kil. O.-S.-O. de Kœnigsberg, à 367 kil. N.-E. de Berlin; par 54° 21′ 4″ lat. N., et 16° 19′ 10″ long. E.; 72,300 hab., dont 16,000 catholiques et 2,500 juifs. Entourée d'un rempart et de fossés à sec, et défendue par les forts de *Bischofsberg*, *Hagelsberg* et *Ziganklenberg*. Le port sur la Baltique, appelé *Neu-ahrwasser*, est abrité par la langue de terre d'Héla, et couvert par les forts *Westerchanze* et *Weichselmünde*. Tribunaux de cercle et de ville, collége d'amirauté, écoles de navigation, de commerce, d'arts et métiers; observatoire, biblioth. publique, musées, société d'histoire naturelle. Manufacture de tabac; potasse, viandes salées; brasseries renommées, scieries, construction de machines agricoles, tabletterie. Commerce actif de blé, bois, cuirs, laines, fourrures, *goldwasser* (eau d'or) ou eau-de-vie de Dantzick. Chemins de fer pour Berlin et Kœnigsberg. On remarque : la vaste cathédrale de Ste-Marie, construite au XIVe siècle, et où se trouve un fameux tableau du *Jugement dernier* par Hemling; la Bourse dite *Artushof*, du XIVe siècle; l'hôtel de ville, du XVe. — Le vieux nom de *Giotheschants* fait supposer l'origine gothique de Dantzick. En 998 elle s'appela *Gidanie* (Gedansk, Dantiscum), et fut habitée par des Slaves. Depuis la fin du XIIe siècle, elle appartint successivement aux ducs de Poméranie, aux Danois, aux margraves de Brandebourg, aux Polonais, et à l'Ordre teutonique. En 1310, elle entra dans la ligue hanséatique. En 1454, elle se réunit à la Pologne : toutefois, elle conserva son code particulier, appelé *Coutumes de Dantzick*, et frappa monnaie. Elle fut assiégée en 1577 par le roi Étienne Bathori, en 1656 par les Suédois, en 1734 par les Russes et les Saxons. Au 2e partage de la Pologne, en 1793, elle fut cédée à la Prusse. En 1807, les Français, sous le commandement du maréchal Lefebvre, l'emportèrent d'assaut et elle resta en leur pouvoir jusqu'en 1813, où un corps

Russo-Prussien la prit malgré l'héroïque défense du général Rapp. Dantzick est la patrie de l'astronome Hevel, de l'historien Archenholtz, du physicien Fahrenheit, et du peintre Chodowiecky. E. S.

DANTZICK (Régence de), division administrative des États prussiens, l'une des 4 de la prov. de Prusse, entre celles de Marienwerder au S., de Kœnigsberg à l'E., la Baltique au N., et la Poméranie à l'O. Superf., 834,180 hectares; 453,626 hab. Ch.-l. Dantzick; ville principale, Elbing.

DANUBE, *Danubius* ou *Ister* des anciens, en allemand *Donau*, en hongrois *Duna*, grand fleuve de l'Europe; il prend sa source en pleine Forêt-Noire, dans le grand-duché de Bade, vers le 6° de long. E., et, après avoir traversé de l'O. à l'E., dans son cours d'environ 3,000 kil., l'Allemagne méridionale, la Hongrie, et la Turquie, il se jette dans la mer Noire par 5 embouch., vers le 28° de long. E. Ses principaux affluents de droite sont l'Iller, le Lech, l'Isar, l'Inn, la Traun, l'Ens, la Trasen, la Leitha, le Raab, le Sarvitz, la Drave, la Save, la Morava, l'Isker; ceux de gauche sont la Brenz, la Wernitz, l'Altmühl, le Naab, la Regen, l'Ilz, la March ou Morava, le Waag, le Gran, la Théiss, l'Aluta, l'Ardjich, le Séreth, et le Pruth. Depuis sa source jusqu'en Bavière, il coule, avec une pente rapide et dans un lit étroit, entre des rives escarpées et rocheuses; à travers la Bavière, il est souvent bordé de bas-fonds marécageux. D'un courant plus modéré en entrant sur le territoire autrichien, parfois encaissé dans de gigantesques rochers, navigable depuis Ulm, il accélère sa marche à partir de Krems, et présente alors des tourbillons dangereux. A Vienne, il a, dans les fortes eaux, une vitesse de 2 à 4 mèt. par seconde. Il n'y a que des ponts de bateaux. Puis il traverse lentement les steppes uniformes de la basse Hongrie, entre des rives basses, sablonneuses ou couvertes de marais, et forme une foule d'îles et de bras divers. En approchant de la Servie, jusqu'à Kladowa, le pays est plus riant; le fleuve, large auparavant de 500 à 650 mèt., se rétrécit jusqu'à 200 mèt., et présente plusieurs rapides. De Widdin à Rassowa, le Danube parcourt de vastes plaines, et est enveloppé de bas-fonds qui ont souvent plusieurs myriamètres de largeur. A Rassowa, il tourne brusquement vers le N. jusqu'au Séreth, où il reprend son cours vers l'E. A Toultcha commence le Delta du Danube, qui se divise en 3 bras principaux, *Kilia*, *Sulina*, et *St George*, larges chacun de 100 à 200 mètres. Ces bouches, livrées aux Russes par le traité d'Andrinople, 1829, se comblaient de jour en jour; le traité de Paris, 30 mars 1856, créa, pour remédier à cet inconvénient, une commission temporaire d'ingénieurs français, autrichiens, anglais, prussiens, russes, sardes, et turcs, qui, réunie en 1858, adopta la branche St-George pour la navigation du fleuve, et y fit commencer des travaux considérables, évalués à 9,000,000 de fr. Une autre commission permanente, dite *riveraine*, composée de délégués autrichiens, wurtembergeois, bavarois, turcs, serviens, valaques, et moldaves, fit un règlement de navigation, et veille à la conservation des travaux. — Les principales villes arrosées par le Danube, sont: Sigmaringen, dans le pays prussien de Hohenzollern; Riedlingen, Ehingen, Ulm, dans le Wurtemberg; Donauwerth, Neubourg, Ingolstadt, Ratisbonne, Passau, en Bavière; Lintz, Krems, Vienne, Essling, dans l'archiduché d'Autriche; Presbourg, Komorn, Gran, Bude, Pesth, et Mohacz, en Hongrie; Peterwardein, Semlin, et Orsova, dans les Confins militaires; Belgrade, Sémendria, en Servie; Widdin, Silistrie, en Bulgarie; Brailov, en Valachie; Galacz, Reni, Ismaïl, et Kilia, en Moldavie. Le Danube avec ses affluents forme le plus important bassin fluvial de l'Europe: sa longueur est de 1,600 kil.; sa largeur de 740. La ceinture de ce bassin est formée, sur la rive g., par les Alpes de Souabe, le Jura franconien, le Fitchtelgebirge, les monts de Bohême et de Moravie, les monts Sudètes et les Karpathes; sur la rive dr., par les Alpes de Constance et du Vorarlberg, les Alpes rhétiques, carniques, juliennes, dinariques, et les Balkans. C. P.

DANUBE (Cercle du), un des quatre cercles administratifs du roy. de Wurtemberg, au S. de celui de l'Iaxt, à l'E. de celui du Schwarzwald, à l'O. de la Bavière, et au N. du lac de Constance. Superf., 620,370 hect. Pop., 376,752 hab. Ch.-l. Ulm. Beaucoup de grains et de bétail; vastes tourbières. E. S.

DANUBE (Cercles du), anc. divisions du roy. de Hongrie. Il y avait le *cercle en deçà du Danube*, entre ce fleuve au N. et à l'E., la Drave au S., l'Autriche propre et la Styrie à l'O.; et le *cercle au delà du Danube*, entre le 1er à l'O., l'Autriche propre et la Moravie au N., la Galicie à l'E., le Danube au S. En 1850, ils furent remplacés, en partie, par les *Territoires administratifs* d'Œdenbourg et de Presbourg (V. HONGRIE), et rétablis en 1860.

DANUBE (BAS-), un des 8 anc. cercles du roy. de Bavière, à l'O. et au N. de l'Autriche, au S. de la Bohême; ch.-l. Passau. Auj. cercle de *Basse-Bavière*.

DANUBE (HAUT-), un des 8 anc. cercles du roy. de Bavière à l'E. du Wurtemberg, au N. du lac de Constance; ch.-l. Augsbourg. Auj. celui de *Souabe-et-Neubourg*.

DANUS ou IDANUS, nom latin de l'AIN.

DANVERS, bourg des États-Unis (Massachusetts), à 27 kilom. N.-E. de Boston; 8,100 hab. Fabr. de chaussures, occupant 1,800 personnes qui confectionnent, par an, 1,420,000 paires de chaussures.

D'ANVILLE (Jean-Baptiste BOURGUIGNON), géographe, né à Paris en 1697, m. en 1782. Dès son enfance, il montra pour la géographie un goût très-vif, qui, au collége, devint une passion; il ne lisait les auteurs anciens, même les poëtes, que pour y relever les détails géographiques. Géographe du roi à 22 ans, il détermina la longueur des mesures itinéraires des anciens comparées à celles des modernes, et montra la plus rare sagacité dans ce travail rempli de difficultés, et qui sert de base à toute la géographie ancienne. L'ensemble de ses travaux comprend 211 cartes et plans, commentés par 78 Mémoires donnant les preuves. Cependant, ne se préoccupant pas assez de l'histoire de la géographie, il ne distingue pas les époques, et tient peu compte des idées systématiques des anciens; il néglige aussi la forme littéraire. Ses Mémoires sur les mesures itinéraires des Romains, des Grecs, et des Chinois sont de beaux monuments; sa meilleure carte est celle de l'ancienne Égypte, dont l'exactitude a été confirmée par les savants de l'expédition de 1798. Son *Orbis veteribus notus* et son *Orbis romanus* sont encore indispensables, et si ses cartes modernes ont vieilli, par suite des progrès récents de la géographie, les voyageurs et les géographes récents n'ont pas manqué de s'en servir comme d'un point de départ bien fixé. Il n'a jamais voyagé; mais sa sagacité était si merveilleuse, que la plupart de ses opinions ont été confirmées par les voyageurs qui ont visité les contrées qu'il a décrites. Simple, modeste et fort laborieux, D'Anville devint pensionnaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, adjoint géographe de l'Académie des Sciences, secrétaire du duc d'Orléans, etc. (*V. Notice des ouvrages de D'Anville*, par M. Demanne, 1806, in-8°, et les deux 1ers vol. de ses *Œuvres* publiées par le même, in-4°, 1832). Ses principaux ouvrages sont: *Dissertation sur l'étendue de l'ancienne Jérusalem et de son temple*, 1747, in-8°; *Géographie ancienne*, 1782, 3 vol. in-12; 1769, in-fol.; *États formés en Europe après la chute de l'empire romain en Occident*, Paris, 1771; *Traité des mesures itinéraires anciennes et modernes*, Paris, 1769. Il avait une belle collection de 10,500 cartes qui a été achetée par le gouvernement, en 1779, pour la Bibliothèque royale. A. G.

DANVILLE, bourg des États-Unis (Pensylvanie), à 17 kil. de Northumberland, sur la Susquehannah; mine de cuivre. — brg des États-Unis (Virginie), sur le Dan, à 112 kil. S.-O. de Lynchburg; commerce actif. — brg des États-Unis (Vermont), à 41 kil. E.-N.-E. de Montpellier; 5,000 hab.

DANZI (François), compositeur de musique, né à Manheim en 1763, m. à Carlsruhe en 1826, dirigea la chapelle électorale de Munich, et fut maître de musique des cours de Wurtemberg et de Bade. Il a écrit des opéras qui ne lui ont pas survécu, et des compositions religieuses et instrumentales qui ont un grand mérite. B.

DAO ou DAMO, île du grand Océan équinoxial, dans la Malaisie néerlandaise, au S.-O. de Timor, par 11° 6' lat. S., et 120° 34' long. E.

DAONES, *Daonæ*, ancien peuple de l'Inde au delà du Gange, au N. de la Chersonèse d'Or, sur le Daona.

DAOULAGHIRI ou DHAWALAGIRI, c.-à-d. *montagne blanche*, montagne d'Asie, dans la chaîne de l'Himalaya, sur la limite du Népaul et du Thibet; un des points les plus élevés du globe, puisqu'il atteint 8,176 mèt.

DAOULAS, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. et à 25 kil. E. de Brest, sur l'Océan; 435 hab.

DAOULETABAD ou DAULATABAD, *Deoghir*, des Hindous, v. forte de l'Hindoustan, dans les États du Nizam, à 11 kil. N.-O. d'Aurengabad, par 19° 57' lat. N., et 73° 5' long. E. Très-florissante au temps de la domination mongole, elle est auj. déchue. Sa citadelle est bâtie sur un rocher de granit, haut de 180 mèt.

DAOURIE, partie de la Sibérie, entre le lac Baïkal, la Lena et la Mongolie (Territoire du Trans-Baïkal); ch.-l. *Nertschinsk*. Pays montagneux et sauvage, tirant son nom des Daouris, peuplade toungouse qui l'habitait autrefois.

Climat très-âpre. La population se compose de Russes, de Bourètes, de Toungouses, et de Mongols. Élève de bestiaux; exploitation des mines et des forêts; comm. actif avec le nord de la Chine. — Une autre portion de la Dourie dépend de l'empire chinois. — On nomme *Monts de Daourie* une ramification de l'Altaï, dont le point culminant est le Tchekondo (2,580 mèt.).

DAPHNÆA, surnom de Diane, qui avait une statue en bois de laurier (*Daphné*) à Las en Laconie.

DAPHNÆOS, surnom d'Apollon, à qui le laurier, symbole de la divination, était consacré, et qui avait un temple dans le bois de Daphé, faubourg d'Antioche.

DAPHNÉ, fille du dieu-fleuve Ladon en Arcadie, ou du Pénée en Thessalie. Poursuivie par Apollon qui l'aimait, elle implora le secours des dieux et fut changée en laurier (*daphné*). Apollon voulut que cet arbre lui fût consacré.

DAPHNÉPHAGES, devins de l'antiquité qui mâchaient des feuilles de laurier, prétendant que le suc de ces feuilles en circulant dans leurs veines, leur inspirait les secrets de l'avenir.

DAPHNÉPHORIES, fête célébrée en Béotie tous les neuf ans en l'honneur d'Apollon. Un jeune homme, magnifiquement vêtu, y portait un rameau de laurier, surmonté de plusieurs globes représentant le système céleste. Des jeunes filles chantaient des hymmes appelés *Parthénies*. Alcman, Pindare, Simonide et Bacchylide, composèrent ces pièces de poésies, auj. perdues.

DAPHNIS, berger et poëte sicilien, fils de Mercure et d'une nymphe, apprit du dieu Pan à chanter et à jouer de la flûte. On lui attribua l'invention de la poésie bucolique. Théocrite et Virgile l'ont célébré. Il y eut peut-être en Phrygie un autre Daphnis, celui qu'Ovide surnomme *Idéen*.

DAPHNOMANCIE, genre de divination qui consistait à tirer un présage du petillement d'une branche de laurier jetée dans le feu.

DAPIFER, c.-à-d. *porteur de mets* (maître d'hôtel, intendant), officier dont la charge fut empruntée par Charlemagne à la cour de Constantinople, et qui, depuis les Capétiens, se nomma *sénéchal*, *grand maître de la maison*. Son emploi domestique se transforma bientôt en fonction importante; il dirigea la justice militaire, et exerça même un commandement dans les armées. Les rois d'Angleterre, en qualité de comtes d'Anjou, portèrent le titre de *dapifer* dans la maison des rois de France. Au couronnement de George IV, on a vu encore un *dapifer* servir le roi dans la salle du festin. En Allemagne, l'électeur Palatin jusqu'en 1623, puis l'électeur de Bavière remplit le même office au couronnement de l'empereur. Les princes et les seigneurs eurent aussi leurs dapifers. B.

DAPPER (Olivier), médecin hollandais, m. en 1690, a fait des extraits d'une foule de livres sur les pays étrangers, et composé ainsi des ouvrages intéressants, mais dont les matériaux n'ont pas toujours été sûrement choisis. Les principaux sont : *Description des îles de l'Afrique*, Amsterdam, 1668, trad. en français; *Description des pays de l'Afrique*, 1668, aussi trad. en français; *Description de l'empire du Taising ou Chine*, 1670; *Description de l'Amérique et de la Terre Australe*, 1671; *Description de la Perse et de la Géorgie*, 1672; *Description de l'empire du grand Mogol*, 1672; *Description de la Syrie et de la Palestine*, 1677; *Description de la Morée et des îles de l'Adriatique*, 1688; *Description des îles de l'Archipel et de la Méditerranée*, 1688, traduite en français.

DAQUIN (Louis-Claude), organiste, né à Paris en 1694, m. en 1772, élève de Bernier. Il n'avait encore que 6 ans, lorsque Louis XIV voulut l'entendre; à 12 ans, il fut nommé organiste du Petit-St-Antoine, et, en 1739, organiste de la chapelle du roi. Dans un concours, il l'avait emporté sur Rameau lui-même. On a prétendu que Handel vint d'Angleterre pour l'entendre. Il a laissé des pièces de clavecin et des noëls, qui ne justifient pas sa réputation.

DARA, anc. v. de la Mésopotamie, sur le Cardus, près de la frontière des Perses. Fortifiée par Justinien.

DARABJERD, v. de Perse (Farsistan), sur le Djares, à 248 kil. E.-S.-E. de Schiraz; 15 à 20,000 hab. Nombreuses ruines. On attribue sa fondation à Darab (Darius Nothus), 8e roi de Perse de la dynastie des Caïanides. Elle est entourée de bois d'orangers et de citronniers. Culture du tabac; récolte du *moum* (pétrole liquide).

DARA-CHÉKOUH, prince mogol de l'Hindoustan, fils aîné de Chah-Djihan, né en 1617, fut privé du trône et mis à mort par son frère Aureng-Zeyb, 1659. Il avait un goût très-vif pour les lettres, et avait traduit ou fait traduire du sanscrit en persan l'*Oupanischâda*, partie des *Vedas* consacrée au dogme. La Bibliothèque impériale de Paris possède en ms. une sorte d'encyclopédie médicale intitulée *Remèdes de Dara-Chékouh*.

DARADUS, fl. de l'Afrique occid., affl. de l'Atlantique, mentionné par Pline, et sur les bords duquel habitaient les *Darades*. C'est auj. le Sénégal ou l'Oued-Dara.

DARAH ou DRAHA, partie de l'empire du Maroc, sur le versant S.-E. de l'Atlas, entre le Maroc proprement dit à l'O. et le pays de Tafilet à l'E., et au N. du Sahara. Dattes renommées.

D'ARAMONT. *V.* ARAMONT.

DARAN (Jacques), chirurgien, né en 1701 à St-Frajon (Hte-Garonne), m. en 1784. Il étudia de bonne heure la chirurgie, et alla servir en Allemagne, puis à Turin; dans ses voyages, il se fit une grande réputation comme opérateur. Se trouvant à Messine lors de l'épidémie qui ravagea la ville, il sut conserver la vie à la plupart des Français qui s'y trouvaient, et les ramena à Marseille, où il demeura quelque temps avant d'aller à Paris; sa réputation dans le traitement des maladies des voies urinaires lui fit une belle fortune, qu'il perdit tout à fait vers la fin de sa vie. On lui reproche d'avoir gardé pour lui le secret des *bougies emplastiques*, dont l'utilité est généralement reconnue aujourd'hui. Le style de ses ouvrages dénote le charlatan qui veut se faire valoir. D—G.

DARANDELI (Méhémet-Effendi), astronome turc du XVIIe siècle, est l'auteur du *Rousnameh*, espèce de calendrier perpétuel qu'on présente solennellement au sultan au renouvellement de l'année. Il a été publié par Velchius, Augsbourg, 1666.

DARANTASIA, v. de la Gaule (Alpes Grées), ch.-l. des Centrons; auj. *Moustiers-en-Tarentaise*.

DARAPOROUM, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), à 61 kil. S.-E. de Coïmbetour, par 10° 37' lat. N., et 75° 15' long. E. Autrefois très-importante.

DARARI (Mohammed-Ebn-Somael), sectaire musulman du XIe siècle, né en Perse, rejeta le culte divin et les pratiques sévères imposées par Mahomet, prêcha la métempsycose et la morale la plus relâchée, voulut faire passer pour dieu le calife fatimite d'Egypte, Hakem-Biamrillah, prit pour lui-même le nom de Moïse, et fut poignardé par un musulman fanatique. Les *Dorariens* eurent ensuite pour chefs Hamza et Hassan-Sabah.

D'ARCET (Jean), chimiste, né en 1725 à Douazit (Landes), m. en 1801. Ancien secrétaire de Montesquieu et précepteur de son fils, il se fit recevoir médecin, 1762; puis s'étant lié avec Rouelle, il se livra spécialement à l'étude de la chimie, qu'il professa au Collége de France, 1774. Il devint directeur de la manufacture de Sèvres, inspecteur des essais des monnaies, membre de l'ancienne Académie des Sciences, où il remplaça Macquer, enfin membre de l'Institut, et sénateur. — On lui doit l'art de fabriquer la porcelaine, d'extraire la gélatine des os, et la soude du sel marin. Il a inventé *l'alliage fusible* qui porte son nom, et qui est si utile par son emploi dans les soupapes de sûreté des machines à vapeur. Ses Mémoires, assez nombreux, sont insérés dans les recueils scientifiques de l'époque. On a publié à part ses *Mémoires sur l'action d'un feu égal sur un grand nombre de terres*, 1766. C. L.

D'ARCET (Jean-Pierre-Joseph), fils du précédent, né à Paris en 1777, m. en 1844. Élève de son père et de Vauquelin, il fut successivement essayeur des monnaies, 1800; vérificateur général des essais des monnaies, 1805; commissaire général des monnaies, directeur des essais, membre de l'Académie des sciences, 1823; de l'Académie de Médecine, 1823; du conseil général des manufactures, du comité consultatif, 1811; du conseil de salubrité, 1813; de la Société royale d'agriculture, 1831; de la Société philomathique, 1807; du conseil d'administration de la Société d'encouragement, dont il fut l'un des fondateurs, et du jury central des expositions de l'industrie, 1819-1844. Comme chimiste, il constata, le premier, que certains oxydes pouvaient retenir une certaine proportion d'eau, même après avoir été chauffés à l'incandescence. Mais d'Arcet s'illustra plutôt dans les applications de la chimie aux arts industriels. On lui doit la fabrication en grand de l'hydrate de baryte cristallisé et du chlorure de baryum. Il donna, le premier, la théorie chimique de la fabrication du savon, et créa à Paris la plus grande savonnerie qui ait peut-être existé, 1807; il parvint à extraire de la châtaigne un sucre cristallisable analogue au sucre de canne, 1812. D'Arcet importa chez nous l'art de faire les cymbales et les tam-tams, la fabrication de l'or de Manheim (alliage de cuivre et de zinc); il est l'inventeur des pastilles de bicarbonate de soude, dites *de Vichy*, de la poudre à coller les vins dite *poudre de Julien*, de l'écaille factice, de l'art d'extraire en grand la gélatine des

os par le moyen des acides. Ses expériences sur cette substance, dont il s'exagéra les propriétés alimentaires, ont eu un grand retentissement. Il fit l'analyse des fusées à la Congrève, et donna tous les moyens de refaire cette espèce de projectile, 1814. La fabrication de l'acide sulfurique, du papier, de l'alun, du bicarbonate de soude, de la porcelaine à bas prix, de la soude factice, des colles animales, la trempe des alliages de cuivre et d'étain, l'art du clichage, l'art de l'essayeur, la fabrication des camées à l'imitation des antiques, lui doivent de précieux perfectionnements. Il imagina et installa à l'hôpital St-Louis de Paris des appareils économiques pour les fumigations sulfureuses; il fit partie des commissions chargées d'établir les appareils de l'usine royale d'éclairage au gaz, 1816, de chauffage de la Bourse de Paris, 1824, de perfectionner la fabrication des canons, 1825. Il s'occupa aussi de la construction des magnaneries salubres, de l'équarrissage des chevaux. En 1818, d'Arcet remporta le prix fondé par Ravrio pour des procédés d'assainissement des ateliers de doreurs, et publia ensuite plusieurs mémoires sur l'assainissement des vidanges et soufroirs. Il fut chargé, avec M. Thénard, de composer le mastic hydrofuge destiné à assurer la durée des peintures qui recouvrirent ensuite la coupole du Panthéon. D'Arcet a laissé 200 mémoires ou opuscules environ, tous importants pour la science appliquée. Ces écrits, relatifs à la chimie, à l'économie agricole et domestique, à l'hygiène publique, à la technologie et à l'industrie, sont, pour la plupart, disséminés dans les journaux périodiques consacrés aux sciences et aux arts. Son neveu, M. Ph. Grouvelle, a fait paraître un premier volume, formé de la réunion de plusieurs de ses mémoires, intitulé : *Collection des mémoires relatifs à l'assainissement des ateliers, des édifices publics et des habitations particulières*, 1843, in-4°, avec planches. C. L.

DARDANELLES (Détroit des) ou de Gallipoli; l'Hellespont des anciens; détroit de Turquie, séparant l'Europe de l'Asie, et unissant la mer de Marmara à la Méditerranée. Sa longueur est d'environ 61 kil., et sa plus petite largeur de 1,750 mèt. On peut le traverser à la nage. Des vents violents déterminent parfois un courant si rapide, que les navires sont emportés avec une vitesse de 10 à 50 kil. par heure. Ce détroit, qui est la clef de Constantinople, est défendu par cinq forteresses, dont trois, *Koum-Kalè*, *Kal'at-Sultanié*, et *Nagara*, en Asie, et les deux autres, *Sed ul Bahar* et *Kilidi Bahar*, en Europe. En outre, le détroit est protégé par 6 grandes batteries rasantes dont les feux, ainsi que ceux des forts, se croisent. Sur l'emplacement de l'ancienne Sestos est auj. le village grec de *Maito*. Abydos domine le fort et la pointe du *Nagara*. La côte d'Europe, bien qu'assez abrupte, est plus fertile que la côte d'Asie, basse et sablonneuse. La vigne est cultivée sur les deux rives avec succès. Le coton prospère en Europe. A l'extrémité du détroit donnant sur la mer de Marmara, on trouve *Gallipoli* sur la côte d'Europe.

DARDANELLES (Villes des). Deux villes, assises au milieu du détroit et en face l'une de l'autre, portent ce nom. Toutes deux sont appelées en turc *Kal'at-Sultanié*, ou plus vulgairement *Tchanaq Kal'açy*. La ville d'Europe est exclusivement habitée par des Musulmans, au nombre de 6 à 7,000. Son commerce consiste en coton, sésame blanc, laines, poil de chèvre; tout récemment des Français y ont établi une distillerie d'eau-de-vie et d'esprit-de-vin qui a pris rapidement de grandes proportions. La ville d'Asie, résidence du gouverneur des châteaux et de l'arrondissement, compte de 4 à 5,000 habitants, composés de Musulmans, Grecs, quelques Européens, beaucoup de Juifs et quelques Arméniens : elle est la résidence des consuls de toutes les nations. Tous les bâtiments de guerre ou de commerce, à voiles ou à vapeur, doivent s'y arrêter, pour remettre le firman de la Porte qui autorise soit leur entrée, soit leur sortie. On y construit de petits bâtiments de commerce, dont quelques-uns même jaugent de 60 à 80 tonneaux. Commerce de talonnées recueillies aux environs de Troie, alizaris, noix de galle, sésame, vins estimés dans le Levant; fabr. nombreuses de poteries grossières. A peu de distance de Koum-Kalè se trouve le tombeau d'Achille, fouillé dans le siècle dernier par Choiseul-Gouffier. Le Rhodius coule auprès de la ville et se jette dans le détroit, auprès du fort de *Kal'at-Sultanié*. E. D.

DARDANELLES (PETITES-), nom de deux forts situés dans la Livadie, sur le détroit qui joint le golfe de Patras à celui de Lépante.

DARDANIE, *Dardania*, anc. contrée d'Europe, au S.-O. de la Mésie; limitée au S. par les monts Scardus et Orbélus. Elle forma, sous Constantin, l'une des 6 provinces du diocèse de Dacie, ch.-l. Scupi. — Partie N. de la Troade ou la Troade elle-même, avec une ville du même nom, près d'Abydos. Ce nom s'est conservé dans celui de *Dardanelles*. — On appela aussi *Dardanie* l'île de Samothrace, où Dardanus fonda une colonie.

DARDANUS, fils de Jupiter et d'Electre, fille d'Atlas, émigra, au XVI[e] siècle av. J.-C., de Samothrace, de Crète ou d'Arcadie, et s'établit en Troade. Selon d'autres traditions, il était fils de Corythe, roi étrusque, et avait été obligé de s'expatrier après le meurtre de son frère Jasion. Il épousa une fille de Teucer, émigré de l'Attique en Troade, et fut le père d'Ilus. On lui attribue le Palladium. Les poëtes ont donné le nom de *Dardanides* à ses descendants, et la Troade s'appelle aussi *Dardanie*.

DARÈS *le Phrygien*, prêtre de Vulcain, contemporain de la guerre de Troie. Élien lui attribue avec peu de vraisemblance une histoire de cette guerre, qui est perdue, et dont on n'a qu'une traduction en prose latine, *De excidio Trojæ*. Ce dernier ouvrage, ainsi qu'un poëme en 6 livr., *De bello Trojano* (dont l'auteur paraît être Joseph Iscanus), a été mis, sans raison sérieuse, sous le nom de Cornelius Nepos. Les éditions principales sont celles de Mercerus, Paris, 1618; de M[me] Dacier, 1680; de Dederich, Bonn, 1835. Il est réuni à Dictys de Crète dans l'édition de Perizonius, Amst., 1702, et a été trad. en français par Mathurin Héret, 1553, Ch. de Bourgueville, 1573, Caillot, 1813.

DARÈS, Troyen, compagnon d'Enée, fut vaincu par Entelle au combat du ceste, et tué par Turnus.

DAR-FOQ, partie de la Nubie, au S. du Sennaar, sur la rive g. du Toumat. Montagneuse et boisée. Habitants féroces et fétichistes; commerce de peaux.

DARFOUR, royaume de l'Afrique centrale, à l'extrémité E. de la Nigritie; borné au N. par le désert de Nubie, à l'E. par le Kordofan, au S. et au S.-E. par le pays des Chilouks, et à l'O. par le Soudan; entre 11°-16' lat. N., et 23° 30'-27° 30' long. E. Superf, environ 41,000 kil. carrés; pop.: env. 250,000 hab.; cap. *Kobbé* et *Tend-lty*. Climat chaud et sain; sol bas et sablonneux, sans aucun cours d'eau, mais se couvrant d'une riche végétation lors de la saison des pluies; récolte de riz, tabac, coton, poivre. Quantité considérable de gros bétail et de bêtes féroces. Vastes forêts. Mines de cuivre, fer et sel gemme. Commerce par caravanes avec l'Egypte et la Nubie. Les Darfouriens sont nègres, mais d'une race mélangée avec les Arabes, et professent l'islamisme. Ils sont gouvernés par un roi absolu.

D'ARGENSON (VOYER). *V.* ARGENSON (D').

DARIEL (Défilé de), anc. *Caucasiæ pylæ*, défilé du Caucase, qui fait communiquer Mozdok à Tiflis et l'Europe à l'Asie. Les Russes y ont bâti un fort.

DARIEN ou URABA (golfe de), dans la mer des Antilles, sur la côte N. de la Nouvelle-Grenade, entre le cap Braha à l'O. et celui de Mamon à l'E.; par 7° 50'-10° 12' lat. N., et 77° 55'-79° long. O. Côtes de difficile accès. On donne quelquefois le nom d'*isthme de Darien* à l'isthme de Panama.

DARIEN, riv. d'Amérique. *V.* ATRATO.

DARIEN, v des Etats-Unis (Géorgie), à 88 kil. S.-O. de Savannah; port sur un des bras de l'Alatamaha. Ecole supérieure; 2,000 hab. Comm. de bois, sucre, riz.

DARIORIGUM, nom anc. de VANNES.

DARIQUE, anc. monnaie d'or et d'argent des Perses, ainsi nommée de Darius I[er], qui le premier la fit frapper. Elle portait pour empreinte un archer, le genou en terre, et décochant une flèche, ce qui l'a fait aussi appeler *sagittaire*. Les dariques sont rares dans les collections modernes. Paucton (*Métrologie*) évalue la darique à 25 fr.

DARIUS LE MÈDE, cité par Daniel dans la Bible. C'est Cyaxare II ou Darius I[er].

DARIUS I[er], fils d'Hystaspe, roi de Perse, 523-485, fut un des sept nobles qui détruisirent la tyrannie des Mages. Il prit Samos, dont il donna le gouvernement à Syloson, frère de Polycrate, protégea Zorobabel, et l'aida à rebâtir le temple de Jérusalem, 515. Il assiégea 20 mois Babylone révoltée, la prit grâce à Zopyre, fit une malheureuse expédition en Scythie, au N. du Pont-Euxin, 513, et soumit du moins la Thrace. On ajoute qu'il conquit une partie des Indes. Enfin il commença la guerre médique après la révolte de l'Ionie, 501; mais Mardonius échoua au mont Athos; Datis et Artapherne furent battus par Miltiade à Marathon, 490. Il soumettait l'Egypte révoltée et préparait une 2[e] expédition, quand il mourut. En réduisant à 20 les 120 satrapies de Cyrus, et en donnant aux satrapes l'autorité civile en même temps que le pouvoir militaire, Darius I[er] prépara la décadence de l'empire. Selon Ussé-

rius, il est l'Assuérus de l'Écriture sainte, et Vasthi est la même qu'Atossa, fille de Cyrus.

DARIUS II, *Ochus* ou *Nothus*, c.-à-d. bâtard, roi de Perse, 423-404, fils naturel d'Artaxerce Ier, étouffa Sogdien dans une tour remplie de cendres, épousa la cruelle Parysatis, dont il eut Artaxerce II, Amestris et Cyrus le jeune. Il eut à réprimer les révoltes de la Lydie, de la Médie, et de l'Égypte sous Amyrtée, 414. Après avoir nommé Cyrus le jeune au gouvernement de l'Asie Mineure en 407, il fut obligé de le rappeler, et désigna pour le trône son fils aîné.

DARIUS III CODOMAN, roi de Perse, 336-330. L'eunuque Bagoas, après l'avoir élevé au trône en empoisonnant Arsès, dut boire le poison qu'il lui préparait à lui-même. Les troupes de Darius furent battues par Alexandre au Granique, 334; défait lui-même à Issus, 333, où il perdit sa mère, sa femme et ses enfants, et à Arbelles, 331, il fut assassiné pendant sa fuite en Médie par Bessus, gouverneur de la Bactriane. Il termina la dynastie persane qui régnait depuis Cyrus, 560. A. G.

DARLINGTON, v. d'Angleterre, sur la Skerne, dans le comté et à 28 kil. S. de Durham; 11,033 hab. Chemin de fer pour Stockton. Belle église gothique du XIIe siècle. École de sciences appliquées. Eaux minérales; fabr. active de toiles et lainages. Instruments d'optique.

DARMA, fils d'un roi des Indes et le 28e successeur de Bouddha, vivait au VIe siècle de l'ère chrétienne. Les Chinois racontent qu'il se nourrissait d'herbes et de racines, qu'il fit vœu de ne jamais dormir, et qu'ayant été vaincu par la nature, il se coupa les paupières; elles se changèrent en arbre à thé.

DARMAING (Jean-Achille-Jérôme), né à Pamiers en 1798, m. en 1836. Après avoir été professeur à l'école militaire de St-Cyr, il se jeta dans le journalisme libéral de la Restauration, publia *le Surveillant*, qui eut une existence fort courte, et fut ensuite attaché à la rédaction du journal *le Constitutionnel*. Il est surtout connu comme fondateur de la *Gazette des Tribunaux*.

DARMÈS (Marius-Edmond), assassin, né à Marseille, fut exécuté en 1841, pour avoir attenté, le 15 oct. 1840, à la vie du roi Louis-Philippe.

DARMSTADT, v. capitale du grand-duché de Hesse-Darmstadt, sur le Darm, par 49° 52' 21" lat. N., et 6° 19' 23" long. E., à 26 kil. S. de Francfort-sur-le-Mein, à 34 S.-E. de Mayence, à 12 kil. du Rhin, et à 877 kil. de Paris par le chemin de fer de Bruxelles, Cologne, etc.; 32,000 hab. Station du chemin de fer de Francfort à Bâle. Cour suprême de justice. Écoles militaire, d'artillerie, et polytechnique élémentaire; sociétés historique, industrielle; banque, etc.; bibliothèque; musées d'histoire naturelle, d'armes et d'antiques, de tableaux. Darmstadt est divisée en *ville vieille*, sombre et sans édifices, et *ville neuve*, aux rues larges, bien bâties, et où l'on remarque le château Grand-Ducal, la statue du grand-duc Louis Ier par Schwanthaler sur la place Louise, l'église catholique moderne, construite par Moller, ainsi que le théâtre. Fabr. de papiers peints, bougies, instruments de mathématiques et de musique, orfévrerie, produits chimiques. — L'origine de Darmstadt remonte au VIIe siècle. Érigée en ville, en 1330, par le comte de Katzenellembogen, elle passa par mariage, en 1479, à la maison de Hesse, et devint, en 1567, la résidence des Landgraves. Dans les environs, on trouve le bourg d'Ober-Ramstædt, patrie de Lichtenberg, l'interprète des esquisses de Hogarth.

DARMSTADT (grand-duché de HESSE-). *V.* HESSE.

D'ARNAUD. *V.* BACULARD.

DARNETAL, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 3 kil. E. de Rouen, sur l'Aubette. Fabr. de lainages, draps, calicots, indiennes; filatures de coton, teintureries; manuf. de machines à filer et à tisser; 6,100 hab.

DARNEY, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. et à 28 kil. S. de Mirecourt, près de la Saône. Fabr. de couverts en fer étamé; 1,887 hab.

DARNIS, v. de l'anc. Cyrénaïque, à l'E. d'Apollonie, près du cap Zéphyrium; auj. *Dernah*.

DARNLEY (Henri STUART, lord), né en 1541, m. en 1567, était fils du comte de Lennox et de Marguerite Douglas, nièce de Henri VIII, roi d'Angleterre. Il épousa sa cousine Marie Stuart, 29 juillet 1565, ne paya ses bienfaits que par l'ingratitude, réclama inutilement le partage égal de l'autorité royale, se livra au libertinage, et fit assassiner, sous les yeux mêmes de la reine, le musicien piémontais Rizzio qu'elle avait admis dans son intimité, 1566. Objet de dégoût pour Marie, il se retira à Glasgow, où il fit une maladie attribuée au poison, et, rappelé à Édimbourg, sauta avec la maison qu'il habitait, dans la nuit du 9 février 1567. Il paraît établi que Marie Stuart et Bothwell commandèrent le crime. B.

DAROCA, v. d'Espagne (prov. de Saragosse), à 32 kil. S.-E. de Calatayud, sur le Xiloca; 3,000 hab. Prise sur les Maures par Alphonse Ier, en 1123.

DAROUAR ou DARWAR, v. forte de l'Hindoustan anglais (présidence de Bombay), à 154 kil. S.-S.-O. de Bedjapour. Tippoo-Saëb la prit, en 1784, aux Mahrattes, qui, aidés des Anglais, la reprirent en 1791; elle a été depuis cédée aux Anglais.

DART, riv. d'Angleterre, sort du pays de Dartmoor, passe à Devon, et se jette dans la Manche à Dartmouth. Cours de 55 kil.

DARTFORD, v. d'Angleterre (Kent), sur la Darent, à 24 kil. E.-S.-E. de Londres; 4,700 hab. Poudreries; papeteries. La première fabrique de papier en Angleterre y fut fondée en 1588, par John Spilman, dont on voit le mausolée dans l'église. C'est là aussi que fonctionnèrent en 1808 les premières mécaniques à papier continu.

DARTHÉ (Aug.-Alex.-Joseph), né en 1769 à St-Pol, m. en 1797, figura à la prise de la Bastille, 14 juillet 1789, fut nommé en 1792 administrateur du Pas-de-Calais et en 1793 secrétaire de Lebon à Arras, et, impliqué dans la conspiration de Babeuf, se tua avant d'aller à l'échafaud.

DARTMOOR, contrée d'Angleterre (Devon), entre l'Exe et la Tamar. Superf., 52,650 hect. Sol stérile, peu habité, couvert de forêts ou de rochers granitiques isolés (*tors*). On y a établi une colonie agricole de pauvres, dans l'anc. prison des marins français au temps de Napoléon Ier.

DARTMOUTH, v. d'Angleterre (Devon), beau et grand port fortifié à l'embouchure du Dart dans la Manche, au S.-O. de la baie de Tor, à 44 kil. S. d'Exeter; 4,600 hab. Chantiers de construction; cabotage; pêche de sardines. Donne le titre de comte (*earl*) à la famille Legge.

DARU (Pierre-Antoine-Noël-Bruno, comte), homme d'État et littérateur, né en 1767 à Montpellier, m. en 1829. Après d'excellentes études chez les oratoriens de Tournon, il se livra avec ardeur à divers travaux littéraires, dont plusieurs sont restés inédits, et publia, en 1787, une traduction de l'*Orator* de Cicéron. Commissaire des guerres de 1784 à 1791, il adopta les principes de la Révolution, fut incarcéré comme modéré pendant la Terreur, recouvra sa liberté au 9 thermidor, reçut en 1796 le grade de commissaire-ordonnateur en chef dans l'armée, fut nommé, après le 18 brumaire, inspecteur aux revues, puis secrétaire général au ministère de la guerre, entra en 1802 au Tribunat où il fit preuve d'activité, et d'intelligence des affaires, devint sous l'Empire conseiller d'État, intendant général de la maison de Napoléon, 1805, intendant général de la Grande Armée, et membre de l'Académie Française, 1806, ministre secrétaire d'État, 1811, s'opposa à la campagne de Russie, 1812, à la fin de laquelle il redevint intendant général de l'armée, puis, en 1813, directeur de l'administration de la guerre. Il accepta la pairie de Louis XVIII en 1819, et soutint les libertés publiques contre les tendances réactionnaires de la Restauration. Comme homme politique, Daru a écrit un rapport sur la rupture du traité d'Amiens, des opinions sur le système monétaire, l'instruction publique et la conscription, des discours sur le droit de pétition, la liberté individuelle, la censure, etc. Comme administrateur, il était habile, intègre, infatigable. Versificateur élégant, agréable, mais sans force ni originalité, il a laissé des poésies diverses, une trad. d'*Horace* en vers, qui donne une idée de la physionomie du poëte, 2 vol. in-8°, 1797; nouv. édit., 2 vol. in-8°, 1816; 5e édit., 4 vol. in-18, 1819, et un poëme didactique sur l'*Astronomie*, en 6 chants, Paris, 1830, in-8°. Laborieux historien, il publia une *Vie de Sully*, une *Histoire des ducs de Bretagne*, 1826, 3 vol. in-8°, et une *Histoire de Venise*, 4e édit., 1853, 9 vol. in-8°, pleine de recherches curieuses et exactes, et écrite avec autant de vigueur que de noblesse. — Son fils aîné, Napoléon Daru, né en 1807, officier d'artillerie, pair de France par droit d'hérédité en 1832, a été membre de l'Assemblée constituante de 1848, puis vice-président de l'Assemblée législative. — Son 2e fils, Victor-Paul Daru, né en 1810, a servi en Afrique, et rempli des missions diplomatiques en Orient sous Louis-Philippe. Il a été député de 1842 à 1848. B.

DARUVAR, brg des États autrichiens (Croatie-Esclavonie), dans le comitat et à 50 kil. N.-O. de Poséga; 470 hab. Bains très-fréquentés d'eaux thermales. Carrières de beaux marbres veinés de rouge.

DARVANDS. *V.* AMSCHASPANDS.

D'ARVIEUX. *V.* ARVIEUX.

DARWAR. *V.* DAROUAR.

DARWIN (Érasme), médecin et poëte anglais, né à

Elston (Nottingham) en 1731, m. en 1802, étudia à Cambridge et à Edimbourg, et exerça son art à Lichfield. On a de lui : *le Jardin botanique*, 1781, poëme divisé en 2 parties, *l'Economie de la végétation*, les *Amours des plantes*, et dont la 1re a été traduite en franç. par Deleuze, 1799; *la Zoonomie ou les Lois de la vie organique*, 1793-6, 2 vol. in-4°, ouvrage trad. en franç. par Kluyskens, dans lequel l'auteur applique aux maladies le système de classification des plantes de Linné, et les explique par l'irritabilité ; la *Phytonomie ou philosophie de l'agriculture et du jardinage*, 1801, in-8° ; *Traité de l'éducation des femmes*, plein d'excellentes règles d'hygiène; *le Temple de la nature*, poëme médiocre publié après sa mort. Ses œuvres poétiques ont été réunies en 1806.

DASCHKOF (Catherine Romanowna, princesse), née en 1744, m. à Moscou en 1810. Sœur d'Elisabeth Romanowna, qui fut la maîtresse du tzar Pierre III, elle joua, par dépit de la voir puissante à la cour, le principal rôle dans la révolution de 1762. Catherine II ne l'ayant pas récompensée à son gré, elle chercha à oublier l'ingratitude des princes dans le commerce des savants et des littérateurs, voyagea en pays étranger, et demeura quelque temps auprès de Voltaire à Ferney. Plusieurs comédies et autres compositions littéraires lui firent donner, à son retour, les titres de *président* de l'Académie russe et de *directeur* de celle des Sciences à St-Pétersbourg. Elle contribua à la rédaction du Dictionnaire de l'Académie russe. On a publié ses *Mémoires* à Londres, 1841, 2 vol.

DASS (Pierre), poëte danois, né en 1647 dans la province de Nordland, d'une famille écossaise qui vint, en 1630, s'établir à Bergen. Un de ses oncles, pasteur, lui fit étudier le latin pendant qu'il gardait les vaches; il devint prêtre, et décrivit un peu froidement, dans un poëme, le Nordland sa patrie (Christiania, 1836); dans un autre, les mœurs des Finnois et des Lapons. Les pêcheurs des Loffoden mettent encore une bande noire à leur voile le jour anniversaire de sa mort.

DASSARETIE, région de l'anc. Macédoine, au N. de l'Orestide et à l'O. de la Lyncestide; ville princ.: Lychnidus. C'est auj. le pays d'Ochrida en Roumélie.

D'ASSAS. *V.* Assas.

D'ASSOUCY (Charles Coypeau), poëte, né à Paris vers 1604, m. en 1674. Habile à jouer du luth, il fut attaché au service de Madame Royale, fille de Henri IV, et divertit l'enfance de Louis XIII et de Louis XIV. Sa manie de médire en vers lui attira bien des disgrâces dans ses voyages en France et en Italie; ses mœurs furent aussi incriminées, et il fut incarcéré dans les prisons du St-Office à Rome, à la Bastille et au Châtelet de Paris. Il a laissé un *Ovide en belle humeur*, où il travestit les *Métamorphoses* du poëte latin; un *Ravissement de Proserpine*, parodie du poëme de Claudien, et deux recueils de diverses autres poésies, 1653 et 1671. Se donnant lui-même le titre d'*Empereur du burlesque*, il reçut encore de ses contemporains celui de *singe de Scarron*. Il a raconté sa vie misérable et agitée dans 4 ouvrages mêlés de prose et de vers : *les Aventures de M. d'Assoucy*, 1677, 2 vol. in-12; *Aventures d'Italie*, 1678, in-12; *la Prison de M. d'Assoucy*, 1672, in-12; *les Pensées de M. d'Assoucy dans le St-Office*, 1678, in-12. B.

DASYPODIUS (Pierre), nom grécisé de *Rauchfuss* (pied velu), maître d'école à Frauenfeld en Suisse, puis professeur de grec à Strasbourg, m. en 1559, a publié un dictionnaire grec-latin et allemand, 1534, in-8°, fort estimé au XVIe siècle. — Son fils Conrad, né en 1532, m. en 1600, professeur de mathématiques, a donné les dessins sur lesquels fut faite, en 1580, la fameuse horloge de la cathédrale de Strasbourg, qu'il a décrite dans son *Heron mathematicus*, 1580, in-4°.

DATAIRE, officier pontifical, président de la *Daterie*, où s'expédient les dispenses et les nominations aux bénéfices ecclésiastiques réservés au pape dans les pays qui en ont encore. Aujourd'hui, c'est un cardinal, et il prend le titre de *prodataire*. Anciennement, ces affaires étaient confiées à un primicier ou protonotaire, dont l'occupation consistait principalement à dater la concession écrite du pape (*Datum Romæ apud*, etc.); de là le nom. R.

DATAME, général perse au temps d'Ochus ou Artaxercès III. Il comprima les révoltes de Thyus et d'Aspis, satrapes de Paphlagonie et de Cappadoce : puis, desservi par des courtisans jaloux, il n'eut lui-même, pour sauver ses jours, d'autre ressource que l'insurrection. Il tint plusieurs années en Cappadoce contre Artabaze, mais fut assassiné par Mithridate, fils du satrape de Lydie, 362 av. J.-C. *Voy.* sa vie écrite par Corn. Nepos.

DATERIE. *V.* Dataire.

DATÉVATZI (Grégoire), docteur arménien du XIVe siècle, célèbre par son fanatisme religieux et par sa haine opiniâtre contre l'Église latine, né en 1340, m. en 1410. Il a laissé plusieurs écrits pleins de contradictions.

DATHAN. *V.* Abiron.

DATHE (Jean-Aug.), orientaliste, né en 1731 à Weissenfels en Saxe, m. en 1791, professeur à Leipzig, a donné une trad. lat. de l'Ancien Testament, fort estimée des protestants, et dont les différentes parties ont été publiées séparément de 1781 à 1789. On lui doit aussi une *Rhétorique et grammaire sacrées*, en lat., Leips., 1776-97, 2 vol., et des *Opuscula ad crisin et interpretationem Veteris Testamenti spectantia*, 1796, in-8°.

DATHENUS (Pierre), moine d'Ypres, m. en 1590, embrassa le calvinisme, le prêcha dans les Pays-Bas en 1566, traduisit en vers hollandais les *Psaumes* de David sur la trad. franç. de Clément Marot, reçut un prix des Etats de Hollande pour ce travail adopté dans le culte public jusqu'en 1773, fut doué de ce genre d'éloquence qui fanatise les masses, subit un emprisonnement à cause de ses attaques contre Guillaume le Taciturne, et alla exercer la médecine dans le Holstein et à Elbing. B.

DATI, nom d'une famille noble de Florence, dont les principaux membres furent : *Gregorio* Dati, né en 1363, m. en 1436, prieur et gonfalonier, auteur d'une histoire en latin de Jean-Galéas Ier, duc de Milan, impr. en 1735, in-4°; — *Leonardo* Dati, frère du précédent, célèbre théologien, chargé par les Florentins de plusieurs missions, général des dominicains en 1414, m. en 1425, auteur d'un poëme italien sur *la Sphere*, non publié ; — *Charles* Dati, né en 1619, m. en 1675, savant philologue, étudia les sciences sous Torricelli et Galilée, se lia avec Ménage, Heinsius, Gronovius, Milton, etc., repoussa les offres de Christine de Suède et de Louis XIV, et publia : *Prose fiorentine*, 1661, in-8°, recueil plus fameux qu'estimable de morceaux oratoires de son temps; *Panégyrique de Louis XIV*, 1669, in-8°, trad. en franç. par Gérard de Mothier; *Vite de' pittori antichi*, 1667, études sur Zeuxis, Parrhasius, Apelle et Protogène. Il travailla à augmenter et revoir le Dictionnaire de la Crusca. Un choix de ses lettres a été publié par Moreni, Florence, 1825. B.

DATII, anc. peuple de la Gaule (Aquitaine), près de la riv. de la Daze. Cap., Tasta (auj. *Testet*, dép. de l'Aveyron).

DATIS *le Mède*, général perse, commandait, avec Artapherne, la 2e armée que Darius Ier envoya contre la Grèce, et fut battu par les Athéniens à Marathon, 490 av. J.-C.

DATSCHITZ, v. des Etats autrichiens (Moravie), à 35 kil. S. d'Iglau, sur la Thaya; 2,000 hab. Beau château des barons de Dalberg.

DATTES (Pays des). *V.* Biledulgérid.

D'AUBE (Richer). *V.* Richer.

DAUBENTON (Louis-Jean-Marie), naturaliste et anatomiste célèbre, né en 1716 à Montbard (Côte-d'Or), m. en 1799. Destiné à l'état ecclésiastique, il étudia chez les jésuites de Dijon, puis se rendit à Paris, où il suivit les cours de la Sorbonne. La mort de son père l'ayant laissé libre de sa vocation, il s'appliqua à la médecine, qu'il retourna exercer dans son pays. Rappelé en 1742 par Buffon, son ami d'enfance, il se chargea des descriptions anatomiques dans son *Histoire naturelle*; mais, bientôt rebuté par ses tracasseries jalouses, il n'alla pas plus loin que les mammifères. Nommé, en 1745, garde et démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle, il coordonna et enrichit cette magnifique collection délaissée depuis Tournefort. En même temps il donnait des articles à l'*Encyclopédie*, d'intéressantes dissertations sur les animaux et les minéraux au *Journal des Savants* et au *Recueil de l'Académie des Sciences*. Il rendit encore des services à la science comme professeur d'histoire naturelle au Collége de France, 1778, d'économie rurale à l'Ecole d'Alfort, 1783, de minéralogie au Muséum; il donna aussi quelques leçons à l'Ecole normale en 1795. Le premier, il appliqua la connaissance de l'anatomie comparée à la détermination des corps fossiles. Il améliora les laines de France, et naturalisa les mérinos espagnols. Savant infatigable et modeste, il fut nommé au sénat conservateur en 1799, peu de jours avant sa mort. Comme médecin, il recommanda les pastilles d'ipécacuana, dites *pastilles de Daubenton*. On a de lui : *Instruction pour les bergers*, 1782, in-8°; *Tableau méthodique des minéraux*, 1784, in-8°; *Mémoire sur le premier drap de laine superfine du crû de France*, 1784, in-8°. *V.* son *Eloge* par Lacépède, Cuvier et Moreau de la Sarthe. — Mme Daubenton, née en 1720, m. en 1778, est l'auteur du roman intitulé : *Zélie dans le désert*. B.

DAUBENTON (Guillaume), jésuite, né à Auxerre en 1648, m. à Madrid en 1723, se distingua d'abord dans la

prédication, et fut choisi ensuite par Louis XIV pour confesseur de son petit-fils Philippe V, qu'il suivit en Espagne. Eloigné du roi en 1706 par l'influence de la princesse des Ursins, il passa à Rome en qualité d'assistant de France auprès du général des jésuites, y prit une grande part à l'affaire de la Constitution, et fut le rédacteur de la bulle *Unigenitus*. Rappelé en Espagne après la disgrâce de Mme des Ursins, en 1716, il redevint confesseur du roi, aida beaucoup Alberoni à devenir cardinal, et fut très-mêlé jusqu'à la fin aux intrigues et à la politique de cette cour. On a de lui des *Oraisons funèbres*, 1700, in-4°, et une *Vie de St François Régis*, 1716, in-12, souvent réimprimée.

DAUBERVAL (Jean BERCHER, dit), danseur et chorégraphe, né à Montpellier en 1742, m. en 1806. Elève de Noverre, il fut attaché à l'Opéra de 1761 à 1783, et fut surnommé le *Préville* de la danse. Il excellait dans la danse comique. Il composa les ballets de *la Fille mal gardée, le Déserteur, l'Epreuve villageoise, Télémaque, le Page inconstant.*

D'AUBIGNAC (l'abbé). *V.* AUBIGNAC.

D'AUBIGNÉ. *V.* AUBIGNÉ

DAUBIGNY (J.-L.-Marie VILLAIN), procureur au parlement de Paris, se jeta dans le parti démagogique dès 1789, fut membre de la municipalité de Paris et du club des Jacobins, ami et agent de Danton qu'il devait ensuite abandonner pour Robespierre, et membre du tribunal révolutionnaire après le 10 août 1792. Deux fois accusé de vol, il n'en fut pas moins adjoint à Bouchotte dans le ministère de la guerre. Après avoir échappé à la réaction thermidorienne, il fut impliqué dans le complot de la machine infernale en 1801, et déporté aux îles Séchelles, où il mourut. B.

D'AUBIGNY (STEWART OU STUART). *V.* AUBIGNY.

D'AUCOUR (BARBIER-). *V.* BARBIER.

DAUDIN (Franç.-Marie), naturaliste, né à Paris vers 1770, m. en 1804, a publié des mémoires et dissertations dans le *Magasin encyclopédique*, les *Annales du Muséum* et le *Dict. des sciences naturelles*. Deux ouvrages plus importants sont : *Traité d'ornithologie*, 1800, 2 vol. in-4°, inachevé et peu exact; *Histoire naturelle des reptiles*, 1802-3, 8 vol. in-8°, estimée et faisant suite au *Buffon* de Sonnini.

DAUDYANA, nom latin de DIADIN.

DAULATABAD. *V.* DAOULETABAD.

DAULIS, primitivement *Anacria*, v. de l'anc. Grèce (Phocide), au S.-E. de Delphes et à l'O. de Chéronée. Auj. *Dalia*.

D'AULNOY (Mme) *V.* AULNOY.

DAUMESNIL (Pierre), né à Périgueux en 1776, m. en 1832, s'engagea à 15 ans, fut proclamé *le Brave* en Égypte, assista aux batailles de Marengo, d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, d'Eckmühl, fut nommé colonel des chasseurs de la garde impériale après l'insurrection du 2 mai 1808 à Madrid, eut la jambe emportée par un boulet à Wagram, et reçut le commandement de Vincennes avec le titre de général de brigade. Surnommé *Jambe-de-bois* par le peuple, il vit l'étranger, en 1814, lui demander de rendre la forteresse qu'il commandait. « Rendez-moi ma jambe, répondit-il. — Nous vous ferons sauter, ajouta l'un des commissaires. — S'il le faut, répliqua Daumesnil, montrant un magasin où étaient 1,800 milliers de poudre, je commencerai et nous sauterons ensemble. » On respecta cette énergie. L'année suivante, les alliés, le sachant pauvre, lui offrirent en secret un million pour qu'il rendît la même forteresse. Daumesnil témoigna son mépris aux corrupteurs, capitula avec les Bourbons, et sortit de Vincennes avec les trois couleurs. Mis à la retraite, il reprit son commandement en 1830, et répondit au peuple qui réclamait les ministres enfermés dans le donjon : « Vous n'aurez leur tête qu'avec la mienne. » Il était lieutenant-général quand il mourut du choléra. Daumesnil n'a voulu ni se rendre ni se vendre, a dit Dupin aîné, en parlant de ce brave qui avait survécu à 23 blessures. — Sa veuve, Mme Daumesnil, a été nommée par Napoléon III, en 1851, surintendante de la maison impériale d'éducation de la Légion d'honneur, à St-Denis. J. T.

DAUN (Wirich-Philippe-Laurent de), officier autrichien, m. en 1741, servit avec distinction dans la guerre de la succession d'Espagne, fut créé en 1711 grand d'Espagne et prince de Tiano par l'archiduc Charles, et fut ensuite vice-roi de Naples jusqu'en 1719.

DAUN (Léopold-Joseph-Marie, comte de), fils du précédent, général autrichien, né à Vienne en 1705, m. en 1766, se distingua d'abord dans la campagne contre les Turcs en 1737. A l'ouverture de la guerre de Sept Ans, en 1756, il fut nommé général en chef de l'armée de Moravie. Il remporta sur Frédéric II les victoires de Kollin, 1757, et de Hochkirchen, 1758. Puis il fut battu à Leuthen et à Torgau, 1760. En 1761, il prit Dresde. On lui reproche de n'avoir pas su poursuivre ses avantages, et d'avoir trop imité Fabius le Temporiseur. Toutefois c'était un adversaire redouté même de Frédéric II, qui lui rend justice dans ses Mémoires. E. S.

DAUNIE, *Daunia*, partie septentr. de l'anc. Apulie, sur le bord de l'Adriatique, à l'E. des Samnites et des Hirpins, au N. de la Peucétie, dont la séparait le Cervaro; v. princip. : Argyrippa ou Arpi, Cannes et Venusia. Elle tirait son nom de Daunus, personnage d'origine illyrienne, selon Festus, ou, selon d'autres, un des enfants de Lycaon, roi d'Arcadie. Une portion de ce pays, entre l'Aufidus et le Cerbalus, s'appelait *les Champs de Diomède*, parce que ce héros grec s'y établit après la guerre de Troie.

DAUNOU (Pierre-Claude-François), né le 18 août 1761 à Boulogne-sur-Mer, d'un chirurgien de cette ville, m. en 1840 à Paris, entra à l'Oratoire en 1777, alla professer à Troyes, à Soissons, à Boulogne, à Montmorency, dans les colléges de sa congrégation, fut ordonné prêtre en 1787, et débuta dans la carrière des lettres par un discours que couronna l'Académie de Nîmes, *De l'influence de Boileau sur la littérature française*, 1787, in-8°. Un *Mémoire sur l'origine, l'étendue et les limites de l'autorité paternelle*, 1788, in-4°, obtint un accessit à l'Académie de Berlin. En 1792, dans le concours proposé par Raynal sur cette question : *Quelles vérités et quels sentiments importe-t-il d'inculquer aux hommes pour leur bonheur?* Daunou eut Bonaparte pour concurrent et remporta le prix. Après avoir accueilli la Révolution de 1789 par un *Discours sur le patriotisme*, prononcé dans l'église de l'Oratoire, aux funérailles des morts du 14 juillet, et défendu par plusieurs écrits la constitution civile du clergé, il fut député du Pas-de-Calais à la Convention, et s'attacha au parti girondin. Dans le procès de Louis XVI, il soutint, avec beaucoup d'éloquence et une haute raison, que l'Assemblée n'avait pas le droit de juger le roi, et quand on eut rejeté cet avis, il vota pour la détention et le bannissement à la paix. De savants *Essais sur l'instruction publique* et *sur la Constitution*, 1793, in-8°, furent ses premiers travaux législatifs. Arrêté lors de la chute des Girondins, il rentra à la Convention après le 9 thermidor, fit partie de la commission des onze, présenta comme rapporteur la Constitution de l'an III, fut nommé président de l'Assemblée et membre du Comité de salut public, et prépara les lois sur les élections et sur l'organisation de l'instruction publique. C'est à lui et à Lakanal qu'on doit l'Institut, où il entra dans la section des sciences morales et politiques. Elu au Conseil des Cinq-Cents, dont il fut le 1er président, il fit adopter l'établissement d'une bibliothèque près du Corps législatif, attacha son nom à l'organisation de la Cour de cassation et des Ecoles spéciales, et prononça au Champ-de-Mars l'*Eloge du général Hoche*. Il rédigea, en 1797, la Constitution de la République batave, et fut chargé d'aller, avec Monge et Florent, organiser la République romaine. Après le 18 brumaire, il entra dans la commission chargée de préparer la Constitution de l'an VIII, accepta une place de tribun, dont il fut bientôt privé à cause de sa résistance à plusieurs actes du gouvernement consulaire, et consacra ses loisirs aux lettres. Administrateur de la Bibliothèque du Panthéon depuis 1797, garde des archives du Corps législatif, 1804, archiviste de l'Empire, 1807, il publia une savante *Analyse des opinions diverses sur l'origine de l'imprimerie*, 1802, in-8°; un *Mémoire sur les élections au scrutin*, 1803, in-4°; une continuation de l'*Histoire de Pologne* de Rulhière, 1807, 4 vol. in-8°; une excellente édit. des *Œuvres de Boileau*, 1809, 3 vol. in-8°; et un *Essai historique sur la puissance temporelle des papes*, 1810, in-8°, ouvrage de commande, qui n'est guère qu'un pamphlet. Il fut envoyé par le Finistère à la Chambre des députés en 1818, et donna, l'année suivante, son *Essai sur les garanties individuelles*, à la suite duquel furent imprimés plus tard ses discours politiques jusqu'en 1823. Cet *Essai* était le programme motivé de ce que demandait alors le parti dit des libéraux. Il fut encore député de 1828 à 1834. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le choisit pour secrétaire perpétuel en 1838, et Louis-Philippe le nomma pair de France, 1839. Les leçons que Daunou fit au Collége de France de 1819 à 1830 ont été publiées sous le titre de *Cours d'études historiques*, 1842-6, 20 vol. in-8°. C'est un traité de la manière d'écrire l'histoire au point de vue de l'étude des sources, de leur classification, de leur critique, et de leur mise en œuvre par l'exposition des faits. Il y a un très-grand talent dans ce livre, qui est l'œuvre capitale de Daunou. On y retrouve les qualités de style qui distinguent cet écrivain, l'exactitude, la précision, la pureté, jointes à une grande netteté d'expression. On doit

encore à Daunou des *Notices* sur M.-J. Chénier, Ginguené, La Harpe, de nombreux articles dans le *Journ. des Savants*, dont il fut le rédacteur principal de 1816 à 1838, des *Mémoires* dans le recueil de l'Institut, la continuation de la collection des *Historiens de France* et de l'*Histoire littéraire de la France*, etc. *V.* son *Eloge* par M. Mignet, 1843, et les *Documents biographiques sur Daunou* par M. Taillandier. B.

DAUPHIN, constellation placée près de la voie Lactée. C'était, selon la Fable, le dauphin qui amena Amphitrite à Neptune; ou l'un des Tyrrhéniens métamorphosés en dauphins par Bacchus; ou le dauphin qui sauva Arion.

DAUPHIN, machine de guerre dont les anciens se servaient dans les combats sur mer. C'était une énorme masse de plomb, attachée aux antennes d'un navire, d'où on la laissait tomber sur le bâtiment ennemi; elle le perçait depuis le pont jusqu'au fond de la cale.

DAUPHIN (Fort). *V.* FORT-DAUPHIN.

DAUPHIN (Mont). *V.* MONT-DAUPHIN.

DAUPHIN, titre que portaient autrefois les comtes de Viennois (parce qu'un dauphin était gravé sur leur écu ou ornait leur casque), et que prit l'héritier présomptif de la couronne de France, après que Humbert II eut cédé le Dauphiné à Philippe VI de Valois, 1349. L'aîné des enfants de France n'eut pas toujours pour cela la souveraineté réelle du Dauphiné. Les seigneurs de la branche aînée de la maison d'Auvergne portèrent aussi le titre de Dauphin, du XIIe au XVe siècle.

DAUPHINS, désignation bibliographique d'une collection d'auteurs classiques latins qui furent édités pour l'usage du *grand dauphin*, Louis, fils aîné de Louis XIV, et portent dans leur titre *ad usum Delphini*. Cette collection se compose de 64 vol. in-4°, avec de nombreuses notes en latin, et coûta 400,000 livres à Louis XIV.

DAUPHINE, titre que portait en France la femme du dauphin, et qu'elle conservait même si son époux mourait avant d'avoir été roi.

DAUPHINÉ, *Delphinatus*, prov. de l'anc. France, cap. Grenoble; bornée au N. et à l'O. par le Rhône qui la séparait de la Bresse, du Lyonnais et du Vivarais; au S. par la Provence; au N. et au N.-E. par le Piémont et la Savoie. De hautes montagnes, ramifications des Alpes françaises, la traversent de l'E. à l'O. et du N. au S.; le Pelvoux (3,035 mèt.) et l'Olan (4,214 mèt.) en sont les sommets culminants. Le Rhône, l'Isère, la Durance, le Giers, le Drac, la Romanche, la Drôme, la Bourne, la Galaure, l'Ouvèze et bien d'autres rivières ou torrents l'arrosent et la fertilisent. On y trouve de nombreuses mines de cuivre, de fer et de plomb; il en est une d'argent près d'Allemont. Elles occupent de nombreux ouvriers, et ont nécessité l'établissement de beaucoup d'usines. Des tanneries, des manufactures de papier, des fabriques de sucre de betterave, d'étoffes de soie, de draps, de toiles, d'indiennes, des filatures de coton, font, avec la ganterie, les céréales, les huiles et les vins, les objets principaux du commerce de cette contrée. Les lacs de Paladrie, de Lafrée et de Luc, sont très-poissonneux, et, dans les montagnes, on chasse l'ours, le chamois, l'aigle, l'autour, le faisan, les lièvres blancs, les marmottes. La grande Chartreuse, fondée par St Bruno en 1084, s'élève dans un site sauvage. Les Dauphinois, vifs et intelligents, un peu irascibles, ne manquent ni de patience ni d'activité, et les étrangers les trouvent affables et hospitaliers. Vienne et Embrun étaient archevêchés; Grenoble, Valence, et Die, des évêchés suffragants du 1er; Gap relevait d'Aix, et St-Paul-Trois-Châteaux avec Orange, d'Arles. La province se divise en haut et bas Dauphiné. Le premier comprend tout le pays situé à l'E. dans les hautes montagnes des Alpes, c.-à-d. le Grésivaudan, le Royanez, le Champsaur, le Briançonnois, l'Embrunois, le Gapençois et les Baronnies; le second, formé de la partie occidentale de la province, renferme le Viennois, le haut et le bas Valentinois, le Tricastin et le Diois. Le Dauphiné avait des Etats Provinciaux se réunissant à Grenoble, un présidial, et sept bailliages. Louis XI encore dauphin avait remplacé le *Conseil Delphinal* de Humbert de Viennois par un parlement à Grenoble, auquel furent jointes une chambre des comptes et une cour des aides. Le Dauphiné était pays de droit écrit. En 1790, il forma les départements de l'Isère, de la Drôme, et des Hautes-Alpes.

Histoire. Les Allobroges et les Voconces furent, aux temps anciens, les deux principales confédérations qui occupèrent le Dauphiné. Les Allobroges, en 151 av. J.-C., attaquèrent les Éduens, alliés de Rome, furent battus par Fabius Maximus (Allobrox), et soumis après une longue résistance. Dans les neuf années de son séjour en Gaule, 59-50, César accabla les Allobroges d'impôts. Leur pays fut partagé entre la Narbonnaise 2e, la Viennoise, les Alpes Maritimes et les Alpes Grées. Dans le commencement du Ve siècle après J.-C., ils virent passer les Goths et les Vandales, et les Bourguignons s'emparèrent de leur contrée vers 438. Les Lombards à leur tour, 568, traversèrent l'Allobrogie qui, depuis Clovis, était passée aux rois francs. En 733, elle subit une invasion des Sarrasins, dont elle fut délivrée par la victoire que Charles Martel, déjà victorieux à Poitiers, 732, remporta à Avignon sur le chef Atime. Louis le Débonnaire donna à Lothaire cette partie de ses Etats, qui lui fut confirmée par le traité de Verdun, 843, et qu'il transmit à ses fils Charles et Lothaire II. Charles le Chauve s'en empara. A la mort de Louis le Bègue, 879, Boson fit entrer le Dauphiné dans le royaume de Bourgogne cisjurane. Apr. la mort de son fils Louis l'Aveugle, Rodolphe II le réunit à la Bourgogne transjurane, 933. En même temps, et dans tout le IXe siècle, la province s'était morcelée en une foule de petits comtés, dont le plus important était celui d'Albon. Son premier comte, Guigues ou Guy Ier, 889, fut la tige d'une race dont l'un des membres, Guigues IV, mort en 1142, prit le titre de *Dauphin* à cause du poisson qui surmontait son casque. Les Dauphins se divisent en trois races: la 1re, issue de Guigues Ier, est celle des comtes d'Albon; la 2e commence à Guigues André, et finit avec le XIIIe siècle. Guigues VIII, un des comtes de la 3e, défit complétement le comte de Savoie, Édouard, à la bataille de Varey, 1325. Humbert II, son successeur, par un acte signé le 23 avril 1349 à Vincennes, céda le Dauphiné à Philippe VI de Valois, à la condition expresse qu'il serait l'apanage du fils aîné des rois de France. Les possessions originaires des Dauphins s'étaient augmentées successivement des comtés de Vienne, de Grenoble, et d'Embrun, et comprenaient presque entièrement la province qui a porté leur nom. Humbert s'était réservé la jouissance viagère de son comté; mais bientôt, dégoûté des grandeurs, il se retira du monde. Au XIVe siècle, les doctrines des Vaudois se propagèrent dans quelques-unes des vallées alpestres, et en 1393 on brûla 290 de ces hérétiques. En 1424, Louis III, roi de Naples et comte de Provence, s'empara de Gap. Encore dauphin, Louis XI vint chercher asile dans le Dauphiné contre les ressentiments de son père. A la fin du règne de Louis XII, 1513-1514, les persécutions religieuses se renouvelèrent. Les doctrines de Calvin se répandirent en Dauphiné, et, pendant 34 ans, Grenoble fut le théâtre d'une lutte acharnée entre les catholiques et les protestants, 1561-1595. En 1690, le duc de Savoie et le prince Eugène mirent le Dauphiné à feu et à sang, en représailles des ravages commis dans le Palatinat. Le Dauphiné embrassa avec ardeur les principes de la Révolution; la devançant même, ses Etats avaient fait, le 21 juillet 1788, la fameuse protestation de Vizille. En 1814, une armée austro-sarde entra dans Grenoble après l'abdication de Fontainebleau; mais, en 1815, cette ville et toute la province accueillirent avec empressement l'Empereur à son retour de l'île d'Elbe. — Bayard, Championnet, Condillac, Mably, Vaucanson, Gentil-Bernard, Mounier, Barnave, Champollion, Expilly, Mme de Tencin, sont nés dans le Dauphiné. J.

DAUPHINÉ D'AUVERGNE. *V.* AUVERGNE.

DAURAT. *V.* DORAT.

DAUSQUE (Claude), savant jésuite, né à St-Omer en 1566, m. en 1644, fut chanoine de Tournai. On lui doit une trad. latine des *Homélies de St Basile*, Heidelb., 1604, in-8°; des notes sur Quintus Calaber, Coluthus et Tryphiodore; une édition annotée de Silius Italicus, 1515; *Antiqui novique Latii orthographia*, Tournai, 1632; *Terra et aqua, seu terræ fluctuantes*, 1633. Sa diction est pleine de dureté et d'archaïsmes affectés.

DAUVERGNE (Antoine), compositeur de musique, né à Clermont en 1713, m. en 1797, fut surintendant de la musique de Louis XVI et directeur de l'Opéra. Il a laissé des motets, un *Te Deum*, un *De profundis*, un *Miserere*, et des opéras-comiques; les *Troqueurs*, paroles de Vadé, 1753, eurent un succès légitime.

D'AUVIGNY. *V.* AUVIGNY.

DAVANZATI BOSTICHI (Bernard), littérateur florentin, né en 1529, m. en 1606, a laissé une *Histoire du schisme anglican*, Rome, 1600, in-8°, écrite d'un style concis et nerveux, et une trad. estimée de Tacite, dont la meilleure édit. est celle de Bassano, 1790, 3 vol. in-4°.

DAVE, *Davus*, personnage de la comédie latine, type des esclaves rusés et pervers, et, par suite, des valets de la comédie moderne. On le trouve parfaitement dessiné dans l'*Andrienne* et le *Phormion* de Térence.

DAVENANT (sir William), poëte anglais, né à Oxford

en 1605, m. en 1668. A peine sorti de l'université, il fut page de la duchesse de Richemond, et débuta dans la littérature par un poëme sur la mort de Shakspeare, dont il fut toujours l'admirateur. Admis à la cour de Charles Ier, il fut nommé poëte lauréat à la mort de Samuel Johnson en 1637, servit dans les troupes royales pendant la guerre civile, reçut la dignité de chevalier en 1643, passa en France après le triomphe du long-parlement, s'y fit catholique, voulut conduire des colons en Virginie, fut pris par un navire anglais, 1650, et ne dut la vie qu'à l'intercession de Milton. Il le protégea à son tour sous la Restauration. Ses Œuvres ont été publiées à Londres, 1673, in-fol.; elles comprennent des tragédies, des tragi-comédies, des mascarades, des divertissements, des poésies diverses. Davenant a rendu de grands services à la scène anglaise, en s'efforçant d'y introduire la régularité et la noble simplicité des pièces françaises. On ne lit plus auj. ses œuvres, pas même le poëme de *Gundibert*, qui eut le plus grand succès. — Son fils, Charles Davenant, né en 1656, m. en 1714, s'est occupé de politique et d'économie; on a réuni ses écrits en 5 vol. in-8°, 1771.

DAVENTRIA, nom latin de DEVENTER.

DAVENTRY, v. d'Angleterre, comté et à 20 kil. O.-N.-O. de Northampton; 4,200 hab. Comm. de chevaux. Restes d'un vaste camp romain.

DAVID, roi-prophète d'Israël, fils d'Isaï ou Jessé, naquit à Bethléem. Il fut sacré roi par Samuel à 15 ans, du vivant de Saül son prédécesseur, fut appelé près de lui pour apaiser par les sons de sa harpe ses transports furieux, tua le géant Goliath, contracta dès lors une étroite amitié avec Jonathas, fils de Saül, et le grand prêtre Abiathar, mais encourut la jalousie de Saül lui-même, qui tenta tous les moyens de le faire périr. David, obligé de fuir, se retira dans le désert de Ziph, dans la caverne d'Engaddi, où il épargna Saül tombé entre ses mains, et même chez Achis, prince des Philistins. Après la mort de Saul, à la bataille du Gelboé, David se rendit à Hébron, fut reconnu par la tribu de Juda en 1056, et eut à combattre pendant sept ans les autres tribus, qui avaient pris pour roi Isboseth, un des fils de Saül. Elles se soumirent enfin. Il fit de Jérusalem, enlevée aux Jébuséens, la capitale de son empire, y transporta l'arche sainte, et vainquit les Philistins, les Moabites, les Ammonites. Il étendit sa domination jusqu'à l'Euphrate par la réduction des royaumes syriens de Gessur, Sobah, Emèse et Damas. Il eut plusieurs femmes, entre autres Michol, fille de Saül, et Bethsabée, dont il fit périr le mari nommé Urie. Ce crime fut puni par la mort d'un enfant né de Bethsabée, et par une peste qui frappa le peuple entier. Absalon, un des fils de David, se révolta contre lui. David fut contraint de fuir; mais, après la mort de ce fils qu'il pleura amèrement, il revint dans ses États. Il mourut à 70 ans, 1016. David forma le premier chez les Hébreux une armée permanente. Il avait projeté de bâtir un temple à Jérusalem; mais, à cause de ses fautes, cet honneur fut réservé à Salomon. La Bible contient 150 *Psaumes* composés par lui pendant ses années d'exil. Ce sont des chefs-d'œuvre de poésie lyrique; ils ont été trad. ou imités en vers par Marot, Malherbe, Racan et J.-B. Rousseau; en prose, par Sacy, Pluche, Calmet, La Harpe. La *Vie* de David a été écrite en latin par Boschius, 1608; en angl., par Chandler; en franç., par l'abbé de Choisy. P.

DAVID, surnommé l'*Invincible*, et par les Grecs *Philothée*, célèbre philosophe arménien du Ve siècle. Élève de Mesrob, il fit ses études à Athènes, et remporta plusieurs fois les prix de philosophie. On a de lui des Commentaires sur *Aristote*, sur *Porphyre*, etc., des *Homélies* et des *Lettres*. Son style est obscur et calqué sur la construction et les tournures grecques. C. A.

DAVID (Saint), patron du pays des Galles, m. en 544; il prêcha l'Evangile au S. de la Grande-Bretagne, y fonda plusieurs monastères, et devint, en 512, évêque de la ville de Menevie, appelée plus tard elle-même St-David. Fête, 1er mars.

DAVID (Georges), vitrier de Gand, m. en 1556, voulut se faire passer pour le Messie. Il prétendait que l'âme ne peut être souillée par le péché, et qu'il n'y aura point de jugement dernier. Ses disciples s'appelèrent *Davidiques*.

DAVID COMNÈNE, dernier empereur de Trébizonde, consentit à livrer ses États à Mahomet II en 1458. Sa fille Anne épousa le sultan en abjurant le catholicisme; mais il fut massacré avec les autres membres de sa famille, 1462.

DAVID Ier, roi d'Écosse, 1124-1153, épousa une petite-nièce de Guillaume le Conquérant, qui lui apporta en dot les comtés de Northumberland et de Huntingdon. Il soutint Mathilde, fille de Henri Ier Beauclerc, contre Étienne de Blois.

DAVID II. *V.* BRUCE (David).

DAVID (Jacques-Louis), célèbre peintre, né à Paris le 30 août 1748, m. à Bruxelles le 29 décembre 1825, était fils d'un marchand de fer, qui périt en duel. Son oncle, entrepreneur des bâtiments du roi, le mit au collége des Quatre-Nations. Au sortir de ses études, David fut placé chez son parent Boucher, le peintre à la mode, qui, déjà vieux, le confia à Vien. Son parrain Sedaine, secrétaire de l'Académie d'architecture, lui donna un logement au Louvre. Tout en travaillant aux peintures du salon de la célèbre danseuse Guimard, il remporta le grand prix, en 1775. La même année, Vien ayant été nommé directeur de l'école française de Rome, David le suivit; l'étude des grands maîtres changea son style, et il se livra à la méditation de l'art antique. Il revint en France en 1780, et ouvrit une école qui devint bientôt la plus suivie de l'Europe. Admis à l'Académie des Beaux-Arts en 1783, il fit un second voyage en Italie. La Révolution de 89 trouva en lui un partisan enthousiaste, et il consacra son talent à reproduire les événements mémorables de l'époque. Député de Paris à la Convention, il siégea parmi les Montagnards, et vota la mort de Louis XVI; il fit partie du comité de sûreté générale, et devint même président de l'assemblée. Il fit décréter par la Convention la création d'un jury national pour juger les monuments des beaux-arts, et la réorganisation de la commission du Muséum. Ordonnateur des fêtes nationales, et notamment de celle de l'Être suprême, membre du comité de l'instruction publique, il fit assigner 2,500 fr. de pension pendant cinq ans à de jeunes artistes qui durent être envoyés en Italie et en Flandre pour s'y perfectionner. Ami de Robespierre, il l'abandonna au 9 thermidor: cependant, il fut décrété d'accusation et deux fois emprisonné, malgré les efforts de Boissy d'Anglas et de M.-J. Chénier. Élargi sur la demande de Merlin de Douai, il revint siéger à la Convention; mais on l'arrêta de nouveau, après les affaires de prairial an III (20 mai 1795), et, quand on lui rendit la liberté, ce fut encore pour le retenir quelque temps chez lui sous la surveillance d'un gardien. Bien avant le Consulat, Napoléon avait gagné David à sa cause; devenu empereur, il le nomma son premier peintre, lui offrit, mais en vain, la place de sénateur ou de conseiller d'État, et lui fit accepter la croix d'officier de la Légion d'honneur. Lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, David reçut un magnifique équipage. A la seconde Restauration, 1815, il fut rayé de l'Institut, dont il faisait partie depuis 1795, et mis au nombre des conventionnels exilés. Ne voulant pas demander une grâce que Louis XVIII était prêt à lui accorder, il se retira à Bruxelles; M. de Humboldt, ministre de Prusse, ne put le déterminer à venir à Berlin, ni Wellington obtenir de lui son portrait. Entouré de nombreux artistes, David reprit ses travaux avec ardeur, et les continua jusqu'à sa mort. Le gouvernement de la Restauration ne permit pas qu'on rapportât ses restes en France; mais celui des Pays-Bas et la population de Bruxelles lui firent de magnifiques funérailles, et lui élevèrent un monument dans l'église de Ste-Gudule. Les principaux tableaux de David sont: la *Peste de saint Roch*, 1780, au lazaret de Marseille; *Bélisaire*, 1781; *Hector et Andromaque*, 1783; *les Horaces*, 1786; la *Mort de Socrate*, 1787; *Pâris et Hélène*, 1788; *Brutus*, 1789; le *Serment du Jeu de Paume*, 1792, dont il n'a fait que l'esquisse et la gravure; les *Derniers moments de Lepelletier*; la *Mort de Marat*; *les Sabines*; *Bonaparte au Saint-Bernard*; le *Couronnement de Napoléon*, payé 500,000 fr.; la *Distribution des aigles*, 75,000 fr.; le portrait de *Pie VII*; *Léonidas aux Thermopyles*, 1814, acheté 60,000 fr.; l'*Amour quittant Psyché*; les *Adieux de Télémaque et d'Eucharis*; la *Colère d'Achille*. David a été le régénérateur de la peinture en France: toujours classique dans ses compositions, il a posé comme principe dans son école la reproduction pure et sévère des formes du bas-relief antique. Il possède la pureté du dessin, la disposition des groupes, le bon goût d'ajustement, la dignité des poses, l'énergie de l'exécution, l'harmonie des couleurs. On pourrait reprendre parfois quelque chose de théâtral dans les mouvements et de terne dans le coloris, ce qui jette de la confusion dans les grandes compositions; mais ces défauts n'ont été bien sensibles que chez ses imitateurs, dans ce qu'on appelle l'école de l'Empire. On l'a surnommé le *Corneille* de la peinture. Ce sont les leçons de David qui développèrent les talents de Drouais, de Drolling, de Gérard, de Girodet, de Gros, de Fabre, d'Ingres et de Léopold Robert. — Son fils aîné, Jules David, né en 1783, m. en 1854, helléniste distingué, a été professeur à la Faculté des Lettres de Paris. B.

DAVID (Emeric), né à Aix en 1755, m. en 1839. D'a-

bord avocat et imprimeur, maire de sa ville natale en 1791, député des Bouches-du-Rhône au Corps législatif en 1809, il adhéra à la déchéance de Napoléon Ier, et fut reçu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1816. Il s'occupa surtout de l'histoire des arts. On a de lui : *Recherches sur l'art statuaire*, Paris, 1805; trois *Discours* sur la gravure en taille-douce, la gravure en bois et l'histoire de la peinture depuis Constantin jusqu'au XIIIe siècle, insérés, ainsi que des *Notices sur les tableaux du Musée*, dans le *Musée français* de Robillard et Laurent, et réédités par Paul Lacroix, les premiers sous le titre d'*Histoire de la peinture au moyen âge*, etc., Paris, 1842, in-12; les secondes sous celui de *Notices historiques sur les chefs-d'œuvre de la peinture moderne*, Paris, 1854, in-12; *Eloge de P. Puget*, 1807, et *Eloge de N. Poussin*, 1812, réimprimés, avec des notices recueillies de la *Biographie universelle* de Michaud, sous le titre de *Vies des artistes anciens et modernes*, Paris, 1853, in-12; *Etudes calquées et dessinées d'après Raphaël*, 1818-21, 6 liv. in-fol.; *Jupiter, recherches sur ce dieu, sur son culte, et sur les monuments qui le représentent*, Paris, 1833, 2 vol. in-8°; *Vulcain*, 1838, in-8°, et *Neptune*, 1839, in-8°; *Histoire de la sculpture française*, publiée par M. Duseigneur, Paris 1853, in-12, etc.

DAVID JONES, être fantastique qui commande aux esprits de la mer, d'après la croyance des marins de la vieille Angleterre.

DAVIDIQUES. *V.* DAVID (Georges).

DAVID'S (SAINT-), anc. *Menevia*, *Fanum Davidis*, v. d'Angleterre (Galles), à l'O. du comté de Pembroke, sur l'Allan, à 3 kil. de son embouchure dans la mer d'Irlande, à 25 kil. N.-O. de Milford-Haven, par 51° 52' 56" lat. N., et 7° 36' 19" long. O.; 2,400 hab. dans la paroisse, 1,000 dans la ville. Ce fut d'abord un couvent fondé par St Patrick, auquel succéda St David. Ruines de la cathédrale, bâtie par le roi Jean, du magnifique palais épiscopal, et du collége de Ste-Marie, fondé par Jean de Gaunt en 1365. La cathédrale contient les monuments de St-David, de l'évêque Anselme, etc. Pèlerinage célèbre au moyen âge. Auj. l'évêque anglican de St-David's réside à Abergwelly. Aucune industrie. Ville déchue.

DAVIDSON (Lucretia-Maria), jeune fille poëte, née en 1808 à Plattsburg (États-Unis), m. en 1825. Ses poésies, pleines d'inspiration et de sensibilité, ont été publiées par Morse à New-York, 1829, et par miss Sedgwick à Londres, 1843. — Sa sœur, Marguerite-Miller Davidson, née en 1823, m. en 1838, annonçait aussi un grand talent poétique. Washington Irving a publié sur elle une Notice intéressante.

DAVIES (John), en latin *Davisius*, critique anglais, né à Londres en 1679, m. en 1732, chanoine d'Ely. Il s'est occupé de la publication des écrits philosophiques de Cicéron, avec notes explicatives et critiques, auxquelles on ne reproche que des corrections très-hardies. Il a publié les *Tusculanes*, Cambridge, 1709; *De finibus*, 1713; *De naturâ Deorum*, 1718; *De divinatione*, 1721; les *Académiques*, 1725; *De legibus*, 1727. On lui doit aussi des éditions estimées de *César* et de *Maxime de Tyr*, 1706.

DAVILA (Henri-Catherin), historien, né en 1576 près de Padoue, d'une famille originaire d'Avila en Espagne, m. en 1631. Son père l'amena de bonne heure en France, et le fit entrer parmi les pages de Catherine de Médicis ou de Henri III. Davila servit ensuite sous Henri IV, et se distingua aux siéges d'Honfleur, 1594, et d'Amiens, 1597. Après la paix de Vervins, il retourna auprès de son père à Padoue, fut obligé, après un duel, de se retirer à Venise, 1606, combattit pour cette république à Candie et en Dalmatie, et périt assassiné à Vérone. Son *Histoire des guerres civiles de France de* 1559 *à* 1598, Venise, 1630, in-4°, a été trad. en français par Baudouin, 1642, 2 vol. in-fol., et par Mallet et Grosley, 1757, 3 vol. in-4°. C'est un ouvrage un peu raffiné, mais impartial, excepté en ce qui concerne Catherine de Médicis et Coligny, écrit avec élégance et rapidité, et où les événements sont jugés avec une froideur et d'un point de vue qui révèlent le disciple de Machiavel. B.

DAVILER. *V.* AVILER (D').

DAVIS (John), navigateur anglais, né à Sandbridge près de Dartmouth, partit en 1585 pour chercher un passage au N. de l'Amérique, reconnut, sans y aborder, la *Terre de la désolation*, découvrit entre ce pays et la terre de Cumberland le canal qui porte son nom, mais ne rencontra point de passage vers l'O. Deux autres voyages, en 1586 et 1587, n'eurent pas plus de résultat. Davis fit partie de la 2e expédition de Cavendish, en 1591, se mit ensuite au service de la compagnie des Indes Orientales, et fut tué, en 1605, près de Patani, sur la côte de Malacca, par des pirates japonais. La relation de ses voyages au Nord, écrite par lui-même, est dans le t. III du recueil d'Hackluyt; celle des voyages aux Indes est dans les t. I et III de Purchas et dans Harris.

DAVIS (Détroit ou Canal de), bras de mer dans l'Amérique du N., séparant le Groënland à l'E. du Nouveau-Cumberland à l'O., et unissant la mer de Baffin à l'océan Atlantique. Navigation dangereuse à cause des glaces. Largeur, 350 kil. Il fut découvert en 1585 par le navigateur qui lui donna son nom.

DAVISIUS, nom latinisé de DAVIES.

DAVOS, vge de Suisse (Grisons), dans la vallée de son nom, à 20 kil. E.-S.-E. de Coire. sur la Landwasser; 1,700 hab. Ch.-l. de la ligue des Dix-Droitures.

DAVOUT et non DAVOUST (Louis-Nicolas), né en 1770 à Annoux (Yonne), m. en 1823, élevé à l'école de Brienne, sous-lieutenant à 15 ans, fut élu commandant à 20, servit sous Dumouriez, et retint sous le drapeau tricolore l'armée sollicitée par son chef à la défection. De 1793 à 1797, général de brigade aux armées de la Moselle et du Rhin, il rendit de grands services à Moreau. Dans l'invasion de l'Egypte, il signala son courage contre les Mameluks, battit Mourad-Bey, et fut l'un des vainqueurs d'Aboukir. Non moins heureux en Italie, il devint commandant des grenadiers de la garde consulaire, et, en 1804, maréchal d'Empire. A la tête du 3e corps de la grande armée, il fit des prodiges de valeur et de stratégie aux journées d'Ulm, d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau et de Friedland. Sa conduite à Auerstædt le fit nommer *duc d'Auerstædt*, et il fut créé *prince d'Eckmühl* après la bataille de ce nom. Gouverneur de Pologne, il épuisa sur ce pays les rigueurs du despotisme. Après la campagne de Russie, qu'il avait faite avec dévouement, il se retira à Hambourg, où, avec une poignée de braves, il arrêta une armée de Suédois, de Prussiens et de Russes. Sa tyrannie à l'égard des habitants est excusée par la nécessité de sa position : il ne rendit leur ville que sur un ordre de Louis XVIII, le 31 mai 1814. A son retour de l'île d'Elbe, Napoléon Ier donna le ministère de la guerre à Davout, qui créa une armée en 3 mois. Après Waterloo, quand il vit les alliés sous les murs de Paris, il fut infidèle à l'empereur, et ne sut ou ne voulut pas profiter des forces encore imposantes, réunies sous les murs de Paris, pour arracher aux étrangers une paix honorable, se laissa insulter par le Prussien Blücher quand il aurait pu l'écraser, et signa la honteuse et lâche capitulation de St-Cloud, du 5 juillet 1815. Une ordonnance du 24 juillet proscrivit plusieurs généraux; il demanda qu'on substituât son nom aux leurs, vu qu'ils n'avaient fait qu'obéir à ses ordres comme ministre de la guerre. Il se montra dignement dans le procès du maréchal Ney, se retira dans ses terres, et fut nommé pair de France en 1819. *V.* A. Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. III.

D'AVRIGNY. *V.* AVRIGNY.

DAVY (Sir Humphry), chimiste anglais, né à Penzance dans le Cornouailles en 1778, m. en 1829. Il débuta comme pharmacien; bientôt le docteur Beddoes lui confia la direction de son *Etablissement pneumatique* près Bristol, où il se lia avec le comte de Rumford, qui le fit nommer professeur de chimie à l'Institut royal. Il avait déjà découvert le protoxyde d'azote, nommé, à cause d'une de ses propriétés, *gaz hilarant*. Son 1er mémoire, couronné par l'Académie impériale, malgré la guerre qui divisait alors la France et l'Angleterre, 1807, fut une création qui révéla les mystères de la décomposition de l'eau par la pile. Il y posait les bases de sa théorie électro-chimique, créait un système d'idées tout nouveau, en assimilant les forces électriques aux forces chimiques, et trouvait dans la pile un nouveau moyen d'analyse, à l'aide duquel il enrichit la chimie d'un grand nombre de corps nouveaux. Il découvrit le potassium, le sodium, le calcium, le magnésium, etc.; appliqua sa théorie au doublage des vaisseaux, et dota les mineurs d'une lampe de sûreté, 1817, qui depuis a reçu d'importantes modifications. Il était entré à la Société royale en 1803; il devint président de cette société en 1820. George IV le nomma chevalier en 1812. Ses principaux ouvrages sont : *Philosophie chimique*, 1812, trad. en français par Van Mons, 1813; *Chimie agricole*, trad. par Bulos, 1819; *Salmonia*, traité de la pêche à la ligne, 1828; des *Mémoires* dans les *Transactions philosophiques* et le *Journal* de Nicholson, etc. Cuvier prononça l'*Eloge* de Davy. G—R.

DAWES (Richard), critique anglais, né en 1708, m. en 1766. Ses *Miscellanea critica*, dont les meilleures éditions sont celles d'Oxford, 1781, et de Leipzig, 1804, contiennent des observations neuves et délicates sur la syntaxe et la prosodie grecques.

DAWIDOF (Denis Vasiliévitch), lieutenant général russe, né à Moscou en 1784, m. en 1839. Aide de camp de Bagration, il fit les campagnes de 1808 à 1814, combattit plus tard en Perse, 1825-27, et participa à la guerre de Pologne, 1831. Il a laissé en russe des chants militaires, des satires, des épîtres, des élégies, un *Essai d'une théorie sur l'emploi des partisans*, des *Souvenirs de la bataille d'Eylau*. Une édit. complète de ses œuvres a été publiée par Smirdin, St-Pétersb., 1848.

DAWLISH, vge d'Angleterre (Devon), sur la Manche, à 15 kil. S. d'Exeter; très-fréquenté pour les bains de mer; 2,700 hab.

DAX ou ACQS, *Aquæ Tarbellicæ, Civitas Aquensium*, s.-préf. (Landes), à 52 kil. S.-O. de Mont-de-Marsan, sur l'Adour; 8,704 hab. Trib. de 1re instance; collége; École normale primaire; cabinet de minéralogie. On y remarque le pont sur l'Adour, la cathédrale, la sous-préfecture (anc. palais épiscopal). Vieille enceinte de murailles et château fort. Elle a des sources thermales (60° centigr.), qui furent connues des Romains, et des établissements de bains fréquentés. Restes de thermes romains, dits *Bains de César*. Aqueduc de St-Paul, de construction romaine. Comm. de planches, goudron, résine, vins, eaux-de-vie, liqueurs fines, jambons dits de Bayonne. — Autrefois capitale des *Tarbelli*, après la chute de l'empire romain, elle passa successivement sous la domination des Goths, des Francs, des Vascons, et devint une ville importante de l'Aquitaine. Elle eut des vicomtes particuliers au xe siècle. Les vicomtes de Béarn s'en rendirent maîtres en 1104. Les Anglais la possédèrent depuis 1177 jusqu'au xve siècle. Patrie de Borda, de Roger-Ducos. St Vincent de Paul naquit au vge de Pouy, près de Dax.

DAYAKS, peuplade féroce de l'île de Bornéo. Ils se font des incisions sur le corps, à mesure qu'ils ont tué un ennemi, se servent de traits empoisonnés aussi bien que d'armes à feu, et exercent parfois la piraterie. Ils adorent un dieu invisible, qu'ils nomment *Touppas* Du reste, ils sont industrieux, se livrent à l'agriculture, au commerce, à l'exploitation des mines.

DAYTON, v. des États-Unis (Ohio), à 83 kil. N. de Cincinnati, sur la Miami; 20,132 hab. Nombreuses usines.

DAZINCOURT (Joseph-J.-B. ALBOUIS, dit), comédien célèbre, né à Marseille en 1747, m. en 1809, avait été d'abord secrétaire du maréchal de Richelieu. Il entra au Théâtre-Français en 1776, se fit une grande réputation dans l'emploi des valets, donna des leçons de déclamation à Marie-Antoinette, dont il dirigea le petit théâtre de Trianon, créa le rôle de *Figaro* dans la pièce de Beaumarchais, fut incarcéré pendant la Terreur, et devint, sous l'Empire, professeur au Conservatoire de musique et de déclamation, et directeur des spectacles de la cour. On a publié en 1810 des *Mémoires de Dazincourt*, compilation à laquelle il est étranger. B.

DEA, v. de la Gaule (Viennoise), chez les Voconces; auj. *Die*.

DEAKOVAR ou DIAKOVAR, brg des États autrichiens (Croatie-Esclavonie, com. d'Essek); 2,100 hab. Évêché catholique suffragant de Colocsa.

DEAL, *Dola*, paroisse, v. et port d'Angleterre (Kent), sur le Pas-de-Calais, à 22 kil. E. de Cantorbéry; 7,531 hab.; compris, comme dépendance de Sandwich, dans la juridiction des Cinq-Ports. C'est peut-être le lieu de débarquement de César. La *ville basse* est défendue par les châteaux de Deal et de Walmer-Castle, la *ville haute* par le fort Sandown. Beau bâtiment de la douane, hôpital, vastes magasins d'approvisionnements pour la marine. Bains fréquentés. Des dunes s'étendent entre Deal et Ramsgate.

DEAN-FOREST, contrée d'Angleterre (Gloucester), couverte en partie des restes de la grande forêt du même nom; 12,150 hect.; 5,550 hab. Houillères; carrières de marbre, bois de marine.

DEBA, v. d'Arabie (Pays d'Oman), port sur la mer d'Oman, à 176 kil. N.-O. de Mascate. Comm. actif avec l'Arabie, la Perse et le Sind.

DEBA, v. du Thibet, par 77° 42' long. E., et 31° 11' lat. N., près de la Tiltil; résidence d'un Lama.

DE BELLOY (Pierre), jurisconsulte, né à Montauban vers 1540, soutint avec ardeur contre la Ligue les droits de Henri IV. L'*Apologie catholique*, qu'il publia en 1584, lui valut de la part des Guises un emprisonnement de deux ans. Plus tard, Henri IV le nomma avocat général au parlement de Toulouse. Les principaux écrits polémiques de P. de Belloy sont : *Examen du discours publié contre la maison royale de France*, La Rochelle, 1567, dirigé contre les princes lorrains; *Moyens d'abus, entreprises et nullités du rescrit et bulle du pape Pie V contre le roi de Navarre*, Cologne, 1586; *De l'autorité du roi, et crimes qui se commettent par les ligues*, 1588; *Recueil de pièces pour les universités contre les jésuites*, etc. B.

DE BELLOY (Pierre-Laurent BUIRETTE), poëte tragique, né à St-Flour en 1727, m. en 1775. Destiné par sa famille au barreau, il alla se faire acteur en Russie, d'où il ne revint qu'en 1758. Deux pièces imitées de Métastase, *Titus*, et *Zelmire*, qu'il mit au théâtre, eurent peu de succès. Mais *le Siége de Calais*, 1765, excita un enthousiasme auquel les circonstances politiques n'étaient pas étrangères. Une belle scène soutint quelque temps *Gaston et Bayard*, et plusieurs tableaux pathétiques firent applaudir *Gabrielle de Vergy*. *Pierre le Cruel*, 1772, fit une lourde chute. Les œuvres de De Belloy ont été publiées en 6 vol. in-8°, 1779 et 1787. Cet auteur est le premier qui ait traité des sujets nationaux : il eut des situations touchantes et de nobles élans, mais il abusa des coups de théâtre, de la surprise et de l'horreur comme moyens d'intérêt, et eut un style parfois déclamatoire. B.

DÉBITEURS. Les peuples de l'antiquité ont été, en général, très-sévères à l'égard des débiteurs; en Égypte, celui qui avait emprunté, en donnant pour gage la momie de son père, était noté d'infamie s'il ne retirait ce dépôt précieux, mais ses biens seuls répondaient de la dette, et non sa personne. Chez les Hébreux, la loi défendait l'usure, et n'autorisait que le prêt sur gage; la liberté du débiteur était inviolable, et même, à chaque jubilé, la propriété aliénée retournait à son premier maître. En Grèce, le débiteur qui ne payait pas à l'échéance de son obligation, pouvait être retenu en prison jusqu'à ce qu'il se fût acquitté, ou être employé par son créancier à des travaux serviles : le temple d'Éphèse était le seul asile des débiteurs. Les Romains ne se contentaient pas de charger un débiteur de chaînes : si l'on doit prendre à la lettre la loi des Douze Tables, ils avaient droit de le mettre en pièces, et de se partager ses membres comme ses biens; du moins, ils le condamnaient, lui et sa postérité, à l'esclavage. Les cruautés exercées par les créanciers à l'égard de leurs débiteurs furent longtemps un motif de divisions entre le sénat et le peuple; elles amenèrent, par exemple, la retraite du peuple sur le mont Sacré, en 493 av. J.-C. Les abolitions de dettes, obtenues de temps à autre par les menaces et la violence, ne remédiaient pas au mal : le plébéien, enrôlé sous les drapeaux, empêché de cultiver la terre, et ne pouvant demander sa subsistance au commerce et à l'industrie, arts naissants, et d'ailleurs méprisés du citoyen, recourait toujours à des emprunts usuraires. La loi fut, à la longue, vaincue par les révoltes réitérées de la dignité humaine : le taux de l'intérêt fut réduit peu à peu; les distributions de terres aux pauvres adoucirent la misère; on était arrivé, au temps de Jules César, à accorder au débiteur le bénéfice de cession de biens; il se rachetait de la prison par l'abandon de tout ce qu'il possédait, sans égard à l'importance de la dette. — La faculté de faire emprisonner son débiteur a passé, sous le nom de *contrainte par corps*, de la législation romaine dans le droit français, et elle a été mise en pratique sous des conditions qui ont varié suivant les temps.

DÉBONNAIRE (Louis), oratorien, docteur en Sorbonne, né près de Troyes, m. en 1752, se mêla aux querelles des jansénistes et des jésuites. Des ouvrages qu'il publia, les moins oubliés sont : *Parallèle de la morale des Jésuites et de celle des païens*, Troyes, 1726, in-8°; *Examen critique, physique et théologique des convulsions*, 1733, 3 part. in-4°; *Traité historique et polémique de la fin du monde* (avec Baudot), 1738, 2 vol. in-12; *l'Esprit des lois quintessencié*, 1751, 4 vol. in-12.

DÉBORA, prophétesse, gouverna les Juifs pendant 40 ans, au XIVe siècle av. J.-C., avec le titre de juge, et accompagna Barac, leur général, contre les Chananéens, dont le roi Jabin, résidant à Azor, opprimait le peuple de Dieu. Sisara, général de ce prince, fut battu, près du Thabor, selon la prédiction de Débora, et périt de la main d'une Juive, Jahel, qui, l'ayant accueilli après sa défaite, lui enfonça un clou dans la tête pendant son sommeil. Débora célébra la victoire par le beau cantique qui se trouve dans la Bible (*Juges*, ch. v.). L—H.

DEBRAUX (Paul-Émile), chansonnier, né en 1796 à Ancerville (Meuse), m. en 1831. Membre de toutes les sociétés chantantes, il eut besoin de sa gaieté naturelle pour lutter contre la misère et contre les persécutions du pouvoir. Ses refrains patriotiques, ses couplets à boire, où il y a plus de facilité que de correction, plus de verve que de délicatesse, ont été répétés dans les ateliers et les chaumières; tout le monde connaît *Fanfan la Tulipe*, *la Colonne*, *le Prince Eugène*, *Marengo*, *la Veuve du Soldat*, *le Mont-St-*

Jean, Soldat, t'en souviens-tu? Béranger a réuni les chansons de Debraux, 1835, 3 vol. in-32. B.

DEBRECZIN, grande v. de Hongrie, la seconde après Pesth; ch.-l. du comitat de Nord-Bihar, à 182 kil. E. de Pesth, 59 N.-O. de Gross-Wardein; 36,283 hab., la plupart réformés. Cour d'appel; colléges de réformés et de piaristes; école catholique; riche bibliothèque. Debreczin, située au milieu d'une vaste plaine sablonneuse, a plutôt l'aspect d'un immense village que d'une grande ville: les rues ne sont pas pavées; les maisons sont construites en bois et peu élevées; c'est une des villes où le caractère, les mœurs et la langue magyares sont conservés dans leur plus grande pureté. Manuf. de lainages, cuirs, chaussures, bimbeloterie, quincaillerie, soude, salpêtre, pipes, etc. Comm. de bestiaux, tabac, cire, miel; grandes foires. Prise et abandonnée par les Turcs en 1684; ville libre en 1715. Debreczin servit de refuge à la diète et au gouvernement hongrois en 1849, après la prise de Pesth par les Autrichiens.

DEBRET (Jean-Baptiste), peintre d'histoire, né à Paris en 1768, m. en 1815, élève de David, a beaucoup produit. On cite son tableau de *Napoléon saluant un convoi de blessés autrichiens*. En 1815, il partit pour le Brésil, où il fut, pendant 15 ans, 1er peintre de l'Académie, et peintre de la famille impériale. Il a publié, à son retour en France, un *Voyage pittoresque et historique au Brésil*, depuis 1816 jusqu'en 1831, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage, dont il amassa les matériaux pendant son séjour au Brésil, a été lithographié par lui. Il en a fait aussi le texte.

DEBRET (François), né à Paris en 1783, m. en 1850, élève de Percier et Fontaine, architecte de l'Opéra de Paris, du palais des Beaux-Arts, qui fut terminé par M. Duban, son élève, et de la salle du Vaudeville, place de la Bourse, membre de l'Institut en 1825. Il a publié, en société avec M. Lebas, les *Œuvres de Barozzio de Vignole*, dessinées au trait, ouvrage non terminé.

DEBROSSE (Jacques), architecte de Marie de Médicis, m. en 1621, bâtit, à Paris, le palais du Luxembourg, 1615-20, le portail de l'église St-Gervais, 1616, reconstruisit en 1622, au Palais de Justice, la salle des Pas-Perdus, détruite par un incendie, éleva, en 1624, la partie de l'aqueduc d'Arcueil qui traverse le vallon de la Bièvre, et donna les plans du temple protestant de Charenton, qui fut démoli en 1685, par ordre du gouvernement, lors de la révocation de l'édit de Nantes. On a de lui une *Règle générale d'architecture des cinq manières de colonnes*, Paris, 1619, in-fol. Debrosse fut un architecte très-distingué; il avait de la grandeur dans ses conceptions, mais il manquait de correction et de sévérité dans les détails.

DE BROSSES (Charles), premier président au parlement de Bourgogne, né à Dijon en 1709, m. en 1777, camarade d'enfance de Buffon, cultiva les lettres, entra à l'Académie des Inscriptions en 1758, mais échoua à l'Académie Française, à cause de ses démêlés avec Voltaire. On a de lui: *Lettres sur Herculanum*, 1750, 1er appel fait en France, à la curiosité des voyageurs; *Histoire des navigations aux terres australes*, 1756, auj. sans intérêt; *Dissertation sur les dieux fétiches*, 1760; *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie*, 1765, 2 vol. in-12, précieux pour les étymologistes; *Lettres historiques et critiques*, écrites en Italie, 1739, et publiées seulement en l'an VIII, 3 vol. in-8°, relation très-spirituelle d'un voyage en Italie; 2e édition, sous le titre de: *l'Italie il y a cent ans*, avec restitution de passages supprimés dans la 1re, 2 vol. in-8°, Paris, 1836; *Histoire du VIIe siècle de la république romaine*, 1777, 3 vol. in-4°, reconstitution étonnante, à l'aide de quelques fragments de Salluste, de toute une période historique, et où l'on admire l'érudition, la patience, la sagacité de l'écrivain.

DE BRY (Théodore), graveur et libraire, né à Liége en 1528, m. en 1598, rédigea plusieurs ouvrages, dans la publication desquels il fut aidé par ses fils Jean-Israël et Jean-Théodore (né en 1561, m. en 1623); tels sont: *Icones L virorum illustrium*, livre qui est devenu le t. 1er de la *Bibliotheca chalcographica* de Robert Boissard; *Narratio regionum Indicarum per Hispanos devastatarum*, complétée par la *Descriptio generalis Indiæ orientalis*; *Peregrinationes in Indiam orientalem et Indiam occidentalem*, Francf., 1590-1634, 39 vol. in-fol., collection dite des *Grands et petits voyages*, devenue très-rare, etc. Parmi les gravures de De Bry le père, on recherche la *Procession de l'ordre de la Jarretière*, en 12 planches, et *St Jean assis dans le désert*. De Jean-Théodore on cite les *Noces de Rebecca* d'après Peruzzi.

DEBRY (Jean-Antoine), avocat, né à Vervins en 1760, m. à Paris en 1834. Membre de l'Assemblée législative, il fit déclarer le comte de Provence, depuis Louis XVIII, déchu de ses droits à la régence, pour n'être pas rentré en France, proposa la création d'un corps de 1,200 *tyrannicides* qui devaient aller frapper les rois de l'Europe, demanda la mise en accusation des princes émigrés et de La Fayette, et prit une part active aux événements du 10 août 1792. A la Convention, il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, faillit être arrêté pour avoir protesté contre la mesure prise le 31 mai 1793 à l'égard des Girondins, et, après le 9 thermidor, alla combattre le terrorisme dans la Drôme, l'Ardèche et la Vaucluse. Puis il entra au conseil des Cinq-Cents, où il rédigea l'adresse au peuple après la journée du 18 fructidor, fut choisi en 1798, avec Roberjot et Bonnier, pour représenter la République au congrès de Rastadt, échappa au guet-apens dont ses collègues périrent victimes, seconda Bonaparte au 18 brumaire, fit partie du Tribunat, et fut préfet du Doubs de 1801 à 1814, du Bas-Rhin en 1815. Exilé malgré ses offres de soumission aux Bourbons, il se retira en Belgique, et ne rentra en France qu'après la révolution de 1830. On a de lui: *Essai sur l'éducation nationale*, 1790, 2 vol. in-8°; *Eloge de Mirabeau*, 1790, in-4°, etc. B.

DEBURE (Guillaume-François), libraire et bibliographe, né à Paris en 1731, m. en 1782. On lui doit une *Bibliographie instructive, ou traité de la connaissance des livres rares et singuliers*, 1763-68, 7 vol. in-8. Ce traité, quoique critiqué amèrement par Mercier de St-Léger et l'abbé Rive, n'en mérite pas moins de grands éloges. Le *Catalogue des livres du cabinet de M. L.-J. Gaignat*, 1769, 2 vol. in-8°, fait suite à la *Bibliographie*. Son *Museum typographicum*, etc., 1755, in-12, publié sous le nom de Rebude, n'a été tiré qu'à 12 exemplaires, et est devenu une rareté bibliographique.

DEBURE (Guillaume), cousin du précédent, né en 1734, m. en 1820, était libraire de l'Académie des Inscriptions, et fut membre de la commission des monuments pendant la Révolution. On lui doit d'excellents catalogues, entre autres ceux du duc de La Vallière, 1783, 3 vol. in-8°; de Loménie de Brienne, 1792; de Mercier de Saint-Léger, 1799. C—s.

DÉCADE (du grec *décas*, dizaine), nom donné à des ouvrages dont les sections étaient subdivisées en 10 chapitres, comme les *Décades de Tite-Live*, dont l'Histoire romaine se composait de parties contenant chacune 10 livres.

DÉCADE. V. CALENDRIER RÉPUBLICAIN.

DECAEN (Ch.-Math.-Isidore, comte), général, né à Caen en 1769, m. en 1832. Volontaire de 1792, il servit sous Kléber à Mayence et en Vendée, retourna en 1795 sur le Rhin en qualité de général de brigade dans l'armée de Moreau, reçut le grade de général de division après la bataille de Hohenlinden, 1800, gouverna, de 1803 à 1811 les établissements français dans l'Inde, prit à son retour le commandement en chef de l'armée de Catalogne, et fut mis en disponibilité lors de la 2e Restauration.

DECAISNE (Henri), peintre, né à Bruxelles en 1799, d'une famille de Picardie, m. en 1852, élève de Girodet et de Gros. Excellent coloriste, dessinateur correct, il a jeté sur ses toiles une teinte de mélancolie, reflet des misères de sa jeunesse. Après avoir fait des dessins et des vignettes pour le commerce, il se fit connaître par deux grandes scènes, *Milton dictant le Paradis perdu à ses filles*, et *la Mort de Louis XIII*. Ses plus beaux tableaux sont: *la Belgique distribuant des couronnes à ses enfants illustres*, à Bruxelles; *Henriette d'Angleterre reçue par Anne d'Autriche*, à la galerie de Trianon; un *Ange gardien près du berceau d'un enfant*, au Luxembourg; *les Quatre Evangélistes*, peints sur mur dans l'église St-Paul; *le Christ aux enfants*, à St-Denis-du-St-Sacrement, à Paris.

DÉCALOGUE, code sacré, appelé aussi les *Dix commandements de Dieu*, qui résume en 10 articles tous les devoirs de l'homme. Il fut donné par Dieu à Moïse, sur le mont Sinaï, et gravé sur deux tables de pierre placées dans l'Arche d'alliance, l'une contenant en 3 préceptes les devoirs de l'homme envers Dieu, l'autre portant 7 préceptes relatifs aux devoirs de l'homme envers son semblable. Ces admirables Commandements, qui ne sont que la loi naturelle écrite, furent donnés aux hommes vers l'an du monde 2500, c.-à-d. environ 1000 ans avant la naissance de la philosophie chez les Grecs.

DÉCAN, DECCAN, DEKKAN ou DEKHAN (en indien *Dashkina*, le Sud). Ce nom s'appliqua d'abord à une contrée qui comprenait tout le S. de l'Inde jusqu'à la rivière Nerbuddah; depuis l'invasion mahométane, il ne désigna plus que la partie comprise entre la Nerbuddah et la Krishna, c.-à-d. à peu près entre 16° et 23° lat. N., depuis la mer d'Arabie jusqu'à la baie du Bengale. Il renfermait les prov. de Kandeich, Aurengabad, Bider, Hyderabad, Bedjapour, Bérar, Gundwanah, Orissa, et le N. des Cir-

cars. Il est compris auj. dans les possessions anglaises, où il forme une partie des présid. de Bombay et des prov. Centrales, et dans les États restés à demi-indépendants, ceux de Nizam et de Scindhia. C'est un pays de plateaux; on y remarque le mont Vindhya au N. (1,666 mètres), la chaîne des Ghates à l'O. (1,000 à 1,300 mèt.). Il est arrosé par la Nerbuddah, le Tapti, le Godavéry et le Mahanadi. Végétation riche et variée; température modérée. Superf., 13,750 myriam. carrés; 50 millions d'hab., Mahrattes, Afghans, Arabes, Parsis, Siamois, Malais, Chinois, Persans, Européens, etc. — L'histoire du Décan est constamment mêlée à celle du reste de l'Inde. Une dynastie radjepoute, celle des Silara, y régna du IXe siècle à la fin du XIe; puis vinrent les Gangavansas jusqu'en 1312. Après une courte domination des Ghourides musulmans de Delhi, Allah-Eddin fonda la dynastie Bahmany, qui se maintint jusqu'en 1518. Déchiré ensuite par les discordes de plusieurs princes, le Décan subit le joug d'Aureng-Zeyb au XVIIe siècle; au XVIIIe, les Mahrattes soulevés devinrent la nation prépondérante; c'est après eux que le pays est tombé au pouvoir des Anglais.

DE CANDOLLE. *V.* CANDOLLE (DE).

DÉCANS, dieux secondaires de l'Égypte, au nombre de 36, présidant chacun à un tiers de signe zodiacal. Sur les zodiaques, ils sont placés, par groupes de trois, au-dessus de chacun des 12 grands dieux. Puissants pour le bien et pour le mal, ils étaient les génies tutélaires de l'horoscope.

DECANUS, chef de 10 soldats sous les Romains du Bas-Empire. On l'appelait aussi chef de *contubernium*, parce qu'il commandait un peloton de soldats réunis sous la même tente. *V.* DIZAINIER et DOYEN.

DÉCAPOLE, c.-à-d. *dix villes*, nom de deux districts romains, l'un en Palestine et en Célésyrie, l'autre en Cilicie et en Isaurie. Au VIIIe siècle, la pentapole de Ravenne devint une décapole.

DÉCARCHIE, escouade de 10 soldats grecs commandés par un *Décarque*. On modifia souvent la composition des corps, tout en les désignant par les mêmes termes : ainsi il y eut des décarchies de 8 et de 16 hommes. On donna aussi ce nom, dans la cavalerie, à 2 escouades de 5 hommes réunies sous les ordres d'un *Pentarque*. B.

DÉCATÉPHOROS, surnom d'Apollon chez les Mégariens, qui lui consacraient les *dîmes* du butin.

DECAUX (Louis-Victor BLACQUETOT, vicomte), né à Douai en 1775, m. en 1845. Il entra dans l'arme du génie en 1793, fut envoyé tour à tour aux armées des Ardennes, du Rhin et de Rhin-et-Moselle, servit de négociateur à Moreau en 1799 pour conclure une suspension d'armes avec le général autrichien Bubna, passa ensuite à l'armée des côtes de l'Océan, puis à la grande armée, contribua à la défaite des Anglais à l'île de Walcheren, fut créé baron de l'Empire en 1812, maréchal de camp en 1815, conseiller d'État en 1817, directeur général au ministère de la guerre et lieutenant général en 1823, fut député du Nord à la chambre de 1827, entra comme ministre de la guerre dans le cabinet Martignac, et accepta la pairie en 1832. B.

DECAZEVILLE, brg (Aveyron), arr. et à 30 kil. N.-E. de Villefranche, dans une vallée près du Lot; 7,156 hab. Ce n'était qu'une grange, il y a 30 ans; M. le duc Decazes y a créé des forges importantes, où l'on exploite auj. d'innombrables couches de houille et des minerais de fer, charriés sur 70 kil. de voies ferrées; chaque jour fournit 500 tonnes de houille et 250 tonnes de minéral cru. Six hauts fourneaux, où l'on emploie une force de 6 à 700 chevaux-vapeur, produisent jusqu'à 1,200 tonnes de rails par mois, sans compter les fers en feuilles et en barres.

DECCAN. *V.* DÉCAN.

DÉCE. *V.* DECIUS.

DÉCEATES. *V.* DÉCIATES.

DÉCÉBALE, roi des Daces, battit et tua Appius Sabinus, gouverneur de Mœsie, vainquit ensuite Cornelius Fuscus, et imposa un tribut à l'empereur Domitien, l'an 89 ap. J.-C. Mais il soutint contre Trajan deux guerres malheureuses, l'une de 101 à 103, l'autre de 104 à 105, et se tua de désespoir.

DÉCÉLIE, *Decelium*, anc. v. de la Grèce (Attique), au N.-O. de Marathon, près des sources du Céphise. Les Spartiates s'y fortifièrent pendant la guerre du Péloponèse. Auj. *Dekelia* ou *Biala-Castro*.

DÉCEMBRE, le *dixième* mois de l'année romaine avant la réforme de Jules César, et le 12e depuis cette époque. Il était placé sous la protection de Vesta; les principales fêtes qu'on y célébrait étaient celles de Faune, le 5, et les Saturnales, le 17. Le 25, jour du solstice d'hiver, était aussi consacré par des cérémonies religieuses : les Égyptiens y plaçaient la naissance d'Osiris, les Perses celle de Mithras, les Grecs celle d'Hercule. C'est à ce même jour que l'Église chrétienne célèbre la naissance de J.-C.; tous les jours antérieurs font partie de l'Avent (*V. ce mot*). B.

DÉCEMBRE 1851 (Journée du 2). Coup d'État, exécuté par Louis-Napoléon avec hardiesse et rapidité, et qui a mis fin aux institutions incohérentes que la Révolution de Février 1848 avait imposées à la France. Le prince, qui avait été nommé, 3 ans auparavant, président de la république par quatre millions et demi de suffrages, crut obéir à l'opinion publique en tentant cette révolution; il l'accomplit presque sans obstacles, et sans autre violence que l'arrestation momentanée, qu'il jugea nécessaire, d'une partie des représentants, puis l'éloignement d'hommes qu'il regardait comme dangereux pour le gouvernement nouveau qu'il voulait fonder. La présidence décennale, établie 21 jours après ce coup d'État, fut une transition au rétablissement de l'Empire.

DECEMBRIO (Pier-Candido), philologue italien, né à Pavie en 1399, m. en 1477, avait écrit plus de 120 ouvrages. Parmi ceux qui restent, on remarque des discours, des traités philosophiques et moraux, des biographies d'hommes illustres, quelques poésies italiennes et latines, une traduction d'Appien en latin et de Quinte-Curce en italien, la Vie de Philippe-Marie Visconti et de François Sforza, etc. Sa manière rappelle celle de Suétone.

DECEMPAGI, v. de la Gaule (Belgique 1re), chez les Médiomatrices. Auj. *Dieuze*.

DECEMPEDA, mesure de 10 pieds de long (2m,960), d'où elle prenait son nom, à l'usage des mesureurs de terres chez les anc. Romains. C. D—Y.

DECEMPEDATOR, arpenteur, mesureur de terres avec la decempeda (*V. ce mot*), chez les anc. Romains.

DÉCEMVIRS, *Decemviri*, commissaires patriciens, au nombre de dix, institués l'an 301 de Rome, 451 av. J.-C., pour rédiger un corps de lois civiles propre à servir de règle dans l'administration de la justice. Ils reçurent, pour un an, la puissance souveraine qu'ils durent exercer tour à tour pendant un jour, et toutes les autres magistratures furent suspendues. Les Décemvirs proposèrent 10 tables de lois que le peuple accepta ; mais des lacunes ayant été signalées, de nouveaux Décemvirs annuels furent nommés pour les combler, et reçurent les mêmes pouvoirs que leurs prédécesseurs. Ils rédigèrent deux nouvelles tables, et complétèrent ainsi la célèbre loi dite des *XII Tables* (*V.* DOUZE TABLES). Rome devait alors reprendre ses magistrats ordinaires; mais les Décemvirs, conduits par Appius Claudius, l'un d'eux, refusèrent de résigner le pouvoir, dont ils usaient d'ailleurs d'une manière tyrannique. Un attentat d'Appius contre la fille du plébéien Virginius, et le meurtre de Sicinius Dentatus firent éclater parmi le peuple, déjà irrité, une violente émeute contre les Décemvirs; le sénat ordonna leur arrestation. Appius et l'un de ses collègues furent mis à mort, les autres cherchèrent leur salut dans la fuite et dans l'exil, et le décemvirat fut aboli, l'an 303 de Rome, 449 av. J.-C. — *V.* aussi QUINDÉCEMVIRS. C. D—Y.

DÉCEMVIRS POUR JUGER LES PROCÈS, *Decemviri litibus judicandis*, corps judiciaire de l'anc. Rome, institué l'an 460 de la ville, pour seconder le préteur urbain dans l'administration de la justice, et particulièrement dans les affaires touchant l'état des personnes. Ce corps fut conservé sous les empereurs.

DÉCEMVIRS COLONIAUX. Magistrats temporaires élus pour aller fonder une colonie. C. D—Y.

DÉCENCE. *V.* DECENTIUS.

DÉCENNALES, *Decennalia*, fête célébrée tous les 10 ans, au jour anniversaire de l'avénement d'un empereur romain du Haut-Empire. Elle fut instituée l'an 726 de Rome, quand Auguste eut partagé le gouvernement des provinces entre lui et le peuple (*V.* PROVINCES); il déclara alors ne recevoir l'empire que pour 10 ans. Au bout de ce temps il se le fit proroger; puis cette prorogation fut régulièrement répétée. Les consuls en place proclamaient les Décennales, et, au nom du peuple, la continuation de l'empire dans la personne du prince. Il y avait à cette occasion des jeux publics, et un grand sacrifice au Capitole, où l'on allait invoquer les dieux pour l'empereur. Tibère supprima la proclamation des Décennales, mais conserva les jeux et les sacrifices. Cette coutume durait encore sous le Bas-Empire, du temps de Constantin. C. D—Y.

DÉCENNAUX (Jeux). *V.* DÉCENNALES.

DÉCENNAUX (Prix). *V.* PRIX DÉCENNAUX.

DECENTIUS MAGNUS, créé César à Milan en 351 par

l'usurpateur Magnence, son frère, se fit battre dans la Gaule par les Germains. En apprenant la défaite et la mort de Magnence, il s'étrangla à Sens, 353.

DECETIA, v. de la Gaule (Lyonnaise 1re), chez les Éduens; auj. *Decize.*

DÉCIATES ou DÉCÉATES, peuple de la Gaule (Narbonnaise 1re), entre le Var et Antipolis (Antibes).

DÉCIATINE, mesure agraire russe, valant 1 hectare 9 ares 25 cent., comprend 2,400 sagènes carrées.

DECIDAVA, v. de la Dacie inférieure, où était le tombeau de Décébale. Auj. *Deva.*

DÉCIMATEUR, *Decimanus* ou *Decumanus*, agent de l'administration romaine en Sicile, chargé de percevoir chez les agriculteurs la dîme de leurs récoltes en blé pour l'Annone de Rome. Hiéron, roi de Syracuse vers l'an 492 de Rome, avait établi les décimateurs, et les Romains conservèrent cette institution. — On appelait aussi *Decimateurs*, les fermiers de l'impôt des dîmes. C. D—Y.

DÉCIMATEUR. En France, avant la Révolution, prêtre ou seigneur qui avait droit de percevoir la dîme. On appelait *gros décimateurs* ceux qui recevaient les plus fortes dîmes, et *dîmeurs*, les collecteurs de cette redevance.

DÉCIMATION, *Decimatio*, peine militaire chez les anc. Romains. Elle s'appliquait à un corps, cohorte, légion, ou armée, qui avait abandonné ou laissé prendre un poste, et surtout fui devant l'ennemi. Le tribun pour une légion, le général pour une armée prononçait la décimation, qui consistait à prendre, par la voie du sort, un homme sur 10, quelquefois sur 20, à le faire battre de verges, puis décapiter. — La décimation a été quelquefois appliquée dans les armées modernes : on voit par les Capitulaires qu'elle fut en usage dans les temps de Charlemagne; en 1642, l'archiduc Léopold, battu par Tortenson à Leipzig, fit décimer un régiment de cavalerie; sous Louis XIV, en 1675, la garnison française de Trèves ayant capitulé malgré le maréchal de Créqui, son chef, un soldat sur dix fut passé par les armes. C. D—Y.

DÉCIME, impôt du *dixième*, que les rois levaient autrefois sur les fruits et revenus de leurs sujets, tant ecclésiastiques que laïques, pour les besoins extraordinaires de l'État. On réserva plus tard ce nom aux subventions annuelles ou extraordinaires payées au roi par le clergé, même quand elles étaient au-dessous du dixième. Jusqu'au XIVe siècle, les papes se réservèrent de sanctionner la levée des décimes, et les rois en partagèrent le produit avec eux ou leur accordèrent la perception d'une décime papale. Philippe le Bel voulut s'affranchir du contrôle de la cour de Rome en matière de décimes; de là la bulle de Boniface VIII *Clericis laicos.* La dernière décime papale en France fut celle de 1469, sous Louis XI. Les décimes royales devinrent à peu près annuelles à partir de François Ier; on n'en exempta que les congrégations attachées au service des hôpitaux. On distingua la *décime de Poissy*, à laquelle les prélats s'engagèrent au colloque de Poissy, 1561, et qu'on renouvelait tous les 10 ans; et la *decime extraordinaire*, perçue tous les 5 ans, ou sans terme fixe, selon les besoins de l'Etat. Le clergé évita toujours de paraître contraint, et paya ses impôts sous le nom de *dons gratuits et charitatifs* La répartition des décimes sur chaque diocèse se faisait dans l'assemblée générale du clergé; la répartition sur chaque bénéficier du diocèse était l'œuvre d'un *bureau diocésain* ou *des décimes*, composé de l'évêque et des députés des chapitres, des curés et des monastères. Par exception, l'évêque fit quelquefois la levée des décimes. Henri II créa, en 1557, dans chaque ville épiscopale, un receveur des décimes.

DÉCIMES (Chambre des). *V* CHAMBRE DES DÉCIMES.

DÉCISION, cap de l'Amérique du N., dans l'archipel du Prince-de-Galles, par 56° 2' lat. N. et 136° 12' long. O.; ainsi nommé par Vancouver, qui pensait avoir *décidé*, en y arrivant, la question du passage par le N.-O.

DÉCIUS MUS (Publius), illustre romain de famille plébéienne. Tribun légionnaire l'an 409 de Rome, 344 av. J.-C., il sauva l'armée de Cornelius Cossus, enfermé près de Soticula dans un défilé par les Samnites. Consul en 340 avec Manlius Torquatus, il se dévoua aux dieux infernaux dans une bataille contre les Latins à Véséris, pour donner la victoire aux Romains. — Cet acte de dévouement fut renouvelé par son fils à la bataille de Sentinum contre les Gaulois ombriens en 295, et par son petit-fils à celle d'Asculum contre Pyrrhus en 279.

DÉCIUS (Cn.-Messius-Quintus-Trajanus-), empereur romain, 249-251, né l'an 201 dans la Pannonie inférieure. Il était gouverneur de la Mœsie sous l'empereur Philippe, lorsque ses soldats le proclamèrent empereur dans une campagne contre les Goths qui avaient envahi cette province. Philippe marcha contre lui; il le battit et le tua près de Vérone, et fut alors reconnu empereur par le sénat et le peuple. Il ordonna, dès la première année de son règne, la 7e persécution contre les chrétiens, qui fut l'une des plus cruelles. L'année suivante, 70,000 Goths ayant pénétré jusqu'en Thrace, il marcha contre eux; d'abord vainqueur, il voulut les exterminer, et fut tué dans une dernière bataille qu'il leur livra sur les bords du Danube. A. G.

DECIZE, *Decetia*, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. et à 42 kil. S.-E. de Nevers, à l'embouch. de l'Aron et à la naissance du canal du Nivernais, dans une île de la Loire. Dominé par les ruines d'un château des comtes de Nevers. Exploitation de houille, pierres de taille, plâtre rouge. Usines à fer; fabr. de porcelaine, verreries. Comm. de bois et charbons pour Paris; pêche; 3,293 hab. Patrie de Guy Coquille et de Saint-Just.

DECKENDORF. *V.* DEGGENDORF.

DECKER ou DEKKER (Jérémie de), poëte hollandais, né vers 1610 à Dordrecht, m. en 1666 à Amsterdam. La meilleure édition de ses œuvres a été publiée en 1726, 2 vol. in-4°; on y remarque : une imitation libre des *Lamentations de Jérémie; le Vendredi saint*, suite de tableaux de la Passion; l'*Eloge de l'avarice*, satire pleine de gaieté; *Invective contre la fièvre*, écrite après la mort de son père. En général, il était porté vers le genre doux et gracieux. Sa diction est élégante et pure. *V.* sa *Vie* par Jérôme de Vries, Amsterdam, 1807, in-8°.

DECKER (Paul), peintre et architecte, né à Nuremberg en 1677, m. en 1713, directeur des bâtiments de la cour de Baireuth. Il a orné de ses tableaux plusieurs palais de Berlin, et publié en allemand un bon *Traité d'architecture*, Augsbourg, 1711, in-fol. avec 64 pl. On a publié à Leips., 1720, un autre ouvrage intitulé : *Architectura theorico-practica.*

DECLARATION DU CLERGÉ DE FRANCE. On donne ce nom à 4 articles formulés, le 12 mars 1682, par une assemblée de 35 prélats, 35 députés du second ordre, et 2 agents généraux, que Louis XIV avait convoquée. En voici le sens : 1° Les papes n'ont pas le pouvoir de déposer les souverains, ni de délier leurs sujets du serment de fidélité; 2° l'Église, représentée par un concile œcuménique, est supérieure au pape; 3° l'usage de la puissance apostolique doit être réglé par les canons; 4° le jugement du pape n'est pas irréformable, s'il n'a été sanctionné par l'Église. Innocent XI, Alexandre VIII et Innocent XII, combattirent cette déclaration du clergé français, et cassèrent tout ce qu'avait fait l'assemblée de 1682; mais le roi, le parlement, et une partie du clergé de France, opposèrent une résistance opiniâtre. La cour de Rome, avec sa sagesse habituelle, consentit à tolérer le nouvel ordre de choses, sans néanmoins l'autoriser de son approbation. De nos jours, cette Déclaration a été encore attaquée par Lamennais et De Maistre. Elle eut pour défenseurs Bossuet, Arnauld, Daguesseau, le cardinal de la Luzerne. Après le Concordat de 1801, Napoléon Ier ordonna que les professeurs chargés de l'enseignement dans les séminaires souscriraient cette Déclaration, qui n'est plus enseignée dans aucune école de théologie.

DÉCLARATION DES DROITS, acte par lequel une assemblée tenue à Westminster, le 22 janvier 1689, proclama les principes fondamentaux de la Constitution anglaise, et que Guillaume III jura de respecter. Cet acte, rédigé sous l'influence de Somers, qui devint ensuite lord-chancelier, n'était que la consécration de lois antérieures. Le roi reconnaissait au parlement le droit de se réunir, de voter l'impôt, de veiller à l'exécution des lois; aux citoyens, le droit d'élire leurs représentants, d'être jugés par le jury, et non par des tribunaux d'exception.

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, acte en 17 articles, décrété par l'Assemblée constituante de France, les 20, 21, 26 août 1789. Les princip. droits formulés dans cet acte sont : la liberté individuelle, l'inviolabilité de la propriété, l'égalité devant la loi, le droit de concourir, personnellement ou par représentants, à la confection des lois, l'admissibilité de tous aux dignités et aux fonctions publiques, l'égale répartition de l'impôt entre tous, la liberté de conscience ou de culte, la liberté de parler et d'écrire, etc.

DÉCLARATIONS ROYALES, nom donné, à partir de François Ier, aux actes qui interprétaient, corrigeaient, étendaient les termes ou le sens des ordonnances et des édits.

DE CLIEU (Gabriel), né dans la Normandie, en 1688, m. en 1774, était capitaine d'infanterie à La Martinique en 1720, lorsqu'il introduisit dans cette île le cafier, d'où il se répandit dans les Antilles, et y remplaça toutes les

autres cultures. Esménard l'a chanté dans son poëme de la *Navigation*.

DÉCONFÈS, nom donné autrefois à ceux qui mouraient sans confession; comme ceux qui étaient en danger de mort faisaient ordinairement un don à l'Église, on appela aussi *déconfès* celui qui n'avait pas fait de testament.

DECRÈS (Denis), amiral français, né à Château-Villain (Haute-Marne) en 1761, m. en 1820. Il entra comme aspirant dans les gardes-marine, 1779; parti bientôt pour les Antilles, il prit une part glorieuse aux combats qui eurent lieu dans ces parages, et conquit tous ses grades par des actions d'éclat. Il fut employé dans les mers de l'Inde de 1790 à 1794, puis fit partie de l'expédition d'Irlande. Contre-amiral à la bataille d'Aboukir, il y commandait l'escadre légère, et put échapper au désastre avec le *Guillaume-Tell*. Mais en allant de Malte à Toulon, il tomba dans une escadre anglaise; il ne se rendit qu'après une énergique défense qui lui valut les éloges de Bonaparte. Nommé préfet maritime de Lorient, son habileté et sa probité furent remarquées, et, en 1802, il était nommé ministre de la marine, poste qu'il conserva jusqu'à la chute de l'Empire. Napoléon l'avait fait en outre comte et duc. Decrès mourut assassiné par son valet de chambre. Il fut un marin d'une intrépidité prodigieuse, un administrateur plein d'énergie et d'activité; on lui doit la réorganisation des flottes françaises, les grands travaux exécutés à Venise, Anvers, New-Deep, Flessingue et Cherbourg.

DÉCRET, nom donné chez les anc. Romains aux décisions du sénat qui n'étaient pas des sénatus-consultes (*V. ce mot*). Chez les modernes, on l'a appliqué aux actes de l'autorité pontificale, pour les distinguer de ceux des conciles, appelés *canons*. On dit cependant les *décrets des conciles*, pour désigner les règlements sur la discipline qu'ils ont établis. *Décret*, employé seul, signifia encore l'ensemble des règlements et des principes de doctrine ecclésiastique, et le lieu où l'on enseignait le droit canon était dit *Ecole du décret*. Dans le langage politique, en 1789, on appela *décrets* les actes de l'Assemblée constituante, qui devenaient *lois* après avoir reçu la sanction royale; en 1792, cette distinction fut abolie, *loi* et *décret* devinrent synonymes jusqu'au Directoire. Alors les décisions des Cinq-Cents s'appelèrent *résolutions*; elles devenaient *lois* après l'approbation du Conseil des Anciens. Les *décrets* reparurent à l'établissement de l'Empire; le mot cessa encore d'être employé depuis la Restauration jusqu'en 1848; la République l'a repris, et le second Empire le conserve. B.

DÉCRÉTALES, *Epistolæ decretales*, lettres écrites par les papes des premiers siècles de l'Église, et contenant la solution de certaines questions de discipline et d'administration ecclésiastique. On les a introduites dans le recueil du droit canon. La première collection, due au moine Denys le Petit, vers 550, comprend, outre les rescrits des pontifes depuis Sirice jusqu'à Anastase II, les canons dits apostoliques et ceux des conciles, et est connue sous le nom de *Code des canons*. Elle fut adoptée en France sous Charlemagne, et forma le droit commun pour la discipline. Vers 800, Riculfe, archevêque de Mayence, répandit en Allemagne, en France et en Italie, une deuxième collection plus volumineuse, portant le nom d'Isidore Mercator, évêque de Badajoz, mais évidemment forgée par le diacre Benoît Lévita. *Ces fausses décrétales*, favorables au pouvoir pontifical et aux évêques contre leurs métropolitains, furent en partie adoptées, grâce à l'ignorance des temps; Nicolas Ier, 860, les imposa à la France malgré Hincmar et l'église gallicane. En 1151, un bénédictin de Bologne, Gratien, réunit les décrétales d'Isidore et celles que les papes y avaient ajoutées de leur main. Son recueil, intitulé : *Concordantia discordantium canonum*, est appelé, dans le droit canonique, le *Décret*, et acquit une grande autorité. Les papes continuèrent à faire des décrétales; le 3e général des dominicains, Raymond de Pennafort, en fit, en 1234, un recueil en 5 livres, nommé les *Décrétales de Grégoire IX* ou *Extra*, c.-à-d. en dehors du décret de Gratien, et Boniface VIII ajouta, en 1298, un 6e livre à l'œuvre de 1234; c'est le *Sexte*, que Philippe IV défendit d'introduire dans les écoles et les tribunaux. Deux recueils furent encore publiés; l'un, contenant les lettres de Clément V : ce sont les *Clémentines* ou les *Extravagantes* de Clément V (c.-à-d. restées en dehors du code principal de l'Église); l'autre, appelé les *Extravagantes communes*, contient les décrétales des papes depuis Urbain IV jusqu'à Sixte IV. La doctrine des décrétales peut se résumer ainsi : « Le pape peut autoriser la tenue des conciles; il est en définitive le seul juge des évêques; il a seul le droit de les transférer d'un siége à un autre et d'ériger de nouveaux évêchés; il peut réformer les décisions rendues par un tribunal, soit ecclésiastique, soit civil, en quelque cause que ce soit. » A. G.

DÉCUMANE (Porte), située au fond d'un camp romain.

DÉCUMATES (Champs), *Decumates agri*, c.-à-d. payant l'impôt du *dixième*. Les Romains appelaient ainsi une portion de la Germanie, abandonnée, dès le 1er siècle de l'ère chrétienne, par les hordes barbares, et occupée, soit par des colons envoyés de la Gaule, soit par des vétérans de l'armée. La partie de ce pays située au N. du Danube dépendait de la Vindélicie ou Rhétie 2e; celle à l'E. du Rhin se rattachait aux prov. de Germanie supérieure et Germanie inférieure. Les Champs Décumates étaient protégés par une ligne de fortifications. *V.* DIABLE (Mur du). Au IIIe et au IVe siècle, les Barbares les envahirent; les Francs occupèrent le N., et les Alémans le S. C'est à peu près le *Brisgau* moderne.

DÉCURIE, *Decuria*, la 10e partie d'une centurie dans l'organisation primitive du peuple romain.

DÉCURIE, subdivision de la milice romaine. Le mot n'exprima pas toujours un nombre précis de 10 hommes.

DÉCURIE DES DEUX CENTS. Partie de l'organisation judiciaire dans l'anc. Rome. Il y avait d'abord trois décuries; l'empereur Auguste en établit une quatrième. Chacune se composait de mille membres, et sous les empereurs suivants elles furent plus nombreuses. C'était la 4e Décurie qu'on appelait des Deux Cents, parce qu'il fallait avoir un cens de 200,000 sesterces (53,780 fr.) pour en faire partie. Elle ne s'occupait que de petites affaires. C. D—Y.

DÉCURION, *Decurio*, chef d'un escadron de cavalerie légionnaire de 32 hommes. Il en était en même temps l'officier instructeur, et veillait à sa bonne tenue. Il avait 3 chevaux.

DÉCURION. Chef d'une décurie de citoyens dans l'organisation primitive de Rome. — Chef d'une décurie d'esclaves.

DÉCURIONS, sénateurs des colonies romaines et des municipes. Lors de la fondation d'une colonie, cent colons étaient désignés au sort pour être décurions. Sous les empereurs, ce conseil se recrutait parmi les citoyens possesseurs de 100,000 sesterces (environ 21,000 fr.) en biens-fonds. C. D—Y.

DECURSIO, course processionnelle que, du temps de la république romaine, l'armée faisait autour du bûcher d'un général mort dans l'exercice de son commandement. On l'accomplissait avant l'inflammation du bûcher, sur lequel les assistants jetaient, en signe de douleur, une foule d'objets qui leur étaient chers. Sous les empereurs, généraux perpétuels de la république, la decursio ne fut plus guère pratiquée que pour eux, et pour des femmes de la famille impériale. C. D—Y.

DÉDALE, né à Athènes, petit-fils d'Erechthée, habile architecte, et inventeur, selon la fable, des mâts, des voiles, de la scie, de la hache, du vilebrequin, du niveau, etc. Ayant tué par jalousie de métier son neveu Talus, il fut exilé par l'Aréopage, et alla construire le Labyrinthe pour Minos, roi de Crète. Minos voulant l'y retenir, il fabriqua des ailes de cire et de plumes pour lui-même et pour son fils, l'imprudent Icare (*V. ce mot*), arriva en Italie, près de Cumes, puis en Sicile, chez le roi Cocalus, qui le défendit contre Minos. Là, comme en Italie, il bâtit plusieurs monuments; il semble cependant avoir été prisonnier des Barbares de cette île, et même avoir été tué par Cocalus. Socrate, qui fut d'abord statuaire, prétendait descendre de Dédale. — L'antiquité parlait aussi d'un Dédale de Sicyone, célèbre par le trophée qu'il avait fait à Olympie pour les Eléens vainqueurs des Lacédémoniens, et d'un Dédale de Bithynie, fameux par un Jupiter-Statius. A. G.

DÉDALIES, fêtes célébrées par les villes de Béotie, tous les 60 ans, en mémoire du retour des Platéens, qui avaient été, pendant le même espace de temps, exilés de leur patrie. On y tirait au sort entre les villes 14 *dédales* ou statues de bois.

DÉDICACE, *Dedicatio*, consécration d'un temple, d'un autel, d'un théâtre ou d'un amphithéâtre, dans l'anc. Rome. — *Dedicace d'un temple*. Elle devait être faite par un magistrat, assisté des colléges sacerdotaux : originairement c'était l'un des consuls; ils tiraient au sort entre eux à qui aurait cet honneur. L'an 259, le choix du dédicateur fut remis aux comices par tribus. Elles élisaient deux citoyens, qui, sous le titre de *duumvirs*, avaient rang de grands magistrats pour ce jour-là seulement. Cependant un seul faisait la dédicace : il convoquait le peuple à l'avance, et, au jour marqué, se rendait processionnellement au temple à dédier. Là il posait la main droite sur l'un des jambages du temple, et se tournant vers la foule, prononçait

à haute voix une formule de dédicace que le pontife maxime lui disait en la lisant dans un rituel, et qu'il répétait mot par mot. La dédicace était suivie de repas et de jeux publics, aux frais du dédicateur, qui faisait graver son nom et sa qualité sur la façade du temple. — La *dédicace d'un autel* se faisait avec les mêmes cérémonies religieuses, mais n'était suivie ni de festins, ni de jeux. — La *dédicace d'un théâtre* ou *d'un amphithéâtre* n'entraînait aucune cérémonie religieuse; elle consistait seulement à l'ouvrir au peuple en donnant, dans le monument, des jeux de la nature de ceux pour lesquels il avait été fait. C'était ordinairement le fondateur du monument qui en était le dédicateur; souvent, par magnificence, il donnait aussi toutes les espèces de jeux publics dans leurs édifices spéciaux. C. D—y.

Dédicace. Le christianisme hérita de l'usage païen et juif des dédicaces; les églises sont placées sous l'invocation d'un saint. L'institution de la cérémonie est attribuée au pape St Évariste. Une église qui va être dédiée n'a ni tapisseries, ni ornements; les fidèles n'y sont pas admis; le prêtre célébrant, accompagné de son clergé, se rend à la porte principale, et, au milieu des chants prescrits par le rituel, fait le tour de l'édifice en commençant par la droite. Après avoir aspergé les murs extérieurs, il entre dans l'église, bénit l'autel, puis les murs intérieurs, et, quand l'autel a été paré, y célèbre la messe. Dans l'Occident, la fête de la Dédicace générale des églises a lieu d'ordinaire l'avant-dernier dimanche après la Pentecôte.

DÉDITICE, *Dediticius*, ennemi qui, après avoir combattu contre les armées romaines, s'était rendu à discrétion. Il conservait sa liberté, mais devait rester soumis à Rome.

Déditice, affranchi d'une catégorie inférieure, dont l'institution fut faite l'an 775 de Rome, par la loi Ælia-Sentia. Les esclaves marqués, ou qui s'étaient avoués criminels à la torture, ou qui avaient été gladiateurs ou bestiaires, devenaient déditices, si on les affranchissait; comme tels, ils restaient étrangers, n'avaient aucun des droits de citoyen que donnait l'affranchissement, et devaient habiter au moins à 100 milles de Rome (149 kil.); celui qui enfreignait cette défense pouvait être saisi et vendu de nouveau comme esclave. On avait cessé depuis bien longtemps de faire des déditices, lorsque Justinien, par humanité, en abolit l'institution. C. D—y.

DEDUCTOR, client qui, chez les anc. Romains, faisait habituellement cortége à son patron, lorsqu'il descendait au Forum et allait par la ville. C. D—y.

DEE (John), astrologue, fils d'un marchand de vin de Londres, né en 1527, m. en 1607, s'associa avec un autre intrigant, Edouard Kelly, pour exploiter la crédulité publique. Il prétendait être en communication avec les esprits malins. Il s'introduisit auprès de la reine Élisabeth, de l'empereur Rodolphe II, et d'Étienne, roi de Hongrie, et passa sa vieillesse dans la misère, après avoir joui d'une certaine faveur. Ses écrits ont été publiés par Méric Casaubon, Lond., 1659, in-fol. — Son fils, *Arthur* Dee, né en 1579, m. en 1651, médecin de Charles Ier, s'adonna aussi aux rêveries de la pierre philosophale.

Dee, anc. *Seteia* ou *Deva*, fl. d'Angleterre, formé, dans le comté de Merioneth (Galles), par la réunion de deux torrents; cours de 114 kil. de l'O. à l'E. et du S. au N., par la vallée de Llangollen, les comtés de Denbigh et de Chester et la ville de Chester, au-dessous de laquelle il se jette dans la mer d'Irlande par un estuaire de 22 kil. sur 6, encombré de bancs de sable. Il est canalisé sur 12 kil. au-dessus de son embouchure, et s'appelle alors New-Channel.

Dee, *Devana*, fl. d'Ecosse, se jetant dans la mer du Nord à Aberdeen, après un cours de 150 kil., par Ballater, Aboyne, etc. Pêche abondante de saumons.—riv. d'Ecosse, affl. du golfe de Solway à Kirkudbright. Cours de 70 kil.

DEERNESS, vge d'Écosse (Shetland), dans l'île de Pomona, près du cap de son nom, et sur le beau havre de Deer-Sound; 700 hab.

DEES, v. des États autrichiens (Transylvanie), au confluent de deux bras du Szamos, à 45 kil. N.-N.-E. de Klausembourg; 5,550 hab. Ch.-l. du comitat de Szolnok-intérieur. Mines considérables de sel.

DÉESSES, divinités du sexe féminin qu'adorait le paganisme. On en trouve peu chez les peuples de l'Orient; les principales étaient Isis en Égypte, Astarté, Atergatis et Dercéto chez les tribus chananéennes, Milytta en Babylonie. Mais les Grecs eurent une multitude de déesses de tout rang, célestes, terrestres, marines et infernales. Ils reconnaissaient 6 *Grandes déesses*: Junon, Vesta ou Cybèle, Minerve, Cérès, Diane et Vénus (les Messéniens ajoutaient Proserpine). Les Romains eurent, de plus, des déesses allégoriques, Vertus, Passions, Douleurs, etc., telles que la Bonne-Foi, la Victoire, la Concorde, la Peur, la Fièvre, la Fortune, etc. Les anciens nommaient *Déesses-mères* les divinités qui présidaient aux fruits de la terre (Cérès, Pomone, etc.), et que l'on représentait avec une corne d'abondance, ou portant des couronnes de fleurs, des corbeilles de fruits. B.

DEFAUCONPRET (Aug.-J.-B.), littérateur, né à Lille en 1767, m. en 1843. Après avoir été notaire à Paris, il alla se fixer à Londres, où il publia divers tableaux de mœurs anglaises: *Une année à Londres*, *Londres en* 1819, *Londres en* 1824, etc., et quelques romans historiques: *Wat-Tyler*, 1825; *Masaniello*, 1827, etc. Mais il est surtout connu par ses traductions, généralement exactes, de Walter Scott, Fenimore Cooper, Marryat, Washington Irving, lady Morgan, miss Edgeworth, etc.

DEFENDERS, association politique secrète, formée dans le N. de l'Irlande, après la victoire de Guillaume III sur Jacques II près des bords de la Boyne, 1690, entre les presbytériens et les catholiques, afin de *défendre* leurs libertés civiles et religieuses, et d'arriver à l'affranchissement du pays. Les *defenders* étaient les adversaires des *orangistes*, partisans du pouvoir anglais. Ils jouèrent un rôle important dans les insurrections de 1797, 1798 et 1803. Quoique leur nom ait auj. disparu, ils revivent dans l'*association de justice*, qui a soutenu Daniel O'Connell. B.

DÉFENESTRATION de Prague. On appelle ainsi un acte de violence commis le 23 mai 1618. L'empereur Matthias ayant violé les *lettres de majesté* par lesquelles il avait reconnu les priviléges religieux et politiques de la Bohême, alors qu'il n'était que maître de ce pays, le comte de Thurn se mit à la tête des mécontents, envahit le château du Hradchine à Prague, et fit jeter par les fenêtres les gouverneurs impériaux Slavata et Martiniz, ainsi que leur secrétaire Fabricius. Les trois victimes en furent quittes pour quelques contusions: 2 colonnes de pierre marquent encore maintenant le lieu de leur chute. La défenestration de Prague donna le signal de la guerre de Trente Ans. B.

DÉFENSEUR DE LA CITÉ, *Defensor civitatis*, magistrat électif, institué dans chaque cité au dernier siècle de l'empire romain, pour défendre le peuple, les pauvres surtout, contre l'oppression des officiers impériaux et de leurs agents. Il pouvait s'adresser directement au préfet du prétoire, sans que sa réclamation passât par les autorités provinciales. Justinien accorda au défenseur le droit de remplir, quant à la cité, les fonctions du gouverneur de la province, en son absence, et lui attribua la juridiction dans les procès dont la valeur ne s'élevait pas au-dessus de 300 *aurei* (4,500 fr. environ). Pendant les invasions germaniques, toute puissance publique étant suspendue, les évêques, qui avaient pris presque partout la charge de défenseur, devinrent les premiers magistrats de la cité. B.

DEFERMON DES CHAPELIÈRES (Joseph), procureur au parlement de Bretagne, né à Rennes vers 1756, m. en 1831. Partisan des idées de réforme du xviiie siècle, député du tiers aux États de 1789, il demanda, l'année suivante, la suppression des parlements qui entravaient la marche de la Révolution, et les droits de citoyen pour les noirs, nés libres. A la Convention, il se rangea parmi les Girondins, vota, dans le procès de Louis XVI, pour la détention et le bannissement à la paix, pour l'appel au peuple et le sursis, prit la défense des proscrits du 31 mai, et fut obligé de fuir sous l'inculpation de fédéralisme. Rentré à l'Assemblée après le 9 thermidor, il s'associa à la réaction, montra néanmoins ses sentiments républicains lors du 13 vendémiaire, fut membre du Conseil des Cinq-Cents, commissaire de la trésorerie en 1797, conseiller d'État après le 18 brumaire, directeur général de la dette publique et ministre d'État sous l'Empire, et n'abandonna point dans le malheur la cause impériale qu'il avait embrassée. En 1815, il demanda que Napoléon II fût proclamé. Proscrit par Louis XVIII, il se retira à Bruxelles, et ne revint en France qu'en 1822. Depuis cette époque, il vécut éloigné des affaires. B.

DEFFANT (Marquise Du). *V.* Du Deffant.

DEFOE (Daniel). *V.* Foe (De).

DEFORIS (Jean-Pierre), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né à Montbrison en 1732, exécuté à Paris en 1794, travailla à la publication des *Conciles des Gaules*, et à l'édit. de Bossuet commencée par Lequeux. Ses principaux écrits sont: *Réfutation de l'Émile de J.-J. Rousseau*, Paris, 1762, in-8o, dont une partie est l'œuvre d'un oratorien nommé André; *Réponse à la lettre de J.-J. Rousseau à M. de Beaumont*, 1764, 2 vol. in-12; *Importance et obligation de la*

vie monastique, 1768, 2 vol. in-12, etc. Deforis est souvent diffus, mais ses recherches sont solides et profondes.

DEFRANCE (Jean-Marie-Antoine, comte), général, né à Vassy en 1771, m. à Epinay en 1835. Il fit ses premières armes contre les noirs à St-Domingue, servit ensuite aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, s'illustra à la prise de Zurich, 1799, et à Wagram, 1809, commanda la cavalerie dans le corps de Murat pendant la campagne de Russie, se couvrit de gloire à Montmirail à la tête des gardes d'honneur, dirigea la 1re division militaire, dont Paris est le chef-lieu, de 1819 à 1822, et fut écuyer cavalcadour de Louis XVIII et de Charles X. B.

DEFTERDAR, c.-à-d., en persan, *qui garde le rôle;* grand officier de la Perse et de la Turquie, celui qui tient les rôles de la milice et des revenus de l'État. Ce fonctionnaire important, espèce de ministre ou surintendant des finances, siége dans le Divan, dispose de tous les revenus de l'empire, reçoit les comptes des divers agents, et publie des firmans en son nom privé, sans en référer au grand vizir.

DE GEER. *V.* GEER (DE).

DEGENFELD (Famille de), maison noble d'Allemagne, originaire de la Suisse, et tirant son nom du château de Degenfeld (Wurtemberg). L'homme le plus remarquable qu'elle a produit est *Christophe-Martin de* DEGENFELD; il prit part à la guerre de Trente Ans sous les ordres de Wallenstein, de Tilly, de Spinola et de Gustave-Adolphe, combattit ensuite pour Venise contre le pape Urbain VIII et contre les Turcs, et mourut en 1653. Sa fille, *Marie-Susanne Louise,* comtesse de Degenfeld, m. en 1677, fut la favorite de l'électeur palatin Charles-Louis.

DE GERANDO. *V.* GERANDO.

DEGGENDORF ou DECKENDORF, v. de Bavière (Basse-Bavière), à 77 kil. N.-O. de Passau, sur la rive g. du Danube; 2,900 hab. Brasseries, distilleries.

DEGGINGEN, brg (Wurtemberg), près de Geislingen; 1,900 hab. Emigration annuelle de maçons et de plâtriers, qui, rentrés chez eux l'hiver, fabriquent des fuseaux et des paniers dont on fait un grand commerce.

DEGO, brg du roy. d'Italie, prov. et à 52 kil. N.-O. de Gênes, sur la rive g. de la Bormida; pris par les Français après la bataille de Millesimo, 14 avril 1796; 2,132 hab.

DÉGRADATION, peine qui consiste dans la privation d'un grade, d'une dignité, d'un rang. Au moyen âge, le chevalier félon était solennellement dégradé. Autrefois aussi, il y eut pour le noble condamné à mort ou à une peine infamante, une dégradation de noblesse, frappant en même temps ses descendants. Avant 1789, tout magistrat condamné subissait une dégradation publique; tout prêtre condamné à mort était dégradé par un évêque, avant d'être livré au bras séculier. Aujourd'hui il y a encore la dégradation des membres de la Légion d'honneur condamnés par les tribunaux à une peine afflictive.

DÉGRADATION CIVIQUE, peine infamante qui consiste: 1° dans l'exclusion de toutes fonctions et emplois publics; 2° dans la privation des droits de vote, d'élection, d'éligibilité, de port d'armes; 3° dans l'incapacité d'être juré, expert, témoin dans les actes publics et en justice, tuteur (si ce n'est de ses propres enfants, mais par consentement de la famille); 4° dans la privation du droit de servir dans l'armée et la garde nationale, de tenir école ou d'enseigner. La dégradation civique est appliquée aux fonctionnaires convaincus de forfaiture, aux parjures en matière civile, et résulte nécessairement des condamnations aux travaux forcés, à la réclusion et au bannissement. B.

DÉGRADATION MILITAIRE, flétrissure infligée à tout membre de l'armée condamné pour un crime qui entraîne une peine infamante. Elle consiste dans l'arrachement des épaulettes, boutons, chevrons, etc., l'enlèvement du ceinturon par-dessous les pieds, et dans l'incapacité de reprendre du service. Ce sont à peu près les mêmes formes en Angleterre, en Prusse et en Autriche qu'en France. Chez les Russes, un officier peut être condamné à servir comme simple soldat, avec ou sans perte de la noblesse, avec ou sans espoir de réhabilitation. On trouve, dans l'antiquité, quelques exemples de dégradation en masse: ainsi, pendant la guerre de Pyrrhus, les Romains condamnèrent les cavaliers à servir comme fantassins, et ceux-ci comme goujats ou valets. B.

DÉGRADATION DE CHEVALERIE. La dégradation et ses cérémonies sont une tradition du moyen âge, où il y avait la *dégradation de chevalerie,* et la *dégradation ecclésiastique,* toujours après condamnation, et pour ne pas livrer au bourreau une personne noble ou sacrée. La dégradation de chevalerie avait lieu en présence des juges et de 20 ou 30 chevaliers assemblés par le roi d'armes, et siégeant avec lui sur un échafaud en plein air. Le condamné, armé de toutes pièces, se plaçait devant eux, sur un autre échafaud. Le roi d'armes lui reprochait le crime qui avait motivé sa condamnation; puis 12 prêtres en surplis, rangés près du coupable, entonnaient les vigiles des morts, et à la fin de chaque psaume, un héraut d'armes lui enlevait une partie de son armure. Quand on arrivait à l'écu, on le brisait à coups de marteau. Aussitôt que le criminel était dépouillé, le roi d'armes montait près de lui, et lui versait de l'eau chaude sur la tête comme pour en faire disparaître toute trace de chevalerie. Les juges et les prêtres se rendaient ensuite à l'église. Les derniers chantaient l'office des morts, pendant que l'on descendait le dégradé de son échafaud, qu'on l'étendait sur une civière, qu'on jetait sur lui un drap mortuaire, et que le bourreau s'emparait de sa personne.

DÉGRADATION ECCLÉSIASTIQUE. Elle se faisait à peu près comme celle de chevalerie. Le condamné, revêtu des insignes de son rang, et un livre entre les mains, comme s'il allait officier, était amené devant un évêque assisté de son clergé. L'évêque lui ôtait son livre, lui enlevait son costume pièce à pièce, lui faisait raser la tête, pour effacer toute trace de tonsure, et prononçait en même temps certaines paroles contraires à celles de l'ordination. Le dégradé était ensuite livré au bras séculier. Il fallait, pour dégrader un diacre, un conseil de 3 évêques; de 6 pour un prêtre; de 12 au moins pour un évêque. Les derniers exemples de dégradation solennelle sont du règne de Louis XIII, en 1607 et 1615; ensuite elle tomba en désuétude.

DÉGRADATION JUDICIAIRE, infligée aux juges prévaricateurs. Elle consistait à dépouiller le condamné, en pleine audience de parlement, de sa toge magistrale, et, dans cette position, à lui lire son arrêt de condamnation. On a encore de ces exemples de dégradation sous le règne de Louis XIV.

DEGRÉ, la 360e partie d'une circonférence. La latitude et la longitude des lieux terrestres s'évaluent en degrés. La terre étant aplatie vers les pôles, et, par conséquent, n'étant pas parfaitement sphérique, un méridien n'est pas exactement circulaire, et le degré terrestre ne peut en être exactement la 360e partie; il est l'espace qu'il faut parcourir sur ce méridien pour que la position de la verticale ait varié d'un degré, et les degrés sont d'autant plus grands qu'on s'écarte plus de l'équateur. Les marins divisent le degré en 20 lieues marines. Avant l'adoption du système métrique, la lieue terrestre de France était de 25 au degré.

DEGRÉS, grades conférés dans les universités ou les facultés. Autrefois, en France, les degrés étaient ceux de *maître ès arts, bachelier, licencié* et *docteur;* il y en a trois aujourd'hui, le baccalauréat, la licence et le doctorat, excepté pour la médecine, où l'on ne confère que le grade de docteur. Dans les autres pays, les titres de *candidats* et de *magisters* remplacent souvent ceux de bacheliers et de licenciés.

DEGUERLE (Jean-Nic.-Marie), littérateur, né à Issoudun en 1768, m. en 1824, descendait d'une famille irlandaise venue en France avec Jacques II. Il fut incarcéré pendant la Révolution à cause de son dévouement à l'ancien régime; il devint plus tard professeur de grammaire générale à l'École centrale d'Anvers, de belles-lettres au collége de Compiègne, de rhétorique au Prytanée français (École St-Cyr) et au lycée Bonaparte, de littérature française à la Faculté des lettres de Paris, et censeur des études au lycée Impérial (lycée Louis-le-Grand). On a de lui: *Eloge des perruques* (sous le pseudonyme d'Akerlio), 1799, in-12; *la Guerre civile,* poëme imité librement de Pétrone, 1799; des poésies diverses; une trad. en prose de l'*Enéide,* 1825, 2 vol. in-8°, diffuse et trop pompeuse, etc.

DE GUIGNES. *V.* GUIGNES (DE).

DEHLI. *V.* DELHI.

DÉIDAMIE, fille de Lycomède, roi de Scyros, fut aimée d'Achille caché à la cour sous des habits de femme, et eut de lui Pyrrhus ou Néoptolème. *V.* le poëme de Stace, *Achille à Scyros.*

DEI GRATIA, c.-à-d. *par la grâce de Dieu,* formule d'humilité chrétienne, en usage dans les diplômes royaux depuis Pepin le Bref, et dont les seigneurs se sont également servis. C'est seulement à partir du XVe siècle qu'elle fut réservée au souverain, comme marque d'indépendance absolue. Défense fut faite par Charles VII au comte d'Armagnac, en 1442, de s'appeler comte *par la grâce de Dieu;* en 1449, le duc de Bourgogne dut déclarer solennellement que l'emploi de cette formule ne portait pas préjudice à la suzeraineté du roi sur son duché; en 1463, Louis XI in-

terdit au duc de Bretagne, François II, de l'employer désormais. B.

DEINSE. *V.* DEYNSE.

DÉION, fils d'Éole et d'Énarète, était roi de la Phocide. Il épousa Diomède, dont il eut Astéropée, Actos, Céphale, etc.

DÉIONÉE, femme d'Ixion, fut assassinée par lui.

DÉIPHILE, fille du roi Adraste et d'Amphitrée, épousa Tydée et fut mère de Diomède.

DEIPHOBE, fils de Priam et d'Hécube, et époux d'Hélène après la mort de Pâris, fut tué par Ménélas.

DÉIPHOBÉE, sibylle de Cumes, aimée d'Apollon, lui demanda de vivre autant d'années qu'elle tenait de grains de sable dans la main, mais oublia de demander en même temps la conservation de la jeunesse. Elle avait 700 ans quand elle guida Énée aux enfers, et en vécut encore 300. Suivant Servius, ce fut elle qui vendit à Tarquin les livres sibyllins.

DEIPNON, principal repas des anc. Grecs; il se prenait d'ordinaire vers le coucher du soleil, et était fort simple. On n'y buvait pas. Quand il était achevé, on faisait une libation de vin pur, on entonnait un hymne; puis venait le *Symposion* (*V. ce mot*).

DÉIPNOSOPHISTES, nom donné par les anc. Grecs aux hommes instruits qui avaient l'habitude de converser à table sur des sujets savants. Un livre d'Athénée nous apprend les usages reçus dans les repas et les sujets de conversation qu'on y abordait.

DÉIPYLE, un des compagnons de Diomède au siége de Troie. — fils que Jason eut d'Hypsipyle dans l'île de Lemnos.

DEIR. *V.* DEYR, et le *Supplément*.

DEIRA ou DAIRA (de l'arabe *dar*, entourer), nom des colonies militaires formées au XVI^e siècle par les Turcs dans les Etats Barbaresques, avec des éléments indigènes. Les tribus qui acceptaient ainsi une portion de la terre conquise, recevaient les instruments de travail, des armes, des chevaux, et devaient le service militaire. Les Français ont trouvé cette organisation encore persistante, et l'ont maintenue; bien des *Douairs* (pluriel de *deira*) leur rendent d'importants services.

DÉIRA ou DÉIRIE, petit royaume fondé au VI^e siècle par les Angles en Angleterre, et qui, réuni à celui de Bernicie, forma le royaume de Northumberland.

DEIROUT, brg de la Basse-Egypte, sur le bras O. du Nil, à 22 kil. S. de Rosette, en face de Sendioun, à 4 kil. N. d'Atfé.

DÉISME, système religieux qui consiste à admettre l'existence de Dieu, mais à rejeter toute révélation et tout culte extérieur.

DEISTER, chaîne de montagnes boisées qui s'étend entre le Weser et la Leine, dans le S.-O. de l'arrond. de Hanovre (Hanovre); point culminant: le Hœbel (400 mèt.). Mines de houille, carrières de grès et salines.

DÉJANIRE, fille d'Œnée, roi de Calydon. Fiancée à Achéloüs, elle ne fut unie à Hercule qu'après la défaite du dieu-fleuve par ce héros. Le centaure Nessus, qui voulut l'enlever, fut frappé d'une flèche venimeuse par Hercule; mais il remit, avant de mourir, à Déjanire une tunique imprégnée de son sang empoisonné, l'assurant que son époux lui serait fidèle s'il s'en revêtait. Quand Hercule s'attacha à Iole, fille d'Euryte, roi d'Œchalie, Déjanire, dans l'espoir de le ramener, lui fit prendre la tunique: le héros s'étant brûlé sur l'Œta pour se soustraire aux douleurs qu'il ressentit sur-le-champ, elle se tua de désespoir. Son fils Hyllus fut le second chef des Héraclides. Sophocle a composé une tragédie des *Trachiniennes*, où Déjanire est mise en scène, et Sénèque une tragédie d'*Hercule au mont Œta*. L'*Enlèvement de Déjanire*, un des plus beaux tableaux du Guide, est à Paris, et a été gravé par Bervic. B.

DEJAURE (Jean-Elie-Bedenc), littérateur, né en 1761, m. en 1799, a laissé un *Eloge de J.-J. Rousseau*, 1792, in-8°, plusieurs comédies auj. oubliées, et des opéras que la musique a rendus célèbres, tels que *Lodoïska*, *Astyanax*, musique de Kreutzer; *la Dot de Suzette*, musique de Boieldieu; *Montano et Stéphanie*, musique de Berton.

DEJEAN (Jean-Franç.-Aimé, comte), né à Castelnaudary en 1749, m. à Paris en 1824. Élevé par les jésuites, il entra à l'école du génie de Mézières, fut commandant du génie à l'armée du Nord sous Pichegru en 1793, parvint au grade de général de division, résida pendant près de deux ans à Gênes comme ministre extraordinaire sous le Consulat, reçut la mission d'organiser la République Ligurienne, fut, de 1802 à 1810, directeur de l'administration de la guerre, puis sénateur, comte, trésorier de la Légion d'honneur, inspecteur général du génie, présida la commission qui jugea Malet en 1812, et se rallia au gouvernement de la Restauration, qui le fit pair de France. Il a été universellement estimé. On a de lui quelques opuscules sur l'économie rurale et politique. B.

DEJEAN (Pierre-Franç.-Marie-Auguste), fils du précédent, né en 1780 à Amiens, m. en 1845. Il servit avec distinction en Espagne, fut général de brigade à 30 ans, fit la campagne de Russie, obtint le grade de général de division en 1813, combattit à Waterloo comme aide de camp de l'empereur, fut exilé par les Bourbons de 1815 à 1819, hérita de la pairie en 1824, mais ne reprit du service qu'en 1830, et participa à l'expédition d'Anvers. On a de lui des *Observations sur l'ordonnance de* 1829, relative à la cavalerie, Paris, 1838. Ami d'enfance de Duméril, il s'occupa toujours d'histoire naturelle, et fit une collection très-complète d'insectes, dont il donna le *Catalogue*, 1821 et 1833. Il a publié avec Latreille une *Iconographie des coléoptères d'Europe*, 1822, inachevée; avec Boisduval et Aubé, l'*Histoire naturelle et Iconographie des coléoptères*, 1829 et années suiv. — Son fils, Napoléon-Aimé, né en 1804, a été, sous Louis-Philippe, préfet de l'Aude et du Puy-de-Dôme, 1830-36, conseiller d'État, directeur général de la police en 1839, député de Castelnaudary, et directeur des postes en 1847. B.

DÉJEUNER. *V.* REPAS.

DÉJOCÈS, roi des Mèdes, était juge d'un canton, quand son équité reconnue le fit appeler au trône, 733-690 av. J.-C. On lui attribue la fondation d'Ecbatane, qu'il entoura de 7 enceintes concentriques, et la réunion de toutes les tribus de la Médie en un seul peuple.

DÉJOTARUS, tétrarque, puis roi de Galatie, fut dépouillé de ses Etats par Mithridate, et rétabli par les Romains. Partisan de Pompée contre César, il perdit encore son pouvoir après la bataille de Pharsale; puis, accusé, par son petit-fils Castor, de conspiration contre le dictateur, il trouva un éloquent et heureux défenseur dans Cicéron, dont le plaidoyer nous est parvenu. Remis en possession de la Galatie, il donna des secours à Brutus, meurtrier de César, passa ensuite du côté d'Antoine, qu'il trahit avant la bataille d'Actium, et mourut très-âgé peu de temps après.

DEJOUX (Claude), statuaire, né à Vadans (Jura) en 1732, m. en 1816, exerça d'abord l'état de menuisier. Appelé par ses affaires à Marseille, il se sentit du goût pour les arts en voyant les chefs-d'œuvre du Puget. Il alla étudier à Paris sous Guill. Coustou, et passa ensuite six ans à Rome. Admis à l'Académie des Beaux-Arts en 1779, et à l'Institut en 1795, il exécuta, entre autres ouvrages: *Ajax enlevant Cassandre*; *Philopœmen*; *Catinat traçant un plan de bataille*; une figure colossale de la *Renommée*, qui devait surmonter la coupole du Panthéon; un *Achille*; le modèle de la statue pédestre colossale de *Desaix*, qui fut pendant quelque temps sur la place des Victoires, à Paris; deux bas-reliefs, *la France accompagnée de la Victoire* et *Minerve distribuant des couronnes*, au Louvre; deux bronzes, *Esculape* et *Hygie*, à l'hôpital d'Arbois. B.

DEKEN (Agathe). *V.* BEKKER (Elisabeth).

DEKHAN, DEKKAN. *V.* DECAN.

DEKKER. *V.* DECKER.

DE LABORDE. *V.* LABORDE (DE).

DE LACHAMBRE. *V.* LACHAMBRE (DE).

DE LACOUR. *V.* LACOUR (DE).

DE LACROIX. *V.* LACROIX (DE).

DE LAFORGE. *V.* LAFORGE (DE).

DE LAFOSSE. *V.* LAFOSSE (DE).

DELAHAYE (Guill.-Nic.), graveur en géographie, né à Paris en 1725, m. en 1802, créa la gravure topographique, et forma de nombreux élèves. Il exécuta plus de 1,200 cartes et plans, remarquables par le goût et la netteté. On lui doit toutes les œuvres de d'Anville, une partie de celles de Robert de Vaugondy, les cartes des *Campagnes de Maillebois en Italie*, celles des forêts de Fontainebleau et de S^t-Hubert, la *Carte des chasses du roi*, etc.

DELAMALLE (Gaspard-Gilbert), avocat, né en 1752, m. en 1834, conseiller de l'Université en 1808, conseiller d'État, est auteur d'un *Essai d'institutions oratoires*, 1816 et 1822, 2 vol. in-8°, ouvrage estimé.

DE LA MALLE (DUREAU). *V.* DUREAU.

DELAMARCHE (Ch.-Fr.), géographe, né en 1740, m. en 1811. Successeur de Robert de Vaugondy dans le commerce des cartes, il améliora les ouvrages élémentaires destinés à l'enseignement de la géographie. On a de lui un *Traité de la sphère et de l'usage des globes*, 1790.

DE LA MARCHE (Olivier). *V.* MARCHE (DE LA).

DELAMARRE. *V.* LAMARRE (de).

DELAMBRE (J.-B.-Joseph), astronome, né à Amiens en

1749, m. en 1822. Occupé d'abord de littérature sous la direction de Delille, puis professeur à Compiègne et à Paris, ce ne fut qu'à 36 ans qu'il se livra à l'étude de l'astronomie. Lalande, dont il reçut les leçons, disait qu'il était son meilleur ouvrage. La construction des *Tables d'Uranus et des satellites de Jupiter* valut à Delambre un prix de l'Académie des sciences, dans le sein de laquelle il fut admis en 1792, et dont il devint secrétaire perpétuel pour les sciences mathématiques en 1803. Un nouveau système de mesures ayant été décrété, il fut choisi, avec Méchain, pour mesurer la méridienne de la France. Membre de l'Académie des Sciences, 1792, du Bureau des Longitudes, 1795, inspecteur général des études, 1802, successeur de Lalande au Collége de France, 1807, trésorier de l'Université, 1808, il fut éliminé du Conseil royal de l'Instruction publique en 1815. Ses principaux ouvrages sont : *Méthode analytique pour la détermination d'un arc du méridien*, 1799, in-4°; *Base du système métrique*, 1806-1810, 3 vol. in-4°; *Tables du soleil*, 1806, in-4°; *Rapport sur le progrès des sciences mathématiques depuis* 1789, 1810, in-4°; *Abrégé d'astronomie*, 1813, in-8°; *Traité complet d'astronomie théorique et pratique*, 1814, 3 vol. in-4°; *Histoire de l'astronomie ancienne*, 1817, 2 vol. in-4°; *Histoire de l'astronomie du moyen âge*, 1819, in-4°; *Histoire de l'astronomie moderne*, 1821, 2 vol. in-4°; *Histoire de l'astronomie du XVIII[e] siècle*, 1827, in-4°; ces trois derniers ouvrages sont bien supérieurs à ceux de Bailly.

DELANDINE (Ant.-Joseph), littérateur, né à Lyon en 1756, m. en 1820, avocat aux parlements de Dijon et de Paris, député du tiers état du Forez aux Etats de 1789, où il soutint la monarchie; arrêté comme suspect en 1793; professeur de législation à l'Ecole centrale du Rhône sous le Directoire, et bibliothécaire de la ville de Lyon. On a de lui : *l'Enfer des peuples anciens*, 1784, 2 vol. in-12; *Bibliothèque des historiens de Lyon*, 1787, in-8°; *Histoire des Etats-Généraux*, 1788, in-8°; *Tableau des prisons de Lyon*, 1797, in-8°; une édition du *Dictionnaire historique* de Chaudon, 1804, 13 vol. in-8°; *Catalogue de la Bibliothèque de Lyon*, 1812-19, 7 vol. in-8°; *Mémoires bibliographiques et littéraires*, 1816, in-8°.

DE LANNEAU. *V.* LANNEAU.

DELAS, nom anc. de la DJALA.

DÉLATEUR, citoyen qui, dans l'anc. Rome, se portait dénonciateur d'un crime, sans être personnellement intéressé à sa répression. Aucune idée défavorable ne s'attachait d'abord à cet acte; mais sous les mauvais empereurs, à partir de Tibère, les délateurs se chargèrent des accusations de lèse majesté, et servirent toutes les haines, toutes les cupidités. Le prince leur accordait le 8e et même le quart des biens des victimes; aussi les appelait-on *quadruplatores*.

DE LATOUR. *V.* LATOUR.

DELAULNE (Etienne), orfèvre, dessinateur et graveur au burin, né à Orléans en 1520, travaillait encore à Strasbourg en 1590. Il perfectionna la gravure en points. La plupart de ses estampes sont exécutées d'après ses propres dessins : elles se distinguent par la facilité de l'invention, la légèreté et la délicatesse du burin, la correction du dessin. Les figures sont surtout remarquables. Les pièces les plus recherchées sont : les *Douze mois de l'année*; l'*Histoire de l'Ancien Testament; les Trois Grâces; Léda*, d'après Michel-Ange; la *Mort de Goliath;* le *Massacre des Innocents;* les *Travaux d'Hercule;* l'*Enlèvement des Sabines*, le *Martyre de Ste Félicité*, et autres d'après Marc-Antoine; le *Serpent d'airain*, d'après Jean Cousin. B.

DE LAUNAY. *V.* LAUNAY (DE) et STAAL.

DELAUNAY-DESLANDES (Pierre), né à Vergoncey (Manche) en 1726, m. en 1803. Directeur de la manufacture des glaces de St-Gobain, il en perfectionna les fourneaux pour économiser le bois, rendit la houille propre à les chauffer, supprima le soufflage, avec lequel on ne pouvait faire de glaces de très-grandes dimensions, et étendit le coulage jusqu'à 2m,707.

DELAVIGNE (Casimir), poëte français, né au Havre, d'une famille honorable de négociants, le 4 avril 1793, m. à Lyon le 11 déc. 1843. Elève laborieux et distingué du lycée Napoléon à Paris, il donna des preuves précoces de sa vocation pour la poésie; en rhétorique, il traduisait quelquefois en vers ses versions grecques et latines avec succès, et il fit sur la naissance du roi de Rome, 1811, un *dithyrambe* assez remarquable pour être imprimé. On pressentit alors ce qu'il serait un jour. Andrieux, à qui il fut présenté, l'encouragea à suivre la carrière poétique, et M. Français de Nantes, directeur général des Droits réunis, le Mécène de Parny et le protecteur délicat d'un grand nombre d'hommes de lettres, lui donna dans son administration un emploi avec des appointements, et rien à faire. De 1813 à 1817, Delavigne obtint aux concours poétiques de l'Académie Française plusieurs mentions honorables, par quelques morceaux du genre épique et didactique, attestant, à défaut d'originalité, une étude sérieuse et une pratique exercée de l'art de la poésie. On a encore plusieurs de ses autres essais du même temps, parmi lesquels d'heureuses imitations de l'antique : les plus faibles même sont d'une forme correcte, pure et soignée. Les graves événements qui se succédèrent alors, en remuant le cœur du jeune homme, donnèrent l'impulsion à son talent. Il était occupé depuis 1816 dans les bureaux de la liquidation des créances étrangères, lorsqu'il composa, sous le titre ingénieux de *Messéniennes*, emprunté du *Voyage d'Anacharsis*, ses trois premières élégies politiques, *la Bataille de Waterloo, la Dévastation du Musée, Du besoin de s'unir après le départ des étrangers*. La verve poétique, les sentiments généreux, le patriotisme libéral qui animaient ces trois pièces, leur firent dans la France entière un immense succès; imprimées en 1818, après avoir longtemps couru manuscrites, elles consolèrent les douleurs publiques, et réveillèrent l'esprit national sans exciter les passions des partis. L'applaudissement fut universel; Louis XVIII lui-même goûta les vers du jeune poëte, et M. Pasquier, alors garde des sceaux, créa pour lui une place de bibliothécaire à la chancellerie. Ce premier triomphe, accru l'année suivante par le succès de deux autres *Messéniennes* sur *la vie* et *la mort de Jeanne d'Arc*, engagea le poëte à tenter la gloire plus difficile du théâtre. Très-jeune encore, il avait fait une tragédie de *Polyxène*, d'après l'*Hécube* d'Euripide; il l'abandonna pour traiter le sujet plus neuf, et plus conforme au goût du temps, des *Vêpres Siciliennes*. Accueilli froidement par le comité de lecture du Théâtre-Français, Delavigne donna son ouvrage à Picard, son ami, qui venait d'obtenir le privilége du nouvel Odéon, ou Second Théâtre-Français : il eut un succès qui fut un événement littéraire, oct. 1819. Cette tragédie ne brille ni par la vérité de couleur historique, ni par la force des situations, ni par l'originalité du style; mais elle respire la jeunesse et la vie : les sentiments nobles et tendres y abondent; la grâce et le brillant du style y rappellent Racine et Voltaire; l'intérêt et le mouvement n'y languissent point : c'est une œuvre encore très-agréable, et qui marque une belle époque dans l'histoire du théâtre français moderne, comme dans la vie du poëte. Peu après, janv. 1820, il fit représenter la spirituelle comédie des *Comédiens*, écrite en représailles des contrariétés qu'il avait éprouvées de la part des sociétaires de la Comédie-Française. Si l'intrigue de la pièce est un peu vulgaire, et les scènes plus piquantes dans le détail que gaies et animées dans l'ensemble, on y distingue un grand nombre de vers heureux, un style flexible et un caractère de poëte débutant, plein de délicatesse et de charme : c'était son propre portrait que Delavigne avait peint sans se flatter. Ardent au travail et tout entier à son art, modeste et fuyant le bruit, docile aux critiques et cherchant toujours le mieux : tel il se montrait alors, et tel il fut toute sa vie. Sa popularité et ses succès ne l'égarèrent ni ne l'endormirent. Couronné par l'Académie Française pour une pièce sur *l'Enseignement mutuel*, il donna, l'année d'après, déc. 1821, toujours à l'Odéon, *le Paria*, tragédie en 5 actes, la plus poétique, la plus riche de style et la plus régulière qu'il ait composée : elle est accompagnée de chœurs très-brillants, auxquels on ne peut reprocher qu'un trop grand luxe de développements et de rhythmes. Il dédia cette belle œuvre au duc d'Orléans (plus tard le roi Louis-Philippe), qui dès lors ne cessa de l'honorer de sa protection. Après la publication, en 1822, de quelques nouvelles *Messéniennes* (*le Jeune Diacre, Parthénope et l'Etrangère*, etc.), où Delavigne reproduisait dans des formes plus lyriques, et avec un style plus artistement pittoresque et dramatisé, les idées de gloire, de patrie et de liberté, dont il s'était fait l'interprète sincère et désintéressé, le ministère, pour le punir de son indépendance et de ses liaisons avec quelques-uns des hommes les plus honorables de l'opposition (le général Foy, Manuel, Stanislas de Girardin), le destitua de la modeste place qu'il tenait de M. Pasquier. Le prince l'en dédommagea en le nommant son bibliothécaire au Palais-Royal, et se l'attacha pour la vie par une estime et une amitié qui ne se démentirent jamais. Cependant Delavigne s'était réconcilié avec le Théâtre-Français. La comédie de *l'Ecole des Vieillards*, jouée par Talma et Mlle Mars, déc. 1823, obtint un succès qui dépassa tout ce qu'on avait encore vu dans ce siècle à la Comédie-Française : il était dû surtout à la pureté morale de l'ouvrage, à la vérité des caractères et des mœurs, à l'agrément infini des détails, à la grâce, la vivacité et

quelquefois l'élévation du style. Cette pièce est regardée généralement comme le chef-d'œuvre de Delavigne dans sa première manière dramatique : bientôt, en effet, il s'en forma une autre, moins précise et moins sévère, mais plus hardie et plus libre. En pleine possession de la faveur publique, et admis enfin à l'Académie Française en 1825, il dut faire, pour réparer sa santé altérée par ses travaux, un séjour d'un an en Italie. Ce voyage avait déjà modifié beaucoup son esprit et son talent ; à son retour en France, il trouva un grand changement aussi dans le goût du public : la tragédie classique semblait morte avec Talma ; l'école romantique prenait chaque jour plus de faveur et d'empire, et mettait en vogue d'autres idées, d'autres combinaisons dramatiques, un autre style enfin, et jusqu'à d'autres formes de versification. L'accueil médiocre fait, au Théâtre-Français, mars 1828, à *la Princesse Aurélie*, comédie en 5 actes, d'un fonds léger, mais petillante d'enjouement et de malice, fit juger à Delavigne que le public voulait à toute force du nouveau, et surtout du *drame*. Il se résigna à suivre, quoique en résistant, l'entraînement général, et donna au théâtre de la Porte-St-Martin, mai 1829, *Marino Faliero*, la première de ses tragédies où la comédie soit mêlée, et où la dignité du style classique soit remplacée par la vivacité familière de l'expression, et la diversité piquante des tons les plus opposés. Le succès engagea irrévocablement Delavigne dans cette nouvelle voie. La révolution de Juillet, quoiqu'elle comblât ses vœux, ne le détourna guère : il écrivit à ce moment le chant longtemps populaire de la *Parisienne*, et la messénienne intitulée *une Semaine à Paris*; puis, satisfait du triomphe de la cause libérale, mais n'acceptant rien pour lui-même, il reprit ses travaux, ne les interrompit qu'un moment pour seconder l'effort de la révolution polonaise par quelques strophes ardentes et énergiques, et acheva enfin *Louis XI*, commencé plusieurs années auparavant pour Talma. Cette tragédie, jouée en février 1832, est le plus grand et le plus savant ouvrage de Delavigne en ce genre : inspirée à la fois des *Mémoires* de Commines et du *Quentin Durward* de Walter Scott, elle mêle l'intérêt de l'histoire à celui du roman ; le style unit à l'élégance classique la hardiesse romantique, et dans ce système de conciliation des deux écoles, qui fut le rêve ingénieux, pour ne pas dire l'illusion, de Casimir Delavigne, il n'a rien fait de plus achevé. *Les Enfants d'Edouard*, tragédie en 3 actes, mai 1833, renouvelèrent le beau succès de *Louis XI*, et, dans une composition moins large, offrirent le même genre de beautés : le goût public hésita longtemps entre ces deux ouvrages. *Don Juan d'Autriche*, comédie historique, mai 1835, ne réussit pas moins : c'est le premier ouvrage en prose de Delavigne : il y fit voir encore les qualités ordinaires de son style, verve, souplesse et pureté. Néanmoins il se hâta de retourner à la poésie, comme à sa langue naturelle, et donna, en avril 1836, *une Famille au temps de Luther*, tragédie en un acte, admirable étude de drame simple, à la fois élégiaque et sombre, dans le goût du *Vingt-Quatre Février* de Werner. Deux ans après parut *la Popularité*, grande et forte composition d'un caractère nouveau, qui, malgré quelque lenteur dans l'action et de l'obscurité dans les détails, reste un des rares et vrais modèles du genre de la haute comédie politique, encore nouveau chez nous. Après cette œuvre considérable, qui ne fut pas assez appréciée à cette époque, C. Delavigne revint à la tragédie presque classique par *la Fille du Cid*, 1840, œuvre gracieuse, touchante, d'un grand charme de style, et dont plusieurs parties rappellent avec éclat Corneille et le *Romancero* espagnol, mais où l'on sent déjà quelque affaiblissement de l'esprit du poëte. Il fit encore une jolie comédie en 3 actes et en prose, dans la manière de Le Sage, *le Conseiller-Rapporteur*, 1841, avec un prologue en vers fort spirituel ; puis, en compagnie de son frère M. Germain Delavigne, l'opéra de *Charles VI*, 1843. Enfin il travaillait dans ses derniers mois à une tragédie de *Mélusine*, dont il n'a laissé écrit qu'un peu plus d'un acte. Accablé de souffrances, épuisé par le travail opiniâtre qui avait miné depuis longtemps sa constitution débile, il allait chercher un peu de repos et un climat plus doux dans le midi de la France, quand la mort l'arrêta sur la route, peu de jours après son départ. Sa perte fut un deuil public, et tout Paris se pressa à ses funérailles : dernier hommage rendu à l'âme élevée, au caractère pur, à l'esprit charmant de ce poëte brillant et chaleureux. Delavigne est un des écrivains qui font le plus d'honneur à la France, et l'on peut dire notre dernier classique. Son goût naturel et ses études littéraires l'attachèrent tout d'abord aux traditions de l'antiquité et à celles du XVIIe et du XVIIIe siècle : Delille, Voltaire et Racine furent les premiers maîtres sur lesquels il forma son talent et son style ; dans la suite, il ne s'écarta qu'en apparence de cette école. Plein de respect pour le public et pour lui-même, il ne chercha jamais l'originalité au mépris de la langue, du bon sens, ni des mœurs ; il conserva autant qu'il put les règles et les principes de l'ancien esprit français, en sachant faire de justes concessions au nouveau. Son *Discours de réception* à l'Académie et sa préface de *Marino Faliero* déterminent nettement dans quelles limites il voulut maintenir et céder. Sa doctrine se résumait à penser juste, peindre vivement, écrire avec pureté. L'art était tout pour lui : véritablement homme de lettres, il ne voulut de sa vie être autre chose, et n'accepta que les honneurs académiques, quand il n'eût tenu qu'à lui d'obtenir ceux de la députation, du conseil d'Etat ou de la pairie. Rester poëte fut son ambition ; c'est à ce but que se rapportaient non-seulement tous ses travaux, mais toutes ses pensées et toutes ses impressions, à Paris, dans la retraite, et même dans ses voyages. De là naquirent la plupart des pièces détachées et des petits poëmes qui, dans ses œuvres, s'ajoutent aux *Messéniennes* et à son théâtre. Plusieurs de ces morceaux, et des plus agréables, peignent des sites, des mœurs et des scènes de l'Italie : ce sont des compositions gracieuses et légères, pour lesquelles il a souvent employé avec bonheur les formes rajeunies de la *ballade*. D'un ton moins grave et moins noble que les *Messéniennes*, ces poésies, qu'on a publiées sous le titre de *Derniers chants*, plairont plus longtemps peut-être, parce que les sujets en sont moins de circonstance, et le style moins artificiel. Ce dernier défaut est le principal chez Casimir Delavigne : il corrigeait longtemps ses vers dans sa tête avant de les écrire ; mais l'excès de ce soin laborieux, par lequel il suppléait à une imagination médiocrement féconde, a donné trop souvent à son langage un air d'étude et d'apprêt. Quelquefois aussi, par trop d'effort, sa plaisanterie est froide, son éloquence déclamatoire, et son enthousiasme guindé. En général, il est plus théâtral que profond, et plus élégant qu'expressif ; il n'est pas exempt non plus d'affectation et d'entortillage ; il manque habituellement de simplicité, et la naïveté de quelques-uns de ses poëmes est toute factice. Dans la poésie lyrique et élégiaque, il abuse des mouvements et des effets, ainsi que de l'emploi des stances inégales et des vers irréguliers. Il réussit bien mieux dans le vers et le tour de l'épître, dans le dialogue, et surtout dans les tirades dramatiques, où il est presque toujours admirable et plein d'éclat. Tous ses ouvrages, d'ailleurs, ne se recommandent pas moins par la pureté de la morale et des sentiments que par la perfection de l'art : à cet égard, ils sont, comme son caractère et sa vie, un modèle pour l'homme de lettres. — Les Œuvres de C. Delavigne ont eu un grand nombre d'éditions ; les plus complètes sont celles de 1846, 6 vol. in-8°, et de 1854, 4 vol. gr. in-24. La ville du Havre lui a élevé une statue en 1852 ; son buste est au foyer du Théâtre-Français et au lycée Napoléon. M. Sainte-Beuve a succédé à C. Delavigne dans l'Académie Française, et y a prononcé son Eloge, auquel a répondu M. V. Hugo, alors directeur de l'Académie. Ds.

DE LA VILLE. *V.* LA VILLE.

DELAWARE, fl. des Etats-Unis, tire son nom d'un comte de la War, gouverneur de la Virginie sous Jacques Ier. Il prend sa source au mont Catskill (New-York), sépare les États de Pensylvanie et Delaware de ceux de New-York et New-Jersey, en passant à Milford, Easton et Philadelphie, et se jette dans la baie de son nom, à 60 kil. au-dessous de cette dernière ville. Cours de 480 kil. ; navigable jusqu'à Philadelphie pour les bâtiments de guerre, et jusqu'à Trenton pour les navires de commerce.

DELAWARE (Baie de), baie des Etats-Unis, à l'embouchure de la Delaware dans l'océan Atlantique, et entre le cap Henlopen (Delaware) et le cap May (New-Jersey) ; sa longueur est de 104 kil., et sa plus grande largeur d'environ 48 kil.

DELAWARE, un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, borné par la Pensylvanie au N., le Maryland à l'O. et au S., le New-Jersey et l'océan Atlantique à l'E., entre 38° 30'-39° 45' lat. N., et 77° 16'-78° long. O. Dover est la capitale et le siége du gouvernement, et Wilmington est la ville la plus importante. Pays fertile et industrieux. Les moulins sur la rivière de Brandywine passent pour les plus beaux des Etats-Unis. Climat sain et tempéré. Superf., 5,400 kil. carrés ; 112,218 hab., dont 1,798 esclaves seulement. Occupé par une colonie suédoise en 1627, le Delaware passa aux mains des Hollandais en 1655, des Anglais en 1664, fut cédé à William Penn en 1682, et réuni à la Pensylvanie jusqu'en 1775. Mais il eut, dès avant cette

époque, un gouvernement séparé, fut représenté au 1er congrès à New-York en 1765, et adopta en 1787 la constitution des États-Unis. Il est représenté au Congrès par deux sénateurs et un membre de la Chambre des représentants. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur élu par le peuple pour 4 ans, mais non rééligible. La Législature ou Assemblée générale se compose d'un Sénat de 9 membres (3 par comté), élus pour 4 ans, et d'une Chambre des représentants de 21 membres (7 par comté), nommés pour 2 ans. Tout citoyen âgé de 22 ans, résidant depuis un an dans l'État et payant une taxe, a le droit de suffrage. Le pouvoir judiciaire est exercé par un chancelier, un grand juge et trois juges ordinaires choisis par l'Assemblée générale dans chacun des trois comtés. Il y a un collège à Newark, 20 écoles normales et 306 écoles primaires. O.

DELAWARES, tribu indigène de l'Amérique du Nord, autrefois très-puissante. Ils se nommaient dans leur langue *Lenni-Lenape*, et formaient les trois tribus des *Unami*, des *Unalachtigos* et des *Minsi* ou *Monsi*. Ils étaient tous appelés *Loups* par les Français du Canada. Ils occupaient les États actuels de New-York, New-Jersey, Pensylvanie et Ohio. Après de longues hostilités contre les Anglais, puis contre les Américains du Nord, ils ont fait la paix en 1778, et, depuis cette époque, ils disparaissent peu à peu. On en trouve encore, en 1864, 1,071 dans le Kansas.

DELBECQ (J.-B.), iconophile passionné, né à Gand en 1776, m. en 1840. Il fit collection d'anciennes estampes pendant 40 ans, et parvint à en réunir plus de 8,000, dont un grand nombre étaient très-précieuses. Elles ont été vendues à Paris en 1845; le catalogue imprimé renferme beaucoup de pièces décrites pour la première fois.

DELDEN, v. de Hollande (Over-Yssel), à 11 kil. S. d'Almelo; 4,000 hab.

DE LE BOÉ. *V.* BOÉ.

DÉLÉGATION, division administrative dans les États de l'Église et dans la prov. autrichienne de Vénétie. Un décret de 1816 en établit 17 dans les États de l'Église, mais ce nombre a souvent varié. Le délégué est toujours un prélat; s'il est cardinal, il s'appelle *légat*, et sa province reçoit le titre de *légation*. Toute l'administration lui appartient, excepté les questions ecclésiastiques, les finances, la justice civile et criminelle. — Pour la province de Vénétie, il y a 9 délégations.

DELEMONT, en allemand *Delsberg*, v. de Suisse, cant. et à 48 kil. N. de Berne, sur la Sorne; 2,087 hab. Collége catholique. Horlogerie, toiles peintes, blanchisseries. Château, anc. habitation d'été des évêques de Bâle. Sous Napoléon Ier, c'était un ch.-l. d'arr. du dép. du Haut-Rhin.

DELESSERT (Étienne), banquier, né à Lyon en 1735, d'une famille calviniste, m. en 1816. Il se fixa à Paris en 1777, contribua au développement de l'industrie des tissus de gaze, provoqua, en 1782, la création de la 1re caisse d'escompte, qui fut le germe de la Banque de France, fonda la 1re compagnie d'assurances contre l'incendie, fut emprisonné pendant la Terreur, s'occupa, après sa délivrance, de l'amélioration des troupeaux, inventa d'ingénieuses machines pour l'agriculture, propagea les bonnes méthodes d'assolement, et forma une belle galerie de tableaux.

DELESSERT (Benjamin), fils du précédent, né à Lyon en 1773, m. en 1847. J.-J. Rousseau, ami de sa famille, voulut lui enseigner la botanique; ce fut pour lui qu'il écrivit les *Lettres sur la botanique* et composa un petit herbier. Delessert connut aussi Deluc, qui lui inspira le goût de la géologie. Il voyagea, en 1784, en Écosse et en Angleterre, où il se lia avec Adam Smith, Hutton, Dugald-Stewart et Watt, et revint en France comme la Révolution commençait. Volontaire de 1793, il fit la campagne de Belgique sous Pichegru. En 1795, il prit la direction de la maison de banque de son père. Il fonda à Passy, près Paris, une raffinerie de sucre, 1801, où il réussit le premier à produire, dans des conditions possibles pour l'industrie, le sucre de betterave. Il fut nommé régent de la Banque de France en 1802. Il engagea Bonaparte à prohiber l'entrée des fils et tissus étrangers, en lui prouvant, par la création d'une filature, qu'on pouvait s'en passer. La croix de la Légion d'honneur et le titre de baron de l'Empire furent la récompense de ses travaux. Depuis 1815, il fut 25 ans député, fit partie de l'opposition constitutionnelle sous la Restauration, protesta contre l'expulsion de Manuel, signa l'adresse des 221, et se rangea parmi les conservateurs après 1830. Il travailla avec La Rochefoucauld-Liancourt à l'amélioration du système pénitentiaire, fut un des fondateurs de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, de la Société philanthropique et du *Dispensaire*, fit partie du conseil général des hospices de Paris pendant 47 ans, fit abolir la loterie et les maisons de jeu, fut un ardent propagateur de l'instruction primaire et le patron des salles d'asile, emprunta à l'Angleterre l'idée des caisses d'épargne, 1818, et obtint qu'elles fussent placées sous la tutelle de l'État. Par son testament, il a laissé à la Caisse d'épargne de Paris 150,000 fr., à charge de donner chaque année des livrets de 50 fr. à 3,000 ouvriers choisis. Sa grande fortune lui permit de former un des plus riches herbiers de l'Europe, comprenant plus de 86,000 espèces, dont 3,000 inédites ont été décrites par de Candolle dans ses *Icones selectæ plantarum*, et de composer un magnifique cabinet de coquilles dont on a aussi la *Description*. Le *Musée botanique* de Lasègue, in-8°, n'est que le catalogue de la bibliothèque de Delessert. Il a laissé, outre des discours sur la politique et l'économie, un *Guide du bonheur*, 1839, in-8°. *V.* les *Notices* ou *Éloges* par MM. D'Argout, Ch. Dupin, de Candolle, Flourens, etc. — Son frère, Gabriel DELESSERT, né en 1786, mort en 1858, se distingua dans la défense de Paris en 1814, fut colonel d'état-major de la garde nationale en 1830, général de brigade en 1831, préfet de l'Aude, puis d'Eure-et-Loir, 1834-1836, et préfet de police de 1836 à 1848; il a laissé, dans ces différents postes, les plus honorables souvenirs.

DELEUZE (J.-B.-François), un des adeptes du magnétisme animal, né à Sisteron en 1753, m. en 1835. Occupé d'abord de littérature, il traduisit les *Amours des plantes* de Darwin et les *Saisons* de Thompson. Les merveilles qu'on racontait au sujet de Mesmer et du marquis de Puységur le séduisirent; témoin de quelques scènes de somnambulisme magnétique à Aix, il se rendit à Paris, et multiplia les expériences de ce genre, auxquelles il paraissait ajouter foi entière. Il a soutenu que, dans le magnétisme provoqué par l'imposition des mains, le patient n'a plus de communication qu'avec son magnétiseur, que les organes de ses sens sont déplacés, qu'il voit en lui-même le jeu de ses organes et leurs altérations ou maladies, qu'il sait tout sans avoir jamais rien appris, qu'il voit les maladies dans le corps d'autrui et peut en indiquer les remèdes, qu'enfin, après le réveil, il n'a nul souvenir de ce qui s'est passé durant le sommeil magnétique. Ses principaux écrits sur cette matière sont : *Histoire critique du magnétisme*, 1813-19, 2 vol.; *Instructions pratiques sur le magnétisme animal*, 1819 et 1836; *Défense du magnétisme*, 1819; *Mémoire sur la faculté de prévision*, 1836.

DELEYRE (Alexandre), littérateur, né en 1726 près de Bordeaux, m. en 1797. Élève des jésuites, il passa brusquement d'une dévotion outrée à l'incrédulité, se lia avec Montesquieu, Diderot, D'Alembert, Rousseau et Duclos, fut un des rédacteurs de l'*Encyclopédie*, obtint, par le crédit du duc de Nivernais, la place de bibliothécaire du duc de Parme, embrassa avec ardeur la cause de la Révolution, fut député de la Gironde à la Convention, membre du Conseil des Cinq-Cents, et fit partie de l'Institut. On a de lui : *Analyse de la philosophie de Bacon*, 1755, 3 vol. in-12, ouvrage où il introduit trop souvent ses idées personnelles; *le Génie de Montesquieu*, 1758, in-12; *le Père de famille* et *le Véritable ami*, comédies trad. de Goldoni, 1758; *Esprit de Saint-Evremond*, 1761, in-12, choix fait avec goût; *Essai sur Thomas*, 1791, très-médiocre. Il travailla aussi au *Journal des savants*, à la continuation de l'*Histoire des voyages* par Prévost, etc.

DELFINO, nom d'une famille illustre de Venise, dont les membres principaux ont été : *Jean* DELFINO, doge de 1356 à 1361, sous lequel les possessions de la république en Illyrie furent enlevées par les Hongrois; — *Jérôme* DELFINO, provéditeur général, commanda en Dalmatie de 1694 à 1699, et, dans la guerre de Morée, 1714-1718, laissa prendre toutes les places par les Turcs; — *Pierre* DELFINO, général des Camaldules, né en 1444, m. en 1525, maintint avec sévérité la règle de son ordre. On a de lui un *Recueil de lettres*, Venise, 1524, in-f°; il y en a d'autres dans le t. v de l'ouvrage de D. Martène et D. Durand, *Veterum scriptorum... amplissima collectio*; — *Jean* DELFINO, cardinal et poëte, patriarche d'Aquilée, m. en 1699, a laissé 4 tragédies imprimées à Padoue, 1733, in-4°, et 6 dialogues philosophiques publiés dans le recueil intitulé : *Miscellanea di varie opere*, Venise, 1740.

DELFINO. *V.* DELVINO.

DELFT, *Delfi Batavorum*, v. forte de Hollande (Hollande mérid.), sur la Schie et le canal de Rotterdam à La Haye, à 13 kil. N.-O. de Rotterdam, par 52° 0' 48" lat. N., et 2° 1' 31" long. E.; 21,569 hab. Place de guerre de 3e classe. Son école militaire a été transférée à Bréda; il y a toujours un arsenal, une école d'artillerie, de génie et de marine,

une école de commerce et d'industrie. On y remarque : l'hôtel de ville, construit en 1618 dans des proportions grandioses, et où se trouvent un grand nombre de beaux tableaux; l'église neuve, qui possède un carillon de 500 cloches, et renferme le magnifique tombeau de Guillaume Ier d'Orange, et celui de Grotius, natif de cette ville; la vieille église, curieux monument, où se trouve le tombeau de l'amiral Tromp, et qui remonte au IXe siècle. C'est au *Prinsen-Hof*, transformé auj. en caserne, que Guillaume Ier fut assassiné en 1584. Près de la ville est une fonderie de canons, la plus importante du royaume après celle de La Haye, et une poudrière. Fabr. d'instruments de physique et de mathématiques; lainages, distilleries de genièvre, brasserie. — Delft fut fortifiée en 1074 par Godefroy le Bossu, duc de la Basse Lotharingie. Elle avait d'importantes fabriques de poterie, très-déchues ainsi que son commerce.

DELFT, île de la mer des Indes, au N.-O. de Ceylan, dans le détroit de Palk. Haras du gouvernement colonial de Ceylan.

DELFTLAND, partie de la prov. de Hollande méridionale, entre le Rhinland, le Schieland, la Meuse et la mer. Sol fertile.

DELFTSHAVEN, brg de Hollande (Hollande mérid.), sur la rive dr. de la Meuse, à 3 kil. S.-O. de Rotterdam; 4,000 hab. Il sert de port à Delft. Chantiers de construction; pêcheries importantes; distilleries de genièvre.

DELFZYL, c.-à-d. *écluse de Delft*, v. forte de Hollande, prov. et à 25 kil. N.-E. de Groningue, port à l'embouchure de la Fivel dans le Dollart; 4,000 hab. Fortifiée par Cohorn. Un canal de 10 myriam. la joint à la mer du Nord, en passant par Groningue, Leeuwarden, Franeker et Harlingen.

DELGADO (cap), anc. *Prasum promontorium?* Cap de la côte E. d'Afrique, à la limite S. de la côte de Zanguebar, par 10° lat. S. et 38° 13′ long. E.

DELHI ou DEHLI, v. forte de l'Hindoustan anglais, à 179 kil. N.-N.-O. d'Agra (présidence des prov. Nord-Ouest), sur la rive droite du Djoumnah. Conquise par les Anglais, depuis 1803, avec le royaume dont elle était la capitale, Delhi fut, jusqu'en 1857, la résidence de l'empereur ou Grand-Mogol, auquel l'Angleterre assurait un revenu de près de 4,000,000 de francs; un résident anglais veillait à la garde de sa personne et au gouvernement intérieur et extérieur.— Delhi, au XIVe siècle, composée de 3 villes murées et ayant au moins 30 portes, occupait une surface de 135 kil., et renfermait, entre autres merveilles, un palais orné de 1,000 colonnes de marbre. Au temps d'Aureng-Zeyb, elle comptait encore 2,000,000 d'hab., et couvrait 50 kilom. carrés; elle n'a plus aujourd'hui que 200,000 hab.; sa superficie est de 18 kil. carrés. Elle est toute entourée de ruines; ses palais et ses mosquées sont à demi-détruits. On admire encore la mosquée de la Djoumnah, la plus belle de l'Inde, bâtie en granit rouge et revêtue de marbre blanc, et une tour appelée *Kottab-Minar* (80 mèt. de haut), dans laquelle on monte par un escalier en spirale de 300 marches. Fabr. et comm. de châles, tissus de coton, joaillerie, ouvrages renommés d'ivoire sculpté, nombreux bazars, etc. — Après avoir appartenu à des souverains hindous, Delhi fut conquise en 1191 par Mahmoud, sultan des Gaznévides; en 1193, par les Afghans; en 1398, par Tamerlan; en 1525, par Babour, qui commença le règne des Mogols. En 1735, les Mahrattes pillèrent et brûlèrent les faubourgs. Nadir-Schah prit et saccagea la ville en 1739; les Cipayes révoltés la prirent le 11 mai 1857, massacrèrent les Européens et proclamèrent le Grand-Mogol, roi des Indes. Les Anglais la reprirent le 14-20 septembre 1857.

DELHI (Prov. de), anc. prov. de l'Hindoustan, appartenant auj. aux Anglais, et comprise dans la présidence des prov. N.-O.; capit. Delhi. Située entre 28° et 31° lat. N., 73° et 78° long. E.; bornée par les prov. de Lahore au N., de Moultan à l'O., d'Agra au S., et d'Oude à l'E.; arrosée par le Gange, la Djoumnah, etc. Pays généralement plat et peu fertile; climat doux et tempéré. Superf., 918 myriam. carrés; pop., 8,000,000 d'habitants.

DELIADE. *V.* ALCIMÈNE.

DÉLIAS, surnom de Diane née à Délos.

DÉLIES, fêtes que des députés de Rhénée, Mycone, Céos, Andros, Ténos et Athènes, allaient célébrer tous les quatre ans à Délos en l'honneur d'Apollon. Ces députés, les premiers citoyens de leur ville, s'appelaient *Théores* ou *Déliastes*, et avaient pour chef un *Architheore*. Couronnés de laurier, ils présentaient leurs offrandes au dieu. Après un sacrifice offert en commun par les diverses ambassades, des danses symboliques représentaient quelques phases de la vie d'Apollon, ou les oscillations de Délos encore flottante sur les mers, etc. Les Théores, en se retirant, laissaient leurs couronnes sur l'autel.

DÉLIOS, surnom d'Apollon né à Délos.

DELILLE (l'abbé Jacques), le plus célèbre des poëtes français dans le genre descriptif et la traduction en vers, né à Aigueperse en 1738, m. en 1813. Enfant d'une naissance clandestine, il fut reconnu par un M. Fontanier, avocat à Clermont Ferrand. Après de brillantes études au collége de Lisieux, à Paris, et des débuts obscurs dans l'enseignement, d'abord au collége de Beauvais de Paris, puis à celui de la ville d'Amiens, enfin au collége de la Marche de Paris, le poëte se révéla par la traduction en vers des *Géorgiques* de Virgile, 1769, qui lui valut le suffrage de Voltaire, une chaire de poésie latine au Collége de France, et son admission à l'Académie Française en 1774. Dès lors il devint le favori de la mode, et fut comblé des faveurs de la cour et des salons, jusqu'à ce que la Révolution vint à la fois le blesser dans ses affections et dans ses intérêts. Arrêté pendant la Terreur, il fut sauvé par un maçon et protégé par Chaumette, le procureur de la Commune. On le chargea même de composer un hymne pour la fête de l'Être-Suprême. Exilé volontaire sous le Directoire, le Consulat le rappela en France pour lui rendre sa chaire de poésie latine, et lui prodiguer de nouveaux honneurs. Devenu aveugle, il n'en continua pas moins de régner sur les lettres par de nouvelles productions, jusqu'à ce qu'il s'éteignit doucement entre les bras de sa femme. Le titre d'abbé que portait Delille lui venait de l'abbaye de St-Séverin, qui lui avait été donnée avant la Révolution, mais sans l'engager dans les ordres. La gloire de Delille est singulièrement déchue, trop peut-être. Il avait dû, en grande partie, le succès de ses vers à ses agréments personnels, au charme de sa conversation et de son débit, qui le fit surnommer le *dupeur d'oreilles*. Sa poésie facile, brillante et spirituelle, allait aux goûts d'une époque où l'on n'admirait, dans la nature, que l'art qui la dénaturait, et, dans les arts, que l'esprit substitué au sentiment. Delille se fit pour cette société le poëte de la campagne et surtout des parcs et des jardins élégants : il fut le Watteau de la poésie. Le plaisir de peindre, ou plutôt de décrire mille détails, et le besoin de semer partout les traits brillants de son esprit, lui firent oublier l'art et le soin de la composition. Rivarol disait spirituellement : « Il fait un sort à chaque vers, et néglige la fortune du poëme ». Presque sans idées neuves, et sans couleur originale, Delille porta l'art de la versification jusqu'à ses dernières limites, et atteignit une sorte de perfection par la difficulté vaincue dans la traduction en vers et la poésie didactique et descriptive. Ses diverses traductions sont, avec celle des *Géorgiques*, son chef-d'œuvre en ce genre : *l'Enéide*, 1804, fort inférieure, surtout dans les derniers chants; *le Paradis perdu*, 1805, œuvre pleine de verve, de mouvement, et souvent de hardiesse et de force : moins élégante et moins finie que celle des *Géorgiques*, on y sent davantage un véritable poëte. Il l'était en effet toutes les fois qu'il le voulait, et une foule de morceaux éclatants attestent la vivacité de son imagination et la souplesse de son talent. Il a traduit aussi l'*Essai sur l'homme*, de Pope. Ses poëmes descriptifs sont : *les Jardins*, 1782; *l'Homme des champs*, 1800; *la Pitié*, 1803, poëme élégiaque sur les victimes de la Révolution; *l'Imagination*, 1806, l'œuvre la plus originale de Delille, commencée dans un voyage à Constantinople où il avait été emmené par l'ambassadeur français Choiseul-Gouffier; le succès de ce poëme fut prodigieux : la composition en est médiocre, et le style souvent faible et négligé, mais il est riche de tableaux, de descriptions et d'épisodes, qui, détachés, sont d'une grande beauté; *les Trois règnes de la nature*, 1809, espèce de traité de physique en vers, où le poëte s'est surpassé lui-même en tours de force descriptifs; *la Conversation*, 1812, production faible et sans agrément. Les œuvres complètes de Delille ont été publiées par Michaud, 1824, 16 vol. in-8°, et par Lefèvre, 1833, 1 vol. gr. in-8°. G. L.

DELISLE (Claude), géographe et historien, né à Vaucouleurs en 1644, m. en 1720 à Paris. Il fut tour à tour avocat et professeur d'histoire; le duc d'Orléans, régent, suivit ses leçons. Ses ouvrages sont : *Relation historique du royaume de Siam*, 1684, in-12; *Atlas historique et géographique*, 1718, in-4°; *Abrégé de l'histoire universelle*, 1731, 7 vol. in-12; *Traité de chronologie*, imprimé avec l'*Abrégé chronologique* de Petau, trad. par Maucroix, 1730, 3 vol. in-8°; *Introduction à la géographie avec un traité de la sphère*, 1746, 2 vol. in-12.

DELISLE (Guillaume), fils aîné du précédent, né à Paris en 1675, m. en 1726, a été l'un des grands géo-

graphes de son temps. Les leçons de Cassini développèrent son talent naturel. Il commença en 1700 la publication de ses cartes, qui rectifiaient les grossières erreurs de ses prédécesseurs, à l'aide des observations des voyageurs et des astronomes. On en trouve la liste dressée par Fréret dans le *Mercure de France* (mars 1726). Delisle entra à l'Académie des Sciences en 1702, reçut le titre de 1er géographe du roi en 1718, et enseigna la géographie à Louis XV. Outre 134 cartes, dont Buache a donné la meilleure édition en 1789, il a laissé un *Traité du cours des fleuves*, estimé pour son exactitude, et divers *Mémoires* dans le recueil de l'Académie, tels que : *Conjectures sur la position de l'île de Méroé*, 1708; *Justification des mesures des anciens en géographie*, 1716; *Détermination géographique de la situation et de l'étendue des différentes parties de la terre*, 1721. *V.* son *Eloge* par Fontenelle.

DELISLE (Joseph-Nicolas), frère du précédent, né à Paris en 1686, m. en 1768. Il se consacra à l'étude des mathématiques appliquées à l'astronomie, établit un observatoire, 1712, dans le dôme du Luxembourg, entra à l'Académie des Sciences en 1714, fut appelé en 1726 par Catherine Ire à St-Pétersbourg où il dirigea l'observatoire et enseigna pendant 20 ans, et, de retour en France, fut nommé lecteur au Collége Royal. Il eut pour élèves Lalande et Messier. Un thermomètre qu'il inventa ne mérite pas le bruit qu'on en fit, et, du reste, ne fut jamais en usage. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire de l'astronomie, de la géographie et de la physique*, 1738; *Mémoire sur les nouvelles découvertes au nord de la mer du Sud*, 1752, etc. Ses collections de pièces astronomiques et géographiques, achetées par le roi, furent placées au dépôt de la marine.

DELISLE DE SALES (J.-B. ISOARD, dit), littérateur, né à Lyon en 1743, m. en 1816 à Paris. Il abandonna la congrégation de l'Oratoire, fut nommé membre de l'Institut en 1796, se lia avec les philosophes du XVIIIe siècle, et fut de l'Académie des Inscriptions. Ses contemporains l'ont surnommé le *singe de Diderot*. De ses nombreux ouvrages, où l'érudition est vaste, les idées souvent neuves et brillantes, mais dont le style a de la diffusion, de l'obscurité, de l'emphase, on peut citer : *Dictionnaire de chasse et de pêche*, 1769, 3 vol. in-12; *De la Philosophie de la nature, ou Traité de morale pour l'espèce humaine*, 1769, 4 vol. in-8°, et 1801, 10 vol. in-8°, ouvrage superficiel; *Essai sur la tragédie*, 1772; *Histoire philosophique du monde primitif*, 1779 et 1793, 7 vol. in-8°; *Histoire des hommes*, 1781, 41 vol. in-12, augmentée de 12 vol. par Mayer et Mercier; *Mémoire en faveur de Dieu*, 1802; etc.

DELITSCH, v. des Etats prussiens (Saxe), à 28 kil. N.-E. de Mersebourg, sur le Lobber; 4,500 hab.

DELIUM, anc. v. de la Grèce (Béotie), au S.-E. d'Aulis. Combat entre les Thébains et les Athéniens, dans lequel Socrate sauva la vie à Xénophon, 424 av. J.-C.

DÉLIVRANDE (LA), vge (Calvados), arr. et à 14 kil. de Caen; 390 hab. Pèlerinage très-fréquenté.

DELLA-MARIA (Dominique), compositeur de musique dramatique, d'origine italienne, né à Marseille vers 1764, m. à Paris en 1800, élève de Paisiello, eut du succès par son style facile et élégant. Son meilleur ouvrage, *le Prisonnier*, 1796, excita un véritable enthousiasme. On accueillit également bien *l'Oncle valet*, *le Vieux château*, *l'Opéra-Comique*, *Jaquot*, *le Cabriolet jaune*, *la Fausse duègne*.

DELLE, en allemand *Dattenried*, ch.-l. de cant. (Haut-Rhin), arr. et à 20 kil. S.-E. de Belfort, sur la Leine; 1,070 hab. Douane.

DELLEY D'AGIER (Pierre de), agronome et philanthrope, né à Romans en 1750, m. en 1827, député de la noblesse du Dauphiné aux Etats-Généraux de 1789, puis membre du conseil des Anciens, du Corps législatif, puis du Sénat, et comte de l'Empire. Il contribua puissamment aux progrès de l'agriculture dans le département de la Drôme, fonda une caisse de secours pour les ouvriers sans travail, et un hospice au Bourg-du-Péage.

DELLYS, anc. *Rusucurrus*, v. d'Algérie, prov. et à 66 kil. E. d'Alger, petit port sur la Méditerranée; 10,484 hab. Antiquités romaines. La ville est adossée au Béni-Sélim (400 mèt. de hauteur). Les Français, qui l'occupent depuis 1844, l'ont fortifiée. Comm. de céréales, figues, raisins, abricots, olives, cire, miel, grès pour pavage, poterie. Paquebots pour Alger et Bougie. Commissariat civil; ch.-l. de subdivision militaire de la prov. d'Alger.

DELME, *Ad duodecimum*, ch.-l. de cant. (Meurthe), arr. et à 12 kil. N.-O. de Château-Salins; 670 hab.

DELMENHORST, v. du duché d'Oldenbourg, à 35 kil. E.-S.-E. d'Oldenbourg; 1,850 hab. Marché aux chevaux.

DELMINIUM, v. cap. de l'anc. Dalmatie, au S.-E. de Salone, sur le Naro. Prise et rasée par Scipion Nasica, 155 av. J.-C.

DELOLME (J.-L.), publiciste, né à Genève en 1740, m. en 1806. D'abord avocat dans sa patrie, il voyagea ensuite pour étudier les constitutions politiques, et habita longtemps l'Angleterre, où il écrivit dans les journaux. La bizarrerie de son caractère, le défaut d'ordre, l'amour du jeu, le goût pour des plaisirs peu relevés, rendirent sa vie misérable. Son traité de la *Constitution de l'Angleterre*, 1771, est un curieux et savant travail sur l'organisation politique de ce pays, alors peu connue. Il a écrit en anglais une *Histoire des Flagellants*, Lond., 1782, etc. ED. T.

DELONIA. *V.* DELVINO.

DELORME (Philibert), célèbre architecte, né à Lyon vers 1518, m. en 1577, étudia en Italie. Présenté à Henri II par le cardinal Du Bellay, il fut chargé de nombreux travaux, dont la plupart n'existent plus ou ont été mutilés. Catherine de Médicis lui donna les abbayes de St-Eloi de Noyon, de St-Serge d'Angers et d'Ivry, ainsi que les titres de conseiller et d'aumônier ordinaire du roi. Ronsard lança alors contre lui une satire spirituelle, intitulée *la Truelle crossée*. Delorme a bâti le portail de St-Nizier à Lyon, les châteaux de Meudon et de St-Maur, celui d'Anet, détruit, mais dont la façade est à l'école des Beaux-Arts de Paris, la grande cour en fer à cheval de Fontainebleau; à St-Denis, le tombeau de François Ier, dans l'église abbatiale, et, près de cette église, celui des Valois, dans la chapelle de ce nom (détruite en 1719) et connu seulement par les gravures de Marot. Il restaura les maisons royales de Villers-Cotterets, de la Muette et de St-Germain; construisit le château des Tuileries, qui, dans son plan, se composait du grand pavillon du milieu, des corps de galeries qui lui sont contigus de chaque côté, et des deux pavillons carrés qui viennent après ces galeries. Le reste a été malheureusement ajouté par d'autres architectes. Delorme a laissé un *Traité complet de l'art de bâtir*, en 9 livres, où il pose le premier les règles de la coupe des pierres, et les *Nouvelles inventions pour bien bâtir et à petits frais*, 1561. Il est l'inventeur d'un système de charpente qui porte son nom, et se compose d'une combinaison de petites pièces, même pour de très-grandes portées. Le dôme de la Halle-au-Blé de Paris était ainsi construit avant l'incendie qui le dévora en 1802. B.

DELORME (Marion), courtisane célèbre, née en 1615 à Blois, d'un marchand mercier, m. à une époque incertaine. Elle eut pour premier amant le poëte Desbarreaux. Sa beauté et son esprit firent bientôt de sa maison le rendez-vous de tout ce qu'il y avait à Paris de grands seigneurs et de beaux esprits. Louis XIII lui-même fut au nombre de ses poursuivants, et l'on a dit que la jalousie ne fut pas étrangère au procès de Cinq-Mars, le second amant de Marion, qui se faisait appeler *Mme la Grande*, parce que Cinq-Mars, grand-écuyer de France, était appelé *M. le Grand*. Buckingham, Grammont, St-Evremond, d'autres encore, remplacèrent Cinq-Mars, et le financier d'Emery lui fit échanger son ancien titre contre celui de *Mme la surintendante*. Marion Delorme partageait l'empire de la mode avec son amie Ninon de Lenclos, lorsque la Fronde la compromit avec les héros ses amis, dont elle secondait les entreprises. Sa mort inopinée, suivant les uns, empêcha son arrestation; une mort simulée, suivant les autres, lui permit de fuir, après avoir assisté à son propre convoi, 1650. Elle passa en Angleterre, y épousa un riche lord, et revint en France, après l'avoir perdu, pour devenir la femme d'un chef de voleurs qui l'avait arrêtée en route. Veuve une seconde fois, elle épousa un procureur fiscal de Franche-Comté, et le perdit encore après 22 ans de mariage. Elle habitait alors au Marais, à Paris. Volée par ses domestiques, elle tomba dans une grande détresse, et acheva péniblement son existence. Sa vie a été écrite par Dreux du Radier, et a fourni à M. V. Hugo le sujet d'un drame où elle est représentée comme une héroïne d'amour. G. L.

DÉLOS, une des Cyclades, auj. *Dili* ou *Sdili*, située au N. de Naxos, entre Rhénée et Mycone. Superf., 80 kil. carrés. Le mont Cynthus, partie culminante de l'île, n'a pas plus de 4 à 500 pieds. Elle est à peu près inhabitée, à cause de l'insalubrité de son climat. L'encombrement de ruines immenses, en marbre ou en granit, empêche de reconnaître les édifices de la ville de Délos, située vers le milieu de l'île; et cependant elle est exploitée depuis plusieurs siècles, comme une véritable carrière, par les habitants de Ténos et de Mycone, dont les maisons et les églises sont bâties de dalles enlevées à Délos. On ne peut plus reconnaître la citadelle, le gymnase, la naumachie, le temple de Neptune et le théâtre en marbre blanc

de 250 pieds de diamètre. On voit encore près de la mer les ruines du temple d'Apollon; une statue du dieu, érigée par les Naxiens, avait 24 pieds de haut et était taillée dans un seul bloc de marbre; ses débris gisent sur le sol. Sur la droite du temple s'élevaient de vastes portiques, construits par Philippe, roi de Macédoine. — Délos était encore appelée par les anciens *Lagie* (de λαγὼς, lièvre), *Ortygie* (d'ὄρτυξ, caille), *Cynthie, Pélasgie, Pyrpole* (parce qu'on y avait trouvé le feu, πῦρ). Suivant la fable, un coup du trident de Neptune la fit sortir du fond de la mer, et Jupiter la fixa par des chaînes de diamants. Latone y mit au monde Apollon et Diane. Il n'était pas permis aux mortels d'y recevoir le jour ou d'y être inhumés; les femmes de Délos allaient accoucher à Rhénée, où les morts avaient également leurs tombeaux. L'île fut peuplée par des Pélasges, reçut ensuite une colonie crétoise, et fut visitée par les Phéniciens. Des prêtres-rois la gouvernèrent; puis elle tomba au pouvoir des Athéniens, qui, pendant les guerres médiques, placèrent sous la garde d'Apollon le trésor commun des Grecs. Ce dieu avait un oracle fameux, et, tous les 4 ans, les Athéniens venaient célébrer dans son temple une *théorie* (*V. ce mot*). Soumise par les Romains, dévastée et dépeuplée par Mithridate, Délos perdit l'importance commerciale qu'elle avait acquise à la ruine de Corinthe. B.

DELPECH (Jacques-Mathieu), chirurgien, né en 1772 à Toulouse, m. assassiné en 1832. D'abord officier de santé dans l'armée, il enseigna ensuite l'anatomie à Toulouse, et, en 1812, fut nommé professeur de clinique chirurgicale à la faculté de Montpellier. Quoique dans ses ouvrages son imagination l'ait souvent entraîné trop loin, on y trouve de bonnes observations. Ce sont : *Mémoire sur la pourriture d'hôpital*, Paris, 1815, in-8°; *Précis élémentaire des maladies dites chirurgicales*, 1816, 3 vol. in-8°, ouvrage où les maladies sont mal classées, mais qui contient beaucoup de faits intéressants sur les maladies des os, des articulations, les plaies de poitrine, etc.; *Mémorial des hôpitaux du Midi*, 1829-1831, 2 vol. in-4°; *Chirurgie clinique de Montpellier*, 1823-8, 2 vol.; *De l'Orthomorphie par rapport à l'espèce humaine*, 1829, 2 vol. in-8°; *Traité du choléra-morbus*, 1831. D—G.

DELPHES, *Delphi*, v. de l'anc. Grèce (Phocide), sur le versant S.-O. du Parnasse; auj. le vge de *Kastri*. Bâtie en amphithéâtre sur les roches Phœdriades, d'où tombait la fontaine Castalie, elle n'occupait que 16 stades en circuit (un peu plus de 2 kil.). Centre d'une amphictyonie, qui comprit non-seulement les Doriens, dont les conquêtes étendirent son influence, mais les Ioniens, les Phocidiens, les Locriens, les Béotiens, etc., elle était gouvernée par un conseil de 5 grands prêtres, chefs de familles doriennes (les Thracides), et appelés *les Saints* (ὅσιοι); au-dessous d'eux, il y avait un sénat, des archontes, des prytanes. La ville était divisée en 3 parties : la partie supérieure, *Pytho*, comprenant le temple d'Apollon et sa vaste enceinte; la partie moyenne, *Napé*, se déployant autour de l'enceinte sacrée; et la partie inférieure, *Pylea*, espèce de faubourg. Latone, Diane, Minerve, et surtout Bacchus et Hercule, recevaient à Delphes un culte presque égal à celui d'Apollon. Le temple de ce dieu, bâti sur la plate-forme d'un rocher par le Corinthien Spintharus, aux frais communs de tous les Grecs et d'Amasis, roi d'Égypte, fut achevé dans la 71ᵉ olympiade, et coûta, dit-on, 300 talents. Cinq autres temples avaient existé antérieurement sur le même lieu. On croit qu'il avait environ 100 pieds de long, qu'il était d'ordre dorique et avait 8 colonnes sur la façade. Le portique était revêtu de marbre de Paros : sur le fronton étaient sculptés Latone, Apollon, Diane, les Muses, le char du Soleil, Bacchus et les Thyades; sur l'architrave brillaient les boucliers d'or consacrés par les Athéniens après la bataille de Marathon. Dans ce parvis on lisait aussi plusieurs maximes de la sagesse antique : « Connais-toi toi-même; — Rien de trop, etc. » On y voyait enfin les statues d'Homère et de Pindare. A l'entrée du temple, des branches de laurier trempaient dans de grands vases d'or, pleins d'eau lustrale. Dans le sanctuaire, orné de statues d'Apollon et de Jupiter et d'un groupe des Heures, était l'*omphalos* (nombril, désignant Delphes comme le centre de la terre, et le trépied sacré sur lequel montait la Pythie. D'une longue crevasse dans le rocher (*kasma, stomion*) s'exhalait une vapeur enivrante, sous l'empire de laquelle la prêtresse rendait ses oracles. On conservait dans le temple les décrets amphictyoniques, gravés sur marbre : l'un de ces décrets est au Musée des antiques à Paris. On suppose que le *Lesché* était situé dans l'enceinte du temple : c'était un portique dans lequel les Delphiens se réunissaient aux heures de loisir, et dont les murs étaient couverts de peintures de Polygnote, représentant la prise de Troie et la descente d'Ulysse aux Enfers. Le mur qui entourait l'enceinte sacrée était percé de nombreuses issues : là étaient situés de petits édifices appelés *trésors*, où l'on déposait les offrandes des villes grecques et du monde entier. Outre le temple d'Apollon, on remarquait à Delphes un gymnase, un théâtre, un stade revêtu de marbre, un hippodrome où 40 chars pouvaient à la fois disputer le prix, un tombeau de Pyrrhus, fils d'Achille, etc. Entre Delphes et Crissa, on célébrait les Jeux Pythiques (*V. ce mot*). — La ville de Delphes prit naissance autour d'un sanctuaire révéré. Selon la fable, elle fut fondée, soit par Delphus, fils d'Apollon, soit par Apollon lui-même, aidé de Trophonius et d'Agamède, et qui, sous la forme d'un dauphin (δελφίς), conduisit vers Crissa des Crétois dont il voulait faire les ministres de son culte. Essentiellement dorien, le culte d'Apollon fut en effet modifié et développé à Delphes par une des nombreuses colonies venues de Crète en Grèce. Homère parle déjà des riches offrandes qu'on envoyait à la rocailleuse Pytho, ainsi nommée de ce que le serpent Python y fut tué par Apollon. Le domaine du dieu ne tarda pas à s'agrandir : en 594, les Amphictyons ordonnèrent la destruction de Crissa pour impiété, et la confiscation de ce port au profit d'Apollon. Solon conseilla lui-même une entreprise qui réussit aussi bien sur Cirrha. Mais les richesses du temple furent pour Delphes un danger : Xerxès ne put s'en emparer; mais les Phocidiens les pillèrent, ce qui amena les *Guerres sacrées* (*V. ce mot*). Les Gaulois, en 278, et, plus tard, Sylla, achevèrent de ruiner Apollon. Quant à l'oracle, qui avait si longtemps inspiré les Grecs, il s'était discrédité dès l'avénement de la puissance macédonienne; la Pythie *philippisa*, et la chute de son autorité concorda avec la perte des libertés de la Grèce. B.

DELPHINATUS, nom latin du DAUPHINÉ.

DELPHINIES, fête célébrée par les Eginètes en l'honneur d'Apollon, au mois de juin, qu'ils appelaient Delphinios.

DELPHINIOS, surnom donné à Apollon, soit parce qu'il dompta le serpent Delphyné ou Python, soit parce que, monté sur un dauphin, ou ayant pris la forme de ce poisson, il précéda le vaisseau qui conduisait une colonie crétoise à Delphes.

DELRIEU (E.-J.-B.), littérateur, né vers 1760, m. en 1836, fut professeur de rhétorique à Versailles. Il s'est essayé dans tous les genres de composition dramatique, tragédie, comédie, drame, opéra. Ses meilleures pièces sont : *le Jaloux malgré lui*, comédie en un acte; *Artaxerce*, 1808, tragédie en 5 actes, imitée de Métastase. Delrieu fit une *Ode sur la naissance du roi de Rome* en 1811, comme il avait fait des *Couplets* en l'honneur de la Montagne en 1793.

DELRIO (Martin-Antoine) savant jésuite, né en 1551 à Anvers, m. en 1608, étudia la rhétorique et la philosophie à Paris, le droit à Douai puis à Louvain, et publia à 19 ans ses *Notes* sur les tragédies de Sénèque. Il fut d'abord sénateur au conseil du Brabant et vice-chancelier; dix ans après, dégoûté des affaires, il alla en Espagne, où il se fit jésuite en 1580. Il enseigna ensuite les lettres saintes à Salamanque, puis à Douai, à Liége, en Styrie et à Louvain. Il a aussi donné des notes sur *Solin* et *Claudien*, 1572, et a écrit en outre : *Disquisitionum magicarum libri* VI, Louvain, 1599, in-4°, livre où il fait preuve d'une extrême crédulité, et qui a été traduit en français par André Duchesne, Paris, 1611, 2 vol. in-4°.

DELSBERG. *V.* DÉLÉMONT.

DELTA, nom donné à des dépôts d'alluvions, formés à l'embouchure de certains fleuves et entre deux ou plusieurs de leurs bras. Ce sont des espaces triangulaires dont la figure a de l'analogie avec la lettre grecque Δ. Le *Delta du Nil*, entre la Méditerranée et les branches Canopique et Pélusiaque du fleuve, forme la Basse-Égypte; c'est un triangle à peu près équilatéral de 160 mètres de côté; il s'accroît annuellement de 3 à 4 mètres. Celui du Pô grandit chaque année de 25 mètres. Le delta du Danube est compris entre les branches de Kilia et de S^t-Georges. Celui du Rhône commence près d'Arles, et porte le nom d'île de la Camargue. Les embouchures de l'Escaut, de la Meuse, du Rhin, de la Vistule, et du Niémen présentent aussi des terrains d'alluvion qui constituent de véritables Deltas. Le Niger forme, en se rapprochant du golfe de Guinée, un vaste triangle équilatéral, enveloppé par le vieux et le nouveau Calabar, et la rivière de Noun. En Asie, le Sind ou Indus et le Meinam ont aussi leur Delta. Celui du Gange occupe une étendue de

2,400 lieues carrées; il a 17 myriam. depuis sa pointe jusqu'à sa base, qui n'a pas moins de 29 myriam. On en remarque un autre entre une branche du Gange et le Brahmapoutra. En Amérique, un terrain d'alluvion en forme de delta se trouve à l'emboueh. du Mississipi jusqu'au dessus de la Rivière Rouge.

DELUBRUM, endroit à ciel ouvert devant un temple, chez les anc. Romains; place autour de l'autel des sacrifices, qui était toujours hors du temple, devant la façade. C. D—Y.

DELUC (Jean-André), physicien et géologue illustre, né à Genève en 1727 d'un habile horloger, m. à Windsor en 1817. Ami de J.-J. Rousseau, délégué de Genève à Paris en 1768, membre du grand-conseil en 1770, il passa bientôt en Angleterre, fut nommé lecteur de la reine, 1773, voyagea dans toute l'Europe pour faire des observations scientifiques, et enseigna quelque temps la philosophie et la géologie à Gœttingue. On lui doit des perfectionnements du baromètre, de l'hygromètre et du thermomètre. Ses principaux ouvrages sont : *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*, 1772, 2 vol. in-4°, et 1776, 4 vol. in-8°; *Voyage dans les montagnes du Faucigny*, 1772; *Relation de divers voyages dans les Alpes*, 1776; *Lettres sur les montagnes et sur l'histoire de la terre et de l'homme*, 1778; *Lettres sur quelques parties de la Suisse*, 1787; *Nouvelles idées sur la météorologie*, 1787, 2 vol. in-8°; *Lettres sur l'histoire de la terre*, 1798, 5 vol. in-8°; *Précis de la philosophie de Bacon*, 1800, 2 vol. in-8°; *Abrégé de principes et de faits concernant la cosmologie et la géologie*, 1802, in-8°; *Introduction à la physique terrestre par les fluides expansibles*, 1803, 2 vol. in-8°; *Traité élémentaire sur le fluide électro-galvanique*, 1803, 2 vol. in-8°; *Voyages géologiques dans le N. de l'Europe*, 1810, in-8°; *Voyages géologiques en Angleterre*, 1811, 2 vol. in-8°; *Voyages géologiques en France, Suisse et Allemagne*, 1813, 2 vol. in-8°. — Son frère, Guillaume-Antoine Deluc, né à Genève en 1729, m. en 1812, l'aida dans ses travaux; on a de lui des mémoires dans le *Journal de physique*, la *Bibliothèque britannique* et le *Mercure de France*, la plupart relatifs à la minéralogie et à la géologie.

DÉLUGE. Les juifs et les chrétiens admettent que le déluge (av. J.-C. 2348 selon Ussérius) fut une inondation universelle, causée par la corruption du genre humain, et à laquelle Noé et sa famille, réfugiés dans l'Arche, purent seuls échapper. Des géologues ont démontré le parfait accord de la science moderne avec le récit de la Genèse. Les nations païennes paraissent avoir eu presque toutes le souvenir d'un cataclysme analogue, mais le plus souvent partiel : on en trouve la tradition chez les Chaldéens, les Egyptiens, les Syriens, les Hindous, les Chinois. Les Grecs parlaient de 2 déluges, celui de Deucalion, produit en Thessalie par le non-écoulement des eaux du Pénée, 1620 ans av. J.-C., et celui d'Ogygès, en Béotie et en Attique, 1822 ans av. J.-C., qui eut pour cause le débordement du lac Copaïs. Les Mexicains, les Péruviens et autres peuplades de l'Amérique connaissaient aussi le déluge, avant l'arrivée des Européens. *V.* Cuvier, *Discours sur les révolutions du globe*; Fréd. Klee, *le Déluge*, Paris, 1847; Marcel de Serres, *Cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques*, 1838; Boué, *Mémoire sur le déluge*, 1842; Buckland, *Géologie sacrée*, trad. en franç. par Doyère.

DELVENAU, riv. du Lauenbourg, affl. dr. de l'Elbe à Lauenbourg; unie par un canal à la Steckenitz, elle joint, par conséquent, l'Elbe à la Trave.

DELVINCOURT (Claude-Étienne), jurisconsulte, né en 1763, m. en 1831, était agrégé de l'École de droit de Paris, lorsque la Révolution ferma les écoles. En 1805, il devint professeur de Code civil à la même École de droit, doyen en 1810, et membre du Conseil royal de l'Instruction publique en 1824. Il a laissé : *Institutes du droit français*, 1807, 3 vol. in-8°; *Juris romani elementa*, 1825, in-8°; *Institutes de droit commercial*, 1823, 2 vol. in-8°. Ces ouvrages, composés sans méthode, écrits avec sécheresse et diffusion, ont été, néanmoins, utiles dans leur temps. L'auteur était meilleur professeur qu'écrivain.

DELVINO, DELFINO ou DELONIA, v. de la Turquie d'Europe, eyalet et à 63 kil. O.-S.-O. de Janina, et près de la mer Ionienne. Place forte; 12,000 hab. Récolte et comm. d'huile. — Le sandjak de Delvino, partie de l'eyalet de Janina, s'étend le long de la mer Adriatique, depuis le golfe d'Antonia au S., jusqu'à Parga. Sol montagneux et peu fertile. C'est l'anc. *Chaonie*.

DELWIG (Antoine Antonovitch, baron), poëte lyrique russe, né à Moscou en 1798, m. en 1831, ami de Pouschkine. Son inspiration est toujours tendre et gracieuse, et sa pensée souvent mélancolique. Par l'étude des anciens classiques, il enrichit de nouvelles formes poétiques la langue russe. Il imita aussi avec bonheur les chants populaires. Ses *Fleurs du Nord* parurent sous forme d'almanach, de 1825 à 1830. Une édition de ses poésies a été faite en 1832. Une *Gazette littéraire*, qu'il fonda en 1830, n'eut que 72 numéros.

DELZONS (Alexis-Joseph, baron), né à Aurillac en 1775, m. en 1812, s'engagea en 1791 dans le 1er bataillon de volontaires du Cantal, fit les campagnes de 1792 et 93 à l'armée des Pyrénées-Orientales, se signala au combat de la Jonquière et au siége de Roses, 1794, passa ensuite en Italie, combattit à Montenotte, Dego, Lodi et Rivoli, et servit quelque temps sous Joubert dans le Tyrol. Chef de demi-brigade, il fit partie de l'expédition d'Égypte, s'y distingua à la prise d'Alexandrie et d'Embabeh, et y fut nommé général de brigade. Il se trouva à l'armée de Hollande en 1804, prit une part active aux campagnes de 1805 et 1806, alla avec Molitor faire lever le siége de Raguse en Dalmatie, défendit cette province en 1809 contre les Autrichiens, qu'il défit au mont Kitta, à Bilay et à Znaïm, organisa et gouverna pour le maréchal Marmont les Provinces Illyriennes. Nommé général de division en 1811, il fit la campagne de Russie dans le corps d'armée du prince Eugène Beauharnais, se distingua aux journées d'Ostrowno et de la Moskowa, et fut tué, dans la retraite, à l'attaque de Maloïaroslavetz. B.

DÉMADE, orateur athénien, exerça la profession de matelot avant de s'occuper des affaires publiques. Sa vénalité ne connut aucune borne. Gagné par Philippe, roi de Macédoine, il s'opposa à ce qu'on secourût les Olynthiens. Néanmoins il combattait à Chéronée (338 av. J.-C.), où il fut fait prisonnier. Remis en liberté, il s'interposa entre les Athéniens et leur vainqueur. Plus tard, il fit partie de l'ambassade qui devait fléchir Alexandre. Flatteur de tous les pouvoirs, il fut condamné par le peuple athénien à une amende, pour avoir proposé d'admettre ce prince au nombre des dieux. Après la mort d'Alexandre, il se vendit à Antipater, tout en correspondant secrètement avec Perdiccas, et ce fut sur sa proposition que les Athéniens décrétèrent la mort de Démosthène, dont il était jaloux. Cassandre, fils d'Antipater, qui eut des preuves de sa duplicité, le fit tuer en 302. Cicéron et Quintilien disent que Démade n'avait rien écrit; le discours que l'on a sous son nom ne serait donc pas authentique. *V.* Hauptmann, *De Demade*, Gera, 1768, in-4°. B.

DÉMAGOGUE, orateur populaire officiel dans l'anc. Athènes. Le mot n'entraînait aucune idée de blâme : Périclès était démagogue, aussi bien que Cléon. Chez les modernes, on nomme démagogues les flatteurs du peuple, ceux qui le provoquent à des mouvements tumultueux.

DE MAISTRE. *V.* MAISTRE (DE).

DÉMARATE, habitant de Corinthe, émigra lors de l'usurpation de Cypsélus, et s'établit à Tarquinies, ville d'Étrurie. Son fils, qui prit le nom de Tarquin, devait régner à Rome.

DÉMARATE, roi de Sparte de 520 à 492, s'attira l'inimitié de son collègue Cléomène, qui attaqua sa légitimité et le fit déposséder. Retiré à la cour des Perses, Démarate devint le conseiller de Darius, puis de Xerxès; mais sa franchise lui coûta la vie. On dit qu'il donna avis aux Grecs des préparatifs du grand roi. L—H.

DEMARÇAY (Marc-Jean, baron), né en 1772 dans le dép. de la Vienne, m. en 1839. Il fit, comme officier d'artillerie, les campagnes d'Italie, d'Allemagne, de Hollande et d'Égypte, fut nommé, à cause de sa belle conduite à Austerlitz, directeur de l'école d'artillerie et du génie de Metz, servit en Espagne de 1808 à 1810, dut renoncer au service par suite de ses blessures, fut député de la Vienne de 1819 à 1823, et de la Seine depuis 1828, soutint énergiquement les libertés publiques, vota l'adresse des 221, et se fit remarquer dans l'examen de toutes les questions relatives à l'armée. Il était aussi agronome et économiste distingué.

DÉMARQUE, magistrat placé à la tête d'un dème de l'Attique. Il représentait les intérêts de ce dème, en administrait les propriétés, et exerçait certaines attributions de police.

DEMAVEND ou DAMAVEND, v. de Perse (Tabaristan), à 45 kil. N.-E. de Téhéran et au pied des monts Elbourz; 3,000 hab. — Montagne de la chaîne de l'Elbourz au N., dans le Mazendéran; 3,170 mèt. de hauteur.

DEMBEA, lac de l'Afrique (Abyssinie), dans l'État d'Amhara, à 75 kil. S.-O. de Gondar; 700 kil. de tour; traversé par le Bahr-el-Azrek.

DEMENSUM, ration mensuelle de blé d'un esclave campagnard chez les anc. Romains. Elle était de 5 modii (43 litres 33), pesant environ 41 kilog., et se distribuait

le 1er de chaque mois. Quelquefois elle n'était que de 4 modii. C. D—Y.

DEMER, riv. de Belgique, affl. dr. de la Dyle; source près de Tongres. Cours de 75 kil. par Bilsen, Hasselt, Diest et Aerschoot.

DEMERARA ou DEMERARY, riv. de l'Amérique du S. (Guyane anglaise, qu'elle traverse par le centre); arrose un pays fertile et se jette dans l'Océan atlantique à Georgetown. Cours de 300 kil., navigable sur 160.

DEMERARA, un des 3 comtés de la Guyane anglaise, borné à l'E. par celui de Berbice, à l'O. par celui d'Essequibo, au N. par l'Atlantique, au S. par les régions intérieures qu'habitent les peuplades insoumises; ch.-l. *Georgetown*. Sol fertile, arrosé par le Demerara; plantations de café, sucre; récolte de coton; bois de construction. C. P.

DÈMES (en grec *dêmoi*, de *dêmos*, peuple). On appelle ainsi, dans la géographie et l'histoire de l'Attique ancienne, les communes principales, ou plutôt les cantons, qui, dans la nouvelle division civile du pays, établie par Clisthène à la suite de la révolution démocratique dont Il fut le chef, remplacèrent les anciennes bourgades (κώμαι), dont la réunion formait autrefois une sorte d'État fédératif. Leur nombre paraît avoir été de cent à l'origine, répartis entre les dix tribus que Clisthène substitua aux quatre qui existaient précédemment; il s'accrut sans doute par la suite avec le développement de la puissance et de la population de l'Attique; on sait du moins par un passage de Strabon que, de son temps, il y en avait 174. Athènes seule en comprenait plusieurs, avec des noms particuliers, et appartenant à diverses tribus : on les appelait spécialement *dèmes urbains* (δῆμοι ἐν ἄστει), et leur circonscription s'étendait jusque dans la banlieue de la ville. Les autres avaient pour centre, soit les villes ou villages de quelque importance, comme Acharnes, Céphisie, Colone, Eleusis, Phylé, Rhamnus, etc., soit de petites localités illustrées par quelque légende ou quelque monument religieux, soit enfin de simples points géographiques autour desquels des populations étaient groupées. Chaque dème était administré par un magistrat particulier, appelé *démarque* (δήμαρχος), et avait un registre où étaient inscrits les noms des citoyens qui en faisaient partie. Dans les actes officiels ou publics et les monuments, le nom d'un citoyen était ordinairement accompagné de celui du dème auquel il appartenait, indiqué par l'adjectif ou par l'adverbe. — L'étude historique et topographique des dèmes de l'Attique a été l'objet d'un grand nombre de travaux des érudits et des voyageurs modernes, qui ont essayé d'en dresser le catalogue et d'en fixer la position. Meursius, le premier, dans son traité *De populis Atticæ*, Leyde, 1616, in-4°, s'efforça de retrouver les 174 du nombre fourni par Strabon; Spon et son compagnon Wheler, dans les relations de leur voyage de Grèce (1678 et 1682), en donnèrent une liste plus exacte. Au XVIIIe siècle, les voyages de Stuart et de Chandler, publiés en 1762 et 1776, les dissertations de Corsini dans ses *Fasti Attici*, plus tard, les mémoires de Fourmont et du consul Fauvel, enfin, de nos jours, les ouvrages spéciaux du colonel Leake (*On the Demi of Attica*, Londres, 1829, et *Topography of Athens*, 2e édition, 1841), de Grotefend (*De Demis sive Pagis Atticæ*, Goettingue, 1829), du professeur Ross (*Die Demen von Attika*, Halle, 1846), et de bien d'autres, ont beaucoup éclairci cette question importante, et souvent très-obscure. Le travail le plus récent et le plus complet est la savante thèse de M. Hanriot : *Recherches sur la topographie des dèmes de l'Attique*, avec une carte, Napoléon-Vendée, 1853, gr. in-8. — Dans la dernière division du royaume de Grèce actuel en *Nomes*, *Eparchies* et *Dèmes*, établie par la loi du 6 déc. 1845, les dèmes représentent à peu près nos chefs-lieux de cantons, et sont administrés par une sorte de maire, appelé aussi *démarque*. Ds.

DÉMÉTER, nom grec de la déesse que les Latins appelaient Cérès.

DÉMÈTES, *Demetæ*, anc. peuple de la Grande-Bretagne (Bretagne 1re), au S. du pays de Galles actuel.

DÉMÉTRIADE, *Demetrias*, anc. v. de la Grèce (Thessalie), dans la Phthiotide, sur le golfe Pélasgique; fondée par Démétrius Poliorcète. — anc. v. de Phénicie, sur la côte; auj. *Akkar*.

DÉMÉTRIES, fêtes que les anc. Grecs célébraient en l'honneur de Déméter (Cérès), et pendant lesquelles ils se fouettaient avec des écorces d'arbres. — Fêtes instituées à Athènes en l'honneur de Démétrius Poliorcète.

DÉMÉTRIUS Ier, surnommé *Poliorcète* (c.-à-d. *preneur de villes*), était fils d'Antigone, l'un des généraux d'Alexandre. Né en 337 av. J.-C., il fut chargé par son père de défendre la Syrie contre Ptolémée Ier, perdit la bataille de Gaza en 312, ne put empêcher Séleucus de prendre la Babylonie, et, sous prétexte de soustraire la Grèce à la domination de Cassandre, chassa d'Athènes Démétrius de Phalère, 308. Les Athéniens lui donnèrent le titre de roi, le mirent au rang des dieux, et lui élevèrent des statues d'or. Rappelé par Antigone, toujours en guerre avec Ptolémée, il battit 2 fois les flottes de ce prince, prit Chypre, mais essaya en vain un débarquement en Egypte. Rhodes, qui prétendait rester neutre, fut alors assiégée, 305 : Démétrius déploya de rares talents militaires; malgré l'invention d'une formidable machine, l'*hélépole*, il ne put prendre la ville. Retournant en Grèce, il enleva à Cassandre l'Attique, la Béotie et presque tout le Péloponèse. La bataille d'Ipsus, qu'il perdit contre Lysimaque et Séleucus, et où périt Antigone, le réduisit à la possession de Chypre, Tyr, Sidon et quelques autres villes en Grèce et en Asie. Après avoir erré avec sa flotte sur la mer Egée, il profita de la mort de Cassandre pour se rendre maître de la Macédoine, où il se maintint de 295 à 287 malgré Lysimaque et Pyrrhus. Contraint de fuir enfin devant eux, il passa en Asie Mineure, tenta d'enlever la Cilicie à Séleucus qu'il avait pris pour gendre, et fut enfermé dans une forteresse, où il mourut après 3 années de débauches, 283. B.

DÉMÉTRIUS II, roi de Macédoine, 243-233, fils d'Antigone Gonatas et petit-fils du précédent, fut constamment en guerre avec les Étoliens et Alexandre II, roi d'Épire, et laissa ainsi la ligue achéenne se développer dans la Grèce.

DÉMÉTRIUS, 2e fils du roi de Macédoine Philippe III et frère de Persée, fut livré en otage aux Romains après la bataille de Cynocéphales, se mit, lors de son retour, à la tête d'un parti qui aurait secondé leur ambition, et, accusé faussement par Persée d'avoir voulu attenter aux jours de son père, fut envoyé au supplice, 179 av. J.-C. B.

DÉMÉTRIUS *de Phalère*, homme d'État et orateur athénien, né vers l'an 345 av. J.-C., disciple et ami de Théophraste, s'attacha au parti des Macédoniens, faillit être victime, comme Phocion, de la démocratie, et gouverna Athènes, au nom de Cassandre, pendant 10 ans, 318-308. Il remit les lois en vigueur, réprima le luxe, accrut les revenus par une sage administration, et mérita que les Athéniens lui érigeassent 360 statues en bronze. Renversé par Démétrius Poliorcète, il se retira à Thèbes, puis en Egypte, auprès de Ptolémée Lagus. Ce fut, dit-on, d'après son conseil que l'on fonda la bibliothèque d'Alexandrie, et que l'on entreprit la traduction des Septante. Ptolémée Philadelphe, à l'élévation duquel il s'était opposé, le relégua dans la Haute-Egypte, où il mourut bientôt de la piqûre d'un aspic, 283. Au milieu de sa vie agitée, Démétrius de Phalère avait trouvé le temps de composer une cinquantaine d'ouvrages d'histoire, de critique, de philosophie et d'administration, auj. perdus. Le *Traité de l'élocution*, publié par Schneider sous son nom, Altenb., 1779, in-8°, et réédité par Gœller, Leips., 1837, paraît appartenir à un Démétrius d'Alexandrie, contemporain de Marc-Aurèle. *V.* Dohrn, *Comment. hist. de vitâ et rebus Demetrii Phalerei*, Kiel, 1825; Herwig, *De Demetrio oratore ejusque scriptis*, Rinteln, 1850. B.

DÉMÉTRIUS Ier *Soter* (le Sauveur), roi de Syrie, 162-149, fils de Séleucus IV, était en otage à Rome lors de la mort de son père; il s'échappe, détrône et tue Antiochus V. Après avoir mérité son surnom par ses victoires en Judée sur les Machabées et le châtiment de deux gouverneurs de Babylone, il excite des révoltes par ses débauches et sa cruauté; le rhodien Alexandre Bala, soutenu par Rome et l'Egypte, et se donnant pour fils d'Antiochus IV, le bat et le tue.

DÉMÉTRIUS II *Nicator* (vainqueur), roi de Syrie, 146-125, fils du précédent, chassa, avec le secours de son beau-père Ptolémée IV, Alexandre Bala du trône. Dans une expédition contre les Parthes, il fut livré en 143 par Tryphon, qui éleva Antiochus VI, à leur roi, dont il épousa la fille Rodogune, 141. Sa première épouse, Cléopâtre, épousa alors son beau-frère Antiochus VII Sidétès; mais Démétrius, échappé aux Parthes, le détrôna; odieux à ses sujets, il fut renversé lui-même par Alexandre Zébina, prit la fuite, et fut tué par les intrigues de Cléopâtre, 125.

DÉMÉTRIUS III, surnommé *Eucærus* (l'heureux), un des fils d'Antiochus Grypus, régna avec son frère Philippe en 95, et ne tarda pas à lui faire la guerre. Il tomba entre les mains des Parthes, appelés par Philippe, et mourut en captivité, 87. A. G.

DÉMÉTRIUS *de Pharos*, gouverneur de Corcyre, trahit Teuta, reine d'Illyrie, dans sa guerre contre les Romains,

229 av. J.-C. Il suivit Antigone Doson, roi de Macédoine, appelé dans le Péloponèse par Aratus, et assista à la bataille de Sellasie, 223. En 219, il secoua le joug de Rome, fut chassé de l'Illyrie, se réfugia en Macédoine, et périt en essayant de reprendre Messène pour Philippe III, en 214. B.

DÉMÉTRIUS PÉPAGOMÈNE, médecin grec, vivait sous le règne de Michel Paléologue. On a de lui un petit traité sur la goutte, publié en grec et en latin à Paris, 1558, in-8°, trad. en franç. par Jamot, Paris, 1573, in-8°. D—G.

DÉMÉTRIUS CANTACUZÈNE. V. CANTACUZÈNE.

DÉMÉTRIUS CANTEMIR. V. CANTEMIR.

DÉMÉTRIUS ou DMITRI, nom de 5 souverains russes : Démétrius Ier, fils d'Alexandre Newski, 1276-1294, sous lequel le pays fut désolé par les Tartares de la Horde d'Or; — Démétrius II *de Tver*, 1323-1326; — Démétrius III, prince de Souzdal, 1359-1362; — Démétrius IV *Donski* ou *du Don*, 1362-1389, fit la guerre aux princes de Tver et de Riazan, fortifia Moscou, construisit le Kremlin, mit en déroute les Tartares à Koulikof sur la Metcha en 1380, mais laissa prendre sa capitale deux ans après, et paya tribut; — Démétrius V, fils d'Iwan II, né en 1582, assassiné, vers 1591, par Boris Godunoff.

DÉMÉTRIUS (Les faux). Quatre imposteurs se donnèrent pour Démétrius V Iwanovitch. Le 1er fut un moine de l'ordre de St Basile, Griska Otrépief; il sortit de son couvent de Tschoudof en 1603, prétendit avoir échappé au fer de Boris Godunoff, reçut les secours des Lithuaniens et des Polonais, et se fit proclamer à Moscou, 1605. Mais ses cruautés, son mépris pour les coutumes nationales, son mariage avec une catholique, amenèrent un complot dont il périt victime, 1606. Vasili Chouiski, un des chefs de cette conspiration, ne jouit pas en paix du trône : un juif, suivant les uns, un fils du prince André Kourbski, selon les autres, se présenta en 1607 comme le Démétrius qu'on disait avoir tué, fut soutenu par quelques Cosaques et Polonais, et reçut la mort à Kalouga. Le 3e imposteur, prétendu fils de Démétrius V, était un diacre nommé Sidore; il surprit Pleskow, mais en fut chassé par les habitants, et subit le dernier supplice à Moscou, 1613. Le 4e fut un véritable ou prétendu fils d'Otrépief; après avoir erré en Pologne et en Suède, il fut livré, en 1645, par Christian-Albert, duc de Holstein, au tzar Alexis Michaëlovitch, qui le fit décapiter. B.

DÉMEUNIER ou DESMEUNIER (Jean-Nic.), littérateur, né en 1751 à Nozeroy en Franche-Comté, m. en 1814 à Paris, était censeur royal et secrétaire du comte de Provence lors de la Révolution. Député aux Etats de 1789 par le tiers état de Paris, il prit une part active aux travaux de la Constituante, et fut membre du comité de constitution. Il passa aux Etats-Unis pendant la Législative et la Convention, devint tribun à son retour, puis sénateur. On a de lui beaucoup de traductions, telles que l'*Essai sur le génie d'Homère* par Wood, 1777, in-8°; les *Nouvelles découvertes des Russes* par Coxe, 1781, in-4°; une partie de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* par Gibbon; le *Voyage* de Vancouver, 1800, in-4°. etc. Ses ouvrages originaux sont : *Esprit des usages et des coutumes des différents peuples*, 1776 et 1780, 3 vol. in-8°; *Essai sur les Etats-Unis*, 1786, in-4°; *l'Amérique indépendante*, 1790, 4 vol. in-8°.

DEMI-BRIGADE, nom que, pendant la Révolution, on substitua à celui de *régiment*, dans les armées françaises. Les demi-brigades furent organisées en 1793, et chacune se composait de 3 bataillons. En 1803, on en revint au nom de *régiment*.

DEMI-DIEUX, divinités du paganisme nées d'un dieu et d'une mortelle, ou d'un homme et d'une déesse. Hercule, Thésée, Persée, Castor et Pollux, Esculape, Janus, etc., étaient des demi-dieux.

DEMIDOFF, famille noble de Russie, dont l'illustration ne remonte guère à plus d'un siècle. Elle a pour tige *Nikita* (Nicétas) DEMIDOFF, armurier-forgeron de Toula, qui établit à Neviansk, en 1699, la première fonderie de fer de la Sibérie, et qui fut anobli par Pierre le Grand. Ses descendants les plus connus sont :

DEMIDOFF (Akinfi, c.-à-d. Hyacinthe), fils de Nikita, envoya, en 1727, des travailleurs allemands pour explorer les mines de l'Altaï, établit l'usine de Kolyvân, et découvrit le lavage d'or de Nijnii-Taghilsk sur la pente asiatique de l'Oural.

DEMIDOFF (Procope), dit *le marchand de Moscou*, né vers 1730, exploita en grand les mines de fer, de cuivre et d'or des monts Ourals, et fonda à Moscou, en 1772, une école de commerce pour les fils des marchands russes.

DEMIDOFF (Paul-Grégoriévitch), né à Revel en 1738, m. en 1826 à St-Pétersbourg, étudia l'art du mineur à Freiberg en Saxe, suivit les cours de Linné à Upsal, fonda à Moscou un cabinet d'histoire naturelle auquel celui de la comédienne Clairon servit de base, ouvrit un jardin botanique, et institua une chaire de botanique à l'université. L'*Athénée* ou *Ecole des hautes sciences*, qu'il créa en 1803 à Iaroslaw, porte auj. le nom de *lycée Demidoff*.

DEMIDOFF (Nicolaï), né à St-Pétersbourg en 1774, m. en 1828 à Florence. Il entra fort jeune au service, fit, comme aide de camp de Potemkin, deux campagnes contre les Turcs, et construisit à ses frais une frégate sur la mer Noire. Nommé colonel, il épousa la comtesse Elisabeth Strogonoff, qui a un magnifique mausolée au cimetière du Père-Lachaise à Paris, et voyagea en Allemagne, en Italie, en France et en Angleterre. En 1812, il leva un régiment, avec lequel il combattit à la Moskowa. Sa mauvaise santé le força de fixer sa résidence à Florence. Il a établi dans ses terres domaniales, qui lui rapportaient un revenu de 5 millions, une académie où des professeurs étrangers enseignent les langues vivantes, les mathématiques, la physique, la chimie. Il fit transporter, dans son établissement agricole de Crimée, des vignes de Bordeaux et de la Champagne, des oliviers de Lucques, des mérinos d'Espagne, des chèvres du Thibet, des chevaux arabes. — De ses deux fils, l'un, Paul Demidoff, a consacré annuellement 20,000 roubles pour des prix à décerner par l'Académie des Sciences de St-Pétersbourg; l'autre, Anatole Demidoff, a employé 500,000 roubles à la fondation d'un *Asile pour les indigents laborieux* à Moscou, et épousé, en 1840, la princesse Mathilde, fille de Jérôme Bonaparte et de Catherine de Wurtemberg, dont il s'est séparé en 1845. Il a publié un *Voyage dans la Russie méridionale et la Crimée*, 1839. PL.

DEMIR-HISSAR, c.-à-d. *château de fer*, anc. *Héraclée*, v. de la Turquie d'Europe, eyalet et à 90 kil. N.-E. de Salonique; 8,000 hab. Dominée par un château fort.

DEMIR-KAPOU. V. SELIMNO et DERBENT.

DÉMIRTASH, petite v. de Turquie, à une heure d'Andrinople. Palais d'un des vizirs.

DEMIURGE (du grec *demiourgos*, artisan, architecte), nom par lequel les gnostiques désignaient l'auteur, le créateur du monde physique. Les Pères de l'Eglise l'ont employé quelquefois comme équivalent de *Logos* (le Verbe), en tant qu'organe de Dieu dans la création.

DÉMIURGE, nom d'un magistrat de l'Achaïe, dont les fonctions étaient à peu près les mêmes que celles d'un Démarque (*V. ce mot*).

DEMME (Germain-Christophe-Godefroi), littérateur allemand, né à Mulhouse en 1760, m. en 1822, fut recteur du gymnase et surintendant ecclésiastique à Mulhouse, membre du consistoire d'Altenbourg, surintendant-général des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique dans le duché de Saxe-Altenbourg. Il est l'auteur des cantiques de Mulhouse et d'Altenbourg, qui le placent, pour la poésie sacrée, après Gellert et Herder, et d'ouvrages populaires qui respirent une saine morale, tels que *le Fermier Martin*, Leips., 1792-3, 3 vol. in-8°; *Charles Burgfeld*, 1793, in-8°; *Recueil de contes*, Riga, 1797, 2 vol. in-8°.

DEMMIN, v. de Prusse (Poméranie), sur la Peene et au confluent de la Trebel et du Tollensee, à 97 kil. O.-N.-O. de Stettin; 7,000 hab. Douane : fabr. de draps, toiles, tabac; tanneries, fonderies de fer. Autrefois place forte; ses fortifications ont été rasées en 1759.

DÉMOCÈDE, médecin de Crotone, né vers 558 av. J.-C., vécut à la cour du tyran Polycrate, puis à celle de Darius Ier. Il put seul guérir ce prince d'une luxation au pied, et sa femme Atossa d'un ulcère. Les présents dont il fut comblé ne le détournèrent pas de regagner sa patrie, où il épousa la fille de l'athlète Milon.

DÉMOCHARÈS, orateur et historien athénien, fils de Lachès et d'une sœur de Démosthène. Il attaqua violemment Antipater et Cassandre, fut exilé pendant l'administration de Démétrius de Phalère, dut fuir encore au temps de Démétrius Poliorcète pour avoir raillé ses concitoyens de leur adulation, et mourut vers 270 av. J.-C.

DÉMOCRITE, philosophe grec, né en 470 av. J.-C., d'une famille illustre d'Abdère, en Thrace, fut élevé par des mages qui étaient restés dans le pays depuis Xerxès. Il alla ensuite en Egypte où il visita les prêtres, et pénétra dans l'Asie jusqu'aux Indes. A son retour, il s'attacha à Leucippe. Il avait dissipé son patrimoine en recherches scientifiques; pour échapper à la peine qui l'attendait, il lut son *Traité sur le monde* à ses concitoyens, qui le comblèrent d'honneurs et lui donnèrent 500 talents (2,608,000 fr. environ). Plus tard, il passa pour fou, et l'on fit venir Hippocrate, qui ne se crut pas nécessaire, quand il eut vu le philosophe. Démocrite expliquait le monde par la théorie

des atomes se mouvant dans le vide. Il rapportait la connaissance à des *idoles* ou *images* émanant des corps et reçues par nos sens. En morale, il avait pour principe de prendre dans tout le côté risible. Cicéron le met, pour le style, à côté de Platon. On lui attribue à tort, parmi les 72 traités mentionnés par Diogène Laërce, des mémoires historiques. Les fragments plus ou moins authentiques de Démocrite ont été recueillis par Mullach, Berlin, 1843. *V.* Magnenus, *Democritus reviviscens*, Leyde, 1648, in-12; Ploucquet, *De placitis Democriti*, 1767; Lafaist, *Dissertation sur la philosophie atomistique*, 1833. Démocrite a été mis sur la scène française par Regnard, Moncrif, et Taconnet. L—H.

DÉMODOCUS, aède ou chanteur inspiré, avait été privé de la vue par les Muses. Il vivait, suivant Homère, à la cour d'Alcinoüs, roi des Phéaciens, dans l'île de Corcyre. D'après certaines traditions, il fut chargé par Agamemnon de garder Clytemnestre, et chassé par Egisthe.

DEMOGES (Alph.-Louis-Théodore), vice-amiral, né en 1789 à St-Georges-d'Aunay en Normandie, m. en 1850. Il fit partie de l'expédition navale de l'Escaut en 1809, fut mis à la disposition des généraux Carnot, Decaën, Lebrun et Maison, et assista aux attaques de Berg-op-Zoom, Willemstadt et Helvoët-Sluys. En 1823, il alla remplir une mission près des nouvelles républiques de l'Amérique du Sud. En 1830, il commandait une frégate dans l'expédition contre Alger. Il fut, de 1840 à 1844, commandant en chef de la station des Antilles et du golfe du Mexique, et gouverneur de la Martinique; son administration réparatrice releva cette île ruinée par un tremblement de terre. Il dirigea enfin la préfecture maritime de Cherbourg jusqu'en 1846. L'un des premiers, il étudia les transformations que la découverte de la vapeur devait faire subir à la navigation. Il a contribué aussi à généraliser l'application du système de la levée permanente. On a de lui : *Considérations sur la marine française*, 1818; *Essai sur le système maritime de la France*, 1821. B.

DÉMOGORGON, du grec *daimôn*, génie, *geôrgôn*, qui travaille la terre. C'était un vieillard sale, couvert de mousse, habitant dans les entrailles de la terre. Il avait pour compagnons l'Eternité et le Chaos. S'étant élevé en l'air, il fit le tour de la terre, et, par cette excursion orbiculaire, se trouva avoir formé le Ciel. Il jeta dans ce Ciel un peu de boue enflammée qu'il tira de la terre, et ainsi fut fait le Soleil. Le mariage du Soleil et de la Terre produisit le Tartare et la Nuit. Démogorgon fut enfin le père de la Discorde, de Pan, des Parques, de l'Érèbe, etc. Ces fables n'eurent pas cours dans la Grèce primitive.

DEMOISELLE. *V.* Damoiselle.

DEMONE (VAL-DI-), anc. division de la Sicile, ch.-l. Messine; partagée auj. entre les prov. de Messine, de Catane et de Palerme. Son nom lui vient de l'Etna qu'elle renferme, et dont les croyances populaires faisaient le séjour des démons.

DÉMONÈSE (Iles de). *V.* Proti.

DÉMONS, du grec *daimôn*. Les peuples ont entendu par ce mot, tantôt des êtres intermédiaires entre la divinité et les mortels, supérieurs à l'homme, participant de la nature divine, tantôt les dieux eux-mêmes, envisagés comme dispensateurs mystérieux des biens et des maux. Chez les Indiens, on trouve les *souras* et les *dévas* (bons génies ou dieux), et les *asouras*, *daityas* ou *dânavas* (race de démons). Les Chinois croient à des esprits bienfaisants, *Chin*, et à des esprits malfaisants, *Tchong-Sié*. Dans le Parsisme ou doctrine de Zoroastre, les *izeds* et les *amschaspands*, bons génies, sont opposés aux *devs*, aux *darvands*, auteurs de tous les maux, et chaque être a un *ferver*, sorte d'ange gardien, qui l'aide à combattre les devs. Les Grecs divisaient les démons en bons et en mauvais esprits, *agathodémons* et *cacodémons*; les Alastors, les Furies, les Parques, Némésis, etc., étaient des démons malfaisants. Les Romains eurent leurs *Lémures*, divisés en *Lares*, dieux protecteurs de la famille, et en *Larves*, génies malfaisants. Dans la Bible des Hébreux, il est parlé d'anges fidèles à Dieu et d'anges déchus; de temps à autre, des anges sont envoyés vers les principaux personnages de l'histoire sacrée; sept bons anges se tiennent devant le trône de Jéhovah; parfois un ange exterminateur est le ministre des justices divines; Asmodée est nommé comme esprit destructeur. Le christianisme a aussi sa doctrine des bons et des mauvais anges; mais ici le nom de démons ne s'applique plus qu'aux puissances de l'enfer (*V.* Diable). La religion de Mahomet a conservé les anges chrétiens, mais en y ajoutant des *Djinns*, espèce de génies subalternes créés de feu. La mythologie des Barbares du Nord a introduit, au milieu de la société chrétienne du moyen âge, les *Elfes*, les *Follets*, les *Fées*, etc. B.

DEMONTE, brg du royaume d'Italie, prov. et à 19 kil. S.-O. de Coni, sur la rive g. de la Stura; 6,000 hab. Pris en 1744 par les Français et les Espagnols alliés.

DÉMOPHON, fils de Thésée et de Phèdre ou d'Antiope. Il enleva le palladium à Diomède, qui avait fait naufrage en Attique. Il accueillit les descendants d'Hercule chassés du Péloponèse par Eurysthée, ainsi qu'Oreste après le meurtre de Clytemnestre.

DÉMOSTHÈNE, le premier des orateurs grecs, né en 385 av. J.-C. à Péanée, près d'Athènes, m. en 322. Fils d'un riche armurier, dont la mort le livra, âgé de sept ans, à des tuteurs infidèles, il eut une éducation négligée. Sa ferme volonté triompha des obstacles. A 16 ans, un plaidoyer de Callistrate éveilla en lui l'idée de l'éloquence. Il étudia sous le rhéteur Isée, lut et relut Isocrate et Platon, et copia jusqu'à huit fois l'histoire de Thucydide. A 17 ans, il intenta à ses tuteurs un procès qu'il gagna; mais lorsque, enhardi par ce succès, il affronta la tribune publique, il en fut repoussé deux fois par les huées de la foule, parce qu'il avait une prononciation pénible et embarrassée. Il prit des leçons de débit du comédien Satyrus, et, pour former sa voix et corriger sa prononciation, s'exerça, dit-on, à parler avec des cailloux dans la bouche, au bruit des vagues de la mer. Son génie fut l'œuvre de la patience autant que de la nature, s'il est vrai qu'il s'enferma pendant des mois entiers dans une retraite souterraine, où il déclamait, méditait, écrivait. A 27 ans, il reparut dans l'Agora, et ravit les applaudissements par un discours en faveur de Ctésippe, qui réclamait au nom de son père Chabrias l'exemption des magistratures onéreuses, privilége qu'une loi de Leptine réservait aux descendants d'Harmodius et d'Aristogiton. Cet éclatant début fut suivi de plaidoyers contre Androtion, Conon et Aristocrate. En même temps, il composait 8 discours destinés à être prononcés par Apollodore: parfois même il se chargeait secrètement de fournir l'accusation et la défense. Plus tard, avocat pour son propre compte, dans l'affaire de Midias, il se laissa désarmer par 3,000 drachmes (2,608 fr.), transaction que rendait déshonorante un soufflet reçu en plein théâtre dans l'exercice des fonctions inviolables de chorége. Mais sa vie s'épura au feu du patriotisme : il entreprit, à 31 ans, une lutte immortelle contre Philippe de Macédoine, dont il démasqua l'ambition usurpatrice et la politique perfide, dans onze magnifiques harangues connues sous le nom de *Philippiques* et d'*Olynthiennes*, qu'il prononça dans l'espace de 15 ans. Longtemps sa voix fut impuissante contre l'or de Philippe et l'apathie des Athéniens; mais la prise d'Olynthe et la défection de Thèbes tirèrent enfin Athènes de son assoupissement. Démosthène, député vers Philippe pour lui demander des explications, se vit trahi par ses collègues vendus à l'ennemi, et par sa propre émotion qui lui fit perdre le fil de son discours : humiliation qui dut mêler à sa haine politique toute l'ardeur d'un ressentiment personnel. Tandis que les Thermopyles étaient forcées, la Phocide ravagée, la présidence du conseil amphictyonique livrée au Barbare, Eschine était absous, malgré la foudroyante invective de Démosthène sur l'*Ambassade*. La prise d'Elatée lui donna raison; seul alors, dans la consternation générale, il osa tenir tête à l'orage, et réussit à faire accepter aux Thébains une ligue avec Athènes. Les deux peuples marchèrent contre Philippe, et succombèrent à la célèbre bataille de Chéronée; Démosthène aurait été un des premiers à fuir, s'il fallait en croire Eschine; cependant ses concitoyens le chargèrent de préparer la défense d'Athènes et de prononcer l'oraison funèbre des victimes. La mort de Philippe ranima ses espérances; il parut en public, le front couronné de fleurs, bien qu'il vînt de perdre sa fille. Il allait recommencer la guerre, si la ruine de Thèbes par Alexandre n'eût détruit ses illusions. Sa tête, demandée par le vainqueur, aurait été sacrifiée, sans l'entremise de Démade. Fort des malheurs de la patrie, Eschine reprit une accusation qu'il avait tentée huit ans auparavant, à l'occasion d'un décret par lequel Ctésiphon proposait de décerner une couronne d'or à Démosthène pour avoir relevé, à ses frais, les murs d'Athènes. Dans ce duel oratoire, la question de légalité ne fut qu'un prétexte pour renouveler le procès de la politique macédonienne et de la politique nationale. Démosthène, confondant sa cause avec celle d'Athènes, retourna l'accusation contre Eschine, et le fit condamner à l'exil. Ce discours sur *la Couronne* est son chef-d'œuvre. Eschine lui-même l'offrit à ses disciples comme le type le plus achevé de l'éloquence. Peu de temps après ce triomphe, Démosthène était à son tour condamné à une amende de 50 talents (268,830 fr.), pour s'être laissé gagner par l'or d'Harpalus, gouverneur de

Babylone, qui venait chercher devant l'Aréopage l'impunité de ses concussions. Du moins, cet or n'était-il pas le salaire effronté de la trahison, mais plutôt les honoraires d'un plaidoyer pour un ennemi du fils de Philippe. Aussi, à la mort d'Alexandre, Athènes, oubliant cette défaillance, rappela et reçut comme un triomphateur l'homme en qui elle voyait le génie de la liberté et de la république. Il forma une dernière ligue, bientôt ruinée par la victoire d'Antipater à Cranon. Ce fut pour Démosthène un arrêt de mort : il s'enfuit à Calaurie, dans un temple de Neptune, et s'empoisonna pour ne pas tomber aux mains de son ennemi. Si l'orateur est un combattant, nul ne fut son égal, car il vécut et mourut sur la brèche. Le fonds de son génie est ce que Plutarque appelle la *vertu agonistique*. Il attaque toujours, et surtout quand il faut se défendre; jamais il n'est plus fort que contre un auditoire hostile. Fougueux dans son langage comme dans sa conduite, il applique aux difficultés de la politique cette violence opiniâtre qui dompta jadis les difficultés de sa nature. Son éloquence est la logique passionnée d'une impérieuse conviction, qui entraîne les esprits plutôt qu'elle ne persuade les cœurs. « Cet homme et la Raison, à mon sens, ne font qu'un », a dit La Fontaine. Longin le comparait à la foudre qui éclate et tue, tandis que Cicéron ressemble à l'incendie qui gagne la forêt de proche en proche. Il est toujours homme d'État, et jamais avocat; il ne parle que pour l'action. À la tribune, il gouverne. Ses discours sont un modèle de brièveté dans la forme et de fécondité dans les preuves; le tissu de son style est indestructible. Il réunit la rudesse familière du bon sens à l'élégante simplicité de l'atticisme le plus pur, toutes les préméditations de l'art à la verve de l'inspiration; il ne lui manque que la finesse dans la plaisanterie. Ses envieux reprochaient à ses discours de sentir la lampe. On a de lui 61 discours, 65 exordes, et 6 lettres écrites au peuple d'Athènes pendant son exil. Les meilleures édit. de ses œuvres sont celles de Jérôme Wolff, Bâle, 1549; de Reiske, 2 vol. in-8°, Leips., 1770-75; de Schœfer, Leips., 1821-22, 5 vol. in-8°; de Bekker, Oxford, 1822, et Leips., 1823; de Dindorf, 1825. Schœfer a publié un *Apparatus criticus et exegeticus ad Demosthenem*, Leips., 1824-27, 5 vol. in-8°. Les harangues ont été trad. en franç. assez faiblement par l'abbé Auger, 1777, 5 vol. in-8°. Une nouvelle édit. a été revue par J. Planche, 1819-21, 10 vol. in-8°. La traduction de M. Stiévenart, 1842, est bien supérieure. On estime aussi les traductions de Cesarotti en italien, et de Leland en anglais. La *Vie de Démosthène* a été écrite par Plutarque et par Libanius, son *Éloge*, par Lucien. V. Bekker, *Démosthène considéré comme orateur et homme d'État*, en all., Halle, 1830-2, 2 vol. in-8°; Boullée, *Vie de Démosthène*, Paris, 1834. G. M.

DÉMOSTHÈNES, général athénien au temps de la guerre du Péloponèse. Retenu par une tempête sur les côtes de Messénie en allant se joindre aux Corcyréens, il aida les habitants du pays à rebâtir Pylos, défit le Spartiate Brasidas qui venait pour ruiner les travaux, et commença le siége de Sphactérie achevé par Cléon. Envoyé en Sicile au secours de Nicias, il perdit sa flotte dans le port de Syracuse, tomba avec son collègue au pouvoir de Gylippe, et fut mis à mort par les Syracusains, 413 av. J.-C. B.

DEMOTICA ou DEMOTICOS, anc. *Didymotichos*, v. de la Turquie d'Europe, sur la Maritza, dans l'eyalet et à 41 kil. S. d'Andrinople; 8,000 hab. Archevêché grec. On y remarque un château fort qu'habitèrent les sultans avant la prise de Constantinople. Charles XII, roi de Suède, habita cette ville après la bataille de Pultawa.

DÉMOTIQUE (Écriture), c.-à-d. *populaire*, forme d'écriture chez les anc. Égyptiens. Bien que provenant de l'écriture hiéroglyphique, elle se composait de caractères plus simples et plus expéditifs, et servait aux usages de la vie commune. Elle est souvent employée sur les monuments hiéroglyphiques, comme dans l'inscription de Rosette.

DEMOURS (Pierre), chirurgien, né à Marseille en 1702, m. à Paris en 1795, étudia à Paris et fut reçu docteur à Avignon, revint à Paris où il devint l'aide de Duverney, puis démonstrateur au cabinet d'histoire naturelle du Jardin du Roi. Il fut protégé par Chirac, puis par Ant. Petit, qui l'associa à ses travaux anatomiques. Demours étudia principalement les maladies des yeux, et se fit une grande réputation dans cette spécialité; Louis XV se l'attacha, et l'Académie des Sciences lui donna le titre d'associé. On lui doit plusieurs découvertes anatomiques, entre autres celle de la membrane de l'humeur aqueuse. Parmi ses ouvrages on remarque : *Observations sur l'histoire naturelle et les maladies des yeux*, Paris, 1740 et suiv., 7 vol. in-12, avec fig., contenant de bonnes recherches sur la *Mydriase; Nouvelles réflexions sur la lame cartilagineuse de la cornée*, 1770, in-8°. Demours a traduit de l'anglais les *Transactions philosophiques* de 1736 à 1746. D—G.

DEMOURS (Ant.-Pierre), fils du précédent, né à Paris en 1762, m. en 1836, s'est aussi distingué comme oculiste. Il a fait la première opération de pupille artificielle. Il a laissé un *Traité des maladies des yeux*, Paris, 1818, 3 vol. in-8°.

DEMOUSTIER (Pierre-Ant.), ingénieur distingué, né à Lassigny en 1755, m. en 1803, élève et collaborateur de Perronnet. Nommé ingénieur en chef du dép. de la Seine, 1791, il construisit, à Paris, le pont Louis XV, auj. de la Concorde, le pont des Arts, en fer fondu, le pont d'Austerlitz, aussi en fer fondu, et qui, en 1854-55, a été cintré en pierre meulière.

DEMOUSTIER (Charles-Albert), neveu du précédent, né à Villers-Cotterets en 1760, m. en 1801, préféra les lettres au barreau, et débuta, en 1786, par des *Lettres à Émilie sur la mythologie* (1re partie); la 6e et dernière partie parut en 1798. Cet ouvrage, écrit en prose et en vers, d'un style faux, maniéré et prétentieux, est semé de traits d'esprit et de madrigaux. Il obtint le plus grand succès, et fit presque école. Il est auj. bien tombé. Demoustier a fait aussi des comédies, entre autres *le Conciliateur ou l'Homme aimable*, en 5 actes et en vers, 1791; *les Femmes*, en 3 actes et en vers; *Alceste ou le misanthrope corrigé*, en 3 actes et en vers; œuvres sans force et sans originalité, écrites aussi d'un style prétentieux et maniéré. Demoustier a composé encore quelques opéras-comiques. Il a laissé enfin un *Cours de morale*, des *Opuscules* et de petits *Poëmes*, 1804, in 8°. J. T.

DEMPSTER (Thomas), savant écossais, né en 1579, m. en 1625, étudia à Cambridge, mena une vie errante, et enseigna tour à tour à Louvain, Douai, Tournai, Paris, Toulouse, Nîmes, Padoue et Bologne. Ses livres, d'une immense érudition, manquent de critique et de style; ce sont : *Antiquitatum romanarum corpus*, Paris, 1613, in-fol.; *Apparatus ad historiam Scoticam*, Bologne, 1622, in-4°, ouvrage où se trouve le dénombrement des Écossais illustres en tout genre; *Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, Bologne, 1627, in-4°; *Etruria regalis*, recueil précieux d'antiquités entrepris par ordre de Cosme II de Médicis, et publié seulement en 1723, Florence, 2 vol. in-fol.

DEMSUS, vge de Transylvanie, comitat de Hunyad. On a conjecturé que c'est l'*Ulpia Trajana* des Romains.

DENAIN, *Denonium*, v. de France (Nord), arr. et à 9 kil. O. de Valenciennes; 9,154 hab. Exploitation de houille, hauts fourneaux, forges à fer, brasseries, fabr. de sucre de betterave. Elle doit son origine à une abbaye de chanoinesses fondée en 764. Défaite de Robert le Frison, comte de Flandre, 1079, par Baudouin VII, comte de Hainaut; victoire du maréchal de Villars sur les Impériaux et le prince Eugène, 24 juillet 1712. Un obélisque monolithe de 12 mèt. de hauteur, érigé à l'angle de la grande route et du chemin de Denain, rappelle cette seconde bataille qui sauva alors la France.

DENAMBUC (Diel), marin normand, m. en 1636, partit de Dieppe en 1625, prit possession de l'île St-Christophe au nom de la France, puis, tandis qu'un de ses compagnons occupait la Guadeloupe, bâtit à la Martinique le fort St-Pierre en 1635.

DÉNARIÉS, *Denariales*, classe d'affranchis chez les Francs. C'étaient ceux que leur maître amenait devant le roi, qui leur donnait la liberté en leur jetant un denier sur la tête. Ils étaient distincts des *Tabularii*, affranchis devant l'Église, et des *Chartularii*, affranchis par une simple charte du maître. Les Dénariés ne pouvaient hériter de leurs parents aux 1er, 2e et 3e degrés; s'ils mouraient eux-mêmes sans enfants, leurs biens retournaient au fisc.

DENARO, monnaie de la haute Italie, imitée du *denier* français : 12 *denari* faisaient un *soldo*. On ne s'en sert plus maintenant. Comme poids, la livre est divisée en 288 *denari*.

DENBIGH, paroisse, brg et v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de son nom (Galles), près du Clwyd, à 35 kil. O. de Chester, à 280 N.-O. de Londres; 5,946 hab. dans la paroisse. Magnifiques ruines d'un château, fondé sous Édouard Ier, et qui soutint, en 1645, un siége des parlementaires; Charles Ier s'y retira; il fut pris en 1646 et démantelé. — Le comté de Denbigh, se trouve compris entre ceux de Flint et Cheshire à l'E., de Salop, Montgomery et Merioneth au S., de Caernavon à l'O., et la mer d'Irlande au N., a 60 kil. sur 35, et 100,862 hab., et est divisé en 64 paroisses. Arrosé par le Clwyd, le Conway et le Llangollen ou Dee supérieur. Sol accidenté et fertile; gras pâturages,

beau bétail. Riches mines de houille et de fer. Climat sain. Bonneterie de laine, gants, souliers, etc.

DENDER, riv. de Belgique. *V.* DENDRE.

DENDER, riv. d'Abyssinie, affl. du Bahr-el-Azrek. Cours de 450 kil. à travers le Sennaar.

DENDERAH, anc. *Tentyra* ou *Tentyris*, vge de la Haute-Égypte, sur la rive gauche du Nil, à 48 kil. N. de Thèbes, dans une plaine fertile entourée de montagnes et de palmiers. A 2 kil. à l'O. est l'ancien temple, sur la limite du désert, en partie enseveli par le sable. Il a 66 mèt. de long sur 47 de large. Ce qu'on en voit est magnifique, et les sphinx, les innombrables sculptures, les hiéroglyphes en sont parfaitement conservés. Restes d'un petit temple dédié à Typhon. Un zodiaque, artistement découpé d'un plafond du premier temple, a été apporté à Paris en 1822, acheté 15,000 fr. par le gouvernement, et placé au Musée du Louvre. Ce n'est pas un monument de l'antique astronomie égyptienne, mais une œuvre du temps des Ptolémées. *V. Analyse critique des Zodiaques de Denderah et d'Esné* par Letronne, dans les Mém. de l'Académie des Inscript., nouv. série, t. XVI.

DENDERMONDE, v. de Belgique. *V.* TERMONDE.

DENDRE ou DENDER, riv. de Belgique, se forme à Ath par la réunion de deux cours d'eau, passe à Lessines, Grammont, Ninove, Alost, et se jette dans l'Escaut à Termonde; cours de 67 kil. navigables.

DENDRITIS surnom d'Hélène, pendue à un arbre (en grec *dendron*) dans l'île de Rhodes, sur l'ordre de Polyxo, dont le mari Tlépolème avait péri au siége de Troie.

DENDROMANCIE (du grec *dendron*, arbre, et *mantéia*, divination), genre de divination en vogue chez les anciens peuples de l'Asie. On tirait des présages de l'angle que faisait la tige d'un arbre avec le sol environnant, de son inclinaison vers tel ou tel point de l'horizon; ou bien de la direction des lignes extérieures du bois, quand l'arbre était abattu et entr'ouvert.

DENDROPHORES, *Dendrophori*, charpentiers et bûcherons organisés en colléges, dans l'ancien Empire romain. Ils étaient obligés de fournir gratuitement leurs services à l'État pour couper le bois dans les forêts du domaine public, de transporter tout ce qui était nécessaire au chauffage des thermes, approvisionner Rome de charbon, tailler et travailler les charpentes pour les édifices publics et les constructions navales. Les dendrophores pouvaient travailler pour eux quand ils n'étaient pas requis pour un service public. Ils avaient des colléges à Rome et dans presque toutes les villes de l'Italie et des provinces. On croit qu'ils n'ont été institués que vers le temps de l'Empire d'Orient. *V.* Rabanis, *Recherches sur les Dendrophores*, Bordeaux, 1841, in-8°. C. D—Y.

DENDROPHORIES, fêtes célébrées par les Grecs en l'honneur de Bacchus et de Sylvain, et durant lesquelles on promenait solennellement des pins ou autres arbres, qu'on plantait ensuite en terre.

DENEUX (Louis-Charles), médecin, né à Amiens en 1778, m. en 1846. Il fut un des médecins que Louis XVIII appela à fonder l'Académie de médecine, et eut à la Faculté de Paris une chaire qu'il perdit en 1830. Il a été attaché à la personne de la duchesse de Berry.

DENGA, monnaie russe, espèce de denier, valant un demi-kopek. Originairement en argent, elle est devenue monnaie de billon depuis 1655.

DENHAM (Sir John), poëte anglais, né en 1615 à Dublin, m. en 1668. Employé pendant la guerre civile à de périlleuses missions et ruiné par le jeu, il fut nommé, à la Restauration, inspecteur des bâtiments du roi. Les *Mémoires* de Grammont le représentent à tort comme comblé de richesses et d'années. Il fit jouer, en 1641, une tragédie du *Sophy* qui attira l'attention; mais son poëme de *la Colline de Cooper*, 1642, le premier poëme descriptif de l'Angleterre, fit surtout une sensation générale, à cause du tour classique, de la pureté et de la correction dont il donnait le modèle. Toutes ses œuvres ont été recueillies à Londres en 1684 et 1704. A. G.

DENHAM (le major DIXON), né à Londres en 1785, m. en 1828. Il servit dans la guerre d'Espagne contre les Français. De 1822 à 1825, il visita, seul ou avec Clapperton, le royaume de Bournou, le lac Tchad et le pays des Fellâtahs, et fut ensuite nommé gouverneur de la colonie anglaise de Sierra-Leone. La relation de son voyage a été publiée par Barrow, Londres, 1826, in-4°, et traduite en français par Eyriès.

DÉNIA, *Hemeroscopium*, *Dianium*, v. d'Espagne, prov. et à 81 kil. N.-N.-E. d'Alicante, place forte avec un château fort, et port sur la Méditerranée. Elle fut fondée par les Phocéens de Marseille, et consacrée à Diane, d'où son nom. Pop. de la commune, 6,538 hab. Comm. de raisins secs, d'amandes, et de vins.

DENICALES, fête, chez les anc. Romains, pour la purification d'une famille et d'une maison dont le chef était mort. On la célébrait 10 jours après le décès, de là lui venait son nom. L'héritier du défunt y présidait : il balayait la maison, répandait du soufre sur des charbons ardents jetés dans la cour, et, suivi des parents et de la famille, traversait cette fumigation purificatoire. Il aspergeait ensuite l'assemblée avec de l'eau pure.

DENIER, *denarius*, monnaie romaine d'argent, valant 4 sesterces, et en francs, l'an de Rome 485, 1 f. 63 c.; l'an 510, 0 f. 87 c.; de l'an 513 à 707, 0 f. 78 c.

DENIER, anc. monnaie de France, la 12ᵉ partie du sou. Du temps des Mérovingiens, c'était une petite pièce d'argent fin, de 9 à 11 millimètres de diamètre et d'un millimètre d'épaisseur; sous Charlemagne, le diamètre était de 15 ou 18 millimètres, l'épaisseur d'un demi-millimètre. Le denier valait alors 2 oboles. Les seigneurs féodaux l'altérèrent par cupidité : vers l'an 1100, il pesait de 15 à 20 grains, et contenait plus de cuivre que d'argent. Il y avait alors autant de deniers que de villes possédant droit de monnayage. Philippe-Auguste ordonna qu'on ne frapperait dans ses États au N. de la Loire que des *deniers parisis*, et, au midi de ce fleuve, des *deniers tournois*. Bientôt ces derniers restèrent seuls en usage. Louis IX frappa une pièce d'argent fin de la valeur d'un sou ou 12 deniers, et qu'on appela *gros denier tournois*, ou *gros denier blanc*, par opposition aux *deniers noirs* ou deniers de billon. Sous Philippe le Bel, on fit des pièces de 2 deniers. De Louis IX à Charles VII, on eut des *deniers d'or*, nommés *moutons à la grande et à la petite laine*, et valant 12 sous, puis 20 et 25 sous. Du temps de Philippe de Valois, le *denier d'or à l'écu* valut 45 sous. Dans les temps modernes, il n'y eut plus que des deniers de billon, perdant toujours de leur aloi. On les supprima sous Louis XIV, et le denier ne fut plus qu'une monnaie de compte. — Mesure pondérale. La livre, poids de marc, valait 384 deniers ou *scrupules*.

DENIER A DIEU, contribution payée autrefois par certaines corporations et confréries. Les orfèvres payaient ainsi un denier pour chaque marchandise vendue, afin de donner à dîner, le jour de Pâques, aux prisonniers de Paris et aux pauvres de l'Hôtel-Dieu; de là le nom de *Denier à Dieu*. Le denier des marchands billonneurs était employé à la réparation des ponts et chaussées. L'acheteur chez les marchands de draps et dans les ventes à l'encan devait consigner un denier à Dieu pour les pauvres. Le denier à Dieu n'est plus aujourd'hui qu'une espèce d'arrhes entre locataire et propriétaire, ou entre domestique et maître, qui se donne au moment de la conclusion d'un engagement réciproque.

DENIERS (Chambre aux). *V.* CHAMBRE.

DENIERS D'OCTROI, droits que le roi octroyait aux villes et communautés pour acquitter leurs dettes et pourvoir à leurs besoins.

DENIERS PATRIMONIAUX, rentes et héritages appartenant aux villes et communautés autrement que par *octroi* du souverain.

DENIERS ROYAUX, sommes appartenant au roi, et provenant soit de ses domaines, soit des impositions levées à son profit (taille, capitation, vingtième, etc.).

DENIER DE Sᵗ-ANDRÉ, droit perçu, à partir de 1634, sur les marchandises qui passaient du Languedoc dans le Dauphiné, la Provence et le Comtat, ou qui venaient de ces provinces dans le Languedoc. Le produit en était destiné à l'entretien du fort Sᵗ-André, aux portes de Villeneuve-lez-Avignon (Gard).

DENIER DE Sᵗ PIERRE, impôt d'un *penny* par feu, que l'Angleterre paya au saint-siége à partir du VIIIᵉ siècle. Il fut consenti par Inas, roi anglo-saxon de Wessex, ou par Offa, roi de Mercie, dans le but d'en consacrer le produit à la création d'un séminaire anglais à Rome, et à l'entretien des églises et tombeaux de Sᵗ-Pierre et de Sᵗ-Paul. On le payait chaque année le jour de Sᵗ-Pierre. En 1365, Édouard III tenta de supprimer cette contribution; Henri VIII seul y parvint en 1532, en vertu d'un acte du parlement, et Marie Tudor essaya en vain de la rétablir. — Il y eut aussi en France un denier de Sᵗ Pierre, dit *Romescot*, payé après Charlemagne; c'était un denier par chaque propriétaire de maison.

DENINA (Giacommaria-Carlo), littérateur italien, né en 1731 à Revel (Piémont), m. à Paris en 1813. Après avoir enseigné les humanités aux colléges de Turin et de Pignerol, l'éloquence italienne et la langue grecque à l'université de Turin, il fut appelé, en 1782, à Berlin par Frédéric II, qui le fit entrer dans son Académie des

Sciences, et devint, en 1804, bibliothécaire de Napoléon Ier. Ses principaux ouvrages sont : *Discours sur les vicissitudes de la littérature,* 1760, 2 vol., dont les aperçus sont justes et intéressants, mais dont les parties n'ont pas de proportion ; *Révolutions d'Italie,* 1769, trad. en français par Jardin, histoire mal racontée, pleine de digressions, exacte toutefois dans les faits; *Histoire politique et littéraire de la Grèce,* 4 vol., 1781 ; *Discours sur les progrès de la littérature dans le N. de l'Allemagne,* 1788; *Essai sur la vie et le règne de Frédéric II,* 1788 ; *La Prusse littéraire sous Frédéric II,* 1790-1, 3 vol.; *la Russiade,* 1799, espèce d'épopée à la gloire de Pierre le Grand; *Histoire du Piémont et des autres États du roi de Sardaigne,* 1800-5 ; *Révolutions de l'Allemagne,* 1804 ; *la Clef des langues,* 1805 ; *Essais sur les traces anciennes du caractère des Italiens modernes,* 1807 ; *Histoire de l'Italie occidentale,* 1809, 6 vol. En général, Denina n'a point autant de philosophie et d'indépendance qu'il semblait en affecter. Il manque de style. B.

DENIS ou DENYS (SAINT-), *Dionysiopolis,* anc. ville de l'Ile-de-France, s.-préf. (Seine), sur les petites rivières du Crould et du Rouillon, et près du canal de St-Denis, à 9 kil. N. de Paris par voie de terre, à 6 kil. par le chemin de fer du Nord. Point de trib. de 1re instance : l'arrondiss. ressortit à celui de Paris. Bibliothèque publique; industrie active : moulins à farine, teintureries, impressions sur tissus, produits chimiques, amidon, plomb et zinc laminés; nombreuses buanderies, lavoirs de laines, etc. Célèbre foire du Landit; 17,756 hab. Jolie ville, bien percée, bien bâtie. Superbe cathédrale avec caveaux pour la sépulture des rois de France; ancien et magnifique couvent de Bénédictins, auj. maison d'éducation des jeunes filles de la Légion d'honneur (*V* LÉGION D'HONNEUR); jolie chapelle de l'anc. couvent des Carmélites, où Mme Louise, fille de Louis XV, prit le voile; belles casernes d'infanterie; vastes promenades plantées sur d'anc. remparts. La ville fait partie du système de fortifications de Paris : elle est défendue par une tête de pont au N., et par deux forts extérieurs, l'un à l'E. et l'autre à l'O. Ce dernier commande le cours de la Seine. Ces ouvrages, parfaitement exécutés, ont été construits en 1842. — La ville de Saint-Denis doit son origine au saint dont elle porte le nom : une pieuse femme, nommée Catulle, éleva dans ce lieu un tombeau au saint martyr et à ses deux compagnons, vers l'an 240. Environ deux siècles après, Ste Geneviève enferma ce tombeau dans une chapelle; Dagobert Ier la remplaça par une église, consacrée en 636, et par un couvent, autour desquels se groupèrent quelques maisons qui formèrent bientôt un gros village. Le roi renferma les reliques des saints dans un petit tombeau construit par St Éloi, et couvert en argent ; de là l'origine du conte populaire d'après lequel toute la basilique aurait été jadis couverte de ce métal. Dagobert voulut être inhumé dans l'église qu'il avait construite, et, depuis, elle a servi à la sépulture des rois de France. Pepin le Bref en entreprit la réédification; commencée en 730, elle ne fut terminée qu'en 775, par Charlemagne. Les constructions actuelles sont de Suger, abbé de Saint-Denis, qui fit élever, de 1140 à 1144, le rond-point et ses cryptes, où sont les sépultures royales, le portail avec ses deux tours crénelées, et de Philippe III *le Hardi,* qui bâtit ou qui réédifia la nef en 1281. La basilique de Saint-Denis est l'un des plus magnifiques vaisseaux gothiques que possède la France. Sa nef et les rosaces du trans-ept présentent les formes élégantes et légères des constructions de la fin du XIIIe siècle. On admire, dans les bas-côtés, les tombeaux de Louis XII, de François Ier et d'Henri II, chefs-d'œuvre de la sculpture française. L'orgue, ouvrage moderne, est un des plus beaux et des plus grands qui existent. Il y avait autrefois dans l'abbaye un riche trésor d'objets d'art et d'antiquités. En 1793, la basilique fut saccagée, dépouillée de ses monuments, de son trésor; ses tombes furent violées, et, pendant plus de 12 ans, l'édifice, dont on avait enlevé le plomb qui formait sa couverture, demeura abandonné à l'état de ruine. Napoléon Ier fit commencer, en 1806, des travaux de restauration qui se poursuivirent pendant 30 ans. Avant 1846, la tour du nord était surmontée d'une flèche de pierre qui s'élevait à 100 mèt. du sol; mais on a dû la démolir, la tour qui la supportait menaçant ruine. — Saint-Denis, avant la Révolution, avait encore, outre les Bénédictins et les Carmélites, d'autres beaux et vastes couvents, tels que les Ursulines, les Annonciades, les chanoines de Lestrée, etc., qui depuis ont été vendus, démolis et morcelés. Autrefois la ville était fortifiée par des ouvrages en terre. Les Armagnacs la prirent en 1411, et les Anglais en 1435. Pendant les guerres de religion, les catholiques y gagnèrent sur les calvinistes, en 1567, une bataille où périt leur chef Montmorency. Henri IV y établit son quartier général lorsqu'il assiégea Paris, et y fit son abjuration. A l'époque de 1793, elle perdit son nom et reçut celui de *Franciade.* En 1814, attaquée par une forte division russe, et défendue par une faible garnison et une garde nationale peu nombreuse, elle n'ouvrit ses portes qu'après la capitulation de Paris. Patrie de Béroalde et de Gaudin. C. D—Y.

DENIS (Chapitre impérial de SAINT-). Sous l'anc. monarchie, l'abbaye de St-Denis avait eu des immunités ecclésiastiques qui disparurent pendant la Révolution. Napoléon Ier voulut rétablir en partie cette antique institution; au lieu des bénédictins, jadis préposés à la garde des tombes royales, et qui n'existaient plus, il créa un chapitre épiscopal composé de 10 chanoines et ayant pour chef le grand aumônier : les chanoines devaient être choisis parmi les évêques âgés de plus de 60 ans, et qui se trouvaient hors d'état de continuer l'exercice de leurs fonctions épiscopales. La Restauration augmenta le chapitre : au-dessous des chanoines-évêques vinrent s'asseoir des chanoines de 2e ordre; le grand aumônier de France reçut le titre de *Primicier,* et le droit de présenter les chanoines, soit évêques, soit prêtres, à la nomination du roi, qui se réservait aussi de régler le service du chapitre dans toutes ses parties. La Restauration, ainsi que l'Empire, avait entendu que le chapitre participerait aux immunités de l'ancienne abbaye, et, en particulier, qu'il ne serait pas soumis à la juridiction de l'ordinaire : mais comme on ne s'était jamais adressé au pouvoir compétent, au pape, comme il avait été fondé par le pouvoir civil, sans l'approbation du saint-siége, il n'avait pas d'existence ni de rang aux yeux de l'Église. De là des conflits. En 1846, on recourut au pape qui, après avoir consulté l'archevêque de Paris, dont il s'agissait de démembrer la juridiction, rendit une bulle plaçant le chapitre de St-Denis sous la tutelle particulière des pontifes romains; le primicier garda la plénitude de l'autorité épiscopale sur l'église et la maison annexée de la Légion d'honneur, qui doivent demeurer exemptes à perpétuité de la juridiction spirituelle, tant ordinaire que déléguée, de l'archevêque de Paris. Auj. le chapitre se compose de 6 chanoines-évêques du 1er ordre, et de 8 du second ordre. Un décret présidentiel de 1852 fixe à 10,000 fr. le traitement des premiers, à 2,500 fr. celui des seconds. Le curé de Saint-Denis prend le titre de doyen du chapitre du second ordre. Le même décret statue que les chanoines de cet ordre seront expressément tenus à résidence.

DENIS (Chroniques de SAINT-). *V.* CHRONIQUES.

DENIS (SAINT-), vge dans l'île d'Oléron (Charente-Inférieure), petit port, arr. et à 39 kil. N.-O. de Marennes; 1,664 hab.

DENIS-D'ANJOU (SAINT-), brg (Mayenne), arr. et à 21 kil. E. de Château-Gontier; 1,139 hab. Bons vins blancs.

DENIS-DE-GASTINES (SAINT-), brg (Mayenne), arr. et à 18 kil. N.-O. de Mayenne; 980 hab.

DENIS-D'ORQUES (SAINT-), brg (Sarthe), arr. et à 42 kil. O. du Mans; 579 hab.

DENIS-DE-PILLE (SAINT-), brg (Gironde), arr. et à 10 kil. N. de Libourne; 592 hab.

DENIS (SAINT-), v. de l'île de la Réunion, sur la côte N., capitale de la colonie française et ch.-l. de l'arr. du Vent, par 20° 51' lat. S., et 53° 10' long. E.; 20,000 hab. Résidence du gouverneur; cour impériale, tribunal de 1re inst.; collége, bibliothèque; beau jardin botanique; banque, ou caisse d'escompte fondée en 1826, chambre de commerce. Assez bien bâtie; elle n'a pas de port, mais une rade foraine. Commerce assez actif.

DENIS (J.-B.), conseiller-médecin ordinaire de Louis XIV, m. à Paris en 1704, paraît être le premier qui ait osé tenter sur l'homme l'opération de la transfusion du sang. Il se vante d'avoir réussi, dans plusieurs lettres insérées au *Journal des Savants,* et dans une *Lettre à M. de Montmor touchant une nouvelle manière de guérir plusieurs maladies par la transfusion du sang,* Paris, 1667, in-4°.

DENIS (Michel), bibliographe et poëte allemand, né en 1729 à Schœrding en Bavière, m. en 1800, conservateur de la bibliothèque impériale de Vienne, professeur au collége de Marie-Thérèse, et membre de l'ordre des Jésuites. On a de lui : *Bibliotheca typographica Vindobonensis usque* 1560, Vienne, 1782, in-4°, en latin et en allemand, *Annalium typographicorum Michaelis Maittaire supplementum,* 1789, 2 vol. in-4°; *Codices mss. theologici bibliothecæ palat. Vindobonensis,* 1793-1802, 2 vol. in-fol.; *Introduction à la connaissance des livres,* 1777-1782, 2 vol. in-4°; *Bibliothèque de Garelli,* 1780, in-4°, etc. Denis a fait des vers latins et allemands. Citons : *Carmina quædam.* Vienne, 1794, in-8°;

Poésies d'Ossian, trad. de l'anglais, 1768-69, 3 vol. in-4° et in-8°; *Chants du barde Sined*, 1773, in-8°, etc.

DENIS. *V.* aussi DENYS.

DENISART (J.-B.), jurisconsulte, né à Iron près de Guise en 1712, m. en 1765, fut procureur au Châtelet de Paris. Il publia une *Collection de décisions nouvelles et de notions relatives à la jurisprudence*, 1754-56, 6 vol. in-12, 5e édit., 1771, 4 vol. in-4°. Ce recueil, plein d'inexactitudes et cependant bien reçu du public, a été refait sous le nom de *Nouveau Denisart* par Camus, Bayard et Calenge, 1783-1808, 14 vol. in 4°, mais non achevé.

DENIZATION, genre de naturalisation qui s'obtient en Angleterre par lettres-patentes du souverain, tandis que la naturalisation proprement dite est accordée par le parlement. Le *denizen*, intermédiaire entre l'étranger et le sujet britannique, peut posséder et transmettre des immeubles, et jouir en cela des mêmes libertés, franchises et priviléges que les nationaux.

DENNE-BARON (Pierre-Jacques-René), littérateur, né à Paris en 1780, m. en 1854. Il cultiva paisiblement les lettres anciennes et la musique au milieu des troubles de la Révolution, et elles le consolèrent de la perte de plusieurs procès qui lui ravirent sa fortune. Ami désintéressé de la poésie, il ne se mêla à aucune intrigue, à aucune coterie. Il a laissé un poëme d'*Héro et Léandre;* des fragments d'une épopée sur *David;* des idylles, ballades et poésies diverses; des traductions en vers de Properce, du *Corsaire* de Byron, de plusieurs psaumes de David, de divers passages de Virgile, Lucain et Claudien; des traductions en prose de Properce (coll. des classiques latins de Nizard), d'Anacréon, et de l'*Ane* de Lucius de Patras, etc. Ses vers ont du nombre et de la grâce; son goût est pur.

DENNER (Jean Chrétien ou Christophe), né à Leipzig en 1655, m. en 1707 à Nuremberg, est l'inventeur de la clarinette.

DENNER (Balthasar), peintre allemand, né à Hambourg en 1685, m. en 1747. Il avait un goût décidé pour le portrait et les intérieurs. Jamais on n'a si minutieusement reproduit la face humaine. Denner copiait tous les détails d'un visage, les moindres plis, rugosités, taches de la peau: il n'oubliait ni une veine, ni un poil. Ses têtes cependant ne manquent pas d'effet, vues à distance. Il choisissait de préférence des personnes très-âgées pour modèles. Un portrait de vieille femme, aujourd'hui au musée impérial de Vienne, fut acheté 4,700 florins par l'empereur Charles VI, qui commanda aussi à l'artiste une tête de vieillard. Denner visita presque toutes les cours du Nord; un grand nombre de princes posèrent devant lui. Le musée du Louvre possède un morceau de sa main. A. M.

DENNEWITZ, vge de Prusse (Brandebourg), à 3 kil. S.-O. de Iuterbock-Luckenwalde. En 1813, le maréchal Ney y fut défait par Bernadotte et le général prussien Bulow. Ce dernier reçut le titre de comte de *Dennewitz*.

DENNY, paroisse et vge d'Écosse, dans le comté et à 13 kil. S. de Stirling, sur le Carron; 3,400 hab. Fabr. importante de lainages et de papiers.

DENON (Dominique VIVANT, baron), né à Châlon-sur-Saône en 1747, m. en 1825. Caylus lui inspira le goût de l'antique. Gentilhomme ordinaire du roi par le crédit de Mme de Pompadour, il fit servir l'influence de cette favorite à la formation d'un cabinet de pierres gravées dont il reçut la direction. Puis, attaché successivement aux ambassades de St-Pétersbourg et de Stockholm, chargé d'une mission près du corps helvétique en 1775, envoyé à Naples où il géra les affaires de l'ambassade pendant sept ans, il se lia avec les gens de lettres et les artistes, se perfectionna dans le dessin, apprit à graver à l'eau-forte, et fit de riches collections. L'amitié de David lui sauva la vie pendant la Révolution. Ayant obtenu de suivre l'expédition d'Egypte, il rapporta de ce pays les plus précieux dessins, et, deux ans après son retour, fut nommé par Bonaparte directeur général des musées; il conserva cette place jusqu'en 1815. On lui doit l'idée de la colonne Vendôme, qui fut élevée à Paris sous sa direction. Il accompagna l'empereur dans ses campagnes d'Autriche, d'Espagne et de Pologne, lui désignant les objets d'art qui pouvaient enrichir le Louvre. On a de lui: *Voyage en Sicile et à Malte*, 1788; *Voyage dans la basse et la haute Egypte pendant les campagnes du général Bonaparte*, 1802, 2 vol. gr. in-fol., 141 pl. Il avait entrepris une histoire de l'art, dont le projet a été réalisé par Amaury Duval, *Monuments des arts du dessin chez les peuples anciens et modernes*, 1829, 4 vol. in-fol. Denon a beaucoup gravé; ses planches les plus remarquables sont: *Jésus-Christ sur les genoux de la Vierge*, d'après Annibal Carrache; *le Bon Samaritain*, d'après Rembrandt, *le Grand taureau*, d'après Paul Potter. B.

DENONIUM, nom latin de DENAIN.

DENT, mot par lequel on désigne en Savoie et en Suisse certains sommets de montagnes, abruptes et de forme conique; ce sont les *Hœrner* (cornes) des Allemands. Citons: la *Dent de Jaman*, entre les cantons de Vaud et de Fribourg; la *Dent de Morcles* (2,974 mèt.), en face de la *Dent du Midi* (3,185 mèt.), dans les Alpes bernoises, au point où le Rhône débouche de Saint-Maurice; la *Dent d'Herrens* (4,223 mèt.), dans les Alpes pennines; la *Dent de Nivolet*, près de Chambéry; la *Dent d'Oche* (2,434 mèt.), dans le Chablais, entre le mont Blanc et le lac de Genève.

DENTS (Côte des). *V.* CÔTE.

DENTATUS. *V.* CURIUS et SICINIUS.

DENTELIN ou DENZELIN (Duché de). On donna ce nom, sous les Mérovingiens, à la portion du littoral de la Manche comprise entre la Seine, la Somme et l'Oise. Le duché de Dentelin fit partie du royaume de Neustrie jusqu'à Clotaire II, qui, vers l'an 600, le céda à Théodebert II, roi d'Austrasie. Il retourna à la Neustrie sous Dagobert, pour n'en être plus séparé.

DENTERGHEM, brg de Belgique (Flandre occid.), à 18 kil. N.-E. de Courtrai; 3,000 hab. Fabr. importante de toiles.

DENYS de Milet, un des logographes grecs au ve siècle av. J.-C., avait écrit un *Cycle mythique*, recueil de traditions des anciens poëtes, et un *Cycle historique*, traitant sans doute des âges postérieurs au siége de Troie. Les fragments qu'on a sous son nom sont d'une époque plus récente.

DENYS *l'Ancien*, tyran de Syracuse, 405-368 av. J.-C. Né en 431, d'une famille honorable, selon Cicéron, très-obscure selon les autres, et d'abord soldat, il acquit quelque crédit dans l'armée, et se joignit aux accusateurs des généraux syracusains soupçonnés de favoriser les Carthaginois qui venaient de prendre Agrigente. Secondé par l'historien Philiste, qui payait ses amendes, il les renversa enfin, fit rappeler les bannis, flatta le peuple, accusa ses collègues au gouvernement, et fut déclaré seul souverain à 25 ans. Ses proscriptions et ses injustices suscitèrent bientôt des conspirations et deux révoltes qu'il réprima. Tout son règne fut occupé 1° à s'affermir dans Syracuse; 2° à chasser les Carthaginois de Sicile et à étendre la domination syracusaine sur l'île entière; 3° à conquérir les villes grecques du sud de l'Italie. Dans une première guerre contre les Carthaginois, il leur laissa prendre Géla et Camarine; mais, en 403, il conquit Enna, Catane, Naxos, Léontium, Messine. Vaincu de nouveau et assiégé par Imilcon dans Syracuse, 396, il acquit cependant Tauroménium à la fin de la guerre, 392. De 391 à 384, l'Italie occupa sa politique. Il prit Locres en 389, Crotone en 387 après une vive résistance; il fit alliance avec les Gaulois vainqueurs de Rome en 390, envoya des colonies sur la côte occid. de l'Adriatique, ravagea et profana l'Étrurie. Après une troisième guerre contre les Carthaginois, qui n'eut pas de résultats, 383, il leur prit, en 368, Sélinonte, Entelle, Eryx. La mort seule l'empêcha de les chasser de toute la Sicile. Cicéron dépeint Denys comme le plus soupçonneux tyran, portant une cuirasse, faisant brûler sa barbe par ses filles, entourant son château d'un fossé, parlant au peuple du haut d'une tour. Ce qui est sûr, c'est qu'il rendit presque à la Sicile son indépendance, enrichit et agrandit Syracuse, augmenta ses arsenaux, ses fortifications, sa marine, et protégea les lettres et les arts. Sur la prière de Dion, il fit venir Platon à sa cour, et le renvoya bientôt, il est vrai, en donnant ordre de le vendre comme esclave; il cultiva, dit-on, la musique et l'histoire, la médecine et la chirurgie; ses chevaux concouraient à Olympie. Il faut dire que ses chars y furent brisés, ses poëmes sifflés, et que, dans sa cour même, Philoxène trouvait ses vers mauvais, au risque d'être mené aux Carrières ou Latomies (l'une d'elles, appelée l'oreille de Denys, laissait arriver à l'appartement du tyran le son des paroles). Athènes du moins couronna une de ses tragédies aux fêtes de Bacchus; Denys en mourut de joie, selon Sophocle. Selon d'autres, il fut empoisonné par son fils. A. G.

DENYS *le Jeune*, fils du précédent, succéda à son père, 368, sous la tutelle de son beau-frère Dion. Cruel et débauché, malgré Dion, et malgré Platon, qui vint trois fois à Syracuse, il exila Dion en 360, et força sa femme à se remarier. Dion, pendant qu'il était en Italie, s'empara de Syracuse; mais Denys, toujours maître de la citadelle, sema la division entre les Syracusains et Dion, et se retira à Locres, 357; pendant ce temps, Dion, d'abord éloigné, prend ensuite la citadelle, rétablit le gouvernement républicain à Syracuse, et meurt assassiné par Callippe, 354; l'assassin gouverne un an; Hipparinus, frère de Denys, le chasse, et gouverne

deux ans, 353-1; il est remplacé par Nypsius, général du tyran. Denys revint alors, 347, opprima de nouveau Syracuse, et, chassé par le corinthien Timoléon, 343, il devint maître d'école à Corinthe. A. G.

DENYS, tyran d'Héraclée au IIIe siècle av. J.-C., sut éviter d'être soumis à Alexandre le Grand, épousa Amastris, nièce de Darius et veuve de Cratère, prit le titre de roi, et, malgré son goût pour la bonne chère, fut aimé de ses sujets. Quand il fut mort, Amastris se remaria avec Lysimaque.

DENYS *d'Halicarnasse*, rhéteur et historien grec, contemporain de l'empereur Auguste, vint à Rome vers l'an 30 av. J.-C., et y séjourna 22 ans, pendant lesquels il s'occupa d'étudier la langue latine, et de rassembler les matériaux de son *Histoire ancienne de Rome* (Ῥωμαϊκὴ ἀρχαιολογία), en 20 livres. Nous n'en possédons que les onze premiers, qui vont jusqu'à l'an 312 de Rome, et des fragments des neuf autres, conservés principalement par Constantin Porphyrogénète dans ses divers *Extraits*. Ce grand ouvrage, qui embrasse toutes les origines des peuples d'Italie, s'étendait jusqu'à la première guerre Punique, où commence Polybe. Partout très-favorable aux Romains, dont il veut relever l'origine et le caractère aux yeux des Grecs, l'auteur développe, avec beaucoup de soin, les antiquités de Rome, surtout en ce qui concerne le culte et les institutions, et il fournit un bon nombre de faits et de documents qu'on chercherait vainement ailleurs; mais il est prolixe, systématique, et souvent en contradiction avec les écrivains latins; il prétend rattacher à la Grèce toutes les origines romaines, ce qui l'entraîne parfois à altérer les faits; en outre son amour pour la rhétorique lui a fait remplir ses récits de discours invraisemblables et fastidieux. Selon Photius, il avait fait lui-même de son livre un abrégé, qui s'est perdu. Les *Antiquités romaines* ont été traduites en français par le P. Le Jay, 1722, et par l'abbé Bellenger, 1723, 2 vol. in-4°. Denys d'Halicarnasse a un rang également distingué comme critique littéraire et comme rhéteur, bien qu'il ait mal jugé Thucydide et Platon: il connaissait à fond les orateurs, et les procédés de l'éloquence, et il y a en général de l'élégance et du talent dans ses appréciations et ses analyses. Sa méthode se rapproche de l'esthétique comparée des modernes: cependant il a négligé d'établir aucun parallèle entre la littérature romaine et la littérature grecque. Ses œuvres littéraires sont: 1° un *Traité de l'arrangement des mots*, l'un des meilleurs ouvrages des anciens sur l'élocution poétique et oratoire: G.-H. Schæfer et Gœller en ont donné de bonnes éditions particulières, Leipzig, 1808, et Iena, 1815, in-8°; et Batteux l'a traduit en français, Paris, 1788; 2° un *Art* ou *Rhétorique*, dont l'authenticité est douteuse; il en existe une édition séparée, avec traduction latine et commentaire, par Schott, Leipzig, 1804, et M. Sadous a écrit une thèse sur cette Rhétorique, Paris, 1847, in-8°; 3° des *Jugements sur les écrivains anciens de la Grèce*, et *sur les Orateurs grecs*: ceux-ci ont été traduits par M. Gros, sous le titre d'*Examen critique des plus célèbres écrivains de la Grèce*, 1827, 3 vol. in-8°, avec le texte; 4° diverses *Lettres* et morceaux critiques sur Démosthène, Platon, Thucydide et divers historiens grecs: une partie a été publiée à part, sous le nom d'*Historiographica*, avec des notes, par Krueger, Halle, 1823, in-8°. Les éditions complètes des Œuvres de Denys d'Halicarnasse sont celles de Sylburg, gr.-lat., Francfort, 1586, 2 vol. in-fol.; de Hudson, gr.-lat., Londres, 1704, 2 vol. in-fol.; de Reiske, gr.-lat., Leipzig, 1774-77, 6 vol. in-8°; et de la collection Tauchnitz, 1823 et 1829, 6 vol. in-16. — Un autre Denys (Ælius), également d'Halicarnasse, et peut-être de la famille du précédent, fut un rhéteur célèbre sous Adrien; il avait écrit sur la grammaire et la musique; il reste de lui deux opuscules, qui ont été imprimés par Alde. B.

DENYS *de Thrace*, surnommé *le Grammairien*, né à Alexandrie d'une famille thrace, fut disciple d'Aristarque et enseigna les belles-lettres à Rome, du temps de Pompée. On lui attribue la *Grammaire grecque* publiée par Fabricius. L'ouvrage de Denys était classique aux IVe et Ve siècles dans les écoles d'Athènes et d'Alexandrie; on en fit alors une traduction en arménien pour les étudiants. Cette traduction, éditée par Cirbied (*Mém. de la Soc. roy. des Antiq.*, t. 6), est de Mesrob selon les uns, de David de Nerken selon les autres.

DENYS *le Périégète*, géographe grec, né à Charax en Susiane, paraît avoir vécu au Ier siècle de J.-C. Sa *Périégèse*, description de la terre en 1,186 hexamètres, a été imprimée avec le commentaire d'Eustathe à Oxford, 1717, in-8°. Une édition critique en a été donnée par Passow, Leips., 1825. On la trouve aussi dans les *Geographi græci minores* de Bernhardy, Leips., 1828. Il en existe des trad. en vers latins par Priscianus, Avienus et Papius, en prose latine par H. Estienne, et en vers français par le père du célèbre Saumaise, Paris, 1597, in-12. B.

DENYS (Saint), dit *l'Aréopagite*, était, suivant St Justin, l'un des juges de l'Aréopage lorsque St Paul y parut. Il se convertit, devint premier évêque d'Athènes, et souffrit le martyre vers l'an 95. Fête: le 3 octobre. Ce saint a été souvent confondu avec St Denys, premier évêque de Paris. Les 4 traités *De la hiérarchie céleste*, *De la hiérarchie ecclésiastique*, *Des noms divins*, *De la théologie mystique*, qui reproduisent avec talent les idées de Clément d'Alexandrie et d'Origène, ont été attribués longtemps à Denys l'Aréopagite; ils sont auj. reconnus apocryphes, et auront été probablement composés au Ve siècle. La meilleure édition est celle de Paris, 1644, 2 vol. in-fol. On en a une bonne traduction franç. par M. l'abbé Darboy, 1844, in-8°. *V.* Montet, *Des livres du pseudo-Denys l'Aréopagite*, Paris, 1848, in-8°.

DENYS (Saint), *d'Alexandrie*, né à Saba, m. en 264, se convertit au christianisme en lisant les *épîtres* de St Paul, fut disciple d'Origène, et devint patriarche d'Alexandrie, 248. Il combattit les erreurs de Sabellius. De ses ouvrages, qui furent très-admirés, il ne nous reste que quelques fragments et une épître imprimés à Paris, 1561, 1575 et 1589. Fête: le 17 novembre.

DENYS (Saint), Romain, élu pape en 259, m. en 269. Il fut célèbre pour sa haute vertu et la pureté de sa doctrine. L'an 261, il tint un concile où il anathématisa l'hérésie de Sabellius, et l'erreur opposée soutenue depuis par Arius.

DENYS (Saint), apôtre de la France, évêque de Paris, souffrit le martyre avec ses compagnons St Éleuthère et St Rustique, l'an 270, sur une montagne près de Paris, qui prit le nom de *Mont des Martyrs* (Montmartre): ils eurent la tête tranchée. Suivant une légende, les saints, après leur décapitation, prirent leur tête entre leurs mains, et la portèrent à l'endroit où fut placé leur tombeau, auj. la ville de Saint-Denis (*V. ce mot*). Fête, le 9 octobre.

DENYS *le Petit*, moine originaire de Scythie, m. vers 540, vint à Rome, où il se lia avec Cassiodore. Il entreprit un recueil de canons des conciles, imprimé seulement en 1628, in-8°, et la collection des *Décrétales* des papes depuis Sévère jusqu'à Anastase. Ce fut Denys le Petit qui, en renouvelant le cycle pascal de Victor, trouva la période de 532 ans que l'on nomme *période Dyonisienne*, et qui commençait l'année de l'Incarnation, qu'il fixa à l'an de Rome 753; mais il commit une erreur de 5 ans, J.-C. étant né l'an 747 (*V.* JÉSUS-CHRIST). Il introduisit l'usage de compter par années après la naissance de J.-C.; auparavant, on comptait de l'année de sa mort.

DENYS, roi de Portugal, le *Père de la patrie*, né en 1261, succéda à son père Alphonse III, 1279-1325. Les lettres durent à ce prince, poëte lui-même, l'Université de Coïmbre; les campagnes, une protection et des améliorations qui lui firent donner le nom de *roi laboureur*, et à Ste Élisabeth, sa femme, celui de *patronne des laboureurs*; ses successeurs, un pouvoir agrandi aux dépens de la noblesse, dont il restreignit les priviléges, et des revenus augmentés par une exploitation meilleure des mines d'or et de fer du Portugal, et par l'extension des relations commerciales. Il prit la défense des Templiers, et créa pour les chevaliers portugais, restés irréprochables, l'ordre du Christ, en 1319.

DENYS (Pierre), artiste en ouvrages de fer, né à Mons en 1658, m. en 1733 dans l'abbaye de St-Denis. Il a exécuté la grille, la balustrade, les rampes du grand escalier de l'église de St-Denis, les grilles de la cathédrale de Meaux, la porte du chœur de Notre-Dame de Paris.

DENYS *le Flamand*, peintre. *V.* CALVAERT.

DEODAND (du latin *Deo danda*, devant être donnés à Dieu), terme de droit anglais, désignant tout ce qui est confisqué au profit de la couronne comme ayant contribué à la mort accidentelle d'un homme. La même loi prononce la confiscation des biens meubles et immeubles d'un suicidé, à moins que le jury ne constate l'état de démence du défunt. B.

DÉOLS ou BOURG-DIEU, *Burgi-Deorum*, *Dolum*, *Dolensis vicus*, brg (Indre), arr. et à 2 kil. N.-E. de Châteauroux, sur la rive dr. de l'Indre; 2,070 hab. Ville très-ancienne; cap. du Bas-Berry; on y battit monnaie. Ruinée par les Normands au Xe siècle et rebâtie en 992, elle subit un siége en 1076, fut brûlée en 1152. Au XVIe siècle, les huguenots et les catholiques se la disputèrent. Elle fut enfin assiégée plusieurs fois pendant la Ligue. Il y eut une riche abbaye de bénédictins, fondée au Xe siècle et sécularisée

en 1613. Les derniers débris importants de cette abbaye ont disparu en 1829; il n'y a plus qu'un clocher sur une tour carrée. Déols est une vaste ruine. On y voit encore le tombeau de Léocade, avec des bas reliefs gallo-romains.

DEOPRAG. *V.* DEVAPRAGAYA.

DÉPARCIEUX (Antoine), mathématicien, né près de Nimes en 1703, m. en 1768, membre de l'Académie des Sciences, avait commencé par exécuter des cadrans solaires et des méridiennes. Ses principaux écrits sont : *Traité de trigonométrie,* Paris, 1741, in-4°; *Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine,* 1746, in-4°; 16 *Mémoires* dans le recueil de l'Académie. Les travaux de Déparcieux se distinguent par une utile application de la science aux choses usuelles. — Son neveu, Antoine DÉPARCIEUX, né en 1753 près de Nimes, m. en 1799, se distingua comme lui dans la physique et les mathématiques. Il a laissé : *Traité des annuités ou des rentes à terme,* 1781, in-4°; *Moyen d'élever l'eau par la rotation d'une corde verticale sans fin,* 1782; *Dissertation sur les globes aérostatiques,* 1783. Ces ouvrages sont remarquables par l'érudition, l'ordre et la précision.

DÉPARTEMENT, principale division territoriale de la France, sous le rapport administratif. L'Assemblée constituante la décréta, le 15 janvier 1790, sur le rapport de Bureaux de Pusy. Aux circonscriptions provinciales, qui perpétuaient la diversité des coutumes, des mœurs, elle voulut substituer des divisions uniformes et soumises aux mêmes institutions. Dans le régime antérieur à 1789, les divisions judiciaires, financières, ecclésiastiques, n'étaient point en harmonie avec les gouvernements militaires : l'Assemblée constituante fit concorder, autant que possible, par l'organisation départementale, les diverses administrations, et sut encore ménager l'ancienne importance des villes, les répugnances et les habitudes morales. Le nombre des départements, qui fut d'abord de 83, a souvent varié jusqu'en 1815 (*V.* FRANCE). Chacun d'eux est divisé en arrondissements, qu'on appela d'abord *districts,* et chaque arrondissement en cantons, formés eux-mêmes de plusieurs communes originairement nommées *municipalités.* Dans le principe, les départements étaient régis par des administrateurs électifs, formant un *directoire de département,* surveillé par un *conseil de département.* La loi du 28 pluviôse an VIII (17 fév. 1800) a créé les préfets. Chaque département a un conseil général, un conseil de préfecture, une direction d'enregistrement et des domaines, une direction des contributions directes et indirectes, une recette générale, une cour d'assises, un tribunal d'appel de police correctionnelle, presque toujours une école normale primaire, un ingénieur en chef des ponts et chaussées; il forme aussi une subdivision et une sous-intendance militaires, et forma, de 1850 à 1854, une académie d'instruction publique. Le département n'est pas unité de circonscription ecclésiastique. Les départements ont des finances, un budget, des propriétés (bâtiments destinés aux autorités administratives et judiciaires; mobiliers des préfectures, cours et tribunaux, des bureaux de sous-préfectures, et, en partie, des évêchés; routes départementales, etc.). Ils peuvent, sous autorisation de l'empereur ou de la législature, vendre, acquérir, échanger, recevoir des donations ou legs, suivre des actions en justice. B.

DÉPARTEMENT (Directoire de). *V.* DIRECTOIRE DÉPARTEMENTAL.

DÉPÊCHES (Conseil des). *V.* CONSEIL DU ROI.

DEPENSIER, en latin *Dispensator,* nom de certains officiers qui remplissaient à la cour des rois de la 2e race en France les fonctions d'économe, de majordome ou de maître d'hôtel.

DEPONTANI, citoyens romains, âgés de 60 ans, et qui, par leur âge, perdaient le droit de suffrage dans les comices, où l'on votait en passant sur des ponts. *Depontanus* signifiait exclu des ponts. C. D—Y.

DÉPORT, droit que les évêques, archidiacres, archiprêtres, grands-vicaires et chapitres possédaient, dans plusieurs diocèses, et surtout en Normandie, de toucher pendant un an les revenus d'une cure vacante, en la faisant desservir. L'Assemblée constituante l'abolit, 11 août 1789.

DEPORTATION. *V.* EXIL.

DEPOT CENTRAL D'ARTILLERIE, à Paris. Il comprend l'atelier de précision et de modèles d'armes, le musée d'artillerie, les archives, une bibliothèque, une collection de plans, cartes et dessins.

DÉPÔT DE LA GUERRE, sorte de conservatoire des documents du ministère de la guerre à Paris. Il est situé dans l'anc. hôtel de Noailles, rue de l'Université. Il contient une bibliothèque de plus de 20,000 vol. et 8,000 mss., des archives dont la série régulière commence en 1571 et dont quelques pièces remontent à 1035, un cabinet topographique, créé par Carnot, et auquel sont attachés des mathématiciens, des géographes, des dessinateurs, des graveurs, des écrivains et des traducteurs. C'est la plus riche collection qui existe de cartes, mémoires militaires, documents historiques, géographiques et statistiques sur les guerres que la France a eu à soutenir. Le dépôt de la guerre forme une direction du ministère; on y rédige un *Mémorial.* C'est là qu'ont été exécutées les belles cartes des départements; on y a publié aussi les cartes de l'Algérie, de la Morée, du royaume de Grèce, de l'Espagne, de la Suisse, du Piémont, de la Savoie, de l'île d'Elbe, de l'Egypte, un atlas des places fortes de l'empire français, un atlas des champs de bataille, etc. Les collections ont été commencées par Abel de Servien, marquis de Sablé, secrétaire d'Etat de la guerre sous Louis XIII; Louvois les entassa dans un grenier de son hôtel à Versailles, et elles furent transportées dans l'hôtel des Invalides au commencement du XVIIIe siècle. On commença à y mettre de l'ordre sous D'Angervilliers, Belle-Ile, D'Argenson; reportées à Versailles en 1761, elles furent transférées de nouveau à Paris en 1790. Parmi les directeurs du dépôt de la guerre, on remarque les généraux de Vault, Mathieu Dumas, Dupont, Ernouf, Clarke, Andréossy, Bacler d'Albe, Guilleminot, Pelet. B.

DÉPÔT DE LA MARINE, situé à Paris, rue de l'Université; il date du siècle de Louis XIV. On y conserve les cartes et plans de la marine et des colonies. Les ingénieurs-hydrographes attachés à ce dépôt ont publié un chef-d'œuvre, le dessin des côtes occidentales de la France. Le dépôt de la marine écoule, en moyenne, 40,000 cartes marines par an. On y publie les instructions nautiques, les ouvrages relatifs à la navigation, et on y surveille l'exécution des chronomètres et autres instruments de précision pour la marine.

DÉPÔTS DE MENDICITÉ, établissements destinés à recevoir les mendiants, et à subvenir à leurs besoins, mais en les astreignant à un certain travail. Créés par Louis XVI, ils disparurent à la Révolution. Napoléon Ier, par décret du 5 juillet 1808, en érigea de nouveaux; il en voulait un dans chaque département, mais il n'y en eut jamais plus de 40. Le résultat fut peu satisfaisant; la Restauration ne se montra pas favorable à cette institution, et, en 1830, il ne restait que 6 dépôts. Louis-Philippe ne les soutint même pas, et, en 1838, les Chambres décidèrent que cette dépense n'était pas obligatoire pour les départements. Il en existe encore quatre : Villers-Cotterets pour la Seine, Montreuil pour l'Aisne, St-Lizier pour l'Ariège, et Bellevaux pour le Doubs.

DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (Caisse des), caisse chargée de recevoir les dépôts volontaires et judiciaires, de faire les services relatifs à la Légion d'honneur, à la compagnie des Canaux, aux fonds de retraite. Constituée par une loi du 28 avril 1816, elle est surveillée, en vertu d'un décret du 27 mars 1852, par une commission composée d'un sénateur, d'un conseiller d'Etat, d'un membre du Corps législatif, d'un président de la cour des comptes, nommés pour 3 ans par l'empereur, du gouverneur de la Banque de France, du président de la chambre de commerce de Paris, et du directeur du mouvement des fonds au ministère des finances. Le président de la commission, choisi parmi ses membres, est nommé pour un an par l'empereur. La caisse a des préposés pour son service dans toutes les villes de France où siége un tribunal de 1re instance. Elle paie l'intérêt des sommes consignées judiciairement, à raison de 3 p. 100, à partir du 61e jour depuis le versement, et celui des sommes volontairement déposées, à partir du 31e jour.

DÉPOTATS, sorte d'infirmiers attachés à la milice byzantine du moyen âge. Ils étaient à cheval et sans armes, se tenaient en arrière des lignes, relevaient et emportaient les blessés. Ils recueillaient aussi les dépouilles.

DÉPOUILLE (Droit de), droit issu indirectement de l'ancienne législation romaine sur le pécule des esclaves (*V.* PÉCULE), et qui donnait à l'évêque ou à l'archevêque l'héritage des ecclésiastiques de son diocèse. Il prit naissance dans les monastères, où, nul n'ayant droit d'avoir rien en propre, l'abbé héritait de ses religieux, qui ne possédaient qu'à titre de pécule. Les évêques étendirent ce droit sur les clercs et les prêtres de leurs diocèses, et l'antipape Clément VII l'exerça sur les évêques de la chrétienté; mais la France résista toujours à cette prétention des papes, la législation du pays laissant les biens patrimoniaux aux héritiers naturels, et les autres aux églises auxquelles les défunts avaient été attachés. Quant

au droit des évêques, il existait encore en France dans plusieurs diocèses, au XVIIIe siècle, au moins pour les biens meubles, et même les archidiacres de Paris en jouissaient sur les curés de cette ville.

DÉPOUILLES OPIMES, *Spolia opima*, nom donné chez les anc. Romains à l'armure ravie au général ennemi tué sur le champ de bataille, et suspendue dans un petit temple de Jupiter Férétrien sur le Capitole. Trois Romains seulement remportèrent ces dépouilles : Romulus, vainqueur d'Acron, roi des Céniniens ; Cornelius Cossus, qui tua Tolumnius, roi des Véiens, 438 av. J.-C.; et Marcellus, qui tua à Clastidium Britomar, roi des Gésates, en 222.

DEPPEN, vge des États prussiens (Prusse), à 17 kil. E. de Morungen. Succès du maréchal Soult sur les Russes et les Prussiens en 1807.

DEPPING (Georges-Bernard), érudit français, né à Münster (Westphalie) en 1784, m. à Paris en 1853, quitta fort jeune sa ville natale pour se fixer en France, où il se fit naturaliser. Lié avec Maltebrun, il s'adonna d'abord aux études géographiques, et composa la *Géographie de la France*, 1821, in-8°; *Manuel de géographie*, 1824, 2 vol. in-8°; la *Suisse*, 2e édit., 1822, 4 vol. in-18; la *Grèce*, ibid., 4 vol. in-18; l'*Angleterre*, 2e édit., 6 vol. in-18; les *Soirées d'hiver, ou entretiens d'un père avec ses enfants*, 3e édit., 1832, qui eurent un grand succès, et furent trad. en anglais, en allemand, en italien, en hollandais, etc.; et les *Merveilles de la nature en France*, qui sont à leur 9e édit. Il se tourna ensuite vers les sciences historiques, l'archéologie et la linguistique. Il apprit les langues scandinaves, fouilla les chroniques islandaises, et publia : *Des expéditions des Normands en France au Xe siècle*, ouvrage qui fut couronné par l'Institut en 1822, 2e édit., Paris, 1844, in-8°; on le traduisit en Danemark et en Suède. Depping publia encore l'*Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe*, 1830, 2 vol. in-8°, également couronné par l'Institut; *les Juifs au moyen âge*, 1834, in-8°; l'*Histoire de la Normandie*, 1835, 2 vol. in-8°; *Romancero Castellano*, 2e édit., Leipzig, 1841, 2 vol. in-12; *Règlements sur les arts et métiers au XIIIe siècle*, 1837, in-4°; *Histoire de la guerre de Munster et de Cologne contre la Hollande en* 1672 (en allem.); *Essai historique sur les mœurs et coutumes des nations*, qui eut l'honneur d'une traduction arabe (Le Caire, in-8°); *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, dont 3 vol. ont paru, 1850-53, in-4°, dans les *Documents inédits sur l'Histoire de France*, etc.

DÉPRI, en termes féodaux, accord fait avec le seigneur pour obtenir de lui une diminution dans ses droits sur les biens qui advenaient au roturier par achat ou par héritage. Les administrateurs des églises et les tuteurs ne pouvaient faire cette réduction.

DEPTFORD, v. d'Angleterre (comtés de Kent et de Surrey), port militaire, au confluent de la Ravensbourne et de la Tamise, à 6 kil. E. de Londres, et contigu à Greenwich ; 25,617 hab. C'était un village de pêcheurs, quand Henri VIII y fonda un arsenal maritime, auj. célèbre. Manuf. d'armes ; magasins de vivres et d'équipements de la marine royale ; chantiers de construction où vint travailler Pierre le Grand en 1698.

DE PURE (Michel). *V.* PURE (DE).

DÉPUTATION, anc. assemblée dans l'empire d'Allemagne, différente des diètes, et instituée à la diète d'Augsbourg, 1555. C'était une réunion de députés ou commissaires des princes et États de l'Empire, chargés de décider sur les choses que leur renvoyait une diète. L'électeur de Mayence, au nom de l'empereur, pouvait encore la convoquer, à la prière des directeurs de Cercles, afin de mettre ordre à des affaires ou de régler des contestations.

DÉPUTÉS, nom donné, sous l'anc. monarchie française, à ceux qui étaient délégués auprès du roi par un corps quelconque (clergé, noblesse, États provinciaux, parlements, etc.), avec une mission déterminée. A la Révolution, il désigna les membres des premières assemblées nationales sans mandat spécial et impératif. En 1789, on avait décidé d'abord que, pour être député, il faudrait payer une contribution directe équivalente à la valeur d'un marc d'argent (environ 50 fr.), et posséder une propriété foncière quelconque : mais, dès la même année, on arrêta que tous les *citoyens actifs* (*V.* CITOYEN) pourraient prétendre à la députation. La Convention imagina, à la place du nom de *député*, celui de *représentant du peuple*, qui continua d'être appliqué sous le Directoire aux membres des Cinq-Cents et des Anciens : le nom de *député* ne reparut qu'avec l'Empire. On appela *Chambre des députés* les assemblées représentatives sous la Restauration et le gouvernement de Juillet : le cens d'éligibilité a varié (*V.* CHARTE CONSTITUTIONNELLE, CHARTE DE 1830). La députation devait être élue d'abord pour 5 ans, et se renouveler chaque année par cinquième ; mais, à partir de 1824, elle devint septennale, et l'on adopta le mode du renouvellement intégral, appliqué pour la première fois en 1827. Après 1830, la durée de la législature fut ramenée à 5 ans. Le président de la Chambre, nommé par le roi sous la Restauration, fut élu depuis par les députés eux-mêmes à chaque session. Le nombre des députés, qui était de 262 en 1815, fut élevé à 434 en 1820, et à 459 en 1830. De 1789 à l'an III, les députés reçurent 18 fr. par jour ; de l'an IV à l'an VIII (1795-99), on leur accorda 8,000 fr. par an, représentant la valeur de 3,000 myriagrammes de froment, en outre, 5 fr. par poste pour dépenses de voyage, et des frais de correspondance ; après l'an VIII, les membres du Corps législatif touchèrent annuellement 10,000 fr. De 1815 à 1848, les députés ne reçurent ni traitement ni indemnité. L'Assemblée constituante de 1848 vota une indemnité de 25 fr. par jour pour les membres de la représentation nationale. Les députés au Corps législatif actuel reçoivent 2,500 fr. par chaque mois de session. De 1814 à 1848, il y a eu 12 Chambres des députés : la 1re, qui n'était que le dernier Corps législatif de l'Empire, vota des lois sur la presse, sur la liste civile, sur l'observation du dimanche et des fêtes ; la 2e, en 1815, a été surnommée la *Chambre introuvable* (*V. ce mot*) ; la 3e, 1816-23, fit des lois sur les élections, sur la liberté individuelle, sur la presse, sur le recrutement, et rétablit la censure ; la 4e, 1824-27, accorda l'indemnité des émigrés, vota la loi du sacrilège, ainsi qu'une loi de presse, et convertit le 5 p. 100 en 3 p. 100 ; la 5e, 1827-30, vota l'adresse dite des 221 ; la 6e, 1830-31, donna la royauté à Louis-Philippe, revisa la Charte constitutionnelle, mit les ministres de Charles X en accusation, vota la loi électorale, et les lois sur la garde nationale et les attroupements ; la 7e, 1831-34, abolit l'hérédité de la pairie, adoucit le Code pénal, établit la liste civile, vota la loi sur l'instruction primaire, la loi contre les associations, la loi départementale et municipale ; la 8e, 1834-37, vota les *lois de septembre* sur la presse périodique, prohiba la loterie, et rejeta la *loi de disjonction* ; la 9e, 1837-39, vota la loi sur l'état-major de l'armée ; la 10e, 1839-42, repoussa la dotation du duc de Nemours, vota les fonds pour la translation des cendres de Napoléon Ier et les fortifications de Paris ; la 11e, 1842-46, vota la loi de régence et l'indemnité Pritchard, fit des lois sur la chasse et sur les chemins de fer, et réforma le régime des colonies ; la 12e repoussa la réforme électorale, et fut renversée par la révolution de février 1848. B.

DER (LE), petit pays de l'anc. Champagne, où était Montier-en-Der, arr. de Vassy (Haute-Marne).

DERAND (Franç.), jésuite, né en 1588 dans le diocèse de Metz, m. en 1644 à Agde, s'appliqua à l'architecture. Il construisit le portail de l'église de son ordre, rue St-Antoine à Paris. Son *Architecture des voûtes*, 1643, in-fol., peut encore être consultée avec fruit.

DERBATUM, nom latin de DORPAT.

DERBENT, anc. *Albana*, *Demir-Capou* (porte de fer) des Turcs, v. de la Russie d'Europe (Lieutenance du Caucase), au Khanat de Talisch, côte O. de la mer Caspienne, à 277 kil. E.-N.-E. de Tiflis ; 12,870 hab. Capitale du Daghestan. Défendue par une très-ancienne muraille et dominée par une citadelle russe, la ville s'élève en amphithéâtre ; elle est entourée de ruines, sur lesquelles on trouve des inscriptions arabes, persanes, coufiques, syriaques, chaldéennes, et quelquefois même cunéiformes. Exportation de très-bonne garance, fruits, vins, soie. Près de Derbent sont les ruines d'une muraille élevée pour empêcher les incursions des Khazares ; elle avait 10 mèt. de haut sur 3 mèt. 33 d'épaisseur, était pourvue de portes en fer et de tours, et s'étendait à l'O. jusqu'à la mer Noire. — La fondation de Derbent est attribuée à Alexandre. Chosroès le Grand la fortifia. Prise par les Arabes au VIIe siècle, elle fut plusieurs fois la résidence d'Haroun-al-Raschid. Les Mongols l'occupèrent en 1220, mais en furent expulsés. Les Russes la prirent sur les Perses en 1722, la rendirent en 1735, la reprirent en 1795, et l'ont conservée depuis.

DERBENT (Gouvt de). *V. Daghestan.*

DERBICES, peuplade scythique de l'Asie, sur les confins de l'Hyrcanie et de la Margiane. Alexandre le Grand leur interdit la coutume d'égorger les septuagénaires et de manger leurs parents frappés de mort violente.

DERBY (*Dyrby*, ville des daims), *Derventio* des Romains, *Northworthige* des Saxons, *Deoraby* des Danois, brg et v. d'Angleterre, sur la Derwent, à 175 kil. N.-O. de Londres, à 75 S.-E. de Manchester, par 52° 55' 32'' lat. N.,

et 3° 48' 58" long. O.; 43,700 hab. Station de 3 chemins de fer. Ch.-l. du comté de son nom. Siége des assises du comté; école industrielle; dépôt d'artillerie et de génie. Belle église de Tous-les-Saints. Nombreuses écoles. Industrie très-active : soieries, cotons, porcelaines, armes à feu, machines à vapeur, etc. Brasseries d'ale autrefois renommées. Nomme 2 députés; donne le titre de comte à la famille Stanley. Patrie de Richardson. — Le comté de Derby est situé entre ceux d'York au N., Nottingham à l'E., Leicester au S., Stafford et Chester à l'O. Superf., 264,872 hectares; 140 paroisses et 339,377 hab. Sol montagneux au N. et à l'E., plat au S. Grottes curieuses dans le N.-O. Riv. : la Trente, le Wye, le Rother et le Dee. Bonne agriculture; élève considérable de bestiaux; riches houillères; mines de fer, plomb, cuivre, etc. Eaux minérales à Buxton, Matlok, Keddlestone. Nombreuses manuf. de coton, soie et laine, à Glossop, Belper, Derby, Matlok, Cromford. Objets d'orfévrerie et produits céramiques à Chesterfield, Derby, Ashburne. Habité d'abord par les *Coritani*, ce pays fut compris dans la *Britannia prima* des Romains, puis dans le royaume de Mercie sous les Anglo-Saxons.

DERBY (Jacques STANLEY, comte de), né en 1596, m. en 1651, fut un des plus zélés partisans de Charles I^{er} pendant sa guerre contre le long-parlement. Il se maintint jusqu'en 1650 dans l'île de Man, dont il était propriétaire. Il combattit avec Charles II à Worcester; pris par les troupes de Cromwell, il fut décapité à Bolton. Sa femme, Charlotte de La Trémouille, resta prisonnière jusqu'à la Restauration des Stuarts.

DERCÉTO, mère de Sémiramis, qui la plaça au nombre des divinités; elle était adorée à Ascalon et à Joppé. On la représentait comme un monstre moitié femme, moitié poisson. Quelques-uns l'identifient avec Astarté.

DERCON, anc. v. de la Thrace, auj. *Delkos*, dans la Turquie d'Europe (Andrinople), à 33 kil. N.-O. de Constantinople, à 2 kil. de la mer Noire; siége d'un métropolitain grec orthodoxe.

DERCYLLIDAS, général spartiate, succéda à Thymbron dans l'expédition entreprise contre la Perse au secours des villes grecques d'Asie, 399-7 av. J.-C.; son esprit fécond en expédients lui valut le surnom de *Sisyphe*. Il se fit craindre et aimer, fortifia la Chersonèse de Thrace, et fit signer à Tissapherne un traité garantissant la liberté des colonies. Agésilas lui succéda dans le commandement.

DERCYLLIDÈS, philosophe grec, platonicien du commencement du 1er siècle ap. J.-C., avait composé *sur la philosophie de Platon* un ouvrage en 11 livres au moins, dont Théon de Smyrne et Proclus nous ont conservé des fragments assez étendus relatifs à l'astronomie. *V.* Th.-H. Martin, édition de l'*Astronomie* de Théon de Smyrne, Paris, 1849, in-8°, p. 72-4.

DERECSKE, brg (Hongrie), dans le comitat de Bihar, situé à 19 kil. S. de Debreczin; 5,300 hab. Lacs d'eaux alcalines, d'où l'on extrait de la soude.

DERG, *Dernus lacus*, lac d'Irlande, au S.-E. du comté de Donegal. Dans ses eaux se trouve la petite île de Saint-Davoc, renfermant une grotte fermée en 1630 et remplacée par une chapelle dite *le Purgatoire de Saint-Patrick*; 20,000 pèlerins la visitent du 1er juin au 15 août.

DERHAM (William), chanoine de Windsor, né en 1657 à Stowton près de Worcester, m. en 1735 à Upminster. Il a laissé : *Artificial clock-maker*, trad. en français, Paris, 1731, in-12, traité d'horlogerie contenant des détails curieux sur les carillons mécaniques, les planétaires ou machines astronomiques, et l'histoire des découvertes en horlogerie; *Théologie astronomique*, trad. en français par Bellanger, 1726 et 1729, par E. Bertrand, 1760, et *Théologie physique*, trad. en 1730, recueil de leçons faites pour la fondation Boyle (*V. ce mot*), et qui ont pour but de prouver la puissance et la sagesse de Dieu; 35 *Mémoires* insérés dans les *Transactions philosophiques; Démonstration de la divinité de la religion chrétienne*, 1730, in-8°. Il a aussi publié plusieurs ouvrages du naturaliste Ray, son ami.

DERJAVINE ou DERZAWINE (Gabriel-Romanovitch), poëte russe, né à Kazan en 1743, m. en 1816 à Svanka près de Novgorod, entra au service militaire en 1762, se distingua contre le rebelle Pougatchef, 1774, passa ensuite dans l'administration civile, devint trésorier général de l'empire, 1800, et ministre de la justice, 1802, et, depuis 1803, se voua exclusivement aux muses. Véritablement original, il n'a connu ni l'antiquité ni les auteurs modernes. Ses poésies lyriques ont de l'élévation et de la verve, mais l'abus de l'allégorie les rend souvent obscures : l'*Hymne à Dieu* a été trad. en vers français par Eichhoff, 1839; on distingue encore l'*Ode sur l'expulsion des Français*, 1813. Ses compositions dramatiques et ses écrits en prose dénotent de la facilité. Les Œuvres de Derjavine ont été réunies, S^{t}-Pétersbourg, 1807-1816, 5 vol.

DERNÉH, anc. *Darnis*, v. de l'eyalet de Tripoli, dans le pays de Barca, à 225 kil. E.-N.-E. de Bengazy, sur la Méditerranée, par 32° 42' lat. N., et 20° 18' long. E.; 1,000 hab.; rade remplie de récifs.

DEROSNE (Louis-Charles), chimiste-manufacturier, né en 1780, m. en 1846, membre de l'Académie de Médecine. Il a publié des notes sur la formation de l'éther acétique dans le marc de raisin, sur la distillation de l'acétate de cuivre, sur la distillation, sur l'emploi du charbon animal. Il a fondé à Chaillot un établissement qui devint célèbre pour la construction d'appareils à l'usage des sucreries et des distilleries. Avec son associé, M. Cail, il s'est aussi chargé de la fabrication des locomotives pour les chemins de fer. — Son frère, associé avec Cadet-Gassicourt pour la pharmacie, a fait connaître la propriété décolorante du charbon, et s'est occupé de l'art de raffiner le sucre. En analysant l'opium, il y trouva une matière cristallisable, dite *sel* ou *narcotine de Derosne*, que Sertuerner et Robiquet ont ensuite décomposée en *morphine* et *narcotine*. C. L.

DÉROUTE (Passage de la), chenal entre l'île de Jersey et la côte O. du département de la Manche.

DERPATUM, nom latin de DORPAT.

DERPT, v. de Russie. *V.* DORPAT.

DERREYÉH (EL-), v. d'Arabie, capitale du Nedjed, située au pied du mont Khour et dans le cant. Hanifa, à 748 kil. N.-E. de La Mecque, par 24° 45' lat. N., et 43° 47' long. E. C'était autrefois la capitale des Wahabites; elle était alors très-forte et avait 15,000 hab.; mais en 1819, elle fut prise et presque détruite par Ibrahim-Pacha.

DERRHIATIS, surnom de Diane, tiré du brg de Derrhion (sur la route de Sparte en Arcadie).

DERRY. *V.* LONDONDERRY.

DERTONA, anc. v. d'Italie (Ligurie), au N.-E. de Gênes; colonie romaine; auj. *Tortone*.

DERTOSA, anc. v. d'Espagne (Tarraconaise), capitale des Ilercaones. Elle reçut une colonie romaine sous Auguste; auj. *Tortose*.

DERVAL, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. et à 24 kil. O. de Châteaubriant; 461 hab. A 3 kil. de là sont une vieille tour et quelques pans de murailles, restes d'un château autrefois très-fort, qui fut démoli par Henri IV.

DERVENTIÆ, nom anc. de DERBY.

DERVICHES ou DERVIS, c.-à-d. en persan *pauvres*, espèces de moines musulmans, en grande vénération, qui s'appelèrent d'abord *sofys* et *fakirs*. Ils vivent en communauté, dans des couvents richement dotés qu'on nomme *Tikkije* ou *Chângâh*, et obéissent à un *Scheik* ou *Per*, c.-à-d. ancien; ils se livrent à quelques travaux manuels. On en compte 32 ordres dans l'empire ottoman, et le plus ancien date de l'an 759 ap. J.-C. Les principaux sont : les *Bestamis*, 876; les *Cadrys*, 1165; les *Rufays*, 1182; les *Mewlewys*, 1273; les *Nakschibendes*, 1319; les *Bektaschis*, 1357; les *Ruschenis*, 1533; les *Schemsiis*, 1601; les *Djemalis*, 1750. Trois ordres prétendent descendre des disciples d'Abou-Bekr; les autres suivent la doctrine d'Ali. Les supérieurs, nommés par le mufti de Constantinople, portent des robes de drap vert ou blanc, garnies de fourrures en hiver; les simples derviches se servent d'étoffes de feutre noir ou blanc; en Perse, leurs robes sont bleues. Ils laissent croître toute leur barbe : la plupart coupent leurs cheveux, quelques-uns les laissent flotter ou les relèvent en chignon. Ils récitent plusieurs fois par jour des chapelets de 33, 66 ou 99 grains. Les Mewlewys ont de riches monastères à Koniéh et à Péra. On les y voit tourner plusieurs heures de suite sur eux-mêmes, les bras étendus en avant, la tête inclinée sur l'épaule, les yeux à demi fermés, au son d'une musique douce et lente. Les Derviches hurleurs de Scutari se balancent le corps de droite à gauche avec une vitesse étonnante, en tenant entre les dents un fer rouge ou un charbon ardent, jusqu'à ce qu'ils tombent, ruisselants de sueur, les yeux hors de la tête. Ils répètent le nom d'Allah des heures entières. Certains s'enfoncent dans le corps des instruments aigus. Les Derviches interprètent les songes, décèlent les voleurs, et pratiquent l'art des enchantements : les malades, les enfants, les vieillards, viennent auprès d'eux se faire guérir par l'imposition des pieds. B.

DERWENT, riv. d'Angleterre (Cumberland); source à la limite du Westmoreland; cours de 53 kil. au N., par les lacs de Derwent et de Bassenthwaite, et les villes de Keswick, Cockermouth, Camerton et Workington, où elle se jette dans la mer d'Irlande. — riv. d'Angleterre (Derby);

source aux montagnes du Peak; cours de 90 kil. par Derby; se jette dans le Trent.

DERZAWINE. *V.* DERJAVINE.

DESAGUADERO, nom de deux fleuves de l'Amérique du Sud : 1° *Desaguadero de Bolivie*, deversant les eaux du lac Titicaca dans le lac Pansa ; 2° *Desaguadero de la Plata*, recevant les rivières des prov. de Rioja, San Juan, Mendoza, et San Luis; sort des Andes sous le nom de Rio Azegina, forme les lacs Silverio, Belvedere, devient le Rio Nuevo, reçoit le Diamante, s'appelle le Desaguadero del Diamante ou Rio Salado, et se perd dans le lac Urre, vers 37° lat. S., et 67° long. O. C. P.

DESAGULIERS (Jean-Théophile), physicien, né à La Rochelle en 1683, m. en 1743, emmené en Angleterre par son père, ministre protestant, lors de la révocation de l'édit de Nantes; prit les ordres à Londres, fut choisi par Newton pour répéter les expériences sur lesquelles reposait sa doctrine, et eut parmi ses auditeurs le roi George Ier, le prince de Galles et le philosophe S'Gravesande. On a de lui : *System of experimental philosophy*, Lond., 1719, 2 vol. in-4°, trad. en français par le P. Pézénas ; divers *Mémoires* dans les *Transactions philosophiques*; des trad. du *Cours de mathématiques* d'Ozanam, du *Mouvement des eaux* par Mariotte, de l'*Astronomie* de Gregory, de l'*Introduction à la philosophie newtonienne* par S'Gravesande.

DESAIGNES, brg (Ardèche), arr. et à 84 kil. O.-N.-O. de Tournon, sur le Doux; 3,881 hab. Antiquités romaines; ruines d'un temple dit *de Diane*.

DESAIX DE VEYGOUX (Louis-Ch.-Ant.) ou DES AIX, comme porte son acte de naissance, général français, né en 1768, près du village d'Ayat, à 22 kil. de Riom, m. en 1800. D'une famille noble d'Auvergne, il fut élevé à l'école d'Effiat, et entra comme sous-lieutenant au régiment de Bretagne. Il embrassa avec enthousiasme les principes de la Révolution, fut nommé en 1791 commissaire des guerres, puis aide de camp de Victor de Broglie à l'armée du Rhin, se distingua aux combats de Wissembourg et de Lauterbourg, où il était déjà général de brigade, et devint général de division à 26 ans, 1794. Les troupes, dont il était l'idole, le protégèrent contre la Convention, auprès de laquelle sa naissance, ses regrets donnés à la mort de Custine, et ses plaintes sur la captivité de sa mère et de sa sœur, l'avaient rendu suspect. En 1795, il commanda l'aile droite de l'armée de Sambre-et-Meuse, aux ordres de Jourdan. Envoyé avec Moreau sur le Rhin, 1796, il enleva Offenbourg, contribua à la belle retraite de Bavière, et, en arrêtant l'archiduc Charles devant Kehl, l'écarta des champs de bataille de l'Italie. En 1798, il suivit Bonaparte en Égypte, combattit aux Pyramides, défit les Mameluks à Chebreïss et dans la Haute-Égypte, et mérita des habitants le surnom de *Sultan juste*. Quelques années auparavant, en Allemagne, les paysans l'appelaient *le bon général*. Après le traité d'El-Arisch, il revint en France, se porta en toute hâte vers le Piémont, contribua puissamment au gain de la bataille de Marengo, avec la réserve qu'il commandait, et périt au milieu d'une charge qui décida de la victoire, 14 juin 1800. Il mourait comme Épaminondas, dont l'armée lui avait donné le nom. Ses restes furent transférés dans l'hospice du Grand-St-Bernard. On lui éleva sur le champ de bataille de Marengo un monument qui a été détruit par les Autrichiens; il en a d'autres à Clermont-Ferrand, sur la place Dauphine à Paris, et dans une île du Rhin, près de Kehl. Desaix était d'une extrême probité; jamais il ne prit rien pour lui des contributions de guerre : « Ce qui est permis aux autres, disait-il, ne l'est pas à ceux qui commandent des soldats. » Les funérailles de Desaix furent célébrées au Caire, et sa mémoire y était si vénérée parmi les Musulmans, que le célèbre Mourad-Bey se fit représenter à cette cérémonie funèbre d'un général dont la valeur avait triomphé de la sienne. Desaix et Kléber étaient les deux généraux auxquels Napoléon reconnaissait le plus de talent. « Desaix, ajoutait-il, ne rêvait que la guerre et la gloire ; les richesses et les plaisirs n'étaient rien pour lui, il ne leur accordait pas même une seule pensée ; c'était un caractère tout à fait antique. » B.

DESANA, nom latin du DEE d'Écosse.

DÉSAPPOINTEMENT (îles du), groupes d'îles de l'océan Equinoxial, ainsi nommé par Byron, qui n'y put aborder en 1765; par 14° 5' lat. S. et 142° 39' long. O. — Une île de l'archipel de Magellan porte le même nom.

DESARGUES (Gérard), géomètre et architecte, né à Lyon en 1593, m. en 1662, fut lié avec Descartes, Roberval, Gassendi et Pascal. Il donna les dessins de l'hôtel de ville de Lyon, qui fut bâti par Simon Maupin. On lui doit : *Traité de perspective*, 1636 ; *Traité des sections coniques*, 1639, où se trouve le théorème sur l'involution de six points, dont Pascal tira de nombreuses conséquences; la *Manière universelle pour poser l'essieu*; la *Pratique du trait à preuves pour la coupe des pierres*; la *Manière de graver en taille-douce et à l'eau-forte*, et autres ouvrages qui ont été publiés par Abraham Bosse.

DÉSATIR ou DESSATIR, c.-à-d. en persan *la parole de Dieu* ou *le livre céleste*, recueil de 16 écrits sacrés des quinze anciens prophètes de la Perse, publié par Moullah-Firouz, avec trad. anglaise, Bombay, 1820, 2 vol. grand in-8°, et de nouveau par Ant. Troyer et David Shea, Paris, 1842-43, 3 vol. in-8°. Bien que Silvestre de Sacy (*Journal des Savants*, 1821) ait prouvé que ce recueil est apocryphe, on y trouve d'anciennes et curieuses traditions.

DÉSAUGIERS (Marc-Antoine-Madeleine), fils d'un compositeur de musique, né à Fréjus en 1772, m. en 1827. Après avoir été passer quelques années à St-Domingue, où il faillit être mis à mort lors de la révolte des noirs, il revint à Paris en 1797, et se livra à ses goûts littéraires. Sa verve comique et bouffonne s'est exhalée en chansons souvent réimprimées. Président du *Caveau moderne*, il donna des preuves de la fécondité et de la souplesse de son talent. On connaît *l'Epicurien*, *Ma fortune est faite*, *Cadet Buteux*, *la Treille de sincérité*, *M. et Mme Denis*, etc. Parfois il a fait de la chanson un petit poëme ; souvent il a dans ses couplets la philosophie d'Horace. Ses parodies sont de bon ton ; toujours des saillies franches et une intarissable gaieté. « Malin sans méchanceté, dit Nodier, il a fait rire aux dépens de tout, et ne s'est jamais permis de faire rire aux dépens de personne. On ne saurait ni compter ses épigrammes, ni lui en reprocher une seule. Il a exercé la critique sans blesser et le pouvoir sans nuire. » Désaugiers a presque créé le genre des parodies en pot-pourri ; celle de l'opéra de *la Vestale* obtint autant de succès que ce chef-d'œuvre lyrique lui-même. Désaugiers donna au théâtre, seul ou en société, plus de 120 vaudevilles, la plupart au théâtre des Variétés; ce sont des chefs-d'œuvre dans leur genre; on cite : *M. Vautour*, *le Mariage extravagant*, *Jocrisse aux enfers*, *les trois étages*, *le Départ pour St-Malo*, *la Petite Cendrillon*, *la Reine ogresse*, *le Dîner de Madelon*, *Je fais mes farces*, *la Chatte merveilleuse*, *la Matrimoniomanie*, etc. Dans la comédie, il a donné *le Mari intrigué*, 3 actes, en vers; *l'Homme aux précautions*, 5 actes; *l'Hôtel garni*, 1 acte, en vers, avec Gentil. Ces comédies sont agréables, la dernière surtout. Ses *Chansons et poésies* ont été publiées plusieurs fois, 1808-1816, 3 vol. in-18; 1823, 3 vol. in-18; 1858, 1 vol. in-32. J. T.

DESAULBEAUX (Pierre), architecte du XVIe siècle, construisit, avec les frères Jacques et Roulland Leroux, la façade de Notre-Dame de Rouen et l'église de St-Maclou.

DESAULT (Pierre-Joseph), chirurgien, né en 1744 au Magny-Vernais (Hte-Saône), m. à Paris en 1795. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il se décida pour la médecine lorsque ses études classiques furent terminées. Il suivit l'hôpital de Béfort, puis vint étudier à Paris, en 1764, sous Antoine Petit. En 1766, il ouvrit un cours public d'anatomie, et se fit remarquer par son esprit solide et pratique. Il eut à souffrir de la jalousie des médecins de la Faculté, mais trouva de généreux protecteurs dans Lamartinière et dans Louis; en 1776, le collége de chirurgie l'admit dans son sein; il devint, peu après, membre de l'Académie royale, et chirurgien en chef de la Charité en 1782, et passa enfin à l'Hôtel-Dieu en 1788. Sa réputation comme praticien fut immense; il sut la mériter par le zèle qu'il apportait dans ses fonctions. En 1792, il rendit beaucoup de services comme membre du conseil de santé des armées; arrêté en 1793 par le comité révolutionnaire, il fut bientôt remis en liberté et nommé professeur à l'école de santé. Il fut aussi appelé à donner ses soins au jeune Louis XVII, alors prisonnier. Desault était un homme très-estimé, de mœurs austères, d'un caractère timide, préférant la pratique de l'hôpital aux assemblées de l'Académie. Il a enrichi la chirurgie de plusieurs procédés remarquables, d'appareils ingénieux pour les fractures, les maladies des voies urinaires, etc. Il combattit l'usage du trépan dans les plaies de la tête; mais son plus grand mérite peut-être est d'avoir fait un des premiers de l'anatomie chirurgicale d'une manière suivie. On a peu d'ouvrages de lui : le *Traité des maladies chirurgicales*, publié en 1780, 2 vol. in-8°, par Desault et Chopart, est écrit tout entier par ce dernier; les *Œuvres chirurgicales de Desault* ont été publiées par Bichat, 3 vol. in-8°, 1798-9. D—G.

DÉSAVEU, en droit féodal, acte par lequel le vassal déniait la souveraineté du seigneur suzerain.

DES BARREAUX (Jacques VALLÉE, seigneur), fa-

meux épicurien, né à Châteauneuf-sur-Loire, en 1599, m. en 1673, fut élevé par les jésuites, reçu en 1625 conseiller au parlement de Paris, charge dont il se démit pour se livrer à loisir, dans une maison du faubourg St-Victor, qu'il avait nommée l'*Ile de Chypre*, à tous les raffinements d'une vie voluptueuse. Il changeait de climat suivant les saisons. Balzac, Descartes, et surtout Chapelle et Théophile Viau furent ses amis. Il composa des chansons très-licencieuses, qui sont aujourd'hui perdues, où il professait ouvertement l'incrédulité et l'athéisme. On ne connait plus de lui qu'une palinodie, le sonnet *Grand Dieu, tes jugements sont remplis d'équité*, arraché, dit-on, à ses terreurs pendant une maladie.

DESBASSYNS DE RICHEMONT (Philippe PANON), né en 1774 à St-Paul (île de la Réunion), m. en 1840, fut chargé par Napoléon Ier, 1811, de négocier en Angleterre la mise en liberté des Français détenus sur les pontons, réussit dans cette mission, fut nommé administrateur des colonies de l'Inde en 1814, intendant à la Réunion en 1815, et, à son retour en France, membre du conseil d'amirauté et député de la Meuse. En mourant, il légua 140,000 fr. aux pauvres.

DESBILLONS (François-Joseph TERRASSE), poëte latin moderne, né en 1711 à Châteauneuf dans le Berry, m. en 1789, étudia chez les jésuites, entra dans leur société à 16 ans, et professa à Nevers, à Caen et à La Flèche; puis il se livra uniquement à la poésie. A la suppression de son ordre, il vécut d'abord chez Fréron, puis se retira à Manheim chez l'électeur de Saxe. On a de lui 15 liv. de *Fables*, Manheim, 1768; deux poëmes, *Ars benè valendi*, Heidelberg, 1788, et *De pace christianâ*, Manheim, 1789; enfin des *Miscellanea posthuma*, Manheim, 1792, renfermant des fables, des odes, des lettres, etc. Il a édité l'*Imitation*, les *Fables* de Phèdre, etc. Sa latinité et son style sont très-estimés. D—R.

DESBOIS DE ROCHEFORT (Louis), médecin, né à Paris en 1750, m. en 1786, dirigea l'hôpital de la Charité, où il fonda l'enseignement clinique, et fut au nombre des plus grands praticiens de son temps. Son *Cours élémentaire de matière médicale* a été publié par Corvisart, 1789, 2 vol. in-8°.

DESBOULMIERS (Jean-Aug. JULLIEN, dit), littérateur, né à Paris en 1731, m. en 1771. Il a laissé: *les Soirées du Palais-Royal*, 1762, in-12, satire très-crue des mœurs contemporaines; *Mémoires du marquis de Solanges*, 1766, 2 vol. in-12; *Histoire du Théâtre-Italien*, 1769, 7 vol. in-12, qui est plutôt une analyse de pièces qu'une étude sur les auteurs et les acteurs; *Histoire de l'Opéra-Comique*, 1769, 2 vol. in-12, ouvrage du même genre que le précédent.

DESCAMISADOS, c.-à-d. *sans chemises*, nom donné en Espagne, de 1820 à 1823, à la fraction la plus violente du parti démagogique des *exaltés* (*exaltados*); ce sont, presque avec le même nom, nos *sans-culottes*.

DESCAMPS (J.-B.), peintre, né à Dunkerque en 1714, m. en 1791, fut employé aux tableaux du sacre de Louis XV. Il ouvrit à Rouen une école de dessin, obtint la formation d'une école gratuite, et en devint directeur. Il est surtout connu par sa *Vie des peintres flamands, allemands et hollandais*, Paris, 1753, et son *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, 1769. Il avait étudié sous L. Coypel, son oncle maternel, et sous Largillière. Lebas a gravé les dessins qu'il fit pour retracer les circonstances du voyage de Louis XV au Havre. B.

DES CARRIÈRES. *V.* HÉRISSANT.

DESCARTES (René), en latin *Cartesius*, d'où le nom de *Cartésianisme* donné à sa doctrine, né à La Haye (Indre-et-Loire) le 31 mars 1596, d'une famille noble de Bretagne, m. le 11 février 1650. Sorti à 16 ans du collége des jésuites de La Flèche, avec un désir ardent de combler le vide fait dans son esprit par les doctrines routinières de la scolastique, on le voit, pendant 12 ans, cherchant, pour ainsi dire, sa vocation, tantôt dans la vie du monde, tantôt dans les voyages ou dans les camps, au service de Maurice de Nassau et du duc de Bavière. Il avait 23 ans, lorsque parut le *Novum organum* de Bacon, qui proclamait la nécessité d'abolir les anciennes théories de la philosophie pour refaire en entier l'esprit humain. Aussitôt fut conçu le *Discours sur la méthode pour bien conduire sa raison, et rechercher la vérité dans les sciences*, ouvrage qui devait être l'un des premiers monuments de la langue classique du XVIIe siècle, et en même temps le germe d'une révolution philosophique. En 1629, après le siége de La Rochelle, auquel il avait pris part, Descartes quitta brusquement Paris et la France, et alla chercher en Hollande la solitude et la liberté nécessaires aux grands travaux qu'il méditait. Il y resta 20 ans, ne correspondant qu'avec un ami fidèle, le P. Mersenne, qui l'initiait à tout ce qui se passait dans le monde des savants. Il allait publier son premier écrit, un *Traité de la lumière*, dont la théorie reposait sur le système de Copernic, lorsque la condamnation de Galilée l'arrêta. Il donna successivement 3 grands ouvrages, le *Discours sur la méthode*, 1637, les *Méditations métaphysiques*, 1641, qui furent trad. du latin en français par le duc de Luynes, 1647, et les *Principes de philosophie*, 1644. Les doctrines nouvelles furent saluées par de nombreux admirateurs: et si Mazarin refusa à Descartes une pension de 1,000 écus, la princesse Palatine le rechercha, et Christine de Suède voulut l'attirer à sa cour. Mais, en même temps qu'il répondait aux objections de Hobbes, de Gassendi, d'Arnauld, etc., il avait peine à se défendre contre les théologiens jésuites et protestants qui criaient à l'athéisme, malgré toutes les précautions qu'il prenait pour rester dans l'orthodoxie, et qui, au dire de Bossuet, allaient jusqu'à l'excès. Ce fut pour se dérober à ces tracasseries qu'il céda aux instances de Christine et partit pour Stockholm, 1649, où, quelques mois après, il succombait à la rigueur du climat. Ses restes furent rapportés en France par ses amis en 1667, et déposés dans l'église de St-Étienne-du-Mont, à Paris. Génie novateur comme l'avait été Socrate, Descartes rouvrit à l'humanité les voies de la libre pensée, inaugura le triomphe de la raison sur la routine, et appliqua à toutes les sciences un esprit créateur, dont les erreurs mêmes, aussi bien que les découvertes, ont été de grands pas vers la vérité. Physicien, il donne un énoncé très-simple de la loi de la réfraction découverte par Snellius, tente une explication générale des phénomènes atmosphériques, donne la théorie de l'arc-en-ciel qu'Antonio de Dominis avait ébauchée et que Newton n'a fait que perfectionner, et constate la pesanteur de l'air avant l'expérience de Pascal au Puy-de-Dôme; enfin il prépare la grande découverte de Newton, en fondant sur les lois du mouvement sa fameuse hypothèse des *tourbillons* de matière subtile, au sein desquels circulent les planètes, et dont le soleil et les étoiles fixes sont les centres; hypothèse erronée sans doute, et qui devait être détrônée par l'*attraction* newtonienne, mais sans donner au XVIIIe siècle et à Voltaire le droit de lancer à l'auteur d'injurieux sarcasmes. Anatomiste et physiologiste, Descartes cherche les applications de la médecine à la vie morale. Mathématicien, il agrandit le domaine de l'algèbre et de la géométrie par l'invention des exposants pour la notation des puissances, et par la création de la géométrie analytique; il expose comment toute courbe peut être représentée analytiquement par une équation à deux variables, et comment, d'après cette représentation, on peut étudier les propriétés générales de toutes les courbes; il interprète le premier les racines négatives des équations, et trouve une règle qui donne le nombre des racines positives et des racines négatives d'une équation dont toutes les racines sont réelles. Métaphysicien, il crée un nouvel *idéalisme*, dont il place le point de départ, d'abord dans le doute méthodique, puis dans le retour de la pensée sur elle-même, dans la conscience, enfin dans le criterium de la certitude, l'évidence. C'est de là qu'il fait jaillir les vérités primordiales, celle de sa propre existence comme être pensant (*cogito, ergo sum*), et celle d'un être infini et parfait, Dieu, prouvé par son idée. Mais une double inconséquence lui fait attribuer à ce Dieu parfait une liberté d'indifférence qui n'est pas même soumise à la loi du bien, et c'est sur sa véracité qu'il fonde l'existence du monde matériel. Il prouve la spiritualité et l'immortalité de l'âme par son essence qui est la pensée, tandis que celle du corps est l'étendue. Il constate dans l'intelligence la présence d'*idées innées*, ne naissant pas en nous toutes faites, mais se développant avec l'âge, sans venir toutefois des sens ni de l'activité intellectuelle. Cette doctrine des idées rationnelles devient le rempart le plus sûr du spiritualisme contre le sensualisme.

Mais l'exagération de son système entraîne Descartes à des hypothèses plus dangereuses que celle des tourbillons: il soumet le corps de l'homme et la matière aux lois générales de la mécanique; pour expliquer les rapports de l'âme avec le corps, il place dans la glande pinéale le siége de la substance pensante; il imagine des *esprits animaux* formés des parties les plus subtiles du sang, lesquels, découlant du cerveau dans les nerfs et les muscles, ou bien remontant du cœur dans le cerveau, produisent les divers phénomènes de la vie; enfin pour expliquer cette double action des esprits animaux, il a recours à l'*assistance divine*, il suppose une intervention incessante de Dieu dans la vie de l'homme. De là cette hypothèse des

animaux *machines*, qui fit tant de bruit au XVII^e siècle; de là la tendance du cartésianisme à dénier aux créatures toute espèce de causalité et de substantialité propre; de là la transformation du concours de Dieu en une création sans cesse renouvelée. Ces tendances ont contribué à produire le panthéisme et le fatalisme de Spinosa. Mais les erreurs de Descartes ont été corrigées par d'autres disciples, Malebranche et Leibnitz; les vérités sont restées, et servent de bases à la philosophie moderne. Les doctrines de Descartes eurent, de son temps et après lui, un grand nombre de partisans, dont les uns se contentèrent d'être les disciples fidèles du maître, tels que Clersellier, Sylvain Régis, etc.; les autres, surtout Malebranche et Spinosa, se les approprièrent par les conséquences qu'ils en tirèrent; d'autres enfin n'adoptèrent que la méthode du rationalisme, soit pour en faire l'instrument du scepticisme, comme Bayle, soit au contraire pour trouver dans la raison un nouvel appui aux vérités religieuses et à la morale, comme Bossuet, Fénelon, et les écrivains de Port-Royal. La *Vie* de Descartes a été écrite par Baillet, 1691, et son *Éloge* composé par Thomas, 1761, et par Gaillard. Ses principaux ouvrages, outre ceux déjà cités, sont : la *Géométrie*, la *Dioptrique* et les *Météores*, publiés avec le *Discours sur la méthode*, 1637; les *Passions de l'âme*, 1649; le *Monde ou Traité de la lumière*, 1664; *Traité de l'homme et du fœtus*, 1664; *Compendium musicæ*, 1650; la *Mécanique*, 1668; les *Lettres de René Descartes*, 1657-1667. Les principales éditions des œuvres complètes sont : *Opera omnia*, 1670-83 et 1692-1701, Amsterdam, 9 vol. in-4°; *Œuvres complètes*, édit. V. Cousin, 1824-26, 11 vol. in-8°; *Œuvres philosophiques*, édit. Garnier, avec une biographie et une analyse, 1835, 4 vol. in-8°; *Œuvres de Descartes*, in-12, 1843, avec une introduction de M. J. Simon. — *V.* Bordas-Demoulin, le *Cartésianisme, ou la Véritable rénovation des sciences*, 1843, 2 vol. in-8°; Bouillier, *Histoire de la philosophie cartésienne*, 1854, 2 vol. in-8°. G. L.

DESCHAMPS (Eustache), dit *Morel* à cause de son teint basané ou parce qu'il avait été prisonnier des Mores en Afrique, poëte français, né vers le milieu du XIV^e siècle à Vertus (Champagne), m. en 1422, fut huissier d'armes de Charles V et de Charles VI, et bailli de Senlis. Il est le créateur de la ballade, dont il a donné les règles dans l'*Art de dictier et faire ballades*, et beaucoup de modèles pleins de grâce et de finesse. Son ouvrage le plus étendu, le *Miroir de la vérité*, est fort hostile aux femmes. Plusieurs de ses fables (*le Conseil tenu par les rats*, *la Cigale et la Fourmi*, *le Corbeau et le Renard*) ont été sans doute connues de La Fontaine. La Bibliothèque impériale de Paris possède en ms. toutes les œuvres de Deschamps; un choix a été publié par Crapelet, en 1832.

DESCHAMPS (Franç.-Mich.-Chrétien), littérateur, né en 1683 à Montmorency près de Troyes, m. en 1747, fut prêtre, soldat, et employé dans les bureaux des frères Pâris-Duverney. Il a laissé plusieurs tragédies, *Caton d'Utique*, 1715; *Antiochus et Cléopâtre*, 1717; *Médus*, 1739; et des *Recherches sur le théâtre français*, 1735, 3 vol. in-8°.

DESCHAMPS (Jean-Marie), littérateur, né à Paris vers 1750, m. en 1826, secrétaire des commandements de l'impératrice Joséphine, a traduit de l'anglais plusieurs romans célèbres, *Simple histoire* de mistriss Inchbald, *le Moine* de Lewis, les *Mystères d'Udolphe* d'Anne Radcliffe, et donné au théâtre du Vaudeville plusieurs jolies pièces, *Piron chez ses amis*, *Une soirée de deux prisonniers*.

D'ESCLOT, historien, vivait au commencement du XIV^e siècle. Compatriote et contemporain de Muntaner, esprit bien fait, caractère sérieux, écrivain habile, il composa en catalan une histoire remplie de documents précieux, trad. en espagnol par Raffaele Cervera, en 1616.

DES COUTURES. *V.* COUTURES (DES).

DESCROIZILLES (François-Antoine-Henri), chimiste-manufacturier, m. à Paris en 1825, secrétaire du conseil général des manufactures. On lui doit plusieurs travaux importants sur l'aréométrie, l'alcalimétrie, sur les alcalis du commerce, le blanchiment par la lessive berthollienne. Ils sont insérés dans les *Annales de chimie et de physique*, ainsi que des notes sur les eaux distillées, sur les incendies, sur les fumigations guytoniennes et sur les frictions berthollienues. On a de lui aussi une note sur la production du gaz nitreux pendant la concentration du sirop de betteraves, insérée dans le *Journal de pharmacie*, et un opuscule in-8°, 1819, sur une méthode simple pour la conservation, sans frais, des céréales.

DESEINE (Louis-Pierre), sculpteur, né à Paris en 1759, m. en 1822, est auteur des statues de *L'Hospital* et de *Daguesseau*, devant la façade de la Chambre des députés; des *Stations de la Passion* et des groupes du Calvaire, dans l'église de Saint-Roch de Paris; des bustes de Louis XVI, Louis XVII et Pie VII; des statues de Bacchus et Hébé, à Chantilly; du mausolée du cardinal de Belloy, à Notre-Dame de Paris. On lui doit aussi : *Lettres sur la sculpture destinée à orner les temples catholiques*, 1802; *Notices sur les anciennes académies de peinture, sculpture et architecture*, 1814; *Mémoires sur la nécessité du rétablissement des maîtrises et corporations*, 1815. Deseine fut reçu à l'Académie des Beaux-Arts en 1791; il avait le titre de sculpteur du prince de Condé. B.

DESENNE (Alexandre-Joseph), dessinateur de vignettes, né à Paris en 1785, m. en 1827, a fait les dessins des œuvres de Boileau, Bernardin de Saint-Pierre, Lamartine, Molière, Voltaire, Cervantes, Camoëns, Cooper, W. Scott, etc. On a de lui quelques tableaux. Ses ouvrages se distinguent par la simplicité, le naturel et la grâce, quelquefois un peu maniérée. Le recueil complet de ses compositions gravées est à la Bibliothèque impériale de Paris.

DESENZANO, brg du royaume d'Italie, province et à 53 kil. E.-S.-E. de Brescia, sur le bord S.-O. du lac de Garde; récolte de bons vins; 4,067 habitants. Bateaux à vapeur pour Riva. Victoire des Romains sur les Alémans en 269.

DÉSERT, vaste espace inculte et inhabité, privé d'eau, plat. On a remarqué que le monde connu des anciens était entouré de tous côtés par des déserts; depuis l'Atlantique jusqu'à la Chine, on trouve en effet, presque sans interruption, le Sahara, les déserts de Libye, d'Arabie, de Syrie, de Caramanie, du Turkestan et de Kobi, puis, en revenant vers le N.-O., ceux de la Sibérie et de la Russie méridionale. Les déserts les plus considérables de l'Amérique sont ceux de Pernambuco, d'Atacama et de Sechura. On comprend quelquefois sous le nom de déserts les *steppes*, les *savanes*, les *llanos*, les *pampas* (*V. ces mots*).

DÉSERT, nom que les protestants donnèrent, après la révocation de l'édit de Nantes, aux lieux retirés où ils entendaient le prêche. On appela aussi *Désert* l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, ce qui valut aux membres de cette abbaye le nom de *Solitaires*.

DÉSERT (LE), anc. pays de Bretagne, où se trouvaient Louvigné-du-Désert et Basouges-du-Désert (Ille-et-Vilaine).

DÉSERT (LE), anc. pays du Maine, dont le lieu principal était Couptrain (Mayenne).

DÉSERTES (Iles), groupes d'îles de l'océan Atlantique, à l'E. de Madère; par 32° 30' lat. N. et 18° 55' long. O. On y récolte des vins estimés.

DÉSERVE, SERVE ou DÉSŒUVRE, *Diana silva*, anc. pays de France (Normandie et Beauce), dont les lieux principaux étaient Villiers-en-Désœuvre (Eure), Dammartin-en-Désœuvre et Lognes-en-Serve (Seine-et-Oise).

DES ESSARTS (Pierre), chambellan du roi Charles VI, s'attacha à la fortune de Jean sans Peur qui le fit élever à la charge de prévôt de Paris, reçut des habitants de cette ville le titre de *Père du peuple* pour avoir veillé avec soin aux approvisionnements pendant la guerre des Armagnacs et des Bourguignons, fut dépouillé de ses fonctions en 1413 comme dilapidateur des finances, assiégé par les Cabochiens dans la Bastille qu'il prétendait livrer aux Armagnacs, et pendu à Montfaucon.

DESESSARTS (Jean-Charles), médecin, né à Bragelonne en 1729, m. à Paris en 1811. Il étudia d'abord à Reims, puis à Paris, où il devint docteur en 1769, professeur en 1770, doyen de la Faculté en 1776, et membre de l'Institut lors de la création de ce corps. Il s'opposa de tout son pouvoir à la formation de la Société royale de médecine. On a de lui plusieurs mémoires et des éloges, recueillis pour la plupart sous le titre de : *Recueil de discours, mémoires et observations cliniques*, Paris, 1811, in-8°. Son *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas âge*, Paris, 1760, in-8°, a servi à J.-J. Rousseau dans la composition de son *Émile*. D—G.

DESESSARTS (Denis DECHANET, dit), comédien, né à Langres vers 1740, m. en 1793, quitta le barreau pour le théâtre, et, après avoir joué quelque temps en province, tint l'emploi de financier à la Comédie-Française depuis 1772. Il avait un jeu gai et franc, une diction mordante, une bonhomie un peu rude. On interpréta rarement aussi bien les pièces de Molière.

DESESSARTS (Nic. LEMOYNE, dit), avocat, libraire et auteur, né à Coutances en 1744, m. en 1810. Il a été l'éditeur de la *Bibliothèque orientale* de D'Herbelot, des œuvres de Duclos, Gilbert, St-Réal, St-Evremont, Pellisson, etc. Comme auteur, il a laissé : *Causes célèbres*, 1773-89, 196

vol. in-12; *Choix de nouvelles causes célèbres*, 1785-7, 15 vol. in-12; *Essai sur l'histoire des tribunaux anciens et modernes*, 1778-84, 9 vol. in-8°, augmenté de 10 vol. après la Révolution; *Dictionnaire de police*, 1786-90, 8 vol. in-4°; *Vie et crimes de Robespierre*, 1798, 2 vol. in-12; *Bibliothèque de l'homme de goût*, 1798, 3 vol. in-8°, refondue en société avec Barbier, 1808-10, 5 vol. in-8°; *Siècles littéraires de la France*, 1800-3, 7 vol. in-8°; *Galerie des orateurs grecs et latins*, 1806, in-8°, etc.

DESEZE. *V.* Sèze (De).

DESFAUCHERETS (Jean-Louis Brousse), auteur dramatique, né à Paris en 1712, m. en 1808, fut membre du directoire départemental de la Seine en 1791, administrateur des hospices après la Terreur, puis censeur impérial au ministère de la police, et écrivit quelques comédies pleines d'esprit et de gaieté. La meilleure, *le Mariage secret*, en 3 actes en vers, 1786, est restée longtemps au répertoire du Théâtre-Français.

DES FONTAINES (Pierre). *V.* Fontaines (de).

DESFONTAINES (Pierre-François Guyot, abbé), critique, né à Rouen en 1685, m. en 1745. Elève et professeur chez les jésuites, il quitta la Compagnie de Jésus en 1715 pour se faire homme de lettres. Appelé à Paris en 1724, au *Journal des Savants*, il lui rendit quelque éclat. Son unique célébrité vient aujourd'hui de démêlés qu'il eut avec Voltaire, qu'il attaqua souvent en critique et en pamphlétaire. De part et d'autre on passa les bornes de la modération, du bon goût, même de la décence, au point que les débats dégénérèrent plus d'une fois en injures grossières. Desfontaines n'avait pas une conscience littéraire bien délicate; il vendait ses louanges, et les tournait en critique quand il n'était pas content des honoraires. Il a fait faire quelques progrès à l'art du critique, en écrivant avec moins de sécheresse et de pédantisme qu'on ne le faisait alors. Homme de goût quand il voulait, il combattit avec succès des opinions dangereuses. Son style est facile, mais lâche et vague. On a de lui, outre ses écrits périodiques (*le Nouvelliste du Parnasse*, *Observations sur les écrits modernes*, *Jugements sur les écrits nouveaux*), une édit. de *la Henriade*, avec critique, 1728; un *Dictionnaire néologique*, 1726, in-12; la traduction de *Gulliver*, 1727, in-12; une traduction très-prosaïque de *Virgile*, 1743, 4 vol., etc. L'abbé De la Porte a publié *l'Esprit de Desfontaines*, 1775, 4 vol. in-12.

DESFONTAINES-LAVALLÉE (François-Guill. Fouques Deshayes, connu sous le nom de), littérateur, né à Caen en 1733, m. en 1825, censeur royal avant la Révolution, inspecteur de la librairie, secrétaire et bibliothécaire de Monsieur (Louis XVIII), un des fondateurs des *Dîners du Vaudeville* et membre du *Caveau*, est auteur de romans qui n'eurent qu'une vogue passagère, d'opéras-comiques fort goûtés, *la Dot*, *le Droit du seigneur*, et d'une foule de vaudevilles, parodies, arlequinades, en collaboration avec Radet et Barré. Il travailla à la *Nouvelle bibliothèque des romans*.

DESFONTAINES (René Louiche), botaniste, né en 1752 à Tremblay (Ille-et-Vilaine), m. en 1833, membre de l'Académie des sciences en 1783, entreprit en Barbarie, pays inhospitalier, qui n'avait encore été visité que par Shaw, un voyage d'exploration, depuis les frontières de Tripoli jusqu'à celles du Maroc, et qui dura deux ans. Le manuscrit de la relation fut perdu, mais il consigna les résultats scientifiques dans un grand ouvrage, aujourd'hui son principal titre, et qui est intitulé : *Flora atlantica, sive historia plantarum quæ in Atlante, agro Tunetano algeriensi crescunt*, Paris, 1798, 2 vol. in-4° et atlas de 260 pl. d'après des dessins de Redouté. Environ 300 plantes nouvelles sont décrites dans cet ouvrage. En 1786, un an après son voyage, Buffon lui donna la chaire de botanique du Jardin du Roi. On doit encore à Desfontaines : *Mémoire sur quelques espèces nouvelles d'oiseaux des côtes de Barbarie*; — *sur l'arbre des lothophages*; *Histoire des arbres et des arbrisseaux qui peuvent être cultivés en pleine terre sur le sol de la France*, Paris, 1809, 2 vol. in-8°; *Catalogue des plantes du Jardin du Roi*, 1804; édit. en latin, 1829; *Collection des vélins du Muséum d'histoire naturelle*, commencée par Robert, Joubert, Aubriet, Van Spaendonck et Redouté; d'importants mémoires sur l'*Organisation des tiges des plantes monocotylédones*, sur l'*Irritabilité des plantes*, sur les *Végétaux d'Orient* (dattier, lotus, etc.), sur la *Fécondation artificielle des plantes*, etc. Desfontaines fut le premier à professer l'organographie et la physique végétale comme introduction nécessaire aux autres parties de la botanique. Ses ouvrages se distinguent par un haut degré de clarté et de précision.

DESFORGES (Pierre-J.-B. Choudard), acteur et poëte dramatique, né à Paris en 1746, m. en 1806. Dès l'âge de 9 ans, il cherchait à composer des tragédies; au sortir du collége, il étudia tour à tour la médecine et la peinture; ruiné à 19 ans, il fut réduit à traduire des ariettes italiennes, puis essaya d'écrire pour le théâtre, et, en 1769, débuta, comme acteur, à la Comédie Italienne, dans les rôles d'amoureux. Il joua dans les principales villes de province, souvent ses propres comédies. Enfin, en 1779, il s'engagea pour la Russie, avec sa femme. Il revint, après 3 ans d'absence, abandonna la scène, et divorça, tout en faisant une pièce contre le divorce. Ses œuvres principales sont : *Tom Jones à Londres*, 5 actes en vers, 1782; *l'Epreuve villageoise*, 1783, opéra-comique, 2 actes et en vers, musique de Grétry; *la Femme jalouse*, 1785, 5 actes en vers; *le Sourd ou l'Auberge pleine*, 3 actes en prose, 1790; *Joconde*, opéra-comique en 3 actes, etc. Desforges a de la facilité, souvent beaucoup d'esprit, du naturel, et l'on trouve de très-bonnes scènes dans ses comédies. G. M.

DESFORGES-MAILLARD (Paul), poëte, né au Croisic en 1699, m. en 1772. Il employa un stratagème pour forcer le public à lire ses vers : le rédacteur du *Mercure* ayant refusé d'insérer ses œuvres poétiques, il les lui adressa sous le pseudonyme d'une muse bretonne, Mlle Malcrais de la Vigne. Non-seulement ils furent reçus avec empressement, mais le rédacteur s'éprit d'une passion romanesque pour l'auteur, et la lui déclara dans son journal. Du jour où Desforges se fit connaître, il ne fut plus qu'un versificateur plat et prolixe; le public se vengea de la mystification par le ridicule. Cette anecdote fournit à Piron le sujet de *la Métromanie*. Les poésies de Mlle Malcrais ont été publiées en 1735. G. M.

DESGABETS (Robert), bénédictin de la congrégation de St-Vannes, né près de Verdun, m. en 1678, métaphysicien de l'école de Descartes, essaya, dès 1658, l'opération de la transfusion du sang. Les Anglais, qui en revendiquent la propriété, ne firent d'expériences qu'en 1664.

DESGENETTES (René-Nicolas Dufriche, baron), médecin, né en 1762 à Alençon, m. en 1837. Il étudia à Paris, puis à Montpellier, où il fut reçu docteur en 1789, fit la campagne d'Italie comme médecin, et devint ensuite médecin en chef de l'armée d'Egypte, à laquelle il rendit de grands services. A Jaffa, il s'inocula le virus pestilentiel, pour relever le courage des soldats. De retour en France, il fut nommé médecin en chef de l'hôpital militaire de Paris, et, en 1804, inspecteur général du service de santé des armées. Il fit les campagnes de Prusse, de Pologne, d'Espagne et de Russie. Il était depuis l'an VIII professeur de physique et d'hygiène à l'Ecole de santé, et lorsque celle-ci prit le nom de *Faculté de médecine*, il y conserva sa chaire. En 1830, il fut médecin en chef des Invalides et maire du 10e arrond. de Paris. Il a laissé : *Analyse du système absorbant ou lymphatique*, Montpellier, 1791, in-8°; *Réflexions sur l'utilité de l'anatomie artificielle*, 1793; *Des parotides dans les maladies aiguës*, 1810; *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, 1812; *Eloges des académiciens de Montpellier*, 1811; *Essais de biographie et de bibliographie médicales*, 1835; *Etudes sur le genre de mort des grands hommes de Plutarque et des empereurs romains*, 1833, etc. D—g.

DESGODETS (Antoine), architecte, né à Paris en 1653, m. en 1728, se livra à l'architecture dès ses premières années, et fut envoyé à Rome par Colbert, 1674, pour y étudier les monuments antiques. Le résultat de ce voyage fut un ouvrage intitulé : *Edifices antiques de Rome, dessinés et mesurés très-exactement*, in-fol., Paris, 1682, recueil encore estimé aujourd'hui. Desgodets fut reçu à l'Académie d'architecture, 1694, et y devint professeur, 1719 : ses leçons comprennent un traité des *Ordres d'architecture*, un *De la construction des dômes des églises*, un *De la décoration des édifices*, etc. On a aussi de lui les *Lois des bâtiments*, 1748, in-8°, ouvrage posthume, avec notes de Goupy. Desgodets fut contrôleur des bâtiments du roi.

DESHAUTERAYES (Michel-Ange-André Leroux), orientaliste, né en 1724 à Conflans près de Pontoise, m. en 1795, neveu d'E. Fourmont qui lui enseigna l'hébreu, le syriaque et l'arabe, interprète à la Bibliothèque du roi, successeur de Pétis de la Croix au Collége de France où il professa 32 ans. Il a dirigé l'impression de l'*Histoire générale de la Chine*, trad. du chinois par le P. Moyriac de Mailla.

DESHAYES (Louis), baron de *Courmemin*, conseiller et maître de l'hôtel de Louis XIII, fut chargé de missions dans le Levant, en Danemark, en Perse et en Moscovie. On a de lui : *Voyage du Levant*, Paris, 1624, in-4°, plein de détails intéressants et exacts; *Voyages au Danemark*, 1664, in-12. Deshayes, pour s'être joint aux ennemis du cardinal de Richelieu, fut décapité à Béziers, 1632.

DESHAYS (J.-B.), peintre, né à Rouen en 1729, m. en 1765 à Paris, élève de Restout et de Vanloo, gendre de Boucher, membre de l'Académie de Peinture en 1768, fut un des bons artistes du XVIIIe siècle. Il eut de la verve, de l'expression et de la vérité. Ses meilleurs ouvrages sont : *Jupiter et Antiope, le Martyre de St-André, St Benoît mourant.*

DÉSHÉRENCE (Droit de), droit de recueillir les biens qui ne reviennent à personne par droit de succession directe ou indirecte. Il appartint d'abord au roi seul; puis les seigneurs l'usurpèrent, et le comprirent dans la succession des fiefs. Les biens vacants après la mort d'un serf appartenaient à son maître; ceux des pays de franc-alleu, au comte ou vicomte de la province. L'Eglise réclamait aussi par déshérence les biens des clercs. Aujourd'hui ce droit n'appartient qu'à l'Etat.

DESHOULIÈRES (Antoinette DU LIGIER DE LA GARDE, dame), née à Paris en 1637, ou 38, m. en 1694, reçut une brillante éducation, se maria en 1651, fut mêlée aux troubles de la Fronde, parut à la cour avec beaucoup d'éclat, et, pour la première fois, en 1672, inséra quelques poésies dans le *Mercure Galant*. Elle s'exerça dans presque tous les genres depuis le madrigal jusqu'à la tragédie, et ne réussit que dans la pastorale et la poésie philosophique. Ses contemporains la nommaient *la Dixième muse, la Calliope française*. Elle se rangea parmi les ennemis de Racine, mais fut l'amie des deux Corneille, de Mascaron, de Fléchier et de Pellisson. Parmi les éditions de ses œuvres, on distingue celles de 1747, 2 vol. in-12, et de 1799, 2 vol. in-8°. — Sa fille, Antoinette-Thérèse DESHOULIÈRES, née en 1662, m. en 1718, cultiva aussi la poésie, et composa des *épîtres*, des *chansons*, des *madrigaux*. Ces poésies n'ont ni le charme ni la naïveté de celles de sa mère, auxquelles on les a réunies depuis 1695. J. T.

DESIDERII MONS, nom latin de MONTDIDIER.

DÉSIGNATEUR, *designator*, officier de police chargé, chez les anc. Romains, de veiller à ce que les divers ordres du peuple occupassent leurs places respectives au théâtre. — Officier funéraire, ordonnateur et conducteur des grandes pompes funèbres. C. D—Y.

DÉSIMA, petite île du Japon, dans la baie et vis-à-vis la ville de Nangasaki, avec laquelle elle communique par un pont. Comptoir hollandais.

DESIO, brg du roy. d'Italie, province et à 17 kil. N. de Milan; 5,360 hab. On y remarque la belle villa Traversi, avec parc et jardins. En 1277, les Visconti remportèrent à Desio, sur les Torriani, la victoire qui leur assura la souveraineté du Milanais.

DÉSIRADE (LA), île française, l'une des petites Antilles, à 11 kil. N.-E. de la Guadeloupe, du gvt de laquelle elle dépend, par 16° 20' lat. N., et 63° 22' long. O.; 22 kil. de tour; 1,715 hab. Sol volcanique et sablonneux, où l'on cultive le coton. Le gouvernement y entretient une léproserie. Ile découverte par Colomb, à son 2e voyage, 1493. Prise par l'Angleterre avec les autres Antilles françaises lors de la Révolution, elle revint à la France en 1815. A peu de distance sont les îlots de la *Petite-Terre*.

DESJARDINS (Martin VAN DEN BOGAERT, dit), sculpteur, né à Breda en 1640, m. en 1694, fit partie de l'Académie des Beaux-Arts, 1671, et en devint recteur, 1686. Ses ouvrages dans les églises de Paris ont été détruits pendant la Révolution. Le *Louis XIV* de la place des Victoires, et celui de la place Bellecour à Lyon, étaient de lui : le premier ouvrage avait été commandé par le maréchal de La Feuillade, si connu par ses flatteries à l'égard du roi.

DES LACS (Antoine-Joseph), connu d'abord sous le titre de *Chevalier du Bousquet*, et ensuite sous celui de *Marquis d'Arcambal*, né à Cahors en 1727, m. à Paris en 1789. Colonel du régiment de Rouergue, et sous les ordres du marquis de Chauvelin, puis du comte de Vaux, il prit une part active et glorieuse à la campagne de 40 jours qui réunit la Corse à la France, en mai 1769. Il rentra en France en juin suivant, et devint maréchal des camps et armées en 1780. A. G.

DESLANDES (André-Franç. BOUREAU), littérateur, né à Pondichéry en 1690, m. en 1757, vint, jeune encore, en France, où Malebranche voulut le faire entrer dans les oratoriens, et fut commissaire général de la marine à Rochefort et à Brest. Ses ouvrages, en général superficiels, annoncent un homme d'esprit; le style en est affecté. Les principaux sont : *Histoire critique de la philosophie*, Amst., 1737, 3 vol. in-12, et 1756, 4 vol. in-12; *Essai sur la marine et le commerce*, 1743, in 8°; *Essai sur la marine des anciens*, 1748, in-12; *Recueil de différents traités de physique et d'histoire naturelle*, 1750-53, 3 vol. in-12; *Traité sur les différents degrés de la certitude morale*, 1750, in-12.

DESLAURIERS. *V.* BRUSCAMBILLE.

DESLON (Charles), médecin, m. en 1786, fut un des adeptes de Mesmer, et faillit être rayé du tableau par la Faculté. On a de lui : *Observations sur le magnétisme animal*, 1780, in-12.

DESMA ou DESNA, riv. de Russie; source près d'Ielnia (gvt de Smolensk); cours de 900 kil. à travers les gvts d'Orel et de Tchernigov, affluent du Dnieper, à 9 kil. N. de Kiev. Navigation importante.

DESMAHIS (Joseph-Franç.-Edouard DE CORSEMBLEU), poëte, né à Sully-sur-Loire en 1722, m. en 1761. Son père le destinait au barreau; mais il préféra les lettres, et Voltaire fut son introducteur dans le monde littéraire. C'était un esprit fin et enjoué. Sa délicatesse dégénère souvent en subtilité, sa grâce en afféterie. Il a composé des pièces fugitives, parmi lesquelles on remarque le *Voyage de Saint-Germain*, *Je naquis au pied du Parnasse*, et *Heureux l'amant qui sait te plaire*, etc. Il affronta aussi le théâtre, où son meilleur ouvrage est une comédie en un acte et en vers, l'*Impertinent*, dissertation sur la fatuité, qui pétille de jolis vers et d'épigrammes spirituelles, mais où manquent l'action et la force des caractères. On a recueilli ses œuvres en 2 vol. in-12, 1778. G. M.

DESMAISEAUX (Pierre), littérateur, né en Auvergne en 1666, m. en 1745 à Londres, fut lié avec Bayle et Saint-Evremond. On a de lui : *Vie de Boileau*, Amst., 1712, in-12; *Recueil de plusieurs pièces de Locke*, 1720, in-8°; *Recueil de pièces sur la philosophie, la religion, l'histoire, les mathématiques*, par Leibnitz, Clarke, Newton, Amst., 1720, 2 vol. in-12; *Vie de Saint-Evremond*, La Haye, 1726, in-12; *Vie de Bayle*, 1732, 2 vol. in-12; *Scaligeràna, Thuana, Perroniana, Pithœana* et *Colomesiana*, Amst., 1740, 2 vol. in-12, etc. Ces ouvrages sont prolixes, mais renferment des détails curieux.

DESMAISONS, architecte du roi. Sur ses dessins, on a bâti, vers 1777 ou 1778, la façade actuelle du Palais de justice de Paris, et fermé la cour d'honneur par une grille de 40 mèt. de long, chef-d'œuvre de serrurerie de Bigonnet.

DESMARAIS (RÉGNIER-). *V.* RÉGNIER.

DESMAREST (Nicolas), inspecteur des manufactures, né en 1725, m. en 1815. Il fit faire de grands progrès à l'industrie des bas tricotés au métier, à la fabrication des papiers et des draps fins, et importa des pays étrangers de nouvelles machines. Géologue distingué, il s'occupa de l'origine des basaltes.

DESMAREST (Anselme-Gaëtan), fils du précédent, né en 1784, m. en 1838, professeur à l'école d'Alfort, membre de l'Académie de médecine, correspondant de l'Institut, s'est livré avec succès à l'histoire naturelle, et a enrichi de travaux intéressants le *Journal de physique*, le *Journal des mines*, les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle*, les *Annales des sciences* et le *Bulletin* de Férussac. Il a terminé une magnifique carte topographique et minéralogique de l'Auvergne, dressée par son père.

DESMARETS (Jean), avocat général au parlement de Paris, refusa l'entrée de la ville aux partisans du roi de Navarre, 1359, fut un des signataires du traité de Brétigny, 1360, fit valoir les prétentions du duc d'Anjou à la régence en 1380, tâcha de rétablir l'ordre lors de la sédition des Maillotins, 1381, et cependant, malgré sa vieillesse et ses vertus, fut mis à mort comme fauteur de cette sédition, 28 février 1383.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN (Jean), né à Paris en 1596, m. en 1676. Jeune encore, il fut admis à l'hôtel de Rambouillet, et apporta sa fleur poétique à la *guirlande de Julie*. Il fit des tragédies par déférence pour Richelieu, mais la comédie lui réussit mieux. Son chef-d'œuvre, les *Visionnaires*, obtinrent un très-grand succès qu'ils ne durent pas seulement au mauvais goût du temps, car cette pièce n'est pas sans intérêt. Après une jeunesse débauchée, Desmarets tomba dans une dévotion outrée. Dans une espèce d'apocalypse intitulée *Avis du St Esprit*, il prêcha à Louis XIV une croisade contre les infidèles et les hérétiques, se proposant pour général en chef. On souffrit ces indécentes déclamations par haine contre le jansénisme, que Desmarets attaquait avec frénésie. Nicole composa pour lui répondre ses deux *Lettres sur les Visionnaires*. Desmarets avait déjà la tête égarée, lorsqu'il fit le poëme de *Clovis ou la France chrétienne*, qu'il voulait opposer aux poëmes païens dont il prétendait triompher. Il fut le chef de la ligue contre les génies de l'antiquité, et Boileau lui fit payer cher ses blasphèmes littéraires. Le *Clovis*, publié d'abord en 26 chants, 1657, fut réduit à 20 dans l'édition de 1673. On a encore de Desmarets *les Délices de l'esprit*, ouvrage extravagant. Ce poëte eut un instant une grande réputation, et entra l'un des premiers à l'Académie Française. G. M.

Desmarets (Nicolas), neveu du grand Colbert, contrôleur général des finances, m. en 1721. Il travailla de bonne heure dans les bureaux de son oncle, et s'y fit la réputation d'un administrateur sévère et économe. Nommé contrôleur général, à un âge déjà avancé, après le ministère désastreux de Chamillart, 1708, il rétablit quelque ordre dans les finances, releva le crédit de l'Etat à l'aide des prêts du banquier Samuel Bernard, créa l'impôt du *dixième* qui devait être perçu sur toutes les terres, même celles de la noblesse et du clergé, 1710, et permit ainsi à Louis XIV de payer les troupes qui remportaient la victoire de Denain, 1712. Après la mort du roi, 1715, il fut destitué par le Régent, auquel il adressa un *Mémoire* sur son administration, justement regardé comme un modèle du genre, simple, exact et modeste. Son fils fut le maréchal de Maillebois. G.

Desmarets (Henri), un des plus habiles musiciens du règne de Louis XIV, né à Paris en 1662, m. à Lunéville en 1741, a laissé des motets et des opéras. *Iphigénie en Tauride,* 1704, eut beaucoup de succès.

Desmarets (Nicolas), physicien, né en 1725 à Soulaines (Champagne), m. en 1815, membre de l'Académie des Sciences, inspecteur général des manufactures, a rédigé presque tout le *Dictionnaire de géographie physique* qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique,* 5 vol. in-4°, et des *Notes* pour la traduction des *Questions naturelles* de Sénèque par Lagrange. On lui doit aussi de nombreux Mémoires.

DESMEUNIER. *V.* Démeunier.

DESMICHELS (Louis-Alexis, baron), né à Champtercier (Basses-Alpes), en 1779, m. en 1845. Il fit toutes les campagnes d'Italie et d'Orient, entra dans la garde impériale, fut envoyé à l'armée des côtes de l'Océan, s'illustra dans les guerres d'Espagne, demeura en non-activité de 1815 à 1821, devint maréchal de camp en 1823, commanda, après 1831, les départements du Finistère et du Nord, fut envoyé en Algérie où il prit le gouvernement d'Oran, battit la tribu des Garabas et Abd-el-Kader lui-même, s'empara d'Arzew, mais, au retour d'une expédition contre les Zmélas, fut si vivement pressé par les Arabes, qu'il signa, le 26 février 1834, le traité d'Oran, dont les conditions les plus humiliantes furent quelque temps cachées au gouvernement français. Disgracié sur la demande de Drouet-d'Erlon, il n'en fut pas moins nommé lieutenant général, et remplit, depuis 1835, les fonctions d'inspecteur général de la cavalerie. B.

DESMOLETS (Pierre-Nic.), oratorien, né à Paris en 1678, m. en 1760. Ses travaux consistent en éditions et recueils faits avec soin, tels que le 2e vol. de l'*Historia Ecclesiæ Parisiensis* du P. Gérard Dubois, 1710, les 3e et 4e vol. de l'*Explication des cérémonies de l'Église* par Claude de Vert, 1713, la *Bibliotheca sacra* du P. Lelong, 1723, les *Institutiones catholicæ* du P. Pouget, 1725, la continuation des *Mémoires de littérature et d'histoire* de Sallengre, 1726-31, l'*Histoire de l'empire ottoman* de Jonquières, 1743.

DESMOULINS (Camille), né à Guise (Aisne) en 1762, m. en 1794, fut élève du collége Louis-le-Grand, et était avocat à Paris, en 1789. Le 12 juillet, il monta sur une table dans le jardin du Palais-Royal, annonça la destitution de Necker, adopta pour signe de ralliement la cocarde verte, qu'il figura avec une feuille arrachée à un arbre, et, le feu dans les yeux, l'invective à la bouche, et des pistolets au côté, prépara l'attaque de la Bastille. Il avait déjà publié : *La philosophie au peuple français,* et *la France libre;* il rédigea *la Lanterne aux Parisiens*, et prit le titre de *Procureur général de la Lanterne.* De pamphlétaire il se fit journaliste, et son journal, *les Révolutions de France et de Brabant*, qui parut, in-8°, d'octobre 1789 jusqu'en juillet 1791, eut un éclatant succès. Singulièrement impressionnable et vaniteux, sceptique et railleur, Desmoulins avait un style abondant et facile; il seconda le mouvement révolutionnaire, et, d'un caractère mobile et léger, poussa étourdiment aux plus grands excès. A la fin de 1790, il avait épousé une charmante personne, Lucile Duplessis. Le bonheur de cette union l'engageait à la solitude; mais la soif d'une célébrité, si funeste alors, le rappelait sans cesse au club des Cordeliers, où il avait le plus d'influence après Danton et Marat. Avec le premier il prépara la journée du 10 août, et le suivit comme secrétaire général quand il devint ministre de la justice. Il connut à l'avance les massacres de septembre, auxquels il ne prit part que pour sauver quelques innocents. Membre de la Convention, il demanda que le roi fût mené à l'échafaud avec un écriteau infamant. *La Tribune des Patriotes,* qu'il avait publiée à la fin de la Législative, avait eu peu de succès; l'*Histoire des Brissotins, ou Fragments de l'Histoire secrète de la Révolution, et des premiers mois de la république,* brochure in-8°, 1793, en eut davantage : ce badinage homicide lui causa de vifs regrets. Il publia, vers la fin de 1793, les premiers numéros du *Vieux Cordelier*, où il préconise Marat, l'appelle *divin*, et veut outrer la Révolution; cependant le vœu d'un comité de clémence, exprimé dans cette feuille, perdit Camille Desmoulins; arrêté comme membre de la faction des *Indulgents*, il périt avec Danton sur l'échafaud, le 5 avril 1794. Huit jours après, sa jeune épouse de 23 ans était pareillement immolée. On a réuni les *Œuvres de Desmoulins* en 2 vol. in-8°, Paris 1828. *V. Causeries du Lundi* de M. Sainte-Beuve, tome III. J. T.

DESNA. *V* Desma.

DESŒUVRE. *V.* Déserve.

DÉSOLATION (Terre de la). *V.* Kerguelen.

DESORMEAUX (Joseph-Louis Ripault), né à Orléans en 1724, m. en 1793, bibliothécaire du prince de Condé et historiographe de la maison de Bourbon, membre de l'Académie des Inscriptions en 1771, a laissé, outre des mémoires dans le recueil de cette Académie, plusieurs ouvrages estimés : *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal,* 1758, 5 vol. in-12; *Histoire du maréchal de Luxembourg*, 1764, 5 vol. in-12; *Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé,* 1766-8, 4 vol. in-12; *Histoire de la maison de Bourbon*, 1772-85, 5 vol. in-4°, s'arrêtant à la mort de Henri III.

DESPANS-CUBIÈRES. *V.* Cubières.

DESPAUTÈRE (Jean), en flamand *Van Pauteren,* grammairien, né vers 1460 à Ninove en Brabant, m. en 1520 à Commines, professeur à Louvain, à Bois-le-Duc; il a laissé des *Commentarii grammatici*, Paris, 1537, in-fol., comprenant des *Rudiments*, une *Grammaire*, une *Syntaxe*, une *Prosodie*, un *Traité des figures et des tropes*. La grammaire de Despautère, quoique obscure, incohérente et écrite en latin, fut longtemps employée dans les écoles de France. On a encore de lui : *Orthographia*, 1530; *Ars epistolica*, 1535.

DESPÉRIERS (Bonaventure), écrivain français de la 1re moitié du XVIe siècle, né à Arnay-le-Duc en Bourgogne. Les dates de sa naissance et de sa mort sont incertaines; il était mort en 1544, époque où Antoine Du Moulin publia ses œuvres. Despériers est un des principaux représentants de ce groupe d'esprits libres et de spirituels épicuriens, qui, au milieu des premiers troubles de la Réformation, ennemis de tous les fanatismes, trouvèrent un refuge et formèrent une sorte d'école à la cour de Marguerite de Navarre. Le plus important de ses ouvrages est le *Cymbalum mundi*, 1 vol. in-12, composé de 4 dialogues où éclate un scepticisme effréné. Il a laissé encore, outre diverses poésies, une traduction de l'*Andrienne de Térence* et du *Traité des quatre vertus cardinales selon Senecque;* une trad. du *Lysis* de Platon; un recueil de contes intitulé : *Nouvelles récréations et joyeux devis.* Ch. Nodier, qui lui a consacré une intéressante étude (*Revue des Deux Mondes*, nov. 1839), lui attribue en outre l'ouvrage très-rare dont voici le titre : *Discours non plus mélancoliques que divers, de choses mesmement qui appartiennent à notre France : et à la fin, la manière de bien et justement entoucher les lucs et guiternes.* H. Estienne affirme que Despériers se perça de son épée; d'autres ont nié ce fait; tout ce qui le concerne est profondément obscur, et les mystérieuses bizarreries de ses œuvres ne font qu'épaissir ces ténèbres. Le *Cymbalum mundi*, supprimé dans l'édition de 1544, avait paru précédemment en 1538, et fut réimprimé en 1732. S. R. T.

DESPINOY (Hyacinthe-François-Joseph, comte), général français, né à Valenciennes en 1764, d'une famille distinguée dans la magistrature et les armes, m. à Paris en 1848. Entré dans l'armée dès l'âge de 16 ans comme cadet-gentilhomme, envoyé peu après en Corse, il y connut la famille Bonaparte, et se lia étroitement avec Bonaparte. La Révolution arrivée, il en embrassa les principes avec ardeur, et se distingua à l'armée du Var, à celle des Pyrénées-Orientales, en Italie, où Bonaparte le nomma d'abord commandant de Milan et ensuite d'Alexandrie. Il se maintint là malgré mille obstacles jusqu'à la chute de l'Empire. Sous la Restauration, il commanda successivement à Paris, à Périgueux, à Toulouse et à Nantes. Après 50 ans de service, il reçut sa retraite en 1830, et s'occupa exclusivement alors des sciences et des arts qu'il avait toujours aimés. Il avait réuni une nombreuse bibliothèque et une riche galerie de tableaux. Son caractère, quoique généreux et bienfaisant, fut quelquefois cependant accusé de roideur.

DESPLACES (Louis), graveur, né à Paris en 1682, m. en 1739, dessinait habilement. On reconnaît une manière savante et moelleuse dans les estampes qu'il a faites d'après Lesueur, Parrocel, Lancret, Watteau, le Tintoret et

Vanloo. Parmi les scènes d'histoire qu'il a gravées, les plus belles sont : la *Guérison des paralytiques* et le *Saint Bruno en prière*, de Jouvenet; le *Faste des puissances voisines de la France*, de Lebrun; le *Triomphe de Vespasien et de Titus*, de Jules Romain; *Orphée et Eurydice*, de Rubens; la *Sagesse compagne d'Hercule*, de Paul Véronèse; *Vénus sur les eaux*, l'*Amour réfugié chez Anacréon*, de Coypel; le *Feu* et l'*Eau*, de Boullongne.

DESPORT (François), chirurgien militaire, m. vers 1760, fut employé aux armées d'Italie, 1734, et de Corse, 1738. Il a laissé un bon *Traité des plaies d'armes à feu*, Paris, 1749, in-12.

DESPORTES (Philippe), poëte, oncle de Régnier, né à Chartres en 1546, m. en 1606, voyagea d'abord en Italie, et suivit en Pologne le duc d'Anjou, qui, monté sur le trône de France sous le nom de Henri III, dota son favori d'abbayes dont les revenus s'élevaient à la somme énorme de 10,000 écus. Desportes fit un noble usage de sa fortune, mit sa riche bibliothèque à la disposition des gens de lettres, et, après avoir combattu Henri IV, il devint son partisan dévoué. Elégant imitateur des Italiens, il évita l'emphase de Ronsard, commença à perfectionner notre versification, et prépara les succès de Malherbe. Le sonnet domine dans ses premières œuvres, généralement consacrées à la galanterie, et imprimées d'abord in-4° en 1575 et 1579, puis in-12 en 1585, 1600 et 1611. Plus tard, il traduisit les *Psaumes* en vers français, 1591-1624, in-8°; ils eurent également plusieurs éditions, quoiqu'ils soient bien inférieurs à ses œuvres légères. J. T.

DESPORTES (François), peintre, né en 1661 à Champigneul (Champagne), m. en 1743, fut admis à l'Académie des Beaux-Arts, 1699. Louis XIV, le Régent et Louis XV avaient pour lui beaucoup d'estime. Il réussit à représenter les animaux et la nature morte. Le musée du Louvre a quatre de ses tableaux. Desportes a aussi cultivé la littérature, et donné au Théâtre-Italien *la Veuve Coquette*, 1721. Il fit huit grands tableaux pour les Gobelins. Londres, Varsovie, Vienne, Munich et Turin possèdent plusieurs de ses œuvres.

DESPOTE (en grec *despotès*, maître, seigneur), titre qui remplaça, chez les Byzantins, celui de *César* des Romains, et que portèrent les princes, fils, frères ou gendres de l'empereur. Les gouvernements donnés en apanages s'appelèrent *despotats*; il y eut les despotats de Sparte, de Servie, de Valachie, d'Albanie, etc.

DESPOTO-DAGH (anc. *Rhodope*); chaîne de montagnes de la Turquie d'Europe (Romélie), s'étendant sur 260 kil. depuis les monts Balkans jusqu'à la Maritza. Ses plus hauts sommets sont les monts Rilo et Courou.

DESPOUL, v. de Perse. *V.* DEZPOUL.

DESPOURRINS (Cyprien), poëte béarnais, né en 1698 au château d'Accous dans la vallée d'Aspe. Ses chants en patois, dont il composa lui-même les airs, sont très-populaires dans les Pyrénées, et cependant inédits pour la plupart. Ils ont de la grâce, de la naïveté et de l'abandon; la langue en est pleine d'harmonie et de douceur. On en trouve quelques-uns dans les *Estrées béarnaises*, Pau, 1820, et dans les *Poésies béarnaises*, publiées par Vignancour, 1824.

DESPRÉAUX (BOILEAU-). *V.* BOILEAU.

DESPRÉAUX (COUSIN-). *V.* COUSIN.

DESPRÉAUX (Jean-Etienne), né en 1748, m. en 1820, poëte, chorégraphe, inspecteur général de l'Opéra de Paris, professeur au Conservatoire, répétiteur des cérémonies de la cour. Il épousa Mlle Guimard en 1789. Il a fait des chansons et des parodies oubliées; mais il est l'inventeur du chronomètre musical.

DESPRÉS (Josquin), un des plus grands musiciens de l'école gallo-belge à la fin du XVe siècle, était né dans le Hainaut vers 1450. Il eut pour maître Jean Ockeghem, fut chanteur à la chapelle pontificale sous Sixte IV, attaché ensuite au service de Louis XII, et mourut vers 1531. Ses productions religieuses sont disséminées en Italie, en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas. B.

DESPRÉS (Louis-Jean), peintre et architecte, né à Auxerre en 1743, m. en 1804 à Stockholm, fit de nombreux tableaux de batailles, dont la guerre entre la Suède et la Russie, 1788, lui fournit les sujets, et éleva l'Opéra national de *Gustave Wasa*. Il eut part au *Voyage pittoresque de Naples*, publié par l'abbé de Saint-Non.

DESROCHES (Étienne-Jean ANDIER-), graveur lyonnais, m. à Paris en 1741, a gravé plusieurs sujets d'après le Corrége. Son plus curieux ouvrage est une collection de 700 à 800 portraits de personnages illustres : ils sont, en général, durs et froids.

DESROCHES (J.-B.), littérateur, né à La Rochelle, m. en 1766, aida Bruzen de la Martinière dans la composition de son *Dictionnaire géographique*, traduisit l'*Histoire de Suède* de Puffendorf, avec continuation jusqu'en 1730, La Haye, 1732, 3 vol. in-12, et publia : *Histoire de Danemark*, Amst., 1730, 6 vol. in 12; *Histoire de Pologne sous le règne d'Auguste II*, La Haye, 1733, 4 vol. in-8°.

DESRUES (Ant.-Franç.), fameux empoisonneur, né à Chartres en 1745, était marchand épicier à Paris. Sous les dehors d'une grande dévotion, il commit toutes sortes d'escroqueries. Il fut roué vif, 1777, pour avoir empoisonné Mme Delamotte, femme d'un écuyer du roi, et leur fils, en vue de ne point payer 130,000 liv., prix d'une terre que M. Delamotte avait vendue à ce scélérat, qui voulait ainsi faire disparaître toute cette famille.

DESSAIX (Joseph-Marie), général français, né à Thonon (H.-Savoie) en 1764, m. en 1834. Il étudia la médecine à Turin, vint exercer son art à Paris, adopta avec ardeur les principes de la Révolution, fut un des fondateurs du *Club des patriotes étrangers*, reçut la mission d'organiser à Grenoble la *légion des Allobroges*, dont il avait demandé la création à l'Assemblée législative, et en commanda une partie en Savoie sous Montesquiou, puis au siége de Toulon, à l'armée des Pyrénées et à l'armée d'Italie. Député au conseil des Cinq-Cents par le dép. du Mont-Blanc, il s'opposa au 18 brumaire, et fut chargé néanmoins de commander successivement Nimègue, Berg-op-Zoom, Rotterdam, Dusseldorf, Francfort, La Haye, Breda, etc. Général de brigade en 1803, il se distingua à Ulm et à Wagram, fut nommé général de division et comte de l'Empire en 1809, fit la campagne de Russie, et expulsa les Autrichiens de la Savoie en 1814. Il vécut dans la retraite pendant la Restauration. Le gouvernement de 1830 le nomma commandant de la garde nationale de Lyon. B.

DESSALINES (Jean-Jacques), noir, empereur d'Haïti, né dans le N. de St-Domingue en 1758, m. en 1806. Esclave d'un noir libre, dont il prit le nom, il fit partie des esclaves insurgés en 1791, et parvint au grade d'officier supérieur dans les bandes soudoyées par l'Espagne. En 1794, il passa au service de la France avec Toussaint-Louverture, se signala dans la guerre contre les Anglais, et devint général de brigade. Toussaint lui donna le commandement supérieur dans la guerre civile contre Rigaud; il y montra une activité prodigieuse, une bravoure rare, souvent de la cruauté, quelquefois de la générosité, car il admirait le courage dans ses ennemis. Général de division à l'arrivée de l'armée française, en 1802, il incendia plusieurs villes et massacra plus de 1,200 colons. Il finit par se soumettre au général Leclerc avec Toussaint-Louverture. Après la déportation de ce dernier, il reprit les armes contre les Français, et fut reconnu général en chef de la population noire, désignée sous le nom d'*indigènes*. Lorsque les Français eurent abandonné l'ancienne colonie française, 1803, il proclama l'indépendance de l'île entière, 1804, en lui faisant reprendre son nom d'*Haïti*, et fit massacrer les blancs. Il prit alors le titre de gouverneur-général, et, dans la même année, celui d'empereur, sous le nom de Jacques Ier. En 1805, il tenta vainement d'expulser le reste de l'armée française de l'ancienne colonie espagnole. Son despotisme et sa cruauté facilitèrent les vues de Henri Christophe pour se saisir du pouvoir : l'armée, excitée par plusieurs généraux, et d'ailleurs mécontente, se souleva sous la direction de quelques généraux, et Dessalines périt dans une embuscade, qui lui fut tendue à l'entrée de la ville du Port-au-Prince, le 17 octobre 1806. B. A.

DESSAU, *Dessavia*, ville capitale du duché d'Anhalt, sur la rive g. de la Mulde, à 4 kil. de son embouchure dans l'Elbe, à 118 kil. S.-O. de Berlin, 60 N.-E. de Halle; par 51° 50' 6" lat. N., et 9° 56' 44" long. E.; station du chemin de fer de Berlin à Halle et Leipsick. Résidence du duc, et siége du gouvernement; sociétés savantes, artistiques et littéraires; nombreuses écoles; conservatoire de musique. Banque fondée en 1847. Galerie précieuse de tableaux de l'école néerlandaise, à l'Institut d'Amélie. Dessau est bien bâtie; la plupart des maisons sont entourées de beaux jardins. Palais du duc, avec collections d'art; l'église Ste-Marie, où se trouvent plusieurs tableaux de Lucas Cranach; château du prince héréditaire; 15,400 hab. Fabriques de toiles, bas, chapeaux, peignes de corne, tabac; distilleries. Comm. de laines et grains. Aux environs sont les châteaux de Luisium et de Georgium, et le superbe parc de Wœrlitz. — Dessau a été construite au XIIIe siècle. Après l'incendie de 1467, elle resta déserte jusqu'en 1700; alors le prince Léopold Ier l'embellit. Patrie du savant Moïse Mendelssohn et du poëte W. Müller.

DESSAU (Léopold, duc d'ANHALT-). *V.* ANHALT.

DESSERVANT, titre légal, en France, du prêtre chargé de *desservir* une succursale de paroisse.

DESSOLLES (Jean-Joseph-Paul-Augustin, marquis), né à Auch en 1767, m. en 1828 à Paris. Entré au service en 1792, il fut adjudant général à l'armée d'Italie sous Bonaparte, général de brigade, 1797, général de division, 1798, mérita à la funeste bataille de Novi le surnom de *Décius français*, assista aux journées de Biberach, Neubourg, Hohenlinden, devint conseiller d'Etat en 1801, commanda temporairement l'armée de Hanovre, fut nommé gouverneur de Versailles en 1805, suivit Joseph Bonaparte en Espagne, où il sut se concilier les habitants, accompagna Eug. Beauharnais comme chef d'état-major jusqu'à Smolensk, 1812, et fut obligé, par maladie, de ne pas continuer l'expédition de Russie. A la Restauration, Louis XVIII le nomma pair de France et major-général des gardes nationales. Dessolles, un instant ministre et président du conseil en 1818, se retira pour ne point céder aux exigences du parti réactionnaire, et, jusqu'à la fin de sa vie, se montra l'un des plus fermes soutiens des libertés publiques. B.

DESTAING (Jacques-Zacharie), né à Aurillac en 1764, m. en 1802, partit, en 1791, à la tête du 1er bataillon de volontaires du Cantal, fit les campagnes de 1792 et 93 à l'armée des Pyrénées-Orientales, et celles de l'an IV et de l'an V en Italie, en qualité de chef de brigade. De là il passa à l'armée d'Egypte, s'y distingua par sa bravoure et sa capacité, et fut fait général de brigade sur le champ de bataille des Pyramides. Il eut ensuite le commandement du Caire. Nommé général de division et chef de l'état-major général de l'armée, sous le gouvernement de Menou, il fut de ceux qui restèrent fidèles au devoir, et qui défendirent jusqu'à la fin la possession de la colonie. Revenu à Paris après la capitulation, il fut tué en duel, l'an X, par le général Reynier, son adversaire à l'armée d'Egypte. Ds.

DESTERRO (NOSSA-SENHORA-DO-). *V.* CATHERINE (SAINTE-).

DESTIN, dieu du paganisme, fils du Chaos et de la Nuit. Il était la force irrésistible qui entraîne tous les hommes à accomplir leurs fins diverses. On le représentait aveugle, comme s'il ignorait lui-même ses lois inévitables; un sceptre et une couronne surmontée d'étoiles étaient le symbole de sa souveraine puissance; il avait sous les pieds le globe terrestre, et dans les mains l'urne qui renferme le sort des mortels; ou bien il pesait leur destinée dans une balance d'or. Une roue fixée par une chaîne figurait son immutabilité. Ses arrêts étaient écrits de toute éternité dans un livre où les dieux les consultaient; les Parques les exécutaient. L'antiquité reconnut deux sortes de décrets du Destin : les uns, irrévocables, et dont les dieux mêmes dépendaient; les autres, que pouvaient modifier les vœux des hommes et la protection de quelque divinité. Les Romains ont souvent donné au Destin la forme d'une femme, avec les attributs de la Fortune, le gouvernail ou la corne d'abondance; ou bien revêtue d'un long vêtement, et écrivant avec un style sur un rouleau. B.

DESTOUCHES (Louis CAMUS, chevalier), né en 1668, m. en 1726, entra jeune au service, et s'y distingua dans l'artillerie. Il remplit à l'armée de Flandre, pendant les années 1710-12, les fonctions de commissaire général de cette arme, et reçut une blessure grave au siége de Douai en 1712. Depuis, il servit en Allemagne, et fut nommé en 1720 contrôleur général de l'artillerie, charge créée pour lui. Pendant la campagne de Flandre, il avait connu Fénelon, qui le prit en amitié et lui écrivit, dans ses quatre dernières années, un assez grand nombre de lettres à la fois sévères et enjouées (*V. Lettres et Opuscules inédits de Fénelon*, Paris, 1850, in-8°). Le chevalier Destouches était un homme adonné à la bonne chère et au plaisir. D'Alembert fut le fruit de ses liaisons avec Mme de Tencin. Ses contemporains l'appelaient Destouches-*Canon*, pour le distinguer de l'auteur dramatique. Ds.

DESTOUCHES (André-Cardinal), compositeur de musique, né à Paris en 1672, m. en 1749. Louis XIV disait qu'il était le seul qui ne lui eût point fait regretter Lulli. L'opéra d'*Issé*, 1697, eut un immense succès.

DESTOUCHES (Philippe NÉRICAULT-), poëte comique, né à Tours en 1680, m. en 1754, composa dès le collége une tragédie qui n'a jamais été jouée. Après avoir fait de bonnes études, il s'engagea dans une troupe de comédiens, qu'il quitta pour le service militaire à l'âge de 19 ans. Une comédie qu'il fit pendant un quartier d'hiver à Huningue, *le Curieux impertinent*, 5 actes, en vers, 1709, attira sur lui les regards de M. de Puysieux, ambassadeur français en Suisse, qui en fit son secrétaire particulier. Destouches n'en continua pas moins de travailler pour le théâtre, où il obtint des succès qui lui valurent la bienveillance du Régent. Ce prince l'attacha à l'ambassade d'Angleterre, où il lui confia ensuite le poste de ministre plénipotentiaire, qu'il exerça pendant sept ans. Plus tard, il refusa le titre de ministre de France en Russie, pour se consacrer à la littérature. L'Académie Française lui ouvrit ses portes en 1723. Il avait déjà donné plusieurs grandes comédies : *l'Ingrat, l'Irrésolu, le Médisant*, en 5 actes, en vers; *l'Obstacle imprévu*, 5 actes, en prose, qui ne compte pas parmi ses meilleurs ouvrages. Après avoir travaillé pour le théâtre jusqu'à 60 ans, il s'occupa de théologie. De toutes les pièces qu'il a composées, on ne lit guère que *le Philosophe marié*, 5 actes, en vers, 1727, et *le Glorieux*, 5 actes, en vers, 1732, ses deux chefs-d'œuvre; *le Dissipateur*, 5 actes, en vers, 1736, et *la Fausse Agnès*, comédie posthume, en 3 actes, en prose, jouée en 1759. Destouches est un comique distingué du second ordre. Il n'a pas l'intarissable gaieté de Regnard; mais il a des caractères nobles et bien tracés, des conceptions sages, un dialogue aisé, un style élégant et correct. Ses Œuvres ont été publiées par son fils en 1757, 4 vol. in-4°, et réimprimées en 6 vol. in-8°, 1822. J. T.

DESTOURMEL (Joseph-Marie-Creton, comte d'), né en 1783, m. en 1852. Il suivit la carrière de l'administration, et fut préfet sous la Restauration. En 1841, il renonça aux affaires. Il a publié : *Journal d'un voyage en Orient*, 2 vol. in-8°, 156 fig. lithog., Paris, 1844; 2e édit., 2 vol. in-18, Paris, 1848; et *Souvenirs de France et d'Italie*.

DESTRÉES (l'abbé Jacques), littérateur, né à Reims vers 1700, ami et collaborateur de l'abbé Desfontaines. Sa vie est inconnue. On a de lui : *Observations sur les écrits modernes* (avec Desfontaines, Fréron, etc.), 1735 et années suiv., 34 vol. in-12; *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux* (avec les mêmes), 1745-6, 11 vol. in-12; *le Contrôleur du Parnasse*, 1745, 3 vol. in-12; *Memorial de chronologie généalogique et historique*, 1752-5, 4 vol. in-24; *l'Europe vivante et mourante*, 1759-60, 2 vol. in-24, continuation de l'ouvrage précédent.

D'ESTRÉES. *V.* ESTRÉES.

DESTRIER ou DEXTRIER, cheval de bataille propre à un homme d'armes pour faire un coup de lance. Ce nom venait de ce que l'écuyer conduisait ce cheval à la droite (*dextra*) de son maître, pour le lui donner au moment de s'en servir. On l'appelait aussi *coursier* et *cheval de lance* (*V.* PALEFROI).

DESTUTT DE TRACY. *V.* TRACY.

DESULTOR, cavalier qui faisait des exercices équestres dans les jeux du cirque de l'anc. Rome. Entièrement nu, sauf un caleçon, coiffé d'un corno, il conduisait deux chevaux côte à côte, les montant à poil tour à tour pendant qu'ils étaient lancés au grand galop, sautant prestement de l'un sur l'autre, sans ralentir leur course. Les courses des *Desultores* venaient après celles des chars. Sous les empereurs, il y eut de ces cavaliers qui se tenaient debout sur leurs chevaux, passant de l'un à l'autre, et sautant comme des danseurs. C. D—Y.

DES URSINS. *V.* JUVÉNAL et URSINS.

DESUVIATES, peuple de la Gaule (Viennoise), au confluent du Rhône et de la Durance, enclavé dans le territoire des Salyes.

DES VIGNES (Pierre), en latin *Petrus de Vinea*, né pauvre à Capoue vers 1190, étudia à Bologne, et mérita la faveur de Frédéric II par sa science du droit et son amour des lettres latines et de la poésie en langue italienne. Notaire, puis juge à la grande cour impériale, il présida à la rédaction des constitutions publiées à Melfi en 1231, et fut chargé de négociations importantes. Confident des pensées intimes du prince, initié par lui à ses plans de réforme religieuse, *il tenait*, selon le Dante, *les deux clefs du cœur de Frédéric pour le fermer et pour l'ouvrir*. Loin que sa conduite au concile de Lyon, en 1245, ait paru suspecte, comme on l'a dit, il devint alors même protonotaire et logothète du royaume de Sicile, mais non pas chancelier. Tout à coup, au commencement de 1249, il fut impliqué dans un complot contre la vie de l'empereur, déclaré coupable par les grands, et condamné à mort. On croit que, victime d'une intrigue de cour, il fut privé de la vue et se tua dans sa prison à Pise. On a publié sous son nom des lettres rassemblées sans méthode. L'édition donnée à Amberg, 1609, reproduit celle de Schard (Basil., 1566, in-8°); celle d'Iselin (Basil., 1740, 2 vol. in-8°) contient quelques pièces de plus, mais est encore incorrecte. Ces lettres sont des actes de Frédéric II, de Conrad et de Manfred; fort peu sont attribuées, avec quelque certitude, à P. Des Vignes, et celles-là se ressentent du mauvais goût de l'époque. Les mss. très-nombreux et très-divers de ces lettres, qui existent dans les grandes bibliothèques de

l'Europe, fourniraient les éléments d'une belle et utile publication. V. Durand, *Pierre des Vignes, sa biographie, ses lettres*, thèse, 1848, in-8°. II. B.

DES VIGNOLES (Alphonse), chronologiste, né en 1649 au château d'Aubais en Languedoc, m. en 1744 à Berlin, fut pasteur des églises d'Aubais et du Caylar, et émigra lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il séjourna à Genève, Lausanne, Berne, et devint directeur de l'Académie de Berlin, et l'un des principaux rédacteurs de la *Bibliothèque germanique*. Son principal ouvrage, la *Chronologie de l'histoire sainte et des histoires étrangères depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la captivité de Babylone*, Berlin, 1738, 2 vol. in-4°, est le fruit d'une immense érudition.

DESVRES, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 18 kil. S.-E. de Boulogne-sur-Mer; 2,742 hab. Fabr. de gros draps, faïence, tanneries.

DES YVETEAUX (Nicolas VAUQUELIN, seigneur), né au château de la Fresnaye, près de Falaise, vers 1560, m. en 1649, était d'une famille noble de Caen. Amené à la cour par le maréchal d'Estrées, il fut nommé précepteur du duc de Vendôme, fils de Henri IV et de Gabrielle, pour lequel il composa un poëme intitulé : *l'Instituteur du prince*, œuvre sage, mais froide, et où l'on trouve peu de talent. Chargé ensuite de l'éducation du dauphin (Louis XIII), il se fit renvoyer de la cour, à cause de ses mœurs aussi licencieuses que ses vers, et pour avoir parlé contre le maréchal d'Ancre. Dès lors, il mena une vie épicurienne dans le faubourg St-Germain, et poussa même l'extravagance jusqu'à y mettre en pratique les mœurs pastorales des personnages de l'*Astrée*. Il a composé des stances et des sonnets, qui ont été publiés dans les *Délices de la poésie française*, 1620, in-8°. On trouve encore des poésies de lui dans la *Bibliothèque française* de Goujet, et dans les *Annales poétiques*, 40 vol. Une édition de ses œuvres a été publiée en 1854, Paris, in-8°. Des Yveteaux parla le premier de Malherbe à la cour. B.

DETMOLD, v. d'Allemagne, cap. de la principauté de Lippe-Detmold, sur la Werra, à 100 kil. S.-O. de Hanovre, par 51° 56' lat. N., et 6° 33' long. E.; 5,228 hab. Résidence du prince; biblioth., gymnase de Léopold, dépôt de mendicité; beau haras. Beau château d'Alexanderburg. Aux environs, sur le sommet du Grotenbourg, monument colossal élevé en mémoire de la victoire d'Arminius ou Hermann sur Varus.

DÉTROIT, v. des États-Unis, dans l'État de Michigan, port sur la rivière de son nom, à 620 kil. N.-O. de Washington; 46,834 hab., dont beaucoup d'origine française. Communication par bateaux à vapeur et chemins de fer avec l'E., le N. et l'O. des États-Unis. Évêché catholique, et belle cathédrale. Cour de district; collége; théâtre, etc. Exportation de farines, cuivre, laines, bestiaux, porcs; construction de machines; ébénisterie, tanneries, scieries mécaniques. — Bâtie en 1683 par les Français sous le nom de *Fort Pontchartrain*, elle est aujourd'hui la ville la plus importante de l'État.

DETROIT, riv. de l'Amérique du N., entre les États-Unis et le Canada, et unissant le lac St-Clair au lac Érié. Elle est considérée comme une partie du St-Laurent.

DETROY (François), peintre, né à Toulouse en 1645, m. à Paris en 1730, élève de Loir et de Lefèvre, se consacra au portrait et le traita avec beaucoup de talent. Il a peint aussi quelquefois l'histoire.

DETROY (Jean François), fils du précédent, né à Paris en 1680, m. en 1752, passa neuf ans en Italie à étudier les grands maîtres. Il fit partie de l'Académie des Beaux-Arts, 1708, et devint directeur de l'Académie de Rome, 1738. Son dessin avait peu de caractère et de correction; sa couleur était agréable. Ses tableaux, représentant l'histoire d'Esther et la Conquête de la Toison d'or, ont été exécutés en tapisserie aux Gobelins. J. Beauvarlet a gravé l'Histoire d'Esther. B.

DETTE PUBLIQUE. Des dépenses plus fortes que les recettes, des emprunts destinés à faire face à des besoins nouveaux et imprévus, voilà l'origine des dettes des États. Il y a des emprunts remboursables; d'autres ne le sont pas, et n'obligent qu'à servir une rente perpétuelle, dont les titres sont transmissibles et négociables par les détenteurs. En France, les créanciers de l'État sont inscrits sur le *grand-livre*. On distingue : 1° la *dette consolidée*, non remboursable, dont les intérêts sont payés sur les fonds spéciaux votés chaque année par le Sénat et le Corps législatif; 2° la *dette flottante*, qui résulte d'échanges, faits par le trésor, de bons remboursables sur des revenus prochains, contre de l'argent comptant, avancé moyennant escompte. On ne trouve pas trace de dette publique avant Philippe le Bel. François Ier créa les premières *rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris* (V. RENTES). Sous Henri III, l'État devait déjà 40 millions de livres, le quadruple de son revenu. Sully remboursa une partie de la dette existante de son temps; mais, dès la mort de Mazarin, la dette perpétuelle était remontée à 27,500,000 livres d'intérêts, à 500,000,000 de livres en capital. Colbert parvint à réduire le service des rentes à 8 millions. A la mort de Louis XIV, la dette paraît avoir été de 1,915 millions; en 1789, malgré une série de mesures violentes et arbitraires prises pendant le XVIIIe siècle (réduction des rentes à 4 p. 100, réduction du capital au denier 20, etc.), les rentes à servir s'élevaient à 161,466,000 livres. Le gouvernement révolutionnaire les augmenta de 47 millions par la création des assignats et de nouveaux mandats; mais une banqueroute des deux tiers (le nom de *tiers consolidé* resta à la rente conservée), l'annulation des rentes dues aux émigrés et aux établissements mainmortables, un échange de rentes contre des domaines nationaux, firent redescendre à 42 millions le chiffre total de la rente perpétuelle. De 1800 à 1815, cette dette s'accrut de 21,600,000 fr., dont 4,586,000 par suite de la réunion de certaines provinces à la France, 11,254,000 par l'acquittement de l'arriéré antérieur à 1809, et 5,760,000 par le remboursement des avances de la caisse d'amortissement et du domaine extraordinaire. La Restauration, obligée, par les charges d'un arriéré considérable et des invasions de 1814 et 1815, d'élever la dette de 63,610,000 fr. à près de 195,000,000, la laissa en 1830 abaissée à 170 millions. Le gouvernement de Juillet l'a augmentée de 41,869,998 fr. En 1848, la dette était donc d'environ 215 millions de rentes. Au 1er janvier 1852, elle s'élevait à 239,304,527 fr.; au 1er janvier 1865, à 525,729,619 fr., et en capital à 12,474,099,246 fr.; la dette flottante montait à 672,000,000 de fr. en capital. — Les États les plus obérés se présentent dans l'ordre suivant : Angleterre, France, Russie, Autriche, Espagne, Italie, Hollande, Prusse, Turquie, Portugal. La dette anglaise atteignait 3 milliards et demi en 1772, 5 milliards et demi en 1784, 28 milliards en 1815; elle est encore de plus de 19 miliards, et l'intérêt de cette dette, à peine inférieur à tout le revenu foncier de l'Angleterre, absorbe 42 p. 100, environ, de son budget. Les États-Unis, dont la dette avait été réduite à 126,000,000 de fr. en 1857, l'ont vue monter à 386,000,000 à la fin de 1860, par suite de la crise commerciale de 1857-58, et à 13,596,000,000 en 1865, par suite des dépenses nécessitées par la guerre civile. V. notre *Dictionn. des lettres*, au mot DETTE PUBLIQUE (au *Supplém.*).

DETTELBACH, v. de Bavière, sur le Mein, à 59 kil. O.-S.-O. de Bamberg; 2,350 hab. Aux environs est le pèlerinage de Franziskauer-Kloster.

DETTINGEN, vge de Bavière (Basse-Franconie), sur la rive dr. du Mein et à 14 kil. N.-O. d'Aschaffenbourg; 500 hab. Victoire des Anglo-Autrichiens sur les Français commandés par le maréchal de Noailles, 27 juin 1743.

DETTWILLER, brg (Bas-Rhin), arr. et à 8 kil. E.-N.-E. de Saverne, sur le Zorn et le chemin de fer de Paris à Strasbourg; 2,086 hab. Cotons, calicots.

DEUCALION, fils de Prométhée, et roi de Thessalie au XVIe siècle av. J.-C. Sous son règne eut lieu le déluge qui porte son nom. Deucalion et Pyrrha sa femme furent seuls sauvés : une barque les porta au bout de 9 jours sur le sommet du Parnasse (d'autres disent l'Athos, l'Etna, etc.). L'oracle de Thémis leur ordonna, pour repeupler la terre, de jeter derrière eux les os de leur mère; ils comprirent qu'il s'agissait des pierres de la terre, mère des hommes. Les pierres que jeta Deucalion se changèrent en hommes, celles que jeta Pyrrha, en femmes. M. de Humboldt a retrouvé cette fable sur les bords de l'Orénoque. Deucalion fut le père d'Hellen et d'Amphictyon. P.

DEUIL, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 21 kil. E. de Pontoise, dans la vallée de Montmorency. Belle église achevée au XIIe siècle; 1,778 hab.

DEUIL CHEZ LES ANCIENS. *Les Égyptiens* se rasaient les sourcils pour les deuils de père et de mère. *Les Syriens* se renfermaient pendant plusieurs jours dans des antres ou dans d'autres lieux retirés, afin de pleurer les morts sans être interrompus. *Les Juifs* se couvraient de cendres ou de poussière dans les temps de deuil et d'affliction, et déchiraient leurs vêtements; pour les grands deuils, la déchirure ne devait pas être recousue; elle pouvait l'être au bout de 30 jours dans les deuils ordinaires. Le grand prêtre ne prenait jamais le deuil. — *Chez les Grecs*, les hommes portaient le deuil en brun, et les femmes en noir, dès la plus haute antiquité. Vers l'époque romaine, elles adoptèrent le blanc. A Sparte, où il était défendu de pleurer publiquement les morts, le deuil ne durait que 11 jours, on le quittait le 12e, après avoir fait un sacrifice à Cérès.

L'épouse et la mère du guerrier mort sur le champ de bataille ne portaient pas le deuil. A Athènes, les parents prenaient le deuil de leurs enfants. Il y avait des deuils publics en Grèce : après la bataille de Chéronée, tous les Athéniens se coupèrent les cheveux; quand Héphestion mourut, Alexandre le Grand fit couper le crin de tous les chevaux. Les femmes en deuil ne se paraient ni de pierreries, ni de joyaux, et se coupaient les cheveux; les hommes laissaient croître leur barbe. — *Chez les Romains*, la couleur des habits de deuil était brun foncé pour les hommes, bleu de mer pour les femmes, ou noir, selon quelques archéologues, et blanc, sous les empereurs. Elles ne portaient ni or, ni bijoux, ni pierreries; les hommes quittaient les anneaux d'or, laissaient croître leur barbe et leurs cheveux. On ne mettait de couronnes ni dans les fêtes publiques, ni dans les festins. Le deuil privé n'était obligatoire que pour les femmes, et ne dépassa jamais une année; il était facultatif pour les hommes. La loi défendait de prendre le deuil d'enfants morts avant l'âge de trois ans, et ne permettait, au-dessus de cet âge, de le porter qu'autant de mois qu'il avait vécu d'années jusqu'à 10 ans inclusivement. Les Romains craignaient la vue du deuil, aussi le rompaient-ils dans beaucoup de circonstances : pour la naissance d'un enfant; celle d'un parent plus proche que celui dont la mort les tenait en deuil; le retour de captivité d'un père, d'un fils, d'un époux ou d'un frère; des fiançailles; quelque honneur accordé à la famille; la célébration des mystères de Cérès; des compliments de félicitation à faire. Il y avait aussi un deuil public : le sénat l'ordonnait à la suite de quelque grande calamité, et en fixait la durée, toujours à court terme. Alors on suspendait l'administration de la justice (*V.* JUSTITIUM); les consuls et autres magistrats dépouillaient la toge prétexte pour en prendre une comme celle des simples citoyens, et renonçaient même à la chaise curule. Ces deuils publics étaient rompus par la clôture du lustre (*V. ce mot*), la dédicace d'un temple, l'accomplissement d'un vœu public, et la célébration des jeux solennels ou des fêtes consacrées. Tibère défendit le deuil pour les condamnés à la peine capitale.

DEUIL CHEZ LES MODERNES. Les attributs du deuil ont varié suivant les pays : les Gaulois et les Germains, qui, dans les temps ordinaires, relevaient leurs cheveux sur le haut du front, les laissaient épars et flottants dans les temps d'affliction. Chez eux, comme chez quelques peuplades de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, les veuves étaient souvent brûlées ou enterrées avec le corps de leur mari. La couleur du deuil en Europe est le noir; en Turquie, le bleu ou le violet; en Égypte, couleur feuille morte; en Éthiopie, gris; au Japon, blanc, etc. Jusqu'au XVIe siècle, en Espagne et en Portugal, les habits de bure et de couleur blanche furent en usage pour les deuils de cour. En Chine, dans la Corée, et au Tonquin, le deuil dure trois ans, et a pour insignes un cilice, une robe de chanvre, une corde autour du chapeau; durant ce temps, les fils ne peuvent exercer aucun emploi public. Les Mingréliens en deuil restent nus jusqu'à la ceinture. Chez la plupart des tribus africaines, on n'allume pas de feu dans la maison mortuaire pendant 8 jours, les femmes se couvrent d'un voile noir durant une semaine, et les hommes restent un mois sans se raser. Les indigènes de l'Amérique du N. font disparaître tout ce qui a servi aux défunts, et s'abstiennent de prononcer leur nom. Les modernes ont eu plusieurs deuils publics : à la mort de Jean II, roi de Portugal, 1495, il fut interdit aux habitants de Lisbonne de se raser pendant 6 mois; les États-Unis ont porté le deuil de Franklin et de Washington.

DEUIL EN FRANCE. Il se porta d'abord en noir, excepté par les rois et les cardinaux, qui le portaient en violet. Quelquefois le deuil royal fut écarlate : Louis XI le prit de cette couleur à la mort de son père Charles VII; Louis XII revint au noir lorsqu'il perdit Anne de Bretagne, sa femme. Les reines portaient en blanc le deuil de leurs époux. Toutes les veuves suivirent cet usage, qui fut interrompu pendant le XVe siècle, repris au XVIe, et valut aux reines veuves le surnom de *Reines blanches*. Le chancelier de France ne portait jamais le deuil. Les gens en deuil portaient, au moyen âge, le chaperon rabattu sur le dos, sans fourrure, la cornette roulée autour du cou et se projetant par derrière. Dans l'anc. monarchie, il y avait, chez les gens de cour, le *grand* et le *petit deuil* : le grand, pour aïeul et aïeule, père et mère, mari et femme, frère et sœur; le petit, pour la fin du deuil des mêmes parents, et pour les parents de degré inférieur. Dans les grands deuils, les seigneurs drapaient de noir leurs carrosses et leurs chaises à porteurs; les dames quittaient les diamants et la soie : les habits de laine étaient de rigueur pendant 3 mois. Les hommes avaient des habits unis, point d'épée, des boucles bronzées au lieu de boucles d'argent, des bas et des gants de soie noire; leurs manchettes et leur cravate étaient de simple effilé, et des pleureuses, en batiste unie, garnissaient l'extrémité des manches de l'habit, en se retroussant sur les parements. Le deuil s'étendait jusqu'à l'appartement : on tendait de noir la 1re et la 2e antichambre; de gris, la chambre à coucher et le cabinet ou petit salon; on couvrait de pareilles tentures les glaces, les tableaux, les meubles, jusqu'au lit et aux pendules. Après 6 mois commençait le petit deuil : alors on ne conservait plus de cette tenture que celle de la chambre, des rideaux et des siéges, et les femmes pouvaient reprendre leurs diamants. Ce deuil somptueux n'est plus d'usage depuis la Révolution. La Restauration le fit revivre, mais depuis il est tombé de nouveau en désuétude. Le deuil actuel se borne à prendre des habits noirs en laine; le violet est toujours affecté aux souverains et aux cardinaux. L'empereur indique les deuils de cour; il en fixe la durée, toujours fort restreinte, et réglée suivant l'importance et le rang du personnage mort. On a des exemples de deuil public; ce sont ceux de Turenne, de Mirabeau et de La Fayette.

Aujourd'hui il y a encore un *grand* et un *petit deuil*, et un *deuil ordinaire*. Le grand se prend pour père et mère, et dure 6 mois; pour aïeul et aïeule, 4 mois 1/2; pour mari, un an et 6 semaines; pour épouse, 6 mois; pour frère et sœur, 2 mois. Le petit deuil est la dernière période du grand deuil. Il n'est pas d'usage que les père et mère portent le deuil de leurs enfants, mais tout le monde ne s'y soumet pas. Les hommes portent le deuil en habits noirs, avec un crêpe au chapeau; les fonctionnaires en costume et les militaires, avec un simple crêpe noué au bras gauche, et un autre à la poignée de l'épée; les ecclésiastiques, avec un crêpe au chapeau. — Pour les dames, le grand deuil se partage en trois temps, la laine, la soie noire, et le blanc uni ou un mélange de blanc et de noir, qui est le petit deuil; elles le portent : *pour père et pour mère*, les 6 premières semaines, en laine noire; les 6 semaines suivantes, en soie noire; les 3 derniers mois en blanc uni, ou noir et blanc; — *Pour aïeul et aïeule*, le premier mois, en laine noire; les 6 semaines suivantes, noir de soie; les 2 derniers mois, noir et blanc; — *Pour un mari*, les 3 premiers mois, laine noire; les 6 mois suivants, soie noire; les 3 autres mois, noir et blanc; les 6 dernières semaines, blanc uni; — *Pour frère et sœur*, les 15 premiers jours, laine noire; les 15 jours suivants, soie noire; le dernier mois, noir et blanc. — Le deuil ordinaire se porte pour oncles et tantes, et sa durée est de 3 semaines; — pour cousins germains, de 15 jours; — pour oncles à la mode de Bretagne, de 11 jours; — pour cousins issus de germains, de 8 jours. Les hommes le portent comme ci-dessus; les femmes, *pour oncles et tantes*, les 15 premiers jours, en soie noire; les derniers, en petit deuil; — *pour cousins germains*, les 8 premiers jours, en soie noire, ou noir et blanc; les 7 derniers, en petit deuil; — *pour oncles à la mode de Bretagne*, les 6 premiers jours, en soie noire, ou noir et blanc; les 5 derniers, en petit deuil; — *pour cousins issus de germain*, les 5 premiers jours, en soie; les 3 derniers, en petit deuil. — Dans les deuils ordinaires, les dames peuvent porter des diamants. B. et C. D—Y.

DEULE (Canal de la). *V.* BELGIQUE.

DEURNE et BORGERHOUT, vges de Belgique, formant la commune de leur nom, à 4 kil. N.-E. d'Anvers; 5,190 hab. Industrie très-active : tulle brodé, cotons imprimés.

DEUTÉRONOME, c.-à-d. *seconde loi*, 5e et dernier livre du Pentateuque. Il se compose de 34 chapitres qui comprennent l'abrégé des lois promulguées précédemment par Moïse, avec des additions et des commentaires. Moïse y raconte les rapports du peuple hébreu avec Dieu pendant six semaines environ de la 40e année de la sortie d'Égypte. On en faisait la lecture au peuple tous les 7 ans, à la fête des Tabernacles.

DEUTZ, en latin *Tuitium*, au moyen âge *Duitz*, v. de Prusse, dans la prov. et sur la rive dr. du Rhin, en face de Cologne, dont elle forme un faubourg, et à laquelle elle est jointe par un pont de bateaux; 3,500 hab. Arsenal; manufacture de porcelaine, fonderie de fer, construction de machines et de voitures; gare du chemin de fer de Cologne à Minden. — Une forteresse romaine, transformée en monastère au XIe siècle, donna naissance à Deutz. Cette ville souffrit beaucoup de la guerre de Trente Ans; ses fortifications, détruites à la paix de Nimègue, 1678, furent relevées en 1816.

DEUX-MERS (Canal des). *V.* LANGUEDOC.

DEUX-NÈTHES (Dép. des). *V.* NÈTHE.

DEUX-PONTS, en allemand *Zweibrücken*, en latin *Bipontum*, v. de Bavière, à 75 kil. O. de Spire, sur l'Erbach, près de son confluent avec la Serre; par 49° 14' 48" lat. N., et 5° 1' 48" long. E.; 8,000 hab., dont 2,000 catholiques. Autrefois capitale du duché de Deux-Ponts; il y a encore quelques vestiges du magnifique palais des anciens ducs. Cour d'appel, pénitencier, gymnase, bibliothèque. Haras célèbre. Fabr. de draps, cuirs, tabac; filatures de coton; tanneries. Culture du houblon. — On commença, en 1779, dans cette ville la publication, achevée à Strasbourg, d'une collection d'auteurs classiques latins, désignée sous le nom d'éditions de Deux-Ponts ou Bipontine. Elle forme 50 vol. in-8°.

DEUX-PONTS, anc. comté de l'Empire, dans le cercle du Haut-Rhin, composé d'abord des villes de Deux-Ponts, d'Annweiler et de Berg-Zabern, plus tard aussi du comté de Sponheim et de la plus grande partie du comté de Veldenz. La maison qui le gouvernait s'étant éteinte en 1390, il échut aux comtes palatins du Rhin, et fut érigé en principauté; lors du partage du Palatinat après la mort de l'empereur Robert, en 1410, il devint duché souverain. Les fils de Robert fondèrent les lignes de Palatinat-Deux-Ponts, de Neubourg et de Birkenfeld. De la 1re est issu le duc Charles-Gustave, appelé en 1654 au trône de Suède (Charles X). Les rois Charles XI et Charles XII descendent aussi de cette maison. Après la mort de Charles XII, 1718, Deux-Ponts échut à une branche collatérale, et, après elle, 1731, à la maison de Birkenfeld. A celle-ci appartient Charles-Théodore, électeur palatin et duc de Bavière, 1777, tige de la maison royale de Bavière. Pendant les guerres de la Révolution, le duché de Deux-Ponts fut occupé par les Français, et cédé à la France par le traité de Lunéville. Il fit partie du dép. de Mont-Tonnerre. En 1814, la plus grande partie de Deux-Ponts fut donnée à la Bavière, quelques parties furent réunies à la Saxe-Cobourg et à la Hesse-Hombourg, et la principauté de Birkenfeld fut donnée à l'Oldenbourg. E. S.

DEUX-ROSES (Guerre des). *V.* ROSES.

DEUX-SÈVRES (Dép. des). *V.* SÈVRES (DEUX-).

DEUX-SICILES (Roy. des). *V.* NAPLES et SICILE.

DEVA, *Decidava*, brg (Transylvanie), à 105 kil. S.-E. de Klausenbourg, sur le Maros; 4,000 hab.; ch.-l. du comitat de Hunyad. Château fort. Mines de fer, houille.

DEVA, v. d'Espagne (Guipuzcoa), petit port sur la Deva, près du golfe de Gascogne, à 27 kil. O. de St-Sébastien; 3,000 hab.

DEVA, nom latin du DEE d'Angleterre.

DEVA CASTRA, anc. ville de la Grande-Bretagne (Flavie-Césarienne), chez les Cornaviens; auj. *Chester*.

DEVANA, nom latin d'ABERDEEN.

DEVAPRAGAYA, DIPRAG ou DEOPRAG, v. de l'Hindoustan anglais, dans la présidence du Pendjab, sur le Baghirati, à 19 kil. O.-N.-O. de Serinagor. C'est une des 5 cités saintes des Brahmines; un de ses temples remonte, disent-ils, à 10,000 ans.

DEVAUX (Jean), chirurgien, né à Paris en 1649, m. en 1729. Fils d'un chirurgien, il montra d'abord peu de goût pour la profession de son père; mais lorsqu'il se mit à l'étudier sous Claude David, chirurgien de Marie-Thérèse, il fit de grands progrès, et devint bientôt très-renommé dans Paris. Deux fois prévôt de la corporation des chirurgiens, il mérita l'estime de ses confrères par la manière dont il s'acquitta de sa charge. Écrivain distingué et bon latiniste, il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque : *le Médecin de soi-même*, Leyde, 1682, in-12; l'*Art de faire les rapports en chirurgie*, Paris, 1703, in-12, bon livre de médecine légale; *Dissertation sur la chirurgie des accouchements, tant sur son origine que sur les progrès qu'elle a faits en France jusqu'à présent*, 1727, qui se trouve dans les *Mémoires de littérature et d'histoire* du P. Desmolets, t. III. Devaux a traduit ou augmenté beaucoup d'ouvrages de Lamotte, Boërhaave, Vercelloni, Dionis, Saviard, etc. D—O.

DEVENISH, île du Lough-Erne, en Irlande, près d'Enniskillen (Fermanagh); pèlerinage fréquenté aux ruines d'une abbaye du VIe siècle, qui renferme le tombeau de St. Molush, son fondateur.

DEVENTER, *Daventria*, v. de Hollande (Over-Yssel), à 28 kil. S. de Zwolle, sur la rive dr. de l'Yssel et à l'embouchure de la Schipbeek, par 52° 15' 9" lat. N., et 3° 49' 13" long. E.; 17,260 hab. Cathédrale, hôtel de ville, athénée. Fabr. de tapis, toiles; comm. de bestiaux, grains, beurre, cire, pain d'épice. Deventer eut, de 1559 à 1591, un évêché catholique, suffragant d'Utrecht, et fut longtemps la cap. de l'Over-Yssel. Patrie de Gronovius.

DEVEREUX. *V.* ESSEX.

DEVERRA, divinité des anc. Romains, qui présidait à la propreté des maisons.

DEVERSORIUM, auberge, chez les anc. Romains; les voyageurs y trouvaient à loger et à manger, pour leur argent. — Pied-à-terre que les riches Romains avaient sur le chemin de leurs villas, trop distantes de Rome, ou l'une de l'autre, pour y pouvoir aller en une journée. Ils y prenaient gîte, et souvent les mettaient à la disposition de leurs amis en voyage, quand ils ne voyageaient pas eux-mêmes, car ces auberges privées étaient fort petites et ne pouvaient loger deux maîtres. C. D—Y.

DEVICOTTA, v. de l'Hindoustan anglais (présid. de Madras), dans l'anc. Karnatic, à 44 kil. N. de Tranquebar, port à l'embouchure du Cavery dans le golfe de Bengale. Prise par les Anglais en 1749, par les Français en 1758.

DEVIENNE (François), musicien, né à Joinville (Haute-Marne) en 1759, m. à l'hospice de Charenton en 1803, excella sur la flûte et le basson. Il a composé quelques opéras-comiques, et entre autres celui des *Visitandines*, 1792, paroles de Picard, qui est resté longtemps au répertoire. On lui doit une bonne *Méthode de flûte*. Les compositions de Devienne sont agréables et chantantes, mais pleines de réminiscences. B.

DEVIENNE (Jeanne-Françoise THÉVENIN, dite Sophie), actrice de la Comédie-Française, née à Lyon en 1763, m. en 1841, resta au théâtre de 1785 à 1813. Elle fut inimitable dans les soubrettes, et aussi estimable par sa conduite que par ses talents.

DEVILLE (Antoine), ingénieur, né à Toulouse en 1596, m. en 1657, fut au service de la Savoie jusqu'en 1635, revint alors en France, et fut employé à l'attaque des villes de l'Artois occupées par les Espagnols. On le chargea de fortifier celles qu'on avait conquises. On a de lui le détail de plusieurs siéges : *Obsidio Corbeiensis*, Paris, 1637; *Siége de Landrecy*, id.; *Siége d'Hesdin*, Lyon, 1639; un traité *De la charge des gouverneurs des places*, 1639, et l'exposé d'un système de *Fortifications* (1672, avec 53 pl.). On lui a attribué à tort l'invention de l'anc. machine hydraulique de Marly.

DEVILLE (André-Nicolas), ingénieur, né en 1662, m. en 1741, fortifia, sous la direction de Vauban, Mont-Dauphin, Embrun et Cherasco. Il ouvrit le chemin de la montagne de Tarare.

DEVILLE-LEZ-ROUEN, vge (Seine-Inférieure), arr. et à 3 kil. O. de Rouen, sur le Cailly; 3,925 hab. Fabr. d'indiennes, filatures de coton, teintureries, blanchisseries, etc.

DEVINS, hommes qui, chez les anciens, prétendaient connaître l'avenir par des présages. Il y en eut, dans tout l'Orient, de temps immémorial. Les devins de la Chaldée interprétaient les songes et observaient le vol des oiseaux. Les rois de Perse menaient à la suite de leurs armées des devins chargés de prédire l'issue des combats. La ville de Telmissus en Lycie fournissait de nombreux devins, qui se répandaient de ville en ville. Chez les Grecs, la profession de devin, s'il faut en juger par des généalogies conservées dans Homère, aurait été héréditaire, comme celle des Asclépiades ou prêtres médecins d'Esculape, à laquelle elle se rattachait souvent. Les devins (*manteis*) se ceignaient du laurier consacré à Apollon, le dieu de l'inspiration, et en portaient une branche à la main; ils en mâchaient même des feuilles. Les uns (*oionopoloi*) inspectaient le vol des oiseaux; les autres (*thuoskopoi*) interrogeaient les entrailles des victimes. Quelques-uns, appelés *Démonoleptes* (possédés des démons), prétendaient recéler dans leur corps certains esprits ou génies prophétiques qui leur suggéraient la notion des choses futures. Ordinairement les devins mangeaient les parties principales des animaux prophétiques, telles que les têtes de corbeaux, de vautours et de taupes; ils pensaient s'inspirer ainsi de l'influence divine qui s'attachait à ces animaux. Athènes entretenait des devins dans le Prytanée aux frais du Trésor public.

DEVINS chez les anc. Romains. Espèce de pauvres aventuriers qui se mêlaient de prédire l'avenir moyennant une petite récompense. Il y avait les *Chaldéens*, les *Conjectureurs*, les *Devins*, les *Mages* et les *Sorciers*. — Les *Chaldéens* étaient ainsi nommés de ce que des savants de la Chaldée, après avoir étudié longtemps le cours des astres, trouvèrent, dit-on, les premiers l'art d'annoncer la destinée de l'homme d'après le moment de sa naissance. Ces devins se divisaient en *Astrologues* et *Mathématiciens* : les *Astrologues* observaient la position des astres au moment de la naissance d'un enfant, et, d'après cette observation, prédisaient toute sa

destinée ; ils n'attachaient au sort des mortels qu'un petit nombre d'astres et cinq étoiles seulement. On appelait cette opération *horoscope*. Les *Mathématiciens* prédisaient la destinée future des gens de tout âge. Ils calculaient (de là leur nom), d'après l'âge du consultant, quelle avait été la position des astres au moment de sa naissance, et fondaient leurs prédictions sur ce calcul. Ils nommaient cela le *thème natal* ou la *génésie* de quelqu'un, ce qui les faisait appeler aussi *généthliaques*. De tous les devins, les Chaldéens étaient ceux qui avaient le plus de crédit dans les hautes classes et parmi les femmes, surtout si, à raison de leur art fallacieux, ils avaient été exposés aux rigueurs de l'autorité publique ; la persécution les faisait passer pour des gens de génie. — Les *Conjectureurs, Conjectores*, étaient les devins de la plus misérable espèce ; ils expliquaient les songes et les interprétaient. — Les *Devins, Harioli*, disaient à chacun sa destinée sans avoir recours à aucun art, et comme si l'avenir se dévoilait instantanément à leur esprit. Pour se donner l'air inspirés, ils buvaient une décoction d'alkékenge, qui produisait en eux une sorte d'ivresse. — Les *Mages, Magi*, prédisaient aussi l'avenir; mais leur art consistait plus particulièrement dans certains sacrifices, dans certaines recettes qui devaient modifier la destinée, donner des vertus surnaturelles, procurer des avantages illicites, ou seconder la haine contre un ennemi. — Les *Sorciers, Sortilegi*, prédisaient au moyen de dés chargés de figures symboliques, dont ils pouvaient seuls donner l'explication : c'étaient proprement des tireurs de sorts. — Les devins donnaient leurs consultations en plein vent; ils se tenaient dans les lieux les plus fréquentés de la ville, et particulièrement dans le Cirque maxime. Les riches, hommes ou femmes, les mandaient chez eux. Il y avait aussi des devins ambulants, qui allaient de bourgade en bourgade, de villas en villas, solliciter des destinées à révéler. Plusieurs fois l'autorité publique voulut purger Rome et l'Italie de la race des devins; mais ils reparaissaient toujours peu après. Auguste, plus sage, chercha à régler les divinations, et se contenta d'interdire à tous les devins de faire des prédictions sur la mort des personnes absentes ou présentes. C. D—y.

DEVINS chez les modernes. Bien que l'Eglise ait condamné l'art des devins, soit comme imaginaire, soit comme inspiré par une curiosité coupable, il a survécu au paganisme, et s'est propagé durant tout le moyen âge. Ce fut une *béguine* de Nivelles qui proclama l'innocence de Marie de Brabant, femme du roi de France Philippe le Hardi, accusée par La Brosse. Les Bohémiens (*V. ce mot*) exploitèrent longtemps la crédulité publique. Les devins se multiplièrent au XVIe siècle, lors de la renaissance de l'astrologie. Les *Mémoires* de Saint-Simon attestent que la cour éclairée de Louis XIV fut elle-même dupe des charlatans, et le XVIIIe siècle, ce temps de toutes les incrédulités, crut à Cagliostro. De nos jours, bien que les diseurs de bonne aventure finissent souvent par la police correctionnelle, Mlle Lenormant a joui d'un grand crédit; les villes et les campagnes ont leurs tireuses de cartes, leurs bergers inspirés; le magnétisme endort des devins d'une autre espèce; ailleurs, des gens plus ou moins éveillés ont fait parler les tables tournantes. Pour trouver des devins naïvement accrédités, il faut aller dans l'Inde, en Chine, dans l'Océanie, chez les Kalmoucks, etc.

DEVISE, trait de caractère exprimé par une figure ou emblème et par des paroles, et faisant quelquefois partie des armoiries. L'usage des devises est fort ancien : il en est déjà question dans *les Sept chefs devant Thèbes*, d'Eschyle; dans *les Phéniciennes* d'Euripide, Polynice porte sur son bouclier la déesse Justice, et ces mots : « Je te rétablirai. » Un lion armé d'un glaive était gravé sur le sceau de Pompée. Voici quelques devises historiques des modernes; les plus anciennes sont d'origine française, et presque toujours en langue latine : la famille de Bourbon, une épée avec ce mot : *Penetrabit* (elle entrera); — les ducs de Bourgogne, une pierre à fusil avec ces mots : *Ante ferit quam flamma micet* (elle frappe avant que la flamme brille); — les Montmorency : *aplanos* (sans écart); — les Guises, des A dans des O (chacun à son tour); — les ducs de Savoie : F. E. R. T. (frappez, entrez, rompez tout); — Louis XII, un porc-épic et ces mots : *Cominùs et eminùs* (de près et de loin); — François Ier, une salamandre au milieu des flammes, et : *Nutrisco et extinguo* (je nourris et je détruis); — Henri III, deux couronnes à terre et une troisième en l'air : *Manet ultima cœlo* (la dernière m'attend au ciel); — Henri IV, un Hercule domptant un monstre, et : *Invia virtuti nulla est via* (point de voie inaccessible au courage); — Louis XIV, un soleil, qu'il prit au carrousel de 1662, et : *Nec pluribus impar* (je suffirais à plusieurs empires); — Valentine de Milan, après la mort du duc d'Orléans, son époux, un arrosoir versant de l'eau en forme de larmes, et ces mots : *Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus*; — Jacques Cœur : *A cœurs vaillants rien d'impossible*; — Sully, un miroir ardent exposé au soleil, *Ardeo ubi aspicior* (je brûle dès qu'on me regarde); — le cardinal de Richelieu, un aigle planant au-dessus de serpents qui se dressent : *Non deserit alta* (il ne quitte pas les hautes régions); — le surintendant Fouquet, un écureuil : *Quò non ascendam* (où ne monterai-je pas?); — la maison royale d'Angleterre, *Dieu et mon droit*; — Henri VIII, un archer tendant son arc, *Qui je défends est maître*; — Les chevaliers de la Jarretière : *Honny soit qui mal y pense*; — la maison de Nassau : *Je maintiendrai*; — l'empereur Maximilien Ier, un aigle à deux têtes, dont un bec tenait un foudre, et l'autre une palme, avec ces mots : *Chacun son temps*; — Charles-Quint, les Colonnes d'Hercule : *Plus ultra* (toujours en avant); — Marguerite d'Autriche : *Fortune infortune* (rend malheureuse) *fort une*, ou, en latin, *Fortuna infortunat fortiter unam*; — Erasme, le dieu Terme : *Cedo nulli* (je ne cède à personne); — Descartes : *Gradatim* (pas à pas); — L'Arioste, une ruche enfumée, et ces mots : *Pro bono malum* (un mal pour un bien); — Mme de Sévigné, une hirondelle, et : *Le froid me chasse*; — les Montalembert : *Ferrum fero, ferro ferio* (je porte un fer, je fiers (frappe) d'un fer); — Jacotot : *Qui veut peut*; — Philippe de Commines : *la Joye suit la croix*; — César Borgia : *Aut Cæsar aut nihil* (ou César ou rien). — Les villes ont aussi des devises; Nancy, un chardon et ces mots : *Non impunè premor* (qui s'y frotte, s'y pique); Morlaix, un lion entouré de deux léopards, avec cet exergue : *S'ils te mordent, mords-les*. Il en fut de même des corporations; les épiciers-apothicaires de Paris avaient adopté une main tenant une balance, avec ces mots : *Lances et pondera servant* (ils gardent les balances et les poids). — Les anciens libraires faisaient usage de devises; on connaît l'*ancre* des Aldes, le *compas* des Plantins, la *sphère* et l'*olivier* des Elzevirs, le *caducée* des Wechels, etc.

DEVIZES, v. d'Angleterre (Wilts), à 142 kil. O. de Londres, 36 N.-O. de Salisbury; 6,639 hab. Brasseries; fabr. de draps, soieries. Foires au bétail.

DÉVOLUTION, droit que possède chez les protestants l'autorité supérieure (évêque ou consistoire), de nommer, après un certain délai, à une fonction ecclésiastique vacante, alors que le seigneur ou propriétaire du domaine féodal n'y a pas pourvu.

DÉVOLUTION, droit particulier autrefois à certaines localités, comme les Pays-Bas, et d'après lequel les immeubles apportés en mariage par l'un des époux appartenaient aux enfants du 1er lit, lorsque le père ou la mère se remariait, et revenaient à la fille aînée, de préférence au fils puîné. C'est en vertu de ce droit que Louis XIV, après la mort de Philippe IV, roi d'Espagne, réclama une partie des Pays-Bas, du chef de sa femme Marie-Thérèse, fille du défunt, et sœur aînée, d'un autre lit, du nouveau monarque espagnol Charles II. De là vint la *guerre de dévolution*, 1667-68, terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle, qui donna à la France presque toute la Flandre.

DEVOLUY (LE), anc. petit pays de France (Gapençois), où se trouvaient St-Etienne-en-Devoluy, Agnières-en-Devoluy et St-Didier-en-Devoluy (H.-Alpes).

DEVON, comté du S.-O. de l'Angleterre, entre le canal de Bristol au N., la Manche au S., les comtés de Cornouailles à l'O., de Somerset et de Dorset à l'E. Aréa : 661,760 hect., dont 460,000 labourables ou en pâturages, et 120,000 incultes; 5[illegible]4,531 hab. Sol très-fertile, excepté dans le pays de Dartmoor, entre Exeter et Plymouth. Tout le S. est un charmant pays; de vastes espaces, appelés *South Hams*, offrent la plus riche végétation. Elève de bétail. Climat frais en été, extrêmement doux en hiver. Riv.: Exe, Dart, Tamer, Taw, Torridge. Mines d'étain, plomb, cuivre. Eaux minérales à Gubbs-Wall, Islington, Bella-Marsh, Brook et Bamptow. Cap.: Exeter; v. princ.: Plymouth, Devonport, Tavistock, Barnstaple, Darmouth, Exmouth, Sidmouth. Donne le titre de duc à la famille Cavendish, et celui de comte aux Courtenay.

DEVON SEPTENTRIONAL, région anglaise de l'Amérique du N., dans les Terres Arctiques, au N.-O. de la terre de Cumberland, dont le détroit de Lancastre la sépare. Ce ne sont que des îles glacées.

DEVON (comtes de), famille anglaise, qui tirait son origine de la maison française de Courtenay. Hugh, 5e baron de Courtenay, fut le premier qui porta le titre de comte de Devon en 1335. La guerre des Deux-Roses fut fatale à cette famille : Thomas de Devon périt sur l'échafaud en 1466, et son frère John fut tué à la bataille de Tewkesbury, 1471. Son titre, conféré, 1485, à Edouard de Cour-

tenay de Boconnoc, d'une branche collatérale, fut confirmé héréditairement en 1553, et cependant abandonné dès 1556. William de Courtenay, baronnet d'Irlande, né en 1778, pair d'Angleterre en 1788, l'a repris de nos jours.

DEVONPORT, brg et v. forte d'Angleterre (Devon), port et immenses docks sur l'estuaire de la Tamar dans la Manche, à 3 kil. O.-N.-O. de Plymouth, dont elle n'était encore qu'un faubourg avant 1824 sous le nom de Plymouth-Dock; 50,504 habitants. Elle est protégée par une muraille au N.-E. et au S.-O., et par les batteries du *Montwise* du côté de la mer. Vastes chantiers de construction, établis par Guillaume III; immense réservoir pour approvisionner d'eau 50 vaisseaux de ligne; grand arsenal maritime. Brasseries.

DEVONSHIRE (Ducs de). La famille des Cavendish, qui porta ce titre emprunté au comté de Devon, est distincte de celle des comtes de Devon. William, baron Cavendish de Hardwick, fut créé comte de Devonshire en 1618.— Un de ses descendants, William Cavendish, né en 1640, m. en 1707, se signala comme adversaire de Jacques II, fut créé duc de Devonshire par Guillaume III et Marie en 1694, et figura sous la reine Anne parmi les commissaires chargés d'effectuer la réunion de l'Écosse à l'Angleterre. — William Cavendish, 4e duc de Devonshire, né en 1720, m. en 1763, fut lord-lieutenant du comté de Cork en 1754, vice-roi d'Irlande en 1755, 1er lord-commissaire de la trésorerie et lord-lieutenant du comté de Derby en 1756, enfin lord-chambellan en 1757. — William Cavendish, 5e duc de Devonshire, né en 1748, m. en 1811, fut lord-trésorier d'Irlande en 1766, et l'un des chefs du parti des whigs.— Son fils, William Spencer Cavendish, né en 1790, lord-lieutenant du comté de Derby, lord-chambellan de 1830 à 1834, a étonné le continent par son luxe: sa galerie de tableaux, et ses serres chaudes de Chatsworth sont célèbres en Europe.

DEVONSHIRE (Duchesse de), nom qu'ont porté deux femmes de William Cavendish, 5e duc de Devonshire. La 1re, Georgina Spencer, née en 1757, m. en 1806, brilla par sa beauté et son esprit, se mêla aux luttes politiques, soutint Fox contre ses adversaires, et écrivit des poésies, dont *le Passage du mont St-Gothard* (trad. en vers franç. par Delille, 1802).—La 2e, Elisabeth Hervey, née vers 1759, m. en 1824, vécut à Rome après la mort de son époux, protégea les beaux-arts, fut liée avec Consalvi, Camuccini, Thorwaldsen, Canova, publia une trad. italienne de la 5e satire d'Horace, liv. I, in-4e, fig., 1816, et une magnifique édition illustrée de la traduction de l'*Enéide* par Annibal Caro, 1818, 2 vol. in-fol.

DÉVOUEMENT chez les Grecs et chez les Romains, acte religieux par lequel on dévouait à la mort soi-même ou un autre. Il y a trois mémorables exemples de dévouement personnel chez les Grecs, ceux d'Agraulos, de Ménécée, et de Codrus (*V. ces noms*). Les Romains imitèrent ces dévouements. Le premier exemple paraît en avoir été donné par les sénateurs qui, à l'approche de l'invasion gauloise, l'an 362 de Rome, s'assirent devant leurs portes pour attendre la mort de la main de l'ennemi. Curtius, l'an 390, les trois Décius, l'an 412, 457, et 473, se dévouèrent également pour la patrie ou pour le salut de l'armée romaine (*V. Curtius* et *Décius*). Le but de ces sublimes sacrifices était d'offrir une victime aux dieux infernaux pour détourner les dangers publics. Chez les Romains, le dévouement ne se pouvait faire sans l'assistance d'un pontife, qui commandait au dévoué de vêtir la toge prétexte; de la ramener sur le derrière de sa tête; d'élever par-dessous une main jusqu'à son menton, geste qui marquait l'offrande de sa tête; de se tenir debout, les pieds sur un javelot symbolisant les armes de l'ennemi offertes aux dieux infernaux; enfin de répéter les paroles suivantes qu'il lui lisait dans un rituel: « Janus, Jupiter, Mars père, Quirinus, Bellone, Lares, « dieux Novensiles, dieux Indigètes, dieux qui avez pou« voir sur nous et l'ennemi, dieux Mânes, je vous conjure, « je vous supplie, je vous demande la grâce, et j'y compte, « de procurer au peuple romain des Quirites force et vic« toire, et de frapper les ennemis du peuple romain des « Quirites de terreur, d'épouvante et de mort. Ainsi que « je le déclare par ces paroles, je me dévoue pour la ré« publique du peuple Romain des Quirites, pour l'armée, « les légions, les auxiliaires du peuple romain des Qui« rites, et avec moi je dévoue les légions et les auxiliaires « de l'ennemi aux dieux Mânes et à la Terre. » Il fallait, pour la consommation du sacrifice, que le dévoué pérît dans le combat; s'il en réchappait, on enterrait son effigie, représentée par un grand mannequin, et l'on immolait une victime expiatoire. Sous les empereurs, où le salut de la république semblait attaché à la personne du prince, des flatteurs affectèrent de se dévouer pour lui, afin d'attirer sur leur personne les maux qui pourraient menacer ses jours, ou qui les menaçaient s'il était malade. — *Dévouement de villes et d'armées ennemies*. Il consistait à prier Pluton, Véjovis et les Mânes, dans une formule consacrée, de leur inspirer la crainte et l'épouvante des Romains qui devaient les attaquer. C. D—Y.

DEVRIENT (Daniel-Louis), célèbre acteur allemand, né à Berlin en 1784, d'une famille française établie en Prusse depuis la révocation de l'édit de Nantes, m. en 1832. Vivement impressionné par le talent d'Iffland, il abandonna, à 18 ans, l'état de passementier pour le théâtre, et fut attaché à la scène de Berlin depuis 1814. On l'a surnommé le *Garrick allemand*. Il créa le rôle de Franz dans les *Brigands* de Schiller, et fit goûter aux Allemands les pièces de Shakspeare, dont il abordait avec succès les plus grands rôles, le roi Lear, Macbeth, Richard III, Shylok, Falstaff.

DEVRIGHI, anc. *Nicopolis*, v. de Turquie d'Asie, dans l'eyalet et à 140 kil. E. de Sivas, sur l'Egkin. Elle fut fondée par Pompée qui lui donna le nom de Nicopolis (ville de la victoire) en mémoire d'une victoire sur Mithridate. Mines de fer et d'aimant.

DEVS. *V.* AMSCHASPANDS.

DE WAILLY. *V.* WAILLY.

DEWINTER (Jean-Guill.), né au Texel en 1750, m. à Paris en 1812, avait déjà 25 ans de service dans la marine hollandaise, lorsque sa participation à la révolte de 1787 contre le stathouder l'obligea de fuir en France. Il y prit du service, fit les campagnes de 1792 et 1793 sous Dumouriez et Pichegru, devint général de brigade, rentra dans son pays avec les Français en 1795, fut nommé vice-amiral de la flotte réunie au Texel, perdit une grande bataille contre l'amiral anglais Duncan en 1797, représenta, de 1798 à 1802, la République batave près du gouvernement français, alla ensuite réprimer la piraterie des corsaires de Tripoli, reçut, avec le titre de maréchal, le commandement en chef des armées de terre et de mer du roi Louis Bonaparte, et passa enfin inspecteur général des côtes de la mer du Nord. Napoléon Ier fit faire ses obsèques aux frais du Trésor, et lui accorda les honneurs d'une sépulture au Panthéon. B.

DE WITT. *V.* WITT.

DEWSBURY, v. d'Angleterre (York), dans le West-Rinding, à 7 kil. N.-O. de Wakefield, sur la Calder; 23,900 hab. Industrie active; fabr. de draps, tapis, lainages.

DEXIPPE (Publius-Herennius-Dexippus), historien grec du IIIe siècle ap. J.-C. Commandant des troupes d'Achaïe en 269, il battit les Goths qui avaient envahi l'Attique. Il avait écrit un abrégé de l'histoire universelle et une description de la Scythie; des fragments en ont été recueillis par Niebuhr, *Corpus scriptorum byzantinorum*, Bonn, 1829. — Un autre Dexippe, disciple de Jamblique, écrivit un commentaire sur Aristote, dont on trouve quelques parties dans la trad. latine de Felicianus, Paris, 1549.

DEXTRIER. *V.* DESTRIER.

DEY, titre que portaient les souverains d'Alger. Il vient du persan *Dei*, Dieu, ou de l'arabe *daï*, qui conduit; d'autres lui donnent le sens d'*oncle*. Le *deyhath* ou *deylick* était, au temps de Mahomet, une magistrature civile et criminelle; Abou-Bekr en fut revêtu. Les premiers deys d'Alger ne furent aussi d'abord que des magistrats subordonnés au pacha que la Porte envoyait; chargés de commander la milice turque, dont ils étaient, du reste, très-souvent le jouet, ils s'affranchirent bientôt de cette dépendance. A partir de 1710, la Turquie n'envoya plus de pachas. Les deys furent toujours tyrans de leurs sujets et victimes de leurs soldats.

DEYEUX (Nicolas), chimiste, né à Paris en 1744, m. en 1837. Au sortir de ses études scientifiques, il dirigea l'officine de Pia, son oncle, et la conduisit bientôt après pour son compte, pendant 20 ans, avec le plus grand succès. Il fut successivement nommé pharmacien de l'empereur Napoléon Ier, administrateur des hôpitaux, professeur à l'École de pharmacie, professeur de chimie à la Faculté de Médecine, membre du conseil de salubrité, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine. Deyeux publia, avec Parmentier, des recherches sur le lait, le sang, la noix de galle, l'acide gallique. On lui doit des travaux sur l'éther nitreux, sur les emplâtres, sur les eaux sûres des amidonniers, sur l'huile de ricin, l'acide benzoïque, l'acide pyroligneux; sur la découverte d'une matière gommeuse dans l'*hyacinthus non scriptus*, sur les eaux minérales de Passy, l'extraction du sucre de betterave, etc. Ces mémoires sont publiés dans les *Annales de chimie*, le *Journal de physique*, le *Journal de pharmacie*, la *Statistique de la*

France, et le *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres. C. L.

DEYNSE ou DEINSE, *Donza*, v. de Belgique (Flandre Orientale), à 16 kil. S.-O. de Gand, sur la Lys. Belle église gothique. Comm. de grains et bestiaux. Distilleries de genièvre; fabr. de tabacs; 3,700 hab.

DEYR ou DÉIR, v. de Nubie, sur le Nil; 3,000 hab. Ruines antiques. On y faisait autrefois commerce d'esclaves du Sennaar et de la Nigritie. Dattes estimées.

DÉZALLIER D'ARGENVILLE (Ant.-Joseph), naturaliste, né à Paris en 1680, d'une famille originaire de la Savoie, m. en 1765, ami du chancelier Daguesseau, fut maître des comptes et conseiller du roi. On a de lui : *Traité sur la théorie et la pratique du jardinage*, dont la meilleure édition est de 1747; l'*Histoire naturelle éclaircie dans deux de ses parties, la lithologie et la conchyliologie*, dernière édit., 1772; *Oryctologie*, 1755, peu estimée; *Abrégé de la vie de quelques peintres célèbres*, dernière édit., 1762, 4 vol. in-8°. — Son fils, Antoine-Nicolas, m. en 1794, est auteur d'une *Vie de quelques architectes et sculpteurs fameux*, 1787, 2 vol. in-8°, ouvrage inexact et incomplet, et d'un *Voyage pittoresque de Paris*, 1752, in-12, où l'on a souvent puisé.

DEZÈDE, compositeur dramatique, né à Lyon vers 1740, m. à Paris en 1792, excella dans le genre pastoral. *Blaise et Babet*, opéra-comique, 1783, eut un grand succès; les mélodies en sont gracieuses et naïves. On cite encore *les Trois Fermiers*, 1777; *Zulime*, 1778; *Alexis et Justine*, 1785. Dezède fut surnommé l'*Orphée des champs*. B.

DEZOTEUX (François), médecin, né en 1724 à Boulogne-sur-Mer, m. à Versailles en 1803. Il servit d'abord comme chirurgien militaire dans la guerre de Flandre. En 1760, il était chirurgien-major du régiment d'infanterie du Roi. Établi à Besançon, il eut le mérite de remettre en honneur l'inoculation de la variole, qu'un charlatan nommé Acton avait discréditée, puis alla en Angleterre, pour étudier le procédé nouveau intitulé *inoculation suttonienne*, et l'expérimenta en France. Il fit établir par Louis XVI l'*École de chirurgie militaire*, dont il fut nommé chef, et devint, en 1789, inspecteur des hôpitaux militaires. La Révolution lui fit perdre ses places, et il mourut pauvre, laissant après lui une grande réputation de désintéressement et de probité médicale. Il a publié avec Valentin un *Traité de l'inoculation*, Paris, an VIII, in-8°. D—G.

DEZPOUL ou DESPOUL, v. de Perse, dans le Kouzistan, sur l'Abzal, à 58 kil. O.-N.-O. de Schouster; 15,000 hab. Beau pont de 22 arches construit par Sapor.

DHAHER-BILLAH, calife fatimite d'Égypte, succéda à son père Hakem en 1021. Sous son règne, la Syrie fut jointe à l'Égypte. Il fit rechercher et périr l'assassin de son père, et mourut en 1036.

DHAHER-BILLAH, 35e calife abbasside, 1225-26, succéda à son père Nasser. Il fut tiré de prison à l'âge de 50 ans, et dit à ceux qui le mettaient en liberté qu'il n'était pas à propos d'ouvrir la boutique le soir. Il se rendit recommandable par sa justice.

DHAHER, cheik de Palestine, né en Arabie en 1689, se rendit presque indépendant de la Turquie, s'unit aux grandes tribus du désert et aux Druses du Liban, battit plusieurs fois le pacha de Damas, mais fut tué en 1775 en défendant contre une flotte turque la ville de St-Jean-d'Acre qu'il avait fortifiée. *V.* Volney, *Voyage en Égypte et en Syrie*.

DHALAC ou DAHALAC, anc. *Orine*, île d'Abyssinie, sur la côte E., en face d'Arkiko; la plus grande de la mer Rouge. Très-peuplée et commerçante au temps des Ptolémées et des Romains.

DHAR ou DHARANOUGOUR, v. de l'Hindoustan, dans l'anc. prov. de Malvah, à 44 kil. O.-S.-O. d'Indore; capitale d'un petit État mahratte placé sous la protection de l'Angleterre; environ 15,000 hab.; l'État, 157,000.

DHARMAPATAN, v. de l'Hindoustan. *V.* BHATGONG.

DHAWALAGIRI. *V.* DAOUALAGHIRI.

D'HÈLE (Thomas), auteur dramatique, né vers 1740 dans le comté de Glocester, m. en 1780. Son nom, que l'on a francisé, était *Hales*. Il a composé des opéras-comiques assez bien conçus, dont trois vivront par la musique de Grétry; ce sont *le Jugement de Midas*, 1778; *l'Amant jaloux*, 1778, et *les Événements imprévus*, 1779.

DHELLI. *V.* DILLI.

DHOLPOUR ou DHOLPOOR, v. de l'Hindoustan, dans l'anc. prov. et à 54 kil. S.-S.-O. d'Agra, sur le Tchoumboul; par 26° 42' lat. N., et 75° 23' long. O. Cap. d'une petite principauté hindoue, placée sous la protection de l'Angleterre, et peuplée de 162,500 hab.

D'HOZIER (Pierre), sieur de la Garde, né à Marseille en 1592, l'un des 100 gentilshommes de la maison du roi en 1620, maître de l'hôtel en 1641, conseiller d'État en 1654, mort à Paris en 1660, fut le créateur de la science généalogique. On a de lui : *Histoire de l'ordre du St-Esprit*, 1634, in-fol.; *Généalogie de la maison de La Rochefoucauld*, 1654, in-4°; *Généalogie des principales familles de France*, 150 vol. in-fol., mss. à la Bibliothèque impériale de Paris. — Son fils, *Charles-René*, né en 1640, m. en 1732, généalogiste de la maison du roi, garde de l'armorial général de France, a laissé : *Recherches sur la noblesse de Champagne*, 1673, 2 vol. in-fol.; *Généalogies des maisons de Conflans et de Lafare*, etc. — *Louis-Pierre*, neveu de Charles-René, né en 1685, m. en 1767, a rédigé, avec son fils *Ant.-Marie* d'Hozier de Sérigny, né en 1710, l'*Armorial de France*, 1738-68, 10 vol. in-fol.

DIA, nom anc. des îles de NAXOS et de STANDIA.

DIABBIE, v. de la Guinée supérieure, cap. du roy. d'Amina, à 176 kil. E. de Coumassie.

DIABLE, esprit du mal. C'est lui qui se présenta à Eve sous la forme d'un serpent. Il est parlé de lui pour la première fois sous le nom de *Satan* dans le livre de Job, où il remplit devant le tribunal céleste les fonctions d'accusateur. Les *Paralipomènes* le montrent inspirant à David la pensée de faire le dénombrement d'Israël, et, dans *Zacharie*, il est l'adversaire de l'Ange du Seigneur. On le voit, dans l'Évangile, s'efforcer de séduire J.-C. lui-même. La peinture la plus complète du diable est dans l'*Apocalypse* de St Jean. Les Pères de l'Église enseignent que Satan et les autres diables, créés par Dieu, étaient bons dans le principe; que leur chute fut un châtiment de leur orgueil, et que, depuis ce temps, ils travaillent à faire triompher le mal en ce monde. Au moyen âge, on se représenta le diable sous des formes matérielles, qui se rapprochent assez de celle des Satyres antiques : teint noir et livide, yeux flamboyants, odeur fétide, membres décharnés et velus, cornes, queue, ongles crochus, etc. C'est ainsi qu'il apparaît dans les cloîtres du Campo-Santo, et sous le pinceau même de Michel-Ange et de Raphaël. Les auteurs de Mystères (*V. ce mot*) le mirent souvent en scène. Les protestants du XVIe siècle avaient la croyance au diable : Luther raconte qu'il fut souvent attaqué par lui, et qu'il ne se bornait pas à lui opposer une résistance morale. Il était réservé à Milton de relever l'ange déchu, et d'en faire un être aussi grand que superbe.

DIABLE (Avocat du), nom donné à Rome à celui qui, dans l'instruction d'une cause de canonisation, après avoir entendu l'*avocat de Dieu* faire le récit des actions et miracles du saint personnage, est chargé de soutenir contradictoirement ce qui pourrait infirmer les témoignages reçus.

DIABLE (Mur du), en allemand *Pfahlagraben*, palissade érigée en Allemagne par les Romains, et formée de pieux joints entre eux par des haies épaisses. Elle servait de défense aux Champs Décumates. Son origine remonte au temps d'Adrien. L'empereur Probus, pour mieux fortifier le territoire romain contre les Alémans, fit construire le long de cette palissade une véritable muraille avec des tours, laquelle, à cause de sa grande étendue, a reçu le nom de mur du Diable. Elle commença près de Francfort et descendit jusqu'au Necker. On en voit encore des restes près de Blankenburg en Brunswick, au N. d'Aschaffenbourg dans la Hesse, près d'Abensberg et d'Ellingen en Bavière, et près de Cologne. E. S.

DIABLE (Pont du), pont en pierre, de construction moderne, long de 25 mèt. et d'une seule arche, jeté sur la Reuss, près du mont Crispalt, sur la route du St-Gothard à Altorf, à l'endroit où la rivière fait une chute de 30 mèt. environ. Il est à côté et au-dessus d'un autre pont abandonné, dont on attribue la construction aux Romains. Il unit la vallée de Gœschenem (Uri) au val de Cornera (Grisons). — Un autre *Pont du Diable*, en pierre et à une seule arche, a été jeté en 1753, dans le pays de Galles (Cardigan), au-dessus d'un gouffre où le Mynach se précipite d'une hauteur de 70 mèt. en 4 chutes; il tient la place d'un pont plus ancien, bâti vers la fin du XIe siècle par les moines de Strata-Florida, abbaye voisine.

DIABLERETS, mont. de Suisse, dans les Alpes Bernoises, entre les cantons de Vaud et du Valais; point culminant, 3,118 mèt.

DIABLINTES, peuple de la Gaule (Lyonnaise 3e), à l'O. des Cénomans, dans la confédération des Aulerques. Ch.-l. *Jubleins* (Mayenne).

DIACONAT, office de diacre, le 2e des ordres sacrés. *V.* DIACRE.

DIACONESSES, en latin *Diaconissæ* (du grec *diaconos*, ministre, serviteur), veuves qui, dans la primitive Église, remplissaient à l'égard des femmes un ministère analogue à celui des diacres auprès des hommes. Elles avaient l'entretien de la nef ou du côté de l'église réservé alors aux femmes, soignaient les pauvres et les malades de leur

sexe, les fortifiaient dans la foi, administraient aux femmes le baptême par immersion, etc. Le concile de Nicée les met au rang du clergé; elles recevaient une ordination de l'évêque, mais sans caractère sacramentel, et ne pouvaient se remarier : ordonnées d'abord à 60 ans (*V.* St Paul, *Epître à Timothée*), elles le furent à 40 par décision du concile de Chalcédoine. Il paraît qu'on en choisit quelquefois parmi les vierges. Le concile de Laodicée supprima l'ordination. Les diaconesses disparurent en Occident au XIIe siècle, en Orient au XIIIe. — On nomme Diaconesses, chez les protestants de France, des Pays-Bas, de la Saxe et du Wurtemberg, certaines femmes qui se consacrent au service des malades et à l'éducation des enfants; ce sont comme des sœurs de charité. B.

DIACONIES, nom donné, dans les premiers siècles de l'Eglise, aux établissements où l'on assistait les indigents et les infirmes, et que dirigeaient des diacres ou des diaconesses.

DIACONIQUE, nom donné, dans les églises chrétiennes primitives, à ce qu'on a appelé depuis la *sacristie*. Elle s'appelait encore *salutatorium*, parce que l'évêque y recevait les étrangers.

DIACRE, membre du clergé, dont la fonction est de servir le prêtre à l'autel. Il peut encore, mais avec permission expresse, baptiser et prêcher. Le diaconat, dernier échelon pour arriver au sacerdoce, est conféré dans la 23e année, et la prêtrise dans la 25e; avant le concile de Trente, il ne pouvait être donné avant l'âge de 25 ans, la prêtrise se recevant à 30. Dans la primitive Eglise, les diacres avaient été institués pour le service de la table sainte, l'entretien des vases sacrés et des ornements, l'administration des revenus, la distribution des agapes, la répartition des aumônes, la direction des hospices, etc. On distingua bientôt deux sortes de diacres, les uns chargés du service intérieur de l'église, les autres de l'administration temporelle. Ces derniers prirent le titre d'*archidiacres*, qui ne devait plus être conféré dans la suite qu'à certains prêtres.

DIACRE (Paul). *V.* PAUL.

DIACRIS, nom d'une des tribus de l'Attique.

DIACTOROS (du grec *diôkein*, courir), surnom de Mercure, héraut des dieux ou conducteur des âmes aux enfers.

DIADÈME, bandeau de laine, de fil ou de soie, blanc et uni, dont les rois se ceignaient la tête. On le chargea ensuite de broderies, de perles, de diamants. C'est le plus ancien des insignes de la royauté. Le diadème des rois de Perse était large, et ses extrémités retombaient sur les épaules. Celui des empereurs romains était de laurier naturel, ou de feuilles d'or imitant le laurier. Clovis reçut de l'empereur Anastase un diadème; mais les modernes ont adopté de préférence la couronne (*V. ce mot*), dont la base figurait la forme du diadème.

DIADIN, anc. *Daudyana*, v. forte de la Turquie d'Asie est située dans l'eyalet et à 200 kil. S.-E. d'Erzeroum; 500 maisons.

DIADUMENIANUS (M. Opelius-Macrinus-Antoninus-), empereur romain, né en 202 ap. J.-C., associé à l'empire par son père Macrin en 217, fut massacré avec lui par les soldats en 218.

DIÆUS. *V.* ACHÉENNE (Ligue).

DIAGORAS de Mélos, sophiste grec, esclave, puis affranchi et disciple de Démocrite, passa, dit-on, d'une extrême piété à l'athéisme, parce qu'un parjure qui lui causait préjudice n'avait pas été puni par les dieux. Il se fit chasser d'Athènes, 415 av. J.-C., pour s'être moqué avec Alcibiade des mystères d'Eleusis. Selon les uns, il périt dans un naufrage; selon d'autres, il finit ses jours à Corinthe. Il écrivit des lois pour Mantinée, et cultiva la poésie lyrique. Des fragments de Diagoras se trouvent dans les *Poetæ lyrici græci* de Th. Bergk, 1843. *V.* Mounier, *De Diagora Melio*, Rotterdam, 1838.

DIAKOVAR. *V.* DEAKOVAR.

DIAL. *V.* FLAMINE.

DIALA, anc. *Delas*, riv. de la Turquie d'Asie (dans l'eyalet de Bagdad), a sa source dans le Zagros, et se jette dans le Tigre à 13 kil. S.-E. de Bagdad. Cours de 270 kil.

DIALIBA, fl. d'Afrique. *V.* NIGER.

DIALIES, fêtes instituées en l'honneur de Jupiter, et célébrées par le Flamine Dial.

DIAMANT. Les anciens ne l'ont connu qu'à son état brut, ou légèrement poli par un frottement naturel, en roulant dans le lit sablonneux des fleuves. L'art de le tailler et de le polir ne fut inventé qu'en 1476, par Berquen. Avant cette invention, on n'employait en parure que les diamants appelés *bruts ingénus*, lorsqu'ils sont un peu facetés, ou *pointe naïve*, quand la figure est conique.

DIAMANTS DE LA COURONNE. On comprend sous ce nom tous les joyaux qui font partie de la dotation de la couronne de France. Dans l'inventaire que l'on en fit en 1815, il fut reconnu que ces joyaux étaient au nombre de 64,812, pesant 18,751 carats $\frac{17}{32}$, évalués 20,900,260 fr. Les mêmes chiffres ont été constatés en 1832. Le plus célèbre des diamants est le *Pittre* ou *Régent*, ainsi appelé du nom de l'Anglais qui le vendit, en 1718, au régent duc d'Orléans; il pèse 136 carats $\frac{14}{16}$, ou 28 grammes 89, a coûté 2,500,000 livres, et est estimé aujourd'hui 12 millions de fr. — Un diamant de 279 carats, qui faisait partie des trésors du Grand-Mogol, et que conquit le roi de Lahore, Rundjet-Sing, a été acheté par la reine Victoria d'Angleterre; on le nomme *Koh-i-nour* (montagne de lumière). L'empereur de Russie possède deux diamants fameux : l'*Orloff*, de 779 carats, d'une valeur de 92,582,901 fr., dérobé dans un temple de Brama, au commencement du XVIIIe siècle, par un déserteur français de Pondichéry, cédé pour 50,000 fr. à un Anglais, qui le revendit dans sa patrie 112,500 fr., acquis par l'impératrice Catherine II au prix de 13 millions environ; et le *Sancy*, de 106 carats, possédé d'abord par Charles le Téméraire, qui le perdit sur le champ de bataille de Granson, trouvé par un soldat suisse qui le vendit à un prêtre pour un florin, ayant appartenu successivement à Antoine, prieur de Crato, qui l'engagea pour 100,000 fr. entre les mains de Harlay de Sancy, trésorier général de France, et au roi d'Angleterre Jacques II, qui le vendit 600,000 liv. à Louis XIV, enfin, après des vicissitudes inconnues, acquis par la Russie en 1835 au prix de 500,000 roubles d'argent. En 1852, un diamant trouvé par un esclave au Brésil a été acheté à Rio-Janeiro pour le roi des Pays-Bas, moyennant 881,250 fr. L'empereur d'Autriche a un diamant pesant 29 gram. 53. Mais les plus gros diamants que l'on connaisse sont ceux d'Agrah, 133 gram.; du radjah de Bornéo, 78 gr.; du Grand-Mogol, 63 gr. L'empereur du Brésil en a un de 1,730 karats, dont la valeur serait de plusieurs centaines de millions, s'il était parfaitement pur.

DIAMANT (LE), brg de la Martinique, petit port à 17 kil. O. de Le Marin; 1,500 hab.

DIAMANTE (Jean-Baptiste), auteur dramatique espagnol du XVIIe siècle. On ne sait rien de sa vie. Ses ouvrages sont très-médiocres : le seul qui ait fait quelque bruit est une imitation du *Cid* de Corneille, sous le titre de *El honrador de su Padre* (le vengeur de l'honneur de son père); on en cite une édition de 1658. Voltaire, et, après lui, quelques auteurs ont prétendu à tort que ce drame était antérieur à la pièce française. Il a été réimprimé de de nos jours dans le tome V du *Tesoro del Teatro esp.*, publié par E. de Ochoa.

DIAMANTIN (District), partie centrale de la prov. brésilienne de Minas-Geraës, ch.-l. *Villa-Diamantina* ou *Tijuco*. Grande exploitation de diamants, qui fournit, dit-on, jusqu'à 34 kilogr. par an au XVIe siècle, et qui est réduite à 5 kilog.

DIAMASTIGOSE (du grec *dia*, sur, et *mastigoô*, je fouette). Fête célébrée à Sparte en l'honneur de Diane Orthia. On fouettait les enfants sur l'autel de la déesse pour les endurcir à la douleur. Dans l'origine, ceux qui mouraient sous les coups étaient couronnés comme vainqueurs avant d'être inhumés. Plus tard, la flagellation fut arrêtée au premier sang.

DIAMOND-HARBOUR, v. de l'Hindoustan anglais, dans la présid. et à 62 kil. S.-S.-O. de Calcutta. Port sur le golfe de Bengale, à l'embouchure de l'Hougly; les navires qui ne peuvent remonter jusqu'à Calcutta s'y arrêtent. Climat très-malsain. Arsenal maritime.

DIANA (Antonin), théologien, né à Palerme en 1595, m. en 1663 à Rome, fut regardé comme l'oracle de son temps sur les questions morales. Les 12 liv. de *Resolutiones morales*, qu'il publia de 1629 à 1656, furent réédités à Lyon, 1667 et 1680, sous le titre de *Diana coordinatus*, et à Anvers, 1656, sous celui de *Summa Dianæ*. La *Tabula aurea operum omnium A. Dianæ*, Rome, 1664, in-fol., en est un abrégé.

DIANA SILVA, nom latin du pays de DESERVE.

DIANA VETERANORUM, auj. *Zana*, dans la province de Constantine.

DIANE, l'*Artémis* des Grecs, fille de Latone et de Jupiter, sœur d'Apollon, et, comme lui, née à Délos. La mythologie la présente sous trois aspects, Diane, Hécate et Phœbé; de là les épithètes de *trivia*, *triformis*, *triplex*. Diane partage la puissance et les attributs d'Apollon : elle se plaît à lancer des flèches, et on en a fait la déesse de la chasse; elle envoie les épidémies, la stérilité, mais aussi elle sauve et guérit. Les nymphes ses compagnes sont aussi

chastes qu'elle, et le chasseur Actéon, qui l'avait regardée au bain, fut changé en cerf et dévoré par ses propres chiens. Cependant elle aurait aimé, dit-on, Orion. Aux enfers, Diane s'appelle Hécate; elle préside aux enchantements et aux expiations. Sous le nom de Phœbé, elle est identifiée avec Séléné (la lune), la mystérieuse amante d'Endymion. La Diane adorée à Éphèse n'avait point de rapport avec celle des Grecs : plutôt semblable à l'Isis égyptienne ou à la Cybèle de Phrygie, elle personnifiait la nature fertile, et était représentée le sein gonflé de nombreuses mamelles. Pour les Romains, elle eut, outre ses autres attributs, celui de présider à la naissance des enfants ; de là les noms de *Genitalis, Lucina*. Diane chasseresse fut surtout vénérée chez les populations doriennes : à Sparte, comme dans la Chersonèse Taurique, le sang coulait sur ses autels; Lycurgue substitua aux sacrifices humains l'usage de la flagellation. Ailleurs on immolait des biches, des chèvres, et, en Thrace, des chiens. Des *Artémisies* étaient célébrées à Delphes. Il reste un grand nombre de statues antiques de Diane; l'idéal de cette déesse a été créé par Praxitèle. Les cheveux relevés derrière la tête, la taille svelte et souple, elle porte la tunique retroussée, un arc, un carquois, et a les pieds chaussés du cothurne ; un cerf ou un chien est près d'elle. La fameuse Diane de Versailles est représentée tirant une flèche de son carquois. Comme déesse de la lune, elle a une longue robe, un croissant sur la tête, et porte des flambeaux. P.

DIANE DE POITIERS, fille aînée de Jean de Poitiers, seigneur de St-Vallier, née en 1499, m. en 1566, épousa, dès l'âge de 13 ans, Louis de Brézé, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie, petit-fils par sa mère d'Agnès Sorel. Veuve en 1531, elle fit ériger à son mari le superbe mausolée qu'on voit encore dans la cathédrale de Rouen, mais devint bientôt la favorite du dauphin Henri, partagea le pouvoir à la cour avec la duchesse d'Étampes, favorite du roi, obtint qu'elle fût exilée après la mort de François Ier, et prit le titre de duchesse de Valentinois. Elle ôta à P. Lizet sa charge de premier président au parlement de Paris, et donna à Bertrandi les sceaux enlevés à Olivier. Le connétable de Montmorency et la reine Catherine de Médicis elle-même durent plier devant elle. De Thou lui reproche la rupture de la trêve de Vaucelles et les persécutions contre les protestants. Quand Henri II eut péri par accident, 1559, Diane se retira au château d'Anet, qu'elle avait fait bâtir par Philibert Delorme; elle y vécut abandonnée de ses anciens courtisans, sans toutefois subir les persécutions de Catherine, qu'elle gagna peut-être par le don du château de Chenonceaux. Le monument, avec une statue en marbre par Jean Goujon, qu'on lui éleva dans l'église d'Anet, a été transporté à Paris, où l'on voit encore sa statue par Benvenuto Cellini. De deux filles que Diane avait eues du comte de Brézé, l'une épousa Robert de La Marck, duc de Bouillon, et l'autre Claude de Lorraine, duc d'Aumale. B.

DIANE DE FRANCE, duchesse d'Angoulême, née en 1538, m. en 1619, fille naturelle du dauphin Henri (Henri II) et d'une Piémontaise nommée Philippe Duc, ou de Diane de Poitiers selon Brantôme, épousa, après avoir été légitimée, 1553, Horace Farnèse, duc de Castro, 2e fils de Louis, duc de Parme et Plaisance, puis, en 1557, François de Montmorency, fils du connétable, qu'elle sauva de la St-Barthélemy. Veuve de nouveau en 1579, elle s'attacha à la cause de son frère Henri III, et négocia, après le meurtre de Henri de Guise, 1588, sa réconciliation avec Henri de Navarre, qui, monté sur le trône, la consulta souvent. On a son *Oraison funèbre* par Mathieu de Morgues, Paris, 1619, in-8°, et une nouvelle intitulée : *Diane de France*, par Vaumorière, 1674, in-12. B.

DIANIUM, anc. v. d'Espagne (Tarraconaise), colonie de Marseille, chez les Contestans, près d'un cap du même nom (*Martin*); auj. *Denia*.

DIANO, v. du roy. de Naples (Principauté citér.), à 6 kil. S.-O. de Sala, au pied du Motulo; 7,000 hab.

DIANOWITZ. *V.* BESME.

DIARBÉKIR, ou *Diarbek-Amid*, *Kara-Amid*, *Karkatiocierta*, anc. *Amida*, v. forte de la Turquie d'Asie, est située sur le Tigre, à 255 kil. S. S.-O. d'Erzeroum, par 37° 55' lat. N., et 37° 11' long. E.; 40,000 hab. Ch.-l. d'un eyalet, résidence du gouverneur général du Kurdistan; archevêchés des Arméniens et des Chaldéens, couvent de Terre Sainte, où les voyageurs reçoivent l'hospitalité; patriarcat jacobite : toutefois le patriarche réside à Dar-Essafran, près de Mardin. Diarbékir est entourée de hautes et fortes murailles, ruinées en quelques endroits, et défendue par un château fort. Sur les murs on lit encore plusieurs inscriptions arabes, qui datent de la conquête musulmane. A l'intérieur de la ville il y a plusieurs belles mosquées, des bazars, etc. Fabr. de maroquins, d'étoffes de soie, de laine, et de coton; industrie et commerce autrefois très-actifs, auj. en décadence. On ignore l'époque de la fondation d'Amida, mais on sait qu'elle fut restaurée au temps de Valens et de Valentinien. Souvent prise et reprise dans les guerres de l'empire grec et des Persans, les Turcs s'en emparèrent au milieu du XIIe siècle. B. et E. D.

DIARBÉKIR OU KOURDISTAN, eyalet de la Turquie d'Asie, formé de la partie N.-O. de l'anc. Mésopotamie, et compris entre ceux de Kharberout et d'Erzeroum au N., de Van à l'E. et au S.; d'Alep à l'O. Il a 320 kil. sur 165, et se divise en 5 sandjaks; 380,000 hab. Sol fertile; mines d'or, d'argent, d'étain, de fer, et de cuivre. Les principales de ces dernières sont à Argana Ma'den, et Gumuch. Pierres précieuses, marbres, albâtres. Climat froid dans les montagnes, chaud dans les plaines; sol fertile dans les vallées. Le commerce est desservi à l'intérieur de l'eyalet par des caravanes de mulets et de chameaux, et sur les bords du Tigre par des radeaux appelés *këleks*. La crainte des tribus arabes insoumises oblige toujours à faire escorter les convois de marchandises confiées tant aux caravanes qu'aux radeaux. Les *këleks* sont eux-mêmes un objet de commerce important pour l'eyalet. Ils sont composés de longues pièces de bois provenant des montagnes du Kurdistan, recouvertes d'un lit épais de fascines, et soutenues par un nombre considérable de peaux de chèvre remplies d'air. Abandonnés au rapide courant du fleuve, ces radeaux se rendent tantôt à Mossoul, tantôt à Bagdad, où, après avoir été déchargés, ils sont immédiatement dépecés. Les peaux de chèvre servent désormais à faire des outres, le bois, à tous les besoins de la construction, et les fascines au chauffage pendant l'hiver. E. D.

DIARIUM, ration quotidienne, distribuée, chez les anc. Romains, aux esclaves de la ville, pour leur nourriture.

DIAS, nom d'une des tribus de l'Attique.

DIASCÉVASTES, nom donné par les anciens aux savants d'Alexandrie qui soumirent à une révision les poëmes homériques tels qu'ils existaient depuis Pisistrate. Ils en ont retouché et agrandi certaines parties.

DIASIES, fêtes célébrées à Athènes en l'honneur de Jupiter, pour détourner les maux (ἄσι, calamité) qui affligent les hommes.

DIAZ ou DIAS (Barthélemy), navigateur portugais, que Jean II envoya, avec deux vaisseaux, à la recherche des Indes. C'est lui qui, après une longue navigation, fit à son équipage mécontent la demande d'un délai de trois jours, qu'on a attribuée à Colomb. Forcé, après l'avoir obtenue, de revenir en Portugal, il découvrit du moins, en retournant, la pointe sud de l'Afrique, d'abord laissée en arrière et dépassée de cent lieues; appelée par lui *Cap des Tourmentes*, elle reçut du roi le nom de *Cap de Bonne-Espérance*, 1486-87. Diaz périt en 1500, dans une tempête qui assaillit la flotte de Cabral, lorsque, revenant du Brésil où une autre tempête l'avait poussée, elle faisait voile vers le cap qu'il avait découvert. R.

DIAZ (Michel), Aragonais, m. en 1512, accompagna Christophe Colomb dans son 2e voyage au Nouveau-Monde, découvrit les mines d'or de la rivière d'Hayna, dans l'île de St Domingue, en 1495, partagea la disgrâce de Colomb, qu'il défendit contre Bovadilla, et fut lieutenant du gouverneur de Porto-Rico en 1509.

DIAZ (Balthasar), poëte portugais du XVIIe siècle, né à Madère, aveugle de naissance, a composé un grand nombre d'*autos* ou pièces dramatiques dans le genre religieux. Les plus connues sont les *Autos du roi Salomon*, Evora, 1612; *de la Passion*, 1613; de *St-Alexis*, de *Ste-Catherine*, etc.; *Tragédie du marquis de Mantoue et de l'empereur Charlemagne*, Lisbonne, 1665.

DIAZ DE SOLIS. *V.* SOLIS.

DIAZ GOMEZ (Francisco), littérateur portugais, né en 1745, m. en 1795, était fils d'un mercier de Lisbonne. Après avoir étudié à Coïmbre, il dirigea une maison de commerce tout en s'occupant de poésie. On a de lui six chants d'un poëme sur les *Saisons*, 2 tragédies, des odes, des élégies, une épopée inachevée sur la conquête de Ceuta, etc. Il est correct et élégant. C'est surtout comme fondateur de la critique en Portugal qu'il s'est rendu célèbre. Ses *Œuvres* ont été recueillies en 1799.

DIB, DIV, finale hindoue, *Maldives, Laquedives*, Serendib (Ceylan); signifie *île*.

DIBDIN (Charles), auteur, acteur et musicien anglais, né en 1748 à Southampton, m. en 1815, fonda à Londres, dans le Leicester-Square, un théâtre où il fit jouer près de 100 comédies, opéras-comiques, intermèdes, auj. oubliés,

mais qui eurent un succès de circonstance pendant la guerre contre Napoléon Ier. Il a encore écrit une *Histoire du théâtre anglais*, 1795. Subventionné par Pitt, il tomba dans la misère après la mort de ce ministre. — Un de ses fils, Thomas DIBDIN, né en 1771, m. en 1841, a travaillé aussi pour le théâtre, et composé un millier de chansons. Deux de ses pantomimes, *Mother Goose* et *The Stighmetled racer*, ont eu un succès prodigieux.

DIBDIN (Thomas FROGNALL), célèbre bibliophile, neveu de Charles Dibdin, né en 1776 à Kensington, m. en 1847. Il fit ses humanités à Eton et sa théologie à Cambridge, fut choisi pour classer et diriger la riche bibliothèque du comte Spencer au château d'Althorp, débuta dans la carrière des lettres en 1797 par quelques poésies qu'il essaya plus tard de faire disparaître, et fixa l'attention publique comme bibliographe par les ouvrages suivants : *Introduction à la connaissance des éditions rares et précieuses des classiques grecs et latins*, en anglais, Glocester, 1802, et Londres, 1827, 2 vol. in-4°, où l'on ne trouve de notices que sur 112 écrivains; *Specimen bibliothecæ britannicæ*, Londres, 1808, incomplet et inexact; *The Bibliomania*, Londres, 1809 et 1811; *Antiquités bibliographiques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande*, Londres, 1810-19, 4 vol. in-4°, d'une splendide exécution typographique; *Bibliotheca Spenceriana*, 1814-15, 4 vol., que complète le livre intitulé *Ædes Althorpianæ*, 1821; *Bibliographical Decameron*, 1817, 3 vol., chef-d'œuvre de typographie, recueil de documents sur la calligraphie, les enluminures des mss., l'origine de l'imprimerie, l'ornementation des livres, etc. Dibdin a encore publié un *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France et en Allemagne*, 1821 et 1829, 3 vol., dont la partie concernant la France a été traduite par Licquet et Crapelet, 1825, 4 vol. in-8°, compilation souvent maladroite et erronée; *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque dans les comtés du nord de l'Angleterre et en Écosse*, 1838; *Reminiscences of a literary life*, 1836, 2 vol., ouvrage curieux pour connaître la littérature anglaise contemporaine.

DIBIO. *V.* DIVIO.

DIBUTADE, potier de Sicyone ou de Corinthe, à une époque incertaine. Sa fille ayant tracé sur une muraille les contours de l'ombre de la figure de son amant projetée par l'effet d'un flambeau, il imagina d'appliquer de l'argile sur ces traits, de manière à les conserver, et la soumit au feu. Ce fut l'origine du bas-relief.

DICÆARCHIA. *V.* PUTEOLI.

DICÈ, en grec *Dikè*, fille de Jupiter et de Thémis, fut une des déesses qui présidaient à la Justice, celle qui punit les crimes. — C'était aussi une des Heures.

DICÉARQUE de Messine ou de Messène, disciple d'Aristote, métaphysicien, géomètre et géographe. Il niait l'existence de l'âme, et attribuait à la matière elle-même la faculté de sentir et de connaître. Les deux ouvrages en dialogue où il développa sa doctrine étaient intitulés *les Corinthiaques* et *les Lesbiaques*. Cicéron, qui fait grand cas de cet auteur, cite encore un traité *Sur la mort des hommes*. Un autre écrit sur la république de Sparte était lu tous les ans en public dans cette ville pour l'instruction de la jeunesse. Dicéarque était aussi l'auteur d'ouvrages sur la musique et les jeux, de plusieurs *Vies des hommes illustres* mises à contribution par Diogène Laërce, et d'une *Vie de la Grèce*, qui était sans doute un recueil de particularités piquantes, de traits intimes et profonds des mœurs et du caractère des Grecs, aussi bien qu'une *description* du pays. Quelques fragments ont été recueillis dans les *Fragm. historicor. græc.*, Didot, 1848.

DICÉRION, chandelier à deux branches, avec lequel les évêques grecs bénissent le peuple. Il est l'image symbolique des deux natures de J.-C., tandis que le *Tricérion*, chandelier à trois branches, représente les trois personnes de la Trinité.

DICKSON (Adam), agronome écossais, né à Albermaly, m. en 1776, est auteur d'un *Traité de l'agriculture des anciens*, trad. en français par Paris, 1802, 2 vol. in-8°, excellent et judicieux commentaire sur les *Rei rusticæ scriptores*.

DICQUEMARE (l'abbé Jean-François), professeur de physique et d'histoire naturelle au Havre, né dans cette ville en 1733, m. en 1789. Il étudia principalement les animaux marins sans vertèbres; le *Journal de physique*, 1772-89, contient ses mémoires sur les actinies ou anémones de mer, les méduses ou orties de mer, le grand poulpe, les limaces de mer, les tarets, les huîtres. Il a inventé un *cosmoplane*, au moyen duquel on résout presque tous les problèmes d'astronomie nautique, mais avec peu de précision, et publié la *Connaissance de l'astronomie rendue aisée et mise à la portée de tout le monde*, 1771, in-8°.

DICTÆUS MONS. *V.* DICTÉ.

DICTAMNUM ou DICTYNNA, v. de la Crète, au N., près du cap et au pied de la montagne de son nom. On en tirait le *dictame*, plante aromatique et vulnéraire.

DICTATEUR, *Dictator*, magistrat suprême de la république romaine, créé dans des circonstances extraordinaires, et particulièrement dans des cas urgents de guerre, pour remplacer les deux consuls. La dictature paraît empruntée des Albains et des Latins. Le sénat décidait lorsqu'il y avait lieu de recourir à cette magistrature, et commandait alors aux consuls d'élire un dictateur. Celui des deux qui avait les faisceaux y procédait. Quelquefois le peuple désigna l'homme qui devait être choisi. L'élection se faisait la nuit, peut-être parce que c'était le moment de prendre les auspices (*V.* AUSPICES), et que cette élection, toujours urgente, devait être consacrée par des auspices favorables. Les consuls quittaient leur commandement suprême, mais restaient en fonctions sous les ordres du nouveau magistrat, qui avait une puissance absolue pour les affaires publiques, et droit de vie et de mort sur tous les citoyens; aussi l'appela-t-on d'abord *maître du peuple*. Toutefois il ne pouvait disposer des deniers publics sans le consentement du sénat et du peuple. 24 licteurs, armés de haches, même dans Rome, marchaient devant lui. Aussitôt après son élection, il se choisissait un lieutenant appelé *maître de la cavalerie* (*V. ce mot*). Le dictateur était essentiellement le général de l'infanterie, principale force des armées romaines, et ne pouvait même se servir d'un cheval sans y avoir été autorisé par un plébiscite. Il ne devait jamais sortir de l'Italie; aussi n'eut-on plus recours à la dictature dès que la république porta ses armes au dehors : lorsque Sylla se la fit décerner par les comices, l'an 670, contrairement à l'antique usage, il y avait 120 ans qu'elle était tombée en désuétude. La même élection populaire, et non consulaire, créa César dictateur, en l'an 704; mais il ne garda cette charge que onze jours, et ce ne fut que quatre ans après qu'il se fit nommer dictateur perpétuel. Lorsqu'il fut tué, peu de mois après, un sénatus-consulte proposé par Antoine abolit la dictature en haine de la tyrannie. — On conjecture que le premier dictateur fut T. Lartius, élu l'an 253 de Rome, 599 av. J.-C., à l'occasion d'une guerre contre les Sabins, ou pour armer d'un pouvoir irrésistible l'aristocratie, menacée par l'abus du droit d'appel (*provocatio*) que Valérius Publicola avait accordé aux plébéiens. Cette magistrature ne fut d'abord confiée qu'à des patriciens; puis, l'an 399, les plébéiens y furent admis aussi. L'usage fut de choisir les dictateurs parmi des hommes consulaires; il résulte de là que l'âge dictatorial fut variable avant la loi annale, mais que, depuis cette loi, tous les dictateurs durent être des hommes de 45 ans au moins. La plus grande durée de la dictature était de 6 mois; on pouvait la garder moins longtemps, et plusieurs fois des dictateurs cessèrent leurs fonctions au bout de 8 ou de 15 jours, l'affaire pour laquelle ils avaient été élus étant terminée. Une seule fois, dans une extrême nécessité, le pouvoir dictatorial fut continué à Camille au delà de 6 mois. Dès qu'un dictateur était sorti de charge, tout citoyen avait droit de l'appeler en justice pour lui demander compte de ses actes. Rome a eu en tout 88 dictateurs. On créait aussi des dictateurs éphémères, pour tenir les comices par centuries, quand les deux consuls étant retenus loin de Rome, aucun ne pouvait revenir les présider; pour ficher le clou annal (*V. ce mot*); pour célébrer les Jeux romains en l'absence du préteur malade; enfin pour remplacer les consuls aux Féries latines (*V. ce mot*). C. D—Y.

DICTATURE, nom donné en Allemagne, dans la ville où se tenait la diète de l'Empire, à l'assemblée des *cancellistes* ou secrétaires de légation des différents princes. Dans cette réunion, le cancelliste de l'électeur de Mayence *dictait* aux autres les mémoires, actes, etc., qui avaient été portés au Directoire de l'Empire.

DICTÉ, nymphe de Crète, aimée de Minos, échappa à ses poursuites en se jetant à la mer du haut d'une montagne qui conserva son nom, à l'E. de l'île.

DICTIONNAIRE, recueil des mots d'une langue, rangés dans un ordre systématique, et expliqués dans la même langue ou traduits dans une autre; ou bien, recueil, fait par ordre alphabétique, sur des matières de littérature, de sciences ou d'arts. Aux premiers seulement s'appliquent les dénominations de *glossaire*, *lexique*, et *vocabulaire*. Les anciens nous ont laissé fort peu de monuments en ce genre. On attribue à Callimaque, contemporain de Ptolémée Philadelphe, une sorte de recueil biographique, qui est perdu. Chez les Romains, au siècle d'Auguste, Varron s'occupa de lexicographie; on a de lui un *Traité de la langue latine*, en 6 livres, et quelques fragments de ses recherches

sur les *origines*, l'*analogie* et la *différence des mots*. Le dictionnaire de Verrius Flaccus, intitulé *De verborum significatione*, en 20 livres, n'est connu que par l'abrégé de Pompeius Festus. Erotien a fait un dictionnaire des termes employés dans les œuvres d'Hippocrate. Julius Pollux composa, à la fin du IIe siècle, un *Onomasticon*, dictionnaire grec, fort estimé de Vossius et de Casaubon, et qui paraît avoir servi de modèle aux recueils publiés depuis sous le titre de *Janua linguarum*. Vers le même temps, Phrynicus Arrhabius écrivit un *Apparat sophistique*, recueil, en 37 livres, des termes du dialecte attique; perdu depuis le IXe siècle (Photius l'a connu), il n'en reste qu'un abrégé, intitulé: *Eclogæ nominum et verborum atticorum*. Harpocration, rhéteur d'Alexandrie, a laissé son nom à un lexique des mots employés par les 10 orateurs attiques, et Timée un *Lexicon vocum platonicarum*, recueil de locutions platoniques. Le dictionnaire géographique d'Étienne de Byzance, publié au Ve siècle, n'existe plus; on en a un mauvais abrégé par Hermolaüs, contemporain de Justinien. Helladius, autre écrivain du Ve siècle, fit un lexique grec des locutions et des mots spécialement usités dans la prose. Plus tard, Hésychius publia un dictionnaire grec, fort utile pour l'explication des auteurs et l'intelligence des usages anciens. Le dictionnaire de Suidas, au Xe siècle, est une compilation biographique, où l'on trouve de précieux fragments d'écrivains qui ont péri. — Le moyen âge est pauvre en travaux philologiques: on ne peut guère citer que le *Vocabularium latinum* de Papias, au XIe siècle; le *Catholicon* de Balbi, au XIIIe siècle, espèce d'encyclopédie latine, contenant une grammaire, une rhétorique et un vocabulaire; le vocabulaire talmudique de Ben Jechiel, écrit en arabe, ainsi que les dictionnaires hébraïques de Menachem et de Juda Huig ou Chuic. — La Renaissance des lettres et la découverte de l'imprimerie donnèrent une très-vive impulsion à la lexicographie. Alors se succédèrent, pour les langues anciennes: le *Lexicon Ciceronianum* de Nizolius; le dictionnaire polyglotte de Calepin, 1502; le *Thesaurus linguæ latinæ* de Robert Estienne, 1531, et son vocabulaire français-latin; le *Thesaurus linguæ græcæ* d'Henri Estienne, 1582, réédité de nos jours par lettre alphabétique; les vocabulaires espagnol et latin de Lebrixa, italien et latin de Gasselini; le *Lexicon totius latinitatis* de Facciolati et Forcellini; le *Lexicon græco-latinum* de Robert Constantin, 1562; le *Janua linguarum* de Coménius, 1631; l'*Etymologicon* de Vossius, 1662; les lexiques de Scapula et de Schrevelius; le *Manuale græcum* de Hédérich; le *Jardin des racines grecques* de Lancelot, 1657; les glossaires de Ducange sur les mots de la basse latinité et de l'hellénisme corrompu; les travaux récents de Schneider et de Passow pour la langue grecque, de Basile Faber, J.-M. Gessner, Scheller, Freund, Klotz, pour la langue latine. Les travaux sur les langues modernes ont été exécutés avec une égale ardeur; en Italie, Alunno de Ferrare, dans le *Ricchezze della lingua volgare*, réunit les expressions dont Boccace et les auteurs précédents s'étaient servis. Fabricio Luna rédigea un vocabulaire de la langue italienne. Le Dictionnaire de la Crusca, 1610, où l'on s'est borné aux mots des auteurs qui vécurent de 1300 à 1400, n'a jamais été surpassé. — L'*Académie Française* publia son Dictionnaire en 1694; la classification était par familles de mots: la forme alphabétique ne fut adoptée que dans la 2e édition, 1718; la 6e a paru en 1835. Ce répertoire officiel de notre langue avait été précédé des Dictionnaires d'Aimar Ranconnet vers le milieu du XVIe siècle, de Nicod, 1606; des *Origines françaises* de Caseneuve, 1642; de celles de Ménage, 1650; des Dictionnaires de Richelet, 1680, et de Furetière, 1690. Ce dernier fut perfectionné par Basnage, 1701, et servit encore de base au Dictionnaire dit *de Trévoux*, 1704. Parmi les travaux postérieurs, le plus important est le *Grand vocabulaire français*, publié chez Panckoucke, 1767. La Bibliothèque impériale de Paris a en ms. un glossaire alphabétique de la langue française depuis son origine jusqu'à Malherbe, par Lacurne de Sainte-Palaye; il forme 61 tomes, et il n'en a été imprimé autrefois qu'un vol. in-fol. — L'Angleterre n'avait encore que l'encyclopédie de Chambers, le dictionnaire universel de Bailey, le vocabulaire de Boyer, les *Etymologicon linguæ anglicanæ* de Junius et de Skinner, lorsque Samuel Johnson la dota, en 1755, d'un des plus parfaits dictionnaires qui existent. L'Allemagne possède le *Dictionnaire grammatical et critique* d'Adelung, 1774-86, et les travaux de Campe, d'Heinsius, de Graff, et des frères Grimm. Citons encore le *Trésor de la langue espagnole* de Sébastien Covarruvias, et le grand dictionnaire que l'Académie de Madrid a publié au XVIIIe siècle sur le modèle de celui de la Crusca; le *Vocabulario Portuguez* de Raphaël Bluteau, 1712-28, et l'excellent dictionnaire qu'a entrepris l'Académie de Lisbonne; le glossaire suédois de Jean Ihre, 1769; le Dictionnaire russe de l'Académie de St-Pétersbourg, 1816-22, etc. — Pour les langues orientales, on possède: le *Nomenclator* de Drusius; le dictionnaire syriaque de Ferrari, 1622; le *Trésor de la langue arabe* de Gigeius, 1632; le *Lexicon* de Castell, en 7 langues, 1659; la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot; le Dictionnaire turc de Lorrain Meninski, 1680; le *Vocabulaire hébreu* de Santo-Pagnino; les travaux récents de Gesenius, Freytag, etc. — Les principaux Dictionnaires publiés en France sur les matières de littérature, de sciences ou d'art, sont, par ordre chronologique: *Dictionnaire théologique, historique, poétique, cosmographique et chronologique* de Juigné Boissinière, 1 vol. in-4°, Paris, 1641; *Dictionn. historique* de Moréri, 1 vol. in fol., Paris, 1673; *Dictionn. historique et critique* de Bayle, 2 vol. in-fol., Paris, 1697; *Dictionn. universel géographique et historique* de Th. Corneille, 3 vol. in-fol., Paris, 1708; *Dictionn. historique et critique de la Bible* de D. Calmet, 4 vol. in-fol., Paris, 1730; *Dictionn. géographique, historique et critique* de La Martinière, 10 vol. in-fol., Paris, 1739; *Dictionn. géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, d'Expilly, 6 vol. in-fol., Paris, 1762-70; *Dictionn. pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins, tant sacrés que profanes*, de Sabbathier, 37 vol. in-8°, Paris, 1766; *Dictionn. des sciences médicales*, 60 vol. in-8°, fig., Paris, 1812-22, Panckoucke; *Dictionn. de médecine, ou Répertoire général des sciences médicales considérées sous le rapport théorique et pratique*, 21 vol. in-8°, Paris, 1818-26, Béchet; *Dictionn. universel d'hist. naturelle*, publié par d'Orbigny, 25 vol. in-8°, atlas de 288 pl. coloriées, Paris, 1841-49, etc.

DICTYNNE. *V.* BRITOMARTIS.

DICTYS de Crète, compagnon d'Idoménée au siége de Troie. On raconte qu'une histoire de ce siége, écrite par lui en phénicien, et retrouvée dans son tombeau à l'époque de Néron, fut alors traduite en grec par Praxis ou Eupraxidas, et, vers 300 ap. J.-C., en latin par Septimius. Le texte grec ne nous est point parvenu. Il en est qui ne font pas remonter le texte latin de l'ouvrage prétendu de Dictys plus haut que le XVe siècle de notre ère. Il est souvent réuni à celui de Darès. Des éditions séparées en ont été données par Smid, Amst., 1702, et par Dederich, Bonn, 1833; Achaintre l'a traduit en français, 1813.

DICUIL ou DICHUIL, moine irlandais du IXe siècle, sorti de Luxeuil, est auteur d'un traité *De mensurâ orbis terræ*, publié par Walckenaër, Paris, 1807, in-8°, et par Letronne, 1814, avec de savantes notes. Ce traité paraît être le résumé de quelque ms. sur les mesures de l'empire romain au temps de Théodose, augmenté d'extraits de Solin, Orose, Isidore, etc., et fort peu abondant en observations récentes; on y trouve cependant l'époque de la découverte de l'Islande et des îles Feroë, et celle de la rupture du canal entre le Nil et la mer Rouge.

DIDASCALIES, instructions données par les poëtes de l'antiquité aux acteurs, sur la manière dont ils devaient jouer leurs ouvrages.

DIDATTIUM, nom latin de DÔLE.

DIDEROT (Denis), philosophe du XVIIIe siècle, né à Langres le 5 octobre 1713, d'un coutelier, m. le 30 juillet 1784. Il étudia chez les Jésuites de sa ville natale, puis à Paris au collége d'Harcourt. Ses études finies, il entra chez un procureur, mais il se dégoûta très-vite de travaux qui convenaient si peu à la fougue de son esprit, et résolut de se créer par sa plume une position indépendante. Brouillé avec sa famille, il fut obligé pour vivre de donner des leçons et de se mettre aux gages des libraires: il se maria, tout jeune encore, à une femme pauvre qui vivait du travail de ses mains, et ses embarras devinrent plus cruels; des traductions de l'anglais, l'*Histoire de la Grèce* par Stanyan, 1743, 3 vol. in-12, et un *Dictionnaire de médecine*, 1746, 6 vol. in-folio, datent de cette époque. Ces débuts de Diderot sont fort tristes; des faiblesses et des fautes, auxquelles son adolescence avait échappé, aggravèrent encore sa misère. Ses premiers écrits sont l'*Essai sur le mérite et la vertu*, 1745, les *Pensées philosophiques*, 1746, et la *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*, 1749. Les deux premiers ouvrages sont remplis de paradoxes et de témérités singulières où s'annonce déjà l'esprit fort; le troisième est une profession de foi matérialiste et athée. Signalé par le succès de ces hardiesses et par un emprisonnement au donjon de Vincennes, Diderot était devenu un des chefs du mouvement philosophique; il fut bientôt le représentant d'une génération nouvelle, qui faisait succéder l'audace, l'emportement, la violence de l'attaque, aux ruses ingénieuses et aux brillantes escarmouches de Voltaire. Diderot a été l'âme de l'*Encyclopédie*: non-

seulement il dirigeait cette immense entreprise, inspirant des travaux, prodiguant à tous ses idées, et corrigeant avec D'Alembert les écrits de ses collaborateurs, mais il y a fourni lui-même un nombre considérable d'articles. Le *prospectus*, le *système des connaissances humaines*, sont de lui. Il a traité seul des parties entières, par exemple l'histoire de la philosophie ancienne. Il en est d'autres qu'il a pour ainsi dire créées; pour tout ce qui concerne les arts et métiers, il n'avait ni auxiliaires ni modèles, et il a déployé dans ces matières spéciales un talent du premier ordre. Les deux premiers vol. de l'*Encyclopédie*, publiés en 1751, furent supprimés l'année suivante, et l'impression des autres fut suspendue pendant 18 mois; Diderot obtint l'autorisation de poursuivre son œuvre. Cinq autres vol. parurent, et provoquèrent une seconde suspension. Le duc de Choiseul lui vient en aide, et l'*Encyclopédie* est exemptée de la censure. Dès lors la hardiesse de Diderot n'a plus de bornes : c'est le moment où il déploie dans tous les sens son impétueuse activité; en même temps qu'il dirige l'*Encyclopédie*, la philosophie, le théâtre et les beaux-arts enflamment sa verve toujours prête. A cette période de sa vie appartiennent les *Pensées sur l'interprétation de la nature*, 1754, puis deux drames bourgeois où il tentait une sorte de révolution dans l'art, *le Fils naturel*, et *le Père de famille*, 1758, l'un et l'autre en 5 actes en prose, et enfin les *Salons*, revue des expositions de peinture au Louvre, etc., 1765-67, l'un de ses meilleurs ouvrages, série de jugements, de réflexions, de monologues enthousiastes, à propos des ouvrages exposés par les artistes vivants. Passons sous silence quelques romans impurs qui ont souillé sa plume. Malgré tant d'efforts et de productions diverses, Diderot était pauvre; il allait vendre sa bibliothèque afin de doter sa fille, lorsque l'impératrice de Russie, Catherine II, la lui acheta environ 50,000 fr., à condition qu'il continuerait d'en jouir avec le titre de bibliothécaire et un traitement de 1,000 fr. par an. C'était sur la recommandation de Grimm qu'elle lui faisait cette libéralité. Quelques années après, 1773, Diderot partit avec Grimm pour St-Pétersbourg, afin de remercier sa bienfaitrice, qui l'accueillit avec les plus grands honneurs. Il fut moins bien reçu à Berlin; Frédéric II n'aimait pas chez Diderot le sophiste arrogant et fastueux. De retour à Paris, Diderot vécut fort retiré; l'un de ses derniers ouvrages est l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, 1779, dont le véritable but est une apologie passionnée de la philosophie de Sénèque. Diderot était une sorte de sophiste inspiré. Matérialiste, et passionné cependant pour l'idéal; athée, mais d'un athéisme enthousiaste, et disposé parfois, comme Spinosa, à faire de l'univers entier un seul être et une seule vie; impur dans ses ouvrages et généreux dans sa conduite, Diderot a pu être comparé par Grimm à la nature telle qu'il la concevait, riche, abondante, sauvage, à la fois sublime et confuse, sans principe dominant, sans maître et sans Dieu. Son style le peint bien; c'est le style de l'improvisation, impétueux et négligé. Diderot était incapable de faire un bon livre; il ne pouvait écrire que de belles pages, il ne pouvait dessiner que de rapides esquisses. Il se prodiguait à ses amis, aux amis connus et inconnus, avec une facilité sans pareille. Sa conversation, pleine de feu, d'illuminations subites, était éblouissante. Il contribua pour une grande part à plusieurs ouvrages célèbres, à l'*Histoire philosophique des deux Indes* de l'abbé Raynal, et au *Système de la nature* de D'Holbach. On a deux éditions de ses œuvres, 1798, 15 vol. in-8°, et 1821, 22 vol. Ses *Mémoires et Œuvres inédites*, avec des *Mémoires sur sa vie* par sa fille (Mme de Vandeuil), ont paru en 1830, 4 vol. in-8°. *V.* sur Diderot les écrits de MM. Villemain, Sainte-Beuve, Génin, Bersot, et Damiron. S. R. T.

DIDIER (Saint), en latin *Desiderius*, évêque de Langres, martyrisé vers 264; fête le 23 mai. — Archevêque de Vienne vers 596, persécuté par Brunehaut, qui le fit déposer en 603, et assassiner en 608. — Evêque de Cahors en 629, trésorier de la couronne sous Clotaire II et Dagobert, m. en 655, honoré dans le midi de la France sous le nom de St Géry : on a de lui 16 lettres dans les *Historiens de France* de D. Bouquet.

DIDIER, dernier roi des Lombards, 756-774, appelé *Desier* dans les anc. poésies et les *Chroniques de St-Denis*. Il vainquit Rachis, frère d'Astolphe, qui lui disputait le trône, 757, comprima une révolte des ducs de Spolète et de Bénévent, attira sur ses Etats les armes de Charlemagne, fut détrôné en 774, et alla terminer ses jours dans des pratiques de dévotion au monastère de Corbie.

DIDIER (Paul), né en 1758 à Upie (Drôme), avocat au parlement de Grenoble avant 1789, professeur à l'Ecole de droit de cette ville depuis le Consulat, maître des requêtes au conseil d'Etat et conseiller à la Cour de cassation lors de la Restauration de 1814, fut destitué, l'année suivante, pour s'être rallié à Napoléon pendant les Cent-Jours, entra dans le complot de Lyon en 1816, essaya vainement d'organiser une insurrection dans l'Isère, s'enfuit en Piémont, et, livré par le gouvernement sarde, subit la peine de mort prononcée par une cour prévôtale.

DIDIER-LA-SÉAUVE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Haute-Loire), arr. et à 30 kil. N.-E. d'Yssengeaux; filatures de soie, rubans; 2,362 hab.

DIDIUS JULIANUS SEVERUS, empereur romain, successeur de Pertinax, acheta l'empire à l'encan pour 6,250 drachmes (5,430 fr.) comptant par soldat, 28 mars 193. Né à Milan en 133, il avait combattu les Cattes et obtenu le consulat; empereur, il ne fut pas défendu contre Septime Sévère par les prétoriens, et, condamné par le sénat, ses pleurs ne sauvèrent pas sa vie. Il avait régné 66 jours.

DIDON ou ELISE, fille de Bélus, roi de Tyr, nièce et femme du grand prêtre Sichée ou Sicharbas. Son frère Pygmalion ayant fait massacrer Sichée pour s'emparer de ses trésors, elle parvint à le soustraire à son avidité, et s'enfuit avec quelques Tyriens vers l'Afrique. Elle aborda aux environs d'Utique, obtint, par ruse, des indigènes une portion de terre, et y bâtit Byrsa, citadelle de Carthage, vers 880 av. J.-C. Pour ne point épouser Iarbas, roi des Gétules, elle monta sur un bûcher, et se poignarda au milieu des flammes. C'est par une fiction poétique que Virgile a reculé de trois siècles l'existence de Didon, et placé cette princesse à l'époque d'Enée. Didon a fourni des sujets de tragédie à Jodelle, Scudéry, Lefranc de Pompignan, et Marmontel, et inspiré à Pierre Guérin un beau tableau qui est au musée du Louvre.

DIDOT, famille d'imprimeurs-libraires, dont le 1er membre bien connu fut François DIDOT, né à Paris en 1699, éditeur de l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prévost, in-4°. Son fils fut :

DIDOT (François-Ambroise), né à Paris en 1730, m. en 1804. Il inventa le système des points typographiques, et la presse à un coup. Ses éditions sont recherchées pour leur correction, la beauté des caractères, et la finesse du papier. On peut citer, parmi les plus beaux ouvrages sortis de ses presses, la collection dite *d'Artois*, en 64 vol in-18, et celle des *Classiques français*, imprimée par ordre de Louis XVI pour l'éducation du dauphin, dans les formats in-4°, in-8° et in-18; les *Pastorales de Longus*, 2 vol. in-8°; l'*Art de vérifier les dates*, 3 vol. in-fol. Ce fut par les soins d'Ambroise Didot que se firent les premiers essais de la fabrication du papier vélin.

DIDOT JEUNE (Pierre-François), frère du précédent, né à Paris en 1732, reçu imprimeur en 1777, m. en 1795, améliora la fonte des caractères. Ses plus belles éditions sont l'*Imitation de Jésus-Christ*, in-fol., 1788, le *Télémaque*, in-4°, le *Tableau de l'empire ottoman*, in-fol. Il a fondé la papeterie d'Essonne. Il laissa trois fils : Henri DIDOT, habile graveur en caractères, et inventeur de la *fonderie polyamatype*, moule à refouloir qui fond en un seul coup 150 caractères; DIDOT DE SAINT-LÉGER, inventeur du *papier sans fin*; et DIDOT JEUNE, qui a publié l'édition in-4° du *Voyage du Jeune Anacharsis*, 4 vol., Paris, 1798.

DIDOT (Pierre), fils aîné de François-Ambroise, né à Paris en 1761, imprimeur en 1789, m. en 1854, a publié dans la collection dite *du Louvre*, palais où ses presses furent placées comme récompense nationale, un *Virgile* et un *Horace*, in-fol., 1793 et 1799; un célèbre *Racine*, de 1801-5, 3 vol. in-fol., orné de gravures d'après les dessins de Gérard, Girodet, Prudhon, et Chaudet, du prix de 1,800 fr.; les *Voyages* de Denon, l'*Iconographie* de Visconti, les *Fables* de La Fontaine, la *Henriade* de Voltaire, in-fol. Il eut un respect scrupuleux pour les textes originaux, et un soin particulier de la correction. Il s'est exercé dans la poésie, il est auteur d'un recueil de *Fables*, et a traduit le 4e liv. des *Géorgiques*, le 1er liv. des *Odes* d'Horace. — Son fils, Jules DIDOT, m. en 1838, édita l'édition in-32 des *Poëtes grecs* de Boissonade, et les classiques dits de Lefèvre.

DIDOT (Firmin), 2e fils de François-Ambroise, né à Paris en 1764, m. en 1836. Comme graveur et fondeur, nul ne l'a surpassé pour ses caractères d'écriture. Il est inventeur d'un procédé de stéréotypie par lequel ont été exécutées les premières éditions *stéréotypes* en 1797, et les *Tables de Callet*, dont la correction est devenue irréprochable. On estime la belle édition du *Camoëns*, 1817, in-4°, avec gravures d'après les dessins de Gérard; celle de *Salluste*, in-fol., des *Ruines de Pompéi* par Mazois, et autres grandes et splendides publications qui se distinguent par la perfection de la gravure et la fonte des caractères, par la

beauté de l'impression et l'exactitude de la correction. Ce sont les plus remarquables productions typographiques qui soient jamais sorties des presses d'un imprimeur. F. Didot abandonna sa maison en 1827 à ses fils *Ambroise-Firmin*, né en 1790, et *Hyacinthe*, né en 1794, fut député de Nogent-le-Rotrou et de Dreux, siégea du côté de l'opposition, et signa l'adresse des 221 en 1830. Littérateur distingué, il écrivit 2 tragédies (*la Reine de Portugal*, *la Mort d'Annibal*), donna une intéressante *Notice sur les Estienne*, et traduisit en vers français *Théocrite*, *Tyrtée*, et les *Bucoliques* de Virgile. C—s.

DIDYME, c.-à-d. *Jumeau*, surnom de l'apôtre St Thomas.

DIDYME, grammairien d'Alexandrie, contemporain d'Auguste, succéda à Aristarque dans la direction de l'école d'Alexandrie, et eut une prodigieuse fécondité. Il avait écrit 3,500 traités, suivant Athénée; 4,000, suivant Sénèque, tous perdus aujourd'hui. On lui attribue les *Scholies sur Homère*, publiées dans l'edition de Schrevelius, 1656, 2 vol. in-4°, bien qu'on y mentionne des auteurs qui lui sont postérieurs, et un traité *De marmoribus et lignis*, impr. à Milan, gr.-lat., 1817. Il eut pour disciples Apion et Héraclide du Pont. Franc. Ritter a donné une édition de Didyme, Cologne, 1845.

DIDYME, docteur de l'église d'Alexandrie, né en 308, martyr en 395, fut aveugle dès l'enfance, et devint cependant fort instruit en écoutant les maitres et en se faisant lire les ouvrages estimés. Il enseigna à son tour avec succès; St Jérôme et St Isidore vinrent l'entendre. On a conservé parmi ses écrits : 3 livres *De spiritu sancto*, contre les Macédoniens, trad. en latin par St Jérôme, et publiés à Cologne, 1618; 3 livres *De la Trinité*, gr.-lat., Rome, 1764, in-4°; *Adversùs Manichæos*, traité trad. en latin par Turrien, et publié à Paris, 1600, etc. Un livre dans lequel il avait expliqué les *Principes* d'Origène fut condamné, après sa mort, dans le 2e concile de Nicée.

DIDYME, anc. v. de l'Asie Mineure, près de Milet. Dans son temple d'Apollon étaient un oracle renommé, et une statue célèbre du dieu, œuvre de Comachus de Sicyone, que Xerxès emporta à Ecbatane, mais qui fut rendue plus tard par Séleucus Nicator. C'est auj. *Joronda* ou *Joran*.

DIDYMOTICHOS, anc. v. de la Thrace; auj. *Demotica*.

DIE, *Dea Vocontiorum*, s.-préf. (Drôme), à 46 kil. E. de Valence, sur la rive dr. de la Drôme. Trib. de 1re instance, église calviniste; 3,192 hab. On y remarque la cathédrale, l'anc. palais épiscopal, la vieille porte St-Marcel, et des restes de fortifications. Récolte d'un vin blanc mousseux estimé, dit *Clairette de Die*, et de vin muscat. Comm. de soie. — Importante colonie romaine sous Auguste, Die fut siége d'évêché et cap. du comté de Diois. Ses évêques eurent le droit de battre monnaie.

DIÉ (Saint), évêque de Nevers au VIIe siècle, occupa aussi le siége de Genève, fonda le monastère de Jointures dans les Vosges, et mourut en 679 ou 684. Une ville de Lorraine prit son nom. Fête le 19 juin.

DIÉ (SAINT-), *Sanctum Deodatum*, s.-préf. (Vosges), à 55 kil. E.-N.-E. d'Epinal, sur la Meurthe et au milieu des montagnes. Evêché suffragant de Besançon, érigé en 1776; trib. de 1re instance, église calviniste, collége, bibliothèque; 7,087 hab. Industrie active : tissus de coton, tapis, quincaillerie; tanneries; commerce de bois, grains, bestiaux.—St Déodat fonda en ce lieu, au VIe siècle, un monastère qui prit d'abord le nom de Galilée. La ville ne se forma qu'au XIIe siècle; elle dépendait du monastère, qui ne releva jusqu'au XVIIe siècle que du pape et de l'empereur. Le roi Stanislas Leczinski fit reconstruire cette ville en 1757 après un incendie.

DIEBITSCH (Ch.-Jean-Fréd.-Ant., comte de), général russe, né en 1785 au vge de Gross-Lyss près de Trebnitz (Silésie prussienne), m. en 1831 à Pultusk. Il était dans le corps des Cadets à Berlin, quand l'empereur Alexandre Ier le fit entrer dans son armée comme sous-lieutenant en 1805. Blessé à Austerlitz, il se distingua aussi à Eylau, Friedland et Dresde. Son mérite l'éleva en peu d'années au grade de colonel. Chef d'état-major de Wittgenstein, puis de Barclay de Tolly, dont il épousa plus tard la nièce, il commanda une division russe en France, 1814, et prit une part active aux événements qui amenèrent la chute de Napoléon Ier. Il fut nommé chef de l'état-major général en 1822. A l'avénement de Nicolas Ier, 1825, il réprima la conspiration tramée par le prince Trubstckoy, et reçut le commandement des colonies militaires en Asie. Dans la guerre contre les Turcs, 1828-9, il franchit les Balkans, d'où lui vint le surnom de *Zabalkansky* (*za*, au delà), s'empara de Varna, et fut nommé feld-maréchal. En 1830, il insistait, au nom de Nicolas, près de la cour de Berlin, sur la nécessité d'une intervention en Belgique, lorsque le soulévement de la Pologne arrêta les projets du cabinet russe. Diebitsch, envoyé contre les Polonais, les battit à Ostrolenka, essuya ensuite des revers, et mourut, soit par un suicide, soit d'une attaque de choléra aggravée par des habitudes d'intempérance. Pl.

DIEBOURG, v. du grand-duché de Hesse-Darmstadt, à 13 kil. N.-E. de Darmstadt, sur le Gersprenz; 3,000 hab. Château de Stockau et d'Albini.

DIEDENHOFEN, nom allemand de THIONVILLE.

DIEFFENBACH (Jean-Frédéric), célèbre chirurgien, né à Kœnigsberg en 1792, m. en 1847. Après avoir étudié la théologie à Rostock et suivi les cours de l'université de Greifswald, il fit les campagnes de Holstein en 1813 et de France en 1814. Puis il se voua aux sciences médicales et à la chirurgie, dans lesquelles il s'instruisit à Kœnigsberg, et à Bonn sous Walter. Docteur de l'université de Wurtzbourg en 1822, il s'établit à Berlin, acquit promptement une grande réputation d'opérateur, et fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, 1830, professeur-agrégé à l'université, 1832, professeur titulaire et chef de la clinique chirurgicale, 1840. Dans ses voyages à Paris, à Londres, à St-Pétersbourg, il reçut l'accueil le plus empressé. On lui doit des méthodes nouvelles pour guérir le strabisme et le bégaiement, pour faire artificiellement des nez, des lèvres, des paupières et des joues. Ses principaux ouvrages sont : *Expériences chirurgicales*, Berlin, 1829-34, 4 vol.; *Observations physiologiques faites sur des cholériques*, 1834; *Essais de chirurgie*, 1840, trad. en franç. par Philippe; *Sur la section des tendons et des muscles*, 1841; *Traitement du bégaiement*, 1841; *Chirurgie opératoire*, 1844 et 1848, 2 vol.; *De l'emploi de l'éther contre la douleur*, 1847. Il a continué aussi l'ouvrage de Scheel *Sur la transfusion du sang et l'injection des médicaments dans les veines*.

DIEGO (SAN-), v. des États-Unis (Californie), à 630 kil. S.-E. de Monterey, port sur l'océan Pacifique, par 32° 39' 30" lat. N., et 119° 37' 3" long. O.; 1,000 hab. Elle fut fondée en 1709.

DIEGO-ALVAREZ, île de l'océan Atlantique, comprise dans le groupe de Tristan d'Acunha.

DIEGO-GARCIA. *V.* CHAGOS.

DIEGO-RUYZ (île). *V.* RODRIGUEZ.

DIEKIRCH, v. de Hollande (Luxembourg), à 26 kil. N. de Luxembourg, sur la Sure; 2,250 hab. Comm. de draps, cuirs, pierres et plâtre.

DIEMEN (Ant. VAN), né à Cuylembourg en 1593, gouverneur général des possessions hollandaises dans les Indes orientales de 1636 à 1645, avait été d'abord commis et simple teneur de livres. Il conclut un traité avantageux avec le roi de Ternate, enleva aux Portugais leurs établissements de Ceylan et de Malacca, établit le commerce des Hollandais au Tonquin, fonda des églises et des écoles, commença le recueil des statuts de Batavia, et envoya à la découverte vers le sud Abel Tasman, qui reconnut en 1642 la *Terre de Van Diemen*.

DIÉMEN (Terre de VAN), ou DIÉMÉNIE, ou TASMANIE, île anglaise au S. du continent d'Australie, dont la sépare le détroit de Bass; entre 40° 44' et 43° 39' lat. S. Superf. évaluée à 70,000 kil. carrés; pop., 90,200 hab., dont plus d'un tiers de déportés; les indigènes ont complétement disparu. Sur la côte S.-E. se trouvent l'île de Marie et la péninsule de Tasman, où sont placés les deux grands établissements pour les déportés. Villes princip.: Hobart-town et Launceston. Sol fertile, bien que marécageux; arrosé par le Derwent au S. et la Tamar au N. Elève considérable de bestiaux, principalement de moutons; pêche de la baleine. Mines de houille et de fer. — Cette île fut découverte en 1642 par le Hollandais Tasman, puis visitée par Marion en 1772, Furneaux en 1773, Cook en 1777, Bligh en 1788, Vancouver en 1791, d'Entrecasteaux en 1792-93, Flinders en 1798. Lieu de déportation en 1804, elle est auj. divisée en 15 districts et a un capitaine général gouverneur en chef, assisté d'un conseil législatif.

DIEMERBROECK (Isbrand de), de Montfort en Hollande, né en 1609, m. en 1674. Elève de l'université de Leyde, il voyagea en France et fut reçu docteur à Angers. Il acquit une grande réputation comme praticien instruit et dévoué, lors de l'épidémie qui, en 1636, désola Nimègue où il était établi. En 1649, il fut nommé professeur à Utrecht, et attira beaucoup d'élèves à cette université. On trouve un grand nombre de faits curieux dans ses ouvrages, parmi lesquels on remarque : *De peste libri quatuor*, Arnheim, 1644, et Genève, 1721, in-4°; *Anatome corporis humani*, Utrecht, 1672, in-4°, et Genève, 1679, et 1687, in-4°, trad. en franç. par J. Prost, Lyon, 1695, 2 vol. in-4°. Tous ses écrits ont été recueillis sous le titre de : *Opera omnia*, Utrecht, 1685, in-fol. D—G

DIENSIS PAGUS, nom latin du Diois.

DIEPENBEEK (Abraham VAN), peintre, né à Bois-le-Duc vers 1607, m. en 1675. Il s'adonna d'abord à la peinture sur verre; son œuvre capitale en ce genre est la vie de St François de Paule, en 40 dessins, qui ornaient l'église des Minimes à Anvers, et que possède auj. l'Angleterre; mais les accidents inséparables de ces fragiles travaux lui en inspirèrent le dégoût. Il entra dans l'atelier de Rubens pour s'habituer aux couleurs à l'huile : son talent s'y développa d'une telle manière, que le maître se fit aider par lui en plusieurs circonstances. Diepenbeek voulut voir l'Italie, mais n'y demeura que peu de temps. Revenu à Anvers, il y devint directeur de l'Académie, 1641, et ne fit qu'un court séjour à la cour d'Angleterre. Il montra une imagination fertile, que secondait un pinceau adroit et spirituel. On voit à Coblentz la belle copie qu'il fit de la *Descente de croix* de Rubens. La *Clélie passant le Tibre*, que possède le Musée du Louvre, semble une caricature de l'histoire ancienne : l'héroïne et ses compagnes ne sont que de grosses Flamandes. D'autres tableaux de Diepenbeek révèlent, par opposition, un sentiment de l'élégance peu ordinaire. Il peignit avec succès le décor pour boiseries et pour sujets de tapisseries. On a gravé son *Temple des Muses*, en 59 pièces, Paris, 1655, avec un texte par l'abbé Marolles; la retouche que B. Picart fit paraître à Amsterdam, 1735, comprend 69 planches. A. M.

DIEPENBROCK (Melchior, baron de), prélat allemand, né en 1798 à Bocholt (Westphalie), m. en 1853. Élève de l'École militaire de Bonn en 1814, il prit part aux dernières luttes de l'Allemagne contre Napoléon Ier. Bientôt il entra dans les ordres sacrés. Chanoine de Ratisbonne en 1830, il devint prince-évêque de Breslau en 1845, délégué apostolique près des armées prussiennes en 1849, et cardinal en 1850. Il a mérité par ses *Sermons*, 1841, une place distinguée parmi les orateurs de la chaire.

DIEPHOLZ, v. du Hanovre, située dans l'arrond. et à 88 kil. O.-N.-O. de Hanovre, sur l'Hunte; par 52° 36' 30" lat. N., et 6° 2' 10" long. E.; 3,000 hab. Draps communs, toiles. — La province de Diepholz a une superf. de 715 kil. carrés, et 17,833 hab. Marais, tourbières. Élève de bétail. C'était autrefois un comté; à l'extinction de la famille qui le possédait, 1585, il passa à la maison de Celle, puis, en 1679, à la maison de Brunswick-Lunebourg-Kalemberg. De 1806 à 1810, il fit partie du royaume de Westphalie (dép. de l'Aller), puis de l'empire français (Bouches-du-Wéser). En 1814, on le donna au Hanovre.

DIEPPE, s.-préf. (Seine-Inférieure), à 61 kil. N.-O. de Rouen et 201 de Paris par le chemin de fer; par 49° 53' 35" lat. N., et 1° 15' 32" long. O.; 7,806 hab. Port sur la Manche, à l'embouchure de l'Arques, qui s'appelait autrefois *Deep* (en anglais, *profond*). Trib. de 1re instance et de commerce; consulats. Chambre et bourse de commerce; école d'hydrographie, collége, bibliothèque. Manuf. de tabac; école-manufacture de dentelle. Dieppe est défendue par un vieux château, adossé à une grande falaise de l'O., et autrefois couvert par une citadelle; elle se divise en deux parties, la ville et le faubourg du *Pollet* (Port de l'Est), que sépare le port et que réunit un pont volant. Les pêcheurs du Pollet se distinguaient par un costume pittoresque. Bel établissement pour les bains de mer, qui sont toujours très-fréquentés. L'église St-Jacques, en pierres tirées d'Angleterre, est un beau monument gothique, commencé en 1200. Fabr. d'ouvrages en ivoire d'une rare perfection. Scieries mécaniques à vapeur. Pêche du hareng et de la morue. Bateaux à vapeur pour Newhaven. — Dieppe, dès le Xe siècle, était défendue du côté de la mer et de la plaine par le fort Bertheville ou Charlemagne, et du côté des bois par la forteresse d'Arques. Elle devint célèbre au moyen âge par ses entreprises maritimes; redoutables sur mer aux Anglais, aux Espagnols et aux Portugais, ses armateurs firent des voyages de découverte sur les côtes d'Afrique, reconnurent les Canaries, bâtirent, à l'embouchure de la Gambie, un comptoir appelé *Petit-Dieppe*, et créèrent de nombreux établissements aux Indes. Sous François Ier, Dieppe atteignit sa plus grande prospérité commerciale; on montre encore, à peu de distance de la ville, à Varengeville, la maison du célèbre négociant Ango, le plus riche de l'époque. Ce sont des Dieppois qui ont bâti Québec. Dieppe souffrit beaucoup de deux attaques des Anglais, en 1442 et en 1694. La prospérité du Havre a presque anéanti son commerce, et le port, dont l'entrée est d'ailleurs gênée par des bancs de galets, n'a plus d'activité que pour la pêche. Patrie de Duquesne, à qui l'on y a élevé une statue en 1844.

DIER (SAINT-), ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 40 kil. E.-S.-E. de Clermont-Ferrand; 270 hab.

DIERNSTEIN, v. d'Autriche. *V.* DURRENSTEIN.

DIESBACH (Famille de), noble famille d'Allemagne, qui plus tard émigra dans le canton de Berne. Plusieurs avoyers de Berne appartiennent à cette maison. Nicolas Diesbach, né en 1431, avoyer en 1465, m. en 1475, fut l'allié de Louis XI contre Charles le Téméraire, et obtint plusieurs avantages sur celui-ci en Franche-Comté. Après lui, son cousin Guillaume Diesbach, m. en 1517, fut aussi partisan de la France. E. S.

DIESBACH (OBER-), vge de Suisse, cant. et à 17 kil. S.-E. de Berne; 6,000 hab., réformés.

DIESBACH (UNTER-), vge de Suisse (Berne); 1,400 hab., réformés.

DIESPITER (du grec *dis*, deux fois, et *patèr*, père), surnom de Jupiter et de Pluton.

DIESSENHOFEN, v. de Suisse (Thurgovie), à 17 kil. N.-O. de Frauenfeld, sur la rive g. du Rhin; 1,500 hab. Industrie active : imprimeries sur étoffes, tanneries, huileries, poterie; grandes foires pour les bestiaux. Les Confédérés la prirent aux Autrichiens en 1460. Elle a beaucoup souffert en 1799 des combats que les Français y livrèrent aux Autrichiens et aux Russes réunis.

DIEST, v. forte de Belgique (Brabant méridional), au confl. de la Demer et du Bever, à 26 kil. N.-E. de Louvain; 8,500 hab. Fabr. de chapeaux, cuirs, bas; distilleries; bière renommée. Elle appartint depuis 1457 à la famille de Nassau, depuis 1473 à celle de Juliers. Elle revint aux Nassau en 1499. Marlborough la prit en 1705. Les Français la reprirent et la démantelèrent la même année.

DIÈTE (du latin *dies indicta*, jour fixé), nom des assemblées nationales dans divers pays étrangers. Telles sont : la *Diète de l'Empire* (en allemand *Reichstag*, jour de l'Empire), et la *Diète germanique* (*Bundestag*, jour fédéral), qui ont régi successivem. l'Allemagne (*V.* ALLEMAGNE, p. 59). Ordinairement le nom de diète (*Landtag*) se donne, en Allemagne, à tous les corps législatifs, surtout à ceux qui ont une représentation par ordres. On y trouve aussi des *diètes provinciales*. La Pologne eut également ses diètes (*V.* POLOGNE), et l'on désigne encore ainsi les assemblées nationales de la Suède et de la Suisse (*V.* SUÈDE, SUISSE).

DIETRICH (Chrét.-Guill.-Ernest), peintre, né à Weimar en 1712, m. en 1774 à Dresde, étudia sous Alex. Thiele, fut protégé par le comte de Bruhl, et voyagea en Hollande et en Italie. Les galeries de Dresde et de Vienne possèdent beaucoup de ses tableaux; on vante surtout l'*Adoration des Mages*. Dietrich fut habile à saisir et à s'approprier, selon les sujets, les manières de Rembrandt, de Salvator Rosa, de Berghem, de Desjardins, de Watteau.

DIETRICH (Phil.-Fréd., baron de), minéralogiste, né à Strasbourg en 1748, inspecteur royal des mines et des forêts, 1er maire constitutionnel de Strasbourg, condamné à mort en 1793 par le tribunal révolutionnaire, a laissé des traductions savamment annotées des *Lettres* de Ferber sur la minéralogie, Strasb., 1776, in-8°; du *Traité de l'air et du feu* par Scheele, Paris, 1781-5, 2 vol.; des *Observations sur l'intérieur des montagnes* par Trébra, 1787, in-fol.; une *Description des gîtes de minerai, des forges et des salines des Pyrénées*, 1786, 2 vol. in-4°, et une autre *de la Haute et Basse-Alsace*, 1789, in-4°.

DIETRICHSTEIN (Famille de). Cette maison, originaire de Carinthie, est mentionnée dès le commencement du XIIe siècle. Ses membres principaux sont : *Pancrace* DE DIETRICHSTEIN, qui se défendit dans son château, en 1483, contre Mathias Corvin, roi de Hongrie, combattit les Turcs à Villach, 1492, et reçut de l'empereur, 1506, la charge de grand échanson de Carinthie; — *François-Sigismond* DE DIETRICHSTEIN, m. en 1540, fils du précédent, favori de Maximilien Ier, compagnon d'armes de Georges Frundsberg; — *Adam* DE DIETRICHSTEIN, fils du précédent, prit une part active aux traités de Passau, 1552, et d'Augsbourg, 1555, fut ambassadeur auprès de Philippe II, roi d'Espagne, puis précepteur de Rodolphe II; il a laissé une relation importante de la mort de l'infant don Carlos; — *François* DE DIETRICHSTEIN, fils du précédent, né à Madrid en 1570, m. en 1636, évêque d'Olmütz, cardinal, gouverneur de la Moravie, prince de l'Empire, employa les piaristes pour arrêter les progrès du protestantisme, au lieu des jésuites, qui étaient impopulaires; — *François-Joseph* DE DIETRICHSTEIN, né en 1767, m. en 1854, conseiller privé et chambellan de l'Empire, fut chargé de missions diplomatiques à St-Pétersbourg, à Berlin, à Munich, conclut avec Moreau, en 1800, l'armistice de Parsdorf, et fut commissaire impérial dans la Gallicie. Son frère, *Maurice* DE DIETRICHSTEIN, né en 1775, a été aide de camp du général Mack, surintendant des théâtres impériaux, grand

maître de la maison de l'impératrice, et gouverneur du duc de Reichstadt. B.

DIETZ, anc. *Theodissa*, v. du duché de Nassau, au confl. de l'Aar et de la Lahn; 3,000 hab. Elle a donné son nom à la branche des Nassau-Dietz, qui obtint le stathoudérat en Hollande et occupe encore le trône des Pays-Bas. Pépinière célèbre. Aux environs se trouve le beau château d'Oranienstein.

DIEU ou d'YEU, *Ogia*, île dans l'océan Atlantique, sur la côte de France (Vendée), à 25 kil. S.-O. de l'île Noirmoutier, à 29 kil. du continent, dans l'arr. des Sables-d'Olonne, défendue par un fort et quelques batteries. Superf., 6,000 kil.; pop., 2,646 hab. Le comte d'Artois (Charles X), voulant débarquer en Vendée, y vint avec les Anglais en 1795; il abandonna son projet. Sol peu fertile; pêche active.

DIEU (St-Jean de). *V.* JEAN.

DIEU (Trêve de). *V.* TRÊVE DE DIEU.

DIEUDONNÉ, nom de 2 papes, appelés en latin, l'un *Deus dedit* (614-617), l'autre *A Deo datus* (673-677).

DIEU-LE-FIT, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. et à 29 kil. E. de Montélimart, au confluent de l'Abron et du Faux; 3,094 hab. Ville d'industrie; fabr. de poterie, draps, lainages; fileries et moulineries de soie, etc. Église calviniste. Sources d'eau minérale.

DIEULET (LE), anc. pays de France (Champagne), où se trouvait Vaux-en-Dieulet (Ardennes).

DIEU-LOUARD, vge (Meurthe), arr. et à 21 kil. N.-N.-O. de Nancy. Ruines d'un château-fort; 1,507 hab.

DIEUX (GRANDS). Les anc. Grecs et Romains donnaient ce nom à 12 divinités de premier ordre: Vesta, Junon, Minerve, Cérès, Diane, Vénus, Mars, Mercure, Jupiter, Neptune, Apollon, et Vulcain.

DIEUZE, *Decem-Pagi*, ch.-l. de cant. (Meurthe), arr. et à 21 kil. E. de Château-Salins, sur la Seille et près de l'étang de Lindre. Saline de sel gemme exploitée depuis le XIe siècle, et fournissant annuellement 500,000 quintaux; fabrique de produits chimiques; 3,135 hab.

DIEZEN. *V.* DOMMEL.

DIFFARRÉATION. Espèce de sacrifice qui se faisait, chez les anc. Romains, entre deux époux pour dissoudre leur mariage, au moment du divorce.

DIGBA, nom anc. de KORNA.

DIGBY (Everard), gentilhomme anglais, né en 1581, prit part en 1605 à la conspiration dite *des Poudres* (*V. ce mot*), fut saisi quand il préparait un soulèvement dans le Straffordshire, et pendu à Londres, le 30 janv. 1606.

DIGBY (Kenelm), fils du précédent, né en 1603, m. en 1665. En faveur à la cour de Charles Ier, à cause de ses qualités physiques et de son esprit, il commanda une escadre contre les Algériens et les Vénitiens, 1628. On l'avait élevé dans le protestantisme: pendant un voyage en France, 1638, il se convertit à la foi catholique, qui était celle de sa famille. Lors de la guerre civile, il se déclara pour le roi, fut emprisonné à Winchester par ordre du parlement, recouvra la liberté sur les instances d'Anne d'Autriche, reine régente de France, se lia alors avec Descartes et d'autres savants du continent, servit d'agent à Cromwell pour faire accepter son protectorat aux catholiques, et fut traité avec indulgence par la Restauration, mais sans obtenir aucun emploi. L'étendue de ses connaissances le fit comparer à Pic de la Mirandole. Ses principaux ouvrages sont: *Traité de la nature des corps*, et *Traité des opérations et de la nature de l'âme*, 1644; *Institutionum peripateticarum lib. V*, 1651. Digby ne manquait pas de crédulité: il s'imagina avoir trouvé des cosmétiques infaillibles pour la conservation de la beauté, et une *poudre de sympathie* qui guérissait les blessures. Il a laissé 238 mss. précieux à la Biblioth. Bodléienne. B.

DIGBY (Jean), comte de Bristol, de la même famille que les précédents, né en 1580, m. à Paris en 1653. Il fut envoyé en Allemagne par Jacques Ier, 1620, pour intercéder auprès de l'empereur Ferdinand II et de la ligue catholique en faveur de l'électeur Palatin, avança 10,000 liv. sterl. au comte de Mansfeld qui continua la guerre, passa à Madrid, 1622, afin de négocier le mariage du prince Charles avec l'infante d'Espagne, subit un emprisonnement à la Tour par suite des calomnies du duc de Buckingham, qui avait fait manquer cette affaire, recouvra avec peine la liberté sous Charles Ier, fit quelque temps partie de l'opposition dans le parlement, mais soutint la cause royale pendant la guerre civile, et mourut en exil. Il a laissé des poésies et des traités politiques. B.

DIGBY (George), comte de Bristol, fils du précédent, né en 1612, m. en 1676. Au début du long-parlement, il se déclara l'adversaire de Charles Ier, et fut un des commissaires chargés de rédiger l'accusation contre Strafford. Son refus de voter le bill d'*attainder* l'ayant exposé aux attaques de son parti, il passa du côté du roi. Ce fut lui qui donna le funeste conseil de faire arrêter 6 membres du parlement, coup d'État qui, bien que manqué, donna le signal de la guerre civile. Il combattit dans l'armée de Charles Ier, se rendit odieux par ses violences aux royalistes mêmes, passa sur le continent après la mort du roi, revint en Angleterre avec Charles II en 1660, et dut se dérober par la fuite aux poursuites du parlement pour avoir proposé de rétablir le catholicisme. B.

DIGESTE. Collection choisie et méthodique des décisions et réponses de tous les jurisconsultes romains depuis Auguste jusqu'à Justinien. Ce dernier empereur le fit faire l'an 530, par son chancelier Tribonien, aidé de 16 jurisconsultes. Le Digeste se compose de 50 livres. Il fut publié en latin l'an 533, et traduit en grec peu après, sous le titre de *Pandectes*. Il forme la première partie du droit romain et du corps du droit civil. Perdu pendant plusieurs siècles, on l'a retrouvé à Amalfi, vers 1137.

DIGNANO, v. des États autrichiens (Littoral), à 13 kil. N. de Pola et près de l'Adriatique; 3,500 hab.

DIGNE, *Dinia*, ch.-l. du dép. des Basses-Alpes, à 764 kil. S.-E. de Paris, sur la Bléone, au pied des Alpes; par 44° 5' 8" lat. N., et 3° 53' 4" long. E. Trib. de 1re instance et de commerce; évêché suffragant d'Aix; collége; bibliothèque; 4,110 hab. Digne a quelques restes de vieilles murailles et de vieilles tours; ses rues sont étroites, tortueuses et escarpées. Fabr. de draps, lainages. Comm. de pruneaux, fruits secs et confits, peaux de chevreau. Statue érigée à Gassendi, né dans le voisinage. — Ville très-ancienne, capitale des *Bodiontici*. Digne fut saccagée pendant les guerres de religion, en 1562 et en 1591, et dévastée par la peste en 1629. A 2 kil. de là, on trouve un établissement d'eaux thermales sulfureuses assez fréquenté.

DIGOIN, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 24 kil. O. de Charolles, sur la rive dr. de la Loire, à la jonction du canal du Centre et du canal latéral à la Loire. Comm. de transit très-actif; 2,316 hab.

DIIPOLIES. *V.* BUPHONIES.

DIJON, *Dibio*, *Divio*, ch.-l. du dép. de la Côte-d'Or, à 315 kil. S.-E. de Paris par chemin de fer, au confl. de l'Ouche et du Suzon, et sur le canal de Bourgogne; par 47° 19' 19" lat. N. et 2° 41' 54" long. E.; 32,036 hab. Évêché suffragant de Lyon; cour impériale, tribunaux de 1re instance et de commerce; ch.-l. de la 20e légion de gendarmerie et du 3e arrondissement forestier. Académie universitaire; Facultés des sciences, des lettres et de droit; école secondaire de médecine, lycée, école normale primaire, école de beaux-arts; Académie des Sciences et Belles-Lettres, Société d'agriculture. Bibliothèque publique, riches *archives de Bourgogne*, musée précieux d'antiquités, de peinture et de sculpture, muséum d'histoire naturelle, jardin botanique, observatoire; belle salle de spectacle. Succursale de la Banque de France. Dijon, située au pied d'une chaîne de montagnes que domine le mont Afrique, est en général bien bâtie. L'ancienne enceinte, percée de 5 portes, commencée en 1357 sous Philippe de Rouvre, dernier duc de la 1re maison de Bourgogne, a été reportée plus loin; les promenades du *Cours fleuri*, des *Marronniers*, de l'*Arquebuse* et du *Parc* ajoutent à l'agrément de la ville. On y remarque de nombreux monuments. La cathédrale, anc. abbaye de cisterciens de St Bénigne, a été terminée en 1288; surmontée d'une flèche de 70 mèt. au-dessus de la voûte, elle contient, entre autres belles sculptures, les bustes des apôtres et les débris du tombeau de Wladislas, roi de Pologne. L'église Notre-Dame, bâtie de 1252 à 1334, a un portail très-curieux, divisé en trois étages, dont les colonnes délicates sont d'un seul morceau, et flanqué de deux tourelles, à l'une desquelles est attenante la fameuse horloge de *la Famille Jacquemart*, apportée de Courtrai, en 1382, après la bataille de Rosebecque, par le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi. L'église St-Michel, commencée en 1497, a aussi un beau portail, terminé en 1667. Un magnifique hospice dit des Chartreux, pour les aliénés, renferme le curieux monument appelé *Puits de Moïse*. La statue de St Bernard, œuvre de Jouffroy, s'élève au milieu d'un beau quartier neuf qui porte son nom. Un château-fort de forme carrée, flanqué de 4 tours rondes et de deux fers à cheval, bâti par Louis XI, et très-délabré, servit de prison à la duchesse du Maine, au chevalier d'Eon et à Mirabeau; il est transformé en caserne de gendarmerie. L'ancien palais des États de Bourgogne, terminé en 1784, contient les archives, le musée et la bibliothèque; bâti sur l'emplacement du palais des ducs, il conserve encore

de ce palais une belle salle dite *des gardes*, où sont les tombeaux de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, élégantes productions du XVe siècle. Au Palais de Justice, construit sous Louis XII pour la tenue des séances du parlement de Bourgogne, on remarque la salle des procureurs, dont la voûte ogivale en menuiserie est d'une grande hardiesse, et au fond de laquelle une chapelle construite dans le mur était destinée à la célébration de la messe du St-Esprit lors de la rentrée des chambres; la salle des assises, où se tenaient jadis les séances solennelles du parlement, conserve les traces de la magnificence avec laquelle elle avait été ornée. Fabr. de couvertures de laine, bonneterie, bougie, moutarde et vinaigre estimés, excellent pain d'épices, produits chimiques, papiers peints, pointes de Paris; tanneries et corroieries, fonderies de fer et de cuivre, fonderies de caractères, distilleries, huileries, fabriques de machines à vapeur. Comm. de grains, farines, vins, bois, fers, chanvres et laines. Près de la ville est une superbe promenade, *le Cours du Parc*, tracée par Lenôtre. — Dijon avait peu d'importance au temps des Romains; entourée de murailles flanquées de tours sous Marc-Aurèle, agrandie sous Aurélien, saccagée par les Sarrasins en 731, par les Normands en 888, presque entièrement consumée par un incendie en 1137, elle se releva sous les ducs de Bourgogne, dont elle fut la capitale de 1179 à 1477. On y battit monnaie pendant tout le moyen âge. En 1513, les Suisses l'assiégèrent, et le gouverneur La Trémouille ne put les éloigner qu'en leur donnant 400,000 écus. Patrie de Philippe le Bon, Bossuet, Debrosses, Vauban, Cazotte, Crébillon, Larcher, Longepierre, La Monnoye, Rameau, Piron, Guyton-Morveau, le duc de Bassano, l'amiral Roussin, etc. B.

DIJONNAIS (LE), anc. pays de France (Bourgogne); ch.-l. Dijon; v. princip., Auxonne, St-Jean-de-Losne, Beaune, Nuits. Aujourd'hui compris dans la Côte-d'Or.

DIKOA, v. d'Afrique. *V. Supplément.*

DILLEN ou DILLENIUS (Jean-Jacques), médecin et botaniste allemand, né à Darmstadt en 1687, m. à Oxford en 1747. Après quelques écrits sur la propagation des plantes, en particulier des cryptogames, et sur la facilité de tirer l'opium du pavot d'Europe, il publia son *Catalogus plantarum circa Giessam nascentium*, 1719, in-8o. Un riche Anglais, W. Sherard, l'attira à Londres, 1721, fonda pour lui une chaire de botanique à Oxford, et lui fit décrire les plantes de son jardin d'Eltham (*Hortus Elthamensis*, 1732). Dillen donna en 1724 une nouvelle édition du *Synopsis plantarum Angliæ* de Ray, et mit le comble à sa réputation par son *Histoire des mousses*, 1741, le traité le plus complet sur cette matière. Il dessinait et gravait lui-même les figures de ses livres. Linné faisait grande estime de lui; il lui a dédié ses *Critica botanica*, et a donné le nom de *Dillenia* à un genre des magnoliers.

DILLENBOURG, v. du duché de Nassau, sur la Dille, à 28 kil. N.-E. de Nassau; 3,000 hab. Cour d'appel, tribunal civil; chambre des comptes du duché. Direction des mines, dont l'industrie est très-active aux environs. Fonderies de cuivre, manuf. de tabac et de potasse. Château en ruines. — Une branche collatérale des Nassau y résida et en prit le nom. De 1806 à 1814, comprise par Napoléon Ier dans le grand-duché de Berg, elle fut le ch.-l. du département de la Sieg.

DILLI ou DHELLI, v. forte de la Malaisie portugaise, dans l'île de Timor (archipel de la Sonde), port sur la côte N.; par 8° 33' lat. S., et 123° 10' long. E.; 3,000 hab. Résidence du gouverneur. Comm. de nids d'hirondelles, cire, sandal, cuivre et fer, avec Macao et la Chine.

DILLINGEN, v. de Bavière, sur la rive g. du Danube, à 35 kil. N.-O. d'Augsbourg; 4,200 hab. Gymnase et haute école classique. Beau pont. Aux environs sont les beaux jardins d'Auwældchen; (Cercle de Souabe).

DILLINGEN, brg de Prusse (prov. du Rhin), à 4 kil. N. de Saarlouis, près de la Sarre. Possédait une université fondée en 1554, supprimée en 1804.

DILLON (Arthur, comte de), d'une famille noble d'Irlande, né en 1670 dans le comté de Roscommon, m. en 1733. Après la chute de Jacques II, il entra au service de la France avec un régiment irlandais, combattit en Espagne sous les ordres de Noailles et de Vendôme, en Allemagne sous Villeroy, en Italie sous Vendôme et le Grand-Prieur, se couvrit de gloire à la défense de Moscolino, contribua à la victoire de Castiglione, 1706, servit sous Villars, 1708, sous Berwick, 1709, prit Kaiserslautern et le château de Wolfstein, 1713, et montra encore sa valeur aux siéges de Landau et de Fribourg, 1714. Parmi ses fils, Jacques, chevalier de Malte, périt à Fontenoy; Edouard fut tué à Lawfeld; Arthur-Richard fut évêque d'Evreux, archevêque de Toulouse et de Narbonne. B.

DILLON (Arthur, comte de), petit-fils du précédent, né à Braywick (Irlande) en 1750, m. en 1794, passa avec le *régiment Dillon* aux Antilles, 1777, contribua à la prise de la Grenade, de St-Eustache, de Tabago et de St-Christophe, fut nommé gouverneur de cette dernière île, et plus tard de Tabago, fit partie des Etats de 1789, où il se montra favorable à la Révolution et défendit les intérêts des colonies, reçut le commandement d'un corps d'armée en 1792, combattit avec succès les Prussiens en Champagne et dans l'Argonne, protesta contre la déchéance de Louis XVI après le 10 août, ne fut point étranger aux négociations de Dumouriez avec les ennemis, mais dut son salut à un pamphlet de Camille Desmoulins son ami. Lors du procès des Dantonistes, il essaya d'organiser un soulèvement pour les délivrer, et fut envoyé au supplice par le tribunal révolutionnaire. B.

DILLON (Théobald, comte de), parent du précédent, né à Dublin en 1745, d'abord colonel de cavalerie au service de la France, puis brigadier d'infanterie en 1790, maréchal de camp en 1792, fut placé à l'armée de Flandre sous les ordres de Rochambeau. Envoyé de Lille vers Tournai afin d'exciter un mouvement en Belgique, mais avec défense de livrer aucune action aux Autrichiens, il donna l'ordre de la retraite en présence de l'ennemi; ses troupes se replièrent en désordre, et, revenues de leur panique, l'accusant de trahison, le massacrèrent. La Convention lui décerna les honneurs du Panthéon. B.

DILOLO (Lac). *V. Supplément.*

DIMACHÈRE. *V.* GLADIATEUR.

DIMANCHE (du latin *dies magna*, grand jour, ou *dies Dominica*, jour du Seigneur), le 1er jour de la semaine chez les peuples chrétiens, à qui il rappelle la résurrection de N. S. J.-C. et la descente du Saint-Esprit parmi les apôtres. Il est consacré aux cérémonies du culte et au repos. Longtemps les lois civiles ont secondé les prescriptions de l'Eglise; en 321, Constantin enjoignit de s'abstenir, ce jour-là, de toute espèce d'affaires, d'occupations et de travaux, excepté ceux de la campagne; une loi de l'an 425 prohiba les représentations théâtrales le dimanche. En 538, le 3e concile d'Orléans défendit le travail de la campagne; le 2e concile de Mâcon, en 585, interdit de plaider, et même de voyager ce jour-là; au VIIe et au VIIIe siècle, on appliquait au dimanche chrétien les prohibitions rigoureuses du sabbat des Juifs; mais, dès le XIIIe siècle, on se relâcha de ces prescriptions rigoureuses. Les gouvernements modernes, dans le pays où la liberté religieuse existe, ont, en général, laissé l'observation du dimanche au jugement des consciences individuelles. En France, l'ordonnance d'Orléans de 1560, celle de Blois de 1579, les arrêts du parlement de Paris du 1er oct. 1588 et du 3 sept. 1667, les ordonnances royales du 8 mai 1701 et du 8 oct. 1712, enjoignirent l'observation du dimanche : aujourd'hui il ne subsiste qu'une loi du 8 avril 1802, qui assigne le dimanche au repos des fonctionnaires publics; celle du 18 oct. 1814, qui prescrivait la suspension de tous travaux les dimanches et jours de fêtes reconnus par la loi, sauf certains cas déterminés, est tombée en désuétude, surtout dans les villes, mais n'a pas été formellement abrogée. L'Angleterre est le pays qui observe le plus strictement le dimanche : ce jour-là, tout acte de commerce est interdit.

DIMAQUES, troupes grecques qui combattaient à pied et à cheval. Julius Pollux attribue à Alexandre le Grand l'organisation de cette milice mixte.

DIME ou DIXME. D'après le Lévitique, la dixième partie, décime ou dixme des fruits de la terre devait être consacrée à Dieu et à ses lévites, qui ne pouvaient posséder autre chose. Dans les six premiers siècles du christianisme, on exhortait les fidèles à donner à l'Eglise la dixième partie de leurs revenus : « Donnez votre bien aux pauvres, et offrez-en une partie aux ministres de la nouvelle loi, disait St Augustin; quoique vous ne soyez pas obligés, comme les Juifs, à payer la dîme, vous devez imiter Abraham qui la payait avant la loi. » En 585, le 2e concile de Mâcon excommunia ceux qui ne paieraient pas la dîme; les Capitulaires de Charlemagne les envoient devant les juges séculiers. Depuis lors, la dîme fut exactement payée, en France surtout, jusqu'en 1789. On distinguait les dîmes en *ecclésiastiques* et *inféodées*, c.-à-d. celles que des laïques tenaient en fief, soit de l'Eglise, soit du roi ou d'un seigneur. Cet impôt était en nature, consistait en une portion des fruits de la terre et des troupeaux, et variait de province à province quant à sa quotité et aux objets sur lesquels il s'étendait. On nommait dîmes *réelles* celles qui se percevaient sur les récoltes; dîmes *person-*

nelles, celles imposées sur les salaires et l'industrie; dîmes *mixtes*, celles qu'on prélevait sur les provenances des bergeries et des basses-cours; dîmes *solites*, celles qu'on était en possession de recevoir depuis 40 ans; dîmes *insolites*, celles qui étaient exigées sur un genre de récoltes autres que celles assujetties d'ordinaire à ce prélèvement. Les dîmes *grosses* étaient perçues sur les produits de la principale culture, comme les vins dans les pays vignobles, les céréales dans les pays de labour; les dîmes *vertes et menues* étaient levées sur les pois, fèves, lentilles, chanvre, lin, etc. Les dîmes *novales* étaient imposées aux terres récemment mises en culture, ou dont le genre de produit avait changé. La loi du 4 août 1789 abolit les dîmes ecclésiastiques, et déclara les autres rachetables. La loi du 14 avril 1790 supprima même celles-ci; la loi du 5 novembre 1790 excepta les dîmes inféodées, qui étaient le prix d'une concession de fonds. Quand l'Assemblée constituante supprima les dîmes, c'était un impôt qui, malgré son nom, représentait à peu près le tiers du produit net de la terre. ED. T.

DIME, *Decuma*, impôt en nature que les anc. Romains percevaient sur les terres arables des provinces conquises par leurs armes. Il consistait dans le prélèvement du 10e des récoltes. La Sicile et l'Asie, pays à blé, étaient rigoureusement soumises à la dîme. C. D—Y.

DÎME ROYALE, impôt unique que Vauban, en 1695 et 1707, proposa de substituer aux diverses taxes que payait la France au Trésor royal. Elle devait être du 20e au 10e du revenu, suivant des catégories, et s'acquitter en nature pour les biens territoriaux, en argent pour les autres. Louis XIV n'accueillit pas ce projet, et disgracia Vauban.

DÎME SALADINE, contribution du 10e des revenus, levée une fois pour toutes, sur les laïques et les prêtres, par Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion, pour subvenir aux frais de la 3e croisade, dirigée contre Saladin. On en exempta les Chartreux, les Bernardins et les moines de Fontevrault. Le produit de cette dîme n'est pas connu pour la France; en Angleterre, les juifs payèrent 60,000 liv. sterl., et les chrétiens 70,000.

DIMÉTOR, c.-à-d. *né de deux mères;* surnom de Bacchus, né de Sémélé, et ensuite de la cuisse de Jupiter.

DIMINUTION DE TÊTE, *Capitis deminutio*, terme par lequel on indiquait, dans l'anc. Rome, le changement d'un premier état de cité pour un citoyen romain. Il y avait la *grande diminution de tête*, quand il perdait à la fois la cité et la liberté, en devenant esclave, ou quand il subissait la peine de mort; la *moyenne diminution*, quand il perdait sa cité et conservait sa liberté, par exemple, en cas d'exil ou de déportation; la *petite diminution*, lorsqu'il conservait sa cité et sa liberté, mais devenait mineur en se donnant en adoption. Diminution de tête signifiait proprement que la cité était diminuée de la tête, c.-à-dire de la personne d'un citoyen. C. D—Y.

DIMISSOIRES, lettres par lesquelles un évêque permet à un de ses diocésains de se faire ordonner par un autre évêque.

DIMITRI ou DMITRI. *V.* DÉMÉTRIUS.

DINA, fille de Jacob et de Lia, insultée par les habitants de Sichem. Ses frères, pour la venger, exterminèrent la population de cette ville.

DINAGEPOUR, v. de l'Hindoustan (Bengale), ch.-l. du district de son nom; par 25° 37' lat. N., et 86° 26' long. E., et sur deux affluents du Gange; environ 30,000 hab., la plupart mahométans. — Le district de Dinagepour a 15,392 kil. carrés et près de 3,000,000 d'hab. Climat malsain. Culture du coton, de la canne à sucre, de l'indigo et du tabac.

DINAN, *Dinnanum*, s.-préf. (Côtes-du-Nord), à 56 kil. E. de St-Brieuc, 30 S. de St-Malo, sur la rive g. de la Rance et à 25 kil. de son embouchure, à l'origine du canal d'Ille-et-Rance; 7,657 hab. Les bâtiments y remontent avec la marée. Autrefois place forte, elle a encore d'anciennes murailles, avec plusieurs belles portes. Trib. de 1re instance, collége. Deux églises gothiques très-curieuses; celle de St-Sauveur possède le cœur de Du Guesclin, à qui l'on a érigé une statue sur la place publique, en 1823. L'anc. château-fort des ducs de Bretagne, au S. de la ville, sert de prison; on y montre le fauteuil d'Anne de Bretagne. Les abords de la ville sont escarpés de toutes parts, les rues étroites et tortueuses. Fabr. de toiles, cotonnades, lainages; clouterie, cordonnerie, tanneries et corroieries; construction de navires. Comm. de chevaux, bestiaux, bois, grains, fil, chanvre, etc. A 1 kil. de Dinan sont les sources ferrugineuses de *la Coninate*, et des bains fréquentés. — Ville très-ancienne, sur le territoire des Curiosolites, Dinan eut des vicomtes particuliers jusqu'en 1280, où elle fut réunie au duché de Bretagne. Elle fut prise par Du Guesclin en 1373, et par Olivier de Clisson en 1379. Le présidial de Rennes y fut transféré sous la Ligue. Elle fut au pouvoir du duc de Mercœur, de 1585 à 1598. Patrie de Duclos, dont le buste en bronze surmonte une colonne de granit sur les Petits-Fossés.

DINANT, *Dinandium*, v. de Belgique, prov. et à 24 kil. S. de Namur, sur la rive droite de la Meuse, 6,700 hab. Bâtie dans une situation pittoresque, entre des rochers escarpés et taillés en terrasses, elle est dominée par une citadelle. Belle cathédrale gothique, avec un riche jubé et un curieux baptistère. Exploitation de marbre noir; papeteries, huileries, tanneries, quincaillerie; fabriques de draps, dentelles, pain d'épices. Commerce de grains et pierres à bâtir. De magnifiques promenades sur les rives de la Meuse conduisent au château de Walsin, à l'abbaye de Waulsord, à la grotte et au château de Freyr, et au rocher Bayard. — Dinant fut prise et détruite en 1466 par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, bientôt reconstruite, et pillée par le duc de Nevers en 1554. Les Français s'en emparèrent en 1675 et en 1794, et elle fut, jusqu'en 1814, le ch.-l. d'un arr. du dép. de Sambre-et-Meuse. Au moyen âge, elle avait une grande renommée pour les ouvrages en cuivre, qu'on appelait *Dinanderies*.

DINAPOUR, v. de l'Hindoustan anglais (Calcutta), dans l'anc. prov. de Bahar, à 22 kil. O. de Patna, sur la rive droite du Gange; 18,000 hab. Fabr. de draps.

DINAR. Les Arabes appelèrent ainsi le denier d'or romain, qu'ils prirent des Byzantins. Cette monnaie a passé par eux à la plupart des peuples de l'Orient.

DINARIQUES (ALPES), chaîne de montagnes, ramification des Alpes Juliennes au mont Kleck, traversant du N.-O. au S.-E. la Croatie, la Dalmatie, la Bosnie, et l'Albanie, et aboutissent au Scardo ou Tchar-dagh dans les Balkans; étendue de 700 kil. Elles prennent leur nom du mont Dinara (*Adrius mons* des anciens) qui en est le point culminant (hauteur, 2,273 mèt.). L'Unna, la Bosna, la Drina, affluents de la Save, et la Morava, affl. du Danube, y prennent leur source.

DINARQUE, orateur grec, né à Corinthe vers 360 av. J.-C., s'établit à Athènes à l'époque de l'expédition d'Alexandre. Comme tous les orateurs de cette époque, il composa beaucoup de plaidoyers pour les autres. Il se lia avec Théophraste et Démétrius de Phalère. Quand Démétrius Poliorcète prit Athènes, 308, il dut fuir à Chalcis en Eubée comme partisan de la domination macédonienne, et ne revint qu'en 292. De 60 discours qu'il avait composés, nous n'en avons que trois, dont l'un prononcé par lui-même contre Démosthène, suspect d'avoir reçu de l'or d'Harpalus. Plusieurs lui attribuent l'*accusation contre Théocrine*, qui est dans les œuvres de Démosthène. Dinarque est véhément et passionné; son style a souvent de l'éclat et de la vigueur. Ses harangues sont dans les *Oratores græci* de Reiske, Leips., 1770, in-8°, et dans les *Oratores attici* de Bekker, 1822. Elles ont été éditées séparément par Schmidt, Leips., 1826, et par Maetzner, Berlin, 1842. Auger en a donné une traduction française. D—R.

DINDIGOL, v. forte de l'Hindoustan anglais (Madras), dans l'anc. Karnatic, à 46 kil. N.-N.-O. de Madoura; 3,200 hab. Ch.-l. d'un district cédé aux Anglais en 1792.

DINDYME, *Dindymus*, mont. de l'Asie Mineure, dans la presqu'île de Cyzique; célèbre par le culte qu'on y rendait à Cybèle. De là le surnom de *Dindymène* donné à cette déesse.

DINER. *V.* REPAS.

DINERS DU VAUDEVILLE. *V.* CAVEAU.

DING, en bas allemand *Thing*, nom donné en Scandinavie, et dans quelques pays d'Allemagne, à une assemblée populaire, à une réunion de juges, au tribunal même. On le retrouve dans diverses expressions, *Dingsthul, Landding, Goding, Burgding, Volksthing, Storthing*, etc.

DINGWALL, v. d'Écosse (Ross), petit port à l'embouchure du Conan dans la baie de Cromarty, à 30 kil. N.-N.-O. d'Inverness; 2,000 hab. Pêche du saumon.

DINIA, v. de la Gaule (Narbonnaise 2e), cap. des *Bodiontici;* auj. *Digne*.

DINICIACENSIS AGER, nom latin du DONZY.

DINIZ, roi de Portugal. *V.* DENYS.

DINIZ DA CRUZ E SILVA (Antonio), poëte portugais, que sa verve et son enthousiasme ont fait surnommer *Pindare*, né en 1730 dans l'Alentejo, a publié, sous son nom arcadien d'*Elpino Nonacriense:* trois centuries de sonnets, dans l'ancien style de l'école italienne; une bonne comédie, *le Faux héroïsme;* une trad. en vers de l'*Iphigénie* de Guimond de la Touche; un vol. de poésies imitées d'auteurs anglais; *le Goupillon*, charmant poëme héroï-

comique, trad. en français par M. Boissonade, 1828. Les odes de Diniz da Cruz n'ont été mises au jour qu'après sa mort, en 1811 ; c'est son plus beau titre de gloire. La nature du Nouveau-Monde lui inspira enfin de charmants morceaux, connus sous le nom de *Métamorphoses du Brésil*. B.

DINKELSBUHL, v. de Bavière, sur la Wœrnitz, à 34 kil. S.-O. d'Anspach; 7,000 hab. Restes du *mur du Diable* (*V.* DIABLE). Autrefois ville impériale et fortifiée; elle a été réunie à la Bavière en 1803. Fabr. de lainages, bonneteries et chapelleries. Grand comm. de grains et bestiaux.

DINOCRATE, architecte macédonien, contemporain d'Alexandre le Grand, rétablit le temple d'Éphèse brûlé par Érostrate, et travailla à la construction d'Alexandrie.

DINOCRATE, chef messénien, détacha ses compatriotes de la ligue achéenne, fit périr Philopémen tombé entre ses mains, 183 av. J.-C., et se tua bientôt après pour échapper à la vengeance de Lycortas.

DINTER ou DINTERUS (Edmond), chanoine de St-Pierre de Louvain, né près de Bois-le-Duc, m. à Bruxelles en 1448. Chargé par Philippe le Bon de publier les chroniques du Brabant, il écrivit la *Genealogia ducum Burgundiæ, Brabantiæ, Flandriæ*, etc., Francf., 1529, in-fol., et une *Chronique des ducs de Lorraine et de Brabant*, jusqu'en 1445, restée manuscrite. Quoiqu'on lui eût communiqué les pièces originales, il a rapporté bien des fables.

DINTER (Gust.-Fréd.), célèbre instituteur allemand, né en 1760 à Borna (Saxe), m. en 1831, fut directeur du séminaire normal de Friedrichstadt près de Dresde, 1797. Ses écrits ont pour objet la théorie et la pratique de l'enseignement populaire; les principaux sont : *les Principales règles de la pédagogie*, 1806; *la Vraie méthode de se servir de la Bible dans les écoles*, 1814 ; *Plan d'amélioration des écoles*, 1803; *Sermons propres à être lus dans les églises rurales*, 1809, 1815 et 1821, etc.

DIOCÉSARÉE. *V.* SÉPHORIS.

DIOCÈSE, *Diœcesis*, division d'une province sous la république romaine et le Haut-Empire, petites provinces ou cantons joints à une province principale. Chaque diocèse était le centre d'une juridiction. — Constantin divisa l'empire en 4 grandes préfectures (*V. ce mot*), composées chacune de plusieurs diocèses, chaque diocèse formé de plusieurs des anciennes provinces, et gouverné par un vice-préfet, un comte, ou un proconsul. L'empire d'Orient avait 6 diocèses : *Haute Asie, Orient, Égypte, Asie Mineure, Pont*, et *Thrace*, contenant 61 provinces; l'empire d'Occident en avait 7 : *Macédoine, Dacie, Italie, Afrique, Espagne, Gaule*, et *Bretagne*, contenant 58 provinces. *V.* PROVINCES. C. D—Y.

DIOCÈSE, terme adopté par l'Église, et qui désigne une circonscription territoriale, soumise à la juridiction ecclésiastique d'un évêque ou d'un archevêque. La France compte aujourd'hui (1861) 90 diocèses, dont 85 en France, 1 en Corse, 1 à Alger, et 3 dans les colonies transatlantiques.

DIOCLÈS, de Caryste en Eubée, médecin grec, le plus célèbre des successeurs d'Hippocrate, vécut peu de temps après ce grand homme. Il s'occupa d'anatomie, mais l'étudia seulement sur des animaux. Comme médecin, il s'attacha à la séméiologie; c'est lui qui, le premier, distingua, d'après leur siége, la pneumonie de la pleurésie. En thérapeutique, il se montra absolument empirique, employa beaucoup de remèdes végétaux, et composa des livres sur les vertus des plantes. Il était aussi chirurgien; on lui attribue l'invention d'un instrument nommé bilulque, destiné à retirer les flèches des plaies. Nous n'avons aucun ouvrage de lui, bien qu'ils fussent nombreux, comme on le voit dans Fabricius, qui en donne les titres, et qui a imprimé dans sa *Bibliothèque grecque* une lettre qu'on lui attribue. D—G.

DIOCLÈS, législateur de Syracuse vers 412 av. J.-C., après l'expédition des Athéniens en Sicile. Il fit élire des juges au sort, et rédigea un code qui eut pour objet de récompenser les bons aussi bien que de punir les méchants. Un temple lui fut élevé en reconnaissance.

DIOCLÈS, auteur d'un ouvrage intitulé : Κτίσεις ου Ἀποικίαι, mélange de faits constants et de traditions confuses recueillies pour éclairer les Romains sur leur époque mythique, et pour faire croire aux guerriers de Rome qu'ils descendaient des Troyens. Dioclès était de l'îlot, auj. presque désert, de Péparèthus. *V. Fragm. historicorum græcor.* de MM. Didot, 1849, in-8°.

DIOCLÉTIEN (C. Valérius-Aurélius), empereur romain de 284 à 305, né à Salone en 245, m. en 313. Issu d'une famille obscure, il commença par être simple soldat, et une druidesse de Tongres lui prédit alors qu'il serait empereur après avoir tué un *sanglier*. Il servit avec éclat sous Aurélien et sous Probus, devint consul et commandant des gardes du palais, et accompagna Carus en Perse. Après la mort de ce prince, Dioclétien revint avec l'armée à Chalcédoine, où il tua de sa main le préfet du prétoire *Aper* (sanglier), accusé du meurtre de Numérien, second fils de Carus. Ainsi parut justifiée la prédiction de la druidesse. Proclamé aussitôt empereur par ses troupes, il trouva un compétiteur dans Carin, fils aîné de Carus, qui même le battit près de Margus en Mœsie; mais bientôt la mort violente de Carin assura l'empire à Dioclétien. Ce prince, afin de pourvoir aux exigences de la guerre contre les Barbares, prit pour collègue son ancien compagnon d'armes, Maximien, 286, lui donna le surnom d'Hercule, et adopta pour lui-même celui de Jupiter, personnifiant ainsi la raison qui commande et le bras qui exécute. Maximien lutta en Gaule contre les Bagaudes, les Alémans et les Burgondes, mais ne put triompher de la révolte du Ménapien Carausius, qui prit la pourpre dans l'île de Bretagne. En 292, Dioclétien résolut de diviser encore le fardeau du pouvoir en établissant deux Césars, subordonnés aux deux Augustes : l'un, Galérius, fut chargé des provinces illyriennes; l'autre, Constance Chlore, eut tout l'Occident (Moritanie, Espagne, Gaule et Bretagne) : Dioclétien garda l'Orient et Maximien l'Italie, l'Afrique et les îles. Du reste, sous cette forme de gouvernement, appelée *tétrarchie* par les modernes, Dioclétien resta le chef unique et suprême. Chacun des quatre princes eut une cour et une capitale : Nicomédie pour l'Orient; Milan, et non plus Rome, pour l'Italie; Trèves ou Arles, pour l'Occident; Sirmium, pour les provinces du Danube. Un despotisme monarchique presque oriental remplaça les dernières formes de la république. Dioclétien prit le diadème, et se fit donner, ainsi qu'à son collègue, les titres de *dominus* et de *basileus* (roi). Le sénat fut laissé dans l'oubli, et les décrets impériaux n'eurent plus besoin de sa sanction. Deux légions illyriennes, les Joviens et les Herculiens, remplacèrent les prétoriens de Rome. Enfin l'augmentation des taxes, nécessitée par l'établissement dispendieux de quatre cours ayant chacune leurs ministres, leurs magistrats, leurs officiers, devint pour l'empire une source d'affaiblissement et de ruine. Une révolte générale de l'Afrique ayant appelé les armes des deux Augustes, Maximien triompha de l'usurpateur Julien à Carthage, et Dioclétien en personne alla réduire l'Égypte. En cette occasion, il se départit de sa modération habituelle envers les vaincus, détruisit Busiris et Coptos, et, sous prétexte d'anéantir l'art dangereux de transmuter les métaux, il livra aux flammes une foule de livres qui renfermaient les secrets de l'antique science égyptienne. En Orient, Galérius sut réparer ses premiers échecs contre les Perses, et un traité avantageux, conclu en 297, donna à l'empire la Mésopotamie et cinq provinces au delà du Tigre, avec la suzeraineté sur l'Arménie et l'Ibérie. En Occident, Constance Chlore vainquit Allectus, successeur de Carausius, et repoussa les Francs et les Alémans, 301. Dioclétien célébra à Rome en 303, un triomphe, le dernier qu'ait vu cette ville, désormais déchue du rang de capitale. Bientôt après, cédant aux obsessions de Galérius, ou plutôt aux atteintes d'une longue maladie, il abdiqua, ainsi que Maximien, le 1er mai 305, et se retira dans son palais de Salone. L'ingratitude de ses successeurs et les malheurs qui accablèrent sa femme et sa fille troublèrent les dernières années de cette vie glorieuse. On peut dire que, comme Auguste, Dioclétien jeta en quelque sorte les fondements d'un nouvel empire, et, comme lui, se distingua plutôt par les talents de l'homme d'État que par ceux du guerrier. La cruelle persécution qu'à l'instigation de Galérius il ordonna contre les chrétiens, en 303, a terni sa gloire. C'est en souvenir de cette persécution qu'on a donné le nom d'*ère des martyrs* à l'ère de Dioclétien, commençant au 29 août 284, longtemps en usage dans l'Église, et employée particulièrement chez les Coptes et les Abyssiniens. H. B.

DIODORE *de Sicile*, historien grec, né à Agyrium en Sicile. On ne sait presque rien sur sa vie, sinon qu'il était contemporain de César et d'Auguste, et qu'ayant formé le projet d'écrire une histoire universelle, il consacra plusieurs années à des voyages dans les principales contrées de l'Europe et de l'Asie. La lecture assidue des premiers historiens de la Grèce et de Rome, la fréquentation des savants, la recherche de toutes les traditions anciennes, lui fournirent de riches matériaux. Après 30 ans de travaux, il publia sa *Bibliothèque historique*, dont les 40 livres embrassaient l'histoire de tous les peuples jusqu'à la 180e olympiade, c.-à-d. jusqu'aux guerres de César dans les

Gaules. Dans les premiers livres, l'auteur a adopté la méthode ethnographique; dans les autres, il a divisé son ouvrage par olympiades, ou a suivi l'ordre des consuls romains. Nous ne possédons que 15 livres complets, savoir : les 5 premiers, et les 10 qui commencent au 11e jusqu'au 20e inclusivement. Photius et Constantin Porphyrogénète nous ont conservé des fragments des 6e, 7e, 8e, 9e et 10e livres, ainsi que des 20 derniers. Les 3 premiers livres sont consacrés à l'histoire de l'Egypte, de l'Assyrie et des autres pays barbares; le 4e et le 5e, aux temps héroïques de la Grèce; du 11e au 20e sont retracés les événements depuis l'expédition de Xerxès contre les Grecs jusqu'à la bataille d'Ipsus. Peu d'historiens ont été aussi diversement appréciés que Diodore : Eusèbe le considère comme le 1er des historiens grecs, et H. Estienne pousse l'admiration jusqu'à l'enthousiasme; Vivès, Bodin, Dodwell, Caylus, le jugent, au contraire, avec une sévérité outrée. Diodore est un écrivain patient et instruit, d'un jugement assez sain, et impartial; il ne s'est pas toujours appuyé sur des auteurs dignes de foi; l'art d'enchaîner les faits et de leur donner la vie lui manque, et sa narration est généralement froide. Mais ses immenses recherches fournissent des renseignements très-précieux sur la géographie, la chronologie, les mythes de l'antiquité et les guerres des successeurs d'Alexandre; en rapportant ce qu'il avait appris, il nous a dit tout ce que savait le monde ancien. Il n'a pas surchargé ses récits de ces harangues fictives dont l'usage était général chez les historiens grecs et romains. Son style est facile, clair, un peu lâche et diffus. Les meilleures éditions de Diodore sont celles de Wesseling, grecolat., Amst., 1746, 2 vol. in-fol.; d'Eyring, Deux-Ponts, 1793-1800, 11 vol. in-8o; d'Eichstœdt, Halle, 1800, 2 vol. in-8o; de Dindorf, Leips., 1828-31, 5 vol. in-8o, reproduite dans la *Bibliothèque grecque* de MM. Didot, 1843, 2 vol. grand in-8o, qui contient aussi les fragments édités par C. Müller, 1848. Diodore a été trad. en français par Terrasson, 1737; Miot, 1834, 7 vol. in-8o, et M. Hœfer, 4 vol. in-18, 1846. A. R.

DIOGÈNE *d'Apollonie* en Crète, philosophe de l'école ionienne, disciple d'Anaximène, regarda, ainsi que lui, l'air comme le principe de toutes choses. Il s'établit à Athènes, vers 500 av. J.-C., fut accusé d'impiété, et courut risque de la vie. Diogène Laërce a conservé le début de son ouvrage intitulé *De la Nature;* on trouve encore des fragments de lui dans Aristote, Simplicius et Alexandre d'Aphrodisias. *V.* Fr. Panzerbieter, *Diogenes Apolloniates*, Leips., 1830, in-8o. B.

DIOGÈNE *le Cynique*, né à Sinope en 414 av. J.-C., m. en 324. Accusé de falsification de monnaies, il s'enfuit à Athènes, obtint à grand'peine d'être admis aux leçons d'Antisthène, chef de l'école cynique, et, exagérant ses principes, ramena toute la philosophie à la pratique. La sagesse consistait, selon lui, à retrancher le plus possible sur les besoins de la nature, à se passer de tout, à s'affranchir des contraintes et des bienséances sociales. Dans un voyage à Egine, il fut pris par des pirates, et vendu au corinthien Xéniade, qui lui confia l'administration de ses biens et l'éducation de ses fils. Toutes les anecdotes sur Diogène sont loin d'être authentiques. Sans autre mobilier qu'un bâton, un manteau pour dormir, une besace pour ses aliments, et une écuelle qu'il jeta après avoir vu un enfant boire dans le creux de sa main, couchant sur les degrés des édifices publics ou dans un tonneau, il marchait pieds nus sur la neige en hiver, s'étendait sur le sable brûlant en été, affrontait le ridicule ou l'insulte, demandait l'aumône à des statues pour s'accoutumer aux refus, choquait les usages établis, raillait les idées et les mœurs de son temps. On le vit sur la place publique, une lanterne à la main en plein midi, *cherchant un homme*. Plein de mépris pour les spéculations philosophiques, il se rendit chez Platon, qui avait défini l'homme « un animal à deux pieds et sans plumes, » jeta devant lui un coq qu'il avait plumé, et s'écria : « Voilà l'homme de Platon. » Entendant Zénon d'Elée entasser les sophismes pour nier le mouvement, il se contenta de marcher. Sa pauvreté volontaire cachait beaucoup d'orgueil. Quand Alexandre vint le voir à Corinthe, et lui demanda ce qu'il pouvait faire pour lui, il répondit : « Retire-toi de mon soleil; » et le roi voulut bien ajouter : « Si je n'étais Alexandre, je voudrais être Diogène. » Diogène compta parmi ses disciples Phocion et Stilpon de Mégare. On le trouva mort dans le Cranion, gymnase près de Corinthe, et, bien qu'il eût ordonné de jeter son corps dans un fossé, on lui fit de magnifiques funérailles : un chien en marbre de Paros fut placé sur son tombeau. Les *Lettres* que nous avons sous le nom de Diogène sont supposées. B.

DIOGÈNE *le Babylonien*, né à Séleucie, disciple de Chrysippe, devint un des chefs de l'école stoïcienne. Les Athéniens le choisirent avec Critolaüs et Carnéade pour aller en ambassade à Rome, où il ouvrit une école de dialectique.

DIOGÈNE LAERCE, fils de Laërte, ou originaire de Laërte en Cilicie, vécut au IIIe siècle ap. J.-C. Il est l'auteur d'un ouvrage en 10 livres, intitulé : *Des vies, doctrines et apophthegmes des philosophes célèbres*, le seul traité d'histoire de la philosophie que l'antiquité nous ait transmis : 7 livres sont consacrés aux philosophes de l'Ionie et de la Grèce, 2 à ceux de l'Italie, et le 10e à Epicure seul. Quoiqu'on y trouve peu de critique, des anecdotes invraisemblables et des contradictions, des épigrammes insipides, c'est encore un ouvrage précieux; il nous a conservé une foule de faits et d'opinions, et même des extraits d'écrits, qui eussent péri sans lui. Les meilleures éditions sont celles de Meibomius, avec notes de Ménage, Casaubon, etc., grec-latin, Amst., 1692, 2 vol. in-4o; de Huebner, Leips., 1828-31, 2 vol. in-8o, avec 2 vol. de commentaires, 1830-33, dont le 2e a été publié par Jacobitz; de Cobet, dans la *Biblioth. grecque* de MM. Didot, 1850. Il existe des traductions françaises par Fougerolles, Lyon, 1601; Gilles Boileau, Paris, 1668; un anonyme, 1758 et 1796; Zévort, édit. Charpentier. Gassendi a annoté séparément le 10e livre, Lyon, 1649; les deux lettres d'Epicure, extraites de ce travail, ont été imprimées avec notes critiques par Schneider, Leips., 1813. *V.* Klippel, *De Diogenis Laertii vita, scriptis atque in historia philosophiæ græcæ scribenda auctoritate*, Nordhausen, 1831. B.

DIOGÈNE (ROMAIN-). *V.* ROMAIN.

DIOGÉNIEN, grammairien d'Héraclée (Pont), paraît avoir vécu au IIe siècle ap. J.-C. Hésychius dit avoir inséré, dans son *Lexique*, un dictionnaire des mots difficiles employés par les auteurs grecs, qu'il avait composé. On attribue encore à ce Diogénien un recueil de proverbes inséré dans les *Adagia sive proverbia Græcorum* de Schott, Anvers, 1612.

DIOIS, *Diensis pagus*, anc. pays de France (Dauphiné), entre le Grésivaudan, le Gapençois et le Valentinois; cap., Die. Il forma un comté héréditaire dès le Xe siècle, fut réuni au marquisat de Provence en 1116, puis au Valentinois en 1189. Il fut vendu à Charles VI en 1419. Il fait auj. partie du dép. de la Drôme. *V.* VALENTINOIS.

DIOMA, riv. de la Russie d'Europe, affl. de la Bielaia près d'Oufa; source à 130 kil. N.-O. d'Orenbourg; cours de 270 kil.

DIOMÈDE, roi des Bistones en Thrace, fils de Mars et de Cyrène, nourrissait ses chevaux de chair humaine. Hercule le vainquit, et le fit dévorer par ces mêmes chevaux.

DIOMÈDE, fils de Tydée, roi d'Etolie, accompagna son père dans la guerre des Epigones, et épousa Ægialée, fille d'Adraste, roi d'Argos, auquel il succéda. Il alla au siége de Troie, livra plusieurs combats à Hector et à Enée, accompagna Ulysse à Lemnos pour en ramener Philoctète, fut au nombre des guerriers cachés dans le cheval de bois, et enleva le palladium. De retour à Argos, il faillit périr sous les coups de son épouse adultère, se rembarqua avec ses compagnons, et alla fonder au S. de l'Italie Argos-Hippium, Venusia, Canusium, Venafrum, Bénévent, etc. Après sa mort, on lui rendit les honneurs divins. Le 5e chant de l'*Iliade* lui est consacré.

DIOMÈDE, grammairien latin, du Ve siècle, à ce que l'on croit. Il reste de lui un traité *De Oratione, partibus orationis et vario rhetorum genere*, Paris, 1598, in-4o. Putsche l'a inséré dans ses *Grammatici veteres*, Hanau, 1605, 2 vol. in-4o, et Gaisford, dans ses *Scriptores rei metricæ*, 1837. D—R.

DIOMÈDE (Iles de), nom anc. de deux îles de l'Adriatique, sur la côte de l'Apulie, en face de l'embouchure du Tiferno; auj. *Tremiti.*

DIOMÈDE (Champs de). *V.* DAUNIE.

DION, de Syracuse, gendre de Denys l'Ancien et beau-frère de Denys le Jeune, riche, instruit, disciple de Platon, prit part aux affaires sous Denys l'Ancien, et fut exilé par Denys le Jeune, son pupille. Il revint avec une armée en 357, chassa Denys, et fut assassiné par Callippe, 354 (*V.* DENYS LE JEUNE). Sa *Vie* a été écrite par Cornelius Nepos et par Plutarque.

DION CHRYSOSTÔME, c.-à-d. *Bouche d'or*, né, d'un chevalier romain, à Pruse en Bithynie vers l'an 30 de J.-C., m. vers 116. L'éloquence, la philosophie et les voyages occupèrent sa jeunesse : son éducation fut celle des anciens sages, qui allaient étudier au loin les mœurs, les institutions et les lois des différents peuples. En Syrie, consulté par Vespasien, qui venait d'être nommé empereur,

il lui conseilla de rétablir la république. Cette franchise et sa vertu stoïcienne devinrent sous Domitien un titre de proscription : la prévenant par un exil volontaire, il erra jusque chez les Scythes et les Gètes, réduit pour vivre à bêcher la terre, et n'ayant d'autre consolation qu'un dialogue de Platon et une harangue de Démosthène. A la mort du tyran, il était sur les bords du Danube, dans un camp romain prêt à se révolter ; alors Dion se fait connaître, harangue les troupes, et son éloquence fait proclamer Nerva. Elevé aux plus hautes dignités, il fut aussi le conseiller intime de Trajan, et usa de son crédit pour obtenir les franchises municipales en faveur de sa patrie, où il ne trouva plus tard qu'ingratitude et calomnie : accusé d'accaparer les blés, il vit sa maison brûlée. On croit qu'il connut Adrien. Dion est un des plus beaux caractères et des plus purs talents de son époque. Sa philosophie toute morale et toute pratique est un mélange de force et de douceur. Son style a la grâce simple de Lysias ; sa narration est en général naïve, quoiqu'elle trahisse quelquefois le voisinage contagieux des rhéteurs. Son discours intitulé *l'Eubolque* exhale le plus suave parfum d'élégance antique. Ses 4 *Discours sur la royauté* sont un panégyrique ingénieux de Trajan. Dans un autre, il réfute la tradition de la prise de Troie ; ailleurs, il compare les 3 tragédies de *Philoctète* attribuées à Eschyle, Sophocle et Euripide. Il reste de lui 80 discours, publiés par F. Morel, grec-lat., Paris, 1604 ; Reiske, Leips., 1784, 2 vol. in-8° ; Emperius, Brunsw., 1844. Bréquigny en a traduit 3 dans ses *Vies des orateurs grecs*, 1751-52. G. M.

DION CASSIUS, historien grec, né à Nicée vers l'an 155 ap. J.-C. Descendant, par sa mère, de Dion Chrysostôme, et fils d'un sénateur romain, il fut sénateur lui-même sous Commode, préteur sous Pertinax, gouverneur de Pergame et de Smyrne sous Macrin, et commanda en Afrique et en Pannonie, où il réprima une sédition de prétoriens qui demandèrent en vain sa tête à Alexandre Sévère. Rentré dans sa patrie, il acheva une *Histoire romaine* depuis l'arrivée d'Énée jusqu'à son temps. Elle comprenait 80 liv., dont il ne nous reste que 19 (36e à 54e) et quelques fragments : on supplée au reste par l'abrégé qu'en a fait Xiphilin. Dion est le dernier écrivain grec qui ait connu les lois de l'histoire : sa vie politique le préparait à les comprendre. Son style est assez pur ; plusieurs de ses harangues rappellent la manière de Thucydide. Il a fait quelques erreurs, inévitables dans un si grand ouvrage : sa crédulité tenait à l'esprit de son siècle. Trop souvent il est injuste envers les grands hommes de Rome (Cicéron, Pompée, Brutus, Sénèque). Les meilleures édit. sont celles de Reimarus, grec-lat., Hambourg, 1750-52, 2 vol. in-fol. ; de Sturzius, avec tous les fragments du Vatican, 9 vol. in-8°, Leips., 1825 ; de Bekker, Leip., 1849, 2 vol. in-8°. Il existe une trad. française avec texte grec, par M. Gros ; 3 vol. ont paru, Paris, 1852 ; l'ouvrage doit former 7 vol. in-8°. Le traducteur a inséré à leur place tous les fragments découverts depuis Orsini jusqu'à Mai. Il n'existait d'autre trad. française que celle de Cl. d'Eroziers, Paris, 1542, in-fol. Suivant Suidas, Dion avait encore écrit une *Vie du philosophe Arrien*, les *Belles actions de Trajan*, et quelques *Itinéraires*. V. Wilmans, *De Dionis Cassii fontibus et auctoritate*, Berlin, 1836, in-8°. G. M.

DIONÉ, fille de l'Océan et de Téthys, fut l'amante de Jupiter, et en eut Vénus ; de là le surnom de *Dionée*, donné à cette déesse, ainsi qu'à la colombe qui lui était consacrée. Un bois était dédié à Dioné, au pied du mont Lépréon, sur la côte O. du Péloponèse. — Une autre Dioné, fille d'Atlas, eut, de Tantale, Pélops et Niobé.

DIONIS (Pierre), chirurgien, né à Paris en 1673, m. en 1718, fut chirurgien de la reine et des princes sous Louis XIV, et professeur d'anatomie et de chirurgie au Jardin du Roi depuis 1673. Il n'a pas beaucoup contribué aux progrès de la science, mais ses ouvrages se recommandent par la clarté du style. Ennemi déclaré des charlatans, qu'il a souvent combattus, il parcourut sa carrière avec beaucoup d'honneur. Parmi ses ouvrages, on remarque : l'*Anatomie de l'homme*, Paris, 1690, in-8°, et 1729, in-8°, avec des notes de Devaux ; cet ouvrage a été traduit en plusieurs langues européennes et en chinois ; *Cours d'opérations de chirurgie*, Paris, 1707, et 1782, in-8°, ouvrage classique jusqu'au temps de Sabatier ; *Traité général des accouchements*, Paris, 1718, in-8°. D—G.

DIONIS DU SÉJOUR (Achille-Pierre), parent éloigné du précédent, géomètre, né à Paris en 1734, m. en 1794. Élève de Clairaut, il fut reçu conseiller au Parlement en 1758, associé de l'Académie des Sciences en 1765, et fit partie de l'Assemblée constituante comme député de la noblesse. Il s'attacha surtout à l'application de l'analyse aux phénomènes célestes. Ses principaux ouvrages sont : *Traité des courbes algébriques* (avec Goudin), 1756, in-12 ; *Recherches sur la gnomonique, les rétrogradations des planètes et les éclipses du soleil*, 1761, in-8° ; *Essai sur les comètes*, 1775 ; *Essai sur les disparitions de l'anneau de Saturne*, 1776, in-8° ; *Traité analytique des mouvements apparents des corps célestes*, 1786-9, 2 vol. in-4°.

DIONYSIAQUES ou DIONYSIES, fêtes célébrées en Attique en l'honneur de Bacchus. Les Ascolies (*V. ce mot*) et certaines représentations dramatiques étaient au nombre des réjouissances auxquelles on se livrait. Les *grandes Dionysiaques* ou *Dionysies urbaines* avaient lieu au mois d'Élaphébolion ; on y jouait des comédies et des tragédies nouvelles. Les *petites Dionysiaques* ou *Dionysies rurales* se célébraient dans le mois Posidéon. On portait en procession des vases remplis de vin et couronnés de pampre. — Les *Dionysiaques triétériques* étaient fêtées en Béotie par les femmes et les filles, tous les trois ans, en plein hiver, sur les montagnes, durant la nuit et à la clarté des torches ; on en attribuait l'invention à Orphée, et elles étaient certainement originaires de Thrace : on y sacrifiait un taureau ; mais il paraît que, dans le principe, elles étaient souillées de sacrifices humains. B.

DIONYSIENNE (Période). *V.* DENYS LE PETIT.

DIONYSIOS, forme grecque du nom de Denys. *V.* DENYS.

DIONYSODOTOS, c.-à-d. né de Bacchus, surnom d'Apollon dans le brg de Phlya en Attique.

DIONYSOPOLIS. *V.* CHUNI.

DIONYSIOPOLIS, nom latin de SAINT-DENIS.

DIONYSOS, nom grec de Bacchus.

DIOPHANTE, mathématicien grec, né à Alexandrie, à une époque incertaine, est l'auteur d'une *Arithmétique*, où se trouve le plus ancien système de méthodes algébriques qui existe. Il n'en reste que les 6 premiers livres sur 13 ; les meilleures éditions sont celles de Bachet de Méziriac, Paris, 1621, in-fol., et de Fermat, Toulouse, 1670. Simon Stevin et Albert Girard en ont donné une trad. française, 1625, in-8°. L—H.

DIOS (NOMBRE-DE-), v. du Mexique (Dép. de Durango), à 64 kil. S.-E. de Durango ; 7,000 hab. Fabr. et commerce d'alcool tiré de l'aloès (*Vinomescal*).

DIOSBOIES, fêtes célébrées à Milet, et ainsi nommées de ce qu'on y sacrifiait un bœuf à Jupiter (Διός, βοῦς).

DIOSCORE, patriarche d'Alexandrie, m. en 454, succéda à St Cyrille en 445. Il disputa contre Théodoret pour la primatie du siége d'Alexandrie sur celui d'Antioche, embrassa les principes d'Eutychès, qu'il soutint en 449 dans le faux concile dit *brigandage d'Éphèse*, osa lancer contre le pape St Léon une excommunication à laquelle souscrivirent les évêques d'Égypte, de Thrace et de Palestine, fut déposé en 451 par le concile général de Chalcédoine, et relégué à Gangres en Paphlagonie, où il mourut.

DIOSCORIDE (Pedanius), médecin grec, originaire d'Anazarba en Cilicie, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il exerça la médecine et l'art militaire, voyagea beaucoup en Asie Mineure, en Grèce et jusqu'en Espagne, et cultiva l'histoire naturelle. On a de lui un traité de botanique en 5 livres, qui jouit longtemps d'une grande autorité, quoiqu'il soit rempli d'erreurs, et qui ne fut abandonné que lorsque les travaux des modernes en eurent montré l'insuffisance. Son ouvrage *Sur la matière médicale* a été imprimé pour la première fois à Venise en 1499, in-fol., puis en 1518. Cornarius l'imprima avec la traduction latine, Bâle, 1557, in-fol. Goupil le publia aussi avec une traduction, Paris, 1549, in-fol. Mathiole le commenta, Venise, 1554. La meilleure édit. a été donnée par C. Sprengel, Leips., 1829-30, 2 vol. in-8°. Il y a une trad. franç. par Mattæus, Lyon, 1559, in-4°. Il n'est pas certain que le *Traité des poisons*, qui forme les liv. 6, 7 et 8 de Dioscoride, soit de cet auteur. D—G.

DIOSCORIDE, graveur en pierres fines, vivait du temps d'Auguste ; il eut une grande réputation à Rome. On donnait le nom de *dioscorides* à de petits cachets gravés par lui. — Un autre DIOSCORIDE, que l'on suppose avoir vécu sous les premiers Ptolémées, est auteur de 37 épigrammes insérées dans l'Anthologie grecque.

DIOSCORIDE, île de l'Afrique orientale, dans la mer Erythrée, à l'entrée du golfe Avalites ; auj. *Socotora*.

DIOSCURES, c.-à-d. *enfants de Jupiter* ; surnom collectif de Castor et Pollux. Selon Homère, ils sont fils de Tyndare et de Léda, et frères d'Hélène et de Clytemnestre. Castor est adroit à dompter les chevaux, Pollux habile au pugilat. Enlevés de la terre avant le siége de Troie, immortels et honorés comme les dieux, ils apparaissent parfois aux hommes. — Les poëtes postérieurs ont compliqué cette légende. Selon les uns, les Dioscures naquirent de Jupiter,

déguisé en cygne ou en astre, et de Léda ; selon les autres, Pollux eut seul cette origine divine et le privilége de l'immortalité. Le lieu de leur naissance fut Amyclée, ou le Taygète, ou l'île de Pephnos près de Thalamès. Ils attaquèrent l'Attique, et en ramenèrent Hélène, que Thésée avait enlevée. Puis ils se signalèrent contre le sanglier de Calydon, prirent part à l'expédition des Argonautes, durant laquelle Pollux vainquit au ceste le géant Amycus, roi des Bébryces, et fondèrent Dioscurias en Colchide. Associés avec Idas et Lyncée, ils allèrent enfin butiner en Arcadie ; une querelle s'éleva, soit parce qu'ils ravirent les épouses de leurs alliés, soit au sujet du partage des dépouilles : Castor fut tué par Lyncée, qui périt à son tour sous les coups de Pollux, tandis qu'Idas était frappé de la foudre par Jupiter. Une autre fable fait mourir Castor dans une guerre entre Athènes et Lacédémone. Jupiter accorda à Pollux de passer alternativement un jour avec son frère dans l'Olympe, et un autre sur la terre. — Le culte des Dioscures, établi par les Achéens, accepté par les Doriens, se répandit ensuite dans toute la Grèce, l'Italie et la Sicile. Castor et Pollux étaient les dieux tutélaires de l'hospitalité. Ils présidaient aux jeux gymniques. Leur statue jumelle était à l'entrée du stade à Sparte. On leur attribuait la puissance de prolonger la vie de l'homme ; de là leur surnom d'*Ambuli* (qui prolongent). Ils apaisaient les tempêtes, et apparaissaient, sous la figure de flammes légères, à l'extrémité des mâts et dans les vergues des navires ; on leur sacrifiait des agneaux blancs, par opposition aux brebis noires qu'on immolait aux tempêtes. A Rome, les hommes juraient par le temple de Pollux, *Ædepol* ; les femmes, par le temple de Castor, *Æcastor*. Placés parmi les astres, les Dioscures étaient la constellation des Gémeaux. On les représentait sous la figure de jeunes hommes portant des vêtements blancs et un manteau de pourpre, la tête couverte d'un bonnet ou casque étoilé, et armés d'une lance. Ou bien, Pollux était nu, comme lutteur, tandis que Castor avait tout l'attirail militaire. B.

DIOSCURIAS, v. de Colchide, sur les bords du Pont-Euxin, appelée aussi *Sébastopolis* ; colonie grecque. Elle tirait son nom des Dioscures. C'est auj. *Iskouriah* ou *Isgaur*.

DIOSCURIES, jeux institués à Rome en l'honneur des Dioscures par le dictateur A. Posthumius, en mémoire de la victoire du lac Régille sur les Latins, 496 av. J.-C. On disait que les Dioscures, sous la figure de jeunes guerriers montés sur des chevaux blancs, avaient combattu dans cette bataille du côté des Romains. Les jeux avaient lieu le 8 avril. Ils se composaient de danses guerrières, de courses en char et à pied, d'exercices gymniques, de lutte, de pugilat, etc.

DIOS-GYOR, brg de Hongrie, comitat de Borsod, sur la Szinva, à 9 kil. O. de Miskolcz ; 4,000 hab. Ruines d'un anc. château royal. Près de là, mines de fer, et usines d'acier très-estimé.

DIOSPOLIS. *V.* SÉBASTE.

DIOSPOLIS MAGNA, v. de la Haute-Egypte, la même que Thèbes.

DIOSPOLIS PARVA, v. de la Haute-Egypte, au N.-O. de Tentyra.

DIOSZEGH, brg de Hongrie, comitat de Bihar, situé à 26 kil. N. de Gross-Wardein ; 4,000 hab. Vins et tabac.

DIOTA, vase à deux anses, servant à conserver du vin. Il ne faut pas le confondre avec l'amphore, qui était aussi un vase à deux anses, mais plus grand.

DIPÈNE, sculpteur grec, né en Crète, florissait vers 540 av. J.-C. Il est regardé, avec son frère Scyllis, comme le fondateur de l'école de Sicyone, et paraît avoir employé le premier le marbre pour la sculpture.

DIPHALANGARCHIE ou DIPHALANGIE. *V.* PHALANGE.

DIPHILE, de Sinope, poëte comique, contemporain de Ménandre, contribua à l'établissement de la *nouvelle comédie*. Il figure dans le canon d'Alexandrie ; ses ouvrages sont perdus, sauf quelques fragments insérés dans les recueils de G. Morel, d'Hertelius, de Grotius, et de Meinecke, et trad. dans les *Soirées littéraires* de Coupé. Il avait composé 100 comédies ; Fabricius a recueilli les titres de 46. La *Casina* et le *Rudens* de Plaute étaient imités de Diphile, ainsi que les *Adelphes* de Térence. L—H.

DIPHYÈS, c. à-d. *qui a deux formes* ou *deux sexes*, surnom des Centaures, du Sphinx, de l'Amour et de Bacchus.

DIPLOME, *Diploma*. Passe-port, acte écrit du droit de cité dans la république Romaine. On l'appelait ainsi parce qu'il était sur une tablette double. Dès le temps d'Auguste et sous les empereurs suivants, ce fut un ordre émané de l'empereur, ou du gouverneur d'une province, pour autoriser un voyageur à requérir les chevaux et les chars disposés sur les routes, et destinés à porter les communications administratives. C. D—Y.

DIPLÔMES chez les modernes. Actes royaux ou seigneuriaux, de donation, de propriété, de titres généalogiques, de droit de juridiction, de priviléges accordés à des communautés, à des villes, etc. Ils étaient promulgués, la plupart du temps, dans des assemblées solennelles. On donnait aussi ce nom à des bulles pontificales. Il ne s'applique guère aujourd'hui qu'aux lettres d'anoblissement, et aux documents constatant l'obtention des titres académiques et des grades universitaires.

DIPLOMATIQUE, science des documents, chartes ou diplômes, de leur authenticité et de leurs dates, de leurs formules et écritures. Elle est toute moderne, et fut créée par les bénédictins. Parmi les auteurs qui en ont exposé les principes, on remarque : Dom Mabillon, qui passe pour le vrai fondateur de cette science qu'il a exposée dans un traité, *De re diplomaticâ*, Paris, 1681-1704 ; Maffei, *Istoria diplomatica*, Mantoue, 1727 ; Heumann de Teutschenbrunn, *Commentarii de re diplomaticâ*, Nuremb., 1745-53, 2 vol. ; Toustain et Tassin, *Nouveau traité de diplomatique*, Paris, 1750-60, 6 vol. in-4°, avec 100 pl. ; D. de Vaines, *Dictionnaire de diplomatique* ; Gatterer, *Elementa artis diplomaticæ*, Gœttingue, 1765 ; Schœnemann, *Essai de système général de diplomatique*, en allem., Hambourg, 1801, 2 vol., inachevé ; Natalis de Wailly, *Eléments de paléographie*, 2 vol. in-4°, etc. L'Ecole des Chartes, à Paris, s'occupe de l'étude de la diplomatique.

DIPPEL (Jean Conrad), philosophe et chimiste, né en 1673 au château de Frankenstein près de Darmstadt, m. en 1734. Occupé d'abord de théologie, il écrivit, quoique protestant, son *Papismus protestantium vapulans*, qui lui fit de nombreux ennemis. Il parcourut alors les différentes parties de l'Allemagne, la Hollande, le Danemark et la Suède, exerçant la médecine. Ses travaux d'alchimie le conduisirent à la découverte de l'*huile animale* qui porte son nom, et que l'on employa longtemps contre l'épilepsie et le ver solitaire ; il passe pour être l'inventeur du *bleu de Prusse*, ou du moins il connut, le premier, le procédé théorique de sa fabrication. Ses principaux écrits, publiés sous le nom de *Christianus Democritus*, ont été recueillis à Berlebourg, 1747, 3 vol. in-4°. Il rejette comme indifférents ou tourne en ridicule la plupart des dogmes religieux.

DIPPOLDISWALDE, v. de Saxe, à 27 kil. S.-S.-O. de Dresde ; 2,300 hab. Château royal. Carrières de pierres à aiguiser.

DIPTÈRE (du grec *dis*, deux, et *pteron*, aile), nom d'une espèce de temples chez les Grecs et les Romains. Ils avaient une double aile de chaque côté. Le temple d'Apollon Didyméen, près de Milet, était diptère.

DIPTYQUES, *Diptycha*, tablettes à écrire, chez les anc. Romains, et composées de 2 feuilles. Ce nom est tiré du grec *diptykon*, plié en deux. Le nom de diptyque fut ensuite donné à des tablettes composées de plusieurs feuilles, quel qu'en fût le nombre. Sous le Bas-Empire, les consuls ordinaires faisaient graver leur portrait sur des diptyques d'ivoire, avec leur nom, leur consulat, une image des jeux qu'ils avaient donnés, et distribuaient ces tablettes, les envoyaient dans les provinces, pour y répandre la gloire de leur consulat honorifique. — L'Eglise adopta les diptyques ; elle en fit des catalogues de noms de saints ou de martyrs. On lisait aussi à l'office, sur des diptyques, les noms des vivants ou des morts pour qui il se célébrait. Ces tablettes furent en usage jusqu'au commencement du IXe siècle. C. D—Y.

DIRCÉ. *V.* ANTIOPE.

DIRÉ, anc. v. d'Ethiopie, à l'entrée du golfe Arabique, près d'un cap du même nom. Le *détroit de Diré* s'appelle auj. *Bab-el-Mandeb*.

DIRECTEUR, nom donné au président de certaines assemblées, comme l'Académie française, ou à ceux qui sont préposés au maniement des affaires d'une compagnie, d'une entreprise, ou enfin au chef d'une branche importante d'administration. Avant 1789, on distinguait les directeurs des bâtiments, des Invalides, des monnaies, des ponts et chaussées, des domaines, des fermes, etc. Aujourd'hui presque tous les ministères sont partagés en *directions*. En Allemagne, on appelait autrefois *Directeurs* les princes qui étaient à la tête de chaque cercle.

DIRECTEUR DES MŒURS. Auguste, maître de l'empire depuis longtemps, ne rétablit pas la Censure, tombée en désuétude pendant les guerres civiles, mais en 732 il en prit les attributions pour tout ce qui concernait les mœurs et les lois, et la conserva perpétuellement.

DIRECTEURS EN FRANCE. *V.* DIRECTOIRES.

DIRECTOIRE, pouvoir exécutif, composé de cinq directeurs, créé par la constitution de l'an III, et qui régit la République française du 27 oct. 1795 au 11 nov. 1799. Nommés par le Corps législatif, les Directeurs, dont un était remplacé chaque année, avaient tour à tour pendant 3 mois la présidence et la signature. Chacun jouissait d'un traitement qui devait toujours être égal à 60,000 myriagr. de blé, environ 160,000 fr. d'alors. Le Directoire devait être victime de la méfiance dont on l'entourait. Sans action sur le Corps législatif, il lui fallait essayer un juste-milieu entre les partis qui, par le renouvellement des élections, feraient alternativement pencher la balance de côtés opposés, et la collision des pouvoirs ferait tomber la Révolution des hommes de plume à un homme d'épée. A l'avénement du Directoire, les caisses publiques étaient vides; aux émissions d'assignats succédèrent les *mandats territoriaux*, auxquels il fallut renoncer pour revenir à la monnaie d'or et d'argent. La circulation des espèces ranima la confiance; on vit renaître le luxe, et ce fut le signal d'une corruption d'autant plus grande, que l'on échappait à des temps de compression, de sang et de deuil. Le parti jacobin releva la tête, et fut écrasé par l'issue de la conspiration de Babeuf. Le parti clichyen ou royaliste menaçait la Révolution; elle fut sauvée par le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797. — *V. fructidor*). Cependant la Suisse et l'Italie tombaient en notre pouvoir, et l'Angleterre était menacée dans ses intérêts par l'expédition d'Égypte; en même temps, une banqueroute déguisée avait réduit le capital de la dette publique au *tiers consolidé*. L'unité de vues n'était nulle part, et l'on eût dit que la constitution même avait organisé l'anarchie. La journée du 22 floréal (11 mai 1798) avait fait entrer dans le Corps législatif les amis des Directeurs; des échecs éprouvés par nos armes, une coalition nouvelle menaçant la République, la journée du 30 prairial (18 juin 1799), l'insurrection des Conseils contre le Directoire, la loi des otages autorisant à arrêter et même à déporter les suspects, les crimes des chouans et des chauffeurs, la dissolution complète et les déchirements du pouvoir, tout annonçait une crise dont le général Bonaparte apporta le dénoûment : il quitta secrètement l'Égypte, débarqua à Fréjus le 9 octobre 1799, et le 18 brumaire (10 novembre), la constitution de l'an III était abolie, le Directoire dissous, et la République provisoirement consulaire. Treize directeurs avaient été en fonctions : Barras, Rewbell, Carnot, Larévellière-Lepeaux, Letourneur, Barthélemy, Merlin (de Douai), François (de Neufchâteau), Treilhard, Sieyès, Gohier, Roger-Ducos, et Moulins. Barras seul parvint au bout de la période directoriale. Leur administration n'a guère laissé que le souvenir des intérêts aux prises avec les intérêts, de l'agiotage le plus effréné, de la licence des mœurs, de l'impuissance de plusieurs à créer un pouvoir un et régulier. J. T.

DIRECTOIRE, titre donné, par les articles organiques de 1802, à l'autorité supérieure ecclésiastique de la confession d'Augsbourg en France. Un décret de 1852 a fixé ainsi la composition et les attributions du Directoire : un président, un membre laïque, et un inspecteur ecclésiastique, nommés par le gouvernement; deux députés nommés par le Consistoire supérieur. Il administre, nomme les pasteurs, soumet leur nomination au gouvernement, et exerce la haute surveillance sur l'enseignement et la discipline du séminaire et du gymnase protestant.

DIRECTOIRE D'ALSACE, conseil organisé en 1651 par les nobles de l'Alsace, pour le maintien de leurs priviléges et le jugement de leurs contestations. Il fut confirmé, en 1652, par l'empereur Ferdinand III. Après les arrêts de réunion à la France en 1680, Louis XIV le conserva, en lui donnant pour attributions le jugement des différends des gentils-hommes et des habitants de leurs terres, et, en général, la même juridiction qu'aux présidiaux (*V. ce mot*). B.

DIRECTOIRE DÉPARTEMENTAL, conseil électif créé par la Constitution de 1791, et chargé de l'administration d'un département. Il se composait de 8 membres, élus par et parmi les 36 membres du Conseil général de département, pour 4 ans, et renouvelés tous les 2 ans. Ils siégeaient en permanence au ch.-l., et touchaient un traitement ainsi gradué : dans les villes au-dessous de 20,00 hab., 1,600 à 3,000 livres; de 20,000 à 60,000 hab., 2,000 à 4,000 liv.; de 60,000 hab. et au-dessus, 2,400 à 5,000 liv. Le Conseil général élisait, parmi les personnes les plus notables du pays, un président du Directoire, dont les fonctions étaient gratuites. Il y avait près de chaque Directoire un procureur-syndic, salarié, élu pour 4 ans par les 36 du Conseil général, mais non parmi eux, et qui n'avait pas voix délibérative. En 1795, les attributions du Directoire départemental passèrent à des *administrations centrales* de 5 membres; enfin, en 1800, à des préfets. *V.* PRÉFET DE DÉPARTEMENT.

DIRECTOIRE DE DISTRICT, conseil électif, institué par la Constitution de 1791, pour administrer chaque district (*V. ce mot*). Il se composait de 4 membres, élus pour 4 ans par et parmi les conseillers de district, avec traitement gradué suivant l'échelle de population indiquée dans l'article précédent : 900 à 1,000 liv.; 1,200 à 2,000 liv.; 1,500 à 2 400 liv. En 1795, les Directoires de districts furent supprimés, puis, sous le Consulat, en 1800, remplacés par des sous-préfets.

DIRIBITOR, distributeur de tablettes de votes dans les comices des anc. Romains. Il se tenait au bas d'un petit pont, sur lequel les votants passaient pour aller jusqu'à l'urne des suffrages, et de là donnait une tablette à chaque passant. C. D—Y.

DIRIBITORIUM, grand monument de l'anc. Rome, sur la septième région de la ville, dans le champ d'Agrippa. On conjecture, d'après son nom, qu'il servait à distribuer la paye aux soldats. Agrippa le commença, et mourut pendant les travaux, qui furent achevés par Auguste, l'an 747 de Rome. C. D—Y.

DIRMSTEIN, brg de Bavière, à 7 kil. E.-N.-E. de Grünstadt; 1,900 hab. Source sulfureuse aux environs. (Cercle du Palatinat.)

DIRSCHAU, v. des États prussiens (prov. de Prusse), sur la rive g. de la Vistule, dans la régence et à 31 kil. S.-S.-E. de Dantzick; 3,000 hab. Navigation active; exportation de bois. Patrie du voyageur Forster.

DIS, surnom de Pluton chez les poëtes. Le même mot désigne encore les Enfers.

DISCIPLINE, instrument de mortification ou de supplice, commun autrefois dans les cloîtres. C'était un fouet fait avec des cordelettes garnies de nœuds, des crins, ou des bandes de parchemin tortillées. En 508, S[t] Césaire d'Arles en introduisit l'usage comme moyen de corriger les moines indociles. Toutefois, les coups de discipline furent le plus souvent un châtiment volontaire du pécheur. Certains moines imaginèrent de se fouetter en public; ce fut l'origine des Flagellants (*V. ce mot*). B.

DISCIPLINE (Conseil de). *V.* CONSEIL.

DISCIPLINE (Compagnies de), corps où l'on envoie les soldats indisciplinés ou de mauvaises mœurs. Elles furent créées en 1818. On les divise en compagnies de *fusiliers*, comprenant ceux qui, par la nature de leurs fautes ou par une amélioration dans leur conduite, peuvent être prochainement renvoyés dans l'armée ordinaire; et compagnies de *pionniers*, où sont ceux que l'on doit soumettre à un régime très-sévère. Il y a treize compagnies de discipline, dont neuf de fusiliers, trois de pionniers, toutes en Algérie, et une à Lorient pour l'infanterie de marine. B.

DISCOBOLE, athlète qui faisait profession de lancer le disque (*V. ce mot*), et d'en disputer le prix dans les jeux de la Grèce, particulièrement dans les jeux olympiques. Il était nu, se plaçait sur une petite élévation pratiquée dans le stade, saisissait le disque entre la paume de la main droite et les quatre doigts, en l'appuyant contre l'intérieur de l'avant-bras, puis se penchait en avant, en pliant un peu les jarrets, et imprimait à son bras un mouvement de rotation, à la suite duquel il lâchait le disque, qui volait au loin. On le lançait soit en hauteur, soit en longueur : en hauteur, on évaluait la distance à vue; en longueur, on marquait à terre, avec un piquet ou une flèche, l'endroit où il s'était arrêté. Tous les jouteurs se servaient du même disque. La victoire restait à celui qui le lançait le plus haut ou le plus loin. Si le discobole se servait d'un disque à courroie, il se tenait bien droit, et le faisait tourner rapidement autour de sa tête, pour donner plus d'élan au jet. On faisait aussi du jeu du disque un exercice militaire, pour occuper le soldat, le rendre laborieux et robuste. Chez les Romains, il n'y avait pas de discoboles de profession; mais les citoyens s'amusaient aussi à lancer le disque dans les exercices violents qu'ils faisaient au Champ-de-Mars. C. D—Y.

DISCORDE, divinité malfaisante, appelée *Eris* et *Erynnis* chez les Grecs. Fille de la Nuit, suivant Hésiode, elle était la compagne de Mars, de Bellone et des Furies, présidait aux querelles, aux meurtres et aux guerres. Jupiter la chassa de l'Olympe, où elle brouillait tout. On la représentait avec des serpents pour chevelure, les traits hideux et livides, le regard farouche, la bouche ensanglantée, les vêtements en désordre, une torche et un

poignard à la main. Les poëtes chrétiens ont fait de la Discorde une puissance infernale; elle figure dans la *Jérusalem délivrée*, le *Roland furieux*, le *Lutrin*, la *Henriade*. B.

DISENTIS, brg de Suisse (Grisons), sur une montagne près de la rive g. du Rhin, à 51 kil. S.-O. de Coire; 1,450 hab. École cantonnale et gymnase. A peu de distance se trouve une abbaye de bénédictins fondée au VII[e] siècle par le moine écossais Sigebert, et dont les abbés étaient princes de l'Empire et présidents de la Ligue Grise. Elle fut, avec le bourg, saccagée par les Français en 1799. L'église contient le tombeau de S[t]-Colomban.

DISJONCTION (Loi de), loi proposée en 1837 à la chambre des députés par le gouvernement de Louis-Philippe, et d'après laquelle, dans les affaires politiques, la cause des militaires incriminés et celle des accusés civils devaient être *disjointes*, pour être attribuées, l'une aux tribunaux militaires, l'autre aux juges ordinaires. Cette loi fut rejetée.

DISKO, île du Groënland, dans la baie de son nom et la mer de Baffin; par 69° lat. N. Ch.-l. *Godhaven*. Pêcheries abondantes.

DISON, brg de Belgique (Liége), à 5 kil. N.-O. de Verviers; 3,800 hab. Fabrication importante de draps.

DISPARGUM, anc. v. du pays des Tongres. C'est aujourd'hui *Duysburg* sur le Rhin, ou *Asbourg*, ou *Duysborch* entre Bruxelles et Louvain, ou *Diets* à 6 lieues E. de Coblentz.

DISPENSAIRE, établissement où viennent se faire traiter les malades, et qui tient lieu d'hôpital à ceux qui ne pourraient être soignés chez eux: il leur épargne de quitter le domicile et la famille. La Société philanthropique a créé 6 dispensaires à Paris. Il en existe également en Angleterre.

DISPENSATEUR, *Dispensator*, intendant ou caissier, dans les grandes maisons, chez les anc. Romains. Il y en eut aussi dans les administrations publiques. Les dispensateurs étaient de race servile, au moins dans les maisons privées, et chez les empereurs. C. D—Y.

DISPENSE, autorisation accordée par l'autorité compétente à des particuliers pour ne pas obéir à une loi. Telles sont les *dispenses d'âge*, données par un gouvernement pour remplir certains offices ou recevoir certains grades; les *dispenses de parenté*, accordées aux juges pour siéger dans une même cour; les *dispenses ecclésiastiques*, accordées par le pape ou les évêques, et relatives aux publications de bans, au mariage entre parents d'un certain degré ou dans des temps ordinairement prohibés, au jeûne et à l'abstinence, etc. Dans les pays protestants, le souverain, s'il est protestant, a le droit de dispense; sinon, il délègue ce droit, qui n'en est pas moins exercé en son nom. B.

DISQUE, espèce de palet dont les Grecs se servaient dans leurs exercices gymnastiques. C'était un cylindre plat, un peu plus épais au milieu que sur les bords, d'une surface glissante, en fer ou en cuivre, plus souvent en pierre, et fort lourd; il avait environ 32 centimètres de diamètre, sur 8 et même 11 d'épaisseur au centre. Le jet du disque développait la force musculaire des bras (*V. Discobole*). Cet exercice remontait à la plus haute antiquité. Ce fut en s'y adonnant que le bel Hyacinthe fut tué par Apollon, Crocus par Mercure, et Acrisius par Persée. Les Dioscures en firent aussi leur amusement. Homère nous montre les Myrmidons d'Achille et les amants de Pénélope occupant leurs loisirs à jeter le disque, et Ulysse donna, dans les États d'Alcinoüs, des preuves de sa supériorité dans ce jeu. Dans les jeux publics, le disque faisait partie du Pentathle (*V. ce mot*). Les Romains, du temps des empereurs, aimaient aussi le jeu du disque.—On appelait encore *Disque* une sorte de bouclier rond qu'on suspendait dans les temples en l'honneur des héros. Dans l'Église grecque, le *Disque* est une grande patène, sur laquelle on met le pain consacré. B.

D'ISRAËLI (Isaac), écrivain anglais, né en 1766, d'un marchand vénitien dont les ancêtres avaient été juifs, m. en 1848. Élevé à l'école d'Enfield, il alla ensuite à Amsterdam, à Leyde et en France, pour étudier les langues et les littératures modernes. De retour en Angleterre, il s'adonna principalement à l'histoire littéraire. Ses principaux ouvrages sont: *Curiosities of Literature*, 1791-1817, 3 vol.; *Commentaries of the life and reign of Charles I*, qui lui valut un diplôme de docteur de l'université d'Oxford; *Amenities of Literature*, 1841, 3 vol. Ses œuvres complètes ont été publiées à Londres, 1849. — Son fils, Benjamin d'Israëli, né en 1805, est un des hommes politiques actuels de l'Angleterre; démocrate très-avancé avant d'arriver à la Chambre des communes, il se rapprocha ensuite des conservateurs rangés sous la bannière de Robert Peel. Quand ce ministre se prononça en faveur de la liberté commerciale, d'Israëli se déclara le chef du parti protectionniste. Il a aussi soutenu constamment l'émancipation politique des Israélites. En 1852, il fit partie du court ministère formé par le comte de Derby, et, depuis cette époque, devint libre-échangiste. On lui doit plusieurs romans d'une imagination un peu déréglée, mais où l'on trouve de bonnes peintures de mœurs: *Vivian Grey*, 1826, 5 vol.; *Contarini Fleming*, 1832, 4 vol.; *Coningsby*, 1844, 3 vol.; *Sybil*, 1845; *Tancred*, 1847, etc. B.

DISSENTERS ou DISSIDENTS, nom donné en Angleterre à toutes les sectes séparées de l'Église anglicane officielle, soit sur des points de doctrine, soit sur des détails de discipline ou de forme extérieure. Telles sont celles des Presbytériens, des Indépendants, des Puritains, des Baptistes, des Quakers, des Méthodistes, etc. On les nomme encore *non-conformistes*.

DISTRICT, subdivision territoriale formant le ressort, l'étendue d'une juridiction administrative ou judiciaire. On appela *districts* la première subdivision des départements français, établie par décret de l'Assemblée Constituante, le 28 juin 1790, et correspondant aux arrondissements actuels, et administrés par un *directoire* (*V. ce mot*). Il y eut 544 districts. Le même mot est employé, pour désigner une circonscription territoriale, aux États-Unis d'Amérique et dans plusieurs contrées du N. de l'Europe.

DISTRICT FÉDÉRAL. *V.* COLUMBIA.

DISTRICTS DE PARIS. Lors de l'élection des députés aux États de 1789, les citoyens de Paris, appelés le 20 avril à choisir les électeurs, furent divisés en 60 districts, qui prirent leurs noms des principales églises ou communautés religieuses situées dans leur circonscription. Quand l'insurrection du mois de juillet éclata, ils se réunirent comme pour les élections, afin de se saisir de l'autorité municipale; chaque district reconstitua le même bureau qu'il avait eu, et de plus nomma un ou plusieurs délégués qui s'assemblèrent à l'hôtel de ville pour exercer le pouvoir municipal. Le nombre des délégués ayant été élevé successivement à 5, on eut une assemblée municipale dite des *Trois cents*, qui s'adjoignit aux électeurs eux-mêmes; les districts transmettaient leurs vœux aux *Trois cents*, qui les faisaient exécuter. Cette organisation improvisée fut en partie maintenue par les lois qui fixèrent le nouveau régime municipal: chaque district eut son bataillon de garde nationale, et chaque bataillon sa compagnie d'artillerie, ses canons et son drapeau. Les 60 districts ont duré jusqu'au 25 juillet 1790, où ils furent remplacés par les *sections* (*V. ce mot*).

DITHMAR, DIETMAR ou THIETMAR, évêque de Merseburg, né en 976 à Hildesheim, évêque en 1009, m. en 1018, est un des principaux historiens des contrées au delà de l'Elbe. Il a laissé une *Chronique* en 8 livres contenant l'histoire d'Allemagne de 918 à 1018, et qui a été publiée par Reineccius, 1580, Leibnitz, 1703, Wagner, 1807; la meilleure édition est celle de Lappenberg dans Pertz, *Monumenta Germ. historica*, Hanovre, 1839, in-fol. E. S.

DITHMARSES (Pays des), bailliage du duché de Holstein, au S.-O., entre l'Elbe, l'Eyder et la mer du Nord. Superf., 122,000 hect. Pop., 48,000 hab. Villes princip.: Meldorf et Luden. Dans les temps anciens, ce pays faisait partie de la Nordalbingie. Plus tard il appartint aux comtes de Stade. En 1474, l'empereur Frédéric III le réunit au pays de Holstein et de Stormarn, et en créa un duché qu'il donna en fief à Christian I[er], roi de Danemark. Mais les Dithmarses s'insurgèrent plusieurs fois contre leurs nouveaux seigneurs. Ils battirent le roi Jean I[er], 1500, et ne furent soumis qu'après une guerre de 9 ans, en 1559, à la bataille de Heyde, par le roi Frédéric II, que soutenaient les comtes de Holstein. Ils conservèrent leurs anciens droits et leur code. Le pays, partagé entre les rois de Danemark et les comtes de Holstein, fut réuni au duché de Holstein en 1773. Il a un code particulier, rédigé en 1321, modifié en 1447, amélioré en 1567, et publié de nouveau en 1711 à Gluckstadt. E. S.

DITHYRAMBE (du grec *dithyrambos*). C'était, à l'origine, un chant ou hymne bachique, accompagné de musique et de danses, d'un caractère vif et impétueux, imitant l'égarement de l'ivresse. On en fit ensuite une espèce de poëme lyrique en l'honneur de Bacchus, chanté par des chœurs, au son des flûtes, sur le mode phrygien, et écrit dans un système de versification très-libre, sans mesures ni strophes symétriques, avec un style plein de sublime et quelquefois d'extravagance, chargé d'expressions singulières et grandioses, de métaphores outrées, de constructions bizarres, et enfin de toutes les apparences d'une composition capricieuse et désordonnée. Selon Pindare et Hérodote, le

premier ouvrage de ce genre fut donné à Corinthe par Arion de Méthymne; on en attribuait aussi l'invention à Lasus d'Hermione. Les autres poëtes qui y excellèrent, chez les Grecs, furent Archiloque, Pindare, Stésichore, Mélanippide, Philoxène, etc. Tous leurs dithyrambes ont péri. Les Latins firent peu d'usage de cette forme lyrique. Chez nous, le *dithyrambe* n'est qu'une sorte d'ode, en vers de mesures diverses, sans divisions en stances ou strophes régulières, tel que le beau morceau de Delille *sur l'Immortalité de l'âme*. Les Italiens ont dans leur littérature un dithyrambe célèbre de Fr. Redi, intitulé : *Bacco in Toscana*, et dont le sujet est l'éloge des vins de Toscane. *V.* Tinkowsky, *De Dithyrambis eorumque usu apud Græcos et Romanos*, dans les *Acta societat. philol. Lipsiensis*, 1er vol., 1811. Ds.

DITTERS DE DITTERSDORF (Charles), compositeur de musique, né à Vienne en 1739, m. en 1799, fut maître de chapelle à Breslau. Il se lia avec Métastase, Gluck, Haydn et le P. Martini. Ses œuvres, longtemps goûtées, furent oubliées après la venue de Mozart; il y a cependant de grandes beautés dans les oratorios d'*Isaac*, *David*, *Job* et *Esther*. Ditters a laissé 15 symphonies sous le titre bizarre de *Métamorphoses d'Ovide*, une messe, 12 concertos pour le violon, 6 quatuors, 27 opéras-comiques où l'on reconnaît l'imitation de Grétry, etc. Sa *Vie*, écrite par lui-même, fut publiée par son fils, Leips., 1801, in-8°. B.

DITTRO, vge des Etats autrichiens (Transylvanie), près de Csik; à 35 kil. de là sont les sources et les bains d'eaux acidules gazeuzes de Borszek (district de Csik).

DIU, île de la mer des Indes, dans l'Hindoustan, au S. de la presqu'île de Goudjerate, par 20° 41' lat. N. et 68° 47' long. E.; 13 kil. sur 3; 9,000 hab. Ch.-l., *Diu*. Sol stérile et sans eau potable; aussi l'île n'a-t-elle d'importance que par son port, qui est excellent. Les Portugais essayèrent de s'y établir dès 1515; ils n'y réussirent que 20 ans après. Les Arabes de Mascate les en ont chassés en 1670; ils l'ont reprise en 1717; récolte de gingembre.

DIUM, anc. v. de Macédoine, sur le golfe Thermaïque; Alexandre le Grand y fit placer les statues de ses soldats tués au Granique, œuvre de Lysippe; auj. *Katrina*. — v. d'Eubée, sur la côte N.-O.; auj. *Agia*. — v. de Palestine, près du torrent de Jabok, dans la Batanée. — capitale de l'île de Crète, sur la côte N.; auj. *Sossolo*.

DIURNAIRE, officier du Bas-Empire, chargé d'écrire les actes et les ordonnances des empereurs, jour par jour, dans un livre destiné à cet usage.

DIURNAL, livre d'office canonial, qui renferme spécialement les heures du jour. Ce n'est qu'un extrait du Bréviaire.

DIVÆUS, nom latinisé de VAN DIEVE.

DIVAN, mot employé en arabe, en turc et en persan dans des acceptions bien diverses. Dans le sens de chancellerie d'Etat, le *divan* comprend la généralité des emplois supérieurs et inférieurs connus sous le nom d'*emplois de la plume* (*qualemiié*); il se compose de 5 rangs de fonctionnaires, dont le plus élevé est assimilé dans l'ordre militaire, fondement de toute hiérarchie en Turquie, au grade de général de division.—Le mot *divan* signifie aussi le conseil des ministres, présidé par le sultan ou le grand vizir. Autrefois il se composait du grand amiral, des deux *Kaziaskers* (les premiers dignitaires de la loi après le mufti), du *nichandji*, qui appose le *nichan* ou sceau impérial sur les actes, et des trois *defterdars* ou intendants des finances. Aujourd'hui il comprend le grand vizir, le mufti ou cheikh-ul-islam, les ministres de la guerre, de la marine (capitan-pacha), de l'artillerie, des affaires étrangères, des finances, du commerce et des travaux publics, de la police, les ministres sans portefeuille, le président du conseil d'Etat, l'intendant général de l'hôtel des monnaies, l'intendant général des *vacoufs* ou fondations pieuses, le conseiller du grand vizir faisant fonctions de ministre de l'intérieur, le grand-référendaire et le grand interprète. Il se réunit deux fois par semaine à la *Sublime-Porte* (*V.* PORTE), et délibère sur toutes les mesures d'intérêt général : s'il s'agit de déclarer la guerre, on y appelle tous les grands fonctionnaires civils et militaires, ainsi que les principaux *oulémas* (docteurs), et il s'appelle *ayak divan* (divan extraordinaire). — La dénomination de *divan* s'applique encore à toute administration, à toute autorité ayant un siége d'action, une surveillance avec responsabilité : ainsi le grand vizir, les divers ministres, les gouverneurs de provinces, les patriarches des communautés grecque, arménienne arménienne-unie, et israélite à Constantinople, ont leurs divans particuliers. Il y a le divan *el-Djéhâdyeh* ou de la guerre; le divan des *Irâdât* ou revenus publics, appelé aussi divan *el-Mâlychou* ou des finances; le divan *el-Médârès* ou des écoles, de l'instruction publique; le divan *el-Hendéceh* ou du génie, travaux publics, ponts et chaussées, voirie, canaux; le divan *el-Daâwah* ou des différends, des questions d'intérêts; le divan *el-Heccânyeh* ou de la justice, sorte de haute cour de justice ou de cassation; le divan *el-Aly* ou haut divan, où passent les demandes, requêtes, questions; le divan *el-Tacâcyl* ou des contributions agricoles. Du conseil lui-même, le nom de *divan* a passé à la salle où il se tient, ainsi qu'aux rangs de coussins qui servent à s'asseoir. On appelle *divany* une sorte d'écriture employée pour les lettres missives, les finances et l'expédition des affaires dans les bureaux publics. — Chez les particuliers, le *divan* est une salle ou antichambre, à l'entrée de la maison, et autour de laquelle sont les portes des appartements; on y reçoit les visites de cérémonie. — Enfin on donne le nom de *divan* à des registres d'impôts, aux budgets et aux comptes publics, à des recueils de pièces en vers ou en prose, surtout à celles qu'on rassemble après la mort de l'auteur. B.

DIVE, riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Vienne, passe à Moncontour et Brézé, et se jette dans le Thouet à St Hippolyte (Maine-et-Loire); cours de 70 kil., navigable sur 27 kil.

DIVES, riv. de France, prend sa source dans le dép. de l'Orne, passe à Coulibœuf, Mézidon, Corbon, et se jette dans la Manche au-dessous de Dives; cours de 90 kil., navigable avec la marée sur 26 kil.

DIVES, brg (Calvados), arr. et à 21 kil. O. de Pont-l'Evêque; petit port sur la rive dr. et près de l'embouchure de la Dives; 589 hab. Cabotage. Plage magnifique, bains de mer. Guillaume le Conquérant s'y embarqua pour aller attaquer l'Angleterre.

DIVIO ou DIBIO, v. de la Gaule (Lyonnaise 1re), chez les Lingons; tirait son nom d'un autel élevé par Aurélien à ses *dieux*; auj. *Dijon*.

DIVERBIUM, partie dialoguée dans les tragédies romaines. On la nommait ainsi par opposition au *canticum*, qui était la partie monologuée.

DIVINATION, *Divinatio*, acte judiciaire par lequel, chez les anc. Romains, un juge constitué pour présider à un jugement criminel prononçait quel serait l'accusateur, entre deux ou plusieurs citoyens qui se présentaient pour remplir ce rôle. Les prétendants plaidaient devant lui leurs moyens pour être choisis. Le juge, dans ces préliminaires du procès, décidant sans preuves ni témoins, *devinait*, pour ainsi dire, quelle sentence il serait plus équitable de rendre. C. D—Y.

DIVINATION, art de pénétrer les secrets de l'avenir par des moyens superstitieux. Les anciens distinguaient la divination *naturelle*, comprenant tout ce qui était prédit par les oracles et par les esprits qu'on croyait possédés d'une fureur divine, et la divination *artificielle*, qui se faisait par les entrailles des victimes, la direction de la fumée des sacrifices, la forme et la couleur de la flamme, le vol des oiseaux, les éclats de la foudre, l'aspect du ciel ou des astres, l'interprétation des prodiges, etc. Les modernes ajoutèrent encore d'autres moyens de divination, tels que le sens d'un passage de la Bible ouverte au hasard, la réflexion des objets dans un miroir, les combinaisons des cartes à jouer, l'inspection des lignes qui sillonnent la paume de la main, la baguette divinatoire, etc. M. de l'Aulnaye a donné une liste presque complète des diverses espèces de divination, au 3e vol. de son édit. de Rabelais. Baumgarten en a publié une division scientifique, dans l'*Encyclopédie philosophique*, Magdebourg, 1769. *V.* DEVINS.

DIVISEUR, *Divisor*, officier subalterne, chargé, dans les comices de l'anc. Rome, de faire partager le peuple suivant la division indiquée par le genre de comices, en curies, centuries, ou tribus. Les diviseurs distribuaient sans doute aussi au peuple les tablettes où chaque citoyen inscrivait son vote. Les candidats qui voulaient acheter des suffrages dans les comices employaient les diviseurs pour distribuer leurs largesses, et surveiller les votants qui avaient vendu leur voix. Les fonctions de diviseur étaient peu estimées; on croit que ces officiers étaient des affranchis. C. D—Y.

DIVISION, réunion de bureaux placés, dans les grandes administrations françaises, sous la direction d'un fonctionnaire principal qu'on nomme *chef de division*; — corps de cavalerie française, composé ordinairement de 4 régiments en 2 brigades; — corps d'infanterie française, composé de 2 ou 3 brigades, et celles-ci, de 2 ou 3 régiments, selon la force des régiments; — circonscription territoriale militaire, commandée par un *général de division*, et comprenant plusieurs *subdivisions* administrées chacune par un *général de brigade*, sans égard au nombre de troupes sta-

tionnées dans chacune d'elles; — fraction d'escadre, commandée, en chef ou en sous-ordre, par un vice-amiral ou un contre-amiral, ou même par un capitaine de vaisseau avec le titre temporaire de *chef de division*. — En Angleterre, un vote public porte le nom de *division*.

DIVITIAC, chef des Éduens, et membre du collége des Druides, fut envoyé à Rome par ses compatriotes pour demander des secours contre les Séquanais, les Arvernes et les Germains. Il se lia avec Cicéron. Quand César pénétra en Gaule, il se déclara pour lui, tandis que son frère Dumnorix soutenait l'indépendance nationale, et guida les Romains dans le pays des Belges.

DIVODURUM, v. de la Gaule (Belgique 1re), chez les Médiomatrices; auj. *Metz*.

DIVONA, v. de la Gaule (Aquitaine 1re), chez les Cadurci; auj. *Cahors*.

DIVONNE, vge (Ain), arr. et à 10 kil. de Gex; 1,667 hab. Établissement hydrothérapique.

DIVORCE CHEZ LES ANCIENS. *Chez les Athéniens*, les lois de Solon ne le permettaient qu'à des conditions qui en restreignaient l'usage. Les époux qui voulaient divorcer se rendaient devant l'archonte éponyme; il leur donnait des juges pour les entendre et décider s'il y avait lieu à divorce. Si c'était le mari qui l'avait obtenu, il devait rendre la dot à sa femme, ou lui payer une pension alimentaire; si c'était la femme, elle promettait de ne plus retourner dans la maison conjugale, conservait sa dot, et donnait publiquement à son mari un acte par lequel elle reconnaissait le divorce.

Chez les Romains, le divorce était la rupture du mariage patricien. Il pouvait être demandé par l'un ou l'autre des conjoints, pour incompatibilité d'humeur, ou seulement par consentement réciproque et sans motif allégué. Le mariage religieux devait être dénoué par la diffaréation (*V. ce mot*); le mariage civil, par la rupture des tablettes nuptiales au tribunal du préteur de la ville, et devant 7 témoins, citoyens romains pubères. Quand le divorce était demandé par l'un des conjoints, le préteur jugeait de la validité de la demande, et l'accordait ou la refusait. Si le mari avait demandé et obtenu le divorce, il renvoyait sa femme de chez lui, après lui avoir fait rendre les clefs de la maison, et lui restituait sa dot, en retenant un 6e par chaque enfant vivant, jusqu'à concurrence de moitié, car les enfants demeuraient la propriété du père. Il gardait toute la dot, si le divorce avait été obtenu pour adultère. Quand, au contraire, le divorce avait été prononcé contre le mari, la femme reprenait sa dot intégralement. Le divorce s'accordait facilement, et le libertinage en fit un tel abus, que César, dictateur, interdit aux femmes divorcées de se remarier avant 6 mois; Auguste porta cette interdiction à 18 mois. Néanmoins, il paraît que cette interdiction tomba en désuétude, car Sénèque disait que de son temps il y avait des femmes qui auraient pu compter le nombre de leurs années par celui de leurs maris. C. D—Y.

Chez les Hébreux, la loi de Moïse autorisa le divorce, mais en l'entourant de conditions et de formalités si nombreuses, qu'il dut être assez rare. Il était encore en vigueur, lorsque Jésus, interrogé sur ce point, déclara que le mariage était indissoluble.

DIVORCE CHEZ LES MODERNES. Les Pères de l'Église se partagèrent sur cette question au moment où le christianisme commença de s'établir : St Épiphane et St Ambroise l'admirent, et St Augustin le repoussa. A l'époque du grand schisme d'Orient, l'église grecque se prononça pour le divorce, et depuis, ses dogmes n'ont cessé de l'admettre. L'église romaine n'a jamais admis le divorce, mais la séparation de corps (*V.* SÉPARATION). On trouve dans l'histoire des exemples de mariages de rois ou de princes, rompus sur leur demande; si l'on a donné quelquefois le nom de divorce à ces actes, c'est par un abus de mots : ce ne sont que des annulations de mariage. Or un mariage nul n'ayant jamais pu être un mariage véritable, les personnes qui l'avaient contracté étaient libres de se marier, puisque, suivant la loi ou les canons, elles ne l'avaient jamais été. La Réformation adopta le divorce, et les lois l'ont consacré dans tous les pays protestants; c'est d'ordinaire le Consistoire qui juge de la validité des raisons. En Angleterre, la chambre haute statue seule d'après une instruction faite devant elle. En Prusse, la décision est laissée aux tribunaux ordinaires.

En France, le divorce n'existait pas dans l'anc. monarchie; on n'y connaissait que la séparation. Une loi du 20 septembre 1792 établit le divorce. Il put être demandé pour incompatibilité d'humeur; démence de l'un des conjoints; dérèglement de mœurs; abandon pendant 2 ans; absence pendant 5, émigration, adultère, excès, sévices ou injures graves; condamnation infamante, enfin par consentement mutuel. Cet acte était irrévocable : jamais les époux, quelque désir qu'ils en eussent d'ailleurs, ne pouvaient se remarier ensemble; le mariage ne leur était permis qu'avec une autre personne. — Le Code Napoléon admit tout à la fois le divorce et la séparation, le divorce pour l'un des quatre derniers cas énoncés ci-dessus, avec ses conséquences restrictives pour une nouvelle union des divorcés, et une foule de précautions, de sacrifices, de lenteurs pour le divorce par consentement mutuel : les époux devaient persévérer plus d'un an dans leur résolution avant de la voir sanctionner judiciairement, abandonner la moitié de leurs biens à leurs enfants, et demeurer 3 ans, après la prononciation du divorce, sans pouvoir contracter un nouveau mariage. — Sous la Restauration, une loi du 8 mai 1816 abolit le divorce et le remplaça par la séparation. Cette loi est encore en vigueur, malgré deux tentatives, en 1831 et 1832, pour la faire abroger.

DIX (LES), conseil de 10 citoyens, à qui le gouvernement d'Athènes fut remis après l'expulsion des Trente (*V. ce mot*), 403 av. J.-C. Ils administrèrent avec la même injustice que leurs prédécesseurs, et furent bientôt renversés. On rétablit alors la législation de Solon.

DIX (Conseil des), tribunal secret de la république vénitienne, institué en 1310, après la conspiration de Tiépolo, et composé d'abord de 10 conseillers *noirs*, auxquels on ajouta bientôt 6 conseillers *rouges* et le Doge. Les Dix, tirés du grand conseil ou sénat, étaient chargés de veiller à la sûreté de l'État, de prévenir les complots, de juger les crimes de trahison, de rechercher les faux-monnayeurs, etc. Ils disposèrent arbitrairement du trésor public, comme des biens et de la vie des citoyens. Les dénonciations étaient reçues dans la gueule des lions qui décoraient la place de St-Marc. La procédure était mystérieuse, les sentences rendues et exécutées en secret. Le conseil des Dix, établi d'abord temporairement, fut prorogé d'année en année, devint perpétuel dès l'an 1335, et subsista jusqu'à la chute de la république en 1797.

DIX AOUT (Journée du). *V.* AOUT.

DIX DROITURES (Ligue des). *V.* GRISONS.

DIX HUIT BRUMAIRE (Journée du). *V.* BRUMAIRE.

DIX-HUIT FRUCTIDOR (Journée du). *V.* FRUCTIDOR.

DIX MILLE (Retraite des). Après la mort de Cyrus le Jeune à Cunaxa, 401 av. J.-C., les Grecs qui l'avaient accompagné conclurent une trêve avec le grand roi : Tissapherne promit de leur fournir des vivres et de les conduire jusqu'aux colonies grecques du Pont-Euxin. Mais il les engagea dans les marais situés entre le Tigre et l'Euphrate, et, arrivé sur les bords du Zabatès, fit égorger dans sa tente leurs généraux Cléarque, Ménon, Proxène, Agias et Socrate. Xénophon ranima les courages abattus; il fut élu chef avec Chirisophe et 4 autres. Formés en bataillon carré, les Dix Mille repoussèrent toutes les attaques, rencontrèrent sur les bords du Tigre des villages où ils prirent des vivres, luttèrent 7 jours contre les Carduques, châtièrent la trahison du gouverneur d'Arménie, Téribaze, qui leur avait d'abord promis des vivres, souffrirent de la neige, du froid et de la guerre chez les Chalybes, et aperçurent enfin la mer Noire du haut du mont Téchès. Les Macrons les conduisirent jusqu'à la Colchide, où il fallut encore combattre. De Trapézus, ville amie, ils arrivèrent, les uns par terre, les autres par mer, à Cérasonte, puis à Cotyora, à travers le pays des Monysœques, des Chalybes et des Tibaréniens, enfin à Sinope et à Héraclée, colonies grecques. Le passage par la Bithynie était difficile à cause de la férocité de ses habitants : Xénophon les conduisit néanmoins à Chrysopolis (Scutari), et de là à Byzance. Ils s'engagèrent, réduits à 6,000, au service de Seuthès, prince de Salmydessus, et, n'ayant pas reçu la solde promise, revinrent en Asie Mineure, où Thymbron les enrôla pour une guerre contre les Perses. La retraite des Dix mille, qui dura 122 jours de Cunaxa à Cotyora, est racontée dans l'*Anabase* de Xénophon. A. G.

DIXAN, v. d'Abyssinie, dans le roy. de Tigré, près de la côte du golfe Arabique et à 88 kil. N.-N.-E. d'Axoum. Commerce entre le Darfour et Massouah.

DIXCOVE, v. d'Afrique (Guinée supérieure), dans la Côte d'Or, à 4 kil. N.-E. du cap des Trois-Pointes; 2,000 hab. Petit port, appartenant aux Anglais.

DIXIÈME (Impôt du), impôt que les rois de France levaient dans les besoins pressants de l'État; il frappait tous les biens-fonds, sans distinction de possesseurs nobles ou roturiers, et s'élevait au 10e du produit de ces biens. Établi en 1710 comme impôt de guerre qui devait cesser 3 mois après la paix, il fut perçu jusqu'en 1717; alors on

en affranchit la terre, et il ne frappa plus que quelques branches du revenu. Il fut supprimé en 1749, et remplacé par le *vingtième*.

DIXMERIE (Nic. Bricaire de la), littérateur champenois, né vers 1731, m. en 1791. On a de lui : *Contes philosophiques et moraux*, 1769, 3 vol. in-12, écrits agréablement; *les Deux Ages du goût et du génie sous Louis XIV et sous Louis XV*, 1769, in-8°, où il soutient la supériorité du XVIIIe siècle sur le XVIIe; *l'Espagne littéraire*, 1774, 4 vol. in 12, dont Cubières a donné une édition mutilée et augmentée sous le titre de *Lettres sur l'Espagne*, 1810, 2 vol. in-8°; *Eloge de Voltaire*, 1779, in-12; *Eloge de Montaigne*, 1780, in-12, etc. Il a travaillé à l'ouvrage de Goguet sur l'*Origine des lois*, et donné quelques poésies à l'*Almanach des Muses*.

DIXMUDE, v. de Belgique (Flandre occid.), sur la rive dr. de l'Yser, arr. et à 13 kil. E.-S.-E. de Furnes; 4,000 hab. Eglise avec un élégant jubé. Savonneries, distilleries. Comm. de bestiaux. Grande export. de beurre. Prise par le comte de Rantzau en 1647, par Turenne en 1658.

DIX-SEPT PROVINCES, nom donné quelquefois aux possessions suivantes de Charles-Quint : Cambrésis, Artois, Flandre, Hainaut, Brabant, Anvers, Malines, Namur, Luxembourg, Limbourg, Utrecht, Gueldre, Over-Yssel, Frise, Groningue, Zélande, et Hollande. A la trêve de Douze Ans, 1609, 7 formèrent les *Provinces-Unies* (*V. ce mot*); les 10 autres constituèrent les *Pays-Bas espagnols*, dont plusieurs parties furent séparées, au profit de la France, par les traités des Pyrénées, 1659; d'Aix-la-Chapelle, 1668; et de Nimègue, 1678.

DIZAIN, monnaie frappée en France sous Charles VIII, et valant 10 deniers; c'était la même que le *carolus*.

DIZAINIER, chef de 10 hommes. Ce mot avait la même acception que le *décurion* des Latins. Autrefois les quartiers de Paris étaient divisés en *dizaines*, à chacune desquelles était attachée une espèce d'officier municipal, nommé *dizainier*; il y en avait 16 par quartier, et 266 pour les 16 quartiers. Ils veillaient à la police de la ville. D'autres villes du royaume avaient aussi des dizainiers.

DIZÉ (Michel-Jean-Jérôme), pharmacien-chimiste, né à Aire (Landes), en 1761, m. à Paris en 1852. Nommé en 1792 pharmacien en chef de l'hôpital militaire du camp de Paris, il reçut, en 1796, le titre de pharmacien en chef des hôpitaux militaires, et dirigea ce service important pendant 14 années. Il fut membre de la Société de médecine de Paris et de la Société de pharmacie, 1796, professeur d'histoire naturelle à l'École de pharmacie, 1797, affineur national des monnaies, 1802, membre de l'Académie royale de médecine, 1823, du comité des arts économiques de la Société d'encouragement, etc. Elève de prédilection de Darcet, il dirigea son laboratoire et prépara son cours au Collège de France, 1784-1791, en même temps que le cours de physique de Lefèvre-Gineau. Dizé associa son nom à celui du chirurgien Leblanc, pour l'une des plus belles découvertes des temps modernes, la fabrication de la *soude artificielle* par la décomposition du sel marin; cette découverte dota la France d'un revenu de 20 millions. Sous les auspices du duc d'Orléans (Philippe-Egalité), Leblanc et Dizé fondèrent près de St-Denis une usine que l'on confisqua au moment de la Révolution, sans qu'ils aient jamais obtenu d'indemnité. Les travaux scientifiques de Dizé sont insérés dans les *Journaux de physique, des manufactures, de pharmacie, de chimie médicale* et dans le *Bulletin de l'Académie de médecine*. Les principaux traitent de l'acide citrique, du tanin, de l'acide gallique, de procédés d'affinage et de départ, d'essais monétaires, et d'expériences pour reconnaître les farines et le pain qui contiennent de la graine de mélampyre. On doit aussi à Dizé la découverte d'un procédé de dessiccation et de conservation des viandes, et d'une encre de sûreté solide et indélébile. Pendant l'existence de la loterie royale, il composa les encres de sûreté pour la confection de ses billets. C. L.

DIZIER (SAINT-), *Sanctum Desiderium*, ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. et à 20 kil. N. de Vassy, sur la rive droite de la Marne; 6,453 hab. Trib. de comm.; collège universitaire; collège ecclésiastique; hospice d'aliénés. Boissellerie; construction de bateaux; forges, fonderies de fer, clouterie, bonneterie. Comm. important en bois, fer et grains. Elle doit son nom à un évêque de Langres, martyrisé vers la fin du IIIe siècle. — Ville autrefois fortifiée; en 1544, lorsque Charles-Quint envahit la France, elle l'arrêta pendant deux mois de siège. Elle fut rendue à la France par la paix de Crespy, puis donnée en douaire à Marie Stuart. Les alliés furent défaits sous ses murs par Napoléon Ier, les 27 janvier et 26 mars 1814.

DJAFAR. *V.* Giafar.

DJAFNAPATAM ou JAFNA, v. de l'île de Ceylan, ch.-l. du district de son nom, au N. de l'île et à 300 kil. N. de Colombo; 8,000 hab. Défendue par un fort. Autrefois cap. d'un royaume indigène; port pour les petits bâtiments; comm. assez actif. Le territoire du district est fertile en riz, coton, palmiers, tabac.

DJAGATAI, 2e fils de Gengis-Khan, m. en 1248, reçut en partage, à la mort de son père, la Boukharie et les contrées situées entre le Djihoun et le Sihoun, et résida à Bijablich. Ce territoire, ainsi que le dialecte turc qu'on y parlait, garda le nom de Djagataï.

DJAGUERNAT, DJAGGERNAUTH, DJAGANNATHA, JAGRENAT, en anglais *Juggurnaut*, *Poury* des indigènes, v. de l'Hindoustan anglais, présid. et à 480 kil. S.-O. de Calcutta, sur un bras du Mahannudy et près du golfe du Bengale. Un célèbre temple y attire plus d'un million de pèlerins pendant les grandes fêtes qui y sont célébrées annuellement, et il n'est point rare encore aujourd'hui de voir des fanatiques se précipiter sous les roues du char immense qui promène la statue de Vichnou. Pop. fixe : environ 36,000 hab.

DJAINAS (les), secte de philosophes hindous, qu'on rencontre surtout dans le Dekkan. Ils expliquent l'univers par le concours d'atomes homogènes, et attribuent l'éternité aux êtres animés.

DJALAVAN, contrée du Béloutchistan, entre celles de Saravan au N., de Mekran à l'O., de Lous au S., le Sindhy et le Katch Gandava à l'E.; v. princip., *Zouri*.

DJALEM. *V.* Djelem.

DJAMNAH. *V.* Djoumnah.

DJAMY (Abd-er-Rahmân), célèbre poëte persan, né à Djâm dans le Khoraçan en 1414, m. en 1492. Le sultan de Hérat, Abou-Saïd, l'appela à sa cour et le combla de faveurs. Djâmy est l'un des plus savants, des plus féconds et des plus ingénieux écrivains que la Perse ait produits. Il a composé environ 50 ouvrages, tant en prose qu'en vers. Ceux en prose renferment des commentaires sur quelques poëtes arabes et persans, des traités sur la poésie, l'art épistolaire, la musique, la morale, la théologie musulmane, et particulièrement sur la doctrine des Sofis qu'il professait. Les plus célèbres de ses ouvrages sont : *Youçouf u Zuléikha*, trad. en vers allemands par M. de Rosenzweig, 1824, et dont Th. Law a publié des fragments dans les *Asiatic Miscellanies*; *Medjnoun et Léila*, poëme trad. en franç. par M. de Chézy, 1807; *le Béharistân* ou le Séjour du printemps, mêlé de prose et de vers, composé sur le plan du *Gulistan* de Sadi; c'est un recueil de sentences, de préceptes, d'anecdotes et d'apologues, divisé en 8 chapitres appelés *Ridâh* (Jardins); le Béharistân a été publié, avec une trad. allemande, par le baron de Schlechta; les fables qu'il contient ont été insérées dans l'*Anthologia persica* d'Ienisch, Vienne, 1778, et dans la *Crestomathia persica* de Wilken, Leipzig, 1805, et trad. en franç. par Langlès, 1788; *Subhat ul Abrar* ou le Chapelet des justes, poëme moral et didactique, Calcutta, 1811; *Tohsat ul Ahrar* ou le Cadeau du noble, ouvrage du même genre, publié par Falconer, Lond., 1850; *Nasahât ul ins* ou le Souffle de l'humanité, contenant une exposition du sofisme et la vie de plus de cent célèbres sofis, et dont Sylvestre de Sacy a cité des fragments dans ses *Notices et extraits*, t. 12. La Biblioth. impériale de Paris possède le commentaire de Djâmy sur la *Kafiah*, grammaire arabe. D.

DJANGAMA, nom de certains religieux errants de l'Inde, consacrés au culte de Siva.

DJANIK, contrée de la Turquie d'Asie (Asie Mineure), entre le Kizil-Ermak et le Keresoun; v. princip., *Bafra*. Montagneuse et habitée par des tribus barbares.

DJAPARA ou JAPARA, v. de l'île de Java, sur la côte N., ch.-l. de la résidence de son nom. Bonne rade, défendue par un fort.

DJAROUN, v. de Perse (Farsistan), à 100 kil. S.-S.-E. de Schiraz. Fabr. de toiles, préparation de peaux; comm. de tabac. Exploitation de mines de fer; 6,000 hab.

DJEBAIL ou GIBYLE, anc. *Byblos*, v. de Syrie, à 52 kil. S.-O. de Tripoli, sur la Méditerranée et près du Nahr-Ibrahim (anc. *Adonis*); 6,000 hab. Evêché maronite. Son port a été comblé. — Les Croisés s'en emparèrent et l'entourèrent de murs. Prise par les Anglais en 1840; belles ruines romaines explorées en 1860 par M. Renan.

DJEBEL, c.-à-d. en arabe *montagne* : Djebel-*el-Mousa* (Sinaï), mont de Moïse; Djebel-*el-Tarik* (Gibraltar), mont de Tarik.

Djebel-el-Kamar ou Koumb, chaîne de montagnes, appelée par les Anciens *Monts de la Lune*, et située au S. de l'Équateur, dans la direction du N. au S., entre les Monts d'Abyssinie et les monts Lupata. C. P.

DJEBEL-NOUR, c.-à-d. *mont de la Lumière*, montagne d'Arabie (Hedjaz), près de la Mecque, où, selon les Musulmans, Mahomet reçut de l'ange Gabriel le 1er livre du Coran.

DJEDDAH, DJIDDAH ou GIDDAH, ville d'Arabie (Hedjaz), sur la côte N.-O. de la presqu'île, à 90 kil. N.-O. de la Mecque, dont elle est le port, par 21° 32' lat. N., et 36° 51' long. E.; de 12 à 15,000 hab. Entrepôt de café et dattes d'Arabie, de parfums d'Abyssinie, de cotonnades, mousselines, châles et tissus des Indes; commerce d'esclaves nègres de Mozambique et de jeunes filles esclaves des îles Malaises pour les marchés de la Mecque, etc. Djeddah est une des villes saintes des mahométans; à peu de distance se trouve un petit monument grossier, dit le *tombeau d'Eve*. On a pensé que cette ville était l'antique *Badeo Regium*; mais, par suite du reculement de la mer, la place occupée par Djeddah devait être, à une époque peu éloignée, sous les flots; Djeddah a dû par cette même cause s'avancer vers l'O.; la ville actuelle est évidemment très-moderne. Méhémet-Ali l'a conquise, ainsi que l'Hedjaz sur les Whahabites, en 1811; les musulmans y massacrèrent les consuls anglais et français en 1858.

DJELALABAD, v. de l'Afghanistan, sur la Kaboul et à 128 kil. E. de Kaboul, près du défilé de Kaiber. Les Anglais y furent bloqués en 1842 lors de leur malheureuse expédition dans l'Afghanistan; ils la quittèrent après l'avoir ruinée; environ 1,200 hab.

DJELAL-EDDIN. *V.* MELIK-CHAH.

DJELAL-EDDYN MANKBERNY, chef des Kharismiens, 1218-1231, battit deux fois les Mongols de Gengis-Khan, mais fut défait à son tour sur les bords de l'Indus. Les débauches auxquelles il se livrait détachèrent de lui tous ses partisans, et il périt assassiné par les Kurdes du Diarbekir.

DJELAL-EDDYN-ROUMY, célèbre poëte persan, né en 1203, m. en 1272, fut un des chefs de la secte des Sofis. Il fonda les *Mewlewis*, ordre célèbre de derviches. Son principal ouvrage est intitulé *Mesnewi*, poëme moral, allégorique et mystique, qui ne comprend pas moins de 40,000 strophes; il a paru avec traduction et commentaire en langue turque à Boulak, 1836, 6 vol.; Roser en a traduit quelques fragments en allemand, Leipzig, 1819.

DJELALPOUR, en angl. *Jelalpoor*, v. de l'Hindoustan, (Pendjab), à 140 kil. N.-N.-O. de Lahore, sur la rive dr. du Djelem. On croit que c'est en ce lieu que se livra la bataille entre Alexandre et Porus.

DJELEM, DJALEM ou CHELUM, anc. *Hydaspes*, riv. de l'Hindoustan (Pendjab), prend sa source dans l'Himalaya, traverse le Cachemire, et se jette dans le Tchenab, affl. du Sind. Il coule à peu près parallèlement au Sind. Cours de 750 kil.

DJEM. *V.* EMBA.

DJEMALABAD, en angl. *Jemalabad*, v. forte de l'Hindoustan anglais (Madras), à 50 kil. E.-N.-E. de Mangalore, par 13° 3' lat. N., et 73° 5' long. E. Cette ville, comprise dans l'anc. prov. de Kanara, fut prise par les Anglais après la chute de Seringapatam.

DJEMALIS, nom d'une espèce de derviches. (*V. ce mot.*)

DJEMILAH. *V.* DJEMILAH.

DJEMCHID, chef de l'Irân (Perse) vers 800 av. J.-C., est regardé comme le père de la civilisation en Perse. Selon les traditions, il acheva la construction d'Istakhar (Persépolis), introduisit chez les Perses les premières notions de l'astronomie et l'usage de l'année solaire, les encouragea à la pêche des perles dans le golfe Persique, inventa les tentes et les pavillons, ainsi que les instruments de musique, fit connaître les vertus des plantes, l'exploitation des mines, la valeur des métaux, découvrit l'usage de la chaux pour les constructions, et établit des bains publics. Il fut détrôné par Zohâk, venu d'Arabie, et son fils Feridoun ne régna que plus tard. Les Grecs changèrent le nom de Djemchid en celui d'Achéménès, chef de la race royale des Perses.

DJEMMAA-GHAZAOUAH ou NEMOURS, v. d'Algérie, prov. d'Oran, à 65 kil. de Tlemcen, sur l'Oued-Téyma, avec un petit port maritime; 1,300 hab. Ch.-l. de commissariat civil du départ. d'Oran, et ch.-l. de cercle de la subdivision de Tlemcen; gr. comm. de grains; export. des mines de plomb argentifère de R'âr Roubban et des Ma'aziz.

DJEMNAH, riv. de l'Hindoustan. *V.* DJOUMNAH.

DJENNY, en angl. *Jennee*, v. du roy. de Bambara, dans le Soudan (Afrique centrale), sur une île du Djoliba, à 198 kil. N.-E. de Ségo et 300 S.-S.-O. de Tombouctou; 10,000 hab. Grand commerce de poudre d'or. Caillé la visita en 1828; les habitants pratiquent l'islamisme.

DJERBA. *V.* GERBI.

DJERID, c.-à-d. en arabe *palmier, dattier*. Ce mot entre dans la composition de Belud-el-Djerid (pays des dattes), contrée d'Afrique. Il désigne aussi un jeu des cavaliers musulmans, qui consiste à lancer fort loin un bâton de palmier, à le poursuivre au grand galop, et à le ressaisir une ou plusieurs fois, avant qu'il tombe à terre. Le *djerid* est encore un bâton ferré, une sorte de dard, qu'ils emploient à la guerre.

DJESSELMIRE, en angl. *Jesselmere*, v. de l'Hindoustan, dans la prov. de Radjpoutanah, et à 192 kil. O.-N.-O. de Djoudpour, cap. d'un petit État et résidence d'un Radjah; 20,000 hab.; la principauté en a environ 250,000.

DJESSORE, en anglais *Jessore*, district de l'Hindoustan anglais, un des 42 districts de la Présidence de Bengale, remarquable par la richesse de ses produits. Sol plat et sillonné par les rameaux du Gange. Superf., 13,500 kil. carrés; pop., 1,200,000 hab. Récolte d'excellent indigo, riz, tabac, bétel; élève de vers à soie. Principales villes: Moorley, Koulna, Madnopour.

DJÊTS. *V.* HUNS BLANCS.

DJEVHÉRY (Ismaël Ben Hammad), lexicographe arabe de la fin du xe siècle, a publié le plus parfait dictionnaire qu'aient les Arabes. Golius l'a inséré en partie dans son *Lexicon arabicum*, et Meninski dans son *Thesaurus ling. orient.* Il fut trad. en turc par Vancouli.

DJEYPOUR, en anglais *Jeypoor*, v. forte de l'Hindoustan, cap. de l'État du même nom, tributaire des Anglais, dans le Radjpoutanah, à 240 kil. S.-O. de Delhi; 60,000 hab. C'est l'une des plus belles villes des Indes et des plus régulièrement bâties; on y remarque l'immense palais du Radjah, qui représente, par son architecture, une queue de paon dont les yeux sont figurés par des vitraux. Commerce de chevaux important. — La principauté de Djeypour s'étend entre 26° et 28° de lat. N.; 210 kil. sur 100; 1,200,000 hab.

DJEZAIRLY, une des plus vieilles et des plus célèbres familles arméniennes de Constantinople, tire son origine d'une des anciennes satrapies de l'Arménie appelée *Hovenk*, dont le territoire était situé près des provinces de Daron et de Sassoun (Grande Arménie). Parmi plusieurs personnages distingués, elle compte au premier rang Sarkis Djézairly, père de M. Meguerditch (Baptiste) Djézairly. C'était un des plus riches et des plus honorables banquiers de Constantinople. Après une vie bien remplie, il mourut en 1845, âgé de 73 ans, certain de laisser dans son fils un ferme soutien pour la nation arménienne, un père pour les malheureux de toutes les nations. — M. Meguerditch Djézairly jouit des hautes faveurs du sultan, et de l'estime éclairée de son grand vizir Réchid-Pacha. Il remplit actuellement avec beaucoup de dignité et de zèle les difficiles fonctions de directeur de toutes les douanes de l'empire. Ses nombreuses fabriques de soie, dont la plupart des ouvriers sont de Lyon et de Marseille, lui ont mérité la grande médaille de l'exposition de Londres. Il nourrit auj. plus de 8,000 familles dans Constantinople. C—A.

DJEZIREH (AL-). *V.* ALGÉZIRAH et MÉSOPOTAMIE.

DJEZZAR (AHMED-), né en Bosnie vers 1720, m. en 1804, se vendit lui-même, dit-on, comme esclave en Égypte à Ali Bey en 1755, fut successivement garde du corps, mameluk, gouverneur du Caire, puis de Beirouth, 1773, pacha de St-Jean-d'Acre et de Saida en 1775, étendit son autorité sur presque toute la Syrie sans tenir compte des réclamations de la Porte, et fut surnommé *Djezzar*, c.-à-d. *boucher*, à cause de ses cruautés. Lors de la campagne de Bonaparte en Syrie, 1799, battu par les Français, il se réfugia à St-Jean-d'Acre, et la défendit avec fureur, sous la direction de Philippeaux, émigré français.

DJIDDAH. *V.* DJEDDAH.

DJIDJELLI ou GIGERY, v. d'Algérie, prov. et à 102 kil. N.-O. de Constantine, à 48 kil. E. de Bougie, port à l'extrémité du cap Cavallo; 3,034 hab., dont 1,300 Européens Hôpital; belles fontaines. Comm. de fruits, huiles, bestiaux, laine, bois, grains. Paquebots pour Bougie et Philippeville. Quelques ruines rappellent l'anc. *Igilgilis* des Romains. Le duc de Beaufort s'empara de Djidjelli en 1664, et y fonda le *fort des Français* qui existe encore. Les Français en ont repris possession en 1839. Depuis 1853, est unie par des routes à Sétif et à Constantine; ch.-l. de cercle de cette dernière subdivision, et commissariat civil.

DJIHAN (CHAH-). *V.* CHAH DJIHAN.

DJIHED (AL-), nom par lequel les musulmans désignent la *guerre sainte* contre les chrétiens.

DJIHOUN, AMOU ou AMOU DARIA, anc. *Oxus*, un des plus grands fleuves de l'Asie centrale. Source par 36° 25' lat. N., et 69° 30' long. E., au Puschti-Kour (chaîne du Bolor), sur les confins de l'Empire chinois et du

Turkestan; cours de 2,100 kil. par le Badakhchan, le territoire des Usbecks, entre le Koundouz et l'Iskardo, et par les khanats de Boukhara et de Khiva; il arrose les villes de Termedz, Tchardjou et Khiva, au-dessous de laquelle il se jette par quatre bras dans le lac Aral. Ce fleuve qui reçoit la Vaksch, le Kafer-Nihân, le Toupalak, la Zourab, l'Andidjaragh, la Kotscha, etc., avait autrefois de plus nombreux affluents, qui ont changé de direction par les mouvements des sables de ses bords; il affluait lui-même dans la Caspienne; on attribue à un tremblement de terre le changement de son cours. *V.* OXUS.

DJIHOUN, anc. *Pyramus*, riv. d'Asie Mineure, affl. du golfe de Scanderoun ou Alexandrette; cours de 200 kil.

DJIMILAH ou DJEMILAH, vge d'Algérie, prov. et à 110 kil. S.-O. de Constantine. Ce n'est pas l'anc. *Gemellæ*, comme le pensent Shaw et Peyssonnel, mais *Cuiculum*. Il domine la vallée de l'Oued-Boussolah, affl. du Rummel. Les Français s'y sont établis en 1839. Les ruines romaines y sont nombreuses; ce sont : un théâtre presque complet; deux hautes murailles d'un temple quadrilatère; de grands fûts de colonnes, des chapiteaux, des autels, des mosaïques, des bas-reliefs; un arc de triomphe, haut de 11 mèt., large de 11m, 50, à une seule arcade de 6 mèt. de haut sur 4 de large.

DJINNS, génies malfaisants des Arabes et des Persans, la plupart laids et monstrueux. Ils étaient, selon les traditions, des Solimans ou monarques de la terre avant Adam. Révoltés contre Dieu, ils furent chassés à l'extrémité du monde et frappés de malédiction. Ils sont la cause de tout le mal qui arrive sur la terre.

DJOHORE, en angl. *Johore*, v. de la presqu'île de Malacca, au S.; cap. d'un petit État de son nom, sur le détroit et près de Singapour; poivre, sagou, or, étain, ivoire.

DJOKJOKARTA, v. forte de l'île de Java, à 400 kil. E.-S.-E. de Batavia, sur le Mantickan; 90,000 hab. Résidence d'un sultan vassal des Hollandais.

DJOLIBA, fleuve d'Afrique. *V.* NIGER.

DJOMNAH, riv. de l'Hindoustan. *V.* DJOUMNAH.

DJONKSEYLON ou SALANGA, île de l'archipel Mergui, sur la côte O. de la presqu'île de Malacca, dont le détroit de Papra la sépare; 375 kil. car.; 12,000 hab. Mines d'étain; culture du riz. Elle dépend du royaume de Siam.

DJORHAT, en anglais *Jorhaut*, v. de l'Hindoustan anglais, présidence et à 300 kil. N.-E. de Calcutta, près du Brahmapoutra. Autrefois ch.-l. de l'Assam. Récolte de thé et de caoutchouc. Mines de houille aux environs.

DJOUANPOUR, en anglais *Juanpoor*, v. de l'Hindoustan anglais (prov. Nord-Ouest), à 60 kil. N.-O. de Bénarès, sur le Goumty. Ch.-l. du district de son nom, et capitale, au XVe siècle, d'un État indépendant. Très-beau pont. — Le district de Djouanpour, formé dans l'anc. prov. d'Allahabad, produit abondamment la canne à sucre.

DJOUBAN, officier de l'armée des Mongols de Perse, fut nommé tuteur du roi Behader-Khan, dont il épousa la sœur en 1323. Son fils ayant été tué plus tard par Behader, il se révolta, fut vaincu et décapité. Ses descendants, appelés *princes djoubaniens*, n'en dirigèrent pas moins les monarques mongols pendant tout le XIVe siècle.

DJOUBBOULPOUR, en anglais *Jubbulpoor*, v. forte de l'Hindoustan (provinces Centrales), dans l'ancien Gandouana, à 240 kil. N.-N.-E. de Nagpour. Résidence d'un collecteur et siége d'une cour de justice.

DJOUDPOUR ou MARWAR, en anglais *Joudpoor*, v. de l'Hindoustan, ch.-l. de l'État de son nom, dans l'anc. prov. de Radjpoutanah, à 160 kil. O. d'Adjemir; 60,000 hab. — L'État de Djoudpour, à l'E. de celui de Djesselmire, a 182,000 kil. carrés. Élève de chameaux; exportation considérable d'opium et de froment. Tributaire de l'Angleterre; popul. 1,600,000 hab.

DJOUMNAH, DJAMNAH, DJEMNAH ou DJOMNAH, en anglais *Jumna*, anc. *Jomanes*, riv. de l'Hindoustan. Source au pied du Yamounavatari, par 30° 38' lat. N. et 76° 33' long. E., sur le versant S. du haut Himalaya. Cours de 1,200 kil., longtemps parallèle à celui du Gange, dans lequel elle se jette à Allahabad, après avoir traversé Delhi, Mouttra et Agra. Elle a pour affluents la Schoumboul, le Sind, le Cane, la Rinde, etc. Elle fut longtemps la limite des possessions anglaises, pour le commerce desquelles elle est maintenant une voie importante.

DJOUNGLE-MEHALS, en anglais *Jungle-Mehals*, district de l'Hindoustan anglais, dans la présid. du Bengale; ch.-l., *Bancourah*. Superf., 18,175 kil. carrés; pop., 1,400,000 hab.

DJOUNYR, en anglais *Jooneer*, v. de l'Hindoustan anglais, présid. et à 132 kil. E. de Bombay, sur la Koukra. Ruines de monuments taillés dans le roc.

DJOURIA, en anglais *Jooria*, v. de l'Hindoustan, dans l'anc. Goudjerate, port sur le golfe de Katch. Ruinée par un tremblement de terre en 1819.

DLUGOSZ (Jean), en latin *Longinus*, historien polonais, né en 1415 à Brzeznick, m. en 1480, chanoine de Cracovie et de Sandomir, fut précepteur des enfants de Casimir IV, et reçut diverses missions en Prusse, en Hongrie et en Bohême. Au retour d'un voyage en Palestine, il fut nommé archevêque de Lemberg, mais mourut avant d'avoir été consacré. Outre des *Vies* de Ste Cunégonde et de St Stanislas, et un traité statistique sur la Pologne, il a laissé une *Historia Polonica*, en 13 liv., dont les 6 premiers furent publiés par Herburt, Dobromil, 1615, et entièrement éditée par Van Huyssen, Leips., 1711-2, 2 vol. in-fol.; c'est une compilation d'écrivains antérieurs, et qui n'a d'intérêt propre que dans les 3 derniers livres, embrassant la période de 1386 à 1480. PL.

DMITRI. *V.* DÉMÉTRIUS.

DMITRIEFF (Ivan Ivanovitch), poëte russe, né en 1760 dans le gvt de Simbirsk, m. en 1837. Élevé à l'école du régiment des gardes de Séménoff, il parvint jusqu'au rang de colonel, remplit sous le tzar Paul Ier les fonctions de procureur général auprès du sénat, et, sous Alexandre, fut, pendant 4 ans, ministre de la justice. La dernière édition de ses œuvres a paru à St-Pétersbourg, 1823; elle contient des fables imitées de celles de La Fontaine, des nouvelles, un poëme épique intitulé *Iermak*, et des poésies légères et badines, où il a surtout excellé; bon nombre de ses chansons sont populaires.

DMITROV, v. de la Russie d'Europe, dans le gvt et à 62 kil. N. de Moscou, sur la Jakhrama; 3,000 hab. Draps et cuirs. Fondée en 1154.

DMOCHOWSKI (François-Xavier), littérateur polonais, né en 1762 dans la Podlachie, m. en 1808. Il fit quelque temps partie de l'ordre des Piaristes, dut quitter deux fois la Pologne en 1792 et en 1794, séjourna longtemps en Allemagne, en Italie et à Paris, obtint du roi de Prusse la liberté de revenir, professa la poésie et l'éloquence au collége des nobles à Varsovie, et fut l'un des fondateurs de la *Société des Amis des Sciences*. Il se rattachait à l'école classique française. Il traduisit en vers l'*Iliade* et l'*Odyssée*, qu'il connaissait fort peu, ainsi que les *Epîtres* d'Horace, l'*Enéide* de Virgile, les *Nuits* d'Young, etc. On a de lui aussi un poëme didactique sur la poésie, où il reproduit les préceptes d'Horace et de Boileau.

DNIÉPER ou DNIEPR, anc. *Borysthène* et *Danapris*, fl. de la Russie d'Europe, le plus grand de l'Europe après le Volga et le Danube, naît dans la vallée de Wolkhonski (gvt de Smolensk), parcourt le gvt de Mohilev, le sépare de celui de Minsk, reçoit les riv. Drouetz, Soja, Bérézina, sépare le gvt de Kiew de ceux de Tchernigow et de Poltawa, où il reçoit le Pripetz, la Desna, le Troubèje, la Soula, passe devant Kiev, traverse les gvts d'Iékatérinoslav et de Kherson, y reçoit le Rosse, l'Ingouletz, l'Orel, la Samara, le Boug, et se jette, entre Otchakoff et Kinbourn, dans la mer Noire, en formant des atterrissements et des marécages. Son cours est de 1,630 kil. Courant rapide. Le Dnieper n'a qu'un pont, celui de Kiev, qu'on enlève en hiver. De nombreuses cataractes, causées, vers la moitié du cours navigable, par des blocs de granit et des bancs de craie, obligent à décharger les barques qui descendent et à transporter les marchandises par terre jusqu'à 60 kil. plus bas. Le Dniéper est rattaché au Niémen par le canal d'Oginski, à la Vistule par celui d'Horodetz, à la Dwina occidentale par celui de la Bérézina. Un service de bateaux à vapeur y est établi depuis 1838. — Largeur, de 100 à 400 mètres.

DNIESTER ou DNIESTR, anc. *Danaster* ou *Tyras*, fl. d'Autriche et de Russie. Source dans les monts Karpathes, près de Turka (Galicie); cours de 880 kil., au N., puis au N.-E. et au S.-E., par Sambor, Haliez, Maryampol (Galicie), Khotin, Mohilev, Bender et Ovidiopol (Russie), au-dessous de laquelle il se jette dans la mer Noire, après avoir reçu à droite la Stry, la Réout, la Botna; à gauche, la Sered, la Podhorce, la Mourafa et l'Iagorlik. Cours très-rapide. Navigation difficile. Eaux bourbeuses et malsaines, mais très-poissonneuses.

DOBBERAN, *Dobranum*, brg du grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, sur la Dobber et à 4 kil. de la Baltique, à 57 kil. N.-N.-E. de Schwerin; 2,400 hab. On y remarque une très-belle abbaye gothique du XIIIe siècle, qui appartint aux bénédictins, et fut sécularisée en 1552; elle renferme les tombeaux des grands-ducs. Elle fut pillée en 1627 par les troupes de Wallenstein et ensuite par les Suédois. A 6 kil. de Dobberan, à Heilige-Damm, se trouve un établissement de bains de mer très-fréquenté, créé en 1793; courses de chevaux au mois d'août.

DOBBOY. *V.* DOUBHOY.

DOBELN, v. de Saxe (cercle de Leipzig), à 14 kil. E.-S.-E. de Leissnig, et sur une île de la Mulde ; 6,500 hab. Industrie active : draperie, chapellerie, toiles, etc.

DOBLING, vge d'Autriche, à 4 kil. N. de Vienne, sur le Kroten ; 2,000 hab. Source minérale, bains et maison de plaisance impériale.

DOBNER (Gélase), historien bohémien, né à Prague en 1719, m. en 1790, enseigna dans la congrégation des Écoles Pies. Ses principaux ouvrages sont : *Monumenta historica Bohemiæ*, Prague, 1764-86, 6 vol. in-4° ; *Wenceslai Hagek annales Bohemorum*, 1762-82, 6 vol. in-4° ; des dissertations sur St Cyrille et Méthodius, dans le recueil de la Société des Sciences de Prague.

DOBOKA, comitat de Transylvanie, dans le pays des Hongrois, entre ceux de Szolnock intérieur au N., de Kolocsa et de Torda à l'E. ; de Kolocsa au S., de Krassna et de Szolnok du centre à l'E. ; ch.-l., *Szek*. Superf., 3,129 kil. carrés. Pop., 108,634 hab., dont 85,000 Valaques, 21,000 Hongrois, et 2,500 Saxons. Pour la religion, on compte 70,400 grecs-catholiques, 18,500 protestants, 14,700 grecs non-unis, et 400 juifs. Sol montagneux, arrosé par le Szamos et la Bistritz ; climat froid. Élève de bétail. Ce comitat contient le lac Hodos. De 1853 à 1860, son territoire a été partagé entre les cercles de Szillagy-Somlio et de Klausenbourg à l'O., de Dees au centre, et de Bistritz à l'Est.

DOBRANUM, nom latin de DOBBERAN.

DOBRILUCK, v. des États prussiens (Brandebourg), sur le Dober, dans la régence et à 110 kil. S.-O. de Francfort ; 1,100 hab. Château, anc. résidence royale.

DOBRODJA, DOBROUDCHA ou DOBROWSKA (LA), partie N.-E. de la Bulgarie turque, dans l'eyalet de Silistrie, entre le cours inférieur du Danube, l'anc. muraille de Trajan, et la mer Noire. C'est une presqu'île danubienne, vaste plaine couverte de marais, malsaine, privée d'eau potable, et où 16,000 familles (Turcomans, Tartares et Cosaques fugitifs de Crimée, Arméniens, Grecs et Juifs), se livrent à l'élève des bestiaux et des abeilles, à la pêche, à la préparation du sel. Elle comprend les villes de Babadagh, Bazardschik, Kustendji, Hirsova, Rassova, Toulcha, et Matschin. En 1855, le gouvernement français y fit exécuter, entre la mer Noire et le Danube, une grande route, où une compagnie anglaise a posé un chemin de fer en 1859.

DOBROMYL, v. de la Galicie autrichienne, sur la Wyrma, à 37 kil. E. de Sanok ; 1,600 hab. Foires à bestiaux. Aux environs, salines impériales des sources de Lacko et Huczko.

DOBROUDCHA. *V.* DOBRODJA.

DOBROWSKI (Joseph), savant jésuite, né en 1753 près de Raab en Hongrie, mort à Brunn en 1829, étudia à l'université de Prague, fut vice-recteur, 1787, puis recteur, 1789, du séminaire général d'Hradisch près d'Olmütz. Il a laissé les ouvrages suivants : *Scriptores rerum Bohemicarum è bibliotheca ecclesiæ metropolitanæ Pragensis*, avec Pelzel, 1783-4, 2 vol. ; *Histoire de la langue et de la littérature bohêmes*, 1792 et 1818 ; *Introduction à un Dictionnaire allemand-bohême*, 1804 et 1821, 2 vol. in-4° ; *Système complet de la langue bohême*, 1809 et 1819 ; *Plan d'un Dictionnaire étymologique de la langue slavonne*, 1813 et 1833 ; *Institutiones linguæ Slavicæ veteris dialecti*, 1822, etc.

DOBSCHAU, en hongrois *Dobsina*, v. de Hongrie, comitat de Gomor, à 22 kil. N.-N.-O. de Rosenau ; 5,000 hab. Exploit. de cuivre, cobalt, fer ; forges et fonderies.

DOBSON (William), peintre, né à Londres en 1610, m. en 1647, reçut les conseils de Van Dyck, et approcha quelquefois de la manière de ce maître. Il se livra au portrait. Une vigueur qui n'exclut point la suavité caractérise son pinceau. Produit à la cour, Dobson y fit les portraits de Charles Ier, du prince de Galles, du prince Robert, et d'un grand nombre de courtisans. B.

DOCCIA, vge du roy. d'Italie, à 17 kil. E.-N.-E. de Florence. On y voit la villa et la belle manufacture de porcelaine des marquis de Ginori, fondée en 1737.

DOCE (RIO-), fl. du Brésil, a sa source près de Villa-Rica, traverse les prov. de Minas-Geraës et d'Espiritu-Santo, et se jette dans l'Atlantique ; cours de 400 kil.

DOCÈTES, nom donné dans la primitive Église à ceux qui contestaient la réalité de l'apparition sensible et humaine de J.-C.

DOCHE (Joseph-Denis), compositeur de musique, né à Paris en 1766, m. en 1835, fut maître de chapelle de la cathédrale de Coutances avant la Révolution, et, de 1810 à 1830, chef d'orchestre au théâtre du Vaudeville à Paris. Il fit la musique d'une foule de pièces dont les airs sont devenus populaires, telles que *Fanchon la Vielleuse, la Belle au bois dormant, Haine aux femmes*, etc. On a aussi de lui quelques messes à grand orchestre. — Son fils, Pierre-Alexandre-Joseph, m. en 1849, avait hérité de sa place au Vaudeville et de son talent facile et gracieux.

DOCTORAT, le degré le plus élevé que confèrent les Facultés en France. Pour l'obtenir, il faut avoir préalablement obtenu les grades de bachelier et de licencié. Dans les anciennes Universités, il y avait encore un grade de maître ès arts, qui précédait celui de bachelier. Le doctorat et les degrés inférieurs furent institués à Bologne vers le milieu du XIIe siècle ; l'Université de Paris les adopta aussitôt. L'Angleterre n'en fit usage qu'un demi-siècle après. On distinguait les docteurs en théologie, en droit, en médecine et ès arts : ces derniers ont été remplacés par les docteurs ès lettres ; le décret impérial de 1808 a établi les doctorats ès sciences et en théologie protestante. Les conditions actuelles d'admission aux épreuves ont été réglées par ordonnance du 2 février 1823 pour la médecine, par décret du 17 mars 1808 pour les lettres, les sciences et la théologie, et par ordonnance du 4 octobre 1820 pour le droit. En Angleterre et en Allemagne, on délivre aussi des diplômes de docteur en musique. B.

DOCTRINAIRES, nom donné en France à un parti politique qui se forma, après 1815, autour de quelques hommes d'État, ayant pour but, pour *doctrine*, l'établissement et la conservation du gouvernement constitutionnel, la conciliation de l'autorité et de la liberté, de la royauté et du régime représentatif. La doctrine fut surtout l'œuvre de Royer-Collard, qui en fit l'application politique de la philosophie éclectique, et elle régna longtemps dans le gouvernement par le talent de ses orateurs et de ses publicistes (MM. Guizot, Jouffroy, Camille Jordan, de Broglie, de Serre, Duchâtel, Rémusat, Jaubert, Duvergier de Hauranne, etc.). En 1830, elle avait résumé son programme dans le mot de La Fayette : « Une monarchie entourée d'institutions républicaines ; » elle a été emportée dans le naufrage de la royauté en 1848. G. L.

DOCTRINAIRES OU PRÊTRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, congrégation fondée, en 1592, par César de Bus (*V.* BUS), pour catéchiser le peuple des campagnes, et approuvée par Clément VIII en 1597. Elle accepta ensuite la direction de nombreux colléges. On la réunit momentanément aux somasques, puis aux oratoriens. Les doctrinaires formèrent trois provinces : Paris, Toulouse, et Avignon. L'établissement de Paris, appelé *Maison de St-Charles*, rue des Fossés-St-Victor, était le chef-lieu de la congrégation. Il fut supprimé en 1792.

DOCTRINE CHRÉTIENNE (Filles de la). *V.* URSULINES.

DOCTRINE CHRÉTIENNE (Frères de la). *V.* FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

DODART (Denis), conseiller-médecin de Louis XIV, né à Paris en 1634, m. en 1707, membre de l'Académie des Sciences en 1673, a publié beaucoup de Mémoires relatifs à l'histoire naturelle, à la physique et à la médecine, et une *Statica medicina Gallica*, où il a consigné ses expériences sur la transpiration insensible du corps humain. Il produisit aussi une ingénieuse théorie sur l'émission de la voix.

DODD (William), écrivain anglais, né en 1729 à Bourne (Lincoln), pendu en 1777 pour avoir fabriqué une lettre de change au nom du comte de Chesterfield dont il avait élevé le fils, avait gagné par son talent de prédication la place de chapelain du roi en 1766. On a de lui : *Beautés de Shakspeare*, 1752, 2 vol. in-12 ; les *Hymnes de Callimaque*, trad. en vers, 1755 ; *Sermons sur les paraboles et les miracles*, 1758, 4 vol. in-8° ; *Explication familière des œuvres poétiques de Milton*, 1762, in-12 ; *Poésies*, 1765, in-8° ; *Commentaire sur la Bible*, 1765, 3 vol. in-8° ; *Sermons sur les devoirs des grands*, 1769, qui ne sont que des traductions de Massillon ; *Sermons aux jeunes gens*, 1771, 3 vol. in-12 ; *Pensées en prison*, 1781, in-12 ; trad. en français par Levade, pasteur à Lausanne.

DODD (Robert), peintre de marine anglais, né en 1748. Son exécution est d'une fermeté rare. Il a gravé lui-même au burin et à l'aqua-tinta ses tableaux les plus importants. En 1796, il peignit, sur une toile de 110 pieds de large, toute une flotte fuyant un vaisseau que les flammes dévorent.

DODDRIDGE (Philippe), théologien anglais non conformiste, né à Londres en 1702, m. en 1751 à Lisbonne, s'occupa surtout de l'éducation de la jeunesse, et dirigea une congrégation à Northampton pendant 22 ans. Il a laissé : des *Sermons*, dont plusieurs ont été trad. en français par Bertrand, Genève, 1759, in 12 ; *l'Interprète des familles*, paraphrase de l'Écriture, 1792, 6 vol. in-8° ; *la*

Naissance et les progrès de la religion dans l'âme, ouvrage de dévotion pratique, trad. en français par Vernède, Bâle, 1754, in-8°; un recueil d'*Hymnes*, où il y a de la facilité et du sentiment; *Cours de lectures sur différents sujets*, trad. en français, Liége, 1768, 4 vol. in-12.

DODE DE LA BRUNERIE (Guillaume, vicomte), né à St-Geoire (Isère) en 1775, m. en 1851. Il entra à l'école du génie de Metz en 1794, fit avec distinction les campagnes de 1795 à 1804 aux armées du Rhin, d'Egypte et d'Italie, se signala à la bataille de Rastadt et à la défense du pont d'Huningue, passa colonel en 1805, se couvrit de gloire à Iéna et à Pultusk, reçut en 1809 le brevet de général de brigade et le titre de baron, combattit en Espagne de 1808 à 1810, montra autant de valeur que de talents au siége de Saragosse, fut nommé général de division en 1813, conserva tous ses titres sous la Restauration, et fit partie, en 1823, de l'expédition d'Espagne, au retour de laquelle il devint pair de France et membre du comité du génie. Sous Louis-Philippe, il reçut la direction supérieure des fortifications de Paris, 1840, et la dignité de maréchal de France, 1847. B.

DODÉCANNÈSES. *V.* CYCLADES.

DODOENS (Rembert), en latin *Dodonæus*, médecin et botaniste, né dans la Frise en 1517, m. en 1585 à Leyde. Elevé à Malines, il alla se perfectionner dans les universités d'Allemagne, de France et d'Italie, résida longtemps à Anvers, fut médecin des empereurs Maximilien II et Rodolphe II, et accepta enfin une chaire de médecine à l'université de Leyde. On a de lui: *Frugum historia*, Anvers, 1552, in-8°; *Histoire des plantes*, trad. en français par Ch. L'Ecluse, 1557; *Frumentorum, leguminum palustrium et aquatilium herbarum historia*, 1566, in-8°; *Florum et coronariarum odoratarumque herbarum historia*, 1568-9; *Purgantium radicum et herbarum historia*, 1574; *Historia vitis vinique*, 1580.

DODON, fils de Jupiter et d'Europe, donna son nom à l'oracle de Dodone. — Le nom de la ville de Dodone serait venu de Dodoné, océanide.

DODON (LE), anc. pays de France (comté de Comminges), dont le lieu principal était l'Isle-en-Dodon (Haute-Garonne).

DODONE, *Dodona*, anc. v. d'Epire, comprise d'abord dans la Thesprotie, puis dans la Molosside, au pied du Tomaros. On y voyait un temple de Jupiter, dont les portiques étaient décorés de statues et d'offrandes. Son oracle était le plus ancien de la Grèce; on disait qu'une prêtresse de Thèbes en Egypte, enlevée à des Phéniciens et vendue à des Grecs, l'avait fondé; les réponses du dieu se révélaient par le murmure des feuilles dans la forêt voisine, par le bruit d'une source qui jaillissait du pied d'un chêne fatidique, ou par le choc de bassins de cuivre suspendus autour du temple. On croit reconnaître les ruines de Dodone au vge de *Gardiki*, au N. de Janina.

DODSLEY (Robert), littérateur et libraire anglais, né en 1703 à Mansfield (Nottingham), m. en 1764 à Durham, fut protégé par Pope et lord Chesterfield. Il a publié: *la Muse en livrée*, recueil de poésies dont le titre est une allusion à son premier état de laquais; *la Boutique de bijoux*, comédie satirique, 1735, trad. en français en 1767; *le Roi et le Meunier de Mansfield*, 1736, farce devenue populaire, trad. en français avec d'autres pièces par Patu, 1756; *l'Economie de la vie humaine*, 1750, traité de morale, trad. par De la Douespe, 1751, par Taillefer, 1802, et par Destournelles, 1812; *Cléoné*, tragédie, 1758; des *Fables en vers*, un poëme médiocre sur l'agriculture, etc.

DODWELL (Henri), savant philologue anglais, né à Dublin en 1641, m. en 1711, étudia les sciences ecclésiastiques, quoiqu'il ait toujours refusé d'entrer dans le clergé anglican, fut intimement lié avec Lloyd, évêque de St-Asaph, et obtint en 1688 une chaire d'histoire à Oxford, qu'il perdit trois ans après pour refus de serment à Guillaume III. Ses opinions le firent accuser d'hérésie et d'impiété, et le mirent aux prises avec Clarke, Chishull, Norris, Baxter et Burnet. Ainsi il soutenait que l'âme, mortelle de sa nature, ne recevait l'immortalité que par un don de Dieu et le ministère des évêques; que les Evangiles n'avaient été rédigés qu'au temps de Trajan; que l'absolution sacerdotale est nécessaire pour la rémission des péchés (ce qui était un scandale pour l'Angleterre), etc. Dodwell a publié: des *Dissertations sur St Cyprien*, en latin, Oxford, 1682; un traité *De paucitate martyrum*, réfuté par D. Ruinart; *De veteribus cyclis*, 1702; *De ætate Phalaridis et Pythagoræ*, 1704; de savantes éditions de *Velléius Paterculus*, Oxf., 1693; de *Xénophon*, 1703; de *Denys d'Halicarnasse*, 1704; de *Strabon*, 1707; de *Tite-Live*, 1708; des *Petits géographes grecs*, etc. — Il a laissé 2 fils: Henri DODWELL, auteur du *Christianisme non fondé en preuves*, 1742; et William DODWELL, né en 1709, m. en 1785, archidiacre de Berks, dont les sermons et autres écrits sont auj. oubliés.

DODWELL (Edouard), antiquaire, né en 1767, m. en 1832 à Rome. On a de lui deux magnifiques ouvrages: *Voyage classique et topographique en Grèce durant les années* 1801-1806, en anglais, Lond., 1819, 2 vol. in-4°; *Vues et descriptions de constructions pélasgiques en Grèce et en Italie*, Paris, 1834, in-fol. et 131 planches.

DŒBEREINER (Jean-Wolfgang), chimiste, né à Hof en 1780, m. en 1849, professeur à l'université d'Iéna en 1810. Il a découvert la propriété que possède le platine, à l'état spongieux, d'enflammer l'hydrogène au contact de l'air ou de l'oxygène, et en a fait des applications à la fabrication de briquets, de veilleuses et d'eudiomètres. Outre des travaux dans le *Journal de chimie, de physique et de minéralogie* de Gehler, et dans le *Journal de chimie et de physique* de Schweigger, on a de lui: *Eléments de chimie pharmaceutique*, Iéna, 1819; *Essais de chimie physique*, 2e édit., 1819; *Essais de chimie pneumatique*, Iéna, 1821-23, 5 vol.; *Sur les phénomènes chimiques de la fermentation*, 1825; *Sur quelques propriétés nouvellement découvertes du platine*, 1825; *Eléments de chimie et de stœchiométrie*, 1826, 3e édit.; *Esquisse de chimie générale*, 1826, 3e édit.; *Essais sur les propriétés chimiques du platine*, 1836.

DŒBRENTEY (Gabriel), littérateur hongrois, né dans le comitat de Vesprim en 1786, m. en 1851. Il a publié des travaux historiques et des poésies dans les recueils périodiques, et une foule d'ouvrages à l'usage de la jeunesse. Ses meilleurs poëmes sont *la Violette des Alpes* et *le Chant des hussards*, ce dernier traduit en français. Pendant qu'il dirigeait le théâtre de Bude, il traduisit en hongrois les chefs-d'œuvre des théâtres étrangers.

DŒDERLEIN (Jean-Christophe), théologien, né en 1746 à Windsheim (Franconie), m. en 1792, enseigna aux universités d'Altdorf et d'Iéna. On a de lui: *Institutio theologiæ christianæ*, 6e édit., 1797; *Bibliothèque théologique*, en allemand, 1780-92, 4 vol. in-8°; une trad. latine d'*Isaïe*, 1789; une trad. allemande des *Proverbes* de Salomon, 1786, etc.

DŒLL (Fréd.-Guillaume), sculpteur, né à Hildburghausen en 1750, m. en 1816. Il vint se perfectionner à Paris sous la direction de Houdon, puis passa huit ans en Italie, où il attira l'attention de Winckelmann. Nommé conservateur de la galerie de Gotha, il fonda dans cette ville une école de sculpture. Parmi ses œuvres, qui témoignent d'une profonde connaissance de l'antique, on remarque le monument de Winckelmann dans le Panthéon à Rome, ceux de Leibnitz à Hanovre, et de Képler à Ratisbonne, le groupe de *la Foi*, *l'Amour et l'Espérance* dans la cathédrale de Lunebourg. B.

DŒRING (Georg.-Chrét.-Guill.-Asmus), poëte et romancier allemand, né à Cassel en 1789, m. en 1833 à Francfort-sur-Mein. Il écrivit pour le théâtre, et donna successivement 2 drames (*Cervantes*, 1809; *Albert le Sage*, 1825), une comédie (*Gellert*), 4 tragédies (*Posa*, *le Fidèle Eckert*, 1822; *Zénobie*, 1823; *le Secret du tombeau*, 1824), divers opéras (*l'Esprit des montagnes* de Spohr, *la Fiancée du brigand* de Ries). Il fonda aussi 2 journaux, l'*Iris* en 1816, *le Kaléidoscope* en 1819. Mais ce fut surtout comme conteur qu'il eut une grande popularité, malgré la reproduction des mêmes situations et l'uniformité de la facture. On cite: *Tableaux de fantaisie*, publication annuelle de 1822 à 1833; *la Guerre des pâtres*, Francfort, 1830, 3 vol.; *la Maison d'artiste*, 1831, 3 vol.; *Roland de Brême*, 1832, 3 vol.

DOES (VAN DER). *V.* DOUSA.

DOESBURG, v. forte de Hollande (Gueldre), à 13 kil. S. de Zutphen et au confl. des deux Yssel; 4,000 hab.

DOFRINES ou ALPES SCANDINAVES, en suédois *Dovre-field*, chaîne de montagnes formant en grande partie la frontière naturelle de la Norvége et de la Suède, et se rattachant par le N. aux Kiœlen, par le S. aux Sægnefield. Elle sert de ligne de partage des eaux entre la Baltique et la mer du Nord. Points culminants: le Skagstolstind, haut de 2,559 mèt., et le Snœhattan de 2,389 mèt. Riches mines de cuivre et de fer.

DOGADO, c.-à-d. *résidence du doge*, anc. prov. des Etats vénitiens, entre la Marche trévisane au N., le Padouan à l'O., la Polésine de Rovigo au S., et l'Adriatique à l'E. Ch.-l., *Venise*. Elle ne comprenait guère que des îles.

DOGE. *V.* GÊNES et VENISE.

DOGGER-BANK, c.-à-d. *banc des chiens*, vaste banc de sable dans la mer du Nord, entre le Danemark et l'Angleterre; par 54° 10' et 57° 23' lat. N.; 1° 21' et 4° 17' long. E. Pêche de la morue.

DOGNACSKA, brg de Hongrie, comitat de Krassova, à 12 kil. S. de Boksan; 2,000 hab. Riche exploitation de cuivre, plomb, zinc; mines d'or, d'argent, de fer; beaux marbres blancs. Fonderies.

DOGNON (LE), anc. pays de France (Limousin), dont le ch.-l. était Chatenet-en-Dognon (Haute-Vienne).

DOHM (Chrét.-Guill. de), homme d'Etat et savant, né en 1751 à Lemgo (Lippe-Detmold), m. en 1820. Il fut professeur de statistique et des sciences financières au *Carolinum* de Cassel, 1776, archiviste des affaires étrangères à Berlin, 1779, envoyé de la Prusse à la cour de Cologne, 1788, plénipotentiaire au congrès de Rastadt, 1797. Ses domaines étant situés dans le royaume de Westphalie formé en 1806, il dut accepter la domination française; Jérôme Bonaparte le nomma membre du conseil d'Etat et ambassadeur à Dresde. On a de Dohm : *Histoire de l'affaire de la succession de Bavière*, Francf., 1779, in-4°; *De l'amélioration de l'état civil des Juifs*, Berl., 1783, 2 vol.; *Mémoires de mon temps ou pièces relatives à l'histoire de* 1778 *à* 1806, Lemgo, 1814-9, 5 vol. B.

DOHNA (maison de), anc. famille d'Allemagne, originaire de la Gaule viennoise, vint en Allemagne au IXe siècle pour servir Charlemagne contre les Wendes. Son nom est tiré du château de Dohna ou Donye, près de Dresde. Les Dohna avaient le titre héréditaire de burgraves. Des querelles nombreuses avec leurs voisins, ainsi que les rivalités des margraves de Misnie, amenèrent la chute des Dohna; leur château fut détruit en 1402. Il se forma ensuite deux lignes de Dohna. Celle de *Silésie* s'éteignit en 1611. Celle de *Prusse*, qui existe encore actuellement, a produit plusieurs hommes éminents : Fabien de Dohna, né en 1550, m. en 1621, entra au service du roi Etienne de Pologne, prit ensuite part aux campagnes dans les Pays-Bas, sous Jean-Casimir, comte palatin, commanda plus tard les troupes allemandes envoyées au secours de Henri II de Navarre, et fut enfin attaché à Joachim-Frédéric, électeur de Brandebourg, qui le nomma grand burgrave du duché de Prusse. — Avare de Dohna, neveu du précédent, né en 1581, m. en 1647, servit Frédéric V, électeur palatin et roi de Bohême, qui le chargea de plusieurs missions importantes. — Son frère Diderie de Dohna, né en 1581, m. en 1620, grand linguiste, fut successivement au service de Maurice de Nassau, de l'électeur de Brandebourg et de Frédéric V, comte palatin.— Frédéric de Dohna s'expatria, et acheta en 1657 le château de Coppet près de Genève. Il fut ensuite membre du grand conseil de Berne. Bayle fut le précepteur de ses fils. — Alexandre de Dohna, né en 1661, m. en 1728, fut gouverneur de Frédéric Ier, roi de Prusse, ensuite feld-maréchal-général et premier ministre de celui-ci et de Frédéric-Guillaume Ier. — Frédéric-Ferdinand-Alexandre de Dohna, né en 1771, m. en 1831, fut nommé ministre de l'intérieur après la chute de Stein, 1808, dont il appliqua les plans d'organisation. De 1812 à 1815, il fut gouverneur civil des provinces entre la Vistule et la frontière russe. E. S.

DOIGT, ou travers de doigt, mesure romaine de longueur, le 16e du pied. Elle valait 19 millimètres. —C'était aussi une fraction de l'un des pieds grecs. *V.* PIED.

DOILE. *V.* AUTHION.

DOIRE-BALTÉE, en italien *Dora Baltea*, et DOIRE-RIPAIRE, *Dora-Ripeira*, deux rivières d'Italie, affluents de la rive g. du Pô; la 1re prend sa source au Petit-St-Bernard, et passe à Aoste et à Ivrée; cours de 154 kil.; la 2e descend des Alpes Cottiennes, passe à Suse, à Rivoli, et à Turin; cours de 105 kil. Les anciens les nommaient *Duria major* et *Duria minor*.

DOIRE (dép. de la), dép. du 1er empire français, formé d'une partie du Piémont; entre ceux du Simplon au N., de la Sesia à l'E., du Pô au S., et du Mont-Blanc à l'O.; ch.-l. Ivrée; arr.: Ivrée, Aoste et Chivas.

DOIZIEU (LE), anc. pays de France (Lyonnais), dont les lieux principaux étaient Doizieu et St-Just-en-Doizieu (Loire).

DOKKUM, v. de Hollande (Frise), à 18 kil. N.-E. de Leeuwarden, et jointe à la mer par un canal qui, à marée haute, est navigable pour les gros bâtiments; 4,100 hab. Fromages renommés. Prise et dévastée par les Espagnols en 1572.

DOL, *Dola, Dolum*, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 27 kil. S.-E. de St-Malo; 3,373 hab. Belle cathédrale gothique; collége. Exploit. de marais salants; comm. de grains, chanvre et cidre. Cette ville se forma près d'un monastère fondé au VIe siècle par St Samson; elle devint une place fort importante pendant les guerres avec l'Angleterre, et le siége d'un évêché, qui fut pendant quelque temps métropolitain de toute la Bretagne. Des digues protégent aux environs plus de 15,000 hectares contre les envahissements des eaux. A 2 kil. est un monument druidique, *la Pierre du champ dolent*. Victoire des Vendéens sur les républicains en 1793.

DOL (LE), anc. pays de France (Bretagne), où se trouvait Lennevez-en-Dol, arr. de St-Brieuc (Côtes-du-Nord).

DOLA, nom latin de DEAL, de DÔLE, et de DOL.

DOLABELLA (Pub. Cornelius), Romain de race patricienne, 3e mari de Tullie, fille de Cicéron, embrassa le parti de César pendant la guerre civile, et combattit à Pharsale, à Thapsus, à Munda. Après la mort du dictateur, il fut consul, se rapprocha de Cicéron, puis se vendit à Antoine, reçut le gouvernement de la Syrie qui lui fut bientôt enlevé par Cassius, et, poursuivi par ce dernier dans Laodicée, pour avoir fait périr Trébonius, gouverneur de la prov. d'Asie, se donna la mort, 43 av. J.-C.

DOLABRE, *Dolabra*, espèce de houe dont les anc. Romains se servaient pour ameublir la terre, la creuser, et déchausser les vignes. On l'employait aussi dans les siéges pour saper le pied des forteresses.

DOLCE (Ludovico), poëte italien, né à Venise en 1508, m. en 1566, écrivit dans tous les genres, sans exceller dans aucun. On a de lui : des trad. en prose de la *Vie d'Apollonius de Tyane* par Philostrate, Venise, 1549, in-8°; des histoires de *Zonaras*, 1564, in-4°; de *Nicetas Choniates*, 1569, in-4°, et de *Nicéphore Grégoras*, in-4°, 1569; des *Discours* de Cicéron, 1562, in-4°; des trad. en vers des *Métamorphoses* d'Ovide, 1553, in-4°, et d'*Horace*, 1559, in-8; 8 tragédies, la plupart traduites ou imitées d'Euripide et de Sénèque, et dont la plus célèbre, *Marianne*, a été refaite par Tristan et par Voltaire; 5 comédies, souvent imitées de Plaute, et d'un genre aussi scandaleux que celles de l'Arétin; des *Vies* de Charles-Quint, 1561, in-4°, et de Ferdinand Ier, 1566, in-4°; des *Observations* sur la langue italienne, 1562, in-8°, etc.

DOLCE ou DOLCI (Carlo), peintre florentin, né en 1616, m. en 1686, élève de Jacques Vignali, a tiré presque tous ses sujets de l'histoire sainte, et les a traités avec simplicité, avec une expression vraie et touchante. Personne ne le surpasse pour la suavité et l'harmonie de la couleur, la douceur du pinceau, l'habileté à fondre les teintes; son fini est aussi précieux que celui de Gérard Dow. Mais il tombe souvent dans la manière et le faux sentimentalisme. Dolce est le peintre favori des Anglais; il a représenté fréquemment des *Mères de pitié*, des *Saintes Familles*, des scènes de la *Passion*. Ses portraits sont des chefs-d'œuvre. On cite de lui : *St Antoine*, *la Conception de la Vierge* et *la Poésie*, au palais Corsini de Rome; *Ste Cécile*, *le Christ bénissant le pain et le vin*, et *Hérodias portant la tête de St Jean-Baptiste*, à la galerie de Dresde; *le Christ au mont des Oliviers*, au Musée du Louvre; *la Vierge allaitant Jésus*, tableau gravé par Bartolozzi. B.

DÔLE, *Dola Sequanorum*, *Didattium*, s.-préf. (Jura), à 46 kil. N. de Lons-le-Saulnier, sur la rive dr. du Doubs et près du canal du Rhône au Rhin; 8,409 hab. Tribun. de 1re instance et de commerce; collége; bibliothèque; musées de tableaux et d'antiquités. On y remarque les églises Notre-Dame et St-André, l'anc. tour de Vergy qui sert auj. de prison, le palais de Justice, des restes d'amphithéâtres, d'aqueducs, et autres antiquités romaines. Les eaux y sont amenées par un canal qu'a fait creuser Charles-Quint. Fabr. de boules d'indigo, bonneterie, poêles et fourneaux en fonte; tanneries, cireries, poteries; élève de vers à soie. Comm. de bois, vins, farines, charbon, meules de moulin, graines et fleurs. — Dôle obtint une commune en 1274, devint capitale de la Franche-Comté, et, depuis 1442, siége d'un parlement. A la mort de Charles le Téméraire, elle resta fidèle à sa fille Marie. Louis XI s'en empara en 1479, et la ruina; elle passa à la maison d'Autriche en 1493, et Charles-Quint la fortifia en 1530. Le prince de Condé l'assiégea vainement en 1636; Louis XIV la prit en 1668 et en 1674; elle resta depuis lors à la France. Son parlement et son université, créés par Philippe le Bon, furent transférés à Besançon. Patrie du général Malet.

DÔLE (LA), montagne de Suisse, l'un des plus hauts sommets du Jura (1,681 mèt.), à 26 kil. N. de Genève et près de la frontière de France, par 46° 25' 32" lat. N., et 3° 45' 50" long. E. On a de son sommet une vue magnifique sur les Alpes et le lac de Genève.

DÔLE (LA), anc. pays de France (Picardie), où se trouvaient Mareuil-en-Dôle, et Nesle-en-Dôle (Aisne).

DOLÉANCES (du latin *dolere*, se plaindre), demandes ou représentations contenues dans les cahiers (*V. ce mot*) des Etats généraux ou provinciaux de l'ancienne monarchie française. Ce terme s'appliquait surtout aux cahiers du

tiers-état; les mots de *remontrances* ou de *plaintes* étaient réservés pour le clergé et la noblesse.

DOLENSIS VICUS, nom latin de DÉOLS.

DOLET (Étienne), né à Orléans en 1509, m. en 1546, chercha les leçons des meilleurs maîtres à Paris et en Italie. Secrétaire de légation à Venise, il se livra tout entier à la langue latine. Plus tard, élève en droit à Toulouse, il fit une vive opposition au parlement qui l'en punit. Dolet trouva un asile à Lyon, où il s'attira de nouveaux ennemis. En vain obtint-il à Paris les bonnes grâces de François Ier; l'établissement d'une imprimerie à Lyon, la publication de ses œuvres hardies, leur caractère satirique, la turbulence de l'auteur toujours agressif dans ses défenses, irritèrent à tel point que sa perte fut résolue. L'indulgence du roi était un obstacle; on eut recours aux rigueurs de la Sorbonne : plusieurs livres de Dolet furent brûlés comme trop favorables aux opinions nouvelles, 1543. Dolet s'irrita de plus en plus, ne connut plus de bornes, et le fanatisme fut sans pitié; un arrêt condamna le malheureux imprimeur, le grand *Cicéronien*, comme on l'appelait, à être brûlé vif, et l'exécution eut lieu le 3 août 1546 sur la place Maubert à Paris. Parmi les œuvres de ce jeune savant, nous citerons : *Commentariorum linguæ latinæ libri duo*, 1536-38, 2 vol. in-fol.; *l'Avant-naissance de Claude Dolet*, 1539, in-4°; *la Manière de bien traduire d'une langue en autre*, 1540, in-8°; *De imitatione Ciceroniana*, 1540, in-4°; *Brief discours de la république françoise*, poëme suivi d'un traité en prose sur le même sujet, brûlé 15 ans après l'auteur; *le Second Enfer d'E. Dolet*, 1544, in-16. On a réimprimé en 1836, à 120 exemplaires, *le second Enfer*, suivi de *Deux dialogues de Platon; la Manière de bien traduire*, suivie de poésies latines et françaises, in-8°, avec la date de 1544; plus le *Procès d'Étienne Dolet*, Paris, Techener. On doit encore à Dolet des traductions de quelques morceaux de Cicéron et de Platon. Son dessein était de traduire en entier ce dernier auteur. J. T.

DOLGELLY ou DOLGELLEN, v. d'Angleterre (Galles du N.), cap. du comté de Merioneth, à 74 kil. O. de Shrewsbury, près du mont Cader-Idris; 3,695 hab. dans la paroisse. Environs magnifiques. Manuf. de lainages et de flanelles.

DOLGOROUKI (Les princes). Cette famille russe, qui possédait anciennement une partie de l'Ukraine et résidait à Tchernigov, faisait remonter son origine jusqu'à St-Vladimir et Rurik. Son nom signifie *longue-main*. Elle compte parmi ses membres :

DOLGOROUKI (Michel), ministre et ami du tzar Fédor, frère aîné de Pierre le Grand. Il périt avec son père Georges, en défendant Pierre contre les strélitz révoltés.

DOLGOROUKI (Jacques-Fédorovitch), né en 1639, m. en 1720. Il fut le chef de la 1re ambassade envoyée par la Russie en France et en Espagne, 1687, servit contre les Turcs, puis contre les Suédois, fut fait prisonnier à Narva, et, nommé sénateur après sa délivrance, sut résister souvent aux volontés injustes de Pierre le Grand. *V.* sa *Vie* par Tirtof, Moscou, 1807.

DOLGOROUKI (Iwan), grand chambellan et favori de Pierre II, obtint l'exil de Menschikoff, et fiança sa propre sœur Catherine au tzar, 1729. Mais à l'avénement d'Anne, il fut relégué avec sa famille en Sibérie. Huit ans après, Biren le fit mettre à mort, 1738, sous prétexte de correspondances avec les étrangers.

DOLGOROUKI (Vasili-Vladimirovitch), né en 1667, m. en 1746, fut employé par Pierre le Grand à diverses missions en Pologne, dans les villes hanséatiques, en Hollande, en France et en Allemagne. Compromis dans la conspiration d'Alexis, 1718, il fut exilé à Kasan, rentra en grâce sous Catherine Ire, fut nommé feld-maréchal de l'armée dirigée contre la Perse, devint membre du haut conseil de l'empire, et réussit à échapper à la proscription de sa famille en 1738.

DOLGOROUKI (Vasili), général en chef sous Catherine II, força, en 1771, les lignes de Pérékop, et, par la conquête de la Crimée, 1774, mérita le surnom de *Krimski*.

DOLGOROUKI (Iwan-Michaëlovitch), né à Moscou en 1764, m. en 1824, s'est fait connaître comme poëte par des odes, des épîtres et des satires. Ses œuvres ont été publiées sous le titre de : *État de mon âme*, 1819, in-8°, Moscou. PL.

DOLICHAIOS, surnom de Jupiter, provenant de la ville de Doliché en Syrie, ou d'une île de Lycie.

DOLIUM, mesure de capacité chez les anc. Romains, la même que le *Culeus*. (*V. ce mot*).

D'OLIVET. *V.* OLIVET et FABRE

DOLLAR, monnaie des États-Unis. Le dollar d'argent a 892/1000 de fin, et pèse 26 gr. 953; il vaut 5 fr. 35 c. On fabrique des pièces d'argent valant 1/2, 1/4, 1/10 et 1/20 de dollar. Depuis l'exploitation des mines de la Californie, il y a des dollars d'or à 9/10 de fin, et pesant 1 gr. 6718. On frappe aussi des pièces d'or de 20, de 10, de 5 et de 2 1/2 dollars, des 1/2 et des 1/4 de dollar. On en a fait en forme d'anneaux.

DOLLART (Golfe de), *Dollarius sinus*, golfe de la mer du Nord, entre les côtes de Hollande et de Hanovre, à l'embouchure de l'Ems dont il est comme l'estuaire; 35 kil. sur 15. Il fut formé par deux irruptions de la mer, en 1277 et 1287, qui engloutirent 33 villages et 100,000 hab.

DOLLOND (John), opticien anglais, né à Londres en 1706, m. en 1761, était issu de réfugiés français. Après avoir été fabricant de soieries, il étudia les mathématiques et l'astronomie, et s'occupa de la fabrication des instruments nécessaires à ces sciences. Il a inventé le télescope *achromatique*, et perfectionné le télescope réfringent et le micromètre. Son fils, Pierre Dollond, a marché sur ses traces.

DOLMAN, partie de l'habillement des Turcs; sorte de robe qui descend jusqu'aux pieds, à manches étroites, fixée par des boutons sur la poitrine, serrée autour des reins par une ceinture en soie ou un long châle. Elle est en drap, velours, étoffe de soie ou de laine ouatée ou fourrée pour l'hiver, en mousseline, indienne, satin ou soierie légère pour l'été. Autrefois les sultans donnaient un dolman de drap à chaque janissaire à l'époque du Ramazan. — On appelle aussi *dolman* un vêtement militaire, emprunté aux Hongrois sous le règne de Louis XIV, et que les hussards français ont adopté en le modifiant complétement : c'était autrefois une espèce de paletot flottant et disgracieux, sur le côté droit duquel les officiers plaquaient des lames d'argent indiquant le nombre des combats où ils s'étaient trouvés, et que les soldats décoraient d'autant d'étoiles qu'ils avaient coupé de têtes. B.

DOLMEN, c.-à-d. en celtique *table de pierre*, monument druidique, composé de 3 à 15 pierres, hautes de 1 mèt. à 1 mèt. 30, plantées en terre verticalement, et supportant une autre pierre en forme de table. Celle-ci, qui servait aux sacrifices, est d'ordinaire inclinée, percée de trous ou creusée de rigoles, pour l'écoulement du sang des victimes. Les dolmens sont appelés aussi *pierres levées, tables des fées, du diable, de César*, etc. Les plus curieux sont ceux d'Epone, de la Frébauchère, de St-Nectaire, et de Langeac.

DOLO, brg des États autrichiens (Vénétie), à 19 kil. O. de Venise, et sur la Brenta; 3,000 hab. Belle villa de Stra ou Palazzo-Reale.

DOLOMIEU (Déodat-Guy-Sylvain-Tancrède GRATET DE), célèbre géologue et minéralogiste, né en 1750 au château de Dolomieu (Dauphiné), m. en 1801. Admis dans l'ordre de Malte, il subit 9 mois de cachot pour avoir tué un chevalier en duel, se livra alors à l'étude des sciences physiques, et, après sa délivrance, alla suivre à Metz les leçons de Thirion. Dès 1775, il publia des *Recherches sur la pesanteur des corps à différentes distances du centre de la terre*, et deux traductions de la *Minéralogie* de Cronstedt et des *Observations sur les substances volcaniques* de Bergmann. En 1777, il visita le Portugal, en 1778 l'Espagne, en 1780-81 la Sicile et les îles Ioniennes, en 1782 la chaîne des Pyrénées, en 1783 le midi de l'Italie. Les résultats de ces voyages furent consignés dans plusieurs livres : *Voyage aux îles de Lipari*, Paris, 1783, in-8°; *Mémoire sur le tremblement de terre de la Calabre*, Rome, 1784, in-8°; *Sur les îles Ponces et les produits volcaniques de l'Etna*, 1788. En 1789 et 1790, Dolomieu étudia la chaîne des Alpes et les Apennins, en 1791 le plateau granitique de l'Auvergne, en 1793-94 les montagnes des Vosges. En 1796, il fit un cours à l'école des Mines et entra à l'Institut. Le *Journal de physique* de 1790 à 1798 et le *Journal des mines* de 1795 à 1798 contiennent les nombreux travaux de cette période de sa vie. En 1798, il fit partie de la colonie de savants qui accompagna Bonaparte en Égypte. Obligé par sa mauvaise santé de revenir avant la fin de l'expédition, il fut pris par les Napolitains et cruellement retenu en prison pendant 21 mois, au milieu de privations de tout genre. Ce fut néanmoins pendant cette captivité qu'il eut le courage de composer son *Traité de philosophie minéralogique*, et son *Mémoire sur l'espèce minérale*. Il fut réduit à les écrire sur les pages d'une Bible avec un morceau de bois noirci à la fumée de sa lampe. Les menaces du gouvernement français le firent rendre à la liberté, mais cette affreuse détention avait abrégé ses jours. Les naturalistes ont donné le nom de *dolomie* à une pierre phosphorescente. Lacépède prononça à l'Institut l'*Éloge* de Dolomieu en 1802; la même année, le dernier voyage de ce savant dans les Alpes fut publié par Bruun-Neergaard. « La science doit beaucoup, dit Cuvier, aux

ouvrages particuliers et aux mémoires que Dolomieu a fait paraître. » B.

DOLOMIEU, vge (Isère), arr. et à 12 kil. N.-N.-E. de La Tour-du-Pin; 475 hab. Anc. seigneurie du Dauphiné de Viennois, érigée en marquisat en 1688.

DOLOPES, anc. peuple de la Thessalie, au S.-O., et au pied du Pinde, sur les confins de l'Epire et de l'Etolie.

DOLUM, nom latin de DÉOLS.

DOM ou DON, abréviation de *Dominus*, seigneur; titre d'honneur attribué primitivement au pape, puis aux évêques, aux abbés, et qui finit par rester aux moines. En Italie, tous les simples prêtres le prennent. En Portugal, il n'appartient qu'au souverain et aux membres de sa famille. En Espagne, après avoir été la récompense de services rendus à l'État, il fut réservé par Philippe III aux évêques, aux comtes, aux hidalgos, nobles de race pure, aux fils des personnes titrées; ce n'est plus maintenant qu'un titre de courtoisie, accordé à ceux que l'habillement ou les manières distinguent du peuple. La qualification de *dona* (*donna*, diminutif de *domina*) est descendue aussi aux dames de tous les rangs. B.

DOMAGNÉ, brg (Ille-et-Vilaine), arr. et à 19 kil. O.-S.-O. de Vitré; 1,827 hab. On y remarque la chapelle St-André, anc. monument romain.

DOMAINE (du latin *dominium*, terre, propriété territoriale). On nomme *Domaine public* toute portion inaliénable du territoire qui n'est pas susceptible d'être propriété privée, et ce qui sert à l'usage de tous; ce sont les chemins, routes et rues à la charge de l'Etat, les fleuves et rivières navigables ou flottables, les rivages de la mer, les ports, havres et rades, etc. Le *Domaine de l'Etat* se compose de propriétés publiques qui ne sont pas consacrées à l'usage général et qu'il peut aliéner selon les formes prescrites par les lois, telles que les forêts, les biens des fabriques, des communes et des hospices, les édifices employés à un service public, les terrains des fortifications, les biens vacants et sans maître, ceux provenant de déshérence, etc. Le *Domaine de la couronne* ou *du roi*, qui, avant 1789, comprenait tous les biens de l'Etat, n'en est plus aujourd'hui que la partie mobilière ou immobilière affectée à l'usage du souverain (*V.* DOTATION). Le *Domaine casuel* était tout ce qui appartenait au roi, par droit de conquête ou d'acquisition; il était aliénable et sujet à la prescription; mais, au bout de 10 ans, il devenait domaine *fixe*. Napoléon Ier appela *Domaine extraordinaire* tous les biens mobiliers ou immobiliers qu'il acquit par des conquêtes et des traités, et dont il disposa pour subvenir aux dépenses de ses armées, pour récompenser les grands services rendus à l'Etat, pour élever des monuments et encourager les arts; ces biens étaient toujours réversibles. Sous l'ancienne monarchie, il y avait des *Domaines engagés*, qui étaient des portions du domaine de la couronne, distinctes des apanages, et aliénées au profit du clergé ou des grands; Charles VI, Charles VIII, Charles IX, révoquèrent ces donations faites avec ou sans clause de retour, mais ne purent prévenir le retour d'un pareil abus; la Convention reprit les domaines engagés aux émigrés, et, pour les autres détenteurs, une loi de l'an VII les rendit propriétaires incommutables, à condition de payer le quart de la valeur des biens; une loi du 12 mars 1820 exempta à jamais de toute restitution ceux à qui l'administration des domaines n'aurait pas, dans un délai fixé, signifié les titres d'engagements. A partir de la Révolution, on a eu aussi le *Domaine privé*; ce sont les biens que le souverain peut posséder et transmettre comme particulier. Tandis qu'avant 1789 les biens que le roi possédait au moment de son avénement étaient de plein droit réunis au domaine de l'Etat, la loi du 22 novembre 1790 lui en laissa la libre disposition pendant son règne, après quoi ces biens étaient incorporés. B.

DOMAINE CONGÉABLE, domaine dont le détenteur pouvait être *congédié* par le propriétaire, à charge par ce dernier de lui rembourser ses *droits convenanciers*, c.-à-d. les dépenses qu'il avait faites pour l'amélioration du domaine.

DOMAINE FORAIN, impôt levé autrefois en France, pour les frais de la guerre, sur les marchandises qui entraient dans le royaume ou qui en sortaient.

DOMAINE (Chambre du). *V.* CHAMBRE.

DOMAIRON (Louis), littérateur, né à Béziers en 1745, m. en 1807, fut professeur à l'Ecole Militaire depuis 1778 jusqu'à la Révolution. Au rétablissement des études, il devint principal du collége de Dieppe, puis inspecteur de l'instruction publique. On a de lui: *Recueil de faits mémorables, pour servir à l'histoire de la marine et des découvertes*, 1777 et 1781, 2 vol.; *Principes généraux des belles-lettres*, 1785, 2 vol., et 1802, 3 vol.; *Atlas moderne*, 1786, in-4; *les Rudiments de l'histoire*, 1804, 4 vol. in-12.

DOMART, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 21 kil. S.-O. de Doullens; 1,339 hab.

DOMAT (Jean), grand jurisconsulte, né en 1625 à Clermont-Ferrand, avocat du roi au Présidial de cette ville, mort, pauvre et pensionné de Louis XIV, à Paris en 1695. Ami de Pascal et de ce qui restait de Port-Royal, la sévérité de ses doctrines religieuses se retrouve dans ses mâles écrits. Son titre à l'immortalité est l'ouvrage des *Lois civiles dans leur ordre naturel*, Paris, 1689-97, 5 vol. in-4°, auquel est joint d'ordinaire le *Legum delectus*, choix des lois les plus usuelles contenues dans les recueils de Justinien. Domat veut présenter les matières du droit dans un ordre scientifique; à la différence de la plupart des auteurs, il commence par exposer les lois civiles, puis il arrive aux lois politiques. Il s'est appliqué à chercher la raison des choses, leur esprit, leur sens général, plutôt que leur vérité pratique. Il a élagué de son travail tout ce qui, dans les lois romaines, est étranger à nos mœurs et à nos usages, et l'a remplacé par des dispositions tirées du droit coutumier, des ordonnances des rois, et des arrêts des parlements. Les préfaces et analyses, placées en tête de chaque titre, en sont d'admirables commentaires. Boileau, en nommant Domat le restaurateur de la raison dans la jurisprudence romaine, a oublié les grands commentateurs du droit romain au XVIe siècle. Des éditions de Domat ont été données par D'Héricourt, 1724, 2 vol. in-fol.; par Boucheul, Berroyer et Chevalier, 1744, 2 vol. in-fol.; par Carré, 1822, 9 vol. in-8°; par J. Remy, 1828-30, 4 vol. in-8°. ED. T.

DOMBASLE (Jos.-Alex.-Mathieu de), agronome, né à Nancy en 1777, m. en 1843. Pendant 20 ans il a répandu ses leçons, ses livres et ses instruments; il a inventé une charrue nouvelle, introduit en Lorraine la culture en grand du lin, amélioré les laines des moutons, habitué les cultivateurs des sols non calcaires à employer la marne, et importé en France, en 1823, les *défis de charrues*. Directeur de la ferme-modèle de Roville (Meurthe) depuis 1822, il a formé de nombreux élèves, et consigné ses opérations dans les *Annales agricoles de Roville*, 6 vol. in-8°. Parmi ses écrits, citons: *Essai sur l'analyse des eaux naturelles par les réactifs*, 1810; *Description des nouveaux instruments d'agriculture*, trad. de l'allemand de Thaer, 1821; *Théorie de la charrue*, 1821; *Calendrier du bon cultivateur*; *Faits et observations sur la fabrication du sucre de betterave*, 1823; *Agriculture pratique et raisonnée*, trad. de l'anglais de Sinclair, 1825, 2 vol. in-8°; *Instruction sur la distillation des grains et des pommes de terre*, 1827. Une statue de bronze lui a été élevée à Nancy en 1850.

DOMBASLE, vge (Meurthe), arr. et à 16 kil. de Nancy; 1,314 hab. Anc. baronnie de Lorraine.

DOMBES (Principauté de), *Dumbensis pagus*, dans l'anc. gouvernement de Bourgogne, entre la Bresse au N. et à l'E., le Lyonnais au S., le Beaujolais et le Mâconnais à l'O.; cap. *Trévoux*; v. princip., Beauregard, Ambérieux; forme auj. une partie du dép. de l'Ain. — Habitée du temps de César par les *Segusiani* et les *Ambarri*, comprise sous Honorius dans la 1re Lyonnaise, elle fit partie des royaumes de Bourgogne. Plus tard, elle fut partagée entre les maisons de Baugé et de Villars, puis entre celles de Thoire et de Beaujeu. Celle-ci la réunit tout entière en 1402. François Ier la confisqua sur le connétable de Bourbon en 1527; en 1560, elle fut rendue à la maison de Montpensier, héritière du connétable. Mlle de Montpensier la céda au duc du Maine en 1681; elle fut réunie à la couronne en 1762. Le parlement de Dombes, établi par François Ier en 1523, fut supprimé en 1771.

DOMBOVITZA, riv. de la Valachie, a sa source dans le mont Tamas, passe à Bukarest, et se jette dans l'Ardjich à Budeschti. Cours de 190 kil.

DOMBROWSKI (Henri-Jean), général polonais, né en 1755 près de Cracovie, m. en 1818 dans le duché de Posen. Lors de la diète de 1788, il était capitaine dans les gardes du corps de l'électeur de Saxe. En 1791, il accourut pour défendre la Pologne contre les Russes, et fit, en qualité de major de cavalerie, la courte campagne de 1792. Pendant l'insurrection de 1794, il prit part à la défense de Varsovie contre les Prussiens, fut chargé de se porter dans la Grande-Pologne, et gagna le grade de lieutenant général par ses succès à Labiszyn et à Bromberg. Après la prise de Varsovie par les Russes, il tomba au pouvoir de Souwaroff, qui l'accueillit avec distinction et lui accorda des passe-ports pour l'Allemagne. Il entra au service de la France en 1796, combattit avec une légion polonaise sous Bonaparte en Italie et sous Macdonald dans le royaume

de Naples, fut employé comme général de division dans la campagne de 1806, pénétra après la bataille d'Iéna en Pologne, et fut chargé d'organiser le district de Posen. En 1809, il repoussa les Russes qui avaient envahi le grand-duché de Varsovie. Il fit avec distinction la campagne de 1812, fut blessé à Boryzow en couvrant la retraite de la grande armée, se signala à la bataille de Leipzig, 1813, retourna en 1815 en Pologne, et fut nommé sénateur du nouveau royaume par l'empereur Alexandre Ier. Il s'occupa dans ses dernières années de faire l'*Histoire de la légion polonaise en Italie*, publiée par M. L. Chodzko, Paris, 1829, 2 vol. in-8°. Son nom est gravé sur l'Arc de triomphe de l'Étoile, à Paris. PL.

DOME (du latin *domus*, maison), nom par lequel en Italie on désigne l'église, la maison de Dieu. Ailleurs, on l'emploie comme synonyme de *Coupole* (*V. ce mot*); cependant la coupole est une construction hémisphérique, tandis qu'il y a des dômes à pans, surbaissés ou carrés, tels que les Tuileries, le Louvre, l'École-Militaire, à Paris, la cathédrale de Ste-Marie-des-Fleurs, à Florence, celle de Milan, etc.

DOMÈNE, ch.-l. de cant. (Isère), arr. et à 11 kil. N.-O. de Grenoble, à l'embouchure de la Domène dans l'Isère; 956 hab.

DOMENICHI (Ludovico), poëte italien, né à Plaisance, m. en 1564 à Pise, a laissé des trad. italiennes des *Vies* de Plutarque, de Polybe, de Pline l'Ancien, de Boèce, de Paul Jove; *Istoria de' detti e fatti notabili*, Venise, 1556, in-4°, qui n'est qu'une traduction de l'ouvrage de Panormita; *la Donna di Corte*, Lucques, 1564, in-4°; *Facezie*, trad. en franç., Lyon, 1574, in-16; *Dialoghi d'amore*, Venise, 1568, in-8°; *la Progne*, tragédie, Florence, 1561, in-8°; *I due Cortigiane*, comédie trad. des *Bacchides* de Plaute, Florence, 1563. Il a aussi refondu, en 1545, l'*Orlando innamorato* du Bojardo.

DOMERANCOURT. *V.* GRANDVILLIERS.

DOMERGUE (François-Urbain), grammairien, né en 1745 à Aubagne, m. en 1810, enseigna longtemps dans les colléges des doctrinaires, se rendit à Paris en 1790, entra à l'Institut en 1795, et fut professeur de grammaire générale au collége des Quatre-Nations, et d'humanités au lycée Charlemagne. Il mit tous ses soins à épurer la langue française défigurée par des néologismes, et proposa, mais en vain, de mettre en harmonie la prononciation et l'orthographe. Tous ses ouvrages prouvent un grand talent d'analyse et de démonstration. Les principaux sont : *Grammaire française simplifiée*, 1778; *Journal de la langue française*, 1784-90; *la Prononciation française déterminée par des signes invariables*, 1796; *Exercices orthographiques*, 1790 et 1810; *Grammaire générale analytique*, 1798; *Manuel des étrangers amateurs de la langue française*, 1805; *Solutions grammaticales*, 1808.

DOMERIE (de *Dom*, abréviation de *Dominus*), titre que prenaient plusieurs abbayes, dont la plupart avaient la *seigneurie* temporelle de leur territoire.

DOMESDAY-BOOK. *V.* DOOMSDAY-BOOK.

DOMESNESS, cap de Russie (Courlande), à l'entrée du golfe de Riga, et au S. de l'île d'Œsel; par 57° 46' lat. N. et 20° 8' long. E. Plusieurs phares.

DOMESTICITÉ, condition sociale qui a remplacé le servage (*V. ce mot*). C'est une industrie, une sorte de profession; le domestique est une personne libre, qui se charge des travaux intérieurs de la maison d'autrui, dans un but d'utilité personnelle et par nécessité; il peut toujours rompre son contrat avec celui qu'il sert. L'Assemblée constituante exclut les domestiques et serviteurs à gages de la jouissance du droit de citoyen, et la plupart des lois ultérieures les ont maintenus dans le même état d'infériorité politique. La Convention substitua au mot *domestique* celui d'*officieux*.

DOMESTIQUE, mot qui, sous le Bas-Empire, désignait les hauts dignitaires de la cour impériale, ceux qu'on appelle *grands-officiers* dans les États modernes. C'est que les emplois étaient considérés comme des délégations du prince aux gens de sa maison (*domus*). La charge de *grand-domestique* avait de l'analogie avec celle de connétable en Occident; il portait l'épée de l'empereur, le représentait en son absence, venait avant ses fils dans la hiérarchie militaire, commandait en chef toutes les troupes, et prenait sur le butin une part égale à celle du souverain. On le vit souvent faire des empereurs, ou prendre lui-même la couronne. Les États modernes de l'Occident ont eu aussi des domesticités *palatines* ou *titrées*. Il fut un temps où, en France, les titres de *pensionnaire* et de *domestique* du roi étaient synonymes. Le nom de domestique, pris dans la signification d'attaché à la maison, était encore porté, au XVIIe siècle, même par des gens titrés ou des militaires. De nos jours, en Portugal, les personnes attachées à la cour s'honorent du titre de domestiques (*criados*) du roi ou de la reine. Dès le XIVe siècle, on commença, en France, d'appeler domestiques des serviteurs à gages, et cette signification est aujourd'hui la seule en usage. B.

DOMÈVRE-EN-HAYE, ch.-l. de cant. (Meurthe), arr. et à 18 kil. N. de Toul; 427 hab.

DOMFRONT, *Donnifrons, Dumfronium*, s.-préf. (Orne), à 62 kil. O.-N.-O. d'Alençon; 2,182 hab. Bâtie sur un rocher escarpé, au bas duquel coule la Varenne. Tribunal de 1re instance. Fabrique de toiles. On y remarque les ruines d'un ancien château du XIIe siècle. Au bas du rocher est la vieille église de Notre-Dame-sous-l'Eau, monument d'architecture romane. En 1574, Domfront fut pris sur les protestants commandés par Montgomery. La ville devint la propriété des fils légitimés de Louis XIV.

DOMICILE, lieu de résidence légale d'un individu. Dans les anciennes coutumes de France, il y avait le *domicile naturel*, le *domicile de dignité*, le *domicile conventionnel*, le *domicile légal*, et le *domicile d'élection*. — Le *domicile naturel* réglait la qualité des personnes, et tous les actes civils ou judiciaires qu'elles pouvaient faire ou dont elles étaient passibles. C'était, pour un père de famille, le lieu de sa résidence actuelle ou perpétuelle; pour certaines personnes, le lieu de leurs fonctions, par exemple, les évêques, au siége de leur évêché; les mineurs, la maison de leurs père et mère; une fille mineure, mariée, le domicile de son mari. — Le *domicile de dignité* était au lieu où un officier faisait les fonctions de sa charge. Un bourgeois l'avait dans la ville où il jouissait du droit de bourgeoisie, ou bien où il voulait l'acquérir par une résidence continue de 10 années, suivant certaines coutumes, ou d'un an et un jour suivant la coutume de Paris. — On nommait *domicile conventionnel*, un lieu choisi d'un commun accord par des parties, pour y faire ou recevoir toutes significations relatives à un acte spécial; — *Domicile légal*, celui déterminé par la coutume ou par la loi pour certains actes, tel que le principal manoir d'un bénéficier pour tous exploits ou significations relatifs aux droits de bénéfice; de même pour un fief, etc. — Enfin *domicile d'élection*, celui choisi pour la validité d'une saisie, l'opposition à ladite, ou l'exécution d'un acte. *V.* M. Ch. Giraud, *Précis du droit coutumier*. — Le Code Napoléon a conservé à peu près toutes ces distinctions de domiciles, qui résultent de la nature des actes ou des choses, mais sans les distinguer par des noms divers. Il pose en principe que « le domicile de tout Français, quant à l'exercice de ses droits civils, est au lieu où il a son principal établissement; que l'acceptation de fonctions conférées à vie emportera translation immédiate du domicile du fonctionnaire dans le lieu où il doit exercer ses fonctions; que la femme mariée n'a point d'autre domicile que celui de son mari; le mineur non émancipé, celui de ses père et mère ou tuteur; enfin qu'il peut y avoir, pour l'exécution d'un acte, un domicile convenu, autre que le domicile réel. » (*V.* art. 102-111.) Sous la Restauration, on imagina le *domicile politique*, qui put être, au gré du citoyen, autre que le domicile réel : ce fut le lieu ou le canton où il voulait exercer ses droits électoraux.

DOMINATIONS, anges du 1er ordre de la seconde hiérarchie, ainsi nommés parce qu'on leur attribue une espèce d'autorité sur les anges inférieurs.

DOMINGO (SANTO-), v. de l'île Haïti (Antilles), ancienne capitale de la colonie espagnole, et aujourd'hui de la République dominicaine, à 320 kil. E. de Port-au-Prince, sur la côte S.-E., port à l'embouchure de l'Ozama, par 18° 28' 40'' lat. N., et 72° 12' 39'' long. O.; 13,000 hab. Entourée de fortifications. Rues bien tracées, belles places publiques, maisons en pisé, édifices publics et églises en pierres de taille; archevêché; grande cathédrale de style gothique, bâtie en 1510; palais du gouvt, et divers anciens couvents. Trib. civil et de commerce. Bel arsenal, servant en même temps de caserne; collége de jésuites, transformé en magasin militaire. Entrepôt considérable de commerce. — Santo-Domingo est la première des villes bâties par les Espagnols dans le Nouveau-Monde : B. Colomb la fonda en 1494, sous le nom de *Nouvelle-Isabelle*; puis elle reçut le nom de Santo-Domingo, du nom du père de Colomb, qui s'appelait Dominique. Les Anglais la ravagèrent en 1586; la partie ou colonie espagnole fut cédée à la France en 1795, par le traité de Bâle. Toussaint-Louverture en prit possession en 1801, et sa population a diminué depuis cette époque. Elle avait une uni-

versité, jadis célèbre, qui maintenant n'existe plus. B. A.

DOMINGUE (Ile SAINT-) *V.* HAITI. — (ville de). *V.* DOMINGO (SANTO-).

DOMINICAINE (République) ou de SANTO-DOMINGO, État à l'E. de l'Amérique, formé de la partie orientale de l'île Haïti; capitale, *Santo-Domingo*. Superf., 43,740 kil. carrés. Population, 200,000 hab. Sol fertile et mal cultivé. La religion dominante est le catholicisme, et l'espagnol la langue usuelle. Exportation de tabac, acajou, sucre. — Cet État s'est formé en 1844, à la suite d'une insurrection contre la république d'Haïti. Il élut pour président le général P. Santana, qui s'affermit par des victoires sur le général noir Soulouque, depuis Faustin Ier, et sur le président Ximénès, qu'il chassa du pays. En 1849, la présidence passa à Baez. De nouvelles élections en 1853 l'ont rendue à Santana. La République dominicaine a été reconnue par la France en 1848 et 1850, et par la Grande-Bretagne en 1848. En 1861, Santana proclama la réunion de la République dominicaine à la monarchie espagnole; mais les habitants ne tardèrent pas à se révolter, et, en 1865, après une lutte malheureuse, l'Espagne a abandonné le pays.

DOMINICAINES, religieuses de l'ordre de St-Dominique, fondées en 1206 à Notre-Dame-de-la-Prouille, entre Toulouse et Carcassonne, et réformées au XIVe siècle par Ste Catherine de Sienne. Supprimées en France par la Révolution, elles ont été rétablies depuis. Elles suivent la règle de St Augustin; dans la maison, elles sont revêtues d'une robe blanche et d'un scapulaire blanc; au chœur, elles portent, par-dessus, une chape noire, et mettent un voile noir sur leur voile blanc. B.

DOMINICAINS ou FRÈRES PRÊCHEURS, ordre religieux fondé en 1215 par St Dominique (*V. ce mot*), et voué spécialement à la prédication de la doctrine de l'église romaine et à la réfutation de l'hérésie. Il adopta la règle de St Augustin, en y ajoutant quelques autres constitutions, et fut approuvé par Innocent III et Honorius III. Le 1er couvent s'éleva à Toulouse; le 2e fut bâti à Paris en 1218, rue St-Jacques; d'où les dominicains prirent en France le nom de *Jacobins*. Les maisons de l'ordre se multiplièrent rapidement; du vivant même de St Dominique, on en compta déjà 60, dont les principales étaient à Madrid, Asti, Bergame, Bologne, Brescia, Faenza, Viterbe, Rome, etc., et elles furent distribuées en 8 provinces: Espagne, Toulouse, France, Provence, Lombardie, Rome, Allemagne et Angleterre. Le 2e général de l'ordre, Jourdain de Saxe, ajouta les 4 provinces de Grèce, de Pologne, de Danemark et de Terre-Sainte. Au XVIIIe siècle, il y avait 45 provinces, dont 34 en Europe, les autres en Asie, en Afrique, et en Amérique; et 12 congrégations provenant de diverses réformes. Ces congrégations étaient celles de Prusse, 1391; de Sienne, 1402; d'Aragon, 1426; de Lombardie, dite *des Saints*; de Naples, dite *de Ste-Marie de la Santé*; de la Calabre supérieure; de l'Abruzze; de Provence, dite *du St-Sacrement* ou *de la primitive Observance*; *de St-Louis, roi de France*, à Paris, etc. Les dominicains portent une robe blanche, avec un scapulaire et un capuchon de même couleur; hors de leurs maisons, ils mettent par-dessus un manteau et un capuchon noirs; le rosaire ou chapelet, suspendu à la ceinture, est leur marque distinctive, parce que l'institution en est attribuée à St Dominique. L'ancienne règle les astreignait à des jeûnes rigoureux, à l'abstinence perpétuelle de la viande, à la plus stricte pauvreté. L'ordre a produit plusieurs papes, plus de 60 cardinaux, un très-grand nombre d'évêques et de martyrs de la foi, et, parmi les hommes illustres dans la science, Albert le Grand, Raymond de Pennafort, Vincent de Beauvais, St Thomas d'Aquin, etc. Il est célèbre aussi comme ayant fourni beaucoup d'inquisiteurs et établi à Rome la Congrégation de l'Index. L'office de *Maître du sacré palais* est toujours affecté aux dominicains. Ces religieux furent supprimés en France à la Révolution; ils reparurent à Paris sous Louis-Philippe, dans l'ancien couvent des Carmes, rue Vaugirard. De nouvelles maisons se sont ouvertes à Toulouse, à Flavigny, à Nancy et près de Grenoble. Un tiers-ordre régulier a été établi en 1852, pour tenir un établissement d'instruction publique à Oullins. *V.* Mamachio, *Annales ordinis prædicatorum*, Rome, 1756, in-fol.; Touron, *Histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*, Paris, 1743, 6 vol. in-4o. B.

DOMINICALE, discours ou homélie qui explique l'évangile ou l'épître d'un dimanche ou d'une fête. La dominicale est distincte du prône. — voile dont les femmes, dans la primitive Église, se couvraient la tête pour approcher de la sainte table; on le nommait ainsi parce qu'il se portait d'ordinaire le dimanche.

DOMINICALE (Lettre). *V.* LETTRE DOMINICALE.

DOMINICALE (Oraison), la prière la plus agréable au *Seigneur*, parce qu'elle a été enseignée par Jésus-Christ. C'est le *Pater noster*.

DOMINIQUE (LA), une des petites Antilles (Antilles anglaises), dans le gvt d'Antigua ou des Iles sous le Vent, entre la Martinique au N. et la Guadeloupe au S., par 15° 18' 23" lat. N., et 63° 45' 3" long. O. Superf.: 715 kil. carrés; pop., 25,200 hab., dont 14,000 nègres. Ch.-l., *Le Roseau* ou *Charlotteville*. Mines de soufre, eaux thermales. Sol léger et fertile dans les vallées; café, sucre, tabac, coton, indigo, cacao; pêche abondante le long des côtes, qui n'offrent pas de port, mais seulement deux mouillages. — Découverte par Colomb, en 1493, un jour de dimanche (*Dies dominica*, d'où son nom). Occupée en 1625 par les Français, qui la cédèrent aux Anglais en 1763, la reprirent en 1778, et la rendirent par la paix de 1783.

DOMINIQUE (Saint), dit *l'Encuirassé*, parce qu'il portait sur sa chair une cuirasse de mailles de fer, vivait au XIe siècle. Il passa de longues années dans les ermitages de Luceolo, de Montefeltro et de Fontavellano, se flagellant sans cesse pour expier les iniquités d'autrui. Il mourut en 1060; fête, le 14 octobre. Sa *Vie* a été écrite par Pierre Damiani et par Tarchi.

DOMINIQUE (saint), fondateur de l'ordre des Frères Prêcheurs ou Dominicains, né en 1170, à Calahorra, dans la Vieille-Castille, m. en 1221. Envoyé à 14 ans aux écoles publiques de Palencia, il s'y fit remarquer par son application, sa piété et sa charité pour les pauvres. En 1198, il fut admis au chapitre réformé d'Osma, et accompagna ensuite l'évêque de cette ville dans le voyage qu'il fit en France pour y négocier le mariage du fils d'Alphonse IX, roi de Castille, avec la fille du comte de la Marche. Témoin des progrès que les Albigeois avaient faits dans le Languedoc, Dominique se rendit en Italie, afin d'y obtenir du pape la permission de prêcher contre ces hérétiques. Nommé chef d'une mission autorisée par Innocent III, il parcourut le midi de la France, combattant d'abord par la parole ceux contre lesquels Simon de Montfort devait bientôt employer des armes plus terribles. Toutefois, dans cette croisade des Albigeois, Dominique ne joua point le rôle sanguinaire que quelques historiens lui ont attribué, et il n'employa, pour attaquer l'hérésie, que la toute puissance de l'éloquence accompagnée du bon exemple, imitant la douceur, le zèle et la pauvreté des apôtres. Ce fut pendant sa mission dans le Languedoc qu'il fonda, en 1215, l'ordre religieux qui a conservé son nom. Après l'avoir fait approuver par le pape, il s'établit à Rome dans le couvent de St-Sixte, et fut créé *maître du sacré Palais*, avec la charge d'examiner les thèses et les livres, et de conférer les titres de docteur ou de prédicateur. C'est sans doute à cause de cette importante fonction et de celle qu'il avait précédemment exercée dans le Languedoc, qu'il a été regardé comme le fondateur de l'*Inquisition*, quoique l'office d'inquisiteur ait été confié pour la première fois, en 1198, à deux moines de l'ordre de Cîteaux. Le zèle infatigable de St Dominique et ses nombreux voyages contribuèrent à propager rapidement son ordre en Italie, en Espagne et en France. Ayant encore étendu son œuvre par l'institution du tiers-ordre des Dominicains, il se retira au couvent de St-Nicolas, à Bologne où il mourut dans les pratiques de la plus austère piété. La vie de ce saint, canonisé en 1234 par le pape Grégoire IX, a été écrite en latin par Thierry d'Apolda, son contemporain; en italien, par Bottoni; en espagnol, par Juan Lopez, et en français, par le P. Touron, 1739, et par le P. Lacordaire, 1840, in-8°. Fête, le 4 août. D-T-R.

DOMINIQUE (Joseph BIANCOLELLI, dit), célèbre acteur de la Comédie-Italienne, né à Bologne en 1640, m. en 1688, faisait partie de la troupe de comédiens que Mazarin manda à Paris en 1660. Il jouait dans la perfection les rôles d'Arlequin; son jeu était naturel et plein d'entrain, ses saillies originales. Dans la vie privée, c'était un homme sérieux, mélancolique, et fort considéré. — Il eut deux fils: *Louis*, filleul de Louis XIV, directeur des fortifications de Provence, auteur de plusieurs pièces jouées à la Comédie-Italienne, *Arlequin misanthrope*, *Pasquin et Marforio*, *les Contes de ma mère l'Oie* (avec Dufresny), etc., m. en 1729; et *Pierre-François*, né en 1681, m. en 1733, qui joua les mêmes rôles que son père et avec le même nom de théâtre, et composa plusieurs pièces à succès, telles que *Œdipe travesti*, parodie de la tragédie de Voltaire, et *Agnès de Chaillot*, parodie de l'*Inès de Castro* de Lamothe. B.

DOMINIQUIN (Domenico ZAMPIERI, dit LE), célèbre peintre bolonais, né en 1581, m. à Naples en 1641, était fils d'un cordonnier. Après quelques études sous le Flamand

Denis Calvaert, il entra dans l'école des Carraches, où il contracta une amitié durable avec l'Albane. Malgré son naturel bon et simple, il a été exposé, plus qu'aucun autre artiste, aux persécutions et aux attaques injustes de ses rivaux, surtout de Lanfranc et de Ribeira. Protégé par J.-B. Agucchi, frère du cardinal de ce nom, et par le cardinal Aldobrandini, il surmonta les dégoûts dont l'abreuvaient ses ennemis; on pense que ceux-ci l'ont empoisonné. Le Dominiquin, que les contemporains surnommèrent *le bœuf* à cause de son travail lent et opiniâtre, mûrissait longuement la pensée de ses tableaux. S'il a été surpassé pour l'élévation des idées, la richesse et le feu de l'imagination, nul ne rendit comme lui l'expression vraie et profonde : dessinateur exact, bon coloriste, habile à adapter les physionomies aux caractères, il pèche par l'ajustement et les draperies, qui étaient à cette époque d'un style lourd et négligé. Ses principaux tableaux sont : *Adonis tué par un sanglier*, fresque à la galerie Farnèse; la *Communion de saint Jérôme*, à Rome, production sublime, qui va de pair avec la *Transfiguration* de Raphaël et la *Descente de croix* de Daniel de Volterre, et que l'on paya seulement 50 écus; la *Flagellation de saint André*, exécutée dans l'église Saint-Grégoire, en face du même sujet traité par le Guide, qu'il a surpassé; toute l'*Histoire de saint André*, dans l'église de ce nom; le *Martyre de sainte Agnès*; la *Vierge du Rosaire*, et le *Martyre de saint Pierre Dominicain*, à Bologne; l'*Histoire d'Apollon*, en dix sujets, au Belvédère de Frascati; l'*Histoire de Diane*, sept compositions, au château de Bassano; la *Vie de saint Nil et de saint Barthélemy*, dix-huit sujets, à Grotta-Ferrata; la *Vie de la Vierge*, quinze fresques, dans la chapelle Nolfi à Fano; les fresques de la chapelle du trésor, dans l'église St-Janvier à Naples; le *Ravissement de saint Paul*, *David jouant de la harpe devant l'arche*, *Hercule et Cacus*, et la *Sainte famille en Egypte*, au musée du Louvre. Comme architecte, Le Dominiquin fit les plans de la villa Ludovisi et de l'église St-Ignace à Rome. Il exécuta aussi quelques sculptures en marbre au tombeau d'Agucchi, et fournit les modèles de diverses statues. Son œuvre a été recueilli par Landon en 158 planches au trait. B.

DOMINIS (Marc-Antoine de), né en 1556 à Arbe, cap. de l'île de ce nom, sur la côte de Dalmatie, m. à Rome en 1624, étudia à l'université de Padoue, et fit son noviciat chez les jésuites, où il professa avec succès l'éloquence, la philosophie et les mathématiques. A peine reçu dans l'ordre, il demanda et obtint sa sécularisation, et fut nommé évêque de Segni, puis archevêque de Spalatro et primat de Dalmatie et de Croatie, 1602; mais quelques opinions théologiques un peu trop hardies, qu'il eut l'imprudence de mettre au jour et dont il craignit les suites, le firent renoncer à son archevêché, et il passa en Angleterre auprès de Jacques Ier, qui le nomma doyen de Windsor et lui donna de riches bénéfices. Il abjura ensuite publiquement dans une église de Londres les opinions qui avaient choqué la cour de Rome, et rentra en Italie, 1622; mais rappelé à des disputes théologiques par son esprit inquiet, il fut enfermé par ordre du pape Urbain VIII au château St-Ange, où il mourut au bout de quelques jours. L'Inquisition fit brûler son corps avec ses écrits. Ses principaux ouvrages sont : *De radiis visûs et lucis in vitris perspectivis, et iride*, Venise, 1611, qui contient de nombreuses erreurs, mais où il ébauche la théorie de l'arc-en-ciel; *De republicâ ecclesiasticâ*, Londres, 1617, où il combat plusieurs prétentions des papes. D—s.

DOMITIEN (Titus Flavius Sabinus), empereur romain de 81 à 96, 2e fils de Vespasien et de Flavia Domitilla, né à Rome l'an 803 de la ville, 51 de J.-C.; il se montra de bonne heure timide et lâche, mais envieux et méchant. Caché dans le temple d'Isis sous des habits d'esclave pendant le règne de Vitellius, il fut insolent après l'élévation de son père à l'empire, tâcha de soulever Céréalis et les légions de la Gaule contre lui, de se faire donner des commandements militaires, et, désespérant de régner, affecta de se livrer à la culture des lettres. Appelé au trône à la mort de son frère Titus, qu'on le soupçonna d'avoir hâtée par le poison, il rendit d'abord une justice rigoureuse, réprima la licence des spectacles et le dérèglement des mœurs, refusa les legs encouragés par ses prédécesseurs, adoucit le sort des provinces, et rétablit la bibliothèque d'Auguste qui avait été brûlée. Mais bientôt, s'abandonnant à son naturel sanguinaire, il fit périr son cousin Sabinus, les sénateurs les plus illustres (Helvidius Priscus, Céréalis, Sénécion, Arulénus Rusticus), confisqua leurs biens, combla de grâces les délateurs, ordonna, contre les chrétiens qui refusaient de contribuer à la reconstruction du Capitole, une persécution dans laquelle furent enveloppés son cousin Flavius Clemens et sa sœur Domitilla, et chassa les philosophes dont il redoutait les jugements (Epictète, Dion Chrysostôme). Il employait ses loisirs à percer des mouches avec un poinçon. Il réunit un jour les plus grands personnages de l'empire à un festin où l'on avait disposé autant de cercueils que de convives, et les renvoya après s'être amusé de leur frayeur. Il poussa le mépris pour le sénat jusqu'à le faire délibérer sur la manière d'accommoder un turbot. Ce *Néron chauve*, ainsi que le nomme Juvénal, eut l'ambition des victoires : il prit le titre de *Germanicus* sans avoir fait la guerre, se para 22 fois de celui d'*imperator*, et triompha à Rome, quoique battu par les Daces et obligé de leur payer tribut. Jaloux d'Agricola, le conquérant de la Grande-Bretagne, il lui envoya un ordre de rappel, et, le comblant d'honneurs pour cacher ses desseins, le fit, dit-on, empoisonner. Aussi débauché que cruel, il séduisit sa nièce Julie, et autorisa les débordements de l'impératrice Domitia, indigne fille de Corbulon. Ce fut Domitia qui, menacée de mort, le prévint et le fit poignarder par son intendant, l'affranchi Etienne. Les statues élevées à Domitien de son vivant furent aussitôt renversées, et l'on effaça son nom des monuments publics. On a de lui de belles médailles. B.

DOMITIUS, famille patricienne de Rome, divisée en deux branches, les Calvinus et les Ahénobarbus. Cette dernière tirait son surnom de *barbe d'airain*, de ce que la barbe noire d'un de ses membres devint rousse tout à coup.

DOMITIUS AHÉNOBARBUS (Cnéius), consul l'an 630 de Rome, 123 av. J.-C., fit la guerre aux Allobroges, attira à une entrevue Bituitus, chef des Arvernes, qui était venu à leur secours, et l'envoya prisonnier à Rome. Il fit construire une voie romaine qui porta son nom. Censeur sept ans après, il dégrada 32 sénateurs.

DOMITIUS AHÉNOBARBUS, descendant du précédent, beau-frère de Caton d'Utique, fut témoin à charge dans le procès de Verrès en 70 av. J.-C., donna des jeux splendides pendant son édilité en 61, trafiqua des emplois et des provinces durant son consulat en 54, présida le procès de Milon, se déclara en faveur de Pompée dans la guerre civile, défendit contre César Corfinium et Marseille, et fut tué à la bataille de Pharsale, où il commandait l'aile gauche, en 48.

DOMITIUS AHÉNOBARBUS (Cnéius), époux de la 2e Agrippine, dont il eut Néron, fut préteur et consul sous Tibère. D'un naturel violent, habitué à la débauche, il avait dit que d'Agrippine et de lui ne pouvait naître qu'un monstre.

DOMITIUS AFER. *V.* AFER.

DOMITZ, *Domitium*, v. forte du gr.-duché de Mecklembourg-Schwerin, au confl. de l'Elde et de l'Elbe, et à 55 kil. S. de Schwerin; 2,000 hab. Victoire des Suédois sur les Saxons en 1635.

DOMMARTIN-SUR-YÈVRE, ch.-l. de cant. (Marne), arr. et à 18 kil. S.-O. de Ste-Menehould; 246 hab.

DOMME, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 12 kil. S. de Sarlat; 1,039 hab. Fondé en 1282 par Philippe le Hardi.

DOMMEL, riv. de Belgique et de Hollande, prend sa source au S. de Peers (Limbourg), passe à Bois-le-Duc (Brabant), où elle prend le nom de *Diezen*, et se jette dans la Meuse au fort de Crèvecœur (Brabant). Cours de 70 kil.

DOMMOUDAH, riv. de l'Hindoustan anglais (Bengale), arrose Ramgor et Bourdouan, et se jette dans l'Hougly à 44 kil. S.-O. de Calcutta. Cours de 500 kil.

DOMNONÉE, c.-à-d. *vallée profonde*, nom donné au territoire de la Bretagne qui s'étend du Couesnon à la rivière de Morlaix (Queffleut), et qui formait encore, en 1789, les évêchés de Dol, de St-Malo, de St-Brieuc et de Tréguier. Ce pays fut colonisé aux ve et vie siècles par les chefs des diverses tribus de la *Domnonée insulaire*, pays qui comprenait, en Angleterre, les comtés actuels de Devon, Somerset, et peut-être une partie de la Cornouaille anglaise. E. T.

DOMO-D'OSSOLA, anc. *Oscella*, v. du roy. d'Italie, dans la province de Novare, au pied du Simplon, sur la Toce, à 123 kil. N.-N.-E. de Turin; 2,478 hab. Autrefois très-forte, elle dépendit du Milanais, fit partie du roy. d'Italie (dép. d'Agogna), et revint à la Sardaigne en 1814. Près de là est le mont du Calvaire, couvert de petites chapelles où l'on se rend en pèlerinage.

DOMPAIRE, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. et à 14 kil. S.-E. de Mirecourt; fabr. de dentelles, clouterie; 1,411 hab. Les rois d'Austrasie et les ducs de Lorraine y résidèrent.

DOMPIERRE, ch.-l. de cant. (Allier), arr. et à 30 kil. E. de Moulins, sur la Bèbre; 1,200 hab. Près de là était l'antique abbaye de Sept-Fonts, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1132; de nouveaux religieux se sont établis dans ce qui en reste.

DOMREMY-LA-PUCELLE ou **DAMREMY**, *Dom-Remigium*, vge (Vosges), arr. et à 12 kil. N. de Neufchâteau, sur la rive g. de la Meuse; 326 hab. Lieu de naissance de Jeanne d'Arc, dont on voit encore, près de l'église, la maison achetée par le gouvernement. Sur la place est une fontaine monumentale, construite en 1820, et surmontée du buste de l'héroïne. En 1843, le roi Louis-Philippe envoya au village une statue en bronze, d'après celle de la princesse Marie, sa fille. Une autre y a été élevée en 1856.

DON, anc. *Tanais*, fl. de la Russie d'Europe, sort du lac Ivan-Ozero, dans le gvt de Toula, traverse les gouvernements de Riazan, de Tambov, de Voronéje; arrivé dans le pays des Cosaques du Don, il cesse de couler au S.-E. pour se diriger vers le S.-O., arrose Staroï-Tcherkask, Nakhitchevan et Rostof, et se rend à la mer d'Azov par deux branches, dont l'une passe près d'Azov avant de se jeter dans la mer. Cours de 1,140 kil. Le lit de ce fleuve est parsemé de bancs de sable, surtout vers son embouchure. Ses principaux affluents à droite sont la Sosna, la Donetz ou l'etit-Don, et à gauche, la Voronèje, le Khoper, la Méviéditza et le Manitch qui traverse le lac Bolchie. Il éprouve de grandes crues en hiver; ses eaux, peu profondes, sont troubles, calcaires et malsaines. La navigation se fait au moyen de bateaux plats.

DON (Territoire des Cosaques du), prov. de la Russie d'Europe, entre les gouvernements de Saratov au N.-E., de Voronéje au N.-O., d'Iékathérinoslav et la mer d'Azov à l'O., le gvt de Stawropol au S., et le gvt d'Astrakan à l'E. Superf., 159,138 kil. car. Pop., 896,870 hab.; ch.-l. *Novo-Tcherkask*. Sol plat et fertile, parsemé de steppes riches en pâturages. Élève de bétail, surtout de chevaux.

DON, rivière de France (Maine-et-Loire), affluent de la Vilaine dans le dép. de la Loire-Inférieure. Cours de 80 kil., navigable sur 9 kil.

DON, riv. d'Angleterre (York), affluent de l'Aire, passe à Sheffield et Rotherham. Cours de 88 kil., en partie navigable.

DON, DONA. *V.* DOM.

DONA (SANTA-), brg des États autrichiens (Vénétie), délég. et à 28 kil. N.-E. de Venise, sur la rive g. de la Piave, à 18 kil. de son embouchure, 4,000 hab.

DONAGHADEE, v. d'Irlande (Down), port sur la mer d'Irlande, à 35 kil. N.-N.-E. de Down-Patrick. Fabr. de mousselines et coton; 2,664 hab.

DONALD I^er, roi d'Ecosse, 195-216, se fit chrétien en 187, mais ne put déraciner le paganisme dans ses Etats. Sous son règne, les Pictes et les Scots furent refoulés vers le N. par l'empereur Septime-Sévère.

DONALD II, roi en 254, périt dans une bataille contre Donald, prince des Hébrides, qui lui succéda.

DONALD III, 254-260, régna en tyran sur l'Ecosse, et fut assassiné.

DONALD IV, prince pieux, m. vers 651, donna asile à la famille d'Ethelred, chassée du Northumberland, et, en l'aidant à rentrer dans ce pays, y fit prêcher le christianisme.

DONALD V, m. en 858, repoussa une attaque des Anglais, et leur reprit Berwick. Les nobles, indignés de ses débauches, le jetèrent en prison, où, dit-on, il se tua.

DONALD VI secourut Alfred le Grand contre les Danois, laissa un souvenir cher à sa nation, et mourut vers 903.

DONALD VII ou DUNCAN I^er, fut gouverneur du Cumberland avant d'arriver au trône. Il eut à calmer des discordes intestines, à repousser les attaques de Suénon, roi des Norvégiens, et fut assassiné en 1040 par Macbeth (*V. ce nom*).

DONALD VIII, fils du précédent, surnommé *le Blanc*, s'était enfui aux Hébrides durant la tyrannie de Macbeth. En 1093, il se saisit du trône au détriment des fils de son frère aîné Malcolm III: chassé au bout de 6 mois, à cause de l'abandon des îles de l'Ecosse aux Norvégiens, il fut bientôt rappelé. En 1098, Edgard, fils de Malcolm, aidé par Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, le renversa de nouveau, et le laissa mourir en prison.

DONAT (Ælius), grammairien latin du IV^e siècle, fut maître de S^t Jérôme. On a de lui des traités *sur les huit parties du discours, sur le Barbarisme*, publiés en 1522; un commentaire sur Térence, Venise, 1473, précieux surtout par des rapprochements avec Ménandre, qui nous permettent de voir comment Térence imitait. Un commentaire peu important sur l'*Enéide*, et une *Vie de Virgile*, remplie de fables ridicules, paraissent devoir être attribuées à un *Claude-Tibère* DONAT. D—R.

DONAT, schismatique du IV^e siècle, évêque des Cases-Noires en Numidie s'éleva en 305 contre Cécilien, évêque de Carthage, parce que celui-ci admettait à la communion les chrétiens qui, durant la persécution de Dioclétien, avaient livré aux païens les livres et les vases sacrés, et que pour cette raison on nommait *traditeurs*. Il fut déposé et excommunié par le pape Miltiade, en 315, et condamné par les conciles de Rome et d'Arles. On ignore l'époque de sa mort. — Un autre DONAT, évêque schismatique de Carthage en 316, favorisa les excès des Circoncellions. (*V. ce mot*). Il mourut en exil en 355. *V.* DONATISTES. M.

DONAT (Saint), évêque de Besançon, m. en 660, avait été placé à Luxeuil sous la direction de S^t Colomban, dont il suivit la règle toute sa vie. Il est regardé comme le fondateur de l'abbaye de S^t Paul de Besançon; la règle qu'il écrivit pour le monastère de Jussa-Moutier a été insérée par Mabillon dans ses *Annales ordinis S. Benedicti*. Fête, le 7 août.

DONAT-LE-ROMAN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Drôme), arr. et à 28 kil. N. de Valence; filatures de soie; 1,528 hab.

DONATELLO (DONATO, plus connu sous le nom de), sculpteur florentin, né en 1383, m. en 1466, protégé par les Médicis, partage avec Ghiberti l'honneur d'avoir créé la sculpture moderne. Il eut pour qualités la sagesse de l'ordonnance, la correction des formes, la justesse des attitudes et des mouvements, la force et la vérité de l'expression, l'habileté de l'exécution. Admirateur de l'art antique, il s'attacha presque exclusivement à l'étude de la forme, et rendit la nature dans toute sa vivacité. Sa science anatomique, sa connaissance des effets des passions de l'âme sur le corps, le conduisirent au naturalisme, au réalisme même; et il oublia, en faveur de l'imitation exacte, que la beauté est une des conditions vitales de l'art. Ses principaux ouvrages sont à Florence; ce sont: les statues en bronze de *S^t Pierre, S^t Marc* et *S^t Georges*, dans l'église S^t-Marc-in-Orto; celle du *Zuccone*; le groupe en bronze de *Judith et Holopherne*, dans la Loggia de Lanzi; six statues décorant l'extérieur du campanile de la cathédrale; une statue en bois de la *Madeleine pénitente* et le mausolée du pape *Jean XXIII*, au Baptistère; une *Annonciation* en pierre et un *Crucifix* en bois, à S^te-Croix; les portes de bronze de la sacristie de S^t-Laurent, que d'autres attribuent à Luc della Robbia; cinq statues de S^t Jean-Baptiste, dans la maison Nartelli. On cite encore la statue équestre de Gattamelata à Padoue, et l'histoire de S^t Antoine en bas-reliefs dans l'église de ce nom; les statues de S^t Jean-Baptiste dans les cathédrales d'Orvieto et de Sienne, et au baptistère de S^t-Jean-de-Latran à Rome. B.

DONATI (Corso), chef du parti des *Guelfes Noirs* à Florence, eut pour adversaire Cerchi, chef des *Blancs*. Chassé de la ville en 1300, il y fut ramené par Charles de Valois; mais son propre parti l'abandonna bientôt. Il n'osa comparaître devant une assemblée qui lui demandait compte de sa conduite, fut condamné par coutumace, et se tua au moment où on l'arrêtait, en 1308.

DONATI (Vitalien), médecin et naturaliste, né à Padoue en 1713, m. en 1763 dans un naufrage. Il avait fait une étude profonde de toutes les productions de l'Adriatique; il n'a paru de son travail qu'une esquisse publiée par Carli-Rubbi, *Della storia naturale dell' Adriatico*, Venise, 1750, in-4°, trad. en franç. par Pierre Hondt, La Haye, 1758, in-4°, et en fragments dans les *Transactions philosophiques*, année 1751, t. XLVII.

DONATISTES, schismatiques du IV^e siècle, qui se séparèrent: 1° de la communion de Cécilien, évêque de Carthage, parce qu'il avait été ordonné par Félix d'Aptunge, qui avait livré, disaient-ils, les vases de l'église et les livres sacrés pendant la persécution; or l'Eglise enseigne que les sacrements conférés par les pécheurs et les hérétiques ne sont pas valides; 2° de toute l'Eglise, parce que toute l'Eglise était restée unie de communion avec Cécilien, et non pas avec Majorin et avec Donat, successeur de Majorin. Ce schisme, produit par une petite vengeance particulière, troubla la chrétienté pendant plus d'un siècle, remplit l'Afrique de calamités et d'horreurs, épuisa les rigueurs d'Honorius et de Théodose le Jeune, et se maintint sous la domination des Vandales. Sous prétexte de réparer les erreurs de l'Eglise, des bandes de donatistes se répandaient dans les campagnes, rôdaient autour des maisons, ce qui leur fit donner le nom de *circoncellions* (*circum cellas*), et commettaient toutes sortes de crimes. Les donatistes ne disparurent comme parti que sous l'empereur Maurice. S^t Augustin et S^t Optat ont beaucoup écrit contre les donatistes. M.

DONATIVUM, gratification militaire qui, dans l'anc. Rome, était pour les soldats ce que le congiarium (*V. ce mot*) était pour le peuple, à l'exception qu'elle se don-

nait toujours en espèces monnayées. Originairement, le donativum représentait une part de butin distribuée au soldat après un triomphe. Sous les empereurs, on finit par le donner sans que ce fût à la suite d'un fait de guerre, et simplement comme présent, à l'occasion d'un événement heureux, arrivé dans la famille impériale; cet usage paraît avoir commencé à Claude, qui gratifia les soldats d'un donativum lorsque Néron prit la toge virile. Ce cadeau devint ensuite pour les prétoriens comme un droit de bienvenue à l'avénement de chaque empereur; Galba fut renversé pour l'avoir refusé. On croit que son taux était de 3 *aurei* (75 fr.) par soldat. Quand les ambitieux se disputèrent l'empire, et que les soldats le mirent comme à l'encan, il grossit beaucoup : il fut quelquefois de 12,000 et de 20,000 sesterces (4,000 et 5,000 fr. environ). L'exemple donné par Claude fut suivi par ses successeurs; ces gratifications revenaient assez souvent pour être presque aussi lucratives que la paie, et, sous le Bas-Empire, elles entraient dans le décompte de la masse de réserve qui formait un fonds de retraite au soldat. C. D—Y.

DONATO, nom de plusieurs doges de Venise. François DONATO, 1545-1553, sut rester neutre dans les guerres d'Italie, malgré les instances de Charles-Quint et de Henri II; il fit bâtir l'hôtel des monnaies et la bibliothèque, et enrichit le palais ducal de tableaux et de statues. — Léonard DONATO, 1606-1612, résista fermement au pape Paul V, qui voulait soustraire les ecclésiastiques à la juridiction de la république, et obtenir l'abrogation de la loi en vertu de laquelle ils ne pouvaient acquérir de nouveaux biens. La réconciliation avec le saint-siége eut lieu sans aucune concession.

DONAU, nom allemand du DANUBE.

DONAUESCHINGEN, v. du grand-duché de Bade, au confl. de la Brége, de la Brigach et du Riesel, qui forment le Danube, à 82 kil. N.-O. de Constance; 3,500 hab. Beau château princier, appartenant à la famille de Furstenberg, contenant une bibliothèque de 30,000 vol., une collection de tableaux et de gravures, et de riches archives. Brasserie et distillerie princière.

DONAUSTAUF, brg de Bavière, sur la rive g. du Danube, à 8 kil. de Ratisbonne; 800 hab. Beau château des princes de Tour-et-Taxis. Aux environs est le Walhalla (Temple de la Gloire), monument élevé par Louis I^{er} de Bavière, et destiné à être un Panthéon allemand.

DONAUWŒRTH ou DONAWERT, v. de Bavière (cercle de Souabe), au confl. de la Wernitz et du Danube, à 39 kil. N.-N.-O. d'Augsbourg; 3,000 hab. Abbaye de bénédictins, transformée en château. Érigée en ville impériale par Albert I^{er} en 1308, cette ville fut réunie à la Bavière en 1607. Marlborough y défit les Bavarois, le 2 juillet 1704. Succès de Soult sur le général autrichien Mack, le 6 octobre 1805.

DONAZAN. *V.* DONNEZAN.

DONCASTER, anc. *Danum*, en saxon *Dona Caestre*, v. d'Angleterre, sur le Don, dans le comté et à 59 kil. S. d'York; 16,130 hab. Ses courses de chevaux sont très-renommées. Importants marchés aux grains. Institution de sourds-muets. Belle église S^{t}-George du XIV^{e} siècle, ravagée par un incendie en 1853.

DONCHERY, petite v. forte (Ardennes), arr. et à 6 kil. O. de Sedan, sur la rive dr. de la Meuse; 1,784 hab. Fabr. de serges, toiles et dentelles. Ses fortifications furent rasées par Louis XIV en 1682, et relevées plus tard. Elle appartint successivement aux abbés de S^{t} Médard de Soissons et aux comtes de Réthel.

DONDI (Jacques), en latin *Dondus* ou *de Dondis*, médecin et mécanicien, né à Padoue en 1298, m. en 1360. Il a laissé un *Promptuarium medicinæ*, Venise, 1481, réimprimé sous le titre d'*Aggregator*, 1543 et 1576, compilation de remèdes tirés des médecins grecs, latins et arabes. Mais il fut surtout célèbre par l'horloge qu'il plaça en 1344 sur la tour du palais de Padoue; elle marquait, outre les heures, le cours du soleil, les révolutions des planètes, les phases de la lune, les mois et les fêtes de l'année. Son fils, Jean Dondi, m. en 1380, fit à Pavie, pour la bibliothèque de Jean Galéas Visconti, une autre horloge encore plus fameuse, qui lui valut le surnom d'*Horologius*.

DONEAU (Hugues), en latin *Donellus*, jurisconsulte, né à Châlon-sur-Saône en 1527, m. à Altorf (Allemagne) en 1591. Il était de la religion réformée. Professeur de droit à Bourges lors du massacre de la S^{t}-Barthélemy, il s'enfuit en Allemagne, enseigna successivement à Heidelberg, Leyde et Altorf. Il y a de lui des traités sur divers titres du *Digeste* et du *Code*. Il a émis des idées critiques très-justes sur l'ordre suivi par Justinien dans sa compilation et sur la méthode à suivre pour l'enseignement du droit. Il fut souvent l'adversaire acharné de Cujas, dont il méconnut le mérite; il flétrit énergiquement le massacre de la S^{t}-Barthélemy, que Cujas eut la faiblesse de défendre. Ses *Commentaria juris civilis* ont été publiés par Kœnig, Nuremberg, 1801-8, 4 vol. in-8. ED. T.

DONEGAL, *Conatia* ou *Dungalia*, v. d'Irlande, dans le comté de son nom, bon port à l'embouchure de l'Esk dans la baie de Donegal, à 38 kil. O.-S.-O. de Lifford; 1,516 hab. Restes d'un château des comtes d'Arran. Aux environs, beau château des O'Donnel. — Le comté de Donegal, situé entre l'océan Atlantique au N. et à l'O., les comtés de Londonderry et de Tyrone à l'E., de Fermanagh et la baie de Donegal au S., est divisé en 6 baronnies et 51 paroisses; superficie, 412,000, 115 kilomètres sur 71; 236,859 hab. Sol montagneux. Riv. : Swilly, Leenan, Foyle, Erne, Glen, Salt, Esk. Côte découpée par les baies de Sheephaven, Guybarra, Gliddore, Lochrus, Swilly, Foyle. Nombreux lacs intérieurs; le principal est le lac Derg, avec l'île dite *Purgatoire de St Patrick*. Peu d'agriculture; élève de bestiaux, pêche. La fabr. des toiles a remplacé la manuf. des bas de laine. Ch.-l., *Lifford*; villes princip., Ballyshannon, Letterkenny, Rathmelton, Donegal, Killybegs.

DONETZ, riv. de la Russie d'Europe, prend sa source dans le gvt de Koursk, traverse ceux de Karkov et Iékathérinoslav, et se jette dans le Don; cours de 1,000 kil., non navigable.

DONGES, brg (Loire-Inférieure), arr. et à 15 kil. S.-O. de Savenay; 407 hab. Exploitation de tourbe.

DONGOLAH, contrée de l'Afrique, dans la Nubie supérieure, appartenant au pachalik d'Égypte et comprenant une partie de la vallée du Nil, entre 18° et 19° 30' de lat. N. Elle est couverte en partie par l'inondation annuelle du Nil; très-fertile sur la rive dr. de ce fleuve, elle est sablonneuse et aride sur la rive gauche; on y élève une race de chevaux estimée. Le Dongolah était divisé entre plusieurs chefs arabes, lorsque les Mameluks expulsés d'Égypte y cherchèrent un refuge, 1812, puis s'emparèrent d'une partie du pays; en 1820, le fils du pacha d'Égypte, Ismaïl, en fit la conquête.

DONGOLAH (NOUVEAU-) ou MARAKAH, v. de la Nubie, dans le Dongolah, sur la rive g. du Nil, par 19° 10' 19" lat. N.; 6,000 hab. Siége d'un pacha. Commerce avec le Caire. Fondée par les Mameluks en 1820, et défendue par un château-fort. Près de là est l'île d'Argo, où l'on a trouvé des ruines éthiopiennes.

DONGOLAH (VIEUX-) ou TONGA, anc. *Primis* ou *Premis parva*, vge de la Nubie, dans la Dongolah, à 160 kil. S. de Nouveau-Dongolah, et sur la rive dr. du Nil; 300 hab.; autrefois riche et puissante ville, qui a été envahie par les sables.

DONI (Ant.-François), né à Florence en 1503, m. en 1574, entra dans les Servites, puis se fit prêtre séculier. On le vit tour à tour l'ami et l'adversaire de l'Arétin et de Domenichi. Il a laissé : *Prose antiche di Dante, Petrarca e Boccaccio*, etc., Florence, 1547, in-8°, recueil précieux; une trad. des *Lettres de Sénèque*, Venise, 1549, plagiat de celle de Séb. Manilio; des *Lettres italiennes*, Venise, 1552, dont la gaîté n'a rien de naturel; *la Zucca*, Venise, 1552, collection d'anecdotes, de proverbes et de bons mots; *I Mondi celesti, terrestri e infernali*, 1553, in-4°, ouvrage composé de visions, de dialogues, de fictions morales, trad. en français par Chapuis, Lyon, 1580; *la Libraria*, 1550-51, histoire bibliographique qui a peu de réputation, etc.

DONI (J.-B.), antiquaire, né à Florence en 1594, m. en 1647, secrétaire du Sacré-Collége à Rome, professeur d'éloquence dans sa ville natale, et membre de l'Académie de la Crusca, forma une collection immense d'inscriptions, de vases, de cippes et autres objets curieux. Il a écrit savamment sur la musique : *De præstantiâ musicæ veteris lib.* III, Florence, 1647, in-4°; *Lyra Barberina*, 1763, in-fol., dont une partie est en langue italienne, etc.

DONINGTON, brg d'Angleterre, comté et à 41 kil. S.-E. de Lincoln; 1,800 hab. Chanvre renommé.

DONJON, tour principale d'un château fort au moyen âge; c'était la partie la plus élevée, celle où les assiégés se retiraient, quand les autres défenses du château étaient emportées par l'ennemi. Le donjon de Vincennes, près Paris, est un exemple de ces anciennes forteresses.

DONJON (LE), ch.-l. de cant. (Allier), arr. et à 40 kil. N.-N.-E. de La Palisse, sur l'Odde. Fabr. de draps; 991 hab.

DONIZETTI (Gaëtano), compositeur de musique, né à Bergame en 1797, m. en 1848 frappé d'aliénation mentale. Abandonnant le barreau pour la musique, il reçut les leçons de Simon Mayer et du P. Mattei. Il a été profes-

seur de contre-point au Conservatoire de Naples et maître de chapelle de la cour de Vienne. Doué d'une fécondité remarquable, il a produit plus de 60 opéras, sans compter une foule de morceaux de genres divers. Les principaux sont : *Enrico di Borgogna*, 1818; *il Falegname di Livonia*, 1819 ; *le Nozze in villa*, 1820; *Zoraïde di Granata, la Zingara, la Lettera anonima*, 1822; *Anna Bolena*, 1831; *l'Elisir d'amore, il Furioso* et *Parisina*, 1833; *Torquato Tasso* et *Lucrezia Borgia*, 1834; *Gemma di Vergy, Marino Faliero* et *Lucia di Lammermoor*, 1835; *Belisario, Roberto Devereux, Maria di Rudenz*, et *la Fille du Régiment*, 1840 ; *les Martyrs, la Favorite, Maria Padilla, Linda di Chamounix*, 1842; *Don Pasquale, Maria di Rohan, Dom Sébastien*, 1843 ; *Catarina Cornaro*, 1844. Un opéra inédit, *Elisabeth*, a été joué à Paris après sa mort. On a gravé de lui en France un *Ave Maria* et un *Miserere*. Donizetti a été le chef de l'école italienne depuis le silence de Rossini. Dans ses chefs-d'œuvre (*Anna Bolena, Lucie, la Favorite*), il a pu atteindre le degré suprême de l'émotion dramatique, l'expression complète des sentiments tendres et passionnés; mais, à côté des éclairs de génie, on aperçoit trop souvent les négligences, les faiblesses, résultat inévitable de la précipitation avec laquelle il écrivait. B.

DONNADIEU (Gabriel), général, né en 1777, m. en 1849, embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, s'enrôla, et fut longtemps attaché au corps d'armée de Moreau. Incarcéré en 1801 pour avoir trempé dans des intrigues contre le premier consul Bonaparte, amnistié en 1806, il rentra dans l'armée, et fit, comme colonel du 47e de ligne, les campagnes de Prusse, d'Autriche et de Portugal. Soupçonné de nouveau, en 1809, d'intelligences avec les Anglais et avec Moreau exilé, il fut mis en non-activité. Nommé maréchal de camp par Louis XVIII en 1814, il essaya vainement d'entraîner ses troupes contre Napoléon au retour de l'île d'Elbe, et suivit les Bourbons à Gand, où le grade de lieutenant général lui fut conféré. Commandant de la 7e division militaire en 1816, il réprima cruellement l'insurrection de Grenoble, fut désavoué et destitué ; mais les électeurs de Tarascon l'envoyèrent à la Chambre. Il eut un emploi dans la guerre d'Espagne en 1823, et le perdit sur la demande du maréchal Moncey. La révolution de 1830 le rejeta définitivement dans l'obscurité. B.

DONNAT (Jacques), architecte, né en 1741, m. en 1824. Il a construit, avec Giral, son maître et son beau-père, la magnifique place du Peyrou à Montpellier, restauré le palais archiépiscopal de Narbonne, bâti la cathédrale d'Alais, et tracé de belles routes dans les montagnes du Vivarais.

DONNE (John), poëte anglais, né en 1573, m. en 1631. Elevé dans le catholicisme, il se fit protestant, devint secrétaire du lord-chancelier Ellesmere, et fut chassé et emprisonné pour un mariage secret avec la nièce de ce lord. Il entra alors dans les ordres, et fut nommé chapelain de Jacques Ier, puis doyen de St-Paul. Dryden l'appelle le fondateur de l'école métaphysique. Ses *chants, satires, sonnets*, etc., sont fort obscurs, pleins de *concetti* et de subtilités; sa versification est rocailleuse et pénible. *V.* ses *Œuvres*, avec une notice, par H. Alfort, Lond., 1839, 6 vol. in-8. A. G.

DONNEMARIE, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. et à 17 kil. S.-O. de Provins, sur la Vielle; 1,075 hab.

DONNER (Georges Raphaël), sculpteur, né en 1695 à Esslingen (Basse-Autriche), m. en 1741. Parmi ses plus belles œuvres, on cite les statues qui ornent la fontaine du Marché-Neuf à Vienne, et la statue de l'empereur Charles VI au Belvédère.

DONNEZAN ou DONAZAN (LE), anc. pays de France (comté de Foix), dont le lieu principal était Quérigut (Ariége).

DONNIFRONS, nom latin de DOMFRONT.

DONOSO-CORTÈS (don Juan), marquis de *Valdegamas*, publiciste et jurisconsulte, né en 1809 à El Valle (Estramadure), m. en 1853. Il étudia la philosophie à Salamanque et le droit à Séville, fut nommé, dès 1829, professeur de belles-lettres à Cacérès, entra dans l'ordre des avocats en 1833, devint secrétaire des commandements de la reine en 1834, chef de division au ministère de grâce et de justice en 1836, et député de la prov. de Cadix aux cortès de 1837, passa dans l'exil avec Marie-Christine les années 1840 à 1843, gagna, à son retour, la confiance d'Isabelle II, qui le prit pour secrétaire particulier, et entra bientôt au sénat. L'ardeur et l'élévation de sa parole dans les assemblées politiques ne lui avaient acquis de réputation qu'en Espagne, lorsqu'au retour d'une ambassade à Berlin, en 1849, un de ses discours eut un grand retentissement dans toute l'Europe : abjurant ses anciennes idées libérales et progressistes, il se faisait le disciple des de Maistre et des de Bonald; annonçait à la société, avec un grand luxe d'images et un vif éclat de style, les horreurs de la guerre civile, l'invasion des hordes slaves, le triomphe de la barbarie, et proposait comme moyen de salut la soumission universelle et absolue au saint-siége. Il condamnait le monde à la perte de la liberté pour le punir de la perte de la foi. Peu de temps après, il fut nommé ambassadeur à Paris. Il y mourut, et ses restes furent transférés à Madrid, en même temps que ceux du poëte Moratin. On a publié ses œuvres complètes en 1850. B.

DONS GRATUITS, subventions que le clergé et quelques pays d'États payaient au roi, sous l'ancienne monarchie française. Dans les pays d'États, ces subventions tenaient lieu des impositions auxquelles étaient soumis les autres sujets; il y avait les *ordinaires*, qui étaient d'une somme fixe par an, et les *extraordinaires*, dont l'intendant de la province faisait la demande, pour les guerres et autres besoins pressants du royaume. Votées par les trois ordres, elles n'étaient cependant payées que par un seul, le tiers-état. Le clergé avait prétendu au privilége de s'imposer lui-même pour les biens qu'il tenait des fidèles; à partir de 1561, il vota, outre les décimes (*V. ce mot*), un don gratuit de cinq ans en cinq ans, qui pesait principalement sur les curés. On a évalué à 11 millions ce que le clergé payait en décimes, don gratuit, et intérêt de ses emprunts. B.

DONUM DEI, nom latin de DUNDEE.

DONZA, nom latin de DEYNSE.

DONZENAC, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. et à 10 kil. N. de Brive. Carrières d'ardoises; 1,658 hab.

DONZÈRE, brg (Drôme), arr. et à 14 kil. S. de Montélimart; 1,748 hab. Comm. de vins. L'évêque de Viviers se qualifiait autrefois *prince de Donzère*.

DONZIAIS, *Donzeiensis pagus*, anc. pays de France (Nivernais), entre la Loire et l'Yonne; 48 kil. sur 22. Cap., Donzy; lieux princip., Entrains, Druye, Cosne.

DONZY, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. et à 16 kilom. E.-S.-E. de Cosne, sur le Nohain; 2,097 hab. Ruines d'un vieux château. Commerce de bois, fers. Fabr. de draps, forges, sol riche en minerai de fer. — Titre d'une anc. baronnie qui devint héréditaire vers 1037; le comté de Nevers lui fut réuni par mariage en 1200; en 1477, la suzeraineté de cette baronnie fut réunie à la France.

DONZY (LE), *Diniciacensis ager*, anc. pays de France (Forez), dont les lieux principaux étaient Donzy, Salt-en-Donzy, Essertine-en-Donzy, Ste-Agathe-en-Donzy, Ste-Colombe-en-Donzy, Noailly-en-Donzy (Loire).

DOOMSDAY-BOOK, c.-à-d. *le livre du jour du jugement*, ou DOMESDAY-BOOK, *le livre de la juridiction, ou de la circonscription* normande. On appelle ainsi le cadastre général du royaume d'Angleterre au XIe siècle ; c'est le monument le plus ancien et le plus authentique de l'histoire de la propriété territoriale et des redevances féodales en Angleterre. Sa rédaction, commencée par ordre de Guillaume Ier, la 14e année de son règne, dura 6 ans, et fut terminée en 1086. Il contient le dénombrement, la description, l'étendue, la population, les servitudes féodales, la valeur des terres conquises, et les noms des possesseurs entre lesquels Guillaume avait fait le partage. On y distingue 700 fiefs de grands barons et 60,715 arrière-fiefs relevant du roi. Il ne mentionne toutefois, selon quelques publicistes, que les biens-fonds relevant alors du roi et des églises, et non la surface entière du territoire anglais. Il comprend d'abord une énumération des droits et des domaines appartenant au roi; puis il est divisé en autant d'articles qu'il y a de seigneuries relevant directement de la couronne. Ces fiefs y sont distribués suivant l'ordre des dignités que le conquérant y avait attachées, et, sous le titre de chaque comté, fief, centurie, on a distingué la nature des terres qui en ressortissent, le nombre des hydes (charruées de 120 acres) qui les composent. Le Doomsday-Book, qui contenait la sentence d'expropriation irrévocable des anciens propriétaires anglo-saxons au profit des Normands, fut encore appelé *Liber censualis* (censier), *Liber regis, Liber thesauri regis, Livre des hydes*, ou enfin *Rotulus Wintoniæ* (Rôle de Winchester), parce qu'il était conservé dans le trésor de la cathédrale de Winchester. *V. Doomsday-Book*, 1816, 4 vol. in-fol.; Ellis, *A general introduction to Doomsday-Book*, 1833, 2 vol. in-8o. A. G.

DOORNICK, nom flamand de TOURNAY.

DOPPET (Franç.-Amédée), né à Chambéry en 1753, m. en 1800 à Aix en Savoie. Il s'occupa d'abord de médecine, et écrivit contre le magnétisme. A la révolution de

1789, il s'établit à Grenoble, alla bientôt à Paris, où il travailla aux *Annales patriotiques* avec Carra et Mercier, fut un des acteurs de la journée du 10 août 1792, provoqua la réunion de Chambéry à la France, servit sous Carteaux contre les fédéralistes, dirigea le siége de Lyon en 1793, commença celui de Toulon, et passa ensuite à l'armée des Pyrénées. En 1796, il eut le commandement de Metz. On a de lui des *Mémoires politiques et militaires*, 1797, in-8°.

DORA. *V.* DOIRE.

DORAMA, v. d'Arabie (Nedjed), à 52 kil. O. de Derreyèh; 8,000 hab. Station des caravanes de la Mecque en Perse.

DORANGE (Jacq.-Nicol.-Pierre), poëte, né à Marseille en 1786, m. en 1811. Il a publié: *Bouquet lyrique*, in-8°, 1809; ce sont trois odes sur les victoires des armées françaises en Allemagne; les *Bucoliques* de Virgile, trad. en vers français, in-8°, 1810. Dorange annonçait un vrai talent, que la mort a empêché de se développer. Ses poésies ont été recueillies en 1 vol. in-18, Paris, 1812. On y trouve des fragments de traductions en vers des *Géorgiques*, de l'*Enéide*, et de la *Jérusalem délivrée*.

DORAT ou DAURAT (Jean DINEMANDY, qui changea son nom en), en latin *Auratus*, professeur et poëte du XVIe siècle, l'un des membres de la Pléiade, né dans le Limousin, m. en 1588, se fit connaître de bonne heure par des vers qui lui attirèrent la faveur de François Ier. Au milieu des troubles civils, il prit trois ans les armes, puis retourna à ses études. Directeur du collége de Coqueret, il eut pour élève Ronsard dont il prévit le succès. En 1560, Dorat fut nommé professeur de langue grecque au Collége de France. Charles IX lui donna le titre de poëte royal. Il a laissé des poésies latines et françaises fort médiocres, et de bonnes remarques sur les *Sibyllina oracula*. Il fut un des meilleurs critiques de son temps. J. T.

DORAT (Claude-Joseph), poëte, né à Paris en 1734, m. en 1780, passa du barreau dans les mousquetaires, puis quitta l'épée pour les lettres, et s'exerça dans presque tous les genres de littérature. Esprit facile et frondeur, il composait rapidement, et ne se reposait qu'au sein des plaisirs. Une finesse recherchée lui tenait lieu de sentiment. On lui reproche justement des néologismes, une enluminure fastidieuse, un persiflage outré, etc. Ses œuvres forment 20 vol. in-8°, contenant 6 tragédies, 7 comédies, 5 poëmes, 11 héroïdes, 99 fables, des contes en vers, des romans, etc.; on en a tiré un choix, en 3 vol., où l'on distingue un poëme didactique sur *la Déclamation théâtrale*, en 4 chants; *la Feinte par amour*, comédie en 3 actes en vers; *les Prôneurs*, comédie en 3 actes en vers dirigée contre Dalembert; plusieurs *Fables* et quelques *Poésies fugitives*. Dorat, quand il est bon, a de la facilité, de la grâce, de l'élégance; mais le talent dramatique lui manquait absolument. J. T.

DORAT-CUBIÈRES. *V.* CUBIÈRES.

DORAT (LE), ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. et à 13 kil. N. de Bellac, sur la Sèvre; 1,844 hab. Petit séminaire, maison-mère des sœurs de Marie-Joseph, pour les prisons. Eglise curieuse du Xe siècle, avec une crypte. Le Dorat était une châtellenie royale.

D'ORBAY (François), architecte, né à Paris, et m. dans la même ville en 1697. L'un des meilleurs élèves de Levau, il dirigea les travaux du collége et de l'église des Quatre-Nations (palais de l'Institut), de diverses parties du Louvre et des Tuileries, sur les dessins de son maître, auquel il succéda comme architecte de ces deux monuments. Il construisit seul, à Paris, deux églises aujourd'hui détruites, les Prémontrés, à la Croix-Rouge, et les Capucines, près la place Vendôme, sur l'emplacement actuel de la rue de la Paix; on lui doit aussi, dans la même capitale, les dessins de l'œuvre de St-Germain-l'Auxerrois, et, à Montpellier, la belle porte du Peyrou. D'Orbay était membre de l'Académie d'architecture depuis sa fondation, 1671.

DORCASSINUS PAGUS, nom latin du DROUAIS ou DREUGESIN.

DORCHESTER, *Dorcestria*, *Durnovaria* ou *Dunium*, brg et v. d'Angleterre, sur la Frome, ch.-l. du comté de Dorset, à 184 kil. O.-S.-O. de Londres, par 50° 42' 58" lat. N., et 4° 46' 33" long. O.; 6,823 hab. Evêché; belle église St-Pierre. Siége des assises et des quarter-sessions du comté. Jefferies y tint ses assises en septembre 1685. Nomme 2 députés. Ale renommée. Théâtre. Aux environs, camp romain de *Maiden-Castle*. Magnifique amphithéâtre romain de *Maumbury* au S.-O. — v. d'Angleterre, au confluent de l'Isis et de la Tamise, dans le comté et à 9 kil. S.-E. d'Oxford; 850 hab. Anc. évêché, transféré à Lincoln. Eglise avec de beaux vitraux. — v. des Etats-Unis (Massachusetts), sur l'océan Atlantique, à 7 kil. S. de Boston; 4,875 hab.

DORDOGNE, anc. *Duranius*, riv. de France, se forme, au pied du mont Dore (Puy-de-Dôme), des deux ruisseaux de Dore et de Dogne, arrose les dép. du Puy-de-Dôme, de la Corrèze, du Lot, de la Dordogne et de la Gironde, passe à Bort, Argentac, Mayronne, où elle devient navigable, Bergerac, Castillon, Libourne, Cubzac et Bourg, et se réunit à la Garonne au bec d'Ambez pour former la Gironde. Elle reçoit la Vézère et la Cère. Cours de 465 kil., navigable sur 292 kil., et plus pendant les grandes eaux. Le *Saut de la Gratusse*, banc de roches à fleur d'eau près de Couze, interrompt la navigation.

DORDOGNE (LA), dép. du S.-O. de la France, ch.-l. Périgueux; formé de parties du Périgord, de l'Agénois, du Limousin, et de l'Angoumois. Situé entre les dép. de la Charente et de la Haute-Vienne au N., de la Corrèze et du Lot à l'E., du Lot-et-Garonne au S., de la Gironde et de la Charente-Inférieure à l'O. Superf., 915,275 hect. Pop., 501,687 hab. Arrosé par la Dordogne, l'Isle, la Vézère, la Dronne et le Dropt. Couvert de ramifications peu élevées des montagnes d'Auvergne, telles que le Brouillayré, le Tulgou, le Puy-d'Aumont et le Puy-de-la-Garde. Climat sain et doux. Sol très-fertile dans quelques vallées; sa principale richesse consiste en vins dits de *Bordeaux*, fins et ordinaires; récolte de truffes, champignons, maïs, châtaignes, pommes de terre, tabac; peu de céréales. Elève de gros bétail, porcs, volailles. Exploitation de fer, pierres meulières; usines à fer, aciers; papeteries, huileries, distilleries. Ce départ. forme le diocèse de Périgueux, et dépend de la Cour impériale de Bordeaux.

DORDRECHT ou DORT, *Dordracum*, v. de Hollande (Hollande-Méridionale), dans une île de la Merwede, bras de la Meuse; à 15 kil. S. E. de Rotterdam; par 51° 48' 52" lat. N., et 2° 19' 29" long. E.; 23,000 hab.; en partie fortifiée et très ancienne. Port spacieux. Ecole d'artillerie et du génie; hôtel des monnaies. Cette ville fut séparée de la côte par la terrible inondation de 1421 qui forma le lac Biesbosch; la plupart des maisons datent de la période de la domination espagnole qui finit en 1572, et offrent à l'extérieur des peintures et des ornements très-singuliers. On remarque la cathédrale, l'hôtel de ville, et les tombeaux de l'église des Augustins. Comm. de lin, bois, poissons, etc. Moulins à huile. Chantiers de navires, fonderies, blanchisseries; manuf. de tabac; raffineries de sucre et de sel, scieries hydrauliques; fabr. de toiles de Hollande, de céruse, de verres à vitres; préparation du stockfisch (morue desséchée). Pêche du saumon. Dordrecht, fondée en 994, fut la résidence des comtes de Hollande. L'indépendance des sept Provinces-Unies y fut proclamée en 1572; mais elle est surtout célèbre par le synode protestant qui s'y assembla en 1618-19, et dans lequel les doctrines d'Arminius furent condamnées, et les partisans de ce sectaire bannis. La persécution commença immédiatement par la mort de Barneveldt et la réclusion de Grotius. Patrie de Paul Merula, de Jean de Witt.

DORE (mont), *mons Duranius*, le mont le plus élevé de la chaîne des Dores (dans les monts d'Auvergne), qui s'étend au S. du dép. du Puy-de-Dôme depuis les Dômes jusqu'aux monts de la Margeride. Cette chaîne contient le Puy ou Pic de Sancy, point culminant de la France centrale, haut de 1,897 mèt. au-dessus du niveau de la mer. Le mont Dore a 1,886 mèt. De son sommet, cratère éteint, on aperçoit les Alpes. Au village du mont Dore, bâti en plaine, à 40 kil. S.-O. de Clermont, se trouvent des eaux minérales chaudes très-renommées, administrées dans un vaste et bel établissement. On y voit aussi les restes d'un panthéon romain; 1,900 hab.

DORE, ruisseau de France, sort du mont Dore, et, uni à la Dogne, forme la Dordogne. — riv. de France, passe à Ambert, et se jette dans l'Allier; cours de 90 kil. Flottage de bois.

DORF, en allemand, village: *Dussel*DORF, village de la Dussel.

DORIA, une des familles les plus anciennes et les plus illustres de Gênes. Ses membres, en possession des premières magistratures dès le XIIe siècle, étaient attachés au parti gibelin, ainsi que les Spinola, et avaient pour adversaires les Grimaldi et les Fieschi, du parti guelfe. En 1339, après de longues discordes, toute la noblesse fut exclue du gouvernement; c'est néanmoins depuis ce temps que la famille Doria produisit le plus de grands hommes. Elle s'est divisée en plusieurs branches, les princes de Melfi, de Val de Turo, les ducs d'Avello, de Tursi, les marquis d'Oneglia, etc. Tous ont protégé les arts et les

sciences, et leurs palais à Gênes, à Naples, à Rome, contiennent de riches collections.

DORIA (Oberto), amiral des Génois dans la guerre contre Pise, gagna, en 1284, la bataille de la Meloria sur Albert Morosini.

DORIA (Lamba), commanda la flotte génoise dans la 2e guerre maritime contre les Vénitiens, et défit, en 1297, l'amiral Dandolo près de l'île de Curzola.

DORIA (Paganino), amiral pendant la 3e guerre contre Venise, s'empara de Ténédos, 1351, battit le Vénitien Nicolas Pisani en vue de Constantinople, 1352, et le fit prisonnier dans une 2e affaire à Porto-Longo, 1354.

DORIA (Lucien), amiral dans la 4e guerre avec Venise, dite *guerre de Chiozza*, prit Rovigno, Grado et Caorlo, et périt en livrant bataille à Victor Pisani en vue de Pola, 1379; mais son frère Ambroise remporta la victoire.

DORIA (Pierre), successeur du précédent, se rendit maître de Chiozza; mais, ayant repoussé avec hauteur toutes les propositions des Vénitiens, il fut assiégé dans cette place par Victor Pisani, et tué d'un coup de canon, 1380. Sa flotte dut se rendre.

DORIA (André), un des plus grands hommes de mer du XVIe siècle, né à Oneille en 1468, m. en 1560. A 19 ans il entra au service du pape Innocent VIII, qu'il abandonna bientôt pour celui de Frédéric, duc d'Urbin, et des rois de Naples Ferdinand l'Ancien et Alphonse II. Après un voyage en Terre-Sainte, il s'attacha à Jean de la Rovère, un des lieutenants de Charles VIII dans le royaume de Naples, et défendit glorieusement Rocca-Guillelma contre Gonzalve de Cordoue. Puis, sa vocation se révélant, il équipa 8 galères à ses frais, et poursuivit les corsaires turcs et africains, qu'il défit à Pianosa, 1519. Dans la guerre entre François Ier et Charles-Quint, il accepta le commandement des galères françaises, et battit une flotte impériale en vue de Marseille, 1524. Après une victoire sur l'amiral espagnol Hugues de Moncade à Capodono, 1528, il bloquait du côté de la mer Naples assiégée par Lautrec, lorsque des faveurs accordées à la ville de Savone au détriment de Gênes, les calomnies dont il était l'objet à la cour de France, et même un ordre donné pour l'arrêter, le firent passer du côté de Charles-Quint. Il délivra Gênes de la domination française, mit un terme aux querelles des Adorni et des Fregosi, rappela les nobles aux emplois, rendit biennale la dignité de doge, de perpétuelle qu'elle était, et refusa, du reste, de l'accepter. Il continua de servir l'Empereur contre les Turcs, s'empara de Coron et de Patras, mais négligea l'occasion de détruire à Prevesa la flotte de Barberousse, 1539. En 1547, lors de la conspiration de Fiesque, il montra une grande cruauté, qu'explique la mort de son neveu Gianettino Doria poignardé par les conjurés. Les Génois ont élevé à Doria une statue avec cette inscription : *Au père de la patrie. V.* sa *Vie* par Lorenzo Capelloni, Venise, 1565, in-8°. B.

DORIA (André-Jean), m. en 1606, commanda en 1556 la flotte génoise qui était au service de Philippe II, roi d'Espagne, dirigea l'attaque de Tripoli en 1560, laissa enlever Chypre aux Vénitiens qu'il devait secourir contre les Turcs, et participa à la bataille de Lépante, 1571, où il fit preuve de peu de talent.

DORIDE, *Doris*, nom de deux petits territoires helléniques : 1° la Doride, berceau des Doriens, appelée auparavant Dryopide; pays de montagnes, entre l'Œta et le Parnasse, resserré par la Trachinie (Thessalie) au N., l'Étolie à l'O., la Locride Ozolienne et la Phocide au S. et à l'E., et arrosé par le Céphise. Strabon la nomme *Tétrapole dorienne,* à cause de ses 4 villes : Erinée, Pinde, Bœon et Cytinie. — 2° La Doride d'Asie Mineure, partie occidentale de la Carie, à laquelle se rattachaient les îles de Rhodes et de Cos; elle était dite *hexapole,* parce qu'elle comprenait 6 villes : Cnide, Halicarnasse, Cos, Ialysos, Camiros, Lindos; Halicarnasse s'en étant séparée, ce ne fut plus qu'une *pentapole*. Ces villes formaient une confédération, dont le point central était le temple d'Apollon sur le cap Triopion, près de Cnide. — Dans le royaume actuel de Grèce, la Doride forme une éparchie du gouvernement de la Phocide; ville principale, *Lidoriki*. B.

DORIEN (Mode). *V.* MODES.

DORIENS, l'une des 4 tribus helléniques. Selon les traditions, elle tirait son nom de Dorus, l'un des 3 fils d'Hellen, et petit-fils de Deucalion. Au XVIe siècle av. J.-C., les Doriens habitaient l'Histiæotide, au pied de l'Ossa et de l'Olympe; Hercule les protégea contre les Lapithes. Dépossédés par les Cadméens que les Epigones avaient chassés de Thèbes, ils occupèrent le Pinde sous le nom de Macednes ou Macédoniens. Entraînés à une expédition infructueuse vers le Péloponèse par Hyllus, fils d'Hercule, ils trouvèrent, à leur retour, leur pays occupé par les Perrhèbes, et s'établirent dans la Dryopide, qui prit dès lors le nom de Doride. C'est de là que, un siècle après la guerre de Troie, ils partirent sous la conduite de trois Héraclides, Aristodème, Téménos et Cresphonte, s'embarquèrent à Naupacte, et abordèrent à l'O. du Péloponèse, 1190 ou 1104 av. J.-C. Toute cette presqu'île fut rapidement enlevée aux anciens habitants, Pélasges, Achéens, Ioniens, etc., excepté l'Arcadie et l'Achaïe. Les vaincus furent même poursuivis au delà de l'isthme de Corinthe, jusqu'en Attique, d'où Codrus repoussa leurs ennemis. Le Péloponèse fut partagé entre les Doriens : Cresphonte eut la Messénie, Téménos l'Argolide: Eurysthène et Proclès, fils d'Aristodème, reçurent la Laconie; l'Élide fut abandonnée à des Étoliens, compagnons de l'expédition. La conquête dorienne eut d'importants résultats : 1° par le déplacement des populations, elle poussa une partie des Ioniens à former de nombreuses colonies en Asie Mineure; 2° elle établit dans le Péloponèse le règne d'une aristocratie militaire et territoriale, les vaincus étant réduits à la plus misérable condition, comme on en peut juger d'après le sort des ilotes et des Périœques en Laconie; 3° elle fit disparaître ou réduisit à un rang subalterne les villes jadis les plus florissantes, Tirynthe, Argos, Mycènes, etc.; 4° elle retarda de 6 siècles la civilisation, car les conquérants, essentiellement guerriers, restèrent indifférents ou hostiles au commerce, à l'industrie, aux lettres et aux arts. — Les Doriens ne se renfermèrent pas dans le Péloponèse; ils formèrent des établissements : en Crète, dans les villes de Gnosse, Lyctos et Gortyne; parmi les îles de l'Archipel, à Théra, Mélos, Cos, Rhodes; en Asie Mineure, Cnide, Halicarnasse; en Thrace, Byzance; dans l'Adriatique, Corcyre; en Italie, Tarente, Héraclée, Rhegium; en Sicile, Syracuse, Camarine, Agrigente, Sélinonte, etc. — A partir des guerres Médiques, la Grèce fut partagée entre les deux races dorienne et ionienne, que représentent Sparte et Athènes; et la guerre du Péloponèse fut l'acte le plus saillant de leur antagonisme. Elles présentaient un contraste frappant dans leurs institutions, leurs mœurs et leur langage : du côté des Doriens, une religion grave et solennelle, des mœurs sévères, des aristocraties fortement constituées, un patriotisme ignorant et farouche, les richesses du sol, un dialecte rude et que ses formes vieillies ont rendu poétique; aux Ioniens les pompes séduisantes du culte, l'élégance des manières et le goût des plaisirs, les orages de la démocratie, la passion des lettres et des arts quelle que soit leur patrie, les richesses de l'industrie et du commerce, tous les charmes du langage. *V.* Ottfr. Müller, *les Doriens*. B.

DORIGNY (Michel), peintre et graveur, né en 1617 à St-Quentin, m. en 1663, élève de Vouet, et professeur à l'Académie de peinture de Paris, a laissé beaucoup de gravures à l'eau-forte d'après les tableaux de son maître; on distingue l'*Adoration des Mages, Mercure et les Grâces*, l'*Enlèvement d'Europe*, *Vénus à sa toilette*, *Iris coupant les cheveux de Didon*, *Vénus arrachant les plumes de l'Amour*. Il y a des peintures de Dorigny à Vincennes : l'exécution en est hardie et les effets de lumière bien entendus.

DORIGNY (Louis), fils aîné du précédent, né à Paris en 1654, m. en 1742, se forma dans l'atelier de Lebrun, et passa plusieurs années à Rome, à Venise, à Vérone, à Vienne, à Prague. Son plus bel ouvrage est la coupole qu'il a peinte à fresque dans la cathédrale de Trente. Il a gravé d'après Raphaël la *Descente des Sarrasins au port d'Ostie*.

DORIGNY (Nicolas), 2e fils de Michel, né à Paris en 1658, m. en 1746, membre de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1725, a gravé : les *Cartons de Raphaël*, au château d'Hamptoncourt; *St Pierre guérissant les boiteux*, d'après le Cigoli; le *Martyre de St Sébastien*, d'après le Dominiquin; l'*Adoration des rois*, d'après Carle Maratte; l'*Apothéose de Ste Pétronille*, d'après le Guerchin; *St Pierre marchant sur les eaux*, d'après Lanfranc; la *Descente de croix*, d'après Daniel de Volterre; une *Transfiguration*, d'après Raphaël, etc.

DORIS, fille de l'Océan et de Téthys, épousa son frère Nérée, dont elle eut 50 filles appelées Néréides, du nom de leur père.

DORISCUS, vaste plaine de l'anc. Thrace, près de l'embouchure de l'Hèbre. Xerxès y passa la revue de son armée.

DORISQUES, *Dorisci*, anc. peuple de la Perse, sur les confins de l'Arie, de la Carmanie et de la Drangiane.

DORKING, brg d'Angleterre (Surrey), à 33 kil. S.-S.-O. de Londres, près de la Mole et sur la route de Londres à Brighton; 5,000 hab. Élève de volailles.

DORLÉANS (Louis), fougueux ligueur, né en 1542 à Orléans ou à Paris, m. en 1629. Il fit ses études sous Jean Dorat, embrassa la profession du barreau, fut nommé avocat général après l'arrestation des membres du parlement restés fidèles au roi, écrivit des libelles contre Henri IV, parla avec violence contre lui dans les *États de la Ligue* en 1593, s'enfuit, après la reddition de Paris, à Anvers où il resta 9 ans, et fut arrêté à son retour, mais bientôt relâché par ordre du roi auquel il resta dès lors attaché. Ses principaux écrits sont : *Cantique de victoire*, 1559, in-8°; *Apologie ou défense des catholiques*, 1586, in-8°; *le Banquet et après-dînée du comte d'Arète*, 1594, in-8°, etc. B.

DORLÉANS (Pierre-Joseph), jésuite, né à Bourges en 1644, m. en 1698, professa les belles-lettres dans plusieurs colléges de son ordre, et se consacra ensuite à la prédication et à l'histoire. On a de lui : *Histoire des révolutions d'Angleterre*, Paris, 1693, 3 vol. in-4°, qui cesse d'être impartiale à partir de Henri VIII, et dont Turpin a publié une suite, 1786, 2 vol. in-8°; *Hist. des révolutions d'Espagne*, 1734, 3 vol. in-4°, moins estimée, et achevée par Brumoy et Rouillé; des biographies du P. Cotton, de St Stanislas Kotska; des sermons, etc.

DORMAIS (LE), *Dulcomensis* ou *Dulmensis ager*, anc. pays de France (Champagne et Lorraine), dont les lieux principaux étaient Fontaine-en-Dormais, Cernay-en-Dormais, Rouvroy-en-Dormais (Marne), et Dulcon (Meuse).

DORMANS (Jean de), d'abord avocat au parlement de Paris, puis évêque de Beauvais, chancelier de France sous Charles V, cardinal en 1368, m. en 1373. Ce fut lui qui fonda, en 1370, à Paris, le collége de Beauvais. Il eut pour successeur à la chancellerie son frère Guillaume de Dormans; un autre de ses frères, Michel de Dormans, fut évêque d'Amiens, cardinal, contrôleur général des finances. Enfin son neveu, Milon de Dormans, occupa les siéges d'Angers, de Bayeux, de Beauvais, et fut chancelier vers 1383.

DORMANS, ch.-l. de cant. (Marne), arr. et à 25 kil. O. d'Épernay, sur la Marne. Fabriques de poterie, briques; comm. de grains, vins, bois et charbons; 1,513 hab. Station du chemin de fer de Paris à Strasbourg. Anc. châtellenie, qui appartint à la maison de Condé et aux princes de Ligne. Victoire de Henri de Guise sur les Allemands qui venaient au secours des calvinistes, 1575; il y reçut la blessure d'où lui vint le surnom de *Balafré*.

DORMANTS (les sept). Une légende raconte que sept jeunes nobles d'Éphèse s'étant réfugiés, pendant la persécution de Décius, dans une caverne, dont cet empereur fit murer l'entrée, afin de les faire périr, s'y endormirent, et que leur sommeil se prolongea miraculeusement pendant 157 ans : au temps de leur réveil, Théodose II le Jeune régnait. Cette légende, à laquelle Jacques de Sarug, évêque de Syrie, consacra une homélie, fut traduite du syriaque en latin par les soins de Grégoire de Tours. Les sept Dormants sont inscrits dans les calendriers de l'Église latine, des Russes, et des Abyssins. Mahomet a aussi placé dans le Coran ce récit populaire, et on voit par Paul Diacre (*De gestis Longobardorum*) qu'il avait pénétré jusqu'en Scandinavie.

DORMEILLES, vge (Seine-et-Marne), arr. et à 21 kil. de Fontainebleau : 817 hab. Défaite de Clotaire II, roi de Neustrie, par les Bourguignons, en 600.

DORNACH ou DORNECK-BRUGG, vge de Suisse (Soleure), à 30 kil. N. de Soleure, sur la Birs. Victoire des Suisses sur les Souabes, 22 juillet 1499. Auprès de ce vge se trouvent le brg de *Dornach-Dorf* (700 hab.), dont l'église renferme le tombeau de Maupertuis, et les ruines d'une anc. citadelle de *Dornach*.

DORNBERG, vge du duché de Hesse-Darmstadt, sur la Landbach, à 8 kil. N.-O. de Darmstadt; 125 hab. Anc. château, auj. en ruines, des comtes de Katznellenbogen.

DORNES, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. et à 40 kil. S.-S.-E. de Nevers; 441 hab. Élève d'abeilles.

DORNOCH, v. et paroisse d'Écosse, ch.-l. du comté de Sutherland, port sur le golfe de son nom, qui sépare le comté de Sutherland de celui de Ross, à 336 kil. N. d'Édimbourg; 617 hab. Autrefois siége de l'évêché de Caithness.

DOROGOBOUJ, v. de la Russie d'Europe, sur le Dniéper, gvt et à 88 kil. E.-N.-E. de Smolensk; 5,000 hab. Brûlée en partie, en 1812, pendant la retraite de la grande armée.

DOROTHÉE (Sainte), vierge et martyre sous Maximin, 311, ne perdit point la vie, mais fut seulement exilée et dépouillée de ses biens. Fête, le 6 février.

DOROTHÉE (Saint), prêtre d'Antioche, martyrisé, dit-on, en 362, avait l'intendance des teintures de pourpre à Tyr; il devint très-versé dans les Écritures, et les enseigna avec distinction. On lui a attribué un ouvrage fort médiocre, intitulé : *Synopsis de vitâ et morte apostolorum*. Fête, le 5 juin et le 9 octobre.

DOROTHÉE (Saint), dit l'*Archimandrite*, moine du monastère de Gaza au VIe siècle, et ensuite abbé près de Majume en Palestine. Il est l'auteur d'un traité ascétique : *Doctrinæ seu sermones de vitâ rectè instituendâ*; l'abbé de Rancé a traduit cet ouvrage remarquable d'onction et de piété, et l'a fait précéder de la vie de l'auteur, Paris, 1686, in-8°.

DOROTHÉE. V. THÉOPHILE.

DORPAT ou DERPT, en latin *Derbatum*, *Derpatum*, *Dorpatum Livonorum*, en russe *Gourief*, v. de la Russie d'Europe (Livonie), sur l'Embach, à 240 kil. N.-E. de Riga; par 58° 22' 47" lat. N. et 24° 23' 13" long. E.; 13,000 hab. Anc. évêché. Université célèbre, fondée en 1632 par Gustave-Adolphe, supprimée en 1656, mais relevée en 1802 par l'empereur Alexandre; tous les cours sont faits en allemand, excepté ceux de droit russe. Haute école normale, école d'agriculture, séminaire, gymnase, école vétérinaire depuis 1846. Riche bibliothèque, placée dans les ruines de l'anc. cathédrale; jardin botanique, observatoire. — Fondée en 1030, Dorpat fut prise par les chevaliers Teutoniques, qui y fondèrent un évêché en 1224; elle se vit ensuite souvent disputée par les Polonais, les Suédois et les Russes, qui en restèrent maîtres à partir de 1704. Elle fit partie de la ligue hanséatique. Un incendie la détruisit en 1777.

DORPIUS (Martin), savant hollandais, né vers 1460, m. en 1525, professa l'éloquence et la philosophie à Lille, et dirigea l'école du St-Esprit à Louvain. Malgré quelques querelles littéraires, il resta l'ami d'Érasme et de Thomas Morus. On a de lui une *Epître* à Érasme sur *l'Éloge de la folie*, une autre *De Hollandorum moribus*, une harangue *De laudibus Aristotelis*, etc.

DORSENNE (Jean-Marie-François LEPAIGE, comte), général français, né à Ardres en 1773, partit comme volontaire en 1792, alla en Égypte dans la division de Desaix, fut nommé, en 1805, major des grenadiers à pied de la garde impériale, se signala à Austerlitz, Eylau, Ratisbonne, Essling, Wagram, prit part comme général de division à la guerre d'Espagne, et mourut en 1812, à la suite de l'opération du trépan.

DORSENNUS (Fabius), poëte comique latin, qu'Horace critique pour la négligence de son style et ses caractères mal tracés (Ép. II, 1, v. 173-174). Sénèque cite son épitaphe : « *Hospes, resiste, et sophiam Dorsenni lege* » (Ép. LXXXIX). D—R.

DORSET (Thomas SACKVILLE, comte de), issu d'une famille normande venue en Angleterre avec Guillaume le Conquérant, né en 1536 à Withian (Sussex), m. en 1606. Membre la chambre des communes en 1557, il publia en 1559 *le Miroir des magistrats*, recueil de poëmes de différents auteurs, où de grands personnages racontent les malheurs dont ils ont été les victimes. En 1561, il fit jouer *Gordobuc*, la 1re tragédie en vers du théâtre anglais. Ses prodigalités l'ayant ruiné, il voyagea en France et en Italie, d'où la mort de son père le rappela, 1566. La reine Élisabeth, dont il était parent, l'envoya, en 1570, négocier son mariage avec le duc d'Anjou, et lui donna le titre de lord Buckhurst. Il fit partie des commissions qui jugèrent le duc de Norfolk et Marie Stuart, fut chargé de signifier à cette reine son arrêt, alla en ambassade dans les Provinces-Unies, où il sut réparer les fautes de Leicester, devint chancelier de l'université d'Oxford, grand trésorier d'Angleterre en 1599, et présida la commission qui condamna le comte d'Essex. Il fut un des premiers à proclamer Jacques Ier, qui lui confirma ses dignités et le nomma comte de Dorset. B.

DORSET (Édouard SACKVILLE, comte de), petit-fils du précédent, né à Londres en 1590, m. en 1652. Il fut mis à la tête des troupes que Jacques Ier envoyait à son gendre l'électeur palatin, engagé dans la guerre de Trente Ans, 1620. Plus tard, il défendit le chancelier Bacon dans la chambre des communes. Un des régents du royaume lors du voyage de Charles Ier en Écosse, 1640, président du conseil, 1641, il essaya vainement de réconcilier le monarque avec le parlement, combattit pour lui à Edge-Hill, fut un de ceux qui signèrent en 1646 la capitulation d'Oxford, et se retira sur ses terres. B.

DORSET (Charles SACKVILLE, comte de), né en 1637, m. en 1705, jouit d'une grande considération à la cour de Charles II, de Jacques II et de Guillaume III, plutôt encore à titre de bel esprit que comme homme d'État. Ses poésies font partie de la collection de Johnson, Londres, 1794.

DORSET, comté du S.-O. de l'Angleterre, entre la Manche au S., les comtés de Devon à l'O., de Somerset et de Wilts au N., de Hants à l'E. Aréa : 257,537 hect., dont 1/3 labourable, 1/9 inculte, et le reste en pâturages ou forêts ; 188,651 hab., 271 paroisses. Riv. : le Stour, le Frome, le Piddle, le Wey et le Brit. Iles : Portland et Purbeck. Sol plat et fertile. Pierres à bâtir, dites *de Portland*. Moutons renommés. Laines, beurre, etc. Cap., Dorchester ; villes princip., Poole, Bridport, Shaftesbury, Sherbourne, Weymouth, Sturminster, Wareham.

DORSTEN, v. des États prussiens (Westphalie), à 57 kil. S.-O. de Munster, sur la Lippe ; 3,000 hab. Fabr. de draps et toiles.

DORSUAL, *Dorsualis*, bande de drap ou de soie de couleur, dont, chez les anc. Romains, on ceignait le corps des victimes quadrupèdes, grandes ou petites, menées au sacrifice. Elle était ornée de filets sur ses bords, et quelquefois brodée, posée seulement sur le dos de la victime, et terminée à chaque bout par une frange d'or. C. D—Y.

DORT. *V.* DORDRECHT.

DORTHE (LA), anc. pays de France (Landes), dont le lieu principal était Castets-en-Dorthe (Gironde).

DORTMUND, *Tremonia*, v. des États prussiens (Westphalie), dans la régence et à 42 kil. O. d'Arnberg ; par 51° 31' 25" lat. N., et 5° 7' 50" long. E., 23,300 hab. Gymnase évangélique. Archives curieuses. Direction supérieure des mines. Fabr. de machines, fonderies de fer et d'acier. Comm. de céréales. Magnifique gare du chemin de fer de Minden à Cologne. Autrefois ville libre impériale et hanséatique. En 1806, elle devint, dans le grand-duché de Berg, ch.-l. du dép. de la Roer. Les traités de 1814 la donnèrent à la Prusse.

DORUM, brg de Hanovre, à 69 kil. N.-N.-O. de Brême ; ch.-l. d'une petite contrée appelée *Wurstein* ; 650 hab.

DORVAL (Marie-Amélie-Thomase DELAUNAY, Mme), célèbre actrice, née à Lorient en 1792, m. en 1849. Elle débuta à Lille, sous le nom de Bourdais, dans les rôles d'enfants, joua sur divers théâtres les amoureuses de comédie et les dugazons d'opéra-comique, entra au théâtre de la Porte-St-Martin, à Paris, en 1818, et adopta les 1ers rôles de comédie et de drame. Son nom est attaché au drame romantique, dont elle fit la fortune : *Antony*, *Chatterton*, *Angelo*, furent ses plus brillantes créations. Elle débuta au Théâtre-Français en 1834, et, plus tard encore, par un retour aux œuvres classiques, elle joua avec distinction au théâtre de l'Odéon les rôles de Phèdre et d'Hermione.

DORVIGNY, acteur et auteur comique, né en 1734, m. en 1812, était, disait-on, l'un des enfants naturels de Louis XV. Il n'écrivit pour le théâtre qu'après la mort de ce prince. Sa vie se passa presque tout entière au cabaret. Ses pièces, destinées aux scènes subalternes, offrent beaucoup d'esprit et de traits comiques ; les plus connues sont : *Jeannot, ou les Battus paient l'amende*, 1779 ; *le Tu et le Toi*, 1794 ; *Roger Bontemps ; le Désespoir de Jocrisse ; l'Intendant comédien ; Jérôme Lerond*, etc. Il a composé des romans plus licencieux que plaisants ; ce sont : *Ma Tante Geneviève ; le Nouveau Roman comique ; les Amants du faubourg St-Marceau, ou Madelon Friquet et Colin Tampon ; le Ménage diabolique ; Mille et un guignons ; la Femme à projets*, etc.

D'ORVILLE. *V.* ORVILLE.

DORYLÉE, *Dorylæum*, anc. v. d'Asie Mineure (Phrygie), près du Thymbris ; auj. *Eski-Scheher*. Victoire de Godefroy de Bouillon sur les Turcs Seldjoukides, en 1097.

DORYPHORES, c.-à-d. soldats porte-lances ; corps de 15,000 hommes dans l'armée des Perses. Le manteau du roi leur servait, dit-on, d'enseigne, et ils marchaient devant son char. Il y eut aussi des doryphores dans la garde des souverains du Bas-Empire.

DOSITHÉE, magicien de Samarie au 1er siècle, est regardé comme le premier hérésiarque. Il eut l'ambition de passer pour le Messie, et s'appliqua les prophéties qui concernent le Sauveur. Pour faire croire qu'il était monté au ciel, il se retira dans une caverne, et, loin de tous les regards, il se laissa mourir de faim. Dosithée se faisait suivre de trente disciples, autant qu'il y a de jours dans le mois : ils observaient la circoncision, un jeûne rigoureux, et le repos du sabbat par l'immobilité, en restant 24 heures debout, un bras étendu. Les *Dosithéens* subsistèrent en Égypte jusqu'au VIe siècle. Le plus célèbre des disciples de Dosithée fut Simon le Magicien. M

D'OSSAT. *V.* OSSAT.

DOSSI (les frères), peintres, fondateurs de l'école de Ferrare, étudièrent à Rome et à Venise. L'aîné, Dosso Dossi, né à Ferrare en 1479, m. en 1560, excella dans le genre de l'histoire ; on cite de lui : *Jésus au milieu des docteurs*, chez les Dominicains de Faënza ; *les Quatre docteurs de l'Église*, à la galerie de Dresde ; *St Jean de Patmos*, à Ferrare ; *la Circoncision*, au Louvre ; les portraits de l'*Arioste* et du *Corrège* ; quelques scènes de bacchanales, au palais d'Alphonse d'Este, son protecteur. Le plus jeune, J.-B. Dossi, m. en 1545, réussissait dans les grotesques et le paysage ; il eut contre son frère la plus basse jalousie.

DOT, *Dos*, somme d'argent que, dans les familles riches, chez les anc. Romains, un père donnait à sa fille en la mariant. Vers le milieu du VIe siècle de Rome, l'usage des dots était en pleine vigueur, et décidait souvent des mariages ; du temps d'Auguste, une femme richement dotée faisait la loi à son mari. Vers le temps de Néron, et même de Domitien, la dot d'une fille de bonne race était ordinairement d'un million de sesterces (266,000 fr. environ). On la portait sur les tablettes nuptiales ou contrat de mariage, et le donataire l'acquittait habituellement en trois paiements, dont le premier le jour même du mariage. La dot demeurait toujours la propriété de la femme ; en cas de divorce, elle pouvait en perdre jusqu'à la moitié, et quelquefois la totalité. La dot, qui n'était qu'un usage, finit par être inscrite dans les lois, et Justinien la consacra dans ses *Novelles*. — Chez les modernes, les *Capitulaires* de Charlemagne imposèrent l'obligation de doter la femme, et longtemps avant, le concile d'Arles, en 314 avait interdit de consacrer un mariage sans dot. Sous l'anc. monarchie la dot était redevenue un usage, sans être une obligation pour les parents. Le Code Napoléon, art. 1,540, définit la dot, « le bien que la femme apporte au mari pour supporter les charges du mariage ; » mais tout en prenant des précautions pour en assurer la conservation à la femme, il n'a pas déclaré cet apport une des conditions obligées du mariage : il s'est borné à faire entendre (des interdits, art. 511) que la nature impose aux parents l'obligation de doter leurs enfants. — On appelle encore dot, la somme qu'une fille apporte quelquefois à son entrée en religion. Une ordonnance royale de 1693, disait que cette dot tenait lieu de pension viagère pour la religieuse, et la fixait, pour la plupart des couvents, à 8,000 livres, dans les villes sièges d'un parlement, à 6,000 livres dans les autres. C. D—Y.

DOTAL (ESCLAVE), *Servus dotalis*, esclave qui faisait partie de la dot de la femme, chez les anc. Romains. Dans certaines conditions de restitution de la dot, en cas de divorce, l'esclave dotal continuait de travailler pour les deux époux, mais la part d'accroissement qu'il faisait au bien de l'un ou de l'autre restait le propre de chacun. C. D—Y.

DOTATION, don fait à un établissement public (hospices, églises, communautés ecclésiastiques, etc.), pour supporter les charges qu'impose sa destination. — Sous Napoléon Ier, on appela *Dotations* les récompenses accordées sur le *Domaine extraordinaire* (*V.* DOMAINE) à certains fonctionnaires pour services civils ou militaires. En 1814, ces dotations étaient au nombre de 5,716, et leur revenu total s'élevait à 32,462,817 fr. Les conquêtes de l'Empire ayant été perdues, les dotations affectées sur des biens situés à l'étranger furent supprimées ; il en resta en France 1,889, d'un revenu total de 3,739,627 fr. Pour ceux qu'on avait dépouillés, les lois du 14 juillet 1819 et du 26 juillet 1821 leur accordèrent, comme indemnité, des pensions qui figurent encore au budget sous le titre de *Pensions des donataires*. — On nomme aussi *Dotations* les sommes que le budget affecte à la caisse d'amortissement pour achat de rentes, à l'ordre de la Légion d'honneur pour compenser ses pertes de 1814 et 1815, aux dépenses des pouvoirs législatifs. Sous Louis-Philippe, la dotation de la chambre des pairs était de 720,000 fr. ; celle de la chambre des députés, de 680,000 fr. La dotation de l'Assemblée législative après 1848 s'élevait à un peu plus de 8 millions, parce que les députés ont reçu une indemnité. Aujourd'hui, les dotations réunies du sénat, du corps législatif et du conseil d'État dépassent un peu 10 millions. — Le mot *Dotation* s'applique enfin à la masse des biens mobiliers et immobiliers de la couronne, dont la jouissance appartient au souverain, puis à sa liste civile et aux pensions accordées aux membres de sa famille. La dotation mobilière comprend le mobilier et les diamants de la couronne, les musées, les bibliothèques et autres monuments des arts. La dotation immobilière comprend les palais des Tuileries, de l'Élysée, du Palais-Royal, de Versailles, Marly, St-Germain, St-Cloud, Meudon, Fontainebleau, Compiègne, Rambouillet, Pau et Strasbourg, avec les corps de ferme, terres, prairies et bois qui en dépendent ; les forêts de

Dourlan, Sénart et Laigue; le bois de Vincennes; les manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais; enfin les anciens domaines privés de Napoléon III, La Mothe-Beuvron, Villeneuve-l'Étang et la Grillière. Elle était la même sous Louis-Philippe, moins le Palais-Royal, Rambouillet, le palais de Strasbourg, les forêts de Dourdan et de Laigue, plus le bois de Boulogne, qui a été cédé à la ville de Paris. Pendant la Restauration, le roi, les princes et princesses de la famille royale, reçurent une liste civile de 32 millions; mais, sur cette somme, on servait 8 millions de rentes. La liste civile de Louis-Philippe était de 12 millions; plus, une dotation d'un million pour le prince royal, portée à deux millions lors de son mariage en 1837, et réduite, quand il mourut, à 1,300,000 fr. La Constitution de 1848 accorda 600,000 fr. au président de la République; l'Assemblée législative ajouta un supplément de 600,000 fr., puis de 1,200,000 fr. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, la dotation du président fut fixée à 12 millions. Le sénatus-consulte du 11 décembre 1852 a accordé à l'Empereur 25 millions, et affecté aux membres de la famille impériale une dotation de 1,500,000 fr. B.

DOTHAIM, anc. v. de la Palestine, dans la tribu de Zabulon, près du mont Thabor et de la vallée d'Esdrelon, où Joseph fut vendu par ses frères.

DOTIS, en hongrois *Tata*, brg de Hongrie, à 19 kil. S.-E. de Komorn; 9,000 hab. Collége de piaristes. Sources thermales. Exploitation de marbres. On y remarque les ruines d'un château royal et le beau château des comtes d'Esterhazy (comitat de Komorn).

DOTTEVILLE (Jean-Henri), oratorien, né à Palaiseau en 1716, m. en 1807, professa au collége de Juilly. On a de lui des trad. estimées de *Salluste*, 1749; de *Tacite*, 1792; et de la *Mostellaria* de Plaute, 1803. Il s'était aussi occupé de Tite-Live et de Pline, mais son travail n'a pas été imprimé.

DOUAB, c.-à-d. *Deux eaux*, nom donné à la partie de l'Hindoustan comprise entre le Gange et la Djoumnah. Fertile en coton et en indigo.

DOUAI, *Duacum*, *Catuacum*, s.-préf. (Nord), à 32 kil. S. de Lille et 218 de Paris par le chemin de fer du Nord; sur la Scarpe, qui communique, par le canal de la Sensée, avec Cambrai, Lille, Dunkerque et la mer du Nord, et, par l'Escaut, avec Valenciennes, Tournai et la Belgique; 17,790 hab. Place de guerre de 1re classe; arsenal, école d'artillerie, fonderie de canons. Cour impériale; tribunal de 1re instance; académie universitaire, facultés des lettres et de droit, lycée, école normale primaire; riche hospice; ch.-l. du 7e arr. forestier; cours de musique, de dessin, de botanique, etc. Bibliothèque publique; musées de tableaux, d'antiquités et d'histoire naturelle. Ville régulièrement bâtie, mais ses monuments sont peu remarquables: églises St-Pierre et Notre-Dame, hôtel de ville. Fabr. de dentelles, tulles, siamoises, fil à coudre; forges et fonderies de fer, distilleries, huileries, raffineries de sucre, filat. de coton, tanneries, verreries. Comm. actif de lin, grains, huiles et graines grasses. — Douai existait, dit-on, du temps de César. Au moyen âge, elle fit partie du comté de Flandre, et fut déjà renommée pour son opulence et la force de ses armes. Elle obtint une charte de commune en 1175, confirmée en 1213, 1223, 1228 et 1373; ses milices combattirent à Bouvines, 1214, et à Mons-en-Puelle, 1304. On y battit monnaie. Au commencement du XVe siècle, les Turlupins (*V. ce mot*) y causèrent des troubles. Le roi d'Espagne Philippe II y institua, en 1561, une université, qui fut en grande réputation pendant 2 siècles. Louis XIV enleva Douai aux Espagnols en 1667, et y fit exécuter de grands travaux par Vauban. Perdue en 1710, reprise par Villars en 1712, elle devint en 1714 le siége du parlement de Flandre. Douai a une fête annuelle, dite *de Gayant*, célébrée le dimanche le plus voisin du 7 juillet, et pendant laquelle on promène, en jouant un vieil air national, les mannequins gigantesques de Gayant, de sa femme et de ses enfants, suivis d'un cortége symbolique. — Patrie du sculpteur Jean de Bologne, à qui l'on a élevé une statue dans le jardin botanique, et du financier de Calonne; le jurisconsulte Merlin, dit *de Douai*, était d'Arleux.

DOUAIRS. *V.* DEIRA.

DOUANES, institution administrative et fiscale, qui a pour but de mettre les produits d'un pays à l'abri de la concurrence étrangère, et pour effet la perception de droits sur les marchandises et denrées d'exportation et d'importation. Le service des douanes assure en même temps l'exécution des mesures relatives à la police des grains, à la police sanitaire, aux passe-ports, aux armes et aux poudres à feu, à la pêche, etc. Son personnel est mixte entre le civil et le militaire, il est armé, revêtu d'un uniforme, soumis à une discipline sévère. La direction générale des douanes en France a son siége à Paris, et est réunie à celle des contributions indirectes; les côtes et les frontières sont partagées en *directions* spéciales, et des *bureaux* sont établis à toutes les issues du territoire. Les agents du service administratif et de perception sont au nombre de 2,536; les agents du service actif, au nombre de 24,727. — L'idée des douanes est ancienne: les Athéniens percevaient le 50e de la valeur des marchandises exportées ou importées; cet impôt, affermé à des particuliers, rapportait à l'État de 30 à 36 talents, d'après Andocide. En Macédoine, les droits des ports étaient affermés pour 20 talents. Ceux du port de Rhodes montaient à 166 talents. — A Rome, il y avait un impôt du même genre, appelé *portorium*. — Au moyen âge, le régime des corporations impliqua l'institution des douanes, pour soutenir le monopole au dedans et combattre la concurrence du dehors. Les seigneurs percevaient aussi des droits au transit des marchandises sur leurs domaines; tels étaient: le *ponticum*, pour passer sur les ponts; le *portaticum*, pour entrer dans les ports; le *ripaticum*, prélevé sur la navigation fluviale; le *tranaticum*, sur les marchandises conduites en traîneau, etc. Ainsi naquirent les douanes intérieures. Colbert chercha à les faire disparaître, et y réussit dans 12 provinces (*V.* COLBERT); mais il organisa fortement le système protecteur contre les marchandises étrangères. En 1789, on n'était pas encore parvenu à établir un régime de douanes unitaire; on distinguait: les *grosses fermes*, provinces qui avaient accepté le tarif de 1664; les *provinces réputées étrangères*, qui avaient gardé leur régime antérieur à Colbert; et l'*étranger effectif* (Trois-Évêchés, Lorraine, Alsace), où les relations commerciales avec l'étranger étaient libres. L'Assemblée constituante, par la loi du 15 mars 1791, établit un tarif unique et uniforme, sagement combiné dans son ensemble; mais il fut modifié sensiblement par la loi du 10 brumaire an V, qui, sauf un petit nombre de restrictions, a subsisté jusqu'en 1860. *V. Supplément*. — La Hollande, la Belgique, le Piémont, les États scandinaves, la Prusse, les États du Zollverein, l'Autriche, l'Espagne, la Russie, les États-Unis, ont des tarifs généralement modérés, mais n'avaient pas, comme la France, des prohibitions absolues pour certains produits. L'Angleterre a aussi effacé à peu près complétement de ses tarifs la prohibition; hormis quelques denrées exotiques, elle ne lève plus que de faibles taxes; elle a même affranchi de tout droit les denrées alimentaires de première nécessité, et les matières premières de toutes sortes. B.

DOUARAKA, v. de l'Hindoustan, dans l'anc. prov. de Goudjérate, port sur l'océan Indien; 50,000 hab. Pagode célèbre, but de pèlerinage. Les Brahmes disent que ce fut la résidence de Krichna, qui y déposa la craie blanche dont ils se marquent le front.

DOUARNENEZ, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. et à 25 kil. N.-O. de Quimper, port sur la côte S. de la baie de son nom; 4,870 hab. Pêche du maquereau et de la sardine. Presque en face du port est l'île de Tristan.

DOUBAZA ou DOUBITZA, v. forte de Turquie (Bosnie), sur l'Unna, à 39 kil. O. de Gradiska. Les Autrichiens la prirent en 1788.

DOUBHOY, DUBHOY ou DOBBOY, v. forte de l'Hindoustan, ch.-l. de l'État du même nom, dans l'anc. prov. de Goudjérate, à 60 kil. N.-E. de Barotsche; par 22° 9' lat. N.; 40,000 hab. Une de ses portes dite *la Porte de Diamant*, et le temple qui l'avoisine, sont parmi les plus beaux monuments de l'architecture indienne.

DOUBLAGE, impôt extraordinaire que, dans les temps féodaux, le vassal devait payer à son seigneur, quand celui-ci était armé chevalier, mariait un de ses enfants, etc. C'était le double de la redevance habituelle, d'où son nom.

DOUBLE (François-Joseph), médecin, né à Verdun-sur-Garonne en 1776, m. en 1842. Il fut d'abord pharmacien. Il dut sa fortune à la protection du ministre Chaptal et du maréchal Soult. Nommé en 1832 membre de l'Institut, où il l'emporta sur Broussais, il fût devenu pair de France, s'il eût consenti à ne plus exercer son art. Médecin érudit, il estimait qu'Hippocrate, Galien, Baillou et Baglivi donnaient le dernier mot de la science. Son mérite triomphait surtout dans les discussions académiques. On a de lui une *Séméiologie*, 3 vol. in-8°, un *Mémoire sur le croup*, et une édition de l'*Interpres clinicus* de Klein. Un de ses frères fut évêque de Tarbes, et sa veuve épousa M. Libri.

DOUBLE, anc. monnaie de billon en France, valant 2 deniers en tournois et en parisis. Elle commença d'être en usage sous Louis XI.

DOUBLE HENRI, monnaie d'or française, qui était en-

core en usage du temps d'Henri IV. Elle valait alors environ 12 livres.

DOUBLE (LA) ou LA CONQUÊTE, anc. pays de France (Périgord), dont le lieu principal était Douzillac (Dordogne).

DOUBLET DE PERSAN (Mme), née LEGENDRE, née en 1677, m. à Paris en 1771. Elle fut célèbre par ses liaisons avec les gens de lettres. Étant devenue veuve, elle se retira au couvent des Filles St-Thomas à Paris, où elle réunissait l'abbé Chauvelin, le comte d'Argental, Mairan, Mirabeau, Foncemagne, Bachaumont, Voisenon, Piron, Sainte-Palaye, Falconet, etc. C'est dans cette réunion que furent recueillies les anecdotes publiées sous le titre de *Mémoires de Bachaumont.*

DOUBLON, monnaie d'or d'Espagne, frappée pour la 1re fois à Madrid en 1497. Jusqu'en 1786, le doublon changea plusieurs fois de valeur; communément il valut 21 fr. 64 c. de notre monnaie. Après 1786, il ne représenta plus que 20 fr. 37 c. Le *doublon d'Isabelle,* établi en 1848, vaut 100 réaux, ou 25 fr. 84 c. Il y a eu le *doblon a cuatro* ou de 4 écus, ou de 2 pistoles d'or (40 fr. 75 c.), le *doblon a ocho* ou de 8 écus d'or, ou de 4 pistoles (81 fr. 51 c.), et même le *doblon a ciento* ou de 100 écus d'or, pesant 338 grammes.

DOUBNITZA, v. de la Turquie d'Europe (eyal. de Nissa), à 35 kil. E. de Ghiustendil, sur la rive g. de la Djerma et au pied de la montagne de son nom (*Scomius mons* des anciens); 6,000 hab. Exploitation de mines de fer.

DOUBNO, v. de Russie. *V.* DUBNO.

DOUBOVKA, brg de la Russie d'Europe, sur la rive dr. du Volga, gvt et à 332 kil. S. de Saratov. Entrepôt de tous les produits expédiés du N. de la Russie pour les provinces du Sud.

DOUBS, anc. *Dubis,* riv. de France, prend sa source au mont Rixon (Doubs), arrose le dép. du Doubs, passe en Suisse dans le N. du cant. de Berne, revient dans le Doubs, passe dans les dép. du Jura, de Saône-et-Loire, et se jette dans la Saône à Verdun; il traverse Pontarlier, Beaume-les-Dames, Besançon, Dôle, et reçoit la Savoureuse. Le Doubs est généralement resserré entre des montagnes et des rochers, et l'aspect de ses rives est très-pittoresque; il forme le joli lac de St-Point, et, plus bas, la belle cascade dite *Saut du Doubs*, de 27 mèt. de hauteur. Cours de 450 kil., navigable dans sa partie inférieure sur 14 kil., flottable sur 220.

DOUBS (LE), dép. de l'E. de la France, ch.-l. Besançon; formé du comté de Montbéliard et d'une partie de la Franche-Comté; situé entre la frontière de Suisse au S.-E., les dép. du Haut-Rhin au N., de la Haute-Saône au N.-O., du Jura au S. O. Superf., 525,212 hect.; pop., 296,280 hab. Arrosé par le Doubs, le Dessoubre, la Loue, la Savoureuse, l'Ognon, et par le lac de Saint-Point, le plus grand de France; traversé par le canal du Rhône au Rhin; couvert par les montagnes du Jura: point culminant, le Suchet (1,610 mèt.). Sol assez fertile; forêts, et beaux pâturages dans les montagnes; agriculture arriérée; céréales, vins assez estimés; élève de bons chevaux, porcs, gros bétail; fabrication de fromages. Exploitation de fer, mines de sel; usines à fer, horlogerie, papeteries, tanneries, distilleries de kirsch, filatures, etc. Il dépend de l'archevêché et de la cour impériale de Besançon.

DOUCHOBORTSES, secte de l'église russe, que l'on trouve surtout vers les bords du Don. Ils placent sur la même ligne les livres canoniques et les livres apocryphes de l'Écriture sainte, rejettent le culte des images, ne reconnaissent ni jours ni lieux privilégiés pour l'exercice du culte, et s'interdisent le service militaire et les serments.

DOUCHY, vge (Nord), arr. et à 12 kil. S.-O. de Valenciennes, sur la Selle; 1,897 hab. Exploitation de houille: 1,200 hectolitres par an.

DOUCIN (Louis), jésuite, né à Vernon (Eure), m. à Orléans en 1726, prit une part active aux affaires du jansénisme, et fut un défenseur zélé de la bulle *Unigenitus.* Ses ouvrages sont: *Mémorial touchant l'état et les progrès du jansénisme en Hollande,* 1697; *Histoire du Nestorianisme,* in-4°, ouvrage estimé, ainsi que l'*Histoire de l'Origénisme,* 1700.

DOUDEAUVILLE. *V.* LA ROCHEFOUCAULD.

DOUDEAUVILLE, vge (Pas-de-Calais), arr. et à 22 kil. S.-E. de Boulogne-sur-Mer; 581 hab. A donné son nom à une branche de la famille de La Rochefoucauld.

DOUDEVILLE, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 12 kil. N. d'Yvetot; 1,787 hab. Fabr. de tissus de coton, toiles. Foires pour bestiaux.

DOUÉ, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. et à 20 kil. O.-S.-O. de Saumur; 3,231 hab. Collège; très-belle fontaine. Mine de houille, four à chaux, pépinières. Les rois mérovingiens y possédèrent un château, dont l'emplacement se nomme encore *Dagoberderie* ou *Goberderie* (de Dagobert); on y remarque un amphithéâtre, dû probablement aux Wisigoths et réparé depuis lors. Défaite des Vendéens en 1793.

DOUÉRA, v. d'Algérie, prov. et à 14 kil. S.-O. d'Alger, sur la route de cette ville à Blidah par le Sahel; 4,610 hab. Défendue par un mur flanqué de tourelles.

DOUGLAS (en celtique *dhouglas*, homme noir), noble et ancienne famille d'Écosse, illustre surtout dans les guerres de ce pays contre l'Angleterre. *William* DOUGLAS, compagnon d'armes de Wallace, fut pris par les Anglais au siége de Berwick, 1296, et assista à la bataille de Stirling, 1297. — *James* DOUGLAS, fils du précédent, surnommé *le bon lord*, soutint la cause de Robert Bruce, commanda la cavalerie à la bataille de Bannockburn, 1314, et périt en Espagne en combattant contre les Mores, 1329. — Son frère, *Archibald* DOUGLAS, régent pendant la minorité de David Bruce, général en chef de l'armée écossaise en 1333, repoussa le prétendant Baliol, défendit Berwick contre les Anglais, et fut tué à Halidon-Hill. — *William* DOUGLAS, fils naturel de James, et célèbre sous le nom de *chevalier de Liddesdale*, ouvrit des négociations avec Édouard III pour lui livrer l'Écosse, et fut assassiné en 1354. — *Archibald* DOUGLAS, né vers 1374, se signala à la bataille de Shrewsbury, 1403, contre Henri IV de Lancastre, fut envoyé en France par la régente d'Écosse au secours de Charles VII, 1421, gagna la bataille de Baugé sur les Anglais, fut créé lieutenant général du royaume et duc de Touraine, et périt avec ses fils à Verneuil, 1425, en combattant contre Bedford. — Deux Douglas (père et fils) furent massacrés en 1452 sous Jacques II, contre lequel ils s'étaient soulevés. — *Archibald* DOUGLAS se révolta contre Jacques III, dont il fit pendre le favori Cochrane en 1480. Deux de ses fils périrent en 1513 à la bataille de Flodden contre Henri VIII. Le 3e, *Gawin* DOUGLAS, évêque de Dunkeld et poëte, né en 1474 à Brechin, m. en 1522 de la peste, est auteur d'une traduction en vers de l'*Énéide*, la 1re qui ait paru en Angleterre, Lond., 1553; du *Palais de l'honneur,* vision morale dans le genre du *Tableau de Cébès*; et d'une trad. en vers du poëme d'Ovide *De remedio amoris.* — *James* DOUGLAS, chancelier sous Marie Stuart, fut régent pendant la minorité de Jacques VI, et fut condamné à mort en 1581, comme ayant trempé dans le meurtre de Darnley. B.

DOUGLAS (James), médecin, né en Écosse vers la fin du XVIIe siècle, m. en 1742 à Londres, fut un bon anatomiste. Il s'occupa surtout de l'opération de la taille. On a de lui: *Myographiæ comparatæ specimen*, Leyde, 1729, in-8°; *Bibliographiæ anatomicæ specimen*, Londres, 1715; *History of lateral operation*, trad. en français par Noguès, Paris, 1734, in-12; *Description and history of the coffeetree*, Lond., 1727; *Description du péritoine*, en latin, Leyde, 1737, in-8°, etc. — Son frère, John DOUGLAS, fut aussi un célèbre lithotomiste, et pratiqua la taille par le haut appareil; on lui doit d'excellentes recherches sur l'emploi du quinquina pour arrêter les progrès de la gangrène. Sa *Lithotomia Douglassiana* a été traduite en français.

DOUGLAS (John), littérateur et théologien, né en 1721 à Pittenween, m. en 1807, se trouva, en qualité de chapelain d'un régiment, à la bataille de Fontenoy, et fut évêque de Carlisle, 1785, et de Salisbury, 1792. Il prit part à plusieurs polémiques littéraires, défendit Milton de l'accusation de plagiat contre Lauder, et les miracles de la religion chrétienne contre Hume. On lui doit la publication du 3e voyage de Cook, qu'il enrichit d'une introduction et de notes.

DOUGLAS, v. d'Angleterre, anc. cap. de l'île de Man, port sur la côte E., à 17 kil. N.-E. de Castletown; 8,647 hab. Beau château des ducs d'Athol, converti en hôtel. — v. d'Écosse, comté et à 13 kil. S.-O. de Lanark; 1,400 hab. Sépulture de la famille des Douglas.

DOUJAT (Jean), né à Toulouse vers 1609, m. en 1688, membre de l'Académie Française en 1650, professeur en droit canon au Collége de France en 1651, enseigna l'histoire au fils de Louis XIV, et fut nommé historiographe de France. Ses principaux ouvrages sont: *Dictionnaire de la langue toulousaine*, 1639; *Grammaire espagnole abrégée*, 1644; *Specimen juris ecclesiastici apud Gallos recepti*, 1671; *Histoire du droit canonique*, 1677, publiée avec plus d'étendue sous le titre de *Prænotionum canonicarum lib.* V, 1687; *Historia juris civilis Romanorum*, 1678; *Synopsis conciliorum et chronologia patrum, pontificum, imperatorum*, etc., 1674; *Mémoires de l'état ancien et moderne de la Lorraine*, 1673; une trad. de *Velléius Paterculus*, 1672; des éditions des *Institutiones juris canonici* de Lancelot, des *Institutions* de Théo-

phile, des *Œuvres* de Franç. Florent et de Jean d'Artis, etc.; le Tite-Live *ad usum Delphini*, 1679, etc.

DOULAINCOURT, ch.-l. de cant. (Hte-Marne), arr. et à 34 kil. S.-E. de Vassy; 1,149 hab.

DOULEVANT-LE-CHATEAU, ch.-l. de cant. (Hte-Marne), arr. et à 18 kil. S. de Vassy, sur la Blaise; 610 hab. En 1814, Napoléon y établit deux fois son quartier général.

DOULLENS, *Dulincum, Dulingium*, s.-préf. (Somme), à 33 kil. N. d'Amiens, sur l'Authie; 2,969 hab. Place forte. Trib. de 1re instance. Belle église St-Martin. Fabr. de grosses toiles, sucre de betterave, brasseries, etc. Comm. de grains, huiles de graines, chanvre, lin, bestiaux. — Cette ville obtint du comte de Ponthieu une charte de commune en 1202; elle fut donnée à Louis VIII en 1225, passa au pouvoir de la maison de Bourgogne, en vertu du traité d'Arras, en 1435, et revint à la couronne en 1477. Les Anglais s'en emparèrent en 1523, les Espagnols en 1595; ils la rendirent par le traité de Vervins, 1598. La citadelle a été augmentée successivement par Erard, le chevalier de Ville, et Vauban; elle est une des plus belles de France. Depuis Louis XIII, elle a reçu comme prisonniers Gaston d'Orléans, le duc du Maine, le général Dupont; de nos jours a servi de prison pour les détenus politiques, et depuis 1856, est maison de force et détention.

DOUNE, brg d'Écosse, sur le Teith, dans le comté et à 44 kil. O.-S.-O. de Perth; 1,256 hab. Anc. forteresse en ruines. Fabr. de pistolets renommés.

DOUNOUS (J.-J. COMBES-). *V.* COMBES.

DOUR, v. de Belgique (Hainaut), à 14 kil. S.-O. de Mons; 6,712 hab. Douane. Exploit. de houille, fers, blanchisseries, tanneries, etc.

DOURAK, v. forte de Perse (Kouzistan), sur le Jerahi, à 127 kil. S. de Schouster; 8,000 hab. Fabr. renommée de mouchoirs et de manteaux arabes.

DOURANIS, peuple de l'Afghanistan, au nombre d'environ 500,000, répandu entre la chaîne du Paropamisus au N., le grand désert salé de la Perse à l'O., et les Ghildjis à l'E. Ils sont, en général, pasteurs et agriculteurs.

DOURDAN, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. et à 22 kil S.-E. de Rambouillet, à 51 kil. de Paris, sur l'Orge; 2,160 hab. Anc. château-fort, qui a servi de maison de détention jusqu'à l'érection de celle de Poissy. Eglise remarquable. Commerce de grains, bois, laines. Elle fut la capitale du Hurepoix.

DOURGNE, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. et à 20 kil. S.-S.-O. de Castres, au pied de la Montagne-Noire; [illegible] hab. Exploit. de marbres aux environs.

DOURLACH, *V.* DURLACH.

DOURO ou DUERO, anc. *Durius*, fl. d'Espagne et de Portugal. Source en Espagne au pic d'Urbion, dans la prov. de Soria; cours rapide de 700 kil. au S.-E., tournant au S., puis à l'O. Il passe par la prov. de Soria, dans le S. de celle de Burgos, et par celles de Valladolid et de Zamora, limite ensuite l'Espagne et le Portugal, où il coule entre la prov. de Beira et celles de Tras-os-Montes et de Duero, traverse cette dernière, et se jette, un peu au-dessous de Porto, dans l'océan Atlantique. Il traverse Soria, Aranda, Toro, Zamora, Miranda et Porto. Ses affluents principaux sont : à droite, la Pisuerga, la Segulla, le Sabor, le Tamego : à gauche, le Rio Tiburto, la Riaza, la Tormes, l'Agueda. Son lit est rocailleux, ses eaux rapides et pleines de tourbillons. Il n'est navigable que sur 130 kil. au-dessus de son embouchure. — Prov. de Douro. *V. Supp.*

DOUSA (Jean VAN DER DOES, en latin), seigneur de Noordwyck, historien, critique et poëte latin, né en 1545, m. en 1604. Il fit ses études à Delft, Louvain et Douai. En 1572, il fut envoyé à Londres pour engager la reine Elisabeth à secourir les Hollandais contre les Espagnols. Gouverneur de Leyde en 1574, il défendit cette place avec succès contre l'ennemi. Après la paix, il fonda l'université de Leyde, et en fut curateur pendant 29 ans. Il fut, en outre, conservateur des archives hollandaises et membre des Etats. C'était un homme d'une mémoire prodigieuse et d'un jugement exquis; il savait par cœur Catulle, Tibulle, Properce, Juvénal et Horace, et il a écrit sur ces auteurs, comme sur Plaute et Pétrone, d'excellents commentaires. Mais son principal ouvrage a pour titre : *Annales Hollandiæ*, depuis l'an 298 jusqu'en 1218, publiées en vers élégiaques, Leyde, 1599, et en prose, 1601, in-4°. Il a laissé aussi des *Epodes*, des *Epigrammes*, des *Satires*, des *Elégies* en vers latins. C. N.

DOUSA (Jean), fils du précédent, né en 1571, m. en 1596, fut pendant 3 ans bibliothécaire de l'université de Leyde. Comme poete, il eut moins de réputation que son père, mais il eut peut-être plus de talent. Ses *Poésies* furent imprimées après sa mort, Leyde, 1607, in-8°, et Rotterdam, 1704, in-12. Il a travaillé aux *Annales de Hollande*. — Son frère François, né en 1577, a publié les fragments de *Lucilius*, Leyde, 1597, in-4°. C. N.

DOUVE (LA), riv. de France (Manche), passe à St-Sauveur-le-Vicomte et Pont-l'Abbé, et se jette dans la Manche près de Carentan. Cours de 70 kil., navigable sur 28.

DOUVRES, en angl. *Dover*, anc. *Portus Dubris* ou *Dubris*, v. forte d'Angleterre (Kent), sur le Pas-de-Calais, de la juridiction des *Cinq-Ports*, à 80 kil. E.-S.-E. de Londres, et 43 kil. O.-N.-O. de Calais, par 51° 7′ 46″ lat. N., et 1° 1′ 1″ long. O.; 11,538 hab. en 1821; 13,872 en 1841; 24,970 en 1861, ou 29,000 avec la banlieue. On voit à l'hôtel du gouverneur les portraits des lords gardiens des Cinq-Ports, et, à l'hôtel de ville, une série d'autres portraits historiques. Curieuse église St-Jacques. Douane; chantiers de construction; fabr. de voiles et de cordages; bains de mer; théâtre; biblioth. publique. Son port, où l'on a fait d'importants travaux (mouillage extérieur, digue), est très-fréquenté pour la traversée du détroit, comme le plus rapproché de la côte de France. Chemin de fer pour Londres; paquebots à vapeur pour Calais, et télégraphe électrique sous-marin. — Anc. station romaine. Son château, avec tours romaines et saxonnes, sur un rocher fort escarpé et fortifié avec soin, a résisté, en 1216, au prince Louis de France, et ne tomba, en 1642, au pouvoir du parlement que par surprise.

DOUVRES, *Dover*, v. des États-Unis, à 132 kil. E.-N.-E. de Washington, sur le John's-Creek, à 7 kil. de son embouchure dans la baie de Delaware; siége du gouvernement de l'État de Delaware; 3,790 hab.; ville insalubre.

DOUVRES, *Dover*, v. des Etats-Unis (New-Hampshire), à 19 kil. N.-N.-O. de Portsmouth, sur le Cocheco; 8,540 hab. Grosse quincaillerie, étoffes de coton.

DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 13 kil. N. de Caen; 1,184 hab. Fabr. de dentelles et de blondes.

DOUZAINS, nom donné, sous Louis XII et François Ier, à des monnaies de cuivre, alliées d'un peu d'argent, et valant 12 deniers tournois. On les appelait aussi *gros deniers blancs*, *gros blancs*, ou simplement *gros* ou *blancs*. Il y avait des demi-douzains.

DOUZE, riv. de France, passe à Cazanbon et Roquefort, et se jette dans le Midou à Mont-de-Marsan. Cours de 110 kil.

DOUZE (Commission des). *V.* COMMISSION.

DOUZE TABLES (Loi des), code romain, rédigé, sur la demande du tribun du peuple Terentillus Arsa, après dix ans de luttes entre les patriciens et les plébéiens, 451 av. J.-C. Il fut l'œuvre des Décemvirs, qui le gravèrent sur XII tables d'airain. Nous ne le connaissons que par des fragments épars dans les *Pandectes*, dans Cicéron, Festus, Gaius et Ulpien. Par les Douze Tables, les plébéiens obtinrent quelques avantages : ainsi la loi, quelle qu'elle soit, est désormais connue, et empêche l'arbitraire des juges patriciens, qui seront tenus de s'y conformer; on proclame l'immutabilité de la loi, une fois qu'elle a été votée par les comices, et son égale application aux deux ordres; le taux de l'intérêt ne pourra désormais être supérieur à 8 pour 100 par an, etc. Mais, d'un autre côté, les patriciens ont fait consacrer un certain nombre d'abus à leur avantage : les antiques coutumes, qui livraient au créancier les biens, la liberté, la vie même du débiteur insolvable, sont érigées en loi; la prohibition du mariage entre patriciens et plébéiens perpétue une injurieuse distinction de races; l'interdiction des réunions nocturnes est toute en faveur d'une aristocratie ombrageuse et sans cesse menacée; des réglements somptuaires enlèvent aux plébéiens jusqu'à l'apparence de la richesse. Les Douze Tables furent la base du droit civil et criminel des Romains; mais elles étaient rédigées avec un si grand laconisme, et dans une langue qui se modifia si vite, que, dès le temps de Cicéron, cette loi n'était guère intelligible qu'aux jurisconsultes. Les érudits modernes, Godefroy, Haubold, Dirksen, Zell, ont essayé d'en rétablir le texte primitif dans son ensemble. V. BOUCHAUD. B.

DOUZIÈME, nom que l'on donnait anciennement aux Vêpres, parce qu'elles se chantaient après la douzième heure du jour, comme on disait, pour d'autres parties de l'office divin, *prime*, *tierce*, *none* (*V. ces mots*). Ce nom est tombé en désuétude depuis longtemps.

DOUZY, *Duziacum*, brg (Ardennes), arr. et à 10 kil. E.-S.-E. de Sedan; 1,500 hab. Les rois mérovingiens et carlovingiens y eurent un palais, et une chaussée appelée *Via regia* l'unissait à Attigny. Il s'y tint des conciles en 871 et 874.

DOVALLE (Charles), poëte, né à Montreuil-Bellay en 1807, tué en duel à Paris en 1829. Il a publié quelques poésies où il y a de la grâce et de l'enjouement. S'il fût mort moins jeune, il aurait pu devenir un poëte distingué. Ses *Poésies* ont été recueillies en un mince vol. gr. in-8°, Paris, 1830.

DOVER, nom anglais de DOUVRES.

DOVIZIO. *V.* BIBBIENA.

DOW (Gérard), peintre hollandais, né à Leyde en 1613, m. en 1680. Son père, qui était verrier, le mit d'abord chez le graveur Dolendo, puis chez le peintre sur verre Kouwenhoven, et dans l'atelier de Rembrandt. Trois ans de travail assidu le rendirent un maître. Son seul guide fut dès lors la nature. Aucun artiste n'a peint avec plus de patience et de délicatesse : les moindres détails sont rendus, on croirait voir les objets mêmes. Malgré cette exécution minutieuse, ses tableaux produisent de loin un excellent effet. Il savait graduer, distribuer la lumière d'une façon étonnante : son *Ecole du soir*, au musée d'Amsterdam, est éclairée par cinq espèces de rayons lumineux. Son chef-d'œuvre, *la Chambre de l'accouchée*, périt avec le vaisseau qui le transportait en Russie. Le musée de Munich a un tableau remarquable, *le Charlatan*. Le musée du Louvre possède de lui 11 tableaux, parmi lesquels se trouvent *le Peseur d'or*, la célèbre *Femme hydropique*, gravée par Claessens, et *l'Epicière de village*. On cite encore *la Cuisinière hollandaise*, *l'Intérieur d'un ménage*, *l'Arracheur de dents*, *le Joueur de violon*, *la Jeune ménagère*, *l'Astrologue*, un *Trompette*, une *Vieille femme en prières*. Dow eut pour élèves Mieris et Metzu. A. M.

DOW (Alexandre), officier écossais, m. en 1779, entra en Angleterre au service de la compagnie des Indes, et fut un de ceux qui refusèrent de concourir à l'exécution des mesures violentes prises par lord Clive. On lui doit une *Histoire de l'Hindoustan*, trad. du persan, 1770-2, 3 vol. in-4°, et quelques contes tirés du *Behâr Dânich*, et trad. en franç. sous le titre de *Contes persans d'Inatulla de Delhi*, Paris, 1769, 2 vol. in-12.

DOWN, comté d'Irlande (Ulster), entre le canal du Nord au N., les comtés d'Antrim au N.-O., d'Armagh à l'O., de Louth au S., et la mer d'Irlande à l'E. Ch.-l. *Down-Patrick*. Superf., 247,518 hect.; 299,866 hab. La côte présente les baies de Carlingford, de Belfast, de Dundrum, et un enfoncement de la mer d'Irlande dans les terres, appelé *Lough-Strangford*. Au S. du comté est la chaîne granitique des monts Mourne, dont le point le plus élevé est le *Sleve-Donard* (885 mèt. de hauteur). Riv. : le Newry, le Bann, le Lagan. Grand lac intérieur appelé *Neagh*. Des marécages sur quelques points; ailleurs le sol est assez fertile en orge, avoine, pommes de terre. Elève de moutons; pêche. Fabr. de toiles, lainages; exploitation de fer, cuivre, plomb, houille.

DOWN-PATRICK, *Dunum*, v. d'Irlande (Ulster), ch.-l. du comté de Down, port sur le Lough-Strangford, à 148 kil. N.-E. de Dublin; 3,685 hab. Anc. résidence des rois d'Ulster; siége de l'évêché catholique de Down, réuni depuis à celui de Connor, et fondé par St Patrick, patron de l'Irlande, qui est enterré dans l'anc. cathédrale, auj. en ruines. Tuileries. Les eaux du Struel, à 3 kil. de là, sont un pèlerinage catholique très-fréquenté.

DOWNTON, v. d'Angleterre (Wilts), à 114 kil. S.-O. de Londres, sur l'Avon; 3,120 hab. Fabr. de drèche et de tulle.

DOXOLOGIE (du grec *doxa*, gloire, et *legô*, je dis), nom donné, dans l'Eglise grecque, au *Gloria in excelsis* de la messe, et au *Gloria Patri* qui termine chaque psaume. On appelle de même la dernière strophe de chaque hymne où l'on rend gloire aux trois personnes de la Trinité.

DOYAT (Jean de), né vers 1445 au château de Doyat en Auvergne, m. en 1498, fut procureur général au parlement de Paris, conseiller de Louis XI et gouverneur de l'Auvergne. Pendant la minorité de Charles VIII, il fut disgracié, fustigé dans tous les quartiers de Paris, dépouillé de ses biens et chassé du royaume, par l'influence du duc de Bourbon dont il avait été l'ennemi; le roi, à sa majorité, le rappela.

DOYEN, *Decanus*, titre commun à plusieurs sortes de fonctions et de dignités. Le *doyen du chapitre*, appelé quelquefois *grand doyen*, est celui des chanoines qui préside ses confrères, soit à titre d'ancienneté, soit parce qu'il est le premier en dignité. Dans les premiers siècles du christianisme, on nommait *doyens* des espèces d'huissiers chargés du cérémonial et de la décoration des églises. Dans certains monastères, les religieux étaient divisés par dizaines, dont chacune avait pour surveillant un *doyen*, subordonné à l'abbé. Quelques abbayes de filles eurent également des *doyennes*. Les *doyens ruraux* ou *doyens de chrétienté* étaient des espèces de grands vicaires, qui inspectaient les curés de campagne, et qui eurent quelquefois rang de chorévêque. Dans certains diocèses actuels, on appelle *doyens* les curés de canton. A Rome, le 1er cardinal-évêque est dit *doyen du sacré-collége*. Autrefois, dans les parlements, on appelait *doyen des doyens* le plus ancien des maîtres des requêtes. Le 1er des officiers municipaux de Verdun portait le titre de *doyen des bourgeois*. Aujourd'hui, on donne encore le titre de *doyen* à des professeurs nommés par le ministre de l'instruction publique pour être à la tête des différentes Facultés de l'Université de France. On appelle encore *doyen* le plus ancien membre d'un corps, d'une compagnie, suivant l'ordre de réception, par exemple, au barreau, près des différents tribunaux, à l'Académie française, etc. La dignité de doyen en parlant des ecclésiastiques est un *doyenné*; autrement, c'est *décanat*. B.

DOYEN (François), peintre, né à Paris en 1726, m. en 1806, élève de Carle Vanloo, obtint à vingt ans le prix de Rome, et alla étudier en Italie Jules Romain, Annibal Carrache, Michel-Ange, le Caravage et Cortone. Il se rendit aussi en Flandre, afin de connaître les maîtres de ce pays. Le comte de Caylus, Watelet et le duc de Choiseul lui firent obtenir des travaux. Nommé professeur à l'Académie, 1776, il passa ensuite à St-Pétersbourg, où il peignit les plafonds de la salle St-Georges, de la chambre à coucher de Paul Ier, et de la bibliothèque de l'Hermitage. Ses plus belles œuvres sont : *la Peste des ardents*, à l'église St-Roch de Paris; *la Mort de St Louis*, à l'Ecole-Militaire; *la Mort de Virginie*, à Parme; *l'Adoration des Mages*; *le Triomphe de Thétis*; *le Combat de Diomède et d'Enée*; *Priam aux pieds d'Achille*; une suite de peintures d'après l'*Iliade*, pour servir de modèles aux tapisseries des Gobelins; la chapelle St-Grégoire aux Invalides.

DOZULÉ, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 19 kil. O.-S.-O. de Pont-l'Evêque; 814 hab.

DRABESCOS, nom anc. de DRAMA.

DRAC, riv. de France; source dans les Alpes, au N.-O. de Mont-Dauphin (H.-Alpes); cours torrentiel de 140 kil.; se jette dans l'Isère au-dessous de Sassenage (Isère), après avoir reçu la Romanche.

DRACENUM, nom latin de DRAGUIGNAN.

DRACHME, unité de poids et de monnaie chez les anc. Grecs; elle était la 6,000e partie du *talent*, la 100e partie de la *mine*, se divisait en 6 *oboles*, et était d'argent. Au siècle de Périclès, la drachme attique pesait 4 grammes 363; après Alexandre, elle descendit jusqu'à 4 grammes 103. La drachme-monnaie valut, aux mêmes époques, environ 0 fr. 92 centimes et 0 fr. 87. D'autres donnent à la drachme un poids de 3 gr. 24 avant Solon, et de 4 gr. 5 après ce législateur; dans le premier cas, la valeur comme monnaie aurait été de 0 fr. 69, et, dans le second, de 0 fr. 96; après Alexandre, elle serait tombée à 0 fr. 75. Dans la Grèce actuelle, la drachme vaut 0 fr. 96.

DRACOMONTIUM, nom latin de TRACHENBERG.

DRACON, archonte d'Athènes, donna des lois à sa patrie, 624 av. J.-C. La pénalité qu'il établit était si rigoureuse ou plutôt si atroce, que l'orateur Démade put dire que ce législateur avait écrit avec du sang. Sans proportionner les peines aux délits, il infligeait la mort, la confiscation des biens ou l'exil à perpétuité, aux fautes légères comme aux plus graves forfaits. Selon les uns, l'indignation que ses lois excitèrent l'obligea de fuir à Egine, où il mourut; selon d'autres, il aurait été étouffé au théâtre sous les offrandes innombrables qu'on lui jetait. Aujourd'hui encore, des lois trop sévères sont qualifiées de *lois draconiennes*. Il existe un recueil en latin des lois de Dracon, Lyon, 1588. On attribue à ce personnage la création du tribunal des *Ephètes*, composé de 51 membres, jugeant en dernier ressort, et qui fut aboli par Solon. Plutarque dit aussi qu'il avait composé un poëme de 3,000 vers, où il donnait des préceptes de morale pratique. B.

DRACONTIUS, poëte latin du ve siècle ap. J.-C., né en Espagne et prêtre chrétien, a laissé un poëme sur la création, intitulé : *Hexameron, seu opus sex dierum*, publié pour la 1re fois à Paris, 1560, in-8°, et de nouveau par P. Sirmond, 1619, in-8°. Un complément pour le 7e jour, ajouté par Eugène, évêque de Tolède, ne s'y trouve pas. Une édition de l'ouvrage entier a été donnée par Carpzov, Helmstædt, 1794, in-8°. Le style a souvent l'emphase espagnole. On a supposé que Milton fit quelques emprunts à Dracontius.

DRAGEOIR, boîte d'or, d'argent ou de vermeil, dans laquelle on servait autrefois, à la table du roi et des grands, des épices et des *dragées* plus fines que celles qui composaient le dessert. Le drageoir était en usage dès le

XIVe siècle. On ne le présentait qu'au maître, ou encore à celui des convives qu'on voulait particulièrement honorer. On portait aussi sur soi de petits drageoirs pour se fortifier l'estomac ou se parfumer la bouche.

DRAGOMESTRO, v. de Grèce (Acarnanie), près de la mer Ionienne, à 35 kil. N.-O. de Missolonghi; ruines d'*Astacus*.

DRAGOMIRNA, v. des États autrichiens (Galicie), sur les confins de la Moldavie; 80,000 hab.

DRAGON, constellation boréale. Suivant la Fable, c'est le dragon auquel Junon confia la garde des pommes d'or du jardin des Hespérides, et qu'elle enleva ensuite au ciel; ou bien le serpent Python; ou enfin le dragon tué par Cadmus.

DRAGON, *Draco*, enseigne militaire des Daces, qui, lorsque les Barbares recrutèrent les armées romaines, devint l'enseigne de la cohorte légionnaire. Elle figurait un dragon ou serpent fabuleux : la tête était en argent, à gueule béante; le corps, composé d'une espèce de manche de lin ou de soie, retombait le long de la hampe, et, lorsque le vent s'engouffrait dans la gueule, s'étendait horizontalement. C. D—Y.

DRAGONAIRE, *Draconarius*, porte-dragon, qui remplaça le signifère quand le dragon devint enseigne romaine.

DRAGONNADES, nom donné aux persécutions dirigées sous Louis XIV contre les protestants, avant et après la révocation de l'édit de Nantes, 1685, parce qu'on y employait les *dragons*. Ces soldats, logés à discrétion chez les calvinistes réfractaires, exerçaient toutes sortes de violences. Les premières dragonnades furent dirigées, d'après l'ordre de Louvois, par l'intendant Foucault en Béarn, le marquis de Boufflers en Guyenne, le duc de Noailles en Languedoc. Il y en eut aussi dans le Poitou, la Normandie, la Champagne, la Bourgogne; Paris en fut exempt. On en trouve encore des exemples sous Louis XV. B.

DRAGONS, corps de cavalerie, dont le nom vient, selon les uns, du mot *draconarius*, qui désignait chez les Romains une troupe d'élite ayant un dragon pour enseigne (*V.* DRAGON); selon les autres, de l'allemand *tragen* ou *draghen*, qui veut dire *infanterie portée*; ou enfin de ce que leur casque à longue crinière rappelait la figure du dragon de la Fable. Créés, pendant le règne de Henri II, en 1554, par le maréchal de Brissac, sous le nom d'*arquebusiers à cheval*, ils combattaient à pied et à cheval, selon la nature du terrain, se répandaient en tirailleurs sur les ailes de l'armée, harcelaient l'ennemi pendant l'action ou dans sa retraite, étaient employés au passage des rivières et des défilés, escortaient les bagages et convois. Ils avaient, outre l'arquebuse, un pistolet et une hache attachés à la selle, une épée, et même une serpe ou une bêche pour faire le service de pionniers. Au XVIIe siècle, l'arquebuse fut remplacée par le fusil à baïonnette. En 1668, le duc de Lauzun fut nommé colonel général des dragons, qui formaient alors deux régiments dits *de la Ferté* et *du Roi*. Les dragons formèrent 14 régiments en 1669, 26 en 1688, 35 en 1689, 43 en 1690; réduits à 15 lors de la paix de Ryswick en 1697, ils s'élevèrent en 1714, par augmentations successives, à 30. Bientôt on en supprima 13, puis on en rétablit 7. En 1789, les régiments de dragons dits *de Boufflers, de Languedoc, de Deux-Ponts, de Durfort, de Montmorency* et *de Ségur*, formèrent les 6 premiers régiments de chasseurs. En 1791, les régiments quittèrent leurs noms pour prendre le numéro de leur rang d'ancienneté; ainsi le régiment *Royal* devint 1er régiment de dragons; *Condé*, 2e; *Bourbon*, 3e; *Conti*, 4e; *Colonel-Général*, 5e; *de la Reine*, 6e; *Dauphin*, 7e; *Penthièvre*, 8e; *Lorraine*, 9e; *Mestre-de-camp-général*, 10e; *Angoulême*, 11e; *Artois*, 12e; *Monsieur*, 13e; *Chartres*, 14e; *Noailles*, 15e; *Orléans*, 16e; *Schomberg*, 17e; *du Roi*, 18e. Les volontaires d'Angers et les dragons de Jemmapes prirent, en 1793, les nos 19 et 20. Il y avait 21 régiments de dragons en 1802, et 30 en 1804; en 1811, on en transforma 6 en chevau-légers-lanciers. En 1814, les dragons furent réduits à 15 régiments : les 8 premiers prirent les noms de régiments *du Roi, de la Reine, du Dauphin, de Monsieur, d'Angoulême, de Berry, d'Orléans* et *de Condé*; les autres conservèrent leurs numéros. En 1815, on n'en garda que 10, qui reçurent les noms suivants : le 1er, dragons *du Calvados*; le 2e, *du Doubs*; le 3e, *de la Garonne*; le 4e, *de la Gironde*; le 5e, *de l'Hérault*; le 6e, *de la Loire*; le 7e, *de la Manche*; le 8e, *du Rhône*; le 9e, *de la Saône*; le 10e, *de la Seine*. En 1825, les 7e, 8e, 9e et 10e furent convertis en régiments de cuirassiers, et les 6 derniers régiments de chasseurs passèrent dans les dragons, qui formèrent, depuis cette époque, 12 régiments. Ils font partie de la cavalerie de ligne; 19,500 hommes, sur le pied de guerre.

DRAGUIGNAN, *Dracenum, Anteis*, ch.-l. du dép. du Var, à 858 kil. S.-E. de Paris, à 60 N.-E. de Toulon, sur la Nartubie, par 43° 32' 18" lat. N., et 4° 8' 23" long. E., au pied du Malmont, dans une belle et fertile plaine, entourée de coteaux couverts d'oliviers; 8,036 hab. Tribunaux de 1re instance et de commerce, cour d'assises, collége, bibliothèque, cabinets de médailles et d'histoire naturelle, jardin botanique; chambre consultative des manufactures. Belle promenade d'Azémar, magnaneries, filatures de soie. Fabr. de savon, sel de saturne. Comm. d'huiles et de vins. — Cette ville fut fondée au Ve siècle; elle souffrit beaucoup des guerres de religion.

DRAGUT, amiral ottoman, originaire de l'Anatolie, servit sous Barberousse, ravagea les côtes d'Espagne, de Sicile et d'Italie, fut pris en Corse par le Génois Jeannetin Doria, en 1550, mais, relâché moyennant 3,000 écus, reconnut la domination du sultan Soliman le Magnifique, qui lui donna le commandement de ses flottes; il faillit tomber au pouvoir d'André Doria dans l'île de Gerbi, et fut tué, en 1566, en assiégeant Malte.

DRAKE (Francis), célèbre marin anglais, né en 1545 à Tavistock (Devonshire), m. à Porto-Bello en 1595. Formé par le cabotage sur les côtes de France et de Hollande, capitaine d'un navire à 22 ans, il enleva aux Espagnols, en 1573, deux riches magasins dans l'isthme de Panama (Nombre-de-Dios et Venta-Cruz), reçut de la reine Elisabeth en 1577 cinq navires pour faire un voyage autour du monde pendant lequel il prit possession de la Californie sous le nom de *Nouvelle-Albion*, alla en 1585 avec 21 bâtiments ravager les îles du Cap-Vert, St-Domingue, Carthagène et la Floride, fut nommé vice-amiral à son retour, et vengea, par l'incendie de tous les navires du port de Cadix, 1588, les provocations de l'*invincible Armada*. En 1589, il essaya vainement de conquérir le Portugal pour Antonio de Crato; il saccagea du moins la Corogne et Vigo. En 1594, il attaqua de nouveau les colonies espagnoles en Amérique, prit Ste-Marthe et Rio-de-la-Hacha; mais des échecs à Porto-Rico et à Panama lui causèrent un tel chagrin, qu'une fièvre lente l'emporta. C'est Drake qui importa les pommes de terre en Europe. Son *Voyage dans la mer du Sud*, écrit par Franç. Pretty, Londres, 1600, a été traduit en français par Louvencour, Paris, 1627 et 1641, in-12. Sa *Vie* a été racontée par Samuel Johnson. B.

DRAKENBORCH (Arnold), célèbre philologue et critique, né à Utrecht en 1684, m. en 1747, succéda à Burmann en 1716 comme professeur d'histoire et d'éloquence à l'université de sa ville natale. Ses éditions de *Silius Italicus*, Utrecht, 1717, in-4°, et de *Tite-Live*, Amst., 1738-46, 7 vol. in-4°, sont fort estimées, bien qu'on puisse y relever un trop grand luxe de citations et de rapprochements. On a de lui aussi des travaux sur l'histoire d'Utrecht et la généalogie d'anciennes familles hollandaises, des discours, traités et dissertations en latin.

DRAMA, anc. *Drabescos*, v. de la Turquie d'Europe ch.-l. de sandjak, dans l'eyalet de Salonique, à 41 kil. E. de Sères; 7,000 hab. Forges, coton, tabac. Nombreuses ruines romaines.

DRAMMEN, v. de Norvége, dans l'évêché d'Aggerhuus et le bailliage de Buskerud, à 35 kil. S.-S.-E. de Christiania, à l'embouchure du Drams-elf dans le Dramsfiord, anse du golfe de Christiania; 10,000 hab. Elle se compose de trois parties distinctes, *Bregernæs*, *Stromsæ*, et *Tangen*. Manuf. de tabac, fabr. de cotonnades, distilleries. Comm. très-important de bois avec la Hollande, l'Angleterre et la France.

DRANGIANE, anc. contrée d'Asie, entre l'Arie au N., l'Arachosie à l'E., la Gédrosie au S., et la Carmanie à l'O. Ch.-l., *Prophtasia*. C'est auj. le S.-O. de l'Afghanistan, c.-à-d. le Sigistan et une partie du district de Kandahar.

DRANSE, nom de deux rivières: l'une, la *Dranse savoyarde*, dans le dépt de Haute-Savoie, afflue au lac de Genève à 5 kil. N.-E. de Thonon, après un cours de 40 kil.; l'autre, la *Dranse valaisane*, a sa source au Grand-St-Bernard, et se jette dans le Rhône à Martigny.

DRAP D'OR (Camp du). *V.* CAMP.

DRAPARNAUD (Jacques-Philippe-Raymond), naturaliste, né à Montpellier, en 1771, m. en 1805, fut d'abord professeur de physique et de chimie au collége de Sorrèze, puis professeur de grammaire générale à l'École centrale de l'Hérault, et d'histoire naturelle à l'école de médecine de sa ville natale. Outre de nombreux Mémoires, parmi lesquels on en distingue un sur le *mirage*, il a laissé : *Histoire naturelle des mollusques terrestres et fluviatiles de la France*, 1805, in 4°.

DRAPEAU, mot d'origine italienne, employé depuis le XVIe siècle, d'abord dans un sens mal défini, puis pour

désigner l'enseigne des fantassins, tandis que les cavaliers eurent pour enseigne l'*étendard* ou le *guidon*. Sous Louis XIV, les drapeaux des régiments étaient aux armoiries des princes ou des seigneurs à qui ces régiments appartenaient. Quand, sous Louis XV, les régiments portèrent des noms de provinces, la couleur de l'étoffe continua d'être diverse, mais fut généralement partagée d'une croix blanche. Tantôt il y eut autant de drapeaux que de compagnies, tantôt un ou trois par bataillon. Le drapeau du 1er bataillon d'un régiment était blanc, avec écusson aux armes de France. Depuis que Louis XVI eut pris la cocarde tricolore (juillet 1789), le drapeau tricolore commença d'être adopté, excepté dans la marine. Le 22 octobre 1790, l'Assemblée constituante, sur la proposition de Mirabeau, décréta que le pavillon tricolore remplacerait, à bord des vaisseaux de l'État, le pavillon blanc, et que des cravates tricolores seraient substituées aux cravates blanches qui garnissaient les étendards de la plupart des régiments. Dès lors seulement le drapeau tricolore devint l'étendard national. Ses couleurs furent disposées en trois bandes verticales : bleu près de la hampe, blanc ensuite, et rouge à l'extrémité. Alors aussi tous les régiments eurent le même drapeau. D'un côté était cette inscription : *Discipline et obéissance à la loi*; de l'autre le nom du régiment et les combats fameux où il s'était trouvé. En 1804, l'inscription fut remplacée par ces mots : *L'Empereur au. . . . . régiment*, entourés de feuilles de chêne. En 1815, les drapeaux redevinrent blancs, avec écusson aux armes de France. La révolution de 1830 rétablit le drapeau tricolore, et y mit cette inscription : *Liberté, Ordre public*, que la révolution de 1848 remplaça par les mots : *Liberté, Égalité, Fraternité*, et, au milieu, *Unité*. Depuis le 10 mai 1852, le drapeau porte d'une part, les noms des batailles où a figuré le régiment; de l'autre : *Honneur et Patrie*. Avant 1789, un fer de lance surmontait la hampe : Napoléon Ier le remplaça par une aigle aux ailes éployées, en cuivre estampé, dorée, grosse comme un petit pigeon, et posée sur un socle. La Restauration substitua une fleur de lis à l'aigle, et le gouvernement de 1830, un coq prétendu Gaulois (*V.* Coq). En 1848 on reprit le fer de lance; il surmontait une couronne de laurier au milieu de laquelle était le coq, et sur le socle les initiales R. F. (République française). L'aigle reparut en 1852 : son socle porte d'un côté le nom de l'empereur, de l'autre le numéro du régiment. Le drapeau est en soie, et mesure 0m,80 carrés. Avant 1789, la garde du drapeau était confiée à 4 sergents et à 8 caporaux; depuis 1792, elle appartient aux fourriers. Un officier, sous-lieutenant, est porte-drapeau. — Le drapeau a toujours été considéré comme le symbole de l'honneur du régiment; pendant la fameuse retraite de Moscou, en 1812, quand nos soldats n'espéraient plus de pouvoir sauver leur drapeau, ils le brûlaient et en buvaient les cendres mêlées à la neige ou à de l'eau glacée. L'aigle était emportée ou enfouie, afin que l'ennemi ne pût s'en faire un trophée. — Drapeau chez les anciens. *V.* Enseignes. C. D—y.

Drapeau rouge, drapeau qu'en vertu d'une loi martiale de l'Assemblée constituante de 1789 on déployait pour avertir les attroupements qu'ils eussent à se disperser; en cas de refus, la force était employée. Il finit par être l'étendard des insurrections. Le 1er usage de ce drapeau fut fait à Paris, le 17 juillet 1791, quand Lafayette et Bailly durent dissiper par la force les factieux demandant la déchéance du Roi.

Drapeau tricolore. *V.* Drapeau.

Drapeau tricolore-bouquet. Un usage très-ancien à Paris et dans les environs, parmi les maçons et les charpentiers, était, lorsqu'ils avaient élevé une maison, d'attacher sur la plus haute cheminée un gros bouquet de fleurs et de verdure, orné de rubans, comme hommage au propriétaire, qui les en remerciait par une gratification en argent. Après la révolution de 1830, le peuple de Paris qui avait combattu sous les couleurs de la grande révolution de 1789, dans la joie de les posséder de nouveau, remplaça aussitôt le bouquet traditionnel des bâtiments par un drapeau tricolore, et cet usage s'est conservé depuis. Le drapeau, de proportion moyenne et en calicot, est scellé un peu incliné en avant, dans la position de faire le salut, sur la cheminée la plus apparente, et il y reste jusqu'à ce que le temps l'ait détruit. C. D—y.

* Drapeaux (Bénédiction des), cérémonie religieuse qui remonte, dit-on, à l'empereur grec Léon, dans le IXe siècle. Sous l'anc. monarchie française, elle avait lieu en présence du régiment sous les armes, dans la principale église de la ville où il se trouvait. Pendant la cérémonie, consistant en prières, signes de croix, aspersions d'eau bénite, le drapeau demeurait plié; on ne le déployait qu'après que la bénédiction l'avait consacré. La cérémonie était quelquefois suivie d'un discours religieux : on remarque, dans les œuvres de Massillon, le beau discours qu'il prononça pour la bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat.

DRAPIERS (Corporation des), le 1er des corps de métiers à Paris avant 1789. Florissante dès le temps de Philippe-Auguste, elle obtint de ce prince le privilége de déterminer elle-même et de percevoir la somme que ses membres devaient payer, quand une taille était imposée sur la ville. Elle avait pour armoiries un navire d'argent à la bannière de France, en champ d'azur, et avec cette légende : *Ut cæteras dirigat*, « pour conduire les autres. »

DRAVE, en allem. *Drau*, anc. *Dravus*, riv. d'Autriche. Source au Kurken, à l'E. du Tyrol, à la jonction des Alpes Carniques et des Alpes Rhétiques. Cours très-sinueux de 600 kil. à l'E.-N.-E., puis à l'E.-S.-E. par Innichen, Lienz (Tyrol), Sachsenbourg, Spital, Villach (Carinthie) où elle devient navigable, Marbourg, Pettau, Friedau (Styrie), Légrad (Croatie), Eszek (Esclavonie), près de laquelle elle se jette dans le Danube, rive dr. Ses principaux affluents sont : le Gail, le Moll, le Gurk, la Muhr, etc. Elle est très-rapide et d'une navigation dangereuse dans la partie supérieure de son cours.

DRAYTON (Michel), poëte anglais, né dans le comté de Warwick en 1563, m. en 1631. Outre quelques jolies pastorales, il a publié trois ouvrages célèbres : *Mortimeriados* ou *Guerres des barons*, 1596; c'est l'histoire des dernières années d'Édouard II mise en vers; Milton en a imité, dit Hallam, quelques morceaux; les *Épîtres héroïques d'Angleterre*, 1598; *Polyolbion*, 1612, 1622, curieuse et très-savante description topographique de l'Angleterre en 30,000 alexandrins. Ses œuvres complètes ont été publiées en 1753, 4 vol. in-8°.

Drayton-in-hales, brg d'Angleterre, dans le comté et à 28 kil. N.-E. de Shrewsbury, sur la rive dr. de la Tern : 4,500 hab. Tissus de crin.

DREBBEL (Corneille Van), physicien et mécanicien, né à Alkmaar en 1572, m. en 1634, fut précepteur des fils de Ferdinand II, et membre du conseil de cet empereur. Pris et dépouillé de tout, pendant la guerre de Trente Ans, par les troupes de l'électeur palatin Frédéric V, il recouvra la liberté sur la demande de Jacques Ier, roi d'Angleterre, et alla passer le reste de sa vie à Londres. Il a inventé le thermomètre à air. On se servit pour la première fois de cet instrument en Allemagne en 1621 ; c'était un vase plein d'air, terminé par un tube contenant de l'eau; l'air dilaté déplaçait la colonne d'eau dans le tube. On lui attribuait de son temps une foule d'inventions merveilleuses, et il paraît avoir eu plus de savoir-faire que de savoir. On a de lui : *De la nature des éléments* et *De la quintessence*, trad. en latin en 1621, et en français en 1672. — Un autre Hollandais, Nicolas Drebbel, à la fin du XVIe siècle, découvrit la teinture écarlate. D—s.

DRENTHE, *Drentia*, prov. de Hollande, ch.-l. *Assen*; entre les prov. d'Over-Yssel au S., de Frise à l'O., de Groningue au N., et le roy. de Hanovre à l'E. Superf., 2,592 kil. carrés; pop., 102,225 hab. Sol plat, couvert de marais et de sables. Comm. de tourbe, bestiaux, grains, cire, miel. — Au moyen âge, la Drenthe formait un comté relevant de l'empire d'Allemagne, et que Henri II, en 1024, conféda en fief aux évêques d'Utrecht. Charles-Quint l'incorpora aux Pays-Bas en 1528.

DREPANIUS (Latinus-Pacatus), poëte et orateur latin, né à Bordeaux ou à Agen, ami d'Ausone, se rendit à Rome, en 388, et prononça un panégyrique de Théodose, à l'occasion de la victoire de ce prince sur Maxime. Artzenius a donné une édition de cet opuscule dans ses *Panægyrici veteres*, Amst., 1753.

DREPANUM, anc. v. de Sicile, au N.-O., ainsi nommée parce qu'elle avait la forme d'une faux (en grec, *drepanon*). Le Carthaginois Adherbal y défit le consul romain Claudius Pulcher, en 249 av. J.-C. C'est auj. *Trapani*.

DRESDE, v. cap. du royaume de Saxe, sur les deux rives de l'Elbe, dans une vaste et fertile vallée, à 180 kil. S.-E. de Berlin, 410 N.-E. de Vienne, 960 de Paris par chemins de fer; par 51° 3' 39" lat. N., et 11° 23' 47" long. E.; 66,133 hab. en 1834; 128,152 en 1861, dont 118,000 luthériens. Chemins de fer pour Berlin, Leipzig, Prague et Gœrlitz. Elle se compose de la vieille ville (*Alt-Stadt*) et de ses trois faubourgs sur la rive g. du fleuve; de la *Friedrichstadt* (ville de Frédéric), séparée de la précédente par la Weisseritz; de la ville neuve (*Neu Stadt*), sur la rive dr. de l'Elbe; et de l'*Antonstadt* (quartier du roi Antoine), au N. de la ville neuve, avec ses faubourgs de *Schauenhæfe* et de *Stadt-Neudorf*. On l'a surnommée la Florence de

l'Allemagne. Parmi ses monuments on remarque : l'église Notre-Dame, construite de 1726 à 1745, avec une tour de 110 mèt. ; l'église catholique, bâtie de 1737 à 1756, où l'on admire un orgue de Silbermann et un tableau d'autel par Raphaël Mengs; l'église S^te^-Sophie ou église évangélique de la cour, dont le portail est magnifiquement sculpté; l'église S^te^-Croix, où se fait un service divin en langue wende; le château royal, surmonté d'une tour de 118 mèt., et dont la chapelle contient de beaux tableaux du Guide, du Poussin, d'A. Carrache et de Rembrandt; le Palais des Princes, construit par Auguste II, agrandi en 1843-44, et renfermant une bibliothèque; le *Zwinger,* d'une ornementation très-riche, contenant le muséum d'histoire naturelle, le cabinet des estampes, et au centre duquel s'élève depuis 1843 le monument en bronze du roi Frédéric-Auguste I^er^; le théâtre, un des plus beaux de l'Allemagne; le palais Brühl, dont la terrasse forme une magnifique promenade; le palais Japonais, qui contient une bibliothèque très-riche, un cabinet des médailles, et une collection de porcelaines; un beau pont en pierre; la galerie de tableaux, une des plus célèbres après celle de Florence. On ne compte pas moins de 14 écoles ou colléges, une école de médecine et de chirurgie, une école des arts et métiers, une école d'artillerie, une école militaire dite des Cadets, une école vétérinaire, et une école d'architecture, ayant presque toutes des bibliothèques. Arsenal contenant une célèbre collection d'armes; fonderie de canons. Hôtel des monnaies. Académie des beaux-arts, Société économique, etc. Hôpitaux Marcolini, Hohenthal et de la Maternité, Maison des pauvres, etc. Fabr. de papiers peints, fleurs artificielles, bimbeloterie, couleurs fines, orfévrerie, joaillerie, pianos et orgues, chapeaux de paille. Comm. de céréales. — Les environs de Dresde offrent d'agréables promenades; ce sont le grand parc, le terrain Plauen, le vge de Rachnitz, où l'on a élevé un monument au général français Moreau, la montagne d'Or, les bains de Linke, le Château de chasse, l'Elysée, la vallée de Muglitz avec le château de Weesenstein, etc. — Originairement village de pêcheurs wendes, Dresde est citée pour la première fois dans les chroniques en 1206; elle devint plus tard lieu de pèlerinage, ce qui lui valut, en 1250, des priviléges municipaux. En 1270, elle fut la résidence des margraves de Misnie. Vendue par Albert le Méchant au roi Venceslas de Bohême, et par celui-ci à Valdemar V de Brandebourg, elle retourna, après la mort de Valdemar, 1319, aux margraves de Misnie. Lors du partage de 1485, elle échut à la ligne *Albertine.* En 1491, Dresde fut presque entièrement détruite par un incendie; en 1520, elle fut fortifiée par le margrave Albert le Barbu. Henri le Pieux y introduisit la réformation en 1539. Au commencement du XVIII^e^ siècle, Frédéric-Auguste I^er^ la réédifia en partie. Le 18 déc. 1745, un traité de paix y fut conclu entre l'Autriche, la Prusse et la Saxe. Dresde fut prise en 1756 par le grand Frédéric, passa en 1759 entre les mains des Impériaux, fut assiégée de nouveau en 1760 par les Prussiens, mais sans succès; 400 maisons furent détruites par le bombardement. Du 16 au 28 mai 1812, Napoléon y réunit un congrès de princes; après la bataille de Lutzen, les Français firent de Dresde un grand camp fortifié, et y remportèrent, les 26 et 27 août, une grande victoire sur les alliés, dans les rangs desquels Moreau trouva la mort. Les fortifications de la ville ont été détruites depuis 1817. En 1830 et en 1849, Dresde a été le théâtre de révolutions sanglantes. En 1845, elle fut dévastée par une inondation. En 1850-51, on y tint des conférences, dont le but était la reconstitution politique et douanière de l'Allemagne. — Elle est la patrie du poëte Kœrner.

DRESDE (Cercle de), un des quatre du roy. de Saxe, entre ceux de Leipzig et de Zwickau à l'O., de Bautzen à l'E., les Etats prussiens au N., et les Etats autrichiens au S.; ch.-l. *Dresde*; v. princip., Meissen et Freiberg. Superf., 4,212 kil. carrés; 583,20[illegible] hab. en 1861.

DREUGESIN (LE). *V.* DROUAIS.

DREUX, *Durocasses, Drocæ,* s.-préf. (Eure-et-Loir), à 33 kil. N. de Chartres, sur la Blaise et près de son embouchure dans l'Eure; 5,593 hab. Trib. de 1^re^ instance et de commerce; collége. On y remarque : les ruines de l'anc. château, au milieu desquelles se trouve la chapelle sépulcrale des princes d'Orléans, construite par la mère du roi Louis-Philippe, sur l'emplacement d'une collégiale de S^t^-Etienne; l'église paroissiale, qui offre la réunion de l'architecture des XIII^e^, XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles; l'hôtel de ville, du XVI^e^ siècle. Tanneries; marchés aux grains et aux bestiaux. — Cette ville, dont le nom viendrait, selon quelques-uns, de celui des Druides, fut, au temps des Romains, la capitale des *Durocasses.* Au moyen âge, elle était comprise dans la partie de la Beauce appelée *pays Mantais,* et devint le ch.-l. d'un comté. Ses environs furent le théâtre, pendant la 1^re^ guerre de religion, d'une victoire du duc François de Guise sur le prince de Condé, qui fut fait prisonnier, 19 déc. 1562. Henri IV prit Dreux en 1593. — Patrie de Rotrou et de Philidor.

DREUX (Comté de), situé au N. du pays Chartrain, sur les confins de l'Ile-de-France et de la Normandie; cap. *Dreux.* Il devint héréditaire au X^e^ siècle; en 1132 ou 1137 il passa à Robert, fils de Louis VI, et fit retour à la couronne en 1377; en 1382, Charles VI le donna à Marguerite de Bourbon, femme du sire d'Albret; il forma un apanage en 1407 en faveur de Louis d'Orléans, fut donné en douaire à Catherine de Médicis en 1559, fit partie, de 1569 à 1584, de l'apanage de François, duc d'Alençon, appartint plus tard à la maison de Nemours, et fut réuni à la couronne sous Louis XV.

DREUX (Robert I^er^, comte de), dit *le Grand,* 3^e^ fils de Louis le Gros, reçut le comté de Dreux, soit de son père en 1132, soit de son frère Louis VII en 1137. Il prit part à la 2^e^ croisade, 1147 : revenu l'un des premiers après la malheureuse expédition de Damas, il essaya en vain d'enlever la régence à Suger. Il a accordé à la ville de Dreux une charte de commune, 1159, fondé la ville de Brie-Comte-Robert, l'église S^t^-Thomas du Louvre à Paris, et est mort en 1188.

DREUX (Robert II, comte de), fils du précédent, m. en 1218, suivit Philippe-Auguste à la 3^e^ croisade, 1189, contribua à la prise de S^t^-Jean-d'Acre, et combattit contre les Albigeois et à Bouvines. Son 2^e^ fils, Pierre, fut le chef d'une dynastie en Bretagne. *V.* PIERRE MAUCLERC.

DREUX (Philippe de), frère du précédent, évêque de Beauvais en 1176, passa 2 fois en Terre-Sainte, 1178 et 1190, pour combattre les infidèles, fut pris par l'ennemi au siége de S^t^-Jean-d'Acre, fit la guerre à son retour contre les Anglais, tomba au pouvoir de Richard Cœur-de-Lion, 1197, se croisa dans la guerre des Albigeois, 1210, et fut un des héros de la bataille de Bouvines, 1214. Pour ne pas violer les canons de l'Eglise, qui défendent aux prêtres de verser le sang, il ne se servait pas de l'épée, mais assommait ses adversaires à coups de masse d'armes. Il mourut en 1217.

DREUX (Robert III, comte de), fils aîné de Robert II, défendit Nantes contre Jean sans Terre, accompagna Louis, fils de Philippe-Auguste, dans son expédition en Angleterre, 1216, participa, 10 ans après, à la prise d'Avignon, ne fut pas étranger aux troubles de la régence de Blanche de Castille, puis servit de médiateur entre son frère Pierre Mauclerc et cette princesse. Il mourut en 1233. B.

DREUX (Pierre de). *V.* PIERRE MAUCLERC.

DREUX-BRÉZÉ (famille de). La tige de cette famille est Thomas de Dreux, seigneur de la Pommeraye, et conseiller au parlement de Paris, qui fit avec Clémence de Maillé, femme du grand Condé, l'échange du marquisat de la Galissonnière contre la terre de Brézé, 1686. En 1701, son fils Thomas de Dreux, baron de Berrye, fut nommé grand maître des cérémonies de France, fonction qui resta dans sa famille, et mourut en 1749.

DREUX-BRÉZÉ (Henri-Evrard, marquis de), né en 1762, m. en 1829, grand maître des cérémonies sous Louis XVI, pair de France, gendre du général Custine, régla l'étiquette observée dans les premières séances des Etats-Généraux de 1789. Ce fut lui qui, chargé par le roi, après la séance du 23 juin, d'enjoindre aux députés de se retirer, reçut la fameuse réponse de Mirabeau : *Allez dire à votre maître,* etc. Emigré après le 10 août 1792, il rentra bientôt en France, ne fut point inquiété sous la Terreur, obtint l'admission de son fils parmi les pages de Napoléon I^er^, et reprit en 1815 ses anciennes fonctions. Il pourvut à la sépulture des cendres des rois, et présida plus tard aux cérémonies du sacre de Charles X.

DREUX-BRÉZÉ (Scipion, marquis de), fils du précédent, né en 1793 aux Andelys, m. en 1845, fut admis à l'école militaire de La Flèche, servit comme officier de cavalerie dans les dernières guerres de l'Empire, fut quelque temps aide de camp du maréchal Soult, entra dans les cuirassiers de la garde de Louis XVIII, se retira en 1827 avec le grade de lieutenant-colonel, hérita de la pairie en 1829, reconnut le gouvernement de Louis-Philippe, tout en restant à la Chambre un des chefs du parti légitimiste, et fut au nombre des orateurs les plus distingués du Luxembourg. Il y soutint le droit de tous les contribuables à être électeurs, combattit les lois de septembre et l'embastillement de Paris, et prononça l'éloge funèbre du maréchal duc de Bellune. Il a laissé deux frères : Emmanuel-Joa-

chim-Marie, comte, puis marquis de Dreux-Brézé, né aux Andelys en 1797, page dans la maison de Napoléon Ier en 1812, lieutenant dans les chevau-légers en 1814 et dans les chasseurs à cheval en 1815, aide de camp du maréchal Moncey dans la guerre d'Espagne en 1823, attaché en 1826 au duc de Raguse, qui était député pour le couronnement de l'empereur Nicolas Ier, enfin démissionnaire en 1830; et Pierre-Simon-Louis-Marie de Dreux-Brézé, né à Brézé (Maine-et-Loire) en 1811, d'abord prédicateur distingué, puis vicaire général de M. de Quélen, archevêque de Paris, et évêque de Moulins depuis 1850. B.

Dreux du Radier (Jean-François), littérateur, né en 1714 à Châteauneuf-en-Thimerais, m. en 1780. Il abandonna une charge de lieutenant civil et criminel pour se livrer aux lettres. Outre un grand nombre de dissertations insérées dans les journaux du temps ou demeurées manuscrites, il a publié, entre autres ouvrages : *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, 1754, 5 vol. in-12; *Tablettes historiques et Anecdotes des rois de France*, 1759, 1766 ou 1781, 3 vol. in-12; *Mémoires historiques, critiques, et Anecdotes des reines et régentes de France*, 1776, 6 vol. in-12, et 1808, 6 vol. in-8o; *Histoire des fous en titre d'office*, 1767, 2 vol. in-12; *l'Europe illustre*, 1755 et suiv., 6 vol. in-8o et in-4o; *Vie de Wittkind*, 1757, in-12. Toutes ces compilations sont lourdes et diffuses, sans aperçus originaux; on y trouve cependant des recherches exactes et variées, des particularités curieuses et peu connues. On a encore de Dreux du Radier des traductions de Perse en prose latine et française, et en vers français, 1772, in-12.

DREVANT, brg (Cher), arr. et à 3 kil. S.-S.-E. de St-Amand, sur le canal du Cher; 276 hab. Sur une colline voisine se trouvait une ville des Bituriges, dont il subsiste un retranchement de 600 pieds de long, 15 de haut, 35 d'épaisseur, appelé *Camp de César*. On trouve aussi, sur la rive dr. du Cher, des ruines d'une cité romaine, particulièrement un théâtre, des thermes, des tombeaux, un temple ou un prétoire.

DREVET (Pierre), graveur, né à Lyon en 1664, m. en 1739, élève de Gérard Audran, fut de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1707. Il a gravé les portraits des hommes célèbres de son temps, Villars, le duc du Maine, Philippe V, Dangeau, Boileau, Girardon, Rigaud, Louis XIV, le cardinal Fleury, Mme Lambert, les cardinaux de Noailles et de Rohan, etc.

Drevet (Pierre), fils du précédent, né à Paris en 1697, m. en 1739, a gravé les portraits de Samuel Bernard, de Mlle Lecouvreur, du cardinal Dubois, de Robert de Cotte, de Ste-Marthe. Celui de Bossuet a été appelé le chef-d'œuvre de la gravure. On a aussi de lui des sujets d'histoire également estimés : *Adam et Eve*, *Rebecca*, d'après Coypel; *J.-C. au Jardin des Olives*, d'après Restout; *la Présentation au Temple*, d'après Boullongne, etc.

DREWENZ, riv. d'Allemagne, prend sa source près d'Osterode (Prusse), et se jette dans la Vistule; elle forme, dans une partie de son cours, la limite entre la Prusse et la Pologne. Cours de 150 kil.

DRIBURG, v. des États prussiens (Westphalie), à 59 kil. S. de Minden, sur l'Aa; 2,000 hab. Sources ferrugineuses et établissement de bains.

DRIESEN, v. des États prussiens (Brandebourg), à 22 kil. E. de Friedberg, sur une île de la Netze; 3,500 hab. Draps, lainages, toiles.

DRILLES ou NARQUOIS, membres de cette association de voleurs et de mendiants valides qui remplissaient la Cour des Miracles à Paris, aux XVIe et XVIIe siècles; ils mendiaient l'épée au côté.

DRILO, nom anc. du Drin.

DRIN, anc. *Drilo*, riv. de la Turquie d'Europe (Roumili), formée près de Prisrendi, dans le sandjak de ce nom, de la réunion du Drin blanc et du Drin noir, qui ont leurs sources à environ 100 kil. au-dessus. Navigable pour gros bateaux. Cours de 140 kil. Elle se jette dans un golfe de l'Adriatique au-dessous d'Alessio.

DRINA, anc. *Drinus*, riv. de la Turquie d'Europe (Bosnie). Sources au mont Argentaro (Alpes Dinariques). Cours de 286 kil. au N., par Zvornik, Losnieza, et séparant la Bosnie de la Servie; embouchure dans la Save au-dessus de Mitrowitz, sur les confins militaires d'Autriche.

DROCÆ, nom de Dreux en latin du moyen âge.

DROGHEDA, anc. *Tredagh*, v. d'Irlande (Leinster), formant avec sa paroisse un comté particulier, port sur les deux rives de la Boyne, à 7 kil. de son embouchure dans la mer d'Irlande, à 40 kil. N. de Dublin; 11,730 hab. Résidence de l'archevêque d'Armagh, primat catholique du royaume. Belle cathédrale. Grand commerce de toiles et de grains; filatures de lin, fonderies et brasseries. Sa prospérité décline. Chemin de fer pour Dublin. Prise en 1649 par Cromwell, qui massacra ou transporta en Amérique ses habitants. A 1 kil. de là fut livrée, en 1690, la bataille de la Boyne, gagnée par Guillaume III sur Jacques II, et un obélisque de 50 mèt. de hauteur en perpétue le souvenir.

DROGMAN ou DRAGOMAN, nom donné aux interprètes attachés officiellement aux légations et aux consulats en Orient et sur la côte de Barbarie. On les appelait autrefois *truchements*, altération du même mot. Jadis ils étaient étrangers; ils sont Français depuis Louis XIV. (*V.* École de jeunes de langues.)

DROGON, comte normand de la Pouille, l'un des 12 fils de Tancrède de Hauteville, succéda à son frère Guillaume Bras-de-Fer en 1046. Il obtint de l'empereur Henri III l'investiture de la Pouille et du comté de Bénévent en 1047, mais eut bientôt à se défendre contre une ligue redoutable formée par les Grecs, le pape Léon IX, et l'empereur Henri III. Au moment de commencer la guerre, il fut assassiné par un Grec dans l'église de Montoglio, 1051. Son frère Humfroy lui succéda. G.

DROHOBYCZ, v. des États autrichiens (Galicie), à 27 kil. S.-E. de Sambor; 10,000 hab. Belle église. Sources salées et de pétrole; mines de fer; grains, bestiaux.

DROISSY. *V.* Droizy.

DROIT D'AINESSE. *V.* Aînesse.

droit (Écoles de). *V.* Écoles.

droit (Facultés de). *V.* Facultés.

droits (Déclaration des). *V.* Déclaration.

droits (Pétition des). *V.* Pétition.

droit administratif, ensemble des lois dont l'exécution est confiée aux fonctionnaires ou agents répandus dans toutes les parties du territoire, et dont l'objet est l'administration générale ou locale des affaires publiques. Il comprend, par exemple, tout ce qui concerne l'assiette et le recouvrement de l'impôt, l'entretien et la conservation des propriétés ou établissements de l'État, les travaux publics, les voies de communication, les constructions d'utilité générale, la surveillance administrative des communes, arrondissements et départements, la sûreté et la salubrité publiques, le règlement des cours d'eau, des dessèchements et défrichements, le recrutement militaire, la garde nationale, les prestations en nature, etc.

droit allemand, ensemble des lois auxquelles obéissaient tous les peuples d'origine germanique. Ce sont : 1o les lois des Visigoths, publiées sous Eurik, 466-484; les lois des Bourguignons, vers 517; des Francs Ripuaires, 511-534; des Francs Saliens, vers la fin du ve siècle; des Bavarois et des Alémans, 613-638; des Lombards, 643-724; des Frisons, des Anglo-Saxons, etc.; 2o les Capitulaires (*V. ce mot*); 3o le *Sachsenspiegel* ou *Miroir du droit saxon*, compilation d'Ekkard de Repkow, 1215-35; le *Schwabenspiegel* ou *Miroir du droit souabe*, 1300; le *Code de l'empereur Frédéric II*, par Pierre Des Vignes, 1231; le *Droit jutlandais de Waldemar II*, 1240, etc. Le droit allemand fit place au droit romain, puis aux législations particulières de chaque État.

droit canon. *V.* Corps du droit canonique.

droit de cité. *V.* Cité.

droit civil ou privé, ensemble des lois qui règlent les rapports particuliers et réciproques des individus d'un même peuple, et concernant leurs intérêts privés. On le divise en *droit personnel*, régissant l'état et la capacité des personnes (majorité, mariage, puissance paternelle, etc.), et *droit réel*, régissant les immeubles. Les droits civils s'acquièrent par naissance, naturalisation, mariage, ou convention diplomatique. Ils se perdent par sentence judiciaire ou condamnation infamante.

droits civiques ou politiques, droits qui accordent à un individu, réunissant certaines conditions d'âge, de domicile et de moralité, indiquées par la loi, une participation quelconque à l'élection d'hommes devant remplir des fonctions publiques, ou la capacité d'être appelé lui-même à ces fonctions. On ne peut avoir les droits civiques sans posséder au préalable les droits civils.

droit commercial, ensemble de lois ou de coutumes qui ont pour objet de régler les relations mercantiles des différents peuples. Les monuments les plus anciens et les plus importants du droit commercial au moyen âge sont le *Consulat de la mer* et les *Jugements* ou *Rôles d'Oléron* (*V. ces mots*). Louis XIV publia un *Code marchand* pour le commerce terrestre en 1673, et un *Code de la marine* pour le commerce maritime, en 1681. Dans ces deux codes, rédigés par Colbert, tout était si bien réglé, et avec tant de détails, que depuis ils ont servi de base aux travaux sur la même matière. Les entraves que les corporations, ju-

randes et maîtrises, imposaient à la liberté du commerce et de l'industrie, ne disparurent qu'après la révolution de 1789. Un nouveau *Code de commerce* fut élaboré dans une commission formée, en 1801, par le 1er consul Bonaparte, et promulgué en 1807. Il est resté la base du droit commercial en France, sauf quelques modifications partielles.

DROIT CONSTITUTIONNEL, ensemble des lois fondamentales qui constituent un gouvernement, qui ont pour objet l'organisation et l'administration générales du corps politique. Il repose sur des coutumes, des traditions séculaires, ou sur des chartes, des constitutions écrites : par exemple, la constitution de 1442 en Suède, la *Bulle d'or* en Allemagne, la *Grande Charte* de 1215, et la *Déclaration des droits* de 1688 en Angleterre, la *Constitution de* 1812 en Espagne, la *Charte de* 1814 en France, etc.

DROIT COUTUMIER. *V.* COUTUMES.

DROIT CRIMINEL, ensemble des lois qui tendent à réprimer par des peines les infractions aux règlements portés pour le maintien de l'ordre social et de la tranquillité publique.

DROIT DIVIN, principe suivant lequel, tout pouvoir venant de Dieu, le dépositaire de la puissance devient sacré et n'a de compte à rendre de sa conduite qu'à Dieu. Les rois tiennent leurs droits de Dieu, et voilà ce qui fait leur légitimité. Cette théorie politique, soutenue par les partisans de l'absolutisme, a pour contraire celle de la souveraineté du peuple.

DROIT ECCLÉSIASTIQUE. *V.* CORPS DU DROIT CANONIQUE.

DROIT ÉCRIT, nom donné autrefois en France au droit romain, qui était alors le seul droit écrit, par opposition aux *coutumes*. Les pays de droit écrit étaient les provinces voisines de l'Italie, qui avaient été les premières conquêtes des Romains et les dernières des Français, telles que le Languedoc, la Guyenne, la Navarre, les provinces basques, le Roussillon, la Provence, le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, le Dauphiné, le Mâconnais, la Beauce, une partie de la Saintonge, de l'Auvergne, et de la Basse-Marche. Le vainqueur laissa subsister le droit romain, qui y était en vigueur, excepté pour les choses qui seraient réglées par des ordonnances.

DROIT ÉTROIT, ensemble des dispositions qui doivent être strictement appliquées d'après la lettre de la loi, et qui ne sont susceptibles d'aucune extension. Les lois pénales sont de droit étroit; le juge n'y peut pas suppléer.

DROIT FÉODAL, ensemble des règles qui régissaient les relations des seigneurs féodaux, soit vis-à-vis de leur suzerain, soit entre eux, soit avec leurs vassaux. Ce droit ne pénétra guère dans le midi de la France, tandis qu'il devint, dans le nord, l'un des éléments principaux du droit coutumier (*V.* FÉODALITÉ). Il existe encore maintenant dans certaines parties de l'Allemagne et de l'Italie.

DROIT FRANÇAIS, ensemble des lois, codes, coutumes et institutions diverses qui ont régi ou régissent encore la France. Il a ses origines dans le droit romain, dans les législations des Francs Saliens et Ripuaires, des Bourguignons, des Visigoths, et dans le droit canon. Il se composait, avant 1789, des Capitulaires des rois de la 1re et de la 2e race, des ordonnances, édits, établissements et déclarations des rois de la 3e, enfin des Coutumes. Aujourd'hui il se compose du Code Napoléon, d'un petit nombre d'ordonnances qui ont survécu à l'ancienne législation, et de toutes les lois, ordonnances, décrets et actes des gouvernements insérés au *Bulletin des lois*.

DROIT DES GENS, *Jus gentium*, système ou ensemble des lois qui régissent les rapports des peuples entre eux. Il se compose de règles d'équité empruntées à la morale naturelle, d'usages généralement admis, de conventions consignées dans les traités. On le nomme aussi *Droit international*.

DROITS DE L'HOMME. *V.* DÉCLARATION.

DROIT HONORAIRE. *V.* EDIT.

DROIT INTERNATIONAL. *V.* DROIT DES GENS.

DROIT ITALIQUE. *V.* ITALIQUE.

DROIT JUDICIAIRE, ensemble des lois qui régissent les formes de la procédure et l'organisation de la justice.

DROIT DE LATIUM. *V.* LATIUM.

DROIT MARITIME, ensemble de lois, règlements ou usages, suivis pour la navigation et dans les rapports des puissances navales entre elles. Il contient certaines parties mixtes avec le droit commercial et le droit des gens.

DROIT MUNICIPAL, ensemble des lois et règlements particuliers aux communes considérées comme constituant un corps spécial.

DROIT NATUREL, principes d'équité naturellement gravés dans le cœur de tous les hommes. Il y a au Collége de France une chaire de *droit de la nature et des gens*, où le droit naturel est exposé comme introduction au droit positif.

DROIT PÉNAL. *V.* DROIT CRIMINEL.

DROITS POLITIQUES. *V.* DROITS CIVIQUES.

DROIT PRÉTORIEN. *V.* EDIT PERPÉTUEL.

DROIT PRIVÉ. *V.* DROIT CIVIL.

DROIT PUBLIC, ensemble des lois qui établissent les rapports réciproques entre les membres de la société et l'autorité qui les gouverne, et qui déterminent la forme du gouvernement et de l'administration générale des parties dont il se compose. Il se subdivise, suivant les matières, en *Droit constitutionnel*, *Droit administratif*, *Droit criminel*, *Droit civil*, etc. (*V. ces mots.*)

DROITS RÉGALIENS, droits qui ne peuvent appartenir qu'au roi. Tels sont ceux de battre monnaie, de créer des offices, de faire la guerre ou la paix, de lever des impôts, de rendre la justice sans appel.

DROIT RELIGIEUX, partie de la jurisprudence qui règle la célébration extérieure du culte, et qui traite des rapports de l'État et des citoyens avec les différents cultes.

DROITS RÉUNIS, nom d'une régie générale instituée par la loi du 5 ventôse an XII (15 fév. 1804) pour percevoir certaines contributions indirectes formant une régie spéciale, et comprenant les taxes sur les boissons, les voitures, les cartes, etc. En 1814, la Restauration, qui savait ces droits odieux au peuple, en promit la suppression; une ordonnance royale du 17 mai réunit cette administration à celle des douanes; le nom de Droits réunis fut aboli, mais la chose subsista sous le nom de *Contributions indirectes*.

DROIT ROMAIN. Collection de lois et d'ouvrages de jurisconsultes publiés à différentes époques. Ce sont principalement les travaux commandés par Justinien, et comprenant les *Institutes*, le *Digeste*, le *Code*, les *Novelles* ou *Authentiques* (*V. ces mots*). Leur réunion forme le *Corps de droit civil*. Il y faut joindre les *Institutes de Gaius*, les fragments d'*Ulpien*, et les *Sentences* de Paul (*V.* GAIUS, PAUL, ULPIEN). Nous possédons ces huit ouvrages; mais plusieurs codes, auj. perdus en totalité ou en partie, les ont précédés, tels que : le *Droit civil Papirien*, recueil des lois rendues par les premiers rois de Rome, et publié du temps de Tarquin le Superbe par Papirius (*V. ce nom*); la *Loi des XII tables* (*V. ce nom*); le *Droit civil flavien*, publié vers le milieu du ve siècle de Rome par Cneius Flavius (*V.* FLAVIUS); l'*Edit du préteur*, colligé par Aulus Ofilius, jurisconsulte de l'époque de César, dictateur; l'*Edit perpétuel*, recueil du même genre, composé par Salvius Julianus, sur l'ordre de l'empereur Adrien; le *Code grégorien*, contenant les constitutions des empereurs depuis Adrien jusqu'à Valérien et Gallien, réunies par Grégoire, jurisconsulte du règne de Constantin le Grand; le *Code hermogénien*, d'Hermogène, jurisconsulte de la même époque, et renfermant les constitutions des empereurs Valérien et Gallien, et de leurs successeurs jusqu'à Constantin. Cent vingt ans après, fut publié le *Code théodosien* (*V.* CODE).—Le Corps du droit civil fut suivi en Orient pendant trois siècles environ après Justinien; les *Basiliques* (*V. ce mot*) le remplacèrent en 941. — En Occident, conquis alors en partie par les Barbares, le droit Justinien ne fut suivi que par quelques provinces. Alaric fit faire, à l'usage des Gaulois, une compilation des lois romaines (*V.* CODE). Charlemagne se montra favorable au droit romain, et, trois siècles plus tard, l'enseignement des *glossateurs* (*V. ce mot*) et l'école de Bologne (*V.* IRNÉRIUS) remirent encore plus en vigueur ce droit obscurci, et même en grande partie éclipsé par les lois visigothes et bourguignonnes. Le droit romain régna en France dans les pays de droit écrit (*V.* DROIT ÉCRIT), et servit aussi très-souvent de règle dans les pays coutumiers, où d'ailleurs les Coutumes étaient prises, en partie, des principes de ce même droit. Louis IX introduisit dans ses *Etablissements* une partie des lois de Justinien, et Philippe le Bel fit enseigner le droit romain dans l'université d'Orléans. L'adoption de ce droit en France contribua à fonder la prépondérance de la monarchie sur tous les autres petits souverains qui se partageaient alors le pays; les jurisconsultes, assimilant toujours le roi à l'empereur romain, firent passer dans les esprits cette idée que le pouvoir royal devait être absolu, comme l'était le pouvoir impérial. Nos codes modernes, surtout le code Napoléon, ont emprunté du droit romain leurs dispositions fondamentales.

DROITS DU SEIGNEUR. *V.* FÉODALITÉ.

DROIT DE VISITE, droit de s'assurer si un navire marchand peut réellement invoquer la protection du pavillon qu'il pourrait avoir arboré au moment même, pour échapper au soupçon; d'examiner si, n'étant pas digne de cette

protection, il est, en vertu du droit des gens ou du droit des traités, soumis à la suspicion et au contrôle des autres puissances.

DROITWICH, brg d'Angleterre, comté et à 11 kil. N.-N.-E. de Worcester; 3,123 hab. Célèbres sources salées, connues probablement des Romains, et exploitées dès le moyen âge; exploitation de sel, toujours très-productive; 3,000,000 de fr. par an.

DROIZY ou DROISSY, anc. *Truccia*, vge (Aisne), arr. et à 15 kil. S. de Soissons; 129 hab. Les troupes de Frédégonde y battirent celles de Childebert II en 593.

DROLLING (Martin), peintre de genre, né à Oberhergheim (Haut-Rhin) en 1750, m. à Paris en 1817, fils d'un vigneron, étudia chez un mauvais peintre à Schelestadt, puis à Strasbourg, et vint à Paris, où il lutta longtemps contre la misère. Mme Lebrun l'employa à peindre les accessoires de ses tableaux : Greuze lui donna aussi quelques conseils. Drolling s'est fait connaître par des scènes d'intérieur, pleines d'exactitude et de vérité, belles de couleur, et où la lumière est habilement distribuée. On cite principalement : *Maison à vendre*, *le Messager*, *le Marchand forain*, *la Marchande d'oranges*, *la Laitière*, *la Marchande de pommes*, *le Petit commissionnaire*, *la Cuisine*, *la Salle à manger*, *la Maîtresse d'école*, *l'Heureuse nouvelle*, *la Dame de charité*, *l'Hospitalité*. Quand il toucha aux sujets élevés, *Sapho et Phaon*, par exemple, il fut toujours médiocre. B.

DROLLING (Michel-Martin), peintre d'histoire, fils du précédent, né en 1786, m. en 1851, élève de David, grand prix de Rome en 1810, remplaça Guérin à l'Institut en 1833, et fut nommé professeur à l'École des Beaux-Arts en 1837. Ses meilleurs ouvrages sont : *la Mort d'Abel*, à la galerie Sommariva; *Orphée et Eurydice*, 1822, et *Ulysse enlevant Polyxène à sa mère*, 1827, au Luxembourg; *Saint Surin*, à l'église St-André de Bordeaux; *le Cardinal de Richelieu mourant*, à la galerie d'Orléans, au Palais-Royal; *le Bon Samaritain*, au musée de Lyon; un plafond dans l'une des salles du conseil d'État au Louvre; celui du Louvre, où Louis XII est proclamé père du peuple. Drolling a aussi donné un *Christ au milieu des docteurs* pour l'église Notre-Dame-de-Lorette à Paris, et travaillé à orner le château de Versailles. Il a peint la *Communion de Marie-Antoinette* dans la chapelle de la Conciergerie, au Palais de Justice, et toute la chapelle St-Paul à l'église St-Sulpice. Drolling appartient à l'école classique; ses modèles sont toujours bien choisis, son style pur et élevé, son dessin correct et naturel, sa touche puissante et vraie. Il continue David, avec plus de couleur et de mouvement. B.

DROMADAIRES (Régiment des), corps de cavaliers, institué par le général Bonaparte pendant l'expédition d'Égypte; ils étaient montés sur des chameaux, de l'espèce nommée dromadaire, qui suppléaient à l'impuissance des chevaux de France. Cette création a été imitée avec succès en Algérie; le commandant Carbuccia organisa un escadron de 100 dromadaires, portant chacun 2 hommes. En 1853, un équipage de 500 chameaux fut organisé à Laghouat.

DROME, anc. *Druna*, riv. torrentielle de France, dans le dép. de la Drôme, prend sa source dans les Alpes, passe à Valdrôme, Luc, Die, Crest et Livron, et se jette dans le Rhône à 18 kil. S.-O. de Valence; cours de 110 kil., flottable sur 81.

DRÔME, dép. du S.-E. de la France, ch.-l. Valence; formé d'une partie du Dauphiné et d'une très-petite portion de la Provence. Il comprend 5 anc. pays : le Viennois (en partie), le Diois, le Valentinois, les Baronnies, le Tricastin; il est situé entre les dép. de l'Ardèche à l'O., dont le sépare le Rhône, de l'Isère au N.-E., des Htes-Alpes à l'E., des Basses-Alpes au S.-E., de Vaucluse au S. Superf., 654,179 hect.; pop., 326,684 hab. Arrosé par le Rhône, la Drôme, l'Isère, la Galaure, le Roubion, l'Aigues, le Lez, l'Ouvèze, etc.; couvert des ramifications des Alpes, dont les points culminants sont la Roche-Courbe (1,591 mèt.) et la Pierre-Chauve (1,309 mèt.). Climat sain. Sol peu fertile, excepté dans la vallée du Rhône, où se trouvent d'excellents vignobles. Céréales, mûriers. Élève très-importante de chevaux, mulets, moutons, vers à soie, volailles, abeilles. Exploit. de marbre, granit. Eaux thermales à Dieu-le-Fit. Récolte de truffes. Filage de la soie, lainages, ganterie, poterie. Comm. de soie, vins du Rhône. Forme le diocèse de Valence, et dépend de la cour impériale de Grenoble.

DROMORE, *Drumoria*, v. d'Irlande (Down), à 30 kil. O.-N.-O. de Down-Patrick; 2,200 hab. Évêché catholique, érigé par St Connan au VIe siècle. Comm. de toiles.

DRONERO, brg du roy. d'Italie, à 13 kil. O.-N.-O. de Coni; 7,614 hab. Comm. de toiles.

DRONNE, riv. de France; source près de Montbrun (Hte-Vienne); cours de 200 kil. par Brantôme, Ribérac, Aubeterre, St-Aulaye, La Roche-Chalais, Coutras, où elle devient navigable; se jette dans l'Isle (Gironde).

DRONTHEIM, la *Nidaros* (c.-à-d. embouchure de la Nid) des anc. Scandinaves, en danois *Trondhiem*, v. de Norvége, sur la Nid, au fond d'un vaste golfe appelé *Trondhiemsfiord*, à 400 kil. N. de Christiania, 410 N.-E. de Bergen; par 63° 25' 50" lat. N., et 8° 3' 15" long. E.; 16,000 hab. Cette ville est généralement bien bâtie. Elle est protégée, du côté de la terre, par trois forts détachés, *Mœllenberg*, *Christiansteen* et *Christiansfield*. Sur un rocher au milieu du port s'élève la forteresse de *Munkholm*, anc. abbaye, devenue plus tard une prison d'État. Station d'une partie de la flotte militaire. On y remarque le *Kongsgaard* (palais du roi) et la cathédrale gothique de St-Olaf, fondée en 1183. Société norvégienne des sciences et des arts, école de sourds-muets, établissement d'aliénés; biblioth. publique, musée. Manufact. d'armes à feu. Distilleries et raffineries de sucre. Comm. actif avec le N. de la Norvége. Export. de poisson sec et salé, bois de construction, huile de poisson, pelleteries, fer et cuivre, pierres meulières, teinture de chrome. Bateaux à vapeur pour Tromsoe, Hammerfest et Christiansand. — Fondée en 997 par Olaf Trygwason, Drontheim fut longtemps la résidence des rois de Norvége. En 1152, elle devint le siége de l'archevêché du royaume, et, depuis 1164, les monarques s'y firent sacrer. Comme il y eut toujours beaucoup de constructions en bois, de nombreux incendies l'ont dévastée, notamment en 1531, 1827, 1841, 1842 et 1846.

DROPT, riv. de France, naît dans le dép. de la Dordogne, traverse celui de Lot-et-Garonne, et se jette dans la Garonne (Gironde); navigable depuis Eymet, sur 83 kil.

DROSSART, en allemand *Drost*, nom donné, au moyen âge, en Hollande et dans la Basse-Saxe, à l'administrateur noble d'un cercle ou bailliage, qui rendait la justice au nom du seigneur. Aujourd'hui c'est un titre honorifique dans certains pays du Nord. En 1822, le titre de *Landdrost* (drossart du pays) a été créé par le gouvernement hanovrien pour les présidents des 6 arrondiss. de Hanovre, Hildesheim, Lunebourg, Stade, Osnabruck et Aurich. Il y a un drossart dans le Lauenbourg, ainsi que dans la seigneurie de Pinneberg (Holstein).

DROSSEN, v. des États prussiens (Brandebourg), à 24 kil. E.-N.-E. de Francfort-sur-l'Oder; 3,850 hab. Fabr. de toiles, lainages, bonneterie; tanneries et maroquineries.

DROTNINGHOLM, château royal de Suède, dans l'île de Lofoe, sur le lac Mélar, à 10 kil. O. de Stockholm.

DROTTAR (Les), génies qui assistent Odin, dans la mythologie scandinave. Ils se présentent dans les traditions avec le double caractère de dieux et de pontifes, comme les Cabires, les Dactyles et les Curètes de l'anc. Grèce.

DROUAIS (Jean-Germain), peintre, né à Paris en 1763, m. en 1788, élève de David, remporta le grand prix de Rome en 1784, et fut enlevé aux arts par une mort prématurée. Le musée du Louvre possède de lui deux chefs-d'œuvre, *la Cananéenne aux pieds de Jésus*, tableau gravé par Avril, et *Marius à Minturnes*. Michallon lui a élevé dans l'église de Ste-Marie in via Lata, à Rome, un monument dont on voit le modèle au musée des Beaux-Arts de Paris.

DROUAIS ou DREUGESIN (LE), *Dorcassinus* ou *Durocassinus pagus*, anc. pays de France, sur les confins de l'Île-de-France et du Perche. Ch.-l., *Dreux*. Il est compris aujourd'hui dans le département d'Eure-et-Loir.

DROUÉ, ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. et à 30 kil. N. de Vendôme; 513 hab.

DROUET (Jean-Baptiste), né en 1763, m. en 1824, était maître de poste à Sainte-Menehould à l'époque de la fuite de Louis XVI. Il reconnut le roi, et le fit arrêter à Varennes. Nommé député à la Convention, il siégea parmi les Montagnards. Commissaire à l'armée du Nord, il tomba entre les mains des Prussiens, fut échangé ainsi que plusieurs autres commissaires contre la fille de Louis XVI, entra dans la conspiration de Babeuf, s'évada de l'Abbaye, passa aux Indes, se battit contre les Anglais, et revint en France où il obtint la sous-préfecture de Sainte-Menehould. Exilé en 1816 comme régicide, il se retira secrètement à Mâcon, où il vécut sous un nom supposé. J. T.

DROUET D'ERLON (J.-B., comte), maréchal de France, né à Reims en 1765, m. en 1844. Enrôlé, par des racoleurs, dans le régiment de Beaujolais en 1782, congédié en 1787, il reprit du service en 1792, fut nommé, en 1795, adjudant-général à l'armée de Sambre-et-Meuse, puis à celles d'Angleterre et du Danube, devint général de brigade en

1799, général de division en 1805, dirigea successivement plusieurs corps de l'armée d'Allemagne, se distingua aux batailles d'Iéna, 1806, et de Friedland, 1807, contribua à la soumission du Tyrol en 1809, et servit en Espagne à partir de 1810. Commandant de la 16e division militaire lors de la première Restauration, il présida le conseil de guerre qui acquitta le général Exelmans, fut arrêté comme complice du général Lefebvre-Desnouettes, s'échappa, reprit ses fonctions pendant les Cent-Jours, fut nommé pair de France, et combattit à Waterloo. Proscrit par la 2e Restauration, condamné à mort par contumace, il vécut en Allemagne jusqu'au moment où l'amnistie de 1825 lui permit de rentrer en France. Le roi Louis-Philippe le réintégra dans la pairie en 1831, l'envoya en Vendée avec des pouvoirs extraordinaires, lui donna la 12e division militaire en 1832, et le gouvernement général de l'Algérie en 1834. Là Drouet fonda l'établissement militaire de Bouffarick, fit destituer le général Desmichels, qui avait signé un traité honteux avec Abd-el-Kader, se laissa tromper lui-même par les négociations de l'émir, et fut rappelé en 1835. On le renvoya dans la 12e division, et il reçut le bâton de maréchal en 1843. Une statue lui a été élevée sur une des places de Reims. B.

DROUOT (Antoine, comte), général français, né à Nancy en 1774, m. en 1847. Fils d'un boulanger, il fut élevé à l'École d'application de Metz. Il était lieutenant d'artillerie en 1793. Il fit la campagne d'Égypte, où Bonaparte le distingua. Nommé, en 1808, colonel-major de l'artillerie de la garde impériale, il s'illustra dans toutes les campagnes de l'Empire, et contribua aux victoires de Wagram, de la Moskowa, de Lutzen, de Bautzen et de Hanau. Général de division en 1813, et aide de camp de l'Empereur, il fit des prodiges à Nangis et à Vauclos, pendant la difficile campagne de 1814. Après l'abdication de Fontainebleau, il suivit Napoléon à l'île d'Elbe. A Waterloo, il s'efforça d'arrêter le désastre, et rallia, sous les murs de Laon, les débris de l'armée, et les conduisit au delà de la Loire. Traduit devant un conseil de guerre par le gouvernement de la Restauration, il se défendit avec tant de grandeur, que quatre de ses juges sur sept prononcèrent son acquittement. Depuis cette époque il vécut retiré à Nancy, refusant toutes les distinctions qui lui furent offertes par le gouvernement de 1830. Napoléon faisait le plus grand cas de ses vertus privées et de ses talents militaires : « Si j'avais cru *le sage*, dit-il de Drouot, je n'aurais pas quitté l'île d'Elbe; mais dès 1814, on complotait mon transport à Sainte-Hélène. » — « Drouot, disait-il encore, est un homme qui vivrait aussi satisfait avec 40 sous par jour qu'avec la dotation d'un souverain. Sa morale, sa probité, sa simplicité, lui eussent fait honneur à l'époque même des Cincinnatus romains. » Drouot était sincèrement pieux et très-bienfaisant; ayant reçu de Napoléon un legs de 100,000 fr., il le répandit en bienfaits de toute nature. La ville de Nancy lui a élevé un monument en 1855, et le R. P. Lacordaire a fait son *Éloge funèbre*.

DROZ (Pierre-Jacquet), mécanicien, né en 1721 à La Chaux-de-Fonds (Suisse), m. en 1790, perfectionna diverses branches de l'horlogerie, introduisit dans les horloges communes une sonnerie et un jeu de flûte, fabriqua une pendule qui allait sans être remontée tant que le frottement n'en avait pas usé les rouages, et construisit un automate écrivain qui excita vivement la curiosité publique.

DROZ (Henri-Louis-Jacquet), fils du précédent, né en 1752, m. en 1791, fabriqua un automate dessinateur, un automate pianiste, et des mains artificielles si parfaites, que Vaucanson lui-même en témoigna une grande admiration.

DROZ (Jean-Pierre), parent des précédents, né en 1746, m. en 1823, dirigea longtemps en Angleterre avec Boulton un atelier de monnayage, d'où sortirent les belles monnaies de cuivre appelées *monnerons*. Ayant trouvé le premier le moyen de multiplier les planches en taille-douce, il fournit, en 1792, 14,000 planches identiques pour l'assignat de 25 fr. Le Directoire, en France, le nomma directeur de la monnaie des médailles, emploi qu'il a conservé jusqu'en 1814. Droz remporta, en 1818, le prix de la gravure en monnaies sur quatorze concurrents. *V.* Molard, *Notice sur les diverses inventions de Droz*, Versailles, 1823, in-4o.

DROZ (François-Xavier-Joseph), né à Besançon en 1773, d'une famille de magistrats, m. en 1850, philosophe et historien, dont le nom n'a pas fait beaucoup de bruit hors de l'enceinte académique, mais qui a écrit, pensé et vécu en sage. Après avoir fait, comme volontaire et patriote, les premières campagnes de la Révolution, puis professé les belles-lettres dans sa ville natale, il vint à Paris, où l'amitié de Cabanis et d'Andrieux encouragea ses débuts littéraires, qui furent, entre autres, un *Essai sur l'art oratoire*. En 1804, Français de Nantes l'appela dans l'administration des Droits réunis, alors asile des lettrés. De ses nombreux travaux, qui se recommandent tous par l'élévation morale du fond, la pureté et la correction de la forme, les plus importants sont : *Essai sur l'art d'être heureux*, 1806, et 1825, in-18, livre d'une noble et riante philosophie, qui était la peinture de son propre bonheur; *De la Philosophie morale*, 1823, examen impartial et conciliation éclectique des grands moralistes, œuvre qui mérita le prix Monthyon; *Histoire du règne de Louis XVI*, 1839-42, 3 vol. in-8o, ouvrage consacré à prouver, avec une grande supériorité de vues, que, dans la transformation de l'ancienne société, on aurait pu d'abord prévenir, puis diriger la Révolution. Après avoir professé en philosophe la morale du christianisme, et « prouvé à ses adversaires qu'un déiste pouvait égaler ou surpasser un chrétien dans la pratique des devoirs envers les hommes », Droz finit par mourir en chrétien. Il avait justifié sa conversion par les *Pensées sur le Christianisme*, et les *Aveux d'un philosophe chrétien*, confession délicate d'un esprit raisonneur. Ce furent ses derniers écrits. On a encore de Droz un roman sentimental, *Lina*; un *Cours de législation générale*; des *Études sur le Beau dans les arts*, 1815; des *Applications de la morale à la politique*, 1825; une *Économie politique*, 1829, 3e édition avec introduction de M. Michel Chevalier, 1854, in-18, etc. *V.* son *Éloge* par M. Mignet. G. L.

DRUENTIA, nom anc. de la DURANCE.

DRUIDES, prêtres des anc. Gaulois. Le mot celtique *Derouyd* (de *De* ou *Di*, Dieu; et *Rhoud* ou *Rhouid*, parlant) signifiait *interprète des dieux* ou *qui parle des dieux*. Selon d'autres, l'étymologie serait, en langue gaëlique, *druidheacht*, divination, magie; ou bien *deru*, chêne, et *wydd*, gui. Il y avait des druides en Grande-Bretagne comme en Gaule. Leur assemblée générale se tenait au milieu d'un bois consacré, dans le pays des Carnutes, qui était considéré comme le centre de la Gaule : on croit que c'était Lèves, près de Chartres. Quelques-uns d'entre eux ont été nommés *Semnothées* (de *saimh*, extase), c.-à-d. extatiques ou contemplateurs, *Silodures* (de *sealadh*, enseignement), c.-à-d. instructeurs ou instituteurs, et *Saronides* (de *sar-naoidh*, *sar-nidh*, très-vénérable). On appelait *Eubages* ou *Eubates* les ministres inférieurs du culte, ceux qui s'occupaient des sacrifices; et *Orates* (*vates* en latin) les prophètes ou inspirés. Tous les druides étaient électifs, y compris leur chef appelé archidruide. Ils formaient le premier ordre de la nation, étaient exempts de toute espèce d'impôts et du service militaire, faisaient les lois, concluaient les traités, dirigeaient l'éducation, jugeaient la plupart des contestations et des crimes, et prononçaient une interdiction sacrée contre ceux qui n'obéissaient pas à leurs ordres. Pour être élu druide, il fallait une longue initiation; car leur enseignement était purement oral, et exigeait, dit-on, une étude de 20 années. Leur science, très-renommée dans l'antiquité, nous est imparfaitement connue. Ils paraissent avoir cru à l'immortalité de l'univers. St Jérôme reconnaissait leur religion comme l'une des plus sensées du paganisme, et les pythagoriciens prétendaient en être les fondateurs. Elle se résumait dans ces trois préceptes : adorer les dieux, ne point faire de mal, se conduire vaillamment. Il régnait parmi le peuple une espèce d'idolâtrie, qui lui faisait rendre un culte aux fleuves, aux montagnes, et au tonnerre. César, ramenant leurs divinités au polythéisme romain, dit que leur dieu principal était Mercure, qui présidait aux arts, aux voyages et au commerce. Venaient ensuite Apollon, Mars, Jupiter et Minerve. Lucain et d'autres écrivains placent en tête Teutatès, dieu du commerce; et après lui, Hésus, dieu de la guerre; Bélénus, dieu du soleil, à la fois musicien, poëte et médecin; Taranus ou Taran, dieu du tonnerre; Hercule Ogmius, dieu de l'éloquence. Le culte était primitivement souillé de sacrifices humains : les victimes étaient mises en croix, tuées à coups de flèches, ou brûlées dans des idoles d'osier : ces victimes étaient des prisonniers de guerre ou des criminels. Les druides croyaient à la métempsycose, à l'immortalité de l'âme, et, par conséquent, aux peines et aux récompenses. Suivant certaines traditions, ils auraient eu une écriture sacrée, qu'on appelait *ogham*; d'où serait venu le nom d'Hercule *Ogmius* : mais il n'en reste aucun monument. Ils s'adonnèrent à l'art de la divination et à la magie. Ils portaient suspendu à leur cou, comme marque de dignité, un *anguinum ovum*, espèce de boule ovale de cristal, que, du temps de Pline, la tradi-

tion prétendait être le produit de la bave d'une quantité de serpents pelotonnés et entrelacés ensemble. Cet œuf a été l'origine d'une foule de superstitions qui, il y a un siècle encore, étaient en vigueur dans la Cornouailles, le pays de Galles et les montagnes d'Écosse : on continue d'y porter des boules de verre appelées *pierres de serpents*, auxquelles on attribue des vertus particulières. De là viennent peut-être encore nos colliers d'ambre pour faciliter la dentition des enfants, nos petits meubles en verre appelés *dents de loup*. Les druides pratiquaient la médecine : la panacée universelle était le gui de chêne, que l'on coupait solennellement dans les forêts, au renouvellement de l'année. Astronomes, ils divisaient l'année en lunaisons; un siècle était accompli au bout de 30 ans. — Il y avait des DRUIDESSES, femmes ou filles de druides, ou simplement agrégées à la corporation; elles étaient prêtresses, devineresses et magiciennes. Leur principal sanctuaire était l'île de Sena ou Sein (Finistère). — Après la conquête de César, le druidisme entretint quelque temps encore le sentiment de la nationalité gauloise; les empereurs Tibère, Claude, Néron, Vespasien, l'étouffèrent dans le sang. Cependant les restes du culte druidique subsistèrent encore longtemps : certaines pratiques et superstitions sont prohibées par le concile de Nantes en 658, et par deux capitulaires de Charlemagne. B.

DRUIDIQUES (Monuments), nom donné aux monuments de l'art celtique. On en distingue de plusieurs sortes : les *menhirs*, les *dolmens*, les *cromlechs*. On n'est pas d'accord sur la destination précise de ces divers monuments ; mais il est certain qu'ils avaient tous un caractère plus ou moins religieux, et que la religion entrait toujours pour quelque chose dans le but de leur érection.

DRULINGEN, ch.-l. de cant. (Bas-Rhin), arr. et à 25 kil. N.-O. de Saverne; 566 hab.

DRUMMOND (William), un des premiers poëtes écossais qui aient écrit en anglais, né en 1585, m. en 1649. Il a écrit une *Histoire des cinq rois Jacques d'Écosse*, dont la prose rappelle le style de sir Ph. Sidney dans l'*Arcadie*. On lui doit aussi des *poésies légères* et des *sonnets* dans la manière de Pétrarque que l'Angleterre imitait alors. Un poëme sur le voyage de Jacques Ier en Écosse, 1617, est un modèle d'harmonie. Tout dévoué à la cause royaliste, les malheurs de Charles Ier abrégèrent sa vie. Ses ouvrages ont été recueillis à Edimbourg, 1711, in-fol.

DRUMMOND (James), un des ministres favoris de Jacques II, roi d'Angleterre, né en 1648, m. en 1716. Membre du conseil privé, 1678, chancelier d'Écosse, 1684, il se rendit odieux par ses violences. Lors de la révolution de 1688, il fut retenu au château de Stirling jusqu'en 1693. Il se retira alors à St-Germain, où Jacques II le nomma gouverneur de son fils, le chevalier de St-Georges. Ses *Lettres* ont été publiées par la *Camden Society*, Lond. 1845.

DRUMMOND DE MELFORT (Louis-Hector, comte de), né en 1726, m. en 1788, aide de camp de Maurice de Saxe, assista à la bataille de Fontenoy, se rendit en Prusse pour étudier la tactique du grand Frédéric, et publia : *Essai sur la cavalerie légère*, Paris, 1748 ; et *Traité sur la cavalerie*, 1776, in-fol. et atlas, ouvrages estimés, qui traitent des haras, des manœuvres de cavalerie, de l'emploi de l'artillerie volante, etc.

DRUMORIA, nom latin de DROMORE.

DRUNA, nom anc. de la DRÔME.

DRUSES, peuple de Syrie, qui habite, au S. des Maronites, le versant occidental du Liban, et presque tout l'Anti-Liban, depuis Bairout jusqu'à Sour, et depuis la Méditerranée jusqu'à Damas. On les estime de 100 à 125,000 têtes. Ils obéissent à des émirs et à des cheiks, tirés de familles nobles qui ne s'allient jamais hors de leur caste. Cette noblesse, jointe à d'autres propriétaires terriens, forme une assemblée qui se réunit à Dair-el-Kamar; là on fixe le chiffre de l'impôt. Les Druses sont, à l'égard de la Porte-Ottomane, dans un état de vasselage à peu près nominal; il ne consiste qu'en un minime tribut annuel, librement débattu et consenti, et que perçoit un grand émir élu par les autres émirs et cheiks. En temps de guerre, tous les hommes en état de porter les armes doivent le service militaire, et se fournissent d'armes et de provisions. Les Druses s'occupent de la culture de la vigne, de l'olivier, du tabac et de la soie, et abandonnent à des Maronites le soin des affaires qui exigent la lecture et l'écriture ; ils parlent arabe. Leur religion est un mélange bizarre de doctrines chrétiennes, judaïques et musulmanes; ils se partagent en initiés ou savants (*ockals*), qui sont en possession des livres saints et ont des assemblées secrètes pour célébrer le culte, et en profanes ou ignorants (*djabels*), qui ne connaissent même pas le fond de la religion (V. S. de Sacy, *Exposé de la religion des Druses*, Paris, 1838, 2 vol. in-8°). — Les Druses font remonter leur origine à Darzi, disciple du calife fatimite Hakem, 996-1021. Ils défendirent leur indépendance contre les Arabes et les Turcs; ce fut seulement en 1588 que le sultan Amurat III parvint à les soumettre. Depuis cette époque, ils durent accepter des grands émirs, dont la domination se maintint malgré le triomphe passager de Fakr-Eddin, un de leurs chefs, au commencement du XVIIe siècle. Au milieu du XVIIIe, ils ressaisirent quelque indépendance. Alliés de Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, puis soumis par Ibrahim-Pacha, ils rentrèrent sous le joug de la Porte en 1841. En 1860, ils ont massacré les chrétiens dans le Liban et à Damas. *V. Supplém.*, LIBAN. B.

DRUSIUS (Jean VAN DEN DRIESCHE, en latin), savant orientaliste, né à Oudenarde en 1550, m. en 1616, enseigna l'hébreu à Oxford et à Franeker. Il a publié : *Grammatica hebraica*, Leyde, 1612, in-8°; *De tribus sectis Judæorum libri* IV, 1605, in 8°; *Apophthegmata Hebræorum, cum scholiis*, 1591 et 1612, in-4°; *Animadversionum libri* III, 1585, in-8°, et une foule d'ouvrages qui traitaient principalement de la critique biblique et des antiquités juives.

DRUSUS (Marcus-Livius), tribun du peuple l'an 630 de Rome, 123 av. J.-C., se déclara l'antagoniste de C. Gracchus, dont il ruina la popularité en distribuant gratuitement des terres au peuple, et en établissant des colonies. Consul en 112, il vainquit les Scordisques. Aveugle dans sa vieillesse, il donna des leçons publiques de droit.

DRUSUS (Marcus-Livius), fils du précédent, tribun l'an 661 de Rome, 92 av. J.-C., proposa de rendre aux sénateurs les fonctions judiciaires qu'on leur avait naguère enlevées, de donner comme compensation aux chevaliers 300 places dans le sénat, et d'admettre les Italiens au droit de cité. Il fut assassiné, et l'on soupçonna de ce crime le tribun Varius et le consul Philippe. Les Italiens le vengèrent en commençant la *guerre sociale*.

DRUSUS CLAUDIANUS (Livius), père de l'impératrice Livie, femme d'Auguste, se tua après la bataille de Philippes, l'an 710 de Rome, 43 av. J.-C., où il était dans les troupes de Brutus, pour éviter la colère d'Octave.

DRUSUS GERMANICUS (Claudius-Néron), fils de Tibérius Néron et de Livie, et frère puîné de l'empereur Tibère, né l'an 714 de Rome, 39 av. J.-C., fut adopté par Auguste. Il soumit la Rhétie et la Vindélicie, partagea avec Auguste la gloire d'une campagne dans les Gaules, fit plusieurs expéditions au delà du Rhin contre les Usipiens, les Sicambres et les Chérusques, creusa un canal du Rhin à l'Yssel (*fossa Drusiana*), bâtit en Germanie 50 forteresses, et mourut, sur les bords de l'Elbe, d'une chute de cheval ou d'une fièvre violente, l'an 10 av. J.-C. Il eut pour fils le célèbre Germanicus et l'empereur Claude.

DRUSUS CÉSAR, fils de l'empereur Tibère et de Vipsanie, questeur en l'an 10 de J.-C., apaisa la révolte des légions de Pannonie, l'an 14, fut consul en 21, triompha des Alémans, partagea avec son père la puissance tribunitienne, s'attira la haine de Séjan en le souffletant, et fut, dit-on, empoisonné par sa propre femme Livie, sœur de Germanicus, que ce favori avait séduite, l'an 23.

DRUSUS, 2e fils de Germanicus et d'Agrippine, fut perdu par Séjan dans l'esprit de Tibère, et jeté dans un cachot où on le priva de nourriture. Au bout de 9 jours il était mort, après avoir mangé la bourre de son matelas, l'an 33 de J.-C. B.

DRYADES (du grec *drus*, chêne), divinités des bois chez les anc. Grecs. Leurs destins étaient bornés, et elles étaient sujettes à la mort. Libres et errantes dans les forêts, elles formaient des danses autour de leurs arbres chéris, dont les troncs leur servaient de retraite. Les *Hamadryades*, au contraire, prisonnières dans l'arbre qu'elles habitaient, végétaient pour ainsi dire avec lui. On suspendait aux arbres dryadiques des couronnes, des offrandes et des tableaux votifs. Quand la cognée les entamait, il en sortait des plaintes et du sang. B.

DRYANDER (Jonas EICHMANN, en grec), naturaliste suédois, né en 1748, m. en 1810, élève de Linné. S'étant rendu à Londres, il reçut la direction de la bibliothèque de Joseph Banks, dont il publia le *Catalogue* en latin, 1796-1800, 5 vol. in-8°, répertoire de presque tous les ouvrages qui avaient paru alors sur l'histoire naturelle, et dont la classification est calquée sur celle de la *Bibliotheca botanica* de Linné. Il donna aussi des dissertations et des mémoires dans les *Transactions* de la Société linnéenne, dont il était membre.

DRYDEN (John), poëte anglais, né en 1631 à Aldwincle (comté de Northampton), m. en 1701. Il fut élevé, dit-on, dans l'anabaptisme. Il étudia à l'école de Westminster,

puis à Cambridge, d'où il vint à Londres. Là, n'ayant de fortune que son talent, il se vendit aux libraires et flatta les grands. Ses *Stances héroïques*, écrites en 1658 au sortir de l'université, étaient dédiées à Cromwell. Il célébra la Restauration dans l'*Astræa redux*, puis le couronnement de Charles II, puis ses hauts faits dans l'*Annus mirabilis*, 1666, et fit une satire contre les Hollandais. Ces écrits, malgré la flatterie et le mauvais goût du siècle qui les déparent, enseignèrent aux poëtes, selon Pope, « à unir dans le vers la variété à une harmonie soutenue, la majesté d'une marche périodique à une énergie divine. » Sa première comédie, *l'Amant bizarre*, 1660, ne réussit pas ; mais *les Femmes rivales*, 1664, *l'Empereur indien, Don Sébastien*, et 25 autres pièces furent une suite de succès. Ses comédies, imitées souvent de notre théâtre, n'ont d'amusant que la complication de l'intrigue; ses tragédies, en vers rimés, brillent par l'imagination plus que par le sentiment. Mais ses *Préfaces* et ses *Dialogues sur la poésie dramatique* sont des modèles de fine et vive critique. Poëte lauréat et historiographe de Charles II en 1668, Dryden eut de nombreux ennemis. On lui opposa une sorte de Pradon nommé Settle; le duc de Buckingham le tourna en ridicule, sous le nom de Bayes, dans sa *Rehearsal* (*la Répétition*), 1671 ; enfin quelques traits insérés dans son *Essai sur la satire*, 1679, contre la duchesse de Portsmouth et contre Rochester lui attirèrent des coups de bâton. A ces ennemis il en ajouta d'autres par son poëme d'*Absalon et Achitopel*, 1681, contre la révolte du duc de Monmouth. Enfin, s'étant converti au catholicisme peu de temps avant 1688, il perdit sa place de lauréat, et refusa de dédier à Guillaume III sa traduction de l'*Enéide*, 1697. Un de ses derniers ouvrages fut *la Fête d'Alexandre*, que Handel a mise en musique. Citons encore *la Biche et la Panthère*, 1687, poëme où il discute la prééminence des églises romaine et anglicane; ses traductions de Juvénal, de Perse, etc.; son poëme satirique de *Mac-Flecknoe* contre Shadwell; ses *Fables anciennes et modernes*, 1698. *V.* la *Vie de Dryden*, par Malone, et la collection de ses *Œuvres*, avec notes, par Walter Scott, 18 vol., 1808. A. G.

DRYOPES, tribu pélasgique, qui habitait, dans l'anc. Thessalie, la contrée située entre le Sperchius, les Thermopyles et le Parnasse. Elle tirait son nom de Dryops, fils du dieu-fleuve Sperchius et de la danaïde Polydore. Dryope, fille de Dryops, eut d'Apollon un fils nommé Amphissus, et fut changée par le dieu en lotus. Le pays des Dryopes ou *Dryopide* s'appela *Doride*, quand il eut été occupé par les Doriens. On trouve encore le nom de Dryopide appliqué à l'Argolide, à l'Eubée, à l'Ionie, à Chypre, où s'établirent des Dryopes. *V. Doride*.

DUACUM, nom latin de DOUAI.

DUALISME, système philosophique ou religieux qui suppose deux principes ou deux dieux, indépendants l'un de l'autre, également éternels, sources du bien et du mal. Cette opinion fut répandue dans l'anc. Egypte (Osiris et Typhon), et en Perse (Ormuzd et Arimane); Plutarque l'attribue même à Pythagore et à Platon. Les manichéens du IIIe siècle ap. J.-C. remirent le dualisme en honneur, et l'on retrouve cette même erreur chez certains gnostiques, Basilide, Valentin, Marcion, Bardesanes.

DUAREN (François), jurisconsulte, né à St-Brieuc en 1509, m. en 1559. Le plus savant élève d'Alciat, il fut maître des requêtes de la duchesse de Berry, et professa le droit romain à Bourges. Ses liaisons avec Calvin le firent accuser de pencher secrètement pour la réformation. La meilleure édit. de ses œuvres est celle de Lyon, 1579, 2 vol. in fol. On y remarque un traité *Sur les bénéfices ecclésiastiques et les libertés de l'Eglise gallicane*.

DUARTE, le même nom qu'EDOUARD en Portugal.

DU BARRY (Marie-Jeanne VAUBERNIER, comtesse), née à Vaucouleurs en 1743, morte en 1793, fille d'un père inconnu. Placée, sous le nom de Mlle Lange, chez une marchande de modes, puis dans les boudoirs d'une entremetteuse, elle en fut tirée par un *roué*, le comte Jean Du Barry, qui spécula sur sa beauté. Il la fit voir à Louis XV, qui, vivement frappé de son éclat, la prit pour maîtresse. Elle fut solennellement présentée à la cour, 1769, où, pour lui donner un nom, on la maria à Guillaume Du Barry, frère du comte Jean. Les clameurs des nobles courtisans, le mépris du peuple, les railleries de l'Europe entière, ne purent détourner le roi de cette honteuse liaison. Mme Du Barry devint toute-puissante; elle fit disgracier Choiseul, qui ne cachait pas son dégoût pour elle, 1770, donna la direction des affaires au duc d'Aiguillon, au chancelier Maupeou et à l'abbé Terray, contribua à l'exil des parlements, et dilapida les finances de l'Etat. Ce fut pour elle que Louis XV fit bâtir le pavillon de Luciennes, près de Marly. Après la mort du roi, elle fut reléguée à l'abbaye du Pont-aux-Dames, près de Meaux. On l'autorisa plus tard à revenir à Luciennes, où elle eut pour amant le duc de Brissac. En 1792, elle alla en Angleterre à la recherche d'une partie de ses diamants qui lui avaient été volés. Arrêtée à son retour, elle dénonça au hasard, dans l'espoir de se sauver, 240 personnes, dont plusieurs périrent, fut condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire comme ayant dissipé les trésors de l'Etat et conspiré contre la République. Après sa condamnation, et dans l'espoir de sauver sa vie, elle déclara avoir remis des objets précieux à 3 personnes, dont une fut condamnée à mort pour ce fait. Mme Du Barry monta sur l'échafaud le 8 déc. 1793. Les *Lettres originales de Mme Du Barry*, par Pidansat de Mairobert, Lond., 1779, in-12; les *Anecdotes sur Mme Du Barry*, attribuées à Thévenot de Morande ou à Pidansat, Lond., 1776-7, 2 part. in-12; les *Mémoires de Mme Du Barry*, par Mme Guénard, Paris, 1803, 4 vol. in-12, et ceux attribués à P. Lacroix et Lamothe-Langon, 1829-30, 6 vol. in-8°, n'ont aucune autorité.

DU BARTAS (Guillaume de SALLUSTE, seigneur), né près d'Auch en 1544, mort en 1590, s'est distingué sous Henri IV, auprès duquel il eut une charge de gentilhomme de la chambre, comme militaire, comme négociateur, et surtout comme poëte. Il fut blessé mortellement à la bataille d'Ivry. Il porta dans ses vers une élévation pompeuse et une hardiesse de tours et de métaphores, où la Gascogne, sa patrie, semble avoir exagéré à plaisir tous les défauts de l'école de Ronsard. Un poëme de *la Semaine*, paraphrase du récit de la création du monde par Moïse, eut trente éditions en six ans; il fut traduit et commenté comme un ancien; on n'y trouve pourtant qu'une abondance stérile, point de goût, et un style barbare. L'édition complète des œuvres de Du Bartas, publiée à Paris, in-folio, 1611, renferme, outre *la Semaine* : *la Judith*, en 6 livres; *l'Uranie*; *le Triomphe de la Foy*, en 4 chants; *la Seconde Semaine*; *Histoire de Jonas*; *la Lépanthe de Jacques VI*; *Cantique sur la victoire d'Ivry*, etc. J. T.

DU BELLAY (Guillaume), seigneur de Langey, né en 1491 au château de Glatigny dans le Perche, m. en 1543. Fidèle serviteur de François Ier, il se trouva à la bataille de Pavie, réussit à pénétrer dans la prison de son roi à Madrid et à rapporter de ses nouvelles à la régente, fut nommé, en 1527, gouverneur de Turin, puis vice-roi du Piémont, sauva Florence du pillage dont la menaçaient les bandes du connétable de Bourbon, fit tous ses efforts pour prévenir les actes qui amenèrent la défection d'André Doria, remplit des missions diplomatiques en Angleterre et en Allemagne, et fut enlevé par une attaque de goutte, après avoir obtenu la suspension de l'arrêt du parlement d'Aix contre les Vaudois de Cabrières et de Mérindol. Habile à distribuer l'or, il était l'homme le mieux instruit des secrets des cabinets; Charles-Quint disait qu'il lui avait fait plus de mal et déconcerté plus de desseins que tous les Français ensemble. On a de lui des *Mémoires* fort intéressants, écrits avec impartialité; il les avait d'abord rédigés en latin sous le titre d'*Ogdoades* : il les traduisit ensuite en français, sur la demande du roi. B.

DU BELLAY (Jean), frère du précédent, né en 1492, m. en 1560, fut successivement évêque de Bayonne, de Paris, de Limoges, du Mans, puis archevêque de Bordeaux, et enfin cardinal. Ambassadeur auprès de Henri VIII, qu'il détourna d'abandonner l'église romaine, et auprès du pape Paul III, il fut nommé lieutenant général du royaume pendant que François Ier repoussait Charles-Quint de la Provence, 1536. Ses conseils ne furent pas sans influence sur la création du Collége de France. Ami des gens de lettres, il fit donner à Rabelais, qui l'avait accompagné comme médecin à Rome, la cure de Meudon. Sous Henri II, il fut disgracié par les Guises, et se retira en Italie, où il devint évêque d'Ostie. On a de lui des *Poésies latines*, des *Harangues*, et une *Apologie de François Ier*, impr. en 1546, in-8°, et des *Lettres* insérées dans l'*Histoire du divorce de Henri VIII*, par l'abbé Legrand, et dans les *Mémoires* de Guill. Ribier. B.

DU BELLAY (Martin), frère des précédents, m. en 1559, fut à la fois négociateur habile et brave capitaine. Il combattit à Marignan, fit la campagne de Provence avec Montmorency, fut gouverneur de la Normandie, devint major-général de l'armée du duc d'Enghien, et prit part à la victoire de Cérisoles. Il était prince d'Yvetot, par son mariage avec Elisabeth Chenu. Il a laissé des *Mémoires* estimés, depuis 1513 jusqu'au règne de Henri II. B.

DU BELLAY (Joachim), cousin des trois frères de ce nom, né en 1524 à Liré (Anjou), m. en 1560. Quoiqu'il eût embrassé l'état ecclésiastique, il mena une vie assez

mondaine à la cour de François Ier et de Marguerite de Navarre. La lecture des écrivains de l'antiquité éveilla sa vocation poétique. Son livre de la *Deffense et illustration de la langue françoise*, Paris, 1549, in-8°, fut comme le manifeste de l'école de Ronsard, qui proposait pour modèles à nos poëtes les Grecs et les Latins. Poëte lui-même, il perdit dans cette imitation une partie de sa naïve originalité; du moins, il fut plus naturel, plus élégant, plus correct que la plupart de ses contemporains. On le surnomma *l'Ovide français*, à cause de l'harmonie, de l'abondance et de la facilité de ses vers. Il a écrit des sonnets, des chansons, des odes, des élégies, une traduction en vers des ve et vie liv. de l'*Enéide*, etc. Ses œuvres ont été recueillies par Aubert de Poitiers, 1568, 2 vol. in-8°. Il composa aussi des poésies latines, publiées sous le titre de *Xenia et alia carmina*, 1569. B.

DUBHOY. *V.* DOUBHOY.

DUBIENKA, v. de Pologne, gvt de Lublin, sur le Boug; 2,000 hab. Victoire de Kosciuzko sur les Russes, 17 juillet 1792.

DU BIEZ (OUDARD), illustre capitaine du XVIe siècle, m. en 1551, descendait d'une grande famille de l'Artois. Après la mort de Bayard, il reçut de François Ier la compagnie du brave chevalier, servit avec distinction dans la campagne d'Italie en 1528, ravitailla Térouanne en 1537, fut créé maréchal de France en 1542, fit avorter, deux ans après, de concert avec Montmorency, l'expédition projetée par les Impériaux contre la Provence, remporta plusieurs avantages sur les Anglais en Picardie, en 1545, fut chargé de reprendre Boulogne, que son gendre, Jacques de Coucy-Vervins, avait rendue aux ennemis, mais, n'ayant pas réussi, fut mis en jugement et condamné à mort, 1549. Henri II lui fit grâce de la vie, mais l'obligea d'assister au supplice de son gendre, le dépouilla de ses titres et dignités, et le retint trois ans prisonnier au château de Loches. Du Biez mourut de chagrin. Sa mémoire fut réhabilitée en 1575. B.

DUBIS, nom anc. du Doubs.

DUBLIN, v. capitale de l'Irlande, sur la côte E. de l'île, à 540 kil. N.-O. de Londres, 912 de Paris, à l'embouchure de la Liffey dans la baie de Dublin, par 53° 23' 13" lat. N., et 8° 40' 36" long. O.; 249,733 hab., dont les deux tiers sont catholiques. Ch.-l. de la prov. de Leinster et du comté de son nom, dans lequel elle forme un comté particulier. Siége du gouvernement de l'Irlande; cours de chancellerie, du banc de la reine, des plaids communs, de l'amirauté, de l'échiquier, etc. Archevêchés anglican et catholique. Université (*Trinity-College*) qui a le privilége d'envoyer deux membres à la chambre des communes. Bibliothèque, musée, jardin botanique de Glassnevin, observatoire, amphithéâtre d'anatomie. Académie royale des sciences, sociétés des sciences naturelles et d'agriculture, académie de peinture, écoles de médecine et de chirurgie, institut de sourds-muets. Dublin, située dans une très-belle position, est construite presque circulairement, et entourée d'une belle allée d'arbres de 20 kil. d'étendue; elle forme 21 paroisses et 6 faubourgs. Elle est divisée par la Liffey en deux parties, que 9 ponts relient entre elles. Elle possède de beaux monuments, des rues larges (*Sackville street* a 60 mèt.), des quartiers riches et élégants, mais aussi, dans la vieille ville, surtout dans le quartier *Liberty*, beaucoup de rues étroites, malsaines, et où s'offre le spectacle de la misère la plus affreuse. On y remarque: le vieux château, construit en 1205 et autrefois très-fort, résidence du lord-lieutenant d'Irlande; le palais de Justice; la Bourse; la Douane; les églises du Christ, de St-Michan, et de St-Patrick; la cathédrale catholique de la Conception; le palais dit *Conciliation-Hall*, élevé par ordre d'O'Connell et aux frais de l'association du *Rappel*, pour servir au parlement irlandais; la tour de Buckingham, où sont les archives; le *Phœnix-Park*, la plus vaste et la plus belle place de l'Europe; *Saint-Stephen's-Green*, où est la statue équestre de George II; la manuf. de tabac, abritée par un immense toit de fer; les quais sur la Liffey; la banque; l'hôtel des postes; la colonne de Nelson, haute de 45 mètres; l'hôpital royal de Kilmainham, etc. L'industrie y est en décadence; principaux produits: soieries, toiles, cotons, lainages; carrosserie. Commerce très-actif d'eaux-de-vie, grains, bestiaux, viandes salées, lard et toiles. Le port de la ville n'est accessible qu'aux petits bâtiments, et est presque abandonné; mais deux ports supplémentaires ont été formés, l'un à Howth-Hill, au N. de la baie, et déjà ensablé; l'autre à Kingstown, qui date de 1817, et est relié à la ville, depuis 1834, par un chemin de fer de 9 kil. — Dublin est probablement l'*Eblana* de Ptolémée; les premiers Irlandais la nommaient *Bally-Ath-Cliath* (ville située au gué des claies). Les Danois, qui la fortifièrent et l'agrandirent, lui donnèrent le nom de *Divelin* ou *Dubhlin* (le marais noir), à cause du voisinage d'eaux stagnantes. L'évêché date de 1018. Les Anglais s'emparèrent de la ville en 1171; l'Université, fondée dès 1320, ne fut ouverte qu'en 1591. Dublin obtint en 1409 le droit d'élire son maire, qui reçut le titre de *lord* à partir de 1665. Son parlement fut supprimé en 1651. Elle envoie 2 députés à la chambre des communes, outre ceux de l'Université. Patrie de Steele, Usher, Sheridan et Burke.

DUBLIN (comté de), comté d'Irlande (Leinster), entre la mer d'Irlande à l'E., les comtés de Kildare à l'O., de Wicklow au S., et d'East-Meath au N.; ch.-l. *Dublin*. Superf., 101,000 hectares; pop., 146,058 hab., sans compter la capitale. Sol montagneux au S., plat, fertile, et bien cultivé dans le reste; arrosé par la Liffey, le Dodder, et traversé par le canal du Roi et le Grand-Canal. Côtes très-découpées. Exploit. de plomb; carrières de granit et de calcaire à bâtir. Fabr. d'étoffes de coton, agriculture, jardinage, pêche.

DUBNO ou DOUBNO, v. de la Russie d'Europe (Volhynie), à 223 kil. O.-N.-O. de Jitomir; 9,000 hab. Importantes foires à laines.

DU BOCCAGE. *V.* BOCCAGE.

DUBOIS (Marie), sieur de Lestourmière, gentilhomme et valet de chambre de Louis XIII et de Louis XIV, né en 1599, m. vers 1674. D'abord au service de la duchesse de Piémont, il revint en France en 1629, et obtint la charge de commissaire ordinaire de l'artillerie. Outre le *Journal de la dernière maladie de Louis XIII*, inséré dans la collection des *Mémoires sur l'histoire de France*, de Petitot, on a de lui des *Mémoires* mss. de 1647 à 1674, riches en curieuses anecdotes sur l'enfance de Louis XIV et celle du dauphin. A. G.

DUBOIS (Guillaume), abbé, puis cardinal, né en 1656 à Brive-la-Gaillarde, m. à Versailles en 1723, était fils d'un apothicaire. Après ses études à Brive et au collége St-Michel à Paris, il devint précepteur du duc de Chartres, depuis duc d'Orléans et régent, prit sur lui un grand ascendant, et mit autant de zèle à dépraver ses mœurs qu'à développer son intelligence. Le don d'une riche abbaye le récompensa d'avoir fait épouser à son élève Mlle de Blois, fille naturelle de Louis XIV. Après la mort du roi, 1715, il entra au conseil d'État, et se lança dans la carrière diplomatique, où il apportait une rare finesse et une infatigable activité. De concert avec l'ambassadeur anglais, lord Stanhope, il fit conclure, en 1717, à La Haye, la *triple alliance*, entre la France, l'Angleterre, et la Hollande, contre l'Espagne. A son retour, il fut nommé ministre des affaires étrangères, déjoua la conspiration de Cellamare, 1718, et, après la guerre qui en fut la suite, arracha à Philippe V la destitution de son ministre Alberoni. En 1720, le Régent fit nommer Dubois archevêque de Cambrai, et l'année suivante cardinal. En 1722, il le prit pour premier ministre, et l'assemblée du clergé, en 1723, le choisit pour son président. Depuis son ordination, sa conduite privée fut en harmonie avec son nouvel état. Il avait alors soixante-quatre ans, mais le fait n'en est pas moins étonnant. Cependant, à sa mort, personne n'osa prononcer son oraison funèbre. Saint-Simon le dépeint comme « un petit homme, maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, et à mine de fouine. » Un magnifique tombeau, sculpté par Coustou, lui fut élevé dans l'église Saint-Honoré, d'où on l'a transporté à Saint-Roch. Les *Mémoires inédits et correspondances secrètes du cardinal Dubois*, recueillis par Sevelinges, 1817, 3 vol. in-8°, sont tirés des pièces originales du dépôt des affaires étrangères. La *Vie privée du cardinal Dubois*, 1789, in-8°, est un recueil de turpitudes extrait d'un mss. de la bibliothèque de l'Arsenal, et dont l'auteur est De la Houssaye-Pegeault, un de ses secrétaires. B.

DUBOIS (Antoine), célèbre chirurgien, né en 1756 à Gramat (Lot), m. à Paris en 1837, fit ses premières études à Cahors, et vint à Paris à l'âge de 20 ans, donnant des leçons d'écriture pour gagner sa vie; il commença à étudier la médecine, et Desault le nomma bientôt son prévôt. Professeur d'anatomie au collége des chirurgiens, en 1790, puis à l'École de santé en 1794, il fit partie de l'expédition d'Égypte, fut nommé en 1802 chirurgien de la maison de santé connue encore sous le nom de *Maison Dubois*, reçut le brevet de baron de l'Empire en 1811, remplaça Baudelocque à la Maternité en 1812, devint membre de l'Académie de Médecine en 1820, enfin professeur de clinique à la Faculté de médecine. Destitué en 1822, il fut réintégré en 1829, et prit en 1830 le titre de doyen; mais

il se retira en 1832. Dubois était un excellent chirurgien-praticien; ses cliniques étaient très-suivies; il s'est illustré principalement dans l'art des accouchements. Il fut chargé par Napoléon Ier de donner ses soins à l'impératrice Marie-Louise. On n'a de lui que quelques écrits peu importants; il ne vécut que pour la pratique de l'art. D—G.

DUBOIS DE CRANCÉ (Edmond-Louis-Alexis), né à Charleville en 1747, m. en 1814, était lieutenant des maréchaux de France, lorsqu'il fut nommé député du tiers du bailliage de Vitry aux États-Généraux de 1789. Son activité lui donna du crédit dans la Constituante; il y appuya l'organisation de la garde nationale, et émit le premier l'idée de la conscription. Les Ardennes l'envoyèrent à la Convention. Il y vota la mort du roi sans sursis et sans appel, et la proscription des Girondins. C'est à lui que les armées républicaines durent leur première organisation. Il déploya des talents militaires au siége de Lyon, et revint faire des motions aux Jacobins. Il y proposa sérieusement d'exiger de ses membres une réponse satisfaisante à cette question : « Qu'as-tu fait pour être pendu, si la contre-révolution avait lieu? » Au 9 thermidor 1794, il se rangea du parti de Tallien, et se montra l'un des plus ardents réacteurs. Membre du conseil des Cinq-Cents, il défendit la cause du Directoire, qui le nomma, en 1798, inspecteur général de l'infanterie, et en 1799 ministre de la guerre. Son opposition au coup d'État du 18 brumaire lui valut de rentrer dans la vie privée. Il mourut obscurément à Réthel. Parmi les brochures politiques qu'il a publiées, on distingue : *Observations sur la constitution militaire,* 1789, in-8°. J. T.

DUBOS (l'abbé J.-B.), né à Beauvais en 1670, m. en 1742, renonça de bonne heure à la théologie pour s'appliquer à l'étude du droit public, fut employé aux négociations diplomatiques par le marquis de Torcy, par Dubois et le Régent, s'adonna enfin à la littérature et à l'histoire, entra à l'Académie Française en 1720, et succéda à Dacier comme secrétaire perpétuel en 1722. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire des quatre Gordiens*, 1695, in-12, où il soutient qu'il a existé 4 empereurs de ce nom, idée qui n'a point prévalu; *Histoire de la ligue de Cambrai*, 1709, 2 vol. in-12, justement estimée; *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, 1719, 2 vol. in-12, ou 3 vol. in-12, 1770, ouvrage très-estimable, où la théorie des arts est expliquée avec beaucoup de sagacité et de justesse, et qui contient peu d'erreurs; *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, 1734, 3 vol. in-4°, remarquable par l'esprit de critique philosophique appliqué à l'histoire, et dont l'idée principale a été vivement attaquée par Montesquieu : Dubos soutient, en effet, une hypothèse peu probable, celle de l'établissement des Francs dans la Gaule sans conquête. B.

DUBOS (Constant), littérateur, né en 1768 à Massy près de Longjumeau, m. en 1844, fut professeur de rhétorique au lycée Impérial (auj. Louis-le-Grand), de 1810 à 1820. On a de lui un petit recueil de poésies gracieuses, intitulé : *les Fleurs, idylles morales*, 1 vol. in-8°, Paris, 1808, et une traduction en vers des *Epigrammes* de Martial, 1 vol. in-8°, Paris, 1841.

DUBOUCHAGE (Franç.-Joseph GRATET, vicomte), né à Grenoble en 1749, m. en 1821, servit d'abord dans l'artillerie de terre, où il obtint le grade de chef de brigade en 1784, puis dans l'artillerie de marine, dont il fut nommé sous-directeur en 1786, et inspecteur général en 1792. Il était ministre de la marine lors de la journée du 10 août, pendant laquelle il montra le plus grand dévouement à Louis XVI. Il émigra, pour échapper à la fureur de la populace, qui saccagea son hôtel. Rentré en France sous le Consulat, il fut impliqué, en 1806, dans une conspiration. Il recouvra le portefeuille de la marine en 1815, élimina les officiers formés depuis la Révolution, rétablit la caisse des invalides de la marine, et fut nommé pair de France en 1817. B.

DU BOULAY (César-Egasse), né vers 1610 à St-Ellier (Maine), m. en 1678, professeur d'humanités au collége de Navarre, puis recteur de l'université de Paris, a laissé : *Histoire de l'université de Paris*, en latin, 1665-73, 6 vol. in-fol., recueil où Crevier puisa largement; *De patronis quatuor nationum Universitatis*, 1662, in-8°; *Fondation de l'université de Paris*, 1675, in-4°; *De decanatu nationis gallicanæ in Academiâ Parisiensi*, 1662, in-8°.

DUBOURDIEU (Jean-Armand), ministre protestant, né à Montpellier en 1652, m. à Londres en 1720, pasteur de l'église de Savoie. On a de lui : *Dissert. hist. et critique sur le martyre de la légion thébaine*, Amst., 1705, in-12; *Comparaison des lois pénales de France contre les protestants avec celles de l'Angleterre contre les papistes*, Londres, 1717, in-12; *Traité sur le retranchement de la coupe*, réfuté par Bossuet dans son *Traité de la communion sous les deux espèces*. Bossuet a adressé aussi à Dubourdieu sa *Lettre sur le culte que l'église catholique rend à la sainte Vierge*.

DUBOURG (Hubert). V. HUBERT DUBOURG.

DUBOURG (Antoine), président au parlement de Paris, m. en 1538, fut nommé par François Ier, en 1535, chancelier de France, après la mort du cardinal Duprat. On croit qu'il ne fut pas étranger à l'édit de tolérance religieuse, rendu à Coucy la même année. Dans une visite du roi à Laon, il fut renversé de sa mule au milieu d'une foule empressée, et mourut de ses blessures.

DUBOURG (Anne), neveu du précédent, né à Riom en 1521, m. en 1559, quitta la carrière ecclésiastique pour celle du barreau, enseigna avec distinction le droit à Orléans, devint conseiller-clerc au parlement de Paris en 1557, s'attira l'animadversion de la cour en attaquant les édits rendus contre les protestants, fut envoyé à la Bastille, en 1559, après des remontrances adressées hardiment à Henri II, déclaré hérétique et dégradé du sacerdoce par l'évêque de Paris, et en appela à l'archevêque de Sens son métropolitain. Sur ces entrefaites, le roi mourut : les Guises, gouvernant au nom de François II, firent continuer l'affaire. Dubourg récusa vainement ses juges; l'un d'eux, Minard, ayant été assassiné après une séance, ce meurtre hâta le dénoûment du procès. Dubourg fut pendu et brûlé en place de Grève. B.

DUBOY DE LAVERNE (Philippe-Daniel), né près de Dijon en 1755, m. en 1802. Après avoir secondé Anisson-Duperron dans la direction de l'imprimerie royale du Louvre, il lui succéda pendant la Révolution. Il préserva de la destruction ce riche établissement, l'agrandit encore, fit faire de nouvelles fontes des caractères orientaux de Vitré, et acquit les poinçons de beaucoup de caractères étrangers. Ce fut d'après ses instructions que l'on transporta de Rome à Paris la collection des caractères exotiques de *la Propagande*, et que fut formée, en quelques jours, l'imprimerie française, grecque et arabe, qui fut d'un si grand secours durant l'expédition d'Egypte.

DU BREUIL (Guillaume), avocat au parlement de Paris, né d'une famille honorable et riche de Figeac en Quercy, m. peu après 1344, est auteur du *Stylus curiæ Parlamenti Franciæ*, recueil des règles de la procédure judiciaire telles que l'usage les avait établies. Ce livre, composé vers 1330, en latin lourd et redondant, a été jusqu'au XVe siècle le manuel des praticiens; les ordonnances royales mêmes le citent. L'auteur s'attache au côté dogmatique de la science; c'est un antagoniste officiel du clergé. Étienne Aufréri, président du parlement de Toulouse au XVe siècle, augmenta d'une glose très-importante l'ouvrage de Du Breuil, et, en 1549, Dumoulin en donna une édition nouvelle.

DUBRIS, v. de l'anc. île de Bretagne (Bretagne 1re); auj. *Douvres*.

DUBROWNIK, nom slave de RAGUSE.

DU BUAT-NANÇAY (L.-G., comte), historien et écrivain politique, né en 1732 près de Livarot (Normandie), m. en 1787, élève du chevalier Folard. Il fut ministre de France à Dresde et à Ratisbonne. On lui doit : *Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, Paris, 1772, 12 vol. in-12; *les Origines ou l'ancien gouvernement de la France, de l'Allemagne, de l'Italie*, etc., 1757, 4 vol. in-12, et 1789, 3 vol. in-8°; *les Éléments de la politique*, Lond., 1773, 6 vol. in-8°; *les Maximes du gouvernement monarchique*, ibid., 1778, 4 vol. in-8°. Auteur fort savant, il manque de méthode et de style.

DUBUC (Guillaume), pharmacien-chimiste, né à Sierville (Seine-Infér.) en 1764, m. en 1837, élève de Baumé et de Lavoisier, apothicaire en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, correspondant de la société de médecine de Paris, de la société de pharmacie, en 1796, et membre de l'Académie de Rouen en 1809, a fait des recherches sur le sucre des fruits, sur l'encollage des étoffes au moyen de diverses espèces de parements (travail qui obtint le prix Monthyon en 1829), sur la composition et les différentes propriétés des terres arables, sur la fermentation et la clarification des cidres. Ses principaux mémoires ont été réunis sous ce titre : *Opuscules scientifiques concernant la chimie*, etc., Rouen, 1837, in-8°. V.

DUC, en latin *dux* (de *ducere*, conduire), titre donné, depuis Constantin, à certains officiers inférieurs aux *comtes*, et subordonnés, comme eux, au *maître de la milice*. Ils n'avaient que le grade de tribuns, tandis que les comtes étaient consuls et préfets légionnaires. Les uns et les autres étaient chefs de l'administration publique, de la justice et des armées, dans les provinces qui leur étaient confiées. A la fin du IVe siècle, les provinces régies par

des ducs étaient : en Orient, la Libye; la Thébaïde, l'Arabie, la Palestine, la Mésopotamie, l'Osrhoène, la Syrie, la Phénicie, l'Arménie, la Scythie, la Mésie 1re, la Mésie 2e, et la Dacie; en Occident, la Mauritanie, la Tripolitaine, la Rhétie, la Pannonie 1re, la Pannonie 2e, la Séquanaise, l'Aquitaine, l'Armorique, la Belgique 1re, la Belgique 2e, la Valérie, et la Grande-Bretagne. Après les invasions germaniques, la dignité de duc, plus particulièrement militaire, prévalut sur celle de comte, qui impliquait surtout des fonctions civiles; le gouvernement des ducs s'étendit à plusieurs provinces, tandis que celui des comtes, leurs lieutenants, se bornait à une seule. — Dans la hiérarchie féodale, l'infériorité des comtes par rapport aux ducs fut maintenue, et même, dans les grandes familles, le titre de duc fut supérieur à celui de prince. Plusieurs prélats français eurent le titre de duc; tels furent l'archevêque de Reims, les évêques de Laon et de Langres. Quand les rois eurent réuni au domaine les duchés qui en avaient été démembrés, la dénomination de duc ne fut plus qu'un titre de dignité. Avant 1789, on distinguait : les *ducs et pairs*, qui avaient séance au parlement, et jouissaient de plusieurs honneurs et prérogatives dans les maisons royales; les *ducs héréditaires*, qui possédaient des duchés non-pairies, et dont la dignité était transmissible à leurs descendants mâles; et les *ducs à brevet*, dont le titre s'éteignait avec eux. Il n'y avait que 8 ducs et pairs en 1574; le nombre s'en élevait à 18 en 1589; en 1789, on en comptait 50. L'ancienneté du duché assignait le rang à la cour, comme l'ancienneté de la pairie le réglait au parlement, les princes du sang exceptés. Le titre de duc, aboli à la Révolution, avec les autres titres de noblesse, fut rétabli en 1806. La Restauration créa quelques ducs et pairs. — La dignité de duc existe aussi en Angleterre. Ce fut à partir de 1337 qu'on érigea des duchés qui donnèrent le 1er rang à la pairie. Le titre ducal fut affecté à des provinces ou à de grandes localités (York, Lancaster, Glocester, etc.), et concédé à certaines grandes familles. Il y a aujourd'hui 20 ducs et pairs dans le parlement, non compris les membres de la famille royale. — En Allemagne, les ducs viennent toujours, dans la hiérarchie, après les rois et avant les princes; l'idée de la souveraineté y est inséparable de la dignité ducale. On y compte 7 grands-duchés (Bade, Hesse-Darmstadt, Luxembourg, Mecklembourg-Schwerin, Mecklembourg-Strélitz, Oldenbourg, Saxe-Weimar), et 7 duchés, qui sont : Anhalt, Brunswick, Holstein, Nassau, et les trois de Saxe. Le titre de duc fut porté originairement par les tzars de Russie; celui de grand-duc distingue les princes de cette maison impériale. Les rois de Pologne étaient grands-ducs de Lithuanie, et les rois de Prusse ducs de Silésie. En Suède et en Danemark, le titre de duc est inusité parmi la noblesse, et n'a été porté quelquefois que par des princes du sang. L'Italie avait un grand-duc (Toscane) et beaucoup de ducs souverains (Mantoue, Parme, Modène, etc.); il y a des ducs non souverains dans les Etats de l'Eglise. Enfin ce titre est répandu en Belgique, dans le royaume d'Italie, en Espagne, en Portugal et dans les Pays-Bas. B.

DUC (M. le). Pris absolument et comme nom propre, ce titre servit à désigner, depuis le XVIIe siècle, le fils aîné du prince de Condé, appelé jusqu'alors *duc d'Enghien*. Ce fut Henri II, père du grand Condé, qui imagina le premier cette distinction, et la fit accepter de la cour. L'usage s'en continua dans la suite, jusqu'à la Révolution française. Quand le chef de la maison de Condé venait à mourir, M. le *duc* devenait de droit M. le prince. G.

DUC (Fronton du), en latin *Ducæus*, savant jésuite, né à Bordeaux en 1558, m. à Paris en 1624, eut un esprit juste, un jugement solide et une rare modestie. Il fut bibliothécaire du collége de Clermont à Paris. On a de lui des notes et des corrections sur divers ouvrages des Pères grecs et latins, entre autres, de *Clément d'Alexandrie*, de *St Basile*, avec des notes de Schott, 3 vol. in-fol., 1618; de *St Grégoire de Nazianze*, de *St Grégoire de Nysse*, etc., et une version latine de *St Chrysostôme*, 1614.

DUCANCEL (Ch.-Pierre), né à Beauvais en 1766, m. en 1835, avocat, et auteur dramatique. On ne cite plus de lui, comme curiosité littéraire, que *l'Intérieur d'un comité révolutionnaire*, comédie en 3 actes, en prose, jouée avec un grand succès en l'an III, 1795, sur le théâtre de la Cité. C'est un ouvrage dans le genre satirique.

DU CANGE (Charles Du FRESNE, seigneur), savant glossateur et historien distingué, surnommé *le Varron français*, né à Amiens en 1610, m. à Paris en 1688, consacra toute sa vie aux études les plus approfondies sur l'histoire de l'antiquité et du moyen âge. Reçu avocat au parlement de Paris en 1631, il acheta, en 1645, de son beau-père la charge de trésorier de France dans sa ville natale; il vint, en 1668, se fixer à Paris, pour se livrer aux recherches nécessitées par ses travaux. C'est un des savants qui font le plus d'honneur à l'érudition française; connaissant à fond un grand nombre de langues, il était versé dans toutes les parties de l'archéologie; ses écrits ont ouvert une carrière nouvelle à l'histoire, non-seulement par la multitude de faits qu'il a réunis, mais par sa grande sagacité, ses hautes vues et sa saine critique. Son 1er ouvrage fut l'*Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français*, Paris, 1657, in-fol., pour faire suite à l'*Histoire de la conquête de Constantinople par Ville-Hardouin*. Il publia ensuite un *Traité historique du chef de St Jean-Baptiste*, 1665, in-4°; un *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, Paris, 1678, 3 vol. in-fol., ouvrage d'une immense érudition, qui a été doublé dans les éditions données par les bénédictins, 1733-1766, et dont une publication nouvelle a été faite par MM. Didot, 7 vol. in-4°, 1840-1847; un *Glossarium mediæ et infimæ græcitatis*, Paris, 1688, 2 vol. in-fol., non moins précieux que le précédent pour l'étude du moyen âge. Du Cange édita en outre d'importants ouvrages, tels que l'*Histoire de St Louis par Joinville*, 1668, in-fol., avec des dissertations et des notes savantes; les *Histoires de Jean Cinname*, 1670, in-fol.; les *Annales de Zonaras*, 1687, in-fol.; *Historia Byzantina*, 1680, in-fol., etc. Outre ses livres imprimés, on a encore de lui, à la Bibliothèque impériale, un grand nombre d'ouvrages et de documents manuscrits sur la géographie, l'histoire et la généalogie, parmi lesquels il en est qui sont entièrement achevés, comme le manuscrit intitulé *Gallia*, et les *Principautés d'outre-mer ou familles d'Orient*. Sur la vie et les travaux de Du Cange, on peut lire la belle lettre latine écrite par Baluze, et son *Éloge* composé par Baron, et couronné à l'Académie d'Amiens. Cette ville a érigé une statue en bronze à Du Cange en 1850, et entrepris la publication de ses manuscrits. *V. Essai sur la vie et les ouvrages de Du Cange*, par M. L. Feugère, in-8°, Paris, 1852. D—T—R.

DUCANGE (Victor-Henri-Joseph BRAHAIN), romancier et auteur dramatique, né à La Haye en 1783, m. en 1833, vint de bonne heure à Paris, occupa une place dans l'administration du cadastre, puis dans les douanes, la perdit au retour des Bourbons, et se jeta dans la littérature lucrative. Sa plume facile donna 60 volumes de romans en moins de 20 années. Trop souvent elle fut guidée par la licence. Parmi ces productions, dont la valeur littéraire est médiocre, on distingue *Valentine*, 1820, ouvrage dirigé contre les violentes réactions politiques de 1815; *Léonide, ou la Vieille de Surêne*, 1823; *la Luthérienne, ou la Famille morave*, 1827; *les Trois Filles de la veuve; l'Artiste et le Soldat*, 1827. Il obtint de grands succès dans le drame et le mélodrame; les amateurs se rappellent *Calas*, en 3 actes, 1819; *Thérèse*, en 3 actes, 1820; *Il y a 16 ans*, en 3 actes, 1831; et *Trente Ans, ou la vie d'un joueur*, en 3 journées, 1827, grande leçon de morale qui ne pèche que par l'excès d'énergie. J. T.

DUCAREL (André-Coltée), savant antiquaire, né à Caen en 1713, m. à Cantorbéry en 1785, étudia à Eton et à Oxford, devint bibliothécaire du palais de Lambeth, 1757, et membre de la Société royale de Londres, 1762. Ses plus importants ouvrages sont : *Antiquités anglo-normandes*, 1767, in-fol.; *Série de plus de 200 médailles des anc. rois d'Angleterre*, 1757, in-4°.

DUCAS, famille illustre de l'empire grec, qui a donné 4 empereurs à Constantinople et à Nicée, outre plusieurs ministres et généraux : Constantin XI, 1059-1067; Michel VII, 1071-1078; Alexis V, 1204; Jean Ducas Vatace, empereur de Nicée, 1222-1255 (*V. ces noms*).

DUCAS (Michel), historien grec, issu de la famille de ce nom, fut témoin de la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453, et se réfugia dans l'île de Lesbos. Il paraît que, plus tard, il passa en Italie. On a de lui une Histoire qui commence au règne de Jean Cantacuzène et se termine à la conquête de Lesbos par les Turcs en 1462. Elle a été imprimée à Paris, 1649, avec notes et trad. latines par Boulliau, et fait partie de la Byzantine. Le président Cousin l'a traduite en français.

DUCASSE (J.-B.), célèbre marin, né dans le Béarn vers 1650, m. en 1715. Employé par la compagnie du Sénégal, dont il devint un des directeurs, il établit à Saint-Domingue un comptoir pour la traite des nègres. Louis XIV, qui entendit parler de son courage et de son habileté, l'appela dans la marine royale. Ducasse devint bientôt capitaine de vaisseau, reçut le gouvernement de St-Domingue en 1691, et se rendit redoutable, à la tête des flibustiers de cette île, aux Espagnols et aux Anglais, dont il dévasta les colonies; il seconda Pointis dans son entre-

prise contre Carthagène en 1694, battit, pendant la guerre de la succession d'Espagne, l'amiral Benbow près de Ste-Marthe, fut nommé chef d'escadre en 1703, puis lieutenant général des armées navales, et commanda, en 1714, la flotte qui investit Barcelone. B.

DUCASSE, c.-à-d. en patois wallon *dédicace;* fête communale des villes et villages de la Belgique et du N. de la France. C'est ce qu'on nomme en flamand *kermesse* (de *kerk mess,* foire d'église).

DUCAT, monnaie d'or, dont le nom vient de la devise qu'elle portait, lors de son institution en Sicile au XIIe siècle : *Sit tibi, Christe, datus, quem tu regis, iste ducatus.* On en frappa de beaucoup d'espèces différentes dans les Etats européens. En Espagne, le ducat de Philippe II valut 8 fr. 26; celui de Philippe IV, 7 fr. 30. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une monnaie de compte imaginaire : on distingue le *ducado de plata,* valant 11 réaux d'argent; le *ducado de vellon,* 11 réaux de cuivre; et le *ducado de cambio,* dont 289 valent 6,000 réaux de cuivre. Dans le royaume des Deux-Siciles, le *ducato del regno* est l'unité monétaire d'argent; il pèse 22 grammes 94; il se divise en 10 *carlini* ou 100 *grani,* et, dans l'île de Sicile, en 100 *bajocchi,* et vaut 4 fr. 20 c. En Allemagne, le ducat fut admis, en 1559, comme monnaie d'empire, et remplaça à la longue le florin d'or : le ducat de Kremnitz (Hongrie) vaut 12 fr. 21; ceux de Salzbourg, de Cologne, de Trèves et de Nuremberg, 11 fr. 86; celui d'Augsbourg, 11 fr. 75; ceux de Francfort, de Saxe et de Hambourg, 11 fr. 92; celui de Liége, 11 fr. 79; celui de Copenhague, 9 fr. 47; celui de Suède, 11 fr. 70; celui de Russie, 11 fr. 99; celui de Hollande, 11 fr. 90.

DUCATO, ancien *Leucate promontorium*, capit. des îles Ioniennes, à la pointe S. de Ste-Maure, par 38° 32' lat. N. et 18° 13' long. E.

DUCATON, monnaie hollandaise d'argent, équivalant à 3 florins 15 cents (7 fr. 10).

DU CAURROY (François-Eustache), chanoine et maître de musique de la Ste-Chapelle de Paris et de la chapelle des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, né à Gerberoy en 1549, m. en 1609. Il remporta, en 1575, le prix de musique fondé par la ville d'Evreux. Henri IV créa en sa faveur, en 1599, la place de surintendant de la musique du roi. Il a laissé : *Missa pro defunctis*, à 5 voix, la seule qui fut chantée à St-Denis pour les obsèques des rois jusqu'au XVIIIe siècle; *Preces ecclesiasticæ*, à 4, 5 et 6 voix, 2 liv., 1609; *Mélanges de musique*, 1610, contenant des chansons, des psaumes, des noëls; *Fantaisies*, à 3, 4, 5 et 6 parties, 1610. On pense que Du Caurroy a écrit l'air de la chanson *Charmante Gabrielle.* B.

DU CAYLA (Mme). *V.* CAYLA.

DUCERCEAU (J.-B.), architecte du XVIe siècle, termina le château moderne de St-Germain, démoli pendant la Révolution, et fit un projet de terrasses sur le bord de la Seine, qui eût été un des plus magnifiques monuments du monde si on l'eût exécuté : on en trouve la gravure dans la *Topographia Galliæ* de Zeiller, Francf., 1655.

DUCERCEAU (le P. Jean-Antoine), jésuite, né à Paris en 1670, m. en 1730. Il enseigna dans les colléges de son ordre à Rouen et à La Flèche, participa à la rédaction des *Mémoires de Trévoux*, et fut précepteur de Louis-François de Bourbon-Conti, qui le tua par mégarde en maniant un fusil. Il s'exerça de bonne heure dans la poésie latine, et publia, 1705 et 1724, in-12, des *Carmina varia*, où figure le drame de l'*Enfant prodigue*, qu'il traduisit ensuite en français. Il composa pour les élèves des colléges un certain nombre de comédies françaises (*les Incommodités de la grandeur, l'Ecole des pères, Esope au collége, les Pincettes, les Cousins, la Défaite du solécisme,* etc.), toutes fort médiocres; l'auteur confondait le naïf avec le trivial. On doit encore au P. Ducerceau un conte agréable, *la Nouvelle Eve,* et un *Recueil de poésies françaises* (fables, épîtres, épigrammes, etc.), dernière édit., 1805, in-12. Sa prose vaut encore moins que ses vers; il écrivit de lourdes *Réflexions sur la poésie française*, 1742, 2 vol. in-12; une *Histoire de la dernière révolution de Perse*, 1728, réimpr. sous le titre d'*Histoire de Thamas Kouli-Khan*, 1741, 2 vol. in-12; et une *Histoire de la conspiration de Rienzi*, terminée par le P. Brumoy, 1733, in-12. Les œuvres de théâtre ont été rééditées en 1807, 3 vol. in-12, et, avec les autres poésies, en 1828, 2 vol. in-8°. B.

DUCERCEAU (ANDROUET-). *V.* ANDROUET.

DUCEY, ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 11 kil. S.-S.-E. d'Avranches, sur la Sélune; 917 hab. Comm. de graines de trèfle et de lin.

DUCHANGE (Gaspard), graveur, né à Paris en 1662, m. en 1756, élève de Jean Audran, eut un faire large, un travail de chair très-moelleux. Il excellait à rendre le Corrége, et l'on admire surtout ses estampes de *Jupiter et Io, Léda* et *Danaé,* d'après ce maître. On a de lui encore : *Tobie recouvrant la vue*, d'après Ant. Coypel; les *Vendeurs chassés du Temple*, et le *Repas chez le Pharisien*, d'après Jouvenet; *Notre-Seigneur au tombeau*, d'après Paul Véronèse. Il entra à l'Académie des Beaux-Arts en 1707.

DUCHATEL (Pierre), en latin *Castellanus*, savant prélat, né à Arc-en-Barrois (Hte-Marne) vers 1480, m. en 1552. Elevé au collége de Dijon, où il reçut les leçons de Turell; il y fit de tels progrès, qu'à 16 ans il enseignait publiquement et avec succès les langues grecque et latine. Poussé par l'ardeur de la science, il entreprit de voyager, et alla d'abord à Bâle voir Erasme, qui le chargea de corriger les épreuves des éditions grecques et latines qu'il préparait; puis il visita l'Allemagne, l'Italie, la Grèce, l'Egypte, la Palestine et la Syrie. Revenu en France, il se fit présenter par le cardinal Du Bellay à François Ier, qui le prit pour bibliothécaire et lecteur, et le nomma successivement évêque de Tulle, 1539, de Mâcon, 1544, grand-aumônier de France, 1547, et enfin évêque d'Orléans en 1551. Le roi disait de lui : « C'est le seul homme dont je n'aie pas épuisé la science en deux ans. » Prêtre, Duchâtel défendit courageusement les droits de l'église gallicane, et dirigea l'assemblée de Melun, où fut préparée l'instruction des évêques de France au concile de Trente; homme puissant, il n'usa de son crédit que pour encourager les œuvres généreuses ou protéger les artistes et les lettrés, fussent-ils même protestants comme Robert Estienne et Dolet. Il contribua avec Budé et Du Bellay à la fondation du Collége de France. On lui doit une Oraison funèbre de François Ier, imprimée à Paris, 1547, in-4°, sous le titre de *Trépas, obsèques, enterrement de François Ier. V.* sa *Vie* par Galland, 1674, in-8°.

DUCHATEL (François), peintre, né à Bruxelles en 1625, élève de David Téniers, dont il imita parfaitement la manière. Son plus beau tableau est le *Serment des Etats de Brabant et de Flandre au roi d'Espagne en* 1666; haut de 14 pieds, long de 20, il contient plus de 1,000 figures.

DUCHATEL (Tanneguy). *V.* TANNEGUY.

DU CHATELET (Gabrielle-Emilie LE TONNELIER DE BRETEUIL, marquise), née à Paris en 1706, m. en 1749. Elle étudia dès l'enfance l'anglais, l'italien et le latin, et commença même une traduction de Virgile. Mariée au marquis Du Châtelet, lieutenant général, elle vécut avec la même licence que les personnages de la Régence. Elle serait oubliée, sans ses liaisons avec Voltaire, à partir de 1733, dans sa terre de Cirey. Poussée par une vocation réelle pour les sciences exactes, elle concourut, en 1738, pour le prix de l'Académie des Sciences, sur une question relative à la nature du feu, et publia des *Institutions de Physique*, avec une *Analyse de la philosophie de Leibnitz*, 1740. Une traduction des *Principes* de Newton fut publiée après sa mort par Clairaut, 1756, avec un Eloge de l'auteur, par Voltaire. Mme Du Châtelet écrivit encore un *Traité sur le bonheur*, qui renferme des remarques fines, rendues dans un style net et vif, mais d'un esprit sec, positif et matérialiste. Elle ne fut pas exempte du pédantisme de la femme savante; elle eut moins de sensibilité que d'esprit. On a publié d'elle, en 1806, plusieurs *Lettres* au comte d'Argental. Des détails laissés en manuscrit par Mme de Graffigny ont paru, en 1820, sous le titre de *Vie privée de Voltaire et de Mme Du Châtelet*, 1 vol. in-8°. G. M.

DUCHÉ. *V.* DUC.

DUCHÉ DE VANCY (Joseph-François), né à Paris en 1668, m. en 1704, poëte tragique et lyrique de l'école de Racine, dont il imita parfois le pathétique, mais non pas la perfection de style. Fils d'un gentilhomme de la chambre du roi, et membre de l'Académie des Inscriptions, il était l'auteur privilégié de Mme de Maintenon et de la cour, qui allait à St-Cyr admirer ses tragédies religieuses. La meilleure est *Absalon*. Il composait aussi pour St-Cyr des *Poésies sacrées* et des *Histoires édifiantes*. Enfin il réussit encore à l'Opéra, où il donna *les Fêtes galantes, Céphale et Procris,* et *Iphigénie en Tauride*. G. L.

DUCHESNE (André), en latin *Quercetanus*, savant historien, né à l'Ile-Bouchard (Indre-et-Loire) en 1584, m. en 1640, devint, par la protection du cardinal de Richelieu, géographe et historiographe du roi. Travailleur infatigable, il copiait les vieux titres, les chartes, les généalogies; il composait, il éditait avec un incroyable zèle, lorsqu'il fut écrasé par une charrette, en se rendant de Paris à sa campagne de Verrières. On imprimait alors le 3e vol. de ses *Historiæ Francorum scriptores*, in-fol., que son fils a portés à 5 vol., 1636-49, recueil qui s'étend jusqu'à Philippe IV. Parmi les autres ouvrages d'A. Duchesne, nous citerons une traduction de *Juvénal*, in-8°, 1606; *Les*

antiquités et recherches de la grandeur et de la majesté des rois de France, 1609, in-8°; *Les antiquités et recherches des villes, châteaux, etc., de toute la France*, in-8°, 1610; *Histoire d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*, in-fol., 1614, continuée plus tard jusqu'en 1640; *Bibliotheca Cluniacensis*, in-fol., 1614; *Histoire des Papes*, 1616, 2 vol. in-4°; *Bibliothèque des auteurs qui ont écrit l'histoire et topographie de la France*, 1618, in-8°; *Histoire des rois, ducs et comtes de Bourgogne*, 1619, 2 vol. in-4°; *Historiæ Normannorum scriptores antiqui*, 1619, in-fol., ouvrage rare et curieux, réimprimé dans la collection des historiens de France. Il a édité les œuvres d'Abélard et d'Héloïse, 1616, in-4°; d'Alain Chartier, 1617, in-4°; les *Lettres* d'E. Pasquier, 1619, 3 vol. in-8°. On lui doit aussi les histoires généalogiques de plusieurs familles célèbres, entre autres celle des Montmorency, 1624, in-fol. Les manuscrits qu'il a laissés sont considérables. J. T.

DUCHESNE (François), fils du précédent, né à Paris en 1616, m. en 1693, historiographe de France, édita, augmenta, annota plusieurs ouvrages de son père, entre autres l'*Histoire des Papes*, 1653, et une *Histoire des cardinaux*, 1660. Il donna un *Traité des officiers qui composent le conseil d'État*, 1662, in-4°, et une *Histoire des chanceliers et gardes des sceaux de France*, 1680, in-fol. J. T.

DUCHESNE (le Père). Nom de trois journaux révolutionnaires: le 1er soutint la monarchie constitutionnelle, telle que l'avait inaugurée l'Assemblée nationale, et fut rédigé par un employé de la poste aux lettres, nommé Lemaire, en un style correct et spirituel, aux jurons près; le 2e, ultra-révolutionnaire et cynique, eut pour rédacteur Hébert (*V. ce nom*); le 3e, publié en 1848, et qui prit pour modèle celui d'Hébert, eut fort peu de succès.

DUCHESNOIS (Catherine-Joséphine RAFIN, Mlle), tragédienne, née à St-Saulve près de Valenciennes en 1777, m. en 1835. Fille d'un domestique de maquignon, élevée dans les travaux grossiers de la campagne, elle avait 8 ans, lorsque sa sœur aînée, employée dans la maison de Monsieur (depuis Louis XVIII), l'appela à Paris, et la mit en pension. La vue de Mlle Raucourt dans *Médée* lui révéla sa vocation. On la mit en vain dans une maison de commerce à Valenciennes; elle y joua la comédie dans une société d'amateurs, et s'échappa bientôt pour revenir à Paris. Legouvé fut un de ses maîtres. En 1802, protégée par Chaptal, ministre de l'intérieur, et par Mme Bonaparte, elle débuta au Théâtre-Français dans le rôle de *Phèdre*. Son exquise sensibilité la fit surnommer l'*actrice de Racine*. Elle prêta au drame moderne l'appui de son nom, et créa les rôles de *Jeanne d'Arc* et de *Marie Stuart*. Mais la mort de Talma et l'invasion du romantisme la dégoûtèrent de la scène; peut-être aussi son jeu trahissait-il une décadence qu'elle prévint à temps. Elle se retira en 1820. Généreuse et charitable, elle recueillit chez elle la mère de La Valette; elle eût sauvé La Bédoyère, s'il y eût consenti. G. M.

DUCHESSE, épouse d'un duc, héritière d'un duché, ou dame revêtue de cette dignité par lettres-patentes. Les duchesses jouissaient des entrées à la cour, et du tabouret chez la reine. Des femmes purent posséder un duché-pairie, et remplir les fonctions attachées à l'office de pair.

DUCHOUL (Guillaume), en latin *Caulius*, antiquaire du XVIe siècle, né à Lyon, remplissait une charge de bailli dans le Dauphiné. On a de lui: *Discours sur la castramétation et discipline militaire des anciens Romains*, Lyon, 1555, in-fol.; *Discours sur la religion des anciens Romains*, 1556, in-fol.; ouvrages curieux, avec gravures sur bois du Petit Bernard, réimprimés à Lyon, 1567 et 1581, in-4°; à Wesel, 1672, in-4°; à Dusseldorf, 1731, in-4°, et traduits en latin, en italien et en espagnol. On reproche à Duchoul d'avoir supposé ou fabriqué des médailles antiques.

DUCIS (Jean-François), poëte tragique, né à Versailles en 1733, m. en 1816. Son caractère et sa vie ont fait de lui un type vénéré de l'homme de lettres: heureux par l'indépendance et la poésie, par les affections domestiques et de nombreuses amitiés, simple dans ses habitudes, étranger aux événements politiques, il repoussa les faveurs de Napoléon Ier. Il avait quitté les bureaux d'un ministère pour le théâtre, et débuté à 30 ans par une imitation malheureuse de la tragédie antique. La lecture de Shakspeare éveilla en lui le désir de faire connaître à la France les chefs-d'œuvre du poëte anglais, en transportant sur notre scène tout ce que le goût français pourrait comprendre et admirer d'un génie audacieux, mais parfois déréglé. Le prodigieux succès des tragédies d'*Hamlet*, 1769, de *Roméo et Juliette*, 1772, du *Roi Lear*, 1783, de *Macbeth*, 1784, et d'*Othello*, 1792, justifia ses espérances. Il fit entrer dans des tragédies régulières les grands effets de son modèle, mais en sacrifiant souvent l'idée-mère, la pensée intime, et son propre génie au goût d'un siècle perverti par une poétique dégénérée. Tendre et pathétique par nature, il fut énergique et terrible jusqu'au sublime par imitation. Ce qui lui manquait, c'était l'art de composer un plan; aussi toutes ses tragédies sont-elles très-défectueuses. L'élégance et la correction du style lui manquent aussi. On a dit de lui qu'il avait plus de poésie dans l'âme qu'il n'en avait fait passer dans ses tragédies, et qu'il fut plus héroïque que ses créations. Ducis n'avait cependant pas rompu avec les traditions antiques: la tragédie d'*Œdipe chez Admète*, 1778, puisée à la double source de Sophocle et d'Euripide, lui avait valu à l'Académie Française le fauteuil vacant de Voltaire. Il termina sa carrière dramatique par deux œuvres originales: *Abufar ou la famille arabe*, tableau intéressant des mœurs patriarcales; et *Fœdor et Wladimir, ou la famille sibérienne*, ouvrage très-faible. Les œuvres de Ducis, 4 vol. in-8°, 1819 et 1826, comprennent, outre son théâtre, des lettres et des poésies fugitives, épanchements nobles et naïfs d'un poëte homme de cœur et homme de bien. *V.* Campenon, *Essai de mémoires, ou Lettres sur la vie, le caractère et les écrits de Ducis*, Paris, 1824, in-8°; Onésime Leroy, *Etudes sur Ducis*, 1832. G. L.

DUCKWORTH (John Thomas), amiral anglais, né vers 1760 dans le Devonshire, m. en 1817, entra dans la marine royale en 1776, se distingua dans le combat livré devant la Grenade par Byron à la flotte française du comte d'Estaing, 1778, contribua, en 1794, à la victoire remportée sur Villaret-Joyeuse, près du cap Lizard, partagea avec Charles Steward la gloire de la prise de Minorque en 1798, fut créé chevalier du Bain et gouverneur de la Jamaïque, reçut la capitulation de Rochambeau à St-Domingue, et, de concert avec lord Cochrane, détruisit, en 1806, l'escadre envoyée sous les ordres du contre-amiral Leisségues pour reprendre cette île. En 1807, il força les Dardanelles, anéantit une escadre turque dans la mer de Marmara, poussa jusqu'à Constantinople, mais dut rétrograder pour n'être pas cerné à son retour, grâce aux dispositions prises sous la direction du général Sébastiani, alors ambassadeur français à Constantinople. B.

DUCLAIR, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 16 kil. O.-N.-O. de Rouen; 1,182 hab. Petit port de commerce sur la Seine; marché pour les grains, les poissons et les volailles.

DUCLERCQ (Jacques), chroniqueur, né en Artois en 1420 ou 1424, m. en 1469, conseiller de Philippe le Bon en la châtellenie de Lille, Douai et Orchies, est auteur de *Mémoires* fort curieux, qui vont de 1448 à 1467; ils donnent surtout des détails intéressants sur la cour des ducs de Bourgogne. La 1re édition complète a été donnée par M. de Reiffenberg, Bruxelles, 1823, 4 vol. in-8°, et reproduite dans les tomes XXXVII à XXXIX de la collection Buchon. M. Jules Quicherat en a retrouvé à Arras un manuscrit encore plus complet. B.

DUCLOS (Charles PINEAU), moraliste et historien, né à Dinan en 1704, m. en 1772. Envoyé de bonne heure à Paris pour y faire ses études, il rechercha la société des beaux-esprits, et débuta dans la carrière des lettres par deux romans: *la Baronne de Luz* et les *Confessions du comte de ****. Il eut part ensuite, avec une société de jeunes gens, au *Recueil de ces messieurs*, aux *Etrennes de la St-Jean*, aux *Œufs de Pâques*, et au roman d'*Acajou et Zirphile*, composé d'après des gravures faites pour un autre ouvrage. *L'Histoire de Louis XI*, 1745, commença réellement sa réputation; c'est un livre exact et impartial, mais d'un style sec. Les *Considérations sur les mœurs* révèlent un coup d'œil juste, un esprit plus ingénieux que profond. L'auteur s'est jugé lui-même, quand il a dit: « Je ne regarde pas tout, mais ce que je regarde, je le vois bien. Je n'ai point de coloris, mais je serai lu. » Il a peint les hommes de son époque, mais l'homme de tous les temps lui a échappé. Appelé à remplir la place d'historiographe de France, vacante par le départ de Voltaire pour la Prusse, il composa ses *Mémoires secrets des règnes de Louis XIV et de Louis XV*, publiés beaucoup plus tard; le plan en est médiocre et le fond souvent romanesque; mais les aperçus sur les mœurs de la société sont fins et piquants. Après quelques propos très-vifs au sujet de l'affaire du duc d'Aiguillon et de La Chalotais, Duclos jugea prudent de s'éloigner, 1766. Les *Considérations sur l'Italie*, qui ne parurent qu'après la Révolution, furent le résultat du voyage qu'il entreprit alors. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1739, il a écrit plusieurs *Mémoires* sur les druides, sur l'origine et les révolutions des langues celtique et française, sur les épreuves appelées *jugements de Dieu*, sur les jeux scéniques, l'action et

la déclamation théâtrale des anciens. Admis en 1747 à l'Académie Française, dont il devint le secrétaire perpétuel en 1755, il prit une part active à la rédaction de la nouvelle édition du *Dictionnaire* publiée en 1762, combattit les candidatures des grands seigneurs pour soutenir celles des gens de lettres, et fit remplacer, pour les prix d'éloquence, les lieux communs de morale par les éloges des grands hommes. Il a laissé des *Remarques* sur la Grammaire de Port-Royal; elles prouvent qu'il porta dans cette étude un esprit vraiment philosophique. Duclos, lié avec les philosophes du XVIIIe siècle, ne partagea point leurs erreurs, et, tout en les désapprouvant, sut conserver leur estime. J.-J. Rousseau le définissait *un homme droit et adroit*, et Dalembert disait de lui : « De tous les hommes que je connais, c'est celui qui a le plus d'esprit dans un temps donné. » Sa conversation était, en effet, vive et caustique; il aimait à conter et contait bien. Il fut maire de Dinan, député du tiers aux États de Bretagne, et Louis XV l'anoblit. Les meilleures éditions des œuvres de Duclos sont celles de Paris, 1806, 10 vol. in-8°, et 1820, 3 vol. gros in-8°, avec une notice par Villenave. B.

DUCOS (Jean-François), homme politique, né à Bordeaux en 1765, m. en 1793, accueillit avec enthousiasme la révolution de 1789, et fut envoyé par les électeurs de la Gironde à l'Assemblée législative, 1791, où il siégea à côté de Vergniaud, Guadet et Gensonné. Il appuya la motion de Couthon qui proposait d'enlever à Louis XVI les titres de *sire* et de *majesté*, et celle de Bazire, qui réclamait la dissolution de la garde du roi. Dans la Convention, il se sépara des autres Girondins à l'occasion du procès de Louis XVI, rejeta l'appel au peuple, et vota la mort sans sursis. Compris néanmoins dans la proscription du 31 mai, il en fut relevé sur la demande de Marat, prit une part active à la discussion de la constitution de 93, mais, par suite de ses protestations fréquentes en faveur des Girondins, partagea leur supplice, le 31 octobre. Il était beau-frère de Boyer-Fonfrède. B.

DUCOS (ROGER-), homme politique, né à Dax en 1754, m. en 1816, était avocat, lorsque le dép. des Landes l'envoya à la Convention en 1792. Il y vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, se prononça aussi contre les Girondins, ne prit aucune part à la réaction du 9 thermidor, entra plus tard au conseil des Anciens, qu'il présida dans la fameuse séance du 18 fructidor an V, fut nommé directeur en juin 1799, seconda le coup d'État du 18 brumaire, et reçut le titre de 3e consul provisoire. Membre du sénat après la constitution de l'an VIII, grand-officier de la Légion d'honneur, comte de l'Empire, Ducos vota la déchéance de Napoléon Ier en 1814, fit partie de la chambre des pairs créée par l'Empereur pendant les Cent-Jours, dut sortir de France en vertu de l'ordonnance du 12 janv. 1816, et périt près d'Ulm, en cherchant à s'élancer de sa voiture qui versait. B.

DUCOUÉDIC DE KERGOUALER (Charles-Louis, vicomte), marin breton, né en 1740 au château de Kerguélénen, commandait la frégate *la Surveillante*, en 1779, rencontra, à la hauteur d'Ouessant, la frégate anglaise *le Quebec*, et lui livra un combat opiniâtre; le navire anglais sauta, avec son commandant Farmer, mais *la Surveillante* rentra à Brest désemparée et rasée. Ducouédic mourut de ses blessures. Un tombeau, qui lui fut élevé aux frais de Louis XVI, fut détruit en 1793; Napoléon Ier ordonna de le rétablir en 1805. B.

DUCRAY-DUMINIL (François-Guillaume), né à Paris en 1761, m. en 1819, succéda à l'abbé Aubert comme rédacteur en chef des *Petites-Affiches* en 1790, et fut membre du *Caveau moderne*. Il composa des romans pour l'enfance ou la jeunesse. Les trois premiers, *Fanfan et Lolotte*, *Alexis ou la Maisonnette dans les bois*, *Petit-Jacques et Georgette*, obtinrent un succès qui l'engagea à continuer de produire en ce genre, où sa vogue égala sa fécondité. Écrivant pour un âge où le goût n'est pas formé, il plut sans style, grâce à des combinaisons d'aventures, qui ne sont pas sans habileté et qui soutiennent l'intérêt. Il a laissé 25 à 30 ouvrages qui forment une centaine de volumes, in-12 ou in-18, dont plusieurs ont eu de nombreuses éditions, comme *Victor ou l'Enfant de la forêt*, 1796; *les Petits orphelins du hameau*; *Cœlina ou l'Enfant du mystère*, 1798; *Paul ou la Ferme abandonnée*, 1802. *Les Soirées de la chaumière*, 1794-1811, ont eu les honneurs de l'illustration. Il essaya, sans succès, de travailler pour le théâtre.

DUCROISY (Philibert GASSAUD), comédien de la troupe de Molière, né en 1625 ou 1630 d'un gentilhomme de la Beauce, m. en 1695, créa le rôle de *Tartufe*, dans la comédie de ce nom.

DUDDINGSTONE, paroisse et vge d'Écosse, comté et à 14 kil. E. d'Edimbourg, sur l'estuaire du Forth; 3,100 hab. Riches mines de houille; importantes salines.

DU DEFFANT (Marie de VICHY-CHAMROND, marquise), née en 1697 d'une famille noble de la Bourgogne, m. en 1780, fut mariée de bonne heure à un homme qu'elle aimait peu, s'en sépara, vécut avec une grande liberté, et, devenue veuve, ouvrit ses salons aux grands seigneurs et aux philosophes de son temps. Mlle de l'Espinasse, qu'elle s'était attachée comme lectrice, se brouilla avec elle, et les philosophes se rangèrent du côté de l'exilée; de là cette haine de Mme du Deffant contre les philosophes. Aveugle dès l'âge de 54 ans, elle remplaça la galanterie par l'amitié, la beauté par l'esprit, et conserva toujours un besoin impérieux des distractions du monde contre un invincible ennui, que n'avaient pu dissiper ni ses nœuds d'un jour avec l'élite de la cour et même avec le Régent, ni ses longues liaisons avec le président Hénault et Pont-de-Veyle. A 70 ans, elle lia une étroite amitié avec Horace Walpole. Sur la fin de sa vie, elle essaya de la dévotion, par curiosité, et par ennui; mais elle avait le cœur trop sec, et ne fut point touchée. Quelques-unes de ses lettres sont dans sa *Correspondance avec D'Alembert, etc.*, Paris, 1809, 2 vol. in-8°; le principal titre de cette femme célèbre est le recueil intitulé : *Lettres de la marquise du Deffant à Horace Walpole, de* 1766 *à* 1780, Londres, 1810, 4 vol. in-12; ou Paris, 1827, 4 vol. in-8°, avec des extraits des lettres d'Horace Walpole, et la correspondance avec Voltaire. C'est une chronique médiocrement curieuse de la littérature et des salons du XVIIIe siècle. Mme du Deffant est sévère pour ceux qu'elle juge; ses portraits ressemblent, son goût est fin; mais son style et sa manière sont sans charme, parce qu'elle n'est jamais émue et toujours ennuyée. On a d'elle : *Correspondance inédite*, Paris, 1859, 2 vol. in-8°, composée presque toute de lettres à la duchesse de Choiseul, et de réponses de cette dame. J. T.

DUDERSTADT, v. de Hanovre, sur la Hahle, à 22 kil. E. de Gœttingue; 4,400 hab. Comm. de grains; fabr. de toiles. Elle appartint au royaume de Westphalie en 1807; elle est au Hanovre depuis 1815.

DUDINGEN ou GUIN, v. de Suisse (Fribourg), à 4 kil. N.-N.-E. de Fribourg; 2,740 hab. Ermitage curieux de Sainte-Madeleine.

DUDLEY (Edmond), ministre du roi d'Angleterre Henri VII, né en 1462, m. en 1510. Il fit ses études à Oxford, se distingua de bonne heure dans la science des lois, fut nommé à 23 ans membre du conseil privé, prit une grande part au traité d'Étaples conclu avec la France en 1493, travailla à remplir le trésor de son maître par tous les moyens d'extorsion que lui fournissait son habileté dans la jurisprudence, et se rendit tellement odieux à la nation, que Henri VIII, à son avènement, lui fit intenter, ainsi qu'à son collègue et complice Richard Empson, une accusation de haute trahison. Il fut condamné à mort, et exécuté à la Tour de Londres. B.

DUDLEY (John), fils du précédent et d'Elisabeth Grey, né en 1502, m. en 1553. L'arrêt qui avait condamné son père ayant été cassé par le parlement, il fut rétabli dans ses droits. Il parut à la cour en 1523; sa valeur militaire, les agréments de sa personne et de son esprit, le crédit du cardinal Wolsey et de Thomas Cromwell, lui assurèrent un rang distingué. Nommé, par Henri VIII, gouverneur de Boulogne, créé vicomte de l'Isle et grand amiral d'Angleterre, il s'attira beaucoup d'ennemis, en rétablissant, par les dépouilles des églises et des couvents, sa fortune dissipée dans un luxe effréné. Pendant la minorité d'Édouard VI, il fut dépossédé par le duc de Somerset, régent du royaume, de sa charge de grand amiral, et reçut en dédommagement le titre de comte de Warwick. Le roi, devenu majeur, obligea Somerset à marier sa fille avec le fils aîné de Dudley, et accrut encore sa jalousie, en conférant à Dudley lui-même les titres de grand maréchal d'Angleterre et de duc de Northumberland. Somerset, accusé d'avoir voulu assassiner son rival, fut envoyé à l'échafaud en 1552. Maître du pouvoir, Dudley songea à placer la couronne dans sa famille : il persuada à Édouard VI d'exclure de sa succession ses sœurs Marie Tudor et Elisabeth, ainsi que sa tante Marie d'Écosse, en faveur de Jeanne Grey (*V. ce mot*), qui épousa le jeune Guilford Dudley, fils du favori. A la mort du roi, 1553, Dudley se hâta de proclamer Jeanne Grey; mais ses partisans l'abandonnèrent bientôt, et, livré à Marie, il fut exécuté. B.

DUDLEY (Robert), un des fils du précédent, connu sous le nom de *comte de Leicester*, né en 1531, m. en 1588. Quelque temps emprisonné lors de la sentence prononcée contre son père sous Marie Tudor, il recouvra la liberté en 1554, et devint même maître de l'artillerie. Le charme de sa

figure, l'élégance de ses manières, sa souplesse dans l'intrigue, l'élevèrent au rang de favori de la reine Elisabeth, qui le créa successivement grand écuyer, chevalier de la Jarretière, conseiller privé, duc de Denbigh, comte de Leicester, et chancelier de l'université d'Oxford. Il osa aspirer à la main de sa souveraine; ses projets ambitieux, et les crimes qui devaient en assurer la réussite, ont fourni à W. Scott le sujet d'un de ses romans, *le Château de Kenilworth*. Elisabeth eut toujours un penchant aveugle pour Leicester, et lui pardonna tout: il contracta une union secrète avec lady Douglas Howard, baronne de Sheffield, et tenta de l'empoisonner; on le soupçonna de s'être délivré par le poison de Gautier Devereux, comte d'Essex, pour épouser ensuite sa veuve; il affecta une grande piété, et donna tous les emplois publics à des Puritains; envoyé deux fois au secours des protestants des Pays-Bas contre les Espagnols, 1585-7, il ne fit preuve que d'ignorance et de lâcheté; il conseilla enfin à Elisabeth de se défaire de Marie Stuart. Ce fut peut-être le seul mauvais choix que cette reine ait fait pendant tout son règne. On publia, du vivant de Leicester, un pamphlet dirigé contre lui: *la République de Leicester*, 1584, attribué au P. Parsons, et réimprimé en 1706 sous le titre de *Mémoires secrets de Robert Dudley*. B.

DUDLEY (Robert), fils du précédent et de lady Douglas Sheffield, comte de Warwick et de Northumberland, né en 1573, m. en 1637. Il se fit connaître par une expédition qu'il entreprit à ses frais sur l'Orénoque en 1594, puis par sa valeur brillante à la prise de Cadix en 1596. Mais, n'ayant pu faire reconnaître la légitimité de sa naissance, il abandonna l'Angleterre, se rendit à la cour de Cosme II, grand-duc de Toscane, et employa ses connaissances à perfectionner la marine de sa nouvelle patrie, à étendre le commerce, à favoriser les sciences et les arts. Il entreprit de dessécher les marais entre Pise et la mer, et créa la prospérité de la ville de Livourne en la faisant déclarer port franc. La grande-duchesse, sœur de l'empereur Ferdinand II, le fit nommer duc du St-Empire, et Urbain VIII l'agrégea à la noblesse romaine. On a de lui un traité *Dell' arcano del mare*, Florence, 1630, 1646 et 1661, 2 vol. in-fol., recueil de projets pour le perfectionnement de la navigation. B.

DUDLEY (John-William WARD, comte de), homme d'Etat et savant, né en 1781, m. en 1833. Il entra dès 1802 à la chambre des communes, s'y distingua comme orateur, et devint un des chefs du parti libéral conservateur. En 1827, il fit partie du ministère Canning en qualité de ministre des affaires étrangères, et donna sa démission l'année suivante. Sa correspondance avec l'évêque de Llandaff, publiée à Londres en 1840, contient beaucoup de matériaux précieux pour l'histoire contemporaine. B.

DUDLEY, v. d'Angleterre (Worcester), près d'un canal qui communique avec ceux de Stourbridge et de Worcester et Birmingham, à 12 kil. N.-O. de Birmingham; 44,975 hab. Industrie très-importante: houillères; riches mines de fer, forges, fabrication de quincaillerie et de verrerie; grand commerce de fer. Un château en ruines domine la ville. Restes d'un prieuré fondé en 1161; anc. église, contenant des tombeaux et des peintures sur verre fort remarquables.

DUDON, chanoine de la collégiale de St-Quentin au XIe siècle, a laissé, en prose latine mêlée de vers, une histoire des premiers ducs de Normandie depuis le baptême de Rollon, en 912, jusqu'à la mort de Richard Ier, en 996. Elle est insérée dans les *Historiæ Normannorum scriptores* de Duchesne. Guillaume de Jumiéges en donna la continuation.

DUÈGNE, mot d'origine espagnole, désignant une matrone à qui est confiée la surveillance du logis, une sorte de femme de charge, ordonnant la dépense et le gouvernement intérieur du ménage, ou une gouvernante placée auprès des jeunes filles de noblesse ou de fortune. On l'applique à l'un des emplois de la scène française.

DUEL, combat entre deux personnes pour leurs querelles personnelles, dans un lieu indiqué par un défi ou par un appel. Il n'était pas connu dans l'antiquité; c'est une coutume qui nous est venue des peuples germaniques. Après l'invasion du Ve siècle et pendant la féodalité, le duel fut un moyen judiciaire par lequel on croyait pouvoir reconnaître entre deux parties laquelle avait raison; le combat était substitué par les lois elles-mêmes à la preuve testimoniale, viciée par l'habitude du parjure (V. COMBAT JUDICIAIRE). Depuis St Louis, qui interdit ce genre de *jugement de Dieu*, le duel perdit peu à peu son caractère légal. Comme il tendit alors à remplacer par la vengeance personnelle l'action des lois, les souverains, depuis le XVIe siècle, ordonnèrent des mesures répressives. Malgré l'édit de 1566, l'ordonnance de Blois de 1579, et un arrêt du parlement de Paris en 1599, L'Estoile porte de sept à huit mille le nombre des gentilshommes qui périrent en combat singulier depuis l'avénement de Henri IV, en 1589, jusqu'en 1607. Un édit de 1602 ordonna à l'offensé d'adresser sa plainte au gouverneur de la province, pour être soumise au jugement des connétables et des maréchaux de France. Cette institution d'un tribunal d'honneur n'arrêta pas les duels; de nouvelles défenses en 1609, 1611, 1613, 1623, 1624, furent impuissantes. Richelieu maintint des édits qui pouvaient servir ses projets contre la noblesse: le comte de Bouteville-Montmorency, violateur de celui de 1626, porta sa tête sur l'échafaud, et ce grand exemple effraya les duellistes. Pendant la minorité de Louis XIV, la loi faiblit, et plus de 4,000 nobles périrent en duel. Louis XIV sévit comme Richelieu. La fureur des duels se ralluma pendant le XVIIIe siècle, malgré une déclaration royale de 1723. Avec 1789 commença l'impunité légale des duels; la Révolution produisit même un nouveau genre de duel, le duel entre hommes politiques. Des projets de répression furent présentés aux Chambres en 1829 et 1830, au conseil d'Etat en 1832; mais ils n'ont pas abouti. Enfin, en 1837, la cour de cassation a adopté une nouvelle jurisprudence, et, protestant au nom de la morale et du droit, elle a décidé que l'homicide ou les blessures résultant du duel devaient être poursuivis dans les auteurs et les témoins, et punis conformément aux dispositions générales du Code pénal. Toutefois les chambres d'accusation conservent un pouvoir étendu pour l'appréciation et la qualification des faits qui leur sont déférés. En Angleterre, le duel n'est l'objet d'aucune disposition particulière; le jury applique, mais avec tempérament, la loi commune de l'homicide. Les autres Etats, la Belgique, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche, la Prusse, la Russie, la Suède, les Etats-Unis, ont des lois sur le duel. B.

DUENSIS PAGUS, anc. pays de France (Mâconnais), où était Confrançon (Saône-et-Loire).

DUERO. V. DOURO.

DUESMOIS (LE), *Duesmensis pagus*, anc. pays de France (Bourgogne), dont les lieux principaux étaient Duesme et Villaine-en-Duesmois (Côte-d'Or).

DUFAUR (Gui). V. PIBRAC.

DUFAY (Guillaume), compositeur de musique, né à Chimay en Hainaut vers 1350, m. en 1432, attaché à la chapelle pontificale, épura l'harmonie, et l'affranchit des formes grossières, des successions de quintes, d'octaves et d'unissons.

DUFAY (Charles-Jérôme de CISTERNAY-), capitaine aux gardes, né à Paris en 1662, m. en 1723, montra, au milieu de sa profession, un goût très-vif pour les livres. Obligé, par ses blessures et ses infirmités, de renoncer au service militaire, il se forma une riche bibliothèque, dont le catalogue a été publié sous le titre de: *Bibliotheca Fayana*, 1725, in-8°. On y trouve une curieuse collection de romans anciens et de livres de chevalerie.

DUFAY (Charles-François de CISTERNAY-), fils du précédent, né à Paris en 1698, m. en 1739, fit la campagne de 1718 en Espagne, suivit le cardinal de Rohan à Rome, où il prit le goût des antiquités, et, de retour en France, fut reçu à l'Académie des Sciences. Il y présenta de nombreux mémoires sur la géométrie, l'astronomie, la mécanique, l'anatomie, la chimie et la botanique. Nommé intendant du Jardin du Roi, à Paris, il en fit le plus bel établissement de l'Europe, et obtint que Buffon fût désigné pour son successeur.

DUFFEL, vge de Belgique (Anvers), sur la Nèthe, à 7 kil. N. de Malines; 4,000 hab. Filage et tissage de lin. Comm. de produits agricoles.

DUFLOS (Claude), graveur au burin, né à Paris en 1678, m. en 1747, fut le rival de F. Poilly. Son œuvre, varié et nombreux, est encore très-recherché. On y distingue, parmi les portraits, celui du cardinal de Retz, d'après Herluyson; celui du Régent, d'après Tournières; et, parmi les estampes, *Jésus à table entre les disciples d'Emmaüs*, d'après Paul Véronèse.

DUFOUART (Pierre), chirurgien, né à Castelnau-Rivière-Basse (H.-Pyrénées) en 1737, m. en 1813, chirurgien-major des gardes-françaises, puis inspecteur général des hôpitaux de Paris, chirurgien en chef au Val-de-Grâce, a laissé une *Analyse des blessures d'armes à feu et de leur traitement*, Paris, 1801, in-8°, un des meilleurs traités sur cette matière.

DUFOURNY (Léon), architecte, né à Paris en 1734, m. en 1818, membre de l'Institut. Pendant son séjour en Italie de 1782 à 1795, il acquit des connaissances profondes

dans son art, et forma une immense collection de fragments d'architecture antique et de plâtres moulés à ses frais. De retour en France, il fut nommé membre du jury des arts, et disposa dans les galeries du Louvre, après la paix de Campo-Formio, les objets d'art que Bonaparte venait de conquérir. En 1801, le gouvernement le chargea encore d'aller recueillir, à Rome et à Naples, les objets qui lui appartenaient en vertu des traités. Après cette mission, il reçut le titre de conservateur des tableaux du Louvre. C'est sur ses plans qu'a été bâtie l'église de St-Jean à Stockholm; il a pris part à la rédaction de l'*Histoire de l'art par les monuments*, de Séroux d'Agincourt, et en a été l'éditeur. V. la *Notice* sur sa vie et sur ses ouvrages par Quatremère de Quincy, 1822, in-4°. B.

DUFRESNE (Bertrand), financier, né à Navarreins en 1736, m. en 1801. D'une place de simple expéditionnaire il s'éleva, par ses talents et sa probité, aux plus hauts emplois de l'administration. Premier commis des finances sous Necker, intendant général des fonds de la marine et des colonies, receveur général à Rouen, il fut emprisonné pendant la Terreur. En 1795, il fut député de Paris au conseil des Anciens; ses rapports lumineux et sévères déplurent au Directoire, qui le comprit dans la proscription du 18 fructidor. Après le 18 brumaire, il accepta de Bonaparte le titre de conseiller d'État et la direction du trésor public; telle fut la confiance dont il jouissait, que les rentes montèrent de 19 à 60 p. 0/0. Le 1er consul vint le voir à son lit de mort, et fit placer son buste dans une des salles de la trésorerie. B.

DUFRESNOY (Charles-Alphonse), né à Paris en 1611, m. en 1665, élève de Vouet, cultiva la peinture avec quelque succès, et plus encore la théorie de cet art. Le musée du Louvre a de lui un *Groupe de Naïades* et une *Sainte Marguerite*. Une paralysie l'ayant mis dans l'impossibilité de peindre, il composa un poëme en vers latins *De arte graphicâ*, qu'il dédia à Colbert, et qui ne parut que trois ans après sa mort. Ce fut son ami Roger de Piles qui le publia en 1668, in-8°, avec une traduction en prose et des notes plus considérables que le texte. Les principes rigoureux, exprimés en assez bons vers, sont ceux d'un maître expérimenté. Les jeunes artistes l'ont étudié avec fruit. La 1re traduction eut cinq éditions en 1753. Deux autres ont paru, l'une en 1810, par Rabany, l'autre en 1823. Renou en avait donné une en vers français, 1789, in-8°. Dryden l'a traduit en vers anglais. J. T.

DUFRESNOY (Adélaïde-Gillette BILLET, Mme), née à Nantes en 1765, m. en 1825, se maria, dès l'âge de 15 ans, avec un riche procureur au Châtelet, et se livra de bonne heure à la poésie. Ruinée par la Révolution, mais pensionnée par le général Bonaparte, elle écrivit des livres d'éducation et traduisit des romans anglais. Elle a donné d'agréables vaudevilles, mais son vrai titre est un recueil d'*Élégies*, Paris, 1807; nouv. édit., suivie de *Poésies diverses*, 1821, in-8°. Ce volume la fit appeler la *Sapho française*. Tout en louant sa sensibilité vraie, sa mélodie touchante, on a blâmé le feu avec lequel sa passion est peinte: malheureusement c'est la beauté du genre. Elle donna en 1815 un poëme de *la Mort de Bayard*, qui fut couronné par l'Académie française. J. T.

DUFRESNOY (LENGLET-). *V.* LENGLET.

DUFRESNY (Charles RIVIÈRE), auteur comique, né à Paris en 1648, m. en 1724. Comme il avait de l'esprit, et qu'il passait pour arrière-petit-fils d'Henri IV et de la *Belle jardinière d'Anet*, Louis XIV le recueillit auprès de lui, et le prit pour valet de chambre. Passionné pour les fleurs et les bosquets, Dufresny fut nommé contrôleur des jardins du roi; il introduisit en France le goût des jardins anglais. On lui donna encore le privilége d'une manufacture de glaces, puis la direction du *Mercure*. Les bienfaits ne purent suffire à ses dépenses. Quand il eut ruiné sa première femme, vendu sa charge et ses priviléges, il épousa sa blanchisseuse pour ne pas la payer. Malgré les libéralités du Régent, il devait mourir sans avoir pu être riche. Ami de Regnard, qui lui acheta, dit-on, la jolie comédie: *Attendez-moi sous l'orme*, il se brouilla avec lui pour le *Joueur*, dont il réclamait le sujet, qu'il a médiocrement traité dans *le Chevalier joueur*. Il a travaillé pour la Comédie-Italienne et le Théâtre-Français; parmi ses œuvres dramatiques, on distingue *l'Esprit de contradiction*, un acte en prose, 1700, et *le Mariage fait et rompu*, 3 actes en vers, 1721, ses plus jolies comédies; puis *la Réconciliation normande*, 5 actes en vers, 1719; *le Double veuvage*, 3 actes en prose, 1702. Ces compositions sont faciles et agréables; le dialogue en est vif, spirituel et brillant; mais les plans sont peu réguliers, les dénoûments trop brusques, et les caractères souvent factices; il a donné de l'esprit à tous ses personnages. Il a laissé encore un roman de mœurs à la façon de Le Sage, *les Amusements sérieux et comiques*, dont le cadre et la philosophie originale inspirèrent les *Lettres Persanes*; des nouvelles, des chansons, des poésies diverses. Ses Œuvres complètes forment 6 vol. in-12, 1731; ses *Œuvres choisies* ont été publiées en 1810 par Auger, 2 vol. in-18. B.

DUFRICHE-VALAZE. *V.* VALAZÉ.

DUGALD-STEWART. *V.* STEWART.

DUGAS-MONTBEL (J.-B.), littérateur, né à St-Chamond en 1776, m. en 1834, fut élevé chez les oratoriens, et s'occupa d'abord du commerce, auquel il renonça dès l'âge de 30 ans pour se livrer à ses goûts de littérature et d'érudition. Il commenta et traduisit Homère, et le prince des poëtes grecs parut dans la prose française avec sa simplicité, sa grâce et sa splendeur. L'*Iliade* avait paru en 1815, les autres œuvres en 1818. Une édition nouvelle, avec le texte, une *Histoire des poésies homériques*, et un excellent commentaire, résumé des travaux les plus savants, 9 vol. in-8°, 1828-33, donnèrent à Dugas-Montbel une place d'associé libre à l'Académie des Inscriptions en 1830. Lyon le nomma député en 1830, 31 et 34. J. T.

DUGAZON (J. B.-Henri GOURGAUD, dit), comédien, né à Marseille en 1743, m. fou en 1809, débuta en 1771 à la Comédie-Française dans les premiers comiques et les Crispins. Malgré la perfection de Préville, il reçut près de ce grand acteur de justes applaudissements. Ses contemporains s'accordent à louer son intelligence, sa connaissance approfondie de l'art théâtral, l'étonnante mobilité de sa physionomie. Il mit à la mode le genre des *mystifications*, et parut souvent aux petits spectacles de la cour avant 1789. A cette époque, il embrassa trop ardemment les idées nouvelles, et donna au Théâtre de la République *l'Émigrante ou le Père Jacobin*, en 3 actes et en vers; *le Modéré*, id., comédies au-dessous du médiocre. Professeur de déclamation au Conservatoire, Dugazon quitta le théâtre en 1807; il eut pour élèves Talma, Mme Branchu, etc. Sa sœur eut des succès comme tragédienne sous le nom de Mme Vestris. J. T.

DUGAZON (Louise-Rosalie LEFÈVRE, Mme), née à Berlin en 1755, m. en 1821, vint en France à l'âge de 8 ans, débuta à 12 sur le Théâtre-Italien, et se fit une grande réputation dans les rôles de jeunes amoureuses et de soubrettes. Son mariage avec Dugazon finit par un divorce légalement prononcé. Un embonpoint inattendu la força de créer de nouveaux rôles dans lesquels elle excella: aussi son nom fut-il donné aux deux emplois de *jeunes Dugazon* et de *mères Dugazon*. De 1792 à 1795, elle ne parut point au théâtre, et se retira vers 1806. J. T.

DUGDALE (William), antiquaire et historien, né dans le comté de Warwick en 1605, m. en 1690, roi d'armes de l'ordre de la Jarretière, accompagna Charles Ier pendant la guerre civile, passa en France en 1648, et en revint bientôt, pour se consacrer exclusivement à l'étude. Ses principaux ouvrages sont: *les Antiquités du comté de Warwick*, Londres, 1656, in-fol., et 1730, 2 vol. in-fol.; *Histoire de la cathédrale de Saint-Paul de Londres*, 1658 et 1716, in-fol.; *Baronagium Angliæ*, 1775-76, 3 vol. in-fol., histoire de la noblesse anglaise depuis le temps des Saxons; *Monasticon Anglicanum*, 1655-73, 3 vol. in-fol., en société avec Dodsworth, et réimprimé en 1812, 4 vol. in-fol.

DUGHET (Gaspard), dit *le Guaspre*, peintre, né à Rome en 1613, m. en 1675, reçut les leçons du Poussin, son beau-frère, et excella dans le paysage. Les palais Pamfili, Doria, Colonna et l'église San-Martino contiennent de lui de belles peintures à l'huile et à fresque. — Son frère, Jean Dughet, a beaucoup gravé d'après le Poussin.

DUGOMMIER (Jean-Franç. COQUILLE), général français, né en 1736 à la Basse-Terre (Guadeloupe), m. en 1794. Il entra de bonne heure au service; mais ayant été réformé, il se retira à la Martinique, où il avait des propriétés considérables. Mécontent des injustices dont il croyait avoir à se plaindre, il accueillit avec joie la révolution de 1789, prit le commandement de la garde nationale dans son île, mais, placé entre les colons hostiles aux idées nouvelles, et les noirs imprudemment excités, il fut contraint de passer en France en 1792. Député de la Martinique à la Convention, il préféra la carrière des armes à son mandat législatif, fut élevé successivement aux grades de général de brigade et de général de division dans l'armée d'Italie, dirigea le siége de Toulon, vers la fin de 1793, avec autant d'habileté que de courage, et se signala par son humanité après la prise de la ville. Puis, à la tête de l'armée des Pyrénées-Orientales, il reprit aux Espagnols le fort St-Elme, Collioure, Port-Vendres et Bellegarde, et fut tué par un éclat d'obus près de St-Sébastien. B.

DUGUA (Charles-François-Joseph), né à Toulouse en 1740, m. en 1802. Il entra, en 1760, dans le régiment de Bourbon (infanterie), donna, en 1776, sa démission pour un passe-droit, reprit du service en 1790, devint bientôt colonel de gendarmerie et général de brigade, accompagna Dugommier au siége de Toulon comme chef d'état-major, se distingua en Italie aux batailles de Rivoli et du Tagliamento, fit partie de l'expédition d'Egypte, commanda la réserve aux Pyramides, fut gouverneur du Caire pendant la campagne de Syrie, et, de retour en France en 1800, accepta la préfecture du Calvados. Ses administrés le nommèrent au Corps législatif; mais il demanda à faire partie de l'expédition de St-Domingue, où il trouva la mort. B.

DUGUAY-TROUIN (René), célèbre marin, né à St-Malo en 1673, m. à Paris en 1736. D'une famille honorablement connue dans la marine marchande, il était destiné à l'état ecclésiastique, et fit ses études à Rennes et à Caen. Mais son goût pour les plaisirs contrariant les vues de ses parents, on lui permit de s'embarquer en 1689 sur un navire armé en course contre les Anglais et les Hollandais. Sa valeur lui mérita, en 1691, le commandement d'une frégate, bien qu'il n'eût que 18 ans. Jeté par une tempête sur la côte d'Irlande, il s'empara d'un fort près de Limerick; en croisant dans la Manche, il fit de nombreuses prises; en 1691, il tomba, près des Sorlingues, au milieu de 6 vaisseaux anglais, soutint pendant quatre heures un combat inégal, et ne se rendit qu'après avoir tout épuisé et reçu une blessure. Emmené captif à Plymouth, il dut la liberté à l'amour d'une jeune Anglaise. Ses nouveaux exploits après son retour en France attirèrent l'attention de Louis XIV, qui le fit entrer dans la marine royale. Tantôt sous les ordres de Nesmond, tantôt seul, il continua de capturer les navires ennemis; en 1696, il vainquit et fit prisonnier l'amiral hollandais Wassenaer; pendant la guerre de la succession d'Espagne, il désola les côtes d'Espagne, de Hollande et d'Angleterre. Capitaine de vaisseau en 1706, il détruisit une flotte brésilienne en vue de Lisbonne; anobli en 1709, il renversa en 1711, dans l'espace de 11 jours, les fortifications de Rio-Janeiro, prit ou brûla 60 vaisseaux marchands et 5 navires de guerre. Nommé chef d'escadre en 1715, membre du conseil des Indes en 1723, lieutenant général en 1728, il parcourut la Méditerranée en 1731, pour soutenir les intérêts du commerce menacés par les Barbaresques. Ses infirmités l'obligèrent bientôt à se retirer. Duguay-Trouin fut un marin modeste, naturellement mélancolique, généreux et désintéressé; il projetait avec sagesse, et exécutait avec audace. Il ne laissa qu'une fortune médiocre. Ses *Mémoires* ont été publiés à Paris, 1740, in-4°, ou 2 vol. in-12. Sa *Vie* a été écrite par Richer, 1784, in-18, et son *Eloge* par Thomas, 1761, in-8°. B.

DU GUESCLIN (Bertrand), né en 1314 ou 1320 à La Mothe-Broons, près de Rennes, m. le 13 juillet 1380. L'aîné de 10 enfants d'une ancienne famille bretonne, il était peu favorisé de la nature, et avait un caractère intraitable, toujours blessé, battant ou battu. A 16 ans, il terrassa un athlète jusque-là victorieux, et triompha incognito dans un tournoi. Sa haine des Anglais l'attacha d'abord, dans la guerre de Bretagne, à Charles de Blois, et il repoussa le duc de Lancastre, 1359. En 1361, on le voit à la solde royale et à la tête d'une compagnie de gendarmes et d'archers. Il avait reçu de Charles de Blois la seigneurie de la Roche-Derrien; il eut du roi la vicomté de Pontorson. Il épousa enfin une riche héritière, Tiphaine Raguenel, qui prédisait l'avenir. Il inaugura le règne de Charles V par la victoire de Cocherel sur les troupes du roi de Navarre commandées par le captal de Buch, 1364; mais la fin de la guerre de Bretagne amena le combat d'Auray, où il dut se rendre à Chandos, 29 sept. 1364. Déjà pris naguère comme otage par Jean de Montfort, il s'était échappé; délivré cette fois sur rançon, il alla déployer tout son génie militaire en Castille, où il rétablit Henri de Transtamare avec l'aide des Grandes Compagnies qui ravageaient la France. Alors Pierre le Cruel invoqua le Prince Noir et Chandos, qui arrêtèrent les victoires de Du Guesclin. Battu et pris à Navarette, 1367, il fut captif à Bordeaux; mais sa rançon, *pour laquelle auraient filé toutes les filles de France,* fut bientôt payée, et la victoire de Montiel rétablit Henri de Transtamare, 1369. Devenu connétable, 1370, il battit Robert Knolles à Pont-Valain, fit prisonnier le captal de Buch, reprit presque toute la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, le Rouergue, le Périgord, une partie du Limousin, le Ponthieu, toute la Bretagne moins Brest, et les villes de Normandie appartenant au roi de Navarre. En 1379, Charles V ayant confisqué la Bretagne sur Jean IV, Du Guesclin le supplia de ne pas le forcer à combattre contre les libertés de son pays natal. Calomnié à ce propos, il renvoya au roi l'épée de connétable. Il la reprit bientôt, retourna contre les Anglais, assiégea Château-Neuf-de-Randon, et mourut pendant le siége; le gouverneur, qui avait promis de se rendre, vint lui apporter les clefs de la ville au moment où il expirait. Il fut inhumé à Saint-Denis. Du Guesclin avait des sentiments d'humanité remarquables pour son siècle : « En temps de guerre, disait-il, les gens d'église, les femmes, les enfants et le pauvre peuple ne sont pas des ennemis. » *V.* son *Histoire* par Guyard de Berville, Paris 1767, 2 vol. in-12, et la *Chronique* de Cuvellier. A. G.

DUGUET (Jacques-Joseph), théologien et moraliste, né à Montbrison en 1649, m. en 1733, entra dans les oratoriens en 1667, mais sortit de cet ordre en 1686, à cause de son attachement aux opinions de Jansénius, et se retira à Bruxelles auprès d'Arnauld. Il rentra bientôt en France, et vécut dans la retraite et l'étude. Ses principaux ouvrages sont : *Traité sur les devoirs d'un évêque*, Caen, 1710, in-12; *Règles pour l'intelligence des Saintes Ecritures*, Paris, 1716, in-12; *Traité des scrupules*, 1717, in-12; *Lettres sur divers sujets de morale et de piété*, 1718, 3 vol. in-12, souvent réimprimées et portées jusqu'à 10 vol.; *Explication du mystère de la Passion*, 1728, 2 vol. in-12; *Explication de la Genèse*, 1732, 6 vol. in-12; *Traité des principes de la foi chrétienne*, 1736, 3 vol. in-12; *Institution d'un prince*, 1739, in-4° ou 4 vol. in-12; *Conférences ecclésiastiques*, 1742, 2 vol. in-4°, etc. On a publié l'*Esprit de M. Duguet*, 1764, in-12.

DU HAILLAN (Bernard de GIRARD, seigneur), né à Bordeaux vers 1535, m. en 1610, fut secrétaire d'ambassade; esprit vaniteux, ambitieux, il n'est qu'un écrivain médiocre. Historiographe de France, il publia l'*Histoire générale des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Charles VII*, Paris, 1576, 1584, in-fol. Il y a peu de critique; mais on y trouve une certaine liberté, qui lui a fait rejeter, par exemple, la publication d'une loi salique par Pharamond, l'établissement des 12 pairs par Charlemagne, et autres fables, et c'est le premier corps d'histoire en notre langue. On a encore de Du Haillan : *Regum Gallorum icones à Pharamundo ad Franciscum II, item Ducum Lotharingorum icones*, 1559, in-4°; *Quatre livres de l'état et succès des affaires de France*, 1570, in-8°. J. T.

DUHALDE (J.-B.), jésuite, né à Paris en 1674, m. en 1743, fut quelque temps secrétaire du P. Le Tellier, confesseur de Louis XIV. Il succéda au P. Legobien dans la rédaction des *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères*, dont il donna les volumes IX à XXVI. On lui doit aussi la *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, Paris, 1735, 4 vol. in-fol, avec atlas de D'Anville, et La Haye, 1736, 4 vol. in-4°.

DUHAMEL (J.-B.), oratorien, né à Vire en 1624, m. en 1706, fut successivement curé de Neuilly-sur-Marne. 1653, aumônier du roi, 1656, et chancelier de l'église de Bayeux, 1663. A la création de l'Académie des Sciences, Colbert l'en nomma secrétaire perpétuel. Duhamel, qui s'exprimait et écrivait en latin avec une élégante pureté, accompagna Colbert de Croissy au congrès d'Aix-la-Chapelle, puis dans son ambassade en Angleterre. On a de lui : *Astronomia physica*, 1660, in-4°; *De consensu veteris et novæ philosophiæ lib. IV*, 1663, in-4°; *De corporum affectionibus*, 1670; *De mente humanâ*, 1672; *Philosophia vetus et nova*, 1678, 4 vol. in-12, ou 1681 et 1700, 6 vol. in-12, ouvrage qui eut un grand succès; *Theologia speculatrix et practica*, 1691, 7 vol. in-8; *Regiæ scientiarum Academiæ historia*, 1698, et 1701, in-4°.

DUHAMEL (Jean-Franç.-Guillot), ingénieur, né en 1730 à Nicorps près de Coutances, m. à Paris en 1816, fut successivement professeur d'exploitation et de métallurgie à l'Ecole des mines, 1775, membre de l'Acad. des Sciences en 1786, et inspecteur général des mines. Le premier en France, il parvint à fabriquer un acier qui ne le cédait en rien aux meilleurs aciers anglais. Outre plusieurs Mémoires relatifs aux mines d'Allemagne, il a laissé une *Géométrie souterraine*, 1787, dont un seul volume a paru, et qui est cependant encore un excellent guide des mineurs.

DUHAMEL DU MONCEAU (Henri-Louis), savant agronome, né à Paris en 1700, m. en 1782. Lié avec Dufay, Lémery, Vaillant et Bernard de Jussieu, il fut admis à l'Académie des Sciences en 1728, et fournit à cette société plus de 60 Mémoires sur l'agriculture, la marine et le commerce. Il fit, avec Buffon, des expériences sur la croissance et la force des bois. On lui doit une explication ingénieuse de la formation des os. Nommé inspecteur général de la marine, il visita les forêts, les ports, les arsenaux mettant en pratique une foule de procédés nouveaux

et perfectionnant les anciens. Ses travaux réunissent presque tous le mérite de la science abstraite et l'avantage de la science appliquée. Le premier en France, il s'est efforcé de répandre la culture de la pomme de terre dans les campagnes. Il avait considéré, avant Franklin, la foudre comme identique avec l'électricité. Ses principaux ouvrages sont : *Traité de la fabrique des manœuvres, ou l'art de la corderie perfectionnée*, 1747 et 1769, in-4°, *Traité de la culture des terres*, 1751-60, 6 vol. in-12; *Traité de la conservation des grains*, 1753; *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, 1755, in-4°; *la Physique des arbres*, 1758, 2 vol in-4°, qui est un traité complet d'anatomie et de physiologie végétale; *Éléments de l'architecture navale*, 1757, 2 vol. in-4°; *Des semis et plantations des arbres, et de leur culture*, 1760, in-4°; *De l'exploitation des bois*, 1764, 2 vol. in4°; *Du transport et de la conservation des bois*, 1764, in-4°; *Traité des arbres fruitiers*, 1768, 2 vol. in-4°, le plus complet et le plus beau sur cette matière; *Traité général des pêches maritimes et fluviatiles*, 1769, 3 vol. in-fol.

DU HAUSSET (Mme), née vers 1720, m. vers 1780, fut première femme de chambre de Mme de Pompadour, et a laissé sur la cour de Louis XV des *Mémoires* discrets, qui ont été publiés en 1825, 1 vol.

DUHESME (Guillaume-Philibert), général, né en 1766 à Bourgneuf (Saône-et-Loire), m. en 1815. Il prit, en 1790, le commandement d'un bataillon de volontaires, servit sous les ordres de La Fayette et de Dumouriez, couvrit la retraite des Français après la défaite de Nerwinde, contribua à la victoire de Fleurus, et gagna le grade de général de division au siége de Maëstricht, 1794. Il combattit ensuite sous Hoche, Pichegru et Moreau, s'illustra à la bataille de Biberach et à la défense de Kehl, 1796, accompagna à Naples Championnet, dont il partagea la disgrâce, mais fut bientôt réintégré. Il figura à Hohenlinden, 1800, commanda la 19e division militaire, retourna à Naples en 1806, fut envoyé en Espagne où il surprit Barcelone, 1808, fut gouverneur de cette ville pendant deux ans, et se trouva enfin, durant la campagne de 1814, aux combats de St-Dizier, de La Rothière, et de Montereau. Pendant les Cent-Jours, Napoléon le nomma pair de France, et commandant de la jeune garde, à la tête de laquelle il périt à Waterloo. B.

DUILIUS (Nepos), consul romain pendant la première guerre punique, remporta le premier une victoire navale sur les Carthaginois, 260 av. J.-C., à Myles, à l'aide d'une sorte de grappin ou *corbeau* pour l'abordage. Outre le triomphe, il eut le droit d'avoir des flambeaux et des flûtes le soir à son souper; on lui érigea sur le Forum une colonne, dont un morceau subsiste encore, portant une inscription qui est un des plus anciens monuments de la langue latine.

DUISANT, vge (Pas-de-Calais), arr. et à 6 kil. N.-O. d'Arras; 676 hab. Il a donné son nom à une branche de la maison de Bourbon.

DUISBOURG, *Duisburgum*, v des Etats prussiens (prov. du Rhin), sur l'Agger et la Ruhr, à 24 kil. N.-N.-O. de Dusseldorf; 13,000 hab. Gymnase, bibliothèque, jardin botanique, observatoire. Fabr. importantes de soude, acide sulfurique, outremer, tabac, lainages, velours, cuirs, savons, porcelaines. Comm. actif en denrées coloniales, houille et bois. L'université, fondée, en 1655, à Duisbourg, a été supprimée en 1802.

DUITAMA, v. de l'Amérique du S. (Nouv.-Grenade), à 35 kil. N.-E. de Tunja. Victoire de Bolivar sur les Espagnols.

DUITZ, nom de DEUTZ au moyen âge.

DUIVELAND, île de Hollande (Zélande), entre le delta de la Meuse et celui de l'Escaut, à l'E. et près de l'île de Schouwen; séparée de Nord-Beveland par l'Escaut oriental, et d'Over-Flakkee par le Krammer; 13 kil. sur 9.

DUJARDIN (Carle), peintre de genre, né à Amsterdam vers 1640, m. à Venise en 1678, élève de Berghem. Il fit deux fois le voyage de Rome, et y passa la plus grande partie de sa vie au milieu des plaisirs. Ses compositions, presque toutes dans le genre familier, sont spirituelles et correctes; la touche en est ferme, la couleur brillante et vraie. Le musée du Louvre possède, entre autres tableaux, *le Charlatan*, qui est un chef-d'œuvre, et que Boissieu a gravé. Dujardin grava à l'eau-forte, en 1652, un livre de paysages en 52 pièces.

DUKELA, prov. maritime du Maroc, sur l'océan Atlantique; ch.-l. *Saffi*. Pop., 900,000 hab. Comm. de peaux de chèvres.

DUKER (Charles-Gustave), général suédois, m. en 1732, jouit de la faveur de Charles XII, qu'il accompagna aux batailles de Lezno et de Pultawa. Pris à cette dernière affaire, il reçut de Menzikoff la liberté. En 1710, il contribua à expulser les Danois de la Scanie, commanda dans l'île de Rugen en 1712, et défendit Stralsund en 1715. Après la mort du roi, il fut nommé feld-maréchal, sénateur et comte, et eut part au traité de Stockholm, signé avec la Prusse en 1720. B.

DUKER (Charles-André), philologue, né en 1670 à Unna (Westphalie), m. en 1752, suivit les leçons de Perizonius à l'université de Franeker, fut professeur d'histoire et d'éloquence au gymnase de Herborn, sous-recteur dans l'école de La Haye, et professeur d'éloquence à l'université d'Utrecht. On lui doit de savantes éditions de *Florus*, Leyde, 1722, 2 vol. in-8°; et de *Thucydide*, Amst., 1731, 2 vol. in-fol. Il fournit aussi des notes au *Tite-Live* de Drakenborch, au *Suétone* d'Oudendorp, à l'*Aristophane* de Burmann, etc.

DULAC (J.-B.), officier d'artillerie, né à Chambéry vers 1706, m. en 1757, introduisit, un des premiers, la science de l'artillerie dans les Etats sardes. Sa *Théorie nouvelle sur le mécanisme de l'artillerie*, Paris, 1741, in-4°, peut être encore consultée avec fruit, malgré les progrès de cette arme.

DULAGUE (Vincent-François-Jean-Noël), professeur d'hydrographie au collége royal de Rouen, né à Dieppe en 1729, m. en 1805, publia deux ouvrages que le gouvernement adopta comme classiques pour les écoles de marine : *Leçons de navigation*, Rouen, 1768, in-8°, réimpr. en 1771, 1784 et 1792; et *Principes de navigation, ou Abrégé de la théorie et de la pratique du pilotage*, 1787, in-8°.

DULAURE (Jacques-Antoine), archéologue et historien, né en 1755 à Clermont en Auvergne, m. en 1835. Ses premières études portèrent sur l'architecture, et il fut un des élèves de Rondelet; puis il tourna ses vues vers la carrière des ponts et chaussées et l'art topographique. Après avoir critiqué les monuments de Paris, et en particulier l'Odéon, il écrivit contre l'ancien régime. Il composait une *Description de la France par provinces*, quand la Révolution arriva. Jacobin et conventionnel, il vota la mort de Louis XVI sans sursis ni appel, ce qui ne l'empêcha pas d'être suspect; il aurait subi le sort des Girondins, s'il ne s'était enfui en Suisse. Le 9 thermidor le rappela au sein de la Convention, où il fut membre du comité d'instruction publique. Plus tard, il fit partie du conseil des Cinq-Cents. Il rentra dans la vie privée après le 18 brumaire. Une faillite l'ayant ruiné, il ne trouva de ressources que dans son talent. La Société des antiquaires le compta parmi ses membres les plus actifs; il lui fournit divers mémoires sur les Gaulois. Son plus important ouvrage est l'*Histoire civile, physique et morale de Paris, depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours*, Paris, 1821, 7 vol. in-8°, réquisitoire violent et souvent partial contre les rois et le clergé, réimprimé plusieurs fois. La 6e édition a été augmentée d'un travail supplémentaire de J. Belin, 8 vol. in-8°, avec de jolies vignettes, Paris, 1837. Indépendamment de l'esprit qui règne dans ce livre, le style en est diffus et sans aucune élégance; mais on y trouve des recherches curieuses et des faits peu connus. On cite encore : *Pogonologie ou Histoire philosophique de la Barbe*, 1786, 2 vol. in-12; *Singularités historiques*; 1788; *Histoire des environs de Paris*, 1825, 6 vol. in-8°; *Esquisses historiques des principaux événements de la Révolution française*, 1823, 6 vol., ouvrage écrit avec précipitation; *Histoire abrégée des différents cultes*, 1825, 2 vol. in-8°; *Histoire de la Révolution de 1830*, ouvrage posthume, publié en 1838; et beaucoup de pamphlets qui ont joui d'une grande popularité. Presque tous les travaux de Dulaure fourmillent d'anecdotes scandaleuses et douteuses. G. M.

DULAURENS (André), médecin, né à Arles, m. en 1609. Élève de la Faculté de Montpellier, il y devint professeur, et alla bientôt à Paris en qualité de médecin ordinaire du roi. Henri IV le nomma son premier médecin en 1606. On a de lui : *Historia anatomica humani corporis et singularum ejus partium*, Francfort, 1595, in-8°, et Paris, 1600, in-fol., trad. en franç. par T. Gelée, Paris, 1639, in-fol., où il défend les idées de Galien contre les attaques des modernes; *De crisibus libri tres*, Francfort, 1596, in-8°. Ses œuvres complètes ont été publiées en latin par Gui Patin, Francfort, 1627, in-fol.; et Paris, 1628, 2 vol. in-4°, et trad. en franç. par Gelée, Paris, 1646, et Rouen, 1660, in-fol. D—o.

DULAURENS (Henri-Joseph), écrivain satirique, né à Douai en 1719, m. en 1797. Il abandonna l'ordre des chanoines réguliers de la Trinité dont il faisait partie, vint à Paris à l'époque où le parlement se déclarait contre les jésuites, et servit les haines déchaînées contre cette compa-

gnie par la publication d'un pamphlet intitulé : *Jésuitiques*, 1761. Poursuivi bientôt comme auteur d'écrits immoraux et irréligieux, il s'enfuit en Hollande; la chambre ecclésiastique de Mayence le fit enfermer jusqu'à la fin de ses jours au couvent de Mariabom.

DULCIGNO, en turc *Olgum*, en latin *Olcinium* ou *Olchinium*, v. de la Turquie d'Europe (Roumili), port sur l'Adriatique, à 32 kil. S.-O. de Scutari; 6,500 hab. Evêché catholique; citadelle. Les habitants sont marins et pirates.

DULCIN, hérésiarque, né à Novare, fut disciple de Segarel, dont il dirigea la secte. Il fut brûlé vif avec sa femme, en 1307, par ordre du pape Clément V. Les Dulcinistes soutenaient que le règne du St-Esprit avait commencé en l'an 1300, pour durer jusqu'à la fin des siècles; qu'en 1300 l'autorité du pape, vicaire de J.-C., avait cessé; ils pratiquaient la communauté des biens.

DULCOMENSIS ou DULMENSIS AGER, nom latin du DORMAIS.

DULEK, brg d'Irlande (Meath), sur la Manny, à 27 kil. E.-N.-E. de Trim; 3,700 hab. Possédait un évêché, réuni au XIIe siècle à celui de Meath.

DULGIBINS, *Dulgibini*, tribu de la Germanie au N.-E., sur les bords de l'Amisus (auj. *Ems*).

DULICHIUM, une des îles Echinades, dépendante d'Ithaque, avec laquelle elle formait le royaume d'Ulysse. Auj. *Neochori*.

DULINCUM, DULINGIUM, noms latins de DOULLENS.

DULMEN, v. des Etats prussiens (Westphalie), à 28 kil. S.-O. de Munster; 3,000 hab. Fabr. de toiles. Château ducal. — La seigneurie de Dulmen a 4 myriam. carrés, et 16,000 hab. Elle appartient aux ducs de Croy.

DULONG (Pierre-Louis), célèbre physicien et chimiste, né à Rouen en 1785, m. à Paris le 19 juillet 1838. Il fut reçu à 16 ans à l'Ecole polytechnique, et l'on reconnaît à la logique rigoureuse de ses mémoires qu'il eût pu briller dans les sciences mathématiques. Après avoir étudié quelque temps la médecine, à sa sortie de l'Ecole polytechnique, il fut ramené, par les conseils de Berthollet, à l'étude des sciences physiques, et entra comme préparateur dans le laboratoire de M. Thénard. La chimie exigeait de nombreuses analyses pour se constituer; Dulong y travailla avec un soin consciencieux; des recherches sur le chlore et l'ammoniaque l'ont conduit à la découverte du chlorure d'azote, 1812, qui avait échappé aux yeux clairvoyants de Vauquelin. Blessé deux fois de suite par l'explosion de ce composé nouveau, il perdit un œil et se mutila la main. Il établit un rapprochement entre les oxacides et les hydracides, dans un travail sur les oxalates où il étend la théorie de Davy, et où l'on peut voir le germe de la théorie des radicaux et des types. En 1816, il découvre l'acide hypophosphoreux, dont l'existence n'avait pas encore été soupçonnée; c'est à cette occasion qu'il introduit dans la nomenclature le préfixe *hypo*, pour indiquer un degré moindre d'oxygénation. Dans la même année, il étudie les combinaisons de l'azote et de l'oxygène. En 1820, il travaille avec Berzélius dans le laboratoire de Berthollet, à Arcueil; tous deux reprennent l'analyse de l'eau, et déterminent le poids de l'équivalent d'hydrogène et les poids spécifiques d'un grand nombre de gaz. Dulong, conservant le souvenir de ses études médicales, fut conduit à rechercher l'origine de la chaleur animale. En contradiction avec Lavoisier et Laplace, qui pensaient que la chaleur animale ne provenait que de la transformation de l'oxygène en acide carbonique, il trouve que, dans les carnivores, la chaleur due à cette cause n'est que la moitié environ de la chaleur émise, et, dans les herbivores, les deux tiers ou les trois quarts au plus. Sa conclusion est qu'il y a pour le corps humain une autre cause de caléfaction que celle qui provient de la fixation de l'oxygène, même en admettant que la portion qui n'a pas formé d'acide carbonique ait formé de l'eau. — Les travaux de Dulong en physique n'ont pas moins d'importance. La chaleur lui doit des études très-profondes sur les capacités calorifiques, les dilatations et le refroidissement. En 1819, il trouve, avec Petit, la relation entre la chaleur spécifique des corps simples et leur poids atomique. Du reste, il a été conduit, dans ses principales recherches, par le désir de découvrir les lois qui résultent de l'intervention des considérations atomiques dans l'étude des phénomènes matériels plus intimement liés avec leur constitution moléculaire. En 1825, Dulong fit partie, avec Prony, Arago, Ampère et Girard, d'une commission chargée d'étudier les précautions à prendre pour éviter les explosions des chaudières à vapeur. Pendant quatre ans, il travailla presque seul avec Arago à la détermination des forces élastiques de la vapeur d'eau à différentes températures. Le travail a été repris depuis par M. Regnault. En 1830, Dulong, déjà membre de l'Académie des sciences depuis 1823, maître de conférences à l'Ecole normale, professeur de chimie à l'Ecole d'Alfort et à la Faculté des sciences, fut nommé directeur des études à l'Ecole polytechnique; en 1832, il succéda à Cuvier comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences pour la classe des sciences physiques. Les travaux de Dulong n'ont pas été recueillis en corps d'ouvrages; voici la liste de ses principaux écrits : CHIMIE : 1° *Recherches sur la décomposition mutuelle des sels solubles et insolubles*, dans les *Annales de chimie*, 1812; 2° *Mémoire sur une nouvelle substance détonante*, dans le *Journal des Mines*, 1813, vol. XXXIII; 3° *Sur la préparation de l'oxyde de chrome*, ibid.; 4° *Combinaisons du phosphore avec l'oxygène*, 1816, dans les *Annales de physique et de chimie*, vol. II; 5° *Sur quelques combinaisons de l'azote avec l'oxygène*, ibid.; 6° *Nouvelle détermination des proportions de l'eau et de la densité de quelques fluides élastiques* (avec Berzélius), ibid., 1816, vol. XV; 7° *Note sur la propriété que possèdent quelques métaux de faciliter les combinaisons de fluides élastiques* (avec M. Thénard), ibid., 1823. — PHYSIQUE : 1° *Recherches sur les lois de la dilatation des solides, des liquides et des fluides élastiques, et sur la mesure exacte des températures* (avec Petit), dans les *Annales de physique et de chimie*, 1816; 2° *Recherches sur la mesure des températures et sur les lois de la communication de la chaleur* (avec Petit), ibid., 1818, travail qui obtint le grand prix de physique; 3° *Recherches sur quelques points importants de la théorie de la chaleur* (avec Petit), ibid., 1819; 4° *Rapport sur les mesures de sûreté relatives à l'emploi des machines à feu*, ibid., 1824; 5° *Rapport sur les pièces du concours au prix de physique sur la compression des liquides*, imprimé par ordre de l'Académie, in-4°, 1827; 6° *Recherches sur les pouvoirs réfringents des fluides élastiques*, dans les *Annales de physique et de chimie*, 1826; 7° *Recherches sur la chaleur spécifique des fluides élastiques*, ibid., 1829; 8° *Exposé des recherches faites pour déterminer les forces élastiques de la vapeur d'eau à de hautes températures*, ibid., 1830; 9° *Mémoire sur la chaleur animale*, lu en 1822, inséré dans les *Annales* en 1841; 10° *Recherches sur la chaleur*, trouvées dans les papiers de Dulong, insérées dans les *Annales*, tome VIII. — ANALYSES ET RAPPORTS : *Analyse de l'ouvrage de Wells sur la rosée*, dans le *Journal des Savants*, 1817; *Analyse du Précis élémentaire de physiologie de Magendie*, ibid., 1818; *Rapport sur un mémoire de M. Longchamp, relatif à l'analyse de l'acide phosphorique et des phosphates*, dans les *Annales*, 1824; *Rapport sur un mémoire de MM. Dumas et Pelletier, ayant pour titre* : Recherches sur la composition élémentaire et sur quelques propriétés caractéristiques des bases salifiables organiques, dans le recueil de l'Institut, 1823; *Rapport sur un travail de M. Dumas, intitulé*. Mémoire sur quelques points de la théorie atomistique, ibid., 1827. *V.* Laurens, *Eloge de Dulong*, 1854, couronné par la Société d'émulation de Rouen, avec le rapport de M. Girardin; c'est le seul travail qui existe sur ce sujet. V.

DULOT, poëte français du XVIIe siècle, passe pour l'inventeur des bouts-rimés; du moins, il les mit à la mode. Sarrazin, dépité de n'y avoir pas réussi, publia un ingénieux badinage en vers, sous le titre de : *Dulot vaincu, ou la défaite des bouts-rimés*.

DULWICH, vge d'Angleterre (Surrey), à 6 kil. S. de Londres. Collége fondé en 1614 par l'acteur Alleyn; c'est en même temps un établissement d'éducation et une maison d'asile et de secours pour des pauvres et des vieillards; on y trouve une belle bibliothèque et une riche collection de tableaux anciens.

DUMANIANT (André-Jean BOURLAIN, dit), comédien, auteur dramatique et romancier, né à Clermont-Ferrand en 1752, m. en 1828. Il abandonna le barreau pour le théâtre, joua à la Comédie-Française, aux théâtres des Variétés et du Palais-Royal, fut directeur du théâtre de la Porte-St-Martin, puis entrepreneur breveté de spectacles dans les départements. Des pièces fort nombreuses qu'il écrivit, on ne peut plus citer que : *Guerre ouverte, ou Ruse contre ruse*, comédie en 3 actes et en prose, 1786; *Ricco*, en 2 actes et en prose, 1789; *la Double intrigue*, en 2 actes et en prose, 1790; *Beaucoup de bruit pour rien*, en 3 actes et en prose, imitée de Calderon, 1793; *les Ruses déjouées*, en 3 actes et en prose, 1798; *l'Adroite ingénue* (avec Désaugiers), en 3 actes et en vers, 1804; *l'Espiègle et le Dormeur*, en 3 actes et en prose, 1806; *l'Homme en deuil de lui-même*, en un acte et en prose, 1806. Il a de la verve et de la gaîté, et mène adroitement l'intrigue. Ses romans sont oubliés.

DUMAREST (Rambert), graveur en médailles, né à

St-Etienne en 1750, m. à Paris en 1806. Il fut d'abord ciseleur, et attaché pendant deux ans à la manufacture créée par Boulton à Soho. Puis il s'adonna à la gravure, remporta le premier grand prix, 1800, et fut reçu membre de l'Institut, 1803. Parmi ses ouvrages, on distingue : deux médailles du *Poussin; Apollon*, médaille du Conservatoire de musique; celle de *Minerve*, que l'Institut distribue à chacun de ses membres; celle d'*Esculape*, pour l'Ecole de médecine; enfin la médaille de la *Paix d'Amiens*.

DUMARSAIS (César CHESNEAU), grammairien, né à Marseille en 1676, m. en 1756, reçut une bonne éducation chez les oratoriens, et fut d'abord avocat, puis précepteur chez le président de Maisons, chez le fameux Law, et chez le marquis de Beaufremont. Il se fit maître de pension à Paris, et fut toujours pauvre. Accablé d'infirmités, il mourut dans la misère. Il a été mieux apprécié depuis sa mort que pendant sa vie. Il a publié un *Traité des tropes*, Paris, 1730, in-12, qui est devenu classique; une *Logique* et des *Principes de grammaire*, 1769, in-8°, fort estimés; une *Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*, 1722, qui a rendu des services, et dans laquelle les mots latins sont rangés dans l'ordre de la construction française, et accompagnés d'une traduction interlinéaire. Il a fourni à l'*Encyclopédie* de Diderot des articles que l'on peut lire avec fruit. On lui attribue quelques ouvrages philosophiques anti-religieux, fabriqués dans la société du baron d'Holbach. Les Œuvres de Dumarsais ont été réunies en 1797, 7 vol. in-8°. *V.* son *Eloge* par Dalembert et par de Gérando, Paris, 1805, in-8°. J. T.

DUMAS (Louis), né à Nîmes en 1676, m. en 1744. Lié avec le P. Malebranche, il abandonna la jurisprudence pour la philosophie et les sciences exactes. Il est l'inventeur du *bureau typographique*, sorte de jeu par lequel, pour apprendre aux enfants à lire, on leur fait assembler des caractères mobiles et former des mots, comme le font les imprimeurs. Sa *Bibliothèque des enfants*, 1733, in-4°, et un *Art de la musique*, 1753, in-4°, furent composés pour l'application de ce procédé.

DUMAS (Charles-Louis), médecin, né en 1765 à Lyon, m. en 1813. Reçu docteur à Montpellier en 1784, il vint se perfectionner à Paris auprès de Vicq-d'Azyr et de Petit. Il fut attaché à l'hôpital de la Charité, et fit des cours publics de physiologie. En 1793, il était médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon; après la prise de la ville par les troupes de la Convention, il fut arrêté, s'échappa de prison, et devint médecin de 4e classe à Toulon; en 1794, il fut attaché à une division de l'armée des Alpes. En 1795, il reçut le titre de professeur d'anatomie à l'école de Montpellier, et devint ensuite recteur de l'Académie et correspondant de l'Institut. Ses principaux écrits sont : *Système méthodique de nomenclature et de classification des muscles du corps humain*, Montpellier, 1797, in-4°; *Principes de physiologie*, ibid., 1800-6, 4 vol. in-8°, ouvrage qui renferme les changements opérés en physiologie depuis Haller; *Doctrine des maladies chroniques*, Paris, 1812, in-8°, original surtout en ce qui concerne la formation de ces maladies. D—G.

DUMAS (Alexandre DAVY DE LA PAILLETERIE), général français, né à l'île St-Domingue en 1762, d'un riche colon et d'une africaine, m. à Villers-Cotterets en 1807. A 14 ans, il s'engagea dans les dragons de la Reine, et déploya en toute occasion une rare intrépidité. Il servit sous Dumouriez, commanda quelque temps l'armée des Pyrénées-Orientales, passa à celle des Alpes, s'empara du St-Bernard et du mont Cenis, fut nommé, en 1794, général en chef de l'armée de l'Ouest, et employé, en 1796, au siége de Mantoue. En 1798, à l'affaire de Brixen, il défendit seul le passage d'un pont, et le général Bonaparte, en le présentant au Directoire, le surnomma l'*Horatius Coclès du Tyrol*. Pendant la campagne d'Egypte, il comprima au Caire l'insurrection dont le général Dupuy périt victime. Une maladie de langueur l'obligea de demander un congé; il ne put rentrer en France qu'après avoir subi une captivité de 28 mois dans les prisons de Naples. — M. *Alexandre* DUMAS, célèbre romancier et poëte dramatique, né à Villers-Cotterets en 1803, est son fils. B.

DUMAS (le comte Mathieu), né à Montpellier en 1753, m. en 1837. Il passa en Amérique comme aide de camp de Rochambeau. A son retour, on l'envoya reconnaître les îles et les côtes de l'Archipel, 1784; puis on partagea son temps entre des missions militaires et des travaux de cabinet; on le fit enfin directeur du dépôt de la guerre, 1791. Son activité continua pendant sa longue carrière. On le voit organiser avec La Fayette la garde nationale, ramener de Varennes le roi fugitif, créer l'artillerie à cheval, entrer à l'Assemblée législative et lutter contre les anarchistes, s'exiler, puis revenir après le 13 vendémiaire, entrer en 1795 au conseil des Anciens, s'exiler de nouveau en fructidor 1797 pour échapper à la déportation prononcée contre lui, reparaître après le 18 brumaire, et prêter à Bonaparte le secours de son zèle et de son expérience. Organisateur des armées, ministre de la guerre à Naples, 1806, négociateur à Vienne en 1809, comte de l'Empire et membre actif du conseil d'Etat, intendant général de la Grande-Armée de Russie, il déploya tous les talents de l'administrateur. Après la capitulation de Dresde, il fut fait prisonnier, et ne revint qu'en 1814. Il rendit des services à Louis XVIII; il en rendit à Napoléon pendant les Cent-Jours; après une disgrâce de 3 ans, on revint à lui, et il eut à défendre, 1818, le budget de la guerre devant les Chambres. Son vote aux élections de 1822 le fit rayer du conseil d'Etat. Paris l'élut député en 1828; assis au centre gauche, il fut l'un des 221, seconda l'établissement de 1830, et fut créé pair de France en 1831. Enthousiaste de la gloire des armes, Dumas a tracé, sous le titre de *Précis des événements militaires*, 17 vol. in-8° et atlas in-fol., 1817-1826, un vaste tableau des dernières guerres de la République et des premières de l'Empire. Ses 17 volumes forment six séries en 2, 3 et 4 volumes renfermant la narration des campagnes de 1799, de 1800, de 1801, de 1802, de 1803 et 1804, de 1805, de 1806, enfin de 1806 et 1807. Il a donné une suite à cet ouvrage, en publiant et accompagnant de notes l'ouvrage anglais de Napier : *Histoire de la guerre de la Péninsule et dans le midi de la France, depuis l'année* 1807 *jusqu'à l'année* 1814, *écrite d'après les documents les plus authentiques*. Dumas avait rédigé et publié in-8°, en 1799, à Hambourg, le *Journal de l'adjudant général Ramel*, et revu la traduction de Bigland : *Histoire d'Espagne*, 3 vol. in-8, 1823.— Son fils, Christian-Léon, comte DUMAS, né à Paris en 1799, fit partie de l'état-major du maréchal Molitor en Espagne, 1823, fut aide de camp du maréchal Soult de 1825 à 1830, puis du roi Louis-Philippe, et accompagna la famille d'Orléans dans l'exil en 1848. J. T.

DUMBARTON, anc. *Dumbritonium*, la *Balclutha* d'Ossian, v. d'Ecosse, ch.-l. du comté de son nom; excellent port franc, au confl. de la Leven et de la Clyde; à 91 kil. O. d'Edimbourg, 20 N.-O. de Glasgow; 6,000 hab. D'après le traité de l'Union, c'est une des 4 places de l'Ecosse qui doivent rester fortifiées. Paquebots réguliers pour Greenock et Glasgow. Fabr. d'articles de verroterie et d'étoffes de coton. Ancien château, bâti sur une hauteur de 200 mèt., et qui a été habité par Edouard Ier, Robert Bruce, Marie Stuart, Charles Ier et Cromwell. Patrie de Smollet. — Le comté de Dumbarton (autrefois de Lennox), borné par ceux de Perth au N., de Stirling à l'E., de Renfrew au S., d'Argyle et la mer d'Irlande à l'O., a 67,132 hect. de surface; il comprend 12 paroisses et 52,000 hab. Sol peu fertile, coupé de nombreux lacs, dont le plus considérable est le Lomond, et de ramifications des Grampians, dont la plus élevée est le Ben-Lomond. Elève de bestiaux; pêche du hareng et du saumon. Mines de fer et de charbon; carrières de pierres à bâtir et d'ardoises.

DUMBARUM, nom latin de DUNBAR.

DUMBENSIS PAGUS, nom latin du pays de DOMBES.

DUMBRITONIUM, nom latin de DUMBARTON.

DUMESNIL (Marie-Françoise), célèbre tragédienne, née à Paris en 1713, m. en 1803, débuta à la Comédie-Française en 1737, et remplit avec la vérité entraînante de la passion les rôles de reines et de princesses. Elle s'abandonnait aux mouvements de son âme, et presque toujours était admirable. Ses meilleurs rôles furent ceux de Clytemnestre, de Cléopâtre, d'Athalie, d'Agrippine, de Mérope. Ce dernier fut créé par elle. On lui reprochait de n'avoir pas toujours assez de grâce et de dignité. Quand elle s'animait, sa voix devenait terrible, son regard foudroyant; elle arrachait des larmes aussi facilement qu'elle faisait frémir. Elle quitta la scène en 1775. On a publié sous son nom des *Mémoires* qui ont été rédigés par Coste, sans doute sur ses notes, 1800 et 1823, in-8°; ils renferment des conseils utiles sur l'art du théâtre. G. M.

DUMERSAN (MARION), numismate et vaudevilliste, né en 1780, d'une ancienne famille de Bretagne, m. en 1849. Placé par Millin au département des médailles de la Bibliothèque nationale en 1795, il se mit à écrire des pièces de théâtre, sans demeurer étranger à la numismatique, et parvint, en 1842, à la place de conservateur-adjoint du cabinet des médailles. Il a fait représenter plus de 200 pièces, la plupart gaies et spirituelles, et travailla souvent avec Désaugiers, Bouilly, Brazier, etc. Nous citerons : *Maître André et Poinsinet, l'Intrigue sur les toits, le Pont des Arts, le Valet de ferme, l'Enseignement mutuel, le Soldat laboureur, les Anglaises pour rire, le Coin de rue, les Bonnes*

d'enfants, les Cuisinières, M. Cagnard, Mme Gibou et Mme Pochet, les Amours de Paris, la Descente de la Courtille, la Camarilla, les Saltimbanques. Dumersan eut un jour un grand succès dans le drame, *l'Ange et le Diable.* Il a laissé encore: *Eléments de numismatique*, 1834; *Histoire du cabinet des médailles*, 1838; un recueil des *Chansons nationales.*

DUMFRIES, *Dunfreia*, v. d'Ecosse, ch.-l. du comté de son nom, port actif sur le Nith, près de son embouchure dans le golfe de Solway, à 114 kil. S. d'Edimbourg; 12,300 hab. Haute cour judiciaire; hospice d'aliénés; association universitaire. On y remarque l'hôtel de ville, le palais de justice, et, parmi les riches tombeaux du cimetière de St-Michel, un monument à la mémoire de Robert Burns. Commerce important avec l'Amérique; fabr. de cordonneries, toiles, bonneteries, bougies. Marchés pour chevaux et bétail. — Le comté de Dumfries, situé entre ceux de Selkirk, Peebles et Lanark au N., d'Ayr et de Kirkudbright à l'O., de Roxburgh à l'E., et le golfe de Solway au S., a 327,369 hect.; il comprend 43 paroisses et 75,900 hab. Sol couvert de ramifications des monts Cheviots, arrosé par l'Annan, le Nith et l'Esk. Bons pâturages; mines de plomb à Leadshill, et de houille dans l'Hartfell (haut de 850 mèt.). Source sulfureuse à Moffat. C'était la province romaine de *Valentia.*

DUMFRONIUM, nom latin de DOMFRONT.

DUMNONIENS ou DAMNONIENS, *Dumnonii*, anc. peuple de l'île de Bretagne (Bretagne 2e), au S.-O.; ils occupaient le comté actuel de Cornouailles. — Leur nom était appliqué au *Dumnonium promontorium* (auj. cap *Lizard*).

DUMNORIX, chef gaulois, frère de l'Eduen Divitiac, épousa la fille d'Orgétorix, roi des Helvétiens, favorisa le projet que ceux-ci avaient formé de s'établir dans la Gaule, et leur ouvrit un passage à travers le pays des Séquanais. Placé par César à la tête d'un corps de cavalerie gauloise, il chercha à exciter les défections, à détourner du camp romain les convois de vivres, refusa de participer à l'expédition de la Grande-Bretagne, et fut mis à mort, en 54 av. J.-C.

DUMOLARD (Henri-Franç.-Etienne-Elisabeth ORCEL), auteur dramatique, né à Paris en 1771, m. en 1845. Employé dans l'administration générale de la police en 1789-90, défenseur officieux des accusés sous le gouvernement révolutionnaire, vérificateur au trésor public, avocat à la cour de Paris en 1814, il mêla aux devoirs de ces diverses fonctions la culture des lettres. Parmi les pièces qu'il fit représenter, on accueillit avec faveur: *le Philinte de Destouches, ou la Suite du Glorieux*, comédie en 5 actes et en vers, 1802; *Vincent de Paul*, drame en 3 actes et en vers, 1804. Deux tragédies, *la Mort de Bayard* et *Une Journée de la Ligue*, ne purent être jouées, par suite du refus du gouvernement. Dumolard donna, en 1834, une édition de son *Théâtre*, et, en 1845, des *Entretiens de l'autre monde*, piquants récits contemporains. B.

DUMONCEAU (J.-B.), né à Bruxelles en 1760, m. en 1821. Après avoir étudié l'architecture à Rome, il prit part à l'insurrection des Pays-Bas contre les Autrichiens en 1787, et commanda les *Canaris*, corps de troupes légères, ainsi nommé de la couleur de son uniforme. Le parti des patriotes ayant succombé, il se réfugia en France, organisa, en 1792, les réfugiés belges, et gagna par sa valeur, aux batailles de Jemmapes et de Nerwinde, le grade de général de brigade. Placé en 1794 sous les ordres de Pichegru, il combattit à Fleurus, assista aux siéges de Bois-le-Duc et de Nimègue, et reçut le commandement de La Haye. En 1795, la République Batave le créa lieutenant général. En 1799, il mit en déroute, à la bataille de Bergen, une division anglo-russe. Il commanda les contingents bataves dans les campagnes d'Allemagne en 1800 et 1805, fut successivement nommé par le roi Louis Bonaparte ministre plénipotentiaire en France, chef des troupes hollandaises dans la campagne de Prusse en 1806, maréchal de Hollande en 1807, membre du conseil d'Etat, et gagna encore, en débusquant les Anglais de l'île Walcheren, le titre de *comte de Bergendael*. Quoiqu'il eût combattu la réunion de la Hollande à la France, Napoléon Ier le nomma comte de l'empire en 1811, et commandant de la 2e division militaire. Dumonceau s'illustra aux batailles de Dresde et de Culm, 1813. Après les événements de 1815, il se retira dans son ancienne patrie. Les troupes lui avaient donné le surnom de général *sans tache.* B.

DUMONT (Henri), organiste et compositeur de musique, né à Liége en 1610, m. à Paris en 1684, fut maître de la musique de Louis XIV. Il renonça à cette charge plutôt que de composer, selon le désir du roi, des motets avec ritournelles et accompagnements, ce qu'il croyait être interdit par le concile de Trente. On a de lui 5 *Messes royales* en plain-chant, dont une est toujours chantée dans les églises. B.

DUMONT (Jean), publiciste français, m. en 1726. Il suivit d'abord la carrière des armes, puis parcourut les différentes contrées de l'Europe, afin de recueillir des renseignements sur la statistique et les rapports des Etats entre eux. L'empereur d'Allemagne le nomma son historiographe. On a de Dumont: *Voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte et en Turquie*, La Haye, 1699, 4 vol. in-12; *Mémoires politiques pour servir à l'intelligence de l'histoire de la paix de Ryswick*, La Haye, 1699, 4 vol. in-12, abrégé de ce qui s'est passé depuis le traité de Westphalie jusqu'en 1674 seulement; *Mémoires sur la guerre présente*, La Haye, 1703, in-12; *Recueil de traités d'alliance, de paix et de commerce entre les rois, princes et Etats souverains de l'Europe, depuis la paix de Munster*, Amst., 1710, 2 vol. in-12; *Corps universel diplomatique du droit des gens*, Amst., 1726 et suiv., 8 vol. in-fol., continué par J. Rousset.

DUMONT (Pierre-Etienne-Louis), publiciste, né à Genève en 1759, m. en 1829, pasteur de l'église protestante, se rendit en 1783 à St-Pétersbourg pour exercer son ministère, alla dès 1785 à Londres, où il fit l'éducation des enfants de lord Shelburne, plus tard marquis de Landsdown, et se lia avec Fox, Sheridan, lord Holland, etc. La Révolution l'ayant appelé à Paris, il entreprit avec Mirabeau la publication d'un journal, *le Courrier de Provence*. De retour en Angleterre, 1792, il mit en ordre les manuscrits de Jérémie Bentham, son ami, et, en les traduisant, en les commentant, propagea les doctrines de la philosophie utilitaire, si obscures chez l'écrivain anglais. Ce fut ainsi qu'il donna: le *Traité de législation civile et pénale*, 1802, 3 vol.; la *Théorie des peines et des récompenses*, 1810, 2 vol.; la *Tactique des assemblées législatives*, 1815; le *Traité des preuves judiciaires*, 1823; le livre *De l'organisation judiciaire et de la codification*, 1828. Dumont fut membre, en 1809, de la commission chargée par le tzar Alexandre de rédiger un code pour son empire, et, après 1814, fit partie du grand-conseil de Genève.

DUMONT-D'URVILLE (Jules-Sébastien-César), navigateur célèbre, né à Condé-sur-Noireau en 1790, m. en 1842. Il termina aux colléges de Bayeux et de Caen ses études commencées avec son oncle, l'abbé de Croisilles, s'adonna à la botanique, apprit l'hébreu, l'anglais et l'allemand, entra dans la marine à Brest, fut nommé aspirant de 1re classe en 1811, enseigne de vaisseau en 1814, et fit partie de l'expédition scientifique envoyée en 1819 dans l'Archipel et dans la mer Noire. On lui doit la *Vénus de Milo*, qu'il signala à l'attention de l'ambassadeur français à Constantinople, et qui fut achetée pour la galerie des antiques du Musée de Paris. Les matériaux qu'il recueillit lui servirent à publier plus tard un *Mémoire géologique sur l'île de Santorin*, et un *Mémoire archéologique sur les ruines d'un temple de Mélos*. Lieutenant de vaisseau à son retour, il commanda en second la corvette *la Coquille*, et fit avec le capitaine Duperrey, 1822-25, un voyage autour du monde, qui eut pour résultats d'abondantes collections de plantes et d'insectes, une *Flore des Malouines* en latin, et la découverte des îles de Clermont-Tonnerre, de Lostange, de Duperrey et de d'Urville. Nommé capitaine de frégate, on le chargea, en 1826, d'explorer la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Guinée, et en même temps de rechercher le lieu où avait péri La Pérouse; *la Coquille* fut alors appelée *l'Astrolabe*, du nom de l'un des vaisseaux de ce navigateur. Durant ce 2e voyage, Dumont-d'Urville compléta l'étude des îles Viti, visita les îles Loyalty, l'île de Vanikoro, où il éleva un monument funéraire à La Pérouse, 1828, dressa 65 cartes ou plans, 3,000 planches anatomiques, et recueillit 8 à 10,000 espèces d'animaux, 6,600 espèces de plantes, plusieurs centaines d'échantillons de roches, des milliers de dessins, etc. Il reçut le grade de capitaine de vaisseau en 1829. La révolution de Juillet 1830 lui donna la mission de conduire Charles X en Angleterre. Dans les années suivantes, il publia le *Voyage de l'Astrolabe*, 13 vol. in-8o. Après avoir été commandant du port de Toulon, il exécuta, de 1837 à 1840, un 3e voyage dans les mers voisines du pôle austral, avec *l'Astrolabe*, et *la Zélée*. Le Guillou, Gaimard, Du Bouzet, Jacquinot, Lesson, etc., l'accompagnaient. Il parcourut en tous sens l'océan Pacifique, découvrit des terres nouvelles auxquelles il donna les noms de *Louis-Philippe*, de *Joinville*, de *Rosamel*, d'*Adélie*, étudia les idiomes et les races encore sauvages de la Polynésie, et fit partout une riche moisson dont profitèrent la botanique, la zoologie et la minéralogie. Rentré en France, il fut créé contre-amiral. Il avait commencé la publication de son *Voyage au pôle Sud et dans l'Océanie*, quand il périt blessé et brûlé dans une catastrophe du

chemin de fer de Versailles, le 8 mai 1842; son ouvrage n'a été achevé qu'en 1848. On lui doit encore un *Voyage pittoresque autour du monde*, 2 vol. gr. in-8°, résumé systématique des principaux voyages de découvertes. Dumont-d'Urville échoua dans ses diverses candidatures à l'Institut; il fut membre de la Société de géographie, qui lui décerna la grande médaille d'or. On lui a élevé par souscription un monument au cimetière du Mont-Parnasse à Paris, et une statue en bronze dans sa ville natale. B.

DUMOULIN (Charles), en latin *Molinæus*, célèbre jurisconsulte, né à Paris en 1500, d'une famille alliée à Anne Boleyn, m. en 1566. Il fit ses premières études à Paris, et son droit à Poitiers et à Orléans. Reçu avocat au parlement de Paris en 1522, mais n'ayant pu vaincre un bégaiement qui nuisait à l'effet de ses plaidoiries, il renonça au barreau, pour se consacrer à la consultation et aux travaux de cabinet. Des *Observations sur l'édit de Henri II, relatif aux petites dates*, 1551, lui valurent les bonnes grâces du roi, dont il soutenait le droit de s'opposer aux abus commis dans la distribution des bénéfices en cour de Rome; mais le saint-siége condamna cet ouvrage. L'adhésion de Dumoulin aux doctrines calvinistes augmenta le nombre de ses ennemis; les calvinistes eux-mêmes se tournèrent contre lui, parce qu'il se rapprocha bientôt des idées luthériennes. Il fut obligé de fuir en Allemagne, séjourna quelque temps à Tubingue, obtint la permission de rentrer en France en 1557, dut s'éloigner encore en 1562 à cause des guerres de religion, et ne revint que deux ans après. Un ouvrage intitulé : *Conseil sur le fait du concile de Trente*, Lyon, 1564, in-8°, où il soutenait que ce concile était nul, lui attira de nouvelles disgrâces; il subit un emprisonnement à la Conciergerie, et ne recouvra la liberté qu'aux sollicitations de Jeanne d'Albret. De Thou dit qu'il se réconcilia avec l'église catholique quelque temps avant sa mort. Dumoulin fut un jurisconsulte d'une grande probité : il aima mieux rester trois mois en prison que de signer une consultation contraire à sa conscience, que lui demandait le duc de Montbéliard. D'une érudition immense, il connut à fond le droit civil et le droit canon; il fut le premier de tous les interprètes pour le droit français, comme Cujas pour le droit romain; ses commentaires sur la Coutume de Paris et sur d'autres Coutumes de France sont regardés comme des chefs-d'œuvre; il rectifia bon nombre d'opinions des juristes qui l'avaient précédé. Il ramène tout aux principes de la raison et de la justice, et son esprit sagace tire de ces principes leurs conséquences rigoureuses. Dans les tribunaux, ses opinions étaient acceptées comme des oracles. La meilleure édition des Œuvres de Dumoulin est celle de Paris, 1681, 5 vol. in-fol. B.

DUMOULIN (Pierre), théologien protestant, né dans le Vexin en 1568, m. en 1658. Il professa la philosophie à Leyde, fut chapelain de Catherine de Bourbon en 1509, donna, à la prière du roi d'Angleterre, en 1615, un plan de réunion des églises protestantes, présida, en 1620, le le synode d'Alais, et dut se réfugier à Sedan auprès du duc de Bouillon, pour éviter les suites d'une correspondance compromettante qu'il avait engagée avec le roi d'Angleterre. Parmi ses écrits, on remarque : *De monarchiâ temporali pontificis romani*, Leyde, 1614; *Nouveauté du papisme*, Sedan, 1627.

DUMOULIN (Evariste), avocat, né en 1785 à Villegouge (Gironde), m. en 1833, fut un des fondateurs des journaux *le Constitutionnel*, et la *Minerve française*. Il a laissé un *Recueil de tous les actes du procès du maréchal Ney*, le *Procès du général Drouot*, le *Procès du général Cambronne*, et diverses brochures sur la politique contemporaine.

DUMOURIEZ (Charles-François DUPERRIER), général, né à Cambrai en 1739, m. en 1823, suivit, à 16 ans, son père, commissaire des guerres à l'armée de Hanovre, puis, nommé lieutenant dans le régiment d'Escars, fut blessé à Clostercamp. La paix de 1763 le mit à la réforme; il avait reçu 22 blessures. Son imagination ardente et son activité inquiète le mêlèrent à des intrigues diplomatiques où le ministre Choiseul l'employa. Il le nomma ensuite aide-major général de l'armée envoyée en Corse, 1768. Dumouriez se distingua par sa bravoure dans cette guerre, reçut sous Louis XVI le commandement de Cherbourg, et fut nommé maréchal de camp en 1788. Quand éclata la Révolution, il se montra partisan des idées nouvelles, et publia une piquante brochure sous ce titre : *Cahiers d'un bailliage qui ne discutera pas aux Etats-généraux*. Lié aux Girondins, il parvint au ministère des affaires étrangères, le 15 mars 1792. Il s'y prononça pour le licenciement de la garde constitutionnelle du roi, provoqua la déclaration de guerre à l'Autriche, et sollicita la sanction royale au décret de déportation des prêtres insermentés. Au bout de trois mois, il fut envoyé sous Luckner à l'armée du Nord, puis nommé général. Appelé au commandement en chef de la même armée, il conçut et fit la mémorable campagne de l'Argonne, terminée par la bataille de Valmy, sept. 1792, et gagna celle de Jemmapes, nov. 1792, qui lui donna la Belgique. Son esprit d'intrigue le ramena à Paris pendant le procès de Louis XVI. De retour à l'armée, il livra la bataille de Nerwinde, qu'il perdit le 18 mars 1793. Il en rejeta la faute sur les commissaires de la Convention, qui semaient l'indiscipline parmi les troupes. Accusé dans l'Assemblée, il résolut de traiter avec le prince de Cobourg, auquel il devait livrer son armée et les places fortes: 4 commissaires et Beurnonville, ministre de la guerre, arrivent soudain à l'armée; Dumouriez les fait arrêter et les livre aux Autrichiens; bientôt il veut entraîner ses soldats, qui restent fidèles et le forcent de se réfugier dans le camp ennemi. Après cette trahison, Dumouriez alla dans les pays étrangers porter le repentir de ses projets ambitieux et la honte des moyens qu'il avait tentés pour les réaliser. Il mourut à Turville-Park (Angleterre), laissant la réputation d'un protée révolutionnaire, bien justifiée par ses nombreux écrits. Les plus connus sont : *Coup d'œil politique sur l'avenir de la France*, Hambourg, 1795; *la Vie et les Mémoires du général Dumouriez*, Hambourg, 1795, 3 vol. in-8°, ouvrage réimprimé, avec notes, dans la collection des *Mémoires relatifs à la Révolution*, de Berville et Barrière, 1823, 4 vol. in-8°; *Tableau spéculatif de l'Europe*, 1798, in-8°; *Campagnes du maréchal de Schomberg en Portugal*, de 1662 à 1668, Londres, 1807, in-12; *Jugement sur Bonaparte*, ibid., 1807, réimprimé à Paris en 1814. J. T.

DUMOUSTIER (Daniel), peintre, né à Paris vers le milieu du XVI^e siècle, m. en 1631, a laissé des pastels ravissants de grâce, d'expression et de pureté de dessin. La bibliothèque S^te-Geneviève à Paris possède de lui les portraits des personnages les plus remarquables de la cour de François I^er, ceux des rois ses enfants, de Henri IV, de Louis XIII, et une suite de 56 portraits dessinés aux trois crayons.

DUN, en celtique *colline*, d'où le français *dune*, et la terminaison latine *dunum*. *Augusto*DUNUM, Autun; DUN*kerque*, église des dunes, etc. Dans plusieurs noms anglais, *dun* a un sens contraire; il dérive alors du scandinave, et répond à *down*, en bas : DAUN*mærk*, plaine d'en bas, Danemark.

DUN (LE), anc. pays de France (Berry), dont les lieux principaux étaient Dun-le-Roi et Neuilly-en-Dun (Cher).

DUN-LE-PALLETEAU, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. et à 25 kil. O. de Guéret; 1,145 hab.

DUN-LE-ROI OU DUN-SUR-AURON, *Castrum Duni*, ch.-l. de cant. (Cher), arr. et à 20 kil. N. de S^t-Amand-Montrond; 4,695 hab. Exploitation de minerai de fer. Ville forte très-importante au moyen âge.

DUN-SUR-LOIR. *V.* CHATEAUDUN.

DUN-SUR-MEUSE, *Regiodunum*, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. et à 22 kil. S.-S.-O. de Montmédy; 951 hab. Cédé à la France par le duc de Lorraine, 1633.

DUNA, fl. de Russie. *V.* DWINA.

DUNABURG ou DWINABORG, v. de la Russie d'Europe, dans le gvt et à 272 kil. de Witepsk, sur la Dwina occidentale; 11,511 hab. Anc. cap. de la Livonie polonaise.

DUNAMUNDE, forteresse de la Russie d'Europe (Livonie), à 15 kil. O. de Riga et sur la rive g. de la Dwina. Prise par les Suédois en 1618 et 1619, par les Saxons en 1701, par les Suédois en 1703, et reprise par les Russes en 1710.

DUNBAR, *Dumbarum*, brg d'Ecosse (Haddington), port d'un accès difficile sur la mer du Nord, à 43 kil. N. d'Edimbourg; 3,800 hab. Chantiers de construction; fonderies; fabr. de machines à vapeur; savonneries, corderies. Pêche active. Les comtes de Northumberland possédèrent le château de Dunbar de 1072 à 1434. Pris après une bataille par Edouard I^er en 1296, il reçut Edouard II victorieux à Bannockburn, et Marie Stuart quatre fois. Il fut démoli par ordre du Parlement en 1567; il en reste à peine quelques vestiges. Cromwell défit à Dunbar les royalistes écossais commandés par Leslie, en 1650.

DUNBLANE, v. d'Ecosse (comté de Perth), sur l'Allan, à 9 kil. N. de Stirling; 1,700 hab. Possédait un évêché érigé en 1142, et une belle cathédrale auj. en ruines.

DUNBRODY, vge d'Irlande (comté de Wexford), à l'embouchure de la Suir. Ruines remarquables d'une riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1182.

DUNCAN I^er, roi d'Ecosse. *V.* DONALD VII.

DUNCAN II, fils naturel de Malcolm III, chassa, en 1093, Donald VIII, qui avait usurpé la couronne sur Edgar, l'aîné des fils légitimes de ce prince, mais la garda

pour lui-même. Il se fit haïr par sa sévérité, et périt sous les coups d'un agent de Donald, 1095.

DUNCAN (Adam, vicomte), amiral anglais, né en 1731, m. en 1804, entra dans la marine en 1746, fut promu au grade de lieutenant en 1755, fit partie de l'expédition contre la Havane aux ordres de l'amiral Keppel en 1761, devint contre-amiral en 1789, vice-amiral en 1793, reçut en 1797 le commandement de l'escadre anglaise dans la mer du Nord, battit à Camperdown l'amiral hollandais De Winter, exploit qui lui valut le titre de *vicomte de Camperdown*, et fut nommé, en 1799, amiral du Pavillon blanc.

DUNDALK, v. d'Irlande (Leinster), ch.-l. du comté de Louth; bon port sur la baie de son nom, à 81 kil. N.-O. de Dublin; 10,075 hab. dans la paroisse; fabrique d'épingles. Célèbre manufacture de batiste fondée par des Français en 1737. Export. de produits agricoles. Bateaux à vapeur pour Liverpool. Magnifique résidence du comte de Roden.

DUNDAS (Henri). *V.* MELVILLE.

DUNDEE, *Donum Dei*, *Taodunum*, v. d'Ecosse, dans le comté et à 22 kil. S.-O. de Forfar; beau et bon port sur la rive N. de l'estuaire du Tay, à 54 kil. N.-E. d'Edimbourg; 29,165 habit. en 1861. École classique. Bel hôtel de ville, églises St-André et Ste-Marie (XIIe siècle), arc de triomphe construit en 1844 en vieux style saxon, etc. Filature mécanique du chanvre et du lin; immense fabrication de toiles; construction de navires et de machines. Armements pour la pêche de la baleine et de la morue. Chemin de fer pour Édimbourg, Perth, et Aberdeen. Ses murs, construits par les Anglais, achevés par les Français en 1547, n'existent plus. C'était autrefois la seconde ville d'Ecosse. Presque détruite par Monk en 1651, elle ne se releva qu'après 1745.

DUNDONALD, vge d'Ecosse, comté et à 13 kil. N. d'Ayr; 814 hab. Ruines de l'anc. château des Stuarts.

DUNDONALD (comte de). *V.* COCHRANE.

DUNELMUM, nom latin de DURHAM.

DUNES, monticules mobiles de sable qui se trouvent placés sur les bords de la mer, et qui semblent lui servir de limite extrême sur les côtes plates. Ce sable est amoncelé par le vent de la mer. La hauteur ordinaire des dunes est de 10 à 20 mèt.; à l'embouchure du Tay, en Ecosse, on en trouve qui ont 60 et même 100 mèt. d'élévation. La vitesse avec laquelle marchent les masses de dunes est variable : on a estimé la marche annuelle de celles de Gascogne entre 19 et 23 mèt.; sur la côte du Suffolk, la vitesse a été estimée de 80 mèt. par an; près de St-Pol-de-Léon, les dunes se sont avancées de plus de 500 mèt. par an. Le moyen le plus efficace d'en arrêter la marche est d'y faire des plantations; il a réussi dans le Boulonnais et dans les Landes. Il y a beaucoup moins de dunes dans la Baltique et la Méditerranée que dans l'Atlantique; cela tient à l'escarpement des côtes, et à ce que ces deux mers n'ayant que des marées insensibles, le fond sableux ne peut être soumis à l'action des vents aussi aisément que sur les rivages à hautes et basses marées quotidiennes. — C'est au milieu des dunes de l'anc. Flandre, entre Dunkerque et Nieuport, que Turenne remporta une victoire sur les Espagnols, le 14 juin 1658. B.

DUNFERMLINE, v. d'Ecosse (Fife), à 4 kil. N. du golfe de Forth, à 22 kil. N.-O. d'Edimbourg; 5,484 hab. en 1801; 10,625 en 1831; 8,402 en 1861. Fabr. célèbre de linge et de toiles damassées de luxe. Malcolm III y fonda vers 1070 une abbaye de Bénédictins, résidence et sépulture des rois d'Ecosse. Il en reste une magnifique église, remplacée depuis 1821 par une nouvelle église gothique. Le parlement d'Ecosse s'y tint souvent. Belles ruines du palais agrandi par Jacques IV, du monastère, etc. Patrie de Charles Ier et de sa sœur Élisabeth. — Aux environs, mines de houille et vastes carrières de chaux.

DUNFREIA, nom latin de DUMFRIES.

DUNGALIA, nom latin de DONEGAL.

DUNGANNON, v. d'Irlande, dans l'Ulster (comté de Tyrone), à 19 kil. N.-O. d'Armagh; 3,801 hab. Commerce de toiles encore important, quoiqu'en déclin. Les O'Neil, souverains de l'Ulster, y résidaient.

DUNGARVAN, v. d'Irlande (Munster), comté et à 40 kil. S.-O. de Waterford; 5,881 hab. Port sur la baie de son nom, à l'embouchure du Conigar. Bains de mer. Comm. de cabotage. Ruines d'un château et d'anc. murailles.

DUNHEVID. *V.* LAUNCESTON.

DUNI (Egidio-Romualdo), compositeur de musique dramatique, né à Matera (roy. de Naples) en 1709, m. en 1775, étudia sous Durante, fut maître de chapelle à St-Nicolas de Bari, et vint se fixer à Paris en 1757. Ses opéras italiens sont oubliés; mais on goûte encore le naturel et la verve comique de ses opéras français : *Ninette à la cour*, 1755; *la Fille mal gardée*, 1758; *la Fée Urgèle*, 1765; *la Clochette*, 1766; *les Moissonneurs*, 1768, etc. B.

DUNIUM, nom latin de DORCHESTER.

DUNKELD, brg d'Ecosse, dans le comté et à 24 kil. N.-O. de Perth, sur le Tay; 929 hab. Château des ducs d'Athol; belles ruines d'une cathédrale gothique, qui dépendait d'un monastère de *Culdées* existant dès 729.

DUNKERQUE, s.-préf. (Nord), à 82 kil. N.-O. de Lille et 305 de Paris par le chemin de fer du Nord (à 66 de Lille et 291 de Paris, route de poste), port sur la mer du Nord, par 51° 2' 12" lat. N., et 0° 2' 23" long. E.; 27,896 hab. Place de guerre de 2e classe. Trib. de 1re instance et de commerce, chambre et bourse de commerce, direction de douanes; collége, écoles d'hydrographie et de dessin, musée, cabinet d'histoire naturelle, bibliothèque. Port de commerce, vaste et commode, le plus rapproché de Londres; service régulier de bateaux à vapeur pour Londres, Rotterdam, et le Havre. Etablissement de bains. Port militaire avec bassin à flot et belles corderies. La ville est généralement bien bâtie; les rues sont propres et régulières, mais embarrassées encore d'entrées de caves à recouvrements saillants. On remarque l'église gothique de St-Eloi, à cinq nefs, dont le portail est une colonnade bizarrement rapportée à l'édifice, et une tour du XVe siècle, qui n'est séparée de ce portail que par la largeur d'une rue; la tour des pilotes, les jetées, le phare où l'on monte par 270 marches, les écluses de chasse. Il y eut autrefois un carillon célèbre, rétabli en 1853. Filat. de lin et fabr. de toiles à voiles. Chantiers de construction, corderies, fabr. de biscuit de mer, de légumes secs, etc.; brasseries, distilleries, raffineries de sucre et de sel, corroieries, huileries. Armements considérables pour la pêche de la morue et de la baleine. Export. de houille, huiles de graines, genièvre; importation de denrées coloniales, cotons, laines, chanvre, suif, résine, bois du nord, vins, eaux-de-vie, etc. Les canaux de Bergues, de Bourgbourg, et de Furnes aboutissent à Dunkerque, et facilitent ses communications avec Lille, Arras, Valenciennes et les villes de la Belgique. Marché de lin, le plus considérable du continent. — Cette ville se forma au VIIe siècle autour d'une petite église bâtie par St Eloi, et appelée *église des Dunes* (en flamand *Dune Kerke*); elle devint une seigneurie particulière, et passa de la suzeraineté des comtes de Flandre sous celle des empereurs d'Allemagne, puis des rois d'Espagne. Dunkerque fut prise par les Français en 1646, et reprise par les Espagnols en 1652; la victoire des Dunes, 1658, la rendit aux Français, qui, en exécution d'un traité récent, la livrèrent aux Anglais leurs alliés. Louis XIV la racheta en 1662, et fit faire par Vauban de grands travaux pour agrandir le port et augmenter les fortifications; mais il fut obligé, en vertu de la paix d'Utrecht, 1713, de détruire lui-même tous ces magnifiques ouvrages. Les Anglais assiégèrent vainement Dunkerque en 1793. Sous la Restauration, de grands travaux furent exécutés pour le rétablissement du port. Les marins de Dunkerque furent célèbres dès le moyen âge pour leur habileté et leur audace; pendant les guerres du XVIe et du XVIIe siècle entre l'Espagne et les Provinces-Unies, pendant celles de Louis XIV et de Louis XV avec l'Espagne et l'Angleterre, les vaisseaux corsaires des Dunkerquois firent de grands ravages dans les marines ennemies; ils se signalèrent encore pendant les guerres de la République. Dunkerque est la patrie de Jean Bart, à qui on a élevé une statue de bronze en 1845.

DUNLEARY. *V.* KINGSTOWN.

DUNLOP, paroisse et vge d'Ecosse (comtés d'Ayr et de Renfrew), à 28 kil. N. d'Ayr, renommé par ses fromages et ses fils de lin; 1,206 hab.

DUNMANWAY, v. d'Irlande, comté et à 41 kil. S.-O. de Cork, sur le Brandon; 2,000 hab. Comm. de toiles.

DUNNING (John), *lord Ashburton*, jurisconsulte, né à Ashburton en 1731, m. en 1783, fut, de son temps, le 1er avocat du barreau de Londres. Il obtint des succès non moins brillants à la chambre des communes. Il est un de ceux à qui l'on a attribué les *Lettres de Junius*.

DUNNWALD (Jean-Henri, comte de), feld-maréchal général de l'Empire, né en 1620 dans un village du pays de Berg dont il prit le nom, m. en 1691. Il appela sur lui l'attention de Montecuculli à la bataille du Saint-Gothard, 1664, se distingua de nouveau avec un régiment de cuirassiers à celle d'Ensisheim, 1674, fut pris, l'année suivante, à l'affaire de Mulhausen et bientôt échangé contre un général français, reçut le titre de comte de l'Empire, contribua à la défaite des Turcs devant Vienne, 1683, prit part à la bataille de Mohacz, commanda la cavalerie de

l'armée du duc de Lorraine durant la campagne de 1688, puis l'aile gauche de l'armée de Louis de Bade à la bataille de Salankémen, 1691, et mourut au moment de passer devant un conseil de guerre pour fait d'insubordination à l'égard de ce prince dont il était jaloux. B.

DUNOD (Pierre-Joseph), né en 1657, à St-Claude, m. en 1725. On a de lui : *Découverte de la ville d'Antre*, 1696, in-12, et 1709, 2 vol. in-12.

DUNOD DE CHARNAGE (François-Ignace), né à Saint-Claude, en 1679, m. en 1752, a laissé des ouvrages de droit très-estimés avant la réforme de nos lois civiles; le meilleur est un *Traité des prescriptions*, Dijon, 1734, Paris, 1755, 1786, in-4°. On lui doit aussi : *Histoire du comté de Bourgogne*, 1735 et 1740, 3 vol. in-4°. — DUNOD DE CHARNAGE (Edouard), né à Besançon, en 1783, m. en 1826. Préfet de la Lozère en 1815, il préserva ce département de la guerre civile. Il a publié : *De la Monarchie en France*, Paris, 1822, in-8°.

DUNOIS (Jean, comte de Longueville et de), *le bâtard d'Orléans*, fils naturel de Louis, duc d'Orléans, et de Mariette d'Enghien, né à Paris en 1402, m. en 1468. Il fut élevé par Valentine de Milan, débuta brillamment dans la carrière des armes au combat de Rouvray, où il fut blessé, 1424, et, en 1427, tailla en pièces, avec 1,600 hommes, sous les murs de Montargis, 3,000 Anglais, commandés par Warwick, Suffolk et Jean de la Poll. Quand Orléans fut assiégée par Bedford, il la défendit avec opiniâtreté, fut encore blessé à la *journée des harengs*, et donna le temps à Jeanne d'Arc d'arriver au secours de la place, 1429. La même année, il contribua à la victoire de Patay, et accompagna Charles VII à Reims. En 1432, il prit Chartres, dont le roi lui donna le commandement. Puis il fit lever le siége de Lagny; un échec devant St-Denis fut bientôt réparé par la conquête de Paris, 1436. Un instant coupable envers Charles VII, il entra dans la Praguerie (*V. ce mot*), puis demanda et obtint son pardon. Il se distingua de nouveau aux siéges d'Harfleur et de Dieppe, et fut un des négociateurs de la trêve de 1444. A la reprise des hostilités, 1448, il reçut la mission d'enlever la Normandie aux Anglais, battit leur chef Thomas Kyriel à Formigny, 1450, puis alla réduire la Guyenne, dont la soumission complète suivit la prise de Blaye, de Fronsac, de Dax, etc. Les titres de lieutenant général du roi, de grand chambellan de France, et les honneurs de prince légitime, furent la récompense de ses services. Sous Louis XI, Dunois fit partie de la *Ligue du bien public*, 1465, et négocia le traité de Conflans. Rentré en grâce, il présida le conseil institué pour s'occuper des réformes utiles au bien public. B.

DUNOIS, *Dunensis pagus*, anc. pays de France (Beauce), dans le gvt de l'Orléanais, borné au N. par le pays Chartrain, à l'E. par l'Orléanais propre, au S. par le Vendômois, à l'O. par le Perche; 48 kil. sur 36. Cap., Châteaudun; lieux princip., Brou, Bazoches, Fréteval, Bonneval, Patay, Cloyes, Marchenoir. Il devint vicomté héréditaire vers l'an 1000, fut vendu au comte de Blois en 1382, et revendu avec ce comté en 1391 à Louis d'Orléans, qui le donna à son frère naturel, Jean, *comte de Dunois*. Il fut réuni à la couronne en 1707. Il forme auj. une partie des dép. d'Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et Loiret.

DUNOIS (LE), anc. pays de France (Marche), dont les lieux principaux étaient Dun-le-Palleteau, La Celle-Dunoise, Saint-Sulpice-le-Dunois, et Bussière-Dunoise (Creuse).

DUNS SCOT (Jean), philosophe scolastique, né vers 1275, suivant les uns à Dunston (Northumberland), et suivant les autres à Duns, au midi de l'Ecosse, d'où lui viendrait le surnom de *Scotus*. Quelques-uns le font naître en Irlande, et ce surnom rappellerait alors l'origine écossaise de sa famille. Il étudia la philosophie, les mathématiques, le droit et la théologie à l'université d'Oxford, entra dans l'ordre des Franciscains, puis se livra à l'enseignement public. Envoyé par ses supérieurs à Paris, 1304, il y prit le doctorat, et obtint le même succès qu'en Angleterre. Il mourut à Cologne en 1308. Penseur profond, habile dialecticien, Duns Scot reçut dans l'école le surnom de *Doctor subtilis*. Il appartenait à la secte des *réalistes*, et fut l'adversaire de St Thomas d'Aquin, qui partageait les idées des *nominaux* : la querelle entre les *Scotistes* et les *Thomistes* fut très-vive. Duns Scot passe à tort pour avoir introduit dans l'Eglise l'opinion de l'*immaculée conception* de la Ste Vierge; les écrits de St Bernard prouvent qu'on s'en occupa plus tôt. Les œuvres de Duns Scot, qui se composent en grande partie de commentaires sur Aristote et sur Pierre Lombard, ont été imprimées à Lyon, 1639, 12 vol. in-fol. *V.* sa *Vie* en latin par Wadding, 1644, in-8°.

DUNSE, brg d'Ecosse (Berwick), au pied de la montagne de Dunse-law, à 57 kil. S.-E. d'Edimbourg; 2,656 hab. Château gothique. Source ferrugineuse.

DUNSTABLE, anc. *Magiovinium*, v. d'Angleterre, comté et à 26 kil. S.-O. de Bedford; 2,582 hab. dans la paroisse. Grand commerce de chapeaux de paille. Quelques restes d'un prieuré fondé par Henri Ier.

DUNSTAN (Saint), né à Glastonbury (Somerset) vers 924, m. en 988. Admis à la cour d'Athelstan, honoré de la bienveillance particulière de ce prince, il s'éloigna bientôt, par dégoût de l'intrigue et des grandeurs, fut ordonné prêtre, et fonda le monastère de Glastonbury, où Edmond, successeur d'Athelstan, vint souvent le visiter. Banni par Edwy, fils aîné de ce prince, dont il avait blâmé les désordres, il fut rappelé sous Edgar, nommé évêque de Worcester en 957, de Londres en 959, puis archevêque de Cantorbéry en 961. Nommé légat du saint-siége par Jean XII, il s'occupa de la réforme des monastères, et publia à ce sujet la *Concorde des règles*, recueil d'anciennes constitutions monastiques, combinées avec la règle de St Benoît. Il fit aussi un recueil de canons pour la réforme des clercs. Le roi Edgar, coupable du rapt d'une religieuse, fut soumis par St Dunstan à une pénitence de sept années. L'Eglise célèbre la fête de ce saint le 19 mai. B.

DUNWICH, vge d'Angleterre (Suffolk), sur la mer du Nord, à 41 kil. N.-E. d'Ipswich; 237 hab. Station romaine et capitale de l'Est-Anglie; siége d'un évêché transféré aujourd'hui à Norwich; elle fut presque détruite par les empiétements successifs de la mer, ce n'est plus qu'un village de pêcheurs. Elle envoyait avant 1832 deux membres au Parlement.

DUODECIM SCRIPTA, jeu des anc. Romains. Il se jouait sur une petite table carrée, peinte, perpendiculairement à ses faces, de 12 lignes alternativement blanches et noires. Les joueurs avaient des jetons, également blancs et noirs, et les plaçaient sur les lignes, suivant les combinaisons autorisées par des dés que chacun agitait dans un cornet et jetait sur la table. Une ligne transversale, dite *ligne sacrée*, coupait les 12 lignes parallèles. L'une des combinaisons consistait à forcer son adversaire de la franchir. Ce jeu, dont on ignore la suite et les résultats, paraît ressembler au trictrac des modernes. C. D—Y.

DUPARQUET (Jacques DIEL), neveu d'Enambuc (*V. ce mot*), m. en 1658, forma le 1er établissement colonial à la Grenade, reconstitua celui de Ste-Lucie après que les Anglais eurent été chassés de cette île, et fut nommé lieutenant général du roi dans les Antilles. Il traita les habitants du nouveau monde avec une douceur inconnue alors aux Européens.

DUPASQUIER (Gaspard-Alphonse), pharmacien et médecin-chimiste, né à Chessy (Rhône) en 1793, m. en 1848. Il fut médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, fondateur du journal clinique des hôpitaux de Lyon, fondateur et secrétaire de la Société linnéenne, professeur de chimie à l'école de Lamartinière, et bientôt après à l'Ecole préparatoire de médecine, correspondant de l'Académie de médecine de Paris. Ses nombreux écrits relatifs à la chimie, à l'hydrologie, à la toxicologie, à la médecine, à la littérature et aux arts, témoignent de la variété de son esprit et de ses talents; les principaux sont : *Histoire chimique, médicale et topographique de l'eau sulfureuse d'Allevard*, in-8°, 1841, travail qui fut pour lui l'occasion de développer sa découverte d'un mode d'analyser les eaux sulfureuses à l'aide de son *sulfhydromètre; Des eaux de source et des eaux de rivière*, 1840, in-8°; *Mémoire sur la formation spontanée de l'acide sulfurique, près des sources d'eaux sulfureuses; Recherches sur l'action thérapeutique de l'hyposulfite de soude; Dissertation médico-légale sur les signes et les symptômes de l'empoisonnement par l'acide arsénieux*, 1830; *Thèse inaugurale sur l'imagination, son influence sur l'homme dans l'état de santé et de maladie*, sujet à la fois médical et philosophique, développé dans un style correct et élégant, avec une méthode et une habileté remarquables; *Mémoires sur l'emploi du camphre dans le rhumatisme,-sur la ponction du ventre; Note sur les propriétés thérapeutiques de la naphtaline, Recherches sur l'emploi du protoiodure de fer dans le traitement de la phthisie tuberculeuse; Traité de chimie industrielle*, 1er vol., 1844. C. L.

DUPATY (Charles-Marguerite-J.-B. MERCIER), né à La Rochelle en 1744, m. à Paris en 1788. D'abord avocat général au parlement de Bordeaux, il fut arrêté à cause de la part qu'il prit, en 1770, aux affaires des cours souveraines; rendu à la liberté, il fut nommé président à mortier au même parlement, non sans opposition de la part de ce corps. Ses écrits éloquents respirent le besoin de réformes qui agitait alors la société, surtout dans la législation criminelle. On a de lui des *Réflexions historiques sur les lois criminelles*, écrit solide et judicieux; un *Mémoire*,

plein de généreux sentiments et d'une noble élévation de pensées, adressé à Louis XVI, et qui sauva la vie à trois hommes injustement condamnés à la roue; des *Lettres sur l'Italie*, 2 vol., 1786, qui eurent un très-grand succès. Il y a de l'éclat, du mouvement, de l'originalité dans le style, mais encore plus de mauvais goût, de recherche, de prétention et de bizarrerie. Ed. T.

DUPATY (Louis-Marie-Charles-Henri MERCIER), sculpteur, fils du précédent, né à Bordeaux en 1771, m. en 1825, abandonna le barreau pour les arts, et fréquenta l'atelier du paysagiste Valenciennes. Pris par la réquisition, il servit dans les dragons jusqu'en 1795, et fut ensuite envoyé comme dessinateur-géographe dans le dép. du Mont-Terrible. Etant entré à l'école des Beaux-Arts, il suivit les leçons de Vincent; mais la peinture n'étant pas sa vocation, il entra dans l'atelier du sculpteur Lemot, et remporta le grand prix en 1799, sur le sujet de *Périclès visitant Anaxagore*. Pendant un séjour de huit années en Italie, il étudia les chefs-d'œuvre de l'art antique. Il fut nommé membre de l'Institut en 1816, puis professeur à l'école des Beaux-Arts, et conservateur-adjoint de la galerie du Luxembourg. Ses principaux ouvrages sont : le buste de *Desaix; l'Amour présentant des fleurs et cachant des chaînes; Philoctète blessé* et une *Vénus*, au musée du Louvre; *Cadmus terrassant le serpent de Castalie*, au jardin des Tuileries; *Pomone*, dans la galerie du Luxembourg; la statue équestre de *Louis XIII*, dont il ne fit que le modèle et qui fut exécutée en marbre par Cortot, sur la place Royale, à Paris; *Ajax poursuivi par la colère de Neptune*, son chef-d'œuvre, au Palais-Royal; *Vénus se découvrant à Pâris; les Remords d'Oreste*. B.

DUPATY (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles MERCIER), frère du précédent, né à Bordeaux en 1775, m. à Paris en 1851. Pris par la réquisition en 1792 et d'abord simple soldat, il obtint de passer rapidement par une école de marine et d'être embarqué comme aspirant. En 1794, il signala son courage et son intelligence à bord du *Patriote*, dans la bataille navale où s'abîma le vaisseau *le Vengeur*. Blessé dans l'action, puis dangereusement malade, il se remit à grand'peine de ce terrible début. Plus tard, il rentra au service comme ingénieur hydrographe, et alla remplir une mission sur les côtes de France et d'Espagne. Ramené bientôt à Paris par le malheur de sa famille ruinée dans le désastre de S^t-Domingue, il chercha dans la culture des lettres un secours pour les siens et sa propre indépendance. Ses ouvrages dramatiques appartiennent presque tous à l'époque impériale; ceux qui obtinrent le plus de vogue sont *la Jeune prude, Ninon chez M^me de Sévigné, l'Intrigue aux fenêtres, le Jaloux malade, la Jeune mère, la Leçon de botanique, Picaros et Diego, les Voitures versées*, etc., qui firent la fortune du Vaudeville et de l'Opéra-Comique. Une comédie, *la Prison militaire*, en 5 actes, en vers, est une excellente pièce d'intrigue. En 1815 et depuis, la politique inspira à Dupaty des vers éphémères, parmi lesquels on remarque une satire intitulée *les Délateurs*, 1816. Il fut aussi l'un des rédacteurs de *la Minerve*, journal politique important; du *Miroir*, petit journal de théâtre, et de quelques autres encore. Les sociétés du *Caveau*, des *Dîners du Vaudeville*, des *Enfants d'Apollon*, le comptaient parmi leurs membres les plus spirituels. Il entra à l'Académie Française en 1835, et fut nommé, en 1842, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal.

DUPÉRAC (Etienne), architecte de Henri IV, m. à Paris en 1601, avait étudié en Italie. Il peignit cinq sujets dans la salle des bains à Fontainebleau, et grava un grand nombre de paysages d'après le Titien. Il a achevé la première partie de la grande galerie du Louvre, commencée par Androuet-Ducerceau.

DUPERIER (Charles), poëte du XVII^e siècle, né à Aix, m. en 1692, neveu de François Dupérier, que Malherbe consola, par une belle ode, de la mort de sa fille. Il vint s'établir à Paris, où il se lia avec Ménage, Rapin, Commire, Bouhours, et s'essaya d'abord avec quelque succès dans la versification française. Mais c'est aux vers latins qu'il doit surtout sa réputation, et il se vantait d'avoir formé Santeul. Ses poésies sont dispersées dans les recueils du temps. Ménage le nommait *le prince des poëtes lyriques*.

DUPERRÉ (Victor-Guy), marin français, né à La Rochelle en 1775, m. en 1846, étudia sous les oratoriens au collége de Juilly, entra à 16 ans dans la marine marchande, puis, en 1792, dans la marine militaire. Enseigne de vaisseau en 1795, il fut pris, l'année suivante, sur la frégate *la Virginie*, et emmené en Angleterre. Echangé en 1800, lieutenant de vaisseau en 1802, il fut employé à l'état-major général de la flotte de Boulogne, accompagna, en 1805, sur le vaisseau *le Vétéran*, Jérôme Bonaparte dans les mers du cap de Bonne-Espérance, du Brésil et des Antilles, fut nommé capitaine de frégate après cette croisière, transporta sur *la Sirène* un convoi de troupes à la Martinique en 1808, et rentra à Lorient malgré les croiseurs anglais. Il repartit presque aussitôt sur *la Bellone*, avec le titre de capitaine de vaisseau, pour renforcer la station de l'île de France, où il livra de brillants combats; hors d'état de résister à une escadre considérable, il obtint du moins la capitulation la plus honorable, et, à son retour en France, reçut le grade de contre-amiral et le titre de baron, 1811. En 1812, il commanda les forces françaises dans l'Adriatique, et organisa à Venise une importante station navale. Préfet maritime à Toulon en 1815, il fit échouer la tentative d'un corps anglo-sicilien contre cette place. Il commanda la station des Antilles en 1818, dirigea les opérations de la flotte française contre Cadix en 1823, fut récompensé par le grade de vice-amiral en 1826, exerça les fonctions de préfet maritime à Brest de 1827 à 1830, et fut promu au rang d'amiral et de pair de France, après avoir transporté sur la plage d'Alger l'armée de Bourmont, dont il seconda les attaques. Sous le roi Louis-Philippe, il fut président du conseil d'amirauté, et trois fois ministre de la marine, en 1834, 1839 et 1840. B.

DU PERRON (Jacques DAVY), cardinal, né à S^t-Lô en 1556, m. en 1618, fut emporté tout enfant dans le canton de Berne, d'où on l'a cru originaire. Son père avait, comme protestant, fui la persécution. Il enseigna le latin et les mathématiques à son fils, qui apprit seul l'hébreu, le grec et la philosophie. Venu à Paris, Du Perron obtint la protection du poëte Desportes, qui le détermina à embrasser le catholicisme, et le plaça comme lecteur près de Henri III. Il traduisit en vers deux livres de l'*Enéide*, fit les oraisons funèbres de Ronsard et de Marie Stuart, et acquit bientôt une grande réputation comme poëte et comme orateur. Il s'attacha successivement au cardinal de Bourbon et à Henri IV, qui lui donna l'évêché d'Evreux en 1591. La conversion du roi fut son ouvrage. Il partit pour Rome avec le cardinal d'Ossat, et tous deux firent lever l'interdit lancé sur la France. Puis Du Perron combattit le calvinisme dans son diocèse, et opéra de nombreuses conversions. On connaît son triomphe dans la fameuse conférence de Fontainebleau, en 1600, contre les protestants défendus par D'Aubigné et Duplessis-Mornay. En 1604, année où il reçut le chapeau de cardinal, il fut chargé d'aller rétablir la paix entre le saint-siége et les Vénitiens. A son retour, il obtint l'archevêché de Sens, remplit la charge de grand-aumônier, se mêla aux disputes théologiques, et s'opposa, dans les Etats généraux de 1614, à la signature du formulaire présenté par les députés du tiers. La controverse, les négociations et la littérature sont l'objet de ses ouvrages, qui soutiennent mal la grande réputation de l'auteur, homme instruit, spirituel, mais écrivain médiocre, plein de vanité et d'ambition. La collection forme 3 vol. in-fol., Paris, 1622. Ses *Ambassades* ont été réimprimées en 1629 et 1633. Un *Perroniana* fut recueilli par Dupuy, et imprimé en 1666. J. T.

DUPERRON. *V.* ANQUETIL et ANISSON.

DUPES (Journée des). Pendant une maladie de Louis XIII à Lyon, sa femme Anne d'Autriche et sa mère Marie de Médicis s'étant réconciliées avec lui, avaient rejeté sur Richelieu la cause de leurs divisions. La disgrâce du cardinal avait été demandée et promise. Le 9 novembre 1630, le roi arriva à Paris; la reine-mère, qui avait dissimulé jusque-là, somma son fils de tenir sa parole. Il la pria de différer encore, et, le lendemain, il était en conférence avec elle, lorsque entra Richelieu. Marie éclata, le ministre dissimula, et la cour ne sut point ce qui s'était passé. Le 11, le roi partit pour Versailles; le bruit courut que le cardinal était perdu. Mais celui-ci alla demander et obtint un entretien, et reprit possession du roi. La nouvelle s'en répandit; aussitôt le Luxembourg, palais de Marie de Médicis, fut désert, et les courtisans se portèrent en foule au Palais-Cardinal. Comme il y a toujours en France une plaisanterie toute prête contre les mauvais succès, ce jour-là, 11 novembre 1630, fut appelé *la Journée des dupes*. Mais cette révolution de cour fut suivie de sanglantes représailles (*V.* RICHELIEU). J. T.

DUPETIT-THOUARS (Aubert), botaniste, né à Saumur en 1758, m. en 1831. Il se rendit à l'île de France en 1792, recueillit pendant deux ans les productions végétales de ce pays, visita ensuite Madagascar, passa près de 4 années à l'île Bourbon, et revint en France en 1802, rapportant un herbier d'environ 2,000 plantes et une foule de dessins. Il publia successivement : *Histoire des végétaux recueillis dans les îles de France, de Bourbon et de Madagascar*,

1804; *Mélanges de botanique et de voyages*, 1809; *le Verger françois*, 1817. Admis à l'Institut en 1820, il reprit sur la formation des couches annuelles du bois une théorie que Lahire avait présentée à l'Académie des Sciences dès 1719, et qui, vivement combattue et renversée en apparence, a été soutenue de nouveau par Gaudichaud en France, par Knight et Lindley en Angleterre.

DUPETIT-THOUARS (Aristide), marin français, frère du précédent, né près de Saumur en 1760, m. en 1798. Il fit ses études à l'école militaire de La Flèche, puis à celle de Paris, entra dans la marine en 1778, se trouva au combat d'Ouessant, à la prise du fort St-Louis du Sénégal et au combat de la Grenade, recueillit des souscriptions et vendit ses biens pour faire les frais d'une expédition à la recherche de La Pérouse, mais fut pris par les Portugais au Brésil avec son bâtiment, 1792, et envoyé captif à Lisbonne. A peine relâché, il alla visiter l'Amérique du Nord. De retour en France, il accepta du Directoire le commandement du vaisseau *le Tonnant*, fit partie de l'expédition d'Egypte, et périt glorieusement à Aboukir. B.

DUPHOT (Léonard), général, né à La Guillotière vers 1770, m. en 1798. Il s'enrôla en 1791, fut adjudant général à l'armée des Pyrénées-Orientales en 1794, assista à la prise de Figuières, passa général de brigade en 1795, fit la campagne de 1796 en Italie, et fut chargé par Bonaparte d'organiser une partie des troupes de la République cisalpine. Il accompagna Joseph Bonaparte à Rome, et y fut tué dans une émeute. Duphot était poëte; toute l'armée chantait son ode *Aux mânes des héros morts pour la liberté*. Une rue de Paris porte son nom.

DUPIN (Louis-Ellies), docteur en Sorbonne, professeur de philosophie au Collége de France, né en Normandie en 1657, m. en 1719. Il fit ses études au collége d'Harcourt à Paris, et s'adonna ensuite à la lecture des saints Pères, des conciles et des écrivains ecclésiastiques. Il commença, en 1686, une *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique, la chronologie de leurs ouvrages*. Cet immense travail, qu'il poursuivit avec ardeur, atteignit 58 vol. in-8°, en y comprenant 4 vol. des *Auteurs séparés de l'église romaine*, 5 vol. de tables, 3 de Remarques de D. Petit-Didier, et 4 vol. de Critiques de Richard Simon. On le réimprima en Hollande en 19 vol. in-4°, et l'abbé Goujet donna une continuation en 3 vol. La *Bibliothèque* de Dupin est faite sur un bon plan, et généralement écrite avec impartialité, bien que trop vite. Certains jugements sur les Pères et sur l'autorité du saint-siége attirèrent à l'auteur les plus vives critiques; Bossuet exigea et obtint une rétractation; néanmoins M. de Harlay, archevêque de Paris, condamna l'ouvrage, qui fut supprimé par arrêt du parlement en 1696. Plus tard, Dupin, s'étant déclaré avec les Jansénistes contre la bulle *Unigenitus*, fut privé de sa chaire et exilé à Châtellerault. Il fut un des rédacteurs du *Journal des Savants*. Sur la fin de sa vie, il rêva le rapprochement de l'église anglicane et de l'église romaine au moyen de concessions réciproques, et, pendant le séjour de Pierre le Grand en France, composa des mémoires ayant pour but de ramener les Russes à la foi orthodoxe. Outre sa *Bibliothèque*, il a laissé : *Notæ in Pentateuchum*, Paris, 1701, in-8°; *Histoire de l'Eglise en abrégé*, 1712 et 1714, 2 vol. in-12; *Histoire profane*, 1714 et 1716, 6 vol. in-12; *Traité de la puissance ecclésiastique et temporelle*, 1707, in-8°, commentaire sur les quatre articles du clergé de France; *Bibliothèque universelle des historiens*, 1716, 2 vol. in-12; *Livre des psaumes traduits selon l'hébreu*, 1691 et 1710, in-12; des éditions de *Gerson* et de *St Optat*. B.

DUPIN (Claude), fermier-général, né à Châteauroux vers 1700, m. en 1769, a laissé : *Œconomiques*, Carlsruhe, 1745, 3 vol. in-4°; *Mémoires sur les blés*, Paris, 1748, in-4°; *la Manière de perfectionner les voitures*, Paris, 1753, in-8°; *Observations sur un livre intitulé : De l'Esprit des Lois*, Paris, 1757-8, 3 vol. in-8°. — Sa seconde femme, fille de Samuel Bernard, et morte en 1792, célèbre par sa beauté et son esprit, liée avec Fontenelle, Marivaux et Mairan, chargea J.-J. Rousseau de l'éducation de son fils.

DUPIN DE FRANCUEIL (Marie-Aurore, dame), fille naturelle du maréchal de Saxe, née en 1750, m. en 1821, épousa d'abord le comte de Horn. Veuve de bonne heure, elle s'unit au fermier-général Dupin de Francueil, fils de Claude Dupin. Elle fut, comme sa belle-mère, une des femmes les plus distinguées de la société du XVIII^e^ siècle. De son 2^e^ mariage naquit Maurice Dupin, dont la fille est aujourd'hui célèbre sous le nom de *George Sand*.

DUPIN (Philippe-Simon), avocat, né en 1795 à Varzy (Nièvre), m. à Pise en 1846. Il fit de fortes études dans la maison paternelle, se rendit à Paris, à l'âge de 17 ans, pour les compléter, et se fit inscrire au barreau en 1816. Il se plaça tout d'abord, à la suite de son frère Dupin l'aîné, dont la réputation aurait pu l'écraser, dans les rangs de l'opposition contre la Restauration, et s'illustra, en matière de procès de presse, par une défense du petit journal *le Figaro*, qui fut digne des souvenirs de Beaumarchais. Depuis 1830, et après une courte apparition à la Chambre comme député de la Nièvre, il se consacra exclusivement au palais, et plaida, avec une rare souplesse de talent, un nombre prodigieux de causes. Le recueil de ses mémoires et de ses consultations est immense. Il fut bâtonnier de son ordre, avocat de la liste civile, conseil des grandes administrations. Rentrant dans la carrière politique en 1842, il devint député d'Avallon. Dupin avait une entente vive et prompte des affaires, une manière à la fois simple et hardie d'attaquer les questions, une grande force d'argumentation, une verve sarcastique et acérée; l'emploi des métaphores, des comparaisons triviales et saisissantes, et une certaine incorrection de langage, ajoutaient encore à l'originalité de ses plaidoiries. B.

DU PLAN-CARPIN. *V.* CARPIN.

DUPLARIUS ou DUPLICARIUS, sous-officier de cavalerie dans les armées romaines, ainsi nommé de ce qu'il recevait une double ration parce qu'il avait 2 chevaux. Le duplarius prenait rang après le décurion. Dans l'origine, ce rang était donné comme récompense, pour un acte de valeur.

DUPLEIX (César), seigneur de Lormoy, avocat au parlement de Paris, est l'auteur de l'*Anti-Cotton*, satire amère contre les jésuites, publiée en 1610, après l'assassinat de Henri IV, en réponse à une lettre du P. Cotton, et où cet ordre est accusé de la mort du roi.

DUPLEIX (Scipion), historien, né à Condom en 1569, m. en 1661. Il vint à Paris en 1605, à la suite de Marguerite de Valois, qui le fit maître des requêtes de son hôtel. Chargé de l'éducation d'Antoine de Bourbon, comte de Moret, fils légitimé de Henri IV, il composa pour son élève un *Cours de philosophie*, le 1^er^ ouvrage de ce genre en langue française. Une autre publication, les *Mémoires des Gaules depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la monarchie française*, lui valut le titre d'historiographe de France, en 1619. A la demande de Louis XIII, il écrivit une *Histoire générale de France*, 1621-43, 5 vol. in-fol., dont les *Mémoires des Gaules* forment l'introduction. Il donna un bon exemple, en citant les auteurs dont il s'était servi. On trouve en lui de la netteté, de la méthode, mais on lui reproche des divisions trop multipliées, des inexactitudes, et la sécheresse de son style. On a encore de Dupleix : *Les causes de la veille et du sommeil, des songes, de la vie et de la mort*, Paris, 1613, in-12; *Histoire romaine*, 1638, 3 vol. in-fol.; *Généalogie de la maison d'Estrades*, Bordeaux, 1655, in-4°, etc. B.

DUPLEIX (Joseph, marquis), gouverneur des établissements français dans l'Inde, né vers la fin du XVII^e^ siècle, m. en 1763. Fils d'un fermier-général, il fit plusieurs voyages en Amérique et dans les Indes, sur des navires de St-Malo, et donna une si haute idée de lui, que, malgré sa jeunesse, les directeurs de la Compagnie des Indes l'envoyèrent à Pondichéry, en 1720, comme commissaire des guerres et membre du conseil supérieur. En 1730, il fut nommé directeur du comptoir de Chandernagor, qu'il fit prospérer. En 1742, il retourna à Pondichéry, en qualité de gouverneur de cette ville, et de directeur général des comptoirs français. Dans ce poste, il montra un génie supérieur; son système était le même que celui qui a été pratiqué depuis par les Anglais : il voulait faire de la Compagnie une puissance territoriale, et soutenir les établissements français par la possession d'une grande étendue de pays. Pour cela, il fallait des guerres, des alliances, une politique qui ne reculât pas devant les sacrifices d'hommes et d'argent. Le gouvernement lui refusa les hommes, et la Compagnie l'argent, tout en le laissant poursuivre son système; puis on s'en prit à lui de l'insuccès. Dupleix agrandit les comptoirs, équipa des navires, remplit les magasins, construisit des fortifications. Ses querelles avec La Bourdonnais (*V. ce mot*), dans lesquelles il eut tous les torts, ont terni sa renommée; il cassa la capitulation que celui-ci avait accordée à la ville de Madras, 1746, et le poursuivit de ses calomnies auprès du cabinet de Versailles. Du moins, attaqué dans Pondichéry par une flotte anglaise et une armée de terre, il se défendit pendant 42 jours, et fit lever le siége. En 1750, il obtint d'un prince indien, qu'il avait mis sur le trône du Dékan, le titre de nabab et 900 kil. de côtes entre la Krishna et le cap Comorin. Des expéditions aventureuses le ruinèrent bientôt; rappelé en France en 1754, il em-

ploya le reste de sa vie à plaider contre la Compagnie, qui avait provoqué sa disgrâce, et à laquelle il réclamait 13 millions avancés, disait-il, pour son service. Malgré un *Mémoire* qui eut un grand retentissement, il ne put obtenir un jugement, et mourut dans le chagrin et la pauvreté. B.

DUPLESSIS (Joseph-Sifrède), célèbre peintre de portraits, né à Carpentras en 1725, m. en 1802, membre de l'Académie de peinture en 1774. On remarque ses portraits de Thomas, Glück, Franklin, Marmontel, M. et Mme Necker, etc., dont plusieurs ont été gravés.

DUPLESSIS. *V.* RICHELIEU, CHOISEUL et MORNAY.

DUPLESSIS (Michel-Toussaint-Chrétien), oratorien, puis bénédictin de la congrégation de St-Maur, né à Paris en 1689, m. en 1767. Il fut appelé à l'abbaye de St-Germain-des-Prés à Paris, pour seconder dans leurs recherches les auteurs de la *Gallia christiana*. Il donna lui-même de savants ouvrages: *Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy*, Paris, 1728, in-4°; *Histoire de l'église de Meaux*, 1731, 2 vol. in-4°; *Description géographique et historique de la Haute-Normandie*, 1740, 2 vol. in-4°; *Nouvelles Annales de Paris jusqu'au règne de Hugues Capet*, 1753, in-4°, etc.

DUPLICAIRE. *V.* DUPLARIUS.

DUPONT DE L'ÉTANG (Pierre), général, né à Chabannais (Charente), en 1765, m. en 1839, s'enrôla dans une légion française au service de la Hollande. Rappelé en France en 1791, il fut aide-de-camp des généraux Théobald et Arthur Dillon à l'armée du Nord, se distingua dans la campagne de l'Argonne, à Valmy, et au passage des Islettes. Chef d'état-major à l'armée de Belgique, il fit échouer les projets du duc d'York contre Dunkerque, gagna le grade de général de brigade au combat de Menin, 1793, et contribua à la victoire d'Hondschoote. Sans emploi pendant la Terreur, il reparut sous le Directoire, fut appelé par Carnot au Comité de salut public, et employé comme chef du bureau topographique. En 1797, il devint général de division et directeur du dépôt de la guerre. Il prit une part active au coup d'État du 18 brumaire, suivit Bonaparte en Italie comme chef d'état-major de l'armée de réserve, se fit remarquer par sa bravoure à Marengo, administra quelque temps le Piémont, alla commander l'aile droite de l'armée d'Italie, où, après avoir traversé le Mincio, il culbuta, avec 14,000 hommes, 45,000 Autrichiens, fait d'armes qui lui valut le surnom d'*Audacieux*. En 1804, il fut créé comte de l'Empire. En 1805, envoyé à l'armée d'Allemagne, il battit tour à tour, devant Ulm, le général Mélas et l'archiduc Ferdinand, et défit ensuite le russe Koutousoff, qui cernait le maréchal Mortier dans la Basse-Autriche. Dans la campagne de Prusse, 1806, il combattit à Iéna, au pont de Halle, où, par un coup d'audace extraordinaire, avec 8,000 hommes, il dispersa 20,000 Prussiens protégés par une artillerie formidable, remporta des avantages à Bransberg, Bartenstein, Lubeck, et, dans la campagne de 1807, contribua au gain de la bataille de Friedland. — Envoyé en Espagne après la paix de Tilsitt, il débuta par des succès dans l'Andalousie, puis perdit la bataille de Baylen, mal engagée et mal conduite, où il lutta intrépidement contre 30 à 35,000 hommes, avec 9 à 10,000 hommes de troupes exténués de fatigue et de besoin. Réduit, à la fin de la journée, à n'avoir plus que 3,000 hommes sous les armes, il se rendit au général espagnol Castanos. Cette capitulation, qui eut un grand retentissement, le fit traduire devant un tribunal d'honneur, qui le condamna à la dégradation, et à la détention dans une prison d'État (mai 1812). Lors de la Restauration de 1814, Dupont, nommé ministre de la guerre par Louis XVIII, révoqua les officiers de l'Empire pour les remplacer par de vieux émigrés ou de jeunes gentilshommes, et mit dans toutes les branches du service une telle confusion, que le Roi dut lui retirer son portefeuille. Député de la Charente de 1815 à 1830, il sembla vouloir réparer par sa modération les anciens entraînements de son ardeur réactionnaire. Il a laissé une traduction en vers des *Odes* d'Horace, Paris, 1836, et un poëme en 10 chants sur l'*Art de la guerre*, 1839.

DUPONT DE NEMOURS (Pierre-Samuel), économiste, né à Paris en 1739, m. en 1817, se fit connaître par deux opuscules sur les impôts et sur les droits prohibitifs, 1763, et par un mémoire sur l'exportation des grains, 1764. Il fut successivement rédacteur en chef du *Journal d'agriculture*, 1765, et des *Éphémérides du citoyen*, et y inséra de nombreux articles sur le commerce et les finances. Après des voyages en Suède et en Pologne, il revint partager les travaux de Turgot. Entraîné dans la chute de ce ministre, il fut exilé en Gâtinais, où il écrivit de curieux mémoires *sur la vie et le ministère de Turgot*. Rappelé à Paris, il participa à la rédaction du traité de 1783, qui reconnut l'indépendance des États-Unis, et à celle du traité de commerce passé entre la France et l'Angleterre, 1786, et reçut en récompense le titre de conseiller d'État. Député aux États généraux par le bailliage de Nemours, 1789, il y fit un rapport remarquable *sur l'état et les ressources des finances*, Versailles, 1789, et se prononça contre la création du papier-monnaie. Adversaire des excès révolutionnaires et fidèle à Louis XVI, il fut incarcéré en 1792, échappa peu de temps aux recherches, fut jeté en prison, et ne dut la vie qu'à la chute de Robespierre. Élu au conseil des Anciens par le département du Loiret, il fut compris dans la proscription du 18 fructidor; M.-J. Chénier le fit rayer de la liste, et il se retira en Amérique. Appelé à l'Institut dès son organisation, il revint en France, 1802; il publia, comme membre de la chambre du commerce, un *Mémoire sur la Banque de France*, 1806, dont Napoléon Ier ordonna la suppression. Secrétaire du gouvernement provisoire en 1814, Louis XVIII le nomma conseiller d'État. Après le 20 mars 1815, il retourna aux États-Unis, où il mourut. On a de lui: la *Physiocratie*, ou constitution du gouvernement le plus avantageux au genre humain, Leyde et Paris, 1767, 2 vol. in-8°, qui renferme l'exposé des doctrines de Quesnay et l'analyse du *Tableau économique*, moins les formules arithmétiques. Il développa les mêmes doctrines dans un écrit sur l'*Origine et les progrès d'une science nouvelle*, 1768, publié, avec sa *Correspondance avec J.-B. Say*, et un *Abrégé des principes de l'Économie politique*, 1772, dans la collection des économistes physiocrates d'Eugène Daire, Paris, 1846. Dans la *Philosophie de l'univers*, Paris, 1796-1799, il établit le rapport de tous les êtres entre eux, pour en déduire une morale universelle, dérivant d'un seul principe, l'amour. Il a écrit aussi quelques ouvrages curieux sur la physiologie, l'histoire naturelle et la physique, et collaboré au *Mercure*, aux *Archives littéraires*, à la *Revue philosophique*. On remarque, dans ses travaux à l'Institut, un *Mémoire sur les sciences, les institutions sociales et le langage des animaux*. BU.

DUPORT (Adrien), né à Paris en 1759, m. en 1798, conseiller au parlement de Paris, dirigea l'opposition de ce corps jusqu'à la révolution de 89. Député de la noblesse de Paris aux États généraux, il fut un des 46 membres des ordres privilégiés qui se réunirent au Tiers. Après la prise de la Bastille, il poussa au désordre, afin de *sillonner profond*, disait-il, c.-à-d. d'assurer la Révolution. Il obtint une grande autorité au sein de la Constituante, et forma, avec Alex. Lameth et Barnave, un triumvirat qui hérita de la popularité de Mirabeau. On admira le plan d'organisation judiciaire qu'il présenta à l'Assemblée le 20 mars 1790. Il se sépara des Jacobins pour fonder le club des Feuillants. Après l'assemblée Constituante, il fut accusateur public au tribunal criminel de Paris, et aida souvent Louis XVI de ses conseils. Effrayé par la journée du 10 août 1792, il s'enfuit, et ne rentra en France qu'après le 9 thermidor, partit pour la Suisse après le 18 fructidor, et mourut à Appenzell. J. T.

DUPORT DU TERTRE (François-Joachim), littérateur, né à St-Malo en 1715, m. en 1759, travailla aux feuilles périodiques de Fréron et de l'abbé de Laporte, et laissa, entre autres ouvrages: *Abrégé de l'histoire d'Angleterre*, 1751, 3 vol. in-12; *Histoire des conjurations, conspirations et révolutions célèbres*, 1751 et suiv., 8 vol. in-12; *Bibliothèque amusante et instructive*, 1755.

DUPORT DU TERTRE (Marguerite-Louis-François), fils du précédent, né à Paris en 1754, m. en 1793. Avocat avant 1789, il adopta les principes de la Révolution, fut membre du corps électoral de Paris, et lieutenant du maire lors de la formation de la 1re municipalité. Ministre de la justice en 1790, il dut signer et promulguer, *pour le roi*, tous les décrets de l'Assemblée nationale pendant la suspension du pouvoir de Louis XVI. Décrété d'accusation après le 10 août 1792, il échappa pendant une année aux recherches, puis fut saisi, condamné par le tribunal révolutionnaire, et exécuté. Il passe pour l'un des auteurs de l'*Histoire de la Révolution par deux amis de la liberté*, 1790-1815, 20 vol. in-8°.

DUPOTET (Jean-Henri-Joseph), marin français, né en 1777 à Changey (Côte-d'Or), m. en 1852, entra au service comme novice en 1793; lieutenant de vaisseau en 1803, aide-de-camp du ministre Decrès en 1806, commandant supérieur à Flessingue, il fut pris par les Anglais en 1808, après un combat héroïque à l'embouchure de la Gironde, subit une captivité de 5 ans durant laquelle on le nomma capitaine de vaisseau, reprit du service en 1818, fut choisi pour capitaine de pavillon et chef d'état-major par Duperré, qui commandait la station des An-

tilles, et prit ce commandement à son tour avec le grade de contre-amiral en 1828. Préfet maritime à Brest en 1830, puis gouverneur de la Martinique, membre du conseil d'amirauté en 1834, commandant de la station du Brésil et de la mer du Sud de 1835 à 1837, et de 1838 à 1841, il reçut enfin le grade de vice-amiral.

DUPPEL, vge du Slesvig, sur la côte du Petit-Belt, en face de Sonderburg (île d'Alsen). Victoire des Danois sur les troupes fédérales en 1848. Ces troupes en 1849 et les Prussiens en 1864 ont pris d'assaut les fortifications de Duppel.

DUPPLIN, vge d'Ecosse, comté et à 7 kil. S.-O. de Perth, sur l'Earn. Victoire d'Edouard Baliol sur David Bruce, 1332.

DUPRAT (Antoine), chancelier de France, né à Issoire en 1463, m. en 1535. Après une forte éducation (quoi qu'en ait dit H. Estienne), il réussit au barreau de Paris. Il administra les biens et gagna la confiance de Louise de Savoie, qui résidait alors à Cognac, et s'attacha à son fils François d'Angoulême. Lieutenant général au bailliage de Montferrand en 1490, avocat général au parlement de Toulouse en 1495, maître des requêtes au parlement de Paris en 1503, puis président à mortier, premier président en 1507, il devint enfin chancelier de France à l'avénement de François Ier, 1515. Quelques années auparavant, étant veuf, il était entré dans les ordres, et cette position, avec l'amitié de François, avait rendu possible son rapide avancement : Duprat fut évêque de Meaux, puis d'Albi, sans déserter la cour. Aux conférences de Bologne, 1516, il négocia avec Léon X le Concordat (*V. ce mot*), et le fit enregistrer par le parlement. Quand le roi dut recourir aux expédients de finance, Duprat fut le promoteur des édits fiscaux pour la vénalité des charges, les emprunts au clergé, l'établissement des premières rentes sur l'Hôtel de ville, etc. Martin Du Bellay l'accuse d'avoir perdu Semblançay et le connétable de Bourbon pour servir Louise de Savoie, qui l'en récompensa par l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire et l'archevêché de Sens. Les malversations de Duprat émurent l'opinion publique, et le parlement chargea son procureur général d'informer contre lui. Mais, pendant la captivité du roi, le chancelier et la régente sauvèrent la France. Au retour de François Ier, un lit de justice annula ce qui s'était fait contre Duprat. Celui-ci, nommé cardinal par Clément VII en 1527, puis légat *à latere* en 1530, se montra ardent persécuteur des opinions réformées. A la mort du pape, 1534, il voulut lui succéder, et révéla ses dilapidations en offrant au roi de subvenir lui-même aux frais de l'élection. François Ier se tut, et lui envoya le lendemain G. Poyet emprunter 100,000 écus. Cette disgrâce et une horrible maladie de peau conduisirent promptement Duprat au tombeau. Témoin, en 1515-16, des merveilles de l'Italie sous Léon X, Duprat contribua pour sa part à introduire en France les arts de la Renaissance. Il fonda à l'Hôtel-Dieu de Paris une salle dite *du Légat*, pour recevoir un grand nombre de pauvres malades. — Son fils, *Guillaume*, né en 1507, m. en 1560, évêque de Clermont en Auvergne, fonda à Paris, pour les jésuites, le collége dit *de Clermont* (auj. lycée Louis-le-Grand). A. G.

DUPRÉ, joaillier, originaire du Dauphiné, prétendit avoir trouvé un nouveau feu grégeois, et vint révéler sa découverte à Louis XV. Ce prince jugea, dit-on, l'invention si terrible, qu'il en acheta le secret et le laissa mourir avec lui.

DUPRÉ DE SAINT-MAUR (Nicolas-François), maître des comptes, né à Paris vers 1695, m. en 1774, reçu à l'Académie française en 1733, contribua beaucoup à répandre en France le goût de la littérature anglaise. On a de lui : une traduction du *Paradis perdu* de Milton, avec les remarques d'Addison, Paris, 1729, 3 vol. in-12, souvent réimprimée; *Essai sur les monnaies, ou Réflexions sur le rapport entre l'argent et les denrées*, 1746, in-4°, ouvrage estimable et peu commun; *Recherches sur la valeur des monnaies et sur le prix des grains avant et après le concile de Francfort*, 1762, in-12; les *Tables de mortalité*, insérées par Buffon dans son Histoire naturelle de l'homme.

DUPRÉ DE SAINT-MAUR (Émile), né en 1772 à Carcassonne, m. en 1854, servit dans la légion de l'Aude, puis à l'état-major de l'armée des Pyrénées-Orientales, et devint plus tard secrétaire des commandements de la princesse Borghèse, député de l'Aude au Corps législatif, sous-préfet de Beaune. Après des voyages en Russie, il fut chef du cabinet de la préfecture de police. Trois ouvrages qu'il publia sous la Restauration, *Hier et aujourd'hui*, *l'Anthologie russe* et *l'Hermite en Russie*, sont les premiers qui aient fait connaître en France la littérature et les mœurs de ce pays.

DUPRÉAU (Gabriel), en latin *Prateolus*, né en 1511 à Marcoussi, m. en 1588, professeur de théologie au collége de Navarre à Paris, combattit avec ardeur les doctrines de Luther et de Calvin. On a de lui : *Commentarii ex præstantissimis grammaticis desumpti*, Paris, in-8°; *Flores et sententiæ scribendique formulæ ex Ciceronis epistolis familiaribus desumptæ*, Paris, in-16; *Harangue sur les causes de la guerre entreprise contre les rebelles et séditieux*, etc., Paris, 1562, in-8°; *De vitis, sectis et dogmatibus omnium hereticorum*, Cologne, 1569, in-fol., recueil que le *Dictionnaire des hérésies* de Pluquet a fait oublier; *Histoire de l'état et succès de l'Eglise en forme de chronologie générale et universelle*, Paris, 1585, 2 vol. in-fol. Dupréau a traduit du grec 2 liv. du *Mercure Trismégiste*, et du latin l'*Histoire de la guerre sainte* par Guillaume de Tyr, Paris, 1573, in-fol.

DUPUIS (Charles), graveur, né à Paris en 1685, m. en 1742, élève de Duchange, membre de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1730, a gravé beaucoup de tableaux des galeries de Versailles et du Palais-Royal. On estime surtout : la *Terre* et l'*Air*, d'après L. Boullongne; *St Jean dans le désert*, d'après Carle Maratte; le *Mariage de la Vierge*, d'après Vanloo. — Son frère, *Nicolas-Gabriel*, né à Paris en 1695, m. en 1771, savait donner à son burin la souplesse de la pointe. Ses estampes les plus estimées sont : *Enée sauvant son père de l'incendie de Troie*, d'après Vanloo; l'*Adoration des rois*, pour le recueil de Crozat, d'après Paul Véronèse; la *Vierge* et l'*Enfant Jésus*, gravés, pour la galerie de Dresde, d'après Annibal Carrache.

DUPUIS (Charles-François), membre de l'Institut, né à Trye-Château (Oise) en 1742, m. en 1809. Fils d'un maître d'école, il fit ses études au collége d'Harcourt à Paris, où le duc de La Rochefoucauld l'envoya à ses frais, fut nommé à 24 ans professeur de rhétorique au collége de Lisieux, dans la même capitale, et reçu avocat au parlement en 1770. Un discours latin, prononcé en 1775 pour la distribution des prix de l'Université, et l'oraison funèbre (dans la même langue) de Marie-Thérèse d'Autriche, commencèrent sa réputation. Lié avec Lalande, dont il suivit plusieurs années le cours d'astronomie, il prit goût à cette science, et, la rapprochant de ses connaissances mythologiques, fut conduit à imaginer que les divinités de la Fable ne sont autres que les constellations, que les noms des dieux sont les mêmes que ceux des astres, que leurs bizarres aventures ne sont qu'une expression allégorique du cours des astres et de leurs rapports mutuels; système plus ingénieux que vrai, et dont il exposa les subtilités paradoxales dans le *Journal des Savants*, 1777. Il en fit, en 1781, un corps d'ouvrage sous le titre de : *Mémoire sur l'origine des constellations et l'explication de la Fable par l'astronomie*, in-4°. Ce travail, que réfuta Bailly dans son *Histoire de l'astronomie*, est l'œuvre d'un esprit original et hardi. En 1778, Dupuis, d'après l'idée d'Amontons, exécuta un télégraphe entre Belleville et Bagneux; c'est l'invention que Chappe perfectionna plus tard. Il fut nommé, en 1787, professeur d'éloquence latine au Collége de France, et, en 1788, membre de l'Académie des Inscriptions. Il adopta les principes de la Révolution avec plus de modération qu'on n'en devait attendre de l'audace avec laquelle il épuisait ordinairement les conséquences de ses hypothèses systématiques. Député de Seine-et-Oise à la Convention, il fut de la minorité; dans le procès de Louis XVI, il refusa aux députés la qualité de juges, et vota pour la détention, comme mesure de sûreté, puis pour le sursis. En 1796, il entra au conseil des Cinq-Cents, et, en l'an VII, fut ballotté avec Moulins pour la place de Directeur. Enfin, sous le Consulat, il devint président du Corps législatif. Membre de l'Institut, lors de sa formation, il rentra dans la vie civile, pour reprendre ses études littéraires et scientifiques. Son plus important ouvrage est l'*Origine de tous les cultes, ou la Religion universelle*, 1795, 3 vol. in-4° et atlas, ou 12 vol. in-8°, souvent réimprimé. C'est le développement du système dont il avait jeté les bases dans son *Mémoire sur l'explication de la Fable*. On a encore de lui : *Mémoire sur le zodiaque de Tentyra*, 1806, où il veut prouver que ce zodiaque représentait l'état du ciel à une époque où le point équinoxial coïncidait avec le signe de la Vierge, et qui remonte, par conséquent, à 15 ou 16,000 ans. Cette induction souleva de vifs débats. Dupuis laissa enfin deux *Mémoires sur les Pélasges* (dans le recueil de l'Institut), et plusieurs manuscrits sur les cosmogonies et théogonies, sur les hiéroglyphes égyptiens, des lettres sur la mythologie, et une traduction des discours choisis de Cicéron. *V.* son *Eloge* par Dacier. G. M.

DUPUY (Henri), en latin *Erycius Puteanus*, en flamand *Van den Putte*, philologue, né à Venloo (Limbourg) en 1574,

m. en 1646, professeur de belles-lettres à l'université de Louvain, élève et ami de Juste-Lipse. Il n'a pas publié moins de 98 ouvrages sur l'éloquence, la philologie, l'histoire, la philosophie, la politique et les mathématiques. Les principaux sont : *De usu fructuque librorum bibliothecæ Ambrosianæ*, Milan, 1605, in-8°, discours sur l'utilité des bibliothèques publiques; *Comus, sive Phagesiposia cimmeria, de luxu somnium*, Louvain, 1608, in-12, trad. en français par Nic. Pelloquin sous le titre de : *Comus, ou Banquet dissolu des Cimmériens*, Paris, 1613, in-12.

DUPUY (Pierre), garde de la Bibliothèque du roi, né à Agen en 1582, m. en 1651. Il donna ses soins aux éditions de l'histoire du président de Thou qui parurent en 1620 et 1626, travailla à l'inventaire du trésor des chartes, et publia : *Traité des droits et des libertés de l'Eglise gallicane*, 1639, 3 vol. in-fol.; *Traités concernant l'histoire de France, savoir : la Condamnation des Templiers, l'histoire du schisme d'Avignon, et quelques procès criminels*, 1654, in-4°; *Traité de la majorité de nos rois et des régences du royaume*, 1655, in-4°; *Histoire des plus illustres favoris anciens et modernes*, Leyde, 1654, in-4° et in-12, etc. — Son frère *Jacques*, m. en 1656, fut également garde de la Bibliothèque du roi, à laquelle il légua les ouvrages précieux qu'il avait rassemblés, au nombre de 9,000 volumes imprimés et de 296 manuscrits. C'est ce qu'on nomme le *fonds Dupuy*.

DUPUY (Louis), né à Chasey (Bugey) en 1709, m. en 1795, étudia chez les jésuites de Lyon, fut chargé, à la recommandation de Fourmont, de la direction du *Journal des savants*, qu'il conserva pendant 30 ans, fut admis en 1756 à l'Académie des Inscriptions, dont il devint secrétaire perpétuel en 1773, et administra depuis 1768 la bibliothèque du prince de Soubise. Il unissait la connaissance des mathématiques à celle de l'hébreu et des langues classiques; ses travaux attestent un savoir profond et varié, un goût sûr, une critique judicieuse. La collection de l'Académie contient de lui des Mémoires sur la monnaie romaine, sur le denier d'argent au temps de Charlemagne, sur la manière dont les anciens allumaient le feu sacré dans leurs temples, sur les voyelles de la langue hébraïque et des langues orientales, etc. On lui doit aussi, dans le Théâtre des Grecs du P. Brumoy, la traduction de l'*Ajax*, des *Trachiniennes*, de l'*Œdipe à Colone* et de l'*Antigone* de Sophocle; enfin, une édition du *Fragment d'Anthémius sur des paradoxes de mécanique*, 1777, in-4°.

DUPUYTREN (Guillaume), un des grands chirurgiens du XIX^{e} siècle, né à Pierre-Buffière (H^{te}-Vienne) le 6 octobre 1777, m. le 8 février 1835. Issu de parents pauvres, il fit ses études au collége de la Marche à Paris. Elève en médecine, ses progrès furent si rapides, que dès l'âge de 18 ans, il fut nommé prosecteur à l'École de santé. En 1801, après un brillant concours, il devint chef des travaux anatomiques à la Faculté de médecine, et, en 1803, chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu. Protégé par Boyer, il entra au conseil de salubrité, et obtint, en 1808, une place d'inspecteur général de l'Université. A la mort de Sabatier, 1812, il l'emporta sur Roux et sur Marjolin pour la chaire de médecine opératoire. Il succéda, en 1815, au chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, Pelletan, qui déplaisait à la Restauration, fut nommé baron et chevalier de S^{t}-Michel en 1816, premier chirurgien de Louis XVIII, et entra, en 1820, à l'Académie des Sciences. Avare du temps dans les palais, prodigue de soins près du pauvre, il fut cependant en butte à la malignité de l'envie, et même à la calomnie. Il laissa une fortune de 4 millions de francs, dont une moitié était due à des placements avantageux; 200,000 fr., légués à la Faculté de médecine, ont été consacrés à l'établissement d'une chaire d'anatomie pathologique et à la formation d'un musée spécial qui porte son nom. Dupuytren était un très-habile opérateur; nul chirurgien n'eut le diagnostic plus sûr, la main plus ferme, le sang-froid plus imperturbable. Son enseignement, toujours improvisé, était méthodique, mais sans éclat; il parlait en opérant. On a de lui quelques articles dans le *Dictionnaire de médecine*; des Mémoires *Sur les anus contre nature* (son principal titre scientifique); *Sur la ligature des artères substituée à l'amputation des membres dans les cas de fractures compliquées d'anévrismes*, 1815; *Sur la ligature des principaux troncs artériels*, 1816; *Sur la fracture du péroné*, etc. Il est l'auteur d'une innovation impérissable, celle qui a pour but la cicatrisation de l'intestin divisé par suite de plaies ou de hernies étranglées; il a simplifié ou modifié une foule d'opérations, telles que celle de la cataracte congéniale, l'extraction des kystes, la résection de l'os maxillaire inférieur, la taille bilatérale, la résection du coude. L'édition de la *Médecine opératoire* de Sabatier, par Bégin et Sanson, a été faite sous ses yeux. Les docteurs Paillard et Marx ont publié ses leçons sur les blessures par les armes à feu.

DUQUESNE (Abraham), célèbre marin, né à Dieppe en 1610, m. à Paris en 1688. Il se forma de bonne heure sous les yeux de son père, habile capitaine de vaisseau, fit plusieurs voyages sur des navires marchands, afin de s'instruire dans toutes les parties de l'art nautique, et, dès l'âge de 27 ans, obtint le commandement d'un vaisseau dans l'escadre qui chassa les Espagnols des îles de Lérins. Il se fit remarquer à l'attaque de la flotte espagnole dans le havre de Gattari, 1638, dans l'expédition de la Corogne en 1639, aux combats de la baie de Roses, du port d'Alfaques et de Taragone en 1641, à celui de Gata, où il fut blessé, 1643. Ne pouvant supporter l'inaction où les troubles de la minorité de Louis XIV retenaient la marine française, il obtint la permission d'aller servir Christine de Suède, qui le nomma vice-amiral de sa flotte, 1644, et battit en vue de Gothembourg le roi de Danemark Christian IV. Rappelé en France en 1647, il arma à ses frais une escadre, et, en 1650, vainquit les Anglais qui venaient au secours de Bordeaux révolté contre le roi. La régente Anne d'Autriche, ne pouvant le rembourser de ses dépenses, lui fit don du château d'Indret près de Nantes, et le nomma chef d'escadre. Pendant la guerre de 1672, il combattit les amiraux hollandais Tromp et Ruyter dans la Manche, sur la flotte du comte d'Estrées; puis, envoyé vers la Sicile, il remporta, de concert avec le duc de Vivonne, les éclatantes victoires de Stromboli et d'Agousta, 1676; Ruyter fut tué dans la seconde de ces rencontres. Duquesne fut ensuite chargé de purger la Méditerranée des pirates qui l'infestaient. Il battit à Chio la flotte des habitants de Tripoli en 1681, fit le premier essai des galiotes à bombes devant Alger en 1682-83, contraignit le dey à mettre en liberté les esclaves chrétiens, et bombarda de même la ville de Gênes, accusée d'avoir fourni des munitions aux Barbaresques. Louis XIV avait une grande estime pour Duquesne; il érigea en marquisat en sa faveur la terre du Bouchet près d'Etampes; mais il ne le nomma point amiral, parce qu'il était calviniste. Dieppe a élevé une statue de bronze à Duquesne en 1844. B.

DUQUESNE (Joseph-Marie-Lazare, vicomte), descendant du précédent, né à la Havane en 1804, m. en 1854. A l'âge de 14 ans, il entra au collége de la marine à Angoulême. Enseigne en 1821, lieutenant de vaisseau en 1831, commandant du brick *le Laurier* dans l'escadre du Mexique en 1837, il se distingua en 1838 au bombardement de S^{t}-Jean-d'Ulloa et à la destruction des défenses de Vera-Cruz, fut nommé capitaine de corvette en 1839, capitaine de vaisseau en 1844 pour sa belle conduite aux combats de Tanger et de Mogador, fit partie deux fois des escadres d'évolution de la Méditerranée, reçut en 1853, avec le grade de contre-amiral, le commandement de la station des Antilles et du golfe du Mexique, et, par sa fermeté, obtint le règlement de l'arriéré de l'indemnité coloniale due par Haïti. B.

DUQUESNOY (François), sculpteur, plus connu sous le nom de *François Flamand*, né à Bruxelles en 1594, m. à Rome en 1646. L'archiduc Albert d'Autriche lui accorda une pension pour faire le voyage d'Italie. Son protecteur étant mort, Duquesnoy se trouva sans ressources, et fut d'abord obligé de travailler pour vivre; il se lia avec le Poussin, et fit une étude particulière de la manière du Titien et de celle de l'Albane; aussi excella-t-il dans l'art de représenter les enfants. On cite comme des chefs-d'œuvre les groupes d'enfants qui accompagnent les colonnes du maître-autel de S^{t}-Pierre à Rome. S'il produisit peu de grands ouvrages, ce ne fut point par impuissance. La *Ste Susanne* de Notre-Dame de Lorette, et la statue colossale de *St André*, dans l'église S^{t}-Pierre, figurent parmi les plus belles œuvres de la Rome moderne. B.

DUQUESNOY (Adrien), député aux Etats Généraux de 1789 par le tiers-état du bailliage de Lorraine et Barrois, contribua à la division de la France par départements, combattit vivement la division de l'Assemblée législative en deux chambres, insista pour que le droit de paix fût exercé concurremment par le pouvoir exécutif et par le pouvoir législatif, fit rappeler le duc d'Orléans de son exil, et fut d'avis qu'on exigeât du roi sa sanction à la constitution civile du clergé. En 1792, décrété d'accusation, parce que son nom figurait sur la liste des personnes dévouées à Louis XVI qu'on trouva dans l'armoire de fer, il réussit à faire révoquer cette mesure; bientôt arrêté comme ayant coopéré à la dissolution du club de Nancy, il ne dut la vie qu'à la révolution du 9 thermidor. Après le 18 brumaire, il fut placé dans les bureaux de Lucien Bonaparte, ministre

de l'intérieur; depuis, il devint maire du 10e arrondissement de Paris, et mourut en 1808. On a de lui : *Aperçu statistique des Etats de l'Allemagne*, trad. de l'allemand de Hoeck, 1801, in-fol.; *Histoire des pauvres, de leurs droits et de leurs devoirs*, trad. de l'anglais de Ruggles, 1802, 2 vol. in-8o; *Recueil de mémoires sur les hospices et les établissements d'humanité*, 1799-1804, 15 vol. in-8o.

DUQUESNOY, député du Pas-de-Calais à l'Assemblée législative et à la Convention, né en 1748, m. en 1795, fit régner la terreur dans le dép. du Nord, fut arrêté comme complice de l'insurrection du 1er prairial an III, et se tua pour éviter le supplice. — Son frère, général républicain, commanda en Vendée la *Colonne infernale*, et s'intitula le *Boucher de la Convention*.

DU RADIER. *V.* DREUX DU RADIER.

DURAMEAU (Louis), peintre, né à Paris en 1733, m. à Versailles en 1796, membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1774, peintre de la chambre et du cabinet du roi, garde des tableaux de la couronne. Ses meilleurs tableaux sont : l'*Eté*, plafond de la galerie d'Apollon, au musée du Louvre; la *Continence de Bayard; Herminie sous les armes de Clorinde;* le *Retour de Bélisaire dans sa famille*.

DURANCE, anc. *Druentia*, riv. de France, prend sa source au mont Genèvre dans les Alpes, arrose les dép. des Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Vaucluse et Bouches-du-Rhône, passe à Briançon, Mont-Dauphin, près d'Embrun, à Sisteron et Cavaillon, et se jette dans le Rhône, rive g., à 8 kil. au dessous d'Avignon. Cours de 335 kil., flottable en trains sur 264. Très-large au temps des crues, mais trop rapide pour être navigable, et embarrassée d'ailleurs d'îlots et de bancs de sable, elle est sujette à de fréquents débordements qui portent la désolation aux environs. Elle reçoit le Verdon, l'Ubaye, le Buech, la Bléone, etc.

DURAND DE SAINT-POURÇAIN (Guillaume), religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, né en Auvergne, m. vers 1333, fut maître du sacré palais à Rome, évêque du Puy en 1318, et de Meaux en 1326. On le surnomma *Doctor resolutissimus* (docteur très-résolutif), à cause du grand nombre de solutions nouvelles qu'il donna aux questions scolastiques. Il combattit le sentiment de Jean XXII sur la béatitude des élus avant le jugement. On a de lui : *In sententias theologicas Petri Lombardi commentariorum lib. IV*, 1508 et 1515, in-fol.; *De origine jurisdictionum, sive de jurisdictione ecclesiasticâ et de legibus*, Paris, 1506, in-4o.

DURAND (David), ministre protestant, né vers 1681 à St-Pargoire (Languedoc), m. en 1763. Reçu ministre à Bâle, il passa en Hollande, et y fut nommé chapelain du régiment de protestants languedociens réfugiés, que commanda Jean Cavalier pendant la guerre de la succession d'Espagne. Pris à la bataille d'Almanza, il eût été brûlé vif comme hérétique par des paysans espagnols, sans l'intervention du duc de Berwick. S'étant échappé du couvent des jésuites de Montpellier, où on devait l'instruire dans la religion catholique, il gagna Genève, puis Rotterdam, où il se lia d'amitié avec Bayle. Vers 1714, il se rendit à Londres, et y devint ministre de l'église française de Savoie. On a de lui : *Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte*, Rotterdam, 1711, et Londres, 1728, in-8; *Histoire de la peinture ancienne*, Londres, 1715; *la Vie et les sentiments de Lucilio Vanini*, Rotterdam, 1717, in-8o; *la Religion des Mahométans*, La Haye, 1721, in-12; *Histoire du XVIe siècle, avec la vie de De Thou*, Londres, 1725-32, 7 vol. in-8o, etc.

DURAND DE MAILLANE (Pierre-Toussaint), canoniste, né en 1729 à St-Remi en Provence, m. vers 1810. Il fut député de la sénéchaussée d'Arles aux Etats Généraux de 1789, représentant des Bouches-du-Rhône à la Convention, membre du conseil des Anciens, et juge à la cour d'appel d'Aix. On a de lui : *Dictionnaire du droit canonique*, Avignon, 1761, 2 vol. in-4o, plusieurs fois réimprimé; *Institutes du droit canonique*, trad. du latin de Lancelot, avec une *Histoire du droit canonique*, Lyon, 1770, 10 vol. in-12; *les Libertés de l'église gallicane prouvées et commentées*, Lyon, 1771, 5 vol. in-4o; *Histoire apologétique du comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale*, Paris, 1791, in-18; *Histoire de la Convention nationale*, insérée dans la *Collection des Mémoires sur la Révolution*.

DURANDAL, nom que les romanciers du moyen âge ont donné à l'épée merveilleuse du paladin Roland.

DURANGO, département du Mexique, dans la division de son nom; entre les départ. de Nazas au N., de Nayarit et de Fresnillo au S., de Cohahuila à l'E., et celui de Mazatlan à l'O.; formé, avec celui de Chihuahua, de l'anc. province de la Nouvelle Biscaye, dans la Nouvelle Espagne, entre 23° 15'-26° 20' lat. N., et 105° 40'-109° 30' long. O. Superf., 131,600 kil. carrés; pop., 144,000 hab.; chef-lieu, *Durango*. Sol traversé du S. au N. par la chaîne de la Sierra-Madre, et arrosé par le Culiacan ou Sauceda, le Rio-Nazas et le Guanabal. Mines d'or, d'argent et de cuivre. Elève de chevaux, de mulets et de gros bétail; culture des céréales, fruits, légumes, coton. Point d'industrie manufacturière; commerce assez actif.

DURANGO OU GUADIANA OU CIUDAD DE VICTORIA, v. du Mexique, ch.-l. du dép. de son nom, dans la Sierra-Madre, par 24° 25' lat. N., et 105° 54' long. O., à 488 kil. S. de Chihuahua, 726 N.-O. de Mexico; 23,000 hab. Evêché érigé en 1620; hôtel des monnaies, affinerie d'or, manuf. de verre. Exploitation de riches mines d'argent et de fer. Près de cette ville, on voit une masse de fer et de nickel du poids de 1,900 myriagrammes, qu'on suppose être un aérolithe. Durango fut fondé en 1551 par Alonzo Pacheco.

DURANGO, v. d'Espagne (Biscaye), à 30 kil. S.-E. de Bilbao; 3,150 hab. Quincaillerie; bonnes lames d'épée. Succès du maréchal Lefebvre sur Blake, en 1808.

DURANIUS, nom anc. de la DORDOGNE.

DURANT (Gilles), sieur de la Bergerie, célèbre jurisconsulte, avocat au parlement de Paris, né à Clermont vers 1550, m. en 1615. Il coopéra, dit-on, à la réforme de la coutume de Paris, et fut un des auteurs de la *Satire Ménippée*. On a de lui des *Poésies*, Paris, 1587, in-8o, et 1594, in-12, parmi lesquelles il y a des pièces charmantes de pensée, de style, de grâce ou de force.

DURANTE (François), célèbre compositeur de musique, né à Naples en 1693, m. en 1755, élève d'Alexandre Scarlatti, succéda à Leo, en 1745, dans les fonctions de maître de chapelle au conservatoire de S.-Onofrio. De son école sortirent Pergolèse, Duni, Traetta, Vinci, Jomelli, Piccini, Sacchini, Guglielmi et Paisiello. Il ne travailla point pour le théâtre. Le Conservatoire de Paris possède une collection complète de ses œuvres d'église. Le style de Durante est sévère, son harmonie très-pure, ses modulations savantes et naturelles à la fois, ses motifs simples et développés avec art. B.

DURANTI (Jean-Etienne), fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, devint capitoul en 1563, puis avocat général, et, en 1581, 1er président. Ennemi de la Ligue, il échappa plusieurs fois à la haine des ligueurs; mais ils le tuèrent d'un coup d'arquebuse, pendant que, revêtu des marques de sa dignité, il cherchait à calmer la populace, le 10 février 1589, le traînèrent par les rues avec rage, et l'attachèrent à un gibet. Plus tard la ville de Toulouse lui a élevé une statue, et, de nos jours, P. Delaroche a fait revivre sur la toile cet odieux assassinat. Duranti a laissé quelques ouvrages, dont le principal a pour titre : *De ritibus ecclesiæ catholicæ*, Rome, 1591, in-fol. et in-8o. J. T.

DURAS (Jacques-Henri de DURFORT, duc de), né en 1626, d'une illustre famille de Guyenne, m. en 1704. Il commença sa carrière militaire en qualité de capitaine, sous les ordres de Turenne, son oncle maternel, et se distingua aux batailles de Mariendal et de Nordlingen, à la prise de Landau et de Trèves. En 1651, pendant la 2e Fronde, il abandonna la cause royale pour suivre le prince de Condé, qui le créa lieutenant général; il n'en garda pas moins ce titre, lorsqu'il fit sa paix avec la cour en 1657. Il servit avec distinction en Flandre et en Franche-Comté, reçut le gouvernement de la Franche-Comté et de la Bourgogne, et fut créé maréchal de France en 1675, duc et pair en 1689. Placé à la tête de l'armée d'Allemagne en 1688, il prit Philipsbourg et Manheim. — Un de ses frères est connu sous le nom de *duc de Lorges* (*V.* LORGES). — Sa sœur, Mlle de Duras, dame d'atours de la duchesse d'Orléans, protestante, fut convertie par Bossuet en 1678, à la suite de conférences qui firent beaucoup de bruit. B.

DURAS (Louis de DURFORT, baron de), frère du précédent, passa en Angleterre, après avoir servi longtemps en France. Ambassadeur extraordinaire du roi Charles II au congrès de Nimègue, il fut ensuite créé *comte de Feversham*, vice-roi d'Irlande, 1er écuyer de la reine, et chevalier de la Jarretière. Sous Jacques II, il battit et fit prisonnier à Sedgemore le duc de Monmouth. Il avait alors sous ses ordres le fameux Churchill, depuis duc de Marlborough. B.

DURAS (J.-B. de DURFORT, duc de), fils de Jacques-Henri, né en 1684, m. en 1770. Il servit en 1701 sous Boufflers à l'armée de Flandre, se trouva en 1703 à la prise de Tongres, figura avec distinction en Allemagne et en Espagne jusqu'à la paix d'Utrecht, fit partie de l'expédition contre Fontarabie, Urgel et Roses en 1719, fut nommé lieutenant général en 1720, gouverneur de la Guyenne en 1722, contribua à la conquête de Kehl, de Philipsbourg et de Worms, 1733-34, et devint maréchal de France en 1741, gouverneur de la Franche-Comté en 1755. B.

DURAS (Emmanuel-Félicité de DURFORT, duc de), fils du précédent, né en 1715, m. en 1789, fit ses premières armes en Italie comme aide de camp de Villars, se trouva à toutes les guerres du règne de Louis XV, dont il était l'aide de camp à Fontenoy, fut ambassadeur à Madrid en 1752, et commanda en Bretagne lors des troubles que fit naître l'affaire de La Chalotais. Il était pair et maréchal de France, 1er gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de la Franche-Comté, et membre de l'Académie Française. B.

DURAS (Amedée-Bretagne-Malo, duc de), né en 1770, m. en 1836, petit-fils du précédent, lui succéda dans les fonctions de 1er gentilhomme de la chambre du roi, montra un grand dévouement à Louis XVI dans le péril, émigra, revint en France sous le Consulat, fut nommé par Louis XVIII maréchal de camp, pair de France, et vécut dans la retraite depuis 1830. B.

DURAS (Claire LECHAT DE KERSAINT, duchesse de), femme du précédent, née à Brest en 1778, m. en 1828, était fille de l'amiral comte de Kersaint, mort sur l'échafaud révolutionnaire. Elle s'est fait, sans prétention d'auteur, une place honorable dans les lettres par deux romans écrits avec une rare distinction de style et un vif intérêt de sensibilité, *Ourika*, 1 vol. in-12, 1823, et *Edouard*, 1 vol. in-12, 1825. Publiés d'abord pour la cour seulement, puis pour le public et au profit des pauvres, ils eurent une grande vogue, sanctionnée par le suffrage enthousiaste de Chateaubriand et par le pinceau de Gérard. G. L.

DURAS, *Duracium*, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. et à 24 kil. N. de Marmande; 619 hab. Erigé en marquisat en 1609, en duché en 1689, et en duché-pairie en 1757, en faveur de la maison de Durasfort ou Durfort.

DURAVEL, petite ville (Lot), arr. et à 38 kil. O.-N.-O de Cahors, sur la rive dr. du Lot; 1,942 hab. Autrefois fortifiée. Eglise très-ancienne.

DURAZZO, anc. *Epidamnus*, puis *Dyrrachium*, en turc *Dratsch*, en slave *Durtz*, v. de la Turquie d'Europe (Roumili), port sur le cap Péli dans l'Adriatique, à 82 kil. S. de Scutari; par 41° 17' 32" lat. N., et 17° 6' 20" long. E.; 5,000 hab. Évêché catholique et archevêché grec. Fortifications en ruines. — César, poursuivant Pompée, l'assiégea dans cette ville. Robert Guiscard y défit Alexis Comnène en 1081. Elle fut, pendant les croisades, érigée en duché, et appartint successivement à quelques princes d'Anjou-Sicile; Bajazet II la réunit à la Turquie. Mines de fer aux environs.

DURAZZO ou DURAS (Charles de). *V.* CHARLES DE DURAS (dans la série des rois de Naples).

DURBAN, ch.-l. de cant. (Aude), arr. et à 30 kil. S.-S.-O. de Narbonne, sur la Berre; 581 hab. Mines de houille.

DURDENT (R.-J.), littérateur fécond, né à Rouen vers 1776, m. en 1819. Il étudia d'abord la peinture sous David; mais il y renonça, après le voyage de Rome. Il coopéra à la *Gazette de France*, au *Mercure étranger*, à la *Biographie universelle*. Parmi ses écrits, nous citerons : *Austerlitz*, poëme en 2 chants, 1806, in-8°; *Campagne de Moscou en* 1812, Paris, 1814, in-8°; *Histoire critique du sénat conservateur*, 1815, in-8°; *Histoire de Louis XVI*, 1816, in-8°; *Histoire de la Convention*, 1817, 2 vol. in-12; *Histoire littéraire et philosophique de Voltaire*, 1818, in-8° et in-12.

DUREAU DE LA MALLE (J.-B.-Joseph-René), traducteur, né en 1742 à St-Domingue, m. en 1807. Orphelin à 5 ans, il vint à Paris, étudia au collége du Plessis, et remporta le prix d'éloquence sur La Harpe, et celui de poésie latine sur Delille. Comme il était riche, il se livra à son goût pour les lettres, et publia en 1776 une traduction du traité de Sénèque *De Beneficiis*. Sa réputation fut principalement établie par une traduction de *Tacite*, 1790, 3 vol. in-8°; et 4e édition, 1827, 6 vol. in-8°, avec texte latin. Cette traduction coûta 15 ans de travail à l'auteur; souvent Dureau de la Malle paraphrase en interprétant, mais il a plus de style que ses devanciers, et n'a été surpassé que par Burnouf. Membre du Corps législatif en 1802, et de l'Académie Française en 1804, il laissa en mourant une traduction de *Salluste*, qui parut en 1808, et une autre de *Tite-Live*, dont il ne put faire que les liv. I-X, XL, XLI, et qui fut complétée par Noël, 15 vol. in-8°, 1810-12. Une traduction en vers de l'*Argonautique* de Valérius Flaccus a été terminée et mise au jour par son fils, Adolphe DUREAU DE LA MALLE, membre de l'Académie des Inscriptions. *V.* au *Supplément*. J. T.

DUREGUM, nom latin de ZURICH.

DUREN, anc. *Marcodurum*, v. des Etats prussiens (prov. du Rhin), sur la Roër, à 26 kil. E. d'Aix-la-Chapelle; 10,000 hab. Station du chemin de ferde Cologne. Direction des mines. Institut d'aveugles. Industrie active : lainages, draps, tréfileries, clouteries, papeteries, distilleries, etc. Duren fut fondée par les Romains. Charlemagne y tint deux Champs de mai en 775 et 779; elle devint ville impériale, fut prise par Charles-Quint en 1542 et 1543; le duc Guillaume l'abandonna aux Impériaux en 1642. En 1794, elle tomba au pouvoir de Marceau, et les Français la conservèrent jusqu'en 1814.

DURER (Albert), peintre allemand, né à Nuremberg en 1471, m. en 1528. Son père, orfévre estimé, lui enseigna les éléments du dessin. Mais bientôt le sentiment de sa vocation l'engagea à choisir pour maître le célèbre Wolgemuth. Puis il voyagea dans une partie de l'Allemagne, en Italie et dans les Pays-Bas. Albert Dürer fut le peintre de la cour de Maximilien Ier et de Charles-Quint. Savant et systématique, il compose avec profondeur, dessine avec sentiment; mais ses personnages sont raides et ses types bizarres; une sombre poésie règne dans la plupart de ses tableaux, et il traite souvent des sujets du genre fantastique. Il a gravé d'une manière fort originale; citons, dans la gravure en cuivre : *Adam et Eve*, *St Jérôme*, *la Nativité*, *le Jugement de Pâris*, *la Sorcière*, *la Famille du Satyre*, *le Joueur de cornemuse*. Il a enrichi de ses dessins et de ses gravures sur bois : l'*Arc triomphal de Maximilien Ier*, 92 pl.; *le Char triomphal de Maximilien Ier*, 8 pl., 1522; *la Passion de Notre-Seigneur*, 1510, 12 pl.; deux autres *Passions*, l'une en 37 pl.; 1509-10, l'autre en 16 pl., 1508-15; *l'Apocalypse*, 16 pl., *le Martyre de St Jean l'Evangéliste*, 15 pl.; *la Vie de la Vierge*, 20 pl.; etc. La bibliothèque de Colmar possède onze toiles de Dürer, fort peu connues. Parmi ses tableaux, on cite : *le Crucifiement*, *la Trinité*, *la Vierge et l'enfant Jésus*, à Vienne; le portrait de sa mère, à Prague; son portrait à lui-même, à Florence; *le Martyre de St Barthélemy*, à Venise; *les Quatre apôtres*, *les Quatre tempéraments*, à Munich. On lui reproche la dureté de ses contours, le mauvais goût de ses draperies, l'exagération de sa musculature; mais son pinceau était ferme : sa couleur a de la finesse, de l'éclat et de l'intensité. Toutes ses œuvres trahissent une pensée vigoureuse. Il nous a laissé un *Traité des proportions du corps humain*, Nuremberg, 1518, trad. en franç. par Meigret, 1557; un livre *sur l'art des fortifications*, 1527, et des mémoires autobiographiques. *V.* la *Vie* d'Albert Dürer par Arend, Gosslar, 1728, in-8°. A. M.

DURESNEL (Jean-Franç. DU BELLAY), abbé de Sept-Fontaines, né à Rouen en 1692, m. en 1761, fut membre de l'Académie Française et de celle des Inscriptions. Il a traduit en vers l'*Essai sur la critique* et l'*Essai sur l'homme* de Pope, 1730 et 1737. On a encore de lui un *Panégyrique de St Louis*, et 10 *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des Inscriptions.

D'URFÉ. *V.* URFÉ.

DURFORT, vge (Tarn), arr. et à 26 kil. S.-S.-O. de Castres; 450 hab. Usines à cuivre. Anc. seigneurie; elle donna son nom à la famille de Durfort, qui se divisa en deux branches sous les noms de Duras et de Lorges.

DURHAM, *Dunelmum*, cité-comté au N.-E. de l'Angleterre, cap. du comté de son nom, sur le chemin de fer du Nord, à 22 kil. S. de Newcastle, 412 N.-E. de Londres, par 54° 46' 31" lat. N., et 3° 54' 49" long. O.; 14,000 hab. Bâtie sur un rocher, et entourée de remparts, au pied desquels coule la Wear. Evêché fondé vers l'an 1000, suffragant d'York, et dont le titulaire fut jusqu'en 1832 qualifié de *comte palatin*. La cathédrale, construite par les Normands en 1093, dévastée aux XVIe et XVIIe siècles, a été récemment restaurée; elle contient les tombeaux de St Cuthbert et de Bède le Vénérable. Université ecclésiastique fondée en 1832 par l'évêque, et approuvée par le gouvernement en 1837. Château bâti par Guillaume Ier. Au milieu de la ville est une source jaillissante, appelée *Salvator Hang*. Fabr. de tapis, d'étoffes grossières en laine, et de papier. Comm. important de houille. A 3 kil. est Nevill's Cross, célèbre par une défaite de David II, roi d'Ecosse, en 1346. — Le comté de Durham, situé dans ce qu'on appelle le *district des mines*, a pour bornes ceux de Northumberland au N., de Cumberland et de Westmoreland à l'O., d'York au S., et la mer du Nord à l'E. Superf., 280,832 hect.; pop., 500,018 hab. Sol montagneux et climat âpre au N. et à l'O.; vallées fertiles et température douce à l'E. Riv.: la Wear, la Tees et la Tyne. Riches mines de plomb et de fer. Grand bassin houiller : les fosses de Hatton donnent par an un revenu net de 60,000 liv. sterl. Elève du bétail sur une grande échelle; taureaux renommés. Exploit. de salines, pêche, construction de navires. Fabr. de quincaillerie, verre, papier, cuirs, poteries, toiles, produits chimiques. Export. de houille,

surtout des ports de Sunderland, Wearmouth, Stockton et South-Shields. — C'est l'anc. territoire des *Brigantes*.

DURHAM (Jean-Georges LAMBTON, comte de), homme d'État anglais, né en 1792, m. en 1840. Élevé à Eton et à Cambridge, il fut élu, dès 1813, à la chambre des communes, et aborda la carrière politique avec franchise et fermeté. On le vit attaquer en 1814 la réunion de la Norvége à la Suède, en 1815 l'annexion de Gênes au royaume de Sardaigne, en 1816 le système politique qui voulait maintenir à tout prix les Bourbons de France et d'Espagne. Il combattit toutes les mesures réactionnaires du cabinet Castlereagh, protesta contre les violences exercées à l'égard du général Gourgaud réfugié en Angleterre, contre les massacres de Manchester en 1819, contre le scandaleux procès intenté à la reine Caroline par George IV, et soutint toutes les demandes de réforme parlementaire. Élevé à la pairie en 1828, il entra en 1830, en qualité de lord du sceau privé, dans le cabinet présidé par lord Grey, et c'est à ses efforts qu'on doit attribuer le triomphe du bill de réforme en 1832. Après diverses missions à Paris et à St-Pétersbourg, il fut nommé, en 1838, gouverneur général des colonies de l'Amérique du Nord; blessé de la désapprobation dont la chambre haute, sur la demande de lord Brougham, frappa les mesures qu'il avait prises pour apaiser l'insurrection du Canada, il se retira des affaires la même année. B.

DURIA MAJOR, nom anc. de la DOIRE-BALTÉE.

DURIA MINOR, nom anc. de la DOIRE-RIPAIRE.

DURISTALLUM, nom latin de DURTAL.

DURIUS, nom anc. du DOURO.

DURKHEIM, v. de Bavière, sur l'Isenach, à 25 kil. N.-O. de Spire; 5,550 hab. Sources salées au château de Philippshalle. Anc. résidence des princes de Leiningen.

DURLACH ou DOURLACH, *Turris ad Lacum*, v. du gr.-duché de Bade, à 8 kil. S.-E. de Carlsruhe, sur la Pfinz et au pied du Thurmberg; 5,000 hab. Château grand-ducal appelé *Karlsburg*. Fabr. de faïence, tabac, cire à cacheter. Ruines romaines; bains d'eaux minérales. Autrefois capitale du margraviat de Bade-Durlach. Incendiée par les Français en 1688.

DURNOVARIA ou DUNIUM, station romaine dans l'anc. île de Bretagne (Bretagne 1re), chez les Durotriges. Auj. *Dorchester*.

DUROBRIVIS, nom anc. de ROCHESTER.

DUROC (Gérard-Christophe-Michel), né en 1772 à Pont-à-Mousson, m. en 1813, fit ses études à l'école militaire de sa ville natale. Il était lieutenant d'artillerie lorsque, au siége de Toulon, il se lia avec Bonaparte, qui ne tarda pas à le prendre pour aide de camp. Duroc se distingua, en 1797, au passage de l'Isonzo, où il fut blessé, puis en Égypte, où le succès du combat de Salahiéh fut dû en partie à sa bravoure; il combattit à Jaffa, à St-Jean-d'Acre, à Aboukir. Il revint d'Égypte avec Bonaparte; après le 18 brumaire, secrétaire du 1er consul, il fut chargé de négociations à Berlin, à St-Pétersbourg, à Stockholm. Aussi intelligent que brave, après avoir commandé les grenadiers de la garde à Austerlitz, à la place d'Oudinot blessé, et s'être fait admirer dans toutes les campagnes de l'empereur, particulièrement à Wagram et à Essling, il présidait à toutes les cérémonies, à toutes les fêtes, à tous les voyages de la cour. Grand maréchal du palais, duc de Frioul, sénateur, général de division, décoré des principaux ordres des États de l'Europe, il était l'homme le plus aimé de Napoléon. Après la retraite de Russie, il réorganisa l'armée; mais, le 22 mai 1813, à Vurtchen, sur la fin de la bataille de Bautzen, le dernier coup de canon ennemi le blessa mortellement. Napoléon ne l'oublia jamais; après sa 2e abdication, il demandait à vivre en Angleterre sous le nom de colonel Duroc, et, dans son testament, il fit un legs considérable à sa fille, la duchesse de Frioul. Les restes de Duroc ont été portés aux Invalides, sous le roi Louis-Philippe Ier, à côté de ceux de l'empereur. J. T.

DUROCASSES, anc. v. de la Gaule (Lyonnaise 4e), chez les Carnutes; auj. *Dreux*.

DUROCATALAUNUM ou CATALAUNI, anc. v. de la Gaule (Belgique 2e); auj. *Châlons-sur-Marne*.

DUROCORTORUM ou REMI, anc. v. de la Gaule (Belgique 2e); auj. *Reims*.

DUROSNEL (Ant.-Jean-Aug.-Henri), né à Paris en 1771, m. en 1849. Il entra au service en 1783 comme enfant de troupe, fut réformé en 1788, rentra dans l'armée en 1792, fit les campagnes de 1792 à 1799 dans les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, se distingua, à la tête des chasseurs à cheval, à la bataille de Hohenlinden, fut nommé écuyer cavalcadour de Napoléon Ier, gagna le grade de général de brigade à Austerlitz, contribua à la victoire d'Iéna, et devint, en 1808, comte de l'Empire, général de division et gouverneur de l'École des pages. Grièvement blessé à Essling, commandant des gendarmes de la garde en 1810, il suivit l'empereur en Espagne comme aide de camp, fit la campagne de Russie comme aide-major général de la cavalerie, et eut le gouvernement de Dresde en 1813. Commandant en second de la garde nationale de Paris pendant les Cent-Jours, il fut mis en non-activité par la Restauration; en 1830, il fut député de Meaux. Le roi Louis-Philippe le nomma pair de France, 1832, et le prit pour aide de camp. B.

DUROSTORUM, anc. v. de la Mésie inférieure; auj. *Silistrie*.

DUROTRIGES, anc. peuple de l'île de Bretagne (Bretagne 1re), sur la côte méridionale, à l'E. des Dumnoniens. Son territoire a formé le comté de *Dorset*.

DUROURE (famille de), noble maison du Viennois, dont les principales branches étaient celles des barons de Beaumont, des sires de Brison et des marquis de Grisac. Parmi ses membres, le plus célèbre est *Joachim de* BEAUVOIR-DUROURE, dit *le brave Brison*, né en 1577; il servit en Savoie sous Lesdiguières, se fit huguenot, prit les armes en 1620 dans le Vivarais, en même temps que les protestants de Nîmes et de Montpellier, reçut en 1626 le grade de maréchal de camp pour prix de sa soumission à Lesdiguières, et fut assassiné, en 1628, par ses coreligionnaires.

DUROVERNUM, anc. v. de l'île de Bretagne (Bretagne 1re), cap. des Cantiens. Auj. *Cantorbéry*.

DUROY. *V.* REGIUS.

DURRENBERG, riche saline du duché de Salzbourg (États autrichiens), à 6 kil. de Hellein, sur la rive g. de la Salzach. Exploitée depuis 1123, elle fournit annuellement 400,000 quintaux de sel. — Autre saline, d'où la Saxe tire presque tout son sel, à 12 kil. de Mersebourg (Saxe prussienne), sur la rive dr. de la Saale.

DURRENSTEIN ou DIERNSTEIN, vge d'Autriche, sur le Danube, à 5 kil. O. de Krems; 450 hab. On voit aux environs les ruines du château où Richard Cœur-de-Lion fut retenu prisonnier à son retour de Palestine, 1194. En nov. 1805, combat héroïque où 5,000 Français, commandés par le maréchal Mortier, se firent jour dans un corps de plus de 30,000 Russes.

DURSLEY, v. d'Angleterre, comté et à 24 kil. S.-O. de Gloucester; 3,300 hab. Fabr. importante de draps, tissus de laine, cardes à laine.

DURTAL, *Duristallum*, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. et à 18 kil. N.-N.-O. de Baugé, sur la rive dr. du Loir; 1,548 hab. Fabr. de poteries et tuiles. Cette ville se forma autour d'un château bâti par Foulques Néra, comte d'Anjou, en 1040; elle fut érigée en comté, 1564, en faveur du maréchal de la Vieuville, qui y reçut Charles IX. Le château a été réédifié au XVIe siècle; il est resté inachevé.

DURTZ, nom slave de DURAZZO.

DU RYER (André), sieur de Malezais, orientaliste, né à Marcigny en Charolais vers 1580, fut gentilhomme de la chambre du roi, agent diplomatique à Constantinople et consul de France en Égypte. Il a laissé une *Grammaire turque*, en latin, Paris, 1630; une version française de *Gulistan, ou l'Empire des Roses*, de Saadi, poëte persan, 1634, et une de l'*Alcoran*, dont la meilleure édit. est celle d'Amsterdam, 2 vol. in-12, 1730. C. N.

DU RYER (Pierre), littérateur, né à Paris en 1605, m. en 1658, fut secrétaire de César, duc de Vendôme, remplaça Faret à l'Académie Française en 1646, et fut historiographe de France. Il est auteur d'une infinité de traductions françaises d'auteurs grecs et latins, la plupart desquelles ne sont que des réimpressions, et de quelques pièces de théâtre. Ses ouvrages, dit-on, eussent été meilleurs, si ses libraires l'eussent mieux payé. Quoi qu'il en soit, il vécut et mourut pauvre. On a de lui des traductions d'Hérodote, 1645; Tite-Live, 1652; Polybe, 1655; Ovide, 1660; Sénèque, 1658-9; Strabon, 1644-9; de Thou, 1659; les plus justement estimées sont celles de Cicéron, 1679, et de Quinte-Curce, 1647. De ses 18 pièces de théâtre, la moins mauvaise est *Scévola*, 1647. C. N.

DUSART (Corneille), peintre hollandais, né à Harlem en 1665, m. en 1704, élève d'Adrien Van Ostade. Il a peint des scènes de la vie rurale, où il approche de son maître par l'énergie, la couleur et le ton. Ses eaux-fortes sont aussi recherchées que ses tableaux.

DUSCHAN (Étienne), souverain de la Servie de 1336 à 1356. Il soutint dans l'empire grec, en 1341, le prétendant Jean Cantacuzène, puis, ayant rompu avec lui, s'em-

para de la Macédoine. Il triompha aussi des Hongrois, plaça la Bosnie sous sa souveraineté immédiate, se fit reconnaître en 1347 pour protecteur de la république de Raguse, réduisit une partie de l'Albanie, et prit les titres de *tzar* et d'*empereur des Roumains*. Il donna au clergé de ses Etats un patriarche particulier, fit prospérer l'agriculture, l'exploitation des mines et le commerce, et publia un code, l'une des sources du droit national des Slaves. B.

DU SOMMERARD (Alexandre), savant antiquaire, né à Bar-sur-Aube en 1779, m. en 1842. Son père occupait une place dans les finances. Enrôlé volontaire en 1793 dans le bataillon de Seine-et-Marne, il fit la guerre en Vendée, puis en Italie, lors de l'appel fait par le premier consul. Renonçant plus tard à la carrière militaire pour s'attacher à la magistrature, il entra comme employé à la cour des Comptes, où il devint conseiller référendaire en 1822 et conseiller maître en 1831. Son séjour en Italie, les études de sa jeunesse, avaient développé en lui le goût inné des beaux-arts, et ce fut au retour de ses campagnes qu'il commença à jeter les premières bases de la belle collection d'antiquités qui devait être conservée intacte et devenir à sa mort un véritable monument national. Il consacra 40 années à fouiller toutes les richesses de la vieille France, à réunir les monuments les plus curieux du moyen âge, meubles, armes, tableaux, manuscrits, émaux, ivoires, etc., et, toutes ces richesses une fois rassemblées, il les transporta dans le plus ancien édifice de Paris, l'hôtel de Cluny, précieux débris de l'architecture gothique et le seul encore debout de nos jours. A la mort du célèbre antiquaire, cette belle collection fut, ainsi que l'hôtel de Cluny, acquise par le gouvernement; les thermes de l'empereur Julien, ruine antique contiguë au monument du XVe siècle, furent donnés à l'Etat par la ville de Paris pour être annexés au nouveau musée de nos antiquités nationales, qui s'ouvrit en 1843 sous le nom de *Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny*. Du Sommerard a publié plusieurs ouvrages d'archéologie : en 1822, l'*Histoire de la ville de Provins*; en 1834, les *Notices sur l'Hôtel de Cluny et le Palais des Thermes*, avec des observations sur la culture des arts au XVe siècle; mais son ouvrage capital a pour titre : *les Arts au moyen âge*, 1842-46, 5 vol. et 510 planch. in-fol.; c'est l'histoire et la reproduction de tous les monuments et de tous les objets d'art du moyen âge, et un livre digne en tous points d'être comparé à celui de Séroux d'Agincourt. — Son fils, M. Edmond DU SOMMERARD, auj. directeur du musée créé par son père, a été le collaborateur et le continuateur des *Arts au moyen âge*. On lui doit encore : *Notices sur l'Hôtel de Cluny*, 1 vol. in-12, et le *Catalogue général, historique et descriptif des objets d'art de l'antiquité, du moyen âge et de la Renaissance, exposés au musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny*, 1 vol. in-8°. B.

DUSSAULT (Jean-Franç.-Joseph), critique, né à Paris en 1769, m. en 1824. Après avoir fait ses études au collége Ste-Barbe, il concourut à la rédaction du *Journal des Débats* dès son origine, et s'y consacra à l'analyse et au jugement des productions littéraires. Attaché aux principes du bon goût, plein de tact dans ses appréciations, il enveloppa sa critique de formes élégantes, et n'eut jamais rien d'âpre ni d'amer. Ses articles ont été réunis sous le titre d'*Annales littéraires*, 1818-24, 5 vol. in-8°. On lui doit encore une édition de *Quintilien*, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire. Louis XVIII nomma Dussault conservateur de la bibliothèque Ste-Geneviève.

DUSSAULX (Jean), littérateur, né à Chartres en 1728, m. en 1799. Il commença ses études au collége de La Flèche, les termina à Paris dans les colléges du Plessis et de Louis-le-Grand, et fit, comme commissaire de la gendarmerie, la campagne de Hanovre dans la guerre de Sept Ans. Membre de l'Académie des Inscriptions en 1776, secrétaire du duc d'Orléans, il applaudit aux débuts de la Révolution, mais en répudia toujours les excès. Député de Paris à la Convention, il vota la détention de Louis XVI et l'appel au peuple, fut un instant menacé après la chute des Girondins, et dut la vie à Marat, qui ne le jugeait pas dangereux. Il fit encore partie du conseil des Anciens. On a de lui : une traduction de *Juvénal*, 1770, 1 vol. in-8°, très-estimée et souvent réimprimée; un *Mémoire sur Horace*, dans le tome XLIII de l'Académie des Inscriptions; un traité *De la passion du jeu, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, 1779, in-8°; *Voyage à Baréges et dans les Hautes-Pyrénées*, 1796, 2 vol. in-8°. B.

DUSSEK (Ladislas), pianiste et compositeur de musique, né à Czaslau en 1761, m. à St-Germain en 1812, composa une messe dès l'âge de 13 ans, reçut à Hambourg quelques conseils d'Emmanuel Bach, fut attaché plusieurs années au stathouder de Hollande, et vint à Paris, où il donna des leçons à Marie-Antoinette. Talleyrand fut son protecteur. Dussek fut le premier qui introduisit avec avantage le piano dans les concerts. Son style était large et sage, son jeu net et brillant, ses mélodies heureuses et soutenues par une riche harmonie. On a de lui 70 sonates, fantaisies, concertos, duos et symphonies, un oratorio de la *Résurrection* et une bonne *Méthode de piano*. B.

DUSSELDORF, v. des Etats prussiens (prov. du Rhin), sur la Dussel et la rive dr. du Rhin, à 565 kil. S.-O. de Berlin, 460 de Paris par chemins de fer; par 51° 13′ 42″ lat. N., et 4° 26′ 14″ long. E.; 37,916 hab., dont 25,000 catholiques. Ch.-l. de la régence de son nom. La ville, régulièrement bâtie dans une magnifique vallée, est divisée en *Altstadt* (vieille ville), *Karlstadt* (ville de Charles), et *Neustadt* (nouvelle ville) : les deux premiers de ces quartiers sont entourés de fossés. La *Neustadt* fut construite de 1690 à 1716 par l'électeur palatin Jean-Guillaume, et la *Karlstadt*, en 1787, par l'électeur Charles-Théodore. Les principaux monuments sont : l'église cathédrale et collégiale de St-Lambert, renfermant les tombeaux des anciens ducs de Juliers et de Berg; l'église de St-André, riche d'ornementation; deux statues équestres de Jean-Guillaume, l'une en bronze sur la place du marché, l'autre en marbre blanc sur la place du château. Jean-Guillaume avait formé à Dusseldorf une magnifique galerie de tableaux, comptant 365 toiles, dont 46 de Rubens, 22 de Van Dyck, 9 de Rembrandt, 17 de Lucas Giordano, 25 de Van der Werf, 5 d'Annibal Carrache, 5 du Titien, 7 du Caravage, 4 du Poussin, etc.; depuis les guerres de la Révolution française, elle a été transportée à Munich. Dusseldorf n'a conservé qu'une précieuse collection de 14,300 dessins originaux et de 24,000 gravures et plâtres. Elle a une école de peinture, fondée en 1767, réorganisée en 1822, installée dans l'anc. château, et qui a brillé sous la direction de Cornélius et de Schadow. Ecole des beaux-arts et d'architecture, cabinet d'antiques, belle collection d'instruments de physique, observatoire, école industrielle, Société des amis des arts fondée en 1828, remarquable imprimerie en taille-douce, jardin botanique, bibliothèque. Industrie très-active : teintureries; fabr. de cotonnades, soieries, cuirs, voitures, tabac, papiers peints, moutarde, vinaigre, savon. Grand comm. de transit et d'expédition, surtout par le Rhin. Le port a été déclaré port franc en 1829; bateaux à vapeur pour Mayence et Rotterdam; chemins de fer pour Elberfeld, Cologne, Minden, Aix-la-Chapelle, etc. — Dusseldorf fut érigée en ville en 1228. Après avoir été la capitale du duché de Juliers et de Berg, elle passa sous la domination des comtes palatins de Neubourg, puis servit de résidence à l'électeur palatin Jean-Guillaume. Prise par les Français en 1795, restituée à la Bavière par le traité de Lunéville en 1801, elle devint en 1806 la capitale du grand-duché de Berg, avec lequel elle passa à la Prusse en 1815. B.

DUSSELDORF (Régence de), division administrative du roy. de Prusse, entre la Hollande au N. et à l'O., les régences d'Aix-la-Chapelle et de Cologne au S., et la prov. de Westphalie à l'E. Superf., 52 myriam. carrés. Pop., 1,062,540 hab. Ch.-l., Dusseldorf; villes princip. : Elberfeld, Crevelt et Barmen.

DUTEMS (l'abbé Jean-François-Hugues), professeur d'histoire et de morale au Collége de France, né en 1745 à Reugney (Franche-Comté), m. en 1811, a laissé : *Eloge de Pierre du Terrail, appelé le chevalier Bayard*, Paris, 1770, in-8°; *Panégyrique de St Louis*, 1781, in-8°; *le Clergé de France, ou Tableau historique et chronologique des archevêques, évêques, abbés et abbesses du royaume*, 1774-75, 4 vol. in-8°, ouvrage intéressant, mais inachevé; *Histoire de Jean Churchill, duc de Marlborough*, 1808, 3 vol. in-8°, justement estimée.

DUTENS (Louis), littérateur, né à Tours en 1730, de parents protestants, m. à Londres en 1812. Il passa en Angleterre, où il étudia le grec, les mathématiques, l'italien, l'espagnol et les langues orientales. En 1758, il accompagna, en qualité de chapelain et de secrétaire, Stuart de Mackensie, ambassadeur d'Angleterre à Turin, et fut même trois fois chargé d'affaires dans cette résidence. Le duc de Northumberland lui fit obtenir le riche prieuré d'Elston. Dutens fut associé libre de l'Académie des Inscriptions de France, membre de la Société royale de Londres, et historiographe du roi d'Angleterre. Outre une édition des œuvres complètes de Leibnitz, Genève, 1769, 6 vol. in-4°, on a de lui : *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, 1766, 1776 et 1812, 2 vol. in-8°, où il y a plus d'érudition que de critique; *Dissertation sur quelques médailles grecques et phéniciennes*, 1776, in-4°, où l'on trouve des conjectures hasardées; *Du*

miroir ardent d'Archimède, 1775-1777, in-8°; *Journal d'un voyage aux principales villes d'Europe*, 1791, in-8°, manuel commode et instructif; *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, 1806, 3 vol. in-8°, etc.

DUTERTRE (J.-B.), dominicain, né à Calais en 1610, m. en 1687, servit dans la marine hollandaise avant d'entrer en religion, fut envoyé comme missionnaire dans les Antilles en 1640, et y resta 18 ans. Il a écrit une *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, Paris, 1667-71, 4 vol. in-4°, ouvrage estimé.

DUTERTRE (DUPORT-). *V.* DUPORT.

DUTHEIL (LAPORTE-). *V.* LAPORTE.

DUTILLET (Jean), sieur de La Bussière, greffier du parlement de Paris, m. en 1570, est le premier qui ait traité l'histoire de France d'après les anciennes chartes et les titres authentiques. Il a laissé : *Sommaire de la guerre faite contre les Albigeois*, Paris, 1590, in-8°; *Mémoire et advis sur les libertés de l'Eglise gallicane*, 1594, in-8°; *Recueil de guerres et de traités de paix... d'entre les rois de France et d'Angleterre, depuis Philippe Ier jusqu'à Henri II*, 1588, in-fol.; *Recueil des rois de France, leur couronne et maison, ensemble le rang des grands*, 1618, in-4°, etc. — Son frère, JEAN DUTILLET, évêque de St-Brieuc, puis de Meaux, est auteur d'une *Chronique des rois de France depuis Pharamond jusqu'à Henri II*, insérée dans le *Recueil des rois de France*, 1618, in-4°.

DU TILLET (TITON). *V.* TITON.

DUTLINGEN, v. de Wurtemberg. *V.* TUTTLINGEN.

DUTOT, économiste financier du XVIIIe siècle, caissier de la compagnie des Indes fondée par Law. On n'a aucun détail sur sa vie. Il se rendit célèbre par ses *Réflexions politiques sur les finances et le commerce*, publiées d'abord sous forme de lettres, 1735, puis comme ouvrage, 2 vol. in-12, 1738 et 1754. Le numéraire était alors considéré comme ayant une valeur arbitraire que le souverain pouvait modifier à son gré. Plusieurs ministres intègres, Colbert lui-même, et plus tard Law, avaient cru pouvoir employer ce moyen pour rétablir l'équilibre financier. Dutot attaqua ces principes, montra que la fixité de la monnaie, déterminée par la valeur métallique, est une loi du droit des gens, et contribua à ramener les esprits aux vrais principes économiques. Son ouvrage comprend une apologie et un exposé remarquable du système de Law. On l'a réimprimé dans la *Collection des Economistes financiers*, Paris, 1843. BU.

DUTROCHET (René-Joachim-Henri), physiologiste, né en 1776 au château de Néons (Indre), m. en 1847. Sa famille ayant été ruinée par la Révolution, il étudia la médecine à Paris, fut reçu docteur en 1806, entra dans l'armée comme médecin, et fit la campagne d'Espagne pendant les années 1808 et 1809. Il se livra ensuite exclusivement à l'étude de la physique et de la physiologie, fut nommé correspondant de l'Académie des Sciences en 1819, associé de l'Académie de Médecine en 1824, et membre de l'Institut en 1831, il publia sur l'œuf avant la ponte, sur le déploiement successif de l'allantoïde dans l'œuf incubé, sur l'augmentation progressive du jaune en même temps que l'albumen diminue, sur la structure et l'accroissement des plumes, sur les enveloppes du fœtus des mammifères et du fœtus humain, sur l'accroissement des végétaux et des insectes, etc., des recherches toutes nouvelles. Mais il eut aussi des vues contestables, et s'imagina quelque temps avoir découvert le fluide vital et son jeu intime. Ses plus importants travaux ont été réunis sous le titre de : *Mémoires pour servir à l'histoire anatomique et physiologique des végétaux et des animaux*, 1837, 2 vol. On trouve dans cette collection plusieurs livres déjà publiés, tels que : *Essai sur une nouvelle théorie de la voix*, 1806; *Théorie de l'habitude et des sympathies*, 1810; *Recherches anatomiques et physiologiques sur la structure intime des végétaux et des animaux, et sur leur motilité*, 1824; *Recherches sur l'endosmose et l'exosmose*, 1828, etc. Depuis, il publia : *Recherches physiques sur la force épiploïque*, 1842-43.

DUTTWEILER, vge des Etats prussiens (prov. du Rhin), à 3 kil. N. de Sarrebrück; 1,400 hab. Abondantes mines d'alun; mine de charbon dite *Montagne brûlante*, et qui est en ignition depuis un siècle.

DUUMVIR, chez les anc. Romains, magistrature ou commission de deux membres, instituée temporairement, et pour une affaire spéciale. Il y en avait naturellement de plusieurs sortes, toujours appelés du nom de leurs fonctions : — *Duumvirs coloniaux* ou *municipaux*, magistrats supérieurs des colonies et des municipes, où ils avaient le rang et remplissaient les fonctions des consuls à Rome, y compris l'administration de la justice. Ils portaient la toge prétexte, mais ne siégeaient pas sur un tribunal, et se faisaient précéder de licteurs armés de bâtons. Leurs fonctions étaient électives, annuelles ou quinquennales : dans ce dernier cas, on les appelait *duumvirs quinquennaux*. Quelquefois la colonie ou le municipe élisait un grand personnage de Rome, tel que l'empereur ou l'un de ses ministres; mais ces duumvirs se faisaient représenter et remplacer par un préfet duumviral. — *Duumvirs dédicateurs*, magistrats éphémères élus pour dédier un temple. Le peuple les élisait, sur la proposition du sénat. Un seul procédait à la dédicace (*V. ce mot*). — *Duumvirs édificateurs*, commissaires dont la création était décidée par un sénatus-consulte et l'élection faite par le peuple, pour faire bâtir des temples voués par des consuls ou des dictateurs sortis de charge, ou devant en sortir avant de pouvoir accomplir leur vœu. — *Duumvirs frumentaires*, inspecteurs de l'annone de Rome (*V.* ANNONE), chargés de présider aux distributions de blé. Auguste institua ces duumvirs l'an 732; ils étaient élus chaque année parmi d'anciens préteurs. — *Duumvirs de jeux*, magistrats du Bas-Empire, élus uniquement pour donner au peuple des jeux à leurs frais. Leur charge durait un an, et elle était si onéreuse, que les citoyens cherchaient à se soustraire à ce duumvirat. Mais, une fois élus, ils devaient prendre possession, sans quoi l'autorité publique mettait leurs biens à la disposition de ceux qui remplaçaient les absents. — *Duumvirs navals*, commissaires chargés de la construction et de la réparation des flottes, quelquefois de les commander. Leur création date de l'an 443; le peuple les élisait. — *Duumvirs de perduellion*, juges qui furent nommés par le roi Tullus, pour juger Horace, meurtrier de sa sœur. Manlius Capitolinus, accusé d'aspirer à la tyrannie, fut aussi jugé par des duumvirs élus extraordinairement. — *Duumvirs des sacrifices*. *V.* QUINDECEMVIRS. C. D—Y.

DUVAIR (Guillaume), né à Paris en 1556, m. en 1621, embrassa l'état ecclésiastique, et devint en 1584 conseiller au parlement de Paris, puis 1er président du parlement de Provence. Henri IV l'envoya comme ambassadeur en Angleterre, et, en 1616, Louis XIII lui confia la garde des sceaux. Il fut sacré évêque de Lisieux en 1617. Il avait été un des plus fermes soutiens du parti des Politiques, un des plus beaux caractères de la magistrature française, un des hommes les plus éloquents de son siècle. Duvair a cultivé les lettres avec succès, et contribué à la dignité de la prose française. On a de lui des traductions d'*Epictète*, de quelques discours de *Démosthène* et de *Cicéron*, un *Traité de l'éloquence française*, etc. La meilleure édition de ses ouvrages est celle de Paris, 1641, in-fol. Charron lui a fait des emprunts; il a copié notamment, dans un écrit de Duvair intitulé : *De la philosophie morale des Stoïques*, la meilleure partie des liv. Ier et II de son *Traité de la Sagesse*. J. T.

DUVAL (Guillaume), né à Pontoise vers 1570, m. en 1646, étudia les sciences et les lettres, s'exerça en vers et en prose, professa avec éclat, puisque ses cours étaient suivis, au collége de Lisieux, par 600 écoliers, s'occupa beaucoup de médecine et de philosophie, devint professeur au Collége de France, médecin ordinaire du roi, et composa une *Histoire du Collége de France*, 1644, in-4°, et une traduction latine d'Aristote avec le texte en regard, 1619, 4 vol. in-4°, et 1628, 2 vol. in-fol.

DUVAL (Jean), orientaliste, évêque de Babylone, né à Clamecy en 1597, m. en 1669, fut un des fondateurs du séminaire des Missions étrangères. Il laissa en mss. à cet établissement 50 vol. de sermons, et un Dictionnaire des langues turque, grecque, arabe, persane, etc.

DUVAL (Pierre), né à Abbeville en 1618, m. en 1683, neveu de Nicolas Sanson, professa la géographie, et publia, entre autres ouvrages : *le Monde, ou Géographie universelle*, Paris, 1658, souvent réimprimée; *la Sphère*, 1659, in-12; *la France depuis son agrandissement par les conquêtes du roi*, 1691, 4 vol. in-12; *Diverses cartes pour la géographie ancienne, pour la chronologie, et pour les itinéraires et voyages modernes*, 1665.

DUVAL (Valentin JAMERAY), né en 1695, d'un pauvre laboureur, au vge d'Artonay (Champagne), m. en 1775. Il vécut en gardant des vaches, et s'instruisit péniblement au fond d'un bois. Le duc de Lorraine l'en tira, le fit étudier chez les jésuites de Pont-à-Mousson, puis voyager, et le nomma son bibliothécaire et professeur d'histoire à l'Académie de Lunéville. Il eut pour élève l'illustre Chatam, dont il prédit la gloire. Duval demeura dix ans à Florence après la cession de la Lorraine à la France; l'empereur François Ier le chargea de former à Vienne un cabinet de médailles; il y passa le reste de ses jours, au milieu de ses études de prédilection. Ses œuvres, pré-

cédées de Mémoires sur sa vie, ont été publiées par Koch, St-Pétersbourg et Strasbourg, 1784, 12 vol. in-4°. On y trouve beaucoup de mémoires sur l'archéologie et la numismatique, et une correspondance avec Anastasie Sokoloff, dame d'honneur de l'impératrice de Russie. Cette correspondance, des Mémoires de l'auteur et quelques opuscules, ont été imprimés, 1785, en 2 vol. in-8°, et en 3 vol. in-18.

DUVAL-LE-ROY (Nicolas-Claude), né à Bayeux vers 1730, m. en 1810, fut le plus savant professeur des écoles royales de navigation, et l'un des correspondants de l'Académie des Sciences. Il a composé les articles de mathématiques pures de marine dans l'*Encyclopédie méthodique*. On lui doit encore une traduction du *Traité d'optique* de Smith, Brest, 1767, in-4°; un *Supplément au traité d'optique de Newton*, 1783, in-4°; des *Eléments de navigation*, 1802, in-8°.

DUVAL (Amaury PINEUX), né à Rennes en 1760, m. en 1838, se distingua d'abord comme avocat au parlement de Bretagne, et montra tout à la fois du goût pour la littérature élégante et pour les recherches d'érudition. En 1785, il suivit comme secrétaire le comte de Talleyrand, ambassadeur de France à Naples, et peu s'en fallut qu'il ne pérît, à Rome, dans l'émeute où Basseville fut assassiné. Duval quitta, peu après, la carrière diplomatique pour la science et la littérature. L'un des fondateurs de la *Décade philosophique*, il contribua à sa rédaction, puis à celle du *Mercure* jusqu'en 1814. Trois ans de suite il remporta les prix sur les questions de science et de morale proposées par l'Institut, dont il devint membre en 1811. Il a publié, entre autres ouvrages : *Traduction des voyages de Spallanzani dans les Deux-Siciles*, 1800, 6 vol, in-8°; *des Sépultures chez les anciens et les modernes*, 1801, in-8°; *Paris et ses monuments*, 1803, 3 vol. in-fol.; *les Fontaines de Paris*, in-fol.; *le Mercure étranger*, 4 vol. in-8°; *les Monuments des arts du dessin recueillis par Denon, décrits et expliqués*, 1829, 4 vol. in-fol. Duval travailla aussi à la *Continuation de l'histoire littéraire de la France*, par les bénédictins, et à la publication du *Théâtre des Latins*, 1822-25, 15 vol. in-8°.

DUVAL (Alexandre-Vincent PINEUX), frère du précédent, né à Rennes en 1767, m. en 1842, fut marin, militaire, ingénieur, architecte, secrétaire aux États de Bretagne, puis acteur, enfin auteur dramatique fécond et populaire. Il débuta par des pièces patriotiques, qu'il n'a point insérées dans ses œuvres. De charmants opéras-comiques, comme *le Prisonnier*, musique de Della Maria, 1796; *Maison à vendre*, musique de Dalayrac, 1801, etc., furent vivement applaudis. La réputation de l'auteur s'affermit par des comédies où il ne dut son succès qu'à lui seul : *Édouard en Écosse*, 3 actes en prose, 1802; *le Menuisier de Livonie*, 5 actes en prose; *le Tyran domestique*, 5 actes en vers, 1805; *le Chevalier d'industrie*, 5 actes en vers, 1809; *le Retour d'un Croisé*, excellente parodie des mauvais mélodrames, 1810; *la Jeunesse d'Henri V*, 3 actes en prose, 1812; *la Manie des grandeurs*, 5 actes en vers, 1817; *la Fille d'honneur*, 5 actes en vers, 1819, et beaucoup de petites pièces, parmi lesquelles on remarque: *les Héritiers*, 1796, *les Projets de mariage*, 1798, *le Jeune homme en loterie*, 1821, etc. Duval quitta le théâtre en 1802, fut élu membre de l'Académie française en 1812, et devint l'un des conservateurs de la bibliothèque de *Monsieur*, auj. de l'Arsenal. Il a réussi dans l'opéra-comique, dans le drame, et surtout dans la comédie de mœurs et de caractère. Il entendait parfaitement la scène. Ses comédies en vers sont très-médiocrement écrites. Quoique beaucoup de ses pièces aient été entravées par la censure, à cause de la hardiesse des opinions politiques, on reconnaît en les lisant la vérité de ce qu'il a dit de lui-même : « Mon but a toujours été d'amuser, d'instruire et de rendre les hommes meilleurs. » Il faut ajouter, à l'honneur de Duval, qu'il ne flatta jamais les passions de la foule; dès 1793, il avait osé dire la vérité sur la scène, et, du côté de la décence, il fut presque un réformateur après les saturnales révolutionnaires. Il a publié la collection de ses œuvres, qui contient plus de 50 pièces, en 9 vol. in-8°, Paris, 1832. Chaque ouvrage est précédé d'une notice apologétique ou anecdotique, qui a tout le piquant de mémoires littéraires. J. T.

DUVAL (Georges), auteur dramatique, né à Valognes en 1777, m. en 1853. Destiné à l'état ecclésiastique, la Révolution le fit changer de carrière; il travailla chez un notaire, puis entra au ministère de l'intérieur, où il devint sous-chef de bureau. Son goût pour les lettres l'entraîna vers la littérature dramatique, et il travailla surtout pour les petits théâtres. Il a composé seul, et plus souvent en société, plus de 70 ouvrages, dont beaucoup obtinrent un grand succès; on cite, entre autres : *la Pièce qui n'en est pas une*, 1 acte, 1801; *M. Vautour, ou le Propriétaire sous les scellés*, 1 acte, 1805; *le Retour au comptoir, ou l'Éducation déplacée*, 1 acte, 1808; *Une Journée à Versailles, ou le Discret malgré lui*, jolie comédie en 3 actes, en prose, 1814; *Werther, ou les Égarements d'un cœur sensible*, drame en 1 acte, 1817, spirituelle parodie du roman de Gœthe; *Dorat et Vadé, ou les Poètes à la Halle*, 1 acte, 1818; *le Mari impromptu, ou la Coutume anglaise*, comédie en 3 actes, en prose, 1826, etc. Duval a laissé encore : *Souvenirs de la Terreur, de 1788 à 1793*, Paris, 1841-42, 4 vol. in-8°; et *Souvenirs thermidoriens*, Paris, 1843, 2 vol. in-8°.

DUVAL D'ÉPRÉMESNIL. *V.* ÉPRÉMESNIL.

DUVAL SANADON. *V.* SANADON.

DUVERDIER (Antoine), seigneur de Vauprivas, né à Montbrison en 1544, m. en 1600, contrôleur général de Lyon, et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, a laissé un ouvrage intitulé : *La Bibliothèque d'Ant. Duverdier, contenant le catalogue de tous les auteurs qui ont écrit ou traduit en français*, Lyon, 1580, in-fol.; Rigoley de Juvigny la réimprima avec celle de Lacroix du Maine, 1776, 6 vol. in-4°.

DUVERGIER DE HAURANNE. *V.* SAINT-CYRAN.

DUVERNET (MOUTON-). *V.* MOUTON.

DUVERNEY (Joseph GUICHARD), célèbre anatomiste, né à Feurs (Forez) en 1648, m. en 1730, admis à l'Académie des Sciences en 1676, professeur au Jardin du Roi en 1679. Telle était la supériorité de sa diction, qu'il mit l'anatomie à la mode parmi les gens du monde, et que les comédiens venaient l'entendre pour se former à l'art de parler en public. On a de lui : *Traité de l'organe de l'ouïe*, Paris, 1683 et 1718, in-12, ouvrage classique, qui fut traduit en latin et en allemand; *Traité des maladies des os*, Paris, 1751, 2 vol. in-12, trad. en anglais, Londres, 1762; *Œuvres anatomiques*, Paris, 1761, 2 vol. in-4°. Il a donné aussi, dans les *Mémoires* de l'Académie et dans le *Journal des Savants*, des observations sur la circulation du sang dans le fœtus et dans les amphibies, sur plusieurs maladies extraordinaires, etc. Il a découvert les sinus occipitaux postérieurs, qui ont conservé le nom de *sinus de Duverney*.

DUVERNEY (PARIS-). *V.* PARIS.

DUVET (Jean), orfèvre dijonnais, né en 1485, célèbre comme graveur sous le nom de *Maître à la Licorne*, entra au service de François Ier et de Henri II, fit la damasquinure et la niellure, se retira à Langres, où il vivait encore en 1561, et y publia : *le Mariage d'Adam et d'Ève; l'Apocalypse figurée*, suite de 23 sujets.

DUVICQUET (Pierre), avocat et littérateur, né à Clamecy en 1768, m. en 1835. Après ses études au collége de Lisieux et au collége Louis-le-Grand à Paris, il fut, pendant la Révolution, substitut du procureur général de la Nièvre, accusateur militaire à Grenoble, secrétaire général du ministère de la police sous Merlin de Douai, membre du conseil des Cinq-Cents, commissaire du gouvernement à Clamecy après le 18 brumaire, procureur impérial dans cette ville, professeur au lycée Napoléon, et remplaça Geoffroy comme rédacteur du feuilleton de théâtre du *Journal des Débats*. Il se montra partisan inflexible de l'école classique, très-érudit, et beaucoup moins amer que son prédécesseur. Ses feuilletons n'ont pas été réunis en corps d'ouvrage. Il a commenté Horace et donné une édition de Marivaux.

DUVIVIER (Pierre-Simon-Benjamin), graveur de médailles, né à Paris en 1730, m. en 1819, membre de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1774, exécuta un grand nombre de portraits d'hommes célèbres. Il se distingue par sa fidélité aux principes de l'antique, son bon goût de composition, et sa rare habileté d'exécution.

DUVIVIER (Franciade-Fleurus), né à Rouen en 1794, m. en 1848. Il entra à l'École polytechnique en 1812, prit part avec ses condisciples à la défense de Paris contre les alliés, en 1814, et passa, la même année, à l'École d'application de Metz. Capitaine en 1822, il fut chef du génie à Ajaccio, à Calvi, à Corte et aux îles d'Hyères, reçut la mission, en 1825, d'instruire les troupes du bey de Tunis, explora ensuite pendant trois ans les côtes de la Martinique, fit partie de l'expédition d'Alger en 1830, et eut le commandement du corps des zouaves que l'on organisa après la conquête. Il se distingua avec eux dans les gorges de l'Aouara en 1831, fut nommé, en 1833, commandant de Bougie, forma à Bône le régiment de spahis en 1835, et, l'année suivante, remplit à Alger les fonctions d'agha des Arabes. Après la 1re expédition de Constantine, il fonda l'établissement de Gualma, figura au 2e siége de Constantine en qualité de colonel du 24e de ligne, fit fortifier Blidah, devint maréchal de camp en 1839, commanda une brigade au col de

Mouzaïa en 1840, et soutint dans Médéah, dont il était gouverneur, un siége contre Abd-el-Kader. En 1841, il rentra en France: déjà connu par un *Essai sur la défense des Etats par les fortifications*, 1826, et des *Observations sur la guerre de la succession d'Espagne*, il publia successivement: *Solution de la question de l'Algérie*, 1841; *Etat des ports en Algérie; Recherches de géographie ancienne sur l'E. de l'Algérie*. En 1848, général de division, il organisa la garde nationale mobile de Paris, fut représentant de cette ville à l'Assemblée nationale, et reçut une blessure mortelle en combattant à l'hôtel de ville l'insurrection de juin. B.

DUVOISIN (J.-B.), évêque de Nantes, né à Langres en 1744, m. en 1813. Déporté en 1792, il sut, à sa rentrée en France en 1802, gagner l'estime et la confiance de Bonaparte. Il fut un des quatre prélats qui résidèrent près de Pie VII prisonnier à Savone et à Fontainebleau. Napoléon a dit de lui dans le *Mémorial de Ste-Hélène :* « C'était mon oracle, mon flambeau; il avait ma confiance aveugle sur les matières religieuses. » On doit à Duvoisin plusieurs ouvrages de mérite : *l'Autorité des livres de Moïse établie et défendue contre les incrédules*, Paris, 1778, in-12; *Examen des principes de la révolution française*, 1795, in-8°; *Démonstration évangélique*, 1802 et 1805, in-12; 1810, in-8°, etc.

DUX, v. de Bohême, dans le cercle de Saatz, à 10 kil. de Teplitz; 1,200 hab. Manuf. de bas. Magnifique château du comte de Waldstein, au milieu d'un parc délicieux, et où se trouvent une riche bibliothèque, une galerie de tableaux, une collection d'armes et un cabinet d'histoire naturelle.

DUZ ou DUZ OGHLOU, famille arménienne, l'une des plus distinguées de Constantinople, a produit un grand nombre d'hommes habiles et industrieux. Elle eut pour chef Sarkis, né vers le milieu du XVII^e siècle, très-habile orfèvre. Achmet III le nomma chef des orfèvres de l'Etat, et l'appela *Duz* (droit), à cause de sa taille élevée; sa famille a conservé ce nom. — TCHÉLÉBI DUZ, l'un des descendants de cette famille, est auj. chef des orfèvres de l'empire ottoman. C—A.

DUZIACUM, nom latin de DOUZY.

DWINA, DVINA ou DUNA SEPTENTRIONALE, anc. *Carambusis?* riv. de la Russie d'Europe, formée, dans le gvt de Vologda et près d'Ustiug-Veliki, par la réunion du Jug et de la Soukhona. Cours navigable de 670 kil. au N.-O., par Krasnoborsk, Kholmogori, et Arkhangel; elle se jette dans la mer Blanche par 4 bras principaux, après avoir reçu la Vitschegda, la Pinega et la Vaga. La marée s'y fait sentir à 88 kil. de l'embouchure. Large de 4 kil. en cet endroit, elle en a 8 à Arkhangel, et continue de s'étendre en formant un *liman* ou golfe de 37 kil. La Dwina est rattachée au Volga, 1° par le canal de Catherine, qui unit la Keltma du N., affl. de la Vitschegda, à la Kama et ainsi au Volga; 2° par le canal de Kubenski ou Alexandre de Wurtemberg, qui unit le lac Kubenski, d'où sort la Soukhona, avec la Scheksna, du bassin du Volga.

DWINA OU DUNA OCCIDENTALE, riv. de la Russie d'Europe, prend sa source dans le gvt de Twer, sur le versant O. de la forêt de Wolchonski, à 23 kil. O. de la source du Volga. Cours d'environ 850 kil. au S.-O., à l'O., puis au N.-O., par Wieliz, où elle devient navigable, Witepsk, Polotsk, Dissna, Drissa, Dunaburg et Riga, où elle est large de 1,200 mèt.; elle se jette dans le golfe de Riga, à 15 kil. au-dessous de cette ville, à Dunamunde. Des rochers, des rapides et des tourbillons rendent la navigation dangereuse. La Dwina reçoit à droite la Drissa et l'Evst, à gauche la Maja, la Kasplja, l'Oulla et la Dissna. Le canal de la Bérézina la met en communication avec le Dniéper.

DWINABORG. *V.* DUNABURG.

DYCK (VAN). *V.* VAN DYCK.

DYÉ-SUR-LOIRE (SAINT-), vge (Loir-et-Cher), arr. et à 15 kil. N.-E. de Blois; 1,260 hab. Vinaigres excellents.

DYER (James), jurisconsulte anglais, né vers 1512 à Roundhill (Somerset), m. en 1582, professeur au collége de Middle-Temple à Londres, orateur du gouvernement à la chambre des communes en 1552, président du tribunal des plaids communs en 1560, a laissé : *Rapports de diverses matières et décisions choisies des révérends juges et sages de la loi*, ouvrage qui fait autorité pour la jurisprudence anglaise, et dont l'édition la plus estimée a été donnée par John Vaillant, Londres, 1794, 3 vol. in-8°.

DYER (John), poëte anglais, né dans le comté de Caermarthen (Galles) en 1700, m. en 1758. Destiné au barreau, il s'éprit des arts, entra dans les ordres, parcourut, le crayon à la main, son beau pays, puis Florence et Rome. Il avait déjà publié le poëme de *Grongar Hill*, 1727, qui a fait sa réputation. Il donna, en 1740, *les Ruines de Rome*, et, en 1757, un poëme long et froid sur *la Laine*. Ses peintures sont vives, poétiques et bien ordonnées. Elles respirent de plus la douceur et la bonté. Les trois poëmes de Dyer ont été réunis, Londres, 1761, in-8°. Ses poésies légères forment le 53^e vol. de la collection de Johnson. A. G.

DYLE, *Thilia*, riv. de Belgique, prend sa source près de Houtain (Brabant), passe à Genappe, Wavre, Louvain, Malines, et se joint à la Nèthe pour former le Rupel. Cours de 86 kil., navigable sur 23.

DYLE (Dép. de la), anc. dép. de l'empire français, de 1795 à 1814, formé de la partie S. du Brabant, entre les dép. des Deux-Nèthes au N., de la Meuse-Inférieure et de l'Ourthe à l'E., de Sambre-et-Meuse et de Jemmapes au S., et de l'Escaut à l'O. Ch.-l. Bruxelles. Il était divisé en trois arrond. : Bruxelles, Louvain, et Nivelle.

DYMAS, fils d'Œgimios, roi des Doriens du Pinde. Son nom, celui de son frère Pamphylus et de son frère adoptif Hyllus, furent donnés aux trois tribus dont chaque Etat dorien était composé.

DYMES, *Dymæ*, anc. v. de la Grèce (Achaïe), sur le bord du golfe de Corinthe. Pillée par les Romains, 146 av. J.-C.

DYMPHNE (Sainte), fille d'un roi païen d'Irlande au VI^e siècle, convertie par un anachorète, se réfugia aux environs de Ghéel en Belgique. Son père découvrit sa retraite, voulut lui faire renier sa foi, et, furieux de sa résistance, lui trancha la tête. Plusieurs insensés recouvrèrent à cette vue la raison. Dymphne fut déclarée patrone des fous. *V.* GHÉEL.

DYNASTE (du grec *dunastès*, homme puissant), nom qui désignait chez les Anciens un homme investi d'un pouvoir souverain, mais pas assez important pour qu'on lui donnât le titre de *roi*. L'Allemagne du moyen âge eut des barons *dynastes*, dont la prééminence reposait moins sur l'indépendance de leurs domaines, que sur la liberté de leur état personnel. — On appelle *Dieux dynastes*, dans le système historique des anc. Egyptiens, les dieux qui font partie des dynasties, c.-à-d. qui ont régné sur les hommes (Phtha, Phré ou le Soleil, Chronos ou Saturne, etc.).

DYRRACHIUM, v. de l'anc. Illyrie, chez les Taulentiens, nommée d'abord *Epidamne*. Son port, en face de Brindes, était le plus fréquenté par les voyageurs qui passaient de Grèce en Italie. C'est auj. *Durazzo*.

DYSART, brg d'Ecosse (Fife), port à l'embouchure du Forth, à 18 kil. N.-E. d'Edimbourg; 1,700 hab. Mines de houille et de fer; forges et fonderies. Chantiers de construction. Commerce autrefois important, et qui le fit surnommer *la Petite Hollande*, mais déchu depuis la réunion de l'Ecosse à l'Angleterre.

DZOUNGARIE, contrée de l'Asie centrale, dépendant de l'empire chinois, bornée au S. par le Turkestan chinois, à l'O. par le Turkestan russe, au N. par la Sibérie, à l'E. par la Mongolie, et située entre 74°-88° de long. E., et 41° 30'-48° 40' de lat. N. Villes princip., Ili ou Gouldja, Kour-Kharà-Oussou, Tarbagataï. Cette contrée est habitée par les Kalmouks ou Olètes, de la race des Mongols. Les Chinois les nomment *Eleoutes*, c.-à-d. *main-gauche*, parce qu'ils sont à la gauche ou à l'O. de la Chine. La Dzoungarie fut conquise par les Chinois en 1756, et est divisée depuis lors en trois gouvernements militaires.

E

EACÉE, *Æacea*, nom donné à l'île d'Égine en l'honneur d'Éaque.

ÉACIDE, roi d'Épire, frère d'Olympias, longtemps privé de son royaume par Philippe, roi de Macédoine, ne le recouvra qu'après la mort de ce prince. L'asile qu'il donna ensuite à Philippe Arrhidée lui attira avec Cassandre une guerre pendant laquelle il mourut, 313 av. J.-C.

EACIDES, surnom donné à tous les descendants d'Eaque, tels que Pélée, Achille, Pyrrhus ou Néoptolème, etc. Pausanias et Justin remarquent que la plupart furent tués dans leur 30e année.

EACIES, fête des Eginètes en l'honneur d'Eaque, leur roi. Ceux qui avaient remporté les prix des jeux consacraient leurs couronnes dans le temple que tous les Grecs réunis avaient élevé à Eaque.

EAGLESHAM, brg d'Écosse (Renfrew), à 14 kil. S. de Glasgow; 1,750 hab. Manuf. de cotons et blanchisseries. A le titre de baronnie.

EAGLESHAY ou EGILSHAY, une des îles Orcades, à l'E. de Rousay; 250 hab. Église élevée à St Magnus, sur le lieu où il fut assassiné.

EAHEINO-MAUWE. *V.* ZÉLANDE (NOUVELLE-).

EALLANG-HEIRIG, île d'Écosse, dépendante du comté d'Argyle, à l'entrée du lac Riddon. C'est là qu'en 1685 le duc d'Argyle rassembla ses troupes, dans le but de détrôner Jacques II.

EAQUE, fils de Jupiter et d'Europe ou de la nymphe Egine, régna sur l'île d'Égine. Ce fut un prince pieux et clément. A sa prière, Jupiter fit cesser une affreuse sécheresse en Grèce, et repeupla Égine ravagée par la peste, en changeant les fourmis en hommes qu'on appela Myrmidons (μύρμηξ, fourmi). La justice d'Eaque l'a fait placer parmi les juges des enfers, où, selon Platon, il jugeait les Européens. Il avait sous sa garde les clefs des enfers, et on le représente avec un sceptre et une clef. Il fut le père de Télamon et de Pélée, et l'aïeul d'Achille. P.

EARL (du danois *iarl*), titre de noblesse en usage en Angleterre depuis la conquête de Canut. Sous la domination normande, il prévalut sur celui de *comte* pour désigner les gouverneurs des *shires* ou districts, qu'on appelait cependant *counties*. Ce fut le titre le plus élevé jusqu'au XIVe siècle : il ne fut plus que le 2e degré de la hiérarchie nobiliaire, quand Édouard III eut créé son fils, le prince Noir, duc de Cornwall, et même le 3e, lorsque Richard II eut donné le titre de *marquis* à son favori Robert de Vere. Aujourd'hui il est purement honorifique et n'implique aucune fonction. B.

EARLE (James), chirurgien anglais, né en 1755, m. en 1817, parent et élève de Pott. Il fut chirurgien du roi d'Angleterre et directeur du collége des chirurgiens de Londres. On lui doit le traitement de l'hydrocèle par l'injection au vin, qu'il expose dans un Mémoire publié en 1791. Dans un autre Mémoire, 1801, il propose un procédé nouveau pour l'extraction de la cataracte à travers la cornée. Il a publié deux éditions annotées des œuvres de Pott, 1790 et 1808. D—G.

EARLSTOWN ou ERCILDOUNE, vge d'Écosse (Berwick), à 48 kil. S. d'Édimbourg; 1,000 hab. Patrie de Thomas le Rimeur, le plus ancien des poëtes connus de l'Écosse.

EARNE (lac). *V.* ERNE.

EASDALE, une des îles Hébrides, près de la côte du comté d'Argyle, au S.-O. d'Oban, par 56° 19' lat. N. et 7° 59' long. O. Superf., 8 kil. carrés. Belles carrières d'ardoises.

EAST, *Est*, *Orient*, en anglais : par corruption *Essex*, Saxe de l'Est.

EASTBOURNE, vge d'Angleterre (Sussex), à 51 kil. O. de Lewes, près de Beachy-Head; 2,600 hab. Établissement de bains de mer. Église curieuse.

EAST-GRINSTEAD, brg d'Angleterre (Sussex), à 31 kil. N. de Lewes; 3,200 hab. Bel hospice de vieillards.

EAST-LOTHIAN. *V.* HADDINGTON.

EAST-MAIN, contrée de la Nouvelle-Bretagne, à l'O. du Labrador, le long des côtes orientales de la mer d'Hudson et de la baie de James, sur une étendue, du N. au S., de 1,300 kil. Ch.-l., *East-Main*, factorerie de l'anc. compagnie de la baie d'Hudson. Comm. de fourrures avec les tribus indigènes. Une riv. d'East-Main se jette dans la baie de James, après un cours de 450 kil.

EAST-MEATH. *V.* MEATH.

EASTON, v. des États-Unis (Pensylvanie), sur la Delaware, près de l'embouchure de la Lehigh, et à 88 kil. N.-O. de Philadelphie; 4,850 hab. Collége *La Fayette*. — v. des États-Unis (Maryland), à 44 kil. E.-S.-E. d'Annapolis, près de la côte E. de la baie de Chesapeake; commerce actif; 1,500 hab.

EASTPORT, brg des États-Unis (Maine), dans l'île de Moose, mais réuni au continent par un pont de 400 mèt.; 3,000 hab. Excellent port; commerce actif.

EAST-WINDSOR, brg des États-Unis (Connecticut), à 11 kil. N. de Hartford, sur le Connecticut; 3,000 hab. Comm. d'eaux-de-vie.

EATON, vge d'Angleterre (Chester), sur la Dee. Les comtes de Grosvenor y possèdent un magnifique château dit *Eaton-Hall*.

EAU (L'), anc. pays de France (Beauvaisis), dont le lieu principal était St-Remi-en-l'Eau (Oise).

EAU BÉNITE. On attribue l'institution des aspersions d'eau bénite au pape St Alexandre, martyrisé sous l'empereur Adrien. L'eau est un symbole de purification : on y mêle du sel pour figurer la sagesse chrétienne qui doit assaisonner nos actions, nos paroles et nos pensées, afin de nous préserver de la corruption. La bénédiction de l'eau précède d'ordinaire la grand'messe. Un *bénitier* est placé à l'entrée de chaque église; le chrétien qui s'en sert pour faire le signe de la croix, se rappelle qu'il a été régénéré par les eaux du baptême. On ne fait aucune cérémonie religieuse sans aspersion d'eau bénite. Les fidèles en conservent chez eux. Dans l'église d'Orient, la bénédiction de l'eau a lieu solennellement le 6 janvier, jour des Rois, en mémoire du baptême que le Christ reçut de Jean-Baptiste dans le Jourdain : dans l'église latine, c'est le samedi de Pâques et de la Pentecôte. B.

EAU BOUILLANTE. — FROIDE. *V.* ÉPREUVES PAR L'EAU.

EAU LUSTRALE, eau qui, chez les anciens, servait aux *lustrations* ou purifications. C'était une eau commune dans laquelle on avait plongé un tison ardent pris au foyer des sacrifices, ou de l'eau de mer dans laquelle on jetait des feuilles d'olivier, de laurier, de verveine et des œufs. Les Romains en aspergeaient les enfants quelques jours après leur naissance. Ils en déposaient devant le corps des morts, pour qu'on fît des aspersions avec un roseau. B.

EAUX-BONNES, vge (Basses-Pyrénées), commune d'Aas, arr. et à 33 kil. S.-O. d'Oloron, à 43 de Pau, à 800 de Paris; 288 hab. Eaux thermales, célèbres dès le XVIe siècle, et très-fréquentées de nos jours. Elles forment 5 sources, surtout recommandées dans les maladies de poitrine : la *Source vieille* ou *la Buvette* (33° 80 centigr.); la *Source neuve*, 31° 30 centigr.; la *Source d'en bas*, ou *la Douche* (32° 50 centigr.); la *Froide* (15°); la *Source d'Ortechy* (24° 50). On les appela jadis *Aigues-Bonnes*, et aussi *Eaux-d'Arquebusade*, parce que les ancêtres de Henri IV y envoyaient leurs soldats blessés.

EAUX-CHAUDES ou AIGUES CAUDES, vge (Basses-Pyrénées), au milieu des montagnes, dans la vallée d'Ossau et sur le Gave de Pau, à 4 kil. de Laruns, 35 de Pau, 800 de Paris. Eaux thermales sulfureuses, très-fréquentées; bel établissement de bains, bâti en 1848-50. Il y a 6 sources : le *Rey* ou Roi (34° centigr.), l'*Arressecq* (25° 10), *Baudot* (27°), l'*Esquirette* ou Clochette (36°), le *Clot* ou Trou (36° 40), et la *Mainvielle* (11°).

EAUX ET FORÊTS, une des branches de l'administration avant 1789. Elle comprenait la police des eaux navigables et flottables, le curage des rivières, la surveillance de la pêche dans les eaux courantes et stagnantes, les droits de péage, l'assiette, le balivage, le martelage et la vente des bois, la conservation des forêts et des chemins qui les traversent, les pâturages, la chasse, etc. Elle comptait de nombreux officiers préposés à la surveillance de cette partie

du domaine public, et avait des tribunaux spéciaux qui, sous les noms de *gruries*, *maîtrises*, *tables de marbre*, jugeaient à différents degrés, tant au civil qu'au criminel, sauf, dans certains cas, l'appel aux parlements. L'*Ordonnance des eaux et forêts*, rédigée par les soins de Colbert, et publiée en 1669, résuma et compléta toutes les dispositions antérieures; elle a été en vigueur jusqu'à la suppression de toutes les juridictions spéciales par la loi du 29 sept. 1791. Un *grand maître des eaux et forêts* dirigea longtemps seul toute cette administration. En 1575, Henri III supprima cette charge, et créa six *grands maîtres enquêteurs et généraux réformateurs des eaux et forêts*, qui se partagèrent le territoire du royaume. Le nombre de ces fonctionnaires s'accrut successivement. En 1789, on en comptait 18, et ils avaient au-dessous d'eux 145 *maîtres particuliers* et 36 *gruyers*. Depuis la Révolution, l'administration des eaux et forêts dépend du ministère des finances, où elle forme une division spéciale; le territoire est partagé en 30 arrondissements, dont les *conservateurs* ont sous leurs ordres des *inspecteurs*, des *sous-inspecteurs*, des *gardes généraux*, des *gardes à cheval* et de *simples gardes*. La législation a été également refondue d'après les besoins nouveaux; le *Code forestier* et le *Code de la pêche fluviale*, 1829, ont remplacé l'*Ordonnance* de Louis XIV. B.

EAUX ET FORÊTS (École des). *V.* ÉCOLE FORESTIÈRE.

EAUZAN, *Elusatensis* ou *Elusensis pagus*, anc. pays de France (Bas-Armagnac), où se trouvaient Eauze et Mauléon.

EAUZE, ch.-l. de cant. (Gers), arr. et à 29 kil. S.-O. de Condom, sur la Gelise; 1,922 hab. Vins rouges; fabr. d'eaux-de-vie dites d'Armagnac. Belle église antique. Près de cette ville, on voit une vaste plaine qui porte encore le nom de la *Ciutat* (Cité); c'est l'emplacement de l'antique *Elusa*, ch.-l. des *Elusates*, qui, fort importante au temps de César, et capitale de la Novempopulanie, fut prise et saccagée par les Goths, les Sarrasins, les Normands, et complétement détruite vers l'an 910. L'évêché d'Eauze fut transféré à Auch.

EBBON, 31e évêque de Reims, m. en 851, dut son évêché à Louis le Débonnaire, dont sa mère avait été la nourrice. Légat du pape Pascal II en Danemark vers 822, il présida à son retour le concile de Compiègne, qui déposa le roi son bienfaiteur, 833. Enfermé dans le monastère de Fulde quand Louis remonta sur le trône, il fit, au synode de Thionville, 835, l'aveu de sa faute, et ne fut néanmoins rétabli sur son siége qu'après la mort de l'empereur. Ayant refusé de comparaître au concile de Paris, 847, il encourut l'indignation de Lothaire, et se retira auprès de Louis le Germanique, qui lui donna l'évêché de Hildesheim. On a de lui une *Apologie*, dans le recueil des historiens de France de D. Bouquet. On lui attribue : *Narratio clericorum Remensium de depositione duplici Ebbonis*, dans les *Scriptores histor. Franciæ* de Duchesne. Sa *Vie* a été écrite par Hincmar, son successeur. G—T.

EBDOME, fête célébrée chez les Grecs, le 7e jour de chaque mois lunaire, en l'honneur d'Apollon, à qui tous les septièmes jours étaient consacrés, parce qu'il était né un de ces jours-là.

EBEL (Jean-Godefroy), écrivain allemand, né à Zullichau en 1764, m. en 1830, s'établit en Suisse en 1801, après avoir exercé la médecine à Vienne et à Francfort-sur-Mein. Sa traduction des écrits de Sieyès, 1796, l'avait rendu suspect aux gouvernements allemands. On a de lui : *Guide pour faire le voyage de la Suisse de la manière la plus utile et la plus agréable*, Zurich, 1793; 8e édit., 1842; *Description des peuples montagnards de la Suisse*, Tubingue, 1798-1802, 2 vol.; *Sur la structure de la terre au sein des Alpes*, Zurich, 1808; *Idées sur l'organisation du globe et sur ses révolutions*, Vienne, 1811. G—T.

EBERBACH, v. du grand-duché de Bade, sur la rive dr. du Neckar, à l'embouch. de l'Ittersbach, et à 39 kil. E. de Manheim; bureau de douanes; 3,800 hab. Comm. de bois; fabr. de perles fausses.

EBERHARD, duc de Frioul, 846-868. Gendre de l'empereur Lothaire, il défendit le duché qu'il avait reçu de lui contre les invasions des Slaves, et le rendit un des plus importants parmi les grands fiefs d'Italie. Son 2e fils, Bérenger, après lui avoir succédé, fut roi d'Italie et empereur. G—T.

EBERHARD *le Barbu*, duc de Wurtemberg, né en 1445, m. en 1496. Fils de Louis l'Ancien, fondateur de la ligne d'Urach, il régna d'abord sous la tutelle de son oncle Ulrich, fondateur de la ligne de Neufen ou de Stuttgard, s'en affranchit de bonne heure, et, après s'être livré à tous les excès, réforma ses mœurs à la suite d'un pèlerinage en Palestine et de son mariage avec Barbe de Mantoue. En vertu d'un traité conclu en 1482, il réunit à ses possessions celles de la ligne de Neufen, et déclara le territoire wurtembergeois désormais indivisible. Il fut le fondateur des assemblées d'États dans le Wurtemberg, dota Stuttgard et Tubingue d'institutions communales, fonda l'université de cette dernière ville, réforma les couvents, et reçut de l'empereur Maximilien Ier le titre de duc. B.

EBERHARD (Jean-Auguste), né à Halberstadt en 1739, m. en 1809, fut d'abord pasteur, et ensuite professeur de philosophie à Halle. Ses principaux ouvrages sont : *Nouvelle apologie de Socrate*, 1772, examen de la doctrine touchant le salut des païens, traduit en français par Dumas, Amsterdam, 1773 et 1778, 2 vol.; *Théorie de la faculté de penser et de celle de sentir*, 1776; *Morale de la raison*, 1781; *Préparation à la théologie naturelle*, 1781; *Théorie des belles-lettres et des beaux-arts*, 1783; *Histoire générale de la philosophie*, 1787; *Essai d'un dictionnaire universel des synonymes de la langue allemande*, 1793-1802; *Esprit du christianisme primitif*, 1807; *Amyntor*, histoire en forme de lettres, 1772, écrite pour tâcher d'effacer l'impression produite par l'Apologie de Socrate qui avait paru peu orthodoxe. Disciple de Leibnitz, il combattit dans plusieurs écrits polémiques Kant et Fichte; il travailla en outre à presque tous les journaux scientifiques de l'Allemagne, entre autres, à la *Bibliothèque allemande* de son ami Nicolaï, qui a publié sur lui une notice, Berlin, 1810. G—T.

EBERSBACH, v. du roy. de Saxe, dans le cercle de Bautzen, sur la Sprée; 15,600 hab. Grand centre de fabrication des toiles et coutils de la Lusace.

EBERSBERG, brg des États autrichiens (Haute-Autriche), à 23 kil. N.-N.-O. de Steier, sur la rive dr. de la Traun. Les Français, commandés par Masséna, y battirent les Autrichiens, le 3 mai 1809; la place, alors défendue par un château très-fort, fut brûlée.

EBERSDORF, v. d'Allemagne, dans la principauté de Reuss-Lobenstein-Ebersdorf, sur la Friesa, à 3 kil. N. de Lobenstein; 1,200 hab. Résidence du prince et des autorités. Direction des forêts et des mines. Fabr. de chandelles; ébénisterie. Napoléon Ier data du château d'Ebersdorf sa première proclamation aux Saxons en 1806.

EBERSDORF (KAISER-), vge d'Autriche, à 8 kil. S.-E. de Vienne; 1,150 hab. Château impérial, servant auj. de caserne. École de botanique.

EBERT (Frédéric-Adolphe), savant bibliographe, né en 1791 à Taucha, près de Leipsick, m. en 1834, bibliothécaire à l'hôtel de ville de Leipsick, 1806, secrétaire à la bibliothèque royale de Dresde, 1814, conservateur de celle des ducs de Brunswick, 1822, enfin directeur de celle de Dresde et de celle du roi de Saxe, 1826, a élevé la bibliographie à la hauteur d'une science par un *Dictionnaire bibliographique*, 1821-30, 2 vol. in-4°. On lui doit encore : *Essai sur les bibliothèques publiques*, Freyberg, 1811; *l'Éducation du bibliothécaire*, Leipsick, 1820; *Histoire et description de la bibliothèque de Dresde*, 1822; et, sous le pseudonyme de *Gunther* : *Tableau de la bataille de Leipsick*, 1815; *Histoire de la guerre des Russes et des Allemands contre les Français*, 1816; *Vie de Napoléon Ier*, 1817. PL.

EBESFALVA ou ELISABETHSTADT, v. des États autrichiens (Transylvanie), sur le gr. Kokel, à 15 kil. N.-E. d'Hermannstadt; 2,000 hab., presque tous Arméniens. Ruines d'un château, anc. résidence des princes d'Apaffi.

EBINGEN, v. du roy. de Wurtemberg (cercle de la Forêt-Noire), à 20 kil. S.-E. de Bahlingen, sur la Schmieha; 4,500 hab. Industrie très-active; lainages, bonneterie, tissus de coton, etc.

EBION. *V.* ÉBIONITES.

ÉBIONITES, hérétiques du Ier siècle de notre ère, qui eurent pour chef le juif Ebion, disciple de Cérinthe. Ils ajoutèrent à la doctrine des nazaréens quelques erreurs et quelques pratiques qui leur étaient particulières. Ils rejetaient tous les prophètes, avaient en horreur les noms de David, de Salomon, de Jérémie, d'Ézéchiel, etc., et n'admettaient que le Pentateuque. Ils se servaient de l'évangile de St Matthieu, mais l'avaient altéré en plusieurs endroits. Ils n'employaient que de l'eau dans l'Eucharistie. Les ébionites et les nazaréens, divisés en plusieurs sectes, qui se contredisaient dans leur croyance et dans leur morale, reconnaissaient pourtant Jésus-Christ comme le Messie. Origène distingue deux sortes d'ébionites : les uns croyaient, comme les nazaréens, que le Sauveur est né d'une vierge, et les autres le faisaient naître à la manière de tous les autres hommes. M—N.

EBLANA, nom anc. de DUBLIN.

ÉBLÉ (J.-B.), l'un des plus célèbres généraux d'artillerie du Ier empire français, né en 1758, à St-Jean de Rorhbach (Lorraine), m. en 1812. Fils d'un officier de for-

tune, il fut élevé pour être militaire, et à l'âge de 27 ans il était lieutenant d'artillerie. Envoyé à Naples pour y former l'artillerie sur le modèle de celle de France, il revint en 1789, quand éclata la Révolution, dont il adopta les principes. Employé à l'armée du Nord, il devint général de brigade à la fin de 1793, puis commandant de l'artillerie de cette armée, où il introduisit plusieurs réformes très-heureuses, entre autres la distribution égale des pièces dans chaque division. Il dirigea plusieurs siéges, prit une grande part à la conquête de la Hollande, et, en 1795, fut attaché à l'armée du Rhin, commandée par Moreau. En 1797, enfermé dans le fort de Kehl, il résista à toute l'armée autrichienne. Il fit la campagne de Naples sous Championnet, prit part aux grandes guerres d'Allemagne jusqu'à la bataille d'Iéna, fut ministre de la guerre du royaume de Westphalie; puis Napoléon l'envoya en Portugal, sous Masséna, où il resta jusqu'en 1812. Alors l'Empereur l'appela en Russie, où il le nomma commandant en chef des équipages de pont. Il rendit les plus grands services dans cette campagne, entre autres, pendant la retraite, au passage de la Bérézina. Il mourut, peu de jours après, des suites de fatigues excessives et du froid qu'il avait éprouvés.

EBLIS, nom que les Mahométans donnent à Satan.

EBN. *V.* BEN.

EBNER (Erasme), savant luthérien, né à Nuremberg en 1511, m. en 1577. Ami de Mélanchthon, il représenta sa ville natale, où il était sénateur, à la ligue de Smalkalde, et fut conseiller à la cour de Brunswick. On lui doit la formation de la bibliothèque de Nuremberg, et la fondation de l'université d'Helmstædt. Il a fait une découverte précieuse en minéralogie : c'est que la cadmie mêlée avec le cuivre donne du laiton. B.

EBN-JOUNIS (Ali-Ben-Abderrahman), astronome arabe, né en 979, m. en 1008, élève d'Aboulféda. Son grand ouvrage des tables luno-solaires, connu sous le nom de *Table hakémite*, hérita de la réputation de l'*Almageste* en Orient. La bibliothèque de Leyde le possède en manuscrit.

EBOLI, anc. *Eburi*, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Salerne, à 6 kil. S.-O. de Campagna; 8,000 hab.

EBOLI (Anne de MENDOZA, princesse d'), née en 1540, fille de don Diégo Hurtado de Mendoza, vice-roi du Pérou, épousa don Rui-Gomez de Sylva, ministre de Charles-Quint, puis de Philippe II. Devenue la maîtresse de ce dernier prince, et cependant coupable d'une autre liaison avec Antonio Perez, ministre des affaires étrangères, elle obtint la mort d'un secrétaire de don Juan d'Autriche, Escovedo, qui avait découvert ce scandale. Après avoir refusé à la famille de la victime l'autorisation de poursuivre Perez et la princesse, Philippe II, sans doute instruit de tout, disgracia les deux complices en 1579. La princesse fut retenue quelque temps en prison; dans le procès fait à Perez, on ne la fit pas intervenir. Depuis cette époque, l'histoire perd sa trace. Schiller l'a fait paraître dans le mystérieux drame de la mort de *Don Carlos*. *V.* PEREZ. B.

EBORA ou EBURA, v. d'Hispanie (Lusitanie); ses habitants lui donnèrent le nom de *Liberalitas Julia*, par reconnaissance pour Auguste. Auj. *Evora*.

EBORACUM, v. de l'anc. île de Bretagne, cap. des Brigantes et de la province de Flavie-Césarienne. Les empereurs Septime-Sévère et Constance Chlore y moururent, et Constantin y fut proclamé. Auj. *York*.

EBRE, en espagnol *Ebro*, anc. *Iberus*, fl. d'Espagne. Source dans la Sierra-Sejos, à Fontibre, à 18 kil. O. de Reinosa, dans la prov. de Santander. Cours, au S.-E., de 500 kil. Il passe à Frias, Miranda-de-Ebro, Haro, Logrono et Calahorra (Vieille-Castille), à Tudela (Navarre), à Saragosse, Fuentes et Mequinenza (Aragon), à Tortose et Amposta (Catalogne). Là un canal conduit une partie de ses eaux au port des Alfaques, dans la Méditerranée; le reste se perd dans les sables. Ses principaux affluents sont : à droite, l'Omino, la Majerilla, l'Iregua, le Xalon, le Guadalupe et le Martin; à gauche, l'Erga, l'Aragon, le Gallego et la Sègre. L'Èbre est navigable depuis Tudela, mais avec difficulté, à cause de la rapidité du courant, et des rochers et des bancs de sable.

EBREICHSDORF, vge des États autrichiens (Basse-Autriche), au S.-E. de Vienne, sur la Fischa; 1,050 hab. Immenses filatures de coton.

EBREUIL, ch.-l. de cant. (Allier), arr. et à 10 kil. O. de Gannat, sur la Sioule; 1,243 hab. Les rois carlovingiens y avaient un palais. Belle église romane, renfermant de curieuses peintures; elle faisait partie d'une riche abbaye, remplacée au XVIIIe siècle par un hôpital. Antiquités romaines.

EBRODUNUM, v. de la Gaule, ch.-l. des Caturiges et de la prov. des Alpes-Maritimes; auj. *Embrun*. — v. de la Gaule (Grande-Séquanaise); auj. *Yverdun*.

EBROICUM, anc. v. de la Gaule (Lyonnaise 2e); auj. *Evreux*.

EBROIN, maire du palais de Neustrie après Erkinoald, 659. Pendant le règne de Clotaire III, il voulut rendre à l'autorité royale la force et la puissance qu'elle avait perdues, exila, dépouilla ou fit périr un grand nombre de leudes. Lorsque le roi mourut, 670, et que Ebroin éleva sur le trône, de sa propre autorité, Thierry III, 3e fils de Clovis II, les guerriers et le clergé de la Neustrie et de la Bourgogne se soulevèrent, sous la conduite de St Léger, évêque d'Autun. Thierry III fut déposé, Childéric II d'Austrasie proclamé à sa place, et Ebroin enfermé au monastère de Luxeuil, d'où il ne s'échappa qu'à la mort de Childéric, 673. Il força Thierry à lui remettre la charge de maire du palais en faisant assassiner Leudesic qui l'occupait, fit crever les yeux à St Léger, puis exigea d'un concile sa déposition, et le fit décapiter, 678. Il supposa à Clotaire III un fils, qu'il fit couronner sous le nom de Clovis III. La Neustrie et la Bourgogne, opprimées de nouveau, appelèrent à leur secours les Austrasiens, qui venaient d'abolir la royauté et de proclamer ducs Pepin d'Héristal et Martin. Mais Ebroin les vainquit à la bataille de Leucofao, et fit assassiner Martin dans une conférence. Il périt lui-même en 681, assassiné par le leude Hermanfried, qu'il avait dépouillé de ses biens et qu'il menaçait de la mort. Ebroin a fourni à M. Ancelot le sujet d'une tragédie, 1823. G—T.

EBSAMBOUL ou IBSAMBOUL, hameau de la Nubie turque, sur la rive g. du Nil, à 45 kil. S.-O. de Deyr. On y voit les ruines de deux temples égyptiens, taillés dans le roc, et couverts de sculptures et d'hiéroglyphes. Le plus petit a été dédié à Athor par la femme de Sésostris. Le plus grand présente, devant la façade, 4 colosses de 20 mèt. de haut; il est composé de 16 salles, et terminé par un sanctuaire au fond duquel sont 4 belles statues assises; la 1re salle est soutenue par 8 piliers, à chacun desquels est adossé un colosse de 10 mèt. de haut, et ornée, tout autour, de bas-reliefs représentant les conquêtes de Sésostris en Afrique.

EBUDES, *Ebudæ*, nom anc. des îles HÉBRIDES.

EBURA, nom latin de l'EURE. — v. d'Hispanie, la même qu'EBORA. — v. d'Hispanie (Bétique); auj. *Alcala-la-Real*.

EBURI, nom anc. d'EBOLI.

EBURONS, *Eburones*, anc. peuple de la Gaule Belgique (Germanie 2e), entre le Rhin et les Sicambres à l'E., les Atuatiques et les Condruses au S., la Dyle et les Ménapiens à l'O. et au N. Peu nombreux, ils furent exterminés par César, pour venger le massacre d'une légion et de 5 cohortes romaines, égorgées en pleine paix. Les Tongres occupèrent leur territoire, qui est auj. compris dans la prov. belge de Liége.

EBUROVICES, peuples de la Gaule (Lyonnaise 2e), dans la confédération des Aulerques. C'est auj. le territoire d'*Evreux*.

EBUSUS, une des îles Pityuses, avec un ch.-l. du même nom; auj. *Iviça*.

EC, EY, AYE, terminaison celtique. Unie à des noms d'arbres ou de plantes, elle indique réunion dans un même lieu : *Aun*EX, *Aun*AY, lieu planté d'aunes; *Fr*EX, lieu planté de frênes; *Ruff*EC, *Vaudr*EY, *Cerz*AYE, etc.

ECAGE, anc. pays de France (Normandie), où se trouvaient Authieux-en-Ecage et Ecajeul (Calvados).

ECART (Droit d'), redevance autrefois prélevée, dans les villes ayant droit de bourgeoisie, par la cité ou par le seigneur, sur les biens qui passaient d'un bourgeois à un non-bourgeois, et réciproquement.

ÉCARTÈLEMENT. En termes de blason, c'est le partage de l'écu en 4 parties ou *écarts*. On écartelait soit *en croix*, au moyen de deux lignes se coupant à angles droits, soit *en sautoir*, par deux diagonales. Les armes principales de la maison se mettaient au 1er et au 4e écart (partie supérieure droite, et inférieure gauche de l'écu); les armes des alliances ou de la ligne maternelle, au 2e et au 3e.

ECAUSSINES D'ENGHIEN, vge de Belgique (Hainaut), à 24 kil N.-E. de Mons, sur la Senne; 2,700 hab. Exploit. de pierre et granit; beau château.

ECBASIOS, surnom sous lequel les Grecs offraient un sacrifice à Apollon après une navigation heureuse.

ECBATANE, v. cap. de la Médie, au centre; au N.-E. de Babylone et au N. de Suse. Construite sur le versant de l'Oronte, elle était entourée de 7 murailles se dominant l'une l'autre et de couleurs diverses. Le circuit extérieur

avait 250 stades. Au centre de la ville était le temple du Soleil ou Mithras et le palais du roi, dans la construction desquels il n'était entré que du cèdre et du cyprès, et dont les toits, les solives et les chapiteaux de colonnes étaient recouverts de plaques d'or et d'argent. Ecbatane fut fondée, dit-on, par Déjocès, vers 700 av. J.-C. Après la destruction de l'empire des Mèdes, elle devint la résidence d'été des rois de Perse. Alexandre le Grand, qui s'en empara, y fit assassiner Parménion, et y perdit Ephestion. Dans cette ville tant de fois pillée, Antiochus III, roi de Syrie, trouva encore 4,000 talents. Les Parthes en firent aussi une de leurs capitales. La ville actuelle de *Hamadan* est l'anc. Ecbatane : on y trouve encore des médailles, des pierres gravées, des débris de colonnes, des inscriptions cunéiformes, un beau lion en pierre à moitié renversé, un prétendu tombeau de Mardochée et d'Esther, etc.

ECBATANE DES MAGES, v. de l'anc. Perside, où résidaient les Mages; auj. *Gherden.*

ECCELIN I^er^, II, III. *V.* ROMANO.

ECCLESFIELD, paroisse et vge d'Angleterre, dans le comté d'York (West-Reading), à 8 kil. N. de Sheffield; 12,500 hab. Clouterie.

ECCLESHALL, brg d'Angleterre, comté et à 11 kil. N.-O. de Stafford; 4,800 hab. Anc. château, résidence des évêques de Lichfield.

ECCLESIÆ, nom latin d'IGLESIAS.

ECCLÉSIARQUES, anc. fonctionnaires ecclésiastiques, nommés en certains endroits *scabins*. Ils convoquaient les paroissiens aux offices, et avaient à la fois les attributions de marguilliers, de chantres, de quêteurs, de sacristains et de bedeaux.

ECCLÉSIASTE, c.-à-d. *orateur d'assemblée;* titre grec donné par les Septante à un livre canonique de la Bible, œuvre de Salomon. Le fils de David paraît avoir voulu, par la composition de ce livre, prémunir les autres hommes contre les erreurs où il était tombé. L'idée principale est celle-ci : *Craignez Dieu et observez ses commandements, car c'est là tout l'homme.*

ECCLÉSIASTIQUE, livre sacré, le 5^e^ des livres sapientiaux dans l'Ancien Testament. On voit aux chap. 50 et 51 qu'il a pour auteur un certain Jésus, fils de Sirach, 200 ou 300 ans av. J.-C. Il contient des maximes morales sur les différents états de la vie. Son nom vient de ce qu'on le lisait dans les assemblées de religion, ou parce qu'il a des rapports avec l'Ecclésiaste de Salomon. L'Église l'a placé parmi les œuvres canoniques.

ECCOBRIGA, anc. v. de l'Asie Mineure (Galatie), près de l'Halys. Le consul Manlius Vulso y défit les Tectosages, 189 av. J.-C.

ECDICIUS, fils de l'empereur romain Avitus, et beau-frère de Sidoine Apollinaire, commanda la cavalerie dans les Gaules pendant le règne d'Anthémius, et défendit avec succès la ville de Clermont contre les Goths, en 475. Pendant une famine, il logea et nourrit à ses frais plus de 4,000 personnes. Julius Nepos le nomma patrice.

ECHANSON, en latin *Pincerna;* officier dont les fonctions consistaient à présenter à boire aux rois, aux princes, etc., dans les jours de cérémonie. L'office d'échanson remonte à une haute antiquité, si l'on en juge par les fictions grecques d'Hébé et de Ganymède, et par le songe du grand échanson du Pharaon égyptien, rapporté dans la *Genèse.* Charlemagne eut un *magister pincernarum.* On ne sait si la charge d'échanson et celle de bouteiller furent primitivement confondues ; mais, dès le commencement de la 3^e^ race, elles étaient distinctes. Les deux fonctionnaires prenaient rang parmi les grands officiers du palais, et signaient les chartes royales : le bouteiller avait la surintendance des boissons de la cour, et étendait sa juridiction sur tous les cabaretiers de la couronne; l'échanson achetait le vin, et pourvoyait à la distribution intérieure. Dans l'ordre des offices, le bouteiller paraît avoir précédé l'échanson. Les échansons étaient assez nombreux; on en comptait 7 sous Philippe le Long; il y en eut jusqu'à 13. Le principal prit le titre d'*échanson du roi*, de *premier* ou *grand échanson.* Cette charge s'avilit à partir du XV^e^ siècle; les privilèges qui y étaient attachés se perdirent, et les émoluments diminuèrent. Les fonctions d'échanson ne furent plus effectives qu'aux sacres, mariages, entrées solennelles des rois et des reines, festins extraordinaires, etc. La Révolution abolit la charge de grand échanson, qui, rétablie par Louis XVIII, disparut encore en 1830. — En Allemagne, la dignité d'*archi-échanson* appartenait autrefois au roi de Bohême. Il présentait la 1^re^ coupe à l'empereur, quand celui-ci tenait cour impériale. Il avait pour vicaire l'échanson héréditaire de Limpurg. B.

ECHARD (Laurent), historien anglais, né en 1671 à Barsham (Suffolk), m. en 1730. On a de lui : *Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à l'établissement de l'empire par Auguste,* 1699, continuée jusqu'à Constantin, 1707, traduite en français par Daniel de la Roque et Guyot-Desfontaines, 1728-9, 16 vol. in-12, y compris la continuation par l'abbé Guyon jusqu'à la prise de Constantinople ; *Histoire générale ecclésiastique depuis la naissance du Christ jusqu'à l'établissement du christianisme sous Constantin,* 1702, in-fol. ; *Histoire d'Angleterre depuis l'invasion de Jules César jusqu'à la fin du règne de Jacques I^er^*, 1707, continuée jusqu'à la Révolution, 1718, la meilleure qu'on eût avant celle de Hume. Il avait aussi fait une *Histoire de la révolution de Guillaume III*, des traductions de quelques comédies de Plaute et de Térence, des *Maximes et discours moraux et théologiques*, tirés des ouvrages de l'archevêque Tillotson, et un dictionnaire géographique intitulé : *l'Interprète du gazetier ou du nouvelliste,* traduit ou plutôt imité en français sous le nom de *Dictionnaire de Vosgien.* G—T.

ÉCHARPE. Ce fut, suivant les pays et les temps, une parure, une livrée, un insigne. Aux premiers temps de la féodalité, l'écharpe n'était sans doute, pour le guerrier emprisonné dans une armure de fer, qu'une bande d'étoffe servant au besoin à essuyer la sueur du front, ou à étancher le sang d'une blessure : chez les vieux auteurs, *visagière, visière* et *écharpe* sont synonymes. Bientôt l'écharpe fut un tissu octroyé au chevalier par quelque haute châtelaine ou par la dame de ses pensées; elle était ordinairement blanche, cette couleur étant celle de l'innocence et de la pureté. Quand les chevaliers commencèrent à servir par grandes masses, on reconnut qu'il manquait aux armures de fer une marque qui pût, un jour d'action, être un signe de ralliement : de là, au XIII^e^ siècle, l'emploi de couleurs diverses. L'écharpe fut blanche depuis les croisades jusqu'à Charles VI, puis les Armagnacs seuls conservèrent cette couleur. Sous Charles VII, l'écharpe fit partie de l'uniforme des compagnies d'ordonnance. Elle se porta tantôt en bandoulière, tantôt en ceinture. Sous Louis XII et François I^er^, on renonça à l'écharpe, fort embarrassante pour le soldat avec les armes à feu. Mais on y revint sous Henri II ; les compagnies en eurent deux à la fois, l'écharpe royale croisant de droite à gauche sur l'écharpe aux couleurs du capitaine. Charles IX et Henri III portèrent l'écharpe rouge, tandis que les huguenots l'avaient blanche. En 1591, les Ligueurs la portèrent noire. Sous Henri IV et Louis XIII, l'écharpe blanche fut de nouveau livrée royale. Dans les deuils militaires, les gardes du corps eurent une écharpe de crêpe noir. Pendant les troubles de la Fronde, les partis affichèrent des couleurs variées : les troupes du maréchal d'Hocquincourt, qui accompagnèrent Mazarin à sa rentrée en France, portaient une écharpe verte; celle de la maison de Condé était isabelle. Les autres pays eurent aussi leurs couleurs : les Anglais et les Savoisiens portaient l'écharpe bleue, les Espagnols rouge, les Hollandais orange, les Autrichiens noire et jaune ; les soldats de Wallenstein adoptèrent le rouge, etc. L'usage de l'écharpe ne devait guère survivre à l'établissement de l'uniforme militaire par Louis XIV ; en 1703, on l'enleva entièrement à l'infanterie, et l'on ne conserva, quelque temps encore, que l'aiguillette qui avait servi à la maintenir sur l'épaule. Aujourd'hui les commandants de place, les officiers généraux, les maréchaux, ont une écharpe tricolore en ceinture. Au civil, l'écharpe est la marque distinctive des maires, des adjoints, des commissaires de police ; celle des officiers de paix de Paris est seule bleu de ciel. Quelques nations étrangères ont gardé l'écharpe dans l'armée comme signe de service pour les officiers; elle représente chez elles notre hausse-col. B.

ÉCHÉDORE, *Echedorus,* riv. de l'anc. Macédoine, traversait la Mygdonie, et se jetait, avec l'Axius, dans le golfe Thermaïque. Selon Hérodote, l'armée de Xerxès en épuisa les eaux.

ÉCHELLE, nom donné autrefois à une espèce de pilori dressé dans un carrefour ou dans tout autre lieu public, et qui était la marque de haute ou de moyenne justice. On y voyait cinq trous ronds, pour y faire passer la tête, les bras et les pieds du condamné. Il y avait plusieurs Échelles à Paris : l'évêque avait la sienne au Parvis-Notre-Dame, le chapitre au port S^t^-Landry, le prieuré de S^t^-Martin-des-Champs entre la porte de l'église et la rue Aumaire, etc. Au siècle dernier, on en voyait encore une dans la rue de l'Échelle du Temple. L'Échelle a été remplacée, pour les expositions de condamnés, par un carcan fixé à un poteau.

ECHELLENSIS (Abraham), savant maronite, né à Eckel en Syrie, m. en 1664, vint étudier à Rome la théologie et la philosophie, et fut appelé à Paris pour coopérer à

l'édition de la Bible polyglotte de Le Jay. Ses principaux écrits sont : *Linguæ syriacæ sive chaldaïcæ perbrevis institutio*, Rome, 1628, in-12 ; *Synopsis propositorum sapientiæ Arabum*, Paris, 1641, in-4° ; *Chronicon orientale*, Paris, 1653, in-fol., réimpr. en 1685 pour faire partie de la Byzantine ; une traduction de l'arabe en latin des liv. V, VI et VII des *Coniques* d'Apollonius, Florence, 1661, in-fol.

ÉCHELLES (Les), ch.-l. de cant. (Savoie), arr. et à 19 kil. S.-O. de Chambéry ; 396 hab. Le Guiers la partage en deux portions : celle sur la rive droite appartient au dépt. de l'Isère. Elle doit son nom aux échelles par lesquelles il fallait autrefois escalader un rocher qui fermait la route de Chambéry ; ce rocher fut percé, en 1673, par Charles-Emmanuel II pour faire la route actuelle.

ÉCHELLES DU LEVANT, nom donné aux ports marchands de la Méditerranée orientale (Constantinople, Salonique, Alep, Tripoli, Saïd, Chypre, Alexandrie, Napoli de Romanie, etc.), et quelquefois aussi à ceux des États barbaresques. Ce nom vient du turc *Iskele*, espèce de jetée sur pilotis, construite avec quelques marches pour débarquer les marchandises.

ÉCHENOZ-LA-MÉLINE, vge (Hte-Saône), à 3 kil. de Vesoul ; 318 hab. Belles grottes à ossements.

ÉCHEVINS, en latin *scabini* (de *skapen*, *skafen*, créer, constituer), nom donné, à partir de Charlemagne, aux hommes désignés par les officiers royaux, comtes ou centeniers, quelquefois avec l'approbation de l'assemblée des hommes libres, pour servir d'assesseurs dans les tribunaux urbains ou ruraux. Ce furent comme des magistrats permanents, qui remplacèrent les *bons hommes*, *prud'hommes* ou *rachimbourgs* de l'époque mérovingienne, dont la négligence à se rendre aux plaids entravait l'exercice de la justice. Pendant la féodalité, une transformation s'opéra dans leurs attributions : les officiers royaux, devenus propriétaires de leurs gouvernements, se déchargèrent du soin de la justice sur des baillis ou prévôts, qui, en général, exercèrent seuls les fonctions de juges. De cette manière, le scabinat régional disparut. Mais les échevins continuèrent d'exister dans les cités, où ils réunirent le double caractère de juges et d'administrateurs : l'échevinage ne fut qu'un nom nouveau donné à quelque chose d'ancien, à la municipalité gallo-romaine. Seulement, la dénomination d'*échevin*, conservée dans la plupart des villes du nord et du centre de la France, fut remplacée au midi par celles plus anciennes de *jurat*, *syndic*, *prud'homme*, *consul* ; et, d'un autre côté, les échevins n'eurent plus que la connaissance des causes inférieures, les cas de haute justice étant réservés aux officiers seigneuriaux ou royaux. A Paris, les échevins, au nombre de quatre, continuèrent leurs fonctions de juges ordinaires, sous la présidence d'un homme du roi, jusqu'en 1251, époque où ils devinrent les assesseurs du prévôt des marchands ; leurs fonctions duraient deux ans ; ils étaient élus dans l'Assemblée du Corps de ville (*V. ce mot*), augmenté de 32 notables bourgeois, 2 pour chacun des 16 quartiers de Paris. L'élection n'était qu'un simulacre, car chaque électeur recevait un bulletin tout confectionné, sans doute par les soins du Prévôt, et même cacheté. Cependant les bourgeois de Paris étaient seuls éligibles, à la condition de n'être ni père, ni fils, frère, neveu, ou cousin germain du prévôt en place. Chaque année on renouvelait deux échevins. Ces magistrats prêtaient serment, à genoux, entre les mains du roi ; ils rendaient la justice sur les matières de police et sur les affaires commerciales. Un édit de 1704 créa deux échevins perpétuels dans chaque ville du royaume, excepté Paris et Lyon, où l'ancien mode électif fut conservé. La loi du 14 décembre 1789, qui organisa de nouvelles municipalités, supprima les échevins. B.

ÉCHIDNA, fille du Styx, ou de Chrysaor, issu lui-même du sang de Méduse. C'était un monstre moitié femme, moitié serpent ; mère, selon quelques auteurs, de Cerbère, de l'hydre de Lerne, de la Chimère, du Sphinx, du dragon de Colchide, du dragon des Hespérides, du lion de Némée, du vautour qui dévora le foie de Prométhée, etc.

ÉCHINADES, îles presque désertes de la mer Ionienne, à l'E. de Céphallénie, à l'entrée du golfe de Corinthe, vis-à-vis l'embouchure de l'Achéloüs d'un côté, et le cap Araxe de l'autre. Elles tiraient leur nom ou des filles du devin Échinus, changées en îles pour avoir oublié dans un sacrifice le dieu Achéloüs ; ou de ce qu'on y trouvait beaucoup de hérissons de mer (en grec *ékinoi*). Pline nomme, comme composant ce groupe, Ægialea, Coronis, Thyatira, Geceris, Dionysia, Cyrnus, Chalcis, Pinara et Mystus. Ovide n'en compte que cinq. Strabon y range Dulichium. D'autres auteurs comprenaient encore dans les Échinades le groupe des Taphiennes ou Téléboïdes, en face de Leucade, et formé de Taphias, Oxies et Princessa. Les Échinades sont auj. les *Curzolaires*. B.

ÉCHIQUIER, en latin *Saccarium*, cour féodale des ducs de Normandie. On la nommait ainsi parce que les sessions se tenaient devant une table quadrangulaire, recouverte d'un tapis divisé en carreaux comme les cases d'un échiquier ; dans ces carreaux, les comptes se faisaient avec des jetons, en mettant à des places différentes ceux qui devaient désigner les deniers, sous, livres, vingtaines de livres et centaines de livres. Le nom a survécu au signe matériel, comme celui de la Table de marbre dans l'anc. jurisprudence des eaux et forêts. Pithou et Ménage le font venir de l'allemand *schicken* (envoyer). M. Floquet (*Histoire du parlement de Normandie*) a prouvé que l'échiquier existait avant Guillaume le Conquérant. Cette cour souveraine se tenait deux fois par an pendant trois mois, au commencement du printemps et à l'entrée de l'automne. Elle s'assembla souvent à Caen et à Falaise, et plus tard à Rouen. Après la réunion de la Normandie à la couronne de France, l'échiquier conserva ses attributions comme cour de justice spéciale à cette province, jusqu'en avril 1499, où il fut érigé en parlement par Louis XII. — Les archevêques de Rouen prétendirent avoir un tribunal particulier, appelé Échiquier, et distinct de l'échiquier général de Normandie. A la suite de longues discussions, le parlement décida, en 1515, que la juridiction temporelle de l'archevêché prendrait le titre de *hauts jours*, et non celui d'*échiquier*. — On appelait *échiquiers des apanages* les *grands jours* (*V. ce mot*) des princes auxquels des terres de Normandie avaient été concédées à titre d'apanages. Tels étaient les échiquiers d'Alençon, d'Évreux, de Beaumont-le-Roger, etc., indépendants du grand échiquier de Normandie. Les juges ou conseillers siégeant dans les divers échiquiers prenaient le nom de *maîtres de l'Échiquier*. B.

ÉCHIQUIER (Cour de l'), juridiction dont ressortissent les affaires relatives aux droits et aux revenus de la couronne d'Angleterre, et ainsi nommée du tapis ou du parquet en forme d'échiquier qu'on y voyait, suivant l'usage existant en Normandie. On en fait remonter l'origine jusqu'à Henri Ier ; elle existait certainement sous Henri II, car son neveu Gervais de Tilbury composa, en 1175, un *Livre de l'Échiquier* ou *Livre Noir*, où il décrit cette cour ; mais elle ne reçut son organisation actuelle qu'au temps d'Édouard Ier. Elle est divisée en deux sections : 1° celle qui a pour objet l'administration des revenus ; c'est une cour de finances ; 2° la section judiciaire, subdivisée elle-même en cour d'*équité* et en cour de *loi commune*. Les juges de l'échiquier portent le titre de *barons*. Les appels de la cour de l'échiquier sont dans certains cas portés devant la cour des pairs, et dans certains autres devant la chambre de l'échiquier. B.

ÉCHIQUIER (Chambre de l'), juridiction établie en Angleterre pour juger en appel les décisions de la cour du banc du roi ou de la reine et de la cour de l'échiquier. S'il s'agit de reviser un jugement de la cour de l'échiquier, elle se compose, conformément à un statut d'Édouard III, du lord-chancelier, du lord-trésorier, des juges de la cour du banc du roi et de ceux de la cour des plaids communs. Si l'appel est interjeté contre une décision de la cour du banc du roi, elle se compose, d'après un statut d'Élisabeth, des juges des plaids communs et de ceux de la cour de l'échiquier. La chambre de l'échiquier a encore une autre attribution : lorsqu'il s'élève, dans les autres cours de justice, des questions difficiles et d'une grande importance, elle se réunit pour en conférer, avant que les cours inférieures aient rendu un jugement. Dans sa triple juridiction, elle est soumise à la révision de la cour des pairs. B.

ÉCHIQUIER (Billets de l'), nom donné en Angleterre à ce qu'on appelle en France les *bons du trésor*, parce qu'ils sont émis par l'administration de l'échiquier. Toutes les dépenses ordinaires du trésor sont acquittées avec ces billets.

ÉCHIQUIER (Iles de l'), îles de l'Océanie (Mélanésie), dans le groupe de l'Amirauté, par 1° 13' lat. S., et 142° 53' long. E. Ce sont 30 îles basses, semées de récifs. Découvertes par Bougainville en 1768.

ÉCHIRÉ, brg (Deux-Sèvres), arr. et à 8 kil. N. de Niort ; 1,627 hab. Ruines imposantes du château de Salbar, bâti au IXe siècle et détruit au XVIe. Près de là est le château de Mursay, où Mme de Maintenon passa son enfance.

ÉCHO, nymphe, fille de l'Air et de la Terre, habitante des rives du Céphise, au pied du Pentélique, amusait Junon par ses discours, tandis que Jupiter lui était infidèle. Elle fut condamnée par la déesse à ne répéter que le dernier mot de ceux qui l'interrogeaient ; désespérée de se

voir dédaignée par Narcisse, elle se laissa mourir, et fut changée en rocher.

ECHREF, v. de Perse. *V.* ACHRAF.

ECHTERNACH ou EPTERNACH, v. de Hollande (Luxembourg), sur la Sûre, à 17 kil. E. de Diekirch; 4,000 hab. Fabr. de lainages, faïence et tabac. Autrefois abbaye célèbre, fondée au VII^e siècle.

ECIJA, anc. *Astigi*, puis *Colonia Augusta Firma*, v. d'Espagne (prov. de Séville), dite le *Poële de l'Andalousie*, à cause de la chaleur de son climat, sur le Xénil, à 92 kil. N.-E. de Séville. On y remarque quelques antiquités, de belles églises et la promenade de l'Almeida. Ville très-industrielle; pop. de la comm.: 27,216 hab.

ECK (Jean MAYR D'), savant théologien, né à Eck (Souabe), en 1486, m. en 1543, était chanoine d'Eichstædt et vice-chancelier de l'université d'Ingolstadt, lorsqu'il entreprit, en 1518, de combattre les thèses de Luther. Il eut une discussion célèbre avec Carlostadt. En 1520, il se rendit à Rome, et en rapporta une bulle qui condamnait les doctrines luthériennes. A la diète d'Augsbourg, 1530, il offrit de réfuter la Confession d'Augsbourg. B.

ECKART (Henri), célèbre dans l'histoire de la philosophie sous le nom de *Maître Eckart*, théologien et philosophe allemand, né à Strasbourg ou en Saxe, dans la 2^e moitié du XIII^e siècle. Il enseigna à Paris, au collége St-Jacques; le grade de docteur en théologie lui fut conféré à Rome par Boniface VIII; il entra ensuite dans l'ordre des dominicains, et en devint un des principaux membres. C'était une âme fervente et exaltée; vers la fin de sa vie, ses idées religieuses se coordonnèrent en un système mystique d'une singulière audace. De 1317 environ jusqu'en 1327, on le voit tour à tour à Strasbourg, à Francfort, à Cologne, prêchant ses doctrines, exerçant sur les âmes tendres une influence extraordinaire, et suspect à l'Église, qui le surveille d'abord, puis finit par le frapper. En 1326, un chapitre général de son ordre le destitue des fonctions de prieur de la province d'Allemagne; la bulle de Jean XXII qui condamne ses doctrines, publiée le 27 mars 1329, parle de sa mort et de ses dernières rétractations. C'est donc de 1326 à 1329 qu'il faut placer la mort de maître Eckart. Son système est un panthéisme mystique, plein de religieux élans et de sublimes folies : il n'y a qu'un seul être, Dieu; tous les êtres finis ne sont que de vaines ombres; pour exister réellement, il faut qu'ils se dépouillent de leur forme contingente, qu'ils entrent en Dieu, qu'ils deviennent Dieu. Maître Eckart poursuit ces principes dans toutes leurs applications, et ne recule devant aucune conséquence. L'ensemble de son système présente, sauf la piété profonde qui l'anime, de singulières ressemblances avec la moderne philosophie allemande, principalement avec Hegel. Ses ouvrages n'existent qu'en manuscrits; ce sont des sermons et *le Livre de la Consolation divine*. On en trouve des fragments souvent cités dans les mystiques allemands qui l'ont suivi, Tauler, Suson, Eckart le Jeune, etc. Un érudit allemand, M. Pfeiffer, prépare une édition complète de ses œuvres. *V.* sur Eckart la notice (en allemand) de M. Charles Schmidt, dans le recueil intitulé *Theologische studien*, 1839. S. R. T.

ECKARTSBERGA, v. des États prussiens (Saxe), à 40 kil. S.-O. de Mersebourg, sur le Finnberg; 1,600 hab. Fabr. de vitriol. On trouve du bleu de Prusse naturel dans une montagne voisine.

ECKERNFŒHRDE, ville du duché de Slesvig, à 15 kil. E.-S.-E. de Slesvig, à 25 N.-O. de Kiel, sur une baie ou *fœhrde* de son nom, par 54° 28′ 20″ lat. N. et 27° 30′ 6″ long. E.; population, 4,500 hab. Bon port; commerce actif en céréales, graines oléagineuses, peaux, etc. La ville est voisine du *Dœnishwald* et du *Schwanten*, fertiles contrées à blé. Victoire du général russe Walmoden sur les Danois, en 1813.

ECKHART ou ECKARD, en latin *Eccardus* (Jean-Georges d'), historien, né en 1674 dans le duché de Brunswick, m. en 1730, fut successivement professeur d'histoire à Helmstædt et à Hanovre. On a de lui, entre autres ouvrages : *Leges Francorum Salicæ et Ripuariorum*, Francfort, 1720, in-fol.; *Origines Habsburgo-Austriacæ*, Leipzig, 1721, in-fol.; *Historia genealogica principum Saxoniæ superioris*, 1722, in-fol.; *Corpus histor. medii ævi à tempore Caroli Magni usque ad finem sæculi XV*, 1723, 2 vol. in-fol.; *Commentarii de rebus Franciæ orientalis*, 1729, 2 vol. in-fol.; *De origine Germanorum, migrationibus ac rebus gestis*, Gœttingue, 1750, in-4°. On lui doit en outre l'édition des *Collectanea etymologica* de Leibnitz, imprimée dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, et dans les mémoires de l'Académie d'Helmstædt. G—T.

ECKHEL (Joseph-Hilaire), célèbre numismate, de l'ordre des jésuites, né à Enserfeld (Autriche) en 1737, m. en 1798. Il fut professeur de rhétorique au collége des Jésuites à Vienne, professeur d'archéologie, puis conservateur du cabinet impérial des médailles. On lui doit, outre le catalogue de ce cabinet, 1787 : *Nummi veteres anecdoti ex museis Cæsare Vindobonensi, Florentino, etc.*, Vienne, 1775, 2 vol. in-4°; *Sylloge nummorum veterum anecdotorum thesauri Cæsarei*, 1786; *Doctrina nummorum veterum*, Vienne, 1792-98, 8 vol. in-4°, où l'on remarque une méthode nouvelle de classification, qui consiste à distribuer les médailles dans l'ordre des villes qui les ont fait frapper. Cet ouvrage est très-estimé.

ECKMUHL, vge de Bavière (Basse-Bavière), sur la Grande-Laber, à 19 kil. S. de Ratisbonne; 70 hab. Célèbre victoire de Napoléon I^{er} sur les Autrichiens, 22 avril 1809. Le maréchal Davout, qui s'y était signalé, reçut le titre de *prince d'Eckmühl*.

ÉCLAIRAGE. Dès l'antiquité, l'expérience apprit à l'homme à tirer parti des corps onctueux et inflammables, des résines, des huiles, etc. En Égypte, en Judée, en Grèce, l'usage des lampes était fort ancien. Les Indiens transformèrent de bonne heure la cire en substance combustible. Ce fut, dit-on, Alfred le Grand qui inventa les lanternes de corne. L'usage des chandelles de cire ou de suif est fort ancien en France. Dès le XI^e siècle, il existait à Paris une corporation des *Chandeliers*. Pour illuminer les vastes salles des châteaux pendant les festins, on n'employa longtemps que des torches tenues par de nombreux valets. François I^{er}, pour remplacer à la cour ce service ambulatoire et incommode, commanda à Benvenuto Cellini 12 statues d'argent, de grandeur naturelle, et qui devaient porter des torches. Les lustres de cette époque ne consistaient encore qu'en traverses de bois, assemblées en croix, et portant une chandelle à chaque extrémité; l'usage d'ajouter à leur éclat par des girandoles de cristal ne remonte qu'à la fin du règne de Louis XIII. L'éclairage domestique n'a guère fait de progrès que depuis l'introduction, en 1785, du procédé qui a gardé le nom de Quinquet, l'un de ses inventeurs : puis vint le système d'Argand, suivi d'une foule de perfectionnements. — Quant à l'éclairage public des villes, il fut établi très-tard. On voit par quelques ordonnances de François I^{er} que, dans certains cas de péril imminent, et pour garantir les Parisiens des attaques des *mauvais garçons*, tout propriétaire de maison était tenu de placer, après 9 heures du soir, sur une fenêtre du 1^{er} étage, une lanterne allumée. La chambre des vacations prescrivit, en 1558, de placer, au coin de chaque rue, et au milieu, si elle était longue, des falots qui devaient brûler de 10 heures du soir à 4 heures du matin; mais, dès l'année suivante, le matériel fut vendu au profit des pauvres. Cependant, on en revint bientôt à cette institution; ce qui n'empêcha pas chaque bourgeois qui sortait la nuit de porter avec lui sa lanterne. En 1662, un abbé Laudati Caraffe obtint le privilége de former une troupe de *Porte-flambeaux* et *Porte-lanternes* à louage. L'entreprise ne paraît pas avoir réussi. En 1667, le 1^{er} lieutenant de police, La Reynie, éclaira régulièrement Paris, au moyen de lanternes, et un édit de 1697 étendit cet éclairage à toutes les villes du royaume. Une récompense ayant été promise par M. de Sartines à quiconque perfectionnerait ce service public, Bourgeois de Châteaublanc et l'abbé Matherot de Preigney inventèrent les réverbères, dont le succès devint prodigieux, 1745. Paris en compta 3,500 en 1769; 11,050 en 1809; 12,672 en 1821. Dès 1811, l'ingénieur Lebon imagina l'éclairage par le gaz; mais ce fut seulement sous le règne de Louis XVIII, pendant la préfecture de Chabrol de Volvic, qu'on établit les premiers appareils. B.

ÉCLAIREURS, troupes spécialement chargées d'explorer le pays, afin de reconnaître la position de l'ennemi et d'éviter les embuscades. Ce service était fait autrefois par des compagnies appelées, dans la cavalerie, *carabins*, *stadiots*, et, dans l'infanterie, *enfants perdus*. Puis, à l'imitation des *tolpaches* et *pandours* des armées allemandes, on établit en France les *corps francs*, les *partisans*, etc. Pendant la campagne d'Italie, le général Bonaparte créa le corps des *guides*, véritables éclaireurs de cavalerie, et les régiments de cavalerie légère peuvent remplir encore les mêmes fonctions. Pour l'infanterie, les *voltigeurs* servent d'éclaireurs; toutefois les *chasseurs à pied* les ont remplacés avec avantage.

ÉCLECTIQUES, secte de philosophes qui se forma à Alexandrie vers le III^e siècle av. J.-C., et dont on attribue la fondation à Potamon. Ils choisissaient dans chaque système ce qui leur paraissait le plus sage.

ÉCLIPTIQUE, immense orbite où la terre exécute sa révolution autour du soleil; les *éclipses* sont déterminées dans son plan. — Grand cercle de la sphère, dont la circonférence, embrassant la surface du zodiaque dans toute sa longueur, la partage en 2 bandes symétriques de 8° chacune, et figure à nos yeux la route apparente que suit le soleil en parcourant chaque année les 12 signes célestes. L'axe terrestre n'est pas perpendiculaire au plan de l'orbite que la terre décrit dans l'espace; constamment incliné à cette courbe de révolution, qui coupe deux fois l'équateur au temps des équinoxes, il forme avec elle un angle quelque peu variable et évalué pour le siècle actuel à 23° 28'. De là l'*obliquité de l'écliptique*, à laquelle la terre doit la variété de sa température et des saisons.

ÉCLUSE (L'), en hollandais *Sluys* ou *Sluis*, v. de Hollande (Zélande), petit port sur la mer du Nord, à 27 kil. S.-O. de Middelbourg; 2,000 hab. Les Français y perdirent contre les Anglais une bataille navale, 24 juin 1340. Ils prirent la ville en 1647 et en 1794.

ÉCLUSE (L'), fort de France (Ain), arr. et à 27 kil. S.-S.-O. de Gex, sur un rocher au milieu des montagnes du Jura, à 40 mèt. au-dessus du Rhône, près de la frontière de Suisse. Il est dominé par les hauteurs environnantes. Cédé par la Savoie à la France en 1601. Les Autrichiens s'en emparèrent en 1814 et 1815, et le détruisirent en partie.

ÉCLUSE (L'), vge (Pyrénées-Orientales), arr. et à 15 kil. de Céret; 114 hab. Poste militaire, près du col de Perthus, désigné au temps des Romains par le nom de *Clausuræ*, et défendu par deux châteaux forts dont on voit encore quelques ruines.

ÉCLUSE (L'), botaniste. *V.* LÉCLUSE.

ECNOME, *Ecnomus*, mont. et promontoire de Sicile, sur la côte S.; célèbre par la victoire navale de Régulus et de Manlius Vulso sur les Carthaginois, 256 av. J.-C. C'est auj. le *Monte di Licata* ou *Serrato*.

ÉCOLATRE, *Scolasticus*, ecclésiastique pourvu d'une prébende à laquelle était attaché le droit d'institution et de juridiction sur ceux qui instruisaient la jeunesse. Dans quelques églises, la charge d'écolâtre était une dignité; dans d'autres, un simple office. L'établissement en est aussi ancien que celui des écoles épiscopales et abbatiales. Dans les églises cathédrales de France et d'Italie, elle appartint longtemps au *primicerius* ou grand-chantre, avant d'être abandonnée à des officiers spéciaux. Alcuin fut écolâtre de St-Martin de Tours; St Bruno et Gerbert, de l'église de Reims, etc. Le concile de Tours, 1583, charge les écolâtres d'instruire ceux qui doivent lire et chanter dans les offices divins; celui de Bourges, 1584, exige qu'ils soient docteurs ou licenciés en théologie ou en droit canon; celui de Mexico, 1585, les oblige à professer, soit par eux-mêmes, soit par un délégué; celui de Malines, 1607, leur ordonne de visiter deux fois par an les écoles de leur dépendance. B.

ÉCOLES chez les anciens. Dès la plus haute antiquité, il y a eu des écoles publiques. Elles étaient primitivement établies près des sanctuaires, les prêtres étant les seuls dépositaires du savoir, et l'enseignement des sciences de toute nature s'y confondait avec l'enseignement religieux. Dans l'Inde, en Égypte, chez les juifs, l'instruction fut un monopole réservé aux classes sacerdotales. Xénophon, dans la *Cyropédie*, nous donne une idée des écoles chez les Perses. En Grèce, les écoles d'Athènes furent célèbres: on y apprenait à lire et à écrire aux enfants; plus âgés, ils s'occupaient de grammaire, de poésie, de musique; les œuvres d'Homère étaient particulièrement étudiées. Les écoles des rhéteurs étaient en grand nombre; celles de philosophie furent les plus renommées de l'antiquité. — Suivant Plutarque, Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, il y aurait eu des écoles pour la jeunesse à Gabies, avant la fondation de Rome. L'histoire de Virginie prouve qu'au milieu du Ve siècle av. J.-C., il y avait des écoles à Rome, et l'exposition publique des Douze Tables, pour que les citoyens en prissent connaissance, fait supposer que la science de la lecture ne manquait aux citoyens d'aucune classe. Vers la fin de la 2e guerre punique, des Grecs vinrent ouvrir à Rome des écoles de grammaire, et, un demi-siècle après, des écoles de rhétorique et des écoles de philosophie: les exercices s'y faisaient en grec; ce ne fut qu'au temps de Cicéron qu'on s'y occupa de la langue latine. Dans la maison des riches Romains, il y eut une école où des pédagogues, esclaves eux-mêmes, instruisaient les jeunes esclaves. Au temps de Jules César, les professeurs d'arts libéraux reçurent le droit de cité. Sous l'Empire, Vespasien décréta que l'enseignement de la rhétorique serait rétribué par l'État. Constantin ouvrit à Constantinople une grande école, composée de 15 professeurs rétribués et d'un grand-maître. En étendant ses conquêtes, Rome établissait partout des écoles littéraires; il y en eut de célèbres à Utique, Carthage, Hippone, Alexandrie, Antioche, Rhodes, Pergame, etc.; les invasions germaniques du IVe et du Ve siècle les renversèrent presque toutes (*V.* ÉCOLES MUNICIPALES). B.

ÉCOLE D'ADMINISTRATION, créée par la Révolution française de 1848. On devait y enseigner la science de l'administration, afin que l'admission dans les services publics fût le prix d'études particulières, de concours et de diplômes. L'entreprise ne put aboutir.

ÉCOLE D'ACCOUCHEMENT, située à Paris, et destinée à former des sages-femmes pour toute la France. On y enseigne la théorie et la pratique des accouchements; la vaccination; la saignée; la connaissance des plantes usuelles dont l'usage convient aux femmes enceintes et en couches. Les élèves sont internées, et paient pension. La résidence est d'une année, partagée en deux cours.

ÉCOLES D'AGRICULTURE, établissements destinés à former des agriculteurs éclairés, et relevant du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Pour y être admis, il faut avoir 17 ans au moins, et subir des examens sur les éléments de l'arithmétique, de la géométrie, de la physique, de la chimie, de la géographie et de la langue française. La France possède trois écoles régionales d'agriculture, Grignon (Seine-et-Oise), Grand-Jouan (Loire-Inférieure), La Saulsaye (Ain), où l'on enseigne la chimie, la physique, la météorologie et la géologie, appliquées, le génie rural, l'agriculture, la zootechnie ou économie du bétail, la zoologie, la sylviculture, la botanique, l'économie et la législation rurales, la comptabilité d'une ferme. La durée du cours d'études est de 3 ans, la pension est de 750 fr. par an. Il y a des bourses distribuées par voie de concours. Chaque école a une exploitation de 300 hectares environ, où les élèves pratiquent tous les travaux de l'agriculture. En 1848, un *Institut agronomique* fut créé à Versailles; il a été supprimé en 1852, comme inutile, ainsi que l'école régionale de Saint-Anjault (Cantal). — Il y a des écoles d'agriculture dans les pays étrangers: 1° en Allemagne, Hofwyl, 1804; Mœgelin, 1806; Hohenheim, 1818; Iéna, 1826; Schleissheim, 1828; Tharand, 1829; Eldena, 1835; Wiesbaden, 1836; Regenwalde, 1842; Poppelsdorf, 1846; Proskau, 1847; 2° en Angleterre, Cirencester, 1844; 3° en Russie, Marimont, 1816, et Gorigoretz, 1836; 4° en Suède, Semb, 1826; 5° en Hongrie, Ungarisch-Altenburg, 1818; 6° en Italie, Meleto, 1838, et Pise, 1845. Plusieurs universités allemandes ont des chaires d'économie rurale.

ÉCOLES D'APPLICATION, écoles où l'on *applique* à un but spécial les études générales faites dans d'autres établissements d'instruction publique. Ainsi l'École polytechnique fournissant des élèves pour le *génie*, l'*artillerie*, les *mines*, les *ponts et chaussées*, et ne leur donnant que les connaissances générales nécessaires à ces différents services, il a fallu créer autant d'écoles d'application spéciale. De même, l'École militaire de St-Cyr préparant des officiers d'*état-major* et de *cavalerie*, aussi bien que d'infanterie, on a créé pour eux des écoles d'application.

ÉCOLE D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE. L'Assemblée constituante avait créé une école d'artillerie à Châlons-sur-Marne en 1790, et une école du génie à Mézières en 1791. Celle-ci fut transférée à Metz en 1794. Un arrêté des consuls du 4 octobre 1802 réunit les deux écoles à Metz, sous le titre d'*École d'application de l'artillerie et du génie*. Un règlement du 26 mars 1807, les ordonnances du 8 août 1821, du 12 mars 1823, du 5 juin 1831, n'ont apporté que de légères modifications à l'organisation première de cet établissement. L'École est composée uniquement d'élèves sortant de l'École polytechnique et destinés à devenir officiers du génie ou de l'artillerie dans les armées de terre et de mer; en y entrant, ils ont le grade et les insignes de sous-lieutenant, et on leur compte 4 années de service d'officier. La durée des études est de deux ans: le classement dans les armes de l'artillerie et du génie se fait d'après les examens de sortie.

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS, écoles destinées à propager et à multiplier les connaissances relatives à l'exercice des arts industriels, à former des ouvriers instruits et habiles, des chefs d'atelier capables de diriger les travaux des fabriques. Les études théoriques comprennent la grammaire française, les mathématiques, les divers genres de dessin, les principes généraux de physique et de chimie. Des ateliers, où l'on travaille principalement le bois et les métaux, servent à l'instruction pratique. Ce fut en 1803 que le ministre Chaptal conçut le projet de transformer en

école d'arts et métiers le prytanée de Compiègne. L'arrêté consulaire qui ordonna ce changement créait deux écoles pareilles à Beaupreau et à Trèves; mais cette dernière ne fut pas instituée, et celle de Beaupréau fut bientôt transférée à Angers, où elle est restée depuis. En 1806, l'école de Compiègne fut à son tour transportée à Châlons-sur-Marne. Vers 1845, une 3e école a été établie à Aix. Le nombre des jeunes gens admis dans les écoles d'arts et métiers est de 900 (300 par école), dont 675 entretenus en tout ou en partie aux frais de l'Etat, et 225 pensionnaires à 500 fr. par an. Un arrêté du 19 déc. 1848 a attribué à chaque département une place d'élève à bourse entière, 2 à trois quarts de bourse, et 2 à demi-bourse. La Société d'encouragement pour l'industrie nationale dispose de 6 places à titre gratuit et de 2 à trois quarts de pension. Pour être admis, il faut avoir 15 ans au moins, et 17 au plus, et avoir subi des examens. La durée des études est de 3 ans.

ÉCOLE D'ATHÈNES. *V.* ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.

ÉCOLES DES BEAUX-ARTS. Une école officielle des Beaux-Arts, fondée à Paris par Mazarin, en 1648, en même temps que l'Académie royale de peinture et de sculpture, fut primitivement logée au Collége de France, puis successivement au Palais-Royal, au Louvre dans l'appartement de la reine, au collége des Quatre-Nations (auj. Institut) depuis 1807, et à l'ancien couvent des Petits-Augustins depuis 1816. On divise aujourd'hui l'École impériale des Beaux-Arts en deux sections: 1° peinture et sculpture; 2° architecture. Les nationaux et les étrangers âgés de moins de 30 ans y sont admissibles, pour la 1re sur la production de dessins et de figures modelés, pour la 2e après examens. Dans l'une, il y a 12 professeurs académiciens, dont 7 pour la peinture et 5 pour la sculpture, sans compter un professeur d'anatomie, un de perspective, un d'histoire. Dans l'autre, 4 professeurs enseignent la théorie de l'art, son histoire, les principes de la construction, et les mathématiques appliquées à l'architecture. On a établi, pour les trois arts, des *concours d'émulation*, dont les récompenses sont des médailles d'argent et des mentions, et de *grands concours* annuels, dont les vainqueurs sont entretenus pendant 5 ans aux frais de l'État à l'Académie française de Rome. Il y a aussi des concours tous les deux ans pour la gravure en taille-douce, tous les quatre ans pour la gravure en médailles et en pierres fines et pour le paysage historique. Les sujets des concours sont donnés par la section des Beaux-Arts de l'Institut, et les œuvres jugées également par elle. — Paris possède encore une *École spéciale de dessin et de mathématiques appliqués aux arts industriels*, fondée par le peintre Bachelier, et une *École spéciale de dessin pour les jeunes personnes*. L'enseignement des beaux-arts dans les départements est donné par des écoles municipales, dont les principales sont celles de Lyon, Rouen, Bordeaux, Nancy, Metz, Dijon, Nantes, Orléans, Châlons-sur-Marne, Reims, Epernay, Lille, Douai, Valenciennes, Strasbourg, Versailles, etc. — Des écoles des beaux-arts existent aussi ailleurs qu'en France. Il y en a une à Florence, fondée dès le XIVe siècle sous le nom d'*Académie de St-Luc*. On en créa à Pérouse, 1573, à Parme, 1757, à Venise, 1764. L'école de Milan fut fondée par Léonard de Vinci en 1494, et régénérée en 1775 par l'impératrice Marie-Thérèse. L'Académie des Carrache à Bologne n'existe plus; mais l'*Académie Clémentine*, fondée par le pape Clément XI, la remplace. Une école des beaux-arts a été établie en 1661 à Séville par Murillo; une autre fut fondée plus tard à Madrid. Les Pays-Bas ont eu leurs écoles à Gand, à Bruges, à Anvers. Les plus importantes de l'Allemagne actuelle sont celles de Dusseldorf, de Munich, de Dresde et de Vienne. B.

ÉCOLES BUISSONNIÈRES, nom donné, pendant le moyen âge, aux petites écoles de Paris, dont les maîtres, pour se soustraire à la redevance qu'ils étaient tenus de payer au chantre de Notre-Dame, allaient enseigner dans les champs et les bois des environs. — On appela de même, au XVIe siècle, les réunions que les protestants, inquiétés dans Paris, tenaient secrètement au dehors, et qui furent interdites sous Henri II par un arrêt du parlement, en 1552. B.

ÉCOLES CATHÉDRALES ou ÉPISCOPALES, écoles fondées par les évêques, après les invasions germaniques du Ve siècle. Elles paraissent avoir eu surtout pour but de fournir aux besoins de l'église et de l'évêque, de former des lecteurs et des chantres pour l'office divin. C'étaient plutôt des séminaires que des écoles proprement dites. Les écoles épiscopales les plus florissantes en Gaule, du VIe au VIIIe siècle, furent celles de Vienne, de Gap, d'Arles, de Clermont, de Poitiers, du Mans, de Bourges, de Paris, de Reims, de Chalon-sur-Saône. Elles étaient complétement déchues au temps de Charlemagne, qui ne leur rendit qu'un éclat temporaire.

ÉCOLE DE CAVALERIE. L'institution des premières écoles de cavalerie en France est due au ministre Choiseul: il fit signer à Louis XV, le 21 août 1764, une ordonnance portant création de 4 *Écoles d'équitation*, à Metz, Douai, Besançon et Angers. Une école centrale, à Paris, devait recevoir, après un temps déterminé d'instruction, les meilleurs élèves de ces établissements. L'essai de Choiseul ne réussit pas. En 1771, on créa l'école de *Saumur*, où chaque colonel de cavalerie envoya 4 officiers et 4 sous-officiers; les fonds destinés à cette école furent supprimés en 1790. En 1796, une *École nationale d'instruction des troupes à cheval* fut établie à Versailles; en 1799, on plaça à Lunéville et à Angers deux autres écoles du même nom. Le fonds annuel, affecté aux trois établissements, était de 148,537 fr. La seule école de Versailles subsistait encore en 1809, quand un décret impérial la remplaça par l'école de cavalerie de St-Germain-en-Laye, où l'on n'admit que des élèves sortant de l'École militaire de St-Cyr, à l'exclusion des officiers et sous-officiers de régiment. Ceux-ci recouvrèrent leur droit d'admission en 1814, quand la Restauration supprima l'école de St-Germain et en fonda une nouvelle à Saumur; ils le perdirent encore en 1822, au licenciement de l'école de Saumur pour cause politique. Une école, réinstallée à Versailles en 1823, ne subsista qu'un an, et, depuis 1824, l'école de cavalerie est restée à Saumur. D'après l'ordonnance du 7 nov. 1845, elle admet comme élèves, pendant deux ans: 1° les *officiers-élèves de cavalerie*, jeunes gens sortis de St-Cyr, qui se destinent à l'arme de la cavalerie; 2° les *officiers d'instruction*, lieutenants et sous-lieutenants désignés lors des inspections générales, un par chaque régiment de cavalerie et d'artillerie, et par chaque escadron du train et des équipages militaires, pour devenir officiers instructeurs dans leur arme; 3° les *sous-officiers d'instruction*, sous-officiers dont on détache deux par régiment d'artillerie et de cavalerie, et un par escadron du train et des équipages militaires; 4° les *élèves maréchaux-ferrants*, jeunes soldats enrôlés volontairement ou appelés, et ayant exercé la maréchalerie avant leur incorporation. — Une *école de trompettes* créée à Paris en 1731, a été annexée à l'école de Saumur en 1824; elle se recrute de jeunes gens de 14 à 18 ans, surtout d'enfants de troupe.

ÉCOLES CENTRALES, écoles instituées par la Convention, en vertu de la loi du 7 ventôse an III (25 fév. 1795), dans tous les chefs-lieux de département, pour l'enseignement des sciences, des lettres et des arts. On prétendait y donner une instruction véritablement encyclopédique; il y avait, en effet, des cours de mathématiques, de physique et de chimie expérimentales, d'histoire naturelle, d'agriculture et de commerce, de logique, d'économie politique et de législation, d'histoire, d'hygiène, d'arts et métiers, de grammaire générale, de belles-lettres, de langues anciennes, de langues vivantes, des arts du dessin. Chaque école devait avoir une bibliothèque, un jardin botanique, un cabinet de physique et d'histoire naturelle, une collection de machines et de modèles pour les arts et métiers. Les proportions démesurées de cet enseignement et la trop grande multiplicité des écoles centrales entraînèrent des impossibilités d'exécution. La loi d'instruction publique, rendue le 3 brumaire an IV (25 oct. 1795), réforma le plan primitif. L'enseignement des écoles centrales fut divisé en 3 sections: on enseigna, dans la 1re, le dessin, l'histoire naturelle, les langues anciennes et les langues vivantes; dans la 2e, les éléments des mathématiques, de la physique et de la chimie expérimentales; dans la 3e, la grammaire générale, les belles-lettres, l'histoire et la législation. Les élèves payèrent une rétribution annuelle, qui ne pouvait dépasser 25 fr. Quelques écoles centrales donnèrent de bons résultats; telles furent celles du Panthéon et des Quatre-Nations à Paris, où professèrent Lakanal, Laplace, Noël, Millin, Cuvier, Fontanes; Dulong et Fourier furent élèves de celle d'Auxerre. Mais les écoles centrales ne donnaient que la partie la plus élevée de l'enseignement secondaire; il y avait une lacune entre leurs cours et les écoles primaires. La loi du 1er mai 1802 remplaça les écoles centrales par de nouveaux établissements, qui prirent le nom de *Lycées* (*V. ce mot*): celle du Panthéon devint le lycée Napoléon, et celle des Quatre-Nations, le lycée Charlemagne, etc. B.

ÉCOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES, externat créé à Paris, en 1829, pour former des ingénieurs civils, des directeurs d'usines, des chefs de manufactures et des professeurs de sciences appliquées. Il est sous la protection du ministre de l'agriculture, du commerce et

des travaux publics. Les candidats doivent avoir 16 ans au moins, 21 ans au plus, être français, faire une composition française par écrit, construire, à une échelle donnée, avec la règle et le compas, quelques problèmes de géométrie élémentaire, et subir un examen oral sur l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie élémentaire, la géométrie des lignes et des surfaces courbes. Le concours d'admission a lieu à Paris une fois par an. La durée du cours d'instruction est de 3 ans; le prix de l'enseignement est de 775 fr. par an. Des bourses et fractions de bourses sont accordées par l'État et par les conseils généraux. Les professeurs délivrent des diplômes d'ingénieurs civils à ceux qui ont satisfait à toutes les épreuves de sortie, et des certificats de capacité à ceux qui n'ont satisfait qu'en partie.

ÉCOLES DE CHARITÉ. *V.* ÉCOLES PRIMAIRES.

ÉCOLE DES CHARTES *V.* CHARTES.

ÉCOLES CHRÉTIENNES. *V.* FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DU COMMERCE, établissement fondé à Paris vers 1820, sous le patronage de Casimir Périer, Ternaux, Laffitte, Chaptal, Blanqui, etc., pour préparer des jeunes gens à la carrière commerciale On y étudie la navigation, l'armement, la commission, les changes, les tarifs, les matières premières, les marchandises fabriquées, les assurances, la géographie et la statistique, les langues vivantes, les usages, les ressources et les périls de toutes les places de commerce, etc. — Cet enseignement méthodique de la science du commerce n'existe hors de France qu'à Leipzig.

ÉCOLES DE DROIT. Entre les règnes de Constantin et de Justinien, il y eut trois écoles de droit établies dans l'empire romain : celle de Béryte, en Phénicie; celle de Constantinople, ouverte en 425 ap. J.-C.; enfin celle de Rome. La Gaule, que Juvénal appelle *nutricula causidicorum*, la mère-nourrice des avocats, fut de bonne heure célèbre par ses écoles de droit et d'éloquence : celles d'Autun comptèrent jusqu'à 40,000 auditeurs. Les écoles de droit disparurent dans la confusion qui suivit l'invasion des Barbares. Toutefois, dans les temps mérovingiens, la ville de Clermont en Auvergne eut une école où l'on enseigna le code Théodosien. Le droit canonique dut être enseigné dans les écoles épiscopales comme un appendice de la théologie; on voit, du moins, qu'au XII^e siècle l'enseignement public et officiel des canons et des décrétales forma à Paris la *Faculté de décret*. Mais on ressuscitait en Italie l'étude du droit romain. Nous savons, par les fastes de l'université de Bologne, que la comtesse Mathilde l'y fit enseigner publiquement. Les légistes, qui trouvaient dans le Digeste des armes puissantes pour soutenir l'autorité absolue des rois, reçurent partout un accueil empressé. Sous Philippe le Bel, en 1312, fut instituée la première *Université de lois*, où l'on joignit l'étude du droit romain à celle des décrets; puis on établit successivement celles de Toulouse, 1233; de Montpellier, 1326; d'Angers, 1364; de Caen, 1401; de Poitiers, 1411; de Bourges, 1469; de Bordeaux, 1472, etc. Le XVI^e siècle fut l'époque où l'enseignement du droit eut le plus de splendeur : ce fut le temps d'Alciat, de Cujas, de Dumoulin, de Loysel, de Pithou, de Pasquier. Mais, après eux, les universités de droit ne firent que déchoir. Louis XIV, par un édit d'avril 1679 et une déclaration du 26 janvier 1680, réorganisa cet enseignement. Depuis 1792 jusqu'à l'an XII de la République, il y eut une lacune dans l'enseignement officiel : les avocats et les jurisconsultes se formèrent dans des établissements particuliers, dont les plus célèbres furent l'*Université de jurisprudence* et l'*Académie de législation*. Le 1^{er} consul, par décret du 22 ventôse an XII, substitua aux anciennes universités les Facultés de droit (*V.* FACULTÉS). B.

ÉCOLE DES EAUX ET FORÊTS. *V.* ÉCOLE FORESTIÈRE.

ÉCOLES ECCLÉSIASTIQUES. *V.* ÉCOLES CATHÉDRALES, — ÉCOLES MONASTIQUES, — ÉCOLES SECONDAIRES, — SÉMINAIRES.

ÉCOLES ÉPISCOPALES. *V.* ÉCOLES CATHÉDRALES.

ÉCOLES D'ÉQUITATION. *V.* ÉCOLE DE CAVALERIE.

ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR, école créée à Paris, en même temps que le corps d'état-major, par ordonnance royale du 6 mai 1818, sous le ministère du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, modifiée par ordonnance du 10 décembre 1826, et définitivement constituée par celle du 16 février 1833. Elle ne compte que 50 élèves, portant le titre de *sous-lieutenants-élèves*, et détachés momentanément de leurs régiments; les études durent deux ans. On y reçoit annuellement 25 élèves, dont 3 sortant de l'École polytechnique, et 22 admis après un concours entre 30 sous-lieutenants de l'armée, proposés à l'inspection générale, ayant plus d'un an de grade et moins de 25 ans d'âge, et les 30 premiers élèves sortant de l'école de S^t-Cyr. Ceux qui ont satisfait aux examens de sortie entrent comme lieutenants dans le corps d'état-major, font un stage de deux ans dans l'infanterie ou dans la cavalerie, puis sont employés aux fonctions d'aides-de-camp auprès des généraux, aux états-majors des divisions, à la carte de France, aux missions, etc. Ceux qui n'ont pas satisfait rentrent dans les régiments auxquels ils appartiennent. — Une *École d'application pour les ingénieurs-géographes*, instituée par une loi de vendémiaire an IV, a été réunie en 1831 à l'École d'état-major.

ÉCOLE FORESTIÈRE OU DES EAUX ET FORÊTS. Fondée à Nancy en 1824, elle ressortit au ministère des finances, et forme des candidats pour les diverses fonctions de l'administration des eaux et forêts. Les examens pour l'admission se font de la même manière et par les mêmes examinateurs que pour l'École polytechnique. Pour les subir, on doit avoir 19 ans au moins, 22 au plus, être bachelier ès sciences, et prouver que l'on jouit d'un revenu annuel de 1,500 fr., ou que vos parents s'engagent à vous fournir une pension de pareille somme, et une de 600 fr. après votre sortie, si vous n'êtes pas mis en activité. Le cours d'études est de 2 ans. Les élèves qui satisfont à l'examen de sortie ont rang de garde-général des forêts.

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES, école de perfectionnement pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques, instituée par ordonnance royale du 11 septembre 1846. Elle se compose d'agrégés de l'Université, et de licenciés ès lettres, élèves de l'École normale supérieure ou ayant enseigné deux ans dans un lycée; ils sont nommés par le ministre de l'instruction publique, après un examen sur des matières déterminées par une commission de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il y a un directeur, nommé par l'empereur pour 3 ans ou 5 ans au plus, et pris parmi les membres de l'Institut ou les professeurs de Facultés. Le cours d'études dure 2 ans au moins, et 3 au plus, dont une partie est employée à des explorations dans les pays classiques. Chaque année, les membres de l'École doivent envoyer individuellement au ministre de l'instruction publique les résultats des travaux qui leur ont été prescrits; ces travaux sont soumis à l'Académie, qui en fait l'objet d'un rapport.

ÉCOLE FRANÇAISE OU ACADÉMIE DE FRANCE A ROME, établissement destiné à recevoir et à entretenir aux frais de l'État, pendant 5 ans, les jeunes gens qui ont remporté les grands prix de l'école des Beaux-Arts. Les lauréats du Conservatoire de musique ne passent que 2 ans en Italie, un an en Allemagne, et 2 ans à Paris. Le nombre des pensionnaires est de 15. L'Académie de Rome fut fondée par Colbert, en 1666, à l'instigation de Lebrun, et occupa d'abord un palais voisin du théâtre de l'Argentine; en 1700, elle fut transférée dans un palais situé en face du palais Doria; depuis 1800, elle est établie à la villa Médicis. Le directeur est un peintre français ayant séjourné en Italie; il est nommé pour 6 ans. Une loi du 4 brumaire an IV a donné à l'École son organisation actuelle.

ÉCOLE DU GÉNIE. *V.* ÉCOLE D'ARTILLERIE.

ÉCOLE DU GÉNIE MARITIME, école établie à Lorient pour former des ingénieurs chargés de diriger la construction des navires de l'État et les travaux relatifs à ce service. Les élèves en sont pris parmi ceux de l'École polytechnique qui ont été déclarés admissibles dans les services publics, et ils subissent des examens de sortie au bout de 2 années d'études. L'école du génie maritime fut créée par une loi du 21 septembre 1791, sous le nom d'*École des ingénieurs-constructeurs*, et placée à Paris; une loi du 30 vendémiaire an IV (22 oct. 1795) l'appela *École des ingénieurs de vaisseaux*; une ordonnance du 28 mars 1830 lui a donné son siége et son nom actuels.

ÉCOLES D'HYDROGRAPHIE. Ces écoles préparent gratuitement aux examens de capitaine au long cours, et de maîtres ou capitaines au petit cabotage. Elles ressortissent au ministère de la marine et des colonies, et sont placées dans les principaux quartiers maritimes de l'empire. Il y en a 40, situées à Antibes, Arles, Bastia, Bayonne, Blaye, Bordeaux, Boulogne, Brest, Caen, Calais, Cette, Cherbourg, Dieppe, Dunkerque, Fécamp, Granville, Honfleur, La Ciotat, La Rochelle, Le Croisic, le Havre, les Sables-d'Olonne, Lorient, Marseille, Martigues, Morlaix, Nantes, Narbonne, Paimbœuf, Paimpol, Quimper, Rochefort, Rouen, Saint-Brieuc, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Malo, Saint-Tropez, Saint-Valery-sur-Somme, Toulon, Vannes.
Un professeur est attaché à chaque école.

ÉCOLES IMPÉRIALES. *V.* ÉCOLES MUNICIPALES.

ÉCOLE DES INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS. *V.* ÉCOLE DU GÉNIE MARITIME.

ÉCOLE DES JEUNES DE LANGUES, école annexée au lycée Louis le Grand, à Paris, et relevant du ministère des affaires étrangères. On y enseigne les langues orientales à quelques jeunes gens destinés aux emplois de drogmans dans le Levant. Autrefois les drogmans étaient étrangers; Louis XIV ordonna, en 1669, qu'ils seraient français, et que l'on entretiendrait toujours en Orient 6 jeunes gens pour apprendre les langues du pays. Ils étaient envoyés dans les couvents de Smyrne et de Constantinople, où l'Etat payait pour chacun une pension annuelle de 300 liv. Le roi transporta plus tard cet enseignement à Paris, en y fondant l'École des jeunes de langues.

ÉCOLES DE LANGUE, écoles créées par décret de la Convention en date du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794). Un instituteur de langue française devait être établi dans chacune des communes rurales des dép. du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, de la Loire-Inférieure, des Basses-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales, des Alpes-Maritimes, de la Corse, du Mont-Terrible, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Meurthe, de la Moselle et du Nord, où l'on parlait des dialectes provinciaux ou des idiomes étrangers. Ces instituteurs devaient être nommés par les représentants du peuple; leur principale fonction était de traduire aux citoyens les lois de la République, les décrets de la Convention, les actes de l'autorité, et de traduire aussi dans la langue nationale les demandes adressées par les citoyens au gouvernement. Le projet de la Convention n'eut pas de suites.

ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES, école établie à Paris, par décret de la Convention du 13 germinal an III (2 avril 1795), dans le but de servir aux relations politiques et commerciales. Une ordonnance du 22 mai 1838 l'a réorganisée. On y est admis sans condition, et elle n'ouvre aucune carrière déterminée. Les cours se font dans l'enceinte de la Bibliothèque impériale. Il y a 9 chaires : grec moderne et paléographie grecque, arabe littéral, arabe vulgaire, persan, turc, arménien, hindoustani, chinois moderne, malais et javanais.

ÉCOLE DES MAÎTRES-OUVRIERS MINEURS, école établie à Alais (Gard), sous la direction du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, pour former des contre-maîtres capables d'exécuter les ordres d'un directeur d'exploitation, de surveiller et de guider le travail des ouvriers. On y entre après examen; il faut avoir 16 ans au moins. La durée des études est de 2 ans. La pension est de 48 fr. par mois; il y a des bourses.

ÉCOLES SPÉCIALES DE MARINE. *V.* ÉCOLE NAVALE.

ÉCOLE DE MARS, vaste gymnase militaire, créé à Paris, sur le rapport du Comité de salut public, par décret de la Convention du 13 prairial an II (1er juin 1794), et dans lequel 4,000 jeunes gens environ, de 16 à 17 ans et demi, choisis sur tous les points de la France par les agents nationaux des districts, devaient être entretenus aux frais de la République, exercés au maniement des armes et aux manœuvres militaires. On voulait remplacer ainsi les écoles militaires de l'ancien régime. L'École de Mars fut placée à la plaine des Sablons, sous le commandement du député Lebas. Elle fut dissoute presque aussitôt que formée; les élèves furent appelés à la frontière, et apprirent la guerre en la faisant.

ÉCOLES DE MÉDECINE. La plus ancienne et longtemps la plus célèbre école de médecine en France fut celle de Montpellier, que Louis XIV appelait la mère des Facultés de l'Europe, la pépinière des archiâtres ou médecins des rois. Dès le XIIe siècle, sa renommée attirait un grand concours d'étrangers, pour écouter la parole des maîtres ou leur demander guérison. Une bulle d'Honorius III, en 1220, l'érigea en université. Les médecins de Montpellier prenaient le titre de *médecins orthodoxes sous le patronage de St Luc*. L'exemption de droits d'entrée, d'impôts et de contributions de guerre leur fut accordée en 1364, ainsi qu'à leurs élèves. Charles VII voulut que les professeurs fussent rétribués par l'Etat; mais ce dessein ne fut accompli et développé que par Louis XII, Charles IX et Henri IV. De 1673 à 1694, des médecins de Montpellier organisèrent à Paris une *Chambre royale de Montpellier*, qui, bravant l'école rivale de cette capitale, pratiqua la médecine et donna des consultations. L'École de Montpellier tomba, comme toutes les corporations scientifiques, sous le coup de la loi du 18 août 1792. — L'École de médecine de Paris, dont on a voulu placer le berceau dans le palais de Charlemagne, ne remonte pas au delà de Philippe-Auguste. Peu de temps après St Louis, elle se sépara de l'Université, dont elle avait d'abord fait partie, et eut ses statuts distincts, confirmés en 1331 par Philippe de Valois. Longtemps les professeurs manquèrent de salles pour leurs cours, qu'ils faisaient chez eux ou dans des maisons diverses. Le testament de Jacques Desparts, chanoine de Notre-Dame, permit, à la fin du XVe siècle, de construire un local convenable. L'École de Paris ne suivit guère les progrès de la science : attachée à des principes surannés, elle vit les étudiants abandonner peu à peu son enseignement, et, quand vint la Révolution, la solitude s'était faite autour d'elle. — L'École de médecine de Strasbourg faisait partie de l'Académie fondée par l'empereur Maximilien II, et érigée en Université par Ferdinand II. Elle conserva son illustration après la réunion de l'Alsace et de Strasbourg à la France; les grades qu'elle conféra continuèrent d'être acceptés dans presque toute l'Allemagne. — Outre les trois écoles précédentes, on en comptait 15 autres avant la Révolution : celles de Besançon, Caen, Nancy, Reims, Perpignan, Toulouse, conservaient seules un peu d'activité. Depuis la République, on les a toutes remplacées par des établissements nouveaux. (*V.* ÉCOLES DE SANTÉ, — FACULTÉS, — ÉCOLES SECONDAIRES.)

ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE MILITAIRES, école établie à Paris, à l'hôpital du Val-de-Grâce, dans le but de former des élèves pour le corps de santé de l'armée de terre. Elle dépend du ministère de la guerre. Le séjour est d'une année. Pour y être admis, il faut n'avoir pas dépassé 28 ans, être docteur en médecine ou maître en pharmacie, et satisfaire à des épreuves déterminées. — Des écoles analogues, pour le corps de santé de la marine, existent à Brest, à Toulon, et à Rochefort. On n'y reçoit que des élèves âgés de moins de 22 ans, pourvus du diplôme de bachelier ès lettres, et qui ont étudié 6 mois dans les hôpitaux de la marine. En entrant ils subissent un examen spécial.

ÉCOLE DE METZ. *V.* ÉCOLE D'ARTILLERIE.

ÉCOLES MILITAIRES. Le collége Mazarin, fondé en vertu d'une disposition testamentaire du cardinal, devait être organisé militairement; mais l'Université le détourna de sa destination. Louvois aurait voulu établir une école militaire aux Invalides : ce projet ne fut pas réalisé, et l'institution de l'*École des Cadets* gentilshommes n'en fut que la suite. Ce fut un édit de Louis XV, provoqué par un des frères Pâris-Duverney, qui créa la 1re école militaire que la France ait possédée. Elle fut placée à Vincennes, puis dans le somptueux édifice construit pour elle à *Paris*, à l'extrémité S. du Champ-de-Mars, et compta 500 élèves, orphelins ou descendants d'officiers, enfants de famille ayant peu de fortune, mais comptant quatre générations de noblesse. Une annexe de cette école, une sorte de pensionnat préparatoire pour 250 élèves, fut fondée vers le même temps à *La Flèche*. En 1776, les finances de l'Etat étant obérées, on projeta de vendre l'hôtel de l'École militaire : les élèves furent disséminés dans 12 colléges de province, Auxerre, Beaumont, Brienne, Dôle, Effiat, Pont-à-Mousson, Pont-le-Voy, Rebais, Sorrèze, Tournon, Tyron et Vendôme, qui prirent le titre d'écoles militaires. L'hôtel de Paris n'ayant pas été vendu, on y installa, en 1777, un corps de Cadets, qui se recruta annuellement, et par voie de concours, dans les écoles provinciales. Ces écoles se partagèrent de nouveau les 700 cadets, licenciés en 1787 pour le même motif que précédemment. Enfin, deux décrets de 1793 mirent en vente les biens de l'hôtel de Paris et licencièrent les écoles elles-mêmes. L'*École de Mars* (*V. ce mot*), qui devait les remplacer, n'eut qu'une existence éphémère. En 1803, le 1er consul Bonaparte constitua une nouvelle école militaire à *Fontainebleau*; il la transféra à *St-Cyr* en 1808, dans l'anc. maison de l'Institut de St-Louis, et, depuis cette époque, elle n'a guère subi de changements dans son régime intérieur. L'école de St-Cyr est sous la direction du ministre de la guerre; elle compte d'ordinaire 300 élèves, dont le séjour est de 2 ans. On y entre après un concours. Les candidats doivent avoir le diplôme de bachelier ès sciences. L'âge d'admission est de 18 ans au moins et de 20 au plus; les soldats qui ont 2 ans de service sont admis jusqu'à 25 ans. Le prix de la pension est de 1,000 fr. Il y a des bourses. Après l'examen de sortie, les 30 premiers sont aptes à concourir pour l'École d'état-major; les 10 à 15 suivants vont à l'école de cavalerie de Saumur; les autres reçoivent des sous-lieutenances dans l'infanterie. — L'Angleterre possède à *Sandhurst* un collége militaire, créé, en 1799, par le général français Jarry, qui avait émigré avec Dumouriez, et réorganisé en 1808. Il se divise en *senior department*, école d'état-major, et *junior department*, comparable à l'école de St-Cyr. Les fils pauvres d'officiers morts au service sont reçus gratuitement; les fils d'officiers au service paient une somme proportionnelle à la solde du père. Il y a aussi une *École d'enfants*

de troupe à Chelsea, d'où l'on ne sort que pour l'infanterie.

ÉCOLE DES MINES. Elle fut créée en 1783, augmentée en 1804 et 1816, et placée dans les attributions du ministre des travaux publics, assisté du conseil central des écoles de mines. Cette école forme des ingénieurs pour recruter le corps impérial des mines; répand dans le public la connaissance des sciences et des arts relatifs à l'industrie minérale, et forme des praticiens dans cet art; réunit et classe les matériaux nécessaires à la statistique minéralogique de la France et de ses colonies; conserve une bibliothèque et un musée consacrés à l'industrie minérale; enfin, exécute pour les administrations publiques ou pour les particuliers les essais et analyses qui peuvent aider au progrès de l'industrie minérale. L'École est administrée par un inspecteur général, directeur, et un ingénieur en chef, directeur des études. Elle reçoit des élèves sortant de l'École polytechnique, ou admis par voie de concours, et des élèves étrangers, admis sur la demande des ambassadeurs ou chargés d'affaires. Les études sont gratuites et durent 3 ans.

ÉCOLE DES MINEURS, école d'externes établie en 1816 à St-Étienne (Loire), pour former des directeurs d'exploitations et d'usines minéralurgiques, et des conducteurs garde-mines. Elle ressortit au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Pour y être admis, il faut être âgé de 16 ans au moins, de 25 au plus (les militaires et marins ont jusqu'à 28 ans), et avoir subi des examens sur la langue française, l'arithmétique, le système des poids et mesures, les éléments de la géométrie, de l'algèbre et du dessin linéaire. Le cours d'études est gratuit et dure 3 ans; à la fin, on délivre des brevets de capacité.

ÉCOLES MONASTIQUES, écoles annexées aux couvents pendant le moyen âge. Elles remplacèrent, lors des invasions germaniques dans l'Occident, les Écoles municipales (*V. ce mot*) des anc. Romains. Plus vivaces que les Écoles cathédrales (*V. ce mot*), elles cultivèrent aussi davantage les lettres profanes : on y enseignait la rhétorique, la grammaire, la dialectique, l'astronomie, les mathématiques, en un mot toutes les sciences professées autrefois dans les écoles civiles. Seulement, ces sciences n'étaient guère étudiées que dans leurs rapports avec la théologie, base de tout enseignement. Les plus célèbres écoles monastiques des temps mérovingiens furent celles de Luxeuil en Franche-Comté, de Jumiéges et de Fontenelle ou St-Wandrille en Normandie, de Sithiu en Picardie, de St-Médard à Soissons, de Lérins dans les îles d'Hyères. On remarquait aussi les écoles d'York en Angleterre, et de Pavie chez les Lombards. Un instant affaiblies par l'invasion des Barbares dans le clergé, elles se relevèrent avec Charlemagne, et s'augmentèrent même par de nouvelles fondations. Les écoles qui jetèrent dès lors le plus d'éclat furent celles de Ste-Geneviève et de St-Germain-des-Prés à Paris, du Bec, de Fécamp, du Mont St-Michel, de St-Ouen de Rouen, de Ferrières en Gâtinais, de Fleury-sur-Loire, d'Aniane en Languedoc, de Fulde dans le diocèse de Mayenne, de Reichenau dans le diocèse de Constance, etc. B.

ÉCOLES MUNICIPALES OU IMPÉRIALES, écoles fondées sous l'empire romain, dans les villes municipales, pour propager au milieu des vaincus la langue latine, la législation et les sciences romaines. Elles étaient surtout fréquentées par les jeunes gens des classes élevées. En Gaule, les écoles de Lyon, d'Autun, de Vienne, d'Arles, de Marseille, de Narbonne, de Clermont, de Bordeaux, de Toulouse, de Poitiers, de Trèves, etc., celle d'York en Grande-Bretagne, jetèrent un vif éclat, et fournirent aux lettres latines païennes leurs derniers représentants. Les écoles municipales disparurent à la fin du Ve siècle; elles ne pouvaient survivre à la société qui les avait créées. Les professeurs de rhétorique dans ces écoles avaient pour salaire 16 rations par jour, et les autres 12. A Trèves, on donnait aux rhéteurs 30 rations, au grammairien latin 20, au grammairien grec 12.

ÉCOLES DE MUSIQUE. *V.* CONSERVATOIRES DE MUSIQUE.

ÉCOLE NAVALE. Il y eut d'abord des *écoles spéciales de marine* établies à Brest et à Toulon, par décret de 1810. En 1816, on les remplaça par un collége royal de marine fondé à Angoulême, et une école de marine installée à Brest, en 1827, sur le vaisseau *l'Orion*. En 1829, le collége royal de marine d'Angoulême fut converti en École préparatoire de marine, dans la même ville; enfin, en 1830, on créa l'École navale, à Brest, formée de l'École de marine de ce port et de l'École préparatoire d'Angoulême. En 1852, cette école a été établie sur le vaisseau *le Borda*, en rade de Brest. Pour y entrer, il faut avoir 13 ans au moins, 16 au plus (18 pour ceux qui ont navigué), et subir des examens. Les études durent 2 ans; la pension annuelle est de 700 fr.; il y a des bourses. On sort, après examen, avec le grade d'aspirant de marine de 2e classe.

ÉCOLE NORMALE DE DIRECTRICES DE SALLES D'ASILE, École fondée à Paris, en 1847, pour former des directrices ou surveillantes de salles d'asile. Elle ressortit au ministère de l'instruction publique. On y reçoit des pensionnaires et des externes, mariées ou non, âgées de 24 ans au moins et de 40 au plus. L'examen d'admission consiste en un exercice d'écriture, une dictée d'orthographe, la pratique des 4 opérations fondamentales de l'arithmétique, et en épreuves orales sur l'Histoire Sainte, le Catéchisme et la lecture. Les cours sont gratuits : il y en a deux par an, de chacun 4 mois. Les pensionnaires payent 60 fr. par mois.

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES, écoles où se forment les maîtres de l'enseignement primaire. En 1815, Napoléon Ier, sur le rapport de Carnot, ministre de l'intérieur, rendit un décret portant qu'il serait établi à Paris une *école d'essai d'éducation primaire*, organisée de manière à pouvoir servir de modèle et à devenir *école normale* pour former des instituteurs. Cette idée ne reçut son exécution que sous le roi Louis-Philippe Ier; une ordonnance du 11 mars 1831 créa l'École normale primaire, dont l'enseignement comprit, indépendamment de l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, la grammaire française, le dessin linéaire, l'arpentage, la géographie, des notions de physique, de chimie et d'histoire naturelle, les éléments de l'histoire, et spécialement de l'histoire de France. Peu de mois après, cette école fut transférée à Versailles. D'autres écoles normales primaires ne tardèrent pas à s'élever dans toutes les parties de la France : la loi d'instruction de 1833 a obligé chaque département, par lui-même ou en se réunissant à un département voisin, à entretenir une de ces écoles; disposition renouvelée dans la loi de 1850. Les départements qui en sont privés sont : la Charente-Inférieure, les Côtes-du-Nord, la Charente, le Finistère, l'Indre-et-Loire, le Jura, la Loire-Inférieure, le Lot, le Lot-et-Garonne, le Morbihan, la Nièvre, l'Oise, le Pas-de-Calais, le Var, et la Haute-Vienne. Des écoles particulières pour les protestants existent à Montbéliard, Dieulefit, et Mens. Pour être admis dans les écoles normales primaires, il faut avoir 18 ans au moins et 22 ans au plus, et prendre l'engagement de servir pendant 10 ans dans l'instruction publique; il n'y a pas d'examen oral. Le cours d'études est de 3 ans. Le prix de la pension est de 300 à 420 fr.; il y a des bourses de l'État et des départements. — Une ordonnance royale du 30 août 1842, et une circulaire du 8 oct. 1850 ont autorisé des *Écoles primaires d'institutrices*; il en existe à Aix, Ajaccio, Alby, Angoulême, Argentan, Avranches, Bagnères-de-Bigorre, Besançon, Bordeaux, Chartres, Coutances, Dohem (Pas-de-Calais), Douai, Gap, Grenoble, Guéret, Laon, Le Château (Vienne), Le Mans, Lons-le-Saulnier, Lyon, Mâcon, Mende, Metz, Mézières, Mont-de-Marsan, Montpellier, Moulins, Napoléon-Vendée, Nevers, Orléans, Perpignan, Quimper, Reims, Rennes, Strasbourg, Terrasson (Dordogne), Troyes, et Valence. Des écoles spéciales pour les protestantes ont été établies à Nîmes et à Valence. B.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE. École où sont formés les professeurs de l'enseignement secondaire en France. Créée à Paris, par décret de la Convention en date du 9 brumaire an III, elle reçut 1,500 élèves choisis par les administrations départementales parmi les jeunes gens instruits âgés de 21 ans au moins, et qui devaient recevoir une indemnité de 1,200 liv. pour le temps de leur séjour à l'école. Les maîtres chargés de l'enseignement furent Lagrange, Laplace, Haüy, Monge, Daubenton, Berthollet, Thouin, Buache, Mentelle, Bernardin de St-Pierre, Volney, Sicard, Garat, Vandermonde, et La Harpe. Les cours eurent lieu dans l'amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle, du 19 janvier au 18 mai 1795; recueillis dans un journal, ils furent publiés de nouveau en 1800, 2 vol. in-8°. Les élèves quittèrent ensuite Paris, avec la mission de former dans leurs districts d'autres écoles normales pour les personnes qui voulaient se vouer à l'instruction publique; ils se placèrent, pour la plupart, dans les Écoles centrales (*V. ce mot*). Napoléon Ier, par décret de 1808, et par règlements du 30 mars et du 29 mai 1810, organisa une nouvelle École normale, destinée à recevoir gratuitement, après examens et concours, des élèves des lycées, âgés de 17 ans au moins, et en nombre déterminé selon les besoins de l'enseignement universitaire. Ces élèves, outre les leçons qu'ils recevraient dans leur pensionnat, devaient suivre les cours du Collége de France, de l'École polytechnique ou du Muséum d'histoire naturelle. Dans le cours des deux années d'études ou à leur terme, ils devaient prendre leurs grades

à Paris dans les Facultés des lettres ou des sciences. Ils étaient dispensés du service militaire, moyennant un engagement de 10 années dans l'enseignement public. L'école fut placée dans l'anc. collège Du Plessis, attenant au Lycée Louis-le-Grand, puis dans une maison particulière de la rue des Postes. La Restauration fit peu de changements au régime de l'École Normale; seulement elle éleva à 3 années la durée des études, et donna aux professeurs le nom de *maîtres de conférences*, au lieu de celui de *répétiteurs*. Mais on crut voir dans l'école un sentiment d'hostilité au gouvernement; elle fut supprimée en 1822, et on essaya de la remplacer en 1826, par une *École préparatoire*, formée dans le même local du collège Du Plessis. Un arrêté du 6 août 1830 rétablit l'École Normale, dont le règlement d'études fut rédigé par M. Cousin et approuvé par le conseil royal de l'instruction publique. Placée encore au collège Du Plessis, elle reçut, en 1846, le nom d'École normale *supérieure* : auparavant on ne l'appelait qu'École normale. Elle fut, en 1847, transférée rue d'Ulm, dans des bâtiments élevés spécialement pour son usage. Jusqu'en 1848, une partie des élèves étaient admis à bourse entière; les autres payaient 500 fr. comme demi-pension. La révolution de février décréta la gratuité pour tous. Les études ont été réglementées de nouveau, après le vote de la loi d'instruction en 1850. B.

ÉCOLE DU PALAIS, grande école ecclésiastique et séculière du temps des Mérovingiens, où l'enseignement public paraît dans toute sa pureté et toute son étendue. La chapelle du palais, à Paris, en fut le berceau. D'abord école de chant ecclésiastique, elle finit par embrasser toutes les études qui complétaient l'éducation du clergé. La jeunesse laïque y fut attirée par une vieille coutume des Germains, celle de la *recommandation*. Les familles gallo-romaines d'Aquitaine briguaient la faveur d'y faire élever leurs fils avec ceux des Francs. Charlemagne, qui s'y forma à côté d'Adalhard, de Wala, de St Benoît d'Aniane, lui donna une splendeur nouvelle. Il voulut que l'École palatine le suivît dans ses expéditions, et mit à sa tête le savant Alcuin. L'École participa des caractères d'un établissement public d'instruction et de ceux d'une académie. On aimait à s'y parer de noms empruntés à l'antiquité sacrée ou profane : Charlemagne s'appelait *David*; Alcuin, *Flaccus*; Angilbert, *Homère*, etc. Charles le Chauve donna encore tant d'éclat à l'École palatine, qu'au lieu de dire l'*école du palais*, on disait *le palais de l'école*. Mais elle disparut au milieu des désastres qui signalèrent la chute de la dynastie carlovingienne. B.

ÉCOLES DE PHARMACIE. Avant 1789, Paris seul possédait, sous le nom de *Collège des apothicaires*, un établissement public où l'on enseignait les sciences qui éclairent la pratique de la pharmacie. En 1803, le gouvernement, en réorganisant les écoles de médecine, eut l'idée de fonder, à côté de chacune d'elles, une école de pharmacie. Trois écoles furent donc créées : à Paris, à Montpellier, et à Strasbourg; cette dernière, faute de matériel, n'a été ouverte qu'en 1834. La loi du 21 germinal an XI (11 avril 1803) décida que 3 années de cours dans les écoles épargneraient aux élèves pharmaciens 5 années de l'apprentissage qui, pour les autres, était fixé à 8 ans. Les pharmaciens reçus dans les écoles eurent le droit d'exercer dans toute l'étendue du territoire français, tandis que ceux qui passaient leurs examens devant un jury départemental de médecine ne pouvaient s'établir que dans le département.

ÉCOLES PIES. *V.* CALASANZIO.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE, école destinée à verser des sujets instruits dans de nombreuses branches du service public, telles que les mines, les ponts et chaussées, le génie militaire ou maritime, l'artillerie de terre et de mer, la marine impériale, l'état-major, les tabacs, les poudres et salpêtres, et les lignes télégraphiques. Elle fut fondée à Paris, sous le nom d'*École centrale des travaux publics*, par une loi de la Convention du 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794) à l'instigation du savant Monge, et de Lamblardie, directeur de l'école des ponts et chaussées, aidés de deux membres du Comité de salut public, Carnot et Prieur de la Côte-d'Or. Elle ne devait alimenter d'abord que le corps des ingénieurs civils et celui des ingénieurs militaires, et fut placée au Palais-Bourbon. Les élèves devaient être français, âgés de 16 ans au moins, de 20 ans au plus; depuis, on a reculé la limite d'âge jusqu'à 25 ans pour les militaires, mais ils ne concourent que pour les services de l'armée. Ils n'étaient point internés, et touchaient une indemnité annuelle. La durée des études était de 3 ans. Parmi les professeurs nommés à l'origine, on distingue Lagrange, Prony, Monge, Hachette, Baltard, Fourcroy, Vauquelin, Berthollet, Chaptal, Guyton-Morveau, Bosio, etc. L'école reçut d'abord près de 400 élèves. Une loi du 1er sept. 1795 lui donna le nom d'*École polytechnique*. Une autre du 22 octobre régla les rapports qui devaient exister entre elle et les écoles spéciales ou d'application, réduisit le nombre des élèves à 300, et proportionna la durée de leur séjour à la profession qu'ils embrassaient. Le Conseil des Cinq-Cents diminua encore d'un tiers le nombre des élèves, leur imposa un uniforme, et limita à 2 ans la durée des études. Sous le Consulat, un conseil de perfectionnement fut institué près l'École. Un décret impérial du 16 juillet 1805 changea radicalement l'organisation : les élèves furent formés en corps militaire, casernés, obligés de se pourvoir d'un trousseau, de livres et d'instruments, et de payer à l'État une pension de 800 fr. Quelques bourses étaient créées en faveur des jeunes gens de famille pauvre. Les cours furent transférés en 1806 dans les bâtiments de l'ancien collège de Navarre. Les élèves de l'École polytechnique ne demeurèrent pas étrangers aux événements du dehors : déjà en 1798, un certain nombre d'élèves et de maîtres avaient pris part à l'expédition d'Égypte; en 1803, tous s'étaient cotisés pour contribuer à l'armement de la flottille de Boulogne; en 1814, ils formèrent un petit corps d'artillerie et se signalèrent à la défense de Paris contre les étrangers coalisés. La Restauration les licencia en 1816 pour fait d'insubordination, les rappela l'année suivante, et porta la pension à 1,000 fr. L'École n'a plus guère interrompu ses études qu'aux journées de juillet 1830, auxquelles elle prit une part active. Elle fut placée d'abord sous la direction du ministre de l'intérieur; en novemb. 1830, elle passa dans les attributions du ministre de la guerre. Un décret du 1er novemb. 1852, a réorganisé l'École, et maintenu toutes les principales dispositions antérieures, relatives à la durée du cours d'études, à la discipline, au prix de la pension, etc. Les élèves subissent, comme auparavant, des examens de sortie, et ceux qui les passent d'une manière satisfaisante, ont le droit de choisir, suivant leur mérite, et leur aptitude, et jusqu'à concurrence du nombre d'emplois disponibles, le service public où ils veulent entrer, parmi ceux qui s'alimentent à l'École.

ÉCOLE DES PONTS ET CHAUSSÉES. Elle a pour but spécial de former les ingénieurs nécessaires au recrutement du corps des ponts et chaussées. Les élèves ingénieurs doivent sortir de l'École polytechnique. L'École a été créée en 1767, reconstituée par l'Assemblée nationale en 1791, puis réorganisée sur des bases plus étendues en 1795, en 1804, enfin en 1851. Elle est placée sous l'autorité du ministre des travaux publics, et dirigée par un inspecteur général, directeur, et par un ingénieur en chef, inspecteur des études, assistés d'un conseil.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE. *V.* ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

ÉCOLES PRIMAIRES, écoles où se donne le *premier* degré d'instruction indispensable dans toutes les conditions de la vie. Les enfants y apprennent la lecture, l'écriture, les éléments de la grammaire, du calcul, de l'histoire, de la géographie, de la religion. La création de ces écoles en France date de 1598 : Henri IV établit des écoles gratuites, et enjoignit aux pères de famille sans fortune d'y faire apprendre à lire à leurs enfants. Pendant la minorité de Louis XV, des dispositions analogues furent décrétées. Les écoles de ville et de village, placées sous l'inspection des curés, se développèrent peu à peu; presque toutes les communautés religieuses ouvrirent, surtout pour les filles, des écoles dites *de charité;* l'abbé de La Salle, chanoine de Reims, institua les *écoles chrétiennes* (*V.* FRÈRES), qui donnèrent l'enseignement gratuit. L'Assemblée constituante de 1789, malgré un célèbre rapport de Talleyrand sur l'éducation nationale, ne changea rien aux modes établis d'instruction primaire, et les mesures financières qu'elle vota pour remplacer les anciennes dîmes affectées aux dépenses des écoles ne purent empêcher les maîtres et les élèves de disparaître pendant les troubles politiques. La Convention, par décret du 30 mai 1793, établit une école primaire dans tous les lieux d'une population de 400 à 1,500 habitants, et ainsi de suite, jusqu'à 37 écoles pour une population de 92,000 à 100,000 habitants; le maître s'appelait *instituteur*, recevait 1,200 livres par an de l'État, mais ne prélevait rien sur les élèves; des peines étaient édictées contre les parents qui manquaient à envoyer leurs enfants à l'école. Ce décret fut modifié par un autre en date du 19 déc. 1793, qui proclamait l'entière liberté de l'enseignement, et donnait pour salaire à l'instituteur 20 liv., à l'institutrice 15 liv. par an pour chaque élève. Un décret du 27 brumaire an III (17 nov. 1794) établit une école primaire par 1,000 habitants, laissa le choix des maîtres à un jury de 3 membres désignés par l'adminis-

tration de chaque district, et fixa leur salaire à 1,200 ou à 1,500 liv. pour les hommes, à 1,000 ou à 1,200 pour les femmes. La constitution du 6 fructidor an III (22 août 1795) et une loi du 5 brumaire an IV (25 oct. 1795) s'ajoutèrent aux décrets précédents, sans que les écoles primaires se formassent d'une manière satisfaisante. Ce fut le Directoire qui obtint les premiers résultats heureux : la loi du 7 pluviôse an VI (5 févr. 1798) mit les écoles primaires sous la surveillance de l'administration cantonale; celle du 11 frimaire an VII (1er déc. 1798) en mit l'entretien au nombre des dépenses municipales. La loi consulaire du 11 floréal an X (1er mai 1802) chargea les sous-préfets de l'établissement des écoles primaires : les instituteurs, choisis par les maires et les conseils municipaux, reçurent de la commune un logement, et des parents une rétribution déterminée par ces conseils. Le gouvernement impérial encouragea la concurrence que les Frères de la doctrine chrétienne faisaient aux maîtres laïques. Diverses ordonnances de Louis XVIII (29 février 1816, 29 juin 1819, 28 avril et 2 août 1820, 20 août 1823) établirent, pour les instituteurs, la condition des brevets de capacité, dont il y eut 3 degrés, chargèrent les recteurs d'Académies universitaires et les préfets de se concerter pour la formation des comités cantonaux, firent entrer dans ces comités le sous-préfet, le procureur du roi, le juge de paix, le curé et le principal de collége, et soumirent les écoles, sous le rapport administratif, aux préfets, sous-préfets et maires; sous le rapport religieux, à l'inspection de l'évêque ou de ses délégués pour le culte catholique, des consistoires, pasteurs ou rabbins pour les cultes protestant ou israélite. La dispense du service militaire était accordée aux instituteurs qui contractaient un engagement de 10 années dans l'instruction publique. Sous Louis-Philippe, la loi du 28 juin 1833, préparée par M. Guizot, reconnut à tout individu offrant les garanties de moralité et de capacité le droit de donner l'enseignement primaire, obligea toute commune, soit par elle-même, soit en se réunissant à une ou plusieurs communes voisines, à entretenir au moins une école élémentaire, créa des commissions académiques pour l'examen des candidats aux fonctions de l'enseignement, et des comités locaux pour surveiller les écoles. La loi d'instruction du 15 mars 1850, œuvre de l'Assemblée législative, a divisé les écoles primaires en *écoles publiques*, fondées ou entretenues par les communes, les départements ou l'État, et *écoles privées*, fondées et entretenues par des particuliers ou des associations; elle remet l'inspection des écoles à un inspecteur nommé par le ministre après avis du conseil académique, et à des délégués cantonaux, dont font nécessairement partie le maire, le curé, le pasteur ou le rabbin; elle ne fait porter cette inspection, dans les écoles libres, que sur la moralité, l'hygiène, la salubrité, le respect des lois; elle demande à l'instituteur un brevet de capacité, que délivre une commission instituée par le conseil académique, mais qui peut être suppléé par un certificat de stage triennal dans les écoles, par le diplôme de bachelier, par une admission antérieure dans une des écoles spéciales de l'État, par la qualité de ministre d'un culte reconnu; elle remet la nomination des instituteurs communaux au conseil municipal de chaque commune, qui décide sur une liste dressée par le conseil académique ou sur une présentation faite par les supérieurs de congrégations religieuses autorisées, sauf institution par le ministre de l'instruction publique; elle détermine les cas où le recteur peut refuser ou faire retirer l'autorisation de tenir école; elle oblige la commune à fournir à l'instituteur un local d'habitation et d'école, un mobilier de classe, un traitement fixe qui ne peut être inférieur à 200 fr., et qui doit être augmenté si ce traitement et la rétribution scolaire n'atteignent pas 600 fr.; elle contraint les communes de 800 âmes, qui en ont les moyens, d'entretenir une école de filles; elle charge les maires de dresser, de concert avec les ministres des cultes, la liste des enfants qui doivent être admis gratuitement dans les écoles publiques. Cette loi de 1850 a reçu plusieurs modifications successives. Un décret du 4 mars 1852 conféra aux recteurs la nomination des instituteurs communaux. Un décret du 31 déc. 1853 décide qu'on ne pourra être nommé instituteur communal qu'après avoir exercé pendant 3 ans, à partir de 21 ans d'âge, les fonctions de suppléant ou d'adjoint dans une école publique; en même temps l'instituteur peut voir élever son *minimum* de traitement à 700 fr. après 5 ans, à 800 fr. après 10 ans d'exercice; le préfet, ou par délégation le sous-préfet, fixe chaque année, sur la proposition des délégués cantonaux et l'avis de l'inspecteur, le nombre *maximum* d'enfants qui pourront être admis gratuitement dans chaque école. La loi de 1854 a transféré aux préfets la direction de l'instruction primaire. V. *Supplém.* B.

ÉCOLES DE PYROTECHNIE. V. ÉCOLES RÉGIMENTAIRES.

ÉCOLES RÉGIMENTAIRES, écoles formées près des différents corps de l'armée, ou dans les corps mêmes, dans le but de commencer ou de développer l'instruction des hommes qui appartiennent à ces corps. On en distingue trois sortes en France, les *écoles d'artillerie*, les *écoles du génie*, et les *écoles primaires* ou *d'instruction*. — Les écoles primaires, dont une loi du 5 sept. 1798 prescrivait la formation dans les régiments de toutes armes, n'ont été organisées qu'en 1818 par le maréchal Gouvion Saint-Cyr. Les sous-officiers, soldats et enfants de troupe y sont exercés à la lecture, à l'écriture et à l'arithmétique. — Sous Louis XIV, l'artillerie ne se composait que du régiment de *Royal-Artillerie*; ce régiment fut porté, en 1720, à 5 bataillons, que l'on plaça à La Fère, Metz, Perpignan, Grenoble, et Strasbourg. Dans chacune de ces villes on établit des écoles pour l'artillerie : les capitaines en second, les lieutenants, les sous-lieutenants et cadets, y reçurent une instruction théorique portant sur l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, la mécanique, l'hydraulique, les éléments de fortification, les mines, l'attaque et la défense des places; les sous-officiers canonniers et bombardiers ne reçurent qu'une instruction pratique portant sur le tir du canon, le jet des bombes, les manœuvres de force, la construction des ponts volants. Dans la suite, le nombre et le siége des écoles changèrent. On en compte auj. 12, à Besançon, Douai, La Fère, Metz, Lyon, Bourges, Valence, Grenoble, Rennes, Strasbourg, Toulouse, et Vincennes. Par ordonnance du 19 mai 1824, une *École de pyrotechnie* a été établie près de l'école régimentaire d'artillerie de Metz : chaque année, les divers régiments d'artillerie y envoient trois hommes pour étudier, pendant deux ans, la théorie et la manipulation des artifices. Une école semblable est à Toulon, pour la marine. — Il existe trois écoles régimentaires du génie, à Arras, Metz, et Montpellier. Les sous-officiers sapeurs ou mineurs y reçoivent le degré d'instruction nécessaire pour subir les examens d'admission à l'École polytechnique.

ÉCOLE DE SAINT-CYR. V. ÉCOLES MILITAIRES.

ÉCOLES DE SANTÉ, écoles créées, sur la proposition de Fourcroy et de Thouret, par la loi du 14 frimaire an III (4 décembre 1794), dans les villes de Paris, Montpellier et Strasbourg, pour remplacer les anciennes *Écoles de médecine* (*V. ce mot*). Il y eut 12 professeurs à Paris, 8 à Montpellier, 6 à Strasbourg. L'enseignement comprenait l'organisation et la physique de l'homme, les signes des maladies d'après l'observation, les moyens curatifs, les propriétés des plantes et des drogues usuelles, la chimie médicale, l'application des appareils, l'usage des instruments, la pratique des opérations anatomiques, chirurgicales et chimiques, l'étude des maladies au lit des malades. Chaque établissement eut une bibliothèque, un cabinet d'anatomie, une collection d'instruments et d'histoire naturelle médicale, des salles et des laboratoires pour les exercices pratiques. Les élèves, dont le nombre fut fixé à 300 pour Paris, 150 pour Montpellier, et 100 pour Strasbourg, furent choisis parmi les jeunes gens de 17 à 26 ans, et reçurent, avec le nom d'*Élèves de la patrie*, une indemnité de 1,200 fr. pour chacune des trois années d'études. Les Écoles de santé ne distribuèrent de diplômes qu'à partir de 1803. La loi du 3 brumaire an IV (25 oct. 1795), sur l'instruction publique, donne à ces écoles le nom d'*Écoles de médecine*, qu'elles portèrent jusqu'à la formation de l'Université impériale, en 1808, qui les remplaça par des Facultés (*V. ce mot*).

ÉCOLE DE SAUMUR. V. ÉCOLE DE CAVALERIE.

ÉCOLES SECONDAIRES, établissements où se donne l'instruction secondaire. Ce sont les lycées de l'État, les colléges communaux (*V.* LYCÉES, COLLÉGES), et les institutions ou pensions d'industrie privée, soit laïques, soit ecclésiastiques. On y enseigne la langue nationale, les langues anciennes, les langues vivantes, l'histoire et la géographie universelles, la philosophie, les éléments des sciences mathématiques, physiques et naturelles, en un mot, tout ce qui constitue l'instruction des classes aisées, tout ce qui forme la jeunesse aux professions libérales et lui ouvre l'entrée des écoles spéciales ou de 3e degré. Un décret du 11 floréal an X (1er mai 1802) créa les *Écoles secondaires*, que les communes ou les particuliers pouvaient également ouvrir, mais avec l'autorisation du gouvernement et sous la surveillance des préfets. Un nouvel arrêté consulaire du 19 vendémiaire an XII (12 oct. 1803) plaça les écoles secondaires communales sous la surveillance d'un bureau d'administration, comprenant le sous-préfet,

le maire, le commissaire du gouvernement près le tribunal d'arrondissement, deux membres du conseil municipal, le juge de paix et le directeur; il admit dans ces écoles des pensionnaires et des externes; il y admit des élèves gratuits, à la nomination du ministre de l'intérieur, et sur la présentation du bureau d'administration. Le décret impérial du 17 mars 1808 transforma les écoles secondaires communales en *Collèges communaux*, et les écoles secondaires particulières en *Institutions*. Le nom d'Écoles secondaires est encore en usage pour les écoles ecclésiastiques, dans lesquelles sont élevés des jeunes gens destinés au sacerdoce : par décret du 9 avril 1809, les prospectus et règlements de ces écoles devaient être approuvés par le Conseil de l'instruction publique. Sous Charles X, pendant le ministère de M. de Vatimesnil, une ordonnance royale du 16 juin 1828 soumit au régime universitaire les écoles secondaires ecclésiastiques d'Aix, Billom, Bordeaux, Dôle, Forcalquier, St-Acheul, Montmorillon, et Ste-Anne d'Auray, qui recevaient des élèves non destinés à l'état ecclésiastique. La loi du 15 mars 1850 a laissé pleine liberté à ces écoles secondaires; elle les soumet toutefois à la surveillance de l'État, qui doit autoriser l'ouverture de nouvelles écoles. — Il y a enfin des *Écoles secondaires de médecine*, dans certaines grandes villes où ne se trouve pas de Faculté de médecine. On en compte aujourd'hui 21, placées à Amiens, Angers, Arras, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse et Tours. B.

ÉCOLE DES TRAVAUX PUBLICS. *V.* ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

ÉCOLE DE TROMPETTES. *V.* ÉCOLE DE CAVALERIE.

ÉCOLES VÉTÉRINAIRES, établissements destinés à former des vétérinaires. Il y en a trois en France, à Alfort, à Lyon, et à Toulouse. L'école d'Alfort, fondée en 1767, d'après le plan de Bourgelat, est la plus ancienne et la plus importante. Le ministre de la guerre y entretient 40 élèves militaires pour le service des troupes à cheval. Le prix de la pension dans les trois écoles est de 400 fr.; mais le gouvernement fait les frais de 240 demi-bourses, dont deux par département sont données sur la présentation du préfet, et les autres à la nomination du ministre de l'agriculture, des travaux publics et du commerce. Pour y être admis, il faut avoir 17 ans au moins et 25 au plus. La durée des études est de 4 ans. Aux écoles vétérinaires sont annexés des hôpitaux, où les animaux malades sont traités moyennant une modique rétribution des propriétaires.

ÉCOLIERS AU MOYEN AGE. *V.* UNIVERSITÉS.

ÉCOLIERS JURÉS, nom donné jadis à ceux qui possédaient des *lettres d'écolier*, lesquelles ne s'obtenaient qu'après 6 mois d'études dans l'Université. Ces lettres conféraient le privilége de *scolarité*, en vertu duquel l'écolier ne pouvait être distrait de la juridiction particulière de l'Université, excepté pour des actes passés avec des personnes domiciliées à une distance de 60 lieues.

ECOLISMA, nom latin d'ANGOULÊME.

ÉCOMMOY, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. et à 24 kil. S.-S.-E. du Mans; 1,59[illegible] hab. Fabr. de toiles, faïence. Beurre renommé. Belle église gothique.

ÉCONOME. C'était, avant 1789, l'administrateur des revenus d'un bénéfice ecclésiastique sujet à la régale, pendant la vacance de ce bénéfice. Les économes rendaient compte de leur gestion à la Chambre des comptes. Le roi les nommait. En 1714 ils furent supprimés dans chaque diocèse, et remplacés par des préposés soumis à un économe général, et quelquefois à deux économes généraux associés. — Le mot *économe* eut aussi le sens d'*avoué*, de *défenseur*, et désigna ceux qui défendaient les droits et les biens des églises et des monastères. — On appelait *Économes spirituels* les ecclésiastiques préposés pour régir les églises des personnes nommées aux bénéfices, mais non pourvues par la cour de Rome. — Auj. on appelle *Économe*, dans les hospices, les lycées, les colléges, etc., un administrateur chargé de la recette et de la dépense, et de tout ce qui concerne le matériel.

ÉCONOMISTES, nom donné aux penseurs français du XVIIIe siècle qui s'efforcèrent de fonder une nouvelle théorie de la richesse et du gouvernement. Tels furent Quesnay, Adam Smith (*V. ces noms*), etc., et, en général, tous ceux qui se sont occupés d'économie politique et d'économie industrielle.

ÉCORCHEURS, bandes de brigands qui désolèrent la France sous Charles VII, et formées en grande partie de cadets et de bâtards de familles nobles, suivis de leurs serviteurs. Ennemis de tout le monde, ils ne servaient aucun parti, à moins qu'on ne les prît à gages. De puissants seigneurs les commandèrent : parmi eux on cite le bâtard de Bourbon, Rodrigue de Villandras, Antoine de Chabannes, et même Xaintrailles et La Hire. On parvint à en enrôler un grand nombre dans la guerre contre les Anglais; le dauphin Louis alla en faire tuer plusieurs milliers à la bataille de St-Jacques contre les Suisses, 1444, et le rétablissement de l'ordre après l'expulsion des Anglais mit un terme aux excès.

ÉCOS, ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 20 kil. S.-E. des Andelys; 379 hab.

ÉCOSSAIS (gens d'armes et gardes du corps). Reconnaissant des services que quelques troupes écossaises, sous les ordres des comtes de Buchan et de Douglas, lui avaient rendus pendant la guerre contre l'Angleterre, Charles VII institua, vers 1445, une compagnie de gendarmes écossais. En 1453, il en tira une centaine d'archers pour en former sa garde personnelle. Cent autres Écossais composèrent la 1re des 15 compagnies d'ordonnance, et ce corps d'élite, toujours commandé par des seigneurs d'Écosse de la plus haute distinction, avait encore sous Louis XIV, en certaines occasions, la préférence sur les mousquetaires de sa garde. A partir du XVIIe siècle, les officiers de la compagnie écossaise furent français, et même, quand vint la Révolution, cette compagnie se recrutait tout entière dans les rangs de l'armée, sans avoir perdu le nom qui rappelait son origine. La Restauration, en rétablissant les gardes du corps, en 1814, conserva à la 1re compagnie sa dénomination de compagnie écossaise.

ÉCOSSE, *Scotland*, anc. *Calédonie*, l'un des trois royaumes qui composent l'empire Britannique, et formant, avec l'Angleterre située au S., l'île de Grande-Bretagne; entre 54° 39'-58° 40' lat. N., et 4° 9'-8° 28' long. O., sans les îles. Cap., *Edimbourg*. L'Écosse est séparée de l'Angleterre par les monts Cheviot, par la Tweed, qui se jette dans la mer du Nord à Berwick au S.-E., et par le golfe de Solway, que forme l'Atlantique au S.-O.; l'Atlantique la baigne à l'O., la mer du Nord au N. et à l'E. Longueur, 450 kil.; largeur, de 160 à 280 kil. La côte de l'E. offre plusieurs grands *firths* ou golfes : ce sont, du S. au N., ceux du Forth, du Tay, de Murray, d'Inverness, de Cromarty et de Dornoch. La côte O. est découpée par une infinité de golfes et de baies, avec des îles nombreuses; citons les golfes de Solway, de la Clyde, de Carron, de Broom. Superf., en y comprenant les îles Hébrides ou Western à l'O., les Orcades ou Orkney et les Shetland au N., 7,577,600 hect., dont 2,017,380 en culture, 5,560,220 incultes, 163,328 en lacs et rivières. Pop., 1,265,380 hab. en 1755; 1,599,068 en 1801; 2,365,807 en 1831; 2,628,957 en 1841; 3,061,125 en 1861. D'après la différence de mœurs, d'origine et de langue des habitants, telle qu'elle exista jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, l'Écosse se partage en deux grandes parties : les basses-terres (*Lowlands*), c.-à-d. toute la partie au S. du Tay et la côte E. et N.-E., contenant la population riche et commerçante, et où l'on parle l'écossais proprement dit, mélange de celtique, de danois, de français, d'italien et même d'espagnol; les hautes terres (*Highlands*), comprenant le centre, l'O. et le N.-O., et où l'on parle la langue gaélique, sœur du breton et du gallois. Au point de vue de la diversité physique du sol, l'Écosse forme, au contraire, trois parties bien tranchées, le midi, le centre et le nord. L'Écosse méridionale est un grand plateau dominé çà et là par quelques pics et crêtes de montagnes, par exemple, les monts Cheviot sur la frontière d'Angleterre, les Lowthers dans le comté de Lanark, les montagnes d'Ettrick, de Yarrow, de Criffel et de Cairnsmuir dans le comté de Galloway, les Lothians, le Lammermuir et les monts Pentland, etc.; des plaines verdoyantes y alternent avec de douces collines et de fertiles vallées. L'Écosse centrale, comprise entre les golfes du Forth et de la Clyde au S., le golfe de Murray et la chaîne des lacs écossais au N., est très-montagneuse : la chaîne élevée des Grampians y décrit un grand arc, s'élevant abruptement à l'O., vis-à-vis de l'Irlande, du bord même de la mer, et se dirigeant d'abord au N., puis au N.-E., ensuite à l'E., à travers tout le pays jusqu'à la mer du Nord : là sont les pics appelés Ben-Mac-Dhui (1,320 mèt.), Ben-Lomond (971 mèt.), Ben-Ledi, Ben-More (1,146 mèt.), Ben-Lawers (1,200 mèt.), Ben-Nevis (1,331 mèt.). L'Écosse septentrionale forme une masse irrégulière de montagnes sauvages, abruptes, tantôt complétement nues, tantôt couvertes d'herbes brunâtres, formant d'innombrables fondrières. Cette merveilleuse succession de côtes escarpées, de fleuves, de lacs, de vallées, de montagnes, fait de l'Écosse une des plus pittoresques contrées de l'Europe. Les cours d'eau, torrentiels pour la plupart, ont peu d'importance au point de vue commercial; ce sont :

la Tweed, le Forth, le Tay, la Dee, le Spey, le Ness et la Brora à l'E.; l'Esk, le Nith, l'Ayr, la Clyde à l'O. Beaucoup de lacs (*lochs*) sont célèbres par leurs vastes proportions ou par leurs sites délicieux, par exemple, les lacs Awe, Tay, Ness, Maree, Lomond, Katrine, Leven, etc. Le climat est pluvieux à l'O., salubre et tempéré dans les basses terres. La flore est à peu près semblable à celle de l'Angleterre; on a compté environ 3,230 plantes indigènes. Vastes forêts de pins; gibier très-abondant; on fait commerce d'œufs et de plumes d'oiseaux aquatiques, surtout d'édredon (duvet de l'eider). Pêche du saumon et de la truite dans les rivières et les lacs; du hareng, du maquereau et de la morue, en mer; d'huîtres à perles, dans quelques localités. L'agriculture, obligée de lutter contre les difficultés naturelles, est cependant très-perfectionnée dans le sud; élève de gros bétail, de moutons, de chevaux de petite taille, dits *poneys*; récolte de céréales, surtout d'avoine et d'orge; arbres fruitiers. Le pays est assez riche en produits minéraux. Mines de plomb dans les comtés de Dumfries et de Lanark, et dans les Hébrides; mines de fer dans les comtés de Lanark, Ayr, Stirling et Clackmannan; plombagine à Wanleckhead et à Leadhills; alun à Moffat, Leadhills et Hurlett. Blocs de granit, de marbre et d'ardoise sur plusieurs points du pays. Nombreuses sources d'eau minérale et tourbières. La région centrale, depuis St-Andrews jusqu'au cap St-Abbs'head au S., et jusqu'à Dumbarton à l'O., contient le grand bassin houiller de l'Écosse; un autre s'étend dans les comtés de Berwick et de Roxburgh. Le sel n'existe pas à l'état minéral; on se le procure par l'évaporation des eaux de la mer.

L'Écosse est divisée administrativement en 31 comtés et 2 intendances (*stewartries*); au N.: Orcades et Shetland (*stewartry*), ch.-l. *Kirkwall*; Caithness, *Wick*; Sutherland, *Dornoch*; Ross, *Tain*; Cromarty, *Cromarty*; Inverness, *Inverness*; — au centre: Argyle, *Inverary*; Bute (*stewartry*), *Rothsay*; Nairn, *Nairn*; Elgin ou Murray, *Elgin*; Banff, *Banff*; Aberdeen, *New-Aberdeen*; Kincardine ou Mearn, *Stonehaven*; Angus ou Forfar, *Forfar*; Perth, *Perth*; Fife, *Cupar*; Kinross, *Kinross*; Clackmannan, *Clackmannan*; Stirling, *Stirling*; Dumbarton ou Lennox, *Dumbarton*; — au S.: Linlithgow ou West-Lothian, *Linlithgow*; Edimbourg ou Midlothian, *Edimbourg*; Haddington ou East-Lothian, *Haddington*; Berwick, *Greenlaw*; Renfrew, *Renfrew*; Ayr, *Ayr*; Wigton, *Wigton*; Lanark, *Lanark*; Peebles, *Peebles*; Selkirk, *Selkirk*; Roxburgh, *Jedburgh*; Dumfries, *Dumfries*; Kirkcudbright, *Kirkcudbright*. — L'église nationale est l'église presbytérienne, modelée en général sur celle de Genève, et comprenant plus de la moitié de la population. On compte 1,023 paroisses, dont les ministres reçoivent de 260 à 300 liv. sterl. par an. Chaque ministre, dans sa paroisse, administre ce qui a trait à l'église; en ce qui touche les secours à donner aux pauvres, et dans certaines affaires ecclésiastiques, il lui est adjoint un certain nombre d'anciens choisis parmi les laïcs, et formant la *Kirksession* ou session ecclésiastique. Au-dessus viennent 70 *presbytères*, assemblées de ministres d'un arrondissement donné, se réunissant une fois par mois, et où sont parfois appelés les anciens de chaque paroisse. Ils sont placés eux-mêmes sous la surveillance de 15 *synodes*, formés d'ecclésiastiques et d'anciens des presbytères, et se réunissant deux fois par an. Enfin l'autorité ecclésiastique suprême est l'*Assemblée générale*, qui se tient chaque année au mois de mai, pendant 12 jours, à Edimbourg, et à laquelle assiste un fondé de pouvoir royal. Cette assemblée se compose de 361 représentants, dont 200 ministres et 89 anciens pour les presbytères, 67 anciens pour les bourgs royaux, 5 ministres ou anciens pour les universités, élus tous les ans. On compte environ 400,000 presbytériens dissidents, dont la réunion, dite *Eglise libre*, ne date que de 1843, et 200,000 catholiques, Irlandais immigrés pour la plupart. Dans les hautes classes de la société, il y a beaucoup d'adhérents de l'église épiscopale, de méthodistes et d'anabaptistes. — L'Écosse envoie à la chambre haute 16 pairs, élus pour chaque session parlementaire par le corps de la noblesse écossaise; mais l'église étant presbytérienne, il n'y a pas de pairs ecclésiastiques. La chambre des communes compte 53 représentants écossais, dont 30 nommés par les comtés et 23 par les cités, bourgs et villes. Tout possesseur réel d'un immeuble rapportant 10 liv. sterl. de rente, et, dans les villes, quiconque tire, comme propriétaire ou fermier, un revenu net annuel d'au moins 10 liv. sterl. d'une pièce de terre, a droit de voter aux élections des députés des comtés. — L'Écosse a 3 hautes cours de justice, *Cour de session*, *Cour criminelle suprême*, *Cour de l'Echiquier*, dont les membres parcourent deux fois l'an les comtés, et qui n'ont, au-dessous d'eux d'autre juridiction locale que celle des juges de paix et des shériffs. Il y a, de plus, à Edimbourg, une cour de l'Amirauté. — Les finances sont dans les attributions des autorités qui se trouvent à Londres. — L'instruction publique est très-développée. Dès 1696, toute paroisse eut son école à elle. Depuis cette époque, la Société pour la propagation de l'instruction chrétienne a fondé plus de 320 écoles dans les Highlands. Il y a 4 universités, à Edimbourg, Glasgow, Aberdeen et St-Andrews, possédant de riches collections. Le nombre total des écoles est de 4,984.

Sous le rapport de l'industrie, on ne peut comparer l'Écosse à l'Angleterre; néanmoins Glasgow et Paisley fabriquent d'excellentes cotonnades; les mousselines de Paisley sont célèbres; les impressions sur étoffes, notamment pour châles, atteignent une grande perfection. On trouve des manufactures de toiles à Dunfries, Perth, Dundee, Aberdeen, Inverary; des hauts-fourneaux à Clyde, Calder, Muckirk, Carron. Des chemins de fer relient entre elles les villes importantes (*V.* CHEMINS DE FER). D'autres voies de communication sont ouvertes par les canaux: le canal de *Glasgow*, entre les golfes de la Clyde et du Forth; l'*Union-Canal*, qui part du canal de Glasgow à Falkirk et conduit à Edimbourg; le *Crinan-Canal*, qui fait de la presqu'île de Cantyre une île artificielle; le canal de Calédonie (*V. ce mot*); le canal d'Inverary, entre cette ville et Aberdeen; le canal de Glasgow à Paisley, prolongé jusqu'à Androssan; le canal du Monkland, depuis Dundas jusqu'à la Calder. Le commerce a pris de l'activité depuis la réunion de l'Écosse à l'Angleterre; 83 banques en facilitent les opérations. En échange du bétail, des laines et des toiles qu'il expédie en Angleterre, il en reçoit les étoffes de laine, les soieries, la quincaillerie et le thé nécessaires à la consommation du pays. En échange du bétail et de l'avoine, il tire d'Irlande la houille et le fer. Il fournit à l'Amérique des toiles et des cotonnades, et prend, en retour, des cotons bruts, du sucre et du rhum. Il demande du chanvre et des bois à la Russie, du lin aux Pays-Bas et à l'Allemagne. La navigation à voiles occupe environ 3,500 navires jaugeant 140,000 tonneaux, et 30,000 marins. La navigation à vapeur comptait, au 1er janv. 1856, 257 steamers, jaugeant ensemble 69,908 tonneaux. Le revenu s'est accru avec l'industrie et le commerce; avant la réunion à l'Angleterre, il était de 110,696 liv. sterl.; depuis, il a été de 1,099,148 liv. en 1798, de 4,204,097 liv. en 1813, de 5,231,727 en 1840, etc. — Le costume des Lowlanders ne se distingue de celui des paysans anglais que par une sorte de berret bleu, et par un large manteau, d'une étoffe quadrillée de blanc et de gris, qu'ils portent en sautoir pendant le beau temps, et dont ils s'enveloppent quand il pleut. Les Highlanders n'eurent d'abord pour vêtement qu'un *plaid*, pièce de laine qui leur enveloppait tout le corps, descendait jusqu'aux genoux, et se serrait autour de la taille par une ceinture de cuir. Leur costume actuel consiste en une sorte de jupon qui va de la ceinture aux genoux, un gilet et une veste, le tout en tartan bigarré de couleurs vives et variées; aux *brogues*, chaussure faite de peau de vache avec le poil en dehors, ont succédé des souliers; le plaid a été conservé; la coiffure est un bonnet de drap bleu, bordé, au bas, d'une bande de drap blanc quadrillée de rouge; les jambes sont nues, la partie inférieure est seule couverte d'un demi-bas bleu avec des raies rouges. L'Écossais est plus ouvert et plus simple que l'Anglais, brave et persévérant dans ses entreprises, fier de sa race, ami du foyer domestique, bienveillant et cordial envers les étrangers. B.

Histoire. L'Écosse a été primitivement habitée par des Celtes. Ces peuples furent appelés *Calédoniens* par les Romains, qui attaquèrent, en l'an 54 av. J.-C., la partie méridionale de l'île de Bretagne. Ils ne passèrent la Tweed que l'an 80 de notre ère, sous la conduite d'Agricola, mais soumirent seulement les Basses-Terres jusqu'aux monts Grampians. Cette conquête fut même abandonnée par Adrien, qui, pour fixer la limite septentrionale de l'empire, bâtit, en 120, entre la Grande-Bretagne, province romaine, et l'Écosse insoumise, le *Vallum Adriani*, muraille qui s'étendait du golfe de Solway à la Tyne. Mais Septime Sévère, en 207, recula cette frontière, et le *Vallum Severi*, de la Clyde au Forth, sépara les Romains des Barbares. Vers le IVe siècle, les écrivains latins, en parlant des habitants de l'Écosse septentrionale, changent le nom de Calédoniens en celui de *Pictes*, et bientôt l'on voit paraître les *Scots*, peuplade également celtique, venue d'Irlande. Ces deux peuples se réunirent pour envahir et dévaster la Grande-Bretagne, quand les Romains l'abandonnèrent en 420. Mais, repoussés par les Saxons et les Angles, que les

Bretons avaient appelés à leur secours, ils rentrèrent au N. des murailles romaines, et se fixèrent, les Scots à l'O. et dans les îles voisines, les Pictes dans l'E. et le N. du pays. Au milieu du VIe siècle, ces peuples reçurent le christianisme de St Colomban : le monastère qu'il fonda dans l'île d'Iona devint le centre de la civilisation pour ces contrées septentrionales. Les deux parties du pays furent réunies, en 843, sous le nom de *Scotland* (pays des Scots) par le roi des Scots, Kenneth II, quand la race des rois Pictes se fut éteinte. Vers la même époque, les sept États de l'heptarchie anglo-saxonne formaient le royaume d'Angleterre, 827. Forts de cette unité, les deux royaumes voisins commencèrent une longue série de guerres, les monarques anglais prétendant s'ériger en suzerains de l'Écosse, parce que Malcolm Ier, roi d'Écosse, avait reçu du roi d'Angleterre Edmond, en 945, le comté de Cumberland à titre de fief. La langue et les usages anglais s'introduisirent dans les Basses-Terres de l'Écosse, lorsque, à la suite de l'invasion de Guillaume le Conquérant en Angleterre, un grand nombre d'Anglo-Saxons quittèrent leur pays et se retirèrent dans le nord. La descendance mâle des rois d'Écosse s'éteignit en 1286 avec Alexandre III, qui avait réuni à son royaume l'archipel des Hébrides. Plusieurs prétendants se disputant la couronne, le parlement écossais déféra la contestation à l'arbitrage du roi d'Angleterre Édouard Ier, qui se prononça en faveur de John Baliol, à condition qu'il se reconnaîtrait son vassal. Baliol accepta; mais bientôt, manquant à ses promesses, il déclara la guerre à Édouard, fut battu, fait prisonnier, et l'Écosse, traitée en pays conquis, reçut un gouverneur anglais. L'indépendance lui fut rendue par les efforts de William Wallace et de Robert Bruce ; ce dernier, descendant, comme Baliol, des anciens rois, fut couronné en 1306, consolida sa dynastie en 1314 par la victoire de Bannockburn, et força l'Angleterre de renoncer à toute prétention de suzeraineté sur l'Écosse. Mais, à sa mort, la couronne fut de nouveau disputée entre son fils David Bruce, appuyé par la France, et Édouard Baliol, fils de l'ancien roi, protégé par l'Angleterre. Bruce fut enfin victorieux, et quand il mourut, en 1370, la couronne passa à la maison des Stuarts, dont le chef avait épousé une fille de Robert Bruce. Les princes de cette nouvelle dynastie se firent remarquer par leur alliance constante avec la France contre l'Angleterre, par leur amour des lettres et des arts, et par la lutte qu'ils soutinrent contre leur noblesse. Jacques Ier et Jacques III moururent de mort violente dans cette lutte. Jacques IV, ayant épousé Marguerite d'Angleterre, fille de Henri VII, acquit ainsi des droits à la couronne d'Angleterre. Mais l'influence française le décida cependant à envahir l'Angleterre en 1513 ; il fut vaincu et tué à Flowden. Le parti français continua de gouverner l'Écosse sous son fils, Jacques V, qui épousa la princesse Marie de Lorraine, sœur des Guises, et laissa, en 1542, le trône à sa fille, la célèbre Marie Stuart. Celle-ci épousa le roi de France François II, mais revint en Écosse en 1561, après la mort de son époux. Elle y trouva la guerre civile. La réformation, prêchée par John Knox, avait triomphé. Marie de Lorraine, régente pendant l'absence de sa fille, avait voulu rétablir par la violence le catholicisme. Marie Stuart, poursuivant le même but, ne fut pas plus heureuse : les protestants étaient soutenus par Élisabeth d'Angleterre, et les Guises, tout occupés des guerres civiles de France, ne pouvaient secourir leur nièce. D'ailleurs, la vie privée de Marie Stuart, le meurtre de son époux Darnley, son mariage avec l'assassin Bothwell, soulevèrent contre elle toute la noblesse, qui battit les troupes royales, fit Marie prisonnière, et la força d'abdiquer en faveur de son jeune fils, sous la régence de son frère naturel, Murray. Marie s'enfuit en Angleterre, où elle trouva la captivité et la mort. Le règne de Jacques VI, son fils, fut rempli par la lutte entre les deux réformations, le presbytéranisme, adopté par la masse de la nation, et la religion épiscopale, embrassée par le roi et la cour. En 1603, Jacques devint roi d'Angleterre à la mort d'Élisabeth, comme descendant de Henri VII par Marguerite d'Angleterre. La lutte religieuse entre ce prince et le pays continua sous son fils Charles Ier. En 1638, le *Covenant*, ou ligue pour la défense de la foi, réunit toute l'Écosse. Les Écossais s'allièrent au parlement d'Angleterre, lui fournirent des secours contre l'armée royale, et lui livrèrent Charles Ier, qui s'était réfugié dans leur camp. Voulant limiter le pouvoir royal sans le détruire, ils proclamèrent Charles II après la mort de son père. Vaincus à Dunbar et à Worcester, ils furent soumis par Cromwell ; mais, à la mort du Protecteur, ils secondèrent l'entreprise de Monk en faveur de la restauration, sans recueillir d'autre récompense de leurs efforts qu'une persécution violente dirigée contre le presbytéranisme par Charles II et Jacques II, son frère. Guillaume d'Orange leur accorda la liberté de conscience ; et enfin, sous la reine Anne, en 1707, les deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse furent réunis sous la dénomination de *Grande-Bretagne*. Les deux nations devaient jouir des mêmes droits; 16 pairs d'Écosse entraient à la chambre des lords, et 45 députés à celle des communes, de manière à former un parlement unique. La tranquillité de l'Écosse fut troublée pour la dernière fois en 1745 et 1746, lorsque les *Highlanders* voulurent soutenir le prétendant Charles-Édouard contre la dynastie protestante de Hanovre (*V.* CHARLES-ÉDOUARD).

ROIS D'ÉCOSSE.

Les historiens écossais font remonter leur premier roi, Fergus Ier, à l'année 350 av. J.-C.; mais la liste des souverains n'est authentique qu'à partir du Ve siècle de l'ère chrétienne.

Fergus II, roi en	410	Indulf	958
Eugène II	427	Duff	967
Dongard	449	Culen	972
Constantin Ier	453	Kenneth III	976
Congall Ier	469	Constantin IV	984
Gonran	501	Grim	985
Eugène III	535	Malcolm II	993
Congall II	558	Duncan Ier ou Donald VII	1023
Kinnatel	568	Macbeth	1040
Aydan	570	Malcolm III	1047
Kenneth Ier	604	Donald VIII	1093-97
Eugène IV	605	*Duncan II* usurp.	1093-95
Ferchard Ier	622	Edgar	1097
Donald IV	636	Alexandre Ier	1107
Ferchard II	651	David Ier	1124
Malduin	668	Malcolm IV	1153
Eugène V	688	Guillaume	1165
Eugène VI	692	Alexandre II	1214
Amber Chelet	702	Alexandre III	1249
Eugène VII	704	*Interrègne*	1286-1291
Mordach	721	John Baliol	1291
Etwin	730	*Interrègne*	1296-1306
Eugène VIII	761	Robert Ier (Bruce)	1306
Fergus III	764	David II (Bruce)	1329
Solvatius	767	Edouard Baliol	1332
Anchaius	787	David II (rétabli)	1356
Dongal	824	*Stuarts.*	
Alpin	830	Robert II	1370
Kenneth II	833	Jean, dit Robert III	1390
Donald V	857	Jacques Ier	1406
Constantin II	858	Jacques II	1437
Eth	874	Jacques III	1460
Grégoire	875	Jacques IV	1488
Donald VI	892	Jacques V	1513
Constantin III	903	Marie Stuart	1542
Malcolm Ier	943	Jacques VI	1587

C. P.

ÉCOSSE (NOUVELLE-) ou ACADIE, pays de l'Amérique du N., formant un gouvernement anglais; entre 43° 30'-46° lat. N., et 63° 10'-68° 30' long. O. Ch.-l., *Halifax*. C'est une presqu'île qui s'étend, du N.-E. au S.-O., entre le golfe St-Laurent et l'océan Atlantique. Superf., 30,612 kil carrés. Pop. 330,857 hab. Côtes très-découpées, présentant les caps Canso, Rage, Sable, Porcet, et St-Marys, et la baie de Fundy. Sol montagneux et boisé au N., aride sur les côtes, mais, à l'intérieur, fertile en blé, en maïs, et surtout en pommes de terre. Arrosé par l'Annapolis, le Misquah, le St-Marys, le Schubenaccadie. Mines de cuivre, fer et houille. Hivers longs et rigoureux ; chaleurs courtes et fortes en été. Pêche très-abondante : elle emploie 3,418 navires, jaugeant 277,418 tonneaux. L'industrie manufacturière n'est pas bien développée. Export. de salaisons, bois de construction, goudron, potasse, pelleteries; importation de denrées coloniales et de produits manufacturés d'Angleterre. En 1862, les exportations se sont élevées au chiffre de 29 millions de fr., et les importations à 43,500,000 francs. Les habitants sont un mélange de Français, d'Anglais, d'Irlandais, d'Écossais, de Hollandais et d'Américains. Au point de vue religieux, il y a des anglicans, des presbytériens, des quakers, des catholiques. L'instruction est assez répandue; on trouve une université à Windsor, des collèges à Windsor, Halifax, Pictou, Kentville, etc. — Découverte par Sébastien Cabot en 1497, la Nouvelle-Écosse reçut du florentin Verazzani, en 1524,

le nom d'Acadie. Les Espagnols la visitèrent en 1540. Des Français s'y établirent en 1598. Dumonts, Champlain et Pétrincourt fondèrent Port-Royal en 1605. Objet de longues contestations entre la France et l'Angleterre, le pays a été définitivement abandonné à celle-ci en 1713. Il a un lieutenant-gouverneur nommé par la couronne d'Angleterre, un conseil de 20 membres investi de fonctions judiciaires et législatives, et une assemblée de 51 membres élus par les comtés; l'île du *Cap-Breton* dépend de ce gvt.

ÉCOUCHÉ, ch.-l. de cant. (Orne), arr. et à 10 kil. E.-S.-E., d'Argentan, sur la rive g. de l'Orne; 1,308 hab.

ÉCOUEN, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. et à 32 kil. E. de Pontoise, et 19 kil. N. de Paris; 1,012 hab. Célèbre par un beau château, élevé au XVIe siècle par Bullant pour le connétable Anne de Montmorency; une galerie de vitraux, exécutés d'après les dessins de Raphaël, et représentant des sujets empruntés à la fable de Psyché, a été transportée au Musée des monuments français à Paris. Henri II rendit à Écouen, en juin 1559, un édit qui portait la peine de mort contre tous les protestants. Napoléon Ier fonda, en 1808, au château, une maison d'éducation pour 250 jeunes filles ou nièces des membres de la Légion d'honneur, sous la direction de Mme Campan; cette maison fut réunie en 1814 à celle de St-Denis, et le château restitué au prince de Condé, qui le destina par son testament à une maison d'éducation pour les enfants d'officiers vendéens ou émigrés. Le roi Louis-Philippe refusa d'autoriser cette fondation. Louis-Napoléon (auj. Napoléon III) a rétabli à Écouen une succursale de la maison d'éducation de la Légion d'honneur.

ÉCOUIS, *Escovium*, brg (Eure), arr. et à 10 kil. N. des Andelys; 887 hab. Église remarquable, fondée en 1310 par le surintendant Enguerrand de Marigny.

ECPHANTUS, philosophe grec, pythagoricien hétérodoxe, probablement postérieur à Aristote, emprunta à Démocrite la doctrine du vide et des atomes. Pythagore avait expliqué la succession des jours et des nuits par la rotation du ciel entier autour de la terre immobile au centre du monde. Philolaüs avait expliqué cette même succession en faisant décrire à la terre une orbite d'occident en orient autour du feu central en un peu moins d'un jour, et en faisant tourner le ciel entier très-lentement dans le même sens. Ecphantus rétablit la terre au centre du monde; mais il la fit tourner sur elle-même d'occident en orient, probablement en un peu moins d'un jour, en conservant au ciel entier un mouvement lent dans le même sens. En effet, Ptolémée semble indiquer que certains partisans de la rotation de la terre avaient recours en même temps à un mouvement du ciel. Ce système d'Ecphantus n'était qu'une simplification de celui de Philolaüs. H. M.

ÉCREVISSE. *V.* CANCER.

ÉCRITURE, art de parler à l'esprit par des signes visibles et de convention. La peinture ou la représentation des objets a été la première écriture employée : on en a un exemple dans les peintures mexicaines. Mais les choses visibles seules peuvent être figurées, et encore les attributions sont totalement omises. Il a fallu recourir aux symboles : tels sont les *quipos* des Péruviens, les *clefs* ou *tribunols* des Chinois, les *hiéroglyphes* égyptiens. Enfin on arriva à représenter les sons mêmes de chaque langue par des signes qui, présentés aux yeux, rappellent les idées que réveillent ces sons; telles furent les lettres alphabétiques. Les opinions sont très-diverses sur l'invention des lettres : Philon l'attribue à Abraham, Josèphe et St Irénée à Enoch, Bibliander à Adam; Eusèbe, Clément d'Alexandrie, Cornélius Agrippa, à Moïse; Pomponius Méla, Hérodien, Rufus Festus, Pline, Lucain, aux Phéniciens; St Cyprien, à Saturne; Tacite, aux Égyptiens; les Chinois, à leur empereur Fo-Hi, etc. Quant aux alphabets, suivant Crinitus, l'alphabet hébreu est dû à Moïse; le syriaque et le chaldéen, à Abraham; l'attique, apporté par Cadmus en Grèce, et de là en Italie par les Pélasges, aux Phéniciens; le latin, à Nicostrate; l'égyptien, à Isis; le gothique, à Ulphilas.

ÉCRITURE CUFIQUE. *V.* CUFIQUE.

ÉCRITURE CUNÉIFORME. *V.* CUNÉIFORME.

ÉCRITURE DÉMOTIQUE. *V.* DÉMOTIQUE.

ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE. *V.* HIÉROGLYPHES.

ÉCRITURE ONCIALE, écriture majuscule, dont les contours sont la plupart du temps arrondis. Elle est ainsi nommée du latin *uncia*, la 12e partie du pied romain, parce que les caractères ont eu sans doute un pouce de haut. Elle fut très-usitée dans les temps mérovingiens.

ÉCRIVAINS-JURÉS, communauté établie à Paris, sous Charles IX, en 1570, par le chancelier L'Hôpital, pour la vérification des écritures contestées en justice. Henri IV, en 1595, l'exempta des commissions et charges de ville. Érigée en académie par Louis XV, 1729, elle s'occupa du déchiffrement des anciennes écritures, des calculs relatifs au commerce, à la banque et à la finance, de la grammaire française sous le rapport de l'orthographe. Depuis la Révolution de 1789, qui la supprima, elle a été remplacée par l'École des Chartes sous le rapport des anciens titres, des vieilles écritures; mais il y a toujours des experts-écrivains attachés aux tribunaux, ainsi qu'aux divers ministères.

ÉCROUELLES, affection scrofuleuse que les rois de France, selon une tradition, avaient le don miraculeux de guérir, en touchant le malade de leurs mains sur lesquelles avait été faite une onction avec la sainte ampoule. C'était St Marcou qui leur avait conféré ce don. Le surlendemain de leur sacre, les rois, depuis Robert, guérirent les écrouelles; ils exerçaient ensuite ce pouvoir cinq fois par an. La crédulité populaire l'attribuait aussi au 7e fils né de suite, sans que la naissance d'une fille eût interrompu la ligne mâle, et à l'aîné de la maison d'Aumont en Bourgogne.

ECSED, v. de Hongrie, à 33 kil. O.-N.-O. de Szathmar; on y remarque les ruines de l'ancien château de Bathory, où fut longtemps conservée la couronne de Hongrie.

ECS-MIAZIN. *V.* EDCH-MIADZIN.

ECTHÈSE. *V.* HÉRACLIUS.

ÉCU ou ESCU (du latin *scutum*), mot employé, à partir du XIIe siècle, pour désigner le bouclier. Ce bouclier était d'ordinaire en bois couvert de cuir et garni d'un bord en métal. Au temps de la conquête de l'Angleterre, l'écu des cavaliers normands était rond par le haut, pointu par le bas; celui de l'infanterie était rond, bombé et à cannelures rayonnantes. L'écu usité en France dans les temps féodaux était de petite dimension; il était réservé aux chevaliers et aux hommes d'armes. On le portait au cou ou à l'arçon de la selle, pour le suspendre au bras gauche au moment du combat. Sa forme a éprouvé des variations notables : il était ou en losange, ou plus ordinairement oblong, quelquefois plus large d'un bout que de l'autre, quelquefois échancré par le haut, toujours capricieux dans ses contours. Il y avait des écus ronds, dont le centre, sur la face extérieure, faisait saillie en manière de dard ou de licorne. Le noble faisait peindre ou graver sur son écu ses armoiries ou sa devise. L'écu fut remplacé par la *rondelle* à l'époque de François Ier. B.

ÉCU, terme de blason. *V.* BLASON.

ÉCU, pièce de monnaie, ainsi appelée de ce que, dans l'origine, les souverains y mirent l'empreinte des armoiries de leur écu ou bouclier (*scutum*). Le *scudo* italien, l'*escudo* espagnol, le *thaler* ou *écu germanique*, n'en sont que des variétés. En France, pendant le moyen âge, on avait l'habitude de donner aux espèces courantes, quel que fût leur métal, le nom de *denier;* mais, pour les distinguer entre elles, on ajoutait un qualificatif, tiré de l'empreinte dont elles étaient marquées : ainsi on disait *denier d'or à l'agnel, aux fleurs de lis, à l'écu*, etc. Cette dernière espèce donna naissance à l'*écu d'or*, frappé en 1336 par Philippe de Valois. L'écu d'or fut d'abord d'or fin, à 24 carats, à la taille de 50 au marc, et de la valeur de 25 sous : mais dans la suite, son titre, son poids et sa valeur baissèrent peu à peu; à la fin du règne de Jean le Bon, il n'était plus qu'à 18 carats. Ces variations firent naître les qualifications d'*écus premiers* ou *vieils* et d'*écus seconds* ou *nouveaux*. Sous Charles VI, on en taillait 60 au marc, et ils avaient cours pour 22 sous tournois. L'écu d'or présentait au droit la figure du roi couronné, assis sur une chaise, tenant d'une main une épée, et de l'autre un *écu* chargé de fleurs de lis; le revers, qui était d'abord une croix couronnée, offrit à certaines époques une couronne, un soleil, etc., d'où les dénominations d'*écus à la croisette, à la couronne, au soleil* ou *au sol*. Sous Louis XII et François Ier, on frappa des *écus au porc-épic* et *à la salamandre*, ainsi nommés parce que l'écu des uns était accosté de deux porcs-épics, et celui des autres de deux salamandres. On avait frappé, au temps de Charles VI, des *écus-heaumés*, sur lesquels l'écu était surmonté d'un heaume avec ses lambrequins; ils valaient 40 sous, et étaient doubles des écus à la couronne. L'écu d'or valut : 25 sous en 1445, 28 en 1473, 33 en 1475, 40 en 1516, 45 en 1540, 50 en 1561, 60 en 1577, 3 livres 15 sous en 1615, 4 livres 6 sous en 1633, 6 livres ou 125 sous à l'époque de Louis XIV : cette augmentation ne provenait pas d'un changement de taille et de titre, mais de ce que le sou s'était altéré, et d'argent qu'il était lors de la première émission des écus d'or, était devenu de cuivre. — C'est en 1580 qu'on frappa les premiers *écus d'argent*, sous les noms de *quart* et *demi-quart d'écu*. Le quart d'écu était à 11 deniers de titre; on en taillait 25 1/2 au marc, et il

valait 15 sous, puisqu'en 1577 l'écu d'or avait été porté à 60 sous. Le demi-quart était aussi à 11 deniers de titre, et valait 7 sous 6 deniers. Henri IV fit frapper des *demi-écus*, valant 30 sous. Sous Louis XIII, il y eut des *écus blancs*, valant 60 sous comme l'écu d'or; ce fut l'origine de l'écu de 6 livres; les pièces de 3 livres, qu'on nommait *petits écus*, n'étaient qu'un demi-écu, et les pièces de 30 sous un quart d'écu. On cessa de frapper des écus, lors de l'introduction du système décimal dans les monnaies; démonétisé en 1836, l'écu n'est plus qu'une monnaie de compte imaginaire, à laquelle on donne une valeur de 3 fr., et c'est par abus qu'on appelle *écu de cent sous* une pièce de 5 fr. B.

ÉCU DE FLANDRE. *V.* COURONNE.

ÉCU D'OR (Chevaliers de l'), membres d'un ordre institué par Louis II *le Bon*, duc de Bourbon, en 1363. Les insignes de cet ordre étaient un écu d'or portant ce mot : *Espérance*. Louis le distribua aux seigneurs qu'il conduisit à la guerre pour chasser les Anglais des villes de France qu'ils possédaient encore.

ÉCUADOR (République de l'). *V.* ÉQUATEUR.

ÉCUAGE, *Scutagium*, droit que l'on payait au seigneur féodal pour s'exempter du service militaire ou pour s'y faire remplacer.

ÉCUEILLE, ch.-l. de cant. (Indre), arr. et à 40 kil. N.-O. de Châteauroux, sur l'Indroye; 1,155 hab. Commerce de chevaux, bestiaux, vins.

ÉCUELLE (Droit d'), droit des pauvres dans les biens du roi, en forme de denier à Dieu et d'aumône. En 1173, Louis VII accorda le droit d'écuelle aux pauvres de Corbeil. On appelait *archers de l'écuelle* ceux qui étaient chargés d'arrêter les gueux et les mendiants.

ÉCURIE. On nommait ainsi, dans l'anc. cour de France, le logement des écuyers, des pages, etc. Il y avait la *grande* et la *petite écurie*. *V.* ÉCUYER.

ÉCURY-SUR-COOLE, ch.-l. de cant. (Marne), arr. et à 9 kil. S. de Châlons-sur-Marne; 308 hab. Papeteries.

ÉCUSSON, petit écu qui entre comme pièce principale ou accessoire dans un écu d'armoiries; — pennon d'armes, plus grand que l'écu ordinaire, placé dans les églises au-dessus du banc privilégié d'un noble, sur les poteaux limitrophes et les fourches patibulaires des justices seigneuriales, sur les titres et catafalques, etc.

ÉCUYER (du latin *scutifer*, d'où la langue romane fit *escudier*, et l'ancien français *escuier*), homme de guerre armé de l'*écu* et du javelot. A l'époque de la chevalerie, l'office d'écuyer, qui succédait à ceux de page, de varlet, de damoiseau, était le dernier degré d'apprentissage pour devenir chevalier. Les écuyers, attachés à la cour des hauts seigneurs, à la personne des chevaliers, se divisaient en plusieurs classes, suivant les emplois auxquels ils étaient destinés. *L'écuyer de corps* accompagnait son maître presque partout, portait son heaume, son armure, son bouclier, ses gantelets, sa bannière, lui tenait l'étrier quand il montait à cheval, l'armait au moment du combat, poussait son *cri d'armes*, et le relevait s'il était renversé dans la mêlée. *L'écuyer de la chambre* ou chambellan gardait l'or et l'argent, ainsi que la vaisselle plate destinée au service de la table. *L'écuyer d'honneur* faisait les honneurs du château, préparait les réjouissances, marquait aux hôtes leurs chambres, et les y conduisait : à la guerre, il avait la garde des prisonniers faits par son maître. *L'écuyer tranchant*, toujours debout dans les repas, découpait les viandes et les faisait distribuer aux convives. *L'écuyer d'écurie* dressait les chevaux à tous les usages de la guerre, et tenait les armures du maître en bon état. Après l'extinction de la chevalerie, le titre d'écuyer servit à qualifier la noblesse du dernier ordre, excepté la noblesse acquise dans les fonctions civiles. A la cour, on appela écuyers les officiers chargés de la surveillance et du gouvernement des écuries du roi ou d'un prince. L'office de *grand écuyer* était un des plus considérables du royaume : celui qui en était pourvu disposait des charges vacantes dans le service des écuries, et ordonnait des fonds affectés à ce service; aux entrées du roi dans les villes, il marchait immédiatement devant lui, portant l'épée royale dans le fourreau et le baudrier; à la mort du prince, les chevaux et les harnais devenaient sa propriété. Jusqu'au temps de Henri IV, il disposa des postes et des relais. Il avait sous ses ordres : le *premier écuyer de la grande écurie*, qui surveillait les chevaux de guerre et de manége; le *premier écuyer de la petite écurie*, chargé des chevaux que l'on attelait aux carrosses, chaises, calèches, etc.; les *écuyers de quartier*, qui mettaient les éperons au roi et lui tenaient l'étrier; les *écuyers cavalcadours*, intendants des chevaux à la main, etc. *L'écuyer de bouche* faisait déguster les plats au maître d'hôtel, avant de les envoyer sur la table. Ces diverses charges, supprimées à la Révolution, ressuscitées sous l'Empire et la Restauration, disparurent encore en 1830; quelques-unes ont été rétablies par Napoléon III. B.

EDAM, v. de Hollande (Hollande septentrionale), à 14 kil. S. de Hoorn, 24 N.-E. d'Amsterdam, port sur l'Ije, à 2 kil. du Zuyderzée; 5,000 hab. Chantiers de construction. Fromages renommés.

EDAY, une des îles Orcades; 11 kil. sur 4; 700 hab.

EDCH-MIADZIN, ECS-MIAZIN ou EISCH-MIADZINE, célèbre monastère de l'Arménie russe, près d'Erivan, au pied du mont Ararat, et entouré de fortifications. C'est tout ce qui reste de l'anc. ville de Vagharschabad. Après avoir été longtemps la résidence des rois, il est auj. celle du *catholicos* ou patriarche d'Arménie; 4 archevêques, 6 évêques, 12 archimandrites et une quarantaine de moines composent le couvent.

EDDA, c.-à-d. *arrière-grand'-mère*, dénomination commune à deux monuments de l'antique littérature scandinave, l'un en vers, l'autre en prose. L'ancienne Edda ou Edda poétique comprend des chants composés en Norvége, quelques-uns peut-être dès le VIe siècle, mais le plus grand nombre aux VIIe et VIIIe, portés en Islande, où on les recueillit par écrit vers le milieu du XIIe, découverts en 1643 par l'évêque Brynjolf Sveinsson, et attribués par lui à l'islandais Sæmund Sigfusson le Savant, m. en 1133. Elle peut se diviser en poëmes mystiques, didactiques, mythologiques et historiques. Parmi les premiers seraient : 1° la *Voluspa* ou prophétie de la Vala, sorte de résumé, en style très-obscur, de la cosmogonie des Eddas; 2° le *Grougaldor* ou chant magique de Groa, recueil de formules magiques; 3° le *Solar Ljod* ou chant du Soleil, par Sæmund lui-même, qui y a mêlé, à l'imitation des poëmes païens, les idées chrétiennes. Dans la 2e espèce, seraient : 1° le *Vafthrudnis-mal*, sorte de combat dialogué entre Odin, sous la forme d'un mortel, et le génie Vafthrudnir, qui est vaincu; 2° le *Grimnis-mal* ou le chant de Grimner, description des régions habitées par les dieux; 3° le *Alvis-mal*, contenant les réponses du nain Alvis aux innombrables questions de Thor qui ne veut pas lui donner sa fiancée; 4° le chant de *Hyndla*, généalogies des anciens rois; 5° l'histoire de *Fjolsvinur*, récit mythologique très-obscur; 6° enfin le *Hava-mal* ou discours d'Odin, recueil de préceptes moraux, terminé par ce qu'on appelle le chapitre runique, dans lequel Odin révèle la puissance des Runes. Les poëmes mythologiques sont : le *Hymisquida* ou chant d'Ymer, tableau d'une fête chez le dieu marin Œgir; l'*Œgis-Drekka* ou *Loka-Glespa*, la fête d'Œgis ou le combat de Loki, le dieu du mal; le *Hrafnagalder Odins* ou le chant de corbeau d'Odin, plainte des dieux à l'approche du dernier jour, etc. Parmi les chants historiques, citons : le *Vœlund-ar-Quida*, imité par Œlenschlæger, et contenant les aventures de Vœlundr, le Dédale du Nord, de Dietrich, de Théodoric, de Sigurd, etc.; le récit se rapproche souvent de celui du poëme des Niebelungs, mais celui-ci s'écarte moins de la sévérité historique. L'ancienne Edda a été publiée complétement, avec traduction latine, commentaire, glossaire, et avec le Lexique mythologique de Finn-Magnussen, par Rask, Stockholm, 1818, et par Münch, Christiania, 1847. Les frères Grimm, Ettmüller, Bergman, en ont étudié des épisodes détachés. — L'Edda en prose, moins intéressante que la précédente, recueillie probablement par Snorre Sturleson (m. en 1241), mais continuée et augmentée par d'autres auteurs, est une sorte d'art poétique destiné aux jeunes Scaldes. Le *Formali* ou Préambule est un assemblage de traditions juives, chrétiennes, grecques, romaines, islandaises, sur les origines scandinaves. Le *Gylfaginning* ou la déception de Gylfe, raconte le voyage de Gylfe dans l'Asgard et les réponses à toutes ses questions sur la mythologie du Nord. Le *Braga Rædur* décrit les exploits des dieux. L'*Eptirmali* ou épilogue transporte dans la guerre de Troie plusieurs épisodes de l'histoire des Scandinaves. La suite de l'Edda s'appelle *Skalda*, contient des synonymes poétiques, une sorte de métrique, avec l'allitération, et des préceptes de grammaire et de rhétorique. L'Edda en prose fut retrouvée en Islande par Arngrim Jonsson, en 1628. On en a des éditions complètes publiées par Rask, Stockholm, 1818, et par Sveinbjœrn Egilsson, Reykiavik, 1848-49. Mlle Du Puget a donné une trad. française des Eddas dans la *Bibliothèque étrangère*, Paris, 1839-40. A. G.

EDDER. *V.* EDER.

EDDYSTONE-ROCKS, bancs de rochers à fleur d'eau dans la Manche, à 25 kil. S.-O. de Plymouth, par 50° 10' 54" lat. N., et 6° 36' 17" long. O. Le phare construit en 1696, reconstruit en 1708, y est, depuis 1759, remplacé par un phare modèle, dû à Smeaton.

EDELBERGA, nom latin d'HEIDELBERG.

EDELINCK (Gérard), célèbre graveur, né à Anvers en 1649, m. en 1707, étudia d'abord sous Corneille Galle, et vint ensuite à Paris travailler sous la direction de Poilly. Retenu en France par Louis XIV, qui lui confia des travaux importants, il devint professeur aux Gobelins, et membre de l'Académie des Beaux-Arts, 1677. Edelinck opéra une révolution dans la gravure : avant lui, on ne connaissait que les tailles carrées ; il inventa les tailles en losange ; il fut aussi le premier qui chercha à faire distinguer la matière des objets, et à donner en quelque sorte de la couleur aux gravures. Son burin est moelleux, sa touche large et savante, son dessin correct. Le nombre de ses ouvrages dépasse 300. Parmi ses portraits, on cite ceux d'Arnauld, Louis XIV, Descartes, Dryden, Lebrun, Desjardins, Phil. de Champagne, Colbert, Rigaud, Santeuil. Ses plus belles estampes sont : le *Saint Jérôme* et le *Moïse* de Phil. de Champagne, le *Christ aux Anges*, la *Visite d'Alexandre à la famille de Darius*, *St Charles Borromée* et la *Madeleine* de Lebrun, la *Sainte Famille* de Raphaël, le *Combat des quatre cavaliers* de Léonard de Vinci, l'*Apollon servi par des nymphes*, groupe sculpté par Girardon à Versailles, etc. B.

EDEN, c.-à-d. en hébreu, *volupté;* nom que Moïse donne à la contrée où il place le paradis terrestre. *V.* PARADIS.

EDEN, anc. *Ituna*, riv. d'Angleterre; source dans le comté de Westmoreland; cours de 72 kil. par Kirkby-Stephen, Appleby, Kirkoswald et Carlisle, où elle est navigable, à 10 kil. de son embouchure dans le golfe de Solway.

EDENATES, anc. peuplade des Alpes, habitait le val d'Ernan (dép. de l'Isère).

EDER ou EDDER, *Adrana* en latin, riv. d'Allemagne, a sa source dans le Rothaargebirge (Westphalie), passe à Waldeck, à Fritzlar, et se jette dans la Fulde, à 10 kil. au-dessous de Cassel (Hesse-Cassel). Ses eaux charrient des parcelles d'or. Cours de 120 kil.

EDESIA, déesse du manger, chez les anc. Romains.

EDESSE, *Edessa*, anc. v. de la Mésopotamie septentrionale; auj. *Orfa*. Des traditions en attribuaient la fondation à Nemrod. Sous les Séleucides, elle fut appelée *Callirhoé*, à cause d'une source consacrée à Atergatis; de ce nom sont dérivés les noms syriaques et arabes d'*Orfah* et de *Roha*. Sous Antiochus VI, elle prit celui d'*Antiochia*. Capitale de l'Osrhoène sous les Romains, elle eut, pendant trois siècles, des souverains particuliers du nom d'Abgar. Ses fabriques d'armes étaient célèbres. Trajan la saccagea, à cause de la conduite équivoque de ses princes pendant les guerres de l'empire contre les Arméniens et les Parthes. En 216, Édesse fut transformée en colonie militaire, sous le nom de *Colonia Marcia Edessenorum*. Elle joua un rôle important dans l'église chrétienne : on y comptait plus de 300 monastères, et St Ephrem y résida. Elle fut prise par les Arabes en 639, devint le ch.-l. d'une principauté chrétienne au temps des croisades, et passa aux Ottomans en 1637.

ÉDESSE (Principauté d'), État chrétien, fondé, lors de la 1re croisade, par Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon. Il eut pour souverains : Baudouin Ier, 1097-1100, qui acheta Samosate et plusieurs autres places, et abandonna son fief pour la couronne de Jérusalem ; — Baudouin II, 1100-18, cousin du précédent, captif des Turcs Seldjoukides pendant 5 ans, et appelé à son tour au trône de Jérusalem ; — Josselin de Courtenay, 1118-31, surnommé *le Grand*, à cause de ses succès sur les Sarrasins ; — Josselin II, 1131-46, renversé deux fois par Zenghi, sultan de Mossoul, et par Noureddin, et mort prisonnier à Alep.

ÉDESSE, v. de Macédoine. *V.* ÆGES.

ÉDÉTANS, *Edetani*, peuple de l'Espagne tarraconaise, à l'E. des Celtibériens. Ch.-l., *Edeta* (auj. *Liria*); villes princip.: Segobriga, Cæsaraugusta, Valentia.

EDFOU, *Atbo* des anc. Égyptiens, *Apollinopolis magna* des Grecs et des Romains, vge de la Haute-Égypte, sur la rive g. du Nil, à 83 kil. S.-E. de Thèbes; 2,000 hab. Fabr. de poteries rouges. Ruines magnifiques de deux temples, en partie couverts par les sables; on les a regardés à tort comme datant de l'antiquité la plus reculée, car ils portent l'empreinte de la décadence de l'art égyptien sous les Ptolémées.

EDGAR *le Pacifique*, roi d'Angleterre, 957-975, succéda à son frère Edwy, que les Anglais avaient déposé. Il vainquit les Écossais, subjugua une partie de l'Irlande, et poliça ses États. St Dunstan et les évêques furent ses conseillers; ses mœurs cependant étaient dissolues. Il enleva d'un couvent Editha ou Wilfrida, crime pour lequel St Dunstan le condamna à rester sept ans sans porter sa couronne. Épris d'Elfride, fille d'un comte du Devonshire, il poignarda un de ses favoris qui la lui avait soustraite. Cet événement tragique est le sujet d'une tragédie anglaise de William Mason et d'un opéra français de Guillard. G—T.

EDGAR ATHELING, prince anglo-saxon, fut, en 1066, dépossédé du trône par Harold, qui le nomma comte d'Oxford, puis par Guillaume le Conquérant. Après une tentative inutile pour le recouvrer en 1068-70, il se résigna. Sous Guillaume le Roux, il commanda, en 1097, les troupes qui rétablirent sur le trône d'Écosse Edgar son neveu. Il mourut dans un âge avancé : ce fut le dernier rejeton de la ligne masculine des rois anglo-saxons. G—T.

EDGAR, roi d'Écosse, 1097-1107, neveu du précédent et fils de Malcolm III, succéda à l'usurpateur Donald VIII, que ses sujets abandonnèrent, et maria sa sœur Mathilde à Henri Ier, roi d'Angleterre. G—T.

EDGE-HILL, colline d'Angleterre (Warwick), célèbre par une victoire des Parlementaires sur les troupes de Charles Ier, 1642.

EDGEWORTH (Richard LOWELL), né en 1744 à Edgeworthtown en Irlande (Longford), m. en 1817. Il s'adonna à l'étude des sciences, eut le premier, en 1763, l'idée des communications télégraphiques, imagina, en 1767, une voiture qui transportait avec elle un petit chemin de fer, et, en 1771, essaya, mais sans succès, de détourner le cours de la Saône et de reculer son embouchure dans le Rhône. En 1782, il seconda les efforts des Irlandais pour assurer leur indépendance, et, député de l'Irlande à la chambre des communes en 1798, se prononça ouvertement contre l'union. Depuis 1804, outre ses études de mécanique, il s'occupa d'agronomie et de recherches pour le perfectionnement de l'éducation. On a de lui : *Sur la construction des moulins*, en français, 1774; *Sur la résistance de l'air*, 1783; *Practical education*, 1798, trad. en français par Pictet; *Professional education*, 1808; *Essai sur l'application des ressorts aux charrettes*, 1812; *Essai sur les chaussées et les voitures*, 1813. G—T.

EDGEWORTH (Miss Maria), fille du précédent, née en 1770 dans le comté d'Oxford, m. en 1849, publia des romans et des livres d'éducation, où brille un grand talent d'observation, et écrits avec pureté. Elle fonda sa renommée par des *Essays on practical education*, 1798. Ses meilleurs romans sont : *Castel Rackrent*, 1802, peinture fidèle du caractère national irlandais : *Belinda*, 1803 ; *Popular tales*, 1804 ; *Tales of fashionable life*, 2 séries de 3 vol. chacune, 1809 et 1812 ; *Patronage*, 1814, 4 vol., esquisse vigoureuse des folies et des vices des classes aristocratiques ; *Harrington*, 1817, où l'auteur combat les préjugés qui existent contre les juifs ; *Contes pour la jeunesse*, très-populaires en Angleterre et imités à l'étranger ; *Helen*, 1834, composition pleine de chaleur et de sensibilité, etc. Elle a publié aussi les *Mémoires* de son père, 1821, 2 vol. La plupart des ouvrages de miss Edgeworth ont été trad. en français par Mmes Louise Belloc, Elisa Voïart, etc. B.

EDGEWORTH DE FIRMONT (Henri Essex), confesseur de Mme Élisabeth et de Louis XVI, né en 1745 à Edgeworthtown (Irlande), m. en 1807, est surtout connu par les dernières paroles qu'il adressa au roi montant sur l'échafaud : « Fils de St Louis, montez au ciel ! » Objet de persécutions sans nombre, il se rendit auprès des princes émigrés, et mourut à Mittau, victime de son dévouement pour des Français blessés que le comte de Provence avait recommandés à ses soins, et auprès desquels il gagna une maladie épidémique. On a publié : *Mémoires de l'abbé Edgeworth*, recueillis par C. Sneyd Edgeworth, et trad. de l'anglais par Dupont, Paris, 1816, in-8° ; *Lettres de l'abbé Edgeworth*, avec des mémoires sur sa vie par Thomas R***, trad. de l'anglais par Élisabeth de Bow, Paris, 1818, in-8°. G—T.

EDILES, *ædiles*, magistrats inférieurs de l'anc. Rome, institués pour remplir certaines fonctions administratives, judiciaires et religieuses. Il y en avait trois sortes : les *plébéiens*, les *curules*, et les *céréals*, qui furent créés à différentes époques. — *Ediles plébéiens*. On les établit l'an 260 de Rome, 493 av. J.-C., pour suppléer les tribuns du peuple dans les affaires que ceux-ci leur renvoyaient, avoir soin des édifices sacrés, inspecter les édifices privés, veiller à l'approvisionnement et à la police des marchés, fixer le prix des denrées, faire célébrer les jeux romains, les jeux plébéiens et les jeux céréals (*V.* JEUX). Il y en eut deux, élus annuellement d'abord dans les comices par curies, puis dans celles par tribus. Le nom d'Ediles leur fut donné de celle de leurs fonctions qui comprenait la surveillance des édifices, *ædes*. Simples lieutenants des tribuns, ils ne portaient point la toge prétexte, et n'avaient qu'un *viateur* pour tout insigne d'autorité. L'édilité était la 2e des charges par où l'on s'élevait dans la carrière des honneurs; on pouvait l'occuper à l'âge de 27 ou 28 ans. —

Ediles curules. Le sénat ayant ordonné, l'an de Rome 388, l'addition d'un 4e jour aux jeux romains, les édiles plébéiens s'effrayèrent de ce surcroît de dépense. Ils refusaient de la faire, lorsque de jeunes patriciens offrirent de se charger des jeux. On accepta leur proposition, et, comme il n'y avait que des édiles qui pussent présider les jeux romains, on créa pour eux une seconde édilité, de deux membres aussi, qui eut sur l'ancienne la prééminence de rang des patriciens sur les plébéiens, et qui fut appelée édilité curule, parce que ces nouveaux édiles, assimilés aux grands magistrats, siégeaient sur une chaise curule. La nouvelle magistrature, outre la charge des jeux romains qu'elle eut désormais, partagea avec l'ancienne l'administration de la justice, surtout pour les affaires criminelles, et l'entretien des temples. Dans la suite, on chargea encore les édiles des jeux mégalésiens et des jeux floraux (*V.* JEUX), de l'administration de l'annone, au moins jusqu'au temps d'Auguste, de celle des aqueducs, et, pendant quelque temps, Auguste leur confia la répression des incendies dans Rome. Leur charge curule leur donnait entrée au sénat, où ils opinaient avant les simples sénateurs. Ils étaient élus, comme les autres édiles, dans les comices par tribus, et durent être d'abord patriciens; mais, dès la seconde année de l'institution, cette grande édilité fut ouverte aussi aux plébéiens. Les édilités plébéienne et curule durèrent jusqu'à l'époque de Constantin. — *Ediles céréals.* Magistrats institués par César, dictateur, l'an 707, pour veiller à l'approvisionnement de l'annone. Ils disparurent après César. C. D—Y.

ÉDILES COLONIAUX ou MUNICIPAUX. Magistrats suprêmes de certaines villes libres d'Italie, particulièrement dans le Latium. Il y en avait 2 ou 3 dans chaque petit Etat. Ils portaient une tunique blanche pour costume. C. D—Y.

ÉDIMBOURG, en anglais *Edinburgh*, en latin moderne *Aneda*, v. cap. de l'Ecosse, cité-comté, cap. du comté de son nom, à 3 kil. S. du golfe du Forth, à 730 kil. N. de Londres, 63 E.-N.-E. de Glasgow; par 55° 57' 20" lat. N., et 5° 31' 18" long. O. Pop., 82,560 hab. en 1801; 102,987 en 1811; 138,235 en 1821; 161,909 en 1831; 166,450 en 1841, et auj. 198,700 hab., en y comprenant les 30,700 hab. de Leith, port sur le Forth, auquel elle est rattachée par une succession non interrompue de maisons. Elle est construite sur trois sommets de collines. La *vieille ville*, sur les collines du milieu et du sud, est habitée par les classes les plus pauvres; une rue bruyante, longue de 1,800 mèt., *High-street*, la traverse; les rues sont étroites, tortueuses, malpropres; les maisons, mal construites, superposées les unes aux autres sur les flancs de la montagne, ont jusqu'à dix étages sur la rue, et deux seulement de l'autre côté. Au S. de la vieille ville sont les faubourgs de Newington et de Morningside. A l'extrémité E. de High-street se trouve le quartier de la *Canongate* (Porte des chanoines) : on y voit l'antique château de *Holyrood* (c.-à-d. Ste-Croix), autrefois séjour des rois d'Ecosse, et les ruines de l'abbaye d'augustins du même nom, fondée en 1128 par David Ier; cette enceinte a le privilége de servir d'asile aux débiteurs contre la contrainte par corps. Dans le château, qui fut commencé en 1528 par Jacques V, et terminé par Charles II, se trouvent les appartements de Marie Stuart et le cabinet où fut assassiné Rizzio; l'ameublement du XVIe siècle y est conservé : on y voit aussi une galerie de 111 portraits de rois d'Ecosse, peints par De Witt. Le prétendant Charles-Edouard a occupé le château en 1745, et Charles X y a habité en 1793 et 1831. Derrière Holyrood, au S., s'élèvent un rocher de 260 mèt. de haut, appelé *Arthur's seat* (siége d'Arthur) ou *Scottish Lion* (lion écossais), et les rochers de Salisbury. A l'extrémité O. de High-street, sur un rocher de 300 mèt. d'élévation, est le vieux château fort d'*Edinburgh-Castle*, appelé jadis *Castrum puellarum*, parce qu'on y enfermait jusqu'à leur mariage les filles des rois Pictes; il a vu naître Jacques VI, et on y montre encore aujourd'hui la couronne d'Ecosse : ce sont d'antiques constructions, accumulées les unes sur les autres, et dont on a fait des casernes, des magasins, etc. Les autres édifices de la vieille ville sont : la cathédrale de St-Gilles ou St-Ægidius, remontant, dit-on, au IXe siècle, surmontée d'une tour fort élevée; l'église dite *Iron-Church*, bâtie au XVIe siècle en style gothique; le palais de l'Université, construit de 1789 à 1827, avec une façade de 120 mèt. de développement; la Bourse, construite en 1761; la Banque d'Ecosse; la maison de correction de *Bridewell*; l'hôpital royal. La *ville neuve*, commencée en 1767 sur la colline du N., d'après les plans de Jacques Craig, est séparée de la vieille ville par un profond ravin, *Northloch*, anc. lac, auj. cultivé : on traverse ce ravin par deux ponts, *North-Bridge* et *South-Bridge*, dont le 1er, chef-d'œuvre d'architecture, a plus de 320 mèt. de long et consiste en trois arcs voûtés de 23 mèt. de haut, et par une belle chaussée, établie entre les deux ponts, longue de 300 mèt., large de 27, haute de 36, avec revêtements en pierre de taille. La ville neuve est magnifique : les rues, toutes régulières, se coupant à angle droit, bordées de maisons en pierre de taille, ont 35 mèt. de largeur et quelquefois 1,000 à 1,200 mèt. de longueur, telles que *Queen's street, George's street, Prince's street*. On y voit de grandes places, *Waterloo-Place*, *Andrew's-Square*, *Moray-Place*. Les principaux monuments sont : la colonne de lord Melville, haute de 64 mèt.; les monuments de Pitt et de George IV; les Archives, construction qui date de 1774; l'église St-George. Sur la colline de *Carlton-Hill*, reliée à la ville neuve par *Regent's-Bridge*, beau pont construit de 1815 à 1819, on remarque : l'Observatoire, bâti en 1816; la colonne de Nelson, haute de 33 mèt.; le monument national, commencé en 1822, sur le modèle du Parthénon d'Athènes, et consacré à la mémoire des Ecossais morts à Waterloo et sur les autres champs de bataille de la révolution française; le monument de Dugald-Stewart, représentant, à quelques modifications près, le monument choragique de Lysicrate. Par ses établissements d'instruction et ses sociétés savantes, autant que par ses monuments, Edimbourg a mérité le surnom d'*Athènes du Nord*. L'Université, fondée en 1582 par Jacques VI, a 30 professeurs, et compte 1,300 étudiants, qui se livrent généralement à la médecine et aux sciences naturelles; elle possède une belle bibliothèque et un très-riche musée zoologique. Jardin botanique bien organisé, fondé en 1670; collége appelé *High-School*, correspondant à nos lycées; école de beaux-arts. Société philosophique, fondée en 1731; *Royal Society*, 1783; Société des antiquaires, 1783; Société Wernérienne des sciences naturelles, 1808; Société de botanique, Institution agronomique, Société agricole des Highlands, Collége des médecins et des chirurgiens, etc. Edimbourg partage avec Londres le monopole de la librairie anglaise; on y compte 10 journaux, 10 magazines, 6 revues, dont la célèbre *Revue d'Edimbourg*, 57 imprimeries, et plus de 100 librairies. Les institutions de bienfaisance sont très-nombreuses : *Heriot-House*, hospice d'orphelins, fondé en 1628 par l'orfèvre Georges Heriot, pour former de bons ouvriers parmi les enfants pauvres; *Merchant maiden Hospital*, dont le but est de former des ouvrières habiles; hospices pour les enfants trouvés, les aveugles, les sourds-muets, les insensés, les filles repenties, etc. La ville est administrée par un lord-prévôt, élu pour 3 ans, et qui est en même temps haut-schériff, lord-lieutenant du comté, amiral du golfe de Forth, et par 4 baillis et un conseil municipal de 28 membres. C'est le siége des cours suprêmes d'Ecosse, civile, criminelle, de l'Echiquier, etc. Une garde urbaine, composée de citoyens, veille au maintien de l'ordre; mais la police proprement dite est confiée à une garde soldée. Le commerce d'Edimbourg est accaparé par Leith; l'*Union's Canal* et plusieurs têtes de chemins de fer favorisent les communications. Les brasseries d'ale, la carrosserie, les fabr. de châles et de tapis, sont les industries principales. — L'origine d'Edimbourg est très-douteuse; on croit qu'elle occupe l'emplacement d'une station romaine appelée *Alata castra*. Quelques auteurs font dériver son nom d'Edwin, prince de Northumberland, qui, au VIIe siècle, aurait fait construire une forteresse, *Edwin's-burgh*, autour de laquelle la ville se serait formée. Le parlement d'Ecosse s'y réunit pour la 1re fois en 1215, et y tint régulièrement ses sessions à partir de 1437. Elle reçut une charte de David Ier en 1128. Elle fut prise en 1296 par Edouard Ier, roi d'Angleterre, reprise en 1313 par Robert Bruce. Sous les Stuarts, elle devint la résidence des rois, 1437, et la capitale de l'Ecosse, 1456. Cromwell s'en empara en 1650, Guillaume III en 1689, Charles-Edouard en 1745. Un incendie y fit d'horribles ravages en 1701. Patrie de Hume, de Blair, de Dugald-Stewart, de Walter Scott, et Law. B.

ÉDIMBOURG ou de MID-LOTHIAN (comté d'), un des comtés de l'Ecosse, entre le golfe de Forth au N., les comtés de Linlithgow et de Lamark à l'O., de Peebles et de Selkirk au S., de Roxburgh, Berwick et Haddington à l'E. Superf., 93,212 hect. Pop., 274,000 hab. Ch.-l. *Edimbourg*. Sol montagneux, surtout au S., peu fertile, mais bien cultivé. Exploit. de houille, fer, granit, pierre à chaux, argile.

ÉDIMBOURG (NOUVEL-), v. de la Nouvelle-Grenade, bon port sur le golfe de Darien, à 189 kil. E.-S.-E. de Panama. Fondée par les Ecossais, et primitivement nommée Calédonia.

EDISTO ou **POMPON**, fl. des Etats-Unis (Caroline du Sud), se jette dans l'Atlantique par deux branches entre Beaufort et Charleston; cours d'environ 240 kil.

ÉDIT (du latin *edicere*, déclarer, ordonner), citation qui, chez les anc. Romains, appelait un citoyen devant le juge; — règlement fait par certains magistrats pour être observé durant le temps de leur magistrature; tel était l'édit du préteur de Rome (*V.* ÉDIT PERPÉTUEL). Les préteurs provinciaux, les proconsuls et les propréteurs publiaient aussi des édits, *edicta provinciæ*. Les édiles curules faisaient de même en entrant en charge. Le droit introduit par les édits de ces divers magistrats s'appelait *Droit honoraire* (de *honores*, magistratures). — Sous les empereurs romains, on appela *édits* les constitutions ou ordonnances générales promulguées spontanément par le souverain, et qui ont servi à former les codes Grégorien, Hermogénien, Théodosien et Justinien. — Dans l'anc. droit français, un *édit* était une constitution émanée du roi, pour notifier quelque prohibition ou créer quelque établissement général; il se distinguait de l'*ordonnance*, qui embrassait souvent différentes matières, ou du moins contenait des règlements plus généraux et plus étendus, ainsi que de la *déclaration*, qui n'était donnée qu'en interprétation d'un édit. Les édits n'étaient observés qu'après leur enregistrement au parlement de Paris, ou de la province qu'ils concernaient; la plupart portent le nom du lieu où ils ont été rendus, ou des choses qu'ils ont pour objet. B.

ÉDIT (Chambre de l'). *V.* CHAMBRE.

ÉDIT D'ALAIS, 28 juin 1629, édit par lequel Louis XIII accorda amnistie aux calvinistes, et des garanties pour le libre exercice de leur culte; mais ils devaient déposer les armes, leurs fortifications seraient démolies, et le culte catholique rétabli partout où il avait été interrompu.

ÉDIT D'AMBOISE. Il y a trois actes de ce nom. L'un, appelé aussi *Edit de mars*, parce qu'il fut rendu le 19 mars 1563, est le 1er édit de pacification pendant les guerres de religion en France. Il permit aux calvinistes de s'assembler, pour l'exercice de leur culte, dans toutes les villes dont ils étaient alors en possession; l'autorisation de faire le prêche dans toutes les campagnes, accordée par l'édit de janvier 1562, était restreinte, pour les seigneurs hauts-justiciers, à l'étendue de leur seigneurie, et, pour les nobles, à leur maison seulement, pourvu encore qu'elle ne fût pas dans les villes ou bourgs soumis à la haute justice d'un seigneur catholique; par compensation de cette restriction, les calvinistes avaient, dans chaque bailliage ressortissant immédiatement aux parlements, une ville dans laquelle ils pouvaient pratiquer en liberté leur religion. — Les deux autres édits furent promulgués par Charles IX en 1572; le 1er déterminait la manière dont la police serait faite à l'avenir dans les villes; le 2e réglait la juridiction des prévôts des maréchaux. B.

ÉDIT DE BERGERAC. *V.* POITIERS.

ÉDIT DE BIRAGUE, édit rédigé, en janvier 1572, par le garde des sceaux Birague, pour favoriser les manufactures en France. Il met des prohibitions à l'exportation des matières premières, et établit des tarifs pour les droits à percevoir sur les marchandises ouvrées de l'étranger.

ÉDIT DE BOULOGNE, édit restrictif de la paix de La Rochelle, juillet 1573. Il accorde aux protestants amnistie, réintégration dans leurs biens et honneurs, liberté de conscience, et liberté de culte dans trois villes par province. Les Rochellois recevront un gouverneur; La Rochelle, Nîmes et Montauban devront donner, chacune à leur tour, pendant 2 ans, 4 otages de leur fidélité.

ÉDITS BURSAUX. *V.* BURSAUX.

ÉDIT DE CHATEAUBRIANT. *V.* CHATEAUBRIANT.

ÉDITS DE CONTRÔLE, édits qui établirent, pour les actes publics et civils, la formalité du contrôle. Cette vérification légale fut imposée aux présentations, collations, procurations et autres actes concernant les bénéfices, en 1637; aux exploits des huissiers et sergents, en 1669; aux actes des notaires royaux, apostoliques ou seigneuriaux, en 1698; aux actes sous seing privé, en 1699 et 1705; aux dépens taxés par les magistrats des parlements, en 1735 et 1739.

ÉDIT DE COUCY. *V.* COUCY.

ÉDIT DE CRÉMIEU. *V.* CRÉMIEU.

ÉDIT DE L'EMPRUNT, mesure fiscale du surintendant Emery, en 1644; elle consista en un emprunt forcé d'un million de rente sur les aides distribué au denier 12 aux plus riches habitants de Paris, et de 500,000 livres de rente sur les grosses fermes partagées aux mêmes conditions entre ceux des autres villes.

ÉDIT DES FEMMES. *V.* PAULETTE.

ÉDIT DE FLEIX. *V.* FLEIX.

ÉDIT DE JANVIER. *V.* JANVIER.

ÉDIT DE JUILLET. *V.* JUILLET.

ÉDIT DE LA ROCHELLE. *V.* ROCHELLE (LA).

ÉDIT DE LOUDUN. *V.* LOUDUN.

ÉDIT DE LYON. *V.* LYON.

ÉDIT DE MARS. *V.* ÉDIT D'AMBOISE.

ÉDIT DE MONTPELLIER. *V.* MONTPELLIER.

ÉDIT DE NANTES. *V.* NANTES.

ÉDIT DES NON-CATHOLIQUES, édit rendu en novembre 1787, sur la demande de Malesherbes, et d'après lequel les protestants purent constater légalement, comme les autres citoyens, les naissances, les mariages et les décès. L'état civil leur avait été enlevé depuis la révocation de l'édit de Nantes.

ÉDIT PERPÉTUEL. On nommait ainsi, chez les anc. Romains, un édit rendu par le préteur urbain (*V.* PRÉTEUR), à son entrée en charge, pour annoncer la jurisprudence qu'il suivrait. La base de cette jurisprudence était la loi des XII tables, et l'édit ne faisait que la modifier ou la compléter, suivant les besoins de l'époque. Sa perpétuité était annuelle, comme la préture, car chaque préteur publiait son édit; mais cette table de droit civil était toujours la même, sauf de légères modifications. On la transcrivait sur un album public. Cependant, à la longue, tous ces édits finirent par former une jurisprudence très-confuse: alors l'empereur Adrien en fit faire, par Salvius Julianus, l'an 131, un extrait choisi, que l'on codifia en cent livres, lui donna le nom d'*édit perpétuel*, et en décréta la perpétuité en défendant aux préteurs de ne plus rien édicter désormais. Il reste des fragments de cet édit. C. D—Y.

ÉDIT PERPÉTUEL, règlement en 47 articles, promulgué en 1611 par l'archiduc Albert et sa femme Isabelle pour tous les pays de leur domination. Il a rapport au droit des particuliers et à l'administration de la justice.

ÉDIT DES PETITES DATES, édit publié par Henri II, en 1550, dans le but de réprimer les abus qui s'étaient introduits à Rome dans la collation des bénéfices ecclésiastiques.

ÉDIT DE POITIERS. *V.* POITIERS.

ÉDIT DE ROMORANTIN. *V.* ROMORANTIN.

ÉDIT DE ROUSSILLON. *V.* ROUSSILLON.

ÉDIT DU TARIF, mesure fiscale du surintendant Emery, en 1646, pour soumettre au droit de consommation toutes les denrées et marchandises entrant dans Paris.

ÉDIT DES TERRIERS, édit de 1691, qui ordonna le dépôt des terriers de la couronne à la Chambre des comptes de Paris.

ÉDIT DU TOISÉ, mesure fiscale imaginée par le surintendant des finances Emery. Il voulut remettre en vigueur (15 mars 1644) une ordonnance rendue par Henri II, en 1548, et qui défendait aux Parisiens de bâtir au delà de certaines limites, sous peine de démolition et d'amende. Il fit *toiser* les constructions faites contrairement à cette ordonnance tombée en désuétude, et obligea les délinquants à se racheter, à prix d'argent, des peines qu'ils avaient encourues.

ÉDIT DE TOLÉRANCE, édit rendu par Henri IV, le 24 juillet 1591, et portant abrogation d'édits arrachés à Henri III contre les huguenots en juillet 1585 et 1588. C'était rétablir les concessions faites à ce parti religieux par les édits de Poitiers, de Bergerac et de Fleix.

ÉDIT D'UNION, édit publié en 405 par l'empereur Honorius contre les manichéens et les donatistes. Il tendait à *réunir* tous les peuples à la religion catholique. Il ramena, en effet, la plupart des donatistes.

ÉDIT D'UNION, traité signé, en juillet 1588, entre Henri III, chassé de Paris, et les ligueurs. Le roi faisait déclaration expresse de catholicisme, promettait de défendre et d'aider la Ligue, défendait de reconnaître jamais pour souverain un prince hérétique, et amnistiait tous les actes de révolte, de complot, de dilapidation ou pillage du trésor, etc. Des articles secrets stipulaient l'adoption de tous les canons du concile de Trente en France, accordaient pour 6 ans aux ligueurs un certain nombre de places de sûreté, dont les garnisons seraient payées par l'État, maintenaient en fonctions certains gouverneurs de provinces, et changeaient les magistrats de Paris.

ÉDITH. *V.* GODWIN.

ÉDITHE (Sainte), née en 961, m. en 984, fille du roi d'Angleterre Edgar et de Walfride, fut religieuse au couvent de Wilton, et consacra sa courte vie aux pauvres et aux malades. Elle refusa de riches abbayes, et même la couronne, qui lui fut offerte après la mort de son père et celle de son frère St Édouard. Fête, 16 septembre.

EDME ou EDMOND (Saint), né à Abington en Angle-

terre, m. en 1242, fit ses études et prit les ordres en France. A son retour, il fut chargé par Grégoire IX de prêcher la croisade, puis nommé, en 1234, archevêque de Cantorbéry. Il soutint les droits de son église contre le roi Henri III, et dut chercher un refuge à la cour de St Louis. Parmi ses ouvrages, on remarque un livre des *Constitutions*, inséré dans la collection des *Conciles d'Angleterre et d'Irlande* par Wilkins. Fête, le 16 novembre.

EDMOND (Saint), roi d'Est-Anglie, 855-870, faisait le bonheur de ses sujets, lorsque, attaqué par les chefs danois Hinguar et Hubba, il fut défait à Hoxon, pris et décapité. Fête, le 20 novembre.

EDMOND Ier *l'Ancien*, roi d'Angleterre, 941-946, succéda à son frère Athelstan, força les Northumbriens à rester paisibles, enleva aux Bretons le Cumberland, et céda cette province à Malcolm, roi d'Ecosse, à condition qu'il lui en ferait hommage et protégerait le nord contre les incursions des Danois. Il fut assassiné par un scélérat nommé Léof. C'est sous son règne que fut établie la peine capitale en Angleterre. G—T.

EDMOND II, roi de 1016 à 1017, succéda à son père Ethelred II, et mérita par sa force et son intrépidité le surnom de *Côte de fer*. Il résista vigoureusement à Canut, roi des Danois, qui lui disputait le trône, et le vainquit deux fois; mais, grâce aux perfidies d'Edric, duc de Mercie, il fut forcé de lui céder enfin la partie septentrionale de ses Etats. Il périt assassiné, un mois après, et son rival demeura seul maître de toute l'Angleterre. G—T.

EDMOND PLANTAGENET de Woodstock, comte de Kent, était fils cadet du roi d'Angleterre Edouard Ier; envoyé en France par Edouard II, son frère aîné, pour y défendre contre Charles IV la Guyenne et les autres provinces qui appartenaient à l'Angleterre, il conspira, à son retour, contre lui, en faveur d'Edouard III, son neveu. Voyant la tutelle de ce jeune prince lui échapper, il travailla dès lors à faire remonter sur le trône Edouard II; mais il échoua, et fut condamné à mort, 1329. Il était si généralement aimé, que la nuit vint avant qu'on eût pu trouver un bourreau pour exécuter la sentence. G—T.

EDMONDES (sir Thomas), négociateur anglais, né à Plymouth, m. en 1639. Protégé par Walsingham, ministre de la reine Elisabeth, il fut chargé de missions auprès de la cour de France et auprès de l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas. Jacques Ier et Charles Ier employèrent aussi ses talents. Ses lettres et papiers ont servi à composer le recueil publié par Birch, sous le titre de *Vue historique des négociations entre les cours d'Angleterre, de France et de Bruxelles, de* 1592 à 1617, in-8°, 1749.

EDMONTON, v. et paroisse d'Angleterre (Middlesex), à 12 kil. N.-E. de Londres; 3,000 hab.

EDOM, c.-à-d. *le rouge*, surnom d'ESAU.

EDOMIS, nom latin d'ANTANDROS.

ÉDOMITES. *V.* IDUMÉENS.

ÉDONIDE, *Edonis*, prov. de l'anc. Macédoine, au N., entre le Strymon et le Nestus. Elle faisait partie de la Thrace; Philippe, père d'Alexandre, la réunit à ses Etats. — Les Bacchantes étaient appelées *Edonides*, parce qu'elles célébraient les mystères de Bacchus sur le mont Edon, qui donnait son nom à la province.

ÉDOUARD Ier *l'Ancien* ou *le Vieux*, roi d'Angleterre, 900-925, succéda à son père Alfred le Grand. Après avoir vaincu Ethelwald, son cousin germain, qui lui disputait le trône, il mit les villes en état de défense, soumit plusieurs colonies des Bretons, s'empara du Northumberland, et força les Écossais à accepter ses lois. Il fut secondé dans ses exploits par sa sœur Etheltlède, veuve d'Ethelbert, comte de Mercie. On lui attribue la fondation de l'université de Cambridge. Athelstan, son fils naturel, lui succéda; Ogive, l'une de ses filles, épousa Charles le Simple, roi de France. G—T.

ÉDOUARD II *le Jeune* ou *le Martyr*, roi de 975 à 978, succéda, à l'âge de 15 ans, à Edgar son père. Il périt assassiné par ordre d'Elfrida, sa belle-mère, qui avait déjà essayé de lui enlever la couronne pour la donner à Ethelred son propre fils. Fête, le 18 mars. G—T.

ÉDOUARD III *le Confesseur*, avant-dernier roi anglo-saxon, 1042-1066, neveu du précédent, né vers 1003, d'Ethelred II et d'Emma de Normandie. Il avait vécu 27 ans en Normandie, pendant la domination des Danois en Angleterre. Après une vaine tentative pour rentrer dans ce pays, à la suite de la mort de Canut, il fut rappelé par l'entremise du puissant comte Godwin, qui devint son beau-père, tâcha d'affermir la paix, les lois et la religion, vécut vertueux, supprima, en 1051, l'impôt du danegeld (*V. ce mot*) rendu plus lourd par la famine et la disette, mais ne put rendre la force à la monarchie anglo-saxonne. Il avait ramené avec lui un grand nombre de Normands, et leur avait distribué évêchés et domaines. Godwin et ses fils voulurent exploiter le mécontentement national. Edouard appela contre eux les comtes Siward et Léofric; les révoltés quittèrent le royaume, et la reine même fut disgraciée. Mais Godwin revint en pirate, finit par négocier avec Edouard, rentra en grâce avec ses fils, Sweyn excepté, et son rappel força les Normands à fuir l'Angleterre. Huit jours après la dédicace de l'église de Westminster, Edouard mourut vénéré, après avoir, entre la conquête danoise et la conquête normande, donné quelque repos à l'Angleterre. Le premier des rois d'Angleterre, il toucha les écrouelles. Son surnom lui vint de sa bulle de canonisation publiée par Alexandre III. Fête, le 5 janvier et le 13 octobre. A. G.

ÉDOUARD Ier, de la dynastie des Plantagenets, fils de Henri III et d'Éléonore de Provence, né en 1240, roi de 1272 à 1307. N'étant encore que prince royal, il soutint son père contre Simon de Montfort, comte de Leicester, fut pris avec lui à Lewes, s'échappa, et gagna la bataille d'Evesham. Il accompagna St Louis à la 8e croisade. De nouveaux troubles et la mort de Henri III le rappelèrent. Il régla d'abord le gouvernement des provinces françaises qui relevaient de sa couronne, puis rentra en Angleterre. Les réformes qu'il fit dans l'administration de la justice et des finances, les lois qu'il recueillit et perfectionna, l'organisation définitive de la chambre des communes, lui méritèrent le titre de *Justinien anglais*, et le font regarder comme le fondateur du gouvernement représentatif. Au dehors, la gloire qu'il acquit dans les combats fut trop souvent ternie par des cruautés; en 1283, il s'empara du pays de Galles, après avoir fait massacrer tous les bardes gallois, de peur que par leurs chants ils ne réveillassent l'ardeur de leurs concitoyens, et depuis lors le titre de prince de Galles a été porté par l'héritier présomptif de la couronne. Choisi pour arbitre entre les douze compétiteurs qui réclamaient la couronne d'Ecosse après la mort d'Alexandre III, en 1286, il plaça sur le trône John Baliol, 1292, et le fit son vassal; mais bientôt après, il le poussa lui-même à la révolte par de fréquentes humiliations et de nombreuses exigences, et s'empara de ses Etats, après la victoire de Dunbar, 1297. Une guerre s'était élevée pendant ce temps entre la France et l'Angleterre, à propos d'une querelle de marins dans le port de Bayonne; Edouard, voulant aller sur le continent arrêter Philippe le Bel dans ses conquêtes, le parlement en profita pour lui arracher une prérogative importante, le vote de l'impôt, 1295. Bientôt, une révolte de l'Ecosse, dirigée par William Wallace, le força de conclure une trêve avec la France; il remporta à Falkirk, 1298, une victoire éclatante sur les Ecossais. Dans une nouvelle insurrection, 1303, il se fit livrer Wallace, le mit à mort, et ravagea tout le pays, 1305. Enfin, Robert Bruce ayant rallumé la guerre nationale en 1306, Edouard se préparait à marcher contre lui, lorsque la mort le surprit à Carlisle. On grava ces mots sur son tombeau : *Ci gît le marteau de l'Ecosse.* Il avait, après la trêve de 1298, épousé en secondes noces Marguerite, sœur de Philippe le Bel, en même temps que son fils Edouard épousait Isabelle de France, fille du même prince. On place sous Edouard Ier l'institution des juges de paix. G—T.

ÉDOUARD II, fils du précédent et d'Eléonore de Castille, né en 1284 à Caernarvon (pays de Galles), régna de 1307 à 1327. Faible et corrompu, il irrita les barons par la faveur accordée à Gaveston, qu'il institua régent pendant qu'il venait en France épouser Isabelle, sœur de Charles IV. Son cousin, le comte Thomas de Lancastre, le força de le renvoyer, 1312; il le rappela bientôt. Le parlement donna alors le pouvoir à un comité d'évêques et de barons, et le roi, assiégé dans York, livra la tête de Gaveston. Il s'en vengea plus tard, en faisant décapiter Thomas de Lancastre. Les victoires des Ecossais, conduits par Robert Bruce, à Bannock-Burn, 1314, et à Blackmor, 1321, augmentèrent le mécontentement. La faveur des Spencer y mit le comble, et éloigna Isabelle, qui vint en France tramer un complot contre son époux. Le comte de Hainaut passa en Angleterre, et rejoignit les révoltés. Les Spencer furent pendus, Edouard déposé, enfermé au château de Berkley, et, quelques mois après, deux assassins, Mautravers et Gournay, lui plongèrent un fer rouge dans les entrailles. A. G.

ÉDOUARD III, fils du précédent, né à Windsor en 1312, roi de 1327 à 1377. Il fut, jusqu'à l'âge de 18 ans, sous la tutelle de sa mère Isabelle de France, et de Roger Mortimer, comte de March, amant de cette princesse. Dès qu'il régna par lui-même, il vengea son père, relégua Isabelle

dans un château fort, et condamna Mortimer à la potence. Ses prétentions sur le royaume de France après la mort de Charles IV le Bel furent repoussées, 1328, et il dut se soumettre à la cérémonie de l'hommage envers Philippe de Valois, pour sa province de Guyenne, 1329. En 1333, il battit les Écossais à Halidon-Hill, et prit momentanément possession de leur pays. Les excitations de Robert d'Artois rappelèrent son attention sur les affaires du continent, et lorsqu'il eut déclaré la guerre de Cent Ans, à laquelle l'encourageait l'alliance de Jacques Artereld, brasseur de Gand, il gagna la bataille navale de l'Écluse, 1340, menaça la frontière septentrionale de la France, et soutint en Bretagne la maison de Montfort contre celle de Blois. Dans une 2e invasion, il saccagea la Normandie, remporta la victoire de Crécy, 1346, et, par un blocus rigoureux, amena les habitants de Calais à se rendre, 1347, tandis que lord Percy battait à Nevill's Cross le roi d'Écosse, David Bruce, allié de Philippe de Valois. La Peste noire suspendit les hostilités, qui se rallumèrent en 1356; le Prince Noir, fils d'Édouard, vainquit et fit prisonnier à Poitiers le roi Jean le Bon. A la suite d'une campagne peu glorieuse, 1360, la paix de Brétigny rendit cependant à Édouard III presque toutes les provinces que ses ancêtres avaient possédées en France. Moins heureux contre Charles V, malgré les efforts du Prince Noir, de son frère le duc de Lancastre, et du capitaine Robert Knolles, il se vit enlever par Du Guesclin toutes ses places fortes successivement, excepté Calais, Bordeaux et Bayonne, 1369-74; ses vaisseaux avaient en même temps été détruits par la flotte castillane. La mort du Prince Noir, autant que ses revers, attrista ses dernières années. La faveur qu'il accorda à Alice Pierce, les dilapidations de cette favorite, avaient aigri la nation et fait oublier la gloire de ses premières années, quand il mourut au château de Richmond. Édouard III a établi le service des postes en Angleterre, créé l'ordre de la Jarretière en 1349, et substitué, en 1362, dans les actes publics et devant les tribunaux, la langue anglaise à la langue normande. Quoiqu'il ait défini et restreint les cas de haute trahison, confirmé la liberté personnelle des Anglais et garanti la sûreté de leurs propriétés, il a régné despotiquement, sans tenir compte des remontrances du parlement. Toutefois, depuis 1347, il fallut une convocation annuelle du parlement pour le vote des subsides, et cette assemblée s'empara du droit de mettre les ministres en accusation. Édouard a favorisé l'industrie, en appelant dans ses États Jean Kemp et 70,000 familles wallonnes, 1331, en créant des manufactures de laine, et en interdisant à ses sujets de porter d'autres étoffes que celles de fabrique anglaise. On lui doit la construction du château de Windsor. Il protégea les lettres, et particulièrement l'université d'Oxford. B.

ÉDOUARD IV, fils de Richard, duc d'York, chef du parti de la Rose blanche, né en 1442, m. en 1483, défit Henri VI, de la maison de Lancastre, chef du parti de la Rose rouge, à Northampton et à Mortimer's Cross, 1460, et, en 1461, s'empara du trône, que lui assurèrent encore les deux victoires de Towton, 1461, et d'Hexham, 1463, remportées sur la reine Marguerite d'Anjou. Mais, ayant épousé secrètement Élisabeth Wodville, veuve d'un Lancastrien, en 1465, il s'aliéna par là le comte de Warwick, qu'il avait chargé de demander la main d'une princesse de Savoie, et qui ourdit contre lui une conspiration formidable. Son propre frère, George, duc de Clarence, y participa. Une guerre civile s'ensuivit en 1469; Édouard, vaincu à Bambury et à Nottingham, 1470, s'enfuit sur le continent, et Henri VI fut replacé sur le trône. Mais, au bout de quelques mois, Édouard reparut avec des troupes que lui avait fournies le duc de Bourgogne, son beau-frère. Warwick fut vaincu et tué à Barnet, 1471; Marguerite perdit à son tour la bataille de Tewkesbury, et fut enfermée dans la Tour, où était déjà son mari, pendant que le jeune Édouard, leur fils, était massacré. Henri VI fut alors égorgé à la Tour. Désormais tranquille possesseur du trône, Édouard fit une invasion en France, 1475, pour soutenir Charles le Téméraire contre Louis XI; ce prince lui offrit de l'or et des promesses, qu'il accepta au traité de Pecquigny. Édouard acheva son règne dans les plaisirs et la débauche, abandonna tout le pouvoir à une favorite, Jane Shore, et fit mettre à mort Clarence, accusé de haute trahison, 1478. G—T.

ÉDOUARD V, fils aîné du précédent, n'avait que 12 ans quand il lui succéda, en 1483, sous la tutelle de son oncle Richard, duc de Glocester, plus tard Richard III; au bout de deux mois, celui-ci, pour s'emparer du trône, l'enferma à la Tour, ainsi que son frère Richard, duc d'York, plus jeune que lui de trois ans, et les fit assassiner la nuit, par Tyrrel, dans leur lit. Horace Walpole, dans un ouvrage intitulé : *Richard III, ou doutes historiques sur les crimes qui lui sont imputés*, a cherché à établir que ce crime n'était pas parfaitement avéré. Il a fourni à Casimir Delavigne le sujet d'une tragédie célèbre, *les Enfants d'Édouard*, et à Paul Delaroche le sujet d'un beau tableau. G—T.

ÉDOUARD VI, fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour, né en 1537, roi de 1547 à 1553. Sous la régence du comte de Hertford, depuis duc de Somerset, son oncle maternel, et de lord Dudley, duc de Northumberland et comte de Warwick, la Réformation, commencée du temps de Henri VIII, fit les plus grands progrès et s'établit solidement (V. SOMERSET, CRANMER, DUDLEY). A l'extérieur, la guerre contre Henri II, roi de France, fut peu honorable. G—T.

ÉDOUARD, prince de Galles, surnommé *le Prince noir*, à cause de la couleur de son armure, né à Woodstock en 1330 d'Édouard III et de Philippine de Hainaut, m. en 1376. Dès l'âge de 15 ans, il accompagna son père en France, et débuta d'une manière brillante à la bataille de Crécy, 1346. Investi du commandement des possessions anglaises en France, il fit une irruption en Languedoc, 1355, surprit Carcassonne et Narbonne, ravagea l'Agénois, le Quercy et le Limousin, entra dans le Berry, mais ne put s'emparer d'Issoudun et de Bourges. Informé de l'approche du roi de France Jean le Bon à la tête de forces supérieures, il se disposait à retourner en Guienne, lorsqu'il fut enveloppé sur la roche de Maupertuis, près de Poitiers : quoique pris à l'improviste, il gagna, le 19 septembre 1356, la célèbre bataille dite *de Poitiers*, où le roi Jean fut fait prisonnier avec l'un de ses fils. Il affecta à l'égard de son captif les plus grands égards. En 1360, le traité de Brétigny conclu avec le Dauphin (depuis Charles V), le fixa à Bordeaux avec le titre de prince souverain d'Aquitaine, il n'en sortit, en 1367, que pour aller soutenir Pierre le Cruel, chassé du trône de Castille par son frère naturel Henri de Transtamare, et gagna sur Du Guesclin la bataille de Najara. Mais il avait contracté dans cette expédition une maladie dont il ne put se rétablir; après avoir vu la Guienne se soulever contre ses exactions, sans être intimidée par le sac de Limoges, 1370, il retourna en Angleterre, où il succomba à ses souffrances. Son 2e fils régna sous le nom de Richard II. G—T.

ÉDOUARD DE LANCASTRE, prince de Galles, fils unique de Henri VI et de Marguerite d'Anjou, né en 1453, m. en 1471, fut forcé de s'enfuir en France avec sa mère, lorsqu'en 1461 son père eut été emprisonné par le parti d'York, qui avait placé la couronne sur la tête d'Édouard IV. En 1470, le parti d'York ayant été renversé, il revint, et épousa la fille du comte de Warwick, qui, après avoir été son ennemi, venait de se rallier à lui. Mais les batailles de Barnet et de Tewkesbury ruinèrent bientôt ses espérances : étant tombé entre les mains des vainqueurs, il fut massacré par les ducs de Clarence et de Glocester, par lord Hastings et Thomas Grey, presque sous les yeux d'Édouard IV, qui, dit-on, avait donné le signal de sa mort. Cette catastrophe a été mise sur la scène par Shakspeare dans la 3e partie de sa tragédie d'*Henri VI*. G—T.

ÉDOUARD PLANTAGENET, dernier rejeton mâle de cette illustre maison, fils de George, duc de Clarence, et d'Isabelle, fille du fameux comte de Warwick, né en 1475, m. en 1499. Il fut créé comte de Warwick par Édouard IV, en mémoire de son aïeul maternel. Richard III, qui le redoutait comme un compétiteur dangereux, le fit enfermer dans le château de Sheriffhutton (Yorkshire). Henri VII, pour la même raison, le tint dans une captivité encore plus étroite à la Tour de Londres. Édouard, étant entré dans le complot ourdi par Perkins Warbeck, et en ayant fait l'aveu, fut décapité. Sa sœur Marguerite épousa Richard de la Pole, comte de Salisbury, fut mère du célèbre cardinal de la Pole, et porta sa tête sur l'échafaud en 1541. G—T.

ÉDOUARD (CHARLES-). V. CHARLES-ÉDOUARD.

ÉDOUARD, roi de Portugal, 1433-38, fils et successeur de Jean Ier. Il demanda inutilement au pape, en 1436, le droit de conquête sur les îles Canaries, et entreprit contre Tanger en Afrique une expédition malheureuse, dans laquelle l'infant Ferdinand, son frère, fut fait prisonnier par les Mores. A l'intérieur, son administration fut très-heureuse; il mit de l'ordre dans les finances, abrégea les procédures, fit des lois somptuaires, et protégea le commerce, les sciences et les lettres; lui-même composa un traité sur la fidélité qu'on doit avoir envers ses amis, et fit avec le jurisconsulte D. Juan de Regras un code sur l'administration de la justice. Il mourut de la peste. G—T.

ÉDOUARD DE BRAGANCE, infant de Portugal, né en 1605, m. en 1649, servit avec gloire dans les armées de l'empereur Ferdinand III, et obtint le grade de lieutenant général. Après la révolution qui porta au trône son frère Jean IV, duc de Bragance, 1640, il fut livré par Ferdinand aux Espagnols, qui redoutaient ses talents militaires, et enfermé au château de Milan, où il mourut. G—T.

ÉDOUARD (Ile du prince), autrefois S^t-*Jean*, île de l'Amérique anglaise, dans le golfe du S^t-Laurent, près de la côte N. de la Nouvelle-Écosse, entre 46° 27'-46° 37' lat. N., et 64° 26'-66° 44' long. O. Superf., 563,183 hect. Populat., 80,857 hab. Ch.-l., *Charlotte-Town*. Sol plat, bien arrosé, fertile en céréales, pois, pommes de terre, lin et chanvre. Elève de bétail, chevaux, porcs, volaille. Pêche active. Forêts. Comm. de bois. L'île forme un gouvernement colonial; le lieutenant-gouverneur est assisté d'un conseil de 13 membres, et d'une assemblée législative de 30 membres, élus par le peuple; il y a une cour suprême de justice. — Cette île appartint à la France, qui, en 1763, la céda à l'Angleterre avec le Canada.

ÉDOUARD (Iles du prince), petit groupe d'îles de l'océan Austral, au S.-E. du cap de Bonne-Espérance; par 46° 46' lat. S. et 35° 54' long. E.

EDRAI, v. de Palestine, dans la demi-tribu orientale de Manassé. Moïse y vainquit Og, roi de Basan.

EDRED, roi d'Angleterre, 946-955, fils d'Edouard l'Ancien, succéda à son frère Edmond, réprima plusieurs révoltes des Danois Northumbriens, et força Malcolm, roi d'Ecosse, à se reconnaître son vassal. S^t Dunstan eut sous son règne une grande part aux affaires. A la mort d'Edred, ses enfants étaient si jeunes, qu'Edwy, son neveu, fils d'Edmond, leur fut préféré pour lui succéder. G—T.

EDRÉNEH, nom turc d'ANDRINOPLE.

EDRISI (Abou-Abdallah-Mohammed El-), célèbre géographe arabe, descendant des princes d'Afrique de la famille d'Edris, né à Ceuta vers 1099. Après avoir étudié à Cordoue, il vint à la cour de Roger II, roi de Sicile. C'est pour ce prince qu'il fabriqua, dit-on, un globe terrestre d'argent, du poids de 800 marcs, sur lequel il avait fait graver en arabe tout ce qu'il avait pu savoir des diverses contrées de la terre alors connues. Pour servir d'explication à ce globe, il composa, vers 1153, un traité de géographie. Le globe n'est pas parvenu jusqu'à nous; le livre nous est connu par un abrégé qui parut à Rome en 1592, et qui fut traduit en latin, Paris, 1619, sous le titre de *Geographia Nubiensis*. Plusieurs parties ont été publiées à part, telles que : *Edrisi Africa*, par Hartmann, Gœttingue, 1796, in-8°; *Edrisi Hispania*, par le même, Marbourg, 1802-3; *Descripcion de España*, avec notes de Jos.-Ant. Conde, Madrid, 1799, in-8°. Le manuscrit complet de l'ouvrage original a été découvert à Paris en 1829, et une traduction française en a été donnée par M. Amédée Jaubert, Paris, 1837-39, 2 vol. in 4°, avec des notes. Le livre d'Edrisi nous fait connaître l'état de la géographie chez les Arabes au XII^e siècle; leurs connaissances, tirées de Strabon et de Ptolémée, étaient alors réformées sur beaucoup de points par les itinéraires de voyageurs récents. On y trouve encore des erreurs grossières, comme celle de la mer enveloppant la terre à l'O. et à l'E.; mais il offre des notions nouvelles et exactes, par exemple, sur le Thibet. Jusqu'aux découvertes maritimes des Portugais à la fin du XV^e siècle, les géographes de l'Occident, sauf des variations peu importantes, n'ont fait que copier Edrisi. B.

EDRISSITES, dynastie musulmane qui régna à Fez et dans tout le Maghreb depuis 785 jusqu'en 919. Elle comprend : Edris I^{er}, 785-793, arrière-petit-fils du célèbre Ali, chassé d'Arabie à la suite d'une tentative de révolte, conquérant de Walili et de Tlemcen, et empoisonné par l'ordre du calife Haroun-al-Raschid; — Edris II, 793-826, fondateur de Fez en 807; — Mohammed, Ali I^{er}, Yahia I^{er}, Yahia II, sous lesquels l'État s'agrandit de Ceuta et de Tanger; — Ali II et Yahia III, qui commencèrent la décadence de la dynastie; — Yahia IV, 905-919, vaincu par Obeïd-Allah, 1er calife fatimite, chassé de ses Etats, et mort misérablement en 941. Quelques Edrissites voulurent encore lutter : Hassan I^{er} reprit Fez en 922, mais fut tué en 925; Kassem-al-Kenoum combattit les Fatimites de 932 à 949; Ahmed se mit sous la protection des Ommiades de Cordoue, et fut néanmoins obligé de passer en Espagne, où il périt en 960 dans un combat contre les chrétiens; enfin Hassan II, réduit à la seule ville de Bosra, fut pris et mis à mort, en 985, par le calife ommiade Hescham II.

ÉDUENS, *Ædui*, peuple de la Gaule (Lyonnaise 1re). Il s'étendait de la Loire à la Saône, entre les Bituriges à l'O., les Séquanais à l'E., les Lingons au N., les Ségusiens au S., sur les dép. de la Côte-d'Or (partie S.), de Saône-et-Loire et de la Nièvre; cap., *Bibracte* (Autun); villes princip., Cabillonum, Matisco, Nivernum. Ils étaient gouvernés par un chef électif nommé *Vergobret*. L'alliance des Eduens, rivaux des Arvernes, fut pour Rome un prétexte d'intervention, l'an 695, ou 57 av. J.-C. Mais ils se lassèrent du protectorat romain, secondèrent l'insurrection de Vercingétorix en 52, et furent soumis par César avec le reste de la Gaule.

EDULICA ou EDUSA, déesse romaine, qui présidait à la nourriture des enfants.

EDWARDS (George), célèbre naturaliste, né en 1693 à Westham (Essex), m. en 1773, bibliothécaire du collége des médecins en 1733, membre de la Société royale de Londres en 1757. Il visita la Hollande, la Norvége et la France. Il a publié une *Histoire naturelle des oiseaux, animaux et insectes*, en 210 planches coloriées, avec la description en anglais et en français, Londres, 1745-51, en 4 parties in-4°, ouvrage qui lui valut la médaille d'or de Copley; *Glanures d'histoire naturelle*, 1758-64, en 3 parties in-4°, avec une traduction française par J. Duplessis; des Mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques*; des *Essais sur l'histoire naturelle*, 1770, et une seconde édition de l'*Histoire naturelle de la Caroline* par Catesby. G—T.

EDWARDS (Jonathan), théologien et métaphysicien, né en 1703 à Windsor (Connecticut), m. en 1758, exerça le ministère évangélique à New-York et à Northampton. Destitué, en 1750, à cause de sa rigidité, il fut simple missionnaire à Stockbridge (Massachusetts), et devint, en 1757, président du collége de Prince-Town. Il a laissé, outre un grand nombre de manuscrits, des ouvrages imprimés : *Traité concernant les affections religieuses*, 1746; *Recherches sur l'idée de liberté*, 1754; *Défense de la grande doctrine du péché originel*, 1758; *Sermons*, 1765. Ses œuvres ont été publiées à Londres, 1817, 8 vol. in-8°, et 1838, 2 vol. in-8°, avec un Essai sur ses écrits par Rogers et une notice sur sa vie par E. Dwight. G—T.

EDWARDS (Bryan), écrivain anglais, né à Westbury (Wiltshire) en 1743, m. en 1800. Il vécut longtemps à la Jamaïque, auprès d'un oncle propriétaire d'une plantation de sucre. Revenu en Angleterre, il se montra, à la chambre des communes, défenseur des colons contre Wilberforce, qui attaquait vivement la traite des nègres. On a de lui : *Histoire civile et commerciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales*, Londres, 2 vol. in-4°, 1793, et 1801, 3 vol. in-8°; *Description historique de la colonie française de l'île de St-Domingue*, 1796, in-4°; *Conduite du gouvernement et de l'assemblée de la Jamaïque à l'égard des nègres marrons*, 1796, in-8°. G—T.

EDWARDS (William Frédéric), médecin ethnologue, né à la Jamaïque en 1777, m. en 1842, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques en 1832, a fait des recherches importantes sur l'anatomie, la physiologie pathologique et l'anatomie comparée. Il a fondé, en 1839, à Paris, la Société ethnologique. Son principal ouvrage est intitulé : *Des caractères physiologiques des races humaines, considérées dans leurs rapports avec l'histoire*, 1829.

EDWIN, roi anglo-saxon de Northumberland, 636-653, se distingua par ses vertus dans un âge presque barbare, rendit bonne justice à ses sujets, refusa la couronne d'Est-Anglie, épousa Ethelburge, fille d'Ethelbert, roi de Kent, qui le convertit, lui et son peuple, à la religion chrétienne, et périt dans une bataille contre le roi de Mercie et les Bretons.

EDWY *le Beau*, roi d'Angleterre, 955-957, fils d'Edmond I^{er}, succéda à Edred son oncle. Son amour pour Elgiva sa parente, qu'il avait épousée malgré les canons de l'Eglise, ses querelles avec Odon, archevêque de Cantorbéry, et avec S^t Dunstan, qu'il bannit du royaume après lui avoir enlevé l'administration des finances, lui firent beaucoup d'ennemis. Elgiva, tombée entre leurs mains, eut le visage brûlé avec un fer rouge, et fut reléguée en Irlande; en étant revenue, on lui coupa les jarrets, et elle mourut peu de jours après. Edwy lui-même, dépossédé des provinces du Nord qui furent données à son frère Edgar, succomba au chagrin. G—T.

EECKEREN, v. de Belgique, prov. et à 6 kil. N. d'Anvers; 3,950 hab. Soies moulinées.

EECKHOUT (Gerbrand VAN DEN), peintre, né à Amsterdam en 1621, m. en 1674, fut l'un des meilleurs élèves de Rembrandt qui fit souvent usage de son pinceau. Il peignit d'abord des portraits, où la ressemblance la plus parfaite se trouvait unie à la touche la plus agréable et à la couleur la plus vigoureuse. Celui de son père excita l'admiration de Rembrandt lui-même. Bientôt il aborda la peinture d'histoire, où il montra toutes les qualités de son

maître, sauf la vigueur et l'originalité : il dessine d'ailleurs moins correctement, quoique son chef d'atelier ne brillât point par la pureté des lignes. Van den Eeckhout a gravé à l'eau-forte : on connait deux estampes de sa main, le portrait d'un jeune homme avec la date de 1646, et celui de Cornelis Tromp. Le musée du Louvre a de lui un tableau; on en voit un autre au musée de La Haye, et deux dans le musée d'Amsterdam. Les musées de Munich et de Berlin en possèdent un grand nombre. A. M.

EECLOO, v. de Belgique (Flandre orientale), ch.-l. d'arr., à 17 kil. N.-O. de Gand, sur la Liève; 8,950 hab. Industrie et commerce actifs; laines, tabacs, huiles, toiles, etc.; grands marchés aux grains.

EFENDI, c.-à-d. en turc *seigneur*. En Turquie, on donne ce titre aux officiers civils, aux savants, et à tous ceux qui remplissent quelque fonction importante. Ce mot répond aussi à *monsieur*. D.

EFFEN. *V.* VAN EFFEN.

EFFETS ROYAUX, rentes créées autrefois par le roi; billets mis en circulation dans le commerce en son nom.

EFFIAT (Antoine COIFFIER, marquis d'), né en 1581, m. en 1632. D'abord général-réformateur des mines et minières de France, puis distingué par le cardinal de Richelieu, il fut nommé 1er écuyer de la grande écurie en 1616, capitaine des chevau-légers de la garde du roi en 1617, alla négocier à Londres, en 1624, le mariage de Henriette de France avec le prince de Galles (Charles Ier), et devint, à son retour, surintendant des finances. Pendant son administration, il perfectionna les moyens de contrôle, le 1er établit un payeur près de chaque corps, et, de la sorte, économisa plus d'un quart sur la solde des troupes, enfin réduisit l'intérêt de l'argent du denier 10 au denier 18 (de 10 °/o à 5 1/2 °/o). Grand maître de l'artillerie par commission en 1629, lieutenant général en 1630, il se distingua aux combats de Veillane, de Carignan et à la prise de Saluces, reçut le bâton de maréchal de France en 1631, puis le commandement de l'armée d'Alsace, mais mourut au début de la campagne. On a de lui : *l'Etat des affaires des finances*, 1626, dans le t. XII du *Mercure français; Discours de mon ambassade en Angleterre*, ibid.; *Mémoires concernant les dernières guerres d'Italie depuis* 1625 *jusqu'en* 1632, Paris, 1662, in-12. Le célèbre Cinq-Mars était un de ses fils. B.

EFFIGIE (Exécution en). Suivant l'anc. droit criminel français, on exécutait en effigie le contumax condamné à mort; un tableau, où il était peint représenté dans le supplice qu'il aurait dû subir, était pendu à une potence, et le jugement de condamnation écrit au bas. Le plus ancien exemple d'exécution par effigie en France est celui de Thomas de Marle, condamné sous Louis le Gros pour crime de lèse-majesté. Longtemps le peuple de Londres s'est donné le plaisir d'exécuter en effigie Guy Fawkes tous les ans.

ÉGADES, ÉGATES ou ÉGUSES (Iles), petit archipel de la Méditerranée, près de la côte O. de la Sicile. Il se compose des îles Favignana, Levanzo et Maretimo. C'est entre Trapani et ces îles que le consul Lutatius Catulus remporta, en 241 av. J.-C., sur les Carthaginois, la victoire navale qui termina la 1re guerre punique.

EGALITÉ-SUR-MARNE. *V.* CHATEAU-THIERRY.

ÉGATES. *V.* ÉGADES.

EGBERT *le Grand*, roi de Wessex, 800-836, et 1er roi de toute l'Angleterre, 827-836. Descendant de Cerdic, il avait été banni en 787 par Brithrik, usurpateur du trône de Wessex. Il se retira à la cour de Charlemagne. Après la mort de Brithrik, il retourna dans sa patrie, et prit possession de la couronne. De 819 à 827, il triompha des Bretons et des Gallois, défit à Ellendun (Wiltshire) le roi de Mercie, qu'il dépouilla de ses Etats, fit occuper par son fils Ethelwolf le royaume de Kent, s'appropria de même les Etats d'Est-Anglie et de Northumberland désolés par l'anarchie, tout en y laissant des souverains tributaires, et mit fin à l'heptarchie anglo-saxonne. A la fin de son règne, les pirates danois commencèrent à paraître en Angleterre : battu par eux à Charmouth (Dorset), il prit sa revanche à Hengesdown ou Hengist-Hill (Devon). B.

ÉGÈDE (Jean), fondateur des missions danoises au Groenland, né en Danemark en 1686, m. en 1758. Simple pasteur en Norvége, il parvint, à force de zèle, et avec l'aide de Frédéric IV, à former une compagnie commerciale pour le Groenland, qui avait reçu jadis des colonies norvégiennes; il partit avec sa femme, 1721, instruisit et baptisa les naturels, maintint seul, avec 10 matelots, la colonie pendant quelques années du règne de Christian VI, eut un successeur en 1736, fut nommé à Copenhague *surintendant* (évêque) de la mission de Groenland, 1740, et mourut dans l'île de Falster. Il a laissé une *Description du Groenland*, trad. en français, 1763, in-12; un *Journal*, Copenhague, 1763, in-12, trad. en allemand, 1740, in-4°.

ÉGÈDE (Paul), fils du précédent, né en 1708, m. en 1789, prêtre et missionnaire danois, résida au Groenland de 1734 à 1740, et fut nommé évêque de ce pays en 1776. Il a laissé un *Journal* publié à Copenhague, 1789, in-12; une *Grammaire*, Copenhague, 1760, in-12; un *Dictionnaire groenlandais*, ibid., 1754, in-4°. Il a traduit en cette langue l'*Imitation de J.-C.*, Copenhague, 1770, in-12, et une partie du *Pentateuque*. A. G.

EGEDESMINDE, territoire danois dans le Groenland, ainsi nommé de Jean Egède, qui y prêcha le christianisme. Pêche abondante. Comm. de fourrures.

ÉGÉE, roi d'Athènes, fils de Pandion II. N'ayant pas d'enfants, il consulta l'oracle, qui lui dit de se rendre chez Pittée, roi de Trézène; ce dernier lui livra sa fille Ethra, qui mit au monde Thésée. De retour à Athènes, il eut à déjouer les complots des Pallantides, ses neveux, et à combattre les Crétois, qui, vainqueurs, exigèrent un affreux tribut (*V.* MINOS). Thésée, voulant délivrer sa patrie, s'embarqua pour aller attaquer le Minotaure; il convint avec son père que, s'il revenait vainqueur, les mâts de son navire porteraient une voile blanche. Le navire rentrait au port avec les dépouilles du monstre; on oublia d'arborer le signal convenu : Egée, croyant que son fils avait péri, se précipita dans la mer, qui depuis a porté son nom, 1323 av. J.-C. G. D.

ÉGÉE (Mer), nom donné par les anciens à l'Archipel (*V. ce mot*), en mémoire de la catastrophe du roi Egée. D'autres font venir ce nom d'une Egée, reine des Amazones, ou d'une île voisine de l'Eubée; Strabon en rapporte l'origine à une ville, Pline à un rocher entre Ténédos et Scio; Varron et Festus le tirent du grand nombre d'îles qui paraissent de loin bondir au milieu des flots comme des chèvres.

ÉGÉON, le même que Briarée. (*V. ce mot*).

EGER ou EGRA, en bohémien *Chebbe*, v. des Etats autrichiens (Bohême), sur la riv. de son nom, et au pied du Fichtelberg, à 29 kil. S.-O. d'Elnbogen, à 150 kil. O. de Prague; 12,000 hab. Ch.-l. de cercle. Directions de finances et de douanes; tribunal supérieur, collége de 1re classe. Ecoles pour les fils de militaires et les orphelins. Eglise du Doyenné ou de St-Nicolas, remarquable par sa magnificence et ses vastes proportions. Industrie active des lainages, cotons, etc. Autrefois ville forte, ses fortifications ont été rasées en 1808. On remarque l'hôtel où Wallenstein fut assassiné en 1634, et les ruines du château des margraves de Vohbourg. Aux environs, bains très-fréquentés d'eaux thermales d'Egerbad ou Franzensbrunn. Le maréchal de Belle-Isle prit Eger en 1742. — Eger était, avant 1850, le ch.-l. d'un district, dont les habitants, au nombre de 30,000, diffèrent, par les mœurs, les habitudes et le costume, des populations circonvoisines. Depuis, elle donne son nom à un cercle, dans lequel ce district est compris, et qui a une superficie de 4,320 kil. carrés, et 352,195 hab.

EGER ou EGRA, en bohémien *Cheb*, riv. d'Allemagne. Source dans le Fichtelgebirge près de Weissenstadt (Bavière); cours d'environ 200 kil. par Eger, Elnbogen, Saaz, Laun et Theresienstadt, où elle tombe dans l'Elbe.

EGER, nom hongrois d'ERLAU.

EGÉRIE, nymphe d'une beauté rare, que Diane changea en fontaine. Elle habitait le bois d'*Aricie*, dans le Latium. Les Romains l'adoraient comme une divinité, et les femmes enceintes lui faisaient des sacrifices pour obtenir une heureuse délivrance. Numa feignit d'avoir des entretiens secrets avec elle, afin de donner plus d'autorité à ses lois, qu'elle apportait, disait-il, de la part des dieux. On voit encore, dans le vallon de la Caffarella, aux portes de Rome, la grotte et la fontaine d'Egérie. G—T.

EGERTON. *V.* BRIDGEWATER.

EGESTE. *V.* SÉGESTE.

EGGESTEYN (Henri), typographe du XVe siècle, imprima à Strasbourg, avec son associé Jean Mentel, dont il avait été l'élève. La Bibliothèque impériale de Paris possède ses principales productions, entre autres, le *Gratiani decretum cum apparatu*, etc., 1471, in-fol., ouvrage qui, selon Santander, est le premier imprimé à Strasbourg. C—S.

ÉGIALÉE. *V.* ÆGIALÉE.

EGIDE, du grec *aigis*, peau de chèvre. Dans les anciens poëtes, et surtout dans Homère, l'Egide est un bouclier forgé par Vulcain pour Jupiter. Il lance des éclairs, et inspire la terreur. Jupiter permet, du reste, à Minerve et à Apollon de s'en servir. Plus tard, l'Egide est devenue la

peau de la chèvre Amalthée, dont Jupiter fit usage comme d'un bouclier contre les Titans, et qu'il donna ensuite à Minerve. La déesse y plaça la tête de Méduse, et cette arme devint un de ses attributs. Selon une tradition plus récente, l'égide était formée de la peau d'un animal nommé Ægieis (Αἰγίεις), tué par Minerve. Les sculpteurs l'ont d'abord représentée comme une simple peau écailleuse qui couvrait les épaules, la poitrine et le bras gauche; plus tard, on en a fait une cuirasse divisée en deux parties oblongues protégeant la poitrine à droite et à gauche, et réunies par la tête de Méduse. P.

EGIDIO DE VITERBE, cardinal et poëte italien, m. en 1532. Il écrivit en octaves un volume intitulé : *la Chasse de l'amour*, où il célèbre le triomphe de la chasteté, et qui fit grand bruit de son temps.

EGIDIUS, en latin *Ægidius*, général romain qui commanda dans les Gaules depuis 461, ancien lieutenant d'Aétius, se forma un Etat indépendant entre la Somme et la Loire. Les Francs Saliens, qui avaient chassé leur roi Chilpéric Ier, se mirent à sa solde pendant trois ans; mais les exactions qu'il commit à leur égard les déterminèrent à l'abandonner. Il mourut à Soissons en 464, et laissa ses possessions à son fils Syagrius.

EGIDIUS, est le nom latin que prenaient sur leurs livres, au moyen âge, plusieurs écrivains du nom de Gilles. On distingue plus particulièrement les suivants :

EGIDIUS COLONNA (Gilles de Rome). *V.* COLONNA.

EGIDIUS CORBOLIENSIS (ou Gilles de Corbeil). *V.* GILLES.

EGIDIUS NUCERIENSIS (ou Gilles de Nuits), auteur d'un recueil intitulé : *Proverbia Gallicana in ordinem Alphabeti reposita et latinis versiculis traducta.*

EGIDORA, nom de l'EIDER au moyen âge.

EGILSHAY. *V.* EAGLESHAY.

ÉGINE, *Ægina*, auj. *Egina* ou *Engia*, île de l'Archipel, entre l'Attique et la Morée, dans le golfe de son nom (anc. golfe *Saronique*); par 37° 41' 53" lat. N., et 21° 9' 40" long. E.; à 25 kil. S.-O. d'Athènes, 55 S.-E. de Corinthe. Superf., 220 kil. carrés; pop., 10,000 hab. Sol montagneux, plein de goufres et de fondrières; cependant il produit des céréales, du vin, de l'huile, des fruits, des amandes, etc. Les perdrix y sont si nombreuses, qu'on en détruit les œufs. Dans l'antiquité, le cuivre y abondait, et Elien attribue aux Eginètes l'invention de la monnaie. Climat très-sain. Côtes escarpées et sans accès, si ce n'est dans une baie du N.-O., à 3 kil. de laquelle est la ville d'Égine. Cette ville, siége d'évêché grec, est dominée par le mont St-Elias, dont les citernes l'alimentent d'eau en été, et d'où l'on découvre un magnifique point de vue. Elle a un *orphanotrophe*, où 600 enfants sont élevés aux frais de l'Etat, une bibliothèque, un séminaire ecclésiastique, un musée, et 1,500 hab. — L'île s'appela d'abord *Œnone* (Οἰνώνη); elle fut peuplée par des Pélasges que conduisait Eaque, et celui-ci lui donna le nom de sa mère Egine. La tradition rapporte aussi que les Myrmidons y habitèrent. Plus tard, Égine fut conquise par des Doriens d'Épidaure; au milieu du VIe siècle av. J.-C., elle se rendit indépendante, et se donna une constitution aristocratique. Alors ses habitants excellaient dans les exercices gymnastiques, et ses athlètes triomphaient souvent dans les jeux publics de la Grèce. Florissante par son commerce en objets de luxe, en ouvrages de bronze et d'argile, elle eut une marine rivale de celles de Samos et d'Athènes. A la bataille de Salamine, 42 navires qu'elle avait fournis brillèrent au premier rang. Mais l'inimitié d'Athènes fut implacable : en 447, les Éginètes vaincus furent chassés de leur île, et ils n'y rentrèrent qu'après la défaite des Athéniens par Lysandre, 404, mais sans recouvrer leur prospérité. Égine retomba sous la domination d'Athènes, en 367 ; elle subit ensuite tour à tour celle des Macédoniens, de la Ligue achéenne, des Etoliens, d'Attale Ier, roi de Pergame, et des Romains. Depuis ce temps, elle suivit le sort de la Grèce. Elle fait partie du roy. actuel de Grèce. — Egine tint une place importante dans l'art grec. Smilis, aux temps fabuleux, et, plus tard, Callon et Onatas, furent les représentants d'une école de sculpture. Des fouilles entreprises en 1811 ont fait découvrir, dans les ruines d'un temple de Jupiter Panhellénien ou de Minerve, au N.-E. de l'île, de nombreuses statues, connues sous le nom de *marbres d'Egine*; le prince royal de Bavière les acheta 10,000 ducats, les fit restaurer par Thorwaldsen, et elles occupent une salle de la glyptothèque de Munich. Elles paraissent être de la première moitié du Ve siècle, c.-à-d. d'une époque un peu antérieure à Phidias. On peut les juger d'après les plâtres que l'on voit au Louvre. *V.* H. Fortoul, *Etudes sur les marbres d'Egine*, dans les *Etudes d'archéologie et d'histoire*, 2 vol. in-8°, 1854. B.

ÉGINE (Paul d'). *V.* PAUL.

ÉGINHARD, chroniqueur du IXe siècle, né de famille franke dans la prov. de Starkenbourg (grand-duché de Hesse). Instruit par Alcuin avec les princes de la famille impériale, il devint secrétaire de Charlemagne, surintendant des constructions, et, suivant une tradition justement contestée, épousa Emma, fille de l'empereur. Louis le Débonnaire lui confia l'éducation de son fils Lothaire. Puis Eginhard fut, pendant sept ans, abbé du monastère de Fontenelle. Il mourut en 844 au couvent de Seligenstadt; ses restes sont encore auj. conservés à Erbach, dans la famille des comtes d'Erbach, qui prétendent être ses descendants. On a de lui : *Vita et gesta Caroli magni*, Cologne, 1521, in-4°, ouvrage où l'on remarque un certain art de composition; il a été très-souvent réimprimé, et trad. en franç. par un inconnu, dans le recueil des historiens de France de D. Bouquet; par Elie Vinet, Poitiers, 1558; par Pournas, Paris, 1614; par Cousin, dans son *Histoire de l'empire d'Occident;* par Denis, Paris, 1812 ; — *Annales regum Francorum*, de 741 à 829, dans le recueil des historiens de France de P. Pithou; on les lui a contestés ; — 62 *Lettres*, insérées dans les recueils de Duchesne et de D. Bouquet. Les œuvres d'Eginhard ont été réunies et traduites par M. Teulet, Paris, 1840-42. 2 vol. in-8°. Il existe un poëme d'*Emma et Eginhard* par Millevoye. B.

ÉGIPANS, divinités des montagnes et des bois, représentées tantôt avec des cornes et des pieds de chèvre, tantôt avec le museau de cet animal et une queue de poisson. On leur attribuait l'invention de la trompette faite avec une conque marine.

EGISHEIM. *V.* EGUISHEIM.

ÉGISTHE, fruit de l'inceste de Thyeste avec sa fille Pélopée, fut élevé à la cour d'Atrée son oncle, sans connaître sa naissance. Envoyé par lui pour donner la mort à Thyeste, il reconnut son père dans celui qu'il devait assassiner, et le rétablit sur le trône, après avoir fait périr son rival. Dans la suite, les deux fils d'Atrée, Agamemnon et Ménélas, ayant recouvré la couronne, il feignit de se réconcilier avec eux; mais pendant qu'Agamemnon était au siége de Troie, il séduisit sa femme Clytemnestre, l'assassina lui-même à son retour, et s'empara de ses États. Quelques années après, Oreste, fils d'Agamemnon, vengea le meurtre de son père et de son aïeul, en immolant Égisthe. Ces événements ont fourni aux Grecs le sujet de beaucoup de tragédies, et ont été transportés sur la scène française par Voltaire, Crébillon, et Soumet. G—T.

EGIZA, roi des Visigoths d'Espagne, 687-700, persécuta les Juifs, et chassa des côtes de l'Andalousie les pirates sarrasins.

ÉGLÉ, mère des trois Grâces ; — une des Héliades : — une des Hespérides.

ÉGLETONS, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. et à 31 kil. N.-E. de Tulle; 1,201 hab. Comm. de céréales.

ÉGLISE (du grec *ekklêsia*, assemblée, société de fidèles réunis par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes sacrements, aux mêmes cérémonies religieuses, par la soumission à la même autorité. Dans la religion catholique, on nomme *Eglise militante*, l'assemblée des fidèles qui sont sur la terre; *Eglise souffrante*, celle des fidèles qui sont dans le Purgatoire; *Eglise triomphante*, celle des fidèles qui sont entrés dans la vie éternellement bienheureuse.

ÉGLISE (Etats de l'), ou *Etats romains*, *Etats du Pape* ou *Pontificaux*, Etat de l'Italie centrale, situé avant 1859, entre 41° 20'-44° 58' lat. N., et 8° 25'-11° 35' long. E.; borné par le roy. lombard-vénitien au N., l'Adriatique au N.-E., le roy. d'Italie au S.-E., la mer Tyrrhénienne au S.-O., le grand-duché de Toscane et le duché de Modène à l'O. Capitale, *Rome*. Superficie, avec Bénévent et Ponte-Corvo, enclavés dans les pays napolitains, 41,162 kil. carrés; 420 kil. du N. au S., 210 de l'E. à l'O. Popul., 3,126,263 hab., dont environ 9,500 juifs. Depuis la guerre d'Italie en 1859, et par suite des annexions de provinces à la Sardaigne devenue royaume d'Italie, les Etats de l'Eglise ont perdu la Romagne, l'Ombrie, les Marches, Bénévent et Ponte-Corvo; ils n'ont plus que 2 légations ; 1° celle de Rome et de la Comarca, avec les délégations de Viterbe et de Civita-Vecchia; 2° celle de la Campanie et de la côte (*Maritima*) avec les délégations de Velletri et de Frosinone. Ils sont limités de tous côtés par le royaume d'Italie, excepté au S.-O., où ils touchent à la mer de Toscane. Ils n'ont plus qu'une superf. de 11,754 kil. carr., et environ 700,000 habitants. La côte de la mer de Toscane, d'un développement de 35 myriamèt., n'a que des échancrures plates, où sont le port de Civita-Vecchia et la rade de

Terracine; elle est basse, sablonneuse ou marécageuse, exposée au souffle du *sirocco*, sans autres saillies que les caps Linaro, Anzio, et Circello; on y trouve les Marais Pontins (*V.* PONTINS). Climat très-doux; air sain en hiver, mais vicié en été, surtout dans le S.-O., par les exhalaisons des marais, qui engendrent des fièvres et des épidémies. Sol fertile, où l'agriculture n'est sérieusement pratiquée que sur quelques points du territoire, dont de vastes étendues sont presque à l'état de déserts. Ce pays n'a pas une école, pas une société d'agriculture; pas de fermes-modèles pour les expériences d'utilité générale, point de haras pour l'amélioration des races chevalines; la plupart des terres forment d'immenses domaines appartenant à des corporations religieuses ou à des familles nobles. Les principaux cours d'eau sont : le Tibre (avec ses affluents la Chiana, la Néra, le Teverone, l'Aja) et le Garigliano, qui se jettent dans la mer Tyrrhénienne. On remarque les lacs de Bolséna, de Bracciano et d'Albano. Culture des céréales, du chanvre, du tabac, et des plantes tinctoriales. Récolte de vins à Montefiascone, et à Vellétri; d'huile d'olive à Vellétri; d'oranges, citrons, figues, grenades, pistaches. Vastes forêts de chênes et de pins; pâturages où l'on élève des chevaux médiocres, mais de belles races de moutons, de bœufs, de porcs, et de chèvres. Pêche très-productive. Exploitation peu active d'alun, soufre, sel gemme, marbre, albâtre, craie, pouzzolane, argile à potier. Salines importantes aux embouchures du Tibre. Eaux minérales à Bracciano et à Viterbe. L'industrie manufacturière est secondaire; les toiles, les cotonnades et les étoffes de laine de Rome, sont médiocres; mais la fabrication des chapeaux, des gants, est considérable. Importation de bois, sucre, café, cacao, poivre, coton, beurre, fromage, poisson salé, fer, cuivre, étain, quincaillerie, tissus, articles de mode et de luxe. Exportation de grains, farines, biscuit, laine, chanvre, cordages, toiles à voiles, soie, tabac, huile, vins, safran, soufre, sel, papier, verroteries, cuir, parchemin, cordes à boyaux, etc. Le commerce languit, à cause de l'élévation du tarif des douanes, de la rareté du numéraire, de l'abondance du papier-monnaie, et des suites des événements politiques de 1848; à ces causes, il faut ajouter le mauvais état des routes; les anciennes sont négligées, et l'on n'en construit pas de nouvelles. On ne compte que deux chemins de fer, dont l'exploitation est entravée d'entraves : la ligne de Rome à Civita-Vecchia, et celle de Rome à Ceprano, qui rejoint les chemins Napolitains. (*V.* au *Supplément* CHEMINS DE FER ITALIENS.) Au 1er janvier 1859, avant le démembrement des États romains, la navigation commerciale présentait un effectif de 1,894 navires jaugeant 35,686 tonneaux, et montés par 10,139 marins. L'ensemble des échanges avec l'étranger présentait une valeur d'environ 136,000,000 de f.—Les États de l'Église forment, dans la chrétienté, la seule société politique gouvernée par un prêtre. Le pape est chef du gouvernement, au spirituel et au temporel. Dans les rapports avec les puissances étrangères, il est secondé par le collége des cardinaux ou sacré-collége, les divers départements de la curie romaine, la pénitencerie, et la daterie (*V.* CARDINAUX, SACRÉ-COLLÉGE, CURIE, PÉNITENCERIE, DATERIE). L'administration des États temporels a été réorganisée par Pie IX en 1850. A la tête de l'administration politique est le secrétaire d'État, toujours cardinal, président du conseil des ministres, et qui l'était avant 1859 du conseil d'État. Il y a cinq ministères : 1° intérieur et police; 2° justice et grâces; 3° finances; 4° commerce, travaux publics et beaux-arts; 5° guerre. Le conseil d'État, nommé, comme les ministres, par le pape, se compose de 13 conseillers titulaires et appointés, et de 6 conseillers en service extraordinaire; il se réunit chaque semaine, a voix délibérative en matières de finances et de législation, et jugent les questions de compétence qui surgissent entre les hauts fonctionnaires. Une *Consulta* des finances, réunie d'ordinaire pendant 3 mois chaque année, approuve, après examen, les comptes généraux de finance, discute le budget, donne son avis en matières d'emprunts, d'impôts, etc. Cette assemblée se renouvelle par tiers tous les deux ans: le quart des membres est choisi directement, et pour 6 ans, par le pape dans les rangs du clergé : ils reçoivent un traitement sur les fonds généraux de l'État; pour les autres membres, chaque conseil provincial désigne 4 candidats, qui doivent être âgés de 30 ans, posséder 10,000 *scudi* en biens-fonds, ou 4,000 *scudi* de biens-fonds et 8,000 de capital, ou encore justifiant de capacités suffisantes par une fonction publique, par une chaire d'enseignement, et le pape choisit parmi eux un représentant; ces délégués des provinces reçoivent un traitement fourni par la caisse municipale. D'après le budget de 1858, les revenus publics étaient évalués à 14,693,999 *scudi* (le *scudo* vaut 5 fr. 45 c.), et les dépenses à 14,552,570. En 1864, les recettes ont été 5,320,080 *scudi*, et les dépenses de 10,800,000. La dette publique doit s'élever au moins à 80 millions de *scudi*. — La justice est distribuée par des tribunaux civils, dont on peut appeler à une cour supérieure siégeant à Rome. La justice ecclésiastique est du ressort de la *Sagra Visita Apostolica*, collége composé de cardinaux. — L'armée se composait, au 30 juin 1859, de 15,219 hommes, savoir : état-major et intendance: 2 régiments d'infanterie; 2 bataillons de chasseurs; 1 bataillon sédentaire; 1 compagnie d'invalides; 1 compagnie de discipline; 2 régiments étrangers; 1 régiment de dragons; 1 régiment d'artillerie; génie; corps de cadets; gendarmerie. Désorganisée après les événements de 1859 et 1860, elle ne compte plus que 8,500 hommes. — En 1814, les États de l'Église furent divisés en 10 parties : 1° cinq *légations*, Bologne, Urbin, la Romagne, Ferrare, Avignon; 2° cinq *territoires*, le Pérugin, l'Orviétan, le Patrimoine de St-Pierre, la Campagne de Rome, la Sabine. On distingua en outre quatre *pays titrés*, les duchés de Spolète, de Castro et comté de Ronciglione, le duché de Bénévent, et la Marche d'Ancône; enfin un *gouvernement*, celui de Città-di-Castello. En 1832, on établit : 6 *légations*, Velletri, Urbin-et-Pesaro, Forli, Ravenne, Bologne, et Ferrare; 13 *délégations*, Frosinone, Bénévent, Viterbe, Civita-Vecchia, Orvieto, Rietti, Spolète, Pérouse, Camerino, Macerata, Fermo, Ascoli, et Ancône; un *commissariat*, Lorette; une *comarca*, Rome. D'après l'édit du 22 nov. 1850, et jusqu'aux événements de 1859-60, les États Pontificaux furent ainsi partagés :

Légations.	*Délégations.*
La Romagne.......	Bologne. Ferrare. Forli. Ravenne.
Rome et la Comarca...	Viterbe. Civita-Vecchia. Orvieto.
L'Ombrie............	Spolète. Pérouse. Rieti.
Les Marches..........	Ancône. Urbin-et-Pesaro. Macerata. Loretto. Fermo. Ascoli. Camerino
La Campanie.........	Vellétri. Frosinone. Bénévent.

Dans la *Comarca* de Rome, la haute police et le commandement de la force armée sont dans les attributions immédiates du gouvernement. Chaque légation est administrée par un cardinal-légat, assisté d'un commissaire pontifical extraordinaire. Les chefs de délégation peuvent être des laïques. Il y a dans chaque délégation une *commission provinciale* représentant le pouvoir exécutif, et un *conseil provincial*, dont le gouvernement choisit les membres sur une liste de candidats présentée par les conseils municipaux. Pour être électeur, il faut avoir 30 ans, payer un cens ou posséder une instruction déterminée. Les autorités communales sont : le *conseil municipal*, composé de 10, 16, 24, 30 ou 36 membres, selon la population; ils sont élus pour 6 ans, mais renouvelés par moitié tous les trois ans, par un corps électoral six fois plus nombreux que le corps à élire, et composé pour deux tiers de propriétaires fonciers et pour un tiers de capacités; ce conseil, de 48 membres à Rome, est choisi par le pape; 2° la *magistrature*, comprenant 3, 5, 6, 7 ou 9 membres appelés *conservatori*, choisis par le chef de délégation parmi des candidats que présente le conseil municipal, mais dont le 1er, appelé *gonfalonier* ou *prieur*, est nommé dans les grandes localités par le pape, dans les petites par le secrétaire d'État; à Rome, la *magistrature* est désignée par le pape seul, et le 1er membre a le titre de *sénateur*. — L'instruction publique est arriérée. Les classes élevées peuvent puiser la science à l'Université de Rome (*la Sapienza*); il y a pour l'éducation secondaire des jeunes gens, 11 colléges peuplés en tout de 379 élèves; d'au-

tres établissements pour les filles, confiés tous à des religieuses; une école de beaux-arts à Rome; 6 séminaires. Mais l'instruction élémentaire est négligée; aucune école ne forme de maîtres, et, à Rome même, il n'y a guère que le cinquième de la population qui sache lire. B.

Histoire. Dès les premiers siècles qui suivirent les persécutions, le saint-siége possédait en Italie et hors de l'Italie des biens-fonds considérables, dont les revenus subvenaient aux besoins des églises, et facilitaient la propagation de la foi; mais ce n'était encore là qu'une propriété, un patrimoine, point une souveraineté. La souveraineté temporelle naquit un peu plus tard de l'attachement des Italiens, et de la protection des rois francs. La faiblesse des derniers empereurs d'Occident, l'éloignement et l'impuissance de ceux d'Orient, habituèrent de bonne heure la Péninsule, sans cesse menacée et envahie par les Barbares, à ne chercher d'appui contre eux que dans l'activité et le dévouement des papes, dont les Attila et les Genséric eux-mêmes respectaient le caractère sacré (*V.* St Léon). C'est là tout ce qu'il y a de vrai dans la prétendue donation de Constantin, pièce apocryphe, sans auteur connu, fabriquée, à ce qu'on croit, au IXe siècle, et d'après laquelle ce prince aurait donné pour toujours au saint-siége Rome, l'Italie, et toutes les provinces de l'Empire en Occident. Mais bien qu'ils eussent de fait une grande autorité dans l'Italie centrale, les papes ne l'exercèrent, jusqu'au VIIIe siècle, qu'avec l'assentiment et au nom des empereurs, qu'ils appelaient sans cesse et en vain contre les Lombards, menace continuelle pour les provinces grecques comme pour l'indépendance du saint-siége. En 726, la protection que Léon l'Isaurien accorda à l'hérésie des iconoclastes et les attaques qu'il dirigea contre les croyances catholiques de l'Italie changèrent, dans le duché de Rome (Latium, Sabine, petite partie de l'Étrurie et de l'Ombrie), en souveraineté pleine et entière le pouvoir accidentel et comme emprunté des papes; alors l'État romain s'étendit à peu près de Viterbe à Terracine du N. au S., et de Narni à l'embouchure du Tibre, de l'E. à l'O. Trente ans plus tard, 755, sans s'inquiéter des prétentions et de la souveraineté depuis longtemps nominale de l'empire grec, Pepin le Bref, après avoir repris aux Lombards, qui s'en étaient emparés, un grand nombre de villes de l'exarchat de Ravenne et de la Pentapole (*V. ces mots*), les *restitua* (ainsi s'expriment les chroniques) au pape, leur maître plus réel. Dans les dernières années de la monarchie lombarde, Spolète et Rieti s'affranchirent d'elles-mêmes de cette domination pour se donner à Adrien Ier; et Charlemagne, en détruisant tout à fait ce royaume, 774, ajouta à l'acte de son père des libéralités nouvelles; Anastase le Bibliothécaire, qui avait sous les yeux le texte de la donation aujourd'hui perdue, y a vu, au IXe siècle, l'abandon de la souveraineté sur des provinces dont Charles ne possédait encore que les premières (Lunégiane, Parme, Reggio, Mantoue, duché de Spolète; — Vénétie, Istrie, Corse, duché de Bénévent); d'autres croient qu'il ne pouvait s'agir dans cet acte que de patrimoines garantis ou donnés par le roi franc dans ces divers pays. A la suzeraineté sur le dernier, concédée par l'empereur Henri III à Léon IX, 1052, et sur toute l'Italie méridionale, dont le Normand Robert Guiscard fit hommage au même pontife en 1054, Grégoire VII ajouta la possession réelle de la ville de Bénévent, que lui laissa cet heureux aventurier en s'emparant du duché, 1077. Les donations de la comtesse Mathilde, 1077, 1102, dont il serait difficile de fixer aujourd'hui avec précision l'objet et l'étendue, mais qui paraissent s'être appliquées particulièrement au pays situé de Viterbe à Pérouse, sur les confins de la Toscane, et à certaines portions du bassin du Pô inférieur, dans les diocèses de Mantoue, de Reggio, de Parme et de Modène, furent pendant un siècle une cause de lutte entre les empereurs et les papes, qui finirent par en conserver du moins la première partie (*V.* Innocent II, Adrien IV, Alexandre III, Urbain III, Innocent III). En 1274, Philippe le Hardi céda à Grégoire X le comtat Venaissin, auquel s'ajouta, en 1348, la ville d'Avignon, vendue à Clément VI par Jeanne Ire de Naples. En 1512, Jules II, profita des désastres qui suivirent pour les Français, la bataille de Ravenne et la mort de Gaston de Foix, pour occuper Parme, Plaisance, et Reggio, enlevées les unes au Milanais, l'autre au duc de Ferrare, ami de la France, comme ayant fait partie des donations de Charlemagne ou de celles de la comtesse Mathilde. Léon X, y joignit encore Modène, 1514, achetée à l'empereur Maximilien. Les deux premières, reprises par la France après Marignan (traité de Viterbe, 1515), furent, dès 1521, rendues au Saint-Siége, qui en fit un fief pour les Farnèse en 1545; mais les deux autres, qui lui furent enlevées par Charles-Quint en 1531, et restituées au duc de Ferrare, leur ancien maître, restèrent indépendantes, même après l'extinction de la maison d'Este, et après la reprise de Ferrare par le pape Clément VIII, 1598. En 1790, Avignon et le comtat Venaissin se réunirent à la France; et Pie VI, au traité de Tolentino, 1797, fut même forcé d'abandonner, avec ce pays, les légations de Ferrare, de Bologne et de Ravenne; elles formèrent trois départements de la République cisalpine, qui devint, en 1805, le royaume d'Italie. En 1806, Bénévent et Ponte-Corvo furent données par Napoléon, l'un à Talleyrand, l'autre à Bernadotte. En 1808, les légations d'Ancône, d'Urbin, de Macerata et de Camerino formèrent à leur tour trois départements nouveaux du royaume d'Italie; et enfin, en 1809, Pie VII perdit le reste de son pouvoir temporel, et Rome, d'abord déclarée ville libre et impériale, fut réunie avec son territoire et celui de Spolète à l'empire français (départements de Rome et de Trasimène). Le traité de Vienne, 1815, a rendu au pape tous ses États, sauf Avignon et le comtat Venaissin. — Au temps de Pepin et de Charlemagne, la souveraineté des papes, protégés par les rois francs, était réelle et entière; et, bien que l'opinion contraire ait été soutenue, le titre de *patrice*, que portaient ces princes, semble n'avoir impliqué d'autre idée que celle de protecteur et de défenseur de l'Église romaine (*V.* le savant ouvrage de M. l'abbé Gosselin *sur le pouvoir du Pape au moyen âge*, Paris, 2e édition, 1845). Mais dans l'anarchie qu'entraîna la décadence des Carlovingiens, et qui continua de désoler l'Italie pendant tout le moyen âge, l'autorité temporelle du saint-siége fut souvent battue en brèche de toutes parts: tantôt par la turbulence des nobles, dont les violences, au Xe et au XIe siècle, disposèrent plus d'une fois, d'une façon scandaleuse, du trône pontifical, et placèrent les papes dans le plus déplorable asservissement; tantôt par l'esprit remuant des Romains, qui, égarés par les souvenirs de l'antiquité, imaginaient de rétablir l'ancienne république (*V.* Arnaud de Brescia, 1143-55); tantôt enfin par l'ambition des empereurs allemands, qui, comme Frédéric Barberousse et Frédéric II (*V.* Alexandre III, 1159-81; Grégoire IX, 1227-41, Innocent IV, 1243-54), forçaient les pontifes à quitter Rome en fugitifs, et leur faisaient nommer des compétiteurs. La translation du saint-siége à Avignon pendant 68 ans, 1309-77, et les luttes du grand schisme, 1378-1449, laissèrent le champ encore plus libre, d'une part, aux agitations populaires, et Rome, redevenue un instant république avec Rienzi au XIVe siècle, 1347, l'essaya encore avec Porcaro au XVe, 1452; d'autre part, à l'ambition des seigneurs, et presque toutes les villes des États de l'Église furent dominées par de petits tyrans, qui, de feudataires qu'ils étaient, s'érigeaient en souverains, et faisaient de leur souveraineté un véritable brigandage. — Aux temps modernes, l'énergie sauvage des Borgia et l'activité belliqueuse de Jules II rendirent, dans le XVIe siècle, au saint-siége une autorité qui ne s'affaiblit sous Grégoire XIII que pour se relever plus forte avec le sévère Sixte-Quint. En février 1798, la république romaine fut encore proclamée par le général français Berthier, mais disparut l'année suivante avec les troupes étrangères qui l'avaient importée (*V.* Pie VI et Pie VII). Les États de l'Église furent réunis à l'Empire français de 1809 à 1814. Ils y formaient le département de Rome, et celui du Trasimène. Sous Grégoire XVI, 1831-46, les imperfections qui existaient dans les divers services publics, furent la cause d'insurrections fréquentes, préparées par les sociétés secrètes. L'amnistie et les réformes du généreux Pie IX, son successeur, l'introduction des laïques dans le ministère, décembre 1847, l'octroi d'une constitution libérale, qui, pour la première fois, donnait une part du pouvoir à deux assemblées électives, mars 1848, ne purent arrêter un mouvement qui, de réformiste qu'il avait été d'abord, devint de plus en plus révolutionnaire et conduisit à l'anarchie la plus complète. Un ministre patriote et libéral, le savant et courageux Rossi, fut indignement assassiné, 15 nov. 1848; dix jours après, le pape se retira à Gaëte, dans les États du roi de Naples; le pouvoir fut tout entier dans les clubs; une Constituante fut convoquée, 29 décembre, à la place des deux chambres dissoutes; le 9 février, elle déclara la papauté déchue en fait et en droit de son autorité temporelle, proclama la république démocratique, et le Génois Mazzini fut le chef d'un triumvirat qui prit en main la dictature. L'intervention des puissances catholiques, toutes d'accord à cet effet, releva bientôt le trône du chef de la chrétienté:

l'Autriche, maîtresse de Ferrare dès juillet 1847, s'empara de Bologne en mai 1849; les troupes françaises assiégèrent Rome, sous les ordres du général Oudinot, et la prirent le 3 juillet; partout le gouvernement pontifical fut rétabli, et le pape revint, le 12 avril 1850. L'établissement d'un conseil d'État, d'une consulte des finances, l'organisation nouvelle des provinces, celle des communes, tout montre qu'en condamnant les excès des anarchistes, le pape Pie IX n'avait pas renoncé aux réformes par lesquelles son pontificat commença. *V.* ITALIE, du *Suppl.*, à la fin. R.

ÉGLISE, en termes d'architecture, édifice consacré au culte chrétien, et ainsi appelé de l'assemblée même des fidèles qui s'y réunit. Considérée comme monument, l'église se présente avec des caractères bien divers, selon les lieux, les circonstances, le goût du siècle, et surtout l'état de la religion au temps où elle fut construite. Quand le christianisme sortit des catacombes, où il avait d'abord célébré ses mystères, il adopta pour ses édifices religieux le plan des anciennes basiliques (*V. ce mot*), dont les formes simples, les dispositions intérieures et l'étendue étaient en parfait rapport avec les besoins du culte. Ces églises primitives reçurent une modification importante par l'addition de deux ailes qui, coupant transversalement le monument à la jonction des nefs et de l'abside, lui donnèrent la forme d'une croix. Cette disposition toute spéciale continua de distinguer les édifices chrétiens bâtis pendant la période romane et ogivale, avec la différence qu'en Occident on préféra généralement la croix latine à la croix grecque qui était, au contraire, plus employée en Orient. Dans cette dernière partie de la chrétienté, le plan primitif des églises se trouva aussi modifié par l'introduction des coupoles, dont l'usage, employé pour la construction de Ste-Sophie de Constantinople, passa ensuite en Italie avec le style byzantin, mais ne reçut jamais, avant les temps modernes, que de rares applications dans les autres contrées de l'Europe. Différentes des églises *byzantines*, surtout par l'ornementation, les églises *romanes* continuèrent de se modeler sur les basiliques, et, avec leur aspect sévère et leurs formes robustes et un peu massives, conservèrent toujours, comme signes caractéristiques, des voûtes et des ouvertures à plein cintre. L'apparition de l'ogive, au XIIe siècle, changea complétement le système de construction des monuments religieux, qui, prenant des proportions plus élancées et plus vastes, des formes plus légères, atteignirent bientôt un degré de magnificence en rapport avec les richesses et la puissance du clergé à cette époque. A dater du XVe siècle, l'influence de la Renaissance introduisit de nouveaux changements dans l'architecture religieuse, qui se plut à imiter le goût antique; avec les portiques et les colonnades extérieures, on vit reparaître les dômes, comme dans l'église St-Pierre de Rome, et dans celles des Invalides et de Ste-Geneviève, à Paris. Mais quelle que soit la beauté relative de ces monuments et de tant d'autres construits d'après le style moderne, ils sont loin d'être la haute expression de l'art chrétien, comme ces splendides cathédrales de la période ogivale, dans lesquelles on trouve le véritable type de l'église catholique, avec les dispositions suivantes : 1° A la principale entrée, du côté occidental, le grand *portail*, richement décoré de sculptures, de statues et de galeries formant plusieurs étages, et ordinairement flanqué de deux tours, souvent surmontées de flèches; 2° à l'intérieur, la *grande nef*, semblable à un vaisseau renversé, destinée aux fidèles, et séparée des *bas-côtés* ou *collatéraux* par une double rangée de colonnes ou de piliers formant arcades au-dessus desquelles règnent des tribunes ou des galeries à jour, puis de hautes fenêtres souvent ornées de vitraux peints; 3° le *transept* ou *croisée*, coupant l'église de façon à lui donner la forme cruciale, et s'ouvrant à chaque extrémité par deux portails latéraux, dont le principal ornement est un grand vitrage circulaire appelé *rose* ou *rosace*; 4° le *chœur* ou *sanctuaire*, d'un niveau plus élevé que le reste de l'église, réservé au clergé pour célébrer l'office divin, et autour duquel s'étendent des bas-côtés décorés de chapelles, qui se prolongent également sur les parties latérales de la nef. Quant à la distinction établie entre les églises, elle dépend de leur usage, et répond à l'ordre hiérarchique du clergé. Ainsi on nomme *métropolitaine*, *cathédrale* ou *épiscopale* l'église où est le siége d'un archevêque ou d'un évêque; *collégiale*, celle desservie par un collége de chanoines; *paroissiale*, celle qui sert de paroisse; *conventuelle*, celle qui fait partie d'un couvent. — *Histoire civile*. Au moyen âge, les églises ne servaient pas seulement aux cérémonies du culte, mais encore à une foule d'usages de la vie civile : on y consommait les actes de vente, de donations, d'achats, et ces actes, peut-être par un reste de coutumes païennes, y demeuraient déposés; les malades s'y faisaient transporter, y passaient des jours et des mois, pour obtenir leur guérison, auprès des tombeaux et des reliques des saints; le peuple y venait interroger les sorts dans les livres sacrés; les gouvernements en faisaient un lieu d'assemblées politiques pour y réunir le peuple et l'y haranguer; les malheureux et les criminels, un asile, bien que souvent peu respecté, contre les violences sanguinaires; les agriculteurs, un abri où ils entassaient momentanément leurs foins et leurs blés. Dans quelques grandes villes, telles que Rouen, par exemple, les jours de fêtes solennelles, l'archevêque y donnait un festin aux fidèles; enfin, dans beaucoup d'églises, des baladins représentaient des mystères (*V. ce mot*), accompagnés souvent de danses et de chants profanes. Ces coutumes duraient encore au XVe siècle, et les décrets réitérés de plusieurs conciles purent seuls les abolir. *V.* Guérard, *Cartulaire de N.-D. de Paris*. D—T—R.

ÉGLISE (PETITE-), nom dont on se sert en France pour désigner les ecclésiastiques et les simples fidèles qui, lorsque le gouvernement rétablit le culte catholique, en 1801, refusèrent d'adhérer au concordat de Pie VII avec le premier consul Bonaparte. Les évêques institués avant la Révolution ne voulaient pas renoncer à leurs siéges, bien qu'on leur assurât de nouvelles fonctions ou des moyens d'existence, ni les fidèles reconnaître les nouveaux évêques. Les chefs de la Petite-Église furent : NN. SS. Talleyrand, archevêque de Reims; Lafare, évêque de Nancy; Bonac, évêque d'Agen; Du Chilleau, évêque de Châlon-sur-Saône; Coucy, évêque de La Rochelle; Latour, évêque nommé de Moulins; Villedieu, évêque de Digne; Amelot, évêque de Vannes; Vintimille, évêque de Carcassonne; et enfin Thémines, évêque de Blois, qui, seul survivant en 1820, se disait *évêque de toute la France*. Les six premiers avaient remis leur démission au pape en 1816. Des prêtres, autrefois émigrés, élevèrent autel contre autel dans les départements de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de la Sarthe, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne, de la Charente-Inférieure, de la Dordogne, de l'Ariége, de la Haute-Garonne, etc. Les uns virent, dans les évêques concordataires, des vicaires apostoliques par lesquels le pape faisait administrer les églises de France en l'absence des titulaires; les autres regardèrent ces évêques comme intrus, schismatiques et hérétiques; aux yeux de quelques exaltés, le pape avait cessé d'être le chef de l'Église. Les affiliés de la Petite-Église furent appelés *Louisets*, parce qu'ils ne reconnaissaient d'autorité politique que celle de Louis XVIII; à Rouen, on les nommait *Clémentins*, de l'abbé Clément, un des leurs; en Angleterre, *Blanchardistes*, de l'abbé Blanchard, ex-curé du diocèse de Lisieux; du côté des Pyrénées, *Puristes* ou *Chambristes*, etc. La Petite-Église existe encore dans plusieurs départements de l'Ouest. B.

ÉGLISE (Cour d'). *V.* COUR D'ÉGLISE.

ÉGLISES (CINQ-). *V.* FUNFKIRCHEN.

ÉGLISE D'ABYSSINIE, église qui rattache son origine à l'apôtre St Mathieu, mais qui ne remonte pas au delà de Constantin. Elle est subordonnée à celle d'Alexandrie. Elle se distingue de l'église catholique, en ce qu'elle est monophysite, c.-à-d. ne reconnaît en J.-C. qu'une seule nature. Elle a conservé des premiers temps du christianisme les agapes et le baptême des adultes; le baptême est ordinairement suivi de la communion, à laquelle personne n'est admis avant l'âge de 25 ans. Elle garde certaines pratiques juives, comme la circoncision, le choix des viandes, les purifications, l'observation du samedi; l'autel des églises a la forme de l'arche d'alliance de l'Ancien Testament; l'office divin consiste principalement dans la lecture de passages de la Bible. L'église abyssinienne permet au souverain la polygamie. Elle a pour chef nominal le *Négus*; le métropolitain, appelé *Papa* ou *Abouna*, est nommé par le patriarche copte d'Alexandrie. Les prêtres peuvent se marier; ils se divisent en *Komosars* ou prêtres séculiers, *Abbas* ou docteurs ès-écriture, et moines. B.

ÉGLISE ANGLICANE. *V.* ANGLICANE (Église).

ÉGLISE APOSTOLIQUE. *V.* ÉGLISE CATHOLIQUE.

ÉGLISE ARMÉNIENNE. *V.* ARMÉNIE.

ÉGLISE CATHOLIQUE, société des fidèles unis de communion avec le souverain Pontife, successeur de St Pierre. Elle est dite *catholique* ou *universelle*, pour marquer non-seulement qu'elle est répandue par toute la terre et chez toutes les nations, mais qu'elle fait profession de croire et d'enseigner partout la même doctrine. On la nomme aussi *Église Apostolique*, parce qu'elle seule est l'héritière des apôtres; *Église d'Occident*, par opposition à l'Église grecque ou d'Orient; *Église romaine*, parce que son chef visible réside à Rome; *Église latine*, parce qu'elle a retenu dans l'office divin l'usage de la langue latine.

Église catholique française, société religieuse schismatique, fondée après 1830 par Franç. Châtel, prêtre du diocèse de Paris. Elle rejette l'autorité du pape et des évêques, substitue l'usage du français au latin dans les prières, supprime la confession, le célibat des prêtres, les jeûnes et les abstinences, et admet tout le monde indistinctement à l'eucharistie, à la bénédiction nuptiale, aux obsèques religieuses. Son chef prit le nom de *primat des Gaules*. L'Etat, loin de reconnaître le nouveau culte, fit fermer, en 1842, les lieux de réunion des adeptes.

Église constitutionnelle, nom donné à la partie du clergé français qui accepta la *Constitution civile* de 1790, et aux laïques qui reconnurent l'autorité de ce clergé. Elle cessa d'exister, lors du concordat de 1801.

Église épiscopale. *V.* Anglicane (Eglise).

Église évangélique, nom que porte depuis 1817 l'église formée de la réunion des cultes luthérien et calviniste, réunion dont le duché de Nassau donna le premier signal dans le synode tenu pour le jubilé dit de la Réformation. Dès l'origine du protestantisme, les deux confessions principales qui s'étaient formées dans son sein avaient senti la nécessité de se rapprocher; mais des obstacles avaient toujours retardé cette union. La tentative faite dans ce but par Frédéric Ier, roi de Prusse, n'eut pas de succès durable. Différentes causes, notamment l'esprit de tolérance et l'influence de la philosophie allemande, préparèrent, au XVIIIe siècle, la fusion qui s'est opérée de nos jours. L'exemple donné par le duché de Nassau ne tarda pas à être suivi : dès l'année suivante, la Bavière rhénane, Francfort-sur-Mein, Weimar et Hanau s'unirent à l'église évangélique, à laquelle on vit encore se rallier les principautés d'Anhalt-Bernbourg et de Waldeck, 1819, les grands-duchés de Bade et de Hesse et une partie du Wurtemberg, 1821-22. Le gouvernement prussien, malgré ses efforts pour établir l'union évangélique et faire adopter la nouvelle liturgie publiée en 1829, n'a pu triompher complétement jusqu'ici de l'opposition qu'il a rencontrée, surtout en Silésie, où les luthériens ne veulent pas reconnaître la dernière organisation de l'église protestante. Dans les autres parties de l'Europe, l'union évangélique n'a pas rencontré moins d'obstacles, et, en France, les deux communions restent toujours séparées, quoiqu'on ait tenté aussi de les réunir en 1817. D—t—r.

Église gallicane, expression servant à désigner particulièrement l'église de France, qui, sans s'éloigner de l'église romaine, quant au dogme et aux croyances religieuses, a des coutumes, des mœurs, des institutions propres, auxquelles on a donné le nom de *libertés gallicanes*, de l'anc. nom du pays, *Gallia*, Gaule. Après St Pothin, St Irénée et St Denis, martyrs de la foi, les annales de l'église des Gaules citent avec honneur St Martin de Tours, St Germain d'Auxerre, St Loup de Troyes, St Hilaire de Poitiers, Avitus, Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours, recommandables par leurs travaux littéraires ou par leurs vertus chrétiennes. Plus tard, les écoles ecclésiastiques fondées par Charlemagne, les fréquents conciles assemblés sous son règne, contribuèrent à donner à l'église de France cet esprit de lumières, de force et d'unité que l'archevêque Hincmar sut si bien maintenir pendant la plus triste période de notre histoire. Quand la querelle des investitures agita toute l'Europe (*V.* Investitures), un évêque français, aussi ferme que modéré dans son zèle, Ives de Chartres, sut nettement poser les principes qui devaient concilier les droits du sacerdoce avec ceux du pouvoir séculier. Fidèle à ces principes, que St Bernard, au XIIe siècle, fortifia de l'autorité de son nom, l'église de France continua de marcher dans la même voie, et se montra toujours inviolablement attachée au Saint-Siége. Parmi les écoles qui se distinguèrent par leur zèle à défendre les priviléges ecclésiastiques, on remarque particulièrement la Sorbonne, et ce fut l'un de ses plus célèbres docteurs, le chancelier Gerson, qui, à l'époque du schisme d'Occident, fit prévaloir, au concile de Constance, la doctrine qui place l'infaillibilité non dans le Saint-Père seul, mais dans le chef de l'Eglise uni aux conciles généraux. Les décrets du concile de Constance, joints aux principes enseignés jusque-là dans les chaires de théologie sur les attributions des deux pouvoirs, eurent toujours force de loi en France, et les parlements s'entendirent avec la Sorbonne pour combattre et censurer les opinions dissidentes. Mais, de toutes ces manifestations, aucune n'eut plus d'éclat que la déclaration du clergé de France, faite en 1682, par l'organe de Bossuet (*V.* Déclaration du clergé). Elle fut rendue par 34 évêques sur 135 qu'il y avait alors, et 38 ecclésiastiques de second ordre, et sanctionnée par Louis XIV. Les papes Innocent XI, en avril 1682, et Alexandre VIII, en août 1690, déclarèrent nul et sans valeur tout ce qui s'était fait dans les assemblées de 1681 et 1682, et spécialement les 4 articles de la déclaration. On prétend que Louis XIV, dans une lettre particulière adressée au pape Innocent XII, en 1694, dit à Sa Sainteté qu'il avait donné des ordres pour que les affaires contenues dans son édit du 2 mars 1682, concernant la déclaration faite par le clergé de son royaume, n'aient point de suite. On assure que Bossuet lui-même s'écriait : « Abeat declaratio quolibet voluerit, non enim eam quod sæpe profiteri juvat, tutendam hic suscipimus. » L'Eglise de France, dispersée par la Révolution, réorganisée par les articles organiques du concordat de 1801, se rattacha aux doctrines gallicanes, qui trouvèrent cependant de nombreux adversaires, et ne sont plus enseignées dans aucune école. Parmi les défenseurs des principes gallicans, il faut citer l'abbé Fleury, le cardinal de la Luzerne, et, de nos jours, NN. SS. Guillon et de Frayssinous.

Église grecque ou d'Orient, église chrétienne, qui s'est séparée de l'église catholique sur certains points de dogme et de discipline. Elle n'admet pas que le St-Esprit procède du Fils; elle administre la communion sous les deux espèces, donne le baptême par l'immersion entière du corps, accorde l'ordination sacerdotale aux clercs mariés, célèbre l'office en langue grecque, exclut des églises les statues ou figures en relief et la musique instrumentale, repousse l'autorité du pape, et n'accepte d'autres canons que ceux des huit premiers conciles œcuméniques.; elle ne croit pas au Purgatoire, et pense que le sort des âmes ne sera décidé qu'au jugement dernier. Ce schisme, commencé au IXe siècle par Photius, fut consommé dans le XIe par Michel Cérularius, patriarche de Constantinople; le 2e concile de Lyon, 1274, et le concile de Florence, 1439, n'ont pu le faire cesser. L'église grecque, répandue dans la Grèce, les îles Ioniennes, l'empire ottoman et la Russie, se donne le titre d'*orthodoxe*. Les Russes ont rejeté de bonne heure l'autorité du patriarche de Constantinople; depuis 1588, ils eurent à Moscou un patriarche national : ce chef a été supprimé par Pierre le Grand, depuis lequel les tzars ont été chefs de la religion russe. On nomme *Grecs-Unis* ceux qui se sont ralliés à l'église catholique par l'adoption de la formule signée au concile de Florence par les Grecs et les Latins. B.

Église latine. *V.* Église catholique.

Église d'Occident. *V.* Église catholique.

Église d'Orient. *V.* Église grecque.

Églises réformées, nom par lequel se désignent les diverses communions chrétiennes qui, depuis le commencement du XVIe siècle, se sont séparées de l'église romaine. — En France, les églises réformées sont régies par la loi du 18 germinal an X, et par le décret du 26 mars 1852. Elles ont des pasteurs, des conseils presbytéraux, des consistoires, des synodes, et un conseil central. — Les conseils presbytéraux administrent les paroisses sous l'autorité des consistoires; — les consistoires veillent au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'Eglise et à l'emploi des aumônes; — les synodes sont chargés de veiller sur tout ce qui concerne le culte, la doctrine, les affaires ecclésiastiques. Leurs décisions sont soumises à l'approbation du gouvernement. Cinq églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode; le conseil central, représente l'Eglise auprès du gouvernement. Il s'occupe des questions d'intérêt général, dont il est chargé par l'administration ou par les Églises. Il siége à Paris, et se compose de 15 membres.

Église romaine. *V.* Église catholique.

ÉGLON, roi des Moabites, opprima les Hébreux pendant 18 ans (1345-1327 av. J.-C., ou 1514-1496 suivant l'*Art de vérifier les dates*). Dieu suscita contre lui Aod pour la délivrance de son peuple.

ÉGLY (Charles-Philippe Monthenault d'), littérateur, né à Paris en 1696, m. en 1749. La publication d'une *Histoire des rois de Sicile de la maison de Bourbon*, Paris, 1741, 4 vol. in-12, lui ouvrit les portes de l'Académie des Inscriptions. Il a traduit du grec *les Amours de Clytophon et de Leucippe*, Paris, 1734, in-12, et du latin *la Callipédie* de Claude Quillet, Paris, 1749, in-8o. Un Mémoire sur les Scythes, qu'il lut à l'Académie, fournit à Fréret l'idée de ses savantes recherches sur les nations scythiques et sarmatiques. G—t.

ÉGMONT (Famille d'), illustre maison des Pays-Bas, qu'on prétend issue d'un roi frison, et qui tirait son nom de l'abbaye d'Egmont, située près d'Alkmaar. Elle remontait au XIe siècle; on y distingue, depuis le milieu du XVe siècle, une branche aînée ou d'Egmont, éteinte en 1707, et une branche cadette ou d'Egmont-Buren, qui finit vers 1550.

EGMONT (Charles d'), né à Grave en 1467, m. en 1538, fit sa première campagne à 17 ans sous les ordres d'Engilbert de Nassau, se distingua en 1485 aux siéges d'Ath et d'Oudenarde, fut fait prisonnier en 1487 dans une rencontre près de Béthune, et conduit à Abbeville, où il demeura jusqu'en 1492. Les États de Gueldre payèrent sa rançon, et le reconnurent pour leur duc. Il lutta avec succès pendant plus de 40 ans contre la maison d'Autriche, qui revendiquait la souveraineté de la Gueldre; abandonné enfin par ses propres sujets, il remit ses États au duc de Clèves, et en mourut de chagrin la même année. G—T.

EGMONT (Maximilien d'), *comte de Buren*, m. en 1548, fut général des armées de Charles-Quint pendant les guerres contre François Ier. Sa fille épousa Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

EGMONT (LAMORAL, comte d'), prince de Gavre, baron de Fiennes, chevalier de la Toison d'Or, né en 1522, m. en 1568. Il fit partie de l'expédition de Charles-Quint en Afrique en 1541, fut nommé général de cavalerie sous Philippe II, dont il avait négocié le mariage avec Marie Tudor, et se signala par sa bravoure aux batailles de Saint-Quentin, 1557, et de Gravelines, 1558. Lors de la révolte des Pays-Bas contre les Espagnols, il voulut contribuer à l'affranchissement de sa patrie : le duc d'Albe, son ennemi personnel, le retint 9 mois prisonnier à Gand, puis le condamna à mort comme criminel de lèse majesté, et lui fit trancher la tête à Bruxelles, au mépris des sollicitations pressantes de l'empereur Maximilien II lui-même. La mort du comte d'Egmont a fourni à Gœthe le sujet d'un de ses meilleurs drames. G—T.

EGMONT (Philippe, comte d'), fils du précédent, né en 1558, m. en 1590, demeura fidèle à Philippe II, meurtrier de son père. Envoyé en France avec un corps de troupes pour soutenir les Ligueurs, il se joignit au duc de Mayenne, et fut tué à la bataille d'Ivry.

EGNAZIO (J.-B. CIPELLI, dit), érudit, né à Venise vers 1478, m. en 1553, ouvrit une école de belles-lettres dans sa ville natale, et soutint de vives discussions contre un professeur rival, Sabellico. En 1515, il accompagna à Milan les procurateurs de Saint-Marc qui allaient complimenter François Ier au nom de la république, et présenta au monarque un *Panégyrique* en vers héroïques, imprimé à Venise, 1540. On a de lui : *Traité de l'origine des Turcs*, 1539, in-8°; *Abrégé de la vie des empereurs*, 1588, in-8°, trad. en franç. par l'abbé de Marolles, 1664; *Exemples des hommes illustres de Venise*, 1554, in-4°. On lui doit aussi des éditions annotées de Suétone, d'Ovide, et des *Lettres* de Cicéron. B.

EGREVILLE, brg (Seine-et-Marne), arr. et à 33 kil. S.-S.-E. de Fontainebleau; 1,682 hab. Fabr. de serges, tulles; commerce de bestiaux et grains.

ÉGRIBOS. *V.* NÉGREPONT.

ÉGUISHEIM, EXEN ou EXHEIM, petite ville (Haut-Rhin), arr. et à 6 kil. S.-O. de Colmar, sur le chemin de fer de Strasbourg à Bâle, près de la Lauch; 2,143 hab.

ÉGUSES. *V.* ÉGADES.

ÉGUZON, ch.-l. de cant. (Indre), arr. et à 34 kil. S.-O. de La Châtre, près de la Creuse; 318 hab.

ÉGYPTE, *Ægyptus* en latin, *Mizraïm* des Hébreux, *Masr* des Arabes, *Khémi* des Coptes, *El-Kebit* des Turcs, contrée de l'Afrique, au N.-E., entre 23° 2'-31° 37' lat. N., et 22° 10'-33° 21' long. E.; bornée au N. par la Méditerranée, à l'E. par l'isthme de Suez et la mer Rouge, au S. par la Nubie, à l'O. par le grand désert de Libye. Superf., 500,000 kil. carrés; 880 kil. du N. au S.; 500 de l'O. à l'E. Populat., en 1798, 2,500,000 hab.; en 1817, 3,700,000; en 1847, 4,250,000; en 1859, 5,125,000. Le Nil est le seul fleuve du pays; il le traverse du S. au N., sans recevoir aucun affluent, et, 120 kil. avant d'arriver à la mer, se partage en plusieurs bras (*V.* NIL). Ses alluvions ont formé des lacs, tels que ceux de Menzaléh, de Bourlos, d'Edco, et de Maréotis. La vallée qu'il arrose est la seule partie arable et fertile de l'Égypte; encaissée entre deux chaînes de montagnes, les monts Arabiques à l'E. et les monts Libyques à l'O., qui la protégent contre l'envahissement des sables du désert, elle n'a guère que 12 kil. de largeur moyenne dans la partie méridionale, mais s'étend davantage vers le N.; sa superficie est d'environ 40,300 kil. carrés. Au delà des deux chaînes, jusqu'à la mer Rouge et jusqu'à la Libye, c'est déjà le désert. Sol montagneux au S., tout à fait plat au N. Sur les bords de la Méditerranée, le climat est doux, mais variable et humide; à 15 kil. environ au-dessous du Caire, depuis l'endroit où le Nil forme plusieurs bras, jusqu'à la Nubie, il est sec, très-chaud, et pur. Il pleut très-rarement : on ne compte en moyenne que 40 jours de pluie par an, à Alexandrie, 7 jours au Caire, et 2 jours à Assouan, mais il y a, la nuit, des rosées très-abondantes, par les vents du Nord et de l'Ouest. Au mois d'avril, arrivent les vents du Sud, *shard*, desséchants et brûlants comme la chaleur qui sort de la bouche d'un four, et appelés plus spécialement *chamsin*, c'est-à-dire *de cinquante*, parce qu'ils paraissent plus fréquemment dans les 50 jours qui entourent l'équinoxe. Les phénomènes qui les accompagnent sont surtout de nature électrique. La durée ordinaire de ces vents est de 3 jours de suite. La lèpre, autrefois très-commune, est maintenant plus rare et moins affreuse. Les ophthalmies sont violentes et dangereuses; elles sont produites, non par les sables que le vent soulève, mais par la succession brusque de chaudes journées et de nuits refroidies par la rosée. Les tremblements de terre sont assez fréquents. On ne connaît que deux saisons : le printemps, de novembre à février : pendant ce dernier mois, le thermomètre se tient encore à 11 ou 12 degrés centigrades, au moins, au-dessus de zéro; l'été, qui embrasse le reste de l'année, et où le soleil, dès 8 ou 9 heures du matin, n'est pas supportable pour les Européens. — L'Égypte a peu de mines; les mines d'or et d'émeraudes, exploitées par les anc., sont auj. à peu près improductives. Mais on trouve en abondance le marbre, le granit, la pierre calcaire, l'albâtre, le natron, beaucoup de sel fossile, de salpêtre et d'alun, et de riches sources de pétrole; en 1850, un immense banc de soufre a été découvert sur les bords de la mer Rouge; on ne connaît pas de gisements houillers. Dans le genre animal, il est à remarquer que les grandes espèces carnassières ont rétrogradé vers le sud depuis l'antiquité; il y a beaucoup moins de lions, d'hyènes et de chakals. Les crocodiles ne s'avancent plus dans la partie inférieure du Nil; l'hippopotame ne se trouve maintenant qu'en Nubie. L'ibis est aussi devenu rare; mais le chameau s'est multiplié. On élève de nombreux troupeaux, des volailles, des abeilles. L'Égypte n'a pas de forêts, et manque de bois à brûler et de bois de construction; il y a de riches plantations de dattiers, dont les fruits servent d'alimentation aux habitants d'un grand nombre de localités. Le papyrus, si célèbre dans l'antiquité, a presque complétement disparu; le lotus n'existe aussi que vers le nord, mais ne sert plus d'aliment comme autrefois; la vigne, cultivée jadis sur tous les points, se retrouve à peine. L'Égypte doit sa fertilité aux inondations périodiques du Nil, qui laisse sur le sol, en se retirant, un limon fécondant; Hérodote appelait avec raison le pays tout entier un *don du Nil*. De nombreux canaux d'irrigation rendent une grande étendue de terrain susceptible de culture. On récolte en abondance le blé, l'orge, le seigle, le millet, la canne à sucre, le riz, le maïs, les légumes, les fruits, le lin, le chanvre, le coton, le tabac, l'indigo, etc. La moisson des céréales se fait en mars, 4 mois après l'ensemencement des terres. Dans le S. de l'Égypte, on peut, au moyen d'irrigations artificielles, obtenir trois récoltes dans une même année. Les plantes et les arbres d'Europe y réussissent très-bien, mais dégénèrent promptement. B.

ÉGYPTE ANCIENNE. Les anciens rattachaient l'Égypte à l'Asie, et ne la faisaient consister que dans la vallée proprement dite du Nil. Le pays situé à l'E. jusqu'à la mer Rouge était quelquefois appelé *Tiarabia* ou *Arabie égyptienne*; on regardait la partie située à l'O. comme une dépendance de la Libye, sous le nom de *Niphaiat* ou de *Libye égyptienne*. L'Égypte, ainsi limitée, formait originairement deux divisions, le *Maris* et le *Tsahet*. La 1re se partagea ensuite en *Thébaïde* ou *Haute-Égypte*, et *Heptanomide* ou *Égypte moyenne*; la 2e fut appelée *Basse-Égypte* ou *Delta*. On attribue à Sésostris une division du pays en 36 *nomes* (*V. ce mot*), dont 10, suivant Strabon, appartenaient à la Thébaïde, 10 au Delta, et 16 à la région intermédiaire. Les médailles nous apprennent que l'Égypte fut plus tard divisée en 46 nomes, dont 13 pour la Thébaïde, 26 pour le Delta, et 7 pour la contrée moyenne. C'est ce même nombre de 46 que donne Pline, mais il les répartit autrement. Ptolémée en indique 47, en ajoutant à l'Heptanomide un 8e nome. La population de l'Égypte a été beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. Au rapport des peintures et inscriptions sacrées, elle s'éleva, sous la domination des Pharaons, à 7,000,000 d'hab., répartis en plus de 18,000 villes et bourgs. Suivant Diodore, on comptait 30,000 bourgs et villes au temps des premiers Ptolémées; Théocrite donne le chiffre de 33,339. Josèphe estime que, de son vivant, l'Égypte renfermait 7,500,000 hab., sans compter la population d'Alexandrie.

L'histoire de l'Égypte ancienne est très-confuse et incomplétement connue : selon les traditions indigènes, le pays avait été gouverné 30,000 ans par le soleil, 3,000 an-

par les dieux et demi-dieux, avant d'accepter des dynasties humaines. Hérodote et Platon réduisaient cette antiquité fabuleuse à 11,000 ans environ, trompés qu'ils étaient encore par la suite nombreuse de rois dont on montrait les statues en Egypte, et dont les règnes additionnés donnaient en effet un chiffre élevé d'années. Si l'on réfléchit que les 26 dynasties, dans lesquelles on range ces rois, n'ont point été toutes successives, mais simultanées, au moins dans les premiers siècles, et que les villes de Thèbes, Eléphantine, Xoïs, Memphis, Héliopolis, etc., eurent leurs souverains particuliers, la durée des dynasties égyptiennes sera singulièrement réduite, et l'ancienneté de l'Egypte ramenée à des proportions compatibles avec la raison et avec le témoignage de la Bible. — Les anciens Egyptiens n'appartenaient pas, comme l'a prétendu Volney, à la race nègre : les figures des monuments et les momies qui nous sont parvenues ne présentent ni la peau noire, ni le nez épaté, ni la chevelure laineuse, ni le front déprimé des nègres. Ce sont les Coptes actuels et les Abyssins qui rappellent le plus les caractères physiologiques des anciens Egyptiens. — D'après l'Ecriture Sainte, ce peuple descendait d'un fils de Cham, nommé Mesraïm, et frère de Chus, père des Ethiopiens. Il existe en effet une parfaite ressemblance, non-seulement entre les traits physiques, mais aussi entre les institutions, les mœurs, les vêtements, les meubles et les monuments des deux peuples. Les traditions relatives à l'Ethiopie parlent d'un antique et florissant empire de Méroé. De là sortirent les colonies qui peuplèrent l'Egypte, à mesure que le travail des hommes eut conquis sur les eaux du Nil une portion de terre et assaini la vallée inférieure du fleuve. Les chefs de ces colonies auront formé autant de dynasties distinctes. Quant à l'opinion qui fait venir de l'Inde la population primitive de l'Egypte, elle repose, non sur des preuves, mais sur quelques analogies de croyances ou de mœurs qui s'expliquent, sans un contact entre les deux pays, par la commune origine des hommes ; et l'on ne comprend de semblables communications ni par terre, ni par mer, dans des temps peu civilisés, entre des pays aussi éloignés l'un de l'autre.

L'Egypte eut, dans l'origine, un gouvernement théocratique : les prêtres fondèrent les plus anciennes villes, Eléphantine, This, Thèbes, etc., établirent les cérémonies religieuses, propagèrent les notions d'agriculture et les éléments des sciences. Puis, les guerriers prenant de l'importance, on dut partager avec eux le pouvoir. Ménès fut, dit-on, le 1er roi que l'on choisit parmi eux, et fonda Memphis Ses successeurs, dont l'histoire est fort obscure, continuèrent de disputer le sol aux eaux du Nil, bâtirent les villes sur des éminences pour les mettre à l'abri des inondations, et s'affranchirent peu à peu de toute dépendance par rapport à l'Ethiopie. Seize dynasties avaient déjà régné à Thèbes, Eléphantine, Memphis, Héliopolis ou Xoïs, quand le nord et le centre de l'Egypte eurent à subir l'invasion des Hycsos ou rois pasteurs (*V.* HYCSOS). Ce fut sous la domination de ces étrangers qu'eurent lieu le voyage d'Abraham en Egypte pendant une famine qui désolait la terre de Chanaan, l'élévation de Joseph au rang de ministre d'un Pharaon (*V. ce mot*), et l'établissement des Hébreux dans la terre de Gessen. Au bout de 520 ans, les Hyksos furent expulsés par Thoutmosis qui régnait à Thèbes, et avec lequel commence la 18e dynastie. Cette révolution donna à l'Egypte l'unité de gouvernement ; il n'y eut plus désormais qu'une seule famille royale, et la royauté, d'élective qu'elle était, devint héréditaire. La 18e dynastie paraît avoir été la plus brillante de toutes : elle compte, parmi ses membres, Mœris, Uchoréus, Osymandias, Aménophis, Sésostris, etc. Après elle, de nouvelles ténèbres couvrent l'histoire de l'Egypte ; dans un intervalle de plusieurs siècles, les écrivains de l'antiquité ont à peine sauvé les noms de quelques rois, tels que Phéron, Protée, Rampsinit, Chéops et Chéphrem, Mycérinus, Asychis, Bocchoris, Anysis, etc. A partir du xe siècle av. J.-C., la Bible aide à préciser de nouveaux faits : on y voit que Salomon épousa la fille d'un roi d'Egypte ; qu'un autre monarque de ce pays, Sésonchis ou Sésac, fit la guerre à Roboam, roi de Juda, et s'empara de Jérusalem. Au VIIIe siècle, l'Egypte fut conquise par des Ethiopiens, dont les chefs formèrent la 25e dynastie, composée de 3 rois, Sabacos, Sua et Tharaca. Affranchie de ce joug vers l'an 713, elle fut un instant gouvernée par le prêtre Séthos. Après une période d'anarchie, 12 des principaux Egyptiens usurpèrent l'autorité, et firent le partage du territoire. L'un d'eux, Psammétichus, parvint à régner seul, en 656 ; il fut le fondateur de la 26e et dernière dynastie, qui comprend : Psammétichus, 656 ; Néchao, 617 ; Psammis, 601 ; Apriès, 595 ; Amasis, 569 ; Psamménit, 526. Alors l'Egypte fut ouverte aux étrangers : non-seulement les savants de la Grèce vinrent l'étudier et ses marchands l'exploiter, mais ses soldats se mirent au service des rois, et les aidèrent à tenter des conquêtes auxquelles les milices égyptiennes, astreintes seulement à la défense du territoire, ne se fussent sans doute pas prêtées. Dès ce moment, la ruine de l'Egypte fut imminente : le mystère dont une vie d'isolement l'avait entourée s'évanouit ; ses vieilles institutions dépérirent ; sa force militaire fut brisée dans des luttes contre les Babyloniens et les Perses. Les secours prêtés par Amasis à Crésus, roi de Lydie, contre Cyrus, et son refus de donner la main de sa fille à Cambyse, servirent de prétexte à l'invasion persane : Cambyse renversa Psamménit, et réunit l'Egypte à son empire, en 525.

La population de l'Egypte ancienne était divisée en trois castes : les prêtres, les guerriers et le peuple. Il ne paraît pas que les délimitations des classes aient été infranchissables, ni les professions héréditaires, comme on l'a souvent prétendu. Les prêtres durent leur puissance à la crainte et au respect qu'ils inspiraient comme ministres des dieux ; à leurs immenses richesses, car ils possédaient un tiers des propriétés, sans charges ni impôts, et prélevaient encore le dixième du revenu des autres citoyens ; au monopole de toutes les sciences divines et humaines, car ils les enveloppaient de mystère, et cachaient leurs secrets sous des signes particuliers (*V.* HIÉROGLYPHES) ; à l'influence que donne l'exercice des fonctions publiques, car ils étaient seuls chargés de la levée des impôts, de l'administration de la justice, etc. On distinguait parmi eux plusieurs degrés hiérarchiques, les prophètes, les stolistes, les hiérogrammates, les horoscopes ou horologues, les chantres, les pastophores et les néocores. Les guerriers, au nombre de 310,000, selon Hérodote, avaient aussi un tiers des propriétés, ne payaient pas d'impôts, et avaient mission de protéger les frontières. Ils se divisaient en deux tribus, les Calasiriens et les Hermotybiens. Chaque année, ils fournissaient pour la garde du roi 1,000 guerriers, qui recevaient une solde. Il n'y avait point de cavalerie chez les Egyptiens ; des chars armés en guerre en tenaient lieu. La classe populaire, qui formait elle-même plusieurs subdivisions (les artisans, les marchands, les laboureurs, les pâtres, etc.), n'avait aucun droit politique, aucune part au gouvernement, aux magistratures, aux honneurs ; cependant elle supportait seule le poids des impôts, exécutait les constructions publiques, et cultivait les terres. Les portions du sol qu'elle possédait dans l'origine, elle les avait livrées à la royauté, peut-être en échange de blé pendant la famine qui désola l'Egypte au temps de Joseph. La concentration de la force militaire entre les mains des guerriers, le soin que prirent les prêtres de prolonger dans le peuple le règne de l'ignorance et d'écarter le contact des étrangers, expliquent la longue servitude de la nation égyptienne. — Le pouvoir royal resta toujours en partage aux guerriers. Absolu en principe, il fut limité de fait, 1° par la puissance des prêtres, qui imposaient toujours au monarque leurs volontés comme autant de lois émanant des dieux, et qui réglaient jusqu'à l'emploi de ses journées, heure par heure ; 2° par le jugement auquel les rois étaient soumis après leur mort. Tout Egyptien pouvait alors les accuser en public ; et si, après avoir également entendu ce qui était à leur louange, le peuple assemblé les jugeait coupables, ils étaient privés des honneurs de la sépulture royale, voués à l'infamie, et leur nom était effacé de tous les monuments. On estime qu'il y eut peu de mauvais princes en Egypte, par l'inspection même des monuments sur lesquels sont gravées des listes de rois. Le revenu annuel des Pharaons, y compris les tributs levés sur des peuplades voisines, est évalué de 6 à 7 millions de notre monnaie. — Nous ne possédons pas de renseignements précis sur l'administration des nomes et les institutions locales, sur le système financier, sur la composition et les attributions des assemblées. L'organisation judiciaire n'est guère mieux connue. On sait que, sauf certaines causes réservées aux rois, les prêtres connaissaient de toutes les affaires. Il y avait un tribunal de 30 membres, tirés en nombre égal de Thèbes, de Memphis et d'Héliopolis ; c'était vraisemblablement une cour suprême, et il devait exister des tribunaux particuliers dans les nomes. Devant les juges égyptiens, on ne plaidait que par écrit ; ils échappaient ainsi aux subtilités ou aux entraînements de la parole. Le président portait suspendue à son cou une image de la Vérité ; pour rendre le jugement, il la tournait vers la partie qui gagnait sa cause. — Aucun code ne nous fait connaître la législation égyptienne dans son ensemble ; les écrivains de l'antiquité ont seulement conservé quelques lois spéciales. Par exemple,

le meurtre, même d'un esclave, était puni de mort. La mort était aussi le châtiment du parjure et de la calomnie. Le père ou la mère qui avait tué son enfant, devait tenir, pendant trois jours et trois nuits, le cadavre embrassé. Chacun était tenu de porter secours à son semblable en danger de mort, sous peine d'être poursuivi comme assassin, ou, s'il ne l'avait pu, de poursuivre le châtiment du coupable; en sorte que, par cette loi d'assistance mutuelle, les citoyens étaient sous la garde les uns des autres. Les faussaires et les faux-monnayeurs étaient condamnés à la perte des mains. Le débiteur ne pouvait être atteint dans sa liberté. On rapportait au roi Asychis une loi singulière sur les emprunts (*V.* Asychis). Enfin, pour remédier au vol, dont l'habitude s'était propagée parmi les classes inférieures, par suite du voisinage des pillards arabes et des inclinations vicieuses que développe un long asservissement, Amasis enjoignit à chaque Égyptien, sous peine de mort, d'aller déclarer sa profession tous les ans aux magistrats: les voleurs eux-mêmes étaient enrôlés chez un chef connu, qui recevait le produit de leurs larcins; ils pouvaient être tués en flagrant délit; la victime d'un vol faisait la déclaration des objets dérobés, qui lui étaient rendus moyennant la moitié de leur valeur. — Il y avait en Égypte deux religions, celle des prêtres et celle du peuple. La religion sacerdotale paraît avoir été fort compliquée. En effet, Hérodote, dont le témoignage est confirmé par les monuments, rapporte que la théogonie égyptienne, dans ses traits les plus généraux, renfermait trois ordres de dieux. Le 1er ordre comprenait: Ammon, Bouto, Knef, Phtha, Neith, Mendès, Phré, etc. (*V. ces mots*), qui étaient comme autant de révélations d'un dieu sans nom, éternel, infini, source de toutes choses, et, par conséquent, comme autant de principes et de puissances ayant créé le monde. Les dieux du 2e ordre étaient les enfants des dieux du 1er ordre; parmi eux on distingue Thoth ou Hermès, Athor, etc. (*V. ces mots*). Les divinités d'Osiris formaient le 3e ordre: c'étaient Osiris, Isis, Aruéris ou Horus, Typhon, Nephthys, Anubis, Bubastis, Sérapis, Busiris (*V. ces mots*), etc. Pour expliquer le bien et le mal en ce monde, les prêtres l'attribuaient à deux puissances rivales l'une de l'autre, Osiris et Typhon; c'était un dualisme analogue à celui d'Ormuzd et Arimane chez les Perses. Les prêtres croyaient à la métempsycose et à l'immortalité de l'âme. Suivant eux, les âmes, immortelles de leur nature, existaient primitivement au sein du dieu suprême; elles désobéirent en quittant la sphère de l'air, et de leur union avec la nature naquirent les corps qu'on leur donna pour prisons; souillées pendant la vie terrestre, elles vont, comme expiation, habiter dans les animaux, puis dans les corps célestes, et retournent enfin à leur premier séjour. Le soin que l'on prenait des corps (*V.* Momie) atteste cette croyance à la vie future. Quant au peuple, il adorait les animaux. Ce culte étrange eut une double origine. D'une part, les prêtres avaient représenté leurs divinités sous la forme d'animaux avec lesquels ils leur attribuaient quelque conformité: par exemple, Ammon, dieu de la force, sous la figure d'un bélier; Isis, déesse de la fécondité, de la terre fertile, sous celle d'une génisse: la multitude adora le symbole matériel, sans peut-être avoir la notion de la divinité dont il était l'image. D'autre part, les Égyptiens rendirent un culte aux animaux qui leur inspiraient de la crainte (le crocodile, le serpent) ou de la reconnaissance (l'ichneumon, l'ibis, le bœuf, le chien, le chat, etc.). Beaucoup de villes portaient un nom qui rappelait une divinité spécialement vénérée: Lycopolis, Léontopolis, Crocodilopolis, Cynopolis, Hermopolis, Héliopolis, etc. Les plantes elles-mêmes reçurent les honneurs divins (le lotus, les légumes des jardins). Le culte consistait en prières, brûlement de parfums, sacrifices d'animaux, et même d'hommes quelquefois. — On ne possède aucun monument de la littérature égyptienne. Cependant, Platon témoigne que les Égyptiens possédaient de très-anciens poëmes en l'honneur d'Isis; Diodore en mentionne d'autres qui chantaient les exploits de Sésostris. Hérodote vit les registres sur papyrus, où les scribes des temples consignaient les annales, et Manéthon déclare avoir consulté des livres historiques. La tradition relative à la bibliothèque d'Osymandias (*V. ce mot*) indique un développement précoce de la science. Comme on ne trouve, parmi les monuments de l'Égypte, les restes d'aucun théâtre, il est vraisemblable que le genre dramatique fut inconnu. Les prêtres ont dû écrire des livres sur la religion et la morale, et sur les diverses sciences qu'ils cultivaient. En astronomie, ils avaient trouvé presque rigoureusement la durée de l'année solaire, et la divisaient en 12 mois de 30 jours, plus 5 jours complémentaires; mais ils ne formaient que 3 saisons, chacune de 4 mois. Ils ont pu observer les éclipses, et découvrir le mouvement des planètes. Toutefois, leur science a été révoquée en doute; car Ptolémée ne cite jamais leurs observations astronomiques, et Eudoxe rapporta d'Égypte des cartes célestes très-grossières. On a même contesté leurs connaissances en mathématiques, parce que, dit-on, Thalès leur aurait enseigné que l'angle inscrit au demi-cercle est un angle droit. Mais il est difficile d'admettre qu'on ait pu construire les monuments de l'Égypte, déplacer et manier des blocs gigantesques, sans posséder des procédés mécaniques très-perfectionnés, et ces procédés impliquent un développement sérieux des mathématiques. En médecine, les prêtres égyptiens ont été réellement ignorants: la superstition les empêchant de pratiquer des incisions sur les corps, la chirurgie ne pouvait exister; ils avaient d'ailleurs divisé le corps humain, comme le corps social, en sections distinctes, et l'on avait des médecins particuliers pour la tête, pour les bras, pour le tronc, etc. Les arts industriels furent très-avancés en Égypte: on connaissait le tissage et la teinture du coton, du lin et de la laine, la fabrication du verre et de la porcelaine, la poterie, la tannerie, la fonte et la ciselure des métaux, l'art du doreur, du graveur, de l'émailleur, la préparation du papyrus pour écrire, l'ébénisterie, etc. Les beaux-arts présentèrent à toutes les époques un type original et toujours le même. Les monuments d'architecture offrent partout, en effet, le caractère de la force et de la durée; la grâce, l'élégance est sacrifiée à la grandeur des proportions; l'aspect est imposant, mais triste. La statuaire se distingue par l'immobilité et la raideur: toutes les œuvres sont comme jetées dans un moule uniforme: le corps est pris dans une attitude de repos; les articulations n'ont aucun mouvement; les figures n'expriment ni les sentiments de l'âme, ni l'âge, ni le rang. En peinture, les Égyptiens n'eurent que des teintes plates; ils ignoraient la perspective. Ils connurent quatre couleurs seulement, le vert sombre, le rouge brun, le jaune et le bleu, et ne surent ni les mêler, ni les nuancer; mais ces couleurs étaient vigoureuses, et 3000 ans ne les ont pas altérées. On peut juger de l'art dans l'ancienne Égypte par les monuments nombreux qui ont survécu à toutes les révolutions. Citons les ruines immenses de Thèbes, les palais de Karnac et de Louqsor, les temples d'Esnéh, de Denderah, d'Edfou, les Pyramides et le Sphinx de la plaine de Memphis, les obélisques, les nécropoles, etc.

L'Égypte, incorporée à la monarchie persane, fut placée par Darius Ier dans la 4e satrapie, mais conserva néanmoins l'ancienne division en nomes. Outragée dans sa religion et dans ses mœurs par les vainqueurs, elle conçut contre eux une haine implacable. Une révolte éclata, dès l'an 486, contre Darius, et ne fut comprimée que par Xerxès, fils de ce prince. Inarus appela encore les Égyptiens à l'insurrection pendant le règne d'Artaxerxès Longue-main, et succomba après des succès passagers, 461-456. Mais Darius II Nothus laissa échapper l'Égypte, qui reconnut 8 rois indigènes: Amyrtée, 414; Pausiris et Psammétichus II, 408; Achoris, 389; Psammuthis, 377; Néphéro, 376; Nectanébus Ier, 375; Tachos, 363; Nectanébus II, 363. Ochus rétablit la domination des Perses en 354. Alexandre le Grand fut accueilli par les Égyptiens comme un libérateur, 332, et jeta les fondements d'Alexandrie. Après sa mort, un de ses généraux, Ptolémée, fils de Lagus, se rendit indépendant en Égypte, et commença une dynastie, dite des Lagides ou des Ptolémées, dont les membres furent:

Ptolémée Ier *Soter*, fils de Lagus	323	Ptolémée IX (Alexandre)	107
Ptolémée II *Philadelphe*	285	Cléopâtre	88
Ptolémée III *Evergete*	247	Ptolémée VIII, rétabli	88
Ptolémée IV *Philopator*	222	Ptolémée X (Alexandre)	81
Ptolémée V *Epiphanes*	205	Bérénice	80
Ptolémée VI *Philométor*	181	Ptolémée XI *Aulétes*	80
Ptolémée *Eupator*	146	Ptolémée XII et Ptolémée XIII	52
Ptolémée VII *Physcon*	146	Cléopâtre	52
Ptolémée VIII (Lathyre)	117		

Les causes les plus importantes qui amenèrent la chute des Ptolémées furent: la séparation que l'on maintint toujours entre les Grecs et les Égyptiens, les premiers étant seuls appelés aux fonctions publiques; le système de défense militaire, qui consistait à ne fortifier que la capitale, dont la conquête devait entraîner celle de tout le pays; l'incertitude de la succession au trône, qui engendra les guerres civiles; la dissolution des mœurs, qui descendit du trône à la nation elle-même; enfin, l'intervention

des Romains, provoquée par les partis de l'intérieur. Octave, vainqueur d'Antoine à Actium, le poursuivit jusqu'en Egypte, demeura insensible aux séductions de Cléopâtre, qui se donna la mort, et réduisit le pays en province romaine, 30 av. J.-C. L'Égypte fut rangée au nombre des provinces impériales, et reçut un préfet pour gouverneur. Sa fertilité la fit surnommer le *second grenier de Rome*. Dans la nouvelle division de l'empire romain au IVe siècle de l'ère chrétienne, l'Egypte donna son nom à un diocèse de la préfecture d'Orient, lequel comprit 6 provinces : Égypte propre, ch. l. *Alexandrie;* Libye 1re ou supérieure, *Cyrène;* Libye 2e ou inférieure, *Parætonium;* l'Augustamnique, *Péluse;* l'Arcadie égyptienne ou Heptanomide; et la Thébaïde, *Thèbes*. Depuis l'an 364, elle fit partie de l'empire d'Orient, jusqu'à la conquête des Arabes, 639-640. Le christianisme pénétra en Égypte dès le Ier siècle; St Marc est considéré comme le fondateur de la première église. Alexandrie devint le théâtre de luttes acharnées entre le paganisme expirant et la religion nouvelle; Origène, Clément d'Alexandrie et Athanase figurent parmi les plus illustres docteurs. Mais en même temps les hérésies gagnèrent de nombreux adeptes : l'arianisme et le gnosticisme menacèrent un instant d'étouffer la foi orthodoxe, et une partie de la population était jacobite, à l'époque de l'arrivée des musulmans. B.

ÉGYPTE SOUS LES ARABES. Conquise par Amrou, au nom du calife Omar, l'Egypte fit partie du califat de Damas. Si les vainqueurs protégèrent les lettres, les sciences, les arts et le commerce, en revanche ils écrasèrent leurs sujets d'impôts; l'islamisme prévalut sur la religion chrétienne, et la race copte fut presque anéantie. Le pays secoua le joug des califes abbassides de Bagdad en 869. Mais la dynastie fondée par Thouloun ne dura que jusqu'en 905. Quatre ans après, Obéidollah commença une dynastie nouvelle, celle des califes fatimites (*V.* CALIFES), renversée en 1171 par Saladin, fils d'Ayoub. Les souverains ayoubites furent :

Saladin	1171	Malek-Adhel II	1238
Malek-el-Aziz-Othman	1193	Malek-Saleh	1240
Malek-el-Mançour	1198	Malek-el-Moadham	1249
Malek-Adhel Ier	1200	Malek-el-Ascraf	1250
Malek-Kamel	1218	Ibegh	1254

Ces princes ont été constamment mêlés à l'histoire des Croisades, et deux fois l'Égypte, au temps de Jean de Brienne et de St Louis, fut sérieusement menacée par les chrétiens. En 1254, la garde des Mameluks renversa les Ayoubites; elle fournit à l'Egypte deux dynasties, les *Baharites* et les *Bordjites*.

Baharites.

Noureddin-Ali	1251	Koutchouk	1341
Koutouz	1259	Ahmed	1342
Bibars Ier	1260	Ismail	1342
Béréké-Khan	1277	Schaban-Kamel	1344
Sémalek	1279	Hadji	1346
Kélaoun	1279	Hassan	1347
Kalil-Ascraf	1290	Malek-Saleh	1351
Naser-Mohammed	1293	Hassan (rétabli)	1354
Bibars II	1309	Mohammed	1361
Naser-Mohammed (rétabli)	1310	Schaban-Ascraf	1363
		Ali-Mançour	1377
Aboubekr-Mançour	1341	Hadji-Saleh	1381

Bordjites.

Barkok	1382	Aboul-Nasr	1453
Pharadj	1399	Aboul-Fath	1461
Mostaïn	1412	Khosch-Khadam	1461
Scheik-Mahmoudi	1412	Balbaï	1467
Ahmed, Thatar-Dhaher, Mohammed	1421	Tamarbogha	1467
		Kaitbaï	1468
		Abou-Saadat	1496
Boursbaï	1422	Kansou	1496
Youçouf	1438	Djanbalat	1499
Abou-Said	1438	Kansou (rétabli)	1501
Fakreddin	1453	Toumam-Bey	1516

En 1517, les Mameluks furent attaqués par les Turcs ottomans; le sultan Sélim Ier, qui les vainquit près d'Alep, de Gaza et du Caire, subjugua l'Égypte. Ce pays, sauf une occupation momentanée par le général Bonaparte et par les troupes qu'il y laissa, 1798-1800, est toujours resté sous la domination de la Porte. B.

ÉGYPTE OTTOMANE, eyalet ou vice-royauté de l'empire ottoman, cap. *le Caire*. Populat., en 1859, 5,125,000 hab., dont 1,750,000 Arabes mahométans (désignés, avec 150,000 chrétiens Coptes, reste des anciens indigènes, sous le nom de *Fellahs*), 10,000 Turcs, 2,000 Arméniens, 5,000 Juifs, 5,000 Grecs, 5,000 Syriaques, le reste Nubiens, Soudaniens, et Nègres; enfin des Européens parlant la langue franque. Le pays est divisé, comme dans l'antiquité, en 3 régions : *Masr-el-Bahri*, au N., comprenant le Delta et les contrées qui l'avoisinent jusqu'au Fayoum; *El-Dustani* ou *Ouestanièh*, au centre; *El-Saïd*, au S. Le gouvernement du vice-roi est despotique, sous la suzeraineté de la Porte, qui donne l'investiture au pacha. L'Égypte forme sept *moudirliks* (intendances), dont quatre dans la Basse-Égypte, une dans la moyenne Égypte, et deux dans l'Égypte supérieure; ces moudirliks sont subdivisés en 64 *maimourliks* (départements), qui renferment chacun un ou plusieurs *nadirliks* (arrondissements). Les oasis de Siouah et d'Aoudjelah à l'O., Cosséir et Suez à l'E., la Nubie, le Soudan Oriental, le Kordofan, sont des dépendances de l'eyalet. Revenu en 1855, 97,000,000 de fr. dette, env. 310 millions. L'armée est aujourd'hui réduite à 20,000 hommes; la marine compte 7 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 4 corvettes, 7 bricks et 25 bâtiments à vapeur. L'industrie manufacturière, nulle il y a un demi-siècle, commença de se développer sous Méhémet-Ali; elle n'est plus auj. monopolisée par le pacha. Les principales usines sont celles de Boulak, où l'on s'occupe de la filature, du tissage, de la teinture et de l'impression du coton. Le commerce extérieur, qui produisait 51,550,000 fr. en 1841, s'élevait, en l'année 1858, à 143,000,000 de fr.; il consiste en cotons, grains, ivoire, poudre d'or, gomme, peaux, opium, et natron. Par les paquebots de la Méditerranée, Alexandrie, le port de commerce le plus important, est rattachée aux principales villes du littoral méditerranéen, et, par le chemin de fer d'Alexandrie au Caire et à Suez, est devenue le lien entre l'Europe et l'Inde. Les États européens importent en Égypte les tissus manufacturés, les armes, et autres produits de leur industrie. Les relations intérieures sont favorisées par plusieurs canaux, tels que celui de Joseph (*Kalisch-el-Menhi*), long de 240 kil., large de 16 à 97 mèt., et le canal Mahmoudièh (anc. canal de Cléopâtre), long de 80 kil., entre Alexandrie et Rahmanièh. La religion de l'Etat est le mahométisme; les autres cultes sont tolérés.

C'est depuis le commencement du XIXe siècle que l'Égypte jouit d'une indépendance presque entière. Déjà, au siècle précédent, Ali-Bey, se détachant de la Porte, avait osé battre monnaie à son coin, et prendre le titre de *sultan-roi d'Égypte et dominateur des deux mers*. Depuis 1806, les vice-rois se sont presque entièrement affranchis; Méhémet-Ali (*V. ce mot*), 1806-49, heureux dans ses guerres contre son suzerain, lui enleva même pour quelque temps la Syrie, Chypre et Candie. En 1841, un traité conclu par la médiation de l'Angleterre, de la Russie et de l'Autriche, régla les rapports de l'Egypte avec la Turquie : la vice-royauté appartient à la descendance mâle de Méhémet-Ali, par ordre de primogéniture; les traités qui lient la Porte avec les autres puissances sont également valables pour l'Egypte; les lois administratives de ce pays doivent se rattacher à celles de l'empire ottoman; les impôts sont levés au nom et avec l'autorisation du sultan; le tribut annuel de 1,500,000 fr. en 1833, est auj. de 7,500,000; les monnaies égyptiennes doivent être frappées au même titre et d'après les mêmes divisions que les monnaies turques; l'armée, pour le service intérieur, ne doit pas dépasser 18,000 hommes, on ne peut augmenter ce chiffre, ni construire des vaisseaux de guerre, sans l'assentiment du sultan, qui nomme les officiers au-dessus du grade de colonel. Méhémet-Ali a eu pour successeurs ses petits-fils Abbas-Pacha, 1849-54; Saïd-Pacha, fils d'Ibrahim-Pacha, 1854-63; et Ismaïl-Pacha, frère de Saïd. B.

ÉGYPTIENS. *V.* BOHÉMIENS.

ÉGYPTUS, prince fabuleux de l'Egypte, fils de Neptune et de Libye, avait 50 fils qui épousèrent les 50 Danaïdes, filles de son frère Danaüs. *V.* DANAUS, DANAÏDES.

EHINGEN, v. du roy. de Wurtemberg, à 2 kil. du Danube, à 25 kil. S.-O. d'Ulm; 3,200 hab., presque tous catholiques. École ecclésiastique. Teinturerie en rouge d'Andrinople.

EHNINGEN, v. du roy. de Wurtemberg, sur l'Achalm, à 13 kil. O. d'Urach; 4,875 habit., presque tous colporteurs.

EHRENBREITSTEIN. *V.* COBLENTZ.

EHRENHAUSEN, vge des États Autrichiens (Styrie), à 17 kil. N. de Marbourg, sur la Muhr; 500 hab. Défaite des Turcs en 1529.

EHRENSCHELD (Nicolas), amiral suédois, né en 1674, m. en 1729. Il perdit près des îles d'Aland, en 1714, une bataille navale, la première qu'aient gagnée les Russes, commandés alors par Apraxin, sur la flotte duquel Pierre

le Grand combattait en personne. Pris par les vainqueurs, il demeura en captivité à St-Pétersbourg jusqu'en 1721, et fut ensuite nommé intendant de l'amirauté à Carlskrona. B.

EHRENSWÆRD (Auguste, comte d'), feld-maréchal de Suède, né en 1710, m. en 1773, proposa et fit accepter par les Etats du royaume la création d'une flotte dite *des Détroits*, formée de bâtiments de transport et de chaloupes canonnières pour les débarquements de troupes et la défense des côtes. Il donna aussi le plan des travaux qui ont fait de Sweaborg, en Finlande, un des ports militaires les plus importants de l'Europe septentrionale. B.

EHRENSWÆRD (Charles-Auguste, comte d'), fils du précédent, né en 1745, m. en 1800, alla étudier à Brest le système de construction navale des Français, seconda son père dans les travaux de fortification de Sweaborg, et dans la création de la flottille côtière suédoise, fut nommé amiral en 1788, battit une escadre russe à Swensksund en 1789, reçut en 1792, après la mort de Gustave III, la direction supérieure de la marine, mais y renonça bientôt pour se livrer aux sciences et aux arts. On a de lui une *Philosophie des beaux-arts*, Stockholm, 1786, où il se montre passionné pour l'art antique au détriment des œuvres modernes. B.

EHRESBOURG, *Ehresburgum*, c.-à-d. *forteresse de l'honneur*, anc. ville forte des Saxons, auj. *Marsberg*. Prise par Charlemagne en 772.

EHRET (Georges-Denis), habile peintre de plantes, né dans le pays de Bade vers 1710, mort en 1770. Son talent fut mis en œuvre à Paris par Bernard de Jussieu, pour continuer la collection des vélins commencée par Robert. En Hollande, Linné lui confia les planches de l'*Hortus Cliffortianus*; puis il peignit les plantes les plus rares qui se trouvaient en Angleterre, et les publia en 10 livr., 1750 et suiv. On lui doit encore les figures de la *Flore de la Jamaïque* par Brown, de l'*Histoire des Corallines* par Ellis, etc.

EHUD. *V.* AOD.

EIBENSCHITZ, v. municipale des Etats autrichiens (Moravie), au confl. de l'Iglawa et de l'Ostawa, dans le cercle de Brünn; 3,500 hab. Fabr. de poterie. Culture de légumes.

EIBENSTOCK, v. du roy. de Saxe, sur le Schwarz-wasser, à 28 kil. S. de Zwickau; 4,600 hab. Douane; mines de fer et d'étain; broderies, mousselines.

EICHHORN (Jean-Conrad), entomologiste prussien, pasteur évangélique à Dantzick, né en 1718, m. en 1790, consacra toute sa vie à l'étude des insectes qu'on ne peut pas apercevoir à la simple vue. La plupart de ses observations microscopiques sont consignées dans l'ouvrage allemand intitulé : *Des animaux aquatiques de Dantzick et des environs*, etc., Dantzick, 1775, in-4°, et 1783, in-4°, avec un supplément pour répondre aux critiques de Fuessli.

EICHHORN (Jean-Godefroy), savant orientaliste, historien et critique, né en 1752 à Dœrenzimmern (Hohenlohe), m. en 1827, professeur de langues orientales à l'université d'Iéna, 1775, et à celle de Gœttingue, 1788, conseiller d'Etat dans la Saxe-Weimar, 1783, et conseiller privé du roy. de Hanovre, 1819, a laissé : *Histoire du commerce des Indes orientales avant Mahomet*, Gotha, 1775; *De antiquis historiæ Arabicæ monumentis*, ibid., 1775; *Dissertation sur l'ancienne histoire monétaire des Arabes*, Iéna, 1796; *Répertoire des littératures biblique et orientale*, 1777-86, 18 vol.; *Bibliothèque universelle de la littérature biblique*, Leipsick, 1787-1801, 10 vol. in-8°; *Introduction à l'Ancien Testament*, 5e édit., 1824, 5 vol.; *Introduction au Nouveau Testament*, 1824-27, 5 vol.; *Commentarius in Apocalypsin Joannis*, 1791, 2 vol.; *Histoire universelle de la civilisation et de la littérature de l'Europe moderne*, 1796-99, 2 vol., ouvrage inachevé; *Histoire littéraire*, 2e édit., 1814, 2 vol.; *Aperçu de la Révolution française*, 1797, 2 vol.; *Histoire des trois derniers siècles*, 3e édit., Hanovre, 1817-18, 6 vol.; *Histoire primitive de la maison des Guelfes*, ibid., 1817.

EICHHORN (Charles-Frédéric), fils du précédent, né à Iéna en 1781, m. en 1854. Il a successivement occupé les chaires de droit allemand des universités de Francfort-sur-l'Oder, 1805, de Berlin, 1811, et de Gœttingue, 1817. Il prit les armes en 1813 pour l'affranchissement de l'Allemagne; le gouvernement prussien le nomma membre, en 1838, du conseil d'Etat; en 1842, de la commission législative; en 1843, de la commission supérieure de censure. C'est Eichhorn qui le premier a recherché et réduit en système les bases historiques du droit des divers Etats de l'Allemagne; il a étudié toute sa vie l'histoire de ce pays dans ses rapports particuliers avec la constitution politique, la législation et la jurisprudence des peuples. Parmi ses ouvrages, on distingue : *Histoire du droit public et des législations de l'Allemagne*, 5e édit., 1843; *Principes du droit canon des églises catholiques et protestantes de l'Allemagne*, 1831-33, 2 vol. Depuis 1815, il a publié, avec Savigny et Gœschen, le *Journal de la science historique du droit*.

EICHMANN (Jonas). *V.* DRYANDER.

EICHSFELD, anc. nom de la partie N.-O. de la Thuringe, de Mulhausen à Heiligenstadt. On distinguait le Haut-Eichsfeld, habité par des Wendes, et le Bas-Eichsfeld ou Marche de Duderstadt, habité par des Saxons. L'Eichsfeld appartenait aux électeurs de Mayence; donné à la Prusse par le Recès de Ratisbonne, 1803, incorporé en 1807 au royaume de Westphalie, dans lequel il forma presque tout le départ. du Harz, il rentra en 1814, sauf quelques parcelles attribuées au Hanovre, sous l'autorité de la Prusse, qui en a formé les cercles de Worbis, de Mulhausen, et d'Heiligenstadt, compris dans la régence d'Erfurt.

EICHSTÆDT ou EICHSTATT, v. de Bavière (Moy.-Franconie), sur l'Atmuhl, à 63 kil. O.-S.-O. de Ratisbonne; par 48° 53' 32'' lat. N., et 8° 50' 53'' long. E.; 7,000 hab. Evêché fondé en 741 par St Boniface, et suffragant de Bamberg. Bibliothèque; musée. On remarque la cathédrale, où sont de belles peintures; l'église Ste-Walpurge; l'hôtel de ville, construit en 1444; un bel hôpital; le château ducal, bâti en 1684, agrandi en 1705, et contenant une collection d'objets d'art, d'antiquités et d'histoire naturelle. Fonderie de fer; fabr. de poterie de grès, teintureries, brasseries. Sur un roc voisin de la ville est bâti le château de Willibald, jadis fortifié. — Eichstædt fut le ch.-l. d'une principauté ecclésiastique, sécularisée en 1802, et que la paix de Presbourg, 1805, donna à la Bavière. En 1817, Eugène Beauharnais, ex-vice-roi d'Italie, en prit possession, ainsi que du duché de Leuchtenberg, sous la souveraineté de la Bavière.

EIDER ou EYDER, au moyen âge *Egidora*, en scandinave *Ægisdyr* ou *Egderou*, fl. de l'Allemagne septentrionale, prend sa source dans le Holstein, à 14 kil. S. de Kiel, coule au N., en traversant les lacs Westen et Flemhuder, puis à l'O. à partir de Landwehr, sert de délimitation au Holstein et au Slesvig, passe à Rend-bourg, Friedrichstadt, et se jette dans la mer du Nord à Tonningen, par un estuaire large de 11 kil., après avoir reçu la Sorga et la Treen. Cours de 175 kil., navigable depuis Rendsbourg. Ses inondations sont prévenues par un système de digues d'un entretien très-coûteux. Le canal de Kiel ou de l'Eider, partant d'Holtenau et aboutissant à la Levensaue, établit une communication navigable entre la mer du Nord et la Baltique; il a été construit de 1774 à 1784.

EIDOUS (Marc-Antoine), littérateur du XVIIIe siècle, né à Marseille, a publié de nombreuses traductions d'ouvrages latins et anglais, entre autres : le *Dictionnaire universel de médecine* de James, qu'il fit paraître avec Diderot et Toussaint, 1746, 6 vol. in-fol.; l'*Histoire naturelle de l'Orénoque* de Gumilla, 1758, 3 vol. in-12; la *Théorie des sentiments moraux* de Smith, 1764, 2 vol. in-12; l'*Agriculture complète* de Mortimer, 1765, 4 vol. in-12; les *Voyages en Asie* de Bell d'Antermoni, 1766, 3 vol. in-12; l'*Histoire naturelle de la Californie* de Vénégar, 1767, 3 vol. in-12, etc. L'*Histoire des principales découvertes faites dans les arts et les sciences*, Lyon, 1767, in-12, bien que désignée comme traduction de l'anglais, est de la composition d'Eidous. G—T.

EIDSVOLD, v. de Norvége, dans le bailliage d'Aggerhuus, à 38 kil. N. de Christiania, sur le Vermen; 4,000 hab. Chemin de fer pour Christiania, ouvert en 1854. Forges à fer. Dans une assemblée qui s'y tint en 1814, les députés norvégiens décrétèrent une constitution qui, sauf modifications, est encore auj. la loi fondamentale du pays.

EIFEL, *Eiflia*, plateau qui s'étend, dans la Prusse rhénane, sur un espace de 90 kil., entre le Rhin, la Moselle et la Roër; élevé de 500 mèt. environ, il touche d'un côté à la chaîne des Ardennes et de l'autre au Hundsruck. On y remarque des volcans éteints, des lacs d'origine volcanique, des sources minérales (à Bertrich, Birresborn, etc.), et les traces d'une voie romaine construite sous Auguste par Agrippa. Autrefois ce pays forma l'*Eifelgau*, puis fit partie de l'archevêché de Trèves.

EILENBURG, v. des Etats prussiens (Saxe), à 45 kil. N.-N.-E. de Mersebourg, sur une île de la Mulde; 7,700 hab.

EILSEN, vge de la principauté de Lippe-Schaumbourg, près de Buckebourg; renommé par ses eaux et ses boues thermales sulfureuses, alcalines et salines.

EIMBECK. *V.* EINBECK.

EIMEO, île du grand Océan équinoxial, dans l'archipel de la Société (Polynésie), près et à l'O. de Taïti; 15 kil.

sur 9. Sol fertile; montagnes boisées; plusieurs ports, dont le meilleur est celui de Talou, sur la côte N. Découverte par Quiros en 1606.

EIMER, mesure de liquides employée en Allemagne. Il vaut, en Prusse, 68 litres 70; à Vienne, 56 litres 60. En Wurtemberg, on s'en sert pour mesurer aussi la chaux et la houille.

EINARI ou EINARSON (Halfdan), savant islandais, m. en 1784, a été très-versé dans l'histoire et les antiquités du Nord. On a de lui: *Sciagraphia historiæ litterariæ Islandicæ*, Copenhague, 1777, in-8°, ouvrage curieux, où sont mentionnés 405 auteurs islandais dont il connaissait les écrits, et qui fut toute une révélation sur l'Islande. Il y donne aussi un catalogue chronologique de 164 scaldes scandinaves.

EINBECK ou EIMBECK, v. de Hanovre, dans l'arrondissement de Hildesheim, sur l'Ilm, à 31 kil. N. de Gœttingue; 5,000 hab. Industrie agricole et manufacturière; brasseries, tanneries, toiles; comm. de fers, laines. Aux environs est le château royal de Rothenkirchen.

EINSIEDEL, hameau du roy. de Wurtemberg, dans le cercle de la Forêt-Noire, près du Neckar. Beaux domaines royaux. Il y eut un chapitre noble de 1492 à 1580.

EINSIEDELN ou NOTRE-DAME-DES-ERMITES, v. de Suisse, cant. et à 13 kil. N.-N.-E. de Schwitz; 7,253 hab. École ecclésiastique. Haras renommé. Grand comm. de livres, chapelets et images de dévotion. Célèbre abbaye de bénédictins, fondée au x^e siècle, érigée en 1274 en abbaye princière, et renfermant une statue miraculeuse de la Vierge que viennent visiter de nombreux pèlerins, le 14 septembre de chaque année. Zwingle fut curé de cette ville; Paracelse y naquit.

EION, anc. v. de Macédoine, près de l'embouchure du Strymon, non loin d'Amphipolis.

EISACH, riv. des États autrichiens (Tyrol), prend sa source au mont Brenner, passe à Brixen et à Bolzano, et se jette dans l'Adige, après un cours de 80 kil.

EISEN (Charles), dessinateur, né à Paris en 1711, m. en 1778. Il s'adonna à la composition des petits dessins gravés pour les livres de littérature; ses productions firent quelquefois le succès des ouvrages qu'elles illustraient, entre autres les œuvres de Dorat. Elles sont, en général, maniérées, mais on y trouve du goût, de la grâce et de l'imagination.

EISENACH, *Isenacum*, v. du grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach, ch.-l. du cercle de son nom, sur la Nesse, à 77 kil. O. de Weimar; par 50° 58' 55" lat. N., et 8° long. E.; 11,500 hab. Trib. criminel; gymnase, avec bibliothèque. Château des anciens princes d'Eisenach. On y remarque l'église S^t-Nicolas, l'église S^t-Georges de 1188, et le jardin botanique. École forestière; écoles de dessin, de sages-femmes; hôtel des monnaies. Fabriq. d'étoffes de laine et de toiles peintes. Patrie de Sébastien Bach. Aux environs est le château de Wartbourg, auj. en ruine, qui servit de retraite à Luther en 1521-22. — La principauté d'Eisenach, anc. État souverain d'Allemagne, passa sous la domination de la Saxe en 1440, et fait partie du duché de Saxe-Weimar depuis 1741. Superf., 1188 kil. carrés. Pop., 82,450 hab. en 1861.

EISENARTZ, v. des États autrichiens (Styrie), à 33 kil. N.-O. de Brük; 1,500 hab. Mines de fer et forges.

EISENBERG, v. du duché de Saxe-Altenbourg, à 35 kil. O. d'Altenbourg; 4,800 hab. Fabr. de porcelaines; lainages, voitures.

EISENBURG, comitat de Hongrie, l'un des onze du cercle en deçà du Danube, est situé entre ceux d'Œdenburg au N., de Veszprim à l'E., de Szala au S., et la Styrie à l'O. Superf., 4,914 kil. carr. Pop., 290,372 hab., dont les deux tiers catholiques, les autres luthériens, calvinistes ou juifs. Ch.-l.: *Stein-am-Anger*. Sol montagneux au S., arrosé par le Raab, et fertile en grains, vins, fruits, tabac. Exploit. de mercure.

EISENHART (Jean-Frédéric), jurisconsulte, né à Spire en 1720, m. en 1783, professeur à Helmstædt. Ses ouvrages sont très-estimés en Allemagne. Les principaux sont: *Institutiones historiæ juris litterariæ*, Helmstædt, 1752, in-8°; *Institutiones juris Germanici privati*, Halle, 1753 et 1774, in-8°; *Traité du droit romain*, Francfort et Leipzig, 1760, in-4°.

EISENSCHMID (Jean-Gaspard), médecin et mathématicien, membre associé de l'Académie des sciences de Paris, né en 1656 à Strasbourg, m. en 1712. Il entretint une correspondance suivie avec Tournefort, Cassini, Lahire, Reland, etc. On a de lui, outre plusieurs mémoires dans le recueil de l'Académie des Sciences: *Diatribe de figurâ telluris elliptico-sphæroide*, Strasbourg, 1691, in-4°, écrit qui, suivant Lalande, a donné naissance à la dispute sur le prétendu allongement de la terre, laquelle n'a été terminée qu'en 1736; *Introductio nova ad tabulas manuales logarithmicas J. Kepleri et J. Bartschii*, ibid., 1700, in-8°; *De ponderibus et mensuris veterum Romanorum, Græcorum, Hebræorum, necnon de valore pecuniæ veteris*, ibid., 1708, 1737, in-8°. G—T.

EISENSTADT, en hongrois *Kis-Martony*, v. de Hongrie, comitat et à 14 kil. N.-O. d'Œdenburg et à 4 kil. O. du lac de Neusiedel; 5,400 hab. Cette ville, avec son territoire, appartient aux princes d'Esterhazy, qui y ont un magnifique château, de style italien, construit par Paul Esterhazy, palatin de Hongrie en 1683; le parc, entouré d'un mur de 19 kil., renferme une belle statue de Canova; les serres, les plus vastes de l'Autriche après celles de Schœnbrünn, renferment 70,000 plantes. Église curieuse des Frères de la Miséricorde; église des Franciscains, renfermant les tombeaux des princes d'Esterhazy.

EISÉTÉRIES (du grec *eisiénai*, entrer), fêtes célébrées à Athènes, lorsque les magistrats entraient en charge. On sacrifiait à Minerve et à Jupiter.

EISFELD, v. du duché de Saxe-Meiningen, à 38 kil. S.-E. de Meiningen; 3,000 hab. Comm. de bois et cuirs.

EISGRUB, en morave *Lednice*, v. des États autrichiens (Moravie), à 50 kil. S. de Brünn, sur la Thaya; 2,000 hab. Beau château des princes de Lichtenstein, avec jardin, parc et orangerie remarquables.

EISLEBEN, *Islebia*, v. des États prussiens (Saxe), sur le Bose, à 35 kil. N.-O. de Mersebourg; 10,000 hab. Ch.-l. de cercle. Direction des mines; mines d'argent et de cuivre. Bel hôpital; bière célèbre sous le nom de *Krappel*. Fabr. de *vert d'Eisleben*. Luther y naquit et y mourut; on montre une foule de souvenirs de ce réformateur.

EKATÉRINENBURG. *V.* IÉKATÉRINENBURG.

EKATÉRINOSLAV. *V.* IÉKATÉRINOSLAV.

EKEBERG (Gustave), voyageur suédois, capitaine de l'amirauté, membre de l'Académie des sciences de Stockholm, né en 1716, m. en 1784, fit dans l'Inde et à la Chine plusieurs voyages avantageux à la compagnie des Indes de Suède, et dans lesquels il recueillit des inventions utiles et des observations intéressantes. On a de lui: *Relation sur l'économie rurale des Chinois*, insérée, avec une *Description de l'île de Fernand-de-Noronha*, dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Stockholm, 1754; *Voyage aux grandes Indes dans les années* 1770 *et* 1771, Stockholm, 1773, in-8°; *Moyen facile d'inoculer la petite vérole*, ouvrage qui a popularisé la pratique de l'inoculation. G—T.

ÉLA, roi d'Israël, 919-918 av. J.-C., fils et successeur de Baasa, fut assassiné par Zamri, un de ses officiers.

ÉLACATEUS, surnom de Jupiter adoré sur l'Elacatæon en Thessalie.

ÉLAGABALE. *V.* HÉLIOGABALE.

ÉLAM, l'aîné des 5 fils de Sem, laissa son nom aux *Élamites*, peuple souvent confondu avec les Perses et les Mèdes. Suivant Rosenmüller, le pays d'Élam serait l'*Élymaïde* des Grecs et des Romains, et aurait été borné à l'E. par la Perside, au S. par le golfe Persique, à l'O. par la Babylonie, et au N. par la Médie. Suse en était la capitale. C'est auj. le Louristan, et quelques parties du Khousistan et de l'Irak-Adjémi. La Bible cite un des anciens rois des Élamites, Chodorlahomor, contemporain d'Abraham.

EL-AMYN. *V.* AMYN.

ÉLAPHÉBOLIES, fêtes célébrées en l'honneur de Diane par les Phocidiens, en mémoire d'une action contre les Thessaliens, dans laquelle le dévouement de leurs femmes leur avait donné la victoire. — Fêtes athéniennes, célébrées dans le 9^e mois de l'année, dit l'*Élaphébolion*; on immolait un cerf (ἔλαφος) à Diane.

ÉLAPHÉBOLOS, c.-à-d. *chasseresse*, surnom de Diane.

ÉLAPHIÆA, surnom de Diane chez les Éléens, parce que, disait-on, sa nourrice Élaphios était née à Élis.

EL-ARISCH. *V.* ARISCH (EL-).

ÉLATÉE, *Elatea*, anc. v. de la Grèce (Phocide), sur la rive dr. du Céphise; auj. *Elefta*. C'était la clef du défilé conduisant de Thessalie en Béotie. Son temple d'Esculape était en grand renom, ainsi qu'une statue de Minerve qui faisait des prodiges. Élatée fut détruite par Xerxès, 480 av. J.-C., et surprise par Philippe de Macédoine, 338.

ÉLATH ou ÆLANA. *V.* AKABAH.

ÉLATMA. *V.* IÉLATMA.

ÉLAVER, nom anc. de l'ALLIER.

EL-BASSAN, v. de la Turquie d'Europe (Roumili), sur un affluent du Scombi, au S.-E. de Durazzo; 4,000 hab. Évêché grec.

ELBE, anc. *Albis*, en bohémien *Labe*, fleuve d'Alle-

magne, prend sa source en Bohême près de la Silésie, au pied des plus hautes montagnes du Riesen-Gebirge, est formé par la réunion du Weisswasser et de l'Elbebach, et reçoit 53 rivières et plus de 300 ruisseaux. Il coule d'abord au S., puis à l'O., et enfin au N. Ses principaux affluents sont : à droite, l'Iser, l'Elster noir, le Havel grossi de la Sprée, l'Elde ; à gauche, l'Adler, la Moldau, l'Eger, la Mulde, la Saale, l'Ilmenau et l'Oste. Avant de se jeter dans la mer du Nord, non loin de Cuxhaven, par une embouchure large de 16 kil., après un cours de 108 myriamètres, l'Elbe traverse la Bohême, la Saxe, le duché d'Anhalt, le Brandebourg, le Hanovre, le Mecklembourg, le Lauenbourg, le territoire de Hambourg et le Holstein. Ses bords sont célèbres par leur beauté, surtout en Bohême et dans la partie montagneuse de la Saxe. Les navires marchands remontent l'Elbe jusqu'à Hambourg. Entre autres villes remarquables, ce fleuve baigne Josephstadt, Kœniginngrætz, Melnik, Wegstadel, Leitmeritz, Tetschen, Pirna, Pillnitz, Dresde, Meissen, Muhlberg, Torgau, Wittemberg, Magdebourg, Tangermünde, Lauenbourg, Hambourg, Altona, et Gluckstadt. Ses eaux sont très-poissonneuses, mais peu profondes, et embarrassées d'iles et de sables.

ELBE (Bouches-de-l'). *V.* BOUCHES-DE-L'ELBE.

ELBE, anc. *Æthalia*, *Ilva*, petite île de la Méditerranée, appartenant au roy. d'Italie (province de Livourne), dont elle est séparée par le canal de Piombino, à 11 kil. de la côte d'Italie, et à 48 kil. E. de la Corse ; entre 42° 43'-42° 53' lat. N., et 7° 46'-8° 6' long. E. Ch.-l., *Porto-Ferrajo* ; villes princip. : Rio-Ferrajo, Porto-Longone. Superf., 221 kil. carrés ; pop., 22,026 hab. Sol entièrement montagneux, sans rivières navigables, mais arrosé par beaucoup de petits cours d'eau. Climat très-doux et très-salubre. Vallées fertiles, mais mal cultivées ; vins abondants et assez estimés. Riches mines de fer, exploitées dès l'antiquité ; 100 millions de kilogr. de minerai. Marais salants près des côtes. Pêche abondante, principalement de sardine et de thon. — Les Etrusques, les Phocéens, les Carthaginois et les Romains possédèrent successivement cette île ; au moyen âge, elle fut ravagée par les Barbares, appartint aux Pisans au Xe siècle, puis aux Génois depuis 1290, aux seigneurs de Piombino en 1399. Après diverses vicissitudes, elle tomba sous la domination de Charles-Quint, 1548, et sous celle des rois de Naples en 1736. Les Anglais s'en emparèrent en 1796 ; le général Thurreau la leur reprit en 1800, et le traité d'Amiens, 1802, l'assura à la France ; elle fit partie du département du Golo. Le traité de Paris, 1814, la donna en toute souveraineté à Napoléon Ier, qui y résida depuis le 4 mai 1814 jusqu'au 26 février 1815. Les traités de 1815 la donnèrent à la Toscane ; elle est au roy. d'Italie depuis 1860.

ELBEE (GIGOT D'), général vendéen, né en 1752 à Dresde, d'une famille française établie en Saxe, m. en 1794. Naturalisé Français en 1757, il entra au service, devint lieutenant de cavalerie, mais donna sa démission en 1783. En 1791, il émigra, puis revint lorsqu'il connut le décret qui ordonnait aux émigrés de rentrer. En mars 1793, les paysans des environs de Beaupréau et de Chollet, soulevés contre la Convention, lui offrirent de les commander ; il accepta. Sa troupe, réunie à celles de Bonchamp, La Rochejaquelein, Cathelineau et Stofflet, s'empara de Bressuire, de Thouars et de Fontenay, où il fut retenu quelque temps par une blessure ; il fut nommé généralissime à la mort de Cathelineau. Il échoua deux fois devant Luçon, fut battu et blessé à Chollet, 17 octobre 1793, transporté à Beaupréau, puis à l'île de Noirmoutier, y fut pris, trois mois après, par les républicains, et fusillé dans un fauteuil, où ses souffrances le retenaient. Ses mœurs étaient douces, et sa piété ardente ; mais il n'eut pas de talents militaires. Les soldats l'appelaient *le général de la Providence*, parce que, dans les combats, il avait coutume de leur répéter : « Mes enfants, la Providence nous donnera la victoire. »

G—R.

ELBERFELD, v. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Wupper, à 30 kil. E. de Dusseldorf, à 696 de Paris par chemins de fer ; par 51° 15' 21" lat. N., et 4° 49' 39" long. E. ; 56,300 hab., dont 16,000 catholiques. Trib. de commerce ; écoles industrielles ; Bourse. C'est avec Barmen, à laquelle elle est contiguë, un grand centre industriel et commercial. Le commerce s'élève annuellement à 200,000,000 de fr. Fabr. de velours, soieries, rubans, toiles peintes, étoffes de coton, siamoises, dentelles ; teintureries très renommées, particulièrement pour le rouge d'Andrinople. Bel hôtel de ville. Chemin de fer pour Dusseldorf et Dortmund.

ELBEUF, *Elborium*, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), à 21 kil. S.-S.-O. de Rouen, à 126 de Paris, à 7 kil. du chemin de fer de Paris à Rouen, sur la rive g. de la Seine, et sur le ruisseau du Puchot, dont les eaux sont excellentes pour la teinture ; 18,821 hab., non compris une population flottante de 15,000 ouvriers. Trib. de commerce ; chambre consultative des manufactures. La ville est dominée par une chaîne de collines boisées. On y remarque l'église St-Jean, pour ses beaux vitraux. Bateaux à vapeur pour Rouen. Nombreuses manufactures de draps, qui n'ont de comparables en France que celles de Sedan et de Louviers ; filatures, lavages et teintureries de laines ; fabriques de machines, savon ; gr. commerce de draps et nouveautés de ses fabriques et autres, de laines d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie. — Cette ville fut érigée en comté par Philippe VI, en 1338, pour Guillaume d'Harcourt, en marquisat en 1554, et en duché-pairie en 1582, en faveur des ducs de Lorraine. La fabrication des draps y était déjà florissante au XVIe siècle : elle dut beaucoup à Colbert, mais elle souffrit, pendant 60 ans, de la révocation de l'édit de Nantes. Aujourd'hui, la valeur des produits fabriqués annuellement dépasse 60,000,000 de fr.

ELBEUF (Maison d') Branche cadette de la maison de Lorraine-Guise, issue de René, marquis d'Elbeuf, dernier fils de Claude, premier duc de Guise. Son fils, Charles Ier, né en 1556, m. en 1605, fut créé duc d'Elbeuf en 1582, compromis dans les troubles du règne de Henri III, et enfermé au château de Loches depuis les états généraux de Blois, 1588, jusqu'en 1591 ; — Charles II, fils du précédent, né en 1596, m. en 1657, exilé en 1631 par Richelieu à cause des intrigues de sa femme, fille légitimée de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, et cependant gouverneur de Picardie ; — Emmanuel Maurice, petit-fils du précédent, né en 1677, m. en 1763, entra au service de l'empereur d'Allemagne, commanda un régiment de cavalerie dans le roy. de Naples, 1706-19, et fit faire les premières fouilles dont le résultat fut la découverte d'Herculanum. Le dernier duc d'Elbeuf fut le prince de Lambese, émigré en 1789, et m. en 1825.

ELBING, v. de Etats prussiens (Prusse), port sur la riv. de son nom, près de son embouchure dans la Baltique, et sur le canal de la Nogat ou de Kraffohl, à 81 kil. E.-S.-E. de Dantzick ; par 54° 8' 20" lat. N., et 17° 2' 30" long. E. ; 26,000 hab. Banque. Bourse. Fabr. de toiles à voiles, cuir, savon, tabac, amidon, vitriol ; brasseries, distilleries, teintureries. Chantiers de construction ; commerce maritime important. Elbing a de vieilles fortifications, se divise en ville vieille, ville neuve, île du Speicher, et possède de nombreux et grands faubourgs. On remarque : l'église Notre-Dame, du XIVe siècle ; un collége qui date de 1536 et a une riche bibliothèque ; un hospice d'orphelins. — Elbing doit son origine à une forteresse bâtie par les chevaliers Teutoniques au XIIIe siècle, et à des colons de Brême et de Lubeck. Elle se mit sous la protection de la Pologne en 1454, et passa à la Prusse en 1772.

ELBINGERODE, v. de Hanovre, dans le territoire de Clausthal, sur la Rohbach ; 3,500 hab. Brasseries, distilleries ; quincaillerie. Aux environs, importantes mines de fer du Harz, et usine à fer de *Rothehütte*.

ELBOGEN. *V.* ELLENBOGEN.

EL-BOSTAN. *V.* BOSTAN (EL-).

ELBOURZ ou ELBROUZ, anc. *Monts Cérauniens*, mont. de la chaîne du Caucase, entre la Mingrélie et la Petite-Abasie, à 220 kil. N.-O. de Tiflis ; par 43° 21' 30" lat. N., et 40° 5' 14" long. E. ; 5,637 mèt. de hauteur. Ses sommets sont couverts de neiges perpétuelles. Les Tcherkesses la nomment *Ouak-Hamaco* (montagne sacrée).

ELCHE, *Illice*, v. d'Espagne, près de l'Elda, dans la prov. et à 24 kil. S.-O. d'Alicante ; 18,900 hab. Agréablement située, à 12 kil. de la mer, au milieu d'une belle plaine couverte de dattiers et de palmiers, dont les fruits font son principal commerce. Vieux château des ducs d'Arcos. Fabr. de toiles, savon, sparterie. — Elle fut riche et florissante sous les Romains et les Goths ; ruinée, puis reconstruite par les Sarrasins, elle fut prise par les chrétiens en 1265.

ELCHINGEN, vge de Bavière, sur la rive g. du Danube, à 15 kil. N.-E. d'Ulm, sur une montagne escarpée ; 750 hab. Abbaye de bénédictins, fondée vers 1128. Le maréchal Ney y remporta, sur les Autrichiens, une victoire signalée, le 14 octobre 1805, à la suite de laquelle il reçut le titre de *duc d'Elchingen*.

ELDA, *Adellum*, v. d'Espagne, dans la province et à 25 kil. O.-N.-O. d'Alicante, sur la riv. de son nom ; 4,000 hab. Dentelles communes, sparterie.

ELDE, riv. du grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, prend sa source au lac Müritz, et se jette dans l'Elbe,

au-dessus de Domitz, après un cours de 150 kil. entièrement canalisé et navigable.

ELDENA, vge des États prussiens (Poméranie), à 8 kil. E. de Greifswalde; 1.200 hab. Anc. abbaye de cisterciers. École royale d'agriculture, fondée en 1835.

ELDON (John SCOTT, comte d'), né en 1751, d'un marchand de charbon de Newcastle, m. en 1838. Après avoir étudié à Oxford, il se fit avocat à Londres, ne réussit point, entra dans les bureaux de la chancellerie, devint conseiller du roi en 1783, et fut envoyé à la chambre des communes par les habitants de Boroughbridge. Orateur médiocre, mais doué de profondes connaissances juridiques, il reçut les fonctions d'attorney général en 1788, de fiscal général en 1793, fut nommé pair en 1799, et exerça la charge de lord-chancelier de 1801 à 1827. Ce fut lui qui dirigea le procès intenté par George IV à la reine Caroline. Il a été toute sa vie la personnification du torysme, de ses préjugés et de ses entêtements : ainsi il combattit la réforme parlementaire et l'émancipation des catholiques, comme devant entraîner la décadence de l'Angleterre.

ELDORADO, c.-à-d. *pays d'or*, nom donné au XVIe siècle par les Européens à une contrée imaginaire de l'Amérique du S., que l'on disait merveilleusement riche en or et en pierres précieuses, et que l'on plaça sur les rives d'un prétendu lac Parime, dans le Vénézuéla actuel. La capitale, *Manoa*, avait, assurait-on, des temples dont les toits étaient d'or massif. Orellana, compagnon de Pizarre, contribua surtout à accréditer ces fables, et une foule d'aventuriers, Philippe de Hutten, Walter Raleigh, etc., se mirent à la recherche de l'Eldorado; l'espagnol Antonio Santos entreprit encore un voyage de découverte en 1780. Dès le XVIe siècle, on avait mis en circulation des cartes très-détaillées et des descriptions précises de l'Eldorado.

ÉLÉATIQUE (École), nom donné à une école de philosophes grecs, dont le chef Xénophane s'établit à *Elée* dans la Grande-Grèce, et qui compte aussi, parmi ses représentants, Parménide, Zénon d'Elée et Mélissus de Samos. Elle nia l'autorité des sens et de la raison, le changement et la diversité dans les choses, et fut panthéiste. Elle passe pour avoir donné naissance à la dialectique.

ÉLÉAZAR, c.-à-d. en hébreu *appui de Dieu*, frère de Judas Machabée, dans une bataille contre Antiochus Eupator, s'élança vers un éléphant qu'il croyait monté par ce prince, lui perça le ventre avec son épée, et périt écrasé par la chute de cet animal. — vieillard vénérable, refusa de violer la loi de Moïse en mangeant de la chair de porc, et subit le martyre à Antioche ou à Jérusalem, par ordre d'Antiochus Épiphane. — grand-prêtre, fils d'Onias Ier, exerça la grande sacrificature, à la place de son neveu Onias, fils de Simon le Juste. Ce fut lui qui envoya les Septante à Ptolémée Philadelphe.

ÉLECTEURS, en allemand *kurfürsten*, nom des princes d'Allemagne auxquels appartenait le droit d'élire les empereurs. L'Allemagne étant devenue empire électif après la mort de Conrad Ier (919), l'élection se fit par la nation même, et, en dernière instance, les ducs des quatre nations de Saxe, Bavière, Franconie et Souabe, nommèrent l'empereur. Sous Othon Ier, les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne obtinrent aussi le droit d'élection. Malgré l'opposition des autres princes et du peuple, les 7 princes désignés surent se maintenir dans leur droit d'élection exclusif. En 1256, les 7 électeurs étaient les archevêques de Mayence, Trèves et Cologne, les princes de Palatinat, de Brandebourg (celui-ci avait reçu la voix du duc de Franconie), de Saxe, et de Bohême (celui-ci avait reçu la voix du duc de Bavière). Enfin, en 1338, les États de l'empire reconnurent ces électeurs, confirmés ensuite par Charles IV dans la Bulle d'or (1356). Par le traité de Westphalie (1648), un 8e électorat fut créé en faveur du palatin Frédéric V, dont la voix avait été donnée quelques années auparavant à la Bavière; en 1692, un 9e fut créé par l'empereur Léopold Ier, malgré l'opposition des autres électeurs, en faveur du duc de Brunswick-Lunebourg. En 1777, l'électorat de Bavière fut réuni à celui du Palatinat. Dès lors il n'y eut que 8 électeurs. Les électeurs avaient, avant les autres princes, certains priviléges, notamment le rang et la dignité de rois (*V.* BULLE D'OR). L'électeur de Mayence avait la présidence au collége des électeurs, ainsi qu'à la Diète, et de plus, alternativement avec celui de Trèves, le droit de couronner l'Empereur. L'électeur de Cologne était archichancelier de l'Italie et *légat-né* du pape. L'électeur de Bohême avait la préséance avant les électeurs temporels. L'électeur palatin était le vicaire impérial sur le Rhin, et avait le titre d'écuyer-bouche de l'empire. L'électeur de Saxe avait le titre d'archimaréchal, et était vicaire de l'Empereur dans les Saxes; il présidait en l'absence de l'électeur de Mayence. L'électeur de Brandbourg était l'archicamérier de l'Empire et codirecteur des cercles de Westphalie et de Basse-Saxe. L'électeur de Brunswick était l'architrésorier de l'empire et codirecteur du cercle de Basse-Saxe. En 1803, la Diète de Ratisbonne constitua les dix électorats suivants : Mayence (archichancelier), Bohême, Bavière-Palatinat, Salzbourg, Saxe, Brandbourg, Brunswick, Wurtemberg, Bade, Hesse. Après la dissolution de l'Empire, 1806, la dignité d'électeur devint sans objet. Dès lors il n'y eut qu'un seul prince qui porta le titre d'électeur, celui de Hesse-Cassel; ce titre ne répond plus à rien. E. S.

ÉLECTEUR (GRAND-), la 1re des 6 grandes dignités de l'empire français créées par le sénatus-consulte organique de l'an XII. Joseph Bonaparte, frère de Napoléon Ier, en fut revêtu. Le grand-électeur faisait les fonctions de chancelier pour la convocation du corps législatif, des colléges électoraux et des assemblées de canton, et recevait le serment des présidents de ces colléges et assemblées.

ÉLECTIONS. Avant 1789, on appelait ainsi : 1° des juridictions royales instituées pour connaître, en première instance, de la plupart des matières dont les cours des Aides connaissaient en appel; 2° les portions de territoire qui ressortissaient à ces juridictions. Le nom venait de ce que, dans l'origine, les magistrats qui composaient ces tribunaux avaient été *élus* par le peuple ou par les États-Généraux (*V.* ÉLUS). En 1789, on comptait 181 élections, composées chacune de 2 présidents, d'un lieutenant, d'un assesseur, d'un procureur du roi, d'un greffier, de plusieurs huissiers et procureurs, et de conseillers en nombre variable, suivant l'importance du ressort. L'expression de *pays d'élection* était opposée à celle de *pays d'États*. (*V.* ÉTATS). Les pays d'élection étaient les généralités de Paris, d'Amiens, de Soissons, d'Orléans, de Bourges, de Moulins, de Lyon, de Riom, de Grenoble, de Poitiers, de La Rochelle, de Limoges, de Bordeaux, de Tours, de Bayonne, d'Auch, de Châlons, de Rouen, de Caen, et d'Alençon. Dans ces pays, l'intendant nommait les commissaires pour établir les tailles, ordonnait les travaux d'utilité générale ou locale, achetait les fournitures nécessaires aux services publics, arbitrait la quantité et le prix des fourrages que chacun devait donner aux gens de guerre, présidait à la levée des milices, autorisait la création des établissements de commerce, etc.

ÉLECTORAL (Système). *V.* CONSTITUTION, CHARTE.

ÉLECTRE, sœur d'Oreste et d'Iphigénie, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre. Elle sauva la vie à son frère encore enfant, après le meurtre d'Agamemnon, en le faisant passer à la cour de son oncle Strophius, roi de Phocide, et lui facilita plus tard les moyens de revenir à Mycènes pour tuer Égisthe. Elle épousa Pylade, ami d'Oreste. Sophocle et Euripide chez les Grecs, Longepierre et Crébillon en France, ont écrit des tragédies d'*Electre*; Eschyle a traité le même sujet sous le titre de *Choéphores*.

ÉLECTRIDES, nom donné par les anciens à de petites îles de l'Adriatique, près de l'embouch. du Pô, et à des îles de l'océan Germanique, à cause de la grande quantité d'ambre (*electrum*) qu'on trouvait sur leurs côtes.

ÉLECTRYON, roi de Mycènes, fils de Persée et d'Andromède, donna sa fille Alcmène au roi de Tirynthe Amphitryon, qui avait combattu les Téléboens, meurtriers de ses fils, et fut tué plus tard par lui dans une querelle.

ÉLÉE, *Elea*, anc. v. de l'Asie Mineure (Éolide), à l'embouch. du Caïcus. — v. de la Grande-Grèce (Lucanie), fondée par les Phocéens, à l'embouch. de l'Hélès dans la mer Tyrrhénienne. Patrie de Parménide et de Zénon. Auj. *Castellamare della Bruca*.

ÉLÉIDES ou ÉLÉLÉIDES, nom donné aux Bacchantes. Il vient d'Ἐλελεῦ, exclamation qu'on poussait dans la célébration des Orgies, et qui valut aussi à Bacchus le surnom d'*Eléléus*.

ÉLÉONORE, ou ALIÉNOR d'AQUITAINE ou de GUYENNE, fille de Guillaume X, dernier duc d'Aquitaine, née en 1122, probablement à Belin (Gironde), m. en 1203. Elle épousa, en 1137, le fils de Louis le Gros, qui fut bientôt roi sous le nom de Louis VII le Jeune, et lui apporta en dot le Poitou, la Saintonge, la Guyenne et la Gascogne. L'ayant suivi à la 2e croisade, 1147, elle donna à Antioche de si grands scandales par la légèreté de sa conduite et son goût pour les plaisirs, que, sans l'opposition de Suger, elle eût été dès ce moment répudiée. Mais après la mort de ce ministre, Louis VII fit prononcer le divorce par le concile de Beaugency, 1152. La même année, Éléonore se maria avec Henri Plantagenet, comte d'Anjou et duc de Normandie, roi d'Angleterre en 1154

sous le nom de Henri II, et lui porta les riches provinces de l'Aquitaine. Elle jeta encore le trouble dans sa nouvelle famille, fit assassiner Rosemonde, dame de la cour dont elle était jalouse, fut enfermée, de 1173 à 1189, au château de Woodstock, et souleva ses fils Geoffroy, Henri Court-Mantel, Richard Cœur-de-Lion et Jean sans Terre contre leur père. Délivrée par la mort de Henri II, elle gouverna l'Angleterre pendant la croisade de Richard, et se retira en 1194 à l'abbaye de Fontevrault, où elle finit ses jours. C'est elle qui fit rédiger les *Rôles d'Oléron*, curieux monument de la jurisprudence maritime du XIIe siècle. On a d'elle, dans Rymer, plusieurs lettres au pape Célestin IV, datées de 1193, et attribuées à Pierre de Blois, son secrétaire. B.

ÉLÉONORE DE PROVENCE (Sainte), fille du comte Raymond-Bérenger V, épousa Henri III, roi d'Angleterre, et se rendit célèbre par sa piété. Devenue veuve, 1272, elle se retira à l'abbaye d'Ambresbury, où elle mourut en 1292. Fête, le 1er juillet.

ÉLÉONORE DE GUZMAN, dame espagnole, veuve de don Juan de Velasco, inspira une vive passion au roi de Castille Alphonse XI, et eut de lui deux fils, dont l'un, Henri de Transtamare, monta plus tard sur le trône. Elle jouit du crédit et des honneurs qui appartenaient à la reine Constance de Portugal. Après la mort d'Alphonse, 1350, elle fut étranglée à Séville, par ordre et sous les yeux de Constance et de son fils Pierre le Cruel. H.

ÉLÉONORE TELLEZ, dame portugaise dont le roi Ferdinand s'éprit si violemment, qu'il se la fit céder par son mari don Juan d'Acunha et la proclama reine, 1371. Son pouvoir tyrannique, ses folles prodigalités et sa conduite déréglée excitèrent un vif mécontentement, qui fit explosion à Lisbonne après la mort de Ferdinand, 1383. Son favori, don Juan Andeiro, fut tué sous ses yeux par l'infant don Juan, frère du feu roi. Le roi de Castille, son gendre, dont elle avait imploré le secours, la fit conduire au monastère de Tordesillas, où elle mourut en 1405. B.

ÉLÉONORE DE CASTILLE, fille de Henri II, roi de Castille, épousa en 1375 le prince de Navarre, Charles le Noble, qui devint roi en 1384, se brouilla bientôt avec lui par suite de ses légèretés, se retira en Castille auprès du roi Henri III, son neveu, contre lequel elle fomenta des séditions, fut prise dans le château de Roa, et renvoyée à son époux en 1395. Celui-ci la reçut avec égards, et lui confia même l'administration de ses États pendant un voyage qu'il fit à la cour de France en 1403. Éléonore mourut en 1416. B.

ÉLÉONORE D'AUTRICHE, sœur aînée de Charles-Quint, née à Louvain en 1498, de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, épousa en 1519 Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal, qui mourut en 1521; puis, après avoir été promise au connétable de Bourbon pour prix de sa défection, elle fut, d'après les conventions des traités de Madrid et de Cambrai, mariée à François Ier de France, 1530. Sans influence, à cause du crédit de la duchesse d'Étampes, et sans enfants de ce second mariage, elle ne resta en France que jusqu'à la mort de François, 1547, se retira dans les Pays-Bas, puis en Espagne, 1556, et mourut à Talavera, 1558. R.

ÉLÉONORE D'ESTE. *V.* TASSE (LE).

ÉLÉOTHÈSE, pièce d'un bain grec ou romain, dans laquelle les baigneurs se faisaient parfumer. Les Romains l'appelaient aussi *Unctorium*.

ÉLEOUTES. *V.* DZOUNGARIE.

ÉLÉPHANT (Ordre de l'), ordre de chevalerie en Danemark, institué, dit-on, à la fin du XIIe siècle, par Canut VI, pour perpétuer le souvenir de la bravoure d'un croisé danois qui avait tué un éléphant en terre sainte. Il fut renouvelé en 1462 par Christian Ier, et reçut des règlements de Christian V en 1693. Les chevaliers portent une effigie d'éléphant en émail blanc, suspendue à un collier d'or ou à un ruban bleu moiré passé de l'épaule droite au côté gauche.

ÉLÉPHANT (Ile de l'), une des îles de l'archipel découvert en 1819, par le capitaine Smith, dans l'océan Austral, et appelé par lui *Nouveau-Shetland*. — île de la Sénégambie, formée par le Sénégal à 160 kil. de son embouchure, et contenant le vge de *Podor*, qui appartient à la France.

ÉLÉPHANT (Rivière de l'), *Olifant's River*, fl. de l'Afrique méridionale, dans la colonie du Cap, a sa source au mont Winterhoek, et se jette dans l'océan Atlantique, après un cours de 250 kil., dirigé du S. au N., puis de l'E. à l'O.

ÉLÉPHANT BLANC, animal qui, dans l'Inde, et surtout dans le royaume de Siam, a les honneurs de la divinité. Les Hindous, pénétrés du dogme de la métempsycose, croient que, dans la nature, l'éléphant tient le premier rang après l'homme. Comme ils voient dans la blancheur de la peau un symbole de la pureté de l'âme et une distinction que les dieux n'accordent qu'aux êtres les plus parfaits, un éléphant blanc est pour eux un animal privilégié, dont le corps ne peut servir d'habitation qu'aux mânes des rois, des pontifes et des héros; de là le culte qu'ils rendent à ce rare quadrupède, dont la possession est à leurs yeux un gage de la faveur du ciel. Le roi de Siam, l'empereur des Birmans, ont mis au nombre de leurs titres les plus pompeux celui de *possesseur de l'éléphant blanc*; et des guerres acharnées ont eu lieu entre les princes de l'Inde transgangétique pour la possession d'un animal de ce genre. Cet être vénéré est traité en souverain : des ministres et des officiers d'un rang élevé veillent à tous ses besoins; il ne mange jamais que dans de la vaisselle de vermeil; l'or, les perles, les pierreries, brillent sur ses harnais; lorsqu'il sort, 6 personnes de distinction portent un dais sur sa tête, une musique choisie le précède, une garde d'honneur l'escorte. Lorsqu'on le mène baigner, au sortir de la rivière un seigneur de la cour lui lave les pieds dans un bassin d'argent. — Des observateurs éclairés, qui ont pu examiner des éléphants blancs, disent que leur couleur provient plutôt d'une maladie de l'individu que d'une variété de l'espèce. Ils ont remarqué qu'ils paraissent toujours souffrants, que leur peau est attaquée d'éruptions dartreuses ou sillonnée de crevasses en suppuration, et ils ont conclu qu'il ne faut voir dans ces prétendus types de perfection qu'une dégénération analogue à celle des albinos ou nègres blancs. C. D—Y.

ÉLÉPHANTS DE GUERRE. Ces animaux ont joué un grand rôle dans les guerres des anciens, d'abord en Orient, puis en Occident. A toutes les époques, même les plus reculées, les Indiens les regardèrent comme la principale force de leurs armées, et en entretinrent un nombre très-considérable. Cependant l'expédition d'Alexandre le Grand forme le vrai point de départ de l'histoire militaire des éléphants, parce qu'elle est le premier événement bien constaté où ils aient paru sur les champs de bataille. Les Lagides et surtout les Séleucides les introduisirent dans l'Occident, Antipater les amena en Grèce, et Pyrrhus en Italie, dans son expédition contre Rome. Les Carthaginois et les rois de Numidie en firent aussi un grand usage. Les Romains ne les introduisirent dans leurs armées que 80 ans environ après l'expédition de Pyrrhus, l'an 555, lorsqu'ils firent la guerre à Philippe de Macédoine. Les services que l'on tirait des éléphants venaient de l'épouvante qu'ils pouvaient causer par leur aspect, leurs cris, leur odeur, qui effrayaient toujours les chevaux et les hommes une fois ou deux; mais contre les hommes ils avaient constamment leur force : on les employait à rompre les lignes ennemies, et à y faire de grands ravages, chose facile dans la tactique des anciens, qui employaient toujours l'ordre profond. Les éléphants étaient d'autant plus redoutables pour ce service, qu'ils combattaient avec leurs défenses, quelquefois armées de pointes d'acier, et avec leur trompe, renversant, enlevant, étouffant les soldats, ou les écrasant sous leurs pieds. Ces animaux, ayant un penchant à détruire, servaient aussi pour l'attaque des lieux fortifiés : avec leur *main*, ils arrachaient les palissades d'un camp, démolissaient les créneaux d'une muraille. On utilisait leur haute stature dans les siéges, en les chargeant de tours pleines de combattants, qui, portés ainsi à la hauteur des murailles, les escaladaient ou en chassaient les défenseurs. Enfin on installait encore sur le dos de ces quadrupèdes des balistes et des catapultes (*V. ces mots*) pour mieux atteindre les assiégés. Les éléphants étaient dressés à la guerre longtemps d'avance, et quand on les menait au combat, on les excitait en les enivrant avec une boisson fermentée. Leur place, en bataille, était ordinairement à la première ligne, espacés à 40 ou 50 pieds l'un de l'autre. Dans une armée, ils formaient une ou plusieurs brigades, de 64 animaux chacune, et subdivisée en moitié, quart, huitième et seizième de brigade, ayant toutes leur officier particulier, sous le commandement d'un chef général appelé *éléphantarque* chez les Grecs, et *maître des éléphants* chez les Romains. Chaque animal avait en outre un conducteur, monté à cheval sur son cou, et qui le conduisait de la voix et au moyen d'un aiguillon de fer long d'un pied, dont il lui frappait ou piquait l'occiput et les oreilles lorsqu'il n'obéissait pas au commandement. L'éléphant, protégé par son cuir épais, était difficilement vulnérable; néanmoins on lui couvrait la tête et le poitrail avec des plaques de fer, et quelquefois on le cuirassait tout entier. — Les principaux moyens de résistance employés par les

Romains contre ces bêtes terribles, étaient de les faire attaquer par les vélites (*V. ce mot*), qui les harcelaient de toutes parts, pendant que d'autres soldats visaient à tuer les cornacs, parce qu'alors l'animal, sans conducteur, pouvait être pris facilement; c'était encore de leur opposer des soldats *cataphractes* (*V. ce mot*) qui, pouvant s'approcher d'eux impunément, les attaquaient au ventre, aux aisselles, aux yeux, cherchaient à leur couper la trompe ou les jarrets; de pointer contre eux des carrobalistes (*V. ce mot*); de leur lancer aux flancs des torches ardentes; de les effrayer par un grand bruit de trompettes, ou par les cris d'un porc; de semer sur leur passage des tranchées couvertes ou des chausses-trapes; enfin, de ménager entre les manipules de la légion des espaces où on les attirait, et dans lesquels ils se trouvaient entre deux murs de piques et de boucliers. — Les plus grands guerriers de l'antiquité firent peu d'usage des éléphants de guerre; Alexandre et César les regardaient comme aussi dangereux ou plus dangereux pour l'armée où ils étaient que pour celle qu'ils devaient combattre. Ce danger venait de ce que l'on pouvait les effrayer sans beaucoup de difficulté; de ce que les blessures les mettaient en fureur, et que, dans cet état, rien ne pouvait plus les maîtriser; ils se retournaient vers leurs propres troupes pour fuir, et y portaient le désordre et le carnage qu'ils auraient dû porter chez l'ennemi. L'expérience de la 2e guerre punique, où les Carthaginois eurent souvent des éléphants, confirma les Romains dans l'idée que ces animaux étaient peu utiles; aussi dès les derniers temps de la république ils y avaient renoncé; ils ne s'en servirent ni contre les Allobroges, 631, ni contre les Arvernes, 632, ni contre les Cimbres, 650, ni contre Mithridate, 668. A la bataille de Thapsus, 706, l'armée à demi romaine de Scipion mit en ligne 64 éléphants, ce qui n'empêcha pas César de remporter la victoire. Depuis, on ne rencontre plus ces animaux sur le champ de bataille que trois siècles plus tard, dans les armées des rois sassanides. — Dans l'Inde, les souverains modernes entretinrent un nombre considérable d'éléphants de guerre; en 1739, lorsque Nadir-chah vint envahir l'Hindoustan, Mohammed en avait une troupe nombreuse dans son armée. Les Indiens finirent cependant par reconnaître l'inutilité et le danger de ces animaux contre les armes à feu et la tactique européenne; alors les éléphants ne figurèrent plus à la guerre que comme monture de distinction pour les rois, pour les chefs et les officiers des armées, qui, suivant un préjugé plein de noblesse, veulent être toujours en vue des troupes qu'ils guident au combat. *V.* Armandi, *Histoire militaire des éléphants...*, 1 vol. in-8°, Paris, 1843. C. D—Y.

ÉLÉPHANTS DANS LES JEUX DU CIRQUE. *V.* JEUX DU CIRQUE.

ÉLÉPHANTA ou GHARIPOUR, île du golfe de Bombay (mer des Indes), dans l'Hindoustan anglais, présid. et à 9 kil. E. de Bombay; 9 kil. de tour. On y remarque un temple souterrain hindou, taillé dans le roc vif, profond de 39 mèt., large de 40, et dont la voûte, richement sculptée, est soutenue par 49 colonnes en quinconce. A l'extrémité de la nef centrale est une *Trimourti* colossale, et, sur la droite de l'hypogée, un sanctuaire orné d'autres statues gigantesques.

ÉLÉPHANTINE, en arabe *Djeziret-el-Sag*, c.-à-d. *Ile des Fleurs*, île du Nil (Hte-Egypte), à 6 kil. au-dessous des cataractes du fleuve, et en face d'Assouan; 1,364 mètres de long sur 779 de large. Sol très-fertile. Restes d'un nilomètre. Elle fut célèbre dans l'antiquité; les Egyptiens et les Romains la fortifièrent comme barrière contre les incursions des Ethiopiens; les Egyptiens exploitèrent ses magnifiques carrières de granit, d'où fut tiré, sous le règne d'Amasis, le monolithe de 21 coudées de long qu'Hérodote vit à Sais. Eléphantine fournit 31 rois à l'une des dynasties égyptiennes. Au milieu des ruines qui couvrent cette île, on remarquait celles de deux temples qui remontaient au temps d'Aménophis III (XVIIe siècle avant J.-C.); les matériaux en ont été enlevés pour construire des casernes et des magasins à Assouan.

ELESYCES, peuple gaulois de race ligurienne, qui habita le territoire de Nîmes et de Narbonne jusqu'au IVe siècle av. J.-C. Il fut remplacé par les Volces Arécomices.

ELETZ. *V.* IÉLETZ.

ELEUSINIES, fêtes de Cérès et de Proserpine, célébrées tous les ans au mois de boédromion (août) dans le bourg d'Eleusis. Elles duraient 9 jours, sous la présidence de l'archonte-roi et de 4 magistrats élus par le peuple athénien. Durant ces fêtes, nul ne pouvait être arrêté. On ne pouvait s'y rendre qu'à pied. Ceux qui allaient ainsi d'Athènes à Eleusis étaient accueillis, en passant le pont du Céphise, par les sarcasmes et les injures des femmes, en mémoire des insultes que Cérès avait reçues en ce lieu d'une certaine Iambé. Les cérémonies consistaient en purifications, sacrifices, *théories* ou processions, jeux gymniques, initiations, etc. Dans la procession du 4e jour, un âne partageait avec les Canéphores l'honneur de porter les corbeilles sacrées. B.

ÉLEUSIS, dème ou brg de l'Attique, à 16 kil. N.-O. d'Athènes, près du golfe Saronique, sur une éminence entourée de sanctuaires et de riches maisons de plaisance, où se trouve auj. *Diola-Castro* ou *Levsina*. Les traditions en attribuaient la fondation à Eleusis, fils d'Ogygès, ou à un fils de Mercure et de la nymphe Daïre. Il fut saccagé au début de la guerre du Péloponèse par Archidamus, roi de Sparte, et, plus tard, par les Trente tyrans. Il devait sa célébrité au culte de Cérès; le temple de cette déesse, construit par Périclès en marbre du Pentélique, avait 118 mèt. de long sur 100 de large; Alaric, chef des Visigoths, le renversa à la fin du IVe siècle de l'ère chrétienne. On visite encore, sur l'emplacement d'Eleusis, le monastère de Daphné, qui fut sans doute, après la 4e croisade, le lieu de sépulture des ducs d'Athènes. — Les *mystères* (*V. ce mot*) d'Eleusis, dont on faisait remonter l'origine à Triptolème ou à Erechthée, se divisaient en *petits* et en *grands mystères*. Les petits mystères avaient lieu tous les ans, au mois anthestérion, sur les bords de l'Ilissus, tout près d'Athènes; les grands mystères, au mois boédromion, à Eleusis même. Arnobe et Clément d'Alexandrie nous ont transmis certaines questions qu'on adressait aux initiés. Les initiés aux petits mystères s'appelaient *mystes*, et le temps qu'ils attendaient la grande initiation était nommé *autopsie* (contemplation); ils s'y préparaient par des jeûnes, des prières et des sacrifices. Admis aux grands mystères, ils devenaient *époptes* ou *éphores*, c.-à-d. voyants. Quiconque pénétrait dans le temple sans être initié était puni de mort; le même châtiment frappait celui qui dévoilait les mystères ou qui les entendait révéler. Les familles d'Eumolpus et de Céryx, fils du poëte Musée, avaient le privilége de fournir, l'une l'*hiérophante* (*V. ce mot*), l'autre l'*hiérocyre* (*V. ce mot*), et les hérauts chargés de proclamer les édits et de préparer les victimes. B.

ELEUTECH. *V.* ELEUTHERI.

ÉLEUTHÈRE (Saint), 12e pape, 177-192, combattit les erreurs des valentiniens et des montanistes, et envoya des missionnaires en Grande-Bretagne sur la prière du roi Lucius. Fête, le 26 mai.

ÉLEUTHÈRE (Saint), martyr. *V.* DENYS (Saint).

ÉLEUTHÈRE (Saint), évêque de Tournai et l'un des premiers apôtres de la Gaule Belgique, fut sacré en 486, et subit le martyre en 532. Fête, le 20 février. La *Bibliothèque des Pères* contient 3 sermons qui lui sont attribués.

ÉLEUTHÈRE, chambellan de l'empereur Héraclius, fut nommé exarque de Ravenne, comprima l'insurrection de Jean de Compsa à Naples, se révolta à son tour, dans le dessein de s'approprier l'Italie, mais fut tué par ses propres soldats, en 617.

ELEUTHERI ou ELEUTECH, anc. peuple de la Gaule, au N. des Cadurci, habitait le pays de Rodez.

ELEUTHERIA, déesse de la liberté chez les anc. Grecs. — fontaine voisine d'Argos, où les prêtresses de Junon allaient puiser l'eau destinée aux sacrifices.

ÉLEUTHÉRIES, fêtes célébrées par les anc. Grecs, d'abord tous les 5 ans, puis annuellement, le 6 du mois mémactérion, dans les plaines de Platée, en mémoire de la victoire d'Aristide et de Pausanias sur Mardonius. Elles consistaient en un sacrifice de taureaux noirs à Jupiter Eleuthérios et à Mercure infernal, en éloges et en libations sur la tombe des héros morts pour le salut de la Grèce, en jeux et courses guerrières. — On donnait aussi le nom d'Eleuthéries à des réjouissances auxquelles se livraient les affranchis pour fêter le jour de leur émancipation.

ELEUTHÉRIOS, c.-à-d. *libérateur*, surnom de Jupiter et de Bacchus.

ÉLEUTHERO-LACONIE, partie S.-O. de la Laconie maritime, ainsi nommée parce qu'elle fut *affranchie* par Auguste de la domination de Sparte; v. princ., Gythium.

ELEUTHEROPOLIS, anc. v. de Judée, dans la tribu de Dan, au S.-E. de Gath.

ELF-DALEN, brg de Suède, à 110 kil. N.-O. de Fahlun; 3,000 hab. Manufact. de mosaïque. Exploitation importante de porphyre, aux environs.

ELFES. *V.* ALFES.

ELFSBORG, une des 24 län ou préfectures de la Suède, dans la Gothie, entre la Suède propre au N., la Norvége et la préf. de Gothembourg à l'O., celles de Halmstad

au S.-O., de Jœnkœping au S.-E., et de Skaraborg à l'E. Ch.-l., *Wenersborg*. Superf., 12,698 kil. carrés. Pop., 276,126 hab. Culture des céréales et de la pomme de terre; élève de bétail. Exploit. de fer; fabr. de toiles, scieries de planches.

ELGIN, v. et port d'Écosse, cap. du comté d'Elgin ou de Moray, ou de Murray, sur la Lossie, à 8 kil. de son embouchure dans la mer du Nord, à 180 kil. N. d'Edimbourg, dans une vallée nommée jadis le jardin de l'Écosse; 6,403 hab. Elle a conservé jusque vers 1800 l'aspect d'une anc. ville épiscopale. Musée. Ruines magnifiques de la cathédrale, fondée en 1224 par l'évêque Andrew Moray, brûlée en 1390, reconstruite par l'évêque Barr. Restes d'un monastère d'augustins et d'un anc. château des comtes de Moray; on y a érigé une colonne en l'honneur du feu duc de Gordon. Près de là est *Grant Lodge*, résidence du comte de Seafield. La belle vallée de Pluscardine, au S.-O., contient les ruines d'un prieuré fondé en 1230 par Alexandre II. — Le comté d'Elgin, au N.-E. de l'Écosse, entre la mer du Nord au N., les comtés de Nairn et d'Inverness à l'O. et au S. de Banff et la Spey à l'E., a 217,000 hectares, et 42,695 hab. Il est composé de deux parties, que sépare une enclave du comté d'Inverness. Sol fertile au N., montagneux au S. Riv. : la Spey, le Findhorn, la Lossie. Lacs : Loch-in-Dorb, Loch Spynie, Loch-na-bo. Agriculture avancée. Peu d'industrie. Restes des anc. forêts de Strathspey et Darnaway. L'anc. prov. de Moray contenait, outre ce comté, celui de Nairn et une partie de ceux de Banff et d'Inverness.

ELGIN (Thomas Bruce d'ELGIN et de KINKARDINE, lord), antiquaire écossais, né en 1766, m. en 1842. Il fut ambassadeur d'Angleterre auprès de la cour des Pays-Bas en 1792, et à Constantinople en 1799. Puis il voyagea en Grèce, accompagné d'artistes qui levaient des plans et prenaient des vues, et recueillit pendant 6 ans une foule de marbres sculptés, de vases, de figures et de statues en bronze, de camées et de médailles, avec une ardeur souvent indiscrète et que l'on jugea, même en Angleterre, assez sévèrement. Il fit connaître les résultats de son exploration dans un mémoire intitulé : *Memorandum on the subjet of the earl of Elgin's pursuits in Greece*, Lond., 1811. Ses collections, connues sous le nom de *Marbres d'Elgin*, furent d'abord critiquées, comme ne contenant que des ouvrages sans importance ou d'artistes romains de l'époque d'Adrien; mais enfin on y reconnut de précieux monuments de l'art grec, et le gouvernement les acheta en 1816, pour le *British-Museum*, au prix de 875,000 fr. Lord Elgin avait dépensé au delà de 1,300,000 fr. Les marbres d'Elgin comprennent : les statues qui ornaient les frontons du temple de Jupiter Panhellénien à Égine, celles des deux tympans et les bas-reliefs de la frise du Parthénon à Athènes, les métopes intérieures de la Cella du même temple, une cariatide du Pandrosion, les bas-reliefs de la frise du temple d'Aglaure, ceux du théâtre de Bacchus, une statue colossale tirée du monument chorégique de Thrasyllus, l'inscription qui servait d'épitaphe au tombeau des Athéniens morts devant Potidée, etc. *V.* le *Supplément*. B.

EL-HADI (Mouça), 4e calife abbasside, 785-786, se vit disputer le pouvoir par Hoçayn, fils d'Ali, arrière-petit-fils de Haçan, qui se fit proclamer à Médine. Il triompha de ce compétiteur par les talents de Mohammed-ben-Solaymân, son général. Mais il ne put assurer le trône à son fils Djâfar. Ce fut son frère Haroun-al-Raschid qui lui succéda. D.

ELHUYART (D'), chimiste espagnol, né à Logrono en 1755, m. en 1833, directeur général des mines, passe à tort pour avoir découvert le métal appelé *Tungstene*.

ELIACIM. *V.* JOACHIM.

ELIAS LEVITA, docteur juif, critique et grammairien, né en Italie en 1472, m. en 1549. Il enseigna l'hébreu à Padoue, où il composa pour ses écoliers un *Commentaire sur la Grammaire de Moïse Kimchi*, 1508, puis à Venise de 1509 à 1512, et se rendit à Rome, où il publia sa *Composition*, traité dans lequel sont expliqués les mots irréguliers des textes sacrés. Le sac de Rome par les troupes du connétable de Bourbon, 1527, le contraignit de retourner à Venise. On lui doit encore : *le Choix*, bonne grammaire hébraïque; *le Bon goût*, 1538, traité des accents; *Massorah*, 1538, trad. en latin par Munster, Bâle, 1539, ouvrage contenant la critique du texte de l'Écriture, et où se trouve une théorie des points-voyelles qui excita une dispute parmi les hébraïsants; *Lexique chaldaïque*, Venise, 1560, in-fol.; *les Chapitres*, Pesaro, 1520, traité des lettres, de leur prononciation, des voyelles, des noms, etc.

ELICIUS. *V.* CATÆBATÈS.

ÉLIDE, *Elis*, contrée de la Grèce anc. (Péloponèse), entre l'Achaïe au N., l'Arcadie à l'E., la Messénie au S., et la mer Ionienne à l'O.; arrosée par le Pénée, l'Alphée, l'Enipée et le Ladon. L'Alphée la partageait en Élide proprement dite au N., villes princip. : Élis et Olympie; et en Triphylie (trois tribus) au S., villes princip., Pise et Pylos. On y remarquait le mont Érymanthe. L'Élide dut son nom à Élée, fils de Neptune; elle fournissait des chevaux estimés et des athlètes célèbres; le sol produisait en abondance le lin, le chanvre, la soie, l'olivier, les fruits de toutes sortes. Sa beauté la fit nommer *Calliscope*, et on la regardait comme inviolable et sainte, parce qu'on y célébrait les jeux Olympiques. Les premiers habitants furent appelés Épéens, de leur roi Epéus. Augias régna aussi parmi eux. Des Étoliens, alliés aux Doriens qui soumirent le Péloponèse, s'établirent, sous Oxylus, en Élide. Ce pays, après l'abolition de la royauté au VIIIe siècle av. J.-C., fut gouverné par un sénat de 90 membres nommés à vie, et par deux, puis dix *Hellanodiques*, chargés de la direction des jeux. — L'Élide forme auj., avec l'Achaïe, une des dix nomarchies ou provinces du royaume de Grèce; et dans celle-ci, une éparchie, ch.-l., *Pyrgos*.

ÉLIE, prophète juif, né à Thesbé, dans le pays de Galaad, vivait sous Achab et Josaphat, vers 900 av. J.-C. Il prédit à Achab et à sa femme Jézabel une famine qui dura 3 ans et demi, fut nourri miraculeusement dans le désert par des corbeaux, multiplia la farine et l'huile d'une veuve de Sarepta, qui l'avait accueilli, et ressuscita son fils; il reprocha à Achab son impiété, et lui montra le feu du ciel venant consumer son sacrifice à Dieu, tandis que 450 faux prophètes de Baal, n'obtenant pas ce miracle, étaient massacrés par le peuple. Poursuivi cependant par Jézabel, il reçut d'un ange, dans le désert d'Horeb, du pain et de l'eau. Il revint pour reprocher à Achab le meurtre de Naboth, consacra Hazaël, roi de Syrie, et Jéhu, roi d'Israel, fit tomber le feu céleste sur les soldats d'Ochosias qui le poursuivaient, et fut enlevé au ciel au commencement du règne de Joram. Élisée recueillit son manteau, et hérita de son esprit prophétique. A. G.

ÉLIE (SAINT-), mont volcanique de l'Amérique russe, sur la limite du Nouveau-Norfolk; 5,113 mèt. de hauteur. Neiges éternelles au sommet.

ÉLIE DE BEAUMONT (J.-B.-Jacques), avocat au parlement de Paris, né en 1732 à Carentan, m. en 1786, très-habile dans la plaidoirie, où il joignait à beaucoup de chaleur l'art de bien saisir tous les moyens d'une cause, de les mettre en relief et de les grouper en corps de preuves. Il fut obligé d'y renoncer à cause de la faiblesse de sa voix, mais se fit un nom européen par ses mémoires judiciaires. Le plus connu est le *Mémoire pour les Calas*, 1762, in-4°. Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre d'éloquence; on y trouve de la déclamation, du mauvais goût, mais aussi de l'élégance, de l'intérêt, et ils étaient fort supérieurs à tout ce qui se faisait alors dans le même genre. — Sa femme, Anne-Louise Morin-Dumesnil, née à Caen en 1729, m. en 1783, est auteur de la 3e partie des *Anecdotes de la cour et du règne d'Edouard II*, 1776, in-12, dont les deux premières sont de Mme de Tencin.

ÉLIEN (Claudius Ælianus), écrivain grec du IIe siècle, dédia à l'empereur Adrien un ouvrage sur l'art militaire, publié sous ce titre : *Cl. Æliani et Leonis imperatoris Tactica*, grec-latin, Leyde, 1613, in-4°, et trad. en français par Bouchaud de Bussy, Paris, 1757, 2 vol. in-12.

ÉLIEN (Claudius Ælianus), écrivain grec du IIIe siècle, né à Præneste, enseigna la rhétorique à Rome, puis se livra à l'étude de l'histoire naturelle. Des nombreux ouvrages qu'il avait composés, nous possédons : *Historiæ variæ*, en XIV livres, compilation sans goût et sans jugement, mais cependant précieuse par les morceaux d'auteurs anciens qu'elle a conservés; on en a des éditions par Perizonius, Dresde, 1701, 2 vol. in-8°; J. Scheffer et Kuhn, Strasb., 1713, in-8°; Gronovius, Amst., 1731, 2 vol. in-4°; Coray, Paris, 1805; et des trad. françaises par Formey, Berlin, 1745, in-8°, et Dacier, Paris, 1772 et 1827; — *De Naturâ animalium lib.* XVII, traité plein de fables qu'il ne sait pas embellir comme Pline, publié par Gronovius, Lond., 1744, 2 vol. in-4°; Schneider, Leips., 1784, in-8°; Fr. Jacobs, Iéna, 1832; et trad. en français par Ajasson de Grandsagne, Paris, 1832; — *Epistolæ rusticæ XX*, que l'on trouve dans l'édition des Œuvres complètes par Conrad Gessner, grec-latin, Zurich, 1556, in-fol.

ÉLIÉZER, c.-à-d. en hébreu *Dieu aide*, serviteur d'Abraham. Son maître l'ayant envoyé en Mésopotamie, afin d'y chercher une épouse pour Isaac, il en ramena Rebecca. Les musulmans lui attribuent la fondation de Damas.

ELIMBERIS, nom anc. d'AUCH.

ÉLINCOURT, vge (Nord), arr. et à 22 kil. S.-E. de Cambrai; 1,630 hab. Il porta jadis le titre de comté; les comtes de St-Pol y firent battre monnaie.

ELIO (Franç.-Xav.), général espagnol, se distingua dans la guerre de l'indépendance contre Napoléon Ier, reçut, au retour de Ferdinand VII, le gouvernement de Valence, mécontenta par sa rigueur les habitants de cette ville, et fut condamné à mort par un tribunal militaire, lors de l'insurrection de 1820. Ferdinand, rétabli en 1823, réhabilita sa mémoire, pensionna sa veuve, et donna à son fils aîné le titre de prince de la Fidélité.

ÉLIPAND, archevêque de Tolède au VIIIe siècle, disciple de Félix d'Urgel, fut un des chefs de la secte des *Adoptiens*, qui prétendaient que J.-C., en tant qu'homme, n'était que le fils *adoptif* de Dieu. Il refusa de se rétracter, malgré les censures de plusieurs conciles et du pape Adrien Ier.

ÉLIS, anc. v. de l'Élide, au N.-O., sur le Pénée; auj. *Belvédère-Elis* ou *Kaloscopi* (belle vue). On la nommait encore *Palæopolis*. Patrie de Pyrrhon, fondateur de la secte des pyrrhoniens ou sceptiques, et de Phédon, chef de l'école dite *d'Élis*.

ÉLISA BONAPARTE (Marie-Anne, qui se fit appeler plus tard), née à Ajaccio en 1773 ou 1774, et non en 1777, car elle voulut que Lucien, dont elle était l'aînée, fût inscrit avant elle dans les almanachs impériaux, m. en 1820. Élevée à St-Cyr, elle vécut à Marseille avec sa mère à l'époque de la Révolution, et épousa Bacciochi (*V. ce nom*), le 5 mars 1797. Princesse de Lucques et de Piombino en 1805, grande-duchesse de Toscane en 1808, elle protégea la justice, les lettres, les sciences, les arts industriels, et montra une affection toute particulière pour Châteaubriand et Fontanes. En 1815, elle se retira en Autriche auprès de sa sœur Caroline, veuve de Murat, prit le titre de comtesse de Compignano, et mourut près de Trieste. B.

ÉLISABETH (Sainte), femme du grand-prêtre Zacharie et mère de St Jean-Baptiste, était cousine de la vierge Marie.

ÉLISABETH DE HONGRIE (Sainte), fille du roi André II, née en 1207, m. en 1231, épousa en 1221 le landgrave de Thuringe Louis IV *le Saint*. Elle-même se fit remarquer par sa sainteté, au point que son directeur, Conrad de Marpurg, était obligé de modérer son zèle pour les austérités. Veuve en 1227 avec trois enfants au berceau, elle se vit privée de la régence par Henri Raspon, son beau-frère, sous prétexte qu'elle aurait dissipé en aumônes toutes les ressources de l'État, et se retira chez l'évêque de Bamberg, son oncle. Les barons de Thuringe lui proposèrent bientôt de reprendre le pouvoir; elle ne demanda que son douaire et la conservation des droits de son fils au landgraviat, et passa le reste de ses jours à Marpurg, sous l'habit du tiers-ordre de St-François. Elle a été canonisée en 1235 par Grégoire IX. Fête, le 19 novembre. *V.* sa *Vie* par M. de Montalembert, Paris, 1836. G—T.

ÉLISABETH D'ANGOULÊME, épouse de Jean sans Terre et mère de Henri III d'Angleterre. Son père, Aymar Ier, comte d'Angoulême, l'avait fiancée à Hugues de Lusignan, comte de La Marche. Mais Jean sans Terre, invité aux noces, s'éprit d'Élisabeth, l'enleva le jour même du mariage, et l'épousa. Belle et méchante, elle le rendit malheureux. Veuve en 1216, elle se maria avec Hugues, qui n'avait cessé de l'aimer. Henri III l'a fait ensevelir à Fontevrault, où l'on voit sa statue.

ÉLISABETH DE PORTUGAL (Sainte), fille de Pierre III, roi d'Aragon, et de Constance de Sicile, née en 1271, m. en 1336, fut mariée à Denys Ier, roi de Portugal, 1283, pratiqua sur le trône les plus grandes austérités, et, après la mort de son époux, 1325, se retira au couvent des Clarisses qu'elle avait fondé à Coïmbre. Elle fut béatifiée par Léon X en 1516, et canonisée par Urbain VIII en 1625. Fête, le 8 juillet.

ÉLISABETH, fille de Ladislas Lokietek, roi de Pologne, épousa en 1319 Charobert, roi de Hongrie, dont elle eut 3 fils: Louis, appelé au trône de Pologne en 1370, après la mort de son oncle Casimir, et au nom duquel elle gouverna pendant 10 ans; André, époux de Jeanne, reine de Naples; et Étienne, duc de Dalmatie et de Slavonie. Elle mourut en 1381. On lui attribue la recette de l'eau aromatique de romarin, qu'on appelle *Eau de la reine de Hongrie*.

ÉLISABETH, fille d'Étienne, roi de Bosnie, épousa Louis le Grand, roi de Pologne et de Hongrie, prit la régence en 1382 au nom de sa fille Marie, fut détrônée et jetée en prison par Charles de Durazzo, roi de Naples, reprit le pouvoir en 1386 après le meurtre de ce prince par le palatin Nicolas Garo, mais fut presque aussitôt noyée dans un sac par Giornard, gouverneur de la Croatie et ami de Charles.

ÉLISABETH WOODVILLE, fille de Richard Woodville, créé depuis lord Rivers, fut dame d'honneur de Marguerite d'Anjou, et épousa John Gray de Groby, qui fut tué, en 1461, à la 2e bataille de St-Albans. Dépouillée de ses biens par Édouard IV, elle alla implorer sa pitié, 1464, lui inspira une vive passion, et accepta d'être reine. Ce mariage déplut au comte de Warwick, et ralluma la guerre civile. Pendant le temps qu'Édouard, vaincu à son tour, fut obligé de s'éloigner de l'Angleterre, 1470-2, Élisabeth s'enferma à Westminster, d'où elle sortit pour remonter sur le trône avec lui. Veuve pour la 2e fois en 1483, elle se réfugia de nouveau à Westminster, y fut poursuivie par les persécutions du duc de Glocester (Richard III), vit son mariage avec Édouard déclaré nul, ses deux enfants égorgés à la Tour de Londres, et, accusée sous Henri VII d'avoir encouragé le complot de Lambert Simnel, fut enfermée en 1486 au monastère de Barmondsey, où elle mourut en 1488. B.

ÉLISABETH D'ANGLETERRE, fille d'Édouard IV et d'Élisabeth Woodville, née en 1466, m. en 1502, dernier rejeton de la maison d'York, fut promise dans son enfance à Charles VIII, alors dauphin de France, mais épousa, en 1486, le roi Henri VII, de la maison de Lancastre. Ce mariage, qui devait éteindre les haines des deux maisons rivales, fut accueilli avec joie par l'Angleterre. Mais Henri fut jaloux des marques d'affection que le peuple prodiguait à sa femme; il la traita toujours avec froideur, et elle mourut abreuvée de chagrins.

ÉLISABETH, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII et d'Anne Boleyn, née en 1533, m. en 1603. Déclarée, après le supplice de sa mère, illégitime et incapable de régner, elle recouvra plus tard ses droits, en vertu du testament de son père mourant, 1547. L'étude des langues anciennes et modernes occupa sa jeunesse; elle parla et écrivit avec facilité le grec, le latin, l'italien, le français, traduisit Sophocle, Démosthène, Horace, et commenta Platon. Pendant le règne de sa sœur Marie Tudor, fille de Catherine d'Aragon, qui entreprit une réaction catholique, elle fut persécutée par l'évêque Gardiner à cause de son attachement au protestantisme, impliquée dans la conspiration de Wyat, enfermée à la Tour de Londres, puis au château de Woodstock, et refusa, comme cachant un exil, un mariage avec le duc de Savoie. Appelée au trône en 1558, elle montra une intelligence élevée de sa nature, cultivée dans une longue solitude, un caractère énergique, formé par l'adversité, une habileté consommée, un vrai génie de roi, mais aussi des instincts cruels et tyranniques, triste héritage de Henri VIII, le goût des fêtes et des plaisirs, une irritable et envieuse vanité de femme, de frivoles prétentions à la beauté et à l'esprit. Son règne forme une des plus brillantes époques de l'histoire d'Angleterre. Dès son avénement, elle rétablit la religion protestante, abolit les statuts portés sous le règne précédent en faveur du catholicisme, fonda l'église anglicane par le bill des *trente-neuf articles*, 1562, se fit déclarer par le parlement *reine de droit divin, gouvernante suprême de l'Église et de l'État*, imposa aux membres du clergé et aux fonctionnaires publics un *serment de suprématie spirituelle de la couronne*, destitua les réfractaires, et choisit pour ministres des hommes dévoués à l'anglicanisme, Nicolas Bacon, William Cecil (lord Burleigh), Walsingham, etc. Dans sa politique extérieure, Élisabeth se déclara le champion du protestantisme. Après avoir terminé par la paix de Câteau-Cambrésis, 1559, la guerre dans laquelle Philippe II, époux de Marie Tudor, avait engagé l'Angleterre contre la France, elle s'allia avec les calvinistes du continent, ne fut pas étrangère, dit-on, à la conjuration d'Amboise qui devait renverser les Guises, et se fit donner, en 1562, pour prix de ses secours, par Condé et Coligny, la ville du Havre, qu'elle dut toutefois restituer deux ans après. L'intérêt du protestantisme l'avait poussée à soutenir en Écosse les partisans de John Knox contre la régente Marie de Lorraine; elle poursuivit encore dans Marie Stuart une princesse catholique, une femme qui lui était supérieure en beauté, une rivale qui affichait des prétentions à la couronne d'Angleterre. Elle l'environna de piéges et de trahisons, essaya de lui faire épouser son propre favori Dudley, duc de Leicester, et fomenta les insurrections des grands de l'Écosse. Lorsque Marie eut été vaincue par les rebelles, 1568, elle l'attira en Angleterre; là, tout en lui témoignant une compassion hypocrite, elle s'arrogea le droit de la juger, la retint prisonnière, fit périr le duc de Norfolk qui voulut la délivrer, 1572, contraignit à la fuite les comtes de Northumberland

et de Westmoreland soulevés en sa faveur, déjoua les intrigues de l'Espagne et des catholiques anglais, et, après les complots de Trocmorton, de Parry, Parsons et de Babington, finit par l'envoyer elle-même au supplice, 1587. Pendant la minorité de Jacques VI, l'Écosse fut livrée à l'influence anglaise. Philippe II, que des secours conduits par Leicester aux Provinces-Unies, et des dévastations commises par Drake et Cavendish dans les colonies espagnoles avaient déjà mécontenté, s'annonça comme le vengeur de Marie Stuart : mais les tempêtes dispersèrent son *invincible Armada*, 1588, et Élisabeth, en même temps qu'elle soutenait en France Henri IV contre la Ligue, prit l'offensive envers l'Espagne : Drake porta la désolation dans les États de Philippe, une expédition fut dirigée sur le Portugal en faveur du prieur de Crato, Hawkins saccagea les colonies espagnoles en Amérique, et le comte d'Essex bombarda Cadix, 1596. A l'intérieur, le règne d'Élisabeth fut l'apogée du pouvoir absolu. Le parlement fut rarement convoqué; la reine, plutôt que de demander des subsides, engageait ses domaines, vendait des priviléges et des monopoles, usait largement du droit de pourvoirie (*V. ce mot*), ou surveillait avec économie les dépenses de sa maison : tout acte d'indépendance dans les deux Chambres fut sévèrement châtié. Au mépris de l'institution du jury, des tribunaux d'exception, la *Chambre étoilée* et la *Cour de haute commission* (*V. ces mots*), servirent le despotisme royal. Du moins, Élisabeth fit fleurir l'agriculture, le commerce, la marine : le nombre des navires anglais s'éleva de 40 à 1232; des ouvriers flamands, qui fuyaient les persécutions du duc d'Albe, vinrent accroître la prospérité des manufactures; la Bourse de Londres fut inaugurée en 1571 sous le nom de *Royal Exchange;* Cavendish, Walter Raleigh, Drake, Hawkins, Davis, Humphrey Gilbert, Frobisher, entreprirent alors leurs expéditions maritimes. Des compagnies se formèrent dans le but de créer des relations commerciales avec les pays lointains; ce fut d'abord la compagnie russe; après elle, vinrent la compagnie turque, 1581, la compagnie africaine, 1585, et la compagnie des Indes orientales, 1600. Les lettres ajoutèrent à la gloire de ce règne; c'était l'époque de Spenser, de Shakspeare, et de François Bacon. Alors parut le 1^er^ journal anglais, *English Mercury*. Le développement de la grandeur nationale sous Élisabeth explique l'indulgence des Anglais pour ses faiblesses comme femme, et pour sa tyrannie comme reine; elle inspira de l'enthousiasme, même aux dissidents qu'elle livrait au bourreau. Bien des princes demandèrent sa main, entre autres Philippe II, le roi de Suède, le duc de Holstein, le duc d'Alençon, le fils de l'électeur palatin, le comte d'Arran; mais elle résista toujours aux instances du parlement. Elle eut plusieurs favoris, tels que le duc de Leicester, et Robert, comte d'Essex. Ce dernier, malheureux dans une guerre en Irlande, où l'Espagne avait encouragé la révolte, s'aigrit des reproches de la reine, au point de chercher à soulever la ville de Londres, 1601. Élisabeth l'abandonna à la rigueur des lois; mais le chagrin qu'elle ressentit de son supplice fut mortel. Avec elle finit la dynastie des Tudors. *V.* François, *Du règne d'Élisabeth*, thèse, Paris, 1840, in-8°. B.

ÉLISABETH STUART, fille de Jacques I^er^, roi d'Angleterre, épousa en 1613 l'électeur palatin Frédéric V, le détermina à accepter la couronne que lui offraient les Bohémiens révoltés contre l'Autriche, 1619, partagea sa fuite après la déroute de Prague, 1620, et mourut à Londres en 1632.

ÉLISABETH, fille de Frédéric V, comte palatin et roi de Bohême, et d'Élisabeth Stuart, née en 1618, m. en 1680, se rendit célèbre par son profond savoir. Après avoir refusé la main de Wladislas IV, roi de Pologne, elle fut nommée supérieure de l'abbaye luthérienne d'Hervorden. Descartes, qui lui avait donné des leçons à Leyde, fait de ses lumières un grand éloge, dans la dédicace des *Principes de philosophie*. E. S.

ÉLISABETH DE VALOIS, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, née à Fontainebleau en 1545, m. en 1568. Filleule de Henri VIII, promise à Édouard VI, demandée par Philippe II pour son fils don Carlos, elle épousa Philippe lui-même, en vertu du traité de Câteau-Cambrésis, 1559. Cette union fut malheureuse. Tandis que, suivant De Thou, Élisabeth mourut de mort naturelle, d'autres auteurs attribuent sa fin prématurée à un crime, inspiré à Philippe II par sa jalousie contre don Carlos. B.

ÉLISABETH D'AUTRICHE, née en 1554 de l'empereur Maximilien II et de Marie d'Autriche, fille de Charles-Quint, m. en 1592. Malgré l'opposition de Philippe II, roi d'Espagne, elle épousa, en 1570, le roi de France Charles IX. Douce, pieuse, charitable, elle ne se mêla point des intrigues politiques ou religieuses de la cour, montra une constante amitié à Marguerite de Valois, sœur du roi et femme de Henri de Navarre, témoigna hautement son horreur pour les massacres de la S^t^-Barthélemy, dont on lui avait caché les apprêts, prodigua, bien que délaissée depuis longtemps, les soins les plus touchants à son époux durant sa dernière maladie, et, quand elle l'eut perdu, 1574, se retira à Vienne auprès de l'empereur Rodolphe, son frère. Elle finit ses jours dans le couvent de S^te^-Claire, qu'elle avait fondé. B.

ÉLISABETH DE FRANCE, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née en 1602, m. en 1644. Elle épousa, en 1615, l'infant d'Espagne, qui fut depuis Philippe IV. Malgré sa beauté et son élévation d'âme, elle fut négligée pour d'autres femmes, et écartée des affaires par le comte-duc d'Olivarès. Elle obtint cependant la disgrâce de ce ministre, après l'insurrection du Portugal et de la Catalogne, 1640. Marie-Thérèse, qui épousa plus tard Louis XIV, était sa fille. B.

ÉLISABETH (Philippine-Marie-Hélène, M^me^), sœur de Louis XVI, née à Versailles en 1764, m. en 1794. Orpheline dès le berceau, elle fut élevée par la comtesse de Marsan, gouvernante des enfants de France, et par l'abbé de Montégut. En 1786, M. de Bausset, évêque d'Alais, dans un discours qu'il lui adressait au nom des États de Languedoc, célébrait déjà sa charité et ses goûts sérieux. Elle aimait à se retirer à S^t^-Cyr, dont elle encourageait les pensionnaires, et à se livrer, dans sa maison de Montreuil, à l'étude de la botanique sous la direction du médecin Lemonnier. Un infant de Portugal, le duc d'Aoste, et l'empereur Joseph II, recherchèrent sa main; mais des raisons politiques empêchèrent ces divers mariages, qu'elle ne parut pas regretter. Pendant la Révolution, liée au sort du roi et de la reine, elle montra autant de courage que de dévouement. Dans la journée du 5 octobre 1789, elle sauva plusieurs gardes du corps; initiée au projet de fuite de Louis XVI, elle en partagea les dangers; au 20 juin 1792, elle faillit être tuée par des furieux qui la prenaient pour la reine. Après le 10 août, elle fut enfermée au Temple, où elle parut oublier ses maux pour ne songer qu'à ceux de sa famille. Séparée du roi pendant son procès, elle ne le revit que pour recevoir ses adieux. On enleva encore à son affection le dauphin et la reine, et le 9 mai 1794, elle fut conduite à l'échafaud. On a de cette pieuse princesse 94 lettres, à la suite de son *Éloge historique* par le comte Ferrand, 1814, in-8°. G—T.

ÉLISABETH-CHRISTINE, reine de Prusse, fille du duc de Brunswick-Wolfenbuttel, née en 1715, m. en 1797. Elle épousa en 1733 le prince royal, depuis Frédéric II, qui, sans l'aimer, apprécia toujours la noblesse de son caractère, les grâces de son esprit et ses hautes vertus. Elle passa presque toute sa vie au château de Schœnhausen, se livrant à la culture des lettres. Elle composa en allemand plusieurs ouvrages, qu'elle traduisit ensuite en français : *Méditation sur les soins que la Providence a pour les humains*, Berlin, 1777; *Réflexions pour tous les jours de la semaine*, ibid.; *Réflexions sur l'état des affaires publiques*, 1778. On a d'elle aussi des trad. franç. de la *Destination de l'homme*, par Spalding, 1776; des *Considérations sur les œuvres de Dieu*, par Sturm, 1777; des *Hymnes* de Gellert, 1790, etc.

ÉLISABETH FARNÈSE. *V.* FARNÈSE.

ÉLISABETH PETROWNA, impératrice de Russie de 1741 à 1762, née de Pierre le Grand et de Catherine I^re^ en 1709, monta sur le trône, au préjudice du jeune Iwan, renversé par un complot que trama Lestocq (*V. ce nom*), mais fit bientôt oublier, par sa générosité et sa clémence, l'origine de son pouvoir. A la suite d'une guerre contre la Suède, elle ajouta une partie de la Finlande à ses États, en vertu du traité d'Abo, 1743. Après avoir déjoué une conspiration du marquis de Botta, du lieutenant Lapoukin, et de la femme du grand maréchal Bestoujef-Rumine, elle prit part à la guerre de Sept Ans contre la Prusse; les troupes du grand Frédéric furent battues par Apraxin à Jægernsdorf, par Bestoujef à Custrin, par Soltikoff à Kunersdorf, 1756-59. On reproche à Élisabeth le désordre de ses mœurs. Elle a fondé l'université de Moscou et l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg. PL.

ÉLISABETH (Iles), archipel des États-Unis (Massachussetts), dans l'océan Atlantique. On en compte 16, dont les principales sont : Nashawn, Pasqui, Cuttyhunk, Nasha, Wenoa, Pincquese. Superf., 275 kil. carrés. Pop., 1,500 hab.

ELISABETHGRAD. *V.* IÉLISAVETGRAD.

ELISABETHPORT, v. de la colonie du cap de Bonne-Espérance, à 6 kil. S. de Uitenhagen, sur la baie d'Algoa. Bon port, très-fréquenté. Comm. de laines, peaux, cornes, ivoire, plumes d'autruche, suif, etc.

ELISABETHSTADT. *V.* EBESFALVA.

ELISABETHTOWN, v. des États-Unis (New-Jersey), à 24 kil. O.-S.-O. de New-York; 5,000 hab. Port pour les petits navires.

ELISACIA, ELISATIA, noms latins de l'ALSACE.

ÉLISE. *V.* DIDON.

ÉLISÉE, prophète juif au IXe siècle av. J.-C., quitta la charrue pour suivre Élie, à qui il succéda. Ayant passé le Jourdain à pied sec, sur le manteau de son maître, il prédit à Josaphat, roi de Juda, et à Joram, roi d'Israël, leur victoire sur les Moabites; il rendit saines les eaux de la fontaine de Jéricho. Des enfants de Béthel qui l'insultaient furent dévorés par deux ours; il multiplia l'huile d'une pauvre veuve, obtint, par ses prières, à une femme de Sunam un fils qu'il ressuscita dans la suite, multiplia les pains au peuple, et guérit la lèpre de Nahaman, général syrien. Après avoir frappé d'aveuglement les soldats de Benhadad, roi de Syrie, et prédit à Joas, roi d'Israël, autant de victoires sur eux qu'il frapperait de fois la terre de son javelot, il mourut à Samarie vers 830. Un corps mort ayant été jeté dans son tombeau, et ayant touché ses os, ressuscita. L—H.

ÉLISÉE ou ÉGHICHÉ, auteur classique arménien, m. en 480, fut élève des savants prélats Isaac et Mesrob, secrétaire et aumônier du général Vartan, prince des Mamigoniens, puis évêque, croit-on, du pays d'Amadounik. Une *Histoire des Vartaniens*, Constantinople, 1764, dans laquelle il raconte les persécutions et les combats soutenus contre les Perses par les Arméniens et les Géorgiens pour la religion chrétienne, le place au premier rang des historiens nationaux, et lui a valu le titre de *Xénophon d'Arménie*. Il brille par la clarté et l'élégance du style, par la vivacité des tableaux et du récit. Cette histoire comprend un espace de 24 ans (439-463); M. Garabet Kabaragy, mékhitariste, l'a traduite en français, avec de savantes annotations, Paris, 1844, in-8°. M. Ch.-F. Neumann de Munich en a publié une trad. anglaise, Londres, 1830, et M. Cappelletti, prêtre vénitien, une trad. italienne. On doit en outre à Élisée des *Homélies* et des *Commentaires* sur l'Écriture sainte. C—A.

ÉLISÉE (Jean-François COPEL, dit le Père), célèbre prédicateur, né en 1726 à Besançon, m. en 1783, prit l'habit des carmes à l'âge de 19 ans, et fut choisi pour instruire les novices. Appelé à Paris en 1757 par le supérieur de son ordre, Diderot le remarqua comme prédicateur, contribua à le mettre à la mode, et il prêcha plusieurs fois à la cour. Une vie toute ascétique et des excès de travail abrégèrent ses jours. On a publié ses *Sermons*, Paris, 1784-1786, 4 vol. in-12, avec sa vie. On cite principalement ceux *sur l'Incrédulité; sur la Fausseté de la probité sans la religion; sur la Mort; sur les Afflictions; sur la Vie religieuse*. L'ordonnance en est sage, le style pur et élégant; mais on y voudrait plus d'abondance de preuves, plus de majesté, une pensée moins vague et un sentiment plus haut. Dans le même recueil sont des oraisons funèbres du grand Condé, de Stanislas Ier, roi de Pologne, du Dauphin, père de Louis XVI, et un panégyrique de saint Louis. L—H.

ÉLISÉE (N. TALACHON, dit le Père), membre de l'ordre des Frères de la Charité, né à Lagny en 1753, m. en 1817, acquit de grands talents de praticien en médecine et en chirurgie, dirigea l'hospice de Grenoble, émigra à la Révolution, consacra son art à l'armée des princes, et fut nommé premier chirurgien de Louis XVIII en 1814.

ELIZONDO, v. d'Espagne (Navarre), ch.-l. de la vallée de Bastan, à 32 kil. N. de Pampelune, et sur la rive g. de la Bidassoa; 1,500 hab.

EL-KEF, anc. *Sicca Venerea*, v. de la régence de Tunis, à 130 kil. S.-O. de Tunis, près de la Medjerdah; 7,000 hab. Ruines et inscriptions.

ELLE, riv. de France, a sa source dans le dép. du Morbihan, et, par sa réunion avec l'Isolle, forme la riv. de Quimperlé.

ELLENBOGEN, ELBOGEN ou ELNBOGEN, v. forte des États autrichiens (Bohême), sur la rive g. de l'Eger, à 120 kil. O. de Prague; 3,000 hab. Ch.-l. de district. Manuf. de porcelaine. — L'anc. cerc. d'Ellenbogen, entre la Saxe au N., les cercles de l'Eger à l'O., Pilsen au S., Saatz à l'E., avait 3,103 kil. carrés, et 219,000 hab. Sol montagneux, riche en mines.

ELLENBOROUGH (Édouard LAW, baron d'), né dans le Cumberland en 1750, m. en 1818. Il se fit un nom illustre comme avocat, surtout en défendant Warren Hastings contre des adversaires tels que Burke, Fox et Sheridan. Il devint attorney général en 1801, président de la cour du banc du roi, et pair d'Angleterre en 1802, puis membre du cabinet Grenville. Il se montra dévoué aux principes du torysme, et adversaire implacable de l'Irlande et des catholiques.—Son fils aîné, né en 1790, marié à une sœur de lord Castlereagh, puis à la fille de l'amiral Digby, est un tory ardent; il a été membre du cabinet Wellington, 1828-30, de celui de Robert Peel en 1834, gouverneur général des Indes orientales, 1841-44, puis 1er lord de l'amirauté jusqu'en 1846.

ELLER (Jean-Théodore), premier médecin du grand Frédéric, directeur du collége médico-chirurgical de Berlin, membre de l'Académie des sciences de cette ville, né à Pleskau (Anhalt-Bernbourg) en 1689, m. en 1760. Il eut de violents débats avec J. Pott. Ses principaux ouvrages sont : *Gazophylacium, seu catalogus rerum mineralium et metallicarum*, Bernbourg, 1723, in-8°; *Observationes de cognoscendis et curandis morbis*, Kœnigsberg, 1762, trad. en franç. par Leroy, Paris, 1774, in-12. On a publié en allemand, sous son nom, une *Chirurgie complète*, 1763, et une *Médecine pratique*, 1767. Eller a été plus compilateur que chimiste distingué. Cependant il ne faut oublier ni ses observations microscopiques sur les globules du sang, ni l'usage qu'il fit d'un micromètre particulier pour en mesurer les diamètres, ni les expériences auxquelles il se livra pour observer au microscope les effets de différents réactifs et médicaments sur le sang frais maintenu à la température du corps.

ELLESMERE, brg d'Angleterre (Shrop), à 24 kil. N.-N.-O. de Shrewsbury, près du lac de son nom; 7,000 hab. Récolte d'orge, et fabr. de drèche.

ELLEVIOU (Jean), célèbre chanteur de l'Opéra-Comique, né à Rennes en 1769, d'un chirurgien en chef de l'hôpital de cette ville, m. en 1842. Il débuta au théâtre Favart en 1790, vit sa carrière un instant interrompue par la loi sur la réquisition, se compromit quelque peu dans les rangs de la *jeunesse dorée*, et n'arriva à la réputation que vers 1801 au théâtre Feydeau. Il était plutôt bon comédien que grand chanteur; néanmoins il avait une voix de ténor pleine et agréable; sa taille et ses traits étaient avantageux, sa diction vive et naturelle, son jeu spirituel et franc. Ses plus beaux rôles furent ceux qu'il créa dans *le Calife de Bagdad, le Prisonnier, Maison à vendre, Adolphe et Clara, l'Irato, les Rendez-vous bourgeois, Joseph*, etc. Il prit sa retraite en 1813, dans toute la force du talent, s'occupa d'agriculture, et devint membre du conseil général du Rhône en 1836. B.

ELLEZELLES, v. de Belgique (Hainaut), à 32 kil N.-E. de Tournai; 6,200 hab. Filage et tissage de lin.

ELLIOT (George-Auguste), général anglais, né en 1718, d'une ancienne famille d'Écosse, m. en 1790. Il entra dans le corps du génie en 1733, fut blessé à la bataille de Dettingen, devint aide de camp de George II, commandant en chef de l'Irlande en 1775, s'illustra surtout par sa défense de Gibraltar contre le duc de Crillon en 1782, et en fut récompensé par le titre de *lord Heathfield*.

ELLIOT (Ebenezer), surnommé *le forgeron de Sheffield*, le plus énergique et le plus remarquable des poëtes populaires de l'Angleterre, auteur des *Corn-law Rhymes* (vers sur les lois des céréales), né en 1781, m. en 1849. Fils d'un ouvrier fondeur, et placé dans une grande usine, il fit son éducation lui-même, et publia des vers énergiques contre les *Alehouses* (cabarets) et la taxe du pain. Sir E. Bulwer reconnut le génie du poëte, et l'annonça comme un homme supérieur. De ce moment sa fortune fut faite. Il éleva un établissement pour son compte, se maria, acheta une maison et des terres, et mourut estimé et honoré, heureux de voir les lois des céréales abolies. Outre ses *Poetical works*, Édimb., 1840, on a publié de lui des œuvres posthumes, Lond., 1850, 2 vol. A. G.

ELLIS (John), naturaliste anglais, m. en 1776, membre de la Société royale de Londres. Il entretint une correspondance suivie avec Linné et Solander. Ses principaux ouvrages sont : *Essai sur l'histoire naturelle des corallines*, Lond., 1754, trad. en franç. par Allamand, La Haye, 1756, in-4°; *Essai historique sur le café*, 1774, in-4°; *Histoire naturelle des zoophytes*, publiée par Banks et Solander, 1786, in-4°. Ellis a constaté que les coraux n'étaient que des habitations de polypes, et a posé les limites qui séparent la zoologie de la botanique. Dans divers mémoires, il fit connaître les moyens de conserver longtemps aux graines la faculté germinative, et de transporter au loin les végétaux vivants; il décrivit plusieurs plantes curieuses, telles que la dionée, l'anis étoilé de la Caroline. Il a enrichi de curiosités d'histoire naturelle toute une salle du Musée britannique.

ELLITSCHPOUR, v. forte de l'Hindoustan (Provinces

Centrales), à 173 kil. O. de Nagpour; 40,000 hab. Anc. cap. du Bérar.

ELLOPIE. *V.* HELLOPIE.

ELLORA ou ELORA, v. de l'Hindoustan (États du Nizam), dans l'anc. prov. et à 26 kil. N.-O. d'Aurengabad; lieu saint des Hindous; là sont les plus grands et les plus beaux temples indiens taillés dans le roc. Le principal est celui du dieu Siva : il se compose d'un portique d'entrée, que flanquent deux tours crénelées; d'une chapelle carrée qui contient la statue de la déesse Bhavani, et aux côtés de laquelle sont deux obélisques de 20 mèt. de haut, ainsi que deux éléphants gigantesques; enfin d'une pagode longue de 52 mèt., large de 28, enrichie de bas-reliefs, de peintures et de statues, et où l'on a voulu représenter l'espèce de paradis où Siva tient sa cour. C'est un monument fort ancien, mais dont la date est incertaine.

ELLOTIES. *V.* HELLOTIES.

ELLRICH, v. des États prussiens (Saxe), à 13 kil. N.-O. de Nordhausen, sur la Zorge; 3,000 hab. On voit aux environs une curieuse grotte d'albâtre dite de *Kelle*, haute de 96 mèt., large de 85, et contenant un bassin de 17 mèt. de profondeur.

ELLWANGEN, v. du royaume de Wurtemberg, sur le Jagst, à 95 kil. E.-N.-E. de Stuttgard, 64 N. d'Ulm; 3,800 hab. Ch.-l. du cercle de Jagst; son université, créée en 1812, a été réunie en 1817 à celle de Tubingue. Anc. église abbatiale, et église de Ste-Marie de Lorette. Importants marchés aux chevaux. — Ellwangen doit son origine à une abbaye fondée au VIIIe siècle, et qui fut érigée en 1559 en un prieuré dont le titulaire était prince de l'Empire. Le prieuré fut supprimé et la ville réunie au Wurtemberg en 1802.

ELMACIN (George), historien arabe, né en 1223, m. en 1273. Il remplit les fonctions de secrétaire à la cour des sultans d'Égypte. On a de lui une histoire qui remonte à la création du monde et s'arrête à l'an 1118; elle a été publiée, avec une trad. latine d'Erpenius, sous le titre de : *Historia saracenica*, Leyde, 1625, in-8°, et trad. en franç. par Vattier sous le titre de : *Histoire mahométane, ou les 49 kalifes du Macine*, Paris, 1657, in-4°.

EL-MAMOUN. *V.* AL-MAMOUN.

ELME (SAINT-), fort de France (Pyrénées-Orient.), arr. et à 28 kil. E. de Céret, près de la Méditerranée, sur une hauteur qui domine les deux ports de Collioure et Port-Vendres.

ELMINA, v. et port de Guinée, dans le pays des Ashantée; par 5° 10' lat. N., et 4° 50' long. O.; 15,000 hab. Résidence du gouverneur général des possessions hollandaises en Afrique. Comm. d'or, ivoire, arachides, maïs.

ELMSHORN, brg du duché de Holstein, à 68 kil. S.-S.-O. de Kiel; 5,200 hab. Port sur un affluent de l'Elbe que remontent les navires; commerce actif.

ELNBOGEN. *V.* ELLENBOGEN.

ELNE, *Illiberis*, *Helena*, petite v. (Pyrénées-Orient.), arr. et à 14 kil. S.-E. de Perpignan, sur la rive g. du Tech; 2,321 hab. On y remarque une belle église, avec des cloîtres magnifiques.—Ce fut dans l'antiquité une importante cité du pays des Sardones; Annibal campa sous ses murs, 218 av. J.-C.; Constantin la rebâtit, et lui donna le nom de sa mère; l'empereur Constant y mourut assassiné, 350 ap. J.-C. Au VIe siècle, elle devint le siége d'un évêché transporté à Perpignan en 1602. Elle fut prise en 1285 par Philippe III le Hardi, en 1341 par Pierre IV d'Aragon, en 1474 par les troupes de Louis XI, en 1793 par les Espagnols, et reprise peu après par Dugommier; elle a perdu toute son importance depuis le XVIIe siècle.

ELOHA, au pluriel ELOHIM, c.-à-d., en hébreu, *celui qu'on contemple et qu'on redoute.* C'est un des noms que l'Ancien Testament donne à Jéhovah; il est aussi employé en parlant des anges et des rois.

ÉLOI (Saint), *Eligius*, né en 588 à Cadillac près de Limoges, m. en 659, Gallo-Romain d'origine, fut tour à tour orfèvre et trésorier des rois Clotaire II et Dagobert Ier, qui avaient en lui une confiance bien méritée. Il fut un grand artiste au milieu d'un siècle tout barbare. L'extrême perfection qu'il apporta dans les ouvrages d'orfèvrerie lui fit confier des travaux importants, parmi lesquels on doit citer des châsses destinées aux reliques des saints, les bas-reliefs du tombeau de saint Germain, évêque de Paris, et deux chaises d'or ornées de pierreries, exécutées pour Clotaire II. Après avoir contribué pour une grande part à l'érection des monuments religieux bâtis sous le règne de Dagobert, et montré de grands talents comme négociateur en amenant Judicaël, duc des Bretons, à faire sa soumission, 636, saint Éloi se retira dans un cloître; mais il fut obligé de quitter sa retraite, 640, pour prendre le siége épiscopal de Noyon, vacant par la mort de saint Euchère. Il employa le reste de sa vie à fonder des écoles et des monastères, à délivrer les captifs, et à convertir les peuples barbares qui confinaient à son diocèse. Il visita les tribus des Suèves, des Frisons et des autres païens depuis Courtrai jusqu'à Anvers. Il figura au concile d'Orléans, 644. Les ouvriers qui se servent du marteau le reconnaissent pour patron. On a de lui des *Homélies*, traduites, ainsi que sa *Vie* que saint Ouen nous a laissée, par l'abbé La Roque, 1693, in-8°. Fête, le 1er décembre. D—T—R.

ÉLORA. *V.* ELLORA.

ÉLORE. *V.* HÉLORE.

ELORN, riv. de France (Finistère), passe à Landerneau, et se jette dans le bras de mer qui forme le port de cette ville.

ELORRIO, v. d'Espagne (Biscaye), prov. et à 39 kil. E.-S.-E. de Bilbao, près de l'Orrio; 3,000 hab. Quincaillerie.

ÉLOUGES, brg de Belgique (Hainaut), à 15 kil. O. de Mons; 2,300 hab. Exploit. de houille; corderies.

ÉLOY (Nicolas-François-Joseph), médecin, né à Mons en 1714, m. en 1788, fit ses premières études à Louvain, puis alla passer quelque temps à Paris, et revint pratiquer à Mons, où il reçut en 1752 le titre de médecin-pensionnaire de la ville, et en 1754 celui de médecin-consultant de la duchesse de Lorraine. Son ouvrage le plus remarquable est un *Dictionnaire historique de la médecine*, Liége, 1755, 2 vol. in-8°, refondu et très-augmenté dans la 2e édition qui a pour titre : *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne, ou Mémoires disposés en ordre pour servir à l'histoire de cette Science*, Mons, 1778, 4 vol. in-4°. Beaucoup critiqué et encore plus copié par des auteurs qui ne le connaissaient pas, il est très-complet pour l'époque de sa publication. D—G.

ÉLOY-DE-GY (SAINT-), brg (Cher), arr. et à 10 kil. N. de Bourges; 1,174 hab. Agnès Sorel y habita le *Château-de-Dame*.

ELPHIN, v. et paroisse d'Irlande, comté et à 48 kil. N. de Roscommon; 4,550 hab. Évêché catholique érigé au Ve siècle, et suffragant de Tuam.

ELPHINSTON (William), prélat écossais, né à Glasgow en 1431 ou 1437, m. en 1514, professa le droit canon à Paris, fut employé, sous Jacques III et Jacques IV, à des négociations auprès de Louis XI et de l'empereur Maximilien, et reçut, en récompense de ses services, l'évêché de Ross, puis celui d'Aberdeen, et le titre de chancelier d'Écosse. L'université d'Aberdeen lui dut sa prospérité. On a de lui une *Histoire d'Écosse*, conservée en mss. dans la bibliothèque Bodléienne à Oxford.

ELPHINSTONE, marin, né en 1720 en Écosse, m. en 1775, entra en 1770 au service de Catherine II, fut nommé amiral de Russie, et détruisit des escadres turques dans la baie de Tchesmé et dans le golfe de Napoli de Romanie.

ELPIDIUS (Rusticus), diacre de l'église de Lyon, m. vers 533, acquit de la réputation comme médecin, et fut appelé à la cour de Théodoric, roi des Ostrogoths, qui le nomma questeur de la ville d'Arles. Il fut lié avec saint Césaire, saint Avitus de Vienne, Ennodius de Pavie. Il releva les édifices de Spolète renversés pendant les invasions des Barbares. On lui attribue deux poëmes latins recueillis dans la *Bibliothèque des Pères*.

ELSASS, nom allemand de l'ALSACE.

ELSENEUR ou HELSINGŒR, v. de l'île Seeland (Danemark), port sur le Sund, à l'endroit le plus resserré de ce détroit, et en face de la ville suédoise d'Helsingborg, à 38 kil. N. de Copenhague, par 56° 2' 11" lat. N., et 10° 16' 25" long. E.; 9,000 hab. Rade sûre et spacieuse, où 100 vaisseaux marchands peuvent relâcher. Là, tout navire s'arrêtait avant 1857 pour payer les droits du Sund au Danemark. Comm. de transit et d'approvisionnements pour les navires; station de pilotes; établissements de quarantaine et de bains de mer. Arsenal; château avec galerie de tableaux. La ville est entourée de remparts et de fossés; la forteresse de *Kronborg* a été construite de 1577 à 1585, et augmentée de 1688 à 1691. Sur une colline voisine, au N., est le château royal de *Marienlust*, où une tradition place le tombeau d'Hamlet. Aux environs se trouve aussi la manuf. d'armes à feu de *Hammermollen*.—Elseneur obtint les priviléges de ville en 1425, fut prise par les habitants de Lubeck en 1522, reconquise par Christian II en 1535, et agrandie en 1576 par des colons hollandais. Les Suédois, sous les ordres de Wrangel, prirent Kronborg en 1658, mais l'évacuèrent presque aussitôt, après la défaite de leur flotte par le Hollandais Wassenaer.

ELSENN, anc. *Cene*, v. de la Turquie d'Asie, sur le

Tigre (eyalet de Bagdad), à 133 kil. S.-E. de Mossoul; 8,000 hab.

ELSGAU, *Alsgaugensis pagus*, anc. pays situé sur les confins de l'Alsace et de la Suisse, et où se trouvaient Porentruy (Suisse), et Delle (H^t-Rhin).

ELSTER, nom de 2 rivières d'Allemagne : l'ELSTER NOIR, *Schwarz-Elster*, naît dans le cercle de Bautzen (roy. de Saxe), et se jette dans l'Elbe entre Torgau et Wittemberg, après un cours de 180 kil.; — l'ELSTER BLANC, *Weisse-Elster*, naît dans le cercle de Zwickau (roy. de Saxe), coule au N., puis à l'O., à travers la principauté de Reuss, le gr.-duché de Saxe-Weimar et la Saxe prussienne, et se jette dans la Saale, à 4 kil. S. de Halle, après un cours de 280 kil., par Adorf, Plauen, Greitz, Gera et Zeitz; c'est en le traversant que Poniatowski se noya, le 18 octobre 1813.

ELSTER, vge du roy. de Saxe (Zwickau), à 5 kil. d'Adorf, dans une belle vallée de l'Elster; 900 hab. Établissement d'eaux minérales, dit *Elsterbad*.

ELSUS, nom latin de l'ILL.

ELTSCH, brg de Hongrie, comitat et à 21 kil. N.-N.-O. de Gomor; 4,000 hab. Sources thermales et bains. Tanneries, forges à fer. Aux environs, beau château des princes Kohari.

ÉLUS, nom donné, dans l'anc. monarchie française, aux magistrats d'une *élection* (*V. ce mot*). Les *Établissements* de Louis IX nous les montrent chargés de la répartition des tailles, et du jugement des contestations auxquelles le retard ou la fraude des contribuables pouvaient donner lieu. En 1367, Charles V soumit les élus à des inspecteurs royaux, et en 1372 en fit des commissaires royaux. Une ordonnance royale de 1773, développée par d'autres en 1374, 1379, 1433 et 1452, érigea les charges d'Élus en titre d'office; puis ces charges devinrent vénales comme toutes les autres, et par conséquent héréditaires. Elles exemptaient de tailles, d'emprunts, de subventions, de logement de gens de guerre, de contribution d'étape, mais ne conféraient pas la noblesse. B.

ÉLUS GÉNÉRAUX. Sorte de magistrats qui, dans les pays d'États de l'ancienne France, étaient les présidents de l'assemblée de chaque ordre. Dans l'intervalle des sessions, qui ne se tenaient que tous les trois ans, ils formaient une commission permanente chargée d'administrer, de faire exécuter les arrêtés des États, et de veiller sur les deniers de la province.

ELUSATES, peuple de la Gaule (Aquitaine), entre les Sotiates et les Ausci; capitale *Elusa* ou *Civitas Elusatium*. *V.* EAUZE.

ELVAS, *Alba*, v. forte de Portugal (Alen-Téjo), près de la Guadiana et de la frontière d'Espagne, à 74 kil. E.-N.-E. d'Evora; 12,000 hab. Évêché suffragant d'Evora. La place a de belles fortifications casematées, et une forteresse de *Lippe* ou *Forte-da-Graça*, chef d'œuvre du comte de Lippe-Schaumbourg. Arsenal; douane. Manufacture d'armes, fonderie de canons. Commerce important, surtout en contrebande avec l'Espagne. Prise par les Français sous les ordres de Junot, en 1808.

ELVEN, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 16 kil. N.-E. de Vannes; 732 hab. Ruines d'un beau château du XII^e ou XIII^e siècle. Antiquités celtiques. Beaux cristaux blancs aux environs.

ELVEND, mont. de Perse, entre l'Irak et le Kourdistan. Sommet couvert de neiges éternelles.

ELY, v. d'Angleterre, comté et à 25 kil. N.-N.-E. de Cambridge, près de l'Ouse, dans un petit pays dit *Ile-d'Ely*, par 52° 24' 49" lat. N., et 2° 3' 46" long. O.; 6,200 hab. Évêché; belle cathédrale, commencée sous Guillaume le Roux, achevée au XIV^e siècle, et qui dépendait d'une riche abbaye de bénédictins, d'abord monastère de femmes, dont il reste encore quelques vestiges. Les églises de S^te-Marie et de la Trinité sont également remarquables. Fabr. de poteries et de pipes de terre.

ELY (Ile d'), partie du comté de Cambridge; elle tire son nom de sa situation entre l'Ouse, le Wash et la Nene, qui l'isolent du reste du territoire. Autrefois marécageuse, elle servit de retraite aux Saxons après la conquête normande.

ÉLYMAIDE. *V.* ELAM.

ÉLYMAIS, v. de l'anc. Susiane, dans l'Élymaïde. Célèbre par son temple d'Anaïtis, qu'Antiochus le Grand voulut dépouiller pour payer son tribut aux Romains.

ÉLYMAS. *V.* BARJESU.

ÉLYMÉE, *Elymea*, v. de Macédoine, au S.-O., cap. de l'*Elymeotide*; auj. *Grevno*.

ÉLYSÉE, palais impérial, situé à Paris, rue du Faub.-S^t-Honoré, avec jardin s'étendant jusque sur les Champs-Élysées. Il fut bâti, en 1728, pour le comte d'Evreux, par Molet. M^me de Pompadour en fit l'acquisition, et l'occupa jusqu'à sa mort; son frère, le marquis de Marigny, le céda à Louis XV, qui y logea le mobilier de la couronne. En 1773, le financier Beaujon l'acheta, et le fit embellir par Boullée; il passa, en 1786, à la duchesse de Bourbon, devint propriété nationale en 1793, fut loué depuis 1797 à des entrepreneurs de fêtes publiques, et devint, en 1803, la propriété de Murat, qui le céda, en 1808, à l'empereur Napoléon I^er. Il fut occupé, de 1816 à 1820, par le duc et la duchesse de Berry; fit partie de la liste civile de Louis-Philippe en 1830, reçut, en 1848, la commission des dons patriotiques, mais fut bientôt assigné comme résidence au président de la République, Louis-Napoléon, qui l'a augmenté des dépendances de l'ancien hôtel Sébastiani, et somptueusement restauré en 1854. Il n'a cessé d'en faire sa résidence habituelle qu'après le rétablissement de l'empire héréditaire en 1852. Depuis que ce palais appartient aux maisons régnantes de France, il fut appelé tour à tour *Elysée-Napoléon* et *Elysée-Bourbon*. En 1861, on l'a isolé à l'E. par une rue nouvelle.

ÉLYSÉES (Champs-). *V.* CHAMPS-ÉLYSÉES.

ELZEVIR ou ELZEVIER, en latin *Elseverius*, nom d'une célèbre famille d'imprimeurs. Le plus ancien, *Louis* ELZEVIR, né à Louvain en 1540, m. en 1617, fut libraire à Leyde; les premiers livres qu'il publia sont : *Drusii Ebraïcorum quæstionum ac responsorum lib.* II, 1583, et un *Eutrope* de Merula, 1592. On lui attribue d'avoir distingué le 1^er, dans les minuscules, les *u* et les *i*, voyelles, des *v* et des *j*, consonnes. Sa devise fut celle de la République batave : *Concordiâ res parvæ crescunt*. Il eut sept fils, dont cinq continuèrent son commerce d'éditeur et de libraire : 1° *Matthys*, né en 1565, m. en 1646, qui céda la suite de ses affaires à son fils *Abraham*, m. en 1652, et dont un autre fils, *Isaac*, né en 1593, m. en 1651, fut libraire de l'université de Leyde depuis 1620; 2° *Louis II*, m. en 1590, fondateur d'une librairie à La Haye; 3° *Ægidius*, établi également à La Haye; 4° *Jodocus* (*Joost*), m. en 1617, libraire de l'université à Utrecht; 5° *Bonaventure*, né en 1583, m. en 1652, qui s'associa avec Abraham, 1622, et acheta encore l'officine d'Isaac, 1625. *Jean*, fils d'Abraham, né en 1622, m. en 1661, d'abord associé de son père et de son oncle Bonaventure en 1647, continua l'imprimerie jusqu'en 1654 avec *Daniel*, fils de ce dernier, qui alla ensuite s'établir à Amsterdam. Sa veuve, Eve Van Elphen, dirigea la maison de 1661 à 1681, époque où elle céda à son fils *Abraham*, né en 1653, m. en 1712, qui la laissa dépérir. La maison des Elzevir d'Amsterdam fut fondée en 1638 par *Louis III*, fils de Jodocus, qui s'associa en 1664 avec son cousin Daniel, fils de Bonaventure; il mourut en 1670, et Daniel en 1680. La veuve de celui-ci, Anna Beerninck, continua les affaires jusqu'en 1691, époque où le fonds fut acheté par Adrien Mœtjens, de La Haye. Un *Pierre* ELZEVIR, m. en 1696, petit-fils de Jodocus, fut libraire à Utrecht. — Les Elzevir, sous le rapport de l'érudition, et pour les éditions grecques et hébraïques, furent inférieurs aux Estienne. Mais personne ne les a surpassés pour l'heureux choix des ouvrages, l'élégance des caractères, la correction des textes, la beauté de l'impression. La collection d'ouvrages politiques connus sous le nom de *Républiques* n'est pas sortie tout entière de leurs presses. *V.* Adry, *Notice sur les imprimeurs de la famille des Elzevier*, Paris, 1806; La Faye, *Catalogue complet des Républiques imprimées en Hollande*, Paris, 1842; Ch. Pieters, *Annales de l'imprimerie elzévirienne*, Gand, 1851-53. B.

ELZHEIMER (Adam), peintre allemand, né à Francfort-sur-Mein en 1574, m. en 1620, fils d'un tailleur, reçut les premières leçons de Philippe Uffenbach, puis voyagea en Allemagne et en Italie. Au sentiment italien de la forme et à l'exécution flamande il joint une manière spéciale de concevoir. Ses tableaux ont l'apparence d'une miniature : de longues perspectives s'y déroulent. Souvent, malgré leur finesse, ce sont de vraies peintures historiques. Le soin extrême avec lequel il travaillait ne lui permettant pas de produire assez, il tomba dans la misère : ses créanciers le firent jeter en prison, où il y mourut de douleur. Munich, Florence et Vienne possèdent un bon nombre de ses tableaux; le musée du Louvre en renferme deux. A. M.

ÉMANCIPATION, nom donné, chez les anc. Romains, à une vente faite avec certaines formalités extérieures, les deux parties se présentaient devant le *libripens*; le vendeur et l'objet vendu étaient placés d'un des côtés de la balance, et l'acheteur, avec un as de cuivre, frappait l'autre plateau en signe d'achat. L'*émancipation* était en-

core un acte par lequel on libérait les enfants de la puissance paternelle : le père, en présence de sept citoyens, dont un portait une balance pour peser un prix imaginaire, vendait, par trois fois, les fils qu'il voulait émanciper à un homme de confiance, *pater fiduciarius*, qui les affranchissait comme esclaves ; ceux-ci cessaient alors d'être une chose, une propriété, *res mancipii*. L'empereur Anastase introduisit un autre mode d'émancipation, au moyen d'un rescrit du prince, et Justinien réduisit les formalités à une simple déclaration du père devant un magistrat. Au moyen âge, l'*émancipation* était l'acte par lequel le seigneur concédait à son vassal la liberté, les prérogatives et les franchises dont jouissaient les hommes libres. Ce n'est plus aujourd'hui que l'acte par lequel un mineur acquiert le droit de se gouverner lui-même et d'administrer ses biens ; elle est possible, à l'âge de 15 ans, par la déclaration du père ou de la mère devant un juge de paix, ou, à 18 ans, par déclaration semblable du conseil de famille; elle résulte nécessairement du mariage. B.

ÉMATH. *V.* Emèse.

ÉMATHIE, *Æmathia*, prov. de l'anc. Macédoine, entre l'Érigon au N., la Lyncestide à l'O., l'Haliacmon au S., et l'Axius à l'E. Ch.-l., *Æges* ou *Edesse*.

ÉMAUX. *V.* Blason.

EMBA, fleuve de l'empire russe (gvt d'Orenbourg), arrose le territoire des Kirghis et se jette, après un cours de 600 kil., dans la mer Caspienne, au N.-E.

EMBABEH, vge de la Basse-Egypte, sur la rive g. du Nil. C'est en ce lieu que fut livrée la célèbre bataille dite *des Pyramides*, le 21 juillet 1798.

EMBACH, riv. de la Russie d'Europe (Livonie), passe à Dorpat, et se jette dans le lac Péipous. Cours de 130 kil.

EMBASIOS, surnom d'Apollon invoqué par les navigateurs au moment du départ.

EMBDEN. *V.* Emden.

EMBOLISMIQUE (Année). *V.* Année.

EMBOLON, ordre tactique usité dans la milice grecque, arrangement d'une troupe en ordre plus ou moins convexe, ou ayant moins de front que de profondeur. C'était un ordre offensif, et non de résistance, institué par Philippe, roi de Macédoine.

EMBOMMA, v. de la Guinée inférieure, sur le Zaïre, à 110 kil. O.-N.-O. de San-Salvador; 500 hab. Entrepôt de marchandises européennes pour l'intérieur; anc. marché d'esclaves fréquenté par les Portugais.

EMBRO, petite île de la Méditerranée, à 16 kil. des bouches des Dardanelles. Victoire navale des chevaliers de Rhodes sur les Turcs, 1346.

EMBRUN, *Ebrodunum*, s.-préf. (H.-Alpes), à 30 kil. E. de Gap, sur un rocher qui domine une vallée traversée par la Durance ; 2,311 hab. Place forte. Trib. de 1re instance ; collége ; anc. collége et séminaire des Jésuites, transformé en maison de détention. Belle cathédrale de Notre-Dame, pour laquelle Louis XI avait une dévotion particulière ; le palais archiépiscopal sert de caserne. Fabr. de chapellerie; comm. de moutons, cuirs. — Cité des *Caturiges*, embellie et fortifiée par les Romains ; Adrien lui donna le titre de métropole des Alpes maritimes. Embrun et le petit pays environnant, dit *Embrunois*, ont été ravagés par les Barbares (Huns, Vandales, Lombards, Hongrois, Sarrasins) ; ils furent réunis, au xe siècle, au Gapençais ; au xie, au comté de Forcalquier, et au xiiie, au Dauphiné de Viennois. Embrun fut prise par Lesdiguières en 1585, et par le duc de Savoie en 1692. Elle était siége d'un archevêché, dont le titulaire, longtemps seigneur de la ville, conserva jusqu'en 1789 le titre de prince de l'Empire.

EMBRUNOIS, *Ebrodunensis pagus*, anc. petit pays de France (Dauphiné), cap. *Embrun* ; v. princ.: Guillestre et Mont-Dauphin ; entre le Briançonnais au N. et à l'E., la vallée de Barcelonnette au S., le Gapençais et le Grésivaudan à l'O.; 40 kil. sur 24. Il forme auj. une partie du dép. des H.-Alpes.

EMDEN ou EMBDEN, anc. *Amasia* ou *Amisia*, v. de Hanovre, dans l'arrond. et à 23 kil. S.-O. d'Aurich, par 53° 22' 4" lat. N., et 4° 52' 23" long. E.; port important sur le golfe de Dollart, à 3 kil. de l'embouchure de l'Ems qui la baignait autrefois ; 15,000 hab. Elle est sillonnée de canaux, qui ont nécessité la construction de plus de 30 ponts, et protégée par d'énormes digues contre les inondations de la mer du Nord. On la divise en *ville vieille* et *Flandre*. Écoles de sourds-muets, d'arts et métiers, d'accouchement, et de navigation ; bibliothèque ; douane ; hôtel de ville construit de 1544 à 1576 sur le modèle de celui d'Anvers, et où se trouve une belle collection d'armes anciennes. Comm. considérable avec Hambourg, Brême et la Hollande ; armements pour la pêche du hareng ; chantiers de construction ; fabr. de toiles à voiles, cordages, fils, filets, bas, tabacs, etc. — Autrefois capitale de la Frise orientale, Emden fut créée, à la fin du xvie siècle, ville libre impériale sous la protection de la Hollande. Elle appartint à la Prusse depuis 1744, fut adjugée à la Hollande en 1807, incorporée à l'Empire français en 1810, et donnée au Hanovre en 1815 ; chemin de fer pour Munster.

Emden (Confession d'). *V.* Confession.

ÉMERIC ou HENRI, roi de Hongrie, 1196-1204, fils et successeur de Béla III, réprima le brigandage des seigneurs, étouffa une révolte de l'armée excitée par son frère André, et régla les différends qui s'étaient élevés avec Venise pour la possession de quelques places de Dalmatie.

Émeric-David. *V.* David.

ÉMÉRIGON (Balthasar-Marie), savant jurisconsulte, né à Aix en 1725, m. en 1785, d'abord avocat distingué au parlement de sa ville natale, puis conseiller à l'amirauté de Marseille, s'est spécialement occupé de la législation commerciale. Ses ouvrages font autorité. Ce sont : *Mémoires et recherches sur les contestations maritimes*, Marseille, 1780; *Commentaire sur l'ordonnance du mois d'août* 1681, 2 vol. in-12 ; *Traité des assurances maritimes et des contrats à la grosse*, 1784, 2 vol. in-4°.

EMERITA AUGUSTA, anc. v. d'Espagne (Lusitanie), chez les Vettons ; renommée par ses teintureries de laines ; auj. *Mérida*.

ÉMÉRITE, *Emeritus*, soldat romain qui avait servi le temps voulu par la loi. Sous la république, c'était 10 ans dans la cavalerie, 16 ou 20 ans dans l'infanterie. Auguste porta d'abord le nombre des années de service à 12 ans pour les prétoriens, à 16, puis 17 pour les légionnaires, enfin à 16 et à 20 ans. Quant à la cavalerie, déjà avant Auguste elle avait cessé d'être romaine (*V.* Chevaliers), on ne comptait donc plus ses années de service. L'éméritat donnait droit, du temps de la république, à un lot de terre ordinairement situé en pays conquis (*V.* Colonies); Auguste établit que cette récompense serait remplacée par une somme d'argent, qui croissait en proportion des années de service faites au delà de l'éméritat légal. Ce n'était point une pension, mais une somme une fois payée, et même assez modique, bien qu'il l'eût augmentée : il la fixa à 20,000 sesterces (5,378 fr.) pour les prétoriens ; à 12,000 (4,300 fr.) pour les légionnaires. C. D—y.

Émérite. Nom que l'on donnait, dans l'anc. Université de France, aux professeurs qui avaient 20 ans de services. Dans les Facultés des arts et des lettres, une pension de 500 livres accompagnait ce titre.

ÉMERY (Michel Particelli, dit d'), fils d'un paysan de Sienne, attaché à la fortune de Mazarin, qui le nomma contrôleur général des finances en 1643, et surintendant en 1648. Impopulaire pour avoir remis en vigueur l'édit du *Toisé* et imaginé une foule d'édits bursaux, il fut sacrifié à la haine publique après quelques mois de surintendance, et exilé : il fut rappelé aux affaires en 1649, et mourut l'année suivante. Il ne manquait pas d'habileté, malgré tous les reproches que les Frondeurs ont adressés à son administration. Son édit du *Tarif*, que le parlement refusa d'enregistrer (janv. 1648), était une innovation heureuse ; pour alléger la *taille*, qui ne pesait que sur la bourgeoisie et le peuple, il avait voulu établir un impôt auquel tout le monde contribuerait, un octroi sur les denrées et les marchandises entrant dans les villes. Cette réforme féconde fut reprise plus tard et accomplie par Colbert. Emery a laissé une *Histoire de ce qui s'est passé en Italie pour le regard des duchés de Mantoue et de Montferrat depuis* 1628 *jusqu'en* 1630, Bourg, 1632, in-4°. G.

Émery (l'abbé Jacques-André), né à Gex en 1732, m. en 1811. Élève des jésuites de Mâcon, il entra à la communauté de St-Sulpice à Paris vers 1750, fut ordonné prêtre en 1756, enseigna le dogme aux séminaires d'Orléans et de Lyon, devint, en 1776, supérieur du séminaire et grand-vicaire du diocèse d'Angers, et, en 1782, supérieur général de la congrégation de St-Sulpice. En 1789, il fonda un séminaire à Baltimore (États-Unis). Pendant la Terreur, il fut emprisonné deux fois, et ne dut la vie qu'à l'ascendant de ses vertus apostoliques sur Fouquier-Tinville. Il refusa, lors du Concordat, l'évêché d'Arras, mais sollicita et obtint du 1er consul la permission de rétablir le séminaire de St-Sulpice. Il fut grand-vicaire du diocèse de Paris, et conseiller de l'Université. Dans ses ouvrages, il s'est appliqué à soutenir la religion par les écrits mêmes des philosophes; les principaux sont : *l'Esprit de Leibnitz*, 1772, 2 vol. in-12, réimprimé en 1803 sous le titre de *Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale*,

et complété en 1819 par un écrit posthume, l'*Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la religion*; *Christianisme de Bacon*, 1779, 2 vol. in-12; *Pensées de Descartes*, 1811, in-8°. Il a publié encore l'*Esprit de Ste Thérèse*, 1775 et 1779, et les *Nouveaux opuscules de Fleury*, 1807, in-12. B.

ÉMÈSE ou ÉMATH, *Emesa*, anc. v. de la Cœlésyrie, à l'O. de Palmyre, au N.-E. de Sidon, sur l'Oronte; auj. *Hems* ou *Homs*. Elle était célèbre par son temple du Soleil, dont Héliogabale fut grand prêtre avant de devenir empereur, et où la divinité était adorée sous l'image d'une pierre noire conique, tombée du ciel, disait-on. Aux environs, Aurélien vainquit la reine Zénobie, en 273. — Émèse avait été, avant le roi David, la cap. d'un petit royaume syrien. Les Romains y établirent une colonie militaire. Au moyen âge, elle fut successivement la proie des Arabes, des Seldjoukides, des Mongols, des Mameluks et des Ottomans. Un tremblement de terre, au XII° siècle, renversa ses monuments, dont les ruines jonchent encore le sol.

ÉMIGRATION. Nom par lequel on désigne la masse des personnes qui émigrèrent pendant la Révolution de 1789. (*V.* ÉMIGRÉS).

ÉMIGRÉS. Nom que l'on a donné en France aux princes de la famille royale, aux nobles, aux membres du clergé, de la magistrature, etc., qui se réfugièrent à l'étranger pendant la Révolution. La prise de la Bastille inspira de vives alarmes aux classes privilégiées. Dès le 16 juillet 1789, le comte d'Artois, le prince de Condé, le duc de Bourbon, et beaucoup de personnes de la cour, donnèrent le signal de l'émigration, qui ne prit d'importance que dans les derniers mois de 1791. Les fugitifs s'efforçaient d'animer l'Europe contre la France. Ils formèrent eux-mêmes sous le commandement du prince de Condé, une petite armée, car les militaires émigrèrent aussi, et les officiers se firent une mode de la désertion, un point d'honneur de la trahison, de l'enlèvement des caisses des régiments. Alors l'Assemblée constituante, par décrets des 8 et 9 novembre 1791, les premiers qui aient été faits contre les émigrés, mit le sequestre sur les propriétés des princes sortis de France, et enjoignit à tous les Français réunis au delà des frontières, de rentrer avant le 1er janvier 1792, sous peine de mort, et de confiscations de leurs biens. Aucun n'obéit, et plus la Révolution se développa, plus l'émigration augmenta. On vit alors dans toute l'Europe, des gentilshommes français, réduits pour vivre, à exercer les plus futiles industries. La liste des émigrés, d'abord de 35,000 noms, montait à 50,000 lorsque Bonaparte devint 1er consul : par diverses mesures générales, et en autorisant des radiations partielles, il en fit rentrer un très-grand nombre en 1800 et 1801. Enfin, à la paix générale, un sénatus-consulte du 6 floréal an X (26 avril 1802) amnistia tous les émigrés, à l'exception de certaines catégories d'individus dont le gouvernement devait dresser la liste, laquelle ne dépasserait pas le nombre de 1,000. Quelques émigrés ne revinrent qu'avec les Bourbons en 1814, et cette *queue de l'émigration*, comme on l'appelait alors, montra de folles prétentions qui accrurent les antipathies de l'opinion publique. Cependant, la Charte de 1814 consacra la vente de leurs biens, dont beaucoup avaient passé déjà par trop de mains pour qu'il fût possible d'en rechercher l'origine. La Restauration leur rendit tout ce qu'elle put leur rendre, et pour le reste fit voter par les Chambres une indemnité d'un milliard (loi du 27 avril 1825). J. T.

ÉMILE (PAUL-), consul romain l'an 533 de Rome, 219 av. J.-C., fit la guerre en Illyrie contre Démétrius de Pharos (*V.* DÉMÉTRIUS). Dans un 2e consulat, il fut battu avec Varron et tué à Cannes par Annibal, en 216.

ÉMILE (PAUL-), fils du précédent, né l'an 525 de Rome, 227 av. J.-C., m. en 158, combattit comme préteur en Espagne, 189; dans son 1er consulat, il triompha des Liguriens, 182; dans le 2e, il conquit la Macédoine sur Persée, vaincu à Pydna, 168. Dans une expédition en Grèce, Paul-Émile avait encore saccagé l'Épire, et emmené 1,000 otages des principaux citoyens de la ligue achéenne. Son fils, adopté par les Scipions, fut Scipion Émilien.

ÉMILE (saint), martyr en Afrique en 250. Fête, le 22 mai.

ÉMILI (Paolo), en latin *Paulus Æmilius*, historien latin moderne, né à Vérone vers 1460, m. en 1529. Sur l'invitation de Louis XII, il vint en France, reçut un canonicat à Notre-Dame de Paris, et écrivit une histoire intitulée : *De rebus gestis Francorum*, et qui s'étend depuis l'origine de la monarchie jusqu'à la 5e année du règne de Charles VIII. Souvent diffuse dans le récit, elle est d'un style assez pur. Les principales édit. sont celles de Paris, 1539 et 1543, in-8°, et de Bâle, 1601, in-fol. Il existe une trad. franç. par Jean Renard, Paris, 1581.

ÉMILIE, *Æmilia*, prov. de la Gaule cispadane, créée lors du partage de l'empire à la mort de Constantin en 337. Elle était située entre la Ligurie à l'O. et la Flaminie à l'E., faisait partie du diocèse d'Italie, tirait son nom de la voie Émilienne qui la traversait, et avait pour v. principales *Bononia* et *Placentia*. — GVT DE L'ÉMILIE. *V. Suppl.*

ÉMILIEN (Marcus-Julius-Æmilianus), empereur romain en 253 ap. J.-C. Né en Mauritanie, il était gouverneur de Mésie sous Gallus, quand il fut proclamé par les soldats dans une campagne contre les Perses; il se porta sur Rome, défit Gallus et Volusien son fils, que les troupes égorgèrent, mais fut vaincu à son tour près de Spolète par Valérien, et massacré par les siens.

ÉMILIEN, gouverneur d'Égypte sous Gallien, usurpa la pourpre, en 263, reçut de ses sujets le surnom d'*Alexandre*, et, vaincu par Théodote, général de l'empereur, fut pris et étranglé.

ÉMILIEN (Scipion). *V.* SCIPION.

ÉMILIENNE (République), nom que porta dans l'origine la République transpadane. *V.* TRANSPADANE.

ÉMILIENNE (voie). *V.* VOIES ROMAINES.

ÉMILION (SAINT-), brg (Gironde), arr. et à 9 kil. E.-S.-E. de Libourne, près du confl. de l'Isle et de la Dordogne; 1,261 hab. Bons vins rouges. Il se forma autour d'un ermitage vers le VIII° siècle, et fut fortifié au XI°; on voit encore les ruines imposantes de ses fortifications. Il occupe à peu près l'emplacement de l'anc. *Lucaniacum*, villa d'Ausone. On remarque l'église paroissiale, la *rotonde* et l'ermitage de St-Émilion, un temple monolithe qu'on suppose avoir été dédié par les Gaulois au dieu Teutatès. Patrie de Guadet.

ÉMINEH, *Hæmi extrema*, cap de la Turquie d'Europe, sur la mer Noire, à l'extrémité de la chaîne du Balkan; par 42° 41' 40" lat. N., et 25° 33' 15" long. E.

ÉMINEH-DAGH, nom turc des Balkans.

ÉMINENCE, titre d'honneur accordé par le pape Grégoire le Grand à tous les évêques, mais qu'une bulle d'Urbain VIII, en 1630, réserva aux cardinaux, aux trois électeurs ecclésiastiques de l'Empire d'Allemagne, et au grand maître de l'ordre de Malte. Il appartint longtemps aussi aux rois de France et aux empereurs. Les cardinaux le portent seuls aujourd'hui.

ÉMIR, en arabe *chef*, *commandant*, se dit du gouverneur d'une province ou d'une tribu considérable, ainsi que des membres de la famille d'Ali, gendre du Prophète. *Emir-el-mouménin* (prince, commandeur des croyants), est un titre que le calife Omar porta le premier; l'expression a été changée en celle de *miramolin* par des auteurs français du moyen âge. *Amiral* n'est que l'altération d'*émir-al-ma* (chef de l'eau). *Mirza*, titre d'honneur en Perse et en Tartarie, est une contraction de *émir* et de *sadé* (en persan, *fils*), et signifie fils de prince; il se place ordinairement après le nom propre; quand il le précède, il équivaut à *monsieur* en français. Le mot *émir* entre dans la composition de plusieurs noms de dignités : l'*émir-akhor* (prince des écuries) est le grand écuyer; l'*émir-alem* (prince des étendards) est le porte-enseigne; l'*émir-bazar* est le surintendant des marchés; l'*émir-el-hadji* (prince des pèlerins) dirige la caravane qui se rend à la Mecque. D.

ÉMIR-AL-OMARA, émir des émirs, généralissime, charge qui avait beaucoup de rapport avec celle de nos maires du palais. Elle donnait l'administration générale des affaires, le commandement des troupes et le maniement des finances. Les vizirs n'avaient presque aucune autorité sous les émirs-al-omara; les khalifes même étaient sous leur tutèle. Cette charge date de l'introduction de soldats étrangers dans les armées des Abbassides; elle fut créée par le khalife Rhâdi en 934, et se maintint, sous les khalifes Motaki et Mostakfi, jusqu'en 945. C'est le régime du sabre arrivé à son apogée, l'avilissement complet de la race arabe. Le prestige du nom des khalifes avait disparu au dedans comme au dehors. D.

ÉMISSAIRE (Bouc). *V.* EXPIATIONS (Fête des).

ÉMISSAIRE, *Emissarium*. Les anc. Romains nommaient ainsi un canal en partie excavé, en partie tranché dans une montagne, pour écouler les eaux, jusqu'alors sans issue, d'un lac encaissé dans le sol. Ils ont exécuté en ce genre deux grands travaux, l'*Émissaire du lac d'Albe* et celui du lac *Fucin*. — L'*Émissaire d'Albe*, dans le Latium, fut entrepris pendant le siége de Véies, l'an 355 de Rome, 398 av. J.-C. Le lac d'Albe ayant débordé tout d'un coup en été, sans cause connue, l'oracle de Delphes, consulté, répondit que les Romains ne prendraient Véies qu'après avoir donné au lac un écoulement dans la campagne. Sur cette réponse, les Romains entreprirent l'Émissaire dont nous parlons. Il passe sous un des contre-forts du mont Albain,

à 90 mèt. environ en contre-bas du vge actuel de Castel-Gandolfo, est creusé dans la roche volcanique, et mesure 1 mèt. 72 de large, 2 mèt. 20 à 40 de haut, et 2,235 mèt. de long. L'excavation a été faite au moyen de plusieurs puits et de quelques galeries en plans inclinés. A sa sortie, les eaux, divisées en ruisseaux, arrosaient la campagne. Cet Émissaire existe encore : des travaux d'art, faits à son embouchure et à sa sortie, sont seuls ruinés en partie. — *Émissaire du lac Fucin*, dans le pays des Marses, auj. lac Celano, dans l'Abruzze citérieure. Il fut entrepris par l'empereur Claude, pour donner au lac un débouché dans le fleuve Liris, auj. le Garigliano. Il traverse une montagne en partie tranchée, en partie excavée. 30,000 hommes y travaillèrent pendant 11 ans. Sa longueur totale est de 3 milles romains (4,440 mèt.), sa largeur de 3 mèt. 25, et sa hauteur de 6 à 7 mèt. Il existe encore. C. D—Y.

EMLY, v. et paroisse d'Irlande (Tipperary), à 28 kil. O.-S.-O. de Cashel; 3,000 hab. Autrefois siége métropolitain du Munster, transporté à Cashel en 1152.

EMMA, fille de Richard II, duc de Normandie, m. en 1052. Elle épousa successivement Ethelred II et Canut le Grand, et montra une grande partialité pour les Danois et pour ses plus jeunes enfants, au détriment des fils d'Ethelred. Elle fit peut-être échouer la tentative que fit Édouard le Confesseur, après la mort de Canut, pour remonter sur le trône. Devenu roi, Édouard lui enleva ses trésors. Elle put conserver son douaire, et résider à Winchester, où elle mourut.

EMMANUEL, mot hébreu qui signifie *Dieu avec nous*. C'est sous ce nom qu'Isaïe désigne le Messie; et St Mathieu remarque la justesse de l'expression appliquée à Jésus-Christ, dieu et homme tout ensemble.

EMMANUEL *le Fortuné*, roi de Portugal de 1495 à 1521, né en 1469, de Ferdinand, duc de Viseu, frère d'Alphonse V, succéda à Jean II, son cousin et son beau-frère. Promoteur, comme lui, des expéditions maritimes, il vit Vasco de Gama arriver aux Indes (1497-98), Almeida et Albuquerque y fonder la domination portugaise, 1505-15, Cabral découvrir le Brésil, 1500, Cortereal reconnaître les côtes N.-E. de l'Amérique, 1500. Allié aux princes d'Espagne, dont la famille lui donna successivement trois femmes (Isabelle et Marie, filles de Ferdinand le Catholique, 1497, 1500; Éléonore, fille de Jeanne la Folle, 1519), il ordonna d'abord comme eux, pour obtenir la première, l'expulsion des Juifs, 1496, et persécuta même les juifs convertis; mais le massacre de 2,000 de ces derniers à Lisbonne, 1506, l'apitoya sur le sort de ces malheureux qu'il vengea par des exécutions sévères, et dont les coreligionnaires furent dès lors placés sous la loi commune, 1507. Il augmenta encore la puissance royale, compléta les institutions du royaume par la publication du *Code Manoelino*, fut 20 ans sans convoquer les Cortès, et, par la création de nouveaux magistrats pour présider les conseils municipaux, mit les villes sous la dépendance du trône, comme Jean II y avait mis l'aristocratie. Il fit fleurir les lettres et les sciences, et ouvrit beaucoup d'écoles publiques. Il sut demeurer en paix avec toute l'Europe, et, à la fin de son règne, conserver, entre François Ier et Charles-Quint, une difficile neutralité. Osorio a laissé d'Emmanuel une histoire estimée : *De rebus Emmanuelis*, Lisbonne, 1571, trad. en franç. par Simon Goulard, Genève, in-fol., 1581, et Paris, in-8°, 1587. R.

EMMANUEL I, II, III, IV, ducs de Savoie. *V.* CHARLES-EMMANUEL.

EMMANUEL-PHILIBERT, duc de Savoie en 1533, fils de Charles III, né à Chambéry en 1528, m. en 1580. Il fut dépouillé de ses États par les troupes de François Ier en 1544, servit Charles-Quint dans la guerre contre les confédérés de Smalkalde, 1547, s'illustra au siége de Metz, 1552, reçut, l'année suivante, le commandement des troupes impériales dans les Pays-Bas, et gagna pour Philippe II, en 1557, la bataille de St-Quentin. En vertu du traité de Câteau-Cambrésis, 1559, il recouvra son duché, moins quelques places que des garnisons françaises continuaient d'occuper, et épousa Marguerite de France, sœur de Henri II. Après des persécutions infructueuses contre les Vaudois, il se décida à leur laisser le libre exercice de leur culte. En 1572, il rétablit l'ordre de St-Maurice, et le réunit à celui de St-Lazare; il obtint de Henri III, en 1574, la restitution de Pignerol et de Savigliano, et des Espagnols, en 1575, celle de Santhia et d'Asti; en 1576, il acquit la principauté d'Oneille. Il fut le fondateur de l'université de Mondovi. On lui doit un *Journal militaire*, trouvé dans les archives de Turin. B.

EMMAUS, brg de Judée, à 60 stades (11 kil.) de Jérusalem. Sur la route qui y conduisait, Jésus ressuscité apparut à deux de ses disciples, qui ne le reconnurent point.

EMME, en allemand *Emmen*, nom de 2 riv. de Suisse : la *Grande-Emme* prend sa source à 9 kil. O. de Brienz (Berne), passe à Signau et à Burgdorf, et se jette dans l'Aar à Emmenholz (Soleure), après un cours de 65 kil.; la *Petite-Emme* prend sa source au même endroit, traverse la vallée d'Entlebuch (Lucerne), et se jette dans la Reuss, après un cours de 45 kil.

EMMELIE, espèce de pantomime tragique du genre pacifique.

EMMENDINGEN, v. du grand-duché de Bade, à 14 kil. N. de Freiburg, sur le Brettenbach; 2,000 hab. Anc. cap. du margraviat d'Hochberg. Église très-ancienne.

EMMERICH, v. fortifiée des États prussiens (prov. du Rhin), port de commerce très-actif sur la rive dr. du Rhin, à 7 kil N.-E. de Clèves, par 51° 49' 52'' lat. N., et 3° 54' 8'' long. E.; 7,000 hab. Bureau de douanes. Fab. de draps, toiles, etc. Bateaux à vapeur pour Strasbourg et Deventer; belle église gothique de Ste-Aldegonde.

EMMIUS (Ubbo), antiquaire et historien, né en 1547 dans la Frise orientale, m. en 1626, fut recteur de l'université de Groningue, dont il fonda la réputation. Scaliger, De Thou, Heinsius, etc., avaient pour sa science une estime mêlée d'admiration. On a de lui : *Opus chronologicum*, Groningue, 1619, in-fol.; *Vetus Græcia illustrata*, Leyde, 1626, in-8°; *Rerum Frisicarum historia*, ibid., 1616, in-fol., etc.

ÉMODES (Monts), *Emodi montes*, chaîne de mont. d'Asie, prolongement de l'Imaüs vers le S.-E. C'est auj. l'*Himalaya*.

ÉMOUY ou AMOY, v. de la Chine, dans la prov. de Fou-Kian, par 24° 27' 36'' lat. N., et 115° 33' long. E. Port sûr et immense sur la baie de son nom, dans le détroit de Formose. Les Espagnols de Manille pouvaient seuls le fréquenter autrefois; il a été ouvert aux vaisseaux de tous les pays par le traité de Nankin, 1842. Gr. com. de sucre.

EMPECINADO (Don Juan MARTIN DIAZ, dit EL), c.-à-d. *empoissé*, parce qu'il était d'un village de cordonniers qui font usage de poix, né en 1775, m. en 1825, fut chef de guérillas pendant l'invasion de l'Espagne par les Français, 1808-14, reçut de la junte centrale le grade de brigadier-général, et combattit pour l'indépendance en Castille et en Aragon. Après le rétablissement des Bourbons, il conserva son grade; mais ayant pris part à l'insurrection de 1820 dans le but d'obtenir l'application de la constitution de 1812, et soutenu la cause des Cortès pendant la guerre de 1823, il tomba entre les mains des vainqueurs, et fut pendu à Rueda, après deux ans de détention.

EMPÉDOCLE, célèbre philosophe, né à Agrigente vers l'an 450 av. J.-C., était disciple des pythagoriciens, à en juger du moins par ses écrits, dont le plus célèbre était un poëme intitulé : *De la nature et des principes des choses*. Il admettait quatre éléments : le Feu ou Jupiter, l'Eau ou Nestis, l'Air ou Pluton, la Terre ou Junon, et deux causes primitives, la Haine qui divise ces éléments, l'Amour qui les unit. Quant à l'âme, il prétendait qu'elle passe successivement dans plusieurs corps, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement purifiée. Poëte, Empédocle composa des tragédies, et ses vers étaient chantés dans les solennités publiques. Médecin, il rappela à la vie une femme qu'on croyait morte, fut regardé comme un dieu, et dès lors ne se montra plus en public que vêtu de pourpre, les cheveux flottants et la tête couronnée, comme la Pythie. Cependant il refusa la tyrannie, renversa un sénat usurpateur, et fit adopter le gouvernement populaire. Après la prise d'Agrigente par les Carthaginois, en 405, il quitta sa patrie, et alla mourir dans le Péloponèse. On a prétendu qu'il s'était jeté dans le cratère de l'Etna, afin de cacher sa mort et de passer pour un dieu, mais que le volcan avait rejeté ses sandales. Il nous reste de lui des fragments recueillis par Sturz, Leips., 1805, 2 vol. in-8°; par Peyron, ibid., 1810, in-8°; et par H. Stein, Bonn, 1852, in-8°; et un *Traité de la médecine*, retrouvé en 1846 par Dezeimeris dans les œuvres d'Hippocrate. O.

EMPEREUR, *imperator*, titre honorifique que les soldats romains donnaient, par acclamation, et sur le champ de bataille, à leurs généraux, à la suite d'une importante victoire. Un général gardait ce titre jusqu'après son triomphe à Rome, ou jusqu'au moment où il lui avait été refusé. César, dictateur, le garda perpétuellement. Quand *empereur* n'était qu'un titre honorifique, il suivait le nom : *Pompée, imperator;* quand il fut qualificatif, il devint comme un prénom : *Imperator César, Imperator Auguste*, etc. Sous le gouvernement fondé par Auguste, *empereur* devint le titre spécial du chef de l'État; il fut encore donné à quelques gé-

néraux pendant le règne de ce prince, mais avec sa permission, et sous Tibère, l'an 775 de Rome, 23 de J.-C., à un seul, qui fut le dernier. Cela était conforme aux usages, car on n'avait jamais acclamé de ce nom que les généraux en chef; or, depuis l'établissement de l'empire, tous les généraux n'étaient plus que les lieutenants du maître de la république, et leurs exploits devenaient de nouveaux droits au titre d'empereur qu'il portait comme héritier des victoires de ceux qui l'avaient précédé, et comme constatation de son pouvoir impératif dans tous les pays de la domination romaine. Depuis Auguste, l'empereur réunit en lui le pouvoir militaire, judiciaire et civil; il était aussi prince perpétuel du sénat, et, par la dignité de grand pontife, chef suprême de la religion. Les marques extérieures de sa haute dignité étaient celles des anciens magistrats: la toge de pourpre, souvent une couronne de laurier sur la tête, des licteurs armés de faisceaux surmontés de laurier, comme ceux des généraux vainqueurs; enfin, une garde prétorienne, à l'instar des chefs d'armées. Avec l'invasion des mœurs orientales sous les successeurs de Septime-Sévère, le faste asiatique l'emporta sur l'ancienne simplicité: Héliogabale adopta les vêtements de soie; Dioclétien, le diadème persan et les chaussures brodées de perles. Après la translation de l'empire à Constantinople, le despotisme ne ménagea plus rien dans son appareil extérieur, et sous Justinien le titre d'*empereur des Romains* prévalut définitivement pour désigner la plénitude de l'autorité monarchique. Enfin pour traduire ce mot, dont le sens primitif était si profondément altéré, les Grecs byzantins se servirent des expressions de *basileus* et d'*autocrator*, qui auraient révolté les contemporains de Domitien ou même ceux de Commode.

Empereur au moyen âge et dans les temps modernes. — A l'époque de Valentinien et de Valens, il y eut un *empereur d'Orient* et un *empereur d'Occident*; ce double impératoriat fut de nouveau et définitivement constitué l'an 395, après la mort de Théodose le Grand. Le titre d'empereur fut supprimé en Occident depuis 476, et ne fut rétabli qu'en l'an 800 au profit de Charlemagne. Mais le roi des Francs ne l'obtint ni par héritage, ni par élection: il le reçut du pape, qui, indépendant de l'empire d'Orient, et voulant assurer sa suprématie spirituelle, donna à un prince puissant et dévoué au Saint-siége un titre qui rappelait l'ancienne forme de la suprématie politique. En couronnant Charlemagne et ses successeurs, les papes se réservèrent le droit d'accorder ou de refuser cette suprême investiture: aussi, pendant tout le moyen âge, et au milieu des luttes les plus vives entre le sacerdoce et l'empire, le prince nommé roi des Romains n'était réellement reconnu comme empereur qu'après avoir été couronné par le souverain pontife. Frédéric III fut le dernier empereur couronné à Rome, 1452. — L'empire, d'abord transmissible dans la famille de Charlemagne, devint électif après le démembrement de la monarchie carlovingienne, et le titre d'empereur resta attaché au prince appelé à gouverner l'Allemagne: ce ne fut que par exception, et seulement comme marque d'honneur, que les premiers rois capétiens de France et les premiers rois normands de Sicile prirent ou reçurent quelquefois le nom d'empereurs. En vertu de ce titre, le souverain de la Germanie prétendit longtemps à la suprématie sur les États qui avaient composé la monarchie de Charlemagne, et particulièrement sur l'Italie; mais il ne put y établir son autorité d'une façon générale et permanente. Il avait le droit d'ériger des royaumes, comme on le voit par l'exemple de la Bohême, de la Pologne, et même de l'île de Chypre. Une diète élisait l'empereur d'Allemagne; la composition de cette diète et les formalités de l'élection varièrent beaucoup; Charles IV, par la *Bulle d'or*, restreignit à sept le nombre des princes qui devaient élire l'empereur; c'était ordinairement à l'unanimité des voix, mais en droit, la majorité suffisait. — A partir de Frédéric III, le titre d'empereur d'Allemagne, quoique toujours soumis à la formalité de l'élection, appartint par succession aux princes de la maison d'Autriche, qui tous, à l'exception de Charles-Quint, couronné par le pape à Bologne en 1531, prirent le titre d'*empereurs élus*. Après la mort de Charles VI, dernier empereur de cette maison, et de Charles VII, de Bavière, Marie-Thérèse fit reconnaître empereur son mari François de Lorraine, dont le petit-fils, François II, prit le titre d'*empereur héréditaire d'Autriche*, et fut forcé de se démettre, en 1806, de la dignité d'*empereur-élu des Romains*. La constitution que Napoléon Ier avait donnée à l'Allemagne en organisant la Confédération Germanique, motiva la suppression d'un titre depuis longtemps sans valeur réelle. — Les puissances étrangères accordaient la préséance à l'empereur d'Allemagne qui, par extension de son titre de *chef du saint empire*, se faisait appeler *avocat et chef temporel de la chrétienté*. Aussi ce fut un sujet de vives contestations que le titre d'empereur que s'arrogea le tzar de Russie Pierre le Grand, en 1721, à l'imitation des Césars byzantins. La diplomatie finit cependant par le reconnaître en qualité d'empereur, et traduisit par le même titre le nom de *Padischah* ou Grand Seigneur, donné au souverain des Ottomans. De nos jours, on a vu ce titre transporté dans le Nouveau-Monde, où il y eut les empires éphémères du Mexique et d'Haïti, et où le souverain du Brésil porte seul aujourd'hui le nom d'empereur. Il en est de même de ceux de la Chine, du Japon et du Maroc. — Les publicistes, surtout depuis le XVIe siècle, époque de la lutte contre la maison d'Autriche, ont souvent contesté la supériorité du titre d'empereur sur celui de roi; sans entrer dans cette discussion, on peut dire qu'au point de vue moderne le titre d'empereur, pris en France par Napoléon Ier en 1804, et rétabli en 1852 par Napoléon III, réveille l'idée d'une délégation de la souveraineté nationale, rappelant ainsi ce que fut dans le principe l'autorité des Césars de Rome, et celle des souverains de l'Allemagne. Après le 18 brumaire, *empereur* eut, en France, la signification romaine de général vainqueur, car on voit sur les monnaies de cette époque, et même sur beaucoup qui sont postérieures de plusieurs années à la proclamation de l'empire français, d'un côté: *Napoléon empereur*, et de l'autre: *République française*. H. B. et C. D—Y.

EMPIRE (BAS-). *V.* BAS-EMPIRE et ORIENT (Empire d').

EMPIRE D'ALLEMAGNE. *V.* ALLEMAGNE.

EMPIRE BYZANTIN. *V.* ORIENT (Empire d').

EMPIRE FRANÇAIS. *V.* FRANCE.

EMPIRE DE GALILÉE, association que les clercs des procureurs à la Chambre des comptes de Paris organisèrent vers le commencement du XVe siècle, pour se distinguer des clercs des procureurs au parlement, qui s'étaient constitués en *Royaume de la Basoche* (*V.* BASOCHE), et pour juger en dernier ressort les contestations qui survenaient entre eux. *Galilée* était le nom d'une rue qui longeait les bâtiments de la Chambre des comptes, et où beaucoup de juifs habitaient. L'empereur de Galilée et ses officiers se réunissaient dans une salle donnant sur cette rue. L'association dura jusqu'en 1789; elle avait adopté deux fêtes, la St-Charlemagne et le jour des Rois. B.

EMPIRE GREC. *V.* ORIENT (Empire d').

EMPIRE LATIN. *V.* LATIN.

EMPIRE D'OCCIDENT. *V.* OCCIDENT.

EMPIRE D'ORIENT. *V.* ORIENT.

EMPIRE ROMAIN. *V.* ROMAIN (Empire).

EMPIRE ROMAIN (SAINT), titre officiel de l'anc. empire d'Allemagne, depuis le Xe siècle jusqu'en 1806.

EMPIRICUS (Sextus). *V.* SEXTUS.

EMPLECTON, construction grecque et romaine composée de deux parements de murs, dont le milieu était rempli de maçonnerie de blocaille, à bain de mortier.

EMPOLI, *Empulum, Emporium*, v. du royaume d'Italie, prov. et à 29 kil. O. de Florence; 15,534 hab. Lycée, bibliothèque. Fabr. et commerce de chapeaux de paille. Les Gibelins y tinrent une diète en 1260; chemin de fer pour Pise, Florence, Sienne.

EMPORLE, anc. v. d'Espagne (Tarraconaise); aujourd. *Ampurias*. Colonie des Phocéens de Marseille, fondée près d'une ville des Indigètes, dont une simple muraille la sépara. Les Romains, au Ier siècle av. J.-C., réunirent les deux villes en une seule, très-florissante par son commerce. Les invasions des Sarrasins la ruinèrent.

EMPORIÆ, région de la Byzacène, célèbre par sa fertilité, qui en faisait le grenier de Carthage.

EMPRISE, mot de la langue du moyen âge, tiré de l'espagnol *empressa*, entreprise de guerre, combat, aventure à laquelle un chevalier s'engageait par serment; par suite, il désigna le signe extérieur que le chevalier portait jusqu'à l'accomplissement de ce vœu. L'emprise était une coutume qui venait des anciens Germains, chez lesquels le jeune homme, admis parmi les guerriers, prenait, par exemple, un anneau de fer à la jambe ou au bras, ou se couvrait un œil d'un morceau d'étoffe, jusqu'à ce qu'il eût vaincu un nombre déterminé d'ennemis.

EMPUSE, sorte de vampire féminin, aux formes hideuses et variables à l'infini, qu'Hécate envoyait aux voyageurs pour les épouvanter. Les Grecs croyaient qu'on faisait fuir ce spectre par des injures.

EMPYRÉE (du grec *en*, dans; *pur*, feu), mot qui désigne, dans les Pères de l'Église et les anc. théologiens, le point le plus élevé des cieux, le paradis, le lieu où les

saints jouissent de la vue de Dieu. Il indique en même temps la splendeur, l'éclat du ciel.

EMS, *Bad-Ems*, brg du duché de Nassau, à 22 kil. de Coblentz, sur la Lahn; 2,600 hab. Célèbre par ses sources thermales au nombre de 20, et donnant environ 6,000 mèt. cubes en 24 heures; leur température est de 22° à 55° centigrades. Les trois sources dont on boit l'eau sont celles de *Kranchen*, de *Fürstenbrunnen* et de *Kesselbrunnen*; elles sont toutes trois réunies dans le bel et vaste établissement de bains dit Kurhaus; l'efficacité des eaux, la beauté de la situation et des environs attirent à Ems beaucoup d'étrangers. On y a trouvé des antiquités romaines.

EMS (*Punctations d'*), nom sous lequel est connue une convention conclue à Ems, en 1786, entre les archevêques de Cologne, de Trèves, de Mayence et de Salzbourg, contre le saint-siége. Les prélats ne reconnaissaient la suprématie romaine que dans le sens qu'on y attachait dans l'Eglise primitive, interdisaient les appels en cour de Rome, et supprimaient la juridiction immédiate des nonces pontificaux. Pie VI fit réfuter en 1789 les Punctations d'Ems.

EMS, *Amasis*, *Amasia*, *Amasius*, *Amisius* ou *Amisus*, fl. d'Allemagne. Sources dans le Teutoburgerwald, à 12 kil. N. de Paderborn (Westphalie prussienne); cours de 350 kil. au N.-O., par Lingen, Meppen, Leer et Petkum (près de Emden) où il se jette dans le golfe de Dollart (mer du Nord), par deux bras. Il traverse, dans sa partie inférieure, des tourbières et des marécages. Il reçoit l'Aa, l'Hase, et la Leda, et est navigable jusqu'à Rheina; il baignait autrefois Emden; son cours a changé vers la fin du XVIe siècle. Un canal le met en communication, depuis 1818, avec la Lippe, et par suite avec le Rhin.

EMS-OCCIDENTAL, dép. du 1er Empire français, ch.-l. *Groningue*; entre la mer du Nord au N., les dép. de l'Ems-Oriental et de l'Ems-Supérieur à l'E., des Bouches-de-l'Yssel au S., et de la Frise à l'O. Formé, en 1810, d'une portion du royaume de Hollande.

EMS-ORIENTAL, dép. du 1er Empire français, ch.-l. *Aurich*; entre la mer du Nord au N., au N.-E. et au N.-O., les dép. de l'Ems-Occidental au S.-O., de l'Ems-Supérieur au S., et des Bouches-du-Weser à l'E. Formé en 1810 d'une portion du royaume de Hollande.

EMS-SUPÉRIEUR, dép. du 1er Empire français, ch.-l. *Osnabruck*, entre celui de la Lippe et le roy. de Westphalie au S., les départements des Bouches-du-Weser à l'E., de l'Ems-Oriental au N., de l'Ems-Occidental et de la Lippe à l'O. Il fut formé, en 1810, dans le Hanovre et la Westphalie.

ENAGONIOS, c.-à-d. *qui préside aux lices*, surnom de Mercure.

ENAMBUC (Diel d'). *V.* DENAMBUC.

ENARA, lac de la Russie d'Europe (Finlande); 92 kil. sur 48.

ENAUX, chirurgien, né à Dijon. On ignore la date de sa naissance et de sa mort. Il fut attaché comme chirurgien en chef à l'hôpital de Dijon, avec le titre de lieutenant du premier chirurgien du roi. Parmi ses ouvrages on remarque : *Méthode pour traiter les morsures des animaux enragés et de la vivère, suivie d'un précis sur la pustule maligne*, Dijon, 1775, in-12. D—G.

ENCABLURE, mesure marine de France, valant 120 brasses, ou 194m,904. Il y a une encâblure nouvelle de 200m.

ENCAS. C'était, chez les rois Francs et les grands seigneurs féodaux, une table hospitalière toujours servie pour les étrangers qui survenaient. Cet usage date du VIe siècle. Il se perpétua chez les rois de France, mais sous forme de service privé : du temps de Louis XIV, et sans doute auparavant, l'encas n'était qu'une collation tenue en réserve près de la chambre à coucher du roi, et prête à lui être servie *en cas* qu'il en sentît le besoin; on l'appelait l'*Encas de nuit*. On nommait encore Encas, et cela aussi de nos jours, un carrosse royal conduit vide à la suite de celui du roi, quand le prince allait en voyage ou à la promenade, et qui était destiné à lui servir immédiatement, *en cas* que celui où il était vînt à se briser.

ENCAUSSE ou ENCOSSE, vge (Hte-Garonne), arr. et à 9 kil. S. de St-Gaudens, dans une gorge entre les montagnes du Plech et du Caubech; 646 hab. Eaux minérales; établissement de bains.

ENCAUSTIQUE, mode de peinture des anciens. Il y en avait deux sortes : l'une consistait à peindre avec de la cire colorée, liquéfiée au feu; l'autre s'employait comme vernis sur les peintures murales exécutées avec des couleurs à l'eau. C'était une couche de cire punique mêlée d'un peu d'huile et liquéfiée au feu; on l'étendait avec un pinceau, puis on chauffait la muraille pour emboire les couleurs de cette cire; on égalisait bien l'enduit, et on le frottait avec un bâton de cire et un linge pour lui donner le dernier poli et la transparence. Cet enduit avait une grande solidité. C. D—Y.

ENCELADE, géant centimane, fils du Tartare et de la Terre, fut un de ceux qui se révoltèrent contre les dieux de l'Olympe. Il fut foudroyé par Jupiter, ou écrasé par le char de Minerve, ou percé par le javelot de Silène. On jeta sur lui la masse énorme de l'Etna; lorsqu'il se retournait ou respirait, la montagne tremblait, et son cratère lançait du feu et de la fumée. Il a été confondu à tort avec Typhon. Une foule de monstres, le Sphinx, la Gorgone, l'hydre de Lerne, Cerbère, Géryon, etc., étaient nés de son union avec Echidna.

ENCHÉLÉENS, *Enchelei*, anc. peuple de la Dalmatie; ch.-l., *Encheleæ*.

ENCHUSA, nom latin d'ENKHUISEN.

ENCINA. *V.* ENZINA.

ENCLAVE D'ARTOIS, nom donné autrefois à un canton de la Picardie, détaché du comté d'Artois par les traités de Madrid, de Crespy et de Câteau-Cambrésis, et comprenant 13 paroisses dans le voisinage de Montreuil. Jusqu'en 1789, il conserva l'exemption des tailles et des droits de gabelle.

ENCOSSE. *V.* ENCAUSSE.

ENCRATITES (du grec *egkratês*, maître de soi, tempérant), hérétiques du IIe siècle, qui s'abstenaient de vin, parce que cette boisson avait enivré Noé, soutenaient qu'Adam n'était pas sauvé, et repoussaient le mariage, dont ils rapportaient l'origine au démon.

ENCYCLIQUE (Code), nom donné, au moyen âge, à tout règlement disciplinaire adopté par un concile et envoyé aux diverses Eglises.

ENCYCLIQUE (Lettre), circulaire adressée par le pape aux évêques, pour leur faire connaître sa pensée sur un point de dogme ou de discipline.

ENCYCLOPÉDIE, immense publication française, qui fut l'expression la plus complète de l'esprit philosophique, novateur, critique et irréligieux du XVIIIe siècle, et qui, sous la forme d'un dictionnaire universel et raisonné, eut pour but de résumer et de juger, au point de vue de la libre pensée et de la philosophie sensualiste, toutes les connaissances, les idées et l'histoire de l'humanité, et d'anéantir, pour les refaire, les croyances, les mœurs et les institutions du passé. Monument de force et d'audace plus que de sagesse et de vérité, l'Encyclopédie fut conçue par le génie enthousiaste et patient d'un seul homme, Diderot, et à son appel, magistrats, généraux, ingénieurs, gens de lettres, souscripteurs et travailleurs, vinrent s'enrôler pour mettre la main à l'œuvre, et, à leur tête, le parti philosophique, Voltaire, Dalembert, Buffon, Montesquieu, Condillac, Mably, Duclos, Turgot, Helvétius, d'Holbach, Necker, Morellet, Marmontel, Raynal, Grimm, Saint-Lambert, etc. L'ouvrage eut pour titre : *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers, par une société de gens de lettres, mis en ordre par* Diderot, *et quant à la partie mathématique par* Dalembert. Diderot fut l'âme de l'entreprise, revoyant tous les articles, écrivant pour son compte sur la philosophie et les religions, l'histoire et la politique, la grammaire et surtout les arts mécaniques, et imprimant à l'ouvrage entier, sinon un caractère constant d'unité, au moins une direction générale vers un but commun. Dalembert se chargea des mathématiques, et tempéra, par sa réserve calculée, la fougue de Diderot. Ce fut lui qui écrivit l'Introduction de l'Encyclopédie, le *Discours préliminaire*, chef-d'œuvre d'un esprit exact et élégant, à la fois élevé et modéré dans ses vues; il y classe les connaissances humaines d'après l'ordre de leur développement probable dans l'intelligence, dans l'ordre logique des facultés intellectuelles d'où elles découlent (c'est la classification de Bacon), et dans l'ordre historique de leurs progrès depuis le XVIe siècle. Malgré les obstacles suscités par le parlement et le clergé, justement alarmés de cette publication, malgré la retraite de Dalembert et d'un grand nombre de collaborateurs, Diderot, après 20 ans de travaux, 1751-72, vint à bout de son entreprise. Du pêle-mêle de tant de matériaux apportés par tant de mains, et trop facilement acceptés, surtout après la retraite de Dalembert, il sortit une œuvre confuse, incohérente. L'Encyclopédie avança les idées qui préparèrent la Révolution, en proclamant la liberté de penser et d'écrire, la souveraineté des peuples et la puissance des arts et de l'industrie jusqu'alors méconnue. Elle se composait de 28 vol. in-fol., dont 17 de texte et 11 de planches. En 1776-77, il y parut un supplément en 5 vol., et, en 1780, une Table analytique et raisonnée en 2 vol. Les suppléments ont été fondus dans les éditions de Genève, 1777, 39 vol., in-4o, Berne et Lausanne, 1778, 36 tomes ou 72 vol. grand in-8o, avec 3 vol.

de planches in-4°. L'Encyclopédie de Diderot a servi de base à l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke et Agasse, 1781-1832, 201 vol. in-4°, dont 47 avec planches, série de dictionnaires particuliers des diverses sciences. — Les principales Encyclopédies entreprises dans les pays étrangers, sur le modèle de celle de France, sont : 1° en Angleterre, l'*Encyclopædia Britannica* de Napier, Edimb., 1788, dont la 7e édition a été publiée à Londres, 1831-42; la *New Cyclopædia* de Rees, Lond., 1802-19, 45 vol.; l'*Edinburgh Encyclopædia* de Brewster, 1815-30, 18 vol. in-4°; l'*Encyclopædia metropolitana* de Smedley, Lond., 1818-45, 25 vol.; 2° en Allemagne, l'*Encyclopédie allemande* de Kœster et Roos, Francf., 1778-1804, 23 vol. inachevée; l'*Encyclopédie universelle des sciences et des arts*, fondée à Leipzig en 1818 par Ersch et Grüber, et ayant atteint, en 1852, 209 vol., sans être encore terminée. G. L.

ENDÉ. *V.* Florès.

ENDEAVOUR, contrée de la Nouvelle-Hollande (Australie septentrionale), depuis le fleuve du même nom jusqu'à la baie de la Trinité. — Détroit entre la Nouvelle-Hollande et les îles du prince de Galles.

ENDERI, v. de Russie, la même qu'Andreeva.

ENDIAN, v. de Perse (Khousistan), sur la Tab, à 220 kil. S. E. de Schouster, et à 26 kil. du golfe Persique; 4,000 hab. Commerce actif avec Bassora.

ENDLICHER (Étienne-Ladislas), botaniste, né à Presbourg en 1804, m. en 1849, conservateur du cabinet d'histoire naturelle et directeur du jardin botanique à Vienne. Ses principaux ouvrages sont : *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita*, 1836-40; *Iconographia generum plantarum*, 1838; *Enchiridion botanicum*, Leips., 1841. Les *Annales du Muséum d'histoire naturelle de Vienne* furent entreprises à son instigation, et, à partir de 1840, il rédigea avec Martius la *Flora Brasiliensis*. Habile sinologue, historien érudit, il publia encore : *Atlas de la Chine d'après les données des missionnaires jésuites*, 1843; *Eléments de grammaire chinoise*, 1845; *les Lois de saint Etienne*, 1849; *Rerum hungaricarum monumenta Arpadiana*, 1849.

ENDOR, ville de la Palestine, dans la tribu d'Issachar, près du mont Thabor. Dans une grotte voisine habitait une pythonisse que Saül voulut consulter avant de livrer la bataille du Gelboë, qu'il devait perdre avec la vie. Elle évoqua devant lui l'ombre de Samuel, qui lui prédit sa mort. On montre encore la grotte au vge de *Denouni*.

ENDYMION, berger d'une beauté rare, fut placé dans le ciel par Jupiter, qui ensuite le chassa et le condamna à un sommeil perpétuel, pour avoir attenté à l'honneur de Junon. Diane, éprise de lui, le transporta dans un antre du mont Latmos en Carie, où elle venait le voir; on attribuait les éclipses de la lune à ces entretiens de la déesse et du berger. Du temps de Pausanias, on visitait encore la *grotte d'Endymion*. Ce mythe est représenté par un bas-relief antique et sur un sarcophage au Capitole; il a fourni le sujet d'un charmant tableau de Girodet. B.

ÉNÉE, *Æneas*, prince troyen dont Virgile a immortalisé le nom dans son *Enéide*, était fils de Vénus et d'Anchise. Il épousa Créuse, fille de Priam, et en eut Iule ou Ascagne. Après avoir vaillamment défendu Troie contre les Grecs, il perdit Créuse dans le désordre qui accompagna le sac de la ville, et s'enfuit emportant sur ses épaules Anchise et ses dieux Pénates. Longtemps poursuivi sur terre et sur mer par les destins, jeté sur les côtes de Carthage où Didon ne put le retenir (*V.* Didon), il aborda en Italie, dans le Latium, obtint Lavinie, fille du roi Latinus, et bâtit une ville qu'il appela Lavinium, du nom de cette princesse. Turnus, roi des Rutules, à qui la princesse avait été promise, voulut se venger : de là une suite de combats, durant lesquels Turnus fut tué par Enée, et celui-ci se noya dans le Numicius. On l'adora sous le nom de *Jupiter indigète*. Telle est la tradition romaine, conservée par Virgile. Mais il y avait des récits tout différents : Homère fait rester Énée dans la Troade, où régna sa postérité; d'autres le font voyager avec Ulysse; selon les uns, il meurt en Thrace, et selon d'autres, en Arcadie. Une tradition racontait même que, comme Anténor, il avait trahi la cause des Troyens, et vendu sa patrie aux Grecs. B.

ÉNÉE *le Tacticien*, écrivain grec, que l'on place au IVe siècle av. J.-C., et que quelques-uns croient être le même qu'Enée de Stymphale, général arcadien, écrivit un traité sur l'art militaire, aujourd'hui perdu; nous n'en possédons qu'un abrégé fait par Cinéas, ministre de Pyrrhus. Isaac Casaubon le publia à la suite de son Polybe, sous ce titre : *De tolerandâ obsidione*, Paris, 1609, et Beausobre le traduisit en français, Paris, 1757, 1 vol. in-4°. La meilleure édition est celle de J.-G. Orelli, Leipsick, 1818, 1 vol. in-8°.

ÉNÉE de Gaza, philosophe platonicien du Ve siècle, disciple d'Hiéroclès, était chrétien. On a de lui un dialogue intitulé *Théophraste*, sur l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps; une version latine en fut donnée par Ambroise le Camaldule, Bâle, 1516, tandis que le texte parut seulement en 1559 à Zurich. M. Boissonnade en a publié une nouvelle édition, qui contient aussi la version d'Ambroise, Paris, 1836, in-8°. Des *Lettres grecques* d'Enée de Gaza, au nombre de 27, se trouvent aussi dans le recueil épistolaire d'auteurs grecs publié par Alde Manuce, Rome, 1499, in-4°, réimpr. avec une version latine dans l'édit. de Genève, 1606, in-fol.

ÉNERVÉS (les). *V.* Jumiéges.

ÉNÉSIDÈME. *V.* Ænésidème.

ENFANTS ou FILS DE FRANCE, nom donné, sous l'anc. monarchie, aux enfants et petits-enfants légitimes des rois, ainsi qu'aux enfants des frères et sœurs des rois. Au delà de ces degrés de parenté, ce nom était remplacé par celui de *Princes du sang*.

Enfants perdus, nom donné à des soldats d'infanterie légère, tirés de tous les corps de l'armée pour des entreprises périlleuses ou des actions isolées, et faisant le service d'éclaireurs, de partisans. On en trouve dès le XIIIe siècle, et on en faisait encore usage sous Louis XIV. Leur organisation en compagnies donna naissance, pour l'infanterie, aux corps de *chasseurs*, de *grenadiers*, et, pour la cavalerie, à ceux de *dragons*. Dans le siècle dernier, les volontaires étaient encore appelés Enfants perdus.

Enfants-sans-souci, troupe de comédiens formée à Paris sous Charles VI, et qui jouait sur des théâtres ambulants des farces appelées *sotties*. Son chef prenait le titre de *prince des sots*. Au milieu du XVIe siècle, les Enfants-sans-souci louèrent, à Paris, le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, qui appartenait aux *Confrères de la Passion*. Ils en furent dépossédés, vers 1659, par les comédiens italiens que fit venir Mazarin.

ENFER (du latin *infernus*), lieu dans lequel les âmes des méchants doivent, après la vie terrestre, subir le châtiment éternel de leurs crimes. L'Ancien Testament appelle *scheôl*, et le Nouveau Testament *gehenna*, le séjour sombre et triste dans l'intérieur de la terre, où se réunissent les âmes des morts; à l'époque du Christ, les Hébreux donnaient au séjour des méchants le nom de *ténèbres extérieures*, parce qu'ils le supposaient placé en dehors de cette terre. Ce sont les écrivains de la Cabale (*V. ce mot*) qui ont donné la description détaillée et bizarre des étages de l'enfer, des démons qui y règnent, et des supplices qu'ils y préparent. — Aux yeux des anciens Egyptiens, l'*Amenthès* (occident), empire des morts, gouverné par Osiris, était divisé en 75 cercles ou zones, dans lesquels les châtiments étaient différents. On peut voir, sur certains bas-reliefs de tombeaux royaux à Thèbes, la représentation de divers supplices infligés aux âmes coupables. — Selon les croyances de l'Inde, l'Enfer ou *Patala* est une des divisions du monde; quand Yama, dieu de la mort, a prononcé la sentence, les âmes vertueuses vont au *Swarga* ou ciel, les coupables sont précipitées dans le *Naraka* ou enfer. D'après les lois de Manou, le Naraka est divisé en 21 parties, selon la nature des supplices. Il n'est pas de peuple dont l'imagination ait conçu de plus horribles tableaux (*V.* Coleman, *Mythologie des Hindous*). — En Chine, on place l'enfer entre deux montagnes, et il est entouré d'une enceinte de fer. On distingue des enfers chauds et des enfers froids, et les tourments augmentent graduellement de l'un à l'autre. — Dans la religion de Zoroastre, l'Enfer se nomme *Douzakh*, c'est la demeure d'Ahriman; les peines y sont corporelles, mais ne doivent pas être éternelles. — L'Enfer des Scandinaves était le *Niflheim*, la région des nuages, terre de froid, de glace, de frimas. — Selon les fables grecques et romaines, l'Enfer était un lieu souterrain, qui avait Pluton pour dieu et pour roi; les divinités infernales s'appelaient *catachthoniennes*, c.-à-d. souterraines. L'empire de Pluton était arrosé par cinq fleuves, l'Achéron, le Cocyte, le Styx, le Phlégéthon et le Léthé. On en plaçait ordinairement l'entrée près du marais Acherusia en Épire, ou près de l'Averne en Italie. Des héros, comme Hercule, Thésée, Orphée, Enée, purent y descendre et en revenir. Après le dernier jugement, les méchants occupaient le *Tartare*, et les bons les *Champs-Elysées*. On voit, par l'exemple de Sisyphe, d'Ixion, de Tantale, des Danaïdes, de Pirithoüs, etc., que chaque genre de crime recevait une punition spéciale. Le peintre Polygnote avait orné le Lesché, à Delphes, d'une représentation de l'Enfer; l'empereur Adrien fit peindre le même sujet au Pœcile, dans sa villa de Tibur; ces monuments sont perdus, mais les vases antiques de Canosa, ceux des collections Gatta et Pacileo, nous fournissent

encore des images des supplices du Tartare. — L'Enfer chrétien n'est pas localisé; le regret du bonheur perdu, la douleur d'un supplice sans fin, voilà tout ce que nous en apprend l'Ecriture. Les conceptions conservées d'âge en âge dans les traditions populaires, les figures dont les artistes ont chargé leurs tableaux, les descriptions du Dante et de Fénelon, sont des restes du polythéisme gréco-romain, et comme un reflet d'Homère et de Virgile. — Les musulmans distinguent sept enfers, affectés aux coupables des différentes religions, mahométans, chrétiens, juifs, sabéens, mages ou guèbres, idolâtres; les peines sont éternelles pour tous, excepté pour les sectateurs de Mahomet. B.

ENFIELD, v. d'Angleterre (Middlesex), à 16 kil. N. de Londres; 9,500 hab. Ruines d'un château royal, résidence d'Edouard VI. — v. des Etats-Unis (Connecticut), à 25 kil. N. d'Hartford, sur le Connecticut; 2,700 hab. Etablissement de quakers.

ENGADDI, v. de la Palestine, dans la tribu de Juda, près de l'embouchure du Jourdain dans la mer Morte. Célèbre par ses palmiers et ses vignes. Aux environs était un désert du même nom.

ENGADINE, en allemand *Innthal*, en latin *Œni Caput*, *Japodum vallis*, vallée de Suisse (Grisons), entre le Maloia (Alpes Rhétiques) au S.-E., et le Martinsbrück (Alpes Grises) au N.-O. Superficie, 1,251 kil. carrés; 11,000 hab. calvinistes. Son nom signifie *tête de l'Inn*; cette rivière, qui y prend sa source, la traverse dans toute sa longueur. On distingue la Haute et la Basse-Engadine. Beaucoup d'habitants émigrent, pour aller à l'étranger amasser un pécule. — L'Engadine appartenait, au XIIe siècle, à l'évêque de Coire; elle fut ensuite comprise dans le Tyrol, et saccagée en 1621 par les Autrichiens, que le duc de Rohan chassa en 1626. Elle fut, de 1799 à 1801, le théâtre de plusieurs rencontres des Français et des Autrichiens.

ENGAU (Jean-Rodolphe), savant jurisconsulte, né à Erfurt en 1708, m. en 1755, conseiller de la cour de Saxe-Weimar, professeur à l'université d'Iéna. Ses principaux ouvrages sont : *Elementa juris Germanici civilis*, Iéna, 1736, in-8o, souvent réimprimé, traité complet de l'origine, des progrès et des vicissitudes du droit allemand, écrit avec ordre, concision et clarté; *Elementa juris criminalis Germanico-Carolini*, 1738, in-8o; *Elementa juris canonico-pontificio-ecclesiastici*, 1739, in-8o, réédité, avec d'importantes additions, par J.-E. Schmidt, 1765, in-8o.

ENGEL (Jean-Jacques), littérateur allemand, né à Parchim (Mecklembourg) en 1741, m. en 1802. Il fut professeur de morale et de belles-lettres à Berlin de 1776 à 1787, précepteur du roi Frédéric-Guillaume III, et directeur, avec Ramler, du théâtre de Berlin de 1787 à 1794. Ses œuvres ont été publiées à Berlin, 1801-6, 12 vol. in-8o. On y remarque : *le Fils reconnaissant*, 1769, drame sentimental qui eut un grand succès; *le Philosophe du monde*, 1775, où l'on trouve des observations pleines de finesse et d'esprit sur les mœurs et les hommes; *Méthode de développer la logique d'après les dialogues de Platon*, 1780; *Sur les différents genres de poésie*, 1783; une *Théorie de la mimique*, 1785, mal traduite en français par Jansen, sous le titre d'*Idées sur le geste*; *le Miroir des princes*, 1796; *Lorenz Stark*, 1791, excellent roman de mœurs. Il collabora à la *Bibliothèque universelle* de Nicolaï. Tous les ouvrages d'Engel sont remarquables par la pureté de la diction.

ENGELBERG, *Angelorum Mons*, v. de Suisse (Unterwald), sur l'Aa, au milieu des montagnes, et à 28 kil. S.-E. de Sarnen; 1,665 hab. Célèbre abbaye de bénédictins, fondée en 1121, et possédant une riche bibliothèque.

ENGELBRECHT, Suédois, originaire de la Dalécarlie, fut choisi deux fois pour porter au roi Eric XIII les plaintes des paysans, accablés d'impôts et d'outrages par le gouverneur Joss Ericson. Ces réclamations étant restées sans effet, il se mit à la tête des mécontents, 1434, marcha sur Stockholm, battit les troupes du roi, le fit déposer, et fut nommé, avec Charles Canutson, administrateur de la Suède. Mais son collègue le fit assassiner en 1436.

ENGELMANN (Godefroy), né à Mulhouse en 1788, m. en 1839, étudia la peinture sous Regnault, dirigea quelque temps la partie du dessin dans la fabrique d'indiennes de son père, puis se rendit à Munich, 1814, pour apprendre les principes de la lithographie chez Sennefelder, inventeur de cet art. Il introduisit en France les procédés lithographiques, fonda un atelier à Mulhouse en 1815, un autre à Paris en 1816, perfectionna les encres, les crayons, et imagina un procédé nouveau, la *Chromo-Lithographie* ou *Lithochromie*, c.-à-d. impression lithographique en couleur. Il a fourni de belles planches à de grands ouvrages, tels que les *Antiquités de l'Alsace*, le *Voyage en Espagne*, le *Voyage pittoresque dans le Brésil*, le *Voyage dans le Levant* du comte de Forbin, etc. On lui doit : *Manuel des dessinateurs lithographes*, 1823, in-8o; *Traité théorique et pratique de la lithographie*, 1839, in-4o.

ENGEN, v. du gr.-duché de Bade, sur l'Aach, à 38 kil. N.-O. de Constance; 2,250 hab. Victoire des Français, commandés par Moreau, sur les Autrichiens, 3 mai 1800.

ENGERN, brg des Etats prussiens (Westphalie), à 28 kil. S.-O. de Minden; 1,500 hab. Witikind y résida.

ENGHIEN, *Angia*, v. de Belgique (Hainaut), sur la Marcq, affluent de la Dendre, à 32 kil. N. de Mons; 4,000 hab. Fabr. de toiles et de dentelles. Parc et château. Enghien, la première des anciennes baronnies du Hainaut, appartint d'abord aux Luxembourg-Saint-Pol, et passa, en 1485, à la maison de Bourbon par le mariage de François, comte de Vendôme, bisaïeul de Henri IV, avec Marie de Luxembourg, petite-fille et héritière du connétable de St-Pol. Henri IV, leur héritier, la vendit, en 1607, à Charles de Ligne, comte d'Arenberg, dans la famille duquel le titre est resté. Mais ce titre fut aussi conservé en France par les Condé. Louis de Bourbon, 1er Condé, 2e fils de François de Bourbon, voulut le partager avec son frère, et on transporta le nom de duché d'Enghien à Nogent-le-Rotrou, puis à la baronnie d'Issoudun, et en dernier lieu au duché de Montmorency.

ENGHIEN-LES-BAINS, joli vge (Seine-et-Oise), arr. et à 19 kil. S.-E. de Pontoise, à 2 kil. S. de Montmorency, à 11 de Paris; 804 hab. Eaux sulfureuses froides, et établissement de bains très-fréquenté. Ce village s'est formé vers 1820; un grand nombre de maisons de campagne ont été bâties autour d'un étang ou lac de plus de 40 hectares de superficie. Le charme de la situation, les fêtes qui y sont données dans des jardins de plaisir, attirent, surtout les jours fériés, beaucoup de Parisiens. Station du chemin de fer du Nord. — Le territoire d'Enghien faisait autrefois partie du domaine de St-Gratien, qui appartint au maréchal Catinat.

ENGHIEN (François de BOURBON-VENDÔME, comte d'), frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, du cardinal Charles de Bourbon, et du prince Louis Ier de Condé, né à La Fère en 1519, fut gouverneur du Hainaut, du Piémont et du Languedoc. Il est connu pour avoir gagné sur les troupes de Charles-Quint la bataille de Cérisoles, 1544, et mourut l'année suivante.

ENGHIEN (ducs d'). C'était l'usage, dans la famille des Condé, que le fils aîné de *M. le Prince* s'appelât duc d'Enghien ou *M. le Duc*. Le grand Condé n'était encore que duc d'Enghien, quand il remporta la victoire de Rocroy, 1643. Le dernier Condé qui ait porté ce nom fut :

ENGHIEN (Louis-Antoine-Henri de BOURBON, duc d'), fils de Louis-Henri-Joseph de Bourbon, prince de Condé, et de Louise-Thérèse-Bathilde d'Orléans, né à Chantilly en 1772, fusillé à Vincennes en 1804. Il suivit son père et son grand-père dans l'émigration, montra un courage brillant dans *l'armée de Condé*, sur les bords du Rhin, et, après le traité de Lunéville, 1801, vint se fixer à Ettenheim, dans le grand-duché de Bade, avec la jeune et belle Charlotte de Rohan-Rochefort, qu'il avait peut-être épousée secrètement. C'était le temps où les émigrés et les royalistes de l'intérieur conspiraient de tous côtés contre le pouvoir et même contre la personne de Bonaparte (*V.* MOREAU, CADOUDAL, PICHEGRU). On persuada au premier consul que le duc d'Enghien était mêlé à ces intrigues criminelles, et qu'il allait entrer en France par Strasbourg; il le fit arrêter, malgré le droit des gens, par une troupe de dragons, conduire à Vincennes, juger par une commission militaire, et fusiller dans les fossés du château, 21 mars 1804, quelques mois avant la proclamation de l'Empire. Dans ses *Mémoires*, Napoléon a essayé de justifier l'arrestation du duc d'Enghien comme une nécessité politique, mais il blâme sévèrement ceux qui, entraînés par un zèle criminel, n'attendirent pas les ordres de leur souverain pour exécuter le jugement de la commission militaire. G.

ENGIA, nom moderne d'EGINE (*V. ce mot*).

ENGLISH-HARBOUR. *V.* ANTIGUA.

ENGOROUN ou ENGORNOU, v. de Nigritie, à 23 kil. S.-S.-E. de Kouka, près du lac Tchad; 30,000 hab. C'est la ville la plus importante du royaume de Bournou. Grand marché d'esclaves; comm. d'ambre, corail, cuivre, etc.

ENGOYO, roy. de la Nigritie méridionale, dans le Congo, le long de l'océan Atlantique; cap., *Cabanda*.

ENGRAMELLE (Marie-Dominique-Joseph), religieux augustin, né à Nedonchal (Artois) en 1727, m. en 1780. Il imagina une mécanique qui notait les pièces touchées sur un clavecin, au fur et à mesure de leur exécution, et un instrument qui donne la division géométrique des sons, de

manière à fixer l'incertitude des accordeurs. On a de lui : *la Tonotechnie, ou l'Art de noter les cylindres et tout ce qui est susceptible de notage dans les instruments de concerts mecaniques*, Paris, 1775, in-8°, le premier ouvrage sur cette matière.

ENGUERA, v. d'Espagne, prov. de Valence, à 16 kil. O.-S.-O. de San-Felipe; 6,800 hab. Draps et lainages.

ENGYUM, anc. v. de Sicile, au pied des monts Nébrodes. Temple célèbre de Cybèle.

ÉNIANES, *Ænianes*, anc. peuplade de la Grèce, qui habita tour à tour le S. de l'Épire, la partie de la Thessalie limitrophe de la Locride, et les bords du golfe Maliaque.

ÉNIMIE (SAINTE-), ch.-l. de cant. (Lozère), arr. et à 22 kil. O.-N.-O. de Florac, sur le Tarn; 640 hab. Doit son origine à une abbaye de bénédictines, fondée, dit-on, par une fille de Clotaire II.

ENINGIA, nom latin de la FINLANDE.

ÉNIOUSSES, tribu indigène de l'Amérique du Nord, au N. de la Nouvelle-Bretagne; fait partie de la famille des Esquimaux.

ÉNIPÉE, *Enipeus*, fleuve de l'anc. Thessalie, sort du mont Othrys, reçoit à Pharsale l'Apidanus, et se jette dans le Pénée. C'est auj. la *Carissa*. — Il y avait une riv. du même nom en Élide.

ENKHUISEN, *Enchusa*, v. forte de Hollande (Hollande septentrionale); port ensablé sur le Zuyderzée, à 46 kil. N.-E. d'Amsterdam, par 52° 42' 16" lat. N., et 2° 57' 28" long. E.; 6,800 hab. Ville bien bâtie; hôtel de ville remarquable; fonderie de cloches; chantiers de construction. Armements autrefois plus considérables pour la pêche de la morue et du hareng. Comm. de bois et fromages.

ENNA, anc. v. de Sicile, près de la riv. Himera; auj. *Castro-Giovanni*. C'est près de là que, suivant la Fable, Proserpine fut enlevée par Pluton. La 1re guerre des esclaves y commença.

ENNERY (MICHELET D'), archéologue, né à Metz en 1709, m. en 1786, consacra toute sa vie au soin de recueillir des médailles, acheta des collections en France, en Italie et en Allemagne, et réunit ainsi 22,000 pièces, choisies avec goût. On les vendit après sa mort; mais le catalogue, publié à Paris, 1788, in-4°, tient toujours une place importante parmi les ouvrages de numismatique.

ENNEZAT, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 9 kil. E. de Riom, sur l'Eubenne; 1,265 hab. Église remarquable, commencée au XIe siècle. Fabr. de sucre indigène.

ENNIS, v. d'Irlande, ch.-l. du comté de Clare, sur la Fergus, à 227 kil. S.-O. de Dublin; 6,993 hab. Grains, toiles, flanelles. Belles ruines d'un couvent de franciscains fondé en 1240.

ENNISCORTHY, v. d'Irlande, bien située sur la Slaney, dans le comté et à 20 kil. N.-N.-O. de Wexford (Leinster); 5,369 hab. Industrie active; commerce de fer, charbon, bois et grains. Beau château anglo-normand. Restes d'un prieuré donné par Elisabeth à Spenser.

ENNISKILLEN, v. d'Irlande, cap. du comté de Fermanagh (Ulster), bien située sur le lac Erne, à 136 kil. N.-O. de Dublin; 5,686 hab. Maison de ville où l'on conserve les bannières portées à la bataille de la Boyne. Prospérité croissante : tanneries, distilleries. Comm. de blé. — Fondée en 1641 par sir W. Cole, à la famille duquel elle appartient presque entièrement et donne le titre de comte. Elle se défendit bien, en 1689, contre Jacques II. Ses recrues forment auj. un régiment de dragons.

ENNIUS (Quintus), poëte épique, tragique et satirique latin, né à Rudies en Calabre en 239 av. J.-C., m. en 169. Amené de Sardaigne à Rome par Caton l'Ancien vers 204, il enseigna le grec aux jeunes patriciens, et devint l'ami des Scipions. Il suivit Fulvius Nobilior dans son expédition en Étolie. Indépendant de caractère et artiste d'habitudes, Ennius vécut pauvre; Scipion l'Africain l'estima au point de faire placer ses restes dans le tombeau de sa famille. Ennius a raconté, dans une épopée en 18 chants, intitulée *Annales*, toute l'histoire romaine, avant même la fondation de Rome, jusqu'à la 2e guerre punique. Cet ouvrage, auj. perdu, nous est connu par de nombreux fragments; ce n'est qu'une histoire en vers; il n'y a nulle place pour le merveilleux et l'idéal, mais partout la tendance au positif. Le style, rude et souvent bizarre, a de la grandeur, et parfois de la grâce. Ennius avait encore composé des *tragédies*, dont il ne reste plus que des fragments, et qui attestent plus d'imagination que de pathétique, plus d'éloquence que de passion : le caractère railleur et sceptique d'Ennius, traducteur d'Evhémère et d'un traité d'Epicharme, *Sur les hommes divinisés*, se retrouve dans ces tragédies, comme il a influé sur son épopée; enfin il lui a peut-être inspiré ces mélanges (*Satiræ*), qui commencèrent un genre nouveau, bientôt développé par Lucilius. Au temps de Suétone, on lui attribuait deux traités *Sur les mètres* et *Sur les lettres et les syllabes*. Cicéron admire beaucoup Ennius; Horace, dédaigneux pour les vieux poëtes, qu'on opposait injustement à la nouvelle école, a pourtant quelques éloges pour Ennius (*Odes*, IV, 8); Virgile a tiré, dit-il, des perles du fumier de ce poëte. Les fragments d'Ennius ont été recueillis par Hesselius, Amst., 1707; par Spangoberg, Leips., 1825; et par Maittaire, dans son *Corpus poetarum latinorum*; et en partie par M. Egger, dans ses *Latini serm. vetust. reliquiæ selectæ*, in-8°, 1843. D—R.

ENNODIUS (Magnus-Félix), écrivain ecclésiastique, né en Gaule vers 473, d'une famille d'Arles, m. en 521, fut évêque de Pavie et placé au rang des saints. Il avait commencé par les dignités civiles, et avait été consul en 511. Il fut deux fois légat du pape Hormisdas à Constantinople. Fête, le 17 juillet. On a de lui : 9 livres de lettres; un panégyrique de Théodoric, d'un style emphatique et déclamatoire, mais cependant utile pour l'histoire; une Vie de St Epiphane, évêque de Pavie, etc.; des poésies (hymnes, épitaphes, inscriptions, épigrammes). Ses œuvres ont été publiées par Schott, Tournai, 1611; par Sirmond, Paris, 1612. D—R.

ENNOSIGÆOS, c.-à-d. *qui ébranle la terre*, surnom de Neptune.

ÉNOCH ou HÉNOCH, fils de Caïn, bâtit avec son père la première ville, et, de son nom l'appela, *Enochia*. — Patriarche, né 3412 av. J.-C., fils de Jared et père de Mathusalem, vécut dans la piété pendant 365 ans, et fut enlevé au ciel sans avoir connu la mort. Le *Livre d'Enoch*, qui se trouve dans la Bible, n'est pas regardé comme canonique.

ENODIA ou ENODITIS, c.-à-d. *qui séjourne dans les carrefours*, surnom de Diane, d'Hécate et de Proserpine.

ENODIOS, c.-à-d. *protecteur des chemins*, surnom de Mercure.

ÉNOPÉE, nom primitif de l'île d'EGINE.

ÉNOPTROMANCIE (du grec *enoptron*, miroir, et *manteia*, divination), divination par le miroir, faisant connaître le passé et l'avenir, le consultant eût-il les yeux bandés.

ÉNOS, *Ænos*, v. de la Turquie d'Europe (Andrinople), à 57 kil. N.-O. de Gallipoli, sur le golfe d'Enos, près de l'embouchure de la Maritza; 8,000 hab.

ÉNOS, fils de Seth et père de Caïnan, institua le culte extérieur que l'on rend à Dieu.

ENQUÊTES (Chambre des). *V.* PARLEMENT.

ENQUÊTEURS ROYAUX, agents du pouvoir royal, institués par St Louis, et dont les fonctions étaient analogues à celles des *Missi Dominici* de Charlemagne.

ENREGISTREMENT, inscription sur des registres publics, et moyennant un droit déterminé, des actes et conventions auxquels on veut donner force de loi. François Ier en introduisit l'usage, en 1539, pour les mutations d'immeubles. En 1581, Henri III établit le *contrôle* des titres, et créa un office de contrôleur dans chaque siége royal. En 1627, Louis XIII institua un contrôleur des actes que recevraient les notaires du Châtelet de Paris. Un édit rendu par Louis XIV en 1693, et complété par des déclarations du 20 mars 1708 et du 20 septembre 1722, organisa le système et l'impôt du contrôle. Dès lors il y eut le *contrôle des actes*, qui concourait à assurer la priorité d'hypothèques; le *contrôle des exploits*; le *contrôle des greffes*; l'*insinuation*, enregistrement des actes de donation; le *centième denier*, prélevé sur les mutations; le *droit de scel*, sur les sentences des juges, etc. La loi organique de l'enregistrement actuel est celle du 22 frimaire an VII (12 déc. 1798). L'administration de l'enregistrement fut confiée, vers 1780, à des régisseurs, dont le nombre fut réduit à 12 en 1791; puis, un directeur général, relevant du ministère des finances, les remplaça en 1801. Il en est encore de même auj. Il y a, en outre, dans chaque ch.-l. de département, un directeur qui relève de ce directeur général. Cette administration est chargée aussi de la gestion du domaine appartenant à l'État. — Dans l'anc. monarchie, pour que les parlements, dans le jugement des procès, pussent prononcer conformément aux ordonnances royales, ces ordonnances leur étaient régulièrement adressées, et ils les enregistraient sur leurs livres. Ils fondèrent souvent sur cet usage la prétention d'examiner les ordonnances, avant de leur donner force de loi par leur enregistrement. B.

ENS, *Anesus*, riv. d'Autriche, prend sa source à 17 kil. de Rastadt qu'elle arrose, passe ensuite à Steyer et à Ens, et se jette dans le Danube, rive dr., après un cours de 237 kil., navigable depuis Reifling; elle reçoit la Salza styrienne et la Steyer. Elle traverse l'archiduché d'Autriche ou Autriche propre, qu'elle divise en deux parties : Basse-Autriche ou Pays au-dessous de l'Ens, capitale *Vienne*, et

Haute-Autriche ou pays au-dessus de l'Ens, capitale *Lintz*.

ENS, *Anisia, Ensium civitas*, v. des États autrichiens (Haute-Autriche), sur l'Ens, près de son embouchure dans le Danube, à 19 kil. N. de Steyer; 4,000 hab. Régulièrement bâtie. Commerce autrefois florissant. Fabr. de toiles; brasseries. On y remarque le château des archiducs d'Autriche, et les murailles construites avec la rançon de Richard Cœur-de-Lion. On y a trouvé beaucoup d'antiquités romaines. L'Autriche et la Bohême y signèrent un traité de paix en 1336.

ENSEIGNES, signes militaires sous lesquels se rangent les soldats selon les corps ou les partis auxquels ils appartiennent. Leur usage remonte aux premiers temps historiques. Le livre des *Nombres* fait mention des enseignes affectées aux 12 tribus des Hébreux; elles avaient chacune une couleur et un signe symboliques : Juda un lion, Zabulon un navire, Issachar un firmament parsemé d'étoiles, Ruben, Dan, et Ephraïm des figures d'hommes, d'aigles, d'animaux, etc. Les Égyptiens portaient pour enseignes l'image de leurs dieux, le taureau, le crocodile, le serpent. Les Assyriens et les Babyloniens avaient une colombe armée d'une épée, en l'honneur de Sémiramis, dont le nom signifiait *colombe* en leur langue. L'enseigne des Perses était un aigle d'or, ou un manteau que les rois faisaient porter par leurs doryphores. — Chez les *Grecs*, les enseignes furent très-variables : Agamemnon, dans l'*Iliade*, déploie et élève un morceau de pourpre, destiné à rallier les soldats. Un bouclier, une cuirasse, un casque, portés au bout d'une lance, servaient aussi d'enseignes dans les temps héroïques. Les Athéniens adoptèrent une figure de Minerve, l'olivier, la chouette; les Thébains, un sphinx; les Corinthiens, un cheval ailé. Parfois c'était une lettre de l'alphabet : l'A chez les Lacédémoniens, le M chez les Messéniens. — *Enseignes chez les Romains*. Quand Rome n'était encore qu'une agrégation de pâtres, la légion n'eut pour enseigne qu'un manipule (*V. ce mot*); mais lorsque ce corps, devenu plus important, eut reçu une véritable organisation militaire, il eut plusieurs enseignes : l'une générale, pour tout le corps, et deux autres pour ses corps divisionnaires : la cohorte, un vexille (*V. ce mot*), la centurie, un signum (*V. ce mot*), ce qui faisait 71 enseignes diverses, et même dans un temps 75; car, jusque vers le milieu du VIIe siècle, la légion eut 5 enseignes générales : l'aigle, le loup, le minotaure, le cheval, et le sanglier. L'an 649, Marius, lors de son 2e consulat, voyant qu'on avait coutume de laisser les autres dans le camp et de ne porter que l'aigle dans les combats, en fit exclusivement l'enseigne de la légion. Ces diverses enseignes se composaient d'une statuette de l'animal, au sommet de la hampe d'une lance. L'aigle garda pendant des siècles le privilége que Marius lui avait donné; mais c'était un usage et non une loi; aussi vit-on César, dans la guerre d'Afrique, donner pour enseigne à l'une de ses légions un éléphant, parce qu'elle avait vaillamment combattu contre une troupe de ces animaux. Sous les derniers empereurs, et notamment sous Gallien et Posthume, on revint aux enseignes variées d'animaux, tels que le taureau, le lion, le cheval, le capricorne, etc., mais l'aigle fut cependant considérée comme l'enseigne principale. Les soldats n'avaient rien de plus sacré que leurs enseignes; ils les honoraient à l'égal des dieux, et les défendaient jusqu'à toute extrémité, car les perdre était un crime puni par la discipline. Sur le champ de bataille, on portait l'enseigne générale au milieu de la 1re cohorte, en l'inclinant un peu en avant, et toujours la face vers l'ennemi. Au camp, les enseignes étaient gardées devant les tentes des tribuns, et à Rome, dans le trésor public. — Les Barbares qui envahirent le monde romain avaient aussi leurs enseignes : celles des Gaulois étaient le taureau sauvage, l'ours, le loup, et autres bêtes de leurs forêts. Les Daces portaient l'image d'un dragon; les Franks Ripuaires, une épée tournée la pointe en haut, et quelquefois entourée de feuilles de chêne; les Franks Saliens, une tête de bœuf. Plus tard, on adopta successivement, en France, le lis, l'aigle, le coq. Au moyen âge, l'enseigne fut une variété de drapeau, un drapeau de second ordre. Le mot s'appliqua encore d'une manière générale à toute espèce de banderoles, flammes, bannières, gonfalons, pavillons, etc. Aujourd'hui, le mot *enseigne* est générique : il comprend le *drapeau* de l'infanterie, et l'*étendard* de la cavalerie (*V. ces mots*). Les milices asiatiques, chinoise, turque, portent encore pour enseignes des queues de cheval, de buffle, de taureau, etc. C. D—Y. et B.

ENSEIGNE, nom que l'on donnait autrefois à une petite troupe qui marchait sous une enseigne d'équipement. Du temps de Louis XIII, les enseignes étaient de 200 hommes. Un régiment nommé *les Dix enseignes* devint la souche des gardes-françaises. Gustave-Adolphe composait ses enseignes de 400 à 500 hommes; Montecuculli, de 200, dont 100 piquiers, 50 hallebardiers ou espadons, et 50 enfants perdus. Les enseignes ont été le modèle des bataillons de régiment. B.

ENSEIGNE, titre donné autrefois à tout officier qui portait une enseigne, drapeau ou étendard, et qu'on n'emploie plus que dans la marine. L'enseigne de vaisseau, le dernier des officiers de la marine, a le rang de lieutenant en premier d'artillerie : il eut longtemps la mission de veiller sur l'enseigne de poupe et de la défendre pendant le combat; aujourd'hui, le pavillon ne lui est pas expressément confié, et il fait le service du bord sous les ordres du lieutenant de vaisseau. B.

ENSEIGNES DE BOUTIQUES. Les anciens les connaissaient; il y en avait à Rome : c'était ordinairement un tableau peint à la grosse brosse, avec de la cire rouge, et représentant un combat de gladiateurs, quelque figure hideuse, ou une arme étrangère, rappelant une célèbre victoire, comme, par exemple, le *bouclier cimbre*. On a trouvé à Pompéi plusieurs enseignes en terre cuite. Ce sont de petits bas-reliefs dont le sujet se rapportait à la profession du boutiquier. — A Paris, il y avait des enseignes partout avant l'invention du numérotage des maisons, qui fut commencé vers l'an 1790; elles étaient nécessaires pour faire reconnaître aisément la situation d'une maison, d'une boutique, dans une rue souvent très-longue. Les marchands leur donnaient habituellement des proportions monstrueuses, les avançaient sur la voie publique, au moyen de potences de fer, quelquefois même tout en travers de la rue. Dans les tempêtes, il en tombait toujours quelques-unes sur la tête des passants; en outre, la nuit, elles obstruaient la clarté des réverbères. Le lieutenant de police de Sartine ordonna, en 1761, que toutes les enseignes fussent accrochées à plat sur les murs, avec une saillie de 4 pouces (0m,11) au plus. Le numérotage des maisons diminua beaucoup la mode des enseignes, mais ne la fit pas disparaître; elle dure encore à Paris, en plein XIXe siècle, pour beaucoup de professions, et, d'une manière absolue, pour les magasins de nouveautés, de soieries, de vêtements confectionnés. L'enseigne de ces établissements se compose d'une devise qui devient le nom de la maison, comme : *A la Ville de Paris, Aux Bayadères, A la Lampe merveilleuse, Au Prophète, Aux Villes de France, Au Petit-St-Thomas, Au Louvre, A la Chaussée d'Antin*, etc. Autrefois, un tableau, œuvre d'un moyen artiste, accompagnait la devise, tels que *les Trois Sultanes, les Deux Magots, Marie Stuart, le Coin de Rue, l'Avocat Patelin*, etc. Alors le nom et le sujet de l'enseigne étaient souvent pris d'un grand succès de théâtre à l'époque où fut fondé l'établissement. Les autres professions qui se chaperonnent volontiers d'une enseigne, mais sans que cela soit général pourtant, sont les confiseurs, les restaurateurs, les cafetiers, les hôteliers, les débitants de tabac, les quincailliers, les marchands de vins en détail, les marchands de couleurs, les cartiers, les tabletiers, les sages-femmes, les entrepreneurs de remplacements militaires, etc. Beaucoup n'ont qu'une enseigne-devise, quelques-uns une enseigne-tableau avec devise. Dans les départements, les enseignes sont aussi en usage, à l'instar de celles de Paris. C. D—Y.

ENSENADA (Zenon-Silva, marquis de LA), né en 1690 à Seca près de Valladolid, m. en 1762, devint, par son seul mérite, ministre des finances sous Ferdinand VI. Il simplifia l'administration, supprima les dépenses superflues, encouragea les arts utiles, développa la marine et le commerce avec les colonies. A l'avénement de Charles III, en 1759, il fut renversé par une cabale de cour. Il laissait 430 navires de guerre dans les ports de l'Espagne, et 50 millions de francs dans le trésor.

ENSHEIM ou ENTZHEIM, vge (Bas-Rhin), arr. et à 10 kil. S.-O. de Strasbourg; 709 hab. Victoire de Turenne sur le duc de Lorraine et le comte de Caprara, 4 oct. 1674.

ENSISHEIM ou ENSEN, *Uranca*, ch.-l. de cant. (Haut-Rhin), arr. et à 25 kil. S. de Colmar, sur l'Ill; 2,613 hab. On y remarque l'hôtel de ville, édifice gothique, et l'anc. collége des jésuites, qui sert auj. de maison centrale de détention. Fabr. de calicots. Autrefois place forte et capitale de la Haute-Alsace, elle fut cédée à la France par le traité de Munster, 1648. Un traité y fut conclu, en 1444, entre le dauphin Louis et les Suisses, qu'il venait de vaincre à St-Jacques. Elle fut le siége du conseil souverain d'Alsace, de 1659 à 1674.

ENTELLE. *V.* DARÈS.

ENTÉRINER, du latin barbare *integrinare*, fait d'*integrinus*, diminutif d'*integer*, entier; rendre entier, donner à

quelque chose son entier effet. Entériner, c'est approuver, confirmer un acte; l'entérinement est un jugement qui donne son entier effet, son entière exécution à un acte, à des lettres de rémission, lettres patentes, lettres de noblesse, etc., qui, sans cela, n'auraient pu être profitables à celui qui les aurait obtenues.

ENTIUS. *V.* Enzio.

ENTLEBUCH, vallée de la Suisse (Lucerne), traversée par l'Entle et par l'Emme; 35 kil. sur 20. Ch.-l., *Entlebuch*, à 18 kil. O.-S.-O. de Lucerne; 2,750 hab. Élève de bétail; fabrique de fromages.

ENTRAGUES ou ENTRAIGUES, brg (Vaucluse), arr. et à 12 kil. S.-O. de Carpentras; 1,364 hab.

ENTRAGUES (Catherine-Henriette de BALZAC D'), fille de François d'Entragues, gouverneur d'Orléans, et de Marie Touchet, qui avait été maîtresse de Charles IX, succéda à Gabrielle d'Estrées dans la faveur de Henri IV. Elle se fit donner par ce prince une somme de 100,000 écus et le marquisat de Verneuil. Une promesse écrite de mariage, qu'elle avait aussi obtenue, ayant été déchirée par Sully, elle entra, dit-on, dans le complot de Biron, 1602, mais Henri IV aurait anéanti les preuves de sa culpabilité. Du moins, il est constant que son père, son frère Charles de Valois, duc d'Angoulême et comte d'Auvergne, ouvrirent, ainsi qu'elle-même, des négociations avec Philippe III, roi d'Espagne, et avec la Savoie, dans le but de troubler le royaume. Les comtes d'Entragues et d'Auvergne furent arrêtés et condamnés à mort; le roi commua leur peine en une détention; la marquise fut éloignée de la cour, et mourut en 1633. Elle avait eu de Henri IV un fils, qui fut évêque de Metz et duc de Verneuil, et une fille, qui épousa Bernard, duc d'Épernon. B.

ENTRAMMES, brg (Mayenne), arr. et à 10 kil. S.-S.-E. de Laval, près de la rive g. de la Mayenne; 1,491 hab. Papeterie mécanique. Maison de trappistes, au *Port-du-Salut*.

ENTRAYGUES, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. et à 20 kil. N.-O. d'Espalion, au confl. du Lot et de la Trueyre; 1,123 hab.

ENTRECASTEAUX (Joseph-Ant. BRUNI, chevalier d'), célèbre navigateur, né à Aix en 1739, d'un président au parlement de Provence, m. en 1793. Il entra de bonne heure dans la marine royale, et fit ses premières campagnes sous le bailli de Suffren, son parent. Après avoir rempli les fonctions de directeur-adjoint des ports et arsenaux, il fut nommé commandant des forces navales dans l'Inde, en 1785, et gouverneur de l'île de France, en 1787. Il effectua alors une navigation hardie et périlleuse, en cinglant vers la Chine à contre-mousson et par une route nouvelle; il s'avança à l'E. par le détroit de la Sonde, passa à travers les îles du même nom et les Moluques, contourna par l'E. et par le N. les Mariannes et les Philippines, et arriva à Canton. Le succès de cette entreprise le fit choisir par l'Assemblée nationale, en 1791, pour aller à la recherche de La Pérouse, et continuer ses découvertes. Il reconnut la côte occidentale de la Nouvelle-Calédonie, de l'île Bougainville et de la Nouvelle-Irlande, les îles de l'Amirauté, la partie N. de l'archipel de la Louisiade, le S. de la terre de Van Diémen, plus de 1,200 kil. de côtes du S.-O. de la Nouvelle-Hollande, c'est-à-dire les terres de Leeuwin et de Nuytz, la Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, la Nouvelle-Bretagne, mais sans trouver les traces de son prédécesseur, et fut enlevé par le scorbut près de l'île de Java. La relation de cette expédition fut publiée par son capitaine de pavillon, M. de Rossel, sous ce titre : *Voyage à la recherche de La Pérouse*, Paris, 1808, 2 vol. in-4°, avec atlas par Beautemps-Beaupré. B.

ENTRECASTEAUX (Canal d'), détroit de l'Australie, entre l'île Bruni et la côte S.-E. de la Terre de Van-Diémen; ainsi appelé du navigateur qui l'explora le premier.

ENTRECASTEAUX, brg (Var), arr. et à 24 kil. N.-E. de Brignoles, sur la Bresque; 1,960 hab.

ENTRECOURS, droit dont jouissaient autrefois les habitants de deux seigneuries voisines, d'aller les uns chez les autres en conservant leurs franchises; — réciprocité de pâturage entre les habitants de plusieurs villages ou communautés.

ENTRE-DEUX-GUIERS (L'), ancien pays de France (Grésivaudan), dont le ch.-l. était St-Christophe-Entre-Deux-Guiers (Isère).

ENTRE-DEUX-MERS (L'), anc. prévôté de Guienne, dans le département actuel de la Gironde, ainsi nommée de sa position entre la Dordogne et la Garonne. Ch.-l., Créon.

ENTRE-DORDOGNE (L'), anc. pays de France, sur la rive dr. de la Dordogne et de la Gironde, depuis Castillon jusqu'au delà de Blaye; lieux principaux : Libourne et Blaye.

ENTRE-DOURO-ET-MINHO, anc. prov. du N. du Portugal, bornée au N. par le Minho, au S. par le Douro, et à l'O. par l'Atlantique; ch.-l. *Braga*. Elle est divisée auj. en deux prov., Douro et Minho. Climat très-doux; sol d'une grande fertilité : vins, fruits, etc.

ENTRÉES, droit que possédaient certains personnages, sous l'anc. monarchie, d'être admis aux réceptions journalières chez le roi, la reine, le Dauphin, et les autres princes et princesses du sang. La différence des *grandes* et des *petites entrées* était établie par l'heure plus ou moins matinale où l'on pouvait être admis. Les grands officiers de la couronne et de la maison du roi, les princes étrangers, les ambassadeurs, les ducs et pairs, les grands d'Espagne, avaient droit aux grandes et petites entrées, qui s'accordaient aussi par brevet à des seigneurs particuliers. Ces entrées étaient précédées de l'*entrée familière*, qui avait lieu au réveil du roi, et qui appartenait aux princes de la famille royale et à quelques grands seigneurs honorés d'une faveur spéciale. L'*entrée du cabinet* était réservée au grand et au premier aumônier, au grand et au premier écuyer, au capitaine des gardes du corps de quartier, au capitaine des Cent-Suisses, au commandant des gendarmes, au colonel des gardes-françaises, aux ministres et secrétaires d'État.

ENTRE-LOIRE-ET-ALLIER (L'), anc. pays de France (Nivernais), dont le ch.-l. était Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

ENTREMETS, divertissements, spectacles à machines, que l'on représentait autrefois *entre* les différents *mets* ou services des festins, et qui furent, par la suite, ajoutés aux tournois, fêtes de cour et processions. C'est ce qu'on appela plus tard *intermèdes*. L'usage des entremets était encore dans toute sa vigueur au milieu du XVe siècle.

ENTREMONT, vallée de la Suisse (Valais), arrosée par la Drance. C'est la route de Martigny au grand Saint-Bernard.

ENTREMONT, colline près d'Aix (Bouches-du-Rhône). Là était la ville des Salyes ou Salyens détruite par les Romains. En 1817, on y a découvert 9 bas-reliefs décorant un monument de forme quadrilatère; ce sont des sculptures antérieures à l'époque romaine, probablement exécutées par des Grecs de Marseille.

ENTRE-RIOS, c.-à-d. *entre-rivières*, l'une des prov. unies du Rio de la Plata, bornée par celles de Corrientes au N., de Buénos-Ayres au S.; ch.-l. *Parana* ou *Santa-Fé*; villes principales : la Conception de la China, Gualeguay, Gualeguaychu, San-Nicolas. Ainsi nommée de sa situation entre le Parana à l'O. et l'Uruguay à l'E. Superf., 17,901 kil. carrés; pop., 80,000 hab. Pays plat, surtout au S. et à l'O., très-fertile quand il est cultivé; abondants pâturages. Agriculture, élève de bétail.

ENTREVAILS, anc. pays de France (Roussillon), dont les lieux principaux étaient Thuès-Entrevails et Entravails ou Entrevail (Pyrénées-Orientales).

ENTREVAUX, *Intervalles*, ch.-l. de cant. (B.-Alpes), arr. et à 56 kil. N.-E. de Castellane; 815 hab. Place forte, avec citadelle, sur une hauteur, près de la rive gauche du Var. Ancien évêché. Entrevaux fut pris par Charles-Quint en 1536.

ENTZHEIM. *V.* Ensheim.

ENVERMEU, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 15 kil. de Dieppe; 678 hab. Marché pour les grains.

ENVIE, déesse allégorique, fille du géant Pallas et du Styx, suivant Ovide. On la représentait la tête hérissée de couleuvres, et le regard louche et sombre.

ENVOUTEMENT, maléfice usité au moyen âge et jusqu'au XVIIe siècle. Il consistait à piquer, déchirer ou brûler une petite image de cire, faite à la ressemblance de la personne qu'on voulait envoûter, tout en prononçant certaines paroles ou en pratiquant certaines cérémonies. On était persuadé que la personne représentée par l'image souffrait les mêmes maux. Robert d'Artois usa de ce maléfice envers Philippe de Valois, et la duchesse de Montpensier envers Henri III. B.

ENYED (NAGY-), en allemand *Strassburg*, v. de Transylvanie, est le ch.-l. du comitat de Weissenburg-Inférieur, à 50 kil. Sud de Klausenbourg, près de la Maros; 5,500 hab. Collége calviniste, avec Facultés de sciences, lettres, théologie, droit; gymnase. Culture de la vigne.

ENYO, nom grec de la déesse de la guerre; la même que Bellone chez les Romains.

ENZ, riv. d'Allemagne, sort du lac de Poppelsee dans le Wurtemberg, et coule ensuite dans le gr.-duché de Bade, arrosant Wildbad, Neuenbourg, Pforzheim et Vaihingen, au-dessous de laquelle elle tombe dans le Neckar, rive g., après un cours de 120 kil.

ENZERSDORF, v. d'Autriche, à 13 kil. E. de Vienne, près du Danube et en face de l'île Lobau; 800 hab. Marchés aux grains.

ENZERSDORF (MARIA-), vge d'Autriche, au S.-O. de Vienne. Couvent de franciscains, avec une chapelle fréquentée par les pèlerins. Beau château de Liechtenstein.

ENZINA ou ENCINA (Juan de la), poëte espagnol, né à Salamanque en 1468, m. en 1534, fut ordonné prêtre en 1519, et séjourna longtemps à Rome, où il devint musicien de mérite. Léon X le nomma maître de chapelle du Vatican. Dès 1492, il avait publié un recueil de ses écrits, un *Cancionero*, contenant des poésies légères, dont le style est gracieux et facile, une imitation des Eglogues de Virgile, 11 *representaciones* ou pièces dramatiques du genre sacré, et précédé d'une curieuse dissertation sur la poésie espagnole. Il donna aussi, en 1514, une pièce très-libre, *Placida e Vittoriano*, dont l'Inquisition fit disparaître tous les exemplaires, et, en 1521, *Tribagia, o via sagra de Hierusalem*, poëme sur un voyage qu'il fit aux saints lieux. Son *Arte de trovar*, 1507, est précieux par son ancienneté même, celui de Villena ayant péri presque entièrement. B.

ENZIO ou ENTIUS (diminutif d'Enrico), fils naturel de l'empereur Frédéric II, et de Bianca Lancia, né à Palerme vers 1221, m. en 1271. Il reçut de son père la couronne de Sardaigne, qui avait été promise au saint-siége, 1239, se distingua par une valeur brillante dans les guerres d'Italie, dispersa, près de la Meloria, les galères génoises qui portaient les évêques d'Occident appelés au concile de Rome par le pape Grégoire IX, 1241, mais fut battu et pris à Fossalta par les Bolonais, 1249. Jeune encore, d'une beauté remarquable, célèbre comme poëte italien, il fut épargné par ses ennemis, mais renfermé dans un palais qui lui servit de prison, et où il vécut près de 23 ans. On voit encore son mausolée à Bologne, dans l'église de S^t-Dominique. La famille des Bentivoglio était issue, dit-on, d'Enzio et d'une jeune Bolonaise. G.

ÉOLE, *Æolus*, dieu des vents, fils de Jupiter et de Ménalippe, régnait sur les îles Vulcaniennes, qui prirent de lui le nom d'*Eoliennes*. Ses douze enfants étaient chargés de souffler les vents. Ulysse ayant abordé dans ces îles, Éole lui donna, enfermés dans des outres, les vents contraires à sa navigation. Les compagnons d Ulysse ouvrirent par curiosité ces outres, et il en sortit une affreuse tempête à laquelle Ulysse seul échappa. Le pouvoir d'Éole était subordonné à celui de Neptune.

ÉOLIDE ou ÉOLIE, *Æolis*, *Æolia*, anc. contrée de l'Asie Mineure, au N.-O., dans la Mysie, entre la Troade au N. et l'Ionie au S., ainsi nommée des Éoliens qui vinrent s'y établir après la conquête du Péloponèse par les Doriens. On appelait *mer d'Éolie* la portion de la mer Egée qui baignait le littoral entre l'embouchure du Caïcus et celle de l'Hermus. Les villes éoliennes, alliées de fait par leur origine commune, l'étaient encore par la conformité de leur principe de gouvernement. Elles étaient au nombre de 11 : Cyme ou Cumes, Larisse, Myrine, Grynia, Néon-Tichos, Temnos, Cilla, Notium, Égirousa, Pitane, Elée. Une 12^e, Smyrne, fut enlevée par les Ioniens.

ÉOLIEN (mode). *V.* MODES.

ÉOLIENNES (Iles), petites îles au N. de la Sicile, au nombre de 7 : Strongyle, Hiéra, Éricusa, Phénicade, Didyme, Lipara, Evonyme ou Vulcania. On les nommait aussi *Iles Vulcaniennes*. Ce sont auj. les îles *Lipari*.

ÉOLIENS, *Æolii*, une des 4 tribus helléniques. Ils tiraient leur nom d'Éolus, fils d'Hellen, et habitaient originairement la Phthiotide en Thessalie; de là ils se répandirent vers l'O. de la Grèce, en Béotie, à Corinthe et dans le Péloponèse, qu'ils occupaient avant les Ioniens et les Doriens. L'invasion dorienne les obligea de fuir, 1190 ou 1104 av. J.-C.; on les trouve plus tard, sous la conduite de Penthélus, vers la Thrace; puis Achélaüs ou Echélatus les mena au delà de l'Hellespont, dans le pays de Cyzique. Ils occupèrent peu à peu le littoral de la Mysie au N. de l'Hermus, et une partie de ce pays garda le nom d'*Eolide* ou *Eolie*; ils s'étendirent même sur des îles voisines, Lesbos, Ténédos, Hécatonèse. Leur dialecte, où la langue grecque primitive laissa le plus de traces, fut employé de bonne heure par les poëtes lyriques, Alcée, Sapho, Corinne, Pindare.

ÉON DE BEAUMONT (Charles-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée d'), né à Tonnerre en 1728, m. à Londres en 1810, fut célèbre par l'ambiguïté de son sexe, car il fut tantôt le chevalier, tantôt la *chevalière* d'Eon. La délicatesse de sa constitution et sa figure imberbe contribuèrent sans doute aux suppositions dont il fut l'objet. Il suivit la carrière diplomatique, s'y distingua de bonne heure, et, pour son début, obtint d'Élisabeth, impératrice de Russie, l'accession au traité de 1756, et la ratification du nouveau traité de 1758. Il servit ensuite comme officier de dragons dans la guerre de Sept Ans, et fut nommé chevalier de S^t-Louis. Attaché, quelques années plus tard, à l'ambassade d'Angleterre, il s'emporta jusqu'à insulter l'ambassadeur, le comte de Guerchy, 1763, fut disgracié officiellement, mais continua pendant 14 ans d'être l'agent secret de Louis XV, avec une pension de 12,000 livres. Ses ennemis répandirent alors le bruit qu'il était une femme déguisée, et ce bruit prit une telle consistance, que Louis XVI, en l'autorisant à rentrer en France, 1777, y mit pour condition qu'il reprendrait les habits de femme, et le déclara *demoiselle* par ordonnance. Le chevalier se soumit; mais en butte à des railleries et à des tracasseries continuelles, il retourna en Angleterre en 1783. La Révolution qui survint lui enleva sa pension, et, réduit à donner des leçons d'escrime, il n'échappa à la misère, sur la fin de ses jours, que grâce aux secours de quelques amis. La mort seule mit un terme aux incertitudes qui s'étaient élevées sur son compte. On a publié : *Les Loisirs du chevalier d'Eon*, Londres, 1775, 13 vol. in-8°; *Vie militaire, politique et privée de demoiselle Eon de Beaumont, chevalier, docteur en droit*, par De la Fortelle, Paris, 1779, in-8°; *Mémoires du chevalier d'Eon d'après les papiers fournis par sa famille*, par Gaillardet, 2 vol. in-8°, 1836. L—H.

ÉON DE L'ESTOILE, gentilhomme du pays de Loudéac (Basse-Bretagne) au XII^e siècle, prétendit être le fils de Dieu, et parcourut la France en recrutant des adeptes. Amené en 1148 devant le concile de Reims, présidé par Eugène IV, il fut reconnu pour fou, emprisonné, et mourut des mauvais traitements que lui firent endurer ses gardiens. Beaucoup de ses disciples furent brûlés vifs.

ÉONS, nom par lequel les gnostiques désignaient certaines forces, certains esprits émanés de Dieu, participant à son être éternel, et ayant présidé aux différentes époques, aux diverses créations du monde. Valentin en comptait 30, Basilides 365.

ÉORA, fête athénienne. *V.* ÆORA.

ÉORDÉE, *Eordea*, canton de l'anc. Macédoine, dans la Mygdonie.

ÉOS, nom donné par les anc. Grecs à la divinité que les Romains appelaient Aurore.

ÉOUA, île de l'Océanie (Polynésie), la plus méridionale de l'archipel Tonga; par 21° 26' 20" lat. S. et 177° 14' 30" long. E. Cannes à sucre, bananes. Découverte, en 1643, par Tasman, qui la nomma *Middelbourg*.

ÉPACHTES, fête athénienne en l'honneur de Cérès, et en mémoire de la douleur qu'elle ressentit de l'enlèvement de Proserpine.

ÉPACRIOS, c.-à-d. *adoré sur les hauteurs*, surnom de Jupiter.

ÉPACTE (du grec *épagô*, j'ajoute), nombre qui indique l'âge de la lune, au commencement de chaque année, dans le calendrier grégorien. Si la nouvelle lune arrive le 1^er janvier, l'épacte sera zéro cette année-là; mais, l'année suivante, l'épacte sera XI, parce que l'année lunaire n'est que de 354 jours, et l'année solaire de 365, ou 11 jours de plus; ce qui fait que la nouvelle lune étant arrivée au 20 décembre, la lune aura 11 jours de plus le 1^er janvier de l'année suivante. De même, l'année d'après, l'épacte sera XXII; l'année d'ensuite, elle sera XXXIII, mais on ôte 30 jours pour former un mois, et cette épacte se réduit à III; et l'on continue ainsi pendant 19 ans, pour recommencer le même ordre toujours multiple de 11. Dès le VIII^e siècle, on commença de marquer l'épacte dans les actes publics. M.

ÉPACTIOS, c.-à-d. *adoré sur le rivage de la mer*, surnom d'Apollon et de Neptune à Samos.

ÉPAGOGUES, magistrats appelés, chez les anc. Grecs, à terminer sommairement, sur la déclaration des parties intéressées et sur la déposition des témoins, tous les différends entre marchands ou gens de mer, dont l'accommodement ne pouvait sans préjudice être ajourné aux séances mensuelles des Nautodiques. Ces juges, qui étaient des espèces de préfets de commerce, se rendaient à bord des navires, entendaient les parties, et jugeaient sur-le-champ, sans autre procédure ni formalité.

ÉPAGOMÈNES (Jours), c.-à-d. *surajoutés*, nom donné aux 5 jours que les peuples qui partageaient l'année en 12 mois égaux étaient obligés d'ajouter à la fin du 12^e mois, pour compléter le temps que le soleil met à parcourir son orbite.

ÉPAMINONDAS, célèbre général, fils de Polymnis, né à Thèbes en 411, m. en 363 av. J.-C. D'une famille très-ancienne, mais pauvre, il reçut une éducation brillante, étudia la philosophie sous le pythagoricien Lysis, et devint un

orateur distingué, un musicien habile. Témoin, pendant sa jeunesse, de l'accroissement de la puissance des Lacédémoniens, il ne prit point part aux conspirations qui tour à tour leur livrèrent la Cadmée et les en chassèrent; mais, après une guerre entre les Thébains et les Lacédémoniens, une assemblée générale ayant été convoquée à Sparte, en 372, pour aviser au rétablissement de la paix, il y parut comme envoyé de sa patrie, tint tête au roi Agésilas, et déclara que Thèbes ne rendrait pas la liberté aux villes de Béotie, avant que Sparte elle-même eût renoncé à la domination de la Laconie et de la Messénie. La guerre fut déclarée. Épaminondas, nommé général en chef, vainquit à Leuctres, 371, Cléombrote, collègue d'Agésilas, entra dans le Péloponèse, arriva devant Lacédémone, dont les femmes n'avaient jamais vu la fumée d'un camp ennemi, mais, forcé de céder aux efforts réunis d'Agésilas et de l'Athénien Iphicrate, ne se retira du moins qu'après avoir relevé Messène et bâti Mégalopolis comme un poste avancé en Arcadie. De retour à Thèbes, traduit en justice pour avoir gardé le commandement au delà du temps prescrit par les lois, il se fit absoudre par la fierté de ses réponses, tandis que Pélopidas, accusé comme lui, s'abaissait jusqu'aux larmes pour obtenir sa grâce. Une 2e expédition contre le Péloponèse, 368, ne réussit pas; l'Athénien Chabrias, posté à l'isthme de Corinthe, arrêta Épaminondas. Ce général, disgracié un instant, fut remis à la tête des troupes pour combattre en Thessalie Alexandre, tyran de Phères. Puis il envahit encore le Péloponèse; mais il interrompit cette expédition, 366, pour venir équiper une flotte sur l'Euripe. Il comprenait combien il importait à Thèbes d'être puissante sur les mers; il força Rhodes, Chio et Byzance à se déclarer pour elle, et battit Lachès, commandant de la flotte athénienne. Enfin, en 363, une guerre ayant éclaté entre les Tégéates, qui imploraient l'appui des Thébains, et les Mantinéens, que soutenaient les Spartiates, Épaminondas fit une 4e expédition dans le Péloponèse, tenta vainement de surprendre Lacédémone, gagna sur Agésilas la bataille de Mantinée, mais fut blessé mortellement par un javelot reçu en pleine poitrine. Avant de mourir, il embrassa tendrement son bouclier, et dit à ceux qui regrettaient qu'il n'eût point d'enfants : « Je laisse deux filles immortelles, Leuctres et Mantinée. » Content de n'avoir pas été vaincu, il arracha le fer de la plaie, et expira. Il s'était montré, pendant toute sa carrière militaire, aussi intrépide soldat que général habile. Tous ceux qui, dans l'antiquité, ont étudié l'art militaire, admirèrent ses combinaisons stratégiques. Avec lui tomba la grandeur de Thèbes, dont il était le seul soutien. *V.* sa Vie par Cornélius Nepos; chez les modernes, par Seran de la Tour, 1739 et 1752, in-12, et par Meissner, en allemand, Prague, 1798 et 1801, in-12. G—T.

ÉPAPHRODITE, affranchi et secrétaire de Néron, fut condamné au dernier supplice par Domitien, pour avoir aidé son maître à mourir. Épictète fut son esclave.

ÉPAPHUS, fils de Jupiter et de la nymphe Io, fut enlevé, après sa naissance, par Junon, et livré aux Curètes. Mais Jupiter les tua. Devenu grand, il contesta à Phaéton sa qualité de fils du Soleil, et fut ainsi la cause de sa mort (*V.* PHAÉTON). Il eut une fille nommée Lybie, qui fut mère de Danaüs et d'Égyptus; il fonda Memphis, et fut adoré des Égyptiens.

ÉPARCHIE, portion de territoire administrée par un *éparque*. Dans l'empire byzantin, chaque *thème* ou division militaire était subdivisé en *éparchies*. On appela aussi *éparchie* le diocèse d'un évêque ou archevêque grec, et le mot a encore ce sens aujourd'hui en Russie. Dans le royaume de Grèce moderne, les *nomes* ou *nomarchies* se partagent en *éparchies*, dont chacune comprend à son tour plusieurs *dèmes*.

ÉPARGNE, nom donné autrefois, en France, au Trésor royal, au lieu où l'on portait l'argent du roi et toutes les finances du royaume. Elle fut établie par François Ier, en 1523.

ÉPARGNE (Caisses d'), caisses fondées pour encourager le peuple à l'épargne, en développant chez lui l'esprit de prévoyance, et qui en même temps forment un capital considérable, propre à recevoir une destination d'utilité publique, soit par les mains du gouvernement, soit directement par celles des administrateurs. La 1re création d'un établissement de ce genre eut lieu à Berne, en 1787. Les Anglais firent des essais infructueux en 1798, 1804 et 1808, à Tottenham et à Bath; mais le pasteur Henri Duncan ayant réussi à Ruthwel en Écosse, 1810, et William Forbes à Édimbourg, 1813, le banquier Thomas Baring fonda solidement la caisse d'épargne de Londres, 1816, et Tronchin, celle de Genève; celle de Paris fut instituée en 1818 par la compagnie d'assurances maritimes, avec le secours de la banque de France et d'un grand nombre de souscripteurs, sous la présidence de La Rochefoucauld-Liancourt, remplacé, huit ans après, par Benjamin Delessert. Des caisses semblables n'ont pas tardé à se fonder dans les départements. En 1854, il en existait 377. Elles servent aux déposants un intérêt annuel de 4 p. 100. La loi qui les régit actuellement est du 7 mai 1853. L'Autriche, la Prusse, la Saxe, la Suisse, le Wurtemberg, l'Italie, la Belgique, ont aussi des caisses d'épargne.

ÉPAVES, nom donné d'abord aux animaux fugitifs par peur (*expavefacta*), égarés, sans maîtres ni gardiens, puis aux objets mobiliers dont le propriétaire est inconnu. Les épaves appartenaient au seigneur de la terre où on les avait trouvées, si elles n'étaient pas réclamées dans les délais fixés par les diverses coutumes (40 jours au plus, 5 au moins). Il y avait des épaves réservées au roi. Les coutumes d'Orléans et de Bretagne étaient les seules qui adjugeassent le tiers de la chose trouvée à celui qui l'avait recueillie. Des nègres trouvés sans maîtres dans les colonies ont été considérés comme épaves. Aujourd'hui, les détenteurs d'objets perdus peuvent en disposer au bout de 3 ans, s'il n'y a pas eu revendication; les navires et effets échoués sur le rivage appartiennent à l'État, lorsqu'ils n'ont pas été réclamés au bout d'un an et un jour, mais on doit le tiers des effets trouvés en pleine mer ou tirés du fond des eaux à ceux qui les ont sauvés; les épaves sur les fleuves et rivières navigables sont vendues au profit de l'État, si elles n'ont pas été réclamées dans le mois qui suit la proclamation légale, et le propriétaire peut réclamer encore dans le mois suivant le prix de la vente; les effets abandonnés dans les bureaux de voitures publiques, coches, chemins de fer et gares, et non réclamés dans le délai de 2 ans, deviennent la propriété de l'État; le délai n'est que d'un an pour les objets trouvés dans les greffes criminels.

ÉPÉE (Charles-Michel, abbé de L'), fondateur de l'Institution des sourds-muets de Paris, né à Versailles en 1712, m. en 1789. Fils d'un architecte du roi, il se destina au sacerdoce, et reçut le diaconat, quoiqu'il eût refusé de signer le *formulaire* (*V. ce mot*) dans la querelle du jansénisme. Plus tard, ce refus l'ayant fait éloigner de la prêtrise, il se fit recevoir avocat. Mais l'évêque de Troyes, Bossuet, neveu du grand Bossuet, l'attira, lui conféra le sacerdoce avec un modeste canonicat. L'abbé de l'Épée, par une parole, douce, onctueuse, eut des succès dans la prédication. Après la mort de Mgr de Troyes, il se lia avec l'évêque de Senez, Soanen, adversaire de la bulle *Unigenitus*, se démit de ses fonctions, et fut interdit par M. de Beaumont, archevêque de Paris. C'est alors qu'il se chargea gratuitement de l'éducation de deux jeunes sœurs, sourdes muettes, acte qui devint pour lui le début d'une glorieuse carrière. Il connut les essais faits en Espagne, en Angleterre, par Ponce de Léon et Péreira, et en France pour l'instruction de quelques sujets riches, auxquels on avait cherché à donner la parole; l'abbé de l'Épée fonda son système sur le langage naturel des signes, qu'il crut pouvoir astreindre aux formes grammaticales. Seul, sans appui, avec les ressources de sa petite fortune, aidé de quelques personnes bienfaisantes et du duc de Penthièvre, il forma et soutint à ses frais le 1er établissement de sourds-muets qui eût encore existé; pour que ses élèves ne manquassent de rien, il se contentait d'aliments simples et de vêtements grossiers; il passait sans feu les hivers les plus rigoureux. Il a laissé : *Institution des sourds-muets par la voie des signes méthodiques*, Paris, 1774, ouvrage réédité en 1784 sous le titre de : *Véritable manière d'instruire les sourds-muets*. Il avait commencé un *Dictionnaire général des signes employés dans la langue des sourds-muets*, dont on a dit, à tort, que la *Théorie des signes*, de l'abbé Sicard, était la continuation. Il a laissé une collection de leçons en 6 vol. manuscrits. On lui a élevé un monument dans l'église St-Roch, à Paris, et une statue à Versailles. B.

ÉPÉE (Ordre de l'), ordre de chevalerie, institué par Gustave Vasa, roi de Suède, dans les premiers temps de son règne, et reconstitué en 1748 par Frédéric Ier. Les statuts ont été encore réformés en 1772, 1798 et 1814. L'insigne de l'ordre est une croix de St André, formée par des épées croisées. — Il y eut un autre ordre de l'Épée dans le royaume de Chypre; il fut institué par Gui de Lusignan, en 1195.

ÉPÉE ROMAINE, *gladius*. On croit que primitivement c'était la même que celle des Samnites, dont on ignore la forme. Vers la 2e guerre punique, les Romains adoptèrent l'épée espagnole, courte, forte, à deux tranchants, aussi

bonne pour percer que pour frapper. Elle avait 21 onces de long (0^m,40), et était à peu près semblable au sabre-poignard de l'infanterie française actuelle. C. D—Y.

ÉPÉE, arme principale des chevaliers, au moyen âge. Comme c'était le meilleur instrument de leur valeur, ils lui donnaient un nom : l'épée de Roland s'appelait *Durandal*; celle de Renaud, *Balisarde*; celle de Charlemagne, *Joyeuse*, etc. Ces épées étaient fortes et longues, et la plupart du temps se maniaient à deux mains. Elles portaient des coups mortels, et pouvaient fendre un homme en deux. Dans l'anc. monarchie française, l'épée était le symbole de la puissance souveraine; le connétable portait une épée nue devant le roi, à certains jours solennels; et, dans la cérémonie du sacre, l'épée royale était déposée sur l'autel, où le roi l'allait prendre, pour montrer ainsi qu'il ne tenait son pouvoir que de Dieu seul. Tandis que les Grecs et les Romains ne ceignaient l'épée qu'en temps de guerre, les Perses, les Germains, les Gaulois, la portaient même dans les festins, les fêtes publiques, les cérémonies religieuses. Il en fut ainsi chez les modernes : depuis le XV^e siècle jusqu'en 1789, l'habillement bourgeois et l'épée s'unirent. Aujourd'hui encore, certains fonctionnaires civils portent l'épée : tels sont les préfets et sous-préfets, les conseillers d'État, les ingénieurs, etc. Ajoutons les membres de l'Institut. C. D—Y.

ÉPÉENS. *V.* ÉPÉUS.

ÉPÉRIÈS, ville importante de Hongrie, ch.-l. du comitat de Saros, à 528 kil. N.-E. de Bude, sur la rive g. de la Tarcza; 8,900 hab., dont 5,700 catholiques. Entourée d'une muraille. Évêché grec catholique, suffragant de Gran; gymnase de franciscains, collége luthérien; cour d'appel, trib. de commerce. Com. de toiles, vins, céréales, draps grossiers; à 8 kil., salines importantes de Salzbourg.

ÉPERNAY, *Sparnacum*, s.-préf. (Marne), à 32 kil. O.-N.-O. de Châlons-sur-Marne, à 142 kil. de Paris par le chemin de fer de Strasbourg, sur la rive g. de la Marne; 10,363 hab. Collége, trib. de 1^re instance et de commerce, bibliothèque. Belle promenade du *Jars*; pont de Dizy. Epernay est située au centre des meilleurs vignobles de la Champagne; il s'y fait un grand commerce de vins blancs mousseux et autres, et on y remarque de vastes caves creusées dans le tuf, où se conservent les vins en bouteilles. Vannerie, exportation de bois et de charbons. Fabr. de poteries, dites *terres de Champagne*. — Ville ancienne, Epernay appartint à l'église de Reims depuis Clovis jusqu'à Hugues Capet. François I^er la brûla en 1544, pour qu'elle ne tombât pas au pouvoir de Charles-Quint, mais la fit reconstruire à ses frais. Assignée en douaire à Marie Stuart, elle fut vendue en 1569 pour payer la rançon de cette princesse. Elle fut prise par Henri IV, 1592, après un siége pendant lequel fut tué le maréchal de Biron. En 1642, le duc de Bouillon la reçut en échange du comté de Sedan.

ÉPERNON, en latin *Sparno*, et autrefois *Autrist*, petite v. (Eure-et-Loir), arr. et à 25 kil. N.-E. de Chartres, et à 61 de Paris par le chemin de fer de l'Ouest; 1,675 hab. Jadis fortifiée. Érigée en duché-pairie par Henri III, en 1581, en faveur de Nogaret de La Valette. Ruines de l'anc. prieuré de S^t-Thomas. Fabr. de draps; commerce de grains et de farines.

ÉPERNON (Jean-Louis de NOGARET DE LA VALETTE, duc d'), né en 1554, d'une famille noble des environs de Toulouse, m. en 1642. Il fit ses premières armes, sous le nom de *Caumont*, au siége de La Rochelle, 1573, parmi les gens du duc d'Anjou (Henri III), qui, parvenu au trône, l'admit à partager l'indigne faveur des Caylus, des Maugiron et des Joyeuse. Il se distingua, en 1577, à la prise de Chartres et au siége d'Issoire, et fut blessé en 1580 devant La Fère. Chevalier du S^t-Esprit, 1579, duc et pair, 1581, colonel-général de l'infanterie, 1584, amiral de France, 1587, il ajouta à ces dignités les gouvernements des Trois-Évêchés, du Boulonnais, de la Touraine, de la Normandie, de l'Angoumois, de l'Aunis et de la Saintonge. Il aurait épousé Christine, sœur de la reine, si cette princesse n'eût été trop jeune; il n'en reçut pas moins 300,000 écus pour la dot. Le duc Henri de Guise, n'ayant pu le gagner à sa cause, parvint à le rendre suspect, en l'accusant d'entretenir des liaisons avec le roi de Navarre. D'Épernon passa quelques jours de disgrâce à Angoulême. Rappelé après le meurtre de son ennemi aux États de Blois, il accompagna Henri III au siége de Paris. Quand ce prince eut été assassiné par Jacques Clément, il refusa de reconnaître Henri IV, et fit défection avec la meilleure partie des troupes. Le nouveau roi essaya cependant de l'employer. D'Épernon, envoyé en Provence pour déjouer les intrigues du duc de Savoie, mécontenta les habitants par son despotisme et sa rapacité, et parut songer à se créer une principauté indépendante; il signa même avec Philippe II, roi d'Espagne, un traité par lequel il s'engageait à faire la guerre à son souverain et aux hérétiques du royaume. Privé de son commandement, il accepta plus tard diverses fonctions, mais sans jamais faire une soumission sincère. Il était dans le carrosse du roi, lorsque ce prince fut frappé par Ravaillac, 1610 : il se rendit aussitôt au Louvre, enveloppa, avec le régiment des gardes placé sous ses ordres, le couvent des augustins où siégeait le parlement, somma cette compagnie de déférer la régence à Marie de Médicis, et forma un conseil de gouvernement dont il se déclara membre. Toutefois, accusé de complicité dans le meurtre de Henri IV, odieux à toute la cour par sa hauteur et ses violences, il dut bientôt céder au crédit de Concini, puis à celui d'Albert de Luynes, et fut relégué dans le gouvernement de Guyenne. Il favorisa l'évasion de la reine-mère, exilée à Blois. Pendant le ministère de Richelieu, il eut, en 1633, une querelle avec Henri de Sourdis, archevêque de Bordeaux, fut privé de ses charges et dignités, obligé de faire des excuses au prelat, et d'entendre à genoux ses réprimandes, et tomba dans une disgrâce complète. B.

ÉPERONS, pièce de l'équipement du cavalier. Au moyen âge, les chevaliers seuls avaient le droit de porter des éperons d'or ou dorés; ceux des écuyers étaient en argent. L'armement d'un chevalier commençait par la prise des éperons; le personnage qui conférait le titre les chaussait au récipiendaire. Dans la dégradation de noblesse, on commençait aussi par enlever les éperons. Les éperons étaient un symbole d'indépendance et de pouvoir : un baron, prêtant hommage à son suzerain, les abandonnait en signe de vasselage; souvent le vassal donnait à son seigneur une paire d'éperons pour droit de relief (*V. ce mot*). Au sacre du roi, un des pairs portait les éperons.

ÉPERONS (Journée des), nom donné à la bataille de Courtrai, 1302, où les Flamands prirent 4,000 paires d'éperons aux chevaliers de Philippe le Bel, et à la bataille de Guinegate, 1513, où les Français firent plus usage de leurs éperons pour fuir que de leurs armes pour combattre.

ÉPERON D'OR, ordre civil et militaire dans les États de l'Église. On en attribue l'institution au pape Paul III, en 1534. Les membres s'appelèrent d'abord *comtes palatins de St-Jean-de-Latran*, puis *chevaliers de la milice d'or*. Les prélats des hautes cours de justice et les nonces apostoliques ont eu, jusqu'en 1815, le droit de créer eux-mêmes des chevaliers; les chefs de la famille Sforza-Cesarini, qui le possédaient aussi, en ont été privés en 1841 par Grégoire XVI, qui a décidé que l'Ordre ne comprendrait plus que 300 membres. La décoration est une croix d'or à 8 pointes, émaillée de rouge, et de laquelle pend un petit éperon; elle porte, depuis Grégoire XVI, l'effigie de S^t-Sylvestre. — Un autre ordre de l'Éperon fut institué dans le royaume de Naples, en 1266, par Charles d'Anjou, après sa victoire sur Manfred.

ÉPÉUS, fils d'Endymion et d'Hyperimné, régna sur les habitants de l'Élide, qui prirent de lui le nom d'Épéens. — fils de Panopée, alla au siége de Troie, et construisit le fameux cheval de bois. Plus tard, il fonda Métaponte.

ÉPHÈBE, jeune homme de 14 ans, élevé, chez les Grecs, dans un gymnase, où on le dressait à tous les exercices des athlètes, pour devenir athlète lui-même. Un éphébarque présidait à l'éducation des éphèbes.

ÉPHÉBEUM, salle d'une palestre grecque, dans laquelle on exerçait les jeunes athlètes. C'était un vaste carré long, garni de siéges tout autour, et situé sur l'axe du péristyle de l'édifice.

ÉPHÈSE, *Ephesus*, anc. v. de l'Asie Mineure (Ionie), sur la côte O., au bord du Caystre et près de la mer Égée, à 60 kil. S.-S.-E. de Smyrne. Elle fut fondée, suivant Strabon, par Androclès, fils de Codrus, et, suivant Justin, par les Amazones au temps de Thésée. Elle porta les noms d'*Ortygia* et de *Ptéléa*. Dès ces temps reculés, on y voyait un temple de Diane, d'architecture égyptienne, long de 140 mèt., large de 73. Il fut remplacé par un autre, d'ordre ionique, construit avec les dons volontaires de toutes les villes d'Asie, et qui fut mis au rang des sept merveilles du monde. Élevé sur les plans de l'architecte Chersiphron, soutenu par 127 colonnes de 20 mèt. de haut, orné de sculptures par Scopas, il coûta 220 ans de travail. Un fou, Érostrate, voulant s'immortaliser, mit le feu à l'édifice, en 356 av. J.-C., le jour même de la naissance d'Alexandre. Reconstruit avec plus de magnificence encore par Chirocrate, le temple d'Éphèse eut une statue de la déesse en or, un autel de la main de Praxitèle, des peintures d'Apelle et de Parrha-

sius, un trésor presque aussi riche que celui de Delphes. Ce nouveau monument fut pillé par les Goths en 263 ap. J.-C., et rasé par ordre de l'empereur Constantin. Éphèse, patrie d'Héraclite, de Parrhasius et d'Apelle, reçut de Lysimaque le nom d'*Arsinoé*. Elle fut soumise par les Romains, 130 av. J.-C. St Paul y prêcha, l'an 57 de l'ère chrétienne, et son disciple Timothée en fut le 1er évêque. En 431, le 3e concile œcuménique, tenu à Éphèse, sur la demande de St Cyrille, patriarche d'Alexandrie, condamna les erreurs de Nestorius, et maintint à la vierge Marie le titre de Mère de Dieu. Un autre concile, convoqué par l'empereur Théodose II, en 449, en faveur d'Eutychès, a été appelé le *brigandage* d'Éphèse. A partir du XIIIe siècle, Éphèse fut tour à tour la proie des Grecs et des musulmans. Ce n'est auj. qu'un village appelé *Aïa-Solouk*, et où réside un métropolitain grec orthodoxe, suffragant de Constantinople. B.

ÉPHESTIENS (Dieux), d'ἑστία, foyer; les mêmes que les Latins nommaient Lares et Pénates.

ÉPHESTION. *V.* HÉPHESTION.

ÉPHÈTES (du grec *ephiêmi*, en appeler), nom de 51 juges au criminel institués à Athènes par Dracon. Chacune des 10 tribus en nommait 5 parmi les citoyens âgés de 50 ans, et le 51e était désigné par le sort. On pouvait en appeler à eux, soit des sentences de l'archonte-roi, soit de celles d'autres juges inférieurs; au dessus de leur tribunal il n'y avait que l'Aréopage. Ils siégeaient, selon la nature des causes, dans l'une des quatre places d'Apollon, de Pallas, du Pnyx et du Prytanée. Solon donna une partie de leurs attributions à l'Aréopage.

ÉPHIALTE. *V.* ALOEUS.

ÉPHIALTE, Trachinien, qui indiqua à Xerxès le sentier par lequel les Perses tournèrent la position de Léonidas aux Thermopyles. — Orateur athénien, dont se servit Périclès, pour attaquer l'organisation de l'Aréopage.

EPHIPPIUM, housse que les anc. Romains mettaient sur les chevaux, pour que le cavalier fût un peu moins durement assis. Elle était retenue par 3 sangles : une autour du ventre de l'animal, une passant sous la queue, une autre sur le poitrail. Les Romains ne connurent les étriers que vers l'an 340 de J.-C. C. D—Y.

ÉPHOD, vêtement sacerdotal chez les Juifs. Celui du grand-prêtre était une sorte de tunique à manches, raccourcie par devant, descendant jusqu'aux talons par derrière, faite d'or, d'hyacinthe, de pourpre, de cramoisi et de fin lin retors, et fermée sur les deux épaules par deux sardoines enchâssées dans de l'or et portant les noms des 12 fils de Jacob. Celui des ministres inférieurs était de lin seulement. L'éphod paraît encore avoir été porté par les juges et les rois.

ÉPHORE, orateur et historien grec, né à Cumes en Éolide vers 363 av. J.-C., m. en 300, fut disciple d'Isocrate. Ses harangues ne nous sont pas parvenues; au jugement de Quintilien, elles manquaient de verve et de chaleur. Suivant Suidas, Isocrate aurait dit qu'à Théopompe il fallait la bride, à Éphore l'éperon. Éphore écrivit un ouvrage historique, en 30 livres, qui comprenait les temps écoulés depuis la conquête du Péloponèse par les Doriens jusqu'à la 20e année du règne de Philippe, père d'Alexandre. Polybe en fait un grand éloge; on n'en a que peu de fragments, recueillis par Meier Marx, Carlsruhe, 1815; et par Creuzer, Carlsruhe, 1835. Éphore avait aussi écrit 16 livres *sur les biens et les maux*, un traité *sur les choses merveilleuses*, et un autre *sur les inventions*.

ÉPHORES (du grec *éphoraô*, observer), magistrats de Sparte, institués, selon les uns, par Lycurgue, et, selon les autres, un siècle et demi après ce législateur, par le roi Théopompe. Ils étaient au nombre de 5, et choisis annuellement parmi tous et par tous. Comme les tribuns à Rome, ils avaient la mission de surveiller les autres pouvoirs, et de faire respecter les lois. Ils entraient en charge au solstice d'automne, et le premier d'entre eux donnait son nom à l'année. Par une suite d'usurpations, ils s'arrogèrent le droit de juger les procès civils (les causes criminelles furent réservées au sénat), de demander compte aux magistrats de leur administration, de les déposer, de traduire les rois eux-mêmes devant leur tribunal, de les condamner à l'amende ou à la prison, de conférer avec les ambassadeurs étrangers, de régler les affaires intérieures des villes soumises à Sparte, de signer les traités de paix, d'ordonner les levées de troupes, de désigner les généraux et de les accompagner en qualité de surveillants, d'inspecter l'éducation de la jeunesse, de garder le trésor public, de régler les assemblées du peuple, etc. Mais leurs décisions devaient être prises à l'unanimité, l'opposition d'un seul neutralisant la volonté des autres. L'éphorat fut aboli par Cléomène III. B.

EPHRA, anc. v. de Palestine, dans la tribu de Manassé; patrie de Gédéon.

ÉPHRAÏM, 2e fils de Joseph, donna son nom à l'une des 12 tribus d'Israël, bornée à l'E. par le Jourdain, au S. par les tribus de Dan et de Benjamin, à l'O. par la Méditerranée, et au N. par la demi-tribu occidentale de Manassé; v. princip.: Sichem, Antipatris.

ÉPHRATA. *V.* BETHLÉEM.

ÉPHREM (Saint), Père de l'église syriaque, né à Nisibis vers 320, m. en 379. Instruit dans le christianisme par St Jacques, évêque de sa ville natale, il passa la plus grande partie de sa vie dans une solitude près d'Édesse, s'occupant de la conversion des païens, et combattant les erreurs de Bardesane, de Marcion et de Manès. Il refusa l'épiscopat que lui offrait St Basile. Fête, le 9 juillet. Il a composé des *Commentaires sur l'Écriture sainte*, des *Discours*, des *Traités de théologie*, et des *Hymnes* funèbres qui sont l'un des monuments les plus curieux de la littérature syriaque par la perfection de la forme et la poésie qui y respire. Il écrivait en grec et en syriaque. Ses œuvres complètes ont été publiées par Gerhard Vossius, 3 vol. in-fol.; par Assemani, Rome, 1589-97, 6 vol. in-fol., réimpr. en 1736. Une explication des épîtres de St Paul par St Éphrem, retrouvée dans une traduction arménienne, a été publiée à Venise, 1833. Les ouvrages grecs de ce Père ont été traduits en français, Paris, 1840.

ÉPHTALITES (Huns). *V.* HUNS.

ÉPHYRE, nom primitif de CORINTHE.

EPICARPIOS, c.-à-d. *qui préside aux fruits*, surnom de Jupiter en Eubée.

ÉPICENSIS PAGUS, anc. pays de France (Normandie), dont le lieu principal était Suré (Orne).

ÉPICES, nom donné autrefois aux droits ou honoraires dus aux juges, parce que, dans l'origine, les plaideurs offraient aux magistrats, pour se les rendre favorables ou les remercier, des aromates, des dragées, des confitures, etc. Ces objets furent, par la suite, remplacés par de l'argent, et la libéralité devint une dette. Il n'était point dû d'épices pour les affaires qui se plaidaient et se jugeaient à l'audience, mais seulement pour celles qui étaient instruites par écrit; elles se payaient, sur la taxe du juge, entre les mains du greffier. De bonne heure il y avait eu des abus. St Louis défendit aux juges de recevoir pour plus de 10 sous d'épices par semaine. Philippe le Bel leur interdit d'en accepter au delà de ce qu'ils pouvaient en consommer journellement. Les épices ont été abolies par les lois du 4 août 1789 et du 24 août 1790. B.

ÉPICES (Iles aux). *V.* MOLUQUES.

ÉPICHARIS, affranchie et courtisane romaine, entra dans la conspiration de Pison contre Néron, et ranima plus d'une fois le zèle des conjurés. Ayant été prise, elle fut mise à la torture, mais ne révéla point les noms de ses complices; puis, craignant de céder à la violence de nouveaux tourments, elle s'étrangla avec sa ceinture. Legouvé a écrit une tragédie d'*Épicharis et Néron*.

ÉPICHARME, de Cos, poëte comique grec et philosophe pythagoricien, vécut en Sicile au Ve siècle av. J.-C., à la cour d'Hiéron Ier, roi de Syracuse. Son exemple et celui de Phormis ont peut-être influé sur les progrès de la comédie athénienne. Ses ouvrages sont perdus, mais les fragments épars dans divers auteurs de l'Antiquité font voir qu'il composa des *comédies mythologiques*, où il tournait en ridicule les divinités populaires, et des *comédies de mœurs et de caractère*, d'après la société de son temps. « Plaute, dit Horace, est comparé pour la verve au Sicilien Épicharme. » Le parasite, personnage de la comédie nouvelle, est une création d'Épicharme. On lui attribue divers traités de philosophie et de médecine. Aristote et Pline lui font honneur de l'introduction du θ (*thêta*) et du χ (*ki*), dans l'alphabet grec. Les fragments d'Épicharme ont été recueillis par H. Polman Kruseman, Harlem, 1834, in-8°. *V.* Harless, *De Epicharmo*, Essen, 1822, in-8°; Artaud, *Fragments pour servir à l'histoire de la comédie antique*, Paris, 1863, in-8°. D—R.

ÉPICIER, officier de la maison royale en France, auquel était confié le soin de la confection des épices servies sur la table du roi.

ÉPICIERS, l'un des 6 corps marchands de Paris avant la Révolution; il prenait rang après les drapiers, avait la garde de l'étalon des poids et mesures, et reconnaissait pour patron St Nicolas. Il était partagé en *apothicaires* et *épiciers*; et ces derniers en droguistes, confituriers, et ciriers.

ÉPICNÉMIDIENS. *V.* LOCRIDE.

ÉPICTÈTE, philosophe stoïcien, né à Hiérapolis (Phrygie) vers le milieu du 1[er] siècle de J.-C., fut d'abord esclave d'Epaphrodite, affranchi de Néron. Enveloppé dans la proscription dont Domitien frappa les philosophes vers l'an 90, il se retira à Nicopolis en Epire, où il ouvrit une école. Il revint plus tard à Rome, et vécut dans une grande familiarité avec l'empereur Adrien. Comme les autres membres de sa secte, il faisait profession d'insensibilité contre le mal. Epaphrodite, qui le frappait souvent, lui ayant cassé la jambe, il se contenta de dire : « Je vous l'avais prédit. » Un voleur lui ayant dérobé une lampe de fer, il dit : « Il sera bien attrapé demain, s'il revient, car il n'en trouvera qu'une de terre. » Nous n'avons aucun ouvrage écrit par Epictète lui-même; mais son disciple Arrien rédigea un traité *De la vie et de la mort d'Epictète*, des *Discours familiers d'Epictète*, auj. perdus, des *Dissertations sur Epictète et sa philosophie*, dont 4 liv. sur 8 nous sont parvenus, et un Manuel (*Enchiridion*), que Simplicius commenta, et qui est également conservé. La philosophie d'Epictète se formulait en ces deux préceptes : *Abstiens-toi, résigne-toi*, morale négative et dépourvue de tout principe d'action. Beaucoup de ses pensées sont solides et bien exprimées, et seraient dignes d'un chrétien; il en est d'autres fort subtiles. Schweighæuser a recueilli ce qui reste d'Epictète, sous le titre de : *Epicteteæ philosophiæ monumenta*, Leips., 1799-1800, 5 vol. in-8°. Le *Manuel* a été publié, avec les *Dissertations*, par Jér. Wolf, Bâle, 1560, grec-lat.; et seul, par Wechel, Paris, 1564; Berkel, Leyde, 1670; Luc Holstein, Cambridge, 1655; Reland, Utrecht, 1711, avec trad. lat. de Meibomius et corrections de Saumaise; J. Upton, Lond., 1739-41, 2 vol. in-4°; Schwebel, Nuremberg, 1771; Heyne, Dresde, 1776, in-8°; Sahl, Copenhague, 1791. On le trouve souvent aussi avec le *Tableau* de Cébès. Il en existe des trad. françaises par Duvair, 1606; Gilles Boileau, 1655; Dacier, 1715; Lefebvre de Villebrune, 1782; Belin de Ballu, 1790; Pillot, 1814, etc. Les Dissertations ont été aussi traduites par Thurot, 1838. B.

ÉPICURE, célèbre philosophe grec, né en 341 av. J.-C. à Gargettos (Attique), m. en 270. Sa famille descendait d'Ajax. Il reçut sa première instruction dans une école que son père avait ouverte à Samos, étudia ensuite les écrits d'Anaxagore et de Démocrite, et enseigna à son tour à Mitylène, puis à Lampsaque. Il avait 36 ans, quand il se fixa à Athènes. Son éloquence, la clarté de ses doctrines, la pureté de ses mœurs, attirèrent autour de lui de nombreux disciples. L'épicuréisme a été souvent mal compris et calomnié. La philosophie d'Epicure est nettement exposée dans le poëme de Lucrèce. Il divisait la science en 3 parties : la *canonique* ou *logique*, qui prescrit des règles pour bien juger; la *physique* ou *physiologie*, qui contient la théorie de la nature; et la *morale*, qui traite du choix de la volonté concernant les biens et les maux. Il enseignait que l'univers a toujours été et sera toujours; qu'il est composé d'un nombre infini d'atomes, dont la rencontre fortuite dans le vide a formé tous les corps; que l'âme humaine est corporelle, et que sa mort est une pure séparation de particules élémentaires. Il n'était pas athée, mais il pensait que les dieux vivaient heureux, à l'écart, sans participer à la production des êtres, sans souci de leur conservation. Il proposait pour but à l'homme le bonheur, mais il le plaçait dans les jouissances de l'esprit et du cœur plus encore que dans celles des sens, dans l'exercice de la raison, dans la santé du corps et de l'âme, dans les plaisirs calmes qui ne doivent ni nous priver de plaisirs plus grands, ni nous causer de pénibles lendemains. C'était une doctrine d'intérêt bien entendu, un art véritable d'éviter les excès, de vivre de peu pour satisfaire aisément à ses besoins, et de garder une âme paisible au milieu des séductions de la fortune comme dans le malheur. Ceux qui, s'abritant sous son nom, substituèrent aux plaisirs purs et intellectuels les voluptés sensuelles, et que l'on appela les *pourceaux* d'Epicure, étaient bien plutôt les disciples d'Aristippe. Diogène Laërce porte jusqu'à 300 le nombre des ouvrages d'Epicure; ils sont perdus. Quelques fragments des liv. II et XI d'un *Traité sur la nature*, retrouvés à Herculanum, ont été publiés par Orelli, Leips., 1818; deux *Lettres* ont été éditées par Schneider, Leips., 1813. Au XVII[e] siècle, Gassendi exposa et défendit la doctrine épicurienne dans deux ouvrages : *de Vitâ, moribus et doctrinâ Epicuri;* et *Syntagma philosophiæ Epicureæ*, 1647. *V.* Durondel, *Vie d'Epicure*, Paris, 1679; Batteux, *la Morale d'Epicure*, Paris, 1758, in-8°; Zimmermann, *Vita et doctrina Epicuri*, Heidelberg, 1785; Wygmans, *Quæstiones variæ de philosophia Epicuri*, Leyde, 1834. B.

ÉPIDAMNE. *V.* DYRRACHIUM.

ÉPIDAURE, *Epidaurus*, auj. *Epidauros* ou *Pidavro*, v. de Grèce (Argolide), sur le golfe d'Egine, à 35 kil. E. de Nauplie. Douane; métropolitain grec. Quelques ruines du célèbre temple consacré à Esculape, qui y rendait des oracles. Ce temple, situé à l'O. de la ville, sur le chemin d'Argos, entre deux montagnes et au milieu d'un bois, contenait une statue du dieu en or et en ivoire; on y élevait des serpents, parce que Esculape prenait la forme de ces animaux. Dans un bâtiment accessoire, appelé *Tholos*, étaient exposés, sur des tables, les remèdes contre toutes les maladies.

ÉPIDAURE, anc. v. de Laconie. *V.* NAPOLI-DI-MALVASIA.

ÉPIDÉMIES (du grec *épi*, dans; *dêmos*, peuple), fêtes célébrées à Argos en l'honneur de Junon, à Milet et à Délos en l'honneur d'Apollon. On croyait que ces divinités venaient alors se mêler invisiblement au peuple.

ÉPI-DIRES, v. d'Egypte. *V.* BÉRÉNICE.

ÉPIGONES, c.-à-d. *descendants*, nom sous lequel on désigne les fils des 7 chefs qui assiégèrent Thèbes pour venger les injures de Polynice, et qui y périrent tous, excepté Adraste. C'étaient : Alcméon et Amphiloque, fils d'Amphiaraüs; Egialée, fils d'Adraste; Diomède, fils de Tydée; Promaque, fils de Parthénopée; Sthénélus, fils de Capanée; Thersandre, fils de Polynice; Euryale, fils de Hippomédon. Ils firent eux-mêmes, 10 ans après, la guerre aux Thébains, et prirent leur ville. Leurs statues furent placées dans le temple de Delphes.

ÉPIGRAMME, nom que les anc. Grecs donnaient à toute inscription que l'on gravait sur les frontispices des temples, des arcs de triomphe, sur les tombeaux et autres monuments publics. On n'entend plus maintenant par là qu'une courte pièce de vers, exprimant d'ordinaire une seule pensée, dont le sel et la finesse se font surtout sentir à la fin du morceau.

ÉPIGRAPHE, officier qui réglait, chez les Athéniens, le chiffre des contributions, tenait les comptes publics et poursuivait le recouvrement des arrérages.

EPIMENIDE, de Cnosse en Crète, passait pour vivre dans un commerce intime avec les dieux. La peste ayant ravagé l'Attique après le massacre impie des partisans de Cylon, Solon le fit venir à Athènes pour purifier la ville, 596 av. J.-C. Epiménide éleva de nouveaux autels, établit plusieurs règlements utiles, et réconcilia les partis. En s'éloignant, il ne voulut d'autre récompense que l'amitié des Athéniens pour sa ville natale, et, pour lui-même, un rameau de l'olivier consacré à Minerve. Entre autres contes débités par les anciens sur Epiménide, on rapportait que, dans sa jeunesse, il s'était retiré dans la solitude, et qu'en reparaissant il prétendit avoir dormi 57 ans dans une caverne. On lui attribuait des poëmes sur l'expédition des Argonautes, sur les Curètes et les Corybantes, sur Minos et Rhadamanthe, ainsi qu'un ouvrage en prose sur les sacrifices et la république de Crète. O.

ÉPIMÉTHÉE, fils de Japet et frère de Prométhée, épousa Pandore (*V. ce nom*). Il fut le père de Pyrrha, femme de Deucalion.

ÉPINAC, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 18 kil. E.-N.-E. d'Autun; 1,204 hab. Verrerie à bouteilles. Exploit. de houille, dont les produits sont expédiés par un chemin de fer de 28 kil. à Ouche, sur le canal de Bourgogne.

ÉPINAL, autrefois *Espinaux, Spinal*, ch.-l. du dép. des Vosges, à 427 kil. E.-S.-E. de Paris, par le chemin de fer de l'Est, sur la Moselle, au pied des Vosges; 10,359 hab. Ch.-l. du 9[e] arrondissement forestier. Tribunal de 1[re] instance, collége, bibliothèque, musée. Charmante promenade appelée *le Jardin Doublat*. Fabriques de broderies blanches, marbrerie, papiers peints, carrosserie; vins, etc. Comm. de grains, chanvre, plantes oléagineuses, chevaux, bétail. Fabr. d'images grossièrement coloriées, et répandues partout; papeteries. On a élevé une statue à Claude Lorrain, né aux environs. Les remparts ont été détruits; il ne reste que quelques ruines du château. — Cette ville se forma au X[e] siècle autour d'un monastère; elle fut fortifiée au XIII[e], et dépendit, jusqu'au XVI[e], des évêques de Metz, qui y avaient droit de monnayage. Elle eut à souffrir de luttes intestines entre le clergé, les bourgeois qui réclamaient leurs franchises, et les ducs de Lorraine, qui voulaient la souveraineté de la ville. Charles le Téméraire s'en empara en 1473; René II de Lorraine la reprit en 1476, et, en 1500, la réunit à la Lorraine. Le maréchal de Créqui la prit en 1670.

ÉPINAY (Louise-Florence-Pétronille TARDIEU DESCLAVELLES, dame DE LA LIVE D'), née vers 1725, m. en 1783. Fille d'un officier tué au service du roi, elle épousa un riche fermier-général, son cousin, dont les prodigalités

la poussèrent à une séparation. Liée avec les écrivains les plus célèbres de son temps, elle affectionna surtout J.-J. Rousseau, le combla de bienfaits avec une ingénieuse délicatesse, et fit construire pour lui une petite maison modeste, connue sous le nom d'*Ermitage*, et attenant à son parc de la Chevrette, dans la vallée de Montmorency. Elle l'appelait familièrement *son ours*. Mais le mauvais caractère du philosophe fit dégénérer cette liaison en une haine violente, qui lui dicta des calomnies contre sa bienfaitrice. Mme d'Épinay eut l'ambition de devenir femme auteur; ses premiers ouvrages, *Mes moments heureux*, 1752; *Lettres à mon fils*, 1758, ont peu marqué. Mais *les Conversations d'Émilie*, 1781, qu'elle écrivit pour l'éducation de sa fille, obtinrent, en 1783, le *prix d'utilité* de M. de Monthyon; c'est un ouvrage écrit avec l'élégance d'un esprit réfléchi, et surtout avec les convictions du cœur. Il reste aussi de cette femme célèbre un grand nombre de lettres, à la fois sérieuses et spirituelles, adressées à Voltaire, Buffon, Rousseau, Dalembert, Diderot, Richardson, etc., et à Grimm, qui succéda à Rousseau dans son amitié, et qui écrivit son apologie. On a publié, en 1818, 3 vol. in-8° de *Mémoires* écrits par elle-même et qui sont un fidèle tableau de la société du XVIIIe siècle. Musset-Pathay donna des *Anecdotes choisies*, pour faire suite à ces Mémoires, et Barbier, une *Correspondance inédite de l'abbé Galiani avec Mme d'Épinay*, Paris, 1818, 2 vol. in-8°.

ÉPINAY, vge (Seine), arr. et à 5 kil. N.-N.-O. de St-Denis, 11 kil. de Paris, sur la rive droite de la Seine; 1,290 hab. Patrie du maréchal Maison.

ÉPINE (NOTRE-DAME DE L'), vge (Marne), à 10 kil. N.-E. de Châlons-sur-Marne; 413 hab. Pèlerinage célèbre, depuis 1419, le jour de l'Assomption. Belle église gothique terminée sous Charles VII. Louis XI y vint, en 1482, exécuter le vœu qu'il avait fait à Péronne. — Une église de Pise, édifiée au XIVe siècle, porte aussi ce nom.

ÉPINE, *Spina*, espèce de grand stylobate en maçonnerie dans un cirque romain. Il était au milieu de l'arène, qu'il divisait, dans le sens de sa longueur, en 2 parties un peu inégales, et tout autour se faisaient les courses. A chacune de ses extrémités s'élevaient les bornes que les coureurs devaient doubler, et au milieu un grand obélisque. On voyait aussi de chaque côté de l'obélisque quelques petits temples, des autels, des statues de dieux ou de déesses. Cette maçonnerie était comme l'épine dorsale du grand corps auquel elle appartenait; de là son nom. C. D—Y.

ÉPINEUIL, vge (Yonne), arr. et à 2 kil. N. de Tonnerre; 580 hab. Autrefois fortifié. Son territoire produit d'excellents vins.

ÉPIPHANE (Saint), docteur de l'église grecque, né vers 310 près d'Éleuthéropolis (Palestine), m. en 403. Issu d'une famille juive, il fut entraîné par l'exemple des solitaires de la Thébaïde, embrassa leur genre de vie, et devint le disciple fervent d'Hilarion. Aux pratiques de la pénitence il joignit les travaux de l'étude, et apprit l'hébreu, le syriaque, l'égyptien, le latin et le grec. De retour dans sa patrie, il fonda un monastère, dont il fut le supérieur pendant plus de 30 ans. En 367, le clergé et le peuple de Salamine en Chypre le choisirent pour évêque. Il combattit les doctrines d'Arius, d'Apollinaire et d'Origène, avec un zèle que ne modéra pas assez la prudence. Fête, le 12 mai. Ses Œuvres ont été publiées par le P. Petau, grec-latin, 1622, 2 vol. in-fol. On y remarque : le *Panarium*, c.-à-d. livre des remèdes, dans lequel il donne l'histoire et la réfutation de 20 hérésies antérieures à J.-C., et de 80 postérieures à cette époque; l'*Anchora* (ancre du salut), où il expose les principes de la foi catholique; un livre *Des poids et des mesures* chez les Juifs, etc. On a trouvé au Vatican un Commentaire de St Épiphane sur le Cantique des Cantiques. Ce docteur est vigoureux de pensées, mais son style est sans ornements et même incorrect.

ÉPIPHANE *le Scholastique*, écrivain du commencement du VIe siècle, composa, sur la demande de Cassiodore, une *Historia tripartita*, en 12 liv., publiée par J. Schussler, Augsbourg, 1472, in-fol.; par Beatus Rhenanus, Bâle, 1523, et trad. en français par L. Cyaneus, Paris, 1568. C'est une compilation des histoires de Socrate, Sozomène et Théodoret. On attribue à Épiphane la trad. latine des *Antiquités juives* de Josèphe, publiée à Oxford, 1700.

ÉPIPHANÈS, c.-à-d. *qui apparaît*, surnom appliqué à tous les dieux, particulièrement à Jupiter.

ÉPIPHANIE (en grec *epiphaneia*, manifestation), fête célébrée par l'Église, le 6 janvier, en mémoire de l'adoration des rois Mages, venus de l'Arabie Heureuse, et auxquels J.-C. se *manifesta*. On l'appelle aussi le *Jour des Rois*, et on fête ce jour en famille par le tirage de la fève et le festin du *Roi boit*. L'Épiphanie a encore pour but d'honorer le baptême de J.-C., et son premier miracle aux noces de Cana. *V.* ROIS (fête des).

ÉPIPHANIE, anc. v. de Syrie, appelée primitivement *Hamath*; auj. *Hamah*.

ÉPIPOLE. *V.* SYRACUSE.

ÉPIRE, *Epirus* (du grec *épeiros*, *continent*, par rapport aux îles de la côte), contrée de l'anc. Grèce, au N., entre l'Illyrie au N., la mer Ionienne à l'O., le golfe d'Ambracie et l'Acarnanie au S., et la Thessalie à l'E.; villes princip.: Ambracie, Dodone, Buthrotum, Larta, Orchine, Argire, Elatrie. Sol montagneux, mais fertile sur les côtes, arrosé par l'Achéron et le Cocyte, et nourrissant, dans ses excellents pâturages, de nombreux bestiaux. Chevaux d'une excellente race, célèbres par leurs victoires aux jeux olympiques; terribles dogues, appelés *molosses*. — L'Épire fut peuplée par des Pélasges, sous la conduite des fils de Lycaon; Théopompe, cité par Strabon, y comptait 14 tribus distinctes, et, parmi elles, les Chaones, les Thesprotes, les Hellopes, les Molosses, les Athamanes, les Perrhèbes. Pyrrhus ou Néoptolème, fils d'Achille, chassé de la Thessalie par les Héraclides, vint fonder parmi les Molosses un État qui s'agrandit bientôt aux dépens des tribus voisines, mais dont les souverains, dits Éacides, sont inconnus jusqu'au temps des guerres médiques. Depuis ce moment se succédèrent : Admète, roi en 480; Tarrutas, 429; Alcétas Ier, 395; Arymbas, 361, d'abord avec Néoptolème II, puis seul; Alexandre Ier, 342; Eacide, 331; Alcétas II, 312; Pyrrhus II, 295, d'abord avec Néoptolème III, puis seul; Alexandre II, 272; Pyrrhus III, 242. L'Épire, partagée d'abord en Chaonie au N.-O., Thesprotie au S.-O., Athamanie à l'E., et Molosside au centre, reçut des Grecs une autre division en *Épire grecque*, comprenant l'Acarnanie, l'Amphilochie, l'Athamanie, la Dolopie et la Molosside, et *Épire barbare*, comprenant la Chaonie, la Thesprotie et la Cassiopie. En 229, la race masculine des Éacides s'étant éteinte, les Épirotes se constituèrent en république; en proie aux dissensions civiles, ils tombèrent sous l'influence de la Macédoine. Après la défaite de Persée, en 168, Paul-Émile saccagea l'Épire, y détruisit 70 villes, et emmena 150,000 hab. comme esclaves. Uni à la province romaine de Macédoine, puis à celle d'Achaïe, le pays fut érigé en *province* spéciale par Adrien, gouverné par un procurateur président, et au IVe siècle forma une des 6 provinces du diocèse de Macédoine; il fut partagé alors en *Ancienne Épire*, formée de l'Épire propre, de l'Ambracie, et de l'Acarnanie, ch.-l. Nicopolis; et *Nouvelle Épire*, répondant à l'Illyrie, ch.-l. Dyrrachium. L'Épire fit partie de l'empire grec jusqu'à la prise de Constantinople par les Croisés, 1204; des princes de la race des Comnène s'y formèrent alors une principauté indépendante, que le sultan des Turcs, Amurat II, leur enleva en 1435. Scanderberg rendit au pays quelque liberté, 1444-67; puis il retomba au pouvoir des Turcs. — L'Épire forme auj. la partie S. de l'Albanie ou eyalet de Janina. Elle compte environ 375,000 hab., dont 311,000 chrétiens (247,000 Grecs, 47,000 Albanais, 17,000 Valaques), 61,500 Mahométans, et les autres israélites. B.

ÉPISCAPHIES, fêtes des barques chez les Rhodiens.

ÉPISCÉNIES, fêtes des tentes chez les Spartiates.

ÉPISCENIUM, nom d'une partie du théâtre chez les anc. Grecs. C'était, suivant les uns, les trois rangées de gradins superposés où les spectateurs prenaient place, et, suivant les autres, un emplacement ménagé au-dessus de la scène pour les machines.

ÉPISCOPALE (Église). *V.* ANGLICANE.

ÉPISCOPIUS (Simon BISCHOP, en latin), chef de la secte des Arminiens ou *Remontrants* en Hollande, né en 1583, m. en 1643, étudia sous Arminius, fut ensuite ministre dans un village voisin de Rotterdam, en 1610, et succéda, en 1612, à Gomar dans la chaire de théologie à Leyde. Accusé de favoriser l'arminianisme, il fut cité devant un synode à Dordrecht, condamné, et chassé de l'assemblée. Il se retira en France. Les esprits ayant changé en Hollande, il y retourna en 1626, et accepta les fonctions de ministre dans une église de Remontrants à Amsterdam. Les œuvres d'Episcopius furent publiées à Amsterdam en 1650, 2 vol. in-fol., et plusieurs fois réimprimées depuis. Le morceau le plus remarquable est la *Confessio Remonstrantium*, rédigée vers 1624. Bossuet a attaqué Episcopius comme entaché de semi-pélagianisme et de socinianisme. Jean Leclerc l'a défendu. Limborch, théologien hollandais, a écrit sa vie en latin. C. N.

EPISCOPIUS (Nicolas). *V.* BISCHOP.

ÉPISCOPOS, c.-à-d. *qui atteint le but*, surnom sous lequel Diane avait à Élis un temple appelé Aristarchion.

ÉPISTATE, président du Sénat d'Athènes, membre d'une des 5 sections du Sénat (*V.* SÉNAT D'ATHÈNES). Il convoquait l'assemblée, proposait les délibérations, gardait le sceau de l'État, les clefs de l'Acropole et celles du trésor de Minerve. Ses fonctions ne duraient qu'un jour, et nul citoyen ne pouvait occuper cette dignité qu'une fois en sa vie. On appelait aussi ÉPISTATES les présidents des commissions pour les travaux publics, les constructions navales, etc.

ÉPITARCHIE, corps de cavalerie chez les anciens Grecs, formé de 128 hommes sur 8 rangs.

ÉPITASE. C'était, dans la tragédie antique, la 2e partie, celle que nous nommons le nœud, l'intrigue; l'exposition s'appelait *protase*, et le dénoûment *catastase*.

ÉPITHALAME, chant nuptial, poëme à l'occasion d'un mariage. Le 44e psaume de David et le *Cantique des cantiques* passent pour être des épithalames. Chez les Grecs, on en chantait à la porte des nouveaux époux. L'acclamation *O hymen! O hyménée!* qui fut d'abord tout l'épithalame, n'en fut plus tard que le refrain. Il ne reste qu'un fragment du poëme d'Hésiode sur les noces de Thétis et de Pélée. Stésichore assujettit l'épithalame aux rhythmes de la musique, et y ajouta des chœurs. Sapho excella dans ce genre de poésie. Nous avons un modèle dans l'épithalame de Ménélas et d'Hélène, par Théocrite.

ÉPITOGE, espèce de manteau que les Romains mettaient sur la toge. — Autrefois, en France, on portait généralement pour coiffure des chaperons ayant une longue queue garnie de fourrure. Sous Charles VII, les chapeaux remplacèrent les chaperons; mais les magistrats, les avocats, et les gens de robe en général, en gardèrent un souvenir, en attachant la queue du chaperon sur l'épaule gauche. Elle devint l'épitoge, qui marque auj. les grades dans les facultés : les docteurs ont 3 rangs de fourrures, les licenciés deux, les bacheliers un seul.

ÉPITON. *V.* BATTLE.

ÉPITRE, leçon ou partie de la messe, lue par le prêtre ou chantée par le sous-diacre au côté gauche du chœur; elle est prise le plus souvent dans les Épîtres de St Paul; de là son nom. Le livre qui contient les épîtres de toute l'année se nomme *Lectionnaire* ou *Epistolier*.

ÉPITRES FARCIES (du latin *farcire*, remplir, entremêler), nom donné, au moyen âge, à un genre particulier d'épîtres qu'on chantait dans les églises, parce qu'elles étaient entremêlées de grec, de latin et de français.

ÉPODE, nom donné par les anc. Grecs à la partie d'une ode ou d'un hymne que le chœur, dans les représentations dramatiques ou les cérémonies religieuses, chantait au milieu du théâtre ou devant l'autel, après avoir chanté la *strophe* à la gauche et l'*antistrophe* à la droite. On l'appliqua encore à un petit poëme lyrique, composé de distiques, dont les premiers vers étaient des iambes trimètres, et les derniers des iambes dimètres, enfin à tout petit vers précédé d'un ou de plusieurs grands vers.

ÉPOISSES, *Spincia*, *Espicia*, brg (Côte-d'Or), arr. et à 13 kil. O. de Semur; 985 habit. Anc. château. Fromages estimés. Érigé en marquisat en 1613. Les Mérovingiens y avaient une résidence.

ÉPONA, divinité des écuries et des étables, chez les anc. Romains.

ÉPONINE. *V.* SABINUS.

ÉPONYME. *V.* ARCHONTES.

ÉPOPSIOS, c.-à-d. *qui surveille*, surnom de Jupiter, d'Apollon et de Neptune.

ÉPOPTES. *V.* ELEUSIS.

ÉPOREDIA, anc. v. d'Italie (Gaule cisalpine), dans le pays des Salasses; auj. *Ivrée*.

ÉPOTIUS PAGUS, anc. pays de France (Gapençais), dont le lieu principal était Upaix (Hautes-Alpes).

ÉPRÉMESNIL (Jean-Jacques DUVAL D'), né à Pondichéry en 1746, m. en 1794, vint en France en 1750, et fut nommé, en 1775, conseiller au parlement de Paris. Doué d'une élocution facile et chaleureuse, il se signala dans l'opposition des parlements. Il avait provoqué la convocation des États-Généraux; il y fut député par la noblesse de Paris; mais son opposition n'avait eu pour but que l'exaltation des parlementaires; il devint pour le pouvoir un auxiliaire dangereux, et, par ses habitudes de discussion sans mesure, par ses sorties véhémentes, il perdit toute influence. Sous la Législative, il fut sauvé par Pétion dans une émeute, et se retira près du Havre. Arrêté en 1793, et traduit devant le tribunal révolutionnaire le 2 floréal an II, il fut condamné à mort, et exécuté le lendemain (22 avril 1794). Tour à tour adversaire inconsidéré et champion malencontreux, ce tribun de la cause du privilége montra dans ses derniers jours un calme et une sérénité qui contrastaient avec ses habitudes d'agitation et d'emportement. Il avait publié, en 1790, deux brochures : *Nullité et despotisme de l'Assemblée nationale*, in-8°; *De l'état de la France*, in-8°. J. T.

ÉPREUVES JUDICIAIRES, moyens employés en justice, pendant le moyen âge, pour s'assurer de la fausseté ou de la vérité d'une accusation. Comme ils supposaient tous une intervention divine en faveur du juste, on les appelait *Jugements de Dieu*. On en distinguait de plusieurs sortes. L'*épreuve de l'eau* se faisait de deux manières; par l'eau bouillante, et par l'eau froide. L'épreuve par l'eau bouillante, surtout réservée aux nobles, aux prêtres et aux autres personnes libres, consistait à plonger le bras dans une cuve pour y prendre une pierre ou un anneau bénit, à une profondeur plus ou moins grande, selon la nature du crime; puis on enveloppait le bras, le juge mettait un sceau sur l'enveloppe, et si, au bout de 3 jours, l'accusé n'avait pas de brûlure, il était déclaré innocent. Teutberge, belle-fille de l'empereur Lothaire, accusée d'inceste, trouva un champion qui subit l'épreuve à sa place. Le pape Innocent III interdit cette épreuve dans le concile de Latran. L'épreuve par l'eau froide, spécialement destinée aux gens du peuple, consistait à jeter l'accusé dans une rivière, un lac ou une cuve, après lui avoir lié la main droite avec le pied gauche, et la main gauche avec le pied droit; l'eau, préalablement bénite, étant supposée devoir repousser un coupable, s'il surnageait, il était déclaré criminel; s'il enfonçait, son innocence était reconnue. Suivant quelques auteurs, la culpabilité était au contraire prononcée, dans plusieurs localités, lorsque le patient allait au fond de l'eau. Cette épreuve, interdite par Louis le Débonnaire en 829, continua cependant d'être employée; on en a encore des exemples en 1590 et en 1617, malgré un arrêt du parlement en 1601; elle était alors imposée à ceux qu'on accusait de sorcellerie. — L'*épreuve du feu* consistait à faire passer l'accusé à travers un bûcher allumé; s'il en sortait vivant, son innocence était regardée comme manifeste. Le prêtre Barthélemy la subit à Antioche, en 1099, pour soutenir l'authenticité de la sainte lance, qu'une révélation venait de lui découvrir. Quelquefois les livres furent soumis à l'épreuve du feu : on les jetait au milieu des flammes, et, d'après l'état dans lequel on les en retirait, on jugeait s'ils étaient orthodoxes ou non. — L'*épreuve du fer ardent* se pratiquait de différentes manières. L'accusé, pour prouver son innocence, marchait, pieds nus, sur 9 ou 12 socs de charrue rougis au feu. Ou bien, il prenait en main une barre de fer rouge, et la soulevait deux ou trois fois dans l'espace de neuf pas. Ou encore, le fer chaud avait la forme d'un gantelet, dans lequel on engageait la main et le bras. Au bout de 3 jours, la main, enveloppée dans un sac scellé, ne devait offrir aucune trace de brûlure. — L'*épreuve du duel* consistait en un combat entre l'accusé et l'accusateur (*V.* COMBAT JUDICIAIRE). Dans l'*épreuve de la croix*, les deux parties se tenaient debout, les bras étendus en croix, et celle qui était lassée la première perdait sa cause. — Il y avait un office spécial qui précédait les épreuves judiciaires; on le trouve dans les anciens livres d'église, tels que le *Mandatum* de l'église de Soissons. En général, on exorcisait l'eau ou le fer, et on disait une messe, à la suite de laquelle le patient communiait, baisait l'Évangile et la croix. B.

ÉPROUVES, c.-à-d. épreuves ou essais; joutes dans lesquelles, la veille des tournois de chevaliers, les écuyers s'essayaient les uns contre les autres avec des armes plus légères et moins dangereuses. On les nommait encore *vesprées*, et *escrémies* ou escrimes.

EPSOM, v. d'Angleterre (Surrey), à 22 kil. S.-S.-E. de Londres; 3,600 hab. Source alcaline, découverte en 1618, et dont on extrait un sel (sulfate de magnésie) dit *sel d'Epsom*. Établissement de bains fréquenté. Courses de chevaux renommées et très-suivies, le 21 mai de chaque année; elles ont été fondées en 1779.

EPTE, riv. de France, prend sa source à 3 kil. N. de Forges (Seine-Inférieure), passe à Gournay, Gisors, Saint-Clair, Bray, et se jette dans la Seine, rive dr., à 3 kil. au-dessus de Vernon, après un cours de 84 kil. Elle servait autrefois de limite entre la Normandie et l'Ile-de-France.

EPTERNACH. *V.* ECHTERNACH.

ÉPULONS ou SEPTEMVIRS ÉPULONS, *Epulones aut Septemviri epulones*. Prêtres de l'anc. Rome, chargés de faire préparer et servir les banquets sacrés offerts aux dieux dans leurs temples, ou donnés à la suite de jeux publics Ils furent créés l'an 556 de Rome, au nombre de 3, pour remplacer les pontifes, auxquels ces fonctions avaient jusqu'alors été dévolues. Plus tard, du temps de Sylla, croit-on, leur nombre fut porté à 7, d'où vint le nom de Septemvirs.

Les Epulons veillaient aussi à la célébration des jeux publics, en dénonçaient les irrégularités ou omissions aux pontifes, qui jugeaient s'il y avait lieu de recommencer la fête. Ils formaient l'un des 4 colléges sacerdotaux de Rome, et portaient la toge prétexte. Ils étaient élus à vie, tantôt par les comices, tantôt par le collége. (*V.* PONTIFES.) C. D—Y.

ÉQUATEUR, grand cercle perpendiculaire à l'axe d'une sphère douée d'un mouvement de rotation; il passe par le centre de la sphère, et a tous ses points également éloignés des deux pôles. L'*équateur terrestre* et l'*équateur céleste* passent tous deux par le centre de la terre, ont les mêmes pôles et se confondent dans le même plan; chacun partage la sphère à laquelle il appartient en deux *hémisphères*, l'un *boréal*, l'autre *austral*. C'est par rapport à l'équateur terrestre qu'on détermine par la *latitude* la position des lieux de la terre, et par rapport à l'équateur céleste qu'on détermine celle des différents points du ciel. L'équateur terrestre coupe la zone torride en deux parties égales. On l'appelle encore *ligne équinoxiale*, parce que les équinoxes sont situés à sa rencontre avec l'écliptique. Les marins le nomment simplement *la ligne;* le passage sous la ligne est pour eux l'occasion d'une cérémonie semblable au baptême du tropique. Sous l'équateur, les jours sont tous égaux aux nuits, parce que l'horizon, passant toujours par l'axe de la terre, coupe en deux parties égales tous les parallèles terrestres, dont le soleil paraît décrire un par jour.

ÉQUATEUR (République de L'), en espagnol *Ecuador*, Etat de l'Amérique du Sud, cap. *Quito*; entre 6° de lat. S., et 2° de lat. N., 72° et 83° de long. O.; borné au N. par la Nouvelle-Grenade, à l'E. par le Brésil, au S. par le Pérou, et à l'O. par l'océan Pacifique. Superf., environ 650,000 kil. carrés; 1,225 kil. de l'E. à l'O., 840 du N. au S. Vastes plaines à l'O.; à l'E., il est traversé par la chaîne des Andes, dont il renferme quelques-uns des plus hauts sommets: le Sangay ou volcan de Macas (5,360 mèt.), le Capac-Urcu ou El Altar (5,320 mèt.), le volcan Sinchulagua (5,333 mèt.), le Chimboraço, le Cayambe-Urcu, l'Antisana, le Llunganate, le Guamani, le volcan d'Imbaburu, le Cumambay, le volcan de Carguairasso (4,775 mèt.), l'Illinissa (5,315 mèt.), le Corazon (4,815 mèt.), l'Atacaso, le Cotopaxi, le Pichincha (4,853 mèt.), le Catacache (5,140 mèt.) le volcan de Los Pastos (4,218 mèt.). Il est arrosé par la Mira, le Rio-Santiago, l'Esmeraldas, et le Daule, affluents de l'Océan; par le Maragnon et ses affluents le Paute, le Marona Moscas, le Pastaça, le Rio-Veleno ou Piquena, le Napo, le Putumayo, le Yupura, etc. Grâce à l'élévation du sol, le climat est tempéré, sain et très-beau, surtout dans la fertile vallée de Quito. Belles forêts dans la partie orientale. Récolte de grains, pommes de terre, riz, quinquina, fruits des tropiques, cacao, vanille, indigo, coton, tabac, canne à sucre, etc. Élève de bétail; fabr. de fromages. Mines diverses très-riches, mais peu exploitées. L'industrie est peu développée: il y a des fabr. de cotonnades et d'étoffes de laine à Quito, La Tacunga, et Ibarra. Le commerce a pour principal port Guayaquil. Le mouvement général des importations et des exportations ne s'élevait, en 1861, qu'à une valeur de 38,000,000 de fr.—La république de l'Équateur s'est formée en 1831, lors de la dissolution de la république de Colombie, dans laquelle elle formait les trois départem. de l'Equateur, de Guayaquil, et d'Assuay. Elle fut divisée en 7 provinces: Pichincha, ch.-l. *Quito*; Chimboraço, *Riobamba*; Imbaburu, *Ibarra*; Guayaquil, *Guayaquil*; Manabi, *Puerto-Viejo*; Cuenca, *Cuenca*; et Loxa, *Loxa*; auj. on est revenu aux 3 dépts. précités. Le pouvoir exécutif est confié à un président, et le pouvoir législatif à un Congrès composé de deux chambres. La république est presque continuellement agitée par les guerres civiles et le budget en déficit; les revenus étaient en 1858 de 5,000,000 de fr. environ; les dépenses de près de 5,000,000 fr.; la dette extér. de 67,000,000 de fr.; la dette intér. de 4,000,000. Universités à Quito et Cuenca; archevêché à Quito; évêchés à Guayaquil et Cuenca; popul. 1,040,371 hab., dont 601,000 Européens ou créoles, 200,000 Indiens sauvages, les Omaguas, les Yamaos, les Maynas, et le reste, mulâtres, nègres, Indiens civilisés.

ÈQUES ou EQUICOLES, *Æqui*, *Æquiculi*, *Æquicolæ*, anc. peuple d'Italie, dans le Latium, au N. des Herniques et des Volsques; ville princip., *Præneste*. Ils appartenaient à la race osque. Numa leur emprunta le *droit fécial*. Retranchés dans les gorges de l'Apennin, habitant un pays généralement dépourvu de villes dont la prise les eût amenés à composition, ils firent à la république romaine une guerre longue et acharnée. En 493 av. J.-C., alliés aux Volsques et aux Sabins, ils ravagèrent les terres des Latins, et furent battus par le consul P. Vetusius. En 474, ils envahirent le pays des Herniques; mais ils expièrent, par deux défaites que leur infligèrent Quinctius Capitolinus et Cincinnatus, les dangers qu'ils avaient fait courir à Sp. Furius, 468, et à L. Minucius, 458. Soumis, en même temps que les Volsques, à la fin du même siècle, ils reprirent les armes en 305, pendant la guerre du Samnium, et furent presque exterminés.

ÉQUESTRE (Ordre). *V.* CHEVALIERS ROMAINS.

EQUICOLA (Mario), écrivain italien, ainsi nommé parce qu'il naquit à Alveto, dans le pays des anc. Eques, en 1460, m. en 1541, publia une *Histoire de Mantoue*, Ferrare, 1521, fort estimée, et un traité *Della natura d'Amore*, 1525, trad. en franç. par Chappuis, Lyon, 1584, in-8°.

ÉQUINOXES (de *æquus*, égal, et *nox*, nuit), nom donné aux deux points d'intersection de l'équateur et de l'écliptique, parce que, quand le soleil s'y trouve, il y a égalité de jour et de nuit par toute la terre. L'équinoxe du printemps (21 mars) est celui où le soleil coupe l'équateur en remontant de l'hémisphère austral vers le Nord; l'équinoxe d'automne (23 sept.), celui par lequel il passe en redescendant du tropique boréal vers le Sud. Aux jours qui précèdent ou qui suivent les équinoxes, il y a de violentes tempêtes dans les Antilles, le Mexique, le Brésil, la mer de Chine, au Cap de Bonne-Espérance, en Guinée, dans le golfe de Gascogne, sur les côtes de Provence et de Bretagne, et dans la Manche.

ÉQUINOXIAL (Grand-Océan), une des trois subdivisions de l'Océan. Il s'étend du tropique du Cancer au tropique du Capricorne entre l'Asie et l'Amérique, et baigne la plupart des îles de l'Océanie.

ÉQUINOXIALE (Ligne). *V.* ÉQUATEUR.

ÉQUIRIES, *Equiria*, jeux institués par Romulus, en l'honneur de Mars. Ils consistaient en courses de chars, et étaient célébrés tous les ans, le III des calendes de mars (27 février), dans le Champ-de-Mars, à Rome.

ÉQUITATION (Écoles d'). *V.* ÉCOLE DE CAVALERIE.

ÉQUITURES, *Equituri*, anc. peuple de la Gaule, que l'on place soit dans le pays nommé Entre-Deux-Guiers, soit au confl. de la Durance et de l'Ubaye.

EQUOTUTICUM, EQUOTUTIUM ou EQUUS TUTICUS, anc. v. d'Italie (Samnium), au N.-E. de Bénévent, chez les Hirpins; fondée par Diomède. Auj. *Ariano*.

ÉRARD (Sébastien), facteur d'instruments de musique, né à Strasbourg en 1752, m. en 1831, vint à Paris vers 1768, gagna la protection de la duchesse de Villeroy, et y établit, ainsi qu'à Londres, une fabrique de pianos et de harpes, célèbre dans toute l'Europe. Son frère Jean-Baptiste a partagé tous ses travaux, et son neveu Pierre perfectionne encore le travail de ses ateliers. Érard a construit les premiers pianos *à queue* et *à double échappement*, et inventé les harpes *à fourchettes;* il avait fait, dès l'année 1790, un essai d'orgue expressif, dont Grétry parle avec enthousiasme dans ses *Mémoires*. Un orgue magnifique, qu'il construisit pour la chapelle du roi aux Tuileries, fut détruit lors de la révolution de 1830. Passionné pour la peinture, Érard forma une belle collection de tableaux.

ÉRARIC, chef des Rugiens, qui avait accompagné Théodoric en Italie, fut élu roi des Ostrogoths en 541. Découragé par les conquêtes de Bélisaire, il traita, avec l'empereur Justinien, de la cession de ses dernières provinces, mais fut tué par ses soldats, et eut pour successeur Totila.

ÉRASISTRATE, médecin grec, né à Julis dans l'île de Céos, vivait du temps des premiers successeurs d'Alexandre; il était, selon Pline, de la famille d'Aristote, et eut pour maîtres en philosophie Chrysippe et Théophraste, de l'école pythagoricienne. Médecin du roi Séleucus Nicator, il se rendit célèbre en guérissant le prince Antiochus, épris de Stratonice sa belle-mère. Erasistrate est le premier anatomiste grec, avec Hérophile son contemporain; c'est probablement à Alexandrie qu'il disséqua des cadavres humains. Il connaissait les ventricules du cerveau, l'origine des nerfs craniens, les valvules tricuspides et sigmoïdes du cœur; il pensait que les veines seules contenaient du sang, et croyait les artères destinées à contenir l'*esprit*, c'est-à-dire l'air. Il regardait l'inflammation comme produite par l'irruption du sang dans les artères. En médecine, il était essentiellement solidiste, et combattit les doctrines humorales; il avait proscrit de sa thérapeutique la saignée et les purgatifs. Aucun de ses ouvrages ne nous est parvenu, mais Galien le cite très-souvent. *V.* Hieronymus, *Erasistrati et Erasistrateorum historia*, Iéna, 1790. D—G.

ÉRASME (Didier ou Désiré), né à Rotterdam en 1467, m. en 1536. Enfant naturel, il fit de brillantes études à Deventer, puis à Paris, au collége de Montaigu. Reçu docteur en théologie à Bologne, 1506, il dirigea l'éducation d'un fils de Jacques IV, roi d'Ecosse, et voyagea avec lui en Italie. Léon X essaya vainement de le retenir à Rome. De retour en Angleterre, Erasme se lia avec Thomas

Morus, 1509, enseigna le grec à Oxford et à Cambridge, et refusa de diriger le Collége de France. Il reçut de Charles-Quint le titre de conseiller royal, et, en 1521, se fixa à Bâle, auprès de l'imprimeur Froben, son ami. En 1529, il se retira à Fribourg en Brisgau, pour échapper aux persécutions dont le menaçaient les réformateurs, y demeura 6 ans, et revint mourir à Bâle, au moment où il allait être nommé cardinal par Paul III. On montre encore à Bâle son cabinet, l'autographe de son testament, son portrait par Holbein, et son cachet avec cette devise : *nemini cedo*. Dès 1549, Rotterdam lui éleva une statue. Erasme a exercé sur les lettres au XVIe siècle la même prééminence que Voltaire au XVIIIe; il a servi la cause de la renaissance, non-seulement par des publications d'auteurs anciens, telles que la *Géographie* de Ptolémée, les *Sentences* de Publius Syrus, des traductions particulières d'Euripide, de Plutarque et de Lucien, par des dictionnaires, des grammaires, etc., mais par des ouvrages d'une latinité très-pure, et d'une justesse délicate de pensées. De ce nombre sont un traité *de Copiâ verborum*, un recueil de plus de 4,000 *adages*, ouvrage d'une érudition immense, des *Apophthegmes*, des *Colloques*, condamnés par la Sorbonne, critique ingénieuse et sceptique à la manière de Lucien, et un *Éloge de la folie*, badinage très-spirituel, satire piquante de tous les états de la vie. Cet ouvrage fut illustré par Holbein. Dans la Réformation, le rôle d'Érasme fut celui de précurseur; contraint un instant, dans sa jeunesse, d'entrer au monastère de Stein, il en avait gardé une profonde aversion pour les moines. Mais, s'il attaque les abus, il veut garder le dogme et conserver l'unité de la foi. Il ne répondit pas aux avances de Luther; il y avait trop de distance entre ce révolutionnaire passionné, colère et grossier, et un esprit fin, contemplatif et tolérant comme Erasme. « Je n'aime pas une vérité séditieuse, » disait-il, et il réfuta, dans son *Traité du libre arbitre*, les doctrines fatalistes du réformateur. Cependant son édition grecque du Nouveau Testament, avec une version latine et une paraphrase très-remarquable, 1516, servait la cause de la Réformation. Il publia aussi les œuvres de St Jérôme, de St Athanase, de St Basile, de St Jean-Chrysostôme. Comme il arrive toujours dans un siècle de passions, son rôle de modérateur lui attira la haine des partis. J.-C. Scaliger, entre autres, lui fit une violente querelle, parce qu'il avait raillé les ridicules exagérations des littérateurs *cicéroniens* de son temps. Erasme donna lui-même une édition de ses œuvres à Bâle, 9 vol. in-fol. La meilleure est celle de Leyde, 1703-6, 10 vol. in-fol. Gueudeville a trad. en français les *Colloques*, Leyde, 1720, 6 vol. in-12, et l'*Eloge de la folie*, Paris, 1728; ce dernier ouvrage a été traduit aussi par Lavaux, 1780, in-8o, et par Barrett, 1789. Burigny a publié une *Histoire de la vie et des ouvrages d'Erasme*, Paris, 2 vol. 1757, et l'on doit à M. Nisard des études intéressantes sur ce littérateur. Le recueil des *Lettres* d'Erasme est très-utile pour l'histoire de son caractère et de l'esprit de l'époque. D—R.

ÉRASTE (Thomas), médecin et philosophe, né à Bâle en 1524, m. en 1583. Il étudia d'abord la théologie à Bâle, puis la médecine à Bologne, où il pratiqua cet art avec beaucoup d'éclat et de succès. L'Electeur Palatin le nomma professeur à Heidelberg; puis il revint à Bâle, où il obtint la chaire de morale, 1580. Savant et habile praticien, il combattit les rêveries de Paracelse et de ses sectateurs. Il composa, entre autres ouvrages : *Dissertationum de medicinâ novâ Paracelsi partes* IV, Bâle, 1572; *Diss. de auro potabili*, 1578; *De occultis pharmacorum potestatibus*, 1574; *Repetitio disputationis de lamiis seu strigibus*, 1578. G—R.

ÉRATO, c.-à-d. *la gracieuse*, muse de la poésie lyrique et de la poésie érotique. On la représentait couronnée de myrte et de roses, quelquefois de laurier, le visage joyeux et ouvert, tenant d'une main une lyre, dont elle disputait l'invention à Mercure, et de l'autre un *plectrum*.

ÉRATOSTHÈNE, géographe, mathématicien, philosophe et littérateur grec, né à Cyrène vers 276 av. J.-C., mourut à 82 ans. Il fut une des gloires de l'Ecole d'Alexandrie. Il succéda à Zénodote comme bibliothécaire du Musée sous Ptolémée III. Ce fut probablement de son vivant qu'il laissa cette place à Apollonius de Rhodes. Devenu presque aveugle, il se laissa, dit-on, mourir de faim. Eratosthène fit des observations astronomiques avec la dioptre et le gnomon, et peut-être avec les armilles. Le premier, il mesura un degré du méridien, et estima la circonférence de la terre à 252,000 stades, ce qui donnait pour le degré 110,775 mèt., nombre exact. Il démontra l'inclinaison de l'écliptique sur l'équateur, et l'évalua à 23° 51' 20". L'arc du méridien compris entre les deux tropiques, de 47° 40' selon les calculs de l'Académie des Sciences, était, d'après lui, de 47° 42'. Il émit cette opinion, qui devait conduire plus tard Christophe Colomb à la découverte du Nouveau-Monde, que l'on pourrait naviguer, sur l'Atlantique, de l'Ibérie à l'Inde, ou que l'on trouverait dans ce trajet de nouvelles terres habitables. Il inventa une méthode, dite *crible d'Eratosthène*, pour connaître par exclusion tous les nombres premiers, résolut le problème de la duplication du cube, et imagina un instrument appelé *mésolabe*, propre à connaître les moyennes proportionnelles. Continuateur des recherches égyptiennes de Manéthon, il dressa une chronologie des rois thébains. Il avait composé une description de la Grèce, et un précis des conquêtes d'Alexandre. En philosophie, il mérita le surnom de *second Platon*. Enfin, élève de Callimaque, il avait écrit des vers médiocres sur différents sujets scientifiques, et on lui attribuait un commentaire du poëme d'Aratus sur l'astronomie. Les fragments d'Eratosthène ont été publiés par Bernhardy, sous le titre d'*Eratosthenica*, Berlin, 1822.

ERBACH, *Erpachium*, v. du grand-duché de Hesse-Darmstadt, à 40 kil. S.-E. de Darmstadt, sur le Mimling; 2,000 hab. Ancien comté. Beau château bâti en 1736, célèbre pour sa magnifique salle des chevaliers, et pour son musée, qui contient une foule d'antiquités grecques, romaines, étrusques, égyptiennes et allemandes, une galerie de tableaux et de dessins, et une collection d'armes; la chapelle renferme le tombeau d'Eginhard. Restes d'une maison de Templiers.

ERBIL, v. de Turquie d'Asie. *V.* ARBELLES.

ERBRAY, brg (Loire-Inférieure), arr. et à 9 kil. S.-E. de Châteaubriant; 461 hab. Fours à chaux; carrières de marbre gris.

ERCE, brg (Ariége), arr. et à 24 kil. S.-E. de Saint-Girons, sur le Garbet; 972 hab. Mines de fer et d'étain.

ERCÉ-EN-LAMÉE, brg (Ille-et-Vilaine), arr. et à 48 kil. N.-E. de Redon, sur le Bruc; 240 hab.

ERCILDOUNE. *V.* EARLSTOWN.

ERCILLA Y ZUNIGA (Don Alonzo de), poëte espagnol, né à Madrid en 1533, m. en 1596, accompagna comme page Philippe II, encore infant, en Italie, dans les Pays-Bas et en Angleterre. Il se rendit ensuite au Pérou, et participa à la guerre des Espagnols contre les Araucans du Chili : c'est cette lutte qu'il a chantée dans son *Araucana*, 1577-90. Cette épopée en 36 chants ne devint pas populaire; l'auteur, dédaigné par Philippe II, n'obtint de l'empereur Maximilien II que le titre de chambellan, et passa ses derniers jours dans un état voisin de la misère. Le poëme de l'*Araucana*, trop vanté par Cervantes et Voltaire, est néanmoins le meilleur que l'Espagne ait produit en ce genre. Ercilla décrit avec feu, rend bien les situations, et a une diction naturelle et correcte; mais on peut reprocher à son œuvre l'absence de plan et d'unité, l'emploi de fictions maladroites, et des épisodes mal rattachés au sujet principal. L'*Araucana* a été traduite en français et abrégée par M. Gilibert de Merlhiac, Paris, 1824. B.

ERCSÉNY, v. de Hongrie, dans le comitat de Stuhlweissenburg, sur le Danube; 3,550 hab. Fabr. d'huile de colza.

ERDRE, riv. de France, prend sa source à 12 kil. E. de Candé (Maine-et-Loire), passe à Nort, et se jette dans la Loire à Nantes; cours de 94 kil.

ÈRE (du grec *eirein*, s'arrêter), point fixe, arbitrairement choisi pour compter les années, soit en remontant, soit en descendant. — L'ère chrétienne ou vulgaire, établie au VIe siècle, par Denys le Petit, est postérieure de quatre années à la naissance de J.-C. C'est à elle que l'on rapporte toutes les autres.

Ères avant Jésus-Christ.

ÈRE de la création, ou ère mondaine des Juifs :	
suivant le concile de Constantinople, en 680.	5508
suivant les bénédictins (*Art de vérifier les dates*).	4963
suivant Ussérius et la chronologie vulgaire.	4004
suivant les rabbins.	3761
— indoue de Kalionga.	3101
— des Chinois (selon De Guignes).	2697
— d'Abraham (employée par quelques auteurs chrétiens, à l'instigation d'Eusèbe).	2015
— cécropique.	1582
— des Olympiades, introduite par l'historien Timée.	776
— de la fondation de Rome, selon Varron.	753
— selon les marbres capitolins.	752
— selon Caton.	751
— des consuls.	509
— de Nabonassar, selon l'astronome-géographe Ptolémée.	747

ÈRE d'Alexandre (datée de sa mort), ou des Lagides. 323
— des Séleucides. 312
— julienne. 45
— d'Espagne. 38
— actiaque. 31
— des Augustes. 27

Ères après Jésus-Christ.

ÈRE de Dioclétien ou des martyrs. 284
— des Arméniens. 552
— de l'hégire, ou fuite de Mahomet. 622
— persane de Iezdegerd. 632
— de Constantinople (établie par l'église grecque). 680
— américaine, 4 juillet. 1774
— de la République française, 22 septembre. 1792

M.

ÉRÈBE (du grec *erebos*, ténèbres), fils du Chaos et de la Nuit, et père du Jour, fut changé en fleuve des Enfers, où il fut précipité par Jupiter pour avoir secouru les Titans. — Le nom d'Erèbe signifie aussi, chez les poëtes païens, un lieu des Enfers, dans lequel descendaient les âmes des justes, et d'où elles sortaient purifiées pour aller aux Champs-Elysées.

ÉRÈBE, volcan de la terre Victoria, par 77° 32' lat. S. et 167° long. E.; 3,781 mèt. de hauteur.

ÉRECHTHÉE, roi d'Athènes, successeur de Pandion I^er^, 1525-1460 av. J.-C. On le croit venu de l'Egypte. La colonie qu'il avait amenée fournit à Triptolème des moyens plus sûrs de semer et de récolter le blé. Les mystères d'Eleusis s'établirent, et Erechthée consacra dans le bourg de Rhamnonte une statue représentant Némésis vengeresse du crime. Les Thraces ayant envahi l'Attique et pris Eleusis, Erechthée immola sa fille Chthonie pour obtenir la victoire, et périt lui-même dans le combat. Sous son règne, Xuthus et son fils Ion étaient venus, avec des Hellènes, s'établir en Attique. Une tribu de l'Attique porta son nom. O.

ERECHTHEUM, temple situé dans l'Acropole d'Athènes, et où l'on voyait trois autels consacrés à Neptune, à Butès et à Vulcain. Il y avait aussi une grande cuve d'airain, dite *mer Erechthéide.*

EREKLI ou EREGRI, anc. *Heraclea Pontica*, v. de la Turquie d'Asie (Kastamouni), sur la mer Noire, à 198 kil. E.-N.-E. de Constantinople; 5,000 hab. Fortifications délabrées. Chantiers de construction; commerce actif de soie, fil de crin, cire, etc.

EREKLI, anc. *Heraclea* ou *Perinthus*, v. de la Turquie d'Europe (Andrinople), à 85 kil. O. de Constantinople, port sur la mer de Marmara. Evêché grec.

ÉRÉSICHTHON, *V.* ERYSICHTHON.

ÉRÉTRIE, *Eretria*, anc. v. de l'île d'Eubée, sur la côte O., et au S.-E. de Chalcis, dont elle fut la rivale pour le commerce maritime. Saccagée par les Perses, 490 av. J.-C. Ménédème y fonda une école philosophique, dit d'*Erétrie*. Auj. *Palæo-Castro*; au N.-E. est le bourg de Nea-Eretria.

ÉRETUM, anc. v. d'Italie (pays des Sabins), au S.-O. de Cures. Auj. *Monte-Rotondo.*

ERFELDEN, vge de la Hesse-Darmstadt, à 6 kil. de Domberg, sur le Rhin; 675 hab. Colonne élevée en souvenir du passage du fleuve par le roi de Suède Gustave-Adolphe, 6 décembre 1631.

ERFURT, *Erfordia* en latin, v. des Etats prussiens (Saxe), capitale de la Thuringe, ch.-l. de la régence d'Erfurt, par 50° 58' 49" lat. N., et 8° 42' 15" long. E., sur la Gera, dans un pays très-fertile, à la descente du Thuringerwald, à 290 kil. S.-O. de Berlin, 136 S.-O. de Magdebourg; 35,412 hab., dont 6,600 catholiques. Place forte de second rang, avec deux anciennes abbayes converties en citadelles : le *Petersberg* et la *Cyriaksburg*. On remarque la place Frédéric-Guillaume, avec le monument de l'électeur Ch.-Fréd.-Joseph de Mayence; la cathédrale, bel édifice gothique, avec portail orné de sculptures et d'ornements en bronze, et tombeau du comte de Gleichen du XV^e^ siècle; le couvent des Augustins, aujourd'hui maison des orphelins, résidence de Luther avant son départ pour Wittenberg; jardin botanique et bibliothèque, autrefois appartenant à l'Université, fondée en 1392 et fermée en 1816. En somme, la ville est triste. Ecoles d'instituteurs primaires, de beaux-arts, de commerce et d'industrie. Beaux environs; ruines de vieux châteaux. Manufactures de tabac et de café-chicorée, fonderies de fer, cordonnerie renommée; industrie très-active de laines, cotonnades, toiles, rubans, quincaillerie, etc.; horticulture très-considérable. — D'après la tradition, Erfurt aurait été fondée par un nommé Erpes, d'où le nom d'Erpesfordia. S^t^ Boniface y créa un évêché, 741. Elle fut au moyen âge le centre du commerce entre l'Allemagne du nord et celle du midi, et compta 60,000 hab. En 1080, elle fut pillée et incendiée par Henri IV; en 1118, par Lothaire de Saxe; en 1203, assiégée par les Impériaux. Dépendante de l'électeur de Mayence, elle se mit, en 1483, sous la protection des princes de Saxe. Pendant la guerre de Trente Ans, elle eut beaucoup à souffrir. Pendant la guerre de Sept Ans, les Prussiens l'occupèrent, 1759. Cédée en 1803 par Mayence à la Prusse, elle se soumit à Napoléon en 1806, après la bataille d'Iéna, et reçut une administration française. Napoléon y tint, en 1808, un congrès, avec l'empereur de Russie et les princes allemands, excepté le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. En 1813, elle fut assiégée et prise par les Prussiens. Les traités de 1815 l'ont donnée à la Prusse. En 1850, les Etats faisant partie de l'union fédérative projetée par la Prusse, convoquèrent à Erfurt un parlement qui révisa la constitution fédérale de l'Union. E. S.

ERFURT (régence d'), division administrative du roy. de Prusse, composée de deux enclaves dans les duchés de Saxe et de Brunswick, et d'une partie principale située entre la régence de Mersebourg, le Hanovre et le Brunswick au N., le Hanovre au N.-O., la Hesse électorale au S.-O., les duchés de Saxe au S. et à l'E. Ch.-l. *Erfurt*; v. princip. : Nordhausen. Superf., 334,800 hect. Pop., 354,130 hab.

ERGANÉ ou ERGATIS, c.-à-d. *l'artisane*, surnom de Minerve comme inventrice de tout art et de toute science.

ERGASTULE, *Ergastulum*, prison des esclaves de la campagne, chez les anc. Romains. Elle était souterraine, située dans la partie rustique d'une villa (*V.* VILLA), et les esclaves y étaient détenus enchaînés.

ERGIR-KASTRI ou ARGYRO-CASTRO, v. forte de la Turquie d'Europe (Janina), sur la rivière de son nom, à 75 kil. N.-O. de Janina; 12,000 hab.

ERGNY (L'), anc. pays de France (Boulonais), où étaient Ergny et Aix-en-Ergny (Pas-de-Calais).

ERHMANN (Frédéric-Louis), physicien, né en 1741, m. en 1799, inventa les lampes à air inflammable. Il a laissé : *Description des lampes à gaz inflammable*, 1780; *Observations sur les montgolfières*, 1784; des trad. allemandes de divers écrits de Lavoisier.

ÉRIBERT, archevêque de Milan, m. en 1045, fut le lieutenant de l'empereur Conrad le Salique en Lombardie, lui soumit la ville de Lodi en 1027, et commanda les troupes qui prirent possession du roy. d'Arles, 1033. Ses violences ayant soulevé les Lombards, il fut emprisonné par ordre de Conrad, s'échappa, et commença une guerre civile qui ne finit que sous Henri III.

ÉRIBOÆA, nom anc. de CROIA.

ÉRIC, nom de 14 rois de Suède, dont les sept premiers appartiennent à des temps plus ou moins fabuleux, et de plusieurs rois de Danemark.

ÉRIC VIII, roi de Suède vers 954, fut surnommé *le Victorieux*, à cause des succès qu'il remporta sur un compétiteur, Styrbiœrn, soutenu par les Danois. Il créa, dit-on, la dignité d'*Iarl*.

ÉRIC IX *le Saint*, reconnu roi de Suède en 1152, roi de Gothie en 1155, m. en 1161. Pour imiter le reste de l'Europe, il fit une sanglante et peu utile croisade contre les Finnois. Surpris par une invasion des Danois pendant qu'il priait dans le temple d'Upsal, il fut décapité. Ses efforts pour la prospérité de ses sujets avaient rendu sa mémoire vénérable; son tombeau reçut chaque année de nombreux hommages, et on montre encore ses reliques à Upsal. Fête, le 18 mai. A. G.

ÉRIC X *l'Éthique*, roi de Suède, 1210-16, est regardé comme le 1^er^ qui ait été couronné solennellement.

ÉRIC XI *le Bègue*, roi de Suède, 1222-50, fils du précédent, et successeur de Jean, le dernier des Sverker. Il mourut sans enfant, et le trône passa dans la maison des Folkungar. A. G.

ÉRIC XII, fils de Magnus II, partagea le pouvoir avec lui par la volonté d'un parti puissant du clergé et de la noblesse, 1344-50. Une guerre civile en résulta bientôt; Eric mourut en 1359, empoisonné, dit-on, par sa mère Blanche de Namur.

ÉRIC XIII, roi de Suède (Eric IX en Danemark), dit *le Poméranien*, né en 1382, de Wratislas, duc de Poméranie, fut nommé en 1397 héritier des trois Etats du Nord, et succéda à Marguerite de Valdemar, sa tante, en 1412. Sa lâcheté, et une guerre honteuse de 26 ans qu'il entreprit contre le Holstein le firent déposer; obligé de quitter même l'île de Gothland, où il exerçait la piraterie, il alla mourir en Poméranie, 1439.

ÉRIC XIV, roi de Suède, 1560-77, fils et successeur de Gustave Wasa, demanda la main d'Élisabeth, reine d'Angleterre, et, n'ayant pu l'obtenir, épousa Catherine Mansdoter, fille d'un caporal. Il fit d'abord fleurir les arts, l'industrie, le commerce et la navigation. Mais des attaques de folie auxquelles il devint périodiquement sujet, lui firent commettre des cruautés; des revers dans une guerre contre le Danemark, et la confiance qu'il accorda à un indigne favori, Jœhran Perhson, ajoutèrent à son impopularité. Ses frères Jean et Charles, dont il menaça les jours, le prévinrent en se révoltant, lui prirent Stockholm en 1568, et le déposèrent; plus tard, Éric périt par le poison. Il a un magnifique monument dans la cathédrale de Westeras. B.

ÉRIC III *le Bon*, roi de Danemark, 1095-1103. Ses premières années furent occupées par une guerre contre les pirates de Jomsborg. Il renonça au droit de faire la guerre sans le consentement des États, fit deux voyages de Rome, obtint la canonisation de Canut IV, et l'érection de l'archevêché de Lund en Scanie, reçut en Danemark les moines de Cîteaux, et entreprit, après un meurtre, le pèlerinage de Jérusalem. Il mourut à Chypre, et ses sujets n'en furent informés que deux ans après. A. G.

ÉRIC IV, *Emund*, roi de Danemark, 1134-7. Il battit les pirates vénètes de Rugen, prit leur ville Arcona, et les força à se faire baptiser. Il fut assassiné au retour par un chef du Jutland, nommé Sorte Plog.

ÉRIC V *l'Agneau*, roi de Danemark, 1137-47, successeur du précédent, se fit moine à Odensée.

ÉRIC VI, roi de Danemark, 1241-50, fils et successeur de Valdemar II, fut surnommé *Plog penning*, à cause d'un impôt qu'il mit sur les charrues lors de la dernière croisade des Danois dans l'Esthonie. Après l'avoir longtemps combattu, son frère Abel le fit assassiner. Le corps, jeté dans la Sley, fut recueilli par des moines qui lui attribuèrent plusieurs miracles; il fut canonisé quand on le transporta à Ringsted. A. G.

ÉRIC VII, roi de Danemark, 1259-86, surnommé *Glipping* (clignant des yeux), fut assassiné près de Viborg.

ÉRIC VIII, roi de Danemark, 1286-1320, fils et successeur du précédent, eut une minorité orageuse, pendant laquelle sa mère Agnès de Brandebourg gouverna.

ÉRIC IX, roi de Danemark. *V.* ÉRIC XIII de Suède.

ERICEIRA (Fernand de MÉNÉZÈS, comte d'), né à Lisbonne en 1614, m. en 1699, gouverneur de Tanger, gentilhomme de la chambre en Portugal, conseiller d'État, a laissé, outre des poésies en latin, en italien, en espagnol et en portugais: *Histoire de Tanger*, Lisbonne, 1732, in-fol.; *Histoire de Portugal de* 1640 *à* 1657, en latin, ibid., 1734, 2 vol. in-4°; *Vie de Jean I*er, 1677, in-4°.

ERICEIRA (Louis de MÉNÉZÈS, comte d'), frère du précédent, né à Lisbonne en 1632, m. en 1690, contribua aux progrès de l'industrie, et forma une galerie de tableaux où figuraient de nombreux ouvrages du cavalier Bernin et de Lebrun. On a de lui, en portugais, une *Vie de Scanderbeg*, Lisbonne, 1688, et une *Histoire de la restauration du Portugal*, 1679 et 1698, 2 vol. in-fol.

ÉRICEIRA (François-Xavier de MÉNÉZÈS, comte d'), général et littérateur portugais, né à Lisbonne en 1673, m. en 1744, servit pendant la guerre de la succession d'Espagne. Ami et disciple de Boileau, il traduisit en portugais son *Art poétique*. On a encore de lui l'*Henriqueida*, poëme épique en l'honneur de Henri de Bourgogne, fondateur de la monarchie lusitanienne. Plus correct, mais plus froid que Camoëns, écrivain habile, mais réformateur sans génie, Ericeira rendit des services au bon sens, non à la poésie. B.

ÉRICEIRA, brg de Portugal (Estramadure), petit port sur l'océan Atlantique, à 37 kil. N.-O. de Lisbonne; 2,600 hab.

ÉRICHTHONIUS, roi d'Athènes, succéda à Amphictyon, 1573-1556 av. J.-C. On le croit venu de l'Asie Mineure. On lui attribue l'invention des chars. C'est de son règne que date le plus ancien monument connu de la sculpture grecque, une statue en bois de Minerve dédiée par ce roi dans l'Acropole. O.

ÉRICHTHONIUS, roi de Troie, frère d'Ilus, succéda vers 1416 av. J.-C. à Dardanus son père, et se procura, durant un long règne, des richesses considérables par le travail des mines. Il fut le père de Tros. O.

ÉRICIUS. *V.* ERIZZO.

ÉRICUSE, *Ericusa*, la plus occidentale des îles Éoliennes; auj. *Alicuri*.

ÉRIDAN, *Eridanus*, nom donné par les anciens au Pô, en mémoire de la chute d'Éridan ou Phaéton, fils du Soleil. — ruisseau qui, selon Pausanias, coulait à l'O. d'Athènes, et se jetait dans l'Ilissus au-dessus de cette ville. — riv. citée par Hérodote comme produisant beaucoup d'ambre; peut-être auj. la Vistule.

ÉRIE, lac de l'Amérique du Nord, dans la chaîne des grands lacs formés par les eaux du St-Laurent; borné par le Haut-Canada au N., et les États-Unis (Michigan, Ohio, Pensylvanie, New-York) des autres côtés; entre 41° 22' et 42° 52' lat. N., 81° 30' et 85° 40' long. O.; 402 kil. sur 128 dans sa plus grande largeur. Il reçoit un grand nombre de rivières (le Huron, la Rocky, la Guyahoga, le Black-River, etc.), et, par celle du Détroit, les eaux du lac Huron; il communique par le Niagara et par le canal d'Oswego avec le lac Ontario, par des canaux avec l'Hudson et l'Atlantique, et avec le golfe du Mexique. Sa navigation, très-importante, est interrompue en hiver par les glaces, et est dangereuse, dans la partie N., à cause des rochers. Principaux ports sur la côte S.: Buffalo, Dunkirk, Érié, Painesville, Cleveland, Granger, Sanduski, Croghansville. Une flotte anglaise y fut prise par les Américains après un combat naval, le 10 septembre 1813.

ÉRIÉ (canal d'), canal qui met en communication Buffalo, sur le lac Érié, avec Albany, sur l'Hudson. Il a 500 kil. de parcours, 13 mèt. 33 de largeur, 1 mèt. 33 de profondeur, et offre 81 écluses. Construit de 1823 à 1825, il coûta 45,000,000 fr.

ÉRIÉ, v. des États-Unis (Pensylvanie), dans une presqu'île sur le lac Érié, au S.; port militaire et de commerce; 5,000 hab.

ÉRIÈNE, nom que porta dans les temps les plus reculés, la partie de l'Asie comprise entre le Caucase et l'Indus, l'Oxus et la mer Érythrée.

ÉRIGÈNE (Scot). *V.* SCOT.

ÉRIGON, riv. de l'anc. Macédoine, affluent de l'Axius; auj. *Vistritsa*.

ÉRIGONE, fille de l'Athénien Icarius et sœur de Pénélope, fut aimée de Bacchus qui, pour la séduire, prit la forme d'une grappe de raisin. Apprenant la mort de son père, massacré par des bergers ivres, elle se pendit de désespoir. Jupiter la plaça dans la constellation de la Vierge. — Une autre Érigone, née d'Égisthe et de Clytemnestre, fut épargnée par Oreste, et consacrée au culte de Diane; selon d'autres traditions, Oreste l'épousa.

ÉRIN, anc. nom de l'IRLANDE.

ÉRINNE, femme-poëte de Lesbos, contemporaine et élève de Sapho, mourut à 18 ans; elle avait fait de beaux vers. On lui attribue souvent un hymne à la *Force*, dans lequel d'autres critiques voient un hymne à *Rome*, et qu'ils rapportent par conséquent à une époque postérieure. Les fragments d'Érinne se trouvent dans le *Delectus poes. Græcor. eleg.* de Schneidewin, 1839, et les *Poetæ lyrici Græci* de Bergk, 1843. *V.* Malzow, *de Erinnæ Lesbiæ vita ac reliquiis*, St-Pétersb., 1836. D—R.

ÉRINNYS, l'une des Furies. *V.* FURIES.

ÉRIPHYLE, femme d'Amphiaraüs, un des sept chefs qui assiégèrent Thèbes, et sœur d'Adraste. Elle découvrit à Polynice, pour un collier d'or, la retraite de son époux qui, instruit par son art de devin qu'il périrait devant cette ville, s'était caché pour ne pas prendre part à la guerre. Amphiaraüs confia à Alcméon, son fils, le soin de le venger de cette trahison. Celui-ci immola sa mère. Ce meurtre, que Sophocle avait mis sur la scène dans une de ses pièces auj. perdues, est le sujet de la tragédie d'*Ériphyle* de Voltaire. O.

ÉRIS, nom de la Discorde chez les Grecs.

ÉRIVAN ou IROUAN, *Eroanum*, v. forte de la Russie d'Asie, ch.-l. de l'Arménie russe, sur le Zenghi, entre le mont Ararat, à 54 kil. S.-S.-O., et Tiflis, à 160 kil. N.-E.; par 40° 10' lat. N., et 42° 16' long. E.; 14,000 hab. Archevêché arménien; le patriarche réside dans un monastère des environs; siége d'un gouvernement. Écoles publiques. Belle mosquée. Récolte de vins et fruits renommés; fonderie de canons; fabriques de maroquins et de tissus de coton; commerce avec la Turquie, la Perse et la Russie; station des caravanes de Tiflis et d'Erzeroum. Érivan, qui était autrefois à plus d'un kil. au delà de sa position actuelle, où elle fut transférée en 1635, était, dès le VIIe siècle, une des villes puissantes de l'Asie, et devint au XVIe la résidence des sophis de Perse. Souvent assiégée par les Turcs, qui la prirent en 1553, 1582, 1724 et 1735, elle retourna en 1769 sous la domination persane. Les Russes en furent repoussés en 1808, mais ils la prirent en 1827, et leur général Paskéwitch reçut le surnom d'*Érivanski*; le traité qu'ils firent l'année suivante avec les Perses à Turkmandschaï leur en confirma la possession.

ÉRIVAN (Gvt d') ou ARMÉNIE RUSSE, situé sur la frontière S. de l'empire russe, a pour bornes les gvts de

Tiflis et de Chamaki au N. et à l'E.; la Perse (Aderbidjan) au S., et la Turquie d'Asie à l'O.; entre 38° 50'-41° 20' lat. N., et 41° 10'-43° 48' long. E.; 421,238 hab. Climat sain; hiver long et froid, été très-doux. Sol en général fertile, bien cultivé et bien arrosé; riches pâturages, où l'on élève de beaux bestiaux et des chevaux estimés. Culture du blé, du riz, de la vigne, du coton et du tabac. Ce gouvernement est aujourd'hui compris dans la Lieutenance du Caucase. *V.* CAUCASE (Lieutenance.)

ERIZZO (Sébastien), en latin *Ericius*, littérateur et antiquaire, né à Venise en 1522, m. en 1585, fut membre du Conseil des Dix. On a de lui : une traduction italienne de quelques dialogues de Platon, 1574, in-8°; un *Traité sur les médailles et les monnaies des anciens*, Venise, 1559, in-4°, en italien, ouvrage très-estimé; et un recueil de 36 nouvelles, intitulé *les Six journées*, Livourne, 1794, in-4°, où il se montre moraliste outré et ennuyeux.

ERKINOALD, maire du palais de Neustrie, de 640 à 657, successeur d'Æga, gouverna au nom de Clovis II.

ERLACH, en français *Cerlier*, v. de Suisse, sur le lac de Bienne, canton et à 27 kil. N.-O. de Berne; 620 hab. Aux environs, anc. abbaye bénédictine de St-Jean, et anc. château des princes d'Erlach pris par les Bernois en 1474.

ERLACH, ancienne famille suisse, originaire de la Bourgogne, célèbre depuis le XII° siècle dans l'histoire de Berne. Ses principaux membres sont : *Ulric* d'ERLACH, qui commanda les Bernois dans leur guerre contre la noblesse et le parti impérial, 1298. — *Rodolphe*, fils du précédent, gagna, en 1339, sur le comte de Nydau, général de l'empereur Albert Ier, la bataille décisive de Laupen, et fut assassiné en 1369 par son gendre Jost de Rudens. — *Jean-Louis* d'ERLACH, né en 1595, m. en 1650, général et homme d'Etat éminent, fut le compagnon d'armes de Gustave-Adolphe et de Bernard de Saxe-Weimar, et entra, après la mort de ce dernier, au service de la France; il prit part à la victoire de Lens, fut gouverneur de Brisach et maréchal de France. — *François-Louis* d'ERLACH, né en 1575, m. en 1651, colonel-général des troupes de Berne, fut employé comme diplomate auprès de la cour de France, de la république vénitienne et du duc de Savoie, et commanda une compagnie suisse dans le régiment des gardes de Louis XIII. — *Jean-Louis* d'ERLACH, né en 1648, m. en 1680, servit dans la marine hollandaise sous Van Tromp, et devint amiral du Danemark. — *Jérôme* d'ERLACH, né en 1667, m. en 1748, général très-habile, d'abord au service de la France de 1696 à 1702, puis à celui de l'Autriche, fut l'ami intime du prince Eugène. — *Charles-Louis* d'ERLACH, né à Berne en 1726, au service de la France jusqu'au commencement de la Révolution, fut chargé du commandement des Bernois lors de l'invasion des Français, sous Brune et Schauembourg, en 1798. Malgré sa grande bravoure, il fut battu par l'armée ennemie beaucoup plus nombreuse. Pendant sa retraite, à la nouvelle de la prise de Berne par les Français, il fut assassiné par ses propres soldats. — *Rodolphe-Louis* d'ERLACH, né à Berne en 1749, m. en 1817, s'associa, en 1801, avec Reding et Steiger, dans le but de rétablir l'ancienne constitution fédérale, et fut chargé du commandement en chef de l'armée fédérale lors de l'insurrection de 1802. Cette insurrection ayant été terminée par l'acte de médiation de Napoléon, il rentra dans la vie privée, et consacra sa vie aux sciences. Entre autres écrits, il a publié le *Code du bonheur*, dédié à l'impératrice Catherine II. E. S.

ERLANGEN, v. de Bavière (Franconie centrale), sur la Regnitz, à 15 kil. N. de Nuremberg, sur le chemin de fer du Nord et du Sud, et près du canal Louis; 11,000 hab. Célèbre université protestante, fondée en 1743 par le margrave Frédéric de Brandebourg-Baireuth, et réorganisée par le margrave Alexandre; elle possède une riche bibliothèque, un jardin botanique, un muséum d'histoire naturelle, un amphithéâtre d'anatomie, etc. Nombreuses sociétés savantes. L'Académie Léopoldine-Caroline, dite des Curieux de la Nature, qui est depuis 1808 à Bonn, siégeait auparavant à Erlangen. Ecoles d'agriculture, d'arts et métiers. Elle se divise en ville vieille et ville neuve; cette dernière fut fondée en 1686, sur un terrain que donna le margrave Christian-Ernest, par des protestants français réfugiés; ils y apportèrent une activité industrielle qui s'est conservée. Fabr. de glaces, toiles peintes, draps, étoffes de coton, tabletterie, chapeaux, chaussures, tabac. Célèbre asile d'aliénés.

ERLAU, *Agria*, en hongrois *Eger*, v. de Hongrie, sur la riv. de son nom; ch.-l. du comitat de Hevesch, à 137 kil. E.-N.-E. de Bude; 20,000 hab. Archevêché catholique; collége, autrefois université, avec bibliothèque et observatoire; bains d'eaux thermales très-renommés. Erlau est agréablement située et entourée de vignobles estimés; on remarque sa cathédrale, le palais épiscopal, l'église grecque, l'hôpital Komaromy. Fabr. de toiles et de draps. Fondée en 1010 par le roi Etienne, cette ville souffrit beaucoup dans les guerres avec les Tartares et les Turcs, et soutint, en 1596, contre ces derniers, un siége mémorable, où elle succomba.

ERLON (Drouet d'). *V.* DROUET.

ERMAN (Adolphe-Georges), physicien, né à Berlin en 1806, m. en 1851, professeur à l'université de sa ville natale, exécuta à ses frais, de 1828 à 1830, pour faire des observations magnétiques, un voyage autour du monde par le N. de l'Asie et les deux Océans. La relation qu'il en a publiée a obtenu un des grands prix de la Société de géographie de Paris; elle est divisée en deux parties, l'une historique, 1833-38, 2 vol.; l'autre scientifique, 1835-41, 2 vol. et atlas. Il a été directeur des *Archives de l'exploitation scientifique de la Russie*, Berlin, 1841 et suiv. On trouve quelques-uns de ses travaux dans les *Annales* de Poggendorf, et dans les *Nouvelles astronomiques* de Schumacher.

ERMATINGEN, v. de Suisse (Thurgovie), à 7 kil. O. de Constance, sur l'Unter-See; 1,400 hab. Comm. de vins, fruits et chanvre.

ERMELAND, *Warmia*, partie de la Prusse orientale, qui appartint à l'ordre Teutonique, puis à la Pologne, depuis le traité de Thorn, 1466; elle fut réunie à la Prusse lors du 1er partage de la Pologne, 1772, et comprise dans la régence de Kœnigsberg. Elle forma, depuis 1243, un évêché, dont les titulaires furent princes de l'Empire, firent partie de la diète de Pologne, et eurent le privilége, lorsque le trône venait à vaquer, de convoquer les Etats de Prusse. Cet évêché, d'abord à Braunsberg, puis à Heilsberg, est auj. à Frauenburg.

ERMENONVILLE, vge (Oise), arr. et à 12 kil. S.-O. de Senlis, 50 de Paris; 522 hab. Anc. vicomté. Cet endroit est célèbre par un vieux château, que, pendant le XVIII° siècle, le comte René de Girardin embellit, et autour duquel il fit dessiner par Morel un très-beau parc à l'anglaise, avec de vastes rivières. En 1778, le comte de Girardin offrit, dans ce domaine, un asile à J.-J. Rousseau, qui y passa ses derniers jours, et qui fut inhumé au milieu d'un lac du parc, dans une île appelée *île des Peupliers*, où un tombeau lui fut élevé. Le corps du philosophe y resta jusqu'en 1794; on l'en tira alors pour le porter au Panthéon. On visite, dans le parc, la *tour de la belle Gabrielle*, où Henri IV fut souvent admis; et, dans la partie appelée *le Désert*, une petite chaumière où Rousseau aimait à venir méditer. Cette retraite a reçu Marie-Antoinette et l'empereur Joseph II.

ERMITAGE. *V.* HERMITAGE, MONTMORENCY, et PÉTERSBOURG (SAINT-).

ERMITES (du grec *érémitès*; racine *érèmos*, désert), hommes pieux, vivant dans la solitude. L'origine des ermites remonte à la naissance même du monachisme (*V.* MOINES). Se modelant sur l'exemple des personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament qui avaient vécu dans la solitude, St Paul l'anachorète, St Antoine et St Macaire commencèrent la nombreuse liste des ermites qui, après eux, devaient poursuivre leur œuvre de pénitence dans les déserts ou au fond des forêts. Au moyen âge, la vie érémitique fit beaucoup de prosélytes : comme elle était souvent une sorte d'expiation, et en même temps un moyen d'échapper aux violences d'une époque encore barbare, on vit, dans les climats chauds ou tempérés du monde chrétien, les bois et les hauts lieux se peupler d'ermitages. Une caverne, un arbre creux ou une petite cabane servaient d'habitation à ces pieux reclus, qui, austères pour eux-mêmes, mais charitables envers les autres, finissaient par inspirer aux populations voisines une sorte de vénération, dans laquelle se retrouve parfois le caractère merveilleux du temps. Quelques ermites, tels que ceux du Vésuve, de la Ste-Baume, vécurent complétement isolés; d'autres, comme ceux du Mont-Carmel et du Mont-Athos, habitaient des ermitages qui communiquaient ensemble, et y menaient, sous une règle à peu près commune, la vie des cénobites (*V. ce mot*). De ces congrégations d'ermites se formèrent plusieurs ordres, tels que les *Camaldules*, les *Augustins*, les *Ermites de St Jean-Baptiste*, et ceux dits *de St Paul*. *V.* CAMALDULES, AUGUSTINS, JEAN-BAPTISTE, PAUL. D—T—R.

ERMOLDUS NIGELLUS, écrivain du IX° siècle, moine, à ce que l'on croit, de l'abbaye d'Aniane, exilé à Strasbourg par Louis le Débonnaire, dont il avait encouru la disgrâce, y termina, vers 826, un poëme en 4 livres, où il a chanté les événements mémorables du règne de l'empereur. La latinité en est barbare; mais on y trouve des faits

curieux. D. Bouquet l'a inséré dans sa *Collection des historiens de France*.

ERMONTH. *V.* HERMONTHIS.

ERNE ou EARNE, riv. d'Irlande; source dans le comté de Fermanagh (Ulster); cours de 110 kil. à travers le lac de son nom, et par Enniskillen et Ballyshannon (Donegal), où il tombe dans l'Atlantique. — Le lac Erne (69 kil. sur 14) est divisé en deux parties que réunit un canal; il a des rives très-pittoresques, et renferme de nombreuses îles: l'une d'elles contient la belle résidence du marquis d'Ely.

ERNÉE, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. et à 24 kil. O. de Mayenne, sur l'Ernée; fabr. de clouterie; comm. de chanvre, lin, vins; 3,582 hab.

ERNEST Ier *le Pieux*, duc de Saxe-Gotha et Altenbourg, né en 1601, m. en 1675, frère de Bernard de Saxe-Weimar, prit, comme lui, du service dans les troupes de Gustave-Adolphe, roi de Suède, et se distingua aux batailles de Lutzen, 1632, et de Nordlingen, 1634. Il montra un grand zèle pour la propagation du luthéranisme. L'aîné de ses 7 fils, Frédéric, continua la ligne de Gotha; le 3e, Bernard, devint la souche de la ligne de Meiningen; le 7e, Ernest, fonda la ligne de Saalfeld. B.

ERNEST II, duc de Saxe-Gotha et Altenbourg, né en 1745, m. en 1804, succéda à son père Frédéric III en 1772. Il rétablit l'ordre dans les finances, fonda des hôpitaux, des maisons de travail pour les pauvres, des institutions de prévoyance pour les veuves et orphelins de fonctionnaires publics, s'occupa du perfectionnement de l'instruction, et protégea les arts et les sciences. Versé lui-même dans les mathématiques, il imagina une ingénieuse théorie du jeu des échecs, s'occupa, le premier en Allemagne, de faire mesurer le méridien, et fonda l'observatoire de Seeberg. B.

ERNEST III, duc de Saxe-Cobourg-Gotha, né en 1784, m. en 1844, succéda à son père François en 1806. Dépouillé de ses États par Napoléon Ier, qu'il avait combattu dans les rangs des Prussiens, il les recouvra en vertu de la paix de Tilsitt, 1807, et ne s'occupa plus que d'en réorganiser l'administration. En 1813, il se joignit de nouveau aux ennemis de la France, et reçut la capitulation de Mayence. En 1826, l'extinction de la branche ducale de Gotha lui valut une augmentation de territoire. En 1834, il vendit à la Prusse quelques parcelles de terrain, qu'il avait obtenues en 1815. Sa famille a contracté de nombreuses alliances: sa sœur, mariée au duc de Kent, devint mère de la reine Victoria d'Angleterre; son plus jeune frère, Léopold, épousa d'abord la princesse de Galles, puis la fille aînée du roi Louis-Philippe, et est auj. roi des Belges; son neveu, Ferdinand, épousa Dona Maria de Portugal; enfin, de ses deux fils, l'un lui a succédé sous le nom d'Ernest IV, l'autre est le prince Albert, mari de la reine Victoria. B.

ERNEST-AUGUSTE, roi de Hanovre, 1837-51, portait, avant son avénement au trône, le titre de *duc de Cumberland* (*V.* CUMBERLAND). Voulant se dérober à la nécessité de demander tous les ans aux Chambres le vote de sa liste civile, et conserver une influence prépondérante à la propriété territoriale, il annula la constitution représentative accordée au Hanovre en 1833. Celle qu'il octroya en 1840 fut encore fréquemment violée; toutes les mesures de son gouvernement avaient eu pour objet de favoriser la noblesse au détriment des classes moyennes, lorsque les événements de 1848 l'obligèrent de consentir aux réformes politiques et administratives réclamées par l'opinion. Son fils, Georges V, né en 1819, lui a succédé, bien qu'aveugle de naissance.

ERNESTI (Jean-Auguste), illustre philologue allemand, né en 1707 à Tennestadt (Thuringe), m. en 1781, fut recteur de l'école St-Thomas à Leipsick en 1734, professeur agrégé de littérature ancienne à l'université en 1742, professeur titulaire d'éloquence en 1756, et, de plus, professeur de théologie en 1759. On a de lui des éditions d'*Homère*, Leips., 1759-64; de *Callimaque*, 1761, 2 vol. in-8o, avec une version latine; de *Polybe*, 1763-64, 3 vol. in-8o; de *Cicéron*, avec un *index* précieux, 1737-39, 6 vol.; de *Tacite*, 1752, 2 vol. in-8o; de *Suétone*, 1748; des *Nuées* d'Aristophane, 1753. On lui doit aussi des opuscules de critique et de théologie: *Opuscula philologico-critica*, Amst., 1762, in-8o; *Opuscula oratoria, orationes, prolusiones et elogia*, Leyde, 1767, in-8o; *Opuscula, orationes, nova collectio*, Leips., 1791, in-8o; *Archæologia litteraria*, dont la 2e édit., donnée par G.-H. Martin, Leips., 1790, est très-estimée; *Initia doctrinæ solidioris*, Leips., 1736-83, excellent cours de littérature; *Institutio interpretis Novi Testamenti*, Leips., 1761-92, ouvrage classique parmi les théologiens allemands; *Opuscula theologica*, 1792; *Nouvelle Bibliothèque théologique*, 1760-79, 13 vol. La pureté du latin d'Ernesti l'a fait surnommer le *Cicéron de l'Allemagne*.

ERNESTI (Auguste-Guillaume), neveu du précédent, né à Frohndorf (Thuringe) en 1733, mort en 1801, professeur de philosophie, 1765, et d'éloquence, 1770, à l'université de Leipsick, a donné des éditions de *Tite-Live*, 1769, 3 vol. in-8o, et Leips., 1801-4, 5 vol. in-8o; de *Quintilien*, 1769, in-8o; d'*Ammien Marcellin*, 1773, in-8o; de *Pomponius Méla*, 1773, in-8o.

ERNESTI (Jean-Christian-Gottlob), frère du précédent, né en 1756 à Arnstadt (Thuringe), m. en 1802, professeur de philosophie, 1782, et d'éloquence, 1801, à l'université de Leipsick, a donné des éditions d'*Ésope*, Leips., 1781, in-8o; d'*Hésychius*, 1785; de *Suidas* et *Favorinus*, 1786; de *Silius Italicus*, 1791. On a de lui encore un *Lexicon technologiæ græcæ rhetoricæ*, 1795, et un *Lexicon technologiæ Romanorum rhetoricæ*, 1797.

ERNESTINE (ligne), branche aînée de la maison de Saxe, a été fondée par Ernest, électeur de Saxe, fils aîné de l'électeur Frédéric II. De 1464 à 1485, il régna en commun avec son frère Albert. En 1485, les deux frères stipulèrent à Leipsick un traité de partage, et donnèrent ainsi naissance aux deux lignes *Ernestine* et *Albertine*, dont la première règne aujourd'hui dans les duchés de Saxe, et la seconde dans la Saxe royale. E. S.

ERNOUF (Jean-Auguste), général, né à Alençon en 1753, m. en 1827. Il entra au service en 1791, commanda le camp de Cassel en 1792, fut chef de l'état-major général aux armées du Nord et de la Moselle, contribua au gain des batailles d'Arlon et de Fleurus, 1794, reçut la direction du dépôt de la guerre en 1797, fit partie de l'armée du Danube, 1799, et de celle d'Italie, 1800, assista à la bataille de Novi, fut nommé capitaine-général de la Guadeloupe en 1803, rétablit l'ordre et la tranquillité dans cette île, fut disgracié en 1811 pour s'être rendu aux Anglais, tenta vainement d'arrêter, avec un corps de troupes que lui remit le duc d'Angoulême, Napoléon Ier à son retour de l'île d'Elbe, fut député de l'Orne en 1815, de la Moselle en 1816, et commanda la 3e division militaire de 1816 à 1819. B.

ERNSTHAL, v. du roy. de Saxe, à 20 kil. de Zwickau, et dans la seigneurie de Glauchau; 2,700 hab. Fabr. active de lainages, toiles, cotons.

EROANUM, nom latin d'ERIVAN.

ÉROLÈS (le baron d'), général espagnol, né en Catalogne vers 1785, m. en 1825, fit ses premières armes pendant la guerre de l'indépendance, fut nommé en 1822 capitaine général des troupes de Ferdinand VII et membre de la régence suprême établie à Urgel, et combattit Mina et les insurgés constitutionnels.

ÉROS, nom de l'Amour chez les anc. Grecs; et par là ils entendirent d'abord la force puissante qui anime tout d'un amour mutuel, qui fait que toutes choses s'harmonisent, une sorte de force d'attraction, puis le dieu de l'amour chanté par les poëtes érotiques.

ÉROSTRATE, Éphésien d'une naissance obscure, s'avisa, pour se faire un nom, de mettre le feu au magnifique temple de Diane à Éphèse, la nuit même de la naissance d'Alexandre le Grand, 356 av. J.-C. Les Éphésiens rendirent une loi qui défendait de prononcer son nom.

ÉROTIDIES, fêtes en l'honneur d'Éros, célébrées tous les 5 ans à Thespies.

ÉROTIEN, *Erotianus*, médecin grec, vivait au temps de Néron. On ne sait rien sur sa vie, et le seul ouvrage qu'il ait laissé est un vocabulaire des mots d'Hippocrate, ouvrage obscur, très-concis, et qui n'offre pas beaucoup d'utilité. Il a été imprimé en 1564 par H. Estienne, en tête de son *Dictionarium medicum*, puis dans les éditions d'Hippocrate données par Mercuriali et Chartier, et séparément par J.-G. Frédéric Franz, Leipsick, 1780, in-8o. D—G.

EROUANT, 10e roi d'Arménie de la dynastie des Arsacides. Satrape du roi Sanadroug, il s'empara du trône à la mort de ce prince, 68 ap. J.-C., et fit égorger tous ses enfants, à l'exception du jeune Ardaschès (Artaxerce II). Il obtint des Romains la haute Arménie, dont le roi Dirit ou Tiridate venait de mourir, en échange de la Mésopotamie. Il bâtit Erouantaschad et y établit sa cour, construisit Pacaran (endroit des idoles), y transféra tous les dieux d'Armavir, et construisit la magnifique ville Erouantaguerd (Erouantacerte). Informé que le jeune Ardaschès, roi de Perse, venait lui à la tête d'une armée de Darius, roi de Perse, venait lui disputer la couronne, il marcha avec toutes ses forces contre lui, fut vaincu, abandonné de son armée, et eut la tête fendue d'un coup de sabre, en 88. C—A.

ERPENIUS ou d'ERPE (Thomas), orientaliste, né à

Gorkum (Hollande) en 1584, m. en 1624, apprit les langues orientales à la sollicitation de Scaliger. Il voyagea en France, en Italie et en Allemagne. A Venise, il eut des conférences avec des juifs et des mahométans, et profita de son séjour pour se perfectionner dans le turc, le persan et l'éthiopien. Il revint à Leyde en 1612, et fut nommé professeur d'arabe et des autres langues orientales, l'hébreu excepté. Il fit graver à grands frais de nouveaux caractères arabes, et forma une imprimerie dans sa maison. Ses ouvrages ont fait faire de grands progrès aux études orientales. Les principaux sont : *Grammatica arabica*, Leyde, 1613, la première qui ait été publiée en Europe, souvent réimprimée ; *Locmani sapientis fabulæ*, 1615, in-8° ; *Novum testamentum, arabicè*, 1616 ; *Pentateuchus Mosis, arabicè*, 1622 ; *Grammatica syra et chaldæa*, 1628 ; une édition de l'*Historia saracenica*, d'Elmacin, ouvrage posthume, publié à Leyde, 1625, in-8°. D.

ERQUY, vge (Côtes-du-Nord), arr. et à 35 kil. N.-E. de St-Brieuc ; 297 hab. C'est la *Rheginea* des Romains.

ERRANT (Chevalier). Noble guerrier qui, aux beaux jours de la chevalerie, courait le monde pour chercher des aventures : il redressait les torts, protégeait le faible et l'opprimé, et défendait envers et contre tous l'honneur d'une dame de ses pensées, dont l'amour devait être la récompense de tous ses exploits. Dans tous les pays il y eut des chevaliers qui voyageaient ainsi, momentanément, pour étendre leur renommée, étudier les passes d'armes des tournois, et quelquefois y prendre part ; mais ils n'étaient pas chevaliers errants, de profession : Cervantes donna cette qualité à son Don Quichotte, pour mieux tourner la chevalerie en ridicule.

ERRANTE (Giuseppe), peintre, né à Trapani en 1760, m. à Rome en 1821. Il imitait parfaitement Raphaël, le Titien, les Carraches, le Dominiquin, et surtout le Corrège. Il vécut presque toujours à Milan. On a de lui des tableaux sur *Psyché*, *Arthémise pleurant sur les cendres de Mausole*, *la Mort d'Ugolin*, *le Concours de la beauté*, *Endymion*, *la Mort d'Antigone*. Il a enseigné une nouvelle manière de restaurer les tableaux ; selon lui, l'escrime était aussi utile aux peintres modernes que la gymnastique l'avait été aux anciens. Il a publié un *Essai sur les couleurs*.

ERRARD (Jean), né à Bar-le-Duc vers le milieu du XVIe siècle, fut employé par Henri IV pour la fortification des places, et construisit la citadelle d'Amiens et une partie du château de Sedan. On a de lui : *la Fortification démontrée et réduite en art*, 1594 et 1604, le premier écrit français sur cette matière.

ERRARD (Charles), peintre et architecte, né à Nantes en 1606, m. en 1689, un des premiers membres de l'Académie de peinture en 1648, fut chargé, sous Louis XIII, de diriger les travaux de peinture que l'on exécutait au Louvre, puis envoyé par Richelieu à Rome pour y former une collection de statues, bas-reliefs et modèles d'architecture, et faire copier les principaux tableaux des maîtres romains. Il dirigea l'Académie française à Rome. On lui doit la lourde coupole de l'église de l'Assomption, à Paris.

ERRIFS (Monts). *V.* ATLAS.

ERRO, homme d'Etat espagnol, né en 1774, m. en 1854, fut président de la junte insurrectionnelle de la Manche lors de la guerre de l'indépendance. Sous Ferdinand VII, il devint intendant de Madrid et de Barcelone, conseiller d'Etat, ministre des finances. Attaché à don Carlos, qui le nomma son principal ministre en 1834, il s'exila avec lui.

ERSCH (Jean-Samuel), savant bibliographe, né en 1766 à Glogau (Silésie), m. en 1828. Il étudia la théologie à Halle, mais se consacra bientôt entièrement aux sciences historiques. Il fut professeur d'histoire et de géographie, et bibliothécaire à Iéna, 1800, puis professeur de géographie et de statistique à Halle, 1803, et bibliothécaire de l'université de cette ville, 1808. Ses principaux ouvrages sont : *Répertoire des journaux et recueils périodiques sur la géographie, l'histoire*, etc., Lemgow, 1790-92, 3 vol. in-8° ; *Répertoire universel de bibliographie de* 1785 *à* 1800, Iéna, 1790-1807, 8 vol. in-8° ; *la France savante ou Dictionnaire des écrivains français de* 1771 *à* 1796, Hambourg, 1797-8, 3 vol., avec deux suppléments en 1802 et 1806 ; *Manuel de la littérature allemande depuis le milieu du* XVIIIe *siècle*, Leips., 1812-14, et 1822-40, 4 vol., véritable modèle en ce genre pour l'universalité et l'exactitude des renseignements, pour l'ordre ingénieux dans lequel ils sont rangés. Enfin il entreprit avec J.-G. Grüber une *Encyclopédie universelle des sciences et des arts*, Leips., 1818 et suiv., in-4°, ouvrage aux proportions colossales, qui, après plus de 30 années, est loin d'atteindre le terme de sa publication.

ERSE, dialecte de la langue gaélique ou celtique, parlé encore en Irlande et dans les montagnes de la haute Ecosse. Un recueil de poésies écrites dans ce dialecte a été publié par miss Brooke, Dublin, 1789.

ERSKINE (Jean), baron de Dun, un des plus zélés propagateurs du protestantisme en Ecosse, né en 1508 ou 1509, m. en 1591. Il repoussa une descente des Anglais en Ecosse en 1547, fut député en France pour assister au mariage de Marie Stuart avec le dauphin François, 1557, prit une part très-active à la guerre civile de 1559-60, et fut nommé par le parlement un des cinq membres chargés du maintien de la discipline de l'église réformée. Il fut le premier Ecossais qui fit enseigner le grec dans sa patrie.

ERSKINE (Thomas, lord), célèbre orateur et jurisconsulte anglais, né à Edimbourg en 1750, m. en 1823. Après avoir étudié à l'université de St-Andrew's, il entra dans la marine royale, ne tarda point à passer dans l'armée de terre, et songea à la carrière du barreau seulement à 26 ans. Reçu avocat en 1778, ses débuts furent très-brillants. En 1783, les électeurs de Portsmouth le députèrent à la chambre des communes ; il y appuya toutes les propositions généreuses de Fox, entra avec lui au ministère, en 1806, comme grand chancelier, et perdit cette place l'année suivante. Il appuya l'abolition de la traite des nègres, plaida la cause des catholiques d'Irlande, demanda la réformation des lois pénales, défendit la liberté de la presse, le jugement par jury, et éleva la voix en faveur des Grecs opprimés par les Turcs. Ses discours les plus importants ont été réunis en 5 vol. in-8°, Londres, 1810-12. En 1797, il avait publié des *Considérations sur les causes et les conséquences de la guerre actuelle avec la France*, qui eurent 43 éditions en une année.

ERSTEIN, ch.-l. de cant. (Bas-Rhin), arr. et à 22 kil. N.-E. de Schelestadt, sur l'Ill et le chemin de fer de Strasbourg à Bâle : 3,483 hab. Tanneries, teintureries, etc. Cette petite ville fut habitée par plusieurs rois franks, par les empereurs Othon Ier et Othon II. Un couvent de bénédictines y fut fondé par Hermangarde, femme de Lothaire.

ERVY, ch.-l. de cant. (Aube), arr. et à 31 kil. S.-S.-O. de Troyes, sur l'Armance ; 1,326 hab. Fabr. de toiles et coutils. Anc. baronnie.

ERWIN DE STEINBACH, architecte, m. en 1318, fut chargé par Conrad de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, de terminer la cathédrale de cette ville. Il commença les travaux de la façade en 1276. Son fils Jean continua les constructions jusqu'à sa mort, en 1339, et sa fille Sabine orna de sculptures la croisée méridionale de l'édifice.

ERXLEBEN (Jean-Chrétien-Polycarpe), né à Quedlinbourg en 1744, m. en 1777, professeur de philosophie à l'université de Gœttingue, a laissé, en allemand, divers ouvrages regardés comme classiques lors de leur publication, et toujours recherchés pour leur précision et leur exactitude : *Eléments d'histoire naturelle*, Gœttingue, 1768, in-8° ; *Introduction à la médecine vétérinaire*, 1769, in-8° ; *Eléments de physique*, 1772, in-8°, souvent réimprimé ; *Eléments de chimie*, 1775, in-8°. Il a écrit aussi, en latin : *Systema regni animalis..., classis* I, *mammalia*, Leips., 1778, in-8°, traité fort remarquable sur les mammifères.

ÉRYCINE, surnom sous lequel Vénus avait des temples sur le mont Éryx en Sicile, et à Rome.

ERYCIUS PUTEANUS. *V.* DUPUY (Henri).

ÉRYMANTHE, *Erymanthus*, mont. entre l'Arcadie et l'Élide, tirant son nom d'un fils d'Arcas. Dans la forêt qui la couvrait, Hercule prit un sanglier célèbre. Auj. le mont Olénos. — riv. d'Arcadie, affl. de l'Alphée, auj. le Doana ; source dans le mont Érymanthe.

ÉRYMANTHE, riv. d'Asie. *V.* ETYMANDER.

ÉRYSICHTHON, fils de Triopas, roi de Thessalie, ayant abattu un chêne dans une forêt consacrée à Cérès, fut condamné par la déesse à endurer une faim qu'il ne pouvait jamais assouvir. Il finit par dévorer ses propres membres.

ERYTHEA ou ERYTHIA, île de l'océan Atlantique, près de Gadès, nommée aussi *Junonia* et *Aphrodisias*. Les poëtes y plaçaient le séjour de Géryon. C'est auj. *Léon*.

ERYTHRÆUS. *V.* ROSSI (Jean-Victor).

ÉRYTHRÉE (Mer), *Erythræum mare*, nom donné par les anciens à la mer qui baigne le S. de l'Asie, depuis la presqu'île de l'Inde jusqu'à l'Afrique, c.-à-d. à la mer des Indes, y compris le golfe d'Oman, le golfe Persique et la mer Rouge. Ils l'appelèrent ainsi d'Erythras, fils de Persée et d'Andromède, qui s'y noya, ou de la couleur du sable qui forme son lit. Arrien a donné un *Périple de la mer* Érythrée, précieux monument de la géographie ancienne.

ÉRYTHRES, *Erythræ*, anc. v. d'Asie Mineure (Ionie), sur la presqu'île de Clazomène ; célèbre par sa sibylle ; auj. *Erétri*. — v. de Béotie. — v. d'Arcadie, célèbre par un temple d'Hercule. — v. de Locride. — v. du littoral de l'Inde, où régna Erythras.

ÉRYX, fils de Butès et de Vénus, et roi d'une partie de la Sicile, osa défier Hercule à la lutte, succomba, et fut enterré par son vainqueur sur le mont Éryx.

ÉRYX, anc. v. de Sicile, à l'O., près du mont Eryx et au N.-O. de Drepanum; fondée par des Phéniciens. Auj. *Catalfano*. — Le mont Eryx fut, dans les dernières années de la première guerre punique, un lieu de combat entre les Romains et les Carthaginois. Auj. *San-Giuliano*. On y voyait un célèbre temple de Vénus.

ERZENGATZI (Jean), docteur de l'église arménienne et auteur classique, m. en 1326, a laissé, entre autres ouvrages : une *Explication de la Grammaire arménienne;* un *Traité d'astronomie;* deux *Elégies de St Grégoire l'Illuminateur;* un *Livre des Prières;* des *Commentaires sur l'Evangile de St Mathieu;* une *Traduction du livre de St Thomas d'Aquin sur les Sacrements;* de beaux *Cantiques;* des *Elégies;* des *Hymnes*, etc. C—A.

ERZEROUM, *Arzen-el-Roum*, c.-à-d. terre des Romains, en arménien *Garen*, autrefois *Atranutzin*, ville forte de la Turquie d'Asie (Arménie), près des sources de l'Euphrate, par 39° 55' 16" lat. N., 38° 58' 8" long. E., à 268 kil. N.-N.-E. de Diarbékir et à 1,100 kil. E. de Constantinople; 50,000 hab., Turcs, Arméniens, Grecs, et Persans. Ch.-l. de l'eyalet de son nom. Archevêché arménien; consulats anglais, autrichien, russe et français. Erzeroum est très-grande, mais sale et mal construite. Elle se compose de la forteresse ou ville proprement dite, et de 4 faubourgs, dont la séparent deux hautes murailles. La citadelle d'*Itschkaleh* la domine à l'O. On n'y remarque guère que quelques mosquées, le *Tchifté-Minaré*, magasin à munitions de guerre, des bains, les bazars, les caravansérails, de beaux marchés et la douane. C'était, avant la découverte du cap de Bonne-Espérance, un des grands entrepôts de commerce de l'Occident avec l'Orient, commerce encore important aujourd'hui, surtout avec la Turquie et la Perse au moyen de caravanes. Exportation de soie grége, laines, peaux de bœuf et de mouton, raisins secs, sangsues, sabres renommés. — Erzeroum, anc. *Theodosiopolis*, fondée en 415 par Théodose II, passa de la domination des empereurs byzantins à celle des Seldjoucides, XIe siècle, puis des Turcs, 1517. Les Russes, conduits par Paskéwitch, la prirent en 1829, mais ne l'occupèrent qu'une année.

ERZEROUM (Eyalet d'); il est formé de l'Arménie turque, entre ceux de Trébizonde au N., Kharberout et Diarbekir à l'O. et au S.-O., Van au S., et les gvts russes d'Erivan et Koutais à l'E.; 400,000 hab. Sol montagneux; divisé en 5 sandjaks : Erzeroum, Ardahan, Kars, Bayazid, Musch.

ERZGEBIRGE, c.-à-d. *montagnes du minerai de fer*, chaîne de montagnes, en Allemagne, séparant la Saxe de la Bohême, et s'étendant sur 150 kil., du S.-O. au N.-E., entre le Fitchtelgebirge, qui la rattache au Bœhmerwald, et le Riesengebirge, dont elle est séparée par l'Elbe. Ces montagnes, peu élevées (point culminant, 1,213 mèt.), sont couvertes de forêts, et renferment de riches mines d'argent, fer, plomb, étain, cuivre, arsenic, etc. — Jusqu'en 1835, il y eut, dans le roy. de Saxe, un *Cercle d'Erzegebirge*, d'environ 83 myriam. carrés, avec une pop. de 550,000 hab.; ch.-l. Freyberg; villes princip., Zwickau, Chemnitz. Il est maintenant compris dans le cercle de Zwickau, sauf quelques parcelles dans les cercles de Dresde et de Leipzig.

ERZINGAN, anc. *Satala*, v. de la Turquie d'Asie (Arménie), dans l'eyalet et à 132 kil. S.-O. d'Erzeroum, et près du bras septentrional de l'Euphrate; 10,000 hab. Belle race de moutons; fruits renommés.

ESAPE, *Æsapus*, riv. de Mysie, affl. à l'Hellespont; source au mont Ida. Auj. *Spiga*.

ÉSAU, fils d'Isaac et de Rebecca, et frère aîné de Jacob, né vers 1836 av. J.-C. Il fut nommé Esaü, c.-à-d. *homme fait*, parce qu'il vint au monde tout velu. Un jour, pressé de la faim, au retour de la chasse, il vendit son droit d'aînesse à son frère pour un plat de lentilles. Frustré de la bénédiction paternelle par Jacob, il le chercha longtemps pour le faire périr, mais enfin se réconcilia avec lui. On le nommait aussi *Edom*, c.-à-d. roux, ce qui fit nommer Edomites ou Iduméens ses descendants qui furent nombreux. Il avait pris pour femmes, malgré son père, deux Chananéennes nommées Judith et Basemath; plus tard, il épousa une autre femme nommée Maheleth, fille d'Ismaël. P.

ESCADRE, subdivision d'une armée navale. Composée de 5 à 9 bâtiments, elle a pour chef un contre-amiral; de 9 à 15 au moins, un vice-amiral. Le titre de *chef d'escadre*, aboli en 1791, et qui donnait rang après les maréchaux de camp, fut remplacé par celui de contre-amiral. On appelle encore escadre chacun des trois corps principaux d'une grande flotte, distingués par un pavillon de couleur particulière : il y a l'escadre *blanche*, l'escadre *blanche et bleue*, et l'escadre *rouge*. Les Anglais embrassent même toute leur marine sous les trois divisions, *escadre rouge, escadre blanche, escadre bleue*.—Au XIVe siècle, comme on le voit dans Froissart, le mot *escadre*, synonyme d'*escouade*, s'appliquait à des corps d'infanterie. Les légions provinciales de François Ier furent divisées en escadres de 25 hommes. Dans les armées de Gustave-Adolphe et de Montecuculli, l'escadre fut un ordre tactique, un carré long composé de 24 fantassins sur 4 files et sur 6 rangs. B.

ESCADRON, mot employé primitivement dans le sens d'escarmouche, d'évolution de cavaliers ou de fantassins; *escadronner* était synonyme de *manœuvrer*. Depuis le XVIIe siècle, l'escadron est une subdivision d'un régiment de cavalerie analogue au bataillon d'infanterie. Dans la cavalerie française, il y a 6 escadrons par régiment.

ESCADRON SACRÉ, escorte que tous les officiers ayant conservé des chevaux formèrent à Napoléon Ier pendant la retraite de Russie, en 1812. Il avait pour commandant Murat, roi de Naples, pour capitaines les généraux Defrance, Saint-Germain, Sébastiani, etc., et pour sous-officiers, des colonels.

ESCALA (LA), v. d'Espagne (Catalogne), prov. et à 33 kil. E. de Girone; port de pêche sur la Méditerranée; 2,500 hab.

ESCALES, nom donné, sur les côtes d'Afrique, à des établissements destinés aux échanges avec les indigènes.

ESCALONA, v. d'Espagne, prov. et à 39 kil. N.-O. de Tolède; 1,002 hab. Château fort.

ESCARBOTIN, vge (Somme), arr. et à 35 kil. O. d'Abbeville; 723 hab. Fabr. importante de cylindres pour filatures, et autres objets de quincaillerie.

ESCARPINS ou **ESCHARPINS**, chaussure de cuir blanc fort légère, juste au pied, qu'au XVIe siècle les personnes riches portaient dans l'intérieur de leurs maisons; dehors, elles mettaient une autre chaussure par-dessus.—*Escharpins* étaient aussi un appareil de torture pour comprimer les pieds du patient.—Auj. nous nommons escarpins des souliers à semelle très-mince.

ESCARS (Famille d'), maison noble de France, ainsi appelée d'une terre du Limousin. Ses membres les plus connus sont : *Franç.-Nic.-René* DE PÉRUSSE, comte d'Escars, né en 1759, m. en 1822, colonel des dragons d'Artois avant la Révolution, député de la noblesse de Châtellerault aux États de 1789, émigré avec le comte d'Artois, lieutenant général et pair de France en 1815; — *Amédée-Franç.-Régis* DE PÉRUSSE, comte, puis duc d'Escars, fils du précédent, né à Chambéry en 1790, aide de camp du duc d'Angoulême sous la Restauration, pair de France en 1822, lieutenant général après la prise du Trocadero en 1823, démissionnaire en 1830.

ESCAUT, nommé par César *Scaldis*, par Ptolémée *Tabuda*, en flamand *Schelde*, riv. de France, de Belgique, et de Hollande, prend sa source à 7 kil. S.-E. du Catelet (Aisne), arrose en France Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, et Condé; en Belgique, Tournai, Oudenarde, Gand, Dendermonde, Rupelmonde et Anvers, où il a 500 mèt. de largeur. Il pénètre ensuite en Hollande, et se partage en deux grands bras qui forment l'archipel zélandais : l'*Escaut oriental*, qui passe devant Berg-op-Zoom, et tombe dans la mer au-dessous de Zeriksée, entre les îles Schouwen et Beveland, et l'*Escaut occidental*, qui a son embouchure entre Flessingue et l'Ecluse. Ces deux bras communiquent ensemble par plusieurs branches, et aussi avec la Meuse et le Rhin. Napoléon Ier avait projeté les travaux d'endiguement de l'Escaut oriental, que la Hollande a fait commencer en 1853. Cours de 430 kil., navigable sur 312 à partir de Cambrai. Ses principaux affluents sont : à gauche, la Scarpe, la Sensée, la Lys et la Durme; à droite, la Rouelle, la Haisne, la Dender et la Rupel, formée de la réunion de la Senne, de la Dyle et de la Nèthe. Les deux embouchures de l'Escaut, situées en face de celle de la Tamise, sont larges de 10 à 12 kil., et remarquables pour la sûreté et pour la profondeur. Des bancs de sable rendent la navigation dangereuse dans la partie inférieure : entre Cambrai et Condé, la navigation a été établie, de 1750 à 1788, au moyen de 18 écluses. Longtemps les Hollandais ont fermé l'Escaut aux autres nations; mais depuis 1863, les États Européens et les États-Unis d'Amérique ont racheté le droit par un capital de 36 millions de fr. payés à la Hollande. L'Escaut est longé par le canal de St-Quentin, qui établit une communication avec la Somme et l'Oise; d'autres canaux s'embranchent sur l'Escaut de Condé à Mons, d'Anvers à Bruxelles.

ESCAUT (Dép. de l'), anc. dép. français, formé de la Flandre orientale après la réunion de la Belgique en 1795, entre les dép. des Bouches-de-l'Escaut au N., des Deux-Nèthes et de la Dyle à l'E., de Jemmapes au S., et de la Lys à l'O.; ch.-l., *Gand*. Il comprenait 4 arrond. : Gand, Oudenarde, Dendermonde et le Sas-de-Gand. On le restitua au roy. des Pays-Bas en 1814.

ESCAUT (Bouches-de-l'). *V.* BOUCHES-DE-L'ESCAUT.

ESCHENBACH (Wolfram d'), poëte allemand du XIIIe siècle, né au château d'Eschenbach (Haut-Palatinat), d'une noble famille. La date de sa naissance et celle de sa mort sont incertaines. On le voit paraître pour la première fois, en 1207, dans le combat poétique de la Wartbourg, où il mérita le prix. De ce poëte, très-estimé de ses contemporains, il ne nous reste que quelques œuvres. Les principales sont le *Titurel* et le *Parcival*, légendes religieuses sur le saint Graal, vase qui, dit-on, servit à J.-C. lors de sa dernière cène. Le *Titurel*, imprimé à Strasbourg, 1477, in-4°, est très-rare. Le *Parcival* a été publié à Strasbourg, 1477, in-4°, et à Berlin, 1784. On cite encore de lui *la Guerre de Troie, le Marquis de Narbonne, Guillaume d'Orange*. Une édition critique des œuvres d'Eschenbach a été donnée par Lachmann, Berlin, 1833; elles ont été trad. en allemand moderne par San-Marte, 1836-41, et par Simrock, 1842. Parfois original, l'auteur imite souvent les troubadours et les trouvères français; il a de l'imagination, de l'esprit, et manie fort habilement la langue.

ESCHENBURG (Jean-Joachim), critique allemand, né à Hambourg en 1743, m. en 1820, professeur au collége Carolin à Brunswick, a donné : une traduction de Shakspeare, Zurich, 1775, correcte et élégante; une trad. en vers d'*Esther* et de *Zaïre*; une *Théorie et pratique des belles-lettres*, Berlin et Stettin, 1788-95, 8 vol. in-8°, trad. en franç., St-Pétersb., 1789; une édit. annotée des œuvres posthumes de Lessing, Berlin, 1790, etc. Tous ses travaux sont plus solides que brillants.

ESCHERNY (Franç.-Louis, comte d'), né à Neuchâtel en Suisse, 1733, m. en 1815. Sa vie présenta les plus piquants contrastes; il consacrait tour à tour ses années aux travaux les plus sérieux et aux plaisirs du monde. Il fut l'ami du ministre autrichien Kaunitz, du ministre prussien Hertzberg, et de J.-J. Rousseau. On lui doit : *les Lacunes de la philosophie*, Paris, 1783, in-12; *Correspondance d'un habitant de Paris avec ses amis de Suisse et d'Angleterre sur les événements de* 1789-91, in-8°; *De l'égalité*, précédé de l'*Éloge de Rousseau*, 1796, 2 vol. in-8°; *Mélanges de littérature, d'histoire, de morale et de philosophie*, 1811, 3 vol.

ESCHINE le Socratique, *Æschines*, philosophe grec, né à Athènes, suivit les leçons de Socrate, à qui il s'offrit comme esclave, ne sachant comment le payer. Poursuivi par la pauvreté, il quitta Athènes, fut recueilli par Denys le Tyran, et revint plus tard terminer dans sa patrie une existence toujours malheureuse. Il composa des dialogues. Diogène Laërce lui attribue l'*Axiochus*, que l'on joint d'ordinaire aux œuvres de Platon. D'autres dialogues ont été édités par J.-F. Fischer, Leips., 1753, et par Boeckh, Heidelberg, 1810.

ESCHINE, l'un des 10 orateurs attiques, né dans le bourg Cothocide vers 389 av. J.-C., d'une famille très-pauvre, m. en 314. Son père était maître d'école, et Démosthène soutient qu'il avait été esclave, malgré les prétentions nobiliaires affichées par le fils. Eschine servit d'abord son père dans son école; puis, inscrit au nombre des citoyens, il se fit greffier de magistrats subalternes, auprès desquels il acquit une certaine connaissance des lois, et enfin se forma à la déclamation oratoire en jouant les troisièmes rôles dans la tragédie. Il n'est pas avéré qu'il ait été le disciple d'Isocrate et de Platon. Il était déjà vieux lorsqu'il commença à se mêler des affaires de l'État; mais son talent lui procura bientôt une grande influence. Une ardente opposition qu'il montra aux projets de Philippe, roi de Macédoine, lui valut la confiance des Athéniens, qui l'envoyèrent comme ambassadeur dans le Péloponèse pour susciter des ennemis à ce prince, et plus tard auprès de Philippe lui-même pour régler, après la prise d'Olynthe, les conditions de la paix. Eschine se vendit à Philippe; il laissa insérer dans le traité des clauses défavorables à son pays, resta plusieurs mois à Pella sous prétexte d'attendre le retour du roi, au lieu d'aller immédiatement recevoir son serment, lui permit ainsi de poursuivre ses avantages, et, en trompant les Athéniens sur les opérations des Macédoniens, les empêcha de secourir à temps les Phocidiens. Démosthène et Timarque se disposaient à l'attaquer pour crime de trahison; Eschine, afin de reculer le débat, accusa préalablement Timarque de s'être prostitué pour de l'argent, ce qui entraînait l'incapacité légale de paraître à la tribune. Timarque, qui était coupable, se pendit. Quand Démosthène put prononcer sa *Harangue sur les prévarications de l'ambassade*, trois ans s'étaient écoulés, et l'on avait oublié les manœuvres d'Eschine. L'affaire échoua. Quelques années après, Démosthène ayant fait arrêter un émissaire de Philippe qui s'était engagé à incendier la flotte d'Athènes, Eschine s'employa activement pour cet homme. Les Athéniens, légers et incorrigibles, le députèrent néanmoins à l'amphictyonie de Delphes, 340, où il trouva encore le moyen de faciliter à Philippe la prise d'Élatée, la clef de la Grèce. En 338, il se porta accusateur contre Ctésiphon, au sujet de la couronne que celui-ci avait proposé de décerner à Démosthène; mais la mort de Philippe fit différer le jugement jusqu'en 330. Eschine, n'ayant pas réuni la 5e partie des suffrages, fut condamné à une amende de 1,000 drachmes (environ 900 fr.), et s'exila pour ne pas la payer. Il alla ouvrir à Rhodes une école d'éloquence. Nous ne possédons que trois harangues d'Eschine : un discours contre Timarque, une apologie de sa conduite dans l'affaire de l'ambassade, et enfin le discours contre Ctésiphon, ou plutôt contre Démosthène lui-même. On nommait ces trois discours les *Grâces d'Eschine*. Ils se trouvent dans les *Oratores græci* de Reiske, Leips., 1771, et ont été publiés séparément par G.-H. Schæfer, Leips., 1817; Bremi, Zurich, 1823. L'abbé Auger, Ricard et l'abbé Jager les ont traduits en français; l'abbé Millot et M. Plougoulm ont aussi traduit la harangue sur la *Couronne*. Après Démosthène, Eschine occupe le premier rang parmi les orateurs de la Grèce : son éloquence se distingue par l'abondance et la clarté des idées, et son style par le choix heureux des expressions. On lui attribue douze lettres, publiées par Sammet, Leips., 1771; mais elles sont l'ouvrage de quelque sophiste. *V.* Matthæi, *De Æschine oratore*, Leips., 1770; Stechow, *De Æschinis oratoris vita*, Berlin, 1841. A. R.

ESCHSCHOLTZ (Jean-Frédéric), voyageur et naturaliste, né à Dorpat en 1793, m. en 1831, accompagna, comme médecin, Kotzebue, dans ses voyages autour du monde, 1815-18 et 1826, et fit des collections d'objets d'histoire naturelle, qu'il légua plus tard à l'université de sa ville natale. On trouve, dans les relations de Kotzebue, les observations qu'il recueillit sur la formation des îles de corail dans la mer du Sud, et la description de plus de 2,400 animaux jusqu'alors inconnus.

ESCHWEGE, v. du gr.-duché de Hesse-Cassel (Basse-Hesse), à 44 kil. S.-E. de Cassel, sur la Werra; 6,000 hab. On y remarque un château, anc. résidence des landgraves de Hesse-Rotenburg, et les ruines d'une abbaye de bénédictins du Xe siècle. Fabr. et comm. actifs de flanelles, cuirs, lainages, huiles, etc. Culture de tabac. — Eschwege, ville libre impériale dès le XIIe siècle, souffrit beaucoup de la guerre de Trente Ans.

ESCHWEILER, v. des États prussiens (prov. du Rhin), à 14 kil. E. d'Aix-la-Chapelle, sur l'Inde et la Dante; 3,700 hab. Exploit. de houille; fabr. de quincaillerie.

ESCHYLE, *Æschylus*, le père de la tragédie grecque, né à Éleusis en 525 av. J.-C., m. en 456. Poëte de génie, il a créé son art, et composé des chefs-d'œuvre; guerrier intrépide, il signala son courage dans les batailles de Marathon, de Salamine, et de Platée; penseur libre et fier, il se laissa entraîner à des témérités philosophiques qui le firent accuser d'avoir révélé sur la scène les mystères sacrés, et qui auraient pu lui coûter cher, si son frère Aminias ne l'avait sauvé par un coup de théâtre, en venant étaler devant le tribunal son bras mutilé au service de l'État. Quand Eschyle parut, l'art dramatique était encore dans l'enfance, et Thespis promenait dans un tombereau ses acteurs barbouillés de lie. Le poëte eut tout à faire, et fit tout. Il ne se borna pas à créer la tragédie véritable : décorations, machines, architecture théâtrale, costumes appropriés au rôle, il a tout inventé. Après une longue et glorieuse carrière, vaincu par Sophocle dans une lutte poétique où les 10 généraux siégeaient comme juges, il se retira en Sicile auprès d'Hiéron, et mourut écrasé, dit-on, par une tortue qu'un aigle aurait laissé tomber sur sa tête. — Eschyle fit de la fable la partie essentielle du poëme, et établit une liaison intime entre le drame et le chœur. Il commença par introduire un second acteur, puis, à l'exemple de son jeune rival Sophocle, un troisième, et quelquefois un quatrième. Il abrégea le rôle du chœur, et voulut qu'un des personnages attirât sur lui tout l'intérêt, se montrant ainsi sévère observateur de l'unité d'action, qu'il maintient partout sans se soucier beaucoup des unités de temps et de lieu. Ses plans sont de la plus grande simplicité, et il paraît ne pas connaître l'art de nouer et de dénouer une intrigue; les chœurs viennent quelquefois suspendre la marche de la pièce, sans qu'on en voie le motif; néan-

moins, l'effet général du drame est immense. La hardiesse des idées, la grandeur des personnages et la richesse du style, font bien vite oublier ce défaut. Le poëte ne se plaît qu'au milieu des dieux et des héros, et si les hommes interviennent dans ses pièces, il les élève, par la fierté des sentiments et la majesté des proportions, bien au-dessus de l'humanité. La sombre figure du Destin, qui plane sans cesse au-dessus des personnages, ajoute encore aux effets de terreur que le poëte a cherchés de préférence : à la représentation des *Euménides*, la terreur fut telle parmi les spectateurs, que plusieurs Athéniennes accouchèrent, dit-on, dans le théâtre. La pitié est un moyen rarement employé par Eschyle. Quelquefois l'énergie sauvage des conceptions offre un peu de rudesse; quelquefois aussi le lyrisme du style rend l'expression obscure, et les comiques du temps ont raillé l'auteur sur le fracas de ses grands mots; mais ce ne sont que des taches légères, et Eschyle occupe sans contestation une des premières places parmi les plus grands poëtes tragiques. Suivant Suidas, il remporta 28 fois le prix. Il avait composé 70 ou 80 pièces, dont il ne nous reste que 7 : *Prométhée enchaîné*, pièce symbolique, dont l'interprétation a exercé la sagacité des commentateurs et des philosophes, et dans laquelle on admire la magnifique peinture du bienfaiteur de l'humanité portant la peine de ses bienfaits, et défiant l'injustice du dieu qui le torture; *les Sept devant Thèbes*, chef-d'œuvre de terreur, qu'on a nommé *l'Enfantement de Mars*; *les Perses*, chant de victoire entonné par le guerrier de Salamine; *Agamemnon*, *les Choéphores*, *les Euménides*, trilogie admirable où l'on voit tour à tour le crime, le châtiment et l'expiation; *les Suppliantes*, fragment remarquable d'une autre trilogie. Eschyle s'inspira souvent du chantre de l'*Iliade*; il appelait ses ouvrages *les reliefs des festins d'Homère*. Les principales éditions de ses œuvres complètes sont celles de Canter, Anvers, 1580; de Stanley, avec trad. lat., Lond., 1663; de Paw, La Haye, 1745, 2 vol. in-4°; de Schütz, Halle, 1782-94, 5 vol. in-8°; de Bothe, Leips., 1805, in-8°; de Wellauer, Leips., 1823-30, 3 vol. in-8°, dont un *Lexicon Æschyleum*. Il a été trad. en prose française par Lefranc de Pompignan, 1770; Laporte-Dutheil, 1794; Pierron, 1840; et en vers par Biard, 1837; Fr. Robin, 1846; *les Choéphores* et *Prométhée*, par Puech, in-8°, Paris, 1836-1838, travail très-distingué. On a publié à Halle, 1832, un *Apparatus criticus et exegeticus in Æschyli tragœdias*, 2 vol. in-8°. *Voy.* Patin, *Études sur les tragiques grecs*, Paris, 3 vol. in-8°. A. R.

ESCLAVAGE CHEZ LES ANCIENS ET CHEZ LES MODERNES. Montesquieu définit l'esclavage un droit qui rend un homme tellement propre à un autre homme, qu'il est le maître absolu de sa vie et de ses biens. Cette définition fut toujours trop juste, comme on va le voir.

Origine de l'esclavage. Son état chez les patriarches et dans l'antique Orient. L'esclavage prit naissance en Orient, avec les premières sociétés humaines, où la liberté était nulle pour quiconque ne possédait rien. On le voit en usage chez les patriarches, où les esclaves et les troupeaux formaient des biens meubles transmissibles par dons, vente, ou héritage. La race servile s'entretenait ou par achat (on vendait les prisonniers de guerre), ou par vente d'enfants que faisait le père de famille, ou par naissance, toute esclave ne pouvant enfanter que des esclaves. Il y avait une seule exception à ce principe : c'était quand la femme légitime du patriarche avait admis momentanément sa servante aux droits d'épouse, pour remédier à sa propre stérilité; alors l'enfant suivait la condition du père. C'est l'histoire d'Abraham et d'Agar, de la famille de Jacob, etc. Dans ces temps primitifs, la condition des esclaves était douce; la vie pastorale et nomade les rapprochant continuellement de leurs maîtres, les faisait presque regarder comme des enfants de la famille. — On peut conjecturer que l'esclavage fut de même nature chez les peuples qui vécurent de la vie des patriarches, tels que les Scythes, les Mogols, etc.

Lorsque Moïse écrivit le Pentateuque, l'esclavage faisait tellement partie de la constitution de la société, qu'il le consacra dans ses lois; mais il en proscrivit les abus et en modéra l'usage : ainsi il établit qu'en cas de sévices de la part du maître, l'esclave deviendrait libre, quelle que fût son origine; que le maître qui tuerait son esclave serait puni de mort; que tout juif tombé dans l'esclavage se trouverait légalement affranchi après un service de six ans : il invita même le maître à faire une petite dot en bétail, blé et vin, au serviteur congédié. Que si ce serviteur refusait sa liberté, alors il devenait esclave perpétuel, mais avec le droit de ne pouvoir être vendu hors de son pays. Aucune de ces conditions ne s'appliquait aux esclaves étrangers : les maîtres en pouvaient disposer d'une manière absolue, et leur servitude durait perpétuellement. Tout esclave avait droit de posséder un pécule (*V. ce mot*), avec lequel il se rachetait si son maître y consentait; le maître étranger ne pouvait refuser le rachat. — Sous les rois, les esclaves juifs se multiplièrent 1° par les usures, les débiteurs insolvables devenant esclaves de leurs créanciers; 2° par la misère, les pauvres vendant leurs enfants pour se procurer un peu d'aisance, ou l'individu majeur se vendant lui-même : hors cette extrémité, la loi punissait de mort la vente d'un homme libre; 3° par sentence judiciaire, l'esclavage étant la peine du voleur incapable de payer l'amende fixée pour la réparation de son crime; 4° par la guerre, qui livra à la servitude des peuples entiers, tels que les 10 tribus captives des Assyriens. La multitude des esclaves rendit les maîtres durs et cruels; les lois de Moïse ne furent point observées, et notamment celle qui concernait l'affranchissement après la 6e année révolue. Le Messie lui-même dut respecter les législations établies, et se borna à proclamer que tous les hommes sont frères.

Esclavage en Égypte. Il y avait des esclaves dans le service des rois, dans les maisons des prêtres et des guerriers. Là encore ils étaient fournis par le commerce et la guerre : on en amenait de l'Éthiopie, de la Palestine, de la Grèce. Les prisonniers de guerre devenaient captifs de l'État; on les employait à tous les grands travaux publics, au moins du temps de Sésostris. Du reste, les esclaves jouissaient de certaines garanties; nul, excepté peut-être leurs maîtres, ne pouvait les tuer sans encourir la peine de mort, et ceux contre lesquels on abusait de la servitude trouvaient, s'ils s'enfuyaient, un asile dans un temple d'Hercule. Enfin une esclave pouvait être élevée au rang d'épouse, même dans les castes privilégiées.

Esclavage dans l'Inde. Il y régnait comme en Égypte, et la servitude y était constituée de même, quant à ses origines et à ses suites : la captivité par la guerre, la misère, la loi de naissance, la condamnation judiciaire, faisaient les esclaves. Assimilés aux biens meubles, ils étaient transmissibles par vente, donation, succession. En outre, il y avait dans les castes celle des *Soudra* qui était esclave de nature, sans l'être toujours de fait, et néanmoins toujours condamnée à servir. Esclave, ou simple serviteur, un soudra ne pouvait rien posséder : tout appartenait à son maître.

Esclavage en Chine. On ne l'y trouve qu'au XIIe siècle av. J.-C., et il n'existait que pour les condamnés en justice et les prisonniers de guerre. Les esclaves étaient employés dans les métairies impériales. Bientôt l'esclavage pénétra dans les usages privés. Il se recrutait par la guerre; par la misère, le pauvre vendant ses enfants et se vendant lui-même; par l'usurpation violente pendant les guerres civiles : de pauvres agriculteurs se réfugiaient sur les terres d'un homme puissant en y demandant l'hospitalité; il les accueillait, puis les gardait en servitude. La condition des esclaves paraît avoir été tolérable : ils pouvaient se marier, avoir une famille, acquérir et posséder une petite fortune. Les vertus théologales des Chinois leur prescrivaient la douceur et les bons traitements envers leurs esclaves, et voulaient que le maître consentît à leur rachat quand ils le proposaient. Du reste, ils étaient peu nombreux, la population libre faisant presque tous les travaux et les services.

Esclavage chez les Assyriens, les Bactriens, les Mèdes et les Perses. Dans les empires de l'Asie occidentale, le mouvement des invasions renouvela la servitude politique; en Assyrie, les palais étaient peuplés de femmes, d'esclaves de luxe et d'eunuques. On n'est pas sûr que l'esclavage ait existé chez les Bactriens; mais les Mèdes et les Perses adoptèrent le despotisme oriental avec le cortége d'esclaves dont il s'environne; l'esclavage fut répandu partout, dans le service privé, dans les travaux agricoles, dans l'industrie et le commerce. La guerre était encore la pourvoyeuse de la servitude, et la traite y venait par supplément. La condition des esclaves avait toute la dureté d'un despotisme sans frein.

Esclavage chez les Grecs. Aux époques héroïques, les captifs de la guerre, hommes, femmes, enfants, devenaient esclaves du vainqueur. Pour avoir un butin d'esclaves, on faisait des guerres terrestres ou maritimes, et nulle condition, si élevée fût-elle, ne garantissait de la servitude. D'une autre part, un criminel se vendait pour expier son crime : c'est ainsi qu'Apollon se mit au service d'Admète pour se laver du meurtre de Python. Aucune idée de honte ne s'attachait à la condition d'esclave, et les maîtres partageaient quelquefois avec eux les services dont ils les chargeaient. L'usage des esclaves domestiques ne paraît

avoir été en vigueur que dans les maisons des grands. — Aux temps historiques, c'est encore par la guerre que l'esclavage arrive en Grèce; des invasions de Thessaliens, de Doriens, dépossèdent les indigènes, et leur imposent un esclavage véritable ou déguisé : ceux des vaincus restés de gré ou de force dans le pays y deviennent, sous les noms de *Pénestes* ou de *Périèques* (*V. ces mots*), les serviteurs des conquérants pour tous les travaux nécessaires à la vie. D'autres, sous le nom d'*Hilotes* (*V. ce mot*), furent esclaves véritables, soumis à tous les maux de la servitude. Après ces races d'esclaves originaires, il y avait ceux acquis par le commerce : des familles vendaient leurs enfants, ou les abandonnaient dès leur naissance; alors ils devenaient esclaves de ceux qui les recueillaient. Des citoyens se vendaient eux-mêmes, par suite de misère; le débiteur insolvable était adjugé comme esclave à son créancier; enfin le vol des enfants, pratiqué dans les villes par des hommes ou des femmes, et surtout la guerre entre Grecs ou étrangers, et la piraterie, fournissaient à l'esclavage le plus fort tribut. Les marchands d'esclaves allaient chercher leur marchandise humaine dans les colonies grecques et en Orient, où ils exportaient aussi de jeunes sujets grecs des deux sexes, que l'on y recherchait beaucoup comme esclaves de luxe et de plaisir. Athènes était un des principaux marchés de la traite; on y protégeait les marchands d'esclaves, tout en les méprisant, parce qu'ils rapportaient de gros impôts au trésor. Chypre, Samos, Éphèse, Délos, Sardes, et surtout Chio, étaient encore des marchés célèbres pour les esclaves tirés d'Asie. La race servile fixée dans Athènes formait deux grandes catégories, les esclaves de travail, et ceux de plaisir. Des entrepreneurs en avaient des troupes, qu'ils louaient en détail aux gens qui ne voulaient ou ne pouvaient en acheter. Les courtisanes, les chanteuses, les danseuses, formaient une part importante des esclaves de plaisir. Il y avait aussi des esclaves publics pour le service des villes, pour remplir certaines fonctions inférieures, exécuter les travaux publics; d'autres, des courtisanes en général, attachées aux temples. La population servile était partout fort considérable; on ne peut cependant raisonner avec certitude que de celle de Sparte et d'Athènes : Sparte avait 220,000 hilotes contre un peu moins de 32,000 citoyens, vers l'époque d'Hérodote; Athènes, 200,000 esclaves environ, et 107,000 citoyens libres ou étrangers. Les philosophes grecs, Platon, Aristote, par exemple, convenaient que l'esclavage est contraire à la nature humaine, mais ils en justifiaient l'existence, en alléguant que, sans esclavage, il n'y avait pas de société politique possible.

Esclavage chez les Romains. Dans l'origine, quand les Romains étaient agriculteurs en même temps que guerriers, chaque famille ne possédait guère qu'un esclave ou deux pour l'aider aux travaux des champs. On croit qu'il y eut des esclaves domestiques dans les maisons de Tarquin l'Ancien et de Servius. Lorsque Rome se sentit assez forte pour ne plus s'assimiler les peuples vaincus, comme elle avait fait d'abord, elle commença de réduire en esclavage ses prisonniers de guerre; le nombre des esclaves agriculteurs s'accrut dans la proportion des territoires conquis, que l'État donnait à bail à ses principaux citoyens. Enfin la lèpre de l'usure qui, comme dans les autres sociétés antiques, rendait le débiteur insolvable la propriété de son créancier, augmenta encore, dès les premiers temps de la république, les esclaves dans une proportion notable. Cependant l'esclavage ne prit un grand développement qu'à l'époque des guerres du dehors; les Romains, en contact avec la civilisation de l'Orient, en adoptèrent le luxe, les habitudes de mollesse et de plaisir, et, comme conséquence naturelle, le besoin d'un nombreux personnel d'esclaves, que d'ailleurs la conquête leur donnait. Des riches entretinrent jusqu'à 5, 10 et même 20,000 esclaves. Alors tous les services, depuis celui de la personne jusqu'aux travaux de l'agriculture, et même l'éducation des enfants, furent abandonnés aux esclaves. Il y avait des *cellarii* pour soigner la cave, des *dispensatores* et des *procuratores* pour s'occuper des dépenses de la maison, des *silentiarii* pour faire faire silence, des *analecta* ou balayeurs, des *pocillatores* ou échansons, des *janitores* ou portiers, des *vestispici* et des *cubilarii* ou valets de chambre, des *atrienses*, qui soignaient l'atrium, des *balneatores*, ou baigneurs, des *librarii*, secrétaires ou agents comptables, des *nomenclatores* pour annoncer chez les grands, etc. Vers la fin de la république et sous les premiers empereurs, la population servile paraît avoir été au moins égale à la population libre, dans les villes, et très-supérieure dans les campagnes partagées en immenses fonds de terre. La guerre recrutait cette race; le commerce en importait de tous les points du monde connu; enfin les naissances la multipliaient. Cet accroissement devint pour les Romains un perpétuel sujet de craintes; il éclatait de temps en temps parmi les esclaves des révoltes, dont plusieurs devinrent des guerres très-sérieuses. (*V.* ESCLAVES (GUERRES DES). On maintenait la discipline et l'obéissance par un système de terreur, par les châtiments les plus cruels. L'esclave ne comptait pas dans l'espèce humaine : c'était une chose, une bête de somme, même devant la loi, et on le traitait comme tel. Sous les Antonins, le droit de vie et de mort fut ôté aux maîtres sur leurs esclaves. — Vers la fin de l'empire le nombre des esclaves diminua, la guerre, son principal aliment, lui manquant, ou à peu près. Alors pour obtenir la somme de travail fournie depuis longtemps par l'esclavage, le gouvernement organisa les citoyens en corporations pour tous les genres d'industries, de métiers, ou de services publics (*V.* COLLÉGES). Cependant l'esclavage continua d'exister; le christianisme ne put le faire abolir; il l'adoucit par les préceptes de charité et de justice qu'il recommandait, par ses efforts pour amener les maîtres et les esclaves à une sorte de réciprocité de services et d'égards; mais l'esclavage s'était si bien légitimé dans les sociétés antiques, que les Pères de l'Église n'osèrent jamais en demander l'abolition. Au milieu du IVe siècle et vers la fin du Ve, l'esclavage existait encore avec toute sa vieille organisation, ses iniquités, ses cruautés sans frein, arbitraires, monstrueuses sans qu'on puisse les appeler inouïes. Cependant les prêtres, en respectant l'esclavage comme loi d'État, donnaient l'exemple de sa suppression : ils affranchissaient leurs esclaves, sollicitaient les fidèles d'en faire autant, permettaient que les monastères et les églises servissent d'asiles aux fugitifs; les évêques prenaient sur les biens des églises des ressources pour multiplier le nombre des affranchissements, envoyaient même dans les provinces pour effectuer ces pieux rachats. Depuis Constantin, jusqu'à Alexis Comnène au XIIe siècle, l'esclavage fut toujours adouci : l'esclave, élevé à la dignité d'homme, cessa d'être une chose; des lois équitables favorisèrent de plus en plus les affranchissements; le baptême valait la liberté civile à celui qui le recevait, et dans les campagnes, où les esclaves étaient en plus grand nombre, on les traitait presque comme des colons, attachés à la terre il est vrai, et presque rendus immeubles. Quand les Barbares envahirent l'empire, ils adoptèrent l'esclavage réel et personnel, tel qu'ils le trouvèrent établi, et confondirent tous les esclaves, meubles ou immeubles, de la ville ou des champs. Bristol, Londres, Lyon, Rome, furent d'importants marchés à esclaves. Le christianisme intervint encore : les prêtres imploraient les vainqueurs pour les vaincus, et rachetaient autant de captifs qu'ils pouvaient. Les abbés et les évêques qui, en leur qualité de grands propriétaires terriens, possédaient des esclaves immeubles, les traitaient avec douceur, ne les soumettaient ni à des travaux trop rigoureux, ni à de trop fortes redevances, au point que le sort de l'esclave ecclésiastique devint digne d'envie pour les autres. Cette transformation de l'esclavage ancien, changé en colonat servile, mais supportable, s'accomplit vers la fin du IXe siècle et au commencement du Xe. L'invasion des Normands fut la cause de son établissement dans l'Occident : avec eux, le commerce, l'industrie, les besoins du luxe cessant de se faire sentir, les esclaves meubles, dont il existait encore quelques troupes dans les grandes villes, achevèrent de disparaître; il n'y eut plus que des esclaves immeubles, appelés depuis *serfs de la glèbe*, et dont les dernières traces disparurent en 1789 (*V.* SERFS).

Esclavage chez les musulmans. Le Coran défend de traiter des coreligionnaires en esclaves, recommande aux maîtres la douceur, et leur représente l'affranchissement comme un acte méritoire. Rien ne prouve que Mahomet et ses premiers successeurs aient réduit en esclavage les prisonniers de guerre, et cette coutume paraît ne s'être introduite chez les mahométans qu'à l'époque des Croisades. Jusque-là les califes n'avaient eu d'autres esclaves que des nègres achetés en Afrique. Chez les Turcs actuels, il y a des esclaves nègres, et des esclaves blancs tirés de la Géorgie et de la Circassie; leurs occupations sont essentiellement domestiques, et leur sort assez doux. De même qu'autrefois en Égypte il n'y avait que des esclaves mameluks qui pussent être élevés à la dignité de beys, certaines charges de cour sont réservées à des esclaves : telles sont celles de kislar-aga, chef des eunuques noirs du sérail; de capou-aga, chef des eunuques blancs, etc. En Turquie, les esclaves peuvent effacer par le mariage la tache de leur origine, recevoir des terres en toute propriété, et hériter de leur maître. En 1854, le sultan Abdul-Medjid a pris quelques mesures pour l'abolition du

trafic des esclaves en Asie. — Dans les Etats de Tunis et de Tripoli, ainsi qu'au Maroc, et autrefois à Alger, il y eut esclavage des nègres et esclavage des blancs, l'un et l'autre entretenus au moyen de la piraterie; les esclaves chrétiens eurent à supporter les traitements les plus horribles. Les Génois et les Vénitiens, puis les Espagnols, les Français et les Anglais, dirigèrent contre la côte d'Afrique des expéditions souvent infructueuses. L'Angleterre conclut en 1662 avec Alger, Tunis et Tripoli, et en 1721 avec le Maroc, des traités en vertu desquels les sujets britanniques ne purent désormais être réduits en esclavage. Au XVIII^e siècle, l'Autriche, la Russie, la Prusse, la Suède et le Danemark obtinrent des concessions analogues. Néanmoins les déprédations des Barbaresques continuèrent. Le bombardement d'Alger par les Américains en 1813, par les Anglais en 1816, fut impuissant. La France, par la conquête de l'Algérie, a préparé l'abolition de l'esclavage, décrétée seulement en 1848. Le bey de Tunis s'y décida en 1845. Mais il y a toujours des esclaves au Maroc. — En Egypte, Méhémet-Ali fit exécuter par ses troupes, aux confins de la Nubie, des chasses à esclaves, pour incorporer ces malheureux dans son armée, et ce moyen de recrutement est encore en vigueur. L'iman de Mascate fait le commerce des nègres, et les emploie dans ses plantations de Zanguebar.

Esclavage dans les colonies européennes. Il n'y avait plus guère que des serfs dans l'Occident, lorsque les musulmans, chassés d'Espagne, en 1415, se réfugièrent en Afrique. Les Portugais firent une descente sur les côtes d'Arguin, en prirent quelques-uns, en 1440, et les amenèrent à Lisbonne comme esclaves. Le gain tenta les aventuriers, et d'autres enlèvements eurent lieu. Les familles de ces captifs, ne pouvant les racheter, offrirent, en 1442, de les échanger contre des esclaves nègres; de cet échange naquit l'infâme trafic qu'on a depuis appelé la *traite des noirs*. Les Espagnols et les Anglais y prirent une part active, et l'Afrique, depuis la riv. du Sénégal jusqu'à l'extrémité de l'Angola, finit par devenir un grand marché d'esclaves pour les nations européennes. Au commencement du XVI^e siècle, on transporta, de cette partie du monde en Amérique, des bandes d'esclaves pour remédier aux affreuses dépopulations que la conquête espagnole avait faites. L'esclavage des noirs, si contraire aux principes de la religion chrétienne, fut d'abord une espèce de contrebande tolérée; en 1501 on persuada à Ferdinand et à Isabelle, souverains de Castille, que c'était un moyen d'arracher les nègres à l'idolâtrie, pour les forcer d'entrer dans la vraie religion, et ils autorisèrent l'esclavage. La même concession, et sous les mêmes prétextes, fut arrachée à Louis XIII pour rendre esclaves les nègres des colonies. Colomb avait introduit l'esclavage en Espagne, en y expédiant un certain nombre de noirs enlevés d'Haïti lorsqu'il découvrit cette île; en 1716, on l'introduisit aussi en France, au mépris de la maxime que tout esclave qui touchait le sol de notre pays devenait libre. Le prétexte fut encore le salut spirituel des esclaves, et, de plus, l'utilité de leur faire apprendre en même temps quelque métier dont les colonies recevraient beaucoup de profit par leur retour. Paris devint presque aussitôt un marché public d'esclaves, et moins de 50 ans après, en 1762, l'autorisation royale dut être retirée. Dans les colonies, les esclaves nègres étaient livrés à tout l'arbitraire et à la cruauté des maîtres. Louis XIV publia son fameux Code noir, en 1685, pour les protéger un peu, et améliorer leur condition; mais ce Code ne fut guère exécuté dans ce qui était avantageux aux esclaves. Le gouvernement, persuadé d'ailleurs que les colonies ne pouvaient être cultivées sans esclaves noirs, encourageait la traite par des primes qui montaient, en moyenne, à plus de 2 millions de livres par an. En 1787, une société dite des *Amis des noirs* se fonda en Angleterre pour l'abolition de la traite, et, peu de temps après, une société semblable s'établit à Paris. En 1792, le roi de Danemark fixa à l'année 1803 l'interdiction de la traite dans ses colonies. La société française devança le Danemark, en provoquant toutes les mesures que prirent, en faveur des noirs, l'Assemblée nationale et la Convention. Cette dernière décréta, le 17 juillet 1793, la suppression de la prime accordée à ceux qui faisaient la traite, et, le 16 pluviôse an II (5 février 1794), proclama l'affranchissement de tous les esclaves. L'esclavage colonial fut rétabli en l'an X, sous le Consulat. Le parlement anglais proclama, en 1807, l'abolition de la traite. A la 2^e Restauration, en 1815, le gouvernement de France et celui des autres puissances maritimes adoptèrent aussi ce principe. Cependant l'esclavage ne fut aboli dans les colonies anglaises qu'en 1833; il l'a été dans les colonies françaises en 1848, par décret du gouvernement provisoire, et le principe en fut écrit dans la Constitution. Les Etats-Unis d'Amérique l'ont supprimé en 1865; il n'existe plus aujourd'hui qu'au Brésil, et dans les colonies espagnoles et portugaises. *V.* sur l'histoire de l'esclavage, Ed. Biot, *De l'abolition de l'Esclavage ancien en Occident*, 1 vol. in-8°, Paris, 1840; H. Wallon, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, 4 volumes in-8°, Paris, 1847; Bergier, *Dictionnaire de théologie*, aux mots *Esclavage* et *Nègres*. C. D—Y.

ESCLAVE (Rivière de l'), *Slave-River*, riv. de l'Amérique septentrionale anglaise, sort du lac d'Athapeskow, et, après un cours de 400 kil. environ, du S.-E. au N.-O., se jette dans le lac de son nom.

ESCLAVE (Lac de l'), *Slave-Lake*, lac de l'Amérique septentrionale anglaise (Nouv.-Bretagne), entre 61° et 63° lat. N., 115° et 120° long. O.; il se couvre de glaces une partie de l'année.

ESCLAVE DE LA PEINE, citoyen romain frappé de l'une des condamnations judiciaires qui entraînaient la perte des droits de cité, telles que les condamnations à mort, aux bêtes, aux mines, à la déportation ou à l'exil. En principe, la personne d'un citoyen était inviolable; mais, par une fiction légale, toute sentence criminelle prononcée contre lui le dépouillait implicitement de sa qualité de citoyen; alors il pouvait être puni comme un esclave. C. D—Y.

ESCLAVES (Guerres des), nom donné à trois luttes que les Romains eurent à soutenir contre leurs esclaves révoltés. La 1^re, de 614 à 621 de Rome (139 à 132 av. J.-C.), éclata en Sicile; Eunus, chef des esclaves, battit quatre préteurs, prit Tauromenium et Enna; mais la révolte fut étouffée par les efforts successifs des consuls Fulvius Flaccus, Calpurnius Pison et Rupilius. — La 2^e, de 648 à 652 de Rome (105 à 101 av. J.-C.), eut également lieu en Sicile. Sous la conduite de Tryphon, les esclaves ravagèrent l'île entière et assiégèrent Lilybée; vaincus une première fois par Licinius Lucullus, ils furent exterminés dans une seule bataille, avec leur dernier chef Athénion, par Manius Aquilius. — La 3^e guerre servile, de 680 à 682 de Rome (73-71 av. J.-C.), eut pour théâtre l'Italie, et fit courir aux Romains de sérieux dangers. Soixante-dix gladiateurs, conduits par Spartacus, l'un d'eux, échappés des prisons de Capoue, appelèrent aux armes tous les esclaves; ils mirent l'Italie à feu et à sang, défirent les préteurs Claudius, Varinius, Furius et Cossinius, mais se divisèrent et furent vaincus. Réunis de nouveau, ils triomphèrent des consuls Gellius Poplicola et Cornélius Lentulus, s'avancèrent de l'Italie méridionale jusqu'aux rives du Pô, puis revinrent pour accabler Rome. Crassus, nommé préteur, écrasa les esclaves gaulois séparés de Spartacus, et enferma celui-ci dans le Brutium; mais, échappant à sa poursuite, et enhardis par de nouveaux succès, les esclaves osèrent l'attaquer près du Silarus: 40,000 d'entre eux, avec Spartacus, restèrent sur le champ de bataille; les autres furent exterminés par Pompée à son retour d'Espagne.

ESCLAVES (Côte des). *V.* CÔTE.

ESCLAVONIE ou SLAVONIE, prov. de l'empire d'Autriche, forma jusqu'en 1849, avec la Croatie et les Confins militaires, une des annexes des États héréditaires hongrois; cap. *Eszek*; séparée de la Hongrie proprement dite au N. par la Drave et le Danube, du banat de Temeswar à l'E. par la Theiss, de la Bosnie et de la Servie au S. par la Save, et bornée à l'O. par la Croatie. Superf., 209 myriam. carrés; 280 kil. de l'E. à l'O., et de 20 à 80 du N. au S. Pop., 700,000 hab. Traversée de l'O. à l'E. par des montagnes venant de Croatie, couvertes de forêts verdoyantes, et d'où l'on tire de la pierre, du marbre, de la houille. Arrosée par le Danube, la Drave et la Save. Climat doux et sain, excepté dans le voisinage des rivières. Sol très-fertile en céréales, fruits, tabac, vin, noix de galle, châtaignes, soie. Sources d'eaux minérales à Daruvar ou Podborj et à Lippik. Elève d'abeilles et de porcs. Les Esclavons sont une belle race d'hommes, robustes, d'une taille élevée et élancée, qui se rattache à la souche des Slaves, et parlent le dialecte illyrien ou serbe. Le catholicisme est la religion dominante, mais l'Eglise grecque a aussi beaucoup d'adhérents. L'Esclavonie comprend une partie civile et une partie militaire: la 1^re se divise en comitats de Verœcze, Poséga, et Syrmie, administrés chacun par un grand-palatin; la 2^e, dite Confins militaires d'Esclavonie ou Généralat esclavon-syrmien, est placée sous les ordres d'un général commandant, et partagée en 3 arrondissements: Brod, Gradiska et Peterwardein, sans compter le district du bataillon des Csajkistes. — Les premiers habitants de l'Esclavonie étaient des Skortiks, ori-

ginaires d'Asie. Au temps d'Auguste, elle faisait partie de la Pannonie, et empruntait à la Save son nom de *Pannonia Savia*. L'empereur Probus, qui en était originaire, y introduisit la culture de la vigne. Plus tard, l'Esclavonie dépendit de l'empire byzantin, dont elle secoua le joug lors des invasions des Barbares. Les incursions des Awares et la guerre que leur fit Charlemagne lui causèrent de grandes calamités, que réparèrent peu à peu des colons venus de Dalmatie. Au IXe siècle, réunie à la Croatie, convertie au christianisme par Cyrille et Méthodius, elle repoussa les attaques des Bulgares; mais, au Xe, elle tomba au pouvoir des Hongrois. Les Grecs la ressaisirent au commencement du XIe, la laissèrent encore échapper en 1127, la reprirent en 1162, et y renoncèrent définitivement peu d'années après. Elle fut gouvernée dès lors, tantôt par des Bans indigènes, tantôt par des princes de la maison royale de Hongrie. Les Turcs ottomans l'envahirent de 1471 à 1476, puis en 1484 et en 1524. Un traité conclu en 1562 leur abandonna l'Esclavonie proprement dite, tandis que la Croatie restait à l'Autriche; le traité de Carlowitz, 1699, les en dépouilla. CROATIE. B.

ESCOBAR Y MENDOZA (Antoine), fameux casuiste, né à Valladolid en 1589, m. en 1669, entra dans la compagnie de Jésus dès l'âge de 15 ans. Son premier ouvrage fut un poëme latin en l'honneur de St Ignace, imprimé en 1614. Il eut une vie très-occupée, et, pendant 50 ans, ne cessa de prêcher et d'écrire. Ses œuvres forment plus de 40 vol. in-fol. Les plus critiquées furent sa *Théologie morale*, son *Traité de la justice et du droit*, et celui sur *les Cas de conscience*. C'est ce dernier que Pascal attaqua si vivement dans la 5e et la 6e de ses *Provinciales* : il reproche à Escobar une morale relâchée, des concessions habiles à la faiblesse humaine et aux mauvais penchants, la justification des actes coupables par la pureté d'intention, en un mot, les équivoques et les finesses que l'on nomma depuis *escobarderies*. G—T.

ESCOIQUIZ (Don Juan), homme d'Etat espagnol, né en 1762, d'une famille noble de Navarre, m. en 1820, fut successivement page du roi Charles III, chanoine de Saragosse, et précepteur du prince des Asturies (depuis Ferdinand VII). La franchise avec laquelle il s'exprima sur les souffrances de l'Espagne lui attira la haine de Godoy, prince de la Paix, qui le fit exiler à Tolède. Aussi fut-il un des promoteurs de la révolution qui renversa Charles IV, en 1808, au profit de son élève. Il accompagna celui-ci à son entrevue de Bayonne avec Napoléon Ier, qui l'appelait *le petit Ximénès*; mais il le dissuada d'abdiquer. Pendant l'occupation de l'Espagne par les Français, il fut interné à Bourg. Après les événements de 1814, il rentra dans sa patrie, où des jalousies de cour lui firent perdre la faveur du roi Ferdinand VII. On a de lui un important *Exposé des motifs qui ont engagé Ferdinand VII à se rendre à Bayonne*, une mauvaise épopée sur la conquête du Mexique, des traductions des *Nuits* d'Young et du *Paradis perdu*, etc. B.

ESCOL, vallée de la Palestine, dans la tribu d'Issachar et près d'Engaddi; célèbre, au temps de Moïse, par ses vignobles.

ESCOMPTE (Caisse d'), institution financière de Turgot, autorisée en 1776, et ayant pour but d'escompter à 4 0/0 les lettres de change, et de réduire au même intérêt le taux commun de l'escompte. Ebranlée en 1785 par un emprunt de 70 millions que lui demanda le contrôleur général des finances, Calonne, à titre de cautionnement, elle fut supprimée, avec toutes les compagnies financières, par décret de la Convention du 24 août 1793.

ESCOMPTE (Comptoirs d'), établissements destinés à aider le petit commerce et l'industrie, qui peuvent y renouveler leurs capitaux. Ils font l'escompte du papier de commerce, à plus long terme et pour des sommes moindres que la Banque de France, les recouvrements, les encaissements, etc. Une caisse de ce genre fut créée à Paris, après la révolution de 1830, à l'aide d'avances faites par l'Etat et par la ville; elle suspendit ses opérations le 30 septembre 1832. D'autres comptoirs d'escompte furent décrétés pour trois ans, après les événements de 1848; il s'en forma 65. En 1851, le gouvernement en a prorogé 40 pour une nouvelle période triennale, sauf celui de Paris, dont la prorogation fut de 6 ans. Presque tous ont pu rembourser au Trésor les prêts qu'ils avaient reçus, et ne sont plus soutenus que par leurs actionnaires. Ils peuvent prêter sur dépôt de marchandises.

ESCOPETTE (du grec *scopos*, but de tir), anc. arme à feu. On distinguait la petite escopette, arquebuse à rouet, qui fut remplacée, au XVIIe siècle, par le mousquet et la carabine; et la grande escopette, qui avait beaucoup de ressemblance avec le tromblon, et qu'on portait en bandoulière.

ESCORAILLES. *V.* SCORAILLES.

ESCORTE (Droit d'), droit que possédaient au moyen âge certains princes d'Allemagne, et en vertu duquel ils escortaient, moyennant une somme d'argent, les marchands qui voyageaient sur leurs terres.

ESCOUADE, subdivision d'une compagnie d'infanterie, placée sous les ordres d'un caporal. Il y a 8 escouades par compagnie. — Un escadron de cavalerie en contient 16, commandées chacune par un brigadier.

ESCOUBLEAU. *V.* SOURDIS.

ESCOUSSE (Victor), poëte dramatique, né en 1813, m. en 1832. Après avoir donné, avec un jeune homme appelé Lebras, une tragédie, *Farruch le Maure*, qui annonçait du talent, tous deux, découragés par la chute successive d'une autre tragédie et d'un drame, finirent misérablement leur vie par le suicide.

ESCOUTE ou ÉCOUTE, tribune fermée par des jalousies, dans une salle d'assemblée publique, et où les dames qui ne voulaient ou ne pouvaient paraître dans ces assemblées venaient écouter les discours qui s'y prononçaient. Il y avait autrefois des escoutes dans les salles de collége où l'on passait les thèses, dans les couvents, et dans la salle de réunion des académies au Louvre.

ESCOVIUM, nom latin d'ECOUEN et d'ECOUIS.

ESCREBIEU (L'), *Pagus Scirbiu*, anc. pays de France (Artois), auj. compris dans les dép. du Nord et du Pas-de-Calais. On y trouvait : Flers-en-Escrebieu, Lens, Béthune, Harnes, Loison, Vendin, Hennin-Liétard, Lorgies.

ESCUALDUNAC. *V.* BASQUES.

ESCUDO, écu espagnol, monnaie de compte imaginaire. Il a varié en valeur entre 10 fr. 18 c. et 10 fr. 50 c.

ESCULAPE, en grec *Asklèpios*, dieu de la médecine, fils d'Apollon et d'Arsinoé ou de Coronis, fut élevé par le centaure Chiron, de qui il apprit l'art de guérir. Après avoir accompagné les Argonautes en Colchide, il rendit à la vie Hippolyte, fils de Thésée; mais, sur la plainte de Pluton au sujet du tort que lui causait une science si profonde, il fut frappé de la foudre par Jupiter. Apollon vengea son fils en tuant à coups de flèches les Cyclopes qui avaient forgé cette foudre, et, pour le consoler, le maître des dieux plaça Esculape parmi les constellations sous le nom de *Serpentaire*. Homère donne à Esculape deux fils, Machaon et Podalire, dont les Asclépiades furent les descendants; d'autres citent comme ses filles Hygie, Panacée, etc. Esculape eut des temples célèbres à Epidaure, Athènes, Cyllène, Syracuse, Cos, Pergame et Smyrne. A Epidaure, sa statue d'ivoire et d'or, œuvre de Thrasymède, le représentait assis sur un trône, tenant d'une main un bâton autour duquel s'enroulait un serpent, appuyant aussi l'autre sur la tête d'un serpent, et ayant à ses pieds un chien. Le coq, symbole de vigilance, lui était consacré comme le chien et le serpent. Ses prêtres traitaient les malades au moyen de formules magiques, d'incubations et de sacrifices. B.

ESCURIAL (L'), en espagnol *El Escorial*, petite ville d'Espagne, province et à 40 kil. N.-O. de Madrid, sur le versant S.-E. du Guadarrama; 3,000 hab. Célèbre par un château royal de même nom (*V. l'art. suiv.*).

ESCURIAL (L') OU SAINT-LAURENT DE L'ESCURIAL, palais des rois d'Espagne et monastère près du village de l'Escurial. Philippe II le fonda en acquittement d'un vœu qu'il avait fait à St Laurent au moment de la bataille de St-Quentin, 1557, livrée le jour de la fête du saint. Il voulut que l'ensemble général des constructions rappelât le gril, instrument du supplice de ce martyr. En effet, le plan est un grand parallélogramme de 207 mèt. sur 167 environ, coupé à l'intérieur par plusieurs bâtiments qui figurent les barreaux du gril, tandis que 4 tours, aux 4 angles du parallélogramme, en forment comme les pieds, en s'élevant au-dessus des constructions, qui n'ont que 17 à 18 mèt. de hauteur. Les deux grandes façades regardent, l'une l'orient, l'autre l'occident. La façade orientale compose le palais du roi. En arrière, sur l'axe général, s'élève l'église, disposée en croix grecque surmontée d'une coupole de 11 mèt. de diamètre. On y remarque un magnifique maître-autel, des peintures de Luc Giordano, les superbes tombeaux de Charles-Quint et de Philippe II. Une église souterraine renferme les autres sépultures royales. Le portail de l'église, précédé d'une belle cour, est flanqué de deux campaniles, et regarde l'occident. La façade générale, de ce côté, est ornée à son centre d'une colonnade avec une porte qui ne s'ouvre aux rois et aux princes qu'à leur naissance ou à leur mort. L'entrée ordinaire est dans la façade latérale du N. L'intérieur du couvent contient

17 cloîtres, un collége, un séminaire, une bibliothèque riche en manuscrits espagnols et arabes. Les religieux sont des hiéronymites. L'édifice entier, bâti en granit gris, est d'un aspect grandiose et triste. Un parc immense et de belles promenades, avec des bassins d'eaux vives, l'entourent et dissimulent la sécheresse et l'âpreté du pays. Jean-Baptiste de Tolède fit les plans, et commença les travaux de l'Escurial en 1563. A sa mort, 1567, Jean de Herrera lui succéda, et termina le monument en 1584. La dépense totale s'éleva à une somme équivalente à 60 millions de fr. environ. C. D—Y.

ESCUROLLES, ch.-l. de cant. (Allier), arr. et à 10 kil. N.-E. de Gannat; 457 hab.

ESDRAS, de la classe sacerdotale des Juifs, obtint du roi Artaxerxès Longue-Main la permission de ramener en Palestine les Hébreux captifs qui n'avaient pas suivi Zorobabel, 467 av. J.-C. De retour à Jérusalem, il travailla avec ardeur au rétablissement du culte et à la révision des Écritures, qu'il lut et expliqua publiquement. Nous avons 4 livres d'Esdras, mais les deux premiers seulement sont canoniques; encore le 2e est-il attribué à Néhémie. On regarde aussi Esdras comme l'auteur des *Paralipomènes* et des deux derniers livres des *Rois*. Ce qui paraît certain, c'est qu'il les a revus et compilés. L—H.

ESDRELON, plaine de Syrie, entre Nazareth et le torrent de Cison. A son extrémité eut lieu la bataille dite du Thabor, entre les Français et les Turcs, en 1799.

ESESFELTH. *V.* ITZEHOE.

ESGUEIRA, brg de Portugal (Beïra), à 7 kil. N.-E. d'Aveiro et près de l'Atlantique; 3,000 hab. Couvent de bénédictins, le plus ancien du royaume.

ESI ou ESINO, *Æsis*, rivière du royaume d'Italie, prend sa source dans l'Apennin, et, après un cours de 65 kil., par Iesi, se jette dans l'Adriatique, entre Ancône et Sinigaglia.

ESKI-HISSAR, v. de Turquie d'Asie, à 176 kil. S.-S.-E. de Smyrne; sur l'emplacement de l'antique Stratonicée.

ESKILD, évêque de Roskild en 1134, archevêque de Lund (Scanie) et primat de Danemark en 1138, légat dans le Nord, m. en 1181. Admirateur de St Bernard, qu'il visita en 1152, il employa ses conseils et ses disciples pour la fondation de 5 monastères, dont le plus célèbre est celui d'Esrom. Esprit remuant et belliqueux, il appuya Canut V contre Suénon IV, qui, vainqueur, le tint plusieurs jours enfermé dans une cage d'osier et suspendu sous le toit de l'église de Lund; il voyagea en France, en Italie, en Allemagne, où il fut quelque temps prisonnier; en 1162, il combattit par les armes, mais sans succès, le roi Valdemar qui appuyait Victor III contre Alexandre III, fit un voyage en terre sainte, quitta son église en 1177, et se retira à Clairvaux. On a de lui : *le Droit ecclésiastique de Scanie*, impr. à Copenhague, 1505. A. G.

ESKILSTUNA, v. de Suède, à 75 kil. N.-N.-O. de Nikœping; 4,700 hab. Forges et affineries de fer de l'État. Fabr. d'armes et de quincaillerie.

ESKI-SAGRA, v. de la Turquie d'Europe, eyalet et à 110 kil. N.-O. d'Andrinople, et sur le versant S. du Balkan; environ 20,000 hab. Bains d'eaux thermales fréquentés. Fabr. de tapis et de cuirs.

ESKI-SCHEHER, v. de la Turquie d'Asie, à 39 kil. N.-N.-E. de Koutahièh et 206 S.-E. de Constantinople. Bains d'eaux thermales. Ruines de l'anc. *Dorylée*.

ESKI-STAMBOUL, anc. *Alexandria Troas*, v. de la Turquie d'Asie; port ensablé sur la Méditerranée, à 8 kil. S.-E. de l'île de Ténédos. Elle eut quelque importance sous les Romains.

ESLA, riv. d'Espagne (prov. de Léon), prend sa source dans les montagnes des Asturies, reçoit la Céa, et se jette dans le Duero. Cours de 200 kil.

ESMÉNARD (Joseph-Alphonse), poëte français, né en 1770 à Pélissane en Provence, m. en 1811, fut député à Paris en 1790, et se signala dans les journaux comme royaliste. Proscrit au 10 août 1792, il passa à Londres, puis en Italie, parcourut toute l'Europe, et revint en France en 1797. Banni de nouveau à la suite du 18 fructidor, il reparut en 1799, et accompagna à St-Domingue le général Leclerc, beau-frère du 1er consul. A son retour en 1805, il publia un poëme didactique, *la Navigation*, en 8 chants, dont les diverses scènes avaient été prises sur le fait, et dont le principal mérite consiste dans l'exactitude des détails. Il le réduisit bientôt à 6 chants. En 1807, il fit jouer l'opéra de *Trajan*, musique de Lesueur, et, en 1809, celui de *Fernand Cortez*, en société avec de Jouy, musique de Spontini. Nommé censeur des théâtres et de la librairie, puis chef de division au ministère de la police, Esménard entra, en 1810, à l'Académie Française. L'année suivante, il publia contre l'empereur de Russie, Alexandre Ier, une satire, dont Napoléon Ier feignit d'être irrité, et il fut exilé, pour la forme, en Italie. Il en revenait au bout de trois mois, lorsque, renversé de voiture, à Fondi, par des chevaux fougueux, il périt dans un précipice. Esménard fut un versificateur harmonieux et pur, mais sans verve; il a fait de beaux vers pompeusement descriptifs et correctement ennuyeux. L—H.

ESMERALDAS, v. de la république de l'Equateur, prov. de Guayaquil, à 162 kil. N.-O. de Quito; port sur le Grand Océan, à l'embouchure de l'Esmeraldas (*rivière des Emeraudes*), par 1° 11' lat. N., et 81° 45' 19'' long. O. Récolte d'excellent cacao et de tabac; commerce actif.

ESMERALDAS (SERRA DAS), chaîne de montagnes du Brésil, entre les provinces de Minas Geraës et de Espiritu-Santo. Elle contient des émeraudes.

ESNEH, anc. *Latopolis*, v. de la Haute-Egypte, sur la rive g. du Nil, à 44 kil. S. de Thèbes; 4,000 hab. Évêché copte. Entrepôt du commerce de la Nubie et du Sennaar; marché de chameaux; culture du coton; fabr. d'étoffes et de châles de coton dits *mélayehs*. Esnéh renferme de nombreuses ruines, parmi lesquelles on remarque un vaste temple où se trouve un zodiaque rappelant celui de Dendérah, mais plus moderne; ce temple fut construit sous les derniers rois égyptiens et sous les empereurs romains. Près de là Davout battit les Mameluks, en 1799.

ÉSON, *Æson*, roi d'Iolcos et père de Jason, fut détrôné par son frère Pélias. Quand il fut vieux, Médée, épouse de Jason, le rajeunit.

ÉSOPE, *Æsopus*, fabuliste grec, né à Amorium (Phrygie) dans le VIe siècle av. J.-C., m. en 560. Esclave à Athènes chez Démarque, à Samos chez Xanthus et Iadmon, il fut mis en liberté par ce dernier, dont il avait gagné l'affection par la régularité de sa conduite, par ses reparties spirituelles, par le talent avec lequel il présentait des conseils de morale sous la forme d'apologues. Malgré l'humilité de son origine, la difformité de sa taille et la laideur de ses traits, il posséda la faveur de Crésus, roi de Lydie. Envoyé par ce prince en Grèce, il se trouva à Corinthe, chez Périandre, au banquet des sept Sages; la fable des *Grenouilles qui demandent un roi* fut peut-être adressée alors aux Athéniens, mécontents de l'usurpation récente de Pisistrate. Etant allé consulter l'oracle de Delphes, Esope fut indigné des impostures et de la cupidité des prêtres, renvoya à Crésus l'argent qu'il leur avait destiné, et blessa les Delphiens par l'apologue des *Bâtons flottants*. Ils se vengèrent en cachant dans ses bagages une coupe d'or appartenant au temple d'Apollon, l'accusèrent de l'avoir dérobée, et le précipitèrent du rocher Hyampéen. La Vie d'Esope, attribuée à Maxime Planude, est un assemblage de traditions réunies sans critique, et de contes souvent invraisemblables. Esope n'est pas l'inventeur de l'apologue, puisqu'on en trouve des exemples dans l'Ancien Testament, dans Hésiode, Archiloque, Stésichore et Alcée; mais il cultiva ce genre avec esprit et facilité, et montra un véritable talent dans l'invention de ses fables, dans leur à-propos, dans la justesse de leur application. On a prétendu, sans tenir compte des citations faites par Aristophane, Platon et Aristote, que les fables ésopiques ne furent point écrites, mais qu'elles se transmirent par tradition. Il est certain qu'elles ne nous sont point parvenues dans leur forme première. Socrate en avait mis quelques-unes en vers. Démétrius de Phalère fit le 1er recueil de fables attribuées à Esope; Babrius en ayant versifié un certain nombre, on oublia les recueils en prose. Ignatius Magister eut la bizarre idée de réduire ces petits poëmes à 4 vers iambiques, quels qu'en fussent le sujet et l'étendue. Enfin des écrivains du Bas-Empire remirent en mauvaise prose les fables ésopiques. C'est sous cette forme qu'elles nous sont connues. Buonacorso de Pise, en 1479, et Robert Estienne, en 1546, publièrent le recueil fait par Planude. D'autres collections furent mises au jour par Nevelet, 1610, d'après le manuscrit de Heidelberg; par Rochefort, 1789, d'après celui de Paris; par Furia, 1809, d'après ceux de Florence et du Vatican; par Schneider, Breslau, 1811, d'après celui d'Augsbourg. On a encore des éditions par Ernesti, Leips., 1781; Schœfer, Leips., 1810; Coray, Paris, 1810. Les fables d'Esope ont été trad. en prose franç. par P. Millot, 1646; par Gail, dans les *Trois fabulistes*, 1796; en vers, par Gilles Corrozet, 1542. Benserade les a mises en quatrains, 1678. *V.* Bachet de Meziriac, *Vie d'Esope*, Bourg, 1632, in-16; A. Westermann, *Vita Æsopi*, Brunswick, 1851, in-8°. B.

ÉSOPE ou ÆSOPUS, célèbre acteur romain, excella dans la tragédie. Ami de Roscius, dont il égala la réputation, et de Cicéron, au rappel duquel il ne fut pas étranger, il sut gagner la faveur du peuple, et amassa par son talent

une immense fortune, valant environ 4,000,000 de fr. que les extravagantes prodigalités de son fils eurent bientôt dissipée.

ÉSOTÉRIQUE (Doctrine), du grec ἔσω, au dedans; nom par lequel on désignait, dans les écoles philosophiques de l'antiquité, l'enseignement secret réservé aux disciples de choix, par opposition à la doctrine *exotérique* (ἔξω, au dehors), qui était à la portée de toutes les classes d'auditeurs ou de lecteurs.

ESPADON, grande et large épée à deux tranchants, que l'on maniait à 2 mains. C'était une arme redoutable, qui fut surtout en usage aux XIVe, XVe et XVIe siècles.

ESPAGNAC (J.-B.-Joseph DAMAZIT DE SAHUGUET, baron d'), général, né à Brives-la-Gaillarde en 1713, m. en 1783. Il se signala à la prise de Prague en 1741, dans la guerre de Bavière en 1742-43, à Raucoux en 1745, et fut gouverneur de l'Hôtel des Invalides. Il a laissé des ouvrages estimés de ceux qui s'occupent de stratégie : *Journal historique des campagnes du roi en* 1745-48, La Haye, 1748, 4 vol. in-8°; *Essai sur la science de la guerre,* 1751, 3 vol. in-8°; *Essai sur les grandes opérations de la guerre,* 1753, 4 vol. in-8°; *Histoire du maréchal de Saxe*, 3 vol. in-4°.

ESPAGNE, *Iberia, Hesperia* et *Hispania* des anciens, Etat de l'Europe méridionale, comprenant la plus grande partie de la péninsule ibérique ou hispanique; entre 36° 0' 30"-43° 46' de lat. N., entre 1° long. E. et 11° 36' long. O.; borné au N. par les Pyrénées, la Bidassoa et le golfe de Biscaye ou de Gascogne, à l'O. par l'océan Atlantique et le Portugal, au S. par l'océan Atlantique, le détroit de Gibraltar et la Méditerranée, à l'E. par la Méditerranée; ch.-l. *Madrid*. Superf., 507,036 kil. carrés, y compris les îles Baléares et les Canaries; environ 800 kil. du N. au S., entre le détroit de Gibraltar et la côte des Asturies, et 960 de l'E. à l'O., entre le cap Creus et le cap Finistère. Pop., 7,625,000 hab. en 1723; 9,307,803 en 1768; 10,409,879 en 1787; 14,154,341 en 1826; 12,054,008 en 1842; 15,673,536 en 1860. La distribution des habitants sur le territoire espagnol offre le plus singulier contraste; certaines provinces sont aussi désertes que la Russie, par exemple l'Estramadure; d'autres sont aussi peuplées que les plus populeuses des Etats voisins. On estime à 40 millions le nombre des habitants de la péninsule sous la domination romaine; au temps des Wisigoths et des Maures, il s'élevait à 30 millions. Dans les siècles modernes, la population a diminué d'une manière effrayante : d'après les documents officiels de 1778, on comptait alors en Espagne 1,511 villages abandonnés; aujourd'hui les statistiques constatent qu'il y a 148 cités ou capitales (*ciudades*), 4,716 petites villes (*villas*), 6,627 gros bourgs, 14,375 villages, 2,251 fermes ou métairies, 837 enclos, 1,930,824 maisons.

L'Espagne forme un vaste plateau très-élevé, que surmontent plusieurs chaînes de montagnes généralement nues et déboisées. Ces chaînes sont : 1° les Pyrénées, qui la séparent de la France au N.-E., et qui se prolongent vers l'O., le long du golfe de Biscaye, à travers la Galice et les Asturies, sous le nom de monts Cantabres (de 1,300 à 2,000 mèt.); 2° les monts Ibériques, qui descendent du N. au S., et partagent le pays en deux versants, celui de l'E. ou de la Méditerranée, et celui de l'O. ou de l'Atlantique. Des monts Ibériques se détachent vers l'O. plusieurs contre-forts : la chaîne carpétano-vettonique, entre le Douro et le Tage, comprenant les sierras d'Ayllon, de Guadarrama (2,300 à 2,700 mèt.), d'Avila, de Gredos, de Francia et de Gata; la chaîne lusitanique ou oréto-herminienne, entre le Tage et la Guadiana, formée des monts de Tolède, et des sierras de Guadalupe et d'Estramadure; la sierra Morena (1,200 mèt.), entre la Guadiana et le Guadalquivir; la chaîne Bétique ou sierra Nevada, entre le Guadalquivir et la côte de la Méditerranée. Parmi les caps, on distingue, sur l'Atlantique, les caps Ortegal, Finistère, Trafalgar et Tarifa; sur la Méditerranée, la pointe d'Europe, les caps de Gata, Palos, St-Martin, St-Sébastien et Creus. — L'Espagne est arrosée par la Bidassoa, le Nalon, le Minho, le Douro, le Tage, la Guadiana et le Guadalquivir, qui se rendent dans l'Atlantique; par la Segura, le Jucar, le Guadalaviar, l'Èbre, le Llobregat et le Ter, qui affluent à la Méditerranée. Ces cours d'eau sont, en général, navigables sur un très-faible parcours, peu profonds, sujets à des crues violentes, et sont peu utiles comme voies de communication. Il n'y a point de lacs considérables, mais seulement une grande lagune poissonneuse, appelée *Albuféra,* au S. de Valence, et une nappe d'eau qu'on nomme *Mar Menor,* au N.-E. de Carthagène. Les principaux canaux sont ceux d'Aragon ou canal impérial (*V.* ARAGON); de Castille (*V.* CASTILLE); du Manzanarès, depuis Madrid jusqu'au Jarama; de Murcie, depuis le Guardal jusqu'à Carthagène; d'Albacète, depuis Albacète jusqu'au Jucar, creusé de 1805 à 1808. — La nature semble avoir tout fait pour l'Espagne. Si le climat est très-chaud au midi, il est tempéré partout ailleurs; le ciel est d'une beauté parfaite. Seulement, deux vents causent des maladies : le *gallego,* froid et piquant, qui souffle du N.; et le *solano,* vent du S. Le sol, généralement fertile, n'offre des parties incultes que parce qu'on néglige les irrigations artificielles. Il produit le blé, le riz, l'olivier, le figuier, le grenadier, le citronnier, l'oranger, la vigne, le laurier, le mûrier; on peut y cultiver le dattier, le bananier, la canne à sucre, le cotonnier, le chanvre, le lin, les plantes tinctoriales. Les montagnes renferment des mines nombreuses; si l'argent et l'or, abondants au temps des anciens, paraissent épuisés aujourd'hui, on trouve du fer, de l'étain, du plomb, de l'antimoine, du mercure, du cobalt, du salpêtre, de l'alun, du vitriol, du soufre, du cinabre, de l'asphalte, de la houille, de très-beaux marbres, de l'albâtre, du granit, des pierres précieuses, etc. Tous les animaux des contrées européennes vivent en Espagne, et les races de chevaux, de mulets, de chèvres et de moutons mérinos sont particulièrement remarquables. L'élève des abeilles et des vers à soie est considérable. Il a fallu de bien grands vices dans les institutions de l'Espagne pour la réduire au dénûment, à la misère où on l'a vue plongée dans les temps modernes.

L'Espagne est une monarchie constitutionnelle, héréditaire dans la ligne masculine et féminine. Le gouvernement est confié à un roi ou une reine et à des Cortès (*V. ce mot*). Le souverain est inviolable et irresponsable; il sanctionne, promulgue et fait exécuter les lois, déclare la guerre et fait la paix, dirige les relations diplomatiques, nomme aux divers emplois, distribue les récompenses et titres honorifiques, convoque, suspend et dissout les Cortès, mais avec obligation de les réunir de nouveau dans l'espace de 3 mois; la justice est rendue en son nom. Il ne peut, sans l'autorisation des Cortès, céder ou engager une partie du territoire, admettre des troupes étrangères dans le royaume, accorder des subsides à une nation étrangère, ratifier les traités d'alliance offensive, abdiquer la couronne, et contracter un mariage; cette dernière condition est également imposée à son successeur immédiat. Aujourd'hui, la reine reçoit, comme liste civile, 34,000,000 de réaux (à peine 9 millions de fr.); son époux, 2,400,000; la reine mère, 3,000,000, l'infant, 550,000, et, comme héritier présomptif, 2,450,000. Les Cortès se composent du Sénat et du Congrès. Le Sénat est formé d'un nombre illimité de membres, choisis par le souverain parmi les députés trois fois élus et jouissant de 30,000 réaux de revenu, parmi les propriétaires payant 8,000 réaux d'impôts, parmi les hauts dignitaires de la magistrature, de la diplomatie, de l'administration et de l'armée; leur charge est gratuite et viagère. Les fils du roi et l'héritier présomptif de la couronne sont de droit sénateurs. Le Sénat, outre ses fonctions législatives, juge les ministres accusés d'atteinte à la constitution par le Congrès, les attentats contre la personne du roi et la sécurité de l'Etat, et les causes dans lesquelles ses membres sont impliqués. Le Congrès se compose de 349 députés (*procuradores*), un par 35,000 âmes, nommés directement par les électeurs de chaque district; leur charge est gratuite, et dure 3 ans. Ils délibèrent sur les lois financières. Les sénateurs et les députés sont inviolables. Les ministres sont les agents responsables entre le pouvoir législatif et le monarque; leur nombre a varié; il est aujourd'hui de neuf : le président du conseil, sans portefeuille; les ministres des affaires étrangères (*del Estado*), des finances, de grâce et justice, de la guerre, de la marine, de l'intérieur, des colonies, du comm., de l'instruct. et des travaux publics (*del Fomento*).

Depuis le XVe siècle jusqu'en 1833, l'Espagne, au point de vue politique et administratif, comprit les divisions suivantes :

	Provinces.	*Chefs-lieux.*
Roy. d'Aragon. . .	Catalogne. . .	Barcelone.
	Aragon.	Saragosse.
	Valence. . . .	Valence.
Roy. de Navarre.		Pampelune.
Roy. de Murcie.		Murcie.
Vieille-Castille. . .	Burgos.	Burgos.
	Soria.	Soria.
	Ségovie.	Ségovie.
	Avila.	Avila.
Provinces basques.	Biscaye.	Bilbao.
	Guipuzcoa. . .	St-Sébastien.
	Alava.	Vittoria.

Nouvelle-Castille. .	Guadalaxara.	Guadalaxara.
	Madrid.	Madrid.
	Tolède.	Tolède.
	Cuenca.	Cuenca.
	La Manche. .	Ciudad-Real.
Andalousie.	Jaën.	Jaën.
	Cordoue. . . .	Cordoue.
	Séville.	Séville.
	Grenade. . . .	Grenade.
Roy. de Majorque.		Palma.
Roy. de Galice.		Santiago.
Roy. de Léon.	Asturies. . . .	Oviédo.
	Léon.	Léon.
	Palencia. . . .	Palencia.
	Valladolid. . .	Valladolid.
	Toro.	Toro.
	Zamora.	Zamora.
	Salamanque. .	Salamanque.
Roy. d'Estramadure.		Badajoz.

Par décret royal du 30 novembre 1833, le territoire espagnol et les îles adjacentes ont été divisés, au point de vue militaire, en 12 *capitaineries-générales* et 5 petits gvts; auj. 13 capit.-gén. et 3 petits gvts.; au point de vue financier et administratif, en 48 *provinces* ou *intendances civiles*, administrées par des *delegados del Fomento* (délégués du ministère de l'intérieur). Voici le tableau des capitaineries avec les intendances en 1865 :

Capitaineries.	*Intendances.*
Nouvelle-Castille.	Madrid.
	Guadalaxara.
	Tolède.
	Cuença.
	Ciudad-Real.
Burgos.	Ségovie.
	Burgos.
	Logrono.
	Santander.
	Soria.
Vieille-Castille et Léon. .	Oviédo.
	Avila.
	Léon.
	Palencia.
	Valladolid.
	Salamanque.
	Zamora.
Galice.	La Corogne.
	Lugo.
	Orense.
	Pontevedra.
Estramadure.	Badajoz.
	Cacérès.
Andalousie.	Séville.
	Huelva.
	Cadix.
	Cordoue.
Grenade.	Jaën.
	Grenade.
	Alméria.
	Malaga.
Valence et Murcie.	Valence.
	Alicante.
	Castellon-de-la-Plana.
	Murcie.
	Albacète.
Catalogne.	Barcelone.
	Tarragone.
	Lérida.
	Girone.
Aragon.	Saragosse.
	Huesca.
	Teruel.
Navarre.	Pampelune.
Provinces Basques.	Vittoria.
	Bilbao.
	St-Sébastien.
Les Baléares.	Palma.

Les petits gouvernements sont : *Mahon, Iviça,* dans la capitainerie des Baléares; *Campo de Gibraltar,* dans l'intendance de Cadix; *Ceuta,* sur la côte d'Afrique, et les îles *Canaries*. Dans ces divisions politiques de l'Espagne, on distingue : 1° l'*España uniforme*, Espagne constitutionnelle pure, comprenant les anc. prov. de la couronne de Castille et Léon, toutes uniformes en ce qui est de l'administration, de l'impôt et de l'organisation judiciaire, civile et militaire; 2° l'*España asimilada*, Espagne incorporée, comprenant les prov. de la couronne d'Aragon, différant les unes des autres en ce qui touche l'assiette de l'impôt et quelques droits particuliers; 3° l'*España foral*, comprenant les provinces Basques et la Navarre, exemptes du service militaire, des droits de régale, et ayant conservé leur ancien droit provincial. — Au point de vue maritime, l'Espagne est divisée en 3 départ., administrés chacun par un capitaine général de la marine. Le dép. de l'*Ile de Léon* ou de *Cadix* comprend le littoral du royaume de Grenade, de l'Andalousie, de l'Estramadure, de la Nouvelle-Castille, et les Canaries; celui du *Ferrol*, la Galice, la Vieille-Castille, la Navarre et les provinces Basques; celui de *Carthagène*, l'Aragon, la Catalogne, le royaume de Valence et les îles Baléares. Chaque capitaine général de la marine a sous lui des commandants qui administrent plusieurs ports, et il y a dans chaque port un officier inférieur ou adjudant maritime. — Sous le rapport judiciaire, il y a 14 cours d'appel (*audiencias territoriales*), à Palma, Barcelone, Burgos, Cacérès, Albacète, Grenade, Madrid, la Corogne, Pampelune, Oviédo, Saragosse, Séville, Valence et Valladolid, et auxquelles ressortissent 484 tribunaux de 1re instance (*partidos judiciales*). Les tribunaux inférieurs sont ceux des *alcades*. — L'administration financière présente un grand désordre, et il règne toujours de l'incertitude sur les chiffres. Le budget de 1864 évaluait les recettes à environ 681 millions de fr., et les dépenses à 680 millions. On estime la dette publique à 4 milliards 123 millions, dont les intérêts sont exactement payés. — L'armée espagnole est ainsi composée : gardes de la reine, 283 hommes; infanterie permanente, 169,972 y compris la réserve; artillerie, 12,369; génie, 4,016; cavalerie, 16,824; garde civile, 10,911; milices locales, 19,629; total, 234,004 hommes (dont 9,203 officiers), et 21,600 chevaux ou mules. — La marine militaire, réduite presque à rien sous Ferdinand VII, a repris un essor considérable, surtout dans l'accroissement de ses bâtiments à vapeur : en 1845, elle n'avait qu'une force de 680 chevaux; elle va auj. à 18,000 chevaux. La flotte se compose de 2 vaisseaux de ligne, 19 frégates, 13 corvettes, 18 cannon., 29 goélettes, 16 transp., 43 felouques, etc., en tout 123 bâtiments (26 à voiles, 97 à vapeur), portant 1,285 canons, 1,121 officiers, 14,680 matelots, et 7,980 soldats de marine. — Autrefois maîtresse de presque tout le Nouveau Monde, l'Espagne n'a plus qu'un petit nombre de colonies : en Océanie, les Philippines, les Mariannes, les Carolines; en Afrique, Ceuta, Penon de Velez, Melilla, Alhucémas, les îles Annobon et les Canaries; en Amérique, les îles de Cuba, Porto-Rico, Mona, Vicque, Culebra, Marguerite, Tortugas, Blanquilla, Los Roques. En 1788, on recevait des colonies pour 110 millions de fr. de marchandises; en 1829, cette importation ne s'élevait plus qu'à 19 millions.

Le catholicisme est la religion de l'Espagne. En 1865, on comptait, tant sur le continent que dans les îles Baléares, les possessions du N. de l'Afrique et les Canaries 9 archevêchés (Santiago, Burgos, Saragosse, Tarragone, Valence, Grenade, Séville, Valladolid (1857), et Tolède qui a titre de primat d'Espagne), 53 évêchés, 65 cathédrales, 100 églises collégiales, et 20,462 paroisses. Le chiffre total du clergé était, en 1830, de 152,305 individus, aujourd. env. 70,000. En 1834, il y avait 1940 couvents, renfermant 30,905 moines et 24,700 religieuses. Les couvents d'hommes ont été supprimés depuis 1835, et il ne reste que des maisons de missions pour l'Asie à Valladolid, Ocana et Monteagudo : mais on compte encore 600 couvents de femmes, avec 19,000 religieuses, et 14,000 moines sécularisés et recevant une pension de l'État qui s'est emparé de leurs biens. — L'instruction élémentaire est fort arriérée : en 1852, on comptait 17,009 écoles primaires pour les garçons, et 5,021 pour les filles; le nombre des élèves en 1860 était de 1,100,000, et il n'y avait que 3,129,000 individus sachant lire, et à peine 1,200,000 sachant lire et écrire. L'instruction supérieure a été l'objet de plus de sollicitude : 774 écoles latines et 8 gymnases royaux préparent les jeunes gens, soit à entrer dans les séminaires (au nombre de 56), soit à suivre les universités, dont on compte 10, Madrid, Barcelone, Grenade, Oviédo, Salamanque, Séville, Santiago, Valence, Valladolid et Saragosse.

L'agriculture est peu avancée en Espagne : le manque de bras, le droit de mainmorte attribué aux terres du clergé, les majorats de la noblesse, l'usage de la *mesta* ou droit de pâturage accordé aux troupeaux voyageurs de chaque côté des routes, l'indolence des Espagnols, qui, enrichis par les mines du Nouveau-Monde, s'accoutumèrent à demander aux États voisins ce que leur sol aurait

pu produire, le fléau enraciné de la mendicité, tout contribua à changer un grand nombre de terres fertiles en landes immenses, en véritables déserts. Il n'y a guère que la moitié du sol qui soit en culture. — L'industrie fut très-prospère autrefois. Au moyen âge, les tissus de laine et de soie de Séville, de Grenade, de Baeza, les draps de Murcie, les armes de Tolède, jouissaient d'une réputation méritée. L'expulsion des Maures et des Juifs, les persécutions politiques et religieuses, les monopoles attribués aux manufactures royales, les droits onéreux qui pesaient sur l'industrie privée et qu'aggravait encore l'avidité des agents du fisc, tout concourut à faire fermer les manufactures. A Séville, en 1519, on comptait 16,000 métiers à soieries, occupant 130,000 ouvriers; en 1673, il n'y avait plus que 405 métiers. Les manufactures de Ségovie, où 34,000 ouvriers confectionnaient jadis 25,500 pièces par an, ne produisaient plus, en 1788, que 400 pièces. De nos jours, l'industrie s'est un peu relevée, mais par une impulsion venue du dehors; c'est ainsi qu'en Catalogne tout est anglais ou français, capitaux et contre-maîtres. Beaucoup des anciens biens du clergé ont passé dans les mains des industriels, et les couvents ont été transformés en filatures, en manufactures. L'industrie métallurgique s'est développée dans le Guipuzcoa, la Biscaye, l'Aragon, la Catalogne et la prov. de Grenade; on fabrique des soieries à Barcelone, Manresa, Tarragone, Tolède, Séville et Valence; des étoffes de laine à Ségovie, Arevalo, Colmenar, Alcoy; des toiles en Galice et en Catalogne; des cuirs à Barcelone, Cordoue, Burgos, Tolède, Grenade et Madrid; des verreries à Barcelone, des glaces à St-Ildefonse, de la poterie à Andujar, du papier en Catalogne et dans la prov. de Valence. Il y a des manufactures d'armes à feu dans les provinces Basques, en Catalogne et à Ségovie; d'armes blanches à Tolède et dans le Guipuzcoa; des fonderies de canons à Séville, Lierganes, Trubia et Barcelone, etc. — Le commerce a considérablement souffert des révolutions qui ont fait perdre à l'Espagne ses colonies d'Amérique. Le peu de navigabilité des rivières et des canaux, l'absence de bonnes routes, le défaut de sécurité du pays, les douanes intérieures, opposent au négoce de grandes difficultés. La construction des chemins de fer est aujourd'hui en progrès (*V.* CHEMINS DE FER). Le commerce général, en 1861, s'est élevé à une valeur de 888,325,000 fr. (y compris les lingots), dont 545,000,000 pour l'importation, et 342,000,000 pour l'exportation. On importe du blé, des tissus de coton, de fil, et de soie, des dorures, de la bijouterie, de la mercerie, de la quincaillerie, des objets de modes, des aciers, des bois de construction, de la parfumerie de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Export. de vins, fruits secs, laine, mercure, plomb, liége, cuirs, eaux-de-vie, huile, soude, soie, et tabac. Les divers ports marchands de l'Espagne arment environ 6,000 bâtiments, dont 1,500 à Cadix, 1,500 à Malaga, 800 aux îles Baléares, 700 à Barcelone, 600 à Carthagène. B.

Histoire. Temps anciens.—Les Ibères et les Celtes furent les premiers habitants de l'Espagne. Après de longues guerres, suivant Diodore de Sicile, ils s'accordèrent pour se partager le pays, se mêlèrent même ensemble par des alliances, et ne formèrent sur quelques points qu'un seul peuple. Les Celtes eurent le nord et l'ouest (Vascons, Cantabres, Astures, Gallaïciens, Lusitaniens, Vettons, Celtiques, Cuniques); les Ibères occupèrent le sud et l'est (Turdétans, Bæturians, Bastules, Bastitans, Contestans, Edétans, Ilercaons, Cosétans, Ausétans, Indigètes, Lacétans, Cérétans, Ilergètes, etc.); les Celtibères habitèrent le centre (Pélendons, Arévaques, Carpétans, Orétans, Olcades, Vaccéens). Partagée politiquement entre une foule de tribus, comme elle était coupée naturellement par ses chaînes de montagnes, l'Espagne, malgré son admirable génie de résistance, ne put repousser les envahissements qu'attirèrent successivement l'esprit de commerce et le désir d'exploiter ses mines d'or et d'argent. Les Phéniciens et les Grecs n'y établirent que des colonies dans le voisinage des côtes : les uns au sud, Gadès ou Cadix dès 1100, Carteia, Hispalis ou Séville, Malaca, Corduba ou Cordoue, etc.; les autres au nord-ouest, Rhodes ou Rosas fondée par les Rhodiens vers 900, Sagonte ou Murviédro (colonie de Zacynthe), Emporion ou Ampurias (colonie de Marseille, etc.). Mais les Carthaginois, après avoir, au VI^{e} siècle, profité de l'appel de Gadès pour s'emparer de tous les rivages du sud, voulurent, après la première guerre punique, regagner en Espagne ce qu'ils avaient perdu en Sicile, et ils y parvinrent. Amilcar Barca, en neuf ans, soumit tout le midi et l'ouest de la Péninsule, et périt dans un combat malheureux contre les Lusitaniens, 237-229; Asdrubal, son gendre et son successeur, alla fonder à l'est une Carthage nouvelle (Carthagène), et s'avança jusqu'à l'Ebre, où les Romains l'arrêtèrent par le traité de 227, qui lui imposait en outre de respecter au sud de ce fleuve Sagonte, leur alliée. Le siége et la ruine presque entière de cette ville par Annibal, vainqueur des peuples du centre, fut, en 219, l'occasion de la seconde guerre punique, qui arracha l'Espagne à Carthage pour l'abandonner à Rome, 201. Partagée dès 197 en deux provinces, la citérieure au nord du Douro et de l'Èbre, l'ultérieure au sud, mais longtemps défendue par sa population sobre et brave, elle ne succomba que par le manque d'union entre ses tribus, par la froide cruauté et les infâmes trahisons d'un ennemi déjà supérieur en nombre et en discipline. Quand un pâtre lusitanien, Viriathe, fut parvenu à réunir pour un instant ces peuplades isolées, il triompha successivement de six généraux, et traita d'égal à égal avec Rome. Cépion le fit assassiner en 140; la ruine de Numance par Scipion Emilien, 133, acheva la conquête de la Péninsule, et elle essaya en vain de se relever en soutenant le proscrit Sertorius contre le parti aristocratique que Sylla venait de relever, 81-72. Seules, les tribus de la chaîne pyrénéenne (Astures, Cantabres, Vascons), restèrent à demi indépendantes, même après l'expédition victorieuse qu'Auguste conduisit contre elles, 26-21. Divisée par lui en trois prov., 26 av. J.-C. (Tarraconaise, Bétique, et Lusitanie), l'Espagne le fut en 4 par Vespasien (Gallécie, démembrée de la Tarraconaise), en 5 au IV^{e} siècle (Carthaginoise), et ces cinq provinces formèrent, avec les Baléares et la Mauritanie Tingitane, le diocèse d'Espagne, l'un des trois de la préfecture des Gaules. — Lucain, les Sénèque, Martial, l'empereur Trajan, étaient Espagnols.

Moyen âge. 1° Invasion romaine et arabe.—L'Espagne fut, avec la Gaule, le premier pays romain où les Barbares germains fondèrent des royaumes. Dès 409, les Suèves s'établirent au nord-ouest, dans la Galice et dans une partie de la Tarraconaise; les Alains à l'ouest et au centre, dans la Lusitanie et la Carthaginoise; les Vandales au sud, dans la Bétique. Quelques années après, 412 à 416, les Wisigoths d'Ataulf envahirent à leur tour la Catalogne qui restait encore aux Romains; ils prirent Barcelone, et ce fut à eux que la Péninsule entière ne tarda pas longtemps à obéir. Après avoir, sous Wallia, 417, détruit au profit de l'empire le royaume des Vandales, qui ne se releva en 421 que pour se transporter bientôt en Afrique, 429, et celui des Alains qui disparut alors de l'histoire, ils quittèrent, il est vrai, leur premier établissement de Catalogne pour le sud-ouest de la Gaule que leur donnait l'empereur Honorius, 419; mais ce fut pour reprendre ensuite, avec le vaillant Euric, l'Espagne presque entière, 466-469. La pointe des Suèves elle-même, qui leur avait d'abord échappé, tomba en leur pouvoir en 585; mais déjà alors la décadence avait commencé pour eux. Clovis, vainqueur à Vouillé, 507, leur avait enlevé toutes leurs possessions de Gaule, sauf la Septimanie; l'empereur grec Justinien avait profité de son intervention entre deux compétiteurs au trône pour occuper Valence et la Bétique orientale. Si, avant 624, les Wisigoths parvinrent à chasser les Grecs, ils furent moins heureux un siècle plus tard contre les Arabes : la bataille de Xérès, 711, livra aux musulmans tout le royaume; et à peine quelques défenseurs de l'indépendance purent-ils, sous la conduite de Pélage, rester libres dans les Asturies. —*2° Lutte entre les Arabes et les chrétiens.* D'abord province du vaste empire des Arabes que gouvernaient les Abbassides depuis 750, l'Espagne s'en détacha en 756, et l'Ommiade Abdérame en fit un État séparé, le khalifat d'Occident ou de Cordoue. L'éclat de ce khalifat, pendant deux siècles, n'empêcha pas le petit État des Asturies de s'étendre jusqu'au delà du Douro, et de devenir le royaume d'Oviédo, 792, puis de Léon, 913; d'un autre côté, Pepin le Bref conquit la Septimanie, et Charlemagne fonda au nord de l'Èbre deux Marches, dont l'une se transforma au IX^{e} siècle en comté indépendant de Barcelone, et l'autre, au commencement du X^{e}, 905, en royaume de Navarre. A ces trois États s'ajoutaient déjà, sous la suzeraineté plus nominale que réelle des rois de Léon et de Navarre, les comtés de Castille et d'Aragon, qui, après le démembrement du khalifat en une vingtaine de petites principautés sans importance, 976-1031, furent érigés à leur tour en royaumes, 1031, pour deux fils de Sanche le Grand de Navarre, héritier du premier en 1028. Refoulés jusqu'au Tage et dépossédés de Tolède, 1085, par cette puissante maison de Navarre à qui l'acquisition du royaume de Léon en 1037 avait livré quatre des cinq États chrétiens, les musulmans appelèrent à leur aide les fanatiques Almoravides, qui venaient de fonder la ville et l'empire de Maroc. Aussi dangereux pour l'Espagne arabe que pour l'Espagne chrétienne, ces

farouches nomades de l'Afrique, vainqueurs à Zélaka, 1086, parurent au premier moment capables d'asservir toute la Péninsule. Mais les Espagnols, de leur côté, trouvèrent quelque appui dans le continent; et deux princes français, Henri de Bourgogne et son fils Alphonse *el Conquistador*, vinrent fonder un nouvel Etat, le royaume de Portugal, 1094-1139, tandis qu'un mariage faisait passer celui de Léon-et-Castille à une autre branche de la même maison, 1126, et que le trône d'Aragon arrivait à la maison française de Barcelone, 1137. Quand, un siècle plus tard, 1234, les comtes de Champagne furent devenus rois de Navarre, il n'y eut plus, dans l'Espagne chrétienne, que des dynasties d'origine française, qui continuèrent heureusement l'œuvre de délivrance qu'avaient commencée les dynasties indigènes. Vainqueurs des Almoravides en Afrique au milieu du XII^e siècle, les Almohades voulurent, comme eux, dominer l'Espagne; mais la grande victoire de Las-Navas-de-Tolosa, en 1212, écarta les dangers qui d'abord avaient semblé menacer son indépendance, et les chrétiens s'avancèrent rapidement sur tous les points dans les terres musulmanes. A l'est, l'Aragon s'agrandit, à leurs dépens, des Baléares et du royaume de Valence soumis par Jayme le Conquérant, 1229 à 1235, 1238; au centre, saint Ferdinand III de Castille, 1217-52, cousin-germain de saint Louis, se rendit maître de tout le bassin du Guadalquivir (Cordoue, Murcie, Jaën, Séville); à l'ouest, Alphonse III de Portugal, 1249-53, acquit les Algarves. Il ne resta plus qu'un royaume maure, celui de Grenade; et ce fut en vain qu'à la fin du XIII^e et dans le commencement du XIV^e siècle, les Mérinides, successeurs des Almohades à Maroc, essayèrent de le soutenir: ils furent, en 1340, complétement vaincus près de Tarifa, sur les bords du Rio Salado. Si Grenade subsista jusqu'à la fin du XV^e siècle, cela tient à ce que les trois Etats qui en étaient le plus rapprochés, l'Aragon, la Castille et le Portugal, furent distraits, par d'autres entreprises ou par des guerres civiles, de la continuation de cette antique croisade de l'Espagne. La Castille (*V. ce mot*) était sans cesse déchirée par des divisions intestines. L'Aragon enlevait la Sicile à la maison d'Anjou, 1282, la Sardaigne aux Pisans, 1323-26, acquérait Naples, 1435. Le Portugal, dès le début du XV^e siècle, ne songeait qu'à des conquêtes et à des découvertes sur les côtes d'Afrique. Enfin, le mariage d'Isabelle de Castille avec Ferdinand d'Aragon, 1469, et l'avénement successif des deux époux à la couronne de ces deux pays, 1474, 1479, amenèrent la chute du royaume de Grenade, 1492, et le commencement de l'Espagne moderne. — En même temps que les Etats espagnols se fondaient, s'agrandissaient, leur gouvernement s'était constitué. Aux conciles de Tolède des Wisigoths, aux assemblées mixtes qui conservèrent le même nom après la conquête arabe, succédèrent, au XII^e siècle, les Cortès, lorsque les députés des villes figurèrent avec les deux ordres privilégiés (*V.* CORTÈS). Ces assemblées restreignaient singulièrement l'autorité royale, qu'amoindrissaient encore les priviléges ou *fueros* des villes et la puissance des ordres religieux et militaires d'Alcantara, de Calatrava, de Saint-Jacques, d'Avis, fondés au XII^e siècle à l'imitation de ceux de l'Orient.

Temps modernes. 1° *Ferdinand le Catholique et la maison d'Autriche.* — A l'Aragon et à ses dépendances italiennes (Sicile, Sardaigne, Naples), à la Castille et au royaume de Grenade, Ferdinand le Catholique, en même temps qu'il agrandissait le pouvoir des rois, avait encore ajouté: en deçà des Pyrénées, la Navarre espagnole, 1512; au delà, le Roussillon, vieille possession des princes aragonais un instant sortie de leurs mains, 1493; de l'autre côté de la Méditerranée, plusieurs villes d'Afrique (Oran, Bougie, Tripoli, 1509-10). Colomb lui avait découvert l'Amérique (1492), qu'on commençait à coloniser, et dont on allait bientôt conquérir la plus grande partie (Mexique, Pérou, etc.). Ce fut, en 1516, l'héritage de son petit-fils Charles d'Autriche (Charles-Quint), à qui la mort de son père Philippe le Beau, 1506, avait déjà donné les Pays-Bas et la Franche-Comté, à qui la mort de son aïeul paternel Maximilien I^{er}, 1519, donna bientôt une portion de l'Allemagne et le titre d'empereur. Si les Turcs reprirent, sous son règne, Tripoli et Bougie, 1551-55, il avait acquis en compensation le Milanais, 1535, et son fils Philippe II y ajouta encore le Portugal, 1580. La monarchie espagnole fut donc, au XVI^e siècle, la puissance prépondérante et dangereuse. Mais, sous les descendants de Charles-Quint, elle suivit en quelque sorte dans sa dégénération rapide la famille qui régnait sur elle. L'intolérance et le despotisme de Philippe II lui enlevèrent le nord des Pays-Bas, qui devint la république des Provinces-Unies, 1566-1648; le Portugal échappa de même, avec ses colonies, à Philippe IV, 1640; l'Artois, le Roussillon, la Flandre méridionale, la Franche-Comté, furent successivement pris par la France, 1640, 42, 67, 74, et abandonnés par les traités des Pyrénées, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue, 1659, 68, 78. En même temps, la population de l'Espagne, son agriculture, son industrie, son commerce, allaient toujours en s'affaiblissant. L'émigration d'une foule d'Espagnols dans les provinces extérieures, pour les administrer ou les contenir, et dans l'Amérique pour y chercher fortune; la politique envahissante de Philippe II, abandonnée sous Philippe III par le duc de Lerme, mais reprise sous Philippe IV par Olivarès; les rigueurs du tribunal royal de l'inquisition, qui, depuis Ferdinand le Catholique, recourait aux moyens les plus violents pour maintenir forcément l'unité religieuse dans la Péninsule: toutes ces causes avaient enlevé au pays une foule de bras et des richesses immenses; l'expulsion des Juifs en 1492, celle de tous les habitants d'origine maure en 1609-10, l'avaient privée de sa population la plus active et la plus industrieuse; avec cela, l'indolence méridionale et le préjugé contre les travaux manuels; la préférence accordée aux métaux précieux de l'Amérique sur les trésors plus réels du sol et de l'industrie; les ravages autorisés des troupeaux de la *Mesta* (*V. ce mot*); le grand nombre des terres du clergé ou de mainmorte, mal cultivées par des colons peu intéressés à augmenter des revenus dont l'accroissement aurait augmenté proportionnellement leur fermage; une administration financière inintelligente et oppressive: voilà autant de nouveaux principes de ruine qui n'avaient laissé à l'Espagne, réduite en 1700 à 6,000,000 d'habitants, ni trésor public, ni armée, ni marine. Elle avait eu, au XVI^e siècle et dans la première partie du XVII^e, le sublime mysticisme de S^{te} Thérèse et l'incomparable plaisanterie de Cervantes, une tentative parfois heureuse d'épopée dans l'*Araucana* d'Alonzo de Ercilla, quelques historiens, Mendoza, Mariana, Herrera, etc., deux auteurs dramatiques, Lope de Vega et Calderon, que leur inépuisable fécondité n'avait pas empêchés de montrer un mérite réel; la peinture, à la même époque, s'était glorifiée de Vélasquez, de Murillo, de Zurbaran, de Ribera. Mais, à la fin du XVII^e siècle, les lettres et les arts semblaient s'éteindre dans l'Espagne comme tout le reste, quand une dynastie nouvelle lui arriva. — 2° *La maison de Bourbon.* A la mort du dernier descendant de Charles-Quint, 1700, la monarchie espagnole passa à un petit-fils de Louis XIV, Philippe V; mais cette branche cadette de la maison de Bourbon ne put s'établir qu'après une guerre européenne qui se termina au traité d'Utrecht, 1713, par un démembrement contre lequel Alberoni, quelques années plus tard, 1717-19, essaya en vain de protester (*V. ce nom* et SUCCESSION D'ESPAGNE). Réduit à ses provinces de la Péninsule moins Gibraltar, aux Baléares moins Minorque, et à ses colonies d'Amérique, le royaume se releva du moins un peu à l'intérieur. Les premiers princes de la dynastie, Philippe V, Ferdinand VI, Charles III, réorganisèrent l'armée, relevèrent la marine, rétablirent les finances, protégèrent le commerce et l'industrie. Quand le dernier mourut, en 1788, la population était remontée à plus de dix millions, Minorque était recouvrée, 1781, la Louisiane récemment acquise, 1763. Mais ces progrès firent alors place à une nouvelle décadence; et déjà l'Espagne de Charles IV avait perdu Oran, abandonnée aux Algériens, 1782, la partie espagnole de S^t-Domingue et la Louisiane, exigées par la France, 1795-1801, la Trinité, cédée à l'Angleterre, 1802, lorsque l'avénement de Joseph Bonaparte, élevé au trône de ce pays par Napoléon, son frère, commença pour la Péninsule une terrible guerre d'indépendance, 1808-13. Tout en repoussant la souveraineté d'un prince français, les Cortès, dans leur Constitution de 1812, calquaient les institutions de la France révolutionnaire de 1791, déclaraient la nation souveraine, et faisaient de la royauté, devenue depuis deux siècles presque absolue en Espagne, une espèce de présidence héréditaire très-limitée dans ses attributions. De leur côté, les colonies, dès 1808, profitèrent des embarras de la métropole pour chercher à s'en affranchir. De retour en 1814, Ferdinand VII, en présence du pouvoir absolu rétabli, vit bientôt le parti révolutionnaire lui imposer de nouveau en 1820 la Constitution de 1812 et la convocation des Cortès; il fallut l'expédition française de 1823 pour le rétablir dans ses prérogatives. Au dehors, il fut forcé de renoncer à l'espoir de recouvrer les colonies du Nouveau-Monde. A la guerre civile de principes succéda, après sa mort, 1833, une guerre civile de succession. En vertu de l'ancienne Constitution du pays et d'une décision des Cortès de 1789, publiée par lui en 1830 (*V.* CHARLES IV), Isabelle II, sa fille, fut proclamée sous la tutelle de la reine mère Marie-

Christine; et en 1834, la régente octroya, sous le nom de *statut royal*, une Charte constitutionnelle, terme moyen entre l'absolutisme et le libéralisme de 1820 (*V.* CORTÈS). Mais Don Carlos, oncle de la jeune reine, attaqua comme faux l'acte de 1789, et s'appuya contre elle sur l'*auto-acordado* par lequel, avec l'aveu des Cortès, Philippe V, en 1713, avait exclu les femmes de la couronne. De là une lutte acharnée, terminée seulement en 1839 par le départ forcé du prétendant, et compliquée par de nouvelles tentatives du parti révolutionnaire ou progressiste, qui, en 1836 (affaire de la Granja), exigea un retour provisoire au système de 1812 et une révision de la Constitution l'année suivante. Deux hommes se sont surtout signalés dans cette guerre parmi les défenseurs du trône d'Isabelle II : Espartero, créé duc de la Victoire en 1839, et Narvaez, nommé duc de Valence en 1843. Une insurrection a donné au premier, de 1840 à 1843, la régence de Marie-Christine; un autre soulèvement l'a chassé ensuite de l'Espagne, a fait anticiper d'un an la majorité de la reine, et, de cette époque à 1851, c'est le second qui presque toujours a dirigé les affaires : il a fait, en 1845, reviser dans un sens plus monarchique, la constitution de 1837. En 1854, une insurrection militaire a rappelé Espartero et les progressistes au pouvoir, que les modérés lui ont enlevé en 1856. Le cabinet O'Donnel, 1858, une des nuances de ce parti, a fait au Maroc une guerre heureuse (1859-60), à la suite de laquelle l'Espagne s'est replacée, de fait, au rang de grande puissance européenne.

Rois d'Espagne depuis Ferdinand et Isabelle.

Castille.		*Aragon.*
Isabelle	1474-1504	Ferdinand le Catholique. 1479-1516. Régent de Castille de 1504 à juin 1506, de sept. 1506 à sa mort.
Maison d'Autriche.		
Philippe I^er le Beau, gendre d'Isabelle, ne s'empare réellement du pouvoir qu'en juin 1506 et meurt 3 mois après.		
Charles I^er (Charles-Quint), sous la régence de son aïeul Ferdinand, — 1506-1516. — Devient seul roi d'Espagne en 1516, abdique la couronne des Pays-Bas en 1555, celle d'Espagne en 1556.		
Philippe II	1556-1598	
Philippe III	1598-1621	
Philippe IV	1621-1665	
Charles II	1665-1700	

Maison de Bourbon.

Philippe V, 1700, abdique	1724	Ferdinand VII, proclamé en 1808, forcé d'abdiquer presque aussitôt.
Louis I^er	1724	*Joseph Bonaparte.* 1808-1813
Philippe V, pour la seconde fois.	1724-1746	Ferdinand VII, rétabli. 1813-1833
Ferdinand VI	1746-1759	Isabelle II, 1833, épouse en 1846 son cousin don François.
Charles III	1759-1788	
Charles IV, abdique	1808	

R.

ESPAGNE (Charles d'). *V.* LA CERDA (Charles de).

ESPAGNE (le cardinal d'). *V.* MENDOZA.

ESPAGNE (N. D'), général français, comte de l'Empire, un des plus braves serviteurs de Napoléon, conquit ses premiers grades sous la République, fut chargé, en 1805, sous le maréchal Masséna, de commander la division des chasseurs à cheval à l'armée d'Italie, passa au service du roi de Naples en 1806, et réussit dans la mission de réduire les insurgés calabrais. Lors de la guerre de Prusse, il obtint, après le combat d'Heilsberg où il fut blessé, la croix de grand-officier. En 1809, il fut tué à la bataille de Wagram.

ESPAGNOLET (L'). *V.* RIBERA.

ESPALION, s.-préf. (Aveyron), à 31 kil. N.-E. de Rodez, sur le Lot, dans une étroite et pittoresque vallée; 2,483 hab. Trib. de 1re instance; collége. Fabr. de flanelles imprimées; tanneries; comm. de bois. Ruines de deux forteresses sur les pics de Calmon et de Roquelaure.

ESPALY-SAINT-MARCEL, vge (Hte-Loire), à 2 kil. O. du Puy; 1,350 hab. Ruines du château où Charles VII fut proclamé roi de France, 1422. Curieuses roches basaltiques, dites *Orgues d'Espaly*.

ESPARBÈS. *V.* AUBETERRE.

ESPECULO (Miroir), compilation des meilleurs fueros de Castille, destinée à guider dans leurs jugements les alcades de la cour, et rédigée vers 1254, sous Alphonse X.

ESPELETTE, ch.-l. de cant. (B.-Pyrénées), arr. et à 18 kil. S. de Bayonne; 790 hab. Comm. de bétail.

ESPENCE (Claude d'), *Espenceus*, docteur en Sorbonne, né en 1511 près de Châlons-sur-Marne, m. en 1571, se distingua de bonne heure par sa profonde érudition et son éloquence, fut élu recteur de l'Université de Paris en 1540, s'attacha au cardinal de Lorraine, fut présenté par lui au pape Paul IV, qui voulut le retenir auprès de lui, assista aux états d'Orléans, 1560, et au colloque de Poissy, 1561, refusa par modestie d'être délégué au concile de Trente, et finit sa vie dans la retraite. Il composa des sermons, des hymnes, un commentaire sur les épîtres de St Paul, etc. Ses écrits en latin ont été réunis et publiés à Paris, 1619, in-fol. On a de lui, en français, l'*Institution d'un prince chrétien*, Paris, 1548.

ESPÉRANCE, déesse allégorique. Quand tous les maux se furent échappés de la boîte de Pandore (*V. ce mot*), l'Espérance resta seule pour consoler les hommes. On la représente sous la figure d'une jeune nymphe souriant avec grâce et tenant des fleurs à la main; l'ancre que les modernes lui donnent pour attribut ne se trouve pas dans les monuments antiques.

ESPERCIEUX (Jean-Joseph), sculpteur, né à Marseille en 1758, m. à Paris en 1840, n'eut pas de maître. Son dessin est correct, sa composition sage, mais on ne sent point en lui l'inspiration du génie. On lui doit les bustes de David, de Raynal, de Lebrun, de Mirabeau, de Redouté, etc.; les statues de Molière, de Racine et de Voltaire; *les Clefs de Vienne*, pour le Corps-Législatif; la *Victoire d'Austerlitz*, pour l'arc de triomphe du Carrousel; la statue de Napoléon, pour le Sénat, etc.

ESPICHEL ou SPICHEL, anc. *Barbarium promontorium*, cap de Portugal, sur l'Océan, dans la prov. d'Estramadure, à 39 kil. S.-O. de Lisbonne; par 38° 24' 54'' lat. N., et 11° 33' 39'' long. O.

ESPINASSE (Mlle de L'). *V.* L'ESPINASSE.

ESPINEL (Vicente), poëte espagnol, né en 1544 à la Ronda (province de Malaga), m. en 1634, fut lié avec Cervantes, qui l'appelle *le meilleur ami d'Apollon*. On lui attribue l'invention des *decimas* ou stances de 10 vers de 8 syllabes chacun. Dans ses poésies, qui dénotent un talent flexible et correct, on distingue : *la Casa de la Memoria*, où il a mis en scène les poëtes les plus illustres de son temps; des élégies, des canzones, des pièces pastorales; une traduction des *Odes* et de l'*Art poétique* d'Horace. Il composa aussi 3 romans, la *Vie d'Estevanille Gonzalez*, la *Picara Justina*, et la *Vie et aventures de l'écuyer Marcos de Obregon*; ce dernier a un mérite réel; peut-être Lesage y puisa-t-il quelques traits. Espinel cultiva la musique; il ajouta une cinquième corde à la guitare. Ses œuvres ont été imprimées à Madrid, 1591, in-8°. B.

ESPINGOLE, anc. arme à feu, dont on commença de se servir en France vers 1520. C'est la même qui prit plus tard le nom de tromblon.

ESPINHAÇO (SERRA DO), chaîne de mont. du Brésil, s'étend entre les prov. de Rio-Janeiro et de San-Paulo, et à travers celle de Minas-Geraës; points culminants : l'Itacolumi (1,754 mèt.), et la Piedade (1,770 mèt.). Riches mines de diamants.

ESPINOSA-DE-LOS-MONTEROS, v. d'Espagne, prov. et à 74 kil. N. de Burgos, près de la Trueba; 2,000 hab. Les généraux Lefebvre et Victor y battirent l'armée espagnole commandée par Blake et La Romana, le 11 novembre 1808.

ESPINOUS (Monts de l'). *V.* CÉVENNES.

ESPIRITO-SANTO, prov. du Brésil, ch.-l. *Nossa-Senhora-da-Vittoria*; entre celles de Rio-Janeiro au S., de Minas-Geraës à l'O., de Bahia au N., et sur l'océan Atlantique qui y forme la baie du même nom. Superf., environ 35,000 kil. carrés; pop., 51,000 hab. Sol très-fertile en café, coton et manioc; arrosé par le Parahiba et le Rio-Doce. La principale tribu indigène est celle des Puris.

ESPONTON, espèce de demi-pique, longue de 7 pieds et demi (2m, 44), portée par les officiers d'infanterie et de dragons sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV. L'esponton fut aussi une marque distinctive des commissaires des guerres. Il fut aboli en 1756.

ESPRINGALE, nom donné, pendant le moyen âge, à une espèce de fronde, lançant des pierres de forte dimension; puis à un arc d'acier, monté sur un fût de bois, et

qui servait à lancer de gros traits; enfin à un petit canon, lançant des balles et des chevrotines.

ESPRIT (SAINT-), 3e personne de la Trinité chrétienne. Au IVe siècle, les Macédoniens nièrent sa divinité; les Ariens soutinrent qu'il n'est pas égal au Père; les Sociniens prétendirent que c'est une métaphore pour désigner l'opération de Dieu. L'église catholique enseigne que l'Esprit-Saint est une personne, comme le Père et le Fils; et elle confirme ce dogme par diverses pratiques du culte (les trois immersions et la forme du baptême, le *Kyrie* répété trois fois, le *Trois fois saint* chanté dans la liturgie, etc.). Elle enseigne encore qu'il *procède* du Père et du Fils, tandis que, d'après l'église grecque, il ne procède que du Père. Elle célèbre la descente du Saint-Esprit sur les apôtres le jour de la Pentecôte. On appelle *dons du Saint-Esprit* les 7 qualités que Dieu donne à l'âme du chrétien dans la Confirmation: sagesse, entendement ou intelligence, science, conseil ou prudence, force ou courage, piété, crainte de Dieu.

ESPRIT (Ordre du SAINT-), ordre de chevalerie institué en France par Henri III, en 1578. Ceux qui en étaient honorés devaient avoir reçu préalablement celui de St-Michel, d'où leur vint le nom de *chevaliers des ordres du roi*. Leur nombre fut fixé à 100, dont 87 chevaliers, 9 cardinaux ou prélats (y compris le grand aumônier de France), et 4 grands-officiers (le chancelier de l'ordre, le prévôt-maître des cérémonies, le grand trésorier et le secrétaire). L'insigne était une croix d'or à 4 branches, ornée d'une image du St-Esprit, et pendue à un large cordon bleu céleste, d'où le nom de *cordon bleu* pour dire chevalier du St-Esprit. Il se portait en bandoulière de droite à gauche, et, pour pour les ecclésiastiques, au cou, en forme de collier pendant sur l'estomac. La devise était *Duce et auspice*. Les cardinaux et les prélats ne portaient sur la croix que la figure du St-Esprit, parce qu'ils ne recevaient point l'ordre de St-Michel; les autres portaient la croix d'un côté à l'effigie du St-Esprit, de l'autre à celle de St-Michel, et entouraient l'écu de leurs armoiries des colliers des deux ordres. Chaque chevalier du St-Esprit reçut un revenu annuel de 1,000 écus. Louis XV doubla ce revenu pour les 30 plus anciens. Pour entrer dans l'ordre, il fallait 3 générations de noblesse paternelle; les ducs et gentilshommes y étaient admis à 35 ans, les princes étrangers à 25; les fils et petits-fils de France y étaient admis et reçus après leur première communion, les princes du sang à l'âge de 15 ans accomplis, et les souverains étrangers à tout âge. Les chevaliers avaient un manteau de velours noir, bordé d'or, doublé de satin orange et semé de flammes d'or. L'ordre, aboli en 1789, rétabli sous la Restauration, en 1814, disparut encore en 1830.

ESPRIT (Bureaux d'). *V.* BUREAUX.

ESPRIT (Jacques), membre de l'Académie Française, né à Béziers en 1611, m. en 1678. Connu sous le nom d'*abbé Esprit*, bien qu'il n'ait jamais été prêtre, il vint de bonne heure à Paris, resta quatre ans à l'Oratoire, puis chercha fortune dans le monde. Soutenu par le duc de La Rochefoucauld et le chancelier Séguier, il obtint une pension de 2,000 livres, fut reçu à l'Académie Française en 1639, et nommé conseiller du roi. Tombé en disgrâce, 1664, il se retira au séminaire de St-Magloire; puis la duchesse de Longueville et le prince de Conti lui firent épouser une riche héritière, et le comblèrent de bienfaits. On a de lui: *Paraphrases de quelques psaumes; Faussetés des vertus humaines*, 2 vol. in-12. Paris, 1678, commentaire des *Maximes* de La Rochefoucauld. Une traduction du *Panégyrique de Trajan* et un recueil de *Maximes politiques mises en vers*, sont attribués à son frère, l'abbé Esprit, qui était un véritable ecclésiastique.

ESPRIT (SAINT-), anc. ch.-l. de cant. de l'arr. de Dax (Landes), sur la rive droite de l'Adour, et en face de Bayonne, à laquelle il est auj. réuni. Citadelle construite par Vauban, et qui commande le port et la ville de Bayonne; 4,178 hab., dont beaucoup de juifs.

ESPRITS, êtres incorporels dont toutes les religions ont admis l'existence. Chez les païens, Hésiode comptait 30,000 esprits qui surveillent les actions des hommes. On en peuplait l'air, la terre et l'eau, et les yeux du corps pouvaient, disait-on, voir ceux qu'on appelait *lares, lamies, larves, lemures, genies*. Au moyen âge, la crédulité plaçait des esprits dans les éléments; les esprits du feu étaient appelés *salamandres*, ceux de l'eau *ondines*, ceux de l'air *sylphes*, ceux de la terre *gnômes*. De nos jours même, la croyance aux *feux follets* ou *lutins* n'a point disparu. Par *esprits* on a entendu encore les fantômes ou revenants, les spectres évoqués des tombeaux. L'Église chrétienne appelle *esprits célestes* les bienheureux, les bons anges, et *esprits de ténèbres* les mauvais anges, les anges révoltés, les démons.

ESPRONCEDA (José de), poëte et romancier espagnol, né en 1808 à Almendralejo (Estramadure), m. en 1842, composa des poésies politiques dès l'âge de 14 ans, subit quelque temps d'exil comme affilié à une société secrète, alla vivre de ses talents à Londres, passa de là à Paris, où il figura parmi les combattants de 1830, rentra dans sa patrie en 1833, se mêla à toutes les agitations révolutionnaires, fut envoyé en 1836 pour désarmer le comte de Las Navas qui s'était révolté en Andalousie, et devint secrétaire de légation à La Haye en 1840. Ce fut un génie peu mesuré, confus, incertain, porté souvent à l'imitation de Byron et de M. V. Hugo, mais ayant aussi d'incroyables élans. Ses œuvres lyriques sont empreintes d'une sombre énergie. Le poëme d'*El Diablo Mundo*, bien qu'inachevé, est son meilleur ouvrage; il y a là du *Faust* et du *Manfred*. Espronceda n'est pas moins connu comme romancier: *l'Étudiant de Salamanque* est fils de Don Juan; *Sancho Saldaña*, tableau de l'époque d'Alphonse X, est un des meilleurs romans de l'Espagne moderne. Les œuvres complètes d'Espronceda ont paru à Madrid, 1840, et à Paris, 1856.

ESQUILIN (Mont). *V.* COLLINES DE ROME.

ESQUILINE (Porte). Une des portes de l'anc. Rome, à l'E.

ESQUILLACE ou SQUILLACE (François BORGIA ou BORJA d'). *V.* BORGIA.

ESQUIMAUX, c.-à-d. *mangeurs de poissons crus*, nom générique appliqué aux habitants de l'Amérique arctique, c.-à-d. aux Groenlandais, aux habitants des rivages de la baie de Baffin (Esquimaux occidentaux ou Grands-Esquimaux), des côtes septentrionales et orientales du Labrador (Esquimaux orientaux ou Petits-Esquimaux), des îles et des rivages de la baie d'Hudson, de la presqu'île Melville, de toute la côte septentrionale du continent américain jusqu'au cap de Glace, enfin à la population du N. et du N.-O. de l'Amérique russe (Aléoutes, Tchouktches ou Aglemoutes). Les caractères physiques des Esquimaux et même leur langue, font de ces peuples une race toute particulière (*V.* RACES). Ils ont la taille médiocre, la tête ronde, démesurément grande, la face large et plate, les pommettes saillantes, le nez petit et écrasé, la bouche grande, la barbe rare, les cheveux noirs, longs et raides, la chair molle et lâche, les mains et les pieds très-petits, les jambes grêles, la peau d'un jaune noirâtre et frottée d'huile de baleine. Leur physionomie est franche et bienveillante. Ils font commerce de peaux de phoque, de poissons, de fourrures, ne reconnaissent aucun gouvernement, et ont été extérieurement convertis au christianisme par les frères Moraves en 1733. Ils se servent, pour naviguer sur la mer, de canots en cuir; sur les rivières, de troncs d'arbres creusés. Sur terre, ils chassent les rennes, les ours blancs et noirs. Ils vivent malproprement sous des huttes recouvertes de peaux, ou au fond de trous creusés sous la neige, se nourrissent du produit de leur pêche, qu'ils dévorent avec une incroyable gloutonnerie, et se revêtent de la dépouille des animaux.

ESQUIRE, mot anglais qui a le sens d'*écuyer;* titre que portaient autrefois, en Angleterre, ceux qui, sans être pairs, baronnets ou chevaliers, avaient droit d'armoiries. Tels étaient les fils aînés des chevaliers et leurs descendants, les premiers-nés des fils cadets de pairs et leurs descendants, etc. Le roi pouvait conférer le titre d'esquire par lettres patentes; ce titre appartenait aussi aux juges, magistrats et fonctionnaires du gouvernement; mais, pour eux, il était personnel et non héréditaire. Ce n'est plus qu'une qualification banale, et prise par tout le monde.

ESQUIROL (Jean-Étienne-Dominique), médecin, né à Toulouse en 1772, m. en 1840. Il commença sa carrière médicale dans les hôpitaux de Toulouse, de Narbonne et de Montpellier, et devint, à Paris, l'élève favori de Pinel. Reçu docteur en 1805, il visita les hôpitaux d'aliénés de la France, et fut nommé, en 1811, médecin à la Salpêtrière; il se rendit célèbre par les améliorations qu'il apporta au sort des aliénés, et par ses cliniques renommées dans toute l'Europe. Il fut ensuite médecin en chef de la maison de Charenton, 1826, membre de l'Académie de Médecine, de celle des Sciences morales, 1834, et inspecteur général de l'Université. La maison de santé qu'il a fondée à Ivry est un modèle. On a de lui, entre autres ouvrages: *Des établissements d'aliénés en France*, etc., Paris, 1819, in-8o; *Des maladies mentales, considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-legal*, Paris, 1838, 2 vol. in-8o, avec atlas. *V.* son *Eloge* par Pariset. D—G.

ESSARTS (LES), ch.-l. de cant. (Vendée), arr. et à 18 kil. N.-E. de Napoléon-Vendée; 727 hab. Ruines d'un château du XIIe siècle, qui appartint aux familles de Clisson et de Vivonne.

ESSARTS (Pierre DES). *V.* DES ESSARTS.

ESSARTS (Charlotte DES), comtesse de Romorantin, m. en 1651, femme distinguée par son esprit et les agréments de sa personne, épousa en 1630 Du Hallier, maréchal de L'Hôpital, après avoir eu de Henri IV deux filles qui furent abbesses, l'une de Fontevrault, l'autre de Chelles.

ESSÉ (André DE MONTALEMBERT, sire d'), né en 1483 dans le Poitou, m. en 1558, fit toutes les guerres d'Italie, se distingua à la bataille de Fornovo, gagna par son courage chevaleresque l'affection de François Iᵉʳ, et défendit avec succès Landrecies contre Charles-Quint en 1543. Envoyé en Ecosse, il en ramena, après plusieurs victoires sur les Anglais, la jeune reine Marie Stuart. Henri II l'ayant chargé de la défense de Térouanne, il se fit tuer sur la brèche.

ESSÉ, vge (Ille-et-Vilaine), arr. et à 28 kil. S.-O. de Vitré; 1,742 hab. Près de là est un des plus curieux monuments druidiques de la France, appelé *la Roche-aux-Fées;* c'est un carré long, formé par 34 pierres fichées debout en terre et recouvertes de 8 autres pierres; une cloison transversale en coupe l'intérieur.

ESSÉDAIRE, *Essedarius,* soldat breton ou gaulois combattant sur un char nommé Essedum (*V. ce mot*). Un char en portait plusieurs, et la manœuvre était celle-ci : les essédaires commençaient par courir de toutes parts sur le front de l'ennemi, en lançant des traits. Ils cherchaient à pénétrer dans les intervalles des escadrons, et là, sautant à bas, chargeaient à pied. Les chars s'éloignaient un peu de la mêlée, mais se tenaient à portée de leurs combattants pour leur offrir un refuge, s'ils étaient pressés par des forces supérieures. — *Essédaire* était aussi un gladiateur romain qui, aux jeux du cirque, combattait dans un essedum, sans doute à la manière des Gaulois et des Bretons. On nommait encore ainsi le cocher qui conduisait un essedum dans le cirque. Il était esclave. C. D—Y.

ESSÉDUM, char de guerre des Bretons et des Gaulois. Il était à 4 roues, attelé de deux chevaux, conduit par un cocher, et portait plusieurs guerriers (*V.* ESSÉDAIRE). — Voiture de voyage chez les anc. Romains, imitée de la précédente, et dont César, à son retour des Gaules, importa la mode en Italie. Cet essedum était léger, et fait pour la course. C. D—Y.

ESSÉDONS, anc. peuple de la Sarmatie asiatique, à l'E. du Palus-Méotide.

ESSEN, *Essendia,* v. des Etats prussiens (prov. du Rhin), sur la Berne, à 31 kil. N.-E. de Dusseldorf; 20,760 hab. Anc. abbaye de bénédictins. Industrie active; fabr. d'armes blanches, vitriol, toiles et draps, quincaillerie, machines à vapeur. Riches mines de houille aux environs, produisant par an 7 millions de tonnes.

ESSEN (Hans Henrick, comte d'), né en 1757 à Kaflœs (Westrogothie), m. en 1824. Favori du roi de Suède Gustave III, il sut conserver son crédit sous les règnes suivants. Nommé, par Gustave-Adolphe IV, gouverneur de Stockholm en 1795 et de la Poméranie en 1800, il défendit Stralsund contre les Français en 1807. Deux ans après, Charles XIII l'appela au conseil d'Etat, et le chargea d'aller négocier la paix à Paris. En 1814, il commanda un corps d'armée dans l'invasion de la Norvége, reçut le gouvernement de ce pays, et devint grand maréchal de Suède en 1816, gouverneur de la Scanie en 1817. B.

ESSÉNIENS, secte juive, qui s'était écartée de la pureté des dogmes de Moïse. On croit qu'elle se forma au temps des Machabées, et l'on en comptait 4,000 au temps de J.-C.; ils vivaient en communauté autour de Jérusalem et sur les bords de la mer Morte, portaient une robe blanche, priaient et méditaient assidûment, faisaient de fréquentes ablutions, renonçaient pour la plupart au mariage, et pratiquaient souvent la médecine. Leur vie austère n'était pas sans analogie avec celle des anciens prophètes, des moines chrétiens, ou des quakers modernes. Ils n'allaient point sacrifier dans le temple de Jérusalem, se contentaient d'y envoyer leurs offrandes, ne reconnaissaient d'autre autorité que celle de leurs anciens, enseignaient l'égalité des hommes, attribuaient tout au destin, et rien au libre arbitre. B.

ESSEQUIBO ou ESSEQUEBO, fleuve de l'Amérique du S.; source dans la Sierra de Acaraï (Guyane brésilienne); cours de 700 kil. au N.-O., puis au N.-E., arrose, par lui et ses affluents, une grande partie de la Guyane anglaise. Il se jette dans l'océan Atlantique, par 7° lat. N. et 60° 50' long. O. Navigable, mais difficilement, à cause des îles et des bancs de sable, sur 160 kil., avec la marée. Ses rives sont garnies de forêts épaisses.

ESSEX, comté à l'E.-S.-E. de l'Angleterre, entre la mer du Nord à l'E., l'embouchure de la Tamise au S., les comtés de Suffolk et de Cambridge au N., d'Hereford et de Middlesex à l'O., et de Kent au S. Aréa : 400,000 hect., dont 360,000 en culture, et 20,000 en bois; 404,644 hab. Sol marécageux à l'E., riche et varié au centre, arrosé par le Roding, le Chelm, le Crouch, la Colne et la Sea. Elève de veaux et de porcs pour le marché de Londres. Produits agricoles; pêche des huîtres. Capit. anc., Colchester, aujourd'hui Chelmsford; villes principales, Maldon, Harwich. Donne le titre de comte à la famille Coningsby.

ESSEX, c.-à-d. *Saxe de l'Est,* royaume saxon, fondé dans la Grande-Bretagne, en 526, par Erkenwin, qui le détacha du royaume de Kent; capitale, *Londres.* Il comprenait les comtés actuels d'Essex, de Middlesex, et le sud de celui de Hertford.

ESSEX (Robert DEVEREUX, comte d'), né en 1567 à Nethewood (Hereford), m. en 1601. Fils de Walter Devereux, maréchal d'Irlande, il fut présenté par Cecil à la cour d'Elisabeth dès 1584. Jaloux de l'impression que ses qualités extérieures y produisirent, son beau-père, le comte de Leicester, voulut l'éloigner, en l'emmenant dans son expédition des Pays-Bas. Mais Essex se distingua à la bataille de Zutphen, fut nommé général de cavalerie, membre de l'ordre de la Jarretière, et, après la mort de Leicester, 1588, lui succéda dans la faveur de la reine. Une ambition dévorante de gloire militaire le mêla, malgré Elisabeth, à toutes les entreprises : il voulut accompagner Norris et Drake sur les côtes du Portugal, 1589, se joindre aux troupes que l'on envoyait à Henri IV, 1591, et attaquer avec Howard le port de Cadix, 1596. Son mariage secret avec une fille de Walsingham, son caractère hautain, ses violences, ses propos railleurs ou injurieux, avaient déjà blessé Elisabeth et toute la cour, lorsque les revers qu'il essuya dans une guerre contre l'Irlande révoltée, 1599, lui attirèrent une disgrâce. Au lieu de demander un pardon que la reine était prête à lui accorder, il chercha à se faire des partisans dans toutes les classes de citoyens, entretint des relations secrètes avec Jacques VI, roi d'Ecosse, et provoqua une émeute dans Londres. Il fut arrêté, et périt sur l'échafaud. Sa mort a fourni un sujet de tragédie à Boyer, La Calprenède, Th. Corneille, etc. B.

ESSEX (Robert DEVEREUX, comte d'), fils du précédent, né en 1592, m. en 1646, fut rétabli par Jacques Iᵉʳ en possession des titres et des biens de son père, servit en 1620 dans l'armée de l'électeur palatin Frédéric V, dirigea, en 1624, une expédition contre les Espagnols dans les Pays-Bas, fut nommé lord-chambellan par Charles Iᵉʳ, se rangea néanmoins au nombre de ses ennemis, commanda, en 1642, l'armée du Long-Parlement, et livra aux troupes royales les batailles d'Edge-Hill et de Newbury. B.

ESSEX (Arthur CAPEL, comte d'). *V.* CAPEL.

ESSLING, vge d'Autriche (Basse-Autriche), à 11 kil. E. de Vienne, sur un petit bras du Danube en face l'île Lobau. Bataille entre les Autrichiens et les Français, les 21 et 22 mai 1809. Les Français victorieux y perdirent le maréchal Lannes. Masséna reçut le titre de *prince d'Essling.* Les Autrichiens donnent à cette bataille le nom d'Aspern, vge situé sur le lieu de la rencontre.

ESSLINGEN, v. du royaume de Wurtemberg, sur le Neckar, à 15 kil. E.-S.-E. de Stuttgart; 15,000 hab. Cour d'appel; écoles normale et polytechnique, séminaire pédagogique. Fabr de draps, gants, instruments de mathématiques. On y remarque un vieux château, le clocher de l'église Notre-Dame, et l'horloge de l'hôtel de ville. Anc. ville libre impériale, réunie au Wurtemberg en 1802.

ESSONNE, *Exona, Axona,* vge (Seine-et-Oise), arr. et à 2 kil. S.-O. de Corbeil, et sur la rivière de son nom; 3,292 hab.; papeterie, fonderie de fer et de cuivre; atelier de construction de mécaniques; fabr. de calicots fins, linge de table de qualité supérieure, filatures de coton, laine et soie. — Sous les Mérovingiens, c'était un domaine royal, et l'on y battait monnaie.

ESSONNE, riv. de France, affl. de la Seine à Corbeil; source dans la forêt d'Orléans; reçoit la Juine; cours de 90 kil., par Essonne.

ESSORILLEMENT, anc. genre de supplice, surtout en usage contre les serfs, et qui consistait à couper les oreilles au patient.

ESSOYES, ch.-l. de cant. (Aube), arr. et à 16 kil. S.-E. de Bar-sur-Seine; 1,739 hab.

ESSUI, nom de deux peuples de la Gaule : l'un, dans la confédération armoricaine, habitant le pays actuel de Séez; l'autre, dans la partie E. du Luxembourg, entre Thionville et Bastogne.

EST, l'un des 4 points cardinaux, celui où le soleil se lève. On le nomme encore *Orient* ou *Levant.*

EST (Canal de l'). *V.* RHÔNE AU RHIN (Canal du).

ESTAÇO (Achille), plus connu dans les lettres sous le nom d'*Achille Statius*, critique portugais, né à Vidigueira en 1524, m. en 1581, fut successivement bibliothécaire du cardinal Sforza à Rome, secrétaire du concile de Trente, et secrétaire pour les lettres latines du pape Pie V. Il paraît avoir pris Denys d'Halicarnasse pour modèle dans sa critique; son style affecte l'archaïsme. Ses ouvrages sont : *Comment. in Catullum, Tibullum et Propertium*, Paris, 1604, in-f°; — *in Suetonium* (De claris grammaticis), ibid., 1610, in-f°; — *in Ciceronis librum de Fato*, Louvain, 1551; — *in Artem poet. Horatii*, Anvers, 1553; *Observationes difficilium loc. græco-latinorum*, Francfort, 1604, in-8°. C. N.

ESTAFIER (de l'italien *staffiero*, homme d'écurie). C'était, au moyen âge, un valet à manteau, un laquais à pied, qui tenait l'étrier à son maître, portait son épée, et était armé lui-même, remettait les missives et les cartels, et faisait fonctions d'huissier, de sentinelle, de sergent dans les carrousels; parfois aussi, véritable *bravo*, il se chargeait d'assassiner. Dans les temps de troubles et d'anarchie, les bourgeois, aussi bien que les nobles, prirent des estafiers à gages pour leur défense.

ESTAGE (Droit d'), *Estagium*, droit en vertu duquel le seigneur féodal pouvait contraindre son vassal à demeurer (*stare* dans la langue du moyen âge) dans l'étendue de sa seigneurie, soit pour garder son château ou autrement.

ESTAGEL, petite v. (Pyrénées-Orientales), arr. et à 21 kil. O.-N.-O. de Perpignan, sur la Gly; 2,354 hab. Récolte de miel; fabr. d'eaux-de-vie et d'huile d'olive. Carrières de marbre gris. Patrie d'Arago.

ESTAING (Charles-Hector, comte d'), amiral français, né en 1729 au château de Ruvel (Auvergne), d'une noble et ancienne famille du Rouergue, débuta dans la carrière des armes comme colonel d'infanterie, servit dans les Indes, et fut pris par les Anglais au siége de Madras, 1759. Nommé lieutenant général des armées navales, sans avoir mérité ce titre par des services dans la marine, puis vice-amiral en 1778, il fit la guerre d'Amérique, s'empara de l'île St-Vincent et de la Grenade, et vainquit l'amiral anglais Byron. Partisan des idées de la Révolution, il fut élu membre de l'assemblée des notables en 1787, commandant de la garde nationale de Versailles en 1789, se tint presque toujours à l'écart, et devint amiral en 1792. On l'arrêta bientôt comme noble et comme riche, et il périt sur l'échafaud. Il a composé un petit poëme : *le Rêve*, Paris, 1755; une tragédie des *Thermopyles*, pièce de circonstance, Paris, 1791; et un ouvrage sur les colonies.

ESTAING, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. et à 10 kil. N.-O. d'Espalion; 951 hab. Ruines du château des comtes d'Estaing.

ESTAIRES, petite v. (Nord), à 19 kil. S.-E. d'Hazebrouck, sur la Lys; 3,315 hab. Collége. Fabr. de toiles, de chandelles, de chaux; brasseries. Autrefois fortifiée. Le pont d'Estaires est le *Minariacum* de l'Itinéraire d'Antonin.

ESTAMPES. *V.* ETAMPES.

ESTAMPILLA, anc. fonctionnaire de la cour d'Espagne, chargé d'imprimer sur les actes un sceau d'acier, appelé aussi *estampilla*, et sur lequel était gravée la signature du roi.

EST-ANGLIE, royaume fondé en 571 en Grande-Bretagne par Offa, chef d'une troupe d'Angles détachée de l'armée d'Idda. Sa cap. était *Dunwich*, auj. ruinée par la mer (Suffolk). Il comprenait les comtés actuels de Norfolk, de Suffolk, de Cambridge, et l'île d'Ely.

ESTE, anc. *Ateste*, v. des Etats autrichiens (Vénétie), délég. et à 26 kil. S.-O. de Padoue, et au pied des monts Euganéens; 10,640 hab. Evêché. Fabr. de faïence et porcelaine. Récolte et moulineries de soies. Berceau de la famille d'Este.

ESTE (Maison d'), anc. et illustre maison princière d'Italie, faisait remonter son origine jusqu'à Gui et Lambert, ducs de Toscane au commencement du XIe siècle. Elle régna sur Este, Padoue, Ferrare, Ancône, Modène et Reggio, et se fit surtout un nom par la protection qu'elle accorda aux savants et aux artistes. Ses principaux membres furent :

ESTE (Albert-Azzo d'), m. en 1117 âgé de plus de cent ans; gagna la faveur de l'empereur Henri III, qui le nomma gouverneur de Milan. Il reçut aussi les bienfaits de Henri IV, mais se rangea parmi ses ennemis. Il acquit ou recueillit par héritages Este, Rovigo, Casal-Maggiore, Pontremoli, etc. De son mariage avec Cunégonde, héritière des Guelfes d'Altdorf, naquit un fils, appelé Guelfe, qui obtint en fief la Bavière, 1071, et de qui descendent les ducs de Brunswick-Hanovre. Albert-Azzo épousa en secondes noces l'héritière du comté du Maine, et un des fils qu'il en eut obtint la main de la fille de Robert Guiscard.

ESTE (Obizzo Ier, marquis d'), petit fils du précédent, entra dans la ligue Lombarde contre Frédéric Barberousse, fut choisi pour podestat par les habitants de Padoue en 1182, et reçut de l'empereur, en 1184, le titre de marquis de Milan et de Gênes, qui ne lui donnait, du reste, aucune autorité.

ESTE (Azzo V d'), fils d'Obizzo Ier, acquit, par son mariage avec Marchesella des Adelards, la souveraineté de Ferrare. Mais cette union fut aussi l'origine de la haine qui divisa pendant plusieurs siècles les maisons d'Este et de Torelli.

ESTE (Azzo VI d'), fils du précédent, podestat de Ferrare en 1196, et de Padoue en 1199, m. en 1212, se fit reconnaître souverain de Vérone en 1208, après une victoire sur Eccelin le Moine. Il épousa Alix, fille de Renaud, prince d'Antioche.

ESTE (Obizzo II d'), m. en 1293, ajouta aux domaines de ses aïeux la souveraineté de Modène, 1288, et de Reggio, 1290, offerte par les habitants mêmes. Il avait aidé Charles d'Anjou contre Manfred, dans la conquête du royaume de Naples.

ESTE (Nicolas III d'), gouverna de 1393 à 1441, réorganisa l'université de Ferrare fondée par son père Albert d'Este, en créa une autre à Parme, et attira auprès de lui Guarini de Vérone et Jean Aurispa.

ESTE (Lionel d'), fils naturel du précédent, régna de 1441 à 1450, fut renommé pour l'aménité de son caractère, l'élégance de ses mœurs et la grâce de son esprit, favorisa le commerce et l'industrie, entretint une correspondance suivie avec le Poggio, Philelphe, Guarini, etc., et s'occupa de faire revivre le goût des lettres anciennes.

ESTE (Borso d'), frère et successeur de Lionel, 1450-71, reçut de l'empereur Frédéric III le titre de duc de Modène et de Reggio, et du pape Pie II celui de duc de Ferrare. Il introduisit l'imprimerie dans ses Etats.

ESTE (Hercule Ier d'), fils légitime de Nicolas III, régna de 1471 à 1505, dut abandonner aux Vénitiens la Polésine de Rovigo, eut une cour très-brillante, et y attira le Bojardo, l'Arioste, etc. Il eut, entre autres fils, Alphonse qui lui succéda, le cardinal Hippolyte, et deux filles, Béatrix et Isabelle, mariées l'une à Ludovic le More, duc de Milan, l'autre à Jean-François II, marquis de Mantoue.

ESTE (Alphonse Ier d'), fils du précédent, duc de Ferrare et de Modène, 1505-34, épousa, en 1491, Anne, sœur du duc de Milan Jean-Galéas Sforza, et, en 1502, la fameuse Lucrèce Borgia. Il entra dans la ligue de Cambrai contre Venise, 1509, et détruisit sur le Pô une flottille de cette république. Son refus de tourner ensuite ses armes contre la France lui attira de fâcheux démêlés avec les papes Jules II et Léon X; ses Etats furent mis en interdit, et ce ne fut qu'après le sac de Rome, 1527, que Charles-Quint lui rendit tous ses droits de souveraineté. L'Arioste vécut à sa cour.

ESTE (Hippolyte, cardinal d'), frère du précédent, né en 1479, m. en 1520, embrassa le parti de Louis XII contre la Sainte-Ligue. On lui reproche d'avoir fait crever les yeux à son frère naturel, Jules, par un transport de jalousie.

ESTE (Hercule II d'), fils d'Alphonse Ier et de Lucrèce Borgia, régna de 1534 à 1559. Il épousa Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, et fut entièrement dévoué aux intérêts de Charles-Quint en Italie.

ESTE (Hippolyte d'), dit *le cardinal de Ferrare*, frère du précédent, né en 1509, m. en 1572, vécut en France à la cour de François Ier et de Henri II, fut nommé cardinal en 1539, obtint successivement les évêchés de Milan, de Lyon et de Narbonne, gouverna le duché de Parme au nom des Français de 1552 à 1554, et assista au colloque de Poissy en 1561. Il protégea Muret, D'Ossat et Paul Manuce, et fit construire à Tivoli la magnifique *villa d'Este*.

ESTE (Alphonse II d'), fils d'Hercule II, né en 1533, régna de 1559 à 1597. Elevé en France à la cour de Henri II, il en rapporta un goût immodéré pour le luxe; l'ambition le poussa à de ruineuses tentatives pour obtenir la couronne de Pologne; les liaisons de sa sœur Eléonore avec le Tasse attirèrent sa colère sur ce poëte. Une autre de ses sœurs, Anne d'Este, épousa François, duc de Guise.

ESTE (César d'), duc de Modène et de Reggio, cousin et successeur du précédent, m. en 1628, était fils d'un enfant naturel d'Alphonse Ier. Le pape Clément VIII, refusant de le reconnaître, lui enleva Ferrare et les autres fiefs relevant du saint-siége.

ESTE (Alphonse III d'), fils de César, m. en 1644, eut une jeunesse dissipée, et se montra despote et tyran. La mort de sa femme Isabelle de Savoie changea son caractère; il se retira, en 1629, dans un couvent du Tyrol.

ESTE (François Ier d'), duc de Modène et de Reggio, fils du précédent, né en 1610, m. en 1658, acheta de l'Espagne la principauté de Correggio, 1636, tint sur les fonts baptismaux Marie-Thérèse, qui devait épouser Louis XIV, et fut allié de la France contre l'Autriche. Il commença le palais ducal de Modène. Il fit épouser à son fils Alphonse IV une nièce de Mazarin.

ESTE (Renaud d'), un des fils du duc François Ier, né en 1655, m. en 1737, fut appelé à régner en 1694 par l'extinction de la branche aînée de sa famille. Il déposa la pourpre de cardinal, et, par son mariage avec une princesse de Brunswick, réunit les deux branches de la maison d'Este séparées depuis le XIe siècle. S'étant déclaré, lors de la guerre de la succession d'Espagne, contre les Français, ceux-ci lui enlevèrent ses États en 1703. Rétabli par l'empereur Joseph Ier en 1707, il fut encore dépouillé de 1734 à 1736. Il avait acheté à l'Autriche, en 1718, le duché de la Mirandole.

ESTE (François III d'), fils du précédent, né en 1698, m. en 1780, épousa Mlle de Valois, fille du duc d'Orléans, régent de France. Pendant la guerre de la succession d'Autriche, il commanda les troupes espagnoles en Italie. Muratori et Tiraboschi vécurent à sa cour.

ESTE (Hercule III d'), fils du précédent, né en 1727, m. en 1803. Il acquit par mariage les principautés de Massa et de Carrara; mais à l'approche du général Bonaparte, 1796, il s'enfuit à Venise, et la paix de Campo-Formio lui enleva ses États de Modène et de Reggio. Avec lui s'éteignit la descendance mâle de la maison d'Este. Sa fille, Marie-Béatrix, épousa, en 1771, Ferdinand d'Autriche, 3e fils de l'empereur François Ier; de ce mariage naquit, en 1779, François IV d'Este, réintégré en 1815 dans le duché de Modène, et remplacé en 1846 par François V. B.

ESTELLA, v. d'Espagne (Navarre), prov. et à 27 kil. S.-O. de Pampelune, sur l'Ega; 6,000 hab. Vieux château.

ESTENOIS (L'), anc. pays de France (Champagne), dont le lieu principal était Dampierre-en-Estenois ou Dampierre-le-Château (Marne).

ESTEPA, anc. *Astapa*, v. d'Espagne (Andalousie), près du Xénil, dans la prov. et à 70 kil. E.-S.-E. de Séville; 10,000 hab. Culture de l'olivier.

ESTÈPHE (SAINT-), brg (Gironde), arr. et à 16 kil. S.-E. de Lesparre, sur la Gironde. Vestiges d'antiquités gallo-romaines. Excellents vins; 410 hab.

ESTEPONA, v. d'Espagne, prov. et à 70 kil. S.-O. de Malaga, port sur la Méditerranée; 8,475 hab. Comm. de cabotage, principalement de fruits. Toiles, poterie.

ESTEREL (L'), *Pagus Sculterorum*, anc. pays de France (Provence), où était Esterel (Var). On donne le nom de *monts Esterel* à une chaîne de collines qui borne au N. la vallée de l'Argens.

ESTERHAZY DE GALANTHA, nom d'une anc. famille magyare, qu'on a voulu faire remonter à un Paul Esterus, descendant d'Attila, baptisé en 969. Cette famille compte un grand nombre d'hommes d'État, de généraux et de prélats. Sous Ferdinand II et Léopold Ier, elle a puissamment contribué à affermir la dynastie de Habsbourg en Hongrie. En 1238, elle se scinda en deux rameaux, ceux de *Zerhazy* et d'*Illeshazy*, dont le dernier finit en 1838. Le premier acquit en 1421 la seigneurie de Galantha dans le comitat de Presbourg. En 1625, les Esterhazy furent créés comtes; en 1687, princes de l'Empire; en 1804, ils reçurent une voix à la Diète.—Le chef de la maison réside à Vienne et à Eisenstadt. E. S.

ESTERHAZY (Paul d'), né en 1635, m. en 1713, fut gouverneur d'Œdenburg à 20 ans, feld-maréchal général à 30, partagea avec Montecuculli la gloire de la victoire du St-Gothard sur les Turcs en 1664, reçut le gouvernement des Confins militaires, combattit en Hongrie l'insurrection de Tékéli, repoussa les séductions du rebelle Ragotzki, participa en 1683 à la défense de Vienne contre les Turcs, leur enleva Bude en 1686, et reçut la vice-royauté de Hongrie en récompense de ses services. L'empereur Charles VI lui accorda même, en 1712, le droit de frapper monnaie à son effigie et de conférer la noblesse. B.

ESTERHAZY (Nicolas d'), né en 1765, m. en 1833, fit de nombreux voyages en Europe, encouragea les arts et les sciences, créa la magnifique galerie de tableaux qui orne le Gartenpalast à Vienne, réunit un choix précieux de gravures et de dessins originaux, et attacha Haydn à sa résidence d'Eisenstadt. En 1809, il refusa la couronne de Hongrie que lui offrait Napoléon Ier.—Son fils, Paul-Antoine, né en 1786, a été ministre plénipotentiaire d'Autriche à Dresde en 1810, ambassadeur à Londres de 1830 à 1838, palatin du comitat d'Œdenburg, membre du ministère Batthyani en Hongrie, 1848. Ses propriétés ne comprennent pas moins de 29 seigneuries, 21 châteaux, 60 bourgs à marché, 414 villages, etc., sans compter la seigneurie de Pottenstein et de Schwarzbach dans la Basse-Autriche, le comté d'Edelstetten en Bavière, la seigneurie de Gallingen dans le gr.-duché de Bade. B.

ESTERHAZY. *V.* EISENSTADT.

ESTERNAY, ch.-l. de cant. (Marne), arr. et à 45 kil. S.-E. d'Épernay, sur le Morin; 458 hab. Manuf. de porcelaine; vannerie.

ESTERO (Saint-Jacques d'). *V.* SANTIAGO.

ESTHER, c.-à-d. *cachée*, nièce de Mardochée, de la tribu de Benjamin, naquit en Perse pendant la captivité des Juifs à Babylone, devint l'épouse d'Assuérus (Darius, fils d'Hystaspe), après la répudiation de la reine Vasthi. Aman, favori du prince, ayant obtenu un édit pour le massacre des Juifs, Esther les sauva par son intercession, et Aman fut mis à mort à la place de Mardochée, qui, pour avoir refusé de l'adorer, devait subir le dernier supplice, 508 av. J.-C. En mémoire de leur délivrance, les Hébreux instituèrent la fête des *Purim* (*V. ce mot*). Racine a composé sur ce sujet sa tragédie d'*Esther*. — Le *Livre d'Esther*, où est racontée cette histoire, est canonique; on l'a attribué à Esdras ou à Mardochée, mais sans certitude. Quel qu'en soit l'auteur, il paraît avoir vécu peu après les événements qu'il rapporte. L—H.

ESTHONIE, en allemand *Esthland*, et, dans la langue du pays, *Wiroma* (pays frontière), gouvernement de la Russie d'Europe, entre le golfe de Finlande au N., le gvt. de St-Pétersbourg à l'E., la Livonie au S., et la mer Baltique à l'O.; ch.-l., *Revel*; v. principales : Weissenstein, Wesenberg, Hapsal, Port-Baltique. Superf., 20,760 kil. car.; 275 kil. de l'E. à l'O., 80 du N. au S. Pop., 313,418 hab., en majorité Esthoniens, le reste Russes, Allemands, Suédois et Danois. Les îles Dago, Narghen et Nukœ dépendent de l'Esthonie. Sol généralement plat, sablonneux, pierreux, parsemé de plus de 200 lacs (celui de Péïpus représente la 10e partie du pays), d'une foule de marais, de landes, et néanmoins fertile en grains, chanvre, lin et légumes. Vastes et nombreuses forêts de sapins et de bouleaux. Climat humide et froid; air salubre. L'hiver dure 8 mois, et la transition à l'été est subite; les aurores boréales sont fréquentes et magnifiques. Élève considérable de bœufs, brebis, chèvres et chevaux; pêche assez productive. Export. de chanvre, lin, orge, eau-de-vie de grains. Import. d'étoffes de soie, de laine et de coton, bois étrangers, fruits secs et sel. Peu d'industrie manufacturière. Le luthéranisme est la religion des Esthoniens; le pays est divisé en 8 prévôtés relevant du consistoire de Revel. L'église grecque a d'assez nombreux adeptes. Sous le rapport administratif, l'Esthonie est divisée en 4 cercles : Harrien ou Revel, Wierland ou Wesenberg, Jerwen ou Weissenstein, Wieck ou Hapsal. Au point de vue militaire, elle est subordonnée, avec la Livonie et la Courlande, à un gouverneur général résidant à Riga. — Les Esthoniens sont d'origine finnoise. Canut IV, roi de Danemark, les soumit en 1080, et leur imposa par la force le christianisme; au commencement du XIIe siècle, ils tombèrent sous le joug des marchands de Brême, puis sous celui des chevaliers Teutoniques et des Porte-Glaive de Livonie. Waldemar II, roi de Danemark, appelé à leur secours en 1219, affranchit une partie de l'Esthonie; mais, en 1347, par le traité de Marienbourg, Waldemar III la vendit aux Porte-Glaive. En 1555, les Russes essayèrent de s'en emparer; mais elle aima mieux se donner, en 1561, à Éric XIV, roi de Suède, et le traité d'Oliva, 1660, en confirma la possession aux successeurs de ce prince. En 1710, Pierre le Grand, dans sa guerre contre Charles XII, subjugua l'Esthonie, qui lui fut confirmée par la paix de Nystadt, 1721. Les Russes, depuis cette époque, ont retenu la population dans l'ignorance et l'abjection, ne lui ont laissé ni liberté, ni propriété, et l'ont fait descendre, par l'habitude de l'esclavage, jusqu'à l'abrutissement. Ce fut seulement en 1816 que le tzar Alexandre l'émancipa; des écoles ont été fondées pour propager les connaissances utiles; le nombre des habitants s'accroît à mesure que leur prospérité augmente. B.

ESTIENNE (Famille des). Cette famille, de noble origine, se voua à la science et à l'industrie; en dérogeant ainsi, elle a rendu aux lettres de très-grands services, puisque plus de 1,200 ouvrages sont sortis de ses presses. *V.* Maittaire, *Stephanorum historia*, Londres, 1709, in-8°; Renouard, *Annales de l'imprimerie des Estienne*, Paris, 1837 et 1843, in-8°. Voici les plus connus :

ESTIENNE (Henri Ier), né à Paris vers 1470, m. en 1521, brava l'exhérédation paternelle pour commencer, en 1502, un établissement d'imprimeur-libraire. Il adopta pour

marque un écu chargé de 3 fleurs de lis, avec une main sortant d'un nuage et tenant un livre, et cette devise : *Plus olei quàm vini.* On compte 128 ouvrages sortis de ses presses, entre autres un *Psautier* à 5 colonnes, dont les versets sont, pour la 1re fois, distingués par des chiffres. Il est aussi le 1er qui ajouta des errata aux ouvrages.

ESTIENNE (François Ier), fils aîné du précédent, m. en 1558, s'associa à Simon de Colines, son beau-père. Sa marque fut celle de son père, ou bien un vase d'or à 3 pieds posé sur un livre, et surmonté d'un cep de vigne chargé de fruits.

ESTIENNE (Robert Ier), 2e fils de Henri Ier, né à Paris en 1503, m. en 1559, savait le latin, le grec et l'hébreu. Associé d'abord à Colines, il monta en 1526 une imprimerie sous son nom, à l'enseigne de l'*Olivier*, et donna les soins les plus minutieux à la correction des textes grecs et latins, récompensant ceux qui lui signalaient des fautes. Il fit fondre par Garamond des caractères neufs que possède encore l'Imprimerie impériale, et sa Bible latine (1532) est un des chefs-d'œuvre de l'art typographique. Celle de 1545 lui suscita, comme la précédente, des persécutions de la Sorbonne, et quand il n'eut plus, sous Henri II, la même protection qu'au temps de François Ier, il se retira à Genève en 1552, y fut reçu bourgeois en 1556, et embrassa le protestantisme. 382 ouvrages sont sortis de ses presses, parmi lesquels on compte au moins onze éditions de la Bible, les premières éditions d'*Eusèbe*, de *Dion Cassius*, et de *Denys d'Halicarnasse*, un *Dictionarium latino-gallicum*, 1543, 2 vol. in-fol., et le *Thesaurus linguæ latinæ* dont il est l'auteur, lexique d'une vaste érudition, in-fol., 1532, amélioré en 1536, et surtout en 1543, 3 vol. in-fol. *V.* G.-A. Crapelet, *Robert Estienne, imprimeur royal, et le roi François Ier*, Paris, 1840, in-8o.

ESTIENNE (Charles), 3e fils de Henri Ier, s'établit imprimeur en 1551, donna 92 ouvrages dont l'exécution n'a pas été surpassée, se ruina, et mourut au Châtelet de Paris en 1564. Il est lui-même auteur d'une dizaine d'ouvrages, dont l'un des plus médiocres, le *Dictionarium historico-geographico-poeticum*, 1553, in-4o, eut une grande vogue, et dont l'*Agriculture et Maison rustique*, mis au jour par Liébault, son gendre, lui donna une gloire posthume à laquelle il ne devait point s'attendre.

ESTIENNE (Henri II), fils de Robert Ier, né à Paris en 1532, m. en 1598, élève de Danès et de Turnèbe, savait par cœur, à 12 ans, la *Médée* d'Euripide; à 18, il voyageait en Italie, se faisait ouvrir les dépôts littéraires, et copiait une foule de manuscrits. Il revint en 1554, et publia d'abord *Anacréon*, qu'il avait retrouvé dans un monastère, et dont il donna la traduction en vers latins, faits en se jouant. De 1554 à 1598, il imprima 162 ouvrages, parmi lesquels plusieurs auteurs grecs qui n'avaient pas encore vu le jour par la typographie, comme *Appien*, *Maxime de Tyr*, etc., et surtout le *Thesaurus græcæ linguæ*, 4 vol. in-fol., 1572, œuvre de 12 années qui lui assigne l'une des premières places parmi les savants de tous les siècles, et dont la 3e édition a été donnée de nos jours par MM. Didot. A partir de cette publication, la vie d'Henri devient pénible; les troubles de la France s'opposent à la vente de ses livres; il voyage en Allemagne, parcourt les grandes villes, est poursuivi par ses créanciers, apprend à Lyon qu'un tremblement de terre a détruit sa maison avec tous ses manuscrits, entre à l'hôpital, et y meurt aliéné. Au nombre des ouvrages qu'il composa, outre le *Thesaurus*, on recherche : *Ciceronianum lexicum*, in-8o, 1557; *Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatif à l'apologie pour Hérodote*, in-8o, 1556, qui a eu plus de 12 éditions; *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*, in-8o, 2e éd., 1569; *Glossaria duo*, in-fol., 1573; *Discours merveilleux de la vie et déportemens de la reine Catherine de Médicis*, in-8o, 1575; *Deux dialogues du nouveau françois italianisé*, in-8o, 1579; *Projet de livre intitulé : De la précellence du langage françois*, in-8o, 1579. Ses éditions les plus célèbres sont : *Poetæ græci principes heroici carminis*, 1566, in-fol.; *Pindari et cæterorum octo lyricorum carmina*, 1560, in-24; *Artis medicæ principes*, 1567, 2 vol. in-fol.; les œuvres de *Platon*, 1578, 3 vol. in-fol.

ESTIENNE (Robert II), né à Paris vers 1530, m. en 1571, 2e fils de Robert Ier, eut en 1561 le titre d'imprimeur du roi, et publia 148 ouvrages.

ESTIENNE (François II), 3e fils de Robert Ier, embrassa la réformation comme son père, le suivit à Genève, et y fut imprimeur de 1562 à 1582.

ESTIENNE (Robert III), fils aîné de Robert II, m. en 1629, fut élevé par Desportes, qui lui donna le goût de la poésie. Il eut en 1574 le titre d'imprimeur et d'interprète du roi pour les langues grecque et latine. Homme d'esprit, il réussissait dans les devises; il a publié des vers et des traductions du grec en prose française.

ESTIENNE (Paul), né en 1594, m. en 1674, fils de Henri II, établit une imprimerie à Genève en 1599, composa des vers latins, et donna de bonnes éditions, parmi lesquelles on cite celle d'*Euripide*, in-4o, 1602.

ESTIENNE (Henri III), fils de Robert II, trésorier des bâtiments du roi, et imprimeur de 1639 à 1652, eut deux fils, *Robert IV*, qui fut avocat au parlement, et *Henri IV*, sieur des Fossés, qui fit imprimer les *Triomphes de Louis le Juste*, in-fol., 1649.

ESTIENNE (Antoine), fils de Paul, né à Genève en 1594, m. en 1674, s'établit à Paris, et rentra dans la religion catholique. Malgré ses protecteurs, malgré les services qu'il rendit aux lettres par de belles et bonnes éditions, il mourut à l'Hôtel-Dieu. J. T.

ESTIENNOT DE LA SERRE (dom Claude), bénédictin, né à Varenne en 1649, m. en 1699, fut envoyé par ses supérieurs pour recueillir dans toute la France les documents propres à composer une histoire de son ordre. De 1673 à 1684, il rédigea 45 vol. in-fol., recueil précieux sur lequel ont travaillé Mabillon, Sainte-Marthe et les autres Bénédictins.

ESTIONS, *Estiones*, anc. peuple de la Vindélicie.

ESTISSAC, ch.-l. de cant. (Aube), arr. et à 25 kil. de Troyes; 1,442 hab. Fabr. de bonneterie, papeteries.

ESTOC ou ESTOCADE (de l'allemand *stock*, épieu, bâton ferré), anc. arme offensive de la gendarmerie, épée longue, sans tranchant, fort étroite, plate, ronde ou carrée, et destinée à pointer. Telle est l'épée de Henri IV au Musée d'Artillerie à Paris. Au XVIIe siècle, on donna le même nom à un bâton armé par un bout d'une pointe aiguë ou tranchante, et, par l'autre bout, d'un petit boulet de fer attaché avec une chaîne. Autrefois les papes envoyaient un estoc bénit aux chefs d'armée qui triomphaient des infidèles.

ESTOILE (Pierre TAISAN DE L'), célèbre jurisconsulte, né à Orléans vers 1480, m. en 1537, docteur-régent à l'université de sa ville natale en 1512. Il devint, après avoir perdu sa femme, chanoine d'Orléans, et archidiacre de Sully, figura en 1528 au concile de Paris, et fut nommé conseiller au parlement et président aux enquêtes. Il eut Calvin au nombre de ses disciples, et sa fille Marie est célèbre par ses liaisons avec Théodore de Bèze, qui la célébra, dans ses *Juvenilia*, sous le nom de Candide. B.

ESTOILE (Pierre de L'), petit-fils du précédent, né à Paris en 1540, m. en 1611, étudia le droit à Bourges, et acheta une charge de grand-audiencier en la chancellerie de France. Depuis 1574 jusqu'à sa mort, il nota toutes les nouvelles que ses fonctions le mettaient en position de recueillir, tous les bruits populaires, toutes les particularités relatives aux affaires de l'État ou même à des intérêts de famille, et fit collection des pamphlets que l'on criait dans les rues sous le nom de *Pasquils* ou de *Fadezes*. Il s'en servit pour composer son *Journal des règnes de Henri III et de Henri IV*; la 1re partie fut publiée par Servin, en 1621; l'édit. la plus complète de la 2e parut à La Haye, 1741. Elles font partie toutes deux de la *Collection des Mémoires sur l'histoire de France*. L'Estoile est un annaliste consciencieux, impartial, d'une grande franchise et d'une rare indépendance d'opinion. Son *Journal* est un précieux recueil de matériaux historiques. Divers éditeurs y ont ajouté beaucoup de notes et de pièces curieuses. B.

ESTOILE (Claude de L'), seigneur du Saussay et de la Boissinière, fils du précédent, né à Paris en 1597, m. en 1651 ou 1652, admis à l'Académie Française, était un des cinq auteurs que le cardinal de Richelieu employait à la composition de ses œuvres dramatiques. Ce fut lui qui examina la versification du *Cid*, quand l'Académie entreprit la critique de cette pièce. Ses compositions particulières pour le théâtre et ses poésies lyriques sont oubliées.

ESTOURMEL (Jean d'), d'une anc. famille du Cambrésis, m. en 1557, défendit avec succès Péronne contre le comte de Nassau en 1536, fut nommé, en 1541, maître de l'hôtel de François Ier, général des finances aux provinces de Picardie, de Champagne et de Brie, et, en 1546, ambassadeur en Angleterre.

ESTOURMEL (Louis-Marie d'), né en 1740, m. en 1823, membre de l'Assemblée des notables en 1787, député de la noblesse du Cambrésis aux états généraux de 1789, vota pour les réformes qu'il croyait compatibles avec le maintien du trône, servit ensuite à l'armée du Nord sous Custine, échappa à une accusation de trahison en 1793, fut député de la Somme en 1805 et 1811, et adhéra, dans la Chambre de 1814, à la déchéance de Napoléon Ier.

ESTOURMEL (Jos.-Marie CRETON D'). *V.* DESTOURMEL.

ESTOUTEVILLE (Guillaume d'), d'une anc. et illustre famille de Normandie, né en 1403, m. en 1483, fut archevêque de Rouen, cardinal en 1437, camerlingue de l'Eglise romaine, évêque d'Ostie, d'Angers, de Térouanne et de Béziers, grand prieur de St-Martin-des-Champs. La cour de Rome le chargea de travailler à la paix entre Charles VII et les Anglais, afin de tourner leurs forces contre les Turcs; puis il intercéda en faveur de Jacques Cœur, injustement accusé. En 1438, il présida, comme légat du saint-siége, une assemblée d'évêques à Bourges, où l'on traita l'affaire de la Pragmatique sanction. Aidé de commissaires tirés du parlement et du clergé, il réforma enfin l'Université de Paris. B.

ESTRADES (Godefroy, comte d'), capitaine et diplomate, né à Agen en 1607, m. en 1686. Dès 1637, il fut envoyé en Angleterre pour persuader à Charles Ier de garder la neutralité dans la guerre que la France faisait contre l'Espagne. Conseiller d'Etat en 1639, chargé ensuite de diverses missions en Allemagne et en Piémont, ambassadeur extraordinaire en Hollande en 1646, maréchal de camp l'année suivante, lieutenant général en 1650, il défendit Dunkerque contre les Espagnols en 1652, et fit avec distinction la campagne de 1655 en Catalogne. Ambassadeur à Londres en 1661, il y reçut du baron de Vatteville, représentant de la cour de Madrid, une insulte dont Louis XIV exigea une réparation éclatante. Ce fut lui qui ménagea, en 1662, la cession de Dunkerque à la France par l'Angleterre. Vice-roi des possessions françaises d'Amérique en 1663, puis encore ambassadeur en Hollande, il signa, en 1667, le traité de Bréda avec le Danemark. Il suivit Louis XIV à la conquête de la Hollande, 1672, reçut le gouvernement de Wesel et de Maëstricht, gagna le bâton de maréchal de France en 1675 par la prise de Liége, fut un des plénipotentiaires pour la paix de Nimègue en 1678, et accepta la place de gouverneur du duc de Chartres en 1685. Il a laissé des *Lettres et Mémoires*, impr. à La Haye, 1743, 9 vol. in-12. B.

ESTRADIOTS (du grec *stratiôtai*, soldats; en italien *stradiotti*), soldats de cavalerie légère, tirés autrefois de la Grèce et de l'Albanie, et appelés pour cette raison *chevau-légers albanais*. Les Vénitiens les employèrent les premiers. Louis XII en prit à son service. Ils étaient, dit Commines, vêtus à la turque, et avaient la salade pour coiffure; leurs armes étaient une large épée à la ceinture, la masse à l'arçon, et au poing une zagaie de 3 mèt. 25 à 4 mèt., ferrée aux deux bouts.

ESTRAMADURE, en espagnol *Estremadura*, vaste contrée dont une partie appartient au Portugal et l'autre à l'Espagne. Ce nom, qui vient d'*Extrema Durii* (le plus au delà du Douro), lui fut donné au moyen âge; sous les Romains, elle portait le nom de *Vettonia*. Elle appartint successivement aux Alains, 411, aux Suèves, 420, aux Visigoths, 427, aux Arabes, 712. Alphonse Henriquez, roi de Portugal, conquit la partie de l'Estramadure qui est restée au Portugal (XIIe siècle); l'Estramadure espagnole fut conquise au XIIIe siècle par Alphonse IX, roi de Léon, et Ferdinand III, roi de Castille.

ESTRAMADURE ESPAGNOLE, anc. prov. du roy. d'Espagne, bornée au N. par le roy. de Léon et la Vieille-Castille, à l'E. par la Nouvelle-Castille, au S. par l'Andalousie, à l'O. par le Portugal; cap. *Badajoz*, villes princip.: Plasentia, Coria, Merida, Alcantara, Truxillo, Lléréna, etc. Elle forme depuis 1833 les deux provinces de Badajoz et de Cacérès. Superf., 43,300 kil. carrés. Pop., 707,115 hab. Sillonnée au N. par la Sierra de Gredos, au centre par la sierra de Guadalupe, au S. par une partie de la Sierra-Morena, arrosée par le Tage et la Guadiana, elle offre de vastes plaines très-fertiles, mais dont une grande partie est sans culture. Récolte de vin, de piment, de garance, de pastel, de châtaignes. Elève de moutons, chèvres, porcs, chevaux, ânes, mulets, vers à soie et abeilles. Peu d'industrie et de commerce. Absence presque complète de routes viables. Exploit. de marbres et de grès; terre de poterie. Mines d'argent et d'étain inexploitées.

ESTRAMADURE PORTUGAISE, prov. du Portugal, ch.-l. *Lisbonne*, villes princip.: Santarem, Cintra, Leiria, Torres-Vedras, Thomar; bornée au N. par le Beira, au S. par l'Alentejo. Arrosée par le Tage, sillonnée par les Sierras d'Albardos et de Patelo qui se rattachent à la Sierra d'Estrella, et très-fertile en vin, huile, grains et fruits. Fréquents tremblements de terre. Mines inexploitées. Sup., 5,161 kil. carrés; pop., en 1858, 755,122 hab. On la divise en 3 districts: Lisbonne, Leira, et Santarem; en 30 *comarcas* ou arrondissements judiciaires; en 86 *conselhos* ou communes, et en 471 paroisses. Industrie peu avancée. Exportation de vins, fruits, huile, liége, sel, passementerie.

ESTRANGHELO, c.-à-d. *écriture de l'Evangile*, nom de l'alphabet syriaque sous sa forme la plus ancienne. Cet alphabet, composé de 22 caractères raides et anguleux, fut employé chez les Syriens pour la transcription des saintes Ecritures et de la liturgie. Presque tous les manuscrits antérieurs au VIIIe siècle sont écrits de même; depuis cette époque, les formes de l'*estranghelo* furent exclusivement réservées pour les titres des livres.

ESTRAPADE (du vieux mot *estraper*, briser), anc. genre de supplice, qui consistait à lier au patient les mains derrière le dos, à le hisser, au moyen d'une poulie, au sommet d'une longue pièce de bois, et à le laisser retomber jusque près de la terre, en sorte que le poids de son corps lui fît disloquer les bras. Au XVIe siècle, on infligea l'estrapade aux huguenots, en les balançant au-dessus d'un bûcher enflammé. Au XVIIIe siècle, l'estrapade était encore un supplice militaire; on donnait quelquefois jusqu'à trois estrapades de suite.

ESTRÉES (famille d'), maison illustre de l'Artois, prit son nom de la terre d'Estrées en Cauchie, près d'Arras et de St-Pol. Le membre le plus ancien de cette famille que l'on connaisse positivement est *Pierre* d'ESTRÉES, dit *Carbonnel*, qui vivait vers 1437. Plusieurs de ses descendants se signalèrent au service des rois de France: 1° *Jean* d'ESTRÉES, né en 1486, m. en 1571, page d'Anne de Bretagne, combattant de Marignan, de Pavie et de Cérisoles, grand maître de l'artillerie en 1550; 2° *Antoine* d'ESTRÉES, son fils, père de Gabrielle, défendit Noyon contre Mayenne en 1593, fut nommé par Henri IV gouverneur de l'Ile-de-France, et devint grand maître de l'artillerie en 1597; 3° *Annibal-François* d'ESTRÉES, né en 1573, m. en 1670, frère de Gabrielle, d'abord évêque de Noyon, 1594, puis maréchal de France, 1626, envoyé plusieurs fois comme ambassadeur à Rome; il a laissé une *Relation* du siége de Mantoue en 1629, des *Mémoires* sur la régence de Marie de Médicis, impr. en 1666, in-12, et d'autres inédits sur celle d'Anne d'Autriche (*V.* une notice par M. Chéruel, *Journ. de l'Instruction publique*, 19 janv. 1853); 4° *Jean* d'ESTRÉES, né en 1624, m. en 1707, fils d'Annibal, vice-amiral en 1670, commanda à South-Bay contre Ruyter, 1672, reprit aux Hollandais Cayenne et l'île de Tabago, après une victoire sur l'amiral Binck, et fut nommé maréchal de France en 1681, vice-roi des colonies d'Amérique en 1686; 5° *Annibal II* d'ESTRÉES, frère du précédent, m. en 1687, gouverneur de l'Ile-de-France en 1654, et ambassadeur à Rome en 1672; 6° *César* d'ESTRÉES, autre frère de Jean, né à Paris en 1628, m. en 1714, évêque-duc de Laon, pair de France, cardinal en 1674, abbé de St-Germain-des-Prés, apaisa les querelles qui divisaient l'Eglise, et fut de l'Académie Française; ses *Négociations avec Rome*, de 1671 à 1687, sont en ms. à la Bibliothèque impériale; 7° *Jean II* d'ESTRÉES, neveu du précédent, né en 1666, m. en 1718, ambassadeur en Portugal en 1692, en Espagne en 1703, successeur de Boileau à l'Académie Française, était désigné, quand il mourut, pour remplacer Fénelon à l'archevêché de Cambrai; 8° *Victor-Marie* d'ESTRÉES, fils de Jean II, né à Paris en 1660, m. en 1737, vice-amiral, maréchal de France, gouverneur de Bretagne, membre de l'Académie Française, des Académies des Sciences et des Belles-Lettres, membre du conseil de régence en 1715, grand d'Espagne de la 1re classe, se montra digne de tous ces honneurs, tant par ses succès militaires en commandant les flottes de Louis XIV et de Philippe V, que par son caractère distingué et par son profond savoir; 9° *Louis* LETELLIER, *comte d'Estrées*, d'abord *chevalier de Louvois*, né à Paris en 1695, m. en 1771, fils d'une sœur de Victor-Marie, se distingua à Fontenoy, 1745, à Raucoux, 1746, et à Lawfeld, 1747, fut créé maréchal de France en 1757, et, la même année, battit le duc de Cumberland à Hastembeck, mais fut défait à Grebenstein avec Soubise, en 1762. La famille d'Estrées s'éteignit avec lui. L—H.

ESTRÉES (Gabrielle d'), duchesse de Beaufort, une des maîtresses de Henri IV, née vers 1571, m. en 1599, était fille d'Antoine d'Estrées, gouverneur de l'Ile-de France. Elle reçut par hasard, en 1590, au château de Cœuvres, le roi Henri IV, qui conçut pour elle une vive passion, la maria, pour la soustraire à la surveillance de son père, fit casser presque aussitôt son mariage, et l'établit à la cour, où elle ne tarda pas à jouir d'un excessif crédit. Douce et bonne, malgré sa puissance, elle s'emporta seulement contre Sully, peu favorable aux intrigues du roi, et le traita de *valet*. Mais Henri donna raison à son ministre, en disant à Gabrielle: « Je donnerais dix maîtresses comme vous pour un serviteur comme lui. » Il ne l'en aimait pas moins éperdument, et il se disposait à la prendre pour femme, après avoir répudié Marguerite de Valois, quand

Gabrielle, éloignée par décence de Fontainebleau pendant la quinzaine de Pâques, mourut subitement, après avoir mangé une orange, ce qui donna à penser qu'on l'avait empoisonnée. Elle avait eu trois enfants de Henri IV : César, célèbre sous le nom de duc de Vendôme; Alexandre, grand-prieur de France et général des galères de Malte; Catherine-Henriette, mariée à Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf. L—H.

ESTRÉES (l'abbé d'). V. DESTRÉES.

ESTRÉES-SAINT-DENIS, ch.-l. de cant. (Oise), arr. et à 16 kil. O. de Compiègne; 1,321 hab. Toiles de chanvre et cordages.

ESTRELLA (SIERRA DA), chaîne de montagnes en Portugal, dans les prov. de Beira et d'Estramadure, s'unit, sur la frontière d'Espagne, à la Sierra de Gata, et, courant au S.-O., rejoint la Sierra de Patelo. Environ 120 kil. de long.

ESTREMOZ ou ESTREMEZ, v. de Portugal (Alentejo), à 39 kil. N.-E. d'Evora; place fortifiée, ch.-l. de la 7e division militaire; 6,200 hab. Fabrique d'*alcarazas* (vases en terre poreuse pour rafraîchir l'eau). Succès des Espagnols sur les Portugais, en 1665.

ESTRITHIDES, nom d'une dynastie de rois danois. V. DANEMARK.

ESTYENS, *Æstyi*, anc. peuple de la Sarmatie européenne, Finnois d'origine, au N.-E. de la Germanie, près de la mer des Suèves. Leur pays, seul en possession du succin ou ambre jaune, est auj. l'Esthonie.

ESUBIENS, *Esubiani*, peuple de la Gaule (Alpes-Maritimes), près des sources de la Durance.

ESUS. V. HÉSUS.

ESZEK, anc. *Mursia* ou *Mursa*, v. des Etats autrichiens (Croatie-Esclavonie), ch.-l. de l'Esclavonie propre et du comitat de Werowitz, sur la rive droite de la Drave, près de son confluent avec le Danube, à 150 kilomètres N.-O. de Belgrade; 13,000 habitants, dont 9,000 catholiques romains, 2,000 catholiques grecs, les autres protestants ou juifs. Cette ville se compose de la forteresse et de trois grands faubourgs qui sont à quelque distance; le fort actuel fut bâti au XVIIe siècle, après la conquête de l'Esclavonie par Léopold Ier. Comm. de transit, en céréales, bois, bestiaux, fers, vins, lins, etc. Foires importantes.

ÉTABLES, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. et à 15 kil. N.-N.-O. de St-Brieuc, sur la Manche; 287 hab.

ÉTABLISSEMENT (ACTE D'). V. ACTE D'ÉTABLISSEMENT.

ÉTABLISSEMENTS, nom donné au recueil d'ordonnances et règlements publiés par Louis IX en 1269, et qui s'appliquaient spécialement à l'Ile-de-France. Quelques auteurs regardent ce recueil comme un travail fait par des légistes après la mort du saint roi. Il comprend 2 livres, l'un en 168 chapitres, l'autre en 42. Quoique mal composé, il ne laisse pas d'être curieux. C'est le 1er code promulgué en France depuis les Capitulaires de Charlemagne; il fait concorder le droit français en décadence avec le droit romain renaissant. En ce qui concerne les lois civiles, on remarque une différence de législation, selon qu'il s'agit des nobles ou des roturiers : les lois féodales sont conservées pour les uns, les lois romaines sont appliquées aux autres. Par exemple, chez les gentilshommes, la majorité commence à 21 ans, les pupilles sont mis sous la tutelle du seigneur, le douaire de la veuve ne s'étend qu'au tiers des biens du mari, la propriété passe à l'aîné de la famille, etc.; au contraire, chez les roturiers, la minorité se prolonge jusqu'à 25 ans, la tutelle est déférée au plus proche parent, le douaire de la veuve peut être de la moitié des biens du mari, la propriété du père est divisée par égales portions entre les enfants. Les *Etablissements* ont apporté quelques modifications au système de procédure alors usité : telles sont les règles sur les défauts et les appels, inconnus à la législation féodale, et celles qui fixent la compétence des tribunaux. L'abus de la force physique ou de l'adresse, les épreuves judiciaires, sont énergiquement interdits. La pénalité du code de St Louis est d'une sévérité excessive. Les *Etablissements* ont été publiés par Ducange, en 1668, à la suite de Joinville; par Laurière, en 1723, dans le tom. 1er de la collect. des Ordonnances; par Saint-Martin, en 1786, avec une version en langue moderne; par M. Isambert, dans le *Recueil des anciennes lois françaises*. Il ne faut pas les confondre avec des lois publiées en 1254, sous le même titre et par le même prince, en latin, pour les pays au S. de la Loire, en français pour les autres, afin de réprimer les malversations des gens de loi. V. *Essai sur les institutions de St Louis*, par M. A. Beugnot, 1 vol. in-8o, Paris, 1821. B.

ÉTAIN, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. et à 20 kil. E.-N.-E. de Verdun, sur l'Orne; 2,524 hab. Comm. de grains et de fourrages; tanneries. Autrefois place forte.

ÉTAMPES, *Stampæ*, s.-préf. (Seine-et-Oise), à 55 kil. S. de Versailles, et à 56 kil. S.-O. de Paris, par le chemin de fer d'Orléans; agréablement située, sur l'Etampes et la Juine; 7,773 hab. Trib. de 1re instance, collége, bibliothèque; moulins à farine, tanneries; lavage de laines; bonneterie; forts marchés pour les céréales, les farines et les légumes; 1,800 voitures en sortent chaque jour dans la direction de Paris. Exploit. de grès. On remarque l'église Notre-Dame, du XIIIe siècle, et l'hôtel de ville. — Etampes existait dès le temps de Grégoire de Tours; elle battait monnaie sous les Carlovingiens. Le roi Robert y construisit un château fort, rasé presque en entier sous Henri II, et dont on voit encore une tour en ruines, appelée *Guinette*, où l'on enferma la reine Ingerburge. La ville fut ravagée par les Normands en 911; il s'y tint, en 1130, un concile où assista St Bernard, pour décider entre Innocent II et l'antipape Anaclet; elle fut érigée en comté par Charles IV en 1327, et en duché par François Ier, 1536, en faveur d'Anne de Pisseleu, sa maîtresse, dont la maison a été conservée. Henri IV prit cette ville, 1590, et en rasa les fortifications. Gabrielle d'Estrées la posséda. Patrie de Geoffroy Saint-Hilaire, à qui l'on a élevé une statue en 1857.

ÉTAMPES (Anne de PISSELEU, duchesse d'), dite d'abord *Mlle d'Heilly*, née vers 1508, m. vers 1576. Demoiselle d'honneur de la duchesse d'Angoulême, Louise de Savoie, mère de François Ier, elle avait 18 ans, lorsque ce prince, épris de sa beauté, lui sacrifia la comtesse de Châteaubriant. Un esprit solide et brillant affermit son empire à la cour; on la nommait « la plus belle des savantes et la plus savante des belles. » Pour lui donner un rang dans le monde, François Ier la maria au fils d'un partisan du connétable de Bourbon, Jean de Brosse, qu'il fit gouverneur de Bretagne et duc d'Etampes. Si elle protégea les lettres et les arts, en revanche on lui reproche d'avoir usé de son crédit dans un intérêt de famille, donné des évêchés à ses trois frères, et de riches abbayes à ses deux sœurs, troublé la cour par ses querelles avec Diane de Poitiers, maîtresse du dauphin, enfin d'avoir vendu à Charles-Quint le secret des opérations militaires, et déterminé le roi à signer le honteux traité de Crespy. Après la mort de François Ier, 1547, elle fut reléguée dans ses terres, embrassa le protestantisme, et mourut obscurément. B.

ÉTAMPES-VALENÇAY (Achille d'). V. VALENÇAY.

ÉTAMPES (Jacques d'). V. FERTÉ-IMBAULT (LA).

ÉTAOUÉH, en angl. *Etaweh*, v. de l'Hindoustan anglais (présidence des provinces Nord-Ouest), à 110 kil. S.-E. d'Agra, sur la rive gauche de la Djoumnah. Manufact. d'étoffes de coton; comm. de grains et de sucre.

ÉTAPE, lieu de gîte, de distribution de pain, de fourrages, et d'indemnité de route (V. INDEMNITÉ) aux troupes françaises en marche à l'intérieur du pays. Ce n'était d'abord qu'un lieu de gîte, choisi arbitrairement par les gens de guerre, autorisés par lettres royales à vivre sur le peuple. Une ordonnance de 1544 régla les lieux d'étapes; les troupes s'y devaient approvisionner à leurs dépens; mais souvent elles se faisaient nourrir par les communes. Louis XIII fit dresser une carte d'étapes en 1623; il ordonna, en 1629, que les troupes paieraient les vivres, et Louis XIV, en 1650, qu'elles leur seraient fournies administrativement au gîte d'étape; à cet effet, une taille en argent, dite *étape*, fut imposée sur les communes. On supprima cette distribution en nature en 1718, et l'on augmenta la paie; mais en 1727 on la rétablit, le surhaussement de paie produisant trop d'abus, et cela dura jusqu'en 1789, où l'étape devint une institution nationale au compte de l'Etat. On a refait la carte d'étapes en 1800, 1814 et 1842. Il y a aujourd'hui 1,159 étapes, espacées de 30 à 40 kil. au plus. — Dans l'anc. monarchie, on appelait étape le marché d'une ville sur lequel les marchands devaient apporter leurs denrées. A Paris, la place de Grève était l'étape. On désignait aussi par ce mot une place importante de commerce. L'étape militaire prit son nom de ce que les troupes s'arrêtaient dans les lieux de marché. C. D—Y.

ÉTAPLES, *Stapulæ*, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 15 kil. N.-O. de Montreuil, sur le ch. de fer de Boulogne; petit port à 4 kil. de l'embouchure de la Canche; 2,463 hab. — Cette ville, autrefois fortifiée, possédait un vaste port auj. envahi par les sables. Comm. de sel et eaux-de-vie; pêche. Ruines d'un château fort bâti en 1160. On a trouvé en 1842, en fouillant près de 60 maisons, une foule de médailles romaines et autres objets antiques. Là se trouvait probablement l'anc. *Quantovicus*.

ÉTAPLES (Traité d'), traité conclu entre Charles VIII, roi de France, et Henri VII d'Angleterre, le 3 nov. 1492.

Charles devait payer en 15 ans dans la ville de Calais, à raison de 50,000 écus d'or par année, une somme de 745,000 écus, dont 620,000 dus par sa femme Anne de Bretagne, et 125,000 d'arrérages de la pension promise par son père au roi d'Angleterre. Par ce sacrifice d'argent, il s'assurait la paix dont il avait besoin pour entreprendre la guerre en Italie.

ÉTAT (Conseil d'). *V.* CONSEIL DU ROI.

ÉTAT (TIERS). *V.* TIERS.

ÉTAT (Lettres d'), nom donné, avant 1789, aux lettres de grande chancellerie, contre-signées par un secrétaire d'État, et par lesquelles le roi accordait à des ambassadeurs, à des officiers, à des personnes absentes pour un service public, un sursis aux poursuites judiciaires qui pouvaient les atteindre en matière civile.

ÉTAT CIVIL, situation des membres d'une société à l'égard des lois civiles, constatée d'une façon régulière par des actes authentiques, qui servent à déterminer les droits et les obligations de chacun dans la famille, dans la cité, dans l'État. Dès l'antiquité, on songea à fixer ainsi la situation des individus. Les Juifs faisaient inscrire leurs enfants nouveau-nés sur des registres publics, dont le but était de servir au dénombrement des tribus; mais la naissance, le décès et le mariage n'étaient constatés que par certains rites religieux, dont l'administration civile ne s'occupait pas. A Athènes, des officiers spéciaux, φράτορες, inscrivaient les noms des enfants de condition libre sur les registres de leur classe; un magistrat dressait aussi l'acte de mariage dans la maison nuptiale même: les esclaves n'avaient point d'état civil. A Rome, Servius Tullius voulut qu'on inscrivît la naissance et la mort des citoyens sur des registres publics, dont les préteurs furent les dépositaires sous la république; on payait certaines sommes en l'honneur de Lucine lors de la naissance des enfants, en l'honneur de Juventa quand ils passaient de l'adolescence à la jeunesse, et à Libitine au nom des morts. Marc-Aurèle ordonna le dépôt des registres au siége de l'empire. Quand les Barbares eurent renversé l'empire romain, tous vestiges de l'état civil disparurent. Les *obituaires* des couvents du moyen âge ne conservaient que les noms des abbés; si l'on garda le souvenir des naissances, des mariages et des décès, ce ne fut sans doute que dans les familles nobles, qui inscrivaient, par exemple, quelques notes sur un missel. Selon toute vraisemblance, on put, à titre de renseignements, s'adresser aux prêtres qui avaient célébré les baptêmes, les mariages et les enterrements. En 1524, le synode de Séez prescrivit au clergé du diocèse, sous peine d'amende, de tenir des registres de baptême, où figureraient les nom et prénoms de l'enfant, du père et de la mère. Le 1er acte du pouvoir civil en cette matière fut une ordonnance de François Ier, en 1539: elle enjoignit aux curés et aux vicaires de dresser des registres de baptême, qui devaient être déposés chez le greffier du bailliage; aucune prescription ne concerne les mariages, et, pour les décès, il n'est question que des personnes qui possèdent des fiefs ou des bénéfices. La lacune relative aux mariages n'aura point tardé à être comblée; car, dans l'ordonnance de Blois (mai 1579), leur constatation sur les registres est mentionnée. Une ordonnance de 1667 établit des règles pour la rédaction des actes, et prescrivit de faire deux registres, dont l'un resterait à la paroisse, et l'autre au greffe du juge royal. En 1709, Louis XIV créa des *greffiers gardes et conservateurs* des registres de l'état civil, et des contrôleurs de ces officiers. Jusqu'en 1789, les registres ne furent tenus qu'au point de vue des sacrements de l'Église; les protestants et les juifs n'avaient pas d'état civil. L'Assemblée législative, par une loi du 20 sept. 1792, distingua la société civile de la société religieuse, les actes de baptême des actes de naissance, l'acte de mariage de la bénédiction nuptiale, l'acte de décès de la cérémonie des funérailles; elle chargea les conseils généraux des départements de désigner un ou plusieurs de leurs membres pour tenir les registres de l'état civil. Une loi du 28 pluviôse an VIII conféra cette mission aux maires et adjoints de chaque commune. Le *Code Napoléon*, liv. Ier, tit. 2, adopta cette disposition encore en vigueur aujourd'hui. A l'étranger, les agents diplomatiques ou les consuls accomplissent les fonctions d'officiers de l'état civil; ce soin est confié, dans l'armée active, à un officier placé sous la surveillance des majors et des intendants; et, en mer, à l'officier d'administration sur les navires de l'État, au capitaine, maître ou patron sur les autres navires, mais seulement pour les naissances et les décès. — En Angleterre, ce fut en 1836 que les registres de l'état civil furent enlevés aux ministres des cultes. B.

ÉTAT-MAJOR, personnel dirigeant d'une armée, d'une division active ou territoriale, d'une brigade, d'une place de guerre, etc.; il sert d'intermédiaire, d'interprète, d'auxiliaire, entre les corps et le général d'armée; il est le lien des corps d'armée quand ils se rassemblent. L'état-major comprend: 1° les officiers généraux, supérieurs et subalternes, qui s'occupent des opérations, des mouvements de troupes, de la stratégie, de la tactique, de l'assiette des camps et des logements, de la transmission des ordres; 2° les administrateurs militaires, officiers de santé et employés, chargés du bien-être et de la santé des troupes, de la police, de la solde et des revues. C'est une création toute moderne, qui n'a pu exister qu'après la formation des armées permanentes. Au XVIe siècle, l'état-major était composé des sergents de bataille et des maréchaux de camp. Louis XIV le forma avec les maréchaux généraux des logis, les majors généraux de l'infanterie et de la cavalerie, et les plus anciens majors des régiments. En 1783, on institua un corps permanent d'officiers d'état-major, qui fut supprimé en 1790. Pendant les guerres de la Révolution, les officiers de l'état-major général ne furent guère que les écrivains de l'armée, et ils n'eurent dans leurs attributions que l'infanterie et la cavalerie, car le génie et l'artillerie s'étaient fait donner des états-majors particuliers, composés d'ailleurs d'officiers plus instruits. Sous Napoléon Ier, l'organisation de l'état-major fut toute personnelle; l'empereur, commandant directement l'armée, avait dans ses aides de camp et ses officiers d'ordonnance un état-major particulier, dirigeait les travaux de l'état-major général, et réglait souverainement avec les chefs d'arme ou de service les principaux détails. Le *corps d'état-major*, tel qu'il existe actuellement, a été organisé par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, en 1818: il se compose de 30 colonels, 30 lieutenants-colonels, 100 chefs d'escadron, 300 capitaines, dont moitié de 1re classe, 100 lieutenants et 50 élèves sous-lieutenants (*V.* ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR). L'*état-major général de l'armée de terre*, organisé en 1839, comprend les maréchaux de France (6 en temps de paix, 12 en temps de guerre), les généraux de division, les généraux de brigade, et les intendants militaires. On distingue, pour les généraux, le cadre d'activité, comprenant 90 généraux de division et 180 généraux de brigade, et le cadre de réserve, dont font partie les généraux de division à 65 ans, les généraux de brigade à 60. L'*état-major de l'armée navale*, organisé en 1841, modifié en 1853, se compose des amiraux, vice-amiraux et contre-amiraux; les dispositions qui régissent l'armée de terre lui sont applicables.

ÉTATS-MAJORS ÉTRANGERS. En *Angleterre*, le corps d'état-major est un des meilleurs de l'Europe: les officiers, ayant au moins 21 ans et 4 ans de service dans les régiments, passent, après examen, au collége militaire, où ils consacrent 3 années à l'étude du terrain, de la fortification et des mouvements des armées; puis ils rentrent dans leurs corps, d'où le quartier-maître général des forces britanniques les appelle dans les états-majors, suivant les besoins du service. — En *Autriche*, l'état-major, dont la réputation est méritée, forme plusieurs sections chargées des travaux suivants: topographie militaire de l'Empire; opérations trigonométriques et géodésiques; description militaire, géographique et statistique des provinces; fortifications, travaux de campagne; histoire, politique, critique des ouvrages; dépôts et archives; service intérieur de l'état-major. On n'y est admis qu'après avoir servi dans les régiments. Pendant la guerre, on forme des corps d'infanterie et de dragons d'état-major, pour la police, la garde des quartiers généraux et des magasins, etc. — En *Prusse*, le corps d'état-major a été créé par Frédéric II. Les officiers des régiments subissent un examen, et passent 3 ans dans l'école spéciale. Pendant la guerre, ils sont attachés aux commandants des troupes; pendant la paix, une partie est placée auprès des corps d'armée permanents. — En *Russie*, l'état-major a reçu d'Alexandre Ier sa dernière organisation. Des élèves, admis à 17 ans dans l'École des guides, sont classés à leur sortie d'après un examen, et passent dans le corps d'état-major. Celui-ci a une chancellerie directrice, divisée en 4 bureaux: les affaires courantes, la topographie, l'historique et la comptabilité. Le chef d'état-major a le commandement, et réunit tout ce qui concerne l'administration, ainsi que le personnel de l'armée; le quartier-maître général est chargé des opérations et de tout ce qui en dépend. Chaque armée et chaque corps ont un état-major complet. Les officiers de ces états-majors sont admis, après examen, dans l'état-major de l'empereur. — En *Suisse*, l'état-major se compose de 4 sections: direction du service et des mouvements, partie secrète, travaux topographiques, artillerie.

ETATS (pays d'), nom donné, dans l'anc. monarchie française, aux provinces qui, en vertu des traités de réunion à la couronne, avaient conservé le droit de s'administrer elles-mêmes, de fixer le chiffre ainsi que le mode de répartition et de perception de leurs impôts, parfois aussi de se garder par leurs milices bourgeoises, d'élire leurs magistrats municipaux et d'être régies par leurs coutumes locales. C'étaient l'Artois, la Basse-Navarre, le Béarn, la Bourgogne (y compris la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex), la Bretagne, le Dauphiné, le Languedoc, la Provence, etc. On appelait leurs assemblées *Etats provinciaux* (*V. ce mot*).

ETATS (Ile des), île de l'océan Atlantique, sur la côte E. de la Terre de Feu, dont le détroit de Lemaire la sépare ; stérile et inhabitée. — Ile de l'océan Atlantique, dépendante de l'Etat de New-York, sur la côte du New-Jersey ; 6,000 hab. Ch.-l. *Rahway*.

ÉTATS AUTRICHIENS. *V.* AUTRICHE.

ÉTATS BARBARESQUES. *V.* BARBARIE.

ÉTATS DE L'ÉGLISE. *V.* EGLISE (Etats de l').

ÉTATS DE L'EMPIRE, nom donné autrefois, en Allemagne, aux principautés qui relevaient immédiatement de l'empire, et dont les possesseurs avaient droit de siéger et de voter aux diètes.

ÉTATS GÉNÉRAUX, nom donné en France, avant 1789, aux assemblées des députés des trois ordres de la nation, clergé, noblesse et tiers état. Quand les pairs du royaume y assistèrent, ce ne fut jamais comme corps séparé, mais à titre de députés élus par leur ordre. Le droit de convoquer les états n'appartenait qu'au roi, au régent ou au lieutenant général du royaume. Cette convocation se faisait par lettres circulaires adressées aux baillis et sénéchaux, et ceux-ci appelaient les assemblées préparatoires, dans le but de former la députation et le *cahier du bailliage* (*V. ce mot*). Les nobles et les ecclésiastiques étaient convoqués à domicile ; les paysans et les bourgeois, à son de trompe, au prône, ou par affiches publiques. Il n'y eut rien de fixe sur le nombre des électeurs et des députés, ni sur les conditions d'élection et d'éligibilité. Tout propriétaire de fief, fût-ce une femme, était électeur ; on vit souvent tous les contribuables appelés à voter. Dans certaines localités, l'élection fut directe, chaque citoyen donnant son suffrage à haute voix ; dans d'autres, on nommait des électeurs chargés de choisir à leur tour les députés aux états généraux : partout les paysans et les bourgeois ne pouvaient voter autrement. Dans les pays d'états (*V. ce mot*), les députés étaient élus par les états particuliers de la province, qui rédigeaient aussi les cahiers des bailliages. Le nombre des députés à élire était ordinairement d'un de chaque ordre par bailliage ; mais il en fut parfois autrement : souvent des provinces entières n'envoyèrent pas de députés aux états, et l'on n'y vit que ceux des *bonnes villes*. Ils étaient indemnisés par leurs commettants : aux états généraux de 1576, les députés archevêques reçurent 25 liv. par jour ; les évêques 20 liv. ; les abbés chefs d'ordre 15 liv. ; les abbés commendataires 12 liv. ; les doyens ou archidiacres 10 liv. ; les autres membres du clergé 9 et 8 liv. Quand la France formait deux divisions territoriales, la *langue d'oc* et la *langue d'oïl*, chacune d'elles avait des assemblées distinctes et nommées également états généraux ; fréquemment l'une accordait ce que l'autre avait refusé. — Les états généraux n'étaient constitués qu'après que le roi leur avait *ouvert la bouche*; souvent il assistait à plusieurs séances. Tantôt les trois ordres délibéraient dans une salle commune, tantôt dans des salles séparées ; ou bien ils se divisaient par provinces, par gouvernements, ou en comités, en bureaux. Avant tout, on s'occupait des propositions royales, soutenues par l'un des ministres, et qui se résumaient presque toujours en demandes d'hommes et d'argent. Le vote avait lieu par ordre, et non par tête. Chaque ordre à part rédigeait son cahier, au moyen de remaniements successifs de la rédaction des cahiers de bailliages, le présentait à part, et recevait une réponse à part. Un orateur parlait au nom de chaque ordre, quelquefois un seul pour tous. Les représentants du tiers ne pouvaient exprimer leurs plaintes qu'à genoux, et étaient relégués dans un coin de la salle des séances, tandis que le clergé et la noblesse se tenaient debout autour du trône. Le roi promettait de redresser les griefs, et dissolvait les états. Sa promesse était de pure forme, et ne l'obligeait pas : seulement, en matière d'impôts, il était de principe qu'ils ne pussent être établis que sur le vote des états, et surtout du tiers, qui en supportait tout le fardeau. Voici la liste des principales assemblées des états généraux :

Etats du 10 *avril* 1302, dans l'église Notre-Dame à Paris. — Convoqués par Philippe le Bel à propos de sa querelle avec Boniface VIII, les trois ordres, après avoir entendu les harangues du chancelier Pierre Flotte et de Robert II, comte d'Artois, se déclarèrent pour le roi contre le pape.

Etats du 13 *juin* 1303, au Louvre. — Cette assemblée entendit un violent discours de Guillaume de Nogaret contre Boniface VIII, et en appela des décisions de ce pontife à un futur concile.

Etats de Tours, 1308. — Consultés par Philippe le Bel sur l'abolition de l'ordre des Templiers, ils prononcèrent que ces chevaliers étaient dignes de mort.

Etats de 1313 et *de* 1314. — Ils eurent à voter sur la levée des tailles. On n'y avait appelé, pour le tiers état, que les députés de 40 villes.

Etats de 1317. — Appelés à trancher la question de successibilité au trône après la mort de Louis X le Hutin, ils firent prévaloir la *loi salique* (*V. ce mot*), et se prononcèrent contre Jeanne de Navarre, fille du dernier roi, au profit de son oncle Philippe V le Long.

Etats de 1328. — Ils consacrèrent de nouveau l'incapacité des femmes à hériter de la couronne de France, exclurent le roi d'Angleterre Edouard III, qui y prétendait du chef de sa mère Isabelle, fille de Philippe le Bel, et approuvèrent l'élévation de Philippe VI de Valois, neveu de ce prince et petit-fils de Philippe le Hardi.

Etats du 16 *février* 1351. — Ils votèrent, après de vifs débats, les subsides demandés par Jean le Bon.

Etats de la Langue d'oïl, à Paris, en décembre 1355. — Pierre de la Forêt, archevêque de Rouen et chancelier de France, demanda des subsides au nom du roi Jean, pour faire la guerre aux Anglais. Jean de Craon, archevêque de Reims, fut l'orateur du clergé ; Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, celui de la noblesse ; et Etienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, celui de la bourgeoisie. Les états accordèrent la solde de 30,000 hommes d'armes pour un an, au moyen d'une gabelle sur le sel et d'une taxe sur les ventes. Mais ils obtinrent de la royauté certaines concessions qui ne tendaient à rien moins qu'à constituer un pouvoir représentatif. Ainsi, le roi renonça au maniement de toutes finances autres que les revenus du domaine ; les états s'attribuèrent la surveillance, l'administration et l'emploi des fonds, nommèrent des receveurs et trésoriers, sous la direction de deux receveurs généraux, et placèrent au-dessus de ces agents une commission de 9 *généraux et superintendants* (3 clercs, 3 nobles et 3 bourgeois). Ils devaient se réunir en mars et en novembre de l'année suivante, pour recevoir les comptes de cette commission.

Etats de Paris, en mars 1356. — Beaucoup de villes, voyant dans ces assemblées, non pas une occasion de manifester la volonté nationale, mais un moyen de leur arracher de l'argent, n'envoyèrent pas de députés. Les impôts établis par les états précédents ayant été mal accueillis, ceux-ci les remplacèrent par une taxe proportionnelle sur les revenus.

Etats d'octobre 1356. — Ils se réunirent, un mois avant l'époque déterminée par les Etats de 1355, ceux de la Langue d'oc à Toulouse, ceux de la Langue d'oïl à Paris. Les Etats de la Langue d'oc votèrent un subside pour la défense du pays, et décidèrent que, jusqu'à la délivrance de Jean le Bon, prisonnier des Anglais, et pendant la durée des désastres publics, il n'y aurait aucune fête, aucune manifestation de joie, et que l'on ne porterait point de vêtements de luxe. Les Etats de la Langue d'oïl furent hostiles au pouvoir royal ; le parti populaire, auquel s'était joint presque tout le clergé, y domina. A l'instigation de Robert le Coq et d'Etienne Marcel (*V. ces noms*), qui en étaient les chefs, l'assemblée nomma une commission de 80 membres, qui formula les demandes des trois ordres : sept des principaux officiers de la couronne devaient être arrêtés et jugés ; le dauphin Charles devait accepter un conseil de surveillance formé de 4 prélats, 12 nobles et 12 bourgeois ; les anciennes libertés féodales et communales devaient être rétablies comme au temps de Philippe le Bel. A ces conditions, les états accordaient, pour une année, un décime et demi (15 p. cent) sur tous les revenus, et un homme armé par cent feux. Charles promit de convoquer bientôt une nouvelle assemblée, pour donner sa réponse.

Etats de février 1357. — Moins nombreuse, mais plus ardente encore que la précédente, cette assemblée proposa au dauphin 30,000 hommes et l'argent nécessaire pour les solder, mais demanda en retour : le renvoi de 22 ministres et officiers de la couronne ; la faculté pour les états de s'assembler deux fois par an, sans convocation ; la création d'un conseil de 36 membres, élus par les Etats, pour administrer le royaume ; l'envoi de commissaires extraordinaires dans les provinces, avec mission de punir et de réformer les abus. Charles consentit à tout : il renonça à

toute imposition non votée par les états, promit de ne rien détourner du trésor, abandonna aux commissaires des états la perception et l'emploi des fonds, s'engagea à rendre la justice avec promptitude et impartialité, à ne plus tolérer les tribunaux d'exception, à ne plus vendre les offices de judicature, à ne pas altérer les monnaies, dont le modèle serait désormais donné par le prévôt des marchands de Paris, à ne pas aliéner les domaines de la couronne; il s'interdit les emprunts forcés, autorisa la résistance armée à toute entreprise illégale, et déclara les membres des états inviolables. Le conseil des 36 commença immédiatement ses opérations : il exila presque tous les conseillers royaux, s'empara des coins de la monnaie, destitua une foule d'officiers de justice et de finance, sépara les attributions de la chambre des Comptes et celles du Parlement, renouvela les membres de ces deux cours, créa la cour des Aides, et abolit le droit de pourvoirie. C'était toute une révolution; mais l'initiative de la ville de Paris ne fut pas soutenue par les provinces, l'esprit étroit et jaloux de localité arrêta le mouvement, l'éducation politique et financière du peuple était trop peu avancée, et enfin les violences que Marcel commit dans Paris alarmèrent les esprits, qui ne tardèrent pas à déserter la cause démocratique.

Etats de janvier 1358. — Ils commencèrent la réaction contre l'assemblée précédente; les députés, du reste peu nombreux, autorisèrent le dauphin, pour remédier à la détresse du trésor, à émettre une monnaie dont la valeur réelle était très-faible. Réunis de nouveau en février, ils l'invitèrent à changer le titre de régent contre celui de lieutenant du roi.

Etats de Compiègne, mai 1358. — Convoqués par le dauphin, ils furent très-peu nombreux. Ils demandèrent la stabilité des monnaies, et, supprimant les aides précédemment accordées, établirent une aide nouvelle, du 10e des revenus pour le clergé, du 20e pour les nobles, et d'un demi-écu par jour pour 70 feux de bourgeois, pour 100 feux de paysans libres, pour 200 feux de serfs. Des commissaires nommés par les états devaient prélever cet impôt, dont le 10e seulement était affecté aux dépenses des hôtels royaux.

Etats de Paris, mai et juin 1359. — Le traité négocié en Angleterre par le roi Jean pour sa délivrance fut rejeté comme trop onéreux. La levée de nouvelles troupes et d'un subside pour continuer la guerre fut décrétée.

Etats d'Amiens, décembre 1363. — Ils votèrent des subsides et une levée de troupes, afin de chasser de France les bandes d'aventuriers, et défendirent aux seigneurs de se faire la guerre entre eux, de piller les marchands et les voyageurs, etc.

Etats de Paris, mai 1369. — Charles V les consultait sur l'appel à lui adressé par les seigneurs de la Guyenne contre le Prince Noir. Ils décidèrent que le roi ne pouvait rejeter cet appel, et lui votèrent des subsides pour l'entretien de sa maison.

Etats de Compiègne, avril 1382. — Les députés du tiers état refusèrent d'accorder aucun subside, à cause du mécontentement provoqué par les exactions des régents du roi Charles VI.

Etats de Paris, 1413. — Charles VI les convoqua, à l'instigation du duc de Bourgogne, sous prétexte de remédier aux désordres de l'administration, mais en réalité pour obtenir un subside. Un carme, Eustache de Pavilly, y lut un curieux mémoire sur les vices de l'administration et les moyens de les faire disparaître.

Etats de Paris, décembre 1420. — Ils approuvèrent le traité de Troyes (*V. ce mot*) et votèrent un subside, sous l'empire des menaces du roi d'Angleterre Henri VI.

Etats de Chinon, octobre 1428. — Ils accordèrent à Charles VII une aide de 400,000 livres.

Etats d'Orléans, octobre 1439. — Cette assemblée déclara que les revenus du domaine suffisaient à l'entretien du roi et de sa maison, et que les aides et gabelles devaient être réservées pour les diverses dépenses d'administration. Elle affecta à l'entretien d'une armée permanente, une taille annuelle, fixe et permanente, de 1,200,000 livres. Elle provoqua enfin contre les déprédations des gens de guerre l'ordonnance royale qui fut la cause de la Praguerie (*V. ce mot*).

Etats de Tours, avril 1468. — L'importante question des apanages y fut agitée. On décida, malgré les efforts des membres de la ligue du Bien public (*V. ce mot*), que la Normandie ne pouvait être détachée de la couronne au profit de Charles, frère de Louis XI, et que l'apanage des princes ne consisterait à l'avenir qu'en un domaine de 12,000 livres de rente.

Etats de Tours, du 15 janvier au 14 mars 1484. — Jusqu'alors on n'avait convoqué que les députés des villes murées; on appela à cette assemblée ceux des bailliages et des sénéchaussées, et les représentants des campagnes. Pour la première fois aussi, il y eut des formes d'assemblée législative, des règles de délibération, une discussion suivie et motivée. Les états se partagèrent, non par ordres, mais en 6 bureaux, qui correspondaient aux 6 grandes généralités financières du royaume, aux 6 *nations* ou régions dans lesquelles était partagé le territoire. Chaque bureau rédigea un cahier de griefs; puis les 6 bureaux réunis élurent 36 commissaires, chargés de résumer les cahiers particuliers en un cahier général. Le clergé demanda le rétablissement de la Pragmatique sanction, abandonnée par Louis XI, et des libertés de l'Eglise consenties par le concile de Bâle; la noblesse réclama le rétablissement de ses juridictions et prérogatives violées sous le règne précédent, l'expulsion des conseillers du feu roi, le droit exclusif de garder les places fortes et de commander les troupes, et se plaignit des convocations trop fréquentes de l'arrière-ban; le tiers état protesta contre la pesanteur des tailles et les violences des percepteurs et des soldats. Les trois ordres s'accordaient à demander la révocation des aliénations du domaine royal, la diminution du nombre et des gages des officiers royaux, et la suppression des pensions. Au sujet de la régence de Charles VIII, que le duc d'Orléans disputait à Anne de Beaujeu, sœur du jeune roi, l'assemblée décida que l'autorité appartiendrait à un conseil composé de 12 membres désignés par le roi, auxquels seraient adjoints 12 autres membres choisis par les états; mais la garde et tutelle privée du roi demeurait confiée à Anne de Beaujeu, qui devait conserver ainsi la réalité du pouvoir. Ce fut dans la discussion relative à la régence que Philippe Pot, député de la Bourgogne, proclama hautement le principe de la souveraineté nationale. Les Etats soutinrent aussi que le vote de l'impôt était un droit national; ils n'accordèrent un don de 1,500,000 livres que pour deux ans, et obtinrent du roi l'assurance que l'assemblée serait périodiquement convoquée. Le *Journal des Etats de* 1484, rédigé par Jean Masselin, official de Rouen, a été publié par A. Bernier, dans la *Collection de documents inédits sur l'hist. de France*, in-4°.

Etats de Tours, mai 1506. — Ils se prononcèrent contre le mariage de Claude de France, fille de Louis XII, avec Charles d'Autriche, et, par l'organe de Thomas Bricot, chanoine et député de Paris, demandèrent que la princesse fût unie à François d'Angoulême.

Etats de 1558, au Palais de Justice de Paris. — Henri II, après la défaite de St-Quentin, se fit donner, sous le nom d'emprunt, un subside de 3 millions d'écus. Le parlement avait été appelé en corps à cette assemblée, où il forma un ordre distinct.

Etats d'Orléans, décembre 1560. — Ils approuvèrent la régence de Catherine de Médicis au nom de Charles IX, et présentèrent au chancelier Michel L'Hôpital de longs cahiers de doléances. De là sortirent des lois commerciales qui devinrent le droit commun dans les siècles suivants.

Etats de Pontoise, août 1561. — Les députés du clergé n'y assistèrent pas. On s'occupa, mais sans effet, de la pacification des troubles religieux, et l'on accorda pour 6 ans un subside sur les boissons. Puis l'assemblée fut transférée à St-Germain-en-Laye, où, réunie aux députés du clergé, elle promit d'acquitter les dettes du roi, s'élevant à 15 millions.

Etats de Blois, décembre 1576. — L'édit de pacification accordé par Henri III aux huguenots y fut révoqué, et le roi lui-même se déclara chef de la Ligue (*V. ce mot*). Mais en poussant à une nouvelle guerre de religion, l'assemblée n'accordait pas de subsides pour la soutenir.

Etats de Blois, du 16 octobre 1588 au 17 janvier 1589. — Composés, en majorité, de ligueurs ardents, ils cachèrent mal leur dessein de donner la couronne au duc Henri de Guise. Henri III fit assassiner ce rival, ainsi que son frère le cardinal de Guise.

Etats de la Ligue, 1593, à Paris. — Cette assemblée, tenue pendant le siége de Paris par Henri IV, et, par conséquent, très-incomplète, devait élire un roi. Elle se partagea entre l'infante d'Espagne Isabelle-Claire-Eugénie, et le jeune duc de Guise, et la discussion n'aboutit pas. La *Satire Ménippée* couvrit les députés de ridicule, et l'abjuration de Henri IV leur enleva tout motif sérieux de résistance. Les procès-verbaux de ces Etats ont été publiés par A. Bernard, dans la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, in-4°.

Etats de 1614, à Paris. — Ils furent convoqués à l'époque de la majorité de Louis XIII. Après une vérification orageuse des pouvoirs, on procéda à la rédaction des ca-

hiers. Le clergé demanda la réduction des dépenses et des pensions, la suppression de la vénalité des charges, la restitution des biens de l'Église possédés par les huguenots, l'admission des ecclésiastiques dans les grandes charges de l'État et dans le conseil du roi, l'introduction en France des canons du concile de Trente ; il se plaignit qu'on donnât aux laïques soit des bénéfices, soit des pensions sur les abbayes. La noblesse, adhérant au cahier du clergé, demandait en outre à être maintenue dans ses honneurs, droits, franchises et immunités, à posséder seule des armoiries, et prétendait que les anoblissements faits depuis Henri II fussent abolis. Le tiers demanda la convocation des états généraux tous les dix ans, la suppression de la paulette, des pensions et offices inutiles, l'économie dans les finances, la diminution des impôts. Les trois ordres refusèrent mutuellement de se faire des concessions sur les plaintes formulées par chacun d'eux; le désordre s'aggrava par des discussions au sujet des préséances; le clergé et la noblesse rivalisèrent d'insolence à l'égard du tiers état. Les députés ne furent d'accord que contre les financiers, et demandèrent l'établissement d'une chambre de justice pour juger les malversations. La cour prononça la dissolution des états, après avoir promis beaucoup de réformes qu'elle n'exécuta point. *V. Histoire des États Généraux* par M. Rathery, 1 vol. in-8°, Paris, 1845, et par M. Boullée, 2 vol. in-8°.

États de 1789. V. ASSEMBLÉE NATIONALE. B.

ÉTATS GÉNÉRAUX, nom que porte la représentation nationale dans le royaume de Hollande.

ÉTATS PONTIFICAUX. *V.* ÉGLISE (États de l').

ÉTATS PROVINCIAUX, assemblées des trois ordres dans les pays d'états (*V. ce mot*); elles se réunissaient, sur la convocation du roi, à des époques périodiques, réglaient l'administration locale, et votaient les subsides ou *dons gratuits* réclamés par les commissaires royaux pour subvenir aux frais généraux de l'administration du royaume. Elles différaient entre elles, quant aux époques de leur réunion, à la durée, au mode de leurs délibérations, à leur composition. C'étaient des foyers d'indépendance; elles suscitèrent plus d'une fois des embarras à la royauté, qui restreignit de plus en plus leurs franchises, surtout sous le règne de Louis XIV; ce prince même retira leurs états à beaucoup de provinces. En outre, il prit pour les autres des mesures qui faisaient que chaque état était représenté d'une manière assez illusoire : le clergé, par quelques dignitaires ecclésiastiques; la noblesse, par les possesseurs de fiefs; le tiers état, par des officiers municipaux. L'origine des états provinciaux ne remonte qu'au milieu du XIII^e siècle. La Bretagne, la Bourgogne, l'Artois, le Hainaut et le Cambrésis, la Franche-Comté, le Dauphiné, le Béarn, la Navarre, le Bigorre, le Languedoc, la Provence, etc., eurent des assemblées de ce genre. La révolution de 1789 fit disparaître les états provinciaux pour fonder de nouvelles circonscriptions territoriales et un système uniforme d'administration. *V.* A. Grün, *les États Provinciaux sous Louis XIV*, 2^e édit., 1853. B.

ÉTATS PRUSSIENS. *V.* PRUSSE.

ÉTATS ROMAINS. *V.* ÉGLISE (États de l').

ÉTATS SARDES. *V.* SARDAIGNE (Roy. de).

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD OU UNION AMÉRICAINE, république fédérative, entre l'Amérique anglaise au N., l'océan Atlantique à l'E., le golfe du Mexique au S., l'Empire du Mexique au S.-O., l'océan Pacifique à l'O. de San-Diégo au détroit de Fuca; s'étend de 24° 30′ à 49° lat. N., et de 69° 10′ à 126° 42′ long. O.; 4,500 kil. de l'E. à l'O., 2,200 du N. au S. Cap., *Washington*. Superf., 6,511,961 kil. carrés. Pop., 2,500,000 en 1783; 3,928,827 en 1790 avec 16 États; 5,303,925 en 1800; 7,329,903 en 1810; 9,654,415 en 1820; 12,866,920 en 1830; 17,069,453 en 1840 avec 26 États; 31,429,891 en 1860, avec 36 États. Le littoral de l'Atlantique présente les baies de Fundy et de Massachusets, le cap Cod, les baies de New-York, de la Delaware, et de Chesapeake, la presqu'île de Floride et le golfe du Mexique, qui forme les baies de Pensacola et de la Chandeleur. Dans l'océan Pacifique, baies de San-Francisco et Puget. Les Montagnes Rocheuses, ou Cordillères de l'Amérique du N., s'étendent, sur le territoire des États-Unis, à l'O., du 31° au 49° de lat. N. Une chaîne transversale s'en détache dans la direction de l'E., et se termine au cap Charles; à cette chaîne se relient les monts Alléghanys ou Apalaches, les Montagnes Bleues et les Montagnes Vertes, qui courent à l'E. des États-Unis, le long des côtes de l'Atlantique. De là trois grandes régions : la région orientale, entre les Alléghanys et l'Atlantique, arrosée par le Connecticut, l'Hudson, la Delaware, la Susquehannah, le Potomac, le James, le Roanoke, la Neuse, le Cape-Fear, le Pedee, la Santee, la Savannah, l'Alatamaha, et le S^t-John; la région centrale, entre les Alléghanys et les Montagnes Rocheuses, arrosée par le Rio-Bravo ou Rio-Grande-del-Norte, par le Rio-de-las-Nueces, le Rio-Guadalupe, le Rio-Colorado, le Brazos-de-Dios, le Rio-Trinidad, la Sabine, le Mississipi, le Mobile ou Alabama, et l'Apalachicola; enfin la région occidentale, entre les Montagnes Rocheuses et l'océan Pacifique, arrosée par le Colombia ou Orégon, le Sacramento, le Rio-Colorado-del-Occidente. Au N., des cinq grands lacs qui alimentent le fleuve S^t-Laurent, l'un, le Michigan est compris en entier dans les États-Unis, et les quatre autres, les lacs Supérieur, Huron, Érié et Ontario, leur sont communs avec l'Amérique anglaise. En raison de son étendue, le sol des États-Unis offre une grande variété de climats. Au N.-E., près de l'Atlantique, l'atmosphère présente les variations de température les plus brusques, et à des hivers très-rudes, à des vents glacials, à une neige abondante, succèdent des étés d'une chaleur accablante. Au S.-E., le climat est chaud et tempéré; on n'y connaît point la neige, et les arbres restent toujours verts. Au S., près des bouches du Mississipi et tout le long du golfe du Mexique, règnent une chaleur tropicale et la fièvre jaune. Au N., où il y a plus de montagnes, l'air est pur et sain. Du côté de l'océan Pacifique, on jouit d'une température très-douce; mais cette côte est exposée à de grandes tempêtes et fort humide. Partout les pluies sont violentes et subites, et les brouillards fréquents. A l'exception d'un petit nombre de marais et de steppes sablonneux, le sol est l'un des plus fertiles du monde; les immenses forêts vierges dont il était couvert disparaissent peu à peu et font place à des plaines cultivées. Ces forêts sont remplies d'animaux sauvages et féroces; le couguar, l'élan, le castor, l'oiseau moqueur, le colibri, y sont indigènes; les alligators peuplent certains fleuves, on y trouve des tortues en abondance. Parmi les richesses minérales, on cite d'inépuisables gisements houillers, le sel, le plomb, le fer, le cuivre, et l'or de la Californie, qui a presque fait oublier celui de la Virginie, des Carolines, de la Géorgie, du Tennessee et de l'Alabama. Toutes les espèces de céréales et de fruits particulières à l'Europe ont été acclimatées aux États-Unis : on y cultive le froment, le maïs, le riz, le tabac, le coton, la canne à sucre, l'indigo, le lin, le chanvre. La vigne et la soie ont seules échoué. L'élève du bétail comprend toutes les espèces d'animaux domestiques.

L'Union américaine se compose auj. de 36 États :

États.	*Chefs lieux.*	
New-Hampshire	Concord	
Massachusetts	Boston	
Rhode-Island	Providence, Newport	
Connecticut	Hartford, New-Haven	
New-York	Albany	
New-Jersey	Trenton	
Pensylvanie	Harrisburg	1776
Delaware (*)	Dover	
Maryland (*)	Annapolis	
Virginie (*)	Richmond	
Caroline du Nord (*)	Raleigh	
Caroline du Sud (*)	Columbia	
Géorgie (*)	Milledgeville	
Vermont	Montpellier	1791
Kentucky (*)	Francfort	1792
Tennessee (*)	Nashville	1796
Ohio	Columbus	1802
Louisiane (*)	Baton-Rouge	1812
Indiana	Indianapolis	1816
Mississipi (*)	Jackson	1817
Illinois	Springfield	1818
Alabama (*)	Montgomery	1819
Maine	Augusta	1819
Missouri (*)	Jefferson	1821
Arkansas (*)	Little-Rock	1836
Michigan	Lansing	1837
Floride (*)	Tallahassee	1845
Texas (*)	Austin	1845
Iowa	Des Moines	1846
Wisconsin	Madison	1848
Californie	Sacramento	1850
Minnesota	S^t-Paul	1957
Orégon	Salem	1859
Kansas	Topeka	1861
Virginie occident.	Wheeling	1863
Nevada	Nevada-City	1864

A ces États il faut ajouter un *District fédéral* ou *Columbia*, ch.-l. Washington, et les contrées désignées sous le nom de *Territoires*, obtenues par achat, cession ou conquête : il y en a aujourd'hui (1865) 9 organisés : Utah, Nebraska, Washington, Nouveau-Mexique, Arizona, Dacotah, Colorado, Idaho, Montana. Le Territoire Indien est réservé aux tribus indigènes.

La population est inégalement répartie entre ces Etats: très-abondante le long de l'Atlantique, elle est clair-semée dans l'O. et le centre. Elle offre une grande diversité d'origines. Les Indiens aborigènes, autrefois possesseurs de tout le pays, ont été peu à peu chassés de l'E. par les immigrés européens, refoulés vers l'O., et réduits, par la guerre ou les maladies, au chiffre de 268,000 environ; leurs principales tribus sont les Lennapes, les Osarks, les Ottawas, les Chippeways, les Osages, les Cherokees, les Mohawks, les Sénécas, les Ioways, les Mandanes, les Hurons, les Chactas, les Sioux, les Natchez, les Iroquois, les Creeks, etc. Les blancs émigrés d'Europe sont loin, par leur origine, leur langage et leurs mœurs, de constituer une seule et même nation. Les quatre cinquièmes de cette population sont venus des îles Britanniques, et leur nationalité est incontestablement celle qui domine; c'est l'anglais qui est la langue des relations sociales, des affaires, des actes publics et du gouvernement. Les Anglo-Américains ont un vif besoin d'indépendance individuelle, une aversion instinctive pour les restrictions de police, une activité incessante aux affaires publiques et privées, un sentiment exagéré de leur importance et de la supériorité de leurs institutions. Ceux des Etats du N., qu'on nomme *Yankees*, présentent le type du puritanisme, un rigorisme outré, une vie froide, formaliste, égoïste, sans joies ni jouissances; ceux du S., dits *Virginiens*, ont une grande effervescence de passions, sont plus ouverts, plus francs, mais moins aptes au travail, plus orgueilleux et plus violents. Les colons allemands, très-nombreux depuis quelques années, perdent assez vite leurs habitudes nationales et leur type originel. Les Français dominent dans les États du S. et du S.-O. (Louisiane, Mississipi, Illinois, Missouri), pays qui dépendaient autrefois de la France. On trouve enfin quelques Hollandais, Suédois, Norvégiens, Italiens et Espagnols. Un autre groupe de population immigrée se compose des nègres et des métis ou hommes de couleur, leurs descendants. Les nègres, jadis amenés d'Afrique pour être employés à l'agriculture, ne se conservent plus, depuis la suppression de la traite en 1821, que par leur reproduction propre. En 1860, il y avait dans l'Union 3,952,801 esclaves nègres ou mulâtres, et seulement 435,000 hommes libres de cette race. L'esclavage était inconnu ou avait été aboli dans les Etats du Nord; il s'était maintenu, au contraire, par les lois les plus dures, dans le district fédéral de Columbia, et dans les 15 Etats du Sud. Une étoile à la suite de chaque nom (*), dans le tableau ci-dessus, page 961, fait connaître quels étaient les États à esclaves. L'esclavage a été aboli partout en 1864.

Aux termes de la déclaration d'indépendance en date du 4 juillet 1776, des articles fédéraux du 8 juillet 1778, de l'acte constitutionnel du 17 sept. 1787, et des articles additionnels de 1789, les Etats-Unis constituent une république fédérative; chaque Etat est indépendant en ce qui touche l'administration de ses affaires intérieures, et, pour ce qui concerne les intérêts communs de tous (traités d'alliance, délivrance de brevets, émission de papier-monnaie, monnayage, poids et mesures, droits de douane, guerre, etc.), délègue ses droits de souveraineté à un gouvernement central chargé de représenter l'Union à l'intérieur et à l'extérieur. Le gouvernement se compose d'un président chargé de la puissance exécutive, d'un Congrès investi de la puissance législative, et d'une haute cour de justice possédant la suprême puissance judiciaire. Le président, élu pour 4 ans par le suffrage universel, doit avoir au moins 35 ans, et être depuis 14 ans citoyen de l'Union; il ne peut être nommé plus de deux fois; on lui alloue un traitement de 25,000 dollars (129,000 fr.). Il nomme les ambassadeurs et consuls à l'étranger, les juges de la haute cour, les titulaires de toutes les fonctions civiles et militaires, commande en chef l'armée de terre et de mer, exerce le droit de grâce, si ce n'est pour crime commis dans l'exercice de fonctions publiques, convoque le Congrès, donne force de loi à ses résolutions, et possède à leur égard un *veto* suspensif. Il peut être mis en accusation et déposé, en cas de trahison, de corruption, etc. Il y a un vice-président; c'est le candidat qui a obtenu le plus de suffrages après le président : il remplace celui-ci au besoin, et reçoit un traitement de 8,000 dollars. Le ministère se compose d'un secrétaire d'Etat ou ministre des affaires étrangères, d'un sous-secrétaire d'Etat, d'un ministre des finances, d'un ministre de la guerre, d'un ministre de la marine, d'un ministre de l'intérieur, d'un directeur général des postes, recevant tous un traitement de 8,000 dollars, et d'un attorney général ou ministre de la justice, avec un traitement de 8,000 dollars.—Le Congrès se compose d'un sénat et d'une chambre de représentants, et se réunit régulièrement le 1er lundi de décembre; il peut être extraordinairement convoqué. Le sénat, présidé par le vice-président de l'Union, qui ne vote que dans le cas de partage égal des voix, compte auj. 72 membres; la législature particulière de chaque Etat en nomme 2. Pour être sénateur, il faut avoir 30 ans, habiter depuis 9 ans l'Etat où l'on est élu, et posséder aussi depuis 9 ans les droits de citoyen de l'Union. Le sénat participe à la puissance exécutive, le président ayant besoin de son consentement pour diverses affaires, par exemple, pour conclure les traités d'alliance, et pour nommer les membres de la haute cour; il juge seul les accusations portées contre un fonctionnaire public. La chambre des représentants en 1865 compte 241 membres élus par les citoyens. D'après une loi de 1842, chaque Etat nomme autant de députés qu'il compte de fois 70,816 hab., en n'y comprenant pas les Indiens et en ne faisant entrer les esclaves que pour les 3/5es de leur nombre total. Les représentants doivent avoir 25 ans, être citoyens de l'Union et membres de leur État depuis 7 ans, et ne peuvent occuper aucun emploi public. Ils nomment leurs président et employés, et ont seuls le droit d'accuser les fonctionnaires publics devant le sénat. Toute loi doit avoir été adoptée dans les deux chambres à la majorité des voix; en cas de *veto* du président de l'Union, on passe outre, si, dans un 2e vote, les deux tiers des voix dans chaque chambre ont adopté. Le Congrès établit les impôts et les douanes, réglemente le commerce, accorde des priviléges et des brevets, établit les tribunaux, surveille la force armée et déclare la guerre. Les membres des deux chambres sont inviolables pendant la durée de la session, sauf les cas de trahison ou d'infraction à la paix publique; ils reçoivent des frais de route, et une indemnité de 3,000 doll. (15,480 fr.) par an. — La haute-cour se compose d'un grand-juge (*chief justice*) et de 9 assesseurs (*associate justices*); l'attorney général y remplit les fonctions de ministère public. Elle ne tient qu'une session par an, à Washington, décide les questions de droit douteuses, juge sur appel les causes où l'intérêt en litige dépasse 200 dollars, désigne le juge compétent dans les causes où l'Etat est demandeur contre un citoyen ou un étranger, et connaît des autres causes où l'Etat est partie. Au-dessous de la haute cour fonctionnent 48 *cours de district*, dont une au moins doit exister dans chaque Etat de l'Union; elles tiennent au moins 4 sessions par an, et connaissent des affaires civiles, d'amirauté et de commerce, et des causes entraînant arrestation et répression pénale; des jurés prononcent en matière criminelle; le procureur du district remplit les fonctions de ministère public. Il y a des *cours de circuit* ou sessions ambulantes tenues deux fois l'an par un membre de la haute cour, qui, conjointement avec les juges de district, reçoit les appels dans les causes d'une importance de plus de 80 dollars; et, à cet égard, les Etats-Unis sont divisés en 10 *circuits judiciaires*. Les juges de district sont nommés de différentes manières, suivant les Etats : tantôt par la législature particulière de l'Etat, tantôt par le gouverneur, tantôt par l'une et l'autre. La durée de leurs fonctions varie aussi de 2 à 7 ans. Enfin, des *juges de paix*, nommés par les gouverneurs des différents États, fonctionnent comme officiers de police judiciaire, et pour des procès civils de minime importance. Dans certains Etats, il y a encore des *regulators*, associations volontaires pour le maintien de la paix publique et pour la répression des crimes et délits; mais leur autorité n'a rien de légal, et ne repose que sur le consentement tacite de tous. La législation et la procédure sont incertaines, embrouillées, pleines d'arguties, et nulle part les malfaiteurs n'ont d'aussi grandes facilités pour échapper à la répression. Les sources du droit sont : les constitutions de l'Union et celles de chaque État; le droit commun anglais (*common law*), en tant qu'il n'est pas contraire aux précédentes; l'ancien droit français dans la Louisiane, et le droit espagnol dans la Floride, sous la même restriction; les décisions de la haute cour; les principes généraux du droit naturel et du droit des gens; les traités conclus avec les puissances étrangères, etc.

Le budget fédéral pour 1860-61 évaluait les recettes à 86,835,900 dollars, et les dépenses à 81,578,034. La dette publique, réduite à 25,000,000 de dollars en 1825, était remontée à 75,000,000 en 1860; la guerre civile l'a faite

de 15 milliards de fr. — L'armée, toute formée de volontaires, était en 1860 de 18,093 hommes. On l'emploie principalement à tenir garnison dans les forts de l'O., pour repousser les irruptions des Indiens. La milice, dont font partie tous les citoyens, excepté les prêtres, les instituteurs, les juges, les avocats et les matelots, depuis l'âge de seize ans jusqu'à quarante-cinq, se composait, à la même époque, de 3,122,447 hommes. La flotte comptait 90 bâtiments, 2,290 canons, environ 10,000 marins. La guerre de 1861-1865 l'a portée à près de 600 bâtiments, et 4,500 canons (la moitié de ce que possède la marine française.)

La liberté la plus grande règne en matière de religion. L'Union n'adopte aucun culte. Chaque communion a le soin de ses prêtres et de ses temples. La plupart des États observent rigoureusement le dimanche; la loi et les mœurs prohibent également toute discussion publique. Le protestantisme domine, mais se divise en une foule de sectes : presbytériens, anglicans, méthodistes, moraves, quakers, unitaires, congrégationalistes, baptistes, luthériens, etc. Il y a peu de juifs et de mahométans, point de chrétiens de l'église grecque. On compte environ 3,177,000 de catholiques; ils ont 7 archevêques (à Baltimore, Cincinnati, St-Louis, San-Francisco, la Nouv.-Orléans, New-York, et Orégon), et 17 évêques. — L'instruction n'est point également répandue; certains États y prennent un intérêt très-vif; d'autres en abandonnent le soin aux individus ou aux associations. Le manque d'organisation intérieure et l'insuffisance des maîtres empêchent d'obtenir des résultats satisfaisants. En 1850, on comptait 100,000 institutions, fréquentées par 4,000,000 d'élèves; 80 écoles de théologie, 44 de médecine, 19 de droit, 10 de sciences pratiques. Il y avait 1,217 bibliothèques publiques. Environ 1,500,000 enfants ne recevaient aucune espèce d'instruction, et dans ce nombre n'étaient pas compris les enfants d'esclaves et de mulâtres auxquels on la refusait. — Quiconque est né dans l'un des États de l'Union ou s'y établit, est citoyen; mais il n'a les droits de citoyen actif qu'après une résidence fixée généralement à 5 ans. On ne connaît pas les titres de noblesse. La puissance publique ne peut porter atteinte à la liberté de parler, à la liberté de la presse, aux droits de réunion et de pétition. Tout citoyen contribue aux charges publiques proportionnellement à ses moyens; il a le droit de porter des armes; on ne peut violer son domicile ou l'arrêter lui-même qu'en vertu d'un mandat de justice; sa propriété ne peut être confisquée. Il ne loge de soldats en temps de paix que s'il y consent, et, en temps de guerre, que suivant les règles prescrites par la loi.

L'industrie manufacturière, très-développée, a surtout pour centres le Massachusetts, Rhode-Island, le New-York, le New-Jersey, la Delaware, la Pensylvanie et l'Ohio. Les principales fabrications sont : les cotonnades, les objets de fer ou de fonte de fer, les cuivres ouvrés, les suifs, savons, tabacs, sucres, et les peaux brutes. La culture du coton date seulement de 1775; en 1802, la production était de 20,000 kil.; en 1856, de 545,000,000 (valeur brute, 610,000,000 de fr.); en 1859, la plus forte qu'on ait jamais obtenue, elle atteignit près d'un milliard de kilog. valant un milliard et demi de francs.

Le commerce intérieur est favorisé par une foule de canaux dont le développement est de plus de 8,000 kil. Les plus considérables sont : le *canal de l'Ohio* (560 kil.), entre Cleveland sur le lac Erié, et Portsmouth sur l'Ohio; le canal *Miami* (287 kil.), entre Cincinnati sur l'Ohio, et l'extrémité E. du lac Erié; le *canal de Jonction* (281 kil.), entre le Roanoke et un affl. du James; le *canal de l'Hudson et de la Delaware*, qui relie le haut Hudson à la Delaware; le canal *Morris* (175 kil.), entre New-York sur l'Hudson, et Easton sur la Delaware; le *canal de la Chesapeake et de la Delaware*, entre Baltimore et Philadelphie; les canaux de *Farmington*, de *Hampshire* et de *Hampden* (330 kil.), depuis Newhaven sur le détroit de Long-Island jusqu'à Northampton (Connecticut) et au St-Laurent; le *canal d'Erié*, de Buffalo sur l'Erié à Albany sur l'Hudson; le canal *Wabash-et-Erié* (302 kil.), qui réunit la Wabash à l'Erié; le *canal d'Oswego*, entre celui d'Erié et le lac Ontario; le *canal de Pensylvanie* (1,100 kil.), entre Pittsbourg sur l'Ohio et Columbia sur la Susquehannah; le *canal de la Chesapeake et de l'Ohio* (530 kil.), entre l'Ohio au-dessus de Pittsbourg et le Potomac à Georgetown. Un gigantesque réseau de lignes ferrées (*V.* CHEMINS DE FER) ajoute à la prospérité du commerce intérieur; il n'y a pas moins de 8,000 routes postales, d'une longueur de 379,448 kil. La marine marchande (5,849,808 tonnes en 1858) dépasse auj. celle même de l'Angleterre (5,531,887 tonnes). Le commerce extérieur est très-considérable : outre les échanges qu'on fait avec les tribus indigènes, on exporte les produits du sol, coton, maïs, blé, tabac, bois de charpente, potasse, viande salée, cuirs; tissus de coton, poudre à canon, armes, chapeaux, librairie, etc. Les articles importés sont le vin, l'eau-de-vie, le sel. La plus haute valeur du commerce a été : pour l'importation, en 1861, de 400,122,296 dollars; pour l'exportation, en 1860, de 362,163,941 dollars.

Histoire. — Les Etats-Unis ont eu les plus humbles commencements, et, comme puissance libre et indépendante, ne datent que du XVIIIe siècle. Les Espagnols, qui occupèrent les premiers l'Amérique, prétendaient en conserver la propriété exclusive; mais, dès l'an 1497, les Vénitiens Jean et Sébastien Cabot exploraient les côtes des Etats-Unis, vers l'embouchure du St-Laurent; Ponce de Léon découvrit la Floride en 1512, et Verazzani visita le même littoral en 1524. Quelques protestants français, conduits par J. Ribaut, vinrent, en 1562, chercher en Floride un refuge contre la persécution; mais leur essai de colonisation ne réussit pas. Il en fut de même des Anglais Humphrey Gilbert et Walter Raleigh, qui reconnurent la Virginie au nom de la reine Elisabeth, 1584. Sous Jacques Ier, un ecclésiastique, Hakluyt, fonda une association de gentilshommes et de négociants pour venir en aide à de nouvelles expéditions : deux compagnies de commerce reçurent un privilége en 1606; celle de Londres eut pour lot la portion de côtes qui s'étend du 34° au 40°, sous le nom de Virginie, et celle de Plymouth le territoire situé entre 40° et 46°, sous le nom de Nouvelle-Angleterre. Les colons, sujets de ces compagnies, conservaient les droits de citoyens anglais, et étaient exempts pendant 7 années de toute taxe sur les objets venant d'Angleterre; la couronne nommait un grand conseil pour diriger la colonie et lui donner les réglements nécessités par les circonstances; un gouverneur royal avait la puissance exécutive, et la 5e partie des métaux précieux qu'on découvrirait devait être versée au trésor. Le capitaine Newport, qui dirigea les premiers colons, donna Jamestown pour capitale à la colonie. La terre fut d'abord cultivée en commun, et l'on vécut en communauté de biens; mais bientôt on accorda à chaque planteur une certaine étendue de terre, et cette introduction de la propriété privée donna à tous une grande ardeur au travail. La culture du tabac, objet important de commerce avec la mère patrie, prit surtout un grand développement. En 1621, la colonie se donna un gouvernement : il y eut une assemblée de députés, un conseil d'Etat et un gouverneur. Mais, en 1624, Jacques Ier prononça la dissolution des compagnies, et leur enleva, sans indemnité, tous leurs droits et priviléges; Charles Ier déclara la Virginie *province royale*, la soumit à son autorité immédiate, prit le monopole du commerce du tabac, mais en confirmant aux colons leurs propriétés. — La colonisation anglaise en Amérique dut surtout ses accroissements aux dissensions religieuses et politiques qui agitaient alors la métropole; ceux qui préféraient à l'oppression des Stuarts les épreuves de l'exil accouraient dans le Nouveau-Monde. New-Plymouth avait été ainsi fondé en 1620; des puritains s'établirent dans le Massachusetts en 1621. En 1632, lord Baltimore, avec une colonie de catholiques, organisa l'Etat de Maryland. Puis se formèrent les États de Providence, 1635, de Rhode-Island et de Connecticut, 1636, de New-Haven, 1637, de New-Hampshire et de Maine, 1638, de Warwick, 1642. Le système représentatif fut établi partout avec des formes diverses. Charles Ier s'alarma des émigrations qui menaçaient de dépeupler l'Angleterre, et les interdit dès 1637. D'autres peuples envoyaient aussi des colons : les Hollandais avaient occupé le New-York, 1614, et lui avaient donné le nom de *Nouveaux-Pays-Bas*; le Delaware, 1627, recevait une colonie suédoise. En 1643, une confédération fut formée contre les Indiens indigènes entre Massachusetts, New-Plymouth, Connecticut et New-Haven, sous le nom de *Colonies unies de la Nouvelle-Angleterre*; elle dura 40 ans. Les colonies anglaises éprouvèrent un notable préjudice, en 1654, par l'*acte de navigation*; Cromwell, voulant ruiner le commerce des Hollandais, n'admettait en Grande-Bretagne les produits étrangers que sous pavillon anglais, et comme les colons n'avaient que très-peu de navires, ils se trouvaient à la merci des marchands de la mère patrie. Des insurrections de la Virginie en furent la conséquence, 1659 et 1675. Après la restauration des Stuarts, les luttes intestines de l'Angleterre rendirent une grande activité aux émigrations. En 1662, Rhode-Island, Providence et Warwick furent réunis en un seul État sous le nom de Rhode-Island, et New-Haven fut incorporé au Connecticut; la même année, huit seigneurs anglais obtinrent une

concession de Charles II, et fondèrent la Caroline, dont la Géorgie devait être détachée en 1732; le philosophe Locke rédigea la constitution du nouvel Etat. En 1664, les Hollandais furent dépouillés de leurs établissements, dont on forma les Etats de New-York et de New-Jersey. En 1681, un célèbre quaker, Guillaume Penn, établit une colonie qui fut appelée de son nom Pensylvanie. En 1683, un Français, le chevalier de La Salle, parti du Canada, prit possession de la Louisiane au nom de Louis XIV, et ce pays reçut des colons en 1699; des Français fondèrent encore la Nouvelle-Orléans, 1717, et Vincennes, 1735. Mais les Anglais s'appliquèrent à arrêter les progrès de la France : après la guerre de Sept Ans, la paix de Paris, 1763, leur livra le Canada, l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse, et le Cap-Breton, 1763; la France se dépouilla encore de la Louisiane en faveur de l'Espagne, qui cédait la Floride à l'Angleterre. — Depuis cette époque, les colonies anglaises d'Amérique, qui avaient appris à connaître leurs ressources en combattant pour la métropole, cherchèrent à se séparer d'elle. Des restrictions apportées à leur commerce, des impôts non consentis que l'on établit sur le timbre, 1764, sur le thé, le verre et le papier, 1767, amenèrent la *guerre de l'Indépendance*, que Turgot avait prédite dès 1750, et que ni les représentations de Franklin auprès du gouvernement anglais, ni les avertissements de Chatam et de Burke dans le parlement, n'avaient pu conjurer. Boston donna le signal de la révolte, 1773. Un premier succès à Lexington, 1775, et la prise de Boston sur le général anglais Gage, encouragèrent les Américains : un congrès, réuni à Philadelphie, en 1776, proclama l'indépendance de treize Etats, et remit le commandement suprême à Georges Washington. Celui-ci, d'abord malheureux, ne put empêcher le général Howe de remporter un avantage à Brooklyn, et de prendre Long-Island et New-York; mais bientôt les victoires de Trenton et de Princeton ranimèrent l'espoir des colons. Howe triompha encore à Brandywine, et s'empara de Philadelphie, 1777; mais la capitulation honteuse de Burgoyne à Saratoga, devant l'Américain Gates, assura le triomphe des insurgés. Franklin, envoyé en France, ne tarda pas à obtenir l'appui de Louis XVI, 1778; l'Espagne, 1779, et la Hollande, 1780, reconnurent aussi l'indépendance des Etats-Unis. La guerre s'agrandit alors. Sur le continent américain, La Fayette, Rochambeau, Ségur, les frères Lameth et une foule d'autres officiers français, contribuèrent aux succès des colons, que n'arrêtèrent ni la perte de Savannah et de Charlestown, ni quelques échecs de Gates et de Green, ni la trahison d'Arnold; les défaites éprouvées par Clinton et Cornwallis achevèrent de décider la question. Sur mer, les victoires des officiers français, D'Estaing, De Guiche, De Grasse, Suffren, Lamothe-Piquet, ne furent pas moins brillantes. L'Angleterre se décida à signer la paix de Versailles, 3 sept. 1783, par laquelle elle reconnaissait l'indépendance des Etats-Unis, restituait à la France et à la Hollande une partie de leurs colonies, et à l'Espagne la Floride. Washington déposa immédiatement ses pouvoirs. La constitution américaine fut établie en 1787 par le congrès, et acceptée par tous les Etats successivement. Washington, appelé à la présidence en 1789, réélu en 1793, assura, par des efforts prodigieux, l'unité fédérative que l'esprit de liberté locale tendait à dissoudre, parvint à maintenir la neutralité des Etats-Unis pendant les guerres que se firent l'Angleterre et la France, fit cesser l'hostilité des Indiens en les protégeant contre l'avidité des colons, leur acheta des portions de territoire dont on forma de nouveaux Etats (Kentucky, Tennessee, Vermont), et obtint de l'Espagne la libre navigation du Mississipi. La présidence de John Adams, 1797-1801, fut moins heureuse : les luttes entre les fédéralistes et les antifédéralistes recommencèrent avec acharnement; brouillés avec la France, les Etats-Unis eussent eu à combattre le Directoire, si ce pouvoir n'eût été renversé par Bonaparte. Sous Thomas Jefferson, élu en 1801, prorogé en 1805, les traditions de Washington furent conservées, et l'Union s'accrut des Etats de l'Ohio et de la Louisiane. James Madison exerça aussi deux fois de suite les fonctions de président, 1809-17; pendant son administration, la question de la liberté des mers amena une nouvelle guerre contre l'Angleterre, 1811-15; la perte du fort Erié, la défaite et la mort du général Ross devant Baltimore, un autre échec devant la Nouvelle-Orléans, des pertes immenses causées au commerce par les corsaires américains, furent, pour les Anglais, le châtiment de la dévastation de la ville de Washington. Sous la présidence de James Monroë, 1817-25, l'Indiana, le Mississipi, l'Illinois, l'Alabama, le Maine et le Missouri entrèrent dans l'Union; un traité avec la Russie, 1824, fixa les limites des Etats-Unis vers le N.-O., à 54° 40' de lat. N.; la Floride fut achetée à l'Espagne, mais ne devint Etat qu'en 1845; l'indépendance des colonies espagnoles d'Amérique fut reconnue, et des traités de commerce signés avec elles. Après la présidence paisible de John Quincy Adams, 1825-29, celles d'Andrew Jackson, 1829-37, furent très-agitées : ce général, chef du parti démocratique, faillit causer, par ses emportements, une rupture avec la France; en abolissant malgré le congrès la Banque fédérale, il amena une effroyable crise financière; enfin des questions de douanes menacèrent même de dissoudre l'Union. Toutefois le Michigan et l'Arkansas grossirent le nombre des Etats fédérés. La présidence de Martin Van Buren, 1837-41, s'écoula au milieu des embarras que son prédécesseur avait fait naître. W. Harrison mourut presque aussitôt après son élection, 1841. Le vice-président J. Tyler, qui le remplaça, 1841-45, ramena au pouvoir les idées de modération; l'Etat d'Iowa fut alors formé; on régla la question difficile des frontières entre les Etats-Unis et l'Amérique anglaise. Le président Polk, 1845-49, augmenta encore le territoire de l'Union; le district de l'Orégon, enlevé au Mexique, fut partagé avec l'Angleterre, le 49e de lat. N., à l'O. des Montagnes Rocheuses, servant de limite; le Mexique, après une courte guerre, dut également renoncer, par la paix de Guadelupe, 1848, au Nouveau-Mexique, au Texas et à la Californie, mais reçut, en 1854, une indemnité de 10 millions de dollars. L'administration du général Taylor, 1849-53, a vu naître la question de l'annexion de Cuba aux Etats-Unis; mais la tentative faite pour enlever cette île à l'Espagne échoua et fut désavouée. Le désert des Mormons a été organisé, en 1850, en Territoire sous le nom d'Utah. Franklin Pierce, président de 1853 à 1857, a obtenu du Japon, en 1854, le libre accès des ports de Simoda et de Hakodade. La présidence de James Buchanan (1857-61), marquée par l'admission à titre d'États du Minnesota (1857) et de l'Orégon (1859), et par des traités avantageux conclus avec la Chine et le Japon (1858 59), a été des plus agitées : à l'extérieur, par la tolérance accordée aux entreprises du flibustier Walker sur le Nicaragua, et au rétablissement occulte de la traite; par des démêlés avec l'Angleterre relativement aux îles de la baie de Honduras, et à l'île San-Juan dans le détroit de Fuca, par les intrigues du gvt américain au Mexique; à l'intérieur, par la guerre contre les Mormons, l'anarchie sanglante du Kanzas, la partialité du gouvernement pour le maintien de l'esclavage, qui a amené en 1859 la conspiration abolitioniste de Brown, par la crise commerciale et financière de 1857-58, la plus terrible que l'Union ait eu encore à subir. Enfin l'opposition des États du Nord et de ceux du Sud, la diversité des intérêts commerciaux, la faiblesse du lien fédéral, les rivalités ardentes des whigs et des démocrates dans chaque État, sont autant de périls pour l'Union; en même temps ses convoitises à l'égard des contrées voisines, sa prétention d'exclure de l'Amérique les Européens, peuvent soulever contre elle les grands États de l'ancien monde. *V. Supplément.* B.

ÉTAT-UNIS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE. *V.* GUATEMALA.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU SUD. *V.* COLOMBIE.

ÉTATS-UNIS DU RIO-DE-LA-PLATA. *V.* RIO-DE-LA-PLATA.

ETCHMIADZINE. *V.* EDCH-MIADZIN.

ÉTENDARD, nom spécialement affecté, dans la milice moderne, à l'enseigne de la cavalerie. Il y en a un par escadron. Il est de soie, aux couleurs nationales, de forme à peu près carrée, plus petit et plus orné de broderies que le *drapeau* de l'infanterie. Sous François Ier, les étendards étaient larges, courts, et arrondis par le bout; sous Louis XII, ils étaient longs, étroits, et fendus en guise de banderoles. L'*étendard royal* était un carré blanc uni qu'on portait devant le roi dans les batailles. Les Turcs nomment *étendard céleste* une grande bannière verte qu'ils croient avoir été donnée à Mahomet par l'ange Gabriel, et qu'ils ne déploient qu'aux jours de péril pour l'empire.

ÉTÉOCLE. *V.* POLYNICE.

ÉTÉSIENS (Vents), c.-à-d. *annuels*, nom donné par les anc. Grecs à deux vents du N., qui soufflaient chaque année pendant 6 semaines, au printemps et en automne.

ÉTHALIE, *Æthalia*, nom anc. de l'île d'Elbe et de Chio.

ÉTHELBALD, roi de Mercie, 716-757, soutint les droits de la royauté contre les grands, et eut des mœurs dépravées. Il fit la guerre aux rois de Northumberland et de Wessex, aux Bretons du pays de Galles, et périt victime d'une sédition de ses troupes, après deux défaites consécutives.

ÉTHELBALD, 3e roi d'Angleterre de la dynastie saxonne, 857-860, excita des troubles pendant un voyage de son

père Ethelwolf à Rome, le força d'abdiquer à son retour, et épousa sa veuve; mais le cri public lui fit rompre ce mariage incestueux. Il laissa la couronne à son frère Ethelbert.

ETHELBERT, roi de Kent, 560-616. Redoutable aux rois ses voisins, il fut, grâce à la mission d'Augustin, le premier roi chrétien des Anglo-Saxons, 597. Il avait épousé Berthe, fille de Caribert, roi de Paris.

ÉTHELBERT, 4e roi d'Angleterre de la dynastie saxonne, 860-866, partagea d'abord le pouvoir avec son frère Ethelbald, et eut ensuite à repousser plusieurs invasions des Danois.

ÉTHELRED Ier, 5e roi d'Angleterre de la dynastie saxonne, 866-871, succéda à son frère Ethelbert, eut pendant tout son règne à lutter contre les Danois, et, tour à tour vainqueur et vaincu, finit par succomber aux suites d'une blessure. Son frère Alfred, à qui il devait ses victoires, le remplaça.

ÉTHELRED II, 14e roi d'Angleterre de la dynastie saxonne, 978-1013, succéda à son frère Edouard le Martyr. Son caractère incertain et son peu de capacité lui aliénèrent ses sujets, et attirèrent sur lui de grands malheurs. Attaqué sans relâche par les Danois, trahi sans cesse par les siens, il fut chassé de l'Angleterre par Suénon, 1013, qui voulait venger le massacre des Danois accompli le jour de la St-Brice, 13 nov. 1002. Rappelé par ses sujets à la mort de Suénon, il revint en Angleterre, où les succès de Canut le Grand le firent mourir de douleur, en 1016.

ÉTHELWOLF, 2e roi d'Angleterre, de la dynastie saxonne, 836-857, succéda à son frère Egbert. Sous son règne, les Danois organisèrent leurs invasions, prirent pied en Angleterre, et s'emparèrent de Thanet, d'où ils exercèrent leurs brigandages. Ethelwolf les vainquit à Okeley. Il rendit ses Etats tributaires du saint-siége, et établit une dîme au profit du clergé. Pendant un voyage qu'il fit à Rome, son fils Ethelbald excita des séditions, et il fut forcé d'abandonner la plus grande partie de ses Etats. Il avait épousé Judith, fille de Charles le Chauve.

ÉTHER, divinité allégorique des anciens. Hésiode le nomme fils d'Erèbe (les Ténèbres) et de la Nuit, tous deux enfants du Chaos. Selon Hygin, il est fils du Chaos et de Caligo (l'Obscurité), et frère de la Nuit.

ÉTHICUS (Hister), géographe latin, né en Istrie, d'où lui vient le nom d'Ister ou Hister, ne nous est connu que par trois extraits informes sur la géographie du monde romain, au temps des empereurs selon les uns, avant Jules César selon d'autres. Les auteurs qui le citent n'ont donné sur lui aucun renseignement. Les extraits d'Ethicus, réunis sous le nom de *Cosmographie d'Ethicus*, ont été imprimés pour la 1re fois à Venise en 1513. Une autre édition, avec l'*Itinéraire* d'Antonin, a été donnée à Bâle, 1535, in-12, et réimprimée à Paris, 1625, in-16. La meilleure est celle de Gronovius, Leyde, 1722, in-8o.

ÉTHIOPIE, *Æthiopia*, nom par lequel les anciens désignaient en général les contrées les plus méridionales du monde connu, et, dans un sens plus restreint, tantôt la partie de l'Arabie située le long de la mer Rouge, tantôt la portion de l'Afrique qui s'étend au S. de l'Egypte, depuis les cataractes du Nil jusqu'au cap Delgado, et qui comprend les pays actuels de Nubie, d'Abyssinie, d'Adel, de Magadoxo, de Brava, de Mélinde, de Kordofan et de Darfour. La diversité des peuples désignés par le même nom d'Ethiopiens provenait du sens même de ce nom (du grec αἴθω, je brûle; ὤψ, visage; *hommes au visage brûlé*). L'Ethiopie africaine, appelée dans la Bible *terre de Chus*, comprenait, suivant Pline, 45 royaumes ou tribus; mais les noms de ces tribus, tels que nous les possédons, sont d'origine grecque, et ont été tirés le plus souvent des traditions, fausses ou vraies, répandues sur leurs mœurs. Le pays resserré entre le Nil et l'Astaboras, et qu'on appelait *Méroé*, formait l'État le plus puissant: la constitution en était théocratique. Citons encore: à l'E. de Méroé, les *Blemmyes*, dont l'aspect était hideux; à l'O., les *Nubiens*; au S., les *Sembrites*, chez lesquels se trouvaient les villes de Sembobitis et d'Axum; le long de la mer Rouge, les *Troglodytes*, dont le territoire renfermait Adulé; les *Ichthyophages*, les *Creophages*, les *Chelonophages*, les *Elephantophages*, les *Strouthiophages*, les *Ophiophages* (mangeurs de poissons, de viande, de tortues, d'éléphants, d'autruches, de serpents), etc. La Fable plaçait aussi en Ethiopie les Pygmées. Le peuple situé le plus au S. était celui des *Macrobiens* (hommes à la longue vie), qui vivaient, disait-on, de 120 à 150 ans. Certaines parties de l'Ethiopie étaient appelées, à cause de leurs productions, *Région du cinnamome, de la myrrhe*, etc. Les Juifs et les Phéniciens vinrent s'y fournir d'aromates, d'ivoire, de poudre d'or. Plusieurs reines du nom de Candace paraissent avoir régné sur l'Ethiopie. L'une d'elles fut tributaire de l'empereur Auguste, et la portion de pays que conquirent les Romains forma plus tard une province du diocèse d'Egypte, sous le nom d'*Æthiopia supra Ægyptum*. Le christianisme fut introduit en Ethiopie au IVe siècle. — On appela ETHIOPIE PONTIQUE une partie de la Colchide, où s'établit une colonie d'Ethiopiens. B.

ÉTHRA, fille de Pitthée, roi de Trézène, fut séduite par Egée, roi d'Athènes, et donna le jour à Thésée.

ÉTIENNE (Saint), l'un des sept diacres choisis par les apôtres, et 1er martyr du christianisme. Accusé à Jérusalem devant le grand prêtre, comme ayant blasphémé contre Dieu et contre Moïse, en disant que Jésus de Nazareth détruirait le lieu saint et changerait les traditions, il fut lapidé, en l'an 33. Fête, le 26 décembre.

ÉTIENNE (Saint), dit *le Jeune*, né à Constantinople en 714, martyrisé par les Iconoclastes en 766, s'était astreint à vivre renfermé dans une cellule qui n'avait que deux coudées de long sur une et demie de large.

ÉTIENNE Ier (Saint), pape en 253, m. en 257, combattit l'erreur des novatiens, et soutint contre St Cyprien la validité du baptême donné par les hérétiques. Il fut martyrisé sous l'empereur Valérien. Fête, le 2 août.

ÉTIENNE II, Romain, pape de 752 à 757, succéda à Zacharie, appela à son secours, contre le roi des Lombards Astolphe, le roi des Franks Pepin le Bref, reçut de lui l'exarchat de Ravenne et plusieurs autres villes comme donation perpétuelle, et le sacra lui et ses deux fils. C'est de lui que date l'autorité temporelle des papes.

ÉTIENNE III, Sicilien, pape de 768 à 772, succéda à Paul Ier, après un interrègne de 13 mois, se distingua par sa piété, et fit condamner par un concile les antipapes Constantin et Philippe.

ÉTIENNE IV, Romain, pape de 816 à 817, succéda à Léon III, et sacra Louis le Débonnaire.

ÉTIENNE V, Romain, pape de 885 à 891, succéda à Adrien III, et soulagea le peuple de Rome pendant une famine par des prodiges de charité.

ÉTIENNE VI, pape de 896 à 897, ordonna d'exhumer son prédécesseur Formose, qu'il accusait d'avoir usurpé le trône de Rome, présenta le cadavre devant un concile, lui fit couper la tête et deux doigts, puis le fit jeter dans le Tibre. Cette conduite souleva le peuple. Etienne VI fut arrêté, jeté dans une prison et étranglé.

ÉTIENNE VII, pape de 929 à 931, n'a rien fait de remarquable.

ÉTIENNE VIII, Allemand, parent de l'empereur Othon Ier, fut pape après Léon VIII, de 939 à 942. Sa naissance et sa qualité d'étranger le firent détester des Romains.

ÉTIENNE IX, frère de Godefroy le Barbu, duc de Basse-Lorraine et marquis de Toscane, fut archidiacre de Liége, suivit en Italie Léon IX, son parent, et fut envoyé à Constantinople, 1054, pour essayer de ramener les Grecs à l'Eglise romaine. Pape en 1057, il mourut 8 mois après, 1058.

ÉTIENNE Ier (Saint), roi de Hongrie, 997-1038, succéda à son frère Geysa, 4e duc de Hongrie, convertit son peuple au christianisme, força, les armes à la main, les idolâtres à se soumettre, et conquit la Bulgarie. Il reçut du pape Sylvestre II le titre de roi et celui d'apôtre de la Hongrie, avec une couronne qui sert encore aujourd'hui pour le sacre des rois de ce pays. Il publia un code de lois. Benoît IX l'a canonisé. Fête, le 2 septembre. — Il y eut un ordre de St-Etienne, renouvelé en 1764 par l'impératrice Marie-Thérèse. La décoration est la croix de Hongrie suspendue à un ruban rouge liseré de vert.

ÉTIENNE II, roi de Hongrie, dit *le Foudre* ou *l'Eclair*, de 1114 à 1131, succéda à Coloman II, son père, fit la guerre aux Vénitiens, aux Polonais, aux Russes et aux Bohémiens, fut vaincu par Jean Comnène, empereur de Constantinople, et mérita par ses cruautés la haine de ses sujets. Il abdiqua, et entra dans un monastère, où il mourut en 1131.

ÉTIENNE III, roi de Hongrie, 1161-1173, succéda à son père Geysa III, s'allia avec Manuel Comnène contre les Vénitiens, leur prit plusieurs places, et faillit perdre la couronne par une révolte de ses oncles Ladislas et Etienne, dont il triompha.

ÉTIENNE IV, dit *le Cuman*, roi de Hongrie de 1270 à 1272, succéda à Béla IV, son père, s'illustra par ses victoires sur Ottokar, roi de Bohême, et rendit la Bulgarie tributaire.

ÉTIENNE BATHORI. *V.* BATHORI.

ÉTIENNE DE BLOIS, 4e roi d'Angleterre depuis la conquête normande, 1135-1154, était né en 1105 de Henri,

comte de Blois, et d'une fille de Guillaume le Conquérant. Il épousa Mathilde, héritière d'Eustache de Boulogne. A la mort de Henri Ier, roi d'Angleterre, 1135, il disputa la couronne à Mathilde, fille de ce prince, fut reconnu à Londres, se fit sacrer par l'archevêque de Cantorbéry, gagna des partisans au moyen de concessions faites à la noblesse, au clergé et au peuple, obtint de la cour de Rome une bulle qui confirmait son titre, et maria son fils à une fille de Louis VII, roi de France. Victorieux de David, roi d'Ecosse, à la bataille de l'Etendard, près d'Allerton (York), il fut à son tour défait, près de Lincoln, par ce défenseur des droits de Mathilde. Un arrangement fut enfin conclu, d'après lequel Etienne reconnaissait pour héritier le fils de Mathilde (Henri II). B.

ÉTIENNE DE BYZANCE, grammairien grec du Ve et du VIe siècle, avait composé, sous le titre d'*Ethnica* ou *De Urbibus*, un dictionnaire géographique et historique, où se trouvaient les noms des lieux, les mœurs de leurs habitants, l'origine des villes, des peuples et de leurs colonies. Il n'en reste qu'un extrait, fait au temps de Justinien par le grammairien Hermolaüs, publié à Venise, 1502, in-fol., et quelques fragments édités par Berkelius et Gronovius, Leyde, 1688, et par G. Dindorf, Leips., 1825, 4 vol. in-8°.

ÉTIENNE (Saint), 3e abbé de Cîteaux, né en Angleterre, m. en 1134, eut la gloire de former St Bernard. Sous son administration, les monastères de La Ferté, de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond furent fondés, et le 1er chapitre général de Cîteaux fut tenu en 1116. Il publia les statuts intitulés *Charte de charité*.

ÉTIENNE, abbé de Ste-Geneviève de Paris, puis évêque de Tournai, né en 1132 à Orléans, m. en 1203, fut employé à diverses missions par Philippe-Auguste, qui le choisit pour un des parrains de son fils Louis VIII. On a de lui 31 sermons de mauvais goût, et 287 lettres intéressantes pour l'histoire de l'époque, le tout publié en 1662.

ÉTIENNE LEHATZI, évêque et littérateur arménien du XVIe siècle, né à Lemberg (Gallicie), connaissait à fond la langue latine, et composa un grand *Dictionnaire arménien-latin*, qui est resté inédit. Il traduisit aussi du latin en arménien les Œuvres complètes de St Denys l'Aréopagite, l'*Histoire de la guerre des Juifs* par Josèphe, etc.

ÉTIENNE (Les), imprimeurs. *V.* ESTIENNE.

ÉTIENNE (Ch.-Guillaume), poëte comique et publiciste, né à Chamouilley (Hte-Marne) en 1778, m. en 1845, vint à Paris en 1796, sans aucune fortune, et commença à travailler dans les journaux et pour le théâtre, où il donna quelques ouvrages légers, soit seul, soit en collaboration. Une pièce de circonstance, improvisée, en 1802, au camp de Boulogne, où il remplissait de modestes fonctions, attira sur lui l'attention et la bienveillance du 1er consul Bonaparte : il songea à se l'attacher, et le recommanda à son ministre d'Etat, Maret, qui le prit pour secrétaire particulier. La vive intelligence d'Etienne l'avança dans la carrière administrative : il devint censeur du *Journal de l'Empire*, puis chef de la division littéraire au ministère de la police. Cependant il travaillait toujours pour le théâtre, où il donna de nombreux ouvrages. Les principaux sont, parmi les comédies : *le Pacha de Suresne*, 1 acte, en prose, 1800; *les Maris en bonne fortune*, 3 actes, en prose, 1803; *la Jeune Femme colère*, 1 acte, en prose, 1804; *Brueys et Palaprat*, 1 acte, en vers, 1807; *les Deux Gendres*, 5 actes, en vers, 1810; *l'Intrigante*, 5 actes, en vers, 1813; *Racine et Cavois*, 3 actes, en vers, 1815; *les Plaideurs sans procès*, 3 actes, en vers, 1822, etc. Parmi les opéras-comiques, genre qu'il éleva presque au rang de la comédie : *Un jour à Paris*, 3 actes, 1808; *Cendrillon*, 3 actes, 1810; *Jeannot et Colin*, 3 actes, 1814; *Joconde*, 3 actes, 1814; *Gulistan*, 3 actes, 1817, etc. Il donna aussi au grand Opéra : *l'Oriflamme*, 1 acte, 1814; *le Rossignol*, 1 acte, 1816; *Aladin, ou la Lampe merveilleuse*, 5 actes, 1822. Habile dans les combinaisons dramatiques, ingénieux, observant bien les ridicules, plaisant, sans avoir néanmoins une grande force comique, Etienne occupe l'un des premiers rangs parmi les poëtes du second ordre. Ses *Deux Gendres*, comédie de caractère, est une des meilleures de l'époque. Ses ennemis l'accusèrent de l'avoir imitée d'une comédie de collége intitulée *Conaxa*; mais quelques points de ressemblance dans le sujet ne peuvent constituer un plagiat. Le succès des *Deux Gendres* avait fait admettre Etienne à l'Académie Française, en 1811; la 2e Restauration l'en expulsa, et le priva en même temps de ses emplois. Alors il se tourna vers la politique, et devint l'un des écrivains les plus ardents et les plus goûtés de l'opposition libérale dans les journaux *le Constitutionnel* et *la Minerve*. Dans ce dernier journal, ses articles intitulés *Lettres sur Paris* donnèrent le modèle d'un genre de polémique spirituelle, élégante, vive et fine, encore inconnue parmi nous, et qui eut une grande influence sur l'opinion publique. Les succès de journaux conduisirent Etienne à la députation : en 1820, le départem. de la Meuse l'envoya à la Chambre des députés, où, dans les discussions de tribune, il porta une clarté et une finesse de diction qui le firent surnommer *le Fontenelle de la politique*. Ses talents d'écrivain lui valaient souvent l'honneur d'être nommé rapporteur des commissions. Il rédigea, en 1830, la fameuse adresse des 221, qui amena la révolution de juillet. Quelques années après, il était nommé pair de France. Les *Œuvres d'Etienne*, parmi lesquelles il faut encore compter une *Histoire du Théâtre-Français depuis la Révolution*, ont été recueillies en 4 vol. in-8°, Paris, 1846-51. G. L.

ÉTIENNE (SAINT-), ch.-l. de préfecture (Loire), à 32 kil. S.-E. de Montbrison, 57 kil. S.-O. de Lyon, et 464 kil. S.-E. de Paris, sur le Furens, dont les eaux sont renommées pour la trempe de l'acier; 71,829 hab. Trib. de 1re inst. et de comm.; succursale de la Banque de France; lycée; église calviniste; chambre consultative des manufactures; école de mineurs; direction des mines. Biblioth. publique, musée d'histoire naturelle, musée industriel. Ville très-industrielle; fabrique de rubans, armes à feu de guerre et de chasse; quincaillerie, verrerie, etc. Trois chemins de fer facilitent son commerce : ceux de Lyon, de Roanne, et d'Orléans sur Paris. Le sol qui l'entoure renferme 30 mines de houilles concédées; l'exploitation, qui peut remonter au XIVe siècle, n'a pris une grande extension que depuis l'application de la vapeur, et est devenue la plus importante de France. Le bassin houiller de St-Etienne s'étend entre la Loire, le Rhône, les montagnes de la Haute-Loire et de l'Ardèche; sa surface totale est d'environ 220 kil. carrés. Le transport de la houille s'effectue par le canal de Givors et le Rhône, le canal de St-Chamond, la Loire et les deux chemins de fer. Le produit annuel est de 21 à 23 millions de quintaux métriques. La seconde industrie de St-Etienne, la fabrication des aciers et des armes, y fut introduite au XVIe siècle; maintenant le Furens fait mouvoir plus de cent usines pour le fer. Une société fonda en 1764 une manufacture d'armes à laquelle Louis XV accorda le titre de *royale;* elle a fourni, en 1810, 100,000 armes à feu, et, en 1833, 150,000; sa production annuelle est de 30 à 35,000. Elle appartient auj. au gouvernement, qui y fait subir à ses canons et à ses fusils une épreuve légale. La troisième grande industrie de cette ville, la fabrication des rubans, y fut apportée de St-Chamond au XVIe siècle; l'invention des rubans de gaze et l'application des métiers à la Jacquart lui ont donné de nos jours une nouvelle prospérité; elle emploie 40,000 personnes dans la ville et aux environs; elle conditionne annuellement, en moyenne, 550,000 kilogr. de soie. On trouve encore à St-Etienne des fabriques d'armes blanches de luxe, de coutellerie, fleurets, tranchets, enclumes, étaux, limes, peignes d'acier, scies; de lainages, étoffes en caoutchouc; scieries et commerce de planches, etc. — Cette ville fut fondée au Xe siècle, et fortifiée sous Charles VII; elle dépendait de la seigneurie de St-Priest.

ÉTIENNE-DE-BAIGORRY (SAINT-), ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. et à 40 kil. O. de Mauléon, sur un affluent de la Nive; 1,121 hab. Mines de plomb; fonderie.

ÉTIENNE-DE-LUGDARÈS (SAINT-), ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. et à 38 kil. N.-O. de Largentière; 1,207 hab.

ÉTIENNE DE MONTLUC (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. et à 19 kil. S.-E. de Savenay; 1,117 hab. Terre à porcelaine.

ÉTIENNE-DE-SAINT-GEOIRS (SAINT-), ch.-l. de canton (Isère), arr. et à 23 kil. N. de St-Marcellin; 1,292 hab.

ÉTIENNE-EN-DEVOLUY (SAINT-), ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. et à 40 kil. N.-O. de Gap; 790 hab.

ÉTIENNE-LES-ORGUES (SAINT-), ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), arr. et à 15 kil. N. de Forcalquier; 941 hab.

ÉTIQUETTE, cérémonial écrit ou traditionnel, qui règle les devoirs extérieurs à l'égard des rangs, des places, des dignités. Loi des cours, elle détermine les relations du souverain avec ceux qui l'approchent, et prescrit certaines formes et certaines paroles. Dans l'antiquité, la cour de Byzance fut célèbre par l'étiquette que les empereurs y établirent, et qui se manifestait non-seulement par les actes les plus serviles, mais par un langage révérencieux jusqu'à l'exagération la plus outrée. En France, avant 1789, la place que chacun devait occuper, le nombre de pas que l'on devait faire, l'ampleur des manteaux, les formes des repas et des bals, les présentations, les entrées, tout avait été prévu par l'étiquette. Le grand aumônier présentait au roi l'eau bénite; le 2e, le livre d'heures; les princes et seigneurs, les diverses parties de l'habillement jusques et

y compris la chemise. On ôtait ses gants pour offrir quelque chose au roi et à la reine; quand ils buvaient ou éternuaient, on saluait. La suscription d'une lettre à la reine était simplement *à la reine;* les princesses y ajoutaient *madame et souveraine.* En entrant dans les appartements, on grattait à la porte de la chambre; en sortant, on ne devait pas toucher la serrure. Une femme présentée à la cour devait se retirer en reculant, et rejeter du talon en arrière la queue de son manteau; le roi l'embrassait sur la joue, et elle appliquait à ses lèvres le bord de la robe de la reine; les duchesses saisissaient la robe moins bas que les autres femmes. On était présenté au roi avant de l'être aux princes, et on n'était admis à les servir qu'avec son agrément. On disait *madame* et on parlait à la 3e personne aux princesses; aux princes, *monseigneur.* Les princesses recevaient couchées les ambassadeurs; elles devaient appeler les cardinaux deux fois *éminence* dans une visite. C'était toute une science de choses souvent puériles et frivoles. L'étiquette commença de prendre quelque importance au XVe siècle; mais ce fut surtout à partir de François Ier qu'elle devint très-rigoureuse; elle s'enracina dans les mœurs de la cour, et l'on peut voir dans les *Mémoires* de Dangeau et de Saint-Simon l'intérêt que le XVIIe siècle y attachait. La Révolution fit disparaître l'étiquette; Napoléon Ier la ressuscita, mais en la réglant sur la bienséance et le respect dus au rang. — La cour d'Espagne, dont Anne d'Autriche apporta en France les traditions d'étiquette, est une de celles où l'étiquette fut portée le plus loin. Philippe III en fut victime : il périt asphyxié, parce qu'un officier n'enleva point un réchaud ardent; cela n'était pas dans ses attributions.

ETNA, *Gibello* ou *Monte-Gibello* en italien, volcan de Sicile, sur la côte E. (prov. de Catane), par 37° 45' 40" lat. N., et 12° 41' 10" long. E. Cette montagne, une des plus élevées d'Europe (3,237m), ne se rattache à aucune chaîne; sa base a 180 kil. de circuit; ses flancs sont couverts de cratères éteints. Elle se divise en trois zones : la région fertile, d'une extrême richesse et très-peuplée; la région boisée, (*Nemorosa*), couverte de forêts de chênes, de pins et de châtaigniers; on y remarque entre autres un de ces derniers qui a 37 mèt. de circonférence, et peut abriter 100 cavaliers, d'où on l'a appelé *cento cavalli;* enfin la région déserte, au sommet de laquelle s'élève le cône couronné par un cratère toujours en activité et qui a 5 kil. de circonférence environ. Du haut de la montagne la vue s'étend, par un temps clair, du Vésuve à l'île de Malte. L'Etna est célèbre dans la Fable, qui y place la demeure des géants Encelade et Typhon enchaînés par Jupiter, ainsi que les forges de Vulcain et des Cyclopes. La première de ses éruptions connues eut lieu du temps de Pythagore; ses laves ont englouti les villes antiques de Naxos, Hybla, Inessa, etc. L'éruption de 1183 fit périr à Catane 15,000 personnes; celle de 1669, 20,000; celle de 1693, 18,000, avec 60 villages. Les dernières ont eu lieu en 1809, 1830 et 1843.

ÉTOILE (L'). *V.* ESTOILE.

ÉTOILE, bourg (Drôme), à 13 kil. S. de Valence; 944 hab. Autrefois place forte. Louis XI y habita. Le château, dont l'emplacement est auj. occupé par des établissements industriels, fut embelli par Diane de Poitiers, qui prenait le titre de *dame d'Étoile.*

ÉTOILE (Ordre de l') ou DE LA NOBLE MAISON, le 1er ordre de chevalerie créé par un roi de France, Jean le Bon, en 1352. C'était une imitation de l'ordre de la Jarretière, institué en Angleterre par Édouard III en 1349. Les chevaliers juraient de ne point reculer de 4 pas. Jean avait bâti pour le nouvel ordre un palais à St-Ouen. Il prodigua tellement cet ordre que, sous Charles V déjà, il était abandonné aux archers du guet. Les insignes étaient un collier, et une étoile blanche sur un émail rouge, avec cette devise : *Monstrant regibus astra viam.*

ÉTOILE POLAIRE (Ordre de l'), ordre suédois, dont l'insigne est une croix d'or à 8 pointes émaillée de blanc, avec médaillon d'azur portant une étoile et cette devise : *Nescit occasum.*

ÉTOILÉE (Chambre). *V.* CHAMBRE ÉTOILÉE.

ÉTOLIE, *Ætolia*, prov. de l'anc. Grèce, entre l'Épire et la Thessalie au N., les Locriens Ozoles, le Parnasse et les Œtéens à l'E., le golfe de Corinthe au S., l'Achéloüs et l'Acarnanie à l'O.; v. princip., Thermus et Calydon. Les montagnes étaient l'Acanthon, le Corax, le Macynium et le Tymphrestus. Le sol, arrosé par l'Achéloüs et l'Évènus, était occupé au centre par un grand lac ou marais. La population, barbare et farouche, exerçait le brigandage sur terre et sur mer. — L'Étolie eut pour premiers habitants les Curètes; elle prit son nom d'Ætolus, fils d'Endymion et frère d'Épéus, roi d'Élide, qui s'y réfugia après avoir tué par accident Apis, fils de Jason. Pendant les temps héroïques, elle vit naître Méléagre et Diomède. Oubliée durant bien des siècles, elle défendit avec succès son indépendance, pendant la guerre du Péloponèse, contre le général athénien Démosthène. Après Alexandre le Grand, elle résista avec la même intrépidité aux généraux du conquérant, Cratère et Antipater, puis aux Gaulois, commandés par Brennus et Acichorius. Les Étoliens avaient formé de toutes leurs villes une ligue, célèbre surtout dans les derniers siècles de la Grèce; cette ligue était dirigée par un *stratége* ou général, chargé du pouvoir exécutif, et secondé par un commandant de la cavalerie; par une assemblée de députés, dite *Panætolium*, qui se réunissait une fois l'an en automne, à Thermus, mais que le stratége pouvait convoquer extraordinairement, pour faire des lois, déclarer la guerre ou conclure des traités; par des *Apoclètes* (ἀπόκλητοι), qui formaient le conseil du stratége et connaissaient des affaires civiles; enfin par un γραμματεύς, espèce de secrétaire d'État, et par des *Éphores*, subordonnés à l'assemblée générale. La ligue étolienne ne fut jamais dévouée à la liberté de la Grèce; tantôt elle fut hostile aux projets des rois de Macédoine, tantôt elle les seconda. Jalouse de la ligue achéenne, elle lui fit une guerre de trois années, dite *guerre des deux ligues*, 220-217 av. J.-C., et, d'abord victorieuse d'Aratus à Caphyes, fut ensuite battue par les Macédoniens, alliés des Achéens. Le ressentiment la poussa à seconder les conquêtes des Romains; puis, le consul Flaminius ayant refusé de lui donner les dépouilles de Philippe V, elle appela en Grèce le roi de Syrie Antiochus, 192. Après la défaite de ce prince, l'Étolie fut envahie par Fulvius Nobilior, et contrainte d'implorer une paix honteuse. Elle fit bientôt partie de la province romaine d'Achaïe. Au temps de l'empereur Constantin, elle fut comprise dans la Nouvelle-Épire et la préfecture d'Illyrie. Après la 4e croisade, Théodore l'Ange, membre de la famille impériale de Constantinople dépossédée par les Latins, forma de l'Étolie et de l'Épire une principauté indépendante, soumise en 1432 par le sultan Amurat II. Scanderbeg chassa les Ottomans de l'Étolie, et la laissa, en mourant, aux Vénitiens. Auj. l'Étolie est partagée entre la Turquie et la Grèce : une petite fraction est comprise dans la Basse-Albanie, et fait partie de l'eyalet de Janina; le reste forme avec l'*Acarnanie*, une nomarchie du royaume de Grèce; 109,400 hab., ch.-l. *Missolonghi.* B.

ÉTON, v. d'Angleterre (Buckingham), à 33 kil. O. de Londres, sur la rive g. de la Tamise et en face de Windsor, avec laquelle elle est jointe par un pont; 3,500 hab. Elle doit toute son importance à son collége fondé par Henri VI en 1440; on y reçoit 70 écoliers royaux (*King's scholars*), et environ 300 écoliers libres (*oppidans*, citadins), appartenant aux familles les plus élevées et les plus riches du royaume, et qui logent soit chez les professeurs, soit avec des précepteurs dans des appartements particuliers. L'éducation des premiers, qui primitivement était gratuite, coûte à chaque élève 60 liv. sterling (1,500 fr.); celle des seconds revient à environ 200 liv. sterling (5,000 fr.) L'instruction, préparatoire à celle des universités, est purement littéraire et classique; les mathématiques, les langues vivantes, ne sont enseignées qu'accessoirement. Une singulière fête, supprimée depuis quelques années, était célébrée à Éton tous les trois ans, le mardi de la Pentecôte : les élèves, formant une sorte de procession, se rendaient à une petite colline située à 2 kil. de là; tous les spectateurs, et même les voyageurs qu'on rencontrait sur la route, étaient soumis par eux à une contribution forcée.

ÉTRANGERS. Les peuples de l'antiquité les traitaient cruellement en général. La loi de Moïse recommandait aux Hébreux de se montrer humains, car ils avaient été eux-mêmes étrangers sur la terre d'Égypte. A Athènes, on recevait les étrangers avec empressement, et plusieurs guerres furent soutenues pour les défendre. Au contraire, les Spartiates, qui voulaient conserver la pureté de leurs mœurs nationales, fermaient leur ville à l'étranger. Rome traita aussi parfois les étrangers en ennemis, et les expulsa en temps de disette; puis elle leur permit la résidence, mais ne leur accorda point le droit de cité; elle institua un préteur spécial, *prætor peregrinus*, pour juger leurs différends. En Gaule, après la ruine de l'empire romain, l'étranger qui déclara vouloir vivre sous la loi salique, fut d'abord estimé à l'égal d'un Frank; mais bientôt la violence des puissants se mit au-dessus des lois, et l'étranger, le marchand, courut le risque d'être dépouillé. Vainement Dagobert condamna à une amende de 160 sous quiconque tuerait, blesserait, frapperait ou vendrait un étranger; l'abus de la force continua. Charlemagne réprima aussi les

vexations des grands envers les étrangers. Pendant la féodalité, les étrangers tombèrent sous le coup des droits d'*aubaine* et d'*épave* (*V. ces mots*). St Louis et Charles VI les prirent sous leur protection : toutefois on continua de prélever sur eux certains droits jusqu'en 1789. Les successions des étrangers décédés en France étaient dévolues à l'Etat. Aujourd'hui l'étranger peut acquérir, posséder et transmettre des biens. Aux termes du Code Napoléon (liv. 1er, tit. 1er), l'étranger, domicilié en France avec l'autorisation de l'empereur, y jouit de tous les droits civils tant qu'il continue d'y résider.

ÊTRE SUPRÊME (Fête de l'), fête décrétée par la Convention, sur la proposition de Robespierre. Elle fut célébrée le 20 prairial an II (8 juin 1794), dans le jardin des Tuileries, sur un vaste amphithéâtre en forme de montagne, dont le peintre David avait donné les plans. Les représentants du peuple s'y rendirent, et Robespierre, alors président de l'assemblée, prononça un discours dans lequel il dit, entre autres choses, que le peuple français reconnaissait l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Il mit ensuite le feu à des emblèmes figurant les passions et les vices de l'humanité; puis on alla entendre au Champ-de-Mars des hymnes composés par Chénier et Désorgues, et mis en musique par Chérubini, Méhul, Lesueur et Gossec; on termina par des danses et des repas fraternels. Cette fête n'a jamais été célébrée que cette fois.

ÉTRENNES. Usage romain que la tradition faisait remonter au temps du roi des Sabins Tatius. Ce fut d'abord un présent, qu'au premier jour de l'année, les inférieurs portaient à leurs supérieurs, et particulièrement aux magistrats. Tatius, dit-on, reçut à cette occasion, et comme bon augure, des branches cueillies dans un bois consacré à *Strenua*, déesse de la force; de là le nom et la coutume des étrennes qui ne tarda pas à devenir générale : on se fit un point de religion de s'en donner réciproquement, de se visiter au commencement de l'année, en accompagnant les visites d'heureux souhaits et de marques d'amitié, en signe de bons présages. Les étrennes privées se composaient ordinairement d'un stips, très-petite monnaie de cuivre, car on regardait à l'acte et non à la valeur du présent. Cette modestie dans les présents se conserva, même au milieu des progrès du luxe, parce que les étrennes furent toujours réciproques, et que les clients, même les pauvres, en portaient à leurs patrons, qui, ayant un très-grand nombre de dons à rendre, ne pouvaient en faire non plus de bien somptueux. Du temps des empereurs, les pauvres clients offraient une datte couverte d'une pellicule d'or; ils y joignaient quelquefois une figue sèche, ou un rayon de miel, ou bien un stips. Sous Auguste, les patriciens et les plébéiens allaient porter leurs étrennes à l'empereur, qui rendait immédiatement à chacun une valeur égale ou supérieure au présent reçu. Quelquefois les patriciens se cotisaient pour offrir une somme d'argent en commun. Quand Auguste était absent de Rome, on allait au Capitole déposer les étrennes devant sa chaise curule. Tibère rendait quatre fois la valeur de l'étrenne, et comme on avait tout le mois pour faire ce cadeau, nul n'y manquait; mais, fatigué de ces visites mensuelles, il commença par ne plus rien rendre passé le 1er jour, puis n'accepta plus d'étrennes. Caligula rétablit l'usage de ce présent pour l'empereur; Claude le supprima de nouveau; il fut remis en vigueur après lui, et il durait encore à la fin du IVe siècle. Quand la religion chrétienne commença à prendre de l'autorité, les Pères de l'Église défendirent les étrennes, comme cérémonie païenne. En France, cette fête se confondit avec celle que les Druides célébraient le 1er de l'an en cueillant le gui; on en trouve le souvenir dans *gui-l'an*, nom des étrennes au pays chartrain; dans *guilames*, chansons qui accompagnent les réjouissances du 1er de l'an, aux environs de Bordeaux. Au Ve siècle, les étrennes étaient une occasion de mascarades grossières, contre lesquelles se prononcèrent divers conciles, en interdisant la fête du nouvel an, auj. permise, depuis qu'elle n'est plus que la fête du respect et de l'amitié. C. D—Y.

ÉTRÉPAGNY, *Sterpiniacum*, ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 20 kil. N.-E. des Andelys; 1,347 hab. Dentelles. Autrefois fortifié. Les Mérovingiens y eurent un manoir. La seigneurie d'Étrépagny appartint aux comtes de Melun, aux ducs de Longueville et à la famille des Turgot.

ÉTRETAT, vge (Seine-Inférieure), arr. et à 26 kil. N.-N.-E. du Havre; petit port de pêche sur la Manche, protégé par des rochers d'un aspect pittoresque, parc aux huîtres; bains de mer; 1,655 hab. L'église Notre-Dame, reproduit, en de moindres proportions, l'abbaye de Fécamp.

ÉTREUX, vge (Aisne), arr. et à 37 kil. N.-O. de Vervins, sur le canal de jonction de la Sambre à l'Oise; 1,951 hab. Grand entrepôt de houille.

ÉTRIERS. Partie du harnais d'un cheval de course. Ils étaient inconnus des anciens, et l'on n'en trouve nulle trace sur les monuments antiques; leur invention ne paraît pas remonter au delà du VIe siècle de J.-C. Les Français les trouvèrent en usage chez les Arabes, à l'époque des Croisades, et les adoptèrent aussi.

ÉTRURIE, *Etruria*, anc. région de l'Italie (auj. l'ex-grand-duché de Toscane et le Nord-Ouest des États de l'Église), entre la Macra et la Ligurie au N., l'Apennin qui la séparait de l'Ombrie et du pays des Sabins à l'E., le Tibre et le Latium au S., et la mer Tyrrhénienne à l'O., était arrosée par l'Arnus, l'Umbro et le Tibre, et renfermait les lacs de Clusium, de Trasimène, de Vulsinies, Sabatinus et Vadimon. On la divisait en 12 *lucumonies*, dont les ch.-l. étaient : Cœre, Tarquinies, Vulsinies, Cortone, Vétulonies, Clusium, Pérouse, Ruselles, Arretium, Volaterræ, Populonie et Véies. — Les habitants primitifs de l'Étrurie sont désignés sous le nom de Tyrrhéniens, et paraissent se rattacher à la race des Pélasges; une tradition rapportée par Hérodote les faisait venir de Lydie. Au XIe siècle av. J.-C., les Rasènes, sortis, croit-on, de la Rhétie, les subjuguèrent, et du mélange des deux peuples avec les Aborigènes se formèrent les Tusques ou Etrusques. L'Etrurie devint alors très-florissante; elle s'étendit vers le N. par delà l'Apennin, sur les deux rives du Pô, où s'élevèrent 12 colonies surtout agricoles (Brixia, Vérone, Mantoue, Felsina ou Bononia, Melpum, Adria, etc.), filles des 12 métropoles étrusques, et aussi vers le S., en Campanie, où se forma une 3e confédération de 12 cités (Nole, Vulturnum, Atella, Acerres, etc.), adonnée au commerce comme la mère patrie. Ses vaisseaux visitèrent la grande Grèce, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, et même la mer Egée, et firent le commerce des céréales, du fer et de l'ambre. Dans chaque lucumonie, le pouvoir était aux mains d'une aristocratie à la fois militaire et sacerdotale, constituée héréditairement. Les assemblées publiques de la confédération se tenaient à Vulsinies, dans le temple de Voltumna; mais le lien fédératif était assez faible. Au VIe siècle, les invasions des Gaulois dans le N. de l'Italie renversèrent la confédération étrusque des bords du Pô; au Ve, les lucumonies du S. furent envahies par les Samnites. La confédération du centre, amollie par la vie aisée et fastueuse qui résulte d'un grand développement du commerce et d'un climat très-doux, se trouva de bonne heure en contact avec les Romains. La ville de Tarquinies leur donna deux rois, Tarquin l'Ancien et Tarquin le Superbe; Porsenna, lucumon de Clusium, les subjugua un instant, 507 av. J.-C.; Véies leur fit de longues et rudes guerres, et ne succomba qu'en 395. Entraînée dans l'alliance des Samnites, l'Etrurie essuya des défaites à Sutrium, à Pérouse, au lac Vadimon, et subit le joug de Rome en 283. Au dernier siècle de l'empire romain, elle forma, sous le nom de Tuscie ou Toscane, une province du diocèse d'Italie. — La civilisation des Étrusques est une des plus anciennes; malheureusement la conquête romaine détruisit la plupart des monuments qui nous l'eussent fait connaître. En religion, leurs prêtres enseignaient que le Démiurge avait créé le monde dans l'espace de 6,000 ans, et que le genre humain devait durer autant que la création. Certaines divinités étaient adorées dans toute la confédération; c'étaient les grands dieux pélasgiques, Tina ou Jupiter, Minerve, Junon, Vesta, Neptune, etc., et les dieux indigènes, Vertumne, Janus, Véjovis, Summanus, etc. Chaque ville avait ses dieux particuliers; chaque maison, chaque homme, son démon ou génie (Pénates, Lares, etc.); les Pères de l'Église nomment l'Etrurie la *mère des superstitions*. Les sacrifices humains étaient pratiqués dans les temps les plus anciens. C'est de l'Étrurie que Rome a tiré la science augurale, l'art des aruspices et des expiations, un grand nombre de fêtes et de cérémonies religieuses, les jeux du cirque, les costumes et ornements des magistrats, etc. Les Étrusques imaginèrent la division du temps en siècles; le jour commençait pour eux à midi; leur année était solaire et leurs mois lunaires, mais on ignore comment ils mettaient d'accord ces deux modes de détermination de la durée. On croit que les chiffres dits *romains* leur furent empruntés. Dès une époque fort ancienne, ils possédaient un système monétaire; plusieurs villes frappaient de la monnaie de bronze, et Populonie était le centre du monnayage de l'argent. Le système des poids et mesures était duodécimal. La langue étrusque, dans laquelle sont écrites de nombreuses inscriptions trouvées en Italie, et dont on est à peine parvenu à lire les caractères, reste encore une langue inconnue. On sait que l'Etrurie eut des

poëtes qui s'exercèrent dans le genre pastoral, le genre sacré et même la tragédie, et Rome leur emprunta, dit-on, les vers saturniens et fescennins. Ce furent les Etrusques qui élevèrent ces constructions d'une apparence massive dont l'ordre *toscan* semble être le type. Ils inventèrent aussi une espèce de poterie rouge, brune et noire, dont on trouve beaucoup de débris. Les chaussures tyrrhéniennes, les ouvrages d'airain, les siéges d'ivoire, les ornements de métal, les vases peints, étaient très-recherchés, même en Grèce. Selon toute vraisemblance, la civilisation de l'Etrurie fut, en grande partie, le résultat d'influences étrangères, grecques ou orientales, lesquelles s'expliquent par des immigrations ou par les relations de commerce. En effet, les détails d'architecture des monuments découverts à Vulci ont un certain rapport avec ceux de l'anc. Egypte; dans les chasses que représentent certaines peintures, par exemple, à Chiusi, on voit, ainsi que dans les figures d'ornement, des lions et des panthères, animaux étrangers à l'Italie, ou bien des images qui rappellent les sujets religieux de la Phénicie, de la Babylonie, de l'Assyrie et de la Perse, telles que divinités à 4 ailes, chimères, sphinx, oiseaux de proie, taureaux ailés, monstres marins; certains vases étrusques portent des inscriptions en caractères phéniciens; d'autres reproduisent les formes helléniques, portent des inscriptions en dialecte éolien, ou des noms d'artistes complétement athéniens; les festins que les peintures étrusques offrent aux yeux, rappellent les usages grecs, comme les danses de femmes rappellent celles des almées de la Perse moderne. Le Musée Grégorien, fondé au Vatican par le pape Grégoire XVI, contient les monuments les plus curieux de l'art étrusque. *V.* Lepsius, *Ueber die Tyrrhenischen Pelasgen in Etrurien*, Leips., 1842; Micali, *Storia degli antichi popoli italiani*, Rome, 3e édit., 1831, 3 vol. in-8o; Ottf. Müller, *Die Etrusker*, Breslau, 1828, 2 vol. in-8o; Gerhard, *Etruskische Spiegel*, Berlin, 1843, in-4o. B.

ÉTRURIE (Royaume d'), nom que prit un instant le grand-duché de Toscane, lorsqu'en 1801 il fut enlevé, en vertu du traité de Lunéville, à l'archiduc d'Autriche Ferdinand III, qui y régnait, et donné à la branche espagnole de Parme, à laquelle Napoléon prenait ses Etats pour les réunir aux domaines de la France dans le Piémont (traité de Madrid). Le roi Louis étant mort dès 1803, sa veuve Marie-Louise, fille de Charles IV d'Espagne, gouverna au nom de son jeune fils, proclamé sous le nom de Louis II. Mais en déc. 1807, le traité secret de Fontainebleau promit à celui-ci en échange le royaume nouveau de Lusitanie (Entre Douro-et-Minho, Oporto); quelques mois après, celui d'Etrurie, incorporé à l'Empire français (mai 1808), forma les trois départements de l'Arno (Florence), de la Méditerranée (Livourne) et de l'Ombrone (Sienne). *V.* TOSCANE. R.

ETSCH, nom allemand de l'ADIGE.

ETTENHEIM, v. du grand-duché de Bade, à 32 kil. N. de Fribourg-en-Brisgau, et 25 kil. S.-E. de Strasbourg, sur la riv. g. de l'Ettenbach; 3,000 hab., catholiques. Fabr. de tissus et cuirs. C'est là que fut enlevé le duc d'Enghien pour être conduit à Vincennes, 1804.

ETTLINGEN, v. du grand-duché de Bade, à 7 kil. S. de Carlsruhe, sur l'Alb; 4,200 hab., dont 3,000 catholiques. Douane. Antiquités romaines. Les lignes d'Ettlingen furent forcées en 1734 par le maréchal de Berwick, et les Français y défirent les Autrichiens en 1796.

ETTMULLER (Michel), célèbre médecin allemand, né à Leipzig en 1644, m. en 1683, membre de l'académie des Curieux de la nature, professeur de botanique et de chirurgie à l'université de sa ville natale. Ses leçons étaient avidement suivies; ses écrits, commentés partout, ont été recueillis sous ce titre : *Opera medica theoretico-practica*, Francf., 1708, 3 vol. in-fol. Plusieurs ont été trad. en français. Haller estimait beaucoup l'opuscule intitulé : *Vis Opii diaphoretica*, Leips., 1679, in-4o.

ÉTUVES. *V.* BAINS.

ETYMANDER ou ERYMANTHE, riv. d'Asie, arrosait la Paropamise et la Drangiane, et se jetait dans le lac Arien (*Aria palus*). C'est auj. l'*Helmend* ou *Hirmind*.

EU, *Auga* ou *Aucum*, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 28 kil. N.-E. de Dieppe, à 166 kil. N.-O. de Paris, sur la Bresle, à 3 kil. de son embouchure dans la Manche; 3,691 hab. Collége; trib. de commerce. Filage de chanvre et de lin; dentelles; scieries de planches; huiles, grains; briqueteries. Très-beau château, qui faisait partie des domaines de la famille d'Orléans, et qu'un décret de 1852 a réuni au domaine de la couronne. Henri de Guise le Balafré le reconstruisit en 1578, d'après les plans de Claude Leroy, architecte de Beauvais. On y voit une belle collection de portraits historiques, au nombre de 1,100 environ; le parc, de 46 hectares, est entrecoupé de canaux et de bassins, et remarquable par ses beaux ombrages. L'église d'Eu, très-ancienne, renferme dans ses caveaux les tombeaux des anciens comtes d'Eu, qui y ont été replacés par les soins du roi Louis-Philippe. Dans l'église du Collége, autrefois des Jésuites, sont les tombeaux du Balafré et de sa femme Catherine de Clèves, ses fondateurs; ce sont de belles œuvres de Germain Pilon. — Des restes d'une voie romaine, une anc. porte flanquée de deux grosses tours, les ruines d'un temple, et plusieurs tombeaux attestent qu'Eu existait au temps des Romains. Le comté d'Eu fut érigé en 996 pour un fils de Richard Ier, duc de Normandie; au XIIIe siècle, il passa dans la maison de Brienne, fut confisqué en 1350, et donné en apanage en 1352 à Jean d'Artois. Érigé en pairie en 1458, il échut, en 1472, à la maison de Nevers; Catherine de Clèves le porta en dot à Henri de Guise le Balafré; les Guises le vendirent en 1657, à Mlle de Montpensier, qui le donna au duc du Maine; enfin il passa à la famille de Penthièvre, et, par mariage, à celle d'Orléans.

EUBAGES. *V.* DRUIDES.

EUBÉE, *Eubœa*, île de la Grèce, sur la côte E., dans la mer Egée, en face de la Thessalie, de la Locride, de la Béotie et de l'Attique; séparée de la Béotie, dans la partie la plus voisine du continent, par le canal ou détroit de l'Euripe; v. princip., Chalcis et Erétrie sur la côte O., et Caryste sur la côte S. Les montagnes qui la traversent du N.-E. au S.-O. étaient riches en mines, d'où l'île tira son nom de *Chalcis*. On la nomma aussi *Macris* (longue), et *Abantis*, de la tribu des Abantes. Des Histiéens et des Ioniens s'y établirent ensuite. Conquise de bonne heure par les Athéniens, elle leur fut enlevée par les Spartiates en 404 av. J.-C. Ils la reprirent bientôt, et eurent à la défendre contre Philippe de Macédoine. L'Eubée passa sous la domination romaine. C'est auj. *Négrepont* (*V. ce mot*); mais elle a repris officiellement le nom d'Eubée.

EUBULIDE, philosophe grec, né à Milet vers 360 av. J.-C., disciple et successeur d'Euclide de Mégare, combattit la doctrine d'Aristote, et se distingua dans la dialectique. On lui doit l'invention de quelques sophismes, le *menteur*, le *sorite*, etc.

EUCHER (Saint), d'une famille illustre de la Gaule, était sénateur lorsqu'il quitta le monde pour la solitude; il devint évêque de Lyon vers 434, et fut l'ami de St Honorat et de St Hilaire. Fête, le 16 novembre. Ses œuvres, écrites en latin, ont été publiées à Rome, 1564; on y remarque un *Eloge du désert de Lérins*, un *Traité du mépris du monde*, traduits en franç. par Arnauld d'Andilly, 1672, in-12, et les *Actes du martyre de la légion thébaine*, trad. en franç. par J.-Arm. Dubourdieu, Amst., 1705, in-12.

EUCLÉIA, c.-à-d. *qui est renommée*, surnom sous lequel Diane était adorée à Thèbes, dans le temple que lui bâtit Hercule après sa victoire sur les habitants d'Orchomène.

EUCLIDE de Mégare, philosophe qui florissait vers 400 av. J.-C., fut d'abord disciple de Parménide, puis de Socrate. Aulu-Gelle raconte que, pendant la guerre du Péloponèse, il s'introduisait, au péril de sa vie, sous des vêtements de femme, dans Athènes, pour écouter les leçons de Socrate, à la mort duquel il assista, selon Platon. Après ce malheur, il se retira dans sa patrie, où il ouvrit une école dite *mégarique* et *éristique* ou disputante, dont la dialectique était l'étude principale.

EUCLIDE, très-célèbre géomètre grec, ouvrit à Alexandrie une école de mathématiques, sous Ptolémée, fils de Lagus, vers 320 av. J.-C. On ne sait rien sur sa naissance et sur sa vie. Plusieurs de ses ouvrages sont perdus; le plus célèbre, connu sous le nom d'*Eléments*, en 15 livres, dont les deux derniers lui sont contestés, sert encore auj. de base à l'enseignement de la géométrie; il fut commenté par Théon et par Proclus. On a encore d'Euclide : *Data* (Données), traité fort goûté par Newton; *Introductio harmonica*, où il traite de la musique; *Optica*, *Catoptrica*, concernant la vision directe et les miroirs; *De Divisionibus* (De la division des polygones), dont il ne reste qu'une trad. latine. Quelques-uns attribuent ce dernier ouvrage à un mathématicien arabe, Méhémet de Bagdad. Les meilleures éditions des œuvres complètes d'Euclide sont celles de Grynæus, Bâle, 1530, in-fol.; de Grégory, grec-lat., Oxford, 1703, in-fol.; de F. Peyrard, Paris, grec-lat. et franç., 1814-18, 3 vol. in-4o. Les *Eléments* ont eu seuls une multitude d'éditions.

EUCOLOGE (du grec *euké*, prière, et *légô*, recueillir), nom donné, dans l'église grecque, au rituel qui contient les détails des cérémonies du culte, et, dans l'église latine, au livre qui renferme l'office des dimanches et des fêtes.

EUCTÉMON, astronome athénien du v^e siècle av. J.-C., s'appliqua à l'observation des solstices avec le gnomon, aida Méton dans l'établissement de son cycle, et composa un calendrier astronomique et météorologique, dont quelques extraits nous ont été conservés par Geminus et par Ptolémée. H. M.

EUDÆMON-JEAN (André), jésuite, né au XVI^e siècle à la Canée (Candie), m. à Rome en 1625, descendant par sa famille des Paléologues, fut amené très-jeune en Italie, entra dans la Société de Jésus en 1581, professa la philosophie à Rome et la théologie à Padoue. On a de lui : *Epistola monitoria ad J. Barclaium*, Cologne, 1613, in-8°, pour soutenir la doctrine de Bellarmin sur l'autorité des rois; *Apologia pro Henrico Garneto*, 1610, où il présente comme un martyr de la foi le prêtre Garnet, condamné à mort en 1606 pour ne pas avoir révélé la conspiration des poudres. On lui attribue un libelle plein d'injures contre Louis XIII et la France.

EUDES ou EUDON, duc d'Aquitaine, fils de Boggis, 681-735; il enleva aux rois de Neustrie et d'Austrasie les pays nommés depuis Nivernais, Vivarais et Provence arlésienne, 687-715, échoua dans une tentative pour enlever la Septimanie aux Sarrasins, 688, soutint Rainfroy, maire de Neustrie, contre Charles-Martel, 717-19, triompha de l'émir Al-Samah sur le chemin de Toulouse à Carcassonne, 721, mit aussi deux fois en déroute l'émir Ambessa, 725, et, menacé dans ses Etats par Charles-Martel, appela à son aide les musulmans qu'il venait de combattre. Les dévastations commises par ses alliés l'épouvantèrent; il se réconcilia avec Charles, et participa à la victoire de Poitiers, 732. B.

EUDES, duc de France et comte de Paris, fils aîné de Robert le Fort, défendit vaillamment Paris assiégé par les Normands en 885. En 888, après la déposition de Charles le Gros, les seigneurs du N. de la Gaule le proclamèrent roi. Il se reconnut vassal d'Arnulf, roi de Germanie. Les Normands ayant reparu, il les vainquit près de Montfaucon en Argonne. Quelques seigneurs méconnaissaient son autorité; il fit couper la tête à leur chef, le comte Valtguire, et poursuivit les restes de leur parti jusqu'en Aquitaine. Il eut encore à soutenir, 893-96, une lutte contre un compétiteur au trône, le jeune Charles le Simple, à qui il céda les pays situés entre le Rhin et la Seine. Il mourut en 898. G—T.

EUDES, nom de plusieurs ducs de Bourgogne (*V. ce mot*).

EUDES DE MONTREUIL, architecte du XIII^e siècle, m. en 1289, suivit S^t Louis en Palestine, où il fortifia S^t Jean-d'Acre. Il construisit à Paris l'Hôtel-Dieu, les Quinze-Vingts, les églises de S^te-Catherine-du-Val-des-Ecoliers, des Blancs-Manteaux, des Mathurins, des Chartreux, des Cordeliers, etc.

EUDISTES, congrégation de prêtres séculiers établie à Caen, en 1643, sous le titre de Jésus et Marie, par l'oratorien Eudes Mézeray, frère de l'historien de ce nom. Les Eudistes ne faisaient aucun vœu, et ne portaient pas de costume spécial; ils dirigèrent des séminaires dans la Normandie et la Bretagne. Il en existe encore une maison à Rennes.

EUDORE, fils de Mercure et de Polymélé, conduisait, sous les ordres d'Achille, les Myrmidons au siége de Troie. Achille le donna pour compagnon à Patrocle, dont il devait contenir l'ardeur belliqueuse.

EUDOXE de Cnide, mathématicien et astronome grec, mais en même temps géographe, médecin, philosophe, législateur, sophiste et littérateur, né vers 409 av. J.-C., m. vers 356, commença à suivre les leçons de Platon vers 386. Il fit un voyage en Egypte vers 362, mais non avec Platon, comme on l'a prétendu. Les notions géométriques et astronomiques qu'il trouva en Egypte étaient pratiques et très-élémentaires : il y ajouta la théorie. Il fonda une école à Cnide vers 359; il y établit un observatoire astronomique, et il donna des lois à cette ville. Nous ignorons les titres de ses ouvrages d'arithmétique, de musique, de géométrie et de médecine. En musique, il avait étudié les rapports numériques des sons suivant les vitesses de vibration des cordes. En arithmétique, il avait ajouté trois espèces de proportions aux trois connues avant lui. En géométrie et surtout en stéréométrie, il avait trouvé plusieurs théorèmes nouveaux : appelant en aide l'analyse, il avait fait faire des progrès à la théorie des sections coniques commencée par Platon; il s'appliqua aussi à la solution du problème de la duplication du cube. Ses deux principaux ouvrages astronomiques, mis à profit par Aratus et critiqués par Hipparque, étaient le *Miroir* et les *Phénomènes*. Il avait écrit aussi un traité *Sur les vitesses du soleil, de la lune et des planètes*, et une *octaétéride*, opuscule sur le cycle lunisolaire de 8 ans, établi à Athènes par Cléostrate de Ténédos (*V.* CALENDRIER). Il trouva en Egypte, dans l'usage astronomique et non civil, une période purement solaire de 4 années, dont 3 étaient de 365 jours, et une de 366; il fit connaître en Grèce cette période, qui n'y fut pas introduite dans l'usage civil. Eudoxe avait essayé d'observer les solstices en fixant à l'aide d'une mire horizontale les plus grandes amplitudes ortives du soleil, et il avait cru trouver que cet astre avait un mouvement en latitude. Il avait inventé un cadran solaire nommé l'*araignée*. Sa sphère étoilée, à laquelle on a voulu prêter une antiquité fabuleuse, était faite pour son temps, avec les moyens grossiers d'observation dont il pouvait disposer, et par suite avec des erreurs en sens divers sur les positions des étoiles. Dans son système astronomique, la terre était le centre immobile de toutes les révolutions célestes. Il ignorait ou négligeait les anomalies du mouvement du soleil et de la lune en longitude. Suivant lui, les mouvements du soleil, de la lune et des cinq planètes résultaient des révolutions combinées de sphères toutes concentriques, au nombre de trois pour le soleil, d'autant pour la lune, de quatre pour chacune des planètes. La 1^re sphère était pour le mouvement diurne d'orient en occident; la 2^e pour la partie principale du mouvement contraire en longitude; la 3^e du soleil et de la lune pour le surplus de ce mouvement et pour le mouvement en latitude; la 3^e et la 4^e sphère de chacune des 5 planètes étaient combinées pour produire à la fois le mouvement en latitude, les anomalies, les stations et les rétrogradations de ces corps, qui, suivant lui, traversaient l'écliptique quatre fois par chaque révolution synodique. Ce système très-erroné était un premier pas dans la voie de l'astronomie mathématique chez les Grecs. *V.* Ideler, *Mémoire sur Eudoxe*, en 2 parties (Mém. de l'acad. des sciences de Berlin, 1828 et 1830, in-4°, en all.); et Letronne, *Sur les écrits et les travaux d'Eudoxe de Cnide d'après Ideler* (*J. des Savants*, 1840-1841, in-4°.) H. M.

EUDOXE de Cyzique, navigateur grec du II^e siècle av. J.-C. Les navigations d'Egypte en Inde s'étant ralenties, il les ranima sous les règnes de Ptolémée Physcon et de Lathyre. Sa courageuse entreprise, soit en cherchant la route la plus directe de l'Inde, d'où il avait rapporté, à ce qu'il paraît, les premiers diamants, soit en tentant de faire le tour de l'Afrique par l'ouest, lui valut des persécutions, et une réputation obscurcie par les fables dont Cornélius Népos et Pomponius Méla ont voulu l'embellir.

EUDOXIE, *Ælia Eudoxia*, impératrice d'Orient, m. en 404, épousa Arcadius en 395. Elle était fille du comte frank Bauton, général de Théodose. Elle aida le ministre Eutrope à se défaire de son rival Rufin, obtint ensuite de son époux l'arrêt d'Eutrope, et persécuta S^t Jean Chrysostôme.

EUDOXIE, *Athenaïs Eudoxia*, impératrice d'Orient, 421-444. Fille du sophiste athénien Léontius, elle plut à Pulchérie, qui la donna en mariage à son frère Théodose II. Irritée des soupçons de son époux qui la croyait infidèle, elle se retira à Jérusalem, où elle acheva ses jours, 460. Elle a composé plusieurs poëmes religieux et profanes : Photius nous a conservé un extrait de son poëme sur Zacharie et Daniel; on trouve aussi dans la *Biblioth. des Pères* une vie de J.-C. qu'elle avait faite avec des vers d'Homère. L. H. Teucher a publié : *Homerocentra, sive centones Homerici*, Leips., 1793. S.

EUDOXIE, *Licinia Eudoxia*, impératrice d'Orient, née à Constantinople en 422, m. vers 463. Fille de Théodose II et d'Athénaïs-Eudoxie, elle épousa Valentinien III. Après le meurtre de son époux, 455, contrainte d'épouser l'assassin Maxime, elle appela Genséric, roi des Vandales. Rome fut saccagée; Eudoxie elle-même fit partie du butin, et fut emmenée en Afrique, d'où elle s'échappa 7 ans après.

EUDOXIE MACREMBOLITISSA, impératrice grecque, 1059-1071. Après la mort de son mari, Constantin Ducas, auquel elle avait juré de ne plus se remarier, elle exerça le pouvoir au nom de ses trois fils, Michel VII, Andronic et Constantin XII. Mais les progrès des Turcs Seldjoukides et d'Alp-Arslan l'obligèrent à donner sa main à un brave général, Romain Diogène, 1068. Lors de la captivité de ce dernier, 1071, elle fut reléguée dans un couvent au nom de Michel VII. On a d'elle un recueil polygraphique intitulé *Ionia*, et publié par Villoison (*Anecdota græca*), Venise, 1781, in-fol. et in-4°. S.

EUDOXIE FEDOROWNA. *V.* PIERRE LE GRAND.

EUFEMIA (SANTA-), brg du roy. d'Italie (prov. de Catanzaro); sur le golfe de son nom, à 7 kil. O. de Nicastro; 1,200 hab. Détruit par un tremblement de terre en 1638. — brg du roy. d'Italie (prov. de Reggio de Cal.), à 12 kil. S.-S.-E. de Palmi; 7,601 hab.

EUGANÉENS, *Euganei*, anc. peuple de l'Italie, qui habitait d'abord sur la côte N. du golfe Adriatique, et qui, à l'arrivée des Vénètes, se retira vers les Alpes, dans la Rhétie. Leur nom est resté aux *Monts Euganéens*, rameau des Alpes Cadoriques dans la province autrichienne de Vénétie (délégation de Padoue).

EUGÈNE, rhéteur et grammairien, enseignait à Vienne en Dauphiné, lorsqu'il fut revêtu de la pourpre impériale après le meurtre de Valentinien II par le Frank Arbogast, dont il était l'un des secrétaires, 392 ap. J.-C. Vaincu près d'Aquilée par Théodose, il fut fait prisonnier et mis à mort, 394.

EUGÈNE (saint), évêque de Carthage en 481, fut persécuté par les rois vandales Huneric et Thrasimond, se réfugia en Gaule, et mourut en 505 dans un monastère du Languedoc. Fête, le 13 juillet. On a de lui : *Exhortation aux fidèles de Carthage*, insérée dans Grégoire de Tours; *Expositio fidei catholicæ; Apologeticus pro fide; Altercatio cum Arianis*, dont il ne reste que des fragments.

EUGÈNE I (saint), pape, 654-658, fut nommé par la protection de l'empereur Constant II, du vivant même de Martin I^{er}, déposé par ce prince, et essaya vainement de faire cesser l'hérésie des monothélites. Fête, le 27 août.

EUGÈNE II, Romain, pape de 824 à 827, succéda à Pascal I^{er}, apaisa les troubles de Rome, obtint de Louis le Débonnaire et de Lothaire une augmentation d'autorité, et tint un concile à Rome pour la réforme du clergé. Son peuple le surnomma le *Père des Pauvres*.

EUGÈNE III, né à Pise, disciple de saint Bernard à Clairvaux, pape de 1145 à 1153. Trois fois forcé de quitter Rome par les Arnaudistes, 1145, 46, 50, qui avaient maintenant à leur tête leur chef Arnaud de Brescia, il erra de retraite en retraite, en Italie, en France, en Allemagne, et ne put, malgré l'appui des Tiburtins en 1145, de Roger II en 1149, s'y établir que temporairement avant 1152. Il excita la 2^e croisade. R.

EUGÈNE IV, Vénitien, petit-neveu de Grégoire XII, fut pape de 1431 à 1447. Il vit attaquer tout ensemble son autorité temporelle et sa suprématie spirituelle : la première, par les *condottieri*, dont l'un, Fr. Sforza, se fit céder, 1434, la Marche d'Ancône, qu'il conserva jusqu'en 1447, tandis que les autres, Forte Braccio et Piccinino, d'accord avec les Colonna, déterminaient par leurs attaques, 1434, un nouveau soulèvement républicain à Rome et l'exil forcé du pontife, que les Romains rappelèrent eux-mêmes deux ans après, mais qui ne revint qu'en 1443;—la seconde, par le concile de Bâle, réuni en 1431, et animé, comme celui de Constance, du désir d'affaiblir la puissance pontificale. Né dès la première séance, apaisé après la 15^e, 1434, le désaccord fut définitif après la 25^e, 1437; et Eugène, bien qu'il eût transféré l'assemblée à Ferrare, et de là à Florence, 1439, vit un certain nombre de ses membres demeurer à Bâle en conciliabule. Tandis qu'il opérait à Florence une nouvelle réunion toujours éphémère de l'église grecque avec l'église romaine, les prélats de Bâle, réduits alors à sept par la peur de la peste, décrétaient sa déposition (les canons en demandent 12 pour déposer un simple évêque); puis, avec 26 autres prêtres ou docteurs, ils élisaient, sous le nom de Félix V, 1439, Amédée VIII, duc de Savoie (*V.* SAVOIE), que reconnurent à peine quelques princes.—Eugène IV protégea les lettres et les arts. Rome lui doit son gymnase pour l'enseignement gratuit des sciences humaines. R.

EUGÈNE (François-Eugène de Savoie, connu sous le nom de prince), capitaine et homme d'État éminent, fils d'Eugène-Maurice, duc de Savoie-Carignan, comte de Soissons, et d'Olympe Mancini, nièce de Mazarin, né à Paris le 18 oct. 1663, m. en 1736. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il fut connu quelque temps sous le nom du *petit abbé*. Après avoir vainement sollicité un emploi sous Louis XIV, il quitta la France, 1683, entra au service de l'Autriche, et se signala dans les campagnes contre les Turcs. Dès 1687, il fut nommé feld-maréchal; en 1693, feld-maréchal-général; enfin, en 1703, président du conseil aulique de la guerre. Dans la guerre de la coalition contre la France en Italie, de 1690 à 1696, il sut gagner le duc de Savoie au parti de l'empereur, ne put empêcher par sa valeur la défaite de Staffarde, débloqua Coni, 1691, et entra dans le Dauphiné. Il refusa alors le bâton de maréchal que lui offrit Louis XIV. En 1697, il gagna la bataille de Zentha, qui décida la décadence de l'empire ottoman. Quoiqu'il eût livré cette bataille malgré les ordres du conseil aulique, il reçut bientôt après le commandement en chef des propres mains de l'empereur. Dans la guerre de succession d'Espagne, il battit Frémont à Carpi, Villeroi à Chiari, 1701, et ne fut arrêté dans ses succès que par le maréchal de Vendôme à Luzzara. En 1704, il remporta avec Marlborough une victoire glorieuse sur l'armée franco-bavaroise à Hochstaedt. Battu par Vendôme à Cassano, 1705, il défit le duc d'Orléans et Marsin sous les murs de Turin, 1706, et chassa les Français de l'Italie. En commun avec Marlborough, il gagna la bataille d'Oudenarde, 1708, et de Malplaquet, 1709. Moins heureux dans les dernières années de la guerre, où il fut abandonné par l'Angleterre et la Hollande, il fut battu par Villars à Denain, 1712, et perdit plusieurs places, jusqu'à ce que le traité de Rastadt, 1714, où il négocia avec une grande habileté, mit fin à la guerre. Dans la guerre suivante contre les Turcs, il remporta de nouveaux succès à Peterwardein, 1716, et à Belgrade, 1717. Malgré sa volonté, le traité de Passarowitz, 1718, termina cette campagne. Lorsque la succession de Pologne provoqua une nouvelle guerre, 1733, le prince Eugène se rendit à l'armée du Rhin, sans cependant obtenir de grands avantages. Après la paix, 1735, il retourna à Vienne, où il mourut. Eugène fut un des plus grands hommes de guerre de son temps; néanmoins il n'a fait faire aucun progrès notable à l'art militaire; sans méthode positive, ce fut toujours par des inspirations subites, et avec une admirable rapidité de coup d'œil, qu'il agit sur le terrain suivant les circonstances et les hommes auxquels il eut affaire. C'était une activité et une audace de tous les instants; prompt à profiter des fautes d'autrui, il exposait la vie des soldats comme la sienne. Il aima les lettres et les arts, réunit, dans ses expéditions, des collections précieuses, et honora de sa protection J.-B. Rousseau. Les écrits politiques d'Eugène sont importants pour l'histoire de son temps. Sa vie a été écrite par Dumont, *Histoire militaire du prince Eugène*, continuée par Rousset, La Haye, 1723-1729, 2 vol. in-fol.; Mauvillon, *Histoire du prince Eugène*, Amst., 1740, 5 vol. in-12; Ferrari, *De rebus gestis Eugenii*, Rome, 1747, in-fol. La *Vie du prince Eugène écrite par lui-même*, Paris, 1810, a pour auteur le prince de Ligne, et n'est qu'une mystification. E. S.

EUGÈNE DE BEAUHARNAIS, fils d'Alexandre de Beauharnais et de Joséphine, né à Paris en 1781, m. en 1824, fit ses premières armes sous le général Hoche en Bretagne. Lors du désarmement de Paris ordonné par la Convention, il réclama l'épée de son père auprès de Bonaparte. Celui-ci fut frappé de cette piété filiale, et bientôt des qualités de M^{me} de Beauharnais, qu'il épousa le 8 mars 1796. De ce jour commença la fortune d'Eugène. A 16 ans il fut nommé sous-lieutenant dans les guides, et fit éclater sa bravoure dans l'expédition d'Égypte. Après la bataille de Marengo, il devint général de brigade, 1800; grand officier de l'Empire, 1804; prince, archi-chancelier d'État, grand officier de la Légion d'honneur, et vice-roi d'Italie, 1805. Ce royaume, formé de provinces étrangères les unes aux autres et réunies par la conquête, manquait de direction politique, d'unité nationale et d'importance militaire. En moins de 9 ans, Eugène en fit un État riche et puissant, où prospérèrent toutes les branches des services publics, et où l'on mit chaque année 12 ou 14 millions de fr. en réserve. En 1806, Eugène avait épousé la princesse Auguste-Amélie, fille du roi de Bavière Maximilien-Joseph, et Napoléon l'avait déclaré son fils adoptif et l'héritier présomptif de la couronne d'Italie. Dans la guerre de 1809 avec l'Autriche, il fut attaqué et battu à Sacile par des forces très-supérieures; mais il prit sa revanche à la Piave, continua ses succès jusque dans les plaines de l'Autriche, pénétra en Hongrie, remporta la victoire de Raab, et vint prendre une part glorieuse à la journée de Wagram. Il mit le comble à sa gloire dans la désastreuse campagne de Russie, 1812, où il commanda le 4^e corps, d'environ 50,000 hommes. A la bataille de la Moskowa, ce fut lui qui enleva la redoute de Borodino, mouvement le plus périlleux et le plus décisif de la journée. Dans la retraite, il fut admirable : depuis Poznàn jusqu'à Leipzig, il déploya pendant 50 jours toutes les ressources de la stratégie, et se montra l'égal des grands capitaines. En 1814, il tint les alliés en échec, et la grandeur de son âme se révéla au milieu des perfidies, des défections, et des vils calculs de l'égoïsme. Les souverains alliés offraient de lui garantir la couronne d'Italie, s'il consentait à séparer sa cause de celle de Napoléon : il refusa, et, après la chute de l'Empereur, se retira en Bavière, et y obtint la principauté d'Eichstædt, le titre de duc de Leuchtenberg et la pairie. Il mourut d'un coup de sang. *V. Histoire politique et militaire du prince Eugène*, par le général de Vaudoncourt, Paris, 1828, 2 vol. in-8°. Il a laissé six enfants : le duc de Leuchtenberg, Auguste-Charles, qui épousa en 1835 dona Maria, reine

de Portugal, et mourut la même année; Joséphine, mariée en 1823 à Oscar Bernadotte, Oscar Ier, roi de Suède, m. en 1859; Eugénie-Hortense, mariée en 1826 au prince Frédéric d'Hohenzollern-Héchingen; Amélie-Auguste, mariée en 1829 à don Pedro, empereur du Brésil; Théodeline-Louise, mariée en 1841 à Guillaume, comte de Wurtemberg; Maximilien-Joseph, duc de Leuchtenberg depuis la mort de son frère aîné : il épousa en 1839 une fille de Nicolas Ier, empereur de Russie, et mourut en 1852. — La ville de Paris a donné, en 1862, le nom du Prince Eugène à un nouveau boulevard, et lui a élevé, au milieu, une statue de bronze. J. T.

EUGUBINES (Tables). *V.* EUGUBIUM.

EUGUBIUM, anc. ville d'Italie (Ombrie), auj. *Gubbio*. En 1444, on y découvrit sept tables, dites *Eugubines*, portant cinq inscriptions en langue ombrienne mêlée d'étrusque, et deux en caractères latins. Elles remontent à 4 siècles avant J.-C. *Voy.* C. E. Lepsius, *De tabulis Eugubinis*, Berlin, 1833.

EULALIE (Sainte), vierge et martyre, née à *Augusta Emerita* (Mérida), d'une illustre famille, vers l'an 296, confessa le Christ à l'âge de 12 ans, et fut brûlée vive en 308. Fête, le 12 février.

EULÉE, *Eulæus*. *V.* CHOASPES.

EULER (Léonard), célèbre géomètre, né à Bâle en 1707, m. à St-Pétersbourg en 1783. Initié aux premiers éléments des mathématiques par son père, ministre protestant à Riechen, qui le destinait aux études théologiques, il devint élève de Jean Bernouilli, et n'obtint que difficilement de suivre la carrière des sciences. A 19 ans, il eut l'accessit du prix proposé par l'Académie des Sciences de Paris sur la mâture des vaisseaux; il n'était vaincu que par Bouguer. Appelé à St-Pétersbourg par Catherine II, sur la recommandation de Daniel et de Nicolas Bernouilli, en 1727, il leur succéda en qualité de professeur, 1733. En 1740, il reçut l'inspection du département géographique. De 1741 à 1766, il vécut à Berlin, où l'avait fait venir le grand Frédéric, puis retourna à St-Pétersbourg, qu'il ne quitta plus. Son activité fut constante jusqu'à la fin de sa vie. A 33 ans, il avait déjà perdu un œil par l'excès du travail; bientôt il ne put distinguer que de grands caractères tracés à la craie sur une ardoise. — Euler, suivant les idées de Leibnitz, eut le soin de dégager autant que possible les questions de pure analyse des considérations étrangères de géométrie ou de mécanique en usage dans l'école de Newton. Toutes les parties des mathématiques ont été étudiées et perfectionnées par lui. On lui doit la démonstration de plusieurs théorèmes énoncés par Fermat, et beaucoup de recherches sur l'analyse indéterminée. Ses travaux sur l'algèbre élémentaire se trouvent dans son ouvrage intitulé : *Introduction à l'algèbre*, écrit en allemand, trad. en russe, en hollandais et en français, et dont une traduction française renferme des additions de Lagrange. Mais les principales découvertes d'Euler portent sur les séries, le calcul différentiel et le calcul intégral. Tout ce qu'il a fait et publié sur les séries est renfermé dans ses *Institutiones calculi differentialis, cum ejus usu in analysin infinitorum ac doctrinis serierum*, Berlin, 1755, in 4°, et dans son *Introductio in analysin infinitorum*, trad. en français par Labey, Paris, 1798. La méthode qu'Euler emploie de préférence pour l'intégration des équations est celle des substitutions; il forme ainsi, et quelquefois par l'emploi de facteurs, des classes générales d'équations intégrables. Il a remarqué l'existence d'intégrales des équations différentielles, qu'on ne peut faire rentrer dans l'intégrale générale, et qu'on appelle auj. intégrales singulières. Avant lui on s'était déjà occupé d'une classe de problèmes qu'il soumit à une analyse plus rigoureuse, et dont il donna les solutions dans l'ouvrage qui a pour titre : *Methodus inveniendi lineas curvas maximi minimive proprietate gaudentes, sive solutio problematis isoperimetrici latissimo sensu accepti*, Lausanne, 1744, in-4°. Euler n'avait pu s'affranchir des considérations géométriques. Lagrange donna de ce genre de questions une solution purement analytique. Euler accepta cette nouvelle méthode avec empressement, s'en fit le commentateur, et lui donna le nom de Calcul des variations. Euler est le premier qui ait appliqué l'analyse à la science du mouvement : *Mechanica, sive motûs scientia, analyticè exposita*, Pétersbourg, 1736, 2 vol. in-4°. Il s'était élevé, entre Leibnitz et Bernouilli, une discussion sur les logarithmes des quantités négatives, à laquelle Euler ne pouvait manquer de prendre part. Ses vues sur les logarithmes, qu'il a considérés le premier comme des exposants, l'ont conduit à traiter le sujet de la discussion dans un Mémoire inséré parmi ceux de l'Académie de Berlin pour 1749, et dans le 1er vol. de ses opuscules impr. en 1761. Les idées qu'il émet sont généralement admises, aujourd'hui que l'emploi des imaginaires a été vulgarisé. Aux ouvrages précédents il faut joindre, pour avoir la liste des principaux : *Scientia navalis, seu tractatus de construendis ac dirigendis navibus*, Pétersb., 1749, 2 vol. in-4°; *Theoria motûs corporum solidorum seu rigidorum*, Rostock, 1765, in-4°, et Greifswald, 1790; *Dioptrica*, Pétersb., 1767-71, 3 vol. in-4°; *Theoria motuum lunæ novâ methodo pertractata*, Pétersb., 1722, in-4°. Euler s'est occupé aussi de physique et de philosophie; ses *Lettres à une princesse d'Allemagne* (la princesse d'Anhalt-Dessau, nièce du roi de Prusse), écrites en français sur ces sujets, de 1760 à 1762, parurent à St-Pétersbourg en 1768, 3 vol. in-8°. Il en existe des éditions avec notes, par Labey, Paris, 1812, 2 vol. in-8°; M. Cournot, Paris, 2 vol. in-8°; M. Saisset, Paris, Charpentier, 1 vol. L'*Eloge d'Euler* a été fait par Fuss, un de ses disciples, Pétersbourg, 1783, et par Condorcet. Ce dernier s'exprime ainsi sur les travaux d'Euler : « Un caractère particulier m'a semblé le distinguer : c'est d'avoir embrassé les sciences mathématiques dans leur universalité, d'en avoir successivement perfectionné les différentes parties, et, en les enrichissant toutes par des découvertes importantes, d'avoir produit une révolution utile dans la manière de les traiter. » — Euler, marié deux fois, eut treize enfants, tous de la 1re femme. Trois fils lui survécurent : Jean-Albert, né à St-Pétersbourg en 1734, m. en 1800, membre de l'Académie de Berlin à 20 ans, professeur de physique à St-Pétersbourg, secrétaire de l'Académie des Sciences, inspecteur de l'Académie militaire, partagea plusieurs prix avec Bossut et Clairaut; on trouve de lui beaucoup de Mémoires dans les recueils de Berlin, de Munich et de Gœttingue; — Charles, né à St-Pétersbourg en 1740, médecin de la cour de Russie; — Christophe, né à Berlin en 1743, entra dans l'artillerie prussienne, dirigea ses études vers l'application des mathématiques au génie militaire, s'occupa aussi d'astronomie, et fut directeur de la fabrique d'armes de Systerbeck en Finlande. V.

EULOGIE, nom donné, dans l'église grecque, d'abord à l'Eucharistie, puis à des mets bénits qu'on distribuait aux fidèles qui n'ont pas communié. L'usage du pain bénit dérive des eulogies.

EUMATHE. *V.* EUSTATHE.

EUMÉE, *Eumæus*, Syrien enlevé par des Phéniciens et vendu à Laërte, qui lui confia le soin de ses troupeaux. Lorsque Ulysse revint à Ithaque, ce fidèle serviteur lui témoigna une grande affection, et l'aida à se remettre en possession de son île.

EUMÈNE, *Eumenes*, un des lieutenants d'Alexandre, né à Cardie en Thrace, fut d'abord secrétaire de Philippe, puis commandant du corps des *Compagnons*. Il épousa une femme de la Perse, sœur de celle qui fut mariée à Ptolémée. Lors du partage de l'empire macédonien, il obtint la Cappadoce et la Paphlagonie; comme ces contrées n'étaient pas encore soumises, et que Léonat et Antigone, chargés de le seconder, le trahirent, il ne put en prendre possession qu'avec l'appui du régent Perdiccas. Aussi, fidèle à ce dernier, il le défendit contre ses ennemis, et tua dans une bataille Néoptolème et Cratère. Après la mort de Perdiccas, Antigone le poursuivit avec acharnement, le battit à Orcinium en Cappadoce, 320, et le bloqua dans Nora, 319. Eumène résista avec énergie, parvint à s'échapper, prit l'offensive par une marche hardie vers l'Euphrate, mais fut victime de l'insubordination de ses troupes. Les Argyraspides le livrèrent à Antigone, qui, après avoir voulu le laisser mourir de faim, le fit égorger en 315. Eumène fut le plus honnête des successeurs d'Alexandre, dont il défendit toujours la famille, sans ambition personnelle. Plutarque et Cornélius Népos ont écrit sa vie.

EUMÈNE Ier, 2e roi de Pergame, 263-241, agrandit aux dépens de la Syrie les Etats de son oncle et prédécesseur Philétère, fit fleurir les lettres, mais se livra à l'intempérance et en mourut.

EUMÈNE II, 4e roi de Pergame, 198-157, neveu du précédent, fils et successeur d'Attale Ier, fut fidèle allié des Romains, aida Flamininus contre Nabis et L. Scipion contre Antiochus; dans un voyage à Rome, il fut honorablement accueilli, et reçut, après la bataille de Magnésie, la Lydie, l'Ionie, la Lycaonie, la Phrygie, Chersonesus et Lysimachie. Vainqueur de Prusias, qui enviait sa puissance, et de Pharnace, roi de Pont, il replaça Antiochus Epiphane sur le trône de Syrie, dénonça à Rome, en 172, les préparatifs de Persée, qui le fit assaillir près de Delphes par des meurtriers, et devint lui-même suspect à Rome, qui encouragea contre lui son frère Attale; il augmenta la bibliothèque de Pergame.

EUMÈNE III, fils du précédent, était en bas âge quand

son père mourut, et eut pour tuteur son oncle Attale; il ne régna qu'un an. A. G.

EUMÉNIDES, c.-à-d. *propices*, nom donné par antiphrase aux Furies. Dans la fête des *Euménidies* célébrée tous les ans à Athènes en leur honneur, on immolait des brebis pleines, on faisait des libations de miel et de vin, et on offrait des gâteaux faits par les jeunes gens les plus distingués de la ville.

EUMENIUS ou EUMÈNE, rhéteur et panégyriste latin, né à Autun vers 260, m. après 311, donna d'abord des leçons d'éloquence dans sa patrie, puis devint secrétaire de Constance Chlore. Chargé par ce prince de la direction et du rétablissement des *Ecoles Méniennes* d'Autun, ruinées par Tétricus, il prononça à cette occasion, en 297, un discours *Pro restaurandis scholis*, le plus important des quatre qui sont restés sous son nom. Les trois autres sont des panégyriques de Constance et de Constantin, et une action de grâces à ce dernier au nom de la ville d'Autun. Ces discours, plus remarquables par l'élégante concision du style que par l'élévation des pensées et le talent oratoire, se trouvent dans les éditions des *Panegyrici veteres*, dont la meilleure est celle d'Arntzenius, Utrecht, 1790-97, 2 tom. in-4. Une traduction des *Discours d'Eumène*, par les abbés Landriot et Rochet, avec le texte et des notes, a paru à Autun, 1854, gr. in-8°. Ds.

EUMOLPE, originaire de Thrace vers le milieu du XV^e siècle av. J.-C., fut obligé de s'enfuir en Attique, où il passa pour avoir institué les mystères d'Eleusis, à la célébration desquels ses descendants présidèrent sous le nom d'*Eumolpides*. Les traditions lui donnent le triple caractère de poëte, de guerrier et de prêtre. On le fait quelquefois fils de Musée. O.

EUNAPE, *Eunapius*, sophiste païen, médecin et historien, né à Sardes en Lydie au IV^e siècle, fut un ardent adversaire du christianisme alors dominant, et un partisan exalté de Julien l'apostat. On a de lui, sous le nom de *Vies des philosophes*, l'histoire de la philosophie éclectique, et des détails sur les médecins et les rhéteurs de son temps; cet écrit a été édité en 1596 par Commelin, Heidelberg, grec-latin; par M. Boissonade, Amsterdam, 1822, 2 vol. in-8°. Ses opinions sont trop passionnées pour être toujours impartiales. Il avait aussi composé une *Histoire des Césars*, en 14 liv. (depuis Claude II, en 268, jusqu'à Arcadius); Suidas en a conservé des fragments. *V.* sur Eunape, M. Cousin, *Nouveaux fragments*.

EUNOME, *Eunomius*, hérésiarque du IV^e siècle, originaire de Cappadoce, élevé par des prêtres ariens dont il adopta d'abord le sentiment, fut fait évêque de Cyzique vers l'an 360. Mais alors, à la nouveauté d'Arius qui soutenait que la 2^e personne de la S^{te} Trinité est une créature et non point Dieu, il en ajouta une autre, et il enseigna que le S^t-Esprit est une production du Fils. Une erreur purement spéculative ne pouvait lui concilier de nombreux partisans: il y joignit un principe de morale commode, et tous ceux qui conservaient fidèlement sa doctrine ne pouvaient perdre la grâce, quelques péchés qu'ils commissent. Ses opinions le firent exiler en Mauritanie. M.

EUNOMIENS ou disciples d'Eunome, nommés aussi *Anoméens*, du mot grec ἀνόμοιος (dissemblable), parce qu'ils disaient que le Fils et le S^t-Esprit diffèrent essentiellement du Père, étaient encore appelés *Troglodytes* (*V. ce mot*). M.

EUNUQUES, c.-à-d. *gardiens du lit*, esclaves domestiques dans l'intérieur des harems et des sérails de l'Orient. Sémiramis fut, dit-on, la première qui eut l'idée de faire mutiler des esclaves pour les affecter à ce service. Les eunuques, attachés en même temps à la personne des princes, jouèrent souvent un grand rôle dans ces gouvernements de sérails. Vers la fin du règne de Sémiramis, il y eut une révolte d'eunuques; ils étaient si puissants, que Ninyas, fils de cette reine, s'appuya sur eux, et que ses successeurs l'imitèrent jusqu'à Sardanapale. Les Mèdes et les Perses eurent beaucoup d'eunuques, qui tenaient toujours le premier rang parmi leurs esclaves. La satrapie de Babylone et d'Assyrie fournissait annuellement aux Perses 500 jeunes eunuques. Les plus beaux enfants étaient voués à cette condition. — Les Grecs eurent d'abord les eunuques en horreur; mais ils finirent par les admettre dans leur service, et les marchands grecs en faisaient un trafic considérable, dont Éphèse était le principal marché. Les Galles, prêtres de Cybèle, étaient eunuques. Certains eunuques acquirent sur leurs maîtres un grand ascendant, comme Bagoas sur Alexandre, Philétère sur Lysimaque, Ménophile sur Mithridate, Photin sur Ptolémée Dionysos, etc. — Le luxe de l'Orient, en pénétrant à Rome, y introduisit aussi les eunuques. Les voluptueux préféraient leur service à tout autre. Les femmes en avaient aussi dans leur service intime, comme esclaves, rarement comme gardiens. Les empereurs les admirent auprès de leur personne; les mauvais princes en firent souvent leurs favoris, et laissèrent prendre à plusieurs la plus funeste influence (*V.* NARCISSE, PALLAS, Dans la dégradation du Bas-Empire, les eunuques jouirent du plus grand crédit, et les plus hauts emplois leur furent confiés; quelques-uns, en très-petit nombre, s'en montrèrent dignes par leur caractère ou leurs talents. Citons Eutrope et Narsès. Le christianisme défendit la mutilation, et l'Eglise repoussa les eunuques du ministère des autels. — On emploie encore les eunuques dans les harems de l'Orient, où, suivant leur origine, ils sont distingués en eunuques blancs et eunuques noirs: les premiers sont habituellement chargés des affaires domestiques et de l'éducation des enfants; les seconds, de la garde des femmes. C. D—Y.

EUNUS, chef de la 1^{re} révolte des esclaves de Sicile contre les Romains, natif de Syrie, appela les esclaves aux armes, défit plusieurs préteurs, et subit le supplice de la croix.

EUPATORIA, autrefois *Koslov*, anc. *Pompeiopolis*, v. de la Russie d'Europe (Tauride), petit port sûr, au fond d'une baie de la mer Noire, sur la côte O. de la Crimée, à 62 kil. N.-O. de Simféropol, par 31° 5' long. E., et 45° 14' lat. N.; 13,340 h. Belle mosquée de Ghiri-Khan; entrepôt du commerce intérieur de la Crimée; exploit. de lacs salés; comm. de sel, grains, peaux. — Fondée sous le nom de *Cherson* par des Grecs d'Héraclée, détruite ensuite et rebâtie sous le règne de Mithridate Eupator qui lui donna son nom, cette ville devint, sous la domination des Tartares, une des plus importantes de la Crimée, et compta plus de 30,000 âmes. Elle fut prise en 1726 et en 1771 par les Russes, qui l'ont conservée depuis la seconde conquête.

EUPATRIDES. *V.* au *Supplément*.

EUPEN, en franç. *Néau*, v. des Etats prussiens (prov. du Rhin), à 16 kil. S.-S.-O. d'Aix-la-Chapelle, sur le Wetter. Fabr. de draps et casimirs, savonneries; 11,000 hab. — Elle faisait partie des Pays-Bas autrichiens, et fut cédée à la Prusse en 1815.

EUPHÉMIE (Sainte), vierge de Chalcédoine, martyrisée vers l'an 307. Fête, le 16 septembre.

EUPHÉMIES, sorte de bénédiction que les prêtres de l'anc. Grèce prononçaient dans les sacrifices.

EUPHEMIUS, gouverneur grec de Sicile pour l'empereur Michel le Bègue, fut condamné, en 825, à perdre le nez pour avoir enlevé une religieuse, appela les Sarrasins dans sa province, et fut assassiné devant Syracuse.

EUPHORBE, illustre guerrier troyen, porta le premier coup à Patrocle et fut tué par Ménélas. Son bouclier fut suspendu dans le temple de Junon à Mycènes. Pythagore prétendait avoir été, par la métempsycose, Euphorbe au siége de Troie.

EUPHORION, poëte grec, né à Chalcis en Eubée, fut bibliothécaire d'Antiochus le Grand, roi de Syrie. Ses œuvres, fort goûtées au temps de Cicéron et d'Auguste, ont péri, sauf quelques fragments recueillis dans l'*Anthologie*. *V.* Meinecke, *De Euphorionis vitâ et scriptis*, etc., Dantzick, 1823, in-8°.

EUPHRANOR, peintre et sculpteur du IV^e siècle av. J.-C., né à Corinthe, fonda une école à Athènes, et enrichit cette ville de ses statues et de ses tableaux. Parmi ses chefs-d'œuvre, on citait un Neptune, un Thésée, et le combat de la cavalerie athénienne à Mantinée, tableau qui, selon l'expression de Plutarque, avait le caractère d'une inspiration divine. Ses plus belles statues étaient celles de Pâris, de Minerve, de Latone; les figures colossales de la Grèce et de la Vertu, celles d'Alexandre et de Philippe sur des quadriges, étaient également fort estimées.

EUPHRASIE (Sainte), religieuse et solitaire de la Thébaïde, m. vers 413 ap. J.-C., était fille d'Antigone, gouverneur de Lycie, et parente de l'empereur Théodose le Grand. Fête, le 13 mars.

EUPHRATE, en turc *Frat*, anc. *Euphrates*, fl. de la Turquie d'Asie, formé de la réunion, par 39° lat. N., du Frat et du Mourad, qui ont leurs sources dans les montagnes d'Arménie; cours, au S.-O., puis au S.-E., de 2,400 kil. environ, par l'eyalet d'Erzeroum, celui de Kharberout qu'il sépare au N.-O. de celui de Siwas; il arrose le centre de l'eyalet de Kharberout et entre alors dans la région des plaines de la Mésopotamie, arrose l'eyalet d'Alep et sépare celui de Damas de celui de Bagdad, à l'E. Il passe près d'Erzeroum, baigne Maaden, Sémisat, Bir, Rakka, Kerkisieh, Annah, Hit, Hillah, Lemloun. Il est presque parallèle au Tigre, auquel il s'unit près d'Arka;

Il prend alors le nom de Chat-el-Arab, passe à Korna et à Bassora, et va se jeter dans le golfe Persique par cinq embouchures. La surface de son bassin est évaluée à 671,125 kil. carrés. Ses eaux éprouvent des crues périodiques, et déposent sur les terres un limon qui les fertilise. Sa rapidité ordinaire est de 1 à 2 kil. par heure, et dans certaines régions, de 6 kil. Il est navigable au-dessus et au-dessous des cataractes qu'il forme dans la chaîne du Taurus; déjà des bateaux à vapeur le sillonnent, et ouvrent ainsi à l'Europe une nouvelle route pour les Indes. — Célèbre dans l'antiquité, l'Euphrate baignait alors les grandes villes de Samosate, Nicéphorie, Thapsacus, Circésium, Cunaxa, la fameuse Babylone, et la province de Mésopotamie, comprise entre son cours et celui du Tigre.

EUPHRATÉSIE. *V.* Comagène.

EUPHROSYNE, l'une des Grâces (*V.* Graces).

EUPOLIS, poëte comique d'Athènes, florissait vers 435 av. J.-C. Disciple de Cratinus, il appartient, comme lui, à l'*ancienne comédie*. Il composa, selon Suidas, 17 pièces, dont 7 furent couronnées, s'attira par ses traits piquants le ressentiment d'Alcibiade, et mourut, dit-on, dans un combat naval contre les Lacédémoniens. Ses fragments ont été recueillis par Runkel, Leipsick, 1825, in-8°.

EUPOMPE, peintre grec du IVe siècle av. J.-C., né à Sicyone, émule et contemporain de Zeuxis, de Timanthe, de Parrhasius, fonda dans sa patrie une école d'où sortit Pamphile, maître d'Apelle.

EURE, *Autura*, *Ebura*, riv. de France, naît dans des marais à 20 kil. N.-E. de Mortagne (Orne), traverse les dép. d'Eure-et-Loir et de l'Eure, passe à Chartres, Maintenon, Nogent-le-Roi, Anet, Ivry, Pacy, Louviers, et se jette dans la Seine, rive g., près de Pont-de-l'Arche (Eure). Elle reçoit la Blaise, l'Aure et l'Iton. Cours de 198 kilom., navigable sur 92 depuis St-Georges.

Eure, dép. du N.-O. de la France, ch.-l. *Evreux;* formé dans l'anc. prov. de Normandie, et situé à l'embouchure de la Seine, entre les dép. du Calvados à l'O., de l'Orne au S.-O., de l'Eure-et-Loir au S., de la Seine-et-Oise et de l'Oise à l'E., de la Seine-Inférieure au N., et comprenant, en tout ou en partie, les anc. pays du Vexin normand, d'Ouche, du Roumois et du Lieuvin. Superf., 596,638 hect.; pop., 398,661 hab. Arrosé par la Seine, l'Epte, l'Andelle, l'Eure et la Rille. Pays bas et sol fertile; agriculture très-avancée : céréales, fourrages, fruits à cidre, lin, graines oléagineuses. Belles forêts. Elève des bestiaux; chevaux très-estimés, gros bétail, moutons, volailles excellentes. Industrie active. Célèbre fabrication des draps *de Louviers;* fabr. de toiles, coutils, cotons, indiennes, nombreuses filatures et teintureries de laines, filatures de soie, papeteries, huileries, poteries, etc. Exploit. de fer, pierres de taille, pierre à chaux, grès, pierres meulières. Importante industrie métallurgique : fonderies de cuivre, surtout à Romilly; fabr. de clouterie, d'épingles; commerce actif. Ce département forme le diocèse d'Evreux, et dépend de la cour impériale de Rouen.

Eure-et-Loir, dép. du centre de la France, ch.-l., *Chartres;* situé dans les anc. prov. de l'Orléanais, de l'Ile-de-France et du Maine, entre les départements de l'Eure au N., de Seine-et-Oise à l'E., du Loiret et de Loir-et-Cher au S., de la Sarthe et de l'Orne à l'O., et partagé entre les bassins de la Seine et de la Loire. Superf., 595,921 hect. Pop., 290,455 hab. Arrosé par l'Eure et le Loir; pays plat et très-fertile; céréales abondantes, surtout dans la région de la Beauce; vins ordinaires, fourrages, fruits à cidre; élève de chevaux, moutons, volailles, abeilles. Fabr. de draps, lainages; filatures de laine et de coton, moulins à farine; papeteries. Tourbières non exploitées. Ce département forme le diocèse de Chartres, et dépend de la cour impériale de Paris.

EURIC ou EVARIC, 7e roi des Wisigoths d'Espagne, de 466 à 484. Après le meurtre de son frère Théodoric II, il acheva la soumission des Romains dans la Tarraconaise et la Carthaginoise, et celle de la Gaule depuis les Pyrénées jusqu'à la Loire, et subjugua jusqu'au pays des Arvernes. Il prit Arles en 480, Marseille en 481, et régna avec quelque gloire. Arien, il engagea avec les évêques et la population orthodoxe une lutte qui devait être funeste à la domination de sa famille. Il fit un recueil d'anc. lois, et en promulgua de nouvelles. H.

EURIPE, *Euripus*, détroit qui sépare l'Eubée de l'Attique et de la Béotie; auj. *canal de Négrepont*. Les courants qui s'y font sentir plusieurs fois par jour sont si violents, que les anc. géographes les prenaient pour de véritables marées.

Euripe, petite rivière que les Romains faisaient dans leurs jardins, et qui n'était souvent qu'un très-faible cours d'eau qu'ils appelaient quelquefois aussi *Nil*. — Canal, ainsi nommé à l'instar des rivières de jardins, et qui entourait l'arène d'un cirque sur les trois côtés munis de gradins. A Rome, le grand Cirque avait un Euripe de 3 mèt. de largeur sur autant de profondeur. C. D—y.

EURIPIDE, l'un des trois grands poëtes tragiques de la Grèce, né à Salamine l'an 480 av. J.-C., le jour de la victoire remportée sur les Perses à l'embouchure de l'Euripe, d'où serait venu son nom d'Euripide. Fils d'un cabaretier et d'une marchande d'herbes, il fut d'abord destiné au métier d'athlète, sur la foi d'un oracle qui avait annoncé qu'un jour il serait vainqueur dans les jeux publics. Détourné bientôt de cette voie par l'amour instinctif des arts, il s'appliqua à la peinture, puis à la rhétorique sous Prodicus, et à la philosophie sous Anaxagore. Ses talents oratoires pouvaient lui ouvrir la voie des honneurs; mais sa probité l'éloignait de la tribune. La philosophie lui souriait; mais les périls de son maître lui furent une sévère leçon, et n'osant se risquer à proclamer en son nom des principes qui pouvaient attirer les mêmes dangers sur sa tête, il couvrit ses hardiesses du masque de la tragédie. Devenu le rival de Sophocle, il se fraya un chemin tout nouveau, et sans atteindre la hauteur ni la perfection de ses deux devanciers, il sut être, selon l'expression d'Aristote, le plus tragique des tragiques. Sa vie ne fut pas heureuse. Il ne trouva dans ses concitoyens que des dispositions peu bienveillantes, se vit longtemps en butte aux railleries des poëtes comiques, poursuivi pour ses doctrines philosophiques, presque traduit en justice pour cause d'impiété, et enfin, forcé de s'éloigner de son pays, se retira auprès d'Archélaüs, roi de Macédoine, qui l'éleva aux plus hautes dignités. Il mourut à l'âge de 78 ans, déchiré par des chiens furieux, ou, d'après un autre récit, par des femmes irritées, qui auraient ainsi vengé leur sexe des invectives du poëte deux fois marié et deux fois malheureux.—Le drame d'Euripide est dans l'histoire du théâtre une révolution véritable. Le poëte, observateur profond du cœur humain, a substitué l'empire des passions à l'aveugle loi du Destin, et, dans l'analyse comme dans le jeu des passions, il est arrivé du premier coup au sublime de l'art; il excelle à présenter des situations qui remuent l'âme. Mais on doit avouer en même temps qu'on ne trouve plus dans ses pièces la simplicité admirable du théâtre primitif; les dieux et les héros y sont rabaissés jusqu'aux petitesses de l'humanité, et ce n'est pas sans raison qu'on a reproché à Euripide de s'être complu dans la peinture du vice et des mauvaises passions. Euripide a fixé la langue tragique; son style est généralement clair, harmonieux, élégant, mais quelquefois aussi l'auteur laisse échapper des flots de paroles inutiles, et des prétentions à la grâce nuisent souvent chez lui à des scènes magnifiques. Une inégalité singulière, des morceaux admirables et des trivialités, la nature prise sur le fait, et de ridicules tirades philosophiques, une merveilleuse connaissance de tous les ressorts du cœur, et l'ignorance des limites de la convenance, des plans mal ordonnés, des sujets mal choisis, et, dans l'exécution, une rare facilité, un charme irrésistible, une sorte de piété officielle et des sarcasmes d'incrédulité, voilà ce qu'on trouve dans les œuvres de ce tragique qui plaît toujours malgré tous ses défauts. Pour ne s'attacher qu'à la forme matérielle des pièces, Euripide a fait faire au théâtre un progrès véritable, en réduisant les chœurs à ne plus occuper qu'une place restreinte plus en rapport avec la vraisemblance théâtrale; mais toujours inégal dans toutes les parties de son œuvre, il laisse beaucoup à désirer dans la plupart de ses expositions, ordinairement présentées dans un prologue ennuyeux. — Euripide composa 75 pièces, selon Varron, et n'obtint le prix que 5 fois. Ces chiffres semblent être la critique des juges bien plus que de l'auteur; cependant les opinions sur ce poëte ont été très-variées; Aristophane le raille sans aucune mesure; Aristote admire sa puissance dramatique; Quintilien le vante comme orateur : singulier éloge pour un poëte tragique! Racine en faisait son auteur de prédilection; Schlegel l'a placé bien au-dessous d'Eschyle et de Sophocle. Il nous reste d'Euripide 18 tragédies, un drame satyrique, le commencement d'une tragédie intitulée *Danaé*, et 3 passages du *Phaéton* retrouvés en 1810. Les meilleures éditions sont celles de Barnès, Cambridge, 1694; de Musgrave, Oxford, 1778, 4 vol. in-4°; de Beck, Leips., 1779-88, 3 vol. in-4°; de Zimmermann, Francf., 1808-15, 4 vol. in-8°; d'A. Matthiæ, Leips., 1813-37, 10 vol. in-8°; l'édition *Variorum*, Glasgow, 1821, 9 vol. in-8°; celles de M. Boissonade, 1825-27, 5 vol. in-12; de Bothe, Leips., 1825-26, 2 vol. in-8°; de Pflugk, Gotha, 1829-42, 2 vol. in-8°; de G. Dindorf, Leips., 1833-40, 3 vol. in-8°, etc. Euripide a été trad. en franç. par Prévost de Genève, Paris,

1792-97; par M. Artaud, 1842, 2 vol. in-12. *V.* Hartungus, *Euripides restitutus, sive scriptorum Euripidis ingeniique censura*, Hambourg, 1843-44, 2 vol. in-8°; Matthiæ, *Lexicon Euripideum*, Leips., 1841, in-8°. A. R.

EURONOTUS ou PHŒNIX, vent d'E.-S.-E. chez les anc. Romains. On l'appelait aussi Orient d'hiver. C'est le nom grec du Vulturnus.

EUROPE, la plus petite, mais la plus puissante et proportionnellement la plus peuplée des cinq parties du monde, est comprise entre 34° 52' (cap Theodia, île de Candie) et 71° 10' (cap Nord en Norvége) de lat. N., et entre 61° de long. E. de Paris (embouchure de la Kara) et 12° 35' de long. O. (cap Slyne, côte occid. d'Irlande). Ses bornes sont : au N., la mer Glaciale arctique; à l'O., l'océan Atlantique; au S., la Méditerranée et ses annexes, ainsi que le Caucase; à l'E., la mer Caspienne, le fleuve Oural, les monts Ourals, et la Kara. Sa plus grande longueur, du cap St-Vincent à l'embouchure de la Kara, du S.-O. au N.-E., est de 5,500 kil.; sa plus grande largeur, du cap Nord au cap Matapan, de 3,850 kil. Le périmètre de ses côtes est d'environ 236,600 kil.; sa superf., de 9,600,000 kil. carrés, et sa pop., de 280,000,000 hab. L'Europe est coupée par de grands golfes et de nombreuses mers intérieures : au N., la mer Blanche, subdivisée en trois golfes, s'enfonce dans la Russie : c'est un bras de la mer Glaciale. Entre la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Allemagne et le Danemark, l'océan Atlantique prend le nom de mer du Nord ou d'Allemagne, et forme, dans la Hollande, le golfe de Zuyderzée (mer du Sud). La mer d'Allemagne communique par le Skager-Rack, le Cattégat, le Sund et les deux Belt avec la mer Baltique, qui a au N. le golfe de Bothnie, à l'E. le golfe de Finlande. Cette mer, appelée aussi mer Orientale par les peuples teutons et scandinaves, baigne les côtes de la Suède, de la Russie, de la Prusse, de l'Allemagne et du Danemark. Entre l'Angleterre et la France s'ouvre la Manche ou canal Britannique, unie à la mer du Nord par le Pas-de-Calais. La mer d'Irlande baigne les côtes de l'Angleterre et de l'Irlande, et communique avec l'Atlantique par le canal du Nord au N. et par le canal St-Georges au S. Dans l'angle que forment les côtes d'Espagne et de France se trouve le golfe de Gascogne ou de Biscaye. Au S., la Méditerranée communique avec l'océan Atlantique par le détroit de Gibraltar, et forme les golfes du Lion et de Gênes; la mer de Toscane; la mer Ionienne, qui communique avec la précédente par le phare de Messine et forme les golfes de Tarente et de Lépante; l'Adriatique, dont les principaux golfes sont ceux de Venise, Trieste et Quarnero; la mer Ionienne, jointe à la précédente par le canal d'Otrante; la mer de Candie; l'Archipel, qui forme sur la côte d'Europe la baie de Salonique; la mer de Marmara, unie à l'Archipel par le détroit des Dardanelles; la mer Noire, qui se déverse dans la mer de Marmara par le Bosphore, et reçoit elle-même, par le détroit d'Iénikalé, les eaux de la mer d'Azov. Les îles principales répandues dans les mers de l'Europe, et qui lui appartiennent, sont : dans l'océan Glacial, la Nouvelle-Zemble, le Spitzberg, l'Islande et les îles de la côte de Norvége; dans la mer Baltique, l'archipel Danois, Rugen, Gothland, l'archipel d'Aland; dans l'océan Atlantique, les îles Fœroë, l'archipel Britannique, les îles anglo-normandes, Noirmoutiers, Ré, Oléron, les Açores; dans la Méditerranée, les îles Baléares, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, les îles Illyriennes, les îles Ioniennes, Candie, les Sporades, les Cyclades et Négrepont. — Les presqu'îles les plus remarquables sont : la péninsule Scandinave, entre la Baltique et la mer Glaciale; la péninsule Danoise, entre la Baltique et la mer du Nord; la presqu'île de Bretagne, entre la Manche et le golfe de Gascogne; la péninsule Hespérique, entre l'océan Atlantique et la Méditerranée; la péninsule Italique, entre les mers Tyrrhénienne et Adriatique; la péninsule Hellénique, entre la mer Ionienne et l'Archipel; la presqu'île de Thrace, entre l'Archipel, la mer de Marmara et la mer Noire; la presqu'île de Crimée, entre la mer d'Azov et la mer Noire.

L'Europe est traversée dans sa longueur par une ligne de faîte ou de partage des eaux, qui se rattache, par la chaîne de l'Oural, au reste du continent de l'ancien monde, et qui divise le sol en deux pentes générales, inclinées, l'une vers le N. et l'O. ou vers l'océan Glacial et l'océan Atlantique, l'autre vers le S. et l'E. ou vers les mers intérieures jusqu'au détroit de Gibraltar. Cette ligne de partage est formée par les monts Chemokonski, le plateau de Valdaï, les collines de Pologne, les monts Tatra et Magura, les Sudètes, les monts de Moravie, le Bœhmerwald, le Jura franconien, les Alpes de Souabe, la Forêt-Noire, les Alpes de Constance, d'Algau et des Grisons, les Alpes centrales, les Alpes Bernoises, le Jorat, le Jura, les collines de Béfort, les monts Faucilles, le plateau de Langres, la Côte-d'Or, les Cévennes, les Corbières occidentales, les Pyrénées centrales et occidentales, et les monts Ibériques. Les Alpes Scandinaves ou Dofrines dans la presqu'île de Scandinavie, et, dans les îles Britanniques, les monts Grampians en Écosse et les monts Cambriens dans le pays de Galles, ne se rattachent pas au système général des montagnes de l'Europe. Citons, dans l'empire d'Autriche, entre la Galicie et la Hongrie, les Karpathes, qui décrivent un grand arc couvrant à l'E. la Transylvanie, qu'ils séparent de la Moldavie et de la Valachie, et à l'O. s'unissant aux Sudètes, massif qui s'élève entre la Silésie et la Bohême. Les Karpathes sont comme une avant-terrasse des Alpes, le plus vaste des systèmes de montagnes de l'Europe, et dont le nœud est au St-Gothard. Les Alpes forment plusieurs groupes, avec de nombreuses ramifications (*V.* ALPES); les Apennins, une de ces branches, parcourent l'Italie dans toute sa longueur, et se prolongent au delà dans la Sicile. Les Vosges sont une des principales chaînes de la France. A l'extrémité opposée de l'Europe, le mont Hémus ou Balkan couvre la Turquie d'Europe de ses ramifications, qui, d'un côté, se rattachent aux Alpes Dinariques, et, de l'autre, vont aboutir sur les bords de la mer Noire. L'Europe, qui compte un grand nombre de volcans éteints, n'en a qu'un en activité sur le continent : le Vésuve, près la ville de Naples; les autres sont dans des îles : l'Etna, en Sicile; Stromboli, Volcano et Volcanello, dans le groupe de Lipari. — Les caps principaux de l'Europe sont : le cap Gelania, à l'extrémité N. de la Nouvelle-Zemble; le cap Nord, sur l'île de Mageroë (Norvége); le cap Nord-Kyn à l'E. du cap Nord; le Skagen, au N. du Jutland; le cap de la Hague, sur les côtes de France; le cap Land's-End, à l'extrémité S.-O. de l'Angleterre; le cap Finistère, à l'O. de l'Espagne; le cap St-Vincent, à la pointe S.-O. du Portugal; le cap Passaro, au S.-E. de la Sicile; le Spartivento, au S. du roy. d'Italie; le cap Matapan, au S. de la Grèce.

Depuis le 51e parallèle et le méridien de Paris jusqu'à la mer Caspienne, l'Europe présente au N. et à l'E. une plaine immense; et les efforts de l'homme défendent avec peine contre l'invasion de la mer cette lisière de terres basses qui s'étendent de Dunkerque jusqu'à l'embouchure du Niémen. Quelques vallées ont une grande largeur, entre autres celle du Danube en Hongrie, en Valachie et en Bulgarie; la vallée du Pô, dont la culture est si riche; la Bohême, enfermée dans une ceinture de montagnes; la vallée du Rhin, entre Bâle et Mayence. Les principaux fleuves sont : sur le versant du S.-E., l'Oural, le Volga, le Don, le Dniéper, le Dniester, le Danube, la Maritza, le Pô, l'Adige, le Rhône, l'Èbre; sur le versant du N.-O., la Dwina, la Vistule, l'Oder, l'Elbe, le Wéser, le Rhin, la Meuse, la Seine, la Loire, la Gironde, le Douro, le Tage, la Guadiana, le Guadalquivir. Les plus grands lacs, le Ladoga, l'Ilmen, l'Onéga, le Peïpous, le Saïma, se trouvent dans l'empire russe, entre la mer Baltique la mer Blanche et les monts Valdaï. On remarque en Suède le Wener et le Wetter. Les lacs les plus célèbres de la chaîne des Alpes sont, au N., ceux de Constance, de Wallenstædt, de Zurich, de Neuchâtel; le lac Balaton en Hongrie; à l'O., le lac de Genève; au S., le lac Majeur, les lacs de Lugano, de Côme, de Garda, etc.

Grâce au climat de l'Europe, qui est, sous des latitudes correspondantes, plus tempéré que celui de l'Asie et de l'Amérique, ce qui tient au voisinage des mers et à la distribution des montagnes, on y cultive l'orge et l'avoine jusque sous le 70e parallèle, où croissent encore les pins et les bouleaux. On trouve des vignes jusque sous le 50e parallèle, dans l'intérieur des terres; mais elles s'arrêtent en France au N. de l'embouchure de la Loire; en Russie, on ne les retrouve qu'aux environs de la mer Noire et de la mer Caspienne. Le règne animal, moins varié que celui de l'Asie et de l'Afrique, est plus riche en espèces utiles, surtout en bétail : on trouve dans les régions circompolaires l'ours blanc, et, dans les pays montagneux, l'ours brun, les espèces inférieures des carnassiers; les oiseaux de proie sont assez communs dans les Alpes et les Pyrénées; les reptiles et les insectes sont moins gros et moins redoutables que dans les autres parties du globe. Une culture intelligente et soigneuse obtient les plantes et les fruits utiles à l'homme : les céréales, le riz, la pomme de terre, les plantes oléagineuses, la vigne, dans la zone tempérée; les olives, les oranges, les figues, les citrons, la soie et même les dattes, dans les contrées du S. Dans le règne minéral, l'or et l'argent sont rares; mais le fer, le plomb, le cuivre, l'étain, le mercure et la houille se rencontrent

en abondance. C'est à ces mines que l'Europe doit son développement industriel et la supériorité de ses habitants sur ceux des autres parties du monde; elle est le foyer du mouvement commercial du globe, le centre des lumières, la vraie patrie des sciences et des arts.

La population appartient à la race caucasienne ou blanche, sauf quelques membres de la race ouralienne, à l'E. Les familles de langues sont le grec, l'albanais, le turc, le slave, le finnois, le teuton, le latin, le basque, le celte, le belge. Le latin est le fond des langues que parlent les Français, les Italiens, les Espagnols, les Portugais, les Grisons, les Valaques. Les Allemands, les Néerlandais, les Anglais, les Suédois, les Danois et les Norvégiens se servent d'idiomes dérivés principalement du teuton. Les Russes, les Polonais, les Lithuaniens, les Tchèques (Bohémiens), les Esclavons, les Slovaques, les Croates, les Vendes, les Sorabes (Lusace), parlent le slave. On voit que les langues romane, teutonique et slavonne sont dominantes. Le finnois est employé par les Finlandais, les Lapons, les Esthoniens et par quelques tribus russes, et fait le fond du hongrois. Les Turcs, les Grecs, les Albanais, les Basques en France et en Espagne, ont chacun leur idiome. Les Bretons en France et les Gallois ou Kymris en Angleterre parlent le belge; les Gaëloc ou Irlandais et les Gaëlic ou Ecossais du N. parlent le celte. A l'exception des Turcs, qui sont musulmans, des juifs, et de quelques tribus idolâtres en Russie, tous les Européens professent la religion chrétienne. L'église grecque domine en Russie, chez les Grecs, et dans une partie de la Hongrie; l'église latine ou catholique romaine, dans le sud et dans la plus grande partie de l'ouest et du centre; l'église protestante, dans le reste de l'Europe.

Politiquement, l'Europe se divise en 48 Etats indépendants : 4 empires : France, Russie, Autriche et Turquie; 14 royaumes héréditaires : Grande-Bretagne et Irlande, Prusse, Espagne, Suède et Norvége, Belgique, Portugal, Hollande, Danemark, royaume d'Italie (1861), Grèce, Bavière, Hanovre, Wurtemberg, Saxe; une souveraineté théocratique : les États pontificaux; 5 républiques : Suisse, Hambourg, Brême, Francfort-sur-le-Mein et Lubeck; 1 électorat : la Hesse-Cassel; 6 grands-duchés : Bade, Hesse-Darmstadt, Saxe-Weimar, Mecklembourg-Schwerin, Mecklembourg-Strelitz, Oldenbourg; 7 duchés : Saxe-Cobourg-Gotha, Saxe-Altenbourg, Saxe-Meiningen-Hildburghausen, Brunswick, Nassau, Anhalt-Dessau, Slesvig et Holstein; — 1 landgraviat : Hesse-Hombourg; 9 principautés : Schwarzbourg-Rudoldstadt, Schwarzbourg-Sondershausen, Waldeck, Lippe-Detmold, Lippe-Schaumbourg, Liechtenstein, Reuss-Greiz, Reuz-Schleiz, Montenegro. Plus, 5 États *mi-souverains* : 3 principautés : Monaco, Servie, Valachie et Moldavie; 2 républiques : Andorre, S^t-Marin.

EUROPE ANCIENNE. L'Europe connue des anciens avait pour bornes à l'E. le Tanaïs, le Palus-Méotide, le Bosphore Cimmérien, le Pont-Euxin, le Bosphore de Thrace, la Propontide, l'Hellespont, et la mer Egée; au S., la mer Intérieure et le détroit de Gadès; à l'O. l'océan Atlantique; au N., l'océan Germanique, le *Codanus sinus*, et l'océan Sarmatique. Elle comprenait; au N.-E., de vastes régions inexplorées et comprises sous le nom de Scythie ou Sarmatie européenne; au S., la Grèce, l'Épire, la Macédoine, la Thrace, la Mœsie, l'Italie, l'Hispanie; au centre, l'Illyrie, la Dacie, la Pannonie, la Norique, la Rhétie, la Vindélicie, la Germanie, la Gaule; au N., la Scandinavie, la Chersonèse Cimbrique, et les îles Britanniques.

EUROPE, fille d'Agénor, roi de Phénicie. Jupiter, sous la forme d'un taureau, l'enleva, et la conduisit dans une contrée qu'il nomma en son honneur Europe. Elle fut mère de Minos, Eaque et Rhadamanthe.

EUROPE, province Romaine. *V. Supplément.*

EUROTAS, roi de Laconie, petit-fils de Lélex, maria, suivant la Fable, sa fille Sparte à Lacédœmon.

EUROTAS, riv. de Péloponèse (Laconie), affl. du golfe de Laconie, passait à Sparte. Auj. le *Vasili-Potamo* ou *Iri.*

EURUS ou VULTURNUS, vent d'E.-S.-E., ou d'Orient d'hiver, ou équinoxial, chez les anc. Romains.

EURYALE. *V.* NISUS.

EURYBATÈS, héraut d'Ulysse, suivit son maître au siége de Troie, et reçut, ainsi que Talthybius, la mission d'enlever Briséis à Achille.

EURYBIADE, général spartiate, commandait la flotte des Grecs à Salamine, 480 av. J.-C. A la vue des innombrables vaisseaux des Perses et de l'incendie d'Athènes, il voulait se retirer vers l'isthme de Corinthe; Thémistocle le retint, et comme Eurybiade levait son bâton : « Frappe, lui dit l'Athénien, mais écoute. » Eurybiade se rendit à ses avis. Après la victoire, d'accord avec Thémistocle, il dissuada les Grecs de couper la retraite aux troupes de Xerxès en détruisant le pont jeté sur l'Hellespont. O.

EURYCLÉE, esclave favorite de Laërte; nourrice d'Ulysse, elle le reconnut la première à son retour de Troie.

EURYDICE, femme d'Orphée. *V.* ORPHÉE.

EURYDICE, femme d'Amyntas IV, roi de Macédoine, conspira inutilement contre la vie de son époux pour donner son trône et sa main à son gendre Ptolémée Alorites, et fit périr, au bout d'un an de règne, son fils Alexandre II, successeur d'Amyntas, 370 av. J.-C. Privée du fruit de ce nouveau crime par l'ambition de Pausanias, prince du sang royal, elle appela contre l'usurpateur l'Athénien Iphicrate, qui rendit la couronne à Perdiccas III, 2^e fils d'Amyntas. O.

EURYDICE, épouse de Philippe Arrhidée, prétendit exercer le pouvoir en Macédoine, et suscita mille obstacles à Perdiccas. Polysperchon ayant ramené Olympias de l'Epire, elle voulut s'opposer au retour de cette rivale. Mais, abandonnée au moment du combat, elle dut se réfugier dans Amphipolis. C'est là qu'Olympias lui envoya un poignard, un lacet et du poison, lui laissant le choix du genre de mort. Eurydice s'étrangla, 316 av. J.-C. O.

EURYDICE, fille d'Antipater, fut mariée à Ptolémée, fils de Lagus. Après la mort d'Alexandre le Grand, elle alla rejoindre son époux en Egypte, et emmena avec elle Bérénice, sa nièce. Celle-ci l'ayant supplantée, elle se retira avec ses enfants auprès de Séleucus, roi de Syrie. Ptolémée Céraunus, l'aîné de ses fils, s'étant emparé de la Macédoine, elle le suivit dans ce pays, et, après sa mort, 280 av. J.-C., elle se retira dans Cassandria (anc. Potidée), dont elle déclara les habitants libres. O.

EURYMÉDON, riv. de l'Asie Mineure (Pamphylie), sortait du Taurus et affluait au golfe de Pamphylie près de Side. Célèbre par une victoire de Cimon sur les Perses, 470 av. J.-C. C'est auj. le *Capsi-sou.*

EURYNOME, une des Océanides, mère des Grâces. Des fêtes nommées *Eurynomies* étaient célébrées dans la Grèce en son honneur.

EURYPONTIDES. *V.* EURYSTHÈNE.

EURYPYLE, roi de Cyrène, se rendit au siége de Troie, fut blessé par Pâris, et guéri par Patrocle; on voyait son tombeau à Patras, où un sanctuaire lui était consacré. — roi de Mysie, secourut Priam contre les Grecs, tua Machaon, et périt lui-même de la main de Néoptolème.

EURYSTHÉE, fils de Sthénélus, roi d'Argos, imposa à Hercule les périlleuses entreprises qu'on appelle les Douze travaux. Il fut tué par Hyllus, fils du héros, dans un combat près de l'isthme de Corinthe.

EURYSTHÈNE et PROCLÈS, fils jumeaux d'Aristodème, un des trois Héraclides qui envahirent le Péloponèse, 1190 ou 1104 av. J.-C. Dans le partage que les vainqueurs firent entre eux du territoire conquis, les deux frères obtinrent la Laconie, et admirent le peuple vaincu à jouir de l'isonomie avec les Doriens. Ils partagèrent tout le pays en six districts, dont chacun eut un gouverneur particulier, et s'établirent eux-mêmes à Sparte, où ils régnèrent ensemble. Leurs descendants occupèrent le trône simultanément, ceux du premier sous le nom d'*Agides*, d'Agis, son fils; ceux du second, sous celui d'*Eurypontides*, de son petit-fils Eurypon. Lycurgue maintint cette double royauté. O.

EURYTANES, *Eurytani*, anc. peuple de la Grèce (Etolie); ils rendirent les honneurs divins à Ulysse. Leur nom est resté à l'*Eurytanie*, un des diocèses de la Grèce moderne; 21,500 hab. Ch.-l., *Karpenisi.*

EURYTUS, roi d'Œchalie, célèbre par son adresse à tirer de l'arc, avait promis sa fille Iole à celui qui le surpasserait. Vaincu par Hercule, il refusa de tenir sa parole, et fut tué. Selon d'autres, il défia Apollon lui-même, et reçut de ce dieu la mort.

EUSÈBE, surnommé *Pamphile* à cause de son amitié avec le saint de ce nom, né vers l'an 267 ap. J.-C., m. vers 338, un des hommes les plus érudits et les plus éloquents de son siècle, surnommé le *Père de l'histoire ecclésiastique*, fut évêque de Césarée (Palestine) en 315, et refusa le siége d'Antioche. Il assista au concile de Nicée; ce fut lui qui rédigea contre Arius la formule de foi orthodoxe que les Pères de ce concile adoptèrent, en y ajoutant seulement le mot ὁμοούσιος (consubstantiel). La répugnance qu'il manifesta au sujet de ce mot, et plusieurs passages d'un *Commentaire sur les Psaumes*, dont il est l'auteur, l'ont fait généralement considérer comme partisan des opinions ariennes. S^t Jérôme et Photius l'en accusaient. Mais M. Sa-

muel Lee, orientaliste et ministre anglican, a découvert, en 1843, une traduction syriaque de *la Théophanie*, ouvrage d'Eusèbe, dont on n'avait que le titre, et dont l'original grec est perdu; ce Père y traite précisément de la divinité de J.-C., à laquelle on l'accusait de ne pas croire. Il n'en est pas moins vrai qu'Eusèbe contribua à l'injuste déposition d'Eustathe, évêque d'Antioche, 330, et à la condamnation de St Athanase dans les conciles de Césarée et de Tyr, 334. Les principaux ouvrages d'Eusèbe sont : *Apologie d'Origène*, à laquelle coopéra St Pamphile; *Traité contre Hiéroclès*, publié par Thom. Gaisford, Oxford, 1852, in-8°; *Préparation et Démonstration évangéliques*, en 10 liv., publiées par Fr. Vigier, Paris, 1628, grec-latin, 2 vol. in-f°; et par Thom. Gaisford, Oxford, 1852, 2 vol. in-8°; une *Vie* et un *Panégyrique* de Constantin, publiés par Heinichen, Leips., 1830; une *Chronique*, en 10 liv., depuis l'origine du monde jusqu'à la 20e année du règne de Constantin, ouvrage dont nous n'avons qu'une traduction latine avec une continuation par St Jérôme, une traduction arménienne retrouvée en 1784 et publiée par MM. Zohrab et Mai, Milan, 1818, in-4°, et dont les fragments originaux, tirés de divers auteurs, ont été réunis par Scaliger, Amst., 1658, 2 vol. in-fol.; une *Histoire ecclésiastique*, depuis J.-C. jusqu'à la défaite de Licinius, publiée par H. de Valois, avec trad. latine, Paris, 1639, in-fol.; par Reiding, Cambridge, 1720; par Heinichen, Leips., 1829, et trad. en français par le président Cousin; la *Topographie de la Terre-Sainte*, trad. en latin par St Jérôme, et publiée en grec par Bonfrère, 1631; des *Opuscules sur les martyrs*; des *Commentaires sur Isaïe*; 5 liv. *sur l'Incarnation*; 30 liv. *contre Porphyre*, etc. B.

EUSÈBE (Saint), Grec, pape en 310, successeur de St Marcel, ne régna que quelques mois.

EUSÈBE *de Nicomédie*, prélat grec du IVe siècle, m. en 342, évêque de Constantinople en 339, fut un des plus ardents défenseurs de l'arianisme, auquel il fit donner une sanction publique dans un concile tenu à Antioche, et attaqua avec acharnement St Athanase.

EUSÈBE *de Verceil*, évêque au IVe siècle, combattit vigoureusement l'arianisme, et fut exilé pour n'avoir pas voulu souscrire à la condamnation de St Athanase. Il réunissait tous ses prêtres dans sa maison, et vivait en commun avec eux; on a voulu voir là l'origine des chanoines réguliers.

EUSÈBE *de Samosate*, évêque au IVe siècle, fut d'abord lié avec les Ariens, puis souscrivit au symbole de Nicée dans le concile d'Antioche en 353, et fut tué d'un coup de pierre par une femme arienne. L'église romaine l'honore comme martyr. Fête, le 21 juin.

EUSÈBE *de Dorylée*, avocat à Constantinople, puis évêque à Dorylée, combattit les hérésies de Nestorius et d'Eutychès.

EUSEBIA, v. de l'Asie Mineure. *V.* CÉSARÉE.

EUSTACHE (Saint), martyr sous l'empereur Adrien, vers l'an 130 de J.-C., avec sa femme et ses deux fils. Fête, le 20 septembre. Les *Actes* de St Eustache ont été publiés en grec par Combefis, Paris, 1660, et traduits aussitôt en français par le P. Lesueur. On les révoque en doute, à cause des récits incroyables qu'ils renferment.

EUSTACHE, comte de Boulogne, frère de Godefroy de Bouillon, m. en 1125. Sa fille Mathilde épousa Etienne de Blois, depuis roi d'Angleterre.

EUSTACHE (Maître). *V.* WACE.

EUSTACHE DE SAINT-PIERRE. *V.* SAINT-PIERRE.

EUSTACHE LE MOINE, aventurier boulonais du XIIIe siècle, quitta son couvent, devint sénéchal du comte de Boulogne, fut quelque temps au service de Jean sans Terre, commanda la flotte qui devait seconder Louis, fils de Philippe-Auguste, dans son expédition d'Angleterre, et fut tué à la bataille navale de Douvres, 1217. *V.* Francisque Michel, *Notice sur le roman d'Eustache le Moine*, Paris, 1834.

EUSTACHE (SAINT-), *Sint-Eustatius, San-Eustaquio*, île de l'océan Atlantique, l'une des Antilles (Antilles hollandaises), entre celles de Saba, à 24 kil. S.-E., et de St-Christophe, à 14 kil. N.-O.; par 17° 30' lat. N., et 65° 20' long. O.; 7 kil. sur 5; 13,700 hab. Plus d'esclaves depuis 1863. Ch.-l., *St-Eustache*, sur la côte S.-O., la seule abordable, défendue par le fort Orange. Climat sain; sol fertile et bien cultivé, mais souvent ravagé par les ouragans et les tremblements de terre; tabac, sucre, coton, indigo, café, etc. Grand comm. de transit. — Les Hollandais occupèrent cette île dès 1635; prise plusieurs fois par les Français et les Anglais, elle fut rendue à la Hollande en 1814.

EUSTACHI (Barthélemy), anatomiste, né à San-Severino (Marche d'Ancône), à la fin du XVe siècle, m. en 1570. Elève de la Sapience de Rome, il y devint bientôt professeur, et médecin du cardinal d'Urbin, qui fut pape. Il contribua avec Vésale à la restauration de l'anatomie; il n'osa pas rompre tout à fait avec l'autorité de Galien; on le voit, par exemple, décrire huit os tarsiens chez l'homme, pour prouver que Galien n'avait pas décrit l'homme d'après le singe. Mais on doit à Eustachi un grand nombre de découvertes : il étudia l'oreille avec beaucoup de soin, découvrit les muscles interne et antérieur du marteau, la *trompe* qui porte son nom, les capsules surrénales, distingua les canaux du rein d'avec les artères rénales, etc. Parmi ses ouvrages, on remarque : *De renibus*, Venise, 1563, in-4°; *De dentibus*, ib., 1563, in-4°, opuscules refondus dans les *Opuscula anatomica*, Venise, 1564, in-4°, où l'on trouve ses recherches sur l'oreille; *Tabulæ anatomicæ*, recueil de planches gravées qui ne furent publiées qu'en 1714 par Lancisi; on les trouve dans le *Theatrum anatomicum* de Manget. D—G.

EUSTATHE (Saint), évêque d'Antioche, né à Side en Pamphylie; il fut le premier à attaquer la doctrine d'Arius. Persécuté par les Ariens, il mourut dans l'exil vers 337. Fête, le 16 juillet. Ses ouvrages sont perdus. Allacci a publié sous son nom : *Traité sur la Pythonisse*, Lyon, 1629, in-4°.

EUSTATHE de Constantinople, savant grammairien, m. vers 1198, occupa quelques emplois à la cour, avant d'être archevêque de Thessalonique. On a de lui : *Commentaires sur l'Iliade et l'Odyssée*, compilation précieuse des scoliastes et des commentateurs précédents, impr. à Rome, 1542-50, 4 vol. in-fol.; à Bâle, 1559-60, 3 vol. in-fol.; à Leipzig, 1825-30, 4 vol. in-4°; *Remarques sur Denys le Périégète*, insérées dans les éditions de cet auteur; des *Notes* sur les Canons de St Jean Damascène; des fragments d'un *Commentaire sur Pindare*; des *Homélies*, des *Discours*, des *Lettres*, etc.

EUSTATHE OU EUMATHE, écrivain grec, qu'on suppose avoir vécu au XIVe siècle, est auteur des *Amours d'Isménias et d'Ismène*, roman mal écrit et de mauvais goût, publié avec trad. latine et notes par Gaulmin, Paris, 1618; par Teucher, Leips., 1792, in-8°; et trad. en franç. par Beauchamps, Paris, 1729, et La Haye, 1742, in-8°.

EUSTOCHIE (Sainte), vierge romaine, m. en 419, descendante des Scipions et des Émilius, se mit sous la direction de St Jérôme, qui lui a dédié plusieurs de ses ouvrages, et devint supérieure d'un monastère de Bethléem.

EUTERPE, c.-à-d. *qui plaît bien*, une des neuf Muses, présidait à la poésie lyrique et à la musique. Les bas-reliefs antiques la représentent tenant une double flûte ou des trompettes.

EUTHYCRATE, sculpteur grec, fils de Lysippe. On citait comme ses chefs-d'œuvre les statues d'Hercule et d'Alexandre, un combat de cavalerie, qui fut placé près de l'oracle de Trophonius, et Médée sur son char.

EUTHYDÈME, roi de la Bactriane, 222-195 av. J.-C., disputa longtemps cette province à Antiochus III, roi de Syrie, et finit par s'en faire reconnaître souverain indépendant.

EUTIN, v. du gr.-duché d'Oldenbourg, sur le lac de son nom, à 13 kil. de la mer du Nord et à 30 kil. N. de Lubeck, formant enclave dans le duché de Holstein; 3,000 hab. Collége; école industrielle. Beau château grand-ducal. Cette ville a donné son nom à une branche de la maison de Holstein-Gottorp.

EUTOCIUS d'Ascalon, géomètre grec, vivait vers l'an 540 ap. J.-C. Il a composé des *Commentaires* sur Apollonius de Perga, insérés dans l'édit. d'Apollonius, par Halley, Oxford, 1710, et sur Archimède, Bâle, grec-latin, 1544. On estime surtout son commentaire sur le *Traité de la sphère et du cylindre* du géomètre syracusain.

EUTROPE (Flavius), historien latin du IVe siècle, fit partie de l'expédition de Julien en Perse. Nous avons de lui un résumé de l'histoire romaine en 10 livres, *Breviarium historiæ Romanæ*, depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du règne de Jovien. C'est un livre clair et méthodique, mais très-sec, et d'un style tout à fait effacé. Les éditions principales sont celles de Havercamp, Leyde, 1729; de Verheyk, Leyde, 1762; de Tzchucke, Leipz., 1804; de Zell, Stuttgard, 1829. Il y a des traductions françaises par Faret, 1621; l'abbé Lezeau, 1717; l'abbé Paul, 1809; M. N.-A. Dubois, 1843, dans la Biblioth. latine-franç. de Panckoucke, 2e série. D—R.

EUTROPE, eunuque d'Arménie, ministre et favori de l'empereur Arcadius, renversa Rufin avec l'aide de l'impératrice Eudoxie, et révolta le peuple par ses cruautés, son insolence et ses débauches. Il eût été massacré, si St Jean Chrysostôme n'eût apaisé la multitude par son fameux discours qui a pour texte : *Vanité des vanités*, etc. Il fut condamné à mort, comme ayant aspiré à l'empire, en 399.

EUTROPE (Saint), 1er évêque de Saintes et martyr au IIIe siècle. Fête, le 30 avril.

EUTYCHÈS, hérésiarque grec du ve siècle, abbé d'un monastère voisin de Constantinople, pour combattre Nestorius, qui supposait deux personnes en J.-C., tomba dans l'excès contraire : il n'admit qu'une seule nature dans le Sauveur, la nature divine, par laquelle avait été absorbée la nature humaine. C'est ainsi qu'Eutychès, ne reconnaissant plus rien d'humain en J.-C., retombait dans l'erreur de Cérinthe, de Basilide et des gnostiques. Eusèbe de Dorylée et Flavien, patriarche de Constantinople, le firent condamner par les évêques assemblés dans cette dernière ville. Mais au concile connu sous le nom de *brigandage d'Ephèse*, à cause des violences qui le déshonorèrent, Flavien et ses partisans furent vaincus ; celui-ci même reçut tant de coups, qu'il en mourut peu de temps après. Enfin le concile de Chalcédoine, convoqué vers 451, à la requête de l'évêque de Rome, par l'empereur Marcien, anéantit tout ce qui avait été fait à Ephèse, et décida à la fois contre Nestorius qu'il n'y a en J.-C. qu'une personne, et contre Eutychès qu'il y a deux natures dans cette personne unique. Eutychès fut chassé de son monastère, et envoyé en exil : l'histoire ne parle plus de lui depuis l'an 454. Ses partisans, nommés *Eutychéens* ou *Monophysites* (partisans d'une seule nature), excitèrent encore des troubles dans l'empire. M.

EUTYCHIEN (Saint), pape de 275 à 283. L'hérésiarque Manès parut sous son pontificat. Le martyre de ce pape n'est point avéré.

EUXIN (PONT-). *V.* PONT-EUXIN.

EVAGORAS Ier, roi de Salamine et de presque toute l'île de Chypre, 410-374 av. J.-C., combattit Artaxerxès-Mnémon, roi de Perse, fut vaincu sur mer, et perdit une partie de ses conquêtes. Il accueillit Conon après la défaite d'Ægos Potamos, 405, et fut assassiné par l'eunuque Thrasydée. Isocrate a fait son panégyrique.

ÉVAGORAS II, petit-fils du précédent, et successeur de Nicoclès, fut détrôné par son oncle Protagoras, rétabli par Artaxerce-Ochus, et renversé de nouveau.

EVAGRE, moine du IVe siècle, né sur les bords du Pont-Euxin, professeur de littérature sacrée à Constantinople, avait étudié sous St Grégoire de Nazianze et St Macaire. Il soutint les erreurs d'Origène. On a de lui : *Monachus, sive de vitâ practicâ*, publié par Cottelier dans ses *Monum. Eccles. græc.; Gnosticus, sive de iis qui scientiam consequi meruerunt*, inséré par Suarez, avec une trad. latine, dans son édit. des œuvres de St Nil ; *Sententiarum lib. II*, trad. en lat. par Gennade, et inséré dans la *Biblioth. patrum*, Lyon, 1677, t. XXVII, etc.

ÉVAGRE *le Scholastique*, historien grec, né à Epiphanie (Syrie) vers 536, fut avocat distingué à Antioche, questeur de l'empereur Tibère Constantin, et garde des dépêches du préfet sous Maurice. On a de lui une *Histoire ecclésiastique*, en 6 liv., depuis l'an 431, époque de la condamnation de Nestorius au concile d'Ephèse, jusqu'en 593 ; elle a été trad. en latin par Wolfg. Musculus, Christophorson et Adr. de Valois, imprimée avec celles d'Eusèbe, de Socrate, de Sozomène et de Théodoret, Paris, 1544, in-fol., et trad. en franç. par le président Cousin.

ÉVANDRE, Arcadien, amena une colonie de Pélasges dans le Latium vers 1300 av. J.-C., fut accueilli favorablement par Faunus, roi des Aborigènes, et bâtit sur les bords du Tibre, au pied du mont Aventin, la ville de Pallantée, ainsi nommée de son fils Pallas. Il donna aux habitants du pays des lois plus douces, leur enseigna l'usage des lettres, les arts, la musique, et introduisit chez eux le culte de Pan Lycéen, de Cérès, de Neptune Consus, etc. Il donna l'hospitalité à Hercule. Virgile l'a mis en rapport avec Enée. La ville de Pallante, en Arcadie, d'où Evandre était originaire, reçut de l'empereur Antonin les droits de cité et beaucoup de priviléges.

ÉVANGÉLISME, nom donné quelquefois à la fête de l'Annonciation de la Ste Vierge et au dimanche des Rameaux.

EVANGÉLIQUE (Eglise). *V.* EGLISE.

ÉVANGÉLISTES, nom donné aux apôtres St Mathieu, St Marc, St Luc et St Jean, auteurs des quatre Évangiles regardés seuls comme canoniques. Ils sont représentés : le 1er avec un ange, le 2e avec un lion, le 3e avec un taureau, le 4e avec un aigle.

ÉVANGILE (du grec *Euangelion*, bonne nouvelle), livre qui renferme la doctrine, l'histoire de la vie, de la mort et de la résurrection de N. S. J.-C. L'Eglise ne reconnait que 4 Evangiles canoniques : 1° l'*Evangile de St Mathieu*, écrit pour les Juifs, vers l'an 41, en hébreu ou syro-chaldéen, dont le texte original fut perdu au XIe siècle, et dont nous n'avons qu'une traduction grecque, un texte hébreu fait sur cette traduction, et une version latine faite sur la version grecque ; 2° l'*Evangile de St Marc*, écrit d'abord en grec pour les Romains, et qui n'est autre que le précédent partiellement modifié ; 3° l'*Evangile de St Luc*, écrit en grec vers l'an 51 ou 53, complément des deux premiers ; 4° l'*Evangile de St Jean*, écrit en grec pour les chrétiens de l'Asie Mineure. Ces Evangiles sont concordants entre eux et authentiques.—Les Evangiles apocryphes et sans autorité sont : l'*Evangile selon les Hébreux*, altération de celui de St Mathieu, connu aussi sous les noms d'Evangile *selon les Nazaréens, des 12 apôtres, de St Pierre, de Tatien* ou *des Syriens ; l'Evangile selon les Egyptiens*, composé par les chrétiens d'Egypte ; l'*Evangile de la naissance de la Ste Vierge*, dont on connaît trois, l'un de St Jacques le Mineur, en grec et en latin, adopté en partie par l'église grecque, le 2e en latin, le 3e auj. perdu ; l'*Evangile de l'enfance du Sauveur* ou de *St Thomas*, en arabe ; ceux de *Nicodème*, de *Thadée* ou de *St Jude*, de *St Philippe*, de *St Barnabé*, de *St Jacques le Majeur*, de *Judas Iscariote*, de *St André*, de *St Barthelemy*, de *St Mathias*, de *Cérinthe*, des *Ebionites*, de *Basilide*, des *Gnostiques*, des *Simoniens ;* les *Evangiles de Lucius, Séleucus, Lucianus, Hésychius ;* l'*Evangile éternel*, composé au XIIIe siècle et condamné par Alexandre IV, etc. — A la messe, le célébrant lit et le diacre chante, à gauche de l'autel, un passage des Evangiles canoniques, après le graduel et avant le *Credo ;* à la fin de la messe, le prêtre lit aussi l'Evangile de St Jean : *In principio erat Verbum*. *V.* H. Wallon, *de la Croyance due à l'Evangile...*, Paris, 1859, in-8°, excellent et solide ouvrage.

ÉVANS (Olivier), mécanicien, né en 1755 près de Philadelphie, m. en 1811, imagina, en 1777, une machine à fabriquer des cardes, perfectionna en 1782 les moulins à blé, et inventa en 1797 les machines à vapeur à haute pression. Froidement accueilli, il mourut avant d'avoir reçu la récompense de ses efforts, et joui de la gloire qui s'attache maintenant à son nom.

EVARISTE (saint), Grec, pape de 100 à 109, successeur de St Clément, souffrit la persécution de Trajan. On lui attribue la division de Rome en quartiers ecclésiastiques et en paroisses.

ÉVAUX, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. et à 37 kil. N.-E. d'Aubusson ; 1,302 hab. Eaux thermales de 26 à 55° centigr. Autrefois cap. du pays de Combrailles. Aux environs se trouvent les ruines du château de la Roche-Aymon. Restes d'une voie romaine qui allait d'Évaux à Felletin.

ÈVE, c.-à-d. en hébreu *mère des vivants*, la 1re femme et la mère du genre humain. Dieu la tira du corps d'Adam, et la mit avec lui dans le Paradis terrestre. Séduite par le démon caché sous la forme d'un serpent, elle mangea du fruit défendu, en fit manger à son époux, et fut chassée avec lui du Paradis. Les savants veulent qu'elle ait vécu 930 ans environ, comme Adam. Les mahométans ont sa mémoire en vénération. P.

ÉVÊCHÉS (TROIS-), anc. pays de France (Lorraine), comprenant les trois gouvernements de Metz, Toul et Verdun, et leur territoire. Il fut conquis par Henri II en 1552, et gardé jusqu'aux traités de Westphalie, 1648, époque où la maison d'Autriche y renonça.

EVELIUS. *V.* ŒFELS.

ÉVENTAIL, meuble qui sert à agiter l'air pour rafraîchir. Il vient d'Orient, de ces climats où l'atmosphère est étouffante pendant la plus grande partie de l'année. Comme on y transpire, même sans remuer, on ne s'évente pas soi-même : un serviteur agite sur vous un long éventail à manche. Dans l'Inde et en Perse, dès la plus haute antiquité, les éventails étaient des espèces de chasse-mouches composés de queues de bœuf à crins blancs. Le climat de la Grèce y rendit aussi les éventails de première nécessité. On se servit d'abord de rameaux de myrte et de la feuille du platane oriental ; puis, dans le ve siècle av. J.-C., on commença d'en fabriquer en plumes de paon. Comme l'éventail devait faire l'office de chasse-mouches, on le construisit en plumes étalées sur de minces feuilles de bois, ou réunies en touffes. — Les Romains adoptèrent l'éventail avec le luxe de l'Orient, et préférèrent celui qui était disposé en palmes. Une élégante Romaine ne sortait jamais sans sa porteuse d'éventail, *flabellifera*, pour l'éventer et l'abriter du soleil, s'il y avait lieu, les grands éventails à manche se prêtant à ce double service. — L'éventail se rapetissa en pénétrant dans nos pays septentrionaux, et devint un petit meuble à main à l'usage des femmes seulement, qui l'agitaient elles-mêmes. Au moyen âge, elles le portaient pendu à leur ceinture par une chaînette d'or. Il était généralement en forme de plumasseau fait de plumes de paon, d'autruche, de corbeaux des Indes, ou de perroquets, et autres

oiseaux à plumages éclatants, avec un manche d'or, d'argent ou d'ivoire richement ciselé, et orné de pierreries. Ces coquets éventails étaient fort répandus en Italie, où néanmoins les grands éventails à manche, restes de la coutume antique, duraient encore pendant le XVIIe siècle. — Henri III introduisit en France le petit éventail italien pour lui et ses mignons. Sous Louis XIV, les dames se servirent de l'éventail plissé en papier ou en étoffe, orné de jolies peintures. Il n'a cessé depuis d'être en usage; son ornementation et ses proportions ont varié suivant les caprices de la fantaisie : au commencement de ce siècle, on fit des éventails à lorgnettes, d'autres ovales, d'autres très-petits, dits lilliputiens, etc. Dès le temps de Louis XIV, l'éventail a été, comme il l'est encore, le complément obligé de la toilette des dames, surtout dans les salons; ce ne fut pas un médiocre mérite de savoir le manier avec grâce et s'en servir à propos. Il y a plus de cent manières de se servir de ce meuble-bijou, a dit une dame, et la distinction de la personne se révèle dans la manière dont elle manie son éventail. — Dans l'Église grecque, les diacres se servent d'un éventail en peau fine ou en plumes de paon, pour empêcher les mouches de tomber dans le calice pendant la messe. Cette coutume existait aussi autrefois dans l'Église latine. C. D—Y.

ÉVÉNUS, riv. de la Grèce ancienne (Étolie), affl. à la mer Ionienne, à l'entrée du golfe de Corinthe; auj. *Fidari*.

ÉVÊQUE (du grec *episcopos*, surveillant, inspecteur), chef et premier pasteur d'un diocèse dans l'église chrétienne. Les évêques ont été établis pour être les vicaires de J.-C. et les successeurs des apôtres; seuls ils peuvent bénir le saint chrême, donner la confirmation, consacrer les églises, accorder certaines dispenses. Ils donnent l'ordination aux prêtres, diacres et sous-diacres. En France, d'après le concordat de 1801, ils gouvernent leur clergé avec une autorité absolue en matière de discipline, surveillent l'exercice du culte, les cérémonies publiques, l'administration des fabriques : ils nomment et révoquent à volonté les *desservants*; ils ne peuvent donner aux *curés* l'institution canonique qu'après les avoir fait agréer par le gouvernement. Tenus à la résidence, ils ne sortent de leur diocèse qu'avec l'aveu du pouvoir politique. Ils sont logés et meublés aux frais du gouvernement; les archevêques reçoivent 20,000 fr. de traitement, les évêques 12,000. Ils doivent visiter chaque année une partie de leur diocèse, et tout le diocèse dans l'espace de 5 ans. Autrefois ils étaient qualifiés de *très-saints* et de *bienheureux*; on les appela ensuite *messires* ou *révérends pères en Dieu*; depuis Richelieu, ils ont les titres de *Grandeur* et de *Monseigneur*. Leurs insignes sont la crosse, l'anneau, la croix pectorale, la mitre, l'habit violet. Il faut trois évêques pour en sacrer un autre : l'un d'eux appelle le Saint-Esprit sur le nouveau prélat, impose les mains sur sa tête, et lui fait l'onction sainte à la tête et aux mains; puis il lui remet les insignes de sa dignité. Autrefois, certains évêques portaient les noms de *patriarches*, *primats*, *métropolitains* (*V. ces mots*); il n'y a plus que des *archevêques* (*V. ce mot*), chefs d'une province ecclésiastique, et dont les évêques du ressort sont dits les *suffragants*. On appelle évêques *in partibus* les prélats qui ont le titre et le caractère d'évêque, mais sans juridiction; le diocèse qui leur a été attribué n'est point en pays catholique, mais entre les mains des infidèles (*in partibus infidelium*); souvent ils font l'office de coadjuteur (*V. ce mot*). — Dans les premiers siècles du christianisme, le clergé et les fidèles d'un diocèse nommaient leur évêque, et cette élection était confirmée par les évêques de la province. Après les invasions des Germains dans l'empire romain au Ve siècle, les rois disposèrent souvent des évêchés, et le concile d'Orléans, en 549, établit comme règle que la confirmation des élections par l'autorité royale pouvait seule les légitimer. Les conciles de Paris, en 557 et 615, essayèrent vainement de rétablir la liberté des suffrages. Charlemagne choisit lui-même les évêques. Pendant la féodalité, les évêques se trouvèrent placés, à l'égard des princes, dans des rapports de vassalité; à titre de propriétaires des terres de leurs églises, ils eurent, comme les seigneurs laïques, la juridiction criminelle, le droit de battre monnaie, celui d'établir des marchés et des péages; on en vit même porter les armes en vertu de l'obligation féodale. Mais, en même temps, l'investiture, en vertu de laquelle ils recevaient du suzerain la jouissance des biens et droits attachés à leur bénéfice, amena des conflits violents, surtout en Allemagne (*V.* INVESTITURE). En matière d'élection, le peuple d'abord, puis la plus grande partie du clergé, furent écartés peu à peu; les chapitres cathédraux se réservèrent la nomination des évêques. Il en fut ainsi jusqu'au concordat de 1516; dès lors le roi seul eut le privilége de cette nomination, sauf l'institution canonique qui, autrefois accordée par les métropolitains, appartenait au pape. Pendant la Révolution française, la *Constitution civile du clergé* (*V. ce mot*) rendit à tous les fidèles l'élection de leurs pasteurs. Le concordat de 1801 reconstitua l'épiscopat français : le gouvernement pourvoit aux siéges vacants, et le pape confirme la nomination. — L'église luthérienne n'a pas aboli l'épiscopat comme l'a fait l'église calviniste. L'église anglicane, calviniste de doctrines, a conservé cependant des évêques; de là son nom d'*église épiscopale*. B.

ÉVERBECQ, v. de Belgique (Hainaut), à 35 kil. N.-E. de Tournay; 4,100 hab. Grande raffinerie de sel; filage de lin et fabr. de toiles.

ÉVERDINGEN (Aldert VAN), peintre hollandais, surtout paysagiste, né à Alkmaar en 1621, m. en 1675. Il étudia sous Pierre Molyn et Roland Savery, qu'il dépassa tous deux. Comme Ruisdaël, c'est un grand poëte : un naufrage lui fit connaître les côtes de la Norvége. Il représente admirablement la nature sauvage, les lacs, les cascades, les sapins, les huttes perdues au milieu des bois. Il excelle à rendre la brume du lointain, la vapeur des chutes d'eau, les effets du soleil dans le feuillage. Il a aussi exécuté de belles marines, des tempêtes d'une effrayante vérité. On recherche beaucoup ses nombreux dessins, qui se vendent jusqu'à 7 ou 800 fr. Il a gravé lui-même à l'eau-forte 101 de ses paysages et 57 épisodes du *Roman du Renard*. Ses tableaux sont presque tous en Hollande. Le Louvre ne possède de lui qu'une toile de 2e ordre. A. M.

ÉVERGHEM, vge de Belgique (Flandre orientale), à 7 kil. N. de Gand; 7,800 hab. Fabr. de toiles et d'indiennes.

EVESHAM, brg et comté d'Angleterre, à 25 kil. S.-E. de Worcester, sur l'Avon; 4,680 hab. On y remarque une belle tour, seul reste d'une riche abbaye fondée en 709. Aux environs se livra, en 1265, une bataille entre le prince de Galles (depuis Édouard Ier) et Simon de Montfort, comte de Leicester, qui y fut défait et tué.

ÉVHÉMÈRE, philosophe grec du IVe siècle av. J.-C., né à Messène ou à Agrigente, fut l'ami de Cassandre, roi de Macédoine, qui le chargea de missions importantes. Il visita pour lui l'océan Indien. Ses écrits, vantés par les Épicuriens, furent traduits en latin par Ennius; on en trouve quelques fragments dans le 5e liv. de Diodore de Sicile, et dans les Pères de l'Église qui ont écrit contre le païens. Evhémère expliquait la mythologie par l'histoire : il supposait que Jupiter, Saturne et les autres dieux, étaient d'anciens rois ou des personnages attachés à leur suite, et les faisait vivre dans une île fictive, Panchaïe, sur la côte E. de l'Arabie. *V.* les dissertations de l'abbé Sevin, de Fourmont et de l'abbé Foucher, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t VIII, XV, XXXIV et XXXV.

ÉVIADES, nom grec des Bacchantes, tiré du cri qu'elles poussaient : *Evo!* ou *Evi!* De là venait aussi le surnom d'*Evius* donné à Bacchus.

ÉVIAN, *Aquianum*, v. de France (H.-Savoie), sur le lac de Genève, arr. et à 10 kil. E.-N.-E. de Thonon; 1,854 hab. Eaux minérales d'*Amphion*, et bains très-fréquentés.

ÉVILMERODAC, roi du 2e empire de Babylone, 562-560 av. J.-C., fils et successeur de Nabuchodonosor II, rendit la liberté à Joachim, roi de Juda, et fut victime d'une conspiration tramée par son beau-frère Nériglissor.

EVISA, ch.-l. de cant. (Corse), arr. et à 67 kil. N. d'Ajaccio; 1,495 hab. Fabr. de toiles de lin.

ÉVOCATION, *Evocatio*, ordre subit que les consuls de l'anc. Rome donnaient aux alliés de fournir un contingent déterminé de troupes, quand la république était en danger.

ÉVOCATION, cérémonie religieuse chez les anc. Romains. On évoquait la foudre, c.-à-d. on cherchait à l'attirer, pour se défaire de quelque monstre ou de quelque ennemi. Les devins étrusques pratiquaient ces évocations. — Les Romains évoquaient aussi les divinités tutélaires d'une ville ennemie assiégée ou sur le point d'être prise, afin de la priver de leur secours. Le général offrait un sacrifice à ces divinités, afin de se les concilier, et les invitait à venir à Rome, leur promettant qu'elles y trouveraient le même culte ou un plus grand. Il y avait dans les livres pontificaux une formule pour ces évocations. — L'évocation des Mânes était souvent pratiquée, soit pour consoler les parents et les amis des ombres dont le souvenir était cher, soit pour connaître leur avenir. Moïse défend aux Hébreux d'évoquer les âmes des morts; cependant Saül alla consulter la prophétesse d'Endor, qui évoqua devant lui l'ombre de Samuel. Dans Homère, Ulysse va au pays des Cimmériens pour consulter l'ombre de Tirésias. La plupart des poésies

attribuées à Orphée sont de véritables chants d'évocation. C. D.—Y.

ÉVOCATION, acte par lequel un juge supérieur enlève à un juge inférieur la connaissance d'une affaire. Sous l'empire romain, un citoyen accusé pouvait tenter la voie de l'évocation et s'adresser à l'empereur, qui retenait l'affaire pour la juger dans son conseil, ou la renvoyait tantôt au préfet de Rome, tantôt au préfet du prétoire, tantôt à des commissaires nommés à cet effet. Dans l'anc. monarchie française, les rois accordaient des *évocations de grâce*, soit particulières, c.-à-d. bornées à une seule affaire; soit générales, c.-à-dire pour toutes les affaires d'une même personne ou d'un même corps. On nommait *évocation de justice* celle qui était prononcée lorsqu'une partie était parente ou alliée du juge devant lequel l'affaire devait être portée.

ÉVOCATS, *Evocati*, soldats émérites des légions romaines, qui s'enrôlaient de nouveau, comme s'ils étaient rappelés sous le drapeau. Originairement ce nom désignait les jeunes soldats qui s'étaient engagés comme volontaires. Le nom d'Evocat, appliqué aux émérites, n'apparaît que dans les derniers temps de la république, et depuis fut toujours conservé. Les Evocats furent nombreux pendant les guerres civiles. C. D—Y.

ÉVODIOS, c.-à-d. *dieu des bons chemins*, surnom de Mercure chez les Grecs.

ÉVORA, anc. *Ebura* ou *Ebora*, *Liberalitas Julia*, v. forte de Portugal, ch.-lieu de la prov. d'Alentéjo, à 128 kil. E. de Lisbonne; 14,700 hab. Archevêché, bibliothèque, riche musée; son université, fondée en 1578, fut supprimée après l'expulsion des jésuites; cathédrale gothique; aqueduc construit par les Romains et toujours en usage; ruines d'un beau temple de Diane, dont on a fait une boucherie. Chapellerie, quincaillerie, tanneries. —Sertorius y résida et la fit entourer de murs; Jules César l'érigea en ville municipale. Prise par les Maures en 715, elle leur fut enlevée en 1166. Les Espagnols l'occupèrent quelque temps en 1663, mais en furent bientôt dépossédés par le maréchal de Schomberg. En 1828, elle se souleva pour don Miguel, et fut prise par l'armée constitutionnelle.

ÉVORA-MONTE, brg de Portugal (Alentéjo), à 24 kil. N.-E. d'Évora; 800 hab. La convention par laquelle don Miguel renonça au trône de Portugal y fut signée le 26 mai 1834.

ÉVRAN, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. et à 10 kil. S.-S.-E. de Dinan, sur le canal d'Ille-et-Rance; 363 hab.

ÉVRECY, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 16 kil. S.-O. de Caen; 507 hab.

ÉVREUX, anc. *Ebroicum*, *Civitas Eburovicum* ou *Mediolanum*, ch.-l. du dép. de l'Eure, à 104 kil. O.-N.-O. de Paris, par le chemin de fer de Cherbourg, sur l'Iton; 8,326 hab. Évêché suffragant de Rouen, et dont les chanoines portaient autrefois la soutane violette; trib. de 1re instance et de commerce, lycée, école normale primaire, bibliothèque, jardin botanique, théâtre. Académie Ebroïcienne. On remarque: la cathédrale, beau monument gothique, construit en grande partie au XIIe siècle par Henri Ier d'Angleterre, avec de splendides vitraux et une flèche très-élégante; les ruines et l'église de l'anc. abbaye de St-Taurin, commencée au Xe siècle, et qui renferme une très-riche et curieuse châsse du XIIIe siècle; la tour de l'Horloge, bâtie par les Anglais en 1417. Il y a aussi des antiquités romaines, des bains, les restes d'un aqueduc et d'un amphithéâtre, des mosaïques, etc. A 2 kil. de la ville se trouvait le magnifique château de *Navarre*, fondé par Jeanne de Navarre, en 1330, reconstruit pour le duc de Bouillon, en 1686, par Mansard, et qu'habita pendant deux ans l'impératrice Joséphine après son divorce; il a été détruit en 1836. Fabr. de coutils façonnés, toiles; filat. de coton, etc. Commerce de bestiaux, volailles, céréales. — Cette ville occupe l'emplacement d'un fort construit pour protéger *Mediolanum Aulercorum*, dont on retrouve quelques vestiges au vge du Vieil-Évreux. Les Normands la prirent en 892; Lothaire la pilla en 962; en 990, elle devint la cap. du comté de son nom. Elle fut prise, pillée et occupée à divers intervalles par les Anglais, aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Le duc de Longueville y fut assiégé par les troupes royales pendant la Fronde; en 1793, le député Buzot essaya vainement d'en faire un centre de résistance contre la Convention.

ÉVREUX (comté d'). Érigé en 989 pour Robert, fils de Richard Ier, duc de Normandie, il passa, en 1118, par héritage, dans la maison de Montfort; Philippe-Auguste le réunit à la couronne en 1195. En 1307, il fut donné à Louis de France, fils de Philippe le Hardi, et fut érigé en pairie en 1316. Philippe le Sage, fils de Louis, unit par mariage ce comté au royaume de Navarre, 1328, et eut pour héritier le célèbre Charles le Mauvais. Réuni de nouveau à la couronne en 1404, le comté d'Évreux fut encore donné en apanage, en 1569, au duc d'Alençon, frère de Charles IX; il revint au domaine en 1584, et fit partie des biens donnés au duc de Bouillon par Louis XIV, 1651, en échange de la principauté de Sedan; la maison de Bouillon le garda jusqu'en 1789.

ÉVRON, *Ebronium*, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. et à 33 kil. E.-N.-E. de Laval; 3,212 hab. Collége. Possédait autrefois une abbaye de bénédictins, dont l'église fort remarquable sert aujourd'hui de paroisse. Fabr. de toiles; linge de table, mouchoirs. Comm. de grains et volailles.

EWALD, poëte danois, né à Copenhague en 1747, m. en 1781. Pauvre et ivrogne, mais triste et enthousiaste, il lut *Robinson* à 11 ans, et s'échappa de l'école pour aller s'embarquer. Soldat, il ne put devenir officier, et fut racheté par ses parents. Amoureux, il n'épousa pas celle qu'il aimait, et se consola par le travail. Après une allégorie: *le Temple de la Fortune*, et un drame, *Adam et Eve*, il écrivit: *Rolf Krage*, 1770, sujet emprunté à Saxo, première tragédie nationale écrite en Danemark, et qui fut méconnue par la critique danoise, alors toute française et classique. En 1774, il fit un drame sur *Balder*, qui fut mieux applaudi. Ses comédies, écrites avec esprit, eurent peu de succès; on cite: *le Brutal claqueur*, 1771; *Arlequin patriote*, 1772; et *les Célibataires*, 1773. C'est par ses poésies lyriques et religieuses qu'il est devenu classique en Danemark. Il est l'auteur du chant patriotique danois: « Le roi Christian se tenait au grand mât. » Élève de Klopstock et de l'école allemande, et dédaigné de son vivant, il fut admiré aussitôt après sa mort. A. G.

EXACTEUR, *Exactor*, esclave chargé, chez les anc. Romains, de poursuivre les débiteurs de son maître, ou de surveiller les ouvriers; — officier impérial qui percevait les droits du fisc. — L'*exactor supplicii* faisait exécuter les arrêts des juges, et assistait aux exécutions.

EXALTATION DE LA SAINTE-CROIX (Fête de). V. CROIX (Ste).

EXARQUE, du mot grec *Exarkos* pris dans le sens de *prince*, était le titre donné aux lieutenants de l'empereur d'Orient chargés de gouverner l'Afrique et l'Italie. Dans les textes latins, ce titre est quelquefois traduit par *præfectus*, et paraît avoir été supérieur à celui de *patrice*; du moins les exarques d'Italie furent pris parmi les personnages revêtus de cette dernière dignité. Depuis l'expulsion des Vandales de l'Afrique, 534, Salomon, Aréobinde et Gennadius, entre autres, portèrent le titre d'exarque. Grégoire, le dernier de ces gouverneurs, vaincu et tué par les Arabes, avait encore le titre équivalent de *præfectus*.

En Italie, l'exarque, représentant de la toute-puissance impériale, réunissait l'autorité civile, militaire, judiciaire, et même ecclésiastique, puisqu'il avait le droit de confirmer l'élection des pontifes de Rome. Son siége était à Ravenne, et sa juridiction immédiate s'étendait sur le pays entre l'Apennin et la mer, depuis le cours du Pô jusqu'à Ancône (Émilie, Pentapole, etc.). Le reste de l'Italie était gouverné par des ducs que l'exarque pouvait instituer et révoquer, et dont le nombre, après les conquêtes des Lombards, fut réduit à trois: ceux de Naples, de Rome et de Venise.

Voici la liste chronologique des exarques de Ravenne:

Flav. Longin, successeur de Narsès, et 1er exarque, 568.
Smaragde ou Sméralde, 584; révoqué.
Romain, 590; révoqué.
Callinique, 597; révoqué.
Smaragde, pour la 2e fois, 602; révoqué.
Jean Lemigius, 611; tué par les habitants de Ravenne.
Eleuthère, 616; usurpe la pourpre; tué par ses troupes.
Isaac, 619; meurt en 638.
Platon, vers 638.
Théodore Calliopas, avant 648.
Olympius, 649; tué par les Sarrasins en Sicile.
Théodore Calliopas, pour la 2e fois, 652.
Grégoire, avant 666.
Théodore II, avant 678; mort à Ravenne.
Jean Platyn, 687.
Théophylacte, 702; mort à Ravenne.
Jean Rizocope (Tranche-Racine), 710; tué en combattant des rebelles.
Eutychius, 711; révoqué.
Scholastique, 713; révoqué.
Paul, 727; tué à Ravenne dans une sédition.

Eutychius, pour la 2e fois, 728; dépouillé de Ravenne et du reste de l'exarchat par Astolphe, 752.

La chronique de Fontenelle donne à Pepin d'Héristal et à Charles Martel le titre d'*exarque*, qui se retrouve en Occident jusqu'au XIIe siècle. En effet, l'empereur Frédéric Barberousse conféra successivement l'*exarchat* du royaume de Bourgogne à Héraclius, archevêque de Lyon, et à Jean de Belles-Mains, son successeur.

Dans l'ancienne église d'Orient, l'exarchat était une dignité inférieure à celle de patriarche, mais supérieure à celle de métropolitain. L'exarque pouvait réunir plusieurs diocèses sous sa direction, et répondait ainsi à ce que les Latins appellent *primat*. Mais depuis le concile de Chalcédoine il n'y eut plus d'autres exarques que les patriarches de Constantinople, d'Antioche et d'Alexandrie. Le nom d'exarque subsista néanmoins, mais dans le sens tout à fait restreint de visiteur ou délégué du patriarche pour les affaires ecclésiastiques. H. B.

EXAUCTORATION, *Exauctoritas*, licenciement des soldats dans l'anc. Rome, soit après leur temps légitime de service, soit par mécontentement et comme punition. C'était l'annulation de leur serment militaire. Il y avait aussi une exauctoration pour certains vexillaires (*V. ce mot*). C. D—y.

EXAUGURATION, *Exauguratio*, cérémonie religieuse, chez les anc. Romains, pour annuler la consécration d'un temple ou d'un autel que l'on voulait abattre ou transporter ailleurs. Elle se faisait par les prêtres augures, qui prenaient les auspices sur l'autel ou devant le temple à exaugurer. S'ils observaient des signes favorables, on enlevait ou on abattait le monument; dans le cas contraire, on s'abstenait d'y toucher. C. D—y.

EXCELLENCE, titre d'honneur donné officiellement, en France, aux ministres, aux maréchaux, aux ambassadeurs. Avant 1789, les ducs et pairs, les grands d'Espagne, les chevaliers de la Toison d'Or, les parents du pape régnant, y avaient droit également. Les empereurs, rois et princes le portèrent même, avant celui d'*altesse*. Il est aussi usité en Allemagne, en Autriche et en Russie.

EXCIDEUIL, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 37 kil. N.-E. de Périgueux, sur l'Isle; 1,571 hab. Ruines d'un château fort; forges; vins et truffes. Aux environs, carrières de marbre rouge. En 1615, cette petite ville fut érigée en marquisat pour Daniel de Talleyrand, prince de Chalais.

EXCOMMUNICATION, peine ecclésiastique, consistant dans l'exclusion du coupable de la *communion* des fidèles. Le pape et les évêques peuvent seuls la prononcer et en absoudre. Dans la primitive Église, il y avait l'excommunication *médicinale*, qui séparait de la communion le coupable jusqu'à ce qu'il eût satisfait à une pénitence déterminée, et l'excommunication *mortelle*, portée contre les hérétiques, les pécheurs impénitents et rebelles, et les retranchant du corps de l'Église jusqu'à ce qu'ils eussent mérité par la pénitence d'y rentrer. Depuis Grégoire IX, on distingua l'excommunication *majeure*, qui privait de la participation aux prières publiques, du droit d'administrer et de recevoir les sacrements, ainsi que d'assister aux offices divins, de la sépulture ecclésiastique, de l'exercice de la juridiction spirituelle, et de toute communication avec les fidèles, sauf des cas déterminés; et l'excommunication *mineure*, qu'on encourait en fréquentant un excommunié, et qui enlevait le droit de recevoir les sacrements et d'être pourvu d'un bénéfice. Pour *fulminer* une excommunication, on lisait la sentence à la lueur des flambeaux, dans le plus sombre appareil; puis les assistants renversaient leurs flambeaux, et en éteignaient la flamme sous leurs pieds, image de la vie spirituelle qui s'était éteinte dans l'âme du coupable. L'excommunication avait des suites terribles : l'excommunié ne pouvait ni boire, ni manger avec les autres chrétiens; on passait par le feu tout ce qu'il avait touché; à son approche, l'Église se voilait de deuil, les chants cessaient, l'orgue était muet et les cloches immobiles; parfois on plaçait à sa porte un cercueil. Si l'excommunié était un prince, ses sujets étaient déliés du serment de fidélité; par tout le pays, les cérémonies du culte étaient suspendues, les sacrements n'étaient plus administrés, et il n'y avait de prières que pour les nouveaux-nés et pour les morts. — L'excommunication fut employée d'abord dans l'intérêt de la religion, et, sous la féodalité, suppléa quelquefois à l'insuffisance des lois civiles : ainsi, en 1356, Pierre de Bourbon, prince du sang royal tué à la bataille de Poitiers, mourut en état d'excommunication, parce qu'il ne payait pas ses dettes. L'Excommunication fut plus tard une arme pour défendre les biens et les privilèges de l'Église, et le pouvoir temporel des papes. Nicolas Ier en fit usage, le premier, contre un prince, Lothaire II, roi de Lotharingie. En France, les rois Robert, Philippe Ier, Philippe-Auguste, Philippe le Bel, Louis XII, Henri III, Henri IV, et l'empereur Napoléon Ier, furent excommuniés. L'abus qui fut fait des foudres de l'Église, surtout pendant le grand schisme d'Occident, leur fit perdre une partie de leur puissance. — Une sorte d'excommunication existait aussi chez les Juifs et chez les païens; les chrétiens non catholiques en ont également une. B.

EXE, *Isca*, riv. d'Angleterre, prend sa source dans la forêt d'Exmoor (Somerset), passe à Tiverton et Exeter, et se jette dans la Manche à Exmouth; cours de 80 kil., navigable jusqu'à Exeter pour les petits bâtiments.

EXEA-DE-LOS-CABALLEROS, anc. *Setia*, v. d'Espagne (Aragon), prov. et à 52 kil. N.-O. de Saragosse, sur l'Arva; 3,000 hab.

EXEAT, c.-à-d. *qu'il sorte*; permission que donne un évêque à un prêtre de son diocèse pour en sortir et aller dans un autre. — Nom donné au billet de sortie des écoliers dans les lycées et les colléges.

EXÈDRE, *Exedra* ou *Exhedra*. Salle de la maison grecque et de la maison romaine. Elle était longue, garnie de bancs à ses extrémités, et peut-être tout autour, comme l'annonce son nom, qui signifie salle aux siéges, et servait de salle de conversation. Il n'y en avait que dans les grandes maisons et dans toutes les palestres. C. D—y.

EXÉGÈTES, c.-à-d. *interprètes*; hommes habiles dans la science des lois, et que les juges d'Athènes consultaient dans les causes capitales; — ministres des temples, chargés de montrer aux étrangers les antiquités de la ville, les monuments consacrés au culte, les objets sacrés, etc.; — savants docteurs du christianisme, qui se sont occupés de l'explication des Saintes Écritures, tels que Origène, Théodoret, St Jérôme, St Jean Chrysostôme, et, parmi les modernes, Dom Calmet, De Sacy, etc.

EXELMANS (Remi-Joseph-Isidore, baron), né à Bar-le-Duc en 1775, m. en 1852, entra fort jeune au service, fut attaché au général Eblé en 1798, et se fit remarquer de Murat, dont il devint l'aide de camp et l'ami. Après le combat de Wertingen, 1805, où il fit des prodiges de valeur, on le chargea de présenter à l'empereur les drapeaux pris sur l'ennemi. A la tête du 1er régiment de chasseurs, il s'empara de Posen en 1806. Il fut nommé général de brigade après la bataille d'Eylau, suivit Murat en Espagne, y fut pris, et resta captif en Angleterre jusqu'en 1811. Il fit partie de l'expédition de Russie en 1812, fut promu au grade de général de division à cause de sa brillante conduite à la bataille de la Moskowa, et ne se distingua pas moins pendant les campagnes de Saxe, 1813, et de France, 1814. Décrété d'arrestation pendant la 1re Restauration, il parvint à s'échapper, puis se constitua prisonnier à Lille, fut traduit devant un conseil de guerre, et acquitté à l'unanimité. Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon Ier le nomma pair de France, et commandant du 2e corps de cavalerie. Exelmans déploya à Waterloo son activité, sa bravoure et ses talents ordinaires. La veille de la capitulation de Paris, il écrasa à Versailles une division prussienne. Il fut forcé par les Bourbons de s'expatrier. Rétabli dans le cadre de l'état-major général en 1819, inspecteur de cavalerie en 1828, il fut réintégré par le gouvernement de 1830 à la Chambre des pairs, où il protesta énergiquement, lors du procès d'Armand Carrel, contre la condamnation du maréchal Ney. En 1849, il fut nommé grand chancelier de la Légion d'honneur, puis maréchal de France. B.

EXEMPTS, nom donné en France, avant 1789, 1° à des officiers inférieurs de police, attachés à la prévôté de l'hôtel, à la connétablie ou maréchaussée et au guet, et chargés de notifier les ordres du roi et de faire les arrestations; 2° à des officiers de cavalerie, supérieurs aux brigadiers, inférieurs aux enseignes, et chargés de commander en l'absence du capitaine et des lieutenants. Les uns et les autres avaient pour insigne un petit bâton d'ébène, garni d'ivoire aux deux extrémités.

EXEN. *V.* EGUISHEIM.

EXEQUATUR ou EXSEQUATUR, nom latin signifiant *que cela soit exécuté*; il signifiait jadis l'ordre d'exécution qu'un juge inscrivait au bas d'une sentence émanée d'un autre tribunal; il désigne auj. l'ordonnance par laquelle un souverain autorise un consul étranger à exercer ses fonctions.

EXETER, *Isca Dumnoniorum*, *Uxela*, cité-comté d'Angleterre, cap. du comté de Devon, port sur l'Exe, à 16 kil. N.-O. de son embouchure dans la Manche, à 258 kil. O.-S.-O. de Londres, à 100 kil. S.-O. de Bristol, avec chemin de fer; par 50° 43' 25" lat. N., et 5° 52' 5" long.

O.; 33,737 hab. Evêché fondé en 1050. Restes d'anc. murs et du château de Rougemont. Belle cathédrale de 1280. Beau pont en pierre; maison d'aliénés. Biblioth., musée, théâtre, etc. Jolis environs. Son commerce, autrefois immense, a décliné, malgré les récentes améliorations du port. Marché de blés et de laines, le plus important de l'O. de l'Angleterre. Fabr. de draps, flanelles, serges, toiles, dentelles; brasseries.

EXETER, brg des États-Unis (New-Hampshire), à 22 kil. S.-O. de Portsmouth; port près de l'embouchure de la riv. de son nom; 4,000 hab. École classique; fonderie de canons; chantiers de construction.

EXHAM ou HEXHAM, *Alexodunum*, brg d'Angleterre (Northumberland), à 32 kil. O. de Newcastle, sur la Tyne; 6,500 hab. Fabr. de souliers, gants et chapeaux. Evêché fondé au VIIe siècle, et transféré depuis à Durham. Victoire des Yorkistes sur les troupes de Marguerite d'Anjou, femme du roi Henri VI, en 1464.

EXIL chez les anc. Grecs. *V.* OSTRACISME, PÉTALISME.

EXIL chez les anc. Romains. Il y en avait trois sortes: l'*Exil* proprement dit, la *Déportation* et la *Relégation*. — L'*Exil* était une peine judiciaire, qui s'infligeait indirectement à un citoyen coupable, par l'interdiction du feu et de l'eau dans sa patrie. La sentence disait à quelle distance de Rome il devrait s'écarter, mais ne fixait aucune durée à la peine; un sénatus-consulte et un plébiscite pouvaient rappeler l'exilé. Un exil volontaire, avant jugement, sauvait un citoyen de la peine de mort. — La *Déportation* était un exil dans un lieu fixe. Elle fut inventée du temps d'Auguste. L'empereur seul y condamnait pour un temps indéfini; seul il pouvait faire grâce. L'exil et la déportation dégradaient un citoyen de ses droits. — La *Relégation* n'interdisait pas au condamné le séjour de sa patrie, mais le séjour de Rome ou de tel autre lieu désigné; aussi conservait-il ses droits civiques. Le sénat, ou un magistrat, et, plus tard, l'empereur, prononçait la relégation, toujours pour un temps indéfini. L'empereur pouvait la révoquer. — Le Code pénal français, liv. 1er, a conservé la *Déportation*, comme peine afflictive et infamante, et le *Bannissement*, qui tient de l'exil et de la relégation. La Déportation consiste à être transporté et à demeurer à perpétuité dans un lieu déterminé par le gouvernement, hors du territoire continental de l'empire; le Bannissement est une transportation hors du territoire de l'empire, mais dont la durée, fixée à 5 ans au moins, ne doit jamais dépasser 10 ans. L'Exil n'est point édicté par le Code. Dans l'anc. monarchie, c'était un éloignement de la cour, une espèce de relégation à l'intérieur, avec ordre à l'exilé de résider en tel lieu, souvent dans ses terres, s'il était grand seigneur. C. D—Y.

EXILI, empoisonneur. *V.* BRINVILLIERS.

EXILLES, brg du roy. d'Italie (prov. de Turin), à 10 kil. O. de Suse, près de la Doire-Ripaire et dans la vallée d'Oulx: 1,944 hab. Place forte et arsenal. Près d'Exilles fut défait et tué le chevalier de Belle-Isle, en 1746.

EXIMENO (Don Antonio), savant jésuite, né à Balbastro (Aragon) en 1732, m. en 1798, étudia à Salamanque, fut chargé en 1764 d'enseigner les mathématiques et l'artillerie à l'école militaire de Ségovie, et se retira à Rome lors de l'expulsion de son ordre. Il a laissé, en espagnol: *Histoire militaire de l'Espagne*, Ségovie, 1769, in-4°; *Manuel de l'artilleur*, ibid., 1772, in-8°, et, en italien, un bon ouvrage: *Dell' origine e delle regole della musica, colla storia del suo progresso, decadenza e renovazione*, Rome, 1774, in-4°.

EXITÉRIES (du grec *exeimi*, sortir), sacrifices que les anciens offraient à la veille d'une grande entreprise, ou à la mort de leurs amis, ou à la fin d'un procès.

EXMES, *Hiesme* au moyen âge, en latin *Oximum*, ch.-l. de cant. (Orne), arr. et à 18 kil. E. d'Argentan, sur la Dives; 456 hab. Ville très-ancienne; elle était la capitale du petit pays de son nom, ou *Hiesmois*. Antiquités romaines.

EXMOUTH, v. d'Angleterre (Devon), à 16 kil. S.-E. d'Exeter, sur la Manche, à l'embouchure de l'Exe; bains de mer fréquentés; 3,000 hab. Patrie de Walter Raleigh.

EXMOUTH (Édouard PELLEW, lord), amiral anglais, né à Douvres en 1757, m. en 1833, combattit avec gloire la marine française en Amérique et aux Indes, pendant la guerre de l'indépendance des États-Unis. Contre-amiral en 1804, vice-amiral en 1808, membre de la Chambre des pairs en 1814, il fut chargé, en 1816, de châtier les corsaires barbaresques, et bombarda Alger. Il employa le reste de sa vie à l'instruction des marins.

EXODE (du grec *exodos*, sortie), nom du 2e livre du Pentateuque, qui contient le récit de la sortie des Israélites d'Egypte, c.-à-d. leur histoire depuis la mort de Joseph jusqu'à l'érection du Tabernacle.

EXODE, *Exodium*, partie de l'anc. tragédie grecque, qui renfermait le dénoûment et la catastrophe, ce que l'on disait après le dernier chant du chœur. — Chez les Romains, l'Exode était une petite pièce bouffonne, qui se jouait après une atellane ou une tragédie, pour dissiper la tristesse qu'elle avait pu laisser dans les spectateurs. Elle était d'un ton satirique et mordant, en vers improvisés; pour la rendre plus plaisante, le principal acteur de la grande pièce jouait dans la petite avec son même costume et son même masque. C. D—Y.

EXONA, nom anc. d'ESSONNE.

EXORCISME, cérémonie de l'Eglise qui consiste à employer certaines prières, l'eau bénite, le sel, l'huile sainte, etc., pour chasser les démons des corps des possédés ou des lieux qu'ils occupent. On pratique aussi l'exorcisme avant d'administrer le baptême et de bénir l'eau, ou encore afin de conjurer les orages, de détruire les animaux nuisibles, etc. Le pouvoir d'exorciser est un des quatre ordres mineurs conférés par l'évêque à ses prêtres. — Les Juifs faisaient aussi des exorcismes; ils attribuaient à Salomon les formules usitées en cette matière. Les païens croyaient à la puissance des enchantements, des amulettes, de la musique, pour chasser les mauvais génies: leurs procédés se nommaient *conjurations*, de même que les cérémonies plus ou moins bizarres et ridicules des magiciens d'autrefois, qui prétendaient évoquer le diable ou guérir les maladies.

EXOSTRA, pont volant que, chez les anc. Romains, on abattait du haut d'une tour mobile, pour passer sur la muraille d'une ville assiégée. — machine du théâtre romain, peu connue, et qui, suivant toute vraisemblance, n'était autre que ce que, dans nos théâtres modernes, on appelle l'avant-scène. C. D—Y.

EXOTÉRIQUE (Doctrine). *V.* ESOTÉRIQUE.

EXPECTATIVES ou GRACES EXPECTATIVES, lettres par lesquelles le pape conférait à l'avance à un ecclésiastique le droit d'être pourvu d'un certain bénéfice lorsqu'il deviendrait vacant, ou seulement d'obtenir une place dans un chapitre à la première vacance qui se présenterait. Cet usage devint une source de scandales pendant le grand schisme, où de part et d'autre on l'exploitait pour se faire des partisans. Le concile de Bâle, en 1436, la pragmatique de Bourges, à son imitation, en 1438, et le concile de Trente, en 1563, l'ont formellement interdit. R.

EXPERIENS (Callimachus). *V.* BUONACCORSI.

EXPIATION, cérémonie religieuse, destinée à effacer un crime ou à apaiser la Divinité. Chez les païens, elle était *particulière* ou *générale*. Celui qui avait commis quelque grand crime, comme l'homicide, l'inceste, l'adultère, etc., se présentait aux prêtres; ceux-ci le faisaient passer par plusieurs cérémonies superstitieuses: par exemple, ils faisaient sur lui des aspersions de sang, le frottaient avec une espèce d'oignon, lui mettaient au cou un collier de figues, etc. Dans les expiations générales, un prêtre, avant le sacrifice, trempait une branche de laurier ou des tiges de verveine dans l'eau lustrale, et tournait trois fois autour du peuple en faisant aspersion. L'eau de mer était préférée; à son défaut, c'était de l'eau des fleuves et des fontaines, dans laquelle on mettait du sel et quelquefois du soufre. En temps de peste, de famine, ou de quelque autre calamité publique, les expiations étaient cruelles: on choisissait quelque personne laide et difforme, qu'on immolait, et, après que le cadavre avait été brûlé, on en jetait les cendres à la mer. Tantôt on apaisait le ciel par la mort d'une vierge (sacrifice d'Iphigénie); tantôt c'était le sang des malfaiteurs, des esclaves, des prisonniers, qu'on offrait sur les autels. Tout sacrifice, toute offrande était une expiation. Parfois des citoyens s'offraient à la mort pour sauver le peuple entier. — Dans le christianisme, l'expiation se fait par le baptême, la pénitence, les actes satisfactoires, etc. B.

EXPIATIONS (Fête des), fête que les anciens Hébreux célébraient, le 10 sept., pour expier les fautes de l'année. Le grand-prêtre, vêtu de simple lin, offrait en sacrifice un jeune taureau et un bélier, et confessait ses péchés. Puis on lui amenait deux boucs et un bélier. Après avoir sacrifié le bélier et encensé le sanctuaire, il trempait son doigt dans le sang du taureau immolé, en jetait sept fois entre l'arche et le voile du sanctuaire, immolait ensuite celui des boucs que le sort désignait, faisait encore sept aspersions de son sang et sept autres avec ce sang et celui du taureau, confessait de nouveau ses péchés et ceux du peuple, et lâchait l'autre bouc, dit *Bouc émissaire*, dans la

direction du désert, l'ayant chargé des iniquités de tous. Enfin il se lavait tout le corps dans le tabernacle, et immolait deux béliers. Il y avait là comme une réminiscence de ce qui se passait en Égypte, où les prêtres chargeaient d'imprécations plusieurs bœufs, dont on jetait la tête en pâture aux crocodiles du Nil. B.

EXPILLY (l'abbé Jean-Joseph), voyageur et géographe, né à St-Remi (Provence) en 1719, m. en 1793, fut tour à tour secrétaire d'ambassade du roi de Sicile, examinateur et auditeur général de l'évêché de Sagona en Corse, et chanoine-trésorier du chapitre de Tarascon. Il voyagea, tant pour ses devoirs que pour satisfaire ses goûts, et fit faire de grands progrès à la science géographique. On a de lui : *Cosmographie*, 1749, in-8°; *Topographie de l'univers*, 1757, 2 vol. in-8°, qui ne comprend qu'une partie de la Westphalie; *Polychrographie*, 1775, in-8°; *le Géographe manuel*, 1757, in-18, qui a eu beaucoup d'éditions, et qui a été retouché par Cumeiras; *Description historique et géographique de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande*, 1759, in-12; *De la population de la France*, 1765, in-fol.; *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, le plus estimé de ses ouvrages, bien qu'il s'arrête à la lettre S, 1762-70, 6 vol. in-fol. L—H.

EXPOSITION DES ENFANTS. *Chez les Grecs.* Quand un père de famille ne voulait pas élever un enfant qui lui venait de naître, il l'envoyait exposer dans un carrefour. Cet abandon n'était pas toujours définitif; car on faisait à l'enfant une marque, ou bien on l'enveloppait d'habits, on attachait après lui quelque joyau qui pouvait le faire reconnaître plus tard. Toute la Grèce pratiquait cette barbare coutume, Thèbes exceptée, où une loi l'avait abolie. — *Chez les Romains.* L'exposition des enfants était en usage dans l'empire romain. À Rome, on les exposait sur le Forum, dans le petit bocage dit le lac Curtius (V. LAC). Si les enfants ne périssaient pas de faim ou de froid, s'ils n'étaient pas dévorés par les chiens, ils devenaient la proie de quiconque voulait s'en emparer. Quelquefois ils tombaient en servitude, quelquefois ils étaient adoptés par des familles sans postérité. Un exposé de condition libre, réduit en servitude par la personne qui l'avait élevé, pouvait réclamer sa liberté, en lui payant les aliments qu'elle lui avait fournis. Ses parents jouissaient du même droit, à la même condition. La barbare coutume des expositions durait encore au IVe siècle; les empereurs chrétiens tâchèrent de la réprimer, en déclarant que les enfants exposés demeureraient la propriété perpétuelle des personnes qui les auraient recueillis. — *Chez les modernes.* V. CHINE. — En France, l'exposition des enfants fut très-fréquente jusqu'au milieu du XVIIe siècle. On avait même disposé aux portes des églises des coquilles de marbre, où l'on venait exposer les enfants; la paroisse les recueillait, les baptisait, et les donnait à des personnes qui les élevaient par charité. L'abandon des enfants fut défendu par une ordonnance royale de 1556, qui édicta la peine de mort contre quiconque serait convaincu de ce crime. Au XVIIIe siècle, cette peine fut convertie en celle du fouet. Néanmoins le nombre des enfants exposés était considérable, et beaucoup périssaient sur la voie publique, avant l'institution des hospices d'enfants trouvés. (V. HOSPICE et VINCENT DE PAUL (Saint). C. D—Y.

EXPOSITIONS DE L'INDUSTRIE. Réunion de produits en tous genres, choisis par des jurys locaux, puis envoyés dans une seule ville pour y être exposés publiquement, examinés et jugés par des commissions spéciales nommées par le gouvernement. Des récompenses sont ensuite distribuées aux meilleurs fabricants. La 1re exposition de l'industrie eut lieu à Paris, en l'an VI (1798) : François de Neufchâteau, alors ministre de l'intérieur, en eut l'idée. Elle se tint dans des galeries élevées au milieu du Champ-de-Mars; le nombre des exposants fut de 110; la durée de l'exposition, de 3 jours. Les résultats furent si satisfaisants, que l'on voulut rendre cette exposition annuelle, ce qui ne se fit que deux fois. Les autres expositions eurent lieu : — la 2e, en l'an IX (1801), dans la cour du Louvre; 229 exposants; durée, 6 jours. — La 3e, en l'an X (1802), dans la cour du Louvre; 540 exposants; durée, 7 jours. — La 4e, en 1806, sur l'esplanade des Invalides et dans le petit hôtel Bourbon, alors occupé par l'administration des ponts et chaussées; 1,422 exposants; durée, 24 jours. — La 5e, en 1819, dans la cour du Louvre et au 1er étage de ce palais; 1,662 exposants; durée, 35 jours. — La 6e, en 1823, même local que la précédente; 1,642 exposants; durée, 50 jours. — La 7e, en 1827, même local que la précédente; 1,695 exposants; durée, 62 jours. — La 8e, en 1834, sur la place de la Concorde; 2,447 exposants; durée, 60 jours. — La 9e, en 1839, aux Champs-Élysées, carré des Jeux; 3,281 exposants; durée, 60 jours. — La 10e, en 1844, même local que la précédente; 3 960 exposants; durée, 60 jours. — La 11e, en 1849, même local, 4,494 exposants; durée, 1 mois; la 12e, en 1855 : elle fut une exposition universelle, pour laquelle on éleva, dans le même emplacement que la précédente, le vaste Palais de l'industrie, construction définitive, et, comme annexe, une galerie temporaire, en maçonnerie, en charpente, et en fer, occupant tout le quai de la Conférence, sur une longueur de 1,138 mèt., une largeur de 27, et une hauteur de 20. Le nombre des exposants s'éleva à 21,064, dont 10,891 français; l'exposition fut ouverte le 1er mai, et close le 31 octob. Ce fut la plus merveilleuse que l'on eût jamais vue.

Les Expositions de l'industrie ont été imitées par les principales nations manufacturières de l'Europe : par la Belgique, à Gand, en 1820; la Prusse, à Berlin, en 1844; l'Autriche, à Vienne, en 1845; l'Angleterre, à Londres, en 1851, première exposition universelle, qui eut lieu dans d'immenses galeries de fer vitrées (V. CRISTAL — Palais de) : elle fut renouvelée en 1862; la Bavière, à Munich, exposition générale pour les peuples allemands seuls, en 1854; enfin, en Amérique, à New-York, exposition universelle, en 1853-54. C. D—Y.

EXSUPERANTIUS (Lucius ou Julius), écrivain latin, qu'on croit avoir vécu au Ve siècle, passe pour auteur d'un petit ouvrage intitulé : *De Marii, Lepidi et Sertorii bellis civilibus*, souvent mis à la suite de Salluste, et que l'on suppose tiré des écrits perdus de cet historien.

EXTRAORDINAIRES, *Extraordinarii*, troupes d'élite des alliés, chez les anc. Romains : c'était le tiers de leur cavalerie, et le 5e de leur infanterie. En bataille, elles marchaient à la 1re ligne; dans le camp, elles campaient près du consul, et l'accompagnaient en marche. C. D—Y.

EXTRAVAGANTES. V. DÉCRÉTALES.

EXUMA (GRANDE-), une des îles Lucayes ou Bahama, séparée de Cat-Island ou San-Salvador par le canal de son nom; 40 kil. sur 4; 1,500 hab. Culture du coton.

EXUPÈRE, rhéteur célèbre du IVe siècle, enseigna à Toulouse et à Narbonne, et eut pour disciples Dalmace et Annibalien, neveux de Constantin le Grand. Il fut un instant chargé d'administrer l'Espagne.

EXUPÈRE (Saint), évêque de Toulouse au Ve siècle, acheva la basilique commencée par St Saturnin, changea le temple de Minerve en une église dédiée à la Ste Vierge, et qu'on nomme auj. *la Dorade*, et vendit tous ses biens, ainsi que les vases sacrés, pour soulager les pauvres. Il combattit l'hérésie de Vigilance. Fête, le 28 sept. et le 14 juin.

EXUPÈRE (Saint), un des premiers apôtres de la Neustrie et 1er évêque de Bayeux, vivait à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve.

EYALET (du grec *aigialos*, littoral), nom donné aux divisions administratives de l'empire ottoman, et synonyme de *pachalik*. Un eyalet se subdivise en *livahs* ou *sandjakats*. V. SANDJACK.

EYBAR, brg d'Espagne (Guipuzcoa), situé à 35 kil. O.-S.-O. de St-Sébastien; 3,800 hab. Manuf. d'armes, horlogerie, grosses toiles.

EYCK (Hubert VAN), peintre flamand, né à Maas-Eyck ou Eyck-sur-Meuse en 1366, m. en 1426. On ignore quel fut son maître. On a prétendu qu'il était l'inventeur de la peinture à l'huile; mais ce fut son frère Jean qui eut l'honneur de faire cette découverte. Tous les deux quittèrent leur ville natale pour s'établir à Bruges. Ils travaillèrent ensemble à l'*Adoration de l'Agneau mystique*, qui renferme plus de 300 figures. Celles que peignit Hubert van Eyck ont un caractère d'imposante majesté, quelque chose de hiératique et de byzantin : le travail en est d'ailleurs d'une finesse admirable, la couleur d'une grande beauté. A. M.

EYCK (Jean VAN), peintre flamand, né à Maas-Eyck ou Eyck-sur-Meuse vers 1386, m. en 1440. Il alla s'établir à Bruges avec son frère Hubert, qui lui avait enseigné son art : de là vient qu'on le nomme souvent *Jean de Bruges*. En 1410, il inventa, ou, pour mieux dire, perfectionna la peinture à l'huile, car on peignait à l'huile au moyen âge, mais on employait l'huile sans préparation, et il fallait attendre qu'une couleur, une teinte fussent sèches, avant d'en appliquer une autre par-dessus. Jean van Eyck, qui savait la chimie, cherchait depuis longtemps un meilleur procédé : il trouva que l'huile de lin et l'huile de noix perdaient promptement leur humidité quand on les avait fait cuire; il y ajouta des essences, qui, par leur évaporation, accélérèrent encore ce résultat. La découverte du jeune peintre excita une surprise et une admiration générales. Ses tableaux eux-mêmes n'étonnaient pas moins : il observait et reproduisait la nature avec une patience et une

habileté extraordinaires. Le portrait, l'histoire, le paysage, les intérieurs, les animaux, les fleurs, il savait tout exécuter. La peinture sur verre lui eut aussi des obligations : il enseigna l'art de faire des vitraux d'une seule pièce, tandis qu'avant lui on employait un morceau différent pour chaque couleur du vitrail. Le Musée du Louvre renferme deux tableaux de sa main : *la Vierge couronnée par un ange*, et *les Noces de Cana*, tous deux d'une grande beauté. Munich, Berlin, Anvers, Bruges et Gand sont les villes qui en possèdent le plus. A. M.

EYCKENS (Pierre), peintre flamand, né vers 1650, on ignore dans quelle ville. En 1689, il devint directeur de l'Académie d'Anvers. Ses tableaux, fort nombreux dans les Pays-Bas, se distinguent par la beauté du coloris, la pureté du dessin, et le bon goût avec lequel les draperies sont agencées. Le clergé d'Anvers et de Malines eut souvent recours à son pinceau. *La Cène*, qu'on voit dans l'église St-André d'Anvers, passe pour un de ses chefs-d'œuvre. A. M.

EYDER. *V.* EIDER.

EYE, brg d'Angleterre (Suffolk), à 32 kil. N. d'Ipswich ; 2,300 hab. Industrie agricole ; dentelles.

EYFEL. *V.* EIFEL.

EYGALIÈRES, vge (Bouches-du-Rhône), arr. et à 36 kil. N.-E. d'Arles ; 1,470 hab. Beaux marbres dits de St-Remy.

EYGUES, riv. de France, naît près de Rémusat (Drôme), passe à Nyons, et se jette dans le Rhône, rive g., après un cours de 90 kil.

EYGUIÈRES, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. et à 39 kil. E. d'Arles, près du canal de Craponne ; 2,629 hab. Comm. d'huile, vins et soie.

EYGURANDE, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. et à 25 kil. N.-E. d'Ussel ; 234 hab.

EYLAU, v. des États prussiens (Prusse), sur la Pasmar, à 35 kil. S.-S.-E. de Kœnigsberg : 2,700 hab. Napoléon Ier y remporta une célèbre et sanglante victoire sur les Russes et les Prussiens, les 7 et 8 février 1807. On la distingue, par l'épithète de *Preussich*, de *Deutsch-Eylau*, située aussi en Prusse, à 63 kil. E.-S.-E. de Marienwerder ; 2,000 hab.

EYMET, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 26 kil. S.-S.-O. de Bergerac, sur le Dropt ; 1,322 hab. Fabr. de calicots et d'indiennes. Restes de fortifications.

EYMOUTIERS, *Acuti monasterium*, ch.-l. de cant. (Hte-Vienne), arr. et à 44 kil. E.-S.-E. de Limoges, sur la Vienne. Collége ; belle église gothique. Tanneries ; comm. de cire ; 1,831 hab. C'était un lieu fortifié sous Charles VI.

EYOS ou AYOS, peuple de l'Afrique, dans la Nigritie maritime. Leur roi peut, dit-on, mettre sur pied 100,000 hommes.

EYRAGUES, vge (Bouches-du-Rhône), arr. et à 17 kil. N.-N.-E. d'Arles ; 1,929 hab. Murailles construites au temps des guerres de religion.

EYRIÈS (J.-B.), érudit, né à Marseille en 1767, m. en 1846. Un des fondateurs, et longtemps président de la Société de géographie de Paris, membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1839, il a rendu des services à la science géographique par des éditions et traductions de relations de voyages. Ainsi on lui doit : *Voyages de découvertes dans la partie septentrionale de l'Océan Pacifique par le capitaine Broughton*, trad. de l'anglais, 1806, 2 vol. in-8° ; *Voyage de Golowoin en* 1811-13, 1818, 2 vol. in-8° ; *Abrégé de l'histoire générale des voyages par Laharpe*, 1820, 30 vol. in-8° ; *Abrégé des voyages modernes depuis* 1780, 1822-24, 14 vol. in-8°, etc. Il a été un des collaborateurs de la *Biographie universelle* de Michaud, des *Annales des voyages*, et de la nouvelle édit. de l'*Art de vérifier les dates*.

EYSSE, hameau (Lot-et-Garonne), dépendant de Villeneuve-d'Agen ; 1,600 hab. Maison de détention pour onze départements.

EYWANOWITZ ou IWANOWICZ, v. des États autrichiens (Moravie), à 35 kil. E.-N.-E. de Brünn, sur l'Hanna ; 2,000 hab. Anc. château appartenant à la maison d'Auersperg.

EZCARAY, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. et à 48 kil. O.-S.-O. de Logrono ; 2,400 hab. Poterie et lainages. Mine de cuivre.

ÉZÉCHIAS, roi de Juda, fils et successeur de l'impie Achaz, 723-694 av. J.-C., rétablit le culte du vrai Dieu. Il abattit même le serpent d'airain élevé par Moïse, parce qu'il était un objet d'idolâtrie. Vainqueur des Philistins, il fut attaqué par Sennachérib, roi d'Assyrie, dont il avait secoué le joug ; mais un ange descendit du ciel, et tua de sa main 185,000 Assyriens, ce qui força l'ennemi à se retirer, en 707. Dangereusement malade, Ezéchias dut encore à ses prières une guérison miraculeuse. Il en rendit grâces à Dieu dans un cantique que nous a conservé le prophète Isaïe, son contemporain, et qui a été traduit en vers français par J.-B. Rousseau. L—H.

ÉZÉCHIEL, c.-à-d. *que Dieu fortifie*, de la race sacerdotale des Juifs, l'un des quatre grands prophètes, fut emmené captif à Babylone avec Jéchonias, roi de Juda, 599 av. J.-C. ; il ne commença à être inspiré que quatre ans après, et prophétisa pendant vingt ans, jusqu'à l'année 574. On ignore comment et à quelle époque il mourut. Les œuvres d'Ézéchiel ont toujours été reconnues comme canoniques : le style en est plein d'images très-poétiques et très-fortes. La lecture de ce prophète n'était permise qu'à l'âge de 30 ans. L—H.

EZNIG *Goghpatzi* ou *de Golp*, auteur classique arménien, m. en 478, évêque de Pacrivant (Grande-Arménie), connaissait à fond les littératures grecque, syrienne et persane, et en traduisit plusieurs ouvrages. Il composa une *Réfutation des erreurs des Persans et des Manichéens*, Venise, 1826, in-24, ouvrage plein d'intérêt, d'érudition philosophique et dogmatique, et qui, par l'élégance et la pureté de son style, est un modèle du plus pur haiganisme (arménien littéraire). C—A.

EZRAEL. *V.* AZRAEL.

EZZEDDIN. *V.* AZZEDDIN.

EZZELIN ou ECCELIN. *V.* ROMANO.

F

FAABORG, v. de Danemark, dans l'île de Fionie, sur la côte S.-O., à 31 kil. S.-S.-O. d'Odensée, petit port sur un golfe peu profond ; 3,120 hab. Export. de blé considérable. La ville a obtenu ses premiers priviléges du roi Eric Plougpenning en 1251 ; elle a été plusieurs fois brûlée, notamment en 1535. A. G.

FABARIA, nom anc. de BORKUM.

FABARIES, offrandes de farine de fèves faites par les anc. Romains à la déesse Carna (*V. ce mot*), le 1er juin. De là le nom de *fabariæ* donné aux calendes de juin.

FABAS (Jean de), gouverneur d'Albret ou Labrit, m. en 1614. Quoique catholique, il soutint, pendant les guerres de religion, Montgomery contre Montluc ; puis il prit part à la guerre de Lépante contre les Turcs, 1571. En 1576, chargé de défendre Bazas pour le roi, il la livra à Henri de Navarre après l'avoir pillée, et se fit protestant. Grâce à lui, La Réole fut prise, 1577, Bordeaux et les villes royales sans cesse inquiétées. Il contribua à la victoire de Coutras, assista comme aide de camp à la bataille d'Ivry, fut le principal promoteur de la conférence de Du Perron avec les ministres protestants, 1593, et, l'année suivante, à l'entrée de Henri IV dans Paris, marcha à ses côtés. Aussi fut-il, dès 1597, gentilhomme ordinaire de la chambre, maréchal de camp, gouverneur du Condomois et du pays d'Albret. Le roi érigea sa terre de Castets en vicomté, 1605. — Son fils, m. en 1654, combattit avec les protestants contre Louis XIII.

FABBRONI. *V.* FABRONI.

FABER, FABRE ou LEFÈVRE (Jean), jurisconsulte, né près d'Angoulême, m. en 1340, juge à La Rochefoucauld, et, selon quelques-uns, chancelier de France, a laissé un savant *Commentaire sur les Institutes*, Venise, 1488, in-fol., et Lyon, 1593, in-4°, plein d'importantes recherches sur le droit coutumier.

FABER (Basile), lexicographe, né à Sorau (Silésie) en 1520, m. 1576, fut tour à tour professeur à Nordhausen, à Magdebourg, et recteur de l'université d'Erfurt. Il embrassa avec ardeur les idées luthériennes, et tradui-

sit en allemand les remarques latines de Luther sur la *Genèse*. Il est surtout connu par un *Thesaurus eruditionis scholasticæ*, Leips., 1571, grand dictionnaire latin, réimprimé et successivement augmenté par Buchner, Cellarius, Grævius, Stebel, et dont la dernière édition est celle de J.-H. Leich, Francfort, 1749, 2 vol. in-fol. C. P.

FABER. *V.* FAVRE, LEFÈVRE.

FABERT (Abraham de), maréchal de France, né à Metz en 1599, m. en 1662. Soldat à 14 ans, il se signala en 1627 au siége de La Rochelle, en 1629 à la prise de Suse, et principalement à la retraite de Mayence, en 1635, où il contribua à sauver les débris de l'armée française et à arrêter l'invasion de Gallas en Champagne. Après avoir pris part aux siéges de Saverne en 1636, de Landrecies en 1637, il passa en Savoie, dirigea les siéges de Chivas et de Turin, et battit le prince Thomas de Carignan. De retour en France, il se trouva à la bataille de La Marfée, 1641, aux siéges de Collioure et de Perpignan, 1642. Créé maréchal de camp pendant la minorité de Louis XIV, il s'empara en Italie de Porto-Longone et de Piombino. Fidèle à la cour pendant la Fronde, il prit Stenay, en 1654, sous les yeux de Louis XIV, qui le nomma, en 1658, maréchal de France. Il était déjà gouverneur de Sedan, depuis 1641. Il inventa, pour le siége des places, les parallèles et les cavaliers de tranchée. Son désintéressement, son humanité, même à l'égard des ennemis, étaient aussi remarquables que ses talents militaires. Il avait du goût pour l'astrologie judiciaire et les sciences occultes : de là vinrent les bruits étranges que l'on répandit sur sa mort : le diable, avec qui il était en relation comme sorcier, l'avait, disait-on, enlevé. La Bibliothèque impériale possède des *Lettres* de Fabert, écrites de 1634 à 1662; une *Relation de la bataille de La Marfée*, qu'il composa, se trouve dans les Mémoires de Montrésor, Leyde, 1663. C. P.

FABIEN (Saint), pape, 236-250, périt dans la persécution de l'empereur Décius.

FABIENS, prêtres-flamines du dieu Pan, institués à Rome en mémoire d'un Fabius qui, disait-on, avait été chef du parti de Rémus.

FABIUS (Famille des), ainsi nommée, dit-on, parce qu'elle fit connaître aux Romains la culture de la fève (*faba*). Pendant les guerres continuelles que Rome eut à soutenir après l'expulsion des rois, cette famille, composée de 306 membres, se chargea de combattre seule les Véiens, et alla s'établir, avec ses 4,000 clients, sur les bords du Crémère, d'où, pendant deux ans, elle tint l'ennemi en échec. Mais, surprise enfin dans une embuscade, l'an 275 de Rome, 478 av. J.-C., elle y périt tout entière; un enfant resté à Q. Fabius Vibulanus, empêcha seul sa totale extinction.

FABIUS MAXIMUS RULLIANUS (Quintus), maître de la cavalerie sous Papirius Cursor, vainquit les Samnites l'an 427 de Rome, 326 av. J.-C.; il avait combattu contre les ordres du dictateur, et, sans les prières de son père, M. Fabius Ambustus, il eût payé de sa tête cette désobéissance. Il fut ensuite cinq fois consul, deux fois dictateur, interroi et prince du sénat. Il gagna sur les Samnites et les Gaulois réunis la bataille de Sentinum, en 296.

FABIUS GURGÈS, fils du précédent, fut consul pendant la guerre du Samnium. Il perdit par sa témérité une bataille contre Pontius Hérennius, et son vieux père voulut servir sous ses ordres comme lieutenant, afin de réparer cette défaite.

FABIUS PICTOR (Quintus), 1er historien romain, contemporain de la 2e guerre punique. Il devait son surnom à un de ses ancêtres, qui avait peint le temple de la déesse Salus; Cicéron dit que ce n'était pas par honneur pour le talent de l'artiste. Fabius fut envoyé à Delphes après la bataille de Cannes, pour consulter l'oracle. On retrouve dans le peu de fragments qui restent de ses *Annales* l'esprit religieux de sa famille; il raconte avec une exactitude naïve les faits et les prodiges, tels que les donnent les vieilles traditions. On a discuté pour savoir si Fabius avait écrit en latin ou en grec : il paraît certain qu'il a écrit en latin; Denys d'Halicarnasse, qui dit le contraire, a eu sans doute sous les yeux une traduction grecque. *V.* Baumgart, *Diss. de Q. Fabio Pictore*, Breslau, 1842, in-8°. D—R.

FABIUS MAXIMUS VERRUCOSUS (Quintus), surnommé *Cunctator* (temporiseur), reçut les honneurs du triomphe pour une victoire sur les Liguriens, fut chef de l'ambassade que les Romains envoyèrent à Carthage après la prise de Sagonte pour déclarer la guerre, et reçut la dictature après la défaite de Trasimène, 217 av. J.-C. En évitant tout engagement sérieux avec Annibal, malgré les provocations de l'ennemi, les railleries et les plaintes de ses propres soldats, il épuisa l'armée carthaginoise qu'il surveillait et dont il coupait les convois, réussit même à l'attirer dans un défilé près de Casilinum, mais, dupe d'un stratagème, la laissa échapper. Contraint de partager le commandement avec son maître de la cavalerie Minucius, il sauva ce général d'une défaite que sa présomption lui avait méritée. En 209, il reprit Tarente, où il flétrit sa victoire par des cruautés, régla avec Annibal le rachat des prisonniers romains, et, comme le sénat ne ratifia point son accord, vendit ses biens pour tenir sa parole. Il s'opposa au projet formé par Scipion d'attaquer les Carthaginois en Afrique, voulant que son système de temporisation eût l'honneur d'amener Annibal à la paix. B.

FABIUS MAXIMUS ÆMILIANUS (Quintus), fils du consul Paul-Émile, passa par adoption dans la maison des Fabius. Consul en 145 av. J.-C., il fit la guerre avec quelque succès en Espagne contre Viriathe. Il écrivit des *Annales romaines*, auj. perdues.

FABIUS SERVILIANUS (Quintus), consul en 142 av. J.-C., fut battu en Espagne par Viriathe, et signa un traité honteux.

FABIUS MAXIMUS ALLOBROGICUS (Quintus), petit-fils de Paul-Émile par adoption, combattit en Gaule contre Bituit, roi des Arvernes, 122 av. J.-C., et le vainquit avec les Allobroges ses alliés.

FABLIERS, une des 4 classes dans lesquelles on divisait ceux qui pratiquaient la *jonglerie* ou *ménestrandie*. Ils rimaient les fabliaux, romans et autres sujets que les ménétriers devaient ensuite chanter.

FABRE (Jean), protestant, célèbre par son amour filial, né à Nîmes en 1727, m. en 1797. Son père devant être envoyé aux galères pour avoir pratiqué son culte, qui était interdit depuis la révocation de l'édit de Nantes, il demanda à subir la peine à sa place, 1756. Au bout de six ans, il fut délivré par le duc de Choiseul, alors ministre, qui fut touché de cet héroïsme. Cette aventure a fourni à Fenouillot de Falbaire le sujet d'un drame, *l'Honnête criminel*.

FABRE DE L'AUDE (Jean-Pierre), né à Carcassonne en 1755, m. en 1832. Avocat au parlement de Toulouse, député aux États du Languedoc en 1783, il adopta les principes de la Révolution, fut procureur général syndic du départem. de l'Aude, s'enfuit pendant la Terreur, entra au Conseil des Cinq-Cents, puis au Tribunat, dont il devint président. Occupé presque exclusivement de finances, ce fut lui qui proposa de créer la régie des Droits réunis, et de déclarer la contribution foncière fixe et immuable. Sénateur en 1807, puis comte de l'Empire et procureur général près le grand conseil du sceau des titres, il fut un des premiers à voter la déchéance de Napoléon Ier (avril 1814). Il proposa les principales bases constitutionnelles que Louis XVIII adopta par la déclaration de St-Ouen. Nommé pair de France par la première Restauration, il conserva ce titre pendant les Cent-Jours, en fut privé en 1815, et le recouvra en 1819. B.

FABRE D'ÉGLANTINE (Philippe-François-Nazaire), poëte comique, né à Carcassonne, en 1755, m. en 1794, d'abord comédien de province, échoua dans cette profession, et la quitta pour se livrer à la poésie. Ayant remporté aux Jeux floraux de Toulouse un prix composé d'une églantine d'argent, il ajouta désormais à son nom le surnom d'*Églantine*. Il travailla pour le théâtre, et débuta par trois ou quatre essais malheureux. En 1790, il obtint un grand succès avec *le Philinte de Molière, ou la Suite du Misanthrope*, comédie de caractère en 5 actes, en vers, sur laquelle repose toute sa réputation : c'est le tableau de l'égoïste puni par son égoïsme. La conception est belle, très-morale, et la pièce, disposée avec infiniment d'habileté, occuperait peut-être le 1er rang parmi celles du 2e ordre, si le style, qui a de la vivacité, de la force, de la chaleur, n'était pas inégal et très-incorrect. L'année suivante, Fabre donna *l'Intrigue épistolaire*, en 5 actes, en vers, qui obtint aussi beaucoup de succès, mais qui n'est qu'une comédie très-médiocre sous tous les rapports. La Révolution, dont Fabre embrassa les principes avec ardeur, interrompit ses travaux dramatiques. Secrétaire de Danton, membre de la Commune de Paris, un des organisateurs des massacres de septembre, enfin conventionnel, il fut un des persécuteurs les plus violents du parti girondin, fit partie du Comité de salut public, et fut rapporteur des comités sur la loi du *maximum* et sur l'adoption du nouveau calendrier. Son faste le fit accuser d'avoir reçu 100,000 fr. pour falsifier, de concert avec Chabot, un décret qui excluait les administrateurs de la Compagnie des Indes de la liquidation de leurs propres comptes. Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il fut renié

sur l'échafaud même par ses anciens amis, Danton et Camille Desmoulins, qui, en partageant son supplice, se plaignaient d'être *accolés à un voleur*. On joua en 1799 une comédie de Fabre, *les Précepteurs*, où il a encadré une partie des principes de l'*Émile* de J.-J. Rousseau, ce qui valut à la pièce un succès d'enthousiasme. Elle n'en est pas moins très-mauvaise, et tombée dans un juste oubli, avec 8 ou 10 autres grandes comédies en vers, car il avait une malheureuse fécondité. Fabre fut un des auteurs des *Révolutions de Paris*, journal publié par Prudhomme. Ses *Œuvres* ont été recueillies en 2 vol. in-8°, Paris, 1802.

FABRE D'OLIVET (Antoine), littérateur, né à Ganges (Hérault) en 1769, m. en 1825, est moins connu comme auteur dramatique et romancier, que comme érudit et linguiste, par l'extravagance mystique de ses systèmes sur les hiéroglyphes, dont il prétendait avoir trouvé la clef, sur les langues orientales et sur la Bible, où il ne voyait que des allégories, sur l'origine du monde et sur la réforme de la société, qu'il voulait opérer par la souveraineté théocratique. Il eut aussi la prétention de restaurer le système musical des Grecs, et de guérir les sourds-muets par une recette merveilleuse empruntée aux Egyptiens (*Guérison de Rodolphe Grivel*, 1811). On a de lui : *la Langue hébraïque restituée*, vaste ouvrage qui en embrasse plusieurs autres, 1816 ; *De l'état social de l'homme*, 1822, et un grand nombre de productions littéraires, poésies, romans, drames, opéras, etc. G. L.

FABRE (François-Xavier), peintre d'histoire et de paysage, né à Montpellier en 1766, m. en 1837, élève de David, remporta le grand prix en 1787. C'est à Florence qu'il épousa, dit-on, secrètement la veuve du dernier des Stuarts et d'Alfieri, et qu'il peignit ses plus beaux ouvrages : *la Mort de Milon de Crotone*; *Philoctète à Lemnos*; *Marius à Minturnes*; *Saül poursuivi par l'ombre de Samuel*; *le Jugement de Pâris*; *Œdipe à Colone*; *la Mort de Narcisse*; *la Mort de Philopœmen*. Fabre se distingue par la sévérité du style, la pureté du dessin, la richesse de la couleur. Ses paysages sont excellents. Il a légué à la ville de Montpellier tout un musée et une bibliothèque, auxquels on a donné son nom. B.

FABRE (Marie-Joseph-Victorin), poëte et littérateur, né à Jaujac (Ardèche) en 1785, m. en 1831. Ecrivain de concours académiques en prose et en vers, et disciple de la Société d'Auteuil, il eut le malheur d'inspirer trop d'enthousiasme à ses maîtres (Garat, Ginguené, etc.), et le tort de se traîner péniblement sur leurs traces. Il composa des *Éloges* de Boileau, 1805; de Corneille, 1808; de La Bruyère, 1810; de Montaigne, 1812; des poëmes, tels que *la Mort d'Henri IV*, *Discours en vers sur les voyages*, *Épîtres*, *Elégies*; un *Tableau du* XVIII*e siècle*, qui en est l'apologie. Le talent disparaît trop souvent sous la rhétorique. Publiciste vers la fin de sa vie, Fabre fit un livre sur les *Principes de la société civile*, et fonda le journal *la Tribune*, qui devait lui échapper pour devenir célèbre. Ses *Œuvres* ont été publiées, avec celles de son frère, en 1844-45, 6 vol. in-8°. — J.-Raymond Auguste FABRE, né en 1792, m. en 1839, a suivi modestement les traces de Victorin; ses essais poétiques et historiques sont : *la Calédonie*, poëme épique en 12 chants, 1823; *le Siége de Missolonghi*, 1826; *la Révolution de* 1830; le *Mémorial historique de la Révolution*, 1833. Il rédigea quelque temps *la Tribune*, avec son frère. G. L.

FABRETTI (Raphaël), antiquaire, né à Urbin en 1618, m. en 1700, fut trésorier du pape Alexandre VIII, secrétaire des requêtes auprès de ce pontife, auditeur de la légation papale en Espagne, juge des appels dans la Cour du Capitole, légat dans le duché d'Urbin, et préfet des archives secrètes du château St-Ange sous Innocent XII. On a de lui : *De aquis et aquæductibus veteris Romæ*, 1 vol. in-4°, Rome, 1680; *Syntagma de Columna Trajana*, 1 vol. in-fol., Rome, 1683, ouvrage auquel sont joints deux opuscules sur la *Table iliaque* et sur le canal émissaire du lac Fucin; *Inscriptionum antiquarum explicatio...*, 1 vol. in-fol., Rome, 1699, livre regardé comme un des modèles de ce genre, etc.

FABRI (Jacques). *V.* LEFEBVRE.

FABRI DE HILDEN. *V.* FABRICE.

FABRI DE PEIRESC. *V.* PEIRESC.

FABRIANO, v. du roy. d'Italie, province et à 60 kil. S.-O. d'Ancône, sur le Giano; 17,798 hab. Évêché. Fabr. de papier et de parchemin.

FABRIANO (Gentile DA), peintre de l'école romaine, né à Fabriano, on ne sait en quelle année. Michel-Ange disait que son nom de *Gentile* était en harmonie avec le caractère de ses ouvrages et la finesse de son pinceau. On croit, en effet, qu'il cultiva d'abord la miniature : de là viendrait la délicatesse de travail dont il ne se départit jamais. Il révéla son mérite dans la cathédrale d'Orviéto en 1417; les livres de la fabrique le désignaient déjà sous le titre glorieux de *magister magistrorum*, à propos d'une Ste Vierge qui orne encore l'édifice. Il alla ensuite habiter Venise, où il obtint un prodigieux succès. Il représentait avec une habileté peu commune non-seulement l'architecture et les personnages, mais encore tous les accidents d'une tempête. Deux de ses meilleurs ouvrages subsistent encore à Florence, l'un dans l'église St-Nicolas, l'autre dans celle de la Trinité : le dernier porte la date de 1423. L'influence de Fra Angelico s'y trahit d'une manière évidente. A. M.

FABRICE (Guillaume), connu sous le nom de *Fabrice de Hilden*, né à Hilden près de Cologne en 1560, m. en 1634. Ce chirurgien célèbre eut pour premier maître Griffon de Lausanne, qui fit, en 1590, une restauration du nez d'après la méthode de Tagliacozzi. Fabrice pratiqua à Payerne, à Lausanne, puis à Berne. Grand observateur, opérateur ingénieux, il fit faire des progrès à la chirurgie en Allemagne, créa beaucoup de procédés et d'instruments. Ses œuvres ont été réunies par Bayer sous le titre de : *Opera omnia*, Francfort, 1646, in-fol., et trad. en allemand, Francfort, 1652, in-fol. Ses *Centuries*, ou recueils d'observations, renferment un grand nombre de faits remarquables; son traité *De gangrenâ et sphacelo*, Cologne, 1563, in-8°, et Genève, 1669, contient beaucoup de cas de gangrènes par différentes causes, et de réflexions sur les amputations et leurs accidents. D—G.

FABRICE. *V.* aussi FABRIZIO.

FABRICIUS, *C. Fabricius Luscinus*, consul romain l'an 471 de Rome, 282 av. J.-C., vainquit les Samnites, les Brutiens et les Lucaniens. Député en 280 vers Pyrrhus, roi d'Épire, pour négocier l'échange des prisonniers, il refusa les présents de ce prince; consul de nouveau en 278, il ne voulut pas profiter de la trahison du médecin de Pyrrhus, qui lui offrait d'empoisonner son maître. Il devint censeur en 275, et mourut si pauvre, que l'État fut obligé de se charger de ses funérailles et de doter sa fille.

FABRICIUS (Théodore), un des premiers partisans de la Réformation, né en 1501 à Anholt-sur-Yssel (comté de Zutphen), m. en 1550. Après avoir étudié à Emmerich et à Cologne, il alla à Wittemberg, où il apprit l'hébreu et embrassa les doctrines luthériennes. Chassé de Cologne et de Cassel, il devint, en 1544, premier pasteur de l'église réformée de Zerbst (princip. d'Anhalt). Il a laissé : *Institutiones grammaticæ in linguam sanctam*, Cologne, 1528 et 1531, in-4°; *Tabulæ duæ de nominibus et de verbis Hebræorum*, Bâle, 1545, etc. C. P.

FABRICIUS (George), poëte, critique et historien latin moderne, né à Chemnitz en 1518, m. en 1571, directeur du collége de Meissen. Outre 25 livres de *Poésies sacrées*, Bâle, 1567, 2 vol. in-8°, d'un style pur, et où il évite avec soin les mots païens, il a publié : *De re poeticâ lib.* VII, 1566, souvent réimpr.; *Rerum Misnicarum lib.* VII, 1569, in-4°; *Rerum Germaniæ et Saxoniæ memorabilium volumina duo*, Leipz., 1609, in-fol.; des éditions de Térence, 1548; de Virgile, 1551; des anciens poëtes ecclésiastiques, 1562; une *Description de Rome antique*, Bâle, 1550 et 1587, in-8°. D—R.

FABRICIUS (Franç.), philologue, né en 1524 à Duren (duché de Juliers), m. en 1573, vint à Paris suivre au Collége de France les leçons de Ramus et de Turnèbe, et devint recteur de Dusseldorf. Il a laissé des édit. de *Lysias*, Cologne, 1554, avec trad. latine; de *Paul Orose*, 1561; une *Histoire de Cicéron*, en latin, 1564; des *Notes* sur Térence, 1563, etc.

FABRICIUS (Jean), astronome, né à Osterla (Ost-Frise) à la fin du XVIe siècle, fut le premier qui, à l'aide des télescopes par réfraction, aperçut des taches au soleil, découverte attribuée à Galilée. Un opuscule qu'il écrivit en latin sur ce sujet, se trouve presque entier dans les *Suppléments* de Lalande, t. IV.

FABRICIUS (Jean-Albert), illustre bibliographe, né à Leipzig en 1668, m. en 1736, fut nommé en 1699 professeur d'éloquence et de philosophie à Hambourg, puis, en outre, recteur de l'école St-Jean, 1708. Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque : *Bibliotheca latina*, notice sur tous les auteurs latins et leurs éditions, Hambourg, 1697, rééditée par J.-A. Ernesti, Leipzig, 1773, 3 vol. in-8°, avec des améliorations qui en font presque un ouvrage nouveau; *Bibliotheca græca*, Hamb., 1705-28, 14 vol. in-4°, revue par Harles, 1790-1812, ouvrage exécuté sur le même plan que la Bibliothèque latine, et le plus important de ceux de Fabricius; *Bibliotheca mediæ et infimæ latinitatis*, 1734-56, 5 vol. in-8°, terminée par Ch. Schœttgen; *Bibliotheca ecclesiastica*, 1718, in-fol., recueil d'auteurs qui ont

écrit sur l'histoire ecclésiastique. Il a aussi édité des ouvrages de Mabillon, Vincent Placcius, Banduri, Morhof, etc. *V.* Reimarus, *De vitâ et scriptis J.-A. Fabricii*, 1737, in-8°. D—R.

FABRICIUS (Jean-Chrétien), célèbre entomologiste, né en 1743 à Tondern (Slesvig), m. en 1807, suivit à Upsal les leçons de Linné, dont il appliqua la méthode à la classification des insectes. Il parcourut une grande partie de l'Europe, fut professeur d'histoire naturelle à Kiel, et s'occupa aussi de médecine et d'économie politique. On a de lui : *Systema entomologiæ*, Flensbourg, 1775, 4 vol. in-8°; *Genera insectorum*, Kiel, 1776, in-8°; *Philosophia entomologica*, Hambourg, 1778, in-8°; *Species insectorum*, ibid., 1781, 2 vol. in-8°; *Mantissa insectorum*, Copenhague, 1787, 2 vol. in-8°; *Entomologia systematica*, ibid., 1792-1796, 7 vol. in-8°; *Supplementum entomologiæ systematicæ*, ibid., 1798, in-8°, etc. Fabricius, par son idée de classer les insectes d'après les organes de la bouche, a fait une révolution dans la science; il a présenté le catalogue le plus complet d'insectes décrits d'après nature. C. P.

FABRICIUS. *V.* aussi FABRICE et FABRIZIO.

FABRIQUE, assemblée de notables d'une paroisse, dits *marguilliers* ou *fabriciens*, et chargés d'administrer les biens et revenus de cette paroisse. D'après le décret du 30 déc. 1809, elle comprend un conseil et un bureau. Le conseil, qui s'assemble quatre fois l'an, est de 9 membres dans les paroisses et succursales de plus de 5,000 hab., et de 5 pour les autres, nommés, la première fois, par l'évêque et le préfet, puis se recrutant eux-mêmes partiellement tous les 3 ans; le curé et le maire en font partie de droit. Le bureau est composé du curé et de 3 conseillers de fabrique, renouvelés par tiers tous les trois mois, et s'assemble chaque mois. La connaissance des comptes des fabriques fut attribuée tantôt aux évêques et archidiacres, tantôt aux magistrats civils (ordonnance de 1385), tantôt aux élus (édit de 1578). Depuis le commencement du XVIIe siècle, elle a appartenu aux évêques. Les fabriques des églises métropolitaines et cathédrales sont composées conformément aux règlements épiscopaux, et ordinairement de membres du chapitre. — Dans les ouvrages des anciens architectes, les églises sont presque toujours désignées sous le nom de *fabriques*. B.

FABRIS (Nicolas), mécanicien, né à Chioggia en 1739, m. en 1801, était prêtre de l'Oratoire. On lui doit plusieurs inventions : un piano-forte avec un registre et des touches pour l'harmonica de Franklin; une table de progressions harmoniques pour accorder promptement et facilement les instruments à clavier; un clavecin au moyen duquel les notes se trouvaient écrites en même temps que frappées; une main de bois à ressorts pour battre toutes sortes de mesures; une horloge qui marquait exactement le rapport des heures italiennes et des heures françaises, avec les minutes et les secondes respectives, etc.

FABRITIUS (Louis), Hollandais d'origine, né en 1648, m. en 1729. Ayant suivi son beau-père, le major Beem, colonel d'artillerie au service de Russie, il fut pris par les Cosaques, qui le vendirent comme esclave. Après s'être échappé de la servitude et avoir quelque temps servi dans l'armée russe, il vint en Suède en 1677. Comme il avait appris à connaître la Perse et l'Orient, Charles XI le chargea d'une mission dans ces contrées dans le but d'attirer vers Narva, ville alors suédoise, à travers la Russie, le commerce de la soie. Fabritius accomplit ce lointain voyage, d'abord, en 1679, avec 20 personnes, puis, en 1684, avec 70 personnes, enfin en 1697. Il ramena à Stockholm, à la suite de sa seconde mission, plusieurs marchands d'Ispahan, avec leurs pacotilles. Ces tentatives de la Suède pour étendre au loin son influence et son commerce, dues en partie à l'énergie de Fabritius, ne furent pas renouvelées après lui. A. G.

FABRIZIO (Jérôme), anatomiste, né vers 1537 à Acquapendente, m. en 1619. Issu d'une famille noble, il étudia à Padoue sous Fallopio, et lui succéda comme démonstrateur en 1562; il occupa ensuite les chaires de chirurgie et d'anatomie. Sa réputation devint bientôt immense; la république de Venise honora et récompensa ses travaux en bâtissant, en 1594, un amphithéâtre d'anatomie avec une inscription en son honneur. Ses nombreux clients lui procurèrent une fortune considérable; ses cours étaient suivis par des élèves venus de toute l'Europe, et Harvey fut son disciple. Fabrizio fit faire de grands progrès à l'anatomie comparée. Ses ouvrages ont été recueillis en grande partie par Bohnius, sous le titre de : *Opera omnia anatomica et physiologica*, Leips., 1687, in-fol. Son traité *De visione, voce et auditu*, Venise, 1600, in-fol., contient des planches plus belles qu'exactes; le traité *De formato fœtu*, Padoue, 1600, renferme de bonnes descriptions du canal artériel, des vaisseaux omphalo-mésentériques, etc. Dans celui qui est intitulé *De venarum ostiolis*, Padoue, 1603-1625, il décrit très-bien les valvules des veines; la découverte lui en est même attribuée à tort par quelques auteurs. D—G.

FABRONI ou FABBRONI (Ange), né en 1732 à Marradi (Toscane), m. en 1803, surnommé le *Plutarque italien*. Il fut, à Florence, prieur de la basilique de St Laurent, et provéditeur de l'université à Pise; comblé de faveurs par le grand-duc Léopold, il mérita aussi la bienveillance des papes Benoît XIV et Clément XIV. Dès sa jeunesse il s'était habitué à écrire avec pureté et élégance en latin. Le 1er ouvrage qu'il composa en cette langue fut une *Vie de Clément XII*, assez médiocre comme biographie, mais remarquable par le style. Il écrivit de même les *Vies de Laurent et de Cosme de Médicis*, Pise, 1784-89, 4 vol. in-4°; de *Léon X*, 1797, in-4°; de *Pétrarque*, Parme, 1799, in-4°; enfin l'*Histoire de l'université de Pise*, 1791-95, 3 vol. in-4°. Son principal ouvrage en latin est le recueil intitulé : *Vitæ Italorum doctrina excellentium qui sæculis* XVII *et* XVIII *floruerunt*, 20 vol. in-8°, Pise, 1778-1805. Il publia en italien les *Éloges des Italiens illustres*, Pise, 1786, 2 vol.; ceux de Dante, Politien, l'Arioste et le Tasse, Parme, 1806; une trad. abrégée du *Voyage d'Anacharsis*; diverses dissertations, et enfin le journal *Dei letterati*, Pise, 1805 vol. in-12, qu'il rédigea pendant 25 ans, 1771-96. M. V—I.

FABRONI (J.-Valentin-Mathias), né à Florence en 1752, m. en 1822, ami et collaborateur de Fontana, enseigna les sciences à Florence et à Pise, et fut directeur du musée de Florence. Il contribua beaucoup à faire entreprendre en Italie l'exploitation des mines de houille, et répandit l'emploi de ce combustible. Il a publié de nombreux ouvrages sur la chimie, l'agriculture et l'économie. Plusieurs de ses Mémoires sont insérés dans les *Annales de chimie*, et ont trait à des essais tinctoriaux, à la peinture à l'encaustique, à l'éthiops martial, à l'éthérification, aux fermentations vineuse, putride et acéteuse. C. L.

FABROT (Charles-Annibal), jurisconsulte, né à Aix en 1580, m. en 1659, fut avocat au parlement de Provence et professeur de droit. Il était lié avec Peiresc, le garde des sceaux Du Vair, le chancelier Séguier, Jérôme Bignon, Mathieu Molé, qui l'attirèrent à Paris. Il y publia, en 1647, avec trad. latine, les *Basiliques* (*V. ce mot*), compilation qui demeura la loi de l'empire grec jusqu'à sa destruction, et qui avait été découverte, mais non publiée, par Cujas. On doit encore à Fabrot la trad. latine du commentaire grec de Théophile sur les *Institutes*, des traités sur diverses matières de droit et sur l'histoire ecclésiastique, enfin une édition annotée de Cujas, Paris, 1658. C. P.

FABULINUS, dieu auquel les Romains sacrifiaient, quand les enfants commençaient à parler.

FACARDIN. *V.* FAKHR-EDDYN.

FACCIOLATI (Jacques), savant italien, né en 1682 à Torriglia près de Padoue, m. en 1769, fut professeur de théologie et de philosophie au séminaire de sa ville natale, puis professeur de logique à l'université. Ses principaux travaux sont : des éditions du *Dictionnaire latin* de Calepin, 1719, et des *Lexiques* de Schrevélius, de Nizolli, etc., avec l'aide de son disciple Forcellini; *Éléments de logique*, Venise, 1728 et 1750, in-8°; une *Histoire de l'Université de Padoue*, 1757, in-4°; des *Discours latins*, 1767, in-8°. Enfin il donna à Forcellini le plan du grand *Lexicon totius latinitatis* (*V.* FORCELLINI). D—R.

FACHINGEN, vge du duché de Nassau, sur la Lahn et à 1 kil. S. de Dietz; sources minérales.

FACINO CANE (Bonifazio, dit), célèbre condottiere, né à Santhia vers 1360, d'une famille gibeline, m. en 1414, entra au service de Jean-Galéas Visconti, duc de Milan, qui le récompensa par le don de plusieurs seigneuries. Après la mort de ce prince, il voulut se créer un État indépendant, s'empara d'Alexandrie en 1404, de Plaisance en 1406, souleva Gênes contre les Français pendant une absence du maréchal de Boucicaut en 1409, enleva Pavie à Philippe-Marie Visconti, mais fut arrêté par la mort dans ses conquêtes. Sa veuve, de la famille des Lascaris, épousa Philippe-Marie, qui la fit plus tard périr sur l'échafaud. B.

FACTION, terme militaire, durée du temps qu'une sentinelle reste à un poste marqué. C'est depuis Louis XIV seulement que l'on dit indifféremment être en faction ou en sentinelle. Les factions sont ordinairement de deux heures. — *Faction chez les Romains* (*V.* VEILLES).

FACTIONS DU CIRQUE dans l'anc. Rome. On nommait

ainsi les troupes de cochers qui joutaient dans les courses curules du cirque. Une course se composant toujours de 4 chars, il y avait 4 factions, distinguées par la couleur des tuniques : une verte, une bleue, une rousse et une blanche. Le peuple prenait parti pour l'une ou l'autre, et le témoignait avec passion pendant les jeux. Les mêmes scènes se renouvelèrent à Constantinople, quand on y transporta les jeux du cirque; elles furent même beaucoup plus violentes, car du temps de Justinien les partisans de la bleue et ceux de la verte étaient animés d'une haine irréconciliable, au point d'en venir aux mains, comme dans une bataille : Justinien lui-même prenait parti pour les bleus. Ces factions causaient de tels désordres, qu'il fallut armer le préfet de la ville du droit de vie et de mort contre ceux qui les commettaient. Sous Justinien, quelques-uns des partisans de la bleue et de la verte ayant été incarcérés, pour subir plus tard la peine capitale, les deux factions se réunirent pour les délivrer; puis, après avoir massacré les appariteurs du préfet, elles mirent le feu à plusieurs quartiers de la ville, et proclamèrent un nouvel empereur. Alors Bélisaire, à la tête des troupes, marcha contre ces révoltés, et, dans un combat, en tua plus de 30,000 (*V.* BLEUS). C. D—Y.

FACTORERIE, nom donné aux comptoirs, loges, établissements et résidences de nos agents ou négociants en pays étrangers, là où il n'y a pas de colonies.

FACTUM, nom donné, dans l'anc. jurisprudence française, à un mémoire exposant le point de fait d'une affaire contentieuse ou d'un procès. On l'appelait *Factum*, parce que ces mémoires judiciaires étaient écrits en latin. Par la suite, on donna aussi ce nom à tout écrit publié dans un but d'attaque ou de défense, et rédigé en langue française, tels que le Mémoire de Furetière contre l'Académie Française, dont il avait été expulsé; ceux de Beaumarchais dans les divers procès qu'il eut à soutenir.

FACULTÉS, corps ou assemblées de docteurs qui donnent l'enseignement supérieur dans les sciences ou les lettres, et qui confèrent les grades universitaires. Autrefois, quatre facultés formaient le système d'enseignement en France : celles de théologie, de droit, de médecine, et des arts (celle-ci comprenant les lettres et les sciences). Auj. on distingue les facultés de théologie, de droit, de médecine, de sciences et de lettres. On compte 5 facultés de théologie catholique : Aix, Bordeaux, Lyon, Paris et Rouen; 2 de théologie protestante : Montauban et Strasbourg; — 11 facultés de droit : Aix, Caen, Dijon, Douai, Grenoble, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes, Strasbourg et Toulouse; — 3 facultés de médecine : Montpellier, Paris et Strasbourg; — 16 facultés des sciences : Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes, Strasbourg et Toulouse; — 16 facultés des lettres : Aix, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Douai, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes, Strasbourg et Toulouse.

FADHL-BEN-REBY, vizir du calife Haroun-al-Raschid, parvint par ses intrigues à renverser les Barmécides (*V. ce mot*), et remplaça Djâfar. Disgracié sous Al-Mamoun, il mourut dans la misère, en 824.

FAENZA, anc. *Faventia*, ville forte du roy. d'Italie, sur le Lamone et le canal Zanelli, à 27 kil. O.-S.-O. de Ravenne; par 44° 16′ 47″ lat. N., et 9° 32′ 48″ long. E.; 17,500 hab. Évêché; belle cathédrale; hôtel de ville; remarquable. Célèbre fabr. de faïence, un peu déchue auj.; cette espèce de poterie prit son nom de cette ville, ou de celle de Fayence (Var). Faënza fut dévastée au VI^e siècle par les Goths, et en 1240 par l'empereur Frédéric II; elle subit la domination successive de Venise et de Bologne, et fut réunie aux États de l'Église par Jules II en 1509. Quelques-uns y font naître Torricelli ; école de peinture.

FAERNE (Gabriel), poëte latin moderne, né à Crémone en 1500, m. en 1561, a écrit en vers iambiques élégants une centaine de fables, prises d'Ésope pour la plupart. De Thou l'accuse d'avoir possédé un manuscrit de Phèdre, d'avoir pillé cet auteur jusqu'alors inconnu, puis de l'avoir supprimé; mais Perrault justifie Faërne de cette accusation. La plus anc. édit. des *Fables* de Faërne est celle de Rome, 1564, in-4°, avec gravures, et la plus belle est celle de Bodoni, 1793, in-4°. Perrault les a traduites en vers français, Paris, 1699, in-12. C. N.

FÆROE, îles danoises. *V.* FÉROÉ.

FAES (Pierre VAN DER). *V.* LELY.

FAGAN (Christophe-Barthélemy), auteur comique, né à Paris en 1702, m. en 1755, a donné des comédies au Théâtre-Français, des opéras-comiques aux Italiens, et des parades aux théâtres de la Foire. Parmi ses comédies, qui sont assez ordinaires, celles qui obtinrent le plus de succès sont : *la Pupille*, en 1 acte, en prose, 1734; *le Rendez-vous*, en 1 acte, en vers, 1733; *l'Étourderie*, *les Originaux*, chacune en 1 acte, en prose, 1737. Son théâtre a été publié en 1760, Paris, 4 vol. in-12. C. P.

FAGARAS ou FOGARAS, en allemand *Fagreschmarkt*, v. des États autrichiens (Transylvanie), sur l'Aluta, située à 59 kil. N.-O. de Kronstadt ; place forte, avec une vieille citadelle; 4,860 hab. Évêché. Beau pont. — Le district de Fagaras, montagneux et boisé, a 1,765 kil. carrés, et 60,000 hab. Céréales, lin, chanvre.

FAGARAS (Monts de). *V.* KARPATHES.

FAGEL (Gaspard), conseiller-pensionnaire de Harlem, secrétaire aux états généraux des Provinces-Unies, né à Harlem en 1629, m. en 1688, se distingua par sa fermeté à l'époque de l'invasion de la Hollande par Louis XIV, 1672, posa avec le chevalier Temple les bases de la paix de Nimègue, 1678, et rédigea le manifeste de Guillaume III lors de son élévation au trône d'Angleterre.

FAGEL (François-Nicolas), neveu du précédent, général d'infanterie au service des Provinces-Unies, puis feld-maréchal dans l'armée impériale, se distingua à la bataille de Fleurus, 1690, à la défense de Mons, 1691, à la prise de Namur, aux batailles de Ramillies, 1706, et de Malplaquet, 1709. Il mourut en 1718.

FAGIUOLI (J.-Baptiste), poëte comique et burlesque, né à Florence en 1660, m. en 1742. Fort jeune encore, il fut reçu de l'académie des *Apatistes*. Il jouit d'une grande faveur à la cour de Cosme III. Son esprit fécond et enjoué produisait à tout propos des comédies, des scènes charmantes, qui ne s'écartèrent jamais des règles du bon goût et de la décence. Le caractère distinctif de ses ouvrages est la vérité dans la peinture des mœurs, une gaieté familière, le naturel et la pureté du langage. Fagiuoli avait fait partie du conseil des Deux-Cents, et fut ensuite membre de la magistrature *degli Otto* ou tribunal criminel, puis de celle *de' Nove*. Ses poésies burlesques furent publiées en 1729 sous ce titre : *Rime piacevoli*, Florence, 6 vol. in-8°. Ses comédies parurent à Florence, 1734-1736, 7 vol. in-12. M. V—I.

FAGNANO (le comte Jules-Charles de), géomètre, né à Sinigaglia en 1690, m. en 1760. Il s'est occupé surtout des propriétés et usages de la courbe appelée *lemniscate*. V.

FAGNE (LA), *Fania*, anc. pays du Hainaut, où se trouvaient Avesnes, Moustier-en-Fagne et Liessies (Nord).

FAGNES. *V.* ARDENNE.

FAGON (Gui-Crescent), professeur de botanique et de chimie au Jardin du Roi, puis directeur de cet établissement, né à Paris en 1638, m. en 1718. Il soutint, pour son doctorat, 1663, une thèse sur la circulation du sang, sujet qui parut alors très-hardi. Dans une excursion aux Pyrénées, ayant découvert Baréges, il indiqua ce lieu à M^{me} de Maintenon, qui s'y rendit en 1675 pour la santé du duc du Maine. Il fut bientôt nommé médecin des enfants de Louis XIV, puis, en 1680, médecin de M^{me} la Dauphine et des enfants de France, enfin, en 1693, 1^{er} médecin du roi. Il était membre honoraire de l'Académie des Sciences. Il prit part à la rédaction de l'*Hortus regius*, publié en 1665, et qu'il orna d'un petit poëme latin. On a de lui : *Les admirables qualités du Quinquina*, Paris, 1703, in-12. B.

FAGUTALIS, surnom sous lequel Jupiter avait un temple entouré de hêtres (*fagi*) sur le mont Esquilin à Rome.

FAHLUN. *V.* FALUN.

FAHRENHEIT (Gabriel-Daniel), physicien, né à Dantzick en 1686, m. en 1740. Habile dans la science et artiste ingénieux, on lui doit : un aréomètre dit *de Fahrenheit*, ou *de Nicholson*, ou *de Charles*, suivant quelques modifications dans la disposition des pièces; un *thermomètre* à mercure, fort en usage en Angleterre. Le 32^e degré du thermomètre de Fahrenheit correspond au zéro des thermomètres centigrade et de Réaumur, et le 212^e à la température de la vapeur d'eau bouillante. On trouve dans les *Transactions philosophiques* de la Société royale de Londres, 1724, et dans les *Acta eruditorum* de Leipsick, des mémoires de Fahrenheit sur la température d'ébullition de divers liquides, sur la congélation de l'eau dans le vide, sur la pesanteur spécifique de différents corps, sur un nouveau baromètre et sur un aréomètre. V.

FAHRWASSER (NEU-), vge des États prussiens (Prusse), à 4 kil. N. de Dantzick, dont il est le port, à l'embouchure du bras O. de la Vistule dans la Baltique, vis-à-vis de la forteresse de Weichselmünde.

FAIDE (Droit de), de l'allemand *fehde*, querelle, combat; nom sous lequel on désignait, au moyen âge, le droit de se venger par ses propres mains. *Faidit* signifiait ennemi exilé. On appelait *Faidits* les Languedociens qui,

proscrits lors de la croisade contre les Albigeois, avaient fui en pays étranger, par exemple en Aragon, où ils étaient employés à combattre les Maures.

FAI-FO, v. de Cochinchine. V. HUÉ-AN.

FAIM (LA), fille de la Nuit, qui, suivant Hésiode, l'engendra d'elle-même Virgile la place aux portes de l'enfer, et Ovide en Scythie. Elle avait, à Sparte, une place dans le temple de Minerve Chalciœcos.

FAIN (Pierre), architecte, né à Rouen pendant le XVe siècle, construisit le célèbre château de Gaillon, fini en 1509, et dont le portail a été transporté dans la cour du Palais des Beaux-Arts, à Paris.

FAIN (Agathon-Jean-François, baron), homme d'Etat et écrivain, né à Paris en 1778, m. en 1837, fut employé dans les bureaux du Directoire, et remplit depuis 1806 les fonctions de secrétaire intime de l'empereur Napoléon Ier, pour lequel il a toujours montré beaucoup d'admiration et de dévouement. Rentré dans la retraite après 1815, il publia sur la Révolution et sur l'Empire plusieurs ouvrages qui sont de précieux matériaux pour l'histoire, parce qu'il parle de choses qu'il avait vues, et qu'il écrivit en honnête homme. Ces ouvrages sont : *Manuscrit de l'an III* (1795), *contenant les premières transactions de l'Europe avec la république française*, Paris, 1828, in-8°; *Manuscrit de 1812, contenant le précis des événements de cette année, pour servir à l'histoire de Napoléon*, Paris, 1827, 2 vol. in-8°; *Manuscrit de 1813, contenant le précis des événements de cette année, pour servir à l'histoire de Napoléon*, Paris, 1824-25, 2 vol. in-8°; *Manuscrit de 1814, contenant les 6 derniers mois de l'histoire de Napoléon*, Paris, 1825, 1 vol. in 8°. Après la Révolution de Juillet 1830, Fain fut nommé secrétaire du roi Louis-Philippe, puis intendant de la liste civile, et élu député en 1834. C. P.

FAINÉANTS (Rois), derniers rois mérovingiens que les maires du palais, devenus tout-puissants, tenaient renfermés dans une villa royale, ne leur laissant que le titre et les insignes de la royauté franque. On les montrait au peuple dans les Champs de Mars, puis ils rentraient dans leur retraite. Tous ces rois moururent à leur majorité, ou presque aussitôt après; ils avaient été corrompus à dessein dès leur enfance par l'abus des plaisirs. Les rois fainéants sont : Thierry III, 670-691; Clovis III, 691-695; Childebert III, 695-711; Dagobert III, 711-715; Chilpéric II, 715-720; Thierry IV, 720-737; Childéric III, 742-752. Le dernier roi carlovingien, Louis V, 986-987, a été aussi surnommé *le Fainéant*. C. P.

FAINS, vge (Meuse), arr. et à 3 kil. N.-O. de Bar-le-Duc; 1,476 hab. On y trouve les vestiges d'un camp romain; les ducs de Bar y eurent un château, converti auj. en hospice pour les aliénés et les incurables.

FAIRAY, île d'Ecosse, la plus méridionale des Shetland, à 40 kil. de Shetland ou Mainland; 5 kil. sur 3. Bons pâturages; moutons à laine estimée; 380 hab.

FAIRFAX (Edouard), poëte anglais, né à Denton (York), m. en 1632, est connu par son poëme de *Godefroy de Bouillon*, 1600, traduction de la *Jérusalem délivrée*, où il rendit l'original vers pour vers, avec une rare exactitude. Waller le reconnaissait pour son maître, et Dryden le préférait à Spencer sous le rapport de l'harmonie. C. P.

FAIRFAX (lord Thomas), général anglais, né en 1611 à Denton, m. en 1671, prit une part active à la révolution d'Angleterre. Nourri dans les idées presbytériennes, il embrassa, en 1642, la cause du Long-Parlement contre Charles Ier, servit d'abord comme général de cavalerie sous son père, commandant en chef de l'armée du Nord, et l'aida à remporter la victoire de Marston-Moor, 1644. Nommé, l'année suivante, général en chef, et aidé de Cromwell qu'on lui adjoignit en qualité de lieutenant général, il écrasa l'armée royale à Naseby, soumit toutes les places à l'O. de Londres (Bristol, Exeter, Oxford), et força Charles Ier à se réfugier en Ecosse. Il ne s'opposa pas aux démarches que fit l'armée soulevée par les agitateurs pour détruire la puissance du parlement; mais il refusa de siéger parmi les juges de Charles Ier, et songea même à empêcher par la force l'exécution de la sentence. Après la mort du roi, il refusa d'entrer au conseil; chargé du pouvoir exécutif, il garda seulement le commandement de l'armée, et battit le parti des niveleurs à Burford. Lorsque les Ecossais proclamèrent Charles II en 1650, Fairfax, devenu partisan de la Restauration, refusa de marcher contre eux, laissa le commandement en chef à Cromwell, et se retira dans ses terres, où il attendit la mort du Protecteur. En 1659, il favorisa les démarches de Monk, alla trouver Charles II à La Haye pour le prier, au nom du parlement, de venir prendre possession de la couronne, et, après la Restauration, consacra le reste de sa vie à écrire ses *Mémoires*, qui ne sont pas très-exacts : ils ne parurent qu'en 1699, 1 vol. in-8°. Il a laissé aussi quelques poëmes et travaillé à la *Bible polyglotte*. C. P.

FAIRFIELD, v. des Etats-Unis (Connecticut), à 33 kil. O.-S.-O. de New-Haven, port sur le canal de Long-Island; 6,000 hab.

FAIRFORD, brg d'Angleterre, sur la Colne, comté et à 44 kil. E.-S.-E. de Gloucester; 1,570 hab. Eglise curieuse, avec beaux vitraux du XVe siècle.

FAIRHAVEN, brg des Etats-Unis (Massachusetts), sur l'Accushnet et vis-à-vis New-Bedford; 4,000 hab. Pêche de la baleine.

FAIR-HEAD, c.-à-d. *belle tête*, anc. *Robodgium promontorium*, cap à l'extrémité N.-E. de l'Irlande (Antrim), formé d'énormes rochers basaltiques; il a environ 180 mèt. d'élévation au-dessus de la mer ; appelé aussi Benmore.

FAISANS (île des), ou DE LA CONFÉRENCE, petite île de la Bidassoa, à 20 kil. E.-S.-E. de St-Sébastien, sur les limites de la France et de l'Espagne; Louis de Haro et Mazarin y conclurent le traité des Pyrénées, en 1659. Philippe IV y eut aussi une entrevue avec Louis XIV, à qui il donnait sa fille Marie-Thérèse pour épouse.

FAISCEAUX, *fasces*, insignes d'autorité des grands magistrats de l'anc. Rome, portés devant eux par des licteurs (*V. ce mot*). C'était une botte de baguettes de bouleau, assemblée autour d'un bâton par une lanière de cuir rouge formant des ligatures de place en place. Sa hauteur atteignait la poitrine d'un homme, et son diamètre remplissait la main. Au tiers de sa longueur, à partir du bas, ou à moitié, était attachée une hache dont le manche s'accolait au faisceau, ou se perdait dans les baguettes : jamais la hache n'était au sommet. Quand le licteur avait à s'en servir, il desserrait les lanières et la tirait des faisceaux. La hache armait les faisceaux tant que le magistrat était hors de Rome; dans la ville, les licteurs l'ôtaient par respect pour le peuple, et en vertu d'une coutume établie par Valérius Publicola : les dictateurs seuls conservaient toujours les haches. Cet appareil d'autorité avait été emprunté des Etrusques. Un général vainqueur faisait porter devant lui des faisceaux laurés, *fasces laureati*, c.-à-d. surmontés d'un petit bouquet de laurier. C. D—Y.

FAITAGE, *Festagium*, droit féodal qu'on payait au seigneur pour obtenir la faculté de bâtir une maison; il était prélevé quand on posait le faîte ou comble de l'édifice. — Dans certaines localités, c'était, au contraire, le droit qu'avaient les habitants de prendre dans la forêt du seigneur la pièce de bois qui devait servir de faîte à leur maison.

FAKHR-EDDYN, plus connu des Occidentaux sous le nom de *Facardin*, émir ou prince des Druses, était maître d'une partie de la côte de Phénicie et des montagnes du Liban, lorsque le sultan Amurath IV voulut détruire sa puissance. Fakhr Eddyn vaincu se concilia d'abord la bienveillance du sultan par des présents magnifiques; mais accusé par des envieux d'avoir renoncé à l'islamisme, il fut étranglé en 1635 à l'âge de 70 ans. C. P.

FAKHR-EDDYN-RAZI, docteur musulman, né à Rei (Perse) vers 1150, m. en 1210, était de la secte sunnite, et étudia sous Al-Gazali. Il a laissé plusieurs ouvrages sur la religion, la philosophie, les mathématiques et les sciences occultes, toujours mêlées chez les Orientaux aux connaissances les plus solides. Les principaux sont : *Principes de la religion; Traité de métaphysique et de théologie; Commentaires sur le Coran; Sources de la philosophie.* — Un autre écrivain arabe, portant le même nom, et vivant environ un siècle plus tard, a laissé, sous le titre d'*Histoire chronologique des dynasties*, un abrégé précieux d'histoire de tous les khalifes qui ont gouverné l'empire arabe jusqu'à la destruction du khalifat de Bagdad par Houlagou en 1258. Silvestre de Sacy en a publié des extraits dans sa *Chrestomathie arabe*, entre autres l'histoire des khalifats d'Haroun-al-Raschid et de Motassem. C. P.

FAKIRS ou FAQUIRS (de l'arabe *fakkar*, pauvre), moines mendiants des Indes, analogues aux derviches (*V. ce mot*) de la Perse et de la Turquie. La première condition pour eux est la pauvreté; leurs vêtements sont déchirés, parce que, selon les musulmans, tels étaient ceux des anciens prophètes. Un écrivain oriental a dit qu'un fakir doit avoir dix qualités propres au chien : avoir toujours faim; n'avoir pas de lieu assuré; veiller la nuit; ne point abandonner son maître quand même il en serait maltraité; se contenter du plus bas lieu; céder sa place à qui la veut; retourner à celui qui l'a battu; se tenir éloigné quand on apporte à manger; ne pas songer à regagner le lieu qu'il a quitté lorsqu'il accompagne son maître. On évalue à un million le nombre des fakirs. Il y en a qui

vivent isolés, couchent sur la dure, vont tout nus, et ne se font pas faute d'attaquer à l'occasion la bourse et la vie d'autrui. D'autres se réunissent par bandes sous la direction d'un chef qu'ils choisissent; leurs vêtements sont formés de pièces d'étoffes des couleurs les plus variées. Plusieurs sont armés, et possèdent une organisation presque militaire. Les seuls fakirs honorables sont ceux qui se livrent dans les mosquées à l'étude du Coran et des lois pour devenir *mollahs* ou docteurs. Les plus fanatiques croient se sanctifier par des pratiques extravagantes : on en voit rester debout plusieurs années sans s'asseoir ni se coucher; tenir jusqu'à la mort les bras élevés en l'air; demeurer exposés nuit et jour à la chaleur et au froid, aux piqûres des insectes; s'enterrer dans des fossés pour plusieurs jours; se mettre du feu sur la tête, et laisser brûler la peau et la chair jusqu'à l'os; se condamner au silence durant de longues années; fermer les mains jusqu'à ce que les ongles pénètrent dans la chair; se taillader le corps avec des instruments tranchants. B.

FALABA, v. de la Guinée-Supérieure, cap. du roy. de Soulimana, à 308 kil. de la côte de Sierra-Leone, et par 9° 49' lat. N.; environ 6,000 hab.

FALACHAS ou FALACHIANS, peuple juif de l'Abyssinie, sur les bords du Nil blanc, formait jadis un État indépendant administré par des rois du nom de Gédéon, et des reines appelées Judith.

FALAISE, *Falesia*, s.-préf. (Calvados), à 34 kil. S.-S.-E. de Caen, sur l'Ante, dans un beau et pittoresque pays, bâtie sur des falaises dont elle a pris son nom, et dominée par un vieux château fort; 8,516 hab. Trib. de 1re instance et de commerce; collége, bibliothèque; statue équestre en bronze de Guillaume le Conquérant par M. Rochet, élevée en 1851. Il se tient, du 10 au 25 août, dans cette ville, au faubourg de *Guibray*, une foire célèbre, la plus considérable de France après celle de Beaucaire, et qui fut instituée au XIe siècle; on y fait pour 25 millions de fr. d'affaires. Grand comm. de chevaux, bestiaux, lainages, etc. Teintureries, filatures de coton; fabr. de bonneteries occupant plus de 4,000 métiers. — Falaise fut fortifiée au Xe siècle par Richard, duc de Normandie; Guillaume le Conquérant y naquit de Robert le Diable et d'Arlette, fille d'un pelletier. Les ducs de Normandie y séjournèrent souvent : Jean sans Terre lui concéda une charte de commune en 1203, confirmée par Philippe-Auguste qui prit Falaise en 1204. Henri V d'Angleterre reprit la ville en 1418, et Charles VII en 1450. Défendue pour la Ligue par le comte de Brissac, elle fut emportée d'assaut par Henri IV, 1590.

FALARIQUE, *falarica*, grande et grosse lance en usage chez les anc. Romains. Sa hampe était cylindrique, en sapin, enduite de soufre, de résine, de bitume, garnie d'étoupes imprégnées d'huile, et munie d'un fer carré, long de 3 pieds (0m, 89). Elle servait principalement à incendier les tours de bois dressées contre une ville assiégée, et se lançait avec une baliste. C'était aussi une arme terrible contre les soldats : elle perçait de part en part un bouclier et son homme. On croit que les Romains empruntèrent aux Espagnols cet instrument de destruction vers le temps de la 2e guerre punique. C. D—Y.

FALBAIRE (Ch.-George FENOUILLOT DE), auteur dramatique, né à Salins en 1727, m. en 1800, fut inspecteur général des salines de l'Est. Ses *Œuvres* ont été publiées à Paris, 1787, 2 vol. in-8°. On y remarque : *l'Honnête Criminel*, en 5 actes en vers, 1767, drame intéressant (V. FABRE), le meilleur de ses ouvrages, quoique faiblement écrit; et *les Deux Avares*, 1770, comédie en 2 actes en prose, mêlée d'ariettes, dont Grétry composa la musique. C. P.

FALCON (Cap), promontoire d'Algérie, prov. et au N.-O. d'Oran; par 35° 50' lat. N., et 3° 7' long. O.

FALCONER (William), poëte écossais, né à Édimbourg vers 1730, m. dans un naufrage vers 1770, servait dans la marine. Il composa : un poëme *sur la mort du prince de Galles*, 1751; un poëme descriptif en 3 chants, *le Naufrage*, 1762; une satire politique, *le Démagogue*; et un *Dictionnaire de marine* estimé, 1769, in-4°. — Un autre William FALCONER, médecin anglais, né à Chester en 1741, m. en 1824, a publié : *Remarques sur l'influence du climat*, 1781, in-4°; *Influence des passions sur la santé et les maladies*, 1788, in-8°; *Essai sur les moyens de conserver la santé des agriculteurs*, 1789, in-8°.

FALCONER (Thomas), savant anglais, né à Chester en 1736, m. en 1792, écrivit des *Tables chronologiques*, depuis Salomon jusqu'à Alexandre le Grand, Oxford, 1796, in-4°, et prépara l'édition de Strabon publiée par son neveu, 1807, 2 vol. in-fol.

FALCONET (Étienne-Maurice), statuaire, né à Paris en 1716, de parents pauvres, m. en 1791, élève de Lemoyne, fit partie de l'Académie des Beaux-Arts, 1754. Catherine II l'appela en Russie, en 1766, pour y faire la belle statue équestre, colossale, en bronze, de Pierre le Grand, composition neuve, pleine de noblesse et de force, et qui l'occupa 12 ans. Il voyagea ensuite en Hollande et en Suisse. Son seul élève fut Bridan le père. Ses œuvres sont : *le Christ agonisant*; une *Annonciation*; les statues de *Moïse* et de *David*, pour l'église de Saint-Roch à Paris; un *St Ambroise*, pour les Invalides; *Milon de Crotone*; *Pygmalion*; *Alexandre*; *la Mélancolie*; *l'Hiver*; *l'Amour menaçant*, etc. Toutes ces productions sont remarquables par la vigueur ou la grâce, et la morbidesse des chairs. Falconet a laissé des œuvres littéraires, importantes pour l'histoire de l'art, et publiées à Lausanne, 1781, 6 vol. in-8°; on y remarque des *Réflexions sur la sculpture*. B.

FALCONIERI (Ottavio), savant antiquaire et prélat romain, né en 1646, m. en 1676, a donné la première édit. de la *Roma antica* de Nardini, et l'accompagna d'un *Discours sur la pyramide de Cestius* (en italien, Rome, 1666). Il publia aussi : *Inscriptiones athleticæ*, in-4°, Rome, 1668, avec de savantes notes, qui jetèrent un nouveau jour sur ce sujet.

FALÉMÉ, riv. de Sénégambie, affluent g. du Sénégal, à 58 kil. au-dessous de Galam. Cours évalué à 900 kil.

FALÉRIES, *Falerii*, *Falisca*, *Æquum Faliscum*, anc. v. d'Italie (Étrurie), près du Tibre, au N.-E. de Tarquinies. Fondée, dit-on, par Halésius, venu d'Argos, elle devint l'une des 12 cités étrusques, et la cap. des *Falisques*; assiégés en 394 av. J.-C. par les Romains, ses habitants résistèrent longtemps, puis se rendirent, touchés du refus que fit Camille de profiter de la trahison d'un maître d'école qui voulait lui livrer les enfants des principaux citoyens. Faléries se souleva contre les Romains en 357 et 312, fut ruinée, puis colonisée. Elle avait de belles fabriques de lin. Sur ses ruines s'élève auj. l'église de Santa-Maria-in-Faleri, près de Civita-Castellana.

FALERNE, *Falernum*, anc. v. d'Italie (Latium), chez les Volsques; son territoire donnait un vin très-estimé des Romains.

FALERNE, *Falernum*, vignoble et vin très-célèbres chez les anc. Romains. Le vignoble était dans la partie septentrionale des monts Massique (V. MASSIQUE), et se divisait en plusieurs crus appelés *Massique*, *Gaurum* ou *Petrinum*, *Privernum*, et *Faustin*. Le vin était rouge, et très-spiritueux. Il fallait l'attendre 10 et 15 ans; à 20 ans il était très-puissant encore. Du temps de Trajan, on vendait du Falerne qui avait près de deux siècles; on l'appelait *consulaire*, ou du *vieux consul*, parce qu'il avait été récolté sous le consulat de L. Opimius, l'an 633, remarquable par l'excellence de ses vins. Ce n'était plus qu'une liqueur amère, épaisse comme un miel grumeleux. On ne le buvait qu'étendu d'eau, ou mêlé par petites doses avec d'autres vins. Le Falerne, malgré sa grande réputation, ne fut jamais que le second des bons vins d'Italie; le Cécube était le premier. Les vignobles de Falerne disparurent vers le VIe siècle. C. D—Y.

FALGA (Caffarelli DU). V. CAFFARELLI.

FALIERO ou FALIERI (Marino), doge de Venise, né en 1278, m. en 1355, avait 76 ans quand il fut revêtu, en 1354, de la dignité ducale. Sa femme, jeune et belle, ayant été insultée par le patricien Sténo, membre de la Quarantie criminelle, il accusa Sténo devant ce même tribunal, qui condamna le coupable à un mois de prison. La peine parut légère au doge, qui, étendant sa haine sur toute la noblesse, forma avec des plébéiens une conspiration, dans le but de rendre au peuple la puissance dont les grands l'avaient dépouillé. Le complot fut découvert, Faliero arrêté et décapité. Lord Byron et C. Delavigne ont chacun tiré de cette aventure le sujet d'une tragédie pleine d'intérêt. C. P.

FALISCUS. V. GRATIUS.

FALISQUES. V. FALÉRIES.

FALKENBERG, nom allemand de FAUQUEMONT.

FALKENBURG, v. des États prussiens (Poméranie), à 75 kil. S.-O. de Coeslin, sur la Drage; 2,700 hab. Draps et lainages.

FALKENSTEIN, v. du roy. de Saxe, sur la Golzch, à 18 kil. E. de Plauen; 4,275 hab. Mines de fer et d'étain. Fabr. de mousselines et dentelles.

FALKIRK, autrefois *Ecclesbrœ*, v. d'Écosse, comté et à 19 kil. S. de Stirling, à 40 N.-O. d'Édimbourg, à 5 kil. S.-S.-O. du golfe de Forth et près du canal de Forth-et-Clyde; 9,030 hab. Foires considérables (*trysts*) de chevaux et de bestiaux. A 4 kil au N.-E. sont les immenses forges

de Carron. En 1298, Edouard Ier y vainquit W. Wallace; en 1746, l'armée du Prétendant y défit celle de Georges II. Autrefois il y avait à Falkirk un concours annuel pour tous les joueurs de cornemuse. On retrouve près de là des débris du mur d'Antonin (Graham's Dyke).

FALKLAND, paroisse et v. d'Écosse (Fife), à 16 kil. O. de Cupar, à 35 N.-O. d'Edimbourg; 2,886 hab. Anc. forteresse des Macduffs, elle revint à la couronne en 1424, et fut un rendez-vous de chasse des rois d'Écosse. Château bâti par Jacques V, et résidence favorite de Jacques VI. Donne auj. le titre de vicomte à la famille anglaise de Carey (lord Hunsdon).

FALKLAND (Iles et détroit de). *V.* MALOUINES.

FALKLAND (Lucius CAREY, lord), homme d'État, né vers 1610 dans le comté d'Oxford, m. en 1643, entra au parlement en 1640, prit d'abord parti contre la cour, et fut même très-hostile à Strafford. Mais, après la mort de ce ministre, il se rapprocha de Charles Ier, qui le nomma secrétaire d'État. Il conserva ce poste peu de temps : le spectacle de la guerre civile l'avait abattu; il fut tué à la bataille de Newbury. C. P.

FALKŒPING, ville de Suède (læn de Skaraborg), à l'O.-S.-O. du lac Wetter, à 100 kil. N.-E. de Gothenbourg; 1,288 hab. Marguerite de Valdemar y battit Albert de Mecklembourg le 24 février 1389, ou, selon quelques auteurs, le 21 sept. 1388, et l'y fit prisonnier avec son fils Eric.

FALLOPIO (Gabriel), anatomiste, né à Modène en 1523, m. en 1562. Il étudia à Ferrare sous Brassavola, puis à Padoue sous Vésale; à 24 ans, il était professeur à Pise; il le fut ensuite à Padoue, et voyagea en France et en Italie. Il jouissait d'une grande réputation comme chirurgien et botaniste; il est resté célèbre comme anatomiste savant, écrivain consciencieux et modeste. Ses œuvres complètes parurent sous le titre de : *G. Fallopii opera genuina omnia*, etc., Venise, 1584, in-fol., et Francfort, 1606, in-fol. Son principal ouvrage d'anatomie est intitulé : *Observationes anatomicæ*, Venise, 1561, in-8°. Fallopio décrivit beaucoup mieux que ses devanciers les os du fœtus, découvrit beaucoup de muscles, des anastomoses veineuses importantes, la 4e paire de nerfs craniens, le canal nasal, les trompes utérines, etc., et montra que l'artère carotide ne s'ouvre pas dans les sinus veineux du crâne. D—G.

FALMOUTH, *Cenonis ostium* de Ptolémée, *Volubæ portus*, *Volmatum*, v. et port d'Angleterre (Cornouailles), à 24 kil. N.-N.-E. du cap Lizard, à 344 kil. S.-O. de Londres, avec un bon port et une baie commode et bien défendue par les châteaux de *Pendennis* et de *St-Mauces*, à l'embouchure du Fal dans la Manche, par 50° 9' 14" lat. N., et 7° 24' 25" long. O.; 5,706 hab. Export. importante de cuivre, étain, étoffes de laine et poisson. Comm. de cabotage avec Bristol, Jersey, Plymouth et Londres. Simple village de pêcheurs au commencement du XVIIe siècle, elle dut sa première prospérité à la famille Killigren et à l'établissement des paquebots-postes des Indes occidentales, de l'Amérique du Sud, de l'Espagne et de la Méditerranée, qui, un siècle et demi après, partirent de Southampton.

FALSTAFF (sir John), un des compagnons de débauche de Henri V, roi d'Angleterre, pendant sa jeunesse. Shakspeare, qui le représente comme le type du seigneur ruiné, abruti par les vices et l'ivrognerie, lui donne un rôle important dans son drame de *Henri IV*, et en fait le héros de sa comédie, *les Joyeuses Commères de Windsor*. On ne sait si ce Falstaff est le même que le Fastolf qui combattit à Azincourt, au siége d'Orléans, et qui fuit honteusement à Patay.

FALSTER, île danoise, dans la Baltique, au S. de celle de Seeland, entre celle de Mœen à l'E., dont elle est séparée par le Grœnsund, et celle de Laaland à l'O., par 54° 34'-54° 58' lat. N., 9° 25' et 9° 41' long. E. cap., Nykiœbing. Pop., 19,400 hab. Superf., 468 kil. carrés. Sol très-plat, surtout au S., bien boisé et très-fertile en blé. Elle n'a ni lacs ni cours d'eau importants. A. G.

FALSTERBO, vge de Suède, à 30 kil. S.-S.-O. de Malmœ, sur un cap à l'extrémité S.-E. de la presqu'île scandinave, par 55° 23' 8" lat. N., et 10° 29' 2" long. E.

FALTCHI ou FALTSI, vge des Principautés-Unies (Moldavie), à 110 kil. S.-E. d'Iassy. Pierre le Grand, cerné près du Pruth, en 1711, y signa un traité par lequel il rendait Azov aux Turcs.

FALUN ou FAHLUN, v. de Suède, en Dalécarlie, à 190 kil. N.-N.-O. de Stockholm, dans une vallée dépouillée, au N. du lac Runn, ch.-l. du læn ou département de son nom, ou Stora-Kopparberg. Pop. 5,180 hab. en 1760; 5,160 en 1861. La fumée qui s'exhale des mines de cuivre et de plomb voisines y empêche presque toute végétation, mais semble avoir préservé ce pays des contagions. La ville paraît n'exister que depuis 1608. La mine de cuivre de Fahlun est exploitée, dit-on, depuis 10 siècles; on a le privilége accordé pour cette exploitation par le roi Magnus Ladulas à la fin du XIIIe siècle. Ses produits diminuent aujourd'hui. Gustave Vasa, poursuivi par les Danois, travailla dans cette mine. École des mines. Source minérale. Exploit. de fer, or, argent, vitriol, soufre, etc. Forges appartenant à l'État; construction de machines; fabr. de papiers, cordes et lainages. A. G.

FAMAGOUSTE, anc. *Arsinoé*, puis *Fama Augusta*, v. sur la côte E. de l'île de Chypre, à 30 kil. E.-S.-E. de Nicosie; port ensablé. Evêché catholique. Famagouste fut fondée par Arsinoé, sœur de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte. Guy de Lusignan y reçut la couronne de Chypre en 1191. Elle fut prise par les Génois en 1372, et appartint aux Vénitiens depuis 1489. Elle soutint un siége mémorable contre Sélim II, qui la saccagea en 1571. Un tremblement de terre, en 1735, acheva sa ruine; peu habitée aujourd'hui, elle n'offre qu'un vaste amas de décombres, parmi lesquels on remarque les ruines des fortifications et de l'église Ste-Sophie.

FAMARS, le *Fanum Martis* des Romains, vge (Nord), arr. et à 5 kil. S. de Valenciennes; 680 hab. On y a trouvé beaucoup d'antiquités, thermes, aqueducs, médailles, amphores, meules, instruments de bronze, etc. Une chaussée de Brunehaut y passait. En 1793, on y établit un camp fortifié pour la défense de Valenciennes. — Le pays de Famars, *Fanomartensis pagus*, comprenait Valenciennes, Marolles, Fichau.

FAMÈNE, *Famiensis ager*, petit pays de Belgique (Luxembourg), où se trouve Marche-en-Famène.

FAMIÉH, anc. *Apamea*, v. de la Turquie d'Asie (Syrie), à 211 kil. N. de Damas, sur le lac de son nom et sur l'Oronte; 2,000 hab.

FAMILIERS, affiliés du saint-office ou de l'inquisition, qui étaient chargés d'arrêter les personnes dénoncées.

FAMILLE et RACE. *V.* RACE.

FAMILLE (Mère de), *Mater familias*, titre de la femme mariée par coemption (*V. ce mot*) chez les anc. Romains. Il signifiait proprement mère d'esclaves. Elle le portait même sans avoir d'enfants.

FAMILLE (Père de), *Pater familias*. C'était, originairement, chez les anc. Romains, le chef d'une lignée plébéienne. Plus tard, ce nom fut aussi donné aux chefs des lignées patriciennes (*V.* RACE). Le père de famille était le maître absolu de sa femme et de ses enfants (*V.* CITÉ ROMAINE). C. D—Y.

FAMILLE (Pacte de), traité célèbre, signé le 15 août 1761, entre Louis XV et Charles III d'Espagne. La France était alors engagée dans la 2e guerre de Sept Ans, et les Anglais, gouvernés par lord Chatam (le premier Pitt), avaient presque anéanti sa marine, ruiné son commerce, conquis la plus grande partie de ses colonies, et possédaient l'empire de la mer. Ce fut pour résister à cette puissance excessive que le ministre Choiseul songea à établir une union intime entre les diverses branches de la maison de Bourbon. Les deux rois s'obligeaient à traiter comme ennemie personnelle toute puissance qui déclarerait la guerre à l'un d'eux, et se garantissaient réciproquement leurs possessions dans toutes les parties du monde. La même garantie était accordée au roi des Deux-Siciles et au duc de Parme, issus des Bourbons d'Espagne, à la condition que ces deux princes la donneraient également. La couronne requise de fournir des secours devait avoir dans ses ports, trois mois après la réquisition, 12 vaisseaux de ligne et 6 frégates à la disposition de la cour requérante; plus, 24,000 hommes de troupes de terre, si c'était la France qu'on requérait; 12,000, si c'était l'Espagne, et 24,000 en cas que le territoire français fût envahi. La paix ne pouvait être faite que d'un commun accord; les avantages et les pertes devaient être compensés. Les sujets des différents princes de la maison de Bourbon jouissaient, dans les ports respectifs, des mêmes priviléges commerciaux et des mêmes droits civils que les nationaux : le droit d'aubaine était réciproquement aboli. Le roi des Deux-Siciles n'accéda pas à ce traité, qui ne produisit pas du reste les résultats qu'on s'en était promis. Deux ans après, Louis XV signait le traité déshonorant de Paris. C'est en vertu du *Pacte de famille* que l'Espagne s'allia avec la France dans la guerre que soutint Louis XVI contre l'Angleterre en faveur des États-Unis d'Amérique; qu'elle réclama, en 1793, en faveur de Louis XVI, et qu'elle déclara, la même année, la guerre à la République française. Louis XVIII invoqua aussi les dispositions de ce pacte, lorsqu'il intervint, en

1823, en faveur de Ferdinand VII contre la révolution espagnole. C. P.

FAMIN (Stanislas-Marie-César), né à Marseille en 1799, m. en 1853, suivit la carrière consulaire, où il remplit les fonctions de chancelier dans diverses légations françaises en Italie, en Sicile, en Portugal et en Russie. Il ne cessa, en même temps, de s'occuper d'art et d'études historiques; il a publié, entre autres ouvrages : *Histoire des invasions des Sarrasins en Italie du* VII*e au* XI*e siècle,* 1 vol. in-8°, 1843, ouvrage inachevé; *Histoire de la rivalité et du protectorat des églises chrétiennes en Orient,* 1 vol. in-8°, 1853.

FAMINE (Pacte de), nom sous lequel l'opinion publique désigna, vers 1767, des opérations entreprises sur les blés, à la suite d'une mauvaise récolte, et dans lesquelles on accusait Louis XV et l'abbé Terray, contrôleur général des finances, d'avoir un intérêt pécuniaire. Voici le vrai et le faux sur ce fait, présenté dans presque toutes les histoires sous l'aspect le plus odieux. — Du temps de Louis XIV, le gouvernement, en prévision des disettes, faisait acheter des blés à l'étranger, afin d'alléger les cours à l'intérieur. Il y avait, pour ces opérations, une espèce de bureau appelé l'*Administration des blés du roi.* En 1730, des capitalistes demandèrent l'autorisation de former une compagnie dont les spéculations auraient pour objet principal l'approvisionnement de Paris seulement. Le contrôleur des finances Orry l'autorisa pour un bail de plusieurs années. Tous les successeurs d'Orry renouvelèrent ce bail, et maintinrent la compagnie, que l'on croyait indispensable pour prévenir les disettes, qu'elles n'empêchèrent jamais. Necker fit un des renouvellements; or, si l'institution n'eût pas été morale et bonne dans son but, bien que mauvaise au point de vue des vrais principes de l'économie politique, ce qu'on ne croyait pas alors, ni Necker ne l'aurait renouvelée, ni Louis XVI, qui aimait le peuple, n'y aurait consenti. Néanmoins les bruits subsistaient: ils trouvaient d'autant plus facilement créance que, dans la crainte peut-être d'une mauvaise interprétation, jamais un acte patent de l'autorité n'avait fait connaître l'établissement de ce bureau ou de cette compagnie des blés; le mystère était, pour le public, un motif de plus de croire à son existence, et on prêtait à la compagnie un plan, des projets qui eussent été d'une extravagance odieuse, et des bénéfices tout à fait imaginaires. En 1774, la mention, dans l'*Almanach royal,* d'un *trésorier des grains au compte du roi,* donna un corps aux conjectures du public : il crut voir dans cette annonce la preuve de l'accusation qui planait vaguement sur Louis XV et sur son ministre. Mais une rumeur n'est pas une preuve; tout alors était au nom du roi, et rien n'autorise à croire que Louis XV eut un intérêt dans la compagnie pour l'achat des grains. Le *pacte de famine* est donc une calomnie, et un exemple de plus de la crédulité populaire. *Voy.* P. Clément, *Portraits historiques,* 1855, in-8°, *l'Abbé Terray.* C. D—Y.

FAMINE (PORT-). *V.* PORT-FAMINE.

FAMPOUX, vge (Pas-de-Calais), arr. et à 8 kil. N.-E. d'Arras; 988 hab. Entouré de marais, dans lesquels un convoi du chemin de fer du Nord fut précipité en 1846.

FANÆ ou FATUÆ, nymphes prophétesses chez les anc. Romains.

FANAGORIA. *V.* PHANAGORIE.

FANARIOTES, Grecs modernes qui habitent, à Constantinople, le quartier appelé *Fanar* (fanal). Ils descendent de ceux qui restèrent dans la ville après la conquête ottomane en 1453. Profitant de l'ignorance de leurs vainqueurs, ils s'insinuèrent dans les familles riches et puissantes, pour y remplir les fonctions de drogmans, d'interprètes et de secrétaires. Les Fanariotes obtinrent peu à peu la faveur de laisser croître leur barbe comme les Turcs; l'un d'eux, Panayotaki, fut nommé, en 1669, interprète du conseil des ministres; un autre, Alexandre Maurocordato, négocia la paix de Carlowitz, 1699. De 1707 à 1821, ils fournirent des hospodars à la Moldavie et à la Valachie. Ceux qui étaient en crédit à la cour firent un honteux trafic des emplois. L'insurrection grecque de 1821 a ruiné leur influence; les Arméniens les ont remplacés comme confidents ou banquiers des sultans. B.

FANATIQUES, *Fanatici*, nom donné, chez les anc. Romains, d'abord à des personnes pieuses qui passaient une partie de leur temps dans les temples (*fana*); ensuite, et plus communément, à des dévots superstitieux qui se tenaient dans les temples, et paraissaient transportés d'une espèce de fureur religieuse, manifestée par une violente agitation, et par des paroles qu'ils débitaient comme des oracles inspirés par la Divinité du lieu. Il y avait des fanatiques de Sylvain, d'Isis, de Sérapis, de Bellone (*V.* BELLONAIRES), et de toutes les divinités en général. C. D—Y.

FANIA, nom latin de la FAGNE.

FANION ou FANON (de l'allemand *fahne*, enseigne, ou du bas latin *fano*, dérivé de *pannus*, toile, drap), petit drapeau en serge employé à la police des équipages, puis, dans chaque compagnie d'infanterie, comme fiche de campement. Le sergent-fourrier en avait la garde, et le faisait flotter à sa fenêtre lorsqu'il arrivait au lieu du gîte. Ce petit drapeau a été remplacé par le *guidon*. De *fanon* vint le mot *gonfanon* ou *gonfalon*.

FANJEAUX, *Fanum Jovis*, ch.-l. de cant. (Aude), arr. et à 17 kil. S.-S.-E. de Castelnaudary; 1,256 hab. Cette ville, située sur une montagne, occupe l'emplacement d'un anc. fort romain, qui contenait un temple de Jupiter. Autrefois place forte; ses remparts furent détruits en 1229; elle fut ruinée par le Prince Noir en 1355.

FANNING (Ile). *V. Supplément.*

FANO, anc. *Fanum Fortunæ*, v. forte du roy. d'Italie, dans la province de Pesaro-et-Urbino, port à l'embouchure du Metauro dans l'Adriatique, à 11 kil. S.-E. de Pesaro, à 46 kil. O.-N.-O. d'Ancône; 19,622 hab. Evêché. Fabr. de soieries. On y remarque le théâtre, l'un des plus beaux d'Italie, et un arc de triomphe élevé à Auguste. Un temple de la Fortune, bâti en mémoire de la victoire de Livius Salinator sur Asdrubal, 207 av. J.-C., lui donna son nom; elle reçut une colonie sous Auguste. Aux environs, Narsès battit Téia, roi des Ostrogoths. Les Turcs détruisirent ses faubourgs en 1487. Patrie du pape Clément VIII.

FANO, île de la mer Ionienne, à 26 kil. N.-O. de Corfou; 500 hab. C'est l'anc. île de Calypso, selon D'Anville.

FANOMARTENSIS PAGUS, pays de FAMARS.

FANON. *V.* FANION.

FANSHAW (sir Richard), homme d'Etat et poëte anglais, né en 1607 à Ware-Park (Hertford), m. en 1666, fut nommé par Charles Ier ambassadeur en Espagne. Rappelé au commencement de la guerre civile, il prit le parti du roi, fut fait prisonnier à Worcester en 1651, et ne recouvra la liberté qu'en 1660. Charles II l'envoya à Lisbonne négocier son mariage avec l'infante de Portugal, puis à Madrid, où il conclut la paix de 1665 entre l'Angleterre et l'Espagne. Il a traduit le *Pastor fido* de Guarini, 1646; la *Lusiade* de Camoens, 1655; quelques *Odes* d'Horace, et le IVe livre de l'*Enéide*. On a publié aussi à Londres, 1702, ses *Lettres originales*, écrites d'Espagne et de Portugal. C. P.

FANTI, Etat de la Guinée supérieure, sur la côte d'Or; 220 kil. sur 60; cap. *Mankasim*; tributaire des Ashantées.

FANTIN-DESODOARTS (Antoine), littérateur, né en 1738 à Pont-de-Beauvoisin, d'un subdélégué de l'intendant du Dauphiné, m. en 1820, entra d'abord dans les ordres. En 1789, il était vicaire-général d'Embrun, et fut arrêté comme prêtre après le 10 août 1792. On a de lui : *Dictionnaire raisonné du gouvernement, des lois, des usages et de la discipline de l'Eglise, conciliés avec les libertés de l'Eglise gallicane*, Paris, 1788, 6 vol. in-8°; *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France, depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la paix de* 1783, *ibid.*, 1788, 2 vol. in-12, 4e édit., 1820, in-4°, suite de l'abrégé du président Hénault; *Histoire philosophique de la Révolution de France*, 1796, *ib.*, 6 vol. in-8°, 6e édit., continuée jusqu'en 1815, 1817, 6 vol. in-8°; *Histoire des révolutions de l'Inde au* XVIII*e siècle*, 1797, *ib.*, 4 vol. in-8°; *Histoire de France depuis la naissance d'Henri IV jusqu'à la mort de Louis XVI*, *ibid.*, 1808-12, 26 vol. in-12, etc. Comme historien, Fantin a de la sagacité et de l'élégance, mais il est superficiel, manque de méthode et de clarté. L—H.

FANTONI (Jean), poëte, né à Fivizzano en 1759, m. en 1804 ou 1807, connu à l'Académie des Arcades sous le nom de *Labindo*. En 1800, il fut nommé professeur de littérature à l'université de Pise, et, un an après, secrétaire de l'académie de Ferrare. Dans ses œuvres lyriques il suivait Horace, dont il imita souvent les mètres et les phrases. On y trouve toujours de l'énergie, de la grâce, et de la facilité. L'édit. la plus complète de ses poésies est celle de Florence, 1823, 3 vol. in-8°. M. V—I.

FANTUZZI, célèbre famille italienne, originaire de Bologne. Le membre le plus illustre est Jean Fantuzzi, auteur des *Notizie degli scrittori Bolognesi*, Bologne, 1781-94, 9 vol. in-fol., ouvrage très-utile pour l'histoire littéraire de l'Italie.

FANUM DAVIDIS, nom latin de DAVID'S (SAINT-).

FANUM FORTUNÆ, anc. v. d'Italie (Ombrie); auj. *Fano*.

FANUM JOVIS, nom latin de FANJEAUX.

FANUM MARTIS, nom de trois villes de la Gaule : l'une, dans la Lyonnaise IIe, auj. *Montmartin*; l'autre, dans la Lyonnaise IIIe, auj. *Corseult*; la troisième, dans la Belgique IIe, auj. *Famars*.

FANUM VOLTUMNÆ, v. de l'anc. Etrurie, qui se trouvait, croit-on, sur l'emplacement actuel de *Viterbe*. Un temple consacré à la déesse Voltumna lui avait donné son nom.

FAOU (LE), ch.-l. de cant. (Finistère), arr. et à 19 kil. N.-N.-O. de Châteaulin, petit port au fond de la rade de Brest; 973 hab. Comm. de Bestiaux.

FAOUET (LE), ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 45 kil. O. de Napoléonville (Pontivy), sur l'Ellé; 1,270 hab. On y remarque les chapelles de Ste-Barbe et St-Michel bâties sur une pointe de rocher.

FAQUIRS. *V.* FAKIRS.

FAR, sorte de froment beaucoup cultivé dans l'Italie ancienne. Il était fort dur, et il y en avait quatre sortes, une blanchâtre, dite de Clusium; deux nommées *vennuculum*, l'une blanche, l'autre rousse; la quatrième, appelée *Halicostrum*, qui poussait et mûrissait en 3 mois. La farine de ce blé était employée dans les sacrifices et dans les cérémonies du mariage par confarréation. (*V. Mola salsa* et *Mariage*.) On croit que le Far est le *triticum dicoccum* des modernes. C. D—Y.

FARADÈS, anc. *Veneria*, v. de l'Etat de Tunis, à 57 kil. S. de Tunis, et à 13 kil. de la Méditerranée.

FARAFREH, petite oasis du désert de Libye, par 27° 20' lat. N., et 27° long E.; assez fertile en dattes, fruits et coton; dépend de l'Egypte : environ 2,000 hab.

FARDELLA (Michel-Ange), savant franciscain, né à Trapani en 1650, m. en 1718, élève de Borelli, fut professeur de philosophie à Rome et à Modène, d'astronomie et de physique à Padoue, et fit un séjour de 3 ans à Paris, où il puisa, dans la conversation d'Arnaud, de Régis, de Malebranche et de Lamy, les principes de la philosophie de Descartes. Ses principaux ouvrages sont : *Universæ philosophiæ systema*, Venise, 1691, in-12; *Universæ usualis mathematicæ theoria*, 1691, in-12; *Logica*, 1696.

FARE (LA). *V.* LA FARE.

FAREHAM, v. d'Angleterre (Hants), port sur la Manche, à 18 kil. E.-S.-E. de Southampton, à l'extrémité de la rade et à 9 kil. N.-O. de Portsmouth; 6,200 hab. Bains de mer; chantiers de construction: fabr. de cordages.

FAREL (Guillaume), réformateur, né près Gap en 1489, m. en 1565, fut initié par Le Fèvre d'Etaples aux doctrines luthériennes. Chassé de France pour ses prédications dans le Dauphiné, il alla s'établir à Genève, 1532, où il prêcha la réformation, et y appela Calvin. Expulsé de Genève, 1538, par suite d'une discussion sur la Cène, il se retira à Bâle, puis à Neuchâtel. On a de lui plusieurs ouvrages théologiques : *le Glaive de l'esprit; De la sainte Cène du Seigneur*, etc. *V.* Ancillon, *Vie de G. Farel*, Amst., 1691; Schmidt, *Etudes sur Farel*, Strasbourg, 1834. C. P.

FAREMOUTIERS, brg (Seine-et-Marne), arr. et à 9 kil. O. de Coulommiers; 980 hab. Doit son origine à une célèbre abbaye de St-Benoît, fondée par Ste Fare en 617, et détruite pendant la Révolution; il en reste encore quelques bâtiments.

FARESCOUR, brg de la Basse-Egypte, sur le bras E. du Nil, à 13 kil. S.-O. de Damiette. St Louis y fut fait prisonnier avec toute son armée.

FARET (Nicolas), poète et écrivain médiocre, né à Bourg en 1596 ou 1600, m. en 1646, fut de l'Académie Française dès la fondation, et rédigea les statuts de cette compagnie. Il a laissé, outre des poésies : *Histoire chronologique des Ottomans*, 1621; une traduction d'*Eutrope*, 1621; *l'Honnête homme ou l'Art de plaire à la cour*, 1630, etc. C. P.

FARFADETS, espèce de lutins, d'esprits aériens, de démons familiers, malicieux sans être méchants, enfantés par la superstition de certains peuples et adoptés par la poésie. Ils sont de la nature des Djinns et des Gnomes (*V. ces mots*). Les Ecossais les nomment *fairfolks*.

FARGEAU (Saint), *Ferreolus*, prêtre, subit le martyre à Besançon vers 212, avec son compagnon St Fargeon (*Ferrutius*), diacre. Fête, le 16 juin.

FARGEAU (SAINT-), ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 48 kil. S.-O. de Joigny, sur le Loing; 1,995 hab. Comm. de bois et charbon. Anc. seigneurie, achetée aux Montferrat par Jacques Cœur en 1450. Beau château, dont une tour est du temps de Jacques Cœur, avec beau parc; il devint le domaine de la famille de Chabannes, puis de Mlle de Montpensier, et du conventionnel Lepelletier, dit *de Saint Fargeau*.

FARIA Y SOUZA (Manoel de), polygraphe portugais, né en 1590 à Souto, m. à Madrid en 1649, fut attaché à l'ambassade d'Espagne et à celle de Rome. Il se vantait d'avoir écrit chaque jour de sa vie 12 feuilles de papier contenant 30 lignes chacune; la plupart de ses œuvres sont en castillan. Ses principaux ouvrages sont : des sonnets et des églogues, où règne une recherche prétentieuse, et réunis sous le nom de *Fontaine d'Aganippe*, Madrid, 1644; un *Commentaire* pédantesque sur le Camoëns, Madrid, 1639, 2 vol. in-fol.; une *Histoire de Portugal* assez estimée, 1628; *l'Asie portugaise*, Lisbonne, 1666, 3 vol. in-fol.; *l'Europe portugaise*, 1678, 2 vol.; *l'Afrique portugaise*, 1681, 2 part., etc. B.

FARINA. *V.* PORTO-FARINA.

FARINATA DEGLI UBERTI. *V.* UBERTI.

FARINELLI (Carlo BROSCHI, dit), célèbre chanteur, né à Naples en 1705, m. en 1782, fut le meilleur élève de Porpora. Il excita un enthousiasme universel en Italie, en Allemagne, en Angleterre, où il amassa une grande fortune; appelé à la cour d'Espagne, il charma par ses accents les douleurs du vieux Philippe V, devint le favori de Ferdinand VI, fut nommé chancelier de Calatrava, et, jusqu'en 1762, époque où il se retira à Bologne, n'usa de son crédit que pour faire le bien. B.

FARINES (Journée des), nom donné à une tentative infructueuse que fit Henri IV, le 3 janvier 1591, pour surprendre Paris; des officiers, déguisés en paysans, et conduisant des ânes, des charrettes et des chevaux chargés de farine, demandèrent l'ouverture d'une porte, qu'ils devaient embarrasser pour faciliter un coup de main. L'entrée leur fut refusée. B.

FARINES (Guerre des), nom donné aux mesures de répression dirigées par le maréchal de Biron, à Paris et aux alentours, contre les brigands que suscitèrent les auteurs du *Pacte de famine* (*V.* FAMINE), alors que Turgot eut fait décréter la liberté du commerce des grains, en 1774.

FARNABE ou plutôt **FARNABY** (Thomas), grammairien anglais, né à Londres en 1575, m. en 1647, fut successivement serviteur au collège de Merton, à Londres, élève des jésuites en Espagne, marin, volontaire au service des Pays-Bas; enfin il se fit maître d'école à Martock (Somerset), puis à Londres. Soupçonné d'intrigues royalistes sous Cromwell, il fut arraché à son école, et jeté en prison, où il passa plusieurs années. Il a laissé des notes concises, mais claires, sur *Virgile*, Amsterdam, 1641, in-12; *Martial*, Amsterdam, 1644, in-12; *Ovide*, Amsterdam, 1650, in-12; *Juvénal*, Leyde, 1650, in-12; et *Terence*, Londres, 1651, in-12. C. N.

FARNÈSE, célèbre maison italienne qui, dès le XIIIe siècle, possédait le château de Farneto, près d'Orvieto (Etats de l'Eglise), et que les Siennois rangeaient parmi leur noblesse, mais qui ne date vraiment son rôle historique que du pape Paul III (Alexandre Farnèse, 1534-49). Ce pontife, qui avait été marié avant d'entrer dans les ordres, détacha du domaine de l'Eglise, pour son fils Pierre-Louis, les villes de Parme et de Plaisance, avec le titre de duché, 1545. Détesté de la noblesse qu'il tyrannisait, et méprisé de tous pour ses débauches, Pierre fut assassiné en 1547 dans une conspiration des premières familles de Plaisance; et, d'accord avec les conjurés, Ferdinand de Gonzague, gouverneur de Milan, s'empara de la ville au nom de Charles-Quint, son maître. — Octave Farnèse, fils de Pierre, et gendre de l'empereur, dont il avait épousé la fille naturelle, Marguerite d'Autriche, en 1538, fut néanmoins dépossédé de Plaisance par ce prince, et de Parme par son aïeul Paul III, qui espérait, en rattachant ce pays aux Etats de l'Eglise, le protéger contre l'ambition de Charles : Octave voulut les reprendre l'une et l'autre malgré son grand-père et son beau-père. Bien que Jules III, successeur de Paul III en 1550, lui eût rendu Parme, l'alliance conclue par Octave avec Henri II, dans le désir de recouvrer Plaisance avec l'appui des Français, le remit, en rapprochant le saint-siége de l'empereur, dans la position où avait été son père; mais elle lui assura Parme, dont une armée française fit lever le siége, 1551. Il hérita, en 1553, du petit duché de Castro, donné à son frère par Paul III en 1547; enfin, en 1556, le fils de Charles-Quint, Philippe II, lui rendit aussi Plaisance, à l'exception de la citadelle, qui ne fut livrée que trente ans après. Sa femme Marguerite gouverna les Pays-Bas de 1559 à 1567; lui-même fit le bonheur de son duché jusqu'à sa mort, en 1586. — Le 3e duc, Alexandre, 1586-92, fut l'un des plus grands généraux du XVIe siècle. Dès l'âge de 16 ans, il s'était distingué à la bataille de Lépante, 1571; appelé par Philippe II dans les Pays-Bas révoltés, 1577, il contribua beaucoup à la victoire que don Juan remporta à Gemblours peu de temps avant sa mort, 1578. Il succéda alors à ce jeune prince, et prit aux insurgés villes sur villes dans les provinces belges, Maëstricht, Bréda, Tournay, Dunkerque, Bruges, Ypres, Gand, Anvers, 1578-83. Devenu duc de Parme par la mort de son

père, 1586, il n'en continua pas moins à servir l'Espagne en Flandre, et ne parut jamais dans ses Etats. L'envoi de Farnèse en France, où il força Henri IV à lever les siéges de Paris, 1590, et de Rouen, 1592, et la mort de ce vaillant et habile capitaine, blessé devant Caudebec, 1592, préservèrent les Hollandais des nouveaux dangers que son retour leur aurait amenés. — Les autres ducs, Ranuce Ier, 1593-1622; Odoardo ou Edouard, 1622-46; Ranuce II, 1646-94; François, 1694-1727; Antoine, 1727-31, n'eurent de remarquable que leur monstrueuse corpulence: leur histoire se borne à un événement, la ruine de Castro et la perte de son territoire après une petite guerre de huit ans, 1641-49 (*V.* URBAIN VIII et INNOCENT X). — La nièce des deux derniers ducs, Elisabeth Farnèse, épousa, à l'âge de 22 ans, Philippe V d'Espagne après la mort de sa première femme, 1714. Toute puissante sur son mari, ambitieuse, intelligente, mais élevée dans une ignorance complète de toutes choses, elle donna sa confiance entière à l'astucieux Italien qui l'avait faite reine et qui devint le cardinal Albéroni (*V. ce nom*, URSINS, PHILIPPE V). Toute sa vie se passa à assurer à ses deux fils des Etats indépendants, où, une fois veuve, elle pût se retirer loin de l'Espagne, qui la détestait; elle parvint en effet à faire passer successivement le duché de Parme et Plaisance à l'aîné, don Carlos (*V.* CHARLES III), quand mourut le dernier Farnèse, 1731; puis, quand don Carlos eut échangé ce premier Etat contre le royaume de Naples (traité de Vienne, 1735, 1738), au second, don Philippe, avec Guastalla, après la guerre de la succession d'Autriche (traité d'Aix-la-Chapelle, 1748). Elle survécut 20 ans à Philippe V, et mourut en 1766. — La famille Farnèse s'est illustrée par la protection qu'elle a accordée aux arts, et elle a laissé son nom à plusieurs des chefs-d'œuvre de la sculpture antique, *le Taureau, la Flore, l'Hercule, le Gladiateur*. R.

FARNHAM, v. d'Angleterre (Surrey), à 17 kil. O. de Guildford, sur la Wey; 6,615 hab. Houblon renommé. Château, résidence d'été des évêques de Winchester, avec biblioth. importante et galerie de tableaux. Un peu au S., ruines de l'abbaye de Waverley, fondée en 1128 pour des moines de Cîteaux. Patrie de W. Cobbett.

FARO, v. forte de Portugal (Algarve), port précédé d'une bonne rade à l'embouchure de la Valfermosa dans l'Océan Atlantique, à 72 kil. E.-S.-E. de Lagos, par 36° 59' 24" lat. N., et 10° 11' 3" long. O.; 8,460 hab. Evêché. Comm. de fruits; pêche et cabotage actifs.

FARO, anc. *Pelorium promontorium*, cap de Sicile, à la pointe N.-E., commandant l'entrée du détroit ou phare de Messine, à 13 kil. N.-E. de Messine; par 38° 15' lat. N., et 13° long. E.; dominé par un fort. Aux environs se récoltent des vins très-estimés.

FARŒ (prononcez *For-eu*), petite île suédoise, à l'extrémité N.-E. de celle de Gottland, dans la Baltique; 825 hab. Elle contient 18 petits lacs. On voit dans l'église, qui est du XIIe siècle, trois anc. pierres sépulcrales avec des inscriptions runiques, et des ex-voto. — Le détroit de *Farœ-sund* (prononcez *For-eu-sound*), entre Farœ et Gottland, a 1 kil. de large, et forme, dans sa partie la moins étroite, une excellente rade au N.-E. de Gottland. A. G.

FAROER (îles). *V.* FÉROE.

FARQUHAR (George). *V. Supplément.*

FARRINGDON, paroisse et v. d'Angleterre (Berks), à 25 kil. S.-O. d'Oxford, 107 kil. N.-O. de Londres; 3,000 hab. Vaste église gothique; anc. abbaye de l'ordre de Cîteaux. Comm. de porcs et de salaisons.

FARS ou FARSISTAN, anc. *Persis*, prov. de la Perse méridionale, entre l'Irak-Adjémi au N., le Khousistan à l'O., le golfe Persique et le Laristan au S., le Kerman et le Kouhistan à l'E.; ch.-l., *Schiraz*; v. princ., Abouscher, Firouzabad. Superf., 140,000 kil. carrés; 570 kil. sur 450. Pop., 2,800,000 hab. Sol montagneux, fertile, mais négligé. Mines de fer et de plomb; carrières d'albâtre et de marbre. Raisins et vins renommés; élève de beaux chevaux. — Ce pays fut le berceau de la famille de Cyrus; il subit tour à tour le joug des Macédoniens, des Séleucides, et des Parthes, et fut affranchi par les Sassanides. Conquis par les Arabes en 647, il vit s'élever, au Xe siècle, la dynastie des Bouides. Les successeurs de Gengis-Khan l'occupèrent en 1263, Tamerlan en 1393, les Turcomans en 1469, les Sophis en 1499, les Afghans en 1723, et Thamas-Khouli-Khan en 1730. Il appartient, depuis 1794, aux Kadjars.

FARSALA ou SATALDJÉ, anc. *Pharsale*, ville de la Turquie d'Europe (Janina), à 20 kil. S. de Larisse; 5,000 hab.

FASANO, v. du royaume d'Italie (Prov. de Bari), à 60 kil. S.-E. de Bari; 13,672 hab. Elle appartint autrefois aux chevaliers de St-Jean-de-Jérusalem.

FASCHER (EL-), ou TENDELTI, v. du Darfour, à 30 kil. S.-E. de Kobbé; résidence des souverains.

FASCINUS, dieu préservateur des maléfices chez les anc. Romains, et gardien des enfants de l'empereur. On pendait son image sur le devant des chars des triomphateurs, pour qu'il les préservât de l'envie d'autrui et de leur propre orgueil. Les vestales étaient chargées du culte de Fascinus. C. D—Y.

FASTES, *Fasti*. On nommait ainsi chez les anc. Romains un tableau sur lequel étaient marqués, mois par mois, les fêtes, jeux, comices, et des jours appelés *fastes* ou *néfastes*, c.-à-d. permis ou défendus. Numa institua cette division des jours, pour avoir un moyen d'empêcher les comices quand il y aurait inconvénient à leur réunion, car ils ne pouvaient être assemblés un jour néfaste. Il donna aux pontifes la garde secrète de la liste de ces jours, avec charge de les annoncer au peuple, de sorte qu'il leur était toujours facile de dénoncer un jour néfaste, quand ils voulaient, ou de multiplier ces jours. L'administration de la justice privée se réglait aussi sur les fastes, ce qui causait une grande gêne aux magistrats justiciers, qui se trouvaient ainsi dans la dépendance forcée des pontifes. Cela dura jusqu'à l'an 417 de Rome; alors un scribe, C. Flavius, trouva moyen de copier les fastes, et les publia, en les exposant dans le Forum. Quand les fastes furent publics, on en fit aussi une chronologie pour les grands magistrats, les événements politiques les plus importants, et, du temps de l'empire, dès César, pour ceux qui se rapportaient à la personne de l'empereur. C'étaient comme une espèce d'abrégé des Annales (*V. ce mot*). Des tables de marbre, déterrées dans l'anc. Forum, en 1547, ont fait connaître la teneur de ces fastes politiques. Elles portaient en titre: *Fastes consulaires*, bien qu'elles continssent, outre la série des consuls, celle des dictateurs, des tribuns consulaires (*V. ce mot*), et des triomphateurs. On les plaça au Capitole, ce qui les fit appeler *Fastes* ou *marbres capitolins*. Divers antiquaires, Pighius (*V. ce nom*), entre autres, ont publié ces tables avec des notes érudites et des corrections; plusieurs ont donné à part les fastes consulaires et les fastes des triomphes. Les premiers, sur lesquels repose la chronologie romaine, ont surtout un puissant intérêt; les voici d'après Pighius, et quelques rectifications d'archéologues plus modernes.

Il est maintenant reconnu par les savants que J.-C. est né l'an de Rome 747. (*V.* JÉSUS-CHRIST); cependant, afin de rendre d'un usage plus général les tables ci-dessous de chronologie comparée, nous partons de l'an 753, parce que cette date inexacte (*V.* DENYS LE PETIT), est habituellement suivie dans presque tous les livres anciens, et même nouveaux. *V.* sur ce sujet, le savant ouvrage de M. H. Wallon: *De la croyance due à l'Évangile*, Paris, 1858, in-8°.

An de Rome.	Av. J. C.	FASTES CONSULAIRES.
244	509	L. Junius Brutus.
		Spurius Lucretius Tricipitinus, *substitué*.
		M. Horatius Pulvillus, *ibid*.
		L. Tarquinius Collatinus.
		P. Valerius Poplicola, *substitué*.
245	508	P. Valerius Poplicola (2e fois).
		P. Lucretius Tricipitinus.
246	507	P. Valerius Poplicola (3e fois).
		M. Horatius Pulvillus (2e fois).
247	506	Spurius Lartius Flavus.
		Titus Herminius Aquilinus.
248	505	M. Valerius.
		P. Posthumius Tubertus.
249	504	P. Valerius Poplicola (4e fois).
		T. Lucretius Tricipitinus (2e fois).
250	503	P. Posthumius Tubertus (2e fois).
		Agrippa Menenius Lanatus.
251	502	Opifer Virginius Tricostus.
		Sp. Cassius Viscellinus.
252	501	T. Postumus Cominius Auruncus.
		T. Lartius Flavus.
253	500	Serv. Sulpicius Camerinus.
		Manius Tullius Longus.
254	499	P. Vetusius Geminus.
		T. Æbutius Elva.
255	498	T. Lartius Flavus (2e fois).
		Q. Clœlius Siculus.
256	497	A. Sempronius Atratinus.
		M. Minucius Augurinus.
257	496	A. Posthumius Albus Regillensis.
		T. Virginius Tricostus Cœlimontanus.

An de Rome.	Av. J.-C.		
258	495	Ap. Claudius Sabinus Regillensis.	
		P. Servilius Priscus.	
259	494	A. Virginius Tricostus Cœlimontanus.	
		T. Vetusius Geminius Cicurinus.	
260	493	Sp. Cassius Viscellinus (2e fois).	
		T. Postumus Cominius Auruncus (2e fois).	
261	492	T. Geganius Macerinus.	
		P. Minucius Augurinus.	
262	491	M. Minucius Augurinus (2e fois).	
		A. Sempronius Atratinus (2e fois).	
263	490	Q. Sulpicius Camerinus Cornutus.	
		Sp. Lartius Flavus (2e fois).	
264	489	C. Julius Julus.	
		P. Pinarius Rufus Mamercinus.	
265	488	Sp. Nautius Rutilus.	
		Sextus Furius Medullinus Fusus.	
266	487	C. Aquilius Tuscus.	
		T. Sicinius Sabinus.	
267	486	Sp. Cassius Viscellinus (3e fois).	
		Proculus Virginius Tricostus Rutilus.	
268	485	Q. Fabius Vibulanus.	
		Serv. Cornelius Cossus Maluginensis.	
269	484	L. Æmilius Mamercinus.	
		Cæso Fabius Vibulanus.	
270	483	M. Fabius Vibulanus.	
		L. Valerius Poplicola Potitus.	
271	482	C. Julius Julus (2e fois).	
		Q. Fabius Vibulanus (2e fois).	
272	481	Cæso Fabius Vibulanus (2e fois).	
		Sp. Furius Medullinus Fusus.	
273	480	Cn. Manlius Vulso Cincinnatus.	
		M. Fabius Vibulanus (2e fois).	
274	479	Cæso Fabius Vibulanus (3e fois).	
		T. Virginius Tricostus Rutilus.	
275	478	L. Æmilius Mamercinus (2e fois).	
		C. Servilius Structus Ahala.	
		C. Cornelius Lentulus Esquilinus, *substitué*.	
276	477	C. Horatius Pulvillus.	
		T. Menenius Lanatus.	
277	476	A. Virginius Tricostus Rutilus.	
		Sp. Servilius Structus.	
278	475	P. Valerius Poplicola.	
		C. Nautius Rutilus.	
279	474	L. Furius Medullinus Fusus.	
		A. Manlius Vulso Cincinnatus.	
280	473	L. Æmilius Mamercinus (3e fois).	
		Vopiscus Julius Julus.	
281	472	L. Pinarius Rufus Mamercinus.	
		P. Furius Medullinus Fusus.	
282	471	Ap. Claudius Sabinus Regillensis.	
		T. Quinctius Capitolinus Barbatus.	
283	470	L. Valerius Poplicola Potitus (2e fois).	
		Tib. Æmilius Mamercinus.	
284	469	A. Virginius Tricostus Cœlimontanus.	
		T. Numicius Priscus.	
285	468	T. Quinctius Capitolinus Barbatus (2e fois).	
		Q. Servilius Priscus Structus.	
286	467	Tib. Æmilius Mamercinus (2e fois).	
		Q. Fabius Vibulanus.	
287	466	Sp. Posthumius Albus Regillensis.	
		Q. Servilius Priscus Structus (2e fois).	
288	465	Q. Fabius Vibulanus (2e fois).	
		T. Quinctius Capitolinus Barbatus (3e fois).	
289	464	A. Posthumius Albus Regillensis.	
		Sp. Furius Medullinus Fusus.	
290	463	P. Servilius Priscus.	
		L. Æbutius Elva.	
291	462	L. Lucretius Tricipitinus.	
		T. Veturius Geminus Cicurinus.	
292	461	P. Volumnius Amintinus Gallus.	
		Serv. Sulpicius Camerinus Cornutus.	
293	460	P. Valerius Poplicola (2e fois).	
		L. Quinctius Cincinnatus, *substitué*.	
		C. Claudius Sabinus Regillensis.	
294	459	Q. Fabius Vibulanus (3e fois).	
		L. Cornelius Maluginensis Cossus.	
295	458	C. Nautius Rutilus (2e fois).	
		L. Minucius Augurinus.	
		Q. Fabius Vibulanus, *substitué*.	
296	457	C. Horatius Pulvillus.	
		Q. Minutius Augurinus.	
297	456	M. Valerius Maximus Lactucinus.	
		Sp. Virginius Tricostus Cœlimontanus.	
298	455	T. Romilius Rocus Vaticanus.	

An de Rome.	Av. J.-C.		
		C. Veturius Cicurinus.	
299	454	Sp. Tarpeius Montanus Capitolinus.	
		A. Haterius Fontinalis.	
300	453	Sextus Quintilius Varus.	
		Spur. Furius Medullinus Fusus (2e fois), *substitué*.	
		P. Horatius Tergeminus.	
301	452	P. Sestius Capitolinus.	
		C. Menenius Lanatus.	
302	451	Ap. Claudius Crassinus.	
		T. Genucius Augurinus.	
		(Pendant 2 ans, les Décemvirs tinrent la place des consuls.)	
304	449	L. Valerius Poplicola Potitus.	
		M. Horatius Barbatus.	
305	448	Lartius Herminius Aquilinus.	
		T. Virginius Tricostus Cœlimontanus.	
306	447	M. Geganius Macerinus.	
		C. Julius Julus.	
307	446	T. Quinctius Capitolinus Barbatus (4e fois).	
		Agrippa Furius Medullinus Fusus.	
308	445	M. Genucius Augurinus.	
		C. Curtius Philo.	
309	444	A. Sempronius Atratinus,	
		L. Atilius Longus,	tribuns consulaires.
		T. Clœlius Siculus,	
		L. Papirius Mugillanus,	consuls.
		L. Sempronius Atratinus,	
310	443	M. Geganius Macerinus (2e fois).	
		T. Quinctius Barbatus Capitolinus (5e fois.)	
311	442	M. Fabius Vibulanus.	
		Posthumius Æbutius Elva Cornicensis.	
312	441	C. Furius Pacillus Fusus.	
		Manius Papirius Crassus.	
313	440	Proculus Geganius Macerinus.	
		L. Menenius Lanatus.	
314	439	T. Quinctius Barbatus Capitolinus (6e fois).	
		Agrippa Menenius Lanatus.	
315	438	M. Æmilius Mamercinus,	
		L. Quinctius Cincinnatus,	tribuns consulaires.
		L. Julius Julus,	
316	437	M. Geganius Macerinus (3e fois).	
		L. Sergius Fidenas.	
317	436	M. Cornelius Maluginensis.	
		L. Papirius Crassus.	
318	435	C. Julius Julus (2e fois).	
		L. Virginius Tricostus.	
319	434	C. Julius Julus (3e fois).	
		L. Virginius Tricostus (2e fois).	
320	433	M. Fabius Vibulanus,	
		M. Foslius Flaccinator,	
		L. Sergius Fidenas,	tribuns
321	432	L. Pinarius Rufus Mamercinus,	consulaires.
		L. Furius Medullinus Fusus,	
		Sp. Posthumius Albus Regillensis,	
322	431	T. Quinctius Pennus Cincinnatus.	
		C. Julius Mento.	
323	430	L. Papirius Crassus (2e fois).	
		L. Julius Julus.	
324	429	L. Sergius Fidenas (2e fois).	
		Hostus Lucretius Tricipitinus.	
325	428	T. Quinctius Pennus Cincinnatus (2e fois).	
		A. Cornelius Cossus.	
326	427	C. Servilius Structus Ahala.	
		L. Papirius Mugillanus (2e fois).	
327	226	T. Quinctius Pennus Cincinnatus (3e fois),	
		C. Furius Pacillus,	
		M. Posthumius Albus Regillensis,	
		A. Cornelius Cossus,	
328	425	A. Sempronius Atratinus,	tribuns consulaires.
		L. Furius Medullinus Fusus (2e fois),	
		L. Quinctius Cincinnatus (2e fois),	
		L. Horatius Barbatus,	
329	424	Ap. Claudius Crassus Regillensis,	
		Sp. Nautius Rutilus,	
		L. Sergius Fidenas (2e fois),	
		Sextus Julius Julus,	
330	423	C. Sempronius Atratinus.	
		Q. Fabius Vibulanus.	
331	422	L. Manlius Vulso Capitolinus,	
		Q. Antonius Merenda,	tribuns
		L. Papirius Mugillanus,	consulaires.
		L. Servilius Structus,	
332	421	T. Quinctius Capitolinus Barbatus.	
		Numerius Fabius Vibulanus.	

An de Rome. | Av. J.-C.

333 420 T. Quinctius Pennus Cincinnatus (4e fois),
M. Manlius Vulso Capitolinus,
L. Furius Medullinus Fusus (3e fois),
A. Sempronius Atratinus (2e fois),
334 419 Agrippa Menenius Lanatus,
Sp. Nautius Rutilus (2e fois),
P. Lucretius Tricipitinus,
C. Servilius Axilla,
335 418 M. Papirius Mugillanus,
L. Sergius Fidenas (3e fois),
C. Servilius Axilla (2e fois),
336 417 P. Lucretius Tricipitinus (2e fois),
L. Servilius Structus (2e fois),
Agrippa Menenius Lanatus (2e fois),
Sp. Veturius Crassus Cicurinus,
337 416 A. Sempronius Atratinus (3e fois),
M. Papirius Mugillanus (2e fois),
Sp. Nautius Rutilus (3e fois),
Q. Fabius Vibulanus,
338 415 P. Cornelius Cossus,
T. Quinctius Cincinnatus,
C. Valerius Potitus Volusus,
Numerius Fabius Vibulanus,
339 414 Q. Fabius Vibulanus (2e fois),
Cn. Cornelius Cossus,
P. Posthumius Albus Regillensis,
L. Valerius Potitus,
(tribuns consulaires.)
340 413 M. Cornelius Cossus.
L. Furius Medullinus.
341 412 Q. Fabius Ambustus.
C. Furius Pacillus.
342 411 M. Papirius Mugillanus.
C. Nautius Rutilus.
343 410 M. Æmilius Mamercinus.
C. Valerius Potitus Volusus.
344 409 Cn. Cornelius Cossus.
L. Furius Medullinus (2e fois).
345 408 C. Julius Julus,
P. Cornelius Cossus,
C. Servilius Ahala,
346 407 C. Valerius Potitus Volusus (2e fois),
C. Servilius Ahala (2e fois),
Numerius Fabius Vibulanus (2e fois),
L. Furius Medullinus,
347 406 P. Cornelius Rutilus Cossus,
L. Valerius Potitus (2e fois),
Cn. Cornelius Cossus (2e fois),
Numerius Fabius Ambustus,
348 405 C. Julius Julus (2e fois),
Manius Æmilius Mamercinus,
T. Quinctius Capitolinus Barbatus,
L. Furius Medullinus (2e fois),
T. Quinctius Cincinnatus,
A. Manlius Vulso Capitolinus,
349 404 P. Cornelius Maluginensis,
Sp. Nautius Rutilus (4e fois),
Cn. Cornelius Cossus (3e fois),
C. Valerius Potitus Volusus (3e fois),
Cæso Fabius Ambustus,
Manius Sergius Fidenas,
350 403 Manius Æmilius Mamercinus (2e fois),
M. Furius Fusus,
Ap. Claudius Crassinus,
L. Julius Julus,
M. Quinctilius Varus,
L. Valerius Potitus (3e fois),
351 402 C. Servilius Ahala (3e fois),
C. Sulpicius Camerinus Cornutus,
Q. Servilius Priscus Fidenas,
A. Manlius Vulso Capitolinus (2e fois),
L. Virginius Tricostus Cœlimontanus,
Manius Sergius Fidenas (2e fois),
352 401 L. Valerius Potitus (4e fois),
L. Julius Julus (2e fois),
M. Furius Camillus,
Manius Æmilius Mamercinus (3e fois),
Cn. Cornelius Cossus (4e fois),
Cæso Fabius Ambustus (2e fois),
353 400 P. Licinius Calvus,
P. Mælius Capitolinus,
P. Mænius,
Sp. Furius Medullinus,
L. Titinius,
L. Publilius Philo Volscus,
(tribuns consulaires.)

354 399 C. Duillius,
L. Atinius Longus,
Cn. Genucius Aventinensis,
M. Pomponius,
Volero Publilius Philo,
M. Veturius Crassus Cicurinus,
355 398 L. Valerius Potitus (5e fois),
L. Furius Medullinus (3e fois),
M. Valerius Maximus,
M. Furius Camillus (2e fois),
Q. Servilius Priscus Fidenas (2e fois),
Q. Sulpicius Camerinus Cornutus (2e fois),
356 397 L. Julius Julus (3e fois),
L. Furius Medullinus (4e fois),
L. Sergius Fidenas,
A. Posthumius Albinus Regillensis,
A. Manlius Vulso Capitolinus (3e fois),
P. Cornelius Maluginensis (2e fois),
357 396 P. Licinius Calvus,
L. Atinius Longus (2e fois),
P. Mælius Capitolinus (2e fois),
L. Titinius (2e fois),
P. Mænius (2e fois),
Cn. Genucius Aventinensis,
358 395 P. Cornelius Cossus,
P. Cornelius Scipio,
M. Valerius Maximus (2e fois),
Cæso Fabius Ambustus (3e fois),
L. Furius Medullinus (5e fois),
Q. Servilius Priscus Fidenas (3e fois),
359 394 M. Furius Camillus (3e fois),
L. Furius Medullinus (6e fois),
C. Æmilius Mamercinus,
Sp. Posthumius Albinus Regillensis,
P. Cornelius Scipio (2e fois),
L. Valerius Poplicola Potitus,
(tribuns consulaires.)
360 393 L. Lucretius Flavus.
Serv. Sulpicius Camerinus.
361 392 L. Valerius Poplicola Potitus.
M. Manlius Capitolinus.
362 391 L. Lucretius Flavus,
Serv. Sulpicius Camerinus,
M. Æmilius Mamercinus,
L. Furius Medullinus (7e fois),
Agrippa Furius Medullinus Fusus,
C. Æmilius Mamercinus (2e fois),
363 390 Q. Fabius Ambustus,
Cæso Fabius Ambustus,
C. Fabius Ambustus,
Q. Sulpicius Longus,
Q. Servilius Priscus Fidenas (4e fois),
Serv. Cornelius Maluginensis,
(tribuns consulaires.)
364 389 *Les mêmes que ceux de l'année précédente, en vertu d'un sénatus-consulte.*
365 388 L. Valerius Poplicola Potitus (2e fois).
C. Virgilius Tricostus,
P. Cornelius Cossus,
A. Manlius Capitolinus,
L. Æmilius Mamercinus,
L. Posthumius Albinus Regillensis,
366 387 T. Quinctius Cincinnatus,
Q. Servilius Priscus Fidenas (5e fois),
L. Julius Julus,
L. Aquilius Corvus,
L. Lucretius Tricipitinus,
Serv. Sulpicius Rufus,
367 386 L. Papirius Cursor,
C. Sergius Fidenas,
L. Æmilius Mamercinus (2e fois),
L. Menenius Lanatus,
L. Valerius Poplicola Potitus (3e fois),
C. Cornelius Cossus,
368 385 M. Furius Camillus (4e fois),
Q. Servilius Priscus Fidenas (6e fois),
L. Quinctius Cincinnatus,
L. Horatius Pulvillus,
P. Valerius Poplicola Potitus,
Serv. Cornelius Maluginensis (2e fois),
369 384 A. Manlius Capitolinus (2e fois),
P. Cornelius Cossus (2e fois),
T. Quinctius Capitolinus,
L. Quinctius Capitolinus,
L. Papirius Cursor (2e fois),
C. Sergius Fidenas (2e fois),
(tribuns consulaires.)

An de Rome.	Av. J.-C.	
370	383	Serv. Cornelius Maluginensis (3e fois),
		P. Valerius Poplicola Potitus (2e fois),
		M. Furius Camillus (5e fois),
		Serv. Sulpicius Rufus (2e fois),
		C. Papirius Crassus,
		T. Quinctius Cincinnatus (2e fois),
371	382	L. Valerius Poplicola Potitus (4e fois),
		A. Manlius Capitolinus (3e fois),
		Serv. Sulpicius Rufus (3e fois),
		L. Lucretius Tricipitinus (2e fois),
		L. Æmilius Mamercinus (3e fois),
		M. Trebonius Crispus Flavus,
372	381	Sp. Papirius Crassus,
		L. Papirius Crassus,
		Serv. Cornelius Maluginensis (4e fois),
		Q. Servilius Priscus Fidenas,
		Serv. Sulpicius Prætextatus,
		L. Æmilius Mamercinus (4e fois),
373	380	M. Furius Camillus (6e fois),
		A. Posthumius Albinus Regillensis,
		L. Posthumius Albinus Regillensis,
		L. Furius Medullinus,
		L. Lucretius Tricipitinus (3e fois),
		M. Fabius Ambustus,
374	379	L. Valerius Poplicola Potitus (5e fois),
		P. Valerius Potitus Poplicola (3e fois),
		L. Menenius Lanatus (2e fois),
		C. Sergius Fidenas (3e fois),
		Sp. Papirius Cursor,
		Serv. Cornelius Maluginensis (5e fois),
375	378	P. Manlius Capitolinus,
		C. Manlius Capitolinus,
		L. Julius Julus (2e fois),
		C. Sextilius,
		M. Albinius,
		L. Antistius,
376	377	Sp. Furius Medullinus,
		Q. Servilius Priscus Fidenas (2e fois),
		C. Licinius Calvus,
		P. Clœlius Siculus,
		M. Horatius Pulvillus,
		L. Geganius Macerinus,
377	376	L. Æmilius Mamercinus (5e fois),
		Serv. Sulpicius Prætextatus (2e fois),
		P. Valerius Poplicola Potitus (4e fois),
		L. Quinctius Cincinnatus (2e fois),
		C. Veturius Crassus Cicurinus,
		C. Quinctius Cincinnatus, tribuns consulaires.
		(*Pendant 5 ans, il n'y eut pas d'autre autorité que celle de deux tribuns du peuple.*)
382	371	L. Furius Medullinus (2e fois),
		P. Valerius Poplicola Potitus (5e fois),
		A. Manlius Capitolinus (4e fois),
		Serv. Sulpicius Prætextatus (3e fois),
		C. Valerius Potitus Poplicola,
		Serv. Cornelius Maluginensis (6e fois),
383	370	Q. Servilius Priscus Fidenas (3e fois),
		M. Cornelius Maluginensis.
		C. Veturius Crassus Cicurinus (2e fois),
		Q. Quinctius Cincinnatus,
		A. Cornelius Cossus,
		M. Fabius Ambustus (2e fois),
384	369	L. Quinctius Cincinnatus Capitolinus,
		Sp. Servilius Structus,
		Serv. Cornelius Maluginensis (7e fois),
		L. Papirius Crassus,
		Serv. Sulpicius Prætextatus (4e fois),
		L. Veturius Crassus Cicurinus, tribuns consulaires.
385	368	(*Cette année, il n'y eut que des dictateurs.*)
386	367	A. Cornelius Cossus (2e fois),
		L. Veturius Crassus Cicurinus (2e fois),
		M. Cornelius Maluginensis (2e fois),
		P. Valerius Poplicola Potitus (6e fois),
		M. Geganius Macerinus, tribuns consulaires.
		P. Manlius Capitolinus (2e fois).
387	366	L. Æmilius Mamercinus.
		L. Sextius Sextinus Lateranus.
388	365	L. Genucius Aventinensis.
		Q. Servilius Ahala.
389	364	C. Sulpicius Peticus.
		C. Licinius Calvus Stolon.
390	363	L. Æmilius Mamercinus (2e fois).
		Cn. Genucius Aventinensis.
391	362	Q. Servilius Ahala (2e fois).

An de Rome.	Av. J.-C.	
		L. Genucius Aventinensis (2e fois).
392	361	C. Licinius Calvus Stolon (2e fois).
		C. Sulpicius Peticus (2e fois).
393	360	M. Fabius Ambustus.
		C. Petilius Libo Visolus.
394	359	M. Popilius Lænas.
		Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus.
395	358	C. Fabius Ambustus.
		C. Plautius Proculus.
396	357	C. Marcius Rutilus.
		Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus (2e fois)
397	356	M. Fabius Ambustus (2e fois).
		M. Popilius Lænas (2e fois).
398	355	C. Sulpicius Peticus (3e fois).
		M. Valerius Poplicola.
399	354	M. Fabius Ambustus (3e fois).
		T. Quinctius Pennus Capitolinus Crispinus.
400	353	C. Sulpicius Peticus (4e fois).
		M. Valerius Poplicola (2e fois).
401	352	P. Valerius Poplicola Potitus.
		C. Martius Rutilus (2e fois).
402	351	C. Sulpicius Peticus (5e fois).
		T. Quinctius Pennus Cincinnatus.
403	350	M. Popilius Lænas (3e fois)
		L. Cornelius Scipion.
404	349	L. Furius Camillus.
		Ap. Claudius Crassus.
405	348	M. Popilius Lænas (4e fois).
		M. Valerius Corvus.
406	347	C. Plautius Hypsæus.
		T. Manlius Imperiosus Torquatus.
407	346	M. Valerius Corvus (2e fois).
		C. Petilius Libo Visolus.
408	345	M. Fabius Dorso.
		Serv. Sulpicius Camerinus.
409	344	C. Marcius Rutilus (3e fois).
		T. Manlius Imperiosus Torquatus (2e fois).
410	343	M. Valerius Corvus (3e fois).
		A. Cornelius Cossus Arvina.
411	342	C. Marcius Rutilus (4e fois).
		Q. Servilius Ahala.
412	341	C. Plautius Hypsæus (2e fois).
		L. Æmilius Mamercinus Privernas.
413	340	T. Manlius Imperiosus Torquatus (3e fois).
		P. Decius Mus.
414	339	Tib. Æmilius Mamercinus.
		Q. Publilius Philo.
415	338	L. Furius Camillus (2e fois).
		C. Mænius Nepos.
416	337	C. Sulpicius Longus.
		C. Ælius Pœtus.
417	336	L. Papirius Crassus.
		Cæso Duilius.
418	335	M. Valerius Corvus (4e fois).
		M. Atilius Regulus.
419	334	T. Veturius Calvinus.
		Sp. Posthumius Albinus Regillensis.
420	333	L. Papirius Cursor.
		C. Petilius Libo Visolus.
421	332	A. Cornelius Cossus Arvina (2e fois).
		Cn. Domitius Calvinus.
422	331	M. Claudius Marcellus.
		C. Valerius Potitus Flaccus.
423	330	L. Papirius Crassus (2e fois).
		L. Plautius Venno.
424	329	L. Æmilius Mamercinus Privernas (2e fois).
		Cn. Plautius Decianus.
425	328	C. Plautius Proculus Venox.
		P. Cornelius Scapula.
426	327	L. Cornelius Lentulus.
		Q. Publilius Philo (2e fois).
427	326	C. Petilius Libo Visolus (2e fois).
		L. Papirius Mugillanus.
428	325	L. Furius Camillus (3e fois).
		D. Junius Brutus Scæva.
429	324	(*Pas de consuls.*)
430	323	C. Sulpicius Longus (2e fois).
		Q. Aulius Cerretanus.
431	322	Q. Fabius Maximus Rullianus.
		L. Fulvius Corvus.
432	321	T. Veturius Calvinus (2e fois).
		Sp. Posthumius Albinus Regillensis (2e fois).
433	320	L. Papirius Cursor (2e fois).
		Q. Publilius Philo (3e fois).

An de Rome.	Av. J.-C.	
434	319	L. Papirius Cursor (3e fois).
		Q. Aulius Cerretanus (2e fois).
435	318	L. Plautius Venno.
		M. Fossius Flaccinator.
436	317	Q. Æmilius Barbula.
		C. Junius Bubulcus Brutus.
437	316	Sp. Nautius Rutilus.
		M. Popilius Lænas.
438	315	L. Papirius Cursor (4e fois).
		Q. Publilius Philo (4e fois).
439	314	M. Pætilius Libo.
		C. Sulpicius Longus (3e fois).
440	313	L. Papirius Cursor (5e fois).
		C. Junius Bubulcus Brutus (2e fois).
441	312	M. Valerius Maximus.
		P. Decius Mus.
442	311	C. Junius Bubulcus Brutus (3e fois).
		Q. Æmilius Barbula (2e fois).
443	310	Q. Fabius Maximus Rullianus (2e fois).
		C. Marcius Rutilus.
444	309	(*Cette année, il n'y eut pas de consuls.*)
445	308	P. Decius Mus (2e fois).
		Q. Fabius Maximus Rullianus (3e fois).
446	307	App. Claudius Cæcus.
		L. Volumnius Flamma Violensis.
447	306	Q. Marcius Tremulus.
		P. Cornelius Arvina.
448	305	L. Posthumius Megellus.
		Tib. Minucius Augurinus.
		M. Fulvius Curvus Pætinus (*substitué*).
449	304	P. Sempronius Sophus.
		P. Sulpicius Saverrio.
450	303	Serv. Cornelius Lentulus.
		L. Genucius Aventinensis.
451	302	M. Livius Denter.
		M. Æmilius Paulus.
452	301	(*Cette année, il n'y eut pas de consuls.*)
453	300	Q. Apuleius Pansa.
		M. Valerius Corvus (5e fois).
454	299	M. Fulvius Pætinus.
		T. Manlius Torquatus.
		M. Valerius Corvus (*substitué*).
455	298	L. Cornelius Scipio.
		Cn. Fulvius Centumalus.
456	297	Q. Fabius Maximus Rullianus (4e fois).
		P. Decius Mus (3e fois).
457	296	Ap. Claudius Cæcus (2e fois).
		L. Volumnius Flamma Violensis (2e fois).
458	295	Q. Fabius Maximus Rullianus (5e fois).
		P. Decius Mus (4e fois).
459	294	L. Posthumius Megellus (2e fois).
		M. Atilius Regulus.
460	293	L. Papirius Cursor.
		Sp. Carvilius Maximus.
461	292	Q. Fabius Maximus Gurges.
		D. Junius Brutus Scæva.
462	291	L. Posthumius Megellus (3e fois).
		C. Junius Brutus Bubulcus.
463	290	P. Cornelius Rufinus.
		M. Curius Dentatus.
464	289	M. Valerius Maximus Corvinus.
		Q. Cædicius Noctua.
465	288	Q. Marcius Tremulus (2e fois).
		P. Cornelius Arvina (2e fois).
466	287	M. Claudius Marcellus.
		C. Nautius Rutilus.
467	286	M. Valerius Maximus Potitus.
		C. Ælius Pætus.
468	285	C. Claudius Canina.
		M. Æmilius Lepidus.
469	284	C. Servilius Tucca.
		L. Cæcilius Metellus.
470	283	P. Cornelius Dolabella Maximus.
		Cn. Domitius Calvinus.
471	282	C. Fabricius Luscinus.
		Q. Æmilius Papus.
472	281	L. Æmilius Barbula.
		Q. Marcius Philippus.
473	280	P. Valerius Lævinus.
		Tib. Coruncanius Nepos.
474	279	P. Sulpicius Saverrio.
		T. Decius Mus.
475	278	C. Fabricius Luscinus (2e fois).
		Q. Æmilius Papus (2e fois).
476	277	P. Cornelius Rufinus (2e fois).
		C. Junius Brutus Bubulcus (2e fois).
477	276	Q. Fabius Maximus Gurges (2e fois).
		C. Genucius Clepsina.
478	275	M. Curius Dentatus (2e fois).
		L. Cornelius Lentulus Claudinus.
479	274	M. Curius Dentatus (3e fois).
		Serv. Cornelius Merenda.
480	273	C. Fabius Dorso Licinus.
		C. Claudius Canina (2e fois).
481	272	L. Papirius Cursor (2e fois).
		Sp. Carvilius Maximus (2e fois).
482	271	C. Quinctius Claudius.
		L. Genucius Clepsina.
483	270	C. Genucius Clepsina (2e fois).
		Cn. Cornelius Blasio.
484	269	Q. Ogulnius Gallus.
		C. Fabius Pictor.
485	268	P. Sempronius Sophus.
		Ap. Claudius Crassus.
486	267	M. Atilius Regulus.
		L. Julius Libo.
487	266	M. Fabius Pictor.
		Dec. Junius Pera.
488	265	Q. Fabius Maximus Gurges (3e fois).
		L. Mamilius Vitulus.
489	264	Ap. Claudius Caudex.
		M. Fulvius Flaccus.
490	263	M. Valerius Maximus Messala.
		M. Otacilius Crassus.
491	262	L. Posthumius Megellus.
		Q. Mamilius Vitulus.
492	261	L. Valerius Flaccus.
		T. Otacilius Crassus.
493	260	Cn. Cornelius Scipio Asina.
		C. Duilius.
494	259	L. Cornelius Scipion.
		C. Aquilius Florus.
495	258	A. Atilius Calatinus.
		C. Sulpicius Paterculus.
496	257	C. Atilius Regulus Serranus.
		Cn. Cornelius Blasio (2e fois).
497	256	L. Manlius Vulso Longus.
		Q. Cædicius.
		M. Atilius Regulus, *substitué* (2e fois)
498	255	Serv. Fulvius Pætinus Nobilior.
		M. Æmilius Paulus.
499	254	Cn. Cornelius Scipio Asina (2e fois).
		A. Atilius Calatinus (2e fois).
500	253	Cn. Servilius Cæpio.
		C. Sempronius Blæsus.
501	252	C. Aurelius Cotta.
		P. Servilius Geminus.
502	251	L. Cæcilius Metellus (2e fois).
		C. Furius Pacillus.
503	250	C. Atilius Regulus Serranus (2e fois).
		L. Manlius Vulso Longus (2e fois).
504	249	P. Claudius Pulcher.
		L. Junius Pullus.
505	248	C. Aurelius Cotta (2e fois).
		P. Servilius Geminus (2e fois).
506	247	L. Cæcilius Metellus.
		M. Fabius Buteo.
507	246	M. Otacilius Crassus (2e fois).
		M. Fabius Licinus.
508	245	M. Fabius Buteo (2e fois).
		C. Atilius Bulbus.
509	244	A. Manlius Torquatus Atticus.
		C. Sempronius Blæsus (2e fois).
510	243	C. Fundanius Fundulus.
		C. Sulpicius Gallus.
511	242	C. Lutatius Catulus.
		A. Posthumius Albinus.
512	241	A. Manlius Torquatus Atticus (2e fois).
		Q. Lutatius Cerco.
513	240	C. Claudius Centho.
		M. Sempronius Tuditanus.
514	239	C. Mamilius Turinus.
		Q. Valerius Falto.
515	238	Tib. Sempronius Gracchus.
		P. Valerius Falto.
516	237	L. Cornelius Lentulus Caudinus.
		Q. Fulvius Flaccus.
517	236	P. Cornelius Lentulus Caudinus.

An de Rome.	Av. J.-C.	
		C. Licinius Varus.
518	235	T. Manlius Torquatus.
		C. Atilius Bulbus (2e fois).
519	234	L. Posthumius Albinus.
		Sp. Carvilius Maximus.
520	233	Q. Fabius Maximus Verrucosus.
		M. Pomponius Matho.
521	232	M. Æmilius Lepidus.
		M. Publicius Malleolus.
522	231	M. Pomponius Matho (2e fois).
		C. Papirius Maso.
523	230	M. Æmilius Barbula.
		M. Junius Pera.
524	229	L. Posthumius Albinus (2e fois).
		Cn. Fulvius Centumalus.
525	228	Sp. Carvilius Maximus (2e fois).
		Q. Fabius Maximus Verrucosus (2e fois).
526	227	P. Valerius Flaccus.
		M. Atilius Regulus.
527	226	M. Valerius Messala.
		L. Apustius Fullo.
528	225	L. Æmilius Papus.
		C. Atilius Regulus.
529	224	Q. Fulvius Flaccus (2e fois).
		T. Manlius Torquatus (2e fois).
530	223	C. Flaminius Nepos.
		P. Furius Philus.
531	222	Cn. Cornelius Scipio Calvus.
		M. Claudius Marcellus.
532	221	P. Cornelius Scipio Asina.
		M. Minucius Rufus.
533	220	L. Veturius Philo.
		C. Lutatius Catulus.
		M. Æmilius Lepidus (2e fois), et M. Valerius Lævinus, *substitués*.
534	219	M. Livius Salinator.
		L. Æmilius Paulus.
535	218	P. Cornelius Scipion.
		T. Sempronius Longus.
536	217	Cn. Servilius Geminus.
		C. Flaminius Nepos (2e fois).
		M. Atilius Regulus (2e fois), *substitué*.
537	216	C. Terentius Varron.
		L. Æmilius Paulus (2e fois).
538	215	L. Posthumius Albinus.
		M. Claudius Marcellus (2e fois), *substitué*.
		Q. Fabius Maximus Verrucosus (3e fois), *substitué*.
		Tib. Sempronius Gracchus.
539	214	Q. Fabius Maximus Verrucosus (4e fois).
		M. Claudius Marcellus (3e fois).
540	213	Q. Fabius Maximus.
		Tib. Sempronius Gracchus (2e fois).
541	212	Q. Fulvius Flaccus (3e fois).
		Ap. Claudius Pulcher.
542	211	P. Sulpicius Galba Maximus.
		Cn. Fulvius Centumalus.
543	210	M. Valerius Lævinus (2e fois).
		M. Claudius Marcellus (4e fois).
544	209	Q. Fabius Maximus Verrucosus (5e fois).
		Q. Fulvius Flaccus (4e fois).
545	208	M. Claudius Marcellus (5e fois).
		T. Quinctius Crispinus.
546	207	C. Claudius Nero.
		M. Livius Salinator (2e fois).
547	206	Q. Cæcilius Metellus.
		L. Veturius Philo.
548	205	P. Cornelius Scipion l'Africain.
		P. Licinius Crassus Dives.
549	204	M. Cornelius Cethegus.
		P. Sempronius Tuditanus.
550	203	Cn. Servilius Cæpio.
		C. Servilius Geminus.
551	202	Tib. Claudius Nero.
		M. Servilius Pulex Geminus.
552	201	Cn. Cornelius Lentulus.
		P. Ælius Pætus.
553	200	P. Sulpicius Galba Maximus (2e fois).
		C. Aurelius Cotta.
554	199	L. Cornelius Lentulus.
		P. Villius Tappulus.
555	198	T. Quinctius Flamininus.
		Sext. Ælius Pætus Catus.
556	197	C. Cornelius Cethegus.
		Q. Minucius Rufus.
557	196	L. Furius Purpureo.
		M. Claudius Marcellus.
558	195	M. Porcius Cato.
		L. Valerius Flaccus.
559	194	P. Cornelius Scipion l'Africain (2e fois).
		Tib. Sempronius Longus.
560	193	L. Cornelius Merula.
		Q. Minucius Thermus.
561	192	L. Quinctius Flamininus.
		Cn. Domitius Ahenobarbus.
562	191	M. Acilius Glabrio.
		P. Cornelius Scipion Nasica.
563	190	L. Cornelius Scipion l'Asiatique.
		C. Lælius Nepos.
564	189	Cn. Manlius Vulso.
		M. Fulvius Nobilior.
565	188	C. Livius Salinator.
		M. Valerius Messala.
566	187	M. Æmilius Lepidus.
		C. Flaminius Nepos.
567	186	Sp. Posthumius Albinus.
		Q. Marcius Philippus.
568	185	App. Claudius Pulcher.
		M. Sempronius Tuditanus.
569	184	P. Claudius Pulcher.
		L. Porcius Licinus.
570	183	Q. Fabius Labeo.
		M. Claudius Marcellus.
571	182	L. Æmilius Paulus.
		Cn. Bæbius Tamphilus.
572	181	P. Cornelius Cethegus.
		M. Bæbius Tamphilus.
573	180	A. Posthumius Albinus.
		C. Calpurnius Piso.
		Q. Fulvius Flaccus, *substitué*.
574	179	L. Manlius Acidinus Fulvianus.
		Q. Fulvius Flaccus.
575	178	M. Junius Brutus.
		A. Manlius Vulso.
576	177	C. Claudius Pulcher.
		Tib. Sempronius Gracchus.
577	176	Cn. Cornelius Scipio Hispalus.
		C. Valerius Lævinus, *substitué*.
		Q. Petilius Spurinus.
578	175	P. Mucius Scævola.
		M. Æmilius Lepidus (2e fois).
579	174	Sp. Posthumius Albinus Paululus.
		Q. Mucius Scævola.
580	173	L. Posthumius Albinus.
		M. Popilius Lænas.
581	172	C. Popilius Lænas.
		P. Ælius Ligus.
582	171	P. Licinius Crassus.
		C. Cassius Longinus.
583	170	A. Hostilius Mancinus.
		A. Atilius Serranus.
584	169	Q. Marcius Philippus (2e fois).
		C. Servilius Cæpio.
585	168	L. Æmilius Paulus.
		C. Licinius Crassus.
586	167	Q. Ælius Pætus.
		M. Junius Pennus.
587	166	C. Sulpicius Gallus.
		M. Claudius Marcellus.
588	165	T. Manlius Torquatus.
		Cn. Octavius Nepos.
589	164	A. Manlius Torquatus.
		Q. Cassius Longinus.
590	163	Tib. Sempronius Gracchus (2e fois).
		Manius Juventius Thalna.
591	162	P. Cornelius Scipion Nasica.
		C. Marcius Figulus.
		P. Cornelius Lentulus, *substitué*.
		Cn. Domitius Ahenobarbus, *ibid.*
592	161	M. Valerius Messala.
		C. Fannius Strabo.
593	160	L. Anicius Gallus.
		M. Cornelius Cethegus.
594	159	Cn. Cornelius Dolobella.
		M. Fulvius Nobilior.
595	158	M. Æmilius Lepidus.
		C. Popilius Lænas (2e fois)
596	157	Sext. Julius Cæsar.
		L. Aurelius Orestes.

An de Rome.	Av. J.-C.	
597	156	L. Cornelius Lentulus Lupus.
		C. Marcius Figulus (2ᵉ fois).
598	155	P. Cornelius Scipion Nasica (2ᵉ fois).
		M. Claudius Marcellus (2ᵉ fois).
599	154	Q. Opimius Nepos.
		L. Posthumius Albinus.
		Manius Acilius Glabrio, *substitué*.
600	153	Q. Fulvius Nobilior.
		T. Annius Luscus.
601	152	M. Claudius Marcellus (3ᵉ fois).
		L. Valerius Flaccus.
602	151	L. Licinius Lucullus.
		A. Posthumius Albinus.
603	150	T. Quinctius Flamininus.
		M. Acilius Balbus.
604	149	L. Marcius Censorinus.
		Manius Manilius Nepos.
605	148	Sp. Posthumius Albinus Magnus.
		L. Calpurnius Piso Cæsonius.
606	147	P. Corn. Scipio Africanus Æmilianus.
		C. Livius Mamilianus Drusus.
607	146	Cn. Cornelius Lentulus.
		L. Mummius.
608	145	Q. Fabius Maximus Æmilianus.
		L. Hostilius Mancinus.
609	144	Serv. Sulpicius Galba.
		L. Aurelius Cotta.
610	143	Ap. Claudius Pulcher.
		Q. Cæcilius Metellus Macedonicus.
611	142	C. Cæcilius Metellus Calvus.
		Q. Fabius Maximus Servilianus.
612	141	Cn. Servilius Cæpio.
		Q. Pompeius Rufus.
613	140	C. Lælius Sapiens.
		Q. Servilius Cæpio.
614	139	Cn. Calpurnius Piso.
		M. Popilius Lænas.
615	138	P. Corn. Sicipio Nasica Serapio.
		D. Junius Brutus Callaicus.
616	137	M. Æmilius Lepidus Porcina.
		C. Hostilius Mancinus.
617	136	P. Furius Philus.
		Sex. Atilius Serranus.
618	135	Serv. Fulvius Flaccus.
		Q. Calpurnius Piso.
619	134	P. Corn. Scipio Africans Æmilianus (2ᵉ fois).
		C. Fulvius Flaccus.
620	133	P. Mucius Scævola.
		L. Calpurnius Piso Frugi.
621	132	P. Popilius Lænas.
		P. Rupilius.
622	131	P. Licinius Crassus Mucianus.
		L. Valerius Flaccus.
623	130	C. Claudius Pulcher.
		M. Perpenna.
624	129	C. Sempronius Tuditanus.
		M. Aquilius Nepos.
625	128	Cn. Octavius Nepos.
		T. Annius Rufus Luscus.
626	127	L. Cassius Longinus.
		L. Cornelius Cinna.
627	126	M. Æmilius Lepidus.
		L. Aurelius Orestes.
628	125	M. Plautius Hypsæus.
		M. Fulvius Flaccus.
629	124	C. Cassius Longinus.
		C. Sextius Calvinus.
630	123	Q. Cæcilius Metellus Balearicus.
		T. Quinctius Flamininus.
631	122	Cn. Domitius Ahenobarbus.
		C. Fannius Strabo.
632	121	L. Opimius Nepos.
		Q. Fabius Maximus Allobrogicus.
633	120	P. Manilius Nepos.
		C. Papirius Carbo.
634	119	L. Cæcilius Metellus Calvus.
		L. Aurelius Cotta.
635	118	M. Porcius Cato.
		Q. Ælius Tuberon, *substitué*.
		Q. Marcius Rex.
636	117	L. Cæcilius Metellus.
		Q. Mucius Scævola.
637	116	C. Licinius Geta.
		Q. Fabius Maximus Eburnus.
638	115	M. Æmilius Scaurus.
		M. Cæcilius Metellus.
639	114	M. Acilius Balbus.
		C. Porcius Cato.
640	113	C. Cæcilius Metellus Caprarius.
		Cn. Papirius Carbo.
641	112	M. Livius Drusus.
		L. Calpurnius Piso Cæsoninus.
642	111	P. Corn. Scipio Nasica.
		L. Calpurnius Piso Bestia.
643	110	M. Minucius Rufus.
		Sp. Posthumius Albinus.
644	109	Q. Cæcilius Metellus Numidicus.
		M. Junius Silanus.
645	108	Serv. Sulpicius Galba.
		Q. Hortensius Nepos.
		M. Aurelius Scaurus, *substitué*.
646	107	L. Cassius Longinus.
		M. Æmilius Scaurus, *substitué* (2ᵉ fois).
		C. Marius.
647	106	C. Atilius Serranus.
		Q. Servilius Cæpio.
648	105	P. Rutilius Rufus.
		Cn. Mallius Maximus.
649	104	C. Marius (2ᵉ fois).
		C. Flavius Fimbria.
650	103	C. Marius (3ᵉ fois).
		L. Aurelius Orestes.
651	102	C. Marius (4ᵉ fois).
		Q. Lutatius Catulus.
652	101	C. Marius (5ᵉ fois).
		Man. Aquilius Nepos.
653	100	C. Marius (6ᵉ fois).
		L. Valerius Flaccus.
654	99	M. Antonius Nepos.
		A. Posthumius Albinus.
655	98	Q. Cæcilius Metellus Nepos.
		Tullius Didius Nepos.
656	97	Cn. Cornelius Lentulus.
		P. Licinius Crassus.
657	96	Cn. Domitius Ahenobarbus.
		C. Cassius Longinus.
658	95	P. Licinius Crassus.
		Q. Mucius Scævola.
659	94	Q. Cœlius Caldus.
		L. Domitius Ahenobarbus.
660	93	C. Valerius Flaccus.
		M. Herennius.
661	92	C. Claudius Pulcher.
		M. Perpenna.
662	91	L. Marcius Philippus.
		Sextus Julius Cæsar.
663	90	L. Julius Cæsar.
		P. Rutilius Lupus.
664	89	Cn. Pompeius Strabo.
		L. Porcius Cato.
665	88	L. Cornelius Sylla.
		Q. Pompeius Rufus.
666	87	Cn. Octavius.
		L. Cornelius Cinna.
		L. Cornelius Merula, *substitué*.
667	86	L. Cornelius Cinna (2ᵉ fois).
		C. Marius (7ᵉ fois).
		L. Valerius Flaccus, *substitué*.
668	85	L. Cornelius Cinna (3ᵉ fois).
		Cn. Papirius Carbo.
669	84	Cn. Papirius Carbo (2ᵉ fois).
		L. Cornelius Cinna (4ᵉ fois).
670	83	L. Cornelius Scipion l'Asiatique.
		Cn. Junius Norbanus.
671	82	C. Marius.
		Cn. Papirius Carbo (3ᵉ fois).
672	81	M. Tullius Decula.
		Cn. Cornelius Dolabella.
673	80	L. Cornelius Sylla (2ᵉ fois).
		Q. Cæcilius Metellus Pius.
674	79	P. Servilius Vatia Isauricus.
		Ap. Claudius Pulcher.
675	78	Man. Æmilius Lepidus.
		Q. Lutatius Catulus.
676	77	D. Junius Brutus.
		M. Æmilius Livianus.
677	76	Cn. Octavius.
		C. Scribonius Curio.

An de Rome.	Av. J.-C.	
678	75	L. Octavius.
		C. Aurelius Cotta.
679	74	L. Licinius Lucullus.
		M. Aurelius Cotta.
680	73	M. Terentius Varro Lucullus.
		C. Cassius Varus.
681	72	L. Gellius Poplicola.
		Cn. Cornelius Lentulus Clodianus.
682	71	Cn. Aufidius Orestes.
		P. Corn. Lentulus Sura.
683	70	M. Licinius Crassus.
		Cn. Pompeius Magnus.
684	69	Q. Hortensius.
		Q. Cæcilius Metellus Creticus.
685	68	L. Cæcilius Metellus.
		Q. Marcius Rex.
686	67	C. Calpurnius Piso.
		Man. Acilius Glabrio.
687	66	Man. Æmilius Lepidus.
		L. Volcatius Tullus.
688	65	P. Cornelius Sylla.
		P. Autronius Pætus.
689	64	L. Julius Cæsar.
		L. Marcius Figulus.
690	63	M. Tullius Cicero.
		C. Antonius.
691	62	D. Junius Silanus.
		L. Licinius Murena.
692	61	M. Puppius Piso Calpurnianus.
		M. Valerius Messala Niger.
693	60	L. Afranius.
		Q. Cæcilius Metellus Celer.
694	59	C. Julius Cæsar.
		M. Calpurnius Bibulus.
695	58	L. Calpurnius Piso Cæsoninus.
		A. Gabinius.
696	57	P. Cornelius Lentulus Spinther.
		Q. Cæcilius Metellus Nepos.
697	56	Cn. Cornelius Lentulus Marcellinus.
		L. Marcius Philippus.
698	55	Cn. Pompeius Magnus (2e fois).
		M. Licinius Crassus (2e fois).
699	54	L. Domitius Ahenobarbus.
		Ap. Claudius Pulcher.
700	53	Cn. Domitius Calvinus.
		M. Valerius Messala.
701	52	Cn. Pompeius Magnus (3e fois), *d'abord sans collègue, puis avec*
		C. Cæcilius Metellus Pius Scipio.
702	51	Serv. Sulpicius Rufus.
		M. Claudius Marcellus.
703	50	L. Æmilius Paulus.
		C. Claudius Marcellus.
704	49	C. Claudius Marcellus (2e fois).
		L. Cornelius Lentulus Crus.
705	48	C. Julius Cæsar (2e fois).
		P. Servilius Vatia Isauricus.
706	47	Q. Fusius Calenus.
		P. Vatinius.
707	46	C. Julius Cæsar (3e fois).
		M. Æmilius Lepidus.
708	45	C. Julius Cæsar (4e fois), *seul consul pendant 3 mois.*
		Q. Fabius Maximus.
		C. Trebonius.
		C. Caninius Rebilus, *substitué.*
709	44	C. Julius Cæsar (5e fois).
		M. Antonius.
		P. Cornelius Dolabella, *substitué.*
710	43	C. Vibius Pansa.
		C. Julius Cæsar Octavianus, *substitué.*
		C. Carinas, *ibid.*
		A. Hirtius.
		Q. Pædius, *substitué.*
		P. Ventidius, *ibid.*
711	42	L. Munatius Plancus.
		M. Æmilius Lepidus (2e fois).
712	41	L. Antonius.
		P. Servilius Vatia Isauricus (2e fois).
713	40	Cn. Domitius Calvinus.
		C. Asinius Pollio.
		L. Cornelius Balbus, *substitué.*
		P. Canidius Crassus, *ibid.*
714	39	L. Marcius Censorinus.
		C. Calvisius Sabinus.
715	38	Appius Claudius Pulcher.
		C. Norbanus Flaccus.
716	37	M. Vipsanius Agrippa.
		L. Caninius Gallus.
		T. Statilius Taurus, *substitué.*
717	36	L. Gellius Poplicola.
		M. Cocceius Nerva.
		L. Munatius Plancus (2e fois), *substitué.*
		P. Sulpicius Quirinus, *ibid.*
718	35	L. Cornificius.
		Sextus Pompeius.
719	34	L. Scribonius Libo.
		M. Antonius (2e fois).
		L. Sempronius Atratinus, *substitué.*
		Au 1er juillet, Paulus Æmilius Lepidus.
		C. Memmius.
		Au 1er novembre, C. Herennius.
720	33	C. Julius Cæsar Octavien (2e fois).
		P. Autronius Pætus, *substitué.*
		L. Vocatius Tullus.
		Au 1er mai, L. Flavius.
		Au 1er juillet, C. Fonteius Capito.
		Man. Acilius Aviola.
		Au 1er septembre, L. Vinucius.
		Au 1er octobre. L. Laronius.
721	32	Cn. Domitius Ahenobarbus.
		C. Sosius.
		Au 1er juillet, L. Cornelius.
		Au 1er novembre, Numerius Valerius.
722	31	C. Julius Cæsar Octavien (3e fois).
		M. Valerius Messala Corvinus.
		Au 1er mai, M. Titius.
		Au 1er octobre, Cn. Pompeius.
723	30	C. Julius Cæsar Octavien (4e fois).
		M. Licinius Crassus.
		Aux cal. de juillet, C. Antistius Vetus.
		Aux ides de septembre, M. Tullius Cicero.
		Aux cal. de novembre, L. Sænius Sævinus.
724	29	C. Julius Cæsar Octavien (5e fois).
		Sext. Apuleius.
		Aux cal. de juillet, Potitus Valerius Messala.
725	28	C. Julius Cæsar Octavien (6e fois).
		M. Vipsanius Agrippa (2e fois).
726	27	C. Julius Cæsar Octavien Auguste (7e fois).
		M. Vipsanius Agrippa (3e fois).
727	26	C. Cæsar Octavien Auguste (8e fois).
		T. Statilius Taurus (2e fois).
728	25	C. Cæsar Octavien Auguste (9e fois).
		M. Junius Silanus.
729	24	C. Cæsar Octavien Auguste (10e fois).
		C. Norbanus Flaccus (2e fois).
730	23	C. Cæsar Octavien Auguste (11e fois).
		Lucius Sestius, *substitué.*
		A. Terentius Varro Murena.
		Cn. Calpurnius Piso, *substitué.*
731	22	M. Claudius Marcellus Æserninus.
		L. Arruntius.
732	21	Q. Æmilius Lepidus.
		M. Lollius.
733	20	M. Apuleius.
		P. Silius Nerva.
734	19	C. Sentius Saturninus.
		Q. Lucretius Vespillo.
		Aux cal. de juillet, M. Vinucius.
		M. Vipsanius Agrippa (4e fois).
735	18	P. Cornelius Lentulus Marcellinus.
		Cn. Cornelius Lentulus Augur.
736	17	C. Furnius.
		C. Junius Silanus.
737	16	L. Domitius Ahenobarbus.
		P. Cornelius Scipio.
		L. Tarius Rufus, *substitué.*
738	15	M. Livius Drusus Libo.
		L. Calpurnius Piso.
739	14	M. Licinius Crassus.
		Cn. Cornelius Lentulus.
740	13	Tib. Claudius Nero.
		P. Quintilius Varus.
741	12	P. Sulpicius Quirinus.
		M. Valerius Messala Barbatus Æmilianus.
		C. Valgius Rufus, *substitué.*
		C. Caninius Rebilus, *ibid.*
742	11	Q. Ælius Tubero.
		P. Fabius Maximus.

An de Rome.	Av. J.-C.	
743	10	Julus Antonius Africanus.
		Q. Fabius Maximus.
744	9	Nero Claudius Drusus.
		T. Quinctius Crispinus.
745	8	C. Marcius Censorinus.
		C. Asinius Gallus.
746	7	Tib. Claudius Nero (2e fois).
		Cn. Calpurnius Piso (2e fois).
747	6	D. Lælius Balbus.
		Cn. Antistius Vetus.
748	5	C. Cæsar Octavien Auguste (12e fois).
		L. Cornelius Sylla.
749	4	C. Calvisius Sabinus.
		L. Passienus Rufus.
750	3	L. Cornelius Lentulus.
		M. Valerius Messalinus.
751	2	C. Cæsar Octavien Auguste (13e fois).
		M. Plautius Silvanus.
		C. Caninius Gallus, *substitué*.
752	1	Cossus Cornelius Lentulus Getulicus.
		L. Calpurnius Piso Augur.

An de Rome.	An de J.-C.	
753	1	Caïus Julius Cæsar Vipsanianus.
		L. Æmilius Paulus.
754	2	P. Vinucius Nepos.
		P. Alfinius *ou* Afranus Varus.
755	3	L. Ælius Lamia.
		M. Servilius Geminus.
756	4	Sex. Ælius Catus.
		C. Sentius Saturninus.
757	5	L. Valerius Messala Volusus.
		Cn. Corn. Cinna Magnus.
758	6	M. Æmilius Lepidus.
		L. Arruntius Nepos.
759	7	A. Licinius Nerva Silanus.
		Q. Cæcilius Metellus Creticus Silanus.
		P. Corn. Lentulus Scipio, *substitué*.
		T. Q. Crispus Valerianus, *ibid.*
760	8	M. Furius Camillus.
		Sext. Nonius Quintilianus.
		L. Apronius, *substitué*.
		A. Vibius Habitus, *ibid.*
761	9	Q. Sulpicius Camerinus.
		C. Poppæus Sabinus.
		M. Papius Mutilus, *substitué*.
		Q. Poppæus Secundus, *ibid.*
762	10	P. Cornelius Dolabella.
		C. Junius Silanus.
		Serv. Corn. Lentulus Maluginensis, *substitué*.
763	11	M. Æmilius Lepidus.
		T. Statilius Taurus.
		L. Cassius Longinus, *substitué*.
764	12	T. Germanicus Cæsar.
		C. Fonteius Capito.
		C. Visellius Varro, *substitué*.
765	13	C. Silius Nepos.
		L. Munatius Plancus.
766	14	Sex. Pompeius.
		Sex. Apuleius.
767	15	Drusus Cæsar.
		C. Norbanus Flaccus.
768	16	T. Statilius Sisenna Taurus.
		L. Scribonius Libo.
		J. Pomponius Græcinus, *substitué*.
769	17	C. Cæcilius Rufus.
		L. Pomponius Flaccus Græcinus.
770	18	Tiberius Claud. Nero Augustus (3e fois).
		Germanicus Cæsar (2e fois).
		L. Seius Tubero, *substitué*.
		C. Rubellius Blandus, *ibid.*
771	19	M. Junius Silanus.
		L. Norbanus Balbus.
772	20	M. Valerius Messala.
		M. Aurelius Cotta.
773	21	Tiberius Augustus (4e fois).
		Drusus Cæsar (2e fois).
774	22	C. Sulpicius Galba.
		Q. Haterius Agrippa.
		M. Cocceius Nerva, *substitué*.
		C. Vibius Rufinus, *ibid.*
775	23	C. Asinius Pollio.
		L. Antistius Vetus.
		Q. Junius Blæsus, *substitué*.
776	24	Serv. Cornelius Cethegus.
		L. Visellius Varro.
777	25	M. Asinius Agrippa.
		Cossus Cornelius Lentulus Isauricus.
778	26	C. Calvisius Sabinus.
		Cn. Cornelius Lentulus Cossus Geticulus.
		Q. Marcius Barea, *substitué*.
		T. Rusticus Nummus Gallus, *ibid.*
779	27	M. Licinius Crassus.
		L. Calpurnius Piso.
780	28	App. Junius Silanus.
		P. Silius Nerva.
781	29	L. Rubellius Geminus.
		C. Fusius, ou Rufius Geminus.
		Aulus Plautius, *substitué*.
		L. Nonius Asprenas, *ibid.*
782	30	L. Cassius Longinus.
		M. Vinucius Nepos.
		C. Cassius Longinus, *substitué*.
		L. Nævius Surdinus, *ibid.*
783	31	Tiberius Augustus (5e fois).
		L. Ælius Sejanus.
		Faust. Corn. Sylla, *substitué*.
		Sextidius, ou Sextus Teidius Catulinus, *ibid.*
		L. Fulcinius Tiro.
		P. Memmius Regulus, *substitué*.
784	32	Cn. Domitius Ahenobarbus.
		M. Furius Camillus Scribonianus.
		A. Vitellius, *substitué*.
785	33	Servius Sulpicius Galba.
		L. Corn. Sylla Felix.
		L. Salvius Otho, *substitué*.
786	34	Paulus Fabius Persicus.
		L. Vitellius Nepos.
787	35	C. Cestius Gallus.
		M. Servilius Nonianus, ou Monianus.
788	36	Sex. Papinius Allenius ou Gallianus.
		Q. Plautius Plautianus.
789	37	Cn. Acerronius Proculus.
		Caius Petronius Pontius Nigrinus.
		C. Cæsar Caligula, *substitué*.
		Tiber. Claudius, *ibid.*
790	38	M. Aquilius Julianus.
		P. Nonius Asprenas.
791	39	Caius Cæsar Caligula Augustus (2e fois).
		L. Apronius Cæsianus.
		M. Sanguinius, *substitué*.
		Cl. Domitius Corbulo, *ibid.*
		Domitius Africanus, ou Afer, *ibid.*
792	40	Caius Augustus (3e fois), seul.
793	41	Caius Augustus (4e fois).
		Cn. Sentius Saturninus.
		Q. Pomponius Secundus, *substitué*.
794	42	Tib. Claudius Augustus (2e fois).
		C. Cæcina Largus.
795	43	Tib. Claudius Augustus (3e fois).
		L. Vitellius Nepos (2e fois).
796	44	L. Quinctius Crispinus.
		Marcus Statilius Taurus.
		Manius Æmilius Lepidus, *substitué*.
797	45	M. Vinucius (2e fois).
		M. Taurus Statilius Corvinus.
798	46	P. Valerius Asiaticus.
		M. Junius Silanus.
		Velleius Rufus, *substitué*.
		Ostorius Scapula, *ibid.*
799	47	Tib. Claudius Augustus (4e fois).
		L. Vitellius (3e fois).
800	48	A. Vitellius.
		Q. Vipsanius Publicola.
		L. Vitellius, *substitué*.
801	49	A. Pompeius Longinus Gallus.
		Q. Veranius Lætus.
		L. Memmius Pollio, *substitué*.
		Q. Allius Maximus, *ibid.*
802	50	C. Antistius Vetus.
		M. Suillius Rufus Nervilianus.
803	51	Tib. Claudius Augustus (5e fois).
		Serv. Cornelius Scipio Orfitus.
		C. Minucius Fundanus, *substitué*.
		C. Vettennius Severus, *ibid.*
		Titus Flavius Vespasianus, *ibid.*
804	52	P. Corn. Sylla Faustus.
		L. Salvius Otho Titianus.

An de Rome.	An de J.-C.	
805	53	Decimus Junius Silanus.
		Q. Haterius Antoninus.
806	54	M. Asinius Marcellus.
		Manius Acilius Aviola.
807	55	Claudius Nero Augustus.
		L. Antistius Vetus.
808	56	Q. Volusius Saturninus.
		P. Cornelius Scipion.
809	57	Nero Augustus (2e fois).
		L. Calpurnius Piso.
810	58	Nero Augustus (3e fois).
		Valerius Messala.
811	59	L. Vipsanius Publicola Apronianus.
		L. Fonteius Capito.
812	60	Nero Augustus (4e fois).
		Cossus Cornelius Lentulus.
813	61	C. Cæsonius Pætus.
		C. Petronius Sabinus Turpilianus.
814	62	P. Marius Celsus.
		L. Asinius Gallus.
		L. Annæus Seneca, *substitué*.
		Trebellius Maximus, *idem*.
815	63	C. Memmius Regulus.
		L. Verginius Rufus.
816	64	C. Lecanius Bassus.
		M. Licinius Crassus.
817	65	A. Licinius Nerva Silianus.
		M. Julius Vestinus Atticus.
		Anicius Cerealis, *substitué*.
818	66	C. Lucius Telesinus.
		C. Suetonius Paulinus.
819	67	L. Fonteius Capito (2e fois).
		C. Julius Rufus.
820	68	C. Silius Italicus.
		M. Galerius Trachalus.
821	69	Serv. Sulpicius Galba Augustus (2e fois).
		T. Vinius Rufinus.
		Salvius Otho Augustus.
		L. Salv. Otho Titianus.
		L. Verginius Rufus (2e fois).
		Vopiscus Pompeius Silvanus.
		Titus Arrius Antoninus.
		P. Marius Celsus (2e fois). } *substitués*.
		C. Fabius Valens.
		Aulus Alienus Cæcina.
		Roscius Regulus.
		Cn. Cæcilius Simplex.
		C. Quinctius Atticus.
822	70	Titus Fl. Vespasianus Augustus (2e fois).
		Titus Cæsar.
		M. Licinius Mutianus.
		P. Valerius Asiaticus (2e fois). } *substitués*.
		L. Annius Bassus.
		C. Cæcina Pætus.
823	71	Flav. Vespasianus Augustus (3e fois).
		M. Cocceius Nerva.
		Flav. Domitianus Cæsar, *substitué*.
		Cn. Pædius Castus, *id*.
824	72	Vespasianus Augustus (4e fois).
		Titus Cæsar (2e fois).
825	73	Domitianus Cæsar (2e fois).
		M. Valerius Messalinus.
826	74	Vespasianus Augustus (5e fois).
		Titus Cæsar (3e fois).
		Domitianus Cæsar (3e fois), *substitué*.
827	75	Vespasianus Augustus (6e fois).
		Titus Cæsar (4e fois).
		Domitianus Cæsar (4e fois), *substitué*.
		M. Licinius Mutianus (2e fois), *ibid*.
828	76	Vespasianus Augustus (7e fois).
		Titus Cæsar (5e fois).
		Domitianus Cæsar (5e fois), *substitué*.
		T. Plautius Silvanus.
829	77	Vespasianus Augustus (8e fois).
		Titus Cæsar (6e fois).
		Domitianus Cæsar (6e fois), *substitué*.
		Cn. Jul. Agricola, *ibid*.
830	78	L. Ceionius Commodus Verus.
		Decimus Novius Priscus.
831	79	Vespasianus Augustus (9e fois).
		Titus Cæsar (7e fois).
		M. Titius Frugi, *substitué*.
		Vitius Vinius, *ou* Vinidianus Julianus, *ibid*.
832	80	Titus Augustus (8e fois).
		Domitianus Cæsar (7e fois).
833	81	L. Flavius Silva Nonius Bassus.
		M. Asinius Pollio Verrucosus.
834	82	Domitianus Augustus (8e fois).
		T. Flavius Sabinus.
835	83	Domitianus Augustus (9e fois).
		Q. Petilius Rufus.
		C. Valer. Messalinus, *substitué*.
836	84	Domitianus Augustus (10e fois).
		Ap. Junius Sabinus.
837	85	Domitianus Augustus (11e fois).
		T. Aurelius Fulvus, *ou* Fulvius.
838	86	Domitianus Augustus (12e fois).
		Servius Corn. Dolabella Metellianus.
839	87	Domitianus Augustus (13e fois).
		A. Volusius Saturninus.
840	88	Domitianus Augustus (14e fois).
		L. Minucius Rufus.
841	89	T. Aurelius Fulvus (2e fois).
		A. Sempronius Atratinus.
842	90	Domitianus Augustus (15e fois).
		M. Cocceius Nerva (2e fois).
843	91	M. Ulpius Trajanus.
		M. Acilius Glabrio.
844	92	Domitianus Augustus (16e fois).
		A. Volusius Saturninus (2e fois).
845	93	Sext. Pompeius Collega.
		Cornelius Priscus.
846	94	L. Nonius Torquatus Asprenas.
		T. Sext. Magius Lateranus.
		L. Sergius Paulus, *substitué*.
847	95	Domitianus Augustus (17e fois).
		T. Flavius Clemens.
848	96	C. Antistius Vetus.
		C. Manlius Valens.
849	97	M. Cocceius Nerva Augustus (3e fois).
		L. Verginius Rufus (3e fois).
		Cornelius Tacitus, *substitué*.
850	98	Nerva Augustus (4e fois).
		M. Ulpius Trajanus Cæsar (2e fois).
851	99	C. Sosius Senecio.
		A. Cornelius Palma.
852	100	M. Ulpius Trajanus Augustus (3e fois).
		M. Corn. Fronto.
853	101	Trajanus Augustus (4e fois).
		Sext. Articulæus Pætus.
		Corn. Scipio Orfitus.
		Bebius Macer.
		M. Valer. Paulinus. } *substitués*.
		Rubricus Gallus.
		Q. Cælius Hispo.
854	102	C. Sosius Senecio (2e fois).
		L. Licinius Sura.
855	103	Trajanus Augustus (5e fois).
		L. Appius Maximus.
856	104	L. Licinius Sura (2e fois).
		Pub. Neratius Marcellus.
857	105	Tib. Julius Candidus.
		A. Julius Quadratus.
858	106	L. Ceionius Commodus Verus.
		L. Tutius Cerealis.
859	107	L. Licinius Sura (3e fois).
		C. Sosius Senecio (3e fois).
860	108	App. Annius Trebonius Gallus.
		M. Atilius Metellus Bradua.
		L. Verulanus Severus, *ou* Severianus, *substitué*.
		App. Annius Gallus, *ibid*.
861	109	A. Cornelius Palma (2e fois).
		C. Calvisius Tullus.
		P. Ælius Hadrianus, *substitué*
		L. Publicius Celsus, *ibid*.
862	110	Servius Salvidienus Orfitus.
		M. Peducæus Priscinus.
863	111	C. Calpurnius Piso.
		M. Vettius Bolanus.
		Orsus Servianus, *substitué*.
		L. Fabius Justus, *ibid*.
864	112	Trajanus Augustus (6e fois).
		T. Sextius Africanus.
865	113	L. Publicius Celsus (2e fois).
		C. Clodius Priscinus.
866	114	Q. Nonnius Hasta.
		P. Manilius Vopiscus.
867	115	L. Vipsanius Messala.

An de Rome.	An de J.-C.	
		M. Vergelianus Pædo.
868	116	L. Ælius Lamia.
		Ælianus Vetus.
869	117	Quinctius Niger.
		C. Vipsanius Apronianus.
870	118	P. Ælius Hadrianus Augustus (2e fois).
		Tib. Claudius Fuscus Alexander
871	119	Hadrianus Augustus (3e fois).
		Q. Junius Rusticus.
872	120	L. Catilius Severus.
		T. Aurelius Fulvus.
873	121	M. Annius Verus.
		Aurelius Augurinus.
874	122	Manius Acilius Aviola.
		Caius Corn. Pansa.
875	123	Q. Arrius Pætinus.
		L. Venuleius Apronianus.
876	124	Manius Acilius Glabrio.
		C. Bellitius Torquatus.
877	125	P. Corn. Scipio Asiaticus.
		Q. Vettius Aquilinus.
878	126	M. Annius Verus (2e fois).
		Eggius Ambibulus.
879	127	D. Cœlius Titianus.
		Gallicanus.
880	128	L. Nonius Torquatus Asprenas (2e fois).
		M. Annius Libo.
881	129	Q. Julius Balbus.
		P. Inventius Celsus.
		C. Neratius Marcellus, *substitué*.
		Cn. Lollius Gallus, *ibid*.
882	130	Q. Fabius Catulinus.
		M. Flavius Asper.
883	131	Serius Octavius Lænas Pontianus.
		M. Antonius Rufinus.
884	132	Sentius Augurinus.
		Arrius Severianus, ou Sergianus.
885	133	M. Ant. Hiberus.
		Nummius Sisenna.
886	134	C. Jul. Servianus.
		C. Vibius Juventius Varus.
887	135	Pontianus.
		Atilianus, ou Atelanus.
888	136	L. Ceionius Commodus Verus.
		Sext. Vetulenus Civica Pompeianus.
889	137	L. Ælius Cæsar.
		L. Cæcilius Balbinus Vibulius Pius.
890	138	Sulpicius Camerinus.
		Quinctius Niger.
891	139	Antoninus Pius Augustus.
		C. Bruttius Præsens.
		A. Jun. Rufinus, *substitué*.
892	140	Antoninus Pius Augustus (2e fois).
		M. Ælius Aurelius Verus Cæsar.
893	141	M. Peducæus Syllogа Priscinus.
		T. Hænius Severus.
894	142	L. Cuspius Rufinus.
		L. Statius Quadratus.
895	143	L. Bellitius Torquatus.
		Tib. Claudius Atticus Herodes.
896	144	P. Lollianus Avitus.
		C. Gavius Maximus.
897	145	Antoninus Pius Augustus (3e fois).
		M. Ælius Aurelius Verus Cæsar (2e fois)
898	146	Sext. Erucius Clarus.
		Cn. Claudius Severus.
899	147	M. Valerius Largus.
		M. Valerius Messalinus.
900	148	L. Bellitius Torquatus (2e fois).
		M. Salvius Julianus.
901	149	Serv. Corn. Scipio Orfitus.
		Q. Nonius Priscus.
902	150	Romulus Gallicanus.
		Antistius Vetus.
903	151	Sext. Quintilius Condianus.
		Sext. Quintilius Maximus.
904	152	M. Acilius Glabrio.
		M. Valerius Omullus.
905	153	C. Bruttius Præsens (2e fois).
		A. Junius Rufinus.
906	154	L. Ælius Aurelius Commodus.
		Titus Sextius Lateranus.
907	155	C. Julius Severus.
		M. Junius Rufinus Sabinianus.
908	156	M. Ceionius Silvanus.
		C. Serius Augurinus.
909	157	Vetulinus Barbarus.
		Regulus.
910	158	Q. Flavius Tertullus.
		Claudius Sacerdos.
911	159	Plautius Quintilius.
		Statius Priscus.
912	160	Appius Annius Atilius Bradua.
		T. Clodius Vibius Barus, ou Varus.
913	161	M. Ælius Aurelius Verus Cæsar (3e fois).
		L. Ælius Aurelius Commodus (2e fois).
914	162	Q. Junius Rusticus.
		C. Vettius Aquilinus.
915	163	Junius Pastor.
		L. Papirius Ælianus ou Lælianus.
		Q. Mustius Priscus, *substitué*.
916	164	M. Julius Pompeius Macrinus.
		Pub. Juventius Celsus.
917	165	L. Arrius Pudens.
		M. Gavius Orfitus.
918	166	Q. Servilius Pudens.
		L. Fusidius Pollio.
919	167	M. Aurelius Verus Augustus (2e fois).
		T. Numidius Quadratus.
920	168	Apronianus (2e fois).
		L. Vettius Paulus.
921	169	Q. Sosius Priscus Senecio.
		P. Cælius Apollinaris.
922	170	M. Cornelius Cethegus.
		C. Erucius Clarus.
923	171	L. Septimius Severus.
		L. Aufidius Herennianus.
924	172	Claudius Maximus.
		Corn. Scipio Orfitus.
925	173	M. Aurelius Severus.
		Tib. Claudius Pompeianus.
926	174	App. Annius Trebonianus Gallus.
		Fulvius Flaccus.
927	175	Calpurnius Piso.
		M. Salvius Julianus.
928	176	T. Vitrasius Pollio.
		M. Flavius Aper.
929	177	M. Aurelius Commodus Augustus.
		Plautius Quintilius.
930	178	Corn. Scipio Orfitus.
		Julianus Vettius Rufus.
931	179	M. Aurelius Commodus Augustus (2e fois).
		Publius Marcius Verus.
932	180	C. Bruttius Præsens (3e fois)
		Sex. Quintilius Condianus.
933	181	M. Aurelius Commodus Augustus (3e fois).
		L. Antistius Burrhus.
934	182	Pomponius Mamertinus.
		Corn. Trebellius Rufus.
935	183	M. Aurelius Commodus Augustus (4e fois).
		C. Aufidius Victorinus.
936	184	L. Cossonius Eggius Marullus.
		Cn. Papirius Ælianus.
937	185	M. Corn. Nigrinus Curiatius Maternus.
		M. Attilius Bradua.
938	186	Commodus Augustus (5e fois).
		M. Acilius Glabrio (2e fois).
939	187	Clodius Crispinus.
		Papirius Ælianus.
940	188	C. Allius Fuscianus.
		Duilius Silanus (2e fois).
941	189	(*Il y eut cette année* 25 *consuls*).
942	190	M. Aur. Commodus Augustus (6e fois).
		M. Petronius Septimianus.
943	191	Cassius Apronianus.
		M. Attilius Bradua (2e fois).
944	192	M. Aur. Commodus Augustus (7e fois).
		P. Helvius Pertinax.
945	193	Q. Sosius Falco.
		C. Julius Erucius Clarus.
946	194	L. Septimius Severus Augustus (2e fois).
		Decimus Clodius Septimius Albinus Cæsar.
947	195	Q. Flavius Scapula Tertullus.
		Tineius Clemens.
948	196	C. Domitius Dexter.
		L. Valerius Messala Trasea Priscus.
949	197	Appius Claudius Lateranus.
		M. Marius ou Mauritius Rufinus.

An de Rome.	An de J.-C.	
950	198	T. Haterius Saturninus.
		C. Annius Trebonius Gallus.
951	199	P. Cornelius Anulinus.
		M. Aufidius Fronto.
952	200	Tib. Claudius Severus.
		C. Aufidius Victorinus.
953	201	L. Annius Fabianus.
		M. Nonius Arrius Mucianus.
954	202	L. Septimius Severus Augustus (3e fois).
		M. Aurelius Antoninus Caracalla Augustus
955	203	L. Fulvius Plautianus.
		P. Septimius Geta.
956	204	L. Fabius Septimius Cilo.
		M. Flavius Libo.
957	205	M. Aurelius Antoninus Caracalla Augustus (2e fois).
		P. Septimius Geta Cæsar.
958	206	M. Nummius Primus Senecio Albinus.
		L. Fulvius Rusticus Æmilianus.
959	207	M. Flavius Aper.
		Q. Allius Maximus.
960	208	M. Aurelius Antoninus Caracalla Augustus (3e fois).
		P. Septimius Geta Cæsar (2e fois).
961	209	M. Aurelius Pompeianus.
		Lollianus Avitus.
962	210	Manius Acilius Faustinus.
		C. Cæson. Macer Triarius Rufinus.
963	211	Q. Elpidius Rufus Lollianus Gentianus.
		Pomponius Bassus.
964	212	C. Julius Asper.
		P. Julius Asper.
965	213	Antoninus Caracalla Augustus (4e fois).
		D. Cælius Balbinus.
966	214	Silius Messala.
		Q. Aquilius Sabinus.
967	215	Æmilius Lætus.
		Anicius Cerealis.
968	216	Catius Sabinus.
		Cornelius Anulinus.
969	217	C. Bruttius Præsens.
		T. Messius Extricatus.
970	218	M. Opellius Severus Macrinus Augustus.
		Oclatinus Adventus.
971	219	M. Aurel. Anton. Elagabalus Augustus.
		Licinius Sacerdos.
972	220	M. Aurel. Anton. Elagabalus Augustus (2e fois).
		Eutychianus Comazo.
973	221	Annius Gratus Sabinianus.
		Claudius Seleucus.
974	222	M. Aurel. Anton. Elagabalus Augustus (3e fois).
		M. Aurel. Severus Alexander Cæsar.
975	223	L. Marius Maximus.
		L. Roscius Ælianus.
976	224	Claudius Julianus.
		Claudius Crispinus.
977	225	M. Mætius Fuscus.
		L. Turpilius Dexter.
978	226	Alexander Augustus (2e fois).
		L. Aufidius Marcellus.
979	227	L. Cælius Balbinus.
		M. Claudius Pupienus Maximus.
980	228	Vettius Modestus.
		Sergius Calpurnius Probus.
981	229	Alexander Augustus (3e fois).
		Dio Cassius.
		M. Ant. Gordianus, *substitué.*
982	230	L. Virius Agricola.
		Sext. Catius Clementinus.
983	231	M. Aurel. Claud. Civica Pompeianus.
		Pelignianus.
984	232	P. Julius Lupus.
		Maximus.
985	233	Maximus (2e fois).
		Ovidius Paternus *ou* Paterius.
986	234	Maximus (3e fois).
		C. Cælius Urbanus.
987	235	L. Catilius Severus.
		Quinctianus *ou* Quintilianus.
988	236	C. Julius Maximinus Augustus.
		C. Julius Africanus.
989	237	P. Titius Perpetuus.
		L. Ovinius Rusticus Cornelianus.
990	238	Pius *ou* Ulpius.
		Proculus Pontianus.
		Claud. Julianus, *substitué.*
		Celsus Ælianus, *ibid.*
991	239	M. Ant. Gordianus Augustus (2e fois).
		M. Acilius Aviola.
992	240	Vettius Sabinus.
		Venustus.
993	241	M. Ant. Gordianus Augustus (3e fois).
		T. Claudius Civica Pompeianus.
994	242	C. Vettius Aufidius Atticus.
		C. Asinius Prætextatus.
995	243	C. Julius Arrianus.
		Æmilius Papus.
996	244	Peregrinus.
		A. Fulvius Æmilianus.
997	245	M. Julius Philippus Augustus.
		T. Fabius Junius Titianus.
998	246	Bruttius Præsens.
		Nummius Albinus.
999	247	M. Julius Philippus Augustus (2e fois).
		M. Julius Philippus Cæsar.
1000	248	M. Julius Philippus (Senior) Augustus (3e fois).
		M. Julius Philippus (Junior) Augustus (2e fois).
1001	249	M. Furius Æmilianus.
		Junius Aquilinus.
1002	250	C. Messius Quinctius Trajanus Decius Augustus.
		Annius Maximus Cratus.
1003	251	C. M. Q. T. Decius Augustus (2e fois).
		Q. Decius (Herennius) Etruscus Cæsar.
1004	252	C. Trebonianus Gallus Augustus.
		C. Vibius Volusianus Cæsar.
1005	253	C. Vibius Volusianus Augustus (2e fois).
		M. Valerius Maximus.
1006	254	P. Licinius Valerianus Augustus.
		P. Licinius Gallienus Augustus.
1007	255	P. Licinius Valerianus Augustus (2e fois).
		P. Licinius Gallienus Augustus (2e fois).
1008	256	M. Valerius Maximus (2e fois).
		M. Acilius Glabrio.
1009	257	P. Licinius Valerianus Augustus (3e fois).
		P. Licinius Gallienus Augustus (3e fois).
		M. Cassianus Latinius Postumus, *substitué.*
1010	258	M. Aurelius Memmius Tuscus.
		Pomponius Bassus.
1011	259	Fulvius Æmilianus.
		Pomponius Bassus (2e fois).
1012	260	P. Cornelius Secularis.
		Junius Donatus.
1013	261	P. Licin. Gallienus Augustus (4e fois).
		L. Petronius Taurus Volusianus.
1014	262	P. Licinius Gallienus Augustus (5e fois).
		Ap. Pompeius Faustinus.
1015	263	Nummius Albinus (2e fois).
		Maximus Dexter.
1016	264	P. Lic. Gallienus Augustus (6e fois).
		Annius Saturninus.
1017	265	P. Licinius Valerianus (2e fois)
		L. Cæsonius Lucillus Macer Rufinianus.
1018	266	Gallienus Augustus (7e fois).
		Sabinillus.
1019	267	Ovinius Paternus.
		Arcesilaus.
1020	268	Paternus (2e fois).
		Marinianus.
1021	269	M. Aurelius Claudius Augustus.
		Paternus (3e fois).
1022	270	Flavius Antiochianus.
		Furius Orfitus.
1023	271	L. Domitius Aurelianus Augustus.
		Pomponius Bassus (3e fois).
1024	272	Quietus.
		Veldumianus *ou* Veldumnianus.
1025	273	M. Claudius Tacitus.
		M. Mætius Furius Placidianus.
1026	274	L. Domitius Aurelianus Augustus (2e fois).
		C. Julius Capitolinus.
1027	275	L. Domitius Aurelianus Augustus (3e fois).
		T. Nonius Marcellinus.
		Aurelius Cordianus, *substitué.*
		Vettius Cornificius Gordianus, *ibid.*
1028	276	M. Claudius Tacitus Augustus (2e fois).
		Fulvius Æmilianus.
1029	277	M. Aurelius Probus Augustus.
		M. Anitius Paulinus.

An de Rome.	An de J.-C.	
1030	278	Probus Augustus (2e fois). M. Furius Lupus.
1031	279	M. Aurelius Probus Augustus (3e fois). Nonius Marcellinus (2e fois).
1032	280	Junius Messala. Gratus.
1033	281	M. Aurelius Probus Augustus (4e fois). C. Junius Tiberianus.
1034	282	M. Aurelius Probus Augustus (5e fois). Pomponius Victorinus.
1035	283	M. Aurelius Carus Augustus. M. Aurelius Carinus Cæsar.
1036	284	M. Aurelius Carinus Augustus (2e fois). M. Aurelius Numerianus Augustus.
1037	285	C. Aurel. Valerius Diocletianus Augustus. Aristobulus.
1038	286	M. Junius Maximus. Vettius Aquilinus.
1039	287	C. Aurelius Valerius Diocletianus Augustus (2e fois). M. Aur. Valer. Maximianus (Herculius) Augustus.
1040	288	M. A. V. Maximianus (Herculius) Augustus (2e fois). Pomponius Januarius.
1041	289	Annius Bassus. L. Ragonius Quinctianus.
1042	290	Diocletianus Augustus (3e fois). Maximianus Herculius Augustus (3e fois).
1043	291	C. Junius Tiberianus (2e fois). Cassius Dio.
1044	292	Afranius Annibalianus. M. Aurelianus Asclepiodotus.
1045	293	Diocletianus Augustus (4e fois). Maximianus Herculius Augustus (4e fois).
1046	294	Fl. Valerius Constantius Chlorus Cæsar. C. Galerius Valerius Maximianus Cæsar.
1047	295	Mummius Tuscus. Annius Corn. Anullinus.
1048	296	Diocletianus Augustus (5e fois). Flavius Valer. Constantius Cæsar (2e fois)
1049	297	Maximianus Herculius Augustus (5e fois). Galerius Maximianus Cæsar (2e fois).
1050	298	Anicius Faustus. Virius Gallus.
1051	299	Diocletianus Augustus (6e fois). Maximianus Herculius Augustus (6e fois).
1052	300	Constantius Cæsar (3e fois). C. Galerius Maximianus Cæsar (3e fois).
1053	301	Posthumius Titianus. Fl. Popilius Nepotianus.
1054	302	Constantius Cæsar (4e fois). C. Galerius Maximianus Cæsar (4e fois).
1055	303	Diocletianus Augustus (7e fois). Maximianus Herculius Augustus (7e fois).
1056	304	Diocletianus Augustus (8e fois). Maximianus Herculius Augustus (8e fois).
1057	305	Constantius Cæsar (5e fois). Galerius Maximianus Cæsar (5e fois).
1058	306	Constantius Augustus (6e fois). Galerius Maximianus Augustus (6e fois).
1059	307	M. A. V. Maximianus (Herculius) Augustus (9e fois). Flavius Valerius Constantinus Cæsar.
1060	308	M. A. V. Maximianus (Herculius) Augustus (10e fois). C. Galerius Maximianus Augustus (7e fois).
1061	309	Maxentius Augustus (2e fois). M. Aurelius Romulus Cæsar.
1062	310	Maxentius Augustus (3e fois). Romulus Cæsar (2e fois).
1063	311	Gal. Valer. Maximianus Augustus (8e fois). } *hors de Rome.* Maximinus Augustus. } *hors de Rome.* C. Ceionius Rufinus Volusianus. } *à Rome.* Eusebius. } *à Rome.*
1064	312	Fl. Valer. Constantinus Augustus (2e fois). } *en Occident.* Publ. Valer. Licinianus Licinius Augustus. } *en Occident.* Maxentius Augustus (4e fois), *à Rome.* Maximinus Augustus (2e fois). } *en Orient, selon quelques-uns.* Picentius. } *en Orient, selon quelques-uns.*
1065	313	Flav. Valer. Constantinus Augustus (3e fois). Publ. Valer. Licinianus Licinius Augustus (2e fois).

An de Rome.	An de J.-C.	
1066	314	C. Ceionius Rufinus Volusianus (2e fois). Annianus.
1067	315	Flav. Valer. Constantinus Augustus (4e fois). Publ. Valer. Licinianus Licinius Augustus (3e fois).
1068	316	Sabinus. Rufinius Proculus.
1069	317	Ovinius Gallicanus. Septimius Bassus.
1070	318	Licinius Augustus (4e fois). Flav. Julius Crispus Cæsar.
1071	319	Constantinus Augustus (5e fois). Valerius Licinianus Licinius (Junior) Cæsar.
1072	320	Constantinus Augustus (6e fois). Fl. Valerius Constantinus (Junior) Cæsar.
1073	321	Crispus Cæsar (2e fois). Constantinus Cæsar (2e fois).
1074	322	Petronius Probianus. Anicius Julianus.
1075	323	Acilius Severus. Vettius Rufinus.
1076	324	Flav. Julius Crispus Cæsar (3e fois). Flav. Valerius Constantinus Cæsar (2e fois).
1077	325	Paulinus. Julianus.
1078	326	Constantinus Augustus (7e fois). Fl. Jul. Constantius Cæsar.
1079	327	Fl. Valerius Constantinus. Maximus.
1080	328	Januarius ou Januarinus. Justus.
1081	329	Constantinus Augustus (8e fois). Constantinus Cæsar (3e fois).
1082	330	Gallicanus. Symmachus.
1083	331	Annius Bassus. Ablavius.
1084	332	Pacatianus. Hilarianus.
1085	333	Fl. Julius Delmatius. Zenophilus.
1086	334	L. Acontius Optatus. Anicius Paulinius Junior.
1087	335	Julius Constantius Cæsar (2e fois). Ceionius Rufius Albinus.
1088	336	Flavius Popilius Nepotianus. Facundus.
1089	337	Felicianus. Tib. Fabius Titianus.
1090	338	Ursus, *en Occident.* Polemius, *en Orient.*
1091	339	Constantius Augustus (3e fois). Flavius Jul. Constans Augustus.
1092	340	Acyndinus, *en Orient.* L. Arcadius Valerius Proculus, *en Occident.*
1093	341	Anton. Marcellinus, *en Orient.* Petronius Probinus, *en Occident.*
1094	342	Constantius Augustus (4e fois). Constans Augustus (2e fois).
1095	343	M. Memmius Metius Furius Baburius Cæcilianus Proculus, *en Occident.* Fl. Romulus, *en Orient.*
1096	344	Leontius Sallustius.
1097	345	Amantius, *en Orient.* Albinus, *en Occident.*
1098	346	Constantius Augustus (5e fois). Constans Augustus (3e fois).
1099	347	Rufinus, *en Occident.* Eusebius, *en Orient.*
1100	348	Fl. Philippus, *en Orient.* Fl. Salia ou Salius, *en Occident.*
1101	349	Ulpius Limenius. Aco Catullinus Philomatius ou Philonianus.
1102	350	Sergius. Nigrinianus.
1103	351	Magnentius. Fl. Gaiso.
1104	352	Constantius Augustus (6e fois). Flav. Constantius Gallus Cæsar. Decentius. Paulus.

An de Rome.	An de J.-C.	
1105	353	Constantius Augustus (7e fois).
		Constantius Gallus Cæsar (2e fois).
1106	354	Constantius Augustus (8e fois).
		Constantius Gallus Cæsar (3e fois).
1107	355	Flav. Arcetio.
		Q. Flav. Metius Egnatius Lollianus.
1108	356	Constantius Augustus (9e fois).
		Flav. Claud. Julianus Cæsar.
1109	357	Constantius Augustus (10e fois).
		Julianus Cæsar (2e fois).
1110	358	Neratius Cerealis.
		Tib. Fabius Datianus.
1111	359	Flavius Eusebius.
		Flav. Hypatius.
1112	360	Constantius Augustus (11e fois).
		Julianus Cæsar (3e fois).
1113	361	Flav. Taurus, *en Occident.*
		Flav. Florentius, *en Orient.*
1114	362	Mamertinus.
		Nevitta.
1115	363	Julianus Augustus (4e fois).
		Secundus Sallustius.
1116	364	Jovianus Augustus.
		Flav. Varronianus Nobilissimus.
1117	365	Flav. Valentinianus Augustus.
		Flav. Valens Augustus.
1118	366	Fl. Gratianus Nobilissimus.
		Dagalaïphus.
1119	367	Lupicinus, *en Orient.*
		Fl. Valens Jovinus, *en Occident.*
1120	368	Valentinianus Augustus (2e fois).
		Valens Augustus (2e fois).
1121	369	Valentinianus Nobilissimus.
		Sext. Aurelius Victor.
1122	370	Valentinianus Augustus (3e fois).
		Valens Augustus (3e fois).
1123	371	Flav. Gratianus Augustus (2e fois).
		Sextus Anicius Petronius Probus.
1124	372	Domitius Modestus. } *en Orient.*
		Arintheus. }
1125	373	Valentinianus Augustus (4e fois).
		Valens Augustus (4e fois).
1126	374	Gratianus Augustus (3e fois).
		Æquitius Valens, *en Orient.*
1127	375	(*Point de consuls*).
1128	376	Valens Augustus (5e fois).
		Valentinianus Junior Augustus.
1129	377	Gratianus Augustus (4e fois).
		Flavius Merobaudes.
1130	378	Valens Augustus (6e fois), *en Orient.*
		Valentinianus Junior Augustus (2e fois), *en Occident.*
1131	379	Decimus Magnus Ausonius.
		Q. Clodius Hermogenianus Olybrius.
1132	380	Flav. Gratianus Augustus (5e fois), *en Occident.*
		Flavius Theodosius Augustus, *en Orient.*
1133	381	Flavius Eucherius, *en Orient.*
		Flavius Syagrius, *en Occident.*
1134	382	Antonius.
		Afranius Syagrius.
1135	383	Fl. Merobaudes (2e fois), *en Occident.*
		Flavius Saturninus, *en Orient.*
1136	384	Clearchus, *en Orient.*
		Flav. Richomeres, *en Occident.*
1137	385	Flav. Arcadius Augustus, *en Orient.*
		Bauto, *en Occident.*
1138	386	Flav. Honorius Nobilissimus.
		Evodius, *en Orient.*
1139	387	Valentinianus Augustus (3e fois).
		Eutropius, *en Orient.*
1140	388	Theodosius Augustus (2e fois).
		Cynegius, *en Orient.*
1141	389	Fl. Timasius.
		Fl. Promotus.
1142	390	Valentinianus Augustus (4e fois), *en Occident.*
		Neoterius, *en Orient.*
1143	391	Tatianus, *en Orient.*
		Q. Aurel. Symmachus, *en Occident.*
1144	392	Fl. Arcadius Augustus (2e fois).
		Rufinus, *en Orient.*
1145	393	Theodosius Augustus (3e fois).
		Abundantius, *en Orient.*
1146	394	Arcadius Augustus (3e fois).
		Honorius Augustus (2e fois).

An de Rome.	An de J.-C.	
1147	395	Anicius Hermogenianus Olybrius.
		Anicius Probinus.
1148	396	Arcadius Augustus (4e fois).
		Honorius Augustus (3e fois).
1149	397	Fl. Cæsarius, *en Orient.*
		Nonius Atticus, *en Occident.*
1150	398	Honorius Augustus (4e fois).
		Fl. Eutychianus, *en Orient.*
1151	399	Fl. Mallius Theodorus, *en Occident.*
		Eutropius, *en Orient.*
1152	400	Fl. Stilicho, *en Occident.*
		Aurelianus, *en Orient.*
1153	401	Vincentius Cælius, *en Occident.*
		Fravita, *en Orient.*
1154	402	Arcadius Augustus (5e fois).
		Honorius Augustus (5e fois).
1155	403	Theodosius Junior Augustus.
		Fl. Rumoridus, *en Occident.*
1156	404	Honorius Augustus (6e fois).
		Aristænetus, *en Orient.*
1157	405	Fl. Stilicho (2e fois).
		Anthemius, *en Orient.*
1158	406	Arcadius Augustus (6e fois).
		Anicius Probus, *en Occident.*
1159	407	Honorius Augustus (7e fois).
		Theodosius Junior Augustus (2e fois).
1160	408	Anicius Bassus, *en Orient.*
		Fl. Philippus, *en Occident.*
1161	409	Honorius Augustus (8e fois).
		Theodosius Junior Augustus (3e fois).
1162	410	Fl. Varanes, *en Orient.*
		Tertullus, *en Occident.*
1163	411	Theodosius Augustus (4e fois), *seul.*
1164	412	Honorius Augustus (9e fois).
		Theodosius Augustus (5e fois).
1165	413	Lucius, *en Orient.*
		Heraclianus, *en Occident.*
1166	414	Fl. Constantius, *en Occident.*
		Fl. Constans, *en Orient.*
1167	415	Honorius Augustus (10e fois).
		Theodosius Augustus (6e fois).
1168	416	Theodosius Augustus (7e fois).
		Junius Quartus Palladius, *en Orient.*
1169	417	Honorius Augustus (11e fois).
		Fl. Constantius (2e fois).
1170	418	Honorius Augustus (12e fois).
		Theodosius Augustus (8e fois).
1171	419	Monaxius, *en Orient.*
		Plintha, *en Occident.*
1172	420	Theodosius Augustus (9e fois).
		Fl. Constantius (3e fois).
1173	421	Eustathius, *en Orient.*
		Agricola, *en Occident.*
1174	422	Honorius Augustus (13e fois).
		Theodosius Augustus (10e fois).
1175	423	Asclepiodotus, *en Orient.*
		Fl. Avitus Marinianus, *en Occident.*
1176	424	Castinus, *en Occident.*
		Victor, *en Orient.*
1177	425	Theodosius Augustus (11e fois).
		Valentinianus Cæsar.
1178	426	Theodosius Augustus (12e fois).
		Valentinianus Augustus (2e fois).
1179	427	Hierus ou Hierius. } *en Orient.*
		Ardaburius. }
1180	428	Flavius Felix, *en Occident.*
		Taurus, *en Orient.*
1181	429	Florentius. } *en Orient.*
		Dynamius ou Dionysius. }
1182	430	Theodosius Augustus (13e fois).
		Valentinianus Augustus (3e fois).
1183	431	Bassus, *en Occident.*
		Flavius Antiochus, *en Orient.*
1184	432	Flavius Aetius, *en Occident.*
		Valerius, *en Orient.*
1185	433	Theodosius Augustus (14e fois).
		Petronius Maximus.
1186	434	Areobindus ou Aviovindus, *en Occident.*
		Asper, *en Orient.*
1187	435	Theodosius Augustus (15e fois).
		Valentinianus Augustus (4e fois).
1188	436	Flavius Anthemius Isidorus. } *en Orient.*
		Flavius Senator. }
1189	437	Aetius (2e fois), *en Orient.*

An de Rome. An de J.-C.

Sigisvultus ou Sigisboldus, *en Orient.*
1190 438 Theodosius Augustus (16e fois).
An. Acil. Glabrio Faustus, *en Occident.*
1191 439 Theodosius Augustus (17e fois).
Festus, *en Occident.*
1192 440 Valentinianus Augustus (5e fois).
Anatolius.
1193 441 Cyrus, *seul.*
1194 442 Eudoxius. } *en Orient.*
Dioscorus.
1195 443 Petronius Maximus (2e fois). } *en Occident*
Paterius ou Paternus.
1196 444 Theodosius Augustus (18e fois).
Albinus, *en Occident.*
1197 445 Valentinianus Augustus (6e fois).
Nomus, ou Nonius ou Albinius.
1198 446 Fl. Aetius (3e fois). } *en Occident.*
Q. Aurelius Symmachus.
1199 447 Callipius ou Alypius. } *en Occident.*
Ardaburius.
1200 448 Fl. Zeno.
Rufinus Prætextatus Posthumianus.
1201 449 Fl. Asturius.
Fl. Protogenes.
1202 450 Valentinianus Augustus (7e fois).
Gennadius Avienus, *en Orient.*
1203 451 Fl. Marcianus Augustus.
Fl. Adelphius, *en Occident.*
1204 452 Sporatius.
Fl. Herculanus, *en Occident.*
1205 453 Vincomalus.
Opilio, *en Occident.*
1206 454 Studius, *en Orient.*
Aetius.
1207 455 Valentinianus Augustus (8e fois).
Anthemius.
1208 456 Varanes, *en Orient.*
Johannes, *en Occident.*
Eparchius Avitus Augustus.
1209 457 Fl. Constantinus, *en Occident.*
Rufus, *en Orient.*
1210 458 Fl. Leo *Thrax* Augustus.
Fl. Jul. Val. Majorianus Augustus.
1211 459 Fl. Ricimer, *en Occident.*
Patricius.
1212 460 Magnus, *en Occident.*
Apollonius.
1213 461 Severinus.
Dagalaiphus.
1214 462 Leo Augustus (2e fois).
Vibius Severus Augustus.
1215 463 Fl. Cæcina Basilius, *en Occident.*
Vivianus.
1216 464 Rusticius ou Rusticus.
Fl. Anycius Olybrius.
1217 465 Fl. Basiliscus. } *en Orient.*
Herminiricus ou Armanaricus.
1218 466 Leo Augustus (3e fois).
Tatianus, *en Orient.*
1219 467 Pusæus.
Johannes.
1220 468 Anthemius Augustus (2e fois), *seul.*
1221 469 Marcianus.
Zeno Isauricus.
1222 470 Jordanes, *en Orient.*
Severus, *en Occident.*
1223 471 Leo Augustus (4e fois).
Anicius, Probianus.
1224 472 Festus, *en Occident.*
Marcianus, *en Orient.*
1225 473 Leo Augustus (5e fois), *seul.*
1226 474 Leo Junior Augustus, *seul.*
1227 475 Zeno Isauricus Augustus (2e fois), *seul.*
1228 476 Basiliscus (2e fois). } *en Orient.*
Armatus.
1229 477 (*Point de consuls.*)
1230 478 Illus ou Hellus, *seul.*
1231 479 Zeno Augustus (3e fois), *seul.*
1232 480 Basilius Junior (5e fois), *seul, en Occident.*
1233 481 Placidus, *seul.*
1234 482 Trocondus.
Severinus Junior.
1235 483 Faustus, *seul.*
1236 484 Theodoricus, *roi des Goths.*

Venantius Eecius.
1237 485 Q. Aurel. Memmius Symmachus Junior, *seul, en Occident.*
1238 486 Decius, *en Occident.*
Longinus.
1239 487 Boëtius, *seul, en Occident.*
1240 488 Claudius Dynamius. } *en Occident.*
Sifidius.
1241 489 Anicius Probinus. } *en Occident.*
Eusebius.
1242 490 Fl. Avienus Faustus Junior, *en Occident.*
Longinus (2e fois).
1243 491 Fl. Olybrius Junior, *seul, en Occident.*
1244 492 Fl. Anastasius Augustus.
Fl. Rufus ou Rufinus.
1245 493 Eusebius (2e fois), *en Occident.*
Albinus, *en Orient.*
1246 494 Turcius Rufius Apronianus Asterius, *en Occident.*
Fl. Præsidius, *en Orient.*
1247 495 Fl. Viator, *seul, en Occident.*
1248 496 Paulus, *seul, en Orient.*
1249 497 Anastasius Augustus (2e fois), *seul.*
1250 498 Johannes Scytha, *en Orient.*
Paulinus, *en Occident.*
1251 499 Johannes Gibbus, *seul, en Occident.*
1252 500 Fl. Hypatius. } *en Orient.*
Patricius.
1253 501 Ruf. Mag. Faustus Avienus, *en Occident.*
Fl. Pompeius, *en Orient.*
1254 502 Fl. Avienus Junior, *en Occident.*
Probus.
1255 503 Dexicrates, *en Orient.*
Volusianus, *en Occident.*
1256 504 Cethegus, *seul, en Orient.*
1257 505 Sabinianus, *en Orient.*
Manlius Theodorus, *en Occident.*
1258 506 Areobindus, *en Orient.*
Messala, *en Occident.*
1259 507 Anastasius Augustus (3e fois).
Venantius, *en Occident.*
1260 508 Celer.
Venantius Junior.
1261 509 Importunus, *seul.*
1262 510 Anicius Manlius Severinus Boetius, *seul, en Occident.*
1263 511 Secundinus, *en Orient.*
Felix, *en Occident.*
1264 512 Paulus.
Muschianus ou Muscianus, *en Orient.*
1265 513 Probus.
Clementinus, *en Orient.*
1266 514 Senator (Magnus Aurel. Cassiodorus), *seul.*
1267 515 Anthemius, *en Orient.*
Florentinus ou Florentius, *en Occident.*
1268 516 Petrus, *seul, en Occident.*
1269 517 Anastasius Augustus (4e fois).
Agapetus.
1270 518 Magnus, *seul.*
1271 519 Justinus Augustus.
Eutharicus.
1272 520 Vitalianus, *en Orient.*
Rusticus ou Rusticius.
1273 521 Justinianus
Valerius, *en Occident.*
1274 522 Symmachus.
Boetius, *en Occident.*
1275 523 Fl. Anicius Maximus, *seul.*
1276 524 Justinus Augustus (2e fois).
Opilio.
1277 525 Fl. Theodorus Philoxenus.
Anicius Probus Junior, *en Occident.*
1278 526 Olybrius, *seul.*
1279 527 Vettius Agorius Basilius Mavortius, *seul.*
1280 528 Justinianus Augustus (2e fois), *seul.*
1281 529 Decius Basilius Junior, *seul.*
1282 530 Fl. Lampadius.
Orestes.
1283 531 (*Point de consuls*).
1284 532 (*Ibidem*).
1285 533 Justinianus Augustus (3e fois), *seul.*
1286 534 Justinianus Augustus (4e fois).
Fl. Theod. Paulinus Junior, *en Occident.*
1287 535 Fl. Belisarius, *seul.*
1288 536 (*Point de consuls*).

An de Rome.	An de J.-C.	
1289	537	(*Point de consuls*).
1290	538	Fl. Joannes, *seul*.
1291	539	Fl. Appio, *seul*.
1292	540	Fl. Justinus Junior, *seul*.
1293	541	Fl. Basilius Junior.

FATATENDA, v. de Sénégambie, à 450 kil. S.-E. de St-Louis, et 40 kil. S. de Médina. Les Anglais y eurent un comptoir, abandonné depuis 1734.

FATIMITES, dynastie arabe qui a régné dans l'Afrique septentrionale et en Egypte, de 909 à 1171. Elle enleva aux Abbassides l'Afrique, l'Egypte, la Syrie, et vit sa souveraineté momentanément reconnue dans l'Arabie, la Mésopotamie et jusque dans les murs de Bagdad. Elle fut fondée par Obeidollah qui, avec le secours d'Abou-Abdallah, chassa les Aghlabites de l'Afrique. Obeidollah prétendait descendre de Fatime, fille de Mahomet et femme d'Ali. Les historiens diffèrent d'opinion sur la généalogie de ces califes. L'aïeul et le père d'Obeidollah tirèrent parti pour leur postérité d'une prédiction qui annonçait que, vers l'an 300 de l'hégire, 912 de J.-C., devait se montrer en Afrique le *mahdy* (directeur des fidèles) annoncé dans le Coran. La dynastie des Fatimites compte 14 princes, dont les 3 premiers résidèrent en Afrique sous le titre de *mahdy*. Le 4e, Moëzz-Ledinillah, s'empara de l'Egypte, et y transporta le siége du califat. Sa postérité y régna jusqu'en 1171; elle fut alors renversée par les Ayoubites (*V.* CALIFES). D.

FATIO DE DUILLER (Nicolas), géomètre, né à Bâle en 1664, m. en 1753, avait à peine 24 ans quand il fut reçu membre de la Société royale de Londres; il aurait été académicien français beaucoup plus tôt, si sa religion n'eût été un obstacle. Vers la fin de sa vie, il se déclara zélé partisan des Camisards réfugiés à Londres. La part active qu'il prit au soutien de leur cause lui fit subir, en 1707, une condamnation au pilori qui ne modéra pas son zèle. Il fit un voyage en Asie, pour convertir les infidèles. Fatio s'était fait connaître, dès l'âge de 17 ans, par des recherches savantes sur la distance du soleil à la terre, et sur les apparences de l'anneau de Saturne. A 20 ans, il s'occupa de la dilatation et du resserrement de la prunelle. Plus tard, il trouva une manière de travailler les verres des télescopes, de percer les rubis et de les appliquer au perfectionnement des montres; de mesurer la vitesse d'un vaisseau, et de profiter du mouvement des eaux occasionné par le sillage pour moudre du blé, lever les ancres et hisser les vergues. Il imagina une chambre d'observation suspendue de façon à permettre d'observer aisément les astres dans les navires. Enfin, en attribuant à Newton l'invention du calcul différentiel, il excita une vive querelle entre les disciples de ce savant et ceux de Leibnitz. On a de lui des écrits sur la mécanique, l'astronomie et la chimie, dans le *Gentlemen's magazine*, 1737-38, et dans les *Transactions philosophiques*. V

FATSAH, anc. *Polemonium?* v. de la Turquie d'Asie (Trébizonde), à 96 kil. S.-E. de Samsoun, port à l'embouch. de la riv. de son nom dans la mer Noire. Ville déchue.

FATTECONDA, v. de Sénégambie, cap. du roy. de Bondou, sur la rive dr. du Falémé, et à 44 kil. S.-E. de Galam.

FATTORE (IL), peintre. *V.* PENNI.

FATUA. *V.* FAUNA.

FATUÆ. *V.* FANÆ.

FAUBOURG, jadis *Forsbourg*, nom donné autrefois à tout le territoire sur lequel s'étendait la juridiction d'un château, d'une ville, d'une église, d'une abbaye. Le mot vient de l'allemand *vorburg*, bourg bâti en avant de la ville ou du château, ou de *pfahl*, palissades ou poteaux servant jadis à séparer les villes de leurs faubourgs.

FAUCES. On nommait ainsi, en architecture, chez les anc. Romains, les corridors d'une maison pour communiquer d'une partie à l'autre.

FAUCHARD ou FAUCHON, arme des fantassins au XIVe et au XVe siècle. C'était une pièce de fer longue et tranchante des deux côtés, et emmanchée d'une hampe. Plus tard, on la remplaça par la pertuisane, puis par la hallebarde.

FAUCHARD (Pierre), chirurgien-dentiste, né en Bretagne à la fin du XVIIe siècle, m. en 1761, est le créateur de l'art du dentiste. Il consigna le résultat de ses études et de son expérience dans un livre estimé, intitulé : *le Chirurgien-Dentiste ou Traité des Dents*, Paris, 1728, 2 vol. in-12, fig. C'est le 1er ouvrage qui ait traité de la théorie et de la pratique de cette branche de l'art de guérir.

FAUCHE-BOREL (Louis), agent royaliste, né en 1762 à Neuchâtel en Suisse, où il fut imprimeur, m. en 1829, servit la cause des Bourbons pendant la Révolution et le règne de Napoléon Ier, fut leur intermédiaire près de Pichegru en 1795, de Barras en 1797, de Moreau en 1803, mais vit toujours échouer ses entreprises. Arrêté même en 1803, on le relâcha l'année suivante; il quitta la France, et n'y rentra qu'en 1814. Il fut encore chargé de missions à Gand et à Vienne pendant les Cent-Jours. A la Restauration, mal récompensé de ses services, criblé de dettes, il tomba dans le désespoir, et se tua à Neuchâtel. Il a laissé des *Mémoires* en 4 vol. in-8o, Paris, 1830. C. P.

FAUCHER (César et Constantin), frères jumeaux, nés à La Réole en 1760, m. en 1815. Entrés en 1773 aux chevau-légers de la maison du roi, officiers dans le même régiment de dragons en 1780, retirés tous deux du service actif avec le grade de capitaine vers 1786, volontaires en 1792 dans un corps dirigé contre la Vendée, sous le nom d'*Enfants de La Réole*, et nommés en même temps, d'abord capitaines, puis adjudants généraux, puis généraux de brigade, ils furent, en 1793, condamnés à mort à Rochefort pour avoir fait l'éloge de Louis XVI, en annonçant sa mort et en portant son deuil; mais ils se virent absous au moment de l'exécution. Pendant les Cent-Jours, Constantin fut maire de La Réole et commandant militaire des 2 arr. de La Réole et Bazas; César fut représentant. En septembre 1815, cités tous deux devant un conseil de guerre à Bordeaux, pour avoir refusé de reconnaître l'autorité de Louis XVIII, ils furent condamnés et exécutés. A. G.

FAUCHER (Léon), économiste et homme d'Etat, né à Limoges en 1803, m. en 1854. Après avoir fait ses études à Toulouse, il vint à Paris, où il accepta une place de précepteur, et se livra ardemment aux sciences morales et politiques. Entré dans la carrière du journalisme en 1830, il fut rédacteur du *Temps*, du *Courrier français* et du *Constitutionnel*. Il affectionnait les questions d'économie politique, de finances et de morale appliquée à la société. Dans ces matières délicates et difficiles, il fut à la fois un homme de théorie et de pratique; chez lui, la spéculation s'arrêtait toujours devant l'autorité de l'expérience et l'utilité de l'application. En 1838, il publia, sur la *Réforme des prisons*, un livre qui excita vivement l'attention : repoussant l'emprisonnement cellulaire, il demandait pour les détenus la vie et le travail en commun, par catégories, dont les principales étaient les condamnés des villes et les condamnés des campagnes; ces derniers devaient être attachés à des colonies agricoles. En 1842, il entra dans la lice où les partisans de la liberté commerciale étaient aux prises avec ceux du système protecteur : avec son esprit éminemment sensé, aussi éloigné des théories absolues des premiers que de l'immobilité des seconds, il soutint que non-seulement les intérêts de la France, mais aussi ses habitudes, devaient être pris en grande considération dans les questions de tarif, et que le temps était le premier élément d'une réforme commerciale raisonnable. Ce fut alors qu'il publia, sous le titre de *l'Union du Midi*, un projet d'association douanière de la France avec la Belgique, la Suisse et l'Espagne, afin de créer un contre poids au Zollverein allemand. En 1845, Faucher fit paraître des *Etudes sur l'Angleterre*, ouvrage fort estimé des Anglais, et où brillent la sagacité de l'écrivain, son rare esprit d'observation, sa recherche constante des résultats pratiques. Député de Reims en 1846, il siégea dans les rangs de l'opposition, et s'attacha plutôt aux travaux de finances, de chemins de fer, de canalisation, qu'aux questions purement politiques. Il devint bientôt un des administrateurs du chemin de fer de Strasbourg. Lors de la révolution de 1848, il publia sur l'*Organisation du travail* un petit écrit plein de courage et de vraies lumières. Après le 10 décembre de la même année, il reçut, du président de la république, le portefeuille des travaux publics, et 9 jours après celui de l'intérieur, qu'il conserva jusqu'en mai 1849, et qu'il occupa une 2e fois d'avril à oct. 1851. Dans les assemblées Constituante et Législative, il demanda la suppression des clubs et un sévère examen des mesures financières du gouvernement provisoire. En 1849, l'Académie des Sciences morales et politiques l'admit parmi ses membres. Sorti des fonctions publiques en 1851, il trouva d'honorables moyens d'existence dans les travaux financiers et industriels : déjà membre du conseil d'administration du Crédit foncier, à l'établissement duquel il eut une grande part, il devint président de la compagnie du chemin de fer du Midi. Peu de temps avant sa mort, il publia, dans la *Revue des Deux-Mondes* (août et novemb. 1854), sous le titre de *Finances de la guerre*, un remarquable travail où sont analysées pour la première fois les ressources financières de la Russie. B.

FAUCHET (Claude), érudit, né à Paris en 1529, m. en 1601, suivit le cardinal de Tournon en Italie, 1554, devint 1er président de la chambre des monnaies, et fut nommé par Henri IV historiographe de France. Il s'occupa surtout des anciens monuments de notre histoire et de notre langue. Ses *Œuvres*, publiées à Paris, 1610, 2 vol. in-4°, contiennent : *les Antiquités gauloises et françaises*, jusqu'en 987 ; *Recueil de l'origine de la langue et poésie françaises ; De l'origine des chevaliers, armoiries*, etc. ; *l'Origine des dignités et magistrats en France ; De la ville de Paris*, etc. Il a encore laissé un *Traité des libertés de l'Église gallicane*, une traduction des œuvres de Tacite, 1582, et du *Dialogue des Orateurs* attribué à cet historien, 1585. Son style est dur et incorrect. C. P.

FAUCHET (l'abbé Claude), né à Dorne (Nièvre) en 1744, m. en 1793, prédicateur du roi, abbé commendataire de Montfort, vicaire général de Bourges, se fit disgracier à cause de son illuminisme et de ses idées politiques, embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, figura parmi les combattants à la prise de la Bastille, rédigea un journal intitulé *la Bouche de fer*, et fut nommé, en 1791, évêque constitutionnel du Calvados. Une brochure où il soutenait la nécessité d'une loi agraire le fit nommer, par son département, membre de l'Assemblée législative. Il y parla contre les ministres, les émigrés, les prêtres réfractaires, La Fayette, les agents des princes, etc. A la Convention, lors du procès de Louis XVI, il vota l'appel au peuple et le bannissement. Son opposition au mariage des prêtres et à l'abolition du culte catholique, ses liaisons avec la Gironde, lui attirèrent la haine des Montagnards. Rayé de la liste des Jacobins, dénoncé pour avoir procuré un passe-port au ministre Narbonne, accusé par Chabot d'avoir trempé dans les menées des fédéralistes et encouragé Charlotte Corday, il fut envoyé à l'échafaud avec les Girondins. B.

FAUCHON. *V.* FAUCHARD.

FAUCIGNY, ancienne prov. des États sardes ; ch.-l., *Bonneville*, Superf., 1,980 kil. carrés ; pop., 102,000 hab. Sol montagneux et très-élevé ; élève considérable de bestiaux. Cette province est formée de l'anc. baronnie de Faucigny, qui prit son nom d'un château, auj. en ruine, et fut réunie par mariage au comté de Savoie en 1233. Elle est comprise depuis 1860 dans l'arr. de Bonneville, département de la Haute-Savoie.

FAUCILLES (LES), montagnes de France, ramification des Vosges, dont elles se séparent au ballon d'Alsace, dans la direction de l'E. à l'O., pour joindre le plateau de Langres ; elles forment une sorte d'arc de cercle, dont la concavité est tournée vers le S., et séparent le bassin de la Meuse et de la Moselle de celui de la Saône. Point culminant : les Fourches (491 mèt.).

FAUCOGNEY, ch.-l. de cant. (Hte-Saône), arr. et à 22 kil. N. de Lure, près de la Voivre et du Breuchin ; 1,149 hab. Autrefois fortifié et ch.-l. d'une seigneurie. Quelques restes de fortifications. Exploitation de minerai de fer et d'excellentes pierres à rasoir ; fabr. de toiles et de kirschwasser.

FAUCON (Chasse au). C'était, au moyen âge, un droit appartenant exclusivement aux hommes et aux femmes nobles. Ce genre de chasse à l'oiseau perdit son importance lors de l'emploi des armes à feu. Cependant il existe encore en Allemagne, en Pologne, en Perse.

FAUCON-BLANC (Ordre du), ou de la *Vigilance*, ordre créé par Ernest-Auguste, duc de Saxe-Weimar, 1732, pour récompenser les services militaires. La décoration consiste en une croix d'or octogone, étoilée, émaillée de vert, et chargée d'un faucon blanc armé et becqué d'or. La devise est : *Vigilando ascendimus.* E. S.

FAUCONNEAU, pièce d'artillerie, nommée aussi *Fauconnet*, *Falconnet*, *Bombarde allongée*, et en usage depuis Charles VIII jusqu'au XVIIIe siècle. Il y en avait de forts et de légers ; ces derniers étaient portés à bras par des goujats, des pionniers. La longueur ordinaire de la pièce était de 2 mèt. à 2m,30 ; le diamètre, de 15 centimètres.

FAUCONNIER (Grand), officier qui avait autrefois la surintendance de la fauconnerie du roi, et nommait à tous les emplois de ce service. Les marchands de faucons devaient, avant de les mettre en vente, les lui présenter, afin qu'il choisît ceux qui pouvaient convenir à la fauconnerie royale. La charge de grand-fauconnier exista depuis le milieu du XIIIe siècle jusqu'en 1789.

FAUCRE ou **FAULCRE** (du latin *fulcrum*, appui), pièce de fer ou d'acier, placée autrefois au côté droit de la cuirasse des hommes d'armes, pour soutenir la lance en arrêt.

FAUJAS DE SAINT-FOND, géologue, né à Montélimart en 1711, m. en 1819, fut professeur et administrateur au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Il a découvert la mine de fer de la Voulte (Ardèche), et la mine de pouzzolane de Chenavary (Vélay). On a de lui : *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Vélay*, 1768 ; *Histoire naturelle du Dauphiné*, 1782 ; *Voyage en Angleterre, en Écosse et aux îles Hébrides*, 1797 ; *Essais de géologie*, 1803-1809, 2 vol. in-8°.

FAULHABER (Jean), mathématicien, né à Ulm en 1580, m. en 1635, enseigna les mathématiques dans sa patrie. Il a écrit quelques traités qui eurent un grand succès. On recherche encore son *Recueil de récréations mathématiques*, en allemand, Ulm, 1613, in-4°. Il perfectionna plusieurs instruments, tels que un moulin à *manège* inventé par Ramelli, un compas de réduction à trois branches, etc.

FAULHORN, mont. des Alpes bernoises (2,753 mèt.), à 50 kil. S.-E. de Berne, entre la vallée de Grindelwald et le lac de Brienz. Une auberge est située à 30 mèt. du sommet ; c'est l'édifice le plus haut placé de l'Europe ; il dépasse de 110 mèt. le niveau de l'hospice du Grand-St-Bernard.

FAULQUEMONT, ch.-l. de cant. (Moselle), arr. et à 36 kil. E. de Metz, sur la Nied et le chemin de fer de Metz à Sarrebruck ; 1,023 hab. Anc. seigneurie de Lorraine, érigée en marquisat en 1629.

FAUNA ou **FATUA**, déesse latine, sœur et femme de Faunus, identifiée quelquefois avec Rhéa ou Cybèle.

FAUNALES, *Faunalia*, fête du dieu Faunus, chez les anc. Romains. Elle revenait deux fois par an : aux ides de février (13 février), et aux nones de décembre (5 décembre). On la célébrait par des sacrifices champêtres dans les campagnes, et ce jour-là les agriculteurs suspendaient leurs travaux. C. D—Y.

FAUNES, *Fauni*, dieux champêtres, parèdres de Faunus, et représentés d'ordinaire sous des formes empruntées au bouc. Ils étaient différents des Satyres et des Pans, avec lesquels on les identifia par la suite. Le pin et l'olivier leur étaient consacrés ; on leur immolait une chèvre ou un bouc.

FAUNUS, fils de Picus, et dieu des bergers, régna, dit-on, sur le Latium, vers 1300 av. J.-C., et y apporta d'Arcadie le culte des dieux et l'art de l'agriculture. On l'honora sous la figure d'un Satyre, et on le confondit avec Pan. Il fut regardé aussi comme un protecteur des lettres. Parmi ses temples, les plus célèbres étaient ceux de Tibur, de l'île du Tibre, à Rome, et la Rotonde du mont Cœlius. Les oracles de Faunus se communiquaient dans le sommeil, ou par des incisions sur l'écorce des arbres dans les bois consacrés à ce Dieu.

FAUQUEMBERGUE, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 22 kil. S.-S.-O. de St-Omer, sur l'Aa ; 1,006 hab. Les seigneurs de ce pays avaient autrefois droit de monnayage. Patrie de Monsigny.

FAUQUEMONT, en hollandais *Valkenburg*, en allemand *Falkenberg*, en latin *Falconis Mons*, brg de Hollande (Limbourg), à 10 kil. E. de Maëstricht, sur la Geule ; 664 hab. Autrefois ch.-l. d'une seigneurie, consistant en 14 villages, ayant le titre de comté, et relevant du duché de Limbourg. Prise par les Français en 1672.

FAUR DE PIBRAC (Gui DU). *V.* PIBRAC.

FAURE (Charles), abbé de Ste-Geneviève, et 1er supérieur général des *Chanoines réguliers de la congrégation de France*, né à Luciennes (Seine-et-Oise) en 1594, m. en 1644, réforma l'abbaye de St-Vincent de Senlis, puis celle de Ste-Geneviève de Paris, et près de 50 autres maisons. Il a laissé une *Conduite pour les novices*, et des *Constitutions* pour différents ordres religieux. C. P.

FAURE (Louis-Joseph, comte), dit *de la Seine*, jurisconsulte, né au Havre en 1760, m. en 1837, fut nommé juge à Paris en 1791, puis substitut de l'accusateur public près du tribunal criminel de la Seine, devint membre du conseil des Cinq-Cents en 1799, puis du Tribunat, et, en 1807, du Conseil d'État. Il a travaillé au *Code Napoléon*, au *Code de procédure civile*, et au *Code pénal*. C. P.

FAURIEL (Claude-Charles), historien et critique, né en 1772 à St-Étienne (Loire), m. en 1844. Il fit ses études dans la maison de l'Oratoire, à Tournon, puis dans celle de Lyon, et servit ensuite avec honneur dans l'armée des Pyrénées-Orientales, commandée par Dugommier. Arrivé à Paris sous le Directoire, il remplit pendant 2 ans la place de secrétaire de Fouché, ministre de la police. Elle fut pour lui l'occasion de bons offices rendus et de bienfaits, mais convenait peu à ses goûts indépendants ; il voulut plusieurs fois la quitter, et donna sa démission vers le commencement de 1802. Désormais il se voua aux lettres, se lia avec Cabanis, qui lui adressa sa lettre sur les causes premières, avec de Tracy, Mme de Condorcet, toute la société

d'Auteuil, Mme de Staël, Benj. Constant, les Schlegel et les Humboldt. Il s'appliqua à la critique, mais il l'agrandit par la comparaison féconde des littératures étrangères, ce que nul n'avait encore fait; il étudia les littératures par les langues, les langues et les littératures à la fois par leurs origines. Il apprit le sanscrit et l'arabe; mais les applications esthétiques ou historiques étaient, avant tout, le besoin de cet esprit éminemment français. En 1810, il publia une traduction de la *Parthénéide* du danois Baggesen (*V. ce mot*), son ami; en 1823, celle de deux tragédies de Manzoni, *le Comte de Carmagnola*, et *Adelghis;* en 1824, les *Chants populaires de la Grèce moderne*. Ce recueil, qui forme 2 vol., se compose de 3 parties : les chansons historiques et héroïques des Klephtes; les chansons sur des légendes et des superstitions populaires; enfin les chansons domestiques, pour les fêtes, les mariages, les funérailles, etc. Des arguments, dont quelques-uns sont de vrais chapitres d'histoire, précèdent les pièces. Ces chants commencèrent à populariser le nom de Fauriel, qui en avait entrepris la publication par sympathie pour la cause des Grecs insurgés contre les Turcs. Après 1830, on lui fit accepter à grand'peine une chaire de littérature étrangère créée pour lui à la Faculté des lettres de Paris. En 1836, il donna une *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains*, 4 vol. in-8°, qui le fit admettre, la même année, à l'Académie des Inscriptions. Ce livre n'était, dans le plan de son auteur, qu'une introduction à l'histoire du midi de la France. Il contient le récit des événements de la Gaule depuis la grande invasion des Barbares, au Ve siècle, jusqu'au démembrement de l'empire frank. Toutes les grandes questions de races, d'institutions, de conflits entre les divers pouvoirs, sont abordées dans cette histoire, qui, bien qu'un peu terne, manquant souvent de vigueur et de fermeté dans le style, n'en est pas moins un ouvrage supérieur. Devenu l'un des conservateurs des mss. de la Bibliothèque royale, Fauriel édita, en 1837, l'*Histoire de la croisade contre les Albigeois*, poëme en vers provençaux, in-4°. Il faut signaler encore sa coopération à l'*Histoire littéraire de la France*, continuation de celle des bénédictins, et à la *Revue des Deux Mondes*, où il publia, entre autres, un long travail sur l'*Origine de l'épopée chevaleresque au moyen âge*. Il a laissé de nombreux mss. On a publié, depuis sa mort : *Histoire de la poésie provençale*, 1846, 3 vol. in-8°; *Dante et les origines de la poésie et de la littérature italiennes*, 2 vol. in-8°, Paris, 1854.

FAURIS DE SAINT-VINCENS (Jules-Frédéric-Paul), président au parlement de Provence, membre associé de l'Académie des Inscriptions, né à Aix en 1718, m. en 1798, a laissé : *Mémoires sur les monnaies et les anc. monuments des Marseillais*, 1771, in-4°; *Table des monnaies de Provence*, 1770, in-4°; *Mémoire sur les monnaies qui eurent cours en Provence* (dans l'histoire de cette province par Papon, t. I et II).

FAURIS DE SAINT-VINCENS (Alexandre-Jules-Ant.), fils du précédent, né à Aix en 1750, m. en 1819, fut président au parlement de Provence, membre associé de l'Académie des Inscriptions, député des Bouches-du-Rhône au Corps législatif en 1809, président à la cour impériale d'Aix en 1811, et membre de la Chambre des députés en 1814. Il employa à l'étude de l'archéologie les loisirs que lui laissaient ses fonctions, et publia : *Mémoire sur l'anc. position de la cité d'Aix*, 1816; *Notice sur les lieux où les Cimbres et les Teutons furent défaits par Marius, et sur le séjour des Goths en Provence*, 1814; *Mémoire sur l'état des lettres et des arts, et sur les mœurs et usages suivis en Provence dans le XVe siècle*, 1814. Il a inséré des dissertations dans le *Magasin encyclopédique* et les *Annales encyclopédiques*.

FAUSSER LA COUR OU LE JUGEMENT, expression féodale, synonyme de : appeler d'un jugement, comme rendu faussement. Avant Louis IX, pareille accusation se résolvait par le duel judiciaire; depuis ce prince, l'appel fut porté devant le tribunal du suzerain ou du roi, et l'affaire décidée par témoins et non par bataille.

FAUST (Jean), fameux magicien, dont l'existence a été pendant longtemps mise en doute. D'après les chroniques, il serait né à Kundlingen en Wurtemberg dans la 2e moitié du XVe siècle, et aurait appris la magie à Cracovie. Après avoir dissipé le riche héritage de son oncle, il aurait fait un pacte avec le diable pour 24 ans, aurait reçu pour serviteur un démon sous le nom de *Méphistophélès*, fait avec celui-ci des voyages, et mené une vie de plaisir, jusque vers le commencement du XVIe siècle, dans le village de Rimlich; il fut enfin emporté par le diable. Aujourd'hui on est généralement d'accord qu'il a existé sous ce nom un homme qui s'est fait une réputation par toute sorte de connaissances. L'histoire de ses miracles a été exploitée soit pour amuser le peuple, soit pour démontrer les dangers de la magie et d'une vie abrutie par les passions. La légende donne à Faust pour compagnon un nommé Wagner, et pour amante Marguerite. La vie de Faust a été écrite par Wiedemann, Hambourg, 1590. Cet ouvrage a été traduit dans presque toutes les langues, en français par V. Palma Cayet, sous ce titre : *Histoire prodigieuse et lamentable de J. Faust, grand magicien et enchanteur*, Paris, 1674. La poésie s'en est emparée sous toutes les formes, et la littérature allemande compte un nombre infini de poëmes, de drames, de comédies, de romans, etc., sur ce sujet. On connaît surtout le drame de Goethe. Parmi les autres poëtes qui ont traité ce sujet, citons Klinger, Klingemann, Grabbe, Lessing, Lenau. Byron a imité le conte de Faust dans son poëme de *Manfred*. Très-souvent, mais sans aucun fondement, Faust est confondu avec l'imprimeur Faust ou Fust. E. S.

FAUSTA (Flavia-Maximiana), fille de Maximien Hercule et femme de Constantin, voulut séduire son beau-fils Crispus. Irritée de sa résistance, elle l'accusa auprès de Constantin d'avoir cherché à attenter à son honneur. L'empereur fit mourir son fils; mais instruit ensuite de la vérité, il fit étouffer Fausta dans un bain chaud, en 327. C. P.

FAUSTE (saint), martyr à Cordoue en 304. Fête, le 13 octobre. — Martyr à Alexandrie, en 311. Fête, le 19 novembre.

FAUSTE, écrivain ecclésiastique, né dans la Grande-Bretagne vers 390, m. vers 485, fut ami de Sidoine Apollinaire, abbé de Lérins en 433, et évêque de Riez en 462. Euric, roi des Wisigoths, dont il combattit les doctrines ariennes, l'exila. Il a laissé un *Traité du libre arbitre et de la grâce*, favorable à la liberté contre la prédestination, et d'autres écrits insérés dans la *Biblioth. des Pères*. C. P.

FAUSTINE, *Annia-Galeria-Faustina*, femme d'Antonin le Pieux, déshonora le trône par ses débauches. Son époux ne lui en fit pas moins, après sa mort, en 141, élever des autels, et dédia en son honneur des temples dont on voit encore de belles ruines à l'église de St-Laurent-in-Miranda à Rome. Une médaille rappelle l'institution des *Filles faustiniennes*, orphelines élevées sous la protection et aux frais de l'impératrice. O.

FAUSTINE, *Annia-Faustina junior*, fille d'Antonin le Pieux et de la précédente, épousa Marc-Aurèle, et fut plus dissolue encore que sa mère. Elle entretint un commerce criminel avec Lucius Vérus son gendre, et fut accusée d'avoir contribué à sa mort pour se venger de son indiscrétion. Aussi faible que son prédécesseur, Marc-Aurèle la fit honorer comme une divinité. Elle mourut à Hellada, au pied du Taurus, vers 174. O.

FAUSTULUS. *V.* ACCA LAURENTIA.

FAUTEUIL (droit au). A la cour de France, dans les réceptions solennelles, la manière de s'asseoir variait suivant le rang des nobles visiteurs. Le roi et la reine avaient seuls un fauteuil à bras; les fils de France, un fauteuil à dos sans bras; les princes du sang et les ducs et pairs, un tabouret : leurs femmes jouissaient du même privilége. Louis XIV veilla toujours à l'observation de ces règles de l'étiquette avec une rigueur qui nous semblerait étrange aujourd'hui. G.

FAUVILLE-EN-CAUX, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 15 kil. O.-N.-O. d'Yvetot; 1,306 hab.

FAVARA, v. de Sicile, à 7 kil. E. de Girgenti; 12,361 hab. Soufrière produisant chaque année 30,000 quintaux métriques de soufre.

FAVARD DE LANGLADE (Guillaume-Jean, baron), né à Saint-Floret (Puy-de-Dôme) en 1762, m. en 1831, avocat au parlement de Paris avant la Révolution, fut tour à tour membre du conseil des Cinq-Cents, 1795, du Tribunat, 1799, de la Cour de cassation, 1808, du Conseil d'État, 1813, de la Chambre des Représentants dans les Cent-Jours, et député après la 2e Restauration. Il devint, en 1829, président de la Cour de cassation. Il a laissé : *Conférences du Code civil, avec la discussion particulière du conseil d'État et du Tribunat*, 1805; *Répertoire de la législation du notariat*, 1807; *Code pénal, avec l'exposé des motifs et rapports*, 1808; *Traité des priviléges et hypothèques*, 1812; *Répertoire de la nouvelle législation civile, commerciale et administrative*, 1823-25, 5 vol. in-4°. C. P.

FAVART (Charles-Simon), créateur du genre de l'opéra-comique et des pièces à ariettes, né à Paris en 1710, m. en 1792. Surpris au milieu de ses études par la perte de son père, il dut, pour soutenir sa mère, prendre la profession de pâtissier; mais l'instinct poétique ne tarda pas à se révéler chez lui. Son 1er vaudeville, *les Deux Jumelles*, lui valut de hautes protections. Le succès de ses œuvres, qu'il n'avoua cependant pas d'abord, alarma les

grands théâtres, et l'on obtint, en 1745, la fermeture de l'Opéra-Comique, dont il était devenu directeur. Mis par le maréchal de Saxe à la tête d'une troupe d'acteurs qui suivaient l'armée de Flandre, Favart acquit une célébrité nouvelle par des couplets et des pièces de circonstance. A son retour, il fit comme auteur la fortune du Théâtre-Italien, et composa plus de 60 opéras-comiques ou comédies, entre autres : *la Chercheuse d'esprit, Acajou, la Fête du château, Annette et Lubin, Bastien et Bastienne, l'Astrologue du village, l'Amitié à l'epreuve, Ninette à la cour, la Fée Urgèle, la Belle Arsène*, opéras-comiques; *les Rêveries renouvelées des Grecs*, parodie spirituelle de la tragédie d'*Iphigénie en Tauride*; et *les Trois Sultanes*, comédie en 3 actes en vers libres. Les ouvrages de Favart se distinguent par la fraîcheur des idées, l'élégance du style, la connaissance de la scène, et la vérité de couleur et de sentiments. Son *Théâtre complet* forme 10 vol. in-8°, 1763-1772; son *Théâtre choisi* 3 vol. in-8°, 1809. Des *Mémoires et correspondance littéraires, dramatiques et anecdotiques* de Favart ont été édités par son petit-fils en 1808, 3 vol. in-8°. A. R.

FAVART (Marie-Justine-Benoîte DURONCERAY, Mme), actrice célèbre par les grâces de son esprit et la variété de ses talents, née en 1727, m. en 1772. Fille d'artistes attachés à la petite cour du roi Stanislas, elle reçut aux frais de ce prince une éducation distinguée. En 1745, elle débuta à l'Opéra-Comique sous le nom de Mlle Chantilly, et obtint le plus brillant succès dans la comédie, le chant et la danse. Vers 1745, elle épousa Favart, et joua les pièces de son mari avec une grande supériorité. Elle est la première actrice qui ait osé sacrifier l'éclat de la parure à la vérité du costume. Le 5e volume des œuvres de son mari lui est attribué, et beaucoup de critiques la considèrent comme l'auteur d'*Annette et Lubin*, de *Bastien et Bastienne*, de *la Fête de l'Amour*, et de plusieurs autres jolies pièces. Si ces ouvrages ne sont pas entièrement d'elle, il est certain qu'elle y a beaucoup travaillé, et que les saillies de gaieté les plus vives, les traits les plus naïfs et les plus délicats, appartiennent à ce charmant esprit. La bienfaisance de Mme Favart égalait son talent. A. R.

FAVENTIA, nom latin de BARCELONE et de FAYENCE.

FAVENTIA, anc. v. d'Italie (Gaule cisalpine), au S. de Ravenne, célèbre par ses lins. Totila y battit les Grecs en 542. Auj. *Faenza*.

FAVERGES, brg de France (Haute-Savoie), ch.-l. de canton, arr. et à 23 kil. S.-S.-E. d'Annecy; 1,327 hab. Papeteries, usines à fer et à cuivre.

FAVERNEY, petite v. (Haute-Saône), arr. et à 19 kil. N. de Vesoul, sur la Lauterne; 1,303 hab. Comm. de vins et grains.

FAVERSHAM. *V.* FEVERSHAM.

FAVEURS, rubans et autres menues pièces de la parure des femmes que les dames donnaient aux chevaliers qui combattaient pour elles dans les tournois. Les chevaliers les portaient à la garde de leur épée, sur la poitrine, et quelquefois au sommet du casque. En 1632, des gens de cour portaient encore publiquement des nœuds de rubans donnés comme faveurs par leurs dames.

FAVIGNANA, *Ægusa*, une des îles Égades, dans la Méditerranée, à 13 kil. E. de la côte de la Sicile, dont elle dépend; par 10° long. E. et 37° 57' lat. N.; 28 kil. de tour; 4,000 hab.

FAVILA, roi des Asturies et de Léon, 737-739, fils et successeur de Pélage, se rendit méprisable par ses débauches, et périt à la chasse dévoré par un ours.

FAVISSÆ. Grottes naturelles, comparées à des caves ou à des citernes, et qui se trouvèrent sous l'area du temple de Jupiter Capitolin, dans l'anc. Rome. Les édituens les convertirent en un magasin, où ils conservaient les vieilles statues et tous les objets hors de service qui avaient été consacrés au culte. On y pénétrait par un trou ouvert dans le sol comme un puits. C. D—Y.

FAVONIUS, vent d'O. ou d'occident équinoxial, chez les anc. Romains. Ils l'appelaient aussi Zéphyre.

FAVORINUS, sophiste grec, né à Arles vers la fin du 1er siècle de l'ère chrétienne, m. vers 135, était ami de Dion Chrysostôme et de Plutarque. Il enseigna la rhétorique à Athènes et à Rome; Adrien, dont il eut pendant quelque temps la faveur, le chassa ensuite avec les autres philosophes. Il avait composé, entre autres ouvrages, des *Tropes Pyrrhoniens*, dont Diogène Laërce nous a conservé quelques fragments. C. P.

FAVORINUS (VARINUS ou GUARINO, plus connu sous le nom de), philologue italien, né à Favora près de Camerino en 1460, m. en 1537, fut disciple de Jean Lascaris et d'Ange Politien, précepteur de Léon X, directeur de la bibliothèque des Médicis à Florence, et devint évêque de Nocéra. Il a laissé un lexique grec intitulé : *Magnum ac perutile dictionarium*, Rome, 1523; Bâle, 1538; et Venise, 1712, in-fol.; une trad. latine des *Apophthegmes* de Stobée, Rome, 1519, in-8°, etc. C. P.

FAVORITE (LA), palais près de Mantoue, États autrichiens (Vénétie). Il a donné son nom à la victoire que Bonaparte remporta, le 16 janv. 1797, sous les murs de Mantoue, et qui lui livra cette ville.

FAVORITE (LA), château de plaisance dans le gr.-duché de Bade, près de Baden-Baden, construit en 1725 par les soins de la margrave Sibyle, veuve de Louis-Guillaume, vainqueur des Turcs.

FAVRAS (Thomas MAHY, marquis de), né à Blois en 1745 m. en 1790. Il entra dans les mousquetaires, fit la campagne de 1761 comme capitaine et major dans le régiment de Belzunce, passa dans les Suisses de la garde de Monsieur (depuis Louis XVIII), commanda une légion contre le stathouder de Hollande en 1787, et, royaliste aussi imprudent qu'exalté, au début de la Révolution, résolut de former une armée de 30,000 hommes qui devait enlever le roi et le soustraire, ainsi que sa famille, aux périls qui les menaçaient. Dénoncé par deux recruteurs, Favras fut arrêté, et accusé d'un complot contre la vie de Necker, de Bailly et de La Fayette. Monsieur, soupçonné d'être son complice, se disculpa à l'hôtel de ville, et ne fit rien pour sauver Favras, qui montra beaucoup de sang-froid dans son procès et fut condamné par le Châtelet à être pendu. Il subit sa peine le lendemain, 19 févr. 1790. Ce fut le premier exemple de l'égalité des peines : jusque là les roturiers avaient été pendus; les nobles avaient eu le privilége d'avoir la tête tranchée. Ce qui frappa surtout dans le supplice de Favras, ce fut l'abandon où il fut laissé par son parti, et la faiblesse des juges cédant aux vœux d'une populace égarée, qui montra, dans cette circonstance, une délirante cruauté. *V.* un article de la *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1851. J. T.

FAVRE (Pierre), *Faber*, jésuite, le 1er des compagnons d'Ignace de Loyola, dont il avait été le répétiteur au collége de Ste-Barbe à Paris, né au Villaret (diocèse de Genève) en 1506, m. en 1546, travailla avec énergie à la réforme des ordres religieux et à la propagation des jésuites. Il jouit de la faveur des rois d'Espagne et de Portugal, et fonda les colléges de Cologne, 1544, de Valladolid et de Coïmbre, 1546. C. P.

FAVRE (Antoine), dit *le président Faber*, jurisconsulte célèbre, né à Bourg en 1557, m. en 1624, père du grammairien Vaugelas, étudia sous les jésuites à Paris, fit son droit à Turin, et resta toute sa vie au service du duc de Savoie Charles-Emmanuel Ier, bien qu'on lui offrît en France la place de 1er président du parlement de Toulouse. Il présida le sénat de Savoie, 1610, et fut employé à des négociations importantes. Favre avait une connaissance approfondie des lois romaines; il en cherchait l'interprétation dans leur esprit, et non dans les arguties des commentateurs. Hardi et vigoureux, il tomba parfois dans la subtilité; son style manque de précision. Il a laissé des ouvrages de jurisprudence et de politique : *Jurisprudentiæ Papinianeæ scientia; De erroribus pragmaticorum et interpretum juris; Rationalia in Pandectas; Conjecturæ juris civilis; Codex Fabrianus; De religione regenda in republica*, etc. Tous ses écrits ont été réunis à Lyon en 10 vol. in-fol., 1658-63. Outre cette collection, on a de lui une tragédie sur les Gordiens, et des quatrains moraux dans le recueil de Pibrac. B.

FAWKES (Guy), *Guido Falxius*, officier catholique anglais, un des chefs de la *Conspiration des Poudres* sous Jacques Ier, fut découvert au moment où il allait faire sauter le parlement, subit avec courage la condamnation à mort qui le frappa, et fut décapité en 1605.

FAXARDO ou FAJARDO (Diego Saavedra), littérateur et homme d'État espagnol, né en 1584 à Algezarez (Murcie), m. en 1648, étudia à Salamanque, fut chargé d'affaires auprès de la cour de Rome, représenta son souverain à Ratisbonne lors de l'élection de l'empereur Ferdinand III, figura comme plénipotentiaire au congrès de Munster, et devint membre du grand conseil des Indes. Ses œuvres complètes ont paru à Anvers, 1688, in-4°; on y distingue : *Idea d'un principe politico Christiano representado en cien empresas*, 1640, trad. en latin, en italien, en allemand et en français; *Republica literaria*, critique spirituelle d'écrivains anciens et modernes, surtout espagnols.

FAY, petite v. (Loire Inférieure), arr. et à 15 kil. N.-E. de Savenay; 231 hab.

FAY-LE-FROID, ch.-l. de cant. (Haute-Loire), arr. et à 34 kil. E. du Puy, près du Lignon; 686 hab.

FAY-D'HERBE (Lucas), sculpteur, né à Malines en 1617,

m. en 1697, élève de Rubens. On lui doit la construction de l'église du Béguinage à Malines, le maître-autel de celle de St-Rombaut, une foule de statues à Bruxelles et dans d'autres villes de la Belgique. Une statue lui a été érigée dans sa ville natale en 1854. B.

FAYAL, île de l'océan Atlantique, l'une des Açores, près et au N.-O. de celle de Pico, par 38° 30' 55" lat. N., et 31° 2' 3" long. O.; superf., 132 kil. carrés; 24,000 hab. Ch.-l., *Horta*, sur la côte S.-E. Côtes élevées; sol fertile en céréales, citrons, oranges, etc. Peu de vin. Élève de porcs; commerce maritime actif.

FAYDIT (Pierre-Valentin), oratorien, né à Riom vers 1640, m. en 1709, fut renvoyé de sa congrégation pour avoir écrit en faveur du cartésianisme, embrassa les opinions des jansénistes, et soutint sur la Trinité des opinions hétérodoxes qui le firent enfermer à St-Lazare de Paris. Esprit dénigrant, il s'attaqua à Bossuet, puis à Fénelon, qu'il voulut critiquer dans la *Télémachomanie*, 1713; enfin il a laissé des *Remarques sur Virgile, sur Homère et sur le style poétique de l'Écriture sainte*, 1705, mélange bizarre du sacré et du profane. C. P.

FAYE (LA), anc. pays de France (Forez), où étaient Chapelle-en-la-Faye (Loire) et Riotort-en-la-Faye (Haute-Loire).

FAYEL. *V.* COUCY (Raoul de).

FAYENCE, *Faventia*, ch.-l. de cant. (Var), arr. et à 24 kil. N.-E. de Draguignan : verreries, faïenceries; 1,391 hab. — On place dans cette ville l'invention de la faïence, souvent attribuée aussi à la ville de Faenza en Italie.

FAYETTE (LA). *V.* LA FAYETTE.

FAYETTEVILLE, v. des États-Unis (Caroline du Nord), ainsi nommée en l'honneur de La Fayette, sur la riv. Cape-Fear, et à 96 kil. S. de Raleigh; 4,800 hab. Comm. de coton, tabac, chanvre, bois.

FAYL-BILLOT (LE), ch.-l. de cant. (Hte-Marne), arr. et à 24 kil. S.-E. de Langres; 2,211 hab. Vannerie.

FAYOUM, vallée de la Moyenne-Égypte, formant le dép. de son nom; elle communique avec celle du Nil par une gorge des monts Libyques qui l'entourent entièrement; 60 kil. sur 50; 60,000 hab. A son extrémité S.-E. se trouvait le lac Mœris. Elle est fertilisée par beaucoup de canaux d'irrigation détachés du canal de Joseph, et renferme de nombreux villages. On y trouve des ruines antiques, entre autres celles du Labyrinthe, à peu de distance de Médinet-el-Fayoum.

FAZIO (Barthélemi), historien latin moderne, né à la Spezzia (rép. de Gênes), m. en 1457, élève de Guarino de Vérone, fut attiré par Alphonse le Magnanime à la cour de Naples. Ses ouvrages sont : *De rebus gestis ab Alphonso primo, libri* X, Lyon, 1560, in-4°; *De Viris ævi sui illustribus liber*, Florence, 1745, in-4°; une trad. latine de l'Histoire des expéditions d'Alexandre, par Arrien, Pise, 1508, in-fol., etc. M. V—I.

FAZOQL, contrée de l'Afrique orientale, au S. du Sennaar sur le haut Bahr el Azrak; ch.-l. *Adassi*. Sol montagneux et boisé. Dépend de l'Égypte, depuis 1822.

FÉ (SANTA-), v. de la confédération du Rio-de-la-Plata, au confl. du Parana et du Salado, ch.-l. de la prov. de son nom, à 396 kil. N.-O. de Buénos-Ayres; 15,000 hab. Entrepôt du commerce de Buénos-Ayres et du Paraguay. Fondée en 1573 par Garay, elle fut plusieurs fois ravagée par les Indiens; elle était la cap. de l'anc. État d'Entre-Rios. — La prov. de Santa-Fé, séparée de l'Entre-Rios à l'E. par le Parana, est au N.-O. de celle de Buénos-Ayres, au S. de Santiago, à l'O. de Cordova. Pop., 40,000 hab.

FÉ (SANTA-), v. des États-Unis (Nouv.-Mexique), sur un affl. et près du Rio-del-Norte, par 35° 40' lat. N., et 108° 29' long. O.; 8,000 hab. Mines d'or et de cuivre. Élève de bétail. Elle fut prise en 1846 par l'armée des États-Unis.

FÉ-DE-ANTIOQUIA (SANTA-). *V.* ANTIOQUIA.

FÉ-DE-BOGOTA (SANTA-). *V.* BOGOTA.

FÉ-DE-GUANAXUATO (SANTA-). *V.* GUANAXUATO.

FEA (Carlo), né en 1753 au vge de Pigna (Piémont), m. en 1836, vint tout jeune à Rome, où il étudia d'abord la philosophie et s'essaya au barreau. Mais la vue des ruines de la ville des Césars décida sa vocation; il se fit antiquaire et archéologue. L'un de ses premiers ouvrages fut une dissertation *Sulle Rovine di Roma*, insérée à la fin d'une trad. de l'*Histoire de l'art* de Winckelmann, faite par des religieux cisterniens de St-Ambroise, et qu'il revisa, 3 vol. in-4°, Rome, 1783. Le prince Chigi le nomma son bibliothécaire, place modeste, qui lui suffit, avec le produit de ses ouvrages assez nombreux, dont les principaux sont : *Miscellanea filologica e anticaria*, 2 vol. in-8°, Rome, 1790, 1836; *Notizie degli scavi nel anfiteatro Flavio, e nel foro Trajano* in-8°, 1813; *Nuova descrizione di Roma antica e moderna e de' suoi contorni*..., 3 vol. in-12, Rome, 1821, etc. En 1814, Pie VII, voulant faire continuer les travaux commencés par l'administration française pour la conservation des monuments antiques de Rome, en chargea Fea, avec le titre de directeur des travaux publics.

FÉAGE, dans la langue féodale, désignait l'héritage qui se tenait en fief, et le contrat d'inféodation.

FÉAL, anc. terme de chancellerie, correspondant au titre de *fidèle*, et ordinairement précédé de celui d'*amé*. Le roi l'employait pour qualifier les grands vassaux et officiers de la couronne, les principaux officiers de robe ou d'épée.

FEARN, vge d'Écosse (Ross), à 8 kil. S.-S.-E. de Tain; 1,914 hab. Le premier comte de Ross y fonda, en 1230, une abbaye, auj. en ruines.

FÉBRONIUS. *V.* HONTHEIM.

FÉBRUALES, *Februa*, fête publique en l'honneur des morts, chez les anc. Romains. Elle était annuelle, commençait aux ides de février (13 février), et durait 8 jours. Pendant ce temps, les familles sacrifiaient aux dieux infernaux pour les rendre propices aux morts; les magistrats ne portaient, en signe de deuil, que la toge des simples citoyens, au lieu de la toge prétexte; les sacrifices étaient interrompus dans les temples; les femmes cessaient toute société entre elles, et personne ne se mariait. Numa institua les fébruales. C. D—Y.

FEBRUUS, dieu étrusque, identifié avec Pluton; il présidait aux enfers et aux purifications.

FEBVRE (LE). *V.* LEFEBVRE.

FÉCAMP, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 40 kil. N.-E. du Havre, port sur la Manche, à l'embouchure de la riv. de son nom, par 49° 46' 4" lat. N., et 1° 57' 57" long. O.; 11,620 hab. Trib. de commerce; école de navigation. Chantiers de construction, fabr. de toiles de Caux, calicots, filatures de coton, scieries mécaniques, tanneries, minoteries, etc.; importante pêche du maquereau, du hareng et de la morue. La ville ne forme guère qu'une seule rue de plus de 3 kil. de long, entre le port et une belle église abbatiale de bénédictins fondée par Richard Ier, duc de Normandie, en 988, et dont les constructions se prolongèrent jusqu'au XVIe siècle; ce fut dans cette abbaye que le roi de Pologne Casimir reçut les ordres religieux. On prétend que, du temps de César, cette ville s'appelait *Fisci campus*, parce qu'on y apportait les contributions des contrées voisines. L'abbé de Fécamp était exempt de la juridiction de l'archevêque de Rouen; il nommait le gouverneur de la ville. Fécamp fut enlevé aux Ligueurs, en 1594, par le maréchal de Biron. On voit encore des vestiges d'un château bâti par Guillaume Longue-Épée, et un *camp de César* sur la côte dite du Canada. B.

FECHT, riv. de France (H.-Rhin), passe à Turkheim, et se jette dans l'Ill.

FÉCIALS. Espèces de hérauts sacrés, qui étaient, chez les anc. Romains, comme les juges ou médiateurs de la paix et de la guerre. Ils veillaient à ce que les Romains ne fissent à leurs alliés aucune guerre injuste, allaient en réclamation chez les peuples dont Rome avait à se plaindre, et s'ils n'en obtenaient pas justice, après trois réclamations répétées chacune à 10 jours d'intervalle, ils leur déclaraient la guerre. De même, si des peuples étrangers se plaignaient de torts à eux faits par des Romains, les fécials examinaient la plainte, et, s'ils la trouvaient valide, livraient les coupables aux plaignants. Ils connaissaient aussi des insultes faites aux ambassadeurs, jugeaient de la contexture et de l'observation des traités, examinaient si l'on pouvait conclure une trêve ou une paix, en réglaient les formules, et déclaraient nul tout traité qui n'avait pas été fait suivant des lois qu'ils conservaient dans un code spécial. Enfin les fécials étaient à peu près comme les augures de la politique : ils ne faisaient rien sans l'ordre du roi, sous la royauté, du sénat, sous la république, de l'empereur, sous l'empire; mais ils pouvaient empêcher ou faire recommencer tous les actes confiés à leur ministère. Lorsqu'ils allaient en mission, chacun portait une couronne de verveine (*V. ce mot*) et un caillou, nommé caillou *sacré*, parce qu'il servait à frapper la victime dans un sacrifice qui devait marquer la consommation de l'acte pour lequel ils étaient députés. Quand une guerre était résolue, un fécial se rendait sur la frontière du pays ennemi, où il lançait une javeline teinte de sang, en disant : « Moi et le peuple romain dénonçons et faisons la guerre à cette nation et aux hommes de cette nation. » — Numa institua les fécials. Il en forma un collége de 20 membres, tous patriciens, et nommés à vie. Le roi Ancus Marcius leur donna un code, nommé *droit fécial*, qu'il emprunta aux

Equicoles. C'était une collection de formules pour les réclamations, les déclarations de guerre et les traités de paix. Les fécials n'allaient en mission que par commission de 4 membres, présidée par l'un d'eux, qui recevait à cet effet le nom de *Père patrat* (*V. ce mot*). L'institution des fécials existait encore sous les Antonins, et dura vraisemblablement autant que la religion païenne. C. D—Y.

FÉDÉRALISME. Nom donné, en 1792 et 1793, au projet prêté aux Girondins de relier entre eux les départements de la France contre Paris. La demande d'une garde départementale, destinée à défendre la Convention, souleva les récriminations de la Montagne, dont la victoire sur la Gironde fut celle de Paris oppresseur sur les départements opprimés. Le dessein de composer des 83 départements 83 États égaux entre eux, a pu être appelé « la calomnie du fédéralisme. » J. T.

FÉDÉRATION, grande fête patriotique, célébrée le 14 juillet 1790, à Paris, dans le Champ-de-Mars, pour consacrer l'unité constitutionnelle de la France. Le pays y fut représenté par des députations de toutes les gardes nationales et de tous les corps de l'armée. Il y eut 25,000 députés, et 400,000 spectateurs. Sous une galerie en amphithéâtre, adossée à l'École militaire, siégeaient Louis XVI et les autorités : le Roi au centre, et à sa droite, le président de l'Assemblée nationale, dans une vaste loge dont un escalier de 50 degrés, descendant jusqu'au sol, tenait toute la largeur ; les 1,118 membres de l'Assemblée, remplissaient les ailes de droite et de gauche. La Reine et la famille royale étaient à un balcon derrière le Roi. — Au milieu du Champ-de-Mars s'élevait l'*Autel de la Patrie* (*V.* ce mot au *Supplém.*), sur un grand soubassement où les fédérés avaient groupé leurs drapeaux, et près duquel on voyait un formidable orchestre de 1,800 musiciens. Talleyrand, évêque d'Autun, assisté des 60 aumôniers de la garde nationale, y célébra une messe en musique, et bénit les drapeaux. La messe dite, Lafayette, président des gardes nationales de France, vint prendre les ordres du Roi, qui lui remit une formule de serment, monta à l'autel, y déposa son épée, et, au nom des fédérés, jura fidélité à la nation, à la loi, au Roi ; un immense cri unanime, répéta : « Je le jure ! » Le président de l'Assemblée se leva, fit, de sa place, le même serment, après lequel les députés dirent à leur tour : « Je le jure. » Enfin le Roi, de sa place aussi, debout et la main étendue vers l'autel, jura de maintenir la Constitution. Aussitôt le clergé entonna un *Te Deum* que l'orchestre accompagna, et la cérémonie, qui avait commencé à 3 h. après midi, par un temps pluvieux, finit à 5 h. Alors tous les fédérés se dirigeant vers la Seine, y trouvèrent un pont de bateaux, à l'endroit où est auj. le pont d'Iéna, montèrent à Passy, et se rendirent dans le parc du château de la Muette, où la Commune de Paris leur offrit un banquet de 25,000 couverts. — En 1792, on fit un anniversaire de la Fédération ; mais les circonstances n'étaient plus les mêmes, et la fête fut assez maussade. — L'idée de fédération vint des provinces : on y vit, dès 1789, et au commencement de 1790 des réunions fédérales formées par des patriotes du Dauphiné, du Vivarais, du Languedoc, de la Bretagne et de la Normandie, de la Bourgogne et de la Franche-Comté, de la Lorraine, de l'Alsace, de la Champagne, de l'Artois, de la Touraine, de la Beauce, etc. C'est de la Commune de Paris que partit l'idée de réunir toute la France dans une seule fédération constitutionnelle ; on en parla le 5 juin 1789 à l'Assemblée nationale, qui laissa tomber cette proposition : 200 électeurs de la sénéchaussée de Bordeaux la renouvelèrent au commencement de 1790, et cette fois elle eut un meilleur sort. C. D—Y.

FÉDÉRÉES (villes), villes italiennes ou étrangères auxquelles l'anc. Rome imposait son alliance ; elle leur interdisait de faire la guerre pour leur compte, se chargeait de pourvoir à leur sûreté, et les faisait contribuer au recrutement de ses armées. Du reste, ces villes conservaient leur gouvernement et leurs lois. C. D—Y.

FÉDÉRÉS, députés des départements aux fédérations de 1790 et 1792. *V.* FÉDÉRATION ; — bataillons de volontaires levés en 1792 dans les départements, et qui séjournèrent à Paris avant de rejoindre l'armée ; — bataillons du peuple des faubourgs de Paris organisés en 1815 par Napoléon I^er^, après son retour de l'île d'Elbe.

FEDOR I^er^, *Ivanovitch*, tzar de Russie, né en 1557, m. en 1598, succéda à son père Iwan IV en 1584, abandonna le soin des affaires à Boris Godunoff, dont il avait épousé la sœur, et fut, dit-on, empoisonné par lui. En lui s'éteignit la descendance mâle de Rurik. Sous son règne, l'église russe obtint du patriarche de Constantinople, 1588, de nouvelles prérogatives, qui la rendirent indépendante et autorisèrent les tzars à s'en déclarer les chefs.

FÉDOR II, fils de Boris Godunoff, lui succéda en 1605, mais fut mis à mort presque aussitôt par le faux Démétrius.

FÉDOR III, *Alexiévitch*, fils aîné du tzar Alexis et petit-fils de Michel Romanow, régna de 1676 à 1682. Il soumit l'Ukraine révoltée, obtint la renonciation des Turcs à cette province, déclara les Cosaques indépendants de la Turquie, et les plaça sous la protection des tzars. Il abolit les titres de noblesse et les chartes des boïards, agrandit Moscou, engagea les habitants à remplacer les maisons en bois de cette capitale par des constructions en brique et en pierre, augmenta le nombre des écoles, introduisit le plain-chant dans les églises, etc. Ses deux jeunes frères Iwan V et Pierre le Grand le remplacèrent. PL.

FÉES (du latin *fata*, destinées). Femmes surnaturelles, à qui l'on attribue dans les contes un pouvoir magique. On les représente tantôt jeunes et belles, richement vêtues, tantôt vieilles et ridées, couvertes de haillons, presque toujours occupées à filer ; de là le nom de *filandières*. C'est dans leur baguette que résidait surtout le pouvoir des fées. Ce pouvoir était presque toujours suspendu le samedi ; ce jour-là, les fées erraient sous toutes les formes, et cherchaient à se dérober aux yeux. Elles habitaient au bord des fontaines, au fond des forêts, assistaient à la naissance des enfants, leur faisaient des dons qui devaient influer sur toute leur vie. La croyance à l'existence des fées a son origine dans les idées druidiques : les anciens Gaulois vénéraient les druidesses comme des femmes d'une nature supérieure, et leur attribuaient le privilége de soulever et de calmer les tempêtes. Le christianisme ne fit pas disparaître ces croyances ; l'invasion des Germains, qui reconnaissaient aussi à la femme quelque chose de supérieur, et qui avaient leurs walkyries, leurs devineresses et leurs sorcières, les fortifia au contraire ; cependant la race germanique n'y fut jamais aussi portée que la race celtique : c'est dans les contrées où cette dernière était conservée le plus pure, que l'on ajouta foi le plus longtemps et le plus fermement à l'existence des fées : en Angleterre, dans le pays de Galles ; en France, dans la Bretagne. Parmi les fées, les plus célèbres sont : *Mélusine*, patronne de la maison de Lusignan ; *Esterelle*, vénérée en Provence ; *Viviane*, élève de l'enchanteur Merlin ; la *Vouivre* de Franche-Comté, être moitié femme et moitié serpent, qui porte au front une escarboucle ; la *Dame verte*, fée des prairies, et *Arie*, bonne déesse des chaumières, toutes deux connues dans la même province ; *Morgane*, *Manto*, *Abonde*, *Urgèle*, etc. Dans plusieurs parties de la France, on trouve encore des arbres, des pierres, des cavernes, des fontaines des *fées*. Au moyen âge, les romans de chevalerie firent grand usage de ces personnages empruntés surtout aux légendes galloises du roi Arthur. Les *Contes des Fées* de Perrault, de M^me^ d'Aulnoy, destinés à l'amusement de l'enfance, reposent sur ces croyances anciennes. *V.* Walckenaer, *Lettres sur les contes des fées*, Paris, 1826, in-12 ; Wolff, *Mythologie des Fées et des Elfes*, Weimar, 1828, 2 vol. in-8° ; A. Maury, *les Fées du moyen âge*, 1843, in-12 ; Keightley, *the Fairy mythology*, Lond., 1833, 2 vol. in-12 ; Schreiber, *Die Feen in Europa*, Freyburg, 1842, in-4°.

FEHMARN, nom danois de l'île FEMERN.

FEHRBELLIN, v. des États prussiens (Brandebourg), au confl. des deux bras du Rhin dans le lac Ruppin, à 53 kil. N.-O. de Berlin ; 1,500 hab. Monument élevé en mémoire de la victoire de l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, sur les Suédois, en 1675.

FEHRMANN (Daniel), graveur, né à Stockholm en 1710, m. en 1780, élève de Hedlinger, fut graveur de la cour de Suède. Il a exécuté une suite de médailles qui, réunies à celles de son maître et à celles de Wickman et de G. Ljunberger, forment une collection précieuse pour l'histoire politique. B.

FEITAMA (Sibrand), poëte hollandais, né à Amsterdam en 1694, m. en 1758, a laissé : une tragédie de *Fabricius* ; un drame allégorique, *le Triomphe de la poésie et de la peinture* ; des traductions en vers du *Télémaque*, 1733, de *la Henriade*, 1753, et de plusieurs tragédies de P. et Th. Corneille, Crébillon, Voltaire, Lamothe-Houdard, etc. Son théâtre a été publié en 1735, 2 vol. in-4°.

FEITH (Rhynvis), poëte hollandais, né à Zwolle en 1753, m. en 1824, tour à tour docteur en droit, bourgmestre de Zwolle et receveur du collége de l'amirauté, est un des meilleurs écrivains des Provinces-Unies. Son poëme sur *le Bonheur de la paix*, et surtout son *Eloge de Ruyter*, sont considérés comme des chefs-d'œuvre. On a encore de lui des poëmes sur *la Providence*, sur *l'Humanité*, des *Odes et poésies diverses*, le *Tombeau*, poëme didactique ; quatre tragédies : *Thirsa*, 1784 ; *Jane Grey*, 1791 ; *Inès de*

Castro, 1793; *Mucius Cordus*; *Lettres sur différents sujets de littérature*, 1781-94, 6 vol. in-8°; *Ferdinand et Constance*, 1785, roman qui eut un grand succès. C. P.

FEJEE, nom anglais de l'archipel FIDJI.

FÉJER-TEMPLOM, nom valaque de WEISSKIRCHEN.

FÉJER-WARMEGYE, nom valaque de WEISSENBURG.

FEKETCHALOM ou ZEIDEN, v. de Transylvanie, à 15 kil. N.-O. de Kronstadt; 3,500 hab. Fabr. de cotonnades. Ruines d'un château fort.

FELANIX, v. d'Espagne, sur la côte E. de l'île Majorque, et à 44 kil. E.-S.-E. de Palma; 6,000 hab. Distilleries d'eau-de-vie. Beau couvent.

FELD, c.-à-d. *champ* en allemand; FELD*kirch*, église du champ; *Lilien*FELD, champ des lis.

FELDKIRCH, v. des États autrichiens (Vorarlberg), à 29 kil. S.-S.-O. de Brégenz, sur la rive droite de l'Ill; 1,600 hab. Vins. Prise par les Français en 1800.

FELD-MARÉCHAL, traduction littérale de notre mot *maréchal de camp*, désigne dans plusieurs pays la première dignité militaire, et a son origine dans l'armée de l'empire d'Allemagne. Auj. il y a des feld-maréchaux-lieutenants ou généraux en Autriche, des feld-maréchaux en Prusse, où ce n'est d'ailleurs qu'un titre, et aussi en Russie et en Angleterre.

FELDSBERG, v. des États autrichiens (Basse-Autriche), à 64 kil. N.-N.-E. de Vienne; 2,500 hab. Beau château, avec parc muré de 20 kil. de tour, résidence d'été des princes de Lichtenstein.

FELDZEUGMEISTER, nom donné autrefois, en Allemagne et en Russie, aux grands maîtres et aux généraux de l'artillerie. Il désigne auj. en Autriche un grade intermédiaire entre ceux de feld-maréchal-général et de feld-maréchal-lieutenant. Il tiendrait le milieu entre les grades de maréchal de France et de général de division.

FELEGYHAZA, v. des États autrichiens (Hongrie), cap. de la Petite-Cumanie, à 105 kil. S.-E. de Pesth; 15,000 hab. Archives des deux Cumanies.

FÉLETZ (Charles-Dorimond de), né en 1767 à Grimont près de Brives, m. en 1850. Aimable causeur et critique spirituel, il fut longtemps l'oracle des salons littéraires, et exerça une grande influence par sa conversation fine, élégante et spirituelle plus encore que par ses écrits, souvent négligés et languissants, mais d'un goût sûr et formé à l'école du XVIIe siècle. Entré jeune dans l'État ecclésiastique, il se déclara contre les idées nouvelles; soumis à un long emprisonnement, puis rendu à la liberté, il fut arrêté de nouveau, condamné à la déportation, parvint à s'y soustraire, et attaqua le gouvernement dur et oppressif de la Convention dans un mémoire qui fut remarqué. Bertin l'aîné, son ami de collége, l'attacha, en 1801, à la rédaction du *Journal des Débats* qu'il venait de fonder; de Féletz y donna, pendant plus de 30 ans, de nombreux articles dans lesquels il passe en revue tous les écrivains distingués ou médiocres de l'Empire et de la Restauration; ses jugements sont, en général, empreints d'une bienveillance qui peut paraître exagérée. Conservateur de la bibliothèque Mazarine en 1809, inspecteur de l'Académie de Paris de 1812 à 1830, membre de l'Académie française en 1827, il prit une part active et brillante aux travaux de cette compagnie. Il a publié, sous le nom de *Mélanges de philosophie, d'histoire et de littérature*, 1828, 6 vol. in-8°, et de *Jugements historiques et littéraires*, 1840, 1 vol. in-8°, des articles choisis parmi ceux qu'il avait écrits dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, l'*Encyclopédie du XIXe siècle*, *le Plutarque français*, *le Mercure de France*, et surtout dans le *Journal des Débats*. M. D. Nisard, dans son discours de réception à l'Académie Française, a apprécié avec autant de netteté que d'esprit le talent critique de M. de Féletz et le rôle important qu'il a joué dans le monde des lettres. P-Y-D.

FÉLIBIEN (André), écrivain français, né à Chartres en 1619, m. en 1695. Secrétaire d'ambassade à Rome, en 1647, il contracta dans cette ville le goût des arts, y fréquenta les peintres, et particulièrement le Poussin. Historiographe du roi, sous Colbert, il fut encore élevé par Louvois à la charge de contrôleur général des ponts et chaussées, et devint enfin administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts. Il fut, en 1693, secrétaire de l'Académie d'Architecture, et fut l'un des huit qui formèrent l'Académie des Inscriptions, en 1663. On lui doit, outre plusieurs livres de piété : *Origine de la peinture*, 1660, in-4°; *Principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture*, etc., 1676-90, in-4°; *Conférences de l'Académie de Peinture*, 1669, in-4°; *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*, 1685, 2 vol. in-4°, le meilleur de ses écrits; *Description sommaire du château de Versailles*, 1674; — *de la grotte de Versailles*, 1672; — *de la chapelle du château de Versailles*, 1711; — *des tableaux, statues, etc., des maisons royales*, 1687. Félibien est aussi l'auteur des inscriptions placées dans la cour de l'Hôtel-de-Ville de Paris, de 1660 à 1686. L—H.

FÉLIBIEN (Dom Michel), un des fils du précédent, né à Chartres en 1666, m. en 1719, bénédictin de la congrégation de St-Maur, a laissé, entre autres ouvrages : *Histoire de l'abbaye royale de St-Denys en France*, Paris, 1706, in-fol.; *Projet de l'histoire de la ville de Paris*, 1713, in-4°, ouvrage que la mort l'empêcha de terminer (*V.* LOBINEAU). Félibien fut un historien judicieux, méthodique et fidèle.

FELICE (Fortuné-Barthélemy de), polygraphe, né à Rome en 1723, m. en 1789, enseigna les sciences à Rome et à Naples, embrassa le protestantisme en Suisse, et fonda à Yverdun une imprimerie considérable : il y publia pendant 9 ans un journal littéraire, sous le titre d'*Estratto della letteratura europea*. Il fit connaître à l'Italie, par des traductions, plusieurs écrits de Descartes, de Newton, de Maupertuis, de Dalembert. Parmi ses ouvrages, on remarque : *De Newtonianâ attractione*, 1757; *Principes du droit de la nature et des gens*, d'après Burlamaqui, 1763, 8 vol. in-8°, dont il donna, en 1769, un abrégé en 4 vol.; *Leçons de logique*, 1770, 2 vol. in-12; *Encyclopédie, ou Dictionnaire universel des connaissances humaines*, 1770-80, 48 vol. de texte et 10 vol. de planches, avec la collaboration d'Euler, de Lalande, de Dupuis, de Haller, et dans laquelle il refondit la grande *Encyclopédie* française; *Code de l'humanité, ou la Législation universelle, naturelle, civile et politique*, 1778, 13 vol. in-4°; *Dictionnaire géographique, historique et politique de la Suisse*, 1775, 2 vol. in-8°, etc.

FÉLICIEN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. et à 23 kil. O. de Tournon; fabr. de draps; 773 hab.

FELICITAS JULIA, nom anc. de LISBONNE.

FÉLICITÉ (Sainte), dame noble romaine, souffrit le martyre avec ses sept enfants, sous Antonin ou sous Marc-Aurèle. Elle est nommée au canon de la messe. Fête, le 10 juillet.

FÉLICITÉ (Sainte), jeune esclave, souffrit le martyre à Carthage avec Ste Perpétue, en 206, sous Septime Sévère. Les *Actes* de son martyre sont pleins d'intérêt. Fête, le 7 mars.

FELINO (DU TILLOT, marquis de), homme d'État, né à Bayonne en 1711, m. en 1774, fut placé par Louis XV, en 1749, auprès de son gendre don Philippe, duc de Parme, devint premier ministre, fit fleurir le duché par son administration économe et intelligente, fonda l'université de Parme, et entraîné par l'exemple des États voisins, expulsa les jésuites. Disgracié en 1771 par le fils de Don Philippe, il se retira en Espagne, puis en France. Duclos a dit de Felino, sans doute avec l'exagération de l'esprit de parti, qu'il fut « le grand ministre d'un petit État. » B.

FELINSKI (Aloïse), poëte polonais, né en 1773 à Ossow (Volhynie), m. en 1820, ami de Thaddée Czacki et de Kosciuszko, fut professeur et directeur au lycée de Krzemieniec. Dans ses œuvres publiées en 1816-21 et 1825, on remarque : *Barbe Radziwill*, tragédie, trad. en franç. dans les *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*; des traductions de *Rhadamiste et Zénobie* de Crébillon, de l'*Homme des champs* de Delille, de la *Virginie* d'Alfieri, etc.

FELIPE (SAN-), v. de la république de Vénézuéla, à 198 kil. O.-S.-O. de Caracas, sur la rive g. de l'Uragui; 7,000 hab. Culture du café, du coton, de l'indigo.

FELIPE (SAN-). *V.* JATIVA.

FELIPE (SAN-). *V.* MONTEVIDEO.

FELIPE-DE-AUSTRIA (SAN-). *V.* CARIACO.

FELIPE-DE-BENGUÉLA (SAN-). *V.* BENGUÉLA.

FELIPE-EL-REAL (SAN-), v. du Chili, ch.-l. de la prov. d'Aconcagua, sur la rive dr. de l'Aconcagua, à 154 kil. N.-O. de Santiago; 8,000 hab. Mines d'argent et de cuivre non exploitées. Fondée en 1754. Au N.-E. de la ville est le volcan d'Aconcagua.

FELIPE-DE-TUCUMAN (SAN-). *V.* SALTA.

FELIPINAS, nom espagnol des PHILIPPINES.

FÉLIX, proconsul ou gouverneur de Judée pour les Romains vers l'an 53 ap. J.-C., tyrannisa les Juifs, fit mourir le grand-prêtre Jonathas et emprisonner St Paul, épousa Drusille, fille du roi juif Agrippa, et fut rappelé par Néron, à cause de ses malversations : mais le crédit de son frère, l'affranchi Pallas, le sauva. C. P.

FÉLIX Ier (Saint), pape, 269-74, subit les persécutions d'Aurélien, et mourut en prison, mais non de mort violente. Sous son règne, l'Église fut troublée par l'hérésie de Paul de Samosate. Fête, le 30 mai.

FÉLIX II, archidiacre de l'église de Rome, m. en 365,

fut créé pape en 355 par l'empereur Constance, pendant l'exil de Libère, et fut chassé au retour du pontife légitime, 358.

FÉLIX III, Romain, pape de 483 à 492, succéda à Simplicius, rejeta l'édit d'union publié par l'empereur Zénon, condamna l'hérésiarque Acace, évêque de Constantinople, après avoir tenté de le ramener à la foi orthodoxe dans des *Lettres* pleines de bienveillance, et assembla, en 487, un concile à Rome, pour mettre fin aux discordes religieuses de l'Afrique. C. P.

FÉLIX IV, pape, 526-30, né à Bénévent, fut élu par la faveur de Théodoric, roi des Ostrogoths, et se distingua par sa sagesse et sa piété. Il nous reste sous son nom trois *Lettres*, dont la dernière seule est authentique.

FÉLIX V, antipape. *V.* EUGÈNE IV et SAVOIE.

FÉLIX, évêque d'Urgel à la fin du IXe siècle, soutint que J.-C., selon la nature humaine, n'était que fils adoptif et nuncupatif de Dieu le Père, fut condamné par les conciles de Francfort, 794, de Rome, 799, déposé, et relégué à Lyon. Ses partisans étaient dits *adoptiens*.

FÉLIX DE TASSY (Charles-Franç.), célèbre chirurgien, m. en 1703, pratiqua d'abord son art dans les hôpitaux civils et militaires, et fut nommé, en 1676, premier chirurgien de Louis XIV. Le 1er des modernes, il fit, d'après Celse, l'opération de la fistule à l'anus.

FÉLIX DE VALOIS (Saint). *V.* VERMANDOIS (Hugues de).

FÉLIX-DE-CARAMAN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Hte-Garonne), à 18 kil. N.-E. de Villefranche, près du canal du Midi; 722 hab. Comm. de grains et farines. A peu de distance, près du bassin de Naurouze, s'élève un monument érigé en l'honneur de Riquet.

FELL, FIELL ou FIELD, *rocher* en scandinave : *Do*vrefIELL, rochers tristes.

FELLAH, laboureur; de l'arabe *falaha* (fendre la terre). C'est ainsi qu'on désigne particulièrement les paysans de la Haute-Égypte. D.

FELLATAHS, FOULHAHS ou PEULS (Empire des), État de l'Afrique centrale (Nigritie), à l'O. du Bournou; cap., *Sakkatou*. Il comprend les trois royaumes de Masina, Gando, et Sakkatou, sur le Niger moyen. — Cet État, fondé à la fin du XVIIIe siècle, par le prophète Othman Danfodio, est auj. en décadence.

FELLENBERG (Philippe-Emmanuel DE), éducateur-agronome, né à Berne en 1771, m. en 1844, appartenait à une riche famille patricienne, et reçut une éducation très-soignée. Sa mère lui inspira de bonne heure l'amour des pauvres. Il étudia le droit à l'université de Tubingue, 1789, puis fut employé dans l'institut d'éducation de Pfeffel (*V. ce nom*) à Colmar. Fatigué par des études trop assidues, il revint dans sa patrie, après quelques années, et visita la Suisse, le Tyrol, une partie de la France et de l'Allemagne, recherchant partout la société des artisans et des agriculteurs, plutôt que celle des riches citadins. Ce fut pendant ces voyages qu'il conçut l'idée de se consacrer à l'éducation des pauvres. Il vint en France en 1795, se hâta de retourner en Suisse; pour conjurer les dangers qui menaçaient son pays, et quand éclata la révolution de Berne, en 1798, accepta le commandement du district supérieur du canton, et y rendit de grands services lors du soulèvement des paysans. Il leur avait fait des promesses que le gouvernement ne voulut pas tenir; alors il résigna ses fonctions. Rentré dans la vie privée, 1799, il s'occupa de la fondation d'un *Institut agricole*, pour lequel il acheta le domaine d'Hofwyl, à 8 kil. de Berne. Pestalozzi était son voisin; Fellenberg goûtait la méthode de ce célèbre éducateur, et conçut la pensée d'annexer à son Institut agricole un institut d'éducation qui embrasserait l'instruction de toutes les classes de la société; il établit d'abord un *Institut des pauvres*, pour les enfants pauvres et abandonnés, où le travail agricole et industriel fut le principal moyen d'éducation. En 1808, il y joignit un *Institut des jeunes nobles*, où l'on donnait une éducation libérale complète; puis une *école moyenne* ou industrielle, et enfin une *salle d'asile*. L'Institut des jeunes nobles fut pendant quelque temps la partie la plus importante d'Hofwyl; il devint promptement célèbre, et les élèves y affluèrent de toutes les contrées de l'Europe. L'Institut des pauvres attira aussi l'attention publique, et fut imité à l'étranger. Fellenberg compléta l'ensemble de son beau système par un *Institut normal*, dont la tendance était de développer l'instituteur de campagne moralement, intellectuellement et physiquement, par rapport à sa destination de campagnard, d'en faire un paysan religieux et instruit, pour montrer, d'une manière sensible, aux gens de la campagne que l'instruction et l'élévation des sentiments peuvent se concilier avec le travail manuel. Tout cela faisait un ensemble en quelque sorte solidaire, car les instituts d'éducation étaient soutenus par l'Institut agricole, et, dans l'Institut normal, les frais étaient compensés par le travail des élèves. Cette dernière création, et des cours où Fellenberg appelait les instituteurs du canton, pour compléter leur éducation et se retremper, popularisèrent en Suisse le nom du célèbre éducateur. Néanmoins, ses soins philanthropiques pour l'amélioration du peuple lui attirèrent de nombreuses et puissantes animosités; ses intentions furent calomniées, et il dut se justifier devant une commission du gouvernement de tout le bien qu'il avait fait et qu'il faisait chaque jour. Fellenberg fut nommé, en 1833, landamman de Berne, et, peu après, correspondant de l'Institut de France. Les calomnies portèrent quelque atteinte à la prospérité de ses établissements; cependant ils demeurèrent en pleine activité jusqu'à sa mort. Ses fils les continuèrent pendant plusieurs années; mais la valeur de l'institution reposant surtout sur le mérite du fondateur, elle déclina promptement, et les établissements finirent par être fermés. C. D—Y.

FELLER (Joachim), érudit et poëte latin moderne, né à Swickau en 1638, m. en 1691, professeur et bibliothécaire à l'université de Leipzig, travailla aux *Acta eruditorum*, et composa : *Supplementum ad Rappolti commentarium in Horatium*, Leipz., 1678, in-8o; *Flores philosophici in Virgilio collecti*; *Cygni Cygneæ*, biographie des hommes célèbres de Zwickau (*Cygnea*) sa patrie; un poëme *sur la Passion de Jésus-Christ*. — FELLER (Joachim-Frédéric), son fils, né en 1673, m. en 1726, a publié : *Monumenta varia inedita*, Iéna, 1714-18, 2 vol. in-4o; *Histoire généalogique de la maison de Brunswick*, en allemand, Leipz., 1717, in-8o; *Miscellanea Leibnitziana*, 1718, etc. C. P.

FELLER (François-Xavier de), jésuite, né à Bruxelles en 1735, m. en 1802, enseigna longtemps dans les colléges de son ordre, à Liége, Luxembourg, Tyrnau, puis se mit à écrire, après la suppression des jésuites. On a de lui : *Examen critique de l'histoire naturelle de Buffon*, où il attaque la théorie de la terre du naturaliste, 1792, in-12; *Discours sur plusieurs sujets de religion et de morale*, Luxembourg, 1777, 2 vol. in-12, le meilleur de ses ouvrages; *Dictionnaire de géographie*, Liége, 1782, qui n'est autre que l'ouvrage anglais trad. par Vosgien; *Dictionnaire historique*, 1781, 6 vol. in-8o, souvent copié de celui de Chaudon, et plusieurs fois réimprimé avec des additions; *Journal historique et littéraire*, publié à Luxembourg, puis à Liége, de 1774 à 1794; *Réclamations belgiques*, pièces en faveur de l'insurrection du Brabant, à laquelle il avait pris une part active; *Observations sur le système de Newton*, où il nie le mouvement de la terre et la pluralité des mondes. On a recueilli de divers journaux un *Cours de morale chrétienne et de littérature religieuse*, Paris, 1824, 5 vol. in-8o. C. P.

FELLETIN, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. et à 9 kil. S. d'Aubusson, sur la Creuse; 2,923 habitants. Manufacture renommée des beaux tapis dits d'*Aubusson*, de moquettes, de draps, de siamoises; filatures de laines; teintureries, tanneries, papeteries; commerce de sel et de bestiaux.

FELLOW, c.-à-d. en anglais, compagnon, collègue, nom par lequel on désigne les usufruitiers des fondations affectées aux universités anglaises. Les fellow habitent ensemble dans les colléges qui dépendent de ces établissements; souvent ils sont nommés pasteurs des paroisses relevant des universités. Ils perdent leurs qualité et avantages en se mariant, ou en héritant d'un bien dont le revenu dépasse celui de leur bénéfice.

FÉLONIE, crime du vassal qui commettait envers son suzerain quelque forfait ou déloyauté notable; crime du suzerain coupable d'une injure grave envers le vassal; ou encore, crime du chevalier qui trahissait ses devoirs. La perte du fief, l'amende, la dégradation, la mort, etc., étaient des châtiments de la félonie.

FELOUPS, tribu indigène de l'Afrique (Sénégambie), entre les embouch. de la Gambie et du San-Domingo; 50,000 têtes environ.

FELSBERG, v. de la Hesse-Cassel, à 7 kil. de Melsungen, sur l'Edder; 1,200 hab. Restes d'un anc. château, autrefois commanderie de l'Ordre Teutonique.

FELSEN, *rocher*, en allemand : *Weissen*FELS, rocher blanc.

FELSINA, anc. nom de la v. de *Bononia*, avant son occupation par les Gaulois Boïens. Auj. *Bologne*.

FELSŒ-BANYA, en allem. *Neustadt*, v. de Hongrie (comitat de Szathmar), à 7 kil. E. de Nagy-Banya; 4,500 hab. Direction des mines. Exploit. d'or, d'argent, de cuivre, de plomb et de fer.

FELTON. *V.* BUCKINGHAM.

FELTRE, *Feltria*, v. des États autrichiens (Vénétie), délég. et à 26 kil. S.-O. de Bellune, sur la Colmeda, en partie fortifiée; 6,100 hab. Évêché; filatures de soie; comm. de vins. Le général Clarke reçut de Napoléon Ier le titre de *duc de Feltre*.

FELTRIA, anc. v. de la Rhétie, chez les *Medoaci*. Auj. *Feltre*.

FEMERN, en allemand *Fehmarn*, en latin *Fembria* ou *Cimbria Parva*, ou *Femera*, petite île, faisant partie du duché de Slesvig, située tout près de la côte N.-E. du duché de Holstein, dans la Baltique. Pop., 8,000 hab. Superficie, 178 kil. carrés; capit., *Burg*. Exportation de froment, seigle, orge, beurres, fromages et viandes salées. Élève de bétail.

FEMERSUND, petit détroit entre l'île allemande de Femern et la côte E. du duché de Holstein.

* FEMMES (Condition des). Dans l'antique Orient, la femme a toujours été regardée presque comme une esclave, et capricieusement traitée par son époux : l'usage de la polygamie et l'habitude du divorce l'ont maintenue dans cet état d'infériorité. Sa condition fut plus digne chez les Hébreux : elle était la compagne de l'homme. Dans les temps héroïques de la Grèce, l'occupation des femmes, même du plus haut rang, était de filer et de travailler la laine (Hélène, Pénélope, etc.); beaucoup plus tard, Alexandre le Grand ne portait d'autres vêtements que ceux que lui faisaient sa mère et ses sœurs. A Athènes, les femmes, fort retenues dans les premiers temps, occupaient un appartement séparé, qu'on appelait *Gynécée*, filaient la laine ou fabriquaient des étoffes, paraissaient rarement en public, et ne mangeaient point à table avec les hommes, s'il s'y trouvait des étrangers. D'après la loi de Solon, la femme adultère pouvait être injuriée en public par tous les citoyens, et, dans le flagrant délit, tuée par son époux. Plus tard, par suite des progrès du luxe, on fut obligé de créer vingt magistrats nommés Γυναικονόμοι, pour réprimer les dépenses excessives des femmes en parures et en bijoux. Les règlements furent impuissants. A partir de Périclès, on vit les femmes se mêler du gouvernement, ridicule dont Aristophane se moqua dans plusieurs de ses comédies. Plutarque affirme qu'à Sparte, pendant plus de 500 ans, le divorce et l'adultère furent inconnus; Aristote, au contraire, soutient que les femmes vécurent dans la plus grande liberté. Il est certain que l'éducation commune des deux sexes et la coutume des exercices gymnastiques devaient étouffer tout sentiment de pudeur. La législation de Lycurgue altéra la nature de la femme, et fit disparaître ses affections les plus légitimes : il y a plus de barbarie que de grandeur, plus d'insensibilité que de force virile, dans la conduite de ces mères spartiates, qui se réjouissaient de la mort d'un fils tué sur le champ de bataille, ou même qui frappaient un fils coupable d'avoir tourné le dos à l'ennemi. — Chez les Romains, la femme était dans un véritable esclavage; exposée au divorce et à la répudiation, n'ayant d'autre juge qu'un époux armé du droit de vie et de mort, elle pouvait être tuée sans procès, si elle était infidèle, si elle avait dérobé les clefs ou bu du vin. Sa vie était dure et laborieuse. Il en fut ainsi pendant les premiers siècles de Rome. Puis, quand la corruption des mœurs remplaça l'ancienne simplicité, les femmes usèrent de la licence nouvelle. On les vit solliciter et obtenir l'abrogation de la loi Oppia, qui mettait des bornes à leur luxe, afficher une scandaleuse magnificence, et s'immiscer dans les affaires publiques. Rome eût pu trouver, chez quelques peuples barbares, de plus nobles exemples. Ainsi, dans la Gaule, il y avait communauté de biens, de peines et de travaux, entre les époux; les femmes accompagnaient leurs maris dans les guerres, les animaient au combat, pansaient leurs blessures; parfois on leur accordait le droit d'arbitrage dans les discordes des tribus. Des druidesses étaient revêtues d'un caractère sacré. — Si, parmi les Germains, on trouve, comme en Gaule, des femmes vénérées à titre de prophétesses, telles que Velléda, néanmoins la femme était regardée comme la propriété du mari, car le mariage était un véritable achat. On peut voir d'ailleurs, dans la loi salique, combien le rapt et la violence étaient chose commune, et, après la conquête, on ne trouve que scandale et cynisme dans la plupart des mariages des rois francs. — C'est le christianisme qui a donné à la femme sa dignité morale. Marie fut choisie pour être la mère du Sauveur. De saintes femmes, Radegonde, Bathilde, etc., fondèrent des abbayes où la vertu et le malheur trouvaient un refuge; d'autres, Clotilde, Théodelinde, etc., travaillèrent à la conversion des Barbares; le mariage fut sanctifié par l'Église. Pendant la féodalité, la vie de château développa l'influence domestique de la femme; l'institution des Cours d'amour (*V. ce mot*), la chevalerie et ses romans, proclamèrent son influence sociale. Des femmes présidèrent les tribunaux, défendirent les forteresses, conduisirent les hommes d'armes au combat (Jeanne de Montfort, Jeanne de Blois, Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette, etc.). La maison royale de France fut la seule qui ne reconnut point le droit des femmes à l'hérédité, et partout ailleurs elles occupèrent le trône : du moins quelques fiefs leur donnèrent la pairie, et elles en exercèrent parfois les fonctions. Une prérogative que l'on ne songea pas, en France, à enlever aux femmes de sang royal, ce fut celle de prendre la régence du royaume (Blanche de Castille, Anne de Beaujeu, Catherine et Marie de Médicis, Anne d'Autriche, etc.). L'influence des femmes devint excessive, et souvent scandaleuse, à la cour depuis le XVe siècle (Agnès Sorel, Mmes de Châteaubriant et d'Étampes, Diane de Poitiers, Gabrielle d'Estrées, Henriette d'Entragues, Mlle de La Vallière, Mmes de Montespan, de Maintenon, de Châteauroux, de Pompadour, du Barry, etc.). La marquise de Rambouillet avait déjà établi l'autorité littéraire des femmes, avant que le XVIIIe siècle vît s'ouvrir les salons de Mmes Doublet, Geoffrin, Duchâtelet, Du Deffant, de Mlle de Lespinasse, etc. La période de la Révolution a aussi produit de puissantes influences féminines, Mme Roland, Mme de Staël, Mme Récamier, etc. *V.* Jacobs, *les Femmes de l'Hellade* (Œuvres mêlées, t. IV); l'abbé Grégoire, *Influence du christianisme sur la condition des femmes*, Paris, 1812; J.-A. de Ségur, *les Femmes, leur condition et leur influence dans l'ordre social chez les différents peuples anciens et modernes*, Paris, 1803 et 1819, 3 vol. in-12, ou 1820, 2 vol. in-8°; La Boulaye, *Recherches sur la condition civile et politique des femmes, depuis les Romains jusqu'à nos jours*, Paris, 1843, in-8°. B.

FENAROLI (Fidele), musicien, né à Lanciano (Abruzzes) en 1730, m. en 1817, fut élevé au Conservatoire de Loreto à Naples. Il a été le maître de Cimarosa, de Guglielmi, de Palma. Ses *Regole musicali* et ses *Partimenti* sont excellents pour étudier l'art du chant. B.

FÉNELON (Bertrand de SALIGNAC DE LA MOTHE-), d'une anc. famille du Périgord, ambassadeur de France auprès d'Élisabeth, de 1568 à 1575, sous Charles IX et Henri III. Sa *Correspondance*, publiée par M. Teulet, Paris, 1838-41, 7 vol. in-8°, comprend l'histoire des années 1568 et 1569, marquées en France par les guerres civiles, et en Angleterre par la détention de Marie Stuart, l'accusation contre le duc de Norfolk, la rupture avec l'Espagne et la révolte des catholiques du Nord. On a de lui encore: *le Siége de Metz en 1552*, Paris, 1553; *le Voyage du roi Henri II aux Pays-Bas*, 1554.

FÉNELON (François de SALIGNAC DE LA MOTHE-), né le 6 août 1651 au château de Fénelon, en Périgord, m. à Cambrai, le 7 janvier 1715. Il passa son enfance dans la maison paternelle; envoyé à douze ans à l'université de Cahors, puis placé à Paris au collége du Plessis, il y fit de brillantes études. On rapporte de lui, comme de Bossuet, qu'il prêcha à l'âge de 15 ans. A peine sorti du séminaire de St-Sulpice, où il acheva sa théologie, il fut chargé, en 1678, par l'archevêque de Paris, de diriger l'établissement des *Nouvelles catholiques*. C'est alors qu'il écrivit son premier ouvrage, chef-d'œuvre de délicatesse et de raison, le *Traité de l'éducation des filles*, 1 vol. in-12, 1687, pour la duchesse de Beauvilliers. A cette époque appartiennent aussi deux autres ouvrages non moins importants, une *Réfutation du Traité de la nature et de la grâce du P. Malebranche* (publié pour la première fois en 1820), et le *Traité du ministère des pasteurs*, 1688. Sur la recommandation de Bossuet, son maître, et alors son ami, Fénelon fut chargé d'une de ces missions auxquelles Louis XIV attachait tant de prix, et qui avaient pour but de rétablir l'unité religieuse du royaume. Le roi l'envoya dans le Poitou, et les succès qu'il y obtint ayant mis en lumière les éminentes qualités de son esprit, il fut nommé, en 1689, précepteur du duc de Bourgogne. En 1693, il entra à l'Académie Française à la place de Pellisson, et deux ans après, le roi lui donna l'archevêché de Cambrai. Fénelon avait une âme tendre, une imagination subtile et portée au mysticisme; il était l'ami et le conseiller de Mme Guyon (*V. ce nom*), dont la piété aventureuse avait abouti aux erreurs du quiétisme; sommé par Bossuet de condamner lui-même les égarements théologiques de cette femme, déjà persécutée et condamnée, il s'y refusa. Il fit plus; blessé, on doit le croire, des paroles impérieuses de l'évêque de Meaux, il publia l'*Explication des maximes des saints sur la vie intérieure*, 1697, 1 vol. in-12, où les doctrines de Mme Guyon, déguisées, atténuées même, reparaissaient cependant comme un défi. Le défi fut relevé avidement par

le redoutable controversiste, et l'on vit les deux plus illustres évêques, les deux plus grands écrivains religieux du XVIIe siècle passionner la cour et la ville au spectacle de leurs débats. Tandis que le pape Innocent XII hésitait à condamner l'un de ces glorieux jouteurs, les attaques, les réfutations, les répliques se succédaient avec une verve et une éloquence incomparables. Fénelon, condamné, fit sa soumission avec une touchante humilité, 1699. L'archevêque de Cambrai était en disgrâce; un nouvel incident vint redoubler la colère du roi : le *Télémaque*, admirable étude épique d'après l'antiquité, peinture vigoureuse des mauvais gouvernements, traité de morale plein d'audacieux conseils, avait été composé par Fénelon au temps où il vivait à la cour. Disgracié, il ne pouvait plus le faire paraître sans exposer sa pensée aux interprétations les plus fausses; le *Télémaque* parut néanmoins, par l'infidélité d'un domestique chargé d'en faire une copie, et l'on devine l'irritation du monarque. Vainement Fénelon, en écrivant ce beau livre, avait-il écarté toute pensée d'allusion directe; vainement s'était-il entouré de précautions pour que ses conseils pussent être utiles; on voulait que le *Télémaque* fût une satire de Louis XIV, et l'ouvrage ayant été supprimé en France, l'Europe entière en lisait des contrefaçons avec un empressement ironique. Retiré à Cambrai, Fénelon s'y donna tout entier aux devoirs de son ministère; à cette époque se rapporte la plus grande partie de sa correspondance religieuse, vrai trésor de philosophie chrétienne et d'observation morale. Il continuait aussi à diriger le cœur et l'esprit du duc de Bourgogne; ses Mémoires adressés à M. de Beauvilliers sur la situation de la France et les réformes à introduire dans l'État, nous montrent l'archevêque de Cambrai sous un aspect tout nouveau. Il n'est plus permis de se méprendre aujourd'hui sur le fond de sa pensée; si Fénelon, par son sentiment des droits de l'humanité, semble un précurseur chrétien de l'esprit du XVIIIe siècle, ses théories politiques tendaient surtout à une sorte de restauration du moyen âge. Comme les esprits d'élite qui entouraient le duc de Bourgogne et qui comptaient sur son règne, comme M. de Beauvilliers et M. de Saint-Simon, Fénelon voulait substituer à la monarchie absolue de Louis XIV une monarchie, non pas précisément féodale, mais limitée par l'action organisée d'une aristocratie puissante. Ses Lettres au duc de Bourgogne et au roi, sa Correspondance avec le duc d'Orléans, ses Mémoires secrets (non publiés encore) sur toutes les questions politiques du moment, éclairent d'un jour inattendu la situation de la France pendant les dernières années du règne de Louis XIV. La mort du duc de Bourgogne anéantit ses espérances; il perdit ensuite M. de Beauvilliers auquel l'attachait une amitié tendre, et lui-même, accablé d'afflictions, ne tarda pas à rejoindre son élève et son ami. Fénelon a beaucoup écrit, mais le plus grand nombre de ses ouvrages ne fut publié qu'après sa mort. Le plus beau de tous, après le *Télémaque*, est la *Démonstration de l'existence de Dieu, tirée de la connaissance de la nature, et proportionnée à la faible intelligence des plus simples*, 1731, 1 vol. in-12, où les preuves tirées de l'ordre du monde et les preuves métaphysiques empruntées à la philosophie cartésienne sont magnifiquement développées avec la logique d'une intelligence pénétrante et l'onction d'une âme pieuse. La première partie fut seule imprimée de son vivant, 1712; l'édition la plus exacte est celle qui a été donnée par l'abbé Gosselin, Paris, 1834, 1 vol. in-12. *Les Lettres spirituelles* sont aussi l'un des plus complets témoignages de ce génie profond et tendre. Les *Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier*, production de sa jeunesse, et l'admirable *Lettre sur les occupations de l'Académie Française*, 1 vol. in-12, 1718, écrite dans les dernières années de sa vie, révèlent chez l'illustre archevêque le critique supérieur, l'artiste délicat et enthousiaste, le disciple de l'antiquité, qui *en cueille*, ce sont ses paroles, *la fleur la plus pure*, et associe harmonieusement les grâces d'Athènes et de Rome aux grâces meilleures de la pensée chrétienne. Cette union charmante, c'est Fénelon tout entier. Citons encore les *Dialogues des morts, composés pour l'éducation d'un prince*, 1 vol. in-12, 1712, les *Fables* et les *Aventures d'Aristonous*, ouvrages composés pour l'éducation du duc de Bourgogne, et aussi excellents dans leur genre que le *Télémaque*. Quoique Fénelon ait beaucoup prêché, on n'a de lui qu'un très-petit nombre de sermons; le *Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne* et le *Sermon pour la fête de l'Épiphanie* sont pleins d'une heureuse et touchante éloquence. Fénelon a été l'objet de nombreux travaux; les principaux sont : l'Histoire de sa vie et de ses ouvrages par l'Écossais Ramsay, son disciple, son ami, et l'éditeur de ses œuvres posthumes; les éloges académiques de La Harpe, 1771, de D'Alembert, 1774; et surtout l'excellente et complète *Histoire de Fénelon*, par le cardinal de Bausset, plusieurs fois réimprimée, et à laquelle il faut joindre l'*Histoire littéraire de Fénelon, ou Revue historique et analytique de ses Œuvres*, par l'abbé Gosselin, Paris, 1843, gr. in-8°. Le génie et le style de Fénelon sont admirablement appréciés dans une brillante et substantielle Notice de M. Villemain. Les principales éditions des Œuvres de Fénelon sont celles de Didot, Paris, 1787-92, 9 vol. in-4°; de Lebel, Versailles, 1820-24, 23 vol. in-8°, à laquelle se joint la *Correspondance* de Fénelon, Paris, 1827-30, 11 vol. in-8°; de Lefèvre et F. Didot Paris, 1835, 3 vol. gr. in-8°; enfin de Périsse, Paris et Lyon, 1842, 4 vol. gr. in-8°. Il y a aussi une édition des *Œuvres complètes*, Besançon, 1830, 27 vol. in-8°, reproduction imparfaite de l'édit. de Versailles. S. R. T.

FÉNELON (Gabriel-Jacques de SALIGNAC, marquis de), neveu du précédent, né en 1688, m. en 1746, lieutenant général, assista comme ministre plénipotentiaire au congrès de Soissons, 1727, signa le traité de neutralité fait avec les États de Hollande en 1733, et fut tué à la bataille de Raucoux. Il publia la 1re édit. régulière du *Télémaque*. B.

FÉNELON (J.-B.-A. de SALIGNAC, abbé de), petit-neveu de l'archevêque de Cambrai, né à St-Jean-d'Estissac (Périgord) en 1714, m. en 1794, fut aumônier de la reine Marie Leczinska, femme de Louis XV, se retira ensuite au prieuré de St-Sernin près d'Autun, adoucit le sort de ses vassaux, encouragea l'agriculture, et fonda à Paris un établissement pour l'instruction des jeunes Savoyards. Il périt sur l'échafaud pendant la Terreur. B.

FENESTRELLE, v. du roy. d'Italie, arrond. et à 29 kil. O.-N.-O. de Pignerol, sur le Clusone et près de la frontière de France; défendue par un château fort construit au XVIe siècle; bagne; arsenal; 990 hab. Les Français franchirent le col de Fenestrelle en 1515, 1794 et 1799.

FÉNÉTRANGE, FENESTRANGE ou FINSTRINGEN, ch.-l. de cant. (Meurthe), arr. et à 16 kil. N. de Sarrebourg, sur la rive g. de la Sarre; 1,281 hab. Autrefois ville forte, cap. de la baronnie du même nom. Tanneries, huileries, blanchisseries de toiles.

FÉNIERS (LE), petit pays de l'anc. France (Auvergne), où était Condat-en-Féniers (Cantal).

FENIN (Pierre de), chroniqueur du XVe siècle, qui paraît issu d'une famille noble de l'Artois. On n'a aucun détail sur sa vie. Sa chronique, qui s'étend de 1407 à 1427, fut publiée en 1653 par Godefroy, à la suite de l'*Histoire de Charles VI* par Juvénal des Ursins. Insérée dans les collections de *Mém. relatifs à l'hist. de France* par Petitot, et par MM Michaud et Poujoulat, elle a été éditée isolément par Mlle Dupont, gr. in-8°. B.

FENNI, nom latin des FINNOIS.

FENNONIA, nom latin de la FINLANDE.

FENOUILLÈDES, *Fenolitensis pagus*, anc. pays de France (Languedoc), compris auj. dans le dép. des Pyrénées-Orientales.

FENOUILLOT. V. FALBAIRE.

FENRIR ou FENRIS, grand loup qui joue un rôle important dans la mythologie scandinave. Fils de Loke, il fut de bonne heure enfermé dans le Valhalla par les Ases, qu'une prédiction funeste inquiétait. Deux fois il brisa ses chaînes. Les dieux effrayés recoururent aux Alfes noirs, génies malfaisants, mais habiles ouvriers, qui forgèrent des fers que rien ne pouvait rompre. Fenris, attaché à un rocher par le cou, dévora cependant un bras du dieu Thor. Il doit rester prisonnier jusqu'à la fin du monde : alors il engloutira Odin, et périra lui-même étouffé par le fils de celui-ci, Vidar, dieu du Silence. B.

FENTON (Élisée), poëte anglais, né à Shelton (Stafford), m. en 1730, a composé : un recueil de *Poésies*, d'une élégance remarquable, 1717; une tragédie de *Marianne*, 1723; la traduction des 1er, 4e, 19e et 20e livres de l'*Odyssée*, insérée par Pope dans sa traduction de ce poëme; une *Vie de Milton*, dont le critique Johnson fait l'éloge. Il a donné aussi une édition des œuvres de Waller, avec des notes estimées. Ses œuvres ont été recueillies à Londres, 1739, in-4°. C. P.

FÉODALITÉ ou RÉGIME FÉODAL. On donne ce nom à l'organisation qu'adoptèrent la France et la plupart des États de l'Europe, quand le territoire tout entier y fut, dès le IXe et le Xe siècle, morcelé en une foule de fiefs ou bénéfices (*feoda, beneficia*), rattachés les uns aux autres par certains liens, et à peu près indépendants du pouvoir central. Avant cette époque de la décadence carlovingienne, le régime féodal n'avait existé qu'en germe. Si, dès le temps de l'invasion, les fiefs et les arrière-fiefs étaient naturellement sortis, en France, d'une vieille coutume de la Germanie, il y avait, à côté des fiefs, une autre sorte

de propriété, les alleux (*V.* ALLEU, FIEF); si les seigneurs bénéficiers avaient toujours tendu à accroître et à rendre héréditaire une puissance concédée le plus souvent à vie, il y avait encore au-dessus d'eux, soit entre les mains des rois (Brunehaut, Dagobert, Pepin le Bref, Charlemagne), soit entre celles des maires du palais (Ebroïn, Pepin d'Héristal, Charles Martel), une autorité centrale souvent forte et énergique. Au IXe siècle, les populations, mal défendues par le pouvoir royal contre les pirates normands, se groupèrent autour des seigneurs, qui acquirent sur la plupart des anciens alleux, transformés volontairement en fiefs par la *recommandation*, un droit de suzeraineté et d'hommage. En même temps le sol se hérissait de châteaux forts, qui, après avoir servi de refuge contre les incursions normandes, devinrent des points d'appui contre la royauté. Charles le Chauve lui-même consacra et légalisa cette révolution : si l'édit de Pistes, qui d'ailleurs ne fut point exécuté, prescrivit, en 864, la démolition de toutes les forteresses bâties sans l'autorisation du prince, celui de Mersen, en 847, ordonnait à tout homme libre de s'attacher à un seigneur; et bientôt le même prince assura définitivement l'hérédité aux bénéficiers et aux gouverneurs ou comtes, désireux de transformer leur charge en souveraineté indépendante et directe (capitulaire de Kiersy-sur-Oise, 877).— Dans l'Allemagne et l'Italie, le régime féodal s'établit vers la même époque et d'une manière à peu près semblable. Reparus sous les derniers Carlovingiens d'Allemagne, les anciens duchés germains, qui représentaient autant de petites nationalités distinctes (Saxons, Bavarois, etc.), subsistèrent, après 911, en présence d'un roi devenu électif, et nommé d'abord par tous les seigneurs du pays. Ils absorbèrent, sans les détruire, les districts ou comtés carlovingiens et les margraviats ou comtés frontières, et dominèrent les simples possesseurs de fiefs. A cette aristocratie laïque, les princes saxons, 919-1024, pour combattre l'ascendant toujours croissant des ducs, ajoutèrent une nombreuse aristocratie ecclésiastique, en augmentant les domaines des évêques et en en faisant de petits souverains. Enfin, l'hérédité des fiefs, qui existait déjà en fait, fut légalement proclamée par Conrad II le Salique, vers 1025 pour l'Allemagne, et en 1037 pour l'Italie, déchirée depuis près de deux siècles par une anarchie effroyable qui avait permis à l'aristocratie de s'y affermir. — De ces États formés du démembrement de l'empire de Charlemagne, la féodalité s'étendit au XIe siècle dans l'Italie du sud par les conquêtes des aventuriers normands qui y fondèrent le royaume de Naples et Sicile; dans l'Angleterre, par celles du duc de Normandie Guillaume le Bâtard, 1066; en Asie, par l'établissement du royaume de Jérusalem lors de la première croisade, 1099. Enfin la péninsule espagnole, avec ses *ricos homes* pour grands barons féodaux et ses *hidalgos* pour noblesse inférieure, avait en certaines parties, notamment dans l'Aragon, un régime assez analogue, tout en différant à bien des égards des autres pays de l'Occident.

Cet état social avait deux grands caractères spéciaux : 1° la nature particulière de la propriété féodale, pleine et héréditaire comme celle de nos jours, mais qui, d'une part, imposait au possesseur vis-à-vis du donateur, au vassal vis-à-vis du suzerain, des obligations (service militaire, service judiciaire), et, en certains cas, des aides d'argent et des redevances, tandis que, de l'autre, elle lui donnait sur son fief tous les droits de souveraineté, pouvoir militaire, législatif, judiciaire, droit de battre monnaie; 2° la hiérarchie entre tous ces maîtres du sol, que l'*hommage* et la *foi*, condition de l'*investiture*, rattachaient les uns aux autres, sans que le lien pût être rompu autrement que par la trahison du vassal ou par le déni de justice du suzerain, et qui, du moins en principe, formait, depuis le roi jusqu'au châtelain, une sorte d'échelle de souverains plus ou moins puissants. A la tête de la féodalité française se plaçaient six grands feudataires, naguère les égaux ou pairs (*pares*) du roi : quatre au nord, le comte de Flandre, le duc de Normandie, le comte de Champagne, le duc de Bourgogne; deux au sud, le duc de Guyenne, qui hérita de la Gascogne en 1036, et le comte de Toulouse. D'autres seigneurs, placés au second rang, étaient très-puissants encore : ainsi le comte de Bretagne et le comte d'Anjou, vassaux à peu près indépendants, l'un du duc de Normandie, l'autre du duc de France devenu le roi. Les fiefs du second ordre, à leur tour, avaient dans leur mouvance plusieurs arrière-fiefs, considérables eux-mêmes, au-dessous desquels restaient les simples possesseurs de châteaux.—Dans l'Allemagne proprement dite, quatre grands duchés existaient dès la mort du dernier Carlovingien, 911 : Saxe et Thuringe au N., Franconie vers le centre, Bavière et Carinthie au S.-E., Souabe au S.-O.—Le comte de Provence et celui de Savoie étaient les principaux des nombreux seigneurs laïques et ecclésiastiques du royaume d'Arles, formé de la réunion des deux Bourgognes, 930, et rattaché tant bien que mal à l'Allemagne depuis 1033. —Enfin dans l'Italie carlovingienne, sur laquelle les rois germains élevaient aussi des prétentions depuis qu'en 962 Othon le Grand avait pris la couronne de fer des Lombards et la couronne impériale, les vrais maîtres étaient au N.-O. les marquis d'Ivrée et de Suse, au N.-E. le duc de Frioul, au centre le duc de Spolète et le marquis de Toscane.

Mélange de bien et de mal, la féodalité eut des résultats utiles : 1° si elle fut loin d'être le meilleur des gouvernements, elle fut du moins un gouvernement, et remplaça, par une organisation qui permit, tant bien que mal, de résister aux Normands, et qui dura des siècles, ce désordre permanent de l'époque d'invasion, auquel Charlemagne avait voulu en vain substituer une administration régulière; 2° elle adoucit un peu les mœurs dures et grossières des seigneurs, en les faisant, dans leurs châteaux, vivre davantage de la vie de famille, en donnant à leurs femmes plus de dignité et de pouvoir. Le christianisme avait rétabli, en principe, l'égalité naturelle entre les deux sexes : sous l'influence chrétienne, la féodalité produisit, en fait, l'égalité entre la châtelaine et le seigneur; et l'éducation maternelle, dont la première condition est le respect, eut plus de puissance sur cette aristocratie qui dominait la population entière.—Elle eut aussi des conséquences désastreuses : 1° l'anarchie. Les guerres privées continuelles, résultat inévitable de l'absence d'un gouvernement assez fort pour les empêcher, étaient encore multipliées par une législation qui ne laissait guère aux suzerains les troupes de leurs vassaux qu'un temps trop court (40 jours par an) pour amener quelque résultat décisif. La force faisait trop souvent le droit; et les meilleures garanties étaient encore, avec des hommes d'armes nombreux, celles d'une vigueur corporelle qu'augmentaient de longs exercices militaires, et d'une armure qui devint de plus en plus impénétrable; 2° l'asservissement des classes inférieures et la disparition presque entière des anciens hommes libres devenus *vilains* (*villani*, de *villa*, métairie) ou *serfs* de la glèbe : les premiers pouvant encore posséder, mais sans pouvoir transmettre leurs biens (gens de *mainmorte*), et soumis seulement à des redevances fixes; les autres, simples colons, exposés à tous les caprices du seigneur (*hommes de poeste*, *gens potestatis*). Cependant, malgré les tailles multipliées, les lourdes corvées, les vexations de toute nature, l'influence chrétienne faisait du servage un état de beaucoup supérieur à l'esclavage antique. Vendu, non plus au marché comme une bête de somme, mais seulement avec la terre qu'il cultivait sans pouvoir la quitter jamais, le *manant* (*manere*, rester), le *roturier* (*ruptura*, culture de la terre, dans la basse latinité), voyait du moins son union reconnue, sanctifiée; c'était un mariage, et non plus une simple cohabitation (*contubernium*); il n'était pas, comme l'esclave, arraché à sa femme et à ses enfants; il était frère de son seigneur devant Dieu, en attendant d'être son égal devant la loi; 3° la ruine presque absolue de toute culture de l'esprit. Le mouvement intellectuel dû aux efforts de Charlemagne et d'Alcuin s'était soutenu dans le IXe siècle. Mais dès la fin de cette période et dans le Xe, les invasions normandes et les désordres civils avaient en grande partie détruit les monastères et les écoles; les seigneurs ne songeaient qu'à la guerre; et, soit par la nécessité de la défense, soit par la force de l'exemple, soit par le mauvais choix des princes, qui, au mépris des lois canoniques, s'arrogeaient partout la nomination des évêques et des abbés, l'Eglise elle-même était souvent entraînée dans la même voie.

Trois ennemis devaient naturellement lutter contre la féodalité : l'Eglise, qu'elle asservissait; les rois, qu'elle annulait; les populations, qu'elle tyrannisait. Au XIe siècle, les papes l'attaquèrent dans la puissance spirituelle qu'elle s'attribuait; la querelle des investitures (*V. ce mot*) rendit à l'Eglise la liberté de ses élections, et en poussant la chrétienté aux croisades, le saint-siége porta indirectement à la féodalité une nouvelle blessure : un grand nombre de propriétaires de fiefs furent réduits, pour faire le voyage d'Orient, à la nécessité d'en vendre une partie aux rois, ou bien de vendre aux villes de leurs domaines des chartes, des priviléges; et ces pertes furent mal compensées par les titres nouveaux et les armoiries fastueuses rapportés de l'Asie. En même temps, l'Eglise cherchait à affaiblir les maux du système féodal. Aux guerres privées et à la tyrannie des seigneurs elle opposa, outre la prédication chrétienne, des institutions plus ou moins efficaces :

1° la *paix de Dieu*, par laquelle elle voulut interdire ces hostilités continuelles, mais qu'elle fut forcée de remplacer presque aussitôt par la *trêve de Dieu* (1041 pour la France, 1043 pour l'Allemagne). Celle-ci, du moins, ne leur laissait guère que 60 à 80 jours par an, et garantissait tous ceux dont le caractère, le sexe ou la profession exigeaient une protection spéciale, les prêtres et les pèlerins, les femmes, les marchands, les laboureurs avec leurs outils et leurs bestiaux. Bien observée, elle eût amélioré singulièrement l'état de la société; 2° la chevalerie : d'une vieille coutume germanique conservée après l'invasion, l'investiture du jeune guerrier par les armes, elle fit une institution protectrice de toutes les faiblesses, en imposant au seigneur, armé chevalier, des serments solennels que malheureusement, dans la pratique, il ne respectait pas toujours.— Au XII° siècle, ce fut le tour des villes, surtout en Italie et en France. Dans le premier de ces deux pays, toutes celles du nord et de la Toscane, non contentes de s'affranchir des seigneurs, leur imposèrent leur domination, 1100 à 1150, et l'Italie eut une constitution toute municipale. En France, un grand nombre s'érigèrent en Communes; à part l'impôt régulier qu'elles payaient encore et l'hommage qu'elles rendaient aux seigneurs, ce furent autant de petites républiques sous la protection royale, et bien des bourgs, de simples villages même, les imitèrent dans les trois siècles suivants. — La royauté enfin fut, au XII° et au XIII° siècle, un troisième ennemi pour les seigneurs féodaux; et du plus ou moins de succès des rois dans leurs tentatives résulta en grande partie la diversité de destinée des États. Dans l'Allemagne, en dissipant leurs forces hors du pays, en voulant dominer l'Italie et le saint-siége (Othon le Grand, empereur et roi d'Italie, 962; querelle des investitures sous la maison de Franconie; lutte contre les républiques lombardes et le saint-siége sous les Hohenstaufen), les empereurs rendirent eux-mêmes impossible l'agrandissement de leur pouvoir et l'unité de la Germanie; la féodalité y resta maîtresse, et la constitution purement fédérale, comme elle l'est encore. Dans l'Angleterre, par une transaction où elle devança de cinq siècles les États du continent, les seigneurs partagèrent d'une manière légale et permanente, avec le pouvoir royal et les villes, la direction des affaires publiques, et, dès le XIII° siècle, le gouvernement mixte ou parlementaire s'y établit. La France, au contraire, tendit de plus en plus à la constitution monarchique pure; et c'est avec l'appui des communes et les sympathies du pays que le pouvoir central y triompha des résistances acharnées que la féodalité lui opposait. Louis VI affranchit dans ses domaines la royauté du joug des petits seigneurs, dont les brigandages interceptaient les communications entre ses quelques villes. Sous Philippe-Auguste, elle acquit, aux dépens des Plantagenets, devenus rois d'Angleterre, toute la France occidentale, sauf la Guyenne, et écrasa à Bouvines la ligue féodale qui voulait l'arrêter dans ses développements, 1214. Avec Blanche de Castille et saint Louis, vainqueur à Taillebourg et à Saintes, 1242, elle sortit triomphante des nouveaux efforts faits par les barons pour remettre en question ses progrès. En même temps, les guerres privées disparaissaient par l'établissement définitif de la *quarantaine-le-roi*, 1257; la jurisprudence féodale de la force faisait place à la jurisprudence plus concluante des témoignages par l'abolition du duel judiciaire dans le domaine royal, 1261, et par suite peu à peu dans ceux des seigneurs; enfin les tribunaux féodaux étaient amoindris, 1261, par l'établissement des appels et des grands bailliages, investis du droit de ressort sur toutes les justices féodales inférieures, et relevant eux-mêmes du parlement comme les grands fiefs; et cette révolution judiciaire se complétait sous Philippe le Bel par l'introduction des baillis et des prévôts du roi dans les terres mêmes des barons et par la multiplication toujours croissante des *cas royaux*. Au moment où la première féodalité était battue en brèche par les efforts persévérants des rois dont les domaines, encore augmentés du Languedoc sous Philippe III, de la Champagne sous Philippe IV, grandissaient chaque jour comme leur autorité, une autre naquit, non moins redoutable pour l'avenir. A partir du règne de saint Louis, l'usage s'introduisit d'aliéner, comme apanages pour les frères du roi, certaines provinces, au lieu de les conserver au domaine. De nouvelles familles princières s'élevèrent ainsi (Bourgogne, Anjou, Bourbon, Orléans, etc.); et, pour être des rameaux détachés de la souche royale, elles n'en furent pas toujours plus fidèles à la couronne. Après avoir été décimée dans les grandes batailles de la guerre de Cent Ans, la féodalité nouvelle, avec les débris de l'ancienne, vit s'écrouler sa puissance sous les coups de Louis XI et de sa fille Anne de Beaujeu : l'héritage de trois grandes maisons, Bourgogne, Anjou et Bretagne, revint en totalité ou en grande partie à la couronne, et les autres furent contenues. Tout semblait fini pour l'aristocratie féodale; la royauté devenait absolue avec François I^er et Henri II : entraînée à la suite du roi dans les guerres d'Italie, retenue auprès de lui en temps de paix par l'éclat de sa cour, elle s'était bien habituée à voir en lui son chef, et n'était plus que la noblesse de France. Mais les guerres religieuses, en annulant complétement la puissance royale au milieu des deux partis, élevèrent une autre aristocratie et comme une troisième féodalité, celle des gouverneurs de provinces qui devinrent presque indépendants, et ajournèrent la royauté absolue jusqu'à Richelieu et Louis XIV. Quand la Révolution française éclata, Louis XVI venait de rendre libres les derniers serfs des domaines de la couronne, 1779; du grand arbre féodal il restait à peine quelques faibles racines : les justices seigneuriales, dont aucune ne pouvait plus rendre de sentences un peu importantes, mais qui existaient encore au-dessous des tribunaux royaux; des servitudes personnelles dans quelques provinces, et il y avait encore, suivant le procès-verbal peut-être exagéré de la fameuse séance du 4 août 1789, un million et demi de serfs mainmortables en France; des redevances et des corvées représentant l'abolition du servage, comme la nécessité de moudre le blé, de cuire le pain, de vendre les denrées, au moulin, au four, au marché de l'ancien maître. L'Assemblée Constituante fit disparaître ces dernières traces de l'organisation du moyen âge. R.

FÉODAUX ou DU SEIGNEUR (Droits). Ces droits s'appelèrent d'abord *lods*, c.-à-d. honneurs. Ils varièrent à l'infini, suivant les conditions de la concession du fief ou les localités. Parmi ceux qui étaient généralement exercés, les plus importants furent : le droit d'appeler les vassaux au service militaire (*V.* BAN); le droit de *justice* (*V.* JUSTICE); le droit de lever les impôts; celui d'exiger certains services agricoles (charrois, main-d'œuvre, corvées, etc.); les droits de *tutelle* ou *garde-noble*, de *mariage*, de *chasse*, de *pêche*, de *garenne*, de *colombier*. La plupart des droits du seigneur avaient un caractère fiscal; tels que ceux d'*aubaine*, d'*epave*, de *relief*, de *mainmorte*, de *taille*, de *bris*, de *fouage*, de *forage*, de *champart*, de *chevage*, de *quint* et *requint*, de *travers*, de *rouage* (*V. ces mots*). — Il existait, en outre, pour le vassal, un grand nombre de redevances bizarres : ici on apportait un œuf garrotté dans une charrette traînée par 4 bœufs, ou un serin sur une voiture à 4 chevaux; là les manants devaient donner une aubade au seigneur, chanter une chanson à la dame, imiter la marche des ivrognes, danser d'une façon grotesque; ailleurs, il fallait, à certains jours, venir baiser la serrure, le cliquet ou le verrou du manoir. L'abbesse de Remiremont avait un vassal qui devait, chaque année, le 24 juin, lui apporter un plat de neige; quand l'abbé de Figeac faisait son entrée dans la ville, le seigneur de Montbrun et Laroque le recevait habillé en arlequin, une jambe nue; lorsque le roi entrait à Péronne, le tenancier de ce fief devait ferrer d'argent, sur la place publique, le cheval du prince; sur les terres de l'abbé de Luxeuil, les paysans étaient tenus de battre l'eau des étangs, pour faire taire les grenouilles; les seigneurs de Montluçon percevaient une rétribution sur chaque femme qui battait son mari, etc. — Certains droits honorifiques étaient concédés aux seigneurs par le clergé. On distinguait, à cet égard, les *grands honneurs* (encensement, banc et sépulture dans le chœur, prières nominales au prône, réception distincte de l'eau bénite, etc.), qui n'appartenaient qu'aux hauts-justiciers et aux patrons et fondateurs d'églises; et les *honneurs moindres* (le pas à l'offrande, à la procession, etc.). Tous les droits féodaux ont été abolis en France, par l'Assemblée constituante, dans la nuit du 4 août 1789.

FÉODOSIA, v. de la Russie d'Europe. *V.* CAFFA.

FER (Ile de), en espagnol *Hierro*, anc. *Pluvialia* ou *Ombrios*, la plus occidentale des Canaries; par 20° 30' long. O., et 27° 45' lat. N. Superf., 213 kil. carrés. Pop., 4,580 hab. Ch.-l., *Valverde*. Sol montueux, volcanique, boisé, mais fertile en fruits, orseille et vins.— Les anciens faisaient partir le premier méridien de cette île, alors imparfaitement connue, mais supposée à l'extrémité du monde. Les géographes modernes continuèrent à se servir de ce méridien; Louis XIII rendit, en 1634, une ordonnance qui fixa pour point de départ des degrés de longitude ou des méridiens l'île de Fer. Depuis la Révolution, on a adopté en France un méridien pris de l'Observatoire de Paris. Les Anglais se servent du méridien de Greenwich; les Allemands ont continué à faire usage de celui de l'île de Fer.

FÉRALES, *Feralia*, fête en l'honneur des Mânes, chez les anc. Romains. On la célébrait le 9 des calendes de mars (21 février); elle terminait les Fébruales (*V. ce mot*). Les parents allaient porter des mets, ou quelques fruits, des gâteaux et du sel, sur les tombeaux de leurs proches, comme offrandes aux Mânes, auxquels ils adressaient en outre des prières pour les apaiser. C. D—Y.

FÉRAUD. V. FERRAUD.

FER CHAUD (Épreuves du). *V.* ÉPREUVES JUDICIAIRES.

FERCULUM, brancard de triomphe, chez les anc. Romains, sur lequel on promenait les objets mobiliers les plus précieux dans le butin, des statues, et quelquefois des prisonniers illustres. Il était porté à l'épaule par 4 ou 8 hommes, et se composait d'un plateau entre deux longs leviers; mais la construction en était splendide: on les faisait en bois de citre (*V. ce mot*), en écaille, en ivoire; César dans ses triomphes en eut d'incrustés d'argent poli. — C'était aussi un brancard pour porter les statues de certains dieux dans les pompes sacrées. — On appelait encore Ferculum un plateau sur lequel on apportait chaque service d'un festin. C. D—Y.

FERDA, nom latin de VERDEN.

FERDINAND Ier, empereur d'Allemagne, frère cadet de Charles-Quint, né en 1503 à Alcala de Hénarès (Espagne), m. en 1564, obtint, en 1526, les couronnes de Bohême et de Hongrie, devint, en 1531, roi des Romains, et succéda à son frère comme empereur en 1556. Il avait été plusieurs fois médiateur dans les différends entre les princes d'Allemagne et Charles-Quint; il avait ainsi contribué à la conclusion du traité de Passau, 1552. Le pape Paul IV ayant refusé de le reconnaître comme empereur, parce que l'abdication de Charles-Quint et l'élection de son successeur avaient été opérées sans son consentement, Ferdinand déclara qu'à l'avenir les empereurs n'auraient pas besoin de la confirmation papale. Cet empereur était généralement aimé pour sa tolérance envers les différentes confessions. Des *Lettres* de Ferdinand Ier au pape furent publiées à Paris, 1563, in-8°. E. S.

FERDINAND II, empereur d'Allemagne, petit-fils du précédent, né à Grätz en 1578, m. en 1637. Il fut couronné roi de Bohême en 1617, roi de Hongrie en 1618, et empereur en 1619. Son règne fut marqué par les persécutions qu'il exerça contre les protestants, et qui donnèrent naissance à la guerre de Trente Ans. Après avoir vaincu à Prague et détrôné l'électeur palatin Frédéric V, chef de la ligue protestante, 1620, il transporta la guerre dans le reste de l'Allemagne. A l'aide de Wallenstein et de Tilly, il battit à Lutter Christian IV de Danemark, autre défenseur du protestantisme, 1626, puis il publia l'*édit de restitution*, 1629, par lequel il priva les protestants de tous leurs droits. Moins heureux contre Gustave-Adolphe, roi de Suède, il vit ses généraux battus à Leipzig, 1631, et à Lutzen 1632. Après la mort de Wallenstein, qui, à ce qu'on croit, fut assassiné par les ordres de Ferdinand, le général Gallas battit les Suédois à Nordlingen, 1634. Mais les armes unies des Français et des Suédois paralysèrent tellement les forces de l'empereur, qu'il abandonnait déjà l'espoir de parvenir à son but, l'extinction du protestantisme, lorsque la mort le surprit. E. S.

FERDINAND III, empereur d'Allemagne, fils de Ferdinand II, né à Grätz en 1608, m. en 1657, fut roi de Bohême en 1625, de Hongrie en 1627, et succéda à son père en 1637. Il continua la guerre de Trente Ans, que ce dernier avait commencée. Les armes victorieuses des Français sous Condé et Turenne, des Suédois sous Baner, Torstenson et Wrangel, le forcèrent à faire la paix. Les préliminaires en furent stipulés à Hambourg, 1644, et amenèrent le traité de Westphalie, 1648, qui garantit la liberté de conscience à l'Allemagne. Pendant les négociations, il avait fait nommer son fils Ferdinand IV roi des Romains; mais celui-ci mourut en 1654. Avant sa mort, Ferdinand III réorganisa l'administration judiciaire de l'empire. E. S.

FERDINAND Ier, *le Grand*, roi de Castille dès 1033, du vivant de son père Sanche III, roi de Navarre, s'empara du roy. de Léon après la défaite et la mort de Bermude III, en 1037, puis tourna ses armes contre les infidèles. Il prit Viseu, Lamégo, Coïmbre, et imposa un tribut aux rois musulmans de Tolède, de Saragosse et de Séville. Il battit près de Burgos son frère Garcias IV, roi de Navarre, qui périt dans l'action, 1051. Il mourut lui-même en 1065, après avoir partagé ses États entre ses trois fils. H.

FERDINAND II, roi de Léon, 1157-1188, fils d'Alphonse VIII, eut en partage le roy. de Léon, les Asturies et la Galice. Régent de Castille à la mort de Sanche III, son frère, pendant la minorité d'Alphonse IX, son neveu, il contint l'ambition des Lara et des Castro, enleva plusieurs places aux Maures, accorda la ville d'Uclès aux chevaliers du Temple, confirma l'ordre militaire de St-Jacques, et opposa aux Musulmans cette milice redoutable. H.

FERDINAND III, *le Saint*, né en 1200, m. en 1252, succéda en Castille à sa mère Bérengère, 1217, et dans le roy. de Léon à son père Alphonse IX, 1230. Les deux couronnes ne devaient plus être séparées. Il prit aux Mores Cordoue, Séville, Xérès, Cadix, obtint Jaën et l'hommage du roi de Grenade, et fonda l'université de Salamanque. Clément X le canonisa en 1671. Fête, le 30 mai. H.

FERDINAND IV, *l'Ajourné*, roi de Castille et de Léon, né en 1285 à Séville, m. en 1312, succéda à son père Sanche IV en 1295. Marie de Molina, sa mère, protégea sa minorité contre l'ambition de ses oncles Don Henri et Don Juan, et contre les prétentions des infants de Lacerda. Ces dangers ayant été conjurés par le traité de Campillo, 1304, Ferdinand repoussa les Mores qui avaient envahi ses États, et leur enleva Gibraltar, 1309. Les deux frères Carvajal, qu'il fit précipiter du haut d'un rocher, par suite d'une accusation d'assassinat, l'ajournèrent à comparaître devant Dieu dans 30 jours; et, en effet, il mourut au bout de ce terme: de là son surnom. H.

FERDINAND V, *le Catholique*, roi de Castille, d'Aragon et Sicile, et de Naples, né en 1452, m. en 1516. Déjà roi de Castille par son mariage avec Isabelle, qu'il avait épousée en 1469, il devint roi d'Aragon et Sicile à la mort de son père Jean II en 1479. Après la mort d'Isabelle, 1504, Ferdinand exerça la régence jusqu'à l'arrivée de son gendre Philippe le Beau, devenu roi par son mariage avec Jeanne la Folle. Ce prince étant mort au bout de trois mois, 1506, Ferdinand reprit le gouvernement de la Castille. — Maître d'une grande partie de la Péninsule, il songea à y ajouter le reste. Les Mores du royaume de Grenade, en s'emparant de Zahara dès 1481, attirèrent sur eux une guerre qui se termina, le 2 janvier 1492, par la prise de Grenade. En 1493, le traité de Barcelone, conclu avec Charles VIII de France, remit à Ferdinand deux provinces engagées par son père à Louis XI, la Cerdagne et le Roussillon. En 1512, il déposséda Catherine de Foix et Jean d'Albret, son époux, du royaume de Navarre, sauf la petite portion située au N. des Pyrénées (Basse-Navarre ou Navarre française). Toute la Péninsule, excepté le Portugal, fut donc sous la même domination. — En même temps, Ferdinand y établit violemment l'unité religieuse par l'introduction de l'inquisition en Castille, 1480, et sa reconstitution en Aragon, 1484; par l'expulsion des juifs non convertis, qu'il accorda à Torquémada, mars 1492; par la conversion forcée ou l'expulsion des Mores, qu'il accorda à Ximénès, 1499-1502. Il y agrandit la puissance royale: il abaissa les grands, en confisquant une partie de leurs terres, en protégeant la Ste Hermandad qui restreignait leur juridiction, en faisant quelquefois raser leurs forteresses, en réunissant les grandes maîtrises à la couronne, en multipliant les immunités des villes, en donnant souvent les charges à des hommes nouveaux, en introduisant à la cour une étiquette inconnue; il domina le clergé par le droit que le saint-siége lui accorda de choisir et de présenter à l'institution pontificale les dignitaires ecclésiastiques. — Enfin, il commença à mêler l'Espagne aux affaires générales de l'Europe, et y apporta, avec son ambition et son habileté, une perfidie qu'on retrouve, du reste, chez la plupart des princes de son temps. Allié de Charles VIII, il fut l'âme de la ligue qui chassa les Français de l'Italie, 1495. Allié de Louis XII par le traité secret de Grenade, qui décidait la conquête et le partage du royaume de Naples entre les deux princes, 1500, il suscita bientôt une guerre qui laissa le royaume tout entier aux Espagnols, 1504. Allié de nouveau, dans la ligue de Cambrai contre Venise, 1508, au même roi de France, dont il avait épousé, en 1505, la nièce Germaine de Foix, il se tourna encore contre lui, 1511, après que la victoire des Français à Agnadel lui eut permis de recouvrer les ports du royaume de Naples que les Vénitiens possédaient, 1509. Outre le royaume de Naples, il ajouta à l'Espagne quelques places de la côte d'Afrique, conquises par le cardinal Ximénès, 1509-10; et c'est sous son règne que l'Amérique fut découverte, 1492, et que les Espagnols commencèrent à la coloniser. R.

FERDINAND VI, roi d'Espagne, 1746-1759, né en 1712 de Philippe V et de sa première femme Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, succéda à son père. Avide de continuer pour son pays l'œuvre de restauration que celui-ci avait commencée, il vit avec bonheur, en 1748 (traité d'Aix-la-Chapelle), la guerre de la succession d'Autriche

se terminer en donnant une couronne nouvelle à sa famille (Parme et Plaisance avec Guastalla à Don Philippe, son frère consanguin). Délivré alors de toute préoccupation extérieure et secondé par un habile ministre, le marquis de La Ensenada, il se consacra tout entier au rétablissement de la prospérité et à l'accroissement des forces et des ressources de la Péninsule; et s'il resta encore beaucoup à faire après lui, c'est que la décadence avait été profonde sous les descendants de Charles-Quint. La marine, déjà relevée un peu sous Alberoni, malgré les attaques de l'Angleterre, fut encore augmentée, et compta à la fin du règne 44 vaisseaux de ligne, 19 frégates et un grand nombre de bâtiments inférieurs. L'agriculture fut encouragée; des monts-de-piété furent spécialement destinés à venir au secours des cultivateurs et à leur procurer les blés nécessaires pour ensemencer leurs champs, et la création de plus de 5,000 magasins de réserve (*positos*) assura la subsistance du peuple dans les années mauvaises. L'administration financière s'améliora, et l'on sut tout ensemble remplir le trésor et alléger les impôts. La police fut facilitée par de nouvelles restrictions mises au droit d'asile, borné à deux églises dans les capitales, à une seule dans les autres villes. Le commerce, l'industrie, les lettres et les arts furent encouragés par l'établissement du canal de Castille (*V. ce mot*), le premier canal navigable que l'Espagne ait vu terminer, 1753; par la création de manufactures de tout genre dans plusieurs villes; par la fondation de plusieurs universités et de l'Académie royale de St-Ferdinand. Enfin un Concordat, relatif à la collation des bénéfices, détermina d'une façon plus régulière les rapports avec le saint-siége, 1753, et les brefs, pour être exécutés, durent être revêtus de la sanction royale. D'une santé chancelante et d'un caractère déjà mélancolique et même sombre, qui souvent ne retrouvait la sérénité que par l'influence des chants du célèbre Farinelli, Ferdinand VI mourut du chagrin que lui causa la perte d'une épouse (Maria-Barbara de Portugal), à qui il avait toujours montré une affection et une fidélité exemplaires. Il ne laissait pas d'enfants. R.

FERDINAND VII, roi d'Espagne, né en 1784, m. en 1833. Fils aîné de Charles IV et de Marie-Louise de Parme, il montra dès son enfance, sous l'influence du chanoine Escoïquiz, son précepteur, une haine profonde pour le favori Godoy, à qui les passions ardentes d'une reine dissolue et la mollesse d'un roi faible et paresseux livraient les destinées de l'Espagne. Fomentée encore par la princesse Marie-Antoinette de Naples, qu'il épousa en 1802, cette haine n'eut plus de bornes quand une mort prématurée eut enlevé à Ferdinand une femme qu'il aimait tendrement, 1806. Sans preuves suffisantes, il la déclara empoisonnée, et la cour, alors plus que jamais, fut divisée en deux partis acharnés l'un contre l'autre, celui du prince des Asturies, dont l'Espagne entière partageait l'aversion pour Godoy, celui du prince de la Paix, soutenu par la reine et par Charles IV, tous les deux cherchant à s'assurer de l'appui de Napoléon. Arrêté en octobre 1807 comme coupable de conspiration, parce qu'il avait pris secrètement toutes les mesures pour arriver au trône, au cas où son père, toujours maladif, viendrait à mourir, Ferdinand fut remis en liberté après des aveux humiliants et l'entier abandon de ses conseillers, qui furent exilés; mais cinq mois après (17-19 mars 1808), le soulèvement d'Aranjuez amena la chute de Godoy, l'abdication de Charles IV et son avénement à lui-même. Napoléon, dont les troupes occupaient déjà le Portugal et le nord de l'Espagne, les reçut à Bayonne l'un et l'autre : il imposa au fils la restitution de la couronne à son père, qui prétendait que l'abdication avait été forcée, décida le père à une abdication nouvelle en sa propre faveur, fit roi son frère Joseph, relégua Ferdinand à Valençay dans l'Indre, et, malgré les basses adulations d'un prince qui poussait la lâcheté jusqu'à féliciter de son avénement le roi nouveau contre qui se soulevait l'Espagne entière, ne lui rendit la liberté et la couronne que lorsque la fortune commença à se tourner contre l'Empire (traité du 11 déc. 1813, départ le 3 mars 1814). De retour en Espagne, Ferdinand trouva un pays appauvri par une guerre acharnée de cinq ans, agité par les doctrines et les passions révolutionnaires qui avaient animé les Cortès (*V. ce mot*, ESPAGNE, JOSÉPHINOS) pendant son absence, amoindri de presque toutes ses colonies, pour la plupart insurgées (Pérou, 1808; Mexique, 1810, etc.). Il n'abolit la constitution de 1812 et ne rétablit le pouvoir absolu que pour voir, en 1820, une révolution lui imposer de nouveau la constitution détruite (*V.* RIÉGO, MINA, DESCAMISADOS). Si l'expédition française commandée par le duc d'Angoulême, en 1823, lui rendit son autorité au dedans, tous ses efforts pour recouvrer au dehors les colonies du Nouveau-Monde, qui se détachaient l'une après l'autre de la métropole, restèrent inutiles. N'ayant encore eu, en 1830, que deux filles, mortes presque en naissant, et voyant enceinte sa quatrième femme, Marie-Christine de Naples, il se hâta de promulguer (29 mars 1830), six mois avant la naissance de la princesse Isabelle, auj. régnante, une décision des Cortès de 1789, restée ignorée dans les archives, et par laquelle cette assemblée, revenant à l'antique constitution de la Castille, avait aboli l'*auto-acordado* où Philippe V, avec l'aveu des Cortès, avait, en 1713, exclu les femmes du trône (*V.* CHARLES IV). En vain les partisans de son frère don Carlos profitèrent, en août 1832, d'une maladie du roi, vieux avant l'âge, pour le faire revenir sur cet acte; revenu à demi à la santé, il révoqua bientôt la révocation (31 déc. 1832), exila en Portugal don Carlos (13 mars 1833), sans pouvoir, malgré ses ordres, lui faire quitter la Péninsule, fit reconnaître sa fille par les Cortès (juin 1833), et mourut en lui laissant la couronne sous la tutelle de Marie-Christine, mais avec une guerre civile imminente (29 sept. 1833). *V.* ESPAGNE. R.

FERDINAND Ier, *le Juste*, roi d'Aragon et Sicile, 1409-1416, était le 2e fils de Jean Ier, roi de Castille, et d'Éléonore d'Aragon.

FERDINAND II, roi d'Aragon et Sicile. *V.* ci-dessus FERDINAND V, *le Catholique*.

FERDINAND Ier, roi de Naples, de la maison d'Aragon, né en 1424, m. en 1494, était fils naturel d'Alphonse le Magnanime, et lui succéda en 1458. Sa tyrannie favorisa les prétentions de Jean de Calabre, fils de René d'Anjou, qui fut victorieux à Sarno, 1460, et qui soumit presque tout le royaume. Mais, attaqué par les troupes du pape Pie II, par celles de François Sforza, duc de Milan, et par l'Albanien Scanderbeg, alliés de Ferdinand, Jean fut vaincu à Troia, 1462, et forcé de quitter l'Italie. Rétabli sur le trône, Ferdinand ne cessa de se rendre odieux, et, en 1485, une révolte des seigneurs faillit le renverser. Il leur accorda, pour les désarmer, tout ce qu'ils demandaient, et les fit ensuite mettre à mort. Cette perfidie excita de nouveau contre lui l'indignation universelle. Il mourut au moment où Charles VIII de France allait envahir le roy. de Naples. C. P.

FERDINAND II, roi de Naples, né en 1470, m. en 1496, petit-fils de Ferdinand Ier, devint roi en 1495, par l'abdication de son père Alphonse II. Aussi détesté que ses deux prédécesseurs, il vit les Napolitains courir au-devant de Charles VIII, et les Français occuper ses États de terre ferme. Retiré dans l'île d'Ischia, il revint à Naples après le départ de Charles VIII, et, avec le secours de Ferdinand le Catholique qui lui envoya son meilleur général, Gonzalve de Cordoue, battit les officiers français Gilbert de Montpensier et d'Aubigny, 1496. Il ne laissa pas d'enfants. Frédéric, son oncle, lui succéda. C. P.

FERDINAND III, roi de Naples. *V.* ci-dessus FERDINAND V, *le Catholique*.

FERDINAND IV, roi de Naples (ou FERDINAND Ier, roi des Deux-Siciles), né en 1751, m. en 1825. Il succéda, en 1759, à son père Charles III, appelé à la couronne d'Espagne. De goûts frivoles, il fut toute sa vie gouverné par sa femme Marie-Caroline d'Autriche et par son ministre Acton. En 1793, l'influence de lady Hamilton, femme de l'ambassadeur anglais, détermina la cour de Naples à prendre parti contre la France; mais, en 1797, sous l'influence du cabinet espagnol, un traité fut conclu entre Ferdinand IV et la République française. La reine rompit la paix l'année suivante, dès qu'elle vit l'Europe former contre la France la 2e coalition. Elle s'enfuit avec la cour en Sicile à l'approche de l'armée française sous les ordres de Championnet. Ce général établit la *République parthénopéenne*, 1798, qui dura quelques mois. Les revers des Français dans la Hte Italie les forcèrent d'abandonner Naples. Ferdinand IV signala son retour par une réaction sanglante, 1799. En 1801, il fut contraint de signer avec Bonaparte, 1er consul, la paix de Florence, qui donnait à la France l'île d'Elbe, Piombino, Porto-Longone et l'État des Présides; une armée française devait être reçue dans le S. du royaume. En 1805, Napoléon retira ces troupes, et accorda à Ferdinand la neutralité, que la reine ne respecta pas; elle appela 12,000 Russes et Anglais. Napoléon, irrité de cette perfidie, déclara que la maison de Bourbon avait cessé de régner à Naples, et donna ce trône à son frère Joseph, 1806, puis à son beau-frère Murat, 1808. Ferdinand IV et la reine se réfugièrent en Sicile, d'où ils ne revinrent qu'en 1815, quand Murat eut été détrôné par l'Autriche. Dès l'année suivante, il abolit les institutions

libérales qu'il avait été forcé d'accorder en 1812; une révolution éclata en 1820, et il fallut encore que l'Autriche le rétablit dans la plénitude de sa puissance. C. P.

FERDINAND, roi de Portugal, 1367-83, né à Coimbre en 1340, succéda à son père Pierre le Justicier. Seul descendant légitime de Sanche IV de Castille, il disputa sans succès le trône de ce pays à Henri II de Transtamare et à son fils Jean Ier, et s'unit, dans ce but, au duc de Lancastre, qui, ayant épousé une bâtarde de Pierre le Cruel, élevait de son côté des prétentions. La guerre se termina, en 1383, par le mariage de Jean Ier avec la fille unique du roi de Portugal, Béatrix ou Brites. Ferdinand fortifia les places, encouragea l'agriculture et la marine; mais il se déshonora en épousant, après l'avoir enlevée à son mari, l'artificieuse et cruelle Éléonore Tellez de Menezez, qui se souilla bientôt d'un fratricide et d'un adultère. R.

FERDINAND, infant de Portugal, 6e fils de Jean Ier, né en 1402, m. en 1443, décida le roi Édouard, son frère, à lui permettre, avec 8,000 hommes seulement, une expédition contre Tanger, 1437. Vaincu malgré sa valeur et celle de l'infant Henri, il resta prisonnier des Maures, qui ne voulaient l'échanger que contre Ceuta, et mourut à Fez, après six ans d'une dure captivité. Sa patience héroïque l'avait fait surnommer *le prince constant*. R.

FERDINAND Ier et **FERDINAND II**, grands-ducs de Toscane. *V.* MÉDICIS.

FERDINAND II, roi des Deux-Siciles. *V. Supplément.*

FERDINAND III, grand-duc de Toscane, de la maison de Lorraine-Autriche, né en 1769, m. en 1824, fils de Léopold, lui succéda en 1791, quand il fut appelé à l'empire. Il montra de la condescendance envers la République française, mais n'en vit pas moins ses États envahis en 1799, lors de la 2e coalition contre la France. En 1801, à la paix de Lunéville, la Toscane fut donnée à l'infant de Parme, et Ferdinand III obtint le duché de Salzbourg, en Allemagne, avec le titre d'électeur. Il l'échangea, en 1805, contre le grand-duché de Wurtzbourg, accéda, en 1806, à la Confédération du Rhin, et se montra jusqu'en 1813 allié fidèle de Napoléon. En 1814, il recouvra la Toscane. C. P.

FERDINAND (Ordre de SAINT-), ordre institué en 1800 par Ferdinand IV, roi de Naples, pour récompenser ceux qui lui étaient restés fidèles pendant l'invasion française. L'insigne est une croix d'or, formée de rayons et de fleurs de lis, ayant au centre une image de St Ferdinand avec la légende *Fidei et Merito*, et suspendue à un cordon liseré de ponceau. — Ordre militaire institué en 1811 par les Cortès espagnoles. L'insigne est une croix d'or, émaillée de blanc, ayant au centre une image de St Ferdinand avec la légende *El rey y la patria*, et suspendue à un ruban ponceau liseré d'orange.

FERDINAND (SAINT-). *V.* FERNANDO (SAN-).

FERDOUCY, ou mieux FIRDAUCY (Aboul-Cassem-Mançour), célèbre poëte persan, né en 916 à Rizvan (Khoraçan), m. en 1020, vint à Gazna dans le temps où Mahmoud le Gaznévide pressait les poëtes de la cour de mettre en vers le *Châh-Naméh* (histoire des anciens rois de Perse); aucun d'eux ne se sentant assez de génie pour un tel travail, Ferdoucy s'en chargea. Mahmoud l'en ayant mal récompensé, le poëte fit contre lui une satire, qui passe pour le plus beau morceau que les Persans possèdent en ce genre. Forcé de s'expatrier, il revint à Thous où il vécut dans l'obscurité, et y mourut au moment où Mahmoud allait réparer l'injustice qu'il avait commise envers lui. Le *Châh-Naméh*, composé de 120,000 vers, renferme une période de 3700 ans; on le place presque sur la même ligne que les poëmes d'Homère; cependant c'est un poëme plutôt historique qu'épique, animé par les créations de la fable. M. Vallenbourg a donné en français une notice sur le *Châh-Naméh*, avec la traduction de quelques morceaux; M. le capitaine Turner-Macan l'a publié en persan, Londres, 1829, 4 vol. in-8°; Alkinson l'a traduit en anglais, Londres, 1831; enfin ce grand ouvrage a été traduit en partie par M. Jules Mohl, Paris, 1838-46, 3 vol. in-fol. D.

FÈRE (LA), ch.-l. de cant. (Aisne), arr. et à 25 kil. N.-O. de Laon, sur le ch. de fer de Creil à St-Quentin, près du confluent de la Serre et de l'Oise; 2,979 hab. Place forte de 4e classe; vaste arsenal; école d'artillerie fondée en 1719, et occupant les bâtiments de l'anc. château. Fabr. de produits chimiques, savons, toiles. Comm. de grains, vins, laines, bestiaux, houille. Cette ville fut prise: en 1536, par les Espagnols; en 1595, par Henri IV; en 1814, par les alliés; elle résista aux Prussiens en 1815.

FÈRE-CHAMPENOISE, ch.-l. de canton (Marne), arrond. et à 35 kil. S. d'Épernay; 2,012 hab. Commerce de grains et de toiles. Grande bataille où les généraux Mortier et Marmont, commandant l'aile gauche de l'armée française, furent défaits par des forces supérieures des coalisés, après la résistance la plus acharnée, le 25 mars 1814.

FÈRE-EN-TARDENOIS (LA), ch.-l. de cant. (Aisne), arr. et à 24 kil. N.-N.-E. de Château-Thierry, sur l'Ourcq; 2,139 hab. Comm. de grains, chanvre, laines, bestiaux. Fabr. de bonneterie; gâteaux renommés, dits *pains de La Fère*. Autrefois ch.-l. du pays de Tardenois et place forte. On y admire les ruines d'un château fort bâti au XIIIe siècle par Robert, comte de Dreux; en 1539, Anne de Montmorency remplaça le pont-levis par une belle galerie supportée par cinq arches élevées, et due peut-être à Jean Goujon; cette partie du château est la mieux conservée.

FEREDSCHIK ou FERET, v. de la Turquie d'Europe (Andrinople), à 70 kil. N.-O. de Gallipoli, et 92 S.-S.-O. d'Andrinople, petit port près de l'embouchure de la Maritza (rive droite). Bains d'eau thermale fréquentés. Elle fut prise par les Turcs en 1353; 4,000 hab.

FEREKHABAD, en anglais *Furrukhabad*, v. de l'Hindoustan (prov. Nord-Ouest), ch.-l. du district de son nom, à 158 kil. E. d'Agra, près de la rive dr. du Gange; place forte; 70,000 hab. Hôtel pour le monnayage de l'argent seulement. Manuf. de soie et de coton. — Lord Lake y remporta une victoire sur le chef mahratte Holkar, en 1805.

FERENTAIRES, *Ferentarii*, cavaliers qui n'avaient que des armes de trait, et servaient comme auxiliaires dans les légions romaines. — Fantassins de troupes légères, peu nombreuses, postées sur les ailes de la légion, engageant le combat, et se retirant dans les intervalles de la grosse infanterie quand l'ennemi les poursuivait. C. D—Y.

FERENTINO, anc. *Ferentinum*, v. des États de l'Église, à 11 kil. N.-O. de Frosinone; 7,900 hab. Évêché érigé en 487. C'était, dans l'antiquité, le centre de la confédération des villes du Latium.

FERENTUM, anc. v. d'Italie (Apulie), au S. de Venusia. Prise par les Romains en 319 av. J.-C., et colonisée en 118. Auj. *Forenza*.

FERET, v. de la Turquie d'Europe. *V.* FEREDSCHICK.

FÉRÉTRIEN (de *ferire*, frapper ou de *ferre opem*, secourir), surnom donné par Romulus à Jupiter, qui avait frappé ses ennemis et assuré la victoire aux Romains. Il lui éleva à Rome, sur le mont Capitolin, un petit temple où l'on portait les dépouilles opimes, et qui fut restauré par Auguste.

FERETRUM ou PHERETRUM, lit funèbre sur lequel on portait le corps d'un mort, chez les anciens Romains dans la pompe des funérailles.

FERGUS (CARRICK-). *V.* CARRICKFERGUS.

FERGUSON ou FERGUSSON (Jacques), savant écossais, né en 1710 à Keith (Banff), de parents pauvres, m. en 1776. Ce fut en gardant les moutons dans une ferme qu'il acquit les premières notions des mathématiques. Arrivé à Londres en 1744, il y donna des leçons publiques de physique, et fut reçu membre de la Société royale, en 1763. Ses ouvrages durent leur succès à la clarté qu'il mettait dans l'exposition de ses idées. Il a publié : *l'Astronomie enseignée d'après les principes de Newton*, 1785, in-8°; *Introduction à l'électricité*, 1770; *Exercices de mécanique*, 1773; *Leçons sur divers sujets de mécanique, d'hydrostatique, d'hydraulique, de pneumatique et d'optique*, 1776, réimpr. en 1805 avec additions par Daniel Brewster, 2 vol. in-8° et 1 vol. in-4° de planches; *Traité de perspective*, 1775; divers *Mémoires* dans les *Transactions philosophiques*. V.

FERGUSON (Adam), philosophe et écrivain écossais, né à Logierait, près de Perth, en 1724, m. en 1816, fut tour à tour aumônier d'un régiment écossais jusqu'en 1757, professeur de philosophie naturelle, 1759, et de philosophie morale, 1764, à l'université d'Édimbourg, et membre de la commission envoyée en 1778 par le gouvernement anglais pour traiter avec les Américains révoltés. Il a laissé : *Essai sur la société civile*, Londres, in-8°, 1767, trad. en franç. par Bergier et Meunier, 1783; *Institutions de philosophie morale*, in-8°, 1769, trad. par Reverdit, Genève, 1775; *Principes des sciences morales et politiques*, 1792, 2 vol. in-4°, trad. en franç., Paris, 1821, 2 vol. in-8°; *Histoire des progrès et de la chute de la république romaine*, 1783 et 1789, 3 vol. in-4°, trad. par Demeunier et Gibelin, Paris, 1784, 7 vol. in-8° ou in-12, et par Breton, 1803, 10 vol. in-18, le plus célèbre de ses ouvrages, et l'un des meilleurs livres que l'on ait écrits sur Rome. Il a fait pour la République ce que Gibbon venait de faire pour l'Empire. C. P.

FERGUSSON (Robert), poëte écossais, né à Édimbourg en 1751, m. en 1774, a laissé des *Élégies*, les unes en anglais, les autres dans la langue de son pays. Elles ont été publiées à Édimbourg, 1774, in-12, et à Glasgow, 1813, 2 vol. in-12. Robert Burns le regardait comme son maître.

FERHABAD, v. de la Perse (Mazenderan), à 53 kil. N.-E. de Balfrousch. Bien déchue; elle eut 16,000 hab. Ruines d'un château d'Abbas le Grand.

FERIA, v. d'Espagne (Estramadure), prov. et à 52 kil. S.-S.-E. de Badajoz, près de la rive g. de la Guadajera; 6,000 hab. Dominée par un vieux château.

FÉRIA (duc de). *V.* FIGUEROA.

FÉRICHTAH (Mohammed-Cassem), historien persan, né à Ahmednagor (Dekkan), vivait au commencement du XVII^e siècle. Il a laissé, sous le titre de *Ketabi-Ferichtah-Témam* (livre complet de Férichtah), une histoire très-estimée de l'Inde de 997 à 1620; elle a été trad. en anglais par J. Briggs, Londres, 1829, 4 vol. in-8°. Férichtah est remarquable par son impartialité, et par le soin qu'il prend d'écarter les impostures dont les Brahmanes avaient obscurci leur histoire. C. P.

FÉRID-EDDIN-ATTHAR, poëte et moraliste persan, né dans le Khoraçan en 1119, m. en 1230. Pendant 70 ans il s'occupa à recueillir les traits les plus remarquables de l'histoire des sofis et des cheiks. A la fois moraliste sévère, poëte habile et sofi fervent, il a laissé, sous le titre de *Pend Naméh* (livre de conseils), un traité de morale très-estimé des Persans. Cet ouvrage a été trad. par M. de Sacy, 1819, in-8°. Le recueil de ses poésies, non compris la collection de ses *Mesnévis* (espèce de distiques), est de 40,000 vers. On a encore de lui une *Vie des saints*, et le *Mantag Etthetr* (traité de morale). D.

FERIE, terme qui, dans le comput ecclésiastique, sert à désigner les jours de la semaine, de sorte que *feria prima* désigne le dimanche, et *feria septima* le samedi.

FÉRIES, *Feriæ*, jours, chez les anc. Romains, où il y avait une fête religieuse. On distinguait les *feriæ staticæ* ou *statæ*, qui se célébraient régulièrement, à des jours marqués dans le calendrier; les *feriæ conceptivæ* ou *conceptæ*, qui se tenaient tous les ans, mais à des époques irrégulières, que déterminaient pour chaque année les prêtres et les magistrats; les *feriæ imperativæ*, qui se célébraient en certaines occasions, sur l'ordre des consuls, des préteurs ou des dictateurs.

FÉRIES LATINES, *Feriæ latinæ*, fête annuelle, commémorative de la fédération des peuples du Latium, à la tête de laquelle Rome s'était placée. Elle se célébrait pendant le mois de mars, de mai ou de juin : les consuls décidaient de l'époque et du jour de sa célébration, pour laquelle ils provoquaient un sénatus-consulte qui l'ordonnait. Cette fête n'aurait pu être omise sans sacrilége. Elle avait lieu au mont Albain (*V. ce mot*), durait 3 jours, et se composait de sacrifices offerts par chacun des peuples de l'alliance; d'un sacrifice général fait par l'un des consuls de Rome au nom de toute la fédération; de courses de quadriges dans un cirque improvisé; enfin de repas champêtres pris en commun. Les sacrifices s'adressaient à Jupiter-Latial, se faisaient devant son temple avec des libations de lait, et dans la formule d'immolation on disait : « C'est pour tel peuple (celui qui sacrifiait), et le peuple romain des Quirites. » Chaque peuple amenait ses victimes, qui étaient des agneaux, et Rome fournissait la victime générale qui était un superbe taureau blanc, dont les chairs se partageaient ensuite entre tous les fédérés; la fête devenait nulle si un seul peuple n'avait pas eu sa part de cette victime, ou si le mauvais temps avait interrompu les sacrifices. Les principaux magistrats de chaque peuple assistaient aux Féries latines; les édiles romains en avaient l'inspection et la direction. Originairement ces Féries ne duraient qu'un jour; après l'expulsion des rois, un 2^e jour fut ajouté en commémoration de l'affranchissement du peuple; puis un 3^e en l'honneur de la réconciliation des plébéiens et des patriciens après la retraite sur le mont Sacré. Les traditions romaines attribuent l'institution des Féries latines à Tarquin le Superbe; mais elles existaient avant la conquête du Latium par les Romains. Tarquin en aura fait une fête romaine en se mettant à la tête d'une confédération déjà existante, et en se servant du culte national pour la consacrer et la cimenter. C. D—Y.

FERLACH, vge des États autrichiens (Carinthie), sur la Drave, à 12 kil. S. de Klagenfurt; 3,000 hab. Grande fabrication d'armes et d'articles en fer.

FERMANAGH, comté au N.-O. de l'Irlande, dans l'Ulster, entre ceux de Donegal au N.-O., de Cavan au S.-O. et au S., de Monaghan à l'E., de Tyrone au N.-E.; superf., 190,896 hect. Pop., 105,372 hab. Sol montagneux. Riches vallées et plaines stériles. Au centre est le lac Erne, qui en occupe la 10^e partie. Agriculture arriérée.

FERMAT (Pierre de), géomètre, né à Beaumont de Lomagne, près Montauban (Tarn-et-Garonne) en 1601, m. en 1665. Conseiller au parlement de Toulouse, il remplit avec dévouement et distinction les devoirs de sa charge. Ses loisirs étaient consacrés aux lettres et aux sciences; il acquit dans ce dernier genre d'étude une célébrité justement méritée, et qui lui fit décerner par Pascal le titre de *premier homme du monde*. Descartes avait donné le moyen de représenter les courbes par des équations, et, par conséquent, de concevoir les modifications de la forme au moyen des modifications de la quantité et des lois qui la régissent. Fermat arriva à la même idée, en méditant les travaux des anciens; ses lettres prouvent qu'il savait représenter les lieux géométriques par des équations, et il fit des applications de cette méthode dans l'ouvrage intitulé : *Introduction aux lieux géométriques, plans et solides*. Mais Fermat s'est avancé plus loin que Descartes, en entrant en quelque sorte dans la nature même de la courbe par le problème des tangentes. La solution qu'il donne, ainsi que celle des maximums et des minimums, est fondée sur une méthode qui a donné naissance au calcul différentiel. Descartes, à qui elle fut communiquée par le P. Mersenne, la condamna vivement et injustement; de là une longue querelle, dans laquelle Fermat mit constamment une modération et une politesse que Descartes fut loin d'imiter. Laplace et Lagrange, pour des raisons différentes, n'hésitèrent pas à proclamer Fermat le premier inventeur du calcul différentiel : au moins doit-on reconnaître que les premières idées de ce calcul se trouvent en germe dans ses travaux. La théorie des nombres doit aussi beaucoup à Fermat. Mais le peu de soin qu'il prenait de conserver ses manuscrits fut cause que plusieurs de ses démonstrations furent perdues. La plupart des théorèmes énoncés par lui ont été démontrés depuis. Fermat n'avait presque rien publié. Les notes dont il avait enrichi l'*Algèbre* de Diophante furent, par les soins de son fils Samuel, réunies à l'édition de cet auteur donnée par Bachet de Méziriac, Toulouse, 1670, in-fol. Plus tard, ses principaux écrits furent publiés sous le titre de : *Varia opera mathematica*, Toulouse, 1679, in-fol. On trouve plusieurs lettres de lui dans les œuvres de Descartes, Wallis et Pascal. En 1843, le gouvernement français obtint des chambres législatives un crédit pour la réimpression des œuvres de Fermat, mais ce travail n'eut pas lieu. Les parties les plus importantes ont été réunies dans le *Précis des œuvres mathématiques de Pierre Fermat et de l'Arithmétique de Diophante*, par M. E. Brassine, Toulouse, 1853, 1 vol. in-8°. V.

FERMES (Provinces des cinq grosses), nom donné aux provinces qui avaient accepté le tarif de droits, dressé par Colbert en 1664, pour remplacer tous les droits de traite à l'intérieur. Les *cinq grosses fermes* étaient : 1° les droits de haut passage, de domaine forain et d'imposition foraine; 2° la traite domaniale, établie en 1577; 3° les droits d'entrée sur les drogueries et épiceries, établis par Charles VIII, Louis XII et François I^{er}; 4° les droits à l'importation, créés en 1581; 5° les charges locales établies à Calais en 1558.

FERMES GÉNÉRALES (Billets de), assignations sur les fermiers généraux, que le gouvernement négociait par avance.

FERMIERS GÉNÉRAUX, nom donné, avant 1789, à ceux qui prenaient à ferme ou à bail l'exploitation de diverses branches des revenus publics (taille, impôts du sel, des tabacs, des octrois, etc.). Ce système des concessions d'impôts remonte au XIII^e siècle : Philippe le Bel concéda plusieurs fois l'exploitation des taxes à des banquiers lombards ou à des juifs. Les rigueurs de la perception, les exécutions, les emprisonnements, les concussions et les violences des fermiers, amenèrent souvent des révoltes populaires. Les fermiers généraux devinrent une puissance dans l'État : au dire du surintendant d'Effiat, on en comptait plus de 120 sous le règne de Louis XIII, et ils revendaient souvent leurs fermes à des sous-traitants. Des fortunes scandaleuses se formèrent, quoique Sully eût résilié bien des traités. On appela *ferme générale* une association de 40, puis de 60 fermiers généraux, auxquels le gouvernement céda, en 1720, l'exploitation des droits de consommation, moyennant 55 millions de livres par an; le renouvellement de ce privilége en 1726 fut payé 80 millions. Tels étaient encore les bénéfices des fermiers, que le contrôleur général Silhouette, les dépouillant de la moitié, en 1759, reçut 72 millions. En 1774, les fermiers payèrent la ferme 135 millions, sans compter d'énormes pots-de-vin; en 1789, ils payaient 180 millions. En 1790, l'Assemblée constituante supprima les fermes. B.

FERMO, anc. *Firmum*, v. du roy. d'Italie, ch.-l. d'arr. de la prov. d'Ascoli, à 180 kil. N.-N.-E. de Rome et à 4 kil. de l'Adriatique, sur laquelle elle a un petit port;

défendue par quelques fortifications; 19,000 hab. (y compris la pop. de ses vastes faubourgs). Archevêché; université fondée en 1824. Cette ville fut bâtie par les Sabins, et colonisée par les Romains en 264 av. J.-C.; Alaric, Attila, les Lombards la pillèrent; elle appartient aux papes depuis le VIII[e] siècle. — L'arrondissement de Fermo est situé entre celui d'Ascoli au S., la province de Macerata à l'O. et au N., et l'Adriatique à l'E. Superf., 86,630 hect. Pop., 105,000 hab.

FERMOSELLE, *Ocellum Durii*, v. d'Espagne (Léon), petite place forte, sur la frontière du Portugal, au confl. du Douro et du Tormès; 3,000 hab.

FERMOY, v. d'Irlande, sur le Black-Water, dans le comté et à 31 kil. N.-E. de Cork; 6,202 hab. Station militaire depuis 1797. La ville date de cette époque. Brasseries, papeteries.

FERNAMBOUC, v. du Brésil. *V.* PERNAMBOUC.

FERNAND, abréviation de FERDINAND.

FERNANDEZ (Denis), navigateur portugais, découvrit le Sénégal et le Cap-Vert, 1443.

FERNANDEZ (Juan), navigateur portugais, fut le premier Européen qui pénétra dans l'intérieur de l'Afrique. En 1446, il resta sept mois au milieu des indigènes du Sahara voisins du Rio-de-Ouro. En 1448, il débarqua sur un autre point, au N. du cap Noun, mais ne reparut plus.

FERNANDEZ (Juan), pilote espagnol, découvrit en 1572 les îles qui portent son nom sur la côte du Chili, et en 1574 le groupe de St-Félix, plus au N. R.

FERNANDEZ (Alvaro), navigateur portugais, montait le vaisseau *le St-Jean,* qui se perdit, en 1552, sur la côte de Natal. Echappé au naufrage, il en publia la relation à Lisbonne en 1554 : elle est intéressante par les tragiques aventures de Manoël de Souza et de sa famille. Cortereal a écrit en vers l'histoire du même naufrage, et Esménard en a fait un des épisodes de son poëme de *la Navigation.* C. P.

FERNANDEZ NAVARRETE. *V.* NAVARRETE.

FERNANDEZ (Iles de JUAN-). *V.* JUAN-FERNANDEZ.

FERNANDO (SAN-) ou *St-Ferdinand,* v. d'Espagne, résidence royale, dans la prov. et à 15 kil. de Madrid. Château élevé par Ferdinand VI; un petit pavillon attenant aux jardins est seul réservé auj. comme habitation royale; le château a été donné, en 1829, pour servir à l'établissement d'une manufacture de toiles et tissus imprimés qui, sous la protection spéciale de la couronne, est devenue très-florissante; 678 hab.

FERNANDO (SAN-), v. forte d'Espagne (Andalousie), située dans l'île de Léon, à 9 kil. S.-E. de Cadix. Observatoire; école de marine. C'est là qu'est la douane de Cadix. Elle s'appelait *Ville royale de l'Ile de Léon,* ou encore *Ile de Léon,* mais ayant, pendant l'invasion française, 1808-13, partagé les dangers et la résistance de Cadix, elle reçut en récompense, de Ferdinand VII, son nom actuel. Pop. de la commune : 27,500 hab.

FERNANDO (SAN-), v. du Chili, ch.-l. de la prov. de Colchagua, sur le Tinguaririca, à 123 kil. S.-O. de Santiago; 7,500 hab. Fondée en 1741 par le comte de Superunda.

FERNANDO-DE-APURE (SAN-), v. de la république de Vénézuéla, prov. et à 264 kil. de Varinas, au confl. de l'Apure et de la Portuguesa; 6,000 hab.

FERNANDO-DE-CATAMARCA (SAN-). *V.* CATAMARCA.

FERNANDO-NORONHA. *V.* NORONHA.

FERNANDO-PO, île d'Afrique, dans le golfe de Biafra, formé par la mer de Guinée; par 3° 28' lat. N., et 6° 20' long. E.; 60 kil. sur 30. Sol boisé et montagneux. — Découverte en 1472 par un Portugais qui lui donna son nom. Cédée par le Portugal à l'Espagne en 1778. Vers le N.-O. l'établissement de *Clarence,* fondé par les Anglais en 1827, pour protéger leur commerce, fut évacué par eux en 1844. Bois pour la marine.

FERNEL (Jean), médecin, né en 1497 à Clermont (Oise), m. en 1558, alla étudier à Paris, en 1516, au collége Ste-Barbe, se distingua dans la connaissance des philosophes anciens et dans la dialectique, et se mit ensuite à étudier la médecine. Docteur en 1530, il se livra à la pratique, guérit Anne de Poitiers d'une maladie grave, et refusa d'être premier médecin du dauphin, depuis Henri II; mais, en 1556, Louis de Bourges, premier médecin du roi, étant mort, Fernel lui succéda, quoiqu'il eût mieux aimé vivre dans la retraite. Il accompagna le roi à la prise de Calais, et mourut peu après. Fernel, doué d'un talent remarquable comme écrivain, sut présenter sous une forme plus belle qu'on ne l'avait fait avant lui les doctrines des Arabes et celle de Galien. Ses principaux ouvrages sont : *G. Fernelii Ambiani universa medicina,* etc., Paris, 1567, in-fol., qui a eu plus de 30 éditions; *Therapeutices universalis seu medendi rationis libri* VII, Lyon, 1569, in-8°, trad. en français par Duteil, Paris, 1648, in-8°; *De abditis rerum causis,* etc., Paris, 1548, in-fol. Fernel s'occupa aussi de mathématiques : il mesura un degré du méridien entre Paris et Amiens, en comptant le nombre de tours que firent les roues de sa voiture, et il est surprenant qu'avec un moyen aussi grossier il ait obtenu une estimation différant fort peu de la vérité. D—G.

FERNEY ou FERNEX, ch.-l. de cant. (Ain), arr. et à 11 kil. S.-E. de Gex, au pied du Jura; 1,026 hab. Eglise calviniste. Célèbre pour avoir été la résidence de Voltaire, qui en devint seigneur en 1758, et y possédait un château qui existe encore. Voltaire transforma, par spéculation, en une petite ville prospère le pauvre hameau de Ferney, et y attira des ouvriers suisses qui y apportèrent la fabrication de l'horlogerie.

FERNOW (Charles-Louis), philologue, né à Blumenhagen (Prusse) en 1763, m. en 1808, réunit le goût des arts à une érudition très-étendue. On a de lui un *Tableau des mœurs et de la culture des Romains,* en allemand, Gotha, 1802, in-8°; une *Grammaire italienne,* Tubingue, 1804, 2 vol. in-8°; de savantes éditions de Dante, de Pétrarque et de l'Arioste, sous le titre de *Raccolta d' autori classici italiani,* 10 vol.; une édit. allemande de Winckelmann, Dresde, 1809-1810, 2 vol. in-8°, continuée par Meyers et Schulz; des Notices sur Carstens et Canova, dans le *Magasin encyclopédique,* 1807 et 1808, etc.

FERNS, vge d'Irlande (Leinster), sur le Bann, comté et à 24 kil. N. de Wexford. Evêchés catholique et anglican. Cathédrale et palais épiscopal remarquables. C'était autrefois une ville importante. Ruines du château, résidence des rois de Leinster.

FÉROE (Iles), en danois *Fær-Œerne,* c.-à-d. *les îles aux brebis,* et anciennement *Færeyar,* archipel danois, dans l'océan Atlantique, au N. de l'Ecosse, à 280 kil. N.-O. des îles Shetland, à 490 kil. S.-E. de l'Islande, entre 61° 15' et 62° 21' lat. N., 7° 55' et 10° 25' long. O.; comprend 22 îles escarpées, dont 17 seulement habitées; les principales sont : Strœmoe, avec la capitale Torshavn, Norderoe, Œsteroe, Vaagoe, Sandoe, Suderoe. Pop., 5,265 en 1801; 7,400 en 1840; 7,781 en 1845; 8,900 en 1860. Superf., 1,282 kil. carr. Le plus long jour d'été y est de 20 heures, et le plus court d'hiver de 4; mais l'obscurité y est tempérée par le crépuscule et par de fréquentes aurores boréales. La température de l'hiver y est relativement assez modérée pour que les bestiaux puissent le passer hors des étables, mais celle de l'été est humide et changeante. Peu de bois; sol peu fertile; point de froment; l'orge y vient, mais n'y mûrit pas toujours; la rave et la pomme de terre y réussissent. Le sol contient de belles opales et de la houille, dans Suderoe, mais est difficile à exploiter. Elève considérable de bestiaux; chasse des oiseaux de mer, et pêche abondante. Commerce de lainages travaillés, de poissons, plumes et duvet. — Des moines venus des îles d'Ecosse fondèrent d'abord dans les Féroe quelques ermitages. Des pirates norvégiens, sous la conduite de Grimr Kamban, fuyant la puissance du roi Harald Haarfager, s'y établirent au IX[e] siècle ap. J.-C. Elles devinrent danoises en même temps que la Norvége, en 1380. Les Anglais les occupèrent de 1807 à 1814. Le groupe forme un amt ou bailliage particulier de la monarchie danoise, mais pour l'administration religieuse il dépend du diocèse de Sélande. Une loi votée en 1854 a donné à ces îles, sous le nom de *Laugthing* (parlement d'ordre), une représentation provinciale, qui est législative pour les intérêts communaux et consultative pour ce qui concerne la législation générale. La langue parlée est un dialecte de l'ancienne langue norvégienne; la langue écrite est le danois. A. G.

FERONIE, *Feronia,* déesse dont les Falisques empruntèrent le culte aux Sabins, pour le communiquer ensuite aux Romains. Il semble qu'elle fut une des divinités *chthoniennes.* Aux Anthesphories, on lui offrait, comme à Proserpine, des fleurs ou les prémices des fruits. Parmi ses temples, on distingue celui du mont Soracte, auprès duquel se tenaient des marchés très-fréquentés; celui de Trebula, où les prêtres marchaient nu-pieds sur des charbons ardents; celui de Luna, en Etrurie, et celui de Terracine, où les esclaves recevaient la liberté. Les nouveaux affranchis consacraient leur chevelure à Féronie. B.

FERRA (le quartier), partie de l'anc. Flandre, où étaient Roubaix, Tourcoing et Lannoy.

FERRACINO (Barthélemy), mécanicien, né à Solagna, près de Bassano, en 1692, m. en 1777, imagina une machine à scier des planches avec la seule impulsion du vent, une machine hydraulique qui excita l'admiration des savants, fit l'horloge de la place St-Marc à Venise, et dirigea

la construction de la voûte de la grande salle à Padoue, et du beau pont de Bassano. Cette ville lui a élevé un monument. B.

FERRAH, v. de l'Afghanistan, sur la rive g. du Ferrahroud et par 32° 22' lat. N., et 59° 55' long. E.; ch.-l. d'une prov. de son nom, entre le Khoraçan au N.-O., le Kandahar au S.-E., la Perse à l'O., et le Sigistan au S. C'est peut-être l'anc. *Parra* des Parthes.

FERRAHROUD, riv. d'Asie (Afghanistan), affluent du lac Hamoun. Cours de 300 kil.

FERRAIN (LE), petit pays de l'anc. France (Flandre), où était Neuville-en-Ferrain (Nord).

FERRAND (Marie-Louis), général, né à Besançon en 1753, m. en 1808, fit les campagnes d'Amérique sous les ordres de Rochambeau, fut incarcéré pendant la Terreur, recouvra la liberté au 9 thermidor, servit tour à tour dans les armées de l'Ouest, des Ardennes et de Sambre-et-Meuse, reçut le gouvernement de Valenciennes après la paix d'Amiens, accompagna à St-Domingue le général Leclerc, après la mort duquel il fut chargé de défendre la partie française de la colonie, fit essuyer un échec à Dessalines devant Santo-Domingo en 1803, et se tua de désespoir en voyant l'insurrection triompher à Barahonde. B.

FERRAND DE LA CAUSSADE (Jean-Henri BEGAYS), général, né à Mont-Flanquin (Agénois) en 1736, m. en 1805, fit les campagnes de 1747 et 1748 dans le régiment de Normandie, assista au siége de Berg-op-Zoom et à la bataille de Lawfeld, se distingua à Clostercamp, devint major-commandant de Valenciennes, fut nommé chef de la garde nationale de cette ville en 1792, commanda l'aile gauche de l'armée du Nord à Jemmapes, refusa de livrer Valenciennes que Dumouriez voulait ouvrir aux ennemis, et s'y défendit avec 9,000 hommes contre 150,000. Il n'en fut pas moins arrêté comme noble par ordre de Robespierre, et emprisonné jusqu'au 9 thermidor. Sous le Consulat il fut préfet de la Meuse-Inférieure. Il a publié : *Precis de la defense de Valenciennes*, Paris, 1805, in-8°. B.

FERRAND (Antoine-François-Claude, comte), homme d'Etat et écrivain, né à Paris en 1751, m. en 1825, était, avant la Révolution, conseiller au parlement de Paris, et fit, en 1787, une vive opposition à la cour. Après avoir demandé la convocation des états généraux, effrayé par la direction que prenaient les affaires, il émigra dès le mois de septembre 1789, et fut admis dans les conseils du prince de Condé. Il rentra en France en 1801, et publia plusieurs écrits qui lui attirèrent des persécutions. Nommé, à la 1re Restauration, ministre d'Etat, directeur général des postes, il présenta, en septembre 1814, à la Chambre des députés, un projet de loi concernant les biens des émigrés, dont l'exposé des motifs était inquiétant pour les possesseurs de biens nationaux, et qui contribua à détacher la nation de la cause des Bourbons. A la 2e Restauration, il fut créé pair de France, demanda avec force l'établissement des cours prévôtales, et fut nommé, par ordonnance du roi, en 1816, à l'Académie Française. Outre un grand nombre de brochures destinées à combattre la Révolution, il a laissé : *Théorie des Révolutions*, 1817, 4 vol. in-8°; *Histoire des trois démembrements de la Pologne*, 1820, 3 vol. in-8°; *l'Esprit de l'histoire*, 1802, 4 vol. in-8°, souvent réimprimé. C. P.

FERRANDINA, v. du roy. d'Italie (prov. de Potenza), à 24 kil. S.-O. de Matera; 6,498 hab. Bons vins.

FERRARE, anc. *Forum Alieni*, v. du royaume d'Italie, ch.-l. de la province de son nom, sur un bras du Pô et sur le canal Panfilio, à 324 kil. N.-N.-O. de Rome, par 44° 50' 18'' lat. N., et 9° 16' 29'' long. E.; 27,593 hab. Archevêché; résidence, avant 1831, du grand-maître de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem; université; écoles du génie, de dessin et de peinture. La ville est entourée de fortifications, avec une citadelle à l'O., que l'Autriche eut, de 1815 à 1859, le droit d'occuper. Rues larges et régulières, place Ariostea, avec une statue de l'Arioste; édifices nombreux: magnifique palais d'Este, situé au centre de la ville; belle cathédrale en forme de croix grecque, bibliothèque importante, possédant beaucoup d'antiques, de médailles, de précieux manuscrits, entre autres celui du *Pastor Fido*, et plusieurs manuscrits de l'Arioste et du Tasse; le souvenir de ces deux poëtes, qui illustrèrent la cour de Ferrare, est encore rappelé par le tombeau et la maison soigneusement conservée de l'Arioste, et par l'hôpital *Sant' Anna*, où le Tasse fut enfermé comme fou pendant 7 ans. On remarque aussi la Chartreuse, et le théâtre, un des plus vastes de l'Italie. Fabr. de rubans de soie, bougies, produits chimiques. — Ferrare fut fondée au milieu du ve siècle par des habitants d'Aquilée, après la destruction de cette ville par les Huns. Ils donnèrent à leur nouvelle patrie le nom de *Forum Alieni*. Après avoir appartenu à l'empire d'Occident, aux Hérules, aux Ostrogoths, à l'empire grec, aux Lombards, Ferrare fut comprise dans la donation faite par Pepin le Bref au saint-siége. Au xe siècle, elle s'érigea en république, et fut déchirée dans les siècles suivants par les luttes des Guelfes et des Gibelins. Azzo V, marquis d'Este, ayant épousé Marchesella des Adelarts, fille et héritière de Guillaume, chef des Guelfes de Ferrare, devint par ce mariage chef des Guelfes de la Vénétie. Son fils Azzo VI battit Salinguerra, chef des Gibelins de Ferrare, et, en 1208, se fit reconnaître seigneur de cette ville. Les princes de la maison d'Este se déclarèrent, en 1317, vassaux des papes, qui les protégeaient contre l'ambition des Vénitiens. En 1438, le pape Eugène IV transporta momentanément à Ferrare le concile de Bâle. En 1471, la seigneurie de Ferrare fut érigée en duché, et, pendant le xve et le xvie siècle, Ferrare devint une des villes les plus brillantes de l'Italie; elle fut le rendez-vous des poëtes les plus célèbres, le Bojardo, l'Arioste, le Tasse, et compta 80,000 habitants. Alphonse II, dernier duc de Ferrare, étant mort sans enfants, le pape Clément VIII s'empara du duché, 1598, et en fit une légation. Elle fut comprise, en 1796, dans la république Cispadane; l'année suivante, dans la république Cisalpine; en 1802, dans le dép. du Bas-Pô de la république Italienne. Elle fit partie, en 1805, du royaume d'Italie, et revint aux papes en 1814. Depuis 1859-60, elle s'est annexée, comme le reste de la Romagne, au royaume d'Italie. Patrie de Guarini, de Gui Bentivoglio, etc. C. P.

FERRARE (Province de), division administrative du royaume d'Italie, entre les provinces de Ravenne au S., de Bologne et de Modène à l'O., la province autrichienne de Vénétie au N., et l'Adriatique à l'E. Superf., 261,610 hect. Pop., 199,161 hab.

FERRARE (Ducs de). *V.* ESTE (Maison d').

FERRARE (le cardinal de). *V.* ESTE (Hippolyte d').

FERRARE (Anne de), fille d'Hercule II, duc de Ferrare et de Modène, née en 1531, m. en 1607, épousa, en 1549, le duc François de Guise, dont elle poursuivit juridiquement l'assassin Poltrot de Méré, et, en 1566, Jacques de Savoie, duc de Nemours. Entre autres fils, elle eut de son 1er mariage Henri de Guise, dit *le Balafré*, et le duc de Mayenne, et, de son 2e, Charles-Emmanuel de Nemours, ardent ligueur, et gouverneur de Paris en 1590. B.

FERRARI (Gaudenzio), dit *le Milanais*, peintre, né à Valdugia près de Milan en 1484, m. en 1550, reçut les leçons d'Andrea Scotto, de Luini et du Pérugin, et fut l'ami de Raphaël, qui l'employa dans plusieurs travaux au Vatican. Homme très-religieux, il a bien rendu l'expression de la piété. Quoique sa manière ait beaucoup de rapport avec celle de Raphaël, on n'y trouve ni autant de grâce, ni autant de beauté. Par la couleur il se rapproche des Vénitiens. Les galeries du Capitole et du Vatican possèdent plusieurs de ses ouvrages, dont *Une Vision*, *la Femme adultère*, *la Crèche*, et *St Paul mendiant*. M. V—I.

FERRARI (Barthélemy), né à Milan en 1497, m. en 1544, fut un des fondateurs de l'ordre des Barnabites (*V. ce mot*).

FERRARI (Louis), mathématicien, né en 1522 à Milan suivant Cardan, à Bologne suivant Bombelli, m. en 1566, trouva une méthode ingénieuse pour résoudre les équations du 4e degré (*V.* Montucla, *Hist. des mathématiques*). Il travailla huit années pour dresser la carte du Milanais. V.

FERRARI (Philippe), religieux servite, né à Oviglio (Milanais) vers 1570, m. en 1626, professeur de mathématiques à l'université de Pavie, deux fois général de son ordre, a laissé, entre autres ouvrages, un *Lexicon geographicum*, Milan, 1627, in-4°, réédité, avec des additions considérables, par Baudrand, Paris, 1670, in-fol. B.

FERRARI (Gui), jésuite, né à Novare en 1717, m. en 1791, enseigna les belles-lettres dans divers colléges de son ordre. Il excellait à composer des inscriptions. On a de lui : *De rebus gestis Eugenii principis à Sabaudiâ*, en 3 parties, Rome, 1747, in-4°; Milan, 1752, in-8°; et Zutphen, 1774, in-8°.

FERRARIS (Joseph, comte de), général au service de l'Autriche, né en 1726 à Lunéville, d'une famille piémontaise, m. en 1814, figura avec distinction aux batailles de Czaslau, 1742, et de Hochkirchen, 1758, fut nommé, en 1767, directeur général de l'artillerie dans les Pays-Bas, consacra près de 10 années à l'exécution d'une carte des provinces belges qui rivalise presque avec la carte de France par Cassini, prit part à la campagne de 1793 contre la France, fut appelé à Vienne pour occuper la place de

vice-président du conseil aulique de guerre, et reçut, en 1808, le titre de feld-maréchal. B.

FERRATUS MONS, nom latin du JURJURA.

FERRAUD, député à la Convention par les Hautes-Pyrénées, né dans la vallée d'Aure en 1764, m. en 1795, se fit remarquer parmi les Girondins les plus laborieux. Chargé de missions aux armées, il montra une rare bravoure. Adjoint à Barras le 9 thermidor, il contribua à l'arrestation de Robespierre. Son dévouement dans la journée du 1er prairial an IV (20 mai 1795) lui coûta la vie : les factieux envahissant la salle où siégeait la Convention, et menaçant de leurs armes le président Boissy-d'Anglas, Ferraud se jeta au-devant d'eux, et reçut une décharge de pistolet dans la poitrine. Sa tête, coupée par les assassins et portée au bout d'une pique, fit éclater l'héroïsme de Boissy-d'Anglas (*V. ce nom*), et, le 14 prairial, de grands honneurs furent rendus à sa mémoire dans une cérémonie où son oraison funèbre fut prononcée. J. T.

FERREIN (Antoine), anatomiste, né à Frespech près d'Agen en 1693, m. en 1769. Il montra de bonne heure du goût pour la physique et la médecine, étudia à Montpellier, alla à Marseille faire des cours d'anatomie, et revint à Montpellier, où il remplaça quelque temps Astruc. En 1731 et 1732, il disputa deux chaires au concours; nommé le premier par les juges, il ne fut pas agréé par le roi, et vint à Paris. Ses cours y eurent beaucoup de succès. Nommé médecin de l'armée d'Italie, il rendit de grands services. De retour en France, il entra à l'Académie des Sciences en 1741, succéda à Andry au Collége de France, puis devint professeur à la Faculté et au Jardin du Roi. Il a laissé beaucoup de mémoires, un, entre autres, *Sur la formation de la voix de l'homme*, 1741, où il établit que l'organe vocal est un instrument à cordes et à vent. Après sa mort, un *Cours de médecine pratique*, d'après ses principes, fut publié à Paris. 1769-81, 3 vol. in-12. D—o.

FERREIRA (Antonio), poëte portugais, né à Lisbonne en 1528, m. de la peste en 1569, fils d'un intendant de la maison de Bragance, étudia à Coïmbre, et devint professeur à l'université de cette ville. Il a laissé des odes, des élégies et des sonnets, plus remarquables par l'élégance et la correction du style que par la force de la pensée; ses épîtres lui ont valu le surnom d'*Horace portugais*. Il occupe aussi une place distinguée dans la poésie dramatique, par une *Inès de Castro*, la 2e tragédie régulière de l'Europe moderne (le Trissin a composé la 1re), et par une comédie, *le Jaloux*, la plus ancienne pièce de caractère. Les poésies de Ferreira ont été imprimées à Lisbonne en 1598, et ses œuvres dramatiques avec celles de Saa de Miranda, en 1621. Une nouvelle édition de ses ouvrages a paru à Lisbonne, 1771, 2 vol. in-8°. B.

FERREIRA, v. de Portugal (Alentéjo), à 24 kil. O. de Béja. Château fort. Elle donna son nom aux marquis de Ferreira, de la famille de Cadaval.

FERRÉO ou FERRÉI (Scipion), de Bologne, géomètre du XVIe siècle. Cardan lui attribue la découverte de la résolution des équations du 3e degré. V.

FERRÉOL (Saint), 1er évêque de Besançon, compagnon de St Irénée, fut envoyé par lui dans la Séquanaise, et martyrisé en 211, avec son frère St Ferjeux. Fête, le 16 juin. — tribun dans les troupes romaines, subit le martyre à Vienne en Dauphiné, sous le règne de Dioclétien, 304. — évêque d'Uzès, 553-581. Fête, le 18 septembre. — évêque de Limoges, en 591.

FERRÉOL (Tonance), fils d'un préfet des Gaules, né vers 420 au château de Trevidon, près de Milhau, persuada aux Gaulois de s'unir aux Romains pour repousser Attila, seconda les efforts d'Aétius et de l'arverne Avitus, dont il avait épousé la fille, et, après la défaite des Huns, empêcha Thorismond, roi des Goths, de saccager Arles pendant une absence d'Aétius. Il avait formé à Prusiane, sur les bords du Gardon, une riche bibliothèque, décrite dans une lettre de Sidoine Apollinaire. B.

FERRERAS (Juan de), historien espagnol, né à Labaniza (Astorga) en 1652, m. en 1735, étudia à Salamanque, entra dans les ordres, obtint successivement plusieurs cures, fut appelé par le cardinal Porto-Carrero à celle de St-Pierre à Madrid, et devint bibliothécaire de Philippe V. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire, la théologie et la politique; le plus célèbre est l'*Histoire d'Espagne* (jusqu'en 1589), Madrid, 1700-27, 16 vol. in-4°, trad. en français par D'Hermilly, Paris, 1751, 10 vol. in-4°. C'est un ouvrage exact, impartial et complet, écrit avec pureté, concision, énergie, presque toujours avec élégance. L'Académie de Madrid s'associa Ferreras, et il contribua beaucoup à la rédaction du *Dictionnaire espagnol* de cette Académie, publié en 1739. B.

FERRERI (Zacharie), bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, puis chartreux et évêque de Guardia (roy. de Naples), né à Vicence en 1479, m. après 1525, se signala au concile de Pise, en 1511, par ses attaques contre le pape Jules II, fut chargé de rédiger les actes de cette assemblée, alla en Allemagne comme nonce de Léon X, réconcilia Sigismond de Hongrie avec son neveu Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, et informa sur les miracles de St Casimir. Poëte latin distingué, il a laissé des *Hymnes ecclésiastiques*, Rome, 1525, in-4°, et 1549, in-8°. B.

FERRET, dit *le Grand-Ferret*, paysan du XIVe siècle, né en Picardie, se fit remarquer par sa force et son courage, d'abord parmi les *Jacques*, puis contre les Anglais. Surpris seul et malade dans le château de Longueil, il soutint la lutte pendant deux jours, tua un grand nombr d'ennemis, et mit les autres en fuite. Mais cet exploi l'épuisa, et il mourut peu de jours après.

FERRETTE, en allemand *Pfirt*, ch.-l. de cant. (Haut-Rhin), arr. et à 35 kil. S.-S.O. de Mulhouse, 610 hab. Vieux château, une des plus belles ruines du moyen âge. Autrefois cap. du comté du même nom, dans le Sundgau, qui comprenait les seigneuries d'Altkirch, de Thann, de Delle, de Rougemont, et de Belfort. Ce comté fut séparé, vers 1125, de celui de Montbéliard; il devint vassal de l'église de Bâle en 1271, passa par mariage, en 1319, dans la maison d'Autriche, et fut incorporé au margraviat de Haute-Alsace. Engagé à Charles le Téméraire en 1469, gouverné en son nom par le sire de Hagenbach, il fit retour à l'Autriche en 1474, et fut réuni à la France par le traité de Westphalie, 1648; Louis XIV le donna, en 1659, en apanage à Mazarin; il passa ensuite dans la famille de Valentinois, et y resta jusqu'à la Révolution.

FERRI (Ciro), peintre et architecte, né à Rome en 1634, m. en 1689. Élève de Pierre de Cortone, il l'imita si parfaitement, qu'on distingue difficilement leurs ouvrages. Il acheva à Florence les peintures du palais Pitti, commencées par son maître, et mérita le titre de chef de l'école florentine. Rome lui est redevable de plusieurs palais et monuments élevés d'après ses plans. Il peignit une partie de la coupole de l'église Ste-Agnès. Son style, quoique un peu uniforme, a de la noblesse et de la facilité. M. V—1.

FERRI (Paul), théologien protestant, né à Metz en 1591, m. en 1669, publia, en 1654, un *Catéchisme général de la Réformation*, que Bossuet, alors chanoine et archidiacre de Metz, réfuta d'une façon triomphante. C'était un homme de savoir, de bonne foi, et d'un esprit conciliant. Il entretint avec Bossuet une correspondance qui avait pour objet la réunion des calvinistes à l'église romaine, et s'attira les reproches de ses coreligionnaires. B.

FERRIER (St VINCENT). *V.* VINCENT.

FERRIÈRES (Claude de), jurisconsulte, né à Paris en 1639, m. en 1714, enseigna le droit à Paris, puis à Reims, et traduisit le premier en français les *Institutes* de Justinien, avec des analyses du *Code*, du *Digeste* et des *Novelles*, Paris, 1677, 6 vol. in-4°. On estime moins ses ouvrages sur le droit français : *Nouvelles institutions coutumières*, 1692, 2 vol. in-12; *Commentaires sur la coutume de Paris*, 1714, 2 vol. in-12; *Introduction à la Pratique; la Science parfaite du notaire*, 1684, in-4°, etc. — Son fils, Claude-Joseph de FERRIÈRES, doyen de la Faculté de droit de Paris, compléta les ouvrages de son père, en ajoutant une *Histoire du droit romain*, 1 vol. in-12, 1758, à la traduction des *Institutes*, en refondant l'*Introduction à la pratique*, sous le titre de *Dictionnaire de droit*, 1740, 2 vol. in-4°, et en augmentant *la Science parfaite du notaire*, 1761. C. P.

FERRIÈRES (Charles-Élie, marquis de), né en 1741 à Poitiers, m. en 1804, fut membre de l'Assemblée constituante, et laissa, entre autres ouvrages de philosophie et de politique : *le Théisme*, 1791, 2 vol. in-12, où il développe les doctrines cartésiennes; *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Assemblée constituante et de la révolution de* 1789, an VII (1799), 3 vol. in-8°, ouvrage impartial, réimprimé dans la *Collect. de Mémoires relatifs à la Révolution française*, 1821, 2 vol. in-8°. C. P.

FERRIÈRES, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. et à 12 kil. N.-E. de Montargis, sur le Bied; 1,232 hab. Église classée dans les monuments historiques. Tanneries.

FERRIÈRES, vge (Allier), arr. et à 28 kil. S. de La Palice, sur le Sichon; 440 hab. Carrière de marbre bleu turquin.

FERRIÈRES, vge (Seine-et-Marne), arr. et à 27 kil. de Meaux; 587 hab. Anc. seigneurie; beau château, qui appartint à Fouché, duc d'Otrante, et qui a été acheté et embelli par le baron de Rothschild.

FERROL (LE), v. d'Espagne (Galice), prov. et à 48 kil. (par terre) de la Corogne (24 kil. par mer); par 43° 29' 30" lat. N., et 10° 33' 11" long. O.; 21,100 hab. Excellent port sur l'océan Atlantique et très-bien fortifié; défendu par les forts St-Philippe, la Palma et St-Martin. Ecole d'hydrographie. Arsenal de la marine royale; chantiers de construction; consulats étrangers. Ses fortifications furent commencées en 1769; les Anglais l'assiégèrent vainement en 1799; Le Ferrol fut pris par les Français en 1809 et 1823.

FERRONNIÈRE (LA BELLE), bourgeoise de Paris, ainsi nommée de son mari qui aurait été ferronnier (marchand de fer), ou qui se serait appelé Ferron, fut une des favorites de François Ier. — Les femmes ont appelé *Ferronnière* un ornement de tête, un fil maintenant au milieu du front un petit camée ou une pierre précieuse. Le portrait dit de la belle Ferronnière, par Léonard de Vinci, conservé au musée du Louvre, ne représente point cette femme. B.

FERRY (André), religieux minime, géomètre et mathématicien, né à Reims en 1714, m. en 1773. Il donna le plan de la machine hydraulique pour les fontaines de Reims. Amiens et Dôle lui doivent aussi leurs eaux.

FERRY (Paul). *V.* FERRI.

FERRY (Nicolas). *V.* BÉBÉ.

FERS (Marque des), anc. droit de la couronne de France, consistant dans le prélèvement du 10e sur tous les produits des mines du royaume.

FERSEN (AXEL, comte de), feld-maréchal et sénateur suédois, d'une famille de Livonie, m. à la fin du XVIIIe siècle, se distingua dans les diètes de la Suède par son opposition au parti de la cour, surtout dans l'assemblée de 1756. La révolution de 1772 l'écarta un instant des affaires. Plus tard, il forma encore un parti d'opposition aux diètes de 1778 et 1786, fut arrêté à celle de 1789, rendu à la liberté peu de temps après, et se retira des débats politiques.

FERSEN (Axel de), fils du précédent, né à Stockholm en 1750, m. en 1810, vint de bonne heure en France, et y commanda le régiment royal-suédois. A la Révolution, il fut tout dévoué à la cour; lors du voyage de Varennes, il conduisit lui-même la voiture du roi jusqu'à la 1re poste; il secourut encore la famille royale détenue au Temple. De retour dans sa patrie, après la mort du Roi et de la Reine, il fut en crédit auprès de Charles XIII, qui le nomma grand-maréchal de la cour et chancelier de l'université d'Upsal; mais injustement soupçonné par le peuple d'avoir contribué à la mort duc d'Augustembourg, prince royal, il fut tué dans une émeute. C. P.

FERTÉ, préfixe de plusieurs noms français, dérivé de *firmitas* (*petit fort*, en basse latinité).

FERTÉ-ALEPS ou ALAIS (LA), ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. et à 20 kil E.-N.-E. d'Etampes, sur la rive dr. de l'Essonne; 810 hab. Filature de bourre de soie; exploitation de grès; élève considérable d'abeilles.

FERTÉ-BERNARD (LA), ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. et à 33 kil. S.-E. de Mamers, sur l'Huisne: 2,579 hab. Anc. forteresse, souvent assiégée pendant les guerres avec l'Angleterre; elle appartenait, au XVIe siècle, aux Guises, et souffrit alors plusieurs siéges; elle est auj. détruite. La ville se forma au XIIe siècle; on y remarque une belle église en style gothique fleuri, et l'anc. château servant d'hôtel de ville. Comm. de grains, volailles, fromages, etc. Fabr. de toiles jaunes pour les colonies; filature et tissage de laines. Patrie de Robert Garnier.

FERTÉ-FRESNEL (LA), ch.-l. de cant. (Orne), arr. et à 45 kil. E.-N.-E. d'Argentan; 412 hab. Beau château.

FERTÉ-GAUCHER (LA), ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. et à 18 kil. E. de Coulommiers, sur le Grand-Morin; 1,861 hab. Tanneries; fours à chaux. Comm. de grains et farines. Combat entre les Français et les alliés, en 1814.

FERTÉ-IMBAULT (LA), ou *la Selle-St-Denis*, brg (Loir-et-Cher), arr. et à 15 kil. E. de Romorantin; 877 hab. Antique château.

FERTÉ-LANGERON (LA), *la Ferté-Chauderon* jusqu'au XVIIe siècle, vge (Nièvre), arr. et à 30 kil. S. de Nevers; 880 hab. Dominée par les ruines de son château. Anc. baronnie, la première en rang du Nivernais.

FERTÉ-MACÉ (LA), ch.-l. de cant. (Orne), arr. et à 25 kil. E. de Domfront; 4,002 hab. Fabr. importantes de tissus de coton, rubans de fil; objets de buis, passementerie; teintureries, distilleries. Récolte de miel et de lin.

FERTÉ-MILON (LA), petite v. (Aisne), arr. et à 35 kil. N.-O. de Château-Thierry, sur l'Ourcq, entourée de murailles en ruines et dominée par un château-fort du XIIe siècle, auj. en ruines; 1,864 hab. Bibliothèque. Comm. de bois et de blé. Patrie de Jean Racine, auquel on a élevé une statue due au ciseau de David d'Angers.

FERTÉ-SAINT-AUBIN (LA), autrefois *la Ferté-Nabert*, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. et à 22 kil. S. d'Orléans, sur le ch. de fer du Centre; 1,541 hab. Anc. seigneurie, érigée en duché-pairie, 1665, sous le nom de *La Ferté-Senneterre*, en faveur du maréchal Henri de Senneterre. Anc. château.

FERTÉ-SOUS-JOUARRE (LA), *La Ferté-Ancoul* au moyen âge, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. et à 20 kil. E. de Meaux, sur le ch. de fer de Paris à Strasbourg et sur la Marne; 3,245 hab. Dans une île, au centre de la ville, est un château gothique, qui a appartenu à Nompar de Caumont-Laforce, à Turenne, et que possède le duc de La Rochefoucauld. On remarque aussi les châteaux de *Lagny* et de *Vanteuil*. Fabr. de serrures, cries, cardes; filat. de laine. Comm. de bois, charbons, grains, bestiaux. Grande exploitation de pierres meulieres et de meules de moulin très estimées. Aux environs, beau château de La Barre.

FERTÉ-SUR-AMANCE (LA), ch.-l. de cant. (Hte-Marne), arr. et à 37 kil. E. de Langres; 562 hab.

FERTÉ-SUR-AUBE (LA), petite v. (Haute-Marne), arr. et à 30 kil. O. de Chaumont; 1,203 hab. Comm. de bois flotté. Combat entre les Français et les alliés, en 1814.

FERTÉ-SUR-GROSNE (LA), vge (Saône-et-Loire), arr. et à 11 kil. S. de Châlon-sur-Saône; 517 hab. Abbaye célèbre, une des 4 *filles de Cîteaux*.

FERTÉ-VIDAME (LA), ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. et à 38 kil. O.-S.-O. de Dreux; 724 hab. Source minérale ferrugineuse.

FERTÉ (Henri DE SENNETERRE OU SAINT-NECTAIRE, duc de LA), maréchal de France, né à Paris en 1600, m. en 1681, se distingua au siége de La Rochelle, 1628, au combat du Pas de Suse, 1629, à la bataille d'Avein, 1635, et à celle de Rocroy, 1643, où il commandait l'aile gauche. Resté fidèle à la cour pendant la Fronde, il fut nommé, en 1650, gouverneur des Trois-Evêchés, et, en 1651, maréchal de France. En 1654, il repoussa le comte d'Harcourt, devenu rebelle, fit lever aux Espagnols le siége d'Arras, et fut adjoint à Turenne pour faire celui de Valenciennes. Mais, jaloux de son général en chef, il négligea d'exécuter ses ordres, fut battu dans le quartier qu'il occupait, et fait prisonnier, 1656. Racheté par le roi, il prit Montmédy en 1657, et Gravelines en 1658. Ses qualités militaires furent obscurcies par son avarice et par sa jalousie contre Turenne. C. P.

FERTÉ-IMBAULT (Jacques d'ÉTAMPES, marquis de LA), né en 1590, m. en 1668, se distingua au combat des Ponts-de-Cé, 1620, aux siéges de St-Jean-d'Angély et de Montauban, 1621, et au combat de Veillane, 1630, fut ambassadeur en Angleterre, 1641, fit les campagnes de Flandre, 1646-48, et reçut le bâton de maréchal, 1651. B.

FERTÉ-IMBAULT (la marquise de LA), fille de Mme Geoffrin, épousa un arrière-petit-fils du précédent en 173. Veuve à 21 ans, d'un caractère naturellement sérieux, que la perte d'une fille unique rendit triste et taciturne, elle fut aussi opposée aux Encyclopédistes que sa mère leur était favorable. Sous la direction de Mme de Marsan, elle fit une partie de l'éducation des princesses Clotilde et Elisabeth, sœurs de Louis XVI. B.

FERTOIS (le), petit pays de l'anc. France (Maine), où était la Ferté-Bernard (Sarthe).

FÉRUSSAC (Jean-Baptiste-Louis D'AUDEBARD, baron de), naturaliste, né en 1745 à Clérac (Lot-et-Garonne), m. en 1815, servit dans l'artillerie, émigra à la Révolution, et, après avoir fait partie de l'armée de Condé, rentra en France en 1801, et ne s'occupa plus que de sciences. Il a laissé, entre autres écrits : *Essai d'une nouvelle méthode conchyliologique*, in-8°, 1802; *Histoire générale et particulière des mollusques terrestres et fluviatiles*, ouvrage publié en 1819-32, 4 vol. in-4°, par son fils, André-Etienne-Just-Pascal-Joseph-François de FÉRUSSAC, né en 1786, m. en 1836, fondateur et directeur du *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, 1823-31. C. P.

FERVERS, génies immatériels de la religion de Zoroastre, types ou modèles des êtres. Les légendes les font figurer dans le combat d'Ormuzd contre Ahriman. On les invoque dans les cérémonies funèbres, pour purifier les âmes. Chaque individu a son Ferver, type antérieur émané d'Ormuzd, pur, chaste, brillant, et qui survit à l'être qui le représente sur la terre.

FÉRYD-EDDIN-ATTHAR. *V.* FÉRID.

FESA, anc. *Pasargade*, v. de Perse (Farsistan), à 136 kil. S.-E. de Schiraz; 20,000 hab. Tissus de soie, de coton et de laine. Culture du tabac.

FESCA (Frédéric-Ernest), violoniste et compositeur de musique distingué, né à Magdebourg en 1789, m. en 1826,

fut attaché successivement à la chapelle du duc d'Oldenbourg, à la cour du roi de Westphalie, et à celle de grand duc de Bade. Il a laissé deux opéras, *Cantemir*, et *Omar et Leila*, des symphonies, des ouvertures, des psaumes, des chansons allemandes. Mais ses quatuors, où l'on reconnait l'imitation de Mozart et d'Haydn, sont surtout estimés. B.

FESCENNINS (vers), *Fescennini versus*, vers licencieux, chantés dans quelques fêtes privées des anc. Romains, et particulièrement dans les pompes nuptiales. Ces chants prirent naissance à Fescennia, ville d'Étrurie, où ils accompagnaient les fêtes champêtres. Improvisés, dans l'ivresse des festins, par de grossiers campagnards qui s'attaquaient dans une sorte de dialogue mordant, ils étaient libres jusqu'à la licence la plus effrénée. Ils devinrent assez violents pour que la loi des Douze Tables en prescrivît les personnalités. Ils furent l'origine de la satire et de la comédie. Les poëtes, Catulle entre autres, les introduisirent dans les épithalames. En leur donnant un caractère littéraire, ils ne les rendirent pas plus décents au fond. C. D—Y.

FESCH (Joseph), cardinal, né à Ajaccio en 1763, m. en 1839, était oncle maternel de Napoléon Ier. Prêtre avant 1789, il fut, pendant la Révolution, commissaire des guerres, rentra dans les ordres au moment du Consulat, fut nommé archevêque de Lyon en 1802, cardinal en 1803, ambassadeur de France à Rome, puis, sous l'Empire, grand aumônier, comte et sénateur. Il refusa l'archevêché de Paris, ne fut pas toujours d'accord avec Napoléon, et tomba en disgrâce pour s'être opposé, dans le concile de Paris en 1810, aux volontés de l'empereur à l'égard de Pie VII. A la Restauration, il alla vivre à Rome, sans vouloir se démettre de son archevêché. Ajaccio lui a élevé une statue de bronze en 1856. C. P.

FESSONIA, déesse des soldats et des voyageurs fatigués, chez les anciens Romains.

FESTUS (Sextus-Pompéius), grammairien latin de la fin du IIIe siècle ou du commencement du IVe, abrégea un ouvrage de Verrius Flaccus, professeur des petits-fils d'Auguste, *De verborum significatione*, espèce de dictionnaire très-utile pour la connaissance de la langue latine. Son travail a fait perdre l'original, et a failli à son tour être victime d'un extrait qu'en fit Paul Diacre au VIIIe siècle, et qui fut imprimé pour la 1re fois en 1471. On n'a retrouvé de Festus qu'un petit nombre de mss. mutilés. Scaliger en a donné une édition avec corrections, 1 vol. in-12, 1575. L'édition la plus complète est celle de Fulvio Orsini, Rome, 1581, in-8°; elle a été reproduite par M. Egger, 1838, in-16, avec les fragments de Verrius Flaccus. Une autre édition a été donnée par C. O. Mueller, Leips., 1839, in-4°. Festus a été traduit en français par A. Savagner, dans la *Biblioth. lat. française* de Panckoucke, 2e série, 1840, 2 vol. in-8°. D—R.

FÉSULES, *Fæsulæ*, anc. v. d'Italie (Étrurie), au N.-E. de Florence; célèbre par ses augures. Colonie romaine sous Sylla. Auj. *Fiesole*. Victoire de Stilicon, général de l'empereur Honorius, sur une armée de Germains conduite par Radagaise, en 406.

FÊTES, jours consacrés au repos, à l'accomplissement de devoirs religieux, à des actes politiques, ou à des souvenirs de famille. La *Genèse* nous apprend que Dieu ordonna, en mémoire de la création, de *sanctifier* chaque 7e jour, et plusieurs peuples païens ont, comme les Juifs, divisé le temps en semaines. D'autres solennisaient les *néoménies* ou nouvelles lunes. La plupart des fêtes chez les Juifs rappelaient des événements mémorables de leur histoire (Pâques, Pentecôte, Tabernacles, etc.). Celles des païens eurent pour objet d'honorer les dieux auxquels ils rapportaient les divers phénomènes de la nature, ainsi que les héros, les législateurs, les inventeurs des arts utiles, etc.; certains jours étaient appelés *dies intercisi*, parce qu'une moitié de ces jours était consacrée aux dieux, et l'autre moitié employée aux affaires. Les fêtes du christianisme conservent la mémoire des faits sur lesquels repose la religion elle-même, rappellent un mystère, ou la mémoire d'un saint. On distingue les *fêtes fixes*, qui sont indiquées pour certains jours du mois, et les *fêtes mobiles*, qui avancent ou reculent selon la date du jour de Pâques. Les 1res sont : la *Circoncision* (1er janv.), l'*Epiphanie* (6 janv.), la *Purification de la Ste Vierge* (2 févr.), l'*Annonciation* (25 mars), la *Visitation* (2 juillet), l'*Assomption* (15 août), la *Nativité* (8 sept.), la *Toussaint* (1er nov.), la *Conception* (8 déc.), et *Noël* (25 déc.). Les 2es sont : *Pâques* (le dimanche qui suit la pleine lune après l'équinoxe du printemps); la *Septuagésime*, la *Sexagésime* et la *Quinquagésime* (9e, 8e et 7e dimanche avant Pâques); la *Quadragesime*, *Reminiscere*, *Oculi*, *Lætare* (1er, 2e, 3e, 4e dimanche de carême, ou 6e, 5e, 4e, 3e dimanche avant Pâques); la *Passion* (5e dimanche de carême, ou 2e avant Pâques); les *Rameaux* (le dimanche avant Pâques, ou 6e de carême); la *Quasimodo* (dimanche après Pâques); l'*Ascension* et la *Pentecôte* (40e et 50e jour après Pâques); la *Trinité* (1er dimanche après la Pentecôte); la *Fête-Dieu* (le jeudi après la Trinité); l'*Avent* (les 4 semaines avant Noël). Dans les anciens almanachs les fêtes mobiles étaient marquées en rouge. Le nombre considérable des fêtes a été, de tout temps, favorable aux classes inférieures qui en retiraient quelque repos. Dans l'Athènes païenne, plus de 80 jours de l'année étaient ainsi enlevés au travail. Les fêtes chrétiennes furent aussi un allégement à la servitude durant les temps féodaux. Dans la France actuelle, depuis 1802, de toutes les fêtes qui ne tombent pas un dimanche, on n'en chôme que quatre : Noël, l'Ascension, l'Assomption, et la Toussaint; avant 1789, on en chômait 82. B.

FÊTE DE L'ALLELUIA, fête célébrée autrefois, dans plusieurs diocèses de France, aux approches de Pâques, lorsque l'Église cesse d'employer l'*Alleluia* dans les prières. A Sens, le samedi de la Septuagésime, les enfants de chœur portaient en pleurant, après la messe, une bière qui était censée renfermer l'*Alleluia* décédé; le samedi saint, ils fêtaient sa résurrection. A Langres, à Toul, ils faisaient pirouetter à coups de fouet des toupies sur lesquelles était écrit le mot *Alleluia*, en chantant des psaumes et des cantiques, et les poussaient ainsi hors de l'église. B.

FÊTE DE L'ANE. *V.* ANE.

FÊTE DU BŒUF GRAS, mascarade faite par les garçons bouchers de Paris, et dans laquelle, costumés en sacrificateurs antiques, ou en sauvages, accompagnés d'une cavalcade de guerriers façon moyen âge, ils promènent par la ville un bœuf magnifique, et un char rempli de divinités mythologiques. La promenade dure trois jours, le dimanche, le lundi, et le mardi gras. Autrefois le bœuf traînait le char des divinités; mais depuis 1810 environ, ce sont des chevaux, et le bœuf est promené dans un char. — La fête du bœuf gras, qui se fait aussi dans quelques grandes villes de province, paraît fort ancienne; on l'appelait jadis promenade du *bœuf villé*, *violé* ou *viellé*, sans doute parce qu'elle se faisait au son des violons et des vielles : on pense qu'elle est un reste de cérémonies païennes célébrées à l'équinoxe du printemps, lors de l'entrée du soleil dans le signe du Taureau. Des bas-reliefs, trouvés à Notre-Dame de Paris, représentaient un taureau revêtu d'une étole et surmonté de 3 grues, oiseaux de bon augure. Les *Parisii* adoraient donc le taureau zodiacal. B.

FÊTE-DIEU ou FÊTE DU SAINT-SACREMENT. Un jour, non loin d'Orviéto, auprès du lac de Bolsena, un prêtre était à l'autel et offrait le saint sacrifice. Tout à coup il voit une goutte de sang sur le corporal. Épouvanté, il le plie pour cacher l'empreinte de l'hostie; elle reparaît, visible et sanglante. Le prêtre avait douté de la présence réelle. Pour expier ce sacrilége, une fête fut instituée en 1264 par Urbain IV. C'est la solennité du *Corpus Domini*, que nous nommons en France la *Fête-Dieu*. Les prières en furent composées par St Thomas d'Aquin. La célébration n'en devint générale qu'après confirmation du pape Clément V au concile de Vienne, 1312. La Fête-Dieu, placée le jeudi après la Trinité, est renvoyée en France au dimanche suivant. On porte l'hostie sainte en procession à travers les rues. En 1316, Jean XXII ajouta une octave à cette fête.

FÊTE DE LA RAISON. *V.* RAISON.

FÊTE DE LA TRINITÉ. *V.* TRINITÉ.

FETH-ALI-SCHAH ou BABAKHAN, roi de Perse, de la dynastie turcomane des Kadjars, né en 1762, m. en 1834, succéda, en 1797, à son oncle Aga-Mohammed. La plupart de ses entreprises furent malheureuses. Il échoua en 1803 dans son projet de soumettre la Géorgie, qui fut secourue par les Russes; il s'allia avec Napoléon Ier en 1805, reçut à sa cour le général Gardanne comme ambassadeur de France, mais abandonna bientôt l'alliance de l'Empereur pour celle de l'Angleterre, et, loin de reconquérir les provinces qu'il avait perdues, céda aux Russes la Géorgie par la paix de Gulistan, 1813. Le pays d'Hérat, qu'il enleva la même année au roi de Kaboul, ne put être conservé. Une guerre contre la Porte, 1821-23, fut terminée par un traité avantageux à la Perse; mais en 1825, Feth-Ali-Schah, voulant profiter de la mort du tzar Alexandre pour reconquérir la Géorgie, et excité par son fils aîné, Abbas-Mirza, déclara la guerre aux Russes; vaincu par le général Paskéwitch, il fut forcé, en 1828, d'abandonner à la Russie l'Arménie persane, et l'Araxe devint la frontière des deux États.

FETI (Dominique), célèbre peintre de l'école romaine, né à Rome en 1589, m. en 1624. Élève de Cigoli, il étudia

aussi les ouvrages de Jules Romain. Parmi ses tableaux, que distinguent la correction du dessin, la vérité et la force du coloris, l'entente du clair-obscur, on cite : *la Multiplication des pains*, à Mantoue, *l'Ange gardien*, *la Fileuse*, et *la Mélancolie*, au musée du Louvre.

FETH-ISLAM. *V.* GLADOVA.

FÉTICHISME (du portugais *fetisso*, chose enchantée, chose fée, dérivé lui-même de *fatum*, destin), nom sous lequel on désigne le polythéisme le plus grossier, c.-à-d. l'adoration des objets naturels, animaux, arbres, plantes, rivières, pierres, armes de guerre, etc. Le fétichisme a été la religion d'un grand nombre de peuples de l'antiquité, particulièrement des Egyptiens des castes inférieures. Aujourd'hui il est encore répandu en Laponie, en Sibérie et dans quelques parties de l'Asie orientale, chez les tribus indigènes des deux Amériques, dans l'Océanie, et principalement dans l'Afrique centrale. Les ministres de ces fétiches se nomment en Afrique *griots*, en Sibérie *chamans*, en Amérique *jongleurs*. C. P.

FETVA, décision religieuse ou juridique, émanée soit du mufti, chef de la religion, soit du cadi, ministre de la loi; sentence prononcée sur un point de doctrine ou de droit difficile à résoudre; elle supplée au silence de la loi, et demeure sans appel. D.

FEU (Terre de) ou *Archipel de Magellan*, archipel de l'Amérique du sud, à l'extrémité méridionale, entre le grand océan Austral et l'océan Atlantique méridional, et près des côtes de la Patagonie dont elle est séparée par le détroit de Magellan; entre 52° 41' et 55° 11' de lat. S.; 67° 14' et 77° 10' de long. O. Composé de 11 îles principales et d'un grand nombre d'îlots. Iles et groupes principaux : la *Terre de Feu* proprement dite, à l'E., très-étendue; les *Iles Occidentales*, le *Groupe de l'Ermite*, où se trouvent l'île et le cap Horn, extrémité S. de l'archipel; l'*Ile des États*, à l'E., en fait partie en raison de sa proximité. Parmi les montagnes de la Terre de Feu, quelques-unes portent des neiges éternelles; des volcans en activité ont fait donner à ce pays le nom qu'il porte. Sol désolé et stérile; climat froid. Les habitants, abrutis et malheureux, se livrent à la pêche, à la chasse des phoques, des loutres, etc.—Découvert par Magellan en 1520, cet archipel fut de nouveau visité par Cook en 1768; les Anglais y ont fondé en 1819, à Hopparo, dans l'île des États, un établissement pour protéger leurs navires baleiniers.

FEU (Culte du). Le feu a été adoré par un grand nombre de nations. Les anciens Perses et tous les peuples de la haute Asie le regardaient comme l'expression la plus pure de la Divinité dans son action continuelle sur tous les êtres. Chaque matin, ils saluaient le soleil levant, symbole du feu. Le *Zend-Avesta* retrace dans le plus grand détail les cérémonies du culte du feu. On conservait dans des sanctuaires particuliers un feu qu'on ne devait jamais laisser éteindre. Les Guèbres et les Parsis, qui habitent auj. le Kerman et le Goudjérate, ont gardé la tradition de ce culte. Au milieu d'une petite chapelle carrée, une pierre supporte un vase d'airain, dans lequel brûle une flamme alimentée par du bois et des parfums. On n'en peut approcher que la bouche couverte d'un bandeau et les mains enveloppées d'un linge. Si le feu vient à s'éteindre, on le rallume en frottant l'un contre l'autre deux morceaux de bois dur, ou en frappant une pierre avec un morceau d'acier pour en tirer des étincelles, ou en recevant les rayons du soleil sur un verre ardent. La vénération des Parsis pour le feu produit de bizarres effets dans la vie ordinaire: une lumière doit être éteinte, non avec la bouche, mais avec un éventail; pour éteindre un incendie, on ne souille pas le dieu par le contact de l'eau, on l'étouffe en jetant dessus de la terre et des pierres. — On retrouve le culte du feu chez les peuples de race pélasgique, en Grèce et en Italie. Ainsi, un feu sacré (πῦρ ἄσβεστον) qui, en cas d'extinction, devait être rallumé par les rayons du soleil, brûlait dans les temples d'Apollon à Athènes et à Delphes, dans celui de Cérès à Mantinée, de Minerve, de Jupiter Ammon. Le culte de Vulcain rappelle encore la déification du feu. Les Romains, à l'imitation des Grecs, adoptèrent ce culte, et Numa fonda un collége de prêtresses de Vesta, dont la fonction était d'entretenir le feu sacré. — Le feu entrait aussi dans le culte des Péruviens; c'est enfin un des objets du fétichisme. B.

FEU, subdivision de paroisse ou communauté dans les provinces de l'anc. monarchie française. C'était, en général, un ménage ou une famille : une paroisse affouagée ou soumise au fouage (*V. ce mot*) à raison de 100 feux, était censée contenir 100 familles. Plusieurs provinces, telles que le Dauphiné, le Béarn, la Navarre, la Bretagne, appelaient *feu* une certaine étendue de terrain, ou des bâtiments, produisant un revenu assez élevé pour supporter une imposition déterminée. En 1764, on comptait 40,226 communautés affouagées, 3,701,088 feux, et 4,591,977 familles.

FEU GRÉGEOIS, substance incendiaire employée au moyen âge, et ainsi nommée de ce que les Grecs (Grégeois) en firent usage les premiers. On en attribue l'invention au Syrien Callinique (*V. ce mot*), architecte du VII^e siècle, et l'empereur Constantin Porphyrogénète en fit un secret d'Etat. Le feu grégeois servit plusieurs fois à repousser les Arabes qui menaçaient Constantinople. Les Sarrasins finirent par en trouver ou s'en procurer la composition; car ils l'employèrent au siége de Damiette en 1218. On en parlait encore en France aux XIV^e et XV^e siècles, et à Constantinople, lors de la prise de cette ville par Mahomet II, en 1453. Des descriptions faites par les historiens du Bas-Empire et par Joinville, il résulte qu'on lançait le feu grégeois de trois manières : par de longs tubes d'airain, par des tubes à main, et dans des pots fermés. Ces trois procédés ne sont autre chose que nos fusées volantes incendiaires, nos petites fusées ordinaires, et nos pots à feu. La composition du feu grégeois est aussi, à peu de chose près, celle de la poudre à canon. Quant à l'inextinguibilité que les modernes lui ont attribuée, il n'en est pas question chez les écrivains byzantins. *V.* Ludovic Lalanne, *Recherches sur le feu grégeois et sur l'introduction de la poudre à canon en Europe*, Paris, 2^e édit., 1845; Reinaud et Favé, *Du feu grégeois, des feux de guerre, et des origines de la poudre à canon*, Paris, 1845, in-8°. B.

FEU SACRÉ. *V.* ARDENTS (mal des).

FEUARDENT (François), cordelier, l'un des plus fougueux ligueurs, né à Coutances en 1539, m. en 1610, se signala d'abord par le zèle de ses prédications contre les calvinistes, puis par ses invectives contre Henri III et Henri IV. Après le triomphe de ce dernier, il tourna au royalisme, et, par l'intermédiaire du cardinal d'Ossat, reçut une pension de la cour. Outre des écrits contre le protestantisme, il a laissé une édition annotée de S^t Irénée, Paris, 1576, in-fol. B.

FEUERBACH (Jean-Paul-Anselme), né en 1775, à Francfort-sur-le-Mein, m. en 1833, étudia la philosophie et le droit à l'université d'Iéna. Il enseigna la jurisprudence, d'abord dans cette ville, puis à Kiel et à Landshut jusqu'en 1805. Il quitta alors la carrière de l'enseignement public pour entrer dans l'administration et la magistrature, et remplit plusieurs fonctions importantes. Il a publié, sur la philosophie du droit et sur le droit criminel en particulier, plusieurs ouvrages qui lui assignent un rang assez distingué parmi les jurisconsultes philosophes : *Manuel du droit criminel*, Giessen, 1801; *Nouveau code pénal*, 1813. Par ses principes, il se rattache à l'école de Kant et de Fichte; comme Kant, il fait de la raison pratique ou de la loi morale le principe de la loi juridique; à l'exemple de Fichte, il considère le droit individuel comme la base du droit social, qui a pour objet essentiel d'assurer la liberté des individus. Peu conséquent avec cette doctrine, il fait de l'intimidation le principe du droit criminel et le but de la peine. Très-positif et très-absolu d'ailleurs sur certains points de pratique et de théorie, il reste indécis sur l'origine même de l'autorité; il se retranche sur ce sujet, avec Kant, dans notre ignorance invincible des choses. Il professe peu d'estime pour l'institution du jury, qui lui paraît un juge peu capable d'apprécier la culpabilité des actes et encore moins de proportionner les peines aux délits. — Son fils, Louis-André Feuerbach, s'est acquis dans ces dernières années un autre genre de célébrité par l'excentricité et la violence de ses doctrines. Ce disciple exagéré de Hegel a cru pouvoir tirer des théories de son maître des conséquences subversives de toute religion, de toute morale et de toute société. Ses écrits n'ont pas peu contribué au discrédit où sont tombés les systèmes de la philosophie allemande. B—D.

FEUDATAIRE, homme qui tenait en fief un bien, une terre.

FEUDIMARCO, nom latin de FIMARCON.

FEUILLADE (François d'AUBUSSON, duc de LA), maréchal de France en 1632, m. en 1691. Il fit ses premières armes sous Turenne en Flandre, 1653-1657, et, après la paix des Pyrénées, conduisit une armée de volontaires, levée à ses frais, contre les Turcs en Allemagne (bataille du Saint-Gothard), 1664, et à Candie, 1669. Il fit, avec Louis XIV, la seconde campagne de la Franche-Comté, 1674, et reçut le bâton de maréchal, en récompense de son brillant courage, avec le gouvernement du Dauphiné. C'est lui qui fit élever, sur la place des Victoires, à Paris, la fastueuse statue pédestre de Louis XIV, détruite en 1792,

et remplacée en 1821 par une statue équestre, œuvre de Bosio, que l'on voit aujourd'hui. G.

FEUILLADE (Louis, duc de LA), fils du précédent, maréchal de France en 1725, gendre du ministre Chamillard, meilleur courtisan que général, chargé du siége de Turin, pendant la guerre de la succession d'Espagne, 1705, et battu dans ses lignes par le prince Eugène, 1706. Disgracié pendant les dernières années de Louis XIV, il revint aux affaires sous le Régent, qui le nomma ambassadeur à Rome, 1715. G.

FEUILLADE, vge (Charente), arr. et à 25 kil. S.-E. d'Angoulême; 946 hab. Mine de fer.

FEUILLANTINES, religieuses réformées, soumises à la règle des Feuillants (*V. ce mot*), et fondées, en 1590, au couvent de Montesquiou près de Toulouse. Leur maison, établie à Paris, en 1622, par Anne d'Autriche, dans le faubourg St-Jacques, a donné son nom à l'impasse des Feuillantines. D—T—R.

FEUILLANTS, *Folietani*, congrégation religieuse, issue de l'ordre des Bernardins, à la suite de la réforme introduite en 1577 par Jean de la Barrière, au monastère de *Feuillant*, en Languedoc, et affranchie par Sixte-Quint, en 1588, de l'obéissance de Cîteaux. Cet ordre, qui avait reçu primitivement une règle fort sévère, et dont les membres devaient avoir la tête et les pieds nus, manger à genoux, dormir sur des planches, se relâcha à peu peu de sa rigidité, à mesure qu'il se répandit en France, où il possédait 24 couvents avant la Révolution. La maison fondée à Paris, en 1587, près des Tuileries, sur l'emplacement actuel de la rue Castiglione jusqu'à l'angle de la rue de Rivoli, se signala dès son origine par la part active que ses religieux, et surtout le célèbre prédicateur Bernard de Montgaillard, dit *le Petit-Feuillant*, prirent aux guerres civiles du temps de la Ligue. Après bien des agitations dont cet ordre fort remuant fut souvent le centre, les Feuillants d'Italie, sous le nom de *Réformés de St Bernard*, furent, en 1630, séparés de ceux de France, par une bulle du pape Urbain VIII. Les Feuillants portaient une robe blanche sans scapulaire, avec un capuce blanc. D—T—R.

FEUILLANTS (Club des), association des modérés qui firent scission, en 1791, avec les Jacobins, et tinrent d'abord leurs séances au Palais-Royal. Leur nombre s'étant accru, ils se réunirent dans le couvent des Feuillants (*V. l'art. précédent*), d'où ils prirent leur dénomination. La Fayette, Bailly, Duport et les frères Lameth en faisaient partie. Ce club, établi comme un rempart contre l'anarchie, admit des membres dont les opinions connues lui firent donner le nom de *club monarchique*. Hommes sages et timides, ils nuisirent plus qu'ils ne servirent à la cause du roi, par cela même qu'ils la défendirent sans énergie; les constitutionnels s'en retirèrent peu à peu, et il ne fut plus question de Feuillants après le 10 août 1792. J. T.

FEUILLE DES BÉNÉFICES, état des bénéfices ecclésiastiques qui, en France, étaient à la disposition du roi. Sous Louis XIV, le confesseur du roi en avait l'administration. Depuis, ce fut un prélat qui, quelquefois, était le grand aumônier de France.

FEUILLÉE (Louis), astronome et botaniste, né à Mane près de Forcalquier en 1660, m. en 1732, était religieux de l'ordre des Minimes. Il entreprit trois voyages, en 1699, 1703, 1707, pour déterminer la position astronomique des principaux endroits de l'Amérique, pour relever les côtes et étudier les productions végétales des Antilles, de la Terre-Ferme, du Pérou, du Chili et de la Plata. Il a laissé : *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale et dans les Indes occidentales*, Paris, 1714 et 1725, 3 vol. in-4°, suivi de l'*Histoire des plantes médicinales du Pérou et du Chili*.

FEUILLET (Nicolas), chanoine de St-Cloud, né en 1622, m. en 1693, se fit remarquer comme prédicateur par l'ardeur de son zèle et la hardiesse de ses paroles devant les grands. Il a laissé des *Lettres*, une *Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre*, et l'*Histoire de la conversion de M. de Chanteau*, débauché qu'il avait ramené à la religion par un sermon éloquent sur la *Fausse pénitence*.

FEUQUIÈRES (Manassès DE PAS, marquis de), général français, né à Saumur en 1590, m. en 1640, embrassa la carrière des armes dès l'âge de treize ans, se signala à la prise de La Rochelle, 1628, fut envoyé en Allemagne après la mort de Gustave-Adolphe, et réussit à former une alliance plus étroite entre la France, les Suédois et les princes protestants d'Allemagne. Chargé, en 1639, du siége de Thionville avec des forces trop peu considérables, il fut battu et pris par Piccolomini, et mourut quelques mois après de ses blessures. On a de lui : *Lettres et négociations du marquis de Feuquières, ambassadeur du roi en Allemagne en 1633 et 1634*, Amsterdam (Paris), 1853, 3 vol. in-12, ouvrage bon à consulter pour l'histoire du règne de Louis XIII. *Lettres inédites, tirées des archives du ministère des affaires étrangères*, Paris, 1859, 5 vol. in-8°.

FEUQUIÈRES (Isaac de), fils du précédent, m. en 1688, fut ambassadeur en Suède de 1672 à 1682, et à Madrid en 1685. Les archives des affaires étrangères possèdent 15 vol. de sa correspondance diplomatique. M. Étienne Gallois a publié : *Lettres inédites des Feuquières*, Paris, 1845, 5 vol. in-8°.

FEUQUIÈRES (Antoine DE PAS, marquis de), fils du précédent, né à Paris en 1648, m. en 1711, fit les campagnes de 1672 et 1673 sous Luxembourg, prit part à la bataille de Senef, 1674, et servit sous Turenne et Créqui en Alsace. Dans la guerre de 1688, il fut employé en Italie sous les ordres de Catinat, sauva l'armée française au Spirebach, et, nommé lieutenant-général en 1693, contribua puissamment à la victoire de Nerwinde. Louis XIV, blessé de la liberté de ses discours, ne l'employa pas dans la guerre de succession d'Espagne. La bravoure de Feuquières était remarquable: on le surnommait *le Diable* ou *le Sorcier*; mais il commettait souvent des déprédations. On lui doit des *Mémoires et maximes militaires*, Amsterdam, 1731, in-12, et 1770, 4 vol. in-4° et in-12, estimés, bien que souvent peu sincères. C. P.

FEUQUIÈRES, vge (Oise), arr. et à 32 kil. N.-N.-O. de Beauvais; 1,285 hab. Fabr. de bas et de tricots de laine. Comm. de grains et de bestiaux. Érigé en marquisat en 1646. — vge (Somme), arr. et à 20 kil. O.-S.-O. d'Abbeville; 1,500 hab. Serrurerie renommée; briqueteries.

FEURS, *Forum Segusiavorum*, ch.-l. de canton (Loire), arr. et à 22 kil. N.-E. de Montbrison, près de la rive droite de la Loire; 2,268 hab. Puissante cité gauloise, capitale des Ségusiens, elle dut son importance aux Romains, puis devint, au moyen âge, la capitale du Forez, auquel elle donna son nom; en 1441, ses comtes l'abandonnèrent pour aller habiter Montbrison; en 1562 et 1570, les calvinistes la ravagèrent; de 1793 à 1795, elle fut le ch.-l. du dép. On y a trouvé de nombreuses et remarquables antiquités. Patrie de l'anatomiste Duverney, et du colonel Combe, à qui l'on a élevé une statue en bronze.

FEUTRIER (J.-Fr.-Hyacinthe), évêque de Beauvais, né à Paris en 1785, m. en 1830. Il fut secrétaire général de la grande aumônerie, sous le cardinal Fesch, emploi qu'il conserva sous la Restauration; devint ensuite vicaire général du diocèse de Paris, curé de la Madeleine, 1823, enfin évêque de Beauvais, 1826. Le roi l'appela, en 1828, au ministère des affaires ecclésiastiques, où deux ordonnances, qui restreignaient le nombre des élèves dans les petits séminaires et fermaient les maisons d'éducation dirigées par les jésuites, indisposèrent le clergé contre le nouveau ministre. Il se maintint néanmoins, et ne tomba qu'en 1829, avec le cabinet Martignac, dont il faisait partie. Sa retraite des affaires le plongea dans une profonde mélancolie, à laquelle il succomba au bout de 11 mois. Il était pair de France. Feutrier était un esprit aimable et distingué, plein de bonnes intentions, que la difficulté des circonstances ne lui permit pas toujours de réaliser. On lui doit : *Oraisons funèbres du duc de Berry*, 1820; *de la duchesse douairière d'Orléans*, 1821, *Panégyrique de St-Louis*, 1822; *Éloge historique et religieux de Jeanne d'Arc*, 1823.

FEVE, riv. des États-Unis (Arkansas), affl. de l'Arkansas. Cours de 350 kil.

FÈVE (Roi de la). La coutume de créer un roi du festin existait chez les Hébreux, comme le témoigne l'*Ecclésiaste*. Les Grecs se servaient de fèves pour tirer au sort cette royauté, ainsi que dans l'élection des magistrats. Les Romains employaient le plus souvent les dés. Durant les Saturnales, les enfants tiraient au sort avec des fèves à qui serait roi. Chez les peuples chrétiens, on tire la royauté de la fève avec un *gâteau des rois*, la veille de l'Épiphanie.

FEVEDA, île du grand Océan, sur la côte N.-O. de l'Amérique du N., entre l'île Quadra-et-Vancouver et le continent; 58 kil. sur 5. Découverte par des Espagnols en 1791; dépend de la Colombie ou Columbia anglaise.

FEVERSHAM ou FAVERSHAM, ville d'Angleterre (Kent), sur la mer du Nord, à 25 kil. E.-N.-E. de Maidstone, 13 kil. N.-O. de Cantorbéry; 5,891 hab. Pêche aux huîtres. Poudrerie. Ruines d'une abbaye de bénédictins fondée en 1147 par le roi Étienne.

FEVERSHAM (comte de). *V.* DURAS.

FÈVRE (du latin *faber*), mot employé au moyen âge pour désigner toutes les espèces d'artisans travaillant le fer, maréchaux, heaumiers, couteliers, serruriers, etc.

FÉVRIER, *Februarius*, le 12e mois de l'année romaine, le 2e de l'année moderne; ainsi nommé du latin *februare* (purifier), parce qu'il était consacré aux cérémonies expiatoires, entre autres aux Fébruales (*V. ce mot*). L'Église catholique célèbre aussi la *Purification de la Ste-Vierge*, le 2 février. Ce mois était sous la protection de Neptune. On le représentait sous la figure d'une femme vêtue de bleu, la tunique relevée par une ceinture, tenant en ses mains un canard, ayant près d'elle une urne qui verse l'eau en abondance, et, à ses pieds, un héron et un poisson. Tous ces symboles indiquent le temps des pluies. Février a tantôt 28, tantôt 29 jours (*V.* BISSEXTILE).

FÉVRIER (Révolution de). *V. Supplément.*

FEYDEAU. *V.* OPÉRA-COMIQUE.

FEYJOO (Benoît-Jérôme), critique espagnol, né à Compostelle en 1701, m. en 1764, abbé du monastère St-Vincent à Oviédo, a laissé : *Lettres curieuses et instructives*, Madrid, 1748, 8 vol. in-8o; *Théâtre critique universel*, 1726 et suiv., revue satirique des opinions et des professions, qui eut un succès prodigieux, et qui a été trad. en français par D'Hermilly, Paris, 1742-1746, 4 vol. in-12. Une édition de ses œuvres complètes a été donnée par Campomanès, Madrid, 1780, 33 vol. in-8o.

FEYZABAD, v. de l'Hindoustan, à 118 kil. E. de Laknau, sur la rive dr. de la Gograh; jusqu'en 1775 cap. de l'État d'Aoude; beaux édifices en ruine.

FEZ, en arabe *Fâs*, v. de l'empire de Maroc, ch.-l. de la prov. de son nom, à 374 kil. N.-E. de Maroc, 206 S.-S.-E. de Ceuta, 149 kil. de l'Atlantique et 128 kil. de Tanger; par 34o 6' 3" lat. N., et 7o 21' 34" long. O.; sur l'Oued-el-Djoubar (rivière des perles), affl. du Sebou; 88,000 hab., Maures, Berbères, juifs et nègres. Evêché catholique. Fez s'élève au milieu d'une belle et fertile vallée; elle se divise en ville vieille et ville neuve, la première fondée, à la fin du VIIIe siècle, par Edris II, et la seconde au XIIIe. Les rues sont étroites, et les maisons n'ont pas de fenêtres à l'extérieur. Les juifs habitent un quartier séparé, et où on les enferme la nuit. Les principaux édifices sont : le palais impérial; la grande mosquée *El Caroubin;* la mosquée de Muley-Edris, renfermant le tombeau de ce prince, objet d'une grande vénération. Fez est bien déchue, depuis qu'elle a cessé d'être la capitale d'un royaume indépendant; ses écoles, encore nombreuses, ont perdu tout leur éclat. Bibliothèque. Bains sulfureux et ferrugineux. Fabr. de maroquins rouges, cuirs *de Cordoue;* bonnets de feutre dits *fez;* tissus de soie, d'or, d'argent; orfèvrerie, joaillerie; tapis, couvertures de laine, peaux de lion, de panthère; armes blanches et à feu, poudre à canon. Commerce actif; deux caravanes par an pour Tombouctou. Fez est considérée par les Arabes comme une ville sainte. — La province de Fez, entre la Méditerranée au N., l'Atlantique à l'O., et la province de Tafilet au S.-E., est traversée par les monts Erifs et arrosée par le Sebou. Ch.-l., *Fez;* villes principales, Mequinez, Tanger, Tétouan, Salé.

FEZ (Royaume de), pays qui faisait autrefois partie de la Mauritanie Tingitane, et fut annexé au diocèse d'Espagne. Après avoir été conquis par les Vandales, 429, il fut, après la destruction de leur empire par Bélisaire, 534, disputé par les populations indigènes et par les Grecs de Constantinople, jusqu'à ce que les Arabes s'en furent emparés, 678, et eurent converti les habitants à l'islamisme. Il fut soumis aux Ommiades, puis aux Abbassides, jusqu'en 789, époque où les Edrissites en firent une principauté particulière. Ceux-ci furent renversés en 919 par les Fatimites, maîtres de toute la côte d'Afrique et de l'Egypte. En 972, les Zeïrites se rendirent, à Fez, indépendants des Fatimites, et se mirent sous la protection des Ommiades d'Espagne. Aux Zeïrites succèdent, en 1050, les Almoravides; à ceux-ci, les Almohades, en 1130; aux Almohades, les Mérinides, en 1270. Le règne des Mérinides est l'époque la plus brillante du royaume de Fez, qui dominait sur tout ce qui forme auj. l'empire de Maroc. Fez perdit la plus grande partie de ses provinces, en 1516, lorsque s'éleva à Maroc la dynastie rivale des *Schériffe*, qui règne encore maintenant dans cet empire : cependant il forma un Etat indépendant jusqu'en 1550, où il fut soumis par les souverains du Maroc. Depuis ce temps, son histoire se confond avec celle de l'empire de Maroc lui-même. C. P.

FEZENZAC, *Fidentiacus pagus*. anc. pays de France (Gascogne), cap., *Vic-Fezenzac;* entre le Condomois au N., le haut Armagnac à l'E., l'Astarac au S., l'Eauzan et le bas Armagnac à l'O.; 28 kil. sur 20; aujourd'hui compris dans le dép. du Gers. Erigé en comté en 802, héréditaire en 920, réuni à l'Armagnac en 1140, et définitivement à la couronne en 1589. En 1777 le roi permit à la famille de Montesquiou de joindre à son nom celui de Fezenzac.

FEZENZAGUET ou FEZENZAGUEZ, petit pays du Bas-Armagnac, cap. *Mauvezin;* auj. compris dans le dép. du Gers (arr. de Lectoure). Anc. vicomté, détachée de l'Armagnac en 1163 comme apanage d'un cadet d'Armagnac, incorporée à l'Armagnac en 1403, et, après plusieurs confiscations et restitutions, réunie à la couronne en 1589.

FEZZAN, anc. *Phazania*, pays de l'Afrique du Nord, formé de la plus grande oasis connue à l'entrée du Grand-Désert; dans le pachalik de Tripoli, entre 29o 50' et 23o 30' de lat. N., et 9o et 17o de long. E.; capit. *Mourzouk*. Pop., environ 60,000 hab., Arabes, Tibbous et métis des deux races. Sol sablonneux, excepté dans quelques vallées; aucun cours d'eau; la terre n'est arrosée qu'avec l'eau des puits, qui s'obtient à une profondeur de 8 ou 10 pieds; les pluies sont rares et peu abondantes; le climat, très-chaud en été, est tempéré en hiver. Peu de céréales; dattes, figues, légumes. Commerce par caravanes avec l'intérieur de l'Afrique, l'Egypte et les Etats Barbaresques; il consiste en peaux de bêtes féroces, plumes d'autruche, poudre d'or et esclaves. Cet Etat est gouverné par un lieutenant du pacha de Tripoli. Occupé dans l'antiquité par les Garamantes, ce pays fut conquis par les Romains dans le 1er siècle après J.-C.; au VIIe siècle, il tomba sous la domination arabe; en 1811, Mohammed-el-Mukni, envoyé par le bey de Tripoli pour percevoir le tribut, usurpa le trône.

FIACRE (Saint), patron des jardiniers, né en Irlande vers 600, m. en 670, fonda en France, près de Meaux, un hospice dans un village qui porte encore son nom; il s'y livra sans doute au jardinage. Fête, le 30 août.

FIACRES, voitures publiques à 4 roues, organisées en 1661, à Paris, par le duc de Roanez et les marquis de Souches et de Crenant, pour aller d'un quartier à l'autre et faire des promenades à la campagne. Cette entreprise, qui avorta au bout de trois ou quatre ans, fut renouvelée vers 1690 par Nicolas Sauvage, facteur du maître des coches d'Amiens, qui établit son industrie dans la rue St-Martin, vis-à-vis celle de Montmorency, dans l'*hôtel St-Fiacre*. *V.* notre *Dictionn. des Lettres*, au mot FIACRES.

FIANÇAILLES, acte par lequel deux futurs époux engagent leur foi (*fiance*, en vieux français). L'usage des fiançailles existait chez les Hébreux, et l'on en trouve la formule dans l'*Uxor hebraica* de Selden. On n'en trouve guère de traces chez les Grecs. Dans l'ancienne Rome, les enfants pouvaient être fiancés dès l'âge de 7 ans; souvent les conventions du mariage étaient inscrites sur un registre public, que chaque partie scellait de son cachet. Le fiancé donnait à la fiancée, en guise d'arrhes, quelques pièces d'or ou d'argent, et un anneau de fer uni (*pronubum*), qu'elle portait au 2e doigt de la main gauche. On se gardait de faire les fiançailles en un jour orageux ou nébuleux, ce qui eût été de mauvais augure. Chez les peuples chrétiens, on divisa les fiançailles en *solennelles* et *simples;* les premières, célébrées à l'église, avec les formalités usitées dans chaque pays; les secondes, sans aucune cérémonie, n'étaient que des promesses de mariage. Le concile de Trente au XVIe siècle régla les conditions des fiançailles. La révolution française a fait disparaître le caractère légal et religieux de cet acte, qui n'est plus qu'un accord des familles entre elles et un engagement d'honneur.

FIANONA, v. des États autrichiens (Littoral), petit port sur le golfe de Quarnero, à 28 kil. S.-O. de Fiume.

FIBONACCI (Léonard), dit *Léonard de Pise*, mathématicien du XIIIe siècle, visita la Barbarie. Il est un de ceux à qui l'on attribue l'importation des chiffres arabes en Europe. La bibliothèque Magliabecchiani de Florence a de lui en mss. deux ouvrages : *Liber abaci*, 1202, traité d'arithmétique, et *Practica geographiæ*, 1220.

FICAROLO, v. des États autrichiens (Vénétie), à 27 kil. S.-O. de Rovigo, petit port sur le Pô; 3,000 hab.

FICHET (Guillaume), docteur en Sorbonne, procureur de la nation de France et recteur de l'université de Paris, camérier et pénitencier de Sixte IV, fit venir à Paris, en 1469, Martin Krantz et Michel Freiburger, qui apportèrent l'imprimerie, et fut l'éditeur du premier livre imprimé à Paris, *Rhetoricorum lib. III*, 1470, petit in-4o.

FICHTE (Jean-Gottlieb), philosophe allemand, né en 1762 à Rammenau, près de Bischoffswerda (haute Lusace), m. en 1814. Elevé jusqu'à 13 ans chez un pasteur de campagne, puis au collége de Schulpforta, il manifesta dès son enfance un ardent amour de la liberté. La lecture des écrits de Lessing eut une grande influence sur son esprit. A 18 ans, il alla étudier la théologie à l'université d'Iéna, mais ce fut la philosophie qui s'empara de son intelli-

gence. Sa jeunesse fut errante et malheureuse. N'ayant pu obtenir une place de pasteur dans son pays, il accepta les fonctions de précepteur chez le propriétaire d'une hôtellerie de Zurich : en 1788, il se rendit à pied dans cette ville, et, deux ans après, il retournait en Allemagne chercher une position meilleure. C'est alors qu'il se livra avec enthousiasme à l'étude de la philosophie de Kant ; ce profond stoïcisme moral le soutenait au milieu de ses misères. En 1791, il fut encore précepteur à Varsovie chez un gentilhomme polonais, et son humeur inquiète et insoumise lui fit bientôt quitter ce poste. En passant à Kœnigsberg, il alla visiter Kant, qui le reçut froidement d'abord, mais qui ne tarda pas à reconnaître en lui un disciple enthousiaste et un penseur original. Sur la recommandation de Kant, un libraire de Halle imprima le 1er ouvrage de Fichte : *Essai d'une critique de toute révélation*, 1792. Il se maria, en 1793, à Zurich, avec une nièce du poëte Klopstock, Mlle Rahn. Dès lors, une vie plus heureuse et plus calme commença pour lui. Ses premiers loisirs furent consacrés à apprécier la Révolution française au point de vue de la philosophie, à détruire les calomnies dont elle était l'objet, à dissiper les alarmes qu'elle faisait naître, et il proclama hautement une ère nouvelle dans ses *Mémoires pour rectifier les jugements du public sur la Révolution française*, 1793. Puis, se tournant vers les souverains de l'Europe, dans un audacieux ouvrage écrit, disait-il, dans la ville du Soleil, et daté de l'an dernier des ténèbres, *Réclamation pour la liberté de penser, adressée à tous les princes qui l'ont opprimée jusqu'ici*, il les engagea à suivre le mouvement des esprits, et réclama la liberté de la pensée et de la parole. En 1794, Fichte fut appelé par le gouvernement de Weimar à remplacer Reinhold dans la chaire de philosophie d'Iéna; il y passa cinq années, établissant les bases de son système, complétant d'abord la doctrine de Kant, et finissant par y substituer la sienne. Accusé d'athéisme, il offrit sa démission, et se retira à Berlin en 1799. Il y publia sa *Destination de l'homme*, 1800, ouvrage plein d'une piété fervente qui semble confiner au mysticisme. Cet homme, qu'on accusait de ne pas croire en Dieu, va développer de plus en plus les religieuses tendances de son système; trois importants ouvrages, *les Caractères du siècle présent, la Mission du savant, la Philosophie religieuse*, tous publiés en 1806, expriment surtout l'ardent désir de concilier la religion et la science. Après la bataille d'Iéna, il partit pour Kœnigsberg, où s'était réfugié le roi de Prusse. Fichte aimait passionnément sa patrie ; ses *Discours à la nation allemande*, prononcés à Berlin, 1807-1808, au milieu des baïonnettes françaises, ont contribué à réveiller l'Allemagne et préparé l'explosion de 1813. En 1810, quand l'université de Berlin fut constituée, il y fut nommé professeur de philosophie, et l'administra comme recteur pendant 2 ans. La philosophie de Fichte, issue de celle de Kant, en devint bientôt la contradiction la plus complète; Kant refusait à l'esprit humain la faculté de reconnaître autre chose que lui-même; Fichte, enfermé dans le *moi* par les *antinomies* de son maître, s'y établit, et tire de ce seul fonds qui reste à la spéculation tout l'ensemble de la science. Le *moi* est considéré par lui comme un être absolu, possédant et expliquant tout; ce *moi* se sent limité, et par là, sans sortir de lui-même, il affirme le *non-moi*, il le *pose* (c'est son expression), il le crée, il crée la nature et Dieu. Ces termes extraordinaires, ces formules insensées, attestent les efforts inouïs que fait la raison pour reconquérir la réalité objective interdite à l'homme par le scepticisme de Kant. Fichte, dans cette première période, a pu être justement accusé d'athéisme ; mais un développement nouveau de son système a complété sa pensée et expliqué ses paroles. Dieu n'est plus seulement, selon sa bizarre formule, une création du *moi*; il est le *moi* absolu, dont le *moi* fini tire son être, et vers lequel nous devons tendre, auquel nous devons éternellement chercher à nous unir, sans pouvoir jamais réaliser d'une manière complète cette mystique alliance. De là les beaux enseignements de Fichte sur la vie religieuse. Le défaut capital de sa philosophie, c'est que, dans la crainte de limiter la puissance infinie, il refuse à Dieu la personnalité, et tombe ainsi, malgré tous ses efforts, dans une sorte de panthéisme. Il commet aussi de graves erreurs sur l'immortalité de l'âme : comme Aristote, il n'accorde l'immortalité qu'à l'âme entrée dès cette vie au sein de la Divinité et unie à l'absolu par l'exercice de sa liberté morale. Ces erreurs théoriques, il faut le reconnaître, quelles qu'en puissent être les dangereuses conséquences, sont heureusement rectifiées par la noblesse de ses doctrines pratiques : on ne lira jamais les écrits de Fichte sur la mission de la science, sur la liberté morale, sur la vie bienheureuse, sans se sentir plus fort et plus religieux. Le système de Fichte a été l'objet de nombreux travaux en Allemagne : Jean-Paul, Schelling, Hegel, l'ont jugé tour à tour; les appréciations de M. Harms et de M. Bachmann sont les plus complètes. Le fils du philosophe, M. Hermann Fichte, a donné un livre plein d'intérêt, sous ce titre : *Vie et correspondance de Fichte*, 1830, 2 vol. in-8°. En France, MM. Charles de Rémusat et Wilm, dans leurs études sur la philosophie allemande, ont exposé les idées de Fichte avec beaucoup de profondeur et de science, ainsi que M. Emile Saisset, *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1846. La *Destination de l'homme* a été trad. en franç. par M. Barchou de Penhoën, 1832; la *Destination du savant*, par M. Nicolas, 1838; la *Doctrine de la science*, par M. Grimblot, 1843; et l'*Instruction pour la vie religieuse*, par M. Bouillier, 1845. S. R. T.

FICHTELGEBIRGE, c.-à-d. *monts aux sapins*, chaîne de mont. du royaume de Bavière, entre le Bœhmerwald et le Jura franconien ; couverte de forêts de pins et de sapins. Point culminant : le *Schneeberg* (1,040 mèt.). Elle sépare les affluents des mers Baltique et du Nord et ceux de la mer Noire : la Naab au S., la Saale au N., l'Eger à l'E., et le Mein à l'O., en descendent.

FICIN (Marsile), *Marsilio Ficino*, célèbre platonicien, né à Florence en 1433, m. en 1499, était chanoine de la cathédrale de Florence. Il commença, dès l'âge de 23 ans, à écrire sur la philosophie platonicienne, quoiqu'il ne sût pas encore le grec. Il l'apprit avec ardeur, et fut en état de donner une traduction de Platon, à la fois littéraire, claire et en bon latin. Le système de Ficin était emprunté principalement aux derniers platoniciens de l'école d'Alexandrie, système peu d'accord avec la raison, mais plein de charmes pour l'imagination crédule, et qui paraissait d'ailleurs coïncider en plusieurs points avec les doctrines de l'Eglise. Il le développa dans sa *Theologica platonica*, Florence, 1482, et l'appuya de sa traduction de Platon, Venise, 1491. Il alla jusqu'à le prêcher en chaire. Outre ces ouvrages, on a de lui des traductions latines de Plotin, Florence, 1492, et Bâle, 1580, in-fol.; de Denys l'Aréopagite, Cologne, 1536; de quelques traités de Jamblique, Porphyre, etc., Venise, 1497. Ses œuvres complètes ont été publiées en 2 vol. in-fol., Paris, 1641. C. N.

FICORONI (Francisco), antiquaire, né à Lugano ou à Labico près de Rome, en 1664, m. en 1747. Il a laissé, sur les antiquités romaines, plusieurs ouvrages estimés, dont les principaux sont : *la Bolla d'oro de' fanciulli nobili Romani, e quella de' libertini...*, Rome, 1732, 1 vol. in-4°; *i Tali ed altri instrumenti lusorii degli antichi Romani*, 1734, 1 vol. in-4°; *le Maschere sceniche, e le figure comiche d'antichi Romani*, 1736, 1 vol. in-4°; *i Vestigi e rarità di Roma antica, ricercate e spiegate*, 1744, 1 vol in-4°, etc.

FICQUET (Etienne), graveur au burin, né à Paris en 1731, m. en 1794, s'adonna au genre du portrait en petite dimension, et y excella. Son œuvre peu considérable contient surtout les portraits d'écrivains célèbres, tels que Montaigne, Molière, Regnard, P. Corneille, La Fontaine, Crébillon, J.-B. Rousseau, etc., particulièrement dans le XVIIe et le XVIIIe siècle. Son chef-d'œuvre est le portrait de Mme de Maintenon. Ficquet a de la finesse, du charme, de la vigueur, et dessinait très-spirituellement.

FIDALA, v. forte du roy. de Maroc, prov. de Fez, à 48 kil. S.-O. de Salé ; port sur l'Atlantique, avec une bonne rade.

FIDANZA (Jean de). *V.* BONAVENTURE (saint).

FIDARI, anc. *Evenus*, riv. de la Grèce, prend sa source au mont Axiros, et se jette dans la baie de Patras.

FIDÉLITÉ (Ordre de la). Il y a deux ordres de ce nom, l'un en Prusse (*V.* AIGLE NOIR), l'autre dans le gr.-duché de Bade, institué en 1715 par le margrave Charles-Guillaume de Bade-Dourlach, en mémoire de la fondation de Carlsruhe.

FIDÉLITÉ ou BONNE FOI (la), divinité allégorique, qui avait à Rome un temple bâti par Numa. On la représentait sous la figure d'une matrone couronnée de laurier ou d'olivier, tenant une corbeille de fruits ou des épis.

FIDÉLITÉ (prince de la). *V.* ELIO.

FIDÈNES, *Fidenæ*, anc. v. d'Italie, dans le pays des Sabins, au confl. du Tibre et de l'Anio, à 5 milles au N. de Rome, sur la voie Salaria. Prise par Romulus, Tullus Hostilius, Ancus Martius, Tarquin l'Ancien, elle reçut une colonie romaine, 425 av. J.-C. Il ne reste plus de cette ville que quelques ruines auprès de Castel Giubileo.

FIDENTIA, nom anc. de BORGO-SAN-DONNINO.

FIDENTIACUS PAGUS, nom latin du FÉZENZAC.

FIDIUS. *V.* SANCUS.

FIDJI ou **VITI**, en anglais *Fejee*, archipel du grand Océan, dans la Polynésie, entre 15° 45' et 19° 42' lat. S., 174° et 179° long. E. Iles principales : Viti-Levou, Vanoua-Levou, Kandabou, Tabe-Ouni, Laguemba ; 300 îlots ; 150,000 hab. environ, convertis par des missionnaires anglais ; il y a encore des cannibales dans l'intérieur. Tasman découvrit ces îles en 1643, et les appela *Iles du prince Guillaume*. Cook les visita en 1773 et 1777 ; et elles sont devenues possession anglaise en 1861. Exportation, par les Américains, de bois de sandal et d'huile de coco.

FIDUCIAIRE (Père), *Fiduciarus pater*. V. Emancipation.

FIEF, traduction française du mot latin *feodum*, qui, à partir du IXe siècle, remplaça celui de *beneficium*, pour désigner un nouveau genre de propriété introduit dans les Etats de l'Occident par l'invasion barbare du Ve siècle ; le mot *feodum* vient, à ce qu'il semble, de deux anciens mots tudesques (*fee-od*, propriété, récompense), dont le second a disparu des langues germaniques, mais dont le premier existe encore en anglais. Comme bien d'autres institutions du même temps, le fief ne fut que le développement d'une vieille coutume des Germains qui se groupaient autour d'un valeureux chef de bande, se dévouaient à sa personne, et recevaient de lui, après la victoire, des chevaux, des armes, d'abondants festins. Au lieu de ce butin mobilier, les rois et les principaux chefs, après l'invasion, donnèrent à leurs *fidèles* des portions de l'immense domaine que la conquête leur avait livré : ce furent les fiefs, tantôt révocables à volonté, tantôt temporaires, tantôt concédés à vie, tantôt donnés ou retenus héréditairement, mais toujours imposant au bénéficier envers le donateur certaines obligations dont la fidélité et le service militaire étaient les principales. Au IXe siècle en France, au XIe en Allemagne et en Italie, l'hérédité, depuis longtemps convoitée par les seigneurs, devint la condition générale et légale des fiefs : l'aîné succéda de droit à son père, au détriment des cadets, qui n'eurent que tout juste de quoi vivre : les mâles au détriment des filles, qui, dans l'origine, ne pouvaient même succéder à défaut de mâles, et qui ne l'obtinrent que vers le XIIe siècle ; de plus, toute propriété, jusqu'aux fours banaux des villes et des campagnes, jusqu'aux essaims d'abeilles, jusqu'au droit de chasse et de pêche, fut donnée en fief. — La terre principale, ou le domaine que se réservait le donateur, s'appelait *fief dominant* à l'égard de la partie démembrée qui relevait de lui ; l'immeuble concédé prenait le nom de *fief servant* ; le possesseur du premier était le *suzerain* de l'autre, nommé son *vassal* (de *gesell*, compagnon, ou de *gast*, hôte, convive). La même terre était ordinairement tout ensemble fief dominant et fief servant, et le même seigneur suzerain et vassal : le duché de Normandie, par exemple, relevait de la couronne comme fief servant, et il était le fief dominant par rapport au comté d'Evreux, dont le titulaire était vassal du duc et arrière-vassal du roi. — Ducange, dans son *Glossaire*, définit 88 espèces de fiefs. Voici les plus importantes : *arrière-fief*, relevant d'un autre fief, qui était lui-même mouvant d'un fief supérieur ; *fief abonné*, dont les obligations de vassalité avaient été converties en redevances annuelles ; *fief ample*, pour lequel on devait donner au suzerain, après la mort du vassal, le cheval et quelques armes de celui-ci, ou une somme de 60 sous ; *fief-aumône* ou *aumône fieffée*, fief donné à une église à titre d'aumône pour quelque fondation pieuse ; *fief banneret* ou *fief de bannière*, obligeant le possesseur de se rendre en armes, au commandement du suzerain, avec sa bannière, et suffisamment accompagné ; *fief de chevalier* ou *de haubert*, dont le possesseur devait au suzerain le service à cheval, avec le haubert, l'écu, l'épée et le heaume ; *fief de la chambre* ou *de revenu*, fief sans terre et sans titre d'office, consistant seulement en une rente ou pension assignée, à charge d'hommage, sur la chambre, c'est-à-dire sur le trésor du roi ou sur le fisc de quelque seigneur ; *fief de corps*, dont le possesseur était obligé d'aller lui-même à la guerre, et de s'acquitter en personne des services militaires dus au suzerain ; *fief demi-lige*, pour lequel le vassal promettait fidélité contre tous, à l'exception des supérieurs, tandis que, pour le *fief-lige*, on promettait fidélité envers et contre tous ; *fief d'écuyer*, qui pouvait être possédé par un simple écuyer, et pour lequel il n'était dû au suzerain qu'un service d'écuyer ; *fief feminin*, dont la première investiture avait été accordée à une femme, ou bien à la succession duquel les femmes étaient admises à défaut de mâles ; *fief furcal*, auquel était attaché le droit de haute justice, et, par conséquent, d'avoir des fourches patibulaires ; *fief d'honneur* ou *fief libre*, qui ne consistait que dans la mouvance et la foi et hommage, sans aucun profit pécuniaire pour le suzerain ; *fief incorporel*, auquel n'était attaché aucun domaine réel, et qui ne consistait qu'en censives, rentes ou autres droits ; *fief mort*, héritage tenu à rente sèche, et non à cens ou à rente foncière ; *fief ouvert*, fief vacant, dont le nouveau possesseur n'avait pas encore prêté foi et hommage, ni payé les droits de mutation, et où le suzerain pouvait exercer le droit de saisie, impossible quand le fief avait été *couvert* ; *fief de retraite*, que le vassal était tenu de rendre au seigneur à sa première demande ; *fief simple*, auquel n'était attaché aucun titre de dignité, etc. R. et B.

FIEFMARCON. V. Fimarcon.

FIEFS (Chambre des). V. Chambre des fiefs.

FIELD, *champ* en anglais ; Southfield, champ du sud. — Dans les noms norvégiens et suédois, *field* signifie *rocher*.

FIELD (John), célèbre pianiste, né à Dublin en 1782, m. en 1837. Elève de Clementi, il l'accompagna dans ses voyages sur le continent, excita partout un enthousiasme général, et séjourna en Russie près de 30 ans. Son jeu se distinguait par la grâce, l'élégance, la netteté, le fini. Ses compositions (7 concertos, un quintette, des sonates, variations, fantaisies, exercices, nocturnes) sont calculées pour mettre ces qualités en relief.

FIELDING (Henri), célèbre romancier anglais, né en 1707 à Sharpham-Park (Somerset), m. à Lisbonne en 1754. Son père, lieutenant général dans l'armée, le destinait au barreau, et le fit étudier au collége d'Eton et à Leyde. Fielding promettait un jurisconsulte distingué ; mais sa pension étant mal payée, il dut revenir à Londres, et, à peine âgé de 20 ans, se trouva libre et abandonné au milieu des tentations de toute sorte. Entraîné par ses passions, et sans ressources pour les satisfaire, il fit des comédies et des romans. Sa 1re pièce, l'*Amour sous différents masques*, 1727, eut beaucoup de succès ; mais il était trop pressé d'écrire pour travailler sérieusement. Marié en 1736, il renonça quelque temps à ses habitudes de désordre ; puis le faste qu'il voulut déployer le replongea dans la misère, d'où la fortune de sa femme et l'héritage paternel l'avaient tiré. Malgré des infirmités précoces, résultat de ses débauches, il se remit au travail, et publia coup sur coup un *Essai sur la conversation*, un *Essai sur la connaissance et les caractères des hommes*, un *Voyage de ce monde-ci à l'autre*, l'*Histoire de Jonathan Wild le Grand*, et les *Aventures de Joseph Andrews*, 1742, une de ses œuvres les plus remarquables. La mort de sa femme faillit lui faire perdre la raison. Enfin il surmonta sa douleur, et s'associa dans plusieurs journaux à la polémique des partis. Pressé de plus en plus par le besoin, il accepta une place de juge de paix du comté de Middlesex, et la remplit avec talent et activité. En 1750 parut son chef-d'œuvre, *Tom Jones* ou l'*Enfant trouvé*, roman qui l'a placé au rang des premiers écrivains. En 1751, il publia *Amelia Booth*, composition de mérite, quoique inférieure à la précédente. Cependant sa santé s'affaiblissait de jour en jour : il alla chercher en Portugal un climat plus doux ; mais le mal était incurable, et il mourut trois mois après son arrivée à Lisbonne. Fielding se place entre Cervantes et Le Sage. Bien que les Anglais le considèrent comme un de leurs meilleurs auteurs, il paraît cependant avoir été plus goûté par les étrangers ; cela tient à ce que, champion d'une cause perdue, il rompit en visière avec les exagérations puritaines qui se sont fait une si large part dans les habitudes britanniques. La violence de ses efforts réactionnaires contre l'hypocrisie de son siècle l'a entraîné trop loin peut-être ; mais ses tableaux sont vrais, ses intrigues habilement conduites, sa gaieté de bon aloi, quoique un peu libre parfois ; Walter Scott l'appelle le créateur du roman *anglais*, et ajoute que la noblesse de sa naissance, en lui ouvrant les portes du grand monde, et sa misère, en lui faisant connaître les dernières classes du peuple, avaient fait de lui l'homme le plus propre à devenir le peintre fidèle de la société anglaise. Les œuvres complètes de Fielding ont été impr. à Londres, 1762, 8 vol. in-8° ; 1766, 12 vol. in-12 ; 1771 et 1784, 8 vol. in-8° ; 1833, 10 vol. in-8°. *Jonathan Wild* a été trad. en franç. par Picquet, 1763, 2 vol. in-12 ; *Joseph Andrews*, par l'abbé Desfontaines et par Lunier ; *Amelia*, par Mme Riccoboni ; *Tom Jones*, par Laplace, 1750 ; Chéron, 1804 ; Labédollière, 1833 ; Defauconpret, 2 vol. in-8°, 1836 ; Léon de Wailly, 1846, 2 vol. in-12, avec notice par W. Scott. A. R.

FIENNES (Robert dit Moreau ou Morel de), connétable de France, né vers 1308 ou 1309 au château du même nom, dans le Boulonnais, m. vers 1385. Après le désastre de Poitiers et la mort de Gautier de Brienne, 1356, il reçut la dignité de connétable comme récompense des

services déjà rendus par lui au pays dès le début de la guerre de Cent Ans. Homme de conseil et d'action tout ensemble, il sut alors, tout en adoptant le système de temporisation par lequel Charles V allait une première fois sauver la France, trouver une foule d'occasions de montrer son courage et ses talents; se multipliant pour être partout où sa présence était nécessaire, envoyé à chaque instant d'une province dans l'autre comme lieutenant général du roi, il défendit le pays contre tous ses ennemis : Charles le Mauvais, qu'il empêcha de surprendre Amiens, 1358, et à qui il enleva Saint-Valery et Melun, 1359; les Anglais, à qui il reprit Auxerre, 1360; les grandes compagnies de Routiers, qu'il chassa de Pont-Saint-Esprit, de Frontignan, 1361, de la Charité-sur-Loire, 1365. Après le traité de Brétigny, qui faisait de sa terre de Fiennes, baronnie du comté de Guines, une dépendance de l'Angleterre, 1360, il refusa l'hommage au roi anglais, malgré les ordres formels et écrits du roi de France, oct. 1360, déc. 1362, et il sut toujours défendre son château, même quand Robert Knolles vint l'assiéger avec 25,000 hommes, 1369. En 1370, affaibli par les années et les fatigues, il termina sa carrière militaire en se démettant noblement de sa dignité, et en conseillant au roi de confier l'épée de connétable à Du Guesclin. — MM. Alex. Hermand et Ed. Garnier ont publié des travaux intéressants sur Robert de Fiennes dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. VIII, St-Omer, 1850. R.

FIERTE (du latin *feretrum*, cercueil, châsse), mot exclusivement usité pour désigner la châsse de St-Romain, archevêque de Rouen. Le chapitre de la cathédrale, qui possédait les reliques de ce saint, obtint, vers le milieu du XIIe siècle, des ducs de Normandie, le privilége, bientôt confirmé par les rois de France, de délivrer chaque année, au jour de l'Ascension, un condamné à mort, après qu'il avait soulevé trois fois la fierte. Ce privilége, qui s'exerça souvent en faveur de sujets indignes, fut, entre les magistrats séculiers et le clergé, un sujet de disputes continuelles. Louis XI, les parlements de Rouen et de Paris, les publicistes du XVIe siècle (Bodin, De Thou, Pasquier), et Henri IV, essayèrent vainement de le supprimer ou de le restreindre. Un exemple de délivrance par la fierte se trouve encore en 1790. Le privilége fut enfin aboli l'année suivante. *V.* Floquet, *Histoire du privilége de St-Romain*, 1833, 2 vol. in-8°. B.

FIESCHI (Joseph), assassin, né à Murano en Corse en 1790, ancien berger, soldat, garde-moulin, et condamné pour vol, tenta de faire périr le roi Louis-Philippe et sa famille, pendant une revue passée sur les boulevards de Paris le 28 juillet 1835, au moyen d'une machine infernale dressée dans une maison vers le milieu du boulevard du Temple. Le roi et les princes échappèrent, mais 22 personnes furent blessées grièvement, et 18 tuées, parmi lesquelles le maréchal Mortier, duc de Trévise, ministre de la guerre. Fieschi fut condamné à mort par la chambre des Pairs, et exécuté à Paris avec ses complices, Pépin et Morey, le 16 février 1836. C. P.

FIESOLE, anc. *Fæsulæ* ou *Fésules*, v. de Toscane, à 5 kil. N.-E. de Florence; 11,799 hab. Cette ville, qui a succédé à une des grandes cités de l'Etrurie, n'offre d'intérêt que par ses ruines, et par les nombreuses et belles villas qui l'entourent. Elle fut prise et ruinée en 1010 par les Florentins, qui emportèrent ses matériaux pour agrandir leur ville. On y trouve des murs et beaucoup d'antiquités étrusques, un amphithéâtre romain, et de belles ruines du moyen âge. Elle possède une belle cathédrale, et est le siége d'un évêché.

FIESOLE (Giovanni DA). *V.* GIOVANNI.

FIESQUE (en italien *Fiesco*, au pluriel *Fieschi*), l'une des quatre familles génoises qui, à partir du XIIIe siècle, s'élevèrent au-dessus du reste de la noblesse. Tandis que deux d'entre elles, les Spinola et les Doria, s'étaient mises à la tête du parti guelfe et populaire, les Fieschi, avec les Grimaldi, dirigeaient le parti aristocratique et gibelin. Cette maison avait donné à Gênes plusieurs amiraux, au saint-siége deux pontifes (*V.* INNOCENT IV et ADRIEN V), quand, sur les ruines de l'ancienne aristocratie génoise, écartée du gouvernement par le premier doge Simon Boccanegra, au milieu du XIVe siècle, s'élevèrent les riches familles plébéiennes des Adorni et des Frégosi (*V. ces noms*). Malgré la grande part qu'ils prirent, dans le XVe siècle, aux rivalités de cette noblesse nouvelle, les Fieschi ne furent plus alors qu'au second plan, et ce fut en vain que Jean-Louis Fiesque essaya en 1547 (2 janvier) de renverser, par une conspiration, André Doria, devenu depuis 1528 le véritable maître de sa patrie (*V. ce nom et* ADORNO), et de relever à son profit le parti démocratique. Flatteur du vieux Doria et chef secret des mécontents tout ensemble, il parvint, avec l'aide de ses deux frères, à massacrer le neveu de son ennemi, Giannettino Doria, et à s'emparer un instant des portes et du port; mais il se noya en montant sur son vaisseau; ses complices se rendirent, et l'alliance qu'il avait conclue avec Pierre-Louis Farnèse de Parme et François Ier de France, pour balancer la protection de Charles-Quint assurée à Doria, resta inutile. — Écrite en italien par Mascardi, Anvers, 1629, in-4°, et en français par le cardinal de Retz, la conspiration de Fiesque a été transportée sur la scène allemande par Schiller. R.

FIEVÉE (J.), littérateur et publiciste, né à Paris en 1767, m. en 1839. D'abord imprimeur, il renonça à sa profession pour les lettres et la politique. Comme romancier, il se fit connaître par la *Dot de Suzette*, 1 vol. in-12, 1798, qui offrait un mélange heureux de grâce et de simplicité, à une époque où il n'y en avait pas encore beaucoup. Comme publiciste, après avoir embrassé d'abord les principes de la Révolution, il y renonça dès 1795, pour se jeter dans une opposition alors périlleuse. Depuis il se rallia aux divers gouvernements, et rédigea tour à tour la *Chronique de Paris*, la *Gazette de France*, le *Journal de l'Empire*, travail dans lequel il montra beaucoup de talent. De journaliste il devint agent diplomatique et préfet, redevint royaliste et journaliste sous la Restauration, mais du côté de l'opposition, et contribua par l'habileté de sa polémique à la puissance du *Journal des Débats*. Il écrivit en outre divers ouvrages politiques, tels que l'*Histoire des sessions de la chambre des Députés*, 1815-20; *Correspondance politique et administrative commencée au mois de mai 1814*, 15 vol. in-8°, 1815-19, etc. G. L.

FIÈVRE (La), divinité allégorique des anc. Romains. Elle avait trois temples, l'un sur le mont Palatin, l'autre sur le forum de Marius, le 3e à l'extrémité de la Via Longa.

FIFE, autrefois *Othelinia*, comté du S.-E. de l'Ecosse, formant une péninsule entre le golfe du Tay au N., celui du Forth au S., la mer du Nord à l'E., et les comtés de Perth, Kinross et Clackmannan à l'O.; 64 kil. de l'O. à l'E., sur 30 du N. au S.; 136,636 hect., dont plus des 2/3 cultivés; 151,506 hab. Sol couvert par les monts Ochills, Lomonds et Largo Law. Riv. : Tay, Eden, Leven, Forth. La vallée de l'Eden, nommée *Howe of Fife*, est surtout fertile. Agriculture avancée. Mines de fer et de plomb. Exportation de houille. Pêches abondantes. Manuf. de toiles à Dunfermline, Kirkcaldy, Dysart. Cap., *Cupar*; villes princ. : St-Andrews, Elie, etc. Le comté de Fife fut érigé vers 840 par Kenneth II, roi d'Ecosse, en faveur des Macduff.

FIGEAC, s.-préf. (Lot), à 56 kil. E.-N.-E. de Cahors, sur le Celer; 5,537 hab. Trib. de 1re instance, collége communal. Sa situation est très-agréable. Teintureries. Comm. de bestiaux. On y remarque l'église Notre-Dame du Puy du XIe siècle; le château de la Baleine, anc. forteresse, servant de palais de justice. Patrie du célèbre égyptiologue Champollion, à qui on a élevé un obélisque. — Cette ville se forma autour d'une abbaye de bénédictins fondée vers 819 par Pepin Ier, roi d'Aquitaine, et dont l'église existe encore. Elle fut prise en 1576 par les protestants; elle eut un hôtel des monnaies, supprimé en 1423. Les fortifications ont été démolies en 1622.

FIGLINE, v. de Toscane, sur l'Arno, à 28 kil. S.-E. de Florence; 3,700 hab. Vins, huiles, soieries. Fabr. autrefois importante de chapeaux de paille, de poterie et de coutellerie.

FIGUEIRA (Jacques), navigateur portugais, fit la découverte et la conquête de l'île de Sumatra en 1510, au nom du roi Emmanuel le Fortuné.

FIGUEIRA-DA-FOZ, v. de Portugal (Bas-Beïra), à 35 kil. O.-S.-O. de Coimbre; port à l'embouch. du Mondego dans l'Atlantique; 6,500 hab. Comm. d'huile, sel, liége, vins, fruits, etc.

FIGUEIREDO (Antonio PEREIRA DE), oratorien portugais, né à Macao en 1725, m. en 1797, a publié des ouvrages estimés de grammaire : *Exercices des langues latine et portugaise*, Lisb., 1751, in-8°; *Novo methodo da grammatica latina*, 1752, in-8°. Il s'attacha ensuite à la politique, devint membre du tribunal royal de censure en 1768, de l'Académie royale des Sciences, interprète dans les bureaux des affaires étrangères et de la guerre, et écrivit pour le pouvoir royal un livre intitulé : *Doctrina veteris Ecclesiæ de supremâ regum potestate*, 1765, in-fol., trad. en franç. l'année suivante.

FIGUEIRO-DOS-VINHOS, v. de Portugal (Estramadure), à 105 kil. N.-E. de Lisbonne, dans une étroite et profonde vallée; bons vins; 2,400 hab.

FIGUEROA (Lorenzo SUAREZ DE), duc de Feria, diplomate espagnol, fut chargé par Philippe II de soutenir, dans les états-généraux de 1593, les prétentions de la maison d'Espagne au trône de France, de concert avec Mendoza, Taxis et Ibarra. Il s'aliéna le duc de Mayenne par sa fierté. Après l'entrée de Henri IV à Paris, il reçut l'ordre de s'éloigner; mais il reprit plus tard ses fonctions diplomatiques à la cour de ce prince.

FIGUEROA (Francisco de), poëte espagnol, né à Alcala de Hénarès en 1540, m. en 1620, passa une partie de sa vie en Italie, et fut membre des académies de Bologne, Naples, Sienne et Rome. Ses contemporains le surnommèrent *el Divino*. Ses poésies pastorales respirent une douce mélancolie, une rêverie aimable. Il fit aussi quelques comédies, dont la meilleure est intitulée : *Amor y Fortuna*. Ses œuvres ont été imprimées à Lisbonne, 1626.

FIGUIER RUMINAL, *Ficus ruminalis*, figuier sauvage qui croissait au milieu du Forum romain, et sous lequel la tradition rapportait que Romulus et Rémus avaient été trouvés suçant les mamelles de la louve leur nourrice; de là le nom de ruminal, de *rumen*, mamelle. Ce fait avait été représenté dans un groupe de bronze, placé sous le figuier même que l'on conservait pieusement, et qui existait encore du temps des empereurs. Sa mort étant regardée comme un sinistre augure par le peuple, quand ce malheur arrivait, les prêtres plantaient un autre figuier, qui sans doute était censé un rejeton du premier. C. D—Y.

FIGUIÈRES, en espagnol *Figueras*, v. forte d'Espagne (Catalogne), prov. et à 37 kil. N.-N.-E. de Girone, et à 44 kil. S. de Perpignan, sur la route de cette ville à Barcelone; pop. de la commune : 10,082 hab. Défendue par une citadelle dite de *San-Fernando*, élevée au XVIII[e] siècle dans le système de Vauban, et destinée à protéger la frontière d'Espagne du côté des Pyrénées. Figuières a été prise par les Français en 1285, 1675, 1794, 1808, 1811, et 1823.

FILADELFIA, v. du royaume d'Italie (province de Catanzaro), à 19 kil. S. de Nicastro; 5,501 hab. A 4 kil. au N.-O. est l'*Osteria di Cicerone*, lieu où se cacha Cicéron poursuivi par Clodius.

FILANGIERI (Gaëtano), célèbre publiciste, né à Naples en 1752, d'une anc. et noble famille, m. en 1788. Destiné à l'état militaire, il préféra le barreau, où il eut de brillants succès, occupa depuis 1777 plusieurs emplois à la cour, et fut appelé, en 1787, au conseil suprême des finances. Son grand ouvrage, *Scienza della Legislazione*, 1780-85, 7 vol. in-8°, lui a fait une immense réputation; il a été trad. en franç. par Gallois, 1789-91, 7 vol. in-8°, et, avec notes de Benj. Constant, 1822, 6 vol. in-8°. Le 1[er] livre traite des règles générales de la législation; le 2[e], des lois politiques et économiques; le 3[e], des lois criminelles; le 4[e], de l'éducation, des mœurs et de l'instruction publique; le 5[e], inachevé, des lois relatives à la religion. « Le caractère d'amour de la vérité et du progrès, dit M. Villemain, qui distinguait Beccaria et les autres philosophes italiens obéissant à l'influence française du XVIII[e] siècle, se retrouve avec plus d'éloquence dans Filangieri. Législateur philanthrope, il pense que la philosophie doit réformer les nations, que les gouvernements sont trop lents, trop timides dans leurs réformes... La *Science de la Législation* est un livre fait trop vite, par un trop jeune homme, pour une trop jeune nation, mais plein d'un sentiment généreux et pur, et de vérités praticables. Il ne se borne pas, comme Montesquieu, à décrire les lois existantes, il ne rêve que réformes. Celles qu'il propose à l'égard des lois criminelles sont très-sages. Chose étrange à cette époque, il critique vivement la constitution politique de l'Angleterre. »

FILASSIER (Jean-Jacques), moraliste et agronome, né à Warwickind (Flandre) vers 1736, m. en 1806, embrassa les idées de J.-J. Rousseau sur l'éducation, et voulut les compléter dans plusieurs ouvrages, qu'il publia avec la collaboration d'un ancien magistrat nommé Rose. Ce sont : *Dictionnaire historique de l'éducation*, Paris, 1771, 2 vol. in-8°, recueil d'anecdotes instructives et intéressantes; *Eraste ou l'Ami de la jeunesse*, 1773, bon abrégé de notions élémentaires, en forme de dialogues. — En agronomie, il a laissé un *Dictionnaire du jardinier*, 1790, ouvrage estimé, et un traité sur la *Culture de la grosse asperge*, 1783, in-12, aussi complet que possible. Filassier fut membre de l'Assemblée législative. C. P.

FILELFO. *V.* PHILELPHE.

FILHENE, en polonais *Wielen*, v. des États prussiens, prov. et à 70 kil. N.-O. de Posen, dans une île de la Netze; 3,300 hab.

FILICAIA (Vincent de), poëte lyrique italien, né à Florence en 1642, m. en 1707, fut gouverneur de Volterra, puis de Pise, et secrétaire du tirage des magistrats, charge alors très-importante. Le grand-duc de Florence et la reine Christine de Suède le comblèrent de bienfaits. Ses poésies se distinguent par le bon goût, le patriotisme, la saine morale et la pureté du style. On admire particulièrement deux sonnets, l'un sur l'Italie (*Italia, Italia! o tu cui fè la sorte*, etc.), l'autre sur la Providence (*Qual madre i figli con pietoso affetto*, etc.), et six odes composées à l'occasion de la délivrance de Vienne par le roi de Pologne, J. Sobieski, et le duc de Lorraine, 1683. Les œuvres de Filicaia furent publiées après sa mort par son fils Scipion, Flor., 1707, in-4°, et réimpr. à Livourne, 1781, 2 vol. in-12; à Venise, 1812, 2 vol. in-16, etc. M. V—L.

FILICERIENSIS AGER, nom latin du FOUGERAIS.

FILICUDI ou FILICURI, anc. *Phœnicussa* ou *Phœnicodes*, île de Sicile, dans l'archipel de Lipari, par 38° 31' lat. N., et 12° 3' long. E.; 800 hab.

FILIPINA-NUEVA, *Nouvelle-Philippine*, ou PINOS, *île des Pins*, nommée par Colomb *El Evangelista*, île de la mer des Antilles, à 80 kil. S. de Cuba, dont elle dépend. Ch.-l., *Pinar-del-Rio*.

FILIPPI (Sebastiano), peintre, né à Ferrare en 1532 ou 1540, m. en 1602, fut élève et imitateur de Michel-Ange. Son style est large, grandiose, terrible, mais manque de soin et de finesse; son coloris est remarquable, quoique un peu bronzé dans les carnations. Le *Jugement dernier*, qu'il fit pour la cathédrale de Ferrare, est un chef-d'œuvre; il a su être grand et neuf dans ce sujet traité par Michel-Ange. M. V—L.

FILIPPO D'ARGIRO (SAN-), anc. *Agyrium*, v. de Sicile, à 18 kil. S.-E. de Nicosia, au N. de Catane, près du Salso; 7,260 hab. Riches soufrières.

FILLEAU DE LA CHAISE (Jean), né à Poitiers vers 1630, m. en 1693. Bossuet, Montausier et Huet songèrent à lui, après la mort de Sacy, pour l'éducation du Dauphin, fils de Louis XIV, en 1684. Il mit en œuvre dans son *Histoire de St-Louis*, Paris, 1688, 2 vol. in-4°, les matériaux préparés pour Lemaistre de Sacy par Le Nain de Tillemont, et que la Société de l'histoire de France a publiés dans leur forme primitive. On lui doit encore : *Discours sur les Pensées de Pascal*, 1672, et *Discours sur les preuves des miracles de Moïse*. — Son frère, FILLEAU DE SAINT-MARTIN, m. vers 1695, a donné une traduction de *Don Quichotte*, 1677, 4 vol. in-12, souvent réimprimée.

FILLES-DIEU, religieuses hospitalières, appelées dans l'origine *Sœurs de St-Gervais*, parce qu'elles avaient été, en l'an 1300, chargées du service de l'hôpital de ce nom. Comme les sœurs de S[te]-Catherine qui étaient chargées du soin d'enterrer les personnes mortes soit par accident, soit en prison, les Filles-Dieu portaient une robe blanche avec un manteau noir; elles avaient leurs principales maisons à Paris, où une rue du quartier S[t]-Denis a conservé leur nom, à Beauvais, Abbeville, et Orléans. D—T—R.

FILLES DE FRANCE, nom donné autrefois aux filles des rois de France. On les appelait aussi *Mesdames*, alors même qu'elles n'étaient pas mariées.

FILLES D'HONNEUR, titre qui remplaça, en France, sous Catherine de Médicis, celui de *filles de la reine*, pour désigner les demoiselles nobles attachées à la personne des reines. M[me] de Montespan les fit supprimer en 1673.

FILLES DE LA PASSION, *V.* CAPUCINES.

FILLETTES DU ROI, anc. instrument de supplice, importé d'Allemagne en France, et réservé d'ordinaire aux prisonniers de guerre. Ce n'était autre chose qu'une lourde chaîne de fer, attachée au pied avec un anneau, et portant à l'autre extrémité une boule de fer très-pesante. Depuis Louis XI, on employa de préférence la cage de fer dont on attribue l'invention à La Balue.

FILS DE FRANCE. *V.* ENFANTS DE FRANCE.

FILMER (Sir Robert), écrivain politique anglais, né en 1604 dans le comté de Kent, m. en 1688, soutint la cause royaliste. On a de lui : *Anarchie d'une monarchie limitée et mixte*, 1646; *Patriarcha*, où il prétend que tout gouvernement fut d'abord monarchique, et que la puissance paternelle est le principe de toute autorité politique. Il a été combattu par Algernon Sidney dans ses *Discours sur le gouvernement républicain*.

FIMARCON ou FIEFMARCON, *Feudimarco*, anc. pays de France (Gascogne), entre la vicomté de Bruillois au N., celle de Lomagne à l'E., le comté de Gavre au S., et le Condomois à l'O., s'étendait dans les diocèses d'Auch, de Condom et de Lectoure, et se composait de 16 paroisses, entre autres celle de Castelnau.

FIMBRIA, fougueux partisan de Marius. Pour faire à celui-ci des funérailles dignes de lui, il égorgea sur son

bûcher le grand pontife Mucius Scævola. Lieutenant de Valérius Flaccus, 86, il tua ce consul à Nicomédie, prit le commandement de son armée, défit un fils de Mithridate, et détruisit Ilium, coupable d'avoir envoyé une ambassade à Sylla. Ce général ayant gagné ses troupes, en Lydie, il fut réduit à se donner la mort, 84. O.

FIMBRIA, nom latin de l'île FEMERN.

FINALE OU FINALMARINA, v. forte du roy. d'Italie, prov. de Gênes, arr. d'Albenga, petit port sur le golfe et à 53 kil. O.-S.-O. de Gênes; 2,691 hab. Autrefois le ch.-l. d'un marquisat cédé par l'empereur Charles VI aux Génois en 1713. Belle église construite sur les dessins du Bernin. Sol fertile en oranges et autres fruits.

FINALE, v. du royaume d'Italie, province et à 33 kil. N.-E. de Modène, sur une île du Panaro, à 16 kil. de son confluent avec le Pô; 11,692 hab. Toiles et soieries.

FINANCES (Conseil royal des). *V.* CONSEIL DU ROI.

FINE (Loch), golfe sur la côte S.-O. de l'Ecosse (Argyle), renommé pour la pêche des harengs.

FINÉ (Oronce), mathématicien, né à Briançon en 1494, m. en 1555, étudia au collége de Navarre, subit un emprisonnement, de 1517 à 1524, pour avoir fait opposition au Concordat de Bologne, et fut professeur au Collége de France depuis 1530. Il contribua à répandre le goût des mathématiques, fort peu cultivées en France jusqu'à son époque. Il inventa des machines qui excitèrent vivement la curiosité, entre autres une pendule pour le cardinal de Lorraine, 1553; on la voyait encore avant la Révolution dans le cabinet de Ste-Geneviève. Finé, dont on a 31 ouvrages ou opuscules, chercha la quadrature du cercle, la duplication du cube, l'inscription dans le cercle des polygones à côtés en nombre impair, etc. B.

FINESTRAT, v. d'Espagne (Valence), prov. et à 37 kil. N.-O. d'Alicante, sur la Torrès, à 5 kil. de son embouchure dans la Méditerranée; 3,000 hab. Sparterie.

FINGAL, guerrier écossais, père d'Ossian.

FINGAL (Grotte de). *V.* STAFFA.

FINIGUERRA (Tomaso ou Maso), célèbre sculpteur, né à Florence au commencement du XVe siècle, eut pour maître Laurent Ghiberti, et travailla avec lui aux magnifiques portes du baptistère de S. Giovanni, à Florence. Il inventa, vers 1452, l'art d'imprimer des estampes sur des planches de cuivre gravées en creux; il en fit lui-même un grand nombre, dont plusieurs témoignent de son goût et de son talent, entre autres celle du *Couronnement de la Vierge*, qui est au Louvre. On croit reconnaître dans son dessin la manière correcte et vraie de Masaccio, ce qui fait penser qu'il l'aurait eu pour maître; Finiguerra se distingua aussi dans l'art de nieller, et fut regardé comme le plus habile maître en ce genre. M. V—L.

FINISTÈRE (Cap), *Finis terræ*, *Artabrum* ou *Celticum promontorium*, à l'angle N.-O. de l'Espagne (Galice), par 42° 54' lat. N., et 11° 40' 6" long. O.

FINISTÈRE, cap d'Angleterre. *V.* LAND'S END.

FINISTÈRE, dép. du N.-O. de la France, formé de la partie occidentale maritime de la Bretagne; baigné de trois côtés par l'Océan, il est limité à l'E. par les dép. du Morbihan et des Côtes-du-Nord. Superf., 666,705 hect.; 627,304 hab. Ch.-l., *Quimper*. Les principaux ports sont ceux de Brest, Morlaix, Landerneau, Quimper et Douarnenez. Les seules rivières navigables sont l'Aulne, l'Elorn et l'Odet. Le canal de Brest à Nantes commence à Châteaulin sur l'Aulne. Deux chaînes de montagnes, celle d'Arrez au N., et au S. celle des Montagnes Noires, courent presque parallèlement de l'E. à l'O. sur le département. Climat humide; mines de plomb argentifère à Huelgoat et à Poullaouen; carrières de granit, marbre, grès. Les côtes, très-dentelées, ont un développement de plus de 650 kil., et présentent un grand nombre de baies: les principales, en partant du N., sont celles de Lannion, de Goulven, de Brest, de Douarnenez, d'Audierne, de Benaudet et de la Forêt. Les îles de Sein et d'Ouessant font partie d'un petit archipel situé sur la côte de ce département. Culture des céréales; pêche de la sardine. Élève de chevaux et bétail. Manuf. de toiles et cordages. Le Finistère ressort de la cour impériale de Rennes, et a un évêché à Quimper.

FINLANDE (Grande-Principauté de), *Finingia, Eningia*, vaste contrée formant une division politique et administrative de l'empire de Russie; cap., *Helsingfors*; entre 59° 48' et 70° 6' lat. N.; 18° 50' et 50° 2' long. E.; bornée par la Norvége au N., par les gouvernements russes d'Arkhangel et d'Olonetz à l'E., par le golfe de Finlande et le gvt russe de Pétersbourg au S., par le golfe de Botnie et la Suède à l'O.: 377,850 kil. carrés; 1,787,526 hab. en 1862. Son nom finnois, *Suomi*, et son nom scandinave, *Fen-land* ou *Finlande*, signifient *pays de marécages*. Les lacs et les marais y sont en effet nombreux, et enfermés entre des masses de granit dont la couche presque générale laisse une place relativement peu considérable pour la terre et la culture. Les montagnes les plus importantes n'y ont pas plus de 300 mèt. Une seule chaîne, sous le nom de *Maan-Selkä* ou *Maanselk*, parcourt le pays d'un bout à l'autre; elle est granitique, couverte de sable, de glaise et d'une mince couche de terre végétale. Elle s'abaisse peu à peu, du côté du N., vers l'océan Glacial, tandis que, vers le S., elle se termine brusquement aux rivages du golfe de Finlande. Elle se divise en plusieurs branches, et sépare les eaux en 5 différents systèmes ou bassins, se déchargeant soit dans l'océan Glacial, soit dans la Baltique, dans le golfe de Finlande ou dans le lac Ladoga. En général, les eaux qui débouchent dans le golfe de Botnie forment des rivières distinctes les unes des autres, au lieu que celles de la Finlande méridionale composent de vastes agglomérations s'écoulant par l'entremise d'une succession de lacs de forme allongée et réunis par des canaux. Les principales rivières sont: la Tana, aux confins du Finmark norvégien et de la Laponie finlandaise; la Tornea, qui forme au N.-E. la limite entre la Finlande et la Suède, et reçoit le Muonio; l'Ijo; l'Uléa, très-importante sous le rapport commercial; le Kyroioki, le plus considérable des cours d'eau de l'Ostro-Botnie méridionale; la Kumo, qui reçoit les eaux de 171 lacs, et qui, après de nombreux et formidables rapides, gagne le golfe de Botnie près de Bjorneborg; l'Aura, qui parcourt la ville d'Abo; la Wanda, à l'embouchure de laquelle Gustave Vasa fonda, en 1550, la ville d'Helsingfors; la Kymenë, grossie de la Jirango; le Raiaioki ou Systerback, à l'O. du gvt de Viborg, qui a servi, de 1323 à 1617, à séparer la Russie de la Finlande suédoise, et forme auj. la limite entre la Finlande et la Russie au S.-E.; la Vuoksa, qui débouche du lac Saïma, donne lieu au célèbre ressaut d'Imatra, et gagne, après de nombreux rapides, un peu au-dessous de Kexholm, l'immense réservoir du Ladoga. Les principaux lacs sont: l'Enaré, principal réservoir du système fluvial de la Laponie boréale; l'Ulea, l'Etseri, le Toëvesi, le Keuvanselka, le Ruovesi, le Nasiarvi, près la ville de Tammerfors; le Pyaiavi ou lac sacré, le Vanaia, le Langelmavesi, le Roiné, le Malasvesi, le grand Rautunselka, enfin le Pujeiervi et le Kulovesi, les 13 derniers dans le seul système du Satakunda ou de Bjorneborg. Le lac Païjanë est le réceptacle du système du Tavastland ou de la Finlande centrale; le Kolimajarvi, le Keitelë, le Kivijarvi, le Haapavesi, le Peinë, le Pualavesi, le Vesijarvi, et une foule d'autres appartiennent encore à ce système. L'Orivesi, le Maaniakavesi, le Kallavesi, au bord duquel se trouve la ville de Kuopio; le Haapavesi, le Pielisjarvi, le Saïma, un nombre prodigieux d'autres lacs encore, forment le système du Savolaks de Carélie ou de la Finlande orientale. Enfin la moitié du lac Ladoga appartient à la Finlande. Pour unir ces différents lacs ou cours d'eau, on a ouvert de nombreux canaux, dont le principal, qui doit unir le lac Saïma (à l'E. de Willmanstrand) à la baie de Viborg, n'est pas encore achevé. Les côtes de la Finlande, excepté celle du golfe de Bothnie, sont hérissées de milliers d'archipels ou *skargards*, qui forment une excellente défense naturelle, et que des chaloupes canonnières peuvent seules pénétrer. Comme tous les pays du Nord, la Finlande n'a presque pas d'automne ni de printemps: l'hiver y est long et froid, l'été court et chaud. On y a remarqué, depuis quelques années, que les hivers commencent plus tard et sont moins durs qu'autrefois, ce qu'on attribue aux progrès de la culture, qui a fait disparaître beaucoup de marécages et de grandes forêts. La température moyenne de janvier est à Abo — 5° 7', à Helsingfors — 7° 2', à Tornea — 17°; celle de juillet est à Abo + 15° 9', à Helsingfors + 16°, à Tornea + 17°. L'hiver dure 7 mois dans le N. de la Finlande, et il atteint — 40°; il ne dure que 6 mois dans le S., et y atteint 30°. Lorsqu'arrive l'été, la rapidité de la végétation est prodigieuse: à Tornea, les épis paraissent après 5 semaines, et la moisson se fait dans la 9e ou 10e semaine. Dans le midi du pays, on ne peut moissonner qu'après 14 ou 16 semaines. Malgré la position septentrionale de la Finlande, l'agriculture, surtout dans la partie S.-O., y donne d'importants produits; le seigle de la prov. de Vasa est renommé; l'orge, le froment, l'avoine, les pommes de terre, introduites en 1762, le tabac, le lin, le chanvre, le houblon et les légumes y sont assez abondants; le cerisier et le pommier y sont les plus cultivés des arbres à fruits; il y a aussi beaucoup de fraises, de framboises, de *lingon* (baies de myrtille), etc. Bien que les pâturages ne soient ni excellents ni bien nombreux, l'élève du bétail est impor-

tante. La pêche est active sur les côtes et dans les lacs; les forêts, encore immenses dans l'intérieur et jusque sous le 69° lat. N., sont la première richesse du pays; la construction navale et la fabrication des planches, du goudron, etc., sont la principale industrie de la côte N.-O., comme la scierie des bois en est une importante dans le centre même du pays. L'exportation des différents produits que nous venons de nommer et de ceux qui en découlent, comme lait, beurre, laine, etc., est une richesse pour la Finlande; il y faut ajouter ses produits minéraux: cuivre, fer, soufre, arsenic, marbre et granit. En dehors de ces branches spéciales, l'industrie proprement dite est peu cultivée, et les objets de première nécessité sont fabriqués dans les familles qui les consomment. La Finlande est plus fertile que la Norvége, bien que ce dernier pays soit plus étendu et plus peuplé; quelques chiffres feront bien juger de leur production relative. Nous prendrons pour mesure d'évaluation, la tonne, qui équivaut à 16 hectolit. 48 litres. En 1851, la Finlande a donné, en seigle, 2,150,000 t.; la Norvége, 50,000; — Finlande, orge, 1,530,000 t.; Norvége, 430,000; — Finlande, avoine, 770,000 t.; Norvége, 1,370,000; — Finlande, froment, 17,000 t., plus, 12,000 t. de sarrasin; Norvége, 8,000 t., plus 300,000 t. de blé mêlé. — Finlande, chevaux, 235,000; Norvége, 130,000; — Finlande, gros bétail, 867,000; Norvége, 840,000; — Finlande, moutons, 833,000; Norvége, 1,450,000; — Finlande, porcs, 204,000; Norvége, 88,000; — Finlande, chèvres, 33,000; Norvége, 290,000; — Finlande, Rennes apprivoisés, 30,000; Norvége, 90,000.

Les habitants primitifs de la Finlande sont les Lapons. On les voit encore, à la fin du XIII[e] siècle, habitant la prov. de Tavastland, au centre du pays. Ils étaient nomades et peu civilisés. Il serait difficile de déterminer à quelle époque vinrent les Finnois. Ils avaient probablement habité d'abord la Sibérie, s'étaient répandus le long des grands fleuves et des côtes septentrionales de la Russie. On les retrouve encore auj. dispersés dans ces contrées russes, et presque tout le gvt de St-Pétersbourg est peuplé de Finnois. La conquête du pays des Lapons par les Finnois est peut-être le sujet de la grande épopée finnoise du *Kalevala*, conservé par tradition orale jusqu'à nos jours, écrit seulement depuis une vingtaine d'années, et qui contient toutes les anciennes croyances religieuses et morales de ce peuple venu de l'Orient. Les Lapons furent refoulés jusqu'au dessus du 68° de lat. N., où ils habitent auj., sous la triple domination des Finlandais, des Suédois et des Russes; une petite partie seulement, 1,250 personnes environ, dépendent de la Finlande. Les Finnois, ou anciens Tschoudes, que Tacite nomme sans les connaître, forment la plus grande partie de la population totale. Ils se divisent en deux branches: les Tavastes (*Hemeelaiset*) au S.-O., et les Caréliens (*Karjalaiset*) au N.-E. Les Tavastes de la côte N.-O., s'appelaient autrefois *Sumer* (Finnois proprement dits), et les Caréliens du N. de l'Ostro-Botnie s'appelaient *Qvener* (*Kainulaiset*). Mais, outre les Lapons et les Finnois, on trouve en Finlande beaucoup de Suédois, descendus des anc. colons venus par les îles d'Aland. Les Suédois (en finnois *Ruotsalaiset*) habitent auj. les Aland, toutes les côtes et les îles, au nombre de 125,000 personnes environ. La langue, comme la religion suédoise, est même devenue officielle en Finlande et est seule adoptée par la population des villes. Ajoutez-y 36,000 Russes (*Venelaiset*) dans la prov. de Viborg et surtout dans les villes; 1,000 Zigeunes (*Mustalaiset*) dans les terres vagues de l'intérieur; 400 Allemands dans la prov. de Viborg, quelques juifs, etc. A la fin de 1862, 1,746,229 personnes professaient la religion luthérienne évangélique; 41,297, habitant presque toutes dans la prov. de Viborg, étaient de l'église grecque; il y avait dans cette même province quelques catholiques, possédant une église, et quelques juifs et réformés.

La Finlande fut conquise en 1157 par les Suédois, sous la conduite de leur roi Eric le Saint. Il imposa le christianisme au pays, et construisit le château fort d'Abo, autour duquel s'éleva l'anc. capitale. La conquête suédoise, après s'être étendue à toute la Finlande, se vit arrêtée au S.-E. par la résistance des peuplades russes, et la paix de 1323, ménagée par les villes hanséatiques, partagea la Carélie entre les Suédois et les Russes; la rivière Systerback (*Rajajoki*) servit de frontière. La Finlande partagea dès lors toutes les destinées de la Suède; elle servit de champ de bataille à la lutte de la Suède contre le Danemark au temps de l'union de Calmar; elle reçut en 1525 les premières prédications de la Réformation, et son premier évêque évangélique fut Martin Skytte, en 1528. La paix de Nystad, 1721, en même temps qu'elle enlevait à la Suède, au profit de la Russie, la Livonie, l'Esthonie, et l'Ingrie, lui ôta aussi la partie méridionale de la Carélie, c.-à-d. la plus grande partie de la prov. actuelle de Viborg, avec les villes de Viborg, Kexholm et Sordavala. La paix d'Abo, 7 août 1743, qui suivit la guerre de 1741, donna encore à la Russie l'E. de la prov. de Nyland et le S. de celle de Savolax, avec une partie de celle de Tavastland, et les villes de Fredrikshamn, Willmanstrand, et Nyslott; la rivière Kymene devint la frontière. Pour défendre cette limite, les Suédois bâtirent Degerby (*Lovisa*), et, en 1749, ils commencèrent la construction de la citadelle de Sveaborg. Enfin les nouvelles complications de la politique européenne ayant déterminé, après la paix de Tilsitt, l'abandon de la Suède par la France, les Russes envahirent la Finlande le 21 février 1808, et, grâce à l'indolence du roi de Suède Gustave IV Adolphe, la conquirent en quelques mois. La paix de Fredrikshamn, 17 sept. 1809, consacra la réunion de la Finlande, sous le nom de Grande Principauté, à la Russie; le golfe de Botnie, les fleuves Tornea et Muonio, devinrent les frontières. Les îles d'Aland suivaient le sort de la Finlande, et les canons russes se trouvaient désormais à 20 lieues de Stockholm. — La Finlande avait alors toutes les institutions suédoises, qu'elle a en grande partie conservées. L'ancienne division du pays est en 8 provinces: Finlande propre (duché), duché de Satakunda, comtés de Nyland, Tavastland, Savolax, Ostro-Botnie et Aland, duché de Carélie, et, depuis 1809, une partie de la Laponie cédée par la Suède, la Laponie de Kemi et de Tornea. Depuis le 24 mars 1831, elle est divisée en 8 *læn* ou gouvernements, subdivisés en *harad*: 1° gvt d'Uleaborg et Kajana, comprenant la Laponie finnoise, le N. de l'Ostro-Botnie et la partie finnoise de la Vestro-Botnie; villes: Tornea (en finnois *Tornio*), Uleaborg (*Oulu*), Brahestad (*Raahe*), Kajana (*Kajaani*); 2° gvt de Vasa, comprenant le S. de l'Ostro-Botnie, le N.-E. du pays de Satakunda et le N.-O. du pays de Tavastland; villes: Gamla-Carleby (*Kokkola*), Jakobsstad (*Pietarsaari*), Ny-Karleby (*Uusi-Karlepyy*), Vasa (*Waasa*), Kaskœ (*Kaskinen*), Kristinestad (*Ristiina*) et Jyvaskyla; 3° gvt d'Abo et Bjorneborg, comprenant la Finlande propre, l'O. et le S. du pays de Satakunda et les îles Aland; villes: Bjorneborg (*Pori*), Raumo (*Rauma*), Tammerfors (*Tamperi*), Nystad (*Uusi Kaupunki*), Nadendal (*Naantali*), Abo (*Turku*); 4° gvt de Nyland ou d'Helsingfors, comprenant l'O. et le S. du pays de Nyland jusqu'à la Kymene, et une partie du S.-E. de Tavastland; villes: Ekenas (*Tammisaari*), Helsingfors (*Helsinki*), Borga (*Porvoo*), Lovisa (*Loviisa*), les forteresses de Sveaborg (*Wiapori*) et de Svartholm; 5° gvt de Viborg, comprenant la plus grande partie de la vieille Finlande, c.-à-d. l'E. du pays de Nyland, à l'E. de la Kymene, le S. de la Carélie, le S. de Savolax et une partie du S.-E. de Tavastland; villes: Fredrikshamn (*Hamina*), Viborg (*Wiipuri*), Kexholm (*Kakisalmi*), Sordavala (*Sortavala*), Willmanstrand (*Lappeenranta*); 6° gvt de Kuopio, comprenant le N. de la Carélie, le N. de Savolax et le N.-E. de Tavastland; villes: Kuopio et Joensuu; 7° gvt de St-Michel, comprenant la partie de Tavastland à l'E. du lac Paijanne et le milieu de Savolax; villes: Heinola, St-Mikkel (*Mikkeli*), Nyslott (*Savonlinna*); 8° gvt de Tavastehus, comprenant le S.-O. de Tavastland et l'E. de Satakunda; ville: Tavastehus (*Hameenlinna*).

La constitution de la Finlande est écrite dans les lois suédoises, dans la Forme du gouvernement (*Regeringsform*) de 1772, et dans l'Acte de sécurité et d'union de 1789, modifiées par le manifeste de l'empereur Alexandre du 15 (27) mars 1809, et le manifeste de l'empereur Nicolas du 12 (24) décembre 1825. Le premier de ces deux manifestes sanctionnait les lois et la religion du pays au moment de la réunion; mais une ordonnance du 9 (21) février 1816 remplaça le *Conseil de gouvernement* par un *Sénat impérial*. Un gouverneur général, nommé par l'empereur, est à la tête du gouvernement de la Finlande. Il préside le sénat et commande à la force armée. Chaque *læn* a un gouverneur, chaque *harad* ou district un *kronofogde* ou bailli royal. Chaque ville est en outre régie par ses bourgmestres et conseillers. Il y a 3 cours de justice: à Abo, Vasa et Viborg; chacune a plusieurs gouvernements dans son ressort, avec des tribunaux inférieurs dans les campagnes et les villes. L'administration ecclésiastique est confiée à l'archevêque d'Abo et aux évêques de Borga et Kuopio, à chacun desquels appartient un diocèse. Les communions grecques obéissent au métropolitain de St-Pétersbourg. L'armée nationale comprend: 1 bataillon de tirailleurs de la garde, l'équipage de mer de Finlande (c'est la Finlande qui fournit à la Russie ses meilleurs matelots), et 9 ba-

taillons de tirailleurs de la milice; ensemble, 4,526. La monnaie officielle est le rouble argent de Russie. Les revenus de la Finlande étaient, en 1861, de 3,256,461 roubles argent; les dépenses, de 3,228,076; la dette publique, de 4,073,060. La banque finlandaise met en circulation environ 3 millions de roubles argent. L'université, fondée en 1640, était jadis à Abo; depuis l'incendie de cette ville en 1827, elle a été transportée à Helsingfors. Elle porte le nom d'*Université alexandrine*, relève directement de l'Empereur, a 49 professeurs et 600 élèves. Il y a en outre des gymnases, avec 300 élèves, à Vasa, Abo, Borga, Viborg et Kuopio; des écoles élémentaires supérieures, avec 1,300 élèves; des écoles inférieures dans toutes les villes; des écoles du dimanche; des instituts de navigation à Helsingfors, Abo et Vasa; des écoles de technologie, de commerce, une école de cadets à Fredrikshamn, une école d'agriculture à Mustiala, dans le gouvernement de Tavastehus, etc. Il y avait en Finlande, en 1853, 18 journaux (un seul quotidien), dont 4 écrits en suédois, 7 en finnois. La littérature finlandaise a produit des œuvres remarquables, comme celles de Franzen et de Kellgren. Elle compte auj. des poëtes distingués: Runeberg, le Béranger national, Topelius, Berndtson, etc. Il faut citer aussi le service rendu par M. Lonnrot, qui a publié le premier les anc. chants poétiques de la Finlande, le *Kalevala* en 1835 et le *Kanteletar* en 1841. On retrouve en Finlande la division en 4 ordres qui fait encore la base de la représentation en Suède. La noblesse finlandaise, reconstituée en 1816, compte auj. 9 comtes, 31 barons et 193 nobles. Leurs priviléges, aux termes de l'ordonnance de 1723 (16 oct.), consistent dans l'exemption de quelques taxes personnelles ou foncières, dans le droit d'être jugé en certains cas par un tribunal supérieur. Enfin le fils aîné, dans une famille noble, a, par sa naissance même, le droit de siéger dans les diètes. L'ordre du clergé comprend, outre les ecclésiastiques, toutes les personnes qui concourent à l'instruction publique. On compte dans la bourgeoisie les habitants des 31 villes de Finlande. Il y a enfin 3 sortes de paysans: les paysans de la couronne, qui sont à peu près des fermiers de l'État, les paysans fermiers de terres libres (*fralse-bonder*) et relevant d'un propriétaire noble, enfin les paysans libres, c.-à-d. qui ont acheté la terre de l'État ou la terre noble; ceux-ci seulement peuvent élire les représentants de leur ordre. Les priviléges de l'ordre ont été fixés par l'ordonnance de Gustave III du 4 avril 1789. Partout dans les campagnes les fils reçoivent le double de la part d'héritage des filles. Dans les villes, au contraire, l'héritage est également réparti. On ne peut se dissimuler que, depuis 1809, le gouvernement russe a gouverné avec prudence la Finlande; il a respecté en général ses institutions, ses traditions, ses mœurs. On peut dire aussi que la Finlande s'est enrichie depuis sa réunion à l'empire russe. Il ne faut pas oublier cepend. que la diète n'a été assemblée qu'en 1863; que les ukases de l'Empereur deviennent la vraie législation; que la langue suédoise et la langue finnoise même commencent à y être proscrites au profit de la langue russe, exigée des étudiants d'Helsingfors; que les relations avec la Suède, cette ancienne mère patrie, à qui la Finlande doit ses premières institutions, sa religion et sa langue, sont suspectes au pouvoir; et qu'enfin la tolérance des premières années de la domination russe ne répond pas de l'équité ni de la libéralité des années suivantes. C'est parce que la Finlande sait tout cela qu'elle n'oublie pas, au sein d'une sécurité factice, tous ses regrets, et qu'elle détourne souvent ses regards du régime absolu de la Russie qui menace de l'envahir, vers les institutions et les idées de l'Europe centrale et occidentale, auxquelles son ancien état la rattachait. A. G.

FINLANDE (Golfe de), golfe formé par la mer Baltique, à l'E., entre la Finlande au N. et les provinces russes de St-Pétersbourg et d'Esthonie au S., s'étend de 59° à 60° 37' lat. N., et de 19° 25' à 27° 37' long. E. Il a 450 kil. de long sur 100 à 120 de large, et communique par la Néva avec le lac Ladoga. Côtes semées d'îlots et de récifs. L'eau du golfe de Finlande est encore moins salée que celle de la Baltique, à cause de la quantité de rivières qu'il reçoit (la Néva, la Narva, la Louga, la Kymene, etc.). Elle gèle au milieu d'octobre, et ne redevient navigable qu'en mai. L'île Dago et le cap Hango marquent l'entrée du golfe. Ports principaux: au N., Hango, Ekness, Helsingfors, Sveaborg, Fredrikshamn, et Viborg; au S., Port-Baltique, Revel, Lovisa, Narva, etc.

FINMARK, c.-à-d. *Marche finnoise*, prov. de Norvége, dépendant du diocèse de Drontheim, séparée de la Laponie russe par la Tana; cap., Tromsœ; 69,336 kil. carrés. Sol peu fertile, et dur climat; 54,665 hab. Trois villes: Hammerfest, Tromsœ, et Vardœ, qui est la forteresse la plus septentrionale. Le Finmark n'est habité que par des Lapons nomades et des Finnois qui lui ont donné son nom. Un peu au N.-E. d'Hammerfest, la côte du Finmark offre le fameux cap Nord, le point le plus septentrional de l'Europe. Pêche de la morue. A. G.

FINNINGIA, nom de la FINLANDE en latin moderne.

FINN-MAGNUSSEN, archéologue, né en 1781 à Skalholt (Islande), m. en 1847, fut juge à Reikiavik, s'établit à Copenhague en 1809, et devint professeur d'islandais à l'université de cette ville, directeur des archives du Danemark. On a de lui, en latin: *Commentaires sur les Sagas; Dictionnaire de la mythologie des anc. peuples du Nord*, et en danois: *Archéologie du Nord; Parallèle des religions des anc. Scandinaves et des peuples indo-persans*, etc.

FINNOIS, *Fenni*, race répandue dans le N. de l'Asie et de l'Europe, et qui compte environ 3 millions d'individus. Ils ont la taille moyenne, le visage plat, un teint jaunâtre, peu de barbe, des joues caves. Klaproth pense qu'ils sont originaires de la région Ouralienne, d'où ils se seraient répandus à l'E. et à l'O. Alors qu'ils habitaient plus au S. qu'aujourd'hui, dans une grande partie de la Russie actuelle, les anciens semblent les avoir confondus avec d'autres peuples sous le nom de Scythes. Les Finnois qui sont restés sans mélange sensible avec d'autres races, sont: les Ingriens, les Caréliens, les Oloniens, les Esthoniens, les anc. Lives ou Livoniens, les Lapons, les Tchérémisses, et les Mordouans. Les Finnois sont entrés comme mélange, à diverses époques, parmi les Huns, les Awares, les Hongrois, les Permiens, les Finlandais, les Votiaks, les Vogouls, les Zyrianes, les Oïgours, les Ostiaks, etc. Nulle part la race finnoise n'a pu maintenir son indépendance; elle a été soumise à la domination des Russes, des Scandinaves, et des peuples germaniques.

FINSTERAARHORN, c.-à-d. *Corne sombre de l'Aar*, mont. de Suisse, la plus haute des Alpes bernoises, entre les cantons de Berne et du Valais; 4,350 mèt. de hauteur.

FINSTINGEN. *V.* FÉNÉTRANGE.

FIONIE, en danois *Fyen*, en allem. *Fünen*, île de l'Archipel danois, dans la mer Baltique, au S. de Samsœ, au N. d'Alsen, entre le Petit-Belt, qui la sépare du Jutland à l'O., et le Grand-Belt, qui la sépare de Seeland à l'E., par 55° 4' 30"-55° 43' 4" lat. N., et 7° 22'-8° 25' long. E.; ch.-l., *Odensée*. Superf., 3,025 kil. carrés; 80 kil. sur 55. Pop., 140,000 hab. Climat humide. Sol plat, peu boisé, fertile en grains, chanvre, lin, houblon, cumin, fruits. Exploit. de tourbe, chaux, craie, plâtre, pierres. Beaux pâturages; élève de chevaux, bestiaux, et abeilles. Pêche fluviale. Fionie forme, avec l'île de Langeland, située à l'E., les bailliages d'Odensée et de Svendborg, contenant, l'un les villes d'Odensée et d'Assens, les comtés de Vedelsborg, Rœpstorf, Gyldenborg, et la baronnie de Schelenborg, l'autre les villes de Svendborg, Rudkjœbing, Nyborg, les comtés de Brahesminde et de Muckadel, les baronnies de Lehn, Holkenhavn, Holsteenuus, et Brahetrolleberg, les îles de Langeland et de Thorsang.

FIORAVANTI (Léonard), fameux empirique, né à Bologne vers 1520, m. en 1588, voyagea en Italie et en Afrique, en exerçant la médecine. Il débitait des remèdes arcanes, dont l'un, le baume auquel son nom est resté attaché, a joui d'une grande réputation. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, reproduits plusieurs fois, quoiqu'ils aient peu de valeur. D—o.

FIORAVANTI (Valentin), compositeur de musique, né à Rome en 1767, m. en 1837, élève de Sala, maître de la chapelle de St-Pierre du Vatican, excella dans le genre bouffe. Ses meilleurs ouvrages sont *le Cantatrice villane*, et *I Virtuosi ambulanti*, où règne une gaieté franche et naturelle. Parmi ses œuvres de musique d'église, on estime surtout un *Miserere* à 3 voix.

FIORD, terminaison danoise et suédoise, signifie *détroit, bras de mer*.

FIORENTINO. *V.* GIOVANNI.

FIORENZO. *V.* FLORENT (SAINT-).

FIORENZUOLA. *V.* FIRENZUOLA.

FIRANDO, en chinois *Phing-hou*, v. du Japon, dans l'île de son nom. Les Hollandais y possédèrent un comptoir de 1609 à 1640. Les Portugais, qui en ont été chassés, y avaient converti 1,500,000 Japonais. — L'île de Firando, près de la côte S. de Ximo, par 33° 30' lat. N., et 127° long. E., a 40 kil. sur 22.

FIRDAUCY. *V.* FERDOUCY.

FIRENZE, nom de Florence en italien.

FIRENZUOLA (Agnolo), littérateur florentin, né en 1493, m. vers 1548, étudia à Pérouse, où il se lia avec l'Arétin. Il fut d'abord avocat, puis entra chez les reli-

gieux de Vallombreuse, et fut pourvu des abbayes de Ste-Marie-de-Spolète et St-Sauveur-de-Vajano. On a de lui : des poésies *bernesques*; deux comédies; une traduction de l'*Ane d'or* d'Apulée; les *Discours des animaux*, imités des fables orientales, et trad. en franç. par Gabriel Cottier, 1556; huit *Nouvelles*, dans le genre de celles de Boccace, remarquables par l'originalité de l'invention et la pureté du style, etc. Ses œuvres ont été publiées à Florence, 1763, 3 vol. in-8°.

FIRENZUOLA ou FIORENZUOLA, *Florentia*, v. du roy. d'Italie, à 24 kil. S.-E. de Plaisance, sur le Lardi; 6,132 hab. Patrie du cardinal Alberoni.

FIRMA AUGUSTA, nom. anc. d'ECIJA.

FIRMAN (mot persan), ordre émané de la Sublime Porte ou de toute autre cour musulmane. Les firmans donnés par le Grand-Seigneur sont ordinairement revêtus de sa signature autographe, appelée *khatti-chérif* (écriture noble), et portent en tête le cachet composé des noms et des titres du souverain. C'est surtout pour les firmans concernant les provinces que la formalité du cachet est nécessaire; quant aux arrêtés relatifs à l'administration intérieure de la capitale, la signature d'un ministre ou d'un membre du divan suffit. On appelle aussi *firman* l'autorisation écrite, accordée à des marchands européens, de se livrer au commerce dans les contrées de l'Orient. On doit recevoir les firmans à genoux, et les baiser avant de les ouvrir. D.

FIRMIAN (Charles-Joseph, comte de), né en 1716 à Deutschmetz (Tyrol), m. en 1782, administrateur de la Lombardie autrichienne depuis 1759, se fit aimer par sa justice et son zèle pour la prospérité publique; forma une biblioth. de plus de 40,000 vol., et un cabinet de tableaux, de médailles et de gravures; érigea les chaires de sciences et d'arts à l'université de Pavie, et enrichit cette célèbre école d'une bibliothèque, d'un jardin botanique, d'un laboratoire de chimie, et de cabinets de physique, d'histoire naturelle et d'anatomie. Il fut le protecteur et l'ami de Beccaria. B.

FIRMICUS MATERNUS (Julius), auteur latin chrétien du IVe siècle, a écrit un *Traité des erreurs des religions profanes*, publié d'ordinaire avec Minutius Félix. Une édition séparée a été donnée par Fr. Münter, Copenhague, 1827, in-8°. Quelques-uns lui attribuent 8 liv. sur l'*Astronomie*, impr. par Alde-Manuce en 1501. *V.* Hertz, *Diss. de J. Firmico Materno*, Copenhague, 1817, in-8°.

FIRMIN (Saint), 1er évêque d'Amiens, né à Pampelune, prêcha le christianisme à Beauvais et à Amiens, et fut martyrisé en 287. Fête, le 25 septembre. — Évêque d'Uzès, petit-fils du préfet des Gaules Tonance Ferréol, né en 509, m. en 553, assista au concile d'Orléans en 541, et au 2e concile de Paris en 551.

FIRMIN-EN-VALGODEMARD (SAINT-), ch.-l. de cant. (Htes-Alpes), arr. et à 30 kil. N. de Gap, près de la Sevraysse; 367 hab. Dominé par les ruines d'un anc. château. Source minérale froide. Minerai de plomb.

FIRMINY, bourg (Loire), arr. et à 12 kil. S.-O. de St-Étienne; 6,407 hab. Exploit. de houille; fabr. d'acier, clouterie, verrerie, rubannerie.

FIRMONT. *V.* EDGEWORTH.

FIRMUM ou FIRMIUM, anc. v. d'Italie (Picenum); auj. *Fermo*.

FIRMUS (Marcus), né à Séleucie (Syrie), possédait en Égypte d'immenses biens, fruit de son commerce avec les Arabes, les Éthiopiens et les Indiens. Il était d'un aspect si farouche, qu'on l'appelait *le Cyclope*. Pour venger la reine Zénobie, son amie, vaincue par Aurélien, il se fit proclamer Auguste à Alexandrie. L'empereur marcha contre lui, le prit et le mit en croix, 273. O.

FIRMUS *le More*, seigneur puissant de la Mauritanie, se révolta en Afrique, sous Valentinien Ier, 370, entraîna l'armée, et s'empara de Césarée. Vaincu par Théodose, il se révolta une 2e fois; mais, abandonné par tous les siens, il s'étrangla pour ne pas tomber au pouvoir des Romains, 372. O.

FIROUZ ou PÉROSÈS, 6e roi sassanide de la Perse, 457-488, fils de Yezdegerd II, enleva le trône à son frère aîné Hormouz, qu'il fit mourir. Il périt lui-même dans une bataille, après un règne désolé par la famine et la peste.

FIROUZ. *V.* PACORUS.

FIROUZABAD ou DJIHOUR, v. de Perse (Farsistan), à 101 kil. S. de Schiraz, par 28° 39' lat. N., et 50° 14' long. E.; 2,000 hab. Eau de rose renommée; coton, chevaux de prix. On y remarque un aqueduc, un obélisque de 50 mèt. de hauteur, un anc. temple guèbre, et un palais, restes de l'antique *Firouz-Schah*, ville importante, qui devait son nom à Firouz.

FIRTH. *V.* FRITH.

FISC, *Fiscus*, trésor particulier de l'empereur chez les anc. Romains. On le distinguait de l'*Ærarium*, qui était le trésor de l'État; mais le prince disposait arbitrairement de l'un et de l'autre : il y avait seulement cette différence, que les autres pouvoirs ne pouvaient assigner des dépenses publiques que sur l'*Ærarium*. Les biens enlevés aux citoyens par décision de l'empereur ou par arrêts judiciaires allaient au fisc; voilà pourquoi ils étaient dits *confisqués*. Fisc venait de *fiscus*, panier, parce que les Romains mettaient habituellement les sommes un peu considérables dans de grands paniers d'osier.

FISC, nom donné, sous les Carlovingiens, à une propriété territoriale d'une seule teneur, ou composée de plusieurs fonds, mais appartenant à un seul propriétaire, et soumise à une même administration. Le domaine royal était surtout un fisc. Le fisc est auj. le trésor de l'État. C. D—Y.

FISCAL ou PROCUREUR FISCAL, magistrat qui, dans l'anc. monarchie, remplissait les fonctions du ministère public près des tribunaux inférieurs ou des justices seigneuriales. Le même titre, avec les mêmes attributions, existe encore dans certains États allemands et en Espagne.

FISCALINS, hommes et femmes libres ou serfs attachés au service du roi pendant la féodalité. Les 1ers étaient appelés *hommes du roi*, les autres *serfs du fisc*. Les uns et les autres remplissaient des fonctions serviles dans les maisons royales. Les fiscalins se recrutaient à peu près comme les esclaves, par la naissance, l'achat, ou la confiscation.

FISCHART. *V.* MENTZER.

FISCHER (Jean-Bernard), architecte, né à Vienne vers 1650, m. en 1724, a construit le palais de Schœnbrunn, plusieurs beaux édifices de sa ville natale, entre autres l'hôtel de la chancellerie de Bohême, le palais du prince Eugène, celui du prince Trantzen, les écuries impériales, les églises de St-Charles-Borromée et de St-Barthélemy, et écrit un *Essai d'une architecture historique, ou Recueil de bâtiments antiques...*, Vienne, 1721, in-fol., et 93 pl. — Son fils, Emmanuel, m. en 1738, appliqua les pompes à feu à l'exploitation des mines de Kremnitz et de Schemnitz, et inventa la machine hydraulique qui fait jouer les eaux dans les jardins du prince de Schwarzemberg.

FISCHER (Jean-Chrétien), philologue, né en 1712 à Schleben (Altenbourg), m. en 1793, professeur à l'université d'Iéna en 1740, puis libraire, a traduit en allemand les *Lettres de Julie Catesby* par Mme Riccoboni, les *Lettres* de Bolingbroke, et donné, en 1754, la 6e édit. de l'*Introductio in notitiam rei litterariæ* de B.-G. Struvius.

FISCHER (Jean-Frédéric), philologue, né à Cobourg en 1726, m. en 1799, étudia à Leipzig, y devint co-recteur de l'école St-Thomas en 1751, et professeur de belles-lettres à l'Université en 1762. On estime ses *Remarques sur la grammaire grecque de Weller*, 1748 et 1798, précieuses par l'abondance des exemples qu'il y a rassemblés; ses éditions des *Lexiques* de Mœris et de Timée; ses édit. de Théophraste, 1763; d'Eschine le Socratique, 1788; de Paléphate, 1789; d'Anacréon, 1793; et de plusieurs dialogues de Platon.

FISCHER (Frédéric-Christophe-Jonathan), jurisconsulte et publiciste, né à Stuttgard en 1750, m. en 1797, professeur de droit à l'université de Halle, a laissé, entre autres ouvrages : *De primâ expeditione Attilæ in Gallias*, Leips., 1780-92, 2 part. in-4°; *Novissima scriptorum ac monumentorum rerum Germanicarum collectio*, Halle, 1781-82, 2 part. in-4°; *Littérature du droit Germanique*, Leips., 1782, in-8°, en allem.; *Histoire du commerce, de la navigation, des arts et manufactures, agriculture, police, monnaies, etc., et du luxe de l'Allemagne*, Hanovre, 1785-92, 4 part. in-8°; *Histoire de Frédéric II*, Halle, 1787, 2 vol. in-8°, assez médiocre.

FISCHER (J.-Charles), mathématicien, né en 1760 à Alstædt (Saxe-Weimar), m. en 1833, professeur à Iéna, Dortmund et Greifswalde, a composé des ouvrages élémentaires, très-populaires en Allemagne; ses *Éléments de physique*, Iéna, 1797, ont été trad. en franç. par M. Biot.

FISCHINGEN, vge de Suisse (Thurgovie), à 14 kil. S.-E. de Frauenfeld, sur la Murg et au pied de l'Hœrnli; 405 hab. catholiques. Son antique abbaye de bénédictins possède une bibliothèque, et le tombeau de Ste Idda.

FISHER (Jean), théologien anglais, né à Beverley (York) vers 1455, m. en 1535, devint chancelier de l'université de Cambridge et évêque de Rochester. Il s'opposa avec courage au divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon, et fut emprisonné. Quand le roi se sépara de l'église romaine, il refusa de reconnaître sa suprématie spirituelle, fut condamné à mort, et décapité, au moment où le pape Paul III lui envoyait le chapeau de cardinal. On a de lui plusieurs écrits où il défend le catholicisme contre Luther et Œcolampade, des sermons, des para-

phrases des psaumes, etc. Ses œuvres ont été recueillies à Wurtzbourg, 1597, in-fol. C. P.

FISHGUARD, v. d'Angleterre (Galles), comté et à 31 kil. N. de Pembroke, sur le canal S^t-George; 2,000 hab. Petit port de pêche; construction de navires.

FISKERNÆS, colonie danoise dans le Groënland occidental; 1,000 hab. Pêche de phoques. Fondée par des frères Moraves en 1754.

FISKHILL, v. des États-Unis (New-York), sur l'Hudson: 11,000 hab. Industrie et commerce actifs.

FISMES, *Fines Remorum*, ch.-l. de cant. (Marne), arr. et à 28 kil. O. de Reims, au confl. de l'Ardre et de la Vesle; 2,523 hab. Il s'y tint deux conciles provinciaux, en 881 et 935. Préparation de liqueur dite *vin de Fismes*, pour colorer les vins de Champagne rosés. Comm. de cuirs et de chanvre; briqueteries, poterie. Anc. remparts. Patrie de Velly et d'Adrienne Lecouvreur.

FITERO, v. d'Espagne (Navarre), à 24 kil. O.-S.-O. de Tudela, près de la rive g. de l'Alhama; 2,700 hab. Sources thermales; établissement de bains. Abbaye royale, avec bibliothèque. Fabr. d'une espèce de chaussures dites *alpargates*.

FITTO-DI-CECINA. *V.* CECINA.

FITTRE, *Nuba palus*, de Ptolémée? lac du Soudan central, à l'E. du lac Tchad, par 16° long. E. et 13° 20' lat. N. Il reçoit à l'E. le Batha qui arrose l'Ouaday.

FITZ-GERALD (lord Edward), né en 1763 près de Dublin, d'une anc. famille d'Irlande qui possédait les titres de comte de Kildare et de duc de Leinster, m. en 1798, fit la guerre d'Amérique, resta au service jusqu'en 1790, et entra au parlement d'Irlande. Il adopta les principes de la révolution française, se rendit à Paris en 1793, et épousa une personne belle et spirituelle, élevée avec les filles du duc d'Orléans par M^{me} de Genlis. De retour en Irlande, il voulut affranchir son pays, reçut du Directoire quelques troupes, échoua dans ses tentatives de débarquement, fut pris, condamné à mort par la cour du banc du roi, et mourut de ses blessures avant le supplice. Sa *Vie* a été écrite par Thomas Moore, Lond., 1831, 2 vol. in-8°. B.

FITZ-HERBERT (Anthony), jurisconsulte célèbre, né à Norbury (Derby), m. en 1538, un des juges des Plaids communs, a laissé, entre autres ouvrages, un *Recueil de décisions judiciaires*, 1577, très-estimé et très-utile.

FITZ-JAMES (maison de), illustre famille, originaire d'Angleterre, mais française depuis le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II. Parmi ses membres on distingue: François de Fitz-James, 2^e fils de Berwick, né en 1709 à Saint-Germain-en-Laye, abbé de S^t-Victor en 1727, évêque de Soissons en 1739, m. en 1764, auteur d'une *Instruction pastorale contre le P. Berruyer*; ses *Œuvres posthumes* ont été publiées en 1769, 2 vol. in-12; — Charles, duc de Fitz-James, 3^e fils de Berwick, né en 1712, m. en 1787, pair et maréchal de France, lieutenant général du Limousin; — Édouard, duc de Fitz-James, petit-fils de Charles, né à Versailles en 1776, m. en 1838, pair de France sous la Restauration, démissionnaire en 1832, député de Toulouse en 1834 et 1837, orateur distingué du parti légitimiste.

FITZ-JAMES, vge (Oise), arr. et à 3 kil. N.-E. de Clermont; 938 hab. Ce village, dont l'anc. nom est *Warti*, fut érigé en seigneurie, puis en duché-pairie, 1710, en faveur du duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, dont il prit le nom de famille.

FIUME, en allem. *Sankt-Veit-am-Flaum*, en croate *Reka* ou *Rika*, en latin *Flumen Sancti Viti*, v. des États autrichiens (Croatie-Esclavonie), ch.-l. de cercle; port franc à l'embouchure de la Fiumera dans le golfe de Quarnero, à l'extrémité N.-E. de l'Adriatique, et à 60 kil. E.-S.-E. de Trieste, par 45° 19' 39" lat. N., et 12° 13' 49" long. E.; 12,000 hab. Évêché; cour d'appel; tribunaux; gymnase; bibliothèque; lazaret. Commerce important de grains avec l'Angleterre, de tabac avec la France, et de denrées diverses avec l'Italie et l'Afrique. Fabr. de liqueurs, pâtes d'Italie, etc. Entrepôt de sel. — Manufactures de draps, toiles, tabacs; distilleries, corderies, etc.

FIUMEFREDDO, v. du roy. d'Italie (province de Cosenza), à 14 kil. S. de Paola, et près de la mer Tyrrhénienne; 5,445 hab.

FIUMICINO, petit port de pêche (États de l'Église), à l'embouchure du Tibre (bras septentrional), et à 25 kil. S.-O. de Rome.

FIVES, vge (Nord), arr. et à 2 kil. E. de Lille; 4,817 hab. Fabr. de céruse, noir animal, colle forte; sucre de betteraves.

FIZES (Antoine), médecin, né à Montpellier en 1690, m. en 1765, alla suivre à Paris les leçons de Duverney et de Jussieu. En 1737, il concourut avec Ferrein pour une chaire vacante à la faculté de Montpellier, et fut nommé quoique les juges eussent désigné son rival. Dans son enseignement, il sacrifia trop à des théories fondées sur un mélange d'idées physiques et mathématiques; mais il fut un praticien d'une habileté si reconnue, qu'il fut désigné pour être chirurgien du duc d'Orléans vers 1763. Il a laissé plusieurs ouvrages de physiologie et de médecine, entre autres des traités *De cataractâ*, Montpellier, 1731, in-4°, et *De febribus*, Montpellier, 1749, in-12. D—G.

FLACCUS. *V.* HORACE, VALÉRIUS, et VERRIUS.

FLACIUS (Mathias), théologien, né en 1520 à Albone (Illyrie), m. en 1575, embrassa la Réformation, et, après avoir étudié sous Luther et Mélanchthon, enseigna lui-même l'hébreu à Wittemberg, 1544, et la théologie à Iéna, 1557. Il est un des auteurs de l'histoire ecclésiastique appelée les *Centuries de Magdebourg*, parce qu'elle fut commencée dans cette ville. *V.* CENTURIES.

FLADSTRAND. *V.* FREDERIKSHAVN.

FLAGELLANTS, nom donné, vers le milieu du XIII^e siècle, à certains pénitents, hommes et femmes, de tout rang et de tout âge, qui parcouraient les villes et les campagnes, les épaules nues, armés de fouets, dont ils se frappaient jusqu'au sang pour expier leurs péchés, en chantant des cantiques. Ils s'appelaient eux-mêmes *les dévots*, leur supérieur prenait le titre de *général de la dévotion*, et une flagellation publique se nommait une *dévotion*. Ils portaient une sorte de manteau blanc (d'où leur nom de *blancs-battus*), avec une croix rouge devant et derrière, avaient la tête couverte d'un chaperon également décoré d'une croix, et marchaient en procession précédés d'une bannière sur laquelle était aussi une croix rouge; de là leur nom de *Frères de la croix*. La crédulité publique leur attribuait le don de chasser les démons, de remettre les péchés, de faire des guérisons miraculeuses. Vers 1260, un dominicain de Pérouse, Rainier, crut faire cesser les querelles des Guelfes et des Gibelins en Italie par la formation d'une secte de flagellants, dont les pénitences apaiseraient la colère de Dieu. Cette secte se répandit bientôt en Souabe, en Lorraine, en Alsace, en Flandre, et dans le midi de la France. Le clergé et les princes s'alarmèrent d'une dévotion si peu conforme à l'ancienne discipline, et d'enseignements qui mettaient en péril toute autorité: car les sectaires prêchaient que le sang versé dans les flagellations était mêlé à celui de J.-C.; que les flagellations, toutes volontaires, étaient préférables au martyre; ils niaient même la présence réelle, la nécessité de la confession, l'existence du purgatoire, la vertu du jeûne, de l'eau bénite, du culte rendu aux saints, etc. De plus, ils excitèrent des séditions, des pillages, des meurtres, et se portèrent à toutes sortes d'excès et de débauches. Poursuivis par les armes spirituelles et temporelles, ils disparurent presque entièrement vers le commencement du XIV^e siècle. Mais, en 1348, la Peste Noire (*V. ce mot*) ranima leur fanatisme. Le pape Clément VI lança contre eux, en 1349, une bulle de proscription; un demi-siècle après, les docteurs de la Sorbonne, et particulièrement Gerson, frappèrent de leurs censures de nouvelles bandes de flagellants. Ces sectaires avaient été comprimés par les puissances séculières et ecclésiastiques, quand le roi de France, Henri III, s'enrôla parmi eux avec toute sa cour en 1574. On vit alors trois sortes de flagellants: les *blancs*, qui étaient ceux du roi; les *noirs*, ceux de la reine mère; et les *bleus*, ceux du cardinal d'Armagnac. Au siècle dernier, on trouvait encore des flagellants dans le midi de la France et en Italie. *V.* J. Boileau, *Historia Flagellantium*, Paris, 1700, in-12, trad. en franç. par l'abbé Grouet, Amst., 1701 et 1732, in-12; Thiers, *Critique de l'histoire des Flagellants*, Paris, 1703, in-12; le P. Du Cerceau, *Lettre sur l'histoire des Flagellants*, 1700, in-12. B.

FLAGELLATION. *V.* FOUET (Peine du).

FLAHAUT (M^{me} de). *V.* SOUZA.

FLAMAND (François). *V.* DUQUESNOY.

FLAMBERGE, nom de la grosse épée du chevalier Renaud de Montauban, l'un des quatre fils Aymon.

FLAMBOROUGH-HEAD, cap d'Angleterre, sur la côte E. du comté d'York, et près d'un vge de son nom; par 54° 7' lat. N., et 2° 25' 14" long. O.; très-élevé et formé de rochers escarpés; il est dominé depuis 1806 par un phare, qui s'élève à 83 mètres au-dessus du niveau de la mer.

FLAMEL (Nicolas), né à Pontoise dans la 2^e moitié du XIV^e siècle, m. en 1413. Écrivain-juré de l'université de Paris, il tenait son échoppe près l'église S^t-Jacques-la-Boucherie, et vivait avec sa femme Pernelle, m. en 1397, du produit de cette profession modeste. Le hasard lui fit ache-

ter le livre d'*Abraham Juif*, qu'il passa 24 ans à déchiffrer, et qui lui livra enfin le prétendu secret de la transmutation des métaux et de la vie universelle. Dès lors, il acquit une immense fortune, fonda 14 hospices, bâtit 27 chapelles, et dota 7 églises. Puis il aurait fait, ainsi que sa femme, semblant de mourir, et, devenus immortels, ils se seraient réfugiés dans les Indes, où des voyageurs les auraient vus dans le siècle dernier (P. Lucas, 1714). Cette histoire fantastique paraît avoir été faite pour charmer la folie du roi Charles VI. La source des richesses de Flamel se trouve dans les rapports qu'il entretenait avec les Juifs très-persécutés alors, et dont un grand nombre mouraient dans l'exil. Dépositaire de ce qui leur appartenait, il avait ainsi sous la main la pierre philosophale et le secret du grand œuvre; et l'histoire du livre d'or d'Abraham Juif n'est sans doute qu'une allégorie qui rappelle l'origine de sa fortune. On lui attribue le *Désir désiré*, la *Musique chimique*, etc., imprimés dans la collection Manget. Quant aux commentaires de Zacharias, ils sont chronologiquement apocryphes. Enfin, on trouve à la Biblioth. impériale un manuscrit (nº 1942 du fonds de St-Germain), qui paraît authentique. *V.* l'abbé Villain, *Histoire critique de Flamel et de Pernelle*, Paris, 1661, in-12. G—R.

FLAMINES, ministres particuliers d'une divinité chez les anc. Romains : on les distinguait en *flamines majeurs* et *flamines mineurs*. Il y en avait 3 des premiers : le *flamine Dial* pour Jupiter, le *flamine Martial* pour Mars, et le *flamine Quirinal* pour Quirinus ou Romulus. Numa, qui fut le créateur des flamines, institua ces trois. Le nombre des flamines mineurs était illimité, et depuis César, quand on divinisa les empereurs, chaque dieu nouveau eut son ou ses flamines. Les flamines majeurs étaient nommés par le collége même; le peuple, assemblé par curies, élisait les mineurs. Les uns et les autres avaient pour costume une toge prétexte, pour coiffure un casque surmonté d'un petit cône allongé qui lui valait le nom d'apex. En été, cette coiffure étant trop lourde, ils se ceignaient la tête d'un ruban de fil, *filum*, d'où l'on a fait *filamine*, et par abréviation *flamine*. C. D—Y.

FLAMINE DIAL, *flamen Dialis*; il était le 1er des flamines. Originairement le roi faisait la plupart des sacrifices; mais Numa, prévoyant que la plupart de ses successeurs ne pourraient pas s'acquitter des fonctions sacerdotales, imagina de créer un prêtre pour les remplacer en leur absence : il institua le flamine Dial, et lui interdit de jamais passer une seule nuit hors de Rome. Afin d'assurer sa présence perpétuelle dans la ville, il lui imposa, dans sa conduite privée, une foule d'autres interdictions, comme de n'aller jamais à cheval, de ne solliciter ni n'accepter aucune magistrature autre que celles qui se remplissent dans la ville, etc. En revanche, il jouissait de grands honneurs, habitait une maison publique dite la *flaminie*, allait de pair avec les consuls, avait un licteur, le droit de la chaise curule, et celui d'entrer au sénat. Dans un festin, il occupait la première place après le roi des sacrifices. Sous Auguste, le flamine Dial fut un peu moins esclave; il pouvait s'absenter de Rome deux nuits de suite, pourvu que ce ne fût ni un jour de sacrifice public, ni plus de deux fois par an; et même avec la permission du grand pontife, il pouvait faire une plus longue absence.

FLAMINES MARTIAL et QUIRINAL. L'un et l'autre devaient originairement résider à Rome et faire des sacrifices quotidiens; mais depuis le temps des empereurs ils purent voyager hors de l'Italie. C. D—Y.

FLAMINIE, *Flaminia*, une des 7 prov. du diocèse d'Italie sous l'empire romain, entre l'Adriatique à l'E., la Vénétie au N., l'Emilie à l'O., et la Valérie au S. Ch.-l., *Ravenne*. C'est auj. partie des provinces de Bologne et de Forli, et de celles de Ferrare et de Ravenne, dans le royaume d'Italie.

FLAMINIENNE (Voie). *V.* VOIES ROMAINES.

FLAMININUS (Titus-Quinctius), consul à Rome en 197 av. J.-C., puis proconsul, habile et rusé, dirigea contre le roi Philippe la seconde guerre de Macédoine, détacha de lui la plupart des Grecs, le battit à Cynoscéphales en Thessalie, où se montra la supériorité de la légion sur la phalange, lui enleva par un traité presque tous ses vaisseaux, lui imposa un tribut, fit licencier son armée, emmena son fils Démétrius comme otage, déclara libres, en 196, à la grande joie des Grecs assemblés dans l'Isthme pour les jeux, les villes et les peuples soumis à la Macédoine, diminua de même la puissance du tyran Nabis, successeur de Machanidas à Sparte, en lui ôtant Argos et Gythium, 194, et laissa la Grèce de toutes parts divisée. Son triomphe à Rome dura trois jours, et fut orné des fils des deux princes vaincus. Le même Flamininus, chargé, en 184, de poursuivre Annibal jusqu'à la cour de Prusias, roi de Bithynie, réussit encore dans cette triste mission. *V.* Sa *Vie* par Plutarque. A. G.

FLAMINIO (Marc-Antoine), poëte latin moderne, né à Seravalle en 1498, m. en 1550, mena une vie heureuse et paisible, grâce aux bienfaits de Léon X. Ses poésies, dont la meilleure édit. a été donnée par Mancurti, Padoue, 1743, in-4º, roulent presque toutes sur des sujets sacrés, et se distinguent par la douceur et l'élégance.

FLAMINIQUE DIALE, *flaminica Dialis*, femme du flamine Dial, assistant son mari dans ses fonctions sacrées. Elle ne pouvait être mariée qu'une fois, portait pour costume une *rica*, pour coiffure un *tutulus* (*V. ces mots*), et devait filer et faire les habits de son mari. C. D—Y.

FLAMINIUS NEPOS (Caius), fut d'abord tribun du peuple, et proposa le partage des terres sénonaises, le long des frontières des Boiens, afin de contenir ces barbares. Nommé consul en 223 av. J.-C., malgré l'opposition des grands que sa proposition avait soulevés contre lui, il défit les Insubriens. Censeur en 221, il fit construire la voie romaine et le cirque qui portèrent son nom. Consul de nouveau en 217, il perdit contre Annibal la bataille du lac Trasimène, où il périt. C'était un général brave, mais présomptueux. O.

FLAMMA (Calpurnius). *V.* CALPURNIUS.

FLAMMEUM, voile de mariée chez les anc. Romains, suivant la définition ordinaire. En réalité, c'était une *palla* (*V. ce mot*), couleur de flamme jaunâtre, ramenée sur le haut de la tête, et quelquefois un peu sur le front, mais jamais jusqu'à couvrir le visage. C. D.—Y.

FLAMSTEED (Jean), célèbre astronome anglais, né à Derby en 1646, m. à Londres en 1719. De 1668 à 1674, il observa dans sa ville natale. En 1669, il présenta à la Société royale de Londres des éphémérides pour l'année suivante, et, en 1672, publia un mémoire sur l'équation du temps, *De æquatione temporis diatriba*, Londres, in-4º. Sans abandonner ses études favorites, il entra dans les ordres en 1675; un an auparavant, il avait reçu le grade de maître ès arts à Cambridge. Lorsque Charles II fonda l'observatoire de Greenwich, ce fut Flamsteed qu'il choisit pour diriger les travaux astronomiques, 1676. Là, avec un instrument très-imparfait, des ressources très faibles d'abord (il n'avait qu'un traitement annuel de 100 liv. sterl.), il continua les observations qu'il avait commencées. En 1684, il obtint un petit bénéfice qui améliora son sort, et il put faire construire à ses frais, 1688, un grand quart de cercle mural, qui lui servit jusqu'à sa mort. Malgré lui, et d'après les ordres de la reine Anne, les résultats de ses observations furent publiés par Halley en 1712, sous le titre de : *Historia cœlestis, lib.* II. Flamsteed prépara lui-même une nouvelle édition qui ne parut qu'après sa mort : *Historia cœlestis britannica*, Londres, 1725, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage contient : un catalogue de 2,866 étoiles, observées dans les limites d'erreur de quelques secondes; des observations concernant les planètes, les satellites de Jupiter, etc.; des prolégomènes sur l'histoire de l'astronomie. Flamsteed construisit, d'après ses propres observations, un *Atlas céleste*, en 28 cartes, publié en 1729, et qui a servi à tous les astronomes dans le siècle dernier. Il a aussi complété les tables de la lune qu'Horroxes avait laissées inachevées. *V.*, pour les relations de Flamsteed avec Newton, plusieurs articles de M. Biot dans le *Journal des Savants*, 1836. V.

FLANATIQUE (golfe), *Flanaticus sinus*, golfe formé par l'Adriatique, entre l'Istrie et l'Illyrie. Auj. *Quarnero*.

FLANDRE, en flamand *Vlaanderen*, nom donné autrefois à tout le pays compris entre le Bas-Escaut, la mer du Nord, l'Artois, le Hainaut et le Brabant. On y distinguait le *comté de Flandre*, la *Flandre française* qui en fut détachée en 1659, 1668 et 1678, et la *Flandre impériale* ou seigneurie de Flandre, formée du comté d'Alost et du pays de Waas. C'est une contrée basse et sablonneuse, d'un climat sain, quoique humide, et d'une rare fertilité. Avant la conquête romaine, la Flandre était habitée par les Morins, les Nerviens, les Atuatiques et les Ménapiens. Dans la guerre des Gaules, les Nerviens armèrent contre César 60,000 hommes, et faillirent exterminer ses légions. Cette partie remuante de la Gaule Belgique se souleva avec le batave Civilis, 68 ap. J.-C. Les villes s'élevèrent peu à peu sur ce sol marécageux : Cambrai, Tournai, Cassel, Werwick, Hargnies, Estaires, sont mentionnées dans les itinéraires des empereurs romains. Sous Maximien et Dioclétien, le christianisme s'introduisit avec Piat, Chrysole, Eucher, tous trois martyrs. En 445, Clodion, chef des Francs, vainqueur des Romains jusqu'à l'Escaut, prit Tournai et Cambrai. A cette invasion succédèrent, en 449, les ravages d'Attila. Vain-

queur de Syagrius, 486, Clovis s'empara du pays, qui, sous ses descendants, fit partie du roy. de Soissons ou de Neustrie, et qu'administrèrent des *forestiers* ou *grands veneurs*. En 604, on vit un missionnaire s'avancer des sources de l'Escaut à son embouchure, où n'avait pu encore s'asseoir la foi chrétienne : c'était St Eloi. En écrivant la vie de ce saint, St Ouen cite le premier le nom de Flandre, et alors ce nom était restreint au territoire de Bruges. Charlemagne y transporta plusieurs milliers de Saxons, vers 795. En 843, ce territoire fut compris, en vertu du traité de Verdun, dans le roy. de France. En 853, par le capitulaire de Servais, la Flandre était désignée, sous le nom de Courtraisis, dans le *missaticum* d'Ingelramne. J.

FLANDRE (Comté de), partie la plus importante du pays de Flandre, entre les embouchures de la Swin et de l'Escaut au N., le Brabant et le Hainaut à l'E., la Canche au S., et la mer du Nord à l'O.; cap., *Gand*. D'après les dialectes qu'on parlait dans ce comté, on distinguait : la *Flandre française* (*V.* ci-après); la *Flandre welche* ou *wallone*, entre la Lys au N. et la Flandre française au S.; et la *Flandre allemande* ou *teutonique*, *flamande* ou *flamingante*, ou *maritime*, entre la mer du Nord au N.-O. et la Lys au S.-E. Sous le rapport administratif, il formait 4 districts : Gand, Bruges, Ypres et le Pays libre. — Le comté de Flandre fut érigé, en 863, en faveur de Baudouin Ier Bras-de-Fer, gendre de Charles le Chauve, dont la famille le posséda jusqu'en 1119. Les comtes de cette famille furent : Baudouin II le Chauve, 879; Arnoul Ier le Vieux et son fils Baudouin III, 918; Arnoul II le Jeune, 965; Baudouin IV le Barbu, 989; Baudouin V de Lille, 1036, qui reçut, en 1060, la tutelle du jeune roi Philippe Ier; Baudouin VI de Mons, 1067; Arnoul III le Malheureux, 1070; Robert Ier le Frison, 1071; Robert II le Jérosolymitain, 1093, compagnon d'armes de Godefroy de Bouillon; Baudouin VII *à la hache*, 1111. Les comtes de Flandre étaient au nombre des 6 pairs laïques du royaume. En 1119, la Flandre passa par testament à Charles Ier le Bon, fils de Canut, roi de Danemark, que remplaça, en 1127, Guillaume Cliton, fils de Robert II, duc de Normandie, et imposé par le roi de France Louis VI le Gros. Dès l'année suivante, Thierry, fils du duc de Lorraine, fonda une dynastie nouvelle, dite d'*Alsace*. Son successeur, Philippe, 1168, eut la tutelle du roi Philippe-Auguste. Marguerite Ire, 1191, épousa Baudouin VIII, comte de Hainaut. Puis vinrent Baudouin IX, 1194, proclamé empereur de Constantinople, 1204, à la suite de la 4e croisade; Jeanne, 1206, mariée à Ferrand de Portugal, qui fut pris à Bouvines, 1214, et enfermé à la tour du Louvre jusqu'en 1227, puis à Thomas de Savoie; Marguerite II, 1244, qui épousa Bouchard, seigneur d'Avesnes, puis Guillaume de Dampierre. En 1280, l'avénement de Guy de Dampierre commença avec la France les longues guerres qui eurent pour début les batailles de Courtrai, 1302, et de Mons-en-Puelle, 1304. Les intérêts du commerce des laines liaient alors la Flandre à l'Angleterre, quoique la vassalité l'attachât à la France. C'était aussi l'époque où les villes industrieuses de la Flandre secouaient les entraves de la féodalité. Robert III de Béthune, comte de 1305 à 1322, céda à la France Lille, Orchies et Douai, 1320. Louis Ier de Nevers ne put empêcher les communes flamandes de se faire battre à Cassel par Philippe de Valois, 1328, puis, poussées par Jacques d'Arteveld, de reconnaître comme roi de France Edouard III d'Angleterre, 1337. Sous Louis II de Mâle, 1346-84, les communes se révoltèrent, et s'attirèrent la défaite de Rosebecque. Avec ce prince finit la maison de Dampierre; Marguerite III, par son mariage avec Philippe le Hardi, porta la Flandre à la maison de Bourgogne. Par Marie, fille de Charles le Téméraire, le comté passa à Maximilien, archiduc d'Autriche, et le traité de Madrid, 1526, abolit sa vassalité par rapport à la France. A l'abdication de Charles-Quint, la Flandre fit partie du roy. d'Espagne. On l'en détacha, en 1598, en faveur d'Isabelle, fille de Philippe II, et de son époux l'archiduc Albert, mais elle y fit retour en 1621. Louis XIV en obtint, aux traités des Pyrénées, 1659, d'Aix-la-Chapelle, 1668, et de Nimègue, 1678, diverses parties qui formèrent la Flandre française; le reste passa à l'Autriche par les traités d'Utrecht, 1713, et de Rastadt, 1714. *V.* Leglay, *Histoire des comtes de Flandre*, 1844, 2 vol. in-8°. J.

FLANDRE FRANÇAISE, prov. septentrionale de l'anc. France, ch.-l. *Lille*, entre la mer du Nord au N., les Pays-Bas au N.-E., le Hainaut français et le Cambrésis à l'E. et au S., et l'Artois au S. La Deule, la Scarpe, le Haut-Escaut et la Lys l'arrosent. Sol le plus riche de France en houillères et mines de fer; il produit l'un de nos meilleurs tabacs, et le premier lin de l'Europe; les laines, longtemps l'objet d'un commerce considérable, sont encore très-recherchées; les routes, les canaux, les chemins de fer, entretiennent l'activité; les usines et les manufactures sont très-nombreuses. Culture des céréales, du houblon, de la betterave, du chanvre, du colza. Peu de bois; beaucoup de pâturages. Elève de bêtes à cornes et de chevaux. — La Flandre française était partagée en 3 *quartiers* : 1° le quartier de *Terre-Franche*, v. princip. : Dunkerque, Gravelines, Hondschoote; 2° le quartier de *Cassel*, v. princip. : Cassel, Hazebrouck; 3° le quartier de *Lille*, divisé en châtellenie de Lille, v. princip. : Lille, Armentières, Commines, Bouvines, Roubaix; châtellenie d'Orchies, v. princip.: Orchies, Marchiennes, St-Amand, Mortagne; et bailliage de Douai, v. princip. : Douai. La conquête de la Flandre française, tentée par Richelieu en 1636, commencée par Mazarin (traité des Pyrénées, 1659), fut achevée par Louis XIV, 1667; les traités d'Aix-la-Chapelle, 1668, et de Nimègue, 1678, la garantirent à la France. En 1790, elle forma la plus grande partie du dép. du Nord (arr. de Dunkerque, Hazebrouck, Lille, et Douai). En 1792, elle fut le théâtre des succès de l'Autriche jusqu'à la bataille de Jemmapes. Au mois d'octobre 1792, Lille opposa au duc de Saxe-Teschen la plus héroïque résistance. En 1793, Pichegru reprit toute la province. J.

FLANDRE IMPÉRIALE, partie de l'anc. Flandre entre l'Escaut et la Dender (comté d'Alost), et au N. de l'Escaut de Gand à Anvers, et aux îles de Zélande (pays de Waas et IV offices de Gand). Ces pays, qui faisaient partie de l'Allemagne au partage de Verdun, en 843, furent conférés aux comtes de Flandre, à titre de fiefs *impériaux*, par les empereurs d'Allemagne; c'est auj. la partie E. de la Flandre orientale. C. P.

FLANDRE ORIENTALE, *Oost-Vlaanderen*, prov. et division administrative du roy. de Belgique, entre la Zélande au N., la Flandre occidentale à l'O., le Hainaut au S., la prov. d'Anvers et le Brabant méridional à l'E. Ch.-l., *Gand*; v. princip. : Oudenarde, Termonde, Lokeren, Alost, St-Nicolas. Superf., 299,996 hect.; pop., 810,58? hab. Ce pays, composé de la partie E. de l'anc. comté de Flandre et du pays de Waas, a formé, sous le 1er empire français, le dép. de l'Escaut. Riv. : l'Escaut, la Lys, la Dendre. Sol bien cultivé, et fertile en céréales, trèfle, chanvre, lin, colza, houblon. Elève de chevaux et bestiaux.

FLANDRE OCCIDENTALE, *West-Vlaanderen*, prov. et division administrative du roy. de Belgique, entre la mer du Nord au N.-O., la France (dép. du Nord) à l'O. et au S., le Hainaut, la Flandre orientale et la Zélande à l'E. Ch.-l., *Bruges*; v. princip. : Ostende, Furnes, Ypres, Courtrai, Dixmude. Riv. : la Lys, l'Escaut, l'Yser. Climat peu sain. Sol fertile en céréales, plantes oléagineuses, tabac. Elève de chevaux et gros bétail. Superf., 323,473 hect.; pop., 617,37? hab. Ce pays, formé de la partie O. de l'anc. comté de Flandre, a fait partie du 1er empire français, sous le nom de dép. de la Lys.

FLANDRE (PETITE-), nom donné autrefois à une partie de l'Aunis et de la Saintonge, sur la rive dr. de la Charente, au N. de Rochefort (Charente-Inférieure).

FLANDRE DE MÉDOC (PETITE-), nom donné autrefois à une partie du Bordelais, où était Lesparre (Gironde).

FLASSAN (Gaëtan RAXIS, comte de), né en 1770 dans le Comtat-Venaissin, émigra pendant la Révolution, servit dans l'armée de Condé, occupa sous l'Empire la place de professeur d'histoire à l'école de St-Germain, et fut nommé, en 1814, historiographe du ministère des affaires étrangères, puis attaché d'ambassade à Vienne. On lui doit une bonne *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française*, 1809-12, 7 vol. in-8°, et une *Histoire du congrès de Vienne*, 1829, 3 vol. in-8°. Il est mort en 1845.

FLATBUSH, v. des Etats-Unis (New-York), à la pointe O. de Long-Island, sur la baie et à 8 kil. S.-S.-E. de New-York; 3,000 hab. Les Anglais y battirent les Américains, le 27 août 1776.

FLAVERMONT (LE), anc. petit pays de France (Artois), où était Flers-en-Flavermont (Pas-de-Calais).

FLAVIA, v. d'Hispanie (Tarraconaise), chez les Ilergètes; auj. *Fraga*.

FLAVIÆ ARÆ, nom anc. de BLAUBEREN.

FLAVIALS ou FLAVIENS, *flaviales*, soldats joints aux *ordinaires* (*V. ce mot*) par Vespasien, pour conduire les rangs dans la bataille. — flamines institués pour le culte de Vespasien, après son apothéose.

FLAVIE CÉSARIENNE, *Flavia Cæsariensis*, prov. de la Bretagne romaine, à l'E.; limitée au S. par la Tamise. Ch.-l., *Venta* (auj. *Winchester*). *V.* BRETAGNE au *Supplém.*

FLAVIEN (Saint), *Flavianus*, patriarche d'Antioche en 381, m. en 404. Dans une sédition qui éclata en 388, les

statues de l'empereur Théodose et de l'impératrice furent renversées. S[t] Flavien alla demander et obtint la grâce de la ville coupable. L'admirable discours qu'il adressa à l'empereur en cette occasion nous a été conservé par S[t] Jean Chrysostôme, son disciple.

FLAVIEN (Saint), patriarche de Constantinople en 447, m. en 449, fit condamner Eutychès, mais fut déposé dans le synode connu sous le nom de *brigandage d'Éphèse*, et succomba aux mauvais traitements que lui infligèrent les partisans de l'hérésiarque. Fête, le 17 février.

FLAVIEN (Droit). *V.* FLAVIUS.

FLAVIENS, nom de deux familles d'empereurs romains : l'une, composée de Vespasien, Titus et Domitien; l'autre, à laquelle appartiennent Constance Chlore, Constantin et ses fils. — *V.* FLAVIALS.

FLAVIGNY, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. et à 15 kil. E. de Semur, sur l'Ozerain; 915 habit. Bons vins rouges, anis renommés. Doit son origine à une abbaye du VIII[e] siècle. Belle église gothique, où l'on remarque des vitraux, des stalles richement sculptées, et les châsses de S[te] Reine.

FLAVIO BIONDO, savant italien, né à Forli en 1388, m. en 1463. Il découvrit à Milan l'exemplaire unique du dialogue de Cicéron *De claris oratoribus*, dont toute l'Italie posséda bientôt des copies. Secrétaire des papes Eugène IV, Nicolas V, Calixte III et Pie II, il fut le premier des modernes qui s'occupa de recherches sur la topographie, les lois, la religion et les institutions de l'anc. Rome. Il consigna le fruit de ses études dans deux ouvrages : *Romæ instauratæ lib.* III, Vérone, 1482, in-fol.; *Romæ triumphantis lib.* X, Brescia, 1482, in-fol. Dans ses œuvres, réunies et publiées à Bâle, 1531 et 1539, in-fol., on remarque encore : *Italia illustrata*, comprenant des détails sur l'histoire de chaque province et de chaque ville; un traité *De origine ac gestis Venetorum*, etc. Quoique Flavio ait commis des erreurs et écrit avec incorrection, il n'en a pas moins aplani la voie aux archéologues et aux historiens. B.

FLAVIOBRIGA, anc. v. d'Hispanie (Tarraconaise), chez les Cantabres; auj. *Bilbao*.

FLAVIONAVIA, v. d'Hispanie (Tarraconaise), chez les *Pæsici*. Auj. *Avilès*.

FLAVIUM BRIGANTUM, nom latin de BETANZOS.

FLAVIUS (Caius), fils d'un affranchi, scribe ou secrétaire du patricien Appius Claudius, lui déroba et publia un recueil de formules dont les patriciens avaient seuls la connaissance, et que l'on était obligé d'employer, sous peine de nullité, dans les actions juridiques. Le peuple fut ainsi affranchi, en cette matière, de toute dépendance à l'égard de l'aristocratie. Cette collection de formules fut appelée *droit Flavien* (*jus Flavianum*). Flavius jouit désormais d'une grande popularité auprès des plébéiens : il fut nommé tribun du peuple, édile curule, 305 av. J.-C., et chargé, malgré la résistance du grand pontife et du sénat, de dédier un temple à la Concorde, honneur dont les consuls avaient seuls joui jusqu'alors. C. P.

FLAXMAN (John), célèbre sculpteur anglais, né à York en 1755, m. en 1826. Il fut nommé, en 1810, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture de Londres, et professeur à cet établissement. Ses plus belles œuvres sont les monuments de Collins à Chichester, de lord Mansfield à Westminster, de la famille Baring à Micheldever (Hampshire), de Howe et de Nelson à S[t]-Paul de Londres, le bas-relief du *Bouclier d'Achille*, les statues de Washington et de Reynolds, le groupe de Cupidon et Psyché; celui d'*Athamas*, à Ickworth (Suffolk). Flaxman est un artiste de l'école classique : il invente et compose bien; mais il tombe, en modelant et en sculptant, dans l'exagération. Il a traduit, dans des dessins énergiques, Homère, Hésiode, Eschyle, et Dante. Son œuvre a été publié par Réveil, Paris, 1833, 2 vol. Flaxman a laissé des *Leçons de sculpture*. B.

FLEAU D'ARMES, arme offensive du moyen âge, composée d'un manche très-court, à l'extrémité duquel pendaient plusieurs chaînettes en fer. Celles-ci se terminaient par des boules de même métal, souvent armées de pointes.

FLÈCHE (LA), *Flexia*, s.-préf. (Sarthe), à 48 kil. S.-S.-O. du Mans, et à 256 kil. de Paris, dans un charmant vallon et sur la rive dr. du Loir; 5,828 hab. Trib. de 1[re] instance; bibliothèque publique. Église S[t]-Thomas, de l'époque romane. Quelques restes d'une anc. forteresse. Henri IV y fonda, en 1603, un collège qu'il donna aux Jésuites, et qui a joui d'une grande réputation : Descartes, le prince Eugène, Pasquier en sont sortis. Il a été remplacé par un collège militaire, qu'on nomme *Prytanée impérial*, où une partie des élèves, fils d'officiers, reçoivent l'éducation gratuitement. Commerce considérable de poulardes et de chapons dits du Mans, grains, fruits, etc. Fabr. de lits de fer, gants, parapluies. Les Vendéens s'emparèrent deux fois de La Flèche en 1793.

FLÈCHE, *Sagitta*, constellation boréale, dans la voie lactée. Selon la Fable, c'est la flèche dont Apollon tua les Cyclopes, pour avoir forgé la foudre avec laquelle Jupiter frappa Esculape; ou la flèche dont Hercule perça l'aigle qui, dans le Tartare, rongeait le foie de Prométhée.

FLÉCHIER (Esprit), un des grands orateurs de la chaire française, né en 1632 à Pernes (Vaucluse), m. en 1710, était d'une famille obscure, qui avait des prétentions à la noblesse. A 16 ans, il entra dans la congrégation de la Doctrine chrétienne. Il professa la rhétorique à Narbonne, puis, en 1661, vint à Paris, où il fut catéchiste dans une paroisse. Le duc de Montausier, qui avait connu Fléchier à l'hôtel de Rambouillet, lui procura la place de lecteur du Dauphin. Cependant Fléchier se livrait à la prédication; il fit plusieurs sermons qui eurent du succès; mais l'oraison funèbre de la duchesse de Montausier, 1672, fut pour lui un véritable triomphe, et révéla la nature de son talent. D'autres lui furent demandées par la suite; celles de la duchesse d'Aiguillon, 1675, et de Turenne, 1676, lui firent une grande réputation. Il fut nommé évêque de Lavaur en 1685, puis de Nîmes en 1687. L'édit de Nantes avait été révoqué deux ans auparavant; ce diocèse, où il y avait beaucoup de protestants, offrait des difficultés de toutes sortes, dont Fléchier triompha à force de charité chrétienne. Il avait été reçu à l'Académie Française en 1673. — Fléchier fut de son temps regardé comme le rival de Bossuet, opinion fort exagérée, car il est plus écrivain qu'orateur; l'esprit, l'élégance, la pureté, la justesse et la délicatesse des idées, une diction ornée, fleurie, cadencée, telles sont ses qualités distinctives : c'est un écrivain disert, un habile rhéteur qui connaît son art, mais qui n'est pas assez riche de son fonds pour éviter l'abus de cet art. Dans l'oraison funèbre de Turenne, qui est son chef-d'œuvre, en prêtant sa voix solennelle au deuil sincère de la France, il éleva l'art jusqu'au génie. Il a tracé de lui-même, comme c'était la mode alors, le portrait suivant : « Il a un caractère d'esprit net, aisé, capable de tout ce qu'il entreprend; il a fait des vers (français et latins) fort heureusement, il a réussi dans la prose, les savants ont été contents de son latin. La cour a loué sa politesse, et les dames les plus spirituelles ont trouvé ses lettres ingénieuses et délicates. Il a écrit avec succès, il a parlé en public, même avec applaudissement. » On peut juger par là qu'il fut très-aimable abbé, digne d'être appelé *Damon* par M[me] Deshoulières, et *Acaste* par Senecé, et que les succès du monde préparèrent ceux de la chaire. Comme évêque, Fléchier montra une douceur et une fermeté admirables; sa charité fut sans bornes, et, parmi les malheureux, il ne faisait nulle distinction des protestants ou des catholiques. Dans ses divers écrits, Fléchier a continué l'œuvre de Balzac, en assouplissant la langue française aussi bien à l'harmonie du nombre et de la période qu'à la variété des mouvements oratoires et des nuances de la pensée. « Ses oraisons funèbres de Turenne et de Montausier, dit La Harpe, ont assez de beautés pour lui assurer le premier rang dans son siècle parmi les orateurs du second ordre, mais toujours à une grande distance de Bossuet. » Les *Œuvres* de Fléchier ont été publiées en 1782 par Ducreux, 10 vol. in-8°; elles sont surtout oratoires et historiques. Ce sont d'abord les *Oraisons funèbres*, les *Sermons*, les *Panégyriques des saints*, puis la *Vie du cardinal Commendon*, les histoires de *Ximénès* et de *Théodose*, qui ont plus de mérite littéraire que de valeur historique. Il a laissé aussi des *Mémoires sur les Grands Jours de Clermont*, publiés en 1844 par M. Gonod, récits piquants d'un bel esprit moraliste, qui rappellent quelquefois M[me] de La Fayette et La Bruyère. G. L.

FLECK (Jean-Fréd.-Ferdinand), célèbre tragédien allemand, né à Breslau en 1757, m. en 1801. Il a créé les principaux rôles des tragédies de Schiller, et les Allemands estiment qu'il n'a jamais été égalé. On lui a élevé un monument à Berlin.

FLEETWOOD (Charles), homme d'État et général anglais, fils de Guillaume Fleetwood, échanson de Jacques I[er] et de Charles I[er], fut élu membre du Long-Parlement, et se prononça contre le roi au commencement de la guerre civile. Devenu bientôt colonel de cavalerie et gouverneur de Bristol, il fut chargé, en 1647, par l'armée de traiter pour elle avec le parlement; mais il ne prit personnellement aucune part à la mort de Charles I[er]. Après l'établissement de la République, il entra au conseil d'État, fut nommé lieutenant général, et contribua, en 1650, au

gain de la bataille de Worcester. Peu après, il épousa la fille de Cromwell, veuve d'Ireton, et fut nommé commandant général des troupes en Irlande, et l'un des commissaires civils de cette île, titres qu'il échangea contre celui de vice-roi, lorsque Cromwell devint Protecteur. Il s'opposa à ce que celui-ci prît la couronne, contribua à la déposition de Richard Cromwell, et fut nommé à cette époque généralissime de l'armée. Mais, faible et irrésolu, il ne sut ni empêcher ni seconder les démarches de Monk, fut excepté de l'amnistie au retour de Charles II, et mourut peu de temps après dans l'obscurité. C. P.

FLEIX, vge (Dordogne), arr. et à 22 kil. O. de Bergerac; 1,509 hab. Un traité, qui y fut conclu en 1580, mit fin à la 7e guerre de religion.

FLEMING (Abraham), écrivain anglais du XVIe siècle, né à Londres, est surtout connu par des traductions de plusieurs auteurs latins et grecs, des *Bucoliques* et des *Géorgiques*, 1575; des *Lettres* de Cicéron, Pline, Isocrate, 1576. Il composait aussi des prologues en vers pour les ouvrages de ses contemporains.

FLEMMING (Paul), poëte allemand, né en 1609 à Harstenstein (Saxe), m. en 1640. Il appartient à l'école d'Opitz. Ses œuvres, publiées à Iéna, 1642, attestent une imagination vive et indépendante, une exquise sensibilité, autant d'élévation que d'énergie dans la pensée et l'expression, surtout quand il rend ses souvenirs de voyage en Russie et en Perse.

FLEMMING (Jacques-Henri, comte de), général allemand, né en 1667, m. en 1728, servit dans l'armée des électeurs de Saxe Jean-George et Frédéric-Auguste; nommé par ce dernier feld-maréchal et premier ministre, il réussit, dans une ambassade à Varsovie, à le faire nommer roi de Pologne, 1697, de préférence au prince de Conti. Dans la guerre contre Charles XII, il obtint d'abord quelques succès, et, après l'élévation de Stanislas Leczinski au trône de Pologne, Charles XII étant venu avec une faible escorte à Dresde, il conseilla à Frédéric-Auguste, dépossédé, de le retenir prisonnier. Après la bataille de Pultawa, il essaya en vain de décider le roi de Prusse à se déclarer contre la Suède, et Pierre le Grand à céder la Livonie à la Saxe. Lorsque son maître fut remonté sur le trône de Pologne, il se rendit odieux aux Polonais par ses allures despotiques, fut forcé de quitter le royaume, et se retira à Vienne où il mourut. C. P.

FLENSBOURG, *Flensborg*, v. d'Allemagne, sur la côte E. du duché de Slesvig, dont elle est la cap. depuis 1850, et à 29 kil. N. de la ville de Slesvig, excellent port au fond du golfe de son nom; par 54° 46' 56" lat. N., et 7° 5' 45" long. E.; 13,109 hab. en 1803; 19,682 en 1860. Comm. maritime très-actif, particulièrement avec le Danemark, la Suède et l'Angleterre. Industrie assez importante: fabr. d'eaux-de-vie de grains; brasseries, raffineries de sucre, savons, huiles, draps, tabacs, toiles, cordages; construction de navires, fonderies de fer, forge de cuivre, manuf. de glaces. Le chemin de fer de cette ville à Tœnning a été ouvert en 1851. — La neutralité du pavillon danois pendant la guerre maritime de 1770 à 1779 a été l'origine de la prospérité commerciale de Flensbourg; mais la séparation de la Norvége l'a interrompue; l'exportation des produits du Slesvig aux Indes occidentales est devenue depuis ce temps pour Flensbourg une source de grande richesse. A. G.

FLERS, ch.-l. de cant. (Orne), arr. et à 20 kil. N. de Domfront; 7,185 hab. Grande fabrication de toiles, de basins et de coutils.

FLESSELLES (Jacques de), né en 1721, m. en 1789, était issu d'une famille noble de l'Amiénois; intendant de Bretagne en 1765, il se signala par son zèle contre La Chalotais. Appelé à l'intendance de Lyon, il y fonda, en 1777, un prix pour le perfectionnement de la teinture des soies en noir. Prévôt des marchands de Paris, il trompa le peuple, le 14 juillet 1789, en l'amusant par des promesses d'armes et de munitions; les vainqueurs de la Bastille l'en punirent avec rage: un jeune homme le tua d'un coup de pistolet; on lui coupa la tête, et la foule irritée la promena par les rues au bout d'une pique. J. T.

FLESSINGUE, en hollandais *Vlissingen*, en anglais *Flushing*, v. forte de Hollande (Zélande), vaste port militaire et de commerce sur la côte S. de l'île de Walcheren, à l'embouchure de l'Escaut occidental ou *Hondt*, et à 6 kil. S.-S.-O. de Middelbourg; par 51° 26' 40" lat. N., et 1° 14' 43" long. E.; 8,000 hab. Protégée par les forts Montebello, St-Hilaire et Ramnekins, et par des écluses qui peuvent inonder les environs. Siége d'amirauté; chantiers de construction. Commerce actif avec les Indes, l'Amérique, l'Angleterre, etc. Ce fut à Flessingue que commença, en 1572, la guerre d'indépendance des Pays-Bas contre l'Espagne. L'Angleterre la posséda de 1585 à 1616, en garantie d'un prêt fait au prince d'Orange. Elle fut réunie à la France de 1807 à 1814; elle fut, en 1809, bombardée par les Anglais, et c'est alors que fut détruit son magnifique hôtel de ville, bâti en 1594 sur le plan de celui d'Anvers. Patrie de Ruyter. La Société zélandaise des lettres et des sciences, qui y siégeait, a été transportée à Middelbourg.

FLETCHER (Richard), prêtre anglican du comté de Kent, né vers le milieu du XVIe siècle, m. en 1596, fut chargé, en 1587, d'accompagner Marie Stuart à l'échafaud, et s'efforça vainement de lui faire abjurer le catholicisme. Quand la tête de la reine d'Écosse eut été tranchée, il s'écria: « Ainsi périssent tous les ennemis de la reine Élisabeth! » Il fut nommé évêque de Bristol en 1589, de Worcester, puis de Londres en 1592.

FLETCHER (John). *V.* BEAUMONT.

FLETCHER (André), orateur et homme politique, né en 1653 à Saltoun (Écosse), m. en 1716, se distingua dans le parlement d'Écosse par ses opinions républicaines et son opposition au gouvernement de Charles II. Mis hors la loi et forcé de s'expatrier, il revint sous Jacques II, mais pour entrer dans la conspiration de Monmouth; obligé de fuir encore sur le continent, il rentra après l'élévation de Guillaume d'Orange, dont il fut aussi l'ennemi acharné. Il était surtout hostile à l'union de l'Écosse et de l'Angleterre. Il légua, en mourant, à Saltoun, une somme d'argent pour fonder une école gratuite. On a imprimé ses discours et ses écrits théoriques à Glasgow, 1749, in-12. C. P.

FLÉTRISSURE. *V.* MARQUE.

FLEUR, terminaison géographique, probablement synonyme du *fliot* ou *flot* des Scandinaves, du *flot* des Saxons, du *flot* des Français, et indiquant la proximité d'une grande eau: Barfleur, Harfleur (*Herifloium*), Vitefleur (*Witeflue*, eau blanche).

FLEURANCE ou FLEURANGES, ch.-l. de cant. (Gers), arr. et à 10 kil. S. de Lectoure, sur la rive g. du Gers; 3,086 hab. Comm. de grains et de plumes d'oies. Elle a donné son nom à un des membres de la maison de La Mark.

FLEURANGES (le seigneur de). *V.* LA MARK (Robert III de).

FLEURIER, vge de Suisse, cant. et à 26 kil. O.-S.-O. de Neuchâtel, dans le val de Travers; 2,661 hab. Fabr. de dentelles dites *point de Lausanne;* horlogerie. Aux environs est la *Grotte aux fées*, une des plus belles de la Suisse.

FLEURIEU (Charles-Pierre CLARET, comte de), né à Lyon en 1738, m. en 1810. Il entra dans la marine dès l'âge de 13 ans, et montra une habileté et une instruction précoces. La paix de 1763 lui permit de se livrer à des travaux de cabinet et à des voyages d'observation, par lesquels il se plaça au 1er rang des hydrographes. Il fabriqua, de concert avec Ferdinand Berthoud, la première horloge marine qu'on eût encore vue. Directeur général des ports et arsenaux en 1776, il rédigea des plans pour toutes les opérations maritimes de la guerre des États-Unis, et, plus tard, les instructions données à La Pérouse et à D'Entrecasteaux. Ministre de la marine en 1790, démissionnaire l'année suivante, il fut nommé gouverneur du dauphin en 1792. Arrêté en 1793, bientôt relâché, il entra, sous le Directoire, au Bureau des longitudes et à l'Institut. Membre du conseil des Anciens en 1797, exclu de cette assemblée au 18 fructidor, il fut appelé par Bonaparte au conseil d'État après le 18 brumaire. Il devint enfin ministre plénipotentiaire pour la signature d'un traité avec les États-Unis, intendant général de la maison de l'empereur, sénateur, et gouverneur des Tuileries. Ses restes furent déposés au Panthéon. Fleurieu, en publiant le *Voyage autour du monde* de Marchand, 179[illegible], 4 vol. in-4° ou 5 vol. in-8°, avec atlas, y joignit une carte générale, dans laquelle il changeait la division hydrographique du globe et la nomenclature de l'hydrographie, avec un Mémoire détaillé des motifs de ce changement. Le Bureau des longitudes, sur le rapport de Méchain, Bougainville et Buache, approuva l'innovation de Fleurieu. On a de ce savant: *Voyage entrepris pour éprouver en mer les horloges marines*, 1773, 2 vol. in-4°; *Ordonnance du roi sur la régie et l'administration des ports et arsenaux de la marine*, 1776, in-4°, réimpr. en 1814; *le Neptune Américo-septentrional*, 1780, in-fol.; *Découvertes des Français en 1768 et 1769 dans le S.-E. de la Nouvelle-Guinée*, 1790, in-4°; *Neptune des mers du Nord, ou Atlas du Cattégat et de la Baltique*, en 1794. Ces ouvrages sont accompagnés de cartes d'une exactitude parfaite. Il a laissé en ms. et inachevée une *Histoire générale des navigations de tous les peuples.* B.

FLEURIEU (Baie de), baie de la terre de van Diémen, à l'E.; découverte par Baudin en 1802.

FLEURIEU (Ile), île au N.-O. de la terre de van Diémen; découverte par Flinders, 1798, et explorée par Freycinet.

FLEURIEUX (LE), *Floriacensis pagus*, anc. petit pays de France (Lyonnais), où était Fleurieux-sur-Arbresle (Rhône).

FLEURIGNY, vge (Yonne), arr. et à 14 kil. N.-E. de Sens; 574 hab. Château du temps de la Renaissance, construit par Jean Goujon de 1511 à 1532; les vitraux de la chapelle sont attribués à Jean Cousin.

FLEURS DE LIS, figure de blason, tirée, selon les uns, du fer d'une hallebarde, et, selon les autres, de la fleur même du lis. Ce fut longtemps un ornement arbitraire, et presque partout employé : un tombeau découvert à l'abbaye de St-Germain-des-Prés, à Paris, prouve que, dès le temps des Mérovingiens, le lis était un ornement de sceptre; la couronne de Frédégonde était surmontée de fleurs de lis, ainsi que celle de plusieurs rois Carlovingiens; les sceaux des Othons de Germanie, de Conrad III et de Frédéric Barberousse, de Jacques II, roi de Majorque, d'Edouard le Confesseur et autres rois d'Angleterre, offrent aussi cet emblème au bout du sceptre ou à la couronne; enfin plusieurs familles nobles d'Allemagne, de France (celles d'Angoulême, de Thouars, de Bourgogne, de Bourbon, de Simiane, de l'Hôpital, de Vic, etc.), d'Italie et de Savoie, garnirent de fleurs de lis le champ de leurs sceaux. Louis VII le Jeune paraît être le premier roi de France qui en ait placé sur le sceau de ses armes, et, depuis cette époque, elles devinrent les armoiries héréditaires des Capétiens. Des fleurs de lis, blasonnées sans nombre, couvraient les vêtements royaux et l'oriflamme. Philippe III les réduisit à trois, sans doute à cause de la forme triangulaire de l'écu royal. Autrefois le bâton des maréchaux de France, et les sièges des juges au parlement étaient fleurdelisés. La fleur de lis dont on marquait les galériens, était l'emblème de la justice royale. B.

FLEURUS, v. de Belgique (Hainaut), dans une vaste plaine, à 4 kil. de la rive g. de la Sambre et à 10 kil. N.-E. de Charleroi; 3,500 hab. Aux environs, cailloux roulés de quartz-hyalin, dits *diamants de Fleurus*. Là se sont livrées 4 grandes batailles : la 1re en 1622, dont le succès fut indécis, entre les Allemands du bâtard de Mansfeld et les Espagnols commandés par Gonzalès; la 2e, en 1690, où le maréchal de Luxembourg défit le prince de Waldeck; la 3e, en 1794 (26 juin), qui donna la possession de la Belgique à la France par la victoire de Jourdan sur le prince de Saxe-Cobourg et les Autrichiens; c'est là que les Français se servirent pour la 1re fois d'un aérostat pour examiner les positions de l'ennemi; la 4e, dite aussi *Bataille de Ligny*, où Napoléon Ier battit les alliés et Blücher, le 16 juin 1815.

FLEURY (Claude), écrivain ecclésiastique, né à Paris en 1640, m. en 1723, fut d'abord avocat au parlement, puis entra dans les ordres, et devint tour à tour précepteur des jeunes princes de Conti, 1672, et sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri, petits-fils de Louis XIV, 1689. En 1696, il entra à l'Académie française. Fut en 1706, prieur d'Argenteuil, et, en 1716, confesseur de Louis XV. Ses ouvrages principaux sont : *Histoire du Droit français*, in-12, 1674; la trad. latine de l'*Exposition de la doctrine catholique*, de Bossuet, 1678; *Catéchisme historique*, in-12, 1679, trad. en plusieurs langues; *Mœurs des Israélites*, 1 vol. in-12, 1681; *Mœurs des Chrétiens*, in-12, 1682; *Traité du choix et de la méthode des études*, 2 vol. in-12, 1686, nouvel. édit., Paris 1822, in-8o, ouvrage utile et bien fait; *Institution du droit ecclésiastique*, 2 vol. in-12, 1687; *les Devoirs des maîtres et des domestiques*, in-12, 1688; *Histoire ecclésiastique*, 20 vol. in-4o, 1691 et suiv., à laquelle il travailla 30 ans, le plus remarquable de ses écrits, embrassant l'histoire de la religion jusqu'en 1414; *Discours sur les libertés de l'Eglise gallicane*, 1724, cet ouvrage, le *Catéchisme historiq.*, et l'*Institution du droit ecclésiastique* ont été mis à l'index à Rome, etc. *L'Histoire ecclésiastique* a été continuée jusqu'en 1598 par le P. Fabre; une édit. en a été publiée en 1840, 6 vol. gr. in-8o, avec addition de 4 livres inédits, qui conduisent l'œuvre jusqu'en 1517. L'abbé Emery a publié, en 1807, de *Nouveaux opuscules de Fleury*, in 12, et la bibliothèque de Cambrai possède en manuscrit l'*Histoire de France* qui fut composée pour les enfants de France. C. P.

FLEURY (André-Hercule, cardinal de), né à Lodève en 1653, m. en 1743, fut d'abord aumônier de Louis XIV, devint, en 1698, évêque de Fréjus, et, en 1715, précepteur du jeune roi Louis XV, âgé de cinq ans, et obtint un grand crédit auprès de son élève. En 1723, à la mort du Régent, il proposa le duc de Bourbon pour premier ministre, se réservant la feuille des bénéfices ecclésiastiques et l'entrée au conseil. En 1726, il fut nommé cardinal, succéda au duc de Bourbon, et conserva la direction des affaires jusqu'à sa mort. Il diminua les impôts, fixa la valeur des monnaies, et protégea les lettres et les sciences; mais, économe jusqu'à l'avarice, il laissa dépérir la marine, et, dans la guerre de la succession de Pologne, n'envoya à Stanislas Leczinski, beau-père du roi, qu'un secours insuffisant pour reconquérir son royaume. Il réussit au moins, dans les négociations qui amenèrent la paix de Vienne, 1738, à assurer au roi déchu la Lorraine, à condition qu'à sa mort elle reviendrait à la couronne. Il prit part à la guerre de la succession d'Autriche, mais mourut dès les premières années de cette lutte. Honnête, désintéressé, sans faste, il avait les qualités de l'homme privé plutôt que les talents du ministre. Il fut membre de l'Académie Française en 1717, de celle des Sciences en 1721, de celle des Inscriptions et Belles-Lettres en 1725, proviseur de Sorbonne et supérieur de la maison de Navarre. C. P.

FLEURY (Joseph-Abraham BÉNARD), célèbre comédien, né à Chartres en 1750, m. en 1822, débuta à la Comédie-Française en 1772, et succéda à Molé dans les rôles de petits-maîtres, de courtisans, de mauvais sujets, qu'il joua jusqu'à la fin de sa carrière avec une remarquable supériorité. Ses meilleures pièces étaient *le Chevalier à la mode, l'Homme à bonnes fortunes, Turcaret, l'Ecole des bourgeois*. Il joua aussi avec succès *le Philosophe marié, le Misanthrope, le Méchant*. C'était un artiste d'une profonde intelligence, que secondait un travail assidu, et d'un esprit et d'un ton parfaits. Il quitta la scène en 1818. Il a laissé quelques notes dont on a fait un ouvrage : les *Mémoires de Fleury*, 1836, 2 vol. in-8o.

FLEURY (Joly de). V. JOLY.

FLEURY, autrefois *Pérignan*, vge (Aude), arr. et à 16 kil. N.-E. de Narbonne; 1,312 hab. Anc. baronnie. Érigée en duché-pairie, 1736, en faveur du neveu du cardinal de Fleury.

FLEURY-SUR-ANDELLE, ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 15 kil. N des Andelys; 1,371 hab. Industrie active; cotons filés, tissage mécanique, imprimerie sur indiennes, etc.

FLEURY-SUR-LOIRE OU SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE, *Floriacum*, brg (Loiret), arr. et à 36 kil. N.-O. de Gien; 1,663 hab. Il y avait un célèbre monastère, le plus ancien des bénédictins en France, et où se conservaient les reliques de St Benoît; il n'en reste que l'église, qui renferme le tombeau de Philippe Ier. La bibliothèque était une des plus belles de France; Orléans en a recueilli une partie.

FLEVO (lac), *Flevum*, lac qui autrefois baignait les côtes des prov. de Hollande méridionale, d'Utrecht et d'Over-Yssel, et ne s'étendait que jusqu'à Enckhuysen, d'où la Vlie (*Flevum ostium*), s'écoulait au N. dans l'Océan germanique. En 1225, une irruption de la mer, qui couvrit 30 lieues de pays, changea ce lac en un golfe ouvert, le *Zuyderzée*, c.-à d. mer du Sud. Ce golfe, ainsi nommé par opposition à la mer du Nord, en est séparé par les îles de Wierengen, Texel, Vlieland, Terschelling et Ameland, toutes rangées dans une direction parallèle aux côtes de la Frise. Vers 1400, la mer s'ouvrit le passage de Marsdiep, qui sépare l'île de Texel de la pointe N. de la Hollande septentrionale. Ce passage, qui est le principal pour aller de la mer d'Allemagne dans le Zuyderzée, rendit possible l'arrivée à Amsterdam des navires de haut bord.

FLEXIA, nom de LA FLÈCHE en latin moderne

FLIBUSTIERS, aventuriers français, la plupart normands, qui succédèrent vers 1660 aux Boucaniers, chassés par les Espagnols de St-Domingue; établis dans l'île de la Tortue, près de St-Domingue, ils s'y organisèrent en *habitants*, cultivateurs, en *boucaniers*, chasseurs, et en *flibustiers* (de *fly-boat*, vaisseau qui vole, ou de *free-booter*, libre pillard), qui poursuivaient partout les Espagnols. Ils se donnaient encore les noms de *Frères de la côte*, *Démons de la mer*. 400 flibustiers, commandés par *Nau l'Olonais* et *Michel le Basque*, prirent Maracaïbo, et mirent le feu aux 4 coins de Gibraltar, qui n'avait pas voulu se rendre. *Monbars l'Exterminateur*, en 1683, prit la Vera-Cruz, et traversa toute la flotte espagnole avec 1,200 hommes. *Pierre Legrand*, de Dieppe, avec une barque et 28 hommes, prit et réduisit à se rendre, au milieu de la nuit, le vaisseau vice-amiral d'Espagne, armé de 52 canons et bien monté; l'anglais *Morgan* prit Panama en 1670; le dernier exploit fut la prise de Carthagène, 1697. La décadence des flibustiers commença au moment où ils semblaient devoir conquérir l'Amérique. Les aversions nationales, assoupies d'abord par la soif commune du butin, éclatèrent parmi

eux : Anglais et Français se firent la guerre. Il fallut se séparer. Ceux qui survécurent à ces luttes intestines formèrent quelques établissements agricoles. *V.* Œxmelin, *Histoire des aventuriers flibustiers*, Trévoux, 1775, 4 vol. in-12; Archenholz, *Histoire des flibustiers*, trad. de l'allem. par Bourgoing, Paris, 1804, in-8°. A. G.

FLINDERS (Mathieu), navigateur anglais, né à Donington (Lincoln) vers 1760, m. en 1814, parcourut avec Bass les côtes de la Notasie ou Nouvelle-Hollande, et publia à son retour : *Voyage aux terres australes pendant les années* 1801-1803, Lond., 1814, 2 vol. in-4°, avec atlas. On lui doit encore un *Mémoire sur l'usage du baromètre pour reconnaître la proximité des côtes* (dans les *Transactions philosophiques*, 1806), et une *Lettre sur le banc du naufrage et sur le sort de La Pérouse* (dans les *Annales des voyages*, t. x).

FLINDERS (Terre de), partie de la côte S. de l'Australie, bornée par la Terre de Nuyts à l'O. et la Terre de Baudin à l'E.; entre 130° et 136° de long. E. Elle offre les golfes de Spencer et de St-Vincent, ce dernier fermé par l'île des Kangourous; explorée par Flinders en 1802.

FLINES-LEZ-MORTAGNE, vge (Nord), arr. et à 20 kil. N.-N.-O. de Valenciennes, sur la rive dr. de l'Escaut; 1,932 hab. Toiles et bonneterie.

FLINES-LEZ-RACHES, vge (Nord), arr. et à 10 kil. N.-E. de Douai; 1,117 hab. Forges. Possédait une abbaye de cisterciennes.

FLINSBERG, v. des États prussiens (Silésie), à 25 kil. S.-O. de Lœwenberg, et sur la Queiss; 2,000 hab. Eaux minérales ferrugineuses et bains fréquentés. Verrerie.

FLINT, paroisse et v. d'Angleterre (Galles), à l'embouchure de la Dee dans la mer d'Irlande, à 18 kil. S.-O. de Liverpool, à 17 N.-O. de Chester, à qui elle sert de port depuis quelques années; 2,860 hab. dans la paroisse. Anc. ch.-l. du comté. Bains de mer très-fréquentés. Houillères et mines de plomb, connues sans doute des Romains. Ruines d'un château bâti sous Henri II. Richard II fut pris aux environs, 1399, et forcé de céder la couronne au duc de Lancastre (Henri IV). — Le comté de Flint, entre ceux de Chester à l'E., de Denbigh à l'O. et au S., et la mer d'Irlande au N., a 53,000 hect. de superf., 28 paroisses et 69,870 hab. Ch.-l. *Mold*. Sol montagneux à l'O. et au S., fertile en céréales; pâturages. Exploitation de houille, fer, plomb, et zinc.

FLIPART (Jean-Jacques), graveur, né à Paris en 1723, m. en 1782, élève de Laurent Cars, membre de l'Académie des Beaux-Arts, a gravé : *Notre-Seigneur à la Piscine*, d'après Dietricht; *le Paralytique servi par ses enfants* et *l'Accordée de village*, d'après Greuze; *Vénus et Énée*, *Adam et Ève*, d'après Natoire; *la Sainte Famille*, d'après Jules Romain, etc. — Son frère, Charles-François, m. à Paris en 1773, a gravé plusieurs tableaux de N. Fragonard.

FLIXECOURT, vge (Somme), arr. et à 22 kil. N.-O. d'Amiens; 1,803 hab. Quelques vestiges d'un camp romain.

FLIZE, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. et à 9 kil. S.-E. de Mézières, sur la rive g. de la Meuse; 301 hab. Forge; fabr. d'essieux pour l'artillerie. Château converti en manuf. de draps.

FLOBECQ, brg de Belgique (Hainaut), à 35 kil. N.-E. de Tournai; 5,300 hab. Fabr. de toiles, brasseries, distilleries, etc.

FLODDEN ou FLOWDEN, vge d'Angleterre (Northumberland), à 8 kil. S.-E. de Colstream, 18 S. de Berwick. Célèbre par la victoire des Anglais, commandés par le comte de Surrey, sur les Écossais, le 9 septembre 1513; le roi d'Écosse Jacques IV y périt avec presque toute sa noblesse.

FLODOARD ou FRODOARD, chroniqueur, né à Epernay en 894, m. en 966. Il a laissé une *Histoire de l'église de Reims*, dont il était chanoine; elle s'arrête en 949; pleine de recherches savantes et exactes, elle est aussi écrite en un latin plus correct et plus élégant qu'aucun autre ouvrage de la même époque. Elle fut publiée par Sirmond, Paris, 1611, puis par Colvener, Douai, 1617; on en avait déjà une trad. française par Nic. Chesneau, 1580. L'académie de Reims en a donné une édition dont elle a élucidé le texte, auquel M. Lejeune a joint une trad. française, 2 vol. in-8°, Reims, 1854. On a encore de Flodoard une *Chronique* estimée, qui s'étend de 919 à 966; Pithou et Duchesne l'ont éditée, et M. Guizot l'a traduite dans sa *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de France*. B.

FLOGEL (Charles-Frédéric), littérateur, né à Jauer (Silésie) en 1729, m. en 1788, professeur à Liegnitz, a laissé, en allemand, plusieurs ouvrages estimés : *Introduction à l'art d'inventer*, Breslau, 1760; *Histoire de l'esprit humain*, 1765; *Histoire de la littérature comique*, 1784, 4 vol.; *Histoire du comique grotesque*, 1788; *Histoire des fous en titre d'office*, 1789; *Histoire du burlesque*, 1794.

FLOGNY, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 14 kil. N.-O. de Tonnerre, sur le canal de Bourgogne et sur le chemin de fer de Paris à Lyon; 375 hab. Restes d'un camp romain aux environs.

FLOKE, pirate norvégien suivant les uns, suédois suivant les autres, fit, en 865, un voyage en Islande, et, voyant couverte de glace cette île dont on lui avait fait un rapport tout différent, lui donna le nom qu'elle porte encore (*Island*, terre de glace).

FLORAC, s.-préf. (Lozère), à 36 kil. S.-S.-E. de Mende, sur la rive g. du Tarnon et près de son confluent avec le Tarn; 2,010 hab. Trib. de 1re instance. Église calviniste. Culture du mûrier et de la vigne. Source d'eau minérale.

FLORALES. *V.* FLORAUX (JEUX).

FLORAUX (JEUX) ou FLORALES, fête de l'anc. Rome, instituée vers l'an 513 de la ville, 240 av. J.-C., en l'honneur de la déesse Flora, déesse protectrice de la floraison des plantes. On ne la célébrait qu'occasionnellement, lorsque, l'an 520, le sénat en ordonna la périodicité annuelle, à l'occasion d'une sécheresse qui désolait les biens de la terre. Suivant Lactance, le culte d'une Flora, courtisane fort riche qui légua ses biens au peuple, à condition qu'il célébrerait l'anniversaire de son jour natal, serait l'origine des Florales, et, pour en dissimuler la turpitude, on aurait confondu cette Flora avec la déesse des fleurs. Les deux traditions sont peut-être vraies, puisque l'on a toujours célébré les Jeux Floraux à l'époque de la floraison, le IV des calendes de mai (28 avril). Vers la fin de la République, et sans doute auparavant, ainsi que sous l'Empire, les Florales n'étaient plus que la fête des courtisanes; on les célébrait par des *chasses* dans le cirque de Flore (*V.* CIRQUES), et par des jeux scéniques donnés la nuit, à la clarté des flambeaux. Les courtisanes y représentaient des mimes d'une licence effrénée. Les édiles plébéiens, présidents ordinaires des jeux, le sénat, le peuple, les matrones, assistaient aux Jeux Floraux, dont la durée était de trois jours. C. D—Y.

FLORAUX (Jeux) ou ACADÉMIE DES JEUX, institution littéraire, la plus ancienne peut-être de l'Europe, fondée en 1323 à Toulouse, sous le nom de *Collège du gai savoir*, restaurée par Clémence Isaure vers 1490, enfin, en 1694, érigée par Louis XIV en académie qui existe encore. Tous les ans, elle distribue au concours des prix de poésie, qui sont une amarante, une violette, une églantine d'or, et un souci d'argent. Ces prix en fleurs ont valu à l'Académie le nom qu'elle porte. Il sont distribués le 3 mai, en séance publique, dite la *fête des fleurs*, tenue au Capitole. *V.* Laloubère, *Traité de l'origine des Jeux Floraux*, Toulouse, 1715; Poitevin Peitavi, *Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux Floraux*, Toulouse, 1815.

FLORE, *Flora*, épouse de Zéphire, déesse des fleurs et des jardins chez les anc. Romains, correspond à la Chloris des Grecs. Son culte existait, dit-on, chez les Sabins, et fut introduit à Rome par Tatius. Elle est représentée à peu près comme Diane, la tête et les mains chargées de fleurs. On n'en a pas de statues réellement anciennes.

FLORÉAL, 8e mois du calendrier républicain français, commençait, selon les années, le 20 ou le 21 avril.

FLORENCE, en italien *Firenze*, anc. *Florentia Tuscorum*, ancienne capitale du grand-duché de Toscane, et, depuis 1865, du royaume d'Italie et chef-lieu de province, à 1,080 kilomèt. S.-E. de Paris, sur l'Arno; par 43° 46' 41" latitude N., et 8° 55' longitude E.; 114,363 hab. Résidence du roi, des Chambres, et des administrations centrales. Archevêché. Cour d'appel, cour de cassation. Université fondée en 1438; école publique de langue et de littérature hébraïques; école de médecine et de chirurgie de S. Maria-Nuova; école de sages-femmes à l'hospice de la Maternité; écoles pies; dépôt de mendicité, dit la *Casa pia di Lavoro*. Académies *della Crusca*, des Beaux-Arts, *del Cimento*, des Georgofili, avec école d'agriculture, etc. Riches et nombreuses bibliothèques; archives précieuses. Musée d'histoire naturelle, avec jardin botanique; musée des sciences physiques, où l'on conserve les instruments et un doigt de Galilée; observatoire; 9 théâtres, dont les plus célèbres sont ceux de la *Pergola* et de *Cocomero*. Florence est entourée de murs crénelés, avec deux forts appelés *Fortezze da Basso* et *di Belvedere*; on y entre par plusieurs portes, dont la plus belle, celle de *San-Gallo*, est précédée d'un superbe arc de triomphe élevé en l'honneur du grand-duc François Ier. On traverse l'Arno, qui la coupe en deux parties, sur trois ponts, le *Ponte-Vecchio*, *Caraja* et *Santa-Trinita*, ce dernier, tout en marbre blanc et à trois grandes arches, orné des

statues des quatre Saisons. Les rues sont étroites et tortueuses, pavées de grandes dalles. De toutes les promenades, celle des *Cascine* est spécialement recherchée par les étrangers. Ses divers quartiers sont ornés de nombreux et somptueux édifices, et ses places couvertes de fontaines et de statues; peu de villes offrent autant de chefs-d'œuvre des arts. Sur la place du Grand-Duc est le Vieux-Palais (*Palazzo Vecchio*), auj. sorte d'hôtel de ville, jadis habitation des chefs de la république florentine; c'est un édifice gothique, carré, crénelé, d'un style sévère, dépourvu de tout ornement à l'extérieur, et surmonté d'une tour de 95 mèt.; à l'entrée sont deux statues colossales, le *David* de Michel-Ange et l'*Hercule* de Bandinelli. Sur la même place, la *Loggia de' Lanzi* contient, entre autres richesses, la *Judith* de Donatello, le *Persée* de Benvenuto Cellini, l'*Enlèvement des Sabines*, et l'*Hercule tuant un centaure* de Jean de Bologne. Le palais *degli Uffici*, dont l'extérieur est garni, entre les colonnes, de statues en marbre des plus célèbres Toscans, contient la bibliothèque Magliabecchiana, et la célèbre *galerie de Florence* ou *des Médicis*, l'une des plus précieuses de l'Europe. Le palais *Pitti*, commencé en 1440 sur les dessins de Brunelleschi, fut la résidence des Grands-Ducs; il possède aussi une belle galerie de tableaux, et une bibliothèque appelée Palatine ou Grand-Ducale, pleine de mss. rares. Derrière le palais Pitti se trouve le jardin *Boboli*, orné d'une belle fontaine et de nombreuses statues, et contenant d'admirables serres. Le palais Riccardi a une belle chapelle décorée de peintures par Benozzo Gozzoli, et une bibliothèque, la *Riccardiana*, où s'assemble l'Académie della Crusca. Enfin les palais Strozzi, Rucellai, Buondelmonte, Capponi, Corsini, Borghèse, Brunaccini, Pandolfini, Orlandini, della Crocetta, etc., sont tous remarquables par leur architecture et leurs collections artistiques. Florence compte 152 églises ou chapelles. La cathédrale de *Santa-Maria-del-Fiore* ou le *Dôme*, autrefois San-Reparata, fut commencée vers 1291 par Arnolfo di Lapo, sous la direction de Cimabué; Giotto, Brunelleschi, Michel-Ange, Orcagna et Tadeo Gaddi travaillèrent tour à tour à ce monument; la coupole, haute de 117 mèt., est l'œuvre de Brunelleschi; l'extérieur est revêtu de marbres en mosaïque; c'est dans la cathédrale que Julien de Médicis fut assassiné par les Pazzi; le supplice de Savonarole eut lieu sur la place de la Seigneurie. A quelques pas, un *Campanile*, clocher isolé, de forme carrée, haut de 96 mèt., et revêtu, comme le Dôme, d'incrustations variées, a été construit par Giotto. En face du Dôme s'élève le *Baptistère* de San-Giovanni, anc. cathédrale, petite église octogone, bâtie au VIe siècle sur les ruines d'un temple de Mars, mais ornée et embellie aux XIIIe et XIVe siècles: il a trois portes de bronze, merveilleusement sculptées, l'une par Andrea Pisano, les deux autres, beaucoup plus belles encore, par Lorenzo Ghiberti. L'église de Santa-Croce (Ste-Croix), surnommée le Panthéon florentin, a été bâtie, en 1294, par Arnolfo di Lapo. L'église *San-Lorenzo* (St-Laurent), reconstruite, d'après les dessins de Brunelleschi et de Michel-Ange, sur l'emplacement de la plus ancienne église de Florence, est remarquable par ses mausolées de jaspe, de porphyre et de granit, et possède la chapelle *dei Sepolcri*, où sont enterrés les grands-ducs. Sur la place San-Lorenzo est la bibliothèque *Laurentienne*, où l'on conserve le fameux manuscrit des *Pandectes*, les *Lettres* de Cicéron copiées par Pétrarque, les mss. de Benvenuto Cellini et d'Alfieri, etc. L'église de la *Sanctissima-Annunziata* a un péristyle décoré de peintures d'Andrea del Sarto; sur la place voisine, s'élève une statue équestre en bronze de Laurent le Magnifique, œuvre de Jean de Bologne. On peut encore mentionner l'église des Dominicains de Santa-Maria-Novella, commencée en 1278 et terminée au XIVe siècle; l'église Santo-Spirito, construite sur les dessins de Brunelleschi; l'église St-Marc, où sont les tombeaux d'Ange Politien et de Pic de la Mirandole. — L'industrie de Florence est déchue; le travail de la laine, qui, au XIVe siècle, occupait 30,000 ouvriers et produisait une valeur annuelle de 1,200,000 florins d'or, a maintenant cessé. La fabrication des soieries emploie cependant encore plus de 3,000 ouvriers. On y fait aussi des instruments de mathématiques et de physique d'une grande précision. Comm. de chapeaux de paille fine, ouvrages en bronze, en albâtre et en terre cuite, camées en pierres dures, mosaïques en pierres précieuses, bijouterie, porcelaines, tapis, cire, essences, rosolio, chocolat, fruits candis, papier, etc. M. V—I.

Histoire. — Bourg dépendant de Fésules au temps des Étrusques, Florence ne devint vraiment une ville que lorsque Sylla y eut envoyé une colonie de ses vétérans, 81 ans av. J.-C. Capitale de la province d'Étrurie au IVe siècle, presque ruinée par Totila au VIe, redevenue pourtant, bientôt après, le siége d'un duché lombard, et rebâtie au VIIIe siècle par Charlemagne, elle resta ensuite, tout en faisant partie du marquisat de Toscane, à peu près maîtresse d'elle-même, et, comme les villes du bassin du Pô, força même, entre 1100 et 1150, tous les petits seigneurs de son voisinage à se faire reconnaître pour citoyens florentins, et soumit leurs fiefs à sa juridiction. Sans grande influence cependant et presque sans participation aux affaires générales de l'Italie jusqu'au XIIIe siècle, la république de Florence, à partir de 1215 (*V.* BUONDELMONTI), devint une des villes les plus agitées par la rivalité des Guelfes et des Gibelins: tour à tour vainqueurs, ceux-ci, par le secours de l'empereur Frédéric II, 1248, et de son fils Mainfroi (bataille de Monte Aperto, 1260. *V.* UBERTI); ceux-là en s'appuyant au dedans sur les classes plébéiennes, 1250 (*V.* BONS-HOMMES), au dehors sur Charles d'Anjou, 1266, mais pour se déchirer entre eux après la victoire (*V.* BLANCS et NOIRS). Pendant que l'aristocratie florentine se livrait ainsi à des luttes sans cesse renaissantes, le peuple, enrichi par l'industrie et le commerce et organisé en corporations (*V.* ARTS) en 1266, grandissait peu à peu, et arrivait au gouvernement: les *arts majeurs* ou le gros négoce en 1282, les *arts mineurs* ou le petit commerce et les artisans en 1343. Cette révolution démocratique ne s'arrêta pas encore là: après les luttes du peuple et de la noblesse, désormais proscrite à moins de se faire *peuple*, après celles des arts majeurs devenus une nouvelle aristocratie (*il popol grasso*) et des arts mineurs, vinrent les soulèvements et les excès de la populace privée du droit de corporation et placée sous la dépendance des arts, 1378-81 (*V.* CIOMPI, MICHEL LANDO, ALBERTI, ALBIZZI). Une pareille anarchie amena plus d'une fois la domination d'un chef étranger: celle du roi de Naples Robert, appelé en 1313 contre l'empereur Henri VII, en 1326 contre les Gibelins de Lombardie; celle de l'ambitieux duc d'Athènes, Gautier de Brienne (*V.* BRIENNE), déclaré seigneur de 1342 à 1343, et l'on s'étonne de voir, au milieu de telles dissensions, le commerce et l'industrie de Florence prospérer, au point que toutes les républiques, sauf Venise, et tous les souverains, sauf le roi de France, étaient moins riches qu'elle. En 1381, après l'émeute des *Ciompi*, la noblesse guelfe, dirigée par les Albizzi, reprit pour un demi-siècle, la conduite des affaires; et c'est dans cette période que Florence, maîtresse de Pistoia dès 1329 et de Volterra dès 1361, s'assura la domination de la Toscane par l'acquisition d'Arezzo, 1384, de Pise, 1405-6, de Cortone, 1411, du rivage de Livourne, 1421, simple village destiné à devenir un jour l'un des premiers ports de la Méditerranée. En 1434, les efforts du parti populaire firent exiler les Albizzi et rappeler les Médicis leurs rivaux; les institutions républicaines du gonfalonier, des prieurs (*V. ces mots*), des conseils, subsistèrent encore de nom; mais de fait, Florence devint presque une monarchie entre les mains de cette opulente famille sortie des arts majeurs, mais placée depuis longtemps à la tête des arts mineurs (*V.* MÉDICIS et BALIE). Tout-puissants dans l'État sans titre officiel, deux de ses membres, Cosme, le *père de la patrie*, 1434-64, et Laurent le Magnifique, 1469-92, par leur désintéressement et la protection brillante qu'ils accordèrent aux arts et aux lettres, entourèrent son nom d'un nouvel éclat. Exilés, à l'arrivée des Français en Italie, par l'influence du parti républicain et du moine Savonarole, 1494 (*V. ce nom*), rétablis en septembre 1512 par la Sainte-Ligue de Jules II, chassés de nouveau en 1527 pendant la captivité de Clément VII, qui soutenait en eux ses parents; les Médicis furent encore ramenés par Charles-Quint, 1530-31, et la république transformée pour eux en duché de Toscane (*V. ce nom*). — Par sa grandeur littéraire et artistique, comme par ses agitations et sa démocratie, la république de Florence a été l'Athènes du monde moderne. Elle a donné à la poésie Dante au XIIIe siècle, Pétrarque au XIVe, et l'un des créateurs de la prose italienne, le Florentin Boccace, a fait, par sa magnifique description, appeler *peste de Florence* le fléau qui, vers 1348, désola l'Europe entière. L'histoire et la politique lui doivent Villani, Machiavel, Guichardin. Elle a fourni, avec Améric Vespuce, sa belle part à la nombreuse phalange des grands navigateurs. Cimabué et Giotto, les restaurateurs de la peinture au XIIIe siècle; Brunelleschi, Masaccio, Donatello, Ghiberti au XVe; Michel-Ange, Andrea del Sarto, Benvenuto Cellini, et Léonard de Vinci avec toute l'école florentine, au XVIe, y représentent les arts du dessin. La musique y a trouvé Lulli, et les sciences Galilée au XVIIe.

— Au nom de Florence se rattachent encore le souvenir d'un concile général, convoqué en 1439, par Eugène IV, pour la réunion des églises d'Orient et d'Occident, et celui d'un pape, Léon X, digne enfant des Médicis, qui a donné son nom à son siècle. R.

FLORENCE (Prov. de), division administrative du roy. d'Italie, entre celles de Bologne, Ravenne, et Forli au N., Arezzo et Sienne au S., et Pise à l'O. Superf., 6,861 kil. carrés. Pop., 696,214 hab. en 1861. Ch.-l., *Florence*, arrond., San-Miniato, Pistoie, et Rocca San-Casciano.

FLORENCE (le cardinal de). *V.* ZABARELLA.

FLORENSAC, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. et à 24 kil. E.-N.-E. de Béziers, sur l'Hérault; 3,655 hab. Beau pont suspendu établi en 1851.

FLORENT (Saint), abbé du monastère de Glonne, appelé depuis St-Florent-le-Vieil, au Ve siècle. Fête, le 22 septembre ou le 7 novembre.

FLORENT (SAINT-), en ital. *San-Fiorenzo*, ch.-l. de cant. (Corse), arr. et à 18 kil. S.-O. de Bastia, sur le golfe de son nom; 711 hab. Port excellent et vaste; petite v. forte.

FLORENT-LE-VIEIL (SAINT-), ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. et à 32 kil. N. de Cholet, sur la rive gauche de la Loire; 1,053 hab. Charlemagne fonda en ce lieu, sur l'anc. ermitage de St-Florent, un monastère qui devint très-florissant. C'est dans cette ville, appelée sous la République *Monglône*, que commença, 10 mars 1793, l'insurrection de Vendée. Le tombeau de Bonchamp, par David d'Angers, est placé dans l'église.

FLORENTIA, nom latin de FIRENZUOLA et de FLORENCE.

FLORENTIN (LE), une des 3 divisions du gr.-duché de Toscane avant 1789, au N.; ch.-l. *Florence*; v. princip., Pistoie, Fiésole, Arezzo, Montepulciano, Borgo, Vallombreuse, Camaldoli, Cortone. Ce pays forma, sous le 1er Empire français, le dép. de l'Arno, et une partie de ceux de la Méditerranée et de l'Ombrone. Il est auj. réparti entre les prov. de Florence et d'Arezzo.

FLORENTIN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 31 kil. N.-N.-E. d'Auxerre, au confl. de l'Armançon et de l'Armance, sur le canal de Bourgogne et sur le ch. de fer de Paris à Lyon; 2,304 hab. Anc. vicomté. Victoire de Richard le Justicier, duc de Bourgogne, sur les Normands, en 888. Cette petite ville, jadis fortifiée, portait le nom de *Châteaudun*; on l'appela *Mont-Armance* sous la République. Comm. de grains, chanvre, bois à brûler. Beau pont-aqueduc sur l'Armance. Curieuse église paroissiale.

FLORÈS, ENDÉ ou MANGDERAÏ, île de la mer et de l'archipel de la Sonde, dans la Malaisie, entre 7° 53' et 9° 3' latitude S., 117° 37' et 120° 45' longitude E., au S. de Célèbes, à l'O. de Timor, à l'E. de Sumbava; 20,000 kil. car.; 300 kil. sur 90. Sol volcanique, couvert de belles forêts riches en bois de sandal; plusieurs bons ports sur les côtes. Intérieur inconnu; commerce de porcs, nids d'oiseaux, cire, bézoard et ambre gris, avec les Chinois. Cette île est partagée entre plusieurs princes indigènes. Les Portugais ont un résident à Larentouka. Le détroit de Florès est le bras de mer situé entre les îles de Solor et de Sabroun.

FLORÈS, île du groupe des Açores, la plus occidentale, par 33° 33' 29" long. O., 39° 31' 18" lat. N. Sol fertile en céréales, lin, vignes; 102 kil. car.; 15,000 hab.

FLORÈS, île du grand Océan, sur la côte de l'Amérique du N. (Columbia anglaise), au S.-O. de Quadra-et-Vancouver.

FLORETTES, nom donné en France à des *grands blancs* frappés sous Charles VI, et pesant 20 deniers tournois ou 16 deniers parisis. Leur nom vint sans doute de ce qu'ils portaient trois fleurs de lis.

FLORIACENSIS PAGUS, nom latin du FLEURIEUX.

FLORIACUM, nom latin de FLEURY-SUR-LOIRE.

FLORIAN (Jean-Pierre CLARIS DE), littérateur, né au château de Florian (Gard), en 1755, m. en 1794. Sa vie fut dirigée par une triple influence: celle de la nature, qui lui donna l'amour des champs et des riantes chimères; celle de sa mère, qui était castillane et lui communiqua les instincts chevaleresques du sang espagnol; enfin celle de Voltaire, allié à sa famille et son maître, qui lui apprit à devenir un charmant conteur. A 16 ans, il entra dans les pages du duc de Penthièvre, qui lui donna, quelques années après, une compagnie dans son régiment de dragons. Il quitta bientôt le service militaire pour la place de gentilhomme ordinaire de son bienfaiteur, qui en fit son favori et le digne instrument de sa bienfaisance, aux châteaux d'Anet ou de Sceaux, et à Paris. Florian cultivait les lettres depuis longtemps: il donna au Théâtre-Italien de petites comédies, remarquables seulement par la délicatesse, la finesse et le naturel; ce sont: *les Deux billets*, 1779; *Jeannot et Colin*, 1780; *les Deux Jumeaux de Bergame*, *le Bon ménage*, 1782. Il écrivit ensuite quelques romans pastorals, *Galatée*, 1783; *Estelle*, 1788, genre faux et froid; deux romans poétiques, *Numa Pompilius*, 1786, et *Gonzalve de Cordoue*, 1791, qui sont de pâles imitations du *Télémaque* et des *Incas*, des pastorales travesties en épopées. Un excellent fragment historique, *Précis sur les Maures*, sert d'introduction à *Gonzalve*. La réputation de Florian repose principalement sur un petit volume de *Fables*, publié en 1792, et qui, par le naturel, la grâce, la douceur du sentiment et du style, lui assurent la seconde place parmi nos fabulistes, quoique bien loin encore de La Fontaine. Florian a donné aussi des *Nouvelles*, des *Contes*, une églogue intitulée *Ruth*, un petit poëme de *Tobie*, dans lesquels il y a de la grâce et de la sensibilité, et une traduction libre de *Don Quichotte*, où le roman de Cervantes est un peu travesti. Ses travaux et ses relations le firent admettre à l'Académie Française en 1788. La Révolution mit fin à sa vie heureuse: en 1793, il fut d'abord exilé de Paris comme noble, puis incarcéré. Mis en liberté à la suite du 9 thermidor, il mourut peu de temps après. Les principales éditions de ses œuvres sont celles de Didot, Paris, 1784 et suiv., 24 vol. in-18 ou 11 vol. in 8°; de Briand, Paris, 1823-1824, 13 vol. in-8°, et de Jauffret, Paris, 1837-38, 12 vol. in-8° dont 5 d'œuvres posthumes. *V.* l'*Éloge de Florian*, par Lacretelle. G. L.

FLORIAN (SAINT-), brg des Etats autrichiens (Haute-Autriche), à 17 kil. N.-N.-O. de Steier, et près du Danube. Riche et très-beau couvent d'augustins.

FLORIDA-BLANCA (François-Antoine MONINO, comte de), ministre espagnol, né à Hellin (Murcie) en 1729, m. en 1808, se distingua d'abord comme jurisconsulte, devint fiscal au tribunal du conseil de Castille, fit en cette qualité le rapport sur la suppression des jésuites, puis alla comme ambassadeur à Rome, et fut enfin nommé par Charles III son principal ministre, 1777. A l'intérieur, il établit dans la capitale et dans le royaume une police sévère, protégea le commerce, les sciences et les arts, fit travailler au canal d'Aragon, construire 322 ponts, creuser 1046 aqueducs pour l'écoulement des eaux, ouvrit de nouvelles routes, répara les anciennes, organisa les services des postes et des voitures publiques, créa plus de 60 sociétés d'agriculture et d'économie, ainsi qu'une foule d'établissements philanthropiques; embellit Barcelone, Tolède, Burgos, fit les frais des instruments de l'observatoire de Madrid, du jardin botanique et du cabinet d'histoire naturelle de cette capitale, établit la banque de St-Charles et la compagnie des Philippines, conclut un traité de commerce avec la Porte, institua de nombreuses écoles gratuites, dépouilla la noblesse de ses priviléges au profit de la puissance royale, et amena les Cortès à proclamer le prince héréditaire, sans exiger de lui le serment accoutumé de conserver aux provinces leurs prérogatives et de leur rendre celles dont on les avait privées. Mais, à l'extérieur, il échoua dans ses expéditions contre Alger en 1777, et contre Gibraltar en 1782, lorsqu'il prit parti avec la France pour les Etats-Unis insurgés contre l'Angleterre. Disgracié sous Charles IV en 1792, emprisonné même à Pampelune, il ne rentra dans la vie politique qu'en 1808, lors du soulèvement de l'Espagne contre les Français: il fut appelé à présider la junte centrale de gouvernement; mais il mourut la même année. C. P.

FLORIDE, un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, borné par la Géorgie et l'Alabama au N., l'océan Atlantique à l'E., le canal de son nom au S., et le golfe du Mexique à l'O.; entre 25° et 31° de lat. N., 82° 25' et 90° de long. O. Ce pays, qui forme une grande presqu'île à l'extrémité S.-E. de l'Amérique septentrionale, est arrosé par l'Apalachicola et le St-Jean. Sol plat, sablonneux sur la côte, bordé d'îlots, et désolé en été par la fièvre jaune. Le coton est son principal produit agricole. Superf., 150,558 kil. carr. Pop., 140,439 hab., dont 61,753 esclaves jusqu'en 1863. Il est divisé en 20 comtés, et a pour cap. *Tallahassee*. — La Floride fut découverte en 1512 par l'Espagnol Ponce de Léon, le dimanche des Rameaux ou de Pâques-Fleuries (*Pasqua-Florida*), d'où lui vient son nom. Là vivaient les tribus des Natchez, des Creeks, des Chactas, etc. Les Espagnols y fondèrent St-Augustin en 1565; les Anglais prirent en 1584 la côte septentrionale, et les Français fondèrent Pensacola en 1696; au commencement du XVIIIe siècle, le pays resta aux Espagnols, qui le cédèrent aux Anglais en 1763: il fut alors divisé en Floride orientale, ch.-l. St-Augustin, et Floride occidentale, ch.-l. Pensacola. Les Espagnols la reconquirent en 1781, et l'ont cédée aux États-Unis en 1821. Depuis, elle

n'a cessé d'être le théâtre d'une guerre acharnée contre les tribus indiennes encore établies sur son territoire. Sa constitution fut décrétée en 1839, et, en 1845, elle fut admise dans l'Union. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur élu par le peuple pour 4 ans, et le pouvoir législatif à un sénat de 19 membres élus pour 4 ans, et à une chambre des représentants de 40 membres élus pour un an. Est électeur tout citoyen blanc âgé de 21 ans et ayant 2 années de résidence dans l'État ou 6 mois dans le comté où il doit voter. Pour l'administration de la justice, il y a 5 districts possédant chacun une cour, dont les juges, réunis une fois l'an dans la capitale, forment la Cour suprême. Il y a, en outre, dans chaque comté, un tribunal ressortissant aux cours de district. O.

FLORIDE (golfe de), le même que le *Nouveau canal de Bahama* (*V.* BAHAMA).

FLORIDOR (Josias de SOULAS, sieur de PRINEFOSSE, dit), célèbre comédien, né dans la Brie en 1608, m. en 1671, s'essaya en province, puis à Paris dans la troupe du Marais, et fut reçu, en 1643, au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, où il tint les premiers rôles dans la tragédie et la haute comédie. Très-aimé du public, il dut abandonner le rôle odieux de Néron dans le *Britannicus* de Racine.

FLORIEN, *Marcus-Antonius-Florianus*, frère utérin de l'empereur Tacite. Après avoir été préfet du prétoire, et commandé une armée contre les Goths, il se fit proclamer empereur par ses troupes, à la mort de son frère, 276, et fut reconnu à Rome et en Occident; mais les légions d'Orient ayant élevé Probus à l'empire, Florien marcha contre son rival, fut battu à Tarse en Cilicie, et tué par ses propres soldats. C. P.

FLORIN, monnaie d'or, frappée pour la première fois, selon Mathieu Villani, en 1252, à Florence, et portant comme effigie la tête de St Jean-Baptiste, patron de cette ville; on en taillait huit à l'once. Il est certain que les florins les plus estimés au moyen âge étaient ceux de Florence, qu'ils eurent cours dans toute l'Europe pendant les XIVe et XVe siècles, et que les rois de Sicile, les princes d'Orange, les ducs de Bar, ceux de Bourgogne, les dauphins du Viennois, les évêques de Cambrai, et une foule de seigneurs allemands, les imitèrent à l'envi. Toutefois, le nom de florin était appliqué, dans le roy. de France, à presque toutes les espèces d'or, longtemps avant l'introduction de la monnaie florentine; ce nom leur viendrait alors, non de Florence, mais des fleurs de lis qu'on voyait sur une face. Du reste, on imita aussi les pièces de Florence vers le temps de Charles V. Une monnaie frappée sous Philippe de Valois s'appelait *florin George*, parce qu'elle offrait l'image de St George terrassant un dragon. Auj. il n'y a de florin d'or qu'en Hanovre; il vaut 8 fr. 60 c. Le florin d'argent vaut : dans le Mecklembourg-Schwerin, 2 fr. 85; en Prusse et en Hanovre, 2 fr. 60; en Silésie, 2 fr. 45; en Hollande, 2 fr. 13; en Belgique, 1 fr. 83; à Lucerne, 1 fr. 39; en Autriche, 2 fr. 50. B.

FLORIS (Franz), peintre flamand, né à Anvers en 1520, m. en 1570, étudia d'abord la sculpture; mais, vers 1540, il alla se mettre, à Liége, sous la direction de Lambert Lombard, s'appropria sa manière de peindre, et ne cessa jamais de l'imiter. Après un voyage en Italie, il s'établit à Anvers, et jouit de la faveur de Charles-Quint et de Philippe II. Il ne forma pas moins de 120 élèves. La débauche gâta sa vie et son talent; il passait pour le plus grand buveur de la Belgique. Son style, moitié italien, moitié flamand, était en harmonie avec le goût de l'époque. On le surnomma le *Raphael flamand;* cependant Michel-Ange était l'artiste dont il avait le plus étudié les œuvres; il cherchait à égaler sa science anatomique et son audace, mais il lui manquait son génie. Le *Jugement dernier* qu'on voit à Bruxelles, et la *Chute des mauvais anges*, au musée d'Anvers, donnent une idée très-juste de son style. On a gravé de lui de beaux *Arcs de triomphe* et les *Douze travaux d'Hercule*. A. M.

FLORUS (Lucius-Annæus-Julius), historien latin, qu'on croit Espagnol et de la famille des Sénèque, vivait au siècle de Trajan. On a de lui un *Epitome*, ou *Abrégé de l'histoire romaine*, en 4 liv. C'est un ouvrage remarquable comme abrégé; il suit le peuple romain, qu'il considère comme un individu, de l'enfance jusqu'à l'âge mûr, et s'arrête au moment où Auguste ferme le temple de Janus. Son style, quelquefois déclamatoire, a de l'énergie et de la richesse; les temps et les hommes sont caractérisés avec justesse et concision; on peut lui reprocher des détails géographiques erronés, le vague avec lequel il parle des institutions, et trop d'efforts pour déguiser les torts de Rome. On attribue à Florus le *Pervigilium Veneris*, deux autres pièces de poésie, et un poëme sur la ruine d'Herculanum. Les meilleures édit. de l'*Epitome* sont celles *ad usum Delphini*, 1674, in-4°; de Grævius, Utrecht, 1680; de Maittaire, Londres, 1715; de Duker, Leyde, 1744; de Titze, Prague, 1819; de Hubner et Jacobitz, Leips., 1832, 2 vol. in-8°. Il a été trad. en franç. par Coeffeteau, 1618; l'abbé Paul, 1774; M. Camille Paganel, 1823; M. Ragon, 1826, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke; et Durozoir, 1829. Une traduction de l'année 1656 porte le nom du duc d'Orléans, frère de Louis XIV. D—R.

FLORUS (Julius), de la nation des Trévires, essaya de soulever le N. de la Gaule contre l'empereur Tibère, tandis que l'Éduen Sacrovir poussait à la révolte l'O. et le S., et, n'ayant pas réussi, se donna la mort, 21 ap. J.-C.

FLORUS, diacre de l'église de Lyon, m. vers 860, se mêla à la querelle de Gottescalk et d'Hincmar, et écrivit contre Scot Érigène un livre *Sur la prédestination*. Il a laissé des poésies, impr. à Paris, 1560; on y trouve, avec un peu de déclamation, le sentiment assez vif des misères de son temps. On pense qu'il est l'auteur d'une *Histoire universelle*, dont une partie est dédiée à Judith de Bavière, mère de Charles le Chauve, et que l'on conserve en ms. à la biblioth. d'Avranches. B.

FLOTTAGE, transport, par eau, des bois de chauffage et de construction, à bûches perdues sur les petites rivières, en trains sur les grandes. Les premiers essais en furent faits dans le Morvan par J. Rouvet (*V. ce nom*).

FLOTTE (Pierre), légiste, originaire de l'Auvergne, chancelier de Philippe le Bel en 1295, fut envoyé à Rome, en 1297, pour traiter de la canonisation de St Louis. Mêlé à la querelle du roi et de Boniface VIII, il rédigea l'acte d'accusation contre Bernard de Saisset (*V. ce mot*), porta au pape la réponse arrogante de Philippe à la bulle *Ausculta, fili*, falsifia les bulles de Boniface pour mieux exciter la colère de la nation française, et fut l'instigateur des décisions prises par les états généraux de 1302. Il périt à la bataille de Courtrai contre les Flamands, 1302. B.

FLOTTE (LA), brg sur la côte N. de l'île de Ré (Charente-Inférieure), arr. et à 19 kil. O.-N.-O. de La Rochelle; port commode et sûr pour les petits bâtiments; 2,208 hab. Distilleries; fabr. de vinaigres.

FLOUR (Saint), 1er évêque de Lodève, martyrisé en Auvergne vers 389. Fête, le 3 novembre.

FLOUR (SAINT-), *Floriopolis*, s.-préf. (Cantal), à 75 kil. E.-N.-E. d'Aurillac, sur un rocher basaltique escarpé; 4,275 hab. Évêché suffragant de Bourges; cour d'assises, trib. de 1re instance et de commerce; collége, bibliothèque. Fabr. de colle forte, chaudronnerie, poteries. Comm. de mulets. On y remarque la cathédrale, le séminaire, l'église antique de la Recluse. Le sol de ses environs, sombres et désolés, renferme la seule mine d'émeri qui soit en France; on y trouve des émeraudes, de petites topazes, des pyrites, etc.

FLOWDEN. *V.* FLODDEN.

FLUDD (Robert), *Robertus de Fluctibus*, médecin et philosophe, né en 1574 dans le comté de Kent, m. en 1637. Affilié aux Rose-Croix, il tomba dans les erreurs de la théosophie, de la magie et de l'alchimie. Ses livres, peu intelligibles, ont été réfutés par Gassendi, Mersenne et Képler. Le principal est intitulé : *Utriusque Cosmi metaphysica, physica atque technica historia*, Oppenheim, 1619, in-fol. Il a suivi absolument la méthode *à priori;* les principes, les idées générales qu'il y énonce, concernent le monde invisible et les doctrines des prétendues sciences occultes; il examine les relations des êtres spirituels du ciel avec le monde visible. Il se rapproche cependant de la méthode expérimentale dans l'étude particulière du monde visible; car il porte son attention sur plusieurs points de l'histoire physique de l'air, de l'eau et de la chaleur, sur des actions chimiques et l'alchimie, et il a parfaitement apprécié plusieurs des propriétés les plus générales de l'air, de l'eau et de la vapeur. On peut encore citer : *De supernaturali microcosmi historia*, 1619; *Clavis philosophiæ et alchimiæ Fluddanæ*, Francf., 1633.

FLUE (Nicolas de), saint personnage, né en 1417 à Saxeln (Underwalden), m. en 1487. Après avoir passé 50 ans dans la pratique de toutes les vertus civiles et domestiques, et être devenu landamman de son canton, il se retira dans un ermitage. Il eut assez d'influence pour empêcher la guerre civile entre les huit cantons suisses et les habitants de Soleure et de Fribourg, et pour faire admettre ces deux villes dans la confédération, en vertu du traité de Stanz, 1481. On lui attribue divers ouvrages, parmi lesquels on remarque celui de la *Vie solitaire*. Il a été béatifié par Clément IX. Les murs de l'église de Stanz sont ornés de légendes empruntées à sa vie, et sa tombe en marbre est placée devant l'autel. B.

FLUELEN, vge de Suisse (Uri), à 1 kil. N.-N.-O. d'Altdorf, dont il forme le port sur le lac des Quatre-Cantons; 660 hab. On remarque aux environs le château de Rudenz, et une chapelle élevée, suivant la tradition, au lieu où Guillaume Tell s'échappa de la barque de Gessler.

FLUSHING, nom anglais de FLESSINGUE.

FLUSHING, v. des États-Unis (New-York), à 8 kil. E. de New-York; 4,000 hab. Collections botaniques.

FLUTE chez les anciens. C'était une espèce de hautbois, quelquefois simple, plus souvent double, avec une anche et non un biseau. On se servait de la flûte dans les sacrifices et dans les jeux scéniques. La flûte des sacrifices était en ivoire, courte et légèrement évasée. Un flûtiste en avait deux, dans lesquelles il soufflait à la fois en se tenant auprès du sacrificateur, afin de l'empêcher d'entendre aucun bruit, aucune parole qui l'aurait distrait de son sacrifice. La flûte dramatique était longue, accouplée par deux montées sur une seule anche. On la distinguait en flûte égale et flûte inégale, parce que l'une était plus longue que l'autre; ou en droite et gauche, chacune se jouant d'une main : la droite rendait un son grave, et la gauche un son aigu. Elles étaient faites de bois de lotos, ou d'os d'âne, d'argent ou de laiton. Ces flûtes servaient dans la comédie comme dans la tragédie, pour soutenir la voix, qu'il fallait presque toujours forcer dans les immenses théâtres des anciens, et pour régler les intonations. C. D—Y.

FO, fondateur d'une secte religieuse en Chine, paraît être le même que Bouddha. *V.* BOUDDHA, BOUDDHISME, CAKYA.

FOCUNATES, anc. peuplade de l'Italie septentrionale, à l'E. du lac Verbanus. Auj. district de *Vogogna*.

FODÉRÉ (Joseph-Benoît), médecin, né à Saint-Jean de Maurienne en 1764, m. en 1835. Reçu docteur à la faculté de Turin, son mérite lui valut d'être envoyé à Paris, aux frais du roi Vict.-Amédée III, pour y perfectionner ses études. Après la réunion de la Savoie à la France, 1792, il servit dans l'armée française en qualité de médecin, vint, plus tard, professer la chimie et la physique à l'Ecole centrale des Alpes-Maritimes, puis accepta la place de médecin de l'Hôtel-Dieu et de l'hospice des aliénés de Marseille. En 1814, il obtint, dans un concours public, la chaire de médecine légale à la faculté de Strasbourg, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Fodéré jouit d'une grande réputation, qu'il dut à des travaux nombreux, fort estimés et très-variés, dont les principaux sont : *Traité de médecine légale et d'hygiène publique*, 3 vol. in-8°, Paris, an VII, 3e édit., 6 vol. in 8°, Paris, 1815, ouvrage un peu diffus, mais bien supérieur à ceux du même genre qui l'avaient précédé, et plus complet; *Essai de physiologie positive appliquée spécialement à la médecine pratique*, 3 vol. in-8°, Avignon, 1806; *Manuel du garde-malade*, 1 vol. in-12, Strasbourg, 1815, ouvrage utile et trop peu connu; *Traité du délire appliqué à la médecine, à la morale et à la législation*, 2 vol. in-8°, Paris, 1817; *Leçons sur les épidémies et l'hygiène publique*, 4 vol. in-8°, Strasbourg, 1822-24, etc.; enfin de nombreux articles dans le *Dictionnaire des sciences médicales* de Panckoucke. Une statue lui a été élevée dans sa ville natale.

FOE (Daniel de), publiciste et romancier, né à Londres en 1663, m. en 1731. Fils d'un boucher *dissenter*, il reçut une éducation distinguée; mais, par manque de fortune, il fut placé en apprentissage chez un bonnetier. L'ardeur de ses convictions religieuses et la tendance de son esprit vers les spéculations politiques le portèrent à se mêler aux luttes qui agitaient son époque. A 21 ans, il publia un *Traité contre les Turcs*, déclaration de guerre à l'opinion publique qui, en haine du catholicisme, se prononçait contre l'Autriche. Compromis dans la tentative du duc de Monmouth, il ne dut son salut qu'à son obscurité. Il prit une part active à la révolution de 1688, et défendit ensuite Guillaume d'Orange dans un poëme, *le Véritable Anglais*, qui eut un grand succès. Ses travaux politiques ne furent point interrompus par une banqueroute, dont il répara les désastreux effets à force de travail. Ce fut lui qui, en 1701, présenta au parlement la fameuse *pétition de la Légion*. Guillaume appela auprès de lui ce partisan dévoué, et lui demanda ses conseils. Sous la reine Anne, de Foë publia, en faveur des non-conformistes : *Le plus court chemin à prendre avec les dissidents;* le haut clergé anglican, qui accepta d'abord ce pamphlet comme l'expression de ses vœux, en comprit bientôt la sanglante ironie; l'auteur fut ruiné par une amende énorme, exposé au pilori, et détenu à Newgate, 1704. Il commença dans sa prison la publication d'une *Revue*, le 1er ouvrage périodique de ce genre, qui devait paraître pendant 9 ans tous les trois jours, et où il combattit pour la liberté de la presse, la liberté religieuse, la propriété littéraire, l'indépendance de la couronne, etc. Délivré, au bout de 4 ans, par un revirement du pouvoir, il publia son *De jure divino*, dédié à *S. M. le Bon sens*. La reine le chargea de missions secrètes, dans lesquelles il montra beaucoup d'habileté, notamment dans l'affaire relative à l'union de l'Angleterre et de l'Ecosse; elle le protégea contre une 2e condamnation, que la haine des partis lui avait attirée. Dégoûté par l'ingratitude de son siècle, négligé par George Ier, de Foë se retira de l'arène politique, et consacra ses 15 dernières années à des œuvres littéraires. Il mourut dans une profonde misère, tué par l'ingratitude de son fils qui l'avait volé. L'*Histoire de Molly Flanders*, 1721, les *Mémoires du capitaine Carleton*, la *Vie de Roxane*, l'*Histoire d'un cavalier*, *le Colonel Jack*, 1722, *le Colonel Singleton*, 1720, etc., sont des œuvres auj. oubliées, et pourtant très-remarquables par la puissance dramatique et la réalité vivante des tableaux. Mais le *Robinson Crusoé*, 1719, a immortalisé le nom de Daniel de Foë; le libraire qui l'acheta n'en donna que 10 liv. sterl.; et cependant c'est le livre populaire par excellence, l'Angleterre en publie chaque année plusieurs éditions, et il a été traduit dans toutes les langues. Rousseau, qui n'aimait pas les livres, ne voulait voir aux mains d'Emile que *Robinson Crusoé*. Il est impossible de trouver une fiction mieux soutenue, un intérêt plus vif, des instructions plus profitables; le naturel des personnages et la vérité saisissante de tous les sentiments ont contribué longtemps à faire croire que l'auteur n'avait fait que publier une histoire véritable, dont il n'aurait pas même été le narrateur. Si le héros du livre n'est pas tout à fait imaginaire, l'ouvrage n'en est pas moins un roman dont toutes les conceptions appartiennent entièrement à l'auteur. On a publié à Londres, 1810, 4 vol. in-8°, les romans réunis de Daniel de Foë. A. R.

FŒHR, *Foer*, île allemande, dans la mer du Nord, sur la côte O. du duché de Sleswig; 6,000 hab. Superf., 180 kil. carrés. Beaucoup de canards sauvages. Pêche d'huîtres et de poisson. Ch.-l., *Wick*.

FŒNÉRATEUR, *Fœnerator*, prêteur d'argent à usure, chez les anc. Romains. Les fœnérateurs furent les financiers de Rome, et des financiers très-utiles, presque dès les premières années de la ville : ils rendirent de notables services à l'Etat, avant l'institution de la paie militaire (*V. ce mot*), en prêtant aux citoyens pauvres, appelés sous le drapeau, les sommes nécessaires à leur équipement, qu'ils devaient alors se fournir à leurs frais. Les emprunteurs remboursaient sur le butin qu'ils gagnaient; mais un très-grand nombre ne voulaient ou ne pouvaient pas le faire : alors le fœnérateur se faisait adjuger la personne de son créancier (*V.* OBÉRÉS). Depuis l'institution de la paie, les prêts aux enrôlés pauvres furent plus rares, mais ne disparurent pas tout à fait, même vers la fin de la république. Dans ce temps de corruption, et sous l'empire, les fœnérateurs exerçaient souvent leur industrie avec de jeunes dissipateurs de familles riches. A l'époque impériale, la passion de l'usure gagna jusqu'aux patriciens. Il y eut aussi des chevaliers qui se firent fœnérateurs sans capitaux, en empruntant à petite usure pour prêter à grosse usure. C. D—Y.

FOES (Anuce), médecin helléniste, né à Metz en 1528, m. en 1595, étudia à Paris, se voua d'abord aux langues anciennes, puis à la médecine sous Houllier et Goupyl, et revint à Metz en 1556; ses concitoyens le nommèrent médecin de la ville. C'est à lui en grande partie que l'on doit la chute des doctrines arabistes et la réhabilitation de la médecine hippocratique. Les plus importants de ses ouvrages sont : *Œconomia Hippocratis, alphabeti serie distincta*, etc., Francfort, 1588, in-fol., commentaire sur les mots obscurs d'Hippocrate; *Magni Hippocratis... opera omnia quæ extant*, Francfort, 1595, in-fol., trad. latine d'Hippocrate, dont la meilleure édition, Genève, 1675, 2 vol. in-fol., contient aussi l'*Œconomia* et d'autres glossaires anciens. D—G.

FOGARAS, v. de Transylvanie. *V.* FAGARAS.

FOGELBERG, sculpteur suédois, né à Gothenbourg en 1787, m. à Trieste en déc. 1854, élève de Sergel. Il vécut presque toujours à Rome. Il a fait des statues d'*Odin*, de *Thor*, de *Balder*, qui sont au musée de Stockholm; deux places de cette ville sont ornées d'un *Birger Iarl* et d'un *Charles-Jean XIV* (Bernadotte) dus à son ciseau; on cite encore de lui un *Apollon* et une *Venus*. Toutes ses œuvres se distinguent par la grâce ou la majesté.

FOGGIA, *Forea*, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, dans une vaste plaine, à 127 kil. N.-E. de Naples; 32,493 hab. Bibliothèque publique; école d'économie rurale. On y remarque le palais de l'Intendance, bâti par

l'empereur Frédéric II, l'église collégiale, la douane. Comm. de grains, bestiaux et laines; foires importantes. — Fondée au IXe siècle. Manfred y défit les troupes d'Innocent V. Elle fut prise en 1268 par Charles d'Anjou, qui y mourut en 1285. *V.* CAPITANATE.

FOGLIETTA (Uberto), historien génois, né en 1518, m. en 1581, se fit exiler à cause de son livre *Della republica di Genova*, 1559, et se retira auprès du cardinal Hippolyte d'Este à Rome. On lui doit: *Historiæ Genuensium lib.* XII, trad. en italien par Serdonati, Gênes, 1597, in-fol.; *Clarorum Ligurum elogia*, Rome, 1574 et 1577, in-4°; *De causis magnitudinis Turcorum imperii; De linguæ latinæ usu et præstantiâ*, Rome, 1574, in-8°; divers opuscules réunis dans le *Thesaurus antiq. et histor. Ital.* de Grævius. Sa latinité est correcte et élégante.

FOGO, FUEGO ou SAINT-PHILIPPE, une des îles du Cap-Vert, dans l'océan Atlantique; par 26° 40' long. O., et 14° 50' lat. N.; 27 kil. sur 23; 9,700 hab. Elle contient un volcan en activité, et de 2,964 mèt. d'élévation.

FO-HI ou FOU-HI, 1er empereur et législateur des Chinois, que l'on place vers 2950 av. J.-C. Il assigna, disent les traditions, des vêtements particuliers à chaque sexe, établit le mariage, délivra le pays des animaux nuisibles, le livra à la culture, enseigna à son peuple l'usage du fer, l'art de dresser certains animaux à la domesticité, les cérémonies du culte, les éléments de l'écriture et de la musique, le calendrier, etc.

FOI (Armée de la). *V.* APOSTOLIQUE (Parti).

FOI (Acte de). *V.* AUTO-DA-FÉ.

FOI, terme féodal, signifiant le serment que le vassal faisait d'être fidèle à son seigneur. La foi se faisait debout, en jurant sur l'Évangile. Elle était distincte de l'*hommage*.

FOI-MENTIE, en droit féodal, délit comprenant toute infraction aux devoirs de respect, de fidélité et de dévouement, qui unissaient le vassal au suzerain. Les *Établissements* de St Louis (liv. I, chap. 48-51) et les *Assises de Jérusalem* (ch. 191, 195 et 196) donnent l'énumération des faits constituant ce délit. On ne saurait préciser en quoi la *foi-mentie* différait de la *félonie*, les deux mots désignaient des actes à peu près semblables.

FOIRE (du latin *forum*, marché, ou *feria*, fête), concours dans un même lieu, à des époques fixes, annuelles ou bisannuelles, de marchands venus pour vendre ou acheter; réunion de produits nombreux, dont certaines circonstances de temps et de localité doivent faciliter l'écoulement. Au moyen âge, ce furent presque toujours les solennités religieuses qui donnèrent naissance aux foires; la fête d'un saint attirant beaucoup de monde à l'église, on en profitait pour ouvrir un marché autour du lieu saint. Ces marchés s'établissaient en vertu de chartes royales. La plus ancienne concernant les foires est celle de Dagobert, qui créa, en 629, la foire de St-Denis; ce grand marché durait 4 semaines; les marchands de la Neustrie et de l'Armorique y vendaient le miel et la garance; ceux de Saxe, le fer et le plomb; ceux du midi de la France, l'huile, le vin, le suif; ceux du Levant, les objets de luxe; les juifs, des esclaves, trafic interdit par la reine Bathilde; les moines de l'abbaye royale percevaient à leur profit tous les péages de la foire. La foire de St-Denis, transférée à Paris, en 710, entre les églises St-Martin et St-Laurent, fut plus tard rétablie dans son lieu primitif, mais ne se tint plus que le jour de la fête du saint; Louis XI, en 1472, lui donna 8 jours de durée. Une foire plus célèbre encore fut celle du *Landit* (*V. ce mot*), qui se tenait dans la plaine St-Denis, entre cette ville, La Chapelle, et Aubervilliers. Paris eut plusieurs foires également fréquentées: la foire de *St-Lazare* ou *St-Ladre*, sur la route de St-Denis, concédée pour 8 jours par Louis VI à la maladrerie ou léproserie de St-Lazare, prolongée de 8 autres jours par Louis le Jeune, réunie au domaine par Philippe-Auguste, et transférée alors dans le marché des Champeaux ou des Halles; la foire de *St-Laurent*, entre cette église et le Bourget, accordée aux Lazaristes en compensation de la précédente, d'abord pour un seul jour, plus tard pour 8 et même 15, transférée en 1661 par les prêtres de la Mission, avec une durée de trois mois, entre St-Lazare et les Récollets, décrite en vers burlesques par Colletet, et remplacée auj. par un marché perpétuel; la foire de *St-Germain*, sous la dépendance des moines de St-Germain-des-Prés, durant trois semaines, réorganisée par Louis XI en 1482, étendue plus tard du 3 février à la veille du dimanche des Rameaux, et où venaient surtout les marchands d'Amiens, de Beaumont, de Reims, d'Orléans et de Nogent; la foire *aux Jambons*, le jeudi, puis le mardi de la semaine sainte, sur le parvis Notre Dame, appartenant à l'évêché et au chapitre, transférée plus tard au quai des Augustins, près du Pont-Neuf, et actuellement sur le boulevard Bourdon; la foire du *Temple*, le jour de St-Simon et St-Jude, appartenant au grand-prieur de France, et consacrée aux fourrures et à la mercerie; la foire de *St-Ovide*, qui se tint place Vendôme depuis 1665, et, à partir de 1771, place Louis XV. — En province, les *foires de Champagne* tenaient le 1er rang aux XIIe et XIIIe siècles, à cause de la position centrale de cette province; et sous ce nom l'on désignait les foires de Lagny, de Bar, de Provins et de Troyes. Elles procuraient d'importants revenus aux comtes de Champagne. D'après une ordonnance de Philippe de Valois, 1344, les marchands étrangers y apportaient leurs produits en franchise. Les quatre foires de Lyon, créées en 1419, 1443 et 1462, chacune de 20 jours, ruinèrent celles de Champagne, déjà compromises par les guerres du XIVe et du XVe siècle. Bourges avait, depuis le XIe siècle, des marchés aux draps et aux laines, quand on y transféra deux des foires de Lyon. Parmi les autres foires jadis renommées, on peut citer: celle du Puy en Vélay, dont l'institution fut régularisée en 1345 par Philippe de Valois; celle de Nîmes, instituée en 1322; la *foire du Pré*, à Rouen, dont le prieur et les religieux de Notre-Dame-du-Pré faisaient l'ouverture; le marché de Noyal-Pontivy; la foire de Guingamp, dite *An-Avalou* ou *foire des pommes*; celles de St-Riquier, de Bordeaux, de Toulon, de Reims, etc. Les foires se tenaient dans certains quartiers des villes, ou dans une plaine, où l'on construisait une espèce de ville temporaire en bois. Là, chaque genre d'industrie se groupait. Ces grands marchés avaient leur administration, composée de *maîtres des foires*, élus par les forains, pour rendre la justice sommairement, et dont les arrêts étaient exécutoires en tous pays; une chancellerie et des notaires pour enregistrer les ventes; un inspecteur des poids et mesures; enfin un *capitaine des foires*, envoyé par chaque nation pour protéger ses nationaux. — Les foires, nécessité d'un commerce dans l'enfance, avaient encore de l'importance vers la fin de l'anc. monarchie; mais l'abolition successive des priviléges, l'affranchissement de l'industrie, la facilité croissante des communications, des voyages, l'usage des commis-voyageurs, les ont fait tomber pour la plupart: leur décadence date surtout du commencement du XIXe siècle. Celles qui ont encore de l'importance sont destinées à la vente de produits spéciaux; telles sont les foires de *Caen*, pour les toiles et les chevaux de trait; de *la Chandeleur*, à Alençon, pour les chevaux de selle; de *Guibray*, à Falaise, pour les chevaux; de *Beaucaire*, pour les produits industriels du midi de la France; du *Landit*, à St-Denis, pour les moutons, etc. Les autres, anciens rendez-vous de commerce, ne sont plus guère que des réunions de jeux et de fêtes populaires, où il se fait un petit trafic de consommation en denrées pour les visiteurs. — A l'étranger, d'importantes foires existent encore: en Allemagne, à Leipzig, Francfort-sur-Mein, Francfort-sur-Oder, Brunswick, Naumbourg, Cassel et Breslau; en Angleterre, à Londres (la St-Barthélemy); en Russie, à Novogorod; dans le Tyrol, à Botzen; en Suisse, à Zurich; en Italie, à Alexandrie et Sinigaglia; en Amérique, à Mexico, Porto-Bello, la Havane. B.

FOIRE (Théâtres de la). Ce genre de spectacles tira son nom des foires de St-Germain et de St-Laurent à Paris. Des comédiens de province élevèrent un théâtre dans la première, en 1595, et s'y maintinrent malgré les Confrères de la Passion et les acteurs de l'hôtel de Bourgogne, auxquels ils payèrent une redevance annuelle de deux écus. En 1650, Brioché établit à la foire un théâtre de marionnettes. Puis vinrent les ménageries, les phénomènes, les escamoteurs, les funambules, etc. Après la clôture du Théâtre-Italien, 1697, les troupes foraines se mirent à jouer des farces, des scènes dialoguées; mais, bientôt, par suite des réclamations de la Comédie-Française, on les réduisit aux monologues, puis aux pantomimes. Un peu d'indulgence qu'on leur accorda fit éclore une foule de divertissements, prologues, etc., auxquels travaillèrent Lesage, Fuzelier, Dorneval, Favart, Dominique, Boissy, Largillière, Autreau, Lafont, Piron, Fromaget. En 1711, l'Académie royale de musique permit à une troupe de chanter, et de prendre le nom d'*Opéra-Comique*. Ce théâtre fut réuni à la Comédie-Italienne en 1762. Audinot, Nicolet et autres directeurs de troupes donnèrent ensuite des représentations aux foires St-Laurent et St-Germain; les *Variétés amusantes* de Lécluse, les Italiens et les comédiens de Monsieur y figurèrent un instant. En 1791, deux spectacles nouveaux s'établirent à la foire St-Germain, les *Variétés comiques et lyriques*, et le *Théâtre de la liberté*; la

suppression des foires mit fin à ces diverses entreprises. B.

FOIX, en langue du pays *fouich*, signifie confluent, d'où le latin du moyen âge a fait *fluxum*, et le langage moderne, *foix*.

FOIX, *Fuxium*, ch.-l. du dép. de l'Ariége, à 854 kil. S. de Paris, sur la rive g. de l'Ariége, à son confluent avec l'Arget, sur une colline au pied des Pyrénées; par 42° 57' 57" lat. N., et 0° 43' 59" long. O.; 3,915 hab. Trib. de 1re instance, collége, école normale primaire, bibliothèque. Société d'agriculture et des arts. Rues étroites et irrégulières; maisons généralement anciennes. Forges à la Catalane, aciéries; fab. de faux et de limes. — Cette ville ne semble pas remonter au delà du XIe siècle, et se forma sans doute autour de l'abbaye de St-Volusien, qui sert auj. d'hôtel de préfecture. Elle était au XIe siècle ch.-l. d'une seigneurie érigée alors en comté, et fut assiégée par les Albigeois en 1210, et par Philippe le Hardi en 1272. Ruines d'un château fort, dont trois tours réunies par des bâtiments modernes servent de prison.

FOIX (comté de), anc. prov. de France, entre le Languedoc au N. et à l'E., le Roussillon et les Pyrénées au S., et la Gascogne à l'O., formant la presque totalité du dép. de l'Ariége; cap., *Foix*; villes princ.: Pamiers, Mazères, Tarascon, Saverdun, Ax. La vallée d'Andorre relevait du comté de Foix. On le divisait en haut et bas Foix, séparés par le Pas de la Barre. — Ce comté, partie de l'anc. pays des Volces Tectosages, puis du duché d'Aquitaine, et du comté de Carcassonne, fut érigé en 1035 en faveur de Bernard Ier, fils de Roger, comte de Carcassonne. En 1229, le comte de Foix reconnut la souveraineté des rois de France; en 1290, le comté de Foix fut réuni à la vicomté de Béarn; il passa, en 1398, par mariage, dans la maison de Grailly, et, en 1481, dans celle d'Albret; réuni à la Navarre par Antoine de Bourbon, Henri IV n'en prononça la réunion qu'en 1607.

FOIX (Roger III, comte de), posséda le comté de 1070 à 1125. Excommunié comme coupable de simonie, il alla à la 1re croisade. A son retour, il fonda la ville de Pamiers, dont le nom était un souvenir de celui d'Apamée (Syrie). B.

FOIX (Raymond-Roger, comte de), gouverna de 1188 à 1223. Il accompagna Philippe-Auguste à la 3e croisade, se distingua au siége d'Ascalon et à la prise de St-Jean-d'Acre, se déclara, à son retour, pour Raymond VI de Toulouse et les Albigeois contre Simon de Montfort, ne répara point par un léger succès auprès de Castelnaudary la perte de Pamiers et de Mirepoix, et fut obligé de se rendre au concile de Latran pour se réconcilier avec l'Eglise et obtenir la restitution de ses domaines. B.

FOIX (Roger-Bernard III, comte de), 1265-1302, figura parmi les meilleurs poëtes de son temps. Il osa braver Philippe le Hardi, qui le retint quelque temps prisonnier à Carcassonne. Puis, étant entré dans une ligue de seigneurs catalans contre Pierre III d'Aragon, il subit dans les Etats de ce prince une nouvelle captivité. B.

FOIX (Gaston II, comte de), 1329-1343, aida les Navarrais à gagner sur les Castillans la bataille de Tudela, 1335, rendit à Philippe de Valois, dans la guerre contre les Anglais, des services qui furent récompensés par le don de la moitié de la vicomté de Lautrec, et secourut encore Alphonse XI de Castille contre les Maures. B.

FOIX (Gaston III, comte de), 1343-1391, surnommé *Phœbus*, à cause de sa blonde chevelure qui le faisait ressembler au dieu de la Fable, ou parce qu'il avait pris un soleil pour emblème, succéda à son père Gaston II, à l'âge de 12 ans. Il fit ses premières armes contre les Anglais en 1345, épousa, en 1349, Agnès, fille de Jeanne de France et de Philippe III, roi de Navarre, fut un instant incarcéré au Châtelet de Paris, 1356, à cause de ses complots avec son beau-frère Charles le Mauvais, alla courir les aventures en Prusse dans les rangs des chevaliers Teutoniques, contribua en revenant à la délivrance de la cour menacée dans Meaux par l'insurrection des *Jacques*, obligea le comte d'Armagnac, vaincu à Launac, 1362, de lui céder tout le Béarn, tint à Orthez, puis à Pau, une cour dont la magnificence a été admirée par Froissart, et fut nommé, en 1380, lieutenant général du roi dans le Languedoc. Deux ans après, il maltraita cruellement et incarcéra son fils, faussement accusé d'avoir voulu l'empoisonner. Charles VI vint le visiter dans son château de Mazères. Gaston, passionné pour la chasse, nous a laissé un monument de son savoir en vénerie: *Miroir de Phébus, des deduicts de la chasse des bestes sauvaiges et des oyseaux de proie*, impr. avec la *Vénerie* de Jacques du Fouilloux, Poitiers, 1560; c'est un traité complet et méthodique, dans lequel il expose les préceptes de l'art, mais en style emphatique. B.

FOIX (Gaston IV, comte de), 1436-72, renonça au titre de *comte par la grâce de Dieu* sur la demande de Charles VII; servit ce prince dans la guerre contre les Anglais, reçut la dignité de pair en 1458, et obtint pour son fils aîné la main de Madeleine de France. Intermédiaire du traité conclu, en 1462, entre son beau-père Jean II d'Aragon et Louis XI, il fut récompensé par le don de la ville et seigneurie de Carcassonne; cependant il maria l'une de ses filles à François II, duc de Bretagne, ennemi du roi, et entra dans la coalition féodale de 1471. B.

FOIX (Pierre de), un des fils d'Archambault de Grailly, captal de Buch, né en 1386, m. en 1464, fut successivement religieux de St-François, évêque de Lescars et de Comminges, avant d'être nommé cardinal par Benoît XIII, en 1408. Au concile de Constance, il abandonna ce pontife, et contribua à l'élection de Martin V. Chargé d'aller terminer le schisme en Espagne, il obtint, au concile de Tortose, 1429, l'abdication de l'antipape Clément VIII. Dans un concile provincial à Avignon, 1457, il fit décréter de sages règlements pour l'administration des diocèses. Il mourut archevêque d'Arles. Ce fut lui qui fonda à Toulouse le *Collége de Foix* pour 25 étudiants pauvres. B.

FOIX (Catherine de), porta en dot la Navarre et le comté de Foix à Jean d'Albret, 1484. Ses Etats ayant été envahis, en 1512, par le roi d'Espagne Ferdinand le Catholique, elle en mourut de chagrin, 1517.

FOIX (Gaston de), duc de Nemours, fils de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, né en 1489, reçut, en 1512, le commandement de l'armée royale en Italie, débloqua Bologne, prit Brescia, gagna la bataille de Ravenne sur les troupes hispano-italiennes, et fut tué en poursuivant les vaincus. La rapidité de son expédition le fit surnommer *le foudre d'Italie*.

FOIX (Odet de). *V.* LAUTREC.

FOIX (Thomas de). *V.* LESCUN.

FOIX (André de). *V.* LESPARRE.

FOIX (Françoise de). *V.* CHATEAUBRIANT.

FOIX (Louis de), architecte parisien du XVIe siècle, eut part à la construction du palais et du monastère de l'Escurial en Espagne, fut chargé des travaux du port de Bayonne, creusa le nouveau canal de l'Adour en 1579, et bâtit, en 1585, le beau phare connu sous le nom de *Tour de Cordouan*, à l'embouchure de la Gironde.

FOJANO, brg de Toscane, à 25 kil. S. d'Arezzo et près du canal de la Chiana; 7,794 hab. Commerce de grains et de bestiaux.

FO-KIEN. *V.* FOU-KIAN.

FOKSCHANI, v. des Principautés-Unies (Valachie), à 35 kil. N. de Rimnik, sur la rive dr. du Milkov; 10,000 hab. Sur la rive opposée se trouve un faubourg qui renferme 2,500 hab., et qui appartient à la Moldavie; siége de la commission centrale des Principautés-Unies jusqu'en 1861.

FOLARD (Jean-Charles, chevalier de), célèbre tacticien, surnommé de son temps le *Végèce français*, né à Avignon en 1669, m. en 1752, montra de bonne heure un goût prononcé pour les armes, qui se développa par la lecture des *Commentaires* de César. A 18 ans, il s'échappa de la maison paternelle pour s'engager, fut nommé sous-lieutenant, et employé, dès 1688, dans un corps de partisans. Attentif à profiter des leçons de l'expérience, qu'il combinait avec ses lectures, il écrivit un *Traité de la guerre de Partisans*, ouvrage resté manuscrit, et qui lui valut une lieutenance. Bientôt le duc de Vendôme se l'attacha comme aide de camp, et le fit nommer capitaine. Folard se distingua autant par sa bravoure que par son habileté, d'abord en Italie, où il reçut la croix de St-Louis, et ensuite dans la Flandre; il fut blessé à Malplaquet, 1709, puis fait prisonnier par le prince Eugène, qui essaya en vain de se l'attacher. Après la paix d'Utrecht, il se rendit auprès du grand-maître de Malte, attaqué par les Musulmans; mais une question d'amour-propre le détermina à quitter cette île pour se rendre à Stockholm, chez le roi Charles XII. Il y resta jusqu'à la mort de ce prince, revint en France, et fit sa dernière campagne, en 1719, contre les Espagnols, en qualité de mestre de camp. Pendant ses dernières années, il tomba dans les extravagances des convulsionnaires. On lui doit plusieurs ouvrages sur l'art militaire, qui ont puissamment contribué aux progrès de la tactique: *Nouvelles découvertes sur la guerre*, Paris, 1724, in-12; *Commentaire* formant un *Corps de science militaire*, dans l'*Histoire de Polybe*, traduite par Dom Thuillier, Paris, 1727-30, 6 vol. in-4°, et Amsterdam, 1774, 7 vol. in-4°, fig. Le commentaire est placé à la suite de chaque chapitre. On trouve en tête de l'ouvrage un *Traité de la colonne, de la manière de la former et de combattre dans cet ordre*. Le *Commentaire* et

le *Traité de la colonne* ont été publiés à part et abrégés, 3 vol. in-4°, Paris, 1757. Ils sont pleins de remarques judicieuses, mais d'une extrême prolixité. Le *Traité*, vivement combattu dans sa nouveauté, même par Frédéric II, a donné l'idée des attaques en colonnes serrées, souvent employées par la tactique moderne. L—H.

FOLEMBRAY, vge (Aisne), arr. et à 30 kil. O.-S.-O. de Laon; 1,090 hab. François I[er] y avait une belle maison de chasse. Célèbre verrerie dite *du Vivier*, fournissant par an 8 millions de bouteilles et 150,000 cloches à jardin.

FOLENGO (Théophile), connu aussi sous le pseudonyme de *Merlin Coccaie*, moine bénédictin de Mantoue, né en 1491, m. en 1544, quitta son couvent pour courir le monde avec une femme qu'il avait séduite. Ayant écrit un poëme épique qu'il croyait supérieur à l'*Enéide*, il fit voir le manuscrit à un de ses amis, qui lui dit qu'il avait *égalé* Virgile. Folengo, furieux, jeta au feu son ouvrage, et n'écrivit plus que des vers macaroniques. Il rentra à son couvent, en 1526, et y mourut. On a de lui : *Opus macaronicum*, Venise, 1517, in-8°, contenant 17 *macaronées* (plat de macaroni); les éditions subséquentes en renferment huit de plus. Il y entre pêle-mêle du latin, de l'italien, du mantouan et d'autres patois. C'est le premier ouvrage que Folengo ait publié sous le nom de Merlin Coccaio ou Coccaie. Il a été trad. en franç. sous le titre de : *Histoire macaronique de Merlin Coccaie*, Paris, 1606, 4 vol. in-12. L'*Orlandino*, ou Roland enfant, Venise, 1526, in-8°, a été publié sous le nom de *Limerno Pitocco* (*Limerno*, anagramme de Merlino; *Pitocco*, gueux, à cause de sa qualité de moine). *La Humanita del Christo*, Venise, 1533, in-8°, est un poëme en vers italiens de huit syllabes. C. N.

FOLIGNO, *Fulginium*, v. murée du roy. d'Italie, au pied des Apennins et sur le Topino (prov. de Pérouse), à 32 kil. S.-E. de Pérouse; 17,891 hab. Evêché. Belle cathédrale de San-Féliciano, et plusieurs églises, dont l'une renfermait le célèbre tableau de Raphaël, *la Madone de Foligno*, transporté à Paris lors de l'occupation française, et auj. au Vatican. Musée d'antiquités. Fabr. de bougies, draps, papier, parchemin, savon. Confitures estimées.

FOLKESTONE, v. d'Angleterre (Kent), port vaste et fréquenté, sur le Pas-de-Calais, à 100 kil. S.-E. de Londres, à 8 kil. O.-S.-O. de Douvres, par qui elle dépend des Cinq-Ports; 8,528 hab. Bains de mer. Bateaux à vapeur pour Boulogne; chemin de fer pour Londres. Pêche active. Patrie de Harvey.

FOLKUNGS, famille de Suède, puissante au commencement du XIII[e] siècle par la dignité de « Jarl des Suédois et des Goths, prince de Suède par la grâce de Dieu, » sorte de mairie du palais qui était en sa possession, et par ses nombreux partisans. Elle finit par s'emparer de tout le pouvoir, et donna à la Suède quatre rois, 1250-1374. A. G.

FOLLETS (Esprits), lutins familiers des superstitions populaires, plus malicieux que méchants. Ils égarent les voyageurs, tourmentent les gens craintifs, mais sont dociles à ceux qui savent les commander.

FOLLIS. *V.* BALLES.

FOLQUET. *V.* FOULQUES.

FOMENTO (Ministre de), ministre du commerce, de l'instruction et des travaux publics en Espagne.

FONCEMAGNE (Etienne LAURÉAULT DE), littérateur né en 1694 à Orléans, m. en 1779, entra en 1722 à l'Académie des Inscriptions, pour laquelle il rédigea des Mémoires importants sur les commencements de la monarchie franque. Il fut chargé, 30 ans après, par le duc d'Orléans, de l'éducation de son fils le duc de Chartres. Il est surtout célèbre par sa polémique contre Voltaire, qui niait l'authenticité du *Testament politique de Richelieu*, et dont il sut gagner l'estime par son aménité dans la discussion. L—H.

FONDI, anc. *Fundi*, v. du roy. d'Italie (prov. de Caserta), près du lac de son nom, à 8 kil. de la Méditerranée, et à 20 kil. N.-O. de Gaëte; 6,212 hab. Evêché; belle cathédrale. La ville est traversée par la voie Appienne, qui forme sa principale rue; son territoire, l'ancien *Cæcubus ager*, était célèbre par ses vins, auj. peu estimés. Elle fut deux fois pillée par les Turcs au XVI[e] siècle. On y voit l'habitation de S[t] Thomas d'Aquin. — Près de là est la belle fontaine de Petronio.

FONDI (Lac de), *Lacus Fundanus*, lac du roy. d'Italie, entre la ville de Fondi et la mer, où il se décharge par deux canaux.

FONFREDE (Jean-Baptiste BOYER-), un des Girondins, beau-frère de Ducos, né à Bordeaux en 1766, m. en 1793, se signala à la Convention par son éloquence et son courage, dénonça les massacres de septembre, vota avec la Montagne dans le procès de Louis XVI, mais s'opposa à la création du tribunal révolutionnaire, et accusa Marat. Membre de la commission des Douze, il vota contre l'arrestation d'Hébert et de Dumas, et fut pour ce fait sauvé par Marat lui-même au 31 mai. Cependant toujours aussi véhément contre la Montagne, il fut enfin décrété d'accusation, et exécuté avec ses amis le 31 octobre. — Son fils, Henri Fonfrède, né en 1788, m. en 1841, s'est fait remarquer comme publiciste libéral sous la Restauration. Il écrivit avec talent dans le principal journal politique de Bordeaux. Ses *Œuvres* ont été recueillies en 10 vol. in-8°, Bordeaux, 1844-47. C. P.

FONS, c.-à-d. en latin *fontaine*, *source*, entre dans la composition d'un grand nombre de noms géographiques : *Fons Aponi*, auj. Abano; *Fons Bellaqueus*, Fontainebleau; *Fons Bellus*, Schœnbrunn; *Fons Ebraldinus*, Fontevrault; *Fons Padiræ*, Paderborn; *Fons Rapidus*, Fontarabie; *Fons Tungrorum*, Spa, etc.

FONSECA (Jean-Rodrigue de), prélat et ministre espagnol, né à Séville en 1452, m. en 1530, fut tour à tour évêque de Badajoz, de Palencia et de Burgos, et jouit d'un grand crédit auprès de la reine Isabelle, qui l'admit dans son conseil. Après avoir traité Christophe Colomb de visionnaire quand il vint offrir ses services à la cour d'Espagne, il entrava encore ses armements. Il s'opposa aussi à toute mesure qui avait pour but d'améliorer le sort des Indiens défendus par Las-Casas, et choisit toujours pour les évangéliser les missionnaires les plus ardents, disant que, pour convertir les Américains, « il fallait un baptême ou d'eau ou de sang. » C. P.

FONSECA (Pierre de), jésuite portugais, né à Cortizada en 1528, m. en 1599, étudia sous Barthélemy des Martyrs à l'université d'Evora, où bientôt il professa lui-même. Parvenu aux premiers emplois de son ordre, il jouit de la faveur du pape Grégoire XIII et du roi Philippe II, qui, maître du Portugal, le nomma ministre dans ce royaume en 1582. Ses travaux le firent surnommer l'*Aristote portugais*. Il a laissé : *Institutiones dialecticæ*, Lisbonne, 1564; *Commentaire sur la métaphysique d'Aristote*, en latin, 4 vol. in-fol. Sous le titre de *Science moyenne*, il prétendit avoir découvert la conciliation du libre arbitre avec la prédestination. C. P.

FONSECA (golfe de), formé par l'océan Pacifique sur la côte O. de l'Etat de Nicaragua (Amérique centrale), par 13° 40' lat. N., et 90° long. O.

FONTAINE (Nicolas), né à Paris en 1625, m. en 1709, entra à Port-Royal à l'âge de 20 ans, et s'attacha particulièrement à Lemaistre de Sacy, avec lequel il fut mis à la Bastille pour cause de jansénisme, de 1664 à 1669. Après la mort de son maître, 1684, il se retira à Melun. On a de cet homme laborieux : *Figures de la Bible*, ou *Bible de Royaumont*, Paris, 1674, in-4°, ouvrage attribué à Sacy; *Abrégé de St Jean Chrysostôme*, 2 vol. in-8°, 1670; *Vies des Saints*, 1679, 4 vol. in-8°; *Traduction des Homélies de St Jean Chrysostôme sur les épîtres de St Paul*, 7 vol. in-8°, ouvrage qui fut condamné comme entaché de nestorianisme; *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1736, 2 vol. in-12. L—H.

FONTAINE (Jacques), dit *de la Roche*, écrivain ecclésiastique, né à Fontenay-le-Comte en 1688, m. en 1761, embrassa la querelle des jansénistes, montra un zèle ardent contre la bulle *Unigenitus*, et publia, pour défendre son parti, même dans ses plus grossières erreurs, comme les convulsions du cimetière St-Médard, une gazette hebdomadaire sous le titre de *Nouvelles ecclésiastiques*. Elle fut continuée jusqu'en 1803 par Guénin, dit l'*abbé de Saint-Marc*, et par Mouton. C. P.

FONTAINE DES BERTINS (Alexis), géomètre, né à Claveyson (Dauphiné) en 1725, m. en 1771, renonça aux études de droit pour les mathématiques, dont le goût fut développé en lui par la lecture du livre de Fontenelle sur la géométrie de l'infini. Il se rendit à Paris, débuta par la détermination de la ligne la plus courte entre deux points sur une surface, et donna ensuite une solution ingénieuse et nouvelle du problème des tautochrones, qui consiste à trouver la courbe qu'un corps pesant doit parcourir pour arriver, dans le même temps, au point le plus bas, de quelque hauteur qu'il descende. Ce problème a été repris depuis par Lagrange. Dans son travail sur les tautochrones, Fontaine démontre deux théorèmes qui peut-être ont servi de fondement au calcul des variations. Il s'est occupé aussi de la résolution des équations numériques; mais sa méthode, dont la généralité n'est pas même démontrée, exige l'emploi de tables dont la construction est très-longue. Fontaine, ne suivant guère que ses propres idées, et ignorant souvent les travaux d'autrui, contesta à Euler la découverte des conditions d'intégrabilité des fonctions différentielles, et prétendit avoir trouvé le principe

de mécanique connu sous le nom de *Principe de Dalembert*. Il fut reçu à l'Académie des sciences en 1733. Son Éloge a été écrit par Condorcet. Ses Mémoires se trouvent dans la collection de l'Académie des sciences, et ont été imprimés aussi séparément, 1761, 1 vol. in-4°. V.

FONTAINE (Pierre-François-Léonard), né à Pontoise en 1762, m. à Paris en 1853, célèbre architecte français, entra, au sortir du collége, dans l'atelier de Peyre le jeune, où il rencontra Percier, avec qui il forma une étroite amitié qui dura toute leur vie et associa leurs talents. Fontaine, à peine âgé de 23 ans, obtint le 2e grand prix de Rome; puis, par suite de contrariétés, il renonça aux concours, et partit pour l'Italie avec les plus minces ressources. Cependant un ami, témoin de ses brillants débuts, obtint pour lui la pension de Rome. Percier venait de remporter le grand prix, et les deux jeunes artistes, réunis inopinément, se livrèrent avec ardeur à des études qu'ils firent en commun. Fontaine, pour son travail de 3e année, envoya la restauration de la ville entière des Césars, ouvrage qui lui valut un prix extraordinaire. Rentré en France au plus fort de la Révolution, il fut réduit à faire des dessins pour les fabricants de meubles ou de papiers peints. En 1792, une décoration composée avec Percier, pour une tragédie de *Lucrèce*, les fit connaître, et leur valut, plus tard, la place de directeurs des décorations de l'Opéra. Leur carrière d'architectes ne commença réellement qu'avec le Consulat. Le 1er consul leur confia la restauration de la Malmaison, et, devenu empereur, les nomma ses architectes. En 1814, les éminents talents de Fontaine et sa rare probité le maintinrent dans la place d'architecte du souverain, qu'il conserva pendant toute la durée des règnes de Louis XVIII, de Charles X, et de Louis-Philippe. Il prit sa retraite en 1849, et fut nommé président honoraire du Conseil des bâtiments civils. L'Institut l'avait admis dans son sein dès 1811. Les travaux de Fontaine et Percier embrassent l'espace d'un demi-siècle. Les principaux sont, sous Napoléon Ier, la restauration des Tuileries et de tous les palais impériaux; la création de la belle cour des Tuileries, avec sa grille monumentale; la restauration et l'achèvement de la cour du Louvre; les intérieurs et les grands escaliers de la colonnade du même palais; le bel escalier, auj. détruit, du Musée; la décoration de la grande galerie du Louvre; l'érection de l'arc de triomphe du Carrousel, chef-d'œuvre d'élégance, etc.; sous Louis XVIII, la continuation des travaux du Louvre, la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou-St-Honoré, monument très-remarquable en son genre, et que Fontaine fit seul; sous Charles X, la disposition du musée Charles X; sous Louis-Philippe, l'achèvement et la restauration du Palais-Royal et du palais de Neuilly; l'escalier actuel et de grands changements dans le palais des Tuileries, etc. Fontaine et Percier ont été les restaurateurs du bon goût en architecture au commencement du XIXe siècle. Des idées grandes et sages distinguent leurs compositions, inspirées par un génie créateur. On pourrait peut-être leur reprocher un peu de sécheresse dans l'exécution; mais ce défaut, qui est celui de l'époque, tient à la pureté des formes et à l'élégance des lignes poussées jusqu'à l'exagération. Outre leurs nombreux travaux, ils ont publié en collaboration: *Choix des plus célèbres maisons de campagne de Rome et de ses environs*, in-fol., Paris, 1810-13; *Description des cérémonies et des fêtes qui ont eu lieu pour le mariage de S. M. l'empereur Napoléon Ier avec l'archiduchesse Marie-Louise*, gr. in-fol., Paris, 1810; *Palais, maisons, et autres édifices modernes, dessinés à Rome*, in-fol., 1798; *Recueil de décorations intérieures, comprenant tout ce qui a rapport à l'ameublement, comme vases, candélabres, cheminées, tables, lits.... etc.*, in-fol., Paris, 1812; *Résidences de souverains... de France, d'Allemagne, de Russie, etc.*, in-4°, atlas in-fol., Paris, 1833. Fontaine était un homme d'un esprit très-distingué; Napoléon Ier, et Louis-Philippe le traitèrent en ami, et il recueillit dans leurs conversations une foule de confidences improvisées, dont il a, dit-on, consigné le souvenir dans un journal demeuré entre les mains de sa famille. C. D—Y.

FONTAINE (LA). *V.* LA FONTAINE.

FONTAINE, ch.-l. de cant. (H.-Rhin), arr. et à 10 kil. E.-N.-E. de Belfort; 312 hab.

FONTAINE-FRANÇAISE, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. et à 37 kil. N.-E. de Dijon; 1,037 hab. Forges, hauts-fourneaux. On y remarque le château, et le monument commémoratif de la victoire qu'Henri IV remporta dans les environs, le 5 juin 1595, sur le duc de Mayenne et les troupes espagnoles.

FONTAINE-LE-DUN, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 25 kil. N.-N.-E. d'Yvetot; 160 hab.

FONTAINE-L'ÉVÊQUE, v. de Belgique (Hainaut), sur la Bablone, à 10 kil. O. de Charleroi; 3,018 hab. Clouterie. — Longtemps disputée entre les comtes de Hainaut et les princes de Liége, elle tomba au pouvoir des Autrichiens, 1757-1794, puis des Français, 1794-1814.

FONTAINE-LA-VAGANNE, vge (Oise), arr. et à 25 kil. N.-N.-O. de Beauvais; 546 hab. Ainsi nommé d'une famille de Wagan, qui le possédait dès le XIIe siècle. Anc. château fort, réparé en 1678.

FONTAINEBLEAU, *Fons Bellaqueus, fons Bleaudi*, en latin du moyen âge, s.-préf. (Seine-et-Marne), à 16 kil. S. de Melun, 60 S.-S.-E. de Paris, au milieu de la forêt de son nom, et sur le chemin de fer de Paris à Lyon. Trib. de 1re instance, collége, biblioth. publique. Ville bien percée et bien bâtie; magnifique château impérial; deux beaux quartiers de cavalerie, une superbe caserne d'infanterie; hospices fondés par Mmes de Montespan et de Maintenon; grand obélisque élevé en 1786, à l'occasion du mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette; anc. hôtel de Gabrielle d'Estrées; manufactures de porcelaine et de faïence; exploitation de carrières à grès (800,000 pavés par an) pour le pavé de Paris; commerce d'excellent chasselas dit de Fontainebleau, récolté aux environs, et surtout à Thomery; 9,111 habitants. Patrie de Philippe le Bel, Henri III, Louis XIII, Dancourt. — Fontainebleau doit son origine à son château, dont la fondation remonte au temps du roi Robert, et que les rois de France choisirent fréquemment pour séjour jusqu'au XIVe siècle. François Ier le reconstruisit presque en entier; Henri II, Charles IX, Henri III, mais surtout Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Napoléon Ier, et Louis-Philippe ont agrandi et embelli ce château, qui se compose d'un grand nombre de bâtiments d'un ensemble assez irrégulier. Ils sont répartis dans six cours avec trois entrées principales. L'entrée d'honneur est par la cour dite du Cheval blanc, où Napoléon Ier, qui venait de signer son abdication, le 6 avril 1814, fit ses adieux à sa vieille garde, le 20. L'intérieur du palais est somptueusement décoré: on y admire les travaux de Léonard de Vinci, d'Andrea del Sarto, du Rosso, du Primatice, de Nicolo dell' Abbate, de Benvenuto Cellini. Il y a un superbe parc, des parterres, un jardin du genre paysagiste, de très belles eaux vives, et entre autres, dans le parc, un canal ou bassin long de près de 1,200 mèt., large de 46. Fontainebleau fut habité par la reine de Suède, Christine, qui y fit assassiner Monaldeschi, dans la galerie des Cerfs, en 1657, et par le pape Pie VII, pendant sa détention, 1812-13; les rois de France, aux XVIIe et XVIIIe siècles, y venaient régulièrement passer la saison d'automne. Louis XIV y signa la révocation de l'édit de Nantes; on y conclut une alliance entre la France et la Suède, 24 sept. 1661; un armistice entre la France et l'Angleterre, 19 août 1712; un traité d'alliance perpétuelle entre la France et l'Espagne, 25 octob. 1743; des préliminaires de paix entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et le Portugal, 3 nov. 1762; une alliance entre la France et la Hollande, 10 nov 1785; un traité entre la France et l'Espagne, 27 oct. 1807, pour la conquête du Portugal. — La forêt de Fontainebleau, originairement appelée forêt de Bière ou de Bièvre, *Sylva Bieria*, est l'une des plus belles de France. La variété, le pittoresque de ses sites et de ses points de vue, l'ont rendue célèbre. Sa superficie est de 16,438 hectares, entrecoupés de plaines, de déserts, d'énormes rochers de grès, et percés d'un grand nombre de chemins et de routes. *V.* Vatout, *Histoire des résidences royales de France*, Fontainebleau, 1840, — Paris, 1 vol. in-8°.

FONTAINES (Pierre de), gentilhomme vermandois du XIIIe siècle, le plus anc. jurisconsulte français, fut maître des requêtes sous Louis IX, qui demandait souvent son aide pour rendre la justice. En 1253, il publia, à la demande d'un seigneur désireux que son fils *s'entendist ès lois*, un curieux ouvrage, intitulé: *Conseil à un gentilhons pour le former à rendre justice*, et que Ducange a inséré dans son édition de l'Hist. de St Louis, de Joinville, 1668. Le vieux droit français, les *Etablissements* de St Louis, et la loi romaine y sont combinés.

FONTAINES (le comte de). *V.* FUENTÈS.

FONTAINES (Marie-Louise-Charlotte DE PELARD DE GIVRY, comtesse de), m. en 1730, est auteur de deux romans: *la Comtesse de Savoie*, ouvrage intéressant où l'on trouve le sujet des deux tragédies de Voltaire, *Artémise* et *Tancrède*; et *Amenophis*, très-inférieur au précédent. Ils ont été publiés à Paris, 1812, 1 vol. in-18, et à la suite des Œuvres complètes de Mme de La Fayette et de Tencin, Paris, 1814. C. P.

FONTANA (Prosper), peintre d'histoire, né à Bologne en 1512, m. en 1576, élève de Francucci, et, à son tour,

maître de Louis et d'Augustin Carrache, travailla à Gênes avec Perino del Vaga, et à Florence avec Vasari. Appelé à Rome par le pape Jules III, il devint l'un des peintres du palais. Ses compositions sont grandioses, son coloris beau et vif, ses idées fécondes et hardies. Parmi ses ouvrages, on distingue: *Jésus-Christ mis au tombeau*, dans la galerie de Bologne; *l'Adoration des Mages*, à Berlin. M. V—I.

FONTANA (Lavinia), fille du précédent, connue aussi sous le nom de Lavinia Zappi, née à Bologne en 1552, m. en 1614, imita le coloris de son père : inférieure à lui pour le dessin et la composition, elle le surpassa dans le portrait. Le pape Grégoire XIII l'appela à Rome, et la nomma peintre de la cour. Ses principales œuvres sont : à Bologne, *St François de Paule bénissant un enfant*; à Rome, une *Madeleine*; à Berlin, *Vénus et l'Amour*. Naples, Florence, et Dresde possèdent aussi des originaux fort estimés de cette artiste. M. V—I.

FONTANA (Jean), né à Mili près de Côme en 1540, m. en 1614, fut un des architectes de l'église de St-Pierre de Rome; on lui attribue aussi le palais Justiniani, dans la même ville. Son talent principal était pour l'hydraulique. Il rétablit l'anc. aqueduc d'Auguste, qui amenait l'eau du lac de Bracciano au sommet du Janicule, et bâtit, en société avec Maderno, la superbe fontaine Pauline, où cette eau vient aboutir; il nettoya l'embouchure du Tibre à Ostie, fit arriver à Frascati l'eau Algida pour l'embellissement des *villa* du Belvédère et de Mondragone, établit à Tivoli la digue qui servait à former l'anc. cascade de l'Anio, et éleva des digues qui préservèrent Ravenne et Ferrare des inondations du Pô. M. V—I.

FONTANA (Dominique), célèbre architecte et ingénieur, né à Mili, près du lac de Côme, en 1543, m. en 1607, étudia à Rome, près de son frère aîné Jean Fontana. Le cardinal Montalte lui fit construire la chapelle du *Presepio* à Ste-Marie-Majeure, et celle du palais appelé depuis *villa Negroni*; puis, devenu pape sous le nom de Sixte-Quint, il le chargea de transporter et de dresser sur la place Saint-Pierre le grand obélisque égyptien, monolithe en granit rouge, qu'on y voit encore, opération bien simplifiée par la science moderne, mais qui était alors fort difficile. Fontana en éleva encore trois autres, derrière Ste-Marie-Majeure, sur la place de St-Jean-de-Latran, et sur celle *del Popolo*, vis-à-vis de la porte Flaminienne. Rome lui doit aussi la façade de la basilique de St-Jean-de-Latran et du palais pontifical qui est contigu; la bibliothèque du Vatican, la façade de ce palais vers la place St-Pierre, l'achèvement du palais de Monte-Cavallo au Quirinal, et la fontaine de l'*Acqua-Felice* sur la place Termini. Après la mort de son protecteur, Fontana fut accusé de s'être approprié des sommes considérables dans les entreprises qu'il avait dirigées; Clément VIII le crut coupable, et lui ôta son emploi. Retiré à Naples en 1592, il fut nommé architecte et premier ingénieur du royaume. Il construisit à Naples la belle fontaine Medina, et le palais du roi, son plus grand ouvrage. Fontana est un architecte de premier ordre; il y a de la grandeur et de la noblesse dans ses compositions; cependant son goût est incorrect, et quelquefois il altère le caractère des ordres, aussi n'est-il point de ceux, parmi les maîtres de l'art, dont les ouvrages soient restés classiques. Comme écrivain, il a laissé : *Del Modo tenuto nel trasportare l'obelisco Vaticano e delle fabbriche di nostro signore Sisto V*, Rome, 1590, in-fol., réimprimé à Naples, 1604, avec un second livre. M. V—I.

FONTANA (Charles), architecte, né à Bruciato en 1634, m. en 1714, étudia sous le Bernin, à Rome, où il construisit les palais Grimani et Bolognetti, le mausolée de la reine Christine de Suède dans l'église de St-Pierre, l'une des fontaines de la place St-Pierre, celle de Ste-Marie en Trastévère, le théâtre Tordinona, le palais du mont Citorio, les greniers publics de Termini, l'hospice de St-Michel à *Ripa Grande*. Il donna le modèle de la cathédrale de Fulde, et celui de plusieurs monuments à Vienne. Il a écrit : *il Tempio Vaticano e sua origine*, Rome, 1694, in-fol.; *l'Anfiteatro Flavio*, La Haye, 1725, in-fol., description savante et estimée du Colisée; *Trattato delle acque correnti*, Rome, 1696, in-fol.; *Descrizione della capella del fonte battismale nella basilica Vaticana*, Rome, 1697, in-fol.; *Antio e sua antichità*, Rome, 1710, in-fol., etc. Les constructions de Fontana ne manquent ni de grandeur dans les masses, ni d'une certaine élégance dans l'exécution ; mais son goût fut incorrect, et, comme son maître, il sacrifia trop à la décoration. M. V—I.

FONTANA (Félix), physicien et anatomiste, né en 1730 à Pomarole en Tyrol, m. en 1805 à Florence, étudia les lettres, puis les sciences, à Vérone, Parme, Bologne et Padoue, enseigna la philosophie à l'université de Pise, et fut appelé à Florence par le grand-duc Léopold, qui lui donna la direction de son muséum. Il augmenta cet établissement en faisant exécuter beaucoup d'instruments, et surtout la célèbre collection anatomique en cire, dont l'empereur Joseph II voulut avoir une copie. Une collection de toutes les parties du corps humain, en cire coloriée, que lui commanda Napoléon Ier, fut donnée à la faculté de médecine de Montpellier. Parmi ses ouvrages, on remarque : *Expériences sur les parties irritables et sensibles*, dans le 3e vol. des Mémoires de Haller; *Traité sur le venin de la vipère*, Florence, 1781, 2 vol. in-4°, trad. en allem., Berlin, 1787, 2 vol. in-4°; *Recherches philosophiques sur la physique animale*, Florence, 1775, in-4°, trad. en allem., Leipzig, 1785, in-8°. D—G.

FONTANA (le P. Grégoire), mathématicien, frère du précédent, né en 1735, m. en 1803, entra dans la communauté des Écoles pies, professa successivement à Sinigaglia, Bologne, Milan, et remplaça Boscowich à Pavie. Honoré de l'estime du général Bonaparte, il fut nommé membre du corps législatif de la République cisalpine. On a de lui : *Analyseos sublimioris opuscula*, Venise, 1763; *Memorie matematiche*, Pavie, 1796, in-4°; de nombreux Mémoires dans les recueils des académies de Sienne, de Turin, etc.

FONTANALES, *Fontanalia*, fête des fontaines, ou plutôt des nymphes des fontaines, chez les anc. Romains. Elle était annuelle, se célébrait le 3 des ides d'octobre (13 octobre), à Rome, sur le mont Célius. Elle durait une demi-journée, pendant laquelle on couronnait les puits de fleurs et de feuillage. C. D—Y.

FONTANAROSA, v. du royaume d'Italie, province d'Avellino, à 15 kil. N.-O. de San-Angelo-de'-Lombardi; 2,930 hab.

FONTANELLE (Jean-Gaspard DUBOIS-), littérateur, né à Grenoble en 1737, m. en 1812, travailla, avant la Révolution, à la *Gazette universelle de politique et de littérature de Deux-Ponts*, au *Journal de littérature et de politique* de La Harpe, au *Mercure de France*, et à la *Gazette de France*. Après 1789, il devint professeur de belles-lettres aux écoles centrales de l'Isère, puis professeur d'histoire à la faculté de Grenoble. Parmi ses nombreux écrits, on remarque : *Naufrage et aventures de Pierre Vaud*, 1768; *Anecdotes africaines*, 1775, in-8°; *Contes philosophiques et moraux*, 1779, 2 vol. in-18; *Vies de P. Arétin et de Tassoni*, 1768, in-12; une traduction des *Métamorphoses* d'Ovide, 1804, 4 vol. in-8°; *Théâtre et œuvres philosophiques*, 1785, in-8°; un *Cours de belles-lettres*, publié après sa mort, Paris, 1813, 4 vol. in-8°. C. P.

FONTANES (Jean-Pierre-Marcellin de), inspecteur des manufactures, né à Genève en 1721, m. en 1774. Le Poitou lui doit en grande partie le défrichement des terrains stériles, appelés *lais-de-mer*, l'amélioration de la culture, et la propagation des pépinières de garance. Il a fourni plusieurs Mémoires aux *Ephémérides du citoyen*.

FONTANES (Louis de), fils du précédent, poëte et homme d'État, né à Niort (Deux-Sèvres) en 1757, m. en 1821, se rendit, jeune encore, à Paris, où il publia quelques poésies dans le *Mercure de France* et dans l'*Almanach des Muses*. A la suite d'un voyage en Angleterre, il donna, en 1783, une traduction en vers de l'*Essai sur l'homme* de Pope, qui commença sa réputation. Il la fit suivre de plusieurs petits poëmes, tels que : *la Chartreuse de Paris*, *les Livres Saints*, *le Verger*, l'*Epître à Louis XVI*, *le Jour des Morts dans une campagne*, et quelques fragments de Lucrèce. Adoptant les principes de la Révolution, il en repoussa les conséquences, et prit part à la rédaction du journal *le Modérateur*. Ce fut lui qui rédigea secrètement la pétition des Lyonnais contre Collot d'Herbois, pétition lue à la Convention. Le secret ayant été trahi, Fontanes se cacha, et ne reparut qu'après le 9 thermidor. Il écrivit alors dans le *Mémorial*, feuille royaliste, entra à l'Institut, et fut nommé professeur de belles-lettres à l'École centrale des Quatre-Nations. Au 18 fructidor, il dut se sauver en Angleterre, où il se lia pour toujours avec Châteaubriand. Après le 18 brumaire, il fut chargé par le 1er consul de prononcer dans l'église des Invalides, alors temple de Mars, l'éloge funèbre de Washington, et y déploya un talent qui lui valut la bienveillance de Bonaparte. Dès ce moment s'ouvrit pour lui la carrière des dignités; membre du Corps législatif en 1801, il en devint président en 1805. Quand l'Université fut reconstituée, en 1808, l'Empereur l'en nomma grand-maître. Il fut appelé au Sénat en 1810. Quoique comblé des bienfaits de Napoléon, il fut de cette minorité du Sénat qui vota la déchéance de l'Empereur en 1814; il se rallia à la Restauration, qui le continua dans ses dignités. Louis XVIII le nomma pair de France; mais, au milieu de tous ces honneurs, il fut frappé par la perte de son fils adoptif, M. de St-Marcellin, et en mourut de douleur. Fontanes fut

un orateur plein d'élégance, un poëte remarquable, surtout par la pureté et l'harmonie du style, quelquefois aussi par la grâce mélancolique du sentiment. A défaut de génie, il excella dans l'imitation, et on l'a nommé ingénieusement le *dernier parent de Racine*. Ses Œuvres complètes ont été réunies en 2 vol. in-8°, Paris, 1839, par M. Ste-Beuve. L—H.

FONTANET. *V.* FONTENAY.

FONTANGES (Marie-Angélique DE SCORAILLE DE ROUSSILLE, duchesse de), d'une famille noble du Rouergue, née en 1661, m. en 1681, vint à Versailles, à 17 ans, comme fille d'honneur de Madame, et eut le malheur de plaire à Louis XIV et de supplanter Mme de Montespan. Effrontée, avide et prodigue, jolie plutôt que belle, *sotte comme un panier*, au dire des contemporains, elle coûta près de 11 millions en trois ans. Les suites d'une couche lui firent perdre ses charmes et la faveur du roi. Elle mourut au monastère de Port-Royal, regrettant tout et n'excitant pas un regret. J. T.

FONTANGES, nom d'une parure de tête improvisée par Mlle de Fontanges pour réparer sa coiffure pendant une promenade. Elle consistait en un ruban noué au-dessus du front. Cela devint une mode qui durait encore au XVIIIe siècle, avec quelque variation dans la forme du nœud.

FONTANGES, vge (Cantal), arr. et à 22 kil. S.-E. de Mauriac, sur la Maronne; 1,840 hab. Aux environs, mines de houille et d'alun.

FONTANIEU (Gaspard-Moïse), maître des requêtes et intendant de Grenoble, conseiller d'État, contrôleur général des meubles de la couronne, m. en 1767, a fait un précieux recueil de titres sur l'histoire de France, avec notes, observations et dissertations. Ce recueil, formant 841 portefeuilles in-4°, est à la Bibliothèque impériale.

FONTANINI (Giusto), littérateur, antiquaire et critique italien, né en 1666 à San-Daniele (Frioul), m. en 1736. Il vint se perfectionner à Rome dans l'étude de la langue grecque et de la paléographie, près de Fabretti, et publia, en 1700, une défense de l'*Aminta* du Tasse. Clément XI le nomma professeur d'éloquence à l'université de Rome, et ce fut alors qu'il prononça, sur l'*Utilité et la dignité des belles-lettres*, un discours devenu célèbre. Il tomba en disgrâce, et ne fut réintégré dans ses dignités que sous Benoît XIII, qui le nomma archevêque d'Ancyre et chanoine de Ste-Marie-Majeure. Disgracié de nouveau par Clément XII, il se retira tout à fait, et se livra entièment à l'étude. Il a défendu avec ardeur Mabillon, critiqué par le P. Germon, et Tillemont, attaqué par les jésuites. Il mourut pendant qu'il terminait une *Histoire des savants du Frioul*. Parmi ses autres ouvrages, on remarque le *Catalogue* (en latin) *de la biblioth. du cardinal Imperiali*, Rome, 1711, in-fol., et le *Traité de l'Eloquence italienne*, Rome, 1736, in-4°, dont le 3e livre a été réimprimé à Venise, 1753, 2 vol. in-4°, sous le titre de *Biblioteca dell' Eloq. italiana*, avec de savantes notes d'Apostolo Zeno. Ce recueil coûta à Fontanini plusieurs années de travail; on y trouve plus d'érudition que de solidité dans le jugement. Une nouvelle édition, Parme, 1803-10, 2 vol. in-4°, contient quelques augmentations. M. V—I.

FONTARABIE, en espagnol *Fuenterrabia*, en latin *Fons Rapidus*, *Œaso*, v. forte d'Espagne (Guipuzcoa), située à 17 kil. E. de St-Sébastien, et 22 kil. O.-S.-O. de Bayonne (France), sur une petite presqu'île du golfe de Gascogne, près de la rive g. de la Bidassoa; par 43° 21' 47" lat. N., et 4° 7' 45" long. O. On y remarque le château fort dit de Charles-Quint. Pop. de la commune: 3,164 hab. — Autrefois très-bien fortifiée et considérée comme une des clefs de l'Espagne. Les Français la prirent en 1521, l'assiégèrent vainement en 1638, la prirent en 1719 et 1794.

FONT-AVELLANE, monastère de l'Ombrie, dans le diocèse de Faenza. Ludolfe, disciple de St-Romuald et évêque de Gubbio, y fonda, en 1019, une congrégation sous la règle de St-Benoît. Les religieux, s'étant relâchés de leur sévérité furent réunis aux Camaldules, en 1570.

FONTENAY (J.-B. BLAIN DE), célèbre peintre de fleurs et de fruits, né à Caen en 1654, m. à Paris en 1715, fut membre de l'Académie des Beaux-Arts, 1685, même avant d'avoir terminé son tableau de réception: on voulait ainsi exprimer la joie de sa conversion au christianisme, et encourager les calvinistes à l'imiter.

FONTENAY-MAREUIL (François DU VAL, marquis de), diplomate, avait été élevé auprès de Louis XIII, dauphin, comme enfant d'honneur. Il combattit au siége de La Rochelle, fut ambassadeur à Rome de 1641 à 1645, et de nouveau en 1647. Il a laissé des *Mémoires*, publiés pour la première fois dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, par Petitot; ils retracent la fin du règne de Henri IV, et celui de Louis XIII jusqu'en 1624, et sont suivis de différentes pieces ou relations. On y reconnaît un homme sincère, d'un jugement sûr, et expérimenté.

FONTENAY, ou FONTANET, vge (Yonne), arr. et à 32 kil. S.-O. d'Auxerre; 317 hab. Célèbre par la victoire de Charles le Chauve et de Louis le Germanique sur leur frère Lothaire, le 21 juin 841. Commerce de chevaux et de bestiaux.

FONTENAY, vge (Eure), arr. et à 15 kil. S.-E. des Andelys; 302 hab. Château de *Beauregard*, où naquit Chaulieu; on a conservé le parc dans le même état que du temps de ce poëte.

FONTENAY-L'ABATTUE. *V.* FRONTENAY.

FONTENAY-SOUS-BOIS, vge (Seine), arr. et à 10 kil. de Sceaux, à 2 kil. E. de Vincennes, et près du bois de Vincennes; 1,988 hab. On y remarque l'église, le réservoir des eaux de la Marne, et une maison qui appartint à l'acteur tragique Lekain.

FONTENAY-LE-COMTE, *Fontenay-le-Peuple* sous la Convention, s.-préf. (Vendée), à 56 kil. S.-E. de Napoléon-Vendée, sur la Vendée; 6,390 hab. Trib. de 1re instance, collége. On y remarque les ruines du château des comtes de Poitou; l'église Notre-Dame, construite en 1600, surmontée d'une belle flèche de 82 mèt. d'élévation; la fontaine qui a donné son nom à la ville. Dépôt de remontes. Foires à bestiaux. Fabr. de toiles, draps, chapellerie; comm. de bois et cordes. Comice agricole. — Anc. seigneurie, possédée par les familles de Thouars, de Mauléon, de Lusignan, puis capitale du Bas-Poitou, et ch.-l. du département jusqu'en 1804, cette ville reçut une charte de commune, la 1re dans le Bas-Poitou, en 1471; elle fut prise par Henri IV en 1590, et par les Vendéens en 1793. Patrie de Viète, de Nicolas Rapin, du naturaliste Brisson, et du général Belliard, à qui l'on y a élevé un buste.

FONTENAY-AUX-ROSES, vge (Seine), arr. et à 2 kil. N.-O. de Sceaux, à 9 kil. de Paris, sur le chemin de fer de Sceaux, dans une charmante situation; 1,736 hab. Culture de rosiers et de fraisiers. Ce village devait, avant 1789, offrir un bouquet de roses à chaque membre du parlement pour l'assemblée solennelle du mois de mai. Nombreuses et jolies maisons de campagne, entre autres, celle qu'habita Scarron. Maison d'éducation annexe du collége Ste-Barbe de Paris.

FONTENAY-TRÉSIGNY, brg (Seine-et-Marne), arr. et à 23 kil. S.-O. de Coulommiers; 1,283 hab. Ruines d'un château royal construit par Philippe III le Hardi.

FONTENELLE (Bernard LE BOVIER DE), né à Rouen le 11 février 1657, m. à Paris le 9 janvier 1757. Il était neveu de Corneille, par sa mère, Marthe Corneille, mariée à M. Le Bovier de Fontenelle, avocat à Rouen. Après de brillantes études dans sa ville natale, il fit son droit, fut reçu avocat, plaida une seule cause sans succès, et renonça au barreau pour les lettres. Ses premiers essais furent malheureux: ce sont de médiocres poésies insérées dans le *Mercure*, une comédie, *la Comète*, jouée sous le nom de Visé, et la tragédie d'*Aspar*, 1680, tombée sous les sifflets et jetée au feu par l'auteur. Fontenelle écrivit encore pour le théâtre sans réussir davantage: il donna trois opéras, six comédies, une tragédie en prose, des *Lettres du chevalier d'Her***. S'il n'avait fait que ces ouvrages, le nom du neveu de Corneille serait demeuré dans l'oubli. Il écrivit des poésies pastorales qui furent accueillies avec faveur, mais où l'ingénieuse coquetterie de ses bergers indiquait la décadence du goût, et plaisait comme une nouveauté piquante; Fontenelle préludait, sous le regard irrité de Boileau, aux bergeries du XVIIIe siècle, comme il allait préluder bientôt à ses innovations philosophiques. Il donna, en 1683, des *Dialogues des morts*, œuvre remplie de pensées fines et de paradoxes prétentieux, qui commencèrent à dessiner sa physionomie d'auteur; puis des *Entretiens sur la pluralité des mondes*, 1686, et une *Histoire des oracles*, faite d'après Van Dale, qui lui firent définitivement sa place; un mélange de philosophie et de grâce mondaine, de science et d'afféterie, c'était là ce qui charmait dans ces bizarres compositions. Il entra à l'Académie Française en 1691. Nommé, en 1699, secrétaire de l'Académie des Sciences, Fontenelle se dévoua à ses fonctions avec un zèle qui est un de ses meilleurs titres. Ce fut alors qu'il composa une *Histoire de l'Académie des Sciences*, de 1666 à 1699, et des *Eloges des académiciens*, ouvrages qui sont ses chefs-d'œuvre; il rendit de grands services, en popularisant avec un art plein d'élégance les travaux des savants. Sceptique, mais circonspect, il convenait parfaitement à cette tâche: son instruction variée, ingénieuse, et quelquefois profonde, savait se communiquer avec grâce. Il avait connu les grands hommes du XVIIe siècle, et favorisa, quoique discrètement, les nouvelles tendances du siècle

suivant : de l'une à l'autre de ces deux périodes si diversement glorieuses, c'est Fontenelle qui a été le lien ; cette situation unique, dont il profita avec une rare habileté, est l'honneur et l'originalité de sa longue carrière. Dans la querelle des anciens et des modernes, il se prononça pour ces derniers. On lui a reproché de la sécheresse de cœur et de l'égoïsme : « Ce n'est pas un cœur que vous avez dans la poitrine, lui disait Mme de Tencin, c'est de la cervelle comme dans la tête. » Les Œuvres complètes de Fontenelle ont paru en 1758, 11 vol. in-12 ; en 1790, 8 vol. in-8° ; en 1825, 5 vol. in-9°. La *Géométrie de l'infini*, 1727, ne fait point partie de ces recueils. L'abbé Trublet a publié l'*Esprit* de Fontenelle. *V.* son Eloge par Dalembert, et par Garat, ainsi que les belles pages de M. Villemain, *Tableau du* XVIIIe *siècle*, 13e leçon. S. R. T.

FONTENELLE (Guion-Eder de), brigand gentilhomme de la Basse-Bretagne, à l'époque de la Ligue, appartenait, dit-on, à la maison de Beaumanoir. Sous prétexte de défendre le catholicisme, il commit toutes sortes de violences. Henri IV lui laissa son repaire de Douarnenez ; mais le parlement le poursuivit pour de nouveaux crimes, et le fit rompre vif en place de Grève, 1602. Le souvenir de Fontenelle vit dans les chants populaires de la Bretagne.

FONTENELLE, anc. petit pays de France (Franche-Comté), où était Villedieu-en-Fontenelle (Hte-Saône).

FONTENELLE (Abbaye de). *V.* VANDRILLE (SAINT-).

FONTENELLES, *Fontanellæ*, vge (Vendée), à 24 kil. de Napoléon-Vendée, possédait une célèbre abbaye d'Augustins, fondée par Guillaume de Mauléon, au commencement du XIIIe siècle.

FONTENOY, vge de Belgique (Hainaut), à 7 kil. S.-E. de Tournay, près de la rive dr. de l'Escaut ; 700 hab. Célèbre par une victoire des Français, commandés par le maréchal de Saxe, sur les armées alliées anglaise, autrichienne et hollandaise, sous les ordres du duc de Cumberland, le 11 mai 1745.

FONTENOY-LE-CHATEAU, petite v. (Vosges), arr. et à 35 kil. S.-S.-O. d'Epinal, sur le Coney ; 1,411 hab. Fabr. de kirschwasser. Autrefois place forte. Patrie du poëte satirique Gilbert.

FONTETTE (Charles-Marie FEVRET DE), érudit, né à Dijon en 1710, m. en 1772, conseiller au parlement de Bourgogne depuis 1736, donna une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong, Paris, 1768, 5 vol. in-fol. Il avait recueilli un grand nombre d'estampes historiques, qui font auj. partie de la Bibliothèque impériale.

FONTEVRAULT, *Fons Ebraldinus*, brg (Maine-et-Loire), arr. et à 15 kil. S.-E. de Saumur ; 822 hab. Fabr. de toiles, nouveautés, quincailleries. Une célèbre abbaye de bénédictines y fut fondée, en 1099, par Robert d'Arbrissel, et confirmée par Pascal II en 1106 et 1113. Il en reste 3 cloîtres, une seule des 5 églises, belle construction du XIIe siècle, la *tour d'Evrault*, et plusieurs bâtiments modernes construits pour Mesdames de France, filles de Louis XV, qui y furent élevées. C'est depuis 1804 une maison centrale de détention pour 11 départements, et pouvant contenir 1,500 détenus ; une colonie agricole pour les jeunes détenus y est annexée. L'abbaye de Fontevrault, comprenant aussi un ordre d'hommes fondé par Ebrald en 1117, était la seule de son genre dans le monde chrétien : 300 religieuses, les plus instruites, et chargées de chanter l'office, étaient placées dans le *grand Moutier* près de la grande église ; les femmes repenties, au monastère de la Madeleine ; les lépreux et les infirmes, à St-Lazare ; les religieux, à St-Jean-de-l'Habit (auj. détruit ; il ne reste que les ruines de l'église). Dans cet ordre, les hommes étaient soumis à la puissance des femmes. L'habit des Fontevristes était noir, avec un petit capuchon, et au bas, devant et derrière le mantelet, une pièce carrée de la grandeur de la main, et appelée *le Robert*. Les religieuses portaient la robe blanche, le rochet de batiste plissé, la guimpe, les bas et les souliers blancs, la ceinture noire et le voile noir ; quand elles sortaient, elles avaient une longue robe d'étamine noire. Eléonore de Guyenne fut inhumée à Fontevrault, dans le *cimetière des rois*, nom donné à la portion de la grande église où étaient déposés les restes de Henri II et de Richard Cœur-de-Lion ; la statue placée sur son tombeau est mieux conservée que celle d'Elisabeth d'Angoulême, qui en est voisine. — Parmi les monastères de l'ordre de Fontevrault, on distingue ceux des Loges, de Chantenois, de la Puce, de la Lande et de Tuçon en Anjou, d'Orsan dans le Berry, de la Madeleine d'Orléans sur la Loire, de la Haute-Bruyère près de Chartres, etc. Il y en eut jusqu'à 30 dans la Bretagne seulement. En 1145, les religieuses étaient au nombre de 5,000 ; on en comptait 900 à Blessac près de Limoges. Elles étaient réduites à 700 en 1248, à 500 en 1360. Le pape Eugène III, en 1145, affranchit l'ordre entier des épreuves de l'eau bouillante et du fer chaud en justice. En 1475, Marie de Bretagne, 26e abbesse, réforma l'ordre, et la sévérité de sa règle fut maintenue par Anne d'Orléans, sœur de Louis XII, Renée de Bourbon, et Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille de Henri IV. En 1789, l'institut de Fontevrault était divisé en 4 provinces : la France, avec 15 prieurés ; l'Aquitaine, 14 prieurés ; l'Auvergne, 15 prieurés ; et la Bretagne, 13 prieurés. La maison mère ne contenait plus que 150 femmes et 60 hommes. B.

FONTRAILLES (Louis d'ASTARAC, marquis de), m. en 1677, entra avec Cinq-Mars, en 1642, dans une conspiration formée par Gaston d'Orléans contre Richelieu, et fut le négociateur du traité secret par lequel le frère du roi s'alliait avec l'Espagne. La découverte de la conspiration, qui coûta la vie à Cinq-Mars, contraignit Fontrailles à passer en Angleterre : il ne revint en France qu'après la mort de Richelieu. Il a laissé une *Relation des choses particulières de la cour pendant la faveur de M. de Cinq-Mars*, imprimée dans le t. 1er des *Mémoires* de Montrésor, et dans la *Collect. des Mém. relatifs à l'hist. de France* de Petitot, et des *Lettres* conservées en ms. à la Bibliothèque impériale. C. P.

FONTVIEILLE, vge (Bouches-du-Rhône), arr. et à 10 kil. N. E. d'Arles ; 2,111 hab. Carrières de belles pierres, dites *pierres d'Arles*. Moulins à huile. Grotte curieuse, dite *Trou des fées*.

FOOTE (Samuel), comédien et auteur comique anglais, né en 1720 dans le comté de Cornouailles, m. en 1777, entra par nécessité au théâtre en 1741, fut à la fois directeur et acteur au théâtre de Hay-Market, et composa pour cette scène un grand nombre de comédies satiriques, qui lui firent donner le surnom d'*Aristophane moderne*. Ses œuvres se composent de 20 pièces, qui brillent plutôt par l'esprit et la gaieté que par la régularité du plan. Elles ont été imprimées séparément de 1752 à 1778, in-8°, et réunies, Lond., 1778, 4 vol. in-8°, ou 1797, 2 vol. Will. Cooke a publié les *Mémoires de Samuel Foote, avec un recueil de bons mots, anecdotes*, etc., Londres, 1805, 3 vol. in-8°.

FOPPENS (Jean-Franç.), érudit, né à Bruxelles en 1689, m. en 1761, fut professeur de théologie à Louvain, chanoine et archidiacre de Malines. On lui doit : *Bibliotheca Belgica*, Bruxelles, 1739, 2 vol. in-4° ; *Historia episcopatûs Antuerpiensis*, 1717, in-4° ; *Historia episcopatûs Sylvæducensis*, 1721, in-4° ; *Compendium chronologicum episcoporum Brugensium*, 1731, in-4°, etc.

FOR, vieux mot signifiant *coutume*, *privilége*, dans la région des Pyrénées. Oloron, Morlas, les vallées d'Ossan et d'Aspe avaient leurs *fors* particuliers. En 1306, Marguerite de Béarn fit réunir et coordonner tous les fors de la province ; ce recueil fut amendé en 1551, avec le consentement des Etats.

FORAGE, anc. droit seigneurial sur le vin foré, c.-à-d. percé pour être mis en vente, particulièrement sur le vin vendu au détail.

FORAIN, anc. mot synonyme d'*étranger*. Les *marchands forains* étaient des marchands étrangers ou des marchands qui se rendaient à une foire. Le *prévôt forain* était celui qui n'avait juridiction que sur les personnes étrangères à la ville où il siégeait. L'*official forain* était un délégué de l'évêque hors du siége de l'évêché. On nommait *docteurs forains*, ceux qui ne résidaient pas dans le lieu de l'Université. La *traite foraine* était le droit payé par certaines marchandises à l'entrée ou à la sortie de Paris. Au Châtelet de Paris, on appelait *chambre foraine*, *tribunal forain*, une juridiction sommaire qui connaissait des contestations relatives au commerce des bourgeois avec des étrangers.

FORBACH, ch.-l. de cant. (Moselle), arr. et à 20 kil. O.-N.-O. de Sarreguemines, et à 2 kil. de la frontière d'Allemagne ; 4,213 hab. Station du chemin de fer de Metz à Sarrebruck. Bureau de douanes. Tanneries, brasseries, verreries, distilleries ; fabr. de pipes, tabatières en carton vernissé, tissus métalliques, gants de soie, broderies.

FORBIN, anc. famille de Provence, dont les *Forbin des Issarts* et les *Forbin-Janson* sont les principales branches.

FORBIN (Palamède de), dit *le Grand*, seigneur de Soliers, né dans la 1re moitié du XVe siècle, m. en 1508, président de la Chambre des comptes et conseiller de René d'Anjou, décida son maître à léguer ses Etats à Louis XI. Quand ce prince prit possession de la Provence, 1481, il en nomma Forbin gouverneur, et le maintint à ce poste malgré les attaques de ses ennemis. Sous Charles VIII, Forbin se démit volontairement de ses emplois.

FORBIN (Gaspard de), député par la noblesse de Provence à l'Assemblée des notables convoquée à Rouen en 1617, a laissé en ms. des *Mémoires sur l'histoire de la Provence de* 1578 à 1597.

FORBIN (Claude, chevalier, puis comte de), chef d'escadre, né à Gardane, près d'Aix, en 1656, m. en 1733. Il fut de l'expédition contre Messine en 1675, fit sous le comte d'Estrées une campagne en Amérique, et assista au bombardement d'Alger par Duquesne. Major de l'ambassade envoyée en 1685 au roi de Siam, il fut nommé amiral par ce roi, qu'il quitta au bout de deux ans. Pendant la guerre contre l'Angleterre, on lui donna une frégate comme à Jean Bart; il fut fait prisonnier et s'échappa avec lui. Durant la guerre de la succession d'Espagne, il répandit la terreur dans l'Adriatique; de 1703 à 1707, il donna la chasse aux corsaires algériens, et, en 1708, essaya de conduire le chevalier de St-George à Édimbourg; mais comme on le rendait responsable du mauvais succès de l'expédition, il se retira de la cour sans avoir obtenu le titre d'amiral. On a des *Mémoires* fort intéressants, publiés en 1730 à Amsterdam, 2 vol. in-12, sous le nom de Forbin, et rédigés sur ses notes par Reboulet et le P. Lecomte.

FORBIN (Louis-Nicolas-Philippe-Auguste, comte de), directeur général des musées de France, né en 1779 au château de la Roque (Bouches-du-Rhône), m. en 1841. Ayant vu périr son père et son oncle dans les massacres de Lyon, 1793, il s'enrôla, servit comme simple soldat au siége de Toulon, se lia avec Granet dans cette ville, étudia la peinture sous David, et reprit bientôt du service. Ayant obtenu un congé, il se fixa en Italie, où il fut protégé par la famille Bonaparte. Revenu à Paris en 1804, il fut nommé chambellan de la princesse Pauline. Rentrant pour la 3e fois dans la vie militaire, il fit, comme officier d'état-major, quelques campagnes en Portugal, en Espagne et en Autriche. Après la paix de Schœnbrunn, il renonça définitivement aux armes pour se livrer tout entier à son art. Sous la Restauration, il fut nommé membre de l'Institut et directeur des musées royaux. On a de lui : *Charles Barimore*, Paris, 1 vol. in-8o, 1810; *Voyage dans le Levant*, 1 vol. gr. in-fol., 1819; *Souvenirs de la Sicile*, 1 vol. in-8o, 1833; *Un mois à Venise*, 1824-1825, 1 vol. in-fol. Comme peintre, il a produit l'*Éruption du Vésuve* ou la *Mort de Pline l'Ancien*, la *Vision d'Ossian*, *Inès de Castro*, une *Scène de l'Inquisition*, etc. On a publié en 1843 le *Portefeuille de M. de Forbin, contenant ses tableaux, dessins et esquisses*, avec un texte par M. le comte de Marcellus.

FORBIN-JANSON (Toussaint de), né en 1625, m. en 1713, évêque de Digne, de Marseille, de Beauvais, fut ambassadeur de Louis XIV en Pologne. Nommé cardinal, 1690, avec l'appui du roi de Pologne Sobieski, dont il avait favorisé l'élection, il représenta la France à Rome sous Innocent XII et Clément XI. En 1706, il obtint la charge de grand aumônier.

FORBIN-JANSON (Charles-Auguste de), né à Paris en 1785, m. en 1844, auditeur au conseil d'État en 1806, se fit prêtre, organisa l'Œuvre des Missions avec M. de Rauzan, 1814, visita la Terre Sainte, et fut nommé évêque de Nancy en 1824. Ultramontain exalté et partisan de la branche aînée des Bourbons, il fut forcé de quitter son diocèse en 1830, mais ne voulut pas donner sa démission. Il se rendit alors au Canada, où ses prédications eurent les plus heureux effets. Revenu à Paris, il se disposait à partir pour la Chine, quand il mourut.

FORBISHER. *V.* FROBISHER.

FORBONNAIS (François VÉRON DE), économiste, né au Mans en 1722, m. en 1800, était d'une riche famille de manufacturiers, exerça d'abord l'industrie de ses parents, et acquit ainsi des notions pratiques qu'il devait appliquer plus tard à l'amélioration générale des manufactures et aux progrès du commerce. Venu à Paris en 1752, ses premiers écrits sur les finances lui valurent, en 1756, le titre d'inspecteur général des monnaies, et, en 1759, la place de secrétaire du contrôleur général des finances Silhouette. Il se montra habile administrateur, et provoqua d'utiles réformes. L'année suivante, voulant contribuer perpétuellement à l'amélioration de nos manufactures, il fonda, sous le voile de l'anonyme, à l'Académie des sciences, un prix pour l'encouragement de la fabrication du verre. Exilé dans ses terres par suite des intrigues des courtisans hostiles à son esprit d'ordre, ce fut en vain que l'abbé Terray voulut le ramener aux affaires. Il fut rappelé à Paris en 1790, pour s'occuper du travail qu'on fit alors sur les monnaies, et devint membre de l'Institut. On a de lui : *Extrait de l'Esprit des lois*, 1753, in-12; *Considérations sur les finances d'Espagne relativement à celles de France*, 1753, in-12; *Éléments du commerce*, 1754 et 1796, trad. dans la plupart des langues de l'Europe, et le premier ouvrage où l'on ait traité méthodiquement ce qui a rapport au commerce; *Questions sur le commerce des Français au Levant*, 1755, in-12; *Recherches et considérations sur les finances de France depuis* 1595 *jusqu'en* 1721, 1758, 2 vol. in-4o ou 6 vol. in-8o, très-bon ouvrage, qui obtint beaucoup de succès; *Analyse des principes sur la circulation des denrées et l'influence du numéraire sur cette circulation*, 1800, in-12. L—H.

FORCADEL (Pierre), en latin *Forcatulus*, mathématicien, né à Béziers, m. en 1576, était ami de Ramus, qui lui fit obtenir, en 1560, une des deux chaires de mathématiques au Collége de France. Il a laissé : *l'Arithmetique entière et abrégée*, 1565; *Description d'un anneau solaire convexe*, 1569; *les Six premiers livres des éléments de géométrie d'Euclide, traduits en français*, 1564; *deux livres de Proclus, du mouvement, traduits et commentés*, 1565; *le premier livre d'Archimède, des choses également pesantes*, 1565; *Traduction de la musique d'Euclide*, 1565, etc. — Son frère, *Étienne* FORCADEL, né à Béziers en 1534, m. en 1573, a composé des poésies latines et françaises, toutes médiocres, et écrit des livres de jurisprudence qui portent des titres singuliers : *Sphæra juris*, *Necyomantia juris*, *Cupido jurisperitus*, *Aviarium juris civilis*, etc. Il remplaça Cujas à Toulouse comme professeur de droit, en 1554. C. P.

FORCALQUIER, *Forum Neronis* ou *Forum Calcarium*, s.-préf. (Basses-Alpes), à 50 kil. S.-O. de Digne, sur une colline près de La Laye; 1,898 hab. Trib. de 1re instance, pensionnat, société d'agriculture. Fabr. de cadis, filatures de soie, chapellerie, poterie. Récolte de miel, cire, amandes, etc. Ruines du château des comtes de Forcalquier. — Ancienne cité des *Memini*. T. Néro, lieutenant de César, s'y établit et lui donna son nom; elle devint la cap. d'un comté érigé en 1054, et réuni par mariage, en 1208, à la Provence, dont il suivit les destinées.

FORCE (CAUMONT DE LA). *V.* LA FORCE.

FORCE (Prison de la) à Paris, rue du roi de Sicile, no 2, démolie en 1850. C'était un vaste hôtel qui porta d'abord le nom d'hôtel de Sicile, parce qu'il appartint, en 1265, à Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile. Il passa au comte de Valois en 1292; Charles VI l'acheta en 1389. Le cardinal de Meudon le fit rebâtir en 1559. Au XVIIe siècle, le comte de St-Paul l'acheta et lui donna son nom; au XVIIIe, l'hôtel étant passé par héritage au duc de La Force, fut appelé tantôt hôtel de St-Paul, tantôt hôtel de la Force, nom qui finit par prévaloir. On le divisa alors en deux parties : l'une appelée hôtel de Brienne, et depuis *la Petite Force*, rue Pavée St-Antoine; l'autre, *la Grande Force*, rue du Roi de Sicile. Le gouvernement acheta l'une et l'autre en 1754, et elles furent transformées, en 1782, en maison de détention pour les délits civils. Les septembriseurs y commirent leurs assassinats en 1792. C. D—Y.

FORCE (La) divinité allégorique des anciens. Elle était fille de Thémis, et sœur de la Tempérance et de la Justice.

FORCELLINI (Egidio), lexicographe, né près de Padoue en 1688, m. en 1768, élève et collaborateur de Facciolati. Il fut abbé, et quelque temps professeur et directeur du séminaire de Ceneda, près de Bellune; mais il renonça à tout pour se consacrer tout entier à un grand dictionnaire latin-italien, avec le mot grec correspondant, et intitulé : *Totius latinitatis lexicon*. Facciolati, sous le nom duquel on désigne quelquefois ce précieux dictionnaire, n'a fait qu'en suggérer l'idée à son élève. Ce travail, qui donne tous les sens de chaque mot latin avec des citations nombreuses, fut publié d'abord à Padoue, 3 ans après la mort de l'auteur, 4 vol. in-fol., 1771, puis avec un supplément en 1805 et 1816, et à Londres, 1824, 2 vol. in-4o. La meilleure édit. est celle de Furlanetto, Padoue, 1827-31, 4 vol. in-4o, avec beaucoup d'additions. D—R.

FORCHHEIM, v. forte de Bavière (Haute-Franconie), au confl. de la Regnitz et de la Wiesent, à 25 kil. S.-S.-E. de Bamberg; 3,500 hab. École latine; bains d'eau minérale. Verrerie, salpêtrerie, fabr. de draps, etc. Charlemagne y résida.

FORCHTENAU, brg de Hongrie, comitat et à 18 kil. O. d'Œdenburg. Beau château des princes d'Esterhazy, avec arsenal. Aux environs est la chapelle et le pèlerinage de Ste Rosalie.

FORCHTENBERG, v. du roy. de Wurtemberg, à 12 kil. N. d'Œhringen, sur le Kocher; 1,150 hab. Beau château de *Friedrichsruhe*, aux princes de Hohenlohe-Œhringen (cercle du Jaxt).

FORD, *gue* en anglais : *Abbot's* FORD, gué de l'Abbé.

FORD (John), ingénieur-mécanicien anglais, né en 1605, m. en 1670, inventa, pour faire monter l'eau de la Tamise et la distribuer dans les quartiers de Londres les plus élevés, une machine que l'on appliqua également,

dans quelques parties du royaume, au desséchement des terres et des mines inondées.

FORDICIDIES, *Fordicidia*, fête en l'honneur de Tellus ou la Terre, chez les anc. Romains, et consistant en sacrifices de vaches pleines, *fordæ*, faits au Capitole, dans les 30 curies de Rome, et dans les campagnes. Numa l'institua pendant une stérilité commune aux campagnes et aux bestiaux. Elle était annuelle, revenait le 17 des calendes de mai (5 avril), et durait une demi-journée. C. D—Y.

FORDWICH, vge d'Angleterre (Kent), port sur la Stour, à 3 kil. E.-N.-E. de Cantorbéry; 250 hab. Appartient par Sandwich aux Cinq-Ports.

FORDYCE (Jacques), prédicateur distingué, né à Aberdeen en 1720, m. en 1796, devint pasteur d'une congrégation de *dissidents* établie à Londres. Il a laissé : *Essai sur l'action convenable à la chaire*; le *Temple de la vertu*; *Sermons aux jeunes femmes*, 1765. Il se faisait remarquer par le pathétique autant que par l'élégance de ses compositions.

FORDYCE (George), né à Aberdeen en 1736, m. en 1802, montra de bonne heure d'heureuses dispositions pour la médecine, étudia à Edimbourg, puis à Leyde, et vint se fixer à Londres. Il fut médecin de l'hôpital St-Thomas en 1770, membre de la Société royale en 1776, et du Collége de médecine en 1787. Ses principaux ouvrages sont : *Principes d'agriculture et préceptes sur la végétation*, 1765; *Eléments de médecine pratique*, 1768, le principal de ses écrits, devenu classique; *Traité de la digestion des aliments*, 1791, *Dissertations sur la fièvre simple*, 1794, 1795, 1796, 1802. Fordyce a fait de curieuses expériences sur la température du corps de l'homme et des animaux. C. P.

FOREEST (Pierre de), connu sous le nom de *Forestus*, médecin, né en 1522 à Alkmaar, m. en 1597, étudia à Louvain, voyagea en Italie et en France, y suivit les leçons de Vésale, de Jacques Dubois, etc. C'était un bon observateur; il a laissé un grand nombre de recueils de faits, réunis sous le titre de : *Observationum et curationum medicinalium libri* XXVIII, Francfort, 5 vol. in-fol., 1602-1634, ou 4 vol. in-fol., 1660-1661. D—G.

FORELAND (NORTH et SOUTH-), caps d'Angleterre (Kent), sur le Pas-de-Calais.

FORENSIS PAGUS, nom anc. du FOREZ.

FORENZA, anc. *Ferentum*, v. du roy. d'Italie (prov. de Potenza), à 20 kil. S.-E. de Melfi; 8,085 hab. Récolte de citrons et d'oranges.

FORÉSIENS, habitants du Forez.

FORESTIER, officier qui, sous les deux premières races et au commencement de la 3e des rois de France, avait juridiction dans les forêts. Les gouverneurs de la Flandre, avant le règne de Charles le Chauve, s'appelaient *grands forestiers*; mais ce titre vient plutôt du flamand *vorst*, président ou comte, que des forêts qui couvraient le pays.

FORESTIÈRE (École), *V.* ÉCOLE FORESTIÈRE.

FORESTIÈRES (villes), nom donné autrefois à plusieurs villes du cercle allemand de Souabe, voisines de la Forêt-Noire, telles que Laufenbourg, Rheinfelden, Seckingen, Waldshut, Ensisheim. — On appelle de même les villes suisses de Lucerne, Altdorf, Stanz et Schwytz.

FORESTUS. *V.* FOREEST.

FORÊT (LA), hameau (Finistère), arr. et à 15 kil. S.-S.-E. de Quimper; 1,517 hab. Petit port de cabotage sur la baie de son nom.

FORÊT DE BOHÊME. *V.* BŒHMERWALD.

FORÊT-NOIRE (LA), *Hercynia sylva*, puis *Marciana sylva* des Romains, en allemand *Schwarzwald*, chaîne de montagnes d'Allemagne, fermant à l'E. la vallée du Rhin dans le Wurtemberg et le gr.-duché de Bade, depuis Bâle jusqu'à Pforzheim; 260 kil. de long sur 30 à 60 de large. Points culminants : le Feldberg (1,425 mèt.), et le Belchemberg (1,415 mèt.). La neige n'y fond qu'en été. Plusieurs affluents du Rhin et du Danube y ont leur source. Mines d'argent, cobalt, cuivre, fer. Parmi ses nombreuses vallées, où l'on fabrique de la verrerie, des chapeaux de paille, des pendules, de la tabletterie, celle de la Murg est renommée pour sa beauté. Il y a beaucoup de bois, surtout en arbres résineux, et peu d'agriculture. Dans la montagne proprement dite, on trouve peu de villes ou de villages, mais souvent des habitations isolées. Deux defilés de la Forêt-Noire sont devenus célèbres : le *Kniebis*, sur la frontière bado-wurtembergeoise, pris par les Français en 1796 et 1797, et l'*Enfer* (*Hoelle*, en allemand), connu par la retraite de Moreau en 1796. E. S.

FORÊT-NOIRE (Cercle de la), un des 4 cercles du roy. de Wurtemberg, entre ceux du Necker au N., le gr.-duché de Bade à l'O. et au S., les pays prussiens de Hohenzollern et le cercle du Danube à l'E. Superf., 461,400 hect. Pop., 431,676 hab. Ch.-l. *Reutlingen*. Climat rude. Exploit. des forêts, élève de bétail.

FORÊTS (LES), anc. dép. du 1er empire français, entre ceux de l'Ourthe et de la Sambre-et-Meuse au N., de la Sarre à l'E., de la Moselle et de la Meuse au S., et des Ardennes à l'O.; ch.-l. *Luxembourg*; formant 4 arr.: Luxembourg, Bitbourg, Diekirk et Neufchâteau. Il tirait son nom de la forêt des Ardennes qui en couvrait la plus grande partie. Il comprenait à peu près le duché de Luxembourg; il est partagé auj. entre la Belgique et la Hollande.

FOREZ (LE), *Forensis pagus*, anc. pays de France (Lyonnais), entre le Lyonnais proprement dit à l'E., le Charolais et le Beaujolais au N., le Vélay et le Vivarais au S., et l'Auvergne à l'O.; ch.-l. *Feurs*, puis *Montbrison*; v. princ., St-Etienne, Néronde, St-Rambert, Chazelles, St-Galmier, Roanne. Superf., 397,666 hect. Habité au temps des Romains par les *Ségusiens*, il forma au moyen âge un comté, dont les premiers possesseurs avaient aussi le Lyonnais et le Beaujolais, et qui, après deux dynasties de comtes, passa à la maison de Bourbon. Il fut réuni à la couronne en 1527, par confiscation sur le connétable de Bourbon. Il est auj. réparti entre les dép. de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.

FORFAIT (Pierre-Alexandre-Laurent), ingénieur-constructeur, né à Rouen en 1752, m. en 1807, membre correspondant de l'Académie des Sciences, exerça d'abord les fonctions d'ingénieur à Brest, puis à Cadix sous les ordres du comte d'Estaing, et construisit en 1787 des paquebots pour entretenir avec les Etats-Unis une navigation régulière. Député de la Seine-Inférieure à l'Assemblée législative en 1791, il fut chargé, après la conquête des Pays-Bas, d'établir un port militaire à Anvers, s'occupa de la navigabilité de la Seine depuis le Havre jusqu'à Paris, fut appelé par le 1er consul au ministère de la marine, et devint ensuite conseiller d'Etat, inspecteur général de la flottille destinée contre l'Angleterre, préfet maritime au Havre, puis à Gênes. On a de lui : *Mémoire sur les canaux navigables*, 1773; *Traité de la mâture des vaisseaux*, 1788, in-4o; des *Mémoires* envoyés à l'Académie des Sciences; des articles dans le Dictionnaire de marine de l'*Encyclopédie méthodique*. B.

FORFAITURE, félonie du vassal envers son seigneur, et, en langage plus moderne, crime ou abus d'autorité commis par un officier public dans l'exercice de ses fonctions. Suivant une ordonnance de Louis XI, 21 oct. 1467, la forfaiture était punie par la confiscation de l'office au profit du roi.

FORFAR, v. d'Ecosse, cap. du comté de ce nom, à 110 kil. N. d'Edimbourg, à 24 N.-N.-E. de Dundee, avec ch. de fer; 9,620 hab. Fabr. de sabots pour les Highlanders et de grosse toile. Ruines du palais de Malcolm-Canmore, qui mit fin à l'usurpation de Macbeth en 1057. — Le comté de FORFAR ou d'ANGUS, à l'E. de l'Ecosse, entre la mer du Nord à l'E., le golfe du Tay au S., les comtés de Perth à l'O., d'Aberdeen et de Kincardine au N., a 60 kil. sur 53, et 204,424 hab. Les monts Grampians et Sidlaw y forment la vallée de Strathmore. Riv.: Esk-Nord, Esk-Sud, Isla. Agriculture avancée. Fabr. de toiles écrues. Villes princip., Dundee, Arbroath, Monrose.

FORFUYANCE, droit que le serf payait à son maître, pour en obtenir la permission de passer au pouvoir d'un autre seigneur.

FORGES, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. et à 20 kil. S.-E. de Neufchâtel; 1,590 hab. Eaux minérales renommées et établissement de bains. Il y a 3 sources, la *Royale*, la *Reinette*, la *Cardinale*, ainsi nommées parce qu'on les recommanda à Louis XIII, à Anne d'Autriche, et à Richelieu. Exploitation de terre pour verrerie et creusets; fabr. de faïence, objets en terre de pipe, carreaux vernissés. Beurre et fromage, dits de Neufchâtel. Aux environs, belles promenades de la forêt de Bray.

FORGET (Pierre), sieur de Fresnes, secrétaire d'Etat sous les règnes de Henri III et de Henri IV, puis intendant général des bâtiments de la couronne, conseiller du bureau des finances et commissaire en Provence, rédigea l'édit de Nantes, et accompagna le roi en Savoie lors de l'échange du marquisat de Saluces.

FORIO, brg du roy. d'Italie, port sur la côte O. de l'île d'Ischia, à 23 kil. O.-S.-O. de Pouzzole; 6,704 hab. Sources minérales et bains aux environs.

FORJURER LE PAYS. C'était, dans l'anc. Normandie et en Angleterre, quitter le territoire après avoir cherché asile dans un lieu saint, plutôt que de se livrer à la justice établie.

FORKEL (Jean-Nicolas), compositeur de musique, né près de Cobourg en 1749, m. à Gœttingue en 1818, a pu-

blié des pièces de clavecin. Il s'est fait une réputation solide par une *Histoire générale de la musique*, et par d'autres écrits didactiques.

FORLENZE (Joseph-Nicolas-Blaise), oculiste, né à Picerno (Naples) en 1751, m. en 1833, eut pour maître le chirurgien français Desault. Oculiste des Invalides en 1799, il fit heureusement l'opération de la cataracte au ministre Portalis. Il a laissé des *Considérations sur l'opération de la pupille artificielle*, 1805.

FOR-L'ÉVÊQUE, *Forum episcopi*, bâtiment situé à Paris, rue St-Germain-l'Auxerrois, au n° 65, et où l'évêque avait sa cour de justice. La juridiction fut supprimée en 1674, et le bâtiment devint alors prison royale, destinée aux détenus pour dettes et aux comédiens réfractaires ou incivils. Il avait été reconstruit en 1652, et fut démoli en 1780.

FORLI, anc. *Forum Livii*, v. du royaume d'Italie, ch.-l. de province, à 257 kil. N.-O. de Rome, et 24 kil. S.-E. de Ravenne, dans une fertile plaine, entre le Montone et le Ronco, et sur l'anc. voie Emilienne; 17,723 hab. Evêché; belle cathédrale; hôtel de ville, renfermant une salle peinte par Raphael. Fabr. de soieries et de lainages. Raffineries de soufre. Cette ville fut réunie aux Etats de l'Eglise par le pape Jules II. Elle devint, de 1797 à 1814, le ch.-l. du département français du Rubicon. La province de Forli, division administrative du roy. d'Italie, au N.-E., entre l'Adriatique à l'E., la province de Pesaro et Urbino au S., la province de Ravenne au N., et celle de Florence à l'O., a une superficie de 185,500 hect., et 224,163 hab. Ch.-l., *Forli*; v. principales : Césène, Rimini. Sol plat et marécageux; récolte de céréales, vins, huile, etc.

FORLIMPOPOLI, *Forum Popilii*, v. du roy. d'Italie, dans la province et à 25 kil. de Forli, près de l'ancienne voie Emilienne; 4,996 hab. Détruite par les Lombards en 700, et par Grégoire XI en 1370.

FORMARIAGE, *Foris maritagium*, droit que le mainmortable ou le serf payait à son seigneur, soit pour avoir épousé une personne franche ou foraine, soit pour en obtenir la permission. Dans certaines localités, le seigneur s'adjugeait les enfants issus de ces mariages entre gens de condition différente. Ailleurs, il héritait des deux parties contractantes, à défaut d'enfants mâles.

FORMENTERA, anc. *Ophiusa* ou *Pityusa minor*, île d'Espagne, dans la Méditerranée, l'une des Baléares, par 38° 39' 56" lat. N., et 0° 48' 10" long. O., à 5 kil. S. d'Iviça; 17 kil. sur 4; 1,700 hab. Très-fertile; ch.-l. S. Fernando.

FORMERIE, ch.-l. de cant. (Oise), arr. et à 36 kil. N.-O. de Beauvais; 1,141 hab. Bonneterie. Comm. de grains et bestiaux.

FORMEY (Jean-Henri-Samuel), littérateur, né à Berlin en 1711, d'une famille de réfugiés français, m. en 1797, fut tour à tour pasteur à Brandebourg, professeur d'éloquence et de philosophie à Berlin, secrétaire perpétuel et doyen de l'Academie des Sciences et Belles-Lettres de cette ville. Parmi ses nombreux ouvrages, on distingue : *Mémoires pour servir à l'histoire et au droit public de Pologne*, La Haye, 1741, in-8°; *la Belle Wolfienne, ou abregé de la philosophie Wolfienne*, La Haye, 1741-53, 6 vol. in-8°; *le Philosophe chretien*, 1750, Leyde; *Discours moraux*, 1765; *Sermons sur divers textes de l'Ecriture Sainte*, 1774; *Mélanges philosophiques*, 1754, 2 vol. in-12; *Abrégé de l'histoire de la philosophie*, 1760; *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, 1760; *Defense des réformateurs et de Luther contre le cardinal Quirinus*, 1750; *Eloges des académiciens de Berlin*, 1757, 2 vol. in-12; *Principes élémentaires des belles-lettres*, 1758; *Emile chretien*, 1764, 2 vol. in-8°, critique de l'ouvrage de J.-J. Rousseau; *Frederic le Grand, Voltaire, Jean-Jacques et Dalembert*, 1789, in-8°; *Souvenirs d'un citoyen*, 1789, 2 vol. in-8°, etc. Formey coopéra à la rédaction de plusieurs journaux littéraires, la *Bibliothèque germanique*, la *Bibliothèque centrale*, le *Journal encyclopedique*, l'*Encyclopédie* d'Yverdun, etc. C. P.

FORMIES, *Formiæ*, anc. v. d'Italie (Latium), à l'O. de Minturnes, dans le pays des Volsques. C'est près de là que Cicéron fut tué par les émissaires d'Antoine; auj. *Mola di Gaëta*.

FORMIGINE, v. de la prov. et à 10 kil. S.-O. de Modène; 6,257 hab. Grandes écoles élémentaires, dépendant de l'établissement central de St-Philippe Néri à Modène.

FORMIGNY, vge (Calvados), arr. et à 19 kil. N.-O. de Bayeux; 561 hab. Victoire du connétable de Richemont sur les Anglais, 15 avril 1450. Un monument indique le champ de bataille.

FORMOSE, *Thai-Ouan* des Chinois, *Pékan* des indigènes, île de la Chine, entre le grand Océan, la mer de Chine et la mer de Corée, par 22°-25° 30' lat. N., et 117° 52'-119° 57' long. E.; à 150 kil. des côtes de la prov. de Fou-Kian dont elle dépend, et dont elle est séparée par le canal de son nom; 400 kil. sur 130; 2,500,000 hab. Villes principales : *Thai-Ouan*, ch.-l., avec un bon port sur la côte O., et qui passe pour une des premières villes de la Chine; *Tan-Chouy-Kiang*, qui possède aussi un port sur la côte N.-O. Une chaîne de montagnes volcaniques appelées *Ta-schan*, coupe l'île du N. au S., et la divise en deux parties : l'une occidentale, entièrement soumise aux Chinois; l'autre, orientale, encore inexplorée, et dont les habitants indigènes ont conservé leur indépendance; entièrement différents des Chinois, ils se rapprochent des sauvages de la Polynésie. Climat tempéré; sol entièrement volcanique, bien arrosé et très-fertile; belles forêts : riz, grains, sucre, camphre, plantes et végétaux des régions tropicales; mines de sel et de soufre. Elève considérable de bestiaux. Une tradition chinoise ne fait remonter la découverte de cette île qu'à l'an 1430. Les Portugais lui donnèrent le nom de Formose à cause de la beauté du climat et des productions. Les Japonais, en 1621, et les Hollandais, vers 1634, en occupèrent une partie; ils en furent chassés par le pirate chinois Xoninga, qui s'en empara en 1661; puis elle fut prise en 1683, par l'empereur de la Chine. Le traité de Tien-Tsin, en 1859, l'a ouverte aux Européens.

FORMOSE, pape de 891 à 896, fut d'abord évêque de Porto. Il condamna Photius, et couronna Arnoul, roi de Germanie. Sa mémoire fut flétrie par Etienne VI, un de ses successeurs, mais réhabilitée par Jean IX en 898.

FORMULAIRE, acte de condamnation des cinq propositions hétérodoxes contenues dans l'*Augustinus* de Jansénius. Dressé en 1656, il donna lieu à de graves querelles. L'assemblée du clergé de France et la faculté de théologie de Paris en ordonnèrent la signature, en 1661, et une déclaration royale du 29 avril 1664 en fit une loi de l'Etat. Une bulle papale du 15 février 1665, accompagnée d'un nouveau formulaire, rencontra encore beaucoup d'opposants. Enfin Clément IX déclara, en 1669, que la signature du formulaire obligeait, non à croire que les cinq propositions étaient implicitement ou explicitement dans le livre de Jansénius, mais seulement à les déclarer hérétiques, en quelque livre qu'elles fussent.

FORNACALES, *Fornacalia*, fête de Fornax, déesse des fours, célébrée surtout par les pisteurs (boulangers) chez les anciens Romains. Elle revenait annuellement au mois de février; le grand curion en indiquait le jour, et dans toutes les curies on offrait alors à Fornax du blé rôti au four. C. D—Y.

FORNARINA (LA). *V.* RAPHAEL.

FORNOUE, en italien *Fornovo*, brg du roy. d'Italie, à 22 kil. S.-O. de Parme, au pied des Apennins et près de la rive g. du Taro (3,294 hab.). C'est là que Charles VIII, avec 9,000 h., s'ouvrit le chemin de sa retraite vers la France à trav. une armée ital. de 35,000 h. (6 juill. 1495).

FORRES, brg d'Ecosse, comté et à 19 kil. O. d'Elgin, à 4 kil. de l'embouchure du Findhorn; 3,148 hab. Quelques ruines de l'anc. château. Près de là est un obélisque en granit, nommé la colonne de Suénon (*Sueno's pillar*), et probablement érigé en mémoire d'une victoire de Malcolm II sur les Danois. Shakspeare a placé à Forres la scène de sa tragédie de *Macbeth*.

FORSKAL (Pierre), voyageur et naturaliste suédois, né à Calmar en 1736, m. en Arabie en 1763, était ami de Linné. On a de lui : *Descriptiones animalium..., quæ in itinere orientali observavit P. Forskal*, Copenhague, 1775, in-4°; *Flora Ægyptiaco-Arabica*, ibid., 1775, in-4°; *Icones rerum naturalium quas in itinere orientali depingi curavit Forskal*, ibid., 1776, in-4°. Ces ouvrages furent mis en ordre et publiés par C. Niebuhr, avec lequel il avait fait le voyage d'Asie.

FORSTER (Jean-Reinhold), naturaliste et voyageur, né en 1729 à Dirschau (Prusse), d'une famille anglaise d'origine, m. en 1798, fut tour à tour ministre protestant à Dantzick, directeur des colonies russes de Saratow, compagnon de Cook dans son 2e voyage, 1772, et professeur d'histoire naturelle à l'université de Halle, 1780. Une baie de la terre de Sandwich porte son nom. Ses ouvrages les plus importants sont : *Introduction à la minéralogie*, 1768; *Catalogue des animaux de l'Amérique anglaise*, 1770 (en anglais); *Flora Americæ septentrionalis*, 1771; *Characteres generum plantarum quas in itinere ad insulas maris Australis collegerunt, descripserunt, delinearunt, annis 1772-1775, J.-R. Forster et G. Forster*, Gœttingue, 1776; *Observations faites dans un voyage autour du monde, sur la géographie physique, l'histoire naturelle et la philosophie morale*, Londres, 1778, trad. en français par Pingeron; *Histoire des découvertes et des voyages faits dans le Nord*, Francfort-sur-l'Oder, 1784, trad. en français par Broussonnet, 1788. Forster avait de vastes

connaissances en histoire générale, en géographie et en histoire naturelle. Tous ses ouvrages sont remplis d'observations exactes et très-intéressantes. Son fils, Jean-Georges-Adam, né en 1754, m. en 1794, professeur d'histoire naturelle à Cassel et à Wilna, a laissé : *Florulæ insularum australium prodromus*, Gœttingue, 1786; *Mélanges ou Essais sur la géographie morale et naturelle, l'histoire naturelle et la philosophie usuelle*, Leipz. et Berlin, 1789-97, 6 vol. in-8°. C. P.

FORSTER (George), voyageur anglais, au service de la compagnie des Indes, m. en 1792, est connu par une intéressante relation d'un audacieux voyage dans le N. de l'Inde. Il partit de Calcutta en 1782, se rendit au Cachemire par la route de Djombo, et au Kaboul, arriva à Hérat, et traversa la Perse. De retour à Londres, il publia une brochure qui eut un grand succès, intitulée *Sketches* (Essai sur la Mythologie des Hindous), 1785, in-8°. Il revint dans l'Inde, et publia à Calcutta le 1[er] vol. de sa relation, sous ce titre : *A journey from Bengal to England*. Sa mort interrompit la publication du 2[e] vol., qui fut ensuite achevée. Ce voyage a été trad. en allemand et en français avec des additions. D.

FORT-ANN, v. des Etats-Unis (New-York), à 16 kil. N. de Sandy-Hill, et sur le lac George; 4,000 hab. Elle occupe l'emplacement de l'anc. fort de son nom.

FORT-AUGUSTE, dans le N. de l'Ecosse, comté et à 50 kil. S.-O. d'Inverness, à 50 kil. N.-E. de Fort-William et à la jonction du canal Calédonien avec le lac Ness. Construit en 1730; ainsi nommé en l'honneur du père de George III. Il a été démantelé en 1818.

FORT-BOYARD ou BOYARD-VILLE, dans l'île d'Oléron. Etablissement militaire et maritime, créé en l'an IX par le 1[er] consul. Ateliers pour les travaux de construction maritime.

FORT-DAUPHIN, v. de l'île de Madagascar, sur la côte S. Anc. établissement français; comm. actif avec la Réunion.

FORT-DAUPHIN, v. d'Haïti. *V.* FORT-LIBERTÉ.

FORT-L'ECLUSE. *V.* ECLUSE (L').

FORT-DE-FRANCE ou FORT-ROYAL, v. cap. de la Martinique; place forte, bon port au fond d'une baie, sur la côte O. de l'île; par 14° 36' 7" lat. N., et 63° 24' 24" long. O.; 11,300 hab. Siége de l'administration centrale de la colonie; cour impériale, trib. de 1[re] instance. Comm. actif. — Fondée en 1672, elle a été presque détruite par un tremblement de terre en 1839; évêché créé en 1850.

FORT-GEORGE, le plus oriental des 3 forts élevés en Ecosse contre les Highlanders, sur la baie de Murray, comté et à 17 kil. N.-E. d'Inverness. Il fut construit en 1747. Le fort George passe pour le mieux armé de tout l'empire britannique.

FORT-LIBERTÉ, v. d'Haïti, dans le dép. du Nord; par 19° 42' 30" lat. N., et 74° long. O., à 40 kil. S.-E. du Cap-Français; port au fond d'une vaste et excellente baie, dont l'entrée est fortifiée. La ville, jadis appelée *Fort-Dauphin*, reçut le nom de Fort-Liberté lors de la république française.

FORT-LOUIS ou FORT-VAUBAN, brg (Bas-Rhin), arr. et à 40 kil. N.-N.-E. de Strasbourg, dans une île du Rhin; 1,480 hab. Il se forma autour d'un fort construit par Vauban en 1689, et ruiné en 1815.

FORT-ROYAL. *V.* FORT-DE-FRANCE.

FORT-SAINT-DAVID, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), dans l'anc. Karnatic, sur le golfe du Bengale, à 22 kil. S. de Pondichéry. Les Anglais s'y établirent en 1686. Les Français, qui l'avaient vainement assiégée en 1746, la prirent et la démantelèrent en 1755.

FORT-VAUBAN. *V.* FORT-LOUIS.

FORT-WILLIAM, fort d'Ecosse (Inverness), à l'extrémité O. du canal Calédonien; construit par Monk, reconstruit sous Guillaume III et Marie, et démantelé en 1818.

FORT-WILLIAM-HENRY ou SOREL, v. du Bas-Canada, bâtie sous le nom de *Sorel*, à l'embouchure du Sorel ou Richelieu dans le St-Laurent, par les Français, en 1665, pour réprimer les incursions des indigènes; occupée par les Anglais dans la guerre de Sept Ans, 1756-63; défend auj. le Canada contre les Etats-Unis; vaste fort, magasins, casernes, grand chantier de construction: 3,500 hab.

FORTAVENTURE, en espagnol *Fuerteventura*, île de l'océan Atlantique, une des Canaries; ch.-l., *Santa-Maria de Betencuria*; par 28° 4' et 28° 46' lat. N., 16° 10' et 16° 52' long. O. Sol montagneux et fertile: 10,996 hab. Superf., 2,502 kil. carrés. On en tire de la soude.

FORTEBRACCIO (Nicolas), condottiere italien, qui servit Florence contre Volterra et Lucques en 1429, se mit ensuite à la solde du pape Eugène IV, et finit par lui faire la guerre. Il avait déjà conquis une partie des Etats de l'Église, quand il mourut en 1435. B.

FORTEGUERRA (Scipion), érudit qui changea son nom en celui de *Carteromaco*, dont la signification est la même, né à Pistoie en 1466, m. en 1515, élève de Politien. Il publia, à l'imprimerie d'Alde Manuce, des éditions *princeps* très-estimées, l'*Organum* d'Aristote, l'*Onomasticon* de Julius Pollux, *Aristophane*, *St Grégoire de Nazianze*, l'*Anthologie*, etc. Il a composé, à la louange de la langue grecque, un discours célèbre, *De laudibus litterarum græcarum*, réimprimé par H. Estienne, en tête de son *Thesaurus Græcæ linguæ*. C. P.

FORTEGUERRA (Nicolas), prélat et poëte né à Pistoie en 1674, m. en 1736, étudia la jurisprudence à Pise, fut reçu docteur à 21 ans, parvint aux plus hautes dignités ecclésiastiques par la faveur de Clément XI, d'Innocent XII et de Clément XIII, et entra à l'Académie des Arcades, où il prit le nom de *Nidalmo Tiseo*. En 1715, il commença *Il Ricciardetto*, poëme héroï-comique en 30 chants, dont l'action fait suite à celle du *Roland furieux*; c'est une œuvre charmante, par la gaieté, l'élégance, l'originalité des incidents et des épisodes, et qui atteste une grande fertilité d'imagination; mais le poëte n'a pu atteindre l'élévation, la force et l'énergie de l'Arioste. Peu de temps avant sa mort, Forteguerra fit brûler tous ses manuscrits inédits; il n'est resté de lui qu'une traduction des *Comédies de Térence*, en vers italiens, Urbin, 1736, in-8°, et le *Ricciardetto*, Paris (Venise), 1738, in-4°. Ce poëme a été traduit en vers français par Du Mourrier, Paris, 1766, et par le duc de Nivernois, Paris, 1797. M. V—I.

FORTESCUE (Sir John), jurisconsulte anglais, né à Wear-Gifford (Devonshire) au commencement du XV[e] siècle, s'attacha à la branche de Lancastre dans la guerre des Deux Roses, et fut nommé par Henri VI lord grand chancelier. Après la mort de ce prince, 1471, il se retira des affaires, et passa le reste de sa vie à écrire sur la jurisprudence. Son ouvrage le plus célèbre a pour titre : *De laudibus legum Angliæ*, et ne fut imprimé que sous Henri VIII. C. P.

FORTH, *Bodotria*, fl. d'Ecosse; source au Ben Lomond (Stirling); cours de 273 kil. vers l'E., par Stirling, où commence sa navigation, et Alloa, à son embouchure, où il forme un vaste estuaire dans la mer du Nord. Il est uni par le canal de *Forth-et-Clyde* ou *Grand-Canal* à la Clyde.

FORTIA, maison ancienne, originaire d'Aragon, a donné naissance aux branches de *Fortia-Chailli*, *Fortia d'Urban*, *Fortia de Montréal* et *Fortia de Piles*.

FORTIA D'URBAN (Agricole-Joseph-François, marquis de), érudit, né en 1756 à Avignon, m. en 1843, était le dernier rejeton mâle de la branche des Fortia d'Urban. Fils du viguier d'Avignon, il étudia au collége de La Flèche et à l'Ecole militaire. Un procès l'ayant conduit à Rome, il y gagna la faveur du pape Pie VI, qui le fit colonel de ses milices dans le Comtat Venaissin. Privé de ses biens pendant la Terreur, il se fixa à Paris en 1795, et se voua tout entier aux lettres et aux arts. Membre de l'Académie des Inscriptions en 1830, de la Société des Antiquaires de France, etc., il a laissé un très-grand nombre d'ouvrages : *Vie de Xénophon*, 1795; *Histoire d'Aristarque de Samos*, 1810 et 1823; *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe*, 10 vol. in-12, 1805-1807; *Tableau historique et géographique du monde jusqu'au siècle d'Alexandre*, 1810, 4 vol. in-12; *Dissertation sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal*, 1821; *Vie de Crillon*, 1825, 3 vol. in-8°; *Histoire générale du Portugal*, 10 vol. in-8°, 1828-30; une édit. en 18 vol. in-8° de l'*Art de vérifier les dates*; *Histoire antédiluvienne de la Chine*, *Description de la Chine*, 1839-40. On lui doit aussi la publication de la *Chronique du Hainaut*, par Jacques de Guyse, avec traduction et notes, 22 vol. in-8°, 1826 et suiv. On a publié après sa mort un *Recueil des itinéraires anciens*, 1845, in-4°.

FORTORE, anc. *Frento*, riv. du roy. d'Italie (prov. de Foggia). Source dans les Apennins, à 9 kil. S.-E. de Volturara; cours de 80 kil. au N.; elle se jette dans l'Adriatique, à 24 kil. E.-S.-E. de Termoli.

FORTROSE, v. et port d'Écosse (Ross), sur le golfe de Murray, en face et à 3 kil. du Fort-George, à 27 kil. S. de Tain, à 13 kil. N.-E. d'Inverness; 758 hab., cordonniers et pêcheurs. Restes de l'anc. cathédrale des évêques de Ross. Elle fut formée, en 1414, de la réunion des 2 petites villes de Chanonry et de Rosemarkie. Ecole célèbre, où fut élevé sir J. Mackintosh.

FORTUNA, brg d'Espagne, prov. et à 23 kil. N.-N.-E. de Murcie; 5,600 hab. Eaux thermales et bains. Fabr. de salpêtre.

FORTUNAT, *Venantius Honorius Clementianus Fortunatus*, l'un des meilleurs poëtes latins de son époque, né près de Trévise, vers 530, m. en 609. Elevé à Ravenne, il vint

en Gaule vers 565, fut bien accueilli par Sigebert, roi d'Austrasie, célébra dans un épithalame le mariage de ce prince avec Brunehaut, et sut toujours se concilier la faveur des rois et des grands par des vers composés en leur honneur. Après avoir été attaché comme chapelain au monastère fondé à Poitiers par Radegonde, femme de Clotaire Ier, il passa plusieurs années auprès de cette princesse dans un commerce littéraire, sur lequel ses poésies renferment les plus curieux détails. Ses vertus et ses talents le firent ensuite nommer à l'évêché de Poitiers, qu'il administra jusqu'à sa mort avec autant de zèle que de sagesse. Les poëmes de Fortunat, dont le style est prétentieux, négligé, incorrect, sont un monument historique précieux, et servent comme de complément aux chroniques de Grégoire de Tours. Ses œuvres, qui renferment un poëme en 4 chants sur la *Vie de St Martin*, les Vies de plusieurs saints, entre autres celle de Ste Radegonde, et des hymnes, parmi lesquels on remarque le *Vexilla regis*, ont été publiées à Cagliari en 1573, à Cologne en 1600, et à Mayence en 1617, in-4°. La partie de ses ouvrages qui porte un caractère historique a été aussi insérée, sous le titre de *Carmina historica*, dans le *Recueil des Histor. de France*, t. II. M. Corpet a traduit *la Vie de St Martin* dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2e série, 1849. D-R-R.

FORTUNE, déesse allégorique des Grecs et des Romains. Ses attributs, en tant que divinité grecque, sont divers; tenant un gouvernail, elle représente ordinairement le destin qui régit le monde; avec le globe céleste, elle est l'emblème du hasard; lorsqu'elle soutient Plutus ou la corne d'abondance, elle est le symbole de la prospérité. Elle avait des temples à Phère en Messénie, Smyrne, Sicyone, Égire en Achaïe, Élis, Thèbes, Lébadée, Olympie. Chez les Romains, elle était représentée chauve par derrière, aveugle, ailée, un pied sur un globe ou une roue en mouvement. On célébrait en son honneur, le 24 juin, une fête dans laquelle les marins couronnaient de fleurs leurs navires. Elle n'eut pas moins de 26 temples dans Rome. Dans ceux d'Antium et de Préneste, elle rendait des oracles. B.

FORTUNÉES (Iles), *Insulæ Fortunatæ*, îles de l'océan Atlantique, à l'O. de la Libye intérieure. Quelques poëtes y plaçaient les Champs-Elysées. Le roi Juba y établit une fabrique de pourpre. Ce sont auj. les *Canaries*.

FORULI, petit coffret cylindrique pour mettre des livres, chez les anc. Romains. Son orifice était rempli par une planchette percée de plusieurs grands trous circulaires, dans lesquels on plaçait debout les livres ou manuscrits roulés. C—D—Y.

FORUM, nom générique chez les anc. Romains, à peu près comme notre mot *place* ou marché. Toutes les villes romaines avaient au moins un Forum, qui était ordinairement le plus beau quartier de la ville, et le rendez-vous général pour les affaires judiciaires ou commerciales. Rome avait environ 14 *Fora*, parmi lesquels 7 ou 8 n'étaient que des marchés, et les autres, plus importants et plus beaux, des lieux où siégeaient les tribunaux, et des rendez-vous d'affaires et de trafic. Ces derniers se trouvaient tous dans la 8e région de la ville, point le plus central; il y en avait cinq, dont le principal et le plus ancien était le célèbre *Forum romain*. Les autres, créés successivement pour lui servir d'appendices, se groupaient aux environs, et y touchaient presque au S., et surtout au N. Nous allons les passer en revue, en commençant par le Forum romain, type primitif, et pour lequel fut créé le nom de Forum; pour les autres nous suivrons l'ordre alphabétique.

FORUM ROMAIN, *Forum romanum*. Il occupait, dans la direction de l'E. à l'O., presque toute la vallée située entre les monts Esquilin, Quirinal, Capitolin, et Palatin. Il fut établi après la réunion des Sabins aux Romains; mais ce n'était qu'une plaine, un champ pour les assemblées du peuple. Tarquin l'Ancien commença à l'orner de portiques et de tavernes, et distribua les terrains environnants aux citoyens pour y bâtir des maisons. La forme de cette place, donnée par la configuration du terrain, se conserva perpétuellement : c'était celle d'un trapèze, large au pied des monts Quirinal et Capitolin, et se rétrécissant vers l'Esquilin. Il mesurait 200 mèt. de longueur, 90 dans sa plus grande largeur, et 50 dans sa plus petite. Sur le côté du N., une chaussée pavée le bordait dans toute sa longueur : c'était la célèbre *voie Sacrée*. Une autre voie dite *le Canal* le séparait transversalement en deux parties, l'une à l'O., partie la plus basse; l'autre à l'E., la plus haute, et que l'on appelait le *Comitium*. Le Forum était entouré de temples, de beaux édifices appropriés aux besoins de la politique et des affaires : au pied du mont Capitolin, il y avait le temple de Saturne contenant le Trésor public, le temple de la Concorde, et la Prison publique; au N., les Basiliques Æmilia et Argentaria, la curie Hostilia, appelée depuis Julia, la Græcostase, la Regia, le temple d'Antonin et Faustine; à l'O., le temple de J. César, et, sur la voie Sacrée, l'Arc de Fabius; au S., le temple de Vesta, celui de Castor, et la Basilique Julia. Vers la fin de la république, il n'y avait déjà plus de maisons privées autour du Forum: les temples et les monuments avaient tout envahi. On trouvait, sur la place, les Rostres; dans le Comitium, le Tribunal du préteur, le lac Curtius, deux petits arcs nommés, l'un Janus supérieur, l'autre Janus inférieur; au bas du mont Capitolin, à l'extrémité de la voie Sacrée, l'arc de Septime Sévère; enfin une foule de statues, et de colonnes portant des statues. Cette place était l'un des points les plus bas de la ville, aussi dans les grandes crues du Tibre le fleuve l'inondait. — Quand la décadence de Rome fut consommée, le Forum romain n'offrit plus que des ruines, et perdit jusqu'à son nom : on l'appelait, au moyen âge, *Tria Fata*, d'un groupe des trois Parques resté devant la basilique Æmilia. Jusqu'au sac de Rome par Robert Guiscard en 1081, la place avait encore servi aux assemblées populaires : ce funeste événement la fit abandonner; elle servit de dépôt aux décombres et aux immondices qui relevèrent son sol de 2 à 3 mèt. dans certaines parties. Les ruines disparurent sous ces remblais, la place redevint une plaine, un marché aux bœufs s'y tint, et la fit appeler *Campo vaccino*, nom qu'elle a gardé depuis. En 1812 et 1813, l'administration française a fait déblayer une partie du Forum, mis à jour ses ruines, et commencé des travaux de conservation qui ont été continués par le gouvernement papal.

FORUM D'ANTONIN. Son existence est conjecturée par Nardini autour de la colonne de Marc-Aurèle (*V.* COLONNES), qui, suivant lui, devait être sur un Forum.

FORUM ARCHEMORIUM. Situé dans la 7e région, au pied du Quirinal. On conjecture qu'il était le lieu d'assemblée des marchands grecs.

FORUM D'AUGUSTE, *Forum Augusti*. Dans la 8e région, au bas et à l'E. du mont Capitolin. Auguste le commença l'an 725 pour servir de supplément au Forum romain et à celui de César, encombrés par les plaideurs. Il en fit un des plus beaux monuments de la ville. Sa forme paraît avoir été un grand parallélogramme entouré de portiques. A l'une des extrémités était un tribunal; sur les côtés, deux arcs de triomphe; et au centre, un superbe temple de Mars-Vengeur, tout en marbre blanc. Un incendie ayant dévoré les monuments qui l'entouraient, il fut restauré par Adrien. On a retrouvé quelques ruines des portiques de ce Forum dans la *via di Marforio*, altération de *Martis forum*, Forum de Mars.

FORUM BOARIUM, le second, par ordre d'ancienneté, des *fora* de Rome. Il était dans la 8e région, vers l'angle S.-O. du mont Palatin. Ses limites ne sont pas bien connues : c'était originairement un marché aux bœufs, d'où lui vint son nom. Longtemps après, il fut orné de la statue en airain d'un bœuf pris dans l'île d'Égine. Un grand arc de Janus-Quadrifrons, qui existe encore non loin de l'église St-Georges dans le Vélabre, était dans ce Forum, et peut-être en forma l'entrée septentrionale.

FORUM DE CÉSAR, *Forum Cæsaris* ou *Julium*. Au pied du Quirinal et de l'Esquilin, et joignant le Forum d'Auguste. Il fut commencé par César l'an 699, pour servir de supplément au Forum romain, et terminé par Auguste. Il se composait d'un grand carré, entouré de portiques en colonnades sur trois côtés. Un mur fermait les parties latérales, et se développait, vers le fond en deux hémicycles contenant chacun un tribunal. Sur l'axe du Forum, tout à fait au fond, s'élevait un magnifique temple en marbre blanc consacré à Vénus-Génitrice, aïeule des Jules, et devant, au centre de la place, la statue équestre de César. Il existe encore des ruines assez importantes du mur d'enceinte de ce Forum, et du temple de Vénus.

FORUM CUPEDINIS, marché aux denrées délicates pour les tables des riches. Il était situé dans la 4e région, au bout de la voie Sacrée. On ignore quand il fut créé, mais il existait déjà dès le VIe siècle de Rome.

FORUM DE NERVA. Commencé par Domitien et fini par Nerva, c'était un long parallélogramme orné d'une colonnade simple, d'ordre corinthien, avec pilastres adossés à un mur d'enceinte. Au fond on voyait un temple de Pallas, qui valut aussi à cette place le nom de *Forum Palladium*. On l'appelait aussi *Forum Transitorium* et *Pervium*, parce qu'elle servait de passage pour aller au Quirinal. Ce Forum était dans la 8e région, mitoyen et à l'E. de celui de César; il reste quelques ruines de son enceinte.

FORUM OLITORIUM, très-ancien marché aux légumes

situé hors de la porte Carmentale (*V.* PORTES DE ROME), dans la 11e région, au bas de la Roche Tarpéienne.

FORUM PALLADIUM OU DE PALLAS. *V.* FORUM DE NERVA.

FORUM PERVIUM. *V.* FORUM DE NERVA.

FORUM PISCARIUM, marché au poisson de mer, situé au bord du Tibre, dans la 11e région.

FORUM PISCATORIUM, marché des pêcheurs pour le poisson d'eau douce. Il était sur la rive droite du Tibre, en amont de l'île Tibérine, dans la 14e région.

FORUM PISTORIUM, marché au pain, dans la 13e région. Établi, peut-être, par Domitien ou par Trajan.

FORUM DE SALLUSTE. Il n'est connu que par les actes du martyre de Ste Susanne. C'était peut-être le vestibule de la somptueuse maison de Salluste sur le Quirinal.

FORUM SUARIUM, marché aux porcs. On conjecture qu'il était au bas du Quirinal, vers la *via della Dataria*.

FORUM DE TRAJAN, *Forum Trajani*, situé à l'extrémité N. de la 8e région, entre les monts Capitolin et Quirinal. C'était le plus beau Forum de Rome. Il renfermait, outre une place entourée de tavernes pour les marchands, une vaste basilique pour rendre la justice, une bibliothèque et un temple. Le Forum proprement dit formait une grande place quadrangulaire, de 123 mèt. de côté, élargie en un vaste hémicycle sur ses deux parties latérales. Deux arcs de triomphe y donnaient entrée. La basilique se présentait au fond de la place, et remplissait toute sa largeur. Immédiatement après était une bibliothèque publique, en deux corps de bâtiments séparés par une cour au centre de laquelle s'élevait la célèbre colonne Trajane (*V.* COLONNE). Enfin, à la suite de cette cour, on en trouvait une plus vaste, avec un temple, sur l'axe général du plan. On croit qu'il fut consacré à Trajan par Adrien. Trajan entreprit ce Forum l'an 866 de Rome, 117 de J.-C. Apollodore de Damas (*V. ce nom*) en fut l'architecte, et créa l'une des plus belles choses qui aient été faites en architecture : l'aspect, l'étendue, les proportions presque colossales, la riche élégance des constructions toutes en marbre blanc, avec colonnes en granit gris ou en paonazzetto, des combles couverts en airain, la belle disposition du plan, produisaient un effet prodigieux sur le spectateur. Cet admirable Forum disparut dans les ruines de la ville, et l'on a cru, pendant des siècles, qu'il n'en restait plus que la colonne Trajane. En 1812, l'administration française fit fouiller aux environs de cette colonne, et retrouva, à 2 mèt. de profondeur environ, presque tout le plan du Forum, avec un grand nombre des colonnes mutilées de sa basilique; on les releva sur leurs bases, et l'on entoura les fouilles d'un mur de soutènement qui existe encore, et permet de voir ces imposantes ruines.

FORUM TRANSITORIUM. *V.* FORUM DE NERVA.

FORUM DE VESPASIEN, forum presque inconnu, et que l'on croit avoir été une place devant le Colisée.

FORUM D'UN CAMP. Partie de la place du prétoire où campait le légat, et qui servait de marché du camp (*V.* CAMP).

FORUM D'UN SÉPULCRE. Place close de murs devant un grand sépulcre, et sur laquelle on brûlait les corps.

FORUM DE PROVINCE. Lieu central de marché et circonscription territoriale dans une province, et en même temps rendez-vous de justice où le gouverneur venait tenir ses assises judiciaires. On le plaçait toujours sur une grande route; il portait le nom du magistrat qui l'avait établi, et devenait une ville plus ou moins importante (*V. les noms ci-dessous*). Forum avait ici la signification de place de justice; c'était un nom pris du Forum romain, où le préteur avait son tribunal. On affichait les sénatus-consultes et les édits des gouverneurs dans les *fora* provinciaux. C. D—Y.

FORUM JUDICUM, nom par lequel on désigna le code des Wisigoths d'Espagne. Une traduction espagnole en fut faite au XIIIe siècle, sous le nom de *Fuero juzgo*. Le texte de la loi des Wisigoths fut publié pour la 1re fois par Pithou, 1579. La dernière édit. a été donnée par l'Académie royale de Madrid, 1815, avec la traduction espagnole.

FORUM ALIENI, anc. v. de la Gaule cispadane; auj. *Ferrare*.

FORUM APPII, anc. v. du Latium, à 43 milles (61 kil.) de Rome; auj. *San-Donato*.

FORUM CLAUDII, anc. v. de la Gaule (Alpes Grées), chez les Centrons; auj. *Moustiers-en-Tarentaise*.

FORUM CALCARIUM, nom latin de FORCALQUIER.

FORUM CORNELII, anc. v. de la Gaule cispadane; auj. *Imola*.

FORUM DIUGUNTORUM, anc. v. de la Gaule transpadane; auj. *Crema*.

FORUM JULII, v. de l'anc. Vénétie, dans le pays des Carnes; colonie romaine; auj. *Cividale del Friuli*. — v. de la Gaule (Narbonnaise 2e), colonie romaine; auj. *Fréjus*.

FORUM LIVII, anc. v. de la Gaule cispadane, chez les Sénonais; auj. *Forli*.

FORUM NERONIS, v. de la Gaule (Narbonnaise 2e), cap. des *Memini*; auj. *Forcalquier*.

FORUM POPILII, anc. v. de la Gaule cispadane; auj. *Forlimpopoli*.

FORUM SEGUSIANORUM, v. de la Gaule (Lyonnaise 1re), cap. des Ségusiens; auj. *Feurs*.

FORUM SEMPRONII, anc. v. d'Italie (Ombrie); auj. *Fossombrone*.

FORUM VOCONII, nom anc. de GONFARON.

FORUM VULCANI, nom anc. de la SOLFATARE, près de Naples.

FOS, vge (Bouches-du-Rhône), arr. et à 52 kil. S.-S.-E. d'Aix; 1,355 hab. Ruines d'un château fort et d'anc. fortifications. Salines de *Lavalduc*, sur les bords du canal de Bouc. Près de là était la *Fossa Mariana*, canal auj. obstrué, que Marius fit creuser à ses troupes, entre le Rhône et la mer, et qu'on nomme le *Bras-Mort*. A l'embouchure de ce canal était une ville, *Fossæ Marianæ portus*, ruinée par les Sarrasins; on a découvert en ce lieu quelques restes des quais et des magasins.

FOSCARI (François), doge de Venise de 1423 à 1457, soumit à la république le pays de Brescia, de Bergame, de Crémone; mais il excita la jalousie, vit mourir 3 de ses fils, le 4e faussement accusé de trahison, soumis à la torture, et exilé dans l'île de Candie, où il perdit la raison. Le vieux doge, après avoir vainement demandé plusieurs fois à abdiquer sa dignité, fut déposé, et mourut trois jours après. C. P.

FOSCARINI (Marc), doge de Venise, né en 1695, m. en 1763, est auteur d'une curieuse *Histoire secrète* de la cour de Vienne, et d'une *Histoire de la littérature vénitienne*, Padoue, 1752, in-fol., ouvrage inachevé, mais riche en documents, et rédigé avec critique.

FOSCOLO (Ugo), poëte et écrivain italien, né en 1772 ou 1776, à l'île de Zante, où son père était provéditeur, m. à Londres en 1827. Il fit ses études sous Cesarotti à Padoue, où il prit un goût ardent et enthousiaste pour les anciens et pour la littérature classique. Il était secrétaire de légation à Venise, quand le traité de Campo-Formio donna cette ville aux Autrichiens; il se rendit à Florence, où l'amitié qu'il contracta avec Alfieri acheva de déterminer le caractère de son talent poétique, naturellement sévère et vigoureux. Imbu d'idées républicaines, il s'attacha à la cause française; mais son cœur fier et inflexible ne put jamais se plier au régime impérial. En 1800, il servit sous Masséna dans Gênes, et figura, l'année suivante, comme député italien au congrès de Lyon, puis au camp de Boulogne avec le grade de capitaine. Rentré bientôt dans la vie littéraire, il fut, en 1810, professeur de belles-lettres à Pavie. A la chute de Napoléon, il reprit du service comme chef d'escadron; mais accusé, en 1815, de conspiration contre les Autrichiens, il se retira d'abord en Suisse, puis en Russie, et enfin en Angleterre, où il vécut pauvrement, avec des goûts fastueux, et mourut dans une maison de santé. Foscolo a laissé un grand nombre d'ouvrages remarquables, en prose et en vers, parmi lesquels on distingue surtout les *Lettres de Jacopo Ortis*, 1795, roman dans le genre de *Werther*, animé d'une sensibilité éloquente, mais non exempte d'emphase : il a été trad. en franç. par M. de Sénones, Paris, 1814, 2 vol. in-12, et par M. Trognon, 1819, in-8o; la belle élégie des *Tombeaux* (*I Sepolcri*), 1807, où il se montra un digne élève de Parini; trois tragédies, *Thyeste*, *Ajax*, et *Ricciarda*; une trad. du poëme de Catulle, *la Chevelure de Bérénice*, Milan, 1803, avec un long commentaire plein de traits et d'allusions satiriques; diverses traductions; un discours sur l'origine et les devoirs de la littérature; une édition inachevée des œuvres de Montecuccoli; des Essais sur Pétrarque, 1821; et un discours sur le texte de Dante, 1826. Ses œuvres choisies ont paru à Florence, 1835, 2 vol. in-8o, et ses œuvres complètes, ibid., 1850-54. Quelques écrits inédits ont été publiés en 1844 par Mazzini. M. V—I.

FOSSA, mot par lequel les anc. Romains désignaient un canal : *Fossa Corbulonis*, entre la Meuse et le Rhin, à travers l'île des Bataves (le Vliet); *Fossa Drusiana*, entre le Rhin septentrional (Yssel) et le lac Flevo; *Fossa Mariana*, entre le Rhône et la Méditerranée; *Fossa Neronis*, de Puteoli à Ostie, etc.

FOSSANO, v. forte du roy. d'Italie, près de la rive g. de la Stura, à 19 kil. N.-E. de Coni; 16,000 hab. Évêché suffragant de Turin. Fabr. de soieries; commerce de bétail.

Place de guerre avec arsenal; prise d'assaut par les Français en 1796. Eaux minérales.

FOSSAT (LE), ch.-l. de cant. (Ariége), arr. et à 25 kil. O.-N.-O. de Pamiers, sur la Lèze; 437 hab.

FOSSE, brg (Belgique), prov. et à 13 kil. S.-O. de Namur; 2,900 hab. Belle et anc. église. Exploit. de marbre et houille.

FOSSE (LA). V. LAFOSSE.

FOSSÉ (Pierre-Thomas DU), savant littérateur, né à Rouen en 1634, m. en 1698, fut élevé à Port-Royal, et conserva toute sa vie pour les membres de cette société un attachement que les persécutions ne purent altérer. Il fut lié de l'amitié la plus étroite avec De Tillemont, Lemaistre, Arnaud d'Andilly, de Singlin, subit une captivité d'un mois à la Bastille avec de Sacy en 1666, puis fut exilé dans sa terre du Fossé, près de Forges-les-Eaux. On a de lui : *Vie de Barthelemy des Martyrs*, trad. de l'espagnol, Paris, 1663, in-8°; *Vie de St Thomas de Cantorbéry*, 1674, in-4° et in-12 (sous le nom de Beaulieu); *Histoire de Tertullien et d'Origène*, 1675, in-8°; *Vies des Saints*, pour les mois de janvier et de février, 1685-87. Il a aussi publié la continuation de la grande Bible de Sacy, dans laquelle les commentaires sur les *Nombres*, le *Deutéronome*, *Josué*, *Ruth*, les *Psaumes*, et les *Évangiles*, sont de lui; et les *Mémoires de Louis de Pontis sur les règnes de Henri IV, Louis XIII, et Louis XIV*, 1676, 2 vol. in-12. Ses Mémoires à lui-même ont paru à Utrecht, 1739, in-12. F. B.

FOSSOMBRONE, anc. *Forum Sempronii*, v. du royaume d'Italie, sur la rive gauche du Metauro, à 13 kil. E.-S.-E. d'Urbin : 8,500 hab. Évêché. Comm. de soie.

FOSSUM, brg de Norvége (Aggerhuus), à 100 kil. S.-O. de Christiania, 3 kil. N. de Skeen. Hauts-fourneaux et forges très-actives.

FOSTAT. V. CAIRE (LE).

FOTHERINGAY, vge d'Angleterre, comté et à 44 kil. N.-E. de Northampton, sur le Nen; 300 hab. Edouard d'York, m. à Azincourt, et Richard d'York, tué à Wakefield, furent ensevelis dans son église. C'est dans son château fort, fondé sous Guillaume Ier et lieu de naissance de Richard III, que fut jugée et décapitée Marie Stuart en 1587. Il a été rasé jusqu'au sol après l'avénement de Jacques Ier.

FOTHERGILL (Jean), médecin, né en 1712 à Carr-End (York), m. en 1780. Il étudia à Édimbourg sous Monro, voyagea en France et en Allemagne, et revint se fixer à Londres, où il pratiqua la médecine parmi les pauvres. Une épidémie d'angine gangréneuse lui donna l'occasion de se distinguer; il institua contre cette maladie un traitement qui a été adopté généralement, des vomitifs et des toniques. Devenu bientôt très-riche et membre de beaucoup de corps savants d'Europe et d'Amérique, il sut employer sa fortune à faire prospérer l'étude de la botanique et à répandre en Angleterre des plantes médicinales exotiques. Fothergill appartenait à la secte des quakers; il est au nombre de ceux qui se sont élevés contre la traite des nègres. On a de lui beaucoup de Mémoires sur des sujets de thérapeutique, d'hygiène, de botanique, etc.; presque tous sont insérés dans les *Philosophical Transactions*. Ils ont été recueillis et publiés par Elliot, Lond., 1781, et par Lettsom, 1783, ibid., 3 vol. in-8°. D—o.

FOU, terminaison chinoise, indique les villes de première classe.

FOUAGE, *focagium*, *foagium*, droit féodal dû anciennement au roi et à certains seigneurs par chaque feu (*focus*) ou ménage roturier. Il fut exigé dès les temps mérovingiens. En 1370, Charles V le fixa à 6 fr. dans les villes et à 2 fr. dans les campagnes : il l'abolit avant de mourir, mais ses successeurs le rétablirent. Devenu perpétuel, le fouage prit le nom de *taille* (*V. ce mot*), excepté en Normandie et en Bretagne. Le fouage en Normandie se payait de trois années l'une, et était de 12 deniers par feu. Quelques curés levaient un fouage sur leurs paroissiens, ordinairement vers le temps de Pâques.

FOUAH ou FOUEH, anc. *Naucratis?* v. de la Basse-Égypte, sur le bras O. du Nil, à 25 kil. S.-E. de Rosette. Toiles, maroquins, bonnets dits *Tarbouchs*. Elle était, avant Rosette, l'entrepôt du transit qui se fait sur le Nil; prise d'eau du canal Mahmoudieh vers Alexandrie.

FOUCAULD (Louis), comte du Dognon, né en 1616, d'une anc. famille du Périgord, m. en 1659, fut page du cardinal de Richelieu, devint vice-amiral, se trouva au combat naval devant Cadix en 1640, et au siége d'Orbitello en 1646, reçut le gouvernement de l'Aunis pendant la Fronde, et le bâton de maréchal de France en 1653.

FOUCHÉ (Joseph), né à la Martinière, près du brg du Pellerin (Loire-Infér.), en 1763, m. en 1820, fut d'abord élève et professeur de l'Oratoire, puis, lorsque la Révolution éclata, se fit avocat, et fonda à Nantes une société populaire, par l'influence de laquelle il fut, en 1792, député de la Loire-Inférieure à la Convention. Là, il se fit remarquer des chefs jacobins par sa fougue passionnée et l'audace de ses propositions; mais il échoua comme orateur. Son influence fut concentrée dans les bureaux et dans les comités. Il faisait partie du comité d'instruction publique. Dans le procès de Louis XVI, Fouché vota la mort sans appel ni sursis. En 1793, il fut envoyé dans plusieurs départements, pour surveiller le recrutement; on l'envoya aussi à Lyon, avec Collot d'Herbois, pour venger la mort de Chalier (*V. ce mot*), il fut l'un des ordonnateurs des horribles massacres commis sur la population. Dans la Convention, il marcha d'abord avec Robespierre, qui bientôt le prit en haine, et le fit, en 1794, expulser de la société des Jacobins, que Fouché avait fréquentée dès son arrivée à Paris. Fouché profita de cette inimitié, après le 9 thermidor, pour rejeter sur le *tyran* le blâme des cruautés qu'on lui reprochait à lui-même. Il n'en fut pas moins décrété d'arrestation le 9 août 1795, ce qui le rendit inéligible au nouveau Corps législatif. Durant deux années, il disparut de la scène politique, mais se prépara les chances d'un nouvel avenir, et devint ami de Barras, qui, étant Directeur, le fit nommer ambassadeur près de la République cisalpine; puis à La Haye, et enfin ministre de la police, juillet 1799. Après le 18 brumaire, dont les préparatifs ne lui échappèrent pas, mais qu'il ne fit rien pour prévenir, se réservant d'en faire arrêter les auteurs s'ils échouaient, Bonaparte, qui le méprisait et le craignait à la fois, accepta ses hommages, et lui conserva sa place. Alors Fouché grandit successivement, à mesure que son maître devint consul et empereur. Créé sénateur et duc d'Otrante, il amassa de grandes richesses, et acquit une immense influence dans les conseils. Ce fut l'apogée d'une gloire fausse et scandaleuse, fondée sur l'hypocrisie et le mépris le plus cynique des hommes. Son crédit parut ruiné un instant en 1802, par la suppression du ministère de la police, qui lui fut rendu en 1804. Mais, en 1810, compromis par une intrigue diplomatique qu'il avait essayée à Londres, sans l'aveu de l'Empereur, pour amener la paix avec l'Angleterre, il fut congédié. Pour colorer sa disgrâce, l'Empereur le créa gouverneur de Rome, où il ne l'envoya pas. Nommé plus tard gouverneur des provinces Illyriennes, Fouché ne profita de son passage à Naples que pour jeter Murat dans le parti coalisé contre Napoléon. La 1re Restauration refusa d'abord les services que Fouché lui vint offrir, et ne les accepta que la veille du retour de l'île d'Elbe : alors il promit, s'il était ministre de Napoléon, comme il y comptait, de servir Louis XVIII, et il tint sa promesse. En effet, aussitôt après son retour à Paris, Napoléon nomma Fouché ministre de la police; il n'avait nulle confiance dans la fortune de l'Empereur, et aspirait à être l'arbitre des destinées de la France : il y réussit après Waterloo, en devenant président du gouvernement provisoire et en négociant avec Wellington. Sans cœur, sans honneur national, lui et Talleyrand furent, dans ces graves circonstances, les mauvais génies de la France. Louis XVIII, malgré ses répugnances, fut contraint de prendre pour ministre le terroriste qui avait voté la mort de Louis XVI. Cette situation était trop difficile pour durer : Fouché fut envoyé ambassadeur à Dresde, et, pendant son éloignement, parut l'ordonnance dite d'amnistie, du 12 janvier 1816, qui bannissait tous les conventionnels ayant voté la mort de Louis XVI. Alors il se retira à Trieste, où il mourut. Fouché fut un homme dévoré d'ambition et d'intrigue; n'ayant ni convictions sur rien, ni morale, on le trouva toujours prêt à servir les partis les plus contraires, suivant leurs chances de réussite ou de durée. Il avait une habileté très-grande, une certaine droiture qui était du bon sens plutôt que de l'honnêteté, et c'est dans ce sens qu'il imprima à la police impériale un caractère de justice et de modération qu'elle n'avait pas eu avant lui. Il a laissé quelques écrits; les principaux sont : *Réflexions sur le jugement de Louis Capet*, 1793, in-8°; *Réflexions sur l'éducation publique*, 1793, in-8°; *Rapport et projet de loi relatifs aux colléges, présentés au nom du comité d'instruction publique*, 1793, in-8°; *Rapport sur la situation de Commune-Affranchie*, 1794, in-8°; *Lettre du ministre de la police générale aux préfets, concernant les prêtres qui refusent de se soumettre aux lois de la République*, 1801, in-8°. On a publié sous son nom des *Mémoires* qui sont apocryphes, Paris, 1824, 2 vol. in-8°. E. T.

FOUCHER de Chartres, né en 1059, m. en 1127, était prêtre dans sa ville natale, lorsqu'il partit pour la 1re croisade. Il fut attaché à Baudouin en qualité de chapelain.

On a de lui une *Histoire de Jérusalem*, qui retrace les événements depuis le concile de Clermont-Ferrand, 1095, jusqu'en 1127; il n'y rapporte que ce qu'il a vu lui-même ou appris de témoins oculaires. Elle est insérée dans les recueils de Bongars et de Duchesne.

FOUCHER (Simon), né à Dijon en 1644, m. en 1696, chanoine de Dijon, surnommé de son temps *le Restaurateur de la philosophie académique*, fut lié avec Ménage, Baillet, Rohault, Leibnitz. Il a laissé : *Dissertation sur la philosophie académique*, 1673; *Critique de la Recherche de la vérité*, de Malebranche, 1675.

FOUCHER (Paul), érudit, né à Tours en 1704, m. en 1778, s'occupa d'abord de mathématiques, et publia une *Géométrie métaphysique*, 1758, in-8°. Se livrant ensuite à l'archéologie, il composa, sous le titre de *Traité historique de la religion des Perses*, plusieurs Mémoires estimés, qui sont imprimés, ainsi que des *Recherches sur la religion des Grecs*, dans le recueil de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il fut membre en 1753.

FOUCHY (Jean-Paul GRAND-JEAN DE), astronome, né à Paris en 1707, m. en 1788, entra à l'Académie des Sciences en 1731, et succéda à Mairan comme secrétaire perpétuel en 1743. Il a fourni à ce corps savant plusieurs Mémoires, où il rend compte de ses observations sur les phénomènes célestes de chaque année; il a donné aussi une méthode abrégée pour calculer les révolutions des astres, et simplifié les instruments dont l'acquisition ou le transport mettent quelquefois obstacle aux observations astronomiques. Il a publié des *Eloges des Académiciens*, Paris, 1761, 1 vol. in-12.

FOUCQUET (Jean), peintre du XV° siècle, né à Tours, fut enlumineur de la bibliothèque de Louis XI. Un exemplaire des *Antiquités judaïques* de Josèphe, conservé à la Bibliothèque impériale de Paris, prouve qu'il était, ainsi que ses deux fils, un artiste très-distingué. Il fit en Italie le portrait du pape Eugène IV. Les Brentano, à Francfort, conservent de lui les plus jolies miniatures.

FOUDRINER (Henri), industriel, né à Londres en 1766, d'une famille originaire de France, m. en 1854. Il dépensa 1,500,000 fr. pour établir et perfectionner à Dartford la machine à papier continu, dont l'idée première est due à Robert, de Dreux, et dont les premiers essais avaient été faits dans la papeterie de Didot de Saint-Léger, à Essonne.

FOUESNANT, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. et à 15 kil. S.-S.-E. de Quimper, et à 2 kil. de la mer; 438 hab.

FOUET (Peine du). La flagellation fut en usage chez les Hébreux; facilement encourue, sans caractère infamant, elle était subie dans la synagogue. On la trouve aussi chez les Grecs. Cette peine était fréquemment appliquée dans l'anc. Rome, aux esclaves. Au moyen âge et jusqu'à la Révolution française, le fouet fut usité, soit comme peine principale, soit comme accessoire d'un châtiment plus rigoureux. Peine plus forte que l'amende honorable et le bannissement temporaire, et emportant toujours infamie, il ne s'infligeait guère qu'aux voleurs et aux gens de basse condition, et se trouvait le plus ordinairement joint à la marque ou flétrissure par le fer chaud. Le fouet était donné dans les carrefours des villes par l'exécuteur des hautes œuvres, sur les épaules nues du coupable, avec des baguettes, des lanières de cuir, des cordes, des plombeaux, ou des scorpions garnis de pointes de fer. Le fouet *sous la custode*, donné, non publiquement, mais sous la porte ou dans l'intérieur de la prison, et par les mains, non du bourreau, mais du geôlier ou du questionnaire, n'était usité qu'envers les braconniers, les blasphémateurs, les personnes de condition distinguée ou envers les impubères, et n'était pas infamant; c'était moins une peine qu'une correction. Anciennement, quand l'Eglise infligeait des peines publiques, le pénitent était souvent flagellé. Les juges d'église pouvaient aussi condamner leurs justiciables au fouet. Dans les armées françaises, depuis François I^er^, cette peine fut quelquefois infligée à des soldats, mais lorsqu'ils avaient été préalablement dégradés. Le Code pénal de 1791 supprima la peine du fouet. Avant la Révolution, le fouet était aussi une peine disciplinaire dans les colléges; un domestique était chargé d'en administrer aux élèves un nombre de coups déterminé, suivant la peine encourue par le délinquant. — Le fouet figure toujours en Angleterre au nombre des peines militaires; il n'a rien d'infamant, et n'est qu'une punition de police. B.

FOUGAX, vge (Ariége), arr. et à 25 kil. E.-S.-E. de Foix, sur la Frau; 1,806 hab. Bel albâtre aux environs.

FOUGERAIS (LE), *Filiceriensis ager*, anc. pays de France, sur les confins du Maine et de la Normandie, où étaient Fougères, Antrain, Bazouges et Louvigné-en-Fougerais (Ille-et-Vilaine). Il se divisait en trois territoires, le *Désert*, le *Coglais* et le *Vandelais*.

FOUGERAY, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 31 kil. E.-N.-E de Redon; 967 hab. Anc. seigneurie.

FOUGÈRES, s.-préf. (Ille-et-Vilaine), à 46 kil. N.-E. de Rennes, sur le Nançon, près de son confl. avec le Couesnon; 8,553 hab. Trib. de 1^re^ instance; collége, bibliothèque. On y remarque la chapelle de S^t^-Nicolas, en style roman, les églises S^t^-Sulpice et S^t^-Léonard. Fabr. de toiles; teintureries, verreries; comm. de bestiaux, cire, miel, beurre, cidre. — Ville ancienne et autrefois importante comme place forte, elle eut titre de baronnie; elle a été presque entièrement détruite dans le dernier siècle par plusieurs incendies. Ruines du château fort. La forêt de Fougères renferme trois monuments celtiques.

FOUGEROLLES, brg (Mayenne), arr. et à 36 kil. N.-O. de Mayenne; 749 hab.

FOUGEROLLES, brg (Haute-Saône), arr. et à 27 kil. N.-N.-O. de Lure, sur la Combanle; 5,185 hab. Fabr. et grand commerce de kirschwasser.

FOU-HI. V. FO-HI.

FOUILLOUSE (LA), brg (Loire), arr. et à 12 kil. N.-O. de S^t^-Etienne, et sur le Furens; 1,043 hab. Fabr. de rubans, papeterie.

FOUILLOUX (Jacques du), gentilhomme du bas Poitou au XVI° siècle, est auteur d'un livre curieux, intitulé : *la Vénerie*, Poitiers, 1560, in-fol., trad. en allem. et en italien, réimp. en 1844, à Angers, 1 vol. in-8°. Ses observations sur les habitudes des animaux et sur la manière de les chasser ont été confirmées par Buffon et Daubenton.

FOU-KIAN ou FO-KIEN, prov. de la Chine, au S., entre celles de Tché-Kiang au N., de Kiang-Si à l'O., de Kwang-Toung au S., et le détroit de Formose à l'E. Superf., env. 140,000 kil. carrés; pop. évaluée en 1813 à 14,777,410 hab. Ch.-l., *Fou-Tchéou*. Sol montagneux et peu fertile; récolte d'oranges, sucre, thé noir, camphre; comm. maritime très-considérable. Les habitants, par exception entre les races chinoises, sont d'une hardiesse et d'une fierté renommées; ils ont opposé une résistance désespérée à l'usurpation tartare. Ils ont colonisé Formose. Les hommes émigrent beaucoup vers les côtes de Siam, la Cochinchine, les îles de la Malaisie, et ne se marient qu'au retour, quand leur fortune est faite. Il y a chez eux peu de lettrés; leur dialecte est incompréhensible au reste de la Chine.

FOULA, petite île d'Ecosse, une des Shetland, à 38 kil. O. de Mainland, par 60° 9' de lat. N.; peut-être l'*Ultima Thule* des anciens.

FOULAGE, droit que les seigneurs bas-justiciers possédaient en Anjou, d'établir sur leur terre un moulin à foulon, où les sujets, à trois lieues à la ronde, devaient apporter leurs draps et payer redevance.

FOULAHS. V. FELLATAHS.

FOULNESS, île d'Angleterre (Essex), sur l'estuaire de la Crouch; 600 hab. Pêche d'huîtres, les plus estimées du royaume.

FOULON (Joseph-François), financier, né à Saumur en 1715, mort en 1789, fut tour à tour commissaire des guerres, intendant de l'armée en 1756, conseiller d'Etat en 1771, et le bruit courut qu'il allait être contrôleur-général des finances lors du renvoi de Necker, 12 juillet 1789; mais il était haï des créanciers de l'Etat, parce qu'il disait que la banqueroute était le seul moyen de rétablir le crédit en France, et odieux au peuple de Paris, qui l'accusait d'accaparer les blés et d'avoir dit : « Si cette canaille n'a pas de pain, elle mangera du foin. » Après la prise de la Bastille, il s'échappa de Paris, se cacha, mais fut découvert, ramené, et égorgé le 22 juillet par la populace.

FOULPOINT, *Voulouilou* ou *Voulu-Voulu* en madécasse, vge de l'île de Madagascar, sur la côte E., à 52 kil. N.-N.-E. de Tamatave. La France y avait autrefois son principal établissement.

FOULQUES, archevêque de Reims en 883, m. en 900, prit contre Eudes le parti de Charles le Simple, qu'il couronna en 893. Il parvint ensuite à réconcilier les deux rivaux, et fut nommé par Charles, à son avénement, 898, chancelier du royaume. Il fit revivre les études dans son diocèse. Il fut assassiné par Baudouin, comte de Flandre, qui convoitait l'abbaye de S^t^-Bertin, enclavée dans ses Etats, et dont Foulques était bénéficiaire. C. P.

FOULQUES, curé de Neuilly-sur-Marne, m. en 1201, fut autorisé par le pape Innocent III à prêcher une croisade en 1198.

FOULQUES ou FOLQUET, de Marseille, né vers 1155 ou 1160 d'un marchand génois, m. en 1231, fut successivement troubadour, moine de Cîteaux et évêque de Toulouse.

Il suggéra au pape Innocent III les principaux règlements de l'ordre des Dominicains, prêcha la croisade contre les Albigeois, et organisa la *Compagnie blanche* pour les combattre. Dante l'a placé dans son *Paradis*, et Pétrarque le loue dans son *Trionfo d'amore*. Ses poésies sont en ms. à la Bibliothèque impériale: Raynouard en a publié plusieurs dans son *Choix de poésies des troubadours*. B.

FOULQUES, nom d'une famille qui posséda l'Anjou, et dans laquelle on distingue : FOULQUES III, dit *Nerra* ou *le Noir*, comte d'Anjou en 987, m. en 1040. Il fit la guerre à Conan Ier, duc de Bretagne, qu'il battit et tua en 992, près de Conquéreux ; à Eudes II, comte de Blois, par lequel il fut défait. Il alla trois fois en terre sainte pour expier ses violences. Sa nièce Constance épousa le roi Robert. — FOULQUES IV, dit *le Réchin* (le Querelleur), petit-fils du précédent, né à Château-Landon en 1043, m. en 1109. Il fit la guerre à son frère aîné Geoffroy le Barbu, lui enleva la Touraine, héritage de son oncle Geoffroy Martel, et fut excommunié à la suite d'une querelle qu'il avait eue avec l'archevêque de Tours. Bertrade de Montfort, sa femme, fut enlevée par le roi Philippe Ier. Il avait écrit l'histoire des comtes d'Anjou; on n'a plus qu'un fragment inséré dans le *Spicilegium* de d'Achéry. — FOULQUES V, fils du précédent, m. en 1144, fit la guerre à Louis le Gros, alla deux fois en Palestine, épousa la fille de Baudouin II, auquel il succéda, en 1131, sur le trône de Jérusalem, fut vainqueur des Turcs, et transmit sa couronne intacte à ses fils Baudouin III et Amaury. Le comté d'Anjou passa à son 3e fils, Geoffroy Plantagenet.

FOUNG-HOANG-TCHING, v. de Chine, dans la prov. de Ching-King, près des frontières de la Corée, avec laquelle elle fait un grand commerce. Fabr. d'un papier de coton dont on se sert pour vitres.

FOUNG-THIAN. *V.* MOUKDEN.

FOUQUET (Nicolas), surintendant des finances, né à Paris en 1615, d'une bonne famille de Bretagne, m. en 1680, fut d'abord maître des requêtes, 1635, puis procureur général au parlement de Paris, 1650. Pendant la Fronde, il resta fidèle à la cour, et fut, en récompense, nommé, en 1653, surintendant des finances. Il parvint pendant quelque temps à faire face aux dépenses : mais la dette de l'État s'accroissant d'année en année, il fut accusé de dilapidations. Sa magnificence, ses mauvaises mœurs, 18 millions de livres qu'il dépensa pour bâtir son château et planter son parc de Vaux, fortifièrent les soupçons. Le roi, excité par Colbert, qui, tous les jours, contrôlait en secret avec lui les opérations du surintendant, mécontent aussi, dit-on, de ce que celui-ci eût osé porter ses vues jusque sur Mlle de La Vallière, le fit arrêter à Nantes, en 1661, après avoir assisté à une fête dans le château de Vaux. Fouquet fut traduit devant une commission présidée par le chancelier Seguier, le plus implacable de ses ennemis, et dirigée par Pussort, oncle de Colbert, qui ambitionnait la place de l'accusé. Après une instruction qui dura quatre ans, il fut condamné à la confiscation de ses biens et au bannissement : le roi commua la peine en une prison perpétuelle, que Fouquet subit pendant 19 ans dans la citadelle de Pignerol. La partialité de ses juges, le sang-froid et l'habileté qu'il montra devant eux, lui avaient concilié l'opinion publique : Pellisson publia pour la défense de Fouquet quatre mémoires éloquents qui le firent enfermer à la Bastille ; le poëte Hesnault écrivit un sonnet sanglant contre Colbert, et La Fontaine adressa au roi une élégie touchante en faveur de Fouquet; Mme de Sévigné, Mlle de Scudéry, Saint-Evremond, parlèrent ou agirent pour lui. On reconnaît aujourd'hui que, si Fouquet est innocent du crime de haute trahison que lui imputèrent ses ennemis, il usa trop souvent de la fortune publique comme de la sienne, pour satisfaire ses passions, ses plaisirs, et suivre la générosité de son caractère. Il écrivit dans sa prison : *Conseils de la sagesse, ou Recueil de maximes de Salomon*, Paris, 1677. On lui attribue : *le Théologien dans les conversations avec les sages et les grands du monde*, 1683, in-4°; *Méthode pour converser avec Dieu*, 1684, in-16. Voy. *Vie de Nicolas Fouquet*, par d'Auvigny; *Recueil des défenses de M. Fouquet*, 1665-68, 15 vol. in-12; Chéruel, *Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet*, Paris, 1862, 2 vol. in-8°. C. P.

FOUQUET (Henri), célèbre médecin, né à Montpellier en 1727, m. en 1806, fut secrétaire général de l'intendance du Roussillon, et ne se livra à la médecine qu'à l'âge de 32 ans. Il devint très-profond dans la théorie et habile dans la pratique. Il exerça d'abord à Marseille, se fixa à Montpellier en 1766, fut nommé médecin de l'hôpital militaire, et professeur à l'École de médecine de cette ville, 1782. Ses principaux ouvrages sont : une thèse *Sur les propriétés et les maladies de la fibre*, en latin, Montpellier, 1759; un *Essai sur le pouls*, 1767, in-8°; des traductions des Mémoires de Lind *Sur les fièvres et la contagion*, et de l'ouvrage de Dimsdale *Sur l'inoculation de la petite vérole*; un *Discours sur la clinique*, 1803, in-4°.

FOUQUIER-TINVILLE (Antoine-Quentin), né au vge d'Hérouel (Aisne) en 1747, m. en 1795, fut procureur au Châtelet, et, perdu de dettes, se jeta dans la police jusqu'aux premiers troubles de la Révolution. Il connut alors Danton et Robespierre, et parvint au poste d'accusateur public devant le tribunal révolutionnaire. Du 10 mars 1793 au 28 juillet 1794, il fut le pourvoyeur infatigable de la guillotine. Sans talent, mais froidement sanguinaire, il était l'homme le plus propre à remplir les vues des terroristes. Impassible comme la loi, il lançait des réquisitoires contre ceux que lui désignait le comité de salut public, et envoyait à la mort ses amis comme ses ennemis, Hébert et Danton comme Vergniaud et Bailly. Le 14 thermidor, Barrère propose à la Convention de maintenir Fouquier-Tinville dans la place d'accusateur public; un sourd murmure s'élève et Fréron s'écrie : « Je demande qu'on purge enfin la terre de ce monstre, et que Fouquier aille cuver dans les enfers tout le sang qu'il a versé. » Aussitôt on le décréta d'accusation. Son procès commença le 21, et dura 41 jours ; enfin il fut condamné et exécuté. Il avait publié sa défense dans un mémoire de 20 pages in 4°. *V.* Berriat Saint-Prix, *la Justice révolutionnaire à Paris, ...*; Paris, 1861, gr. in-18. J. T.

FOUQUIÈRES (Jacques), paysagiste flamand, né à Anvers en 1580, m. en 1659 Il eut pour maîtres Josse de Momper, Breughel de Velours et Rubens. L'électeur palatin le fit venir à sa cour; il alla ensuite habiter Rome et Venise, où il prit sa manière définitive. Il vint à Paris en 1621; Louis XIII lui commanda diverses toiles. Plus tard, nommé chevalier, il en conçut un tel orgueil, qu'il ne quittait jamais son épée, même lorsqu'il tenait la palette et le pinceau. Il poursuivit de sa haine le Poussin, dont il était jaloux. Tombé en disgrâce, il mourut dans une profonde détresse. Ses paysages sont pleins de naturel, ses figures d'un bon dessin et d'une tournure agréable, son coloris d'une grande fraîcheur. Rubens lui fit souvent exécuter les fonds de ses tableaux. On croit qu'il a gravé lui-même à l'eau-forte plusieurs de ses compositions. A. M.

FOUR, maison dans laquelle, sous l'anc. monarchie française, des voleurs d'hommes attiraient et séquestraient des passants, qu'ils vendaient ensuite aux racoleurs. Il y avait 28 Fours à Paris, en 1693; Louis XIV les fit fermer, et ordonna de punir ces enlèvements jusqu'alors tolérés.

FOUR BANAL, nom donné au four que possédait le seigneur féodal, et auquel tous les vassaux étaient tenus de venir cuire leur pain, moyennant une redevance dite *fournage*.

FOURAS, vge (Charente-Infér.), arr. et à 15 kil. N.-O. de Rochefort, sur la rive dr. et à l'embouchure de la Charente; 926 hab. Petit port de cabotage. Bains de mer.

FOURCHAMBAULT, vge (Nièvre), arr. et à 8 kil. N.-O. de Nevers. Usines métallurgiques très-importantes. Ateliers de fonderie et de construction pour le matériel des chemins de fer, les ponts et grands travaux d'art en fer coulé, les lits en fer, les essieux destinés à l'artillerie, etc. C'est là qu'ont été fabriquées les serres du Jardin des Plantes et les arches du pont du Carrousel, de Paris, le toit de la cathédrale de Chartres, les piliers du pont suspendu de Cubzac, etc. 5,226 hab.

FOURCHE, *furca*, peine d'esclave chez les anc. Romains. C'était d'abord un bois fourchu qu'on lui appliquait sur la nuque, et avec lequel on le promenait par la ville; plus tard, ce fut une croix, fixée à sa poitrine et à ses épaules nues, et sur laquelle il avait les bras garrottés. Dans cet état, on le battait de verges, tandis qu'il était promené par la ville. Ce supplice s'infligeait pour des fautes légères. C. D—Y.

FOURCHES CAUDINES, *furculæ caudinæ*, défilés aux environs de Caudium (Samnium). Ils se composaient de deux gorges étroites, profondes, séparées par une petite plaine, entourée d'une chaîne continue de montagnes boisées. C'est là que l'armée romaine fut cernée l'an 431 de Rome, 321 av. J.-C. Ces défilés, situés dans la vallée d'Arienzo, à peu de distance de Caserte, ont auj. changé d'aspect : ils ne sont plus ni si étroits, ni si profonds, ni boisés. C. D—Y

FOURCHES PATIBULAIRES, appareil d'exécution, dans l'anc. monarchie française, pour pendre les criminels condamnés à mort : c'était une grande traverse de bois portée sur 2 ou plusieurs piliers de pierre, dont le nombre variait suivant la dignité et le rang du justicier; les ducs avaient

8 piliers; les comtes 6; les barons, 4; les châtelains, 3. On dressait ces fourches hors des villes. Celles de la prévôté de Paris étaient à Montfaucon (*V. ce mot*), et avaient 16 piliers.

FOURCROY (Antoine-François de), célèbre chimiste, né à Paris en 1755, m. en 1809. Protégé par Vicq-d'Azyr et Bucquet, il dut à son talent de parole de remplacer Macquer, en 1784, dans la chaire de chimie au Jardin du Roi, où il enseigna pendant 25 ans. En 1785, il fut admis à l'Académie des Sciences. Jusqu'à la Révolution, il se borna à l'étude de la chimie et à la pratique de la médecine. Nommé, en 1792, député-suppléant de Paris à la Convention, il y remplaça Marat. Là il devint un des membres les plus actifs du comité de l'instruction publique. On lui dut l'agrandissement du Jardin des Plantes, et la formation d'une commission des arts pour sauver de la destruction une foule de chefs-d'œuvre. Il protégea, pendant la Terreur, Desault, Chaptal, Darcet, mais ne put rien pour Lavoisier. Membre du comité de salut public, après le 9 thermidor, il organisa l'École polytechnique, et donna la première idée de l'École normale. Il fit comprendre l'instruction publique et l'Institut dans l'acte constitutionnel de l'an III. Il fit ensuite partie du conseil des Anciens jusqu'en 1797; et, après le 18 brumaire, il fut appelé par le 1er consul au conseil d'Etat, section de l'intérieur, où il resta jusqu'à sa mort. Il s'y occupa encore principalement de l'instruction publique, dont il fut nommé directeur général en 1801. On lui doit l'érection des écoles de médecine de Paris, de Montpellier et de Strasbourg, de 12 écoles de droit, de plus de 300 lycées ou colléges. Chargé de préparer les décrets sur l'établissement de l'Université, il eut le chagrin de se voir privé de la direction de ce corps. Il ne fut pas non plus compris dans la distribution des dotations données à presque tous les conseillers d'Etat. La certitude de sa disgrâce acheva ce que la fatigue de ses travaux avait commencé : il mourut à 54 ans, au moment où l'empereur le nommait directeur général des mines. — La chimie doit beaucoup à Fourcroy; ses *Leçons d'histoire naturelle et de chimie* furent publiées d'abord en 2, puis en 4, et enfin en 5 vol., 1781, 1789, 1791; par suite de l'extension de l'ouvrage, il le refondit en 6 vol. in-4° ou 11 vol. in-8°, 1811, sous ce titre : *Système des connaissances chimiques et de leur application aux phénomènes de la nature et de l'art*. On a encore de lui : *Essai sur les maladies des artisans*, trad. du latin de Ramazzini, avec notes et additions, 1777, in-12; *Collection de mémoires de chimie*, 1784, in-8°; l'*Art de connaître et d'employer les médicaments*, 1785, 2 vol. in-8°; *Entomologia Parisiensis*, 1785, 2 vol. in-12, ouvrage dans lequel il a ajouté plus de 300 espèces d'insectes à celles que Geoffroy avait décrites; *Philosophie chimique*, 1792, 1795 et 1806, ouvrage traduit dans presque toutes les langues, et où les faits fondamentaux de la science sont rendus dans un style propre à les graver aisément dans la mémoire; *Analyse de l'eau sulfureuse d'Enghien*, 1788, 1 vol. in-8°; *Essai sur le phlogistique et les acides*, 1788, in-8°; *la Médecine éclairée par les sciences physiques*, 1791, 4 vol. in-8°; *Procédés pour extraire la soude du sel marin*, 1795, in-4°; *Tableaux synoptiques de chimie*, 1800-1805, in-fol. Il a aussi concouru avec Lavoisier, Berthollet et Guyton-Morveau à la *Méthode de nomenclature chimique*, 1787, in-8°, et donné aux journaux et recueils de diverses sociétés savantes plus de 150 Mémoires roulant sur des expériences qu'il avait faites, et qui ont fourni à la science beaucoup d'accroissements utiles. Les plus importantes de ses découvertes sont relatives à plusieurs composés qui détonnent par la simple percussion, au perfectionnement de l'analyse des eaux sulfureuses, à la séparation du cuivre d'avec l'étain, aux perfectionnements des analyses végétales. *V.* son *Eloge* par Cuvier. V.

FOURIER (Jean-Baptiste-Joseph, baron), célèbre géomètre, né à Auxerre en 1768, m. en 1830, orphelin à huit ans, fut mis à l'Ecole militaire d'Auxerre, dirigée par des bénédictins. Il commença avec ardeur l'étude des mathématiques; n'ayant pu entrer dans l'artillerie sous prétexte qu'il n'était pas noble, il prit l'habit de bénédictin à St-Benoît-sur-Loire, et le porta deux ans. Lorsque éclata la Révolution, il renonça à la carrière ecclésiastique, dans laquelle il n'avait pas encore fait de vœux, et devint professeur de mathématiques à l'école où il avait été élève. Lors de la fondation de l'Ecole normale, Fourier y fut envoyé par son département; ses brillants succès lui firent ensuite donner une place à l'Ecole polytechnique, où il resta peu de temps. Il partit avec les savants de l'expédition d'Egypte, prit part à leurs travaux, et fut secrétaire perpétuel de l'Institut d'Egypte; le général Bonaparte le nomma commissaire auprès d'un divan formé des premiers ulémas, fonction délicate et difficile qu'il remplit avec le plus grand succès. Rentré en France, il engagea le gouvernement à réunir dans un seul corps d'ouvrage tous les travaux des savants de l'Institut d'Egypte, et composa lui-même l'Introduction générale de ce magnifique recueil. Le 1er consul lui donna, en 1802, la préfecture de l'Isère : dans cette position, Fourier sut par sa bienveillance rapprocher tous les partis. Tout en remplissant ses fonctions avec zèle, il composa, en 1807, deux mémoires, qui formèrent les bases d'un ouvrage publié plus tard (*Théorie analytique de la chaleur*). Il était encore préfet, en 1815, lorsque Napoléon, après son débarquement à Cannes, se présenta à Grenoble; il se retira devant lui; cependant l'empereur le nomma à la préfecture du Rhône, où Fourier ne resta que deux mois, puis donna sa démission. A partir de ce moment, il se livra exclusivement aux travaux scientifiques. En 1816, il fut élu membre libre de l'Académie des Sciences; Louis XVIII ne voulut pas sanctionner cette nomination, et ne céda qu'en 1817, alors que, persistant dans son premier choix, l'Académie appela unanimement Fourier à une place vacante dans la section de physique. Il remplaça, peu de temps après, Delambre comme secrétaire-perpétuel, et entra en 1827 à l'Académie Française, à la mort de Lémontey. On a de lui : *Discours préliminaire du grand ouvrage sur l'Egypte*, Paris, 1810, in-fol., dans le t. XII de l'ouvrage; *Mémoires sur diverses questions de physique générale et de mathématiques*, insérés dans le recueil de l'Académie des Sciences; *Rapport sur les tontines*, 1801, in-4°; *Théorie analytique de la chaleur*, 1822, in-4°, son principal titre de gloire, ouvrage très-remarquable, où il se proposa de découvrir la loi des faits, et qui est un chef-d'œuvre d'exposition; *Rapports sur les progrès des sciences mathématiques*, 1822-1829; *Eloges de Delambre*, 1823, *de William Herschell*, 1824, *de Bréguet*, 1826. A la fin de 1789, Fourier lut devant l'Académie des Sciences un mémoire sur la résolution des équations numériques de tous les degrés; cette partie des mathématiques l'occupa presque toute sa vie. Quand la mort le surprit, il faisait imprimer ses recherches dans l'ouvrage intitulé : *Analyse des équations déterminées*, 1831, in-4°. Le théorème connu sous le nom de *Théorème de Budan* avait aussi été découvert par Fourier; mais la priorité ne lui appartient pas. Les deux démonstrations sont très-différentes. Fourier a sa place marquée parmi les mathématiciens de premier ordre, bien qu'au-dessous de Lagrange et de Laplace. *V.* l'*Eloge de Fourier* par Arago, et le *Discours de réception de M. Cousin à l'Académie Française*. V.

FOURIER. *V.* FOURRIER.

FOURMIES, vge (Nord), arr. et à 14 kil. S.-S.-E. d'Avesnes, sur la Petite-Helpe; 3,442 hab. Boissellerie; fils à dentelles; filature de coton, de laines, etc.

FOURMONT (Etienne), érudit, né en 1683 à Herbelay près de St-Denis, m. en 1745 à Paris, étudia au collége Mazarin, et publia, en 1706, les *Racines de la langue latine, mises en vers français*, 1 vol. in-12. En 1715, il succéda à Galland dans la chaire d'arabe au Collége de France, et fut admis à l'Académie des Inscriptions. Se livrant avec ardeur à l'étude du chinois, il parvint, en 1719, à donner les 214 *clefs* ou caractères élémentaires de l'écriture chinoise. En 1742, il publia une *Grammaire chinoise*. On a de lui encore : *Meditationes sinicæ*, 1737, in-fol.; *Réflexions sur l'origine des anciens peuples*, 1747, 2 vol. in-4°. Il avait entrepris un très-grand nombre d'ouvrages qui sont restés inachevés. Les principaux élèves de Fourmont furent de Guignes et Deshauterayes.

FOURMONT (Michel), frère du précédent, né en 1690, m. en 1746, enseigna le syriaque et l'éthiopien au Collége de France en 1720, et fut de l'Académie des Inscriptions en 1724. Envoyé en 1728 en Orient par Louis XV, il visita Constantinople, l'Archipel, la Grèce, où il se conduisit, dit-on, en véritable vandale. Il en rapporta, en 1732, de nombreux manuscrits, et des inscriptions en caractères archaïques dont l'authenticité est contestable.

FOURNAGE. *V.* FOUR BANAL.

FOURNEL (Jean-François), né à Paris en 1745, m. en 1820, fut avocat au barreau de Paris avant et depuis la Révolution. Il est connu surtout par d'utiles ouvrages sur la jurisprudence, dont les principaux sont : *Traité du voisinage*, 1799, et 3e édit., 1812, 3 vol. in-8°; *Histoire des avocats au parlement et au barreau de Paris depuis St Louis jusqu'en* 1790, Paris, 1813, 2 vol. in-8°; *Histoire du barreau de Paris dans le cours de la Révolution*, Paris, 1816, 1 vol. in-8°; *Lois rurales de la France* rangées dans leur ordre naturel, Paris, 1819, 2 vol. in-8°. Il a publié aussi un ouvrage intéressant, intitulé : *Etat de la Gaule à l'époque de la conquête des Francs*, Paris, 1805, 2 vol. in-12.

FOURNELS, ch.-l. de cant. (Lozère), arr. et à 41 kil. N.-O. de Marvejols; 452 hab.

FOURNIER, en langage féodal, tenancier à qui le seigneur avait concédé un four banal, moyennant redevance. On nomme encore auj. *fourniers*, dans le Midi, des boulangers qui font cuire, pour un prix convenu, le pain que les particuliers leur apportent.

FOURNIER (Pierre-Simon), graveur et fondeur de caractères, né à Paris en 1712, m. en 1768, se fit d'abord connaître par ses vignettes sur bois, puis se mit à graver sur acier de grosses et moyennes lettres de fonte, et les premiers corps de caractères. Ses ouvrages bibliographiques firent surtout sa réputation : *Traité historique et critique sur l'origine de l'imprimerie*, 1763; *Manuel typographique*, 1764, 2 vol. in-8°; *Traité historique et critique sur l'origine et les progrès des caractères de fonte pour l'impression de la musique*, 1765, in-4°. C—s.

FOURRIER, mot qui signifiait autrefois : un intendant des écuries (de *fourrie*, étable); un marchand de paille (de *fourre* ou *fouarre*, paille); un fourrageur ou pourvoyeur (*fedrarius*), officier préposé à la levée des prestations militaires (*fodra*), et chargé de marquer les logis pour les chefs et leurs compagnies. Quand on organisa régulièrement l'armée, le fourrier fut un officier, tant de cavalerie que d'infanterie, qui tint le rôle des soldats de sa compagnie, pour distribuer les logis, sous les ordres du maréchal des logis. On appela encore *fourriers* 48 officiers royaux, ayant qualité d'écuyers, subordonnés à 3 maréchaux des logis et à un grand maréchal des logis, servant par quartier, et ayant mission de marquer les logis pour le roi et sa cour, quand il voyageait. Les princes avaient aussi des fourriers pour leur maison. Les fourriers du roi marquaient avec de la craie blanche et sur la porte de la rue; les autres, avec de la craie jaune et sur la porte des chambres à l'intérieur de la maison. Auj. le fourrier est un sous-officier qui, sous les ordres du sergent-major ou du maréchal-des-logis chef, tient les registres, et fait les écritures, les états, les contrôles relatifs aux détails d'une compagnie; il est aussi chargé du casernement, ne fait aucun service, et a sa place de bataille à la garde du drapeau.

FOURRIER (Franç.-Marie-Charles), né à Besançon en 1772, m. en 1837, est l'inventeur d'un système social appelé d'abord, de son nom, le *Fourriérisme*, puis le *Socialisme*. Fils d'un marchand de draps, il fit avec succès ses études au collége de sa ville natale, où déjà son esprit méditatif le fit regarder comme un songe-creux. Placé par ses parents dans le commerce, malgré sa répugnance pour cette carrière, et n'ayant pas d'autres moyens d'existence, il passa la plus grande partie de sa vie dans les obscures fonctions de commis aux écritures. Cependant il n'avait renoncé ni à la méditation ni à l'étude : il y consacrait les loisirs du soir, allongés d'une partie de la nuit, et acquit ainsi des connaissances fort étendues dans les sciences exactes. A l'âge de 36 ans, il publia, sous le voile de l'anonyme, la *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales*, 1 vol. in-8°, Lyon, 1808, espèce de prospectus du nouveau système qu'il avait imaginé ou découvert. Il consistait à détourner les passions de l'homme vers un but utile à tous, en leur procurant une satisfaction légitime; à conduire l'homme au bonheur par le travail; à rendre tous les genres de travaux attrayants; enfin à procurer un bien-être universel en associant les travailleurs par *groupes* et *séries*, dont la réunion formait une *phalange*; car, suivant lui, le travail, pour être fructueux, doit être unitaire, c.-à-d. fait en société avec tous. L'association se divisait en *capital*, *travail* et *talent*. Fourrier développa son système dans divers autres ouvrages qui sont : *Traité de l'association domestique agricole*, 2 vol. in-8°, 1822; *le Nouveau monde industriel et sociétaire*, 1 vol. in-8°, 1829; *La fausse industrie,... et l'industrie naturelle*, 1 vol. in-8°, 1835. Il garda sa place de commis jusqu'en 1827. Vers 1830, ses idées commencèrent à faire du bruit; il eut des disciples qui créèrent, en 1832, une feuille périodique nommée *le Phalanstère*, pour la propagation et la défense de ses doctrines. Il en fut le directeur et le collaborateur. Interrompue en 1834, cette feuille reparut en 1836 sous le titre de *la Phalange, journal de la science sociale*. Ses disciples tentèrent la fondation, à Condé-sur-Vesgre, d'un Phalanstère, ou exploitation agricole par le travail en commun, entreprise qui ne réussit pas. Il y a beaucoup d'idées dans les ouvrages de Fourrier, et surtout une prodigieuse imagination, qui l'a fait appeler l'*Arioste des utopistes*. C'est en effet un utopiste, homme de bien, sans doute, mais dont les utopies pour le bonheur universel renferment beaucoup de choses immorales ou impossibles.

FOURS, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. et à 52 kil. S.-E. de Nevers; 601 hab. Fabr. de porcelaine.

FOUS (Sociétés et Fête des). Beaucoup de villes en France ont possédé jusqu'au XVIIIe siècle certaines confréries extravagantes. Une des plus célèbres était l'*Infanterie dijonnaise*, établie au XIVe siècle par Adolphe, comte de Clèves, et approuvée, en 1454, par Philippe le Bon, duc de Bourgogne : ses membres, au nombre de 500, s'assemblaient chaque année, au temps des vendanges, et faisaient une promenade dans Dijon; ils étaient vêtus de jaune, de rouge et de vert, avaient la tête couverte d'un bonnet à deux pointes avec des sonnettes, une marotte à la main, escortant sur des chariots ou à cheval un chef électif qu'on appelait *la Mère folle*, et faisant gaiement devant la multitude la satire des mœurs du siècle. La confrérie se réunissait encore toutes les fois qu'il arrivait une aventure bizarre, et en ridiculisait les héros. En 1630, Richelieu la supprima à cause de la licence qu'elle avait prise, et elle ne put se réunir désormais qu'avec la permission des gouverneurs. — Ham avait un *Prince des fous*, qui a fait passer à l'état de sobriquet les mots de *fous de Ham*. — Plusieurs chapitres avaient leur *abbé des fous*, dont les fonctions consistaient à signaler certaines inadvertances cléricales. — En diverses églises, pendant les trois jours de St-Etienne, de St-Jean et des Innocents, un jeune clerc, décoré du titre d'*Evêque-fou*, était revêtu des ornements pontificaux, excepté la mitre qui était remplacée par un bourrelet; il occupait le siége épiscopal, recevait les mêmes honneurs qu'un véritable évêque, bénissait les fidèles, et faisait prononcer par son aumônier de grotesques indulgences. Cette fête des Fous, qu'on appelait aussi *Fête des Innocents*, se célébrait avec un grand appareil, le jour de la Circoncision, dans l'église de Sens : on conserve à la bibliothèque de cette ville, dans un diptyque qui représente des bacchanales profanes, le missel de cette fête, composé par l'archevêque Pierre de Corbeil (m. en 1222), et parodie indécente de l'office divin. Dans ces cérémonies, les prêtres, barbouillés de lie, masqués ou travestis, se livraient à des danses et à des chants grotesques au milieu même de l'église, mangeaient sur l'autel, jouaient au dehors des farces extravagantes ou impies, et terminaient la journée par des festins. Les mêmes désordres avaient pénétré dans les monastères. — De bonne heure l'Eglise essaya de détruire ces fêtes, qu'on eût dit une dégénération des Saturnales et des Lupercales antiques. Maurice, évêque de Paris, m. vers 1196, n'y put réussir dans son diocèse. Odon, archevêque de Sens, prohiba, en 1265, les travestissements et les scandales, mais sans défendre la fête elle-même. En 1445, Charles VII enjoignit aux maîtres en théologie d'en interdire la célébration dans les églises collégiales. Les actes des conciles de 1460 et des chapitres généraux de Sens en 1514 et 1517, ne parlent encore que des abus qu'il fallait en retrancher. Le temps seul put faire disparaître ces triviales solennités, auxquelles le peuple était fortement attaché. *V.* Dutillot, *Mém. pour servir à l'hist. de la Fête des fous*, Lausanne, 1741; Aimé Cherest, *Nouvelles recherches sur la Fête des Innocents et la Fête des fous dans plusieurs églises, et notamment celle de Sens*, 1853. B.

FOUS EN TITRE D'OFFICE ou **FOUS DE COUR**, bouffons de profession ou idiots de naissance, autrefois pensionnés à la cour ou chez les grands, pour divertir le maître par des grimaces, des gestes grotesques ou de plaisantes saillies. Ils avaient le bonnet pointu, à longues oreilles, à crête de papier ou de drap rouge, la marotte au poing, la vessie à la ceinture, la livrée toute résonnante de grelots. On les choisissait nains, bossus ou nègres. Ils étaient admis les premiers dans la chambre du maître, parlaient sans qu'on les interrogeât, et raillaient impunément les plus nobles seigneurs. La mode des fous de cour paraît avoir été empruntée à l'empire grec pendant les croisades. Les plus célèbres fous sont : Thévenin de St-Léger, sous Charles V; Triboulet, Caillette et Polite, sous Louis XII et François Ier; Brusquet et Thoni, au temps de Henri II, François II et Charles IX; Sibilot, sous Henri III; Chicot, sous Henri IV; Maret et Nicolas Joubert, sieur d'Engoulevent, à la cour de Louis XIII; L'Angely, sous Louis XIV. Il fut le dernier fou officiel attaché à la cour. Des femmes exercèrent aussi les fonctions de fou; telles furent : Mlle Sévin, auprès de Marguerite de Navarre, et Mathurine, à la cour de Henri IV. — Certaines villes avaient aussi un fou attitré, pour paraître dans les fêtes locales : c'était, d'ordinaire, le premier valet des échevins. B.

FOU-SCHAN, v. de Chine, prov. de Kouang-Toung, sur une île du Si-Kiang, à 36 kil. S.-O. de Canton. Pop. évaluée de 800,000 à 1,000,000 d'hab., réduite à 200,000 par

de Guignes, et dont une partie habite dans des bateaux. Fabr. de soieries, cotonnades, porcelaines; commerce actif.

FOUSSERET (LE), ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. et à 34 kil. S.-O. de Muret, près de la Louge; 435 hab. Patrie de l'abbé Sicard.

FOUTA-DIALON, DJALO ou FOUTA-GHIALO, contrée du S. de la Sénégambie; environ 600 kil. de l'E. à l'O., et 36 du S. au N.; ville principale : *Timbou*. Traversée par des montagnes où le Sénégal, la Gambie, le Falémé et le Rio-Grande prennent leurs sources. Ses habitants sont mahométans.

FOUTA-TORO, Etat du N. de la Sénégambie, sur la rive g. du Sénégal. Sol très-fertile; nombreuses mines de fer. Les habit., de race nègre, sont mahométans. Ch.-l., *Kielogn*; env. 300,000 hab. Gvt républicain, avec un chef électif.

FOU-TCHÉOU, v. de la Chine, cap. de la province de Fou-Kian, près de l'embouchure du Si-ho dans le détroit de Formose; 500,000 hab. Résidence d'un grand nombre de lettrés. Magnifique pont de 100 arches sur le Tchang. Grande export. de thé. Comm. et industrie considérables. Port ouvert aux Anglais par le traité de Nankin en 1842, aux Français et aux autres nations par traité de 1843.

FOWLER (Thomas), médecin, né à York en 1736, m. en 1801, contribua à répandre l'usage de l'arsenic comme médicament, par ses *gouttes fébrifuges*.

FOWNES (George), chimiste, né à Londres en 1815, m. en 1849. Après avoir travaillé au laboratoire de Liebig à Giessen (Hesse-Darmstadt), il revint en Angleterre, fut préparateur du cours de chimie de Graham, puis professa cette science à l'hôpital de Charing-Cross, à celui de Middlesex, à l'institution royale de Londres, 1842, et à la Société de pharmacie. En 1843, il obtint le prix Acton pour un Mémoire intitulé : *La chimie démontrant la sagesse et la bonté divine*. Il fut élu membre de la Société royale en 1845. Fownes a laissé un *Manuel de chimie*, 1844, très-estimé, et plusieurs Mémoires remarquables, insérés dans les *Transactions de la Société royale*, dans le *Philosophical Magazine*, dans les *Annales de chimie et de physique*, et dans les *Annalen der chem. und pharm.*; ils traitent de l'existence de l'acide phosphorique dans les roches d'origine ignée; de la formation d'un nouvel alcaloïde artificiel (*benzoline*); de la richesse alcoolique des esprits de diverses densités. Un Mémoire très-étendu sur l'*huile de son*, dont il tira plusieurs corps nouveaux, entre autres un alcaloïde (*furfurine*), lui valut la médaille d'or. C. L.

FOX (Richard), évêque et homme d'Etat anglais, né en 1466 à Ropesley (Lincolnshire), m. en 1528, embrassa contre Richard III la cause de Henri VII, qui, après son avénement, le nomma évêque d'Exeter, puis de Bath et de Durham, le fit entrer au conseil privé, et enfin le créa son principal secrétaire d'Etat. Il défendit en personne le château de Norham, attaqué par les Ecossais, signa ensuite avec le roi d'Ecosse Jacques IV la trève de 1497, et négocia le mariage de ce prince avec Marguerite, fille du roi d'Angleterre : il fut, en récompense, nommé évêque de Winchester, 1500. Sous Henri VIII, il conclut, en 1513, un traité entre ce prince et Maximilien contre la France, puis entre Louis XII et Henri VIII. Mais en 1515, voyant la faveur de Wolsey éclipser la sienne, il se retira dans son évêché, et fonda à Oxford, où il avait étudié, le collége de *Corpus Christi*, où il établit une chaire de grec et une de latin pour propager la connaissance de l'antiquité. C. P.

FOX (Jean), théologien anglais, né à Boston (Lincoln) en 1517, m. en 1587, embrassa les opinions luthériennes, fut, pour ce motif, persécuté sous le règne de Marie Tudor, mais jouit de la faveur d'Elisabeth, quoiqu'il fût non conformiste. Il a laissé, entre autres ouvrages : une comédie latine, *De Christo triumphante*, Londres, 1551; les *Actes et monuments de l'Église*, 1563, livre plus connu sous le nom de *Martyrologe*, et qui contient l'histoire de tous les sectaires qui ont combattu l'Eglise romaine depuis le xe siècle. Les circonstances merveilleuses dont il a accompagné ces biographies, en altérant souvent la vérité, ont fait nommer cet ouvrage par les catholiques la *Légende dorée de Fox*. C. P.

FOX (George), fondateur de la secte des *Quakers* ou *Amis*, né en 1624 à Drayton (Leicestershire), m. en 1690, fils d'un tisserand, et lui-même cordonnier, manifesta de bonne heure l'intention de réformer le culte. Il commença ses prédications en 1647, proclama que le *Christ intérieur* donne seul la vraie foi; que Dieu n'habite pas les temples construits par les hommes; qu'il défend de verser le sang et de payer les dîmes et les taxes ecclésiastiques. Il parcourut l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, la Hollande et l'Amérique du Nord, gagnant de nombreux prosélytes par sa douceur et la moralité de ses actes. Il prêchait la charité, la tolérance, l'humilité, et, pour propager ses doctrines, montra le plus grand zèle et la patience la plus complète. Ses disciples principaux, Guillaume Penn et Thomas Elwood, vantent sa haute capacité; les contemporains n'ont vu en lui qu'un enthousiaste mélancolique. *V.* l'autobiographie de Fox, ouvrage très-curieux, intitulé *Fox's Journal*; et un travail intéressant de M. Milsand sur ce sectaire (*Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1850).

FOX (Charles-Jacques), orateur et homme d'Etat anglais, né à Londres en 1749, m. en 1806, était le 3e fils de Henri Fox (lord Holland), qui fut l'adversaire du premier Pitt comme son fils le fut du second. Entré à la chambre des Communes dès l'année 1768, il soutint jusqu'en 1772 le ministère de lord North, qui le nomma d'abord payeur de la caisse des veuves, et successivement l'un des lords de l'amirauté et de la trésorerie. En 1772, il se lia avec Burke, à qui il voua la plus vive amitié, se mit à la tête de l'opposition, et fut destitué de ses charges en 1774. Devenu, par son talent oratoire, chef du parti whig, il défendit la cause des colonies américaines, et, quand la guerre éclata, s'opposa à toutes les mesures violentes. Après la chute de lord North, 1782, il fit partie du ministère Rockingham, où il reçut le portefeuille des affaires étrangères, et signa la paix avec l'Amérique et les puissances européennes qui avaient soutenu les insurgés, 1783. Mais, ayant présenté un bill pour investir le ministère d'une autorité sans bornes dans les affaires de l'Inde, il échoua devant la Chambre haute, bien qu'il soutint son bill avec une rare éloquence. Renvoyé du ministère, il rentra dans l'opposition, se montra favorable à la Révolution française, et fut, pendant toute cette période, l'adversaire constant de William Pitt, en ne cessant de conseiller la paix avec la France. Il vint à Paris après le traité d'Amiens, 1802, fut accueilli avec distinction par le premier consul, et lorsqu'à la mort de Pitt, en 1806, il redevint ministre des affaires étrangères, il entama des négociations avec la France; mais il mourut la même année. Dans sa carrière politique, Fox soutint presque constamment la cause de l'humanité; il appuya la motion de Wilberforce pour la suppression de la traite des nègres, et parla en faveur de l'Irlande. Mais sa passion pour le jeu le détourna souvent des plus importantes occupations. Fox fut un des plus grands orateurs de l'Angleterre : ses discours sont pleins de force, remplis de traits éclatants qui emportaient ses auditeurs. Ils ont été publiés à Londres, 1815, 6 vol. in-8o, et trad. en français, avec ceux de Pitt, par Janvry et Jussieu, 1819, 12 vol. in-8o. Il a laissé encore une *Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart*, 1808, trad. en français par d'Andrezel, 1809, 2 vol. in-8. Ses *Mémoires et correspondances* ont été publiés par lord John Russell, Londres, 1853. *V.* Ch. de Rémusat, *Charles Fox et ses Mémoires*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er déc. 1854. C. P.

FOY (Maximilien-Sébastien, comte), général et orateur français, né à Ham en 1775, m. en 1825, entra à 15 ans à l'école d'artillerie de La Fère, fit, sous Dumouriez, la campagne de 1792 en Belgique, et fut nommé capitaine d'artillerie à cheval en 1794. Se trouvant à Arras, il se prononça vivement contre les horreurs qu'y commettait Lebon, fut arrêté, et aurait péri sans les événements du 9 thermidor. Réintégré dans son grade, il servit avec distinction à l'armée de Rhin-et-Moselle jusqu'en 1797, où il fut fait chef d'escadron; puis à celles de Suisse, du Danube sous Masséna, du Rhin sous Moreau, d'Italie sous le 1er consul. Colonel en 1801, il fit la campagne d'Autriche en 1805, fut envoyé en 1807 à Constantinople, au secours du sultan Sélim, passa de là en Portugal, fut nommé général de brigade en 1808, général de division en 1810, couvrit la retraite de l'armée française, en 1812, après la bataille de Salamanque, se retira sur la frontière, en 1813, sans se laisser entamer par l'ennemi, défendit pied à pied les passages des Pyrénées en 1814, adhéra à la déchéance de Napoléon, et fut nommé inspecteur de l'infanterie par Louis XVIII. Aux Cent-Jours, il reprit du service, commanda une division d'infanterie, et fut blessé à Waterloo. Il rentra ensuite dans la vie privée. Ce fut alors que, pour occuper l'activité de son esprit, il entreprit l'*Histoire de la guerre de la Péninsule*, travail pour lequel il s'entoura des documents les plus authentiques. En 1819, nommé député de l'Aisne, il vint siéger à l'extrême gauche avec La Fayette, Manuel, Benjamin Constant. La Chambre ayant été dissoute en 1824, il y rentra comme député de Paris, et s'y montra avec les mêmes opinions et une énergie non moins grande pour combattre la contre-révolution. Il fut

l'un des orateurs les plus distingués des deux législatures auxquelles il appartint ; son éloquence vive, chaleureuse, patriotique, avait quelque chose de franc et de généreux qui n'excitait pas les haines politiques. Elle lui valut une grande popularité, qu'il aimait, qu'il recherchait, mais noblement, sans jamais lui sacrifier sa propre considération. Foy, ne prenant part aux discussions qu'après avoir sérieusement examiné les affaires, se livrait à des études assidues, qui, jointes aux fatigues et aux émotions de la tribune, hâtèrent sa fin : il succomba presque dans la force de l'âge. Sa mort fut un deuil public ; cent mille citoyens suivirent son convoi ; une souscription nationale, ouverte au profit de sa veuve et de ses enfants, produisit près d'un million. On a recueilli ses *Discours* de tribune, qui ont été publiés en 1826, 2 vol. in-8°. Son *Histoire de la guerre de la Péninsule sous Napoléon*, ouvrage inachevé, a paru en 1827, 4 vol. in-8°. C. P.

FOY-LA-GRANDE (SAINTE-), ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 40 kil. E.-S.-E. de Libourne, sur la rive g. de la Dordogne ; 3,650 hab. Distilleries d'eau-de-vie ; comm. de grains et bestiaux. Vins blancs estimés. C'était au XVIe siècle une des places fortes des protestants. Son enceinte murée, ses portes ogivales, sa place carrée entourée de porches, semblent lui assigner une origine anglaise. On a dit qu'elle fut fondée par Alphonse, frère de St Louis : mais il est certain qu'elle existait au Xe siècle.

FOY-LEZ-LYON (SAINTE-), brg (Rhône), arr. et à 4 kil. S.-O. de Lyon, près de la rive dr. du Rhône ; 3,205 hab. Bons vins rouges.

FOYLE, riv. d'Irlande, formée près de Strasbane par la réunion du Mourn et de la Finn, se jette au-dessous de Londonderry, après un cours de 31 kil., dans la lagune du vaste bassin de son nom.

FOZ, brg de Portugal (Alentéjo), à 46 kil. N.-E. de Lisbonne, au confl. du Tage et du Zatas. Vastes usines à fer ; fonderie de fer de l'Etat.

FRA, abréviation de l'italien *frate* (frère), qui se place devant le nom de baptême de tout membre d'une communauté religieuse.

FRA ANGELICO. *V.* GIOVANNI DA FIESOLE.

FRA BARTOLOMEO. *V.* BACCIO DELLA PORTA.

FRACASTOR (Jérôme), médecin et poëte latin, né en 1483 à Vérone, m. en 1553, étudia à Padoue la physique, les lettres, la médecine. Dès 1502, il enseignait la dialectique à Padoue. Protégé par le général vénitien Alviano, il obtint une chaire à l'Académie de Porto-Naone, où il composa un poëme intitulé : *Syphilis*, Vérone, 1530, in-4°, que les littérateurs du siècle, Sannazar, Scaliger, etc., accueillirent avec admiration. Il a su tirer un merveilleux parti de ce sujet ; le style en est vigoureux et élevé, les digressions variées, la poésie pleine de charmes décents. Il en existe une traduction française par Macquer et Lacombe, Paris, 1753, in-12. Le pape Paul III nomma Fracastor son médecin, l'emmena au concile de Trente, et se prévalut de son autorité pour faire transporter le concile à Bologne, prétextant une épidémie qui régnait, disait-il, à Trente. Après la mort de Fracastor, Scaliger écrivit un poëme en son honneur, et la ville de Vérone lui éleva une statue. Ses œuvres complètes, vers et prose, ont été publiées à Venise, 1555, in-4°, et à Genève, 1637, in-8°.

FRA-DIAVOLO (Michel POZZA, dit), c.-à-d. *Frère Diable*, brigand napolitain, né à Itri (Terre de Labour) vers 1760, fut d'abord chef d'une bande de brigands qui dévastèrent les Calabres, servit ensuite sous le cardinal Ruffo, pendant l'invasion des Français en 1799, et, après leur retraite, fut nommé colonel. Lors de l'avénement de Joseph Bonaparte, il se retira en Sicile avec la cour, fut envoyé sur le continent pour soulever le pays, arrêté à San-Severino, et pendu à Naples en 1806. Il est le héros d'un opéra-comique de MM. Scribe et Auber.

FRAGA, anc. *Flavia Gallica*, v. d'Espagne (Aragon), prov. et à 107 kil. S.-E. d'Huesca, sur la rive g. de la Cinca. Fortifiée par les Maures, qui battirent sous ses murs Alphonse Ier, roi d'Aragon, en 1134 ; elle leur fut enlevée en 1149. On y remarque l'église, anc. mosquée. Pop. de la commune : 7,118 hab.

FRAGONARD (Nicolas), peintre, né à Paris vers 1732, m. en 1806, élève de Boucher, remporta le grand prix, et alla passer quelque temps à Rome ; il fut admis à l'Académie de peinture, sur un tableau de *Corésus et Callirhoé*. Par ses tableaux érotiques, pleins de grâce et de facilité, mais que gâte un peu l'afféterie de son maître, il gagna une brillante fortune, qui lui fut enlevée à la Révolution. On estime, parmi ses petites toiles : *la Fontaine d'amour, le Serment d'amour, le Sacrifice de la rose, le Contrat, le Verrou*. La plupart ont été gravées.

FRAGUIER (Claude-François), littérateur, né à Paris en 1666, m. en 1728. Il entra dans l'ordre des Jésuites en 1683, le quitta en 1694, fut attaché à la rédaction du *Journal des Savants*, et devint membre de l'Académie des Inscriptions en 1705, de l'Académie Française en 1725. Il était lié avec Segrais, Huet et Ninon de Lenclos. On a de lui : *Mopsus, seu schola Platonica*, Paris, 1721, in-12, ouvrage où il a mis en bons vers latins la philosophie de Platon ; et d'excellentes Dissertations dans le recueil de l'Académie des Inscriptions. B.

FRAISE, sorte de collet en linge fin plissé à tuyaux, formant plusieurs rangs, et qui a quelque ressemblance avec la fraise du veau. Cette mode a été importée d'Italie en France et en Espagne au XVIe siècle ; elle fut en vigueur depuis Henri II jusqu'à Louis XIII.

FRAIZE ou FRAISSE, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. et à 17 kil. S.-S.-E. de St-Dié, sur un bras de la Meurthe ; 745 hab. Minerai de cuivre.

FRAMÉE, *framea*, arme des Germains, petite lance à fer étroit et court, dont ils se servaient de près comme d'une lance, ou de loin comme d'un javelot. Elle fut en usage aussi chez les Francs. C. D—Y.

FRAMERIES, brg de Belgique (Hainaut), à 5 kil. S.-O. de Mons ; 6,250 hab. Exploit. de houille.

FRAMERY (Nicolas-Étienne), littérateur et musicien, né à Rouen en 1745, m. en 1810, imagina le premier de parodier en français des opéras italiens (*la Colonie, l'Olympiade, l'Infante de Zamora*, etc.). On a de lui des opéras-comiques, dont il faisait la musique et les paroles, des contes, quelques poésies lyriques, une traduction littérale en prose de la *Jérusalem délivrée* (en société avec Panckoucke), Paris, 1785, 5 vol. in-18 ; une autre du *Roland furieux*, 1787, 10 vol. in-12 ; divers écrits médiocres sur la musique ; une *Notice sur Joseph Haydn*, 1810, in-8°.

FRAMLINGHAM, v. d'Angleterre (Suffolk), à 28 kil. N.-E. d'Ipswich ; 2,600 hab. Beaux restes d'un anc. château fort.

FRANC, monnaie. Sous Charlemagne, on appela *francus nummus* une monnaie de compte valant 20 sous d'argent ou une livre. Ce fut sous Jean le Bon, en 1360, qu'on fabriqua les premières monnaies valant un franc : elles étaient d'or fin, pesaient un gros et un grain, et avaient pour empreinte une figure royale à cheval, armée de pied en cap ; de là le nom de *francs à cheval*. Charles V fit faire des *francs à pied*, monnaies de même titre et de même valeur, mais représentant le roi assis sur son trône, avec la main de justice, l'épée et la couronne, et appelées aussi *fleurs de lis d'or*, parce que le champ était semé de ces emblèmes. Il y eut aussi, sous le roi Jean, de *grands francs*, d'une valeur de 30 sous. La première pièce d'argent qui reçut le nom de *franc*, fut monnayée par l'ordre de Henri III, en 1575 ; on fit aussi des demi-francs et des quarts de franc. Ces pièces présentèrent, d'un côté, la tête du roi ; de l'autre, comme les francs d'or, une croix fleuronnée, avec légende. Lors de l'établissement du système métrique, le franc devint l'unité monétaire : il est en argent, pèse 5 grammes, renferme 9 dixièmes d'argent, etc., et a 24 millim. de diamètre. Il est un peu plus grand que l'ancienne livre, et vaut environ 243 deniers anciens. Le franc frappé en Suisse, de 1799 à 1853, valut un franc et demi de France ; maintenant sa valeur est la même qu'en France. B.

FRANÇAIS (CAP-). *V.* CAP-HAÏTIEN.

FRANÇAIS DE NANTES (Antoine, comte), né en 1756 à Beaurepaire (Dauphiné), m. en 1836. Directeur des douanes à Nantes, il adopta avec ardeur les principes de la Révolution, fut député de la Loire-Inférieure à l'Assemblée législative, 1791, suivit tour à tour la Gironde et la Montagne, fut atteint par la réaction thermidorienne, rentra en fonctions après le 13 vendémiaire, et fit partie du conseil des Cinq-Cents en 1798. Opposé au coup d'Etat du 18 brumaire, il accepta néanmoins la préfecture de la Charente-Inférieure. Conseiller d'Etat en 1804, directeur des Droits-réunis, place où il se montra bon administrateur, comte de l'Empire, il fut constamment l'ami des lettres, et peupla ses bureaux d'hommes qui les cultivaient. En 1814, il adhéra à la déchéance de Napoléon, conserva son titre de conseiller d'État pendant la première Restauration et les Cent-Jours, rentra ensuite dans la vie privée jusqu'en 1819, fut député de l'Isère de 1819 à 1822, et pair de France en 1831. Il a publié, sous le voile de l'anonyme : *Manuscrit de M. Jérôme*, Paris, 1825, in-8° ; *Recueil de fadaises de M. Jérôme*, 1826, 2 vol. in-8° ; ouvrages remplis d'idées spirituelles et originales, mais d'un style médiocre.

FRANÇAISE (LA), ch.-l. de cant. (Tarn-et-Garonne), arr. et à 17 kil. N.-O. de Montauban ; 973 hab.

FRANÇAISE (COMÉDIE). *V.* THÉÂTRE-FRANÇAIS.

FRANÇAISE (Eglise). *V.* ÉGLISE CATHOLIQUE FRANÇAISE.

FRANC-ALLEU, anc. pays de France, sur les confins de la Haute-Marche et de la Basse-Auvergne, où étaient Sermur et Mainsat; auj. compris dans le dép. de la Creuse. Il tirait son nom des immunités dont il jouissait.

FRANCAVILLA, v. du roy. d'Italie (prov. de Lecce), à 37 kil. O.-S.-O. de Brindisi; 15,943 hab. Fabr. de lainages, poterie, coton. — brg du royaume d'Italie, dans la province et à 12 kil. N.-E. de Chieti, près de l'Adriatique; 4,282 hab. — brg du royaume d'Italie (Basilicate), à 39 kil. E. de Lagonegro; 2,959 hab. — brg du royaume d'Italie (prov. de Cosenza), à 15 kil. E. de Castrovillari; 1,387 hab. — v. de Sicile, à 55 kil. S.-O. de Messine; 3,520 hab. Toiles et soieries; exploitation d'argent, cuivre, plomb et antimoine.

FRANCAVILLA. *V.* FRANCHEVILLE.

FRANC-BATIR, droit dont jouissaient autrefois certaines abbayes de prendre du bois dans une forêt pour entretenir et rétablir leurs bâtiments.

FRANC-DEVOIR, clause d'un contrat féodal, d'après laquelle les devoirs corporels exigés du possesseur d'une terre étaient convertis en rente seigneuriale.

FRANCE, un des États principaux de l'Europe occidentale, cap. *Paris*; correspondant à la plus grande partie de la *Gaule Transalpine* des anciens; entre 42° 20' et 51° 5' lat. N., 7° 9' long. O. et 5° 55' long. E.; bornée au N. par la Manche et le Pas-de-Calais, qui la séparent de l'Angleterre; au N.-E. par une ligne conventionnelle qui longe les prov. belges de Flandre occid., Hainaut et Namur, les deux prov. de Luxembourg, la Prusse et la Bavière rhénanes; — à l'E. par le Rhin, qui la sépare du grand-duché de Bade, le Jura, le lac de Genève, les Alpes du Léman qui bordent la Suisse, les Alpes Grées, Cottiennes, Maritimes jusqu'au col de Tende, et la Roya qui la sépare, depuis 1860, du roy. d'Italie; — au S. par la Méditerranée, et, du côté de l'Espagne, par les Pyrénées et la Bidassoa, qui la séparent des prov. espagnoles de Guipuzcoa, Navarre, Aragon, et Catalogne; — à l'O. par le golfe de Gascogne et l'océan Atlantique. Elle a du S. au N., sous le méridien de Paris, 956 kil.; de l'E. à l'O., entre le 48e et le 49e parallèle, environ 916 kil.; du N.-O. au S.-E., depuis la côte du Finistère jusqu'à l'embouchure de la Roya, 1094 kil.; du N.-O. au S.-O. depuis le confl. de la Lauter et du Rhin jusqu'à l'embouchure de la Bidassoa, 988 kil. Le contour total de la France est de 4,937 kil., dont 2,497 pour les côtes, et 2,440 pour la frontière de terre. Superf., 54,097,144 hect., ou 540,971 kil. carrés; sous ce rapport, elle est le 5e État de l'Europe; la Russie, la Suède, l'empire d'Autriche, et l'Allemagne passent avant elle. A son territoire continental il faut ajouter les îles qui l'environnent: 1° dans la Méditerranée, la Corse, les îles de Lérins, et les îles d'Hyères, celles de Pomègue et Ratonneau en face de Marseille; dans le golfe de Gascogne et l'océan Atlantique, l'îlot qui supporte la tour de Cordouan, les îles d'Oléron, Aix, Ré, Madame, d'Yeu, Noirmoutiers, Houat, Hoëdic, Belle-Ile, Groix, les Glenans, les îles de Sein et d'Ouessant, Batz, l'île aux Moines, les Sept Iles, Bréhat, Harbourg, les Kimanos, les groupes de Chaussey et des Minquiers, Tatihou et le groupe de St-Marcouf.

Sa population augmente progressivement: elle était, en 1700, de 19,669,320 hab.; en 1762, de 21,769,163; en 1788, de 24,676,000; en 1790, de 25,065,000; en 1801, de 27,319,003; en 1806, de 29,107,425; en 1820, de 30,451,187; en 1831, de 32,560,954; en 1836, de 33.540,910; en 1841, de 34,230,178; en 1846, de 35,401,761; en 1851, de 35,783,170; en 1856, de 36,012,669; en 1861, avec les annexions de 1860, 37,386,313. La population se divisait ainsi en 1856 (le dépouillement raisonné de 1861 n'est pas encore connu auj., 1863):

Agriculteurs	19,064,071
Industriels et commerçants	12,202,391
Professions libérales, y compris le clergé	3,262,282
Individus sans profession	1.483,925
	36,012,669

Les départements les plus peuplés sont ceux de la Seine, du Nord, de la Seine-Inférieure, du Pas-de-Calais, de la Gironde, du Rhône, des Côtes-du-Nord; les moins peuplés, ceux des Hautes-Alpes, de la Lozère, des Basses-Alpes, des Pyrénées-Orientales, des Alpes-Maritimes.

De 1801 à 1836, l'accroissement annuel de la population a été de 0,646 par an; de 1836 à 1851, il a été de 0,445; ce qui donne, pour la période entière de 50 ans, un accroissement moyen de 0,616 par an. Il en résulte que la population française en 1900, en calculant sur un accroissement égal, devrait être de 58 millions d'habitants. Par sa population absolue, la France est au 3e rang des États de l'Europe, après la Russie et l'Allemagne; elle dépasse l'Autriche: sa population spécifique est de 68 hab. par kil. carré, et, à ce point de vue, elle ne vient qu'au 9e rang.

Races, langues. La nation française est formée du mélange des Gallo-Romains avec les Barbares qui envahirent la Gaule du ve au xe siècle (Burgundes, Wisigoths, Franks, Normands). Mais les peuples germains ont toujours été en minorité, et l'on peut dire que les Français sont une race néo-latine; il en est de même de la langue, latine pour la plus grande partie, avec des emprunts faits au gaélique et à la langue germanique. Les diverses races se sont fondues en un seul peuple; cependant on retrouve le type gaélique dans les 2,800,000 hab. de la Bretagne, et la langue gaélique se parle encore dans ses départements les plus occidentaux; on compte 100,000 Basques dans les Pyrénées, 1,500,000 Allemands en Alsace et en Lorraine, 250,000 Italiens en Corse; ils ont conservé le type et la langue des Ibères, des Germains et des Italiens. A ces populations fixes il faut ajouter les deux races errantes et cosmopolites des Israélites (110,000), et des Bohémiens (6,000).

Frontières. La France forme à peu près un hexagone irrégulier, dont les côtés sont: 1° de Dunkerque à la pointe St-Mathieu; 2° de la pointe St-Mathieu à l'embouch. de la Bidassoa; 3° de l'embouch. de la Bidassoa à la pointe de Cerbera; 4° de la pointe de Cerbera à l'embouch. de la Roya; 5° de celle de la Roya au confl. de la Lauter et du Rhin; 6° de ce confl. à Dunkerque.

De Dunkerque à la Somme, la côte est basse, sablonneuse, bordée de dunes; elle projette les caps Blanc nez et Gris nez, et forme la baie de St-Valery ou de la Somme. De la Somme à l'Orne, elle se compose de falaises qui s'abaissent çà et là pour former quelques ports, et au milieu desquelles on remarque le cap d'Antifer et la pointe de la Hève; un enfoncement de la Manche à l'estuaire de la Seine porte le nom de golfe de la Seine, du Havre ou du Calvados. De l'Orne à la Loire, la côte est profondément découpée, et, en général, composée de rochers de granit élevés et escarpés; elle projette la presqu'île du Cotentin, que terminent la pointe de Barfleur au N.-E. et le cap de la Hague au N.-O., la pointe appelée *grouin* de Cancale, les caps Fréhel et St-Mathieu ou Finistère, la presqu'île de Crozon ou de Quélern où se trouve le cap de la Chèvre, les pointes de Raz et de Penmarch, les presqu'îles de Quiberon et de Sarzeau, et la pointe du Croisic; elle présente la baie de Cancale ou du mont St-Michel, celles de St-Brieuc et de Morlaix, toutes comprises dans le golfe de St-Malo ou de Bretagne, la rade de Brest, les baies de Douarnenez, d'Audierne, de La Forêt, de Concarneau et du Morbihan. De la Loire à la Gironde, le littoral, encore assez découpé, redevient bas, sablonneux ou marécageux: on y trouve la pointe St-Gildas, la baie de Bourgneuf, l'anse de La Rochelle et la pointe de la Coubre. De la Gironde à la Bidassoa la côte est basse, sablonneuse, longée de dunes, sans autre découpure que le bassin d'Arcachon; elle est couverte d'étangs, tels que ceux de Carcans, de la Canau, de Sanguinet, de Parentis, etc. Elle projette la pointe de Grave, à l'embouchure de la Gironde. — Les côtes de la Méditerranée, dans lesquelles s'enfonce le golfe du Lion, sont élevées et rocheuses entre les Pyrénées et le Tech; ensuite, jusqu'au Rhône, elles sont basses, sablonneuses et bordées d'étangs (ceux de Leucate, de Sigean, de Thau, de Maguelonne, de Mauguio, de Valcarès, etc.); du Rhône à la Roya, elles sont rocheuses, élevées, dentelées, et présentent l'étang ou golfe de Berre, le cap Couronne, la rade de Marseille, le cap de la Croisette ou de Marjon, la presqu'île Cepet avec les caps Sicié et Cepet, la presqu'île de Giens, le cap Taillat, les golfes de Grimaud et de Fréjus, la baie de St Raphaël, les golfes de la Napoule et de Jouan, le cap de la Garoupe et la rade de Nice.

Les frontières continentales sont rarement déterminées par la nature physique. Celle du N. est une ligne conventionnelle qui part de la mer du Nord, à 6 kil. N.-E. de Dunkerque, coupe le canal de Dunkerque à Furnes, les marais de la Grande-Moër, la Colme à Hondschoote et l'Yser, suit la Lys entre Armentières et Menin, traverse le chemin de fer de Lille à Gand, le canal de Roubaix, l'Escaut à Condé, le chemin de fer de Valenciennes à Bruxelles, la Sambre près de Maubeuge, forme une courbe rentrante pour laisser en dehors Philippeville et Marienbourg, fait ensuite saillie sur la Belgique en longeant la Meuse qu'elle coupe près de Givet, remonte cette rivière, coupe la Semoy, le Chiers, la Moselle en aval de Sierk, la

Sarre près de Sarreguemines, les Vosges au N. de Bitche, et suit la Lauter de Weissenbourg au Rhin. — La frontière de l'E. se divise en 3 sections : frontière d'Allemagne, tracée par le Rhin depuis la Lauter jusqu'à Huningue ; frontière de Suisse, ligne vague qui part du Rhin entre l'Ill et la Birse, suit le Doubs jusqu'au saut du Doubs, puis une chaîne du Jura central jusqu'au mont Rixon, et le Laudon jusqu'à son confl. avec le Rhône. Depuis 1860, elle tourne au S. du canton de Genève, coupe l'Arve près de Carouge, atteint la rive S. du lac Léman à Hermance, le suit jusqu'à St-Gingolphe, et au delà, le rameau des Alpes du Léman jusqu'au massif du mont Blanc. La frontière d'Italie suit les Alpes Grées, Cottiennes, Maritimes jusqu'au col de Tende, et descend à la mer par la vallée de la Roya, entre Menton et Vintimiglia. — La frontière du S. est marquée en général par la crête des Pyrénées de la Méditerranée au col de Bélate, et la Bidassoa. Sur le versant français, les vallées de Bastan et d'Arran, les sources de la Garonne, le littoral entre le cap Creus et le cap Cerbéra, sont à l'Espagne; sur le versant espagnol, la France possède la forêt d'Iratie et la Cerdagne (vallée de la haute Sègre).

Orographie et hydrographie. La France est traversée du S.-O. au N.-E. par plusieurs chaînes de montagnes, qui forment comme une arête centrale, et constituent la ligne générale du partage des eaux. Cette ligne de partage détermine deux versants : l'un, occidental et septentrional, portant les eaux au golfe de Gascogne, à l'océan Atlantique, à la Manche et à la mer du Nord; l'autre, oriental et méridional, portant les eaux à la Méditerranée. Elle comprend les Pyrénées occidentales et centrales, les Corbières occidentales, les Cévennes, la Côte-d'Or, le plateau de Langres, les monts Faucilles, les collines de Béfort, le Jura, le Noirmont, le Jorat et les Alpes bernoises. Les ramifications qu'elle projette forment six bassins principaux, dont cinq sur le versant de l'O. et du N., et un sur le versant du S., et au fond desquels coulent les fleuves de France et leurs affluents. Ce sont : 1° *le bassin de la Garonne*, borné à l'O. par le golfe de Gascogne, au S. par les Pyrénées occidentales et centrales, à l'E. par les Corbières occidentales et les Cévennes méridionales, au N. par la ramification de cette chaîne qui porte les noms de monts de la Margeride, d'Auvergne, du Limousin, du Poitou et de plateau de Gâtine; à ce bassin principal formé de la Dordogne, de la Garonne et de ses affluents (rive dr. : Ariége, Tarn, Lot; riv. g. : Gers), se rattachent les deux bassins secondaires de la Charente au N. et de l'Adour au S.; 2° *le bassin de la Loire*, borné à l'O. par l'océan Atlantique, au S. par les montagnes qui forment la limite N. du bassin de la Garonne, à l'E. par les Cévennes septentrionales et une partie de la Côte-d'Or, au N. par la ramification de cette chaîne qui porte les noms de collines du Morvan et du Nivernais, plateau d'Orléans, collines du Perche, de Normandie, du Maine et monts Arrée; à ce bassin principal formé de la Loire et de ses affluents (rive dr. : Nièvre, Maine; rive g. : Allier, Loiret, Cher, Indre, Vienne, Sèvre Nantaise), se rattachent les bassins secondaires de la Vilaine et du Blavet; 3° *le bassin de la Seine*, borné à l'O. par la Manche, au S. par les montagnes qui forment la limite N. du bassin de la Loire, à l'E. par une portion de la Côte-d'Or et le plateau de Langres, au N.-E. et au N. par le contre-fort de ce plateau qui porte les noms de monts de la Meuse, Argonne occidentale, Ardennes occidentales, collines de Picardie et du pays de Caux; à ce bassin principal formé de la Seine et de ses affluents (rive dr. : Aube, Marne, Oise; rive g. : Yonne, Loing, Eure, Rille), il faut ajouter les bassins secondaires de la Somme au N., de l'Orne et de la Vire au S.; 4° *le bassin de la Meuse*, le moins considérable de tous, borné au N. par la mer du Nord, au N.-O. et à l'O. par les montagnes qui forment la limite N. du bassin de la Seine, au S. par les monts Faucilles, à l'E. par le contre-fort de l'Argonne orientale et des Ardennes orientales; à ce bassin principal formé de la Meuse et de ses affluents (la Sambre, le Chiers), on ajoute le bassin secondaire de l'Escaut; la partie septentrionale des bassins de la Meuse et de l'Escaut est en dehors des limites politiques de la France; 5° *le bassin du Rhin*, borné à l'O. par les montagnes qui forment la limite E. du bassin de la Meuse, au S.-O. et au S. par les monts Faucilles et les collines de Béfort; la partie O. et S. du cours du Rhin appartient seule aux bassins formés par le système orographique de la France; la partie E. et N. dépend du système orographique de la Suisse et de l'Allemagne; les principaux affluents du Rhin qui prennent leur source en France sont : l'Ill, la Moder, la Lauter et la Moselle, séparée du Rhin par la chaîne des Vosges qui se rattache dans sa partie méridionale aux monts Faucilles; 6° *le bassin du Rhône*, situé tout entier sur le versant méridional, est borné à l'O. par les Pyrénées orientales, les Corbières occidentales et les Cévennes, au N. par la Côte-d'Or, le plateau de Langres, les Faucilles, les collines de Béfort; à l'E. par le Jura, le Jorat, les Alpes bernoises, Pennines, Grées, Cottiennes, et Maritimes; à ce bassin principal formé du Rhône et de ses affluents (rive dr. : Ain, Saône, Ardèche, Gard; rive g.: Isère, Drôme, Durance), il faut joindre les bassins secondaires du Var, de l'Arc, et de l'Argens à l'E., de l'Hérault, de l'Aude et du Tet à l'O. La France a plus de 212 cours d'eau navigables ou flottables, formant ensemble une navigation de 9,200 kil. — Elle offre quelques lacs; les principaux sont ceux de Grand-Lieu (Loire-Inf.), St-Point (Doubs), Paladru (Isère), Allos (B.-Alpes), Nantua (Ain), des Rousses (Jura), Gérardmer (Vosges), du Bourget (Savoie), d'Annecy, et la rive S. du Léman (H.-Savoie).

Richesses végétales. Les 54 millions d'hectares qui forment la superficie de la France se divisent ainsi : terres productives, 41,850,000 hect., dont 25,500,000 en terres labourables, 4,830,000 en prés, 2,130,000 en vignes. 640,000 en vergers et jardins, 950,000 en cultures diverses, 7,800,000 en bois et oseraies; 7,799,000 hect. de terres improductives en landes et bruyères, 209,000 en étangs, 2,920,600 en routes, rivières, canaux, lacs, maisons, etc. Les principaux produits de la culture des terres labourables sont le blé, le seigle, le maïs, le sarrasin, l'avoine, l'orge, la pomme de terre, le colza, l'œillette, l'olive, etc. La récolte du blé s'élève (en 1863) à 116 millions d'hectolitres, celle du seigle à 30, du méteil à 11, du sarrasin à 8, du maïs à 5, de l'avoine à 50, de l'orge à 18. La récolte de la pomme de terre surpasse celle du blé (90 millions d'hectol.), et est plus prospère dans les départements où le blé est plus rare. Les dép. les plus riches en céréales sont : Eure-et-Loir (anc. Beauce), Aisne, Nord, Meurthe, Moselle, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure, Somme, Pas-de-Calais; en 2e ligne viennent : Bas-Rhin, Meuse, Saône-et-Loire, Haute-Marne, Jura, Manche, Finistère. L'orge, l'avoine, les plantes oléagineuses, ainsi que le houblon et la betterave, sont plus particulièrement cultivées dans le Nord; le sarrasin, en Bretagne. Les prairies se trouvent au N.-O., surtout en Normandie. La vigne est une des plus importantes cultures de la France; le produit moyen des vignobles est de 46 millions d'hectolitres de vin, représentant une valeur de 1,250 millions de fr.; les dép. viticoles sont au nombre de 76, dont les principaux sont : Gironde, Charente-Inférieure, Hérault, Charente, Dordogne, Gers, Gard, Lot-et-Garonne, Var, Lot, Aude, Haute-Garonne, Bouches-du-Rhône, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire, Yonne, Tarn-et-Garonne, Aveyron, Tarn, Rhône, Vaucluse, Isère, Ardèche, Côte-d'Or, Drôme, Aube, Marne, Meuse, Haute-Marne. Parmi les cultures diverses, celle du pommier pour la fabrication du cidre est répandue dans le N.-O., surtout en Normandie; celle du mûrier, dans le S. et le S.-E.; celle du chanvre (70,000 kilogr. par an), et du lin (35,000 kilogr.), au N.-O.; de la garance, sur les bords de la Durance et du Rhin; du tabac, dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Gironde, le Bas-Rhin, l'Ille-et-Vilaine, le Lot, le Lot-et-Garonne. Les principaux bois sont : le châtaignier dans le Limousin, l'Auvergne et les Cévennes, le chêne-liége dans les Pyrénées, le pin résineux dans les Landes. Les parties les plus boisées sont le plateau des Ardennes, les Vosges, le plateau de Langres, la Côte-d'Or, les Cévennes et leurs ramifications, le Jura et les contre-forts des Alpes. Les forêts n'occupent plus que les 17/100 de la surface du sol, par suite des défrichements qu'on a autorisés. Colbert disait que la France périrait faute de bois; mais la houille est auj. employée, et au lieu de 5 à 6 millions de quintaux métriques qui suffisaient au commencement de ce siècle, on en emploie maintenant 149 millions. Les principales forêts sont celles de Compiègne (14,385 hect.), de Fontainebleau (16,438 hect.), de l'Esterel (26,847 hect.), de Haguenau (14,791 hect.), de Rambouillet (12,818 hect.), de Villers-Cotterets (11,134 hect.), d'Orléans (42,550 hect.), etc. La flore de la France compte plus de 6,000 espèces.

Richesses animales. La population animale de la France, en 1854, était de 45,697,111 têtes, réparties ainsi qu'il suit : espèce bovine, 9,939,828 têtes; espèce ovine, 32,151,430; espèce chevaline, 2,818,493; ânes et mulets, 787,360. Il faut ajouter environ 5,000,000 de porcs. Mais ce nombre d'animaux domestiques ne suffit pas aux besoins de la France; elle en importe de l'étranger. Les principales races de bœufs sont celles d'Auvergne et de

Gascogne; les plus beaux moutons, ceux du Berry; les porcs les plus estimés, ceux de l'Alsace, de la Lorraine et des Pyrénées; les meilleurs chevaux, ceux du Limousin, de la Bretagne, du Perche et de la Normandie; les meilleurs ânes et mulets, ceux du Poitou. Le Maine, l'Angoumois et la Bresse fournissent les volailles les plus renommées; les abeilles sont principalement élevées dans les départements méditerranéens, et le miel le plus estimé est celui de Narbonne. Les animaux sauvages sont rares: cependant on trouve encore, dans les Alpes et les Pyrénées, l'ours, le lynx; dans les forêts, le sanglier, le loup, le renard, la fouine, le putois, le cerf, le daim, le chevreuil, le lièvre, l'écureuil, etc.; dans les cours d'eau du midi, la loutre et le castor; dans plusieurs régions, la vipère, la couleuvre. Parmi les oiseaux, il y a quelques aigles, vautours, milans, faucons, etc. Les rivières et les côtes sont généralement poissonneuses. Les *pêcheries* sont une source de richesses considérables: les huîtres se pêchent à Cancale et à Marennes, le corail sur les côtes de la Corse, le thon dans la Méditerranée, la sardine sur les côtes de Bretagne. La petite pêche rapporte à la France près de 15 millions de fr. par an; elle emploie 18,000 personnes et 7,000 bateaux. Des armements pour la pêche plus lointaine du hareng, du maquereau, de la morue, de la baleine, se font dans les ports de la Manche, Dunkerque, Boulogne, St-Valery-sur-Somme, Dieppe, Fécamp, St-Malo.

Richesses minérales. La France, composée de terrains de toutes espèces, offre d'abondantes richesses minérales. Parmi les roches, on distingue le marbre, le porphyre, le granit, l'albâtre, le cristal, qui se trouvent dans les chaînes de montagnes, et principalement dans les dép. des Hautes et Basses-Alpes, des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne, de l'Ariége, des Vosges, des Ardennes. On recueille l'ardoise dans les Ardennes, la Maine-et-Loire et le Finistère; le kaolin, dans la Haute-Vienne; la pierre meulière et le grès, dans la Seine-et-Marne; l'argile, dans la Seine, l'Yonne, l'Eure-et-Loir, la Seine-Inférieure; la craie et le plâtre, dans la Marne et la Seine; le silex, dans l'Yonne, le Cher et l'Ardèche; la pierre lithographique, dans l'Indre et l'Ain. Le nombre des carrières exploitées est évalué à 22,000; elles occupent plus de 80,000 ouvriers. Parmi les métaux, on remarque: le fer (34 millions de quintaux métriques de minerai ont été extraits en 1847), répandu en abondance sur presque tout le sol de la France, et principalement exploité dans les Ardennes, le Haut-Rhin, la Moselle, la Haute-Marne, la Haute-Saône, l'Isère, les Pyrénées-Orientales, le Gard, l'Aude, l'Ardèche, les Basses-Pyrénées, la Nièvre, le Cher, la Dordogne, la Côte-d'Or, l'Aveyron; le plomb et l'alquifoux, dans la Loire; le plomb argentifère, dans le Finistère, la Lozère, le Puy-de-Dôme, le Haut-Rhin; le cuivre, dans le Rhône; le manganèse, dans la Saône-et-Loire et la Dordogne; l'antimoine, dans l'Ardèche, le Gard, la Haute-Loire, la Lozère, le Puy-de-Dôme, la Dordogne, la Corse. On trouve encore quelques gisements de zinc (Finistère), d'or (Isère), d'étain (Morbihan, Finistère), de mercure (Hérault, Haute-Vienne, Aveyron, Manche), de nickel, de cobalt, d'arsenic et de soufre (Puy-de-Dôme); mais ils sont trop peu importants pour être exploités. Parmi les combustibles, on distingue l'anthracite, dans la Mayenne, le Nord, le Calvados, la Sarthe et l'Isère; la houille (110 millions de quintaux métriques par an), dans le Nord (Valenciennes, Anzin), la Nièvre (Decize), la Saône-et-Loire (Epinac, le Creuzot), la Loire (St-Etienne, Rive-de-Gier), l'Aveyron (Aubin), le Gard (Alais); le lignite, dans les Bouches-du-Rhône, le Bas-Rhin, le Gard, la Vaucluse, l'Isère, la Haute-Saône, la Nièvre; la tourbe (4 à 5 millions de quintaux métriques par an), dans l'Aisne, l'Isère, la Loire-Inférieure, la Marne, le Bas-Rhin, le Doubs, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais, la Seine-et-Oise, la Somme. Parmi les matières salines, on trouve le sel gemme, dans la Meurthe, la Moselle, la Haute-Saône, le Doubs, le Jura, l'Ariége, les Basses-Pyrénées; les marais salants, dans le Var, les Bouches-du-Rhône, le Gard, l'Hérault, la Charente-Inférieure, la Vendée, la Loire-Inférieure, la Manche (la production du sel varie de 500 à 600 millions de kilogr. par an); l'alun, dans l'Aisne, l'Oise, le Bas-Rhin et l'Aveyron. Les eaux minérales, au nombre de 860 environ, se divisent en froides et thermales ou chaudes, et en ferrugineuses, gazeuses, sulfureuses et salines: celles d'Aix en Provence, d'Aix en Savoie, de St-Amand, des deux Bagnères, de Balaruc, de Baréges, de Bourbon-Lancy, de Bourbonne-les-Bains, de Cauterets, des Eaux-Bonnes de Forges, du Mont-Dore, de Néris, de Plombières, de Vichy, etc.

Toute exploitation des richesses minérales de la France est placée sous la surveillance de l'administration, qui a divisé le territoire en 8 inspections des mines.

Climat. Le climat de la France, quoique des plus tempérés, est encore très-varié, en raison de causes locales qui le modifient, telles que l'exposition, la hauteur au-dessus du niveau de la mer, l'état de la culture, les forêts, etc. On a partagé, sous ce rapport, le pays en 4 zones: la 1re, celle des céréales, depuis la frontière du N. jusqu'à une ligne tirée de Mézières à Nantes; la 2e, celle des vignes, des mûriers, et de la culture ordinaire, entre la ligne précédente et une autre tirée de Strasbourg à l'embouchure de la Charente; la 3e, celle des vignes, maïs, mûriers et culture ordinaire, entre cette dernière ligne et une autre qui va de Grenoble à Perpignan; la 4e, celle des oliviers, mûriers, vignes et orangers, qui comprend le reste de la France. L'air est généralement sain. La température moyenne de l'année est de + 12°. En 1830, elle atteignit + 40° à Orange en été, et — 28° à Mulhouse en hiver. En 1842, elle fut de + 38° à Paris.

Gouvernement. Le gouvernement de la France est monarchique; le pouvoir, déclaré héréditaire pour les mâles dans la famille Bonaparte, appartient à un *Empereur*, qui emploie plusieurs ministres. Le nombre des ministères, après avoir souvent varié, est aujourd'hui (1865) de 10, qui sont: ministère d'*État*, — de la *Justice et des Cultes*, — des *Affaires étrangères*, — de l'*Intérieur*, — des *Finances*, — de la *Guerre*, — de la *Marine et des Colonies*, — de l'*Instruction publique*, — de l'*Agriculture, du Commerce et des Travaux publics*, — de la *Maison de l'Empereur*. Le ministre d'État, le ministre président le Conseil d'État, et trois vice-présidents de ce Conseil, sont chargés, pendant les sessions législatives, de défendre devant le Sénat et le Corps législatif, de concert avec les présidents de sections du Conseil d'État, délégués par l'Empereur, les projets de loi du gouvernement. Outre le ministère, l'Empereur est assisté d'un *Conseil privé*, créé le 1er février 1858, et composé aujourd'hui (1865) de 7 membres. L'Empereur exerce seul la puissance exécutive: il partage le pouvoir législatif avec trois grands corps politiques: 1° le *Sénat*, composé au plus de 150 membres, nommés par l'Empereur, et inamovibles, sans compter les cardinaux, les maréchaux de France et les amiraux, qui en font partie de droit; 2° le *Corps législatif*, qui compte 282 députés, élus pour 6 ans par le suffrage universel; 3° le *Conseil d'État* (*V. ces divers mots*), composé de 40 à 50 conseillers, de 40 maîtres des requêtes et de 80 auditeurs, tous nommés par l'Empereur et amovibles. Le Conseil d'État prépare les projets de loi et les règlements d'administration publique, et résout les difficultés qui s'élèvent en matière d'administration; le Corps Législatif discute et vote, sur l'initiative de l'empereur, les projets de loi et l'impôt; le Sénat, chargé de veiller au maintien de la constitution, autorise la promulgation des lois votées par les députés. — Les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires de France auprès des puissances étrangères sont au nombre de 33, plus 130 secrétaires d'ambassade ou de légation. Les agents consulaires sont au nombre de 113, dont 24 consuls généraux et 89 consuls, plus 15 chanceliers de missions diplomatiques, 15 élèves consuls, et 40 drogmans, secrétaires-interprètes, drogmans-chanceliers et interprètes.

Administration civile. La France est divisée en 89 *départements*, subdivisés en *arrondissements*, au nombre de 373: les arrondissements sont partagés en 2,938 *cantons*, et les cantons en 37,510 *communes*. Chaque département est administré par un *préfet*, chaque arrondissement par un *sous-préfet*, chaque commune par un maire. Le préfet est assisté d'un *Conseil de préfecture* (*V.* PRÉFET), chargé des affaires qui concernent le contentieux administratif, et des décisions duquel on appelle au Conseil d'État. Un *Conseil général* (*V.* CONSEIL) se réunit chaque année au ch.-l. du département, pour régler la répartition des impôts entre les arrondissements, et émettre des vœux sur les besoins du département. Un *Conseil d'arrondissement* (*V.* CONSEIL) possède, pour chaque arrondissement, les mêmes attributions. Chaque maire est assisté d'un ou de plusieurs *adjoints*, qui le remplacent en cas d'absence, et d'un *Conseil municipal* (*V.* COMMUNE), qui dresse avec le maire le budget de la commune et donne son avis sur toutes les questions d'intérêt local. Les cantons sont des subdivisions à la fois civiles et judiciaires; mais ils n'ont pas une administration civile spéciale. Le dép. de la Seine et la ville de Lyon ont une organisation particulière (*V.* LYON et PARIS). Voici le tableau alphabétique des départements, avec le nombre des habitants et des députés de chacun, ses chefs-lieux, arrondissements, cantons et communes:

Départ. *Ch.-l.*	*Arrondissements.*	*Cant.*	*Comm.*
Ain..... Bourg.... (369,767 hab., 3 députés.)	Belley	9	131
	Bourg	10	121
	Gex	3	31
	Nantua	6	73
	Trévoux	7	112
Aisne.... Laon..... (564,697 hab., 4 députés.)	Chât.-au-Thierry	5	124
	Laon	11	288
	St-Quentin	7	127
	Soissons	6	166
	Vervins	8	131
Allier... Moulins.. (356,432 hab., 3 députés.)	Gannat	5	67
	La Palisse	6	75
	Montluçon	8	91
	Moulins	9	84
Alpes (Basses-). Digne. (146,368 hab., 1 député.)	Barcelonnette	4	20
	Castellane	6	48
	Digne	9	87
	Forcalquier	6	50
	Sisteron	5	49
Alpes (Hautes-). Gap. (125,100 h., 1 dép.)	Briançon	5	27
	Embrun	5	36
	Gap	14	126
Alpes-Maritimes. Nice. (194,578 h., 2 dép.)	Grasse	8	59
	Nice	11	40
	Puget-Theniers	6	47
Ardèche.. Privas... (388,529 hab., 3 députés.)	Largentière	10	106
	Privas	10	108
	Tournon	11	125
Ardennes. Mézières. (329,111 hab., 2 députés.)	Mézières	7	99
	Rethel	6	108
	Rocroy	5	69
	Sedan	5	81
	Vouziers	8	121
Ariége... Foix..... (251,850 hab., 2 députés.)	Foix	8	139
	Pamiers	6	114
	St-Girons	6	83
Aube.... Troyes... (262,785 hab., 2 députés.)	Arcis-sur-Aube	4	93
	Bar-sur-Aube	4	88
	Bar-sur-Seine	5	85
	Nogent-sur-Seine	4	60
	Troyes	9	120
Aude. Carcassonne. (283,606 hab., 2 députés.)	Carcassonne	12	139
	Castelnaudary	5	74
	Limoux	8	150
	Narbonne	6	71
Aveyron. Rodez.... (396,025 hab., 3 députés.)	Espalion	9	47
	Milhau	9	49
	Rodez	11	75
	St-Affrique	6	52
	Villefranche	7	59
Bouches-du-Rhône. Marseille. (507,112 h., 4 dép.)	Aix	10	58
	Arles	8	32
	Marseille	9	16
Calvados. Caen..... (481,992 hab., 4 députés.)	Bayeux	6	137
	Caen	9	188
	Falaise	5	114
	Lisieux	6	126
	Pont-l'Evêque	5	109
	Vire	6	96
Cantal... Aurillac.. (240,523 hab., 2 députés.)	Aurillac	8	93
	Mauriac	6	57
	Murat	3	35
	St-Flour	6	74
Charente. Angoulême. (379,081 hab., 3 députés.)	Angoulême	9	137
	Barbezieux	6	80
	Cognac	4	63
	Confolens	6	66
	Ruffec	4	82
Charente-Inférieure. La Rochelle. (481,060 hab., 4 députés.)	La Rochelle	7	55
	Jonzac	7	120
	Marennes	6	34
	Rochefort	5	41
	Saintes	8	109
	St-Jean-d'Angely	7	120
Cher.... Bourges.. (323,393 hab., 2 députés.)	Bourges	10	100
	St-Amand	11	114
	Sancerre	8	76
Corrèze.. Tulle..... (310,118 hab., 2 députés.)	Brives	10	97
	Tulle	12	118
	Ussel	7	71
Corse.... Ajaccio... (252,889 hab., 2 députés.)	Ajaccio	12	74
	Bastia	20	93
	Calvi	6	33
	Corte	16	109
	Sartène	8	44

Départ. *Ch.-l.*	*Arrondissements.*	*Cant.*	*Comm.*
Côte-d'Or. Dijon.... (384,140 hab., 3 députés.)	Beaune	10	199
	Châtillon-sur-Seine	6	116
	Dijon	14	264
	Semur	6	148
Côtes-du-Nord. St-Brieuc. (628,676 hab., 5 députés.)	Dinan	10	91
	Guingamp	10	74
	Lannion	7	64
	Loudéac	9	58
	St-Brieuc	12	95
Creuse... Guéret... (270,055 hab., 2 députés.)	Aubusson	10	99
	Bourganeuf	4	41
	Boussac	4	46
	Guéret	7	75
Dordogne. Périgueux. (501,687 hab., 4 députés.)	Bergerac	13	172
	Nontron	8	80
	Périgueux	9	113
	Ribérac	7	84
	Sarlat	10	133
Doubs... Besançon. (296,280 hab., 2 députés.)	Baume-les-Dames	7	187
	Besançon	8	203
	Montbéliard	7	161
	Pontarlier	5	88
Drôme... Valence.. (326,681 hab., 3 députés.)	Die	9	117
	Montélimart	6	69
	Nyons	4	74
	Valence	10	106
Eure.... Evreux... (398,661 hab., 4 députés.)	Bernay	6	124
	Evreux	11	224
	Les Andelys	6	117
	Louviers	5	111
	Pont-Audemer	8	124
Eure-et-Loir. Chartres. (290,455 hab., 2 députés.)	Chartres	8	166
	Châteaudun	5	80
	Dreux	7	126
	Nogent-le-Rotrou	4	54
Finistère. Quimper.. (627,304 hab., 4 députés.)	Brest	12	83
	Châteaulin	7	60
	Morlaix	10	58
	Quimper	9	62
	Quimperlé	5	21
Gard.... Nîmes.... (422,107 hab., 4 députés.)	Alais	10	98
	Le Vigan	10	78
	Nîmes	11	73
	Uzès	8	99
Garonne (Haute-). Toulouse. (484,081 hab., 4 députés.)	Muret	10	126
	St-Gaudens	11	231
	Toulouse	12	128
	Villefranche	6	93
Gers.... Auch..... (298,931 hab., 3 députés.)	Auch	6	85
	Condom	6	87
	Lectoure	5	72
	Lombez	4	71
	Mirande	8	151
Gironde. Bordeaux. (667,193 hab., 5 députés.)	Bazas	7	70
	Blaye	4	56
	Bordeaux	18	157
	La Réole	6	103
	Lesparre	4	29
	Libourne	9	132
Hérault. Montpellier. (409,391 hab., 3 députés.)	Béziers	12	99
	Lodève	5	73
	Montpellier	14	114
	St-Pons	5	45
Ille-et-Vilaine. Rennes. (584,970 hab., 4 députés.)	Fougères	6	57
	Montfort	5	46
	Redon	7	46
	Rennes	10	78
	St-Malo	9	62
	Vitré	6	61
Indre. Châteauroux. (270,054 hab., 2 députés.)	Châteauroux	8	81
	Issoudun	4	49
	La Châtre	5	59
	Le Blanc	6	56
Indre-et-Loire. Tours. (393,572 h., 3 dép.)	Chinon	7	87
	Loches	6	68
	Tours	11	126
Isère.... Grenoble. (577,748 hab., 4 députés.)	Grenoble	20	212
	La Tour-du-Pin	8	123
	St Marcellin	7	84
	Vienne	10	131
Jura. Lons-le-Saunier. (298,053 hab., 2 députés.)	Dôle	9	137
	Lons-le-Saunier	11	212
	Poligny	7	152
	St-Claude	5	82

Départ. Ch.-l.	*Arrondissements.*	*Cant.*	*Comm.*
Landes. Mont-de-Marsan. (300,839 h., 2 dép.)	Dax	8	106
	Mont-de-Marsan	12	118
	St-Sever	8	107
Loir-et-Cher. Blois. (269,029 h., 2 dép.)	Blois	10	139
	Romorantin	6	49
	Vendôme	8	110
Loire. St-Etienne. (517,603 h., 4 dép.)	Montbrison	9	138
	Roanne	10	110
	St-Etienne	11	72
Loire (Haute-). Le Puy. (305,521 h., 2 dép.)	Brioude	8	106
	Le Puy	14	114
	Yssengeaux	6	40
Loire-Inférieure. Nantes. (580,207 hab., 4 députés.)	Ancenis	5	27
	Châteaubriant	7	37
	Nantes	17	67
	Paimbœuf	5	25
	Savenay	11	52
Loiret... Orléans... (352,757 hab., 3 députés.)	Gien	5	49
	Montargis	7	95
	Orléans	14	107
	Pithiviers	5	98
Lot..... Cahors... (295,512 hab., 2 députés.)	Cahors	12	129
	Figeac	8	112
	Gourdon	9	74
Lot-et-Garonne. Agen. (332,065 hab., 3 députés.)	Agen	9	72
	Marmande	9	98
	Nérac	7	62
	Villeneuve-d'Agen	10	84
Lozère... Mende... (137,367 hab., 1 député.)	Florac	7	52
	Marvejols	10	78
	Mende	7	63
Maine-et-Loire. Angers. (526,012 hab., 4 députés.)	Angers	9	89
	Baugé	6	66
	Cholet	7	77
	Saumur	7	83
	Segré	5	61
Manche.. St-Lô.... (591,421 hab., 4 députés.)	Avranches	9	124
	Cherbourg	5	73
	Coutances	10	138
	Mortain	8	74
	St-Lô	9	117
	Valognes	7	118
Marne. Châlons-sur-Marne. (385,198 hab., 3 députés.)	Châlons-sur-Marne	5	105
	Epernay	9	177
	Reims	10	181
	Ste-Menehould	3	80
	Vitry-le-François	5	124
Marne (Haute-). Chaumont. (254,413 h., 2 dép.)	Chaumont	10	195
	Langres	10	210
	Vassy	8	145
Mayenne. Laval.... (375,163 hab., 3 députés.)	Château-Gontier	6	72
	Laval	9	92
	Mayenne	12	110
Meurthe. Nancy.... (428,643 hab., 3 députés.)	Château-Salins	5	147
	Lunéville	6	145
	Nancy	8	187
	Sarrebourg	5	116
	Toul	5	119
Meuse. Bar-le-Duc. (305,540 hab., 3 députés.)	Bar-le-Duc	8	128
	Commercy	7	179
	Montmédy	6	131
	Verdun	7	149
Morbihan. Vannes.. (485,504 hab., 3 députés.)	Lorient	11	50
	Napoléonville	7	48
	Ploërmel	8	62
	Vannes	11	76
Moselle.. Metz..... (446,457 hab., 3 députés.)	Briey	5	131
	Metz	9	223
	Sarreguemines	8	156
	Thionville	5	119
Nièvre... Nevers... (332,814 hab., 3 députés.)	Château-Chinon	5	60
	Clamecy	6	93
	Cosne	6	65
	Nevers	8	96
Nord.... Lille..... (1,303,380 hab., 9 députés.)	Avesnes	10	153
	Cambrai	7	118
	Douai	6	66
	Dunkerque	7	60
	Hazebrouck	7	53
	Lille	16	129
	Valenciennes	7	81
Oise.... Beauvais.. (401,417 hab., 3 députés.)	Beauvais	12	242
	Clermont	8	168
	Compiègne	8	157
	Senlis	7	133
Orne.... Alençon.. (423,350 hab., 3 députés.)	Alençon	6	91
	Argentan	11	175
	Domfront	8	96
	Mortagne	11	149
Pas-de-Calais. Arras. (724,338 hab., 6 députés.)	Arras	10	211
	Béthune	8	142
	Boulogne	6	101
	Montreuil	6	140
	St-Omer	7	118
	St-Pol	6	191
Puy-de-Dôme. Clermont-Ferrand. (576,409 hab., 5 députés.)	Ambert	8	52
	Clermont-Ferrand	14	109
	Issoire	9	115
	Riom	13	128
	Thiers	6	39
Pyrénées (Basses-). Pau. (436,628 hab., 3 députés.)	Bayonne	8	53
	Mauléon	6	106
	Oloron	8	80
	Orthez	7	135
	Pau	11	185
Pyrénées (Hautes-). Tarbes. (240,179 h., 2 dép.)	Argelès	5	91
	Bagnères	10	194
	Tarbes	11	194
Pyrénées-Orientales. Perpignan. (181,763 h., 1 dép.)	Céret	4	42
	Perpignan	7	86
	Prades	6	102
Rhin (Bas-). Strasbourg. (577,574 hab., 4 députés.)	Saverne	7	164
	Schelestadt	8	113
	Strasbourg	12	161
	Weissembourg	6	104
Rhin (Haut-). Colmar. (515,802 h., 4 dép.)	Belfort	9	191
	Colmar	13	140
	Mulhouse	8	159
Rhône... Lyon..... (662,493 h., 5 dép.)	Lyon	18	130
	Villefranche	9	128
Saône (Haute-). Vesoul. (317,183 h., 3 dép.)	Gray	8	165
	Lure	10	203
	Vesoul	10	215
Saône-et-Loire. Mâcon. (582,137 hab., 5 députés.)	Autun	8	85
	Châlon-sur-Saône	10	153
	Charolles	13	134
	Louhans	8	81
	Mâcon	9	130
Sarthe... Le Mans. (466,155 hab., 4 députés.)	La Flèche	7	76
	Le Mans	10	114
	Mamers	10	143
	St-Calais	6	56
Savoie... Chambéry. (275,309 hab., 2 députés.)	Albertville	4	41
	Chambéry	15	160
	Moutiers	4	55
	St-Jean-de-Maurienne	6	69
Savoie (Haute-) Annecy. (267,496 hab., 2 députés.)	Annecy	7	98
	Bonneville	8	64
	St-Julien	6	77
	Thonon	6	70
Seine.... Paris..... (1,727,419 hab., 9 députés.)	Paris.... (Arrondiss.)	20	1
	St-Denis	4	29
	Sceaux	4	40
Seine-Inférieure. Rouen. (789,998 hab., 6 députés.)	Dieppe	8	168
	Le Havre	9	121
	Neufchâtel	8	145
	Rouen	15	157
	Yvetot	10	168
Seine-et-Marne. Melun. (352,312 hab., 3 députés.)	Coulommiers	4	77
	Fontainebleau	7	100
	Meaux	7	154
	Melun	6	97
	Provins	5	99
Seine-et-Oise. Versailles. (513,073 hab., 4 députés.)	Corbeil	4	93
	Etampes	4	69
	Mantes	5	127
	Pontoise	7	162
	Rambouillet	6	119
	Versailles	10	114
Sèvres (Deux-). Niort. (383,817 hab., 3 députés.)	Bressuire	6	91
	Melle	7	92
	Niort	10	93
	Parthenay	8	79

Départ. Ch.-l.	Arrondissements.	Cant.	Comm.
Somme.. Amiens... (572,646 hab., 5 députés.)	Abbeville	11	171
	Amiens	13	249
	Doullens	4	89
	Montdidier	5	141
	Péronne	8	179
Tarn.... Albi..... (353,633 hab., 3 députés.)	Albi	8	92
	Castres	14	92
	Gaillac	8	75
	Lavaur	5	57
Tarn-et-Garonne. Montauban. (232,551 h., 2 dép.)	Castel-Sarrasin	7	81
	Moissac	6	49
	Montauban	11	63
Var. Draguignan. (315,526 h., 2 dép.)	Brignolles	8	54
	Draguignan	11	60
	Toulon	8	29
Vaucluse. Avignon.. (268,255 hab., 2 députés.)	Avignon	5	20
	Apt	5	50
	Carpentras	5	31
	Orange	7	48
Vendée. Napoléon-Vendée. (395,695 h., 3 dép.)	Fontenay-le-Comte	9	111
	Les Sables-d'Olonne	11	83
	Napoléon-Vendée	10	104
Vienne.. Poitiers... (322,028 hab., 3 députés.)	Châtellerault	6	51
	Civray	5	45
	Loudun	4	57
	Montmorillon	6	60
	Poitiers	10	83
Vienne (Haute-). Limoges. (319,595 hab., 2 députés.)	Bellac	8	65
	Limoges	10	79
	Rochechouart	5	30
	St-Yrieix	4	26
Vosges.. Epinal... (415,485 hab., 3 députés.)	Epinal	6	126
	Mirecourt	6	142
	Neufchâteau	5	132
	Remiremont	4	39
	St-Dié	9	109
Yonne... Auxerre.. (370,305 hab., 3 députés.)	Auxerre	12	131
	Avallon	5	71
	Joigny	9	108
	Sens	6	91
	Tonnerre	5	82

Rangés par bassins, les départements forment les groupes suivants : *Bassin du Rhin* : Haut-Rhin, Bas-Rhin. — *B. de la Moselle* : Vosges, Meurthe, Moselle. — *B. de la Meuse* : Meuse, Ardennes. — *B. de l'Escaut* : Pas-de-Calais, Nord. — *B. de la Somme* : Somme. — *B. de la Seine* : Seine-et-Marne, Seine, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure, Aube, Haute-Marne, Marne, Oise, Aisne, Yonne, Eure-et-Loir, Eure. — *B. de l'Orne, de la Vire, de la Rance* : Orne, Calvados, Manche, Côtes-du-Nord. — *B. de l'Odet, du Blavet et de la Vilaine* : Finistère, Morbihan, Ille-et-Vilaine. — *B. de la Loire* : Haute-Loire, Loire, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Nièvre, Sarthe, Mayenne, Allier, Puy-de-Dôme, Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre, Creuse, Haute-Vienne, Vienne. — *B. du Lay, de la Sèvre-Niortaise, de la Charente* : Vendée, Deux-Sèvres, Charente, Charente-Inférieure. — *B. de la Garonne* : Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde, Ariége, Tarn, Aveyron, Lot, Lozère, Cantal, Corrèze, Dordogne, Gers. — *B. de l'Adour, de la Nivelle, de la Bidassoa* : Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes. — *B. du Tech, du Têt, de la Gly* : Pyrénées-Orientales. — *B. de l'Aude* : Aude. — *B. de l'Orb et de l'Hérault* : Hérault. — *B. du Rhône* : Rhône, Bouches-du-Rhône, Ain, Jura, Doubs, Côte-d'Or, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Ardèche, Gard, Isère, Drôme, Vaucluse, H.-Alpes, B.-Alpes, Savoie, H.-Savoie. — *B. de l'Argens et du Var* : Var, Alpes-Marit.

Les Départements ont été formés des anciennes provinces qui s'étaient constituées pendant l'époque féodale. En voici le tableau comparatif :

Départements.	*Provinces et petits pays.*
	RÉGION DU NORD.
Nord.	Flandre française; Cambrésis; Hainaut français.
Pas-de-Calais.	Artois; Picardie (Basse): Boulonnair, Pays reconquis.
Somme.	Picardie (Basse): Ponthieu, Vimeu; Picardie (Haute): Amiénois, Santerre.
Seine-Inférieure.	Normandie (Haute): Roumois, Pays de Caux, Pays de Bray.
Eure.	Normandie (Haute): Vexin normand, campagne du Neubourg, de Saint-André, pays d'Ouche.
Calvados.	Normandie (Haute): Lieuvin, pays d'Auge; Normandie (Basse): Bessin, campagne de Caen, Bocage.
Orne.	Normandie (Basse): pays d'Houlme; campagne d'Alençon; Perche.
Manche.	Normandie (Basse): Avranchin, Cotentin.
Seine.	Ile-de-France.
Seine-et-Oise.	Ile-de-France: Vexin français, Mantois, Hurepoix, Brie française.
Seine-et-Marne.	Ile-de-France: Gâtinais français, Brie française; Champagne, Brie champenoise.
Oise.	Ile-de-France, Beauvoisis, Valois; Picardie (Haute): Amiénois, Santerre.
Aisne.	Ile-de-France, Soissonnais, Laonnais; Picardie (Haute), Vermandois, Thiérache: Brie champenoise.
Ardennes.	Champagne (Haute), Rethelois, principauté de Sedan.
Marne.	Champagne (Haute), Rémois, Argonne, Perthois.
Aube.	Champagne (Basse), Champagne propre.
Haute-Marne.	Champagne (Basse), Vallage, Bassigny.
Moselle.	Lorraine, Lorraine allemande; Luxembourg français; Trois-Évêchés, pays Messin.
Meuse.	Barrois; Trois-Evêchés, Verdunois.
Meurthe.	Lorraine, Lorraine propre; Trois-Evêchés, Toulois.
Vosges.	Lorraine, pays des Vosges.
	RÉGION DE L'EST.
Bas-Rhin.	Alsace (Basse).
Haut-Rhin.	Alsace (Haute), Sundgau.
Haute-Saône.	Franche-Comté, bailliage d'Amont.
Doubs.	Franche-Comté; princip. de Montbéliard.
Jura.	Franche-Comté, bailliage d'Aval.
Yonne.	Bourgogne : Auxerrois; Champagne (Basse), Sénonais.
Côte-d'Or.	Bourgogne : pays de la Montagne, Auxois, Dijonnais.
Saône-et-Loire.	Bourgogne: Autunois, Châlonais, Charolais, Mâconnais.
Ain.	Bresse, Bugey, pays de Gex, Valromey, princip. de Dombes.
Rhône.	Lyonnais, Beaujolais.
Loire.	Forez, Roannais.
	RÉGION DU CENTRE.
Puy-de-Dôme.	Auvergne (Basse), Limagne, Combrailles, Franc-Alleu.
Cantal.	Auvergne (Haute).
Corrèze.	Limousin (Bas).
Haute-Vienne.	Limousin (Haut); Marche (Basse).
Creuse.	Marche (Haute).
Allier.	Bourbonnais.
Nièvre.	Nivernais, Donziois; pays d'Entre-Loire, Morvan.
Cher.	Berry (Haut).
Indre.	Berry (Bas).
Loiret.	Orléanais : Orléanais propre, Sologne, Gâtinais orléanais.
Eure-et-Loir.	Orléanais : Beauce, pays Chartrain, Dunois, Thimerais; Perche.
Loir-et-Cher.	Orléanais : Blaisois, Vendômois, Sologne.
Indre-et-Loire.	Touraine; Anjou (Bas).
	RÉGION DE L'OUEST.
Sarthe.	Maine; Anjou (Haut).
Mayenne.	Maine; Anjou (Haut).
Maine-et-Loire.	Anjou, Saumurois.
Ille-et-Vilaine.	Bretagne (Haute).
Loire-Inférieure.	Bretagne (Haute), Nantais.
Côtes-du-Nord.	Bretagne (Haute et Basse), Penthièvre.
Morbihan.	Bretagne (Basse).
Finistère.	Bretagne (Basse).
Vienne.	Poitou (Haut), Mirebalais, Loudunois.

Départements.	*Provinces et petits pays.*
Deux-Sèvres. . . .	Poitou (Haut), Thouarsais, Gâtine, Niortais.
Vendée.	Poitou (Bas).
Charente-Infér. . .	Aunis; Saintonge.
Charente.	Angoumois.

RÉGION DU SUD-OUEST.

Gironde.	Guyenne : Bordelais, Médoc, Bazadois.
Dordogne.	Guyenne : Périgord.
Lot-et-Garonne. . .	Guyenne : Agénois.
Lot.	Guyenne : Haut-Quercy.
Aveyron.	Guyenne : Rouergue.
Landes.	Gascogne : pays des Landes, Chalosse, Marsan.
Gers.	Gascogne : Armagnac, Condomois.
Hautes-Pyrénées. .	Gascogne : Bigorre, Quatre-Vallées.
Basses-Pyrénées. .	Béarn; Basse-Navarre; Gascogne, Labourd, Soule.
Haute-Garonne. . .	Languedoc (Haut), Toulousain; Gascogne : Comminges, Nébouzan.
Tarn-et-Garonne. .	Languedoc (Haut); Guyenne : Bas-Quercy.
Tarn.	Languedoc (Haut) : Albigeois, Lauraguais.
Aude.	Languedoc (Bas), Carcassez, Razez.
Hérault.	Languedoc (Bas), Agadez.
Gard.	Languedoc (Bas), Némosez, Cévennes, Uzégeois.
Lozère.	Languedoc (Cévennes), Gévaudan.
Ardèche.	Languedoc (Cévennes), Vivarais.
Haute-Loire. . . .	Languedoc (Cévennes), Vélay; Auvergne (Haute).
Ariége.	Comté de Foix, Donezan; Languedoc (Haut); Gascogne, Conserans.
Pyrénées-Orient. .	Roussillon, Conflans; Cerdagne franç[se].

RÉGION DU SUD-EST.

Isère.	Dauphiné (Haut) : Grésivaudan, Royanez; Dauphiné (Bas) : Viennois.
Drôme.	Dauphiné (Bas) : Valentinois, Tricastin, Diois; Dauphiné (Haut) : les Baronnies.
Hautes-Alpes. . . .	Dauphiné (Haut) : Gapençais, Embrunois, Briançonnais.
Savoie.	Savoie (Savoie propre, Maurienne, Tarentaise).
Haute-Savoie. . . .	Savoie (Genevois, Faucigny, Chablais).
Basses-Alpes. . . .	Provence (Haute).
Vaucluse.	Comtat Venaissin, comtat d'Avignon; principauté d'Orange.
Var.	Provence (Basse).
Bouches-du-Rhône.	Provence (Basse).
Alpes-Maritimes. .	Comté de Nice et Provence (Basse).
Corse.	Corse.

Il y eut 83 départements lors de l'institution, en 1790; en 1793, on forma *Vaucluse*, après la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin, ajoutés d'abord (1791) aux Bouches-du-Rhône; le *Rhône* et la *Loire*, par le dédoublement du dép. primitif de Rhône-et-Loire; en 1808, le *Tarn-et-Garonne*, au moyen de cantons détachés du Lot, de la Haute-Garonne, du Lot-et-Garonne et du Gers. En 1793, la *Corse* forma 2 dép., le Golo et le Liamone, division qui cessa en 1811. Les conquêtes de la république et du 1[er] empire français avaient élevé le nombre des départements à 130; ceux qui n'existent plus, depuis 1814, sont :

Départements.	*Chefs-lieux.*	*Pays correspondants.*
Dyle.	Bruxelles.	Belgique.
Escaut	Gand.	
Forêts	Luxembourg. . .	
Jemmapes	Mons.	
Lys.	Bruges.	
Meuse-Inférieure. . .	Maëstricht	
Deux-Nèthes	Anvers	
Ourthe.	Liége	
Sambre-et-Meuse . . .	Namur	
Bouches-de-l'Escaut.	Middelbourg. . .	Hollande.
— du-Rhin . . .	Bois-le-Duc. . . .	
— de-la-Meuse	La Haye.	
— de-l'Yssel. .	Zwolle.	
Ems-Occidental. . . .	Groningue	
Frise.	Leeuwarden . . .	
Yssel supérieur.	Arnheim.	
Zuyderzée	Amsterdam. . . .	
Ems-Oriental.	Aurich.	Hanovre.
Ems-Supérieur	Osnabrück	

Départements.	*Chefs-lieux.*	*Pays correspondants.*
Lippe	Munster.	Prusse-Rhénane.
Roër.	Aix-la-Chapelle	
Sarre	Trèves.	
Rhin-et-Moselle	Coblentz.	
Mont-Tonnerre.	Mayence.	Hesse-Darmstadt.
Bouches-de-l'Elbe. . .	Hambourg	Villes Hanséatiq. Lauenbourg, Oldenbourg, Hanovre.
— du-Wéser. .	Brême	
Mont-Terrible (supprimé en 1800). . .	Porentruy.	Suisse.
Simplon	Sion.	Suisse et Savoie.
Léman	Genève	
Mont-Blanc.	Chambéry.	
Doire	Ivrée.	Piémont.
Pô.	Turin	
Marengo.	Alexandrie. . . .	
Sesia.	Verceil	
Tanaro (supprimé en 1805)	Asti	
Stura.	Coni.	
Alpes-Maritimes. . . .	Nice.	Comté de Nice.
Gênes.	Gênes.	État de Gênes.
Montenotte.	Savone.	
Apennins.	Chiavari.	
Taro.	Parme	Duché de Parme et Plaisance.
Arno.	Florence.	Toscane.
Méditerranée.	Livourne.	
Ombrone.	Sienne.	
Tibre.	Rome.	États de l'Église.
Trasimène.	Spolète.	

Cultes et divisions ecclésiastiques. En 1789, la France, abstraction faite du Comtat Venaissin qui appartenait au Pape, comptait 135 diocèses, savoir : 18 archevêchés ou provinces ecclésiastiques, 106 évêchés relevant de ces archevêchés, et 11 évêchés qui dépendaient de métropoles étrangères. Ces 11 évêchés étaient : Strasbourg, suffragant de Mayence; S[t]-Dié, Nancy, Metz, Toul, Verdun, suffragants de Trèves; et 5 en Corse, suffragants de Gênes ou de Pise. Les 18 archevêchés, qui avaient généralement conservé l'ancienne circonscription des provinces romaines de la Gaule, étaient : Aix, Albi, Arles, Auch, Besançon, Bordeaux, Bourges, Cambrai, Embrun, Lyon, Narbonne, Paris, Reims, Rouen, Sens, Toulouse, Tours, Vienne. En 1791, l'Assemblée constituante supprima les 135 diocèses, et créa un évêché par département : les 83 évêchés furent répartis entre 10 métropoles :

Métropole de Paris.	Paris.
— des côtes de la Manche.	Rouen.
— du Nord-Est.	Reims.
— de l'Est.	Besançon.
— du Sud-Est.	Lyon.
— des côtes de la Méditerranée.	Aix.
— du Sud.	Toulouse.
— du Sud-Ouest.	Bordeaux.
— du Nord-Ouest.	Rennes.
— du Centre.	Bourges.

Cette division ecclésiastique fut bientôt emportée par la Révolution. En 1801, le Concordat établit 60 diocèses, dont 50 évêchés et 10 archevêchés. Mais dans les limites de la France de 1789 et dans celles de la France jusqu'en 1860, se trouvaient seulement 41 évêchés et 9 archevêchés; ceux-ci étaient : Paris, Rouen, Besançon, Lyon, Aix, Toulouse, Bordeaux, Bourges, Tours. Le 10[e] archevêché, auj. hors de France, était celui de Malines, en Belgique.

Le Concordat de 1817 fit une organisation nouvelle, qui s'est maintenue jusqu'à ce jour. La France et ses colonies sont partagées en 90 diocèses, dont 17 archevêchés ou métropoles, et 73 évêchés. En voici le tableau, avec l'époque de leur création respective :

Archevêchés.	*Circonscriptions.*	*Évêchés.*	*Circonscriptions.*
Aix (1[er] s.).	Bouches-du-Rhône (moins l'arrond. de Marseille). . .	Marseille (1[er] s.).	B[es]-du-Rhône (arrondiss. de Marseille).
		Fréjus (IV[e] s.). .	Var.
		Digne (IV[e] s.). .	Basses-Alpes.
		Gap (1[er] siècle). .	Hautes-Alpes.
		Ajaccio (VII[e] s.).	Corse.
		Alger (1838). . . .	Afrique.
		Nice (III[e] s.). . . .	Alpes-Marit.

Archevêchés.	*Circonscriptions.*	*Évêchés.*	*Circonscriptions.*
Albi (év. au IIIe siècle, archev. en 1676).....	Tarn....	Rodez (ve s.)...	Aveyron.
		Cahors (IIIe s.).	Lot.
		Mende (Ier s.)..	Lozère.
		Perpignan (VIe s.)	Pyrén.-Orient.
Auch (év. au IIIe s., arch. 829).	Gers....	Aire (ve s.).....	Landes.
		Tarbes (IVe s.)..	Htes-Pyrénées.
		Bayonne (IVe s.).	Bses-Pyrénées.
Avignon (XVe siècle).	Vaucluse.	Nîmes (ve s.)...	Gard.
		Valence (IVe s.).	Drôme.
		Viviers (IIIe s.).	Ardèche.
		Montpellier (ve s.)	Hérault.
Besançon (évêché au IIe siècle, archev. au IVe)......	Doubs, Haute-Saône...	Strasbourg (IVe siècle)........	B.-Rhin. H.-Rhin.
		Metz (Ier s.)....	Moselle.
		Verdun (IVe s.).	Meuse.
		Belley (ve s.)...	Ain.
		St-Dié (XVIIIe s.)	Vosges.
		Nancy (XVIIIe s.)	Meurthe.
Bordeaux (IIIe siècle).	Gironde.	Agen (IIIe s.)...	Lot-et-Garonne.
		Angoulême (IIIe s.)	Charente.
		Poitiers (IIIe s.).	Vienne, Deux-Sèvres.
		Périgueux (IIe s.)	Dordogne.
		La Rochelle (XVIIe)	Charente-Inf.
		Luçon (XIVe s.).	Vendée.
		La Basse-Terre (1850)........	Guadeloupe.
		St-Denis (1850).	La Réunion.
		Saint-Pierre et Fort-de-France (1850)........	Martinique.
Bourges (dès les temps apostoliques)..	Cher, Indre....	Clermont (IIIe s.)	Puy-de-Dôme.
		Limoges (Ier s.).	Creuse, Haute-Vienne.
		Le Puy (IIIe s.).	Haute-Loire.
		Tulle (XIVe s.)..	Corrèze.
		St-Flour (1317).	Cantal.
Cambrai (évêché au IIe siècle, arch. 1559).	Nord....	Arras (IVe s.)..	Pas-de-Calais.
Chambéry (év. 1779, arch. 1817).	Savoie (arr. de Chambéry et d'Albertville)	Moutiers-en-Tarentaise......	Savoie (arr. de Moutiers).
		St-Jean-de-Maurienne (VIe s.).	Savoie (arr. de St-Jean).
		Annecy (1535)..	Haute-Savoie.
Lyon (IIe siècle).	Rhône, Loire...	Autun (IIe s.)...	Saône-et-Loire.
		Langres (IIIe s.).	Haute-Marne.
		Dijon (XVIIIe s.)	Côte-d'Or.
		St-Claude (1742)	Jura.
		Grenoble (IVe s.)	Isère.
Paris (év. vers 250, arch. 1622).	Seine...	Chartres (IIIe s.)	Eure-et-Loir.
		Meaux (IIIe s.)..	Seine-et-Marne
		Orléans (IIIe s.).	Loiret.
		Blois (XVIIe s.).	Loir-et-Cher.
		Versailles (XIXe s.)	Seine-et-Oise.
Reims (IIIe siècle).	Marne (arr. de Reims), Ardennes	Soissons (IIIe s.).	Aisne.
		Châlons (IVe s.).	Marne (moins l'arrond. de Reims).
		Beauvais (IIIe s.)	Oise.
		Amiens (IIIe s.).	Somme.
Rennes (év. au IIIe s., arch. 1859).	Ille-et-Vilaine..	Quimper (ve s.).	Finistère.
		Vannes (IIIe s.).	Morbihan.
		St-Brieuc (ve s.).	Côtes-du-Nord
Rouen (IIe siècle).	Seine-Inférieure.	Bayeux (IIe s.)..	Calvados.
		Evreux (IIIe s.)..	Eure.
		Séez (IIIe s.)....	Orne.
		Coutances (ve s.)	Manche.
Sens (IIIe s.)	Yonne...	Troyes (IVe s.)..	Aube.
		Nevers (IVe s.)..	Nièvre.
		Moulins (XIXe s.)	Allier.
Toulouse (évêché au IIIe siècle, arch. 1317).	Haute-Garonne.	Montauban (XIVe s.)	Tarn-et-Garonne.
		Pamiers (XIIIe s.)	Ariége.
		Carcassonne (IVe s.)	Aude.
Tours (IIIe siècle).	Indre-et-Loire...	Le Mans (Ier s.).	Sarthe.
		Laval (1855)....	Mayenne.
		Angers (IVe s.)..	Maine-et-Loire
		Nantes (Ier s.)..	Loire-Infér.

L'Algérie tout entière forme le diocèse d'Alger.

Chaque évêque ou archevêque est assisté de plusieurs *vicaires généraux* et d'un *chapitre*. Un chapitre spécial est attaché à la collégiale de St-Denis. Les diocèses sont divisés en *paroisses*, dont les unes portent le titre de *cures*, les autres celui de *succursales*, et ont à leur tête, les premières un *curé* inamovible, les autres un *desservant* amovible. Dans chaque ch.-l. de canton est une cure, de laquelle dépendent toutes les succursales du canton. Dans les villes où se trouvent plusieurs juges de paix, il y a une cure par justice de paix. Les curés des paroisses importantes sont assistés par des *vicaires*. On compte 175 vicaires généraux, 661 chanoines, 3,388 curés, 29,537 desservants et 7,190 vicaires. A chaque diocèse est attaché un séminaire pour l'instruction du clergé. Il y a des facultés de théologie à Paris, Aix, Bordeaux, Lyon, Rouen, Toulouse.

Le culte catholique est professé par la très-grande majorité des Français. L'Etat reconnaît et salarie deux autres cultes, le *protestantisme* et le *judaïsme*. Les protestants forment deux communions, celle de la *Confession d'Augsbourg* ou *église luthérienne*, et celle de l'*église réformée* ou *calviniste*. Les protestants sont au nombre d'environ 2 millions. Les luthériens habitent pour la plupart les dép. du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, du Doubs et de la Seine. Outre les ministres du culte qui se nomment *pasteurs*, au nombre de 249, ils ont des *conseils presbytéraux*, 34 *consistoires*, 6 *inspections*, un *directoire* et un *consistoire supérieur*, résidant à Strasbourg. Dans cette ville sont aussi établis une faculté de théologie et un gymnase protestant. Les calvinistes, répandus surtout dans les dép. de la Seine, du Gard, de la Charente-Inférieure, de l'Ardèche, de la Drôme, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne, de la Lozère et des Deux-Sèvres, ont des *pasteurs*, au nombre de 507, des *conseils presbytéraux*, 91 *consistoires*, un *conseil central* résidant à Paris, et une faculté de théologie établie à Montauban. Les juifs ou israélites, au nombre de 156,000 environ, ont un *consistoire central* qui siége à Paris, et des synagogues à Paris, Strasbourg, Colmar, Metz, Nancy, Bordeaux et Marseille. Le personnel des ministres du culte se compose d'un *grand-rabbin* du consistoire central, de 7 *grands-rabbins* de synagogue, 53 *rabbins* communaux et 61 ministres officiants.

Armée. — Sous les Mérovingiens, l'armée n'était formée que de bandes de *leudes* ou *fidèles*, et, après l'invasion, des hommes auxquels le roi avait donné des terres ou *bénéfices*, sous la condition du service militaire. Cette institution fut confirmée et généralisée par Charlemagne; l'armée, devenue plus nombreuse et exercée dans de longues campagnes, prit un aspect plus régulier. Mais, dans la dissolution féodale qui suivit la mort de ce prince, chaque seigneur se fit une armée de ses vassaux, et, jusqu'au XIIe siècle, il n'y eut pas d'armée nationale en France : le roi, comme les autres seigneurs, avait ses hommes d'armes, qu'il ne pouvait retenir plus de 40 jours sous les drapeaux. Louis VI commença à joindre à la cavalerie, formée des gentilshommes ses vassaux, une infanterie d'archers et d'arbalétriers, composée des milices communales. On y adjoignit des mercenaires connus sous les noms de *brabançons*, *cotereaux*, *routiers*, et, plus tard, sous celui de *grandes compagnies* (*V. ces mots*). Dans les grands dangers, les rois convoquaient le *ban* et l'*arrière-ban*, c.-à-d. les vassaux et les arrière-vassaux de la couronne. L'indiscipline des troupes féodales et les ravages des grandes compagnies déterminèrent Charles VII à changer entièrement l'organisation militaire. Par les ordonnances de 1439 et de 1448, la France eut pour la première fois une armée permanente et vraiment nationale, n'obéissant qu'au roi et soldée par lui. La *gendarmerie* ou *cavalerie* fut composée de 15 compagnies, dites *compagnies d'ordonnance* (*V. ce mot*), formant en tout 9,000 hommes; des *commissaires* ou *inspecteurs* devaient se transporter dans les villes où les compagnies étaient en garnison, et en passer la revue. Une infanterie fut en même temps constituée par la création des *francs-archers* (*V. ce mot*). Louis XI leur substitua un corps de 6,000 mercenaires suisses et de 10,000 hommes levés en France. Charles VIII ajouta aux Suisses des *lansquenets* (*V. ce mot*), troupes allemandes qui furent conservées par Louis XII, et par François Ier dans les premières années de son règne. Charles VIII, dans son expédition d'Italie, avait une artillerie nombreuse et réputée la plus formidable de l'Europe; cette arme avait déjà été perfectionnée sous Charles VII par les soins de Jean Bureau. François Ier, souvent abandonné par les mercenaires, créa, en 1535, 7 *légions provinciales* (*V. ce mot*). Sous les règnes suivants, elles furent remplacées par des *régiments*. Richelieu dit, dans ses Mémoires, qu'en 1640, le roi avait en campagne 100 régiments d'infanterie et 300 cornettes de cavalerie. Sous Louis XIV, l'armée s'accrut considérablement : elle était, sur le pied de

guerre, de 395,000 hommes en 1688, et, de 1701 à 1713, de plus de 400,000 hommes, ainsi distribués : 260 régiments d'infanterie, dont 20 étrangers (9 de Suisses 4 d'Allemands, 5 d'Irlandais, 1 d'Italiens, 1 de Flamands et Wallons), 62 régiments de cavalerie légère et 39 de dragons. Dans ces chiffres ne figure pas la maison militaire du roi. En 1791, l'Assemblée constituante fixa l'armée ainsi qu'il suit : 79 régiments d'infanterie légère; 12 bataillons de chasseurs ; 12 régiments d'infanterie allemande; 24 régiments de grosse cavalerie, 2 de carabiniers, 18 de dragons, 12 de chasseurs, 6 de hussards ; 7 régiments d'artillerie à pied ; 2 compagnies d'artilleurs à cheval; 6 compagnies de mineurs ; 10 compagnies d'ouvriers; 21 brigades de génie. Mais la guerre que la Révolution soutint contre toute l'Europe fit augmenter bientôt l'effectif : en 1793, il était, sur le papier, de 871,000 hommes, divisés en 11 armées; en 1794, on comptait 14 armées. (*Voy.* au mot Réquisition.) En 1798, l'engagement volontaire fut remplacé, pour la formation de l'armée, par la *conscription* (*V. ce mot*). L'armée comprit : 110 demi-brigades d'infanterie de ligne, 30 demi-brigades d'infanterie légère, 25 régiments de grosse cavalerie, 2 de carabiniers, 15 de dragons, 22 de chasseurs, 21 de hussards, 8 régiments d'artillerie à pied, 8 à cheval, 12 compagnies d'ouvriers, 32 brigades d'ouvriers artistes, 2 bataillons de pontonniers, 5 bataillons de sapeurs du génie, 9 compagnies de mineurs. Sous le Consulat, en 1802, l'armée comptait 90 régiments de ligne, 27 d'infanterie légère ; à la fin de l'Empire, en 1814, 156 régiments de ligne, 37 d'infanterie légère, 94 régiments de cavalerie (2 de carabiniers, 14 de cuirassiers, 24 de dragons, 8 de chevau-légers ou lanciers, 28 de chasseurs, 14 de hussards, 4 de gardes d'honneur), 9 régiments d'artillerie à pied, 7 à cheval, 232 compagnies de canonniers vétérans ou gardes-côtes, ouvriers, armuriers ; 3 bataillons de pontonniers et 27 du train ; 2 bataillons de mineurs du génie, 9 bataillons de sapeurs, 1 compagnie d'ouvriers, 2 du train. Sous la Restauration, après avoir créé 86 légions qui portaient chacune le nom d'un département, on établit 60 régiments de ligne, 20 d'infanterie légère, formant 144,795 hommes; il y eut 36,037 hommes de cavalerie, 15,973 d'artillerie, 4,824 de génie; en tout, 201,649 hommes sur le pied de paix. Il faut ajouter la garde royale et les Suisses. Depuis 1830, la conquête de l'Algérie et les troubles civils ont augmenté l'effectif. A partir de 1863, il est fixé sur le pied de paix à 404,000 hommes et 86,000 chevaux, et sur le pied de guerre à 757,000 hommes et 143,000 chevaux.

Il est établi, auprès du ministre de la guerre, des comités consultatifs d'état-major, de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie, de la gendarmerie, des fortifications, et de l'Algérie; un conseil de santé des armées; une commission d'hygiène hippique ; une commission mixte des travaux publics, chargée de donner son avis sur les travaux d'utilité publique qui sont projetés dans les zones militaires.

L'état-major comptait, en janvier 1863, 10 maréchaux de France, 99 généraux de division, 160 généraux de brigade, 80 généraux de division inscrits au cadre de réserve, ainsi que 180 généraux de brigade (*V.* État-major).

L'intendance militaire se compose de 264 fonctionnaires, dont 8 intendants généraux, 26 intendants militaires, 50 sous-intendants de 1re classe, 100 de 2e, 56 adjoints de 1re classe, et 24 de 2e. Ses bureaux comprennent 15 officiers principaux, 66 officiers de 1re classe, 67 de 2e, 176 adjudants en premier, et 176 adjudants en second. — Le service de santé comprend 1,147 médecins, dont 8 inspecteurs, 40 médecins principaux de 1re classe, 40 de 2e, 260 médecins majors de 1re classe, 300 de 2e, 400 aides-majors de 1re classe, 400 de 2e; et 159 pharmaciens, dont 1 inspecteur, 5 pharmaciens principaux de 1re classe, 5 de 2e, 36 pharmaciens majors de 1re classe, 42 de 2e, 55 pharmaciens aides-majors de 1re classe, et 15 de 2e. — Les services administratifs comprennent : 1° l'administration des hôpitaux militaires, confiée à 325 fonctionnaires, dont 10 officiers principaux, 43 officiers comptables de 1re classe, 44 de 2e, 114 adjudants en premier, 114 adjudants en second; 2° l'administration de l'habillement et du campement, entre les mains de 80 fonctionnaires, dont 3 officiers principaux, 21 officiers comptables, 56 adjudants d'administration; 3° l'administration des subsistances, composée de 10 officiers principaux, 87 officiers comptables de 1re et de 2e classe; 228 adjudants en premier et en second.

L'armée française, non compris la *garde impériale* (*V. ce mot*), se compose des armes et corps suivants : infanterie : 100 régiments de ligne (dont 75 anciens, et 25 d'infanterie légère transformés par décret de 1854), 20 bataillons de *chasseurs de Vincennes*, 1 compagnie de *vétérans*; — cavalerie : 2 régiments de *carabiniers* et 10 de *cuirassiers*, formant la cavalerie de réserve ; 12 de *dragons* et 8 de *lanciers*, formant la cavalerie de ligne ; 12 de *chasseurs*, 8 de *hussards*, formant la cavalerie légère; 9 compagnies pour la remonte ; — artillerie : 20 régiments d'*artillerie* (5 d'artillerie à pied, 10 d'artillerie montée, 4 d'artillerie à cheval, 1 de pontonniers), 12 compagnies d'*ouvriers* et 6 d'*armuriers*, 1 compagnie de *fuséens*, 3 de *canonniers vétérans*; — génie : 3 régiments du *génie*, 2 compagnies d'*ouvriers*, 1 compagnie de *vétérans*; — troupes d'Afrique : infanterie, 3 régiments de *zouaves*, 3 bataillons d'*infanterie légère d'Afrique*, 1 *légion étrangère* formant 1 régiment, 3 régiments de tirailleurs algériens à 3 bataillons de 21 compagnies, 7 compagnies de *discipline*; cavalerie, 3 régiments de *chasseurs d'Afrique*, 3 de *spahis*; — gendarmerie impériale, chargée de maintenir l'ordre à l'intérieur, et comprenant 26,209 hommes, et ainsi divisée : 26 *légions* à l'intérieur, 19,936 ; 2 bataillons d'infanterie et 4 escadrons de cavalerie de la *garde de Paris*, 2,892 ; 1 compagnie de *gendarmes vétérans*, 158; 1 bataillon de *voltigeurs corses*; une légion de *gendarmerie d'Afrique*, 661; 4 compagnies de *gendarmerie coloniale*, 600 ; — troupes d'administration : 7 compagnies d'*ouvriers d'administration*, dont 4 en France et 3 en Algérie : 5 compagnies d'*ouvriers des équipages*; 5 escadrons du *train*.

La valeur approximative en numéraire du matériel de guerre s'élevait, au 31 décembre 1857, à la somme de 631 millions de fr. Il comprenait alors 12 services : vivres, hôpitaux, habillement, campement, harnachement, équipages militaires, remontes, fourrages, artillerie, génie, écoles, et invalides. L'artillerie possédait 4,967 canons de siége de divers calibres en bronze, 3,411 en fer, 3,800 de campagne en bronze, 2,975 mortiers presque tous en bronze, 4,382 obusiers de siége et de campagne, 289 pierriers en bronze, 17,675 affûts de siége, de place, de casemate, de campagne. Il existait dans les arsenaux 6,091,2[illegible]4 boulets, 935,360 bombes, 1,600,000 obus, 212,215 grenades, 177,588 boîtes à balles remplies pour canons et obusiers, 16 millions de balles, 25 millions de kilogr. de poudre, 99 millions de cartouches, 86 millions de sachets remplis, 4,622 gargousses. L'État possédait encore 2,940,000 armes à feu, et plus d'un million de sabres.

L'État a 3 fonderies de canons (Douai, Strasbourg, Toulouse); des forges pour la fabrication des projectiles, à Besançon, Metz, Mézières, Nevers, Rennes et Toulouse; des manufactures d'armes, à Châtellerault, St-Étienne, Mutzig et Tulle; une manuf. de capsules à Montreuil; des poudreries à Angoulême, au Bouchet, à Esquerdes, Metz, au Pont-de-Buis, à St-Chamas, St-Médard, St-Ponce, Toulouse et Vonges; des raffineries de salpêtre à Bordeaux, Lille, Marseille, Nancy, Paris, Toulouse, et au Ripault; des parcs de construction pour les équipages militaires, à Vernon et à Châteauroux; des parcs de réparation, à Alger, Oran et Philippeville; plusieurs écoles militaires et d'application (*V.* Écoles); une école de tir et une école de gymnastique, à Vincennes; un gymnase musical militaire, à Paris; un hôtel des Invalides, à Paris. Il existe 11 dépôts de remonte pour la cavalerie à l'intérieur (Caen, Alençon, St-Lô, Guingamp, Villers, Hesdin, St-Maixent, Fontenay-le-Comte, Guéret, Tarbes et Mérignac), 3 en Algérie (Blidah, Oran, Constantine), 1 haras à Mostaganem, et 2 dépôts d'étalons d'Afrique (Blidah, Alélick). Le cadre des vétérinaires militaires comprend : 3 vétérinaires principaux, 125 vétérinaires de 1re classe, 139 de 2e, 95 aides-vétérinaires de 1re classe, 20 de 2e.

Divisions militaires. La France, avant 1789, fut divisée en *gouvernements*, qu'il ne faut pas confondre avec les provinces, et dont le nombre a varié; sous François Ier, qui les institua, on n'en comptait que 9 : Normandie, Guyenne, Languedoc, Provence, Dauphiné, Bourgogne, Champagne et Brie, Picardie, Ile-de-France. Sous Henri III, il y en eut 12, par l'addition de la Bretagne, de l'Orléanais et du Lyonnais. Depuis Louis XIV, il y eut 32 grands gouvernements, et 8 petits. En voici le tableau, avec les pays que chacun d'eux comprenait, et les départements qui en ont été formés :

Gouvernements.	*Ch.-l.*	*Pays.*	*Départem.*
Flandre	Lille	Flandre maritime, teutone ou flamingante. Flandre wallone. Cambrésis. Hainaut français	Nord.

Gouvernements.	*Ch.-l.*	*Pays.*	*Départem.*
Artois	Arras	Artois wallon. Artois flamingant.	Pas-de-Calais.
Picardie	Amiens	Haute Picardie (Amiénois, Santerre, Vermandois, Thiérache). Basse Picardie (Pays reconquis, Ponthieu, Vimeux).	Somme.
Normandie	Rouen	Hte Normandie (Vexin normand, pays de Caux, Roumois, Lieuvin, Bray, Auge, etc.) Basse Normandie (campagne de Caen, Bessin, Cotentin, Avranchin, Bocage, etc.).	Seine-Inférieure. Eure. Calvados. Manche. Orne.
Ile-de-France.	Paris	Ile-de-France. Brie française. Gâtinais français. Hurepoix. Vexin français. Mantois. Beauvaisis. Valois. Soissonnais. Laonnais.	Seine. Seine-et-Oise. Seine-et-Marne. Oise. Aisne.
Champagne	Troyes	Basse Champagne (Champagne propre, Sénonais, Vallage, Bassigny, Champagne pouilleuse). Haute Champagne (Rémois, Châlonnais, Perthois, Argonne, Réthelois, principauté de Sedan). Brie champenoise (Hte-Brie, Basse Brie, Brie pouilleuse).	Aube. Marne. Hte Marne Ardennes.
Lorraine	Nancy	Lorraine propre. Pays des Vosges. Lorraine allemande ou pays de la Sarre. Luxembourg français. Barrois. Duché de Bouillon. Duché de Carignan.	Meurthe. Meuse. Moselle. Vosges.
Alsace	Strasbourg	Basse Alsace. Haute Alsace. Sundgau.	Bas-Rhin. Haut-Rhin
Franche-Comté	Besançon	Bailliage d'Amont. — de Besançon. — du Milieu ou de Dôle. — d'Aval.	Doubs. Jura. Hte-Saône.
Bourgogne	Dijon	Dijonnais. Auxois. Auxerrois. Pays de la Montagne. Autunois. Châlonnais. Charolais. Mâconnais. Brionnais. Bresse. Bugey. Pays de Gex. Valromey. Pays de Dombes. Val-Bonne.	Ain. Côte-d'Or. Saône-et-Loire. Yonne.
Lyonnais	Lyon	Lyonnais propre. Forez. Beaujolais.	Rhône. Loire.
Orléanais	Orléans	Orléanais propre. Beauce (pays Chartrain, Dunois, Vendômois). Blaisois. Sologne. Gâtinais orléanais.	Loiret. Loir-et-Cher. Eure-et-Loir.

Gouvernements.	*Ch.-l.*	*Pays.*	*Départem.*
Touraine	Tours	Haute Touraine Basse Touraine.	Indre-et-Loire.
Berry	Bourges	Haut Berry. Bas Berry.	Cher. Indre.
Nivernais	Nevers	....	Nièvre.
Bourbonnais	Moulins	Haut Bourbonnais. Bas Bourbonnais.	Allier.
Marche	Guéret	Haute Marche. Basse Marche.	Creuse.
Limousin	Limoges	Haut Limousin. Bas Limousin.	Hte-Vienne Corrèze.
Auvergne	Clermont	Bse Auvergne (Limagne, pays de Franc-Aleu, Combrailles, Dauphiné d'Auvergne). Haute Auvergne.	Puy-de-Dôme. Cantal.
Bretagne	Rennes	Hte Bretagne (diocèses de Rennes, Nantes, Dol, St-Malo, St-Brieuc). Bse Bretagne (diocèses de Vannes, Tréguier, Saint-Pol-de-Léon, Quimper).	Ille-et-Vilaine. Côtes-du-Nord. Finistère. Morbihan. Loire-Inf.
Maine	Le Mans.	Bas Maine. Haut Maine. Perche.	Sarthe. Mayenne.
Anjou	Angers	Haut Anjou. Bas Anjou. Saumurois.	Maine-et-Loire.
Poitou	Poitiers	Haut Poitou. Bas Poitou.	Vienne. Deux-Sèv. Vendée.
Aunis	La Rochelle.	....	Charente-Inférieure.
Saintonge et Angoumois.	Angoulême.	....	Charente.
Guyenne et Gascogne.	Bordeaux	Guyenne propre ou Bordelais (Médoc). Bazadois. Agénois. Périgord. Quercy. Rouergue. Armagnac (Astarac, Lomagne, etc.). Pays des Landes. Duché d'Albret. Condomois. Chalosse (Marsan, Tursan). Bigorre. Comminges (Nébouzan). Conserans. Pays des Basques (Labourd, Soule, etc.).	Gironde. Dordogne. Lot-et-Garonne. Lot. Aveyron. Tarn-et-Garonne. Gers. Landes. Hautes-Pyrénées.
Béarn	Pau	Béarn. Basse Navarre.	Basses-Pyrénées.
Comté-de-Foix.	Foix	Haut Comté. Bas Comté. Donnezan.	Ariége.
Roussillon	Perpignan.	Roussillon. Vigueries de Conflans et de Perpignan. Cerdagne française.	Pyrénées-Orientales
Languedoc	Toulouse	Haut Languedoc (Albigeois, Lauraguais, etc.). Bas Languedoc. Cévennes (Gévaudan, Vivarais, Vélay).	Haute-Garonne. Tarn. Aude. Hérault. Gard. Lozère. Hte-Loire. Ardèche.
Dauphiné	Grenoble	Haut Dauphiné (Grésivaudan, Royanès, Briançonnais, Embrunois, les Baronnies, Gapençois). Bas Dauphiné (Valentinois, Diois, Viennois, Tricastin).	Isère. Drôme. Htes-Alpes

Gouvernements.	*Ch.-l.*	*Pays.*	*Départem.*
Provence....	Aix.....	Basse Provence. Haute Provence. Principauté d'Orange.	Bouches-du-Rhône. Bes-Alpes. Var.

Les petits gouvernements, que l'on rattache d'ordinaire aux grands gouvernements dans le territoire desquels ils se trouvaient enclavés, étaient :

Ville, prévôté et vicomté de Paris (Ile-de-France).
Boulogne et Boulonnais (Picardie).
Le Havre (Normandie).
Ville et principauté de Sedan (Champagne).
Toul et Toulois (Lorraine).
Metz et Verdun, pays Messin et Verdunois (Lorraine).
Saumur et Saumurois (Anjou).
Corse.

En 1791, l'Assemblée constituante remplaça les anciens gouvernements par 23 *divisions militaires* dont voici la liste :

Divisions.	*Départements.*
1. Lille.......	Nord, Aisne.
2. Mézières....	Ardennes, Marne, Meuse.
3. Metz.......	Moselle.
4. Nancy.....	Meurthe, Vosges.
5. Strasbourg..	Haut-Rhin, Bas-Rhin.
6. Besançon...	Haute-Saône, Doubs, Jura, Ain.
7. Grenoble...	Drôme, Isère, Hautes-Alpes, Basses-Alpes.
8. Marseille...	Bouches-du-Rhône, Var.
9. Montpellier.	Hérault, Ardèche, Lozère, Tarn, Gard, Aveyron.
10. Toulouse...	Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Aude, Ariége, Pyrénées-Orientales.
11. Bordeaux...	Gironde, Landes, Basses-Pyrénées.
12. Nantes.....	Loire-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Charente-Inférieure.
13. Rennes.....	Ille-et-Vilaine, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère.
14. Caen.......	Calvados, Eure, Manche, Orne.
15. Rouen......	Seine-Inférieure, Somme.
16. Arras......	Pas-de-Calais.
17. Paris......	Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Eure-et-Loir, Loiret.
18. Dijon.......	Côte-d'Or, Haute-Marne, Yonne, Aube, Nièvre, Saône-et-Loire.
19. Lyon.......	Rhône-et-Loire, Puy-de-Dôme, Loire, Cantal.
20. Périgueux..	Dordogne, Corrèze, Lot-et-Garonne, Lot, Charente.
21. Bourges....	Cher, Allier, Indre, Vienne, Haute-Vienne, Creuse.
22. Tours......	Indre-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire.
23. Bastia......	Corse.

Sous le 1er empire, en 1812, on comptait 32 divisions militaires, dont 22 pour l'ancienne France : 1. Paris; 2. Mézières; 3. Metz; 4. Nancy; 5. Strasbourg; 6. Besançon; 7. Grenoble; 8. Marseille; 9. Montpellier; 10. Toulouse; 11. Bordeaux; 12. Nantes; 13. Rennes; 14 Caen; 15. Rouen; 16. Lille; 17. Amsterdam; 18. Dijon; 19. Lyon; 20. Périgueux; 21. Poitiers; 22. Tours; 23. Bastia; 24. Bruxelles; 25. Maëstricht; 26. Mayence; 27. Turin; 28. Gênes; 29. Florence; 30. Rome; 31. Groningue; 32. Hambourg. — Sous la Restauration, il y en eut 22; et sous le roi Louis-Philippe, 21, dans l'ordre suivant : 1. Paris; 2. Châlons-sur-Marne; 3. Metz; 4. Tours; 5. Strasbourg; 6. Besançon; 7. Lyon; 8. Marseille; 9. Montpellier; 10. Toulouse; 11. Bordeaux; 12. Nantes; 13. Rennes; 14. Rouen; 15. Bourges; 16. Lille; 17. Bastia; 18. Dijon; 19. Clermont; 20. Bayonne; 21. Perpignan. La révolution de 1848 les réduisit à 17 : 1. Paris; 2. Lille; 3 Metz; 4. Strasbourg; 5. Besançon; 6. Lyon; 7. Marseille; 8. Montpellier; 9. Perpignan; 10. Toulouse; 11. Bayonne; 12. Bordeaux; 13. Clermont-Ferrand; 14. Nantes; 15. Rennes; 16. Caen; 17. Bastia.

Depuis 1858-60, il y en a 22, commandées chacune par un général de division; et 90 subdivisions, commandées chacune par un général de brigade.

Divisions.	*Subdivisions.*	*Départements.*
1. Paris......	Paris..........	Seine.
	Versailles.......	Seine-et-Oise.
	Beauvais.......	Oise.
	Melun..........	Seine-et-Marne.
	Troyes..........	Aube.
	Auxerre.........	Yonne.
	Orléans.........	Loiret.
	Chartres.......	Eure-et-Loir.
2. Rouen.....	Rouen..........	Seine-Inférieure.
	Evreux.........	Eure.
	Caen...........	Calvados.
	Alençon........	Orne.
3. Lille......	Lille...........	Nord.
	Arras..........	Pas-de-Calais.
	Amiens.........	Somme.
4. Châlons-sur-Marne.	Châlons-s.-Marne	Marne.
	Laon...........	Aisne.
	Mézières........	Ardennes.
5. Metz......	Metz...........	Moselle.
	Nancy.........	Meurthe
	Verdun........	Meuse.
	Epinal.........	Vosges.
6. Strasbourg.	Strasbourg......	Bas-Rhin.
	Colmar.........	Haut-Rhin.
7. Besançon...	Besançon.......	Doubs.
	Vesoul.........	Haute-Saône.
	Chaumont......	Haute-Marne.
	Dijon..........	Côte-d'Or.
	Lons-le-Saunier.	Jura.
8. Lyon......	Lyon...........	Rhône.
	Mâcon..........	Saône-et-Loire.
	Bourg..........	Ain.
	St-Etienne......	Loire.
	Privas..........	Ardèche.
	Valence........	Drôme.
9. Marseille...	Marseille.......	Bouches-du-Rhône.
	Toulon.........	Var.
	Digne..........	Basses-Alpes.
	Avignon........	Vaucluse.
	Nice...........	Alpes-Maritimes.
10. Montpellier.	Montpellier.....	Hérault.
	Nîmes.........	Gard.
	Mende.........	Lozère.
	Rodez.........	Aveyron.
11. Perpignan..	Perpignan......	Pyrénées-Orientales.
	Foix..........	Ariége.
	Carcassonne....	Aude.
12. Toulouse...	Toulouse.......	Haute-Garonne.
	Albi..........	Tarn.
	Cahors.........	Lot.
	Montauban.....	Tarn-et-Garonne.
13. Bayonne....	Bayonne.......	Basses-Pyrénées.
	Tarbes.........	Hautes-Pyrénées.
	Auch..........	Gers.
	Mont-de-Marsan	Landes.
14. Bordeaux...	Bordeaux.......	Gironde.
	Agen..........	Lot-et-Garonne.
	Périgueux......	Dordogne.
	Angoulême.....	Charente.
	La Rochelle.....	Charente-Inférieure.
15. Nantes.....	Nantes.........	Loire-Inférieure.
	Angers.........	Maine-et-Loire.
	Napol.-Vendée..	Vendée.
	Niort..........	Deux-Sèvres.
16. Rennes.....	Rennes........	Ille-et-Vilaine.
	Vannes........	Morbihan.
	Brest.........	Finistère.
	St-Brieuc.......	Côtes-du-Nord.
	Cherbourg.....	Manche.
	Laval..........	Mayenne.
17. Bastia.....	Bastia.........	Corse (arr. de Bastia, Calvi, Corte).
	Ajaccio........	Corse (arr. d'Ajaccio et de Sartène).
18. Tours......	Tours..........	Indre-et-Loire.
	Poitiers.......	Vienne.
	Blois..........	Loir-et-Cher.
	Le Mans........	Sarthe.
19. Bourges....	Bourges........	Cher.
	Châteauroux....	Indre.
	Moulins........	Allier.
	Nevers.........	Nièvre.
20. Clermont...	Clerm.-Ferrand.	Puy-de-Dôme.
	Aurillac........	Cantal.
	Le Puy.........	Haute-Loire.

Divisions.	*Subdivisions.*	*Départements.*
21. Limoges....	Limoges........	Haute-Vienne.
	Guéret..........	Creuse.
	Tulle...........	Corrèze.
22. Grenoble... (1860).	Grenoble.......	Isère.
	Annecy.........	Haute-Savoie.
	Chambéry......	Savoie.
	Gap.............	Hautes-Alpes.

Les divisions sont groupées en 6 *Grands commandements militaires. V.* ce mot au *Supplément.*

Pour le service du genie (places fortes, matériel), la France est divisée en 21 directions, qui ont pour ch.-l.: Paris, le Havre, Arras, Lille, Mézières, Metz, Strasbourg, Besançon, Lyon, Grenoble, Toulon, Montpellier, Perpignan, Toulouse, Bayonne, La Rochelle, Nantes, Brest, Cherbourg, Bourges et Ajaccio. Il faut ajouter 3 directions à Alger, Oran, Constantine, et une autre pour les colonies. — Le service de l'artillerie (armement des places et des troupes, poudres, etc.) comprend 26 directions, qui ont pour siége : Alger, Bastia, Bayonne, Besançon, Bourges, Brest, Cherbourg, Constantine, Douai, Grenoble, La Fère, La Rochelle, Lyon, Metz, Mézières, Montpellier, Nantes, Oran, Paris, Perpignan, Rennes, St-Omer, Strasbourg, Toulon et Toulouse. Ces directions sont groupées sous 11 commandements d'artillerie, ayant pour ch.-l. : Paris, Douai, La Fère, Metz, Strasbourg, Besançon, Lyon, Toulouse, Rennes, Bourges et Alger.

La France est defendue par 142 points fortifiés. Les principaux sont : 1° sur la frontière du Nord, Lille, Douai, St-Omer, Arras, Condé, Valenciennes, Bouchain, Cambrai, le Quesnoy, Maubeuge, Landrecies, Avesnes, Rocroy, La Fère, Soissons, Givet, Mézières, Sedan, Verdun, Vitry-le-François, Montmédy, Longwy, Thionville, Metz, Marsal, Bitche, Phalsbourg, Weissembourg, Lauterbourg près du Rhin; 2° sur la frontière de l'Est, Strasbourg, Schelestadt, Neuf-Brisach, Béfort, Langres, Besançon, Fort-de-Joux, Fort-l'Ecluse, Lyon, Grenoble, Briançon, L'Esseillon; 3° sur les côtes de la Méditerranée, Villefranche, Ste-Marguerite, Antibes, Toulon, Marseille, Cette, Collioure, Fort les-Bains, Port-Vendres; 4° sur la front. des Pyrénées, Bellegarde, Montlouis, Perpignan, Bayonne; 5° sur les côtes de l'Océan, Blaye, les Iles d'Aix, Oléron, Ré, Fort de l'Aiguille, Rochefort, La Rochelle, l'Ile de Belle-Ile, Quiberon, Lorient, Brest, St-Malo, Fort-Impérial, Granville, Cherbourg, le Havre, Dieppe, Boulogne, Calais, Gravelines, Dunkerque. — L'état-major des places, tant à l'intérieur qu'en Algérie, se compose de 155 commandants de place, 13 majors, 140 adjudants, 28 secrétaires-archivistes divisionnaires de place, et 5 aumôniers.

Les ch.-l. des légions de gendarmerie sont, par numéros d'ordre : Paris, Chartres, Rouen, Caen, Rennes, Nantes, Tours, Moulins, Niort, Bordeaux, Limoges, Cahors, Toulouse, Carcassonne, Nîmes, Marseille, Bastia, Grenoble, Lyon, Dijon, Besançon, Nancy, Metz, Arras et Strasbourg.

La durée du service militaire est de 7 années. On procède au recrutement par le tirage au sort. Il y a des cas d'exemption, et le remplacement est autorisé. Chaque département a un dépôt du recrutement et de la réserve. Pour juger les délits et crimes commis dans l'armée, la loi du 18 vendémiaire an VI (8 nov. 1797) a établi 2 conseils de guerre permanents par chaque division militaire territoriale. Un décret du 6 fév. 1852 a formé 12 conseils de révision pour statuer sur les pourvois; ils siégent à Paris (pour la 1re division), Lille (2e et 3e), Metz (4e, 5e 6e et 7e), Lyon (8e), Marseille (9e et 17e), Toulouse (10e, 11e et 12e), Bordeaux (13e et 14e), Rennes (15e, 16 et 18e), Bourges (19e, 20e et 21e), Alger, Oran et Constantine. Il existe des ateliers de punition pour les condamnés au boulet à Alger, Mers-el-Kébir, et Cherchell; pour les condamnés aux travaux publics, à Oran, Bone La Calle et Tenez; des pénitenciers militaires à Metz, Besançon, Lyon, Alger. Les soldats condamnés sont aussi écroués séparément dans un certain nombre de prisons (46 à l'intérieur, 13 en Algérie).

Avant 1848, on comptait plus de 5 millions de gardes nationaux, dont plus de 800,000 armés. Depuis 1851, on n'a conservé que les gardes nationales de Paris et de Rouen, et quelques corps spéciaux, comme les canonniers de Lille. (*V.* GARDE NATIONALE.)

Marine. Charlemagne eut une marine importante. Après lui, la royauté affaiblie ne se releva qu'au XIIe siècle : les croisades développèrent le mouvement maritime; mais la France emprunta encore, en 1202, des vaisseaux à Venise, Philippe-Auguste rassembla cependant, en 1215, une flotte de 1,700 voiles pour l'expédition d'Angleterre, et Louis IX fonda le port d'Aigues-Mortes sur la Méditerranée, y tint 80 galères, et, en 1270, créa la charge d'amiral. Ses successeurs furent encore forcés d'avoir recours à la marine étrangère, Philippe de Valois à celle de Gênes, Charles V à celle de la Castille. Au commencement du règne de Charles VI, on forma deux escadres, à Tréguier et à Honfleur, et l'on réunit 1,300 navires, pour une descente en Angleterre. La marine, négligée pendant le XVe siècle, ne se releva que sous François Ier, qui fit stationner 55 galères dans la Méditerranée, et, en 1545, réunit au Havre 150 bâtiments de guerre, et 60 petits bâtiments. Pendant les guerres de religion, on laissa dépérir cette flotte, et, en 1600, Henri IV n'avait pas un seul vaisseau pour aller chercher en Toscane Marie de Médicis. En 1626, Richelieu se fit nommer grand-maître et surintendant de la navigation : dès 1628, il avait 25 vaisseaux de guerre à Brest, et il régla leur nombre ordinaire à 50, sans compter les petits bâtiments. Il n'en restait plus que 18 en 1661, après la Fronde et le ministère de Mazarin. Mais Louis XIV et Colbert donnèrent à la marine une extension jusqu'alors inconnue. En 1667, il y avait 50 vaisseaux à Brest; en 1692, 110 vaisseaux de ligne et 690 autres bâtiments de guerre, portant 14,670 canons, et montés par 2,500 officiers et 97,500 hommes d'équipage. En 1715, Louis XIV laissa encore 80 vaisseaux de ligne; en 1743, à la mort du ministre Fleury, ils étaient réduits par sa négligence à 35. La guerre de Sept Ans détruisit presque entièrement la marine française : elle fut relevée par Louis XVI, et, en 1792, la France avait à la mer 102 bâtiments, savoir : 21 vaisseaux, 30 frégates, 18 corvettes, 24 avisos, 2 chaloupes canonnières, 10 flûtes ou gabares, et de plus, en construction ou dans les ports, 60 vaisseaux et 77 frégates. Détruite en partie à la prise de Toulon et dans les batailles navales, la flotte comptait encore, au moment de l'expédition d'Egypte, plus de 90 vaisseaux de guerre; les batailles d'Aboukir et de Trafalgar, les échecs partiels de la marine sous l'Empire, laissèrent encore, en 1814, 41 vaisseaux, 20 frégates, 8 corvettes, 22 bricks, et un grand nombre de bâtiments inférieurs; en tout, 284 voiles. Sous la Restauration, les expéditions de Navarin et d'Alger donnèrent une nouvelle extension à la marine : 193 bâtiments de guerre étaient armés en 1830. En 1848, le matériel de la marine comprenait : 21 vaisseaux de ligne, 32 frégates, 37 corvettes, 45 bricks, 90 petits bâtiments, 76 bâtiments à vapeur : il y avait en construction 48 bâtiments à voiles et 23 bâtiments à vapeur. En 1854, les forces navales consistaient en 38 vaisseaux de ligne, dont 12 à hélice; 32 frégates, dont 20 à vapeur; 17 corvettes, dont 16 à vapeur; 4 bricks; 14 avisos. En tout, 105 voiles, dont 56 à vapeur, et environ 4,500 canons.

Au 1er janvier 1865, le nombre des bâtiments de guerre à flot ou en construction était de 478, dont voici le détail : 49 vaisseaux de ligne : 6 à voiles, dont 1 de 120 canons, 1 de 100, 3 de 90, 1 de 50; 43 à vapeur, dont 7 de 120 canons, 19 de 100, 14 de 90; 3 de 60; 86 frégates : 62 à vapeur, dont 6 de 60 canons, 36 de 40, 20 de 20-16; 24 à voiles, dont 7 de 60 canons, 8 de 50, 9 de 40; 39 corvettes, dont 10 à voiles de 30 canons, et 29 à vapeur de 10-14 canons; 130 bricks et avisos, dont 18 à voiles et 112 à vapeur; 23 goëlettes à voiles de 2-4 canons; 58 chaloupes canonnières à vapeur de 2-4 canons; 19 batteries flottantes à vapeur; 74 bâtiments de transports, dont 30 à voiles, 44 à vapeur; en tout 9,718 canons, et une force de 102,436 chevaux.

Pendant la période de 1846 à 1854 inclusivement, les dépenses de la marine ont été :

	Service métropolitain.	*Service colonial.*	*Total.*
1846...	112,816,700 fr.	22,437,000 fr.	135,253,700 fr.
1847...	128,930,000	24,606,000	153,536,000
1848...	125,144,100	22,386,900	147,531,000
1849...	98,355,000	25,458,500	123,813,500
1850...	85,343,500	18,949,300	104,292,800
1851...	82,496,900	18,905,600	101,402,500
1852...	86,768,700	21,652,200	108,420,900
1853...	94,317,300	22,863,700	117,181,000
1854...	176,042,900	21,362,200	197,405,100

En 1865, le service métropolitain et colonial a été de 163,592,332 fr.

La marine compte six corps organisés, dont voici les noms et l'effectif au 1er janvier 1865 : *équipages de ligne*, 34,732 hommes; 4 régiments d'*infanterie*, 13,689; 1 régiment d'*artillerie*, 3,865; 1 bataillon de *gendarmerie*, 382; 1 *compagnie de discipline*, 216; *gardes chiourmes*, 422. Les équipages de ligne se recrutent 2/3 par l'inscription maritime (*V. ce mot*), 1/3 par le recrutement ordinaire. A la

même date de janvier 1865, le corps des *officiers de marine* se composait de : 2 amiraux, 17 vice-amiraux en activité, 14 en réserve ; 30 contre-amiraux, 20 en réserve ; 130 capitaines de vaisseau, 270 capitaines de frégate, 825 lieutenants de vaisseau, 600 enseignes, et 300 aspirants. Il y a encore : le *génie maritime*, les *ingénieurs hydrographes*, les *inspecteurs des services administratifs*, les *ingénieurs des ponts et chaussées*, les *directeurs des travaux*, les *comptables des matières*, etc., qui forment un effectif de plus de 4,700 personnes. — Le département de la marine entretient une école navale, une d'application de génie maritime, une de pyrotechnie, 46 d'hydrographie, 3 de maistrances, 5 élémentaires pour les équipages de ligne, 5 d'apprentis ouvriers, 2 de matelots canonniers, 1 de mousses ; toutes sont gratuites excepté l'École navale. Il possède, outre de grands centres de travaux dans les ch.-l. d'arrond. maritimes, 4 grands usines : Indret, pour les machines à vapeur ; Ruelle et St-Gervais pour les fonderies de canons ; les forges de La Chaussade, à Guérigny, pour la fabrication des ancres, de câbles-chaînes, etc.

Il y a auprès du ministre de la marine, un conseil d'amirauté, un conseil des travaux de la marine, une commission de perfectionnement pour l'enseignement de l'école navale.

Le territoire maritime est divisé en 5 *arrondissements* ou *préfectures*, 12 *sous-arrondissements*, 84 *quartiers* ou *sous-quartiers*, et administré par des commissaires de l'inscription, ainsi nommés et répartis : dans chaque arrondissement, un *préfet* (*V.* PRÉFET MARITIME) ; dans chaque sous-arrondissement, qui n'est pas en même temps ch.-l. d'arrondissement, un *chef de service*, commissaire général au Havre, Nantes et Bordeaux, et simple commissaire à Dunkerque, St-Servan, Marseille et en Corse ; dans un quartier, un *commissaire*, ou un *commissaire-adjoint* ou *sous-commissaire* ; dans un sous-quartier, un *aide-commissaire*. Chaque officier réside au ch.-l. qui donne le nom à sa circonscription administrative. — Voici le tableau des divisions du territoire maritime ; les noms en *italiques* sont ceux des sous-quartiers relevant du quartier qui précède immédiatement.

Ch.-l. d'arrond. ou Préfectures.	*Sous-Arrond.*	*Quartiers et sous-quartiers.*
1er Cherbourg.	Dunkerque.	Dunkerque, *Gravelines*, Calais, Boulogne, St-Valery-sur-Somme.
	Le Havre..	Dieppe, *Le Tréport*, Fécamp, *St-Valery-en-Caux*, le Havre, Rouen, Honfleur.
	Cherbourg.	Caen, La Hougue, *Isigny*, Cherbourg.
2e Brest......	St-Servan..	Granville, St-Malo, *Cancale*, Dinan.
	Brest.	St-Brieuc, *Binic*, Paimpol, *Tréguier*, Morlaix, *Lannion*, *Roscoff*, Brest, *Le Conquet*, *Camaret*, Quimper, *Douarnenez*, *Audierne*.
3e Lorient....	Lorient....	Lorient, *Concarneau*, *Port-Louis*, Auray, Vannes, Belle-Ile-en-Mer.
	Nantes....	Le Croisic, *Redon*, Paimbœuf, *Pornic*, Nantes.
4e Rochefort..	Rochefort..	Noirmoutier, *Ile d'Yeu*, Sables-d'Olonne, *St-Gilles-sur-Vic*, La Rochelle, *Marans*, ile de Ré, ile d'Oléron, Rochefort, Marennes, Saintes, Royan.
	Bordeaux..	Pauillac, Blaye, Libourne, Bordeaux, Langon, La Teste, Dax, Bayonne, St-Jean-de-Luz.
5e Toulon.....	Marseille. .	Marseille.
	Toulon. ...	Antibes, *Cannes*, St-Tropez, *Fréjus*, Toulon, *Hyères*, La Seyne, La Ciotat, Martigues, Arles, Cette, Agde, Narbonne, Port-Vendres, *St-Laurent-de-la-Salanque*.
	La Corse..	Bastia, *Rogliano*, *Bonifacio*, *Ajaccio*.

Sous le 1er empire français, le littoral était partagé en 6 préfectures maritimes : 1° *Dunkerque* (la côte de Dunkerque à l'Escaut) ; 2° le *Havre* (de Calais à Cherbourg inclusivement) ; 3° *Brest* (de Granville à Quimper) ; 4° *Lorient* (de Lorient à l'embouchure de la Loire) ; 5° *Rochefort* (de la Loire à la Bidassoa) ; 6° *Toulon* (toute la côte de la Méditerranée et la Corse). La création des 5 préfectures actuelles date de 1816 ; la détermination des 13 premiers sous-arrondissements, de 1828 ; et l'établissement de ceux de Marseille et d'Ajaccio, de 1835.

Circonscriptions judiciaires. En 1789, la France était partagée en pays de droit écrit, avec le droit romain, au S. et à l'E. ; et pays de droit coutumier, au centre, au N. et à l'O., avec 60 coutumes principales, et 225 coutumes locales. Au dessous des 13 parlements royaux, des 3 conseils d'Alsace, d'Artois et de Roussillon (*V.* PARLEMENTS, CONSEILS), et des présidiaux royaux au nombre de 118, venait encore, bien que très-amoindrie, la juridiction des tribunaux seigneuriaux. L'Assemblée constituante abolit cette division ; les *Cours d'appel*, créées sous le Consulat, depuis *Cours impériales*, sont auj. (1865) au nombre de 28 :

Cours impériales.	*Ressort.*
Agen.........	Lot-et-Garonne, Gers, Lot.
Aix...........	Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes, Var, Alpes-Maritimes.
Amiens.......	Somme, Oise, Aisne.
Angers........	Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe.
Bastia.........	Corse.
Besançon......	Doubs, Haute-Saône, Jura.
Bordeaux......	Gironde, Dordogne, Charente.
Bourges.......	Cher, Indre, Nièvre.
Caen..........	Calvados, Manche, Orne.
Chambéry.....	Savoie, Haute-Savoie.
Colmar........	Haut-Rhin, Bas-Rhin.
Dijon.........	Côte-d'Or, Haute-Marne, Saône-et-Loire.
Douai.........	Nord, Pas-de-Calais.
Grenoble......	Isère, Drôme, Hautes-Alpes.
Limoges.......	Haute-Vienne, Creuse, Corrèze.
Lyon.........	Rhône, Loire, Ain.
Metz..........	Moselle, Ardennes.
Montpellier....	Hérault, Aveyron, Aude, Pyrénées-Orientales.
Nancy........	Meurthe, Meuse, Vosges.
Nîmes........	Gard, Ardèche, Lozère, Vaucluse.
Orléans.......	Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire.
Paris.........	Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Marne, Aube, Yonne.
Pau..........	Basses-Pyrénées, Landes, Hautes-Pyrénées.
Poitiers.......	Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure.
Rennes........	Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure.
Riom.........	Puy-de-Dôme, Allier, Cantal, Haute-Loire.
Rouen........	Seine-Inférieure, Eure.
Toulouse......	Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Tarn, Ariége.

En 1812, par suite des conquêtes de Napoléon Ier, le nombre des cours impériales était monté à 36 ; les neuf nouvelles étaient : Rome, Florence, Gênes, Turin, Bruxelles, Liége, La Haye, Trèves, Hambourg.

Dans le ressort de chaque cour impériale est un *tribunal de première instance* ou *tribunal civil* par arrondissement, *une justice de paix* et un *tribunal de simple police* par canton. Les cantons où se trouve quelque ville importante forment chacun plusieurs justices de paix : ainsi Paris en a 20 ; Lyon et Rouen, 6 ; Lille, 5 ; Montpellier, 3. Des *assises*, tribunaux temporaires pour la justice criminelle, se tiennent ordinairement au chef-lieu de chaque département, à des époques périodiques. Au-dessus de tous ces tribunaux est la *Cour de cassation*, qui peut annuler les arrêts de toutes les autres cours, quand ils ont été rendus contrairement à la loi. Une *haute cour de justice*, composée de conseillers à la Cour de cassation, connaît des crimes contre la sûreté de l'Etat. Le personnel de la magistrature est ainsi composé, pour ce qui concerne la justice en France, moins l'Algérie : La *Cour de cassation* : 1 premier président, 3 présidents de chambre, 45 conseillers, 1 procureur général, 1 premier avocat général, 5 avocats généraux ; total, 56 membres ; — Les 28 *cours impériales* : 28 premiers présidents, 95 présidents de chambre, 655 conseillers, 7 conseillers auditeurs, 28 procureurs généraux, 28 premiers avocats généraux, 47 avocats généraux, 66 substituts ; total, 951 membres ; — Les 373 *tribunaux de première instance* : 373 présidents, 93 vice-présidents, 390

juges d'instruction, 815 juges, 362 procureurs impériaux, 473 substituts; total, 2,488 membres; — Les *justices de paix* : 2,916 juges et 2,916 greffiers.

Les principaux établissements de répression, outre les bagnes de Brest, Rochefort et Toulon, dont on a commencé l'évacuation pour peupler les colonies pénitentiaires de la Guyane, sont : pour hommes et femmes, Beaulieu, Clairvaux, Limoges, Loos, Rennes; pour hommes, Embrun, Ensisheim, Eysses, Gaillon, Melun, Mont-St-Michel, Nîmes, Poissy, Riom; pour femmes, Cadillac, Clermont (Oise), Haguenau et Montpellier.

Instruction publique. En 1789, la France comptait 21 universités (*V.* UNIVERSITÉS), qui n'avaient aucun lien entre elles et étaient indépendantes du pouvoir central. En 1806, Napoléon fonda une *Université impériale*, chargée de l'enseignement dans tout l'empire; et, en 1808, le territoire fut partagé en autant d'*académies* qu'il y avait de cours impériales; les unes et les autres avaient la même circonscription et le même centre, si ce n'est que Clermont, Cahors, Strasbourg dans l'ancienne France; Parme, Pise, Mayence dans les nouveaux départements, remplaçaient, comme centres d'académies, Riom, Agen, Colmar, Gênes, Florence, Trèves, qui n'étaient siéges que de la Cour impériale. Il y avait 36 académies en 1814. La 1re restauration remplaça les 27 comprises dans le territoire de l'ancienne France par 17 *universités* locales. Napoléon rétablit les académies en 1815; la 2e restauration les conserva, et elles existèrent jusqu'en 1848, sans autre changement que la substitution de Bastia à Ajaccio. En 1848, on les réduisit à 20 par la suppression de celles de Rouen, Amiens, Angers, Bastia, Clermont, Orléans, Pau.

La loi du 15 mars 1850 établit une académie par département; enfin la loi du 14 juin 1854 a fixé à 16 le nombre des académies, porté à 17 en 1860 :

Académies.	*Ressort.*
Aix..........	Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Corse, Var, Vaucluse, Alp. Marit.
Besançon.....	Doubs, Jura, Haute-Saône.
Bordeaux.....	Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées.
Caen.........	Calvados, Eure, Manche, Orne, Sarthe, Seine-Inférieure.
Chambéry....	Savoie, Haute-Savoie.
Clermont.....	Allier, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Loire, Puy-de-Dôme.
Dijon........	Aube, Côte-d'Or, Haute-Marne, Nièvre, Yonne.
Douai........	Aisne, Ardennes, Nord, Pas-de-Calais, Somme.
Grenoble.....	Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme, Isère.
Lyon.........	Ain, Loire, Rhône, Saône-et-Loire.
Montpellier...	Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales.
Nancy........	Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges.
Paris.........	Cher, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Marne, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise.
Poitiers......	Charente, Charente-Inférieure, Indre, Indre-et-Loire, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Hte-Vienne.
Rennes.......	Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan.
Strasbourg....	Bas-Rhin, Haut-Rhin.
Toulouse.....	Ariége, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne.

A la tête de l'instruction publique est le ministre, assisté d'un *conseil impérial de l'instruction publique* et d'un corps de 20 *inspecteurs généraux*, dont 8 pour l'enseignement supérieur, 8 pour l'enseignement secondaire, 4 pour l'enseignement primaire. Chaque académie est administrée par un *recteur*, et dans chaque département il y a un *inspecteur d'académie*; le département de la Seine a 10 inspecteurs pour l'instruction supérieure et secondaire, et 7 pour l'instruction primaire. Le recteur est assisté d'un *conseil d'académie*, qu'il préside; auprès de l'inspecteur d'académie est un *conseil départemental*, présidé par le préfet. Le recteur dirige, avec l'aide des inspecteurs d'académie, l'enseignement supérieur et secondaire, et veille au maintien des méthodes de l'enseignement primaire, dont l'administration est confiée au préfet, aidé d'inspecteurs d'académie. Il y en a 297, répartis dans les chefs-lieux d'arrondissements. L'*enseignement supérieur* est donné par des *facultés* de théologie, de droit, de médecine, de lettres et de sciences (*V.* FACULTÉS). *L'enseignement secondaire* comprend les *écoles secondaires de médecine et de pharmacie* (*V.* ECOLES SECONDAIRES); les *lycées impériaux* et les *colléges communaux*, établissements publics, les premiers à la charge de l'Etat, les seconds à la charge des villes (*V.* LYCÉES, COLLÉGES); les *petits séminaires*, établissements diocésains, destinés à recruter les grands séminaires, mais dont les élèves peuvent embrasser, au terme de leurs études, une tout autre carrière que le sacerdoce; les *institutions* et *pensions*, établissements particuliers ou libres, tenus par des laïques ou des ecclésiastiques. Au 1er mars 1865, il y avait 76 lycées (25,076 élèves); 250 colléges communaux (27,905 élèves); 1,081 établissements libres, d'instruction secondaire, dont 825 laïques (42,162 élèves), et 256 ecclésiastiques (21,195 élèves), envoyant 4,305 élèves suivre les cours des lycées et colléges. Dans ces chiffres ne sont pas compris les petits séminaires. L'*enseignement primaire* comprend environ 460 écoles supérieures, les *écoles primaires* (*V. ce mot.*) publiques ou libres, au nombre de plus de 62,000, dirigées dans toutes les communes de France par des instituteurs et des institutrices pour les enfants des deux sexes, et, à un degré inférieur, les *salles d'asile*. Il existe en outre des écoles du gouvernement et des établissements spéciaux d'instruction. Du ministère de l'instruction publique dépendent le *Collége de France*, le *Muséum d'histoire naturelle*, les *Cours de langues orientales* faits à la Bibliothèque impériale, le *Bureau des Longitudes* et l'*Observatoire de Paris*, l'*école normale supérieure*, les *écoles normales primaires*, l'*école française d'Athènes*, l'*école des Chartes* (*V. ces mots*). Les écoles pour le service des cultes comprennent : les *écoles supérieures ecclésiastiques* ou *grands séminaires*, formés d'élèves sortant pour la plupart des petits séminaires, et placés sous la direction exclusive des évêques; les *séminaires protestants* de Strasbourg et Montauban; l'*école centrale rabbinique* de Metz. Du ministère de la guerre relèvent l'*école Polytechnique*, l'*école militaire de St-Cyr*, le *Prytanée impérial* de La Flèche, l'*école de cavalerie* de Saumur, l'*école d'application de l'artillerie et du génie* à Metz, les *écoles d'artillerie* de Douai, Metz, Strasbourg, Besançon, Toulouse, Rennes, La Fère, Vincennes, Lyon; les *écoles régimentaires du génie* à Metz, Montpellier et Arras; l'*école d'application d'état-major*. Du ministère de la marine dépendent l'*école navale* de Brest, les *écoles d'hydrographie*, les *écoles d'artillerie de marine* à Brest, Toulon et Lorient, l'*école de pyrotechnie* de Toulon, l'*école du génie maritime* de Lorient, les *écoles de maistrance* pour les constructions navales à Brest, Toulon et Rochefort. Du ministre des finances relève l'*école forestière de Nancy*; du ministre des travaux publics, l'*école des ponts et chaussées*, l'*école des mines* de Paris, l'*école des mineurs* de St-Étienne, l'*école pratique des mineurs* d'Alais, le *Conservatoire des arts et métiers* et l'*école centrale des arts et manufactures* de Paris, les *écoles des arts et métiers* de Châlons-sur-Marne, d'Angers et d'Aix; du ministère de l'intérieur, l'*école vétérinaire* d'Alfort, l'*Institut des sourds-muets* et celui *des aveugles*; du ministère d'Etat, le *Conservatoire de musique et de déclamation*, et les *écoles des beaux-arts* de Paris et de Rome. Enfin, au-dessus de tous ces établissements, sont les corps savants, les *Académies Française, des Inscriptions et Belles-Lettres, des Sciences, des Beaux-Arts, des Sciences morales et politiques*, qui forment les 5 classes de l'*Institut de France*. — Les départements, en 1854, possédent 338 biblioth. publiques, contenant 44,070 manuscrits et 3,689,369 imprimés. Il y a en France 1,037 imprimeries publiant 1,115 journaux. Sur ce nombre, 91 imprimeries et 470 publications périodiques appartiennent à Paris; 949 imprimeries et 612 journaux aux départements.

Administration financière. En 1789, la France comptait, pour le service financier, 26 *généralités*, 18 *intendances* (*V. ces mots*), et les *chambres des comptes* (*V.* COMPTES). L'Assemblée constituante remplaça les premières par des administrations collectives établies dans les départements, les districts, les cantons et les communes; aux chambres des Comptes elle substitua un bureau de comptabilité nationale pris dans le sein de l'Assemblée, et auquel succéda, en 1793, une commission de comptabilité nationale. L'organisation actuelle date du Consulat et du 1er Empire. — Les impôts se divisent en *directs* et *indirects*. Les impôts directs comprennent la contribution foncière, celle des portes et fenêtres, la contribution personnelle et mobilière, et l'impôt des patentes, recueillis dans chaque canton par un *percepteur*. Aux impôts directs on rattache : 1° l'administration du timbre (76 millions), de l'enregistrement et des domaines (332 millions), qui occupe par département un *garde-magasin* pour le timbre, un *directeur* pour les deux autres impôts, et 267 *receveurs*; 2° l'administration des

eaux et forêts, divisée en 30 *conservations* ou arrondissements, dont les ch.-l. sont, par numéros d'ordre : Paris, Rouen, Dijon, Nancy, Strasbourg, Colmar, Douai, Troyes, Epinal, Châlons-sur-Marne, Metz, Besançon, Lons-le-Saunier, Grenoble, Alençon, Bar-le-Duc, Mâcon, Toulouse, Tours, Bourges, Moulins, Pau, Rennes, Niort, Carcassonne, Aix, Nîmes, Aurillac, Bordeaux, Ajaccio. Les arrond. de Chaumont et de Vesoul ont été supprimés; 3° l'administration des douanes, partagée, pour le service administratif, en 28 *directions*, et occupant 929 *receveurs principaux* et *particuliers*. Les directions de douanes ont pour ch.-l., par numéros d'ordre : Dunkerque, Valenciennes, Charleville, Metz, Strasbourg, Besançon, Nantua, Grenoble, Digne, Toulon, Marseille, Montpellier, Perpignan, Toulouse, Bayonne, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Lorient, Brest, St-Malo, Cherbourg, Rouen, Abbeville, Boulogne, Bastia, Chambéry, et Nice. Le produit des douanes a été, en 1865, de 125 millions de fr. Les *impôts indirects* comprennent les droits sur les boissons (214 millions) et les sels (31 millions), les monopoles des tabacs (225 millions), des poudres et salpêtres (13 millions), des postes (75 millions), la taxe des voitures publiques (12 millions), et occupent un *directeur* par département, 208 *directeurs d'arrondissement*, et 679 *receveurs*. Les produits de ces divers impôts sont versés par les agents qui les ont perçus dans les caisses des *receveurs particuliers* placés dans chaque chef-lieu d'arrondissement; ceux-ci versent à leur tour entre les mains du *receveur général* qui réside au chef-lieu du département. Dans chaque chef-lieu est aussi placé un *payeur* qui acquitte toutes les dépenses des services publics. Au-dessus de cette administration départementale sont établis, à côté du ministre, 54 *inspecteur des finances* et une *cour des Comptes*, magistrature spéciale dont la juridiction s'étend sur tous les comptables des deniers publics.

Les produits de tous les impôts forment le revenu de la France; l'ensemble des recettes et des dépenses constitue le buget de l'État, fixé tous les ans par les assemblées législatives. Voici un tableau des budgets à des époques caractéristiques.

Années.	*Recettes.*	*Dépenses.*
1815	743,830,200 fr.	798,590,859 fr.
1818	1,113,610,375	1,151,619,330
1824	994,971,962	992,533,233
1830	1,031,796,054	1,095,142,115
1831	1,305,550,970	1,214,610,965
1848	1,767,955,690	1,770,960,740

Le budget proposé pour l'année 1866 s'élève à 2 milliards 189,000,000 de francs de recettes, et à 2 milliards 187,000,000 de francs de dépenses.

La dette publique se compose de deux parties : 1° *dette inscrite* ou *consolidée* en rentes 4 1/2, 4 et 3 0/0; 2° *dette flottante*, comprenant les emprunts spéciaux pour travaux divers, les intérêts de capitaux remboursables à divers titres, la dette viagère et les déficit des budgets. Le service des intérêts de la dette publique était, pour 1865, de 653,360,597 fr. avec l'amortissement et l'intérêt de la dette flottante. Le capital de la dette inscrite est d'environ 12 milliards; celui de la dette flottante était, au 1er janv. 1858, de 1 milliard; au 20 mai 1865, de 672,000,000 de fr. Une caisse d'amortissement est destinée à racheter les rentes de la dette publique, au moyen de dotations annuelles et du revenu de ses propres rentes.

Il y a trois hôtels des monnaies pour la fabrication des espèces d'or, d'argent et de cuivre : à Paris, Bordeaux, Strasbourg. Chacune a une lettre distinctive, Paris A, Bordeaux K, et Strasbourg BB.

On compte 12 manufactures impériales des tabacs : Paris, Lille, Strasbourg, Bordeaux, Lyon, le Havre, Dieppe, Morlaix, Châteauroux, Toulouse, Marseille, et Tonneins; et 18 magasins de tabacs indigènes en feuilles : Marseille, Bordeaux, St-Malo, Cahors, Souillac, Tonneins, Aiguillon, Damazan, Lille, Merville, Dunkerque, Béthune, Aire, St-Pol, Strasbourg, Schelestadt, Benfeld, le Havre. — Les entrepôts de sel sont à Paris, Orléans et Lyon.

Agriculture. Il n'y a que deux pays en Europe où plus de la moitié de la surface soit en culture : ce sont la France et l'Angleterre. Sur 100 hectares, l'une en a 54, l'autre 55, en terres arables et en cultures diverses; la Belgique en a 48; le Danemark et la Prusse, 40; l'Italie et le Portugal, 30; l'Allemagne et l'Espagne, 27; la Suisse, 25; la Hollande et l'Autriche, 20; la Russie et la Pologne, 18; la Suède et la Norvége, 14.

La population des 29,351,028 agriculteurs français se répartit ainsi :

Cultivateurs	propriétaires	7,159,284
—	fermiers	2,588,311
—	métayers	1,412,037
—	journaliers	6,122,747
—	domestiques	2,748,263
—	bûcherons	320,986

Cette population exploite un fonds de 47,028,370,000 fr. ainsi répartis : terres et bâtiments affectés à l'agriculture, 41,460,120,000 fr.; mobilier des fermes et maisons, 3,325,000,000 fr.; bestiaux et animaux, 2,243,250,000 fr. Le produit annuel du capital agricole est évalué à 9 milliards environ. L'accroissement du revenu agricole a été prodigieux. Au XVIIIe siècle, ce revenu tout entier (céréales, vignes, pâturages, forêts) s'élevait à 1,500 millions. Sous le 1er Empire, il atteignit 3 milliards. Auj. le blé seul donne un produit égal à celui du revenu total agricole du XVIIIe siècle; l'ensemble des céréales atteint le revenu total agricole du 1er Empire: et le revenu total agricole est plus de 4 fois celui de la France avant 1789. La production de la laine, en particulier, que Chaptal estimait, en 1812, à 38 millions de kilogr., était de 46 millions en 1821, de 58 millions en 1840, de 62 millions en 1846; on l'estime auj. à 80 millions.

Au 1er janvier 1853, on comptait, dans les 86 départements, 425 *comices agricoles* (*V. ce mot*) et 133 sociétés d'agriculture; en tout, 458 associations agricoles. La propriété territoriale est très-divisée; il y a plus de 11 millions de cotes foncières.

Industrie manufacturière. L'industrie française embrasse tous les genres; dans quelques-uns, la France est sans rivales; dans d'autres, elle lutte avec avantage contre les industries étrangères les plus renommées. Parmi les premières de ces industries, on distingue la bijouterie, l'orfèvrerie, les bronzes, industries qui sont presque toutes concentrées à Paris, et qui produisent annuellement, les deux premières, 40,000,000 fr., la troisième, 25,000,000 fr.; la papeterie et les papiers peints, à Angoulême, Annonay, Clermont, 40,000,000 fr.; l'ébénisterie, les modes, les instruments de chirurgie, de mathématiques et de physique, la librairie, la lithographie, à Paris; les soieries, occupant 80,000 métiers, produisant 304,000,000 fr., et dont les plus renommées sont celles de Lyon, Avignon, Nîmes, Tours; la rubanerie (St-Etienne), dont la production dépasse 80,000,000 fr.; les dentelles, à Alençon, Caen, Bayeux, Valenciennes, le Puy; la broderie, à St-Quentin, Nancy et Metz. Parmi les secondes industries, celle du fer produit plus de 12 millions de quintaux métriques de fonte, d'une valeur de près de 140 millions de fr., et près de 8 millions de quintaux de fer fabriqué, d'une valeur de près de 202 millions de fr.; elle compte plus de 800 usines et de 40,000 ouvriers, et est répandue dans les dép. où se trouvent les usines à fer, principalement dans la Nièvre; les aciéries produisent 180,000 quintaux métriques par an, d'une valeur de plus de 15 millions de fr.; la coutellerie occupe 60,000 ouvriers, et se fabrique à Paris, Langres, Châtellerault, Moulins, Thiers; la quincaillerie, à Paris, Laigle, St-Etienne, Langres, Strasbourg, Charleville, Thiers, Nevers, Châtellerault; les porcelaines, poteries, faïences, à Sèvres, Limoges, Nevers, Montereau, Sarreguemines, produisant près de 30,000,000 fr.; l'horlogerie, pour une somme égale, à Besançon, Montbéliard, Pontarlier, Versailles; les cuirs et peaux, produisant plus de 180,000,000 fr., dont 7,000,000 pour la ganterie, à Paris, Chaumont, Lunéville, Blois, Grenoble, Castres, Lodève, Abbeville; la draperie (490,000,000 fr.), à Sedan, Elbeuf, Louviers; les flanelles, les laines et les tapis (410 millions fr.), les premières à Vervins, Reims, Amiens, Arras, St-Omer, Roubaix, Tourcoing, les derniers aux Gobelins de Paris à Beauvais et à Aubusson; les filatures et tissus de coton, occupant dans leurs diverses branches plus de 170,000 ouvriers, produisant 800,000,000 fr., à Rouen, Vervins, St-Quentin, Chollet, Troyes, Lille, Tarare, Roanne et St-Etienne; les toiles peintes, à Mulhouse, Thann, Colmar, Villefranche (Rhône), Avignon; les toiles de chanvre et de lin, à Rennes, Loudéac, Guingamp, Laval, Le Mans, Alençon, Abbeville, Douai, Cambrai; les glaces (4,000,000 fr.), à St-Gobain, St-Quirin, Cirey; les cristaux (3,000,000 fr.), à Baccarat, Valerysthal, St-Louis, Choisy-le-Roy, Montcenis, Folembray; la verrerie, comptant 10,000 ouvriers, 230 verreries répandues dans 52 départements, et produisant 23,000,000 fr.; les savons, dont Marseille fabrique annuellement 50,000,000 kilogr.; la parfumerie, dans le Var; enfin les vins, dont la production est de 40,000,000 d'hectolitres, et dont on exporte 1,857,000 hectolitres pour 195,900,000 fr. La fabrication

du sucre de betterave occupe environ 300 manufactures, et en 1864, elles ont fabriqué 173,000,000 de kilogr.—Une exposition publique des produits de l'industrie doit avoir lieu à Paris tous les 5 ans.

L'industrie française compte plus de 38,000 fabriques, manufactures et usines. La production industrielle était, en 1788, de 931,460,000 livres; en 1812, de 1,820,200,000 fr.; on l'évalue aujourd'hui à 5 milliards et demi.

Commerce. Il se divise en commerce d'importation et commerce d'exportation : les objets importés des pays étrangers et des colonies françaises sont : métaux précieux (deux Amériques, Russie, Australie), cuivre, étain (Angleterre), fer (Suède), houille (Angleterre, Belgique, Allemagne; plus de 50 millions de quintaux par an), horlogerie (Suisse), bois de construction (Norvége), bois de teinture (deux Amériques, Hindoustan), chevaux (Mecklembourg, Hanovre), mulets (Espagne), peaux brutes (Russie, deux Amériques), laine (Espagne), soufre (Sicile), soie écrue (Etats sardes), indigo (Indes orientales), fil de chanvre et de lin (Angleterre), froment (Russie, Algérie), épices (Indes orientales), cacao, café, sucre, tabac (Martinique, Guadeloupe, la Réunion, Guyane), coton (Etats-Unis, etc., 75 millions de kilogr. par an). — Les objets exportés sont : la chapellerie, les dentelles, les draps, les eaux-de-vie, les sucres raffinés (38,000,000 kilogr. par an), les étoffes de laine et de soie, les glaces, les gravures, les lithographies, les livres, la mercerie, la rubanerie, les meubles, les articles de mode, les papiers ouvragés et peints, la parfumerie, les savons (50,000 caisses par an), les articles dits de Paris, le plaqué, les porcelaines, les tapis, les cotonnades, les toiles et les vins. Les deux tiers de ce commerce se font par mer : la marine marchande est d'environ 16,000 bâtiments, dont 300 à vapeur. Il y a en France 400 ports de commerce, dont les principaux sont : 1° sur la Manche et dans l'Océan : Dunkerque, Calais, Boulogne, Dieppe, Fécamp, le Havre, Rouen, Cherbourg, Granville, St-Malo, Morlaix, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Bayonne; 2° sur la Méditerranée : La Nouvelle, Cette, Marseille, Antibes. Plus de 200 localités ont des *tribunaux de commerce*. Il existe 47 *chambres de commerce* (*V. ce mot*), dont voici la liste : Abbeville, Amiens, Arras, Avignon, Bastia, Bayonne, Besançon, Bordeaux, Boulogne, Caen, Calais, Carcassonne, Châlon-sur-Saône, Cherbourg, Clermont-Ferrand, Dieppe, Dunkerque, Fécamp, Granville, Gray, La Rochelle, Laval, le Havre, Lille, Lorient, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Morlaix, Mulhouse, Nantes, Nîmes, Orléans, Paris, Reims, Rochefort, Rouen, St-Brieuc, St-Etienne, St-Malo, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Troyes, Valenciennes. Le commerce extérieur de la France, importations et exportations, a été :

1827	1	milliard	160 millions,
1836	1		867
1847	2		625
1848	2		15
1849	2		565
1850	2		705
1851	2		787
1852	3		119
1863	6		763

Sur ce dernier chiffre, il y a 3,526 millions pour l'exportation, et 3,236 millions pour l'importation. Voici les chiffres distincts pour les puissances avec lesquelles les relations de la France ont eu le plus d'importance :

	Importation.	*Exportation.*
Angleterre	592 millions.	799 millions.
Etats-Unis	81	94
Belgique	267	210
Italie	204	237
Espagne	54	170
Association allemande	139	203
Suisse	64	173
Russie	62	30
Turquie	154	75
Brésil	57	58

Le mouvement maritime s'est élevé, en 1863 (entrée et sortie), à 64,123 navires, jaugeant 9,589,457 tonneaux.

De nombreuses banques (*V. ce mot*) favorisent les relations commerciales. On compte près de 26,500 foires pour l'écoulement des produits. La télégraphie électrique relie Paris aux principaux centres industriels et commerciaux.

Viabilité. — La facilité des communications est une des conditions de la prospérité du commerce intérieur. La viabilité se divise en *voies de terre* et *voies navigables*; leur ensemble offre un parcours de plus de 730,000 kilomètres. Les premières comprennent les routes proprement dites et les chemins de fer; les secondes, les rivières et les canaux. Les *routes* proprement dites se divisent en routes impériales, départementales, et chemins vicinaux. Les routes impériales, dont la construction et l'entretien sont à la charge de l'Etat, sont au nombre de 214 pour les 89 départements, et offrent un développement de 37,034 kilom.; les routes départementales, à la charge des départements, sont au nombre de 1,694, sur une étendue de 45,626 kilom.; les chemins vicinaux se divisent en chemins de grande communication, qui reçoivent une subvention du département, et chemins de petite vicinalité, qui sont entretenus par les communes : les uns et les autres offrent un parcours de 564,843 kilom. Il faut joindre à ce système de viabilité, commun à toute la France, les *routes stratégiques*, ouvertes seulement dans les départements de l'Ouest, après les troubles civils de 1832. Elles sont au nombre de 38, ont une étendue de 1,463 kilom., et traversent les départements de la Mayenne, de la Vendée, de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres, de la Loire-Inférieure, de l'Ille-et-Vilaine, de la Sarthe, de la Charente-Inférieure. Les chemins de fer exploités ou en cours d'exécution embrassent, en 1865, une étendue de 20,881 kilom.; les canaux sont au nombre de 79, terminés ou en construction, et offrent un développement de 4,715 kilomètres. (*V.* CHEMINS DE FER, CANAUX).

Les voies de communication sont sous la direction du ministre des travaux publics. Une école spéciale, destinée à former des ingénieurs des ponts et chaussées, est établie à Paris. Le territoire de la France est divisé en 16 inspections des ponts et chaussées, dont le personnel se compose d'inspecteurs divisionnaires, d'ingénieurs en chef établis dans les départements, d'ingénieurs ordinaires, d'aspirants et d'élèves. Les inspections comprennent chacune plusieurs départements : 1. Seine-Inférieure, Eure, Seine-et-Oise, Seine; 2. Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Aisne; 3. Ardennes, Meuse, Hte-Marne, Marne, Seine-et-Marne, Aube; 4. Moselle, Meurthe, Vosges, Haut-Rhin, Bas-Rhin; 5. Hte-Saône, Yonne, Côte-d'Or, Doubs, Jura; 6. Ain, Rhône, Loire, Isère, Hautes-Alpes, Drôme; 7. Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Corse; 8. Hte-Loire, Ardèche, Gard, Hérault, Aveyron, Lozère; 9. Tarn-et-Garonne, Tarn, Hte-Garonne, Ariége, Aude, Pyrénées-Orientales; 10. Hautes-Pyrénées, Gers, Basses-Pyrénées, Landes, Lot-et-Garonne, Gironde; 11. Dordogne, Charente, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne; 12. Loire-Inférieure, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère; 13. Mayenne, Sarthe, Orne, Manche, Calvados; 14. Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire; 15. Indre, Cher, Nièvre, Saône-et-Loire, Allier; 16. Puy-de-Dôme, Cantal, Lot, Corrèze, Haute-Vienne, Creuse.

Colonies. — La France possédait anciennement plus de colonies qu'aujourd'hui : dans l'Amérique septentrionale, la *Nouvelle-France* comprenait la plus grande partie du bassin du fleuve St-Laurent, et se divisait ainsi : 1° *Acadie* ou *Nouvelle-Ecosse*, et île de *Terre-Neuve*, cédées à l'Angleterre par la paix d'Utrecht, 1713, avec la réserve du droit de pêche, dont la France jouit encore, sur le banc de Terre-Neuve; 2° *Canada*, cédé à l'Angleterre par le traité de Paris, 1763. La *Louisiane* comprenait la plus grande partie du bassin du Mississipi : cédée à l'Espagne en 1763, rétrocédée à la France en 1801, elle fut définitivement vendue aux Etats-Unis en 1803. Aux *Antilles*, la France possédait, en 1789, la partie occidentale d'Haïti ou St-Domingue; l'Est lui fut cédé par l'Espagne à la paix de Bâle, 1795; mais déjà la révolte des noirs avait annulé l'autorité de la métropole; l'expédition que Bonaparte y envoya, en 1802, échoua, et, en 1825, Charles X reconnut l'indépendance d'Haïti. Ste-Lucie, occupée par l'Angleterre pendant la Révolution et l'Empire, lui a été cédée en 1814; la Dominique, St-Vincent, Tabago, furent cédées par la paix de Paris à la même puissance, 1763, comme St-Christophe l'avait été par le traité d'Utrecht, 1713; St-Barthélemy fut cédée à la Suède, 1784. En Asie, Dupleix avait étendu la domination de la France dans l'Hindoustan, depuis les rives de la Krischna au N. jusqu'au cap Comorin au S., c.-à-d. sur environ 800 kil. du littoral de la côte de Coromandel, sur 240 dans l'intérieur. La paix de Paris, 1763, sacrifia ces conquêtes. En Afrique, dans l'océan Indien, l'île de France ou Maurice a été cédée en 1814 à l'Angleterre. A Madagascar, la France avait formé divers établissements, Fort-Dauphin, Louisbourg, Foulpoint, Tamatave, Tintingue, aujourd'hui abandonnés.

Ses colonies actuelles sont : 1° en *Afrique* : au N., l'Algérie; à l'O., sur le fleuve Sénégal, l'île St-Louis et les îles voisines, les postes militaires de Lampsar, de Richard-Tol, de Merinaghen et de Dagana, enfin les postes de

Podor, Bakel, Makana, et Senou-Debou; sur la côte, l'île de Gorée: dans la Gambie, le comptoir de Sedhiou; sur la côte de Guinée, les comptoirs d'Assinie, du Dabou, du Grand-Bassam et du Gabon; les escales des Darmankours, du Désert, du Coq; à l'E., dans l'océan Indien, les îles de la Réunion, S^te-Marie, de Madagascar, et, dans le groupe des Comores, les îles Mayotte, Nossi-Bé, Nossi-Cumba, Nossi-Tassi et Nossi-Mitsiou; 2° en *Asie*: dans l'Hindoustan, les territoires de Pondichéry, de Karikal, d'Yanaon, de Chandernagor, de Mahé; dans l'Indo-Chine, les six provinces de la Basse-Cochinchine; — 3° dans l'*Amérique septentrionale*: les îles S^t-Pierre et Miquelon; 4° aux *Antilles*: la Martinique, la Guadeloupe et ses dépendances, Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, la moitié de l'île S^t-Martin (l'autre partie est aux Hollandais); — 5° dans l'*Amérique méridionale*: la Guyane; — 6° en *Océanie*: les îles Marquises ou archipel de Mendana; la Nouvelle-Calédonie; l'île de Clipperton (1859), et deux archipels placés seulement sous le protectorat de la France, les îles Taïti ou archipel de la Société, et les îles Gambier dans l'archipel Dangereux. Les colonies françaises, non compris l'Algérie, ont environ 3,600,000 habitants, dont 120,000 Européens. B. et C. P.

Histoire. Pour les temps anciens, *V.* GAULE. — A sa population, déjà si mélangée (Galls et Kimris au centre et au N.; Aquitains et Ligures au S.; Phéniciens, Grecs Ioniens, Romains), la Gaule, sauvée de l'invasion des Huns d'Atilla par la victoire de Châlons-sur-Marne, 451, vit s'ajouter au début du moyen âge, des éléments nouveaux, originaires de la Germanie: les Burgondes à l'E., 406; les Visigoths au S.-O., 419, et bientôt jusqu'à la Loire et au Rhône, 468-475; les Francs surtout (*Voyez ce nom*), établis sur la rive gauche du Rhin dès le IV^e siècle, pour devenir, avec Clovis et ses fils, 481-561, après leur conversion de l'idolâtrie au catholicisme, les maîtres de tout le pays, sauf de la Septimanie, et pour donner leur nom à la partie N. jusqu'à la Loire d'abord, à la Gaule entière plus tard. Les partages de l'Etat franc, plusieurs fois renouvelés, 511, 561, etc., les haines qui s'élevèrent entre la France de l'E. ou l'Austrasie, restée toute germaine, et la France de l'O. ou la Neustrie, déjà à demi romaine de mœurs et d'idées, l'opposition de l'aristocratie aux efforts que faisaient les rois pour agrandir leur autorité, amenèrent malheureusement, 561-687, de longues guerres civiles, qui firent perdre à la France sa prépondérance dans l'Europe occidentale, aux Mérovingiens dégénérés, ses rois, toute leur puissance au profit de leurs *maires du palais*, et qui en détachèrent l'Aquitaine, soumise depuis la bataille de Vouillé, en 507, et la Germanie, forcée, 530 et ann. suiv., d'accepter tant bien que mal jusqu'à l'Elbe sa suprématie. La victoire de Testry, 687, assura la domination des Francs austrasiens sur la Neustrie; et, sans renverser encore les rois enfants, dits fainéants, de la famille mérovingienne, elle fraya les voies à une autre maison, celle des Pepin, chefs des leudes d'Austrasie et maires de ce royaume dès le commencement du VII^e siècle, ducs d'Austrasie sans rois depuis 679, maires de Neustrie et de Bourgogne, avec des rois impuissants, depuis cette bataille. Cette énergique famille releva l'autorité; elle replaça l'Aquitaine et la Germanie sous la suprématie franque; elle sauva la France de l'invasion des Musulmans, écrasés à Poitiers, 732. Quand Pepin le Bref se fit donner le titre de roi, 752, elle devint la dynastie carlovingienne. *V.* MÉROVINGIENS, CARLOVINGIENS.

Préparée par deux grands hommes, Pepin d'Héristal, le vainqueur de Testry, et Charles Martel, le vainqueur de Poitiers, inaugurée par deux autres, Pepin le Bref et Charlemagne, la dynastie nouvelle entoura le nom franc d'un éclat plus vif encore: la conquête de la Septimanie sur les Arabes, 759, la réduction définitive de l'Aquitaine, 760-69, et de la Bavière, 787, la destruction du royaume des Lombards, tributaires dès 755-56, sujets en 773-74, la soumission forcée des Saxons, 772-803, et des Avares, 796, lui donnèrent un vaste empire, qui, sans parler des tributaires, s'étendit en Espagne jusqu'à l'Ebre, en Italie jusqu'au Garigliano et à la Pescara, en Germanie jusqu'à l'Elbe, et qui reprit, en 800, le titre d'empire d'Occident, disparu depuis trois siècles. En même temps, la protection accordée aux missionnaires en Germanie, l'appui et les territoires donnés au saint-siége par Pepin le Bref, la conversion imposée par son fils aux Saxons idolâtres, montrèrent, dès cette époque, dans les chefs de la France, les rois très-chrétiens, les fils aînés de l'Eglise; et la transformation de la Saxe, devenue désormais une barrière contre de nouvelles invasions par terre, au lieu d'être un danger et une menace continuels, fit de Charlemagne le sauveur de l'Occident du côté de l'E., comme, à la fin de la première race, son aïeul l'avait été du côté du midi. Ce fut presque le seul résultat durable de l'œuvre du grand empereur. Le désir qu'avaient conservé les divers peuples forcément réunis de recouvrer leur ancienne indépendance, la faiblesse des princes qui succédèrent au fondateur, les ambitions rivales de ses petits-fils, amenèrent, trente ans après sa mort (traité de Verdun, 843), un démembrement de l'empire en trois États: la France, à l'O. de l'Escaut, de la Meuse, de la Saône et des Cévennes; la Germanie, de l'Elbe au Rhin; l'Italie carlovingienne, avec la lisière longue et étroite comprise entre les deux autres royaumes; et si le nom d'empereur subsista encore, ce ne fut plus qu'un vain titre. Après le démembrement en grand et la ruine de l'empire carlovingien eut lieu le démembrement en petit, la ruine du gouvernement carlovingien; après le partage de l'empire en trois royaumes vint le partage de chaque royaume en principautés, à peine rattachées par un lien de plus en plus faible au pouvoir central. Les incursions maritimes des pirates normands, mal combattues par les chefs du pays, vinrent en aide à l'ambition des seigneurs et des gouverneurs; et, dès la fin du IX^e siècle, la féodalité (*V. ce mot*) fut constituée en France au détriment de l'autorité des rois et de leurs domaines, réduits bientôt à la ville de Laon. Enfin, après l'empire et le gouvernement fondés par Charlemagne, le nom même des Carlovingiens disparut: ils avaient contre eux, outre le manque d'énergie de tous ces princes, qui ne savaient qu'acheter le départ des Barbares, la physionomie étrangère et toute tudesque qu'ils affectaient de conserver au milieu de la France. Au contraire, quelle que fût son origine, saxonne peut-être, la maison de Robert le Fort, chargée de gouverner le pays entre Seine et Loire qu'on appelait spécialement le duché de France, s'était faite complétement française; elle s'était signalée par ses exploits contre les Normands, et le parti national pouvait à bon droit la mettre à sa tête. Entre 887 et 987, elle s'essaya en quelque sorte sur le trône à trois reprises différentes (Eudes; Robert, son frère; Raoul, gendre de Robert), et s'y assit définitivement avec Hugues Capet en 987.

Humble et précaire pourtant à l'origine, presque annulée par l'aristocratie féodale, la royauté capétienne grandit rapidement avec l'appui des villes, qui, de leur côté, imposaient aux seigneurs des chartes de commune. Sous les Capétiens directs, 987-1328, les efforts de Louis VI, de Philippe-Auguste, de S^t Louis, de Philippe le Bel, enlevèrent à la féodalité, malgré l'appui qu'elle trouvait parfois dans les empereurs d'Allemagne ou les rois d'Angleterre, une grande partie de ses domaines et de son pouvoir. Le parlement et les états généraux prirent naissance quand S^t Louis et Philippe le Bel eurent joint aux barons et aux prélats, seuls réunis jusqu'alors, l'un, des légistes pour conduire les procès, l'autre, des députés des villes pour discuter les grandes questions politiques. En même temps que la France marchait ainsi pas à pas vers cette unité qui fait aujourd'hui sa force, elle gardait sa première place dans le monde religieux et son rôle de protectrice de l'Occident, par la part immense qu'elle prenait, 1095-1270, au grand mouvement des croisades, diversion puissante qui empêcha les hordes turcomanes d'Asie de se jeter sur l'Europe, quand l'Europe, encore trop divisée, était incapable peut-être de les repousser. Fortifiée pendant ces trois siècles, la France put, sous les Valois, malgré ses luttes intérieures (*V.* MARCEL, ARMAGNACS, BOURGUIGNONS), résister aux Anglais, quand la terrible guerre de *Cent Ans*, 1337-1453, née de la rivalité des deux peuples pour la Guyenne et de leurs rois pour la couronne de France, vint à deux reprises menacer son indépendance. Vaincue à L'Ecluse, 1340, à Crécy, 1346, à Poitiers, 1356, elle fut une première fois relevée par la prudente temporisation de Charles V et l'énergie militaire de Du Guesclin, 1364-80; battue encore à Azincourt, 1415, cédée, dans le traité de Troyes, 1420, au roi d'Angleterre Henri V par tous les pouvoirs du pays, royauté, parlement, états-généraux, elle fut encore sauvée par Jeanne d'Arc, 1429-31, dont l'ardent patriotisme rendit le courage à Charles VII et à la nation. De toutes leurs provinces, il ne resta aux Anglais qu'une ville, Calais; de tant d'épreuves pour la France, naquit une plus forte unité, sortie de cette résistance séculaire, commune à ses diverses provinces. Pour représenter et mettre à profit cette unité, il lui manquait une royauté indépendante: Louis XI et sa fille Anne de Beaujeu, 1463-94, la lui donnèrent, en abattant la puissance de cette féodalité apanagée, qu'avait élevée, depuis Louis IX, l'imprudente générosité des rois pour leurs enfants. *V.* FÉODALITÉ. —

Quand, sous Charles VIII et Louis XII, 1494-1515, l'Europe vit cette nation, déjà plus homogène que nulle autre, se faire conquérante, et la *furie française* menacer l'Italie avec la meilleure artillerie qu'on eût encore vue, elle s'inquiéta, s'arma, et c'est contre la France, oublieuse de ses véritables intérêts, que naquit le système d'équilibre (ligue de Venise, 1495 ; Sainte Ligue, 1511-12). Mais pendant que ses tentatives, deux fois renouvelées, sur Naples et sur Milan, tenaient toute l'Europe en éveil, un autre Etat, l'Espagne, s'était accru peu à peu, et devenait dangereux à son tour. Ces périls furent bien plus grands pour tous, quand l'avénement de Charles-Quint au trône de ce pays, en 1516, et au trône impérial, en 1519, eut réuni dans les mêmes mains, avec le premier titre du monde, trois grandes successions, les possessions héréditaires de la maison d'Autriche en Allemagne, les anciens domaines de la maison de Bourgogne aux Pays-Bas, la monarchie espagnole avec Naples, la Sicile, la Sardaigne, la côte N. d'Afrique, l'Amérique, etc. Le rôle utile et glorieux de la France au XVI[e] siècle, sous François I[er] et Henri II, ce fut de lutter pour l'indépendance de l'Europe et la sienne propre, contre cette prépondérance de l'Espagne et de la maison d'Autriche, en renouvelant sans cesse guerres sur guerres contre elles depuis la victoire de Marignan jusqu'au traité de Catean-Cambrésis, 1515-1559. Elle renonça alors à l'Italie ; mais elle garda Metz, Toul, Verdun, Calais, qu'elle venait de conquérir, et qui la protégeaient au nord. Elle laissa les Espagnols, maîtres de Naples et du Milanais, dominer dans toute la péninsule ; mais elle avait du moins, tantôt seule, tantôt avec les Turcs, ses alliés depuis 1526, sauvé l'Europe entière de la monarchie universelle. Sous les derniers Valois, 1559-89, les guerres de religion, en même temps qu'elles annulaient au dedans la royauté, naguère absolue, enlevèrent à la nation toute influence au dehors, jusqu'à laisser un instant aux intrigues de Philippe II, l'ambitieux fils de Charles-Quint, l'espoir d'obtenir la couronne, au moins pour sa fille. — Les Bourbons, 1589, vinrent cicatriser ses plaies, et l'élever à une grandeur qu'elle n'avait point encore atteinte. Les victoires d'Henri IV et les divisions des Ligueurs, ses ennemis, amenèrent, avec son triomphe, deux grands actes qui terminèrent les luttes religieuses et la guerre étrangère, l'édit de Nantes et le traité de Vervins, 1598. D'accord avec Sully, son ministre, il rendit au principe d'autorité sa force, au pays sa prospérité, au nom de la France, dont il songeait à reprendre la vieille politique contre la maison d'Autriche, toute son action extérieure. Ce que la mort l'empêcha d'exécuter, 1610, Richelieu, 1624-42, et son habile successeur, Mazarin, 1643-61, le firent à sa place, par leur intervention décisive dans la guerre de Trente Ans, 1635-48. La maison d'Autriche, si longtemps menaçante, abattue à ne pouvoir s'en relever ; la gloire militaire de la France accrue de quelques-unes des plus belles victoires que l'histoire ait recueillies, Rocroy, Fribourg, Nordlingen, Lens, Sommershausen, 1643-48 ; son territoire augmenté de trois belles provinces, l'Alsace, l'Artois, le Roussillon, par les traités de Westphalie, 1648, et des Pyrénées, 1659 ; le pouvoir royal et la centralisation administrative fortifiés par l'abaissement des gouverneurs de provinces, des grandes familles, du parlement de Paris, qui voulait être un corps judiciaire et politique tout ensemble, des calvinistes, qui ne furent plus qu'une secte, et non un parti : tels furent les résultats de ces deux célèbres ministères. Préparé ainsi par quatre hommes d'Etat du premier ordre, le règne de Louis XIV, qui, à la mort du dernier, 1661, prit résolûment en main la conduite des affaires, fut l'apogée du pouvoir royal, nivelant tout sous une loi commune de respect et d'obéissance. Au dehors, à force de victoires et d'ambition, il fit craindre à l'Europe que la France ne ruinât à son profit cet équilibre qu'elle-même avait tant contribué à fonder ; et ce fut alors contre elle que se formèrent des coalitions de plus en plus redoutables, triple alliance de 1668, grande alliance de 1673-74, ligue d'Augsbourg de 1686-89, coalition de 1702-3 pour la succession d'Espagne. Partout vaincues dans la première partie du règne, 1661-79, battues parfois encore, mais pourtant plus heureuses, dans la seconde, 1679-1715, et soutenues plus ou moins ouvertement par l'irritation des protestants persécutés (révocation de l'édit de Nantes, 1685), elles laissèrent du moins à la France, malgré bien des revers et après des luttes qui l'épuisèrent, deux provinces nouvelles, la Flandre française et la Franche-Comté, et l'honneur de placer à la tête de la monarchie espagnole, démembrée, il est vrai, le petit-fils de son roi, le Bourbon Philippe V (V. SUCCESSION D'ESPAGNE). Elles lui laissèrent aussi une immense influence morale, qu'elle devait à l'éclat des lettres et des arts dans notre pays au XVII[e] siècle, et qu'il n'était pas en leur pouvoir de lui ravir. Déchue, au XVIII[e], de la haute situation politique qu'elle avait prise, mal gouvernée par le régent et par Louis XV, 1715-74, mal servie le plus souvent par ses généraux, elle ne tira de ses quatre nouvelles guerres, guerre d'Espagne contre Albéroni, 1717-19 ; guerre de la succession de Pologne, 1733-35 ; guerre de la succession d'Autriche, 1741-48 ; guerre de Sept Ans, 1756-63, qu'un peu de gloire çà et là, beaucoup d'humiliations, et une seule province, la Lorraine, cédée en expectative par le traité de Vienne, 1735-38 et devenue en effet française en 1766. Mais la Lorraine acquise et la Corse achetée des Génois, 1768, compensaient mal la perte de presque toutes nos colonies, cédées forcément à l'Angleterre par le traité de Paris, 1763. La France ne conservait que sa suprématie intellectuelle : ses écrivains, les Voltaire, les Rousseau, les Montesquieu, étaient les rois de l'opinion ; les abus attaqués par eux disparurent en partie dans presque tous les pays, mais en entraînant trop souvent avec eux les croyances religieuses. Lorsqu'en 1789, la détresse des finances força de recourir aux états généraux, qui n'avaient point été réunis depuis près de deux siècles, aucune barrière n'existait plus, qui pût arrêter les entraînements de l'esprit nouveau. L'aristocratie, par ses défaites et ses mœurs scandaleuses, avait perdu tout prestige. Le régent et Louis XV avaient traîné dans la boue le principe d'autorité, et ni les vertus ni les sages réformes de Louis XVI ne suffisaient à le relever. Enfin l'exemple des Etats-Unis, que la France, moitié par sympathie, moitié par ressentiment contre l'Angleterre, était allée soutenir, 1778-83, dans leur guerre d'indépendance, l'encourageait à marcher elle-même vers l'inconnu.

La Révolution éclata, et, dès l'abord, deux partis bien distincts, quoique parfois réunis, existèrent : celui des réformes et celui de l'agitation démagogique, le parti de la révolution honnête et le parti révolutionnaire quand même ; et le second l'emporta bientôt sur le premier. Des trois assemblées qui se succédèrent en six ans, au milieu des soulèvements populaires, la première, la Constituante, 5 mai 1789-30 sept. 1791, posa les grands principes restés depuis lors en tête de nos constitutions et au fond de nos codes, liberté civile, égalité des droits, souveraineté du peuple ; complétant le long travail de la royauté capétienne, elle rendit la nation plus homogène, l'administration plus une et plus simple, par la destruction des anciennes circonscriptions territoriales et par la division en départements, qui fut la base de toutes les autres, janvier 1790 ; elle essaya, sans grand succès, de fonder un gouvernement mixte, dont elle annulait en quelque sorte le chef en ne lui laissant qu'un *veto* suspensif. La seconde, la Législative, 1[er] octobre 1791-21 sept. 1792, prépara la république, que voulaient également ses deux grands partis des Girondins et des Montagnards. La troisième, la Convention, 21 sept. 1792-26 oct. 1795, la proclama dès l'ouverture, fit exécuter Louis XVI, s'attribua la dictature de la France, et mit la terreur à l'ordre du jour. En lutte dès le 20 avril 1792 avec l'Autriche et la Prusse, auxquelles l'Europe presque entière se joignit après l'exécution du roi, 21 janvier 1793, la France leur résista par des prodiges de patriotisme, et elle avait déjà imposé à la Prusse, à la Hollande, à l'Espagne, 5 avril, 6 mai, 22 juillet 1795, les traités désavantageux de Bâle, quand le Directoire commença, 27 oct. 1795-9 nov. 1799. Dans cette période nouvelle, la faiblesse du gouvernement et les luttes des divers pouvoirs qui le composaient (cinq directeurs, conseils des Anciens et des Cinq-Cents), firent sentir la nécessité d'une autre constitution ; et les brillantes campagnes d'Italie, 1796-97, et d'Egypte, 1798-99, dont l'une humilia la Sardaigne et l'Autriche (armistice de Cherasco, 15 mai 1796 ; traité de Campo-Formio, 17 oct. 1797), et dont l'autre avait pour but, si elle eût complétement réussi, d'enlever l'Inde à l'Angleterre, montrèrent à la France dans le jeune général Napoléon Bonaparte le chef qu'elle devait choisir. Premier consul pour dix ans, 10 nov. 1799, il releva d'une main les autels renversés (Concordat, avril 1802) et l'autorité méconnue, et de l'autre il détruisit une seconde coalition, en dictant à l'Autriche, après Marengo, une nouvelle paix, celle de Lunéville, févr. 1801, en décidant l'Angleterre elle-même au traité d'Amiens, mars 1802. Consul à vie, 2 août 1802, puis empereur héréditaire 18 mai 1804, il recueillit et appliqua dans le Code civil, 1803, les grands principes de 89, réorganisa l'enseignement en fondant l'Université, 1806, et, au dehors, écrasa encore trois coalitions, suscitées l'une après l'autre par l'Angleterre, qui avait déchiré, presque aussitôt que signé,

Digitized by Google

le traité récemment conclu : la première, en battant les Russes à Austerlitz et en affaiblissant encore l'Autriche par la paix de Presbourg, 1805; la seconde, en triomphant des Prussiens, 1806, à Iéna et à Auerstædt, des Russes, 1807, à Eylau et à Friedland, que suivit le traité de Tilsitt; la troisième, en accablant les Autrichiens à Eckmühl, à Wagram, et en les forçant à signer le traité de Vienne, 1809. En 1811, l'Empire français semblait arrivé au comble de sa grandeur : composé de 130 départements, auxquels s'ajoutaient encore les 24 du royaume d'Italie (*V.* CISALPINE) et les sept provinces Illyriennes (*V.* DALMATIE), qui obéissaient au même chef, la Confédération du Rhin et celle de Suisse, qui reconnaissaient son protectorat ou son droit de médiation, le royaume de Naples, où il avait placé son beau-frère, le grand-duché de Varsovie, relevé par lui et placé sous son influence (traité de Tilsitt, 1807), il s'étendait, par lui-même ou par les États feudataires, à l'E. jusqu'au delà de l'Elbe et même de la Vistule, jusqu'aux monts de Bohême et de la Save, en faisant de l'Adriatique un golfe français; au S., jusqu'au phare de Messine et aux Pyrénées; à l'O. et au N., jusqu'à la mer. Mais ces réunions, plus ou moins violentes, irritaient les peuples, effrayaient l'Europe de plus en plus, et il ne fallait qu'un désastre pour faire éclater ces sentiments hostiles. Le prestige avait déjà commencé à s'affaiblir par la résistance acharnée et heureuse du Portugal, 1807-11, et de l'Espagne, 1808-13, que Napoléon avait voulu dominer en leur imposant le blocus continental, qui fermait tous les ports à l'Angleterre, et en renversant leurs dynasties nationales. Il disparut tout à fait après la désastreuse campagne de Russie, qui eut pour conséquence une sixième coalition, 1812. La guerre se fit, en 1813, dans l'Allemagne; en 1814, sur le sol même de la France, où toutes les merveilles du génie de Napoléon et tous les efforts de son activité ne purent triompher du nombre. La Coalition avait près d'un million d'hommes sous les armes, et la France 80,000! En 1813, il avait refusé de réduire la France à ses limites naturelles; en 1814, le traité de Paris, 30 mai, la renferma dans ses limites du 1er janvier 1792, avec quelques additions (le Comtat Venaissin, Montbéliard, quelques cantons ajoutés aux départements du Nord, des Ardennes, de la Moselle, du Bas-Rhin, de l'Ain), et y rétablit le trône des Bourbons, qui lui *octroyèrent* une Charte constitutionnelle pour lui garantir le gouvernement représentatif. Le retour de l'empereur, mars 1815, n'aboutit, après les trois mois que l'histoire a nommés les *Cent-Jours*, 20 mars-29 juin, qu'au fatal revers de Waterloo, 18 juin, à une nouvelle abdication de Napoléon, dont le fils fut en vain reconnu, 23 juin, par la Chambre des pairs et par celle des représentants, sous le nom de Napoléon II, et à un deuxième traité de Paris, plus déplorable encore, 20 nov. 1815, qui retirait à la France, sauf le Comtat et Montbéliard, les territoires dont on avait consacré l'annexion l'année précédente (Quiévrain, Philippeville, Marienbourg, Bouillon, Sarrelouis, Landau, Chambéry, etc.), démantelait Huningue, et, par ces reprises comme par cette démolition, ouvrait de tous côtés notre frontière, imposait enfin à la France une indemnité de sept cents millions, et l'occupation, à ses frais, de 18 places fortes par 150,000 hommes pendant cinq ans.

Rétablis à l'aide des défaites de la France, les Bourbons trouvaient déjà un obstacle dans ce souvenir impopulaire; l'antipathie de la plupart de leurs partisans pour un régime que Louis XVIII n'avait établi que malgré eux, suscita à la Restauration une opposition de plus en plus vive (*V.* CARBONARI, COURIER, FOY, MANUEL). La guerre d'Espagne, 1823 (*V.* ESPAGNE), où quelques royalistes patriotes voyaient, avec Chateaubriand « une occasion de replacer la France au rang des puissances militaires et de réhabiliter la cocarde blanche », ne parut aux libéraux que ce qu'elle était pour le grand nombre de leurs adversaires, une guerre faite au nom de l'Europe et de la Sainte-Alliance aux constitutionnels espagnols. Deux autres furent entreprises dans les quinze années de la Restauration : 1° celle où, d'accord avec l'Angleterre et la Russie (traité de Londres, 6 juillet 1826), la France alla soutenir contre la Turquie les efforts des Grecs pour conquérir leur indépendance, et commencer avec ses alliés, par la victoire de Navarin, 20 oct. 1827, une délivrance que compléta, l'année suivante, l'expédition de Morée; 2° celle d'Alger, conquise en juin et juillet 1830. Mais ces actes glorieux ne suffirent pas à conjurer une révolution depuis longtemps imminente, qui remplaça la branche aînée des Bourbons par la branche cadette ou d'Orléans, issue de Louis XIII, et la charte octroyée par une charte revisée, 27-28-29 juillet, 9 août 1830.

Une grande activité industrielle et une prospérité matérielle remarquable signalèrent les 18 années de la *monarchie de Juillet*. Au dehors, une révolution nouvelle dans le pays où avait éclaté celle de 89 inquiétait les monarchies absolues de l'Europe; la conquête de l'Algérie, qu'acheva Louis-Philippe, déplaisait à l'Angleterre, en augmentant l'influence française sur la Méditerranée. Tout en désirant vivement conserver la paix, la France garda une attitude ferme en face du mauvais vouloir des premières : pour contre-balancer en Italie l'influence de l'Autriche, que Grégoire XVI avait appelée dans ses États, elle s'empara d'Ancône, et l'occupa de 1832 à 1838; elle alla, en 1832, prendre la citadelle d'Anvers, que les Hollandais refusaient de rendre aux Belges malgré les décisions de la conférence de Londres; elle conclut avec l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, 22 avril 1834, une quadruple alliance, pour forcer les prétendants absolutistes, Don Carlos et Don Miguel, à quitter la Péninsule; elle construisit autour de Paris, de Lyon, de Béfort, de Langres, des fortifications redoutables. Mais la jalousie anglaise se fit sentir dans les affaires d'Orient : la France, dont la médiation, au traité de Kutayéh, 14 mai 1833, avait assuré la Syrie au pacha d'Égypte, Méhémet-Ali, l'arrêta par son intervention, en 1839, quand il voulut marcher sur Constantinople; mais l'Angleterre voulut davantage, et, pour affaiblir du même coup l'Égypte et son alliée, elle décida, avec les trois autres grandes puissances, à l'exclusion de la France, que la Syrie serait enlevée au pacha victorieux, quadruple alliance de Londres, 15 juillet 1840 : ce ne fut que l'année suivante, 13 juillet 1841, que le traité des Détroits, qui, sauf un appel du sultan, fermait les Dardanelles et le Bosphore aux bâtiments de guerre de toutes les nations, fit rentrer notre pays dans le concert européen. La même jalousie se montra à propos de quelques colonies nouvelles occupées par nos marins sur les côtes d'Afrique ou dans l'Océanie, Nossi-Bé et Mayotte, 1840-42, les Marquises et la Société, 1842-43; l'Angleterre réclama contre la dernière, et le gouvernement français désavoua son amiral Dupetit-Thouars.

Le 24 février 1848, une troisième révolution eut lieu, qui renversa le gouvernement royal, exila la famille d'Orléans, établit la République sans consulter le pays, et le livra à de fréquentes et sanglantes agitations, que rendaient plus dangereuses encore les prédications et la propagande communistes. Le 10 décembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon Ier, fut élu président de la République pour quatre ans, par 5,658,755 suffrages. Son pouvoir et celui de l'Assemblée législative marchèrent peu d'accord; une modification quelconque devenait inévitable, lorsque Louis-Napoléon prit l'initiative, et, par un coup d'État, prononça la dissolution de l'Assemblée, le 2 décembre 1851, et après avoir fait un appel au suffrage universel, devint président décennal par 7,839,216 suffrages, et promulgua une nouvelle constitution, empruntée en partie à la constitution consulaire; enfin, le 7 novembre 1852, un sénatus-consulte proposa le rétablissement de l'empire héréditaire, et, sur la réponse affirmative de 7,824,129 citoyens, l'empire fut proclamé le 2 décembre. Sous cette jeune dynastie, qui, en comprimant résolûment une anarchie inquiétante pour l'Europe entière, s'est assuré dès l'abord l'estime et la sympathie de tous les gouvernements, la France reste fidèle à son antique mission de protectrice du saint-siége et d'avant-garde de la liberté européenne : elle a, en 1849, repris Rome aux anarchistes qui en avaient chassé Pie IX, et y a ramené le pape en triomphe, 12 avril 1850; en mars 1853, elle a, la première, envoyé une escadre dans les eaux de la Grèce, pour veiller sur les actes de la Russie, qui, sous prétexte de réclamer le protectorat de ses coreligionnaires sujets du sultan, menaçait, avec l'indépendance de l'empire ottoman et de Constantinople, l'équilibre et la sûreté de l'Europe. Les Russes ayant envahi la Moldavie et la Valachie (3 juill.), la France et l'Angleterre, qui, en 1841, de concert avec la Prusse et l'Autriche, avaient garanti l'intégrité de l'empire ottoman, firent entrer leurs flottes dans la mer Noire, 4 janv. 1854, et sur la réponse hautaine du czar Nicolas Ier à la lettre conciliante de Napoléon III, elles déclarèrent la guerre à la Russie, 27 avril. Le 14 sep. suivant, une armée franco-anglaise débarqua dans la Crimée, et les victoires de l'Alma (20 sep.), d'Inkermann (5 nov.), le siége et la prise de Sébastopol 29 sept. 1854 — 8 sept. 1855), amenèrent le traité de Paris (30 mars 1856), qui protégea Constantinople. La mer Noire, ouverte à la marine marchande de tous les pays, fut interdite à tout bâtiment de guerre. D'autre part, la Russie renonça à tout protectorat sur la Valachie et la Moldavie. — En 1859, l'invasion des États sardes

par l'Autriche décida la France à une guerre nouvelle. Les victoires de Montebello (20 mai), de Magenta, de Marignan, de Solferino (4, 8 et 24 juin) enlevèrent à l'Autriche la Lombardie que Napoléon III céda au Piémont (traité de Zurich), et facilitèrent l'unité de l'Italie. La France préoccupée des agrandissements de la Sardaigne, réclama alors la Savoie et Nice, que le traité de Turin (24 mars 1860) lui abandonna. — De lointaines expéditions ont fait respecter notre drapeau en Chine et en Cochinchine. Une armée franco-anglaise est entrée à Pékin (1860), un établissement a été formé à Saïgon (1859-1862). Au Mexique, notre armée, après la prise de Puebla (17 mai 1863), et la soumission volontaire de Mexico, a créé, à la place du gouvernement anarchique de Juarez, un empire en faveur d'un archiduc d'Autriche, Maximilien, que nos troupes continuent de soutenir.

Tableau de la formation territoriale de la France. Une division populaire, et c'est la plus ancienne, a survécu, dans l'usage des campagnes, à toutes les révolutions ; c'est le partage du sol en deux à trois cents pays (Amiénois, Caux, Blaisois, Sologne, etc.), qui ne sont autres, pour la plupart, que les cantons gaulois (*pagi*), devenus plus tard des cités romaines (*civitates*), des comtés francs (*comitatus*), des comtés féodaux, et, aux XIII^e et XIV^e siècles, des bailliages royaux ou des sénéchaussées. Il importe de connaître le travail d'absorption et de centralisation qui, d'un sol morcelé, au X^e siècle, en une soixantaine d'États féodaux considérables, a formé peu à peu un empire si parfaitement homogène. Pour bien des pays, que l'imprudence des rois, après une première réunion au domaine, en sépara de nouveau sous forme d'apanages, ou que le sort de la guerre rendit à l'ennemi, il a fallu que ce travail se répétât à plusieurs reprises. A l'avénement de Hugues Capet, le domaine royal n'embrassait guère qu'une partie de l'Ile-de-France (Parisis, Laonnais) et de l'Orléanais. Ses trois premiers successeurs y ajoutèrent quelques territoires voisins de peu d'étendue, le Gâtinais en 1066, le Vexin français en 1074, la vicomté de Bourges en 1100. C'est autour de ce faible noyau que vinrent successivement se grouper tous les fiefs. Nous n'indiquerons que les principaux ; et, lorsqu'il y a eu plusieurs réunions, nous ne donnerons que la première, qui les enlevait à la féodalité primitive, et la dernière, qui les arrachait définitivement à la féodalité apanagée :

PROGRÈS DU DOMAINE ROYAL.

	Sur la première féodalité.		*Sur l'étranger.*		*Sur la féodalité apanagée.*
Sous Philippe II, Auguste.	Amiénois.... Vermandois..	En 1185, par déshérence et traité, sauf S^t-Quentin et Péronne, qui restèrent à Philippe d'Alsace, comte de Flandre, jusqu'à sa mort, 1191. Provinces cédées en grande partie au duc de Bourgogne en 1435.	Normandie.. Maine....... Anjou....... Touraine.... Poitou......	En 1202-1203, par confiscation sur Jean sans Terre, roi d'Angleterre et grand feudataire de France. — Apanagées et redevenues, pour la plupart, un instant, possessions anglaises.	
	Artois...... Boulonais... Valois......	En 1191, par mariage. En 1212, par confiscation. En 1214, par déchéance. Provinces apanagées plus tard.			
Sous Louis VIII.	Languedoc oriental (Beaucaire, Carcassonne).	En 1226, par une conquête, que consacra le traité de Paris (1229).	Aunis....... Saintonge... Limousin.... Guyenne septentrion. (Périgord, etc.).	En 1224, par conquête sur Henri III. Rendues par Louis IX au traité d'Abbeville (1259), et reconnues possessions anglaises par celui de Brétigny (1360).	
Sous Philippe III, le Hardi.	Comté de Toulouse (Languedoc occidental.)	En 1271, par déshérence, à la mort d'Alph. de Poitiers, frère de Louis IX, et sa femme Jeanne.			
Sous Philippe IV, le Bel.	Flandre française (Lille, Douai, etc.).	En 1305, par conquête et traité. Rendue par Charles V au comte de Flandre, lors du mariage de son frère, Philippe le Hardi, avec l'héritière, 1369.			
	Angoumois..	En 1308, par confiscation. Donné en 1328 à Jeanne de Navarre, confisqué de nouveau sur son fils Charles le Mauvais, 1351, cédé aux Anglais par le traité de Brétigny (1360).			
	Lyonnais....	En 1312-13, par conquête et cession forcée de son archevêque.			
Sous Louis X, le Hutin.	Champagne et Brie.	En 1314, par suite du mariage de son père avec Jeanne de Navarre, héritière de ces provinces, 1284. A la mort de Louis X, elles devaient revenir à sa fille, nommée aussi Jeanne; mais les rois Philippe V et Charles VI, oncles de la jeune princesse, en restèrent les maî-			

PROGRÈS DU DOMAINE ROYAL

	Sur la première féodalité.		*Sur l'étranger.*		*Sur la féodalité apanagée.*	
Sous Louis X, le Hutin.	Champagne et Brie.	tres, et elle-même y renonça formellement sous Philippe VI, qui lui donna en échange, 1328, l'Angoumois récemment confisqué. Aux mains des Anglais sous Charles VI.				
Sous Philippe VI, de Valois.	Dauphiné ...	En 1349, par cession du dernier dauphin du Viennois. Humbert II.	Ponthieu	En 1346, par confiscation sur l'Angleterre. Rendu au traité de Brétigny, 1360.		
			Seigneurie de Montpellier.	En 1349, vendue par le roi de Majorque, Jacques II d'Aragon.		
Sous Jean le Bon.	Duché de Bourgogne ..	En 1361, par déshérence. Devint apanage en 1363.				
Sous Charles V.			Guyenne presque entière.. Poitou. Aunis et Saintonge. Limousin. Angoumois. Ponthieu.	En 1369, confiscation; de 1369 à 1374, conquête. L'Angoumois fut ensuite apanagé en 1392. Le Ponthieu, cédé au duc de Bourgogne par le traité d'Arras, 1435.	Comté d'Évreux (apanagé depuis 1298).	En 1378, par confiscation sur Charles le Mauvais, et 1404, par cession définitive de son fils Charles III.
Sous Charles VII.			Champagne.. Normandie .. Guyenne..... Limousin....	Provinces retombées aux mains des Anglais sous Charles VI, reconquises 1429, 1449-50, 1451-53.	Touraine	Sept fois apanagée de 1360 à 1434, où elle revint au domaine
			Vicomté de Bayonne....	En 1451, par conquête sur l'Angleterre.		
Sous Louis XI.					Duché de Bourgogne, avec le Boulonais, les villes de la Somme, le Ponthieu.	En 1477, par réversion, faute d'héritiers mâles.
					Artois. Franche-Comté.	En 1477, par conquête sur Marie de Bourgogne. Cédées à Louis XI par le traité d'Arras, 1482, comme dot de Marguerite, fille de Marie et de Maximilien d'Autriche, qui dut épouser le dauphin. Restituées par Charles VIII, 1493, et dès lors à la maison d'Autriche.
					Maine. Anjou. Provence.	En 1481, par le testament des derniers héritiers mâles de la maison d'Anjou.
Sous Louis XII.					Orléanais. Valois.	En 1498, par l'avénement du roi, dont la famille les avait en apanage depuis 1392.
Sous François Ier.					Angoumois.	En 1515, apanage apporté par le roi.
					Duché d'Alençon......	En 1525, par déshérence.
					Comté de Clermont-en-Beauvaisis, domaine primitif de la maison capétienne de Bourbon,	En 1527, par confiscation, après la trahison du connétable de Bourbon.

PROGRÈS DU DOMAINE ROYAL

	Sur la première féodalité.		*Sur l'étranger.*		*Sur la féodalité apanagée.*	
Sous François Ier.					1269, avec une grande partie des provinces qu'elle y avait jointes, Bourbonnais, Marche, Forez, duché d'Auvergne (Riom) et Dauphiné d'Auvergne (Issoire), comté de Montpensier, etc.	En 1560, ces provinces furent restituées aux Bourbons-Montpensier; mais, à partir de cette époque, les apanages n'étaient que des rentes sur les terres dont on portait le titre, non des fiefs dont on était souverain.
	Bretagne, qu'un mariage (1213), et non une concession d'apanage, avait livrée à la branche capétienne qui y régnait.	En 1532, par suite des conventions conclues aux deux mariages de la duchesse Anne avec Charles VIII et Louis XII (1491, 1499).				
Sous Henri II.			Les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun........ Calais, encore anglaise....	Par une conquête (1552-1558), que consacra le traité de Cateau-Cambrésis (1559).		
Sous Henri IV.					Périgord.... Limousin.... Gascogne.... Béarn et Navarre française...... Comté de Foix Comté de Vendôme......	En 1591, par l'avénement des Bourbons, dont ces pays, fiefs anciens ou apanages, formaient le domaine.
			Bresse....... Bugey.......	En 1601, par le traité de Lyon avec le duc de Savoie...		
Sous Louis XIII.	Comté d'Auvergne (Clermont)......	En 1615, déjà possédé par la couronne de 1213 à 1230, cédé, au XVIe siècle, par la maison de Latour à Cath. de Médicis (1524 et 1552), ce comté appartenait, en 1606, à Marguerite de Valois, qui en fit don au dauphin, depuis Louis XIII; et Louis XIII le réunit au domaine neuf ans après.	Alsace, moins Strasbourg..	En 1639, par une conquête sur l'Allemagne, que garantit le traité de Westphalie (1648).		
			Artois...... Roussillon...	Par une conquête sur l'Espagne (1640, 42), que consacra le traité des Pyrénées (1659).		
			Principauté de Sedan......	En 1641, par cession forcée du duc de Bouillon.		
Sous Louis XIV.			Dunkerque...	En 1662, par achat au roi d'Angleterre Charles II.		
			Flandre française....... Franche-Comté........ Cambrésis... Hainaut français (Valenciennes, Maubeuge, etc.).	Par des conquêtes sur l'Espagne, que confirmèrent, pour la première, le traité d'Aix-la-Chapelle (1668), et, pour les autres, le traité de Nimègue (1678-79).		
			Strasbourg (1681).	Par confiscation.		
Sous Louis XV.			Lorraine....	En 1766, à la mort de Stanislas Leczinski, d'après les conventions du traité de Vienne (1735-38).		
			Corse......	Achetée des Génois en 1768.		

PROGRÈS DU DOMAINE ROYAL OU NATIONAL.

	Sur la première féodalité.		*Sur l'étranger.*		*Sur la féodalité apanagée.*
Pendant la Révolution.	Comté de Nevers.......	Acheté par Mazarin aux Gonzague, en 1659, et donné par lui à son neveu, disparut avec les derniers débris du monde féodal (1789).	Comtat Venaissin avec Avignon....	Par une déclaration volontaire des habitants (11 juin 1790) et le traité de Tolentino avec le pape Pie VI (1797).	
			Principauté de Montbéliard.	Enlevée au duc de Wurtemberg en 1793.	
			République de Mulhausen..	Réunie sur sa demande (1798).	

ROIS DE FRANCE.

Première race. — Mérovingiens.

Chefs Saliens avant Clovis, vrai fondateur de la monarchie : Pharamond est douteux; Clodion (428-447); Mérovée (447-458); Childéric I^er (458-481).

CLOVIS, 481-511.

AUSTRASIE OU METZ.	ORLÉANS.	PARIS.	NEUSTRIE OU SOISSONS.
Thierry I^er, 511-534. Théodebert I^er, 534-548. Théodebald, 548-555.	Clodomir, 511-524.	Childebert I^er, 511-558.	Clotaire I^er, 511-561. Seul roi depuis 558.

PARIS.	ORLÉANS ET BOURGOGNE.	NEUSTRIE OU SOISSONS.	AUSTRASIE.
Caribert, 561-567.	Gontran, 561-593.	Chilpéric I^er, 561-584. Clotaire II, 584-628; seul roi depuis 613.	Sigebert, 561-575. Childebert II, 575-595; roi de Bourgogne depuis 593.

DAGOBERT I^er, 628-638.

AUSTRASIE.	BOURGOGNE.
Théodobert II, 5[illegible]-612.	Thierry II, 595-613.

AUSTRASIE.	NEUSTRIE ET BOURGOGNE.
Sigebert II, 638-656.	Clovis II, 638-656. Seul roi la dernière année.

AUSTRASIE.	NEUSTRIE ET BOURGOGNE.
Childéric II, 660 à 673; seul roi depuis 670. Dagobert II, 673-679. L'Austrasie, depuis 679, n'est plus gouvernée que par des ducs, qui, en 687, deviennent maires héréditaires de Neustrie et Bourgogne : Pepin d'Héristal, m. en 714; Charles Martel, 714-741; Pepin le Bref avec Carloman jusqu'en 747, seul de 747 à 752.	Clotaire III, 660 à 670. Thierry III, 670-691. Clovis III, 691-695. Childebert III, 695-711. Dagobert III, 711-715. Chilpéric II, désigné par les Neustriens, 715-720. Clotaire IV, désigné par Charles Martel, 717-719. Thierry IV, 720-737. Interrègne, 737-742. Childéric III, 742-752.

Seconde race. — Carlovingiens.

Pepin *le Bref*..........................	752-768
Charlemagne (avec Carloman jusqu'en 771)..	768-814
Louis I^er *le Débonnaire*..................	814-840
Charles II *le Chauve*......................	840-877
Louis II *le Bègue*.........................	877-879
Louis III et Carloman....................	879-882
Carloman seul............................	882-884
Charles *le Gros*, empereur...............	884-887
Eudes (famille capétienne)...............	887-898
Charles III *le Simple*, opposé à Eudes dès 893, seul roi de............................	898-923
Robert (famille capétienne) opposé à Charles le Simple............................	922-923
Raoul (allié à la famille capétienne)........	923-936
Louis IV *d'Outremer*......................	936-954
Lothaire..................................	954-986
Louis V *le Fainéant*......................	986-987

Troisième race. — Capétiens.

1° Capétiens directs.

Hugues Capet..............................	987- 996
Robert....................................	996-1031
Henri I^er..................................	1031-1060
Philippe I^er...............................	1060-1108
Louis VI *le Gros*.........................	1108-1137
Louis VII *le Jeune*.......................	1137-1180
Philippe II *Auguste*......................	1180-1223
Louis VIII *le Lion*.......................	1223-1226
Louis IX (*saint Louis*)....................	1226-1270
Philippe III *le Hardi*....................	1270-1285
Philippe IV *le Bel*.......................	1285-1314
Louis X *le Hutin*.........................	1314-1316
Jean I^er (posthume)........................	1316
Philippe V *le Long*.......................	1316-1322
Charles IV *le Bel*........................	1322-1328

2° Valois (issus de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel).

A. Valois directs

Philippe VI *de Valois*....................	1328-1350
Jean II *le Bon*...........................	1350-1364
Charles V *le Sage*........................	1364-1380
Charles VI................................	1380-1422
Charles VII...............................	1422-1461
Louis XI..................................	1461-1483
Charles VIII..............................	1483-1498

B. Valois-Orléans (issus de Louis d'Orléans, frère de Charles VI).

Première branche (née du premier fils de Louis d'Orléans).

Louis XII.................................	1498-1515

Seconde branche. (Orléans-Angoulême, née du troisième fils de Louis d'Orléans).

François I^er...............................	1515-1547
Henri II..................................	1547-1559
François II...............................	1559-1560
Charles IX................................	1560-1574
Henri III.................................	1574-1589

3° Bourbons (issus de Robert, comte de Clermont, sixième fils de S^t Louis).

A. Bourbons directs.

Henri IV..................................	1589-1610
Louis XIII *le Juste*......................	1610-1643
Louis XIV *le Grand*.......................	1643-1715
Louis XV *le Bien-Aimé*....................	1715-1774
Louis XVI, déchu du trône en 1792, décapité en 1793...............................	1774-1793
Louis XVII (prisonnier au Temple, roi nominal pour ses partisans).................	1793-1795
République, proclamée le 21 septembre...	1792-1804
1° *Convention*............................	1792-1795
2° *Directoire*............................	1795-1799
3° *Consulat*..............................	1799-1804

Empire. Dynastie Napoléonienne.

Napoléon I^er, *le Grand*..................	1804-1814
Louis XVIII (roi nominal depuis 1795)......	1814-1815
L'Empire rétabli (les Cent-Jours)........	1815
Napoléon II (empereur nominal, quelques jours)...................................	1815
Louis XVIII, pour la 2^e fois...............	1815-1824
Charles X.................................	1824-1830

B. Branche cadette ou d'Orléans (issue de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV).

Louis-Philippe Ier	1830-1848
République, 21 février	1848-1852
L'Empire rétabli. Napoléon III	1852

R.

FRANCE, *Francia*, nom qui s'est appliqué successivement : 1° Au pays des Francs, sur la rive dr. du Rhin ; — 2° Au pays compris entre le Rhin et la Loire (ve siècle) ; — 3° A la France mérovingienne (Ostrasie, Neustrie et Bourgogne ; — 4° A la France carlovingienne, excepté l'Italie. — Après le traité de Verdun, 843, il y eut la France orientale, la France occidentale et la France du milieu (entre l'Escaut et le Rhin). Dans chacune de ces divisions, il y eut une province portant spécialement le nom de France. La prov. de France, dans la France occidentale, était encore subdivisée en plusieurs parties, dont une constituait encore une France, appelée postérieurement Ile-de-France. Il y avait enfin, dans l'Ile-de-France, un petit pays qui s'appelait lui-même la France, et comprenant le territoire de St-Denis et des paroisses environnantes : il s'étendait de Luzarches à Charenton, et de Dammartin à Montmorency ; dès le XIIe siècle, on disait St-Denis-*en-France*, et encore auj. à Maisons-Laffitte, les paysans appellent vent de France le vent d'E. qui souffle de St-Denis.

FRANCE (duché de), principauté féodale, dont on parle dès le Xe siècle. Il était situé en grande partie entre la Seine et la Loire ; avec les comtés de Paris et d'Orléans, il embrassait le Gâtinais, le Chartrain, le Blaisois, le Perche, la Touraine, l'Anjou, le Maine, la Sologne, le Beauvaisis et une partie de l'Amiénois. Il ne comprenait ni Soissons, qui appartenait au comte de Vermandois, ni les territoires de Reims et de Laon, qui composaient tout le domaine des derniers rois carlovingiens.

FRANCE (ILE-DE-), anc. prov. de France. *V.* ILE-DE-FRANCE. — **FRANCE** (île de). *V.* MAURICE (île).

FRANCE (NOUVELLE-), nom que porta d'abord le CANADA.

FRANCE ÉQUINOXIALE, nom donné autrefois à la Guyane.

FRANCE ORIENTALE, nom donné quelquefois à la FRANCONIE et à l'AUSTRASIE.

FRANCESCA (Pietro della), peintre, né à Borgo-di-San-Sepolcro (Toscane) en 1398, m. en 1484, décora le palais d'Urbin, fut chargé de divers travaux à Ancône par le duc de Ferrare, et, peignit au Vatican des fresques qui ont fait place à celles de Raphaël. A l'âge de 60 ans, il perdit la vue, et reprit l'étude des mathématiques, qui l'avait occupé dans sa jeunesse ; il composa plusieurs traités de géométrie et de perspective. Ses plus beaux tableaux sont une *Résurrection*, au couvent des Augustins de Fatato, et le *Songe de Constantin*, dans la galerie d'Arezzo ; on y admire l'art des raccourcis et les effets de lumière. M. V—I.

FRANCESCAS, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. et à 10 kil. S.-E. de Nérac ; 404 hab.

FRANCESCHETTI (Dominique-César), né à Bastia (Corse) en 1776, m. en 1835. Capitaine d'une compagnie corse qui passa au service de Naples en 1805, le roi Joachim Murat le distingua, le fit général, et lui donna diverses missions de confiance. Retiré dans son pays natal en 1815, il y reçut son ancien maître, et l'accompagna dans sa malheureuse tentative pour reconquérir le trône. Le roi Ferdinand IV le gracia. Il a publié : *Mémoires sur les événements qui ont précédé la mort de Joachim Ier, roi des Deux-Siciles, suivis de la Correspondance privée de ce général avec la reine, comtesse de Lipona*, 1 vol. in-8°, Paris, 1826.

FRANCESCHINI (Marc-Antoine), peintre, né à Bologne en 1648, m. en 1729, fut élève et ami de Charles Cignani. Il excella, dans les fresques, par la beauté du coloris et la richesse des idées. Il a peint la coupole de l'église du *Corpus-Domini* à Bologne, la grande voûte de la salle du conseil public à Gênes, et celle de l'église des Philippins de la même ville. A 80 ans, il peignit *Rebecca recevant les présents d'Abraham*, son chef-d'œuvre. M. V—I.

FRANC-FIEF (Droit de), taxe établie autrefois sur les roturiers qui possédaient des fiefs ou des biens nobles.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, *Frankfurt-am-Mein* en allemand, *Francofurtum* ou *Francofordia* en latin moderne, v. d'Allemagne, ch.-l. de la république de son nom, et l'une des 4 villes libres de la Confédération germanique, cap. de cette confédération et siége de la Diète germanique, à 36 kil. E. de Mayence, 40 N. de Darmstadt, 210 S.-O. de Kehl, 140 N.-E. de Cologne, 680 N.-E. de Paris, par 50° 6′ 43″ lat. N., et 6° 21′ long. E. ; 75,950 hab., dont 6,000 catholiques et 6,000 juifs. Cour d'appel, cour criminelle, justice urbaine, trib. de commerce. Gymnase ; écoles de médecine, normale, des beaux-arts ; institut de sourds-muets ; amphithéâtre de chirurgie ; musées Stædel et Bethmann ; institut de Senkenberg, pour l'histoire naturelle ; bibliothèque publique et jardin botanique. Arsenal, où l'on fond des cloches et des canons. On y remarque le *Rœmer*, hôtel de ville, où jadis les empereurs étaient élus, où siége aujourd'hui le sénat, et où l'on conserve la célèbre bulle d'or de Charles IV ; le palais des princes de Tour-et-Taxis, où se réunit la diète, et qui renferme 140 appartements richement meublés ; les places du Rossmarkt et du Théâtre, séparées par une allée d'arbres où s'élève une statue de Gœthe ; le *Braunfels*, anc. bourse ; le *Pfarrthurm* (tour de la paroisse), élevé de 82 mèt. ; la porte d'Eschenheim, du XIVe siècle ; la cathédrale de St-Barthélemy, l'église de St-Paul, où le Parlement siégea en 1848-49 : un pont de 14 arches, sur le Mein, qui fait communiquer la ville avec le faub. de Sachsenhausen sur la rive gauche, et qui est orné d'une statue de Charlemagne en grès rouge ; le Saal-hof, élevé sur l'emplacement d'un palais de Louis le Débonnaire ; l'ancien palais de l'Ordre teutonique, transformé en caserne. Francfort est une ville bien percée, avec de belles rues, entre autres, la *Zeil*. Un des centres d'opérations les plus actifs du Zollverein ; place de change très-considérable ; 4 chem. de fer y aboutissent : celui du Taunus à l'O., du Neckar au S., du Weser au N., du Mein au N.-E. Manufacture de tapis, lainages, cotons, soieries, fils de laine, papiers peints, cartes à jouer, tabac, bijouterie, carrosserie. Foires à Pâques et à la Saint-Michel. Francfort fut le siége du concile convoqué par Charlemagne, en 794, pour traiter la question du culte des images. Fortifiée par Louis le Débonnaire en 838, cap. de la Franconie, et, pendant quelque temps, de l'Empire germanique, elle fut érigée en ville libre en 1254. La bulle d'or de 1356 la déclara ville du couronnement. Custine la prit en 1792. En 1806, Napoléon Ier créa, pour l'électeur de Mayence, un *grand-duché de Francfort*, joint à la Confédération du Rhin, et composé de parties prises à la Hesse-Electorale, à la Bavière, à la Prusse, et qui avait pour villes princip. Francfort, Fulde, Aschaffenbourg et Hanau. De Francfort fut daté, le 1er déc. 1813, le manifeste des souverains alliés contre Napoléon Ier. Patrie de Gœthe et de la famille Rothschild. — La république de Francfort, entre la Hesse-Cassel et le duché de Nassau au N., la Hesse-Darmstadt au S., a 87,500 hab., 48,470 hect., et se compose de neuf bourgs et de villages. Elle occupe le 2e rang parmi les villes libres de la Confédération, et, avec elles, le 17e rang à la Diète. Elle fournit à l'armée fédérale 1,119 hommes. Son gouvernement se compose d'un corps législatif, d'un sénat et d'un conseil municipal. Le corps législatif a 88 membres, dont 20 représentants des États de la bourgeoisie, 57 pris dans la bourgeoisie de la ville, 11 dans les campagnes ; il a pour attributions le vote des lois, l'établissement des impôts, la levée des troupes, la sanction des traités, le contrôle de l'administration publique, le jugement des conflits entre le sénat et la municipalité, etc. Le Sénat se compose de 4 syndics et de 20 membres élus à vie ; son ancienne division en *bancs* des échevins, des sénateurs, et des conseillers, a été abolie en 1855 : il est présidé par 2 bourgmestres élus chaque année parmi les 20 membres élus à vie ; il exerce le pouvoir exécutif administratif et le pouvoir judiciaire ; les syndics président une cour d'appel et une cour criminelle, auxquelles ressortissent des tribunaux de première instance et de commerce. La municipalité est composée de 61 bourgeois choisis parmi les trois confessions chrétiennes ; elle répartit l'impôt et en surveille la perception. Il y a une cour des comptes, formée de 9 membres pris dans la municipalité. La population est partagée en 4 classes : 1re, la noblesse ; 2e, les docteurs, c.-à-d. les principaux fonctionnaires ; 3e, la bourgeoisie, comprenant les marchands, les fabricants, etc. ; et 4e, les paysans du territoire hors de la ville. B.

FRANCFORT-SUR-L'ODER, v. des États prussiens (Brandebourg), ch.-l. de la régence de son nom, à 80 kil. S.-E. de Berlin, à 1,310 de Paris, par 52° 22′ 8″ lat. N., et 12° 13′ long. E., dans une plaine sablonneuse ; 34,507 hab., dont 2,000 catholiques. Cour d'appel ; justice urbaine et territoriale ; gymnase. École de sages-femmes. Navigation très-animée sur l'Oder et sur les canaux qui le joignent avec l'Elbe et la Vistule. Bateaux à vapeur pour Stettin. Trois grandes foires par an, à Reminiscere, à la Ste-Marguerite, et à la St-Martin. Monuments du duc Léopold de Brunswick et du poete Henri de Kleist. Tabacs, distilleries d'eau-de-vie. Fabrique de draps, soieries, bonneterie, ganterie, faïence. — L'origine de Francfort n'est pas connue. Elle fut assiégée par le margrave Thierry de Misnie, 1290, par l'empereur Charles IV à cause de sa fidélité envers le pseudo Waldemar, 1348, par les Hus-

sites, 1432, par les Polonais, 1450, par le duc de Sagan, 1477. L'électeur Joachim I[er] y fonda une université, 1506, transférée en 1810 à Berlin. La ville souffrit beaucoup dans les guerres de Trente Ans et de Sept Ans. — La régence de Francfort est bornée au N. par la prov. de Poméranie, à l'E. par le grand-duché de Posen, au S. par la Silésie et la prov. de Saxe, à l'O. par la prov. de Saxe et la régence de Potsdam; elle a 1,932,480 hect., et 937,659 hab. Ch.-l., Francfort-sur-l'Oder; v. princip. Arnswalde, Zullichau. E. S.

FRANCFORT, v. des Etats-Unis, cap. de l'État de Kentucky, à 99 kil. O.-S.-O. de Cincinnati, et 881 kil. de Washington, sur la rive dr. du Kentucky, et à 96 kil. de son embouchure dans l'Ohio; 6,000 hab. Beau palais d'Etat.

FRANCHE-COMTÉ, *Burgundiæ Comitatus, liber Comitatus*, prov. de l'anc. France, bornée au N. par la Lorraine, à l'E. par la principauté de Montbéliard, la Suisse et le Sundgau, au S. par la Bresse, le Bugey et le pays de Gex, à l'O. par la Bourgogne et le Bassigny Champenois. Ch.-l., *Besançon*. La chaîne du Jura parcourt la partie orientale; les pics culminants sont : le Molesson (2,700 mèt.), le Reculet de Toiry (1,720), et la Dôle (1,681). Le pays est arrosé par la Saône, l'Oignon, le Doubs, la Loue, l'Ain et la Bienne. Montagneux et boisé, il renferme des mines de fer, des salines, des carrières de marbre et de chaux hydraulique, et de vastes houillères. Le vin d'Arbois est fort estimé. Pontarlier fabrique chaque année 90,000 litres d'extrait d'absinthe, et 3,000,000 de kilog. de fromages dits de *Gruyère*. St-Bresson fabrique du papier vélin; Fougerolles, du kirschwasser; Wyles, Lure, de la mousseline; S[t]-Loup, des chapeaux de paille; Luxeuil est célèbre par ses souvenirs et son antique abbaye. Les forges et usines principales sont dans les arrondissements de Besançon, Pontarlier et Gray. Besançon et Montbéliard sont renommés pour leur horlogerie dite *horlogerie de Comté*. Franc, intelligent, bon et hospitalier, d'ailleurs plein d'ordre et d'une économie un peu exagérée, tel on dépeint le Franc-Comtois. Sous les Gaulois, la Franche-Comté fut habitée par la confédération des Séquanes, et les Romains en firent la prov. *Maxima Sequanorum*. Besançon reçut, au III[e] siècle, un évêque métropolitain. Sous l'ancien régime, la Franche-Comté se divisait en 3 bailliages : celui d'*Amont* comprenait la partie septentrionale jusqu'à Vesoul, et le pays de Baume-les-Dames sur le Doubs; le bassin de la Loue et celui du Doubs entre Besançon et Dôle formaient le bailliage du *Milieu;* le bailliage d'*Aval* renfermait S[t]-Amour, S[t]-Claude, Pontarlier et Salins. Besançon reçut de Louis XIV un parlement qui, longtemps ambulatoire, avait été sédentaire à Dôle en 1422. Il avait ressort sur les bailliages de la province. Gray avait eu, en 1294, une université transférée d'abord à Dôle, et par Louis XIV à Besançon. En 1790, la Franche-Comté a formé les dép. de la H[te]-Saône, du Doubs et du Jura. — *Histoire*. Lucain cite avec éloge les cavaliers séquaniens et la légion vésontine. Quand les premiers apôtres du christianisme pénétrèrent chez ce peuple plein de rudesse, ils trouvèrent le martyre; ainsi périrent S[t] Ferréol et S[t] Ferjeux, 211. Les Burgundes, entraînés vers l'empire d'Occident dans la grande invasion de Radagaise, 406, se fixèrent, en 413, dans le pays des Séquanes comme chez les Eduens. Attachée au premier royaume de Burgundie, cette contrée en suivit le sort. Son premier comte particulier fut Léotalde, 951-971, et la série de ses comtes héréditaires commença avec Otte Guillaume, 995-1027. Les principaux de cette famille furent Guillaume le Grand, 1057-1087, et Guillaume II, 1097-1127. En 1148, la fille de Renaud III, Béatrix, gouverna le comté avec l'empereur Frédéric I[er] qu'elle avait épousé. En 1190, ils eurent pour successeur leur 3[e] fils Otto, m. en 1200. En 1315, le comté passa à Philippe de Poitiers, qui fut roi sous le nom de Philippe V le Long, par Jeanne, fille d'Othon IV; leur fille Jeanne II, et Eudes IV, duc de Bourgogne, les remplacèrent, 1330-1350. Ce fut Jeanne qui créa à Gray et à Poligny l'industrie des draps. Vint enfin Philippe de Rouvre, 1350-1361. Jean le Bon, roi de France, ne réunit pas le comté de Bourgogne, qui passa à Marguerite, fille de Philippe le Long et de Jeanne, 1361-1382; Louis de Mâle, fils de Marguerite, lui succéda, 1382-1384, et c'est à la mort de celui-ci que sa fille Marguerite porta le comté à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Les prétentions rivales de Louis XI et de l'archiduc d'Autriche Maximilien à posséder le comté de Bourgogne y entretinrent la guerre jusqu'en 1482. A la mort de la princesse Marie, fille de Charles le Téméraire, le traité d'Arras stipula le mariage de sa fille Marguerite avec le dauphin (Charles VIII); mais celui-ci ayant épousé, en 1491, Anne de Bretagne, la province se souleva en faveur de Maximilien, et le traité de Senlis, 1493, la donna à l'Autriche. Charles-Quint en fut l'héritier en 1530, et elle demeura à ses descendants. Un siècle plus tard, 1636, Louis XIII voulut en vain s'emparer de Dôle. Le comté, promis en dot à Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, ne revint à la France que par conquête, 1674, et le traité de Nimègue confirma une réunion définitive, 1678. La Franche-Comté commençait à se relever par l'industrie des longs malheurs de la guerre, quand l'édit de Nantes expulsa les réformés, à l'activité desquels elle devait un retour de prospérité, 1685. Elle ne perdit qu'en 1789 le sentiment de nationalité qui l'avait animée longtemps; alors elle s'assimila entièrement à la France, et prit une part active et glorieuse aux guerres de la République. Elle devait au génie de Vauban les fortifications de Dôle, Besançon et Salins. En 1814 et 1815, Baume-les-Dames, Vesoul, Nantua, Pont-d'Ain, furent le théâtre de vifs combats. Cuvier, Rouget de l'Isle, Pichegru, Lecourbe, Suard, étaient Francs-Comtois. J.

FRANCHE FÊTE, nom donné autrefois au privilége d'exemption de tous droits sur les marchandises arrivant le jour de la fête d'une localité, et quelquefois pendant un certain nombre de jours.

FRANCHES PROVINCES. *V.* GABELLE.

FRANCHES (Compagnies). *V.* COMPAGNIES.

FRANCHEVILLE (Pierre), ou *Francavilla*, ou *Francovelle*, sculpteur, né à Cambrai en 1548, se rendit en Italie, prit pour maître Jean de Bologne, résida longtemps à Pise, et devint membre de l'Académie de sculpture de Florence. Henri IV le rappela en France, où il exécuta, entre autres ouvrages, le groupe du *Temps enlevant la Vérité*, dans les parterres du jardin des Tuileries. Le musée du Louvre a de lui un *David vainqueur de Goliath*, et quatre figures qui ornaient jadis le piédestal de la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf. Ces morceaux manquent peut-être d'ampleur, mais sont exécutés avec une fermeté remarquable. Francheville fut sculpteur de Louis XIII. M. V—I.

FRANCHEVILLE (Joseph DU FRESNE DE), littérateur, né à Dourlens en 1704, m. en 1781, commença par écrire une *Histoire générale et particulière des finances*, Paris, 1738-40, 3 vol. in-4°, qu'il laissa inachevée, puis publia un roman historique, *les Premières expéditions de Charlemagne pendant sa jeunesse et avant son règne, composées par Angilbert*, Amsterdam (Paris), 1741, in-8°. Appelé à Berlin par Frédéric II, et membre de l'Académie de cette ville, il traduisit le livre de la *Consolation* de Boëce, 1744, et composa, sous le titre de *Bombyx*, un poëme didactique en 6 livres sur la culture du mûrier et la fabrication de la soie. Il a laissé encore des *Mémoires* sur la géographie ancienne, l'archéologie et l'économie rurale. Il était lié avec Voltaire, qui fit paraître sous son nom la 1[re] édit. du *Siècle de Louis XIV*.

FRANCHISE, nom donné en France, sous les deux premières races, à un domaine rural possédé par un Frank, ou qui venait d'un Frank ou autre homme libre, sans être grevé d'aucune charge de servitude ni de devoir personnel ou redevance; il était synonyme d'*alleu*. On appela aussi *franchises* certains districts ou territoires auxquels les rois ou seigneurs avaient accordé des droits et priviléges particuliers; c'était ordinairement une étendue de terrain autour des villes et bourgs, par exemple, à Paris la *banlieue*, à Bourges la *septaine*, à Angers la *quinte*, à Toulouse le *dex*. — Les Franchises étaient encore des droits privilégiés dans les villes, où les compagnons de métier pouvaient travailler sans être maîtres. — Le terme de *franchise*, dans l'anc. droit coutumier, désignait enfin l'exemption accordée à certaines personnes ou aux habitants de certains lieux, de charges auxquelles les autres étaient assujettis. Il s'appliquait, en particulier, au droit d'asile. Toutes les franchises ont été abolies par l'Assemblée constituante dans la nuit du 4 août 1789. B.

FRANCHISE, nom que Louis XI imposa à la ville d'Arras après l'avoir saccagée en 1479. Charles VIII l'abolit en 1483.

FRANC HOMME, nom donné à ceux qui possédaient des fiefs, sans distinction de nobles ou de roturiers, avec cette différence toutefois que ces derniers n'étaient *francs* de toute servitude que lorsqu'ils demeuraient sur leurs fiefs.

FRANCIA (François RAIBOLINI, dit le), peintre, né à Bologne en 1460, m. en 1533, orfévre et graveur dans sa jeunesse, fut l'ami de Raphaël, qui le consultait souvent sur ses ouvrages. Il imita le style du Pérugin et de Jean Bellini. Il peignit des *Vierges* qui ont une rare dignité, unie à une beauté suave et mystique. Parmi ses chefs-d'œuvre on distingue à Bologne un *St Sébastien*, qui, pour l'exactitude des proportions et la beauté des formes, a servi de

modèle aux Carrache et à toute l'école bolonaise. Le musée du Louvre possède de lui un *Jésus descendu de la croix, déposé sur les genoux de sa mère.* — Son fils, Jacques Francia, m. en 1557, imita tellement sa manière, qu'il est souvent difficile de distinguer l'un de l'autre. Il est l'auteur d'un *St Georges*, à Bologne. M. V—I.

FRANCIA (Joseph-Gaspard-Rodriguez de), dictateur du Paraguay, né à l'Assomption en 1758, d'un Français et d'une créole, m. en 1840. Il étudia d'abord la théologie au séminaire de l'Assomption, puis exerça la profession d'avocat. Il fut, en 1811, secrétaire de la junte, lors de l'expulsion des Espagnols de Buénos-Ayres. Plein d'ambition et d'activité, il se fit élire consul, puis dictateur temporaire, enfin dictateur à vie. Une fois en possession du pouvoir absolu, il exerça la plus odieuse tyrannie pour le conserver. Du reste il fit quelque bien : par lui le Paraguay eut une organisation intérieure ; les manufactures et le commerce se développèrent, la civilisation progressa. On a comparé Francia au roi de France Louis XI : d'un caractère soupçonneux et cruel comme lui, il fermait son empire aux étrangers, ne voyait partout que des conspirations, et prenait aussi son barbier pour confident intime.

FRANCIABIGIO (Marc-Antoine), peintre, né à Florence en 1482, m. en 1524. Il excellait dans les fresques, qu'il exécutait avec une grâce et une finesse particulières. Parmi ses tableaux, on admire un *Temple d'Hercule,* dont les ornements d'architecture sont remarquables. Berlin possède de lui *le Mariage de la Vierge,* et Dresde *David regardant Bethsabée.* Ses compositions sont bien entendues, et l'expression en est parfaite. M. V—I.

FRANCIADE, nom de St-DENIS (Seine) sous la 1re République française.

FRANCION ou FRANCUS, personnage fabuleux, que d'anciens chroniqueurs donnent pour père à la nation française. Ils en font un fils d'Hector, qui vint s'établir en Gaule après la ruine de Troie. Ronsard, adoptant ces traditions, fit un poëme épique, intitulé *la Franciade.*

FRANCISCAINS, *Frères mineurs* ou *Minorites* (en signe de leur infériorité temporelle), nom commun donné aux divers membres de l'ordre religieux fondé en 1208, à Portiuncula, près d'Assise, par St François d'Assise, et approuvé par Innocent III, puis par Honorius III. Le caractère principal de cet ordre était la renonciation absolue aux biens de ce monde et aux jouissances de la vie. Ses progrès furent si rapides, surtout parmi les classes inférieures de la société, que, neuf années après sa fondation, il put envoyer 5,000 députés au chapitre général tenu à Assise. Venu alors que les autres congrégations monastiques, riches et puissantes, tendaient à s'éloigner des principes de leur fondation, l'ordre des Frères mineurs étonna tout d'abord le monde par l'austérité de ses mœurs, sa foi profondément religieuse, et les accents d'une mâle éloquence retrempée aux sources populaires. Ardents défenseurs de la suprématie du saint-siége contre les puissances du siècle, les franciscains rendirent de grands services à l'Eglise. Du XIIIe au XVIe siècle, ils acquirent une immense influence comme prédicateurs, missionnaires et agents politiques des princes et des souverains pontifes. Si la culture des sciences, qu'on leur avait permise, amena parmi eux le relâchement de la discipline, en compensation elle répandit sur l'ordre un nouveau genre d'illustration, que rappellent au moyen âge les noms célèbres de St Bonaventure, de Duns Scott, d'Alexandre de Hales et de Roger Bacon. Plusieurs membres de l'ordre se distinguèrent, comme St Antoine de Padoue, par une vie tout exemplaire; d'autres, par leurs services et leurs talents, méritèrent d'être élevés aux premières dignités de l'Eglise, tels que les papes Nicolas IV, Alexandre V, Sixte IV, Sixte V et Clément XIV. L'introduction des Frères mineurs dans les chaires de l'Université de Paris provoqua entre eux et les dominicains, leurs rivaux, de vives querelles, dans lesquelles les premiers prirent le nom de *Scotistes*, ou partisans de Scott, et les seconds celui de *Thomistes*, ou défenseurs des opinions de St Thomas. A la suite des troubles qui divisaient l'ordre, plusieurs réformes s'opérèrent, dans le but de ramener l'observation de la règle à sa rigidité première; telles furent les communautés des *Césarins* et des *Célestins*, fondées au XIIIe siècle, et celles des *Spiritualistes*, des *Clarentins* et des *Amadéistes*, établies dans le siècle suivant. Supprimées à cause de leur opposition violente, ces dernières congrégations, dont l'esprit turbulent n'avait pu être dompté, ne tardèrent pas à reparaître dans les moines déchaussés ou *Soccolanti*, qu'un saint homme, nommé Paul, fonda en 1363, à Foligno. L'établissement de cette nouvelle congrégation de franciscains, dont la règle était fort sévère, fut confirmé, en 1415, par le concile de Constance, qui leur permit de porter le nom d'*Observantins* ou *Frères mineurs de l'observance*. De leur sein on vit encore s'élever, au XVIe et au XVIIe siècle, d'autres communautés qui se divisèrent au sujet de la pauvreté et de la discipline. Les religieux dits *de la Stricte observance* formèrent : 1° en France, les *Récollets* (*recollecti*) ou les recueillis; 2° en Italie, les *Riformati* ; 3° en Espagne, les *Frères déchaussés*. Quant aux moines réguliers de St-François, ils conservèrent en France le nom de *Cordeliers* (*V. ce mot*), et ailleurs celui d'*Observantins* ou *Soccolants*. Le nombre des religieux de cet ordre s'élevait, dans le XVIIIe siècle, à 115,000, répandus dans 7,000 couvents. Aujourd'hui, on en trouve encore un certain nombre en Italie, dans les Etats catholiques du nouveau monde, et dans la Syrie, où ils ont la garde de l'église du St-Sépulcre, à Jérusalem. Réunies sous la direction d'un général résidant à Rome, les diverses branches de l'ordre forment deux familles distinguées entre elles, selon qu'elles habitent en deçà ou au delà des Alpes. Les religieux qui les composent portent un froc gris cendré, de grosse laine, ceint par une corde autour des reins, avec un capuchon court et arrondi. Le capuchon pointu et la barbe longue sont les signes distinctifs des *Capucins* (*V. ce mot*), lesquels, sous le rapport de la règle, sont unis aux moines de la Stricte observance. — A la grande famille des franciscains il faut encore rattacher le *Tiers-Ordre de St-François,* fondé en 1221, pour les personnes des deux sexes qui, sans vouloir quitter le monde, consentaient à suivre certaines pratiques de la règle des Frères mineurs. Le Tiers-Ordre, devenu très-nombreux, donna naissance à plusieurs confréries poursuivies plus tard comme hérétiques, telles que celle des *Fraticelli* ou *Béguins* (*V.* FRATICELLI). On en vit aussi sortir la congrégation régulière du *Tiers-Ordre des Minorites du repentir,* appelés *Picpuces* (*V. ce mot*) en France. — Sous le nom de *Damianistes,* de pauvres femmes, dès l'an 1209, avaient été établies par St François dans l'église St-Damien à Assise. Plus tard elles furent appelées *Clarisses* (*V. ce mot*), du nom de Ste Claire, leur première prieure, et, comme l'ordre entier, elles se divisèrent en plusieurs congrégations, différant l'une de l'autre par la rigidité plus ou moins grande de leur règle. De là trois branches de franciscaines : 1° les *Urbanistes,* qui avaient reçu leur règle du pape Urbain IV, et avaient été établies, en 1260, au monastère de Longchamps, près de Paris, par Ste Isabelle de France, fille de Louis VIII; 2° les *Capucines* (*V. ce mot*), qui se rattachaient à l'ordre des Capucins ; 3° les *Alcantarines,* qui, avec les *Clarisses* ou *Déchaussées,* et les *Annonciades*, formaient une classe auj. tout à fait éteinte. Toutes ces religieuses, qui suivaient en partie la règle et portaient l'habit de St François, étaient au nombre de 28,000, dans 900 maisons qu'elles possédaient, avant 1789, en diverses parties de la chrétienté. D—T—R.

FRANCISCO (SAN-), v. de Californie, bien percée, bien bâtie, à 202 kil. au N. de Monterey, très-beau port à l'embouch. du Sacramento et du Joachim dans le grand Océan, par 37° 48′ 30″ lat. N., et 124° 48′ 26″ long. O. Quais immenses, nombreux docks-entrepôts. Hôtel des monnaies, 14 bibliothèques; brasseries, distilleries, fabr. de chandelles, savons; fonderies de fer ; 150 hab. en 1845; auj. 60,000; 20 églises ou temples, plusieurs théâtres, imprimeries, divers journaux, dont un chinois, compagnies de bateaux à vapeur pour l'étranger et la navigation intérieure, 20 maisons de banque, chantiers de construction, magnifique hôpital, 25 consulats, établissement d'orphelins. Exportation d'or, de mercure, farines, céréales, pelleteries, cuirs, cornes, laines, etc. La ville doit son accroissement prodigieux et rapide à l'exploitation des mines d'or, qui attire incessamment les Européens et les Anglo-Américains. L'exportation de l'or a été, en 1858, de 254 millions de francs.

FRANCISCO (SAN-), riv. du Brésil, prend sa source dans la prov. de Minas Geraës, qu'elle traverse du S. au N., baigne celles de Pernambouc et de Sergipe, et après un cours de 1,500 kil. de l'O. à l'E., se jette dans l'Atlantique, après avoir reçu le Rio-Verde à droite et le Rio-Grande à gauche. — autre riv. du Brésil, dans la prov. de Ste-Catherine, se jette dans l'Océan, vis-à-vis d'une île de San-Francisco, où se trouve une ville du même nom.

FRANCISQUE, arme des anc. Franks. C'était une hache à un ou deux tranchants, dont le fer était épais et acéré, et le manche très-court; on la lançait de loin contre l'ennemi.

FRANCK ou FRANCKEN (LES), famille de peintres flamands du XVIe siècle. Elle eut pour souche Nicolas Franck, artiste sans gloire, habitant d'Herenthals, dans la Campine. Il forma lui-même ses trois fils : Jérôme,

Digitized by Google

François et Ambroise. Jérôme, né en 1542, m. en 1620, fut 1er peintre du roi de France Henri III; ses chefs-d'œuvre sont une *Nativité*, exécutée en 1585 pour l'église des Cordeliers de Paris, et un *St Gomer*, à Anvers. François, *le Vieux*, reçu à l'académie d'Anvers en 1561, m. en 1586, a laissé un *Jésus-Christ au milieu des docteurs*, à la cathédrale d'Anvers. On cite d'Ambroise, dans la même église, *le Martyre de St Crépin et de St Crépinien*. La manière de ces trois peintres oscille entre le goût de Michel Van Coxie, et les habitudes de Martin de Vos. Leurs œuvres manifestent d'assez grandes connaissances anatomiques, et l'on y trouve des parties excellentes : leur couleur a de la finesse. François le Vieux eut deux fils : François, dit *le Jeune*, né à Anvers en 1580, m. en 1642, et dont les tableaux au musée du Louvre donnent une mauvaise idée; et Sébastien, né en 1573, dont les galeries de Munich et de Vienne ont quelques bons tableaux. A. M.

FRANCKE (Auguste-Hermann), philanthrope allemand, né à Lubeck en 1663, m. en 1727. Il fonda à Leipzig une sorte de conférence sur l'Ecriture Sainte, sous le nom de *Collegium philobiblicum*. Appelé par l'électeur de Brandebourg, il enseigna à l'université de Halle le grec et les langues orientales, puis la théologie, et fonda dans cette ville, pour l'éducation des enfants pauvres, deux établissements, le *Pædagogium*, et la *Maison des orphelins*, qui, dès 1727, comptaient 2,196 jeunes gens et plus de 130 précepteurs. On y nourrissait près de 600 pauvres, soit étudiants, soit orphelins. Il y joignit une espèce d'imprimerie stéréotype, afin de pouvoir donner au peuple la Bible à très-bon marché. Outre des *Sermons* écrits en allemand, Francke a laissé : *Methodus studii theologici; Introductio ad lectionem prophetarum; Commentatio de scopo librorum Veteris et Novi Testamenti; Observationes biblicæ*, etc. C. P.

FRANC-LYONNAIS, petit pays de l'anc. France (Lyonnais), où était La Neuville-l'Archevêque (Rhône). Les habitants étaient affranchis de toutes tailles, subsides et impositions : seulement ils payaient au roi, tous les 8 ans, une somme de 3,000 livres, par forme de *don gratuit*.

FRANC-MAÇONNERIE. V. FRANCS-MAÇONS.

FRANC MARIAGE, mot autrefois synonyme de *mariage noble*.

FRANCO (Nicolas), poëte italien, né à Bénévent en 1505 ou 1515, m. en 1569, s'exerça dans le genre satirique, se fit beaucoup d'ennemis parmi les auteurs ses contemporains, et fut obligé de se réfugier successivement à Venise, à Turin, à Mantoue, à Rome. Il avait pour la poésie un véritable talent, dont il fit souvent un mauvais usage. Il a laissé, entre autres ouvrages, *il Tempio d'amore*, Venise, 1536, in-4°, petit poëme avec deux canzones et sept madrigaux; *il Petrarchista*, Venise, 1539, qui contient plusieurs lettres qu'il dit être de Pétrarque; une traduction manuscrite, en vers italiens, de l'*Iliade* d'Homère. M. V—I.

FRANCO (Pierre), chirurgien du XVIe siècle, né près de Sisteron, fit avec habileté l'opération de la taille, par le procédé du haut appareil, dont on lui a attribué l'invention. On a de lui un *Traité des hernies*, Lyon, 1561, in-8°.

FRANCŒUR (Louis-Benjamin), mathématicien, né en 1773 à Paris, m. en 1849. Devenu, au sortir de l'école Polytechnique, officier d'artillerie et instituteur de Jérôme Bonaparte, il fut nommé, en 1803, professeur de mathématiques à l'Ecole centrale de la rue St-Antoine; en 1804, examinateur pour l'admission à l'école Polytechnique; en 1809, professeur à la Faculté des Sciences. Ses liaisons avec Carnot et l'indépendance de ses opinions le firent disgracier par la Restauration, qui lui enleva sa place d'examinateur et celle de professeur au lycée Charlemagne. Depuis ce moment, Francœur ne s'occupa plus que de son cours de la Faculté, du travail qu'il devait aux sociétés philanthropiques dont il était membre, de l'amélioration des ouvrages qu'il avait déjà écrits, et de la publication de nouveaux traités relatifs aux sciences. On a de lui : *Traité de mécanique élémentaire et théorique*, Paris, 1800, in-8°; *Cours complet de mathématiques pures*, dédié à Alexandre, empereur de Russie, 1810, 2 vol. in-8°; *Uranographie*, 1812, in-8°; *Eléments de statique*, 1 vol. in-8°; *la Goniométrie ou l'Art de tracer sur le papier des angles dont la graduation est connue*, in-8°; *l'Enseignement du dessin linéaire*, 1 vol. in-8°, avec atlas; *Astronomie pratique*, 2e édit., 1840, in-8°; *Mémoire sur l'Aréométrie*, in-4°, 1842; *Traité d'arithmétique appliquée à la Banque*, in-8°, 1845; *Géodésie*, in-8°, 1835; *la Technologie*, 1842, in-8°. V.

FRANÇOIS d'Assise (Saint), fondateur de l'ordre des Franciscains, né à Assise en Ombrie en 1182, m. en 1226. Il se distingua de bonne heure par une piété extraordinaire, renonça au commerce et à tout ce qu'il possédait, et se retira dans une chapelle abandonnée près de sa ville natale. Il y réunit quelques hommes pieux, leur composa une règle, et leur donna par humilité le nom de *Frères mineurs*. Cet ordre fut approuvé par le pape Innocent III en 1210, et, plus solennellement, au concile de Latran en 1215, et se répandit dans toute l'Europe. En 1212, fut aussi fondé, sous la direction de St François, l'ordre des *Clarisses*, par une femme distinguée d'Assise, Ste Claire; et, en 1221, St François institua le *Tiers-Ordre*, association de séculiers des deux sexes, mariés ou non, qui s'engageaient à observer, sous la direction d'un supérieur, toutes les pratiques religieuses compatibles avec leur condition. Envoyant ses disciples prêcher chez les nations idolâtres, il partit lui-même, avec 12 compagnons, pour la Syrie et l'Egypte; mais il échoua auprès du sultan de ces pays. De retour en Italie, il eut, après un jeûne rigoureux, une vision céleste, dans laquelle il reçut l'impression des stigmates de J.-C.; ses pieds et ses mains se trouvèrent percés de clous, et son flanc ouvert comme d'un coup de lance. Cette vision lui fit donner le surnom de *Séraphique*, parce que la figure du Christ crucifié lui était apparue entre les ailes d'un Séraphin. Il mourut deux ans après. Outre les statuts de son ordre, on a de lui des Sermons, des Cantiques, des Lettres, etc. Tout ce qu'il a écrit a été imprimé à Anvers, 1623, et à Paris, 1641, in-fol. Il fut canonisé par Grégoire IX. Fête, le 4 octobre. C. P.

FRANÇOIS (Religieuses de St). V. FRANCISCAINS.

FRANÇOIS (Tiers-Ordre de St). V. FRANCISCAINS.

FRANÇOIS DE PAULE (Saint), fondateur de l'ordre des Minimes, né à Paule (Calabre) en 1416, m. en 1507, montra, dès son enfance, les sentiments de la plus vive piété. Sa réputation lui attirant de nombreux disciples, il devint, dès 1436, le chef d'un nouvel ordre, appelé les *Ermites de St-François*, du nom de St François d'Assise, pour lequel il avait une dévotion particulière. Le pape Sixte IV l'en nomma supérieur général, et changea le nom d'*Ermites de St-François* en celui de *Minimes*, plus conforme à l'humilité qui était la base de cette institution. Le bruit des guérisons miraculeuses attribuées à François de Paule le fit appeler en France par Louis XI, qui espérait que les prières du saint prolongeraient sa vie. François ne se rendit à cette demande que sur l'injonction du pape, aida Louis XI à mourir chrétiennement, jouit d'un grand crédit auprès de Charles VIII et de Louis XII, et demeura en France jusqu'à sa mort. Il fut canonisé par Léon X, en 1519. Fête, le 2 avril. C. P.

FRANÇOIS XAVIER (Saint), surnommé l'*Apôtre des Indes*, né en 1506, au château de Xavier, près de Pampelune, m. en 1552, fut envoyé à Paris pour y achever ses études au collége Ste-Barbe, et enseigna la philosophie au collége de Beauvais. S'étant lié avec son compatriote Ignace de Loyola, il devint par suite un de ses plus zélés coopérateurs dans l'établissement et la propagation de l'ordre des Jésuites. Après s'être associé, en 1534, aux vœux prononcés par ses autres compagnons au monastère de Montmartre, il se rendit d'abord en Italie, où il prêcha avec succès; puis il passa en Portugal, d'où, en 1541, il s'embarqua pour les grandes Indes, dans le but de s'y vouer à la conversion des infidèles. De Goa, où il avait commencé à signaler son zèle religieux, il alla faire des missions à Méliapour, à Malacca, et, dans les îles Moluques, il baptisa, dit-on, plus de 25,000 barbares. Ayant ensuite organisé l'établissement de la Compagnie de Jésus dans les Indes, il partit pour le Japon; à la suite de nouveaux succès comme missionnaire, il mourut, non loin de Canton, au moment où il se disposait à passer en Chine. Il fut canonisé en 1622. Fête, le 2 décembre. Sa vie a été écrite par le P. Bouhours, et on a de lui un *Catéchisme*, avec cinq livres de *Lettres*, Paris, 1651, in-8°. Celles-ci ont été trad. en franç. par L. Pagès, Paris, 1854, 2 vol. in-8°. D—T—R.

FRANÇOIS DE SALES (Saint), d'une maison noble de Savoie, né en 1567 au château de Sales, près d'Annecy, m. en 1622, acheva ses études à Paris, étudia le droit à Padoue, fut avocat à Chambéry, entra dans les ordres sacrés, et fut toute sa vie un modèle de zèle et de piété. Nommé évêque de Genève, il convertit par ses prédications beaucoup de protestants du Chablais et du pays de Gex. Il vint en France à plusieurs reprises, y prêcha des carêmes avec le plus éclatant succès, et refusa les offres d'évêché que lui fit Henri IV. Il fonda la confrérie de la Croix, et, en 1610, l'ordre de la Visitation, confirmé par Paul V. Sa dévotion active ne connaissait point de repos : trois jours avant sa mort, il prêchait encore, malgré l'épuisement de ses forces. Alexandre VII le canonisa en 1665. Outre l'exemple de ses vertus, St François de Sales a laissé des ouvrages singulièrement goûtés des âmes pieuses : *Introduction à la vie dévote*, 1608, trad. dans toutes les

langues; *Philothée, ou Traité de l'amour de Dieu; Sermons; Lettres, Controverses; Entretiens spirituels; l'Etendard de la Croix*, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Paris, 16 vol. in-8°, 1823; 4 vol. in-8° à deux colonnes, 1836. Fête, le 29 janvier. J. T.

FRANÇOIS DE BORGIA (Saint). *V.* BORGIA.

FRANÇOIS RÉGIS (Saint). *V.* RÉGIS.

FRANÇOIS Ier, roi de France, né à Cognac le 12 sept. 1494, m. le 31 mars 1547, fils de Louise de Savoie et de Charles, comte d'Angoulême, monta sur le trône, le 1er janvier 1515, après la mort de Louis XII, dont il avait épousé la fille Claude. Il s'empara du Milanais, à la suite de la bataille de Marignan, gagnée sur les Suisses qui défendaient Maximilien Sforza, et qui signèrent la *paix perpétuelle* de Fribourg. Le pape Léon X, qui s'était d'abord montré hostile au roi, conclut avec lui la paix de Viterbe et le concordat de Bologne (*V.* CONCORDAT), en 1516. Le traité de Noyon avec Charles d'Autriche, qui venait d'hériter de la couronne d'Espagne, acheva la pacification de l'Europe occidentale. Mais, en 1519, à la mort de Maximilien Ier, Charles et François briguèrent la couronne impériale : les électeurs l'accordèrent à Charles-Quint. Dès lors commença la longue rivalité des maisons de France et d'Autriche. Après l'entrevue stérile du Camp du drap d'or avec Henri VIII, roi d'Angleterre, en 1520, François Ier fit attaquer par Robert de La Mark les États de son ennemi. La lutte eut trois théâtres. Au N. de la France, les Impériaux, qui prirent l'offensive, furent repoussés devant Mézières, que défendait Bayard, 1521. A la frontière des Pyrénées, le sire de Lesparre négligea d'opérer sa jonction avec les Communeros d'Espagne, et se fit battre. En Italie, Lautrec, gouverneur du Milanais, ne put payer les mercenaires suisses, dont la reine mère Louise de Savoie avait détourné la solde, dut leur accorder la bataille, fut défait à la Bicoque, 1522, et perdit tout le duché. Retenu dans ses Etats par la trahison du connétable de Bourbon, qui était victime de l'inimitié de la reine mère, 1523, François Ier envoya au delà des Alpes l'amiral Bonnivet, qui perdit la bataille de Biagrasso; Bayard fut tué dans la retraite à Rebec, et l'ennemi, pénétrant en Provence, prit Toulon et assiégea Marseille, 1524. Le roi entra lui-même en Italie, fut vaincu par sa faute et pris à Pavie, 1525, et ne recouvra la liberté, par le traité de Madrid, 1526, qu'en acceptant des conditions onéreuses. De retour en France, il se fit refuser, par les députés de Bourgogne, le droit de céder cette province. De là une 2e guerre, qu'auraient dû rendre plus favorable à la France le concours de Henri VIII, mécontent de l'opposition que l'empereur faisait à son divorce avec Catherine d'Aragon, et l'appui des Italiens, opprimés par la maison d'Autriche, et confédérés à Cognac. Mais François Ier soutint mal ses alliés, laissa le connétable de Bourbon prendre Rome, 1527, s'aliéna les Génois, et, après avoir perdu Lautrec et toute une armée devant Naples, signa le traité de Cambrai, 1529. Pendant la paix, il prépara une nouvelle lutte, par l'organisation des *Légions provinciales*. Il saisit pour prétexte l'assassinat d'un courrier français dans le Milanais, profita de l'absence de Charles-Quint, alors engagé dans une expédition contre Tunis, et conquit la Savoie, 1535. Mais l'empereur, à son retour, reprit ce pays, envahit la Provence, 1536, et, après d'infructueux efforts contre Marseille, dut se retirer, épuisé par le système de temporisation et de dévastations qu'avait adopté le connétable de Montmorency. La paix fut signée à Aigues-Mortes par l'entremise du pape, 1538, et confirmée à Nice. L'année suivante, Charles-Quint demanda à son rival le passage par ses Etats, pour aller soumettre les Gantois révoltés, et promit en récompense de donner au 2e fils du roi l'investiture du Milanais. Mais ce jeune prince étant mort, il refusa d'accorder le duché à l'un de ses frères, et une 4e guerre commença. L'empereur s'allia avec Henri VIII, François Ier avec Soliman, sultan des Turcs, et avec les princes protestants d'Allemagne. La flotte franco-turque bombarda Nice, 1543, et le comte d'Enghien remporta la victoire de Cérisoles, 1544; mais Henri VIII prit Boulogne, et Charles-Quint St-Dizier. La paix fut rétablie à Crespy, 1544, et à Ardres, 1546. Le reste du règne de François Ier fut paisible. Les guerres de ce prince, entreprises par ambition, n'en ont pas moins protégé l'Europe occidentale contre les envahissements de la maison d'Autriche, et assuré l'équilibre européen. A l'intérieur, François Ier mit la royauté *hors de pages*, consacra la puissance absolue par cette formule des édits royaux : *car tel est notre bon plaisir*, évita de convoquer les états-généraux, leur préféra les assemblées plus dociles des notables, dompta l'opposition du parlement et de l'université, en particulier dans l'affaire du concordat, attira la noblesse à la cour, et l'assouplit à la servilité. L'arbitraire régna dans la justice; des tribunaux d'exception enlevèrent les accusés à leurs juges naturels. Des guerres continuelles et les prodigalités de la cour jetèrent le désordre dans les finances : pour se créer des ressources, François Ier vendit les offices de judicature et de finances, aliéna des domaines royaux, confisqua les biens des grands personnages tombés en disgrâce (le connétable de Bourbon, le chancelier Poyet, l'amiral de Chabot, etc.), créa les premières rentes sur l'hôtel de ville de Paris, et importa d'Italie la honteuse institution de la loterie. Il apporta cependant des améliorations à la justice par les édits de Crémieu, 1536, et de Villers-Cotterets, 1539, et par le rétablissement des *Grands Jours*. Il régularisa l'administration financière par la création de 16 recettes générales. Il fonda le port du Havre, et développa la marine. Il divisa le royaume en 9 grands gouvernements militaires, et créa le ministère de la guerre. L'industrie fut protégée, des négociants et des manufacturiers attirés de l'étranger, une banque créée à Lyon, beaucoup de péages seigneuriaux supprimés. François Ier encouragea les explorations de Verazzani, de Jacques Cartier, et de Jean de la Roque en Amérique. Il appela des artistes d'Italie, Léonard de Vinci, le Rosso, le Primatice, André del Sarto, Benvenuto Cellini, commença le Louvre, bâtit ou embellit les châteaux de Fontainebleau et de Chambord, fonda le Collége de France et l'imprimerie royale, accorda des faveurs aux gens de lettres, Marot, Du Bellay, etc. Cette protection donnée aux lettres et aux arts, une loyauté sujette à des défaillances, un esprit chevaleresque dont la France paya souvent l'inopportunité, ne sauraient faire oublier ni le despotisme administratif, ni l'influence funeste des femmes à la cour (Mme de Châteaubriant, Mme d'Etampes), ni les persécutions dirigées contre les Vaudois de Chabrières et Mérindol, 1545. L'histoire de François Ier a été écrite par Varillas, 1685, et par Gaillard, 1768. Il avait composé des *Poésies* qui ont été publiées en 1846 par M. Champollion-Figeac. B.

FRANÇOIS II, roi de France, né en 1544 à Fontainebleau, m. le 5 décembre 1560, fils aîné de Henri II et de Catherine de Médicis, monta sur le trône en 1559. Faible de corps et d'esprit, il fut gouverné par les princes lorrains François de Guise et le cardinal de Lorraine, oncles maternels de sa femme Marie Stuart, reine d'Ecosse, et resta étranger aux affaires; on l'appela *le roi sans vices et sans vertus*. Les princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère, Louis, prince de Condé, s'unirent aux huguenots, et voulurent enlever le roi à Amboise, pour le soustraire aux Guises; mais le complot échoua (*V.* AMBOISE). Les protestants n'en montrèrent pas moins une grande audace à l'assemblée de Fontainebleau. Les Guises frappèrent un grand coup aux Etats d'Orléans : le prince de Condé fut arrêté et condamné à mort, Antoine de Bourbon à une prison perpétuelle. La mort du roi les sauva. C. P.

FRANÇOIS DE FRANCE, duc d'Alençon et d'Anjou. *V.* ANJOU.

FRANÇOIS Ier, *le Bien-Aimé*, duc de Bretagne, né en 1414 à Vannes, m. en 1450, succéda à son père Jean V en 1442. Il fit hommage au roi Charles VII en 1445, et fit avec lui la guerre contre les Anglais. Après avoir tenté plusieurs fois d'empoisonner son frère Gilles, il le fit étouffer entre des matelas. Il institua l'ordre de l'Epi ou de l'Hermine, et bâtit la chartreuse de Nantes. B.

FRANÇOIS II, dernier duc de Bretagne, 1459-1488, entra, en 1465, dans la ligue du *Bien public* contre Louis XI, qui lui interdisait de s'intituler duc par la grâce de Dieu, de lever des impôts et de battre monnaie, prit part au traité de Conflans, fut brusquement attaqué par le roi en 1467 et obligé de signer la paix humiliante d'Ancenis, s'assura l'appui d'Edouard IV, roi d'Angleterre, en promettant de marier sa fille Anne au prince de Galles, s'associa à la coalition du duc d'Orléans et des autres seigneurs contre Anne de Beaujeu pendant la minorité de Charles VIII, et mourut de chagrin après la défaite de ses troupes à St-Aubin-du-Cormier. B.

FRANÇOIS Ier, empereur d'Allemagne, né en 1708, m. en 1765, fils aîné du duc Léopold de Lorraine, hérita du duché de Lorraine en 1729, l'échangea, en vertu du traité de Vienne, 1737, contre celui de Toscane, où la maison de Médicis venait de s'éteindre, et devint, par son mariage avec Marie-Thérèse, fille de Charles VI, le fondateur de la maison d'Autriche-Lorraine, et qui devint reine de Hongrie. Après la mort de Charles VI, 1740, il fut nommé co-régent en Autriche, et empereur d'Allemagne en 1745.

Digitized by Google

Il s'occupa très-peu des affaires de l'Etat, et ne songea qu'à l'augmentation de sa fortune privée. Il eut pour successeurs : en Autriche, Joseph II ; en Toscane, Léopold II. Sa fille Marie-Antoinette épousa Louis XVI, roi de France. Il a fondé les Académies de Pistoie, 1745, et d'Augsbourg, 1755. E. S.

FRANÇOIS II, empereur d'Allemagne, fils de l'empereur Léopold II, né en 1768, m. en 1835, succéda à son père en Autriche et à l'empire en 1792. A la suite de la convention de Pilnitz, il fut engagé dans une guerre avec la République française. Battu par le général Bonaparte, il fut forcé de signer le traité de Campo-Formio, 1797, qui enleva à l'Allemagne la rive gauche du Rhin, à l'Autriche les Pays-Bas et la Lombardie. En 1799, il se coalisa de nouveau avec la Russie et l'Angleterre contre la France. Heureux au commencement de la lutte, il dut signer, après la défaite de Marengo, le traité de Lunéville, 1801, qui lui coûta plusieurs autres provinces. Une 3e guerre, en 1805, finit, après Elchingen, Ulm et Austerlitz, par la paix de Presbourg, qui diminua encore ses possessions. Lors de l'établissement de la Confédération du Rhin, 1806, François II abdiqua la dignité d'empereur d'Allemagne, et prit le titre d'empereur d'Autriche, sous le nom de François Ier. En 1809, il prit une 4e fois les armes contre la France, perdit les batailles d'Eckmühl et de Wagram, et signa la paix de Schœnbrunn. En 1810, il accorda à Napoléon Ier la main de sa fille Marie-Louise. En 1812, il s'allia d'abord avec son gendre contre la Russie; après la retraite de Moscou, il resta neutre, et n'entra dans la coalition que le 12 août 1813. Par les traités de 1815, il reconquit la plupart de ses provinces perdues. E. S.

FRANÇOIS Ier, roi des Deux-Siciles, né en 1777, m. le 19 nov. 1830. Fils de Ferdinand Ier et de Marie-Caroline, il exerça deux fois, du vivant de son père, la souveraine puissance, avec le titre d'*alter ego* (vicaire-général), d'abord en 1812, quand l'influence anglaise fit donner à la nation une constitution libérale, puis en 1820, lors des soulèvements de Palerme et de Naples. Il monta sur le trône en 1825, et ne fit rien de remarquable. Il eut d'un 1er mariage Caroline-Ferdinande-Louise, depuis duchesse de Berry, et, d'un 2e, Ferdinand II, qui régna jusqu'en 1859, et Marie-Christine, régente d'Espagne de 1833 à 1840.

FRANÇOIS (dom Jean), bénédictin de la congrégation de St-Vannes, né en 1722 dans le duché de Bouillon, m. en 1791, a laissé : *Histoire de Metz*, 1789 et suiv., 4 vol. in-4o; *Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque*, Bouillon, 1777, in-4o; *Biblioth. générale des écrivains de l'ordre de St-Benoît*, ibid., 1777, 4 vol. in-4o.

FRANÇOIS (Jean-Charles), graveur de Louis XV et du roi Stanislas, né à Nancy en 1717, m. en 1769, inventa en 1756 la gravure *au crayon*, modification du pointillé. Ses chefs-d'œuvre sont : un *Dessin au lavis*, d'après Boucher; une *Marche de cavalerie*, d'après Parrocel ; un *Corps de garde*, d'après Vanloo ; une *Vierge*, d'après Vien.

FRANÇOIS FLAMAND. *V.* DUQUESNOY.

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (Nicolas-Louis, comte), écrivain et homme d'Etat, né à Saffais (Meurthe) en 1750, m. en 1828, fut élevé dans la ville de Neufchâteau, et rima des vers dès son enfance. Il se fit connaître à 14 ans par un *Recueil de poésies*, qui lui ouvrit les portes des académies de Dijon, de Lyon et de Marseille. Tour à tour lieutenant général au bailliage de Mirecourt, 1776, subdélégué de l'intendant de Lorraine, 1781, procureur général du roi au conseil souverain du Cap Français, 1783, il fut, pendant la Révolution, député à l'Assemblée législative, dont il devint secrétaire, puis président. Il refusa de siéger à la Convention, fut nommé, en 1797, ministre de l'intérieur par le Directoire, et directeur, après le 18 fructidor, à la place de Carnot, revint au ministère de l'intérieur en 1798, et le garda jusqu'en 1799. Il eut l'idée des expositions publiques des produits de l'industrie française. Après le 18 brumaire, il fut créé sénateur, plus tard comte de l'empire, secrétaire, puis président annuel du Sénat de 1804 à 1814. Compris dans les 23 sénateurs que Louis XVIII n'appela pas à la Chambre des pairs, il cessa de prendre part à la politique. Il avait été élu membre de l'Institut (classe de littérature) en 1797. On a de lui : des *Odes*, des *Epîtres*, des *Poëmes*, des *Fables*, des *Contes en vers*, écrits avec facilité et élégance, mais sans force et sans originalité. Il a donné au Théâtre-Français *Paméla, ou la vertu récompensée*, comédie jouée avec assez de succès en 1793, mais qui le fit emprisonner jusqu'au 9 thermidor. On lui doit encore : *Recueil authentique des anciennes ordonnances de Lorraine*, 1784 ; *les Etudes du magistrat*, 1786 ; *Voyage agronomique dans la sénatorerie de Dijon*, 1806, in-4o ; *L'art de multiplier les grains*, 1810, in-8o ; *Mémoires sur la manière d'enseigner et d'étudier l'agriculture*, 1828. Il a écrit aussi une *Introduction aux Pensées de Pascal*, en tête d'une édition de cet auteur, et donné une édition de *Gil Blas*, pour laquelle il refit les titres de chapitres. C. P.

FRANÇOISE (Sainte), dame romaine, née en 1384, m. en 1440, fonda, en 1425, le couvent des *Oblates*, appelées aussi *Collatines*, du nom du quartier de Rome où était cette maison, et se distingua par une inépuisable charité. Fête, le 9 mars.

FRANÇOISE DE RIMINI, fille de Guido da Polenta, seigneur de Ravenne, fut mariée, pour terminer une querelle de famille, à Lanciotto Malatesta, seigneur de Rimini. Elle aima Paolo, frère de son époux. Lanciotto surprit les deux amants, et les perça de son épée, en 1289. Cette aventure est le sujet d'un touchant épisode de l'*Enfer* de Dante, et d'une tragédie de Silvio Pellico.

FRANCONI (Antoine), écuyer célèbre, né à Venise en 1738, m. à Paris en 1836. D'abord saltimbanque et physicien ambulant, il vint à Lyon, puis à Bordeaux, où il établit des combats de taureaux. En 1783, il s'associa avec l'anglais Astley pour ouvrir un manége à Paris. Enfin, il fonda un théâtre équestre auquel il donna le nom de *Cirque-Olympique*, et dont le succès fut prodigieux. Ses fils et ses petits-fils continuèrent d'attirer le public. Les premiers, ils ont mis avec éclat sur le théâtre les plus belles pages de notre histoire militaire.

FRANCONIE, en allemand *Franken*, un des dix cercles de l'empire germanique, entre ceux de Haute-Saxe, de Bohême, de Bavière, de Souabe, de Haut-Rhin et de Bas-Rhin ; 2,450,000 hect.; 1,500,000 hab. Ch.-l. *Nuremberg*. Il comprit : 1o les évêchés de Bamberg, Wurtzbourg, Eichstædt, et la maîtrise de l'ordre Teutonique à Mergentheim ; 2o les principautés de Brandebourg-Baireuth, Brandebourg-Anspach, Henneberg, Schwarzenberg, Lœwenstein-Wertheim et Hohenlohe-Waldenbourg ; 3o les comtés et seigneuries de Hohenlohe-Neuenstein, Castell, Wertheim, Rieneck, Erbach, Limpurg-Geilsdorf, Limpurg-Speckfeld, Seinsheim, Reichelsberg, Wiesentheid, Welsheim et Hausen ; 4o les villes impériales de Nuremberg, Rothenburg, Windsheim, Schweinfurt et Weissembourg. L'évêque de Bamberg et les margraves de Baireuth et d'Anspach convoquaient les assemblées du cercle, et se partageaient la direction du cercle. Les assemblées siégeaient à Nuremberg. Au ve siècle, la Franconie était le centre du royaume de Thuringe. Lors du partage de ce pays entre les Saxons et les Franks, les derniers obtinrent la partie appelée *France orientale;* le pays au delà du Rhin reçut le nom de *France occidentale*. Dès le xe siècle, la France orientale fut appelée Franconie, et forma un des grands-duchés d'Allemagne. La Franconie a donné à l'Allemagne plusieurs rois et empereurs : Conrad Ier, en 911 ; Conrad II le Salique, en 1024 ; Henri III, 1039; Henri IV, 1056; Henri V, 1106-1125. Le duché de Franconie passa ensuite à Conrad de Souabe (comme empereur, Conrad III). A celui-ci succédèrent son fils Frédéric de Rothenburg, puis, en 1167, Conrad, fils de l'empereur Frédéric Ier Barberousse, enfin l'empereur Philippe de Souabe. A l'extinction de la maison de Souabe, la Franconie fut morcelée; mais les évêques de Wurtzbourg gardèrent le titre de ducs de Franconie. L'empereur Wenceslas, qui divisa l'empire en 4 cercles, 1387, donna à l'un d'eux le nom de Franconie et de Thuringe. L'empereur Maximilien Ier enfin créa le cercle de Franconie, 1512. Dans la guerre de Trente Ans, le duc Bernard de Saxe-Weimar essaya en vain de faire reconstituer le duché de Franconie en sa faveur. Depuis 1814, la plus grande partie de la Franconie appartient à la Bavière, et y compose en partie les cercles de Haute Franconie, Basse Franconie et Franconie Moyenne ; d'autres parties échurent au Wurtemberg (cercle du Jaxt), au grand-duché de Bade (Wertheim), à la Hesse-Darmstadt (Erbach) ; enfin la principauté de Henneberg fut partagée entre la Hesse-Cassel, la Prusse et les duchés de Saxe. E. S.

FRANCONIE (BASSE), un des 8 cercles du roy. de Bavière, au N.-O.; superf., 8,694 kil. carr.; pop., 601,758 hab. Ch.-l., *Wurtzbourg;* v. princip. : Aschaffenbourg, Schweinfurt. Sol boisé et montagneux, arrosé par le cours inférieur du Mein, ce qui lui avait fait donner, avant 1837, le nom de Cercle du Bas-Mein (*Unter-Main*).

FRANCONIE (HAUTE), un des 8 cercles du roy. de Bavière, au N.-E.; superf., 6,704 kil. carr.; pop., 516,770 hab. Ch.-l., *Baireuth* ; v. princip. : Bamberg, Baireuth. Sol adossé vers le N.-E. au Frankenwald, ramification du Fichtelgebirge, et riche en bois et en mines. Avant 1837, on le nommait Cercle du Haut-Mein (*Ober-Main*).

FRANCONIE (MOYENNE), un des 8 cercles du royaume de

Bavière, à l'O., entre ceux de Haute et Basse Franconie au N., de Souabe-et-Neubourg au S., de Haut Palatinat à l'E., et le roy. de Wurtemberg à l'O.; superf., 7,452 kil. carr.; pop., 545,290 hab. Ch.-l., *Anspach*; v. princip. : Nuremberg, Dinkelsbühl, Erlangen, Eichstædt, Schwabach, Furth. Sol montagneux, boisé, très-fertile, riche en carrières de pierres lithographiques.

FRANCONIE (monts de), en allem. *Frankenwald*, chaîne de montagnes en Bavière (Moyenne et Haute-Franconie).

FRANCONVILLE-LA-GARENNE, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 13 kil. S.-E. de Pontoise, à 17 de Paris, dans la vallée de Montmorency; 1,147 hab. Beau château; nombreuses maisons de plaisance. C'est là que fut planté, avant la Révolution, le premier arbre de la liberté.

FRANCOVELLE. *V.* FRANCHEVILLE.

FRANCS ou FRANKS. Dès le IIIe siècle, on appelait de ce nom, qui signifiait *fier, intrépide, féroce*, comme le latin *ferox*, une confédération formée par les tribus germaniques situées entre le Weser, le Mein et le Rhin, les Chauques, Amsibares, Chérusques, Chamaves, Cattes, Bructères, Tenctères, Attuaricus, Sicambres. C'est vers l'an 240, sous l'empereur Gordien III, et à l'occasion d'une course de ces barbares sur la rive gauche du Rhin, que le nom de Francs paraît pour la 1re fois dans l'histoire. Depuis cette époque, soit par l'amour de la guerre et du pillage et le désir de dominer des pays plus riches, soit par la nécessité de fuir devant d'autres tribus victorieuses qui les remplaçaient, les invasions des Francs dans la Gaule du N. et de l'E. furent continuelles. De Probus, 276, à Théodose le Grand, 395, il est peu d'empereurs qui n'aient eu affaire à quelques bandes franques, et ne les aient tantôt repoussées (Probus et Julien surtout, 277, 358), tantôt reçues parmi les troupes de l'empire, et leurs chefs furent plus d'une fois les vrais empereurs (Mellobaudes sous Gratien, Arbogaste sous Valentinien II et sous le rhéteur Eugène, sa créature), tantôt tolérées sur le territoire romain. C'est ainsi qu'en 358 Julien permit à la tribu des Francs Saliens, ainsi nommés de l'Yssel ou Sala, leur séjour antérieur, de demeurer dans la Toxandrie (Brabant), où, chassés par les Saxons, ils s'étaient établis depuis une vingtaine d'années. Une autre tribu, vers Cologne, reçut, dans le même temps, le même privilége, et sa position sur les bords du Rhin lui a fait donner le nom de Francs Ripuaires. Défenseurs fidèles, mais impuissants, de la frontière gauloise contre la grande invasion de 406, ils firent bientôt comme les autres barbares, s'avancèrent peu à peu de la Meuse à l'Escaut, de l'Escaut à la Somme, s'alliant aux Romains pour repousser les hordes d'Attila aux plaines de Châlons, 451, mais prenant leur part des ruines de l'empire qui s'écroulait. Quand Clovis ou Chlodowig, en 481, fut élevé sur le pavois par les Francs de Tournai, les Francs étaient divisés en quatre ou cinq bandes peu nombreuses, mais redoutées pour leur audace aventureuse et l'amour des combats, qu'augmentait encore en eux le culte d'Odin : les Francs Ripuaires de Cologne (Sigebert), ceux de Tournai (Clovis), ceux de Cambrai (Ragnacaire), ceux de Térouane (Cararic), peut-être même déjà ceux du Mans (Renomez). Clovis, 481-511, se convertit, lui et sa tribu, au christianisme, 496; il réunit tous les Francs et presque toute la Gaule sous sa domination. Ses fils y ajoutèrent la Bourgogne, dominèrent tant bien que mal la Germanie jusqu'à l'Elbe, et le royaume franc fut dès lors l'Etat prépondérant de l'Europe occidentale. — Les lois des Francs (loi salique et loi ripuaire) ne furent rédigées qu'après l'invasion; les textes les plus anciens ne remontent pas au delà de Dagobert, qui les fit reviser. R.

FRANCS, nom donné par les Musulmans d'Orient à tous les Européens de l'Occident, soit parce que les Français jouèrent le principal rôle dans les croisades, soit parce que les sultans turcs leur ont accordé plus de priviléges dans leurs Etats.

FRANCS (Corps). *V.* COMPAGNIES FRANCHES.

FRANC-SALE, nom donné autrefois à la provision de sel accordée à des officiers royaux ou à d'autres personnes pour leur consommation, soit gratuitement, soit à un prix inférieur au tarif.

FRANC-SALÉ (Pays de), pays où chacun pouvait acheter et revendre le sel sans payer au roi aucun impôt. Tels étaient le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois, le Périgord, le Limousin, la Marche, Calais et le Pays reconquis.

FRANCS-ARCHERS. *V.* ARCHERS.

FRANCS-BOURGEOIS, citadins exempts de la plupart des charges et redevances féodales de la ville qu'ils habitaient.

FRANCS-JUGES. *V.* VEHME (Sainte).

FRANCS-MAÇONS, société secrète, répandue dans toutes les parties du monde, et dont les membres, divisés en une infinité de groupes appelés *Loges*, ont pour but avoué l'étude de la morale universelle et l'exercice de la bienfaisance. L'origine de cette institution est restée fort obscure : les uns la font remonter aux mystérieuses initiations de l'Egypte ou de la Grèce; les autres lui donnent pour fondateur Hiram, architecte du temple de Salomon; d'autres la font dériver de l'ancien ordre du Temple, ou de la secte des Rose-Croix, ou des francs-juges du moyen âge. Une opinion plus vraisemblable donne pour origine à la franc-maçonnerie une association fraternelle de constructeurs qui, dès le VIIIe siècle, s'organisa dans la haute Italie, et de là dans les autres Etats de l'Europe, où elle éleva des monuments empreints partout du même caractère. Cette société, dont on retrouve en Angleterre une charte constitutive de 926, rédigée en langue saxonne, avait déjà dans le pays assez d'importance pour être présidée par Edwin, frère du roi Athelstan. Avant de révéler à ses membres les secrets du grand art de bâtir, elle leur imposait un noviciat, des épreuves, et la condition d'un silence absolu. Au XIIIe siècle, l'association des constructeurs prit, surtout en Allemagne, un développement en rapport avec l'émancipation de l'art chrétien et les merveilleux édifices bâtis à cette époque d'après le système ogival. Erwin de Steinbach, l'architecte de la cathédrale de Strasbourg, était à la tête d'une de ces sociétés de frères maçons qui éleva beaucoup d'églises sur les bords du Rhin; il reçut de Rodolphe de Habsbourg, et du pape Nicolas III, des priviléges confirmés plusieurs fois à ses successeurs. En vertu de plusieurs bulles pontificales, les francs-maçons ne relevaient que de Rome; ils étaient affranchis des corvées et impôts, des lois et statuts locaux; ils fixaient eux-mêmes leur salaire; défense était faite aux autres ouvriers d'entrer en concurrence avec eux, et aux souverains de soutenir leurs sujets en une telle rébellion contre l'Eglise. L'ordre avait quatre loges principales, à Strasbourg, à Cologne, à Vienne et à Zurich; d'autres se fondèrent, sur leur modèle, dans les Etats voisins. Lorsque les progrès des connaissances humaines eurent divulgué les procédés, longtemps tenus secrets, du grand art de bâtir, les sociétés maçonniques cessèrent d'avoir leur but et leur utilité; mais elles continuèrent d'exister sous une autre forme, et, gardant pour base le principe de la fraternité, elles perpétuèrent par des noms et des signes symboliques (le tablier de peau, la truelle, l'équerre, le compas) le souvenir de ce qu'elles avaient été. L'Angleterre est le pays où l'on trouve les premières traces de la franc-maçonnerie telle qu'elle s'est constituée dans les temps modernes. Dès le commencement du XIVe siècle, tous les membres de la Chambre haute faisaient partie de l'ordre maçonnique. Henri VII s'en déclara le protecteur, et, en 1502, ouvrit dans son palais une loge composée de l'élite de la noblesse anglaise. Plusieurs fois accusés, à cause de leurs réunions secrètes, de fomenter des troubles, les francs-maçons d'Angleterre furent poursuivis et proscrits, notamment en 1561, sous le règne d'Elisabeth; malgré ces persécutions, l'ordre parvint à se relever, et de nos jours il a compté parmi ses grands-maîtres le duc de Sussex, oncle de la reine Victoria. — L'association maçonnique, nouvellement régénérée, ne fut introduite en France qu'en 1725 par lord Derwent-Waters, l'un des gentilshommes les plus dévoués aux Stuarts. Impliqués bientôt dans des intrigues politiques, et mêlés au mouvement philosophique de l'époque, les francs-maçons éprouvèrent les rigueurs du Châtelet de Paris; néanmoins le prince Charles-Edouard les prit sous sa protection, et le duc d'Antin, favori de Louis XV, accepta, en 1738, la grande-maîtrise de l'ordre, qui passa, en 1743, au comte de Clermont-Tonnerre. Le duc de Chartres (depuis duc d'Orléans) l'occupa en 1771, et, par une singularité qui prouve combien l'institution s'était relâchée de la sévérité de ses premiers principes, une femme, la duchesse de Bourbon, fut élevée à la dignité de grande-maîtresse. Sous Napoléon Ier, les loges maçonniques de France eurent pour chef Joseph, frère de l'empereur; pendant la Restauration, elles devinrent assez nombreuses pour éveiller les craintes de l'autorité, qui croyait voir en elles autant de centres d'opposition libérale. Quoique souvent poursuivis dans d'autres Etats, comme prévenus de menées politiques ou antireligieuses, les francs-maçons ont continué de subsister partout, moins nombreux, mais encore assez pour former des réunions dont le plaisir est, dit-on, le principal objet. — La franc-maçonnerie, considérée dans son organisation, est à peu près la même dans tous les pays : ceux qui la composent se

Digitized by Google

regardent comme frères, et jurent de s'entr'aider, quelle que soit leur nation ou leur classe sociale. Chaque *loge* est présidée par un *vénérable*, assisté de plusieurs dignitaires; elle se réunit dans un lieu nommé *temple*, qui est décoré d'ornements symboliques, parmi lesquels on retrouve souvent l'image du temple de Salomon. Quiconque veut devenir franc-maçon, doit subir certaines épreuves morales et physiques, appelées *voyages*; le candidat jure ensuite sur une épée de garder les secrets qui lui sont confiés; alors il est admis à la *lumière*, c.-à-d. au premier grade maçonnique. Ces épreuves, qui rappellent les initiations de l'ancien Orient, varient selon la collation des grades, qui, très-multipliés dans les loges du rit écossais, peuvent se réduire à trois principaux : ceux d'*apprenti*, de *compagnon* et de *maître*. Les francs-maçons se reconnaissent entre eux par des signes et des attouchements particuliers aux différents grades, avec accompagnement de certains mots, tels que ceux de *Jachin* et de *Booz*, noms hébreux donnés par Hiram à deux colonnes du temple de Jérusalem. Les loges maçonniques se réunissent surtout pour deux fêtes annuelles qu'elles célèbrent par des banquets, l'une au solstice d'été, l'autre au solstice d'hiver. Les représentants qu'elles choisissent parmi les premiers dignitaires pour s'occuper de la haute direction de l'ordre, forment un conseil supérieur. Le *Grand-Orient*, celui de France, siége à Paris. Le général Mellinet en est aujourd'hui le grand maître. D—T—R.

FRANCS-TAUPINS, *talparii*, *fossores*, nom donné jadis, dans les armées, aux ouvriers mineurs qui fouillaient la terre à la façon des taupes, et sapaient la base des murs et des tours avec des machines de fer appelées *talpæ*. On les tenait en mépris. Le nom de *taupin* fut aussi une injure adressée par la noblesse aux milices des campagnes, soit à cause des taupinières qui remplissent les champs des paysans, soit à cause de la poltronnerie de ces gens qui, enrôlés malgré eux et mal équipés, fuyaient et cherchaient à se blottir dans des trous comme des taupes. B.

FRANCS-TENANCIERS. On appelait ainsi en Angleterre ceux qui ne dépendaient que du pouvoir royal.

FRANCUCCI (Innocent), dit *Innocenzo da Imola*, peintre, né à Imola en 1480, m. en 1550. Sa manière se rapproche beaucoup de celle de Raphaël; son coloris et son dessin sont d'une beauté remarquable. On admire de lui une *Ste Famille* dans la galerie Borghèse à Rome; une *Vierge* dans l'église de St-Jacques le Majeur à Bologne; *le Mariage de Ste Catherine* à St-Pétersbourg. M. V—I.

FRANCUS. *V.* FRANCION.

FRANEKER, v. du roy. de Hollande (Frise), à 17 kil. O. de Leeuwarden; 5,000 hab. Jusqu'en 1816, elle posséda une célèbre université, fondée en 1585. Corderie; fabr. d'instruments de mathématiques.

FRANGIPANI, c'est-à-dire *brise-pains*, famille romaine, ainsi nommée pour sa libéralité toute chrétienne en une cruelle famine, possédait sur le mont Palatin un château fortifié, et joua au XIIe siècle un rôle assez important. Partisans de l'Empire pendant la guerre des Investitures (*V.* GÉLASE II), les Frangipani en furent punis par la démolition de leurs tours sous Calixte II, mais conservèrent assez de puissance pour proclamer à sa mort Honorius II, 1124 (*V. ce nom*). On les voit ensuite ordinairement parmi les amis du saint-siége : pour Innocent II contre l'antipape Anaclet, 1133; pour Lucius II contre Arnaud de Brescia, 1144; pour Alexandre III contre Frédéric Barberousse, 1159-67; mais quelquefois aussi avec ses ennemis, pour Frédéric II contre Grégoire IX, 1228. — C'est un membre de cette famille, Jean, seigneur d'Astura, qui retint dans son château, et livra à Charles d'Anjou, le malheureux Conradin et son ami Frédéric d'Autriche, vaincus à Tagliacozzo, 1268. R.

FRANGIPANI (François-Christophe), seigneur hongrois, conspira avec le palatin Wesselingi contre l'empereur Léopold Ier, qui ne respectait pas les priviléges de la noblesse, et fut mis à mort en 1671. Cette exécution fit naître le soulèvement plus terrible de Tékély.

FRANK (Jean-Pierre), célèbre médecin, né en 1745 à Rotalben (Bade), m. en 1821, étudia l'anatomie et la médecine à Heidelberg, fut quelque temps attaché à l'évêque de Spire, devint professeur aux universités de Gœttingue, 1784, et de Pavie, 1785, accepta en 1795 une chaire de clinique à Vienne, organisa le service médical des armées autrichiennes, passa en Russie, où il fut nommé archiâtre impérial, fonda la clinique de Wilna en 1804, et refusa, en 1809, les offres de Napoléon Ier, qui voulait l'attirer en France. On a de lui : *Système de police médicale*, en allem., Manheim, 1779-1819, 6 vol. in-8°, où sont traitées toutes les questions d'hygiène publique; *Choix d'opuscules concernant la médecine*, Pavie, 1785; *Plan d'une école clinique*, Vienne, 1790; *Médecine pratique*, en latin, Manheim, 1792-1821, 6 vol. in-8°, fruit des observations de toute sa vie, trad. en franç. par Goudareau, 1820-28, 5 vol. in-8°, et 1842, 2 vol. gr. in-8°; l'*Art de traiter les maladies*, Pise, 1818, etc. Frank a laissé son nom à un remède toni-purgatif. — Son fils Joseph, né en 1771, le remplaça à Pavie, puis à Wilna, publia ses *Œuvres posthumes*, Vienne, 1824, et donna lui-même : *Praxeos medicæ universæ præcepta*, Leipz., 1821-43, 13 vol. in-8°, trad. en franç. par Bayle, 1842 et suiv., 6 vol. in-8°.

FRANKE. *V.* FRANCKE.

FRANKENAU ou FRANKENHEIM, brg de Bavière (Franconie moyenne), à 25 kil. O. d'Anspach; 1,700 hab. Résidence des princes de Hohenlohe-Schillingsfurt.

FRANKENBERG, v. de la Hesse-Cassel (Ober-Hessen), sur l'Edder, à 28 kil. N. de Marbourg; 3,150 hab. Ch.-l. de cercle. Belle église gothique. Draps et lainages; tanneries. Riches mines de cuivre argentifère. — v. du roy. de Saxe, sur la Zschopau, à 60 kil. O.-S.-O. de Dresde, à 24 de Freyberg, à 12 N.-E. de Chemnitz; 7,943 hab. Fabr. d'étoffes de laine et de coton. Charlemagne, qui la fortifia comme un rempart contre les Saxons, lui avait donné de nombreux priviléges.

FRANKENBURG. *V.* AIX-LA-CHAPELLE.

FRANKENHAUSEN, v. de la principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt, sur la Wipper, à 55 kil. N.-E. de Gotha, 17 E. de Sondershausen; 5,000 hab. Mines de sel, salpêtre, houille. Défaite de Thomas Münzer et des anabaptistes en 1525.

FRANKENHEIM. *V.* FRANKENAU.

FRANKENSTEIN, v. des Etats prussiens (Silésie), sur la Pausebach, à 65 kil. S.-S.-O. de Breslau; 5,500 hab. Tribunal de ville et campagne. Galerie de tableaux; jardin botanique. Commerce de céréales, fils, toiles, draps, etc.

FRANKENTHAL, v. de Bavière, à 23 kil. N.-N.-O. de Spire; 5,000 hab. Fabr. d'aiguilles, papiers peints, draps et toiles. Fonderie de cloches. Asile d'aliénés. — Elle fut fondée, en 1552, autour d'un couvent d'augustins, par des protestants émigrés de Flandre.

FRANKENWALD. *V.* FRANCONIE (monts de).

FRANKFURT. *V.* FRANCFORT.

FRANKLIN (Benjamin), né à Boston en 1706, m. en 1790. Fils d'un pauvre fabricant de savon, lire, écrire et compter fut toute l'éducation qu'il reçut. Il entra ensuite comme apprenti chez un imprimeur, et l'exercice de cette profession développant son goût pour la lecture et pour les lettres, il composa des ballades populaires et des articles de journal. A force d'intelligence, d'économie et de travail, il devint, en 1729, maître imprimeur à Philadelphie. En même temps il organisa dans la ville un club où l'on traitait des questions de morale, de politique et de physique, et publia un journal où, dans des articles pleins de sens et de finesse, il commença l'éducation politique de ses concitoyens en discutant les intérêts de la colonie. En 1732, il publia, sous le titre du *Bonhomme Richard*, un almanach qui fut pour le peuple ce que son journal était pour les classes éclairées. Recueil de préceptes de morale, de connaissances usuelles à l'usage des campagnards, il obtint un immense succès. Franklin, nommé, en 1736, à l'Assemblée générale de Pensylvanie, obtint, l'année suivante, l'emploi lucratif de directeur des postes de Philadelphie. Alors il créa, au moyen d'une souscription publique, la première bibliothèque que les colonies aient possédée, composa un plan d'instruction publique, établit une académie, coopéra à la fondation d'un hôpital, forma un corps de pompiers, et institua une compagnie d'assurances contre l'incendie. — Dégagé des intérêts de son commerce, et possesseur d'une assez grande fortune, il se livra avec ardeur à son goût pour l'étude. Il apprit seul le français, l'italien, l'espagnol et le latin; mais les sciences physiques attiraient surtout son attention. Franklin était depuis longtemps un homme considérable, lorsque le gouvernement le nomma maître général des postes, 1753. Un peu plus tard, la colonie le députa 2 fois à Londres, 1757, 1764, pour y défendre les droits de tous contre la famille de Penn, qui prétendait se soustraire aux charges publiques. Pendant la seconde de ces missions, il eut l'adresse de faire rapporter l'acte du timbre, 1766, que le gouvernement avait résolu d'imposer à l'Amérique. Lors des troubles que fit naître l'impôt sur le thé, 1769, Franklin ayant découvert et publié des lettres du gouverneur général hostiles aux colonies, perdit son emploi de maître général des postes. Cela ne l'empêcha pas d'aller, en 1774, faire à Londres une dernière tentative de conciliation entre l'Amérique et la mère patrie; mais bientôt menacé dans sa

liberté personnelle, il partit secrètement pour l'Amérique. Elu membre du Congrès, il concourut avec Washington à l'organisation de la défense du pays, et se déclara pour la proclamation d'indépendance. Les talents dont il avait fait preuve dans toutes les négociations, son incorruptible vertu, sa célébrité en Europe, le désignèrent au choix du Congrès pour aller solliciter l'appui de la France. Il obtint de Louis XVI, en 1778, un traité d'alliance offensive et défensive, et un traité de commerce. Alors il resta en France comme ministre plénipotentiaire, et fut, en 1783, l'un des signataires du traité de paix qui assura la liberté des États-Unis. Agé de près de 80 ans et infirme, il voulut retourner dans sa patrie, où on l'accueillit en triomphe, 1785. Il s'occupa encore des affaires publiques pendant 3 ans comme membre du conseil suprême de Philadelphie et président de l'État de Pensylvanie. A sa mort, l'Amérique prit le deuil pendant un mois, et l'Assemblée constituante de France pendant trois jours. — Franklin a combattu partout l'injustice, et proclamé des principes que son siècle n'avait pas encore entrevus. Les armements en course, la guerre, le commerce des esclaves, sont vivement attaqués dans ses écrits. Partisan de la liberté en toutes choses, il soutint la liberté commerciale et la liberté de la presse. Son esprit original a su donner à la vérité des formes nouvelles et saisissantes. Ses écrits seraient des chefs-d'œuvre de morale, si l'influence des idées philosophiques n'avait fermé son cœur aux généreuses inspirations du christianisme : renfermé dans les limites du rationalisme, il ne connaît pas le dévouement. Les travaux de Franklin sur l'électricité positive et négative, et sur la similitude de la foudre et du fluide électrique, ont fait l'admiration des savants. Il reconnut le pouvoir que possèdent les pointes de déterminer lentement, et à distance, l'écoulement de l'électricité, et le résultat de ses recherches fut l'invention du paratonnerre. Il tendait toujours aux applications pratiques : en traversant l'Océan, il avait remarqué que, sous la même latitude, la température des eaux est plus élevée dans les courants de la mer que dans la partie immobile; de là il conclut un moyen facile pour les marins de savoir s'ils sont ou non sur le passage du courant. Il avait découvert que les sons produits par des verres mis en vibration différaient selon la masse du verre, et le rapport de celle-ci à sa capacité, à son évasement et à son contenu; l'*harmonica* était trouvé. En comparant la perte de chaleur qui se faisait par l'ouverture des cheminées et l'accumulation étouffante qu'en produisait un poêle fermé, il arriva à une combinaison des deux systèmes de chauffage, qui, sous le nom de *cheminée à la Franklin*, obtint un grand succès. Les œuvres de Franklin ont été réunies à Londres, 1806-11, 3 vol. in-8°. Une partie avait été trad. en franç. par l'Ecuy et Barbeu-Dubourg dès 1773, 2 vol. in-4°. *La Science du bonhomme Richard* a été très-souvent réimprimée à part. Castera donna en 1798 la *Vie privée de B. Franklin, écrite par lui-même, suivie de ses œuvres morales, politiques et littéraires*, 2 vol. in-8°. On a encore publié des *Mélanges de morale et d'économie politique*, trad. par A.-Ch. Renouard, 1825 et 1853; les *Mémoires de Franklin écrits par lui-même*, 1818, 2 vol. in-8°; sa *Correspondance*, trad. par De La Mardelle, 1818, 2 vol. in-8°. *V.* son *Eloge* par Condorcet, et sa *Vie* par M. Mignet, 1848, 1 vol. in-18. A. R.

FRANKLIN (John), marin anglais. *V. Supplément.*

FRANKLIN, nom du célèbre navigateur anglais donné à plusieurs endroits des terres arctiques; il y a : dans l'Amérique russe, la *Pointe-Franklin*, 70° 50' lat. N., 160° 15' long. O.; dans la Nouvelle-Bretagne, le *Fort-Franklin*, poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, 65° 15' lat. N., 126° long. O.; dans les Archipels arctiques, la *Pointe-Franklin*, près du lieu où il mourut, 101° long. O., 69° 40' lat. N.; le *Détroit de Franklin*, entre la presqu'île de Boothia et la terre du prince de Galles; les *Monts-Franklin*, dans le Devon septent., 76° lat. N., 94° long. O.; l'*Ile Sir J. Franklin*, 69° long. O., 81° 15' lat. N. C. P.

FRANKLIN, nom commun à 97 villes ou villages des États-Unis. Citons : *Franklin*, v. de l'État de New-York; 3,025 hab.; — v. du New-Jersey; 3,870 hab.; — v. de l'État du Missouri; 1,800 hab.; — v. de l'État de Tennessee; 2,000 hab.

FRANKSTADT, v. des Etats autrichiens (Moravie), à 63 kil. E. de Prerau; 4,500 hab. Fromages renommés.

FRA-PAOLO. *V.* SARPI.

FRASCATI, v. des Etats de l'Eglise, à 17 kil. S.-E. de Rome; 6,000 hab. Evêché érigé en 269. Tusculum ayant été détruite par les Romains en 1191, ses habitants se construisirent, au bas de la colline où était la ville, de petites huttes en branches fraiches (*frasche*); ce fut le commencement de la nouvelle ville et l'origine de son nom. Elle n'acquit de l'importance qu'à partir du pontificat de Paul III, qui la prit en affection, l'entoura d'une muraille, et engagea par son exemple les prélats de sa cour, au nombre desquels fut Filipo Rufini, à y construire des villas, vers 1550. Frascati est célèbre par la beauté des palais d'été qu'elle renferme. On remarque surtout la villa Aldobrandini, dite le *Belvédère*, bâtie par le cardinal Aldobrandini, neveu de Clément VIII, enrichie des fresques du Dominiquin, et pourvue des eaux du mont Algide par un aqueduc, ouvrage de Jean Fontana; elle appartient aux princes Borghèse, ainsi que les villas Taverna et Mondragone. La villa Rufinella a été bâtie par Vanvitelli; ses jardins couvrent une partie de l'antique Tusculum, dont il reste les ruines d'un théâtre, d'un amphithéâtre, d'un portique, de la citadelle, d'un aqueduc, et de la villa de Cicéron. La Rufinella, devenue, en 1804, la propriété de Lucien Bonaparte, prince de Canino, passa, en 1820, par achat, à la duchesse de Chablais, puis, à sa mort, au roi de Sardaigne Charles-Félix. Marie-Christine, veuve de ce prince, a fait faire des fouilles régulières dans le parc; beaucoup d'antiquités ont été trouvées alors, et portées au musée d'Aglie, près de Turin. La Rufinella est occupée auj. par les jésuites. Citons aussi la Grotta-Ferrata, abbaye de religieux grecs, où sont les ruines de la villa de Lucullus; la villa de Buoncompagni, aux princes de Piombino; celle de Belpoggio, aux princes Pallavicini; les villas Torlonia (jadis Ludovisia), et Montalti, au collége de la Propagande; la villa Falconieri, etc.

FRASERBURGH, brg d'Ecosse, comté et à 67 kil. N. d'Aberdeen, petit port de pêche sur la mer du Nord, près du cap Kinnaird's Head; 3,100 hab. Fabr. de toiles et fils. Exploit. de fer, granit, pierre à chaux.

FRASNES, brg de Belgique (Hainaut), à 19 kil. N.-E. de Tournai; 4,700 hab. Toiles et bas de laine.

FRASSINE, riv. d'Italie, États autrich. (Vénétie), passe à Este, puis se divise en canal Gorzon et canal d'Este. Elle prend le nom de Gua dans le pays de Vérone.

FRAT, nom arabe de l'EUPHRATE.

FRATERNITÉ D'ARMES, alliance entre des guerriers au temps de la chevalerie. Les *frères d'armes* devaient partager par moitié leurs profits de guerre, et dévouaient leur fortune et leur vie l'un à l'autre. Cette alliance était garantie par un serment sur les Evangiles, souvent par le partage d'une hostie consacrée, puis par l'échange des armes, et se confirmait d'ordinaire par titre authentique. Il existait une fraternité d'armes entre Du Guesclin et Olivier de Clisson. B.

FRATICELLI (diminutif de l'italien *frate*, frère), nom donné à certains moines franciscains, qui avaient renoncé à la règle cénobitique de leur ordre, et que l'on poursuivit comme hérétiques. Ils disaient que l'église romaine était la Babylone de l'Apocalypse, que la règle de St François était la règle évangélique observée par J.-C. et ses apôtres, et que les sacrements étaient inutiles. Ils faisaient consister leur perfection dans la pauvreté. En France, on les nommait *Frérots*. Les papes Jean XXII et Boniface VIII les condamnèrent.

FRATTA, v. du roy. d'Italie, prov. et à 20 kil. N. de Pérouse, sur la rive gauche du Tibre; 9,322 hab. — v. des Etats autrichiens (Vénétie), délégation et à 11 kil. S.-O. de Rovigo; 3,000 hab. Belles maisons de plaisance.

FRATTA-MAGGIORE, v. du roy. d'Italie, province et à 9 kil. N. de Naples; 10,800 hab. Belle église.

FRAUDE, divinité allégorique des anciens, fille de la Nuit. On la représentait sous la figure d'une jolie femme, mais dont la partie inférieure du corps était anguiforme ou plongée dans l'eau.

FRAUENBACH, nom allemand de BANYA (NAGY-).

FRAUENBURG, v. des Etats prussiens (Prusse), sur le Frische-Haff, à 66 kil. S.-O. de Kœnigsberg, 9 S.-O. de Braunsberg; 2,200 hab. Résidence de l'évêque catholique d'Ermeland. On y voit le tombeau de Copernic dans la cathédrale, ainsi qu'une machine inventée par lui, et qui aurait, dit-on, servi de modèle à celle de Marly. Fabr. de draps, poteries; tanneries.

FRAUENFELD, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de Thurgovie), à 33 kil. N.-E. de Zurich, 22 O.-S.-O. de Constance, sur la Murg; 3,921 hab. Fabr. et filatures de coton; imprimeries d'indiennes. Anc. château fort. Autrefois les diètes helvétiques se réunissaient dans la maison de ville de Frauenfeld.

FRAUENLOB (Henri), c.-à-d. *panégyriste des dames*, célèbre *meistersænger* (maître-chanteur) allemand, mort à Mayence en 1317, et qui s'attacha surtout à chanter les vertus des dames. Il inventa plusieurs rhythmes. Peu de ses poésies ont été imprimées; il en existe un manuscrit

complet à la bibliothèque du Vatican. On cite surtout un poëme en l'honneur de la sainte Vierge.

FRAUENSTEIN, v. du roy. de Saxe, à 31 kil. S.-S.-O. de Dresde, 20 S.-E. de Freyberg; 1,300 hab. Ruinée par un incendie en 1727.

FRAUNHOFER (Joseph de), opticien, né en 1787 à Straubing (Bavière), m. en 1826, inventa une machine pour polir les surfaces à segments paraboliques, un héliomètre, un micromètre filaire répétiteur à lampe, un microscope achromatique, un micromètre annulaire, etc. Il était directeur de l'établissement optique de Munich, et conservateur du cabinet de physique de l'académie de cette ville.

FRAUSTADT, en polonais *Wschowa*, v. des Etats prussiens (Posen), à 77 kil. S.-O. de Posen, 18 N.-E. de Glogau; 6,000 hab. Trib. de ville et de campagne. Succès des Suédois sur les Saxons et les Russes, en 1706.

FRAXINET. *V.* GARDE-FRESNET.

FRAYSSINOUS (Denis de), né à Curières (Aveyron) en 1765, m. en 1842. Son talent pour la prédication et la protection de M. de Fontanes furent les causes premières de son élévation. Il fut membre de la faculté de théologie de Paris, inspecteur de l'Académie, et chanoine de Notre-Dame. Après avoir salué dans Napoléon Ier un envoyé de Dieu, chargé de relever les autels, il vit également dans le retour des Bourbons l'œuvre de la Providence, et se dévoua à ses nouveaux maîtres. La Restauration le récompensa par de nombreuses faveurs : il devint prédicateur de Louis XVIII, censeur royal, membre du conseil royal de l'instruction publique, évêque d'Hermopolis (*in partibus*), grand maître de l'université en 1822, membre de l'Académie Française, comte, pair de France, et ministre des affaires ecclésiastiques en 1824. Il rappela les jésuites dans les écoles et les églises. Après 1830, il fut chargé par Charles X de l'éducation du duc de Bordeaux, qu'il accompagna dans l'exil, et ne revint en France qu'en 1838. La renommée de M. de Frayssinous, comme orateur et écrivain chrétien, survivra à sa célébrité d'homme politique. Une élocution brillante, une logique ingénieuse et l'opportunité du moment donnèrent un grand succès et une grande influence à des conférences qu'il tint aux Carmes et à St-Sulpice en 1801-1809 et 1814-22. Elles furent publiées en 1825, 3 vol. in-8°, sous le titre de *Défense du christianisme*, et de nouveau en 1843, avec un supplément. On a encore de lui : *Vrais principes sur les libertés de l'église gallicane*, 1818; *Oraisons funèbres* du prince de Condé, 1818, du cardinal de Talleyrand, archevêque de Paris, 1821, et de Louis XVIII, 1824. G. L.

FRAZÉ, vge (Eure-et-Loir), arr. et à 25 kil. E.-S.-E. de Nogent-le-Rotrou, 8 O. de Brou; 1,536 hab. Beau château du temps de la Renaissance.

FRAZER, fl. de la Colombie (Nouvelle-Bretagne), formé du *Stuart*, descendu de la chaîne Cascade, du *Frazer* propre. vers 125° long. O. et 54° lat. N. Il se jette dans le golfe de Géorgie. Riches *placers* aurifères découverts en 1856.

FRÉCULFE, évêque de Lisieux, m. en 850, est auteur d'une chronique latine en 2 liv., impr. à Cologne, 1539, à Heidelberg, 1597, et insérée dans la *Bibliothèque des Pères*. C'est un essai d'histoire universelle.

FRÉDÉGAIRE, chroniqueur latin, né en Bourgogne, à ce qu'on suppose, m. vers 660, est auteur d'une *Chronique* ou abrégé d'histoire universelle, en 5 liv., dont le dernier, le seul important, continue l'*Histoire ecclésiastique* de Grégoire de Tours, de 584 à 641. Les trois premiers sont des compilations de Jules Africain, Eusèbe, St Jérôme et Idace; le 4e est un abrégé des 6 premiers livres de Grégoire de Tours lui-même. Quatre anonymes ont continué l'ouvrage de Frédégaire jusqu'en 748. Cette chronique, incorrectement écrite, a été trad. en franç. par M. Guizot, dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*.

FRÉDÉGONDE, reine des Francs, née à Montdidier en 543, m. en 597, était d'abord suivante d'Audovère, 1re femme du roi de Neustrie Chilpéric Ier. Elle la supplanta. Puis elle fit étrangler la 2e femme de ce prince, Galswinthe, sœur de Brunehaut, et ressaisit le pouvoir qu'elle avait un instant perdu. Ses agents tuèrent Sigebert, roi d'Ostrasie, qui voulait venger sa belle-sœur Galswinthe, 575. Elle réduisit Mérovée, fils d'Audovère, à se tuer, et fit assassiner Prétextat, archevêque de Rouen, qui avait béni son union avec Brunehaut. Chilpéric lui-même, qui avait découvert ses intrigues avec Landry, périt sous ses coups, 584. Régente pendant la minorité de son fils Clotaire II, elle se défendit avec succès contre Childebert II, roi d'Ostrasie, fils de Sigebert (*V.* CHILDEBERT II, CHILPÉRIC Ier, BRUNEHAUT).

FREDENSBORG, c.-à-d. *le château de la paix*, château royal de Danemark, dans l'amt ou département de Frederiksborg, au N. de l'île de Sélande, à 4 kil. N.-E. du château de Frederiksborg; construit par Frédéric IV sur le lac Esrom, et ainsi nommé en mémoire de la paix de 1720 entre le Danemark et la Suède.

FRÉDÉRIC (Saint), évêque d'Utrecht de 820 à 838, apôtre des Frisons, fut mis à mort par ordre de l'impératrice Judith de Bavière, dont il avait censuré les désordres. Fête, le 18 juillet.

FRÉDÉRIC Ier *Barberousse*, 2e empereur de la maison de Souabe, 22e empereur d'Allemagne, fils de Frédéric le Borgne, duc de Souabe, et de Judith, fille de Henri le Noir, duc de Bavière; né à Waiblingen en 1121, m. en 1190. Il succéda à son oncle Conrad III, en 1152. Gibelin par son père, et Guelfe par sa mère, il commença par pacifier l'Allemagne, en se réconciliant avec Henri le Lion, replaça sous la suzeraineté impériale les royaumes d'Arles, de Danemark et de Pologne, et, pour soumettre l'Italie, entreprit six expéditions, qui ont occupé la plus grande partie de son règne. Dans la 1re, 1154-1155, il emporte d'assaut quelques villes alliées de Milan, et livre Arnaud de Brescia au pape Adrien IV. Dans la 2e, il prend Milan, et proclame, à la diète de Roncaglia, le pouvoir absolu des empereurs, 1158. Dans la 3e, il détruit Milan, oppose deux antipapes à Alexandre III, et domine l'Italie par la terreur, 1159-1162. Mais alors commencent ses revers. Les villes lombardes forment une ligue pour se défendre, relèvent Milan, et rappellent Alexandre III, 1164. L'Empereur s'avance jusqu'à Rome, pour chasser encore une fois le pape; mais, à son retour, son armée est décimée par les maladies, 1166-1167. Quelques années plus tard, un de ses lieutenants, Christian, archevêque de Mayence, échoue devant Ancône, 1173, et lui-même est défait à Legnano, près de Milan, par la défection de Henri le Lion, 1176. Il se réconcilie à Venise avec Alexandre III, 1177, pour pouvoir accabler les Guelfes d'Allemagne, dépouille Henri le Lion de ses duchés, 1180, et revient signer la paix de Constance, qui conciliait les prérogatives de l'Empereur et les libertés de l'Italie, 1183. Il répare, par un mariage heureux, les revers de la dernière guerre, et obtient pour son fils Henri la main de Constance, héritière du roy. de Sicile, 1186. Enfin, à l'âge de 70 ans, il participe à la 3e croisade, 1189, et, après quelques succès en Asie Mineure, se noie dans la petite rivière de Sélef, 1190. On a de lui quelques *Lettres*, imprimées dans les *Scriptores rerum german.* de Freher, t. Ier. Jacob Grimm a publié des *Poésies du moyen âge sur le roi Frédéric Ier et son époque*, Berlin, 1844, in-4°. G.

FRÉDÉRIC II, 26e empereur d'Allemagne, roi de Sicile et de Jérusalem, fils de Henri VI et de Constance, né en 1184 à Iesi, m. en 1250. A la mort de son père, 1197, il fut reconnu roi de Sicile, mais non d'Allemagne : les Gibelins lui préférèrent son oncle Philippe de Souabe, et les Guelfes, Othon IV de Brunswick. Elevé par deux cardinaux, sous la tutelle d'Innocent III, il promettait un vengeur à l'Eglise, et le pape l'opposa à Othon IV, qui, devenu seul empereur, voulait asservir l'Italie, 1212. Le jeune roi entra en Allemagne avec 60 cavaliers, publia la constitution d'Egra, par laquelle il s'engageait à respecter l'indépendance italienne et à séparer la Sicile de l'empire germanique, fut couronné à Aix-la-Chapelle, 1215, et triompha sans peine de son rival, déjà vaincu à Bouvines par Philippe-Auguste. Après la mort d'Innocent III, 1216, il réussit à se faire couronner empereur par le pape Honorius III, 1220. Mais il ne tint aucune de ses promesses, garda pour lui le royaume de Sicile, essaya une première fois de soumettre les communes lombardes, 1226, et refusa de partir pour la croisade. Excommunié par Grégoire IX, il se décida enfin à mettre à la voile, 1228, conquit, par un traité avec le sultan Mélédin, la ville de Jérusalem, fut obligé de s'y couronner lui-même, aucun prêtre ne voulant couronner un prince anathématisé par l'Eglise, trouva à son retour le roy. de Naples soulevé contre lui par son beau-père Jean de Brienne, réprima cette révolte, et se réconcilia avec le pape à San-Germano, 1230. Rappelé en Allemagne par la rébellion de son fils Henri, dont il triompha aisément, il reprit, après une trêve de cinq ans, ses projets sur l'Italie. Après avoir vaincu la ligue lombarde à Corte-Nuova, 1237, il donna à son fils naturel Enzio la couronne de Sardaigne que réclamait le saint-siége, brava les excommunications pontificales, empêcha la tenue d'un concile qui devait le condamner, et resta vainqueur jusqu'à la mort de Grégoire IX, 1241. Le nouveau pape, Innocent IV, autrefois son ami, le déposa au concile de Lyon, 1245, souleva l'Italie et l'Allemagne, lui opposa deux anticésars, Henri Raspon, landgrave de Thuringe, 1246,

et Guillaume, comte de Hollande, 1247, refusa la paix à son ennemi vaincu, malgré les instances du pieux Louis IX, et le poursuivit de sa haine jusqu'au tombeau, 1250. Frédéric était brave, généreux, éclairé, et, par la supériorité de son esprit, il devança son siècle. Mais on peut lui reprocher son indifférence religieuse, les cruautés de ses dernières années (*V.* DESVIGNES), et surtout les mœurs licencieuses qu'il avait rapportées de l'Orient. Il mourut à Fiorentino, dans la Pouille, d'une irritation d'entrailles. Ce prince, qui parlait plusieurs langues et n'était étranger à aucune des connaissances de son temps, aimait et cultivait les lettres; on a conservé de lui quelques poésies en langue italienne, des *Lettres* en latin, et un traité *De arte venandi cum avibus*, dont il existe une édition par J.-G. Schneider, Leipzig, 1788-89, 2 vol. in-4°. Il développa les études à Padoue, à Bologne et à Salerne, établit une société littéraire à Palerme, une université à Naples, jeta les fondements de celle de Vienne, apporta de l'Orient beaucoup de mss. précieux, fit traduire en latin les œuvres d'Aristote, l'*Almageste* de Ptolémée et les principaux traités de Galien, favorisa l'agriculture, l'industrie et le commerce, et dressa un nouveau plan de législation. *V.* Huillard-Bréholles, *Historia diplomatica Frederici II*, Paris, 7 vol. in-4°. G.

FRÉDÉRIC III, empereur d'Allemagne (comme duc d'Autriche, Frédéric V), né en 1415, m. en 1493, fut élu empereur après la mort d'Albert II, en 1439. Il sacrifia les intérêts de l'empire à ceux de sa famille, laissa les villes et les nobles se faire une guerre acharnée en Franconie, poussa l'indolence jusqu'à ne point défendre ses Etats héréditaires contre les invasions des Turcs; s'efforça, en 1457, de conquérir la Hongrie et la Bohême; fut battu par son cousin Sigismond et par son frère Albert, 1462-63; se vit enlever par Mathias Corvin toute la basse Autriche et Vienne, 1464-1477-90, et vendit à Charles le Téméraire les droits impériaux sur les provinces du Rhin. Il prépara toutefois la grandeur de la maison d'Autriche en mariant son fils Maximilien avec Marie, héritière du duché de Bourgogne. Il est le dernier empereur qui se soit fait couronner à Rome, 1452. C'est à lui qu'on doit la fameuse devise *a, e, i, o, u,* signifiant : *Austriæ est imperare orbi universo,* « Il appartient à l'Autriche de commander à l'univers. » B.

FRÉDÉRIC *le Beau*, fils d'Albert Ier d'Autriche, né en 1286, m. en 1330, succéda à son père en Autriche, 1308, fut élu empereur d'Allemagne à la mort de Henri VII, 1313, par quelques princes, pendant que d'autres nommaient Louis V de Bavière. Une guerre sanglante eut lieu entre ces deux princes : Frédéric, fait prisonnier en 1322 à la bataille de Mühldorf, fut retenu en captivité jusqu'en 1325, et dut enfin renoncer à ses prétentions sur l'Empire. E. S.

FRÉDÉRIC, nom de cinq princes du Palatinat : Frédéric Ier, 1449-1476; Frédéric II, 1544-1554; Frédéric III, 1557-1576; Frédéric IV, 1583-1610; Frédéric V, 1610-1632. Celui-ci, né en 1596, épousa, en 1613, Elisabeth, fille du roi Jacques Ier d'Angleterre, se mit, poussé par elle, à la tête de l'union des princes protestants, et fut élu roi par les Bohémiens, qui avaient déclaré la déchéance de l'empereur Ferdinand II, 1619. Vaincu par celui-ci à la Montagne-Blanche près de Prague, il prit la fuite, fut mis au ban de l'Empire, 1621, et dépouillé de ses Etats héréditaires, qui passèrent à la Bavière, 1623. Il mourut à Mayence. E. S.

FRÉDÉRIC Ier, électeur de Brandebourg (Frédéric VI comme burgrave de Nuremberg et comte de Hohenzollern), acheta la marche de Brandebourg de l'empereur Sigismond, 1417. Il combattit la noblesse appuyée par les Mecklembourgeois et les Poméraniens, et prit aux premiers la Priegnitz, aux seconds l'Uckermarck, 1421. Général de l'armée impériale, dans les guerres avec les Hussites, 1422 et 1431, il ne fut pas heureux. Avant sa mort, 1440, il divisa ses Etats en 4 parties, pour en doter ses 4 fils. E. S.

FRÉDÉRIC II, électeur de Brandebourg, 1440-1470, 2e fils du précédent, appelé *dent-de-fer*, à cause de sa force personnelle, acheta du grand maître de l'ordre Teutonique la Nouvelle-Marche, et réunit, après la mort de son frère cadet, la Vieille-Marche et la Priegnitz à ses possessions. Il disputa sans succès la possession de la basse Lusace à George Podiebrad, roi de Bohême, ainsi que celle de Stettin aux ducs de Poméranie. Il abdiqua, 1470, en faveur de son frère Albert l'Achille, et mourut à Plassenbourg en Baireuth la même année. E. S.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, dit le *Grand Electeur* de Brandebourg, né en 1620, fils de Georges-Guillaume, régna de 1640 à 1688. Par le traité de Westphalie, il obtint des agrandissements de territoire considérables en Saxe et sur le Rhin, et, par le traité de Labiau, 1656, la souveraineté sur le duché de Prusse. Après avoir battu les Suédois, alliés de la France, à Fehrbellin, 1675, il accéda au traité de St-Germain-en-Laye, 1679, par lequel il leur rendit la Poméranie, mais obtint des dédommagements en territoire et en argent. Depuis ce moment, il tourna toute son attention vers l'administration intérieure de ses Etats. Les protestants, chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes, trouvèrent un asile dans la Prusse. Il cultiva les sciences, développa le commerce et l'industrie par des constructions nombreuses, creusa le canal de la Sprée à l'Oder, et laissa à sa mort une armée de 38,000 hommes. Il est regardé avec raison comme le fondateur de la puissance de la Prusse. E. S.

FRÉDÉRIC Ier, roi de Prusse, né en 1657, m. en 1713, fils du précédent, lui succéda, en 1688, comme électeur de Brandebourg, sous le titre de Frédéric III. Il aima le luxe et la magnificence, et tendit, dès son avénement, à obtenir pour lui et sa maison la dignité royale. En récompense des secours de troupes et d'argent qu'il donna à l'empereur Léopold Ier dans les guerres contre les Turcs, il reçut, par traité conclu à Vienne, 1700, le titre de roi de Prusse. Il se fit couronner, le 18 janvier 1701, à Kœnigsberg. Bientôt tous les autres Etats, sur l'invitation de l'Empereur, reconnurent le nouveau royaume, excepté l'Espagne et la France, qui ne le firent que dans le traité d'Utrecht, 1713, et la cour de Rome, qui attendit jusqu'en 1787. Frédéric Ier fonda l'université de Halle, 1694, l'Académie de peinture, 1696, et l'Académie des Sciences et Belles-lettres de Berlin, 1700. E. S.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, roi de Prusse, fils du précédent et de Sophie-Charlotte de Hanovre, sœur de Georges Ier d'Angleterre, né en 1688, m. en 1740, succéda à son père en 1713. D'un caractère rude, sévère et même tyrannique, il fut l'ennemi du luxe, et aima tout ce qui tenait à la vie militaire. Il se joignit, en 1715, à Frédéric IV, roi de Danemark, contre la Suède, et obtint, par la paix de Stockholm, 1720, une partie de la Poméranie. L'influence de l'Angleterre et de l'Autriche régnèrent alternativement à sa cour. Après avoir conclu à Hanovre un traité avec l'Angleterre et la Hollande contre l'Autriche, 1725, il se détacha de cette alliance en 1726, et reconnut la pragmatique-sanction de l'empereur Charles VI. Dans son administration, il régularisa les finances, augmenta le revenu public, paya toutes les dettes de son père, et porta l'armée à 60,000 hommes. Pour avoir des soldats de haute taille, il ne recula devant aucun sacrifice; souvent il eut des conflits avec les pays voisins envahis par ses recruteurs. Les sciences et les arts furent tout à fait négligés sous son règne. E. S.

FRÉDÉRIC II *le Grand*, roi de Prusse, né à Berlin, le 24 janvier 1712, m. à Potsdam, le 17 août 1786, 3e fils de Frédéric-Guillaume Ier, et de Sophie-Dorothée de Hanovre. Il eut pour précepteur un Français réfugié, Duhan, qui lui inspira un penchant très-vif pour tout ce qui appartenait à la France. Ne partageant pas les goûts exclusivement militaires de son père, il eut tant à souffrir, pendant sa jeunesse, des brutales rigueurs paternelles, qu'il voulut un jour s'y soustraire en passant en Angleterre, auprès de Georges II, son oncle maternel. Le roi sut le projet, fit juger son fils comme déserteur, et le jeune prince fut condamné à mort avec l'un des amis qui devaient l'accompagner, Katt, le seul que le roi fit exécuter, 1730. En 1732, son père lui ordonna d'épouser la princesse Elisabeth de Brunswick. Frédéric servit quelque temps, comme chef d'un corps auxiliaire prussien, dans l'armée impériale, et vécut ensuite dans la retraite à Rheinsberg, d'où il entretint une correspondance suivie avec Voltaire, Maupertuis, Algarotti, etc. Il monta sur le trône en 1740, commença par réformer les finances, et porta l'armée de 60,000 hommes à 80,000. A la mort de l'empereur Charles VI, Frédéric, impatient de se signaler, envahit la Silésie, en alléguant légèrement qu'il avait des droits sur cette province; il vainquit le général autrichien Neuberg à Molwitz, 1741, le prince Charles de Lorraine à Chotusitz ou Czaslau, 1742, et Marie-Thérèse lui céda la Silésie par le traité de Breslau. Le traité de Worms, 1743, conclu entre la Russie, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Sardaigne et la Saxe, pour le maintien de la Pragmatique-sanction de Charles VI, appela de nouveau Frédéric aux armes. Il s'unit en secret avec la France, entre en Bohême, 1744, occupe Prague, gagne les batailles de Hohenfriedberg, Sorr, Hennersdorf et Kesselsdorf, 1745, et conclut la paix de Dresde, qui lui assure de nouveau la Silésie. En 1756, l'Autriche étant parvenue à mettre dans ses intérêts la Russie, la Saxe et la France, on vit commencer la guerre

de Sept Ans (*V.* SEPT ANS). Frédéric, aux prises avec toute l'Europe continentale, n'eut d'autre allié que l'Angleterre, et se vit plus d'une fois dans une situation désespérée, dont il se tira à force de génie militaire et de persévérance. Il livra 16 batailles pendant cette guerre, qui finit par la paix de Hubertsbourg, 1763, où, pour la 3e fois, l'Autriche consentit à la cession de la Silésie. Dans l'intervalle de ses campagnes, et pendant le reste de son règne, Frédéric s'occupa de réparer les maux de la guerre, de réformer l'administration, de développer les lettres, les arts et les sciences. Il reconstruisit les villes et les villages de la Silésie, encouragea l'agriculture, institua un système régulier d'instruction publique, créa des banques de crédit foncier, ainsi que la banque de Berlin, rouvrit l'Académie de cette ville, suspendue par son père, et ordonna qu'on ne s'y servirait que de la langue française; enfin il fit élaborer un nouveau code uniforme, plus humain que tous ceux qui existaient chez les autres nations, et qui assura une meilleure distribution de la justice. Il proclama la tolérance religieuse, et reçut dans ses Etats les jésuites qu'on expulsait des pays catholiques. Il s'entoura d'hommes savants de tous les pays, surtout de Français; Voltaire fut appelé à Potsdam. Cette ville et Berlin furent embellies de somptueux édifices. Afin d'établir la continuité du territoire prussien, interrompue entre le Brandebourg et les provinces orientales, Frédéric II prit part au 1er démembrement de la Pologne, 1772. L'empereur Joseph II, voulant occuper la Bavière après la mort de Maximilien-Joseph, 1778, il fit alliance avec la Saxe entra en Bohême, et obligea l'Autriche à signer le traité de Teschen, 1779. En 1785, il créa, en commun avec le Hanovre et la Saxe, l'union des princes allemands, qui devait sauvegarder la constitution de l'empire contre des empiétements arbitraires. Il mourut l'année suivante, après un règne de 46 ans, pendant lequel il éleva son petit Etat au rang d'une grande puissance, et en fit à peu près l'arbitre de la paix et de la guerre en Europe, rôle qu'il garda jusqu'à la révolution française. Frédéric eut des talents militaires éminents; doué du génie de la guerre, il n'arrêtait souvent ses plans que sur le champ de bataille. « Il fut tacticien par excellence, disait Napoléon Ier, et eut le secret de faire des soldats de véritables machines. Il se montra dans toute sa carrière le plus intrépide, le plus tenace, le plus froid des hommes. » — Frédéric, non-seulement aimait les lettres et la philosophie, mais les cultivait assidûment; il a composé un grand nombre d'ouvrages, tous écrits en français, langue qu'il préférait à l'allemand. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire du Brandebourg*, le seul ouvrage qui ait paru de son vivant; *Histoire de la guerre de Sept Ans; Mémoires depuis la paix de Hubertsbourg jusqu'à la fin du partage de la Pologne; Mémoires sur la guerre de* 1778; *Histoire de mon temps*, qui n'est plus seulement un livre purement technique, mais où l'auteur envisage aussi les progrès de l'esprit philosophique en France. Dans ces ouvrages brillent la clarté, l'ordre, la modestie, le désintéressement; la politique y est décrite de main de maître. Mais le style est fort inégal; car malgré sa passion pour le français, Frédéric ne sut jamais bien notre langue. Dans sa jeunesse, il publia *l'Anti-Machiavel*, réfutation du *Prince* de Machiavel, dont il voulut faire plus tard disparaître l'édition. Il avait aussi la manie de composer des vers français, qu'il faisait corriger par Voltaire. Ses œuvres poétiques, formant 1 vol. in-12, ont été publiées sous le nom du *Philosophe de Sans-Souci*, nom pris d'un palais de plaisance aux environs de Berlin; ce sont des épîtres, des odes, des poëmes, d'une extrême médiocrité, sans en excepter l'*Art de la guerre*, poëme en 6 chants, le plus remarquable de ses travaux de poëte. La *Correspondance* de Frédéric offre un très-grand intérêt; elle fait voir la véritable nature de ce roi philosophe, meilleur en réalité que l'école philosophique française à laquelle il se vantait d'appartenir, bien qu'en religion il se montre matérialiste. Sensible à l'amitié, surtout dans sa jeunesse, il fait preuve dans ses lettres d'une sensibilité affectueuse, d'une générosité véritable; il ne se montre sec et railleur que dans sa correspondance avec Voltaire et Dalembert. Les œuvres complètes de Frédéric ont été réunies pour la première fois en 1790, Amsterdam, 23 vol. in-8°. Le roi Frédéric-Guillaume II en a fait faire en 1840, sous la direction de l'Académie de Berlin, une édition magnifique en 33 vol. in-4°. Une autre édition a été copiée sur celle-là, et mise dans le commerce, Berlin, 1856, 30 vol. in-8°. Les meilleurs ouvrages sur la vie de Frédéric II sont ceux de Preuss, en allemand; de C. Paganel, en français; et de Doxer, en anglais. B.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, roi de Prusse, né en 1744, m. en 1797, fils du prince Auguste-Guillaume, frère cadet de Frédéric II, succéda à ce dernier en 1786. Son goût pour les plaisirs lui fit abandonner les intérêts de l'État à des ministres incapables ou corrompus, et il se laissa aller aux rêveries des Illuminés. Contrairement à l'opinion publique, il fut le premier à provoquer la coalition de Pilnitz contre la France, 1791. L'armée prussienne, sous les ordres du duc de Brunswick, envahit, en 1792, la Champagne, d'où la maladie et la discorde entre les coalisés la chassèrent bientôt. A la suite de cette campagne, la Prusse conclut une paix séparée à Bâle, 1795. Pendant ce temps, Catherine II avait fait occuper la Pologne, et le roi de Prusse, pour ne pas s'exposer à une guerre avec les Russes, consentit au 2e démembrement de ce royaume, 1793, dont il reçut la partie dite Prusse méridionale. Il prit part aussi, après l'insurrection de 1794, au 3e démembrement. A l'intérieur, malgré quelques améliorations dans le régime des impôts, le règne de Frédéric-Guillaume II fut peu glorieux. La liberté religieuse fut supprimée; les fonctions publiques se distribuèrent selon les influences féminines; le trésor de l'État s'engloutit dans les prodigalités de la cour et dans les guerres étrangères, si contraires à l'intérêt du pays. *V.* Ségur, *Histoire des principaux événements du règne de Frédéric-Guillaume II*, Paris, 1800, 3 vol. in-8°. E. S.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, roi de Prusse, né en 1770, m. en 1840, fils du précédent, lui succéda en 1797. De mœurs simples et d'un caractère bienveillant, il remit bientôt l'ordre dans l'administration publique. Il garda la neutralité dans les diverses coalitions contre la France. L'arrivée du tzar Alexandre à Berlin et l'entrée des Français en Franconie l'en firent sortir en 1805. Peu de jours avant cette rupture avec la France, il avait conclu avec elle, à Vienne, un traité concernant l'abandon du Hanovre à la Prusse; ce traité lui attira des hostilités de la part de l'Angleterre; une réconciliation eut lieu cependant en 1806. Frédéric-Guillaume, afin d'opposer à la Confédération du Rhin, instituée par Napoléon Ier, une union des princes de l'Allemagne du nord, arma avec la Saxe contre la France. Dans cette guerre, la Prusse faillit être anéantie. Après la bataille d'Iéna, le roi dut se retirer à Memel. La paix de Tilsitt, en 1807, le réduisit à la moitié de son territoire. Dès lors il tourna son attention vers l'administration intérieure. A l'aide de ses ministres Stein et Hardenberg, il accomplit une véritable révolution administrative. Les abus féodaux furent abolis, les villes dotées de constitutions libérales, les biens du clergé sécularisés, l'enseignement développé, l'armée réorganisée d'après un plan nouveau. Ainsi fut préparé le soulèvement de 1812. Après les campagnes de 1812 à 1814, la Prusse, considérablement agrandie, se releva bientôt des désastres de la guerre. En 1793, Frédéric-Guillaume avait épousé la princesse Louise-Amélie de Mecklembourg-Strelitz, dont la mort, en 1810, lui causa le plus vif chagrin. En 1824, il contracta un mariage morganatique avec la comtesse Augusta de Harrach, qu'il nomma princesse de Liegnitz et comtesse de Hohenzollern. Son fils aîné, Frédéric-Guillaume IV, régna de 1840 à 1861. *V.* le *Supplément*. E. S.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, électeur, puis roi de Saxe, fils de Frédéric-Christian, né en 1750, m. en 1827, succéda à son père en 1763, et refusa, en 1791, la couronne de Pologne. Dans la guerre entre l'Allemagne et Napoléon Ier, il resta neutre jusqu'en 1805, s'allia ensuite avec la Prusse, et suivit le parti de la France, après la bataille d'Iéna, 1806; la paix fut signée le 11 décembre de la même année; il prit alors le titre de roi, et entra dans la Confédération du Rhin. En 1807, il obtint le duché de Varsovie. Il se montra constamment fidèle à Napoléon Ier, qui, plus tard, disait de ce prince : « C'est le plus honnête homme qui ait jamais tenu un sceptre de roi. » Mais sa fidélité faillit lui coûter son royaume : il fut, en 1813, traité par les alliés en prisonnier de guerre, envoyé d'abord captif à Berlin, ensuite à Presbourg; on agita, au congrès de Vienne, le partage de son royaume : il fut obligé d'en céder la moitié à la Prusse, et d'abandonner le duché de Varsovie à la Russie. En 1815, il retourna à Dresde, et régna ensuite paisiblement et aimé de ses sujets. E. S.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, électeurs de Saxe et rois de Pologne. *V.* AUGUSTE II et III.

FRÉDÉRIC Ier, roi de Danemark, né en 1471, m. en 1533, fils de Christian Ier, fut appelé au trône à la place de son neveu Christian II, déposé pour ses cruautés en 1523. Il s'allia avec les villes hanséatiques et avec Gustave Vasa pour se soutenir contre Charles-Quint, qui menaçait de rétablir Christian. En 1526, il introduisit dans ses Etats la réformation luthérienne. C. P.

FRÉDÉRIC II, roi de Danemark et de Norvége, 1559-88, né en 1534, fils et successeur de Christian III. Le trône était encore électif, quoique la maison d'Oldenbourg l'occupât depuis près d'un siècle; Frédéric dut signer une charte au profit de la noblesse. Après la conquête du pays des Ditmarses, qu'il partagea avec les ducs de Holstein, ses oncles, Frédéric combattit la Suède, 1561-70. La paix de Stettin reconnut au Danemark la Norvége, la Scanie, la Blékingie et Gothland. Secondé par le ministre Pierre Oxe, Frédéric fit des réformes, reprit Bornholm à Lubeck, construisit Kronborg sur le Sund, et favorisa Tycho-Brahé. Il refusa d'admettre en Danemark le *formulaire de concorde*, symbole adopté par les luthériens rigides d'Allemagne. A. G.

FRÉDÉRIC III, roi de Danemark et de Norvége, né en 1609, m. en 1670, succéda en 1648 à son père Christian IV. Il fut malheureux dans ses guerres contre Charles-Gustave, roi de Suède, qui l'assiégea dans Copenhague; mais, plus habile dans son gouvernement intérieur, il obtint de l'assemblée des Etats, en 1660, que la couronne, d'élective qu'elle était, fût déclarée héréditaire, et que le souverain jouît à l'avenir d'une autorité absolue. Dans la guerre entre la Hollande et l'Angleterre, 1665, il prit successivement parti pour l'une et pour l'autre de ces puissances. A la fin de sa vie, il dépensa beaucoup d'argent à chercher la pierre philosophale. C. P.

FRÉDÉRIC IV, roi de Danemark et de Norvége, 1699-1730, né en 1671, succéda à son père Christian V. Ennemi du roi de Suède Charles XII, il dut signer une paix honteuse à Travendal, le 13 août 1700; mais il s'allia en 1709 au roi Auguste de Pologne, envahit inutilement la Scanie après la défaite des Suédois à Pultava, leur prit Brême et Verden, battit le Suédois Stembock à Tœnning, s'empara de Stralsund, de concert avec la Prusse et malgré la présence de Charles XII, et signa une paix avantageuse, après la mort de Charles, à Fredensborg, 23 juillet 1720. Il en profita pour travailler à la conversion des colonies du Groënland (*V.* EGÈDE), pour en fonder de nouvelles, pour établir des missions à Tranquebar et en Laponie; il fonda à Copenhague la maison des orphelins, l'école des Cadets de terre, 240 écoles pour les enfants des paysans du domaine royal; il s'épuisa en bienfaits lors de l'incendie de 1728 à Copenhague. A. G.

FRÉDÉRIC V, roi de Danemark et de Norvége, né en 1723, m. en 1766, fils de Christian VI, lui succéda en 1746. Le tzar Pierre III, fils du duc de Holstein-Gottorp que le Danemark avait dépouillé du Slesvig, voulut venger sa famille et conquérir le Danemark. Son armée était déjà arrivée dans le Mecklembourg, lorsqu'il fut détrôné et assassiné, en 1762. Catherine II fit la paix avec Frédéric, dont le règne ne fut plus consacré qu'à l'administration. Des colonies d'Allemands et de Français réfugiés furent établies dans le Jutland; les paysans commencèrent à être affranchis. Le roi acheta, pour étendre le commerce, l'île Ste-Croix aux Antilles, et les îles Nicobar. En 1760, il envoya en Asie une société de savants, parmi lesquels était C. Niebuhr, pour faire des recherches sur l'Egypte, la Syrie et l'Arabie. Il fonda à Copenhague un hôpital et une académie de peinture. C. P.

FRÉDÉRIC VI, roi de Danemark, né en 1768, m. en 1839. Son père, Christian VII, étant tombé en enfance, 1772, la reine douairière gouverna le royaume; Frédéric lui enleva la régence, 1784, et monta sur le trône en 1808. Il eut à réparer les maux causés par les Anglais dans le bombardement de Copenhague, 1807, imposa aux Suédois, qui voulaient lui enlever la Norvége, le traité de Jonkœping, 1809, et contracta avec la France une alliance durable, dont la coalition européenne le punit en 1814, en lui enlevant la Norvége (traité de Kiel). Il reçut en dédommagement Rugen et la Poméranie suédoise, qu'il dut échanger, en 1816, contre le duché de Lauenbourg. Depuis ce moment, le Danemark, devenu puissance de 3e ordre, cessa de prendre part aux affaires européennes. Frédéric VI opéra de glorieuses réformes, établit un système d'instruction primaire, des Etats provinciaux en 1834, et protégea les arts, les sciences, l'agriculture et le commerce.

FRÉDÉRIC Ier, roi de Suède, né en 1676, m. en 1751, était landgrave de Hesse-Cassel lorsqu'il épousa, en 1715, la sœur de Charles XII, Ulrique-Eléonore, qui, devenue reine par la mort de son frère en 1718, fit proclamer son époux roi de Suède par les Etats du royaume en 1720. Frédéric conclut avec la Russie la paix de Nystadt, 1721, par laquelle la Suède perdait la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie et la Carélie; il employa le reste de son règne à réparer les maux de la guerre, fonda une académie à Stockholm, et protégea les lettres et les arts. C. P.

FRÉDÉRIC (Adolphe), roi de Suède. *V.* ADOLPHE-FRÉDÉRIC.

FRÉDÉRIC Ier D'ARAGON, roi de Sicile de 1296 à 1337. Il avait d'abord été chargé du gouvernement de cette île, lorsque son frère, Jacques II, était allé prendre possession de la couronne d'Aragon à la mort de leur frère aîné Alphonse en 1291. Jacques ayant cédé la Sicile à Charles II d'Anjou, roi de Naples, les Siciliens refusèrent de se soumettre, et élurent roi Frédéric. Après de nombreux combats, Charles II lui accorda la paix en 1302, à condition qu'il épouserait sa fille Eléonore, et renoncerait au titre de roi de Sicile, pour prendre celui de roi de Trinacrie. La guerre recommença sous Robert, fils de Charles II : mais Frédéric fut victorieux, en s'alliant avec les empereurs Henri VII et Louis IV de Bavière, qui lui donnèrent le secours des Gibelins d'Italie, ennemis de la maison d'Anjou, qui protégeait les Guelfes. C. P.

FRÉDÉRIC II D'ARAGON, *le Simple*, petit-fils du précédent, roi de Sicile de 1355 à 1377, succéda à son frère aîné Louis. Jeanne 1re, reine de Naples, lui enleva, en 1356, Messine et Palerme; mais l'invasion des Hongrois la rappela en Italie. Frédéric reprit ses deux villes en 1365, mais se soumit, en 1372, à un tribut de 15,000 florins. C. P.

FRÉDÉRIC III D'ARAGON, roi des Deux-Siciles de 1496 à 1501, succéda à son neveu Ferdinand II. Louis XII, roi de France, voulant reconquérir le royaume de Naples perdu par Charles VIII, Frédéric demanda des secours au roi d'Espagne Ferdinand le Catholique, son parent, qui lui envoya Gonzalve de Cordoue. Ce général occupa, comme pour les défendre, les principales forteresses, puis divulgua le traité par lequel Louis XII et Ferdinand s'étaient préalablement partagé le royaume. Frédéric fut obligé de céder à la force; mais irrité de la perfidie de Ferdinand, il aima mieux se livrer à Louis XII, qui lui accorda une pension de 30,000 ducats et le duché d'Anjou, où il mourut en 1504. C. P.

FRÉDÉRIC, monnaie d'or en Prusse, valant 20 fr. 80 c.; le *demi-frédéric* vaut 10 fr. 40 c.; le *double frédéric*, 41 fr. 60 c.

FREDERICIA, v. de Danemark (Jutland), sur le Petit-Belt, dans le stift et à 68 kil. E.-N.-E. de Ribe; 6,261 hab. Bureau de péage pour la navigation du détroit. Récolte de tabac. — Fondée en 1650. Défaite des Allemands par les Danois, 6 juillet 1849.

FREDERIKSBORG, un des amts ou départements de la province danoise des Iles, occupe le N.-E. de l'île de Sélande. Il contient les villes de Hillerœd, Frederiks-Sund, les châteaux royaux de Frederiksborg, Fredensborg, Marienlyst, etc.

FREDERIKSBORG, château royal de Danemark, dans l'amt ou département de ce nom, au N. de l'île de Sélande, à 18 kil. N.-N.-O. de Copenhague, fondé par Frédéric II, achevé par Christian IV en 1624. Plusieurs rois ont été couronnés dans son élégante église. Grands bois au S.-E. et surtout au N. du château. Construit au milieu d'un petit lac, incendié en 1859 (17 déc.). — On désigne souvent par le nom du château la ville voisine de Hillerœd, qui a 1,800 hab.

FREDERIKSBURG, v. des Etats-Unis (Virginie), à 105 kil. N. de Richmond, sur la rive dr. de la Rappahannoc; 5,000 hab. Export. de produits agricoles.

FREDERIKSDAL, petite v. de Danemark, à l'extrémité O. de l'île de Laaland, sur le détroit ou Belt de Langeland. C'est là que Charles X Gustave prit terre, lorsqu'il vint, en 1658, sur la glace, de Langeland en Laaland.

FREDERIKSHAMN, autrefois *Wekhalax*, en finnois *Hamina*, v. forte de la Russie d'Europe (Finlande), port à la pointe de la presqu'île Wekhalati, sur le golfe de Finlande, à 110 kil. O. de Viborg, par 60° 34' 4" lat. N.; 3,600 hab. École de cadets. Exportation active des produits forestiers. Elle tire son nom de Frédéric Ier, roi de Suède, qui lui accorda des priviléges. Elle forme une enceinte circulaire, au centre de laquelle se trouve une place octogone d'où rayonnent 8 rues principales. Le traité par lequel la Russie obtint de la Suède la cession de la Finlande et des îles d'Aland y fut signé le 17 septembre 1809.

FREDERIKSHAVN, autrefois *Fladstrand*, v. de Danemark (Jutland), dans le stift et à 60 kil. N.-E. d'Aalborg, petit port sur le Cattégat, où l'on s'embarque pour la Norvége, par 57° 26' 12" lat. N., et 8° 12' 40" long. E.; pêche d'huîtres; 1,813 hab.

FREDERIKSNAGORE. *V.* SERAMPOUR.

FREDERIKS-ŒRNE. *V.* NICOBAR.

FREDERIKS-SUND, petite v. de Danemark, dans l'île de Sélande et l'amt de Frederiksborg, à 57 kil. N.-O. de

Copenhague, petit port sur le golfe de Rœskilde. Distilleries; 763 hab.

FREDERIKSTADT, ville du duché de Slesvig, à 35 kil. S.-O. de Slesvig, sur l'Eider; 2,347 hab. Chantiers de construction. Commerce de grains, huile, peaux, laines, moutarde. — Fondée en 1621 par des Hollandais de la secte d'Arminius.

FREDERIKSVÆRK, brg de Danemark, dans l'île de Sélande, à 46 kil. N.-O. de Copenhague, sur le golfe de Rœskilde. Fonderie de canons; manuf. royale d'armes à feu et d'armes blanches: poudreries, salpêtreries.

FREDERIKTOWN, v. des États-Unis (Maryland), à 67 kil. O. de Baltimore; 8,182 hab. — v. de l'Amérique anglaise, capitale du Nouv.-Brunswick, sur le St-Jean; 4,458 hab.

FREDRIKSHALL, v. de Norvége, dans la préfect. de Smaalehnen, à 130 kil. S.-E. de Christiania, sur l'extrême frontière de la Norvége au S.-E.; 7,400 hab. La rivière de Tistendal, qui descend de cataracte en cataracte à travers une contrée pittoresque et remplie de forêts, sépare la ville de la citadelle de *Fredrikstein*, bâtie sur un rocher élevé et flanqué de deux forts. Au pied des forts, la rivière se jette dans la baie étroite nommée *Svinesund*, qui reçoit également les eaux de l'Idafield, lac profond et qui pénètre fort avant dans la Suède. Charles XII fut tué devant cette ville qu'il assiégeait, en 1718. Un monument a été construit à l'endroit où il est tombé.

FREDRIKSTAD, v. forte de Norvége, dans l'amt de Smaalehnen, à 28 kil. S. de Moss, sur le Glommen; 2,800 hab. Port de commerce.

FREDRISVÆRNE, v. forte de Norvége (Jarlsberg), à 6 kil. S. de Laurvig, sur le Skager-Rack; 700 hab. Port militaire; chantiers de construction pour la marine royale; arsenal maritime. École navale, fondée en 1816.

FREDUM (du saxon *fred*, paix). Les Franks appelaient ainsi l'amende qui devait être payée par le coupable au juge, indépendamment de la composition ou wehrgeld que recevait l'offensé ou sa famille. C'était un des principaux revenus des possesseurs de bénéfices.

FREEHOLD, v. des États-Unis (New-Jersey), à 53 kil. S.-E. de Trenton. Il s'y livra, pendant la guerre de l'indépendance, en 1778, une bataille connue sous le nom de bataille de Monmouth.

FREETOWN, c.-à-d. *ville libre*, v. de la Guinée supérieure ou septentrionale, l'un des plus beaux ports d'Afrique, sur la Sierra-Leone, près de son embouchure dans l'océan Atlantique, par 8° 32′ lat. N., et 14° 22′ long. O.; 4,000 hab. Ch.-l. de la colonie anglaise de Sierra-Leone. Elle fut fondée, en 1792, par la Société africaine de Londres, pour travailler à la civilisation des nègres. Exportation de bois d'ébénisterie, arachides, ivoire, poudre d'or, etc.

FREGELLES, *Fregellæ*, v. de l'anc. Latium, chez les Volsques, à 89 kil. S.-E. de Rome. Prise par les Romains, elle reçut une colonie, l'an 407 de Rome; ayant pris parti avec les alliés dans la guerre Sociale, elle fut rasée par le préteur Opimius. C'est auj. *Ceperano*, près de Pontecorvo.

FREGENAL-DE-LA-SIERRA, anc. *Acinipo*, v. d'Espagne (Estramadure), prov. et à 88 kil. S. de Badajoz; pop. de la commune : 4,620 hab.

FREGOSO (au pluriel *Fregosi*). Riche famille de marchands génois, qui, après que la noblesse eut été écartée du gouvernement, au milieu du XIVe siècle, se fit, de 1370 à 1528, un nom dans l'histoire par ses rivalités continuelles avec celle des Adorni. Malgré la prise de Chypre, conquise par Dominique Fregoso en 1373, et dès lors feudataire de la république sous les Lusignan, ses rois, le résultat de ces luttes incessantes fut presque toujours, avec une anarchie sanglante au dedans, la perte de la force et même de l'indépendance. Les Adorni avaient, en 1396, appelé les Français de Charles VI; en 1421, les Fregosi, débarrassés bientôt des uns et des autres (1411, expulsion des Français; 1417, départ des Adorni), furent forcés de céder la place au duc de Milan Philippe-Marie; et ce ne fut qu'en 1436 que Thomas Fregoso parvint à rendre à Gênes sa liberté. Exilés de nouveau en 1443, ils profitèrent de leur rétablissement, en 1447, pour livrer encore leur patrie à un étranger, à Charles VII de France, 1458. Réconciliées un instant contre les Français, 1460, les deux familles recommencèrent presque aussitôt leurs combats; elles rejetèrent ainsi la ville, dès 1464, sous la domination du duc de Milan François Sforza, à qui Louis XI venait de céder toutes ses prétentions, et la rivalité était encore aussi acharnée entre elles quand commencèrent les guerres des Français en Italie. Alliés de Jules II et des Espagnols contre Louis XII et les Adorni, les Fregosi revinrent au pouvoir avec cet appui, 1512-13. Sous François Ier, au contraire, le doge Octavien Fregoso consentit à se reconnaître lieutenant du roi de France, et ce furent les Adorni que l'Espagne rétablit en 1522. En 1528, André Doria, devenu maître de sa patrie, avec l'aide de Charles-Quint, changea les noms des deux maisons dont les haines avaient livré Gênes à de perpétuelles agitations depuis deux siècles, et celle de Fregoso fut agrégée à la famille noble des Fornari. Plusieurs des Fregosi furent exilés, et le meurtre d'un de ces bannis, envoyé comme ambassadeur par François Ier à Venise et à Constantinople, et assassiné par Du Guast, gouverneur impérial de Milan, fut l'une des occasions de la 4e guerre entre ce prince et Charles-Quint. R.

FREHER (Marquard), jurisconsulte, né à Augsbourg en 1565, m. en 1614, fut d'abord professeur de droit à Nuremberg, puis conseiller du comte Palatin du Rhin, et chargé de quelques missions diplomatiques. Il a publié : *Germanicarum rerum scriptores*, Francfort et Hanau, 1600, 1602, 1611, 3 vol. in-fol.; *Rerum Moscovitarum scriptores*, Francf., 1600, in-fol.; *Rerum Bohemicarum scriptores*, 1602, in-fol.; *De re monetariâ veterum Romanorum*, Leyde, 1605, in-4°, et dans le *Thesaurus antiq. rom.* de Grævius, t. IX; *Origines Palatinæ*, Heidelberg, 1599, in-fol.; *Corpus Franciçæ historiæ*, Hanau, 1613, in-fol.

FREI ou FREIR. *V.* FREY.

FREIBERG ou FREYBERG, v. du roy. de Saxe, sur la Münsbach, dans le cercle et à 31 kil. O.-S.-O. de Dresde; 17,488 hab. Haute administration, tribunal et école des mines; école normale primaire. Musée minéralogique de Werner; bibliothèque. Bel hôtel de ville; église remarquable, renfermant les tombeaux de plusieurs électeurs de Saxe. Mines d'argent, produisant 5,000,000 de fr. par an et dont on extrait aussi du cuivre, de l'étain, du plomb et de l'arsenic; elles occupent 6,000 ouvriers. Fonderies de cloches et de canons; fabr. de poudre. Passementerie d'or et d'argent faux. — Les Prussiens y remportèrent, en 1762, une victoire sur les Autrichiens.

FREIBERG, v. des États autrichiens (Moravie), sur la Bette, à 31 kil. E. de Weisskirch; 4,750 hab. Fabr. de draps. Gymnase de Piaristes.

FREIBURG, nom allemand de FRIBOURG.

FREIENWALDE, v. des États prussiens (Brandebourg), près de l'Oder, à 49 kil. N.-E. de Berlin; 3,100 hab. Fabr. d'alun. Château royal. Bains d'eau minérale.

FREIND (Jean), médecin, né à Croton (Northampton) en 1675, m. en 1728. Il étudia la médecine à Oxford, y devint professeur de chimie, 1705, accompagna les armées en Espagne et en Flandre, fut nommé député à la chambre des communes, 1723, se montra hostile au gouvernement, et fut enfermé quelques mois dans la Tour de Londres. Cependant George II le nomma médecin de la reine Caroline, 1727. C'était un médecin savant et fort érudit. On a de lui, entre autres ouvrages : *Emmenologia*, Oxford, 1703, in-4°, trad. en franç. par Devaux, Paris, 1730, in-12, où les théories mécaniques occupent trop de place; *The history of physic from the time of Galen*, Londres, 1725-26, 2 vol. in-8°, trad. en franç., Leyde, 1727; *Prælectiones chemicæ*, Amst., 1710, in-8°. Ses écrits ont été réunis sous le titre de : *Opera omnia medica*, Londres, 1733, in-fol., et Paris, 1735, in-4°. D—o.

FREINSHEIM (Jean), *Freinshemius*, écrivain latin moderne, né à Ulm en 1608, m. en 1660, professeur de politique et d'histoire à Upsal, bibliothécaire et historiographe de la reine Christine. Il savait presque toutes les langues de l'Europe. Ses principaux travaux sont : des *Suppléments* estimés, écrits en bon latin, pour Quinte-Curce (l. I-II), 1660, et Tite-Live (liv. XI-XX, XLVI-CXL), 1649. Ils sont reproduits dans beaucoup d'éditions de ces auteurs. Il a fait aussi des notes estimées sur Florus, sur Tacite; un *Index* de Phèdre, et divers opuscules latins, entre autres *De calido potu dissertatio*, 1636, in-8°. D—R.

FREIRE, général espagnol. *V.* FREYRE.

FREISINGEN, v. de Bavière, sur l'Isar, à 32 kil. N.-N.-E. de Munich; 6,000 hab. Siége du chapitre de l'archevêché de Munich; séminaire, collége, école de sourds-muets. Ville bien bâtie, avec un château et une cathédrale érigée en 718 par St Corbinian. Fabr. de tabac et salpêtre. Freisingen était autrefois le ch.-l. d'un évêché souverain, réuni à la Bavière en 1803, et dont le siége fut transféré, en 1817, à Munich, avec titre d'archevêché.

FREISINGEN (Othon de). *V.* OTHON.

FREISTADT, v. des États prussiens (Silésie), à 72 kil. N.-N.-O. de Liegnitz; 3,300 hab. Arsenal de landwehr. Récolte de fruits renommés. Marchés importants pour lin, bétail et chevaux.

FREIWALDAU, v. des États autrichiens (Silésie), sur la Biela, à 14 kil. J. de Weidenau; 2,200 hab. Fabr.

de toiles, lainages, papiers. Autrefois on y exploitait de l'or.

FRÉJUS, *Forum Julii*, ch.-l. de cant. (Var), arr. et à 30 kil. S.-E. de Draguignan, sur le Reyran, et près de la mer, qui forme là le golfe de Fréjus; 2,691 hab. Evêché suffragant d'Aix; trib. de commerce; biblioth. publique. Ruines romaines d'un amphithéâtre, d'un aqueduc, d'un phare, d'un arc triomphal dit *Porte dorée*, etc. L'église épiscopale renferme un beau baptistère. Commerce de liége et écorces de chêne. — Cette ville fut sans doute fondée par les Phocéens de Marseille; elle était la cap. des Oxibiens. César s'en empara; Auguste agrandit son port, qui acquit sous les Romains une grande importance et devint un des arsenaux de la marine des empereurs. Les Sarrasins la ruinèrent en 940. La mer s'est retirée à 2 kil. de la ville. Napoléon, à son retour d'Egypte en 1799, débarqua au petit port de St Raphaël, qui dépend de Fréjus; il s'y embarqua pour l'île d'Elbe en 1814. Patrie de Julius Agricola, de Gallus, de l'abbé Sieyès, et de Désaugiers.

FRELLON (Jean et François), imprimeurs à Lyon de 1530 à 1570, et frères. Louis Saurius et Michel Servet furent leurs correcteurs. Maittaire a publié, dans ses *Annales*, le catalogue de leurs éditions, parmi lesquelles on remarque le *Nouveau Testament*, 1553, in-12, rempli de gravures très-bizarres. On a souvent confondu les Frellon de Lyon avec un homonyme, Jean Frellon, qui imprimait à Paris en 1508. C—s.

FRÉMIN (René), sculpteur, né à Paris en 1673, m. en 1745, avait fait la Samaritaine du Pont-Neuf et les bas-reliefs de la chapelle de Noailles à Notre-Dame. Appelé en Espagne par Philippe V, qui voulait faire de St-Ildefonse un nouveau Versailles, il exécuta les bustes de ce prince et de la reine, de leur fils et de sa femme, et un grand nombre de statues et de groupes mythologiques. Ses compositions sont élégantes et faciles. B.

FRÉMIN-DE-BEAUMONT (Nicolas), né à Coutances en 1744, m. en 1820, député au Corps législatif en 1804, préfet des Bouches-du-Rhin en 1810, traduisit une grande partie d'*Ossian*, qui n'a paru que sous le nom de Letourneur, publia, en 1805, une bonne traduction de *Thompson*, et laissa en manuscrit une grammaire grecque. J. T.

FRÉMINET (Martin), peintre, né à Paris en 1567, m. en 1619, étudia sous Jean Cousin. S'étant rendu en Italie, où il séjourna 15 ans, il se proposa Michel-Ange pour modèle. De retour en France, il fut nommé 1er peintre de Henri IV, 1603, et Marie de Médicis le décora de l'ordre de St-Michel, 1615. Il peignit au plafond de la chapelle de Fontainebleau, des fresques qui représentaient des patriarches, des rois des Hébreux, et les principales scènes de la vie de J.-C. Il composait bien, dessinait correctement, mais exagérant la manière de Michel-Ange, il faisait trop sentir les muscles, et se plaisait à des attitudes forcées. B.

FRÉMINVILLE (Christophe-Paulin DE LA POIX, chevalier de), antiquaire, né à Ivry en 1786, m. en 1848. Il publia : *les Antiquités de la Bretagne*, 1827-1837 ; la *Vie du connétable Bertrand Du Guesclin*, 1841. Il avait aussi édité, en 1819, un poëme, qu'il croyait du XIVe siècle, sur *le Combat des trente Bretons contre trente Anglais en* 1351.

FRÉMONT D'ABLANCOURT (Nicolas), né à Paris en 1625, m. en 1693, fut nommé, par la protection de Turenne, ambassadeur en Portugal, puis résident à Strasbourg. Forcé, comme protestant, de quitter la France à la révocation de l'édit de Nantes, il se retira en Hollande, où Guillaume d'Orange le nomma son historiographe. Il était, par sa mère, neveu de Perrot d'Ablancourt, et ajouta à la traduction de Lucien, faite par son oncle, le *Dialogue des lettres de l'alphabet* et le *Supplément à l'Histoire véritable*. On a encore de lui : *Dialogues de la Santé*, Amst., 1684, in-12; *Mémoires concernant l'histoire de Portugal, depuis le traité des Pyrénées jusqu'en* 1668, Paris, 1701, in-12. C. P.

FRÊNE. *V.* FRESNE.

FRENICLE DE BESSY, mathématicien, né à Paris, m. en 1675, membre de l'Académie des Sciences en 1666, résolvait les questions sur les nombres avec une promptitude et une habileté qui surprenaient Fermat lui-même. Après sa mort, on découvrit dans ses papiers qu'il employait une méthode d'exclusion, à laquelle les progrès postérieurs de l'analyse indéterminée ont enlevé toute son importance. Frénicle a écrit un *Traité des triangles rectangles en nombres*, Paris, 1676, in-12. Il y démontre, entre autres propriétés curieuses, qu'il n'y a aucun triangle rectangle en nombres entiers dont l'aire soit un carré ou un double carré. Il a publié aussi un *Traité des carrés magiques*. *V.* son Eloge par Condorcet. V.

FRENTANS, *Frentani*, anc. peuple d'Italie (Samnium), sur les bords de l'Adriatique, au N. du Frento, qui lui donnait son nom. Son territoire est auj. compris dans l'Abruzze-Citérieure.

FRENTO, riv. de l'Italie ancienne; auj. *Fortore*.

FREQUENTUM. *V.* FRIGENTO.

FRÈRES ARVALS. *V.* ARVALS.

FRÈRES BLANCS, nom donné aux Carmes en Angleterre.

FRÈRES DE LA CHARITÉ. *V.* CHARITÉ.

FRÈRES CONVERS. *V.* CONVERS.

FRÈRES DE LA CÔTE. *V.* FLIBUSTIERS.

FRÈRES DE LA CROIX. *V.* FLAGELLANTS.

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, congrégation religieuse, mais non ecclésiastique, vouée à l'éducation des enfants. Elle eut pour fondateur, en 1680, J.-B. de La Salle (*V. ce nom*). Les statuts de l'ordre, approuvés par Benoît XIII en 1725, imposent à ses membres les vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance, de stabilité, et d'enseigner gratuitement. Ils ont toujours fait usage de la méthode simultanée; leur enseignement se bornait autrefois à la religion, la lecture, l'écriture, l'orthographe et l'arithmétique : depuis 40 ans, ils sont entrés dans le progrès général, ont étendu leur programme, perfectionné leur méthode, et adopté même, dans une certaine mesure, la méthode mutuelle. Ils ne peuvent être détachés au nombre de moins de trois; aussi ne les trouve-t-on guère que dans les villes. — La 1re école fondée à Paris par les Freres des écoles chrétiennes était sur la paroisse St-Sulpice vers 1688. Le noviciat fut placé à Vaugirard, puis transféré, en 1705, dans la maison de St-Yon, à Rouen. En 1770, le supérieur général vint établir à Reims le siége de l'ordre, qui fut cependant, quelques années plus tard, transféré à Melun. En 1789, l'ordre comptait 1,000 membres, et possédait 121 maisons. Les Frères refusèrent le serment lors de la constitution civile du clergé, et durent s'éloigner de France. Ils y rentrèrent après le Concordat, rouvrirent des écoles à Lyon, à St-Germain-en-Laye, puis à Paris, mais ne reprirent l'habit de leur ordre qu'en 1805. Le décret du 17 mars 1808, qui a fondé l'université, leur donna une existence légale. En 1819, ils placèrent leur noviciat à Paris. L'opposition au gouvernement de la Restauration essaya de faire tomber sur ces utiles et modestes instituteurs des pauvres une partie de l'impopularité du pouvoir, et les qualifia de *Frères ignorantins*; mais eux-mêmes s'étaient donné ce nom, par humilité, bien avant la Révolution. En 1854, le gouvernement des Frères des écoles chrétiennes s'est divisé en 20 provinces, dont 10 pour la France, l'Algérie et les colonies, les 10 autres pour la Belgique, la Prusse, la Suisse, la Savoie, le Piémont, les États de l'Eglise, le Levant, le Canada, les Etats-Unis et la Malaisie. Ils ont, dans ces 20 provinces, 750 établissements, 1,353 écoles, 4,126 classes, et 275,000 élèves. Une institution semblable, composée d'Irlandais, et affiliée aux Frères de France, commence à se propager en Angleterre. B.

FRÈRES GRIS, nom donné aux Augustins en Angleterre.

FRÈRES LAIS. *V.* CONVERS.

FRÈRES MINEURS. *V.* FRANCISCAINS.

FRÈRES MORAVES. *V.* MORAVES.

FRÈRES DE LA MORT. *V.* PAUL (Ermites de St).

FRÈRES NOIRS, nom donné aux dominicains en Angleterre.

FRÈRES PONTIFES. *V.* PONTIFES.

FRÈRES PRÊCHEURS. *V.* DOMINICAINS.

FRÈRES DE St-JEAN-DE-DIEU. *V.* CHARITÉ (Frères de la).

FRÈRES DE LA VIE COMMUNE. *V.* CLERCS et GROOT.

FRÈRES VITTALIENS. *V.* VITTALIENS.

FRÉRET (Nicolas), érudit et critique célèbre, né à Paris en 1688, m. en 1749. Il abandonna le barreau, auquel on le destinait, pour se livrer à ses études favorites, et fut guidé par le comte de Boulainvilliers. Elu, en 1714, élève de l'Académie des Inscriptions, dont il fut plus tard membre et secrétaire perpétuel, on le mit à la Bastille, parce que, dans un *Mémoire sur l'origine des Français*, il avait émis des opinions qui blessaient le pouvoir. Rendu à la liberté, il inséra, dans le recueil des Mémoires de l'Académie, une foule de travaux importants, qui lui donnent une place également distinguée comme chronologiste, géographe, philosophe, grammairien et philologue. Le premier, il jeta, par ses recherches sur la chronologie, quelque clarté dans les annales des Assyriens, des Chaldéens, des Egyptiens, des Indiens, des premiers habitants de la Grèce et des Chinois. Le premier encore, il sentit le besoin de l'histoire critique de la géographie et de ses sources comme base de toutes les recherches sur cette science. Ses Observations sur la géographie ancienne, lues à l'Académie en 1735, restèrent manuscrites; elles ont été possédées

et extraites par Bougainville, Barthélemy et Sainte-Croix pour leurs ouvrages. Fréret dessina 1,357 cartes, contenant des descriptions détaillées de la Gaule, de l'Italie, de la Grèce, de l'Archipel, de l'Asie Mineure, etc. Il s'occupa de la plupart des cosmogonies orientales et des théogonies, et ses savantes recherches sur les divinités anciennes font de lui le premier des mythologues. Il écrivit sur les calendriers des Chaldéens, des Perses et des Romains, sur les mesures itinéraires des anciens, sur l'année persane, sur les antiquités de Babylone. On a encore de lui des Réflexions sur l'étude des anciennes histoires et sur le degré de certitude de leurs preuves, une dissertation sur les principes généraux de l'art d'écrire, etc. Outre les langues classiques, il possédait l'italien, l'anglais, l'espagnol; il avait étudié la grammaire de toutes les langues du Nord et de l'Orient, connaissait à fond celle de la Chine, dont il fit connaître le vrai système, et put fournir des remarques et apporter des corrections à 32 vocabulaires étrangers. Fréret abandonna la propriété de tous ses écrits à l'Académie, et n'en publia aucun. Il fit seulement imprimer à part la *Défense de la chronologie contre le système de M. Newton*, Paris, 1758, in-4°. Les *Œuvres complètes de Fréret*, publiées par Leclerc de Septchênes, Paris, 1796, 20 vol. in-12, ne justifient pas leur titre. On a donné aussi les *Œuvres philosophiques de Fréret*, Paris, 4 vol., 1792; mais la plus grande partie n'est pas de lui. De tous les ouvrages de ce genre qui lui sont attribués, le seul qui lui appartienne est la *Lettre de Thrasybule à Leucippe*, Londres, sans date (vers 1768), in-12. L'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, dont on l'a cru longtemps l'auteur, est de Burigny. M. Champollion-Figeac avait commencé, en 1824, une nouvelle édit. des Œuvres de Fréret. Il reste de ce savant des manuscrits inédits. B.

FRÉRON (Elie-Catherine), journaliste fameux, né à Quimper en 1719, m. en 1776, fit de bonnes études chez les jésuites, et professa au collége Louis le Grand à Paris. Il se lia d'amitié avec l'abbé Desfontaines, et rédigea, conjointement avec lui, sous le titre de *Lettres à Mme la comtesse de ****, une petite feuille qui paraissait deux fois par mois. Desfontaines étant mort, Fréron publia des *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, qui firent place, en 1754, à l'*Année littéraire*. Ce dernier journal fut le principal fondement de sa réputation. Il s'y montra admirateur passionné du siècle de Louis XIV, et adversaire décidé des nouvelles doctrines philosophiques et littéraires. Sa polémique à ce sujet souleva contre lui des haines profondes. Les Encyclopédistes surtout s'en irritèrent vivement; ils firent suspendre ses feuilles à plusieurs reprises, et confisquer sa liberté. Il passa, en effet, quelque temps tantôt à la Bastille, tantôt au For-l'Évêque. Mais il se tirait toujours d'affaire par la protection du roi Stanislas de Pologne, et de la reine de France, sa fille. Fréron était de mœurs un peu équivoques; mais s'il s'opiniâtra dans ses attaques contre les gens de lettres, il ne dépassa jamais les bornes de la décence et d'une sage modération. Il eut plus d'esprit que de science, plus d'étude que de goût. Son style est le plus souvent incorrect, mais vif et spirituel. Il excellait dans l'ironie, et Voltaire le sentit cruellement; aussi ne négligea-t-il rien pour perdre Fréron et le déshonorer. Fréron mourut d'une goutte remontée, en apprenant que son journal venait d'être suspendu de nouveau. Outre l'*Année littéraire*, 1754 à 1776, en 290 vol., Fréron a publié des *Opuscules*, 3 vol. in-12; mais une critique de l'*Esprit des Lois*, qui en fait partie, est contestée, non sans quelque raison, à Fréron; la *Vie de Thamas Koulikhan*, 2 vol. in-12; une traduction de l'*Adonide* du cavalier Marin; une *Ode sur la bataille de Fontenoy*. *V.* Ch. Nisard, *les Ennemis de Voltaire*, 1854.

FRÉRON (Louis-Stanislas), fils du précédent, né à Paris en 1766, m. en 1802. Grâce à la protection du roi Stanislas et de Mme Adélaide, tante de Louis XVI, il conserva la propriété de l'*Année littéraire*, dont sa paresse et son ignorance laissèrent la rédaction à d'autres écrivains. Après avoir été condisciple de Robespierre et de Camille Desmoulins au collége Louis-le-Grand, il se lança, comme eux, dans la Révolution. Fondateur de l'*Orateur du peuple*, journal aussi virulent que celui de Marat, il fréquenta le club des Cordeliers, demanda l'abolition de la royauté après la fuite du roi à Varennes, fut un des organisateurs de la pétition pour la déchéance de Louis XVI, 1791, de la journée du 10 août 1792, et fut un des députés de Paris à la Convention. Là il se mit parmi les plus ardents montagnards, vota la mort du roi sans délai et la proscription des Girondins, fut au nombre des commissaires chargés d'accompagner l'armée qui opérait contre Marseille et Toulon, et s'attira par ses violences inouïes et ses cruautés le blâme du Comité de salut public lui-même. Compromis avec les Dantonistes, il se joignit aux ennemis de Robespierre, opérant au moment opportun une éclatante conversion politique: au 9 thermidor, il commanda, avec Barras, les troupes de la Convention. Ardent à la réaction, il se fit l'accusateur de Fouquier-Tinville, poursuivit les membres du Comité de salut public, obtint la fermeture du club des Jacobins, se mit à la tête de la *Jeunesse dorée*, et voulut saccager le faubourg St-Antoine, lors des insurrections du 12 germinal et du 1er prairial an III. Il fut aussi l'adversaire de l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire. Sous le Directoire, il remplit une mission de pacification dans le Midi. Ce fut alors qu'il aspira, quoique marié, à la main de Pauline Bonaparte. Laissé à l'écart, réduit à une pauvreté dont sa vie de dissipation était la principale cause, il obtint à grand'peine, après le 18 brumaire, une place subalterne dans l'administration des hospices. Il partit avec l'expédition de St-Domingue, et mourut dans cette île. B.

FRESCOBALDI (Jérôme), savant organiste, né à Ferrare vers l'an 1588, fut attaché à l'église de St-Pierre du Vatican. Ses compositions attestent une profonde connaissance de l'harmonie et une féconde imagination.

FRESNAY-SUR-SARTHE ou FRESNAY-LE-VICOMTE, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. et à 32 kil. O.-S.-O. de Mamers; 3,092 habit. Toiles fines. Restes d'un anc. château; curieuse église.

FRESNAYE (LA), ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. et à 16 kil. N.-N.-O. de Mamers, près de la belle forêt de Perseigne; 614 habitants.

FRESNAYE (VAUQUELIN DE LA). *V.* VAUQUELIN.

FRESNE, vge (Orne), arr. et à 23 kil. N. de Domfront, près du Noireau; 336 hab. Papeterie.

FRESNE-SAINT-MAMÈS, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. et à 28 kil. N.-E. de Gray; 520 hab. Jolie église gothique.

FRESNEL (Augustin-Jean), savant physicien, né à Broglie (Eure) en 1788, m. en 1827. Elève de l'École polytechnique, il entra dans le corps des ponts et chaussées, et fut ingénieur dans le dép. de la Drôme. Ses travaux sont presque tous relatifs à l'optique, et ont pour but l'explication des phénomènes lumineux dans le système des ondulations. En appliquant les ressources de l'analyse mathématique aux expériences les plus ingénieuses, il contribua puissamment à faire prévaloir le système des ondulations sur celui de l'émission, dont Newton s'était fait le défenseur. Il s'attacha donc à l'explication, dans cette hypothèse, de tous les faits anciennement connus, et des nouveaux dont il augmenta le nombre. Ce fut en 1815 qu'il publia son 1er Mémoire sur les phénomènes de la diffraction. En 1819, il obtint le prix proposé par l'Académie des Sciences sur l'*Examen général de tous les phénomènes de la diffraction*. Ses recherches sur la double réfraction, la polarisation, etc., furent publiées dans les *Annales de physique et de chimie* (années 1816 à 1825), dans le *Bulletin de la Société philomatique* (1822, 23 et 24), et dans les t. V et VII des *Mémoires de l'Academie des Sciences*. Il a laissé aussi plusieurs travaux inédits. Examinateur de l'École polytechnique en 1821, Fresnel entra à l'Académie des Sciences en 1823; en 1825, il fut admis à la Société royale de Londres; en 1827, quelques semaines avant sa mort, il obtint la médaille de Rumfort pour la plus belle découverte sur la chaleur et la lumière. C'est à Fresnel et à Fr. Arago qu'on doit l'invention des phares lenticulaires, dont le 1er essai fut fait en 1827. Le mémoire de Fresnel sur l'éclairage des phares a été imprimé en 1822. *V.* l'*Eloge* de ce savant par Arago, 1830. V.

FRESNES-SUR-ESCAUT, brg (Nord), arr. et à 10 kil. N. de Valenciennes; 4,370 hab. Brasseries, blanchisserie de toiles. Exploit. de houille; verrerie; fabr. de chicorée.

FRESNES-EN-WOIVRE, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. et à 21 kil. E.-S.-E. de Verdun, sur le Longeau; 956 hab.

FRESNILLO, v. du Mexique, à 52 kil. N.-N.-O. de Zacatecas; 16,000 hab. Ch.-l. de département, dans la division de San-Luis Potosi.

FRESNOY-LE-GRAND, brg (Aisne), arr. et à 16 kil. N.-N.-E. de St-Quentin; 4,248 hab. Fabr. de châles, gazes, baréges.

FRESSE, brg (Haute-Saône), arr. et à 17 kil. N.-E. de Lure; 545 hab. Exploit. de granit. Cotonnades.

FRESSINET (Philibert), général, né en 1767 à Marcigny (Saône-et-Loire), m. en 1821, se distingua par son intrépidité à St-Domingue lors de la 1re insurrection des noirs, fit les campagnes d'Allemagne, de Suisse et d'Italie, retourna à St-Domingue en 1802 avec le général Leclerc, et amena, par la persuasion, la plupart des chefs révoltés à

se soumettre. Ayant désapprouvé hautement l'arrestation de Toussaint Louverture, il subit une disgrâce de 5 années, puis fut envoyé à l'armée d'Italie sous le prince Eugène. Il s'illustra à Lutzen en 1813, sur le haut Mincio en 1814. Après Waterloo, il se prononça fortement pour la défense de Paris contre les alliés, et rédigea l'adresse qui fut présentée, au nom de l'armée, à la Chambre des représentants. La Restauration l'exila momentanément. B.

FRETEVAL, brg (Loir-et-Cher), arr. et à 19 kil. N.-E. de Vendôme, sur le Loir; 979 hab. Célèbre par un combat où Philippe-Auguste fut vaincu par Richard Cœur de Lion, et perdit les archives de la couronne, 1194; la lutte paraît avoir eu lieu dans les champs en face de Pezou. Il y a, aux environs, un château de la famille de Montmorency, et d'abondantes mines de fer.

FREUDENSTADT, v. du roy. de Wurtemberg (Forêt-Noire), à 65 kil. S.-O. de Stuttgard; 4,500 hab. Industrie active : draps, produits chimiques, clouterie, etc. Marché aux bestiaux. Fondée en 1599 pour les protestants chassés d'Autriche; prise par les Français en 1799. — Aux environs, usines royales de Christophsthal et de Friederichsthal.

FREUDENTHAL ou BRUNTAL, v. des Etats autrichiens (Silésie), ch.-l. de cercle, à 34 kil. O.-N.-O. de Troppau; 2,800 hab. Fabr. de draps, toiles, bas, etc. Son château était l'une des résidences du grand maître de l'ordre Teutonique.

FREVENT, brg (Pas-de-Calais), arr. et à 15 kil. S. de St-Pol, sur la Canche; 3,333 hab. Filatures de laine; fabr. de toiles de lin. Patrie du conventionnel Lebas.

FREY, en allemand, *libre*; FREY*burg* (Fribourg), bourg libre.

FREY, un des trois grands dieux (avec Odin et Thor), de l'anc. mythologie scandinave, frère de Freya. Il gouvernait l'atmosphère, et on l'invoquait pour l'agriculture. Epris de Gerda, fille du géant Gymir, il lui députa son fidèle messager Skirner, avec son épée magique et son cheval au manteau de nuages; Skirner réussit, et reçut en récompense l'épée du dieu. Privé de son arme terrible, Frey, au jour de la dernière lutte, périra de la main de Sourtour, mauvais génie qui doit réduire le monde en cendres. En attendant, il navigue sur son bon navire Skidbladner, construit par les nains, et dont la voile commande au vent. Deux nains lui ont aussi offert le sanglier aux soies lumineuses, nommé Gullinborst, qui chevauche rapidement nuit et jour à travers les airs ou la mer. Tel est le récit des Eddas. Les données historiques mentionnent un Frey, fils de Niord, qui construisit le temple païen d'Upsal, régna heureusement en Suède, et fut, à sa mort, enseveli, sans être brûlé, dans un des tertres de la vieille Upsal. On l'appelait encore Yngvi ou Ingvi. — Pendant le moyen âge, le culte de Frey semble avoir été commun à toutes les races gothiques. Les noms géographiques des environs des lacs Hjelmar et Wéner, en Suède, le rappellent à chaque pas. L'anc. mot allemand *frô*, qui signifiait *sieur*, semble en être dérivé, comme *fru* et *frau* (dame) est dérivé du nom de *Freya*. Frey et Freya, symboles du soleil et de la lune, étaient fils de *Nostan*, c.-à-d. de la Nuit, comme Apollon et Diane de Latone. A. G.

FREYA, déesse de l'amour et de la beauté suivant la mythologie scandinave, sœur de Frey et quelquefois symbole de la lune, comme Frey du soleil. Elle épousa Odr, et en eut deux filles : Hnoss et Geseme, deux noms qui expriment la beauté et la grâce. Abandonnée par son époux, elle pleura des larmes d'or. Elle savait se changer en oiseau, et parcourut beaucoup de régions éloignées. La belle étoile qui brille en automne dans l'hémisphère boréal portait son nom, ainsi que différentes espèces d'arbres et de fleurs. Un jour de la semaine, le vendredi (jour de Vénus), *Fredag, Freitag*, rappelait aussi son nom. On l'appelait quelquefois *Mar-dœll, née de la mer*, comme Vénus, à qui elle correspond. A. G.

FREYBERG. *V.* FREIBERG.

FREYCINET (Louis-Henri baron de SAULSES DE), né à Montélimart en 1779, m. en 1840, entra dans la marine à 15 ans, prit part à tous les combats livrés dans la Méditerranée aux escadres réunies d'Espagne et d'Angleterre, soutint, en 1805, avec la corvette *le Phaéton*, une lutte glorieuse contre une frégate ennemie près de St-Domingue, fut nommé, en 1820, gouverneur de l'île Bourbon, puis de la Guyane française, 1827, et de la Martinique, contre-amiral, 1828, major général de la marine à Toulon, et préfet maritime à Rochefort, en 1834.

FREYCINET (Claude-Louis de SAULSES DE), frère du précédent, né à Montélimart en 1779, m. en 1842, servit sous les amiraux Villeneuve et Brueys, fit partie de l'expédition scientifique aux terres australes dirigée par le commandant Baudin, 1800-1803, exécuta, de 1817 à 1820, sur *l'Uranie*, un voyage autour du monde, dont la relation a été publiée, 1824-44, 9 vol. in-4°, et fut admis à l'Académie des Sciences en 1825. Il fut un des fondateurs de la *Société de géographie*, en 1821.

FREYCINET, île de l'archipel Pomotou, dans le grand Océan, par 17° 43' lat. S., et 143° long. O. Découverte par Duperrey en 1823.

FREYCINET (Terre de), partie de la côte S. de l'Australie, de 136° à 138° long. E. Découverte par Baudin en 1802.

FREYRE (Don Manoël), général espagnol, né en 1765 à Ossuna (Andalousie), m. en 1831. Colonel en 1808, il prit une part active à la lutte que l'Espagne soutint contre Napoléon Ier, se distingua aux batailles d'Ocana, 1809, de Salamanque, 1813, et au passage de la Bidassoa. A la bataille de Toulouse, 1814, il commandait une partie de l'armée anglo-espagnole. En 1820, Ferdinand VII le chargea de réprimer l'insurrection de l'île de Léon; mais comme il n'avait pas réussi complétement, il perdit la faveur du roi, et fut forcé de quitter la cour. Il était membre de la chambre des Procérès et capitaine-général de la prov. et de la ville de Madrid. — Son frère, Augustin-Joseph, m. en 1836, fut colonel du génie en Portugal et ministre de Don Pedro, et périt assassiné dans une émeute.

FREYTAG (Frédéric-Gotthelf), bibliographe, né en 1723 à Pforta (Haute-Saxe), m. en 1776, a publié : *Analecta litteraria de libris rarioribus*, Leipz., 1750, in-8°; *Adparatus litterarius, ubi libri partim antiqui, partim rari recensentur*, ibid., 1752, 1753, 1756, 3 vol. in-8°; *Specimen historiæ litterariæ*, ibid., 1765, in-8°.

FRÉZIER (Amédée-François), ingénieur et voyageur, né à Chambéry en 1682, m. en 1773, vint s'établir en France, où il entra en 1707 dans le corps du génie. Il visita, en qualité d'ingénieur, le Pérou et le Chili, 1711, travailla aux fortifications de St-Malo et de Landau, et à celles de la colonie française de St-Domingue. On a de lui : *Traité des feux d'artifice*, Paris, 1706; *Voyage de la mer du Sud aux côtes du Chili et du Pérou*, 1716; *Théorie de la coupe des pierres et des bois*, Strasbourg, 1737-39, 3 vol. in-8°, ouvrage dont il donna lui-même l'abrégé sous le titre d'*Eléments de stéréotomie*, Paris, 1759.

FREZZI (Frédéric), poëte et théologien, né à Foligno, m. en 1416, au concile de Constance. Il entra dans l'ordre de St Dominique, où il devint maître en théologie; évêque de Foligno en 1403, il fut envoyé, en 1409, au concile de Pise. Il établit dans le couvent des Dominicains, à Foligno, une *Académie des conciles*, dont les travaux avaient pour objet la connaissance historique de tous les conciles, et la discussion des matières de droit canon, de dogme, de discipline, etc. Il a laissé un poëme intitulé : *Quadriregio*, ou Description des quatre règnes (l'Amour, Satan, les Vices, les Vertus); il a imité le Dante, dans la disposition et les idées de son poëme, et souvent aussi dans le style et les allégories. L'édition la plus estimée est celle de Foligno, avec des notes, 1725, 2 vol. in-4°. M. V—i.

FRIANT (Louis, comte), né à Villers-Morlancourt (Somme) en 1758, m. en 1829, entra dans les gardes-françaises en 1781, puis servit dans l'armée de la Moselle comme lieutenant-colonel en 1793, se distingua à Wissembourg, à Landau, à Fleurus, fut nommé général de brigade en 1794, et, bientôt après, gouverneur du Luxembourg. Il suivit Bernadotte en Italie et Desaix en Egypte, où il poursuivit Mourad-Bey 39 jours, ce qui lui valut le grade de général de division, et se distingua encore à la bataille d'Héliopolis, 1800. Parti du camp de Boulogne pour l'Allemagne, il eut 4 chevaux tués sous lui à la bataille d'Austerlitz. Couvert de gloire à Auerstædt, Eylau, Eckmühl, il fut, en 1808, créé comte de l'Empire. Sa valeur éclata encore à Wagram, à la Moskowa, à Dresde, à Hanau, dans la campagne de France, enfin à Fleurus et à Waterloo, où il commandait les grenadiers de la garde. Nommé pair de France pendant les Cent-Jours, il perdit son titre au retour des Bourbons, et vécut dans la retraite. J. T.

FRIBOURG, en allem. *Freiburg*, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de son nom, sur la Sarine, à 25 kil. S.-O. de Berne, par 46° 48' 9" lat. N., et 4° 17' 52" long. E.; 10,454 hab. catholiques. Résidence de l'évêque de Fribourg-Lausanne-et-Genève; célèbre pensionnat de jésuites, fermé à la suite des événements de 1847; musée, bibliothèque. Sociétés économique, médicale, archéologique et des sciences naturelles. Maison de force et de correction. Monnaie. Cathédrale, en style gothique, consacrée en 1182, avec un orgue remarquable d'Aloys Mooser, et un clocher de 117 mèt. de haut; hôtel de ville, anc. résidence des ducs de Zæhringen;

Digitized by Google

pont suspendu en fil de fer, long de 287 mèt., élevé de 55, jeté en 1834 sur une sorte de précipice qui sépare la partie inférieure de la ville et deux quartiers situés sur des hauteurs. Remparts crénelés, flanqués çà et là de tours féodales. Comm. de bétail.bois, fromages. Fabr. de chapeaux de paille, de draps, de tabac, etc.; teintureries, brasseries, tanneries. — Fribourg, fondée vers 1178, donna son nom à un comté de 1218 à 1277 ; elle passa ensuite à l'Autriche, se soumit en 1452 aux ducs de Savoie, se rendit indépendante en 1478, et fut admise dans la confédération helvétique en 1481. Un traité y fut conclu, en 1516, sous le nom de *Paix perpétuelle*, entre la France et la Suisse.

FRIBOURG (canton de), un des cantons de la Suisse, au S.-O., entre ceux de Berne au N. et à l'E., et de Vaud au S. et à l'O.; entre 4° 20' et 5° 2' 30" long. E., 46° 23' et 47° 3' lat. N. Superf., 1,669 kil. carr. Pop., 105,523 hab., dont 89,970 catholiques. Ch.-l. *Fribourg*. Une partie de son territoire, appuyée à la rive E. du lac de Neuchâtel, est enclavée dans le canton de Vaud, dont il enferme également une portion qui borde le lac de Morat au S. Il est couvert par les Alpes bernoises à l'E. et le Jura au S.-O., riche en pâturages où l'on élève un nombreux bétail, et fertile au N. en grains, fruits, vins, tabac. betteraves, etc. Il contient les lacs de Schwarzee ou Omeina, Seedorf et Luchi, et est arrosé par la Sarine et la Broye. On y prépare les fromages dits de Gruyère. Fabrication d'objets en paille. — Ce canton, admis dans la Confédération en 1481, y occupe le 10e rang par ordre d'admission, le 8e par son étendue et sa population. Longtemps les jésuites ont été seuls en possession de l'enseignement; aussi Fribourg prit une part active à la guerre du *Sunderbund* en 1847. La constitution du canton est démocratique depuis 1831. Le pouvoir souverain appartient à un grand conseil, dont les membres, désignés pour 9 ans par une élection à deux degrés, à raison d'un par mille habitants, se renouvellent par tiers tous les trois ans. Ce conseil nomme son *schultheiss* ou président, choisit les membres du conseil d'Etat (au nombre de 13, et pour 8 ans), ceux du tribunal d'appel (13 membres), et les députés à la diète fédérale. Le canton est divisé en 13 districts : Fribourg (qui en forme 2), Korbens, Gruyère, Boll, Kastels, Ruw, Remund, Favernach, Uberstens, Stœfis, Dompierre et Morat, à la tête de chacun desquels est un *oberamtmann*, magistrat nommé par le conseil d'Etat. B.

FRIBOURG-EN-BRISGAU, v. du grand-duché de Bade, anc. cap. du Brisgau et anc. ch.-l. du cercle du Haut-Rhin, au pied de la Forêt-Noire, sur la Dreisam, à 116 kil. S.-O. de Carlsruhe ; 16,000 hab. Archevêché ; université célèbre, fondée en 1456 par Albert VI ; gymnase, cabinet d'histoire naturelle, jardin botanique, plusieurs bibliothèques. On y remarque la cathédrale dite *Munster* et ses vitraux, les palais du grand-duc et de l'archevêque, la statue de Berthold III de Zæhringen, fondateur de la ville. Hôpitaux civil, militaire et des orphelins. Maison de correction et de travail. Fabr. d'instruments de chirurgie et de physique.— Après avoir appartenu à la maison de Zæhringen, cette ville se révolta en 1416, acheta sa liberté, et se donna aux ducs d'Autriche. Elle fut prise par les Suédois en 1632, 1634 et 1638. Condé y défit le bavarois Merci, 5-9 août 1644. Créqui s'en empara en 1677, Villars en 1713, Coigny en 1744. Louis XV fit démolir les fortifications. Elle fut donnée au duc de Modène par la paix de Lunéville, 1801, et au grand-duc de Bade par celle de Presbourg, 1805. — Cercle de Fribourg. *V.* BADE, au *Sup.*

FRIBOURG, en allem. *Freiburg*, *Friburgum ad Windum*, v. des Etats prussiens (Saxe), sur l'Unstrutt, à 22 kil. S.-O. de Mersebourg; 2,400 hab. Combat entre les Prussiens et les Français, 21 octobre 1813.

FRICKTHAL, contrée de Suisse (Argovie), entre l'Aar au N. et le Rhin au S., tire son nom du brg de Frick, à 10 kil. N. d'Aarau; v. princip. : Laufenburg, Rheinfelden. C'était une possession de l'Autriche, avant la paix de Lunéville.

FRIEDBERG, v. des Etats prussiens (Brandebourg), à 76 kil. N.-E. de Francfort-sur-l'Oder; 4,000 hab. Fabr. de draps et tanneries. Elle eut jadis des burgraves héréditaires. — v. des Etats prussiens (Silésie), à 60 kil. O.-S.-O. de Liegnitz; 2,000 hab. Mousselines, broderies, bonneterie. Victoire de Frédéric II sur les Autrichiens, 1745. — v. de la Hesse-Darmstadt, à 26 kil. S. de Giessen; 3,000 hab. Ecole normale primaire évangélique; institut de sourds-muets. Salaisons, tabac, cordonnerie. Belle église du XIIIe siècle. Ville libre impériale jusqu'en 1802. — v. de Bavière, à 5 kil. E. d'Augsbourg, sur le Lech; 2,000 hab. Horlogerie ; (cercle de Haute-Bavière).

FRIEDENSBORG, anc. établiss. danois en Afrique, sur la Côte d'Or (Guinée septent.), à 44 kil. N. E. de Christiansbourg ; 3,000 h. Coton; poudre d'or ; auj. aux Anglais.

FRIEDLÆNDER (Michel), médecin, né à Kœnigsberg en 1669, d'une famille israélite, m. à Paris en 1824, étudia dans sa ville natale, puis à Berlin, Gœttingue et Halle, donna ses soins à la publication du 1er journal en hébreu (*le Glaneur*), alla visiter les hôpitaux de toute l'Europe, et, de concert avec Pfaff, transmit à l'Allemagne les richesses scientifiques de la France, dans des *Annales françaises d'histoire naturelle, de physique et de chimie*. Il coopéra au *Journal de médecine* d'Hufeland, au *Journal de l'éducation* de M. Guizot, et publia, en français, un livre de l'*Education physique de l'homme*, Paris, 1815. Il fut un des propagateurs de la vaccine à Berlin.

FRIEDLAND, v. des Etats prussiens (Prusse), sur l'Alle, à 45 kil. S. E. de Kœnigsberg; 2,400 hab. Célèbre par une victoire de Napoléon Ier sur les Russes et les Prussiens (14 juin 1807), après laquelle fut conclu le traité de Tilsitt.

FRIEDLAND, v. du gr.-duché de Mecklembourg-Strélitz, à 44 kil. N.-E. de Neu-Strélitz; 5,000 hab. Gymnase. Fabr. de draps et de tabac ; comm. de blé. — v. des Etats autrichiens (Bohême), au confl. de la Wittig et de la Rasnitz; 3,200 hab. Beau château, avec riche musée d'armures. Wallenstein porta le titre de *duc de Friedland*.

FRIEDRICHSHAFEN, v. du royaume de Wurtemberg (cercle du Danube), port franc sur le lac de Constance, à 10 kil. O. de Tettnang; 1,250 hab. Douane; entrepôt du commerce du Wurtemberg avec la Suisse et l'Italie. Formée par le roi Frédéric, en 1811-12, de la réunion de l'anc. ville de Buchhorn et du prieuré d'Hofen.

FRIESLANDE, *Frislanda*, nom donné par le Vénitien Zeno à un pays qu'il découvrit au XIVe siècle, et que l'on rapporte au Groënland.

FRIESLANDE (NOUVELLE-), nom donné quelquefois au Spitzberg.

FRIGENTO, v. du royaume d'Italie, située dans la province et à 30 kil. E.-N.-E. d'Avellino; 3,658 hab. En ruines et très-pauvre. Belle église avec peintures. Peut-être est-ce l'anc. *Frequentum*, ou l'anc. *Œculanum* assiégée par Sylla. La vallée voisine d'*Ansanto*, étroite, entourée de rochers et de chênes, correspond sans doute aux *Amsancti valles* de Virgile (VII, 563). Au fond de la vallée est une source sulfureuse intermittente, dont les jets s'élèvent à plusieurs pieds en sifflant et avec des exhalaisons méphitiques. C'est par l'ouverture de ce petit bassin que la Furie Alecto descendait aux Enfers.

FRIGGA, déesse scandinave, femme d'Odin, fille de Fjœrgyn (la terre) et mère des Ases. Reine des déesses, son fils est le bon Balder. Elle réside dans le brillant séjour de Fensal. Elle sait l'avenir sans jamais le révéler. Elle essaya vainement de prévenir la mort de son fils en demandant à toute chose créée le serment de ne pas lui nuire (*V.* BALDER). On la confond quelquefois avec Freya. A. G.

FRIGIDAIRE, *Frigidarium*. *V.* BAINS.

FRIGILIANA, brg d'Espagne (Andalousie), prov. et à 42 kil. E. de Malaga, près de la Méditerranée ; 3,000 hab. Fabr. de savon et amidon.

FRIMAIRE, 3e mois de l'année républicaine française, ainsi nommé de ce qu'il tombait dans la saison des frimas, au climat de Paris. Il commençait le 21 ou le 22 novembre.

FRIMONT (Jean, baron de), général, né en Lorraine en 1756, m. en 1831, émigra en 1791, entra au service de l'Autriche, et fit plusieurs campagnes contre la France En 1813 et 1814, il commanda presque toute la cavalerie des alliés, traça en 1815 le plan de campagne contre Joachim Murat et fut opposé à Suchet dans le Piémont, étouffa en 1821, à la tête de l'armée autrichienne, la révolution de Naples, et devint en 1825 commandant général de la Lombardie. Il mourut au moment où il allait être élevé à la présidence du conseil de la guerre à Vienne.

FRIOUL, *Friuli* en italien, anc. prov. de l'Etat vénitien et de l'Autriche, occupait la partie la plus orientale de l'anc. Vénétie, depuis la Livenza à l'O. jusqu'aux frontières de l'Istrie à l'E., et entre l'Adriatique au S., les Alpes Carniques et Juliennes au N. Il tirait son nom de la ville de *Cividale del Friuli*, l'anc. *Forum Julii*. Le Frioul fut un des 36 duchés établis en Italie par les Lombards; conquis ensuite par Charlemagne, il fut érigé en *marche* ou frontière au IXe siècle, et donné à Eberhard, père de Bérenger, qui devint empereur et roi d'Italie après la déposition de Charles le Gros. La marche de Frioul passa au Xe siècle, comme souveraineté temporelle, aux patriarches d'Aquilée, à qui Venise l'enleva en 1420, ne leur laissant

que la ville d'Aquilée et quelques villages voisins. Mais elle fut forcée d'en céder une partie à l'empereur Maximilien après la guerre de la ligue de Cambrai (1509). Il y eut alors le *Frioul vénitien*, à l'O. de l'Isonzo, cap. Udine, et le *Frioul autrichien*, à l'E. de l'Isonzo, comprenant les comtés de Gradiska, de Gœrz ou Goritz, et Trieste. Le premier resta à Venise jusqu'à la paix de Campo-Formio (1797), où il fut cédé à l'Autriche avec les États vénitiens à l'E. de l'Adige. Il passa, en 1805, par la paix de Presbourg, au royaume d'Italie, et forma le département du Passariano, ch.-l. Udine, et la partie E. de celui du Tagliamento. Le maréchal Duroc porta le titre de *duc de Frioul*. En 1814, le pays retourna à l'Autriche, et forme dans la province de Vénétie la délégation d'Udine. Le Frioul autrichien fut cédé en 1809 à la France, par la paix de Vienne, et compris dans les possessions illyriennes (prov. de Carniole). L'Autriche le reconquit en 1814; il fait auj. partie du pays de la Couronne, appelé le Littoral, cercles de Trieste et de Goritz. C. P.

FRIRION (Franç.-Nicolas), général, né à Vendières (Meurthe) en 1766, m. en 1840, entra au service en 1782, fit la campagne d'Allemagne en 1796, fut envoyé en Italie sous Schérer, revint sur le Rhin à l'armée de Moreau en 1799, s'illustra à Hohenlinden, reçut le commandement du département du Bas-Rhin en 1802, figura de nouveau à l'armée d'Italie sous Masséna, puis à Essling et à Wagram, fut nommé baron de l'empire, et passa en 1810, en qualité de chef de l'état-major général, à l'armée de Portugal. Sous la Restauration, il fut inspecteur général d'infanterie. Lors de sa mort, il commandait l'hôtel des Invalides.

FRISCH (Jean-Léonard), philologue et naturaliste, né à Sulzbach (Wurtemberg) en 1666, m. en 1743, voyagea dans la plus grande partie de l'Europe, se fixa à Berlin en 1700, fut reçu à l'Académie de cette ville en 1706, et enseigna la langue russe à Leibnitz. On a de lui, en philologie : *Specimen lexici germanici*, Berlin, 1723, in-8°; *Dictionnaire allemand-latin*, ibid., 1741, in-4°; *Nouveau dictionnaire des passagers, franç.-allem. et allem.-franç.*, Leipz., 1712, in-8°; *Programma de origine characteris Slavonici*, Berlin, 1727, in-4°; *Continuationes historiæ linguæ Slavonicæ*, 1727; en histoire naturelle : *Description de tous les insectes de l'Allemagne*, Berlin, 1720-1738, 13 cahiers in-4°; *Description et figure des oiseaux de l'Allemagne*, 1735, in-fol.

FRISCH (Josse-Léopold), naturaliste, fils du précédent, né en 1714 à Berlin, m. en 1789, continua l'ouvrage de son père sur les *Oiseaux de l'Allemagne*. Il a publié lui-même : *Musæi Hoffmanniani petrificata et lapides*, Halle, 1741; *Recherches d'histoire naturelle*, Berlin, 1742; *Tableau systématique des quadrupèdes, distribués en ordres, genres et espèces*, Glogau, 1775, etc. C. P.

FRISCHE-HAFF, en latin *Habus*, lagune de 95 kil. sur 20, formée par la mer Baltique sur les côtes des régences prussiennes de Dantzick et de Kœnigsberg, et séparée de cette mer par le *Frische-Nehrung*, étroite langue de terre (88 kil. sur 10), qui la ferme presque complétement. Elle reçoit la Prégel, la Passarge et un bras de la Vistule.

FRISCHLIN (Nicodème), philologue allemand et poëte latin, né en 1747 à Bœlingen (Wurtemberg), m. en 1590, fut, à 20 ans, professeur de belles-lettres à Tubingue. Sa tragédie de *Rebecca* lui valut l'honneur d'être couronné de la main de l'empereur Rodolphe, à la diète de Ratisbonne; il reçut en outre les titres de *poëte lauréat* et de chevalier. Quelques années après, il fut nommé comte palatin. La protection dont il était l'objet de la part du duc de Wurtemberg lui suscita des ennemis, qui le firent chasser deux fois de Tubingue; il se retira à Mayence. Ayant adressé une lettre violente au duc de Wurtemberg, qui lui refusait de l'argent pour imprimer ses ouvrages, il fut enfermé dans la forteresse d'Aurach. Il tenta de s'échapper au moyen de ses draps de lit; mais il tomba sur des rochers et se tua. On a de lui, entre autres ouvrages : *Opera Epica*, Strasb., 1598, in-8°; *Opera Elegiaca*, ibid., 1601, in-8°; *Opera Scenica*, ibid., 1604, in-8°; *Strigilis Grammatica*, ibid., 1594, in-8°, ou *Étrille* des grammairiens de tous les pays, des pédants et des maîtres d'école; *Facetiæ selectiores*, Francf., 1603, in-12; *De astronomicæ artis cum doctrinâ cœlesti et naturali philosophiâ congruentiâ*, Francf., 1586, etc.

FRISE, pays situé au N.-O. de l'Europe, et qui appartient en partie à la Hollande, en partie au Hanovre. On la divise en Frise proprement dite et Frise orientale.

FRISE, *Friesland* ou *Vriesland* en hollandais, une des prov. du roy. de Hollande, bornée au N. et au N.-O. par la mer du Nord, à l'E. par les prov. de Groningue et de Drenthe, au S. par celle d'Over-Yssel, au S.-E. par le Zuyderzée. Superf., 323,910 hect. Pop., 282,480 hab. Ch.-l., *Leeuwarden*. Elle est subdivisée en 3 arrondissements : Leeuwarden, Heerenveen et Sneek. Beaucoup de canaux et de lacs. Excellents pâturages. Industrie linière très-florissante. — Les Frisons défendirent longtemps leurs libertés contre les comtes de Hollande, et se soumirent en 1457 à l'empire germanique. Maximilien I^{er} nomma le duc Albert de Saxe lieutenant héréditaire de la Frise, 1498. Après sa mort, les Frisons se révoltèrent, et élurent le duc Charles de Gueldre pour lieutenant. Celui-ci céda la Frise à Charles-Quint, 1523, qui la réunit à ses autres provinces de Bourgogne. En 1579, la Frise entra dans l'union d'Utrecht, et fit dès lors partie des Provinces-Unies.

FRISE ORIENTALE (*Ost-Frise* en allemand), dite aussi arrondissement d'*Aurich*, fait partie du roy. de Hanovre. Elle est bornée à l'O. par la prov. hollandaise de Groningue, au N.-O. et au N. par le Dollart et la mer du Nord, à l'E. par le duché d'Oldenbourg, au S. par l'arr. d'Osnabruck. Superf., 296,460 hect. Pop., 192,330 hab. Ch.-l., *Aurich*. Pays très-plat, arrosé par l'Ems; des digues nombreuses le mettent à l'abri de la mer. Sol très-fertile. Agriculture et élève de bétail très-florissantes. Climat humide. Fabr. d'objets nécessaires pour la marine et la navigation. — La Frise orientale était gouvernée originairement par des comtes, parmi lesquels Enno VI fut créé prince de l'Empire, 1657. A l'extinction de cette maison, 1744, la Frise échut à la maison de Brandebourg. Par le traité de Tilsitt, 1807, elle fut cédée à la Hollande, dont elle forma le 11^{e} département. En 1810, elle fut incorporée à la France sous le nom de dép. de l'Ems-Oriental. Rendue en 1813 à la Prusse, cette puissance la céda en 1815 au Hanovre. E. S.

FRISI (Paul), mathématicien et physicien, né à Milan en 1728, m. en 1784, étudia chez les barnabites, entra dans leur ordre, composa à 22 ans une célèbre *Dissertation sur la figure de la terre* d'après les principes de Newton, fut nommé professeur de mathématiques à l'université de Pise en 1756, obtint plus tard du pape Pie VI la permission de se séculariser, et voyagea dans presque tous les pays de l'Europe, où il fut accueilli avec distinction. Il contribua beaucoup à faire disparaître du Milanais la crainte qu'on avait encore des magiciens et des sorciers, et y fit connaître le paratonnerre. Ses plus importants ouvrages sont : *Del modo di regolare i fiumi e torrenti*, Lucques, 1762 et 1768, trad. en français, Paris, 1774; *Cosmographie physique et mathématique*, Milan, 1774-75, 2 vol. in-4°; *De gravitate universali*, Milan, 1768; des *Éloges* de Galilée, de Cavalieri, de Newton, de Dalembert, 1778, etc.

FRISIUS. *V.* GEMMA.

FRISNER (André), typographe du XV^{e} siècle, né à Wumsiedel (Bavière), fut correcteur, puis associé de Sensenschmidt, 1er imprimeur de Nuremberg, et transporta ses presses, en 1479, à Leipzig, où on le nomma professeur de théologie. Il alla à Rome, et Jules II le nomma *primus ordinarius papæ et sedis apostolicæ*. En 1504, il légua son imprimerie aux dominicains de Leipzig, et fonda un collége dans sa ville natale. C—s.

FRISONS, *Frisii*, peuple germanique qui, au temps où Drusus les soumit aux Romains, habitait le pays situé entre le bras oriental du Rhin et l'Ems, entouré par les Bataves, les Bructères et les Chauces. Après s'être révoltés plusieurs fois sans succès, ils se délivrèrent de la domination romaine sous Claude, 47. Lorsque les Francs du Rhin inférieur pénétrèrent vers le S., les Frisons envahirent les îles formées par le Rhin, la Meuse et l'Escaut. Plus tard, les Chauces, habitants du littoral entre l'Ems et le Weser, prirent aussi le nom de Frisons. On prétend aussi que le littoral occidental du Slesvig reçut le nom de Frise septentrionale, et que des Angles restés dans ce pays s'appelèrent Frisons du Nord. Pepin d'Héristal établit la domination des Francs dans la partie S.-E. de la Frise, et, après avoir vaincu Ratbod près de Dorsted, introduisit le christianisme; l'évêché d'Utrecht fut fondé. Les Francs se répandirent d'abord jusqu'à l'Yssel et le Vliet, puis, sous Charles Martel, du Vliet au Laubach, 734, où S^{t} Boniface porta l'Evangile; enfin, sous Charlemagne, 785, jusqu'à l'Ems et au Weser. Charlemagne fit écrire le *droit frison*, 802, qui s'est conservé plus longtemps que celui de tous les autres peuples germaniques. Il fit administrer le pays par des comtes. Plus tard, la Frise fut érigée en margraviat (*ducatus Frisiæ*) comme sauvegarde contre l'invasion des Normands. Les institutions franques s'enracinèrent surtout dans la partie S.-E., où la langue frisonne fit place au néerlandais. Aux X^{e} et XI^{e} siècles se formèrent les comtés de Hollande et de Zélande, de Gueldre avec Zutphen, d'Utrecht avec Yssel. Les autres districts frisons, après s'être rendus indépendants de la domination des

Digitized by Google

comtes francs, conclurent l'*union des sept littoraux*. Les différentes communes de cette union furent administrées par des juges élus pour un an. La diète générale se réunit chaque année à Upstalboom près d'Aurich. Des luttes intérieures amenèrent peu à peu la dissolution de cette union. La Frise occidentale, comprenant le pays d'Alkmaar et de Hoorn jusqu'au Vliet, se réunit au XIIIe siècle à la Hollande. Au XIVe, la diète générale cessa de se réunir. Le pays situé à l'O. de l'Ems, entre Drenthe et Groningue, fut incorporé, au commencement du XVe siècle, à la Hollande. La Frise proprement dite se soumit à l'empire, 1457. Dans le pays situé à l'E. de l'Ems, Edgard Zirksena fut élu chef de l'union, 1430, et termina les luttes intérieures. Son frère Albéric, 1454, créé, par l'empereur Frédéric III, comte impérial de la Frise orientale, soumit aussi la partie orientale du pays, 1496. Les Frisons Stédinges, qui demeuraient au S.-E. du Weser, furent soumis par les comtes d'Oldenbourg, 1234. Les Frisons Butjadinges, entre la Jahde et le Weser, furent subjugués, 1499, par le comte Jean d'Oldenbourg. Après s'être révoltés, ils furent soumis définitivement, à l'aide des ducs de Brunswick et de Lunebourg, 1514. E. S.

FRITH ou FIRTH, en anglais *détroit, bras de mer*, corrélatif du latin *fretum* et de l'allemand *furt*.

FRITSCH (Ahasver), savant allemand, né à Micheln (duché de Magdebourg) en 1629, m. en 1701, successivement avocat, conseiller intime, chancelier et président du consistoire de la principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt, a commenté 9 ouvrages ou collections volumineuses, et est auteur lui-même de 200 écrits ascétiques, de morale et de jurisprudence. C—s.

FRITZ, abréviation pour Frédéric, en Allemagne.

FRITZLAR ou FRIZLAR, *Fritislaria*, v. de la Hesse-Cassel (basse Hesse), sur l'Edder, à 26 kil. S.-O. de Cassel; 3,000 hab. Ch.-l. de cercle. Anc. ville forte; siége de l'évêché de *Bürberg* érigé en 741 par St Boniface, qui fonda aussi son église et une célèbre abbaye bénédictine. Prise par Conrad, landgrave de Thuringe, en 1232; par les Français, pendant la guerre de Trente Ans; par le duc de Brunswick, en 1761. Elle appartient à la Hesse depuis 1802.

FROBEN (Jean), *Frobenius*, célèbre imprimeur, né à Hermelbourg (Franconie), dans la 2e moitié du XVe siècle, m. en 1527 à Bâle, où il s'était établi en 1491, imprima les Pères latins dont Erasme, son ami, était l'éditeur, et les œuvres d'Erasme lui-même. Il avait commencé l'impression des Pères grecs; ses fils, Jérôme et Jean, la continuèrent. — Un membre de la même famille, Georges-Louis Froben, libraire à Hambourg, né dans la principauté de Wurtzbourg en 1566, m. en 1645, a laissé : *Penu Tullianum, sive indices in Ciceronem*, Hambourg, 1618, in-fol.; *Cyclometria*, ibid., 1627, in-4o; *Clavis universi trigonometrica*, ibid., 1634, in-4o. C. N.

FROBERGER (Jean-Jacques), le plus grand organiste du XVIIe siècle, né à Halle en 1637, m. à Mayence en 1695, étudia sous la direction de Frescobaldi. L'empereur Ferdinand III l'attacha à sa cour.

FROBISHER (sir Martin), navigateur du XVIe siècle, né à Doncaster (Yorkshire), entreprit trois voyages, pour trouver, au N.-O. de l'Europe, un passage qui conduisît en Chine, 1576-78. Il forma dans ce but une compagnie, qui lui fournit des vaisseaux et de l'argent, mais revint sans avoir rien trouvé. Plus tard, il fit partie des troupes envoyées par Elisabeth à Henri IV, et périt en attaquant un fort de Brest. La relation de son voyage est dans le t. III du recueil d'Hackluyt. Elle a été trad. en franç., dans les *Voyages au Nord*.

FROCHOT (Nicolas-Thérèse-Benoît), né à Dijon en 1761, m. en 1828. Il fut d'abord avocat au parlement, puis acheta la charge de prévôt royal d'Aignay-le-Duc. En 1789, le bailliage de la Montagne (Châtillon-sur-Seine) le députa aux Etats-Généraux, où il se lia avec Mirabeau, auquel il fut très-utile dans beaucoup de discussions. Lui-même acquit une assez grande importance dans l'Assemblée, et y prononça entre autres un discours très-remarquable sur la révision de la constitution. Après la session, 1791, ses concitoyens l'élurent juge de paix d'Aignay-le-Duc. Arrêté en 1792 comme suspect, il fut incarcéré au château de Châtillon, et n'en sortit qu'après le 9 thermidor. Nommé membre de l'administration centrale de la Côte-d'Or, puis inspecteur des forêts, élu député au Corps législatif après le 18 brumaire, il quitta ce poste pour passer à la préfecture de la Seine, dont il fut le premier préfet, 22 mars 1800. Napoléon Ier cherchait un homme habile et intègre pour le mettre à la tête de l'administration de Paris, et il choisit spontanément Frochot, qui justifia ce choix en tous points. L'Empereur le nomma successivement conseiller d'Etat, commandeur, puis grand officier de la Légion d'honneur, et comte de l'empire. La conspiration de Mallet (*V.* MALLET) amena la disgrâce de Frochot, qui manqua de présence d'esprit dans cette circonstance : le 23 décembre 1812, il fut destitué de ses fonctions. Il redevint conseiller d'Etat honoraire sous la 1re Restauration, et, à la demande des maires et du conseil municipal de Paris, une pension de 15,000 fr. lui fut décernée sur le budget de la ville, comme témoignage de reconnaissance pour son ancienne administration. Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon le nomma préfet des Bouches-du-Rhône. La 2e Restauration ne pardonna pas à Frochot d'avoir accepté ces dernières fonctions, et le raya du conseil d'Etat; alors il alla vivre dans la retraite.

FROCOURT, vge (Oise), arr. et à 6 kil. S. de Beauvais; 300 hab. Château bâti par François Ier. C'est là, dit-on, que la Jacquerie prit naissance.

FRODOARD. *V.* FLODOARD.

FRODSHAM, paroisse et brg d'Angleterre, comté et à 15 kil. N.-E. de Chester, sur la Weaver; 5,500 hab. Récolte abondante de pommes de terre; fabr. de coton et savon; exploit. de sources salées.

FRŒLICH (Erasme), numismate, né à Grœtz (Styrie) en 1700, m. en 1758, entra dans la compagnie de Jésus, et devint en 1746 bibliothécaire et professeur d'archéologie au *Theresianum* de Vienne. Ses principaux ouvrages sont : *Utilitas rei nummariæ veteris*, Vienne, 1733, in-8o; *Dissertatio de nummis monetariorum veterum culpâ vitiosis*, 1736, in-8o; *Quatuor tentamina in re nummariâ vetere*, 1737; *Appendicula ad nummos Augustorum et Cæsarum, ab urbibus græcè loquentibus percussos*, 1734; *Annales compendiarii regum et rerum Syriæ, nummis veteribus illustrati*, 1744, in-fol.; *Regum veterum numismata anecdota*, 1752, in-4o.

FROHSDORFF, brg et château des Etats autrichiens, dans les Alpes de Styrie, sur les frontières de la Hongrie, à 40 kil. S. E. de Vienne. La maison de Lichtenstein, puis la comtesse de *Lipona*, veuve de Joachim Murat, le possédèrent. Le comte de Chambord y réside aujourd'hui.

FROIDMONT, vge de Belgique (Hainaut), à 7 kil. S.-O. de Tournay; 700 hab. Maison de force de St-Charles. Vaste établissement d'aliénés.

FROILA, roi des Asturies de 757 à 768, fils et successeur d'Alphonse Ier, réforma le clergé, battit les Arabes en 760, fonda Oviédo, et dompta les Gascons de la province d'Avala. Il poignarda son frère Wimazan, et fut lui-même assassiné par son autre frère Aurèle. H.

FROILA II, roi de Léon, né vers 845, fils de Veremond, n'était que comte de Galice, et usurpa la couronne sur son neveu Alphonse III, qui le fit poignarder en 875.

FROILA III, roi de Léon en 923, succéda à son frère Ordogno, fut chassé à cause de ses cruautés, et mourut de la lèpre en 924.

FROISSART (Jean), célèbre chroniqueur et poëte, né à Valenciennes en 1333, m. vers 1410. Il étudia pour devenir prêtre, et s'attacha d'abord à Robert de Namur, qui l'engagea à composer la chronique des guerres du temps. Froissart obéit, et, dès l'âge de 20 ans, se mit à l'œuvre. Il se rendit en Angleterre, où il fut, en 1362, *clerc* de Philippa de Hainaut, femme d'Edouard III, visita l'Ecosse, puis s'attacha au prince de Galles, 1366, et au duc de Clarence, qu'il accompagna à Milan, 1368. Il parcourut la Savoie, Bologne, Ferrare et Rome. Revenu en France, il obtint la cure de Lestines (diocèse de Cambrai). En 1381, il se fixa auprès de Wenceslas, duc de Brabant, dont il fut le secrétaire. Ensuite, clerc de la chapelle du comte de Blois, 1384, il composa, pour la cour de ce seigneur, des pastourelles et des épithalames. Enfin, il suivit la comtesse de Boulogne, qui allait épouser le duc de Berry, et obtint le canonicat de Chimay. Jusque dans ses dernières années, Froissart ne cessa de voyager, recueillant des matériaux pour la composition de son grand ouvrage, allant dans tous les pays où il se faisait quelque chose digne d'être raconté. — Froissart a laissé des poésies nombreuses, empreintes d'un grand caractère de naïveté, parmi lesquelles un poëme de *Mélyador, ou le chevalier au soleil d'or*; mais elles sont encore manuscrites à la Bibliothèque impériale de Paris; aussi est-il surtout connu comme historien : son unique ouvrage historique, la *Chronique de France, d'Angleterre, d'Ecosse et d'Espagne*, est un tableau presque universel de ce qui s'est passé en Europe depuis l'an 1322 jusqu'à la fin du XIVe siècle. On ne saurait lui demander ni la distribution savante et systématique, ni les recherches instructives, ni le soin de la vérité dans la peinture comme dans l'explication des événements; mais, dans son livre, les scènes qui frappent l'imagination et les

yeux, tournois fêtes batailles, etc., sont vivement décrites. D'une naïveté singulière, ce qui donne à son style une originalité sans pareille, Froissart rapporte tout ce qu'il a entendu dire, et passe d'un grand événement à une anecdote familière ou à un conte de fées. Plein de grâce et d'enjouement, il sait à propos être sérieux, et chez lui la variété n'amène jamais la confusion. La *Chronique de France* a été imprimée pour la 1re fois à Paris vers 1498, 4 vol. in-fol. Dacier en prépara une édition, qu'il n'a pas achevée. L'édition la meilleure est celle de M. Buchon, qui a aussi publié un choix des poésies de l'auteur, 1829, in-8°. *V.* M. Villemain, sur Froissart, *Tableau de la littérature au moyen âge*, XVIIe leçon. On a élevé une statue à Froissart à Valenciennes, en 1856.

FROISSY, ch.-lieu de cant. (Oise), arr. et à 33 kil. N.-O. de Clermont; 584 hab.

FROMANTINE (Goulet de), canal entre la partie S. de l'île de Noirmoutiers et le dép. de la Vendée.

FROME-SELWOOD, paroisse et brg d'Angleterre (Somerset), sur la Frome, à 31 kil. S.-E. de Bristol, et dans l'anc. forêt de Selwood; 9,523 hab. Manuf. importantes de draps; corderies. Ale renommée.

FROMOND ou FROMONT (Libert), *Fromundus*, théologien, né à Hackoër (Liége) en 1587, m. en 1653, était ami de Jansénius, dont il publia l'*Augustinus*, et qu'il remplaça comme professeur d'Ecriture sainte à Louvain. On a de lui: des commentaires sur les *Epîtres* de St Paul, 1663; les *Actes des apôtres*, 1670; le *Cantique des cantiques*, 1657; et sur l'*Apocalypse*; et des ouvrages de polémique contre les jésuites sous des titres bizarres : la *Lampe de St Augustin*, les *Mouchettes de la Lampe*, *Colloque en rimes entre St Augustin et St Ambroise*, etc.

FROMOND (Jean-Claude), religieux camaldule, né à Crémone en 1703, m. en 1765, correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, et savant distingué. Il posséda toutes les parties de la science, mathématiques pures, physique animale et expérimentale, chimie, histoire naturelle, et fit faire à toutes des progrès. Il découvrit que la contraction du cœur est le résultat d'une force physique, opinion qui parut singulière alors, et dont Haller prouva depuis la vérité. Il fixa les caractères et les différences des forces physiques et des forces mécaniques. Il popularisa en Italie les procédés pour rappeler les noyés à la vie. Ses ouvrages les plus remarquables sont : *Nova et generalis introductio ad philosophiam*, Venise, 1748, in-8°; *Della fluidità de' corpi*, Livourne, 1754; *Examen in præcipua mechanicæ principia*, Pise, 1758.

FRONDE (la), guerre civile qui troubla pendant 5 années la minorité de Louis XIV, 1648-1653, et qui fut ainsi nommée d'un jeu fort à la mode alors parmi les enfants. Elle présente 4 périodes distinctes : dans la 1re, le parlement de Paris, soutenu par le tiers état et le peuple qui détestaient le cardinal Mazarin, refusa à plusieurs reprises d'*enregistrer* des édits fiscaux présentés par la régente Anne d'Autriche, et, le 13 mai 1648, il *s'unit* aux autres cours supérieures (cour des Comptes, cour des Aides, Grand Conseil) pour réformer l'État. Les magistrats s'assemblèrent dans la chambre de St-Louis au Palais-de-Justice, sous la présidence de Mathieu Molé, et de leurs délibérations sortit une nouvelle constitution de la France. Le premier ministre, après la victoire de Lens, tente de briser cette résistance par un coup d'État; il ordonne l'arrestation du président Blancménil et des conseillers Broussel et Charton, 26 août; les bourgeois et le peuple s'ameutent, et la *Journée des Barricades* (*V. ce mot*), à laquelle Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, ne fut pas étranger, force la reine mère à consacrer par l'ordonnance de St-Germain, 24 octobre, toutes les demandes des compagnies. Elles étaient au nombre de 27 : la plus importante était qu'à l'avenir les impôts ne sauraient être perçus légalement, s'ils n'avaient été discutés et enregistrés *librement* par le parlement. C'était une véritable révolution, qui changeait la forme du gouvernement et associait la magistrature à la puissance souveraine. Après le traité de Westphalie, Mazarin se décide à une guerre ouverte. Il quitte Paris avec le jeune roi et la cour, 6 janvier 1649, et se prépare à l'assiéger avec le prince de Condé, alors fidèle. Le parlement, effrayé de sa propre impuissance, accepte les services des jeunes seigneurs, et la Fronde change de caractère : sérieuse jusqu'alors, elle devient frivole et ridicule. — Une 2e période commence. Le duc de Beaufort, le prince de Conti, le duc d'Elbeuf, le duc de La Rochefoucauld et autres, s'amusent de la guerre civile pendant quelques mois, mêlent leurs fêtes licencieuses et leurs intrigues d'amour (*V.* MONTBAZON, LONGUEVILLE) aux graves intérêts de la politique, et ne peuvent résister à l'armée royale, qui, par la prise de Charenton, affame la capitale. La paix de Ruel, avril 1649, met fin aux hostilités. — Alors le grand Condé, qui avait défendu la cour, la mécontente à son tour par ses prétentions et ses exigences : il forme le parti des *Petits-Maîtres* ou de la *Jeune Fronde*, odieux à tout le monde, et il est emprisonné avec le prince de Conti et le duc de Longueville, aux acclamations de tout Paris, 18 janvier 1650. C'est la fin de la 3e période. Mazarin, se croyant trop tôt vainqueur, ne sait pas ménager le parlement : les deux Frondes s'unissent par les soins de Gondi, devenu cardinal de Retz, et sous la conduite de Gaston d'Orléans, oncle du roi; le ministre, forcé de délivrer les princes, abandonne une première fois le royaume, février 1651. Condé ne sut pas profiter de sa popularité renaissante : il résolut de conquérir le pouvoir, et même, suivant le comte de Coligny, la couronne de France. Il s'allie secrètement avec la cour d'Espagne, août 1651, soulève le Midi, surprend le maréchal de Turenne et Mazarin, revenu de son exil, sur les bords de la Loire, à Bléneau, avril 1652, et se jette dans Paris, bientôt assiégé par l'armée royale. Il livre un combat sanglant et indécis dans le faubourg Saint-Antoine, puis voyant son parti s'affaiblir tous les jours, se retire dans les Pays-Bas. Alors Mazarin, qui avait quitté une seconde fois le royaume, revient tout-puissant, et Louis XIV rentre à Paris, février 1653. Le cardinal de Retz est emprisonné à Vincennes, Gaston d'Orléans exilé à Blois, quelques autres chefs arrêtés, et la monarchie sort affermie et plus forte d'une lutte qui avait failli l'ébranler. La Fronde, jugée trop sévèrement par Voltaire (*Siècle de Louis XIV*), a été réhabilitée avec talent, mais aussi avec un peu de complaisance, par M. de Sainte-Aulaire (*Hist. de la Fronde*, 2 vol. in-8°, Paris, 1841). Dans l'origine, sous la direction du parlement, la Fronde a été l'essai loyal et sérieux, mais impraticable, d'une monarchie tempérée par la magistrature; ensuite elle a dégénéré en une révolte coupable et frivole de l'aristocratie contre la royauté. G.

FRONDE, *funda*, arme militaire des anciens; double lanière de lin ou de crin pour lancer des pierres ou des balles de plomb. Il y en avait une grande pour les grosses pierres, une moyenne pour les moindres, une petite pour les balles de plomb. La fronde portait environ à 200 mèt., et plus le projectile était petit, plus la portée atteignait loin. Le frondeur la manœuvrait de la main droite en la faisant tourner plusieurs fois autour de sa tête, et lâchait l'un des deux bouts pour lancer son projectile. *V.* aussi FUSTIBALE. — On se servait encore de la fronde dans les armées françaises au XIVe siècle, du temps de Philippe de Valois; Froissart témoigne qu'on l'employait même dans les combats de mer; puis elle fut abandonnée, quand parurent les armes à feu. Les derniers frondeurs parurent au siége d'Orléans sous Charles VII, et à celui de Sancerre sous Louis XI. A la prise d'Alger, 1830, les Français trouvèrent des frondeurs parmi les Arabes. C. D—Y.

FRONDEUR, *funditor*. Soldat auxiliaire des troupes légères des Romains; jamais il n'y en eut parmi les légionnaires, parce que les Romains dédaignaient les armes qui n'atteignaient que de loin. Les frondeurs avaient pour habit une tunique sans cuirasse, et un sagum. On les postait sur les ailes, et ils engageaient le combat. Les plus habiles atteignaient, à de grandes distances, un homme à la tête, ou dans telle autre partie qu'ils visaient. Dans l'antiquité, les habitants des îles Baléares étaient réputés pour être les plus habiles frondeurs. C. D—Y.

FRONSAC, ch.-l. de cant. (Gironde), à 2,420 mèt. O.-N.-O. de Libourne, au confluent de l'Isle et de la Dordogne, sur la rive droite de ce fleuve; 441 habitants. Vins rouges et vins blancs estimés. Fabriques de carreaux, tuiles et chaux. — Fronsac fut habité à l'époque gallo-romaine. Charlemagne y fit élever, en 768, une forteresse (*Franciacum*), qui, augmentée surtout à la fin du XVe siècle, fut rasée en 1623 par ordre de Louis XIII. Qualifiée d'abord de vicomté, la seigneurie de Fronsac prit le titre de comté en vertu de lettres royales de 1551, celui de marquisat par lettres de 1555, celui de duché-pairie par lettres patentes de 1608. Sous Louis XV, le maréchal de Richelieu, qui en était possesseur, y fit élever, sur les ruines féodales, une maison à l'italienne qui a été renversée en 1793. Les fils aînés de la maison de Richelieu portaient le titre de ducs de Fronsac, du vivant de leur père. L'église est du dernier âge de l'architecture romane.

FRONSADOIS ou FRONSAGUEZ, *Frontiacensis ager*, anc. pays de France (Bordelais), où était Fronsac (Gironde).

FRONTEIRA, v. de Portugal (Alentéjo), à 26 kil. E.

Digitized by Google

d'Avis, 49 N.-O. d'Elvas; 3,000 hab. Succès des Portugais et de Schomberg sur les Espagnols, en 1663.

FRONTENAY ou FONTENAY-L'ABATTUE, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. et à 11 kil. S.-O. de Niort; 1,544 hab. Autrefois place forte, prise par St Louis en 1242, érigée en duché-pairie, 1714, sous le nom de *Rohan-Rohan*.

FRONTIACENSIS AGER, nom latin du FRONSADOIS ou FRONSAGUEZ.

FRONTIÈRES MILITAIRES. *V.* CONFINS MILITAIRES.

FRONTIGNAN, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. et à 22 kil. S.-S.-O. de Montpellier, et à 2 kil. de la Méditerranée, sur l'étang de Maguelonne; 2,244 hab. Vins muscats et raisins très-estimés, objet d'un grand commerce. — Eaux minérales. Autrefois place forte

FRONTIN (Sextus-Julius-Frontinus), écrivain latin, né vers l'an 40 de J.-C., m. vers 106, fut préteur de Rome, 3 fois consul, puis proconsul en Bretagne, où il montra des talents militaires. On a de lui deux ouvrages : *Strategematicon*, en 4 livres, recueil de faits de guerre sur les ruses, la stratégie, la tactique, l'administration, les siéges, etc., pris dans les vies des grands capitaines grecs, gaulois, carthaginois, et romains; et *De aquæductibus urbis Romæ*, statistique très-bien faite des aqueducs de Rome sous Nerva, avec leur histoire et leur législation depuis l'origine. Frontin composa ce petit ouvrage après avoir été nommé *curateur*, c.-à-d. administrateur *des eaux* de la ville, et pour se mettre en état de mieux remplir sa charge. Divers commentateurs lui ont encore attribué un petit traité *de Re agraria*, et quelques fragments *de Coloniis* et *de Limitibus*, mais à tort. Les principales édit. des *Strategematicon* sont celles d'Oudendorp, Leyde, 1731, in-8°; de N. Schwebel, in-8°, Leipzig, 1772; de Wiegmann, Gœttingue, 1793, in-8°; *de Aquæductibus*, celles de Poleni, Padoue, 1722, in-4°; d'Adler, Altona, 1792, in-8°. Les *Stratagèmes* ont été trad. en franç. par un ancien officier, Paris, 1772, in-18; et par M. Ch. Bailly, dans la *Bibliothèq. latine-française* de Panckoucke, 2e série, Paris, 1848, in-8°; les *Aqueducs*, par Rondelet, 1 vol. in-4° et atlas, 1820; et mieux, par M. Ch. Bailly, dans le même vol. que les *Stratagèmes*. C. D—Y.

FRONTON (Marcus-Cornélius), orateur latin du IIe siècle, maître de Marc-Aurèle et de L. Vérus, fut consul en 161. La découverte de plusieurs ouvrages de cet auteur, et surtout de sa correspondance avec Marc Aurèle, retrouvés par Angelo Mai, a beaucoup nui à l'opinion qu'on se faisait de lui d'après les éloges d'Aulu-Gelle. Son style est affecté et déclamatoire; il recherche puérilement les archaïsmes. Les *Lettres de Marc-Aurèle et de Fronton* ont été publiées par Angelo Mai à Milan, 1815, et à Rome, 1823; puis par Niebuhr, Berlin, 1816; et trad. en franç. par A. Cassan, Paris, 1830, 2 vol. in-8°. On lui attribue un traité *de Verborum differentiis*, Vienne, 1509. D—R.

FRONTON, ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. et à 28 kil. N. de Toulouse; 927 hab. Bons vins rouges.

FROSINONE, anc. *Frusino*, v. des États de l'Église, sur la Cosa, ch.-l. de la délégation de son nom, à 76 kil. E.-S.-E. de Rome, 7,500 hab. Foires très-fréquentées. — La délégation de Frosinone, au S.-O. des États de l'Église, entre la comarca de Rome au N.-O., la délég. de Velletri à l'O. et au S., le roy. d'Italie au S.-E. et à l'E., a 187,328 hect. de superf., et 154,559 hab. Climat sain et sol fertile, excepté au S.-O., vers les Marais-Pontins.

FROSOLONE, v. du roy. d'Italie (Campobasso), à 13 kil. E. d'Isernia; 6,246 hab. Coutellerie.

FROSSAY, brg (Loire-Infér.), arr. et à 10 kil. S.-E. de Paimbœuf, près de la rive gauche de la Loire; 563 hab.

FROTTÉ (le comte Louis de), né en Normandie vers 1755, m. en 1800. Officier d'infanterie lors de la Révolution, il émigra en 1792, quitta l'Angleterre en 1795, dans l'espoir de soulever les Normands, et, après avoir débarqué à St-Malo, organisa une compagnie des *gentilshommes de la couronne*. Obligé de fuir devant Hoche, il reparut en 1799, parvint à réunir un corps de 10,000 hommes, qui se dispersa après le 18 brumaire, et fut pris. Une commission militaire le condamna à mort, à Verneuil.

FROUARD, vge (Meurthe), arr. et à 8 kil. O.-N.-O. de Nancy; 1,205 hab. Station du ch. de fer de Paris à Strasbourg, point de jonction de l'embranchement de Metz.

FROWARD, cap de l'Amérique méridionale, dans la Patagonie, à l'extrémité S. de la chaîne des Andes, sur le détroit de Magellan, par 53° 53' 43" lat. S., et 73° 38' 39" long. O.

FRUCTIDOR, 12e mois de l'année républicaine française, commençait le 18 ou le 19 août, et était ainsi nommé de ce qu'il arrivait vers la saison de la récolte des fruits, dans le climat de Paris. Il finissait le 16 septembre, et était suivi de 5 jours complémentaires qui terminaient l'année.

FRUCTIDOR AN V (DIX-HUIT), 4 septembre 1797. Coup d'État de la majorité du Directoire contre les Conseils des Anciens et des Cinq-Cents, et deux directeurs, Carnot et Barthélemy. Les Conseils manifestaient au gouvernement une opposition à laquelle se mêlaient des royalistes, et projetaient de mettre le Directoire en accusation. Alors les directeurs Barras, La Réveillère-Lépaux et Rewbell prirent l'initiative : ils donnèrent l'ordre au général Augereau de faire entrer à Paris des forces imposantes; l'exécution commença après minuit; les Conseils furent cernés, et, dès 6 heures du matin, la victoire était aux trois directeurs. Alors ils firent rendre aux Conseils deux lois de déportation, l'une du 19 fructidor, contre Carnot, Barthélemy, 11 membres du Conseil des Cinq-Cents et 12 autres personnes; l'autre du 22, contre les rédacteurs et les propriétaires de 34 journaux (environ 200 personnes). Un grand nombre de ces proscrits furent conduits à Sinnamary. La loi du 19 annula les élections de 49 départements, et remit en vigueur les lois de déportation contre les prêtres insermentés. Enfin, le Corps législatif perdit 200 membres, soit déportés, soit seulement exclus.

FRUGES, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 26 kil. E.-N.-E. de Montreuil-sur-Mer; 2,212 hab. Fabr. de lainages.

FRUGONI (Charles-Innocent), poëte italien, né à Gênes en 1692, m. en 1768. Il a laissé des sonnets, des odes, des églogues, des épîtres, des satires, des pièces mélodramatiques. Il excelle dans le vers libre ou *sciolto*. Ses œuvres complètes ont été publiées à Parme, 1779, 9 vol. in-8°. M. V—I.

FRUMENCE (Saint), apôtre de l'Éthiopie, né à Tyr au commencement du IVe siècle, m. en 360, reçut l'épiscopat des mains de St Athanase en 331, s'établit à Axum, et, favorisé par le roi d'Abyssinie, fonda plusieurs églises. Fête, 27 octobre.

FRUMENTATION, *Frumentatio*, distribution gratuite de blé à la plèbe de l'anc. Rome. La première frumentation date du IIIe siècle de Rome, et fut pratiquée par un citoyen ambitieux, qui voulait capter les plébéiens. Ce ne fut que l'an 629 de Rome qu'il y eut, pour la 1re fois, une frumentation faite aux frais de l'Annone; le sénat l'ordonna, au moment de la conjuration de Catilina, pour rendre la plèbe moins accessible aux menées des conspirateurs. Le fameux tribun Clodius porta un plébiscite, l'an 695, qui désormais imposa à l'Annone une frumentation perpétuelle en faveur des pauvres : ce fut une distribution mensuelle. Au commencement du VIIIe siècle, 320,000 citoyens y étaient admis. César, dictateur, réduisit ce nombre à 150,000; il s'accrut pendant les guerres civiles qui suivirent sa mort, et Auguste, l'an 747, le fixa à 200,000. Sous les empereurs suivants, les frumentations se continuèrent, et l'on finit même par y admettre les enfants. C. D—Y.

FRUNDSBERG (George), gentilhomme allemand, né à Mundelhein (Souabe), colonel dans les armées de Charles-Quint, se distingua à la bataille de Pavie. Il est plus connu encore par la fureur de ses convictions luthériennes : en 1527, il conduisit les bandes de réformés qui accompagnèrent le connétable de Bourbon en Italie, mais fut frappé d'apoplexie à Ferrare avant le siége de Rome.

FRUSINO, v. de l'Italie ancienne (Latium), au S.-E. de Rome, chez les Volsques. Auj. *Frosinone*.

FRUTIGEN, v. de Suisse (Berne), à 40 kil. S.-S.-E. de Berne, près du confl. de la Kander et de l'Engstligen; 3,500 hab. réformés.

FTA, divinité égyptienne. *V.* PHTHA.

FUALDÈS (Antoine-Bernardin), ancien magistrat, né en 1761, vivait dans la retraite à Rodez, lorsqu'il fut assassiné, le 19 mars 1817, dans une maison mal famée où on l'avait attiré, et jeté dans l'Aveyron, où l'on retrouva son corps. L'instruction fit découvrir ses meurtriers, dont les principaux étaient Jausion, son ami intime, et Bastide, qui tous deux lui devaient une somme de 26,000 fr. Condamnés à Rodez, puis à Alby, ils protestèrent de leur innocence jusque sur l'échafaud (3 juin 1818). L—H.

FUCHS (Léonard), en latin FUCHSIUS, botaniste et médecin, né en 1501 à Wembdingen (Grisons), m. en 1566, adopta les doctrines de Luther, s'établit à Munich, puis à Anspach. En 1535, le duc de Wurtemberg le nomma professeur à Tubingue. Fuchs a beaucoup contribué à renverser l'autorité des médecins arabes, et à remettre en honneur les grecs. Comme botaniste, il releva beaucoup d'erreurs qui s'étaient introduites dans la no-

menclature des plantes. Une plante d'Amérique, le *fuchsia*, porte son nom. On a de lui, entre autres ouvrages : *de Historiâ stirpium commentarii*, Bâle, 1542, in-fol., trad. en français, Lyon, 1545, in-fol.; *Institutionum medicinæ libri V*, 1567, in-8°; *Opera didactica*, Francfort, 1604, in-fol. D—G.

FUCIN (Lac), *Fucinus lacus*, lac de l'Italie ancienne (Samnium), chez les Marses; auj. lac de *Celano*. L'empereur Claude y fit faire un émissaire (*V. ce mot*), pour en conduire les eaux dans le Liris.

FUEGO. *V.* FOGO.

FUENCARRAL, v. d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. et à 8 kil. N. de Madrid; 2,120 hab. Vin muscat renommé.

FUENTE. FUENTES, *fontaine*, *fontaines*, mot employé dans un grand nombre de noms géographiques d'Espagne.

FUENTE-CANTOS, v. d'Espagne (Estramadure), prov. et à 98 kil. S.-S.-E. de Badajoz; 6,450 hab. Patrie du peintre Zurbaran. Les Français, commandés par Mortier, y battirent les Espagnols, 15 septembre 1810.

FUENTE-DEL-MAESTRO, v. d'Espagne (Estramadure), prov. et à 49 kil. S.-O. de Badajoz; 6,000 hab.

FUENTE-EL-SAUCO, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. et à 35 kil. S.-E. de Zamora, non loin de la Guarena; 3,430 hab. Eaux-de-vie.

FUENTE-LA-HIGUERA, v. d'Espagne (Valence), située à 40 kil. S.-O. de San-Felipe, près de la Montesa; 3,050 hab.

FUENTE-LA-PENA, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. et à 70 kil. S.-O. de Valladolid, sur la Guarena; 2,100 hab.

FUENTE-OVEJUNA, anc. *Mellaria*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. et à 80 kil. N.-O. de Cordoue, appartint à l'ordre de Calatrava; pop. de la commune : 5,850 hab. Comm. de grains; miel estimé.

FUENTERRABIA, nom espagnol de FONTARABIE.

FUENTES (Don Pedro-Henriquez d'AZEVEDO, comte de), général espagnol, né à Valladolid en 1560, m. en 1643, fit ses premières armes en Portugal sous le duc d'Albe, en Flandre sous Alexandre Farnèse et Spinola, et servit comme général et comme diplomate pendant les règnes de Philippe III et de Philippe IV. Il commandait, quoique âgé de plus de 80 ans et goutteux, l'infanterie espagnole à la bataille de Rocroy, où il fut tué. C'est ce général que Bossuet, dans l'oraison funèbre de Condé, appelle le *comte de Fontaines*.

FUENTÈS (Barthélemy de), nom réel ou supposé d'un amiral au service de l'Espagne, qui aurait découvert, en 1630, un grand archipel sur la côte N.-O. de l'Amérique, et un passage du N.-O. au N.-E. de ce continent pour aller d'Asie en Europe. Sa *Relation*, publiée à Londres, 1708, a été le sujet de longues discussions, qui ont fini par faire regarder la découverte comme imaginaire.

FUENTES-DE-DON-BERMUDO, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. et à 19 kil. O.-N.-O. de Palencia, sur le lac Nava; 3,100 hab. Fabr. d'étamine.

FUENTES-DE-LA-CAMPANA, v. d'Espagne (Andalousie), prov. et à 55 kil. N.-E. de Séville; 6,900 hab.

FUENTES-DE-ONORO, v. d'Espagne (Léon), prov. de Salamanque, à 26 kil. O. de Ciudad-Rodrigo; 800 hab. Combat indécis entre les Français et les Anglais (3 et 5 mai 1811).

FUEROS. Par ce mot on entend, en Espagne, les chartes octroyées par les rois aux villes qu'ils fondaient, ou à celles dont ils voulaient confirmer ou étendre les priviléges; chartes à la fois politiques et judiciaires, tenant lieu de code et de constitution aux communes où elles sont en vigueur. Leur date est antérieure de plus d'un siècle à celle des chartes des communes d'Italie et de France. Ce nom de *fueros* a été donné indifféremment par les chroniques aux usages ou coutumes non écrites, mais ayant néanmoins force de lois, et aux chartes locales concédées par les seigneurs. Il y eut des *fueros* coutumiers longtemps avant les *fueros* écrits. Sanche, le *comte des bons fueros*, en donna, dans le x^e siècle, à plusieurs villes de la Castille. Gravés, comme les coutumes barbares, dans la mémoire de tous, ils prirent bientôt, en passant sur le papier, une forme plus fixe et plus durable. Le premier des *fueros* écrits est celui de Léon, 1020. Destiné à combler les lacunes du code gothique, il emprunte aux législations étrangères l'enquête juridique par des témoins assermentés et le duel judiciaire. On y distingue les premiers efforts du système féodal pour s'organiser sur le sol de l'Espagne, avec les diverses natures de propriété et les diverses classes de vasselage, surtout avec cette précieuse faculté de changer de seigneur à son gré, qui appartient en propre à tout vassal dans la féodalité espagnole. Après le *fuero* de Léon, les plus anciens sont ceux de Najera, octroyé, vers la même époque, par Sanche, roi de Navarre, et de Burgos, donné, avant 1039, par Ferdinand I^{er}, et les actes du concile ou des cortès (ces mots sont alors synonymes) que le même roi tint à Coyanza. Mais c'est surtout à Alphonse VI qu'on doit la plupart des *fueros* les plus populaires de l'Espagne municipale. En 1076, ce prince rédigea le *fuero* de Sepulveda, dont on attribua l'origine au comte Sanche. Destiné d'abord à l'Estramadure, il fut ensuite, comme celui de Najera, étendu à la plupart des villes de la frontière. Du triple *fuero* accordé par Alphonse, après la conquête de Tolède, aux trois classes d'habitants de cette ville, Mozarabes, Castillans et Français, le *fuero* mozarabe est le seul qui nous ait été conservé. Celui de Logrono, concédé par le même prince en 1095, fut étendu plus tard à 14 cités. — Le *fuero viejo* de Castille fut concédé par le comte Sanche, de 995 à 1015 : à titre de coutume, son antériorité est incontestable sur tous ceux que nous connaissons; toujours cher aux populations, et toujours maintenu par l'usage, il reparaît sous des formes et sous des noms divers dans l'histoire municipale de la Péninsule : ainsi, Ferdinand I^{er}, en 1050, confirma au roy. de Léon le *fuero* d'Alphonse V, et à la Castille celui du comte Sanche. C'est lui qui, sous le nom de *fuero viejo* de Burgos, sert de code municipal à cette ville, et, sous celui de *fuero de los hijos d'Algo*, de charte féodale à la noblesse du comté; transformé en *libro de las hazanas y alvedros*, ou recueil des sentences arbitrales des rois, il fixe la jurisprudence des tribunaux du royaume. Plus tard, Alphonse VI le donne aux Castillans qui viennent peupler Tolède reconquise. Enfin Alphonse VII, en montant sur le trône, l'étend à toute la Castille; augmenté par ce prince aux cortès de Najera, en 1138, il continua à la régir jusqu'au règne d'Alphonse X. Cette charte castillane est le premier code politique qui pose nettement les droits du souverain, règle les droits respectifs des trois espèces de domaines, royaux, ecclésiastiques et seigneuriaux, restreigne les priviléges de la noblesse, et mette, par la loi d'*amortizacion* ecclésiastique, une digue à l'abus des propriétés de main-morte. Alphonse X le Savant essaya de substituer le *fuero real* au *fuero viejo*, en 1255. Ce code municipal, qu'il voulut étendre à toutes les communes de ses États, abrogeait tous les *fueros* antérieurs : mais cette tentative était prématurée; les nobles se soulevèrent, et le *fuero viejo* reprit en Castille son ancienne autorité, jusqu'à l'adoption du code des *siete partidas* (*V. ce mot*). H.

FUERTE (EL). *V.* VILLA-DEL-FUERTE.

FUERTEVENTURA. *V.* FORTAVENTURE.

FUERTO REAL, corps de droit bref, clair, méthodique, où Alphonse X réunit, en 1254, les lois locales les plus favorables à l'esprit monarchique. Il fut concédé comme un *fuero* privilégié à plusieurs villes, et prépara la publication des *siete partidas*. H.

FUESSLI (Jean), réformateur suisse, né à Zurich en 1477, a laissé une *Chronique suisse*, qui va jusqu'en 1519. — Son frère Pierre, m. en 1548, a raconté l'*Histoire de la guerre civile en Suisse* de 1531, et celle de la *Prise de Rhodes*.

FUESSLI (Mathieu), peintre, né à Zurich en 1598, m. en 1664, s'est fait une réputation par son habileté à représenter des scènes effrayantes, telles que batailles, pillages, incendies, et a gravé avec succès dans le genre de Callot.

FUESSLI (Jean-Gaspard), arrière-petit-fils du précédent, peintre comme lui, né en 1707 à Zurich, m. en 1782, joignait à la pratique de son art une étude très-approfondie de la théorie. Il édita le *Traité sur le beau et sur le goût en peinture* par Mengs, Zurich, 1762; des *Lettres de Winckelmann, adressées à ses amis en Suisse*, ibid., 1778, et publia, comme œuvre originale : *Histoire des meilleurs peintres de la Suisse*, 4 vol., 1755-1774.

FUESSLI (Jean-Rodolphe), peintre en miniature, né en 1709 à Zurich, m. en 1793. On a de lui : *Dictionnaire des artistes*, 1763-1777, in-4°, et 1779, in-fol., important ouvrage continué par son fils.

FUESSLI (Jean-Conrad), ministre et littérateur protestant, né à Wetzlar en 1704, m. en 1775, a édité l'*Histoire helvétique* de Simler, Zurich, 1734, en latin; des *Epîtres des réformateurs*, ibid., 1740, et publié d'original : *Mémoires pour servir à l'histoire de la réformation suisse*, ibid., 5 vol., en allemand, 1741-1753; *Description géographique et politique de la Suisse*, Schaffouse, 1770-72, 4 vol. in-8°; *Histoire de l'Eglise durant le moyen âge*, Leipz., 1770-74, 3 vol. in-8°.

FUESSLI (Jean-Henri), 2^e fils de Jean-Gaspard, né à Zurich en 1742, m. en 1825, fut élève de Sulzer à Berlin, se lia étroitement avec Lavater, visita Rome, où il étudia Michel-Ange, s'établit à Londres en 1776, et succéda à West comme professeur à l'Académie de peinture. Il commença sa réputation par un grand tableau de *Théodore et*

Digitized by Google

Honoria, et l'étendit par ses peintures de *Milton's and Shakspeare's galleries*. Il joignait à des talents distingués en son art une profonde connaissance de la littérature.

FUFFÉTIUS. *V.* MÉTIUS.

FUGALES, *Fugalia*, fête célébrée, chez les anc. Romains, en mémoire de l'expulsion des Tarquins; on la nommait aussi *Regifugium*. Selon d'autres versions, le nom des Fugales venait de ce que le roi des sacrifices *fuyait* après avoir frappé la victime, ou de ce qu'on les célébrait en l'honneur de *Fugia*, déesse de la joie que causait la fuite des ennemis.

FUGGER, nom d'une famille de riches négociants d'Augsbourg, anoblis par l'empereur Maximilien Ier. Issue d'un tisserand qui vivait vers l'an 1300, elle acquit, dans le commerce des toiles, des richesses considérables. A la fin du xve siècle, elle fut à même de rendre de grands services aux empereurs d'Allemagne. Les Fugger, arrivés aux premières dignités de l'Empire, ne dédaignèrent pas de continuer leur commerce; ils employèrent leurs richesses toujours croissantes à embellir Augsbourg. Ils élevèrent le superbe château de *Fuggerau*, dans le Tyrol. Il existe encore plusieurs branches de cette famille, notamment celles de Kirchberg et de Babenhausen, celle-ci élevée au rang de prince d'Empire par François II en 1803.

FUGGER (Ulrich), né à Augsbourg en 1528, m. en 1584, suivit la carrière ecclésiastique, et fut camérier du pape Paul III; mais ayant embrassé la Réformation, il revint en Allemagne, où il se montra protecteur éclairé des lettres. Il aida Henri Estienne, par ses largesses, à continuer ses précieuses éditions. Il reçut de l'empereur Maximilien, en nantissement d'avances qu'il avait faites, le comté de Kirchberg et la seigneurie de Weissenhorn, qui restèrent depuis la propriété de sa famille.

FUGGER (Jean-Jacques), frère du précédent et amateur des lettres. On a de lui, en allemand : *La vraie description historique de la maison d'Habsbourg et d'Autriche*, 2 vol. in-fol., 1555, manuscrit enrichi de plus de 30,000 figures d'armoiries, sceaux, portraits, etc.

FUGGER (Antoine et Raimond), neveux des précédents, firent en partie les frais de l'expédition de Charles-Quint contre Alger, 1535, et obtinrent de lui le droit de battre monnaie. Ils fondèrent à Augsbourg un cabinet d'antiquités, une galerie de tableaux, un jardin botanique, et l'église St-Maurice, où fut placé le plus beau jeu d'orgues qu'on eût encore vu en Allemagne. Antoine, recevant un jour l'empereur, brûla devant lui, pour le fêter dignement, tous les titres de créance qu'il avait sur ce prince.

FULBERT (Saint), évêque de Chartres et l'un des plus savants prélats de son temps, né dans le xe siècle, en Italie suivant les uns, à Chartres suivant les autres, m. en 1029, étudia à Reims sous Gerbert (depuis le pape Sylvestre II), professa lui-même les lettres et la médecine à Chartres, fut promu au siége épiscopal de cette ville en 1007, assista à toutes les assemblées d'évêques qui eurent lieu de son vivant, et s'y fit remarquer par son éloquence, son savoir et sa modération. Il fit construire la magnifique cathédrale qui existe aujourd'hui. Il a laissé 111 sermons, des poésies sacrées et des lettres, écrites avec assez de pureté, et qui ont un grand intérêt pour l'histoire des mœurs du temps. La 1re édition des *Œuvres de Fulbert* a été donnée par Papire Masson, Paris, 1595, in-8o. Elles ont été réimpr. en 1608, in-8o, sous ce titre : *D. Fulberti Carnutensis episcopi opera varia*. Fête, le 10 avril.

FULBERT, chanoine de Paris. *V.* ABÉLARD.

FULDE, *Fulda*, v. de la Hesse-Cassel, ch.-l. de la province et du cercle de son nom, sur la Fulde, à 85 kil. S. de Cassel; 9,339 habitants, dont 2,000 protestants. Évêché catholique, autrefois princier (1752-1803); cour d'appel; gymnase, séminaire théologique, école secondaire ecclésiastique, école normale primaire catholique, école polytechnique élémentaire, école d'arts et métiers; plusieurs établissements de bienfaisance. Maison de force et de détention. Fabr. de cotonnades, lainages, toiles, tabac, etc. Comm. de produits agricoles. Riche bibliothèque, archives curieuses; abbaye protestante de dames nobles. On y remarque le château électoral, et la cathédrale, édifice moderne où sont les restes de St Boniface, sur l'avis duquel l'abbé Sturm fonda, en 744, la célèbre et riche abbaye de Fulde, dont les princes-abbés se qualifiaient aussi primats de toutes les abbayes de France et d'Allemagne, et qui fut sécularisée en 1803. C'est à cette époque que le territoire de l'évêché de Fulde fut érigé en grand-duché, et donné d'abord au prince d'Orange-Nassau, puis au grand-duc de Francfort, 1806, et ensuite, par les traités de 1815, à la Prusse, qui le céda quelque temps après à la Hesse, moins le bailliage de Saalmunster qui fut joint à la Bavière. — La prov. actuelle de Fulde, formée en 1821, se compose de la portion acquise par la Hesse de l'anc. grand-duché de Fulde, de la principauté d'Hersfeld, et des enclaves de Smalkalde et de Barchfeld. Elle contient 173,250 hect., est divisée en 4 cercles, et renferme 136,606 hab.

FULDE, riv. d'Allemagne. Source dans le Rhœngebirge, près de Gersfeld (Bavière); cours de 200 kil. au N., par Fulde, Hersfeld, où elle devient navigable, Cassel (Hesse-Cassel), et Münden (Hanovre), où elle s'unit à la Werra pour former le Weser. Pêche et flottage actifs.

FULGENCE (Saint), *Fabius Claudius Fulgentius*, né à Leptis en Afrique vers 463, m. en 533. Il était procurateur de la province, quand, touché par la lecture de St Augustin, il renonça au monde. Il eut à souffrir les persécutions des Ariens, qu'il ne cessa de combattre par sa parole et par ses écrits. Nommé à l'évêché de Ruspina ou Ruspe, il en fut chassé par Thrasimond, roi des Vandales, et exilé en Sardaigne. Il revint dans son église en 523. On l'a surnommé l'*Augustin* de son siècle, parce qu'il soutint sur la grâce la même doctrine que ce Père, et qu'il imite partout son style. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Paris, 1684, in-4o, et à Venise, 1742, in-fol. Fête, le 1er janvier.

FULGENCE. *V.* GOTTESCHALK et PLANCIADE.

FULGENT (SAINT-), ch.-l. de cant. (Vendée), arr. et à 17 kil. N.-E. de Napoléon-Vendée; 509 hab.

FULGURATEURS. *V.* ARUSPICES.

FULHAM, brg d'Angleterre (Surrey), à 9 kil. S.-O. de Londres, sur la rive g. de la Tamise, en face de Putney; 17,000 hab. Palais d'été des évêques de Londres.

FULLEBORN (Georges-Gustave), savant, né à Glogau en 1769, m. en 1803, professa avec une grande distinction l'hébreu, le grec, le latin et la philosophie à Breslau. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Encyclopedia philologica*, Breslau, in-8o, 1803; *le Conteur de Breslau*, ouvrage périodique, en allemand, auquel il travailla depuis 1810; *Fragments pour servir à l'histoire de la philosophie*, 12 parties en 3 vol. in-8o, Zullichau et Freistadt, 1791.

FULMINANTE (Légion). *V.* MÉLITÈNE.

FULMINATION, acte par lequel un évêque ou tout autre délégué du saint-siége annonce une bulle, un rescrit du pape, et en ordonne l'exécution.

FULNEK, v. des États autrichiens (Moravie), à 21 kil. N.-E. de Weisskirch, sur la Gansbach; 3,500 hab. Draps et lainages. Elle fut, sous Maximilien II, le premier lieu de réunion des frères Moraves.

FULRADE, abbé de St-Denis, m. en 777, fut employé par Pepin le Bref dans ses négociations avec les papes Zacharie et Étienne II, et avec les rois lombards Astolphe et Didier. Il obtint des souverains pontifes et du roi de grands priviléges pour son abbaye.

FULTON (Robert), célèbre ingénieur-mécanicien, né en 1764 à Little-Britain (Pensylvanie), m. en 1815. Après avoir appris à lire et à écrire dans une école de village, il fut placé chez un joaillier de Philadelphie, et étudia le dessin et la peinture. S'étant procuré quelques ressources, il partit pour l'Angleterre en 1786, suivit à Londres les leçons de West, peintre d'histoire, et s'adonna aussi à l'étude de la mécanique. Le hasard le mit en rapport, en 1789, avec Rumsey, qui avait fait quelques essais de navigation par la vapeur. Il se mit à construire différentes machines, et publia un *Traité sur le perfectionnement des canaux de navigation*, trad. en franç., 1799, in-8o. Un de ses compatriotes, Joël Barlow, l'attira en France en 1796, pour y travailler à un panorama. Cette entreprise ayant procuré à Fulton des bénéfices considérables, il put continuer ses essais de mécanique. Pendant plusieurs années, il s'occupa des moyens de faire sauter les vaisseaux; il imagina, à cet effet, une espèce de bombe, qu'il appelait *torpedo* (torpille). Le 1er consul Bonaparte lui donna les fonds nécessaires pour construire un *nautilus* ou bateau plongeur, et faire des expériences d'explosions sous-marines. Abandonné bientôt par le gouvernement français, il reporta son activité sur la construction des bateaux à vapeur, étudia les systèmes proposés jusqu'alors (*V.* JOUFFROY), en reconnut les inconvénients, et construisit à Paris (1802-1803), en société avec Livingston, un de ses compatriotes, un bateau à aubes, qui, en présence de commissaires de l'Académie des Sciences, le 9 août 1803, marcha contre le courant avec une vitesse de 6 kil. environ par heure. Cet heureux résultat ne fixa pas assez l'attention au milieu des préoccupations de l'époque, et Fulton transporta sa découverte en Amérique. Au mois d'août 1807, il lança sur l'Hudson le bateau à vapeur *Clermont*, et, quelques jours après, fit son premier voyage de New-York à Albany. A partir de ce moment, il construisit

d'autres bateaux à vapeur, destinés à la navigation sur les rivières des Etats-Unis, et gagna une fortune considérable. En 1814, il commença une frégate à vapeur, mais la mort l'empêcha de l'achever. Il mourut à New-York, où les sociétés savantes suivirent ses funérailles, et portèrent le deuil pendant 30 jours. Parmi les inventions de Fulton, on cite encore un moulin pour scier et polir le marbre, et une machine à faire des cordes. Il donna les plans des canaux qui réunissent les lacs Erié et Ontario à l'Océan, et imagina, pour la défense de la rade de New-York, des batteries sous-marines et des machines formidables. Robert Fulton fut un ingénieur de génie, et toutes les applications, auj. si fréquentes, de la vapeur à la locomotion, dérivent de son invention pour les bateaux. *V.* Colden, *The life of Robert Fulton*, New-York, 1817, in-8°. V.

FULVIA GENS, illustre famille de l'anc. Rome, divisée en 5 branches : les Centumalus, les Curvus, les Flaccus, les Nobilior et les Pœtinus.

FULVIE, courtisane romaine, apprit de Q. Curius, complice de Catilina, le secret de la conspiration, et le révéla à Cicéron.

FULVIE, veuve de Clodius et femme de Marc-Antoine, trempa dans les proscriptions du 2e triumvirat. Lorsqu'on apporta au triumvir la tête de Cicéron, elle la prit, et perça la langue d'une aiguille. Pour arracher Antoine à Cléopâtre et se venger d'Octave, qui venait de répudier sa fille Claudia, elle excita contre ce dernier le consul Lucius Antonius, son beau-frère, et fit éclater la guerre de Pérouse, 41 av. J.-C. Après la prise de cette ville par Octave, elle passa en Grèce, eut avec Antoine, à Athènes, une entrevue pleine de récriminations, et alla mourir de chagrin et de honte à Sicyone, 40 av. J.-C. O.

FULVIUS FLACCUS (Marcus), consul l'an 628 de Rome, 125 av. J.-C., se montra favorable aux entreprises de C. Gracchus pendant sa magistrature, et voulut faire donner à tous les Italiens le droit de cité. Mais, en 121, dans la révolution qui suivit la non-réélection de C. Gracchus au tribunat, Fulvius, qui avait pris les armes pour son ami, fut cité à comparaître par-devant le consul Opimius : il refusa, et se retira avec ses partisans sur le mont Aventin. Assiégé, il envoya son jeune fils porter au consul des propositions de paix ; l'enfant fut égorgé. Fulvius lui-même, attaqué de vive force, fut mis à mort.

FULVIUS NOBILIOR (Marcus), préteur en Espagne l'an 557 de Rome, 196 av. J.-C., et ensuite proconsul, fit la guerre avec succès, et emporta la forte place de Tolède. Consul en 189, et envoyé en Grèce, il s'empara d'Ambracie et de Céphalénie, qui tenaient pour les Etoliens, et dicta la paix à ce peuple. Elu censeur dix ans après, avec Æmilius Lepidus, son ennemi personnel, il abjura une haine qui pouvait nuire à la république. O.

FUMAGALLI (Ange), antiquaire et historien, abbé de l'ordre de Cîteaux, né à Milan en 1728, m. en 1804, a laissé : *Sull' origine dell' idolatria*, 1557 ; *le Vicende di Milano durante la guerra di Federico I, imperatore,...* 1778, in-1° ; une très-belle édit. de la trad. italienne (par Amoretti) de l'*Histoire des arts du dessin chez les anciens*, par Winckelmann, 1779 ; *Delle antichità Longobardico-Milanesi*, 1792, 4 vol. in-4° ; *Delle instituzioni diplomatiche*, 1802, 2 vol. in-4° ; *Codice diplomatico Sant' Ambrosiano*, 1805, in-4°, etc.

FUMAGE, droit autrefois perçu, dans certaines provinces, sur les étrangers faisant feu et fumée, ou bien sur chaque cheminée.

FUMAY, *Fumacum*, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. et à 17 kil. N.-E. de Rocroy, sur la rive g. de la Meuse, entre des montagnes presque à pic et boisées ; 3,807 hab. Exploitation d'ardoises d'une excellente qualité. — On y voyait, avant la Révolution, sous le nom de *Divers-Monts*, le seul couvent d'hiéronymites que possédât la France.

FUMÉE (Adam), seigneur des Roches, né en Touraine vers 1430, m. en 1494, fut 1er médecin de Charles VII, et ensuite de Louis XI, qui, pour reconnaître ses services, le nomma successivement maître des requêtes et garde des sceaux, 1479. Il reprit ces dernières fonctions sous Charles VIII, en 1493.

FUMEL, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. et à 25 kil. E.-N.-E. de Villeneuve-d'Agen, sur la rive dr. du Lot ; 1,458 hab. Usines à fer. Autrefois place forte.

FUNAMBULE, *funambulus*, baladin qui, chez les anc. Grecs et Romains, exécutait, sur une corde tendue, des tours de force, d'adresse et de grâce. Les uns tournaient autour d'une corde comme une roue autour de son essieu ; s'y suspendaient par les pieds ou par le cou ; couraient dessus la tête en bas et les jambes en l'air ; d'autres exécutaient des danses gracieuses ou grotesques en jouant de la flûte ou de la lyre, ou bien en tenant, à bras tendu, un rhyton de la main gauche, et le faisant couler, de loin, en un léger filet, dans une coupe qu'ils tenaient de l'autre main. Le peuple aimait beaucoup les funambules, surtout quand ils faisaient des tours périlleux. Chez les Romains, on fit voir aussi, dans les jeux, des éléphants funambules ; mais ils ne faisaient que marcher, et l'on pense bien qu'il y avait deux cordes en parallèle pour les porter : la chose était encore assez merveilleuse. — Il y eut aussi en France des funambules dans certaines grandes fêtes publiques, dès le XIIIe siècle, et l'on a conservé le souvenir des prouesses de quelques-uns de ces saltimbanques, qui s'intitulaient : *Saltarins*. Ils piquaient la curiosité en augmentant le danger de leurs exercices ; ainsi, sous Charles VI, on en vit qui coururent sur une corde partant du sommet des tours de Notre-Dame jusqu'au Palais. Ce tour de force fut répété dans les fêtes qui signalèrent l'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris. Les exercices de funambules ont toujours fait partie des fêtes publiques jusqu'à nos jours, où le dernier funambule en renommée fut une femme, Mme Saqui, qui pendant longtemps eut un théâtre sur le boulevard du Temple à Paris. Elle se disait *acrobate*, pour indiquer qu'elle avait perfectionné son art, le terme étant tiré de deux mots grecs signifiant qui marche sur la pointe (du pied), et s'intitulait : 1re *acrobate de l'Empire*. C. D—Y.

FUNCHAL, v. cap. de l'île de Madère, par 32° 37' lat. N., et 19° 16' long. O. ; 20,000 hab. Défendue par des forts. Résidence du gouverneur et d'un évêque. Le port fait un grand commerce avec l'Angleterre, surtout en vins.

FUNCK (Jean-Nicolas), savant latiniste, né à Marbourg en 1693, m. en 1777, professeur et bibliothécaire du collège de Rhintel, a publié en latin, de 1720 à 1773, 15 ouvrages remarquables par le jugement et les connaissances qu'ils supposent dans leur auteur. Les principaux sont : *de Origine linguæ latinæ*, Giessen, 1720 ; *de Pueritiâ linguæ latinæ*, Marbourg, 1720 ; *de Adolescentiâ linguæ latinæ*, ibid., 1723 ; *de Virili ætate linguæ latinæ*, ibid., 1737 ; *de Senectute linguæ latinæ*, ibid., 3 part., 1736-44-50 ; *de Scriptis veterum*, Marbourg, in-8°, 1743 ; *Leges XII tabularum suis, quotquot reperiri potuerunt, fragmentis restitutæ*, Rinthel, in-4°, 1744 ; *pro Phædro ejusque fabulis apologia*, Leipsick, in-8°, 1747.

FUNDI, v. de l'Italie ancienne (Latium), chez les Volsques ; auj. FONDI.

FUNDY, vaste baie de l'Amérique du N., formée par l'océan Atlantique, entre la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

FUNÉRAILLES. Nous n'en parlerons qu'au point de vue des études de l'antiquité classique et de notre histoire nationale.

Funérailles chez les Hébreux. Les cérémonies des funérailles duraient 7 jours pour les gens de condition ordinaire. Durant ce temps, les parents du mort jeûnaient, marchaient pieds nus, la tête rasée, portaient un cilice, et couchaient sur la cendre. On chantait des hymnes funèbres. Le corps du défunt était lavé, puis enterré. Au contraire, les personnes de distinction étaient embaumées, et placées dans des sépulcres. Pour les rois et les princes, que l'on exposait sur un lit de parade, la pompe se prolongeait pendant 30 jours. Il y avait des pleureuses gagées dont les lamentations étaient accompagnées par le son des flûtes. La religion n'entrait pour rien dans les cérémonies ; les prêtres se fussent souillés en y assistant, et les laïques étaient réputés immondes, jusqu'à ce qu'ils eussent fait les purifications prescrites.

Funérailles chez les anc. Egyptiens. Ce peuple avait une grande vénération pour les morts, et il leur éleva une foule de pyramides et de tombeaux. On embaumait les cadavres, puis on les mettait dans des coffres, pour les porter dans le lieu de sépulture de leurs ancêtres. Dès qu'un homme était mort, des juges examinaient sa vie : s'il avait pratiqué la justice, on procédait à ses funérailles, sinon le corps était placé dans une fosse commune, appelée *Tartare*. Les rois eux-mêmes subissaient ce jugement : on portait leur deuil pendant 70 jours, la justice était suspendue, et les temples fermés. Les Egyptiens qui mouraient endettés ne recevaient les honneurs de la sépulture qu'après que leurs parents avaient satisfait les créanciers. Les traîtres et les tyrans étaient exposés aux oiseaux de proie et aux bêtes fauves.

Funérailles chez les Spartiates. On les faisait sans aucune espèce de pompe, sans bruit, sans larmes. Le corps était porté au tombeau de sa famille, sans avoir été embaumé ni parfumé. On ensevelissait les guerriers dans des feuilles d'olivier. Pour les rois, il y avait une exposition de

Digitized by Google

10 jours; des pleureuses faisaient des gémissements autour du défunt, en frappant sur des vases d'airain. Les tribunaux demeuraient fermés, et toutes les affaires suspendues. Le 10e jour on faisait les obsèques, et le corps, placé sur un lit orné d'étoffes précieuses, était porté aux sépultures royales. Si le roi mourait à la guerre, on l'inhumait sur le champ de bataille, et, plus tard, on célébrait ses obsèques à Sparte, avec une figure de cire faite à sa ressemblance.

Funérailles chez les Athéniens, et la plupart des autres peuples de la Grèce. Dès qu'une personne était morte, son plus proche parent lui fermait les yeux et lui ôtait ses anneaux. On livrait le corps à des parfumeurs, qui, en faisant leur office, appelaient le mort de temps en temps, pour s'assurer qu'il avait cessé de vivre. Ils l'ensevelissaient dans des vêtements blancs de tissus fins, et lui mettaient dans la main un gâteau de farine et de miel pour apaiser Cerbère; on l'exposait à l'entrée de la maison, et l'on plaçait à la porte des branches de buis pour chasser les mauvais esprits, des feuilles de laurier pour apaiser Apollon, dieu de la médecine, et un vase d'eau lustrale, où se purifiaient tous ceux qui sortaient. Un homme gardait le corps, veillait à ce qu'on ne volât rien, et quelquefois à ce que des créanciers ne l'enlevassent pas, pour obliger sa famille ou ses amis à payer ses dettes. L'exposition durait ordinairement trois jours. Le convoi avait lieu avant le lever du soleil, à la lueur des flambeaux. Les parents et les amis, y compris les femmes, y assistaient en habits noirs, et souvent la tête rasée, en signe de douleur. Le corps, placé dans un cercueil de cyprès, la face découverte, et porté sur un chariot, ouvrait la marche; des joueurs de flûte, sonnant des chants funèbres, suivaient: après eux venaient les proches parents, les fils, la tête voilée; les filles, pieds nus et les cheveux épars; le reste de la famille, et enfin les femmes. On portait le mort hors de la ville, dans un endroit où il était brûlé. Les plus proches parents mettaient le feu au bûcher, après qu'on avait introduit dans la bouche du mort une ou deux oboles pour payer Caron, nocher des enfers. Pendant la combustion, les assistants jetaient dans le feu quelques vêtements ayant appartenu au défunt, et l'appelaient à haute voix en lui disant adieu. La combustion terminée, les parents éteignaient les charbons par des libations de vin, et le plus proche recueillait les cendres dans une urne, qu'il portait ensuite dans un tombeau. La cérémonie se terminait par un festin funèbre donné à la famille par l'héritier, et dans lequel on faisait l'éloge du mort. Pour les pauvres et les basses classes du peuple, on les brûlait sans cérémonie, dans de grands enclos hors de la ville. *V.* le traité de Lucien, *de Luctu*.

Funérailles chez les Romains. Aussitôt qu'un citoyen était mort, son plus proche parent lui fermait les yeux, lui ôtait ses anneaux, et le livrait aux pollincteurs (*V. ce mot*) pour l'embaumer, car les funérailles n'avaient lieu que 8 jours après le décès. Pendant cette opération, ils appelaient plusieurs fois le mort à haute voix, pour s'assurer qu'il n'était pas seulement en léthargie. On nommait cet appel la *conclamation*. L'embaumement, toujours fait un peu à la légère, étant terminé, on vêtait le corps d'une toge, et on le portait dans l'atrium, où, le visage découvert et les pieds tournés vers la porte, il était exposé sur un lit garni de papyrus, et couvert d'une pièce de pourpre rouge. Une branche de cyprès placée à la porte avertissait les prêtres de ne pas entrer dans cette maison, parce qu'ils y seraient souillés par la vue d'un mort. Les obsèques se faisaient le 8e jour: la famille et les enfants se réunissaient à la maison mortuaire; les plus proches parents, ou des amis, à défaut de parents, enlevaient le lit à l'épaule. Dix flûtistes, si le défunt était mort à la fleur de l'âge; dix trompettes, s'il avait atteint la vieillesse, précédaient le convoi. Les assistants, y compris les femmes, marchaient derrière le corps, qu'un certain nombre d'esclaves escortaient avec des flambeaux. Un libitinaire (*V. ce mot*) conduisait la pompe funèbre. Elle se rendait hors de la ville, sur une grande route, au bord de laquelle le tombeau avait été préparé et un bûcher dressé. On déposait le corps sur le bûcher; le plus proche parent lui remettait ses anneaux, lui ouvrait les yeux vers le ciel, lui mettait entre les lèvres un triens, pour payer son passage au nautonier des enfers, lui donnait un dernier baiser, et lui disait à très-haute voix: « Adieu! adieu! nous te suivrons dans l'ordre que la nature nous assignera. » Ensuite, détournant la tête, il mettait le feu au bûcher. Les assistants en faisaient le tour pendant qu'il brûlait. Quand tout était consumé, le parent le plus proche, ou la veuve du mort s'il était marié, venait ramasser dans les cendres chaudes les parties d'os qui n'étaient que calcinés, et les recueillait dans une urne qu'elle portait dans le tombeau. Alors le libitinaire, prenant un rameau de laurier, faisait trois fois le tour de l'assemblée, la purifiant par une aspersion d'eau pure, et la congédiait en lui disant: « Vous pouvez vous retirer. » Telles étaient les funérailles des citoyens de condition moyenne ou vulgaire, qui pouvaient faire quelque dépense; celles des pauvres plébéiens se traitaient plus en bref: on les faisait le 3e jour après le décès; par là on épargnait l'embaumement. Il n'y avait pas d'exposition; le mort attendait dans son lit de misère le jour de ses funérailles. Alors des vespillons (*V. ce mot*) venaient, le soir, l'enlever dans une espèce de petite litière étroite ou de coffre banal, après l'avoir revêtu d'une vieille toge, qui servait à tous, car il fallait qu'il fût aussi à découvert; quatre esclaves l'enlevaient à l'épaule, et couraient le porter hors de la ville, à certains champs où il y avait des cavernes ou citernes dans lesquelles on jetait les corps pêle-mêle, sans les recouvrir, et en fermant seulement cette citerne, munie d'une bouche comme un puits. On économisait ainsi un bûcher. Cependant, lorsque la mortalité était trop considérable, on brûlait les cadavres des pauvres, mais beaucoup à la fois, et en les empilant les uns sur les autres. — Toutes les cérémonies rapportées en premier avaient lieu avec plus de pompe et de somptuosité si le défunt avait rempli des charges publiques: on le revêtait de la toge des magistrats; avait-il gagné une couronne à la guerre, on lui en parait la tête. Le lit sur lequel on l'exposait était construit somptueusement, décoré de faisceaux, et couvert d'étoffes attaliques. Des tentures d'un bleu foncé suspendues à la porte annonçaient le deuil de la maison, indépendamment d'un rameau de cyprès ou de pesse, planté sur le vestibule, en avant d'un petit autel portatif où brûlaient des parfums. Un serviteur veillait auprès du corps pendant toute l'exposition. Le 9e jour, des hérauts allaient par la ville annoncer les funérailles, pour y inviter le peuple. La foule se joignait à la famille et aux amis. Avant le départ, des chanteuses et des pleureuses à gages récitaient, au son des flûtes et de la lyre, des poëmes à la louange du mort; puis le cortége se mettait en marche, conduit par un désignateur (*V. ce mot*), précédé de licteurs en toges noires, et à la lueur d'une multitude de flambeaux de cire et de torches. Derrière venaient une nombreuse troupe de trompettes; des chœurs de satyres exécutant une danse comique appelée la *sicinne;* les affranchis du défunt, avec le *pileum* sur la tête; un archimime (*V. ce mot*), représentant le défunt comme s'il était vivant; les bustes des ancêtres de la famille, montés sur des mannequins, et revêtus d'habits de consuls, de préteurs, etc., suivant les magistratures qu'ils avaient occupées de leur vivant; le corps; immédiatement derrière, la famille, les amis; enfin les femmes, fermant la marche, les habits en désordre, les cheveux épars, pleurant et jetant des cris de désespoir. Une pleureuse indiquait aux servantes le ton des gémissements et la pantomime de la douleur. Le convoi descendait au Forum, s'arrêtait au pied de la tribune, sur laquelle on déposait le lit funéraire; et là, debout à côté du lit, le plus proche parent faisait l'oraison funèbre du mort. On se remettait ensuite en marche, pour conduire le corps au lieu où il devait être brûlé. Le triens remis, l'adieu prononcé, les assistants faisaient le tour du bûcher, en jetant dessus des parfums, du vin, de l'huile, des choses précieuses, qu'ils offraient au défunt; on immolait des animaux qui lui avaient été chers; on faisait des combats de gladiateurs, parce que le sang, croyait-on, réjouissait les mânes. La cérémonie finissait par l'inflammation du bûcher et le recueil des cendres. Dans cette dernière opération on mettait un peu plus de recherche: les cendres étaient humectées de libations de vin vieux et de lait, et pressées dans des voiles de lin avant d'être enfermées dans leur urne, où on les parfumait de roses et d'aromates. Quelquefois, le lendemain des funérailles, les héritiers donnaient au peuple, au nom du défunt, des jeux scéniques, une *visceratio* (*V. ce nom*), et un repas public dans le Forum.

Funérailles des empereurs romains. Les cérémonies en étaient les mêmes que celles décrites au paragraphe précédent: il y avait seulement une pompe plus nombreuse; le sénat, l'ordre équestre, les magistrats y assistaient en corps. L'exposition avait aussi plus d'appareil: pendant sa durée, le sénat et les matrones y demeuraient une partie du jour. L'empereur, exposé sur le lit de parade, n'était pas censé mort, mais seulement malade, et tous les jours des médecins venaient le visiter, disant chaque fois: « Il va plus mal. » Des sénateurs portaient le corps au bûcher, autour duquel le sénat à pied, les chevaliers à

cheval, et les cohortes prétoriennes faisaient une course dite *decursio* (*V. ce mot*). Dès que le feu avait été mis au bûcher, l'apothéose se déclarait (*V.* APOTHÉOSE).

Funérailles publiques dans l'anc. Rome. Il y en avait deux sortes : les unes payées par le trésor de l'État, les autres par une contribution volontaire des citoyens. Le sénat, et, sous l'empire, l'empereur aussi, décernaient les premières aux citoyens qui avaient rendu de grands services publics; le peuple se cotisait spontanément pour les secondes.

Funérailles chez les Gaulois. A l'époque gallo-romaine, à peu près la seule qui soit connue, les Gaulois brûlaient les morts sur un bûcher, où ils jetaient tout ce qui avait été cher au défunt, ses armes, de fer ou de pierre, son cheval, ses chiens, etc. Un peu avant la conquête de César, ils brûlaient aussi les esclaves et les solduriens (*V. ce mot*) qu'il avait le plus chéris. Quelquefois des parents se précipitaient aussi dans les flammes pour aller recommencer une nouvelle vie avec celui qu'ils regrettaient, car les Gaulois croyaient à un autre monde. Dans cette croyance, ils brûlaient aussi sur le bûcher le compte des affaires du défunt pour qu'il le retrouvât dans cet autre monde, et lui écrivaient des lettres, qu'ils faisaient également consumer avec lui, pensant qu'il les lirait dans ses heures de loisir. Le résidu du bûcher était recueilli dans une urne, ou simplement inhumé, et dessus on élevait un tertre de terre ou de gazon, un *tumulus*. On en a retrouvé beaucoup dans diverses contrées de la France.

Funérailles chez les Franks. Les Franks ne brûlaient pas les corps; ils les ensevelissaient dans des étoffes plus ou moins précieuses, et les inhumaient dans des sarcophages de pierre, en mettant auprès du guerrier ses armes, ses bijoux, ses anneaux, des pièces d'or. Ils immolaient son cheval sur la fosse, ou l'y enterraient vivant. Tout cela était une tradition de la coutume gauloise, une provision pour servir au défunt dans sa seconde vie.

FUNÉRAILLES DES ROIS DE FRANCE. On embaumait le roi défunt, puis on le mettait dans un cercueil de plomb, ensuite on exposait dans le palais, pendant plusieurs jours, son effigie en cire sur un lit de parade, et revêtue des habits royaux, la couronne sur la tête, le sceptre dans la main droite, et la main de justice dans la gauche; une croix, un bénitier, deux encensoirs d'or étaient au pied du lit. Les officiers du roi continuaient autour de lui leurs fonctions habituelles, et allaient même jusqu'à lui servir ses repas comme s'il était vivant. Ces usages duraient encore au XVIII[e] siècle, et s'observaient aussi pour les princes du sang royal. Le corps était ensuite transporté à l'abbaye de S[t]-Denis, originairement par les plus grands seigneurs, dans la suite par les porteurs de sel. Ils allaient jusqu'à la 1[re] des croix qui marquaient alors des stations dans la plaine S[t]-Denis; là, les religieux de l'abbaye venaient le prendre. Ce transport à bras, ou plutôt à l'épaule, cessa au moins au temps de Louis XIV, dont le corps fut transporté sur un char. Les princes, les grands officiers de la couronne, le haut clergé, tous les grands corps de l'État formaient le cortége funèbre, en tête duquel marchaient 24 crieurs de la ville de Paris sonnant leurs clochettes, et criant : « Priez Dieu pour l'âme de très-haut, très-puissant et très-magnanime prince..... » Le cheval de bataille du roi, caparaçonné de deuil, suivait le corps, et derrière venaient les officiers du prince défunt portant, les uns ses armoiries, les autres des cierges allumés. Après le service funèbre, tous les grands officiers du roi apportaient les insignes et l'armure du défunt prince au roi d'armes, qui les jetait dans le caveau royal, pour faire voir que toute cette royauté était finie. Aussitôt le grand maître de France, porteur de la bannière royale, en inclinait le bout dans le caveau en disant : « Le roi est mort! » Puis, après une pause, il la relevait et criait : « Vive le roi! » L'assistance entière lui répondait par le même cri, et la cérémonie était terminée. Tous ceux qui avaient fait partie du cortége entraient dans l'abbaye même, où un splendide repas leur était servi.

Les funérailles de Louis XVIII, les dernières qui aient été faites à S[t]-Denis, pouvant donner une idée plus complète de ces cérémonies, nous allons les raconter brièvement. Le roi mourut le 16 septembre 1824, fut embaumé, et, le 18, exposé sur un lit de parade dans la salle du Trône aux Tuileries. Le pavillon de l'Horloge de ce palais était tendu de noir sur la cour et sur le jardin. L'exposition dura 6 jours, pendant lesquels les grands officiers de la couronne et le clergé ne cessèrent d'entourer le corps. Le public vint le visiter et lui jeter l'eau bénite.

Le 23, un pompeux cortége civil et militaire conduisit le corps à S[t]-Denis. On y voyait 14 voitures de deuil à 8 chevaux caparaçonnés, où étaient les princes du sang royal, tous les grands officiers et les fonctionnaires. Le carrosse des princes précédait le char funèbre, où les insignes de la royauté paraient le cercueil royal; 400 pauvres, une torche à la main, figuraient dans ce cortége, dont le bourdon de Notre-Dame, la sonnerie de toutes les églises, et le canon des Invalides annoncèrent le départ. On gagna le faubourg S[t]-Denis par les boulevards. Depuis la barrière jusqu'à S[t]-Denis, un coup de canon, de 5 minutes en 5 minutes, annonça la marche, qui dura 3 heures 1/2. Le doyen du chapitre royal et le grand aumônier de France présentèrent le corps à l'entrée de l'église; il fut porté au milieu du chœur sur une estrade, le clergé récita les prières, et on le mit ensuite dans une chapelle ardente, où il resta exposé un mois, sous la garde des officiers de la couronne, assistés du chapitre qui y disait des offices toute la journée. Tant que dura cette exposition, le public y fut admis.

Les obsèques eurent lieu le 25 octobre. La basilique était entièrement tendue de noir, y compris les voûtes. Une multitude de lampes pensiles, de bougies, de cierges, et dans le chœur une grande croix lumineuse, remplaçaient la clarté du jour. Le service divin se fit en présence de la même assistance qui avait amené le corps; le grand aumônier dit une messe solennelle. Après l'évangile, l'évêque d'Hermopolis prononça l'oraison funèbre du feu roi. La messe finie, 4 évêques bénirent le catafalque, pendant que la musique chantait le *De profundis* et le *Libera*. Après les absoutes, 12 gardes du corps descendirent le cercueil dans le caveau royal; le grand aumônier jeta dessus une pelletée de terre et la bénit, après avoir dit les prières d'usage.

Le roi d'armes s'approcha ensuite de ce caveau béant, y jeta son caducée, sa toque, sa cotte d'armes, commanda aux autres hérauts d'en faire autant, puis appela les grands officiers de la couronne pour apporter dans cette tombe les insignes d'autorité du roi défunt. Chacun vint successivement avec l'objet confié à ses soins; c'étaient : le drapeau de la garde royale, les enseignes des compagnies de gardes du corps, les éperons, les gantelets, l'écu, la cotte d'armes, le heaume, le pennon du roi, la main de justice, le sceptre et la couronne. On ne fit que présenter à l'entrée du caveau l'épée et la bannière royales; le grand maître de France y inclina aussi le bout de son bâton, et dit à haute voix : « Le roi est mort. » — Le roi d'armes répéta : « Le roi est mort! le roi est mort! le roi est mort! » et se retournant vers l'assemblée : « Prions tous Dieu pour le repos de son âme. » — Le clergé et tous les assistants tombèrent à genoux, prièrent, puis se relevèrent. En ce moment, le grand maître retira son bâton du caveau, le releva, et cria : « Vive le roi! » Le roi d'armes répéta : « Vive le roi! « vive le roi! vive le roi Charles dixième du nom, par la « grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, très-chré- « tien, très-auguste, très-puissant, notre très-honoré sei- « gneur et maître, à qui Dieu donne très-longue et très- « heureuse vie! Criez tous : VIVE LE ROI! » — Aussitôt la musique retentit, l'assemblée répond par une immense acclamation de « vive le roi! » La tombe est fermée, et la cérémonie terminée.

Funérailles de Napoléon I[er], célébrées à Paris le 15 décembre 1840. Elles eurent le caractère d'une éclatante réparation, et furent triomphales en même temps que funèbres. On les accompagna d'un appareil architectural, exécuté en charpente, en peinture ou en maçonnerie temporaire, par les plus habiles artistes, et qui avait un aspect vraiment grandiose : il commençait à Courbevoie, où une colonne, haute de 44 mèt., marquait le lieu où vint aborder la flottille de 3 bateaux à vapeur qui rapporta les restes mortels de l'Empereur, en remontant la Seine depuis le Havre. Derrière la colonne s'élevait un temple grec, où le cercueil impérial fut déposé le 14 au soir. Le lendemain, la pompe partit du pont de Neuilly, suivit l'avenue de ce nom jusqu'à l'arc-de-triomphe de l'Etoile, pénétra dans Paris par la barrière de l'Etoile, la plus majestueuse des entrées de la ville, rendue plus spacieuse encore par l'enlèvement momentané de la grille qui la ferme habituellement, descendit la grande avenue des Champs-Elysées, traversa la place et le pont de la Concorde, suivit le quai d'Orsay, l'esplanade des Invalides, et s'arrêta à la grille de l'hôtel. Toute l'avenue de Neuilly était bordée de trépieds sur des piédestaux, et de drapeaux tricolores. Autour de l'arc de l'Etoile, 12 mâts à pieds dorés faisaient flotter dans les airs des flammes tricolores, où se lisaient les noms de nos principales armées, à l'époque du consulat et du 1[er] empire. — Sur l'arc, un groupe colossal représentait l'apothéose de Napoléon, debout, devant son trône, entre le génie de la guerre et celui de la paix. Aux angles du monument, deux statues équestres figuraient, sous forme de Renommées, la Gloire et la Grandeur. — 34 co-

lonnes hexagones, en forme d'obélisques sur une haute base, et couronnées par un globe supportant une aigle dorée aux ailes éployées, bordaient les Champs-Elysées dans toute leur longueur. Un écusson, attaché au milieu de la colonne, et flanqué de 4 drapeaux tricolores, portait un nom de victoire. Dans les intervalles d'une colonne à l'autre, 36 grandes statues blanches de Victoires ailées se dressaient sur des piédestaux de près de 3 mèt. de haut; chaque statue était entre deux trépieds dorés, posés sur de semblables piédestaux, et dans lesquels brûlaient des flammes de couleur. — Quatre grandes colonnes triomphales cannelées, portant aussi une aigle aux ailes éployées, et parées à leur base de drapeaux tricolores, ornaient les 4 angles du pont de la Concorde. Sur les piédestaux des piles, 8 statues de proportions moyennes complétaient cette décoration, et représentaient : la Justice, la Prudence, la Force, la Guerre, le Commerce, les Beaux-Arts, l'Agriculture, et l'Eloquence. Au débouché du pont, sur le perron de la Chambre des Députés, une statue colossale de l'Immortalité semblait attendre le héros. — La décoration de l'esplanade des Invalides se composait de 32 statues colossales, sur piédestaux, de chaque côté de la chaussée; elles représentaient des rois et de grands capitaines de l'anc. monarchie, de la Révolution, et de l'Empire. Des trépieds dorés, semblables à ceux des Champs-Élysées, brillaient entre les statues. Derrière cette belle décoration, s'élevaient des gradins ornés de tentures et garnis par 30,000 spectateurs en habits de deuil. A l'extrémité de la chaussée, sur le quai, une statue bronzée de Napoléon, haute de 5 mèt. 30, en costume d'empereur, avec le manteau impérial, et la main gauche appuyée sur un sceptre surmonté d'une aigle, faisait face aux Invalides.

Le convoi se composait d'un immense cortége militaire, où tous les corps de l'armée étaient représentés. On y voyait un grand nombre d'officiers généraux, et le prince de Joinville avec son état-major. La garde nationale faisait la haie d'un côté, la troupe de ligne de l'autre. Au milieu du cortége, s'avançait le char funèbre, composé d'un soubassement à panneaux encadrés dans des colonnettes, et orné d'une grande draperie avec le chiffre de Napoléon. Sur le soubassement, 14 figures de femmes, représentant nos principales victoires, portaient un cénotaphe paré de la couronne, du sceptre, du manteau impérial; un grand voile transparent de crêpe noir couvrait le tout. Le char était à 4 roues pleines et dorées; 16 chevaux noirs, empanachés, caparaçonnés de housses dorées aux armes de l'Empereur, et attelés par 4 de front, tiraient ce char colossal haut de 11 mèt., long de 10, et large de 5; 8 valets de pied conduisaient par la bride le cheval extérieur de chaque côté.

Arrivé à la grille de l'hôtel des Invalides, le cercueil fut pris à l'épaule par 36 sous-officiers de la garde nationale et de l'armée de ligne, et porté à l'église, sous le dôme, dans un magnifique catafalque. L'église était toute tendue, jusqu'au 1er ordre d'architecture, de velours violet, parsemé des insignes impériaux en or. Le clergé était vêtu de violet, couleur affectée à l'office des martyrs. Le roi Louis-Philippe se trouvait sur un trône dressé à droite de l'autel; il avait près de lui les princes de la famille royale et ses aides de camp. Dès que le cortége funèbre fut entré, le prince de Joinville s'approcha du roi, et lui dit : « Sire, je vous présente le corps de l'empereur Napoléon. » — Le roi répondit : « Je le reçois au nom de la France. » Un aide de camp porta, sur un coussin, l'épée de l'Empereur au maréchal Soult, qui la remit au roi. « Général, dit S. M. au comte Bertrand, je vous charge de placer la glorieuse épée de l'Empereur sur son cercueil. » Le service divin fut célébré par l'archevêque de Paris, et termina cette grande pompe, qui dura depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures après midi, et fut favorisée par un très-beau temps de gelée. C. D—Y.

FUNERATICUM, allocation en argent donnée à la plèbe de Rome pour frais de funérailles. Elle était de 62 deniers et demi (48 fr. environ). On croit qu'elle fut instituée par Nerva. C. D—Y.

FUNF-KIRCHEN, c.-à-d. *Cinq-Eglises*, en hongrois *Pècs*, v. de Hongrie, ch.-l. du comitat de Baranya, dans une situation délicieuse, à 166 kil. S.-S.-O. de Bude; 19,500 hab. Evêché; antique cathédrale; séminaire; gymnase; eaux thermales. Beau palais épiscopal, avec une bibliothèque et un médaillier. Riches mines de houille aux environs. Vins et tabacs renommés. Commerce important. Connue, dit-on, des Romains, les Turcs la prirent en 1543, et l'occupèrent jusqu'en 1686; les Autrichiens la prirent en 1664; chemin de fer joignant Mohacz sur le Danube.

FURCA (LA), mont. des Alpes bernoises, sur la limite des cantons suisses d'Uri et du Valais, où le Rhône et la Reuss prennent leur source; 2,532 mèt. de hauteur. Elle se termine par deux pointes en fourche.

FURENS (LE), riv. de France (Loire), prend sa source à 13 kil. S.-E. de St-Etienne, qu'il traverse, et se jette dans la Loire, à 4 kil. N. de St-Rambert. Cours de 35 kil. Eaux excellentes pour la trempe de l'acier.

FURETIÈRE (Antoine), né à Paris en 1620, m. en 1688, fut procureur fiscal de l'abbaye de St-Germain-des-Prés, puis entra dans les ordres, et devint abbé de Chalivoy et prieur de Chuines. En 1662, il fut élu à l'Académie française, qui rédigeait alors son Dictionnaire, et entreprit d'en faire, pour son propre compte, un plus complet. Ses confrères l'accusèrent, en 1686, d'avoir usurpé leur travail : exclu de l'Académie pour ce fait, et dépouillé du privilége qu'il avait obtenu pour imprimer son Dictionnaire, il commença une guerre de libelles contre l'Académie, et lui intenta un procès, pendant lequel il mourut. L'ouvrage se poursuivait néanmoins, mais il ne parut que deux ans après la mort de l'auteur, sous le titre de : *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes des sciences et des arts,...* Rotterdam, 1690, 2 vol. in-fol. ou 3 vol. in-4°. C'était un ouvrage bien fait, et sur un plan différent de celui de l'Académie; Basnage le revisa et en donna une nouvelle édition, en 3 volumes in-folio, La Haye, 1701. Cette édition a passé tout entière dans le Dictionnaire de Trévoux. On a encore de Furetière : *Nouvelle allégorique, ou histoire des derniers troubles arrivés au pays d'éloquence*, 1658; *le Voyage de Mercure*, 1659, 1 vol. in-12, satire en vers et en 5 liv., qui contient la censure des diverses conditions, et surtout du charlatanisme des gens de lettres; *le Roman bourgeois*, 1666, in-8°, fig., dans lequel il a peint assez plaisamment les mœurs de la classe bourgeoise de l'époque, et réédité, avec notice et notes, par MM. Ed. Fournier et Ch. Asselineau, 1 vol. in-16, Paris, 1854; des *Poésies*. Lié avec La Fontaine, Boileau et Racine, il fournit quelques traits pour la comédie des *Plaideurs*, et fit presque seul le *Chapelain décoiffé*, qui se trouve à la suite des œuvres de Boileau. L—H.

FURGAULT (Nicolas), né en 1706 à St-Urbain (Champagne), m. en 1795, professeur de 6e, puis de 3e au collége Mazarin à Paris, a laissé : *Nouvel abrégé de la grammaire grecque*, Paris, 1746, in-8°, adopté par l'anc. Université; *Abrégé de la quantité, ou mesure des syllabes latines*, in-8°; *Dictionnaire d'antiquités grecques et romaines*, 1768 et 1786, in-8°, travail très-rudimentaire et fort incomplet; *Dictionnaire géographique, historique et mythologique portatif*, 1776, in-8°; *les Principaux idiotismes grecs*, 1784, in-8°; *les Ellipses de la langue latine*, 1780, in-12. Ces ouvrages estimables, qui, dans leur temps, ont été utiles, sont tombés dans l'oubli depuis les progrès faits par l'enseignement. L—H.

FURGOLE (Jean-Baptiste), jurisconsulte, né en 1690 à Castel-Ferrus (Armagnac), m. en 1761, avocat au parlement de Toulouse en 1714, jouit de la faveur du chancelier Dagnesseau, par les conseils duquel il composa un *Commentaire sur l'ordonnance concernant les donations*, et un *Traité des testaments et autres dispositions de dernière volonté*, 1745, 4 vol. in-4°. Il a laissé encore un *Traité de la seigneurie féodale universelle, et du franc-alleu naturel*, et un *Commentaire des substitutions*, 1767, in-12. Ses Œuvres complètes ont paru en 1776-77, 8 vol. in-8°. Furgole fut un des plus habiles et des plus savants jurisconsultes français; il a de la clarté dans le style, de la netteté dans l'esprit, et souvent beaucoup de savoir historique : ce savoir se montre surtout dans son *Traité de la seigneurie féodale*.

FURIA GENS, famille patricienne de Rome, originaire de Médullia, dans le Latium. M. Furius Camille, le vainqueur de Véies et des Gaulois, en est le représentant le plus illustre.

FURIES (du latin *furere*, être en colère), divinités de la mythologie antique, appelées chez les Grecs *Erinnyes* (c'est-à-dire, vengeresses), et par antiphrase, *Euménides* (propices, bienveillantes). Originairement, elles n'étaient autre chose que les malédictions et les exécrations personnifiées, et étaient vouées à une mission spéciale, celle de punir les enfants ingrats. Peu à peu, on agrandit leur domaine. Dans Homère, où l'on ne voit ni leur nom ni leur nombre, elles poursuivent encore ceux qui ont commis quelque faute grave envers les vieillards, les parjures, les hôtes qui ont maltraité ceux auxquels ils ont donné asile : l'Erèbe est leur demeure. Hésiode les désigne comme filles d'Uranus (le ciel) et de la Terre. Selon Eschyle, c'est la Nuit qui leur a donné l'être. Servius les fait naître de l'Achéron et de la Nuit; Hygin, de l'Ether et de la Terre;

les chants orphiques, de Pluton et de Proserpine. Les tragiques grecs, comme Homère, les représentent punissant les vivants aussi bien que les morts. Dans les *Euménides* d'Eschyle, elles figuraient au nombre de cinquante, les cheveux en désordre et entrelacés de serpents, les yeux hagards, couvertes de tuniques noires auxquelles étaient suspendues des vipères. Euripide fut le 1er qui leur donna des ailes. Chez les écrivains latins, elles président aux supplices des âmes dans les enfers, les tourmentent à coups de fouet, les donnent à dévorer aux serpents. Ce sont eux qui en ont réduit le nombre à trois, et qui les nomment *Alecto*, *Mégère* et *Tisiphone*. Quelques poëtes font mention d'une Furie principale et plus puissante, qu'ils appellent *Erinnys*. Les Furies avaient des temples à Athènes près de l'Aréopage, à Colone, à Mégalopolis, etc. On leur offrait la néphalie (libation d'eau et de miel), des brebis noires, et surtout des brebis pleines. La tourterelle et le narcisse leur étaient consacrés. *V.* Bœttiger, *les Furies d'après les poëtes et les artistes anciens*, trad. en français par Winckler, Paris, 1802, in-8°. B.

FURIETTI (Joseph-Alexandre), cardinal et antiquaire, né à Bergame en 1685, m. en 1764. Il découvrit, en 1736, deux superbes centaures, ouvrages d'Aristéas et de Papias, sculpteurs grecs, dans les fouilles de la *Villa Adriani* à Tivoli. On lui doit : *de Musivis, vel pictoriæ mosaicæ artis origine*, Rome, 1752, in-4°, histoire de la peinture en mosaïque chez les anciens, ouvrage toujours estimé.

FURINALES, *Furinalia*, fête de la déesse Furina, qui, dans l'anc. Rome, passait pour être l'une des Furies. Elle revenait annuellement le 8 des calendes de sextilis (25 juillet); un flamine sacrifiait à la déesse dans un bois sacré, au pied du Janicule, près du Tibre. C. D—Y.

FURIUS BIBACULUS (Marcus), poëte et satirique latin, né à Crémone dans le 1er siècle av. J.-C. Il avait fait beaucoup d'épigrammes contre César, et composé un poëme intitulé *Æthiopis*. Il ne reste de lui que deux fragments très-courts cités par Suétone.

FURLANETTO (Bonaventure), maître de chapelle et compositeur de musique, né à Venise en 1738, m. en 1817. Il n'a fait que de la musique sacrée, et surtout des oratorios, parmi lesquels on distingue un superbe *Dies iræ*, *les Murs de Jéricho*, *l'Epouse des Cantiques*, un *O salutaris*, etc. Il unissait dans sa manière la mélodie italienne à l'harmonie allemande.

FURNEAUX, archipel du grand Océan, au N.-E. de la Terre de Van Diémen, dans la partie E. du détroit de Bass; par 40° lat. S. et 145° 35' long. E. Découvert en 1773 par le capitaine anglais Furneaux.

FURNES, en flamand *Veurne*, v. de Belgique (Flandre occid.), jadis sur la côte et auj. à 4 kil. de la mer du Nord, et à 41 kil. O.-S.-O. de Bruges; 4,600 hab. Des canaux l'unissent à l'Yser, à Bergues et à Dunkerque. Ville malsaine; terrains marécageux. Edifices gothiques intéressants : hôtel de ville, églises Ste-Walburge et St-Nicolas. Comm. de beurre, houblon, chevaux et bestiaux. — Ruinée par les Vandales et les Normands, Furnes fut rétablie, vers 870, par Baudouin Bras-de-Fer, et prise par les Français en 1297, après une victoire de Robert d'Artois sur Guy de Dampierre, comte de Flandre, puis en 1488, 1646, 1658, 1667, 1675, 1693 et 1744; les Espagnols l'avaient reprise en 1583, les Autrichiens en 1648; les traités la rendirent aux 1ers, 1692, aux seconds, 1713, 1748. Enfin, reconquise par les Français en 1792, 93 et 94, elle fut, jusqu'en 1814, comprise dans le dép. de la Lys.

FURRUKHABAB. *V.* FEREKHABAD.

FURST, prince (allemand); FURSTEN*berg*, montagne du prince.

FURST (Walter), l'un des fondateurs de la liberté helvétique, naquit à Altorf (Uri), et mourut vers 1317.

FURSTENBERG, principauté médiatisée d'Allemagne, dans la Souabe méridionale, et dont les différentes parties se trouvent, depuis 1806, sous la souveraineté du Wurtemberg, de Bade et de la Prusse (Hohenzollern). Elle comprend les comtés de Heiligenberg, Stühlingen et Baar, et les seigneuries de Jungnau, Trochtelfingen, Hausen et Mœskirch. Superf., 190,000 hect.; 97,000 hab. — La famille de Furstenberg descend des comtes d'Urach, qui, au milieu du XIIIe siècle, construisirent le château et la ville de Furstenberg et en prirent le nom. Les différents rameaux, qui s'étaient formés au moyen âge, se réunirent dans la personne de Frédéric III, m. en 1559. Ses fils fondèrent les lignes de Kingingerthal et de Heiligenberg. La 1re se subdivisa en rameaux de Mœskirch et de Stühlingen, dont l'un s'éteignit en 1744, l'autre existe encore aujourd'hui. La 2e, créée princière en 1664, s'éteignit en 1716. Le titre de prince échut alors à la ligne de Kingingerthal, qui, plus tard, réunit toutes les possessions des Furstenberg. Cette maison a fourni un grand nombre d'hommes éminents à l'Etat et à l'Eglise. *Egon*, comte de Furstenberg, né en 1588, m. en 1635, commanda sous Tilly à la bataille de Leipzig, et devint lieutenant du cercle de Souabe. — *François Egon*, prince-évêque de Strasbourg, né en 1626, m. en 1682, fut ministre de l'électeur de Cologne, évêque de Metz en 1658, de Strasbourg en 1663, et se dévoua aux intérêts de la France. — *Guillaume-Egon*, frère du précédent, né en 1629, lui succéda dans l'évêché de Metz en 1663, dans celui de Strasbourg en 1682, fut, comme lui, ministre de l'électeur de Cologne, servit également les intérêts de la France, fut arrêté par ordre de l'Empereur, transporté à Bonn, ensuite à Wienerischneustadt, échappa à la peine capitale, grâce à l'intervention de la France, fut réintégré dans sa dignité au traité de Nimègue, resta néanmoins suspect, fut écarté de la succession de l'électeur de Cologne en 1688, mais reçut du pape le chapeau de cardinal, et mourut en 1704. — Une branche cadette de la maison de Furstenberg, celle de Weitra, fondée en 1764, existe en Autriche. Les membres de cette ligne s'appellent landgraves de Furstenberg. Leurs possessions sont situées en basse Autriche et en Moravie. E. S.

FURSTENBERG (Ferdinand de), d'une anc. famille de Westphalie, né en 1626 à Bilstein, m. en 1683, camérier du pape Alexandre VII, ensuite évêque de Paderborn et de Munster, enfin vicaire général du pape pour les pays du Nord, protégea les lettres et les arts, et leur consacra sa fortune. Heinsius, le P. Larue, Commire, reçurent ses bienfaits. Il a laissé : *Monumenta Paderbornensia ex historiâ romanâ, francicâ et saxonicâ eruta*, Paderb., 1669, et Amsterdam, 1672; *Poëmata*, Paris, 1664, qui se trouvent aussi dans les *Poëmata septem illustrium virorum*, Rome, 1656. E. S.

FURSTENBERG (Fréd.-Guill.-Franç.), homme d'Etat, né en 1729, m. en 1810. Après la paix d'Hubertsbourg, l'électeur de Cologne et prince-évêque de Munster le nomma ministre, et le chargea de l'administration de la principauté de Munster. Il rendit le bien-être à ce pays épuisé par la guerre, et devint tellement populaire, que les États de Munster, lorsqu'en 1788 il s'agit de donner un coadjuteur à l'électeur, demandèrent cette faveur pour Furstenberg. Mais l'influence de l'Autriche fit élever l'archiduc Maximilien à ce poste, et Furstenberg prit son congé. Il se voua dès lors à ses devoirs de vicaire général, et fonda l'Université catholique de Munster. E. S.

FURSTENBUND. *V.* CONFÉDÉRATION DES PRINCES.

FURSTENFELD, v. des Etats autrichiens (Styrie), au confl. de la Feistritz et de la Lafnitz, à 51 kil. E. de Gratz; 1,750 hab. Culture et fabr. impériale de tabac.

FURSTENWALDE, v. des Etats prussiens (Brandebourg), à 31 kil. O. de Francfort-sur-l'Oder, sur la Sprée; 4,100 hab. Draps, lainages, toiles, bonneterie. Belle église.

FURT, terminaison germanique, indiquant une position à l'endroit guéable d'une rivière : *Frank*FURT (Francfort), passage libre ou des Francs.

FURT, brg des Etats autrichiens (basse Autriche), près du Danube, à 18 kil. N. de St-Pœlten; 450 hab. Argile à potier estimée; houille. Sur une montagne qui le domine est la célèbre abbaye bénédictine de Gottwing (*Gotticicum monast.*), fondée en 1072, et dont on vante les collections d'antiques, d'arts, de sciences, et la bibliothèque, riche surtout en mss. et éditions du XVe siècle.

FURTH, v. de Bavière (Franconie moyenne), au confl. de la Rednitz et de la Pegnitz, à 5 kil. O.-N.-O. de Nuremberg; 19,100 hab., dont 3,000 juifs. Tribunal du cercle de Rezat. Ecoles supérieure et industrielle; quatre écoles juives, avec deux imprimeries hébraïques. Manuf. de tabacs, horlogerie en bois, orfévrerie, bijouterie, ouvrages en laque, bois, os, et corne, bimbloterie, etc. Exportation active de ces articles. Foire de 11 jours à la St-Michel. — Cette ville appartenait autrefois au burgraviat de Nuremberg, avec lequel elle fut donnée à la Bavière par le traité de Presbourg, 1805.

FURY-ET-HÉCLA, détroit de l'Amérique du N., entre l'île Cockburn et la presqu'île Melville, par 69° et 70° 12' lat. N. Découvert en 1821 par Parry, qui lui donna le nom de deux navires.

FUSARO, anc. *Acherusia palus*, petit lac dans un site très-pittoresque, à 19 kil. S.-O. de Naples.

FUSELI. *V.* FUESSLI.

FUSILIERS, soldats des compagnies du centre dans les régiments de ligne français. Il y eut des régiments de fusiliers dans l'anc. garde impériale.

FUSSEN, v. de Bavière, à 90 kil. S. d'Augsbourg, 33 S.-E. de Kempten, sur le Lech; 2,000 hab. Un traité y fut conclu, le 18 avril 1745, entre la Bavière et l'Autriche.

FUST (Jean), riche orfévre de Mayence, fut un des trois inventeurs de l'imprimerie; il est cependant probable qu'il aida Gutenberg plutôt de son argent que de ses lumières. Il y eut société entre eux dès 1450. Fust donna sa fille en mariage à Schœffer, son 3e associé, et lorsque Gutenberg se retira de l'entreprise, ils exploitèrent tous les deux l'établissement. Alors fut publié le *Psalmorum codex*, 1457, le premier livre imprimé avec date. Vers 1466, Fust vint à Paris, et l'opinion générale est qu'il y mourut de la peste. C—s.

FUSTIBALE ou FUNDIBALE, *fustibalis* ou *fundibalis*, bâton de 4 pieds de long (1m 85), muni par le milieu d'une fronde en cuir. On manœuvrait cette fronde à deux mains, et elle servait à lancer de fortes pierres à de grandes distances. Elle fut en usage dans les armées romaines du Bas-Empire. C. D—y.

FUSTIGATION. *V.* BASTONNADE.

FUX (Jean-Joseph), compositeur de musique, né en Styrie en 1660, fut maître de chapelle de la cour de Vienne pendant 40 ans. Il a laissé de la musique d'église, des opéras, quelques œuvres instrumentales, et un *Gradus ad Parnassum*, Vienne, 1725, in-fol., traité classique du contre-point et de la fugue.

FUXUM, nom latin de FOIX.

FUZELIER (Louis), littérateur, né Paris vers 1672, m. en 1752, rédigea le *Mercure de France* depuis 1744, et composa un grand nombre de pièces médiocres pour l'Opéra, le Théâtre-Italien, l'Opéra-Comique et le théâtre de la Foire. Une seule eut un grand succès, *Momus fabuliste*; c'est une critique assez fine des fables de Lamotte.

FYEN, nom danois de FIONIE.

FYROUZ. *V.* FIROUZ.

G

GABAA, v. lévitique de Palestine, dans la tribu de Benjamin, à 8 kil. N. de Jérusalem. Patrie de Saül. Détruite, lors de la guerre des Benjamites, par les 12 tribus, pour venger le déshonneur du lévite d'Ephraïm. Près de là, David défit les Philistins. Auj. *Gib.*

GABALES, *Gabali*, peuple de la Gaule (Aquitaine 1re), au N.-O. des Volces Arécomices, et au S.-E. des Arvernes. Ils habitaient le pays nommé plus tard, par corruption, *Gévaudan*, et avaient pour v. princip. *Anderitum* (Antérieux ou Javols).

GABALITANUS PAGUS, nom latin du GÉVAUDAN.

GABAON, v. de Palestine, dans la tribu de Benjamin. Josué fit alliance avec elle. Pendant un combat qu'il y livra contre 5 rois chananéens, il arrêta le soleil pour avoir le temps d'achever la victoire.

GABARDAN ou GAVARDAN, *Gavarritanus pagus*, anc. vicomté de France (Condomois), dans le gvt de Guyenne et Gascogne, au N. de l'Eauzan, à l'E. du Marsan, au S. du Bazadais, et à l'O. du Condomois propre, tirait son nom de *Gabarret*, son ch.-l.; il est auj. partagé entre les dép. des Landes et de Lot-et-Garonne.

GABARRET, ch.-l. de cant. (Landes), arr. et à 46 kil. E.-N.-E. de Mont-de-Marsan; 800 hab. Comm. de porcs, grains; draperies, toiles. Anc. capit. du Gabardan. On y voit une maison de Jeanne d'Albret et d'Henri IV.

GABARUS OLORONENSIS, nom latin du *Gave-d'Oloron*; —PALENSIS, nom latin du *Gave-de-Pau.*

GABEL, *Jablona*, v. murée des États autrichiens (Bohême), sur l'Iungferbach, à 40 kil. N.-N.-O. d'Iung-Bunzlau; 2,200 hab. Filatures et fabr. de coton; imprimeries et teintureries d'étoffes.

GABELLE (de l'allemand *gabe*, don, tribut), nom donné, dans l'origine, à toute espèce d'impôt indirect; il y avait des gabelles de vin, de drap, etc. Plus tard, il fut appliqué spécialement à l'impôt sur le sel. Cet impôt, qu'on trouve mentionné dans une ordonnance de Louis IX, en 1246, ne fut donc pas créé, comme on l'a dit, soit par Philippe le Bel en 1286, soit par Philippe le Long en 1318. Une ordonnance de Philippe VI de Valois, le 20 mars 1340, établit, au profit du fisc, le monopole du sel dans tout le royaume : 6 *gabeliers* étaient chargés de créer des greniers à sel, d'assigner à chaque famille la quantité de sel qu'elle devait tirer de ces greniers, ce qu'on appela *sel de devoir*, moyennant un prix fixé et sans droit d'en revendre une partie quelconque, ni de l'employer à des salaisons, sous peine de punition sévère; enfin de prononcer sans appel sur tous les procès en cette matière. Les États de la Langue d'oïl, puis ceux de la Langue d'oc, en 1355, protestèrent contre l'établissement, même temporaire, de la gabelle; Arras se souleva en 1356, et les seigneurs de Normandie firent résistance à la levée de l'impôt du sel sur leurs terres. Charles V établit la gabelle à perpétuité, et cette taxe, vexatoire par sa nature même, par son inégale répartition et par le mode de sa perception, s'accrut sous les règnes suivants. Sous François Ier, les provinces de l'intérieur payaient le sel à raison de 25 livres par muid; celles qui étaient situées le long de l'Océan, et où l'on exploitait les marais salants, payaient le quart et demi de la valeur de cette denrée. Il y eut des révoltes à La Rochelle et dans plusieurs villes de la Guyenne, 1542-43. Une insurrection de Bordeaux, sous Henri II, fut noyée dans le sang. Néanmoins plusieurs provinces, moyennant une somme de 1,750,000 liv., obtinrent l'exemption à perpétuité de la gabelle; on les nomma *Provinces rédimées.* C'étaient le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois, la Gascogne, le Périgord, la Marche, le Limousin, la Guyenne, les comtés de Foix, de Bigorre et de Comminges. Pour les autres provinces, Henri II adjugea à des *traitants* ou fermiers particuliers la perception de la gabelle. En 1582, on commença de concéder la ferme générale des gabelles. Comme les profits en étaient énormes, Sully voulut que l'adjudication de la gabelle se fît publiquement, et diminua d'un quart le droit sur les sels. L'élévation nouvelle du tarif sous Louis XIII amena les révoltes des *Croquants* en Guyenne, et des *Va-nu-pieds* en Normandie. Sous Louis XIV, cette administration fiscale fut réorganisée : par édits de 1664, 1668 et 1680, la contrebande du sel fut classée au rang des crimes; on érigea des tribunaux d'exception; les offices de juges, régisseurs et employés de tout grade furent vendus. Avant 1789, on distinguait : 1° les *pays rédimés*, où la valeur du sel variait depuis 6 jusqu'à 10 ou 12 liv. le quintal; 2° les *provinces franches* (Artois, Boulonais, Calaisis, Cambrésis, Flandre, Hainaut, principautés de Sedan, de Raucourt, d'Arles, îles d'Oléron et de Ré, partie de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou, Béarn, basse Navarre, pays de Soule et de Labourd), où le prix du quintal variait depuis 40 sous jusqu'à 8 ou 9 liv.; 3° les *pays de grande gabelle* ou *du grand parti* (Ile-de-France, Picardie, Champagne, Orléanais, Perche, la plus grande partie de la Normandie, Maine, Anjou, Touraine, Berry, Bourbonnais, Bourgogne), qui devaient payer annuellement 760,000 quintaux de sel, au prix de 62 fr. le quintal, et où la distribution moyenne de la denrée était de 9 liv. pesant par tête; 4° les *pays de petite gabelle* (Mâconnais, Lyonnais, Forez, Beaujolais, Bugey, Bresse, pays de Dombes, Dauphiné, Languedoc, Provence, Roussillon, Rouergue, Gévaudan et partie de l'Auvergne), dont la consommation obligée était de 640,000 quintaux au moins, au prix de 33 liv. 10 sous par quintal, et où la distribution moyenne était de 11 liv. 3/4 pesant par tête; 5° les *pays de quart-bouillon* (une grande portion de la basse Normandie), approvisionnés par des sauneries particulières où l'on faisait *bouillir* un sable imprégné d'eaux salines, et qui versaient le *quart* de cette fabrication dans les greniers du roi; la consommation y était d'environ 115,000 quintaux, la distribution de 25 liv. pesant par tête, au prix de 16 livres le quintal; 6° les *pays de salines*, qui s'approvisionnaient aux salines de la Franche-Comté, de la Lorraine et des Trois-Evêchés, et qui comprenaient, outre ces trois provinces, le Rethelois, le duché de Bar, une partie du Clermontois et de l'Alsace; la consommation y était arbitrée à 14 liv. pesant par tête, le prix du quintal à 21 liv. 10 sous, et la vente annuelle à 275,000 quintaux; 7° les *pays de franc-salé* (*V.* FRANC-SALÉ). Quand l'Assemblée constituante supprima la gabelle (loi du 10 mai 1790), il y avait 224 greniers à sel, formant 17 directions générales. Les fermiers percevaient environ 38 millions, dont 7 au plus revenaient à l'État. L'impôt sur le sel fait auj.

partie des impositions indirectes ou Droits-Réunis, dont la perception fut organisée par Napoléon Ier en 1806. Ce fut alors, comme encore aujourd'hui, un impôt de consommation réelle. Dans l'anc. monarchie, c'était un impôt arbitraire, parce que l'on taxait la population à tant par tête, qu'elle devait prendre tous les trois mois, et presque toujours à un taux supérieur aux besoins des malheureux contribuables; aussi nul impôt n'était plus vexatoire ni plus odieux que la gabelle. B.

GABELUS, parent de Tobie, vivait à Ragès en Médie, pendant la captivité. Ce fut à lui que Tobie le fils, conduit par l'ange Raphaël, alla réclamer dix talents que lui avait confiés son père.

GABELLUS, riv. de l'anc. Italie; auj. *Secchia.*

GABÈS, v. d'Afrique. *V.* CABÈS.

GABIA-LA-GRANDE, v. d'Espagne (Grenade), près du Xenil, à 9 kil. S.-O. de Grenade; 3,000 hab.

GABIAN, vge (Hérault), arr. et à 24 kil. N. de Béziers, sur la Tongue; 1,189 hab. Sources d'eau minérale froide et d'huile de pétrole. Aux environs, on trouve de la houille, du vitriol et des bélemnites fossiles.

GABIENNE (Toge ou ceinture à la). *V.* CEINTURE.

GABIES, *Gabii*, v. de l'Italie ancienne (Latium), colonie d'Albe, à 12 milles au N.-E. de Rome, chez les Volsques, près du lac Gabinus (lac de *Castiglione*). Assiégée par Tarquin le Superbe, elle lui fut livrée par l'artifice de son fils Sextus, qui feignit une querelle avec lui, passa chez les Gabiens, gagna leur confiance, et les livra aux Romains. Gabies n'existait déjà plus au temps d'Auguste. On y voit quelques restes d'un temple de Junon. Le lac de Castiglione est desséché depuis plusieurs années.

GABINIUS (Quintus), tribun du peuple l'an 613 de Rome, 140 av. J. C., fit passer une loi qui portait que l'élection des magistrats se ferait par scrutin secret. O.

GABINIUS (Aulus), tribun du peuple l'an 686 de Rome, 67 av. J.-C., proposa et fit voter une loi qui conférait à Pompée des pouvoirs extraordinaires pour combattre les pirates. Consul en 58, il fit, de concert avec Clodius, exiler Cicéron. Gouverneur de Syrie en 57, il se signala par ses exactions, défit Aristobule, roi des Juifs, non loin de Jérusalem, éleva à sa place Hyrcan, et, quoique rappelé par le sénat, alla rétablir Ptolémée Aulète sur le trône d'Egypte, en 55. De retour à Rome, il fut accusé de lèse-majesté et de concussion; Cicéron qui, sur les instances de Pompée, avait consenti à le défendre, ne put le faire absoudre sur le second chef d'accusation. Gabinius périt à Salone, en 46, dans une expédition contre les Illyriens. O.

GABINUS LACUS. *V.* GABIES.

GABLONZ, *Gablunka*, ville des Etats autrichiens (Bohême), sur la Neisse, à 39 kil. N.-E. d'Iung-Bunzlau; 4,000 hab. Industrie très-importante des draps, perles et pierres fausses; verroteries.

GABON, fl. de l'Afrique occidentale, affluant au golfe de Guinée. Source inconnue. A l'embouchure, la France a formé un comptoir, fortifié en 1841. Trafic avec les indigènes d'ivoire, de bois d'ébène et de sandal. — *Côte de Gabon*, partie de la Guinée supérieure, entre 3° 30′ lat. N. et 1° lat. S., sur le golfe de Guinée.

GABOTTO (Sébastien). *V.* CABOT.

GABRIAS ou BABRIAS. *V.* BABRIUS.

GABRIEL, c.-à-d. *Force de Dieu*, archange, qui fut envoyé à Daniel, pour lui expliquer ses visions; à Zacharie, pour lui annoncer la naissance de St Jean-Baptiste; à la Vierge Marie, pour l'avertir qu'elle serait la mère du Sauveur. Les Mahométans croient aussi qu'il a apporté le Coran à Mahomet, et qu'il a emmené leur prophète au ciel, monté sur le cheval Borak. — Une congrégation de St-Gabriel fut formée par des laïques à Bologne, en 1644, pour instruire les enfants et les ignorants dans la religion chrétienne. L—H.

GABRIEL SIONITE, orientaliste, né à Edden, dans le Liban (Syrie), vers 1577, m. en 1648, vint, à l'âge de 7 ans, à Rome, fit ses études dans le collége des Maronites, fut reçu docteur en théologie, et ordonné prêtre. En 1614, il fut emmené en France par Savary de Brèves, pour lequel il avait fait plusieurs traductions de l'arabe. Louis XIII lui accorda une pension, et le nomma professeur de langue arabe au Collége de France. Après avoir fait échouer, par la lenteur de son travail, le projet qu'avait formé Savary de Brèves de donner une Bible polyglotte, Gabriel promit à Michel Le Jay, qui entreprenait un travail du même genre, de publier dans sa polyglotte les textes syriaque et hébreu : mais sa paresse et ses prétentions excessives ayant encore compromis l'entreprise, il fut mis à Vincennes par ordre de Richelieu, et n'en sortit qu'en donnant les deux textes. On a encore de lui : *Liber psalmorum Davidis, ex arabico idiomate in latinum translatus*, Rome, 1614; *Grammatica arabica Maronitarum*, Paris, 1616, in-4°; *Geographia nubiensis*, Paris, 1619, in-4°, traduction de la géographie arabe d'Edrisi; *Liber psalmorum, ex idiomate syrio in latinum translatus*, Paris, 1625, in-4°, etc. C. P.

GABRIEL (Jacques), architecte, m. en 1686, bâtit le château de Choisy, et commença le Pont-Royal, achevé par Romain Giordano.

GABRIEL (Jacques), fils du précédent, né à Paris en 1667, m. en 1742, élève de Mansard, son parent, fit partie de l'Académie d'architecture, 1699, et fut inspecteur général des bâtiments royaux, des manufactures royales, premier ingénieur des ponts et chaussées du royaume, et chevalier de Saint-Michel. Il donna le dessin des places de Nantes, de Bordeaux, de la cour du Palais et de la belle tour de l'Horloge de Rennes, de la salle et de la chapelle des États de Dijon, et conçut le projet du grand égout qui suit à peu près l'anc. enceinte septentrionale de Paris vers les boulevards intérieurs.

GABRIEL (Jacques-Ange), fils du précédent, né en 1710 à Paris, m. en 1782, succéda à son père dans ses différentes fonctions, et entra à l'Académie d'Architecture, 1728. Il a donné le plan de la place Louis XV, auj. de la Concorde, à Paris, et construit les deux palais à colonnades qui la bordent au N., l'École militaire de Paris, le 2e étage de la cour du Louvre adossé à la Colonnade, la salle d'opéra du château de Versailles, et le château de Compiègne. Il a aussi restauré la cathédrale d'Orléans. Les compositions de Gabriel se distinguent par l'imagination, la grandeur, une bonne entente des masses; mais son goût manque quelquefois de pureté. Ses colonnades de la place Louis XV sont inférieures à la colonnade du Louvre pour la proportion des colonnes, le choix des ornements et des profils.

GABRIELI (Andrea), compositeur de musique, né à Venise vers 1520, m. en 1586, fut organiste de l'église St-Marc. Jean, son neveu, m. en 1612, est un des plus grands musiciens de l'école vénitienne; ses motets, ses symphonies, ses pièces d'orgue, sont du plus haut mérite.

GABRIELLE D'ESTRÉES. *V.* ESTRÉES.

GABRIELLE DE VERGY. *V.* COUCY (Raoul de).

GABRIELLI, nom d'une famille illustre d'Italie, originaire de Gubbio (Marche d'Ancône), et dont une branche vint s'établir en Toscane au XIVe siècle. Elle a fourni plusieurs podestats à Florence, et soutenu le parti gibelin.

GABRIELLI (Catherine), célèbre cantatrice, née à Rome en 1730, m. en 1796, fille d'un cuisinier, et élève de Porpora, eut de grands succès en Italie, en Autriche et en Russie. On parla beaucoup, au XVIIIe siècle, de la passion qu'elle avait inspirée à l'infant don Philippe, duc de Parme.

GACÉ, ch.-l. de cant. (Orne), arr. et à 25 kil. E.-N.-E. d'Argentan, sur la Touques; 1,551 hab. Comm. de bestiaux, de chevaux, et de fils de lin. Le château où naquit le maréchal de Matignon sert d'hôtel de ville.

GACÉ (Charles-Auguste de MATIGNON, comte de), né à Paris en 1646, m. en 1729, arrière-petit-fils du maréchal Jacques de Matignon, fit ses premières armes sous le duc de la Feuillade, accompagna, en 1708, le prince Edouard dans son expédition d'Ecosse, et, quoique l'affaire n'eût pas réussi, reçut le gouvernement de l'Aunis, le maréchalat, et prit alors le nom de maréchal de Matignon. B.

GACON (François), prieur de Baillon (Oise), né à Lyon en 1667, m. en 1725, versificateur satirique, attaqua les écrivains les plus célèbres de son temps; Boileau, J.-B. Rousseau et La Motte furent, entre autres, l'objet de ses plates diatribes. Ses principaux ouvrages sont : *Le poëte sans fard*, recueil de satires et d'épigrammes, Paris, 1696, 1701; l'*Anti-Rousseau*, Paris, 1712, in-12; l'*Homère vengé*, Paris, 1715, in-12; les *Odes d'Anacréon* en vers français, Paris, 1712, 2 vol. in-12, etc. C. N.

GACS, v. de Hongrie (Neograd), sur le Tugar, à 18 kil. N.-O. de Lesoncs; 4,000 hab. Fabr. de draps. Château des comtes de Forgacs.

GAD, une des 12 tribus des Hébreux, dans la Pérée, entre la demi-tribu orient. de Manassé au N. et à l'E., le pays des Ammonites au S.-E., les tribus de Ruben au S., d'Ephraïm, de Manassé occid. et d'Issachar à l'O., tirait son nom du 7e fils de Jacob; v. princ. : Ramoth-Galaad, Maspha, Rabbath-Ammon et Jabès-Galaad. Le Jourdain coulait à l'O.

GADAMÈS ou GHADAMÈS, v. de l'eyalet et à 400 kil. S.-O. de Tripoli, ch.-l. de l'oasis de son nom, par 30° 6′ lat. N., et 6° 53′ long. E. Comm. important avec Tombouctou, Sokoto, et Kouka. Près de là sont les ruines de l'anc. *Cydamus.*

Digitized by Google

GADARA ou GAZER, anc. v. de Palestine, dans la demi-tribu orient. de Manassé, cap. de la Pérée, dans la Décapole. Auj. *Kédar*.

GADDADA, riv. de l'Hindoustan (Boutan), affl. du Brahmapoutra près de Rangamotty; cours de 270 kil. Il porte, à sa partie supérieure, le nom de *Tchin-tchéou*.

GADDI (Taddeo), peintre et architecte, né à Florence en 1300, m. en 1352, étudia près de son père, qui était habile dans la mosaïque, et se perfectionna sous Giotto. Le premier de son temps, il sut donner de l'expression à ses figures, et étudia l'effet visible des mouvements de l'âme. Il a achevé la tour du dôme de Florence, et donné les dessins du *Ponte Vecchio* de cette ville. M. V.—I.

GADEBUSCH, *Dei Lucus*, v. du grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, à 19 kil. O.-N.-O. de Schwerin; 2,000 hab. Les Suédois battirent, aux environs, les Danois et les Saxons, en 1712.

GADEBUSCH (Frédéric-Conrad), écrivain allemand, né en 1719 dans l'île de Rugen, m. en 1788, fit partie de la commission législative établie par Catherine II à Moscou, et devint membre du consistoire et chef de la justice à Dorpat. Il a laissé : *Mémoire sur les historiens de la Livonie*, Riga, 1772, in-8°; *Bibliothèque livonienne*, Riga, 1777, 3 vol. in-8°; *Essais sur l'histoire et la jurisprudence de la Livonie*, Riga, 1779-85, 9 liv. in-8°; *Annales livoniennes*, de 1030 à 1761, Riga, 1780-83, 8 vol. in-8°. B.

GADÈS, en punique *Gadir*, anc. v. d'Hispanie (Bétique), célèbre par ses courtisanes, ses danseuses, et son commerce avec Carthage. Hercule y avait un temple fameux et un tombeau. Patrie de Columelle. C'est auj. *Cadix*. Le détroit de Gadès est aujourd'hui le détroit de *Gibraltar*.

GADIAGA. *V.* GALAM.

GADIATSCH, v. de la Russie d'Europe (Pultawa), sur la Psol, à 108 kil. N.-O. de Pultawa, 33 S.-E. de Romny ou Romen; 2,800 hab. Commerce de cire, blé, laines.

GADITANUM FRETUM. *V.* GADÈS.

GADO (cap DEL). *V.* DELGADO.

GADOR, brg d'Espagne (Andalousie), prov. et à 17 kil. O. d'Alméria; 2,500 hab. Riches mines de plomb.

GAEL, brg (Ille-et-Vilaine), arr. et à 26 kil. O. de Montfort, sur le Méen; 2,400 hab.

GAELS ou GALLS. *V.* CELTES et GAULE.

GAERTNER (Charles-Christian), littérateur, né en 1712 à Freiberg (Saxe), m. en 1791, professeur de morale et de rhétorique au collége Carolin de Brunswick de 1747 à 1787, est un de ceux qui contribuèrent à réformer le goût en Allemagne. Associé avec Gellert et Ramler, il travailla à Leipsick, sous la direction de Gottsched, à la traduction du *Dictionnaire* de Bayle et de l'*Histoire ancienne* de Rollin. Puis il publia, de concert avec Cramer, Schlegel, Schmid, Klopstock, les *Nouveaux matériaux pour les jouissances de la raison et de l'esprit*, ouvrage qui eut un grand succès, et que l'on connaît sous le titre de *Bremischs Beitræge*, parce qu'il paraissait à Brême. B.

GAERTNER (Joseph), botaniste et physicien, né à Calw (Wurtemberg) en 1732, m. en 1791, renonça à l'état ecclésiastique, puis à la jurisprudence, pour les sciences naturelles, étudia à Tubingue, ensuite à Gœttingue sous Haller, voyagea en Italie, en France, en Angleterre, en Hollande, fut professeur d'anatomie à Tubingue, de botanique à St-Pétersbourg, 1768-1770, et revint se fixer à Calw. Comme physicien, il construisit un télescope, un microscope solaire, et plusieurs autres instruments d'optique et d'astronomie. Comme botaniste, il a laissé : *de Fructibus et seminibus plantarum*, 2 vol. in-4°, Stuttgard et Tubingue, 1789-1791, avec un supplément qui fut publié par son fils; c'est un ouvrage classique. On a encore de lui un *Mémoire sur les mollusques*, dans les *Transactions philosophiques* de la Société royale de Londres, et un autre *Sur les zoophytes*, dans les *Spicilegia zoologica* de Pallas.

GAETAN, nom de deux familles illustres d'Italie. L'une donna, pendant plusieurs siècles, des chefs à la république de Pise et au parti gibelin : le pape Gélase II en descendait; l'autre, de Rome, fournit à l'Église plusieurs grands dignitaires, entre autres le pape Boniface VIII : elle changea en forteresse le tombeau de Cæcilia Metella sur la voie Appienne, acquit les comtés de Fondi et de Caserte, et donna naissance aux ducs de Trajetto, de Laurenzano et de Sermoneta. M. V—I.

GAÉTAN (Saint), né à Vicence en 1480, m. en 1547. D'abord jurisconsulte, il vint à Rome sous le pontificat de Jules II, qui lui donna la charge de protonotaire; il entra alors dans les ordres, et fonda en 1524, pour la réforme du clergé, l'ordre des *Clercs réguliers*, qui prit le nom de *Théatins*, de Pierre Caraffa (depuis Paul IV), archevêque de Chieti (en latin *Theate*), qui en fut le premier supérieur. (*V. Théatins*). Gaétan gouverna cet ordre après Caraffa. Il fut béatifié en 1629, et canonisé par Clément X en 1674. Fête, le 7 août.

GAÉTAN (le cardinal). *V.* CAJÉTAN.

GAETE, anc. *Cajeta*, v. très-forte du royaume d'Italie (prov. de Caserta), vaste port sur le golfe de son nom dans la Méditerranée, à 70 kilomètres N.-O. de Naples; 16,344 hab. Évêché. Belle cathédrale, contenant le tombeau du connétable de Bourbon et de curieux fonts baptismaux. Parmi les antiquités, on remarque le tombeau de Lucius Munatius Plancus, dit *Tour de Roland*, les restes d'un amphithéâtre, d'un temple de Neptune, des villas d'Adrien et de Scaurus, la tour Latratina, et une colonne à 12 faces sur lesquelles sont gravés les noms des 12 vents. — Appelée jadis *Caieta* ou *Caiata*, cette ville du pays des Aurunces (Latium), dont les anciens parlent souvent comme d'un port « très-fréquenté et plein de navires », mais dont ils n'indiquent pas l'origine, tirait son nom, soit, d'après une tradition que Virgile a suivie, de celui de la nourrice d'Énée, qui mourut sur ce rivage, soit, d'après Strabon (v, 3), du mot καιέτας ou καίατας, creux, donné par les Grecs au golfe sur lequel elle est située. Possession romaine et municipe depuis 340 av. J.-C., réparée sous Antonin le Pieux, elle tomba, avec le reste de l'Italie, au pouvoir des Ostrogoths à la fin du Vᵉ siècle, des Grecs au milieu du VIᵉ, et, quand les Lombards eurent enlevé presque aussitôt à ces derniers la plus grande partie de la Péninsule, elle resta sous la domination de l'empire byzantin. Soumise de nom à Constantinople, Gaëte ne tarda pas, sous ses gouverneurs ou ducs, à devenir de fait une république indépendante, qui se trouva enclavée, mais sans lui appartenir, dans l'empire de Charlemagne, et que les Sarrasins attaquèrent en vain en 846. Prise par les Normands du duché de Pouille au commencement du XIIᵉ siècle, elle suivit dès lors les destinées du royaume de Naples. Occupée par surprise en 1435 par Alphonse V d'Aragon, elle le fut encore par les Espagnols de Don Carlos (*V.* CHARLES III) et du comte de Montemar en 1734, par les Français en janvier 1799, et par Joseph Bonaparte en 1806. — Patrie du pape Gélase II, du cardinal Thomas ou Cajetano de Vio, Gaëte a été quelque temps l'asile de Pie IX, forcé par l'anarchie révolutionnaire de quitter Rome, 25 novembre 1848. Elle fut le dernier refuge du roi de Naples François II, qui, chassé de son royaume en 1861 par la révolution, y soutint un siége de plusieurs mois contre les Piémontais, avant de quitter ce beau pays. R.

GAÈTE (Duc de). *V.* GAUDIN.

GAFFARELLI. *V.* CAFFARELLI.

GAFFORIO (Franchino), musicien, né à Lodi en 1451, m. en 1520, fut maître de chapelle de la cathédrale de Milan. Gafforio a laissé des écrits didactiques, qui eurent leur mérite dans le temps, mais sont aujourd'hui peu instructifs; ce sont, entre autres : *Theoricum opus harmonicæ disciplinæ*, Naples, 1480, in-fol.; *Pratica musicæ*, Milan, 1496; *de Harmonicâ musicorum instrumentorum opus*, Milan, 1518; *Trattato della musica*, Venise, 1531, in-fol. M. V—I.

GAFSA, v. de l'État de Tunis. *V.* CAFSA.

GAGE (Thomas), voyageur, né en Irlande, d'une famille catholique, vers la fin du XVIᵉ siècle, m. en 1655, fut envoyé en Espagne pour faire ses études chez les jésuites, entra dans l'ordre des Dominicains, et se rendit en 1625 au Mexique, où il demeura 12 ans, prêchant les Indiens dont il apprit la langue, et s'occupant aussi de sa fortune. Il revint en Angleterre, abjura le catholicisme, se prononça dans la guerre civile pour le parti du parlement, et reçut en récompense le rectorat de Deal. Il publia alors le récit de ses voyages, et poussa ses compatriotes à s'emparer des colonies espagnoles : il s'embarqua sur la flotte qui conquit la Jamaïque, 1651, et y mourut. Son livre, intitulé : *Nouvelle description des Indes occidentales*, Londres, 1648, fut très-goûté, parce que les Espagnols avaient toujours caché l'état de leurs colonies américaines. Colbert le fit traduire en français par Beaulieu, en 1676. C. P.

GAGE (Thomas), gouverneur anglais du Massachusetts et commandant en chef des troupes royales dans l'Amérique du Nord, commit de grandes violences contre les colons insurgés, proclama la loi martiale dans Boston après la bataille de Lexington, fut contraint de s'embarquer pour l'Angleterre après celle de Bunker's-Hill, et y mourut en 1787.

GAGE DE BATAILLE, chaperon ou gant jeté à un adversaire, en signe de provocation au combat judiciaire (*V.* ce *mot*); ou encore, caution exigée de celui qui demandait ou acceptait cette espèce de duel. *V.* Crapelet, *les Cérémonies*

des gages de bataille, représentées en 11 figures, Paris, 1830, in-4° et in-fol.

GAGERN (Hans-Christophe-Ernest, baron de), publiciste et homme d'État, né en 1766 à Kleinniederheim, près de Worms, représenta la maison de Nassau au traité de Lunéville en 1801, réussit à la préserver, lors de la dissolution de l'empire germanique, en 1806, lui obtint même une augmentation de territoire, prit part au congrès de Vienne, 1815, en qualité de ministre du roi des Pays-Bas, et y insista, mais en vain, pour qu'on rendît l'Alsace à l'Allemagne. À la retraite en 1820, il mourut en 1852. On a de lui, en allemand : *Résultat de l'histoire des mœurs*, Francf., 1808-22, 6 vol. in-8°; *Histoire nationale des Allemands*, Vienne, 1812, in-4°, et Francf., 1825-26, 2 vol.; *Sur les émigrations des Allemands*, Francf., 1817, in-4°; *Ma participation à la politique*, Stuttgard, 1823-33, 4 vol.

GAGINI (Antoine), le plus grand sculpteur que la Sicile ait produit, né à Palerme en 1480, m. en 1571, aida, dit-on, Michel-Ange dans ses travaux pour le pape Jules II. La cathédrale de Palerme est remplie de statues exécutées par lui.

GAGLIUFFI (Marc-Faustin), poëte et improvisateur en latin, né à Raguse en 1764, m. à Novi en 1834. Après avoir étudié le droit, la philosophie et la littérature latine dans sa ville natale, il se rendit à Rome, entra parmi les Frères des Écoles pies, professa la rhétorique à Urbin, puis au collége Nazzareno de Rome, et étonna par ses improvisations l'Académie des Arcades. En 1798, lors de la proclamation de la république, il quitta l'habit religieux pour devenir tribun du peuple. A l'arrivée des Austro-Russes, il se réfugia à Gênes, fut quelque temps professeur d'éloquence, puis de droit civil à l'université de cette ville, se rendit à Paris, où il improvisa avec Gianni sur les victoires du 1er consul, et recueillit aussi les applaudissements de l'Allemagne et de l'Angleterre. Gênes lui a érigé une statue. M. V—I.

GAGNIER (Jean), orientaliste, né à Paris en 1670, m. en 1740, entra chez les génovéfains, mais, peu de temps après, se maria, et passa en Angleterre, où il se fit protestant. Il occupa la chaire d'arabe à Oxford, 1715. On a de lui, entre autres ouvrages : *Vie de Mahomet*, traduite d'Aboulféda, en latin, 1723, travail très-estimé; le commencement de la *Géographie* d'Aboulféda, traduit en latin, 1726. D.

GAGUIN (Robert), né à Collines en Artois, dans la 1re partie du XVe siècle, m. en 1501, entra dans l'ordre des Trinitaires, puis fut élève de Guillaume Fichet aux Mathurins de Paris, et lui succéda dans sa chaire en 1463. Son mérite le mit en crédit; élu général de son ordre en 1473, il fut chargé de négociations importantes. Louis XI l'envoya, en 1477, en Allemagne, pour tâcher de mettre obstacle au mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche. Charles VIII le nomma son ambassadeur à Rome, à Florence et en Angleterre. On a dit, mais sans preuve, qu'il fut directeur de la Bibliothèque royale. On a de lui : *Compendium supra Francorum gesta à Pharamundo usque ad annum* 1491, Paris, 1497, in-4°, dont la 2e édition, en 1500, contient une suite jusqu'en 1499; *Chroniques et histoires... de Turpin, traduites en françois*, 1527, in-4°, en lettres gothiques, etc. B.

GAHANBARS, génies ou dieux des Parsis, au nombre de 6, représentant les intervalles pendant lesquels Ormuzd se reposa lors de la création. Six fêtes de même nom leur sont consacrées, et durent chacune 5 jours.

GAHS, nom de 10 izeds de la religion des Parsis; cinq président aux 5 jours épagomènes qui complètent l'année, et les autres aux 5 parties du jour.

GAIE SCIENCE, nom que les troubadours donnaient à leur art.

GAIL (Jean-Baptiste), laborieux helléniste, né à Paris en 1755, m. en 1829, fut un éditeur infatigable des auteurs grecs. Suppléant de Vauvilliers dans la chaire de littérature grecque au Collége de France en 1791, titulaire en 1792, il conserva les traditions classiques à l'époque des troubles révolutionnaires. Il fut membre de l'Institut en 1809, et conservateur des mss. grecs et latins à la Bibliothèque impériale. Ses travaux philologiques sont plus nombreux qu'estimés. On y remarque : *Théocrite*, grec-latin-français, 1792, 2 vol. in-4°; *Anacréon*, 1793, in-4°; *Homère*, 1801, 7 vol.; *Xénophon*, 1797-1815, 10 vol. in-4°; *Thucydide*, 1807, 6 vol. in-4° et 10 vol. in-8°; *Grammaire grecque*, 1798, in-8°; *le Philologue*, 24 vol. in-8°, vaste magasin de mémoires et de dissertations philologiques, dans lequel l'auteur reproduisait, de 1817 à 1828, tous ses opuscules publiés à d'autres époques. Outre ses ouvrages imprimés, Gail en a laissé d'autres en manuscrit. J. T.

GAIL (Edme-Sophie GARRE, Mme), femme du précédent, née à Melun en 1776, m. en 1819, se fit un nom comme musicienne. Elle composa d'abord des romances et des nocturnes, très-goûtés dans les salons, puis des opéras-comiques, dont deux surtout obtinrent beaucoup de succès, *les Deux Jaloux*, en un acte, 1813, et *la Sérénade*, en un acte, 1814. La musique en est vive, légère et spirituelle.

GAIL (Jean-François), fils des précédents, né à Paris en 1795, m. en 1845. Il suppléa son père au Collége de France, et publia : *Thèse sur Hérodote*, 1813, in-8°; *Recherches sur la nature du culte de Bacchus en Grèce*, in-8°, 1821, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions; *Dissertation sur le périple de Scylax*, 1825, in-8°; une édition des *Geographi Græci minores*, in-8°, vol. 1 à 3, 1827-31; *Traduction de la grammaire grecque de Matthiæ*, en société avec Longueville, 4 vol. in-8°. J. T.

GAILDORF, v. de Wurtemberg, à 30 kil. O.-N-O. d'Ellwangen, sur le Kocher; 1,600 hab. On y remarque les tombeaux des comtes de Limpurg, et le beau château des comtes de Pückler. Exploit. de vitriol et d'alun; préparation de potasse, poix et résine.

GAILLAC, *Galliacum*, s.-préf. (Tarn), à 23 kilomètres O. d'Alby, sur la rive dr. du Tarn; 5,743 hab. Trib. de 1re instance, collége, bibliothèque. Beau pont en fil de fer. Cette ville se forma autour d'une abbaye de bénédictins, fondée en 960 par Raymond Ier, comte de Toulouse. Louis XI, étant dauphin, y tint les États du Languedoc. Bons vins rouges et blancs; comm. de grains et de plantes potagères. Patrie de Dom Vaissette et de Portal. Une statue a été érigée au général d'Hautpoul, né au château de Salette, dans les environs.

GAILLAC-TOULZA, brg (Haute-Garonne), sur le Calers, arr. et à 29 kil. S.-S.-E. de Muret; 599 hab. Comm. de grains et de bestiaux.

GAILLAN, petite v. (Gironde), arr. et à 7 kil. N.-N.-O. de Lesparre; 500 hab. Comm. de bestiaux, de cire et de laine. Église curieuse.

GAILLARD (Gabriel-Henri), historien, né à Ostel (Picardie) en 1726, m. en 1806, publia d'abord des ouvrages de littérature élémentaire : *Rhétorique française, à l'usage des demoiselles*, 1745; *Poétique française, à l'usage des dames*, 1749; *Parallèle entre les quatre Électre*, 1750; *Mélanges littéraires*, 1756. Puis il s'attacha à l'histoire, et fit paraître : *Histoire de Marie de Bourgogne*, 1757 et 1784; *Histoire de François Ier*, 7 vol., 1766-1769; *Histoire de Charlemagne*, 4 vol., 1782; *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, son meilleur ouvrage, 11 vol., 1771-1777; *Histoire de la rivalité de la France et de l'Espagne*, 8 vol., 1801; *Observations sur l'Histoire de France de Velly, Villaret et Garnier*, 1806, 4 vol. in-12. Reçu en 1761 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1771 à l'Académie Française, il a inséré de nombreux Mémoires dans les recueils de ces sociétés. On a encore de lui : une grande partie du *Dictionnaire historique*, dans l'*Encyclopédie méthodique*; une édition des *Œuvres de Du Belloy*, 1779; une *Vie de Malesherbes*, 1805, dont il fut l'ami intime pendant 40 ans; et des *Mélanges académiques*, 1806, recueil de pièces en prose et en vers, couronnées par l'Académie Française. Ses ouvrages historiques sont savants, mais pèchent par la méthode; ils sont hérissés de citations et de dissertations qui entravent la marche du récit; on lui reproche d'avoir souvent préféré l'ordre des matières (histoire militaire, ecclésiastique, civile, littéraire) à l'ordre chronologique, qui eût montré plus fidèlement la marche d'événements qui se préparent et s'amènent les uns les autres. Du reste, il recherche la vérité avec passion et sagacité, et, en outre, écrit avec élégance et correction. C. P.

GAILLON, ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 15 kil. E.-S.-E. de Louviers; 1,619 hab. Fontaine pétrifiante. Maison centrale de détention pour 1,500 condamnés, occupant l'emplacement du château que le cardinal Georges d'Amboise fit construire, de 1502 à 1509, par des artistes français, et non par Giovanni Giocondo, comme on l'a dit. Le beau portique de ce château, qui décore auj. la cour de l'École des Beaux-Arts à Paris, est de Pierre Fain, architecte rouennais. La statue de St Georges au Louvre et la fontaine de la place publique de Mantes proviennent aussi du château de Gaillon. Des constructions premières, il ne reste que le porche d'entrée flanqué de 4 tours, le beffroi de l'horloge, une tour de la chapelle, et les *oubliettes*. La grande galerie est de beaucoup postérieure. Aux environs était une chartreuse fondée par le cardinal de Bourbon, et qui fut brûlée en 1764.

GAINAS, officier romain, Goth d'origine, fut envoyé par Honorius, empereur d'Occident, au secours d'Arca-

Google

dius, empereur d'Orient, que les Barbares attaquaient; il fit assassiner, à l'instigation de Stilicon, le ministre Rufin, en 395, et, par le crédit d'Eutrope, qui succéda à ce ministre, obtint le commandement général de la milice en Orient. Bientôt il suscita une révolte pour perdre Eutrope, dont il obtint la mort, 399, exigea que l'empereur vint traiter avec lui à Chalcédoine, et demanda pour les Ariens, dont il partageait les croyances, une église dans Constantinople. Repoussé par l'énergie de S^t Jean Chrysostôme, déclaré par Arcadius ennemi public, il fut battu en Thrace, et se retira au delà du Danube, auprès d'Uldin, roi des Huns, qui le fit périr et envoya sa tête à Constantinople, en 400. C. P.

GAINSBOROUGH, paroisse et brg d'Angleterre, comté et à 25 kil. N.-O. de Lincoln, sur le Trent; 7,900 hab. Commerce important avec la Baltique. Le mariage d'Alfred le Grand et d'Ethelfride y fut célébré en 869. Le roi danois Suénon y fut assassiné en 1013. Succès de Cromwell sur Cavendish, général de Charles I^er.

GAINSBOROUGH (Thomas), peintre anglais, né en 1727 dans le comté de Suffolk, m. en 1788, acquit une grande perfection dans le portrait, mais s'est fait une réputation plus durable comme paysagiste. Ses tableaux sont recherchés pour la finesse du coloris, et pour l'expression des figures qu'il y a introduites.

GAIS, vge de Suisse, cant. et à 5 kil. N.-E. d'Appenzell; 2,671 hab., protestants. Ecole cantonale d'instituteurs primaires. Sources minérales et bains. Succès des Suisses sur les Autrichiens, en 1405.

GAIUS ou CAIUS, l'un des plus savants jurisconsultes de l'anc. Rome, contemporain, selon les uns, de Caracalla, selon les autres, d'Adrien. Ses *Institutes* ont beaucoup servi à la composition de celles de Justinien. Longtemps on n'en a eu qu'un abrégé, dans le *Breviarium* d'Alaric attribué à Anien. Niebuhr a découvert l'ouvrage même, en 1816, dans un palimpseste de Vérone. On l'a publié dans les *Ecloga juris civilis*, Paris, 1822, et séparément à Berlin en 1842; il a été trad. en français par Boulet, 1827, et Pellat, 1844. Il y a encore 536 fragments de Gaïus dans le *Digeste*. Il avait aussi écrit un Commentaire sur la loi des Douze Tables.

GAL (LE), petit pays de l'anc. France (Lyonnais), où était S^t-Romain-en-Gal (Rhône).

GALAAD, pays montagneux de l'anc. Palestine, dans la Batanée et la Pérée, où étaient les villes de *Jabès-Galaad* et de *Ramoth-Galaad* (tribu de Gad), et les *monts de Galaad* (demi-tribu orient. de Manassé).

GALADJAK, v. forte de la Turquie d'Asie (Anatolie), à 65 kil. N.-E. d'Angora; 10,000 hab. Belles ruines.

GALAM ou KAYAGA, pays de la Nigritie occid., arrosé par le Sénégal, et divisé en 2 prov., le *Gouey* et le *Kaméra*. Cap., *Galam*, sur le Sénégal, par 15° 33' lat. N., et 12° 18' long. O, à 700 kil. E. de S^t-Louis, et où les Français ont un établissement. Comm. d'ivoire, gomme, poudre d'or.

GALAN, ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. et à 36 kil. S.-E. de Tarbes; 819 hab. Comm. de grains et de mules.

GALANTHA, brg de Hongrie, comitat et à 46 kil. E. de Presbourg; 2,300 hab. Appartient aux princes d'Esterhazy.

GALAPAGOS (Iles), c.-à-d. îles des Tortues, archipel du grand Océan équinoxial, à 100 kil. O. des côtes du Pérou, entre 1° 43' lat. N., et 1° 25' lat. S., 90° 24' et 94° 22' long. O. La république de l'Equateur, qui y reléguait les malfaiteurs, les a cédées, en 1854, aux Etats-Unis, pour une somme de 15 millions de fr. Iles princip., Albemarle (la plus grande), Chatham, Norfolk, Bindloes, Cowley, Abingdon, Caldwel, Narborough, etc. Inhabitées, excepté l'île Charles, où une colonie anglo-américaine s'établit en 1832. On trouve aux Galapagos beaucoup de tortues; celles de mer sont bonnes, celles de terre malsaines.

GALASHIELS, paroisse et brg d'Ecosse (Selkirk et Roxburgh), sur la Gala, à 2 kil. de son embouchure dans la Tweed; 4,000 hab. Importantes manuf. de lainages; fabr. de bas, châles, plaids, etc.

GALATA. *V.* CONSTANTINOPLE.

GALATÉE, nymphe de la mer, fille de Nérée et de Doris, fut aimée du cyclope Polyphème, et lui préféra le berger Acis (*V. ce mot*).

GALATÉE, fille d'un roi de la Celtique, conçut une vive passion pour Hercule, et eut de lui un fils. Selon Diodore de Sicile, elle aurait donné son nom aux Gaulois.

GALATES. *V.* GALATIE.

GALATIE, anc. *Galatia*, *Gallo-Græcia*, prov. de l'Asie Mineure, entre la Bithynie et la Paphlagonie au N., le Pont et la Cappadoce à l'E., la Lycaonie au S., la Phrygie à l'O., arrosée par l'Halys et le Sangarius, traversée par la chaîne de montagnes de l'Orminium et de l'Olympe, et celle de Dindyme ou Adoréus. Ce pays était divisé en trois parties, habitées par des tribus d'origine gauloise: 1° à l'O., le pays des Tolistoboies, sur les deux rives du Sangarius, et entre ce fleuve et la Phrygie, cap. Pessinonte; v. princip.: Gordium; 2° au centre, entre le Sangarius et l'Halys, le pays des Tectosages, cap. Ancyre; 3° à l'E., entre l'Halys et la frontière de Pont et de Cappadoce, le pays des Trocmes, cap. Tavium. Chaque partie formait quatre tétrarchies. Sous Auguste, la Galatie, augmentée de la Lycaonie, fut réduite en province romaine; Théodose la divisa en *Galatie 1^re* ou *Proconsulaire*, cap. Ancyre, et *Galatie 2^e* ou *Salutaire*, cap. Pessinonte, toutes deux dans le diocèse de Pont. Elle forme auj. l'E. du sandjak de Kermian (eyalet de Khoudavendiguiar), et ceux d'Angora, Kiankari et Juzghat (eyalet de Bozoq). — En 278 avant J.-C., le pays qui forma depuis la Galatie était partagé entre les rois de Bithynie et de Syrie. Nicomède I^er, roi de Bithynie, à qui son frère Zibœas disputait le trône, appela à son secours des bandes de Gaulois, débris de l'expédition entreprise par ces barbares contre Delphes. Leur appui lui assura le trône, et il leur donna en récompense des terres situées au S. de son royaume, sur les bords du Sangarius. Avant de s'y établir, les Gaulois dévastèrent toute la partie de l'Asie Mineure baignée par la mer Egée, depuis la Troade jusqu'à la Carie. Vaincus par Antiochus Soter, roi de Syrie, 277, et par Attale I^er, roi de Pergame, 241, ils se concentrèrent dans la partie N. de la Grande Phrygie, lui donnèrent le nom de Galatie, et reçurent eux-mêmes le nom de *Gallo-Grecs*, parce qu'ils se mêlèrent à la population grecque et phrygienne du pays. Les Galates fondèrent une sorte de gouvernement aristocratique et militaire. Les 12 tétrarques réunis formaient un grand conseil, mais étaient subordonnés à une grande assemblée de 300 membres, qui se réunissaient chaque année dans un bois sacré, et avaient seuls le pouvoir de condamner à mort un Gaulois. Les tétrarchies étaient électives; mais, en cas de guerre générale, un seul chef était investi de l'autorité souveraine et absolue. Les Gallo-Grecs se mêlèrent à toutes les guerres que se firent les petits rois d'Asie, auxquels ils vendaient leurs services, aussi incommodes par leurs exigences qu'utiles par leur courage: Antiochus le Grand en avait 12,000 à la bataille de Magnésie. Les Romains profitèrent de cette alliance des Gaulois avec leur ennemi pour leur déclarer la guerre: le consul Cn. Manlius Vulso les battit, ravagea leur pays, 189-188, et les força à promettre qu'ils se renfermeraient dans la Galatie, sans inquiéter leurs voisins, et qu'ils feraient avec le roi de Pergame, Eumène, une alliance intime et durable. A la faveur de cette paix forcée, les mœurs des Galates s'adoucirent. Ils se mêlèrent à la population vaincue, adoptèrent la religion des Grecs et des Phrygiens, et s'abandonnèrent au luxe asiatique. En même temps, les tétrarchies devinrent héréditaires, et furent successivement réduites de 12 à 4, puis à 3, à 2, et enfin à une seule. Déjotarus, seul tétrarque de la Galatie, reçut du sénat le titre de roi avec une augmentation de territoire: il eut pour successeur Amyntas. Enfin Auguste réduisit la Galatie en province romaine, 25 av. J.-C. Mais l'originalité de la race gauloise ne fut pas détruite par la conquête. S^t Jérôme nous apprend qu'à la fin du IV^e siècle de l'ère chrétienne, les Galates étaient de tous les peuples asiatiques les seuls qui ne parlassent point le grec: ils se servaient encore de l'idiome national tel qu'on le parlait en Gaule, à Trèves. C. P.

GALATONE, brg du roy. d'Italie (prov. de Lecce), à 13 kil. N.-E. de Gallipoli, 25 S.-O. de Lecce; 6,175 hab.

GALATZ, anc. *Axiopolis*, v. des Principautés-Unies (Moldavie), sur la rive g. du Danube, à 175 kil. S. d'Iassy, 65 O. d'Ismail, par 45° 26' 12" lat. N., et 25° 42' 34" long. E.; 10,000 hab. Port franc très-fréquenté; la navigation, en 1857, a présenté 1,251 navires, entrée et sortie, et le commerce, une valeur de 43,400,000 fr. Bateaux à vapeur pour Vienne, Widdin, Orsowa, Silistrie, Varna, Constantinople et Trébizonde. Importation de tissus et de fils de coton, sucre, café, tabac, riz, poisson salé, huile, savon, fers, cuirs, houille, vins, épices; export. de blé, maïs, seigle, orge, avoine, graine de lin, laine, suif. — Cette ville fut prise, sur les Turcs, par les Russes, en 1789.

GALAURE (vallée de), *Vallis aurea*, pays de l'anc. France (Viennois), où étaient Epinouse (Drôme), et Salaise (Isère).

GALAXIES, fête en l'honneur d'Apollon; ainsi nommée d'une bouillie ou gâteau d'orge cuit avec du lait, qui fai-

sait la matière principale du sacrifice. De là aussi le surnom de *Galaxios* donné au dieu.

GALBA (Sergius ou Servius Sulpicius), orateur romain, préteur de Lusitanie l'an 592 de Rome, 161 av. J.-C., fit massacrer en un jour, par une odieuse perfidie, 30,000 Lusitaniens. Attaqué pour cet attentat par le tribun Scribonius Libo, que Caton l'Ancien appuya avec l'énergie de sa jeunesse, il se sauva par le pathétique : il produisit ses enfants, et excita, dit Cicéron, une « flamme d'émotion » au milieu de laquelle il échappa à la condamnation qu'il méritait. Galba est le premier qui ait ainsi introduit la passion dans l'éloquence, progrès qui tourna souvent contre la preuve et la justice. D—R.

GALBA (Servius Sulpicius), 6e empereur romain, 68-69, né près de Terracine l'an 749 de Rome, 4 av. J.-C., d'une famille noble et ancienne, fut gouverneur de l'Aquitaine, de l'Afrique, de la Germanie supérieure, et administra pendant 8 ans l'Espagne Tarraconaise. Ses légions révoltées le proclamèrent empereur en Espagne. Sévère et avare, excepté pour ses favoris, il refusa aux prétoriens le *donativum*, et voulut inutilement arrêter leur révolte, en désignant pour son successeur son fils adoptif Pison; les soldats se tournèrent vers Othon, qui aspirait à l'empire, et Galba fut massacré au Forum, avec Pison, le 15 janvier 821 (69 de J.-C.), après 7 mois de règne.

GALDI (Mathieu), né à Coperchia, près de Salerne, en 1766, m. en 1821. Il était avocat, lorsque des persécutions politiques l'obligèrent de se réfugier en France, où il embrassa la carrière des armes. Il servit sous le général Bonaparte, avec le grade de capitaine, accepta, dès le début de la campagne de 1796, une chaire de droit à Milan, fut nommé, en 1799, ministre de la république Cisalpine en Hollande, et vécut dix ans à Bruxelles. En 1809, le roi Murat le nomma préfet, puis chef de l'instruction publique dans le roy. de Naples. En 1820, Galdi présida la Chambre des représentants, et ce fut lui qui reçut le serment du roi Ferdinand. Il n'a laissé que des écrits politiques de circonstance. M. V—I.

GALE (Thomas), érudit, né dans le comté d'York en 1636, m. en 1702, fut professeur de grec à l'Université de Cambridge, puis à Londres, et membre de la Société Royale. On lui doit : *Opuscula mythologica, ethica et physica*, Cambridge, 1671, et Amsterdam, 1688, in-8o, éditions de Paléphate, Héraclite, Ocellus, Théophraste, etc.; *Historiæ poeticæ scriptores antiqui*, Londres, 1676, in-8o, éditions d'Apollodore, Conon, Parthénius, Antonius Liberalis, etc.; *Rhetores selecti*, Oxford, 1676, in-8o; *Jamblicus de mysteriis*, Oxford, 1678, in-fol.; *Historiæ anglicanæ scriptores quinque*, Oxford, 1687, in-fol.; *Historiæ Britannicæ, Saxonicæ, Anglo-Danicæ scriptores quindecim*, Oxford, 1691, in-fol. Il avait aussi préparé une édition de l'*Iter Britannicum* d'Antonin, qui fut publiée par son fils, Roger Gale, Londres, 1709. Tous ces ouvrages sont enrichis de savantes notes. C. P.

GALÉACE, espèce de grosse galère, armée de canons, quelquefois au nombre de 20. La marine française en fit usage pour la 1re fois sous Philippe le Bel. Plus tard, on remplaça les galéaces par des galères. *V.* Jal, *Dictionnaire polyglotte de marine*.

GALEAS. *V.* VISCONTI et SFORZA.

GALEATA, brg de Toscane, à 19 kil. N.-O. de Bagno; 3,388 hab. Théodoric y eut un palais. Une abbaye, dite de St-Hilaire, y fut fondée en 530; elle fut supprimée en 1784.

GALEJON, étang de France (Bouches-du-Rhône), dans la plaine de la Crau; 6 kil. sur 2; très-poissonneux. Il communique à la mer et à l'étang de Landre.

GALENUS. *V.* GALIEN.

GALEOTES, devins et interprètes des songes en Sicile. Ils se disaient issus de Galéos, fils d'Apollon.

GALEOTTI (Marzio), né à Narni en 1442, m. en 1494, professeur de belles-lettres à l'Université de Bologne, soutint qu'on peut être sauvé par les bonnes œuvres sans la foi, et fut obligé de fuir à Venise, où on l'enferma dans les cachots de l'inquisition. Le pape Sixte IV, dont il avait été le précepteur, lui ayant fait rendre la liberté moyennant une rétractation publique, il passa en Hongrie, et y devint précepteur du fils de Mathias Corvin. Il revint en Italie, après la mort de ce souverain, mais passa bientôt en France, et mourut à Lyon d'une chute de cheval, lors du passage de Charles VIII en cette ville. W. Scott l'a mis en scène dans son roman de *Quentin Durward*. M. V—I.

GALÈRE, *Caius Galerius Valerius Maximianus*, originaire de la Dacie, d'abord berger, comme l'indique le surnom d'*Armentarius* qu'il portait, se distingua par son courage dans les armées, et fut proclamé César par Dioclétien, dont il épousa la fille, en 292. D'abord malheureux dans une guerre contre les Perses, il défit ensuite leur roi Narsès, 297, et lui imposa un traité glorieux pour l'empire. Ce fut lui qui arracha à Dioclétien l'édit de persécution contre les chrétiens, 304. Devenu Auguste, 305, il régna sur l'Italie et l'Orient, se montra bassement jaloux de Constantin, prit tour à tour pour collègues Sévère, 306, et Licinius, 307, se fit battre par Maxence, qui avait été proclamé empereur à Rome, et mourut, en 311, à Sardique, des suites de ses débauches.

GALÈRE, bâtiment long et étroit, d'un petit tirant d'eau, allant à la voile et à la rame. La galère succéda à la trirème romaine, et fut adoptée par les Vénitiens et les Génois. Elle avait deux mâts avec des voiles triangulaires, et était pontée; on y pouvait placer 500 hommes (soldats pour le combat, matelots pour la manœuvre, chiourme pour ramer), et des munitions et provisions pour deux mois. Les galères avaient ordinairement 26 rames de chaque côté; il y avait de 4 à 6 rameurs sur chaque rame. Après l'invention de la poudre à canon, l'artillerie d'une galère se composa de 5 pièces de canon placées à l'avant (on se présentait de tête au combat), de 12 pierriers disposés sur les flancs, entre les rames, mais de façon à pouvoir tirer presque dans la direction de la proue, enfin de 2 pierriers placés à la poupe, enfilant le bâtiment dans toute sa longueur, soit pour repousser l'ennemi qui se serait emparé de la proue, soit pour contenir la chiourme pendant le combat. Un retranchement était formé sur le pont, à peu de distance de la proue, afin d'empêcher le canon ennemi de prolonger la galère de long en long. En France, on se servit longtemps de galères empruntées aux Vénitiens ou aux Génois. Charles VI passe pour en avoir le premier possédé. On voit paraître au XVe siècle la charge de *général des galères*. François Ier entretint 20 galères sur la Méditerranée; sous les règnes suivants, il n'y en eut jamais plus de 40 à 42, et souvent beaucoup moins. Au temps de Louis XIV, on les ornait avec le plus grand luxe. Les galères, ne pouvant lutter contre la marine moderne de haut bord, ne s'engageaient généralement qu'avec d'autres galères. L'office de général des galères fut supprimé par ordonnance de Louis XV, le 27 sept. 1748. B.

GALÈRE PARALIENNE. *V.* PARALIENNE (Galère).

GALÈRE SALAMINIENNE *V.* SALAMINIENNE (Galère).

GALÈRES (Peine des), châtiment ainsi nommé des bâtiments sur lesquels les condamnés servaient autrefois comme rameurs. Quoiqu'on en fasse mention pour la première fois dans un arrêt du parlement, en 1532, on croit que cette peine remonte au XIVe siècle. On y condamna d'abord les bohémiens, les vagabonds, les faux-sauniers, les coupables de délits de chasse, puis tous les malfaiteurs. Un édit de 1564 fixa à 10 ans le minimum de la peine; toutefois on continua de la prononcer pour 3, 5, 6 ou 9 ans. A temps ou à perpétuité, les galères emportaient l'infamie, et étaient précédées de la flagellation et de la marque ou flétrissure. Les femmes, les invalides, les estropiés et les septuagénaires n'étaient pas envoyés aux galères. Quand on supprima les bâtiments à rames, en 1748, les galériens furent employés aux travaux des ports et des arsenaux. Dans notre Code pénal, la peine des galères a été remplacée par celle des travaux forcés.

GALERICULUM, petit casque militaire en peau, chez les anc. Romains.—Petite perruque, ou peut-être toupet, à l'usage des hommes qui avaient peu de cheveux. C. D—Y.

GALÈRIUS. *V.* GALÈRE.

GALERUS, casque militaire chez les anc. Romains. Il était couvert d'une peau de bête féroce. — Perruque à l'usage des femmes et des hommes. Les cheveux en étaient fixés sur une peau de chevreau. C. D—Y.

GALESO, anc. *Galesus*, riv. du royaume d'Italie (prov. de Lecce), affluent du golfe de Tarente; cours de 20 kil. Célébré par Virgile et Horace.

GALETTI (J.-Georges-Auguste), historien, né à Altenbourg en 1750, m. en 1828, élève de Schlœzer, devint, en 1783, professeur au gymnase de Gotha, et, en 1806, historiographe et conseiller aulique du souverain de ce duché. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Histoire et description du duché de Gotha*, 1781, 7 vol. in-8o; *Histoire de Thuringe*, 1782-85, 6 vol.; *Histoire d'Allemagne*, Halle, 1785-95, 9 vol. in-4o; *Petite histoire universelle*, Leipzig, 1801-19, 27 vol.; *Histoire d'Espagne et de Portugal*, Erfurt, 1809-10, 3 vol.; *Histoire générale de la civilisation des trois derniers siècles*, Gotha, 1814, 2 vol.; *Histoire des États et des peuples de l'ancien monde*, Berlin, 1825-26, 3 vol.; *Histoire de la Grèce*, Gotha, 1826, 2 vol. in-8o, etc.

GALEVESSE, *Vadicassinus ager*, petit pays de l'anc. France, appelé aussi *Brie galeuse* ou *pouilleuse*, où étaient La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne) et Château-Thierry (Aisne).

GALFRID. *V.* Geoffroy.

GALGACUS, chef des Calédoniens, défendit longtemps son pays contre l'invasion romaine : attaqué par Agricola, l'an 84 de J.-C., il périt dans une grande bataille avec 10,000 de ses soldats, à Stone-Haven.

GALGALA, anc. v. de Palestine, dans la tribu de Benjamin, appelée aussi *Gilgal*.

GALIANI (Célestin), prélat italien, né à Foggia (Pouille) en 1681, m. en 1753, entra de bonne heure dans l'ordre des Célestins, fut procureur général de sa congrégation et professeur d'histoire ecclésiastique au collége de la Sapience à Rome, devint chapelain du roi de Naples, préfet des études royales, archevêque de Tarente et de Thessalonique, et joua le rôle de conciliateur entre le pape Benoît XIII et l'empereur Charles VI, entre le roi de Naples et Clément XII. Sa modestie l'empêcha de publier plusieurs écrits qu'il avait composés sur la physique, les mathématiques et les antiquités. On lui attribue les combinaisons de la loterie par extraits, ambes et ternes.

GALIANI (l'abbé Ferdinand), écrivain et philosophe, neveu du précédent, né en 1728 à Chieti (Abruzze citérieure), m. en 1787. Dès 1748, il se fit connaître par une *Oraison funèbre du bourreau*, parodie spirituelle des éloges académiques, publia, en 1749, un livre sérieux sur la *Monnaie*, fit une collection de matières volcaniques vomies par le Vésuve, et l'envoya, accompagnée d'une dissertation savante, au pape Benoît XIV, qui lui donna un bénéfice. Il vint à Paris, en 1759, comme secrétaire d'ambassade, et y resta dix ans. Ami de Grimm et de Diderot, il fut introduit par eux chez Mme d'Epinay et le baron d'Holbach, où son esprit le fit briller. Il joignait à un coup d'œil lumineux et profond une vaste et solide érudition, aux vues d'un homme de génie l'enjouement et les agréments d'un homme qui ne veut qu'amuser et plaire. Galiani écrivait très-facilement en français ; il donna dans cette langue des *Dialogues sur le commerce des blés*, 1770, ouvrage fort piquant et qui fit beaucoup de sensation; s'étant prononcé contre les économistes, Choiseul, qui les favorisait, demanda son rappel. De retour à Naples, il entretint avec Mme d'Epinay une correspondance suivie, publiée à Paris en 1818, 2 vol. in-8°. En littérature, Galiani procède parfois de Rabelais; le mot propre a pour lui des délices, et il vise trop à l'esprit; mais il a des pages fines, neuves, delicates; telles sont les lettres sur la *Curiosité*, sur l'*Education*, sur *Cicéron*, sur *Voltaire commentateur de Corneille*, sur *Paris*, etc. En philosophie, il partage les opinions de la société dans laquelle il vécut; il doute de tout; mais il vaut mieux que ses principes. Il a laissé un *Commentaire sur Horace*, travail savant et original, inséré dans la traduction de ce poëte par Campenon, 1821.

GALICE, anc. prov. et auj. capitainerie générale d'Espagne, au N.-O. de la péninsule hispanique, entre l'océan Atlantique au N. et à l'O., le Portugal au S., et la Vieille-Castille (prov. de Zamora, Léon et Asturies) à l'E.; entre 41° 50′ et 43° 50′ lat. N.; ch.-l., *Santiago*, ou *St-Jacques de Compostelle*. Superf., 2,937,870 hect.; 220 kil. sur 200. P p., 1,799,224 hab. Elle est subdivisée, depuis 1833, en 4 prov.: la Corogne au N.-O., Pontevedra au S.-O., Orense au S.-E., et Lugo au N.-E. Pays boisé, traversé par les monts Cantabres, et arrosé par le Minho, le Sil, la Tambre, l'Ulla, etc. Climat en général tempéré ; pluies plus abondantes que dans le reste de l'Espagne. Mines de fer, d'étain et de plomb. Agriculture arriérée; élève de bétail renommé; peu de céréales. Beaucoup de gibier dans les forêts. Industrie languissante · toiles, draps communs, papier. La côte offre de bons ports (le Ferrol, la Corogne, Vigo); pêche productive, et commerce actif. C'est un pays que, par la nature du territoire, ses produits, et le caractère de sa population, on a souvent comparé à l'Auvergne. Beaucoup de ses habitants émigrent dans les autres parties du royaume. — Les Callaiques ou Gallaïques (de *Galls* ou *Gaels*, Gaulois), l'une des cinq grandes tribus celtiques de l'Espagne, furent les plus anciens habitants du pays auquel ils ont laissé leur nom. Pêcheurs des côtes ou pasteurs des montagnes, ils défendirent avec une énergie belliqueuse ce coin stérile de l'Espagne contre les Romains, comme ils l'avaient conservé indépendant des Carthaginois. Compris pourtant dans la province d'Espagne citérieure dès 197 av. J.-C., et assujettis soixante ans plus tard par Brutus le Gallaïque, ils furent rangés par Auguste dans celle de Tarraconaise. A la fin du Ier siècle, Vespasien, divisant la Péninsule en quatre provinces au lieu de trois, rendit à ce pays son ancien nom; mais la *Gallæcia*, outre la Galice d'aujourd'hui, comprenait encore une partie du Portugal jusqu'au Duero, avec les Asturies, la Biscaye, et une partie des provinces de Léon et de Castille. Elle forma en 409 le royaume des Suèves, que les Visigoths, après bien des luttes entre les deux peuples, détruisirent en 585. Après la conquête arabe de 711, elle ne prétendit obéir ni aux Musulmans, ni aux petits rois des Asturies, successeurs de Pélage, et quand, à la fin du VIIIe siècle, les efforts de ces derniers lui eurent imposé des comtes pour garder et administrer ses cités, ces gouverneurs à leur tour aspirèrent et parvinrent à peu près à l'indépendance. Détachée une première fois du royaume d'Oviédo par Alphonse III pour son second fils Ordogno, 910, elle le fut encore, cette fois avec le titre de royaume, par Ferdinand I pour son troisième fils Garcie 1065, mais fut réunie dès 1073. Les seigneurs y conservèrent, jusqu'à la fin du XVe siècle, un pouvoir immense, qu'ils transformaient, à l'aide des bandits qu'ils soudoyaient, en un brigandage abominable. Après avoir, en 1476, organisé plus fortement la sainte *Hermandad* (*V. ce mot*), Ferdinand le Catholique envoya en Galice, 1480, un régiment de cavalerie, qui détruisit 46 forteresses, et livra au supplice ou força à la fuite, sans égard pour le rang des coupables, tous les malfaiteurs ou meurtriers. R.

GALICE (NOUVELLE-), anc. roy. espagnol du Mexique, formant le dép. actuel de Guadalaxara, et partie de ceux de Zacatecas et de San-Luis de Potosi.

GALICIE. *V.* Gallicie.

GALIEN (Claude), *Galenus*, très-célèbre médecin grec, né à Pergame l'an 131 de J.-C., m. sous le règne de Sévère, environ 70 après. Son père, l'architecte Nicon, fut son premier maître en philosophie ; Galien s'attacha surtout à l'école d'Aristote et aux stoïciens. Il reçut ensuite les leçons d'un médecin pneumatique, Satyrus, et de l'hippocratique Stratonicus; il voyagea en Grèce, visita Alexandrie, où Héraclianus fut son maître, revint à Pergame. Il alla à Rome à l'âge d'environ 32 ans. Quelques cures remarquables le firent connaître; les empereurs Marc-Aurèle, L. Vérus et Commode se l'attachèrent. Il revint dans sa patrie dans un âge avancé. Galien a écrit de nombreux ouvrages sur des sujets divers; on en portait le nombre à 750 : beaucoup ont péri. Il avait une grande réputation d'éloquence, et Athénée l'a introduit dans son *Banquet des savants*. Il inventa la 4e figure du syllogisme. On trouve chez lui beaucoup de connaissances anatomiques; il connaissait la structure du cœur, son développement chez le fœtus, beaucoup de points de l'anatomie du cerveau; mais il paraît n'avoir disséqué lui-même que des animaux. Il ignora les valvules des veines, la circulation, les vaisseaux lymphatiques, les vaisseaux chylifères, les voies par où le suc extrait des aliments pénètre dans l'intimité des tissus pour aller réparer les pertes quotidiennes. Sa physiologie est fondée sur des hypothèses d'Aristote : les quatre éléments de ce philosophe, leurs propriétés, les quatre humeurs (*sang, bile, pituite, atrabile*), qui, mélangées en proportions diverses, forment les différents tempéraments, des forces vitales présidant aux diverses fonctions, telle est la base de sa doctrine. Galien estimait Hippocrate, et fit des emprunts à ce grand observateur; mais il a tout obscurci par ses hypothèses, que les Arabes adoptèrent, et qui régnèrent dans tout le moyen âge sur la médecine, comme les idées d'Aristote sur la philosophie. Il a le mérite d'avoir cherché à rattacher les maladies aux organes, d'avoir perfectionné le diagnostic et le pronostic médical; sa thérapeutique est très-compliquée, chargée de formules; il usait largement de la saignée. Ce qui reste de ses œuvres a été publié, en grec : à Venise, 1525, 5 vol. in-fol.; et à Bâle, 1538, 5 vol. in-fol.; les meilleures éditions en latin sont celles de Mercuriali, 1576, qui est très-belle; de Gessner, Bâle, 1562, 5 vol. in-fol.; et, grec-latin, celles de René Chartier, Paris, 1639-1679, 13 vol. in-fol.; et de Kühn, Leipsick, 1821-33, 20 vol. in-8°. La plus récente est celle de M. Daremberg, en français, Paris, 1854 et suiv., 4 vol. in-8°; elle ne comprend que les traités relatifs à l'anatomie, à la physiologie, à la pathologie et à la thérapeutique. D—G.

GALIFET ou GALIFECT (Joseph de), écrivain mystique, né en 1663 à Aix, m. vers 1745. Provincial des jésuites de Lyon, il publia un traité *de Cultu sacro-sancti cordis Jesu*, qui parut à Rome, avec un mémoire de la mère Alacoque, 1726, et qu'il traduisit en français sous ce titre: *de l'Excellence de la dévotion au cœur adorable de Jésus*, Paris, 1733. Il travailla jusqu'à la fin de sa vie à établir cette nouvelle dévotion, qui fut admise en France, à la demande du clergé, en 1765.

GALIGAI (Leonora Dori, dite), femme de Concini, maréchal d'Ancre, suivit en France, en qualité de femme de chambre, Marie de Médicis, dont sa mère avait été la nourrice. Elle sut maintenir son crédit malgré toutes les

intrigues et contre les ordres de Henri IV, et devint surtout puissante pendant la minorité de Louis XIII. Après la mort de son époux (*V.* CONCINI), elle fut jetée à la Bastille, et traduite devant une commission extraordinaire, sous prévention de sortiléges. On dit que, quand on lui demanda par quel art elle avait si bien maîtrisé la reine mère, elle répondit : « Par l'ascendant d'une âme forte sur un esprit faible. » Elle fut décapitée, puis brûlée, en 1617. B.

GALILÉE, *Galilæa,* anc. prov. de la Palestine, au N., entre la Méditerranée et la Phénicie à l'O., le mont Liban et le fleuve Leontes au N., le Jourdain et le lac de Génézareth à l'E., le torrent de Kisen au S. Elle contenait les monts Carmel, Tabor et Gelboë; villes princip. : Acco ou Ptolémaïs (St-Jean-d'Acre), Séphoris ou Diocésarée, Nazareth, Cana, Béthulie, Capharnaüm. — La Galilée comprenait le territoire des tribus de Nephtali, d'Aser, de Zabulon et d'Issachar; elle fut le principal théâtre des prédications de Jésus-Christ, ce qui la fait appeler encore auj. par les Orientaux *Beled-el-Boukra* (pays de l'Évangile). A la mort d'Hérode, elle fut le partage de son fils Philippe, qui la gouverna pendant toute sa vie. Réunie momentanément à l'empire romain, 34 ap. J.-C., elle fut bientôt donnée par Caligula au petit-fils d'Hérode, Agrippa, à la mort duquel, en 44, elle fut de nouveau réduite en province romaine, avec tout le reste de la Palestine, sous le nom de Judée. Dans les derniers temps de l'empire, la Galilée fit partie de la *Palestine* 1re, qui dépendait du diocèse et de la préfecture d'Orient. Elle est auj. renfermée dans le sandjak d'Acre (eyalet de Saïda). C. P.

GALILÉE (Mer de). *V.* TIBÉRIADE.

GALILÉE (Empire de). *V.* EMPIRE.

GALILÉE (Val de), nom donné quelquefois au pays de St-Dié.

GALILÉE (en italien GALILEO, GALILEI), grand mathématicien, né à Pise le 18 février 1564, jour de la mort de Michel-Ange, m. à Florence en 1642, année de la naissance de Newton, étudia d'abord la médecine, qu'il abandonna pour les mathématiques, dont il s'était épris en lisant Euclide. Le grand-duc de Toscane le nomma, en 1589, professeur de mathématiques à l'université de Pise; Galilée y démontra dans ses leçons que la pesanteur est la même pour tous les corps, et découvrit les lois du mouvement uniformément varié. Ayant observé un jour dans l'église de Pise que les oscillations d'une lampe suspendue à une voûte étaient d'égale durée, cela lui suggéra l'invention du pendule. Il avait recours aux expériences et non aux hypothèses pour expliquer les phénomènes; aussi se vit-il persécuté par les partisans de la philosophie péripatéticienne, et obligé de quitter sa chaire en 1592. Le sénat de Venise lui offrit celle de Padoue l'année suivante. Il y inventa, en 1609, la lunette qui porte son nom, et avec laquelle il découvrit les montagnes et les vallées de la lune, les quatre satellites de Jupiter, les phases de Vénus devinées par Copernic, et les taches mobiles du soleil qui prouvent son mouvement de rotation. Il donnait, par ces découvertes, de nouvelles preuves du système de Copernic. Il put les enseigner dans les Etats de Venise; mais, rappelé instamment à Florence par le grand-duc, qui le combla de faveurs, il y fut persécuté par ses envieux. Cité à Rome, 1615, par le tribunal de l'Inquisition, dans le temps où la cour du Vatican jouissait presque partout d'une puissance suprême, on lui défendit de professer désormais la doctrine de Copernic, comme « absurde et formellement hérétique, parce qu'elle est contraire aux Ecritures. » Dix-huit ans plus tard, Galilée, croyant la vérité plus mûre, publia *Quatre dialogues sur les systèmes du monde de Ptolémée et de Copernic,* in-4°, Florence, 1632. Mandé à Rome l'année suivante, l'Inquisition le condamna à une détention perpétuelle, et lui fit prononcer à genoux l'abjuration suivante : « Moi, Galilée, dans la 69e année de mon âge, ayant devant les yeux les saints Evangiles que je touche de mes propres mains, j'abjure, je maudis et je déteste l'erreur et l'hérésie du mouvement de la terre. » En quittant le tribunal, il ne put s'empêcher de dire à demi-voix : « Et pourtant elle se meut. » Si l'on fut absurde, du moins on ne fut pas cruel envers lui; on lui donna d'abord pour prison le logement d'un des officiers supérieurs du tribunal, son ami et son élève; il obtint ensuite de rester à la campagne près de Florence, et plus tard à Florence même. Il y devint aveugle à 74 ans, et mourut quatre ans après. Galilée est le créateur de la philosophie expérimentale; comme écrivain, la pureté et l'élégance de son style l'ont rendu éminemment classique. On lui doit encore l'invention très-ingénieuse du compas de proportion, qu'il appela compas militaire, parce qu'il le destinait aux ingénieurs. Outre l'ouvrage qui fit condamner Galilée, et qui a été traduit en latin par Bernegger, Strasbourg, 1656, ses principaux écrits sont : *Sidereus nuntius,* in-4°, Florence, 1610, où il expose ses découvertes en astronomie; *Epistolæ tres de conciliatione sacræ Scripturæ cum systemate telluris mobilis,* in-4°, 1649; *Dialogues sur le mouvement et sur la résistance des fluides,* Leyde, 1638; enfin un *Traité de fortification et d'architecture militaire,* resté manuscrit. Ses œuv. ont été publiées à Florence, 1843-46, 20 vol. in-8°, avec sa *Correspondance* où l'on voit que dès 1616 il découvrit à Saturne 2 petites anses, mais qu'il ne sut pas expliquer. D—ls.

GALILÉENS, nom donné par les anc. Juifs aux chrétiens, parce que Jésus-Christ fut élevé à Nazareth en Galilée, et qu'il fit ses premiers miracles dans ce pays

GALIN (Pierre), musicien, né à Bordeaux en 1786, m. en 1821, est l'auteur de la *Méthode du méloplaste*, pour faciliter l'étude de la musique, et qui consiste dans la séparation de l'étude du rhythme de celle de l'intonation. Il a développé son système dans un écrit intitulé : *Exposition d'une nouvelle méthode pour l'enseignement de la musique.*

GALINDES, *Galindæ*, anc. peuple de la Sarmatie, au S.-O. du golfe Vénédique (auj. golfe de Dantzick).

GALINGES. *V.* CALINGES.

GALIONS, gros navires de charge, dont les Espagnols se servaient autrefois pour le commerce de l'Amérique et des Indes. Ils étaient du port de 1,000 à 1,200 tonneaux.

GALIOT DE GENOILHAC. *V.* GENOILHAC.

GALIOTE, mot qui désigna originairement une petite galère, et que l'on appliqua ensuite à de grands bateaux pontés, employés pour voyager sur les rivières et les canaux. On s'en servait encore au XVIIIe siècle; on les appelait quelquefois coches d'eau.

GALIOTE A BOMBES, bâtiment de forme arrondie, dont l'emploi fut proposé en 1681 par Bernard Renaud. Il avait deux mortiers en avant du grand mât, sur un faux tillac. On en fit l'essai avec succès contre Alger. Les galiotes ont été remplacées par les bombardes.

GALISSONNIÈRE (LA). *V.* LA GALISSONNIÈRE.

GALITSCH ou GALITZ, v. de la Russie d'Europe, sur un lac de même nom, gvt et à 116 kil. N.-E. de Kostroma; 6,000 hab. Fabr. de toiles. On croit qu'elle a donné son nom à la famille des Galitzin.

GALITZIN (Maison de), illustre famille russe, était issue, à la fin du XVe siècle, de Michel Ivanovitch Boulgakof, descendant des princes de Lithuanie, et surnommé *Galitza* (gantelet), d'un gant de cuir qu'il portait toujours à la main droite. D'autres pensent que les Galitzin prirent leur nom de la ville de Galitsch ou Galitz.

GALITZIN (Wasili ou Basile), surnommé *le Grand,* né en 1633, m. en 1713. Nommé ministre par le tzar Fédor Alexiovitch, en 1680, il lui persuada d'abolir les titres de noblesse, pour ne protéger que le mérite. Tout-puissant pendant la minorité d'Ivan V et de Pierre le Grand, et la régence de Sophie, leur sœur, il apaisa la révolte des Strélitz en 1682, conclut un traité de *paix perpétuelle* avec la Pologne en 1686, réprima les incursions des Tartares de la Crimée, 1688, mais entra dans une conspiration tramée, en 1689, contre Pierre, qui l'exila, d'abord près des frontières de Sibérie, ensuite aux environs d'Arkhangel. Il mourut dans un couvent de Moscou.

GALITZIN (Michel Ier, prince de), né en 1674, m. en 1730, servit contre les Turcs et les Suédois, devint colonel des gardes de Pierre le Grand en 1706, gouverneur de la Finlande en 1713, remporta un avantage sur la flotte suédoise dans la Baltique en 1720, prit part aux négociations qui amenèrent la paix de Nystadt, fut nommé feld-maréchal en 1724, et enfin sénateur et président du conseil de la guerre sous la tzarine Anne.

GALITZIN (Alexandre), 3e fils du précédent, né en 1718, m. en 1783, fit ses premières armes sous le prince Eugène en 1733, se distingua dans la guerre de Sept Ans, battit les Turcs à Choczim en 1769, et fut en grande faveur auprès de Catherine II, qui l'éleva au rang de feld-maréchal, et le nomma gouverneur de St-Pétersbourg.

GALITZIN (Dmitri III, prince de), ambassadeur en France en 1765, s'y lia avec les hommes célèbres de l'époque, passa ensuite en Hollande, où il donna une édition des œuvres d'Helvétius, et mourut à Brunswick en 1803. On a de lui : *Description physique de la Tauride relativement aux trois règnes de la nature,* trad. en français, La Haye, 1788, in-8°; *Traité de minéralogie,* Maëstricht, 1792, in-4°, et Helmstædt, 1796; *l'Esprit des Économistes,* Brunswick, 1796, 2 vol. in-8°, etc.

GALL (Saint), évêque de Clermont, né vers 489, m. en 554, se fit remarquer, par son savoir et sa piété, du roi d'Austrasie, Thierry Ier, qui l'appela à sa cour. Il assista

aux conciles d'Orléans en 541 et 549. Fête, le 1er juillet. Grégoire de Tours, son neveu, a écrit sa Vie.

GALL (saint), né en Irlande dans le VIe siècle, m. en 646, fut disciple de saint Colomban, qu'il accompagna en France en 585, et se retira plus tard en Suisse, où il fonda le monastère de son nom. Fête, le 16 octobre.

GALL (SAINT-) v. de Suisse, ch.-l. du canton de son nom depuis 1798, sur la Steinach, à 85 kil. E.-N.-E. de Zurich, par 47° 25′ 27″ lat. N., et 7° 2′ 31″ long. E.; 14,532 hab. Siége du gouvernement cantonal; écoles catholiques et protestantes; bibliothèque, riche en mss.; société littéraire. Filat. de coton, fabr. d'indiennes, toiles, mousselines, broderies; teintureries, blanchisseries, mégisseries. St-Gall, régulièrement bâtie en briques, se forma autour d'une célèbre abbaye fondée vers l'an 700 sous les auspices de Pepin d'Héristal, à l'endroit où Saint-Gall avait son ermitage, et supprimée en 1805. La belle église de l'abbaye subsiste toujours; les bâtiments servent de résidence aux autorités cantonales. Maison de détention et maison d'orphelins. Évêché, érigé en 1846. Les habitants de la ville, d'abord sujets des abbés de Saint-Gall, qui étaient princes d'Empire, se rachetèrent de la servitude, et obtinrent quelques priviléges des empereurs; ils n'en durent pas moins lutter jusqu'à la fin du XVIIe siècle avec les moines, pour s'en affranchir entièrement. St-Gall entra, en 1454, dans la ligue helvétique.

GALL (Canton de SAINT-), un des 22 cantons de la confédération suisse, au N.-E.; par 46° 52′-47° 32′ lat. N., 6° 26′-7° 21′ long. E., entre celui de Thurgovie et le lac de Constance au N., les cantons de Glaris, Schwytz et Zurich à l'O., des Grisons au S., et les États autrichiens (Vorarlberg) à l'E. Ch.-l., St-Gall. Superf., 2,019 kil. carr. Pop., 180,411 hab., dont 110,731 catholiques. Territoire montagneux, boisé, appuyé aux lacs de Zurich et de Wallenstadt, réunis par le canal de la Linth, bordé à l'E. par le Rhin, et arrosé par la Thur, la Sitter, la Linth. Comm. actif avec l'Allemagne par le lac de Constance. Filat. et tissage de coton et de lin, broderies, papeteries, mégisseries, construction de machines. Élève de bétail. Ce canton fut formé, en 1798, du pays de St-Gall, du Tockembourg, du Rheinthal et du pays de Sargans; il occupe le 14e rang, par l'ordre de son admission, dans la confédération, le 6e par son étendue, le 5e par sa population. On y parle allemand. En vertu de la constitution de 1831, un grand conseil de 150 membres (88 catholiques et 62 protestants), élus pour deux ans par le peuple, a le pouvoir législatif, et désigne les députés à la diète fédérale, ainsi que tous les membres des tribunaux. Une régence ou petit conseil de 7 membres, nommés pour 4 ans par le grand conseil, et présidés par un *landamman*, a le pouvoir administratif. Deux comités, l'un catholique et l'autre protestant, ont la direction des cultes et des écoles.

GALL (le moine de SAINT-), chroniqueur anonyme, écrivit en 885 les *Gestes de Charlemagne*, et dédia son livre à Charles le Gros. Il s'est proposé de donner une forme arrêtée à l'expression mobile de l'opinion publique sur le grand empereur, dont la personne historique était déjà dénaturée par les poésies populaires. Son histoire à lui-même contient bien des inexactitudes et des fables.

GALL (François-Joseph), savant médecin, né en 1758 à Tiefenbrunn, près de Pforzheim (gr.-duché de Bade), m. en 1828, est célèbre par un système localisateur des fonctions cérébrales, dont il nommait l'application, fondée sur la forme extérieure du crâne, *cranioscopie* ou *craniologie*, et à l'ensemble duquel on a assigné la dénomination de *phrénologie*. D'une famille originaire d'Italie, et fils d'un marchand, dans la boutique duquel il passa les premières années de sa vie, il montra une intelligence précoce, acquit, par l'observation, des connaissances en histoire naturelle, reçut une première instruction d'un oncle curé, fit des études régulières à Baden, puis à Brucksal et à Strasbourg, où il étudia la médecine. En 1781, il alla à Vienne continuer ses études sous Van Swieten et Stoll. Là il reçut le titre de docteur, 1785, et commença à réunir en un corps de doctrine ses idées sur la physiologie intellectuelle, et à faire des recherches sur l'anatomie du cerveau. En 1796, il ouvrit des cours particuliers sur sa doctrine. Accusé de matérialisme et de fatalisme, ses cours furent fermés par un édit impérial. Il quitta Vienne en 1805, parcourut la Prusse, la Saxe, la Suède, la Hollande, la Bavière et la Suisse. Pendant ces voyages, il étudia l'organisation exceptionnelle d'hommes éminents ou extrêmement bornés, recueillit des faits innombrables dans les écoles, dans les asiles d'orphelins et d'enfants trouvés, dans les hospices, dans les prisons, et même sur les places d'exécution; il fit des recherches multipliées sur les suicides, les idiots, les aliénés, mit à contribution les cabinets anatomiques, les musées de tableaux, de statues, de bustes antiques, et forma une nombreuse collection de crânes d'hommes et d'animaux, et de têtes moulées. Arrivé à Paris en 1807, il ouvrit à l'Athénée des cours publics qui eurent un grand succès. Mais Napoléon Ier n'aimait pas les philosophes, les idéologues, ou ceux qu'il considérait comme tels; les journaux attaquèrent Gall par le ridicule. Néanmoins il se fit naturaliser en 1819, et concourut vainement, en 1821, pour une place à l'Académie des Sciences. En 1823, il alla à Londres, n'eut pas de succès, et en conçut un chagrin qu'augmentèrent les souffrances d'un mariage malheureux. Il mourut à Montrouge, frappé dans l'organe qui avait été l'objet des travaux de toute sa vie. Suivant sa recommandation, son crâne a été placé dans la collection de têtes humaines qu'il avait rassemblées, et qu'on voit au muséum du Jardin des Plantes de Paris.—Suivant Gall, le cerveau est constitué par le rapprochement d'un certain nombre d'organes affectés à une manifestation fonctionnelle spéciale; chaque organe fait saillie à la surface du cerveau, et est appréciable par l'examen de la face externe du crâne, qui est moulée sur lui et forme bosse là où il siége. Les facultés fondamentales de l'âme, que Gall admettait, et dont il avait déterminé et localisé l'instrument, sont au nombre de vingt-sept : 1° l'instinct de la reproduction; 2° l'amour de la progéniture; 3° l'attachement; 4° le courage ou instinct de la défense; 5° le penchant à la destruction ou au meurtre; 6° la ruse; 7° l'instinct de la propriété et le penchant au vol; 8° l'orgueil; 9° la vanité; 10° la circonspection; 11° la mémoire des choses; 12° le sens des localités; 13° la mémoire des personnes; 14° la mémoire verbale; 15° le sens du langage; 16° le sens du rapport des couleurs et le talent de la peinture; 17° le sens des rapports musicaux ou talent de la musique; 18° le sens du rapport des nombres ou talent mathématique; 19° le sens de la mécanique et le talent de l'architecture; 20° la sagacité comparative; 21° l'esprit métaphysique; 22° l'esprit caustique ou de saillie; 23° le talent poétique; 24° la bienveillance et le sentiment du juste; 25° la mimique; 26° le sentiment religieux; 27° la fermeté. Il assignait aux penchants les parties latérales et postérieures-inférieures de la tête; aux sentiments, ses parties supérieures; aux facultés intellectuelles, les parties antérieures inférieures et supérieures du crâne, c'est-à-dire le front. Ce système ne supporte pas un examen sérieux. La face externe du crâne est recouverte et masquée en plusieurs points par des parties molles, dont le volume est aussi variable que l'épaisseur des os; elle n'est donc nullement moulée sur la face externe du cerveau. La base du cerveau présente autant de circonvolutions que sa convexité; or, Gall a casé tous les instruments des facultés de l'âme sur cette dernière. Il est presque aussi facile de rassembler des faits contre que pour ce système : Nemann, par exemple, s'appuyant aussi sur des faits, a placé dans la portion occipitale du cerveau les facultés les plus élevées de l'homme, que Gall a localisées dans les lobes antérieurs. De plus, le cerveau, loin d'être un agrégat d'instruments indépendants, destinés à tel ou tel acte, est un centre indivisible, dont les modifications expliquent la diversité des phénomènes. D'ailleurs le système de Gall ne s'appuie sur aucune preuve péremptoire; il est tout empirique, comme il l'avoue lui-même. Gall eut le mérite d'avoir ingénieusement systématisé les travaux oubliés ou négligés de ses prédécesseurs, et d'y avoir ajouté des faits nouveaux. Il a laissé : *Philosophisch-medicinische Untersuchungen über Natur und Kunst im kranken Zustande des Menschen*, Wien, 1791, 1 vol.; *Lettre du docteur F.-J. Gall à M. Jos.-Fr. de Retzer* (dans le *Mercure allemand*, décembre 1798), à Weimar; *Recherches sur le système nerveux en général et sur celui du cerveau en particulier*, Mémoire présenté à l'Institut de France (avec Spurzheim), Paris, 1809; *Anatomie et physiologie du système nerveux en général, et du cerveau en particulier, avec des observations sur la possibilité de reconnaître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux par la configuration de leurs têtes*, Paris, 1810-1820, 4 vol. in-fol. ou in-4°, avec fig., et atlas de 100 pl. in-fol. (les 2 premiers vol. avec Spurzheim); *Sur les fonctions du cerveau et sur celles de chacune de ses parties, avec des observations sur la possibilité de reconnaître les instincts, les penchants, les talents ou les dispositions morales et intellectuelles des hommes et des animaux par la configuration de leur cerveau et de leur tête*, Paris, 1822-1825, 6 vol. in-8°; les articles *Cerveau* et *Crâne*, dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*. V. Bénard, *Théorie des forces fondamentales dans le système de Gall et de Spurzheim*, Paris, 1836, in-8°. R. D.

GALLAIS (Jean-Pierre), écrivain politique, né à Doué près de Saumur, en 1756, m. en 1820, fut d'abord bénédictin, quitta les ordres à la Révolution, et combattit les idées nouvelles dans le *Journal général;* il s'éleva surtout avec vigueur contre la journée du 20 juin. En 1793, il lança, sous le titre d'*Appel à la postérité,* un mémoire en faveur de Louis XVI. Arrêté pour cet écrit, relâché en 1794, il rédigea, après le 9 thermidor, *la Quotidienne,* puis *le Censeur des journaux,* où il appelait le retour de la monarchie et des Bourbons. Proscrit au 18 fructidor, il se cacha pendant deux ans, publia, en 1799, l'*Histoire du 18 fructidor,* rédigea, sous le Consulat et l'Empire, le *Journal de Paris,* et fut nommé, en 1800, professeur d'éloquence et de philosophie à l'Académie de Législation. L'un des premiers il attaqua Napoléon en 1814, et devint le correspondant littéraire du czar Alexandre. Il publia alors l'*Histoire du 18 brumaire,* puis, après la deuxième Restauration, l'*Histoire de la Révolution du 20 mars.* Tous ces ouvrages, inspirés par l'esprit de parti, sont remplis d'inexactitudes. On lui doit encore une *Histoire de France depuis la mort de Louis XVI jusqu'au traité du 20 novembre* 1815, pour faire suite à Anquetil, 1820, 2 vol. in-8°; un ouvrage sur *les Mœurs et les caractères du* XIX*e siècle;* un *Cours de littérature, d'histoire et de philosophie,* etc. C. P.

GALLAM, GALLAPAGOS. *V.* GALAM, GALAPAGOS.

GALLAND (Pierre), érudit, né à Aire en 1510, m. en 1559, fut recteur de l'université de Paris en 1543, professeur d'éloquence au Collége royal en 1545, et chanoine de Notre-Dame. Il fut le maître d'A. Turnèbe. On a de lui : des *Observations* insérées dans diverses éditions de Quintilien ; *Oratio in funere Francisco regi facto,* Paris, 1547, in-4° ; *Pro schola Parisiensi contra novam academiam P. Rami oratio,* 1551, in-4° et in-8°; *de Caleto receptâ... carmen elegiacum,* 1558, in-4° ; *P. Castellani vita,* 1674, in 8°. B.

GALLAND (Antoine), orientaliste et numismate, né à Rollot près de Montdidier en 1646, m. en 1715, vint suivre à Paris les cours de langues orientales au Collége de France. En 1670, il accompagna Nointel, ambassadeur à Constantinople, apprit le grec, alla ensuite à Jérusalem, et copia une foule d'inscriptions. De retour en France, il repartit aussitôt pour le Levant, avec le titre d'*antiquaire du roi.* En 1679, il entreprit un 3e voyage. En 1701, il fut nommé membre de l'Académie des Inscriptions, et, en 1709, obtint la chaire d'arabe au Collége de France. On a de lui : *Paroles remarquables, bons mots et maximes des Orientaux,* Paris, 1694 ; *Houmaïoun namèh* (titre turc des fables indiennes de Pidpaï et Lokman), 1724, 2 vol. in-12, traduit en partie; de savantes dissertations sur des médailles grecques et latines. Il a eu part au *Menagiana,* 1693, et à la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot. Mais l'ouvrage qui l'a rendu célèbre est le recueil intitulé : *Les Mille et une nuits, Contes arabes traduits en français,* 1704-8, 12 vol. in-12, souvent réimprimé. La meilleure édition est celle de Caussin de Perceval, 1806, 9 vol. in-18, dont deux contiennent une suite inédite, avec traduction. M. Trébutien (de Caen) a aussi ajouté quelques contes inédits au recueil. Galland a négligé de traduire presque tous les vers qui sont en grande quantité dans l'original. Son style est souvent incorrect, mais plein de naturel et de simplicité. M. Lane a donné en anglais une traduction très-estimée. Galland a laissé en manuscrit un *Dictionnaire numismatique, contenant les noms des dignités, des titres d'honneur,* etc., *qu'on trouve sur les médailles antiques, grecques et romaines,* une traduction du *Coran,* une *Histoire de Saladin et de ses successeurs,* et un *Abrégé de l'Histoire de Gengis-Khan.* D.

GALLAND (André), théologien, né à Venise en 1709, de parents français, m. en 1779, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et a laissé deux ouvrages importants : *Bibliotheca græco-latina veterum Patrum antiquorumque scriptorum Ecclesiæ,* Venise, 1765-81, 14 vol. in-fol., accompagnés de notes savantes, et renfermant les écrits de 380 auteurs des sept premiers siècles; *de Vetustis canonum collectionibus,* Venise, 1778, in-4°.

GALLARATE, v. du roy. d'Italie, prov. et à 31 kil. N.-O. de Milan; 5,279 hab. Autrefois fortifiée et plus florissante. Elle fut fondée, dit-on, par une légion romaine nommée *Gallerita;* auj. ch.-l. d'arrondissement.

GALLARDON, vge (Eure-et-Loir), arr. et à 18 kil. E.-N.-E. de Chartres, près de la Voise; 1,616 hab. Belle église. Moulins à farine. Autrefois place forte; de ses fortifications il reste une vieille tour et une porte. Culture de lentilles renommées. Fabr. de tissus de coton.

GALLARGUES, brg (Gard), arr. et à 21 kil. S.-O. de Nîmes; 1,817 hab. Teinture de tournesol.

GALLAS, peuple belliqueux et féroce de l'Afrique orientale, qui domine dans la plus grande partie de l'Abyssinie (Gondar, Choa, Amhara), et dans les pays situés entre cette contrée et le Zanguebar.

GALLAS (Mathias), feld-maréchal autrichien, né en 1589 dans le comté de Trente, m. en 1647, fit ses premières armes dans la guerre de l'Espagne contre la Savoie, en 1616 et 1617, servit ensuite sous Tilly contre les Suédois et les Danois, commanda un corps de troupes en Italie contre le duc de Mantoue, fut ministre plénipotentiaire de l'empereur Ferdinand II pour l'exécution du traité de Cherasco, 1630, et revint en Allemagne prendre un commandement sous Wallenstein, dont il dénonça bientôt les projets à Ferdinand II. Nommé général en chef de l'armée impériale, il battit les Suédois à Nordlingen, 1634, surprit Philipsbourg, et, après un échec devant Deux-Ponts, s'empara de Mayence. En 1636, il passa le Rhin, secourut Dôle assiégée par le prince de Condé, et pénétra jusqu'à St-Jean-de-Losne, qu'il ne put forcer. En 1637, il contraignit le suédois Baner de lever le siége de Leipzig, enleva ses positions à Torgau, et le contraignit de faire retraite vers la Poméranie. Disgracié pour quelques échecs, il ne reprit le commandement qu'en 1643, secourut le Danemark attaqué par Torstenson, mais perdit la bataille d'Iuterbock en 1644. B.

GALLE (Les), famille de graveurs hollandais, issue de *Philippe* GALLE, né à Harlem en 1537, m. à Anvers en 1612, qui fut lui-même dessinateur habile et graveur d'une adresse remarquable. Néanmoins ses planches, manquant d'harmonie, produisent peu d'effet. — *Theodore,* son 1er fils, né à Anvers en 1560, montra encore plus d'habileté : il séjourna longtemps à Rome, puis, étant revenu dans sa patrie, publia un grand nombre de morceaux, d'après ses compositions et celles des maîtres néerlandais. Il vendait en outre des gravures, comme son père. — *Corneille* GALLE, son frère cadet, naquit dans la même ville en 1570, et alla rejoindre Théodore en Italie. A Rome, il acquit une facilité, un bon goût, une pureté de dessin, que l'on admire dans presque toutes ses œuvres : il égala les hommes les plus célèbres de sa profession, et surpassa tous les membres de sa famille. Après son retour, il publia un grand nombre de planches qui reproduisaient ou ses dessins originaux, ou les meilleures compositions des artistes néerlandais. — Son fils, qui portait le même prénom que lui, né à Anvers en 1600, grava beaucoup de portraits, surtout de jésuites, mais échoua dans les sujets d'histoire, et demeura toujours fort loin de son père. A. M.

GALLE (André), graveur en médailles, né en 1761 à St-Etienne, m. en 1844. Ouvrier chez un fabricant de boutons, puis chez un orfévre de Lyon, il vint étudier la gravure à Paris, et se fit connaître par une médaille de la *Conquête de la haute Egypte.* Il exécuta d'autres médailles sur le *Retour d'Egypte,* la *Prise de Vienne,* la *Prise de Presbourg,* la *Bataille d'Iéna,* la *Bataille de Friedland,* la *Bataille de Wagram,* le *Portrait de l'Empereur,* pour le couronnement de Napoléon, obtint le prix décennal en 1809, et fut chargé de graver le billet de banque de 500 fr. On lui doit encore les médailles de *Bonaparte à Fréjus, l'Entrée de Louis XVIII à Paris, la Duchesse d'Angoulême quittant la France et reçue par l'Autriche, la Mort de Louis XVI, la Conquête d'Alger, la Translation des cendres de Napoléon,* les portraits de *Lamoignon,* de *Malesherbes,* de *Descartes,* de *Louis XVIII,* de *Charles X,* de *Watt,* etc. Ses œuvres se distinguent par la finesse et la perfection délicate du travail. Il entra à l'Institut en 1820. *V.* Raoul-Rochette, *Notice sur Galle,* 1848. B.

GALLE (Tours de), nom donné à certains édifices antiques de la France, selon les uns parce qu'ils furent bâtis par les Gaulois, et selon les autres parce qu'ils étaient faits de *galet* ou galle.

GALLÈCES, *Gallæci. V.* CALLAIQUES.

GALLEGO, riv. d'Espagne, affluent g. de l'Ebre, à Saragosse. Source dans les Pyrénées; cours de 130 kil.

GALLES (Principauté de), en anglais *Wales,* anc. *Cambria,* une des parties de la monarchie anglaise, dans l'île de la Grande-Bretagne, à l'O., par 51° 22'-53° 26' lat. N., et 5° 50'-7° 55' long. O.; entre la mer d'Irlande au N., le canal St-Georges à l'O., le canal de Bristol au S., et l'Angleterre propre (comtés de Monmouth, Hereford, Shrop et Chester) à l'E. Superf., 13,141 kil. carrés; 140 kil. sur 65. Pop., 1,111,795 hab., de race celtique, Gaëls ou Kymris. Elle est divisée en 12 comtés (*V.* ANGLETERRE). Le pays de Galles, qu'on a surnommé *Petite-Suisse,* est sillonné par les monts Cambriens, et très-montagneux, mais sans sommets bien élevés; le Snowdon n'a que 1,084 mètres de hauteur. Climat froid et salubre. Peu de cours d'eau remarquables : la Severn, la Dee, qui traverse le lac Bala. Exploit. des mines de cuivre, de plomb, de fer, de houille.

Digitized by Google

Carrières de marbre et d'ardoises. Industrie métallurgique et manufacturière très-développée. Sol fertile, mais peu et mal cultivé. Élève de bestiaux et chevaux. — Le pays de Galles était habité, au temps des Romains, par les Ordovices au N. et les Silures au S.; Suétonius Paulinus vainquit les premiers, Agricola les seconds, mais sans les soumettre. Les Gallois repoussèrent encore les Anglo-Saxons, les Danois, les Normands, et furent gouvernés par des chefs nationaux et indépendants jusqu'en 1283; Édouard I[er] réunit alors le pays à l'Angleterre; toutefois la réunion ne fut complète que sous Henri VIII, en 1536. Depuis Édouard II, l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre porte le titre de *prince de Galles*. On parle encore, dans les montagnes du pays de Galles, un idiome particulier, issu de l'ancien gaélique. Les habitants ont conservé l'originalité de leur caractère et une partie de leurs mœurs : ils sont bons, généreux, hospitaliers, vifs et irascibles, et naïvement superstitieux. B.

GALLES (NOUVELLE-), ou MAINE OCCIDENTAL, en anglais *New-Wales* ou *West-Main*, vaste contrée de l'Amérique anglaise (Nouv.-Bretagne), dans le gvt du Canada; par 47° 30'-64° lat. N., et 83°-108° long. O.; entre la mer d'Hudson à l'E., le golfe de Chesterfield au N., les Montagnes Rocheuses à l'O., et le Canada au S.; 2,200 kil. sur 450. Pop., 40,000 hab. indigènes. Le Churchill la divise en Nouvelle-Galles septentrionale et Nouvelle-Galles méridionale. Climat très-froid, mais sain. Peu de végétation. Comm. de fourrures à *Fort-York*, près de l'embouchure du Nelson. B.

GALLES DU SUD (NOUVELLE-), *New-south-Wales*, vaste région occupant le centre de la côte orientale de l'Australie, et la plus ancienne des colonies anglaises de ce grand continent. Elle s'étend entre 37° 32' et 29° 50' lat. S., depuis le cap Howe jusqu'à la pointe Danger, et depuis la côte jusqu'à 138° 40' de long. E. à l'intérieur. Victoria et Queen's-land, qui jadis en faisaient partie, en ont été détachées il y a peu d'années. Elle est traversée par les montagnes Bleues, et arrosée par le Darling, le Morrumbidgi, l'Hawkesbury. Pop., 13,000 hab. en 1802; 37,068 en 1821; 130,856 en 1841; 365,653 en 1864. Cap., *Sidney*. Depuis 1841, elle est remplacée, comme lieu de déportation, par l'île de Van Diémen ou Tasmanie. Climat assez salubre, quoique les chaleurs soient très fortes. La population est divisée en 2 classes, celle des émigrants libres, et celle des déportés (*convicts*) et de leurs descendants. Les indigènes sont de race nègre. Depuis 1851, l'administration est confiée à un gouverneur nommé par la mère-patrie, recevant 175,000 fr. de traitement, et assisté d'un conseil exécutif de 21 membres au moins, nommés par lui; et à une assemblée législative de 54 membres, nommés pour 5 ans par les colons libres, sauf un tiers par le gouverneur. Les principales villes sont, après Sidney, Paramata, New-Castle, Maitland, Port-Macquarie, Bathurst et Goulburn. Élève considérable de moutons. En 1861, la valeur totale des export. et des import. dépassa 309 millions de francs. Pêche de la baleine. Il y a des mines de plomb, de fer, de houille. En 1852, on a recueilli 818,751 onces d'or. — La colonie de la Nouvelle-Galles du Sud fut fondée en 1788 par le commodore Philips, qui aborda à Botany-Bay. B.

GALLES (Ile du PRINCE DE) ou POULO-PENANG, île de l'Asie, dans l'océan Indien, à 3 kil. de la côte O. de la presqu'île de Malacca, à l'entrée du détroit de Malacca, par 5° 15' lat. N. et 98° 5' long. E. Superf., 416 kil. car.; 60,000 hab. Ch.-l., *Georgetown*. Climat sain. Culture des épices. Elle faisait jadis partie du roy. de Keddah; elle fut donnée au capitaine Light, qui avait épousé la fille du roi, et qui la vendit, en 1786, à la Compagnie des Indes.

GALLES, *Galli*, prêtres de Cybèle, qui tiraient leur nom du Gallus, fleuve de Phrygie, pays où ce culte prit naissance. Les galles étaient eunuques. Ils célébraient, à certains jours de l'année, leurs mystères, pendant lesquels ils paraissaient possédés d'une fureur divine, produite par une musique de trompettes, de flûtes, de tympanons, de cantiques sacrés, et de cantiques improvisés, qu'on appelait *Galliambes*. Les mystères se passaient en présence d'un certain nombre de spectateurs, parmi lesquels il s'en trouvait toujours qui, exaltés par ce qu'ils voyaient et entendaient, entraient aussi dans une sainte fureur, et se consacraient à Cybèle en se faisant eunuques eux-mêmes dans son temple. Ainsi se recrutait cette corporation religieuse. Les galles se répandirent, avec leur culte, en Syrie, en Grèce, en Afrique, dans tout l'empire romain. Ils furent introduits à Rome l'an 547 de la ville, 206 av. J.-C. : alors on transporta à Rome la statue de la mère Idea, quelques-uns de ses prêtres l'accompagnèrent, et, depuis, ce furent toujours des Phrygiens qui remplirent les fonctions de galles. Ils formaient un collége dont on ignore l'effectif, et qui avait un chef appelé archigalle. (*V.* ce *mot*). Outre les galles réguliers, il y avait des galles libres : c'étaient des mendiants qui couraient les campagnes avec une statue de Cybèle, et faisaient le métier de devins en feignant d'être possédés de la fureur divine, le tout pour gagner une aumône. Le costume des galles était féminin : il se composait d'une stole blanche à manches, serrée sur la ceinture, de brodequins jaunes, d'une mitre pour coiffure (*V.* MITRE), et de quelques petites images attachées sur la poitrine. Quelquefois la stole était couverte de petits morceaux de pourpre, découpés en fer de lance, et tombant de toutes parts. C. D—Y.

GALLET, chansonnier français, né vers 1700, m. en 1757; il était épicier à Paris, rue des Lombards, et se lia avec Piron, Collé, Panard, Favart; il composa seul, ou en société avec ses amis, des chansons et des comédies. Négligeant pour le théâtre et le cabaret son commerce d'épicerie, il fit banqueroute en 1751, et mourut pauvre. Il donna à l'Opéra-Comique quelques ouvrages qui n'ont pas été imprimés. Il composa aussi des parodies : *La Ramée et Dondon*, sur la *Didon* de Le Franc de Pompignan, et *Marotte*, sur la *Mérope* de Voltaire. On a joué sur le théâtre des Variétés, en 1806 : *Gallet, ou le Chansonnier droguiste*. Gallet fut un chansonnier plein de gaieté, de verve et d'esprit. C. P.

GALLI (Jean-Antoine), célèbre médecin et chirurgien, né à Bologne en 1708, m. en 1784, a été le fondateur des cours d'accouchement en Italie. Pour faciliter l'étude de cette partie de l'art, il fit exécuter en cire et en terre cuite coloriée les différentes parties du corps, ainsi que les instruments anciens et modernes employés dans l'opération. Ces pièces formèrent un véritable musée : le pape Benoît XIV en fit l'acquisition, et les donna à l'université de Bologne. M. V—L.

GALLI (Philippe), chanteur célèbre, né à Rome en 1783, m. à Paris en 1853, fut destiné par son père à la carrière ecclésiastique; mais il se passionna de bonne heure pour la musique, fréquenta les salons, et, en 1804, débuta au théâtre de Bologne. Une maladie l'éloigna de la scène pendant 8 ans; quand il y reparut, sa voix de ténor était changée en une basse magnifique. Rossini écrivit pour lui des rôles de toute nuance et de tout caractère. En 1825, Galli parut sur le Théâtre-Italien de Paris, et, plus tard, il fut nommé professeur de chant au Conservatoire de musique. Une maladie nerveuse l'empêcha d'exercer ses fonctions. Il réunissait au plus haut degré la puissance de l'expression dramatique et la verve bouffonne.

GALLIA, nom latin de la GAULE.

GALLICANE (Eglise). *V.* EGLISE.

GALLICANUS. *V.* VULCATIUS.

GALLICIE ou GALICIE (royaume de), en polonais *Halicz*, en allem. *Galizien*, division politique et administrative de l'empire d'Autriche, formée d'une partie de l'anc. Pologne, entre la Pologne russe au N., la Silésie prussienne et la Silésie autrichienne à l'O., la Hongrie et la Bukowine au S., les gouvernements russes de Volhynie et de Podolie à l'E.; par 47° 43' et 50° 50' 10" lat. N., et 16° 37'-24° 14' long. E.; ch.-l., *Lemberg*. Superf., 77,650 kil. carr.; 590 kil. sur 170. Pop., 4,597,470 hab., polonais, allemands, juifs, roumains, etc., en majorité catholiques ou grecs-unis. Elle est divisée en 17 cercles : Lemberg, Wadowice, Sandec, Tarnow, Rzeszow, Sanok, Sambor, Przémysl, Zolkiew, Zloczow, Tarnopol, Brzezani, Stry, Stanislawow, Kolomea, Cracovie, ch.-l. de même nom, et Czortkow, ch.-l. Zaleszcyki. Le pays est appuyé au S.-O. sur la chaîne des Carpathes, qui contient des mines très-considérables de plomb argentifère, de cuivre, de fer et de sel gemme; partout ailleurs il est plat, arrosé par beaucoup de cours d'eau, la Vistule, la Biala, le San, le Boug, le Dniester, le Pruth, le Sered, etc. Il y a beaucoup de sources minérales, d'étangs, de marécages, le lac Fichsee, etc. Climat rigoureux. Sol très-fertile en grains, plantes oléagineuses, tabac, lin, chanvre, fruits, etc., et cependant l'agriculture est peu florissante. Élève de bestiaux, chevaux, abeilles. Industrie peu avancée : hauts-fourneaux, fabr. de toiles, draps, papier, bijouterie en faux, poterie. Comm. de transit. — La Gallicie ne porte ce nom que depuis sa réunion à l'Autriche en 1772. Elle s'appelait autrefois *Russie-Rouge* et *Lodomirie* (*V. ces mots*). Composée de vingt cercles jusqu'en 1849, par l'annexion de la république de Cracovie en 1846, et la réunion de la Bukowine, elle perdit en 1850 cette province; le reste forme un gouvernement supérieur, divisé en deux pays de la couronne, *Cracovie* et *Galicie occidentale*, avec 5 cercles (*V.* CRACOVIE, LEMBERG ou GALICIE

ORIENTALE). — GALICIE (Nouvelle). *V. Supplément.*

GALLICUM FRETUM, nom latin du détroit du PAS-DE-CALAIS.

GALLICUS SINUS, nom latin du golfe du LION.

GALLIE (Val de), petit pays de l'anc. France (Ile-de-France), où étaient Rennemoulin et Gif (Seine-et-Oise).

GALLIEN, *P. Licinius Egnatius Gallienus,* empereur romain, fut nommé César par le sénat en même temps que Valérien, son père, fut salué Auguste, 253. Celui-ci ayant été vaincu et retenu prisonnier par Sapor, roi des Perses, 260, il gouverna seul, et vit pendant tout son règne les usurpateurs déchirer l'empire, et les Barbares l'envahir de toutes parts. Il assista avec indifférence au démembrement de ses Etats, ne s'occupant que de ses plaisirs. C'est l'époque dite des Trente Tyrans. Gallien combattit seulement Ingénuus en Illyrie, Postumus en Gaule, et les Goths, qui, repoussés de l'Asie par Odénat, battus en Grèce par l'historien Dexippe et les Athéniens, s'étaient jetés sur l'Illyrie. Il n'eut raison de ces Barbares qu'en détachant d'eux les Hérules, flattés du consulat accordé à un de leurs chefs, 267. Il fut assassiné par un de ses officiers, au moment où il allait forcer dans Milan Auréolus, que les légions d'Illyrie avaient proclamé empereur, 268. O.

GALLION (Junius Annæus Novatus), frère de Sénèque, était proconsul en Achaïe, quand St Paul fut amené devant son tribunal par les Juifs qui demandaient sa condamnation. Il refusa de juger l'apôtre. C'est de là qu'est venu le nom de *gallionistes* donné aux indifférents en matière religieuse. Enveloppé dans la disgrâce de son frère, Gallion se tua.

GALLIPOLI, *Callipolis*, v. de la Turquie d'Europe (Andrinople), double port à l'extrémité E. de la presqu'île de son nom, sur le bord O. du détroit de Gallipoli qui forme l'entrée N. de celui des Dardanelles, à 162 kil. S. d'Andrinople, à 212 kil. O.-S.-O. de Constantinople, par 40° 25' 33" lat. N., et 24° 17' 15" long. E.; 17,000 hab. Anc. ch.-l. de l'eyalet des Iles, et auj. ch.-l. d'un livah; évêché grec. Station des bateaux à vapeur européens. Comm. actif; maroquins renommés. Export. de soie, cotons, peaux, laines, grains. Les maisons, peintes de couleurs différentes, sont entourées de jardins. La ville est défendue par 14 châteaux forts ou batteries. Ses rues sont étroites, tortueuses, sales, sans pavé. Elle fut, en 1356, la 1re conquête des Turcs en Europe. Bajazet Ier y fit élever une grosse tour que l'on voit encore aujourd'hui. — La presqu'île de Gallipoli, anc. *Chersonèse de Thrace*, est comprise entre l'Archipel, le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara et le golfe de Saros, et unie au continent par un isthme entre ces deux dernières mers. Elle renferme les ruines de Sestos, Alopeconnesus, Eleus et Madytus; l'isthme n'a que 8 kil. de large.

GALLIPOLI, anc. *Callipolis*, v. forte du royaume d'Italie (prov. de Lecce), port de commerce, à 44 kil. E. d'Otrante, sur une île du golfe de Tarente unie à la côte par un pont; 9,500 hab. Evêché; belle cathédrale. Fabr. de bas et mousselines. Export. importante des huiles de la Pouille. Pêche de thons.

GALLO (Marzio MASTRILLI DEL), homme d'Etat, né à Palerme en 1753, fut ambassadeur de Naples à la cour de Vienne, figura parmi les signataires du traité de Campo-Formio, remplaça Acton comme ministre principal, donna plus tard ses services à Joseph Bonaparte et à Murat, qui le créa duc, puis reçut de Ferdinand IV l'ambassade de St-Pétersbourg. Rappelé par les événements de 1820, il fut membre de la junte provisoire de gouvernement, lieutenant du roi en Sicile, ministre des affaires étrangères, et fut appelé aux conférences de Laybach, 1821. Il se retira des affaires après l'intervention autrichienne. M. V—I.

GALLOCHE (Louis), peintre, né en 1670, m. en 1761, élève de Louis Boullongne, jouit d'une grande réputation dans son temps. Entré à l'Académie des Beaux-Arts en 1711, il en devint recteur, 1746, et chancelier, 1754. Ses meilleurs tableaux, dont on voit quelques-uns dans les églises de Paris, sont : la *Translation des reliques de St Augustin*; la *Résurrection de Lazare*; le *Départ de St Paul pour Milet*; *l'Institution des enfants trouvés*; *Hercule et Alceste*; *la Samaritaine*; la *Guérison du possédé*. Il a cherché à imiter les grands maîtres italiens. B.

GALLO-GRÈCE, *Gallo-Græcia,* un des noms de la Galatie. *V.* GALATIE.

GALLO-ROMAINS, anc. population de la Gaule, aux temps de Clovis et de Charlemagne. Elle se forma d'un mélange des populations romaine et gauloise, et parlait la langue latine corrompue. L'invasion des Francs déposséda les Gallo-Romains de tout pouvoir politique; ils furent opprimés, et ne trouvèrent d'asile que dans l'église. La race française est issue du mélange des Francs et des Gallo-Romains, qui s'effectua après plusieurs siècles. *V.* Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France.*

GALLOIS (l'abbé Jean), né à Paris en 1632, m. en 1707, savant universel, versé dans l'étude de toutes les langues et de toutes les sciences, géomètre, physicien, littérateur, théologien, philosophe, etc. C'est lui qui continua, après la mort de Denis de Sallo, le *Journal des Savants* : il le rédigea pendant huit années, 1666-1674, traitant de toutes les matières, sciences et lettres, avec une exactitude et une profondeur qui étonnent. Il enseigna un peu de latin à Colbert, qui prenait ses leçons en carrosse, dans ses voyages de Versailles à Paris. Il fut membre de l'Académie Française, 1673, et de celle des Sciences, 1669, garde de la Bibliothèque du Roi, et professeur de langue grecque au Collége de France. G.

GALLON, mesure de liquides en Angleterre, vaut 4 litres, 543. Il se divise en 4 *quarts* et en 8 *pintes*. Deux gallons font un *peck* (9 litres, 086); 8 gallons font un *bushel* (36 litres, 344).

GALLOWAY, *Gallovidia*, contrée d'Ecosse, au S.-E., comprenant les comtés de Wigton, Kirkcudbright, et partie de ceux de Lanark et Ayr. Elle tire son nom du brg de *Galloway*, sur la Ken, comté et à 27 kil. N.-N.-O. de Kirkcudbright, à 40 S.-E. d'Ayr; 4,000 hab., et près duquel se trouve le château de *Kenmure*, anc. résidence des seigneurs de Galloway.

GALLOWAY (EAST-). *V.* KIRKCUDBRIGHT.

GALLOWAY (WEST-). *V.* WIGTON.

GALLOWAY, v. et comté d'Irlande. *V.* GALWAY.

GALLOWAY (RUVIGNY, comte de). *V.* RUVIGNY.

GALLS ou GAELS. *V.* CELTES et GAULE.

GALLUS (C. Sulpicius), consul de Rome l'an 166 av. J.-C., passe pour avoir introduit les représentations dramatiques dans les fêtes consulaires. Le bruit courut de son temps qu'il avait collaboré à l'*Andrienne* de Térence. Au témoignage de Pline, il se serait aussi, le premier parmi les Romains, occupé d'astronomie; servant sous Paul-Emile en Macédoine, il avait annoncé ou expliqué aux soldats une éclipse de lune avant la bataille de Pydna. B.

GALLUS (Cornélius), poëte élégiaque romain, né à Fréjus l'an 687 de Rome, 66 av. J.-C., fut l'ami d'Auguste, à qui il rendit des services dans la guerre d'Alexandrie. Préfet de l'Egypte, il y commit des exactions et des violences, qui le firent condamner par le sénat à une amende et à l'exil; il se donna la mort, l'an 26 av. J.-C. Virgile lui a adressé sa Xe églogue. Gallus avait traduit et beaucoup imité le poëte grec Euphorion. Quintilien lui reproche la dureté de son style. Il avait composé 4 livres d'élégies, dont nous n'avons plus que 6 pièces, qui encore paraissent apocryphes. Elles se trouvent dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, et à la suite des éditions de Catulle, Tibulle et Properce. Pezai les a traduites en français. *V.* Nicolas, *la Vie et les ouvrages de Corn. Gallus*, Paris, 1852, in-8°. D—R.

GALLUS (Ælius), gouverneur d'Egypte, fut le premier Romain qui pénétra dans l'intérieur de l'Arabie, l'an 23 av. J.-C. Trahi par un guide infidèle, il perdit la plus grande partie de ses troupes au milieu des déserts.

GALLUS (C. Vibius-Trebonianus), empereur romain, 251-3. Proclamé par l'armée après la mort de Décius, peut-être causée par lui, dans la guerre contre les Goths en Mœsie, il promit un tribut aux Barbares, et vint se livrer au plaisir dans Rome. Il tua Hostilien, fils de Décius, que le sénat lui avait donné pour collègue, et s'associa son propre fils Volusien. Enfin ses soldats le tuèrent en Ombrie, pendant que son général Æmilianus, vainqueur des Goths en Illyrie, était proclamé.

GALLUS (Flavius-Constantinus), neveu de Constantin et frère de Julien, fut créé César en 351 par Constance II, et chargé du gouvernement de l'Orient. Vainqueur des Perses, il tyrannisa ses administrés, et mit à mort les principaux habitants d'Antioche et de la Syrie. Rappelé par Constance, il fut jugé et décapité, 354.

GALLUS, riv. de Phrygie, d'où les Galles tirèrent leur nom. C'était l'un des affluents du Sangarius ou Sagaris, auj. *Sakaria*; mais son nom moderne est inconnu. Suivant la Fable, ses eaux rendaient insensés et furieux ceux qui en buvaient.

GALMIER (SAINT-), *Aquæ Segestæ,* ch.-l. de cant. (Loire), arr. et à 20 kil. E. de Montbrison, sur le chemin de fer de Roanne à St-Etienne, et près de la Coise; 2,098 hab. Belle église du XVIe siècle. Eaux minérales de *Fontforte*, connues des Romains. Tanneries, chamoiseries, dentelles.

Google

GALNA, v. de l'Hindoustan. *V.* GAULNA.

GALSWINTHE ou GALESWINTHE, reine des Franks, née vers 550, m. en 568, était fille d'Athanagilde, roi des Wisigoths d'Espagne, et sœur aînée de Brunehaut, reine d'Austrasie. Elle épousa Chilpéric, roi de Neustrie, en 567. Quoique ce prince eût promis de renoncer à ses concubines, Frédégonde, l'une d'elles, reprit son ascendant sur lui. Galswinthe, outragée, voulut retourner à la cour de son père, en abandonnant les riches présents qu'elle avait apportés en dot. Chilpéric l'apaisa par des paroles caressantes, et la fit étrangler par un esclave pendant qu'elle dormait.

GALUPPI (Balthazar), musicien, né en 1703 dans l'île de Burano près de Venise, m. en 1785, maître de chapelle de St-Marc, chef du Conservatoire *degli Incurabili*, fut appelé par Catherine II pour diriger l'opéra de St-Pétersbourg. Il est un des compositeurs les plus originaux de l'Italie dans le genre comique. Ses opéras sont restés en manuscrit, comme les œuvres qu'il composa pour l'église St-Marc. B.

GALUPPI (Pasquale), philosophe, né en 1770 à Tropea (Calabre), m. en 1846, professeur à l'université de Naples, correspondant de l'Académie des Sciences morales de France, a laissé : *Elementi di filosofia*, Messine, 1821; *Lettere filosofiche*, 1827, trad. en français par M. Peisse, 1844.

GALVANI (Louis ou Aloisio), médecin et physicien, né à Bologne en 1737, m. en 1798, a donné son nom à une partie de la physique. Avant lui, Pulzer et un élève de Cotugno avaient observé des faits qui se rapportent à ce que l'on a appelé depuis le galvanisme, d'une découverte faite par Galvani, en 1791, et dont le fait principal est celui-ci : si l'on forme un arc composé de deux métaux (étain et cuivre), que l'on mette l'une des extrémités en communication avec les nerfs lombaires d'une grenouille dépouillée, et l'autre avec les pattes, ces organes éprouvent de violentes convulsions. Galvani, frappé de ce phénomène, crut y voir une électricité particulière résidant dans l'animal, et pensa même qu'il avait découvert le fluide nerveux. Egaré par cette idée, il perdit tout le fruit de sa découverte; c'est Volta qui, plaçant la cause du développement de l'électricité dans le contact des substances hétérogènes, a imprimé au galvanisme une impulsion qui n'est pas arrêtée; mais les théories de Galvani ont donné naissance à l'électro-physiologie. Il commença par étudier la théologie, puis s'adonna à la médecine. En 1762, il obtint à Bologne la chaire d'anatomie, à la suite d'une thèse *Sur les os, leur nature et leur formation*. Il a publié un Mémoire *Sur les reins et les uretères des oiseaux*, et étudia aussi l'organe de l'ouïe chez ces animaux. L'ouvrage traitant de la découverte qui l'a immortalisé a pour titre : *de Viribus electricitatis in motu musculari commentarius*; on le trouve dans le t. VII des Mémoires de l'Institut de Bologne. Galvani ayant refusé le serment exigé par la République cisalpine, dut abandonner sa chaire; il ne voulut pas y remonter, lorsque, plus tard, un décret du gouvernement lui rendit sa place, par égard pour sa célébrité. V.

GALVESTON, v. des Etats-Unis (Texas), sur l'île de Galveston ou San-Luis, longue de 50 kil. sur 5 et près la côte S. du Texas; port à l'entrée d'une bonne et large baie du Mexique; 7,300 hab. Bateaux à vapeur pour la Nouvelle-Orléans, Harrisburg et Houston. — v. des Etats-Unis (Louisiane), sur l'Amite, au N.-O. de la Nouvelle-Orléans.

GALVEZ (Don Joseph), homme d'Etat espagnol, né à Vélez-Malaga en 1729, m. en 1786. Il fit ses études à l'université d'Alcala, exerça avec distinction à Madrid la profession d'avocat, devint, par la recommandation du marquis de Duras, ambassadeur de France, le secrétaire intime du marquis de Grimaldi, puis membre du conseil des Indes et ministre d'Etat, et fut chargé de missions au Mexique, où il fonda la colonie de Sonora. — Son neveu, Don Bernard Galvez, né à Malaga en 1756, m. en 1794, servit trois ans en France, où il parvint au grade de maréchal de camp, reçut le gouvernement de la Louisiane, combattit avec honneur les Anglais dans la Floride, prit Pensacola en 1781, et fut nommé vice-roi du Mexique. B.

GALWAY ou GALLOWAY, cité-comté d'Irlande, cap. du comté de ce nom, à l'embouchure de la rivière qui joint le lac Corrib à l'Atlantique, près de la baie de Galway, à 180 kil. O. de Dublin, par chemin de fer; 16,786 hab. Ville vieille et pittoresque. Pont de 1342. Eglise de 1320. Anciens monastères. Evêché catholique; collége de jésuites. Export. de blé, jambons, saumons et marbres. Donne le titre de vicomte à une branche de la famille d'Arundel. Le faubourg de Claddagh, qui compte 6,000 hab., n'est habité que par des pêcheurs, et a une administration distincte. Conquise en 1232 par les Anglo-Normands, elle eut, au moyen âge, des rapports fréquents avec l'Espagne; de là le caractère moresque de ses constructions. Elle a souffert des guerres civiles du XVII^e siècle, se déclara pour Charles Ier contre le Long-Parlement, fut prise en 1651, et soutint aussi, en 1690, Jacques II contre Guillaume III. — Le comté de Galway est à l'O. de l'Irlande, dans le Connaught, entre celui de Roscommon à l'E., la baie de Galway au S., l'océan Atlantique à l'O., et le comté de Mayo au N. Aréa : 604,236 hect.; 140 kil. sur 70; 254,256 hab. Lacs Corrib et Mask. Le district de Connemara, à l'O., est peut-être le plus sauvage d'Irlande. Sol plat et fertile à l'E. Agriculture arriérée; riches pâturages; pêche et élève de bestiaux. Exploit. de tourbières, marbre, chaux, serpentine. L'irlandais y est beaucoup parlé. Villes princip. : Tuam, Ballinasloe.

GAMA (Vasco de), célèbre navigateur portugais, né à Sines vers 1469, d'une ancienne famille de l'Alemtejo. Choisi par Jean II pour diriger une première expédition jusqu'aux Indes Orientales, en profitant des découvertes récentes de Diaz et de Covilham, il ne fit ce voyage que sous Emmanuel le Fortuné, avec 4 petits bâtiments et 160 hommes, 1497-99. Il doubla le cap de Bonne-Espérance, nov. 1497, avec moins de tourmentes qu'il n'en attendait, selon Barros; au milieu d'une tempête et en échappant à un complot de son équipage, suivant Osorio. Après de grands dangers chez les Arabes de Mozambique et un accueil plus hospitalier à Mélinde, il arriva à Calicut, mai 1498; mais là encore, les intrigues de ces Arabes qui faisaient tout le commerce entre l'Inde, l'Egypte et l'Afrique, exposèrent les Portugais à de nouveaux périls, et le firent assez mal recevoir par le radjâ ou zamorin de cette ville. Nommé amiral des mers de l'Inde et comte de Vidigueira, il repartit en 1502 avec 19 vaisseaux, imposa un traité au radjâ de Cananor, se fit un allié fidèle de celui de Cochin, punit par des représailles cruelles sur les Arabes, et par le bombardement de Calicut, le dédain montré quatre ans plus tôt, et laissa quelques vaisseaux dans ces parages pour y maintenir l'influence des Portugais. Laissé dans l'oubli 21 ans, il fut enfin nommé par Jean III vice-roi des Indes, et mourut à Cochin trois mois après cette justice tardive, 1524. R.

GAMA (Antonio DE LEON Y), né à Mexico en 1735, m. en 1802. En 1771, il communiqua ses observations sur l'éclipse qui eut lieu cette même année au savant Lalande, qui les publia à Paris avec un grand éloge de l'auteur. Il composa sur le cadran solaire, les hiéroglyphes et l'arithmétique des Indiens, plusieurs traités fort exacts. Son principal ouvrage est : *Descripcion historica y cronologica de las dos piedras* (deux pierres portant un calendrier et des hiéroglyphes), Mexico, 1832, continuée par Bustamante à Mexico.

GAMACHES, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 27 kil. S.-O. d'Abbeville, sur la Bresle; 1,872 hab. Filatures de coton, huileries. Autrefois place forte. Patrie de Vatable.

GAMACHES, vge (Eure), arr. et à 17 kil. E.-N.-E. des Andelys; 382 hab. Château, dont il reste des vestiges et des souterrains, et qui fut un des plus importants du Vexin normand.

GAMACHES (Joachim ROUAULT DE), d'une famille noble du Poitou, devint, sous Charles VII, premier écuyer du dauphin (Louis XI), se distingua contre les Anglais, et prit part à la conquête de la Normandie et de la Guyenne. Louis XI, devenu roi, l'éleva au maréchalat en 1461, et, en récompense de ses services pendant la guerre du *Bien public*, le nomma gouverneur de Paris. Gamaches défendit Beauvais, en 1472, contre Charles le Téméraire; mais, devenu suspect à son maître, 1476, il fut condamné au bannissement et à une amende de 20,000 livres. Cet arrêt n'eut pas de suites, et Gamaches mourut dans ses terres, 1478. L—H.

GAMACHES (Etienne-Simon), chanoine régulier de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, né à Meulan en 1672, m. en 1756, membre de l'Académie des Sciences, essaya de faire pour la métaphysique ce que Fontenelle avait fait pour les sciences exactes, et présenta sous une face nouvelle et plus agréable les idées des écrivains qui l'avaient précédé. On a de lui : *Système du cœur, ou Connaissance du cœur humain*, Paris, 1704, in-12; *les Agréments du langage réduit à ses principes*, 1718, in-12; *Nouveau système du mouvement*, 1721, in-12; *Astronomie physique, ou Principes généraux de la nature*, 1740, in 4°; *Système du philosophe chrétien*, 1746, in-8°.

GAMAIN (François), né en 1751, m. en 1795, était serrurier à Versailles, et fut admis dans l'intimité de Louis XVI, qui s'occupait de serrurerie. Appelé, au mois de mai 1792, à aider Louis XVI dans la construction de

l'*Armoire de Fer* (*V.* ARMOIRE), il révéla tout au ministre Roland après la journée du 10 août, prétendit, contre toute vraisemblance, que Louis XVI avait voulu l'empoisonner pour se débarrasser du dépositaire de son secret, et obtint à ce titre une pension de la Convention.

GAMALA, anc. v. de Palestine, dans la demi-tribu orientale de Manassé, près du lac de Génésareth. Ruinée par les Romains, en 67 ap. J.-C.

GAMALIEL, pharisien et docteur de la loi au moment de la prédication de J.-C. et des apôtres, se montra très-favorable à la nouvelle religion, empêcha les Juifs de faire mourir St Pierre, et donna aux chrétiens le moyen d'enlever le corps de St Étienne, qu'il fit enterrer dans son propre champ. Il fut le maître de St Paul, et l'on croit qu'à la fin de sa vie il se fit baptiser.

GAMALITIQUE, district de la Batanée (Palestine), au N.-E.; cap., *Gamala*.

GAMAN, État de la Guinée supérieure, au N.-O. des Ashantees, au S. de l'État de Kong; ch.-l., *Bontoukou*. Mines d'or.

GAMBA (Bartolomeo), bibliographe, né à Bassano en 1780, m. en 1841, fut bibliothécaire de St-Marc à Venise. On a de lui : *Serie dell' edizioni dei testi di lingua italiana*, Bassano, 1805, et Venise, 1828; *les Hommes illustres de Bassano*, 1807; *les Femmes célèbres de Venise*, 1826; *Galerie des littérateurs et artistes vénitiens au* XVIII*e siècle*, 1824; *Vie de Dante*, 1825.

GAMBA, État de la Guinée supérieure, au N. du Dahomey, dont il est tributaire, et sur la Côte d'Or; ch.-l., *Gamba*. Les habitants en sont doux, et se livrent à l'agriculture.

GAMBARA (Véronique), femme poëte, née à Prat' Alboino, près de Brescia, en 1485, m. en 1550, épouse de Gibert, seigneur de Correggio, composa des sonnets remplis de finesse et d'élégance, qu'elle soumettait au cardinal Bembo. Ses vers ont été publiés à Brescia, 1759, 1 vol. in-8o.

GAMBARA (Laurent), poëte latin moderne, né à Brescia en 1496, m. en 1586. Dans ses œuvres, qui ne manquent ni de goût ni d'élégance, et qui ont été publiées à Bâle, 1555, et à Rome, 1581 et 1586, on remarque la *Gigantomachie*, et *Columbus* ou la Découverte du nouveau monde.

GAMBART (Adolphe), astronome, né à Cette en 1800, m. en 1836, directeur de l'Observatoire de Marseille, correspondant de l'Institut, a découvert 13 comètes, et fait de nombreuses observations consignées dans la *Connaissance des temps*.

GAMBEY (Henri-Prudence), mécanicien, né à Troyes en 1789, m. en 1847, membre du Bureau des Longitudes et de l'Académie des Sciences, a porté à un haut degré de perfection la construction des instruments de précision, qu'il fallait auparavant tirer de l'Allemagne et de l'Angleterre. Il commença par être contre-maître à Châlons et à Compiègne. En 1819, il obtint une médaille d'or à l'exposition des produits de l'industrie. Depuis ce moment, il ne cessa de travailler soit à perfectionner des instruments déjà en usage, soit à en confectionner de nouveaux. Il a construit des *théodolites* d'une rare perfection, inventé un mécanisme pour graduer les cercles, et exécuté le premier *cathétomètre* pour Dulong et Petit. Il a aussi introduit, dans la construction des *boussoles*, des perfectionnements qui avaient échappé à l'esprit inventif de Coulomb, et remplacé l'*héliostat* de S' Gravesande par un autre de disposition plus ingénieuse. Il a construit un *équatorial* pour l'Observatoire de Paris. Son œuvre la plus importante est le *cercle mural* de 2 mètres de diamètre; la division a été faite par des procédés nouveaux, qu'il n'a pas fait connaître. Les méthodes de Gambey ne sont pas cependant restées toutes ignorées; M. Armand Séguier en a recueilli ou retrouvé plusieurs. V.

GAMBIE, fleuve d'Afrique (Nigritie), prend sa source, sous le nom de *Diman*, dans le plateau du Fouta-Toro, baigne le Bondou, passe aux comptoirs anglais de Pisania, Albreda, Bathurst, et se jette dans l'océan Atlantique par plusieurs embouchures, après un cours de 1,700 kil. Eaux troubles, pleines de crocodiles et d'hippopotames.

GAMBIER (lord James), amiral anglais, né en 1756, m. en 1833, descendait d'une famille française qui s'expatria à la révocation de l'édit de Nantes. Il commanda, sous les ordres supérieurs de lord Cathcart, la flotte qui, en 1807, bombarda Copenhague, et, en 1809, celle qui détruisit les vaisseaux français dans la rade de l'île d'Aix. Nommé pour ces services chevalier du Bain et baron du royaume, il fut choisi en 1814 pour négocier à La Haye un traité de commerce avec les États-Unis.

GAMBIER (archipel), *Manga-Reva* en langue indigène, groupe de 5 îles de l'Océanie (Polynésie), dans le Grand Océan, par 23o 12' lat. S., et 137o 15' long. O., à l'extrémité S.-E. de l'archipel Pomotou. Ces îles, peu considérables, furent découvertes par le capitaine Wilson en 1797. Elles sont placées, depuis 1844, sous le protectorat de la France; les habitants ont été convertis au christianisme par des missionnaires. — Un autre archipel du même nom est au S. de l'Australie, par 35o lat. S. et 134o long. E.

GAMELIES (du grec *gameïn*, se marier), fêtes en l'honneur de Junon, protectrice des mariages. Les Athéniens avaient appelé *Gamelion* le 7e mois de leur année (janvier), qu'ils regardaient comme le plus favorable pour un hyménée. On nommait *Dieux Gamèles* ceux qui présidaient au mariage, Jupiter, Junon, Vénus, Diane, etc.

GAMING, brg des États autrichiens (basse Autriche), à 53 kil. S.-O. de St-Polten; 600 hab. Forges et centre d'une fabrication importante de ferronnerie, taillanderie, serrurerie et clouterie. Restes d'une vaste chartreuse fondée en 1330 et supprimée en 1382.

GAMLA-CARLEBY, c.-à-d. en suédois *la vieille ville de Charles*, petite ville et port de Finlande, sur la côte du golfe de Botnie, un peu au N. de Jakobstadt et de Ny-Carleby. Les Finlandais l'appellent *Kokkola*. Commerce très-actif de planches, goudron, etc. Fabr. de tabac; 1,894 hab. Fondée en 1610. Les Anglais, sous la conduite de l'amiral Plumridge, y subirent un faible échec, mais qui fut remarqué pendant la campagne maritime de 1854 contre la Russie. A. G.

GAMLA-UPSALA, c.-à-d. *vieille Upsal*. *V.* UPSAL.

GAN, brg (B.-Pyrénées), arr. et à 8 kil. S.-O. de Pau, sur la Nées; 1,125 hab. Vins renommés. Eaux minérales aux environs.

GAND, en flamand *Gent*, en latin *Ganda*, *Gantum*, *Gandavum*, v. de Belgique, ch.-l. de la Flandre orientale, à 48 kil. N.-O. de Bruxelles, au confl. de la Lys et de l'Escaut, et des petites riv. de la Liève et de la Mœre, par 51o 3' 12" lat. N., et 1o 23' 27" long. E.; 122,901 hab. (225,000 au temps de Charles-Quint). Place forte; cour d'appel des deux Flandres; trib. de commerce; évêché; université fondée en 1816. Écoles normale primaire, de dessin, d'architecture et de sculpture; sociétés savantes et artistiques; institut de sourds-muets, bibliothèque, archives, jardin botanique, conservatoire de musique, riche musée de tableaux. Bel hospice de la maternité, hospice d'aliénés. Maison centrale de force pour tout le royaume. La ville est entrecoupée de nombreux canaux, qui la partagent en 36 îles réunies par 300 ponts environ; son enceinte très-vaste enferme des jardins et des terres labourées; des canaux l'unissent à Ostende par Bruges et à Terneuse; un magnifique bassin, terminé en 1828, peut contenir 400 bâtiments. On y remarque : l'hôtel de ville, commencé en 1481; le beffroi, élevé en 1183; le vaste bâtiment du Béguinage, formant tout un quartier, et séparé du reste de la ville par des murailles et des fossés; le palais de l'université, construit en 1816; la citadelle, bâtie de 1822 à 1830; la cathédrale de St-Bavon, commencée au XIIIe siècle, surmontée d'une tour haute de 99 mèt., et qui possède des tableaux de Van Dyck et de Van Eyck, et une crypte du Xe siècle; le palais épiscopal, imitation moderne du style ogival; les églises St-Michel, St-Nicolas, et St-Jacques, riches en œuvres d'art; les restes de l'abbaye de St-Pierre, autrefois la plus riche des Pays-Bas, et convertie en caserne; le théâtre; le grand canon, anc. pierrier, long de 6 mèt., sur 3 mèt. 66 de circonférence, pesant 16,803 kilogr., et d'une ouverture de 99 centim. L'industrie et le commerce de Gand ont été jadis très-florissants. On fait remonter l'introduction des foulons et de la tisseranderie à l'an 968; cette industrie occupait, dit-on, 40,000 ouvriers au XVe siècle. Quoique déchue depuis le XVIe, Gand était encore, en 1804, la 3e ville manufacturière de l'empire français. Les deux tiers des cotons de la Belgique sortent de ses ateliers. Filatures de coton et de lin; blanchisseries et imprimeries de coton employant 20,000 ouvriers, et, dans un rayon de 12 kil., 70 filatures occupent 30 à 40,000 tisserands ou épouleurs. Grande fabrication d'appareils à vapeur, machines et mécaniques; fabr. de calicots, toiles, soieries, dentelles, flanelles, savon, produits chimiques, cuirs, raffineries de sucre et de sel, distilleries, brasseries, moulins à huile. Commerce de toiles, grains; horticulture, etc. Chemins de fer pour Bruges, Ostende, Bruxelles, Anvers et Termonde. — Gand aurait existé, dit-on, dès le VIIe siècle; elle fut fortifiée en 1053. Sous les comtes de Flandre, Gand était déjà une puissante commune enrichie par le tissage des laines qu'elle tirait d'Angleterre. Elle s'allia plusieurs fois à ce pays pour résister à ses comtes; le brasseur

Digitized by

Jacques d'Arteveld, ensuite massacré par le peuple, fut le héros d'une de ses révoltes; Philippe d'Arteveld, son fils, se mit à la tête de celle de 1379 : malgré leur défaite à Rosebecque, 1382, les Gantois ne se soumirent qu'en 1385. La Flandre venait de passer dans la maison de Bourgogne. Les Gantois se révoltèrent de nouveau en 1538; Charles-Quint, traversant la France, vint les soumettre, brûla leurs chartes, et fit élever la citadelle, reconstruite de nos jours. Un traité d'union générale, dit *Pacification de Gand*, fut signé en 1576 entre les états généraux des Pays-Bas et les confédérés de Dordrecht pour expulser les Espagnols. Gand fut prise par Louis XIV en 1678, par Louis XV en 1745, et encore par les Français en 1792 et 1795; elle devint, 1795-1814, le ch.-l. du dép. de l'Escaut. Pendant les Cent-Jours, 1815, Louis XVIII s'y retira, et y tint une petite cour, qui y publia un journal officiel dit *Moniteur de Gand*. En 1815, l'Angleterre et les Etats-Unis y signèrent un traité de paix. Patrie de Charles-Quint et d'Heinsius.

GANDERSHEIM, v. du Brunswick, à 39 kil. N. de Gœttingue, sur la Gande; 2,400 hab. Il y eut une abbaye laïque impériale ou chapitre des Dames de Brunshausen.

GANDHARA, anc. nom du pays de KANDAHAR.

GANDIA, v. d'Espagne, à 59 kil. S. de Valence, petit port sur la Méditerranée; 7,000 hab. Fabr. de toiles. Récolte de melons. Export. de soie, amandes, raisins secs. Titre de duché appartenant auj. à la famille d'Ossuna. Elle eut une université, fondée en 1547, et supprimée en 1772. Beau palais des ducs de Gandia.

GANDINO, brg du roy. d'Italie, situé dans la province et à 18 kil. E.-N.-E. de Bergame, dans le val Seriana; 3,536 hab. Fabr. de lainages. Comm. avec le Tyrol et la Suisse.

GANDJAM, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), sur la riv. de même nom, un peu au-dessus de son embouch. dans le golfe du Bengale. Autrefois très-peuplée et auj. en décadence, elle est le ch.-l. du district de Gandjam, formé, dans le N. du pays des Circars, d'une partie de l'anc. Etat de Chicacole.

GANDOLFI (Gaëtan), peintre, dessinateur et graveur, né à San-Mattea-della-Decima en 1734, m. en 1802, professeur de l'école de Bologne, suivit la manière des Carrache. Il avait une grande facilité pour exécuter des dessins à la plume appelés *griffoni*, dont on voit une belle collection dans le cabinet royal de Londres. Il a fait des fresques admirables par l'harmonie et la douceur du coloris, et ses compositions se distinguent par l'imagination et la facilité. Comme graveur à l'eau-forte, on admire de lui une *Nativité* et une *Adoration des bergers*, d'après les fresques de Nicolo dell' Abbate; Bologne possède *les Noces de Cana* et une *Assomption*; Naples, *le Martyre de St Pantaléon*; et Foligno *la Mort de Socrate*. M. V—I.

GANDOUANA, *Gundwana*, anc. prov. de l'Hindoustan, dans le N. du Dekkan, entre le Mahanady et le Godavéry; cap., *Gharrá*. Le N. a été conquis par les Anglais en 1818; le S. forma le roy. de Nagpour, dont ils s'emparèrent en 1854. La prov. fait partie du gvt des prov. Centrales. Les indigènes offrent à leurs dieux des *meria* ou sacrifices humains, ne connaissent ni lois ni écriture, et égorgent souvent leurs filles à leur naissance, parce qu'ils regardent la femme comme la cause de tous les maux.

GANÉÇA, dieu indien de la sagesse, du destin et du mariage, fils de Bhavani et de Siva. Les Hindous lui attribuent l'invention de l'astronomie et des mathématiques, et le représentent avec une tête d'éléphant, un ventre énorme, et des jambes grosses et courtes.

GANELON, personnage à la trahison duquel le *Roman de Roncevaux*, les chroniques et les poëmes chevaleresques attribuent la défaite de Roland. Charlemagne le vainquit sur la montagne de Torvéon, et Louis le Débonnaire fit raser son château d'Avenas (Beaujolais). Une tradition dit que Ganelon fut exécuté à Laon, près du faubourg de Leuilly.

GANERBINAT, nom donné en Allemagne, dans les temps féodaux, à la ligue de la petite noblesse. Les premières conditions pour y entrer étaient de fortifier un château qui pût fournir à tous un refuge, de posséder et d'hériter en commun (*gemein-erben*).

GANGANELLI. *V.* CLÉMENT XIV.

GANGARIDES, *Gangaridæ*, anc. peuple de l'Inde en-deçà du Gange, sur les deux rives et à l'embouchure de ce fleuve, dans le Bengale actuel, autour de Calcutta.

GANGE, en latin *Ganges*, grand fleuve d'Asie, dans la presqu'île de l'Hindoustan, prend sa source dans les monts Himalaya, aux confins septentrionaux de la présidence du N.-O., dans le pays appelé Sirmour. Il se nomme d'abord Baghirati; après sa réunion à l'Alacanda, au lieu dit Devrapayaga (*divin confluent*), il prend son nom de Gange, c.-à-d., en indien, *fleuve par excellence*. Il coule d'abord vers le S.-E., en décrivant une grande courbe, sépare la prov. d'Aoudh de la présidence du N.-O., passe à Allahabad, à Bénarès, et entre dans la prov. de Calcutta, où il arrose Patna. Un peu au-dessus de la ville de Mouschidâbâd, il commence à se séparer en plusieurs branches, et forme un immense delta coupé par une infinité de branches, dont les deux plus occidentales donnent naissance à la rivière d'Hougly qui passe par Chandernagor et Calcutta. Il se jette dans le golfe du Bengale. Cours total de 3,100 kil. Principaux affluents : à droite, la Djoumnah et la Sone; à gauche, le Ramganga, le Goumty, le Gandak et le Bagmatty. Le Gange, qui est extrêmement large (de 800 à 4,800 mèt.) et profond (10 mèt. dans les 800 derniers kil. de son cours), verse par seconde dans la mer, d'après les calculs de Rennell, 80,000 pieds cubes d'eau. Il a une vitesse de 5 kil. à l'heure dans les basses eaux, de 8 à 12 kil. dans les hautes eaux. Tous les ans il sort de son lit et inonde ses bords; en avril et en juillet, ses eaux s'étendent sur un espace de plus de 100 lieues. Il est sujet au phénomène de la barre, quelquefois jusqu'à 300 kil. de la mer; la colonne d'eau, de 4 mèt. de hauteur à l'embouchure, en a encore 2 à Calcutta. Le Gange est navigable sur 2,000 kil., et ses rives sont d'une grande fertilité, le Delta surtout. Quant à l'espace marécageux appelé *Sunderbund*, qu'on aperçoit à son embouchure, il est couvert de vastes forêts, infesté de bêtes féroces, et à peu près inhabitable. Les eaux pures et salubres du Gange sont regardées comme sacrées par les Indiens, qui les réservent pour les cérémonies les plus augustes du culte de Brahma.

GANGE (golfe du), *Gangeticus sinus*, nom anc. du golfe situé entre les deux presqu'îles de l'Inde; auj. *golfe du Bengale*.

GANGES, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. et à 40 kil. N.-N.-O. de Montpellier, près de la rive g. de l'Hérault; 4,372 hab. Église calviniste. Chambre consultative des manufactures. Filat. de soie, fabr. de bas et bonneterie de soie, cuirs. Elève de vers à soie. Aux environs, belle grotte à stalactites dite *Grotte des Fées* ou *des Demoiselles*.

GANGES (Anne-Elisabeth de ROSSAN, marquise de), née en 1636 à Avignon, m. en 1667. Mariée au marquis de Castellane, elle brilla à la cour de Louis XIV sous le nom de la *Belle Provençale*. Elle épousa en secondes noces le jeune Lanède, marquis de Ganges, 1658, et repoussa la criminelle passion de ses beaux-frères, l'abbé et le chevalier de Ganges. Ceux-ci excitèrent quelques dissentiments entre les époux, et forcèrent enfin la marquise à boire du poison. Elle essaya de fuir; ils la poursuivirent, et l'achevèrent avec l'épée et le pistolet. Le marquis fut condamné comme complice par le parlement de Toulouse, mais seulement à la dégradation, à la confiscation de ses biens et à l'exil. L'abbé et le chevalier furent condamnés par contumace à être rompus vifs. Le marquis et le chevalier périrent à Candie en 1669. L'abbé devint, sous le nom de La Martellière, précepteur exemplaire du comte de Lippe, souverain de Viane, près d'Utrecht. Ayant révélé sa haute naissance pour épouser une demoiselle de cette famille, son nom le fit chasser. Il se fit maître de langues à Amsterdam, et finit par entrer dans le consistoire des protestants.

GANGRA, anc. v. d'Asie Mineure (Galatie), résidence du roi Déjotarus; auj. *Kiankari*.

GANILH (Charles), économiste, né à Allanches (Cantal) en 1760, m. en 1836, était avocat à Paris en 1789, et se mêla aux affaires politiques du moment, mais sans y jouer un rôle important. Nommé tribun après le 18 brumaire, il fut éliminé en 1802, à cause de son opposition, et vécut loin des affaires jusqu'en 1815. A cette époque, le dép. du Cantal l'élut membre de la Chambre des députés, où il siégea avec la minorité libérale jusqu'en 1823. Les ministres trouvèrent en lui un adversaire constant des projets de loi d'exception, et, dans les questions de finances, un homme qui les possédait à fond et les discutait bien. Ganilh a publié des ouvrages qui prouvent de grandes connaissances et un jugement profond, mais qui portent l'empreinte d'un esprit systématique, source d'erreurs fréquentes; ce sont : *Essai politique sur le revenu public des peuples de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes*, 1806 et 1823; *Des systèmes de l'économie politique*, 1809; *Considérations générales sur la situation financière de la France en 1815*; *Théorie de l'économie politique*, 1830; *Dictionnaire analytique de l'économie politique*, 1826, 1 vol. in-8°.

GANNAL (Jean-Nicolas), chimiste, né à Sarrelouis en 1791, m. en 1852, fut employé, dès 1810, comme pharma-

cien dans les armées françaises, et rendit d'importants services lors de la campagne de Russie, en 1812. Fait prisonnier, il parvint à s'échapper après 4 mois de captivité. Depuis cette époque, il s'occupa avec succès de travaux chimiques, fit d'heureuses recherches sur le borax, le chlore et la gélatine. En 1825, il commença des expériences pour la conservation des matières animales, et fut amené à en faire l'application sur les cadavres destinés aux dissections et à l'usage des embaumements. Il arriva à découvrir une substance, qui, employée seulement en injections, et sans autopsie, conserve les cadavres comme s'ils étaient embaumés par les procédés ordinaires.

GANNAT, *Gannatum* ou *Gannapum*, s.-préf. (Allier), à 58 kil. S. de Moulins, sur l'Andelot; 4,926 hab. Trib. de 1re instance; collége. Comm. de blé et de vins. Cette ville fut détachée en 1210 des domaines du comte d'Auvergne, alors révolté, et donnée à Guy de Dampierre, comte de Bourbon. Ruines de l'anc. château, qui servit longtemps de prison. Belle église Ste-Croix. Aux environs, chapelle de Ste-Procule, lieu de pèlerinage.

GANNERON (Aug.-Hipp.), banquier, né à Paris en 1792, m. en 1847, quitta, jeune encore, le barreau pour l'industrie. Juge au tribunal de commerce en 1830, il résista, dès le 1er jour, aux ordonnances inconstitutionnelles de Charles X, fut élu, après la révolution de Juillet, colonel de la garde nationale, député, et membre du conseil municipal de Paris, et se montra dévoué au gouvernement de Louis-Philippe. Il eut l'idée de créer, avec l'assistance du gouvernement, un *Comptoir d'escompte*, qui fut fort utile à l'industrie et au commerce dans les moments de crise; en 1842, il reprit cette pensée pour son compte personnel, en fondant une grande maison de banque.

GANNES (Tours dites de), forteresses d'époques postérieures aux *Fertés*. Elles étaient possédées, dit-on, par un baron cruel et redoutable. Il aurait bâti, il y a 700 ans, 7 tours pour 7 frères, qui, révoltés contre le roi de France, périrent dans un combat. Ces 7 tours auraient été, suivant la tradition, celles de Montgé, Montmirail, Montépilloy, la Queue-en-Brie, Brie-Comte-Robert, Montaimé, et Montlhéry. *Gannes* venait sans doute de *Ganelon* ou *Gannelon*, le traître des romans du moyen âge, qui, avec ses complices, voulait tuer le roi de France.

GANNODURUM, nom latin de LAUFENBOURG.

GANS (Edouard), célèbre jurisconsulte, né à Berlin en 1798, m. en 1839, fit de brillantes études aux universités de Berlin, de Gœttingue, et de Heidelberg, se lia de bonne heure avec Hegel, dont il partagea les doctrines philosophiques, séjourna plusieurs années à Paris et à Londres, et fut nommé, en 1826, professeur de droit à Berlin. Sa parole claire, vive et colorée, faisait un contraste frappant avec la monotone gravité des autres professeurs de l'Allemagne. Parmi ses écrits, on distingue : *Ueber rœmisches Obligationen-Recht*, Heidelberg, 1819; *Scholies sur Gaius*, Berlin, 1820, où il se montre l'adversaire de l'école de Savigny et de Hugo; *Das Erbrecht in weltgeschichtlicher Entwickelung*, ibid., 1823-29, 3 vol., ouvrage capital sur le droit de succession. Il fut, en 1826, un des fondateurs du *Berliner Jahrbücher*, qui est demeuré un important journal critique. Il publia une grande partie de l'édition posthume des œuvres de Hegel, et la *Philosophie de l'histoire*, dont ce dernier ne laissa que l'introduction, est véritablement un ouvrage de Gans.

GANTEAUME (Honoré), marin, né à La Ciotat en 1755, m. en 1818, était sous-lieutenant de vaisseau en 1789. Comme il n'appartenait pas à la noblesse, il n'émigra point avec les autres officiers de marine, fut nommé capitaine du *Mont-Blanc*, avec lequel il prit part au malheureux combat du 13 prairial an II (1er juin 1794), passa ensuite dans la Méditerranée sous le contre-amiral Renaudin, commanda dans les mers du Levant une escadre qui captura les navires marchands de l'Angleterre, protégea, en 1797, l'arrivage des matériaux et munitions pour le rééquipement de la flotte de Brest, et accompagna Brueys en Egypte, en qualité de chef d'état-major. On l'a accusé d'avoir suggéré à l'amiral la funeste détermination d'attendre l'ennemi dans la rade d'Aboukir. Ce fut lui qui ramena Bonaparte en France. Il échoua dans la mission qui lui fut confiée de porter des secours à l'armée d'Egypte, mais coopéra à l'occupation de l'île d'Elbe. Lors de la proclamation de l'Empire, il fut fait vice-amiral, comte, commandant de la flotte de Brest, puis inspecteur général des côtes de l'Océan. En 1808, avec les escadres de Toulon et de Rochefort, il ravitailla Corfou. En 1810, il entra au conseil de l'Amirauté. Plusieurs fois il eut l'intérim du ministère de la marine. Il adhéra à la déchéance de l'Empereur en 1814, faillit payer de sa vie la tentative d'arborer le pavillon blanc à Toulon après Waterloo, et fut élevé à la dignité de pair de France par la Restauration. B.

GANTELETS, partie des anc. armures, recouvrant la main et l'avant-bras. Ils étaient en lames de fer ou d'acier en écailles, ou en mailles de ce métal, ou encore en peau de daim ou de veau doublée de cuir. Une pièce recourbée en tuyau couvrait le poignet.

GANTS. Les anciens ont connu l'usage des gants de peau pour préserver la main du froid; mais ils ne paraissent en avoir usé, du moins les Romains, que pour les ouvriers agriculteurs. Les gants munis de fer devinrent une partie de l'armure des chevaliers (*V.* GANTELETS). L'usage des gants, comme raffinement de luxe ou de mollesse, date, en France, du temps de Henri III; les femmes de sa cour et ses mignons en portaient de soie tricotée. Dans les premières années du règne de Louis XIV, les dames et les hommes commencèrent à porter des gants de peau; mais seulement dehors, en course ou en voyage, dan une tenue négligée, ou tout au moins familière; il étai défendu aux juges d'en porter sur leur siége, et l'on ne pouvait entrer dans les écuries du roi, ni même des princes, sans se déganter. L'usage des gants pour les hommes, dans les salons, vient d'Angleterre. En France, sous l'ancien régime, les gens de cour mettaient des manchettes de dentelles, et ne portaient de gants que pour monter à cheval. Louis XVIII, qui affectait les usages et l'étiquette d'autrefois, ne portait jamais de gants, tandis que tout le monde en avait autour de lui. Depuis le commencement du XIXe siècle, les gants de peau sont le complément d'une tenue décente. Cependant, en justice, quand un témoin prête serment, la main droite qu'il élève doit être dégantée. Les gants font aussi partie de la tenue militaire, même pour les soldats, qui, depuis 1815 environ, ont des gants de buffle.

GANTS, redevance féodale payée par l'acquéreur d'un bien fonds, à titre de présent, et qui presque toujours s'acquittait en argent. Cet usage durait encore au commencement du XVIIIe siècle. Les Espagnols offraient des gants à quelqu'un qui leur apportait une bonne nouvelle; cet usage s'introduisit en France, et donna naissance au dicton : *Avoir les gants d'une chose.*

GANYMÈDE, jeune prince troyen d'une grande beauté, fils de Tros et frère d'Ilus, fut enlevé, selon la Fable, par l'aigle de Jupiter, et remplaça Hébé comme échanson des dieux dans l'Olympe. Les astronomes l'ont placé parmi les constellations, sous le nom de Verseau.

GAOURI, déesse indienne de l'abondance. Tous les ans on célèbre en son honneur, à Odeypour, une fête qui offre une grande analogie avec les Eleusinies (*V. ce mot*) de l'ancienne Grèce.

GAP, *Vapincum*, ch.-l. du dép. des Hautes-Alpes, à 659 kil. S.-E. de Paris, sur la Luie, et entouré de montagnes; par 44° 33′ 30″ lat. N., et 3° 41′ 3″ long. E.; 5,193 hab. Trib. de 1re instance et de commerce; évêché suffragant d'Aix, collége, bibliothèque. Belle cathédrale, renfermant jadis un magnifique tombeau de Lesdiguières par Jacob Richier, qu'on a transporté ensuite dans l'hôtel de la préfecture. Musée de tableaux et d'histoire naturelle. Fabr. de chapeaux; comm. de grains, bestiaux, cuirs, laines. — Cette ville, cap. des *Tricorii*, conquise par les Romains, fit partie de la Narbonnaise sous Auguste, de la 2e Narbonnaise au IVe siècle, et devint ville épiscopale au même siècle; ravagée par les Lombards et les Sarrasins, elle appartint au roy. de Bourgogne, puis à l'Empire, et fut réunie au Dauphiné au XIIe siècle. Le gouvernement de la ville appartenait en partie aux évêques. Ceux-ci avaient le droit de battre monnaie. Gap fut prise par Lesdiguières en 1575, resta aux protestants jusqu'en 1582, et fut saccagée par Victor-Amédée, duc de Savoie, en 1692.

GAPENÇAIS, *Vapincensis tractus*, anc. pays de France (Haut-Dauphiné), entre le Grésivaudan au N., l'Embrunois à l'E., la Provence au S., le Diois et les Baronnies à l'O.; 44 kil. sur 28. Ch.-l., *Gap;* v. princip. : Chorges, Aspres-les-Veynes, Serres, Vesnes, Tallard. Autrefois habité par les *Caturiges* et les *Tricorii*, il passa successivement aux Romains, aux Burgundes, aux Francs, aux rois d'Arles, aux comtes de Provence, de Toulouse, de Forcalquier, et fut réuni au domaine royal sous Louis XI, en vertu du testament de René d'Anjou. Il est auj. compris dans le dép. des Hautes-Alpes.

GAR, racine commune aux langues germanique, slave et persane, signifie *ville fortifiée*, comme le celtique *Caer* ou *Car* : *Kasch*GAR, ville des montagnes; *Star*GAR, ville vieille, etc. *Hrad, Grad, Gorod*, en sont dérivés.

GARA, lac d'Irlande, entre les comtés de Sligo et de

Roscommon. Superf., 3,200 hect. Il communique avec le Shannon.

GARAKPOUR. V. GOROUKPOUR.

GARAMANTES, anc. peuple d'Afrique (Libye intérieure), au S. de la Numidie, dont il était séparé par la chaîne de l'Atlas; ville princip., *Garama* (auj. Gherma.) Cornélius Balbus fit une expédition célèbre contre les Garamantes, l'an 732 de Rome, 21 ans av. J.-C.

GARAMOND (Claude), graveur et fondeur de caractères d'imprimerie, né à Paris vers la fin du XV^e^ siècle, m. en 1561, fut chargé par François I^er^ de graver, d'après les dessins d'Ange Vergen, les trois sortes de caractères grecs connus depuis sous le nom de *Garamond*. Le travail n'en a pas été surpassé, et les caractères romains du même graveur l'emportent aussi sur ceux des meilleurs artistes postérieurs. Ses poinçons, que l'on conservait à la Chambre des comptes, furent remis en œuvre, en 1796, pour une édition de Xénophon.

GARASSE (François), jésuite, né à Angoulême en 1585, m. en 1631, est demeuré le type de l'écrivain brouillon, sans frein, sans bonne foi, sans pudeur, sans gravité, sans urbanité. Il avait quelque talent pour la chaire, il la négligea pour le métier de critique et de diffamateur. Le poëte Théophile, Charron, l'avocat général Servan, et surtout Et. Pasquier, les uns soi-disant comme ennemis de la religion, les autres comme ennemis de son ordre, furent ceux qu'il déchira le plus et qu'il poursuivit jusqu'au delà du tombeau. La plus belle action de Garasse est sa mort. Il voulut aller à Poitiers soigner des malades atteints d'un mal contagieux; il gagna le mal, et en mourut. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, Paris, 1623; *Somme théologique des vérités capitales de la religion chrétienne*, Paris, 1625, in fol., ouvrage qui fut attaqué par l'abbé de S^t^-Cyran, dans un écrit ayant pour titre : *la Somme des fautes et faussetés capitales*, Paris, 1626, in-4°, et censuré par la Sorbonne; enfin des *Mémoires* publiés par nous pour la 1^re^ fois, Paris, 1861. C. N.

GARAT (Dominique-Joseph, comte), né à Bayonne en 1749, m. en 1833, montra de bonne heure le goût des lettres, vint jeune à Paris, et parut avec un certain éclat dans l'arène de l'éloquence académique. Un *Eloge de L'Hôpital*, 1778, quoique faible, annonça les qualités du style que l'on retrouve dans des *Eloges de Suger, de Montausier* et *de Fontenelle*, couronnés en 1779, 1781 et 1783 par l'Académie Française. Garat était dès lors un écrivain remarquable par l'imagination, le mouvement, le coloris, mais qui ne respecte pas les limites de son plan et se laisse entraîner trop facilement loin de son sujet. Quand l'Athénée de Paris ouvrit ses cours, 1785, Garat y professa l'histoire avec succès. Député par les pays Basques aux états généraux de 1789, il y parla peu. Mais il rédigea pour le *Journal de Paris* une analyse fort bien faite des travaux de l'Assemblée nationale. Successeur de Danton au ministère de la justice le 12 octobre 1792, il eut le triste devoir d'aller lire à Louis XVI son arrêt de mort; ministre de l'intérieur le 14 mars 1793, après la retraite de Roland, il manqua de clairvoyance et de fermeté. Bientôt jeté en prison, il n'en sortit qu'après le 9 thermidor, dirigea l'instruction publique comme commissaire général, professa à l'Ecole normale l'*Analyse de l'entendement humain*, et entra à l'Institut, classe des Sciences morales et politiques. Ambassadeur à Naples, membre du Conseil des Anciens en 1798, sénateur de l'Empire, Garat fut sans cesse l'homme de la cause triomphante. Membre de la Chambre des députés pendant les Cent-Jours, il fit, au bruit du canon, une déclaration de principe digne de la France et de la philosophie. Mais les événements s'accomplissaient; Louis XVIII remontait sur le trône. Garat, membre de l'Académie française depuis 1803, en fut rayé en 1816. Il s'en consola en écrivant le meilleur de ses livres, ses *Mémoires historiques sur M. Suard et sur le XVIII^e^ siècle*, œuvre commencée pour faire une notice, et qui est devenue un tableau où il y a beaucoup de choses curieuses, Paris, 1820, 2 vol. in-8°. Parmi ses ouvrages, nous citerons encore : *Considérations sur la Révolution*, 1792; *Mémoires sur la Révolution, ou exposé de ma conduite dans les affaires et dans les fonctions publiques*, 1795, in-8°; *Eloges funèbres de Joubert*, 1795, *de Kléber* et *de Desaix*, 1802; des *Notices* sur Ginguené, Thomas, Mirabeau, etc. J. T.

GARAT (Pierre-Jean), neveu du précédent, né à Ustaritz en 1764, m. à Paris en 1823, fut le chanteur le plus étonnant qu'ait eu la France. Il vint à Paris en 1782, conquit rapidement la faveur des salons, et fut pensionné de la reine et du comte d'Artois. Une romance, dans laquelle il déplora les malheurs de Marie-Antoinette (*Vous qui portez un cœur sensible*, etc.) le fit arrêter en 1793. Il rendait avec une égale supériorité les scènes pathétiques de Gluck, les airs sérieux ou bouffes de l'école italienne; sa voix réunissait tous les registres, et avait une égale flexibilité dans toute son étendue. Professeur au Conservatoire dès 1796, Garat a formé les plus brillants élèves, Nourrit, Dérivis, Ponchard, Levasseur, M^me^ Branchu, etc. Il avait autant de fatuité que de talent, et il fut le modèle des *incroyables* du Directoire. B.

GARAY (Jean de), officier espagnol, né à Badajoz en 1541, m. en 1592, fut chargé par le gouverneur du Paraguay de remonter le Parana, découvrit d'immenses contrées au centre de l'Amérique méridionale, fonda, en 1574, la ville de Santa-Fé de Vera-Cruz, sur les bords du Parana, défendit vaillamment les colonies espagnoles contre les Indiens, et fut nommé par Philippe II lieutenant général et gouverneur de l'Assomption, 1576. Il rebâtit, en 1580, Buénos-Ayres, ruinée par les Indiens, s'occupa à civiliser les indigènes, mais fut massacré par eux en remontant le Parana de Buénos-Ayres à l'Assomption. C. P.

GARAY (Don Martin de), homme d'Etat espagnol, né en Aragon en 1760, m. en 1822, se montra l'adversaire des Français, lors de l'invasion de Napoléon I^er^, fut nommé secrétaire général de la junte centrale de 1808, des Cortès de 1810, et s'y occupa des questions financières. Appelé par Ferdinand VII, en 1814, au ministère des finances, il se proposa d'introduire pacifiquement les améliorations que l'invasion française avait importées par les armes, d'établir un impôt foncier égal pour toutes les classes, de vendre les biens ecclésiastiques, et d'imposer extraordinairement les majorats de la noblesse; mais il ne put se soutenir contre la coalition de la noblesse et du clergé, dont il menaçait les priviléges, fut disgracié en 1818, et même exilé à Saragosse, où il mourut universellement estimé. C. P.

GARB ou GARVE, c.-à-d., en arabe, *couchant*, nom d'une région du Maroc, dans le royaume de Fez, sur la côte N.-O., et où se trouve *Tanger*. Il fut appliqué aussi au S.-O. du Portugal, *Al-Garve*.

GARBIEH, district de la basse Égypte, sur la Méditerranée, entre ceux de Menouf et de Rosette à l'O., de Damiette et de Mansourah à l'E.; 130 kil. sur 65; 230,000 hab. Ch.-l., *Mehallet-el-Kebir*.

GARBO (Rafaelino DEL), peintre, né à Florence en 1466, m. en 1524, fut élève de Lippo Lippi, qu'il surpassa par la grâce et la beauté de ses figures. On admire à Rome son tableau de *la Séparation d'Esaü et de Jacob*, et à Paris *le Couronnement de la Vierge*. Son coloris est beau, harmonieux, et ses figures bien groupées. M. V—1.

GARÇAO (Pedro-Antonio CORREA), poëte portugais, né à Lisbonne en 1735, m. vers 1775, fut un des fondateurs de l'Académie des Arcades, en 1756. Il s'attira, par quelques attaques dans la *Gazette de Lisbonne*, la colère de Pombal, et mourut en prison. Il sentit tout le mauvais goût de son temps, et voulut en purger la littérature. Comme Ferreira, on l'a surnommé l'*Horace portugais*. Ses œuvres, publiées à Lisbonne, 1778, in-8°, consistent en odes, satires, épîtres, sonnets, etc. B.

GARCHIZY, vge (Nièvre), arr. et à 13 kil. N.-O. de Nevers; 1,529 hab. Forges, fonderie, laminerie, tréfilerie.

GARCIA ou GARCIAS I^er^ XIMÉNÈS, remplaça, en 857, comme comte de Navarre, son père Sanche, dont le frère et prédécesseur, Aznar, s'était rendu, en 831, indépendant de Louis le Débonnaire. En 860, il prit le titre de roi, et régna jusqu'en 880. — GARCIA II, roi de Navarre de 926 à 970, ne fit rien d'important. — GARCIA III, roi de Navarre de 994 à 1001, surnommé *le Trembleur*, parce qu'il tremblait au moment du combat, non par manque de courage, mais par l'effet d'une sorte d'agitation nerveuse, succéda à son père Sanche II, et se distingua contre les Mores. Ligué avec Bermude, roi de Léon, et le comte de Castille, il vainquit, en 998, à Calatanazor, Almanzor, vizir du calife de Cordoue Hescham II. — GARCIA IV, 1035-1054; GARCIA V, 1134-1150, n'ont signalé leur règne par aucun événement important.

GARCIA I^er^ FERNANDEZ, comte de Castille de 970 à 995, un des plus redoutables ennemis des Mores, battit Almanzor, en 984, à Osma, et, en 990, dans un 2^e^ combat, deux fois vainqueur, se laissa emporter par sa vaillance, fut pris, et mourut peu après de ses blessures. — GARCIA II, comte de Castille de 1022 à 1032, fut assassiné par les comtes de Véla, ses vassaux.

GARCIA DE PARÉDÈS (Don Diégo), général espagnol, né à Truxillo en 1466, m. en 1530, était célèbre par sa force physique, sa taille gigantesque, son courage et son humanité. Après avoir fait des campagnes contre les Portugais, contre les Mores dans la guerre de Grenade, où

il se lia d'amitié avec Gonzalve de Cordoue, il servit le pape Alexandre VI contre les Orsini, puis les Vénitiens contre les Turcs, qui le firent prisonnier à Céphalonie. Bientôt délivré, il aida Gonzalve dans la conquête du roy. de Naples, et contribua au gain des batailles de Séminara, de Cerignola, et du Garigliano. Ferdinand le Catholique l'envoya, en 1508, à l'empereur Maximilien Ier, alors en guerre contre Venise; Garcia assista aux siéges de Vicence et de Vérone, et se distingua encore sous Charles-Quint à la bataille de Pavie. Il mourut d'une chute de cheval. C. P.

GARCIA DE MASCARENHAS (Blaise), poëte portugais, né dans le Beira en 1596, m. en 1656, est auteur d'une épopée de *Viriathe*, impr. à Coïmbre, 1699, in-4°, et qui lui assure un rang distingué dans la littérature de son pays.

GARCIA SUELTO (Thomas), médecin, né à Madrid en 1778, m. à Paris en 1816. Il prodigua ses soins aux blessés français pendant la guerre d'Espagne, et suivit en France les débris de l'armée de Napoléon Ier. Il a traduit en espagnol *le Cid* de Corneille, 1803; les *Recherches physiques sur la vie et la mort*, de Bichat, 1804; les 3 premiers vol. de l'*Anatomie médicale* de Portal, 1805; le traité de Humboldt *Sur le galvanisme*, 1810. On a de lui plusieurs Mémoires dans la *Bibliothèque médicale* et dans le *Journal des sciences médicales* de 1816.

GARCIA (Manuel), compositeur de musique et artiste lyrique, né à Séville en 1775, m. à Paris en 1832. Il composa des opéras qui eurent du succès en Espagne, mais auj. oubliés, et débuta au Théâtre-Italien de Paris en 1808; *Don Juan*, *les Noces de Figaro*, *le Mariage secret*, *le Barbier de Séville*, *l'Italienne à Alger*, *Otello*, étaient pour lui de véritables triomphes. Comme chanteur et comme acteur, il avait une verve irrésistible. Il laissa deux filles, Mmes Malibran et Pauline Garcia (Mme Viardot).

GARCILASO DE LA VEGA, poëte espagnol, né en 1500, ou, selon d'autres, en 1503, à Tolède, d'une famille noble, m. en 1536, servit comme capitaine dans les troupes de Charles-Quint; il était à la bataille de Pavie, 1525, aux siéges de Vienne, 1529, de Tunis, 1535, et, pendant l'invasion des Impériaux en Provence, reçut au fort de Muy (Var) une blessure, dont il mourut à Nice. Ami et émule de Boscan, imitateur de Pétrarque et de Virgile, il contribua à introduire le goût italien en Espagne. On a de lui 40 sonnets environ, 2 élégies, une épître, et 3 églogues, dont la première est un chef-d'œuvre d'expression, de délicatesse et de naïveté. Garcilaso, *le Pétrarque espagnol*, est quelquefois recherché, et poursuit le bel esprit : le ton languissant et tendre de ses poésies le fit surnommer *le roi de la douce plainte*. Charles-Quint disait que sa langue, correcte et harmonieuse, était celle des dieux. Les œuvres de Garcilaso ont été publiées, avec celles de Boscan, à Venise, 1553, in-8°, et séparément, à Madrid, 1765 et 1788, in-12. B.

GARCILASO DE LA VEGA, historien espagnol, né à Cuzco en 1530, m. en 1568, eut pour mère une Péruvienne de la famille des Incas. Ses ouvrages sont : *Histoire générale du Pérou*, Cordoue, 1616, in-fol., trad. en français par Baudouin, 1633; *Histoire de la Floride*, Lisbonne, 1605, in-4°, trad. par Richelet, 1670; ce sont des livres exacts, mais mal écrits; *Commentaires royaux, qui traitent de l'origine des Incas, de leurs lois et de leur gouvernement*, Lisbonne, 1609-16, 2 vol in-fol., trad. en français par Dalibard, Paris, 1744.

GARD, mot généralement employé dans le Nord pour désigner tout enclos, toute propriété close, depuis le palais jusqu'à la moindre propriété rurale; il se retrouve dans les noms des villages de Normandie, en France, *Auppegard*, *Epegard*, *Vingart*; *Applegarth* en Angleterre, c.-à-d. enclos de pommiers, de vignes, etc.

GARD, *Vardo*, riv. de France, formée par la réunion du *Gardon d'Anduze*, du *Gardon de Mialet* et du *Gardon d'Alais*, affluent du Rhône (rive dr.). Cours de 62 kil. Elle charrie quelques parcelles d'or, et est sujette à des débordements dans la saison pluvieuse. — Le *Pont du Gard*, à 19 kil. N.-E. de Nîmes, est un aqueduc construit par les Romains, au-dessus d'un défilé sauvage, pour amener à Nîmes les eaux des sources d'Aire et d'Airone. Il a 272 mèt. de long, 49 mèt. d'élévation, et se compose de 3 rangs d'arches superposées; le 1er rang n'a que 6 arches, le 2e 11, et le 3e 37; ces arches, d'une hardiesse surprenante, sont construites d'énormes pierres sans ciment; elles ont, au fond du vallon, 25 mèt. d'ouverture. On croit que la construction du pont du Gard fut ordonnée par Agrippa, gendre d'Auguste.

GARD (Le), dép. du S. de la France, ch.-l. *Nîmes*; formé dans l'anc. Languedoc, entre la Méditerranée au S., les dép. des Bouches-du-Rhône au S.-E., de Vaucluse à l'E., de l'Ardèche au N., de la Lozère au N.-O., de l'Aveyron à l'O., de l'Hérault au S.-O. Superf., 583,149 hect. Pop., 422,107 hab. Arrosé par le Rhône, l'Ardèche, le Gard, la Cèze, l'Hérault, la Vidourle; traversé au N.-O. par les montagnes des Cévennes. Côtes basses et coupées de lagunes; 17 marais salants. Climat doux; vents impétueux et desséchants. Sol très-varié; récolte importante de vins (Tavel), oliviers, mûriers, garance, châtaignes; peu de céréales. Elève de vers à soie. Exploit. de sel, houille, fer, plomb, zinc, manganèse, antimoine; marbre, plâtre, kaolin, ocres. Fabr. importante de tissus et bonneterie de soie; vinaigreries; fers. Commerce actif à la foire de Beaucaire. Forme le diocèse et dépend de la cour impériale de Nîmes.

GARDA, vge des Etats autrichiens (Vénétie), petit port sur le lac de son nom, délégation et à 26 kil. N.-O. de Vérone. Pêche de sardines; fabr. d'huile d'olive.

GARDA (Lac de), anc. *Benacus lacus*, entre la province de Brescia et la Vénétie. Autrefois délégat. de Vérone. 48 kilom. sur 16. Grossi par la Sarca, et traversé par le Mincio. Il renferme plusieurs îles. Eaux très-poissonneuses, et bords charmants; navigation active entre les petits ports de Riva, Peschiera, Salo, et Desenzano.

GARDAFUI. *V.* GUARDAFUI.

GARDANNE, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. et à 11 kil. S. d'Aix; 1,983 hab. Le roi René y eut un château de chasse. Récolte de vins, melons, betteraves. Distilleries d'eaux-de-vie. Mines de houille aux environs.

GARDANNE (le comte Gaspard-André de), général, né à Marseille en 1766, m. en 1818. Général de brigade en 1799, aide de camp et gouverneur des pages de Napoléon Ier en 1804, il combattit à Austerlitz et Iéna, et fut envoyé en Perse, en 1807, pour engager Feth-Ali-Chah à faire cause commune avec la France contre la Russie. Disgracié pour être revenu sans ordre, il rentra bientôt en faveur, reçut une dotation de 25,000 fr. et le titre de comte de l'empire, assista à la bataille d'Eylau, fut encore disgracié pour un échec en Espagne sous Masséna, et commanda, en 1815, une brigade de l'armée du duc d'Angoulême dans le Midi.

GARDE (baron de LA). *V.* LA GARDE.

GARDE-BOURGEOISE (Droit de), droit que les coutumes de certaines villes donnaient jadis au conjoint survivant de percevoir à son profit les revenus des biens échus aux enfants mineurs, à condition pour lui de les élever, d'acquitter les charges annuelles de ces biens, et de donner caution pour sa gestion. Ce droit de tutelle bénéficiaire finissait à 14 ans pour les garçons, à 12 pour les filles.

GARDE-CHAMPÊTRE, officier de police judiciaire, et, comme tel, assermenté, chargé de veiller, dans le territoire d'une commune, à la conservation des biens de la terre abattus ou sur pied. Il constate les contraventions aux lois sur les ports d'armes, la chasse, la pêche, le roulage, la mendicité, etc. Sa nomination est faite par le maire et sanctionnée par le sous-préfet. Il n'a d'autre insigne d'autorité qu'un écusson de métal au bras gauche, et un sabre qu'il porte en bandoulière, ou simplement sous le bras. Les gardes-champêtres furent institués en 1791.

GARDES DU COMMERCE, officiers ministériels de Paris et du dép. de la Seine, institués en 1807, par l'art. 625 du Code de commerce, pour l'exécution des jugements emportant la contrainte par corps, et constitués par décret du 14 mars 1808. Il y en a dix, nommés par l'empereur. Pour signe distinctif de leur autorité, ils portent, non ostensiblement, une baguette qu'ils doivent montrer quand ils instrumentent contre quelqu'un.

GARDE CONSTITUTIONNELLE, garde de 1,200 hommes d'infanterie et de 600 de cavalerie, créée par décret de l'Assemblée constituante, en date du 30 septembre 1791, pour veiller à la sûreté de Louis XVI, dont la maison militaire avait été supprimée. Composée en grande partie d'anciens gardes du corps, de nobles et de royalistes ardents, elle éveilla les inquiétudes des révolutionnaires; l'Assemblée la licencia, le 29 mai 1792. Mais bon nombre des gardes demeurèrent aux Tuileries, et, sous les ordres du vieux maréchal de Mailly, défendirent encore le roi dans les journées du 20 juin et du 10 août.

GARDE CONSULAIRE, corps formé par le général Bonaparte, après le 18 brumaire. Elle comprenait : une compagnie d'infanterie légère, 2 bataillons de grenadiers à pied, une compagnie de chasseurs à cheval, 2 escadrons de cavalerie légère, et une compagnie d'artillerie, dont une escouade montée; en tout, 2,089 hommes. Par suite d'augmentations successives, elle avait été portée, à la fin du Consulat, à 6,944 hommes, dont 3,334 d'infanterie

Digitized by

(grenadiers et chasseurs), 2,154 de cavalerie (grenadiers et chasseurs), 682 d'artillerie, et 764 marins. Les généraux Soult, Davoust, Bessière et Mortier étaient placés à la tête de ces troupes d'élite, qui furent le noyau de la *Garde impériale. V. ce mot.*

GARDE DE LA CONVENTION, garde formée par la Convention, après la déchéance de Louis XVI, sous le nom de *grenadiers-gendarmes près la représentation nationale.* Composée d'abord de 181 hommes, anciens soldats et gardes nationaux des départements, elle s'éleva ensuite à 2 bataillons, recrutés parmi les régiments d'infanterie de l'armée. En 1795, elle prit le nom de *Garde du Corps législatif;* on devait la porter à 6 régiments, avec un effectif de 9,189 hommes; la Constitution de l'an III la supprima.

GARDES (Cent). *V. Supplément.*

GARDES DU CORPS, gardes de la personne des rois de France. Il y en eut d'abord deux compagnies, instituées par Louis XI en 1475 et 1477, indépendamment des *Gardes du corps Écossais*, créés par Charles VII (*V.* ÉCOSSAIS). François Ier en forma une 3e, en 1515. Les compagnies de gardes du corps étaient alors de 100 hommes, et faisaient le service par quartier. Le capitaine ne quittait pas le roi depuis son lever jusqu'à son coucher : il était placé immédiatement derrière lui; la nuit, il couchait sous la chambre royale, et gardait les clefs du palais sous son chevet. Les gardes du corps firent partie de la maison militaire de Louis XIV; la reine-mère et le duc d'Orléans en eurent aussi chacun une compagnie particulière. L'effectif, d'abord de 1,600 hommes, était réduit à 1,110 en 1715. L'uniforme était l'habit bleu, brodé et galonné d'argent, avec parements, doublures, veste et collet rouges, bandoulière à fond d'argent, culotte et bas rouges. Combattant à cheval, ils avaient l'épée, le mousqueton et le pistolet; à pied dans les palais royaux, ils n'y portaient pas le pistolet. Un repas des gardes du corps à Versailles, le 1er octobre 1789, à la suite duquel des provocations furent adressées à l'Assemblée nationale et à la Révolution naissante, amena les journées des 5 et 6 octobre. Un décret de l'Assemblée, le 25 juin 1791, licencia les gardes du corps. Louis XVIII les rétablit en 1814; chaque compagnie fut forte de 287 hommes. Dans l'armement, le sabre remplaça l'épée; dans le costume, le pantalon fut de drap bleu ou de casimir blanc, et les gardes prirent le casque en plaqué d'argent, le plumet blanc, les épaulettes et les aiguillettes en argent. Monsieur, comte d'Artois, eut aussi sa compagnie de gardes du corps, dont l'habit était de drap vert. A son avénement au trône, elle forma une 5e compagnie des gardes du corps du roi. Ces 5 compagnies furent licenciées par ordonnance du 11 août 1830.

GARDE DU CORPS LÉGISLATIF. *V.* GARDE DE LA CONVENTION.

GARDES-CÔTES, milice chargée de la garde des côtes et du service des batteries du littoral. Les *régiments gardes-côtes* de l'ancienne monarchie furent licenciés par décret du 4 mars 1791, et leur service fut confié à la garde nationale et aux troupes de ligne. La loi du 23 fructidor an VII (9 sept. 1799) créa 3 bataillons de *grenadiers gardes-côtes*, et 130 compagnies de *canonniers volontaires gardes-côtes.* Ces corps furent supprimés par la Restauration. Une ordonnance du 1er août 1831 a établi, pour l'Algérie seulement, 4 compagnies de *canonniers gardes-côtes;* on les porta à 6 en 1833.

GARDES DU DEDANS, nom donné, dans la maison militaire de Louis XIV, aux *gardes du corps*, aux *cent-suisses*, aux *gardes de la porte*, et aux *gardes de la prévôté de l'hôtel* (*V. ces mots*).

GARDES DU DEHORS, nom donné, dans la maison militaire de Louis XIV, aux *gendarmes*, aux *chevau-légers*, aux *mousquetaires*, aux *gardes françaises*, aux *gardes-suisses*, et aux *gentilshommes au bec de corbin* (*V. ces mots*).

GARDE DU DIRECTOIRE, corps institué par la Constitution de l'an III. Il se composa de 240 gardes à pied et 120 grenadiers à cheval. Après le 18 brumaire, il entra dans la *garde consulaire* (*V. ce mot*).

GARDES FORESTIERS, employés de l'administration des forêts, nommés par le directeur général, et chargés de veiller sur les bois et forêts. Ils portent un uniforme en drap vert, et une bandoulière chamois avec une plaque de métal blanc où sont inscrits ces mots : *Forêts de l'État.*

GARDES FRANÇAISES, régiment d'infanterie créé par Charles IX, en 1563. Il se composait de 10 enseignes ou compagnies, qui avaient le pas sur les autres corps d'infanterie de l'armée. Ce régiment fut licencié en 1573, mais l'année suivante on le rétablit. Sous Henri IV et Louis XIII, il compta 20 compagnies. Ce nombre fut élevé à 30 de 1635 à 1639, et Louis XIV y ajouta encore 2 compagnies de grenadiers, puis Louis XV une 3e en 1719. Louis XVI organisa ce régiment par bataillons, en 1777. Chaque compagnie, de 100 hommes à l'origine, en avait 200 en 1615, 300 en 1635. Après l'adjonction des grenadiers, le régiment était fort de 9,600 hommes; Louis XV le réduisit à 4,110 en 1749; Louis XVI l'augmenta de 763 hommes. Les gardes françaises faisaient partie de la maison militaire du roi. Ils choisissaient leur poste à l'armée, et entraient les premiers dans les villes conquises. L'uniforme, déterminé seulement sous Louis XIV, était gris blanc, avec galon d'argent sur toutes les tailles; les officiers étaient vêtus d'écarlate brodée d'argent. Sous Louis XV, l'habit de tous fut bleu relevé de rouge, avec galons de fil blanc aux boutonnières pour les simples gardes, d'argent pour les officiers. Les drapeaux étaient bleus, semés de fleurs de lis d'or, avec une croix blanche au milieu, chargée d'une couronne d'or à chaque bout de ses travers. Aucun étranger n'était admis dans les gardes françaises. Ce régiment contribua à la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, et fut licencié par Louis XVI le 31 juillet.

GARDE GARDIENNE, nom donné quelquefois au privilège de *Committimus* (*V. ce mot*).

GARDES D'HONNEUR, nom donné à 4 régiments de cavalerie, formant ensemble un effectif de 10,000 hommes, créés en 1813, et dont les hommes, choisis parmi les familles riches ou aisées, s'habillaient, s'équipaient, et se montaient à leurs frais en entrant au corps. Peu après leur formation, Napoléon les admit dans la garde impériale; ils se distinguèrent à Dresde, à Hanau, à Reims, etc.

GARDE IMPÉRIALE, nom que prit la garde consulaire (*V. ce mot*), à l'avénement de Napoléon Ier, en 1804. Forte de 9,775 hommes, elle comprit : 1 régiment de grenadiers à pied, 1 régiment de chasseurs à pied, 1 régiment de grenadiers à cheval, 1 régiment de chasseurs à cheval, 2 escadrons et un bataillon de gendarmerie d'élite, 2 bataillons de vélites, 2 compagnies d'artillerie, 1 bataillon de matelots, 1 compagnie de mameluks, 1 compagnie de vétérans. De nouveaux corps y furent successivement ajoutés : en 1805, un corps de vélites à cheval, et 2 nouveaux bataillons de vélites à pied; en 1806, un 2e régiment de grenadiers et un 2e régiment de chasseurs à pied, un régiment de dragons, 2 compagnies d'ouvriers, un régiment de fusiliers-grenadiers, et un régiment de fusiliers-chasseurs; en 1807, un régiment de lanciers polonais, 2 régiments de tirailleurs-grenadiers, 2 régiments de tirailleurs-chasseurs, un bataillon de vélites de Florence, un bataillon de vélites de Turin, 2 régiments de conscrits-grenadiers, et 2 régiments de conscrits-chasseurs. De là date la distinction de la *vieille garde* et de la *jeune garde.* En 1810, les conscrits-chasseurs prirent le nom de voltigeurs; un régiment de garde nationale soldée, créé à Lille, entra dans la garde impériale sous le nom de *grenadiers des gardes nationales de la garde;* un nouveau régiment de grenadiers de cette arme fut encore créé, après la réunion de la Hollande à la France, ainsi qu'un régiment de chevau-légers-lanciers. Des flanqueurs-chasseurs furent institués pour la campagne de 1812. En 1813 et 1814, les régiments de voltigeurs et de tirailleurs-chasseurs furent portés à 19; on institua un régiment de flanqueurs-grenadiers, 4 régiments de *gardes d'honneur* (*V. ce mot*), 2 régiments d'éclaireurs-dragons et éclaireurs-chasseurs. Cette extension de la garde impériale correspondait avec le développement de l'état de guerre. L'effectif général fut : en 1805, de 12,175 hommes; en 1806, de 15,470; en 1807, de 15,876; en 1808, de 15,716; en 1809, de 23,924; en 1810, de 32,330; en 1811, de 51,906; en 1812, de 55,946; en 1813, de 81,006; en 1814, de 102,708. Pendant la 1re Restauration, l'infanterie de la vieille garde forma 2 régiments, sous le nom de *Corps royal des grenadiers et des chasseurs de France;* 4 régiments de cavalerie furent conservés, sous le nom de *Corps royal des grenadiers, des dragons, des chasseurs à cheval, des chevau-légers-lanciers de France;* les régiments de la jeune garde furent incorporés dans les troupes de ligne. Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon Ier réorganisa sa garde de la manière suivante : 18 régiments d'infanterie (3 de grenadiers, 3 de chasseurs, 6 de tirailleurs, 6 de voltigeurs), 4 régiments de cavalerie (grenadiers, dragons, chasseurs, chevau-légers-lanciers), une compagnie de gendarmerie d'élite, 6 compagnies d'artillerie à pied, 4 d'artillerie à cheval, une d'ouvriers, une compagnie de sapeurs-mineurs, un escadron du train des équipages. L'effectif fut de 26,850 hommes. La 2e Restauration la dispersa dans les nouveaux corps de la *garde royale* (*V. ce mot*) et dans quelques régiments de la ligne. Pour faire partie de la vieille garde, il fallait avoir fait 4 campagnes, obtenu des récompenses pour actions d'éclat ou avoir été blessé

sur un champ de bataille, et justifier d'une conduite irréprochable. La garde impériale avait le pas sur le reste de l'armée, et recevait une plus forte solde. Les officiers avaient le rang supérieur à leur grade, et, dans la ligne, le grade supérieur. — Napoléon III, par un décret du 4 mai 1854, a rétabli la garde impériale. Elle comprenait, en 1865 : *infanterie*, 3 régiments de grenadiers, 4 de voltigeurs, chacun de 4 bataillons, 1 régiment de zouaves à 2 bataillons, 1 bataillon de chasseurs, 1 régiment de gendarmerie à 2 bataillons; *cavalerie*, 1 escadron de cent gardes, 2 régiments de cuirassiers, 1 de dragons, 1 de lanciers, 1 de chasseurs, 1 de guides, 1 escadron de gendarmerie; *artillerie :* 1 régiment à cheval, 1 d'artillerie montée, 1 batterie d'artillerie à pied, 1 compagnie de pontonniers, et 1 escadron du train des équipages; *génie :* 1 division. En tout, 54,646 hommes sur le pied de guerre. — La garde impériale russe est tout un corps d'armée; elle comprend : *infanterie :* 1re division, 4 régiments (Préobajenski, Séméonofski, Izmaïlofski, et chasseurs); 2e division, 4 régiments (Moscou, Paulofski, grenadiers, chasseurs finlandais); 3e division, 4 régiments (Lithuanie, chasseurs de Volhynie, grenadiers de l'empereur François, grenadiers du roi Frédéric-Guillaume); un régiment de carabiniers d'instruction; un régiment modèle d'infanterie; 2 bataillons de sapeurs; un bataillon de tireurs finlandais; en tout, 43,000 hommes; *cavalerie :* 2 divisions de cavalerie régulière, 1 de cavalerie irrégulière formée de 13 escadrons de Cosaques et de 4 escadrons dits Mahométans, Tcherkesses, Tartares, etc.; en tout, 13,320 chevaux; *artillerie* : 112 pièces de canon. — L'Autriche n'a pas de garde impériale, mais 20 bataillons de grenadiers d'élite appelés *gardes du corps* ou *gardes-nobles*.

GARDES DE LA MANCHE, gentilshommes chargés de veiller sur la personne du roi, et faisant partie de la compagnie écossaise des gardes du corps. Il y en avait 24, qui servaient deux à deux, se tenaient debout aux côtés du roi, et, après sa mort, le mettaient dans le cercueil. Leurs armes étaient l'épée, la pertuisane, et leur costume, un corselet blanc, brodé d'or, avec la devise du roi.

GARDES-MARINES, nom de 3 compagnies de 200 jeunes nobles chacune, établies en 1670 par Colbert, à Brest, à Rochefort et à Toulon, et parmi lesquelles devaient se recruter les officiers de la marine royale. Pour y entrer, il ne fallait pas avoir plus de 16 ans. Le choix des gardes appartenait au roi. Plus tard, l'effectif s'éleva à 900 et même à 1,000 hommes. L'uniforme était en drap bleu, doublé d'écarlate, avec aiguillette d'or, chapeau bordé d'or, culotte et bas rouges.

GARDE-MARTEAU, officier de l'administration des eaux et forêts dans l'anc. monarchie. Il était chargé de marquer, avec un marteau, les arbres à couper dans les domaines du roi, et devait remplir lui-même cette fonction.

GARDES DES MÉTIERS, bourgeois élus autrefois dans les corps de métiers, pour veiller à ce que rien n'y fût fait contre les statuts ou les priviléges du corps.

GARDE MOBILE, corps créé à Paris en mars 1848, pour recevoir les jeunes gens que la révolution laissait sans travail. Il comprit 24 bataillons, et combattit bravement l'insurrection de juin 1848. On le licencia au bout d'un an, à l'expiration de l'engagement contracté.

GARDE MUNICIPALE, corps formé pour la ville de Paris, par arrêté du 12 vendémiaire an XI (4 oct. 1802), et composé de 2,154 fantassins et 180 cavaliers. Par décret du 10 avril 1813, cette garde prit le nom de *gendarmerie de Paris;* l'effectif fut de 1,281 hommes d'infanterie et 398 de cavalerie; le chef prenait le titre de *colonel d'armes de la ville de Paris*. Cette milice, qui fut appelée *garde royale* pendant la 1re Restauration, subsista jusqu'à la chute de Charles X. Une nouvelle *garde municipale* fut créée par ordonnance royale du 16 août 1830, placée sous l'autorité du ministre de l'intérieur et sous les ordres immédiats du préfet de police, et s'éleva à 3,244 hommes, infanterie et cavalerie. La révolution de 1848 la supprima.

GARDE NATIONALE, force armée populaire, instituée, dès le 13 juillet 1789, sous le nom de *garde bourgeoise*, pour la sûreté intérieure de Paris. Le 15, La Fayette en fut nommé commandant par acclamation des électeurs réunis à l'Hôtel de Ville. Le 16, il demanda que cette garde fût organisée régulièrement à Paris et dans le royaume, et qu'elle prît le nom de *Garde nationale*. On créa quelques compagnies soldées, pour y faire entrer d'anc. gardes françaises; il y eut des compagnies de canonniers et de cavalerie. La garde forma 16 légions présentant un effectif de 48,000 hommes. Le tour de garde revenait tous les 48 jours. Le 20 août, elle prêta serment au Roi, à la loi, et à la Commune. En 1790 seulement, on forma des compagnies de grenadiers et de chasseurs, composées de volontaires, toujours prêts à prendre les armes quand il en serait besoin. Une loi du 14 octobre 1791 astreignit tous les citoyens actifs et leurs enfants âgés de 18 ans à faire partie de la garde nationale. Cette garde, dissoute après la journée du 14 vendémiaire an IV, où plusieurs de ses bataillons marchèrent contre la Convention (*V.* VENDÉMIAIRE), reformée sous le Directoire, fut réduite presque à rien sous le Consulat et l'Empire. Un sénatus-consulte de 1805 attribua à l'Empereur la nomination directe des officiers, qui, d'après le principe de l'institution, appartenait aux citoyens, et autorisa la formation de corps de garde nationale en activité pour un service militaire. En avril 1813, Napoléon Ier appela 90,000 gardes nationaux, classés en *cohortes*, à la défense des côtes, des dépôts maritimes, des arsenaux et des places fortes. Une ordonnance du 17 juillet 1816 soumit au service tous les Français de vingt à soixante ans, imposés ou fils d'imposés. Licenciée en 1827, la garde nationale de Paris fut rétablie après la révolution de 1830. Les lois du 22 mars 1831 et du 19 avril 1832 donnèrent aux milices bourgeoises une organisation nouvelle, et leur rendirent la nomination de leurs officiers. — Un décret présidentiel du 11 janvier 1852 a dissous la garde nationale, et l'a réorganisée sur d'autres bases. Tout Français ou étranger jouissant des droits civils fait partie de cette garde, depuis l'âge de 25 ans jusqu'à l'âge de 50, s'il y est reconnu apte par le conseil de recensement. La garde nationale est organisée dans les communes où le gouvernement la juge nécessaire; il en fixe l'effectif, et décide l'organisation en compagnies, bataillons, ou légions; il y crée, suivant l'opportunité, des corps spéciaux de sapeurs-pompiers, d'artillerie, de génie et de cavalerie. L'Empereur nomme tous les officiers, sur la présentation du ministre de l'intérieur, les propositions d'un commandant supérieur dans le département de la Seine, et des préfets dans les autres départements. Les adjudants sous-officiers, les sous-officiers et caporaux sont nommés par les chefs de bataillon, sur la présentation des commandants de compagnies. La garde nationale relève de l'autorité civile, le maire, le sous-préfet, le préfet, le ministre de l'intérieur, et ne peut se réunir sans l'ordre de cette autorité hiérarchiquement transmis. Elle peut être appelée à faire, 1° un service ordinaire dans l'intérieur de la commune; 2° un service de détachement hors du territoire de la commune. Son service est gratuit, excepté quand elle s'éloigne de sa commune pendant plus de 24 heures; alors elle est assimilée à la troupe de ligne pour la solde, l'indemnité de route et les prestations en nature. Les gardes nationaux reçoivent leurs armes de l'Etat; les communes en sont responsables; mais ils s'équipent du reste et s'habillent à leurs frais : l'uniforme est obligatoire; il consiste en une tunique de drap bleu, avec épaulettes blanches, un pantalon de drap bleu, avec bande rouge, un shako de feutre, muni sur le devant d'une plaque à l'aigle impériale, et un sac noir, de peau de veau. Tout ordre de service est obligatoire. Il y a un conseil de discipline par bataillon communal ou cantonal. Dans tous les cas où les gardes nationales sont de service avec les corps soldés, elles prennent rang sur eux. La garde nationale du département de la Seine compose un effectif de 26,600 hommes environ, dont 17,000 à 18,000 pour Paris; elle est sous les ordres d'un commandant supérieur, ayant au moins le rang de général de division, et forme 51 bataillons (33 pour Paris, 18 pour la banlieue), réunis en 10 subdivisions; et en outre une légion de cavalerie de 4 escadrons.

GARDE-NOBLE (Droit de), droit qu'aux temps féodaux le seigneur suzerain possédait de garder la personne et le fief d'un vassal mineur, et de percevoir à son profit les revenus de ce fief. Le mot *tutelle* était employé pour désigner la garde de la personne, quand elle était distincte de celle des biens; ce qui arrivait, si le mineur avait plusieurs fiefs relevant de seigneurs différents.

GARDE-ORPHELINE, tribunal qui existait, avant 1789, dans certaines villes de Flandre (Lille, Dunkerque, Gravelines, Ypres, Bruges, etc.), et qui veillait aux intérêts des mineurs; il désignait les tuteurs, et surveillait leur gestion.

GARDE DE PARIS, créée en 1851 pour remplacer la garde républicaine (*V. ce mot*), et affectée au service de Paris. Elle se compose de 2 bataillons d'infanterie, 4 escadrons de cavalerie, et a pour chef un colonel. Effectif total, en 1860, 2,892 hommes.

GARDES DE LA PORTE (Compagnie des), corps de la maison militaire des rois de France, créé en 1261 par Louis IX. Le nom primitif de ces gardes était celui de *portiers* ce qu'il faut entendre de la porte de la principale

Digitized by

cour du logis du roi qu'ils gardaient pendant tout le jour, jusqu'au soir. Leur uniforme était un justaucorps bleu, avec deux larges galons d'or et d'argent, et des boutons d'orfèvrerie; ils étaient armés de l'épée et de la carabine, avec la bandoulière chargée de deux clefs. Ils avaient un chef, appelé *capitaine des portes*, et 4 lieutenants, qui portaient un bâton d'ébène, garni d'ivoire aux deux bouts. Les gardes de la porte furent supprimés en 1787, rétablis en 1814, et disparurent définitivement en 1815.

GARDES DE LA PRÉVÔTÉ DE L'HÔTEL, force armée à la disposition du *prévôt de l'hôtel du roi* ou *grand prévôt*. Cette institution remonte au règne de Louis IX. Ce prince créa, pour suivre le roi et la cour dans leurs diverses résidences, et sous la direction immédiate des juges royaux ordinaires, les *gardes des juges royaux*, qui reçurent, en 1422, le nom de *gardes de la prévôté*. Ces gardes, au nombre de 100, formèrent une compagnie dans la maison militaire de Louis XIV; ils marchaient à pied devant le roi, ouvrant le cortége avec les cent-suisses, ou se rangeaient en haie sur son passage, au dehors de l'hôtel, à côté de la porte. Ils s'opposaient aux querelles dans le palais, arrêtaient ou expulsaient les perturbateurs ou les personnes d'apparence suspecte. L'uniforme était le hoqueton incarnat, blanc et bleu, couvert de broderies, avec une massue et cette devise : *Erit hæc quoque cognita monstris* (cette massue sera aussi connue des monstres). En 1778, ce corps fut réorganisé; on lui donna pour uniforme un habit de drap bleu, avec parements et doublure écarlate, avec galons d'or sur toutes les coutures et aux poches, culotte et bas rouges, chapeau bordé d'un galon d'or. Alors aussi il fut statué que deux des gardes de la prévôté seraient employés toute l'année auprès du garde des sceaux, quatre à Paris dans les maisons royales, et deux dans les provinces auprès de chaque intendant. Ce corps, réduit à 67 membres en 1780, fut supprimé en 1787, rétabli en 1815, et aboli en 1817.

GARDE RÉPUBLICAINE, corps formé, après la révolution de 1848, pour remplacer la garde municipale de Paris. On y fit entrer beaucoup d'anciens gardes municipaux. En 1851, il a fait place à la *garde de Paris*.

GARDE-ROBE (Grand-maître de la), anc. officier de la cour, institué en 1669. Il avait soin des habits ordinaires du roi, et se chargeait de les faire faire. Quand le roi s'habillait, il lui mettait la camisole, le cordon bleu, le justaucorps, et, les jours de cérémonies, le manteau et le collier de l'ordre; au déshabillé, il donnait la camisole de nuit. Deux *maîtres de la garde-robe*, servant par année, présentaient ou recevaient la cravate, le mouchoir, les gants, la canne, le chapeau du roi, et, le soir, lui tiraient le justaucorps, la veste et le cordon bleu. Il y avait aussi un personnel de la garde-robe pour la reine et pour les princes du sang. Cette domesticité de cour, qui, sous Louis XVI, était payée environ 20,000 livres, fut supprimée à la Révolution, et reparut pendant la Restauration.

GARDE ROYALE, corps créé par Louis XVIII, le 1er septembre 1815, et organisé par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr. Une ordonnance de Charles X, en 1825, en porta l'effectif, y compris la maison militaire du roi, à 1,260 officiers, 25,000 sous-officiers et soldats en temps de paix, 33,925 en temps de guerre. La garde royale comprenait : 8 régiments d'infanterie, dont 2 suisses; 8 régiments de cavalerie, dont 2 de grenadiers, 2 de cuirassiers, 1 de dragons, 1 de chasseurs, 1 de hussards, et 1 de lanciers; 1 régiment d'artillerie, avec 48 bouches à feu. Quatre maréchaux de France la commandaient : Oudinot, Victor, Macdonald et Marmont. Elle fut dissoute par ordonnance du 11 août 1830. — La garde royale de Prusse se compose de 2 divisions d'infanterie, 2 divisions de cavalerie, une brigade d'artillerie, et une division de pionniers. Elle occupe Berlin, Potsdam, Spandau, et Charlottenbourg. — En Angleterre, il y a 3 régiments d'infanterie de la garde (les *grenadiers-guards*, les *coldstream-guards* et les *fusiliers-guards*), 10 régiments de cavalerie (2 régiments de *life-guards*, un régiment de *horse-guards*, et 7 régiments de *dragoon-guards*).

GARDES SUISSES, corps de 2 compagnies, créé en 1573 par Charles IX, pour remplacer les gardes françaises qu'on venait de licencier. L'organisation des gardes suisses en régiment date de 1616. Sous Louis XIV, ce régiment comptait 12 compagnies, de 120 hommes chacune. Chaque compagnie était recrutée dans un canton suisse particulier. Dans la maison militaire du roi, les gardes suisses venaient après les gardes françaises, mais recevaient une solde double. On ne pouvait les obliger de servir au delà du Rhin, des Alpes et des Pyrénées. En 1763, ce régiment forma 4 bataillons, de 4 compagnies chacun : il y avait une compagnie générale, 11 compagnies de fusiliers, et 4 de grenadiers. L'uniforme était rouge, relevé de bleu. Les gardes suisses avaient leur justice particulière, et pouvaient exercer librement leur culte. Ils furent licenciés en 1792. La garde royale de la Restauration comprit 2 régiments suisses.

GARDES DU TRÉSOR ROYAL, officiers créés par Louis XIV, en 1689, au nombre de trois, pour administrer alternativement le trésor. Ils avaient entrée au conseil d'État et à la direction des finances, avec voix délibérative. Les gardes du trésor remplacèrent les trésoriers de l'épargne (*V. ce mot*).

GARDE DES SCEAUX, fonctionnaire royal créé en 1551, et chargé de l'expédition des lettres patentes, chartes, et autres pièces scellées du grand sceau. Ces attributions rentraient dans les fonctions du chancelier de France, qui, quand il les exerçait, prenait le titre de *chancelier garde des sceaux*. Mais, lorsque le roi lui retirait les sceaux, il nommait un *garde des sceaux* révocable, qui était ordinairement le successeur désigné du chancelier (*V. ce mot*). Son costume était la simarre rouge, et le mortier à double galon; les clefs du coffre qui contenaient les sceaux étaient suspendues à son cou; deux huissiers, portant une masse, le précédaient. Il était de plus accompagné, dans les villes ou en voyage, par un *lieutenant du sceau* et 2 gardes de la prévôté de l'hôtel. En 1790, la place de *chancelier* fut supprimée, et le garde des sceaux prit le titre de ministre de la justice *garde du sceau de l'État*, jusqu'en 1794. Depuis 1815, il a joint à son premier titre celui de garde des sceaux. — Il y eut des gardes des sceaux particuliers auprès des princes apanagés, des cours souveraines, et des présidiaux; et des *gardes des sceaux aux contrats* qui scellaient les actes des notaires et tabellions, attribution remise plus tard aux notaires eux-mêmes.

GARDE-FREINET (LA), vge (Var), arr. et à 33 kil. S.-O. de Draguignan; 1,830 hab. Fabr. de bouchons de liége. On pense que c'est l'anc. *Fraxinet*, forteresse d'où les Sarrasins infestèrent la Provence aux IXe et Xe siècles.

GARDEL (Pierre-Gabriel), danseur et chorégraphe, né à Nancy en 1758, m. en 1840, débuta à l'Opéra de Paris en 1776, et y fut, de 1787 à 1816, maître des ballets. Il composait souvent la musique de ses ballets, et y exécutait des solos de violon. Ses compositions chorégraphiques sont remarquables par l'imagination, la grâce, et une grande entente de la scène. Les principales sont : *Télémaque*, 1789; *Psyché*, 1790; *le Jugement de Pâris*, 1793; *la Dansomanie*, 1800; *Ninette à la cour*, et *la Vallée de Tempé, ou le retour de Zéphyre*, 1802; *Achille à Scyros*, 1804; *Paul et Virginie*, 1806; *Vénus et Adonis*, et *Alexandre chez Apelle*, 1808; *la Fête de Mars*, *Vertumne et Pomone*, 1809; *Persée et Andromède*, 1810; *l'Enfant prodigue*, 1812; *l'Heureux retour*, 1815; *la Fiancée de Caserte*, 1817; *Proserpine*, *la Servante justifiée*, 1818. — Sa femme, qu'on surnomma la Vénus de Médicis de la danse, remplit d'une manière inimitable le rôle d'Eucharis dans *Télémaque*, et celui de Psyché dans le ballet de ce nom.

GARDELEGEN, v. murée des États prussiens (Saxe), sur la Milde, à 49 kil. N.-O. de Magdebourg; 4,900 hab. École normale primaire. Brasseries autrefois renommées.

GARDIE (Famille de LA). *V.* LA GARDIE.

GARDIEN (Père), nom donné aux supérieurs des couvents dans l'ordre des Franciscains, et dans la congrégation de la Ste Trinité à Rome.

GARDIENS DE PARIS, corps spécial créé par arrêté du gouvernement provisoire, le 22 mars 1848, pour remplacer les sergents de ville et la garde municipale, et dont la composition était réservée au ministre de l'intérieur et au maire de Paris. Ils devaient être au nombre de 2,000, veiller à la paix publique et à la conservation des propriétés, mais sans armes, et recevoir des appointements de 1,200 fr., au moyen d'une taxe spéciale sur les propriétaires et les locataires importants. La taxe ne fut pas levée; on les astreignit à l'ancien service des sergents de ville; ils eurent une tunique à collets et parements amarante, un chapeau tyrolien, et un couteau de chasse, dont le manche portait ces mots : *La loi*. Le jour de Pâques 1849, les sergents de ville reparurent, sans qu'aucune publication officielle eût annoncé cette substitution.

GARDIN-DUMESNIL (Jean-Baptiste), latiniste, né à St-Cyr, près de Valognes, en 1720, m. en 1802, professa la rhétorique à Paris, dans les colléges de Lisieux et d'Harcourt, et fut chargé, en 1764, de diriger le collége Louis-le-Grand, après la suppression des jésuites. On a de lui un excellent traité des *Synonymes latins*, 1777, in-12, réédité par M. Jannet, 1813, in-8°, par Achaintre, 1815, in-8°, et inséré dans le dictionnaire latin-français de M. A. de Wailly. L—H.

GARDINER (Etienne), théologien et homme d'Etat anglais, né en 1483 à St-Edmond-Bury (Suffolkshire), m. en 1555, étudia à Cambridge, fut choisi par Wolsey pour son secrétaire, et par Henri VIII comme un des commissaires chargés d'aller négocier à Rome son divorce avec Catherine d'Aragon, 1528. A son retour, le roi le nomma secrétaire d'Etat et évêque de Winchester, 1531. Quand Henri VIII se fut déclaré chef de l'église anglicane, Gardiner, au nom du clergé, présenta au roi une adresse qui réduisait sa suprématie aux choses purement temporelles, 1532, et, pour calmer le mécontentement du prince, dut publier, 1534, un traité *de Verâ obedientiâ*, où il combattait la primauté du pape, et défendait la suprématie royale au spirituel et au temporel ; mais il s'opposa aux changements de dogmes introduits par l'archevêque de Cantorbéry Cranmer. Pendant la minorité d'Edouard VI, il fut enfermé à la Tour de Londres, pour n'avoir pas voulu se prêter aux innovations religieuses du régent Sommerset. A l'avénement de Marie, 1553, il recouvra la liberté, fut nommé grand chancelier, participa pendant quelque temps aux persécutions dirigées contre les protestants, puis se livra exclusivement à l'administration du royaume : il rétablit les finances, licencia l'armée, dont l'attitude était menaçante, et conclut le mariage de Marie avec Philippe II. C. P.

GARDINER (Guillaume), mathématicien anglais du XVIIIe siècle, est auteur de *Tables de logarithmes* estimées, Lond., 1742, in-fol., réimpr. avec des additions par les PP. Pézénas, Dumas et Blanchard, Avignon, 1700, in-fol., et par Callet, Paris, 1783 et 1795.

GARDINER, v. des Etats-Unis (Maine), sur la rive dr. du Kennebec, à 70 kil. N.-E. de Portland ; 5,000 hab. Ecole classique.

GARDON. *V.* GARD.

GARDONE, brg du royaume d'Italie, situé dans la province et à 14 kilom. N.-N.-O. de Brescia, sur la Mella ; 1,500 hab. Fabr. importante de quincaillerie et d'armes à feu.

GARENGEOT (René-Jacques CROISSANT DE), chirurgien, né à Vitré (Bretagne) en 1688, m. à Cologne en 1759, étudia à Paris sous Winslow et Méry. Maréchal lui fit avoir le grade de maître en chirurgie, et il se livra à l'enseignement. Membre de la Société royale de Londres en 1737, chirurgien ordinaire du roi au Châtelet, et membre de l'Académie royale, il fit plusieurs campagnes, comme chirurgien du régiment du roi. On lui doit beaucoup de perfectionnements dans les instruments et les procédés chirurgicaux. Ce n'est pas lui qui a inventé la *clef* qui porte son nom, instrument destiné à l'extraction des dents molaires ; mais il l'a rendue plus commode. On a de lui : *Traité des opérations de chirurgie*, Paris, 1720, 3 vol. in-12 ; *Traité des instruments de chirurgie*, 1723, in-12, et 1727, 2 vol. in-12 ; *Myotomie humaine et canine*, 1724, 2 vol. in-12 ; *Splanchnologie, ou Traité d'anatomie concernant les viscères*, 1728, in-12, et 1742, 2 vol. in-12, etc. D—G.

GARENNE (droit de), droit que possédaient les seigneurs féodaux d'avoir des garennes, dont les lapins vivaient en liberté et dans des lieux non clos. Il a été supprimé en 1789.

GARESSIO, v. du royaume d'Italie, prov. de Coni, à 26 kil. S.-S.-E. de Mondovi, près du Tanaro ; 6,543 hab.

GARGANO ou SAN-ANGELO, anc. *Garganum*, groupe de montagnes du roy. d'Italie (prov. de Foggia), formant un vaste promontoire sur l'Adriatique, au N.-E. de Foggia. Sommet principal : le Monte-Calvo (1,614 mètres).

GARGETTE, brg de l'Attique, patrie d'Epicure.

GARGOUILLE, dragon ou serpent ailé, qui désolait les environs de Rouen ; St Romain, suivant la légende, l'emmena captif en lui jetant son étole au cou, et le jeta dans la Seine. La Gargouille, image de l'idolâtrie ou du démon, figura depuis aux processions de la Fierte (*V. ce mot*) et des Rogations. Son nom a été appliqué aux gouttières de pierre, en forme de dragons ou autres bêtes hideuses, que l'on voit aux toits des églises gothiques et des anciens châteaux. B.

GARGUILLE. *V.* GAUTIER.

GARIANONUM, v. de la Bretagne romaine (Flavie-Césarienne), chez les Icènes ; auj. *Yarmouth*.

GARIEP, fleuve d'Afrique. *V.* ORANGE.

GARIGLIANO, anc. *Liris*, riv. d'Italie, formée de la réunion du Sacco et du Liri (Etats de l'Eglise), passe à Ponte-Corvo, et se jette dans le golfe de Gaëte, à 17 kil. E. de cette ville. Cours de 60 kil. Sur ses bords les Espagnols battirent les Français, en 1503.

GARIGNANO, village du royaume d'Italie, près de Milan, possède une belle chartreuse ; l'église contient de remarquables peintures de Daniel Crespi ; Pétrarque et St Charles Borromée vinrent souvent y chercher la solitude.

GARITES, anc. peuple de la Gaule (Aquitaine), habitait autour de *Garies* (Tarn-et-Garonne).

GARIZIM, mont. de Palestine, dans la tribu d'Ephraïm. Les Samaritains y élevèrent un temple, qu'ils opposaient à celui de Jérusalem.

GARLANDE (Famille de), maison féodale du XIIe siècle, ainsi nommée d'un château de la Brie. Parmi ses membres on distingue : Ansel ou Anseau de Garlande, sénéchal et principal ministre du roi Louis VI, tué en assiégeant le château de Hugues, sire du Puiset, en 1118 ; — Etienne de Garlande, frère du précédent, archidiacre de Paris, chancelier de France, puis grand-sénéchal, m. en 1150. B.

GARLANDE (Jean de), poëte et grammairien, m. à la fin du XIe siècle, suivit Guillaume le Conquérant en Angleterre, où il enseigna avec distinction. On a de lui : *de Contemptu mundi*, poëme attribué par erreur à St Bernard, impr. à Caen, in-4o (sans date) ; *Floretus*, ou *Liber Floreti*, espèce de centon qu'on a aussi attribué à St Bernard, impr. en 1505, et que Gerson commenta ; *Facetus*, poëme sur les devoirs de l'homme, Deventer, 1494, in-4o, etc. M. Depping a publié, à la suite de son *Paris sous Philippe le Bel* (dans les *Docum. inéd. sur l'hist. de France*, 1837), un vocabulaire en latin, de Jean de Garlande, donnant des notions intéressantes sur divers sujets. B.

GARLIN, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. et à 33 kil. N.-E. de Pau ; 617 hab.

GARNACHE (LA), brg (Vendée), arr. et à 47 kil. N. des Sables-d'Olonne ; 427 hab. Commerce de bestiaux et chevaux.

GARNERAY (François-Jean), peintre, né à Paris en 1755, élève de David, a fait de bons tableaux de chevalet. Ses principaux tableaux d'histoire sont : *Diane de Poitiers aux pieds de François Ier* ; *Marie Stuart en prison* ; *Molière et Louis XIV* ; *Louis XVI au Temple*. — Son fils aîné, Louis-Ambroise, a été peintre de marines (*V. le Supplem.*). Le 2e, Auguste, né en 1785, m. en 1824, élève d'Isabey, fut peintre du cabinet de la reine Hortense ; ses compositions ont plus de grâce que de correction. B.

GARNERIN (Les frères), aéronautes. Le plus célèbre, Garnerin jeune (André-Jacques), né en 1770, m. en 1823, ayant été pris en Belgique par les Autrichiens, s'occupa, pendant une captivité de trois ans à Bude, 1794-1797, des moyens de perfectionner l'aérostation et la construction des parachutes, qu'il avait étudiées sous le physicien Charles (*V. ce mot*). Devenu libre, il fit de nombreuses descentes en parachute à Paris, à St-Pétersbourg, etc. — Garnerin aîné (Jean-Baptiste-Olivier), né en 1766, ne s'occupa d'aérostation qu'en 1815, avec le physicien Robertson. — Sa fille, Elisa, est la 1re femme qui ait tenté une descente en parachute.

GARNET (Henri), jésuite anglais, né à Nottingham en 1555, m. en 1606, étudia en Italie sous Bellarmin, revint en Angleterre en 1584 pour travailler au rétablissement de la religion catholique, fut nommé provincial de son ordre en 1586, fut impliqué, sous Jacques Ier, dans la *Conspiration des poudres*, qu'on l'accusa d'avoir connue sans la révéler, et mourut par la corde.

GARNIER (Robert), poëte tragique, né en 1545 à La Ferté-Bernard (Sarthe), m. en 1601, fit son droit à Toulouse, où il remporta l'églantine d'or aux Jeux floraux. Avocat, lieutenant général au bailliage du Mans, puis conseiller au grand conseil de Henri IV, il ne fut pas seulement un magistrat zélé, il montra un grand talent pour la poésie dramatique, et fut, avec Jodelle et Hardy, l'un des pères de notre théâtre. Après avoir débuté par des *Plaintes amoureuses*, 1565, et par un *Hymne à la monarchie*, 1568, il donna huit tragédies : *Porcie*, 1568 ; *Hippolyte*, 1573 ; *Cornélie*, 1574 ; *Marc-Antoine*, 1578 ; *la Troade*, 1578 ; *Antigone*, 1579 ; *les Juives, ou Sédécias*, 1580 ; et *Bradamante*, 1580. Dans cette dernière pièce, que l'on regarde comme son chef-d'œuvre, il s'est inspiré de l'Arioste : dans les autres, il suit et copie Sénèque. Garnier a le sentiment de la grandeur, et ses pièces doivent être comptées parmi nos plus remarquables essais dans le genre tragique. On a fait un recueil de ses *Tragédies*, Lyon, 1597, petit in-12. J. T.

GARNIER (Sébastien), poëte du XVIe siècle, né à Blois, procureur du roi au bailliage de cette ville, maître des eaux et forêts, publia, en 1593-94, une *Loyssée* ou épopée sur St Louis, et une *Henriade*, justement oubliées. On les réimprima, en 1770, à Paris, dans le dessein d'humilier Voltaire et de l'accuser de plagiat. B.

GARNIER (Julien), bénédictin, né dans le Maine vers

Digitized

1670, m. en 1725, entra dans la congrégation de St-Maur en 1689, et fut appelé à Paris pour être le collaborateur de Mabillon. On lui doit une savante édition de *St Basile*, Paris, 1721-22, 2 vol. in-fol., dont le 3e vol. ne parut qu'après sa mort, en 1730.

GARNIER (Jean-Jacques), historiographe de France, né à Goron (Maine) en 1729, m. en 1805, fut d'abord sous-maître au collége d'Harcourt, puis professeur d'hébreu au Collége de France, et inspecteur de cet établissement, entra en 1762 à l'Académie des Inscriptions, et, en 1766, à la mort de Villaret, fut chargé de continuer l'*Histoire de France* commencée par Velly. De 1770 à 1786, il donna 7 vol., embrassant l'histoire de France de 1469 à 1563. Plus savant que Velly et moins déclamatoire que Villaret, il est froid et sans couleur. Il a encore laissé : *Origine du gouvernement français*, 1765, in-18; *l'Homme de lettres*, 1764, in-12; *Traité de l'éducation civile*, 1765; et des *Mémoires* sur la stratégie des Grecs et la philosophie ancienne, insérés dans le recueil de l'Académie des Inscriptions. C. P.

GARNIER (Charles-Georges-Thomas), avocat littérateur, né à Auxerre en 1746, m. en 1795. On lui doit : *le Cabinet des fées*, Paris, 1785, 41 vol. in-8o et in-12; *Voyages imaginaires, songes, visions et romans merveilleux*, 1787, 39 vol. in-8o ; *Nouveaux proverbes dramatiques, ou Recueil de comédies de société*, 1784, 1 vol. in-8o; des éditions des *Œuvres badines* de Caylus, des œuvres complètes du comte de Tressan, de celles de Regnard, etc.

GARNIER (le comte Germain), économiste, frère du précédent, né à Auxerre en 1751, m. en 1821, fut procureur au Châtelet et secrétaire de Mme Adélaïde, tante de Louis XVI. En 1791, nommé membre du directoire de la Seine, il refusa, l'année suivante, le ministère de la justice. Proscrit en 1793 pour avoir fait partie du *Club monarchique*, il rentra en France après la Terreur, se rallia au général Bonaparte, fut nommé tour à tour préfet de Seine-et-Oise, sénateur, comte de l'Empire, et président du sénat de 1809 à 1811. En 1814, il se montra très-favorable à la Restauration, reçut la pairie, s'éloigna pendant les Cent-Jours, et fut, à la 2e Restauration, nommé ministre d'Etat. Il soutint constamment le pouvoir à la Chambre des pairs. En économie politique, il était de l'école de Quesnay ; ses ouvrages sont : *de la Propriété considérée dans ses rapports avec le droit politique*, 1792, in-12; *Abrégé élémentaire des principes de l'économie politique*, 1796, in-8o; *Théorie des banques d'escompte*, 1806, in-8o ; *Mémoires sur la valeur des monnaies de compte chez les peuples de l'antiquité*, in-4o, 1817, ouvrage qui fut solidement réfuté par Letronne (*V. ce nom*); *Histoire de la monnaie depuis la plus haute antiquité jusqu'à Charlemagne*, 1819, 2 vol. in-8o. Il a encore traduit de l'anglais les *Aventures de Caleb Williams*, de Godwin, 1791; *les Visions du château des Pyrénées*, d'Anne Radcliffe, 1809; et les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, d'Adam Smith, 1802, 5 vol. C. P.

GARNIER (Étienne-Barthé), peintre d'histoire, né à Paris en 1759, m. en 1849, remporta, en 1788, le premier prix de peinture, et fut nommé pensionnaire à Rome, où il resta jusqu'en 1793. Il entra à l'Institut en 1816. Les œuvres de Garnier se distinguent par la beauté du coloris et la grâce du dessin. Les principales sont : *St Jérôme*, 1790; *Ajax*, 1791, au musée du Luxembourg; *Socrate et Alcibiade*, 1791; *Dédale et Icare*, 1792; *la Famille de Priam*, 1792; *Nausicaa et Ulysse; Anacréon; la Charité romaine; Eponine et Sabinus; la Mort d'Eurydice; Napoléon dans son cabinet; l'Enterrement de Dagobert*, à la sacristie de la basilique de St-Denis; une *Vierge*, à la Madeleine; une *Assomption*; les *Galeries du Louvre bâties par Henri IV*, à Versailles, etc. Garnier peignit encore, au musée des sculptures (salle du candélabre au plafond), *Diane accordant à Hercule la biche aux cornes d'or*. B.

GARNISAIRES, archers et sergents envoyés autrefois chez les contribuables, soit pour garder un scellé ou des meubles saisis, soit pour faire payer une taxe. Il fallait les nourrir. Sous la 1re république française et au temps de Napoléon Ier, on logea des garnisaires chez les parents des conscrits réfractaires ou déserteurs. Aujourd'hui le contribuable retardataire, c.-à-d. qui, après sommations régulières, n'a pas versé ses contributions exigibles, et le percepteur qui n'a pas fait le versement de ses recettes à l'époque déterminée, doivent le logement, la nourriture et un salaire pendant deux jours à un individu assermenté.

GAROCÈLES. *V.* GRAIOCÈLES.

GAROFALO (Benvenuto TISIO, dit le), peintre, né à Ferrare en 1481, m. en 1559, fut ami de Raphael, dont il imita la manière et l'expression. Il unit au goût et au dessin du maître une couleur vraiment vénitienne. Ses Vierges et ses enfants ont souvent passé pour être de Raphaël. Il a peint sur beaucoup de ses tableaux un œillet (en italien *garofalo*), d'où lui est venu son nom. La galerie du Palais-Royal, à Paris, possède la copie qu'il fit de la *Transfiguration* de Raphaël, et le musée du Louvre son portrait peint deux fois par lui-même. L'église St-François de Ferrare a de lui *le Massacre des Innocents, la Résurrection de Lazare*, et *la Prise de Jésus*. On cite enfin *le Martyre de St-Pierre Dominicain*, et un tableau représentant *le Séjour des élus*, où il a placé le portrait de l'Arioste au milieu des saints. M. V—L

GARONNE, *Garumna*, grand fleuve de France, prend sa source dans les Pyrénées du Conserans, au col de Peyrablanca (1889 mèt.) dans le val d'Arran, la Garonne coule sur le territ. espag., dans le val d'Arran, pendant 43 kil., entre en France au Port du Roi, traverse les dép. de la Hte-Garonne, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne, de la Gironde, et reçoit : à gauche, le Gers; à droite, l'Ariége, et, à un kil. au-dessous de Toulouse, le canal du Midi, qui unit l'Océan à la Méditerranée, puis le Tarn, qui naît dans les Cévennes, le Lot, et la Dordogne au point dit le Bec-d'Ambès; il prend alors le nom de Gironde (*V. ce mot*). La Garonne passe à St-Gaudens, Muret, Cazères, où elle devient navigable, Toulouse, Agen, Tonneins, Marmande, La Réole, Langon, Bordeaux, Blaye, et se jette dans l'Océan près de la tour de Cordouan, après un cours d'environ 580 kil. Sa vitesse moyenne, dans le dép. de la Gironde, est de 400 mèt. par heure; dans les crues, elle dépasse quelquefois 6,000 mètr. Le flux de la mer remonte à 120 kil.; c'est ce qui explique la violence avec laquelle, à certaines époques, l'eau de l'Océan, poussée avec impétuosité, renverse tout sur son passage. Cette barre se fait sentir jusque dans la Dordogne, où elle a reçu nom de *mascaret*.

GARONNE (Canal latéral à la). Ce canal, long de 200 kil., fait suite au canal du Languedoc, avec lequel il se raccorde à Toulouse. Il longe la rive dr. du fleuve jusqu'à Agen, passe sur la rive g., et finit à Castets. Il a un embranchement vers Montauban, et des branches de descente au Tarn et à la Bayse. Il fut commencé en 1838, et coûta près de 4 millions de fr.

GARONNE (HAUTE-), dép. du S. de la France, ch.-l. *Toulouse;* formé de parties du Languedoc (diocèse de Toulouse et Lauraguais) et de la Gascogne (Comminges, Nébouzan, Lomagne, Conserans) ; entre la frontière d'Espagne et les dép. de l'Ariége au S., de l'Aude et du Tarn à l'E., du Tarn-et-Garonne au N., du Gers et des Hautes-Pyrénées à l'O. Superf., 629,602 hect. Pop., 484,081 hab. Arrosé par la Garonne, le Tarn, l'Ariége, le Salat, le canal du Midi et le canal latéral à la Garonne. Traversé au S. par les Pyrénées, dont il renferme les points culminants : le Pic de Néthou ou Maladetta (3,482 mèt.), le mont Quairat (3,089 mèt.), etc. Grandes forêts. Récolte d'écorces à tan. Sol fertile dans les vallées; beaucoup de céréales, maïs, lin, châtaignes, truffes, vins. Exploit. de marbre, fer, cuivre, plomb, antimoine, houille; aciers, porcelaine, horlogerie, chapeaux de paille, cuirs, etc. Élève considérable de bestiaux et volailles. Eaux minérales à Bagnères-de-Luchon, et Encausse. Forme le diocèse et dépend de la cour impériale de Toulouse.

GARRAOU, contrée de l'empire anglo-indien au delà du Gange, au S. de l'Assam, annexée à la présidence de Calcutta, et sillonnée par la chaîne des monts Garraons, qui a environ 400 kil. de développement et 1,400 mèt. de hauteur. Les Garraous, peuple barbare et belliqueux, mangent la chair de la tête de leurs ennemis, et se servent de crânes en guise de monnaie courante.

GARRAY, vge d'Espagne, prov. et à 7 kil. N. de Soria, sur l'emplacement de l'anc. Numance ; 300 hab. Beaucoup d'antiquités.

GARRICK (David), célèbre acteur et auteur dramatique anglais, né à Hereford en 1716, m. en 1779, descendait d'une famille de gentilshommes normands nommés La Garrigue, que la révocation de l'édit de Nantes avait conduits en Angleterre. Il eut pour maître Samuel Johnson. Après avoir tenté la carrière du commerce et celle du barreau, il se livra au théâtre, pour lequel il avait un goût décidé. Dès ses débuts, en 1741, il excita le plus vif enthousiasme. Il joua successivement à Londres sur les scènes de Covent-Garden et de Drury-Lane. En 1747 il acheta ce dernier théâtre, où il ne cessa d'attirer la foule jusqu'au jour de sa retraite, en 1776. Il a été enterré à Westminster, près du monument de Shakspeare. Garrick bannit l'emphase de la tragédie. Il était admirable dans les rôles de *Macbeth*, d'*Hamlet*, de *Richard III*, de *Roméo* et du *Roi Lear*. Ses succès dans la comédie, sans avoir le même éclat, le met-

taient cependant encore au premier rang. Il possédait un naturel parfait, et une mobilité de visage qui lui permettait de prendre le masque de toutes les passions. Son organe était sonore et flexible; sa pantomime, tantôt empreinte de la plus sombre énergie, tantôt exprimant la plus folle gaieté. Il était petit, mais bien fait, avait des traits réguliers, des yeux noirs et pleins de feu. Il fit subir des modifications heureuses à plusieurs des pièces de Shakspeare, auquel il rendait une sorte de culte. Il a composé un grand nombre de drames et de comédies, où l'on trouve beaucoup d'esprit, de la fécondité dans l'invention, la connaissance du monde, une satire fine et piquante. Nous mentionnerons *le Valet menteur*, 1741; *Miss in her teens*, pièce qu'on a traduite en français sous le titre de *la Fille de quinze ans*; *le Tuteur*, 1759; *le Bon ton dans l'antichambre*, 1759; *le Mariage clandestin*, 1766; *le Bon ton dans le salon*, 1775. Garrick laissa une fortune de 3,500,000 fr. Ses œuvres poétiques ont été publiées à Londres en 1785, 2 vol. in-8°, et ses œuvres dramatiques en 1798, 3 vol. in-12. *V.* Davies, *Mémoires de la vie de Garrick*, Londres, 1780, 2 vol. in-8°, trad. en franç. par Marignie; Murphy, *Vie de Garrick*, Londres, 1801, 2 vol. in-8°, trad. en franç. La vie de Garrick a fourni le sujet de plusieurs pièces françaises : *Garrick double*, par Gouffé et G. Duval, 1800; *le Portrait de Fielding*, par Ségur jeune, Desfaucherets et Després, 1800; *Garrick et les Comédiens français*, par Radet, 1815. On a publié des *Mémoires sur Garrick*, 1 vol. in-8°, dans la collection des *Mémoires sur l'Art dramatique*, 1822; c'est l'ouvrage de Murphy. A. R.

GARRIGUES (Monts). *V.* Cévennes.

GARROTTE, supplice usité en Espagne. Le patient est assis sur un siége adossé à un poteau : on lui passe autour du cou une corde que l'on tord, jusqu'à strangulation, à l'aide d'un *garrot* ou bâton.

GARROVILLAS, v. d'Espagne, sur le Tage, prov. et à 39 kil. N. de Cacérès. Pop. de la commune : 4,785 hab.

GARSAURA, anc. v. d'Asie Mineure (Cappadoce), sur l'Halys : auj. *Ak-Serai.*

GARSTANG, paroisse et brg d'Angleterre, comté et à 19 kil. S. de Lancastre, près de la Wye; 7,700 hab. Fabr. de chapeaux et tissus de coton. Fondée sous Henri VII par Thomas Stanley, 1er comte de Derby.

GARTEMPE, riv. de France (Creuse), affl. g. de la Creuse, passe à Montmorillon. Cours de 200 kil.

GARTH (Samuel), médecin et poëte anglais, né en 1671 dans le comté d'York, m. en 1719, fonda, dans le collége médical de Londres, des *dispensaires* ou salles gratuites de consultation. Attaqué par ses confrères, dont cette institution diminuait la clientèle, il leur répondit par un poëme satirique en 6 chants, *The Dispensary*, mélange de plaisanteries et de digressions savantes, Lond., 1699, dont le début a été traduit par Voltaire. On a encore de lui un poëme sur la résidence de *Claremont*. Il fut médecin de George Ier, et premier médecin de l'armée.

GARUM, assaisonnement liquide, très-estimé des anc. Romains, qui le mêlaient à une foule de mets. C'était une saumure, d'une saveur très-forte, faite avec des intestins de poissons fermentés au soleil jusqu'à dissolution. On la filtrait ensuite dans un panier d'osier : tout ce qui s'écoulait naturellement faisait une 1re qualité; le reste composait une 2e qualité. Le garum se fit d'abord avec un poisson nommé garon; ensuite on préféra le scombre (maquereau), qui donnait toujours le meilleur; mais on en faisait aussi avec beaucoup d'autres poissons de mer, ainsi qu'avec du frai de poisson. Du reste, cette liqueur était fort chère, et celle de 1re qualité se vendait jusqu'à 500 sesterces le conge (132 fr. les 3 litr. 25 centilit.). On faisait une consommation considérable de garum, et il y en avait de grandes fabriques dans plusieurs villes maritimes, telles que Clazomène, Leptis, Pompéia, Carthagène surtout, dont le garum jouissait d'une grande réputation. C. D—y.

GARUMNA, nom anc. de la Garonne.

GARUMNI, peuple de la Gaule (Aquitaine), habitait sur la rive g. de la Garonne, dans le pays de *Rivière.*

GARV. *V.* Garb.

GARVE (Christian), philosophe allemand, né à Breslau en 1742, m. en 1798, s'attacha surtout à la morale et à l'histoire de la philosophie, et professa à Leipzig de 1763 à 1772. Ses ouvrages sont : *Dissertatio de ratione scribendi historiam philosophicam*, 1766; *Dissertation sur l'union de la morale et de la politique*, 1788; *Essais sur divers sujets de morale et de littérature*, en allem., 1792-1802, 5 vol.; *Tableau des principes de la philosophie morale depuis Aristote jusqu'à nos jours*, 1798; *Considérations sur les principes les plus généraux de la philosophie morale*, 1798; *Sur l'existence de Dieu*, ouvrage posthume, 1802; des traductions de l'*Éthique*, de la *Rhétorique* et de la *Politique* d'Aristote, des *Devoirs* de Cicéron, des *Principes de philosophie morale* de Ferguson, des *Recherches sur le beau et le sublime* de Burke, *de la Nature et des causes de la richesse des nations* d'Adam Smith; *Fragments d'un tableau de l'empire, du caractère et du gouvernement de Frédéric II*, 1798; *Annales de la monarchie prussienne*, 1798.

GARZ, v. murée des États prussiens (Poméranie), à 26 kil. S.-O. de Stettin, sur l'Oder; 3,700 hab. — v. des États prussiens (Poméranie), dans l'île de Rugen, à 17 kil. E. de Stralsund; 1,500 hab. Bâtie sur l'emplacement de l'anc. forteresse wende de *Carenza.*

GARZI (Louis), peintre, né à Pistoia en 1638, m. en 1721, fut élève d'Andrea Sacchi. Ses ouvrages ressemblent à ceux de Carle Maratte, son ami, au point de tromper les plus habiles connaisseurs. Il peignit à Naples la voûte de l'église de Ste-Catherine, et à Rome celle de l'église des Stigmates. Il a une grande facilité dans la composition, beaucoup d'expression, de la douceur et un bon coloris; ses figures de Vierges et ses groupes d'enfants sont admirables. M. V—i.

GASCA (Pedro de la), prélat espagnol, né en 1485, m. en 1560, servit Charles-Quint lors des discussions de ce prince avec le pape Clément VII, fut envoyé en 1546, avec le titre de président de l'audience de Lima, pour pacifier les troubles que Gonzalo Pizarre avait excités dans le Pérou, réussit à rétablir le calme, et reçut, à son retour, l'évêché de Placencia. B.

GASCOGNE, *Vasconia*, pays de l'anc. France, qui faisait partie du gvt de Guyenne-et-Gascogne; entre l'Océan à l'O., la Navarre et le Béarn au S., le Languedoc et le comté de Foix à l'E., et la Guyenne au N.; ch.-l., *Auch.* Elle comprenait le Condomois, le Gabardan, le Marsan, le Tursan, l'Albert, le pays des Marennes, celui des Landes, la Chalosse, le pays des Basques (Labourd, Soule), l'Armagnac (Estarac, Rivière, Verdun, Gaure, Montagnes ou Quatre-Vallées, Lomagne), le Bigorre, le Comminges, le Nébouzan et le Conserans. Son territoire a formé les dép. des Hautes-Pyrénées, du Gers et des Landes, et quelques parties des Basses-Pyrénées, de la Haute-Garonne, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne. — La Gascogne formait, du temps des Romains, la Novempopulanie ou 3e Aquitaine. Elle prit son nom des Vascons ou Basques, qui, descendus des Pyrénées au VIe siècle, et établis jusqu'à la Garonne, furent vaincus en 602 par Théodebert II, roi franc d'Austrasie, et Thierry II, roi de Bourgogne. Elle fit partie du duché d'Aquitaine, séparé de l'empire franc après Dagobert. Au temps de Pepin le Bref et de Charlemagne, on y distinguait 6 comtés : Bigorre, Bordeaux, Agen, Fezenzac, Lectoure et Gascogne propre. Après Charlemagne, elle eut des ducs d'abord amovibles, puis indépendants. En 1032, le titre de duc de Gascogne passa, par mariage, à la maison de Poitiers et l'Aquitaine. En 1137, le pays fut réuni au domaine royal avec les autres possessions d'Éléonore d'Aquitaine, femme de Louis VII, mais passa bientôt à l'Angleterre, 1152, par le mariage de cette princesse avec Henri Plantagenet. Charles VII le conquit définitivement, en 1453. Les Gascons ont l'esprit fin, adroit, fécond en inventions. *V.* l'abbé Monlezun, *Histoire de la Gascogne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, 1849, 5 vol. in-8°.

Gascogne (Golfe de), anc. *Aquitanicus sinus*, partie de l'océan Atlantique comprise entre les côtes occidentales de la France et les côtes septentrionales de l'Espagne. Près de ce pays, on le nomme *golfe de Biscaye* (anc. *golfe des Cantabres*).

GASPAR, GLASSA ou GÉLASSA, île de la mer et de l'archipel de la Sonde, entre celles de Banca à l'O. et de Billiton au S.-E.; par 2° 21' lat. S., et 104° 45' long. E. Sol boisé.

GASPARIN (Thomas-Augustin de), général, né à Orange en 1750, m. en 1793, était capitaine au régiment de Picardie en 1789. Député par le département des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée législative, il fut du comité militaire; envoyé par le même département à la Convention, il y siégea sur la montagne, et, dans le procès du Roi, vota pour la mort sans sursis. Membre du comité de Salut public, il fit décréter par la Convention l'envoi de 4 représentants près de chaque armée. Lui-même fut envoyé successivement dans la Vendée, à l'armée des Alpes, puis au siége de Toulon, où Bonaparte commandait l'artillerie. Le plan proposé par le jeune commandant, et qui amena si promptement la chute de la place, était contesté par les représentants : Gasparin en comprit toute la portée, et le fit adopter. Napoléon en fut toujours reconnaissant, et se plaisait à dire que Gasparin lui avait

ouvert la carrière. Il s'en souvint jusqu'à ses derniers jours, et dans son testament, daté de Sainte-Hélène, il légua 100,000 fr. à chacun des deux fils de Gasparin. Ce conventionnel ne put jouir d'une victoire que son suffrage avait préparée: il mourut de ses fatigues avant l'entrée de l'armée de siége dans Toulon. — *V. Supplément.*

GASRIN. *V.* CSAKIN.

GASSENDI (Pierre), philosophe français, né à Champtercier, près de Digne, en 1592, m. en 1656, professa la rhétorique à Digne à l'âge de 16 ans, la théologie et la philosophie à Aix à 21 ans, et renonça à l'enseignement pour se livrer tout entier aux sciences. Sa critique d'Aristote, publiée en 1624 sous le titre d'*Exercitationes adversùs Aristotelem*, fut le principe de sa grande réputation, et lui suscita bien des adversaires. Il rentra dans l'enseignement en 1645, et professa les mathématiques au Collége de France. Il fut l'ami des savants les plus illustres de son temps et de tous les pays, Galilée, Képler, Hobbes, Pascal, etc. L'astronomie, la physique, les mathématiques, la métaphysique, la morale, l'histoire, fixèrent tour à tour son application, et il excella dans tous les genres. Il se déclara contre la philosophie de Descartes, et il l'attaqua avec assez de succès pour voir les raisonneurs de son temps se partager en *Cartésiens* et en *Gassendistes*. Il soutint, même antérieurement à Locke, que toutes les idées viennent des sens, combattant ainsi Descartes, qui défendait les idées innées; et telle était la supériorité de sa dialectique sur celle de son adversaire, que, ayant, dans un livre intitulé *Dubitationes et instantiæ*, etc., en réponse à la *Métaphysique* de Descartes, employé toutes les forces de son esprit à énerver les raisonnements de ce philosophe touchant l'immortalité de l'âme, il fit naître des doutes à cet égard dans l'esprit de beaucoup d'honnêtes gens. Cependant il s'était proposé simplement de faire voir qu'il est telle croyance qu'on déconsidère à force de la vouloir trop bien démontrer, que la démonstration contraire n'est pas impossible, et que le mieux est de s'appuyer sur la foi, le véritable remède des incertitudes de notre raison. Il s'attacha à réhabiliter les atomes d'Épicure; mais loin de nier, comme lui, l'existence d'une première cause indépendante de toutes les autres, il attaqua avec force ce dogme impie. Enfin il réfuta les rêveries de Robert Fludd sur la cabale et la magie, et les chimères astrologiques de Morin. Partisan des doctrines de Galilée, il enseigna en France le mouvement de la terre. On lui doit une observation du passage de Mercure sur le soleil (7 nov. 1631), fait prédit par Képler en 1629. Outre ses *Exercitationes paradoxicæ adversùs Aristotelem*, Grenoble, 1624, Gassendi a écrit: *de Vitâ et moribus Epicuri lib.* VII, Lyon, 1647; *de Vitâ, moribus et placitis Epicuri, seu animadversiones in lib.* X *Diogenis Laertii*, Lyon, 1649; *Syntagma philosophiæ Epicuri*, ibid.; *Syntagma philosophicum*, Lyon, 1658, ouvrage où il expose la doctrine philosophique qui lui est propre, et qu'on peut regarder comme un choix sage des opinions les plus probables des diverses écoles; *Disquisitio metaphysica adversùs Cartesium*, Paris, 1642; *Dubitationes et instantiæ adversùs Cartesii metaphysicam*, 1644; quelques dissertations astronomiques; les *Vies* de Peiresc, de Tycho-Brahé, de Copernic, etc. L'édition de ses œuvres la plus estimée est celle de Lyon, 1658, 6 vol. in-fol., réimprimée, avec sa *Vie* par Sorbière, à Florence, 1728, 6 vol. in-fol. Bernier a donné un excellent *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, Paris, 1678, 7 vol. in-12. C. N.

GASSENDI (Jean-Jacques-Basilien de), général d'artillerie, né à Digne en 1748, m. en 1828, entra au service en 1767, était déjà un officier distingué en 1799, se fit remarquer au passage du Grand St-Bernard et à Marengo, entra dans l'administration, fut appelé au conseil d'État en 1806, au Sénat en 1813, et entra à la Chambre des pairs sous la Restauration. Il a publié: *Aide-mémoire à l'usage des officiers du corps d'artillerie*, Metz, 1789, in-8°; 5e édit., Paris, 1819, 2 vol. in-8°.

GASSICOURT. *V.* CADET.

GASSION (Jean de), maréchal de France, né à Pau en 1609, m. en 1647, servit d'abord en Piémont et dans la Valteline sous le duc de Rohan, alla ensuite combattre en Allemagne sous les ordres du roi de Suède Gustave-Adolphe, dont il commanda la garde, revint en France après la mort de ce prince, 1632, se mit sous les ordres du maréchal de La Force en Lorraine, et fut la terreur des ennemis. A la journée de Rocroy, 1643, il commanda l'aile droite des Français, et décida la victoire. Blessé au siége de Thionville, nommé maréchal, il commanda en Flandre sous Gaston d'Orléans en 1644, prit Courtrai, Furnes, Dunkerque, reçut une balle à la tête sous les murs de Lens, et succomba cinq jours après. Il alliait une extrême audace dans l'action à une grande prudence dans le conseil. Quand on objectait à Richelieu quelques graves difficultés: « Elles seront levées par Gassion, » disait le cardinal. L—H.

GASSMANN (Florian-Léopold), maître de la chapelle impériale, né à Brux (Bohême) en 1729, m. en 1774, étudia sous la direction du P. Martini, et forma à son tour Salieri. Il a laissé quelques opéras, des symphonies et de belles compositions pour l'église. On lui doit la création d'une caisse de secours, à Vienne, pour les veuves des musiciens. B.

GASSNER (Jean-Joseph), thaumaturge et exorciste, né à Bratz (Tyrol) en 1727, m. en 1779, embrassa l'état ecclésiastique, et obtint en 1758 la cure de Klœsterle (Grisons). Puis il voyagea, prétendant guérir, par l'imposition des mains, et au nom de J.-C., toutes les maladies, qu'il attribuait à la possession du démon. L'évêque de Constance, les archevêques de Prague et de Salzbourg le proscrivirent dans leurs diocèses, et un rescrit impérial de Joseph II, en 1777, le chassa de Ratisbonne. Mme Campan raconte que Gassner, consulté par l'impératrice d'Autriche sur l'avenir de sa fille Marie-Antoinette, aurait pâli, et, pressé de parler, se serait écrié: « Madame, il est des croix pour toutes les épaules. » Gassner était désintéressé et de mœurs pures. Pour défendre sa doctrine, il écrivit: *Instruction pour combattre le diable*, en allem., Kempten, 1774, in-8°. Les ouvrages pour et contre ses miracles ont été réunis sous le titre de *Bibliothèque magique*, 1776, in-8°.

GASTEIN, vallée des États autrichiens, au pied des Alpes Noriques, dans le duché de Salzbourg; renommée pour ses eaux thermales et la cascade de l'Ache.

GASTINAIS, GASTINE. *V.* GATINAIS, GATINE.

GASTON DE FOIX, D'ORLÉANS. *V.* FOIX, ORLÉANS.

GASTON (Marie-Joseph-Hyacinthe de), né à Rodez en 1767, m. en 1808. Capitaine de cavalerie lorsque la Révolution éclata, il se retira en Russie, rentra en France en 1807, et fut nommé proviseur du lycée de Limoges. Il est connu par une traduction en vers français de l'*Enéide*, à laquelle il travailla 10 ans, ouvrage médiocre, où il y a quelque talent de style, et qui, après avoir obtenu d'abord du succès, a fini par tomber presque dans l'oubli; 1re édit., 3 vol. in-8°, Paris, 1807; 2e et dernière, 4 vol. in-12, Paris, 1808.

GASTOUNI, v. du roy. de Grèce (Élide), au N.-O. de Pyrgos, près des ruines de l'anc. *Elis*, sur le Gastouni (anc. *Pénée*); 3,000 hab.

GASTROMANCIE, genre de divination qui se pratiquait au moyen de vases de verre, ronds et pleins d'eau, placés entre des cierges allumés. Après certains mots prononcés, on tirait des présages d'après l'observation des figures produites par la lumière dans l'eau.

GATA, v. d'Espagne (prov. de Cacérès), sur une riv. de son nom, à 59 kil. O.-N.-O. de Plasencia; 2,100 hab.

GATA (Monts de), petite chaîne qui réunit les monts de Gredos et la Sierra Estrella. Carrières d'*agates*, d'où leur vient ce nom.

GATA, cap d'Espagne, à la pointe S.-E., sur la Méditerranée, au S.-E. d'Almeria, par 36° 43' 30" lat. N., et 4° 28' 3" long. O.

GATAKER (Thomas), théologien et critique, né à Londres en 1574, m. en 1654, fut successivement instituteur particulier, prédicateur, et recteur de Rotherhithe (Surrey). Le plus grand nombre de ses ouvrages sont de controverse, écrits en anglais, et pour la défense des personnes de sa communion. On a de lui, en outre: *Cinnus, sive adversaria Miscellanea, lib.* VI, Londres, 1651, auquel on a joint dans des éditions postérieures un ouvrage plus étendu, intitulé: *Adversaria posthuma*; ces deux ouvrages contiennent, parmi un nombre très-considérable d'explications de l'Écriture, une foule de notes relatives à l'antiquité profane; une édition de *Marc-Antonin*, Londres, 1652, précédée d'un savant discours préliminaire, où il est traité de la philosophie des stoïciens; un *Discours sur la nature et l'usage des loteries*, en anglais, 1619, in-4°. Une partie de ses écrits a été publiée sous le titre d'*Opera critica*, Utrecht, 1678, in-fol. C. N.

GATCHINA ou GATTCHIN, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 44 kil. S.-S.-O. de St-Pétersbourg; 8,000 hab. Château impérial, séjour favori de Paul Ier, qui y fonda une colonie allemande. Écoles de jardinage et de jeunes aveugles; maison d'enfants trouvés.

GATE, terminaison anglaise, signifie intervalle entre deux montagnes: *Rams*GATE.

GATEAU DES ROIS. *V.* ROIS (Fête des).

GATES (Horace), général américain, né en Angleterre

en 1728, m. en 1806, servit d'abord en Allemagne, puis en Amérique dans les troupes anglaises contre les Français. Après la paix de 1763, il s'établit en Virginie, se déclara pour sa patrie d'adoption au moment de la guerre des Etats-Unis contre la métropole, et, chargé, en 1777, du commandement en chef de l'armée du Nord, il força le général anglais Burgoyne à conclure la capitulation de Saratoga. Général en chef de l'armée de la Caroline du Sud, en 1780, et n'ayant que des milices indisciplinées, il fut battu par Cornwallis, et, destitué par le Congrès, se retira de la vie politique. Il était aussi distingué par son humanité que par ses talents militaires. C. P.

GATES (Monts). *V.* GHATTES.

GATESHEAD, v. d'Angleterre, comté et à 20 kil. N. de Durham, sur la rive droite de la Tyne, regardée comme un faubourg de Newcastle; 33,589 hab. Carrières de meules à aiguiser, houille, fonderie de fer, fabr. d'ancres et de chaines, cordages, produits chimiques. Victoire de Guillaume le Conquérant sur Malcolm.

GATIEN (Saint), fut envoyé en Gaule par le pape Fabien, vers 250, pour y prêcher la religion chrétienne. Il s'arrêta à Tours, dont il fut le 1er évêque, et mourut martyr quelques années après. Fête, le 18 décembre.

GATINAIS, *Vastinensis pagus*, anc. pays de France, titre de comté, compris en partie dans l'Ile-de-France et en partie dans l'Orléanais, était divisé en *Gâtinais-Français*, ch.-l. Nemours; v. princip.: Moret, Courtenay, Dourdan, Montlhéry, compris auj. dans le dép. de Seine-et-Marne; et *Gâtinais-Orléanais*, ch.-l. Montargis; v. princip.: Gien, Briare, Châtillon-sur-Loing, qui renfermait le *Puisaye*, et qui est partagé entre les dép. du Loiret, de la Nièvre et de l'Yonne. Le Gâtinais était renommé pour son miel. — Habité, au temps de César, par les *Senones* et quelques *Aureliani*, il fut compris, à la fin de l'empire romain, dans la 4e Lyonnaise. Il eut des comtes particuliers au IXe siècle, et fut réuni au domaine royal sous Philippe Ier.

GATINAIS CHALONNAIS, petit pays de l'anc. France (Bourgogne), où était St-Martin-en-Gâtinais (Saône-et-Loire).

GATINE (LA), petit pays de l'anc. France (Poitou), auj. dans le dép. des Deux-Sèvres; cap., *Parthenay*.

GATINE (LA), petit pays de l'anc. France (Pays chartrain), où étaient Champrond-en-Gâtine et St-Germain-de-la-Gâtine (Eure-et-Loir).

GATINE (LA), petit pays de l'anc. France (Orléanais), où était Mézières-en-Gâtine (Loiret).

GATINES (LES), petit pays de l'anc. France (Touraine), où était St-Laurent-en-Gâtines (Indre-et-Loire).

GATTAMELATA (Etienne), condottiere italien, né à Narni, m. en 1443. Après avoir servi les papes, il passa aux Vénitiens en 1434, et fut nommé général de leur armée. On fut si satisfait de ses services, qu'il fut admis au rang des nobles de Venise, inscrit au Livre d'or, et reçut un palais dans la ville, avec une pension considérable. Après sa mort, on lui éleva à Padoue un superbe tombeau et une statue équestre, œuvre de Donatello. M. V—I.

GATTEAUX (Nicolas-Marie), graveur en médailles, né à Paris en 1751, m. en 1832, fils d'un serrurier, employa une partie de sa fortune laborieusement acquise à former une riche collection, où les artistes purent toujours puiser. Ses principales œuvres sont : le portrait de *Louis XV*, exécuté, en 1773, pour la collection des rois de France; la médaille commémorative de l'*Etablissement de l'Ecole de médecine et de chirurgie* sous Louis XVI; le portrait du comte de *Maurepas*, 1781; la médaille du *Prix de vertu*, 1782, pour l'Académie Française; celles de l'invention des aérostats, 1783, et du voyage de La Pérouse, 1785; les portraits de Dalembert, 1785, et de Lalande, 1787; la médaille de la *Fédération*, 1790; celle que les musiciens français offrirent à J. Haydn, 1802, etc. Gatteaux se recommande aussi comme mécanicien : on lui doit la presse à timbrer, et les garanties de sécurité contre la contrefaçon des assignats et des billets de banque ou de loterie. Il a donné aux sculpteurs une machine d'une grande précision pour l'opération de la mise au point. Ses meilleurs élèves dans la gravure en médailles sont Andrieux et Brenet. — Son fils, Jacques-Edouard Gatteaux, né à Paris en 1788, élève de Moitte, est auteur des médailles de Philibert Delorme, du Puget, de Rameau, de Malherbe, de Ducis, du duc d'Enghien, de Charles X, de Lafayette, de Louis-Philippe Ier, de Rameau, de Beethoven, etc.; il a pris une large part à la *Galerie métallique* des grands hommes français, et a consacré par des médailles la paix de 1814, l'établissement du pont de Bordeaux, la prise d'Anvers, le mariage du duc d'Orléans, les fortifications de Paris, etc. Comme sculpteur, il a donné le buste de Rabelais à Versailles, ceux de Michel-Ange et de Sébastien del Piombo au Louvre, la statue du chevalier d'Assas au Vigan, et celle de Bisson à Lorient. B.

GATTEL (Claude-Marie), lexicographe, né à Lyon en 1743, m. en 1812, enseigna la philosophie au séminaire de Lyon, la grammaire générale à l'Ecole centrale de Grenoble, et devint, sous l'Empire, proviseur du lycée de cette ville. On a de lui : *Nouveau dictionnaire espagnol-français et français-espagnol, avec l'interprétation latine*, 2 vol. in-4°, 1790, 1801 et 1803; *Nouveau dictionnaire portatif de la langue française*, 2 vol. in-8°, 1797 et, 2 vol. in-4°, 1819; *Grammaire italienne de Veneroni, entièrement refondue*, 1800; *Dictionnaire espagnol-anglais et anglais-espagnol*, 1803.

GATTERER (Jean-Christophe), savant historien, né en 1727 à Lichtenau, près de Nuremberg, m. en 1799, professeur à Nuremberg en 1755, et à Gœttingue en 1758, fondateur de l'Institut historique de cette ville en 1764, a laissé : *Histoire universelle*, Gœttingue, 1785-87, 2 vol.; *Essai d'une histoire générale jusqu'à la découverte de l'Amérique*, Nuremberg, 1792; *Bibliothèque historique générale*, Halle, 1767-71, 16 vol.; *Journal historique*, Gœttingue, 1772-81, 16 vol.; une foule de manuels ou abrégés de diplomatique, de généalogie, de science héraldique, de géographie, etc. Tous ses ouvrages sont écrits en allemand. Il fut un des premiers à employer dans l'enseignement de l'histoire la méthode synchronistique.

GATTEVILLE, vge (Manche), arr. et à 26 kil. E. de Cherbourg; 1,093 hab. Donne son nom au promontoire qui termine la presqu'île du Cotentin à l'E., et appelé Raz-de-Gatteville. Beau phare, haut de 80 mèt., bâti en 1834.

GATTI (Bernardin), peintre, surnommé *il Sojaro* (le plaisant) à cause de son caractère, né à Crémone, à Pavie ou à Verceil, fut élève du Corrége, dont il imita la manière. Il continua à Plaisance, dans l'église de Ste-Marie, les travaux commencés par Pordenone, puis peignit à Parme la grande tribune de l'église de Notre-Dame de la Steccata. Il fit encore des fresques à Crémone. Sa composition est grandiose, et a beaucoup de relief. M. V—I.

GATTINARA (Mercurin ARBORIO DE), jurisconsulte célèbre, né en 1465 à Arborio près de Verceil, d'une illustre famille de Lombardie, m. en 1530. Conseiller de Philibert le Beau, duc de Savoie, sa conduite ferme et loyale le fit nommer par l'empereur Maximilien, en 1508, 1er président du parlement de Bourgogne; il prit part aux négociations de Cambrai, devint, en 1513, chef du conseil privé des Pays-Bas, fut accusé de s'être vendu à la France, et, après sa justification, se retira à la Chartreuse de Bruxelles. Il en sortit en 1517, sur l'ordre de Maximilien. Chancelier de Charles-Quint en 1518, il assista aux conférences de Calais en 1521, dressa les articles de pacification entre l'empereur et Clément VII, qui le nomma cardinal en 1529, et, la même année, conclut à Bologne, pour la défense de l'Italie, un traité que le cardinal de Granvelle appelle un chef-d'œuvre de politique.

GATTINARA, brg du roy. d'Italie, arr. et à 31 kil. N. de Verceil, sur la rive droite de la Sesia; 4,475 hab.

GATTOLA (Erasme), savant italien, né à Gaëte en 1662, m. en 1734, archiviste des bénédictins du mont Cassin. Il a publié un ouvrage intéressant et plein d'érudition : *Historia abbatiæ Cassinensis, per sæculorum seriem distributa*, Venise, 1733-34, 4 vol. in-fol. M. V—I.

GAU, en allemand *canton, village* : *Thur*GAU ou *Thur*GOVIE, canton de la Thur; *Ar*GAU ou *Ar*GOVIE, canton de l'Aar. C'était aussi autrefois le nom d'une circonscription territoriale dans le roy. de Germanie (*Brisgau, Nordgau, Sundgau*), et le comte qui l'administrait était appelé *Gaugraf*.

GAU (François-Chrétien), architecte, né à Cologne en 1790, m. en 1853. Il vint à Paris en 1809, étudia sous Debret et Lebas, visita l'Italie, et accomplit un pénible voyage, dont il publia les résultats sous le titre de : *Antiquités de la Nubie, ou Monuments inédits des bords du Nil*, Paris, 1821, XIII livr. En 1824 il acheva la dernière partie de l'ouvrage de Mazois, *les Ruines de Pompéi*. L'année suivante, il se fit naturaliser Français. Paris lui doit la restauration du portail de St-Julien-le-Pauvre, le presbytère de St-Séverin, la prison de la rue de la Roquette, disposée d'une manière très-ingénieuse pour la surveillance, et l'église Ste-Clotilde, qu'il ne put achever. B.

GAUANODURUM, v. de l'anc. Illyrie; auj. *Salzbourg*.

GAUBIL (Antoine), savant jésuite, missionnaire et orientaliste, né à Gaillac en 1689, m. en 1759, fut envoyé en Chine en 1723, et y demeura jusqu'à sa mort. Il apprit le chinois et le mandchou de manière à étonner les Chinois eux-mêmes, et jouit d'une grande faveur auprès de l'empereur, qui le nomma son interprète pour le latin et le

Digitized by Google

tartare, et lui confia la direction du collége où l'on apprenait le latin aux jeunes Mandchoux destinés aux relations des Chinois avec les Russes. Il fut membre de l'Académie de St-Pétersbourg, et correspondant de l'Académie des Sciences de Paris. Il a laissé : *Traité historique et critique de l'astronomie chinoise; Histoire de Gentchiskan et de toute la dynastie des Mongoux*, Paris, 1739, in-4°; *Histoire de la dynastie des Thang*, suivie d'un *Traité de la Chronologie chinoise; Traduction du Chou-King*, livre sacré de la Chine, 1771; *Description de Péking*, publiée par Delisle et Pingré, 1785. Il a inséré aussi dans les *Lettres édifiantes* (t. XVI, XXVI, XXXI) de nombreuses Notices sur les pays voisins de la Chine. C. P.

GAUBIUS (Jérôme-David GAUBE ou), médecin, né à Heidelberg en 1705, m. en 1780, suivit les cours de Moor à Harderwick, et ceux de Boerhaave à Leyde, remplaça ce savant dans la chaire de chimie à Amsterdam en 1731, et y réunit bientôt celle de médecine. Il devint recteur de l'université de Leyde. On a de lui : *Libellus de methodo concinnandi formulas medicamentorum*, Leyde, 1739, in-8°, traduit en français, Paris, 1749, in-12, excellent traité; *Institutiones pathologiæ medicinalis*, Leyde, 1758, in-8°, trad. en français par Sue, Paris, 1770, ouvrage dans lequel, cessant d'être mécanicien comme Boerhaave, il se rapprocha de la doctrine des animistes; *Adversariorum varii argumenti liber unus*, Leyde, 1771, in-4°, où l'on trouve une analyse de l'eau de la mer, des considérations sur son usage dans plusieurs affections, une étude de plusieurs huiles essentielles, une analyse du poivre, du borax, du sel ammoniac, l'usage d'un instrument propre à porter dans les intestins la fumée du tabac, etc.; *Opera academica*, Leyde, 1787, in-4°.

GAUCHER DE CHATILLON. *V.* CHATILLON.

GAUCHOS, peuple de l'Amérique du S., issu du mélange des indigènes et des Espagnols, et disséminé dans les pampas de l'Etat de Buénos-Ayres (Rio-de-la-Plata). Sauvage, mais hospitalier, il élève de nombreux troupeaux de bêtes à cornes et de chevaux. Rosas, président de la Plata, est sorti de cette race.

GAUDEN (Jean) évêque anglais, né en 1605 à Magland (Essex), mort en 1662, était chapelain de Warwick au commencement de la guerre civile; il se déclara pour le parlement, mais bientôt abandonna ce parti pour quelques difficultés relatives au *Covenant*, et embrassa la cause royale. Quelques jours après l'exécution de Charles Ier, il publia l'*Eikôn Basilikè*, ou *Portrait du roi dans ses souffrances*, livre qui parut sous le nom de Charles Ier lui-même, fit une grande impression sur le peuple, et eut 50 éditions dans une année. A la restauration des Stuarts, Gauden obtint de Charles II l'évêché d'Exeter (1660), puis celui de Worcester (1662). C. P.

GAUDENS (SAINT-), s.-préf. (Haute-Garonne), à 91 kil. S.-O. de Toulouse, à 28 kil. de la frontière d'Espagne, près de la rive gauche de la Garonne; 3,153 hab. Trib. de 1re instance et de commerce. Collége. Fabr. de faïence, lainages, rubans de fil; huileries. Comm. de porcs, mulets, bestiaux, grains et fruits. — Anc. cap. du Nébouzan. Patrie de St Rémond, fondateur de l'ordre de Calatrava d'Espagne. On la nomma *Mont-d'Unité* sous la 1re république française.

GAUDENTIUS, artiste que l'on conjecture avoir été l'architecte de l'amphithéâtre Flavien, dit le *Colisée*.

GAUDENTS (chevaliers), ordre institué en 1204 par quelques nobles bolonais, et approuvé par Urbain IV. Ces chevaliers, particuliers à l'Italie, devaient être nobles de père et de mère; ils suivaient la règle des dominicains, sans être astreints au célibat et à la vie commune; ils s'obligeaient à protéger les veuves, les orphelins et les pauvres, et à s'entremettre dans l'intérêt de la paix. Ils portaient le manteau blanc, leurs armoiries en champ pareil, et la croix rouge, surmontée de deux étoiles.

GAUDENZI (Pellegrino), littérateur, né à Forli en 1749, m. en 1784, cultiva la poésie sous la direction de Cesarotti, et fut admis, en 1779, à l'Académie de Padoue. Il a laissé : *la Nascità di Cristo*, poëme en 3 chants, Padoue, 1781, où l'on admire une description du *Pandemonio* ou palais du Péché, et un chant prophétique de David. Ses œuvres complètes ont été publiées à Nice, 1786. M. V—I.

GAUDICHAUD (Charles), voyageur et botaniste, né à Angoulême le 4 septembre 1789, m. à Paris le 26 janvier 1854. D'abord pharmacien de marine, il fut choisi en 1817 pour accompagner comme pharmacien botaniste l'expédition scientifique qui partait sur la corvette l'*Uranie*. Ce navire, après trois années d'utiles explorations, fit naufrage aux îles Malouines; Gaudichaud réussit néanmoins à sauver presque intégralement ses collections. De retour en France, il fut chargé de publier la partie botanique du voyage. En 1831, il repartit sur l'*Herminie* pour une nouvelle exploration des côtes d'Amérique, et ne revint en France, en 1833, après un court séjour au Brésil, que pour se rembarquer, au bout de quelques mois, sur la *Bonite*, qui allait entreprendre un voyage de circumnavigation. Le navire était à Canton, en 1837, lorsque Gaudichaud fut nommé membre de l'Académie des Sciences, et ce fut à Bourbon qu'il en reçut la nouvelle. Ce 3e voyage terminé, Gaudichaud, désormais attaché au Muséum, consacra le reste de sa vie à classer, déterminer ses herbiers, mettre en ordre ses notes, et poursuivre d'importantes recherches sur la physiologie végétale. Il soutint contre M. de Mirbel une polémique scientifique du plus haut intérêt sur le mode de développement des végétaux, et s'il ne parvint pas à faire triompher ses opinions, il n'en fit pas moins faire de réels et incontestables progrès à l'organographie et à l'organogénie végétales. La vivacité de ces luttes, jointe aux fatigues de tant de voyages, altéra promptement une santé que des duels avaient déjà plusieurs fois compromise. Gaudichaud a publié : *Flore des îles Malouines*, 1824; *Voyage de l'Uranie*, botanique, 1 vol. in-4°; *Voyage de la Bonite*, 4 vol. in-8°; *Recherches générales sur l'organographie, l'organogénie, la physiologie*, ouvrage qui obtint en 1835 le prix de physiologie expérimentale; *Mémoires et notices diverses sur l'anatomie et la physiologie des végétaux*, 2 vol. in-8°, 1851; *Mémoire sur le cirrus hydrophora*, et un grand nombre de notes soit sur la maladie des pommes de terre, soit sur d'autres sujets de physiologie végétale, publiés dans les *Comptes rendus* de l'Institut. M—U.

GAUDIN (Martin-Michel-Charles), *duc de Gaete*, ministre des finances sous le Consulat et le 1er Empire français, né à St-Denis (Seine) en 1756, m. en 1841, était fils d'un avocat au parlement de Paris. Il entra, dès l'âge de 17 ans, dans l'administration des finances, et s'éleva par son seul mérite jusqu'au grade de 1er commis, qu'il occupait en 1789. Nommé l'un des six commissaires à la trésorerie nationale instituée en 1791 par l'Assemblée constituante, il combattit le désordre et la dilapidation, et ne se retira en 1794 que devant l'impossibilité d'arrêter plus longtemps le mal. Le lendemain du Dix-huit brumaire, le 1er consul Bonaparte l'appela au ministère des finances. Gaudin établit notre système de contributions publiques, notre organisation financière, fit instituer la Cour des comptes et commencer le cadastre (*V.* ce mot). Napoléon Ier le nomma comte en 1808, et duc de Gaete en 1809. Gaudin resta fidèle au gouvernement impérial en 1814, reprit le ministère des finances pendant les Cent-Jours; son caractère honorable le protégea contre la réaction de 1815. Il fut alors député de l'Aisne jusqu'en 1819. En 1820, il devint directeur de la Banque de France. Dans cette place, où l'accompagna une grande réputation d'habileté et de loyauté, il publia une *Notice historique sur les finances de la France de 1800 à 1814*, et rédigea ses *Mémoires, souvenirs, opinions et écrits*, Paris, 3 vol. in-8°, 1826-34, contenant des choses intéressantes sur le 1er Empire et sur Napoléon Ier. On le mit à la retraite en 1834.

GAUGAMÈLE, *Gaugamela*, vaste plaine de l'anc. Assyrie, à l'O. du Tigre, près d'Arbelles. Célèbre par une victoire d'Alexandre sur Darius III, en 331 av. J.-C.

GAULANITIDE, une des 5 prov. de la Pérée, en Palestine, à l'E. du Jourdain et du lac de Tibériade, entre le mont Hermon au S. et la riv. Hiéromax; v. princip.: Gamala. C'est auj. le *Djolan*.

GAULE, nom sous lequel on désignait, chez les anciens, deux régions particulières, la *Gaule Transalpine*, la *Gaule Cisalpine*, et une division de l'empire romain dans les derniers siècles, la *Préfecture des Gaules*.

GAULE TRANSALPINE. Ce pays, ainsi appelé par les Romains, en raison de sa situation au delà des Alpes, relativement à eux, et borné au N. par la mer du Nord, à l'E. par le Rhin et les Alpes, au S. par la Méditerranée et les Pyrénées, à l'O. par l'océan Atlantique et la Manche, renfermait toute la France actuelle, la partie de la Hollande située au S. du Rhin, la partie de l'Allemagne et de la Suisse à l'O. du même fleuve, enfin tout le royaume de Belgique.

Avant l'arrivée des Romains, la Gaule était inégalement partagée entre trois races de peuples. La race *gauloise* proprement dite, entre le Rhin et la mer au N., la Garonne, le Tarn, les Cévennes, le Rhône et l'Isère au S., était divisée en deux branches, la branche *gallique* et la branche *kymrique*. La 1re occupait plus particulièrement les hauts plateaux de l'E. et du centre, et comptait 22 peu-

ples groupés en 3 confédérations : 1° celle des ARVERNES, dont le centre était la contrée montagneuse qui a pris d'eux le nom d'Auvergne, et comprenant, sous la suprématie de ce peuple, les *Helviens*, les *Vellaves*, les *Gabales*, les *Rutènes*, les *Cadurces*, les *Nitiobriges* ; Gergovie était la capitale de cette confédération ; 2° celle des EDUENS, comprenant, sous la suprématie de ce peuple, les *Mandubiens*, les *Amburres*, les *Isombres* ou *Insubres*, les *Ségusiens*, les *Bituriges* ; Bibracte et Noviodunum étaient les villes principales ; 3° celle des SÉQUANES, entre les sources de la Seine, la Saône et le Jura ; Vesontio était leur capitale. A ces trois confédérations il faut joindre trois autres peuples galliques indépendants, les *Helvétiens*, les tribus *Pennines* et les *Allobroges* ; les villes principales étaient Vienne et Genève. Du mélange des Galls et des Kymris s'était formée une race mixte, celle des *Gallo-kymris*, occupant le centre et l'O. de la Gaule, et s'étendant jusqu'à la Marne. Elle comprenait 17 peuples, dont les principaux étaient : les *Pétrocoriens*, les *Lemovices*, les *Santones*, les *Pictaves*, les *Andegaves*, les *Turones*, les *Carnutes*, les *Sénonais*, les *Lingons*, et deux confédérations, celle des *Aulerci*, composée des *Aulerci-Eburovices*, des *Aulerci-Diablintes* et des *Cénomans*, et celle des *Cités armoricaines* ou maritimes, renfermant les *Namnetes*, les *Vénètes*, les *Osismiens*, les *Curiosolites*, les *Redons*, les *Abrincates*, les *Unelles*, les *Batocasses* et les *Lexoviens*. La branche *kymrique*, composée des Kymris purs, appelés aussi *Belges*, habitait depuis la Marne jusqu'au Rhin ; elle se composait de 23 peuples, dont les principaux étaient : les *Leuci*, les *Médiomatrices*, les *Remi*, les *Suessions*, les *Bellovaques*, les *Calètes*, les *Ambiens*, les *Atrébates*, les *Morins*, les *Trévères*, les *Eburons*, les *Nerviens*, les *Ménapiens*, les *Bataves*.

Au S. de la race gauloise habitait la race *ibérienne*, divisée également en deux branches : 1° les AQUITAINS, entre la Garonne, le golfe de Gascogne et les Pyrénées, comprenant 20 peuplades, dont les principales étaient : les *Tarbelles*, les *Bigerrions*, les *Garumni*, les *Ausci*. Outre ces peuplades ibériennes, l'Aquitaine renfermait deux petites nations gauloises, les *Boiens* et les *Bituriges-Vivisques* ; 2° les LIGURES, divisés en *Ibéro-Ligures*, depuis la Garonne et les Pyrénées jusqu'au Rhône, et en *Celto-Ligures*, du Rhône et de l'Isère aux Alpes. Parmi les Ibéro-Ligures, on comptait les *Sardones* ou *Sordi*, les *Bébryces* et les *Elésyces*, peuplades liguriennes qui habitaient d'abord entre le Tet et le Rhône, et qui avaient été assujetties par deux tribus kymriques, les *Volces-Tectosages* et les *Volces-Arécomices* ; parmi les Celto-Ligures, mélange de Ligures et de Gaulois, on distinguait les *Salyes* ou *Salluviens*, les *Oxibiens*, les *Décéates*, les *Cavares*, les *Voconces*.

La 3e race de peuples était la race *grecque*, qui avait fondé *Marseille*. Cette ville avait établi le long de la côte, depuis le golfe de Gênes jusqu'en Espagne, de nombreuses colonies : *Portus Herculis Monœci* (Monaco), *Nicæa* (Nice), *Antipolis* (Antibes), *Olbia* (Eaube), *Rhodanomia*, à l'embouchure du Rhône, *Agatha* (Agde), et, en Espagne, *Rhoda* (Roses), *Emporiæ* (Ampurias), et *Dianium* (Denia).

Les Romains entrèrent en Gaule, appelés au secours de Marseille. De 154 à 59 av. J.-C., ils s'emparèrent de la Celto-Ligurie, de l'Ibéro-Ligurie, du pays des Allobroges, des Helviens, d'une partie de celui des Rutènes. A l'arrivée de César, le pays était ainsi divisé : au N., les Belges ou Kymris ; au centre, les Galls ou Celtes, dont le territoire oriental commençait déjà à être envahi par la peuplade germanique des Suèves ; au S.-O., l'Aquitaine ; au S.-E., la *Province romaine*, s'étendant de la Garonne au lac Léman, par le Tarn, les Cévennes et le Rhône, et des Alpes aux Pyrénées, moins quelques vallées des Alpes dont les peuples ne furent soumis que par Auguste ; enfin les possessions de Marseille, alliée des Romains. — En huit ans, César conquit la Celtique, la Belgique et l'Aquitaine, et vers 51 en fit une 2e prov., appelée *Gaule Chevelue* (*Gallia comata*), pour la distinguer de la 1re nommée *Gallia braccata*, parce que les habitants avaient conservé le vêtement gaulois, les *braies*, et n'avaient pas adopté, comme ceux de la Cisalpine (*Gallia togata*), la toge romaine. César, en réduisant la Gaule chevelue en province, ne changea rien à la délimitation de ses peuples. Les modifications dans la géographie politique de la Gaule furent dues à Auguste. En l'an 27 av. J.-C., il divisa la Gaule en quatre provinces : l'anc. province romaine prit le nom de *Narbonnaise*, de Narbonne sa capitale ; l'*Aquitaine* fut agrandie, et s'étendit depuis les Pyrénées jusqu'à la Loire, qu'elle suivit dans tout son cours ; la *Celtique* ou *Lyonnaise* (de Lugdunum ou Lyon sa capitale), comprit tout le centre, entre la Loire, le Rhône depuis Lyon, le Rhin, la Marne, la Seine et la mer ; la *Belgique* embrassa tout le N. Vers la fin du règne d'Auguste, la Lyonnaise perdit les pays à l'E. de la Saône, c.-à-d. les pays des Lingons, des Séquanes et des Helvétiens, qui furent réunis à la Belgique, et comme cet empereur, pour repeupler le N. de la Gaule dévasté par les guerres de César, y avait introduit des peuplades germaniques, deux subdivisions furent créées en Belgique, la *Germanie supérieure* dans la vallée du Rhin, entre ce fleuve et les Vosges, de Colmar jusqu'à Mayence, et la *Germanie inférieure*, depuis Mayence jusqu'à la mer et l'Escaut à l'O. — Cette organisation de la Gaule en 6 provinces subsista jusqu'à Dioclétien. Depuis ce prince, le nombre des provinces gauloises varia souvent : on en comptait 11 à l'avénement de Julien, par la separation de la Belgique en trois parties (*Belgique première*, *Belgique seconde* et *Grande-Séquanaise*), par celle de la *Lyonnaise* en deux, de l'Aquitaine en *Aquitaine* proprement dite et en *Novempopulanie*, enfin de la Narbonnaise en *Narbonnaise propre* et en *Viennoise*. Ce nombre fut encore augmenté sous Gratien, puis sous Honorius, et porté enfin à 17 par l'adjonction des *Alpes Maritimes* et des *Alpes Grées*, qui faisaient auparavant partie de la Cisalpine et de la Grande-Séquanaise, par la séparation de l'*Aquitaine* en 1re et 2e, par celle de la Viennoise en *Viennoise* et *Narbonnaise seconde*, par celle des deux *Lyonnaises* en deux nouvelles provinces. Voici le tableau des 17 provinces, avec leurs capitales et les cités qu'elles comprenaient ; cette division civile était en même temps division religieuse, l'Eglise ayant établi des métropolitains dans les capitales des provinces et des évêques dans les cités :

Provinces.	*Métropoles.*	*Cités.*
Lyonnaise 1re...	Lyon.....	Autun, Langres, Châlon, Mâcon.
Lyonnaise 2e....	Rouen....	Bayeux, Avranches, Evreux, Séez, Lisieux, Coutances.
Lyonnaise 3e....	Tours...	Le Mans, Rennes, Angers, Nantes, Cornouailles (ensuite Quimper), Vannes, St-Pol de Léon, *Diablintum* (Jubleins, Mayenne).
Lyonnaise 4e....	Sens......	Chartres, Auxerre, Troyes, Orléans, Paris, Meaux.
Belgique 1re.....	Trèves....	Metz, Toul, Verdun.
Belgique 2e.....	Reims....	Soissons, Châlons-sur-Marne, St-Quentin, Arras, Tournai, Cambrai, Senlis, Beauvais, Amiens, Thérouanne, Boulogne.
Germanie 1re ou Supérieure....	Mayence..	Strasbourg, Spire, Worms.
Germanie 2e ou Inférieure....	Cologne...	Tongres.
Grande-Séquanaise.........	Besançon..	Nyon, Avenche, Bâle, Windisch, Yverdun, Augst, Port-sur-Saône.
Alpes Grées et Pennines.....	*Darantasia* (Moustiers)	*Octoduro* (Martigny-en-Valais).
Viennoise......	Vienne...	Genève, Grenoble, Alps, Die, Valence, Aoste en Diois, Vaison, Orange, Cavaillon, Avignon, Arles, Marseille.
Aquitaine 1re....	Bourges..	Clermont-Ferrand, Rodez, Albi, Cahors, Limoges, Javols (Lozère), St-Paulien (Haute-Loire).
Aquitaine 2e....	Bordeaux..	Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers, Périgueux.
Novempopulanie.	Eause.....	Dax, Lectoure, St-Bertrand de Comminges, Conserans, Lescar (Béarn), Aire, Bazas, Tarbes, Oloron, Auch.
Narbonnaise 1re.	Narbonne.	Toulouse, Béziers, Nîmes, Lodève, Uzès.
Narbonnaise 2e..	Aix......	Apt, Riez, Fréjus, Gap, Sisteron, Antibes.
Alpes Maritimes.	Embrun...	Digne, Chorges, Castellane, Senez, Glandève, Cimiez, Vence.

De ces 17 provinces, 6 : la Viennoise, la Lyonnaise 1re, les deux Germanies et les deux Belgiques, étaient administrées par des *proconsuls*, c.-à-d. par des gouverneurs qui, selon ce qui avait été réglé par Auguste, étaient censés tenir leurs fonctions du sénat ; et les 11 autres, par des

Digitized by Google

présidents du choix de l'empereur. Les proconsuls et les présidents recevaient les ordres du *vicaire* des Gaules, établi à Arles, et subordonné lui-même au *préfet du prétoire des Gaules*, qui résidait à Trèves.

Histoire. Originairement, la Gaule était habitée par deux peuples de race distincte, les *Ibériens* et les *Gaulois*. Les Ibériens semblent être plus anciens, avoir pénétré en Gaule par l'Espagne, et s'être avancés jusqu'à la Loire, sous le nom d'*Aquitains*. Une autre de leurs tribus, celle des *Ligures*, chassée d'Espagne par une invasion des Gaulois, passa les Pyrénées, et occupa toute la côte méditerranéenne depuis ces montagnes jusqu'aux Alpes. Les Gaulois sont postérieurs aux Aquitains : ils se divisent également en deux branches : les *Galls* ou *Celtes*, qui envahissent l'Espagne vers 1600 av. J.-C., y donnent naissance aux *Gallæci*, aux *Celtici*, aux *Celtibères*, et passent, vers l'an 1400, en Italie, sous le nom d'*Ombriens* ou *Ambra*, tandis que d'autres traversaient la Manche et peuplaient les îles Britanniques; et les *Kymris*, de beaucoup postérieurs, et qui ne paraissent que vers le VII° siècle avant notre ère. Les Kymris se divisent en trois bandes; l'une reste au delà du Rhin; l'autre, sous la conduite de Hu-le-Puissant, passe dans les îles Britanniques et refoule les Galls dans les montagnes du pays de Galles, en Ecosse et en Irlande; la 3° franchit le Rhin, occupe le N. et l'E. de la Gaule, et pousse les Galls dans les contrées montagneuses de l'O. et du centre. Cette conquête amène deux émigrations : celle de Sigovèse dans la vallée du Danube, d'où sortirent les Gaulois qui envahirent la Grèce en 281, et fondèrent en Asie Mineure l'Etat des Galates; et celle de Bellovèse, en Cisalpine. Les Kymris restés au delà du Rhin envahissent à leur tour la Gaule, sous le nom de *Belges, Bolges* ou *Volkes* (belliqueux), 300 ans environ av. J.-C., refoulent les premiers Kymris au centre du pays, s'emparent de tout le N. depuis la Marne jusqu'au Rhin, et deux de leurs bandes, les Volces-Arécomices et les Volces-Tectosages, vont même s'établir sur les bords de la Méditerranée, entre la Garonne, les Cévennes et le Rhône. Aux Ibériens et aux Gaulois se mêlèrent quelques colonies étrangères venues par mer, celles des Phéniciens, qui fondèrent Nîmes et Alesia, ouvrirent des routes et firent le commerce, puis celle des Rhodiens à l'embouchure du Rhône; enfin celles des Grecs, des Ioniens de Phocée, qui fondèrent Marseille vers 600 av. J.-C., et établirent des comptoirs sur toute la côte jusqu'à l'an 154 av. J.-C. On ne connaît les Gaulois que par leurs expéditions lointaines ; ils servirent, en qualité de soldats mercenaires, tous les rois de l'Orient, les tyrans de Sicile, les Carthaginois contre Rome. C'est une attaque des Liguriens contre Marseille qui donne entrée aux Romains dans la Gaule. Menacée par les Oxibiens et les Décéates, cette ville implore un secours étranger. Rome, après avoir vaincu les Ligures et délivré Marseille, continua la guerre pour son propre compte, soumit les peuples entre le Rhône et les Alpes, établit une colonie à *Aquæ Sextiæ* (Aix) en 123, s'allia avec les Eduens contre les Allobroges et les Arvernes, battit ces deux peuples, 121, et, de 120 à 118, subjugua le pays entre le Rhône et les Pyrénées. La colonie de Narbonne (*Narbo Martius*) devint la capitale de la *Province romaine*. Bientôt la Gaule est envahie par les Teutons et les Cimbres. Après avoir ravagé le pays pendant cinq ans, ces tribus sont exterminées par Marius à Aix, 102, et à Verceil, 101. Mais la Gaule n'échappe aux Barbares que pour tomber sous le joug des Romains. Les Séquanes, en guerre avec les Arvernes, appellent à leur aide le roi des Suèves Arioviste, qui les dépouille eux-mêmes d'une partie de leur territoire, et s'adressent à César, proconsul de la Cisalpine, que les Eduens implorent aussi contre les Helvétiens. César arrive en Gaule, 59, force Arioviste à repasser le Rhin, et les Helvétiens, qui voulaient quitter leur patrie, à s'y renfermer. Libérateur de la Gaule, il prétend en être le maître, et, dans une guerre acharnée de 8 ans (59-51), il soumet tout le pays de la Provence au Rhin et à l'océan Atlantique. La conquête achevée, il s'attache les Gaulois par des faveurs, les enrôle dans ses légions, et les admet au sénat. Auguste donne à la Gaule une organisation nouvelle, fonde des villes, et, avec la langue romaine, introduit partout la civilisation, le goût des lettres et des arts. L'insurrection de Florus et de Sacrovir contre Tibère a peu d'importance. Claude accorde à la Gaule chevelue le droit de cité. Mais à la faveur des désordres qui suivirent la mort de Néron, 68-70, la Gaule cherche à se séparer de l'empire. Le Batave Civilis, les Trévires Classicus et Tutor, le Lingon Sabinus, veulent former un *empire gaulois*. Les généraux de Vespasien arrêtent ce mouvement, et la Gaule est tranquille et florissante pendant tout le II° siècle. Lorsque l'empire menace de se dissoudre sous Gallien, 253, la Gaule, comme les autres provinces, a ses *Tyrans*, c.-à-d. des chefs de son choix, et veut, pour la 2° fois, se séparer de Rome, et fonder un *empire Transalpin*. Posthume, Victorinus, Victoria, la *Mère des camps*, Marius, règnent avec gloire, repoussent les barbares germains qui veulent envahir la Gaule, et se maintiennent indépendants de Rome. Mais Tétricus, le dernier de ces princes, est vaincu par Aurélien, et la Gaule rattachée à l'empire. En 283 éclate la guerre des *Bagaudes*, paysans ruinés par le fisc et par les Barbares, et qui se font brigands. Maximien, collègue de Dioclétien à l'empire, et chargé par lui du gouvernement de l'Occident, les extermine. La Gaule recouvre le calme sous Constance Chlore et Constantin. Julien, qui la gouverne avant d'être empereur, la défend contre les Barbares, 355-361. Depuis plus d'un siècle, les Germains attaquaient sans cesse la frontière du Rhin : repoussés encore par Valentinien et Théodose, ils entrent enfin en Gaule pour n'en plus sortir, 406, et au V° siècle commencent pour ce pays ces invasions barbares qui doivent à jamais le séparer de l'empire, lui faire perdre jusqu'à son nom, et, après de longs ravages, le transformer pour en faire sortir la France.

Institutions. — L'état social des Gaulois était presque barbare. Leur état politique a varié suivant les époques et les peuples. Pendant longtemps les Druides (*V. ce mot*) eurent tout le pouvoir; mais ils durent bientôt le partager, et ensuite l'abandonner presque entièrement à une aristocratie militaire formée des chefs de tribus, ceux que César appelle les chevaliers, *Equites*. Au moment où les Romains pénétrèrent en Gaule, ils y trouvèrent trois espèces de gouvernements : 1° des nobles formés en sénat, et nommant un juge ou *vergobret*, magistrat annuel, investi du droit absolu de vie et de mort; 2° des *sénats souverains*, choisissant des chefs civils ou militaires, temporaires ou à vie; 3° des *démocraties*, où le peuple en corps nommait soit des *sénats*, soit des chefs ou même des *rois*; mais la multitude avait autant de pouvoir sur le roi que le roi sur la multitude. Les peuples gaulois, les uns par rapport aux autres, étaient ou *sujets*, quand ils avaient été soumis par la force des armes, ou *clients*, quand ils se plaçaient sous la protection d'une nation plus puissante. Plusieurs grandes nations s'unissaient à leur tour par des *confédérations*, pour mieux résister à l'ennemi. Dans les cas de guerre générale, on élisait un chef qui avait autorité sur tous. La religion des Gaulois était de deux sortes : l'une, toute populaire, avait pour base un grossier polythéisme, la déification des forces de la nature, le feu, les vents, le tonnerre, adorés sous le nom d'une divinité qui imprimait une volonté à ces agents physiques, ou encore la personnification des arts et des sciences ; cette religion de la nature était plus particulièrement en usage chez les peuples de la branche gallique. L'autre religion, plus savante, plus sacerdotale, le *druidisme*, paraît due aux Kymris (*V.* DRUIDES). C. P.

GAULE CISALPINE, nom sous lequel les Romains, situés en deçà des Alpes, désignaient l'Italie septentrionale, dont la plus grande partie était occupée par des Gaulois. Elle avait pour limites à l'O. le Var et les Alpes, au N. les lacs dont les eaux viennent de ces montagnes, à l'E. la ville de Tergeste (Trieste), la dernière de ce côté de l'Italie, et au S. le Rubicon, l'Apennin et l'Arno. Trois peuples l'habitaient : les *Gaulois*, au centre, sur les deux rives du Pô; les *Liguriens*, d'origine ibérienne, à l'O., le long du golfe de Gênes et dans les Alpes; les *Vénètes*, peuple slave, à l'E., depuis la Brenta jusqu'à Trieste. Sous Auguste, les limites et les divisions de la Gaule cisalpine furent modifiées. Au S., la Macra, et non plus l'Arno, marqua la frontière, et l'Italie tout entière ayant été partagée en 11 *régions*, quatre de ces régions appartinrent à la Cisalpine : la 8°, renfermant la *Gaule cispadane*, entre Ariminum, le Pô et les Apennins; la 9°, comprenant la *Ligurie*, entre le Var, le Pô et la Macra; la 10°, comprenant une partie de la *Transpadane*, la Vénétie, et l'Istrie ajoutée alors à l'Italie, entre le Pô, l'Adda, les Alpes Carniques et Juliennes; la 11°, embrassant le reste de la Transpadane. Il faut ajouter une petite province, les *Alpes maritimes*, formée, à la fin du règne d'Auguste, des pays situés sur les deux versants des Alpes depuis le Pô jusqu'à la mer, et rattachée jusqu'au temps de Constantin à l'Italie. Il en est de même de la province des *Alpes cottiennes*, au N. de la précédente, réunie à l'empire, sous Néron, à la mort du roi Cottius (65 ap. J.-C.), et composée des deux versants des Alpes Grées et Pennines. Au IV° siècle de l'ère chrétienne, on trouve une division toute nouvelle de la Cisalpine, laquelle paraît être due à Constantin :

l'Emilie et la *Flaminie*, formée de l'anc. Cispadane ou 3e région d'Auguste; la *Ligurie*, comprenant l'anc. Ligurie et l'O. de la Transpadane, les 9e et 11e régions d'Auguste; la *Vénétie et l'Istrie*; les *Alpes Cottiennes*, ne comprenant plus que la partie italienne de l'anc. prov. de ce nom; la *Rhétie* 1re et la *Rhétie* 2e, formées par suite de l'extension de la frontière jusqu'au Danube. Ces sept provinces, dont les quatre premières étaient gouvernées par des consulaires, les trois autres par des présidents, formaient le vicariat d'Italie. Le vicaire d'Italie résidait à Milan, et était subordonné au préfet du prétoire d'Italie, dont Rome était la résidence.

Histoire. Les Gaulois parurent vers l'an 1400 av. J.-C. dans la Cisalpine. Une peuplade gallique, les *Ombriens* ou *Ambra* (les vaillants), passa les Alpes, et occupa toute la vallée du Pô et la partie centrale de l'Italie, jusqu'au Tibre et au Nar, du côté de la mer Tyrrhénienne, jusqu'au Truentus, du côté de l'Adriatique. Cet empire gaulois fut renversé vers le XIe siècle par les Rasènes ou Etrusques, et les débris des Ombriens refoulés dans le pays qui a gardé le nom d'Ombrie. Vers 600, une bande de Gaulois du rameau gallique, refoulée par l'invasion des Kymris, et composée de Bituriges, d'Eduens, d'Arvernes et d'Ambarres, sous la conduite de Bellovèse, vint enlever aux Etrusques le pays situé au N. du Pô, entre le Tessin et l'Adda, et fonda Mediolanum (Milan). Peu après, une 2e bande gallique d'Aulerques, de Carnutes et de Cénomans, ayant pour chef Elitovius, s'établit à l'E. des premiers envahisseurs, qui avaient pris le nom d'Insubres; sous la dénomination générale de Cénomans, elle occupa le pays entre l'Adda et l'Adige, et fonda Brixia (Brescia) et Vérone. Une 3e expédition, composée de bandes gauloises et sur tout liguriennes, Salyes, Lèves, Lebekes, s'établit à l'O. des Insubres, entre le Tessin et les Alpes. La Transpadane tout entière, jusqu'à l'Adige à l'E., était donc au pouvoir des Gaulois de la race gallique. Des Kymris arrivèrent à leur tour : une armée de Boïens, d'Anamans et de Lingons passa dans la Cispadane, et en chassa les Etrusques. Les Boïens s'établirent entre l'Utens, le Taro, le Pô et l'Apennin; les Anamans, entre le Taro et la Varusa (Versa); les Lingons, aux embouchures du Pô. Enfin une dernière bande de Kymris, les Sénons, conquit le littoral de l'Adriatique, au S. des Lingons, jusqu'à l'Æsis, en 521. Maîtres du N. de l'Italie, les Gaulois firent des courses dans le centre et le S. de la Péninsule, pillant l'Etrurie et la Campanie. Une de leurs bandes défit les Romains à l'Allia, et prit Rome, 390. Lorsque les Samnites et les Etrusques soulevèrent l'Italie contre Rome, les Gaulois entrèrent dans la ligue. Les Sénons furent vaincus au lac Vadimon, 283, et leur pays conquis. Sena Gallica et Ariminum reçurent des colonies romaines. De ces places avancées, les Romains intriguaient dans le reste de la Cisalpine : ils avaient gagné à leur cause les Cénomans et les Vénètes. Aussi, lorsqu'en 231 les Boïens, les Anamans, les Lingons et les Insubres voulurent recommencer la guerre, et appelèrent à leur secours les Gaulois des Alpes, l'éveil fut donné par les Cénomans; les Romains battirent les Gaulois à Télamone, 225, et subjuguèrent tous les peuples de la Cispadane, 224. L'année suivante, ils passèrent pour la première fois le Pô, et défirent les Insubres. Enfin, en 222, Marcellus, après une victoire, près de Clastidium, sur Britomar ou Viridomar, chef des Gésates, prit Mediolanum, et força les Insubres à demander la paix. Des colonies furent établies dans leur pays, à Crémone et à Placentia. L'arrivée d'Annibal détruisit l'œuvre des Romains : les Cisalpins se déclarèrent pour le général carthaginois. Quand la 2e guerre punique fut terminée, Rome voulut se venger : grâce à la trahison des Cénomans, elle força les peuples de la Cispadane, après de nombreuses défaites, à s'expatrier : les Boïens, les Lingons, les Anamans, se retirèrent dans les Alpes, 190. Les Insubres, les Cénomans et les Vénètes se reconnurent sujets de la république, 186. Les peuplades gauloises des Alpes se soumirent en 170; la Ligurie résista jusqu'en 163, et enfin tout le pays fut réduit en province vers 101 sous le nom de *Province gauloise cisalpine* ou *citérieure*, et, plus tard, de *Gallia togata*, parce que la *toge* romaine y remplaçait la *saie* gauloise. C. P.

GAULE CISPADANE, GAULE TRANSPADANE. *V.* GAULE CISALPINE.

GAULES (Préfecture des), grande division de l'empire romain, établie par Constantin. Le préfet du prétoire des Gaules gouvernait la Gaule transalpine, la Grande-Bretagne, l'Espagne et une partie de l'Afrique : il résidait à Trèves, puis à Arles, quand Trèves eut été saccagée par les Barbares. La préfecture des Gaules comprenait 29 provinces, partagées en 3 *diocèses*, administrés chacun par un *vicaire*. Le diocèse de Bretagne renfermait 5 provinces, dont 2 gouvernées par des consulaires, la *Maxima Cæsariensis*, et la *Valentia*, et 3 par des présidents, la *Flavia Cæsariensis*, et les *Bretagne 1re et 2e*. Le diocèse des Gaules renfermait 17 provinces (*V.* GAULE TRANSALPINE); le diocèse d'Espagne, 7 provinces, dont 3 administrées par des consulaires, la *Bétique*, la *Lusitanie*, la *Gallécie*, 4 par des présidents, la *Tarraconaise*, la *Carthaginoise*, les *îles Baléares*, et la *Mauritanie Tingitane* en Afrique. C. P.

GAULI (J.-B.), peintre. *V.* BACICCIO.

GAULMIN (Gilbert), érudit, né à Moulins en 1585, m. en 1665, fut intendant du Nivernais et conseiller d'Etat. Outre le grec et le latin, il possédait l'hébreu, l'arabe, le turc et le persan. On a de lui, en latin, des *Epigrammes, Elégies, Odes, Hymnes*; des traductions latines des romans de *Rhodante et Dosiclès*, par Théodore Prodromus, 1625, et d'*Ismène et Isménie*, par Eustathe, 1618; l'édition grecque et la traduction latine du traité de Psellus, *de Operatione dæmonum*, 1615; *de Vitâ et morte Mosis libri tres*, hébreu et latin, ouvrage d'un rabbin anonyme, traduit et annoté, 1629; des *Remarques sur le faux Callisthène*; *Livre des lumières en la conduite des rois*, par le sage Pilpay, 1644.

GAULNA ou GALNA, v. forte de l'Hindoustan anglais (Bombay), dans l'anc. prov. de Khandeych, à 130 kil. E.-S.-E. de Surate. Ch.-l. de district.

GAULON, GAULAN ou GOLAN, v. de refuge dans l'anc. Palestine, dans la demi-tribu orientale de Manassé.

GAULOS, nom anc. de l'île de Gozzo.

GAULT (LE), petit pays de l'anc. France (Blaisois), où étaient Marcilly-en-Gault (Loir-et-Cher), et Menestreau-en-Gault (Loiret).

GAULTIER, *Gualterius* en latin, alla en Palestine à la 1re croisade, et devint chancelier de Roger, prince d'Antioche, dont il a écrit l'histoire; elle est insérée, sous le titre de *Gualterii cancellarii bella Antiochena*, dans le recueil de Bongars, et s'étend de 1115 à 1119. Le style en est très-incorrect.

GAULTIER DE LILLE ou DE CHATILLON (Philippe), *Gualterius de Insulis*, ou *de Castellione* ou *Castellionensis*, poëte latin, né à Lille, m. en 1201, habita longtemps Châtillon, et fut prévôt de la cathédrale de Tournay. Il a composé vers 1180 un poëme en hexamètres et en 10 chants, intitulé : *Alexandreis, sive gesta Alexandri Magni*, qu'on substitua dans les écoles aux ouvrages des anciens, et qui fut publié à Strasbourg, 1513, et à Lyon, 1558. Il y suit pas à pas Quinte-Curce. Son latin est correct pour l'époque où il écrit; il rachète par quelques beaux détails des recherches d'allitération, et le mélange des histoires de la Bible avec celle d'Alexandre.

GAULTIER (Léonard), graveur, né vers 1560, florissait à Paris sous le règne de Henri IV. Son œuvre comprend plus de 800 pièces, gravées avec une finesse, une précision et une correction de dessin très-remarquables. On cite surtout le *Jugement dernier* d'après Michel-Ange, et les *Amours de Cupidon et de Psyché* d'après Raphaël.

GAULTIER (Claude), avocat au parlement de Paris, né en 1590, m. en 1666, était célèbre par la véhémence de ses plaidoiries; mais il perdait toute sa chaleur en écrivant. Aussi ses *Mémoires et plaidoyers*, qu'il fit imprimer en 1662, n'eurent-ils que peu de succès. Boileau parle, dans une de ses satires, du ton aigre et mordant de Gaultier.

GAULTIER (Aloisius-Edouard-Camille, connu sous le nom d'abbé), né en 1746 à Asti (Piémont), de parents français, m. à Paris le 19 sept. 1818, instituteur, auteur d'un grand nombre d'ouvrages pour l'enseignement élémentaire, et presque réformateur dans son genre. Il vint en France vers 1780, et se consacra à l'instruction de l'enfance. L'enseignement primaire n'existait pas; l'abbé Gaultier résolut de simplifier les éléments de toutes les connaissances, d'éclairer sans cesse la théorie par la pratique, de parler aux yeux, et de donner aux enfants le principal rôle dans l'instruction, au moyen d'exercices variés, qui étaient des jeux véritables, où il y avait des *jetons*, des *étiquettes*, des interrogations en forme de *loteries*, qui provoquaient l'activité de l'esprit par un certain plaisir. Cette pensée première de tous ses ouvrages, il la mit à exécution dès 1783, l'appliqua dans des cours gratuits, la formula, à partir de 1787, dans une série de petits livres traitant de toutes les branches de l'enseignement élémentaire, grammaire, géographie, histoire, etc. Forcé par la Révolution de quitter la France, il poursuivit cette même pensée en Hollande, à Londres surtout, où une sorte d'activité pédagogique se manifestait au profit des enfants des émigrés. De retour en France

après la paix d'Amiens, il améliora et développa sa méthode, y joignit le principe de l'enseignement mutuel, avant même que Lancaster en eût fait un système complet. Il forma une école de maîtres, qui devinrent les dépositaires, les propagateurs de sa pensée : enfin, il exerça sur l'enseignement élémentaire une influence décisive. Aujourd'hui que l'esprit même de cette méthode a pénétré partout, que l'usage des tableaux, des cartes géographiques, et l'emploi de la forme interrogative, portent leurs fruits dans toutes les écoles et même à tous les degrés, les ouvrages de l'abbé Gaultier, bien que refondus et augmentés par ses élèves, n'ont plus l'intérêt qu'ils présentèrent dans leur nouveauté. Chaque maître peut remplacer sans peine, par quelque autre moyen d'émulation, ces *jetons*, ces *étiquettes*, etc., qui auraient encore leur avantage dans l'éducation domestique, mais ne seraient, pour un enseignement plus général, que de génantes puérilités. Néanmoins, il ne faut pas oublier que si les livres de l'abbé Gaultier ont perdu de leur intérêt, de leur importance, le maître a eu son moment, sa valeur relative : plus que tout autre, il contribua à rendre, en France, l'instruction élémentaire facile et attrayante; il fut l'ardent propagateur de la méthode d'enseignement mutuel; il aima les enfants, les comprit, se mit à leur portée, et s'occupa d'eux avec un désintéressement rare. Toutes les méthodes en usage aujourd'hui lui doivent quelque chose. Ses principaux ouvrages sont : *Leçons de grammaire suivant la méthode des tableaux analytiques*, Paris, 1787 ; *Leçons de géographie par le moyen du jeu*, Paris, 1788 ; *Jeu raisonnable et moral pour les enfants*, 1791 ; *Méthode pour exercer les jeunes gens à la composition française, et pour les y préparer graduellement*, 2 vol. in-12, Paris, 1811, etc. La collection complète forme 21 vol. in-18, ou 6 vol. in-12, 8 cahiers in-fol., et plusieurs étuis. Elle a été revisée par ses principaux élèves. M—L.

GAULTIER. *V.* aussi GAUTHIER et GAUTIER.

GAULTIER (SAINT-), ch.-l. de cant. (Indre), arr. et à 28 kil. E. du Blanc, sur la rive dr. de la Creuse; 1,626 hab. Draps, toiles de chanvre et de lin; élève d'abeilles.

GAULTIERS ou GAUTIERS. On appela ainsi les paysans qui s'armèrent, dans le Perche et la Basse-Normandie, en 1586, pour se défendre contre l'insolence et les pillages des gens de guerre dans les campagnes. Ils furent vaincus et détruits en 1589 par le duc de Montpensier. — Gaultier signifie gens des bois, brigands qui se cachent dans les forêts; il vient du vieux mot *gault*, bois, dérivé du tudesque *wald*.

GAUR, v. de l'Hindoustan. *V.* GOUR.

GAURA MONS, nom anc. du Col de Cabres, où commence la vallée de la Drôme.

GAURE (Pays ou comté de), petit pays de l'anc. France (Bas-Armagnac); ch.-l. Fleurance. Il appartint successivement aux comtes de Fezenzac, à ceux d'Armagnac, et et aux sires d'Albret. Il forme auj. l'arr. de Lectoure (Gers).

GAURES, c.-à-d. *infidèles*, nom donné en Orient aux sectateurs de Zoroastre, adorateurs du feu. Un faubourg d'Ispahan, habité par des Guèbres, a été appelé *Gaurabad*, c.-à.-d. ville des Gaures.

GAURI. *V.* KANSOU.

GAURIDES. *V.* GOURIDES.

GAURUS, mont. de l'anc. Campanie, à peu de distance de Capoue, célèbre par ses vins, et près de laquelle Valérius Corvus défit les Samnites en 343 av. J.-C.

GAUSAPE, *Gausapa*, espèce de manteau à l'usage des anc. Romains, qui l'importèrent d'Egypte pendant le règne d'Auguste. C'était une étoffe de coton blanche et velue; les riches s'en faisaient envelopper en sortant du bain; ils en avaient quelquefois de teintes en pourpre; les femmes s'en servaient comme manteau d'hiver. — On nommait aussi gausape un torchon dont on essuyait une table de festin, après chaque service, dans les grandes maisons, ou bien encore une housse dont on couvrait les tables en bois précieux. C. D—Y.

GAUSIN, v. d'Espagne (Grenade), prov. et à 71 kil. O.-S.-O. de Malaga, dans les monts de Ronda; 4,650 hab. Savonneries, tanneries.

GAUSS (Charles-Frédéric), célèbre mathématicien, né à Brunswick en 1777, m. en 1855, professeur d'astronomie à Gœttingue depuis 1807, correspondant de l'Institut de France, a laissé, entre autres ouvrages : *Disquisitiones arithmeticæ*, Leipzig, 1801, in-4°, où il a enrichi de belles découvertes l'arithmétique supérieure; *Theoria motûs corporum cœlestium*, Hambourg, 1809, in-4°, qui contient une nouvelle méthode pour calculer les révolutions des planètes; *Theoria combinationis observationum minimis erroribus obnoxiæ*, Gœttingue, 1823, in-4°. Gauss a publié encore, en société avec G. Weber, *Atlas du magnétisme terrestre*, et donné, en 1827, une *Théorie des surfaces*. Enfin, chargé de continuer dans le Hanovre la mesure du degré, il rendit visibles les stations les plus éloignées au moyen de la lumière solaire réfléchie par *l'héliotrope*, instrument de son invention. Il était membre associé de l'Institut de France.

GAUSSIN (Jeanne-Catherine GAUSSEM, dite Mlle), célèbre comédienne, née à Paris en 1711, m. en 1767, débuta à Lille à l'âge de 17 ans, et reçut, 3 ans après, l'ordre de venir à Paris. Elle entra à la Comédie-Française, et obtint un succès extraordinaire dans les rôles de tendresse et de sentiment, par le pathétique de son jeu et la grâce enchanteresse de son organe. Ses rôles les plus brillants étaient ceux de *Junie*, d'*Andromaque*, d'*Iphigénie*, de *Bérénice*, et surtout celui de *Zaïre*, qu'elle créa, et qui lui valut les éloges enthousiastes de Voltaire. Elle jouait avec un égal talent les rôles d'ingénues dans la comédie, et était surtout remarquable dans *l'Homme à bonnes fortunes, le Misanthrope* et *Turcaret*. Elle quitta le théâtre en 1763.

GAUTHEROT (Claude), peintre d'histoire, né à Paris en 1769, m. en 1825, élève de David, fut comme lui un révolutionnaire exalté. Ses principaux ouvrages sont : *le Convoi d'Atala*, 1800 ; *Napoléon blessé devant Ratisbonne; l'Entrevue des deux empereurs* (Napoléon Ier et Alexandre Ier) *à Tilsitt; Pyrame et Thisbé; le Serment du Drapeau*; les portraits de Davout et de Portalis, etc. *Atala*, son chef-d'œuvre peut-être, est une composition pleine d'intérêt, qui a commencé sa réputation, et que le même sujet, traité par Girodet, n'a pas fait oublier.

GAUTHEY (Emilian-Marie), ingénieur, né à Châlon-sur-Saône en 1732, m. en 1806, fut nommé, en 1758, sous-ingénieur des Etats de Bourgogne, et, en 1782, ingénieur et directeur-général des canaux de cette province. En 1783, on le chargea de construire le canal du Centre, qu'il termina en 1791. En même temps, il construisait la partie du canal de Bourgogne qui va de Dijon à St-Jean-de-Losne, et le canal qui unit la Saône au Doubs par St-Jean-de-Losne et Dôle. On lui doit encore les quais de Châlon-sur-Saône et le pont de Navilly sur le Doubs. Il devint, en 1791, inspecteur général des ponts et chaussées. Il a composé : *Mémoire sur l'application de la mécanique à la construction des voûtes*, 1772; *Mémoire contenant des expériences sur la charge que les pierres peuvent supporter*, 1774; *Mémoires sur les écluses et le canal du Centre*, 1780; *Dissertation sur les dégradations survenues aux piliers du dôme du Panthéon, et sur les moyens d'y remédier*, 1798 ; *Projet de dérivation jusqu'à Paris des rivières d'Ourcq, Thérouenne et Beuvronne, d'une part, et des rivières d'Essonne, Juigne, Orge, Yvette, Bièvre, d'autre part*, 1803 ; *Traité sur la construction des ponts et des canaux navigables*, ouvrage posthume, publié par M. Navier, son neveu, 1809-1813, 2 vol. in-4°. C. F.

GAUTHIER (Saint), 1er abbé de St-Martin de Pontoise, m. vers 1099. Fête, le 8 avril.

GAUTHIER D'ARRAS, poëte de la fin du XIIe siècle, est auteur d'un roman d'*Eracle l'empereur*, en 14,000 vers, où il décrit les guerres d'Héraclius avec Chosroès II, roi de Perse.

GAUTHIER DE COINSI, poëte, né à Amans en 1177, m. en 1236, fut prieur de Vic-sur-Aude en 1214, puis de St-Médard de Soissons en 1233. On a de lui un poëme sur les *Miracles de Notre-Dame*, et un autre dont Ste Léocade de Tolède est l'héroïne, contenus dans un très-beau manuscrit de la Bibliothèque impériale à Paris.

GAUTHIER-SANS-AVOIR, gentilhomme bourguignon, chef de la 1re troupe de pèlerins qui partirent pour la 1re croisade, en 1096. Souvent son autorité fut méconnue, et il périt, avec la plupart de ses compagnons, sous les coups des Turcs de Nicée.

GAUTHIER. *V.* aussi GAULTIER et GAUTIER.

GAUTIER D'AGOTY (Jacques), graveur, né à Marseille en 1710, m. en 1785. Il perfectionna l'art inventé par Leblon de graver et d'imprimer en couleurs. Leblon ne se servait que de trois couleurs ; Gautier en employa quatre, le noir, le bleu, le jaune et le rouge; mais il ne réussit que d'une manière très-imparfaite. De 1745 à 1785, il publia des gravures d'anatomie d'après les dissections de Duverney; elles ont été réunies sous le titre de : *Myologie complète, ou description de tous les muscles du corps humain*, 20 pl. in-4°. Il a composé aussi : *Observations sur la peinture*, 1753 ; *Observations sur la physique et l'histoire naturelle*, continuées par l'abbé Rozier, et accompagnées de planches imprimées en couleur ; *Nouveau système de l'univers*, où il combat les découvertes de Newton sur l'attraction et la lumière. — L'aîné de ses fils, Arnaud-Eloy, a publié des *Planches d'histoire naturelle gravées en couleurs*,

1757, et un *Cours complet d'anatomie,* 1773; le 2e, Jean-Baptiste, une *Galerie française,* 1770, série d'hommes et de femmes célèbres, ouvrage qui n'a pas été terminé. C. P.

GAUTIER DE BRIENNE. *V.* BRIENNE.

GAUTIER-GARGUILLE, célèbre acteur de farces, camarade de Turlupin et de Gros-Guillaume, né en Normandie, s'appelait Hugues Guéret. Il épousa la fille de Tabarin. Attaché au théâtre de l'hôtel de Bourgogne du temps de Louis XIII, il excellait à contrefaire les Gascons, et remplissait ordinairement les rôles de vieillard dupé. Son jeu était d'une bouffonnerie et d'un naturel achevés. Il publia, en 1631, un recueil de chansons grivoises dont il accompagnait ses rôles.

GAUTIER DE SIBERT, littérateur, né à Tonnerre vers 1725, m. en 1798, membre de l'Académie des Inscriptions en 1767, a laissé, outre 8 Mémoires insérés dans le recueil de cette Académie : *Variations de la monarchie française dans son gouvernement politique, civil et militaire...* 4 vol. in-12, Paris, 1765, 1789, ouvrage écrit avec clarté, intéressant et utile, mais qui manque un peu de critique; *Vies des empereurs Tite, Antonin et Marc-Aurèle,* 1769, in-12; *Histoire des ordres de St-Lazare, de Jérusalem et de N.-D. du Mont-Carmel,* Liége et Bruxelles, 1775, in-4°.

GAUTIERI (Joseph), médecin et naturaliste, né à Novare en 1769, m. en 1833, fut reçu, à 15 ans, à l'Académie des Arcades de Rome, étudia ensuite sous Pierre Frank, voyagea en Allemagne, dans le Tyrol, la Carinthie et la Styrie, afin d'étudier le crétinisme, devint secrétaire de Werner au bureau des mines de Freiberg, et, de retour en Italie, s'occupa d'introduire en Lombardie la vaccine. En 1805, il siégea au Corps législatif, puis fut nommé membre de la commission des mines, et directeur général des forêts. On a de lui : *De Tyroliensium, Carinthiorum, Styriorumque strumâ,* 1794, in-8°; *Instruction au peuple sur le vaccin,* Novare, 1803, in-12, etc. M. V—I.

GAUZANITIDE, contrée de l'anc. Mésopotamie, au centre, entre la Mygdonie et l'Osroène; ville principale : Resaina.

GAVARD (Hyacinthe), médecin et anatomiste, né à Montpellier en 1753, m. en 1802, élève de Desault, a publié plusieurs ouvrages, qui sont restés classiques : *Traité d'ostéologie,* Paris, 1791, 2 vol. in-8°, et, augmenté d'un *Traité des ligaments,* 1795; *Traité de myologie,* 1802, in-8°; *Traité de planchnologie,* 1802 et 1809, in-8°.

GAVARDAN. *V.* GABARDAN.

GAVARRITANUS PAGUS, nom latin du GABARDAN.

GAVARNIE, vge (Hautes-Pyrénées), arr. et à 49 kil. S.-S.-E. d'Argelès, sur le Gave de Pau et près d'un port ou passage pour aller en Espagne; 331 hab. Il appartint aux Templiers. Près de là est le *Cirque,* enceinte de rochers à pic, où le Gave se précipite d'une hauteur de 420 mèt., en formant une magnifique cascade.

GAVAUDAN (Jean-Baptiste-Sauveur), comédien de l'Opéra-Comique, né à Salon (Provence) en 1772, m. en 1840, balança la réputation d'Elleviou, et fut surnommé le *Talma de l'Opéra-Comique.* — Sa femme, remarquable par un talent comique plein de naturel et de grâce, fut aussi en grande faveur auprès du public.

GAVE-DE-MAULÉON, riv. de France (Basses-Pyrénées), affl. du Gave-d'Oloron, prend sa source dans les Pyrénées, et passe par Mauléon.

GAVE-D'OLORON, *Gabarus Oloronensis,* riv. de France, se forme du Gave-d'Aspe et du Gave-d'Ossau, arrose Oloron, Navarreins, Sauveterre, reçoit le Gave-de-Mauléon, et se jette dans le Gave-de-Pau; cours de 120 kil.

GAVE-DE-PAU, *Gabarus Palensis,* riv. de France, formée de la réunion des Gaves de Baréges et de Gavarnie, prend sa source au mont Perdu, dans les Pyrénées, passe à Luz, Argelès, Lourdes, Pau, Orthez, reçoit le Gave-d'Oloron, et se jette dans l'Adour. Cours de 160 kil.

GAVEAUX (Pierre), acteur de l'Opéra-Comique et compositeur de musique, né à Béziers en 1764, m. en 1825, joua aux théâtres de Bordeaux et de Montpellier, avant d'être appelé au théâtre Feydeau, en 1804. Il partagea longtemps les premiers rôles avec Elleviou, et fut attaché à la musique de la chapelle impériale. Il écrivit beaucoup d'opéras d'un style facile, mais sans originalité, tels que *Léonore, ou l'Amour filial,* 1792; *le Petit matelot,* 1795; *le Bouffe et le Tailleur; M. Deschalumeaux,* 1806; *l'Enfant prodigue,* 1811; *Une Nuit au bois,* 1818. Il mit en musique un hymne intitulé *le Réveil du peuple,* qui eut une grande vogue après la Terreur. Il est aussi l'auteur d'un air populaire, *la Pipe de tabac.* B.

GAVEL-KIND. *V.* KENT.

GAVESTON (Pierre de), né en Gascogne vers la fin du XIIIe siècle, m. en 1312, avait été placé par Édouard Ier, roi d'Angleterre, près de son fils le prince de Galles : il ne s'attacha qu'à corrompre le jeune prince, en lui inspirant les passions les plus honteuses. Chassé par Édouard Ier et relégué en Gascogne, il revint à l'avénement d'Édouard II, prit sur lui l'empire le plus absolu, fut comblé de richesses, créé comte de Cornouailles, puis 1er ministre, et reçut même du roi la main de sa nièce, fille du comte de Glocester. Enivré de sa puissance, il tyrannisa les seigneurs, qui, trois fois, forcèrent Edouard II à le renvoyer; mais le faible monarque le rappelait toujours. Enfin les barons recoururent à la force des armes; Gaveston fut fait prisonnier, et eut la tête tranchée. C. P.

GAVINIÈS (Pierre), né à Bordeaux en 1726, m. à Paris en 1800, est considéré comme le chef et le fondateur de l'école française du violon. Il a laissé des morceaux pour son instrument, et un opéra, *le Prétendu.* Il professa au Conservatoire. Viotti l'appelait le *Tartini français.*

GAVIUS (Publius), citoyen romain du municipe de Cosa, en Etrurie, faisant le négoce à Syracuse, fut jeté dans les Latomies par l'ordre de Verrès. S'étant échappé, il déclara hautement qu'il allait accuser le préteur à Rome. Verrès le fit arrêter à Messine, battre de verges et mettre en croix. Cicéron a décrit d'une manière pathétique le supplice de Gavius dans le discours intitulé *De Suppliciis.* O.

GAVOTTE, sorte de danse inventée dans le XVIIIe siècle, et qui ne fut, pendant longtemps, exécutée que sur le théâtre. C'était une espèce de menuet, d'une gravité assez triste; Gardel (*V. ce nom*) la réforma en l'an II (1794) : il en fit, pour les salons, une danse qui commençait par un menuet très-court, suivi de pas d'un mouvement lent d'abord, animés ensuite jusqu'à la gaieté. La gavotte de Gardel se dansait à deux et quelquefois à trois personnes, un cavalier, et une ou deux dames; elle s'exécutait sur un air de l'opéra de *Panurge,* à deux temps, coupé en deux reprises de chacune 4 ou 8 mesures, commençant avec le second temps et finissant sur le premier. Elle obtint une grande vogue, qui durait encore pendant les premières années du XIXe siècle; il n'y avait guère de bal où l'on n'interrompît les quadrilles pour voir danser la gavotte par des personnes de la société. Mais cette espèce de spectacle, qui durait environ un quart d'heure, excitant de petites jalousies, tomba peu à peu en désuétude, et depuis plus de quarante ans la gavotte est entièrement abandonnée.

GAVRAY, ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 19 kil. S.-S.-O. de Coutances, sur la Sienne; 1,008 hab. Fabr. de tissus de crin et parchemins.

GAVULDANUS ou GAVULDENSIS PAGUS, nom latin du GÉVAUDAN.

GAY (John), poëte anglais, né à Barnstaple (Devonshire) en 1688, m. en 1732, fut destiné au commerce, puis devint secrétaire de la duchesse de Monmouth. Son esprit et ses manières agréables le firent promptement accepter par la haute société; en 1714, il suivit, comme secrétaire d'ambassade, lord Clarendon dans le Hanovre, puis se retira chez le duc de Queensberry son ami. Les ouvrages de Gay ne sont pas, en général, à la hauteur de sa réputation. On ne lit plus guère de lui que l'opéra du *Gueux,* tableau énergique; un poëme *Sur l'art de se promener dans les rues de Londres; la Semaine du Berger,* composition du genre pastoral, remarquable par le naturel des peintures; enfin des *Fables,* composées en 1726 pour l'éducation du jeune duc de Cumberland, et remarquables par la justesse des réflexions, l'enjouement du style et le bonheur de l'invention; elles ont été trad. en prose française par Mme de Keralio, Paris, 1759, et en vers par Joly de Salins, 1811. A. R.

GAY (Marie-Françoise-Sophie NICHAULT DE LAVALETTE, Mme), femme auteur, née à Paris en 1776, m. en 1852. Mariée d'abord à un agent de change, puis à M. Gay, receveur général du dép. de la Roer, elle débuta dans le monde sous le Directoire, et s'y fit remarquer par sa beauté et son esprit. Elle a publié : *Laure d'Estell,* 1808; *Léonie de Montbreuse,* 1813; *Anatole,* 1815; *les Malheurs d'un amant heureux,* 1818-1823; et beaucoup d'autres romans, dont le dernier a été *la Duchesse de Châteauroux,* 1834. Elle a aussi écrit pour le théâtre : la Comédie Française a donné d'elle, en 1820, *le Marquis de Pomenars;* l'Opéra-Comique, *la Sérénade,* musique de Mme Gail, et *le Maître de Chapelle,* musique de Paer, etc. Enfin elle a laissé de fort jolis vers. C'est la mère de Mme Emile de Girardin (Delphine Gay).

GAY-LUSSAC (Louis-Joseph), célèbre physicien et chimiste, né en 1778 à St-Léonard (Haute-Vienne), m. en 1850. Admis à l'École polytechnique en l'an VI, il entra

Digitized by Google

ensuite à celle des ponts et chaussées. Berthollet, son professeur, l'admit dans la société d'Arcueil. En 1806, il entra à l'Académie des Sciences. D'abord répétiteur de chimie à l'École polytechnique, il succéda ensuite à Fourcroy dans l'enseignement de cette science. Gay-Lussac a professé la physique générale au Collége de France, la chimie à la Faculté des Sciences et au Jardin des Plantes. Il fut aussi vérificateur des ouvrages d'or et d'argent à la Monnaie de Paris, chimiste à la direction des tabacs, membre du comité consultatif des arts et manufactures, du conseil de perfectionnement des poudres et salpêtres, etc. Député depuis 1831, il ne fut pas réélu en 1839; il entra alors à la Chambre des pairs. — On doit à Gay-Lussac des recherches importantes sur la physique et la chimie. Il effectua, dans l'intérêt de la science, deux ascensions aérostatiques en 1804, la 1re avec M. Biot, la 2e seul, à une hauteur de 7,000 mèt., pour étudier le magnétisme, l'électricité, et déterminer la composition de l'air dans les hautes régions. La relation du 1er voyage a été présentée à l'Institut par M. Biot; celle du 2e, faite par Gay-Lussac, se trouve dans les *Annales de chimie*, t. 52. Gay-Lussac s'est occupé de la dilatation des gaz et des vapeurs (*V. Annales de chimie*, t. 43); le coefficient de dilatation des gaz, trouvé par lui, est un peu trop grand. En 1805 et 1806, il fit, avec M. Alex. de Humboldt, un voyage en France, en Suisse, en Italie et en Allemagne; ils firent plusieurs observations sur l'intensité et l'inclinaison des forces magnétiques (*Mémoires de la Société d'Arcueil*, 1er vol., et *Annales de chimie*, t. 43). On doit à Gay-Lussac un baromètre portatif, perfectionné par M. Bunten, et des recherches expérimentales sur la capillarité. En 1823, il publia, au nom de la section de physique de l'Académie, une instruction sur les paratonnerres (*V. Annales de physique et de chimie*, t. 26). Il a construit un nouvel alcoomètre, et rédigé, pour l'emploi de cet instrument, une instruction contenant toutes les tables nécessaires pour résoudre les questions qui se présentent journellement sur la richesse en alcool des liquides spiritueux. Les *Recherches physico-chimiques*, publiées par lui et M. Thénard, 2 vol. in-8o, 1831, renferment des détails sur le procédé qu'ils ont trouvé pour préparer le potassium et le sodium, pour isoler le bore, etc. Un extrait des Mémoires présentés à l'Institut sur ces différentes recherches se trouve dans les *Mémoires d'Arcueil*, t. 2 (*V.* aussi *Annales de chimie*, t. 55, 56, 58, 59, 62, 63, 64, 65, 68, 69). L'iode, découvert par Courtois, a été étudié d'une manière fort étendue par Gay-Lussac; c'est un de ses plus beaux travaux, qui a été pris pour modèle par M. Balard dans son étude du brôme (*Annales*, t. 88, 90, 91, 92, 93, 96). Gay-Lussac a découvert le cyanogène (*Annales*, t. 95), et obtenu le 1er l'acide prussique pur, découvert déjà par Scheele. Il a trouvé la loi des volumes qui régit les gaz dans leurs combinaisons (*V. Mémoires d'Arcueil*, t. 2, et *Bulletin de la Société philomatique*, 1808). Son *Cours de physique* a été publié en 1827 par Grosselin; son *Cours de chimie*, comprenant l'histoire des sels, la chimie végétale et animale, par Gauthier de Claubry, 2 vol. in-8o, Paris, 1828. L'*Instruction sur l'essai des matières d'argent par la voie humide*, donnant la description des procédés suivis auj. pour cette opération, a été imprimée en 1832, 1 vol. in-4o. On doit à Gay-Lussac un grand nombre d'autres Mémoires, que l'on trouve dans le *Bulletin de la Société philomatique*, les *Mémoires d'Arcueil*, les *Annales de chimie* et celles *de physique et de chimie*. *V.* son *Eloge* par Arago. V.

GAYAH, v. de l'Hindoustan anglais (Calcutta), à 90 kil. S. de Patna, 60 S.-O. de Bahar, sur le Foulgo; 36,000 hab. On la regarde comme la patrie de Bouddha. Temple de Vichnou, où se rendent chaque année 100,000 pèlerins.

GAYANT (Fête de). *V.* DOUAI.

GAZA, c.-à-d. *trésor*, v. forte de la Turquie d'Asie (eyalet de Saida), port de commerce sur la Méditerranée, à 85 kil. S.-O. de Jérusalem; 5,000 hab. Archevêchés grec et arménien. — Gaza était autrefois une ville importante du pays des Philistins; Samson, prisonnier dans ses murs, s'en échappa en emportant les portes; c'est aussi là qu'il mourut, écrasé par les ruines du temple de Dagon, qu'il fit crouler sur 3,000 Philistins. Ézéchias, roi de Juda, s'empara de Gaza; la ville tomba ensuite au pouvoir d'Alexandre le Grand, malgré la résistance de Bétis, et fut reprise de nouveau pour la Judée par Alexandre Jannée. Elle passa avec tout le pays sous la domination romaine. Les Français s'en emparèrent pendant la campagne d'Égypte, 1799.

GAZA (Théodore), un des savants grecs qui ont le plus contribué à la renaissance des lettres en Italie, né vers 1400 à Thessalonique, m. en 1478, vint en Italie après la prise de cette ville par les Turcs en 1429, enseigna le grec à Ferrare, et y fonda une académie. Appelé à Rome par le pape Nicolas V, en 1455, il traduisit, d'après les ordres de ce pontife, plusieurs ouvrages du grec en latin, et entre autres les *Problèmes* et l'*Histoire des animaux* d'Aristote, le *Traité de la Composition* de Denys d'Halicarnasse, etc. Mais son ouvrage principal est une *Introduction à la grammaire grecque*, en 4 parties, écrite en grec, et trad. en latin sous le titre de *Theod. Gazæ grammaticæ græcæ institutiones, gr. et lat., per Erasmum Roterodamum*, Bâle, 1521, in-4o. C. N.

GAZA (Énée de). *V.* ENÉE.

GAZACA ou GAZA, v. de l'anc. Médie, dans l'Atropatène. Résidence d'été des rois de Perse; auj. *Tauris*.

GAZER. *V.* GADARA.

GAZETTE. *V.* JOURNAL.

GAZNA, GHAZNAH, GHIZNÊH ou GHIZNI, v. de l'Afghanistan, dans le roy. et à 100 kil. S.-O. de Kaboul, par 33o 30' lat. N., et 65o 50' long. E.; 12,000 hab. Elle fut autrefois importante, donna son nom à la dynastie des Gaznévides, et fut leur capitale. Mahmoud, le plus célèbre sultan de cette dynastie, y mourut et y fut enterré en 1030; son tombeau est toujours un pèlerinage fréquenté. Prise par les Perses en 1116, elle le fut encore, en 1158, par Ala-Eddyn, prince de Gour, qui massacra ses habitants. Les Anglais s'en emparèrent en 1839.

GAZNÉVIDES, dynastie tartare, ainsi nommée de la ville de Gazna, qu'elle prit pour capitale. Elle étendit sa domination sur une grande partie de la Perse et de l'Hindoustan. Ses premiers chefs furent : Alp-Tekin, 960; Sebek-Tekin, 975; Mahmoud, 997; Massoud, 1028. La puissance de ce dernier fut brisée par les Turcs Seldjoukides à la bataille de Zendékan, 1038, et ses successeurs régnèrent obscurément. Ala-Eddyn, de la dynastie des Gourides, les chassa de Gazna, 1158, et le dernier d'entre eux fut mis à mort à Lahore, 1189.

GAZZANIGA (Joseph), compositeur de musique, né à Venise en 1748, m. en 1810, élève de Sacchini au Conservatoire de la *Pietà* de Naples, fut opposé par ses contemporains à Cimarosa, dont il était loin d'égaler le génie. Son meilleur opéra est l'*Orvietano*, 1781. Il avait de la pureté, de l'expression, mais peu de verve; il maniait mieux les voix que l'orchestre. M. V—L.

GÉANGIR, DJÉANGIR ou DJEHAN-GUYR, empereur mongol de 1605 à 1627, né en 1569, fils d'Akbar, eut à réprimer les révoltes de ses propres enfants. Protecteur des lettres et des arts, il écrivit lui-même des Mémoires sur son règne, et ajouta quelques chapitres à l'ouvrage de Babour.

GÉANTS, race d'hommes d'une taille colossale, qui, suivant Homère, vivaient dans l'O. de la Sicile, et sur lesquels leur orgueil et leurs crimes attirèrent la colère des dieux. Suivant Hésiode, ils étaient nés de la Terre fécondée par le sang que perdit Uranus mutilé par Saturne. Ailleurs on les donne pour fils du Tartare et de la Terre. Ils voulurent venger la défaite des Titans, leurs proches parents; mais Jupiter, aidé d'Hercule, les vainquit. Foudroyés, percés de flèches, ils furent précipités dans les enfers, ou ensevelis sous des monts volcaniques. Les plus célèbres géants sont Encelade, Typhœe, Typhon, Mimas, Porphyrion, Alcyonée, Ephialtès, Polybotès, etc. Le combat des Géants contre Jupiter avait été représenté en relief par Phidias dans l'intérieur du bouclier de sa Minerve d'or; il en reste de nombreux épisodes sur des pierres gravées. Nous avons une *Gigantomachie*, poëme latin par Claudien. B.

GÉANTS (Chaussée des). *V.* CHAUSSÉE.

GÉANTS (Monts des). *V.* RIESENGEBIRGE.

GEAUNE, ch.-l. de cant. (Landes), arr. et à 24 kil. S.-E. de St-Sever; 608 hab.

GEBA, comptoir portugais de la Sénégambie, chez les Mandingues, sur le fleuve Geba, à 145 kil. N.-E. de Bissao; 750 hab. Comm. de cuirs, cire, or, et ivoire.

GEBAUER (George-Christian), jurisconsulte, né à Breslau en 1690, m. en 1773, professeur aux universités de Leipzig, 1727, et de Gœttingue, 1734, a laissé : *Corpus juris civilis*, publié après sa mort par Spangenberg, Gœttingue, 1776, in-4o, et dans lequel les Pandectes sont annotées d'une façon supérieure; *Plan d'une histoire détaillée des principaux États de l'Europe*, en allemand, Leipz., 1733, in-8o, utile abrégé; *Ordo Institutionum Justinianearum*, Gœttingue, 1752, in-8o, livre succinct et substantiel; *Vestigia juris Germanici antiquissima*, ibid., 1766, in-8o, précieux commentaire de l'ouvrage de Tacite sur les Germains. B.

GEBEL. *V.* DJEBEL.

GÉBELIN (COURT DE). *V.* COURT DE GÉBELIN.

GEBENNENSIS DUCATUS, nom latin du GENEVOIS.

GEBER, fondateur de l'école des chimistes arabes au IXe siècle de J.-C., né à Thus (Perse), est l'auteur du livre intitulé : *Summa perfectionis*, le plus ancien ouvrage de chimie qui nous soit parvenu. Ses œuvres, qu'on a portées à 500, et dont il ne reste que des fragments, montrent que, depuis longtemps déjà, on croyait à la transmutation des métaux. On y trouve l'indication d'une panacée universelle (*l'Elixir rouge*), qui n'est qu'une dissolution d'or. Un autre ouvrage, *Lapis philosophorum*, contient beaucoup de détails curieux et utiles, concernant la nature, la fusion, la purification, la malléabilité des métaux, et qui tiennent encore une place dans les systèmes modernes de la science. L'édition la plus complète de Geber, Dantzick, 1682, copiée sur un ms. latin de la biblioth. Vaticane, a été réimprimé dans le recueil de Manget. La Bibliothèque impériale de Paris possède un manuscrit arabe de Geber. G—R.

GED (William), imprimeur écossais, m. en 1749, quitta la profession d'orfèvre qu'il exerçait à Édimbourg, et vint à Londres, en 1727, pour faire l'essai d'un procédé nouveau de typographie. Il voulait substituer aux caractères mobiles, assemblés un à un, des planches de métal coulées, représentant des pages entières. Avec son procédé, tout semblable au clichage, et repris par Carez, Il imprima une *Bible* et un *Salluste*. B.

GEDANUM, nom de DANTZICK en latin moderne.

GÉDÉON, 5e juge des Hébreux, de 1349 à 1309 av. J.-C., fut choisi par Dieu pour délivrer son peuple du joug des Madianites. Il marcha contre l'ennemi avec trois cents braves seulement, portant chacun une trompette et une lampe dans un pot de terre. Les Madianites, surpris, effrayés par le bruit des trompettes et l'éclat des lampes, se tuèrent mutuellement ou prirent la fuite. Les Hébreux offrirent la royauté à Gédéon, qui la refusa. Il mourut dans un âge avancé, laissant 70 fils qui furent tués, excepté un, par Abimélech, leur frère naturel. P.

GEDÉRA. *V.* GADARA.

GEDIKE (Frédéric), instituteur allemand, né à Boberow (Brandebourg) en 1754, m. en 1803, fut recteur du gymnase Friedrich-Werder à Berlin, membre de l'Académie des sciences de cette ville, conseiller de l'instruction publique, membre du comité de perfectionnement de la langue allemande, inspecteur des écoles dans la Prusse méridionale et la Prusse orientale. Il fonda à Berlin un *Séminaire*, où étaient élevés huit jeunes gens destinés à l'instruction supérieure. Il a publié, pour l'instruction de la jeunesse, des *Lectures grecques, latines, françaises, anglaises*, des recueils de morceaux choisis des littératures latine, française, etc. On lui doit aussi des traductions des *Olympiques* et des *Pythiques* de Pindare, 1777-79; du *Ménon*, du *Criton* et des deux *Alcibiades* de Platon, 1780; enfin *M. Tullii Ciceronis historia philosophiæ antiquæ*, Berlin, 1781, ouvrage excellent, où se trouvent réunis dans l'ordre chronologique tous les passages des œuvres de Cicéron relatifs à la philosophie ancienne. C. P.

GEDOYN (Nicolas), traducteur, né à Orléans en 1677, m. en 1744, entra dans l'ordre des Jésuites, en sortit, après avoir professé la rhétorique à Blois, fut introduit chez Ninon de Lenclos, sa parente, et obtint, par le crédit de ses amis, un canonicat de la Ste-Chapelle en 1701, et l'abbaye de Notre-Dame de Beaugency en 1732. Une traduction de *Quintilien*, 1718, élégante, mais peu fidèle, et dont on estime la préface, le fit admettre à l'Académie Française, 1719; il était, depuis 1711, membre de celle des Inscriptions. On lui doit la 1re traduction de *Pausanias*, 1731; elle est moins fidèle encore que celle de Quintilien. Ses *Œuvres diverses*, publiées en 1745, in-12, contiennent des *Réflexions sur le goût*, et les *Mémoires* qu'il avait composés, pour l'Académie des Inscriptions, sur les courses de chevaux chez les Grecs, sur Dédale, etc. C. P.

GÉDROSIE, *Gedrosia*, anc. prov. de l'empire des Perses, au S.-E., appelée *Gadrosia* par Arrien et *Cédrosie* par Diodore, entre la mer Erythrée au S., la Carmanie à l'O., la Drangiane et l'Arachosie au N., et l'Inde à l'E.; cap., *Poura*. La côte était habitée par des *Ichthyophages*, ou mangeurs de poisson. Cette contrée n'était riche qu'en aromates, surtout en nard et en myrrhe. Soumise par Darius Ier, et rangée dans la XIVe satrapie, elle fut conquise par Alexandre, qui, la traversant pendant l'été, eut beaucoup à souffrir de la chaleur, du manque de vivres, et des sables du rivage. Elle fait auj. partie, sous le nom de *Mekran*, de la confédération des Béloutchis. C. P.

GEEL. *V.* GHEEL.

GEELONG, v. d'Australie, dans la prov. de Victoria; 8,000 hab. en 1851; 20,000 en 1853. En 1854, elle a exporté plus de 7 millions de livres de laine.

GEER (Louis de), industriel hollandais, né à Liége en 1587, m. en 1652. Fondateur d'une grande maison de commerce à Amsterdam, il habita une partie de sa vie en Suède, obtint la faveur de Gustave-Adolphe et de Christine, fit venir à ses frais Coménius, qu'il recommanda au chancelier Oxenstiern, établit une fonderie de canons à Finspang, des forges à Lœfsta, Œsterby et Gimo, prêta plusieurs fois de l'argent à la couronne, équipa près de 20 bâtiments qui grossirent la flotte suédoise, et cependant eut à se plaindre de l'ingratitude de la cour.

GEER (Louis de), fils du précédent, né en 1622, m. en 1695, s'établit avec sa famille en Suède. En 1645, il fut colonel d'un régiment équipé par lui. Dans la guerre de Charles XI contre le Danemark, il forma un régiment de cuirassiers, mais n'en reçut point le commandement, et fut nommé assesseur au Collége des mines.

GEER (Charles, baron de), maréchal de la cour de Suède, né à Finspang en 1720, m. en 1778, étudia à Utrecht et à Upsal, et se distingua comme naturaliste. Élève de Linné, et membre de l'Académie des sciences de Stockholm, il fut surnommé le *Réaumur suédois*. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, en français, Stockholm, 1752-78, 7 vol. in-4o.

GEERAERDSBERGEN, nom flamand de GRAMMONT.

GÉES, nom donné autrefois à l'Abyssinie.

GEESTHACHT. *V.* BERGEDORF.

GEFFRARD (Nicolas), affranchi, homme de couleur, né aux Cayes (Haïti) en 1762, m. en 1806. Il prit part au soulèvement de l'île contre les colons, montra du talent, et devint général. En 1803, lors de l'expédition de Leclerc, il servit puissamment la cause nationale, en ralliant tout le département du Sud à Dessalines, son ancien ennemi.

GEFLE, v. de Suède, dans la prov. de son nom, à 158 kil. N.-N.-O. de Stockholm, et la plus anc. ville du Nordland; par 60° 39' 45" lat. N., et 14° 47' 40" long. E.; 11,610 hab. Évêché. Bon port à l'embouchure du petit fleuve Gefle ou Gafwel dans le golfe de Botnie. Commerce maritime très-important; pêche active; manufactures de toiles à voiles et de tabac; tanneries, construction de navires. Forges de l'État; construction de machines. Beau château royal. Les premiers priviléges de cette ville lui furent conférés par Éric XIII en 1419; les États du royaume y furent assemblés en 1792. — Le lœn de Gefle ou Gefleborg est situé entre ceux de Stora-Kopparberg à l'O., de Westeras et d'Upsal au S., le golfe de Botnie à l'E., et le Nordland au N.; entre 60° 13' et 62° 20' de lat. N. Superf., 1,948,950 hect. Trois villes principales : Gefle, Huddiksvall et Sœderhamn. Pop., 141,436 hab. Élève de beau bétail; exploitation de forêts. Formé des anc. prov. de Gestrikland et d'Helsingland.

GÉHENNE ou GUÉHINNON, vallée voisine de Jérusalem, où l'on avait sacrifié des enfants à Moloch, et où l'on jeta ensuite les immondices de la ville et les corps des criminels; de là son nom de *Tophet* (horreur). Son nom fut employé par les Juifs comme symbole de l'Enfer.

GEHLER (Jean-Samuel-Traugott), physicien, né à Gorlitz en 1751, m. en 1795, sénateur et assesseur de la haute cour de justice à Leipzig, a laissé un *Dictionnaire de physique*, en allem., Leipz., 1787-95, 6 vol. in-8o, et des traductions allemandes de divers ouvrages de Deluc, Faujas de Saint-Fond, Fourcroy, etc.

GEIDUNI, anc. peuple de la Gaule Belgique, habitait le territoire où se trouvent auj. *Gand* et *Deynse*.

GEIER, v. du roy. de Saxe, à 10 kil. de Wolkenstein; 3,000 hab. Mines d'argent et d'étain; fabr. d'huile de vitriol.

GEIGER (Philippe-Laurent), pharmacien-chimiste, né à Freinsheim (Bavière rhénane) en 1785, m. en 1836, professa la botanique et exerça la pharmacie à Rastadt, Carlsruhe, Heidelberg, et obtint à l'université de cette dernière ville la chaire de pharmacie. Il fut rédacteur du *Magazin der pharm.*, remplacé plus tard par les *Annal. der pharm.*, qu'il rédigea avec MM. Liebig et Trommsdorf. On lui doit des recherches sur la rhubarbe, le musc, les semences de ricin, les alcaloïdes du quinquina, les solanées, l'opium et la morphine, etc., et un *Manuel de pharmacie*, 1824. C. L.

GEILER. *V.* GEYLER.

GEISA ou GEISS, v. du gr.-duché de Saxe-Weimar, sur l'Ulster, à 41 kil. S.-O. d'Eisenach, 35 N.-O. de Meiningen; 1,800 hab. Château.

GEISA, duc et rois de Hongrie. *V.* HONGRIE.

GEISENHEIM, v. du duché de Nassau, sur le Rhin, à 11 kil. S.-O. de Wiesbaden; 2,350 hab. Belle église du XVIe siècle. Vins renommés.

GEISLINGEN, v. du roy. de Wurtemberg (cercle du Danube), à 28 kil. N.-N.-O. d'Ulm; 2,300 hab. Exploit. de tuf à bâtir; tabletterie d'ivoire, de bois, d'os. Ruines du château de *Helfenstein*.

GEISMAR, vge de la Hesse-Cassel (Basse-Hesse), près de l'Elbe, à 2 kil. O.-N.-O. de Fritzlar; 800 hab. Eaux minérales. St Boniface, apôtre de l'Allemagne, abattit aux environs le fameux chêne de Thor, pour montrer aux Germains la vanité de leur culte.

GEISPOLSHEIM ou GEISPITZEN, ch.-l. de cant. (Bas-Rhin), arr. et à 11 kil. S.-O. de Strasbourg, sur le chemin de fer de Strasbourg à Bâle. Fabr. d'amidon, rubanerie; 2,215 hab.

GÉLA, anc. v. de Sicile, au S., à l'embouchure de la riv. de son nom (auj. *Fiume di Terra Nuova*). Fondée par des Rhodiens et des Crétois vers 690 av. J.-C., elle fut la métropole d'Agrigente. Gélon la gouverna.

GÉLANOR, fils de Sthénélus, roi d'Argos, disputa le pouvoir souverain à Danaüs, qui l'emporta auprès du peuple, lorsqu'un augure se fut prononcé en sa faveur. Ce fut le dernier des Inachides.

GÉLASE Ier (Saint), pape, 492-496, poursuivit les partisans de l'hérésiarque Acace, combattit également les Eutychéens, et convoqua, en 494, le concile de Rome, qui dressa la liste des livres canoniques. Il a laissé plusieurs ouvrages de piété, entre autres un *Sacramentaire de l'église romaine*, impr. à Rome, 1640. Fête, le 21 novembre.

GÉLASE II, né à Gaëte, pape en 1118, fut, après son élection, accablé d'outrages et fait prisonnier par les Frangipani, partisans de l'empereur, qui furent toutefois forcés de le délivrer. Contraint ensuite de quitter Rome à l'approche d'Henri V, qui s'y fit couronner par un antipape (*V.* GRÉGOIRE VIII, antipape), il n'y rentra que pour être attaqué de nouveau par cette turbulente famille, se retira alors en France, et mourut à Cluny, 1119. R.

GÉLASSA. *V.* GASPAR.

GELBOÉ, mont. de Palestine, dans la tribu d'Issachar; célèbre par la défaite et la mort de Saül. Auj. *Djilbo*.

GELDENAKEN, nom flamand de JODOIGNE.

GELDERLAND, nom allemand de la GUELDRE.

GELDERN ou GUELDRE, v. des États prussiens (prov. du Rhin), sur la Niers et la Fossa, à 79 kil. N.-O. de Dusseldorf; 3,800 hab. Fabr. de draps, toiles, bonneterie. — Fondée en 1097, elle fut la résidence des souverains de la Gueldre jusqu'en 1343. Ses fortifications, élevées par Philippe II, ont été détruites en 1764 par Frédéric II.

GELDRIA, nom latin de la GUELDRE.

GELÉE (Claude), peintre. *V.* LORRAIN (Claude).

GÈLES, *Gelæ*. *V.* CADUSIENS.

GELESTA, v. de l'anc. Hispanie (Bétique); auj. *Velez-Blanco*.

GÉLIMER ou GILIMER, dernier roi des Vandales, 532-4, ayant usurpé le trône sur le roi Hildéric, cette usurpation fournit un prétexte d'attaque à Justinien; Bélisaire marcha contre l'usurpateur, prit Carthage, et le battit à Tricaméron. Réfugié sur le mont Papuas en Numidie, Gélimer se rendit, en demandant une lyre pour chanter ses malheurs, une éponge pour essuyer ses larmes, et un morceau de pain. Justinien lui accorda un domaine en Galatie, où il mourut tranquille.

GÉLINE ou GÉLINAGE, redevance annuelle d'une poule, payée autrefois par les serfs tenant feu et lieu, ou suivant une clause de la charte d'affranchissement.

GELL (sir William), archéologue et voyageur, né en 1777 à Hopton (Derbyshire), m. à Naples en 1836. Il étudia à Cambridge, fut reçu docteur en 1800, et fit des cours publics d'archéologie. Envoyé par le gouvernement aux îles Ioniennes, il alla ensuite en Italie pour observer les ruines d'Herculanum et de Pompéi, et visita encore la Grèce. Chambellan de la reine Caroline, il figura comme témoin dans le procès de cette princesse. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Itinéraire de la Grèce, avec un aperçu des monuments qui existent encore...*, Londres, 1810, in-4°, et 1818, in-8°; *Pompeiana, ou Observations sur la topographie, les édifices et objets d'art de Pompéia*, Londres, 1817 et 1819, 1 vol. in-8°, avec 19 gravures, 2e vol. avec 100 gravures, Londres, 1830-31; *Topographie de Rome et de ses environs*, Londres, 1834, 2 vol. in-8°, avec une grande carte; c'est son meilleur ouvrage.

GELLERT (Christian), littérateur, né en 1715 à Haynichen, près de Freiberg (Saxe), m. en 1769, professeur de philosophie à Leipzig, fut un des promoteurs du mouvement littéraire d'où devait sortir la grande littérature allemande de la seconde moitié du XVIIIe siècle. On lui doit : des *Fables* et des *Contes*, 1746, qui eurent un succès prodigieux, trad. en français par Toussaint, Berlin, 1778; *la Dévote*, comédie copiée du *Tartufe* de Molière; *la Tendre sœur*, drame plein d'intérêt; des *Poésies didactiques morales*, 1754; des *Cantiques*, 1756; des *Leçons de morale*, publiées après sa mort, 1770, et trad. en français par Pajon, Utrecht, 1775. Ses œuvres complètes ont été imprimées à Francfort, 10 vol., 1770, et à Leipzig, 1784. C. P.

GELLERT (Christlieb-Ehregott), frère aîné du précédent, né en 1713, m. en 1795, se lia avec Euler, qui lui inspira le goût des sciences naturelles, fit à Freiberg des cours très-fréquentés de métallurgie, et devint administrateur des mines et fonderies de cette ville. Il a le premier appliqué sur une grande échelle le procédé d'extraction des métaux précieux par l'amalgamation à froid. On a de lui: *Eléments de la chimie métallurgique*, Leipzig, 1750 et 1776; *Eléments de la Docimasie*, 1755 et 1772, où il démontre ses nouveaux procédés. Ces ouvrages ont été trad. en français par le baron d'Holbach, Paris, 1758

GELLHEIM, v. d'Allemagne, entre Spire et Worms. Albert Ier y battit et tua son compétiteur Adolphe de Nassau, 1298.

GELLI (Jean-Baptiste), écrivain italien, né à Florence en 1493, m. en 1563, fut chargé par Cosme Ier de commenter *la Divine comédie* de Dante, dans plusieurs séances publiques de l'Académie florentine, dont il était président. Il forma ensuite de ses leçons un livre intitulé : *Tutte le lezioni fatte nell' Academia Fiorentina*, Florence, 1551, in-8°. On a aussi de lui : *I capricej del Bottajo*, 1548; *la Circé*, 1549, in-8°, trad. en franç. par Duparc, Paris, 1567; deux comédies, *la Sporta*, tirée de l'*Aulularia* de Plaute, et *lo Errore*, dont le sujet est emprunté à la *Clitie* de Machiavel. Gelli est un des auteurs du XVIe siècle qui ont écrit avec le plus de distinction, de finesse et d'originalité. M. V—t.

GELLIBRAND (Henri), mathématicien, né à Londres en 1597, m. en 1637, curé de Chiddingstone (Kent), fut l'ami et sans doute l'élève de Briggs, dont il termina le travail sur les logarithmes. Il occupa la chaire d'astronomie du collége de Gresham à Londres, et soutint le système de Ptolémée contre celui de Copernic. V.

GELLIVARE, mont. de la Laponie suédoise, dans le lan de Norr-Botten, à 184 kil. N.-N.-O. de Lulea. Ses mines inépuisables produisent un minerai qui donne jusqu'à 70 p. 0/0 de fer. Elles sont exploitées pour l'usage des mines de Melderstein et de Selet, dans le même lan, qui appartiennent au roi de Suède.

GELNHAUSEN, v. de la Hesse-Cassel, prov. et à 22 kil. E.-N.-E. d'Hanau, sur une haute montagne et près de la Kinzig; 4,000 hab. Ch.-l. de cercle. Commerce important de produits agricoles. Anc. ville libre impériale; on remarque son église, et les ruines d'un château bâti en 1144 par Frédéric Barberousse et détruit pendant la guerre de Trente Ans.

GÉLON, l'un des officiers d'Hippocrate, tyran de Géla, s'empara de l'autorité après la mort de ce dernier, 491 av. J.-C., rétablit dans Syracuse les propriétaires chassés par le parti populaire, et resta maître de cette ville dont il fonda la grandeur, 485. Il fut assez puissant pour prétendre au titre de généralissime des Grecs lors de l'invasion de Xerxès, et remporta près d'Himera, sur les Carthaginois, alliés des Perses, une victoire célèbre, surtout par le traité qu'il imposa aux vaincus : ce traité stipulait que les Carthaginois renonceraient aux sacrifices humains, 480. Gélon reçut le titre de Père de la patrie, et fut mis, après sa mort, au nombre des demi-dieux de Syracuse, 477. O.

GÉLONS, *Geloni*, anc. peuple de la Sarmatie européenne, au S. des Budins et vers le Borysthène. Ils étaient en grande partie d'origine grecque. On place dans leur pays une ville de *Gelonus*. Au IIe siècle de J.-C., ils furent absorbés dans l'empire des Goths.

GÉLOSCOPIE, divination tirée du rire. On prétendait connaître ainsi le caractère d'une personne, ses penchants bons ou mauvais.

GELVES, v. d'Espagne (Andalousie), prov. et à 5 kil. O.-S.-O. de Séville, sur la rive droite du Guadalquivir; 1,100 hab.

GEMBLOUX, GEMBLOURS ou GEMBLAM, *Gemblacum*, v. de Belgique, prov. et à 15 kil. N.-O. de Namur; 2,545 hab. Coutellerie jadis importante. Autrefois fortifiée; abbaye de bénédictins fondée en 922. Victoire de Don Juan d'Autriche et des Espagnols sur l'armée des États-Généraux, 31 janv. 1578, et des Français sur les Autrichiens commandés par Beaulieu, 1794.

GEMBLOUX (Sigebert de). *V.* SIGEBERT.

GÉMEAUX, *Gemini*, le 3e des 12 signes du zodiaque, constellation favorable aux navigateurs, représente les

deux Tyndarides, Castor et Pollux, ou, selon d'autres, Hercule et Apollon, ou enfin Triptolème et Jasion.

GEMEDIUM ou GEMETICUM MONASTERIUM. *V.* JUMIÉGES.

GEMELLÆ, anc. v. d'Afrique. Ce n'est pas auj. *D'jimilah,* comme on l'a pensé.

GEMELLI-CARERI (Jean-François), voyageur, né à Naples en 1651, m. en 1724. De 1680 à 1698, il visita la plus grande partie de l'Europe, et fit le tour du monde, en traversant l'Egypte, l'Asie Mineure, la Turquie, la Perse, les Indes, la Chine, les Philippines, le Mexique. A son retour, il publia une relation sous le titre de : *Giro del mondo* (Tour du monde), Naples, 1699-1700, 6 vol. in-12, trad. en français par Dubois de Saint-Gelais, Paris, 1719; et, en 1701, ses *Voyages en Europe.* Ces ouvrages sont remarquables par l'exactitude minutieuse des descriptions et la clarté du récit; la véracité de l'auteur, attaquée par quelques écrivains, a été défendue par M. de Humboldt, qui a parcouru les mêmes pays.

GÉMENOS, vge (Bouches-du-Rhône), arr. et à 22 kil. E. de Marseille; 1,865 hab. Bons vins. Exploit. de craie; papeterie, verrerie. Château et parc chantés par Delille.

GÉMISTE (George), surnommé *Pléthon,* érudit et philosophe, né à Constantinople en 1400, se fit remarquer par son éloquence au concile de Florence, 1438, lorsqu'il fut question de réunir les églises grecque et latine. Chassé de sa patrie conquise par Mahomet II, 1453, il se réfugia à Florence auprès de Cosme de Médicis. Il soutint les doctrines de Platon contre son compatriote Georges de Trébizonde, qui défendait Aristote. On a de lui : *De Platonicæ atque Aristotelicæ philosophiæ differentiâ,* 1474, Bâle, in-4°; *De gestis Græcorum post pugnam ad Mantineam,* Venise, 1503, in-fol., réédité par Reichard, Leipz., 1770; *Oracula magica Zoroastris,* Paris, 1538, in-4°, etc. Ces ouvrages sont écrits en grec. C. P.

GEMMA (Régnier), surnommé *Frisius* ou *le Frison,* mathématicien et astronome, né à Dokkum (Frise) en 1508, m. en 1555, enseigna à l'université de Louvain, et jouit de la faveur de Charles-Quint. Il a laissé : *Arithmeticæ praticæ methodus facilis,* Anvers, 1540; *De radio astronomico et geometrico liber,* Anvers, 1545, in-4°; *De annuli astronomici usu,* ibid., 1548, in-8°; *De principiis astronomiæ et cosmographiæ,* Paris, 1517, trad. en français par Boissière, 1582; *De astrolabio catholico et usu ejusdem,* Anvers, 1556, in-8°; *Charta sive Mappa mundi,* dédiée à Charles-Quint, Louvain, 1540. — Son fils, Corneille Gemma, né à Louvain en 1535, m. en 1579, lui succéda dans sa chaire, et se distingua aussi comme astronome et comme médecin; on lui doit : *De arte cyclognomicâ,* sorte d'encyclopédie des sciences médicales et philosophiques, Anvers, 1569.

GEMMI (LA), mont. de Suisse (Valais), dans les Alpes bernoises; 2,302 mèt. de hauteur. De 1736 à 1741, les gouvernements de Berne et du Valais y ont fait tailler une route praticable pour les bêtes de somme.

GEMONA, v. des États autr. (Vénétie), délégat. et à 24 kil. N.-N.-O. d'Udine, près du Tagliamento; 5,000 hab.

GÉMONIES (degrés), *Scalæ Gemoniæ,* escalier qui descendait de la Prison de Rome ancienne, sur le Forum romain (*V.* PRISON). Les cadavres des criminels exécutés dans la Prison étaient jetés sur les Gémonies, où ils restaient exposés pendant plusieurs jours. C. D—Y.

GEMONVAL, vge (Doubs), arr. et à 33 kil. de Baume-les-Dames; 253 hab. Exploit. de houille. Fabr. d'acide sulfurique et de soude.

GÉMOZAC, ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. et à 22 kil. S. de Saintes; 790 hab. Comm. de produits agricoles.

GEMUND. *V.* GMUND.

GENABUM, v. de la Gaule (Lyonnaise 4e), cap. des Auréliens; auj. *Orléans.*

GENAPPE, v. de Belgique (Brabant méridional), sur la rive g. de la Dyle, à 28 kil. S.-S.-E. de Bruxelles, 9 N.-E. de Nivelles; 1,550 hab. Importante jadis, et comprise dans le duché de basse Lorraine. Son château fut assigné pour demeure par Philippe le Bon à Louis XI, dauphin, qui y résida 5 ans. Les Anglais, avant la bataille de Waterloo, et les Prussiens, après cette affaire, s'y rencontrèrent avec les Français. — A 2 kil. est le vge de Baisy, où naquit Godefroy de Bouillon.

GÉNAUNES, *Genauni,* anc. peuple des Alpes, dans la Rhétie et la Vindélicie. Il fut vaincu par Drusus, frère de Tibère.

GENÇAIS, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. et à 28 kil. N.-E. de Civray, sur la Clouère; 985 hab. Briques et poterie de terre.

GEND, nom allemand de GAND.

GENDARMERIE, nom par lequel on désignait, au XVIe siècle, la cavalerie d'élite que Charles VII avait formée sous le nom de *compagnies d'ordonnance* (*V.* COMPAGNIES). Le nombre de ces compagnies fut réduit à partir de François Ier. En 1659, il n'y avait plus que les quatre premières, dont le roi lui-même était capitaine, et quelques autres appartenant aux princes du sang ou aux deux reines, et portant leur nom. Il en restait huit en 1690; la bataille de Fleurus ayant été décidée par leur courage, Louis XIV en institua huit autres, et le corps, ainsi constitué, subsista jusqu'en 1788, époque où Louis XVI le supprima, ne conservant que la compagnie des *gendarmes écossais* (*V.* ECOSSAIS). — En 1609, Henri IV avait pris dans la gendarmerie 200 hommes d'élite, qui composèrent la *gendarmerie du dauphin* ou *gendarmerie de la garde;* en 1611, ce corps fut classé dans la maison militaire du roi, où il eut le pas sur les chevau-légers, les mousquetaires, et même les gardes du corps; mais Louis XIV décida qu'il ne primerait plus cette dernière milice. L'uniforme des gendarmes de la garde était d'écarlate, chargé de broderies et de galons d'or, avec parements de velours noir : les armes étaient l'épée et le pistolet, et on y ajoutait, en temps de guerre, la carabine. L'étendard était en satin blanc, relevé en broderie d'or, avec une foudre et cette devise : *Quò jubet iratus Jupiter,* « Partout où l'ordonne Jupiter irrité. » Le roi était capitaine des gendarmes de la garde; le capitaine-lieutenant restait en fonction toute l'année; ses hommes servaient par quartier, accompagnant le roi dans les cérémonies et dans ses voyages. Supprimés en 1787, les gendarmes de la garde ne reparurent que pendant la 1re Restauration. — Depuis 1791, on nomme Gendarmerie le corps militaire appelé autrefois Maréchaussée (*V. ce mot*); la loi du 28 germinal an VI (17 avril 1797), et une ordonnance royale du 29 octobre 1820, ont organisé la gendarmerie. Elle se compose de 26 légions (*V.* FRANCE, *Armée*) divisées en compagnies, lieutenances et brigades, et est chargée de veiller à l'ordre public, à l'exécution des arrêts de la justice et des ordonnances de police. En temps de guerre, un détachement de gendarmerie, commandé par un colonel grand-prévôt, accompagne chaque armée; il réprime l'indiscipline des troupes, protége les citoyens contre la violence, connaît des délits commis par les individus non militaires, marchands, vivandiers, domestiques, etc. Par son personnel et son organisation, la gendarmerie relève du ministre de la guerre; sa participation à la défense de l'ordre la met en rapport avec le ministre de l'intérieur; elle ressortit au ministre de la justice pour l'exécution des arrêts judiciaires et des réglements de police, au ministre de la marine pour la surveillance des gens de mer, des ports et des arsenaux; les préfets, les premiers présidents de cours impériales, les procureurs généraux et les procureurs impériaux peuvent requérir le service de la gendarmerie. B.

GENDARMERIE DE PARIS. *V.* GARDE MUNICIPALE.

GENDREY, ch.-l. de cant. (Jura), arr. et à 22 kil. N.-E. de Dôle; 616 hab.

GÉNÉALOGISTE, personnage attaché autrefois aux grandes familles de France, et chargé d'assembler les titres qui établissaient la noblesse de ces familles. Auprès des rois, cette fonction fut ordinairement jointe à celle d'historiographe.

GÉNÉALOGISTE DE FRANCE OU DES ORDRES DU ROI, officier chargé autrefois de dresser les preuves de noblesse de tous les chevaliers des ordres et de toutes les personnes nobles qui voulaient être présentées au roi. Cet officier fut institué en 1595 dans une assemblée générale du chapitre de l'ordre du St-Esprit, et la charge en subsista jusqu'à la Révolution.

GÉNÉALOGISTE DE LA MAISON DU ROI, officier qui examinait les preuves de noblesse de ceux qui aspiraient à être pages et écuyers de la grande et de la petite écurie.

GÉNÉBRARD (Gilbert), né à Riom vers 1537, m. en 1597, prit l'habit de bénédictin de Cluny, vint étudier à Paris, fut reçu docteur de la maison de Navarre en 1563, enseigna l'hébreu au Collége royal en 1566, figura parmi les prédicateurs les plus ardents de la Ligue, et reçut de Grégoire XIV l'archevêché d'Aix en 1592. Mais le parlement de Provence attaqua et fit brûler un *Traité des élections* qu'il venait de publier, et dans lequel la nomination aux bénéfices par le roi, conformément au concordat de 1516, était vivement combattue. Génébrard, déclaré déchu de son archevêché, et banni à perpétuité, obtint de Henri IV de finir ses jours au prieuré de Semur. St François de Sales se glorifiait d'avoir été son disciple. On a de Génébrard : une *Chronologie sacrée,* en latin, 1580, in-fol.;

Digitized by

un *Commentaire* sur les Psaumes, 1588, in-fol.; une trad. française de *Josèphe*, 1578 et 1609, in-fol.; une *Oraison funèbre de P. Danès*, 1577, in-8°, etc. B.

GÉNÉRAL, titre qui, dans le sens le plus étendu, s'applique à tout officier supérieur réunissant sous son commandement plusieurs corps de troupes. Dans un sens restreint, on distingue les *généraux de brigade* (autrefois *maréchaux de camp*) et les *généraux de division* (autrefois *lieutenants généraux*). Dans l'anc. monarchie, on appelait *général des galères*, le commandant en chef des galères, nommé pour 2 ans; *général des vivres*, un inspecteur général d'une administration des vivres militaires; *général des monnaies*, un conseiller de la cour des monnaies, etc. (*V.* GÉNÉRAUX).

GÉNÉRAL D'ORDRE, supérieur ou chef d'un ordre religieux répandu dans plusieurs provinces ou États. Il n'est pas subordonné aux évêques diocésains.

GÉNÉRALIFE, petite maison de plaisance des rois mores à Grenade, à mi-côte de l'une des collines qui dominent l'Alhambra. Elle mérite peu sa réputation, et ne répond pas aux descriptions de quelques écrivains. On n'y voit que des portraits de famille et l'arbre généalogique des Campo-Tejar, propriétaires actuels de l'édifice. Mais on jouit de là d'une très-belle vue.

GÉNÉRALISSIME, titre donné autrefois à des généraux commandant en chef plusieurs armées à la fois, à des princes du sang ayant sous leurs ordres des maréchaux de France, ou encore à ceux qui commandaient les troupes de plusieurs nations alliées. On croit que le cardinal de Richelieu le prit le premier en France, au siége de La Rochelle.

GÉNÉRALITÉ ou PAYS DES ÉTATS-GÉNÉRAUX, nom donné à certaines contrées des Provinces-Unies, sujettes de la république en général, et non d'une province particulière. C'étaient : une partie de la Zélande (L'Ecluse, Axel, Kadsand, Biervliet); une partie du Brabant (Bois-le-Duc, Berg-op-Zoom, Bréda); une partie du Limbourg (Fauquemont, Venloo, Stevenswaard); le district de Maëstricht.

GÉNÉRALITÉ, étendue de pays qui formait, en France, avant 1789, le ressort d'un bureau de finances. Chaque généralité était subordonnée à un *intendant*, qui administrait la justice, la police et les finances; deux receveurs généraux, alternativement en exercice, centralisaient les deniers perçus par les receveurs des tailles, et les versaient dans le trésor royal. Il y avait 26 généralités, dont 20 de pays d'élection, et 6 de pays d'Etats (*V. ces mots*). Les premières étaient : Alençon, Amiens, Auch et Pau, Bordeaux et Bayonne, Bourges, Caen, Châlons-sur-Marne, Grenoble, La Rochelle, Limoges, Lyon, Montauban, Moulins, Orléans, Paris, Poitiers, Riom, Rouen, Soissons et Tours; les secondes : Aix, Dijon, Montpellier, Rennes, et Toulouse. En outre, 8 intendances ne ressortissaient à aucuns bureaux; c'étaient : Bastia, Besançon, Lille, Metz, Nancy, Perpignan, Strasbourg, et Valenciennes. Les généralités de pays d'élection étaient divisées en élections; celles de pays d'Etats en bailliages, vigueries, ou diocèses; les simples intendances, en bailliages, subdélégations, vigueries, châtellenies, ou prévôtés. On appelait *généralités* ces circonscriptions financières, parce que les trésoriers portaient le titre de généraux (*V.* GÉNÉRAUX DES FINANCES).

GÉNÉRAUX DE LA JUSTICE DES AIDES, nom donné à 4 notables chargés, en 1380, de juger, en dehors des parlements et des baillis, et pour leur venir en aide, les procès qui s'élevaient sur le fait des aides et tailles. On leur adjoignit bientôt 3 autres conseillers, un avocat du roi, un procureur général et 2 présidents. François I^{er} créa 5 nouveaux conseillers et un 2^{e} avocat du roi. Henri II organisa une autre compagnie, composée de 2 présidents et de 8 généraux. Il y eut à Rouen et à Montpellier deux cours de généraux. Ces Compagnies devinrent ensuite les Cours des aides (*V. ce mot*).

GÉNÉRAUX DES FINANCES OU DE FRANCE, nom de 4 fonctionnaires, institués, on ne sait à quelle époque précise, et ayant sous leur dépendance les receveurs des aides et tailles et les 4 trésoriers du domaine. Henri II en éleva le nombre à 16, pour qu'il y en eût autant que François I^{er} avait établi de receveurs généraux. Plus tard, on réunit leurs charges à celles des trésoriers, et leurs départements s'appelèrent *généralités* (*V. ce mot*).

GÊNES, anc. *Genua*, en italien *Genova*, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. et de l'arrondissement de son nom, au fond du golfe de Gênes, à 166 kil. S.-E. de Turin, par un chem. de fer qui la relie à cette ville; 138,000 hab. Bâtie en amphithéâtre, elle offre, vue de la mer, un aspect magnifique et imposant; mais, à l'intérieur, elle est sévère et triste; resserrée entre la plage et les montagnes, on n'y trouve que 4 belles rues (*Balbi*, *Nuova*, *Novissima*, et *Carlo Felice*). Elle a une citadelle et une double enceinte continue. Le port, très-vaste, est artificiellement formé par deux immenses jetées, le *Molo-Vecchio* à l'E., et le *Molo-Nuovo* à l'O. Près de la 1re est le *Porto-Franco*, où se trouvent les entrepôts de marchandises et les magasins des négociants. Manuf. royale d'armes, poudrerie; arsenal militaire et naval, appelé *Darsa* ou *Darsena*, sur la place du Molo-Vecchio; station de la flotte ital.; chantiers de construction de la marine royale. Archevêché; siége d'un grand rabbin. Direction de douanes; hôtel des monnaies. Cour royale d'appel, Bourse, tribunal et chambre de commerce, cour d'amirauté. Université fondée en 1812; séminaire théologique, collége royal; écoles des beaux-arts, de marine et de navigation; institut de sourds-muets, fondé par Assarotti en 1801. Bibliothèques de l'Université, Franzoni, et Berio. Musée d'histoire naturelle, jardins botaniques. Trois théâtres (*Falcone*, *St Augustin*, et *Carlo Felice*). Les plus remarquables édifices de Gênes sont : le palais ducal ou du gouvernement, anc. résidence des doges, un des plus vastes monuments de l'Europe, construction de forme carrée, et assez semblable à une forteresse; le palais royal, autrefois palais Durazzo, le plus beau de la ville, où sont deux magnifiques escaliers en marbre, ouvrage de Ch. Fontana, et une collection de précieux ouvrages d'Albert Durer, Paul Véronèse, Jules Romain, Rubens, Van Dyck, etc.; le palais Doria, décoré par Perino del Vaga, orné d'une superbe colonnade en marbre, et avoisiné de splendides jardins; les palais Brignole, Carrega, Spinola, Pallavicini, Saluzzi, Serra, Balbi, et naguère le palais Sauli ou Grimaldi, démoli par une bande noire, en 1852. Ces palais ont contribué à faire donner à la ville le surnom de *Gênes la Superbe*. Citons aussi le palais de la banque de S^{t}-Georges ou de la douane; la *Loggia de' Banchi*, œuvre hardie de Galeazzo Alessi, toute en mâts de navires; l'*Albergo dei poveri*, un des plus grands et des plus beaux hôpitaux de l'Italie, fondé en 1564, et dont la chapelle contient un bas-relief de Michel-Ange et une *Assomption* du Puget; l'hôpital de Pammatone, fondé en 1420; le Conservatorio delle Fieschine, où les orphelins fabriquent des fleurs artificielles; le pont dit *de Carignan*; un aqueduc du moyen âge, qui amène l'eau de 25 kil. de distance, et la distribue dans tous les quartiers de la ville. Les églises sont riches et belles, entre autres : la cathédrale gothique de S^{t}-Laurent, revêtue et pavée de marbre blanc et noir, ornée de fresques, et où l'on conserve le fameux vase connu sous le nom de *sacro catino*; S^{t}-Cyr, anc. cathédrale, où se tinrent de fréquentes assemblées politiques; l'Annonciade, contenant une *Cène*, chef-d'œuvre du Corrége ou de Procaccini; l'Assomption, où l'on admire un *St Sébastien* du Puget; Notre-Dame des Vignes, soutenue par des colonnes en marbre d'une seule pièce; S^{t}-Ambroise, S^{t}-Étienne, S^{te}-Marie-de-la-Consolation, S^{t}-Donat, etc. Le port de Gênes est, pour le commerce, le plus important de la Méditerranée après ceux de Marseille et de Trieste. Export. de riz, huile d'olive, fruits, fromages, papiers, soie. Import. de grains, lainages, cotons, sucre, épices, café, indigo, poisson salé, fer, plomb, cire, soude, tabac, etc. Près de là sont les lazarets de Varignano, della Foce, de Pontespinoli. Industrie active : fabriques d'étoffes de soie, velours, toiles de coton, blondes, gants, fleurs artificielles, pâtes alimentaires, cuirs, fruits confits, bijouterie en filigrane d'or et d'argent, ouvrages en corail, chapeaux de paille et de feutre, quincaillerie, etc.; tissages mécaniques à mailles de laine, tanneries, teintureries, fonderies de fer. M. V—t.

Histoire. Gênes paraît avoir été fondée par les Liguriens vers l'an 707 av. J.-C. Incorporée à la Gaule cisalpine par Marcellus, en 222, détruite par Magon, frère d'Annibal, en 205, relevée trois ans plus tard, elle reçut, au temps des empereurs romains, une constitution municipale. Située sur la route que les Barbares suivirent pour attaquer l'Italie, elle fut successivement possédée ou pillée par les Hérules, 476 de J.-C., par les Ostrogoths, les exarques grecs, 553, les Lombards, et Charlemagne. Indépendante sous les successeurs de ce prince, elle fut pillée par les Sarrasins en 936. Elle obéissait alors à des consuls, alternativement au nombre de 4 ou de 6, et demeurant en fonctions 3 ou 4 ans; un conseil ou sénat, avec des pouvoirs fort limités, assistait ces magistrats; l'assemblée du peuple recevait les comptes des fonctionnaires, et délibérait sur les questions importantes. En 1122, la durée du consulat fut réduite à une année. Les croisades contribuèrent puissamment à la prospérité de Gênes, qui pro

fita, comme Pise et Venise, des routes nouvelles ouvertes au commerce par la guerre sainte, et qui étendit sa domination en Italie, le long des côtes du golfe de son nom, sur le comté de Nice, le Montferrat, les principautés de Massa, d'Oneille et de Monaco. En 1133, le pape Innocent II érigea l'église de Gênes en archevêché. A la suite d'une expédition contre les Sarrasins d'Espagne, d'où ils rapportèrent de riches dépouilles, les Génois fortifièrent leur ville. Menacés par l'empereur Frédéric Barberousse, 1158, ils lui achetèrent la paix moyennant 1,200 marcs d'argent, et durent deux fois à son intervention, 1162 et 1175, l'apaisement d'une querelle qui s'était élevée entre eux et les Pisans, à l'occasion des comptoirs que les uns et les autres possédaient à Constantinople. Souvent en proie aux agitations de la démocratie, Gênes confia, en 1190, l'administration à un podestat; elle étendit sa puissance au dehors à la faveur du calme qui lui fut rendu. Ayant aidé les Paléologues à renverser l'empire latin, 1261, elle fut récompensée par d'importants priviléges en Orient: les faubourgs de Péra et de Galata, à Constantinople, lui appartinrent; sur tous les points de l'Archipel, elle se fit céder des stations avantageuses, Scio, Métélin, Ténédos, Smyrne; les rois de Chypre lui payèrent tribut; au fond de la mer Noire, elle s'empara de Caffa et d'Azov, et accapara le commerce de l'Inde par la mer Caspienne. Les intérêts commerciaux de Pise et de Gênes étaient trop identiques, leur proximité trop grande, pour que la lutte ne se renouvelât pas. Elle éclata à l'occasion des îles de Sardaigne et de Corse, que les deux républiques se disputaient, après s'être unies, dès le XIe siècle, pour en chasser les Mores. Gênes remporta une victoire navale, 1284, près de l'île de la Meloria; bientôt après, elle combla les ports de Pise et de Livourne. La prépondérance en Orient fut le motif d'autres luttes contre Venise: après avoir mis leurs rivaux, dans la guerre de Caffa, 1350-55, et dans celle de Chiozza, 1379-81, à deux doigts de leur perte, les Génois durent céder, plutôt affaiblis par leurs discordes intestines que vaincus par Venise. Les podestats n'avaient pu gouverner en paix; la querelle des Guelfes et des Gibelins avait envahi le territoire de Gênes, ainsi que le reste de l'Italie; les Spinola et les Doria s'étaient mis à la tête du parti gibelin, les Grimaldi et les Fieschi à la tête du parti guelfe. En 1257, le podestat fut remplacé par un *capitano*, avec 32 assesseurs. En 1270, les Spinola et les Doria s'arrogèrent le pouvoir, sous le titre de *protecteurs de la liberté*, et accordèrent au peuple une apparence de liberté par l'institution d'un *abbé du peuple*, espèce de tribun sans importance réelle. Puis, on en revint à un podestat; on offrit le pouvoir à l'empereur Henri VII, ensuite à Robert, roi de Naples. En 1339, on créa un *doge* ou duc à vie; ce nouveau titre fut décerné à Simon Boccanegro. Durant le XIVe siècle, les familles plébéiennes des Adorni, des Fregosi, des Quarci et des Mondalti exercèrent l'autorité ducale, sans plus de succès que les anciennes familles nobles. Gênes, pour recouvrer la paix intérieure, se mit sous la protection de Charles VI, roi de France, qui chargea du gouvernement le maréchal de Boucicaut, 1391; mais, au bout de huit ans, elle expulsa les Français. Le marquis de Montferrat, 1399-1413, et les ducs de Milan, 1421-35, furent appelés à leur tour. En 1458, ce fut encore le roi de France dont on implora le secours. Enfin, en 1464, Louis XI *donna au diable* cette république turbulente et capricieuse qui se donnait à tout le monde, et, depuis cette époque, elle fut une dépendance du duché de Milan. Pendant cette période de troubles, Gênes avait perdu ses possessions en Orient; l'invasion des Turcs Ottomans la priva de tous ses comptoirs, 1475. Quand Louis XII s'empara du Milanais, 1499, Gênes subit en même temps la domination française; une insurrection, en 1507, fut comprimée par Bayard. Pendant la rivalité de François Ier et de Charles-Quint, Gênes suivit d'abord le parti français; mais l'amiral André Doria, mécontenté par le roi, se rangea du côté de l'empereur, 1528, et donna à sa patrie une nouvelle constitution. Un doge, assisté de 8 *gobernatori*, fut placé à la tête du gouvernement; le pouvoir de ces fonctionnaires était bisannuel. Un grand conseil de 400 membres, et un petit conseil de 100, le 2e élu par le 1er, délibéraient en commun avec les *gobernatori* et le doge sur les lois, les impôts et les douanes; le petit conseil s'occupait seul des affaires étrangères. Désormais tout propriétaire contribuable était noble; on distingua 28 familles de noblesse ancienne, 437 de noblesse nouvelle. La direction de la justice était confiée à 5 censeurs pendant 4 ans. Ce fut contre ce gouvernement que se trama, en 1547, la conspiration de Fiesque (*V. ce mot*). Après la mort de Doria, Gênes, étroitement liée à l'Espagne, prit peu de part aux querelles européennes, se voua exclusivement au commerce, et laissa tomber sa puissance par lambeaux. En 1684, elle fut bombardée par ordre de Louis XIV, et le doge dut venir s'humilier à Versailles. En 1746, elle subit une occupation autrichienne. En 1768, elle vendit à la France la Corse, qu'elle ne pouvait dompter. En 1797, à suite des victoires du général Bonaparte, la *République Ligurienne* remplaça la république génoise. En 1800, Masséna soutint dans Gênes un siége glorieux contre les Autrichiens et les Anglais. En 1805, le territoire de cette ville, incorporé à l'empire français, forma les 3 départements des Apennins, de Montenotte, et de Gênes. En 1814, les Anglais voulurent rendre aux Génois leur constitution antérieure à 1797; mais le congrès de Vienne, 1815, les incorpora au royaume de Sardaigne. Une insurrection a été comprimée à Gênes en 1849. B.

GÊNES (Golfe de), anc. *Ligusticus sinus* ou *Ligusticum mare*, golfe de la Méditerranée, entre la Corse et le territoire de Gênes.

GÊNES (Etat de). Il comprenait, au temps de la république indépendante, l'étroite lisière de terrain, dite *Rivière de Gênes*, entre les Apennins et la mer, et se divisait en: *Rivière du Levant*, où étaient Gênes, Rapallo, Lavagna, Sestri-di-Levante, Sarzane; *Rivière du Ponent*, où étaient Novi, Gavi, la Bocchetta, Savone, Albenga, Vintimille et San-Remo; et *marquisat de Finale*. La Corse en dépendit jusqu'en 1768.

GÊNES (département de), un des dép. du 1er empire français, entre ceux de la Sesia au N., du Taro et des Apennins à l'E., de Montenotte à l'O., et la mer au S. Ch.-l., *Gênes*; s.-préf. Voghera, Tortone, Novi, Bobbio.

GÊNES (Prov. nouvelle, 1859, de), division administrative du roy. d'Italie, entre celles de Coni, de Pavie et d'Alexandrie au N., de Port-Maurice à l'O., le golfe de Gênes au S., les prov. de Massa et de Parme à l'E. Ch.-l., *Gênes*. Elle est divisée en 5 arrondissem.: Gênes, Savone, Albenga, Chiavari, et Spezzia ou le Levant; 650,180 hab. Bons vins.

GENES (Saint), comédien de profession, remplissait, à l'entrée de l'empereur Dioclétien dans Rome, 286, le rôle d'un néophyte dans une bouffonnerie où les mystères chrétiens étaient tournés en ridicule, quand tout à coup il déclara qu'une lumière intérieure l'avait éclairé, qu'il parlait sérieusement, et qu'il était chrétien. Conduit devant l'empereur, il mourut dans les tourments, martyr de la foi nouvelle. Rotrou a traité ce sujet dans une de ses meilleures tragédies. Fête, le 25 août.

GENÈS (Saint), d'Arles, refusa de transcrire sur les registres publics l'édit de persécution rendu par Maximilien-Hercule contre les chrétiens, dut prendre la fuite, fut découvert, et décapité sur les bords du Rhône. Fête, le 25 août.

GÉNÉSARETH (lac de). *V.* TIBÉRIADE.

GÉNÈSE (du grec *genesis*, génération), 1er livre du Pentateuque de Moïse et de toute la Bible, comprend le récit de la création du monde, et l'histoire des premiers hommes jusqu'à la mort de Joseph.

GÉNÉSIE, *Genesis*, prédiction de la destinée d'une personne, chez les anc. Romains, calculée d'après la position des astres au moment de sa naissance. On appelait aussi ce calcul *thème natal*. C. D—Y.

GÉNÉSIOS, c.-à-d. *procréateur*, surnom sous lequel Neptune avait un temple sur la côte de Lerne.

GENESIUS (Joseph), historien du Bas-Empire, né dans le Xe siècle, a écrit une *Histoire* qui s'étend de 813 à 886, et qu'on a imprimée à Venise, grec-lat., 1733, in-fol. Elle se joint à la collection byzantine.

GENEST (l'abbé Charles-Claude), littérateur, né en 1639 à Paris, m. en 1719, membre de l'Académie Française en 1698, a écrit une tragédie de *Pénélope*, que Bossuet citait avec éloges, des *Odes* à la louange de Louis XIV, et un poëme sur les *Principes de la philosophie cartésienne*, où il imite Lucrèce sans l'égaler. G.

GENEST-MALIFAUX (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire), arr. et à 15 kil. S.-S.-E. de St-Étienne; 528 hab. Fabr. de rubans.

GÉNÉTAIRES, cavaliers espagnols du moyen âge, habillés à la moresque, et armés d'une *genette*, sorte de lance ou demi-pique.

GÉNÉTHLIAQUE, *Genethliacus*, devin qui faisait la génésie (*V. ce mot*) chez les anc. Romains. On appelait encore les généthliaques *Chaldéens*, *Astrologues* ou *Mathématiciens*. Ils jouissaient de beaucoup de crédit, même dans les classes éclairées, surtout parmi les femmes. Plus d'une fois le gouvernement, les regardant comme des gens dangereux, les bannit de l'Italie; mais ils y revinrent toujours. Les généthliaques du grand monde allaient donner leurs

Digitized by Google

consultations à domicile; ceux de la plèbe opéraient dans le Forum et dans le Cirque Maxime. On donnait aussi le nom de Généthliaques à des discours ou à des poëmes composés en l'honneur des nouveau-nés. C. D—Y.

GENETTE (Ordre de la), ordre militaire dont une tradition attribuait l'origine à Charles-Martel, et qui ne parait autre que celui de la *Cosse de genêt* (*V. ce mot*).

GENÈVE, en latin *Geneva*, en allemand *Genf*, en italien *Ginevra*, v. de la Suisse, capitale du canton de son nom, dans une situation délicieuse, sur le Rhône, à l'extrémité S.-O. du lac Léman ou de Genève, à 224 kil. S.-O. de Berne, 500 S.-E. de Paris, par le chem. de fer de Lyon-Genève; par 46° 14' 59'' lat. N., et 3° 48' 59'' long. E.; 41,415 hab., dont 21,774 protestants. Académie ou université fondée par Calvin, collège, école des arts et manufactures; bibliothèque publique, musée Rath, jardin botanique, cabinet d'histoire naturelle, observatoire. Nombreuses sociétés savantes et établissements de bienfaisance. Maison de détention. Prison pénitentiaire. La ville est divisée par le Rhône en 3 parties: la *Cité* ou ville haute, l'*Ile*, où l'on voit une belle statue en bronze de J.-J. Rousseau, œuvre du sculpteur français Pradier, et le quartier *Saint-Gervais*. Elle offre peu de monuments: on remarque cependant la cathédrale de S^t-Pierre, avec le tombeau d'Agrippa d'Aubigné, l'hôtel de ville, l'arsenal, et de superbes promenades. Industrie très-active: manufactures d'horlogerie, de bijouterie et d'orfèvrerie; fabriq. d'instruments de mathématiques et de chirurgie, d'armes à feu, tabatières, sellerie, lutherie, tanneries, etc. Transit important; navigation active sur le lac: bateaux à vapeur pour Coppet, Nyon, Vevey, etc. — Ancienne ville des Allobroges, Genève fut comprise dans la Province romaine. Aurélien la rebâtit après un incendie. Au v^e siècle, elle appartint aux Burgundes, passa sous la domination des Francs, et devint, après Charlemagne, le siége d'un évêché souverain, relevant de l'Empire. Pendant la féodalité, elle fut le théâtre de querelles fréquentes entre les évêques et les comtes du Genevois. Elle fit alliance, en 1526, avec Berne et Fribourg. Deux traités furent signés à Genève: l'un, en 1499, entre Louis XII et Philibert II, duc de Savoie; l'autre, en 1515, entre 8 cantons suisses et François I^er. Lors de la Réformation, Genève, ayant expulsé son évêque, se forma en république, accueillit Calvin, et fut appelée *la Rome du protestantisme*. Le duc de Savoie essaya de la prendre, en 1602; mais il échoua, et, l'année suivante, son indépendance fut reconnue, et placée sous la garantie de la France, de Berne, et de Zurich. Elle ne faisait point partie de la Confédération helvétique; elle n'en était que l'alliée. Sa constitution, d'abord démocratique, devint aristocratique vers la fin du XVI^e siècle. Prise en 1798 par les Français, Genève devint le ch.-l. du département du Léman pendant toute la durée du 1^er Empire français. Elle fut agrégée à la Suisse par les traités de 1815. Depuis 1846, des troubles civils ont donné à ses institutions un caractère profondément démocratique. La démolition de ses fortifications, décrétée en 1846, n'a commencé que trois ans après. Patrie de Casaubon, J.-J. Rousseau, Théophile et Charles Bonnet, Deluc, de Saussure, de Candolle, Sismondi, Necker, Topffer. B.

GENÈVE (Canton de), le 22^e canton de la Confédération suisse, à l'extrémité S.-O., entre celui de Vaud au N., la France (Ain) à l'O., la France (Haute-Savoie) au S. et à l'E.; 283 kil. carrés; 28 kil. sur 9; 82,876 habitants, dont 40,069 calvinistes. Ch.-l., ville *Genève*; bourgs, Versoy et Carouge. Il y a quelques enclaves dans le canton de Vaud. Le lac de Genève occupe une portion considérable de son territoire, arrosé par le Rhône et l'Arve. Climat doux. Sol peu fertile, mais bien cultivé. La langue du pays est le français. Le canton de Genève, qui ne date que de 1815, est le 22^e par l'ordre de son admission dans la Confédération, le 21^e par l'étendue, le 14^e par la population. Le pouvoir législatif est exercé par un Grand Conseil, composé de 274 députés, et renouvelé partiellement chaque année; le pouvoir exécutif et administratif, par un Conseil d'État de 7 membres élus pour deux ans. Tous les citoyens âgés de 21 ans jouissent des droits politiques. La liberté de la presse, de l'industrie, des cultes, le droit de pétition, l'inviolabilité du domicile, sont garantis. B.

GENÈVE OU LÉMAN (Lac de), anc. *Lemanus lacus*, en allemand *Genfer-see*, lac entre les cantons suisses de Vaud, de Genève et du Valais au N., à l'E. et à l'O., et la France au S. Superf., 577 kil. carrés; 70 kil. sur 14; la plus grande profondeur est de 300 mèt. Il est traversé par le Rhône, et reçoit la Dranse, la Veveyse, l'Aubonne, la Promentouse, et la Versoy. Les rives du N. sont très-agréables et couvertes de verdure; celles du S. offrent des sites sauvages, tels que les rochers de la Meillerie. Les eaux du lac, abondantes en excellent poisson, sont sujettes à des crues et des décrues rapides, à des tempêtes fréquentes. La navigation à vapeur y a été introduite en 1823.

GENÈVE (Robert de). *V.* CLÉMENT VII, antipape.

GENEVIÈVE (Sainte), *Genovefa* en latin, patronne de Paris, née à Nanterre vers 423, m. en 512, montra dès son enfance une grande piété, reçut la bénédiction de S^t Germain d'Auxerre, et, à l'âge de 15 ans, se consacra à Dieu. Quand Attila envahit la Gaule, elle rassura les Parisiens effrayés, leur affirmant que les Huns n'assiégeraient pas leur ville. La prédiction s'accomplit. Quelques années après, elle sauva Paris d'une disette, et l'on croit qu'elle contribua à la conversion de Clovis. Fête, le 3 janvier: ce jour-là, une neuvaine en son honneur commence à Paris. Au moyen âge, les reliques de S^te Geneviève passaient pour opérer des miracles; elles étaient déposées dans une église, qui portait son nom, mitoyenne avec l'église de S^t-Etienne-du-Mont, sur la montagne S^te-Geneviève, et qui a été démolie pendant la Révolution. Depuis, elles avaient été placées dans l'église S^t-Etienne; elles sont auj. dans l'église S^te-Geneviève (anc. Panthéon). C. P.

GENEVIÈVE (Chanoines de S^te-). *V.* GÉNOVÉFAINS.

GENEVIÈVE DE BRABANT, héroïne d'une légende populaire, était fille d'un duc de Brabant, et épousa, vers 710, Siffrid ou Siffroy, châtelain de Hohen-Simmern et palatin d'Offtendinck, dans le pays de Trèves. Siffrid, partant à la suite de Charles Martel pour combattre les Sarrasins, confia sa femme, dont il ignorait la grossesse, à son intendant Golo; celui-ci tenta de la séduire, et, ne pouvant y réussir, l'accusa d'adultère, quand elle eut donné le jour à un fils. Siffrid ordonna de noyer la mère et l'enfant; mais les hommes chargés de la faire périr eurent pitié d'elle, et l'abandonnèrent dans une forêt, où elle resta six ans, nourrie par une biche. Siffrid, chassant dans cette forêt, rencontra Geneviève, reconnut son innocence, et fit périr Golo. Geneviève fit bâtir, sur l'emplacement de la grotte où elle avait vécu, la chapelle de *Frauenkirchen* (église de Notre-Dame), dont les ruines sont encore un lieu de pèlerinage. Elle figure parmi les saintes dans le calendrier de la Belgique, où on la fête le 2 avril. La Chaussée, Tieck, et plusieurs autres écrivains, ont fait de Geneviève l'héroïne de drames et de tragédies; elle a aussi fourni matière à des romans, des cantiques, des complaintes, etc. C. P.

GENEVIÈVE (SAINTE-), ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. et à 46 kil. N. d'Espalion; 1,343 hab.

GENEVIÈVE (SAINTE-). *V.* PANTHÉON FRANÇAIS.

GENEVOIS (comté, puis duché de), *Gebennensis ducatus*, anc. prov. des États sardes (Savoie), bornée au N.-O. par la prov. de Carouge, au N.-E. par le Faucigny, au S.-E. par la Savoie supérieure, au S.-O. par la Savoie propre. Ch.-l., *Annecy*. Au moyen âge, ce pays était gouverné par les comtes de Genève. Ensuite il échut à Humbert et Othon de Villars, et passa enfin à la maison de Savoie, qui l'érigea en duché apanagé, 1564. En 1659, il fut réuni à la Savoie. De 1792 à 1815, incorporé à la France, il fit partie du dépt. du Mont-Blanc. Rendu en 1815 à la Sardaigne, et cédé en 1860 à la France, il y forme les arr. d'Annecy et de S^t-Julien (Haute-Savoie). E. S.

GENÈVRE, *Janus mons*, mont des Alpes Cottiennes, entre le dép. français des H^tes-Alpes et les États sardes; 3,592 mèt. de hauteur. La Doire et la Durance en descendent. On croit qu'Annibal passa les Alpes en cet endroit. Le col du Genèvre est à une hauteur de 1,974 mèt.; un obélisque, élevé en 1807, rappelle que cette route a été rendue plus praticable par les Français en 1802.

GENGA (Jérôme), peintre et architecte, né à Urbin vers 1476, m. en 1551, ami de Raphaël et élève du Pérugin, bâtit un magnifique palais pour le duc d'Urbin, à Pesaro, et l'église de S^t-Jean-Baptiste, la plus belle de la contrée, restaura le palais archiépiscopal de Mantoue, et, dans la même ville, éleva la façade de la cathédrale, qui passe pour l'un des meilleurs morceaux d'architecture de ce genre. Parmi ses tableaux, on cite une *Résurrection* dans l'église S^te-Catherine de Sienne, et une *Assomption* à S^t-François de Forli. B.

GENGA (Barthélemy), fils du précédent, né à Césène en 1518, m. en 1558, intendant des bâtiments du duc d'Urbin, donna les plans de l'église de Monte-l'Abbate et de celle de S^t-Pierre de Mondovi. Très-habile ingénieur, les chevaliers de S^t-Jean-de-Jérusalem l'appelèrent à Malte, où il traça le plan de la Cité-Valette et du palais du grand maître. B.

GENGENBACH, v. du gr.-duché de Bade, sur le Kinzig, à 10 kil. S.-E. d'Offenbourg; 2,100 hab. C'était ja-

dis une ville impériale, avec une abbaye de bénédictins.

GENGIS-KHAN, ou, en langue mogole, DJENGUIZ-KAN, c'est-a-dire, *le puissant khan*, conquérant mongol, né en 1162, m. en 1227, portait originairement le nom de *Témudjin*; son père était chef d'une horde de 30 à 40,000 familles, mais dépendait des Tartares Khitans ou Nien-tche, maîtres alors de la Tartarie orientale et de la partie septentrionale de la Chine. Témudjin perdit son père à 13 ans, vainquit les chefs inférieurs qui voulaient profiter de sa jeunesse pour se soustraire à sa domination, soumit, en 1202, les Tartares Kéraïtes, puis les Tartares Naïmans, et, maître d'une grande partie de la Mongolie, convoqua, en 1206, une assemblée générale, qui le proclama souverain de tous les Mongols. Il donna à ses sujets un code de lois civiles et militaires, qui est encore en usage en Tartarie. Il subjugua le pays des Tartares Oïgours, 1209, conquit tout le nord de la Chine de 1211 à 1215, attaqua ensuite les Kharismiens, dont le souverain avait massacré ses ambassadeurs, les vainquit en 1218 et 1219, et prit leurs villes, Farghanah, Ourkendje, Bokhara, Samarcande, Balkh et Auderab. En 1221, son empire s'étendait jusqu'à la mer Caspienne. Le Khoraçan fut ensuite dompté, et ses lieutenants conquirent l'Aderbaïdjan et une partie de la Russie méridionale. En 1226, Gengis-Khan envahit de nouveau la Chine, mais mourut au milieu de son entreprise. Il avait partagé son empire, qui s'étendait de la mer Noire à la mer de la Chine, entre ses quatre fils : Touchi, l'aîné, étant mort, fut représenté par son fils Batou, qui eut les pays à l'O. de la mer Caspienne; Djagataï reçut le Kharisme et la Tartarie occidentale; Touli, le Khoraçan et tout le pays jusqu'à l'Indus; Octaï, le reste de la Mongolie à l'Orient et la Chine. C. P.

GENGOUX-LE-ROYAL (SAINT-), ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 47 kil. N.-N.-O. de Mâcon, près de la Grosne; 1,579 hab. Bons vins; tanneries.

GÉNIALES (Dieux), *Geniales dii*, dieux qui présidaient à la génération. Festus dit que c'étaient les 4 éléments, l'Eau, la Terre, le Feu, et l'Air. D'autres nomment Vénus, Priape, etc. Les astrologues appelaient du même nom le soleil, la lune, les 12 signes du zodiaque.

GÉNIE CIVIL, corps comprenant les ingénieurs des mines et ceux des ponts et chaussées. *V.* MINES, PONTS ET CHAUSSÉES.

GÉNIE MARITIME, corps d'ingénieurs-constructeurs de la marine, créé par Louis XV, le 26 mars 1765, et comprenant, dans chacun des ports de Brest, Toulon et Rochefort, un ingénieur en chef, 2 ou 3 ingénieurs, 4 ou 6 sous-ingénieurs, et quelques élèves. En 1774, les ingénieurs de la marine ne formèrent, avec les employés d'administration, qu'un corps unique, sous le nom d'*officiers de port*, et furent subordonnés à l'intendant. Cette confusion cessa dès 1776; ils passèrent sous les ordres du commandant militaire. La Révolution les soumit à un ordonnateur dirigeant les travaux, les approvisionnements, les mouvements, la police des chiourmes et des hôpitaux, les levées des gens de mer. Une loi du 3 brumaire an IV régla leurs attributions et leurs grades. Aujourd'hui, ils sont pris exclusivement parmi les élèves de l'École polytechnique. Il y a une école du génie maritime (*V.* ÉCOLE). B.

GÉNIE MILITAIRE, corps qui a pour attributions l'érection des villes fortifiées, les travaux de siége et les fortifications de campagne, et qui se compose de bataillons de sapeurs et de compagnies de mineurs. Les opérations du génie étaient primitivement dans les attributions du grand-maître des arbalétriers, puis dans celles des maîtres de l'artillerie. Au XVI^e siècle, des ingénieurs italiens furent attirés en France. Sully organisa un comité des fortifications. Pour diriger les siéges et travaux d'art, un commissaire général des fortifications fut institué sous le ministère de Le Tellier. Vauban, qui exerça cette charge, fonda, en 1668, un corps d'ingénieurs civils et militaires, qui comptait 600 membres en 1697, et qui fut réduit à 300 au XVIII^e siècle. Une école du génie fut établie à Mézières, en 1748. Deux ans après, le génie civil et le génie militaire furent séparés. On réunit le génie militaire et l'artillerie, de 1755 à 1758. Outre les fortifications, le génie avait alors dans ses attributions le service des mines, que la République donna à l'artillerie, et la castramétation, qui ressortit depuis au corps d'état-major. Le génie avait peu ou point de troupes particulières; c'était l'infanterie qui exécutait les travaux de siége, et qu'on employait aussi pendant la paix aux fortifications. Depuis la Révolution, l'arme du génie possède son état-major, son comité, ses généraux, ses régiments, ses écoles et son train (*V.* ÉTAT-MAJOR; ÉCOLE D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE; FRANCE, *Armée*). B.

GÉNIE, *Genius*, divinité tutélaire, attachée, dès la naissance, à la destinée d'un mortel, chez les anc. Romains. Le génie était le guide de la conduite, l'inspirateur des goûts d'un mortel. Tous les ans, au jour natal, chaque individu fêtait son génie en lui offrant de l'encens et quelques libations de vin, dans le Laraire, lieu où l'on gardait son image, qui était une figure d'enfant ou de jeune homme ailé, quelquefois de vieillard. On croyait aussi que des serpents représentaient les génies. Outre le génie privé, une foule d'autres intervenaient occasionnellement dans la destinée des mortels, soit en bien, soit en mal; dans ce dernier cas, on les appelait mauvais génies. Il y avait aussi des génies collectifs ou publics : les familles, les colléges d'artisans, le peuple romain, le sénat, les colonies, etc., avaient chacun le leur; les maisons, les portes, les thermes, les fontaines, etc., en avaient également un.—Des Génies féminins, appelés *Junons*, présidaient à la destinée des femmes. *V.* aussi DÉMONS. C. D—Y.

GENIEZ-DE-RIVE-D'OLT (SAINT-), ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. et à 35 kil. E.-S.-E. d'Espalion, sur le Lot; 2,942 hab. Trib. de commerce; collége. Filatures de laine; fabr. de lainages; tanneries. Patrie de l'abbé Raynal.

GENIL. *V.* XENIL.

GENIS (SAINT-), ch.-l. de cant. (Charente-Infér.), arr. et à 16 kil. N.-O. de Jonzac; 676 hab.

GENIS-LAVAL (SAINT-), ch.-l. de cant. (Rhône), arr. et à 9 kil. S.-S.-O. de Lyon; 2,187 hab. Excellents vins dits *des Barolles*. Fabr. de papiers peints, indiennes, produits chimiques, etc. Aux environs, dans la vallée de Chaponnost, sont de beaux restes d'aqueducs romains.

GENITRIX, c.-à-d. *génératrice*, *mère*, surnom sous lequel Vénus avait à Rome un temple élevé par Jules César.

GENLIS (Stéphanie-Félicité DUCREST DE SAINT-AUBIN, comtesse de), née en 1746, au château de Champcéry, près d'Autun, d'une famille noble, m. en 1830. Elle fut reçue chanoinesse du chapitre d'Alix à l'âge de 6 ans, sous le nom de comtesse de Bourbon-Lancy, dont son père était seigneur. Elle fut d'une précocité d'esprit remarquable, et, conduite à Paris à l'âge de 12 ans, elle y fit presque l'effet d'un petit prodige. Peu après, ses parents ayant été ruinés, la jeune Bourbon-Lancy allait se trouver sans ressources, avec sa mère, quand le célèbre fermier général La Popelinière offrit à M^{me} Ducrest et à sa fille un asile chez lui. L'esprit, la beauté et les talents de celle-ci inspirèrent une vive passion au comte Bruslart de Genlis, depuis marquis de Sillery, qui l'épousa, bien qu'elle n'eût que 15 ans. M^{me} de Montesson, sa tante, mariée secrètement avec le duc d'Orléans, fit entrer M^{me} de Genlis dans la maison de ce prince, qui, en 1782, la choisit pour *gouverneur* de ses enfants. Elle acquit sur lui une influence qui fit penser que ce fut elle qui le détacha de la cour, au commencement de la Révolution. M^{me} de Genlis émigra en 1793, rentra en France après le 18 brumaire, et devint la correspondante pensionnée de Napoléon I^{er}, qu'elle entretenait des anciens usages et de l'étiquette de la cour. En 1814, elle ne put faire agréer ses services à Louis XVIII, vécut à l'écart, et vit, avant de mourir, l'un de ses anciens élèves, Louis-Philippe d'Orléans, monter sur le trône. M^{me} de Genlis dut sa position sociale à son talent d'écrivain; la pédagogie eut beaucoup d'attrait pour elle, et ses meilleurs titres littéraires sont des ouvrages d'éducation. De petites comédies, à l'usage des jeunes personnes, furent ses premiers travaux en ce genre : elle les publia sous le titre de *Théâtre d'éducation*, 4 vol. in-12, 1779, souvent réimprimés, et 5 vol. in-12, 1825. On y trouve peu d'invention et de ressort dramatiques, mais la morale y est présentée d'une manière intéressante, et plusieurs sujets sont très-habilement traités. Ce jugement s'applique aussi au *Théâtre de société*, 2 vol. in-8°, 1781. Les autres principaux ouvrages de M^{me} de Genlis sont : *Annales de la vertu, ou Cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes*, 1 vol. in-8°, 1781, histoire universelle, où l'auteur ne raconte que les actions vertueuses; *Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation...*, 3 vol. in-8°, 1782, ouvrage où les idées et les procédés des principaux pédagogues sont souvent mis en œuvre, mais appliqués d'une manière heureuse, amusante pour les enfants; *les Veillées du château, ou Cours de morale à l'usage des enfants*, 4 vol. in-12, 1784, suite de lectures ou de contes assez intéressants; *Nouveaux contes moraux et Nouvelles historiques*, 4 vol. in-8°, 1802, recueil plein d'intérêt, de délicatesse, et très-varié. M^{me} de Genlis a composé aussi des romans, entre autres : *Mademoiselle de Clermont*, 1 vol. in-18, 1802; *la Duchesse de La Vallière*, 1 vol. in-8°, 1804; *Madame de Maintenon*, 1 vol. in-8°, 1806, etc.

Ces ouvrages, où il y a de l'imagination, des caractères bien tracés, de l'intérêt, eurent beaucoup de succès dans leur temps; ils sont dans le genre dit historique, mais paraissent faibles aujourd'hui à côté de ceux de Walter Scott et de son école. Les *Souvenirs de Félicie L****, 4 vol. in-12, 1804, 1807, sont des fragments de mémoires, pleins d'anecdotes et d'observations justes sur le grand monde. On ne trouve pas les mêmes qualités dans un ouvrage de sa dernière vieillesse, les *Mémoires inédits de madame la comtesse de Genlis sur le XVIII^e^ siècle et sur la Révolution française*, depuis 1756 jusqu'à nos jours, 10 vol. in-8°, 1825; ce livre, prodigieusement diffus, souvent sans intérêt, n'est pas même toujours composé avec la retenue convenable à une femme. M^me^ de Genlis a écrit pendant près de 60 ans; aussi ses œuvres forment-elles plus de 80 volumes, parmi lesquels la polémique tient une place notable. Elle a cherché, et souvent réussi, à rendre aimables pour la jeunesse les matières d'éducation; son style a du naturel, de l'aisance, une simplicité élégante, mais il manque un peu de grâce, d'animation et de force. M^me^ de Genlis tient une place importante, bien que secondaire, dans la littérature du temps; ses bons ouvrages sont peut-être trop négligés aujourd'hui. C. D—Y.

GENLIS, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. et à 16 kil. S.-E. de Dijon, sur la Tille; 1,101 hab. Autrefois fortifié.

GENNADE, prêtre de Marseille, m. vers 495. On a de lui : *de Viris illustribus*, ou *de Scriptoribus ecclesiasticis*, catalogue des écrivains ecclésiastiques, qui fait suite à celui de S^t^ Jérôme, et est ordinairement imprimé avec lui; une édition séparée a été donnée par J. Fuchte, Helmstædt, 1612; *de Dogmatibus ecclesiasticis*, ouvrage qu'on a quelquefois attribué à S^t^ Augustin et joint à ses œuvres, mais dont les sentiments, tout opposés à ceux de ce Père, sont entachés de semi-pélagianisme.

GENNADE, nom de deux patriarches de Constantinople. Le premier, né au commencement du V^e^ siècle, fut patriarche de 458 à 471, réforma les abus qui s'étaient glissés dans son clergé, et termina les querelles que le concile de Chalcédoine avait fait naître. Il avait composé des traités théologiques, un *Commentaire sur Daniel*, des *Homélies*, etc. — Le 2^e^, dont le véritable nom était *Georges* SCHOLARIUS, né à Constantinople vers 1400, m. en 1464, fut envoyé par les Grecs au concile de Florence, 1439, et se montra d'abord favorable, puis hostile à la réunion des deux églises grecque et latine. Mahomet II, maître de Constantinople, nomma patriarche Gennade, qui abdiqua cette dignité en 1458 et se retira dans un monastère de la Macédoine. Il a composé un dialogue sur les mystères de la Trinité et de l'Incarnation, et des écrits philosophiques où il défend Aristote contre le platonicien Gémiste (*V. ce nom*). C. P.

GENNARI (Benoît), dit *le Vieux*, peintre du XVI^e^ siècle, né à Cento, dans le duché de Ferrare, fut le maître du Guerchin, et l'associa à ses travaux. Ses ouvrages sont remarquables par la simplicité et la noblesse de la composition, la facilité de la touche, le beau caractère des têtes, et l'harmonie du coloris. Paris possède de lui une *Vierge allaitant l'enfant Jésus*. M. V—I.

GENNARI (Benoît), dit *le Jeune*, fils du précédent, né à Bologne en 1633, m. en 1715, élève et imitateur du Guerchin, fut appelé en Angleterre par Charles II, qui le nomma peintre de la cour, passa plus tard en France, où il travailla pour Louis XIV et pour le duc d'Orléans, et retourna mourir à Bologne. Parmi ses tableaux, on distingue *Vénus et Adonis* à Londres, *St Jérôme* à Vienne, et *Tobie* à Madrid. M. V—I.

GENNARO (Joseph-Aurèle de), jurisconsulte, né à Naples en 1701, m. en 1761, se fit connaître par son talent d'avocat, fut nommé par Charles III magistrat de Naples en 1738, et chargé, en 1741, par le ministre Tanucci, de rédiger un code de lois uniforme pour le royaume. Il devint conseiller du roi en 1748, professeur de droit féodal en 1753, et membre du tribunal supérieur de commerce en 1754. Il a laissé : *Respublica jurisconsultorum*, Naples, 1731, in-4°, où, sous le voile d'une fiction ingénieuse, il juge les jurisconsultes anciens et modernes; *Feriæ autumnales*, 1752, dialogue philosophique sur le droit, et qui fait suite à l'ouvrage précédent; *Delle viziose maniere del defender le cause nel foro*, Naples, 1744, trad. en français par Royer-Duval, Orléans, 1787, sous le titre de *l'Ami du Barreau*; *Opere diverse*, 1757, contenant des vers italiens et latins, des dissertations, des mémoires, etc. Ses œuvres complètes ont paru à Naples, 1767, 4 vol. in-8°. C. P.

GENNES, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. et à 15 kil. N.-O. de Saumur, sur la rive gauche de la Loire; 671 hab. Restes d'un temple romain.

GENOBAUDE, chef frank, passa le Rhin avec Marcomir et Sunnon, en 388, dévasta la rive g. du fleuve, et défit les troupes gallo-romaines envoyées contre lui.

GENOLHAC, ch.-l. de cant. (Gard), arr. et à 35 kil. N.-N.-O. d'Alais; 810 hab. Mine de plomb argentifère. Coutellerie, sellerie.

GENOILHAC (Jacques GALIOT DE), né dans le Quercy vers 1466, m. en 1546, embrassa de bonne heure la carrière des armes, contribua au gain des batailles de Fornoue, 1495, et d'Agnadel, 1509, fut nommé, en 1512, grand maître de l'artillerie, se distingua à Marignan, 1515, au siége de Mézières, 1521, et, par l'habileté avec laquelle il dirigeait l'artillerie à Pavie, 1525, il aurait assuré la victoire aux Français, sans l'imprudence de François I^er^. Le roi, après sa captivité, le nomma grand écuyer, et, en 1545, gouverneur du Languedoc. — Son fils, François de Genoilhac, né en 1516, avait reçu de François I^er^ la survivance de la charge de grand maître de l'artillerie, quand il mourut, en 1544, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Cérisoles.

GENOUDE (Antoine-Eugène GENOUD, puis GENOUDE, connu sous le nom d'abbé de), né en 1792 à Montélimart (Drôme), m. en 1849, a joué un rôle actif dans la polémique religieuse et politique, durant la Restauration et le règne de Louis-Philippe. D'abord maître d'études, professeur de 6^e^ au lycée Bonaparte en 1811, un instant séminariste, aide de camp du prince de Polignac en 1815, il se fit connaître dès cette même année par plusieurs brochures politiques, et par une traduction des *Prophéties d'Isaïe*, 1 vol. in-8°. Il publia ensuite le *Livre de Job*, 1 vol. in-8°, 1818; le *Nouveau Testament*, trad. nouvelle, d'après la Vulgate, 2 vol. in-8°, 1821; l'*Imitation de Jésus-Christ*, trad. nouvelle, 1 vol. in-32, 1820; la *Sainte Bible*, traduite d'après les textes sacrés, 16 vol. in-8°, 1820-24, et 5 vol. in-4°, 1839-40. Cet ouvrage, imprimé à l'imprimerie royale, attira les faveurs sur M. de Genoude : Louis XVIII l'anoblit en 1822; il reçut une pension, se maria, et fut fait maître des requêtes. Devenu veuf en 1834, il rentra dans les ordres. Obligé d'opter entre la prédication dans la chaire et la propagande par le moyen de la presse, il resta journaliste : il l'était depuis près de quinze ans. Il avait rédigé *le Conservateur*, fondé *le Défenseur*, et était devenu directeur-propriétaire du journal *l'Etoile*, qui se fondit dans la *Gazette de France*. C'est là qu'il soutint pendant vingt ans, avec une remarquable persistance, au milieu de la plus vive polémique, et malgré de nombreux procès, l'union du principe démocratique et de la légitimité, le retour de la branche aînée des Bourbons, par la souveraineté du peuple, et le suffrage universel. Il vit triompher, en 1848, ce dernier principe; mais les conséquences qu'il en espérait ne se produisirent point : lui-même, député dès 1846, ne put être réélu après la révolution. De si violentes secousses morales épuisèrent ses forces et hâtèrent sa fin. On doit à M. de Genoude, outre sa Bible, ses brochures et une énorme collection d'articles politiques, une *Histoire de France*, 23 vol. in-8°, 1844-48, compilation peu estimée; il publia des *Leçons et modèles de littérature sacrée*, 2 vol. grand in-8°, simple collection de morceaux choisis des meilleurs orateurs sacrés, et dirigea la publication de la *Bibliothèque chrétienne du XIX^e^ siècle*, pour laquelle il fit des traductions des *Pères*. La Bible de M. de Genoude eut surtout un succès de parti; les volumes qui sont spécialement son œuvre, les livres de *Job*, d'*Isaïe*, les *Psaumes*, reproduisent jusqu'à l'emphase, le lyrisme de l'original. Plus inexact que De Sacy, il put être plus éloquent. M. de Lamartine, dans un dithyrambe sur la *poésie sacrée*, a donné à M. de Genoude la seule immortalité à laquelle puisse prétendre ce traducteur quelquefois inspiré, ce journaliste fécond, ce penseur systématique. M—L.

GENOUILLÈRE, partie de l'anc. armure, qui garantissait le genou, et s'adaptait par le haut aux cuissards et par le bas aux grèves ou jambières.

GÉNOVÉFAINS, communauté de prêtres, qui fut établie au temps de Clovis, à Paris, dans l'église de S^t^-Pierre et S^t^-Paul bâtie sur le tombeau de S^te^ Geneviève, et qui suivait la règle de S^t^ Augustin. Plus tard, les Génovéfains obtinrent une maison abbatiale. Louis VII, mécontent de leur conduite, les remplaça, en 1147, par 12 chanoines réguliers de l'abbaye de S^t^-Victor. Ceux-ci devinrent les chefs d'une congrégation, qui fut encore réformée en 1626 par le P. Ch. Faure, et qui comptait, au XVIII^e^ siècle, 107 monastères et plus de 1,300 religieux. Ils desservaient les paroisses, administraient les hôpitaux et les maisons de charité, et dirigeaient les séminaires. Les Génovéfains portaient une robe blanche et un rochet; hors du couvent, ils se couvraient d'un manteau noir. B.

GÊNOVÉSAT (LE), nom donné autrefois à l'État de Gênes.

GÉNOVÈSE (LE), peintre. *V.* STROZZI.

GENOVESI (Antoine), philosophe et économiste, né à Castiglione, près de Salerne, en 1712, m. en 1769, embrassa l'état ecclésiastique, fut d'abord professeur de métaphysique, puis de morale, à l'université de Naples. Des *Eléments de métaphysique*, 1743, et une *Logique*, 1745, qu'il publia en latin, et où il adoptait les principes de Bacon, de Descartes, de Leibnitz, de Locke, lui attirèrent l'inimitié du cardinal Spinelli, archevêque de Naples; mais il fut protégé par le pape Benoît XIV. En 1754, il occupa une chaire d'économie politique, fondée pour lui par le Florentin Intieri, et ses leçons eurent le plus grand succès. Il n'écrivit plus dès lors qu'en italien : *Lezioni di commercio, o di economia civile*, 1757; *Storia del commercio della Gran-Bretagna*, traduction de l'ouvrage de J. Cary; *Meditazioni filosofiche*, 1758; *Lettere academiche*, 1764, où il combat l'opinion de Rousseau sur les lettres et les arts; *Logica per gli giovanetti*, 1766; *Trattato de scienze metafisiche*, 1766; *Diceosina*, traité de morale, 1767. C. P.

GENSAC, brg (Gironde), arr. et à 32 kil. S.-E. de Libourne, à 8 E. de Pujols, sur la Durèze; 1,318 habit. Eglise calviniste. L'ancien château, dont la maison de Bouillon devint souveraine, par échange de la principauté de Sedan avec le duché d'Albret, est auj. en ruines.

GENS, à Rome ancienne. *V.* RACE.

GENSÉRIC, roi des Vandales, de 428 à 477, né à Séville en 406, 2e fils de Godegisile, succéda à son frère Gunderic. Appelé par le comte Boniface (*V. ce mot*) en Afrique, 429, il partit de la Bétique, et s'empara des trois Mauritanies, puis d'Hippone, malgré Boniface désabusé, 431. Valentinien III lui céda les trois Mauritanies et la Numidie, 435; il n'en prit pas moins Carthage, 439, toute l'Afrique romaine, la Sicile, la Corse, la Sardaigne, les îles Baléares. Il se fit l'allié d'Attila, pilla Rome pendant 14 jours, appelé par l'impératrice Eudoxie, 455, dévasta le Péloponèse, l'Épire, la Dalmatie, l'Istrie, prit Nicopolis, et se fit respecter des Mores. Son ordre d'appeler au trône celui de ses descendants qui serait le plus âgé, sans égard à la primogéniture, causa beaucoup de meurtres. Son fils Huneric lui succéda. Genséric fut un farouche conquérant, qui ne respirait que le meurtre et le pillage.

GENSONNE (Armand), né à Bordeaux en 1758, m. en 1793, avocat au parlement de sa ville natale, fut député à l'Assemblée législative, 1791, et y forma, avec Vergniaud et Guadet, l'âme du parti girondin. Membre du comité diplomatique, il proposa le décret d'accusation contre les frères du roi et les émigrés de l'armée de Condé, puis la déclaration de guerre contre l'Autriche, attaqua vivement le ministère Feuillant, puis Lafayette après le 20 juin 1792, mais chercha, peu après, à se rapprocher de la cour. Réélu à la Convention, il demanda que le jugement de Louis XVI fût déféré aux assemblées primaires, vota la mort, se fit des ennemis de Danton, Marat et Robespierre, en leur reprochant sans cesse les massacres de septembre, fut accusé par eux d'avoir pactisé avec la cour, et, après la défection de Dumouriez, avec qui il était lié, devint suspect au peuple. Aux journées du 31 mai et du 2 juin 1793, il fut arrêté avec les autres Girondins, et partagea leur supplice, le 31 octobre. Son éloquence était vive et animée; il excellait à lancer le sarcasme sur ses adversaires. C. P.

GENT, nom allemand de GAND.

GENTIEN (Benoît), religieux de l'abbaye de St-Denis au temps de Charles VI, député de l'université de Paris au concile de Constance, passe généralement pour être l'auteur de la célèbre chronique latine connue sous le nom de *Chronique du religieux de St-Denis*, de 1380 à 1422. B.

GENTIL (J.-Baptiste-Joseph), orientaliste, né à Bagnols (Languedoc) en 1726, m. en 1799, servit dans l'Inde avec distinction sous Dupleix et Lally-Tollendal, puis se rendit successivement auprès des nababs du Bengale et d'Aoude. Il alla ensuite à Chandernagor, et revint en France en 1778. Il rapporta des Indes une collection d'objets d'histoire naturelle, d'armes, de médailles, de manuscrits arabes, persans, malabars, bengalis et sanscrits, d'environ 300 dessins indiens, qu'il donna à la Bibliothèque du roi et au cabinet d'histoire naturelle de Paris, bien que les Anglais lui en eussent offert 300,000 fr. Il a laissé en manuscrits : *Histoire métallique de l'Inde*; *Histoire de l'empire mongol*; *Abrégé géographique de l'Inde*; *Histoire des Radjahs de l'Hindoustan*. D.

GENTIL-BERNARD, ou plus exactement BERNARD (Pierre-Joseph), poète, né à Grenoble en 1710, m. en 1775, d'abord clerc de procureur, devint secrétaire du maréchal de Coigny, à l'armée d'Italie, en 1733. Il obtint ensuite la place très-lucrative de secrétaire général des dragons, qui le fixa à Paris, et lui laissa des loisirs pour la poésie. Mme de Pompadour le fit nommer bibliothécaire du roi à Choisy. Bernard, auquel Voltaire donna le surnom de *Gentil*, pris des grâces de son esprit et de sa personne, ne fut qu'un poëte de société; il y récitait ses vers, mais ne les imprimait pas. Il ne publia de son vivant que l'opéra de *Castor et Pollux*, 1754, musique de Rameau. Ses autres ouvrages sont des épîtres, des odes dites anacréontiques, des poésies fugitives maniérées, fardées, dans le ton relâché de la société d'alors, et qui ne ressemblent plus guère qu'à des fleurs fanées; nous n'en exceptons pas deux poëmes, ses plus importantes compositions, *l'Art d'aimer*, en 3 chants, et *Phrosine et Mélidor*, en 4 chants. La modestie du poëte n'était qu'une réserve prudente, un juste sentiment de sa mince valeur. Gentil-Bernard perdit la mémoire pendant les 4 dernières années de sa vie. Ses œuvres ont été publiées en 1 vol. in-18, 1776, et en 2 vol. in-8o, 1803. C. D—Y.

GENTILE GENTILI, médecin de Foligno, en latin *Gentilis Fulgineus*, m. en 1348, passe pour avoir été le médecin du pape Jean XXII. Auj. on ne le connaît que comme commentateur d'Avicenne. Ses œuvres complètes ont été publiées à Venise, 1484, 4 vol. in-fol. D—G.

GENTILESCHI (Orazio LOMI, dit), peintre, né à Florence en 1563, m. en 1646, fit ses études à Rome, quitta, fort jeune encore, l'Italie, alla en Espagne, ensuite en Angleterre, où il fut nommé peintre de Charles Ier, puis en Flandre et en Hollande, laissant partout de remarquables tableaux. On cite de lui une *Madeleine* et *Loth et ses filles* à Londres, les plafonds de l'hôpital de Greenwich, une *Sainte Famille* à Paris, et le *Repos en Egypte* à Vienne. M. V—I.

GENTILHOMME, mot qui servait autrefois à désigner un homme de race noble.

GENTILSHOMMES AU BEC DE CORBIN. *V.* BEC.

GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE, officiers de cour, qui servaient auprès de la personne du roi de France. L'office de *premier gentilhomme de la chambre du roi* fut institué par François Ier, en 1545, lorsqu'il eut supprimé la charge de *grand-chambrier de France*. Henri IV en créa un 2e. Depuis Louis XIII, il y eut quatre gentilshommes de la chambre. Ils remplissaient auprès du roi les fonctions du grand-chambellan absent, lui donnaient la chemise, le servaient quand il mangeait dans sa chambre, réglaient le service et la dépense, les deuils de la cour, les divertissements, ballets, comédies, mascarades, surveillaient les théâtres royaux, choisissaient les pièces et les artistes, etc. Les *gentilshommes ordinaires de la chambre*, créés par Henri III au nombre de 45, réduits à 24 par Henri IV, portés à 26 sous Louis XIV, se trouvaient au lever et au coucher du roi, remplissaient des missions auprès des parlements ou des généraux, négociaient des affaires secrètes dans les pays étrangers, y notifiaient la naissance des princes de la famille royale, etc. Depuis Louis XIV, on ne les appela plus que *gentilshommes ordinaires*, et ils ne faisaient plus de service près de la personne du roi. B.

GENTILSHOMMES SERVANTS, officiers qui faisaient à la table du roi de France les fonctions que le grand panetier, le grand échanson et le grand écuyer tranchant remplissaient dans les cérémonies; ils servaient l'épée au côté. B.

GENTILSHOMMES VERRIERS, gentilshommes pauvres qui, sous l'anc. monarchie, avaient droit, par permission spéciale du roi, d'exercer, sans déroger, la profession d'ouvriers verriers.

GENTILIS (Albéric), jurisconsulte, né à Castello-di-San-Genesio (Marche d'Ancône) en 1551, m. en 1611, abjura le catholicisme, et, pour pratiquer plus librement la religion protestante, se retira en Carniole, puis en Angleterre, où le crédit de Leicester lui fit obtenir, en 1587, une chaire de droit à Oxford. Parmi ses ouvrages, on remarque : *de Juris interpretibus dialogi sex*, Londres, 1582; *de Jure belli libri tres*, Hanau, 1598, le 1er traité de droit international qui ait paru en Europe.

GENTILIS (Jean-Valentin), hérésiarque socinien, né à Cosenza (roy. de Naples), fut forcé de quitter l'Italie, et alla prêcher ses opinions à Genève. Calvin le fit arrêter, le força de se rétracter, et de promettre qu'il ne sortirait pas de la ville sans la permission des magistrats. Gentilis s'enfuit cependant, parcourut la Savoie, le Lyonnais, le Dauphiné, le canton de Berne, où il fut arrêté, s'échappa encore, gagna la Pologne, en fut chassé, ainsi que de la Moravie et de l'Autriche, et revint à Berne, où il fut décapité en 1566, pour avoir attaqué le mystère de la sainte Trinité. C. P.

GENTILLY, brg (Seine), au S. et joignant Paris, arr. et à 7 kil. N.-E. de Sceaux, sur la Bièvre; 5,003 hab. (y compris Bicêtre). St Eloi y fonda un monastère; Louis le Bègue en fit une seigneurie, qu'il attacha en 878 à l'évêché de Paris. Blanchisseries; fabr. de cuirs et cartons vernis, produits chimiques, pâtes alimentaires. Glacières.

GENTILS, *Gentiles*, nom qui, chez les anc. Romains, désignait tous les membres d'une même race, *gens*, et portant le nom de cette race. Sous le Bas-Empire, on appela Gentils les nations étrangères. — Les Hébreux donnèrent ce nom à tous ceux qui ne descendaient pas de Jacob, et, dans la suite, l'appliquèrent aux nations païennes. Dans ce dernier sens, Gentils venait de *gentes*, nations, et le Bas-Empire adopta le mot.

GENTIOUX, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. et à 24 kil. S.-O. d'Aubusson; 118 hab.

GENTIUS, roi d'Illyrie, fit périr son frère pour parvenir au trône, 172 av. J.-C., s'unit à Persée, roi de Macédoine, contre les Romains, fut vaincu par le préteur Anicius, et emmené à Rome, en 168.

GENTLEMAN, titre qui appartient, en Angleterre, à toute la classe intermédiaire entre la haute noblesse et la bourgeoisie (les esquires, les baronnets, les chevaliers de l'ordre de Bath), à tout homme instruit et de bon ton.

GENTRY, nom de la petite noblesse en Angleterre, par opposition à *nobility*, la haute noblesse. Elle comprend les *knights*, certains *gentlemen*, les fils puînés des lords, etc.; la vie sociale, et non les priviléges, la sépare des *commoners* ou bourgeois.

GENTZ (Frédéric), publiciste, né à Breslau en 1764, m. en 1832, était conseiller au directoire général des finances de Berlin, quand éclata la révolution française. Il se montra un de ses plus ardents ennemis, traduisit, en l'augmentant de notes encore plus violentes, le pamphlet de Burke (*V. ce mot*), 1792, et continua à dénigrer la France dans le *Journal historique*, qu'il fonda en 1799. Quand la Prusse se rapprocha de l'alliance française, il alla à Vienne, fut envoyé en Angleterre pour lier cette puissance avec l'Autriche, et rédigea le manifeste autrichien de 1805. Après la paix de Presbourg, il retourna à Berlin, rédigea le manifeste de la Prusse contre la France en 1806, revint en Autriche après Iéna, rédigea encore les manifestes de 1809 et 1813, fut secrétaire des conférences de Vienne en 1814 et 1815, et un des rédacteurs du pacte de la Ste-Alliance. Il a composé: *Système de l'équilibre européen*, Riga, 1806; *Sur la moralité des révolutions; Sur la Déclaration des droits de l'homme; Sur l'influence de la découverte de l'Amérique; Vie de Marie Stuart*, Brunswick, 1799, trad. en franç. par Damaze de Raymond, Paris, 1820. Ses œuvres choisies ont été publiées à Stuttgard, 1838-39, et à Manheim, 1839, 2 vol. in-8°. C. P.

GENUA, anc. v. d'Italie, dans la Gaule cisalpine (Ligurie); auj. *Gênes*.

GEOFFRIN (Marie-Thérèse RODET, Mme), née à Paris en 1699, m. en 1777. Fille d'un valet de chambre de la dauphine, elle suppléa par l'esprit, le bon sens et le goût, à ce qui lui manquait d'instruction. A 15 ans, elle épousa l'un des fondateurs de la manufacture des glaces, et devint veuve peu de temps après. Elle fit de sa maison le rendez-vous des artistes et des grands seigneurs, des gens de lettres et des ministres, et même des princes voyageurs. C'est ainsi qu'elle devint l'amie du comte Poniatowski, qui depuis fut roi de Pologne. Mme Geoffrin, bien que liée avec les philosophes, avait des sentiments de piété; mais elle était très-indulgente, en même temps que généreuse, et son caractère se résume assez bien dans cet mots qu'elle avait pris pour devise: « Donner et pardonner. » Toutefois, sa fille, la marquise de la Ferté-Imbault, qui n'aimait pas les philosophes, et qui reprochait à l'Encyclopédie d'avoir coûté plus de 100,000 écus à sa mère, parvint à exclure ceux mêmes à qui Mme Geoffrin était le plus attachée, les encyclopédistes, surtout Dalembert et Thomas. Il existe quelques lettres de Mme Geoffrin; elle écrivait comme elle causait, avec une familiarité originale qui n'était pas de la trivialité. Son *Éloge* a été écrit par Morellet, Dalembert et Thomas; les trois brochures ont été réunies en 1812. G. L.

GEOFFROY ou GODEFROY (Saint), abbé de Nogent en 1091, évêque d'Amiens en 1104, m. en 1115. Fête, le 8 novembre.

GEOFFROY Ier, fils de Conan Ier, comte de Rennes, prit le premier le titre de duc de Bretagne, lorsqu'il succéda à son père en 992. Il força Judicaël-Bérenger, comte de Nantes, à reconnaître son nouveau titre, secourut son neveu Richard II, duc de Normandie, contre un vassal rebelle, et mourut en 1008, au retour d'un pèlerinage à Rome, frappé d'une pierre que lui lança une femme dont une poule avait été enlevée par un oiseau de proie du duc.

GEOFFROY II *le Beau*, né en 1158, m. en 1186, 3e fils de Henri II, roi d'Angleterre, et d'Éléonore de Guyenne, devint, par son mariage avec Constance, fille de Conan IV, duc de Bretagne, en 1171, s'allia avec Philippe-Auguste, seconda la révolte de ses frères contre leur père, et mourut à Paris des blessures reçues dans un tournoi donné en son honneur. Il est l'auteur d'une loi appelée l'*Assise du comte Geoffroy*, en vertu de laquelle les fils aînés des nobles recueillent tout l'héritage de leurs pères, au détriment des autres enfants. De son mariage avec Constance, il eut un fils posthume, Arthur, tué plus tard par son oncle Jean sans Terre.

GEOFFROY Ier *Grise-Gonelle* (*gonella*, casaque en basse latinité), comte d'Anjou de 958 à 985, reçut du roi Lothaire le titre de sénéchal de France, en reconnaissance du secours qu'il lui prêta contre Othon II de Germanie, et eut à défendre ses domaines contre Conan le Tort, comte de Rennes.

GEOFFROY II, comte d'Anjou de 1040 à 1060, surnommé *Martel*, épousa Agnès de Bourgogne, veuve de Guillaume V, duc d'Aquitaine, qui lui apporta en dot le Poitou; il enleva à son neveu Foulques, dit l'*Oison*, le comté de Vendôme, qu'il lui rendit plus tard, et hérita des comtés de Blois et de Touraine. Appelé en Sicile par l'empereur grec Michel le Paphlagonien, il défit les Sarrasins, et, en récompense de ce service, reçut la relique dite la *Sainte-Larme*, dont il fit présent à l'abbaye de la Trinité de Vendôme. Deux ans avant sa mort, il se retira dans un monastère à Angers.

GEOFFROY III *le Barbu*, comte d'Anjou de 1060 à 1096, fut constamment en guerre avec son frère Foulques *le Réchin*.

GEOFFROY IV *Martel*, associé au gouvernement de l'Anjou, en 1098, par son père Foulques le Réchin, fut tué en 1106 en combattant des vassaux rebelles.

GEOFFROY V *le Bel* ou *Plantagenet*, ainsi nommé parce qu'il portait une branche de genêt à son casque, fils de Foulques V, comte d'Anjou et roi de Jérusalem, né en 1113, m. en 1151, épousa, en 1127, Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre, et veuve sans enfants de Henri V, empereur d'Allemagne. A la mort de Henri Ier, 1135, il eut à défendre la Normandie et l'Angleterre, héritage de sa femme, contre Étienne de Blois, qui descendait de Guillaume le Conquérant, et était soutenu par les seigneurs normands et le roi de France. Cette guerre occasionna en Anjou une telle famine, 1146, que l'on y mangea de la chair humaine. Geoffroy assura enfin à son fils Henri, qui devint Henri II d'Angleterre et tige des rois Plantagenets de ce pays, l'héritage de Mathilde après la mort d'Étienne de Blois. C. P.

GEOFFROY (Étienne-François), célèbre médecin, né à Paris en 1672, m. en 1731, fut membre de la Société royale de Londres, 1698, de l'Académie des Sciences de Paris, 1699, professeur de chimie au Jardin des Plantes, 1707, et de pharmacie et de médecine au Collége de France, 1709. On a de lui: *Tractatus de materiâ medicâ, sive de medicamentorum simplicium historiâ, virtute, delectu et usu*, Paris, 1741, 3 vol. in-8°, trad. en franç. par A. Bergier, 1741-43, 7 vol. in-12, avec un supplément auquel a travaillé Bernard de Jussieu, 1750, 3 vol. in-12. *V.* l'*Éloge* de Geoffroy par Fontenelle.

GEOFFROY (Claude-Joseph), frère du précédent, né à Paris en 1685, m. en 1752, étudia sous Tournefort, parcourut, pour s'instruire, le midi de la France, 1704-1705, et, à son retour, fut reçu membre de l'Académie des Sciences, et fournit à son recueil 64 Mémoires sur l'histoire naturelle, la botanique, la chimie et la pharmacie.

GEOFFROY (Étienne-Louis), fils d'Étienne-François, né à Paris en 1725, m. en 1810, fut un des médecins-praticiens les plus renommés de son temps. Tout en exerçant sa profession, il se livra à l'histoire naturelle, et publia: *Histoire des insectes qui se trouvent aux environs de Paris*, 1762 et 1799, 2 vol. in-4°; *Traité des coquilles, tant fluviatiles que terrestres, qui se trouvent aux environs de Paris*, 1767, in-12; *Dissertation sur l'organe de l'ouïe*, 1778, in-8°, etc.

GEOFFROY (Julien-Louis), critique célèbre, né à Rennes en 1743, m. en 1814. Élevé chez les jésuites de sa ville natale, il vint terminer ses études à Paris, au collége Louis-le-Grand, où ses maîtres lui proposaient de demeurer professeur, quand leur expulsion fut prononcée. Il entra maître de quartier au collége Montaigu, puis précepteur dans une riche maison, enfin professeur de rhétorique au collége de Navarre, ensuite au collége Mazarin. Il quitta cette chaire pour prendre la rédaction de l'*Année littéraire*, 1776, à la

place de Fréron, qui venait de mourir. Il s'y montra critique grave et sévère, et rivalisa avec Chamfort. Pendant la Révolution, il entreprit un journal intitulé : l'*Ami du roi*, qui le fit proscrire en 1793. Il se cacha dans un village comme maître d'école; après le 18 brumaire, il revint à Paris, et l'année suivante, 1800, se chargea de la rédaction du feuilleton de théâtre du *Journal des Débats*. Renonçant désormais à la gravité un peu académique de son ancienne méthode, unissant le sarcasme à l'analyse, un goût sûr à une connaissance approfondie des anciens et des modernes, étendant le cadre de la critique théâtrale par des questions littéraires et philosophiques, il se fit le grand justicier de la littérature au temps de Napoléon Ier. Ses feuilletons du *Journal de l'Empire* (nom qu'avait dû prendre le Journal des Débats) jouissaient d'un grand crédit et d'une grande célébrité. Pendant 14 ans, Geoffroy soutint ce rôle avec un succès qui aurait été plus complet, si la partialité ne l'avait fourvoyé quelquefois dans une polémique injuste contre des noms que l'opinion publique ne pouvait lui sacrifier, Voltaire, Talma, Mlle Contat, etc. On a réuni ses feuilletons, sous le titre de : *Cours de littérature dramatique*, 6 vol. in-8°, 1819–20. Geoffroy a laissé une traduction assez élégante de *Théocrite*, 1801, et un *Commentaire sur le théâtre de Racine*, 7 vol. in-8°, 1808, ouvrage un peu superficiel, qui contient néanmoins de bonnes observations littéraires, mais dont le principal mérite consiste dans la traduction des fragments des auteurs grecs et latins imités par le poëte, et rapprochés des imitations. G. L.

GEOFFROY D'AUXERRE. Il quitta en 1140 Abélard pour St Bernard, dont il fut le secrétaire et le biographe. Abbé d'Igny en 1153, de Clairvaux en 1162, il fut chargé d'une négociation importante pour l'abbé de Citeaux auprès de Frédéric Ier. Il devint abbé de Fossa-Nova et d'Alta-Comba en Italie, écrivit contre son ancien maître, et mourut vers 1215 à Clairvaux.

GEOFFROY OU GALFRID DE BEAULIEU, religieux dominicain, né près de Chartres, m. vers 1274, fut confesseur de St Louis, qu'il accompagna dans ses deux croisades, et assista à ses derniers moments. Il a laissé : *Vita et sancta conversatio piæ memoriæ Ludovici IX*, ouvrage inséré dans le recueil de Duchesne, dans les *Acta* des Bollandistes, et dans quelques éditions de Joinville. B.

GEOFFROY DE MONMOUTH, archidiacre de Monmouth, puis évêque de St-Asaph, m. vers 1180, vécut longtemps à la cour de Henri II. On a de lui : *Origo et gesta regum Britanniæ*, Paris, 1517, in-4°. Cet ouvrage contient l'histoire des Bretons depuis leur chef Brutus jusqu'à l'an 688 ap. J.-C. La latinité en est agréable. Il raviva le souvenir d'Arthur et de la Table-Ronde, et inspira les romans de chevalerie. Il a laissé encore : *Vita Merlini Caledonii*, en vers latins.

GEOFFROY DE WINESALF, chroniqueur anglais, d'une famille originaire de Normandie, suivit Richard Cœur-de-Lion à la 3e croisade, et écrivit l'histoire de cette expédition sous ce titre : *Historia seu itinerarium Richardi*...; on trouve cette chronique dans le recueil de Bongars, et dans les *Scriptores historiæ anglicanæ* de Gale. On doit aussi à Geoffroy une *Poëtique*, publiée à Helmstædt, 1724, in-8°.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE (Etienne), né à Etampes en 1772, m. en 1844. Successivement destiné à l'état ecclésiastique, au droit, et enfin à la médecine, il eut pour premier guide dans l'étude des sciences naturelles l'abbé Haüy, qui lui fit obtenir, en 1793, la place de sous-garde et de sous-démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle, vacante par la retraite de Lacépède. A l'époque de l'organisation du Muséum, Geoffroy, qui ne s'était encore occupé que de minéralogie, fut chargé d'un des deux cours de zoologie. Tout était à faire, et le professeur ne faillit pas à sa tâche : la ménagerie fut créée, les collections furent classées, renouvelées, complétées. En 1798, Geoffroy partit pour l'Egypte avec la commission scientifique, dont il fut un des membres les plus actifs et les plus dévoués; il ne revint en France qu'en 1801, et reprit sa place et ses travaux au Muséum. Appelé à l'Institut en 1807, bientôt il partit pour le Portugal, avec la mission d'explorer les collections d'histoire naturelle; il sut enrichir la France sans appauvrir le pays conquis. A son retour, en 1809, il fut choisi pour occuper la chaire de zoologie à la Faculté des Sciences qu'on venait de créer, et continua depuis cette époque jusqu'en 1840 à professer simultanément ses deux cours du Muséum et de la Faculté. Devenu aveugle en 1840, ses forces s'affaiblirent, et il ne fit plus guère que languir jusqu'à sa mort. On lui a élevé une statue dans sa ville natale. — Geoffroy Saint-Hilaire est, avec Cuvier, l'homme qui a le plus contribué au renouvellement des sciences naturelles au commencement du XIXe siècle. Il avait la profondeur de vues du philosophe et l'activité patiente de l'anatomiste; on est frappé de l'élévation de ses théories scientifiques, du nombre et de la variété de ses travaux. Créateur de la théorie des analogues, fondateur de la tératologie, il devint, par sa lutte contre Cuvier, réformateur en zoologie. En 1830, s'ouvrirent devant l'Académie des Sciences des débats qui embrassant tous les principes fondamentaux de l'histoire naturelle, émurent l'Europe savante. Geoffroy défendit avec avantage l'unité de composition organique, la variabilité des espèces, et ses vues sur la valeur des classifications, la théorie des causes finales et la succession des êtres organisés. En tératologie, il réfuta l'hypothèse des monstruosités originelles, formula les lois de l'*union similaire* et de l'*affinité*, et constitua avec Meckel la théorie des *arrêts de développement*. En zoologie, sa théorie des *analogues* est devenue la base d'une méthode toute nouvelle par l'introduction dans la science des principes de la fixité des connexions, du balancement des organes, de l'inégalité de développement, de la considération des organes rudimentaires, de l'analogie des caractères transitoires des animaux supérieurs avec les caractères permanents des animaux inférieurs. Les principaux ouvrages de Geoffroy Saint-Hilaire sont : *Catalogue des mammifères du Muséum*, 1803, inachevé; *Mémoire sur la tête osseuse des vertébrés*, 1806; *Histoire naturelle des mammifères* (avec Fréd. Cuvier), 1819-37; *Philosophie anatomique*, 2 vol. in-8°, dont le 1er parut en 1818, et le 2e en 1822; *Cours de l'histoire des mammifères*, 1828; *Principes de philosophie zoologique*, recueil des réponses faites par Geoffroy dans la fameuse discussion de 1830; *Etudes progressives d'un naturaliste*, 1835; *Notions de philosophie naturelle*, 1838; *Fragments biographiques*, 1838. Il serait impossible de citer ici un nombre vraiment prodigieux de monographies, de mémoires, de notices, qui embrassent toutes les branches de la zoologie, la classification, la détermination, les mœurs des animaux, l'anatomie philosophique et comparée, la paléontologie, la tératologie, etc. Outre ses travaux personnels, Geoffroy a contribué à la publication de plusieurs ouvrages de zoologie, et pris une large part à celle de la description de l'Egypte par la commission des sciences. Sauf une courte apparition à la Chambre des représentants en 1815, Geoffroy Saint-Hilaire resta toujours en dehors de la vie publique. *V.* son *Eloge* par M. Flourens, *Moniteur* du 23 mars 1852, et l'ouvrage de son fils, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire : *Vie, travaux et doctrine scientifique d'E. Geoffroy Saint-Hilaire*, 1848. M—U.

GÉOGRAPHES (INGÉNIEURS-), corps créé, au XVIIIe siècle, comme une section du corps d'état-major, et spécialement affecté aux levés des cartes. Il fut supprimé à la Révolution, mais bientôt rétabli. En 1831, il a été fondu dans l'état-major, et on lui a confié spécialement la confection de la grande Carte de France.

GÉOGRAPHES GRECS (Petits), nom donné aux géographes grecs dont on n'a que des périples, des monographies, ou des fragments peu étendus. Ce sont : Agathémère, Arrien, Artémidore, Denys le Périégète, Dicéarque, Hannon de Carthage, Isidore de Charax, Marcien d'Héraclée, Scylax, Scymnus de Chios, etc. Leurs écrits ont été réunis sous le titre de *Geographi græci minores*, par Hœschel, Augsbourg, 1600, in-8°; par J. Gronovius, Leyde, 1697, in-4°; par J. Hudson, 1698-1712, 4 vol. in-8°; par M. Müller, dans la *Biblioth. grecque-lat.* de Didot, 1855.

GEOIRE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Isère), arr. et à 28 kil. S.-E. de La Tour-du-Pin; 763 hab.

GEOLAGE, redevance pécuniaire que chaque prisonnier devait au geôlier, comme pour le loyer de sa prison. Les rois et les seigneurs avaient évité ainsi les frais de leurs maisons de détention; ils firent même des bénéfices, en affermant les geôles. Une ordonnance de 1424, reproduite en 1485, donna un tarif selon la condition et la fortune des personnes. Les geôliers pouvaient retenir le prisonnier, à l'expiration de sa peine, jusqu'à ce qu'il eût payé le geôlage; Henri II supprima cet abus en 1549, et cette décision fut renouvelée en 1670; mais les tribunaux conservèrent aux créances des geôliers un privilége de premier ordre. Le fermage des geôles fut aboli sous Louis XV, en 1724, mais le geôlage subsista jusqu'à la Révolution. B.

GEOMANCIE, divination qui se pratiquait, tantôt en traçant par terre des lignes ou des cercles, tantôt en faisant au hasard, par terre ou sur le papier, plusieurs points sans garder aucun ordre, tantôt en observant les fentes et les crevasses qui se font naturellement à la surface de la terre, dans les temps de sécheresse.

Digitized by

GEORGE ou GEORGES (Saint), prince de Cappadoce, souffrit le martyre sous Dioclétien. Son existence, plusieurs fois attaquée par les hérétiques, est admise par l'Église, et semble démontrée par l'ancienneté du culte qu'on lui rend. Mais sa vie est pleine de légendes. Comme le Persée de la Fable, il sauve une jeune fille qu'un dragon allait dévorer, et il est représenté domptant ce monstre et le perçant de sa lance. Il était très-honoré en Orient, et c'est de là qu'à l'époque des Croisades les Anglais et les Génois le prirent pour leur patron. Les Russes l'ont aussi en grande vénération. Fête, le 23 avril. — Des *Chanoines de St-George-in-Alga* furent institués à Venise, en 1404, par le patriarche Laurent Giustiniani et par le cardinal Condelmeri (plus tard le pape Eugène IV), et supprimés en 1668.

GEORGE (Ordre de SAINT-), ordre militaire, institué en 1769 par Catherine II, impératrice de Russie, pour récompenser les plus beaux faits d'armes. La décoration est une croix d'or à 4 branches, ayant au centre un écusson qui représente St George terrassant un dragon. — Ordre de Bavière, institué au XIIe siècle, et renouvelé par Charles-Albert en 1729. — Ordre institué en 1468 par l'empereur Frédéric III, pour la défense de la Hongrie et de la Bohême contre les Turcs; il disparut à la fin du XVIe siècle.

GEORGE Ier, roi d'Angleterre, né à Osnabruck en 1660, m. en 1727, fils d'Ernest-Auguste, premier électeur de Brunswick-Lunebourg (Hanovre), et de Sophie, petite-fille de Jacques Ier d'Angleterre, succéda en 1698 à son père comme électeur, et fut appelé, en 1714, après la mort de la reine Anne, au trône d'Angleterre, comme issu des Stuarts et protestant. Il commença la dynastie de Hanovre. Il choisit constamment ses ministres parmi les whigs, et maintint au pouvoir Robert Walpole, qui sut rétablir les finances, réduire la dette, et garder souvent la neutralité de l'Angleterre au milieu des guerres du continent. Les tentatives du prétendant Jacques III (le chevalier de St-George) furent déjouées, 1715-16. George Ier prit part à la triple alliance de 1718 et à la quadruple alliance de 1719 contre l'Espagne. Sous son règne, la durée du parlement fut prolongée à 7 années. Il n'eut pas les vertus domestiques : époux infidèle, il accusa sa femme Sophie-Dorothée de Zell d'une passion coupable pour le comte de Kœnigsmarck, fit tuer ce seigneur, et enfermer la reine pendant 32 ans dans un château fort : il maltraita cruellement son fils, dont la popularité lui faisait ombrage. Sa fille épousa Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse, et fut mère du grand Frédéric. C. P.

GEORGE II, roi d'Angleterre, fils du précédent, né en 1683, m. en 1760, se distingua en 1708 sous Marlborough, n'étant encore que prince électoral de Hanovre. Devenu roi en 1727, il conserva Walpole pour ministre, et, jusqu'en 1739, maintint, comme son père, la neutralité de l'Angleterre au milieu des guerres du continent. C'est à cette période de son règne qu'est due la création du fonds d'amortissement de la dette publique. En 1739, les déprédations commises par les Espagnols en Amérique envers le commerce anglais amenèrent la guerre, et celle-ci, en 1742, la retraite de Walpole. Le ministre Carteret, qui lui succéda, entraîna l'Angleterre dans la guerre de succession d'Autriche. George se déclara pour Marie-Thérèse contre la France, passa lui-même en Allemagne, et remporta la victoire de Dettingen, 1743; mais son fils, le duc de Cumberland, perdit contre le maréchal de Saxe la bataille de Fontenoy, 1745, échec qu'il répara glorieusement l'année suivante à Culloden, où il vainquit le prétendant Charles-Edouard, qui était venu débarquer en Ecosse, et s'était avancé avec les montagnards à cent milles de Londres. La défaite des Anglo-Hanovriens à Lawfeld força George II de consentir à la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748. Mais, en 1755, les querelles survenues au Canada entre les Anglais et les Français rallumèrent la guerre. George II perdit complétement le Hanovre; mais, aux Indes et en Amérique, ses armes remportèrent de brillants succès. Il mourut avant la fin de la guerre. C'est à lui que l'Angleterre doit la création du Musée britannique (*British Museum*). C. P.

GEORGE III, roi d'Angleterre, né en 1738, m. en 1820, était fils de Frédéric, prince de Galles, qui mourut en 1750, et succéda, en 1760, à George II, son grand-père. Elevé par lord Bute, son gouverneur, dans l'amour du pouvoir absolu, il le nomma ministre. Il prit part à la guerre de Sept Ans commencée par son prédécesseur : les armes anglaises ne furent pas toujours heureuses sur le continent; mais, sur mer, elles s'illustrèrent par les plus brillants succès; presque toutes les colonies de la France en Amérique et aux Indes furent conquises, et l'île de Cuba enlevée à l'Espagne. La paix de 1763, si glorieuse pour l'Angleterre, ne fut pas cependant jugée encore assez avantageuse par la nation, qui voyait avec peine que l'on restituât à la France et à l'Espagne quelques-unes de leurs colonies. En même temps, les tentatives de lord Bute pour agrandir le pouvoir royal aux dépens des droits du parlement augmentaient l'irritation populaire. Elle éclata lorsque lord Chatam eut quitté le ministère en 1768. L'arrestation arbitraire de Wilkes, orateur hardi et cher au peuple, fut le signal d'une émeute, où l'on menaça George III du sort de Charles Ier. Alors paraissaient les *Lettres de Junius*, dont le succès littéraire fut aussi grand que le succès politique. La guerre ayant considérablement accru la dette de l'Angleterre, le ministère de lord North voulut imposer des taxes vexatoires aux colonies d'Amérique; de là l'insurrection des Etats-Unis, dont George III fut forcé, en 1783, de reconnaître l'indépendance. Cet événement amena la chute de lord North. William Pitt, fils de lord Chatam, fut nommé ministre, et garda ce poste jusqu'en 1801. Cette période du règne de George III fut marquée par la conquête d'une partie de l'Inde sur Hayder-Ali et Tippoo-Saëb, par une lutte acharnée contre la Révolution française, par une révolte de l'Irlande et l'union définitive de ce pays à l'Angleterre. Pitt rentra au ministère (1804) par suite de la rupture de la paix d'Amiens conclue en 1802, et la guerre contre la France fut continuée par ses successeurs jusqu'en 1815. George III avait été atteint de folie, mais s'était promptement rétabli; en 1810, il perdit complétement la raison, et bientôt la vue : en 1811, le prince de Galles, son fils, fut déclaré régent. Les traités de 1815 augmentèrent encore la puissance de l'Angleterre. Le règne de George III est le plus long et un des plus brillants de la Grande-Bretagne : l'éloquence produisit les Pitt, Fox, Burke, Shéridan; le développement du commerce et de l'industrie, les acquisitions coloniales, les triomphes maritimes de Jerwys, de Nelson, et de Collingwood, donnèrent à l'Angleterre, après la chute de Napoléon Ier, le premier rang en Europe. *V.* W. Massey, *Histoire de l'Angleterre pendant le règne de George III*, 1855. C. P.

GEORGE IV, roi d'Angleterre, fils du précédent, né en 1762, m. en 1830. Une jeunesse très-dissipée, l'énormité de ses dettes, son mariage avec une catholique, mistriss Fitz-Herbert, et sa liaison avec les membres les plus ardents de l'opposition, lui avaient aliéné l'affection de son père et l'estime de la nation. En 1795, il consentit, moyennant le paiement de ses dettes, à épouser la princesse Caroline de Brunswick, qu'il négligea bientôt, et à qui il intenta, en 1806, un scandaleux procès, qui devait être renouvelé plus honteusement encore en 1820 (*V.* CAROLINE). En 1811, un acte du parlement lui donna la régence, par suite de la démence de son père. Les whigs, ses amis de l'opposition, espéraient arriver au pouvoir; mais, changeant tout à coup de sentiments, il garda le ministère Castlereagh, et continua de se livrer à ses plaisirs. Ce fut à ce prince que Napoléon Ier, après sa deuxième abdication, adressa sa belle lettre pour réclamer l'hospitalité de l'Angleterre; mais George n'avait pas des sentiments assez élevés pour la comprendre, et il n'y fit aucune réponse. A la paix générale, la cherté des subsistances dans les villes manufacturières occasionna des troubles sérieux; les mesures violentes adoptées par le gouvernement augmentèrent encore l'impopularité du régent; en 1817, sa voiture fut percée d'une balle. Il devint roi en 1820. Au ministère de lord Castlereagh succéda celui de sir George Canning (*V. ce mot*), plus favorable aux idées libérales, 1823-1827. Le ministère Wellington et Peel accorda, en 1829, l'*émancipation* des catholiques, c.-à-d. l'abolition des distinctions civiles portées contre eux, et leur admission à tous les droits politiques. George IV ne laissa pas de postérité, n'ayant de son mariage qu'une fille, Charlotte, mariée en 1816 au prince Léopold de Saxe-Cobourg (depuis roi des Belges), et morte en 1817. Guillaume IV son frère lui succéda. C. P.

GEORGE, duc de Clarence. *V.* CLARENCE.

GEORGE, prince de Danemark, frère de Christian V, né en 1653, m. en 1708, fit les campagnes de Scanie contre Charles XI, roi de Suède, épousa Anne, fille de Jacques II d'Angleterre, et soutint, contre son beau-père, Guillaume III, qui le créa duc de Cumberland. Anne étant devenue reine d'Angleterre en 1702, il fut nommé grand amiral, mais ne prit aucune part aux affaires.

GEORGE CADOUDAL. *V.* CADOUDAL.

GEORGE-GUILLAUME, électeur de Brandebourg, 1619-1649, fils de Jean-Sigismond. Esprit faible, il subit l'influence de son ministre le comte de Schwarzemberg, dévoué à l'Autriche et au catholicisme, ce qui fit que, pendant

la guerre de Trente Ans, ses Etats furent ravagés tantôt par les troupes de Wallenstein, tantôt par les Suédois, et que la Poméranie fut donnée par l'empereur à Wallenstein. Son adhésion au traité de Prague, 1635, attira la colère des Suédois, qui dévastèrent ses Etats pendant douze ans. E. S.

GEORGE PISIDÈS, écrivain grec, était diacre, garde des chartes et référendaire de l'église de Constantinople vers 630. Il a composé plusieurs poëmes : *Hexameron*, sur la création du monde, dont la meilleure édit. parut à Heidelberg, 1596; *de Vanitate vitæ*, à la suite du précédent; et deux ouvrages historiques, l'*Expédition d'Héraclius contre les Perses* et *la Guerre d'Arabie*, publiés à Rome en 1777, et dans les collections des auteurs byzantins. Les Grecs de Byzance estimaient beaucoup son talent poétique, et le mettaient au niveau d'Euripide et de Sophocle. C. P.

GEORGE LE SYNCELLE, écrivain grec, m. vers 800, tirait ce surnom de *Syncelle* des fonctions qu'il remplissait auprès du patriarche de Constantinople, et qui consistaient à demeurer avec lui, à l'accompagner partout. Il est connu par une *Chronographie*, qui s'étend depuis la création du monde jusqu'à l'an 284 ap. J.-C. Le Syncelle s'appuie sur les travaux de Jules l'Africain et d'Eusèbe, à qui il reproche beaucoup d'erreurs : son ouvrage à lui-même porte des traces nombreuses de confusion, et offre souvent de l'obscurité. Il a été continué jusqu'en 813 par Théophane l'Isaurien. La *Chronographie* a été imprimée dans la collection byzantine, Paris, 1652; à Venise, 1729; à Bonn, par Guill. Dindorf, 1829, 2 vol. in-8°. C. P.

GEORGE DE TRÉBIZONDE, traducteur grec, né à Chandace (Crète) en 1396, m. en 1486, d'une famille originaire de Trébizonde, vint à Venise vers 1430, fut appelé à Rome par le pape Eugène IV, pour traduire des auteurs grecs en latin, et continué dans ces fonctions par Nicolas V. Il traduisit les *Problèmes* et la *Rhétorique* d'Aristote, l'*Almageste* de Ptolémée, la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, le *Trésor* de St Cyrille, et plusieurs *Homélies* de St Jean Chrysostôme. Mais l'infidélité de ces traductions, fruit de la précipitation qu'il y apportait, le fit disgracier par Nicolas V, qui lui préféra Laurent Valla et Théodore Gaza. Il avait en outre composé quelques ouvrages originaux : un *Commentaire sur les Philippiques de Cicéron*; une *Rhétorique*; une *Dialectique*; une *Comparaison de Platon et d'Aristote*, dans laquelle il déclarait sa préférence pour le dernier de ces philosophes. C. P.

GEORGE (FORT-). *V.* FORT GEORGE.

GEORGE (lac), lac des Etats-Unis (New-York); 60 kil. sur 5. Il est joint au lac Champlain par un canal.

GEORGE (île du roi). *V.* GÉORGIE MÉRIDIONALE.

GEORGE (Terre du roi), nom donné à une partie de la côte S. de l'Australie, entre la Terre de Nuyts et celle de Leuwin.

GEORGE (canal SAINT-), détroit entre la principauté de Galles à l'E. et l'Irlande à l'O., fait communiquer la mer d'Irlande avec l'océan Atlantique; 140 kil. sur 60 à 80. Navigation dangereuse.

GEORGE (SAINT-), brg de Belgique (Liége), à 19 kil. N.-E. de Huy; 3,400 hab. Exploit. de houille, grès, alun. Beau château.

GEORGE (SAINT-), *Sankt-Georgen*, cercle régimentaire des États autrichiens (Confins militaires de Croatie), dans le généralat de Warasdin; 203,900 hect.; 80 kil. sur 35; 31,136 hab. Ch.-l., *Belovar*.

GEORGE (SAINT-), *Sankt-Georgen*, *Szent-Gyœrgy*, v. de Hongrie, comitat et à 17 kil. N.-N.-E. de Presbourg; 3,200 hab. Gymnase piariste. Bons vins. Source sulfureuse et bains.

GEORGE (SAINT-). *V.* aussi GIORGIO (SAN-).

GEORGE (SAINT-), une des îles Açores, à l'O. de Terceire, par 38° 32' 30" lat. N., et 30° 7' 24" long. O.; 40 kil. sur 9; 15,000 hab.

GEORGE (SAINT-), une des îles Bermudes, au N.-E. de Bermuda, par 32° 20' lat. N., et 66° 40' long. O.; ch.-l., *Saint-George*, sur la côte S.; 3,000 hab. Aux Anglais depuis 1612.

GEORGE (SAINT-), v. de l'île de Grenade. *V.* GEORGETOWN.

GEORGE D'ELMINA (SAINT-). *V.* ELMINA.

GEORGE-BUTTAVENT (SAINT-), brg (Mayenne), arr. et à 6 kil. O. de Mayenne; 310 hab. Filature et tissage de coton.

GEORGE D'ESPÉRANCHE (SAINT-), brg (Isère), arr. et à 17 kil. E.-N.-E. de Vienne; 1,655 hab.

GEORGE-DE-MONTAIGU (SAINT-), brg (Vendée), arr. et à 36 kil. N.-N.-E. de Napoléon-Vendée; 449 hab.

GEORGE-DE-REINTEMBAULT (SAINT-), brg (Ille-et-Vilaine), arr. et à 23 kil. N. de Fougères; 700 habitants.

GEORGE DE RENEINS (SAINT-), brg (Rhône), arr. et à 17 kil. N. de Villefranche, sur la Vauzonne; 1,042 hab.

GEORGE D'OLÉRON (SAINT-), brg (Charente-Inférieure), dans l'île d'Oléron, arr. et à 27 kil. N.-O. de Marennes; 594 hab.

GEORGE-DU VIÈVRE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 16 kil. S.-E. de Pont-Audemer; 458 hab.

GEORGE-EN-COUZAN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire), arr. et à 23 kil. N.-O. de Montbrison, sur le Lignon; 289 hab. Ruines d'un anc. château.

GEORGE-LES-BAILLARGEAUX (SAINT-), ch.-l. de canton (Vienne), arr. et à 12 kil. N.-E. de Poitiers; 498 hab.

GEORGE-SUR-LOIRE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. et à 17 kil. S.-E. d'Angers; 1,023 hab. Chapellerie; toiles de lin.

GEORGEL (Jean-François), né à Bruyères (Vosges) en 1731, m. en 1813, entra dans l'ordre des Jésuites, professa dans leurs colléges jusqu'à leur expulsion, 1762, s'attacha à Louis de Rohan, et le suivit dans son ambassade à Vienne. Initié à la diplomatie, l'abbé Georgel remplit avec succès un assez long intérim; grand vicaire de son patron, qui était devenu cardinal, il fut exilé à Mortagne lors de l'affaire du *Collier*. En 1793, il passa en Suisse, et de là en Russie, 1799, pour offrir à Paul Ier la grande maîtrise de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem. Rentré en France, Georgel acheva la rédaction de *Mémoires*, commencée à l'étranger, et qui ne manquent pas d'intérêt, à raison même des passions de l'auteur et de sa partialité, 6 vol. in-8°, Paris, 1817. J. T.

GEORGET (Jean), peintre français, né en 1763, m. en 1823. Elève de David, il peignit la miniature, puis s'adonna à la peinture sur porcelaine, et s'y montra grand coloriste. Il a laissé, entre autres, deux très-belles œuvres, *François Ier et Charles-Quint visitant la basilique de St-Denis*, d'après un tableau de Gros, et *la Femme hydropique*, d'après Gérard Dow; ce dernier, grandeur de l'original.

GEORGETOWN, v. des Etats-Unis (district de Columbia), sur le Potomac, à 4 kil. O. de Washington, dont elle est séparée par le Rock-Creek. Collége catholique, érigé en université en 1815; 10,000 hab. — v. des Etats-Unis (Caroline du Sud), à 96 kil. N.-E. de Charleston; 4,000 hab. Petit port de commerce. — brg des Etats-Unis (Kentucky), sur le North-Elkhorn-Creek, à 24 kil. E. de Francfort; 2,000 hab. Collége.

GEORGETOWN OU SAINT-GEORGE, v. de l'île de Grenade (Petites-Antilles), sur la côte O.; 10,000 hab. Résidence du gouverneur anglais. Beau port, bien fortifié. Cette ville fut fondée par les Français, et cédée à l'Angleterre par la paix de Paris, 1763.

GEORGETOWN OU STABROEK, v. cap. de la Guyane anglaise, près de la Demerara, ch.-l. du comté de Demerari; 25,000 hab. Evêchés catholique et anglican. Export. de sucre, café, rhum, etc. La culture du coton, autrefois importante, est anéantie depuis l'émancipation des esclaves.

GEORGETOWN, v. forte de l'Hindoustan anglais (Calcutta), ch.-l. de l'île du Prince-de-Galles, par 5° 25' lat. N., et 98° long. E.; 10,000 hab. — v. de la colonie anglaise du Cap de Bonne-Espérance, par 33° 57' lat. S., et 20° 25' long. E., à 350 kil. E. du Cap.

GEORGETOWN OU PORT-DALRYMPLE, v. de la Terre de Van-Diémen, sur la côte N., à 224 kil. N.-N.-O. d'Hobart-town; beau port à l'embouchure de la Tamar, dans le détroit de Bass. Fondée par les Anglais en 1809.

GÉORGIE, *Grusie* des Russes, *Gurgistan* (pays des esclaves) des Turcs, contrée de l'empire russe, dite aussi *Gvt de Tiflis*, entre le territ. du Térek au N. dont la sépare le Caucase, les gouv. de Koutaïs à l'O., d'Erivan au S., de Chamaka au S.-E., et de Derbent au N.-E.; 52,326 kil. carr.; 571,267 hab. Ch.-l., *Tiflis*; villes principales : Thelawi, Gouri. Appuyée vers le Nord à la chaîne du Caucase, elle est arrosée par le Kour, l'Alazani, etc. Climat tempéré. Sol très-fertile en céréales, chanvre, lin, tabac, vins, et riche en mines de plomb, cuivre, etc. Elève de bétail renommé. Les habitants professent la religion grecque, ou se rattachent à l'église arménienne. Les femmes ont conservé leur ancienne réputation de beauté. — La Géorgie correspond à l'*Ibérie*, la *Colchide*, et l'*Albanie* des Anciens. Ses habitants reconnurent volontairement la domination d'Alexandre, mais secouèrent le joug de ses successeurs. Un de leurs rois, Artocès, de la race des Arsacides, fut vaincu par Pompée, en 65 av. J.-C. Au IIIe siècle de l'ère chrétienne, le christianisme pénétra parmi eux; au VIe, Chosroès-Nouschirvan, roi de Perse, leur imposa une dynastie de sa famille, que rempla-

Digitized by Google

cèrent des Bagratides ou Pagratides d'Arménie. Au VIII^e, ils subirent le joug des Arabes, s'en affranchirent en 861, mais, dans le siècle suivant, furent soumis par les Deilémites du Ghilan et les Bouides de la Perse. Les Turcs Seldjoukides d'Alp-Arslan s'établirent en Géorgie au milieu du XI^e siècle; les fils de Gengis-Khan les remplacèrent en 1248, et, de 1386 à 1400, les Tartares de Tamerlan ravagèrent encore le pays. Au XV^e siècle, la Géorgie fut divisée en 3 États, Karthli, Kakheth et Gourie; au XVI^e, les Sophis de Perse et les Turcs Ottomans se la partagèrent. Les Persans, expulsés par ces derniers en 1589, reprirent la supériorité avec Chah-Abbas de 1603 à 1615, la perdirent en 1724, et ne restaurèrent leur domination sous Nadir-Schah, en 1740, que pour un demi-siècle. Les Russes pénétrèrent en Géorgie en 1797; deux ans après, le roi Georges XI reconnut, en mourant, le tzar Paul I^{er} pour son héritier. Le pays fut déclaré province russe en 1802.

GÉORGIE, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, au S.-E.; borné par le Tennessee et la Caroline du Nord au N., la Caroline du Sud au N.-E., l'Atlantique à l'E., la Floride au S., et l'Alabama à l'O.; entre 30° 20'-35° lat. N., et 83° 10'-88° 26' long. O.; 490 kil. sur 460. Elle est arrosée par la Savannah, l'Apalachicola et l'Alatamaha. Côtes basses, marécageuses, bordées d'îlots. Les produits agricoles sont le coton (450,000 balles), le tabac, les céréales, le maïs, le riz (55,000 tierçons), etc. Belles forêts. Superf., 147,312 kil. carrés; climat tempéré au N.-O., chaud ailleurs. Pop., 1,057,327 hab., dont 462,230 esclaves av. 1863. Elle est divisée en 93 comtés et a pour capitale *Milledgeville*. Les derniers habitants indigènes, les Creeks et les Cherokees, ont été expulsés en 1835. Les premiers établissements anglais y furent créés en 1733, par une compagnie qui transmit ses droits à la Couronne en 1752, et en 1772, le territoire fut appelé *Géorgie*, du roi George III. En 1788, la Géorgie adopta la constitution des États-Unis. Celle qui la régit actuellement, décrétée en 1798, fut modifiée en 1839. L'État est représenté au Congrès par 2 sénateurs et 8 députés. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur élu par le peuple pour 2 ans, et le pouvoir législatif à une législature ou assemblée générale, composée d'un sénat de 52 membres, et d'une chambre des représentants de 150 membres. Tout blanc ayant 6 mois de résidence dans un comté, et payant depuis un an des taxes dans l'État, a le droit de suffrage. Les juges de la cour supérieure de justice, sont élus par l'assemblée générale pour 3 ans; les juges des cours inférieures et les juges de paix sont nommés par le peuple. O.

GÉORGIE (canal de), bras de mer entre l'archipel de Quadra-et-Vancouver et le continent américain; 330 kil. de long sur 60 de large.

GÉORGIE (NOUVELLE-), partie de la côte O. de l'Amérique du N., de 46° à 52° lat. N., séparée depuis 1846 entre les États-Unis et l'Angleterre : aux premiers appartient le Sud (46°-49°), partie du Territoire de Washington; à la seconde, le Nord (49°-52°), partie de la Colombie anglaise. C.P.

GÉORGIE (NOUVELLE-). *V.* SALOMON (îles).

GÉORGIE MÉRIDIONALE, ou *Ile du roi George*, île de l'océan Atlantique austral, à l'O. de la Terre de Feu, par 54° 4' 45'' lat. S., et 40° 35' long. O. Ni eau courante, ni quadrupèdes; beaucoup d'oiseaux de mer et de phoques. Découverte par le Français La Roche en 1675.

GÉORGIE SEPTENTRIONALE, groupes d'îles de la mer Polaire, par 75° lat. N., et 97°-117° long. O.; les principales sont : Prince-Patrick, Byam-Martin, Cornwallis, Melville, Sabine; on les nomme aussi *Archipel Parry*.

GEORGHIEVSK, v. forte de l'empire russe, dans le gvt de Stawropol, à 320 kil. N.-N.-O. de Tiflis, sur la Petite-Kouma; 3,000 hab, presque tous Cosaques du Caucase. Fondée en 1771, et ch.-l. de la prov. du Caucase de 1793 à 1825; remplacé depuis par Stawropol.

GEOSMES (SAINT-), vge (Haute-Marne), à 5 kil. S. de Langres; 558 hab. Un concile s'y tint en 859. Deux voies romaines traversaient son territoire.

GEOUGEN, le même peuple que les Avares (*V. ce mot*).

GEPHYRÉENS, peuple probablement originaire de Géphyra, v. de Syrie, près d'Antioche. Ils suivirent Cadmus en Béotie, et plus tard passèrent en Attique.

GÉPIDES, *Gepidæ*, peuple germanique, de la famille des Goths, établi primitivement sur les bords de la mer Baltique, puis sur le versant N. des Karpathes, vers les sources de la Vistule. Son nom signifiait *traînards, paresseux*. Au milieu du III^e siècle de l'ère chrétienne, les Gépides expulsèrent les Burgundes du N. de la Germanie, et les refoulèrent vers le Rhin. Leur 1re incursion sur le territoire romain est de l'an 269, au temps de l'empereur Claude II. Asservis par les Huns à la fin du IV^e siècle, ils secouèrent le joug à la mort d'Attila, 453. Ils occupaient le pays entre le Maros au N., la Théiss à l'O., le Danube au S., et le Témès à l'E., lorsqu'une guerre contre les Lombards, que soutenaient les Avares, amena leur destruction, 567. *V.* ALBOIN.

GER, brg (Manche), arr. et à 15 kil. E.-N.-E. de Mortain; 401 hab. Poterie commune.

GÉRA, v. murée de la principauté de Reuss-Schleitz, ch.-l. d'une seigneurie de son nom, à 25 kil. S.-O. d'Altenbourg, près de l'Elster-Blanc; 14,200 hab. Gymnase, école normale. Soieries, lainages, voitures, et épiceries. — La seigneurie de Géra, enclavée entre la Saxe-Altenbourg, la Saxe-Weimar, et la régence prussienne de Merseburg, a 474 kil. car., et 32,000 hab.

GERACE, anc. *Locres, Hieracium* au moyen âge, v. du royaume de Naples (Calabre ultérieure 1re), à 53 kil. E.-N.-E. de Reggio; 6,000 hab. Évêché. Eaux minérales sulfureuses. En partie ruinée par le tremblement de terre de 1783.

GÉRANA, reine des Pygmées, enorgueillie de son rang, outragea les dieux, et fut changée en grue par Diane et Junon. Les Pygmées la tuèrent comme elle volait autour de la maison de son fils Mopsus, et donnèrent ainsi naissance à la guerre que leur firent les Grues.

GÉRANDO (Marie-Joseph DE), né à Lyon en 1772, m. en 1842, fit ses études chez les oratoriens de sa ville natale. Lors du siége de Lyon en 1793, il prit les armes, fut fait prisonnier, et faillit périr; pour sauver sa vie, il se réfugia en Suisse, puis à Naples, revint en France en 1796, passa quelque temps à Lyon, et vint s'établir à Paris. Agé de 25 ans, se trouvant sans emploi, il s'enrôla dans l'armée d'Italie. La classe des Sciences morales ayant mis au concours cette question : « Quelle est l'influence des signes sur l'art de penser? » il obtint le prix, ce qui le décida à quitter la carrière militaire. Il fut attaché au ministère de l'intérieur en 1799, puis secrétaire général; il suivit Napoléon I^{er} dans son voyage d'Italie en 1805. Maître des requêtes en 1808, il fit partie de la junte administrative en Toscane et de la consulte des États romains; en 1811, il fut fait conseiller d'État, et appelé à l'intendance de Catalogne en 1812. Après la chute de l'Empire, il conserva d'abord sa position, puis fut mis à l'écart pendant les premières années de la 2^e Restauration. Rentré au conseil d'État, il défendit courageusement le maintien des ventes nationales. En 1819, il ouvrit, à la Faculté de droit de Paris, un cours de droit administratif, qui fut suspendu en 1822, et rétabli en 1828 sous le ministère Martignac. Le gouvernement de Juillet, pour récompenser ses services, l'éleva à la pairie, 1837. Il était membre de l'Académie des Inscriptions et de celle des Sciences morales et politiques.—Comme philosophe, de Gérando appartient encore à l'école de Condillac, dont il modifia néanmoins la doctrine en plusieurs points. Son premier ouvrage, *des Signes et de l'art de penser dans leurs rapports mutuels*, 1800, 4 vol. in-8°, reproduit en général la théorie de Condillac sur la sensation comme origine de nos connaissances; mais, tout en regardant le langage comme le principal instrument du développement de la pensée, il restreint sa portée : il ne va pas jusqu'à proclamer avec Condillac que *la science se réduit à une langue bien faite*, que le raisonnement n'est qu'une suite d'équations, et que les preuves de l'algèbre peuvent s'appliquer à toutes les autres sciences. Sur tous ces points, de Gérando maintient une sage mesure; il répand sur les questions du langage une foule d'aperçus vrais et originaux. Il écrivit sur l'*Education des sourds-muets*, 1827, un livre où il résume ou développe plusieurs points intéressants de la théorie du langage et de l'influence des signes sur la pensée. Dans un Mémoire sur la *Génération des connaissances humaines*, Berlin, 1802, après un examen rapide des divers systèmes sur l'origine des idées, il cherche à prouver que toutes nos idées ont leur source dans l'expérience. Ce Mémoire devint la base de l'ouvrage qui est son principal titre philosophique, l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*. Cette histoire, publiée en 3 vol. in-8°, 1804, et restée inachevée de son vivant, fut complétée après sa mort d'après ses papiers, 8 vol., 1822-47. C'est la seule histoire de la philosophie digne de ce nom qu'ait produite la France. Le plan en est trop étroit, et la critique insuffisante; mais les vues de l'historien s'agrandissent à mesure qu'il avance dans cet immense travail. Quoique fidèle à sa pensée première, le respect des grands monuments de l'esprit humain donne à ses jugements une impartialité qui l'élève au-dessus de l'esprit exclusif du système qui fut son point de départ.

De Gérando publia, dans les dernières années de sa vie, un livre intitulé : *du Perfectionnement moral*, 2 vol. in-8°, 1824, plein de vues sages, de pensées saines et élevées sur l'homme et sa destination morale. Outre ces ouvrages philosophiques et scientifiques, de Gérando a composé des écrits et fondé des œuvres qui prouvent que son amour ardent de l'humanité ne le cédait en rien à son zèle pour la science; ce sont : *le Visiteur du pauvre*, 1820; *Cours normal des instituteurs primaires*, 1832; *Institutes de droit administratif*, 4 vol. in-8°, 1829 et 1845; *de la Bienfaisance publique*, 4 vol. in 8°, 1839. Mme Bayle-Mouillard a publié un *Éloge de M. de Gerando*, — M. A. DE GÉRANDO, neveu du précédent, a publié : *Essai sur l'origine des Hongrois*, 1834; *la Transylvanie et ses habitants*, 1845. B—D.

GERANIE, anc. v. de Thrace, dont les habitants, dit la Fable, furent chassés par une armée de grues. — mont. près de Mégare, du haut de laquelle Ino se précipita en fuyant Athamas.

GÉRARD (Saint), évêque de Toul de 963 à 994, protégea les savants et fonda des écoles. Fête, le 23 avril.

GÉRARD DE MARTIGUES, né en 1040 dans l'île de Martigues (Provence), m. en 1121. Son nom était *Thom* ou *Tenque*. Étant à Jérusalem, en 1080, il reçut de l'abbé d'un monastère bénédictin, bâti près du St Sépulcre, la direction d'un hôpital fondé par des marchands d'Amalfi et destiné à recevoir les pèlerins latins, et s'y distingua par ses vertus et sa charité. Après la prise de Jérusalem par les croisés, il réunit dans cet hôpital, en 1100, plusieurs personnes qui s'engagèrent à soulager les chrétiens, à soigner les malades et à défendre la Terre-Sainte. Telle fut l'origine de l'ordre religieux et militaire des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem, plus tard chevaliers de Rhodes, et enfin de Malte, dont Gérard fut le premier grand maître. C. P.

GÉRARD DE CRÉMONE, traducteur, né en 1114 à Crémone (Lombardie), et non à Carmona (Andalousie), m. en 1187, alla étudier en Espagne les sciences exactes, apprit l'arabe, et traduisit de cette langue en latin plusieurs auteurs arabes, ou des auteurs grecs déjà traduits par les Mores dans leur langue. Tels sont : les *Canons*, traité de médecine d'Avicenne; l'*Almansori*, traité de médecine de Rhazis; *Methodus medendi, libri* III, d'Albucasis; *de Causis crepusculorum*, d'Alhaken; l'*Ars parva*, de Galien; *les Commentaires sur les Pronostics*, d'Hippocrate; l'*Almageste*, de Ptolémée. Il a laissé aussi des ouvrages de mathématiques : *Theoria planetarum*; *Geomantia astronomica*, trad. en français par de Salerne, Paris, 1669 et 1682, in-12.

GÉRARD GROOT ou *le Grand*, né à Deventer en 1340, m. en 1384, étudia à la Sorbonne de Paris, fut chanoine d'Utrecht, puis d'Aix-la-Chapelle, mais renonça à ces dignités pour vivre dans la retraite comme simple diacre. Il fonda à Deventer, sous le nom de *Clercs* ou *Frères de la vie commune*, un ordre de clercs qui, sans faire de vœux, s'occupaient d'instruire la jeunesse et surtout de copier les manuscrits. Cette congrégation fut approuvée en 1376 par le pape Grégoire XI, et transférée en 1386 à Windesheim : elle se répandit dans les Pays-Bas, en Allemagne et en France, et produisit plusieurs hommes de talent, tels que Gerlac Petersen et Thomas à Kempis. Quatorze monastères de femmes furent aussi fondés dans les Pays-Bas sous la direction des Frères de la vie commune. Cet institut n'existe plus que dans quelques villes d'Allemagne, Cologne, Wesel, etc. Gérard Groot a composé plusieurs écrits théologiques, qu'on a joints aux œuvres de Thomas à Kempis. C. P.

GÉRARD (Balthasar), fanatique, né à Villafans (Franche-Comté), assassina à Delft, d'un coup de pistolet, Guillaume le Taciturne, prince d'Orange et de Nassau, et stathouder des Provinces-Unies révoltées contre l'Espagne. Appliqué à la torture, il ne cessa d'affirmer qu'il avait été poussé à commettre ce meurtre par une inspiration divine. Il fut écartelé, puis on lui arracha le cœur pour lui en battre le visage, et il eut enfin la tête tranchée, 1584. Philippe II, roi d'Espagne, anoblit sa famille. C. P.

GÉRARD (Alexandre), critique écossais, né en 1728 à Garioch (Aberdeen), m. en 1795, entra dans les ordres, se livra à la prédication, et fut successivement professeur de philosophie expérimentale et naturelle, 1752, et de théologie au collége Maréchal, 1760, puis au collége du Roi, 1771. On a de lui ; *Essai sur le goût*, 1759, trad. en franç. par Eidous, 1766; *Dissertations sur des sujets relatifs au génie et aux preuves du christianisme*, 1766; *Essai sur le génie*, 1774; *Sermons*, 1780 et 1782; *les Devoirs du pasteur*, ouvrage posthume, 1799.

GÉRARD (Philippe-Louis), né à Paris en 1737, m. en 1813. Après une jeunesse déréglée, il fut converti par un chanoine de la Ste-Chapelle, et entra dans les ordres. Vicaire de St-Merry, à Paris, puis chanoine de St-Louis-du-Louvre, il vit son zèle solennellement récompensé par l'assemblée du clergé en 1775. Pendant la Révolution, il subit un long emprisonnement. On a de lui : *le Comte de Valmont, ou les Egarements de la raison*, espèce de roman moral et religieux, dont le succès a été grand; *les Leçons de l'histoire, ou Lettres d'un père à son fils sur les faits intéressants de l'histoire universelle*, 1786-1806, 11 vol. in-12; *l'Esprit du christianisme, précédé d'un précis de ses preuves, et suivi d'un plan de conduite*, 1803, in-12; *Essai sur les vrais principes relativement à nos connaissances*, ouvrage posthume, 1826, 3 vol. in-8°.

GÉRARD (François-Pascal-Simon), peintre célèbre, né à Rome en 1770, m. en 1837, était fils d'un concierge de l'ambassade de France. Amené à Paris à l'âge de 12 ans, il fut placé chez le sculpteur Pajou, puis dans l'atelier de Brenet, peintre médiocre, et en 1784 chez David, où il eut pour émules Drouais, Girodet, et Gros. Il remporta le second prix de peinture en 1789. Ayant perdu son père et sa mère, et dénué de toute espèce de fortune, il fut heureux de participer, chez Pierre Didot, à l'illustration de ses chefs-d'œuvre de typographie. Il embrassa avec ardeur les principes de la révolution. Son premier grand succès fut *Bélisaire*, 1795. Mais, pressé par le besoin, il se livra au portrait, qu'il traita avec un talent si remarquable, que nul peintre n'eut autant de vogue dans ce genre; tous les gens illustres ou riches voulaient être peints par lui, et, en 1814, des souverains vinrent poser dans son atelier pour avoir leur portrait de sa main. Gérard était entré à l'Institut en 1812. Louis XVIII le nomma son 1er peintre, et le créa baron. Les tableaux d'histoire les plus remarquables de Gérard sont, après le *Bélisaire*, *Psyché*, 1796, au musée du Louvre; *les Trois âges*, 1806; la *Bataille d'Austerlitz*, toile de la plus grande dimension, et *Ossian*, 1810; l'*Entrée de Henri IV à Paris*, 1817, autre grande composition; *Corinne au cap Misène*, et *Thétis portant les armes d'Achille*, 1819; *Daphnis et Chloé*, 1825; le *Tombeau de Sainte-Hélène*, 1826; *Louis XIV déclarant son petit-fils roi d'Espagne*, 1828; l'*Extase de sainte Thérèse*; le *Sacre de Charles X*, 1829; l'*Espérance*, 1829; *Napoléon dans son cabinet*, 1831; *Louis-Philippe acceptant la lieutenance générale du royaume*; la *Peste de Marseille*, 1832. On lui doit encore les 4 pendentifs de la coupole du Panthéon, auj. Ste-Geneviève. Parmi ses portraits, dont le nombre est de près de 300, et presque tous très-beaux, on distingue ceux du général Foy, de Hoche, de Canning, de Louis XVIII, du roi Louis-Philippe, de Dubois, de Soult, de Canova, de Ducis, de Mme de Staël, de Mlle Mars, de Talma, etc. Gérard est un des maîtres de l'école française du commencement du XIXe siècle; son dessin est mâle, vigoureux, élégant; sa couleur, presque toujours harmonieuse et brillante. Ses compositions sont remarquables par la justesse de pensée et d'expression, et pleines d'art et de poésie.

GÉRARD (Etienne-Maurice, comte), maréchal de France, né à Damvilliers (Meuse) le 4 avril 1773, m. en 1852. Fils d'un notaire, il partit comme volontaire en 1791, et fit ses premières armes sous Dumouriez. Au passage de la Roër, 1794, il traversa la rivière à la nage sous le feu ennemi, et assura par son audace la construction d'un pont. A Kreuznach, 1795, et à Teining, 1796, il se couvrit encore de gloire. Bernadotte le prit pour aide de camp, et l'emmena sur le Rhin et en Italie, puis à la suite de son ambassade à Vienne. Devenu colonel, Gérard conquit à Austerlitz, où il fut blessé, la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Il fit la campagne de Prusse en qualité de général de brigade, 1806-7, fut nommé chef d'état-major du corps d'armée de Bernadotte en 1809, commanda toute la cavalerie saxonne à Wagram, servit ensuite sous le comte d'Erlon en Portugal, 1810, s'illustra à Fuentès-de-Onoro, 1811, et reçut la division de Gudin dans la grande armée, 1812. Il forma l'extrême arrière-garde pendant la retraite de Russie, sous les ordres supérieurs du maréchal Ney, et combattit avec un courage désespéré à Thorn, Bamberg, Berlin et Francfort-sur-l'Oder. A Bautzen, où il commandait l'avant-garde du corps de Macdonald, il décida la victoire, 1813; on lui dut aussi le succès de la journée de Goldberg, où il était sous les ordres de Lauriston. Blessé à Katzbach et à Leipzig, il fut assez tôt rétabli pour prendre part à la campagne de 1814 : il était à La Rothière, Montereau, Montmirail et Champaubert. Pendant les Cent-Jours, Napoléon Ier le nomma pair de France, et commandant de l'armée de la Moselle. Gérard contribua à la victoire de Ligny par ses habiles dispositions et par son intrépidité; le jour même de la

Digitized by Google

bataille de Waterloo, il fut blessé à Wavres. La Restauration l'éloigna. Rentré en France en 1817, député de l'Oise en 1822 et 1823, puis de 1827 à 1832, il fut du parti libéral. Ministre de la guerre après juillet 1830, il devint maréchal de France en 1831. Commandant de l'expédition de Belgique, il prit la citadelle d'Anvers, et fut élevé à la pairie, 1832. Il redevint, pendant quelques mois, ministre de la guerre en 1834, et président du conseil, puis grand chancelier de la Légion d'honneur en 1836, commandant supérieur des gardes nationales de la Seine en 1838, rentra à la chancellerie en 1842, et vécut dans la retraite après la Révolution de 1848. Gérard avait les qualités qui font le grand militaire : beaucoup de sang-froid, du coup d'œil, et était très-habile tacticien. Sa ville natale lui a élevé une statue. B.

GÉRARD DE NERVAL (Labrunier, dit), littérateur, né à Paris en 1809, m. en 1855, débuta, en 1826, par quelques poëmes et comédies de circonstance. Puis il traduisit le *Faust* de Gœthe, 1828 ; un *Choix de ballades et de poésies* de Gœthe, Schiller, Bürger, Klopstock, Schubert, Kœrner, Uhland, etc., 1830 ; et la *Lénore* de Bürger, 1835. Les journaux et les revues ont inséré de lui un grand nombre de nouvelles, de variétés, d'impressions de voyage, parmi lesquelles on distingue *les Femmes du Caire, les Scènes de la vie orientale, les Nuits du Ramazan, Lorely, les Illuminés, le Voyage en Orient, les Filles du Feu*, etc. Il fonda *le Monde dramatique*, 1835-41, recueil de critique théâtrale, composa, en société avec M. Alex. Dumas, deux drames en 5 actes et en prose, *l'Alchimiste*, et *Léo Buckhardt*, 1839, et donna seul un autre drame, *l'Imagier de Harlem*. Il est l'auteur de deux opéras-comiques, *Piquillo* (musique de Monpou), et *les Monténégrins* (musique de Limnander).

GÉRARDE (John), botaniste anglais, né en 1545 à Namptwich (Cheshire), m. vers 1607, dirigea les jardins du ministre Cecil, et introduisit en Angleterre une foule de plantes exotiques. Il forma à Londres un jardin botanique, l'un des premiers qu'on ait vus en Europe. On a de lui un important *Herbier, ou Histoire générale des plantes*, Londres, 1597, in-fol., avec planches en bois.

GERARDI MONS, nom latin de la ville de GRAMMONT.

GÉRARDMER ou GÉROMÉ, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. et à 30 kil. de St-Dié, à l'O. du lac de Gérardmer et à l'E. de ceux de Longemer et de Retournemer ; 2,160 hab. Fromages estimés ; scieries de planches, boissellerie. Fabr. de toiles. Le lac de Gérardmer a 116 hect., et s'écoule par la Vologne, affl. de la Moselle ; profondeur, 35 à 40 mèt.

GERARE, anc. v. des Philistins, à l'E. de Gaza, résidence d'Abimélech.

GERASA, anc. v. de la Décapole de Palestine, dans la demi-tribu orientale de Manassé, au N. de Gadara ; auj. *Djérach*. Belles ruines.

GERBER (Ernest-Louis), né à Sondershausen en 1746, m. en 1819, est auteur d'un *Lexique historique et biographique des musiciens*, ouvrage plein d'érudition, mais où les fautes abondent.

GERBERON (Dom Gabriel), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né à St-Calais en 1628, m. en 1711, prit parti pour les jansénistes contre les jésuites. Il a laissé, entre autres ouvrages : *le Miroir de la piété chrétienne*, 1676 ; une édition des œuvres de *St-Anselme*, 1671 ; une *Histoire générale du Jansénisme*, 1700, 3 vol. in-12.

GERBEROY, *Gerberacum, Gerboredum*, vge (Oise), arr. et à 25 kil. N.-O. de Beauvais ; 320 hab. Important au moyen âge par ses fortifications et son voisinage des frontières de Normandie. Louis d'Outre-mer et Richard Ier de Normandie y traitèrent en présence d'Harold, roi de Danemark. Guillaume le Conquérant y assiégea son fils Robert ; en octobre 1160, Henri II d'Angleterre prit la ville, non le château. Les Bourguignons et les Anglais la prirent en 1418 ; le comte de Clermont l'enleva à ces derniers en 1432, et la ruina ; malgré une nouvelle défaite en 1435, les Anglais l'occupaient encore en 1449 ; Louis de Soyécourt de Mouy, gouverneur du Beauvaisis, les en chassa. Les Bourguignons la pillèrent en 1472. Les Ligueurs en furent chassés, en juin 1591, par Biron. Henri IV y logea, blessé, après le combat d'Aumale ; enfin elle fut pillée, comme ville royaliste, par les ligueurs de Beauvais en 1593 et 1594.

GERBERT. *V.* SYLVESTRE II.

GERBEVILLER, ch.-l. de cant. (Meurthe), arr. et à 13 kil. S. de Lunéville ; 1,989 hab. Culture du houblon ; vins ; bonneterie. Exploitation de pierres de taille.

GERBI, ou ZERBI, ou DJERBA, anc. *Meninx, Girba, Hirba* ou *Lotophagitis insula*, île de la Méditerranée, au S. du golfe de Cabès, près des côtes de l'Etat de Tunis, auquel elle appartient ; par 33° 45' lat. N., et 10° 57' long. E. ; 46 kil. carrés ; 45,000 hab. Climat sec ; le sol est fertile, mais ne produit plus le lotus qui y était autrefois en abondance ; nombreux villages ; commerce important de toiles, lainages et châles, avec toute la côte N. de l'Afrique. Marius, chassé d'Afrique, s'y réfugia. Les Espagnols, qui prirent cette île pendant le XVIe siècle, en furent expulsés en 1560 par les Turcs, qui élevèrent avec les têtes des vaincus une pyramide de 10 mèt. de hauteur, que l'on voit encore.

GERBIER (Pierre-Jean-Baptiste), célèbre avocat au parlement de Paris, né à Rennes en 1725, m. en 1788. Il fut reçu avocat en 1745, mais ne vint débuter à Paris qu'en 1753. Toutes ses plaidoiries furent des triomphes : il possédait l'action oratoire dans un rare degré de perfection ; sa diction était nette, son élocution facile ; il excellait dans l'insinuation et le pathétique ; toute sa personne ajoutait à la puissance de son organe et aux effets qu'il savait en tirer. En 1771, lors de l'exil du parlement par le chancelier Maupeou, il eût la faiblesse de plaider devant la commission établie pour le remplacer, et ses confrères ne le lui pardonnèrent pas. Linguet, rayé du tableau des avocats, lui attribua cette disgrâce, et lança contre lui de violents mémoires. Les plaidoiries de Gerbier ont été recueillies par Hérault de Séchelles ; on en a publié plusieurs en 1835. ED. T.

GERBIER-DES-JONCS, mont. de France (Ardèche), dans les Cévennes. Elle avait 1,710 mèt. de hauteur ; éboulée en 1821, elle est en partie remplacée par un lac. La Loire y prend sa source.

GERBILLON (Jean-François), jésuite, né à Verdun en 1654, m. en 1707, fut un des missionnaires que Louis XIV envoya à la cour de Siam en 1685, passa de là en Chine, devint maître de mathématiques de l'empereur Kang-hi, et dirigea le collége français à Pékin. Il fit imprimer une *Géométrie* en chinois et en tartare. Une relation de ses voyages en Tartarie, de 1688 à 1698, a été reproduite en abrégé dans les t. VII et VIII de l'*Histoire générale des voyages*. B.

GERBSTADT, v. murée des Etats prussiens (Saxe), à 39 kil. N.-O. de Mersebourg ; 2,000 hab. Mines de cuivre ; fonderies.

GERDA. *V.* FREY.

GERDAUEN, v. des Etats prussiens (Prusse), à 56 kil. S.-E. de Kœnigsberg, sur l'Omet et le lac Banktin ; 2,300 hab. Fabr. de draps ; tanneries.

GERDIL (Hyacinthe-Sigismond), philosophe et théologien, né à Samoëns (H.-Savoie), en 1718, m. en 1802, entra dans la congrégation des Barnabites, devint précepteur du prince de Piémont (depuis Charles-Emmanuel IV), et fut nommé cardinal par le pape Pie VI en 1777. Ses œuvres ont été publiées en 20 vol. in-4°, Rome, 1806-21 ; on y remarque : 1° en italien : *Introduction à l'étude de la religion*, Turin, 1751 ; *Exposition des principes de la vraie religion*, 1767, trad. en français ; *Dissertation sur l'origine du sens moral, l'existence de Dieu*, etc. ; 2° en français : *l'Immortalité de l'âme démontrée contre Locke*, Turin, 1747 ; *Essai d'une démonstration mathématique contre l'existence éternelle de la matière et du mouvement ; Essai sur les caractères distinctifs de l'homme et des animaux ; Traité des combats singuliers ou des duels*, 1759 ; *Mémoire sur l'infini absolu ; Incompatibilité des principes de Descartes et de Spinosa*, Paris, 1760 ; *Réflexions sur la théorie et la pratique de l'éducation*, contre J.-J. Rousseau, Turin, 1763 ; *Considérations sur l'empereur Julien* ; 3° en latin : *de Causis Academicarum disputationum in theologiam moralem inductarum oratio*, où il combat l'*Esprit des lois* de Montesquieu, Turin, 1750 et 1751, etc. C. P.

GERESTIES, fête en l'honneur de Neptune à Géreste (Eubée), où il avait un temple.

GERGAL, v. d'Espagne (Grenade), prov. et à 30 kil. N. d'Almeria, au pied des monts de Baza ; 5,500 hab. Eaux minérales ; alun.

GERGITHIOS, surnom d'Apollon, qui avait à Gergis, sur l'Ida, un temple dans lequel on voyait le tombeau d'une célèbre sibylle.

GERGOVIE, *Gergovia*, nom de deux villes de la Gaule : l'une, chez les Arvernes (Aquitaine 1re), sur une hauteur qui se détache des monts Dômes, et qu'on nomme encore *mont Gergovin*, à 5 kil. S. de Clermont-Ferrand ; Vercingétorix y vainquit les Romains ; — l'autre, chez les Boïens, à l'endroit où est auj. *St-Révérien* (Nièvre), à 27 kil. S. de Clamecy ; sa forteresse, *Arx in Boiis*, a laissé son nom au vge d'*Arzemboy*.

GÉRICAULT (Jean-Louis-Théodore-André), peintre, né à Rouen en 1791, m. en 1824, fils d'un avocat, fit ses études au lycée Louis-le-Grand, et entra dans l'atelier de Carle Vernet, puis dans celui de Pierre Guérin. En 1812,

il donna un *Chasseur à cheval* de la garde impériale, où l'on trouve déjà l'énergie de pinceau un peu fougueuse qui est le caractère éminent de ses œuvres. En 1813, il exposa un *Cuirassier blessé*. Le *Naufrage de la Méduse*, son œuvre capitale, figura au salon de 1819. Ces trois tableaux sont auj. réunis dans le salon carré de l'école française, au musée du Louvre. Une coterie a prétendu opposer Géricault à David : de là l'enthousiasme et les critiques passionnées qui ont accueilli simultanément ses ouvrages. Géricault n'en fut pas moins un peintre très-distingué; il a laissé encore un *Hussard chargeant*, la *Forge de village*, un *Postillon faisant boire ses chevaux*, et la *Suite d'une tempête*. Il a fait quelques lithographies pour l'*Histoire de Napoléon Ier* par Arnault, et beaucoup de dessins et d'aquarelles. B.

GÉRIN (Etienne-Elie), général haïtien, homme de couleur, né aux Cayes en 1757, m. en 1810, prit une part active à toutes les luttes qui amenèrent l'indépendance de sa patrie, fut ministre de la guerre sous Dessalines, et se mit à la tête de l'armée qui renversa ce chef. Ayant conspiré contre Pétion, pour lui enlever la présidence de la république, il échoua, et se brûla la cervelle. Sa bravoure intrépide l'avait fait surnommer *Côte-de-Fer*.

GERING (Ulric), imprimeur du xve siècle, né en Suisse (Lucerne), m. en 1510, vint à Paris, en 1469, avec Martin Krantz et Michel Friburger, et y fonda, dans les bâtiments de la Sorbonne, la 1re imprimerie.

GERLAC PETERSEN, en latin *Gerlacus Petri*, écrivain ascétique, né à Deventer en 1378, m. en 1411, entra dans les chanoines de Windesheim (*V.* GÉRARD GROOT), et composa plusieurs ouvrages mystiques : *Breviloquium de accidentiis exterioribus ; de Libertate spiritûs ; Ignitum cum Deo soliloquium*, Cologne, 1616, trad. en franç., Paris, 1667. L'esprit de ce dernier ouvrage, qui ressemble dans quelques endroits à l'*Imitation de Jésus-Christ*, a fait surnommer Gerlac *le second A-Kempis*, du nom de l'un des auteurs présumés de l'*Imitation*.

GERLE (Dom Christophe), né en Auvergne en 1740, était prieur des Chartreux de Port-Sainte-Marie, quand il fut envoyé aux états généraux de 1789 par le clergé de Riom. Il exhorta, dès les premières séances, ses collègues du clergé à se réunir au tiers état, et prêta le serment du Jeu de Paume. L'enthousiasme révolutionnaire se combinait dans son esprit avec l'exaltation religieuse, et le portait à faire des motions inconséquentes, souvent ridicules : ainsi il demanda que les moines pussent librement sortir de leurs couvents, et il voulait en même temps faire décréter que la religion catholique était la religion de l'Etat. Dès 1790, il entretint l'Assemblée nationale des prédications d'une femme qui se disait inspirée, Susanne Labrousse. Sous la Convention, en 1794, il se lia avec une autre illuminée, Catherine Théot (*V. ce mot*), dont il se fit le *Prophète*, fut impliqué avec elle dans un complot théocratique, et emprisonné. Il recouvra la liberté quelque temps après le 9 thermidor, et eut un emploi au ministère de l'Intérieur; on croit qu'il mourut vers 1806. C. P.

GERMAIN (Saint), évêque d'Auxerre, né dans cette ville, de parents illustres, en 380, m. en 448, était duc et gouverneur de la province, quand l'évêque Amator l'ordonna prêtre. Elu à la place de ce prélat, 418, il donna l'exemple des vertus les plus austères, fit deux voyages en Grande-Bretagne, 428, 446, pour y combattre l'hérésie de Pélage, et mourut à Ravenne, où il était allé implorer la clémence de Valentinien III en faveur des Armoricains révoltés. Fête, le 26 et le 31 juillet.

GERMAIN (Saint), né à Autun en 496, m. en 576, fut élu évêque de Paris en 554. Il fut en crédit auprès des rois Childebert Ier et Clotaire Ier; il s'éleva contre les mœurs scandaleuses de Charibert, un des fils de ce dernier, et l'excommunia. Il chercha à réconcilier Chilpéric et Sigebert, et écrivit à ce sujet à Brunehaut une lettre qui a été conservée. On a aussi de lui une *Explication de l'ancienne liturgie gallicane*, imprimée dans le t. V du *Thesaurus anecdotorum*. C'est par ses soins que fut bâtie l'église de Ste-Croix, dont il fit la dédicace sous l'invocation de St-Vincent (auj. St-Germain-des-Prés de Paris), à laquelle il joignit un monastère devenu fameux (*V. plus loin*). Sa Vie, écrite par Fortunat, se trouve dans le t. Ier des *Actes de St Benoît*. Fête, le 28 mai.

GERMAIN (Dom Michel), bénédictin, né à Péronne en 1645, m. en 1694, fournit des matériaux à Mabillon pour les *Actes* de l'ordre de St-Benoît, et écrivit un *Commentarius de antiquis regum Francorum palatiis*, qui forme le 4e liv. de la *Diplomatique* de ce savant. On lui doit encore l'*Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons*, Paris, 1675, in-4°. La *Gallia christiana* contient enfin des extraits d'une histoire des monastères bénédictins, dont il était l'auteur. B.

GERMAIN (Pierre), ciseleur et orfèvre, né à Paris en 1647, m. en 1682, exécuta plusieurs ouvrages destinés à orner le château de Versailles. On a de lui un grand nombre de jetons et de médailles représentant les conquêtes de Louis XIV.

GERMAIN (Thomas), architecte, sculpteur et orfèvre, fils du précédent, né à Paris en 1673, m. en 1748, fit ses premières études dans l'atelier de Boullongne l'aîné, et partit ensuite pour l'Italie. Il s'y lia avec le sculpteur Legros, et se fit une réputation en travaillant pour les jésuites et pour le grand-duc de Toscane. De retour à Paris, 1704, il exécuta un des trophées qui ornent le chœur de Notre-Dame, et, en 1722, un soleil dont Louis XV fit présent à l'église de Reims. En 1738, il donna les dessins de l'église St-Louis-du-Louvre, dont il dirigea aussi la construction. Presque toutes ses œuvres d'orfèvrerie ont été fondues, sous Louis XV et pendant la Révolution, pour les besoins de l'Etat. Le roi Louis-Philippe possédait un magnifique service de Germain. B.

GERMAIN (Sophie), mathématicienne, née à Paris en 1776, m. en 1831, fixa l'attention de Lagrange, et fut couronnée par l'Institut en 1816, pour un Mémoire où elle déterminait les lois des vibrations des lames élastiques, et qui a été imprimé avec des développements, en 1820, sous le titre de : *Recherches sur la théorie des surfaces élastiques*. Elle s'occupa du même sujet dans un autre Mémoire, en 1826, et dans les *Annales de physique et de chimie* de 1828. Enfin un *Mémoire sur la courbure des surfaces*, 1830, a été inséré dans les *Annales* de Crelle à Berlin.

GERMAIN (SAINT-), paroisse et brg d'Angleterre (Cornouailles), à 10 kil. O.-N.-O. de Plymouth; 2,600 hab. Belle église gothique, autrefois cathédrale d'un évêché.

GERMAIN-DE-BEL-AIR (SAINT-), ch.-l. de cant. (Lot), arr. et à 18 kil. S.-E. de Gourdon, sur le Céou; 523 hab.

GERMAIN-DE-CALBERTE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Lozère). arr. et à 30 kil. S.-E. de Florac; 334 hab. Église consistoriale calviniste. Territoire couvert de mûriers; récolte et filature de soie; élève d'abeilles.

GERMAIN-DES-PRÉS (SAINT-), célèbre église et abbaye de Paris, fondées vers 543 par Childebert Ier, à l'O. de la ville, et dont le 1er abbé fut St Germain, évêque de Paris. Le monastère était au S. de l'église, et son enclos occupait une partie du faubourg St-Germain actuel. L'église, placée d'abord sous l'invocation de St Vincent et Ste Croix, fut brûlée par les Normands au IXe siècle, et rebâtie au XIIe; les rois Childebert Ier, Chilpéric Ier et Childéric II y avaient leurs tombeaux; on y plaça plus tard les restes de Descartes, de Boileau, de Montfaucon, de Mabillon, etc. En 1513, les moines de St-Germain-des-Prés prirent la règle de St Benoît; en 1631, ils s'agrégèrent à la congrégation de St-Maur. Quand le cardinal de Bourbon était abbé de St-Germain-des-Prés, il fit construire, en 1585, un palais abbatial, que le cardinal de Furstemberg fit réparer au commencement du XVIIIe siècle, et qui existe encore auj. rue de l'Abbaye, n° 3. En 1635, on bâtit la prison de l'Abbaye (*V. ce mot*), adossée au monastère. La riche bibliothèque de St-Germain-des-Prés fut en partie détruite par l'explosion d'une poudrière en 1794; les manuscrits qu'elle contenait sont aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Paris. *V.* Bouillart, *Histoire de l'abbaye de St-Germain*, 1774. B.

GERMAIN-DU-BOIS (SAINT-), ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 18 kil. N.-E. de Louhans; 841 hab.

GERMAIN-DU-PLAIN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arrond. et à 13 kil. S.-E. de Châlon-sur-Saône; 278 hab.

GERMAIN-DU-TEIL (SAINT-), ch.-l. de cant. (Lozère), arr. et à 16 kil. S.-O. de Marvejols; 420 hab.

GERMAIN-EN-LAYE (SAINT-), *Sanctus Germanus in Ledia*, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. et à 12 kil. N. de Versailles, à 23 O.-N.-O. de Paris, au sommet d'une colline qui domine de 63 mètres la rive g. de la Seine, et sur la lisière E. de la forêt de St-Germain. Jolie ville, bien percée, bien bâtie; anc. château royal, caserne de cavalerie; 12,263 hab. Fabr. de bonneterie, tissus de crin, tanneries, cuirs vernis, etc.; comm. de grains. Chemin de fer inauguré en 1837, allant à Paris, et le 1er qui y fut construit; la partie qui monte à St-Germain était atmosphérique. — L'origine de St-Germain date du Xe siècle : la ville commença de se former près d'un couvent dans la forêt dite alors de *Ledia*. Dès le règne de Louis VI, les rois y eurent une habitation. Charles V bâtit le château actuel, en 1370; François Ier le restaura et l'augmenta. C'est un

Digitized by

vaste pentagone, d'un aspect triste, entouré de fossés avec ponts-levis, et flanqué de 5 gros pavillons, élevés par Louis XIV. Jacques II l'habita après son expulsion d'Angleterre; il fut prison pendant la Révolution, et, de 1830 à 1853, un pénitencier militaire. En 1862, Napoléon III le fit restaurer et y créa un musée d'antiquités gallo-romaines. A 400 mèt. environ à l'E., Henri IV éleva un beau château moderne, dit le *Château-Neuf*, sur la croupe de la montagne, avec jardins descendant jusqu'à la Seine par de magnifiques terrasses. Dans ce château naquit Louis XIV. Démoli pendant la Révolution, il n'en reste qu'un pavillon, dit pavillon d'Henri IV. Patrie de Charles IX, d'Henri II, du littérateur et lexicographe Noël. Pendant la Révolution, St-Germain s'appela *Montagne du bon air*. — La *forêt de St-Germain* est l'une des plus belles de France; elle a 1,800 hect. de superficie, est close de murs, et bordée, du côté de la Seine, par une magnifique terrasse, longue de 3 kil., commencée par Henri IV, terminée par Louis XIV; on y jouit d'une vue admirable. Dans la forêt est le petit hameau des Loges, où il y a une maison d'éducation de la Légion d'honneur, succursale de celle de St-Denis (*V.* LÉGION D'HONNEUR). Là aussi se tient, en plein air, une foire célèbre dite *aux Loges*, le 1er dimanche d'août et de septembre.

GERMAIN (Paix de SAINT-), paix signée, le 8 août 1570, entre les catholiques et les protestants, après la 3e guerre de religion. On accordait aux calvinistes une amnistie entière, la liberté de culte dans tout le royaume, excepté à Paris et à la cour, 4 places de sûreté (La Rochelle, Montauban, Cognac, La Charité), et le droit de récuser la juridiction du parlement de Toulouse, 6 juges dans les parlements de Rouen, Dijon, Aix, Rennes et Grenoble, 8 dans celui de Bordeaux. Cette paix, qui ne fut ni sincère, ni durable, reçut le nom de *paix boiteuse et mal assise*.

GERMAIN-LAVAL (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire), arr. et à 35 kil. S. de Roanne; 1,440 hab.

GERMAIN-LEMBRON (SAINT-), ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 11 kil. S. d'Issoire; 2,112 hab.

GERMAIN-LES-BELLES (SAINT-), ch.-l. de cant. (Hte-Vienne), arr. et à 29 kil. E.-N.-E. de St-Yrieix; 683 hab.

GERMAIN-L'HERM (SAINT-), ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 20 kil. S.-O. d'Ambert; 857 hab. Fabr. de dentelles.

GERMAINS. *V.* GERMANIE.

GERMALUS. *V.* COLLINES DE ROME.

GERMAN (SAN-), v. de l'île de Porto-Rico, sur la côte O., ch.-l. de district, à 112 kil. S.-O. de San-Juan de Porto-Rico; 3,200 hab. Fondée en 1511.

GERMANICA CÆSAREA, anc. v. d'Asie Mineure (Cilicie); patrie de l'hérésiarque Nestorius; auj. *Marasch*.

GERMANICUS (Tiberius Drusus Nero), célèbre général romain, né à Rome l'an 737 de la ville, 16 av. J.-C., fils de Drusus Nero, fut adopté par son oncle Tibère, et épousa Agrippine, petite-fille d'Auguste. A l'âge de 20 ans, il dompta la Dalmatie révoltée, et fut nommé consul, puis mis à la tête des 8 légions du Rhin. A la mort d'Auguste, l'an 14 de J.-C., il repoussa, au péril de sa vie et par une admirable fermeté, une révolte de ses troupes qui voulaient l'élever à l'empire. Bientôt nommé général en chef de toutes les légions de Germanie, il commença cette série d'exploits qui lui valut le surnom de Germanicus, vainquit Arminius à Idistavisus, en l'an 16, reprit les aigles de Varus, et pénétra dans le cœur de la Germanie. Tibère, inquiet et jaloux, le rappela à Rome, lui accorda le triomphe, mais l'envoya en Orient. Là Germanicus apaisa les troubles de l'Arménie. Pison, gouverneur de Syrie, et confident de Tibère, s'étudia à le mortifier, l'insulta même publiquement, et se fit chasser de la province. Tout à coup Germanicus tomba malade à Antioche, et mourut à l'âge de 34 ans, l'an 19 de J.-C. Agrippine rapporta ses cendres en Italie, au milieu d'un deuil universel: Pison, accusé d'empoisonnement devant le sénat, prévint sa condamnation par une mort volontaire. Germanicus, dont Tacite a fait le héros de ses *Annales*, possédait toutes les qualités de l'esprit et du cœur. Il avait composé plusieurs ouvrages; il ne reste qu'une traduction des *Phénomènes* d'Aratus et quelques épigrammes.

GERMANIE, *Germania* (de *wehrmann* ou *heermann*, homme d'armes), vaste contrée de l'Europe ancienne, comprise, à l'époque de l'empereur Auguste, entre le Rhin à l'O., la mer Germanique et le golfe Codanus au N., et le Danube au S.; la limite de l'E., assez incertaine par suite des guerres continuelles entre les Germains orientaux et les Slaves, paraît avoir été la Vistule, une partie des Karpathes et la Morava. Les écrivains romains représentent le climat de la Germanie comme beaucoup plus dur qu'il ne l'est aujourd'hui: cela vient de ce que le sol était alors couvert au S. d'immenses forêts situées sur des hauteurs, et qui se continuaient sans interruption du Rhin à la Vistule, et inondé au N. par les débordements de fleuves qui y formaient des marais et des étangs considérables. Cet ensemble de pays boisés et de montagnes était la forêt Hercynienne (*V.* HERCYNIENNE (Forêt). Les montagnes donnaient naissance à des sources minérales, parmi lesquelles les Romains nomment *Fontes Mattiaci* (Wiesbaden), et *Aquæ* ou *Civitas Aurelia Aquensis* (Baden-Baden). Dans la basse Germanie, entre les montagnes du centre et la mer, le pays renfermait de vastes pâturages. Parmi les fleuves qui arrosent la Germanie, les anciens ont connu, outre les trois grands cours d'eau qui la bornaient à l'E., au S. et à l'O., l'Ems (*Amisia*, *Amisius*), le Weser (*Visurgis*) et son affluent l'Eder (*Adrana*), l'Elbe (*Albis*, *Albias*) et son affluent la Saale (*Salas*); l'Oder (*Viadrus*, *Suebus*); et, parmi les affluents de la rive dr. du Rhin, le Neckar (*Nicer*), le Main (*Mœnus*), la Lahn (*Logana*), la Sieg (*Siga*), la Rhur (*Rura*), la Lippe (*Luppia*).

Les peuplades germaniques, incessamment en guerre avec leurs voisins ou entre elles, ont fréquemment changé de demeures. César ne connaît que les peuples riverains du Rhin, parmi lesquels il distingue la grande confédération des *Suèves* au S.-O. Les guerres de Germanie sous Auguste et Tibère donnèrent naissance aux confédérations des *Chérusques* au centre, et des *Marcomans* au S.-E. A la fin du Ier siècle de J.-C., ces ligues s'étaient dissoutes. Du temps de Tacite, les Germains étaient partagés en trois grandes divisions, plutôt géographiques que politiques: les *Istévons*, les *Ingévons* et les *Hermions*. Pline nomme une 4e famille, les *Vindili* ou *Vandali* (mais les tribus dont il la compose, étant suèves, peuvent être considérées comme appartenant aux Hermions), et une 5e, les *Bastarnæ* et les *Peucini*, rangés par Tacite au nombre des Suèves mêlés de Slaves, et, par conséquent, rattachés aussi aux Hermions. On nommait ISTÉVONS les peuples qui habitaient entre le Rhin à l'O., le Mein au S., l'Yssel au N., le Weser à l'E.; c'étaient: les *Bructeri*, entre la Lippe, l'Yssel et l'Ems; les *Marsi*, au S.-O. des précédents, entre la Lippe et le Weser; les *Tubantes*, primitivement entre le Rhin et l'Yssel, puis au S. des Marsi; les *Dulgibini*, dans la forêt de Teutberg; les *Chamavi*, d'abord riverains du Rhin et de l'Yssel, puis entre le Weser et le Harz; les *Tencteri* et les *Usipetes*, riverains du Rhin, des deux côtés de la Lippe; les *Sicambri*, sur la Sieg; les *Mattiaci*, sur la Lahn; les *Ansibarii*, aux sources de l'Ems. — Sous le nom d'INGÉVONS, on comprenait les peuples qui habitaient le littoral de la mer du Nord, de l'embouchure du Rhin à la Baltique; c'étaient: les *Frisii*, de l'embouchure du Rhin à celle de l'Ems; les *Chauci*, de l'embouchure de l'Ems à celle de l'Elbe; les *Angrivarii*, au S. des précédents, sur les deux rives du Weser; les *Cimbri*, au N. de la péninsule cimbrique; les *Teutones*, sur la côte du Mecklembourg actuel. — Les HERMIONS comprenaient tous les autres peuples de la Germanie: les *Catti*, entre le Harz au N., le Franken-Wald et le Rhin au S., la Saale à l'E., le Weser à l'O.; les *Cherusci*, au N. des Catti, comprenant les *Turoni*, les *Marvingi*, les *Teuriochæmi*, les *Fori*; les *Suèves*, divisés en *Suèves proprement dits*, au S. et au centre (*Hermundures*, entre le Mein et l'Elbe, sur le revers septentrional des monts Sudètes; *Narisci*, au S. des Hermundures, entre le Bœhmerwald et la Regnitz; *Marcomanni*, dans la Bohême; *Quadi*, dans la Moravie: *Semnones*, entre l'Elbe et l'Oder, dans le Brandebourg; *Langobardi*, sur la rive g. de l'Elbe inférieur; *Angli*, *Varini*, *Reudingi*, *Aviones*, *Eudoses*, *Suardones*, *Nuithones*, entre l'Elbe, l'Oder et la Baltique); en *Suèves-Lygiens*, à l'E., mélangés de tribus slaves (*Lygii*, entre le Riesen-Gebirge et la Vistule, divisés en *Arii*, *Helvecones*, *Manimi*, *Elysii*, *Naharvali*, *Buri*, *Marsigni*, *Duni* ou *Diduni*, *Omani*; *Bastarni* et *Peucini*, en dehors des limites ordinaires de la Germanie, entre la Morava et la Theiss, près de la Dacie); et en *Suèves-Vandales*, au N.-E., entre l'Oder, la Vistule et la Baltique, comprenant les *Burgundiones*, les *Rugii*, les *Lemovii*, les *Scirri*, les *Gothones* ou *Guttones*, ou *Gothi*. A ces Suèves-Vandales il faut joindre les populations suéviques qui avaient occupé le S. de la Scandinavie, les *Hillevione*s, les *Sitones*, les *Suiones*.

Pendant le IIe siècle, des guerres civiles firent disparaître plusieurs peuplades, en soumirent d'autres à leurs voisins, et des émigrations changèrent la face de la Germanie, qui, vers le milieu du IIIe siècle jusqu'à la fin du IVe, présente quatre grandes confédérations et plusieurs peu-

plades isolées. Les confédérations sont : 1° au N., celle des *Saxons*, embrassant les anciens Ingévons, une partie des Hermions (*Angli*, *Varini*) et des Istévons (*Frisii*); 2° sur le Rhin inférieur, celle des *Francs*, comprenant les Istévons et quelques Hermions; 3° sur le Rhin supérieur, celle des *Alémans*, formée, comme son nom l'indique, d'hommes de toutes tribus réunis autour d'un noyau suévique; 4° sur le bas Danube, celle des *Goths*, comprenant, sous la direction de ce peuple, les Hérules et les Gépides; ces peuples étaient descendus des bords de la Baltique sur ceux de la mer Noire, et leur empire, qui s'étendait du Danube au Dniester, subsista jusqu'à la grande invasion des Huns, en 376. Les peuplades isolées étaient : les *Marcomanni* et les *Quadi*, dans leurs anciennes demeures; les *Suèves*, restés au centre de la Germanie; les *Burgundiones* et les *Langobardi*, qui s'étaient avancés vers le S.-O. — La plupart de ces peuples envahirent l'empire romain au v° siècle; ceux qui restèrent en Germanie, une partie des Saxons, les Alémans, les Suèves du centre, divisés en *Thuringii* et *Baiojarii*, furent soumis par les rois francs de la 1re et de la 2e race, pendant que la partie occidentale de la Germanie, de l'Elbe à la Vistule, était envahie par des nations slaves qui font encore aujourd'hui le fond de la population de ces contrées. Les conquêtes de Charlemagne firent des nations germaniques du Rhin à l'Elbe une seule nation, qui réclama son indépendance lors de la dissolution de l'empire carlovingien.

Une grande taille, une force prodigieuse, des cheveux blonds, des yeux bleus, la peau blanche, tels sont les caractères physiques de la race germanique. Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de leur rude climat, les Germains marchaient presque nus, n'ayant qu'un court manteau ou une peau de bête sur les épaules. Ils portaient la chevelure longue, signe distinctif de l'homme libre : mais les Germains du N. la laissaient tomber en boucles sur leurs épaules, les Suèves la relevaient et la liaient en aigrette au sommet de la tête, quelques peuplades l'oignaient de beurre. La viande des animaux sauvages ou de leurs troupeaux, les fruits sauvages, le lait, composaient leur nourriture; l'eau, la bière, l'hydromel, le vin (qu'ils recevaient des colonies romaines), étaient leur boisson. Les principaux traits du caractère germanique étaient l'amour de la liberté et la pureté des mœurs domestiques. La monogamie était l'habitude générale de la nation; les princes seuls, et très-rarement, prenaient une seconde femme, pour s'allier à de puissantes familles. La femme n'apportait pas de présents; elle en recevait de son époux : c'étaient une paire de bœufs, un cheval de bataille, un bouclier et des armes, pour indiquer que la femme devait partager les fatigues et les dangers de celui à qui elle s'unissait. Il n'était pas rare de voir les femmes germaines rivaliser de courage avec les hommes, les ramener au combat lorsqu'ils fuyaient, rétablir la bataille, ou, quand la fortune leur était contraire, égorger leurs enfants et se tuer elles-mêmes pour échapper à l'esclavage. L'adultère était extrêmement rare : l'époux offensé rasait les cheveux de la coupable, la dépouillait, et la conduisait, en la frappant, à travers le canton : elle était à jamais déshonorée. L'hospitalité formait encore un trait du caractère germanique : c'était un crime de refuser sa maison à un hôte connu ou inconnu; quand il partait, on lui donnait tout ce qui lui était agréable dans la maison; mais on lui demandait avec la même liberté. A ces qualités il faut joindre les défauts communs aux peuples barbares : l'ivrognerie, le jeu, les querelles sanglantes, les haines héréditaires. Les Germains n'avaient point de villes murées : ils les comparaient à des tanières, environnées de filets. Les peuplades suèves du midi paraissent n'avoir pas connu la propriété territoriale individuelle : tous les ans, les terres étaient partagées entre les familles, et aucune ne pouvait garder ses champs plus d'une année; une partie de la population cultivait les terres, pendant que l'autre partait pour les expéditions lointaines. Les tribus septentrionales ont été plus fixes sur le sol; chaque père de famille se bâtissait une cabane, loin de toute autre habitation, dans un champ isolé, où l'attirait le voisinage d'un bois ou d'une fontaine. Un groupe de ces habitations éparses formait un bourg (*vicus*); une réunion de bourgs, un canton ou district (*pagus*) de Tacite, *gau* en allemand; c'étaient là les subdivisions de la peuplade. Ces tribus du N. cultivaient le blé, l'orge, l'avoine, le mil, la fève, le lin : ils avaient peu d'arbres fruitiers, et entretenaient de nombreux troupeaux de moutons, de bœufs, de chevaux. Leur genre de vie tenait ainsi le milieu entre l'existence toute pastorale des Slaves de l'E., et la vie sédentaire et agricole des Romains de l'O. et du S. L'ambre que l'on recueillait sur les côtes de la Baltique, les fourrures, les peaux, le duvet, les chevelures blondes, recherchées des jeunes Romaines, les esclaves, tels étaient les principaux objets de commerce avec les Romains, qui, en retour, vendaient aux Germains du vin et des parures. Ce commerce se faisait au moyen de monnaies romaines : entre eux, les Germains commerçaient par échange.

La population chez les Germains se divisait en quatre classes : 1° les *esclaves*, composés des prisonniers de guerre, des naufragés, de ceux qui avaient perdu leur liberté au jeu : ils pouvaient être vendus, étaient rarement battus et chargés de travaux excessifs, et le maître les pouvait tuer impunément; on les employait au service de la maison, à la culture des terres, à la garde des troupeaux, et ils accompagnaient leurs maîtres à la guerre; 2° les *colons* ou serfs attachés à la glèbe, appelés *lites, lides, lasses, lazzes* (les *libertini* de Tacite), ayant un domicile propre, un foyer, une famille, mais payant à leur maître une taxe annuelle en céréales, en viandes, en vêtements; formés sans doute des peuples qu'asservissait une nation conquérante, ils étaient astreints au service militaire, mais privés du droit de paraître dans les assemblées de la nation; 3° les *hommes libres* ou *nobles*, formant la société de la tribu; 4° au milieu de ces hommes libres, les *principes*, simples particuliers puissants, auxquels s'attachaient, en qualité de compagnons, des hommes libres moins riches, qui les assistaient dans les guerres de la peuplade. A côté de ces chefs particuliers, étaient les magistrats de la tribu. Du temps de César, les Germains paraissent n'avoir pas eu de magistrat commun pendant la paix. Dans chaque canton était un magistrat particulier, qui rendait la justice et terminait les différends. Les Suèves avaient pour la guerre un chef commun, Arioviste, que César appelle *roi*. Au temps de Tacite, on trouve un magistrat, que les Latins ont encore appelé *roi* (rex), et qui semble n'avoir eu que des fonctions civiles et judiciaires (en gothique *reiks*, en allemand *recht*, justice, *richter*, juge). Chez la plupart des Germains, le roi était héréditaire et choisi dans la famille la plus distinguée. Son pouvoir était loin d'être absolu, surtout chez les peuples de l'O. et des bords de l'Océan. Au-dessus de lui était l'assemblée générale de la nation, composée de tous les hommes libres, et qui se réunissait plusieurs fois l'an, un jour de pleine ou de nouvelle lune, pour délibérer sur les affaires communes. Le peuple y venait armé, et les prêtres étaient chargés de maintenir l'ordre. Si les propositions du roi étaient agréables à la foule, elle exprimait son approbation par le choc des framées sur les boucliers; dans le cas contraire, elle étouffait sa voix par des huées et des murmures. Là se jugeaient les procès qui intéressaient tout le peuple et qui emportaient la mort, les coupables ne pouvant être condamnés que par toute la nation, et mis à mort que par les prêtres. C'était dans ces assemblées que l'on admettait les jeunes gens parmi les membres de la tribu, en leur faisant don d'une framée et d'un bouclier, et que l'on choisissait les juges des cantons, qui étaient assistés par cent hommes libres pris dans le peuple. Chez les tribus germaniques de la Scandinavie, les rois jouissaient d'un pouvoir beaucoup plus étendu : il était illimité chez les Suiones; chez les Sitones, confié à une femme; et même des peuples de la Germanie proprement dite recevaient leurs rois des étrangers, Romains ou autres peuples voisins. Quand la guerre éclatait, on choisissait un chef de guerre (*herzog, dux*), connu par sa bravoure, auquel obéissaient tous les *principes* avec leurs compagnons, et qui emmenait la bande guerrière, pendant que le roi restait à la tête de la tribu. C'était surtout chez les peuples du S. et de l'E., Suèves, Marcomans, que la puissance du chef de guerre était grande; dans les temps voisins de la grande invasion, la guerre étant devenue tout offensive, le chef de guerre paraît avoir réuni tous les pouvoirs, et porte, chez la plupart des tribus, le titre de roi. Dans les cas de guerre générale, quand il y avait danger pour toute la tribu, tous les guerriers prenaient les armes : c'est ce qu'on appelait le *heerbann*, ban de guerre. Les femmes et les enfants suivaient l'armée sur des chariots. Les troupes germaines se composaient principalement de fantassins; leur cavalerie était estimée des Romains comme auxiliaire, redoutée comme ennemie. Peu de Germains portaient le casque et la cuirasse; ils n'étaient défendus que par un bouclier long et étroit, en osier ou en bois; leurs armes offensives étaient la lance, la framée, une massue de pierre, la hache d'armes, l'épée et le poignard, la fronde, l'arc et les flèches. Certaines armes étaient particulières à certains peuples : la hache d'armes ou francisque, aux Francs; la longue lance, aux Langobardi; le couteau, aux Saxons.

L'ordre de bataille le plus ordinaire aux Germains était le coin. Avant le combat, ils entonnaient le chant de guerre, appelée *Bardit* ou *Barrit*, en tenant leurs boucliers devant leur bouche pour augmenter le bruit et effrayer l'ennemi. C'était une honte de laisser son bouclier dans la mêlée; mais fuir, pour revenir sur l'ennemi, était considéré comme un acte de prudence, non comme une lâcheté. Les morts étaient ensevelis sans pompe : seulement le corps d'un guerrier illustre était brûlé avec du bois précieux, et avec lui on livrait aux flammes son cheval de bataille ou ses armes : le tombeau était recouvert d'une petite éminence en gazon. On trouve des vaisseaux chez quelques peuples germains : ainsi Drusus livra aux Chauci une bataille navale, et plus tard la confédération des Saxons se rendit redoutable par les pirates qu'elle envoya sur les côtes de l'empire romain.

La religion des Germains était fondée sur la déification des forces de la nature. Le Dieu suprême, père de toutes choses (*all-water, regnator omnium* de Tacite), était *Teutsch* ou *Tuisko*, fils de la Terre, père de la race germanique, et dont le fils, *Mann*, était la personnification de la race humaine (*Mann*, *Mensch*, l'homme); considéré comme le dieu des batailles et de la victoire, on lui donnait le nom de *Wodan*, *Wuotan*, *Odin*, *Odhimn*; les Latins le comparaient à leur Mercure et à leur Mars. Le mercredi (*Mercurii dies*) est encore appelé de son nom dans les langues germaniques (*Odinsdag*, *Wodanstag*, *Wednesday*). Le dieu sous le nom duquel les Germains personnifiaient plus particulièrement le génie de la guerre était *Tiu* ou *Ziu* (*Tiestag*, *Dienstag*, mardi, *Martis Dies*). Chez les Saxons, ce dieu portait le nom de *Er*. *Thor*, appelé aussi, suivant les dialectes, *Thunar* ou *Donar*, était le dieu du Tonnerre (l'Hercule de Tacite, le Jupiter des autres auteurs latins); son nom est également conservé dans le mot par lequel les peuples germaniques désignent le jeudi (*Donnerstag*, *Thorstag*, *Thursday*). Dans les traditions scandinaves, Thor porte comme arme particulière un marteau avec un court manche. Parmi les déesses, les Germains adoraient *Frea* ou *Fria*, mère des Dieux et femme d'Odin; elle était honorée comme la femme sage par excellence, et, par suite, comme la déesse du mariage; son nom se retrouve dans celui du vendredi (*Freitag*), que la superstition regarde encore en Allemagne comme le jour le plus heureux pour célébrer un hymen. Dans ses rapports avec le monde, le Dieu suprême a pour épouse la déesse *Hertha*, la Terre (*Erde*, *Earth*), qui, d'après les traditions scandinaves, est en même temps sa fille et la mère de Thor. Le culte d'Hertha était surtout en usage parmi les tribus riveraines de la Baltique. Thor avait pour femme la déesse *Sif*, protectrice des blés. A côté de ces divinités, et aussi puissantes qu'elles, étaient *Freyr* et *Freyja*, frère et sœur; *Freyr*, dans lequel les Romains voyaient leur Apollon, était le soleil personnifié, le dieu de l'abondance, et aussi celui du plaisir, à qui l'on offrait des sacrifices dans les mariages; Freyja était la Diane des Romains, la Lune personnifiée, et tout à la fois leur Minerve et leur Vénus, la déesse de la Guerre et celle de l'Amour. A côté des Dieux, les Germains reconnaissaient des Géants et des Nains, les premiers supérieurs, les seconds inférieurs à l'homme. Les géants, personnification des grandes forces de la nature étaient : *Forniœr*, l'antique géant, appelé aussi *Ymir*, *Urstoff* ou *Chaos*; et ses fils, *Hler* ou *Ægi*, géant de la mer, *Kari*, géant du vent, *Logi*, géant du feu. Au monde des géants appartiennent aussi les trois *Nornes*, déesses monstrueuses, supérieures aux hommes et aux dieux : *Urth* ou *Vurth*, arbitre du passé; *Verthandi*, du présent; *Skuld*, de l'avenir. Les Nains représentent les forces inférieures de la nature, celles qui agissent au sein de la terre où ces êtres résident; ils sont les habiles serviteurs des dieux et des déesses : parmi eux, les traditions septentrionales nomment ceux qui se sont établis aux quatre coins du monde, *Nordhri*, *Sudhri*, *Austri*, *Vestri*. Il y a aussi quatre empires : celui des dieux (*Godaheimr*, *Asaheimr*, *Asgard* ou *Vanaheimr*), celui des hommes (*Mannaheimr*), celui des géants (*Jætunheimr*), celui des nains (*Alfheimr*); et aussi deux royaumes extérieurs, celui de la lumière et du feu (*Muspellsheimr*), et celui des frimas et de la glace (*Niflheimr*). Tacite est le premier qui fasse mention de prêtres chez les Germains; mais jamais l'ordre sacerdotal n'eut en Germanie l'importance dont jouissaient les druides en Gaule. Cependant les prêtres germains étaient les gardiens des enseignes militaires de la nation déposées dans les temples; ils présidaient les assemblées publiques, et exécutaient les sentences capitales prononcées par elles; eux seuls avaient le pouvoir de frapper un homme libre. Les Germains avaient aussi des prêtresses, à qui ils attribuaient le don de prévoir l'avenir : on en trouve une dans l'armée d'Arioviste; une autre, de la nation des Cattes, prédit à Vitellius qu'il serait empereur; la plus célèbre est Velléda, de la nation des Bructères; elle fut, au temps de Vespasien, l'âme de la guerre de Civilis contre les Romains; on trouve encore une de ces prophétesses, Gauna, du temps de Domitien. Les Germains les appelaient *Alrunes* (instruites en tout, *All*, *runen*). Il n'y avait point de temples; on adorait les dieux dans les forêts. Ainsi Teutsch avait son autel dans la forêt qui portait son nom (*Teutoburgensis saltus*); Hertha était adorée dans une forêt de l'île de Rugen. Si l'on en croit Tacite, les Germains n'auraient pas représenté leurs dieux par des images sensibles; cependant on a trouvé en Allemagne des figurines de bronze ou de terre durcie, qui remontent au temps de la guerre des Marcomans contre Marc-Aurèle, et, plus tard, à l'époque de Charlemagne, les Francs détruisirent chez les Saxons l'idole de l'Irmensul, sans doute la statue du grand chef Arminius, dont on avait fait un demi-dieu. On trouve quelques traces, chez les Germains, de l'immolation de victimes humaines. On interrogeait l'avenir au moyen de bâtons *runiques* : c'étaient des baguettes coupées à un arbre fruitier, et sur lesquelles on écrivait des caractères mystérieux (*runes*); on les jetait au hasard sur une toile blanche; puis le prêtre invoquait les dieux, prenait trois fois les bâtons un à un, et, d'après l'assemblage des signes que fournissait le hasard, interprétait l'avenir. Ils interrogeaient encore le chant et le vol des oiseaux : ils avaient aussi des chevaux sacrés, nourris dans les forêts, et qui n'étaient appliqués à aucun autre service qu'à celui des dieux; on les attelait à un char sacré, et les prêtres observaient avec soin, pour en tirer des présages, leurs mouvements et leurs hennissements.

Histoire. Les tribus de race germanique se donnaient le nom de *Teutsches* ou *Teutons*; la dénomination de *Germains*, que les Romains appliquèrent à toutes, ne convenait qu'aux bandes qui se séparaient de leur nation pour envahir les pays voisins. Les Germains se disaient autochthones; mais leurs mœurs, leur langue, leur aspect physique, montrent qu'ils appartiennent à la grande race indo-européenne. Ils émigrèrent de l'Asie à une époque incertaine, probablement vers le VII^e^ ou le VI^e^ siècle av. J.-C., époque où l'histoire signale l'invasion des Kymris en Gaule. Ils pénétrèrent en Europe par le bassin du Danube, divisés en 3 bandes : l'une s'établit à l'E. du Rhin et au N. du Danube, dans la partie occidentale et centrale de la Germanie; l'autre remonta le cours de l'Elbe, et peupla les côtes de la mer du Nord, de l'embouchure du Rhin à la Baltique; la 3^e^ suivit le cours de l'Oder, forma les peuples des bords de la Baltique, et se répandit de là en Scandinavie. L'émigration du Gaulois Sigovèse au delà du Rhin est le fait le plus anciennement connu de l'histoire de la Germanie. Le navigateur Pythéas, vers 320 av. J.-C., nomme les *Teutones* comme étant riverains de la mer Baltique. Les Fastes Capitolins citent, en 222, les *Germains* parmi les alliés des Gaulois dont triompha le consul Marcellus. En 113, les Teutons et les Cimbres se firent connaître des Romains par une grande invasion; Marius sauva les Romains dans les plaines d'Aix et de Verceil, 102-101. Des bandes de Germains avaient déjà passé le Rhin, avant la conquête de la Gaule par César et s'étaient établies, sous le nom de *Segni*, *Condrusi*, *Pæmani*, *Ceræsi*, dans la forêt des Ardennes, comme clients du peuple gaulois des Trévires. Quand Arioviste, roi des Suèves, après avoir secouru en Gaule les Séquanes contre les Eduens, s'empara d'une partie du pays, César sauva la Gaule des Germains : il repoussa Arioviste, franchit deux fois le Rhin, et vainquit les Usipètes et les Tenctères. Plus tard, ayant exterminé les Eburons, il permit à des peuplades germaniques, les *Tungri*, de venir habiter le territoire désert. Agrippa, en 36, transporta la peuplade germanique des *Ubii* sur la rive g. du Rhin et sur le cours supérieur de ce fleuve; les *Nemetes*, les *Vangiones*, les *Tribocci*, les *Caracates*, s'établirent, avec l'agrément d'Auguste, entre le Rhin et les Vosges. L'an 16, les Sicambres, les Usipètes et les Tenctères, indignés de l'avidité de quelques centurions romains, que le gouverneur de la Gaule, Lollius, avait envoyés dans leur pays, les tuèrent, battirent Lollius, pénétrèrent même dans son camp, et enlevèrent une aigle romaine. Auguste chargea son beau-fils Drusus de commencer une guerre offensive. Drusus fit au delà du Rhin quatre campagnes : dans la 1^re^, l'an 12 av. J.-C., il embarqua ses troupes sur le Rhin, suivit un canal de communication qu'il avait fait creuser (*Fossa Drusiana*) entre le Rhin et l'Yssel, et, traversant le lac *Flevus* (Zuyderzée), pénétra, le premier des Romains, dans

l'océan Germanique, longea les côtes jusqu'à l'embouchure de l'Ems, et, remontant ce fleuve, gagna une bataille navale sur les Bructères et les Chauques; il construisit un fort à l'embouchure de l'Ems. L'année suivante, il s'avança le long de la Lippe jusqu'au Weser, fut arrêté par le manque de vivres, et revint après avoir bâti deux forts, l'un nommé Aliso, au confluent de la Lippe et de l'Aliso, l'autre chez les Cattes. En l'année 10, les Cattes et les Sicambres furent soumis; en l'an 9, les Chérusques, et Drusus arriva jusqu'aux bords de l'Elbe. L. Domitius, qui lui succéda, franchit ce fleuve; mais Tibère fit de l'Elbe la limite des conquêtes romaines, s'occupa de pacifier le pays, et ne se montra rigoureux que pour les Sicambres, dont 40,000 furent arrachés à leur pays et déportés en deçà du Rhin. En l'an 4 de J.-C., Tibère, provoqué, s'avança jusqu'à l'Elbe, soumettant de nouveau les Bructères et les Chérusques; en l'an 5, il battit les Chauques, les Langobards, et s'avança jusqu'à l'Oder et à la Baltique. Mais alors Maroboduus, roi des Marcomans, transporta son peuple des bords du Rhin et du Danube au cœur même de la Germanie; il voulait former de toutes les tribus une seule nation. Il souleva contre Rome les nations pannoniennes et dalmates, et la guerre durait depuis 3 ans de ce côté, lorsque Varus, successeur de Tibère dans le nord, fut vaincu et tué dans la forêt de Teutberg par le Chérusque Arminius ou Hermann, l'an 9 de J.-C. Cette défaite rendit à la Germanie sa liberté. Tibère, envoyé sur le Rhin, se borna à parcourir les pays voisins de la rive droite, sans s'aventurer chez les Chérusques. La défaite de Varus ne fut vengée que par Germanicus, 14-16; il battit les Marses, les Bructères, les Tubantes, les Usipètes, donna la sépulture aux débris de l'armée de Varus, et vainquit Arminius à Idistavisus. La Germanie n'était pas domptée; mais à peine libre du joug étranger, elle fut déchirée par des querelles intestines : Arminius et Maroboduus se firent la guerre. Les Romains armèrent contre Maroboduus, Catualda, chef des Gothons, qui le réduisit à se retirer à Ravenne. Arminius, devenu odieux à ses compatriotes en menaçant leur liberté, fut assassiné par eux, en 21. Ces divisions affaiblirent les Chérusques. En même temps, les Chauques étaient battus par Corbulon; peu après, les Ansibariens furent presque détruits par les peuplades voisines, 58. Pendant un siècle, la Germanie fut pénétrée par l'influence romaine : plusieurs nations reçurent des chefs de la main des Romains; Mesyus, roi des Semnons, vint à Rome, avec la prophétesse Gauna, s'humilier aux pieds de Domitien; les Romains construisirent du Rhin au Danube un *vallum*, qui couvrit les Champs Décumates. En 167, sous Marc-Aurèle, les Chauques envahirent la Belgique, et les Cattes la Séquanie et le Norique; ils furent repoussés par les lieutenants impériaux. Marc-Aurèle marcha lui-même contre les Marcomans et les Quades, qui avaient passé le Danube, ravagé la Pannonie et l'Italie même jusqu'à Aquilée, et leur fit une guerre d'extermination pendant dix ans. Pendant le IIIe siècle se formèrent les confédérations des Goths, des Saxons, des Franks et des Alémans. Ces derniers rompirent la paix en 214; Caracalla les vainquit sur le Mein, et ravagea leur pays, qui fut également mis à feu et à sang par Maximin en 235. Les Franks paraissent pour la 1re fois en 241, et sont repoussés avec perte. Les Goths attaquent l'empire sur le Danube, ravagent la Thrace, la Grèce même, défont et tuent l'empereur Décius, 251. L'anarchie qui suivit sa mort favorisa les progrès des Germains. Des Franks passent en Gaule, de là en Espagne, la pillent pendant 12 ans, et, s'emparant de quelques vaisseaux, vont ravager l'Afrique. Les Goths se rendent maîtres d'une flotte romaine, et dévastent les côtes de l'Asie Mineure, de la Grèce, et même de l'Italie, 258. Les Alémans envahissent le N. de ce pays, et ne sont arrêtés par Gallien que sous les murs de Milan, 261. Les Goths sont battus encore à Naïssus par Claude II, en 269, les Alémans à Pavie, par Aurélien, en 271, les Franks, les Vandales, les Burgundes et les Alémans, par Probus, 276-278. Mais Aurélien est forcé d'abandonner la Dacie aux Goths, qui étendent leur empire du Danube au Don. Maintenus pendant les règnes de Dioclétien et de Constantin, les Germains recommencent leurs invasions sous les fils de ce dernier prince. Mais Julien, envoyé en Gaule, bat les Alémans et les Franks, 355-360, et les force à se reconnaître tributaires. Valentinien Ier repoussa également les Alémans, les Franks et les Quades, 368-375. En Orient, l'empire des Goths fut détruit, 376, par l'invasion des Huns, et les Goths se firent admettre comme fédérés sur la rive droite du Danube, comme les Germains l'étaient depuis longtemps sur la rive gauche du Rhin. Mais d'auxiliaires les Goths deviennent ennemis, battent et tuent Valens à Andrinople, 378, et ne sont contenus que par Théodose. La mort de ce prince, 395, et le partage définitif de l'empire, sont le signal des grandes invasions. Les Wisigoths passent en Grèce, en Italie, et s'établissent définitivement en Espagne et dans le S. de la Gaule, 413; les Burgundes et les Franks, en Gaule; les Hérules, les Ostrogoths et les Lombards successivement, en Italie; les Angles et les Saxons, dans la Grande-Bretagne; les Vandales, en Afrique. L'ancienne Germanie est occupée de l'Elbe à la Vistule par les peuples slaves de l'Orient, et du Rhin à l'Elbe par les Bavarois, les Thuringiens et les Saxons, qui tour à tour sont asservis par les rois franks. Sous Charlemagne, la Germanie connut enfin l'unité : dans les partages qui suivirent sa mort, elle forma un État particulier, d'où est sortie l'Allemagne moderne. C. P.

GERMANIE PREMIÈRE ou SUPÉRIEURE, une des 17 prov. de Gaule, formée vers la fin du règne d'Auguste, s'étendait de Colmar au S. jusqu'à l'embouchure de la Nahe au N., et entre le Rhin et les Vosges; ch.-l. *Moguntiacum* (Mayence). Elle comprenait les *Caracates*, les *Vangiones*, les *Nemetes*, les *Triboci*. C'est auj. une partie des départements du Haut-Rhin, et du Bas-Rhin, de la Bavière rhénane et la Hesse rhénane. C. P.

GERMANIE SECONDE ou INFÉRIEURE, une des 17 provinces du diocèse des Gaules, entre le Rhin depuis l'embouchure de la Nahe, l'Escaut et la forêt des Ardennes; ch.-l. *Colonia Agrippina* (Cologne). Elle comprenait les *Ubii*, les *Tungri*, les *Gugerni*, les *Sunici*, les *Toxandri*, les *Caninefates*, les *Batavi*, les *Condrusi*, les *Menapii*. C'est auj. une partie de la Prusse rhénane et la Belgique orientale, avec la Hollande au S. du Rhin. C. P.

GERMANIE TROISIÈME, nom donné quelquefois à la province gauloise de Grande-Séquanaise, parce qu'elle renfermait quelques peuplades germaniques.

GERMANIE ROMAINE, nom sous lequel on comprenait, outre les Germanies 1re et 2e, certaines contrées transrhénanes, qu'on appela encore *Champs Décumates* (*V. ce mot*).

GERMANIE (Royaume de), un des États nés du démembrement de l'empire carlovingien. Tous les peuples germains jusqu'à l'Elbe, la Saale et le Bœhmerwald, avaient été soumis par Charlemagne et annexés à l'empire franc. Mais, sous Louis le Débonnaire, la race germanique tendit à s'isoler, et Louis le Germanique, un des fils du faible empereur, reçut, dès 817, le gouvernement de la plus grande partie de l'ancienne Germanie; toutefois, ce ne fut qu'en 843, au partage de Verdun, que ce pays se sépara complétement de l'empire, et forma le royaume de Germanie, comprenant à cette époque les pays connus sous les noms de *Saxe* (de l'Ems à l'Elbe), de *France orientale* ou *Franconie* (du Rhin au Bœhmerwald), d'*Alemanie* (entre le Rhin et le Lech), de *Bavière* et *Marche orientale* (du Lech aux frontières de la Hongrie actuelle), et de *Carinthie* (Styrie et Carinthie actuelle jusqu'à la Save au S.). Louis le Germanique, le 1er souverain de ce royaume, 843-876, soumit à un tribut les Slaves de Bohême et de Moravie, partagea, en 869, avec Charles le Chauve, le royaume de Lorraine, et eut pour sa part les territoires situés à l'E. de la Meuse, de l'Ourthe, de la Moselle supérieure et du Doubs. A sa mort, ses trois fils s'étant partagé ses États, il y eut 3 royaumes en Germanie : le royaume de Saxe (Louis le Jeune, 876-882), au N., du Mein à la mer du Nord, et de la basse Meuse à l'Elbe; le royaume d'Alémanie (Charles le Gros), au S., entre le Lech, l'Altmühl, le Mein, la Meuse supérieure, le Doubs, la Saône et le Rhône; le royaume de Bavière (Carloman, 876-880), comprenant tout le reste de la Germanie. Charles le Gros, seul roi de Germanie en 882, roi d'Italie et empereur depuis 880, roi de France en 884, avait réuni tout l'empire de Charlemagne. Mais après sa déposition, 888, la Germanie forma de nouveau un royaume particulier, sous Arnulf, fils illégitime de Carloman. Ce royaume s'accrut, en 895, de toute la Lorraine, et eut alors pour limite à l'O. l'Escaut et la Meuse; mais au S.-O., il avait perdu le pays entre le Doubs, la Saône, le Rhône et la Reuss, devenu royaume de Bourgogne transjurane. A la mort de Louis IV, 899-911, qui ne laissait pas de postérité, la dynastie carlovingienne de Germanie s'était éteinte; on la remplaça par Conrad, duc de Franconie, 911-919, et ensuite par Henri l'Oiseleur, 919-936, qui fonda la maison de Saxe, battit les Danois et les Slaves, et repoussa les Hongrois à Mersebourg, 934. Othon Ier, son fils, 936-973, soumit définitivement les Danois et les Slaves de Bohême, leur imposa le christianisme, triompha des Hongrois à Augsbourg, 955. et enfin, en 962, ayant conquis l'Italie septentrionale, se

fit couronner à Rome, par le pape Jean XII, empereur d'Occident. La dignité impériale, qui, depuis 888, était attachée à l'Italie, fut dès lors transportée aux Germains, et l'Allemagne prit le nom de *Saint-Empire romain-germanique*. Le nom de *roi de Germanie* fut donné à l'empereur élu, mais non encore couronné à Rome, puis à son fils, quand il le faisait déclarer son successeur par les électeurs de l'Empire. Enfin ce titre fut changé en celui de *roi des Romains* par les princes de la maison d'Autriche. Au moment où il devint le Saint-Empire romain-germanique, le royaume de Germanie avait les mêmes limites à l'O. et au S. qu'en 888; mais à l'E., il s'étendait jusqu'à l'Oder, et les Slaves mêmes de Pologne, de l'Oder à la Vistule, s'étaient reconnus tributaires; aussi la limite avait été reculée de l'Eyder au Liimford dans le Jutland septentrional. La Germanie comprenait alors les provinces suivantes: *Marche de Slesvig*, au N.; *Marche du Nord*, plus tard *Marche de Brandebourg*, et *Marche de l'Est* ou *Marche de Lusace*, au N.-E., entre l'Elbe et l'Oder; *Duché de Saxe*, entre le Rhin, la mer du Nord, l'Unstrutt et l'Elbe, divisé en duchés de *Westphalie*, d'*Angrie* et d'*Ostphalie*; la *Thuringe*, entre la Werra, l'Unstrutt et l'Elbe, divisée en *Landgraviat de Thuringe* à l'O., *Margraviat de Mersebourg* au centre, et *Margraviat de Misnie* à l'E.; les *Duchés de Bohême et de Moravie*, qui avaient reconnu la suzeraineté de la Germanie; le *Duché de Bavière*, du Lech à l'Ens, avec la *Marche orientale* (Autriche), de l'Ens à la Leitha; le *Duché de Carinthie*, borné au S. par la Save; le *Duché d'Alémanie* ou *de Souabe*, entre le Lech et les Vosges; le *Duché de Franconie*, au centre, sur les deux rives du Mein, entre le Rhin et la Saale, divisé en *France rhénane* à l'O., et *France orientale* à l'E.; le *Duché de Lorraine*, entre le Rhin, la Meuse supérieure et l'Escaut, divisé en *Lorraine Mosellane* au S., sur les bords de la Moselle et de la Meuse supérieure, et *Lorraine Ripuaire* ou *Basse-Lorraine* au N. C. P.

GERMANIQUE (Mer), nom anc. de la mer du Nord.

GERMANIQUE (Empire, Confédération). *V.* ALLEMAGNE.

GERMANO (SAN-), v. du roy. d'Italie (prov. de Caserte), au pied du mont Cassin, sur le Rapido, à 52 kil. N.-N.-O. de Capoue; 8,786 hab. Aux environs sont les ruines de *Casinum* et d'*Aquinum*. En 1230, un traité de paix y fut conclu entre l'empereur Frédéric II et le pape Grégoire IX. Les Espagnols la prirent en 1730; les Autrichiens y battirent Murat, le 16 mars 1815.

GERMANO (SAN-), v. du roy. d'Italie, arr. et à 13 kil. O. de Verceil; 3,800 hab. Rizières.

GERMANOS, archevêque de Patras, né à Dimitzana (Arcadie), m. en 1826, fut un des instigateurs de l'insurrection grecque en 1821. Il alla solliciter, au congrès de Vérone, le secours des puissances chrétiennes contre les Turcs, et tenta, dans un voyage à Rome, la réunion des églises grecque et latine.

GERMANTOWN, v. des États-Unis (Pensylvanie), à 17 kil. N. de Philadelphie, sur le ch. de fer de cette ville à Norristown; 4,650 hab., presque tous Allemands d'origine. Les Anglais battirent les Américains aux environs, en 1777.

GERMER (SAINT-), brg (Oise), arr. et à 28 kil. O. de Beauvais; 1021 hab. Il y eut une célèbre abbaye de bénédictins, fondée en 650 par St Germer, un des patrons du Beauvaisis; l'église, superbe édifice du XIe siècle, sert auj. de paroisse.

GERMERSHEIM, anc. *Vicus Julius*, v. forte de Bavière (cercle du Rhin), au confluent du Queich et du Rhin, à 17 kil. S. de Spire; 3,500 hab. Ruines du château où Rodolphe de Habsbourg mourut en 1291.

GERMIGNY (De), baron de Germolles, ambassadeur de France à Constantinople de 1579 à 1585, ménagea le 1er traité de commerce et d'amitié entre l'Angleterre et la Turquie. Une intéressante *Relation*, qu'il présenta au roi, est insérée dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, t. x.

GERMINAL, 7e mois du calendrier républicain sous la 1re république française, commençant, selon les années, le 21 ou le 22 mars, était ainsi nommé parce qu'à cette époque, dans le climat de Paris, la nature développe le germe des semences.

GERMINAL AN III (Journée du 12), 1er avril 1795. Insurrection des faubourgs de Paris contre la Convention. Elle avait pour but de combattre la réaction thermidorienne, de soutenir les anciens chefs du parti populaire, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Vadier, Barrère, et de protester contre la famine que l'abolition subite du *maximum* avait amenée. Les insurgés pénétrèrent dans la salle de l'Assemblée, en demandant du pain et le rétablissement de la constitution de 1793, et furent dispersés par la force armée.

GERMINY, vge (Meurthe), arr. et à 19 kil. S.-O. de Toul; 618 hab. Ancienne seigneurie, érigée en comté, en 1724, en faveur de Joseph Lebègue, garde des sceaux du duc de Lorraine.

GERNRODE, v. du duché d'Anhalt, est située au pied de Harz, à 59 kil. S.-O. de Bernbourg; 2,200 hab. Fabriques d'armes à feu. Château, autrefois abbaye de femmes.

GERNSHEIM, v. du grand-duché de Hesse-Darmstadt, sur le Rhin, à 16 kil. N.-E. de Worms, 17 S.-O. de Darmstadt; 3,000 hab. Chantiers de construction. Patrie de l'imprimeur Schœffer, à qui l'on a élevé une statue en 1836.

GÉROMÉ. *V.* GÉRARDMER.

GERONA. *V.* GIRONE.

GÉRONTES, c.-à-d. *vieillards* (du grec γέρων), nom donné aux 28 membres du sénat de Sparte.

GERONTHRÆ, v. de la Grèce anc. (Laconie); auj. *Géraki*. C'était une des 24 villes que, sous le nom d'Eleuthéro-Laconiennes, Auguste avait soustraites à la domination de Sparte. On y a découvert, dans l'église de Hagios Jannis, la traduction grecque de la loi de maximum publiée en 301 par Dioclétien, et dont l'original est à Stratonicée en Asie Mineure; elle se compose de 552 lignes gravées sur des plaques de marbre. Le cardinal Angelo Mai l'a publiée dans le t. v de sa *Scriptorum veterum nova collectio, ex Vaticanis codicibus edita*.

GERRHA ou GERRA, anc. v. de l'Arabie Déserte, sur le golfe Persique; auj. *Lahsa*.

GERS, *Ægircius*, riv. de France, prend sa source dans le dép. des Hautes-Pyrénées, traverse ceux du Gers et de Lot-et-Garonne, passe à Auch, Lectoure, et se jette dans la Garonne, à 7 kil. au-dessus d'Agen. Cours de 160 kil. Ni navigable, ni flottable, il est sujet à des débordements lors de la fonte des neiges.

GERS (LE), dép. du S.-O. de la France; ch.-l., *Auch*. Formé dans l'anc. Gascogne (Armagnac, Astarac, partie de la Lomagne, du Comminges et du Condomois), entre les dép. de Lot-et-Garonne au N., Tarn-et-Garonne et Haute-Garonne à l'E., Hautes-Pyrénées au S., Basses-Pyrénées et Landes à l'O. Superf., 627,586 hect.; pop., 298,931 hab. Arrosé par l'Adour, l'Arros, le Midou, la Save, le Gers, la Baïse, la Gimone; couvert de ramifications peu élevées des Pyrénées. Climat tempéré et salubre. Sol fertile en vins, blé, maïs, lin, légumes, ail, oignons. Distilleries et comm. d'eaux-de-vie; fabr. de rubans de fil. Élève de gros bétail, chevaux, mulets, volailles. Exploit. de marbre. Forme le diocèse d'Auch, et dépend de la cour impériale d'Agen.

GERSAU, *Gersoria*, brg de Suisse, cant. et à 9 kil. O.-S.-O. de Schwytz, sur le lac de Lucerne ou des Quatre-Cantons, au pied du Rigi; 1,600 hab. catholiques. Fabr. d'étoffes de soie. Il forma, jusqu'en 1798, un État indépendant, et fut réuni au canton de Schwytz en 1814.

GERSEN (Jean), moine bénédictin de Cavaglia (Piémont), aurait, dit-on, écrit l'*Imitation de J.-C.*, de 1220 à 1240. Des critiques révoquent en doute son existence.

GERSON (Jean LECHARLIER, dit), né au hameau de Gerson, près de Réthel, en 1363, de parents pauvres, m. en 1429, commença ses études à Reims et les finit à Paris, au collége de Navarre. Quand les pauvres étudiants avaient conquis le grade de docteur, l'usage était qu'ils prissent le nom de leur lieu natal, de là vint le nom de Gerson. Il se livra à la théologie avec une ardeur qui le fit remarquer et choisir par l'Université, bien que simple bachelier, 1387, pour faire partie de la députation envoyée au pape, à Avignon, au sujet de la controverse sur l'Immaculée Conception. Docteur en théologie à 29 ans, il était curé de St-Jean-en-Grève et chanoine de Notre-Dame, quand il fut appelé, en 1392, à succéder à son maître Pierre d'Ailly dans les fonctions de chancelier de l'Université. Dégagé des préjugés de son temps, il désapprouva les associations des Flagellants (*V. ce mot*), soumit à l'examen les révélations dont ils se disaient favorisés, voulut bannir la scolastique des écoles universitaires, pour la remplacer par une science vivante et animée d'un souffle divin, combattit l'astrologie, et s'opposa à l'invasion des doctrines mystiques et panthéistes qui avaient alors leur siége dans le Brabant. Il voulait qu'on instruisît le peuple, et publia, à l'usage des *simples gens*, de petits traités en français par des matières de piété. Mais il ne recueillit de ces luttes que des dégoûts. Il osa signaler énergiquement à Charles VI les calamités où les fautes des princes entraînaient le royaume, et la colère du duc d'Orléans ne put lui arra-

cher une rétractation. Après l'assassinat de ce prince par le duc de Bourgogne, il s'éleva contre le meurtrier, prononça l'éloge funèbre de la victime, et fit condamner l'apologie de Jean Petit. Poursuivi par les ressentiments de Jean sans Peur, il vit piller sa maison, et fut contraint de se cacher pendant deux mois sous les combles de Notre-Dame. Ce fut Gerson qui obtint de Charles VI l'abolition d'une coutume antichrétienne par laquelle le sacrement de la pénitence était interdit aux condamnés à mort. Un grand schisme déchirait l'église d'Occident depuis 30 ans : il y avait un pape à Rome, Grégoire XII, et un antipape à Avignon, Benoît XIII (*V. ces noms*); après de vains efforts pour faire cesser le mal, un Concile réuni à Pise les déposa l'un et l'autre. Gerson, député à ce Concile par l'Université de Paris, publia un traité hardi *de auferibilitate Papæ*, qui contribua à la mesure que prit le Concile. Envoyé plus tard au concile de Constance, il y soutint l'autorité du chef de l'Église contre l'hérésie de Jean Hus. Après le concile, craignant la colère du duc de Bourgogne, qu'il avait réveillée en demandant la condamnation de l'assassinat politique, il se retira en Bavière, rentra en France après la mort de Jean sans Peur, 1419, et finit ses jours auprès de son frère, prieur des Célestins à Lyon, s'occupant d'écrire, et enseignant les enfants dans l'église de St-Paul. — L'édition la plus complète des œuvres de Gerson a été donnée par E. Du Pin, Anvers, 1706, 5 vol. in-fol. Parmi ses ouvrages, tous écrits en latin, il faut citer les traités *De la simplification et de la direction du cœur*, *Des petits enfants à conduire devant le Christ*, *De la pauvreté spirituelle*, *Des consolations de la théologie*, et surtout le livre immortel de l'*Imitation de Jesus-Christ*, le plus beau livre sorti de la main des hommes, et qui a eu plus de 1,800 éditions ! L'auteur avait exprimé le vœu que son nom ne fût connu que de Dieu seul; les hommes l'ont cherché longtemps. Le parlement de Paris et la Sorbonne se prononcèrent pour A-Kempis (*V. ce mot*), et les bénédictins pour Gerson, que l'opinion la plus accréditée nomme encore aujourd'hui. Le style de l'*Imitation* est quelquefois inégal, négligé, et mêlé de locutions étrangères; mais, le plus souvent, il coule avec abondance; la phrase est à la fois périodique et concise, et l'expression elliptique et simple; le ton général est biblique, comme l'inspiration de l'auteur. *V.* Gence, *Considérations sur l'auteur de l'Imitation*, Paris, 1812; Faugère, *Eloge de Gerson*, 1838; O. Leroy, *Etudes sur les mystères et sur divers manuscrits de Gerson*, 1837; l'abbé Bourret, *Etudes historiques sur les sermons français de Gerson*, Paris, 1858, in-8°. *V.* notre *Dictionnaire des lettres*, article : IMITATION DE JÉSUS-CHRIST. A. R.

GERSTENBERG (Henri-Guillaume de), littérateur allemand, né en 1737 à Tondern (Slesvig), m. en 1823, fut capitaine dans l'armée danoise; puis résident à Lubeck, 1775, directeur de la loterie d'Altona, 1783, et en 1812, se livra entièrement aux lettres : il a laissé un beau chant sur *Ariane à Naxos*, 1767, et une tragédie d'*Ugolin*, 1768. Comme critique, on lui doit l'*Hypocondriaque* (avec J.-F. Schmidt), 1767 et 1784, 2 vol., et des *Lettres sur les merveilles de la littérature*, 1766-70. PL.

GERTRUDE (Sainte), fille de Pepin de Landen, maire du palais d'Austrasie, née en 626, m. en 659. Elle fut fondatrice et 1re abbesse du monastère de Nivelle en Brabant. Fête, le 17 mars.

GERTRUDE (Sainte), abbesse de l'ordre de St-Benoît, née à Eisleben (Saxe), m. en 1334, a laissé un livre de *Révélations*, en latin, ouvrage mystique, dans le genre de ceux de Ste Thérèse. Les meilleures éditions sont celles de Lanspergius et de Blosius; il a été traduit en français par Dom Mege, 1674. Fête, le 15 novembre.

GERTRUIDENBERG, v. forte de Hollande (Brabant septentrional), petit port sur le golfe de Biesboch dans la mer du Nord, à 17 kil. N.-N.-E. de Bréda; 1,500 hab. Bière estimée. Cette localité est mentionnée pour la première fois, en 647, dans une donation faite par Pepin de Landen à Gertrude, sa fille. Louis XIV y ouvrit des conférences avec les alliés en 1710, après la bataille de Malplaquet. Les Français s'en emparèrent en 1793.

GERUNDA, v. de l'anc. Hispanie (Tarraconaise); auj. *Girone*.

GERVAIS et PROTAIS (Saints), de Milan, étaient fils de St Vital et de Ste Valérie. Ils furent, à ce que l'on croit, martyrisés sous Néron. Leur mémoire était oubliée, lorsqu'une vision révéla à St Ambroise le lieu de leur sépulture; leurs corps furent transportés dans la basilique Ambroisienne. Fête, le 19 juin. — Au VIe siècle, on bâtit à Paris, tout près de l'hôtel de ville, à l'E., une église sous l'invocation de St Gervais; rebâtie au XIIIe, elle fut, au XVIIe, ornée d'un portail par Debrosse, et décorée de 6 tableaux, représentant l'histoire des deux martyrs, par Lesueur, Sébastien Bourdon et Philippe de Champagne; quatre de ces tableaux sont auj. au musée du Louvre.

GERVAIS (Sœurs de Saint). *V.* FILLES-DIEU.

GERVAIS (SAINT-), ch.-l. de cant. (Hérault), arr. et à 40 kil. O.-N.-O. de Béziers; 1,351 hab. Exploit. de houille, fer et granit.

GERVAIS (SAINT-), vge (Isère), arr. et à 18 kil. N.-E. de St-Marcellin, sur l'Isère; 657 hab. Fonderie de canons pour la marine.

GERVAIS (SAINT-), ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 35 kil. N.-O. de Riom; 822 hab.

GERVAIS-LES-BAINS (SAINT-), vrg de France (Haute-Savoie), ch.-l. de cant. Sources minérales et thermales très-fréquentées, dans la vallée de Sallanches, à l'entrée de celle de Chamouny; arr. et à 37 kil. S.-E. de Bonneville; 335 hab.

GERVAISE (Nicolas), missionnaire, né à Paris vers 1662, m. en 1729, partit, à l'âge de 20 ans, pour prêcher l'Evangile dans le royaume de Siam, d'où il rapporta une *Histoire naturelle et politique* de ce pays, 1 vol. in-4°, 1688. Il publia, presque aussitôt après, une *Description historique du royaume de Macassar*. Il fut nommé curé de Vannes, puis de Suèvres en Touraine. S'étant rendu à Rouen, 1724, il y fut sacré évêque *in partibus* d'Horren, et s'embarqua pour l'Amérique, où il fut massacré par les Caraïbes. On a encore de lui la *Vie de St Martin de Tours*, 1699, in-4°, et une *Histoire de Boèce*, in-12, 1715. L—H.

GERVAISE (Dom Franç.-Armand), frère du précédent, né à Paris vers 1660, m. en 1751, carme déchaussé, puis abbé de la Trappe, a écrit : *Vie de St Cyprien*, Paris, 1717, in-4°; *Vie d'Héloïse et d'Abélard*, 1720, 2 vol. in-12; *Vie de l'abbé Suger*, 1720, 3 vol. in-12; *Vie de St Irénée*, 1723, 2 vol. in-12; *Vie de St Paul*, 1734, 3 vol. in-12; *Vie de St Epiphane*, 1742, in-4°; *Vie de St Paulin*, 1743, in-4°; *Histoire de la réforme de l'ordre de Cîteaux*, Avignon, 1746, in-4°, ouvrage qui lui attira l'inimitié des bernardins, et qui le fit enfermer à l'abbaye de Notre-Dame-des-Reclus.

GERY (SAINT-), ch.-l. de cant. (Lot), arr. et à 13 kil. N.-E. de Cahors, sur le Lot; 231 hab.

GERYON, monstre à trois têtes, fils de Chrysaor et de Callirhoé, régnait dans l'île d'Erythie, et possédait de nombreux troupeaux, dont il confiait la garde à Eurythion et à un chien monstrueux nommé Orthos. Géryon, Eurythion et Orthos furent tués par Hercule, qui emmena les troupeaux. Géryon avait, près de Padoue, un temple où il rendait des oracles.

GERZAT, bourg (Puy-de-Dôme), arr. et à 8 kil. N.-E. de Clermont-Ferrand; 2,574 hab. Autrefois ch.-l. d'une seigneurie appartenant à la maison de Bourbon.

GÉSATES, peuple de la Gaule, sur les bords du Rhône, tirait son nom d'une arme, le *gæsum* (*V.* GÈSE). Britomar, roi des Gésates, fut battu et tué dans la Gaule Cisalpine, à Clastidium, par le consul Marcellus, 222 av. J.-C.

GÈSE, *Gæsum*, lance ou épieu des Gaulois. Les Romains l'adoptèrent pour leurs troupes légères dès le commencement du Ve siècle de Rome.

GESECKE, v. des Etats prussiens (Westphalie), à 39 kil. N.-E. d'Arnsberg, sur la Weid; 3,200 hab. Chapitre de dames nobles. Culture du lin. Toiles et poteries.

GESERICH, lac poissonneux des Etats prussiens (Prusse), entre Deutsch-Eylau et Saalfeld; 30 kil. sur 3.

GESIENSIS PAGUS, nom latin du pays de GEX.

GESNER (Conrad), né Zurich en 1516, m. en 1565, un des plus laborieux et des plus sagaces érudits du XVIe siècle, fut tour à tour régent d'une petite école, médecin, et professeur de grec. Le premier ouvrage important qu'il donna, et qui fut en même temps le premier grand ouvrage de bibliographie, parut sous le titre de *Bibliothèque universelle*, Zurich, 1545-48, vaste recueil, renfermant tous les titres des livres alors connus, grecs, hébreux, latins, avec des jugements, des sommaires, des spécimens, etc. En 1555 parut le *Mithridates de differentiis linguarum*, contenant des notices sur 130 langues anciennes ou modernes. L'année suivante, Gesner publia une *Traduction des œuvres complètes d'Élien*, alors fort utile pour la science. Mais son œuvre capitale est une *Histoire des animaux*, 3 vol. in-fol., avec des figures sur bois, Zurich, 1551-56. On y trouve consigné tout ce qu'on savait alors en zoologie : nomenclature, description, anatomie, mœurs, utilité des quadrupèdes et des animaux aquatiques. Il s'occupa aussi de botanique, et, sous le titre d'*Opera botanica*, Schmiedel a publié ses travaux en ce genre, Nuremberg, 1754-70. Ils sont remarquables par les vues nouvelles qu'on y rencontre sur l'avantage des caractères tirés de la fleur et du fruit, et sur la possibilité de classer les plantes au moyen des organes

de la fructification. Gesner a encore publié des traités sur les eaux minérales et les pierres. Il était professeur public d'histoire naturelle à Zurich, et jouissait de l'amitié de l'empereur Ferdinand Ier, lorsqu'il succomba victime de son dévouement à soigner les malades dans une épidémie. Son vaste savoir et ses travaux lui valurent le surnom de *Pline de l'Allemagne*. M—U.

GESNER (Jean-Mathias), philologue, né en 1691 à Roth, près d'Anspach, m. en 1761, professa les belles-lettres à Weimar, Anspach et Leipzig, et fut bibliothécaire de l'université de cette dernière ville, où il fonda un *Séminaire philologique*. Il possédait au même degré les langues grecque, latine et orientales, la philosophie, les mathématiques, l'histoire naturelle, le droit, etc. On lui doit : *Dissertation sur les jeux et les années séculaires des Romains*, Weimar, 1717; *Éléments de rhétorique*, ibid.; *les Agriculteurs latins*, Leipz., 1735, 2 vol. in-4°, édition savante de Caton, Varron, Columelle et Palladius, accompagnée d'un excellent lexique; *Chrestomathie de Cicéron; Chrestomathie grecque*; des éditions du *Lexique* de Basile Faber, La Haye, 1735, 2 vol. in-fol.; du *Panégyrique de Trajan* et des *Lettres* de Pline, 1735-39-49; de *Quintilien*, 1738; de *Claudien*, 1759; et du *Thesaurus linguæ latinæ* de Robert Estienne, 1749; enfin des *Opuscules*, réunis à Breslau, 8 vol. in-8°. B.

GESNER (Jean-Jacques), orientaliste et antiquaire, né à Zurich en 1707, m. en 1787, professeur d'hébreu, puis de théologie biblique au gymnase Carolin, a publié : *Numismata antiqua populorum et urbium omnia*, Zurich, 1735-38, recueil gravé de médailles grecques et romaines, où l'on ne trouve pas assez de critique.

GESNER (Jean), frère du précédent, né à Zurich en 1709, m. en 1790, étudia la médecine à Leyde sous Boerhaave, enseigna la physique et les mathématiques dans sa ville natale, y fonda la Société physique et le jardin botanique, et écrivit des *Tabulæ phytographiæ*, impr. après sa mort. Il a beaucoup travaillé à l'*Historia plantarum Helvetiæ* de Haller.

GESNER (Salomon), poëte, peintre paysagiste et graveur, né à Zurich en 1730, m. en 1788. Rêveur et mélancolique dès l'enfance, il montra d'abord peu de goût pour l'étude; la lecture des poëtes allemands, surtout de Klopstock, lui révéla bientôt sa vocation. Mais son père, libraire à Zurich, le destinait à sa profession, et, voulant le tirer de ses rêves de poésie, l'envoya commis dans une librairie de Berlin. Gesner ne fut point guéri de sa passion, son père lui permit de s'y livrer, et, de retour dans sa patrie, après 2 ans d'absence, il y publia un poëme de *la Nuit*, qui le fit peu connaître. En 1755, il donna *Daphnis*, poëme pastoral en 3 chants, imité de Longus, et, l'année suivante, un 1er recueil d'*Idylles*, qui passent pour ce qu'il a fait de mieux; on y trouve une science des détails, et une douce émotion, qui sont les deux meilleurs côtés de son talent. *La Mort d'Abel*, 1758, poëme en 4 chants, eut plus de succès et en méritait moins : languissant, déclamatoire, il n'est qu'un pâle reflet de la Bible et de Milton. *Le Premier navigateur*, 1762, est son œuvre la plus faible. On a encore de Gesner des contes moraux, des drames sagement conduits, mais sans intérêt, un petit poëme intitulé *Tableau du Déluge*, épisode de cette grande catastrophe, et des *Lettres sur le paysage*, genre de peinture où il se montra habile. Comme graveur, il a fait des planches et des eaux-fortes dignes des premiers maîtres. Sa réputation littéraire lui vint surtout de la France, où la société polie s'engoua de ses pastorales; on voulut l'attirer à Paris; mais sa modestie s'y refusa. Il était heureux et estimé dans sa patrie, où, après avoir exercé aussi la profession de libraire avec un associé, il avait été élevé aux fonctions publiques les plus importantes. Les ouvrages de Gesner sont tous écrits en prose rhythmique d'une grande pureté; traduits dans presque toutes les langues de l'Europe, ils l'ont été en français par Huber, 3 vol. in-4°, Paris, 1786-93; le Ier liv. des *Idylles*, *le Premier navigateur*, les chants I et IV de *la Mort d'Abel*, sont attribués à Turgot. Son œuvre de graveur, comprenant des figures faites pour ses contes moraux et un 2e recueil d'idylles, forme 336 planches, 2 vol. in-fol., Zurich, 1752-88. P—Y—T.

GESOBRIVATES, v. de la Gaule (Lyonnaise 3e), chez les Osismiens; auj. *Brest*.

GESORIACUM, v. de la Gaule (Belgique 2e), chez les Morins, sur le détroit de Gaule, unie à Bononia par un pont; auj. *Boulogne-sur-Mer*.

GESSEN (terre de), partie de la basse Égypte, très-fertile, à l'E. de Bubastis, et où s'établit la famille de Jacob.

GESSENAI, en allem. *Saanen*, brg de Suisse, cant. et à 50 kil. S.-S.-O. de Berne, sur la Sarine; 3,630 hab.

GESSI (Francesco), peintre, né à Bologne en 1588, m. en 1649, élève du Guide, l'imita tellement, qu'on l'appelait *Guido secondo*. Ils travaillèrent ensemble à Rome; puis Gessi alla à Naples, où il fut poursuivi par l'envie. Enclin à l'intempérance, il mourut dans un état voisin de la misère. Son chef-d'œuvre est une *Vierge*, dans la galerie de Milan. M. V—I.

GESSLER (Hermann), de la famille de Brunegg ou Bruneck, et du canton d'Argovie, était, d'après les annalistes suisses, bailli ou avoué impérial dans les cantons d'Uri et de Schwytz, au commencement du XIVe siècle. Selon Tschudi, il aurait exercé contre les Suisses, au nom de l'empereur Albert Ier, une tyrannie cruelle. De nos jours on a révoqué en doute l'existence même de ce personnage. La tradition le fait périr par la main de Guillaume Tell.

GESSNER. *V.* GESNER.

GESSUR, anc. v. de Palestine, dans la demi-tribu orient. de Manassé. — anc. v. de Syrie, cap. d'un petit royaume soumis par David.

GESTE (Chansons de). *V.* CHANSONS.

GESTLER, nom allemand du CHASSERAL.

GESTRICIE, en suédois *Gestrikland*, anc. pays de Suède, entre le golfe de Botnie à l'E., l'Helsingland au N., la Dalécarlie à l'O., et l'Upland au S.; cap. *Gefle*. Forme auj. la plus grande partie de la prov. de Gefleborg.

GESUALDO, v. du roy. d'Italie (prov. d'Avellino), à 13 kil. N. de San-Angelo-de'-Lombardi; 3,553 hab.

GESVRES, vge (Mayenne), arr. et à 39 kil. E.-N.-E. de Mayenne; 1,516 hab. Anc. baronnie du Maine, érigée en duché-pairie, en 1670.

GÉTA (P. Septimius), fils de Septime Sévère et de la Syrienne Julia Domna, fut nommé Auguste avec son frère Caracalla, 211. Les deux princes portèrent sur le trône leur inimitié, qui avait déjà troublé le palais sous le dernier règne. Ils voulaient partager l'empire. Julia Domna, en s'y opposant, aigrit encore leur haine, et bientôt Géta fut poignardé par son frère dans les bras de sa mère, 212. O.

GETAFE, v. d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. et à 13 kil. S. de Madrid; 3,000 hab., autrefois 12,000.

GÈTES, *Getæ*, peuple scythe d'Europe, établi d'abord sur la rive dr. du Danube, dans les pays auj. nommés Transylvanie, Bukowine, Valachie, Moldavie, puis entre le Borysthène et le Pont-Euxin, dans la contrée appelée *Désert des Gètes* (auj. Bessarabie). Abaris, Anacharsis et Zamolxis (*V. ces noms*), appartenaient à cette nation. Le roi de Perse, Darius Ier, fils d'Hystaspe, combattit les Gètes; Alexandre le Grand les admit dans son alliance; Lysimaque, roi de Thrace, fut vaincu par eux. Ovide fut exilé dans leur pays, qui avait alors pour cap. *Tomi*. Au Ier siècle de l'ère chrétienne, ils se confondirent avec les Daces.

GETH, anc. v. de Palestine, dans la tribu de Dan; prise par David sur les Philistins. Patrie du géant Goliath.

GETH-HÉPHER ou GETH-OPHER, v. de l'anc. Palestine, dans la tribu de Zabulon. Patrie de Jonas.

GETHSEMANI, vge situé sur une montagne près de Jérusalem. Là était le Jardin des Oliviers, où J.-C. passa une nuit dans l'agonie.

GÉTULES, tribu principale de la Gétulie. Ils avaient pour roi Iarbas, au temps de Didon. Carthage enrôla souvent parmi eux des mercenaires. Ils aidèrent Jugurtha, roi de Numidie, dans sa guerre contre les Romains.

GÉTULIE, *Gætulia*, région de l'Afrique ancienne, sur le versant S. de l'Atlas, au S. de la Numidie et de la Mauritanie, entre l'Atlantique à l'O. et les Garamantes à l'E. Elle était habitée par des tribus belliqueuses, les Gétules, les Mélano-Gétules, les Autololes. C'est auj. le *Biledulgérid*, la partie S. du *Maroc* et la partie N. du *Sahara*.

GEULINCX (Arnold), professeur de philosophie et de théologie, né à Anvers en 1625, m. en 1669, enseigna de 1646 à 1658 à l'université catholique de Louvain, se fit protestant, et vint à Leyde, où il fut chargé d'un cours de philosophie. On a de lui : *Logica*, Leyde, 1662; *Saturnalia*, Leyde, 1665; *Ethica*, 1675; *Compendium physicum*, Franeker, 1688, in-12; *Metaphysica vera*, Amsterdam, 1691, in-16. Geulincx était cartésien; il tira des principes de Descartes la théorie des *Causes occasionnelles*.

GÉVAUDAN, *Gavuldanus*, *Gavaldensis* ou *Gabalitanus pagus*, anc. pays de France (bas Languedoc), entre le Vélay, le Vivarais, le Rouergue et l'Auvergne, sillonné par la chaîne des Cévennes et les monts de la Margeride et d'Aubrac; ch.-l. *Javols*, détruite pendant le moyen âge, puis *Mende*; v. princip. : Florac, Marvejols; 76 kil. sur 52. Autrefois habité par les *Gabales*, il fit partie de la Celtique, puis de l'Aquitaine 1re, du roy. frank d'Austrasie, du duché d'Aquitaine, et forma, après Charlemagne, un

comté que la maison de Toulouse posséda jusqu'au XIe siècle. Les évêques de Mende prenaient le titre de *comtes du Gévaudan*. Outre ce comté, il y avait une vicomté de Gévaudan, qui passa aux maisons de Barcelone et d'Aragon, et dont St Louis fit l'acquisition en 1258. Ce pays est auj. compris dans les dép. de la Lozère et de la Haute-Loire.

GEVREY, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. et à 12 kil. S.-S.-O. de Dijon, sur le chemin de fer de Paris à Lyon; 1,532 hab. Sur son territoire se récoltent les vins des crus célèbres de Chambertin, du Clos de Bèze, des Varoilles, de Mazis, etc. Ruines d'un château du XIIIe siècle.

GEVROLLES, vge (Côte-d'Or) arr. et à 27 kil. E.-N.-E. de Châtillon-sur-Seine; 532 hab. Bergerie impériale.

GEX, *Gesium*, sous-préf. (Ain), à 63 kil. E.-N.-E. de Bourg, sur le Jornant; 1,279 hab. Située d'une manière pittoresque au pied du Jura, et entourée de promenades d'où la vue s'étend jusqu'au lac de Genève. Trib. de 1re instance. Comm. de fromages, bois, cuirs, charbon, vin. Tanneries, scieries. — Autrefois cap. d'un petit pays, et ville forte, elle dépendit du comté de Genève; conquise en 1353 par la Savoie, puis réunie à la France en 1601; Louis XIII la donna au prince de Condé. On la comprit, en 1790, dans le dép. de l'Ain; en 1792 dans celui du Léman, créé alors, et de nouveau dans le dép. de l'Ain en 1814.

GEX (Pays de), *Gesiensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Bourgogne), entre le pays de Vaud au N., le lac de Genève à l'E., le Rhône et la Savoie au S., la Franche-Comté à l'E.; 28 kil. sur 20.

GEYER (Éric-Gustave), historien et poëte suédois, né en 1783 dans le Wermeland, m. en 1847, élève de l'université d'Upsal, y fut professeur-adjoint de philosophie en 1810, et professeur d'histoire en 1817. Cette université le députa aux diètes de 1828 et de 1840. Les poésies de Geyer, parmi lesquelles on distingue *le dernier Barde*, *le dernier héros*, *le Wiking*, eurent un grand succès. Il est auteur d'une bonne *Histoire de Suède*, qui s'arrête à la mort de Christine, et qui a été trad. en franç. par J.-F. de Lundblad, avec une suite jusqu'en 1809, Paris, 1844, gr. in-8°.

GEYLER ou GEILER (Jean), prédicateur suisse, né à Schaffouse en 1445, m. en 1510, étudia à Fribourg-en-Brisgau et à Bâle, prêcha avec beaucoup d'éclat, et obtint la charge de prébendier du chœur à la cathédrale de Strasbourg. Il était très-estimé de l'empereur Maximilien Ier. On a de lui une édition des œuvres de Gerson, Strasbourg, 1448, 3 vol. in-fol.; *Narrenschiff* (nef des fous), espèce de commentaire en sermons sur l'ouvrage de Séb. Brandt, ibid., 1510, 1513, et Bâle, 1574, in-8°, etc. Tous ses ouvrages ont été recueillis sous le titre de : *Opera omnia*, Strasbourg, 1509, 1510, 1518.

GEYSA, duc et rois de Hongrie. *V.* HONGRIE.

GEYSER (Chrétien-Théophile), graveur, né à Gorlitz en 1742, m. en 1803, professeur à l'Académie de Leipzig, a exécuté, à la pointe, des estampes très-originales. Parmi ses œuvres, on distingue plusieurs paysages d'après Wouvermans, et les vignettes qui ornent les poésies d'Utz et le *Virgile* de Heyne.

GEYSERS, sources thermales, qui jaillissent en sortant de terre, et produisent des colonnes de vapeur semblables à celles qui s'élèvent des cratères des volcans. Il y en a beaucoup en Islande : le grand Geyser et le Strokmur lancent de l'eau, dont la température est de 85° à la sortie, jusqu'à une hauteur qui varie entre 30 et 50 mèt.

GHADAMÈS. *V.* GADAMÈS.

GHARIPOUR. *V.* ELEPHANTA.

GHATTES (c.-à-d. passages, défilés), en anglais *Ghauts*, nom de deux chaînes de montagnes de l'Hindoustan, s'étendant l'une au S.-E. et l'autre à l'O. du plateau du Dekkan, et appelées de là *Ghattes orientales* et *Ghattes occidentales*. Les premières, longues d'environ 600 kil., situées tout entières dans le bassin du golfe de Bengale, sont comprises entre 11° 31'-16° 10' lat. N., et 74° 40'-76° 40' long. E., suivant une direction N.-E., puis N., par les prov. de Coïmbétour, Salem, Baramahl, Maïssour, Karnatic et Balaghat. Sommets peu élevés. Les secondes, d'une étendue de 1,400 kil., vont des sources de la Ghirna au cap Comorin, entre 19° 30'-7° 56' lat. N., et 71° 40'-75° 12' long. E., suivant une direction parallèle aux premières et rapprochées de la mer, et formant en grande partie la ligne qui sépare le bassin de la mer d'Oman de celui du golfe de Bengale, par les territoires d'Aurengabad, Beydjapour, Goa, Kanara, Malabar, Karnatic, Cochin et Travancore. Sommets principaux : 2,800 à 4,300 mètres. A ces deux chaînes se rattachent la plupart des montagnes qui couvrent l'Hindoustan. Les *Nilgherries*, d'un développement de 80 kil., joignent les deux chaînes des Ghattes.

GHAUR, GHAURIDES. *V.* GOUR, GOURIDES.

GHAZAN-KHAN, sultan de Perse, né dans le Mazendéran en 1271, m. en 1304, petit-fils de Gengis-Khan, renonça à l'idolâtrie dans laquelle étaient plongés la plupart des Mongols, prit le nom de Mohammed en embrassant l'islamisme, protégea les chrétiens, et soutint la guerre en Syrie contre Nasser, sultan d'Égypte. Il donna aux Persans un code qui est encore en vigueur, et dont on trouve un extrait dans le *New Asiatic miscellany* de Gladwin, Calcutta, 1786, in-4°.

GHAZIPOUR, v. de l'Hindoustan anglais, est située dans la présidence d'Allahabad, sur le Gange, à 65 kil. N.-E. de Bénarès. Nombreuses ruines. Entourée de plaines de rosiers qui fournissent l'essence de roses.

GHAZNAH, GHAZNÉVIDES. *V.* GAZNA, GAZNÉVIDES.

GHÈBRES. *V.* GUÈBRES.

GHÉDIMIN, grand-duc de Lithuanie, 1315-41, succéda à Witen, qu'il avait fait assassiner, battit les chevaliers Teutoniques qui ravageaient ses États, et, après la défaite et la mort de Wladimir, prince de Wolhynie, s'empara de la rive dr. du Dniéper, ainsi que de Kiew. Il fonda Wilna en 1320, maria sa fille Anne au prince polonais Casimir, fils du roi Ladislas Lokietek, fut tolérant en religion, mais refusa de se convertir au christianisme, et périt dans une bataille contre les chevaliers Teutoniques. PL.

GHEEL ou GEEL, v. de Belgique (Anvers), près de la Grande-Néthe, à 22 kil. S. de Turnhout; 9,000 hab. Elle est isolée dans des landes couvertes de bruyères, au centre de la Campine. Colonie d'aliénés, fondée, dit-on, par sainte Dymphne au VIe siècle. Depuis 1803, c'est pour la Belgique et la Hollande un dépôt de fous réputés incurables. Les habitants de la ville et des hameaux voisins reçoivent chez eux, moyennant une pension de 100 à 300 florins, payée par les familles, les hospices ou le gouvernement, des aliénés qu'on laisse vivre presque libres, et que la pureté de l'air et une vie tranquille ou occupée aux travaux de la campagne guérissent quelquefois. Ces malheureux sont au nombre de 800 environ. Les monomanes meurtriers ou incendiaires ne sont pas reçus. B.

GHERAI, kan tartare de Crimée, vainquit son frère avec le secours du sultan Mahomet II, en 1475, et reconnut la souveraineté de ce prince. Ses descendants ont régné en Crimée jusqu'en 1783.

GHERANGHEL. *V.* GHIARENGHIL.

GHERARDESCA, petit pays le long de la mer de Toscane, entre Livourne et Piombino. Il a donné son nom à une puissante famille de Pise, qui soutint le parti gibelin au XIIIe siècle, et à laquelle appartient Ugolin (*V. ce mot*).

GHERARDESCA (Philippe), musicien, né à Pistoie en 1730, m. en 1808, élève du P. Martini, écrivit d'abord des opéras qui eurent beaucoup de succès, fut attaché, en 1770, au service de Léopold, grand-duc de Toscane, puis à celui de Louis de Bourbon, roi d'Étrurie, et composa pour la mort de ce prince, en 1803, une messe de *Requiem*, qui est un chef-d'œuvre. B.

GHERARDO, peintre en miniature et mosaïste du XVe siècle, protégé par Laurent de Médicis, travailla avec Ghirlandajo dans la cathédrale de Florence, où l'on montre encore des livres d'heures merveilleusement enluminés par lui. M. V—I.

GHERMA, anc. *Garama*, v. du Fezzan, à 80 kil. N.-O. de Mourzouk. Ville déchue; à peine dix familles.

GHERWAL, GHEROUAL ou GOROUAL, en anglais *Gurwal*, anc. prov. de l'Hindoustan, au N., située à l'O. du Népaul, au S. du Thibet, et au N. du Delhi. Sol boisé et stérile, regardé par les Hindous comme sacré, parce que le Gange y prend sa source. Il est auj. compris dans la présidence du Nord-Ouest, où il forme les districts de Serinagor, Kemaon, et Sirmore.

GHERZÉH, anc. *Carusa*, v. de la Turquie d'Asie (Kastamouni), sur la mer Noire, à 22 kil. S.-S.-E. de Sinope; 5,000 hab. Petit port.

GHESQUIÈRE DE RAEMSDONK (Joseph de), jésuite, né à Courtrai vers 1736, m. vers 1800, un des Bollandistes, se réfugia en Allemagne après l'invasion de la Belgique par les Français. Il a publié : *Acta sanctorum Belgii*, 1783-94, 6 vol. in-4°; *Dissertation sur l'auteur de l'Imitation de J.-C.*, 1775, in-12; *Dissertation sur les différents genres de médailles antiques*, Nivelles, 1779; *David propheta, doctor, hymnographus, historiographus*, Duisbourg, 1800, in-8°.

GHIARA D'ADDA, contrée du roy. d'Italie, prov. de Crémone, entre l'Adda, l'Oglio et le Pô, tire son nom de la nature alluviale du sol (*ghiara*, gravier); là se trouvent Crème et Pizzighittone.

GHIARENGHIL ou GHERANGHEL, v. de Sénégambie, chez les Foulahs, à 400 kil. E.-S.-E. de St-Louis, sur une île du Sénégal.

GHIBERTI (Lorenzo), célèbre sculpteur, né à Florence en 1378, m. vers 1455. A l'âge de 22 ans, il l'emporta au concours sur Brunelleschi et Donatello pour l'exécution de deux portes en bronze du Baptistère de St Jean, consacra 21 ans à l'une, 19 ans à l'autre, et, dans ce travail, qui représente divers sujets empruntés au Nouveau Testament, atteignit une perfection sans égale. Il fit aussi des statues en bronze de St Jean-Baptiste, de St Mathieu, de St Étienne, la châsse de St Zénobius, évêque de Florence, et divers bas-reliefs dans les églises de cette ville. Après avoir travaillé comme architecte, avec Brunelleschi, à la construction de la cathédrale, il l'orna de beaux vitraux. Finiguerra fut son élève. M. V—I.

GHILAN, prov. de la Perse, au N., le long de la côte O. de la mer Caspienne, et au S. des possessions russes du Caucase; 270 kil. sur 80; ch.-l., *Resclit*. Montagneuse, mais fertile en chanvre, grains, riz et vin. Cédée à la Russie en 1723, rendue à la Perse en 1737. Les habitants, au nombre de 250,000, descendent des anc. Gèles ou Cadusiens. Les Bouides étaient originaires du Ghilan.

GHILDE, nom donné, dans l'anc. Germanie, à une réunion de guerriers offrant en commun un sacrifice, et participant au même banquet. Par suite, il désigna une association, dont les membres juraient de s'entr'aider comme des frères et de se défendre les uns les autres. Les Ghildes, portées dans le monde romain par les Germains, lors des grandes invasions du ve siècle, cessèrent plus tard d'être des affiliations mobiles et volontaires; fixées dans des limites territoriales, et s'appliquant à la protection des droits civils, elles donnèrent naissance aux *communes jurées* du moyen âge. Des Ghildes sortirent encore les confréries pieuses et de charité, et les confréries de commerce ou d'arts et métiers. B.

GHILINI (Jérôme), historien et poëte italien, né à Monza en 1589, m. vers 1670, entra dans les ordres après s'être marié d'abord, et fut protonotaire apostolique et théologal du chapitre de St-Ambroise de Milan. Il a écrit : *Teatro d'uomini letterati*, 2 vol. in-4o, Venise, 1647, ouvrage peu judicieux, et où il se montre fade louangeur; *Annali di Alessandria*, depuis l'origine de cette ville jusqu'en 1659, Milan, 1666, in-fol.; des sonnets et des odes en italien. C. N.

GHINGHI (François), célèbre graveur en pierres fines, né à Florence en 1689, m. en 1766, fit sa réputation par un portrait du grand-duc Cosme III, gravé sur une calcédoine à deux couleurs, et exécuta, sur des saphirs, d'admirables camées représentant les figures de Savonarole, d'Adrien, de Trajan, etc., et qu'on voit à la galerie de Florence. Mais son chef-d'œuvre est une Vénus de Médicis, gravée sur une améthyste, et qui est au musée royal de Pologne. Ghinghi imitait l'antique avec une telle perfection, que les plus habiles connaisseurs confondent ses ouvrages avec ceux des artistes anciens. M. V—I.

GHIOLOFS ou YOLOFS, peuple de la Sénégambie, occupant le centre de cette contrée. Cap., *Ouarkhogh*. Ce sont les plus beaux et les plus noirs des nègres.

GHIRIN. *V.* MANDCHOURIE.

GHIRLANDAJO (Dominique CORRADI, dit IL), peintre, né à Florence en 1451, m. en 1495, maître de Michel-Ange. Son père, qui était orfèvre, avait inventé une sorte d'ornements que portaient les jeunes filles, et qu'on appelait des guirlandes; de là lui vient son surnom. Dans la boutique où il ciselait des métaux, Ghirlandajo acquit une telle habileté dans le dessin, qu'il lui suffisait de voir passer une personne pour esquisser son portrait avec une surprenante exactitude. Il fut le 1er peintre italien qui sentit la nécessité de rendre la perspective aérienne. Il renonça aux ornements dorés dont on surchargeait alors les costumes des personnages. On cite de lui : un *Massacre des Innocents*, dans l'église Santa-Maria-Novella de Florence; et une *Visitation de Ste Anne à la Vierge*, à la galerie du Louvre. Il fut aussi habile mosaïste. A. M.

GHIRNA, riv. de l'Hindoustan, affl. du Tapti. Cours de 300 kilomètres.

GHISI, peintre. *V.* MANTOUAN (LE).

GHISLAIN (SAINT-), *Fanum Sancti Gisleni*, v. de Belgique (Hainaut), sur la Haine, à 12 kil. O. de Mons; 1,956 hab. Houillères importantes. Les Français la démantelèrent en 1746.

GHIUSTENDIL. *V.* KUSTENDJI.

GHIZÈH. *V.* GIZÈH.

GHIZNÈH ou GHIZNI. *V.* GAZNA.

GHUMOURDJINA ou KÉMOULDJINA, v. forte de la Turquie d'Europe (Salonique), petit port près du Karatchi, au S.-O. d'Andrinople; 8,000 hab. Commerce de blé et de tabac.

GHUZEL-HISSAR, anc. *Magnesia Meandri*, ville de la Turquie d'Asie (eyalet d'Aïdin), à 88 kil. S.-E. de Smyrne, par 37° 47′ lat. N., et 25° 27′ long. E.; 30,000 hab. Entrepôt du commerce de l'Anatolie avec Smyrne. Fabr. de cotonnades. Environs magnifiques.

GIAC (Pierre de), courtisan de Charles VII, assassina sa femme pour épouser Catherine de Lisle-Bouchard, dont les intrigues avec le ministre Louvet obtinrent pour son mari la succession de ce dernier. Giac conserva son crédit en flattant les goûts du roi pour la mollesse, et détourna l'argent destiné à l'armée du connétable de Richemont, dont il paralysa ainsi les entreprises contre les Anglais. Richemont, irrité, ordonna de saisir Giac dans sa maison d'Issoudun, le livra à des juges désignés par lui, et le fit jeter à l'eau dans un sac, à Dun-le-Roi, en 1426. L—H.

GIACOBBI (Jérôme), compositeur de musique, né à Bologne en 1575, m. en 1650, est regardé comme un des premiers classiques de l'école bolonaise. Il donna au chant plus de grâce et d'animation, à l'accompagnement plus de variété. Son opéra d'*Andromède*, un des premiers qu'on ait représentés en Europe, eut un grand succès. M. V—I.

GIACOMELLI (Geminiano), compositeur de musique, né à Parme en 1686, m. en 1741, élève de Scarlatti et de Jomelli. Parmi ses opéras, dont on joue encore quelques-uns en Italie, on remarque *Cesare in Egitto*, 1735. M. V—I.

GIACUINTO (Corrado), peintre, né à Molfeta (roy. de Naples), en 1700, m. en 1765, fut appelé en Espagne par Ferdinand VI en 1753, et peignit les voûtes du palais royal de Madrid. Jaloux de Raphaël Mengs, il retourna bientôt en Italie. Peu d'artistes l'ont égalé dans la fresque. M. V—I.

GIAFAR ou DJAFAR, 6e iman de la race d'Ali, né à Médine en 702, m. en 765, est vénéré comme un saint par les Chyites. Il figure dans les légendes des musulmans sous le nom de *Seid Hathal* (le preux), à cause de ses exploits imaginaires dans des régions inconnues.

GIAFAR, un des Barmécides (*V. ce mot*).

GIANNI (François), poëte et improvisateur, né à Rome en 1760, m. à Paris en 1823, fut d'abord tailleur. Il excita l'enthousiasme de toute l'Italie par sa rare facilité, improvisa devant le général Bonaparte à Milan, et reçut plus tard le titre d'improvisateur impérial, avec une pension de 6,000 fr. Il s'adonna, dans ses dernières années, à une dévotion mystique. La reproduction d'une partie des œuvres de Gianni est due à la prodigieuse mémoire de l'avocat génois Ardizzoni. On remarque les hymnes sur les batailles de *Marengo*, d'*Austerlitz* et d'*Iéna*, *la Mère juive au siége de Jérusalem*, *Jupiter et Leda*, *les Saluts du matin et du soir*, etc. M. V—I.

GIANNONE (Pierre), né à Ischitella (Pouille) en 1676, m. en 1748, fut avocat à Naples, et publia, en 1723, une *Histoire civile du royaume de Naples*, 4 vol. in-4o, trad. en français, La Haye, 1742, ouvrage plus savant que bien écrit, et dont certains passages, où il nie l'autorité temporelle du saint-siége, lui attirèrent les poursuites des gouvernements de Naples et de Rome. Excommunié et banni, il se retira à Vienne, où l'empereur Charles VI lui donna une pension, puis à Genève. On l'attira en Savoie; il fut arrêté et incarcéré à Turin par ordre du roi de Sardaigne, en 1736. Il mourut dans sa prison, après avoir rétracté ses principes. Ses œuvres posthumes furent publiées à Lausanne en 1760, 1 vol. in-4o. Les fragments les plus violents de son *Histoire de Naples* ont été publiés par le ministre protestant Jacques Vernet, sous le titre d'*Anecdotes ecclésiastiques*, La Haye, 1738, in-8o. M. V—I.

GIANNOTTI (Donato), littérateur, né à Florence en 1494, m. en 1563, fut élu secrétaire du conseil suprême, puis gonfalonier de la république, de préférence à Machiavel, et fut employé dans les négociations de Cosme Ier avec Charles-Quint. On a de lui : *Republica di Venezia*, Rome, 1540, in-4o, et Venise, 1572, 2 vol. in-8o, ouvrage exact et bien écrit; *della Republica Fiorentina*, Venise, 1721, in-8o. M. V—I.

GIANNUTRI, anc. *Artemisia*, île de la Méditerranée, à 11 kil. S. du mont Argentaro (Toscane); 5 kil. carrés. Inhabitée. Ruines romaines.

GIANUM, nom latin de GIEN.

GIAOUR, terme de mépris appliqué par les musulmans aux sectateurs des autres religions. Il signifie *partisan du veau d'or* selon les uns, *chien* selon les autres.

GIARDINI (Felice), violoniste, né à Turin en 1716, m. en Russie en 1796, élève de Somis. Il a fondé une école de violon en Angleterre, et laissé différentes compositions pour son instrument. M. V—I.

GIAT, brg (Puy-de-Dôme), arr. et à 68 kil. O. de Riom; 2,114 hab.

GIAVENO, v. du roy. d'Italie, arr. et à 28 kil. S.-E. de Suze, au pied des Alpes Cottiennes; 9,930 hab. Toiles et soieries; tanneries, usines à fer.

GIBBON (Edouard), célèbre historien anglais, né à Putney (Surrey) en 1737, m. en 1791, étudia à l'université d'Oxford, où, dès l'âge de 15 ans, il entreprit une histoire critique du règne de Sésostris, qu'il abandonna bientôt. Saisi par la lecture de l'*Histoire des variations des églises protestantes,* de Bossuet, il se fit catholique, en 1753. Envoyé à Lausanne par son père, chez un ministre protestant qui devait le ramener à la foi de ses pères, il se rétracta, en 1754. De retour en Angleterre, 1758, il fit paraître, en 1761, un ouvrage français: *Essai sur l'étude de la littérature,* 1 vol. in-12, remarquable par les idées et par le style, mais qui eut peu de succès à Londres. En 1763, il vint à Paris, où les hommes de lettres l'accueillirent avec beaucoup de bienveillance, puis il partit pour l'Italie. Ce fut à Rome, en 1764, qu'il conçut l'idée de l'ouvrage sur lequel repose auj. sa réputation, l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain.* Cependant il ne le commença pas immédiatement, et, pendant quelques années, considéra, comme il le dit, son sujet « à une respectueuse distance. » Membre de la Chambre des communes, de 1775 à 1782, il resta spectateur impassible des grandes luttes dont le parlement était alors le théâtre. En 1776, il donna le 1er vol. de sa grande *Histoire de la décadence*, ouvrage capital, auquel il travailla assidûment pendant plus de 20 années, qu'il n'acheva de composer qu'en 1787, et de publier en 1788. Nommé lord-commissaire du commerce en 1779, Gibbon fit un second voyage en France, où il fut reçu avec faveur par la plus brillante société. A la chute de lord North, 1782, il sortit du parlement, fut privé de sa place, et se retira à Lausanne, qu'il ne quitta que pour retourner mourir dans sa patrie. L'*Histoire de la décadence* exigeait une immense érudition, et offrait des difficultés sans nombre; Gibbon a montré la patience d'un érudit, et, dans son plan, la sagacité d'un écrivain supérieur; mais il manque d'impartialité: hostile au christianisme, qu'il accuse d'avoir détruit le monde romain, il voit dans la religion nouvelle un accident qui dérange l'harmonie de ce vaste empire; trop souvent il n'a ni chaleur, ni enthousiasme, ni sensibilité; il admire les triomphes de la force matérielle, et laisse de côté la vie morale, l'âme et la pensée. Son style, généralement épigrammatique, est plus fort par le trait que par l'élévation. Malgré ces défauts, on peut encore dire avec M. Guizot: « Un tel ouvrage, avant Gibbon, n'était pas fait, et quoi qu'on y pût reprendre ou y perfectionner dans quelques parties, après lui il ne reste plus à faire. » L'*Histoire de la décadence* obtint immédiatement un succès prodigieux: on la traduisit dans presque toutes les langues de l'Europe; le 1er vol. fut trad. en français par Leclerc de Septchênes, secrétaire de Louis XVI, ou peut-être par Louis XVI lui-même, et les suivants par Cantwell, Demeunier et Boulard. M. Guizot, longtemps après, revit cette traduction, et y joignit une *Notice sur la vie et le caractère de Gibbon*, avec des *Notes* sur l'histoire du christianisme, Paris, 1812, 13 vol. in-8o; nouvelle édit., revue et corrigée, 1828, 13 vol. in-8o. Lord Sheffield, ami de Gibbon, a donné les œuvres diverses (*Miscellaneous works*) de cet auteur, 1796-1815, 3 vol. in-4o, comprenant des *Mémoires* autobiographiques, une vaste *Correspondance*, des *Extraits raisonnés*, des *Lectures*, etc. Les Mémoires ont été traduits par Marignié, Paris, 1798, 2 vol. in-8o. B.

GIBEL, corruption de l'arabe *Djebel*, montagne. Le nom de *Monte-Gibello*, que les Siciliens donnent à l'Etna, est un pléonasme. V. DJEBEL.

GIBELIN (Esprit-Antoine), peintre et antiquaire, né à Aix en 1739, m. en 1814, a fait revivre en France la peinture monochrome à fresque, abandonnée depuis longtemps. Ses principaux ouvrages dans ce genre sont: la fresque du grand amphithéâtre de l'Ecole de médecine, à Paris; la déesse Hygie et 6 autres figures, dans l'escalier du même édifice et dans la salle des actes; les frontons des pavillons méridionaux de l'Ecole militaire. Il a laissé des écrits archéologiques dans les *Mémoires* de l'Institut, dont il était correspondant, dans la *Décade philosophique*, etc. B.

GIBELINS. V. GUELFES.

GIBERNE, pièce d'équipement militaire, d'abord gibecière carrée, où le soldat mettait ses munitions. La cavalerie commença d'en porter; Gustave-Adolphe, en 1620, en donna à son infanterie, et la guerre de 1635 en répandit l'usage. En France, son nom fut successivement *gibecière, sac à grenades, cartouche*, enfin *giberne.* Les grenadiers à pied ou à cheval avaient la *gibecière*, munie de grenades à main; les autres troupes, le *cartouche*. Le terme *giberne* est postérieur au milieu du XVIIIe siècle; en 1766, on disait indifféremment *giberne* ou *cartouche.* Quand le premier mot eut prévalu, la *giberne* fut l'équipement des grenadiers, les autres troupes portèrent une *demi-giberne*. Toutes les armes ont aujourd'hui la giberne; mais elle est plus petite pour la cavalerie que pour l'infanterie. C'est une boîte quadrangulaire oblongue, couverte en cuir, et contenant deux paquets de cartouches avec quelques petits outils pour soigner les armes. Elle se porte en bandoulière, ou à un ceinturon. L'ancienne gibecière se portait en avant de la ceinture.

GIBERS ou GYRBERS DE MONTREUIL, trouvère du XIIIe siècle, est l'auteur du roman en vers de *Gérard de Nevers, ou la Violette,* mis en prose au siècle suivant, habillé ensuite à la moderne par le comte de Tressan, et traduit en allemand par Fréd. Schlegel.

GIBERT (Jean-Pierre), savant canoniste, né à Aix en 1660, m. en 1736. On a de lui: *Mémoires concernant l'Ecriture sainte,* etc., Luxembourg, 1710, in-12; *Institutions ecclésiastiques et bénéficiales*, Paris, 1720, in-4o, et 1736, 2 vol. in-4o; *Corpus juris canonici,* Genève, 1736, et Lyon, 1737, 3 vol. in-fol., ouvrage très-estimé.

GIBERT (Balthasar), cousin du précédent, né à Aix en 1662, m. en 1741, professeur de philosophie au collége dit de Beauvais, puis de rhétorique au collége Mazarin, fut nommé cinq fois recteur de l'université, dont il défendit les priviléges, refusa de condamner les cinq propositions de Jansénius, et fut exilé à Auxerre. On a de lui: *la Rhétorique, ou les Règles de l'éloquence*, 1730; *Jugements des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*, 1713-19, 3 vol. in-12; *Observations sur le Traité des études de Rollin*, 1 vol. in-12; *Eloges funèbres de Lamoignon, de Mesmes*, etc.; *Panégyrique de Louis XIV*, etc.

GIBERT (Joseph-Balthasar), érudit, né à Aix en 1711, m. en 1771, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1746, a laissé: *Dissertation sur l'histoire de Judith*, Paris, 1739, in 8o; *Lettres à M. Fréret sur l'histoire ancienne,* 1741, in-12; *Mémoire sur le passage de la mer Rouge*, 1755, in-4o; *Mémoire sur les rangs et les honneurs de la cour*, 1770, in-8o; *Mémoires pour servir à l'histoire des Gaules et de la France*, 1744, in-4o; *Recherches sur les cours qui exerçaient la justice de nos rois*, 1763, in-4o; *Tableau des mesures itinéraires des anciens*, 1756, etc.

GIBERTI (Jean-Mathieu), prélat italien, né à Palerme en 1495, m. en 1543, fut secrétaire du cardinal Jules de Médicis (le pape Clément VII), et évêque de Vérone en 1524. Pour faire fleurir la discipline et les bonnes mœurs dans son diocèse, il établit des règlements que St Charles Borromée vint plus tard consulter. Il fonda une imprimerie pour la publication des Pères grecs; on remarque surtout ses éditions de St Jean Chrysostôme, 1529, et de St Jean Damascène, 1532. B.

GIBRALEON, *Ossonoba*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. et à 9 kil. N.-E. de Huelva, sur l'Odiel; 4,000 hab. Château des ducs de Béjar.

GIBRALTAR, anc. *Calpe*, v. anglaise très-forte, à l'extrémité Sud de l'Espagne, sur la Méditerranée, à 120 kilomètres S.-E. de Cadix, à l'entrée E. du détroit de son nom; par 36° 6' 42" lat. N., et 7° 41' 2" long. O.; 17,600 hab., non compris une garnison de 4,000 hommes. Evêché anglican. La ville est adossée à un rocher de 500 mèt. de hauteur, large d'un kil. environ, s'avançant de 3 kil. dans la mer, hérissé de batteries sur tous les points, et rempli d'excavations garnies de plus de 1,000 bouches à feu. Ses fortifications sont inexpugnables. C'est la clef de communication de l'Océan à la Méditerranée. On remarque le palais du gouverneur, les casernes et autres bâtiments militaires. Port franc très-commerçant, quoique peu sûr. Communications directes par bateaux à vapeur avec Falmouth, Liverpool, Southampton, Oporto, Lisbonne, Cadix, Barcelone, Marseille, Malte, Corfou, Alexandrie. Contrebande active avec l'Espagne. — Les Anglais enlevèrent par surprise Gibraltar à l'Espagne, en 1704, pendant la guerre de la succession, et la propriété leur en a été assurée par le traité d'Utrecht, 1713. Les Espagnols, réunis aux Français, essayèrent de la reprendre, de 1779 à 1782, mais en vain, parce que la place était toujours ravitaillée par mer.

GIBRALTAR, anc. *Calpe,* promontoire d'Espagne, au S., forme, avec le promontoire africain de Ceuta, anc. *Abyla*, dont il est éloigné de 20 kil., l'entrée E. du détroit de son nom. Les deux montagnes étaient appelées par les anciens *Colonnes d'Hercule.* Le nom de Gibraltar vient de *Djebel-Tarik*, mont de Tarik (*V. ce mot*).

GIBRALTAR (Détroit de), anc. *Fretum Gaditanum*, *Fretum Herculeum*, en arabe *Foum-el-Bogaz*, détroit situé

entre l'Espagne et le Maroc, et qui sépare l'Europe de l'Afrique. Il a 15 kil. de large dans sa partie la plus étroite, et 64 kil. de long. Un courant rapide porte les eaux de l'Atlantique dans la Méditerranée.

GIBRAT (Jean-Baptiste), prêtre de la Doctrine chrétienne, né près de Cordes (diocèse de Tarbes) en 1722, m. en 1803, fut principal du collége de Castelnaudary. Pendant la Révolution, il accepta la Constitution civile du clergé, et n'en fut pas moins emprisonné. On a de lui : *Géographie moderne*, qui a eu 7 éditions; *Géographie ancienne, sacrée et profane*, 4 vol. in-12, pleine de détails curieux et de notes intéressantes.

GIBSON (Edmond), savant anglais, né en 1669 à Knip (Westmoreland), m. en 1748, se distingua de bonne heure par ses connaissances dans le droit ecclésiastique anglican, fut nommé évêque de Lincoln en 1715, puis de Londres en 1720, et mérita toute la confiance de Robert Walpole, qui lui abandonna la direction des affaires du clergé. On lui doit : *Codex juris ecclesiastici anglicani*, 1713, in-fol.; *Recueil des principaux traités contre le catholicisme*, 1738, 3 vol. in-fol.; une traduction latine du *Chronicon saxonicum*, avec le texte anglo-saxon et des notes, Oxford, 1692, in-4°; la publication des *Œuvres posthumes de sir H. Spelman, relatives aux lois et antiquités de l'Angleterre*, Oxford, 1698, in-fol.

GIBYLE. *V.* DJÉBAÏL.

GIDDAH. *V.* DJEDDA.

GIÉ (Pierre, vicomte de Rohan, maréchal de), né en Bretagne vers le milieu du XV^e siècle, m. en 1513, gagna la confiance de Louis XI, qui, en 1475, le nomma maréchal de France. Il reprit, en 1479, les places de Flandre tombées au pouvoir de Maximilien d'Autriche. Sous Charles VIII et Louis XII, il se distingua en Italie; mais, ayant déplu à Anne de Bretagne, celle-ci lui suscita un procès, par suite duquel il fut incarcéré pour cinq ans au château de Dreux, 1504. Il passa ses dernières années dans la retraite. Il avait été le gouverneur du duc d'Angoulême (François I^er). L—H.

GIÉLÉE (Jacquemars), poëte français du XIII^e siècle, né à Lille, est auteur d'une des branches du célèbre roman du *Renard*. Son poëme fut mis en prose au XV^e siècle par Jean Tennesax, sous le titre de : *Le livre de maître Regnard et de dame Hersan*. *V.* SAINT-CLOST.

GIEN, *Gianum*, s.-préf. (Loiret), à 64 kil. E.-S.-E. d'Orléans, dans une situation pittoresque sur la rive droite de la Loire, et dominée par un ancien château; 5,633 hab. Trib. de 1^re instance. Beau pont. Comm. de laines et vannerie. Fabr. de faïence et poteries, serges, etc.—Gien était autrefois un comté. En 1410, une ligue y fut conclue contre Jean sans Peur entre les chefs des Armagnacs. A 1 kil. N.-O. de la ville est le *Vieux-Gien*, hameau où l'on trouve beaucoup de débris romains.

GIENGEN, v. de Wurtemberg, à 12 kil. S.-E. de Heidenheim, sur la Brenz; 2,300 hab. Sources minérales et bains de *Wildbad*. Préparation d'une liqueur, dite *eau de Giengen*. — Autrefois ville libre impériale; réunie au Wurtemberg en 1802.

GIENS, *Pomponiana*, petite presqu'île fortifiée, dans le dép. du Var, au N. de l'île Porquerolles. Elle forme une rade au N.-O.

GIER, riv. de France, sort des Cévennes, passe à S^t-Chamond et à Rive-de-Gier, et se jette dans le Rhône, rive dr., près de Givors.

GIER (LE), petit pays de l'anc. France, où était S^t-Romain-en-Gier (Rhône).

GIERACE, v. d'Italie. *V.* GERACE.

GIEREMEI, nom d'une famille noble de Bologne, qui fut à la tête du parti guelfe dans cette ville pendant le XIII^e siècle. Elle eut pour rivale la famille gibeline des Lambertazzi. M. V—I.

GIERIG (Théophile-Erdmann), philologue allemand, né à Wehrau (haute Lusace) en 1753, m. en 1814, fut d'abord recteur à Lennep, puis professeur de théologie à Dortmund, et, en 1805, recteur au lycée de Fulde. On a de lui : *Plutarchi instituta et excerpta apophthegmata laconica*, Leipzig, 1779, in-8°; *Manuel cosmologique pour la jeunesse*, Leipzig, 1792, in-8°; *Præcepta nonnulla et exempla bene dicendi*, Leipzig, 1792, in-8°; *La vie, le caractère moral et le mérite littéraire de Pline le Jeune*, Dortmund, 1798, in-8°; *Plinii Cæcilii secundi epistolarum libri decem*, édition restée classique, Amsterdam et Leipzig, 1806, in-8°.

GIESSEN, v. du gr.-duché de Hesse-Darmstadt, ch.-l. de la Hesse supérieure, sur la Lahn et le Wieseck, à 8 kil. E. de Wetzlar; 9,700 hab. Cour d'appel. Université fondée en 1607; gymnase; Écoles normale et forestière; bibliothèque; observatoire; jardin botanique; collections scientifiques. Industrie active : filatures de laine, fabr. de cotonnades et tabac; mines de manganèse. Ses fortifications furent rasées en 1805.

GIFFEN (VAN). *V.* GIPHANIUS.

GIFFORD (André), né à Bristol en 1700, m. en 1781, bibliothécaire du Musée britannique, forma une riche bibliothèque, qu'il légua, en mourant, à sa ville natale.

GIFFORD (William), critique, né à Ashburton (Devonshire) vers 1755, m. en 1826, fut mousse et apprenti cordonnier, avant d'étudier à Oxford. En 1809, il fonda à Londres le *Quarterly Review*. On lui doit une traduction anglaise de *Juvénal*, 1802, in-4°, et la publication des œuvres de *Ben-Johnson*, 1816, 9 vol.

GIFFORD (John), publiciste anglais, né en 1758, m. en 1818, écrivit de nombreux pamphlets de circonstance pour soutenir les torys, et une *Histoire de W. Pitt et de son époque*, 1809, 3 vol. in-4°, pleine de choses curieuses.

GIGELLI, GIGERY. *V.* DJIDJELLI.

GIGIA, nom latin de GIJON.

GIGLI (Jérôme), littérateur, né à Sienne en 1660, m. en 1722, composa des *Drames sacrés et profanes*, représentés avec succès, et des comédies parmi lesquelles on distingue *Don Pilone*, imitée de *Tartufe*, et une traduction des *Plaideurs* de Racine. Il fit aussi plusieurs poëmes satiriques. Professeur de littérature toscane à l'université de Sienne, il publia ses leçons en 1 vol., réimprimé plusieurs fois; puis il donna une édition des *Œuvres de S^te Catherine de Sienne*, 1717, in-4°. M. V—I.

GIGLIO, *Igilium*, *Ægilium*, île de la Méditerranée, à 17 kil. de la côte de Toscane, dont elle dépend; 12 kil. sur 6; 1,838 hab. Beau granit; bons vins. Le prince héréditaire de Toscane, portait le titre de *seigneur de Giglio*.

GIGNAC, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. et à 23 kil. S.-E. de Lodève, près de l'Hérault; 2,479 hab. Comm. d'amandes, huiles, savons, eaux-de-vie. Près de là est une église Notre-Dame-de-Grâce, qu'on croit avoir été originairement un temple de Vesta.

GIGNY, vge (Jura), arr. et à 27 kil. S.-S.-O. de Lons-le-Saunier, sur le Suran; 777 hab. Il y eut autrefois une abbaye, fondée par Bernon, et d'où sortirent les cénobites qui peuplèrent celle de Cluny. Elle tomba en commende au XV^e siècle; le plus illustre de ses commendataires fut le cardinal Julien de la Rovère (le pape Jules II). *V.* Gaspard, *Histoire de Gigny*, 1844.

GIHOUN. *V.* DJIHOUN.

GIJON, *Gigia*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. et à 34 kil. N.-N.-E. d'Oviédo. Port sur une petite presqu'île de l'océan Atlantique, et place forte. Écoles d'hydrographie et de sciences exactes; bibliothèque. Comm. de cabotage, pêche active. Poteries de grès; forges et fonderie de cuivre; houille, tabac. Fabr. de couvertures. Antiquités romaines. Population de la commune : 21,802 hab. Autrefois capitale des Asturies.

GIL (SAN-), v. de la Nouvelle-Grenade, Etat de Boyaca, à 360 kil. N.-E. de Bogota; 6,000 hab.

GILA, riv. des États-Unis (territ. d'Arizona), affluent gauche du Rio-Colorado; source dans la Sierra-de-los-Mimbres; cours de 520 kil.

GILBERT (Saint), noble d'Auvergne, accompagna Louis VII à la 2^e croisade, 1147, et se consacra à Dieu après l'expédition. Il fonda, au diocèse de Clermont, deux monastères, l'un de femmes, à Aubeterre, pour sa femme Pétronille et sa fille Ponce, sous l'invocation de S^t Gervais et S^t Protais, l'autre d'hommes, à Neuf-Fontaines, où il se retira en 1150, et qu'il peupla de Prémontrés. Il y mourut deux ans après. Fête, le 6 juin. B.

GILBERT (Saint), religieux anglais, né à Sempringham en 1084, m. en 1189, fonda plusieurs abbayes d'hommes et de femmes, dont les religieux prirent le nom de *Gilbertins*. Fête, le 4 février.

GILBERT DE LA PORRÉE, *Porretanus*, né à Poitiers vers 1070, m. en 1154, devint chancelier de l'église de Chartres, puis fut appelé à Paris, pour y enseigner la théologie; il prit parti pour les *Réalistes* contre les *Nominaux*. Il revint à Poitiers comme professeur de scolastique, et fut bientôt évêque de cette ville. Condamné par le concile de Reims pour quelques propositions, 1148, il s'humilia, et consacra le reste de sa vie à l'administration de son diocèse. On a de lui un *Commentaire* fort obscur sur le livre de la *Trinité* de Boëce; un *Commentaire sur l'Apocalypse*, Paris, 1512, in-8°; un *Traité des six principes*, qui se trouve dans les anc. éditions d'Aristote, etc. L—H.

GILBERT, surnommé *l'Anglais* à cause du lieu de sa naissance, médecin qui vécut vers la fin du XIII^e siècle, renommé pour son érudition, s'efforça de ressusciter la médecine grecque et d'introduire des préparations chi-

miques dans la matière médicale. On a de lui un ouvrage intitulé : *Laurea anglicana*, Lyon, 1510, in-4°. D—o.

GILBERT (Sir HUMPHREY), navigateur, né en 1539 dans le Devonshire, m. en 1583, se distingua, sous la reine Elisabeth, dans une campagne contre l'Irlande révoltée, fut nommé gouverneur du Munster en 1570, prit part au siége de Flessingue en 1572, et alla chercher un passage aux Indes par le N. A son retour, il publia : *Discours tendant à prouver qu'il existe un passage pour aller par le N.-O. au Cathay et aux Indes orientales*, Lond., 1576. Ayant obtenu de la reine la cession de la côte N.-E. de l'Amérique non encore occupée, il alla prendre possession de la baie de St-Jean et de l'île de Terre-Neuve, et périt dans une tempête en regagnant l'Angleterre. B.

GILBERT (Guillaume), savant anglais, né à Colchester vers 1540, m. en 1603, fut médecin de la reine Elisabeth. Il a découvert quelques-unes des propriétés de l'aimant. Son principal ouvrage est : *de Magnete magneticisque corporibus physiologia nova, plurimis argumentis et experimentis demonstrata*, Londres, 1600. D—s.

GILBERT (Gabriel), poëte du XVIIe siècle, né à Paris, fut secrétaire de la duchesse de Rohan, puis de la reine Christine de Suède, qui le nomma son résident à la cour de France. On a de lui : un poëme sur *l'Art de plaire*, imité de *l'Art d'aimer* d'Ovide ; des *Psaumes*, des *Poésies diverses;* des pièces de théâtre fort médiocres, parmi lesquelles on cite : *Téléphonte*, 1642, qui contient des vers du cardinal de Richelieu; *Rodogune*, 1644, qui présente, pour les situations et les sentiments, excepté au 5e acte, une grande analogie avec la pièce de Corneille sur le même sujet; *Hippolyte*, 1646, dont Racine emprunta quelques idées. B.

GILBERT (Nicolas-Joseph-Laurent), poëte lyrique et satirique, né en 1751 à Fontenoy-le-Château (Vosges), m. en 1780. Humilié par l'indifférence des hommes dont il rechercha la protection, et par le refus de deux de ses pièces à l'Académie française, maltraité par La Harpe, Gilbert répandit dans la satire tout ce qu'il y avait en lui d'amertume, et dans l'ode tout l'enthousiasme d'une imagination exaltée. Il s'attaqua aux scandales des grands, à l'orgueil du parti philosophique, qui régnait alors avec Voltaire et ses disciples, et s'illustra par deux satires, *le Dix-huitième siècle*, 1775, et *Mon apologie*, 1778, empreintes de la verve parfois déclamatoire, mais énergique, austère et passionnée de Juvénal. Le style de ses odes est souvent pénible; mais il y a des mouvements et des images sublimes, surtout dans celles intitulées *le Jugement dernier*, *le Combat d'Ouessant*, et *Adieux à la vie*. Cette dernière est peut-être l'expression la plus éloquente et la plus touchante de la poésie lyrique au XVIIIe siècle. Il n'est pas vrai que Gilbert mourut fou et à l'Hôtel-Dieu de Paris : transporté, à la suite d'une chute de cheval, à l'hospice de Charenton ou de l'Hôtel-Dieu, mais sans succès, il fut rapporté à son domicile, où il expira après quelques jours, dans une certaine aisance, et non dans la misère, comme on l'a dit. La meilleure édition des œuvres complètes de Gilbert est celle de Paris, 1823, avec notes par Mastrella, 1 vol. in-8°. G. L.

GILBERT (François-Hilaire), savant vétérinaire, né à Châtellerault en 1757, m. en 1800. Sa vocation lui fut révélée par la lecture de Buffon. Necker le fit entrer à l'école d'Alfort, où il devint professeur et directeur-adjoint. Lors de la création de l'Institut, il en fit partie. Le gouvernement le chargea de l'organisation et de la direction des établissements de Sceaux, de Versailles et de Rambouillet. Envoyé en Espagne, en 1797, pour faire un choix de moutons mérinos, on ne lui fournit pas les moyens de payer ses achats; il engagea son patrimoine pour tenir les engagements qu'il avait pris; les fatigues et le chagrin hâtèrent sa mort. Ses écrits ont popularisé l'économie rurale et la médecine vétérinaire; ce sont : *Traité des prairies artificielles*, Paris, 1790 et 1802, in-8°; *Recherches sur les causes des maladies charbonneuses dans les animaux*, 1795, in-8°; *Instruction sur le vertige abdominal des chevaux*, 1795, in-8°; *Instruction sur le claveau des moutons*, 1796, in-8°; *Instruction sur les moyens les plus propres à assurer la propagation des bêtes à laine de race d'Espagne*, 1797, in-8°; divers articles dans la *Décade*, le *Magasin encyclopédique*, la *Feuille du cultivateur;* des *Mémoires* couronnés par les académies. B.

GILBERTINS, chanoines réguliers de l'ordre de St Augustin, institués en Angleterre, 1148, par St Gilbert. On n'y recevait que des gens qui eussent été mariés. Les femmes admises dans l'ordre suivaient la règle de St Benoît. Les gilbertins furent supprimés sous le règne d'Henri VIII.

GILCHRIST (John BORTHWICK), orientaliste, né à Edimbourg en 1759, m. en 1841, professeur d'hindoustani et de persan à Calcutta, à Edimbourg et à Londres, a laissé un *Dictionnaire anglais-hindoustani*, Calcutta, 1787-90, grand in-4°, et une *Grammaire*, ibid., 1796, ouvrages classiques.

GILDAS (Saint), surnommé *l'Albanien*, *l'Ecossais* ou *l'Historien*, m. en 512, était issu de sang royal. Disciple de St Patrick, il alla ensuite étudier les saintes Ecritures dans les Gaules. Il excita l'admiration par ses vertus, et on lui attribua l'esprit prophétique. Il avait composé une *Concordance des Evangiles*, les *Actes de St Germain d'Auxerre et de St Loup*, une *Histoire des Bretons*, etc. Ces écrits n'ont pas été publiés.

GILDAS (Saint), dit *le Sage*, né dans le pays de Galles en 493 ou 511, passa une partie de sa vie au monastère de Glastonbury. On a de lui une curieuse lettre *De excidio Britanniæ*, Lond., 1525 et 1567, Paris, 1576, où il donne un précis de l'histoire de la Grande-Bretagne depuis l'invasion des Romains jusqu'à son temps.

GILDAS (Saint), né en Grande-Bretagne vers 494, m. vers 570 ou 580 dans l'île d'Houat, fonda en Gaule le monastère de Rhuis, près de Vannes. Fête, le 29 janvier.

GILDAS-DE-RHUIS (SAINT-), vge (Morbihan), arr. et à 18 kil. S.-O. de Vannes; 1,220 hab. Restes d'une abbaye de bénédictins, fondée au VIe siècle par St Gildas, et dont Abélard fut abbé.

GILDAS-DES-BOIS (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. et à 19 kil. N.-N.-O. de Savenay; 545 hab.

GILDON, More d'origine et gouverneur d'Afrique, se révolta contre Honorius à l'instigation d'Eutrope, et voulut donner son diocèse à Arcadius. Stilicon le fit condamner. Vaincu par son propre frère, Mascezel, il fut pris par les habitants de Tabraca, et se tua en 398.

GILGAL. *V.* GALGALA.

GILIANEZ (Gil-Eannez), navigateur portugais, né à Lagos, atteignit en 1433, et doubla en 1434 le cap Bojador. Dans un 3e voyage, 1435, il alla jusqu'au 21e de lat. N.

GILIBERT (Jean-Emmanuel), médecin et naturaliste, né à Lyon en 1741, m. en 1814, étudia à Montpellier, fut appelé en Pologne en 1775, sur la désignation de Haller, fonda un jardin botanique et donna des leçons de clinique à Grodno, occupa avec distinction la chaire d'histoire naturelle et de matière médicale à l'université de Wilna, revint en France en 1783, et fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Maire de cette ville en 1793, il fut un instant emprisonné, puis contraint de fuir, et accepta enfin la place de professeur d'histoire naturelle à l'École centrale du Rhône. On a de lui : *l'Anarchie médicinale, ou la Médecine considérée comme nuisible à la société*, Neufchâtel, 1772, 3 vol. in-12; *Flora Lithuanica*, Grodno, 1781, 2 vol. in-12; *Abrégé du Système de la nature de Linné*, Lyon, 1802, in-8°; *Adversaria medico-practica, seu Annotationes clinicæ*, Lyon, 1791, in-8°; *Démonstrations élémentaires de botanique*, Lyon, 1789, 3 vol. in-8°; *Histoire des plantes d'Europe, ou Eléments de botanique pratique*, 1806, 3 vol. in-8°; *le Médecin naturaliste, ou Observations de médecine et d'histoire naturelle*, 1800, in-12. B.

GILIMER. *V.* GÉLIMER.

GILLES (le comte), *Ægidius*, général romain. *V.* ÆGIDIUS.

GILLES (Saint), cénobite, né à Athènes dans le VIe siècle, vint en Gaule, s'attacha à St Césaire, évêque d'Arles, et fonda en Languedoc un monastère qui conserva son nom. Fête, le 1er septembre.

GILLES DE CORBEIL, *Ægidius Corboliensis*, professeur à Montpellier, puis chanoine de Notre-Dame de Paris et médecin de Philippe-Auguste, a écrit plusieurs poëmes en latin barbare : *de Urinarum judiciis; de Pulsibus; de Virtutibus et laudibus compositorum medicaminum.*

GILLES DURANT. *V.* DURANT.

GILLES DE PARIS, né vers 1164, chanoine de St-Marcel et professeur de l'université de Paris, écrivit, pour l'instruction de Louis VIII, un poëme latin, intitulé : *Karolinus*. Les 4 premiers chants célèbrent la prudence, la justice, la force et la tempérance de Charlemagne. Dans le 5e, qui fait partie du t. XVII du *Recueil des historiens de France*, l'auteur examine jusqu'à quel point Philippe-Auguste, père de son élève, a pratiqué ou négligé ces vertus. Des fragments du 4e chant ont été insérés dans le t. V des *Scriptores rerum francicarum* de Duchesne. Dom Martène a publié, dans son *Thesaurus anecdotorum*, une *Historia primæ expeditionis Hierosolymitanæ*, par Gilles de Paris. B.

GILLES DE BRETAGNE, seigneur de Chantocé, frère du duc François Ier, fut mécontent de la part qui lui était échue dans l'héritage paternel, entretint des relations cou-

pables avec les Anglais, fut arrêté, subit une captivité de 4 ans à Dinan, et fut étouffé entre deux matelas au château de La Hardouinaye, en 1450.

GILLES (Nicole), chroniqueur, m. en 1503, secrétaire de Louis XII et secrétaire du trésor, a laissé : *Les Annales et Chroniques de France, depuis l'origine des François jusqu'au roi Charles VIII*, Paris, 1492, in-4°; c'est un abrégé des grandes chroniques de St-Denis, accommodées en style moderne, sans érudition ni talent, et qui pourtant ont joui d'une longue popularité. Ces Annales ont été continuées par Denis Sauvage jusqu'à François II, par Belleforest jusqu'à Charles IX, par Gabr. Chappuis jusqu'à Henri III, et par un anonyme jusqu'en 1617.

GILLES (Pierre), *Gyllius*, naturaliste, né à Albi en 1490, m. en 1555, visita les bords de la Méditerranée, de Marseille à Gênes, et ceux de l'Adriatique, de Venise à Naples, fut chargé par François Ier d'une mission scientifique dans le Levant, explora les ruines de Chalcédoine, s'enrôla par nécessité dans les troupes de Soliman II, revint en France en 1550, et fut appelé à Rome auprès du cardinal d'Armagnac. On a de lui : *ex Æliani historiâ, itemque, ex Porphyrio, Heliodoro, Oppiano,... de vi et naturâ animalium; de gallicis et latinis nominibus piscium*, Lyon, 1533, in-4°; *de Bosphoro Thracio libri tres*, Lyon, 1561, in-4°; *de Topographiâ Constantinopoleos et de illius antiquitatibus libri* IV, Lyon, 1561, in-4°, etc.

GILLES-LES-BOUCHERIES (SAINT-), ch.-l. de cant. (Gard), arr. et à 20 kil. S.-S.-E. de Nîmes, sur le canal de Beaucaire à Aigues-Mortes; 5,903 hab. Doit son origine à un monastère fondé par St Gilles au VIe siècle. Bons vins rouges; fabr. d'eaux-de-vie. Comm. d'entrepôt. Eglise du IXe siècle, avec une belle façade. Patrie de Clément IV.

GILLES-SUR-VIE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Vendée), arr. et à 30 kil. N.-O. des Sables-d'Olonne, au confluent de la Jaunay et de la Vie, dont l'embouchure lui fait un petit port sur l'Océan; 933 hab. Chantiers de construction; pêche de la sardine.

GILLET (Pierre), procureur, né à Montmorency en 1628, m. en 1720, recueillit pendant plusieurs années les arrêts et règlements du parlement de Paris concernant les fonctions des procureurs. Cette compilation, connue sous le nom de *Code Gillet*, fut imprimée en 1695 et 1717, in-4°.

GILLET DE LA TESSONNIÈRE, mauvais poëte dramatique du XVIIe siècle, ne mérite d'être cité que pour avoir suggéré, par sa comédie du *Déniaisé*, 1648, la scène du pédant Métaphraste écrite par Molière dans *le Dépit amoureux*.

GILLIES (John), historien écossais, né en 1747 à Brechin (Forfar), m. en 1836, membre de la Société royale de Londres et de celle des Antiquaires, hérita de la place d'historiographe royal pour l'Ecosse, après la mort de Robertson. On a de lui : *Histoire de la Grèce jusqu'au partage de l'empire d'Alexandre*, 1786, 2 vol. in-4° ou 5 vol. in-8°, Bâle, 1790, trad. en français par Carra, Paris, 1787-88, 6 vol. in-8°, et refondue par M. Ruelle, dans son *Histoire résumée des temps anciens*, Paris, 1841, 2 vol. in-8°; *Histoire universelle depuis Alexandre jusqu'à Auguste*, 1807, 2 vol. in-4°, pour faire suite à l'ouvrage précédent; *Frédéric II, roi de Prusse, comparé à Philippe, roi de Macédoine*, 1789, in-8°; des traductions de *Lysias* et d'*Isocrate*, 1778; de l'*Ethique* et de la *Politique* d'Aristote, 1797; de la *Rhétorique* du même auteur, 1823. L'*Histoire de la Grèce*, le principal titre de Gillies, prend le pays aux premiers temps de son existence politique, retrace sa longue lutte contre l'Asie, et ses déchirements intérieurs, en suivant les développements de sa civilisation jusqu'au temps d'Alexandre. Malgré un style quelquefois ambitieux et diffus, l'ouvrage se recommande par la sagacité des aperçus, la proportion des diverses parties, et la marche régulière des faits et des idées.

GILLINGHAM, v. d'Angleterre (Kent), à 2 kil. E. de Chatham, 13 N.-E. de Maidstone; 6,400 hab. Restes d'un palais des archevêques de Cantorbéry.

GILLOT (Claude), dessinateur, peintre et graveur, né à Langres en 1673, m. en 1722, élève de J.-B. Corneille, membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1715, fut le maître de Watteau. Il a traité spécialement des scènes burlesques : la conception en est vraie, mais l'exécution souvent faible. Ses eaux-fortes sont estimées.

GILLY, v. de Belgique (Hainaut), à 3 kil. E. de Charleroi; 6,400 hab. Houillères. Ruines de l'anc. abbaye de Soleilmont.

GILMANTON, v. des Etats-Unis (New-Hampshire), à 26 kil. N. de Concord; 3,600 hab.

GILOLO ou HALMAHERA, île de la Malaisie, la plus grande des Moluques, à l'E. de Célèbes, entre 0° 50' lat. S.-2° 20' lat. N., et 124° 50'-126° 50' long. E.; 380 kil. sur 70. Très-fertile en cannes à sucre, épices, etc. Sauf la partie centrale, gouvernée par des chefs indigènes, elle dépend des Hollandais qui y possèdent 262,000 sujets, et se rattache à la résidence de Ternate. v. princ. *Satanag* à l'E., *Bitjolie* au S., *Galela* au N. Les habit. sont de race malaie.

GILON, dit *de Paris*, né à Toucy, près d'Auxerre, à la fin du XIe siècle, m. vers 1142, se fit d'abord un nom dans la poésie, se retira ensuite à l'abbaye de Cluny en 1119, suivit à Rome le pape Calixte II, qui le nomma évêque de Tusculum, puis cardinal, obtint la confiance d'Honorius II, réussit à calmer les querelles du clergé en Terre-Sainte, fut nommé à son retour légat en Pologne, et se déclara, à la mort d'Honorius, pour l'antipape Anaclet. On a de lui : *de Via Hierosolymitana*, histoire en 6 liv. et en vers, imprimée en partie dans les *Scriptores rerum Francicarum* de Duchesne, et complétement dans le *Thesaurus anecdotorum* de Martène; *Vie de St Hugues*, abbé de Cluny, dans le recueil des Bollandistes, au 29 avril.

GILPIN (Guillaume), écrivain anglais, né en 1724, m. en 1804, a décrit dans un style souvent trop poétique les beautés pittoresques de la Grande-Bretagne. Ses principaux ouvrages sont : *Observations sur la rivière Wye et la partie sud du pays de Galles*, in-8°, 1782, trad. en franç. par Blumenstein, Breslau, 1800, in-8°; *Voyages dans les montagnes et sur les lacs du Cumberland et du Westmoreland*, 1787, in-8°, trad. en franç. par le même, Breslau, 1800, 3 vol. in-8°; *Observations relatives à la beauté pittoresque des montagnes d'Ecosse*, 1789, 2 vol. in-8°; *Observations sur les scènes forestières et les beautés pittoresques des pays boisés, avec les vues de New-Forest dans le Hampshire*, 1791, 2 vol. in-8°; *Observations sur les parties occid. de l'Angleterre*, 1798, in-8; *Vies de Jean Wiclef, Jean Huss, Jérôme de Prague et Ziscа*, 1764, in-8°; *Vie de Thomas Cranmer*, 1784, in-8°.

GIL-POLO (Gaspard), poëte espagnol, né à Valence en 1516, m. en 1572, a laissé de gracieux sonnets et des canzones. Il continua le roman pastoral de Montemayor, en prose mêlée de vers, sous le nom de *Diana enamorada*, Valence, 1564, et Londres, 1739; la versification en est supérieure peut-être à celle de son modèle, et Cervantes en fait un grand éloge dans le *Don Quichotte*. Barthius a imité cet ouvrage en latin dans son *Erodidascalus*, Hanau, 1625. B.

GIL-VICENTE, le *Plaute portugais*, né à Barcellos en 1480, m. à Evora en 1557, abandonna l'étude du droit pour le théâtre. Il a précédé les auteurs dramatiques espagnols et tout le théâtre moderne. Ses œuvres, publiées à Lisbonne en 1562 par son fils Louis, comprennent cinq espèces de pièces, des *autos* ou mystères, des comédies, des tragi-comédies, des farces et des pantomimes. Une bonne édition a été imprimée à Hambourg, 1834, 3 vol. in-8°. Le théâtre de Gil-Vicente ne brille point par la sage ordonnance des plans et la fertilité de l'invention, mais par la vérité des caractères, la vivacité du dialogue, et l'originalité du langage. Erasme apprit, dit-on, le portugais uniquement pour le lire. B.

GIMEL, vge (Corrèze), arr. et à 13 kil. N.-E. de Tulle; 970 hab. Restes d'un anc. château. La Montane s'y précipite en cascades d'une hauteur de 130 mèt.

GIMIGNANO (SAN-), brg du roy. d'Italie, à 30 kil. N.-O. de Sienne; 7,195 hab. Belle église.

GIMMA (Hyacinthe), savant littérateur, né à Bari en 1668, m. en 1735. Il entreprit, en 1690, une *Encyclopédie*, qu'il laissa imparfaite. On a de lui : *Dissert. de hominibus et animalibus fabulosis, et de brutorum animâ et vitâ*, Naples, 1714, 2 vol. in-4°, ouvrage plein de recherches curieuses; *Idea della storia dell' Italia letterata*, Naples, 1723, 2 vol. in-4°, que le travail de Tiraboschi a rendu presque inutile; *Storia naturale delle gemme, delle pietre, e di tutti i minerali, ovvero, della Fisica sotterranea*, Naples, 1730, 2 vol. in-4°. Très-érudit, Gimma manque parfois de goût, de critique et d'exactitude. M. V—I.

GIMONE, riv. de France, affl. de la Garonne, rive g., à 4 kil. de Castel-Sarrasin; source dans les Pyrénées, près de Villemur; cours de 110 kil., par Gimont et Beaumont-de-Lomagne.

GIMONT, ch.-l. de cant. (Gers), arr. et à 26 kil. E. d'Auch, sur la Gimone; 2,186 hab. Comm. de chevaux et de mulets. Belle église paroissiale. Près de là il y avait, avant 1789, une abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1142. Mines de turquoises.

GIN (P.-L.-Cl.), littérateur, né à Paris en 1726, m. en 1807, arrière-petit-neveu de Boileau, fut avocat, puis conseiller au parlement Maupeou, et enfin conseiller au grand conseil. On a de lui un grand nombre d'écrits, presque tous médiocres : *Traité de l'éloquence du barreau*, 1767, in-12; *des Vrais principes du gouvernement*, 1778, in-8°; des traductions

d'*Homère*, 1783-84, 8 vol. in-12; d'*Hésiode*, 1785, in-8°; de *Démosthène* et d'*Eschine*, 1791, 2 vol. in-8°; de *Théocrite*, 1788, 2 vol. in-12 et in-8°; de *Pindare*, 1801, in-8°; de *Virgile*, 1788, in-12; *Mélanges de philosophie et de littérature*, 1784, in-12; *Continuation du Discours de Bossuet sur l'Histoire universelle*, 1802; *de la Religion par un homme du monde*, 4 vol. in-8°, publié de nouveau en 1806 sous ce titre : *de la Religion du vrai philosophe*. Sincèrement attaché à la maison de Bourbon, il adressa à Barrère un *Plaidoyer en faveur de Louis XVI*, qui lui valut d'être arrêté avec sa famille en 1793.

GINESIO (SAN-), brg du royaume d'Italie, prov. et à 24 kil. S.-S.-O. de Macerata; 6,137 hab.

GINESTAS, ch.-l. de cant. (Aude), arr. et à 18 kil. N.-O. de Narbonne; 705 hab. Bons vins rouges. Comm. de grains et fourrages.

GINETA (LA), v. d'Espagne (Murcie), prov. et à 18 kil. N.-O. d'Albacète; 3,300 hab., la plupart muletiers.

GINEVRA, nom italien de GENÈVE.

GINGI, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), à 60 kil. N.-O. de Pondichéry, sur la riv. de son nom. Place autrefois très-forte, prise par les Français en 1750, et par les Anglais en 1761. Ch.-l. d'un district du Karnatic.

GINGUENÉ (Pierre-Louis), littérateur, né à Rennes en 1748, m. en 1816, vint à Paris en 1772, et se livra d'abord à la poésie. Il publia, sous l'anonyme, en 1779, *la Confession de Zulmé*, espèce de conte en vers, qui obtint beaucoup de succès, et dont il eut ensuite peine à se faire reconnaître l'auteur, puis se tourna vers des études plus sérieuses, et publia dans les journaux de remarquables articles de critique littéraire. En 1789, il embrassa les principes de la Révolution, et rédigea, avec Cérutti et Chamfort, la *Feuille villageoise;* mais bientôt il en blâma les excès, fut incarcéré pendant la Terreur, et dut sa délivrance au 9 thermidor. La Convention le désigna, en 1794, pour diriger l'instruction publique; le Directoire le nomma ministre plénipotentiaire à Turin. Ginguené devint membre du Tribunat après le 18 brumaire, en fut éliminé en 1802, et reprit ses travaux littéraires. Il publia, en 1810, des *Fables*, qui manquent de naïveté; en 1812, une estimable traduction des *Noces de Téthis et Pélée*, de Catulle, et, à partir de 1811, une *Histoire littéraire de l'Italie*, 9 vol. in-8°, ouvrage excellent, qui fut traduit en italien dès les 1[ers] volumes. Ginguené est mort avant de l'avoir pu terminer; Salfi le continua, et publia, en 1819, 4 vol. de ce travail. Une nouvelle édition parut en 1824, 10 vol. in-8°. Ginguené fut porté à l'Institut, en 1803, dans la classe de littérature ancienne, pour laquelle il rédigea d'importants mémoires. On a encore de lui : *Lettres sur les Confessions de J.-J. Rousseau*, 1791, in-8°; *Rapports sur les travaux de la classe d'histoire et de littérature ancienne*, 1807-13; un grand nombre d'articles dans la *Décade philosophique*, la *Revue philosophique*, le *Mercure de France*, le *Moniteur*, l'*Encyclopédie méthodique*, l'*Histoire littéraire de la France*, la *Biographie universelle* de Michaud, etc. L—H.

GINNS. *V.* DJINNS.

GIOBERTI (Vincent), célèbre publiciste italien, né à Turin en 1801, m. à Paris le 26 octobre 1852, étudia de bonne heure la théologie. C'était alors, dans son pays, presque le seul moyen de se livrer librement aux méditations philosophiques. Poursuivi pour ses sentiments républicains, il fut emprisonné, puis exilé en 1833. Il passa à Paris les premières années de son exil, et se rendit ensuite à Bruxelles, où il fut reçu comme professeur de philosophie dans une maison d'éducation privée. Là il publia, en 1838, son livre *du Surnaturel*, œuvre d'un esprit religieux, mais où les princes italiens sont appelés *tyrans domestiques*. Un peu plus tard, Gioberti fit paraître une *Introduction à l'étude de la philosophie*, tentative pour réconcilier la philosophie avec le catholicisme. Le célèbre abbé Rosmini avait déjà entrepris cette tâche difficile; mais il se servait de la méthode psychologique, et Gioberti prétendait réussir par la méthode ontologique : de là une profonde rivalité entre les deux écoles. Les jésuites, hostiles à celle de Rosmini, prirent parti pour Gioberti. Le succès de cet ouvrage engagea, en 1842, le grand-duc de Toscane à offrir à l'auteur la chaire de philosophie morale à l'université de Pise; mais le roi Charles-Albert fit retirer cette proposition. Le premier ouvrage de Gioberti dont s'émut le monde politique, *de la Primauté morale et civile en Italie*, est une apologie de la papauté. Les jésuites y sont ménagés, mais l'auteur a mêlé des idées libérales aux idées religieuses, et son livre eut surtout pour effet de rallier la pluralité des prêtres en Italie au parti national. Mais bientôt Gioberti, las de passer pour l'ami des jésuites, publia ses *Prolégomènes à la Primauté*, où il se déclare contre l'influence de la célèbre compagnie. Un nouvel ouvrage, *le Jésuite moderne*, acheva la rupture. Cependant, Charles Albert ayant donné une constitution à ses sujets, 1847, Gioberti profita du mouvement national pour revenir dans son pays. Il y jouit d'une influence méritée, et finit par être porté au ministère, où il tenta de faire triompher la nationalité italienne par l'intervention de la maison de Savoie; mais bientôt dépassé par les idées et les événements, il dut quitter le pouvoir sans avoir fait le bien qu'il méditait. Il se retira à Paris, afin de ne pas gêner ses successeurs, et il y passa dans la retraite les dernières années de sa vie. Après sa mort on trouva sur son lit le célèbre roman de Manzoni, *les Fiancés*, et *l'Imitation de Jésus-Christ*, deux livres qui résument la pensée nationale et religieuse dont il fut constamment préoccupé. La gloire de Gioberti est d'avoir levé à propos le drapeau le plus propre à grouper autour de lui toutes les opinions. Malgré son mérite comme penseur et comme écrivain, ses écrits furent surtout des œuvres de circonstance, et, si l'on peut dire, des actes. Bien inférieur comme philosophe à Rosmini, Gioberti a eu du moins le mérite de mettre la philosophie au service des intérêts sacrés de l'indépendance et de la liberté. P—S.

GIOCONDO (Fra Giovanni), en latin *Jocundus*, littérateur, antiquaire et architecte, né à Vérone vers 1435, m. vers 1520, était de l'ordre des Dominicains. Il fut attaché à l'empereur Maximilien I[er], qui le chargea d'enseigner les langues anciennes à J. César Scaliger, puis au roi de France Louis XII, au sénat de Venise, et au pape Léon X. Après avoir construit, de 1494 à 1498, la salle du conseil à Vérone, il vint en France, rebâtit, de 1500 à 1507, le pont Notre-Dame à Paris, éleva le palais de la chambre des Comptes, incendié en 1737, et la *chambre dorée* du Parlement; on lui attribue à tort le Petit-Pont de l'Hôtel-Dieu, auj. refait, et peut-être avec plus de raison le plan de la façade orientale du château de Blois. Il n'est pas l'auteur du château de Gaillon, comme on l'a supposé. De retour en Italie, il fortifia Trévise, 1509, consolida le pont de l'Adige à Vérone, exécuta des travaux importants dans les lagunes de Venise, termina le canal de la Brenta, et enfin dirigea, de concert avec Michel-Ange, la construction de la basilique de S[t]-Pierre de Rome. En parcourant l'Italie, il réunit plus de 2,000 inscriptions anciennes, et fit hommage de son manuscrit à Laurent de Médicis. Enfin on lui doit la découverte d'un manuscrit de Pline le Jeune, qui servit pour l'édition d'Alde Manuce, Venise, 1508, in-8°, et des éditions estimées de *Vitruve*, 1511, de *César*, 1513, et des *Agriculteurs* romains, 1514. B.

GIOIA (Flavio), navigateur, né à Pasitano, près d'Amalfi, vers la fin du XIII[e] siècle, passa longtemps pour l'inventeur de la boussole; il a seulement fixé l'aiguille aimantée sur un pivot (*V.* BOUSSOLE).

GIOJA (Melchior), économiste et philosophe, né à Plaisance en 1767, m. en 1829, étudia la théologie au collége de S[t]-Lazare fondé par le cardinal Albéroni, entra dans les ordres, devint à Pavie l'élève et l'ami du mathématicien Grégoire Fontana, et, quand le général Bonaparte fit sa campagne d'Italie, quitta l'habit ecclésiastique pour se rendre à Milan. Il y fut nommé rédacteur des séances du conseil législatif. Une brochure où il proposait le gouvernement français comme le plus convenable aux Italiens, lui valut, en 1805, le titre d'historiographe du royaume d'Italie, qu'il perdit plus tard, à cause de la publication de sa *Teoria del divorzio*. Il fut compromis dans le mouvement révolutionnaire de 1820. Parmi ses œuvres, on distingue : *del Merito e delle ricompenze*, Milan, 1818, 2 vol. in-4°; *Elementi di filosofia*, Milan, 1822, 2 vol. in-8°; *Esercizio logico sugli errori di ideologia e zoologia*, Milan, 1824; *Filosofia della statistica*, Milan, 1826, 4 vol. in-8°; un *Traité de jurisprudence criminelle*, en ms. à la bibliothèque Brera, etc. Gioja était sectateur de Bentham et de Locke. M. Y—L.

GIOJOSA, v. du royaume d'Italie, province de Reggio, à 11 kil. N.-E. de Gerace, près de la mer Ionienne; 8,932 habitants.

GIOLOFS. *V.* GHIOLOFS.

GIORDANI (Vitale), célèbre mathématicien, né à Bitonto (roy. de Naples) en 1633, m. en 1711, eut le titre de mathématicien de la reine Christine de Suède, fut professeur à l'Académie fondée à Rome par Louis XIV en 1666, puis au collége de la Sapience, et ingénieur du château S[t]-Ange. On a de lui : *Corso di matematica che comprende Euclide restituto*, Rome, 1680-86, in-fol.; *de Componendis gravium momentis*, 1685, in-fol.; *Fundamentum doctrinæ motûs gravium*, 1686 et 1715, in-fol.

GIORDANI (Pietro), éloquent écrivain italien, né à Plaisance en 1774, m. en 1847, étudia les mathématiques, la philosophie et le grec à Parme, apprit seul le

latin, le français et l'espagnol, fut reçu docteur en droit en 1795, entra dans les ordres en 1797, renonça à la vie monastique en 1800, et fut secrétaire du gouvernement en Romagne, puis vice-préfet à Ravenne. Il passa à Bologne en 1808, et y fut nommé secrétaire de l'Académie des Beaux-Arts. Obligé de fuir en 1815, il passa deux années à Milan, où il écrivit dans la *Biblioteca italiana*, puis résida en Toscane jusqu'en 1824. De retour dans sa patrie, il fut injustement poursuivi, comme ayant attaqué dans ses discours la duchesse de Parme, et comme assassin du directeur de police Sartorio. Ses œuvres, remarquables par la verve, la concision et la pureté du style, ont été publiées à Florence, 1846, 3 vol. in-12. Un nouveau recueil a paru à Parme, 1848. On y distingue un discours *Per le nozze di Napoleone*, 1810, et un autre *degli Improvisatori, dello studio della storia, e della tortura al Galilei*, 1817. Giordani excellait dans les inscriptions et les épigraphes. Une nouvelle édition de ses écrits est publiée à Milan par M. Gussalli (3 vol. parus en 1854). M. V.—I.

GIORDANO (Luc), peintre célèbre, né à Naples en 1632, m. en 1705, étudia d'abord sous Ribera, et acquit une grande rapidité d'exécution, qui lui fit donner le surnom de *Fa Presto*. Puis il se rendit à Rome, près de Pierre de Cortone, dont il reçut les conseils. Il visita ensuite Parme, Venise, Bologne, Florence, laissant partout des preuves d'un talent distingué. Appelé à Madrid par Charles II, 1692, il exécuta plusieurs travaux au palais de l'Escurial. On prétend qu'il se servait quelquefois de ses doigts au lieu de pinceau, avec une adresse singulière; il imitait dans la perfection la manière des autres artistes, et Madrid possède en ce genre une *Ste Famille* imitée de Raphaël. Ses compositions sont riches, sa couleur est harmonieuse et aérienne; mais il manque quelquefois de correction. On admire parmi ses ouvrages: *Sémiramis défendant Babylone;* les *Servantes du peintre faisant de la musique;* une *Circoncision*, à Naples; *la Vierge et l'enfant Jésus*, au palais Pitti de Florence. Le musée du Louvre possède le *Jugement de Pâris*, *Jésus se soumettant à la mort*, et *Mars et Vénus servis par les Grâces et les Amours;* un tableau de *Jésus chassant les vendeurs du temple* fait partie de la galerie du Palais-Royal. Bartolozzi a gravé, d'après Giordano, *Ste Cécile mourante*, et *Vénus caressant l'Amour;* Beauvarlet, l'*Enlèvement des Sabines*, l'*Enlèvement d'Europe*, *Acis et Galatée*, etc. M. V—I.

GIORDANO BRUNO. *V.* BRUNO.

GIORGI (Dominique), prélat italien, antiquaire et bibliographe, né à La Costa, près de Rovigo, en 1690, m. en 1747, fut conservateur de la bibliothèque du cardinal Imperiali à Rome, et reçut les bienfaits des papes Innocent XIII, Benoît XIII et Benoît XIV. On a de lui: *de Antiquis Italiæ metropolibus*, Rome, 1722, in-4°; *Trattato sopra gl' abiti sacri del sommo pontefice di Roma*, 1724, in-4°; *de Origine metropolis ecclesiæ Beneventanæ*, 1725, in-4°; *Antiquæ inscriptionis explanatio, in qua de locatoribus scenicorum disceptatur*, Monte-Fiascone, 1727, in-8°; *de Liturgia Romani pontificis in solemni celebratione missarum*, Rome, 1731, 43, 44, 3 vol. in-fol.; *de Monogrammate Christi*, 1738, in-4°; *Vita Nicolai V*, 1742, in-4°.

GIORGI (Antoine-Auguste), religieux augustin, né en 1711 à Santo-Mauro, près de Rimini, m. en 1797, professa la théologie dans plusieurs villes, fut appelé à Rome par Benoît XIV, et nommé conservateur de la bibliothèque Angélique. Il possédait onze langues. Il fut pendant 22 ans procureur général de son ordre. On a de lui: *Alphabetum tibetanum*, ouvrage médiocre, Rome, 1762, 1 vol. in-4°; *Fragmentum Evangelii S. Johannis, græco-copto-thebaicum*, 1789, in-4°; *de Miraculis sancti Coluthi et reliquiis actorum sancti Panesniv martyrum fragmenta*, 1793, in-4°; *de Arabicis interpretationibus veteris Testamenti epistola*, 1780, in-8°; *de Inscriptionibus palmyrenis*, 1782, in-8°.

GIORGIO (SAN-), brg. des États autrichiens (Vénétie), faub. de Mantoue, à l'E. Victoires de Bonaparte sur Wurmser, le 19 septembre 1796, et le 15 janvier 1797.

GIORGIO (SAN-), vge de l'île de Céphalonie, à 8 kil. S.-S.-E. d'Argostoli. Anc. château fort, station militaire de l'île.

GIORGION (George BARBARELLI, dit LE), c.-à-d. le *grand Georges*, à cause de sa taille élevée et de ses manières imposantes; peintre vénitien, né à Castelfranco en 1477, m. de la peste en 1511, eut pour maître Jean Bellini, qu'il ne tarda pas à éclipser. Il abandonna le vieux style: les contours s'assouplirent, les traits s'animèrent; grâce au clair-obscur, les objets prirent un relief énergique, et les transitions une douceur inaccoutumée; d'habiles raccourcis varièrent les attitudes des personnages. Mais ce qui distinguait par-dessus tout le Giorgion, c'était la fermeté audacieuse de sa touche: il semblait à peine effleurer la toile. Contrairement aux anciens tableaux, ses œuvres produisaient de loin un effet plus heureux que de près. On admire principalement son *Christ mort*, à Trévise; le *Sant' Omobono*, dans la métropole de Venise; un autre morceau représentant le même saint calmant une tempête, dans l'école St-Marc; et le *Moïse sauvé des eaux*, dans le palais archiépiscopal de Milan. Quatre toiles du Louvre permettent de juger sa manière et d'apprécier son mérite; ce sont: *Salomé recevant la tête de Jean-Baptiste*, *Jésus assis sur les genoux de sa mère; Concert champêtre; Gaston de Foix, duc de Nemours.* A. M.

GIOSEPPINO, peintre. *V.* JOSÉPIN.

GIOTTINO (Thomas di LAPO, dit), peintre d'histoire et de portrait, petit-fils de Giotto, qu'il imita avec facilité, né à Florence en 1324, m. en 1356, est auteur d'un grand tableau représentant, sous des formes grotesques, Gautier de Brienne, duc d'Athènes, chassé de Florence à cause de sa tyrannie. Le musée de Naples a de lui une *Vierge* entourée d'anges. M. V—I.

GIOTTO (par corruption pour *Angiolotto*, dimin. d'*Angiolo* ou *Angelo*), peintre florentin, né en 1276 à Vespignano, m. en 1336, fut d'abord simple gardeur de moutons. Cimabué l'aperçut un jour pendant qu'il dessinait une de ses brebis sur une pierre plate, avec un caillou pointu. Il l'emmena, et lui apprit la peinture. Giotto devint l'égal de son maître; il continua la réforme que celui-ci avait commencée, et se rapprocha encore plus de la nature: ce fut le 1er peintre italien capable de faire un portrait. Il nous a laissé les images de Brunetto Latini, du Dante, son élève, et de Corso Donati, grand personnage de l'époque. Il dédaigna presque entièrement les vieilles traditions byzantines: frappés de son audace, ses contemporains eurent pour lui une admiration presque illimitée. Ses meilleures peintures se trouvent à Padoue, dans la petite chapelle de l'Aréna; dans le chœur de l'église Ste-Claire, à Naples; au Campo-Santo de Pise, et dans la cathédrale d'Assise. L'école florentine ne lui dut pas seule de nouveaux progrès: il travailla dans la plupart des villes italiennes, donnant l'exemple des réformes. On voit à St-Pierre de Rome une mosaïque représentant *St Pierre marchant sur les eaux*, et, au musée du Louvre, un *St François d'Assise recevant les stigmates*. Giotto prit part aux fortifications de Florence, aux travaux du *Dôme*, et construisit le *Campanile*. Laurent de Médicis lui a fait élever un tombeau. A. M.

GIOVANNI DA FIESOLE, surnommé *Fra Angelico*, peintre florentin, né à Fiesole en 1387, m. en 1455. Jeune, riche, doué de talents extraordinaires, il aurait pu mener dans le monde une brillante existence, et accroître sa fortune par ses travaux: il aima mieux chercher le recueillement et le silence parmi les moines dominicains. Il étudia la manière de Masaccio. Ses premiers ouvrages furent des miniatures pleines d'un charme idéal: ses tableaux augmentèrent encore l'admiration qu'elles avaient excitée. Nul artiste n'avait animé ses personnages d'aussi profondes émotions. Il ne peignit et ne voulut peindre que des sujets sacrés: quand il représentait le Sauveur sur la croix, ses joues se baignaient de larmes. Il ne prenait jamais sa palette sans avoir invoqué Dieu; jamais il ne retouchait ses tableaux, parce qu'il les regardait comme produits par une inspiration de la grâce. Pour que rien ne le détournât de ses pieux travaux, il refusa tous les honneurs ecclésiastiques, et notamment l'archevêché de Florence. Son coloris est suave et bien fondu; ses têtes d'anges et de saints sont d'une beauté angélique. Un labeur continuel, une vie longue et tranquille, lui permirent d'exécuter un nombre immense d'ouvrages. Il peignit à Rome, pour le pape Nicolas V, une chapelle du Vatican. Florence possède de lui *le Tabernacle*, le *Couronnement de la Vierge*, les *Noces de la Vierge*. A. M.

GIOVANNI FIORENTINO, célèbre conteur italien du XIVe siècle. Sa vie est peu connue: il paraît avoir longtemps habité le château de Dovadola en Romagne; les uns pensent qu'il fut moine franciscain, et même général de son ordre; les autres, à cause du titre de *ser*, qui précède ordinairement son nom, le regardent comme un notaire. Il a laissé un recueil de 50 nouvelles, intitulé: *il Pecorone*, Milan, 1558, in-8°, Venise, 1565, in-8°, et Livourne, 1793, 2 vol. in-8°. Les critiques italiens le placent presque au niveau de Boccace, surtout pour le style et la pureté du langage. M. V—I.

GIOVANNI DA UDINE. *V.* JEAN D'UDINE.

GIOVANNI-IN-FIORE (SAN-), v. du royaume d'Italie, dans la province et à 40 kil. E. de Cosenza, au confluent de l'Arvo et du Neto; 10,474 hab.

GIOVANNI-IN-PERCICETO (SAN-), brg du roy. d'Italie, à 17 kil. N.-N.-O. de Bologne; 13,889 habitants.

GIOVANNI-IN-VAL-D'ARNO (SAN-), v. du roy. d'Italie, sur l'Arno, à 44 kilom. S.-E. de Florence; 3,800 habit. Coutellerie.

GIOVANNI-ROTONDO (SAN-), v. du royaume d'Italie (prov. de Foggia), près du mont Gargano, à 28 kil. E. de San-Severo; 7,429 hab.

GIOVANNINI (Jacques-Marie), célèbre graveur, né à Bologne en 1667, m. en 1717. Il a publié en 20 feuilles les fresques du cloître de S^t-Michel-in-Bosco de Bologne, représentant la vie de S^t Benoit, par L. Carrache et ses élèves, et en 12 feuilles la coupole et la tribune de S^t-Jean de Parme, ainsi qu'un S^t-Jérôme du même auteur. Il grava 2,000 médailles impériales du musée ducal de Parme; elles ont été publiées, de 1694 à 1717, par le P. Pedrusi. Giovannini restaurait aussi très-habilement les tableaux. M. V—L.

GIOVINAZZO, v. du royaume d'Italie (Prov. de Bari), port sur l'Adriatique, à 19 kil. O.-N.-O de Bari; 9,975 hab. Place forte; archevêché. Maison de refuge pour les enfants trouvés, mendiants et vagabonds.

GIOVIO. *V.* JOVE.

GIPHANIUS (Hubert VAN GIFFEN, en latin), jurisconsulte, né à Buren (Gueldre) en 1534, m. en 1604, fit ses études à Paris et à Orléans, visita l'Italie, professa le droit civil à Strasbourg, à Altorf en 1577, et à Ingolstadt, et fut comblé d'honneurs par l'empereur Rodolphe II. On l'a surnommé *le Cujas de la Germanie*. On a de lui, outre des éditions estimées de *Lucrèce*, Anvers, 1566, in-12, et d'*Homère*, Strasbourg, 1572, 2 vol. in-8° : *Commentarius ad Institutiones*, Ingolstadt, 1596, in-4°, Strasbourg, 1606 et 1630, in-4°, ouvrage très-remarquable; *Antinomiarum juris civilis è prælectionibus desumptarum libri* IV, Francfort, 1605 et 1606, in-4°; *Lecturæ Altorphinæ in aliquot titulos Digestorum et Codicis*, Francfort, 1605, in-4°, son travail le plus estimé; *Œconomia juris*, Francfort, 1606, in-4°; *Explanatio difficiliorum et celebriorum quæstionum in octo lib. Codicis occurrentium*, Bâle, 1605, in-4°.

GIRALDI (Lilio-Grégoire), *Lilius Gyraldus*, un des plus savants hommes de son temps, né à Ferrare en 1479, m. en 1552, fut protonotaire apostolique sous Clément VII. Il est le premier qui ait répandu de vives lumières sur la mythologie païenne, science que la *Genealogia deorum* de Boccace n'avait que faiblement éclaircie; l'*Historia de diis gentium*, Lyon, 1565, in-fol., est une sorte de traité de la matière très-avancé pour le temps, et qui, malgré des inexactitudes que l'auteur eût corrigées, s'il eût connu des monuments qu'on a retrouvés depuis, est encore consulté avec fruit. On a de lui, outre cet ouvrage : *de Poetarum historiis dialogi* X, Bâle, 1545, in-8°; *de Poëtis nostrorum temporum dialogi* II, Florence, 1551, in-8°, etc. Tous ces ouvrages ont été imprimés sous le titre de *Lilii Gregorii Giraldi opera omnia*, 2 tomes en un seul vol. in-fol., Leyde, 1697. C. N.

GIRALDI CINTIO (Jean-Baptiste), poëte et littérateur, né à Ferrare en 1504, m. en 1573, enseigna la philosophie et la médecine à l'université de sa ville natale, fut secrétaire du duc Hercule II, occupa successivement la chaire d'éloquence à l'université de Mondovi et à celle de Pavie, et ne revint à Ferrare qu'en 1573. Il a composé : *Ercole*, poëme héroï-comique en 26 chants, œuvre médiocre; des *Poésies latines*; *Gli hecatomiti*, recueil de cent nouvelles, 1565, 2 vol. in-8°, trad. en franç. par Chappuis, Paris, 1584, 2 vol. in-8°; une *Histoire d'André Doria*, Leyde, 1696; *Eglé*, drame pastoral, musique d'Antonio dal Cornetto; neuf tragédies, dans le goût de Sénèque, etc. M. V—L.

GIRALDUS CAMBRENSIS. *V.* BARRY (Girald).

GIRARD D'ORLÉANS, peintre du XIV^e siècle, fit plusieurs tableaux pour Charles V, et, bien avant Van Eyck, 1420, exécuta des peintures à l'huile et vernissées au château du Val de Rueil.

GIRARD (Albert), géomètre hollandais, né vers la fin du XVI^e siècle, m. en 1634, entrevit plusieurs des vérités que Descartes a développées. Dans son *Invention nouvelle en algèbre*, in-4°, 1629, il montre que les équations du 3^e degré, qui conduisent au cas irréductible, ont toujours deux racines négatives et une positive, ou deux positives et une négative. Il y mesure aussi la superficie des figures tracées sur la sphère par des arcs de grand cercle, ce qui avait été négligé jusqu'alors. V.

GIRARD (Jean-Baptiste), jésuite et prédicateur, né à Dôle vers 1680, m. en 1733, recteur du séminaire de la marine à Toulon, congédia l'une de ses pénitentes, Catherine Cadière, qui prétendait avoir des révélations, et fut accusé par elle de séduction et de magie. Le parlement d'Aix l'acquitta en 1731. Les pièces de cette cause célèbre ont été publiées en 2 vol. in-fol., puis à La Haye, en 8 vol. in-12.

GIRARD (l'abbé Gabriel), grammairien, né à Clermont-Ferrand vers 1677, m. en 1748, secrétaire-interprète du roi pour les langues esclavonne et russe, chapelain de la duchesse de Berry, fille du Régent, et enfin membre de l'Académie Française, a laissé : *l'Orthographe française sans équivoque et dans ses principes naturels*, 1716, in-12; *la Justesse de la langue française, ou les Différentes significations des mots qui passent pour synonymes*, 1718, ouvrage réimprimé en 1736 et 1802, sous le titre de *Synonymes français*, 2 vol. in-12, puis augmenté par Beauzée, Roubaud et M. Guizot; *Vrais principes de la langue française, ou la Parole réduite en méthode conformément aux lois de l'usage*, 1747.

GIRARD (l'abbé Antoine-Gervais), professeur de rhétorique du collége à Rodez, proviseur du lycée de la même ville en 1812, né à Goux près de Pontarlier en 1752, mort en 1822, fut le maître de M. de Frayssinous. On a de lui des *Préceptes de rhétorique, tirés des meilleurs auteurs anciens et modernes*, 1787, livre souvent réimprimé.

GIRARD (Stephen), célèbre millionnaire, né de parents pauvres à Périgueux en 1750, m. en 1831 à Philadelphie. Chassé de la maison paternelle, il se fit mousse à Bordeaux, passa aux États-Unis, et, par d'heureuses spéculations de commerce et une sordide avarice, amassa une fortune de 70 millions de fr. Il ne laissa rien en mourant à sa famille, qu'il détestait, fit la ville de Philadelphie sa légataire universelle, et affecta une somme de 10 millions de fr. à la fondation, dans cette capitale, d'un collége d'où son testament exclut tous les ecclésiastiques.

GIRARD (Pierre-Simon), savant ingénieur, né à Caen en 1765, m. en 1836. Il fut membre de l'Institut d'Égypte, chargé, en 1802, des travaux du canal de l'Ourcq, et publia un grand nombre d'ouvrages sur son art. Ses *Œuvres complètes* font 3 vol. in-4°, Paris, 1830-32.

GIRARD (Philippe de), ingénieur, né en 1775 au vge de Lourmarin (Vaucluse), m. en 1845, s'occupa de mécanique dès son enfance. Il mit à l'exposition de l'industrie de 1806 des lampes hydrostatiques à niveau constant, qui firent faire un grand pas à l'éclairage domestique, et pour lesquelles il imagina les globes de verre dépolis, si répandus depuis. A la même exposition, il montra une machine à vapeur à détente dans un seul cylindre, invention qui lui valut la grande médaille d'or, et qu'un Américain usurpa en 1815, un Anglais en 1819. Mais ce qui a surtout illustré Girard, c'est la machine pour filer le lin à la mécanique. Napoléon I^er avait fondé, en 1810, un prix d'un million de fr. pour celui qui trouverait ce procédé; Girard résolut le problème, prit, en 1812, un brevet pour sa découverte, fonda en 1813, à Paris, une filature de lin à la mécanique, et réclama le prix promis. Sa machine ne laissait rien à désirer pour les fils les plus communs, c.-à-d. les plus utiles; mais les arbitres du concours exigèrent des conditions de finesse impossibles à obtenir, et ne donnèrent point à Girard la récompense qu'il avait méritée. Cependant l'Angleterre s'empara de la découverte, et en tira le parti le plus avantageux. La Restauration arriva, et se montra peu favorable pour décerner un prix qu'elle n'avait pas fondé. D'une autre part, l'étranger, non content d'avoir pris la mécanique de Girard, lui en contestait la découverte. Le pauvre inventeur, méconnu dans sa patrie, accepta les offres du gouvernement autrichien pour monter une grande filature à Vienne; il alla ensuite en créer une autre à Varsovie, où l'appela l'empereur Alexandre I^er. Cette filature fut si importante, qu'il se forma alentour une petite ville qui reçut le nom de *Girardof*. Après être resté 20 ans environ en Pologne, où il donna encore, entre autres inventions, une roue hydraulique propre à utiliser les grandes chutes d'eau, et une machine qui fait 8 bois de fusil à la fois, en creusant l'encastrement de la platine et de la sous-garde. Girard revint dans sa patrie en 1844. Deux ans auparavant, ses droits à l'invention de la mécanique à filer le lin avaient été proclamés par la Société d'encouragement de Paris; il allait enfin obtenir une légitime récompense, lorsqu'il mourut. Le gouvernement voulut néanmoins que la promesse faite par Napoléon I^er fût acquittée, et, en 1849, assura, par une loi, une pension, à titre de récompense nationale, aux héritiers de Girard. A l'exposition des produits de l'industrie, 1844, Girard avait encore présenté les dessins d'un magasin à grains : ses idées ont été reprises, perfectionnées et appliquées par M. Huart, 1854, dans les greniers à silos de la manutention militaire du quai de Billy, à Paris. C. D—Y.

GIRARD (J.-B., en religion le P. Grégoire), célèbre éducateur d'origine française, né à Fribourg (Suisse) en 1765, m. dans la même ville le 6 mars 1850, après avoir fait de fortes études chez les jésuites et en Allemagne, entra dans l'ordre des cordeliers, puis suivit la carrière de l'enseignement, et occupa une chaire de philosophie. Il avait reçu les ordres, et était curé catholique à Berne, quand l'école primaire de Fribourg fut remise aux cordeliers, en 1804; ils en donnèrent la direction au jeune P. Girard, qui, dès 1799, avait proposé au gouvernement fédéral un plan d'éducation, où il voulait lier à tout travail de la mémoire et du raisonnement une leçon religieuse et morale, un sentiment de l'âme. Il appliqua ces idées dans les écoles qui lui étaient confiées. Le succès le plus complet couronna ses efforts, et l'on venait de tous les points de l'Europe pour visiter ses écoles. Des hostilités éclatèrent alors contre le célèbre éducateur, sa méthode fut calomniée, l'esprit de parti se mêla au débat, et le P. Girard fut obligé, en 1823, d'abandonner son œuvre. Il se retira à Lucerne, où on lui donna la chaire de philosophie du lycée cantonal, la surveillance d'une école primaire, et une place dans le conseil d'éducation. Ses instants de loisir furent consacrés à rédiger les cours qu'il avait faits à son ancienne école, et il en publia l'introduction sous ce titre : *de l'Enseignement régulier de la langue maternelle dans les écoles et les familles*, 1 vol. in-8°, Paris, 1844, ou 1 vol. in-12, 3e édit., Paris, 1853. La pensée fondamentale de cette méthode est que tout moyen d'instruction doit être un moyen d'éducation. Ce livre, qui est toute une réforme de l'enseignement primaire, fut couronné par l'Académie Française, qui décerna à l'auteur un prix extraordinaire de 6,000 fr. M. Villemain le jugeait ainsi dans son rapport à la compagnie : « L'ouvrage est écrit dans notre langue avec cette netteté, cette abondance, ce tour vif et simple auquel nous croirons toujours reconnaître un talent indigène... La seule, la véritable école populaire est celle où tous les éléments d'étude servent à la culture de l'âme, et où l'enfant s'améliore par les choses qu'il apprend et par la manière dont il les apprend. Cette idée simple et les conséquences qu'elle entraîne dans la pratique, le vertueux instituteur de Fribourg les avait saisies dès le premier âge dans l'exemple de sa propre mère et dans les soins qu'elle donnait à une famille de quinze enfants. Il fut dès lors frappé, nous dit-il, de ce qu'il a depuis ingénieusement appelé la méthode maternelle, en voyant comment la parole est mise sur les lèvres de l'enfant, et comment les pensées et les mots lui arrivent par une leçon instinctive où la mère, en lui nommant les objets sensibles, éveille en lui les idées morales, et lui parle déjà du Dieu qui a fait tout ce qu'elle lui montre. Longtemps après, lorsqu'il fut instruit dans les sciences, et dévoué par la vie religieuse au service de l'humanité, le P. Girard se souvint de ces leçons domestiques; il se demanda si ce mode d'enseignement donné par la nature ne devait pas être constamment suivi; et il demeura convaincu que l'étude du langage, qui n'est autre que celle de la pensée même, pouvait devenir le plus complet instrument d'éducation, comme elle en était le premier. » Le P. Girard avait fait entrevoir le but; il montra et développa l'application de la méthode dans un 2e ouvrage, intitulé : *Cours éducatif de langue maternelle, à l'usage des écoles et des familles*, 6 vol. in-12, formant 3 parties, Paris, 1845-48. Là, le maître fait la langue avec son élève, le conduit à composer lui-même sa grammaire, part des faits pour arriver aux règles, que l'enfant découvre et formule lui-même. L'étude devient ainsi une véritable gymnastique intellectuelle. L'auteur a donné à son cours l'épithète d'*éducatif*, parce qu'il offre un moyen perpétuel d'exercer le sens moral des enfants, en appelant leur attention sur toutes les vérités qu'il importe de leur faire connaître, en les habituant à faire leurs réflexions sur la valeur des pensées énoncées, ainsi que sur le bien ou le mal moral qu'elles expriment; en leur faisant sans cesse, et avant tout autre exercice, porter un jugement sur ce qui est permis ou défendu par la religion et la morale. Ce beau livre fut publié par les soins de MM. Michel et Rapet, amis de l'illustre instituteur. La grande réputation du P. Girard repose sur les deux ouvrages ci-dessus; néanmoins, il a encore donné : *Cours de philosophie*, Lucerne, 1829-31 ; divers Mémoires ou Discours sur l'éducation ; enfin, *Premières notions de religion, à l'usage des jeunes enfants, dans les écoles, les asiles et les familles*, ouvrage posthume, 1 vol. in-12, Paris, 1854. Ce petit livre est une introduction au catéchisme, un premier appel à l'intelligence de l'enfant, à sa conscience et aux sentiments naturels de son cœur. Le P. Girard est un des hommes du XIXe siècle qui ont fait faire à la pédagogie les plus réels et les plus solides progrès. Il a compris, avec la sagacité du génie, la nature de l'enfance, les lois qui président au développement de ses facultés morales et intellectuelles; et des deux grands principes, la connaissance de l'homme et le but final de l'éducation, but précisé avec une profonde sagesse, il a fait découler toutes les méthodes, tous les procédés, tout le cadre d'enseignement. C. D—Y.

GIRARDET (Jean), peintre, né à Lunéville en 1709, m. en 1778, étudia la théologie, puis le droit, et entra comme cornette dans un régiment de cavalerie. Claude Charles, professeur de dessin à Nancy, lui ayant trouvé des dispositions, le prit dans son atelier. Girardet passa de là en Italie, où il travailla huit ans. A son retour, il obtint la protection du duc François de Lorraine, puis celle du roi Stanislas. Il a fait des peintures à fresque dans les palais de Florence et de Stuttgard. On trouve de ses tableaux à Metz, Commercy, Pont-à-Mousson, Verdun, Nancy et Lunéville. B.

GIRARDET (Abraham), graveur en taille-douce, né en 1764 au Locle (canton de Neuchâtel), m. en 1823. Ses planches se distinguent par une grande fermeté de dessin et par une harmonie parfaite des teintes. On cite principalement : *la Cène*, d'après Philippe de Champagne ; *l'Enlèvement des Sabines*, d'après le Poussin ; *le Triomphe de Titus et de Vespasien*, d'après Jules Romain ; *le Christ mort*, d'après André del Sarto. Girardet a gravé des vignettes pour les éditions d'*Horace* et de *La Fontaine* publiées par Didot, et pour l'*Anacréon* de Saint-Victor. B.

GIRARDIN (René-Louis, marquis de), maréchal de camp, né à Paris en 1735, m. en 1808, issu de la famille des *Gherardini* de Florence, fut un des protecteurs de J.-J. Rousseau, le recueillit dans sa terre d'Ermenonville, où il mourut, et lui fit élever un tombeau dans l'île des Peupliers, au milieu du lac du parc. Girardin adopta les idées de la Révolution, et faillit en être la victime en 1793. On a de lui : *de la Composition des paysages, ou des Moyens d'embellir la nature...*, Paris, 1777, 4e édit., 1805, in-8°, ouvrage très-estimé, et trad. dans plusieurs langues.

GIRARDIN (L.-Cécile-Stanislas-Xavier, comte de), fils du précédent, né à Lunéville en 1765, m. en 1827. Filleul du roi Stanislas, et élève de J.-J. Rousseau, il entra au service à 17 ans, adopta avec enthousiasme les idées de la Révolution, fut député suppléant du bailliage de Senlis aux États-Généraux de 1789, président du directoire de l'Oise, député de ce dépt à l'Assemblée législative, 1791, y soutint la monarchie tempérée, combattit les mesures répressives proposées contre l'émigration, ainsi que le décret de déchéance réclamé contre le comte de Provence, figura parmi les derniers défenseurs de la cour après le 10 août 1792, dut se cacher en 1793, fut découvert et emprisonné, et ne recouvra la liberté qu'au 9 thermidor. Après le 18 brumaire, il fut nommé membre du Tribunat. En 1806, il suivit à Naples le roi Joseph Bonaparte, gagna le grade de colonel au siége de Gaëte, passa en Espagne en 1808 comme général de brigade, revint siéger au Corps législatif, et reçut la préfecture de la Seine-Inférieure en 1812. Ce département le députa à la Chambre pendant les Cent-Jours, quoiqu'il eût passé à la préfecture de Seine-et-Oise. Girardin, destitué par la Restauration, ne consentit qu'en 1819 à être préfet de la Côte-d'Or ; son opposition à la Chambre, où la Seine-Inférieure le maintint jusqu'à sa mort, le fit révoquer dès 1820. On a publié : *Discours, journal et souvenirs de Stanislas Girardin*, Paris, 1828, 4 vol. in-8°, ouvrage qui s'arrête à l'année 1810, mais écrit avec sincérité, intéressant et curieux par les détails qu'il renferme sur l'histoire du temps. B.

GIRARDON (François), célèbre sculpteur, né à Troyes en 1628, m. en 1715, quitta une étude de procureur pour entrer chez un menuisier-sculpteur. Sculptant des bas-reliefs au château de St-Liébaut, il attira l'attention du chancelier Séguier, qui le plaça à Paris chez Fr. Anguier, et l'envoya étudier à Rome sous la direction du Bernin. A son retour, la famille Colbert et le peintre Lebrun lui ouvrirent une longue carrière de succès. Pensionné de Louis XIV, admis, en 1657, à l'Académie des Beaux-Arts, professeur en 1659, adjoint au recteur en 1672, recteur en 1674, chancelier en 1695, il succéda à Lebrun, en 1690, comme inspecteur général des ouvrages de sculpture. Girardon avait peu d'imagination, et négligeait quelquefois l'expression; ses figures sont un peu courtes, ses draperies lourdes. Mais il faut louer la majestueuse et sage ordonnance de ses compositions, la correction de son dessin, et le beau caractère de ses têtes. Parmi ses œuvres, on cite surtout : le *Mausolée de Richelieu*, véritable chef-d'œuvre, dans l'église de la Sorbonne à Paris; le tombeau de MM. de

Castelan, à St-Germain-des-Prés; des ornements de la salle du trône, aux Tuileries; un buste de Boileau, au musée du Louvre; une belle statue équestre colossale de Louis XIV, la 1re où le cheval et le cavalier aient été coulés d'un seul morceau, élevée sur la place Vendôme à l'endroit où est la colonne actuelle, et détruite, mais dont on a, au musée du Louvre, un petit modèle en bronze, fait par Girardon lui-même; l'*Enlèvement de Proserpine*, le bassin de Saturne, celui du Nord, *l'Hiver*, les 4 figures en marbre blanc des bains d'Apollon, *Apollon chez Thétis*, à Versailles; de beaux groupes d'enfants, à Trianon; un médaillon de Louis XIV, à l'hôtel de ville de Troyes. B.

GIRARDOT (Nicolas de), horticulteur, né vers 1715, servit dans les mousquetaires, fut blessé au combat de Dettingen, 1743, et se retira à Bagnolet, près de Vincennes. Il a propagé dans cette région la culture du pêcher, qui fait aujourd'hui sa richesse.

GIRAUD (Jean-Baptiste), sculpteur, né à Aix en 1752, m. en 1830, membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1789, reçut de son oncle, commerçant à Paris, une grande fortune. Il dépensa plus de 200,000 fr. à faire mouler, pendant huit ans, en Italie, les plus précieux monuments de la sculpture antique. Il n'a pas beaucoup produit, mais ses œuvres sont remarquables; ce sont un *Mercure*, un *Hercule*, un *Achille mourant*, un *Baigneur endormi*, un *Faune* et un *Soldat laboureur*. Il coopéra à l'ouvrage intitulé : *Recherches sur l'art statuaire chez les Grecs*. — Son frère, Pierre-Franç.-Grégoire, né au Luc (Var) en 1783, m. en 1836, a laissé une statue de *Triomphateur*, et plusieurs bas-reliefs estimables, la *Mort de Pallas*, *Philoctète blessé*, *Phalante et Éthra*. B.

GIRAUD (le comte Jean), auteur comique italien, né à Rome en 1776, d'une famille d'origine française, m. à Naples en 1834, quitta le métier des armes pour se livrer aux lettres. Nommé, en 1809, par Napoléon Ier, inspecteur général des théâtres de l'Italie, les événements de 1814 lui firent perdre son emploi. Il s'établit en Toscane, où il fit fortune dans le commerce. En 1823, il publia son *Teatro domestico*, Milan, 2 vol. in-8°, et Florence, 1825, 6 vol. in-12, ouvrage imité du théâtre de Berquin, et où l'on trouve un bon esprit d'analyse, une profonde connaissance de la société, beaucoup de bonhomie et de finesse, des intrigues intéressantes et pleines de gaieté; chez lui, le comique est toujours uni à la dignité, à la sensibilité et à l'intérêt. On distingue parmi ses pièces : *l'Ajo nell' imbarazzo*, jouée à Paris, avec beaucoup de succès, sous ce titre : *le Précepteur dans l'embarras; Don Desiderio disperato per eccesso di buon cuore; Il pranzo della fiera; Il sospetto funesto*, etc. Le théâtre du comte Giraud a été traduit en français par Bettinger, 1839, 3 vol. in-8°. M. V—I.

GIRAUDEAU (Bonaventure), savant jésuite, helléniste et hébraïsant, né à St-Vincent-sur-Jard (Bas-Poitou), m. en 1774. Il a donné : *Introductio in linguam græcam*, 5 vol., 1739, où l'on remarque un petit poëme héroïque en 6 chants, intitulé *Ulysse*, dans lequel il a réuni en 614 vers tous les mots radicaux de la langue grecque. On lui doit encore un *Dictionnaire hébreu-latin*, in-4°, 1757, *Histoires et Paraboles du P. Bonaventure*, 1766, in-12, livre d'éducation pour les enfants, etc.

GIRAULT-DUVIVIER (Charles-Pierre), grammairien, né à Paris en 1765, m. en 1832, associé d'agent de change, écrivit, en s'occupant de l'éducation de ses filles, une *Grammaire des grammaires*, 1811, 2 vol. in-8°, bon ouvrage, contenant l'analyse raisonnée des meilleurs traités sur la grammaire française, et amélioré encore par M. A. Lemaire, 1842. Il a laissé aussi une *Encyclopédie élémentaire de l'antiquité*, 1830, 4 vol. in-8°, tableau des sciences et des arts chez les anciens.

GIBBA. *V.* GERBI.

GIRGÉH, v. cap. de la Haute-Égypte, sur la rive g. du Nil, à 420 kil. S.-E. du Caire; 12,000 hab. Évêché copte. Fabr. d'étoffes; distilleries d'eau-de-vie de dattes. Comm. de blé, fèves, toiles, laines, etc.

GIRGENTI, v. forte de Sicile, à 100 kil. S. de Palerme, sur le mont Camisco, au pied duquel coule le Girgenti, à 4 kil. de la Méditerranée, sur laquelle elle a un port de commerce assez important; 16,412 hab. Évêché; tribunaux. Belle cathédrale, où l'on remarque un sarcophage ancien servant de fonts baptismaux. Grande exploitation de soufre et d'huile de pétrole. L'anc. *Agrigente* était à 2 kil. au S.-E., où se trouve auj. *Girgenti-Vecchio*. — La prov. de Girgenti, au S. de l'île, entre celles de Palerme au N., de Trapani à l'O., de Caltanisetta à l'E., et la Méditerranée au S., a 3,861 kil. carrés, et 263,880 habit. Riches soufrières; grains, vin, huile, oranges, grenades, amandes, etc.; 3 arrond. : Girgenti, Bivona, Sciacca

GIRODET-TRIOSON (Anne-Louis), célèbre peintre, né à Montargis en 1767, m. en 1824. Son père, directeur des domaines du duc d'Orléans, lui fit faire d'excellentes études à Paris. Dès son enfance, Girodet montra un goût très-vif pour le dessin; on songeait à en faire un architecte, lorsque sa mère ayant mis sous les yeux de David quelques-uns des essais de son fils : « Vous avez beau faire, Madame, lui dit le grand artiste, votre fils sera peintre. » On accepta cette prédiction, et dès ce moment Girodet entra dans l'école de David. Il obtint le grand prix de Rome en 1789. Ses principales œuvres sont : *le Sommeil d'Endymion*, 1791, tableau plein de la plus haute poésie, et d'un caractère entièrement neuf, au Louvre; *Hippocrate refusant les présents d'Artaxerxès*, 1792, tableau de chevalet, très-belle composition, à l'École de médecine de Paris; *Antiochus et Stratonice*, 1793; *Danaé*, 1799, *Fingal avec ses guerriers, recevant, dans leur séjour aérien, les ombres des héros français*, 1802, tableau exécuté pour la Malmaison et passé à Munich; une *Scène du Déluge*, 1806, son chef-d'œuvre, au musée du Louvre; l'*Inhumation d'Atala*, 1808, au Louvre, qui n'en a qu'une répétition faite par Girodet lui-même; *Napoléon recevant les clefs de Vienne; la Révolte du Caire*, 1810, au musée de Versailles; *Galatée et Pygmalion*, 1819; les portraits en pied de *Cathelineau* et de *Bonchamp*, 1824. Girodet se distingue par une imagination brillante, beaucoup d'amour pour l'originalité, une teinte de poésie rêveuse, une verve continue, une admirable pureté de dessin, et un coloris animé. Il orna de ses compositions le *Virgile* et le *Racine* de Didot. Depuis sa mort, on a publié 50 sujets environ tirés d'Anacréon, 250 de Virgile, la magnifique scène des *Sept chefs devant Thèbes, les Amours des dieux*, une *Pandore, la Naissance de Vénus*, et une foule d'œuvres inspirées par Sapho, Moschus, Musée, et les tragiques grecs. Girodet possédait bien la littérature ancienne, surtout les poëtes. On a de lui deux volumes d'œuvres littéraires publiés en 1829 : ils contiennent un poëme en 6 chants, *Le Peintre*, des traductions et imitations d'Anacréon, Moschus, Sapho, Catulle, Martial, etc. Ses vers ne manquent ni de facilité, ni d'élégance, sans néanmoins s'élever au-dessus du médiocre. Il était d'un caractère très-impressionnable, mais bon, indulgent pour ses rivaux, et reconnaissant. Ce fut par reconnaissance qu'il joignit à son nom celui de Trioson, médecin qui avait été son tuteur et son ami, et l'avait adopté. B.

GIROMAGNY, ch.-l. de cant. (H.-Rhin), arr. et à 15 kil. N.-N.-O. de Belfort, sur la Savoureuse; 3,021 hab. Calicots, briqueterie.

GIRON, riv. de France, naît près de Puy-Laurens (Tarn), et se jette dans le Lers; cours de 92 kil.

GIRONDE (peut-être corruption du nom de la Garonne, qui était quelquefois désignée sous le nom de *Garonda* ou *Geronda*), fl. de France (Gironde), formé par la réunion de la Garonne et de la Dordogne au Bec-d'Ambès. C'est presque un bras de mer. Il décrit jusqu'à son embouchure une grande courbe dirigée du S.-S.-E. au N.-N.-O., entre le Médoc sur la rive g., le Blayais et le dép. de la Charente-Inférieure sur la rive dr. La longueur de son cours est de 79 kil.; sa largeur de 3 kil. devant Blaye, de 12 devant Thalais; mais, 12 kil. plus bas, ses deux rives se rapprochent brusquement, entre la pointe de Grave et la côte de Saintonge, et la largeur n'est plus que de 4 kil

GIRONDE (LA), dép. du S.-O. de la France; ch.-l., *Bordeaux*; formé dans l'anc. Guyenne (Bordelais, Bazadais, partie de l'Agénois et du Périgord); situé entre le golfe de Gascogne à l'O., la Charente-Inférieure au N., la Dordogne et le Lot-et-Garonne à l'E., les Landes au S. Superf., 975,100 hect.; pop., 667,193 hab. Arrosé par la Dordogne et la Garonne, qui s'y réunissent pour former la Gironde; par la Dronne, l'Isle, le Dropt. La côte est couverte de dunes, d'une hauteur de 17 à 20 mèt., sur une zone d'environ 120 kil.; leur étendue est de 51,636 hect. On trouve sur la côte de nombreuses traces des empiétements de l'Océan. Depuis 1787, on a fixé les dunes par des plantations de pins sur une longueur de 8,000 hect. Le long des dunes s'étendent les lacs ou étangs de Carcans et de la Canau, la lagune ou bassin d'Arcachon. Le sol est fertile en diverses parties. Célèbres vins, dits de *Bordeaux*, blancs et rouges (Médoc, Château-Margaux, Laffitte, Sauterne, Haut-Brion, St-Émilion, Grave, etc.). Céréales, chanvre, tabac (depuis 1854). Récolte d'écorces à tan. Exploit. de sel, tourbe, pierres de construction, etc. Grand comm. de vins, eaux-de-vie, anisette, bois, résine. Industrie manufacturière très-développée : chantiers de construction, fabr. de cordages, conserves alimentaires, hauts-fourneaux, raffineries, tanneries, tonnelleries, filatures, fabr. d'indiennes et cotonnades, produits chimi-

ques, etc. Elève de porcs, de sangsues. Ce départ. forme le diocèse et dépend de la cour impériale de Bordeaux.

GIRONDINS, nom d'un parti politique dans l'Assemblée législative et dans la Convention. Ce parti, ainsi appelé parce que les députés du dép. de la Gironde en furent le noyau, se composait de républicains modérés, plus diserts que profonds, plus passionnés qu'énergiques, qui siégèrent à la droite, et qui combattirent les Montagnards. On y voyait Vergniaud, Gensonné, Guadet, Brissot (d'où vint le nom de *Brissotins* donné aussi à ce parti), Ducos, Boyer-Fonfrède, Louvet, Pétion, Valazé, Buzot, Barbaroux, Carra, Isnard, Lanjuinais, Condorcet, Rabaut-St-Etienne, etc. Les Girondins dominèrent par leur éloquence dans l'Assemblée législative; mais, après le 10 août 1792 et les massacres de septembre, ils furent en butte, pour leur modération, aux attaques de la gauche dans la Convention, et à celles de la Commune de Paris. Ils proposèrent en vain un décret d'accusation contre Marat. Le reproche qu'on leur fit de conspirer contre l'unité de la République, et de pousser au fédéralisme (*V. ce mot*), acheva de les perdre. Vingt-deux d'entre eux furent arrêtés le 2 juin, et enfermés à la Conciergerie; les autres s'échappèrent, s'enfuirent dans les départements, qu'ils tentèrent de soulever, et périrent presque tous. Ceux que renfermait la Conciergerie furent condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire, et montèrent sur l'échafaud, le 31 octobre 1793. On a dit qu'ils avaient célébré, pendant la nuit qui précéda leur exécution, une espèce de banquet d'épicuriens; ce fait est controuvé. Les Girondins combattirent la royauté, contribuèrent puissamment à sa chute, et avec l'ambition du pouvoir, n'eurent aucune des qualités de gouvernants. Ils ont réclamé l'honneur de l'appel au peuple dans le procès de Louis XVI, mais cette idée vint de Danton. La moitié d'entre eux a voté la mort du Roi, tandis qu'ils auraient pu former une majorité pour la sentence contraire. Ils n'ont péri victimes de leur opposition aux terroristes, que parce qu'ils n'avaient aucune initiative d'action.

GIRONE, en espagnol *Gerona*, anc. *Gerunda*, v. forte d'Espagne (Catalogne), ch.-l. de la prov. de son nom, à 90 kil. N.-E. de Barcelone, 64 de Perpignan, sur le Ter; 14,300 hab. Evêché suffragant de Tarragone. Belle cathédrale gothique, avec un campanile roman, dit *Tour de Charlemagne*. Fabr. de lainages et de toiles, papier, savon. Conquise sur les Mores par Charlemagne, mais bientôt perdue, cette ville dépendit du comté de Barcelone, et eut ses comtes particuliers. Elle donnait son nom aux fils aînés des rois d'Aragon. Elle souffrit un grand nombre de siéges; les Français la prirent en 1656, 1694, 1711, et 1809. — La prov. de Girone, division administrative du roy. d'Espagne, entre celle de Barcelone à l'O. et au S., la Méditerranée à l'E., et la France au N., est formée d'une partie de la Catalogne; 214,150 hab. en 1833; 311,169 en 1860; superf., 5,883 kil. carr. Sol riche en mines.

GIRONI (l'abbé Robustiano), savant bibliographe, né à Gorgonzola, près de Milan, en 1769, m. en 1838, directeur de la bibliothèque de Brera, et rédacteur du journal littéraire *la Biblioteca Italiana*, a laissé : *Scelta di novelle de' più eleganti scrittori Italiani*, Milan, 1813, 3 vol. in-8°; *Saggio intorno all' architettura dei Greci*, 1823, in-4°; *Saggio sul teatro dei Greci*, 1824, in-4°; *Dissertation sur l'auteur de l'Imitation de J.-C.* On lui doit aussi le texte du grand ouvrage entrepris par le graveur Bisi, sous ce titre : *Pinacoteca del palazzo reale, delle scienze e delle arti di Milano*, 1812, in-4°; et celui d'une importante publication du Dr Giulio Ferrario, intitulée : *Il costume antico et moderno di tutti i popoli*, 1815-29, 15 vol. in-fol. M. V—I.

GIRONS (SAINT-), s.-préf. (Ariége), à 48 kil. O. de Foix, sur le Salat; 3,679 hab. Trib. de 1re instance; collége. Fabr. de toiles, lainages; scieries de marbre, papeteries. Comm. de bestiaux et mulets, principalement avec l'Espagne. Belle église paroissiale.

GIROUETTE. Aux temps féodaux, les nobles seuls avaient le droit de placer sur leurs demeures une girouette, image de l'étendard qu'ils avaient planté sur quelque place prise d'assaut. Figurée en pennon, la girouette annonçait la demeure d'un simple chevalier; taillée en bannière, celle d'un banneret.

GIRTANNER (Christophe), médecin, né à Saint-Gall (Suisse) en 1760, mort en 1800, fut écrivain spirituel et brillant, et publia un grand nombre d'ouvrages de politique, de médecine et d'histoire naturelle : *Nouvelle nomenclature chimique*, en allem., Berlin, 1791, in-8°; *Eléments de chimie antiphlogistique*, 1792, in-8°; *Nouvelles historiques et considérations politiques sur la Révolution française*, 1791-97, 13 vol. in-8°; *Tableau de la vie domestique, du caractère et du gouvernement de Louis XVI*, Gœttingue, 1793, in-8°, etc.

GIRVAN, brg d'Ecosse, comté et à 26 kil. S.-S.-O. d'Ayr, à l'embouchure d'une riv. de son nom; 5,900 hab. Fabr. de coton. Exploit. de calcaire et de gypse. Pêche au saumon.

GISCHALA, anc. v. de Palestine (Galilée). Patrie de Jean de Gischala, chef des Zélateurs, qui y soutint un long siége contre les Romains.

GISCON, fils d'Himilcon, général carthaginois, fut banni de Carthage par une cabale, ne se vengea, après son rappel, de ses ennemis, qu'en leur pardonnant, fut envoyé en Sicile vers 338 av. J.-C., et obtint de Timoléon une paix avantageuse.

GISCON, général carthaginois, se distingua à Lilybée, sous Amilcar Barca. Chargé de comprimer la révolte des mercenaires, il périt assassiné par eux, en 239 av. J.-C.

GISÈLE, fille de Louis le Débonnaire et de Judith de Bavière; — fille de Lothaire, roi de Lorraine, et de Waldrade, fut donnée par Charles le Gros en mariage au normand Godefrid; — fille de Charles le Simple, épousa Rollon, duc de Normandie, en 912.

GISOLFE ou GISULF, 1er duc de Frioul, 568-611, était neveu d'Alboin, roi des Lombards. Il périt dans une bataille contre les Avares.

GISOLFE, duc de Bénévent vers 686, petit-fils du précédent et fils de Grimoald Ier, succéda à Grimoald II, son frère, et régna 17 ans. En 702, il fit une incursion dans le duché de Rome.

GISOLFE, nom de deux princes de Salerne. L'un, né en 929, succéda à son père Guaimar II en 933, défendit en 959 les princes de Bénévent et de Capoue contre le pape Jean XII, conserva l'intégrité de ses frontières lors de l'invasion d'Othon le Grand dans l'Italie méridionale en 969, et fut un instant dépouillé du pouvoir par Landolfe en 973. L'autre, fils de Guaimar IV, 1052-77, fut renversé par son beau-frère Robert Guiscard. B.

GISORS, *Gisortium*, ch.-l. de cant. (Eure), arr. et à 30 kil. E. des Andelys, sur l'Epte, la Troëne, et le Réveillon; 3,221 hab. Collége. Filatures; fabr. de percales, draps fins, dentelles, blondes; blanchisseries et apprêts; buffles pour équipements militaires; tanneries. Comm. de grains. — Cette ville, autrefois fortifiée, était la cap. du Vexin normand; sa possession fut le motif d'une guerre entre Louis le Gros et Henri Ier d'Angleterre. On voit encore les ruines importantes de la forteresse; une partie du château sert de halle. Eglise du XIIIe siècle, avec de beaux vitraux, et des sculptures attribuées à Jean Goujon.

GISSI, v. du roy. d'Italie (prov. de Chieti), à 15 kil. S.-O. d'Il-Vasto, près de la rivière Sinello; 4,284 hab.

GISULF. *V.* GISOLFE.

GITANOS. *V.* BOHÉMIENS.

GITE (Droit de), droit en vertu duquel les rois franks des deux premières races logeaient pendant une nuit, aux dépens des villes, bourgs, villages, églises ou abbayes situés sur leur route. Sous les Capétiens, ce droit fut exigé en argent. Certains seigneurs en voyage réclamèrent aussi le gîte ou un équivalent pécuniaire.

GITSCHIN, v. de Bohême, à 76 kil. N.-E. de Prague, sur la Sydlina : 3,500 hab. Cercle de Gitschin, situé entre ceux de Jung-Bunzlau à l'O., Czaslau et Chrudim au S., Kœnigsgrætz à l'E. et la Silésie prussienne au N. Superf., 296,214 hect.; popul., 334,897 hab. C. P.

GIUGLIANO, v. du roy. d'Italie, province et à 14 kil. N.-O. de Naples; 11,478 hab.

GIULIANO (SAN-). *V.* MONTE-SAN-GIULIANO.

GIULINI (George), antiquaire, né à Milan en 1714, m. en 1780, a laissé : *Memorie spettanti al governo ed alla descrizione della città e della campagna di Milano*, 9 vol. in-4°, ouvrage supérieur, auquel il ajouta plus tard 3 vol., contenant l'histoire de Milan de 1311 à 1447. M. V—I.

GIURGEWO, *Djordjova*, ou *Jerkœki*, v. forte des Principautés-Unies (Valachie), port de commerce sur la rive g. du Danube, à 66 kil. S.-O. de Bukharest, et en face de Routschouk; 15,000 hab. Ecole supérieure; lazaret; commerce assez actif. Les Russes la prirent en 1771, en 1810 et en 1829.

GIUSTI (Joseph), poëte italien, né à Pescia en 1810, m. en 1850, fut professeur à Pise, et occupa à Florence des charges importantes. Attaché au parti libéral, il écrivit des satires politiques qui obtinrent un grand succès dans toute l'Italie, et qui circulèrent de main en main avant d'être clandestinement imprimées; on y trouve de la verve, de la facilité et du naturel. Il s'exerça encore dans la poésie populaire, et fut regardé par ses compatriotes comme le rival de Béranger. Les satires de Giusti ont été imprimées

à Lugano, 1845, et à Florence, 1847. Une édition plus complète de ses poésies a paru à Florence, 1852, in-8°. On doit aussi à Giusti une *Vie de Parini*, et un recueil de *Proverbes toscans*, Florence, 1853-54, 2 vol. M. V—I.

GIUSTINIANI (Lorenzo), dit *St-Laurent Justinien*, né en 1380, d'une famille patricienne de Venise, m. en 1455, fut général des chanoines réguliers de St-George-in-Alga, évêque de Venise en 1433, et patriarche en 1451. Fête, le 5 septembre.

GIUSTINIANI (Bernard), sénateur vénitien, neveu du précédent, né en 1408, m. en 1489, étudia sous Guarini de Vérone, George de Trébisonde et François Philelphe, fut chargé de différentes missions auprès de Ferdinand, roi de Naples, 1453, de Louis XI, roi de France, des papes Pie II, Paul II et Sixte IV, reçut le gouvernement de Padoue en 1467, entra ensuite au conseil des Dix, et fut élu procurateur de St-Marc en 1474. On a de lui : *de Origine urbis Venetiarum rebusque ab ipsâ gestis historia*, Venise, 1492, in-fol.; *Orationes et epistolæ*, 1492, in-fol.

GIUSTINIANI (Augustin), né à Gênes en 1470, m. en 1531, entra dans l'ordre des Dominicains en 1488, étudia les langues orientales, fut nommé évêque de Nebbio en Corse par Léon X, assista au 5e concile de Latran, fut appelé en France par François Ier, qui le fit son chapelain et le chargea d'enseigner l'hébreu à Paris, et retourna en Italie en 1522. Il a laissé : *Liber Job nuper hebraicæ veritati restitutus*, Paris, 1516 ou 1520, in-4°; *Psalterium hebræum, græcum, arabicum, chaldaicum, cum tribus latinis interpretationibus et glossis*, Gênes, 1516, in-fol.

GIUSTINIANI (Pompée), général vénitien, né dans l'île de Corse en 1569, m. en 1616, entra au service à l'âge de 14 ans, combattit parmi les Espagnols dans les Pays-Bas, perdit un bras au siége d'Ostende, le fit remplacer par un bras mécanique en fer, et devint gouverneur de Candie, puis de toutes les forteresses vénitiennes. Il a écrit en italien une *Histoire des guerres de Flandre*, trad. en latin par Gamburini sous le titre de *Bellum belgicum*, Anvers, 1609, in-4°.

GIUSTINIANI (Marc-Antoine), doge de Venise, 1684-88, s'allia avec l'empereur Léopold Ier et le roi de Pologne Sobieski contre les Turcs, auxquels Franç. Morosini, commandant des troupes vénitiennes, enleva la Morée.

GIVET, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. et à 31 kil. N.-E. de Rocroy, formé de deux villes, le *Grand* et le *Petit Givet*, ou *Givet-St-Hilaire* et *Givet-Notre-Dame*, qui sont séparées par la Meuse, mais réunies par un beau pont que fit construire Napoléon Ier, et qui ne forment qu'une commune; 4,377 hab. La ville est dominée par le fort de Charlemont (*V. ce mot*). Fabr. de blanc de céruse, pipes; grande fabr. de crayons, colle forte, tanneries; fonderies de cuivre; zinc laminé. — Patrie de Méhul.

GIVONNE, vge (Ardennes), arr. et à 5 kil. N.-E. de Sedan; 1,510 hab. Forges et laminoirs, platineries, ferronnerie, faux, enclumes, balanciers, etc.

GIVORS, ch.-l. de canton (Rhône), arr. et à 22 kil. S. de Lyon, sur la rive dr. du Rhône, près de l'embouchure du Gier dans ce fleuve, et à l'extrémité du canal de Rive-de-Gier à Givors; sur le chemin de fer de Lyon à Roanne; 8,428 hab. Verreries, teintureries, poteries, tuileries; comm. considérable de houille.

GIVRY, ch.-l. de canton (Saône-et-Loire), arr. et à 9 kil. O. de Châlon-sur-Saône, sur l'Orbize, et près d'une forêt de son nom; 2,197 hab. Bons vins rouges et blancs. Exploit. de pierres de taille. Tanneries, tonnelleries.

GIZÉH ou GHIZÉH, v. de la moyenne Égypte, un peu au-dessus du Caire, sur la rive g. du Nil, en face du Vieux-Caire et de l'île de Raoudah. École d'artillerie et de cavalerie. Célèbre par sa position entre les grandes Pyramides à l'O.-S.-O., le Sphinx au S.-E., et des ruines qu'on croit celles de Memphis au S. C'est aussi dans la prov. de Gizèh que se trouvent les ruines d'Héliopolis.

GJATSK, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 224 kil. N.-E. de Smolensk, sur la riv. de son nom; 3,000 hab. Entrepôt de farines, avoine et chanvre.

GJÖRWELL (Charles-Christoffersson), né à Landscrona en 1731, m. en 1811, un des écrivains suédois les plus distingués, bibliothécaire du roi, édita en 1755 *le Mercure suédois*, qui fit époque comme le premier journal critique.

GLABER (Raoul), historien du XIe siècle, né en Bourgogne, vivait sous Robert et Henri Ier, rois de France; il eut une jeunesse dissipée, et la vie monastique qu'on le força d'embrasser ne corrigea pas ses mœurs. Il mourut à Cluny vers 1050, repentant de ses désordres. Son principal ouvrage est une *Chronique* en 5 livres, qui s'étend de l'an 900 à l'an 1046, et est insérée dans les *Historiæ Francorum* de P. Pithou, dans le t. IV des *Scriptores Francorum coætanei* de Duchesne, et dans le t. X des *Historiens de France*; elle est traduite dans la *Collection des Mémoires sur l'histoire de France*, par M. Guizot, t. VI. C'est une chronique confuse, souvent inexacte, et cependant curieuse à consulter. Le t. VIII du Recueil de l'Académie des Inscriptions contient des *Mémoires sur les ouvrages de Glaber* par Lacurne de Ste-Palaye, et le t. VII de l'*Histoire littéraire de la France* une *Vie de Glaber*. L—H.

GLABRIO. *V.* ACILIUS.

GLACIAL ANTARCTIQUE et ARCTIQUE (Océan). *V.* ARCTIQUES (régions).

GLADBACH, v. des États prussiens (prov. du Rhin), à 23 kil. E. de Dusseldorf, près de la Niers; 17,000 hab. Toiles renommées, rubans de fil, siamoises, blanchisseries.

GLADIATEURS, *Gladiatores*, hommes qui combattaient soit entre eux, soit contre des bêtes féroces, dans les jeux du cirque ou de l'amphithéâtre, chez les anc. Romains. C'étaient, pour la plupart, des barbares du Nord ou du Midi, venus à Rome pour y chercher une condition, et que leur ardeur pour la guerre poussait à prendre ce métier. Les combats étaient sérieux, et toujours suivis de la mort d'une partie des combattants; or, comme on donnait souvent des combats de gladiateurs, les volontaires ne suffisaient pas pour recruter cette milice de l'arène : on recourait à l'esclavage, et souvent on enrôlait à Rome même des esclaves, n'importe de quels pays, pourvu qu'ils eussent les qualités physiques nécessaires. Il fallait ensuite leur apprendre les lois de l'escrime, leur enseigner à combattre, et même à tomber avec une certaine grâce : c'était l'affaire des lanistes (*V. ce mot*). Les gladiateurs esclaves obéissaient aveuglément aux ordres du laniste, qui était en même temps leur maître; ceux de condition libre lui juraient une obéissance passive absolue (*V.* SERMENT). Le salaire d'un gladiateur libre était de 2,600 fr. environ par an. Les gladiateurs étaient notés d'infamie. Cependant ce vil métier avait un grand attrait pour ceux qui l'avaient embrassé; des citoyens blasés, qui voulaient des émotions au risque de leur vie, et même, du temps de César, des sénateurs et des chevaliers, se firent gladiateurs; cette dégradation devint si fréquente sous Auguste, qu'il la toléra, n'ayant pu l'empêcher, et l'anoblit même un peu en ôtant l'infamie au métier de gladiateur. Sous les autres empereurs, des femmes même combattirent ainsi sur l'arène. On comptait environ 15 espèces de gladiateurs, mais il n'y en avait que 6 genres : les *Andabates*, les *Bestiaires*, les *Dimachères*, les *Équestres*, les *Essédaires*, et les *Hoplomaques*. Nous allons les passer en revue, genres et espèces.

Andabates, *Andabatæ*; ils combattaient à cheval, la figure et les yeux couverts par un casque. Il y avait des Andabates à Rome avant la fin du VIIe siècle de la ville.

Bestiaires. (*V. ce mot.*)

Bustuaires, *Bustuarii*, gladiateurs qui combattaient autour du bûcher, *bustum*, dans les funérailles. Il fallait les acheter, car ils devaient toujours être tués. Les lanistes fournissaient ces espèces de victimes, qui étaient ordinairement de vieux combattants presque sans vigueur.

Dimachères, *Dimachæri*, c.-à-d. deux épées, gladiateurs ayant une épée de chaque main, et point de bouclier, à l'imitation des anciens héros grecs, qui combattaient toujours ainsi.

Équestres (gladiateurs). Ils combattaient à cheval, étaient bardés de fer, avaient la tête couverte d'un casque d'airain à visière, portaient une parme et une javeline; une petite chlamyde flottait sur leurs épaules. Partant des deux extrémités opposées de l'arène, ils chargeaient l'un sur l'autre au galop.

Essédaires, *Essedarii*. Ce nom indique des gladiateurs curules. Montés sur un *esseda*, char de bataille gaulois, conduit par un cocher, ils lançaient d'abord des traits, puis, sautant à terre, combattaient à l'épée.

Fiscals, *Fiscales*, gladiateurs ordinaires, ainsi nommés de ce qu'ils sortaient d'une école entretenue par le *fisc* de l'empereur. J. César imagina d'avoir ainsi une provision de gladiateurs prêts à combattre à la demande du peuple. On les nommait aussi pour cela les *postulés*, *postulatitii*.

Gaulois, nom donné aux gladiateurs Gaulois de nation, et armés à la manière de leur pays. Souvent ce n'étaient que des esclaves, équipés en Gaulois, et nommés de ce nom.

Hoplomaques, *Hoplomachi*, mot grec latinisé qui, signifiant : combattant avec des armes pesantes, indique un gladiateur armé de toutes pièces, c.-à-d. casqué, et les membres garnis de brassards et de jambards; car il fallait que le corps au moins restât nu ou sans défense, pour que les blessures fussent possibles, et c'était là l'important pour les spectateurs.

Laquéaires, *Laquearii*, ainsi nommés de ce qu'ils étaient

armés d'un lacet, dont chacun cherchait à étrangler son adversaire, en le lui jetant sur la tête.

Mirmillons, *Mirmillones*, gladiateurs pédestres, dont le casque était surmonté d'un poisson de mer, en grec μορμύρος, d'où on avait fait *mirmillo*. Ce casque avait une visière. L'homme portait pour armure une épée recourbée et un clypeus ovale. Il appartenait à l'espèce gauloise ou thrace, suivant son armure, et mirmillon n'était véritablement qu'un sobriquet. On lui donnait toujours le *Rétiaire* (*V. plus bas*) pour antagoniste.

Postulatices ou *Postulés*. *V.* plus haut *Fiscals*.

Rétiaires, *Retiarii*, gladiateurs Thraces ou Gaulois, que l'on surnommait ainsi quand on les armait d'un réseau ou filet, pour attaquer le mirmillon. Le rétiaire cherchait à lancer son filet sur la tête du mirmillon, pour l'enlacer, le renverser à terre, et l'égorger avec un trident qu'il tenait de la main gauche. Lorsqu'il poursuivait son adversaire, il lui criait une plaisanterie, toujours la même, qui, à ce qu'il paraît, faisait rire les spectateurs : « Ce n'est pas à toi que j'en veux, Gaulois, c'est à ton poisson. » Le rétiaire avait un casque, mais sans visière, une demi-tunique, un cothurne, et le reste du corps entièrement nu.

Samnites. Ce furent originairement des prisonniers de cette nation. On en avait fait des gladiateurs de festin, ou plutôt des escrimeurs, car ils ne combattaient devant les convives qu'avec des armes émoussées. Plus tard, ce furent des gladiateurs d'arènes, esclaves ou libres, appelés Samnites du genre de leur armure, un casque à aigrette, un scutum, et une ocrea à la jambe gauche seulement.

Thraces, gladiateurs Thraces de nation, ou esclaves armés à la thrace, c.-à-d. avec un petit bouclier thrace et un cimeterre recourbé.

Vélites. Ce nom, emprunté à un corps de la milice romaine, fut donné à des gladiateurs qui combattaient seulement avec des armes de jet, sans doute à la manière des véritables vélites. C. D—Y.

GLADIATEURS (Combat ou Présent de), *Munus gladiatorium*, représentation de combats véritables donnés dans un cirque ou un amphithéâtre, chez les anc. Romains, par des combattants spéciaux (*V. l'art. précédent*). Les combats de gladiateurs furent imaginés à Rome, l'an 489 de la ville, 264 av. J.-C.; Junius Brutus étant mort dans ce temps-là, plusieurs peuples étrangers envoyèrent des captifs pour les égorger sur son tombeau, suivant un usage qui datait des temps héroïques, et dont le but était de réjouir les mânes du défunt par une effusion de sang. Les fils de Brutus, pour diminuer la cruauté du sacrifice, imaginèrent d'assortir les captifs par couples et de les faire combattre jusqu'à la mort. Les funérailles furent toujours les principales occasions de combats de gladiateurs; mais le peuple y prit tant de goût, qu'on en donna souvent sans occasion de funérailles, et comme complément d'autres jeux réguliers. Quand une armée ou une troupe partait pour la guerre, on lui donnait un combat de gladiateurs, afin que la vue des blessures et du sang ne fût pas chose nouvelle aux jeunes soldats sur leur 1er champ de bataille. Les combats de gladiateurs étaient précédés d'une procession composée de tous les futurs combattants, conduits au lieu du spectacle sur des chars peints de brillantes couleurs, et promenés ensuite autour de l'arène. Vers la fin de la république et sous les empereurs, le peuple avait une passion frénétique pour ces combats, au point que l'on fut obligé d'interdire aux candidats des charges publiques d'en donner deux ans avant leur candidature, tant on regardait ces jeux comme une captation infaillible. Auguste établit que nul n'en pourrait donner sans la permission du sénat, ni plus de deux par an, ni produire dans chacun plus de 60 paires de gladiateurs. Dans l'origine, on n'offrait pas plus de 20 à 30 paires; plus tard, on alla à 50, et César, édile, donna 320 paires! Presque tous étaient tués, car des ministres spéciaux achevaient, dans le spoliaire (*V. ce mot*), les gladiateurs grièvement blessés qu'on ne pouvait espérer de guérir, ou dont la guérison aurait coûté trop cher. Les combats de gladiateurs duraient encore sous le Bas-Empire; Constantin les interdit l'an 326; mais plus d'une fois sa défense fut violée, et dut être renouvelée par ses successeurs. Le christianisme, en se répandant, put seul déraciner cette barbare coutume. *V. Rome au siècle d'Auguste*, lettre 95. C. D—Y.

GLADOVA ou FETH-ISLAM, v. de Servie, au-dessus des défilés des Portes-de-Fer; les voyageurs et les marchandises naviguant sur le Danube doivent y descendre, à cause des rapides du fleuve, et sont transportés par terre jusqu'à Orsova.

GLAFEY (Adam-Fréd.), publiciste et historien allemand, né en 1692 à Reichenbach (Saxe), m. en 1753, enseigna le droit à Iéna et à Leipsick, et fut nommé, en 1726, directeur des archives de Dresde. Les idées libérales émises dans ses écrits lui attirèrent beaucoup de disgrâces. Les *Principes de la jurisprudence civile*, 1720, furent saisis. On a de lui encore : *Droit de la nature et des gens*, 1723; *Histoire du droit de la nature*, 1739; *Historia Germaniæ polemica*, 1722; *Précis de l'histoire de la maison électorale et princière de Saxe*, 1753. E. S.

GLAIVE (droit de), droit de connaître des crimes qui pouvaient entraîner la peine de mort. Il appartenait aux seigneurs hauts-justiciers.

GLAMORGAN, comté d'Angleterre, à l'extrémité S. du pays de Galles, entre le canal de Bristol et les comtés de Caermarthen à l'O., de Brecknock au N., de Monmouth à l'E. Aréa : 205,752 hect., dont 123,000 susceptibles de culture; 317,751 hab. La vallée de Glamorgan, *jardin du pays de Galles*, est célèbre par sa fertilité. Culture des céréales, élève de moutons. Exportation de beurre et fromages. Tout le N. appartient au bassin houiller du S. du pays de Galles. Fonderies à Merthyr-Tydvil, Aberdare, Herwain, Swansea, Neath. Cap., *Cardiff*; v. princip., Llandaff, etc.—C'est l'anc. pays des *Silures*.

GLANDÉE, droit qu'avaient jadis les seigneurs de mettre des porcs dans les bois pour manger les glands.

GLANDÈVES, anc. v. épiscopale (Basses-Alpes), arr. et à 47 kil. N.-E. de Castellane; détruite par les eaux du Var. Ses habitants se retirèrent presque tous à Entrevaux. C'est la *Glannativa* de la prov. romaine des Alpes-Maritimes. Il n'en reste qu'un anc. château.

GLANDORP (Jean), littérateur allemand, né à Munster dans le XVIe siècle, m. en 1564, élève de Mélanchthon, fut d'abord recteur du gymnase de Hanovre, puis professeur d'histoire à Marbourg en 1560. On a de lui : *Sylva carminum elegiacorum in enarrationem Commentariorum C. J. Cæsaris*, 1551; *Disticha sacra et moralia*, Magdebourg, 1559; *Descriptio gentis Antoniæ*, Leipzig, 1559, in-8°; *Descriptio gentis Juliæ*, Bâle, 1576, in-8°; *Onomasticon historiæ romanæ*, Francfort, 1589, in-fol.

GLANNATIVA. *V.* GLANDÈVES.

GLANVILLE (Ranulph de), baron anglais du XIIe siècle, grand-justicier d'Angleterre sous Henri II, repoussa une invasion de Guillaume d'Écosse en Angleterre, suivit Richard Ier en Palestine, et fut tué au siége de St-Jean d'Acre en 1190. Jurisconsulte distingué, il a composé en latin, par ordre de Henri II, un *Tractatus de legibus*, ouvrage fort estimé, imprimé pour la 1re fois à Londres, sans date, in-8°, réimprimé en 1554, 1557, 1604, 1673 et 1776, 4 vol. in-4°, trad. en anglais, en 1780, par John Wilmot, et en 1812 par J. Beames, à Londres, avec une Vie de l'auteur.

GLANVILLE (Joseph), théologien, né à Plymouth en 1636, m. en 1680, fut curé d'Abbey-church à Bath, prébendier de l'église de Worcester, prédicateur et chapelain du roi Charles II, et membre de la Société royale de Londres. On a de lui : *la Vanité du dogmatisme, avec des réflexions sur le péripatétisme et une apologie de la philosophie*, 1661, in-8°; *Scepsis scientifica, ou l'Ignorance avouée*, Lond., 1665, in-4°; *Considérations philosophiques sur l'existence des sorciers et de la sorcellerie*, 1666, in-4°; *Philosophia pia, ou Discours sur le caractère religieux et la tendance de la philosophie expérimentale*, 1671, in-8°; *Essai sur différents sujets de philosophie et de religion*, 1676, in-4°; *Essai sur l'art de prêcher*, 1678, in-8°. Glanville est un élève de Bacon; il se prononce contre le dogmatisme d'Aristote et de Descartes; par sa polémique contre l'idée de cause, il peut être regardé comme le devancier de David Hume.

GLAPHYRA, femme d'Archélaüs, grand-prêtre de Bellone à Comana (Cappadoce), obtint d'Antoine, qu'elle avait séduit par sa beauté, le royaume de Cappadoce pour ses fils Sisenna et Archélaüs. Sa petite-fille, fille du roi Archélaüs, fut mariée successivement à Alexandre, fils d'Hérode, à Juba, roi de Mauritanie, et à Archélaüs, frère d'Alexandre et roi de Judée.

GLAREANUS (Henri LORITI, dit), du canton de Glaris (Suisse), où il naquit en 1488, m. en 1563, philologue d'un savoir presque universel, enseigna les mathématiques et la philosophie à Bâle en 1515, les belles-lettres au Collége de France à Paris en 1521, l'histoire à Fribourg en 1529. On a de lui : *de Geographia liber*, Bâle, 1527, in-4°; *Helvetiæ descriptio*, en vers, ibid., 1514; *Dodecachordon*, ibid., 1547, in-fol.; *De arte musica*, ibid., 1549, in-fol.; des Commentaires sur Horace, Ovide, Cicéron, Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, etc. Ses ouvrages, très-remarquables pour le temps, et encore utiles auj., ont con-

tribué beaucoup à l'avancement des lettres et des sciences.

GLARIS, *Glaronium*, *Glarizium*, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de son nom, à 130 kil. N.-E. de Berne, 95 S.-E. de Zurich, sur la rive g. de la Linth; 4,797 hab. Fabr. de soie, d'indiennes, de mousseline, de rubans; filat. de coton et tissage. Belle église gothique. — Ce canton, entre ceux de Schwytz et d'Uri à l'O., des Grisons au S., et de Saint-Gall à l'E. et au N., a 691 kilomètres carrés et 33,363 habit., dont 27,506 protestants. Sol montagneux, riche en pâturages, souvent désolé par les inondations de la Linth, qui le traverse du S. au N. Peu d'agriculture. Préparation de fromage vert, appelé *schabzieger*. Ce canton appartint au couvent de Seckingen, puis à la maison de Habsbourg, 1299; il se réunit à la Confédération helvétique en 1352, et y tient le 7e rang par ordre d'admission, le 16e par l'étendue, le 19e par la population. La constitution date de 1836, et est démocratique. L'assemblée nationale (*Landsgemeinde*) se réunit tous les ans, et nomme un *landamman* ou président. Elle choisit la *Standes-commission*, composée du landamman, du vice-landamman et de 5 membres, et chargée du pouvoir administratif. Un autre conseil (*Rath*), formé de la standes-commission et de 35 membres élus par les 17 communes que comprend le canton, exerce le pouvoir exécutif. La standes-commission, le rath et 70 citoyens désignés par les communes choisissent les députés à la diète fédérale, exercent le droit de grâce, concluent les traités, et nomment aux principaux emplois de l'Etat. Il y a un tribunal d'appel civil, un tribunal criminel, un tribunal matrimonial, un tribunal des experts, et un tribunal civil de 1re instance. Pour l'instruction publique et les cultes, chaque commune s'administre comme elle l'entend. B.

GLASGOW ou GLASCOW, *Glascovium*, v. d'Ecosse (Lanark), à 69 kil. O. d'Edimbourg, sur la rive dr. de la Clyde; par 55° 52' lat. N., et 6° 36' 19'' long. O.; 58,926 hab. en 1780; 77,385 hab. en 1801; 100,749 en 1811; 147,043 en 1821; 162,029 en 1861. Archevêché. Célèbre université, fondée en 1450 par l'évêque W. Turnbull, et où professa Adam Smith. Ecole de sciences appliquées, fondée en 1796 par Anderson; écoles industrielles, classique, normale. Bourse et chambre de commerce; bibliothèque, musée Hunter, observatoire, jardin botanique. Nombreuses sociétés savantes. Glasgow est divisée en *vieille ville*, mal bâtie, sombre, malpropre, et *nouvelle ville*, bien percée et pleine de beaux édifices. On remarque la cathédrale gothique (*St-Mungo church*), les églises de St-André et de St-George, l'hôpital dit *Royal infirmary*, le palais de justice, les monuments de Nelson, de James Watt et de Walter Scott, et les quais de la Clyde. Glasgow est la première ville de l'Ecosse pour l'étendue, la population, le commerce et l'industrie; mais la misère y est très-grande : 30,000 individus croupissent dans les *weynds* (ruelles). Fabr. importantes de cotonnades, rubans de fil, linons, batistes, lainages, châles, tapis, toiles à voiles, produits chimiques; poteries, verreries, raffineries, blanchisseries, typographies; teintureries en rouge turc, imprimeries sur étoffes. Usines pour la réduction du minerai de fer en gueuses et en acier, pour le coulage des grandes pièces de fonte, pour la confection des machines à vapeur. L'industrie de Glasgow occupe plus de 400 établissements. Commerce actif, facilité par le grand canal de Forth-et-Clyde, qui l'unit à Edimbourg, par ceux de Monkland et d'Androssan, et par des chemins de fer qui relient Glasgow à tous les autres centres du royaume. Bateaux à vapeur pour Liverpool, Dublin, Belfast, Londonderry, Cork, Inverness, etc. Un chemin de fer l'unit à Berwick. — Glasgow était, dès 560, le siége d'un évêché, érigé en archevêché en 1484. Là se tint, en 1638, l'assemblée de l'église d'Ecosse qui établit le presbytérianisme. Patrie de Thomas Reid.

GLASGOW (PORT-). *V* PORT-GLASGOW.

GLASSA. *V.* GASPAR.

GLASTENBURY, v. des Etats-Unis (Connecticut), à 53 kil. N.-E. de New-Haven, sur la rive g. du Connecticut; 3,500 hab. Ecole classique. Manuf. de coton; verreries.

GLASTONBURY, *Glastonia*, v. d'Angleterre (Somerset), à 9 kil. S.-O. de Wells, dans une presqu'île marécageuse, dite île d'Avalon; 3,500 hab. Célèbre par une abbaye bénédictine, auj. en ruines, dont on attribuait la fondation à Joseph d'Arimathie, et qui fut supprimée par Henri VIII.

GLATZ, en latin *Glacium*, en polonais *Gladzko*, v. des Etats prussiens (Silésie), sur la Neisse, à 92 kil. S.-O. de Breslau; 10,500 hab. Ch.-l. de cercle. Forteresse de 1er ordre. On y remarque un château royal, l'hôtel de ville, l'église catholique, le jardin botanique. Fabr. de lainages, peluches, mousselines. Comm. d'épiceries, toiles et cuirs. — Glatz fut assiégée et occupée par le roi Henri III, 1049; par les Polonais, 1114; par les Hussites, 1421; par les Autrichiens, 1622; elle se rendit à la Prusse, 1742, fut prise par les Autrichiens en 1759, par les Bavarois et les Wurtembergeois en 1807. — Le comté de Glatz, anc. principauté d'Allemagne, fut d'abord fief du roy. de Bohême. Erigé en comté de l'empire par Frédéric III, 1462, il revint en 1561 à la couronne de Bohême, et lui resta jusqu'à ce qu'il fut incorporé, par Frédéric II de Prusse, avec toute la Silésie, au royaume de Prusse, 1742. Il forme auj. les cercles de Glatz et de Habelscheverdt, dans la régence de Breslau. E. S.

GLAUBER (Jean-Rodolphe), chimiste et médecin allemand, m. en 1668 à Amsterdam, où il avait fondé une école de chimie. Grand paracelsiste, et sans éducation première, il fut cependant artiste habile et écrivain très-fertile. C'est lui qui, le premier, mit en évidence l'existence de produits salins artificiels, en faisant connaître son *sel secret* (sulfate d'ammoniac) et son *sel admirable de Glauber* (sulfate de soude), très-employé en médecine; il le découvrit en examinant la décomposition du sel marin par l'acide sulfurique. On retrouve, dans cette dénomination de *sel admirable*, l'emphase qui caractérise ses écrits, très-remarquables du reste, qui furent publiés à Amsterdam de 1650 à 1675, et dont plusieurs ont été traduits en français par Teil, Paris, 1659, in-8°. G—R.

GLAUBER (Jean), dit *Polydore*, peintre de paysages, né à Utrecht en 1646, m. en 1726, élève de Berghem, reproduisait avec talent les différentes espèces d'arbres et les nuances des feuillages. Sa perspective est toujours bien entendue. Il a gravé aussi à l'eau-forte, et ses estampes sont estimées.

GLAUCHAU, v. du roy. de Saxe, à 10 kil. N.-E. de Zwickau, sur la rive dr. de la Mulde; 16,586 hab. Fabr. de draps; bonneterie; forges. Château des princes de Schœnburg; ch.-l. du district le plus peuplé de l'Allemagne.

GLAUCIAS (C.), préteur, voulut faire nommer consul le tribun Saturninus, son ami, et fit assassiner Memmius, qui briguait la même charge. Le peuple romain, indigné, massacra Saturninus et Glaucias, 100 av. J.-C.

GLAUCUS, pêcheur d'Anthédon en Béotie, ayant mangé d'une herbe merveilleuse, se sentit entraîné à se précipiter dans la mer, où il fut changé en dieu marin. Apollon lui donna le don de prophétie.

GLAUCUS, petit-fils de Bellérophon et allié de Priam, échangea avec Diomède ses armes d'or pour ses armes d'airain. Il fut tué par Ajax.

GLAZER (Christophe), chimiste, né en Suisse, m. en 1678, démonstrateur au Jardin des Plantes en 1663, pharmacien de Louis XIV et du duc d'Orléans. Impliqué dans l'affaire de la marquise de Brinvilliers, 1676, on le mit à la Bastille, d'où il sortit cependant. Il découvrit le *sel polychreste* (sulfate de potasse), qui porte son nom. Homme à recettes, son esprit de peu de portée ne put jamais s'élever à des généralités. Il a laissé un ouvrage remarquable par la clarté des descriptions : *Traité de la chimie, enseignant par une briefve et facile méthode toutes ses plus nécessaires préparations*, 1663. G—R.

GLEICH (Joseph-Aloys), poëte dramatique et romancier, né à Vienne en 1772, m. en 1841, a montré une imagination inépuisable. Ses romans, tirés des histoires de chevalerie, de revenants et d'apparitions, s'élèvent à près de 200; les plus connus sont *le Chevalier noir*, *Harald ou la Guerre des couronnes*, 1794, *Bodo et ses frères*, 1803. Sa veine dramatique ne fut pas moins abondante; on distingue sa comédie des *Chevaliers du lion*, et son *Théâtre comique*, Brünn, 1821. Ses intrigues et ses situations ont peu d'intérêt, mais il a de la vivacité et de l'esprit dans le dialogue.

GLEIM (Jean-Guillaume-Louis), poëte allemand, né à Ermsleben, dans le pays d'Halberstadt, en 1719, m. en 1803, fut secrétaire de Guillaume, margrave de Brandebourg, puis du prince Léopold de Dessau, et enfin, en 1747, du grand chapitre d'Halberstadt. L'énergie de ses poésies l'a fait surnommer *le Tyrtée allemand*. Il a excellé dans l'ode, la fable, la chanson. Ses principaux ouvrages sont : *Recueil de chansons badines*, Berlin, 1745, 3 vol. in-8°; *Fables*, Berlin, 1756-57, 2 liv. in-8°; ibid., 1786, 4 liv. in-8°; *Chansons prussiennes, faites par un grenadier dans les campagnes de* 1756 *et* 1757, Berlin, 1758, in-12; *Epigrammes*, 1769, in-8°; *Le meilleur des mondes*, Halberstadt, 1771, in-8°; *Halladat ou le Livre rouge*, Hambourg, 1774, in-4°; *Epodes*, Halberstadt, 1792, in-8°; *Quelques fleurs sur le tombeau de Spiegel*, ibid., 1793, in-8°; *Poésies nocturnes*

dans le printemps et dans l'été, 1802. L'édition la plus complète de ses œuvres a été publiée par Guill. Korte, son petit neveu, à Halberstadt, 7 vol. in-8°, 1811-13.

GLEIWITZ, v. murée des États prussiens (Silésie), à 66 kil. S.-E. d'Oppeln, sur la Klodnitz; 9,000 hab. Fabr. de draps. Aux environs, fonderie royale, créée en 1792.

GLENANS (LES), groupe de 9 petites îles dans l'océan Atlantique, près des côtes de France (Finistère), vis-à-vis Concarneau, à 21 kil. de la pointe de Penmarch.

GLENCOE ou GLENCONA, vallée à l'O. de l'Écosse, dans la partie N. du comté d'Argyle, près du lac Etive au S.-O., et de celui de Leven au N.-O. Elle est longue de 12 kil., entourée de montagnes pittoresques, et traversée par la Cona. C'est, dit-on, la patrie d'Ossian. Le massacre des Mac-Donald y eut lieu, en février 1692.

GLENDALOUG, vge d'Irlande, dans le comté de Wicklow, au milieu d'une vallée pittoresque; 1,400 hab. Autrefois siége d'évêché, réuni à celui de Dublin en 1214. Ruines d'une cité célèbre dans les premiers siècles du christianisme.

GLENNE (LA), petit pays de l'anc. France (Autunois), où étaient Glux-en-Glenne (Nièvre), et Verrières-sous-Glenne (Saône-et-Loire).

GLENON (LE), petit pays de l'anc. France (Nivernais), où étaient Moutier-en-Glenon et Varennes-en-Glenon (Nièvre).

GLINA, v. des États autrichiens (Confins militaires), à 55 kil. S. d'Agram; ch.-l. du cercle régimentaire du 1er banal. Aux environs, sources thermales et bains de *Topusko*; grand marché aux bestiaux; 2,000 hab.

GLIOUBOTIN (Monts), anc. *Scardus mons*, chaîne de mont. dans la Turquie d'Europe, joint le Nissava-Gora à l'Argentaro, entre la Servie et l'Albanie.

GLOBE, *Globus*, manœuvre militaire des anc. Romains, formation en cercle d'un corps cerné par des forces supérieures, d'une aile coupée de son centre dans une bataille. Le globe avait pour but de mieux résister en faisant face de toutes parts. C. D—Y.

GLOBE, emblème de la puissance souveraine. On le trouve sur les médailles des empereurs romains. Surmonté d'une croix, il figure sur les monnaies des rois mérovingiens et carlovingiens. Napoléon Ier le reprit à son sacre, 1804.

GLOCESTER, GLOUCESTER ou GLOSTER, *Glevum*, *Claudia castra*, cité-comté d'Angleterre, cap. du comté de ce nom, sur la rive g. de la Severn, à 178 kil. O. de Londres; par 51° 52' 3" lat. N., et 4° 35' 6" long. O.; 16,320 hab. On remarque le palais de justice et le pont de la Severn. Belle cathédrale, dépendant autrefois d'une riche abbaye de bénédictins, et bâtie en 1047; elle contient les tombeaux d'Édouard II, et de Robert, duc de Normandie. Le canal de Berkeley y amène les vaisseaux de 500 tonneaux, et d'autres canaux relient la Severn avec Londres, Birmingham, Manchester, Liverpool, Hull. Exportation de bois et de blé. Bains d'eaux minérales. Fabr. d'épingles, produisant par an 25,000,000 de fr. Sellerie, ateliers pour chemins de fer. Foires aux fromages. Ville bretonne; station romaine sous Claude; importante sous les Saxons et les Normands. Son évêché, fondé par Henri VIII, a été réuni en 1836 à celui de Bristol. Environs fort pittoresques. — Le comté est à l'O. de l'Angleterre, au S. de l'estuaire de la Severn et des comtés de Monmouth, Hereford, Worcester, Warwick, à l'O. et au N. de ceux de Berks, Oxford, Wilts et Somerset. Superf., 325,000 hect., dont 303,000 susceptibles de culture; 485,502 hab. À l'E., sont les monts Cotswold; au centre, la fertile vallée de la Severn; à l'O., la forêt de Dean. Rivières : Severn, Avon, Wye, Skoud. Élève de moutons; v. princip. : Bristol, Cheltenham, Stroud, Bath, Cirencester. Mines de houille, de fer et de gypse.

GLOCESTER (Robert de), moine de l'abbaye de Glocester, sous le règne d'Édouard Ier, a écrit en anglo-saxon une *Chronique*, publiée par Hearne, Oxford, 1724, 2 vol. in-8°.

GLOCESTER (Robert, comte de), fils naturel du roi Henri Ier, soutint les droits de sa sœur Mathilde au trône contre Étienne de Blois, qu'il fit prisonnier; il tomba à son tour entre les mains des partisans de ce prince, recouvra la liberté par échange, remporta encore un succès à Wilton, et mourut en 1146.

GLOCESTER (Thomas WOODSTOCK, duc de), dernier fils du roi Édouard III, fut un des tuteurs de son neveu Richard II en 1377. Il voulut, dit-on, détrôner ce prince, et fut mis à mort à Calais, en 1399.

GLOCESTER (Humphrey, duc de), oncle et tuteur du roi Henri VI, fut condamné à mort, en 1447, à l'instigation de l'évêque de Winchester, son rival, qui l'accusa de trahison. Vers 1440, il avait donné à l'université d'Oxford une bibliothèque de 600 vol. précieux. Il protégea Lydgate, Léonard Arétin, et une foule d'auteurs français et surtout italiens.

GLOCESTER (Richard, duc de). *V.* RICHARD III.

GLOCESTER, v. des États-Unis (Massachusetts), à 39 kil. N.-O. de Boston; bon port dans la baie de Massachussetts, sur le cap Ann; 10,904 hab. Pêche de la morue.

GLOCKNER (GROSS-), montagne des Alpes Noriques, dans les États autrichiens, entre le Salzbourg, le Tyrol et la Carinthie; 3,894 mèt. de hauteur.

GLOCKNITZ, brg de la Basse-Autriche, à 66 kil. S.-O. de Vienne, sur la Schwarza; 600 hab. Manuf. impériale de glaces; fabr. de bleu. Belle église d'une anc. abbaye de bénédictins.

GLOGAU ou GROSS-GLOGAU, c.-à-d. *Grand-Glogau* (en latin *Glocavia major*), v. forte des États prussiens (Silésie), à 56 kil. N. de Liegnitz, près de l'Oder; 15,000 hab. Ch.-l. de cercle; cour d'appel; tribunaux; gymnases catholique et protestant; école de sages-femmes; arsenal; cathédrale de 1160; commerce de grains. Un embranchement de chemin de fer conduit de Glogau à la grande ligne de Berlin à Breslau. C'était autrefois la capitale d'un important duché, qui appartint successivement à une branche de la dynastie polonaise des Piast jusqu'en 1476, à la Bohême, puis à l'Autriche jusqu'en 1741, et, depuis cette époque, à la Prusse qui s'en empara et l'acquit définitivement par le traité de 1742. Les Français la prirent en 1806, mais la Prusse la recouvra en 1814.

GLOGAU (OBER-) ou KLEIN-GLOGAU, *Petit-Glogau*, ville des États prussiens (Silésie), à 35 kil. S. d'Oppeln; 2,800 hab. Beau château.

GLOMEL, brg (Côtes-du-Nord), arr. et à 40 kil. S.-S.-O. de Guingamp, près du canal de Nantes à Brest; 216 hab. Commerce de chevaux et bestiaux. On y voit un *menhir* de 10 mètres de hauteur.

GLOMMEN, fl. de Norvége, prend sa source dans le lac d'Œrsund, au S. de Drontheim, et se jette dans le Skager-Rak à Frederikstadt, au S.-E. de Christiania. Cours d'environ 480 kil. du N. au S.

GLOSTER. *V.* GLOCESTER.

GLOTA, nom anc. de la CLYDE.

GLOUCESTER. *V.* GLOCESTER.

GLOUKHOV, v. murée de la Russie d'Europe, gvt et à 208 kil. N.-E. de Tchernigov, sur la Verbovka; 10,000 hab. Comm. de grains et eaux-de-vie. Fabr. de draps pour l'armée russe. Aux environs, terre à porcelaine.

GLOVER (Richard), poëte anglais, né en 1712 à Londres, m. en 1785, fils d'un négociant, publia quelques pièces de circonstance qui eurent un grand succès, se lança dans la politique, devint chef de l'opposition au parlement, et fut toujours estimé, même de ses ennemis. Il oublia tout à fait le commerce pour la poésie. On a de lui : *Léonidas*, en 9 chants, 1737, in-4°, réimprimé avec trois autres chants, 1770, 2 vol. in-12, trad. en français par J. Bertrand, La Haye, 1739, in-12; *L'Ombre de l'amiral Hosier*, ballade, Londres, 1737, encore célèbre aujourd'hui; *L'Athénaïde*, en 30 chants, Londres, 1788, 3 vol. in-12, ouvrage posthume, ainsi que des *Mémoires* publiés sous le titre de : *Mémoires d'un homme célèbre comme littérateur et comme politique*, Londres, in-8°, 1814.

GLUCK (Christophe), célèbre compositeur de musique, né en 1714 dans le haut Palatinat, m. à Vienne en 1787, alla en Italie à 17 ans, étudia la composition sous San-Martini, et écrivit, avec une facilité malheureuse, sans avoir encore trouvé sa véritable voie, une foule d'opéras (*Artaxerce*, *Démétrius*, *la Chute des Géants*, etc.), qui eurent peu de succès et sont auj. oubliés. Il comprit enfin que la musique doit avoir une expression propre à la circonstance pour laquelle elle a été composée, que la force du rhythme et de l'accent des paroles est un puissant auxiliaire pour le musicien. A partir de ce moment, personne ne poussa plus loin la vérité musicale et le pathétique des situations. *Orphée*, 1762, *Alceste*, 1767, *Hélène et Pâris*, 1769, furent les chefs-d'œuvre par lesquels Gluck ouvrit sa nouvelle carrière. Il vint à Paris en 1774, et y donna *Iphigénie en Aulide*, *Armide*, 1777, *Iphigénie en Tauride*, qui obtinrent un succès d'enthousiasme. Au peu d'éclat que jetèrent *Écho et Narcisse* et *le Siége de Cythère*, on put voir que le genre élégiaque et pastoral convenait moins à la trempe vigoureuse du génie de Gluck que les sujets où dominaient la terreur et les grandes passions. Un parti lui opposa Piccini, et lui fit une si rude guerre, qu'il abandonna la France en 1780. Cependant ses réformes, soutenues par Suard et l'abbé Arnaud, contre les *Piccinistes*, Marmontel, La Harpe et Ginguené, finirent par triompher. B.

GLUCKSTADT, *Fanum Fortunæ*, v. cap. du duché de Holstein, chef-lieu du bailliage de son nom, sur la rive dr. de l'Elbe, à 300 kil. S.-O. de Copenhague; par 53° 47' 42" lat. N. et 7° 6' 8" long. E.; 5,752 hab. Tribunaux et consistoire du duché. Fonderie de canons. Armements pour la pêche de la baleine; chantiers de construction; port franc depuis 1830. Ecole de marine. Fabr. de toiles à voiles, tapis, tabac; manuf. de glaces. — Fondée en 1619, elle fut fortifiée en 1620 par Christian IV, et assiégée inutilement par Tilly en 1628, par Torstenson en 1643; ses fortifications ont été rasées depuis 1814.

GLUIRAS, brg (Ardèche), arr. et à 30 kil. N.-N.-E. de Privas; 114 hab.

GLY (LA) ou l'AGLY, riv. de France (Pyrénées-Orient.), naît dans le dép. de l'Aude, passe à St-Paul, Estagel, Rivesaltes, et se jette dans la Méditerranée près de St-Laurent-de-la-Salanque. Cours de 80 kil.

GLYCAS (Michel), historien grec du Bas-Empire, habitait la Sicile au XIe ou au XIIe siècle. Il a composé des *Annales*, depuis la création du monde jusqu'à la mort d'Alexis Comnène en 1118, ouvrage publié en latin et continué par Leunclavius, Bâle, 1572, in-8°, et réimprimé en latin et en grec, par le P. Labbe, Paris, 1660, in-fol., et des *Lettres* intéressantes, dont plusieurs ont été publiées dans les *Deliciæ eruditorum* de J. Lami, 1736-1739, et dans les *Novæ eruditorum deliciæ*, 1785, etc.

GLYCERIUS (Flavius), empereur d'Occident, succéda à Olybrius en 473. Soldat obscur, il fut revêtu de la pourpre par Gundobald, chef des Burgondes, acheta en 474 la paix du roi des Ostrogoths, se laissa surprendre dans Rome par Julius Népos, que l'empereur d'Orient, Léon Ier, avait proclamé à Ravenne, et accepta l'évêché de Salone en échange de la couronne impériale. Il mourut en 480.

GLYCON, statuaire grec, s'est immortalisé par la statue dite l'*Hercule Farnèse*. Aucun auteur grec ne l'a cité. On croit qu'il vint de Grèce en Italie vers le temps d'Auguste.

GMELIN (Jean-George), botaniste allemand, né à Tubingue en 1709, m. en 1755, alla à St-Pétersbourg, y fut nommé académicien, professeur de chimie et d'histoire naturelle, fit partie des savants chargés en 1733, par Anne Iwanowna, d'explorer la Sibérie et le Kamtschatka, passa dix ans dans ces pays au milieu des plus grandes privations, se démit de toutes ses places, revint dans sa patrie en 1747, et y enseigna la botanique. On a de lui : *Flora Sibirica, sive Historia plantarum Sibiriæ*, St-Pétersbourg, 1747-70, 4 vol. in-4°; *Voyage en Sibérie de* 1733 *à* 1743, Gœttingue, 1751-52, 4 vol. in-8°, en allemand, abrégé en français par Keralio, Paris, 1767, 2 vol. in-12, etc.

GMELIN (Samuel-Théophile), neveu du précédent, né à Tubingue en 1745, m. en 1774, fut appelé à St-Pétersbourg en 1766 pour enseigner la botanique, chargé par Catherine II, en 1768, de visiter le Mazendéran et les bords de la mer Caspienne, demeura plusieurs années prisonnier des Kirghises, et mourut au moment de recouvrer la liberté. On a de lui : *Historia fucorum iconibus illustrata*, St-Pétersb., 1768, in-4°; *Voyages dans différentes parties de l'empire de Russie, pour faire des recherches relatives à l'histoire naturelle*, ibid., 1770-84, 4 vol. in-4°, en allemand.

GMELIN (Jean-Frédéric), parent des précédents, né à Tubingue en 1748, m. en 1804, professeur d'histoire naturelle, de botanique et de science médicale, d'abord dans sa ville natale, puis à Gœttingue, a laissé : *Irritabilitas vegetabilium*, Tubingue, 1768, in-4°; *Onomatologia botanica*, Francf. et Leipz., 1771-77, 9 vol. in-8°, dictionnaire de botanique d'après le système de Linné; *Dissert. sur les plantes vénéneuses de l'Allemagne*, Ulm, 1775, in-8°; *Histoire générale des poissons*, Leipz. et Nuremb., 1776-77, 3 vol. in-8°; *Mémoire pour servir à l'hist. de l'exploitation des mines en Allemagne*, Halle, 1783, in-8°; *Eléments de chimie*, Gœttingue, 1789 et 1804, 2 vol. in-8°; *Eléments de minéralogie*, ibid., 1790, in-8°; *Eléments de pharmacie*, ibid., 1792, in-8°, etc.

GMUND ou GEMUND, v. du roy. de Wurtemberg, à 30 kil. S.-O. d'Ellwangen, sur la Remse; 8,000 hab., presque tous catholiques. Garnison de l'artillerie pendant ses exercices d'été. Maison de force. Ecole normale primaire; école royale de sourds-muets; écoles industrielles et de dessin. Fabr. de bijouterie, tabletterie, ouvrages en perles, cristaux taillés. — Autrefois ville libre impériale.

GMUND, v. de la haute Autriche, à 55 kil. O.-S.-O. de Steier, sur la Traun, à sa sortie du lac du même nom; 4,000 hab. Régie des sels et entrepôt.

GMUND, v. des Etats autrichiens (Carinthie), à 65 kil. N.-O. de Klagenfurth; 3,500 hab. Aux environs, mines et fonderies de fer.

GNEDITSCH (Nicolas), poëte russe, né à Pultawa en 1784, m. en 1833, conservateur de la bibliothèque impériale de St-Pétersbourg, conseiller aulique, membre de l'académie russe. Il a traduit l'*Iliade* en vers russes, St-Pétersb., 1831, 2 vol. in-4°, l'*Abufar* de Ducis, 1802, *le Roi Lear* de Shakspeare, 1808, le *Tancrède* de Voltaire, 1816, et les *Chants populaires de la Grèce moderne*. Parmi ses œuvres originales, on distingue un poëme intitulé la *Naissance d'Homère*, et une idylle des *Pêcheurs*. Plusieurs de ses poésies ont été traduites par Dupré de Saint-Maur dans l'*Anthologie russe*, Paris, 1823, in-8°.

GNESEN ou GNESNE, en polonais *Gniezno*, v. des Etats prussiens (Posen), à 49 kil. E.-N.-E. de Posen; 6,000 hab. Archevêché; séminaire. Fabr. de draps; grande foire où il se vend beaucoup de chevaux et de bœufs. Anc. capit. de la Grande-Pologne. Prise par les Prussiens en 1793.

GNIDE. *V.* CNIDE.

GNIPHON (Marcus-Antonius), grammairien latin du Ier siècle av. J.-C., né en Gaule, étudia à Marseille, puis vint à Rome enseigner la grammaire et l'éloquence; César et Cicéron furent ses élèves. Tous ses ouvrages sont perdus.

GNOMES, c.-à-d. *intelligences*, génies de la terre et des montagnes. Selon les Cabalistes, ils sont de petite taille, bienfaisants pour l'homme, habitent l'intérieur de la terre, et y gardent les mines et les trésors cachés.

GNOMON, obélisque placé dans la partie N. du Champ-de-Mars de l'ancienne Rome. Il servait de style à une méridienne, et un globe d'airain doré, de 0m,45 de diamètre, qui le surmontait, ramassait son ombre sous lui-même le jour du solstice d'été. Cet obélisque était monolithe, en granit rose, et mesurait, avec son piédestal, 27m,40. L'empereur Auguste l'avait fait apporter d'Héliopolis, en Egypte. C'était un monument de Psammétichus, roi de la 26e dynastie. Il existe encore maintenant à Rome, après avoir été longtemps ruiné; Pie VI l'a fait restaurer, et ériger sur la place du Monte-Citorio. C. D—Y.

GNOSSE. *V.* CNOSSE.

GNOSTIQUES, sectaires orientaux des trois premiers siècles du christianisme. Leur doctrine était un syncrétisme d'idées empruntées à l'Inde, à la Perse, à l'Egypte, à la philosophie platonicienne, au mosaïsme et au christianisme. Ils prétendaient posséder seuls la *gnôse* (γνῶσις), science ésotérique et mystérieuse, destinée aux esprits supérieurs et aux élus, et faisant connaître le secret de l'univers, la dernière raison des choses, la loi par laquelle le monde des esprits est uni à celui des corps. Ils interprétèrent à leur guise les livres canoniques des chrétiens, supprimèrent ou corrigèrent comme interpolé tout ce qui blessait leurs dogmes, et, pour les accréditer, fabriquèrent des ouvrages prétendus inspirés et d'une antiquité supposée. Le gnosticisme n'avait rien de pratique, et se lançait dans les abstractions et le mysticisme. Suivant les gnostiques, toutes choses *émanent* d'un Dieu suprême, dont les puissances et les vertus remplissent et pénètrent tout; par conséquent, l'homme est une émanation directe de la Divinité. Le retour à la pureté primitive n'est point le résultat d'une vertu pratique, mais le prix d'une aspiration vers les choses d'en haut, d'une contemplation mystique. Unissant directement l'homme à Dieu, détruisant les relations du créateur et de la créature, le gnosticisme donnait accès au panthéisme. Les principaux gnostiques ont été : au Ier siècle, Simon le Magicien, Ménandre le Samaritain, Cérinthe, Dosithée, Philon le Juif; aux IIe et IIIe, Marcion, Cerdon, Saturnin d'Antioche, Bardesane, Tatien, Basilide, Valentin, Carpocrate. Ils ont eu pour adversaires St Clément, Origène, St Irénée, Théodoret, Epiphane, Tertullien, etc. *V.* Matter, *Histoire du Gnosticisme*, 1828 et 1842, 3 vol. in-8°. B.

GOA, v. de l'Hindoustan, dans l'anc. Bedjapour, sur la côte de Malabar, la 1re ville que possédèrent les Portugais, jadis ch.-l. de la vice-royauté portugaise des Indes, fut conquise par Albuquerque en 1510, tomba en décadence après l'arrivée des Anglais, fut abandonnée au XVIIIe siècle à la suite d'une épidémie, et est auj. presque déserte (4,000 hab.). Elle a été remplacée par *Villanova de Goa* ou *Pandjim*, bâtie à 9 kil. de là, sur la côte S. de l'île de Goa, à l'embouchure de la Mandova; par 15° 29' 30" lat. N., et 71° 30' 6" long. E.; 18,000 hab. Double port fortifié et assez commerçant. Archevêché, dont le titulaire prend le nom de primat des Indes, et réside aux environs, à San-Pedro. Les Anglais ont pris cette ville en 1807, mais l'ont restituée en 1814. — Le gouvernement portugais de Goa, comprenant les territoires de Goa, Diu et Daman, a 83,862 kil. car., et 418,000 hab.

GOAHIROS ou GUAIRAS, peuple indigène de l'Amérique du S., près du golfe de Maracaibo.

GOALPARA, v. de l'Hindoustan anglais (Calcutta),

sur la rive g. du Brahmapoutra, à 146 kil. N.-E. de Rangpour; 3,000 hab. Comm. actif avec l'Assam.

GOAR (SAINT-), *Fanum sancti Goari, Gawarium*, v. des États prussiens (prov. du Rhin), sur la rive g. du Rhin, à 26 kil. S. de Coblentz; 1,500 hab. Ch.-l. de cercle; comm. de vins. Elle fut, jusqu'en 1794, le ch.-l. du comté de Katzenelnbogen. Il y eut une riche abbaye de bénédictins. Les rochers de Lurlei, connus par leur célèbre écho, sont aux environs.

GOAREC, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. et à 40 kil. N.-O. de Loudéac, sur le Blavet; 478 hab. Comm. de chanvre, fruits et porcs.

GOARIS, nom anc. du TAPTI.

GOAT-ISLAND, île du Niagara, coupant en deux la grande cataracte, sur la limite des États-Unis (New-York) et de l'Amérique anglaise. Elle est très-pittoresque, et l'on peut voir de ses bords le saut et les rapides du Niagara.

GOAVE (GRAND-), v. de l'île d'Haïti, dans la baie de Léogane et la prov. de l'Ouest, à 46 kil. S.-O. de Port-au-Prince. Petit port fortifié. Air sain. Production de café.

GOAVE (PETIT-), v. de l'île d'Haïti, dans la baie de Léogane et la prov. de l'Ouest, à 53 kil. O.-S.-O. de Port-au-Prince. Bon port fortifié. Air malsain. Culture du café.

GOAYRE (LA). *V.* GUAYRA (LA).

GOBÆUM PROMONTORIUM, nom anc. de la pointe *St-Mathieu* (Finistère).

GOBAIN (SAINT-), petite v. (Aisne), arr. et à 25 kil. O.-N.-O. de Laon; 1,547 hab. Manufacture de glaces, la plus célèbre de l'Europe, fondée en 1688 dans un ancien château des sires de Coucy. On y coule des glaces de plus de 3 mèt. de haut sur 1 mèt. 50 c. de large; elles sont polies à Chauny.

GOBANNIUM, nom latin d'ABERGAVENNY

GOBEL (Jean-Baptiste-Joseph), né à Thann en 1727, m. en 1794, évêque *in partibus* de Lydda en 1772, était suffragant de l'évêque de Bâle en 1789. Député aux états généraux par le clergé de Béfort, il adhéra à la constitution civile du clergé, et fut porté par les électeurs aux trois siéges épiscopaux du Haut-Rhin, de la Haute-Marne et de la Seine. Il opta pour ce dernier, et fut installé en 1791 par Talleyrand. En 1793, la peur que lui firent les Jacobins, le détermina à venir à la barre de la Convention, avec une partie de son clergé, renoncer solennellement aux fonctions de ministre du culte. Il fut arrêté peu de temps après ce scandale, et envoyé au supplice avec les hébertistes. B.

GOBELET (Chef du), l'un des 7 officiers de bouche de la maison du roi sous l'anc. monarchie, préparait le couvert du roi, le linge, le pain, le vin, l'eau, les fruits, etc. Les *officiers du gobelet*, qui étaient sous ses ordres, goûtaient, en présence du 1er valet de chambre, tout ce qu'ils apportaient.

GOBELIN (Gilles), teinturier, né à Reims, contemporain de François Ier, s'établit avec son frère Jean dans le faubourg St-Marcel, à Paris, sur les bords de la Bièvre. Il s'y livra à la teinture des laines en écarlate de Venise; on teignit en écarlate de cochenille postérieurement à 1650. En 1667, Louis XIV fit élever, à la place de la fabrique des Gobelins, une manufacture royale de tapis, à laquelle il donna le nom de ces habiles teinturiers; c'est la même dont les produits sont auj. si renommés.

GOBELINS (Rivière des). *V.* BIÈVRE.

GOBERT (le baron Napoléon), né en 1807, m. en 1833, fut un des 12 enfants de maréchaux ou généraux qui furent baptisés avec le fils du roi de Hollande (auj. Napoléon III), et auxquels Napoléon Ier servit de parrain. Son père, général de l'Empire, s'était distingué en Italie en 1800, puis à l'expédition de la Guadeloupe, dans la campagne d'Allemagne en 1806, et avait été tué à Baylen. Napoléon Gobert combattit avec les Parisiens en juillet 1830, fut attaché à l'ambassade française de Londres, alla en Égypte en 1833, et mourut au Caire. Il fonda par testament deux prix annuels de 10,000 fr. de rente, que l'Acad. française et l'Acad. des Inscriptions décernent aux auteurs des meilleurs ouvrages sur l'histoire de France, et qu'on leur laisse jusqu'à ce que ces ouvrages aient été surpassés. B.

GOBRYAS, un des 7 satrapes de la Perse qui renversèrent le mage Smerdis, fut le père de Mardonius.

GOCH, v. des États prussiens (prov. du Rhin), à 13 kil. S. de Clèves, 66 N.-O. de Dusseldorf, sur la Niers; 3,600 hab. Fabr. de draps, bonneterie, savon, etc.

GOCLENIUS (Rodolphe), professeur de logique à Marbourg, né en 1547 à Corbach (comté de Waldeck), m. en 1628, a laissé: *Philosophia practica*, Cassel, 1604, in-8°; *Physicæ completæ speculum*, Francfort, 1604, in-8°; *Idea philosophiæ platonicæ*, Marbourg, 1612, in-8°; *Lexicon philosophicum*, Francf., 1613, in-4°.

GOCLÉNIUS (Rodolphe), fils du précédent, médecin, né à Wittemberg en 1572, m. en 1621, professa la physique et les mathématiques à Marbourg. On a de lui: *Tractatus de magneticâ curatione vulnerum*, Marbourg, 1608, in-8°; *Synarthosis magnetica*, ibid., 1617, in-8°, etc. Il a fait partout l'apologie de la médecine magnétique.

GODALMING, paroisse et brg d'Angleterre (Surrey), à 6 kil. S.-O. de Guildford, sur la Wey; 4,600 hab. Fabr. de bonneterie, lainages, papier. Comm. de bois.

GODARD (Saint), archevêque de Rouen au IVe siècle, né à Salency (Picardie), était, dit-on, frère de St Médard. Il fit de nombreuses conversions dans son diocèse, et ne fut pas étranger à celle de Clovis par St Remi. Fête, le 8 juin.

GODARD-DESMAREST (Pierre-Antoine), né en 1767 à Compiègne, m. en 1850, était employé aux postes en 1789, passa à l'administration de la guerre, et déploya une incroyable activité en 1793. Il fut directeur aux subsistances militaires sous Napoléon Ier. La Restauration le chargea de la liquidation de la comptabilité générale des vivres, arriérée depuis 7 ans. Ayant repris ses anciennes fonctions, il dut y renoncer après 29 ans de service, par suite de dissentiments administratifs avec son directeur, le général Andréossy. En 1822, il acheta la cristallerie de Baccarat, la dirigea pendant 17 ans au nom d'une société anonyme, fut membre du conseil général des manufactures, et chevalier de la Légion d'honneur en 1828; il fut aussi un des fondateurs et administrateurs de l'Institut agronomique de Grignon. Membre et président du conseil général de la Meurthe sous le roi Louis-Philippe, il y fit, en 1846, un beau rapport sur le paupérisme. On a de lui des *Mémoires et propositions sur la comptabilité générale des finances du royaume*, 1821, in-4°, et un *Traité général et sommaire de la comptabilité commerciale*, 1827, in-4°; une brochure importante: *de l'Économie politique en matière commerciale et de l'enquête de* 1834, in-8°, 1835.

GODAVERY, fl. de l'Hindoustan. Source dans les Ghattes occidentales, près de Trimbock (Présidence de Bombay), par 20° lat. N., et 71° 20' long. E.; cours de 1,500 kil. au S.-E. par Nassock, Paietown, Moundgy, Châgor, Goundy, Nandaire, Mangapett, etc., dans les prov. de Bider, Telingana (État du Nizam), et dans les Circars du N., où il se divise en plusieurs bras qui tombent dans le golfe du Bengale, entre 16° et 17° lat. N. Quoiqu'il reçoive de nombreux affluents il n'est navigable que pour des barques. C'est, comme le Gange, un fleuve sacré des Hindous.

GODEAU (Antoine), né à Dreux en 1605, m. en 1672, évêque de Grasse et de Vence, fut un pieux et laborieux prélat, après avoir été le rival de Voiture à l'hôtel de Rambouillet. Il dut sa fortune à Conrart, son parent, qui réunissait quelques gens de lettres pour leur faire lecture des petits vers du jeune abbé; c'est là qu'il fut proclamé un grand poëte, et la naissante Académie Française s'empressa de le compter parmi ses membres. Rien ne lui a survécu, si ce n'est le surnom de galant et spirituel *nain de Julie*, et le souvenir de sa paraphrase du *benedicite*, dont l'évêché de *Grasse* fut le prix par jeu de mots de Richelieu, qui lui dit: « Vous me donnez *benedicite*, je vous donnerai *Grasse*. » On ne lit plus les *Fastes de l'Église*, poëme par lequel il crut égaler les *Fastes* d'Ovide, ni ses froides et prolixes paraphrases des *Psaumes*, qu'on a essayé de substituer à celles de Marot pour être chantées. Quant à ses écrits en prose, ils peuvent encore être utiles aux lecteurs modernes. Ce sont: *Discours sur les œuvres de Malherbe*, 1629, œuvre d'une critique sensée; *Histoire de l'Église jusqu'à la fin du* VIIIe *siècle*, 1653-78, 5 vol. in-fol. *Vies de St Augustin*, 1652, *de St Paul*, 1647, *de St Charles Borromée*, 1657; *Éloges historiques des empereurs*, 1667. G. L.

GODEBERT, roi des Lombards, fils et successeur d'Aribert en 661, régna avec son frère Pertharite. Bientôt la mésintelligence éclata entre eux. Godebert menacé appela à son secours Grimoald, duc de Bénévent, qui, sous un faux prétexte, le fit assassiner, chassa ensuite Pertharite, et s'empara du royaume en 662.

GODECHARLES (Guillaume), sculpteur, né à Bruxelles en 1750, m. en 1835, étudia en Italie et à Rome, fut professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, sculpteur du prince Charles de Lorraine, d'Albert de Saxe-Teschen, de Napoléon Ier et du roi des Pays-Bas, membre de l'Institut d'Amsterdam, et produisit une foule d'œuvres plus remarquables par la facilité que par le goût, et où domine la force plus que la grâce. Citons les bas-reliefs du palais des deux Chambres à Bruxelles, ceux du château de Laeken, les statues des jardins de Wespelaer.

GODEFROY (Saint). *V.* GEOFFROY.

GODEFROY de Strasbourg, minnesinger allemand, vivait au XIIe siècle. Son principal ouvrage est un poëme intitulé : *Tristan et Isolde*, tiré des traditions de la Table-Ronde, et continué par Ulric de Turheim, Henri de Freiberg et plusieurs autres. La meilleure édition est celle de Breslau, 1823, 2 vol. in-8°.

GODEFROY DE BOUILLON, duc de Lorraine et premier roi chrétien de Jérusalem, né à Baisy près de Nivelle, m. en 1100. Il était fils d'Eustache II, comte de Boulogne, et d'Ide, fille de Godefroy le Barbu, duc de Lorraine ; il fut adopté par son oncle, devint ainsi duc de Lorraine, résista avec succès aux prétentions de Théodoric, évêque de Verdun, sur son duché, prit parti pour Henri IV, empereur d'Allemagne, contre le pape Grégoire VII, porta l'étendard impérial, en 1080, à la bataille de Volskheim, y tua, du fer qui le surmontait, l'anti-César Rodolphe, monta le 1er à l'assaut de Rome en 1083, prit la croix à la voix de Pierre l'Ermite, vendit ou engagea ses Etats pour suffire aux frais de l'expédition, et partit, en 1096, à la tête de la chevalerie française et allemande, qui l'élut pour chef. A Constantinople, il délivra Hugues, frère du roi de France, pris par des corsaires, et retenu par Alexis Comnène, déjoua les perfidies des Grecs, leur imposa par sa sagesse et sa fermeté, marcha sur Nicée, la prit et la laissa à Alexis, vainquit les Turcs à Dorylée, s'empara d'Antioche, et s'ouvrit par une seconde victoire le chemin de Jérusalem, qui fut prise à son tour, 1099. Proclamé roi de Jérusalem, il ne voulut accepter que le titre de *baron du St-Sépulcre*, en disant qu'il ne prendrait jamais une couronne royale dans une ville où le Sauveur des hommes avait porté une couronne d'épines. Il organisa son nouveau royaume, promulgua des lois appelées *Assises de Jérusalem*, vola au secours de Tancrède menacé par l'émir de Damas, remporta une victoire à Ascalon, et mourut à son retour à Jérusalem, empoisonné, dit-on, par des fruits que lui avait offerts l'émir de Césarée. Godefroy fut le plus habile capitaine de son temps ; il joignait le courage à l'adresse, la prudence à la modération et à la piété la plus sincère. Le Tasse l'a choisi, avec raison, pour le principal héros de sa *Jérusalem délivrée*.

GODEFROY DE VITERBE, secrétaire des empereurs Conrad III, Frédéric Ier et Henri VI, a laissé, sous le nom de *Panthéon*, une chronique universelle commençant à Adam et finissant à l'an 1186 de J.-C. ; elle a été imprimée à Bâle, 1569, in-fol., et à Ratisbonne, 1726.

GODEFROY (Denis), célèbre jurisconsulte, né à Paris en 1549, m. en 1622, fils d'un conseiller au Châtelet, abandonna la France à cause des troubles civils, professa le droit à Genève en 1580, et les Pandectes à Strasbourg de 1591 à 1600. Il vécut longtemps à Heidelberg. La publication de son *Corpus juris civilis*, 1583, in-4°, et 1628 et 1663, 2 vol. in-fol., a fait époque dans la science. Le texte et les notes en sont fort estimés. On a encore, entre autres ouvrages de Godefroy : *Notæ in Ciceronem*, in-4°, Lyon, 1588 et 1591 ; *Antiquæ historiæ*, etc., Bâle, 1590, in-8° ; *Conjecturæ*, etc., *in Seneca*, à la suite de Sénèque, in-fol. ; *Authores linguæ latinæ*, in-4°, Genève, 1595, 1622 ; un livre contre l'autorité temporelle des papes ; une dissertation en latin sur la noblesse, Spire, 1611, in-4° ; *Statuta Galliæ juxta Francorum, Burgundionum, Gothorum et Anglorum consuetudines*, Francf., 1611, in-fol. J. T.

GODEFROY (Théodore), fils du précédent, né à Genève en 1580, m. en 1649, se voua aux recherches historiques, vint à Paris en 1602, abjura le protestantisme, fut historiographe de France en 1632 et conseiller d'Etat, et fut chargé d'affaires à Munster. Il a travaillé 30 années au *Cérémonial de France*, publié en 1619, in-4°. On lui doit encore : *Mémoires concernant la préséance des rois de France sur les rois d'Espagne*, 1613, 1618, in-4° ; *De la véritable origine de la maison d'Autriche*, 1624, in-4° ; *Généalogie des ducs de Lorraine*, ibid. ; des éditions de Juvénal des Ursins, Claude de Seyssel, Jean d'Authon, etc. J. T.

GODEFROY (Jacques), frère du précédent, né à Genève en 1587, m. en 1652, fut professeur de droit en 1619 dans sa ville natale, et cinq fois syndic de la république. Il remplit en France des missions diplomatiques. Il a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels on distingue : *Fragmenta duodecim Tabularum, suis nunc primum tabulis restituta, probationibus, notis et indice munita*, Heidelberg, 1616, in-4°, excellent travail qui a servi de base à ceux que l'on a faits depuis sur le même sujet ; le *Codex Theodosianus*, avec un commentaire perpétuel et des notes très-savantes, 1665, 6 vol. in-fol. Godefroy travailla 30 ans à cet ouvrage très-estimé, qui ne parut qu'après sa mort. J. T.

GODEFROY (Denis), fils de Théodore, né à Paris en 1615, m. en 1681, historiographe de France en 1649, garde des archives de la Chambre des comptes de Lille en 1668, a laissé : *Histoire du roi Charles VII*, Paris, 1661, in-fol. ; *Mémoires et instructions pour servir dans les négociations concernant les droits du roi*, 1665, in-fol. ; des éditions de Philippe de Comines, de Juvénal des Ursins, etc.

GODEGISÈLE ou GODEGISILE, 4e fils du roi de Bourgogne Gondioc ou Gondicaire, eut en partage, après la mort de son père, 463, le pays de Besançon. Jaloux de son frère Gondebaud, il le trahit dans sa guerre contre Clovis ; mais Gundebaud l'assiégea dans Vienne, prit la ville, et le tua, en 507. L—H.

GODERVILLE, ch.-l. de cant. (Seine-Infér.), arr. et à 30 kil. N.-E. du Havre ; 964 hab.

GODESCARD (Jean-François), savant ecclésiastique, né en 1728, à Roquemont (diocèse de Rouen), m. en 1800, publia, les *Vies des Pères, des Martyrs et des autres principaux saints*, trad. de l'anglais d'Alban Butler, 12 vol. in-8°, 1763 et suiv. Cette traduction, faite avec soin, et judicieusement revisée pour le fond, obtint beaucoup de succès dès le 1er vol., et valut à son auteur la place de secrétaire de l'archevêché de Paris, et celle de chanoine de Saint-Honoré. Outre les *Vies des Saints*, souvent réimprimées, Godescard a donné : *Abrégé de la vie des Saints*, Paris, 1802, 4 vol. in-12 ; *Réflexions sur le duel*, trad. de l'anglais, Paris, 1801, in-8° ; *Essais historiques et critiques sur la suppression des monastères en Angleterre*, trad. de l'anglais de Dodd, 1791 ; *Table alphabétique des Mémoires de Trévoux*, jusqu'en 1740. B.

GODIN (Louis), astronome, né à Paris en 1704, m. en 1760, élève de J.-N. Delisle, et membre de l'Académie des Sciences, fut envoyé au Pérou, avec Bouguer et La Condamine, pour déterminer la figure et la mesure de la terre. On a de lui : *Histoire de l'Académie des Sciences de 1680 à 1699*, 11 vol. in-4° ; *Appendix aux tables astronomiques de Lahire*, 1724, in-4° ; *la Connaissance des temps*, années 1730-33, etc.

GODMANCHESTER, *Duroli Pons*, v. d'Angleterre (Huntingdon), sur l'Ouse, à 2 kil. S.-S.-E. de Huntingdon ; 2,000 hab.

GODOI (don Manuel), *prince de la Paix*, homme d'Etat espagnol, né à Badajoz en 1767, m. à Paris en 1851, était d'une famille noble, mais sans fortune. Garde du corps en 1781, distingué par la reine à cause de son extérieur séduisant et de son talent de musicien, il avança rapidement, et prit un grand ascendant sur Charles IV. Ne connaissant que sa langue, qu'il parlait mal, sans talents militaires ou administratifs qui lui méritassent de si hautes distinctions, il fut créé duc d'Alcudia, grand d'Espagne, généralissime des troupes de terre, grand-amiral d'Espagne et des Indes, secrétaire d'Etat, puis premier ministre, 1792. Marie-Thérèse de Bourbon, fille de l'infant don Louis, et cousine du roi, fut contrainte d'épouser le favori. Quand Louis XVI, parent de Charles IV, fut mis en jugement par la Convention, Godoï se prononça contre la France ; après quelques revers, il accéda, en 1795, à la paix de Bâle, qui séparait l'Espagne de l'Angleterre et la rapprochait de la France ; il fut à cette occasion nommé par le roi *prince de la Paix* et chevalier de la Toison d'Or. En 1796, il fit conclure une alliance défensive et offensive avec la France, dont l'appui le garantissait contre le mécontentement des Espagnols et l'influence du prince des Asturies (depuis Ferdinand VII) ; mais il ne put empêcher les Anglais d'arrêter le commerce en bloquant les ports. Il fut forcé de quitter le pouvoir en 1798, mais le reprit en 1801 ; il conclut alors avec Lucien Bonaparte le traité qui partageait le Portugal entre Napoléon et Charles IV, et qui lui donnait à lui-même la royauté des Algarves. Le projet ne réussit pas, et Godoï reçut en échange le domaine d'Albuféra. Le prince des Asturies, soutenu par le peuple, voulait l'accuser de trahison, et fut arrêté. Napoléon se disposant à conquérir l'Espagne, Godoï conseilla, dit-on, au roi et à la reine de s'enfuir avec lui dans quelque colonie ; mais saisi dans son hôtel par la multitude soulevée, il courut danger de la vie, et fut envoyé prisonnier par le prince des Asturies au château de Villaviciosa. La révolution qui détrôna les Bourbons d'Espagne le sauva : Napoléon le fit venir aux conférences de Bayonne, et se servit de lui pour obtenir de Charles IV la renonciation à la couronne d'Espagne. Godoï dressa l'acte d'abdication du roi, qu'il accompagna dans son exil à Rome. Il voulut dès lors publier ses Mémoires ; mais ils ne parurent qu'en 1836-38, Paris, 4 vol. in-8°, dans la traduction française faite sous ses yeux par Esménard. Après la mort de ses maîtres, il était venu à Paris, où il vécut obscurément d'une pension de 20,000 fr. que lui fit le roi Louis-Philippe. Le Prince de la Paix fut un des exemples les plus mémorables d'une faveur

fondée sur l'immoralité, et qui n'eut pour excuse aucun talent : vain, léger, paresseux, ignorant, fourbe et lâche, manquant d'un seul vice, la cruauté, toujours dominant son maître, il conduisit l'Espagne au dernier degré de l'impuissance et de l'avilissement.

GODOLPHIN (Sidney, comte de), grand-trésorier d'Angleterre, d'une noble famille du comté de Cornouailles, né vers le milieu du XVII^e siècle, m. en 1712, fut, sous Charles II, en 1678, chargé de missions importantes en Hollande, nommé commissaire de la trésorerie et membre du conseil privé, créé en 1684 baron et premier commissaire de la trésorerie; sous Jacques II, chambellan de la reine et trésorier; sous Guillaume d'Orange, grand-trésorier en 1690, destitué en 1697, rappelé à cette place par la reine Anne, enfin créé comte de Godolphin et chevalier de la Jarretière en 1706. Il contribua puissamment, par une sage et habile administration, aux victoires de Marlborough. Disgracié en 1710 par l'influence des torys, il mourut à S^t-Albans. L'Angleterre le regarde comme l'un des meilleurs financiers qu'elle ait eus.

GODTHAAB, le plus ancien des établissements danois du Groënland (inspectorat du Sud), sur le détroit de Davis. Fondé en 1721.

GODUNOFF (BORIS), tzar de Russie de 1598 à 1605, empoisonna Fédor I^{er}, à qui il avait marié sa sœur Irène, et dont il était le 1er ministre. Il s'était aussi défait de Dmitri, frère de ce prince, en 1592. Il fut empoisonné à son tour.

GODWIN, comte (*Earl*) de Wessex, de Sussex et de Kent, épousa la fille de Canut le Grand. Son influence fit élire Edouard le Confesseur, 1043. De ses cinq fils, l'un, le violent Sweyn, était comte de Gloucester, Hereford, Somerset, Oxford et Berks; l'autre, Harold, comte d'Essex, Middlesex, Huntingdon, Est-Anglie et Cambridgeshire, épousa Edith, sœur d'Edwin et Morkar, ducs de Mercie et de Northumbrie, et fut le dernier roi des Anglo-Saxons; Wulnoth, Leofwine et Tostig avaient des charges importantes. Enfin sa fille Edith, belle et bien instruite, épousa Edouard le Confesseur, 1044. Godwin se déclara chef du parti anglais contre les Normands introduits à la cour. L'ambition le conduisit à la révolte, 1051. Défait avec ses fils, il s'enfuit à Bruges. Il rentra pourtant en faveur, et mourut puissant en 1053. A. G.

GODWIN (Franç.), évêque de Llandaff, puis de Hereford, né à Havington (Northampton) en 1561, m. en 1633, a laissé : *Catalogue des evêques anglais, avec un précis historique de leurs vies et actions mémorables*, 1601, in-4°, ouvrage qu'il traduisit en latin sous ce titre : *De prœsulibus Angliæ commentarii*, Londres, 1616, in-4°; *Annales des règnes d'Henri VIII, Edouard VI et Marie*, trad. en franç., Paris, 1647, in-4°.

GODWIN (William), célèbre écrivain, né à Wisbeach (Cambridge) en 1756, m. en 1836. Elevé au collége des dissidents de Hoxton, il fut reçu, en 1778, membre de l'église non conformiste. En 1783, il quitta l'église pour les lettres. En 1793, il fit paraître la *Justice politique*, 2 vol. in-4°, ouvrage dans lequel, peignant avec talent les plaies sociales, il attaquait avec énergie les bases mêmes de la société, le gouvernement, la propriété, la famille, le mariage. L'année suivante, il donna *Caleb Williams*, 3 vol. in-12, plusieurs fois traduit en français, roman philosophique et historique, renfermant des peintures de mœurs remarquables. Godwin développa encore ses doctrines sociales dans l'*Inquirer*, recueil d'essais philosophiques, 1797, 1 vol. in-8°, et 1823, in-12. Il a aussi publié : *St-Léon*, 1799, 4 vol. in-12; *Fleetwood*, 1805, 3 vol. in-12; *Maindeville*, 1817, 3 vol. in-12, romans historiques fort inférieurs au premier; *Vie de Chaucer*, 1803, 2 vol. in-4°, peinture vive des mœurs au temps de ce poëte; *Histoire de la république d'Angleterre*, 4 vol., 1824-28, qui passe pour la meilleure que l'on ait eue à cette époque. Dans des *Recherches sur la population et sur les facultés d'accroissement de l'espèce humaine*, 1820, 1 vol. in-8°, trad. en français, Paris, 1821, 2 vol. in-8°, il se déclara l'adversaire de Malthus (*V. ce mot*). Godwin qui, malgré ses attaques contre le mariage, s'était marié deux fois, rétracta dans ses derniers ouvrages quelques-unes de ses théories les plus avancées. Penseur sérieux malgré sa hardiesse, il exalta toujours les vertus morales, attribuant aux motifs désintéressés une grande part dans les actions humaines, que Bentham n'attribue qu'à l'utilité. Bu.

GODWIN (Marie WOLLSTONECRAFT), femme du précédent, née en 1768 à Beverley (York), m. en 1797, a publié : *Pensées sur l'éducation des filles*, Londres, 1787, in-12; *Défense des droits des femmes*, 1792, in-8°, etc. Elle eut de son mariage une fille, Marie Godwin, qui épousa Shelley, et dont le roman de *Frankenstein* prouve qu'elle égalait, par la hardiesse de son caractère et de ses opinions, son père, sa mère et son mari.

GŒDING, brg des Etats autrichiens (Moravie), sur la rive dr. de la March, à 35 kil. E.-S.-E. de Brunn; 3,000 hab. Fabr. de tabac. Château impérial.

GOELLE (LA), petit pays de l'anc. France (Ile-de-France), où étaient Goëlle et Dammartin-en-Goëlle (Seine-et-Marne).

GŒLNITZ, v. de Hongrie (comitat de Zips), à 26 kil. N.-O. de Kaschau, 27 S.-O. d'Eperies; 5,000 hab. Riches mines de fer et de cuivre. Forges, coutellerie.

GŒMOER. *V.* GOMOR.

GŒPPINGEN, v. du roy. de Wurtemberg (cercle du Danube), sur la Fils, à 28 kil. S.-E. de Stuttgard; 5,500 hab. Sources minérales et bains. Fabr. de draps, lainages, bonneterie, etc. Poterie estimée. Fortes foires à moutons.

GOÉREE ou GOEDEREEDE, île du roy. de Hollande (Hollande mérid.), à 80 kil. S.-O. d'Amsterdam. Ch.-l., *Goéree*, sur la côte E. Une digue réunit cette île à celle d'Overflakkee.

GŒRLITZ ou GORLITZ, v. des Etats prussiens (Silésie), sur la Neisse, à 79 kil. O. de Liegnitz; 26,000 hab. Ch.-l. de cercle; tribunaux; gymnase; société académique de la Haute-Lusace; bibliothèque et collections scientifiques; 2 arsenaux. Belle église de S^t-Pierre-et-S^t-Paul, avec orgues considérables; hôtel de ville remarquable. Nombreuses filatures de laine et fabr. de draps; tabletterie.

GŒRLITZ ou GŒRLICE, v. des Etats autrich. (Cracovie), à 26 kil. O.-S.-O. de Jaslo; 2,550 hab. Aux environs est le pélerinage de Kobylanka, célèbre et très-fréquenté.

GŒRRES (Jean-Joseph), littérateur et publiciste allemand, né à Coblentz en 1776, m. en 1848, adopta avec ardeur les principes de la Révolution française, et rédigea quelque temps un journal violent, *la Feuille rouge*, que l'électeur de Hesse supprima. Il rentra dans la vie privée, se fit nommer, en 1800, professeur de physique et d'histoire naturelle à Coblentz, devint disciple fervent de Schelling, et s'enfonça dans le mysticisme religieux. Alors il publia des *Aphorismes sur l'art*, 1 vol. in-8°, 1804; *sur l'Organonomie*, 1 vol. in-8°, 1805, où, parmi quelques vues originales, on remarque une tendance déclamatoire et une affectation de profondeur qui va jusqu'à l'obscurité; une *Organologie*, 1805, et un écrit sur *la Foi et le savoir*, 1 vol. in-8°, 1806. A partir de 1807, il donna, de concert avec Arnim et Brentano, les *Livres populaires de l'Allemagne*, analyse spirituelle et poétique des pieuses légendes, des romans et des ouvrages de magie du moyen âge. En même temps, il étudiait la langue persane; une *Histoire mystique de l'Asie*, et le *Livre héroïque de l'Iran, d'après le Schah-Naméh de Ferdoucy*, furent le résultat de ses nouveaux travaux. En 1813, par la publication du *Mercure rhénan*, Gœrres fut un des plus violents promoteurs de l'insurrection allemande contre les Français; mais le caractère démocratique qu'il conserva à ce journal après 1815 le fit supprimer en 1816, et il dut lui-même, en 1819, sortir des Etats prussiens, pour un écrit démagogique intitulé : *l'Allemagne et la Révolution*, trad. en français par Scheffer. Il se retira en Suisse, où il publia : *l'Europe et la Révolution*, 1821, ouvrage que la diète gérmanique mit à l'index; *la Sainte-Alliance et les peuples au congrès de Vérone*, 1822; *Sur les visions de Swedenborg*, 1827. En 1827, il occupa une chaire de littérature et d'histoire à l'université de Munich. En 1830, il donna *les Ages du monde*, 1 vol. in-8°, et, de 1836 à 1842, *la Mystique chrétienne*, 4 vol. in-8°, abrégé de toutes les légendes chrétiennes du moyen âge, livre curieux, mais fait sans critique. M. Sainte-Foi l'a traduit sous ce titre : *la Mystique divine, naturelle et diabolique de Gœrres*, Paris, 1854-55, 5 vol. in-8°.—Guido Gœrres, fils du précédent, est auteur d'une *Histoire de Jeanne d'Arc*, écrite en style légendaire, et où la vie de l'héroïne est défigurée par d'incroyables traditions. B—D.

GŒRTZ (George-Henri de SCHLITZ, baron de), né dans la seigneurie de Schlitz en Franconie, m. en 1719, entra au service du duc de Holstein-Gottorp, obtint une mission auprès du roi de Suède Charles XII, qui revenait de Bender, et fut gagné par celui-ci. Nommé premier ministre, il sut trouver de nouvelles ressources pour continuer la guerre. Cependant ses mesures, parfois arbitraires, le rendirent très-impopulaire. Il partagea les projets du ministre espagnol Alberoni (*V. ce mot*). Après la mort de Charles XII, la fureur du peuple éclata contre lui. Toutes les calamités publiques lui furent attribuées. La noblesse suédoise sut exploiter l'agitation des esprits pour se défaire de l'étranger. Accusé de haute trahison et de dilapidation, Gœrtz fut mis en jugement, condamné à mort, et décapité. E. S.

GŒRTZ (Jean-Eustache, comte de), ministre de Prusse, né en 1737, m. en 1821, était d'abord instituteur des enfants de la duchesse Amélie de Saxe-Weimar. Le roi Frédéric II de Prusse le nomma chargé d'affaires à Munich et à Deux-Ponts, 1778. Goertz réussit à empêcher l'exécution du projet de l'Autriche, qui tendait à se faire céder, par l'électeur Charles-Théodore, une partie de la Bavière. Il fut ensuite nommé ministre d'État, enfin ambassadeur à St-Pétersbourg. Après la paix de Tilsitt (7 juillet 1807), il prit son congé, et se retira à Ratisbonne. Il a laissé : *Mémoire ou précis historique sur la neutralité armée*, Bâle, 1801; *Mémoires et actes authentiques relatifs aux négociations qui ont précédé le partage de la Pologne*, Weimar, 1810; *Mémoire historique de la négociation en 1778*, Francfort, 1812; *Mémoires historiques et politiques*, 2 vol., Stuttgart, 1827 et 1828. E. S.

GŒRTZ, nom allemand de GORITZ.

GOES (Hugo VAN DER), peintre, né à Anvers dans la première moitié du XVe siècle. Élève de Jean van Eyck, il brillait surtout par l'expression, la grâce et la dignité. Son chef-d'œuvre était un *Crucifiement*, placé sur un autel de l'église St-Jacques, à Bruges. Ses contemporains admiraient aussi un panneau où il avait figuré la rencontre de David et d'Abigaïl. Un de ses tableaux, à Munich, offre une grande analogie avec les peintures de Hemling. A. M.

GOES OU TER-GOES, *Gusia*, v. forte du roy. de Hollande (Zélande), sur la côte N. de l'île de Zuid-Beveland, à 22 kil. E.-N.-E. de Flessingue; 4,900 hab. Cathédrale et hôtel de ville remarquable; anc. et curieux monastère. Comm. de sel, grains et houblon. Délivrée en 1572, par les Espagnols, des attaques des confédérés, elle se rendit au prince d'Orange en 1577. Patrie de Jean Ramus.

GOESIUS (Guillaume VAN DER GOES, en latin), jurisconsulte et philologue, né à Leyde en 1611, m. en 1686, fut conseiller à la haute-cour de La Haye. Il est connu surtout pour avoir donné une bonne édition des *Rei Agrariæ auctores cum antiquitatibus et legibus agrariis*, Amsterdam, 1674, in-4°, fig.

GŒTHA, fleuve de la Suède occidentale, sort du lac Wener, et se jette dans le Cattégat à Gothembourg. On le considère comme une continuation de la Klara, qui prend sa source en Norvége et aboutit au Wener, par le N.-O. A peine sortie de ce lac, la Gœtha forme les rapides ou chutes de Trollhätta; il a fallu des travaux inouïs pour ouvrir à la navigation une voie praticable dans ce périlleux passage. Au moyen de barrages et d'écluses, ce passage continue auj. sans obstacle la grande ligne de navigation du canal de Gothie. Après Trollhätta, le fleuve, qui forme en cet endroit la limite des prov. de Vestro-Gothie et de Bohus, se divise, à la hauteur de la ville de Kong-elf, en deux bras, et forme l'île de Hisingen; la branche occidentale se jette dans le Cattégat par l'Elve-fjord, et la branche principale par le Rivœ-fjord, au pied de Gothembourg. A. G.

GŒTHA-CANAL. *V.* GOTHIE (Canal de).

GŒTHALAND. *V.* GOTHIE.

GŒTHALS. *V.* HENRI DE GAND.

GŒTHE (Jean-Wolfgang), le plus grand poëte de l'Allemagne, né le 28 août 1749 à Francfort-sur-le-Mein, m. à Weimar en 1832, était fils d'un conseiller impérial très-riche et fort considéré, qui l'envoya étudier aux universités de Leipzig et de Strasbourg. À Leipzig, 1768, il vit la littérature allemande partagée entre maintes directions différentes, et aucune grande autorité intellectuelle qui pût régler ce chaos. Klopstock et Lessing venaient de se révéler, mais ne régnaient pas encore. Son maître était le froid et judicieux Gellert, qui combattait, timidement il est vrai, l'école servile des imitateurs français, dont Gottsched était alors le chef le plus écouté. La publication de l'*Histoire de l'art*, de Winckelmann, 1761, et du *Laocoon*, de Lessing, 1766, furent deux événements dans la jeunesse de Gœthe; il en reçut une impression qui ne s'effaça jamais. Ce fut surtout pendant son séjour à l'université de Strasbourg, 1769-71, que sa vocation se développa librement. Les entretiens de Herder continuèrent ce qu'avait commencé la lecture de Lessing. Revenu à Francfort en 1771, il ne quitta cette ville que pour aller s'établir à Weimar, où l'appelait l'amitié du duc Charles-Auguste, 1775. Cette période de 4 années est comme la préparation à son éclatante carrière; on le voit rassembler toutes ses richesses, ouvrir son âme à toutes les émotions, et produire avec feu des ébauches puissantes, les unes qui s'achèveront plus tard, les autres qui resteront toujours à l'état de fragments, mais qui composent en quelque sorte le fonds où puisera sans cesse sa pensée : le reste de sa vie n'est que la mise en œuvre des riches matériaux amassés par lui à Strasbourg et à Francfort. Pendant son séjour dans cette dernière ville, où il devait exercer la profession d'avocat, il donna *Gœtz de Berlichingen*, 1772, drame dans le genre de Shakspeare, qui obtint le plus brillant succès. Le poëte voulut montrer dans ce sujet, emprunté à l'histoire nationale, ce que peut, au milieu d'une époque de troubles et d'agitation, un homme énergique, plein d'une rude vertu (*V.* BERLICHINGEN). L'année suivante parut le petit roman des *Souffrances de Werther*, 1 vol. in-18, où, dans un jeune homme qui se tue par amour, Gœthe a peint supérieurement l'agitation un peu maladive de la jeunesse de cette époque. Il avait trouvé, dans quelques-uns de ses amis et dans lui-même, des modèles pour son Werther. *Clavijo*, 1774, drame, dont le sujet est une jeune fille séduite, fut emprunté aux Mémoires de Beaumarchais. La tragédie d'*Egmont*, commencée en 1775 et finie en 1788, est l'une des plus pathétiques créations du drame moderne, et encore un sujet historique (*V.* EGMONT-LAMORAL). Pendant son séjour à Weimar, prolongé jusqu'en 1786, Gœthe donna *les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*, 4 vol., 1777-85, roman où il a encadré les principales phases de sa vie, et peint d'une manière comique et vraie l'existence artistique de bas étage, en y plaçant, comme contraste, la figure idéale et gracieuse, devenue célèbre, de la jeune Mignon; il fit aussi *Iphigénie*, 1786, chef-d'œuvre de délicatesse, inspiration du génie grec. En 1790, il commença *le Tasse*, suite de conversations plutôt que drame, peinture de caractère admirable d'expression; et *Faust*, qu'il n'acheva que beaucoup plus tard. Gœthe, tout en se livrant à ces travaux, fut successivement conseiller de légation, conseiller privé, et président des finances. En 1786, il partit pour l'Italie, où il fit un long voyage, qui devint une occasion de nouvelles études d'art et d'histoire, une source d'inspirations poétiques; il acheva *Egmont*, *le Tasse*, et, dans un séjour prolongé à Rome, composa des *Élégies romaines*, 1790, dignes de Tibulle et de Properce. La Révolution française le trouva calme et froid; néanmoins il accompagna le duc de Brunswick lors de l'invasion de la Champagne; mais pendant qu'on prenait Mayence, il écrivait le *Roman du Renard*; c'est à peu près ainsi qu'il fera toute sa vie, suivant le paisible travail de sa pensée au milieu des plus grands événements qui aient jamais remué le monde. — Une nouvelle période commence pour Gœthe en 1794 : une étroite amitié, qui le lie à Schiller, ranime et féconde son génie. La majestueuse sérénité de son âme le portait à une sorte d'indifférence; satisfait de comprendre, heureux de tout embrasser par la science du réel et le sentiment de l'idéal, il négligeait sa gloire d'artiste. Sans l'ardeur enthousiaste de son ami, ni les *Epigrammes vénitiennes*, ni les principales *Ballades* (*le Roi des Aulnaies*, *le Trouvère*, *le Roi de Thulé*, *la Danse des morts*, *le Dieu et la Bayadère*, etc.), 1795, ni *Alexis et Dora*, 1796, ni *le Nouveau Pausias*, 1797, ni la traduction des *Mémoires de Benvenuto Cellini*, n'auraient vu le jour. Schiller, qui entendait admirablement la scène, fut surtout utile à Gœthe pour la révision de ses œuvres dramatiques. A cette époque se placent *Hermann et Dorothée*, 1797, belle et gracieuse idylle où il déplore les malheurs de la guerre, épopée champêtre qu'il a su rendre aussi noble qu'intéressante avec les plus vulgaires personnages; et les *Xénies*, belliqueuses satires, publiées en société avec Schiller, contre la foule des médiocrités envieuses, et les critiques rétrogrades, ennemis des deux poëtes. Nous voici arrivés à l'œuvre capitale de Gœthe, la conception de toute sa vie, à *Faust*, 1798, tragédie philosophique et religieuse, où il a mis ses sentiments, ses méditations, les luttes intellectuelles de toute sa vie. Le sujet en est pris d'une légende allemande (*V.* FAUST). La magie y joue un grand rôle : on y voit figurer l'Esprit de l'univers, le diable Méphistophélès, qui procure à Faust la facilité de satisfaire ses passions les plus effrénées; une jeune fille, Marguerite, ravissant modèle d'innocence et de candeur, succombe aux séductions de Faust, et sa mort fait le dénoûment du drame. Cette pièce, écrite en vers, mais trop longue pour être mise à la scène, fut accueillie avec enthousiasme, et assigna à Gœthe le rang d'une intelligence supérieure. En 1831, il lui donna une suite, où les mêmes personnages sont présentés sous une forme symbolique, obscure, bizarre, souvent inintelligible : Faust est vieux; il ne songe plus qu'à se rendre utile au monde; il meurt, et son âme purifiée est enlevée par les anges vers les demeures éternelles. — Gœthe éprouva une profonde impression de douleur de la mort de Schiller, 1805; elle lui enleva, dit-il, la moitié de lui-même. Depuis lors, ce sont surtout des écrits en prose qui l'occupent; il publie successivement *les Affinités électives*, roman plein de subtilités passionnées

et bizarres, 1809; ses Mémoires, sous le titre de *Vérité et poésie*, 1813, continués plus tard sous celui d'*Annales*, 1819; et de beaux travaux scientifiques, où plusieurs des lois établies par les Cuvier, les Geoffroy Saint-Hilaire et les De Candolle sont audacieusement signalées (*Théorie des couleurs*, 1810; *Essais d'histoire naturelle et de morphologie; Essais sur les métamorphoses des plantes*, 1790). Dans ces ouvrages, il a montré qu'il était aussi un prosateur plein d'élégance et de pureté. Il fonde enfin en 1815, et, malgré ses occupations politiques (il fut 1er ministre de Saxe-Weimar de 1815 à 1828), continue jusqu'en 1828 le journal *l'Art et l'Antiquité*. Au milieu de ces travaux si divers, qui nous montrent toujours cette grande intelligence embrassant le monde entier de la pensée et de la science, l'imagination du poëte ne se repose pas : quelques-unes de ses plus belles ballades sont de ce temps, et attestent l'inaltérable jeunesse de son esprit, et *le Divan oriental-occidental*, 1819, ouvre des routes nouvelles à la poésie allemande. Enfin Gœthe termine sa carrière littéraire par la 2e *partie de Faust*. C'est un beau spectacle que sa vieillesse : calme et fort, attentif à tout, étudiant comme une sorte de botanique les œuvres de la littérature universelle, sans autre passion que celle de comprendre, il semble le patriarche intellectuel du XIXe siècle « Vous êtes un homme, » lui avait dit Napoléon Ier en 1808, lorsqu'il voulut le voir, à Erfurt, et qu'il le décora de la croix de la Légion d'honneur; et chaque génération s'inclinait devant le glorieux maître. Gœthe suivait surtout avec l'intérêt le plus vif les innovations poétiques et historiques de la France sous la Restauration; familiarisé avec ce hardi mouvement d'idées, la révolution de 1830 ne le troubla pas. Il mourut plein de jours, plein de gloire, et fut inhumé à Weimar, dans la chapelle grande-ducale, entre son protecteur Charles-Auguste, et Schiller. Au dernier moment, comme l'obscurité de sa chambre l'attristait, il jeta ce cri, résumé expressif de son caractère et de toute sa vie : « De la lumière! de la lumière! » — Il y a de nombreuses éditions des œuvres de Gœthe; les dernières sont celles de Stuttgard, 1827-1831, 40 vol. in-8°, avec un supplément en 15 vol. dont la publication a commencé en 1832; de Paris, 1835-37, 4 vol. gr. in-8°; et de Stuttgard et Tubingue, 1845-47, 3 vol. gr. in-8°. La liste des ouvrages consacrés à Gœthe est innombrable; citons, parmi ses biographies, celles de MM. Rosenkranz, Assmann, Düntzer, Schœfer, Gervinus, Hillebrandt, etc., et les *Etudes sur Gœthe*, de X. Marmier, 1835. Chaque année, il paraît quelque nouveau volume de son interminable *Correspondance*; les derniers publiés contiennent ses lettres à la comtesse de Stolberg, à Schiller, au comte Reinhardt, à Mme de Stein, etc. Les principaux ouvrages de Gœthe ont été plusieurs fois traduits en français : *Werther*, par Pierre Leroux; *Hermann et Dorothée*, par X. Marmier; *Poésies*, par H. Blaze; *Théâtre*, par X. Marmier; *Faust*, par Gérard de Nerval, 1827; par H. Blaze, 1840; par A. Stapfer, avec 17 dessins par E. Delacroix, in-fol., 1828; *Wilhem Meister*, par Toussenel, 1829; le même ouvrage, les *Affinités électives*, les *Mémoires*, par la baronne de Carlowitz; les *Œuvres d'histoire naturelle*, par Martins, 1837. S. R. T.

GŒTHEBORG. *V.* GOTHEMBOURG.

GŒTTINGUE ou GŒTTINGEN, v. du roy. de Hanovre (arr. d'Hildesheim), sur la Leine, à 97 kil. S.-S.-E. de Hanovre, par chemin de fer, à 46 N.-E. de Cassel; par 51° 31' 48" lat. N., et 7° 36' 30" long. E.; 12,000 hab. Ch.-l. de la principauté de son nom; cour d'appel; université nationale, dite *Georgia-Augusta*, du nom de George II qui la fonda en 1735, l'une des plus célèbres et des plus fréquentées de l'Allemagne (800 étudiants environ), qui eut pour maîtres Heeren, Hugo, Giesseler, Gessner, Lücke, Gœschen, Siebold, Gauss, Ottfr. Müller, Mitscherlich, les frères Grimm, Wendt, Herbart, Schlœzer, etc., et pour disciples Mosheim, Michaëlis, Mayer, Lichtemberg, Kastner, Burger, Beckmann, Püttner, Heyne, Martens, Blumenbach, Eichhorn, etc. Bibliothèque, l'une des plus riches du monde; collections scientifiques; musées; observatoire; jardin botanique. Célèbre Société des sciences, fondée par George III en 1751. Ecole polytechnique. Séminaire de pasteurs. Imprimeries importantes. Fabr. de draps, savons, instruments de précision. Gœttingue fut fondée au XIe siècle; ville impériale et hanséatique, le commerce et l'industrie des draps y furent florissants pendant les XVe et XVIe siècles. Les Autrichiens l'assiégèrent vainement en 1641. Les Français la prirent en 1757 et en 1762, et l'occupèrent de 1803 à 1807; elle fit ensuite partie, jusqu'en 1814, du roy. de Westphalie, où elle était comprise dans le dép. de la Leine. — La principauté de Gœttingue, comprise auj. dans le roy. de Hanovre, entre celle d'Hildesheim et le Brunswick au N. et à l'E., la Saxe prussienne et le duché de Hesse-Cassel au S., appartenait autrefois à une branche des Brunswick, et faisait alors partie du cercle de Basse-Saxe. Elle passa ensuite à la maison de Kalemberg, après laquelle elle échut par héritage à l'électeur de Hanovre. Superf., 152,000 hect.; 65 kil. sur 45; 180,000 hab. Sol fertile; grandes forêts; v. princip.: Minden, Nordheim, Uslar.

GŒTZ DE BERLICHINGEN. *V.* BERLICHINGEN.

GŒTZENBRUCK, vge (Moselle), arr. et à 32 kil. S.-E. de Sarreguemines; 621 hab. Verrerie pour montres, pendules et verres de lunettes, occupant 1,200 ouvriers et produisant plus de 50,000 verres par jour.

GOFFIN (Hubert), maître mineur, de la commune d'Ans près de Liége, sauva, par un héroïque dévouement, 70 ouvriers ensevelis comme lui dans une mine de houille par une inondation subite, le 28 février 1812. Il reçut la croix de la Légion d'honneur, et sa femme une pension. Il mourut en 1821, tué par un éclat de pierre dans une mine. Millevoie a écrit une pièce de vers intitulée : *Goffin ou le héros liégeois*, qui remporta un prix de l'Académie Française.

GOG et MAGOG, êtres mystérieux que la Bible représente comme chefs des géants ennemis d'Israël. Dans l'*Apocalypse*, ce sont les précurseurs de l'Antechrist. Aux IXe et Xe siècles, on vit dans les Hongrois, dont la férocité effrayait l'Europe, les armées de Gog et de Magog.

GOGO, v. de l'Hindoustan anglais (Bombay), sur la côte O. du golfe de Cambaye, à 79 kil. S.-S.-O. de Cambaye. Ses habitants, d'origine abyssinienne, sont bons marins. Construction de navires; commerce actif avec Bombay.

GOGOL (Nicolas), littérateur russe, né en 1808 dans la Petite-Russie, m. en 1852, débuta par des Nouvelles, dont le recueil, successivement grossi, a formé, dans l'édition de 1842, 3 vol. in-8°. Il écrivit ensuite une spirituelle comédie, *Revisor* (le Contrôleur), et un roman de mœurs, *Meurtvia Douchi* (les Ames mortes). Atteint d'hypocondrie depuis 1847, il tomba dans une dévotion mystique, qui lui faisait regarder ses œuvres, où il s'est moqué de tout, comme un grave péché. Un choix de ses Nouvelles (*Tarass Boulba*, *les Mémoires d'un fou*, *Un Ménage d'autrefois*, *la Calèche*, *le Roi des gnomes*,) a été publié en français par M. Louis Viardot, Paris, 1845, in-12.

GOGRAH, DEVA ou SARDJOU, anc. *Elgoranus*, fl. de l'Hindoustan, prend sa source dans l'Himalaya (Népaul), baigne Aoudh, traverse l'anc. roy. de ce nom, et se jette dans le Gange, entre Allahabad et Patna. Cours de 800 kil. C'est une des rivières saintes des Hindous.

GOGUET (Antoine-Yves), conseiller au parlement de Paris, né dans cette ville en 1716, m. en 1758, a laissé un bon ouvrage : *De l'origine des lois, des arts et des sciences et de leurs progrès chez les peuples anciens*, Paris, 1758, 3 vol. in-4°, fig.; 1759, 6 vol. in-12, et 1820, 3 vol. in-8°. L'ouvrage est divisé en 3 parties, subdivisées chacune en 6 livres, dans lesquels l'auteur traite chronologiquement du gouvernement, des arts et métiers, des sciences, du commerce et de la navigation, et de l'art militaire.

GOHELLE (LA), petit pays de l'anc. France (Artois), où étaient Aix-en-Gohelle, Bully-en-Gohelle, Arleux-en-Gohelle, Montigny-en-Gohelle, Bouvignies-en-Gohelle et Sains-en-Gohelle (Pas-de-Calais).

GOHIER (Louis-Jérôme), né en 1746 à Semblançay (Touraine), m. en 1830, se fit un nom à Rennes comme avocat, se prononça contre les parlements Maupeou, opposa aux prétentions du gouverneur de la Bretagne les droits des Etats, rédigea une énergique protestation contre les édits de Loménie de Brienne, siégea au tribunal qui, en 1790, remplaça pendant quelques mois le Parlement, et fut député, en 1791, à l'Assemblée législative, où il combattit le serment civique imposé aux prêtres. Chargé d'un rapport sur les papiers trouvés aux Tuileries le 10 août, il fit un acte d'accusation, qui toutefois parut modéré, et qui peut-être l'empêcha d'être membre de la Convention. Il passa au ministère de la justice après Garat, 1793, puis à la présidence des tribunaux de la Seine et du tribunal de Cassation. La révolution du 30 prairial 1799 lui donna la place de Treilhard dans le Directoire. Sorti des affaires au 18 brumaire, il accepta, après deux ans de retraite, la place de consul général en Hollande, et, lors de la réunion de ce pays à la France, rentra dans la solitude. Il a publié des *Mémoires*, 1824, 2 vol. in-8°. Politique de peu de portée, Gohier se recommande par l'invariable constance de ses opinions. Il s'était occupé de poésie dramatique dans sa jeunesse : *le Couronnement d'un roi*, donné au théâtre de Rennes à l'avénement

de Louis XVI, y avait obtenu beaucoup de succès, et fut réimprimé en 1825. J. T.

GOHORRY (Jacques), littérateur, m. à Paris en 1576, quitta Florence, sa patrie, pour s'établir en France. Il s'est exercé dans tous les genres. Historien, il écrivit en latin les *Vies de Charles VIII et de Louis XII*, qui font suite à l'ouvrage de Paolo Emili. Poëte, il composa des sonnets et des épigrammes. Romancier, il publia les 10e, 11e, 13e et 14e liv. d'*Amadis de Gaule*. Traducteur, il fit passer dans la langue française *le Prince* et le *Discours sur Tite-Live* de Machiavel, etc. Agronome, on lui doit un livre curieux et rare : *Devis sur la vigne, vin et vendanges*, 1549. B.

GOIS (Etienne-Pierre-Adrien), statuaire, né à Paris en 1731, m. en 1823, élève de Jeaurat et de Slodtz, remporta le grand-prix de sculpture en 1758, et se rendit à Rome comme pensionnaire du gouvernement. De retour à Paris, il obtint un atelier au Louvre, fut reçu académicien, 1770, et devint professeur en 1781. Après la Révolution, il fut nommé académicien libre, 1816. Ses principales statues sont : *L'Hôpital*, sur le grand escalier des Tuileries; *le président Molé*, dans une salle de l'Institut; *St Vincent*, dans le chœur de St-Germain-l'Auxerrois. On connait aussi *le Serment des nobles devant la Chambre des comptes*, bas-relief au-dessus d'une des arcades du Palais de Justice de Paris; *St Jacques et St Philippe*, au musée des Beaux-Arts. Parmi les élèves de Gois, on distingue Chaudet et Romay.

GOITO, brg du roy. d'Italie, province de Brescia, sur la rive droite du Mincio, arr. et à 20 kil. N.-O. de Castiglione; 4,402 hab. Succès des Piémontais sur les Autrichiens en 1848.

GOLBERY (Philippe-Aimé de), magistrat, né à Colmar en 1786, d'une famille de robe, m. en 1854, fut procureur impérial en Hollande dès 1811, à Colmar en 1813, démissionnaire en 1815, conseiller à la cour royale de Colmar en 1820, député du département du Haut-Rhin en 1834, procureur général à Besançon en 1843, et membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il a laissé : *les Antiquités de l'Alsace*, Strasbourg, 1827, in-fol.; une édition de *Tibulle*; des traductions de l'*Histoire universelle de l'antiquité*, par Schlosser, 3 vol. in-8°, 1828; de l'*Histoire romaine*, par Niebuhr, 7 vol. in-8°, 1830-40; de *Suétone*, dans la bibliothèque latine-française de Panckoucke, 3 vol. in-8°, 1830-33; *Histoire et description de la Suisse et du Tyrol*, 1845, qui fait partie de la collection de l'*Univers pittoresque*, publiée par MM. Didot, etc. La traduction de Niebuhr est fort estimée.

GOLCONDE, v. de l'Hindoustan, dans le Décan (Etats du Nizam), près du Moussy, prov. et à 4 kil. O. d'Haiderabad, dont elle est considérée comme la citadelle imprenable; par 17° 18' lat. N. et 76° 15' long. E. Entrepôt des diamants et pierres précieuses de la Krichna, du Pennar et des environs. Golconde était autrefois la cap. du roy. de son nom. Son dernier roi y mourut, en 1704, prisonnier d'Aureng-Zeyb, qui avait pris la ville en 1690. Elle n'a fait que décroître depuis ce temps. Le Nizam y renferme ses trésors et ses parents rebelles; aussi il n'y laisse pénétrer aucun étranger sans un permis de sa main. En cas de péril, les principaux d'Haiderabad peuvent y porter leurs richesses. — La province d'Haïderabad est quelquefois appelée prov. de Golconde.

GOLD, *or*, dans plusieurs langues germaniques : GOLD-*berg*, montagne d'or.

GOLDAP, v. des Etats prussiens (Prusse), à 32 kil. S. de Gumbinnen, sur la Goldap; 4,000 hab. Lainages, toiles; tanneries. Comm. de bétail. Fer et pierre à chaux dans le mont Goldap.

GOLDAST DE HEIMINSFELD (Melchior), historien, né dans le pays de St-Gall en 1576, m. en 1635, a publié : *Scriptores aliquot rerum Suevicarum*, Francf., 1605, in-4°, et Ulm, 1727, in-fol.; *Alamannicarum rerum scriptores*, Francf., 1606, 1661 et 1730, in-fol.; *Sibylla francica, seu de admirabili puellâ Johannâ* (Jeanne d'Arc) *scriptores aliquot*, Altdorf, 1606, in-4°; *Constitutionum imperialium collectio*, Francf., 1613, 4 vol. in-fol., etc.

GOLDAU, vallée suisse, dans le canton et à 11 kil. O.-N.-O. de Schwytz, célèbre par une catastrophe que causa, le 2 septembre 1806, l'éboulement d'un des sommets du Ruffiberg; 8 villages furent détruits, le lac de Lowerz en partie comblé, et près de 600 personnes périrent.

GOLDBERG, v. des Etats prussiens (Silésie), à 17 kil. S.-O. de Liegnitz; 7,000 hab. Fabr. de draps, lainages, teintureries. Aux environs, mine d'or inexploitée.

GOLDONI (Carlo), célèbre poëte comique, surnommé le *Molière Italien*, né à Venise en 1707, m. à Paris en 1793, fils d'un médecin de Pérouse, fut destiné successivement à la médecine, à l'Eglise et au barreau. Dès l'âge de 8 ans, il avait composé une pièce dans le genre romanesque, et un goût prononcé le ramenait toujours au théâtre. Le premier ouvrage qu'il publia fut un intermède, *le Gondolier Vénitien*, qui fut assez bien accueilli; une tragédie de *Bélisaire*, représentée en 1734, obtint le plus grand succès. Jusqu'en 1761, Goldoni fit jouer sur tous les théâtres de l'Italie plus de 150 ouvrages : comédies, intermèdes, farces, opéras, tragédies. Il écrivait ses pièces en entier, tandis que les autres auteurs ne composaient que des canevas, remplis par l'improvisation des acteurs. Le dépit de se voir préférer un rival, Charles Gozzi, le détermina à quitter l'Italie. Il vint à Paris, 1761, et donna au Théâtre-Français *le Bourru bienfaisant*, 1771, comédie en 3 actes, l'un de ses meilleurs ouvrages, et qui est restée à la scène. En 1773, il écrivit une autre comédie, *l'Avare fastueux*, qui ne réussit point. Lecteur et maître d'italien de Mesdames, filles de Louis XV, il obtint une pension de 3,600 livres, que la Révolution lui supprima en 1792. Réduit à la misère, presque privé de la vue, il mourut le lendemain du jour où la Convention nationale, sur le rapport de Joseph Chénier, lui rendit cette pension. Au temps de Goldoni, la scène italienne était envahie par des personnages traditionnels, Pantalon, le Docteur, Arlequin, Brighella, Colombine; Goldoni tenta une réforme, qui eut pour but, tout en conservant dans quelques pièces les mêmes masques, de remplacer les farces par de bonnes comédies. Doué d'un génie éminemment dramatique, il fut peintre fidèle des mœurs, et emprunta ses sujets à la vie réelle. Ses pièces se distinguent par la fertilité de l'invention, la variété des caractères, des situations et des intrigues, l'unité de l'action et de l'intérêt, la vivacité du dialogue, le naturel et la nouveauté des situations. Son théâtre complet a été publié à Lucques, 1809, 26 vol. in-8°. Goldoni a laissé aussi des *Mémoires*, Paris, 1787, 3 vol. in-8°. Plusieurs de ses pièces ont été traduites en français : *le Véritable ami*, et *le Père de famille*, par Deleyre, 1758; *la Suivante généreuse*, et *les Mécontents*, par Sablier, 1765; *Paméla*, et *la Veuve rusée*, par De Bonnet du Valguier, 1759 et 1761, in-8°; *Paméla mariée*, par Desriaux; *le Menteur*, *Molière*, *Térence*, *l'Auberge de la poste*, par Aignan (dans la *Collection des théâtres étrangers*). M. V—I.

GOLDSMITH (Olivier), écrivain anglais, né à Pallismore (Longford) en Irlande, en 1728, m. en 1774. Fils d'un pauvre ecclésiastique, on le fit entrer en 1744 à l'université de Dublin, où il rencontra des maîtres grossiers, quitta le collége, et fut quelque temps précepteur. Il se prépara sans succès pour le commerce, l'Eglise, le droit, la médecine, à Dublin, à Edimbourg, à Leyde, se faisant voler, répondant pour ses amis, et contractant de grosses dettes au jeu. Sans ressources pécuniaires, il parcourut la Flandre, le midi de la France et la Suisse, en usant d'un talent qu'il avait sur la flûte pour gagner la table et le gîte. Il visita l'Italie comme gouverneur d'un jeune anglais, fut reçu docteur en médecine, peut-être à Padoue, et revint, en 1756, à Londres, où sa pauvreté et son accent irlandais n'aidèrent pas à le placer. Employé dans un laboratoire de chimie, puis dans une pension, médecin sans malades, il travailla enfin pour les libraires. Il donna d'abord un *Essai sur la littérature actuelle*, 1759, puis un poëme, *le Voyageur*, qui fut loué par Johnson, son ami. *Le Vicaire de Wakefield*, 1766, joli roman, obtint beaucoup de succès. Il écrivit aussi pour le théâtre, et sa première comédie, *l'Homme de bon caractère*, 1768, ne réussit qu'à moitié; mais un poëme, *le Village abandonné*, 1769, lui rapporta de fortes sommes, qu'il dépensa ou donna aisément. De ses fréquents besoins d'argent naquirent des compilations faites avec une rapidité et une netteté remarquables : *Lettres sur l'histoire d'Angleterre*, *Histoire Romaine*, *Histoire d'Angleterre*, avec des abrégés des mêmes livres. Une nouvelle comédie, *les Méprises d'une nuit* ou *The stoops to conquer*, 1773, le tira encore une fois d'embarras. La vanité naïve de Goldsmith, sa crédulité, son indolence, et les excentricités de son caractère, ont été effacées par sa douce philosophie, sa sensibilité vraie, et son style pur, élégant, facile. La meilleure édition de ses œuvres complètes est celle d'Edimbourg, 1801, 4 vol. in-8°. Ses *Miscellaneous works* ont été publiées par Washington Irving, Paris, 1825, 4 vol. in-8°.

GOLGOTHA. *V.* CALVAIRE.

GOLIATH, géant philistin, haut de plus de 6 coudées (plus de 3 mètres), né à Geth, défia tous les Hébreux. David se présenta seul au combat, sans autre arme qu'une fronde, renversa Goliath d'un coup de pierre, lui prit son épée, et lui en trancha la tête.

GOLIKOFF (Iwan), négociant russe, né à Koursk en 1735, m. en 1801, abandonna le commerce après des

spéculations malheureuses en 1780, et se livra à la littérature et à l'histoire. Il publia, de 1788 à 1790, à Moscou, *les Hauts faits de Pierre le Grand*, 12 vol. in-8°, avec une continuation, de 1790 à 1797, en 18 vol. Cet ouvrage élogieux et emphatique renferme des faits dont Halend a profité pour écrire son *Histoire de Pierre le Grand*, le meilleur ouvrage sur ce sujet, Munster et Leipzig, 1803-1807, 3 vol. in-8° (en allem.). Golikoff fit aussi paraître des *Anecdotes nouvelles de Pierre le Grand*, 1 vol. in-8°, 1798, trad. en allem., Riga et Leipzig, 1802. Pl.

GOLIUS (Jacques), orientaliste célèbre, né à La Haye en 1596, m. en 1667, étudia l'arabe sous Erpénius. En 1622, il accompagna l'ambassadeur envoyé au Maroc par les Provinces-Unies. Pendant son séjour, il acheta plusieurs manuscrits, et réunit les matériaux pour l'histoire des schérifs. A son retour, il obtint la chaire d'arabe. Vers 1625, il partit pour l'Orient, visita Alep, fit quelques courses en Arabie et en Mésopotamie, alla à Constantinople, et de là revint à Leyde, 1629. Pendant son absence, il avait été nommé à la chaire de mathématiques. Il correspondit avec les hommes célèbres de son temps, et notamment avec Descartes. Ses principaux ouvrages sont : *Lexicon arabico-latinum*, 1655, in-fol., très-estimé; *Alfergani elementa astronomica*, 1669, in-4°; une édition de la *Grammaire arabe* d'Erpénius, 1656, in-4°. Il a laissé un grand nombre de manuscrits, qui sont à la Bibliothèque bodléienne d'Oxford. D.

GOLLNOW, v. des Etats prussiens (Poméranie), à 24 kil. N.-E. de Stettin, sur l'Ihna; 4,200 hab. Forge à cuivre; fabr. de draps et de rubans. Commerce actif.

GOLO, riv. la plus forte de la Corse, donna, en 1793, son nom à un département formé au N. de la Corse (ch.-l. *Bastia*), et réuni en 1811 à celui de Liamone. Source à 23 kil. O. de Corte; cours de 84 kil.

GOLOVINE (Fédor-Alexiévitch), ministre de l'empereur de Russie Pierre le Grand, m. en 1706, conduisit une ambassade en Chine vers 1689, conclut une alliance avantageuse avec l'empereur de ce pays, fut gouverneur de la Sibérie, contribua à la prise d'Azov en 1697, accompagna le tzar dans ses voyages en Europe, l'aida à conclure des traités avantageux à Amsterdam, à Londres, à Vienne, fut nommé grand amiral, grand chancelier, ministre des affaires étrangères, feld-maréchal, et fut le négociateur de nouveaux traités avec le Danemark et la Pologne.

GOLOVKINE (Gabriel-Ivanovitch, comte), né en 1660, d'une famille polonaise, m. en 1734, rendit de grands services à Pierre le Grand, fut nommé grand chancelier de Russie en 1709, et conserva cette charge sous Catherine Ire et Pierre II. De ses trois fils, l'un, Michel-Gavrilovitch Golovkine, fut ministre de l'intérieur sous l'impératrice Anne, puis destitué par Elisabeth, 1741, et envoyé en Sibérie, où il mourut, 1755.

GOLOVNINE (Vasili-Michailovitch), amiral russe, né en 1776 dans le gvt de Riazan, m. en 1831, exécuta, de 1806 à 1817, deux voyages autour du monde, interrompus par une longue captivité au Japon, 1811-14, et en publia la relation. Eyriès a traduit en français le *Voyage de Golovnine, contenant le récit de sa captivité chez les Japonais*, Paris, 1818.

GOLTZIUS (Hubert), numismate, né à Venloo (Gueldre) en 1526, m. en 1587, montra de bonne heure une vive passion pour les lettres, les antiquités, et particulièrement les médailles. Il eut la réputation de premier numismate de son temps, dessinait, gravait lui-même, et publia un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Icones imperatorum Romanorum è priscis numismatibus ad vivum delineatæ, et brevi historica enarratione illustratæ*, Anvers, 1557, in-fol.; *Thesaurus rei antiquariæ uberrimus*, Anvers, 1579, in-fol.; *Fasti magistratuum et triumphorum Romanorum ab U. C. ad Augusti obitum, ex antiquis tam numismatum quam marmorum monumentis restituti*, Anvers, 1566, in-fol. Goltzius ne doit être consulté qu'avec beaucoup de défiance, parce qu'il a introduit dans ses ouvrages un grand nombre de médailles suspectes, altéré des légendes dans d'autres qui existent, enfin supposé des noms de villes et de peuples qui sont tout à fait inconnus. C. D—y.

GOLTZIUS (Henri), graveur et peintre sur verre, né en 1558 à Mulbracht (duché de Juliers), m. en 1617, s'exerça de lui-même, dès son enfance, à dessiner, à graver, à colorier des vitraux. Coornhert ayant vu plusieurs de ces essais y découvrit les germes d'un talent hors ligne. Goltzius alla travailler à Harlem sous la direction de cet artiste et sous celle de Philippe Galle. Il visita ensuite l'Allemagne et l'Italie. Ses gravures sont fort nombreuses : il était tellement maître de son burin, qu'il a souvent imité, à s'y méprendre, la manière de Lucas de Leyde et celle d'Albert Dürer. Il faisait aussi de très-beaux dessins à la plume. On connaît de lui quelques gravures sur bois. A l'âge de 42 ans, il se mit à la peinture, et exécuta plusieurs tableaux à l'huile qui n'étaient pas sans mérite. A. M.

GOMAR (François), ministre protestant, chef de la secte des *Gomaristes*, né à Bruges en 1563, m. en 1641, étudia en Allemagne et en Angleterre, fut pasteur de l'église flamande de Francfort en 1587, et professa la théologie à Leyde en 1594. Arminius (*V. ce mot*), devenu son collègue en 1603, ayant combattu la doctrine de Calvin sur le libre arbitre et la prédestination, Gomar, calviniste zélé, cria au pélagianisme. Cette querelle, qu'envenima une discussion publique ordonnée par les états-généraux, excita des troubles dans toute la Hollande. Arminius fut remplacé par son partisan Vorstius, en 1609, et Gomar se retira, en 1611, à Middelbourg, où il donna des leçons de théologie. Depuis 1615, il professa la théologie et l'hébreu à Groningue, et fit condamner au synode de Dordrecht, 1618, la doctrine d'Arminius. Ses œuvres ont été imprimées à Amsterdam, 1645, in-fol.

GOMBAULD (Jean Ogier de), poëte médiocre, l'un des premiers membres de l'Académie Française, né en 1576 à St-Just-de-Lussac (Saintonge), m. en 1666, fut en vogue à l'hôtel de Rambouillet. On a de lui : *Endymion*, roman, 1624; *Amaranthe*, pastorale, 1631, in-8°; *Poésies*, 1646, in-4°; *Lettres*, 1646, in-8°; *Sonnets*, 1649, in-4°; *Epigrammes*, 1657, in-12; *les Danaïdes*, tragédie, 1658, in-12; *Traités et lettres touchant la religion*, Amsterdam, 1669, in-12.

GOMBEROUN. *V.* Goumroun.

GOMBERVILLE (Marin Leroy de), poëte, né à Paris en 1600, m. en 1674, publia, dès l'âge de 14 ans, un *Eloge de la vieillesse* en quatrains, composa des romans qui eurent un grand succès, fut choisi un des premiers pour faire partie de l'Académie Française, et s'occupa aussi d'histoire. On a de lui : *Discours des vertus et des vices de l'histoire, avec un traité de l'origine des Français*, 1620, in-4°, très-rare; *la Caritie*, roman, 1622, in-8°; *Polexandre*, roman, 1632 et 39, 4 vol. in-4°, 1638 et 1641, 5 vol. in-8°; *la Cythérée*, 1642, roman en 4 vol. qui eut 9 éditions; *la Doctrine des mœurs, tirée de la philosophie des stoïques*, 1646, in-fol.; *Poésies*, dont quelques-unes sont remarquables; des éditions des poésies de *Maynard*, et des *Mémoires du duc de Nevers, de 1514 à 1595*, continués jusqu'en 1610.

GOMBETTE (loi), loi des Bourguignons, ainsi nommée du roi Gombaud ou Gondebaud, qui en publia la 1re partie à Lyon vers l'an 502. La 2e partie fut promulguée, en 519, par Sigismond, fils et successeur de Gondebaud. Ce code révèle une science politique et des idées d'ordre public peu communes à cette époque : des lois purement romaines y sont mêlées à des lois germaniques adoucies et tempérées, et souvent le législateur barbare s'est borné à copier le Code Théodosien. La loi Gombette établit une parfaite égalité entre la condition du Romain et celle du Bourguignon. Elle est imprimée dans le *Syllogæ legum antiquarum* de J. Hérold, Bâle, 1557; dans le *Codex legum antiquarum* de Fréd. Lindebrog, Franc., 1613; dans le t. IV des *Barbarorum leges antiquæ*, de Canciani; et trad. en français par M. A. Peyré, *Lois des Bourguignons*, 1 vol. in-8°, Lyon, 1855.

GOMBRIES (les), petit pays de l'anc. France (Valois), où étaient Fresnoy-les-Gombries, Boissy-les-Gombries, Peroy, Bouillancy, et Villiers-St-Genest (Oise).

GOMER, fils de Japhet, selon la Bible, est regardé comme le père des peuples de Galatie, qui primitivement s'appelèrent Gomares. On pense aussi que les Cimbres ou Cimmériens et les habitants de la Germanie et des Gaules sont issus de lui.

GOMERA, *Capraria*, île de l'océan Atlantique, une des Canaries, entre celles de Ténériffe au N.-E., et de Fer au S.-O.; par 28° 5' 40" lat. N., 19° 28' long. O. Elle est de forme presque circulaire; 26 kil. sur 22; 11,750 hab. Ch.-l., *Saint-Sébastien*, sur la côte E. Sol montagneux, boisé sur les sommets, et, dans les vallées, fertile en vins, grains, huile, etc.

GOMERA, riv. du Maroc, affl. à la Méditerranée près de Velez-Gomera. Cours de 90 kil.

GOMETTY. *V.* Goumty.

GOMEZ (Ferdinand), gentilhomme espagnol, né à Tolède vers 1138, m. en 1242, rendit de grands services au roi de Léon Ferdinand II contre les Mores et les Portugais, fut longtemps son favori, tomba en disgrâce à cause de ses désordres, fit pénitence de ses fautes après avoir échappé à un grand danger, et fonda, en 1176, l'ordre de *St-Julien-du-Poirier*, qui subsista sous ce titre jusqu'au XIVe siècle, et prit ensuite le nom d'Alcantara (*V. ce mot*).

GOMEZ DE CIUDAD-RÉAL (Fernando), médecin espagnol, né en 1388, m. en 1457, fut le filleul d'Ayala, et le

favori du connétable Alvaro de Luna. On a de lui un livre intitulé : *Centon epistolario*, Madrid, 1765, recueil de 105 lettres, où sont retracés les événements du règne de Jean II. B.

GOMEZ DE CIUDAD-RÉAL (Alvarez), poëte espagnol, né à Guadalaxara en 1488, m. en 1538, se distingua par sa bravoure dans les guerres de 1506, 1512 et 1525 en Italie. Ses poésies latines, parmi lesquelles on distingue un poëme sur la *Toison d'or*, Tolède, 1540, in-4°, lui valurent le surnom de *Virgile espagnol*; on remarque aussi son poëme espagnol en 12 chants *sur les Mystères*, 1541, in-4°, et ses *Satires morales*, Madrid, 1604. B.

GOMEZ (Sébastien), peintre, né à Séville vers 1616, m. en 1678, était fils d'un nègre esclave de Murillo, et reçut les leçons de cet illustre maître. Ses tableaux se distinguent par la fraîcheur des carnations et l'intelligence du clair-obscur. On admire, dans les églises de Séville, *Notre-Dame tenant l'enfant Jésus dans ses bras, Ste Anne, St Joseph, St Pierre aux genoux du Christ attaché à la colonne.*

GOMEZ DE VALENCIA (Philippe), peintre, né à Grenade en 1634, m. en 1694, imita le genre d'Alonzo Cano. Ses chefs-d'œuvre sont : *la Présentation des clefs de Séville à Ferdinand III par des députés mores; le Christ dans le linceul*, chez les Carmes de Grenade.

GOMEZ (Jean), peintre d'histoire, né à Madrid, m. en 1596, peintre de la cour de Philippe II en 1593. Son style est doux, son coloris harmonieux, et la noblesse ne lui manque pas. Un de ses ouvrages, le *Martyre de Ste Ursule et de ses compagnes*, fut placé à l'Escurial. Gomez peignit pour le même édifice plusieurs épisodes de la vie de St Jérôme. A. M.

GOMEZ (Madeleine-Angélique POISSON, dame de), née à Paris en 1684, m. en 1770, fille du comédien Poisson, et femme d'un gentilhomme espagnol sans fortune, chercha des moyens d'existence dans la culture des lettres. Ses écrits les plus connus sont : *les Journées amusantes*, 1723, 8 vol. in-12; *Anecdotes persanes*, 2 vol. in-12; *Habis*, tragédie, 1714; *la Jeune Alcidiane*, 1733, 3 vol. in-12, suite du roman de Gomberville qui porte le même nom; *les Cent nouvelles nouvelles*, 1735, 18 vol. in-12.

GOMMEGNIES, brg (Nord), arr. et à 38 kil. N.-O. d'Avesnes; 778 hab. Fabr. de fil pour batistes, de toiles, de saboterie. Comm. de bois et de charbon.

GOMOL, riv. de l'Afghanistan, descend des monts de Gazna, et se jette dans le Sind. Cours de 400 kil.

GOMOR ou GŒMŒR (Comitat de), division administrative des États autrichiens (Hongrie), entre ceux de Liptau au N., de Sohl et de Néograd à l'O., de Hévès et de Borsod au S., ceux de Torna et de Zips à l'E. Ch.-l., *Rima-Szombat* (*Gross-Steffelsdorf*), et autrefois *Pleisnicz*. Sol montagneux, riche en mines de fer, en forêts et en pâturages. Sources minérales. Élève de bestiaux; fabr. de papiers, lainage, cire. Pop., 158,000 hab., Hongrois au N., Slaves au S.; 3,952 kil. carrés.

GOMORRHE, *Gomorrha*, anc. v. de Palestine, au S., dans la *Vallée des Bois*, au N. de Sodome, fut incendiée par le feu du ciel, en punition de ses désordres. La mer Morte en occupe l'emplacement.

GOMPHI, anc. v. de la Grèce (Thessalie), dans l'Histiéotide, près des sources du Pénée. Auj. *Stagi*.

GOMROUN. *V.* GOUMROUN.

GONAÏVES (LES), v. de l'île d'Haïti, sur la côte O., au N.-O. de Port-au-Prince, sur le golfe de Gonave ou de Léogane, par 19° 29' 29" lat. N., et 75° 6' 27" long. O.; 6,000 hab. Ch.-l. de la province de l'Artibonite. Bon port, même pour les plus gros vaisseaux. Résidence d'un vice-consul de France. Tribunaux. Comm. d'acajou, campêche, coton, café. C'est aux Gonaïves que fut proclamée l'indépendance d'Haïti, en 1804.

GONATAS (Antigone). *V.* ANTIGONE.

GONAVE (Golfe de). *V.* LÉOGANE.

GONAVE (LA), île des Antilles, dans le golfe ou canal de son nom, sur la côte O. d'Haïti, par 18° 56' lat. N., et 75° 37' 58" long. O.; montueuse, sans eau potable, et inhabitée; 105 kil. de long sur 15 de large.

GONCELIN, ch.-l. de cant. (Isère), arr. et à 30 kil. N.-E. de Grenoble, près de l'Isère, qui forme en cet endroit plusieurs îles; 1,200 hab. Graines de trèfle, chanvre, toiles, etc.

GONDAR, v. d'Abyssinie, ch.-l. de l'État d'Amhara, par 12° 36' lat. N., et 35° 10' long. E., à 60 kil. S.-O. d'Axoum; 10,000 hab., autrefois 50,000. Résidence du Négus. On l'a surnommée la *ville aux 44 églises*. *V.* AMHARA.

GONDEBAUD, roi des Bourguignons, l'aîné des 4 fils de Gondioc, eut en partage la 1re Lyonnaise et le titre de roi, fut vaincu dans une bataille par Chilpéric et Gondemar, deux de ses frères, unis contre lui, les surprit dans Vienne, les fit mettre à mort, puis s'empara de leurs États; il s'unit ensuite à Godegisèle, son dernier frère, contre Odoacre, roi des Hérules, puis contre Théodoric, roi des Ostrogoths, qu'il contraignit à la paix; attaqué par Clovis, 500, il fut vaincu près de l'Ouche, grâce à la trahison de Godegisèle, se défendit avec succès dans Avignon, fit la paix avec les Francs, et se tourna contre son frère, qu'il assiégea et fit massacrer dans Vienne. Maître de toute la Bourgogne, il la gouverna avec sagesse jusqu'à sa mort, en 516. Il a promulgué le code bourguignon, appelé de son nom *loi Gombette* (*V. ce mot*).

GONDEMAR Ier, roi des Bourguignons, un des fils de Gondioc, eut en partage, à la mort de son père, 463, le pays de Vienne; il en fut dépouillé et mis à mort par son frère Gondebaud, 476.

GONDEMAR II, roi des Bourguignons, 2e fils de Gondebaud, succéda, en 524, à Sigismond, son frère, tué par Clodomir, se vit lui-même menacé par ce chef frank, mais le vainquit et le tua à la bataille de Véseronce. Après dix ans de paix, il fut attaqué par Childebert et Clotaire, autres fils de Clovis, fut vaincu à Autun en 534, fait prisonnier, et enfermé dans un château-fort, où il mourut en 541. Avec lui finit le 1er royaume de Bourgogne.

GONDI (Famille de), maison originaire de Florence. Un de ses membres, Antoine de Gondi, passa en France avec Catherine de Médicis, s'y fit naturaliser, et occupa la place de maître de l'hôtel sous Henri II. — Albert de Gondi, fils d'Antoine, né à Florence en 1522, m. en 1602, épousa, en 1565, Claude-Catherine de Clermont-Tonnerre, baronne de Retz, veuve de Jean d'Annebaud, prit le nom de *maréchal de Retz* en 1573, fut un des favoris les plus vicieux de Charles IX, et remplit les fonctions de général des galères de 1579 à 1598. Il passe, avec Tavannes, pour avoir conseillé la St-Barthélemy. De ses deux frères, l'un, Charles, fut général des galères, maître de la garde-robe, et mourut en 1574; l'autre, Pierre, fut évêque de Paris et cardinal de Gondi. — Philippe-Emmanuel de Gondi, fils d'Albert, né en 1581, m. en 1662, succéda à son père dans la charge de général des galères en 1598, se distingua dans une expédition contre les corsaires Barbaresques, en 1619, et à un combat naval contre les Rochellois, en 1622, et, après la mort de sa femme, entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il fut le père du fameux cardinal de Retz (*V.* RETZ). B.

GONDICAIRE ou GONDIOC, roi des Bourguignons, franchit le Rhin en 406, s'empara d'un vaste territoire à l'E. de la Gaule, pour lequel il se reconnut d'abord tributaire des Romains, se révolta, fut vaincu par Aetius, devint le fidèle allié des Romains, et fut tué en 436 par Attila dans une grande bataille près du Rhin.

GONDOK, riv. de l'Hindoustan, a sa source dans le Thibet, traverse la chaîne de l'Himalaya, sépare la prov. d'Oude et le Bahar, et se jette dans le Gange, près de Patna, cours de 800 kil. Il est appelé aussi Gandaki.

GONDOLA (Giovanni di FRANCESCO), célèbre poëte illyrien, né à Raguse en 1588, m. en 1638. On a de lui : *l'Osmanide*, poëme épique en 20 chants, dont le XIVe et le XVe n'ont point été publiés; il a été traduit en italien par le comte Sorgio. C'est un récit plein de vérité, d'intérêt et de passion, des malheurs du sultan Osman. Gondola a encore laissé deux tragédies, *Proserpine* et *Ariane*, une traduction en vers illyriens des *Psaumes de la pénitence*, Venise, 1620, et un poëme en 2 chants sur *l'Enfant prodigue*. M. V—I.

GONDOUIN (Jacques), architecte, né en 1737 à Saint-Ouen, près de Paris, m. en 1818, fils d'un jardinier de Louis XV à Choisy-le-Roi, étudia sous Blondel et à Rome. Membre de l'Académie d'architecture depuis 1774, il commença, la même année, l'École de médecine de Paris, remarquable par la belle entente du plan, la pureté du style, l'élégante proportion des ordres, et la précision dans la modinature : c'est un des meilleurs morceaux d'architecture de la capitale. Gondouin a encore dirigé, sous les ordres de Lepère, la construction de la colonne de la place Vendôme, à Paris, et fut membre de l'Institut.

GONDOVALD, fils naturel de Clotaire Ier, fut chassé de la Gaule successivement par Childebert, Charibert et Sigebert, se réfugia en Italie près de Narsès, et de là à Constantinople. Vers 580, Gontran-Boson, au nom des leudes de la Gaule méridionale, vint le chercher pour l'opposer au roi Gontran, et le trahit au début de la lutte. Gondovald, pris dans Comminges, fut mis à mort en 585.

GONDRECOURT, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. et à 38 kil. S.-S.-O. de Commercy, sur l'Ornain; 1,662 hab. On y voit quelques restes de fortifications.

GONDRIN (Louis-Ant. de PARDAILLAN DE). *V.* ANTIN (duc d').

GONDRIN, vge (Gers), arr. et à 15 kil. S.-O. de Condom; 1,883 hab.

GONESSE, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. et à 34 kil. E.-S.-E. de Pontoise, 17 N.-N.-E. de Paris, sur le Crould; 2,403 hab. Fabr. de bonneterie et passementerie; blanchisseries. Comm. de céréales et fourrages. Elève d'abeilles. Exploit. de pierres de taille. Jolie église gothique. Dès le XVIe siècle, jusqu'à la Révolution, Gonesse fut renommé pour un pain blanc, que ses boulangers apportaient à Paris. — Patrie de Philippe-Auguste.

GONFALON ou GONFANON, grande bannière sous laquelle se rangeaient les vassaux du clergé en France quand il fallait défendre les domaines; elle était rouge, si le patron de l'église était martyr; verte, s'il était évêque. Elle avait 3 ou 4 pentes ou *fanons*. On fait dériver *gonfanon* de deux mots des vieilles langues du Nord : *gunna*, combat, et *fahne*, étendard. Les avoués ou défenseurs des abbayes portaient leurs gonfalons : les comtes du Vexin étaient *gonfaloniers* de l'église de St-Denis; les comtes d'Anjou, de l'église de St-Martin de Tours.

GONFALONIER ou porte-étendard de la justice, magistrat populaire créé à Florence en 1292, eut pour mission de ranger sous la bannière nationale (la croix rouge sur un champ blanc) les amis de l'ordre et de la liberté, et d'attaquer les fauteurs de troubles à la tête des bourgeois divisés militairement en vingt compagnies. D'abord subordonné aux Prieurs des arts, qui l'élisaient, il devint bientôt leur égal, puis leur supérieur. Tiré comme eux au sort tous les deux mois, sur une liste d'éligibles, à la formation de laquelle concouraient toutes les classes de citoyens, logé comme eux dans le palais public, il compléta, en s'ajoutant à eux, le collège de la Seigneurie, et fut comme le chef de la république, tant que la république ne fut pas devenue de fait, sans en avoir le nom, une monarchie dans les mains des Médicis (XVe siècle). La puissance du gonfalonier ne fut plus alors que nominale; elle reparut un instant pendant l'exil de cette famille (1494-1512; 1527-31), et enfin, après avoir duré 250 ans, cette magistrature fut supprimée (27 avril 1532), quand Florence eut été transformée par Charles-Quint en duché héréditaire pour Alexandre de Médicis. R.

GONFARON, anc. *Forum Voconii*, vge (Var), arr. et à 25 kil. E.-S.-E. de Brignoles; 2,396 hab. Fabr. d'huile et de bouchons.

GONGORA Y ARGOTE (Luis de), poëte espagnol, né à Cordoue en 1561, m. en 1627, d'une famille noble mais pauvre, étudia à Salamanque, entra dans les ordres pour échapper à la misère, et, par la protection du duc de Lerme, devint aumônier de Philippe III. Solliciteur malheureux pendant toute sa vie, il se fit satirique. Ses premières œuvres, qui consistent en sonnets, romances et chansons, ont du piquant et du naturel; le langage en est net et précis. Puis, froidement et par réflexion, il voulut introduire en Espagne l'*estilo culto*, langage précieux, ridiculement figuré, obscur et guindé, et donner au castillan les constructions, les inversions du grec et du latin. Les *Soledades* (solitudes), 1622, et le *Polyphème*, 1623, eurent un grand succès. Gongora fut le Marini de l'Espagne, mais avec plus d'exagération encore que l'auteur italien. Il fit école : les Gongoristes formèrent deux sectes, les *Cultoristos* ou amis de l'*estilo culto*, et les *Conceptistos* qui se permirent toutes les extravagances de pensée et de style dont le maître ne contenait que le germe. Les œuvres de Gongora ont été publiées à Madrid, 1630 et 1659, in-4°; un choix en a été fait par Ramon Fernandez, Madrid, 1787, in-12. B.

GONI, anc. v. de la Grèce (Thessalie), à l'entrée de la vallée de Tempé; auj. *Goniga*. Patrie d'Antigone Gonatas, roi de Macédoine.

GONNELIEU (Jérôme de), jésuite, né à Soissons en 1640, m. en 1715, prédicateur distingué, a laissé : *Exercices de la vie spirituelle*, Paris, 1701, in-12; *Pratique de la vie intérieure, avec les devoirs de piété que tout chrétien doit rendre à Dieu pour mener une vie chrétienne, et se sauver dans le monde*, 1710, in-12, etc. La traduction de l'*Imitation de J.-C.*, publiée sous son nom en 1673, et réimprimée, également sous son nom, de nos jours, n'est pas de lui, mais de J. Cusson; Gonnelieu n'a fait qu'y insérer des prières et des pratiques.

GONSALVE DE CORDOUE (Hernandez y Aguilar), duc de Terranova, prince de Venouse, surnommé le *Grand-Capitaine*, général espagnol, né à Montilla, près de Cordoue, en 1443, m. en 1515, se signala de bonne heure contre les Mores, fut armé chevalier à l'âge de 16 ans sur le champ de bataille par Henri IV, roi de Castille, soutint la reine Isabelle, contribua à la victoire de Ferdinand d'Aragon sur le roi de Portugal, à Toro, en 1476, fut chargé par lui de détruire l'empire des Mores en Espagne, et s'empara de Grenade en 1492. Envoyé en Italie au secours du roi de Naples Ferdinand II, chassé par Charles VIII de ses Etats, Gonsalve, d'abord vaincu, défit ensuite le duc de Montpensier, et expulsa les Français de la péninsule. Il fut envoyé, en 1500, au secours des Vénitiens, et força les Turcs à la retraite. En 1501, chargé par Ferdinand le Catholique de coopérer avec Louis XII à la spoliation dont le roi de Naples Frédéric III fut victime, il chassa, deux ans après, les Français, vaincus à Séminara, Cérignola et sur les bords du Garigliano. Parvenu au faîte de la gloire et des honneurs, vice-roi de Naples et connétable, Gonsalve se vit en butte à l'envie; disgracié par le roi d'Espagne, il se retira dans ses terres, où de nouvelles humiliations allaient lui faire prendre les armes contre son souverain, quand il mourut. Brave et généreux, il partagea cependant la duplicité de son maître. Florian a fait de Gonsalve le héros d'un roman historique.

GONTAUT (famille de), une des plus illustres maisons de France, originaire de la baronnie de Gontaut, en Agénois, remontait au Xe siècle; elle a fourni quatre maréchaux et un amiral. En 1180, les seigneurs de Gontaut devinrent seigneurs de Biron, et ils ont rendu ce nom célèbre (*V.* BIRON).

GONTHIER (Jean), médecin célèbre, né à Andernach en 1487, m. en 1574, fut recteur des écoles à Goslar, puis professeur de grec à Louvain, alla étudier la médecine en France en 1525, et devint, en 1535, médecin de François Ier. Les poursuites dirigées contre les protestants l'obligèrent de retourner en Allemagne. Il s'occupa spécialement d'anatomie, et guida dans cette science Rondelet et Vésale. On a de lui : *Anatomicarum institutionum lib.* IV, Paris et Bâle, 1536, Padoue, 1558, in-8°, avec additions et corrections de Vésale; *De medicinâ veteri et novâ*, Bâle, 1571, 2 vol. in-fol.; *Avis, régime et ordonnance pour connaître la peste et les fièvres pestilentielles*, Strasb., 1561, in-4°, et 1610, in-8°; des traductions de divers traités de Galien.

GONTRAN, 2e fils de Clotaire Ier, roi des Francs, eut en partage les royaumes de Bourgogne et d'Orléans, 561. Il chercha à réconcilier ses deux frères Chilpéric et Sigebert, et repoussa victorieusement les incursions des Lombards. A la mort de Sigebert, 575, il protégea le jeune Childebert II, nouveau roi d'Austrasie, et, à celle de Chilpéric, conserva à Clotaire II, encore enfant, le royaume de Paris. Il eut à réprimer une insurrection des leudes en faveur de Gondovald. Pour empêcher de nouvelles guerres entre l'Austrasie et la Neustrie, il légua ses États à Childebert II, en vertu du traité d'Andelot, 587, et mourut en 593.

GONTRAN-BOSON, leude puissant de l'Austrasie, commanda en Aquitaine les guerriers de Sigebert Ier, fut soupçonné d'intelligences avec Frédégonde, ennemie de ce prince, figura parmi les grands qui imposèrent leur tutelle à Childebert II, 575, suscita Gondovald (*V.* ce mot) contre Gontran, 580, et fut mis à mort, 587.

GONZAGA (Thomas-Antonio Costa de), poëte brésilien, né au commencement du XVIIe siècle, m. en 1760, en exil, après avoir été impliqué dans une conspiration. On l'a surnommé *l'Anacréon portugais*. Son talent a de la grâce, de la naïveté et de la chaleur, son style est pur, sa poésie harmonieuse. MM. de Monglave et Chalas ont traduit ses poésies en français, Paris, 1825, in-32.

GONZAGA, ville des Etats autrichiens (Vénétie), délégation et à 20 kil. S. de Mantoue. Elle a donné son nom à la famille des Gonzague; 24,123 hab.

GONZAGUE, famille princière d'Italie, qui remonte au XIe siècle. Elle régna sur Mantoue de 1328 à 1708. Elle se partagea en plusieurs branches : 1° la branche aînée, à laquelle appartinrent les marquis, puis ducs de Mantoue, et qui s'éteignit en 1627; 2° la branche collatérale des ducs de Nevers, qui la remplaça; 3° la branche des ducs de Guastalla, issue, en 1557, de la branche aînée, et éteinte en 1746; 4° la branche des ducs de Sabionetta et de Castiglione; 5° la branche des comtes de Novellara.

GONZAGUE (Louis Ier de), fondateur de la souveraineté de sa maison en Italie, fut proclamé seigneur de Mantoue en 1328, après l'assassinat de Passerino Bonacossi, capitano de cette ville, acquit Reggio en 1335, la conserva malgré les Visconti de Milan et les Della Scala de Vérone, et mourut en 1361.

GONZAGUE (Jean-François II de), marquis de Mantoue, succéda à son père Frédéric en 1484, fut choisi, en 1495, pour commander les troupes que le pape, les Vénitiens,

l'Empereur, le roi d'Espagne et le duc de Milan devaient opposer à Charles VIII, perdit la bataille de Fornoue, défendit Pise contre les Florentins en 1498, se mit à la solde de Louis XII en 1503, prit part aux guerres de Jules II contre les vassaux du Saint-Siége, ainsi qu'à la ligue de Cambrai contre Venise en 1509, et mourut en 1519.

GONZAGUE (Frédéric II de), fils aîné du précédent, s'attacha au parti de Charles-Quint, afin de s'assurer un appui contre la France, et commanda les troupes du pape Léon X. Il dut aux services qu'il rendit à l'empereur l'érection du marquisat de Mantoue en duché, 1530, et la possession du Montferrat, 1536. Il mourut en 1540.

GONZAGUE (Hercule de), 2e fils de Jean-François II, né en 1505, évêque de Mantoue en 1520, fut cardinal en 1527, et légat du saint-siége au concile de Trente en 1563; mais il mourut avant d'avoir pris part aux travaux de cette assemblée. On a de lui un *Catéchisme* en latin, et 2 vol. de *Lettres*.

GONZAGUE (Ferdinand de), 3e fils de Jean-François II, né en 1506, m. 1557, s'attacha au service de Charles-Quint, acquit dans ses armées la réputation d'un excellent général, prit Florence en 1530, se distingua devant Tunis en 1535, fut nommé vice-roi de Sicile, et accompagna l'empereur dans son invasion en Provence en 1536. On l'accusa d'avoir fait empoisonner le dauphin, fils de François Ier. Nommé au gouvernement de Milan, 1546, il se rendit odieux par ses concussions et sa dureté, fit assassiner Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme, 1547, fut privé de ses fonctions par Philippe II, mais acheta Guastalla, dont on fit un duché en sa faveur.

GONZAGUE (saint Louis de), de la branche des comtes de Novellara, né en 1568 au château de Castiglione, m. en 1591, quitta la cour d'Espagne où sa famille l'avait amené, renonça au marquisat de Castiglione qu'il tenait de l'empereur, et entra, à l'âge de 18 ans, dans la compagnie de Jésus à Rome. Il s'y distingua par sa piété. Il a été béatifié par Grégoire XV, en 1621, et canonisé par Benoît XIII, en 1726. Fête, le 21 juin.

GONZAGUE (Barbe de), fille du marquis Louis III, épousa en 1474 Eberhard le Barbu, duc de Wurtemberg, fonda en 1477 l'université de Tubingue, gouverna seule le duché après la mort de son mari, et mourut en 1505.

GONZAGUE (Marie-Louise de), née vers 1612 de Charles de Gonzague, duc de Nevers, puis de Mantoue, et de Catherine de Lorraine, épousa, en 1645, Wladislas, roi de Pologne, et, en 1649, Jean-Casimir, successeur de ce prince. Chassée avec son époux par les grands, elle l'empêcha d'abdiquer, et mourut en 1667. Son *Histoire* a été écrite par Jean Le Laboureur, Paris, 1649, in-4°.

GONZAGUE (Anne de), sœur de la précédente, née en 1616, m. à Paris en 1684, fut condamnée par sa famille à vivre dans un cloître, rentra dans le monde à la mort de son père, y brilla par son esprit et sa beauté, épousa Édouard, fils du comte palatin Frédéric V, d'où lui vint le nom de *Princesse palatine*, fit l'ornement de la cour d'Anne d'Autriche, à Paris, à l'époque de la Fronde, et, après avoir été mêlée à toutes les intrigues, à tous les plaisirs, passa ses dernières années dans la pénitence et les bonnes œuvres. Bossuet prononça son oraison funèbre, et Senac de Meilhan publia sous son nom des *Mémoires*, Paris, 1786, in-12. B.

GONZALEZ (Antonio), navigateur portugais, partit, en 1440, pour aller à la pêche des phoques au delà du cap Bojador, et, à son retour, présenta à l'infant Don Henri quelques Mores enlevés sur la côte d'Afrique. Chargé de les ramener dans leur pays, il les échangea contre des esclaves nègres. Telle fut l'origine de la traite.

GONZALEZ DE BERCEO, moine de Saint-Millan, né à Avila en 1198, m. vers 1268, est le premier poëte connu de la Castille. On a de lui neuf poëmes en l'honneur des saints, des saintes et de la Vierge, publiés dans le recueil de Sanchez. Ils ont parfois de la grâce et de la vigueur; mais, en général, ils attestent plus de piété que d'esprit poétique : la langue a encore peu de flexibilité et d'harmonie. Gonzalez a écrit en *versos de arte mayor*, où la monotonie tient souvent lieu de noblesse. B.

GONZALVE. *V.* GONSALVE.

GOODWIN SANDS, deux bancs de sable de la mer du Nord, près de la côte anglaise de Kent, à 7 kil. E. de Deal, à l'E. de la rade des Dunes; séparés l'un de l'autre par le canal de Swash; 17 kil. sur 4. Écueils dangereux, surtout par les vents d'O. Un fanal, ou, en temps de brouillards, une cloche toujours sonnante, les signale aux matelots.

GOOLE, v. et port d'Angleterre (York), sur la rive dr. de l'Ouse, près du confl. du Don et du canal d'Huntingley, à 16 kil. du golfe de l'Humber, à 36 kil. O. d'Hull; 2,850 hab. Deux beaux docks. Simple village en 1826, Goole a été déclaré port en 1828, et commence à nuire à Hull.

GOOR, v. du roy. de Hollande (Over-Yssel), à 17 kil. S.-S.-O. d'Almelo, sur la Regge; 3,200 hab.

GOR, le plus habile fondeur de l'Europe au XVIIIe siècle, dirigea les fonderies de l'Arsenal à Paris. Il modifia et perfectionna les procédés à un tel point, qu'on le fit venir dans plusieurs villes étrangères pour y fondre des statues.

GORANI (le comte Joseph), littérateur, né à Milan en 1744, m. en 1819. D'un esprit ardent et libéral, il se lia avec Beccaria, Verri, Frisi, qu'il aida dans la rédaction du journal littéraire *le Café*, et avec le baron d'Holbach, Diderot, Dalembert et Voltaire. Quand la Révolution française éclata, il se mit en correspondance avec les principaux chefs du parti républicain, et particulièrement avec Bailly, qui lui fit décerner par l'Assemblée législative le titre de citoyen français. Étant venu à Paris en 1792, il publia, dans le *Moniteur*, plusieurs *Lettres aux souverains sur la Révolution française*, réunies en 1 vol. in-8°, 1793. En même temps parurent ses *Mémoires secrets et critiques sur les cours, les gouvernements et les mœurs des États de l'Italie*, 3 vol. in-8°, satire amère qui le fit rayer de la noblesse de Milan. A la chute de Robespierre, il se retira à Genève, où il vécut obscur. On a de lui, outre les ouvrages précédents : *Plan d'instruction publique*, 2 vol. in-8°; *Traité de l'impôt*, 1772, in-8°; *Recherches sur la science du gouvernement*, trad. en français par Guilloton de Beaulieu, Paris, 1792, 2 vol. in-8°, etc. M. V—I.

GORAY, petit port dans l'île de Jersey, spécial pour la pêche aux huîtres; 1,500 hab. Ruines imposantes du château de Montorgueil.

GORCUM. *V.* GORKUM.

GORDES, *Vordenses*, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. et à 18 kil. O.-N.-O. d'Apt; 1,110 hab. Aux environs, la curieuse abbaye de Senanque a été achetée par des religieux bernardins en 1854.

GORDIEN Ier (Marcus-Antonius), dit *l'Ancien* et *l'Africain*, empereur romain en 237. Né à Rome en 157, il descendait des Gracques et de Trajan; riche, sobre, laborieux, il avait écrit un poëme et une biographie à la louange des Antonins; édile, il laissait au peuple les chevaux, les taureaux et les sangliers qui avaient combattu; consul, puis proconsul en Afrique, il y fut nommé *le vrai Scipion*, et proclamé empereur avec son fils. Il avait alors 80 ans. Il accepta à regret, et tous deux résidèrent à Carthage; mais Capellien, gouverneur de la Numidie pour Maximin, les attaqua. Le vieux Gordien, apprenant la défaite et la mort de son fils, s'étrangla, après un règne de 6 semaines.

GORDIEN II (Marcus-Antonius), dit *le Jeune*, fils du précédent, et empereur avec lui, périt à Carthage sous les coups de Capellien, en 237 (*V. l'art. précédent*); il avait 46 ans.

GORDIEN III (Marcus-Antonius), dit *le Pieux*, fils du précédent, empereur romain à 13 ans, après la mort des deux premiers Gordien et de Maxime et Balbin, 238-44. Beau, instruit, brave, il suivit les sages conseils de son beau-père et ministre Misithée; mais il mourut, après avoir chassé les Goths de la Mœsie, pendant une guerre contre Sapor, roi de Perse; il fut tué probablement par l'Arabe Philippe, préfet du prétoire après Misithée. Sous son règne, le tribun Aurélien avait battu les Francs à Mayence en 241.

GORDIEN (Nœud). *V.* GORDIUS.

GORDIENS, *Gordiani*, anc. peuple de l'empire des Perses, connu auj. sous le nom de *Kourdes*. Il donna son nom à la *Gordyène*, contrée d'Arménie, limitrophe de l'Assyrie, et au N. du Tigre.

GORDIUM, anc. v. d'Asie Mineure (Galatie), longtemps cap. de la Phrygie, sur le Sangarius. Résidence du roi Gordius. Elle eut un temple de Jupiter, célèbre par l'histoire du nœud gordien. On l'appela plus tard *Juliopolis*. C'est auj. *Bey-Bazar*, à 61 kil. O.-N.-O. d'Angora.

GORDIUS, simple laboureur phrygien, devint roi pour avoir accompli un oracle qui promettait la royauté à celui qui entrerait le premier dans le temple de Jupiter à Gordium. Midas, son fils, consacra au dieu le char qui l'y avait porté; le nœud qui attachait le joug au timon était fait si adroitement, qu'on n'en pouvait découvrir les deux bouts. L'empire de l'Asie était promis à celui qui parviendrait à le délier. Alexandre, dans son expédition contre la Perse, accomplit ou éluda cet oracle, en tranchant d'un coup d'épée le *nœud gordien*, et accrut ainsi la confiance de ses soldats superstitieux, 334 av. J.-C. O.

GORDON (Bernard de), célèbre médecin des XIIIe et XIVe siècles, né peut-être à Gordon (Rouergue), était sectateur des Arabes. Parmi ses écrits, on remarque : *Lilium*

medicinæ, de morborum propè omnium curatione, Naples, 1480, in-fol., trad. en franç., Lyon, 1495, in-4°, ouvrage estimé et souvent réimprimé.

GORDON (les), famille noble d'Ecosse, alliée aux maisons de Keith, d'Argyle, de Norfolk et de Stuart. On a prétendu qu'elle était venue de France avec Guillaume le Conquérant. Elle obtint le titre de duc en 1684. La ligne mâle s'est éteinte en 1836. A cette famille appartiennent : *Patrick* GORDON, né en 1635, m. en 1699, qui passa en Russie, s'engagea au service de Pierre le Grand, devint feld-maréchal et gouverneur de Moscou, s'illustra dans la campagne de 1696 contre les Turcs, prit Azov, et dont on a un *Journal* en anglais, curieux pour l'histoire de l'époque ; — *Alexandre* GORDON D'ACHINTOUL, parent du précédent, vint en Russie en 1693, fut fait prisonnier à la bataille de Narva, et écrivit une *Histoire de Pierre Ier*, Aberdeen, 2 vol. in-8° ; — Lord *George* GORDON, né à Londres en 1750, m. en 1793, servit dans la marine contre les Etats-Unis, se fit remarquer dans la chambre des Communes par son originalité et la violence de son opposition, ameuta les protestants à la suite de l'acte de 1778 qui adoucissait le sort des catholiques, provoqua, en 1780, une émeute formidable qui, pendant plusieurs jours, mit Londres dans le plus grand danger, fut arrêté, accusé de haute trahison, mais acquitté par le jury; il subit un nouvel emprisonnement en 1788 et jusqu'à sa mort, pour avoir publié un libelle injurieux contre la reine de France ; — *Catherine* GORDON épousa John Byron, père du grand poëte lord Byron. B.

GORDON (Alexandre), antiquaire et artiste écossais, m. à la Caroline vers 1750, a laissé : *Itinerarium septentrionale*, 1726, in-fol., et 66 pl., voyage dans plusieurs comtés d'Ecosse et du N. de l'Angleterre, avec un *Supplément*, 1732, in-fol., et 6 pl. ; *Vies du pape Alexandre VI et de César Borgia*, 1729, trad. en franç., Amst., 1732, 3 vol. in-12 ; une traduction de l'*Histoire complète des anciens amphithéâtres* de Scipion Maffei, 1730, in-8° ; des Descriptions de momies égyptiennes, hiéroglyphes et autres antiquités, etc.

GORDON (Thomas), écrivain politique, né à Kirkcudbright (Irlande) vers 1684, m. en 1750, publia d'abord, avec Trenchard, deux ouvrages périodiques, les *Lettres de Caton*, 1737, 4 vol. in-12, et *le Whig indépendant*, ou *Défense du christianisme primitif*, 1728, in-8°, dirigés contre la hiérarchie ecclésiastique, et qui eurent une grande vogue. Puis il écrivit de nombreux pamphlets pour soutenir les actes du ministre Robert Walpole. Il a laissé encore : des traductions anglaises de *Tacite*, de *Salluste* et des *Catilinaires* de Cicéron, 1743, précédées de *Discours politiques* où respire la haine la plus vive contre la royauté et le sacerdoce, et qui ont été traduits en français par Daudé, 3 vol. in-8° ; *Cordial pour les esprits abattus*, 2 vol. in-12 ; *les Colonnes du sacerdoce et de l'orthodoxie ébranlées*, 2 vol. ; *Collection de traités par Trenchard et Gordon*, 1751, 2 vol. in-12. B.

GORDYÈNE. *V.* GORDIENS.

GORÉE, *Bir* en langue indigène, île de l'océan Atlantique, dans l'Afrique française, sur la côte de Sénégambie, à 2 kil. S. du Cap-Vert, dont le canal Dakar la sépare, à 167 S.-S.-O. de St-Louis, par 14° 39' 55" lat. N. et 19° 45' long. O. Superf., 17 hect. Pop., 5,800 hab. Température moyenne : + 25° centigr. Sol volcanique et sans végétation ; côtes escarpées. Le ch.-l., *Gorée*, sur la côte N. de l'île, a un port sûr, que défend le fort St-Michel ; cour d'assises et trib. de 1re instance. Comm. de gomme, ivoire, cire, peaux, arachides, sésame, etc. Gorée donne son nom à un arrondiss. du gvt du Sénégal, comprenant l'île et toute la côte du continent depuis la baie d'Iof jusqu'à la Gambie, le Diandert, Dakar, Rufisque, Mbibjem, Joal, et Portudal. — L'île de Gorée, occupée par les Hollandais en 1619, leur fut enlevée par l'amiral d'Estrées en 1677, et resta à la France. Les Anglais l'ont possédée de 1804 à 1815.

GORGASOS. *V.* KALAMATA.

GORGERIN, partie des anc. armures, formée de pièces mobiles tenant au casque et enveloppant la gorge pour la protéger.

GORGIAS, rhéteur et sophiste grec, disciple d'Empédocle et de Tisias, né à Léontium (Sicile) en 487, m. en 380 av. J.-C., à 107 ans, dit-on. Envoyé de Léontium pour demander du secours aux Athéniens contre Syracuse, vers 427, ceux-ci, charmés de son langage, le retinrent. Il fonda chez eux la première école de rhétorique et de philosophie. Ils lui élevèrent une statue d'or à Delphes. Il y avait du brillant, de la recherche, de l'enflure dans son éloquence ; on donna plus tard le nom de figures *gorgiaques* à des antithèses puériles, à de ridicules jeux de mots. L'un des fondateurs du scepticisme, Gorgias soutint, dans un livre sur la *Nature*, qu'il n'y avait rien de réel. Platon a mis son nom comme titre à l'un de ses dialogues contre les sophistes. On trouve dans les *Oratores attici*, édités par Reiske, 1773, par Bekker, 1822, et par C. Müller, 1847, deux déclamations attribuées à Gorgias, l'*Eloge d'Hélène* et l'*Apologie de Palamède*.

GORGONA, anc. *Urge*, île de la mer de Toscane, à 33 kil. O.-S.-O. de Livourne. Superf., 260 hect. Pop., 100 hab. Pêche d'anchois estimés.

GORGONES, filles de Phorcys et de Céto, n'avaient, selon la Fable, qu'un œil en commun, et changeaient en pierres ceux qui les regardaient. Homère n'en cite qu'une, hideuse, habitante des enfers, et dont la tête, au regard terrible, se trouve sur l'égide de Jupiter; il la nomme tantôt Gorgo, tantôt Méduse. Hésiode en mentionne trois, Méduse, Euryale et Sthéno, et les place près du jardin des Hespérides. Dans Eschyle, ce sont des monstres ailés, à la chevelure de serpents. Persée tua les Gorgones.

GORGUE (LA), brg (Nord), arr. et à 18 kil. S.-E. d'Hazebrouck, sur la rive droite de la Lys; 1,010 hab. Fabr. de toiles et de linge de table.

GORI ou GOURI, v. de la Russie Asiatique, gouvt et à 60 kil. N.-O. de Tiflis, près du confl. du Kour et du Didi Liakvi; 4,500 hab. Elle a donné son nom à la Gourie.

GORI (Ant.-Franç.), antiquaire, né à Florence en 1691, m. en 1757, prêtre attaché au Baptistère de St-Jean, fut dirigé par Salvini dans ses études. On a de lui : *Inscriptionum antiquarum græcarum quæ in urbibus Etruriæ extant*, Florence, 1726-34-44, 3 vol. in-fol., avec planches, et des notes par Salvini ; *Monumentum sive columbarium libertorum et servorum Liviæ Augustæ et Cæsarum, Romæ detectum in via Appia, anno* 1726, Florence, 1726, 1 vol. in-fol. ; *Description de la chapelle de St-Antonin*, 1728, in-fol. ; *Musæum florentinum*, Florence, 1731-43, 9 vol. in-fol., magnifique ouvrage ; *le Musée étrusque*, 1737-43, 3 vol. in-fol.; *Symbolæ litterariæ*, 1748, recueil de dissertations sur la littérature et les antiquités; *Thesaurus gemmarum astriferarum*, 1730, avec observations par Passeri ; *la Toscane illustrée*, 1755, dont le 1er vol. seul a paru. Gori fut un des hommes les plus savants de son temps; il jouissait de la plus haute considération. Bien qu'il ait souvent manqué de critique, ses ouvrages n'en ont pas moins rendu d'immenses services aux arts et à l'archéologie, et sont encore aujourd'hui très-estimés.

GORIN ou HORYN, riv. de la Russie d'Europe, naît dans la Volhynie, et se jette dans le Pripet; cours de 450 kil.

GORINCHEM. *V.* GORKUM.

GORINI (Joseph CORIO, marquis de), poëte dramatique, né à Milan, vers la fin du XVIIe siècle, m. vers 1761. Jeune encore, il vint à Paris, y fréquenta le théâtre et les lettrés, et étudia les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine. De retour en Italie, il fit représenter des comédies et des tragédies, qui eurent beaucoup de succès. Elles ont été publiées à Venise, 1732, in-8°, et à Milan, 1745, 6 vol. in-12, sous le titre de : *Teatro comico e tragico*. On y remarque la *Mort d'Agrippine*, imitée du *Britannicus* de Racine; *Jézabel*, imitée d'*Athalie*; *Rosamonde vengée*, dont le sujet est le même que celui de l'*Héraclius* de Corneille; *le Baron Polonais*, copie du *Pourceaugnac* de Molière. On a de lui aussi un recueil d'églogues, en prose mêlée de vers, sous le titre d'*Elpino Arcadia*, Milan, 1720, in-4°; *Rime diverse*, Milan, 1724, in-8°, etc. M. V—I.

GORIONIDES ou BEN GORION (Joseph), nommé aussi *Jossiphon*, rabbin juif du VIIIe ou IXe siècle, est auteur d'une *Histoire juive*, publiée avec traduction latine par Munster, Bâle, 1541, et par Gagnier, Oxford, 1706.

GORITTY (Port de). *V.* PYRÉNÉES.

GORITZ ou GORICE, en allem. *Gœrtz*, en ital. *Gorizia*, v. des États autrichiens (Littoral), sur la rive gauche de l'Isonzo, située à 41 kil. N.-N.-O. de Trieste, par 45° 56' 25" lat. N., et 11° 17' 21" long. E.; 9,600 hab. Archevêché. Ch.-l. de cercle; séminaire; collége de Piaristes; gymnase; bibliothèque. Sociétés savantes. Manuf. de soie, tanneries, blanchisseries. Imprimerie de livres hébreux pour envoyer en Orient. Fabr. de liqueurs. Aux environs est le Monte-Santo, dont on vante les vins. Le roi de France Charles X habita cette ville avec sa famille, et y mourut en 1836. — Le cercle de Goritz (anc. Frioul autrich.), entre la Carniole au N. et à l'E., le cercle de Trieste au S., et la prov. de Vénétie à l'O., est traversé du N. au S. par l'Isonzo. Superf., 2,862 kil. carrés. Pop., 185,943 hab.; v. princip. : Aquilée, Gradiska.

GORKHA, v. de l'Hindoustan (Népaul), à 220 kil. N.-N.-O. de Patna, cap. de l'Etat avant Katmandou. Elle avait alors 10,000 hab., mais elle est bien déchue.

GORKUM, GORCUM ou GORINCHEM, v. forte du

royaume de Hollande (Hollande méridionale), sur la Meuse, à 33 kil. S.-E. de Rotterdam; 6,000 hab. Ch.-l. d'arrond.; tribunal; collége; société savante. Grand commerce de produits agricoles; pêche du saumon. Aux environs est le château de Lœvenstein, célèbre par l'emprisonnement et l'évasion de Grotius. — Gorkum fut fondée en 1230; les protestants la prirent en 1572; les Prussiens, en 1787; les Français, en 1795; fortifiée par ces derniers en 1813, elle fut prise de nouveau par les Prussiens en 1814. Patrie de l'orientaliste Van Erpe, du commentateur Estius, et des peintres Van der Ulft, Van der Heyden et Bloemaert.

GORLÆUS (Abraham), dont le vrai nom était DE GORLE, antiquaire, né à Anvers en 1549, m. en 1609. Il a publié, entre autres ouvrages : *Dactyliotheca, seu annulorum sigillarumque e ferro, ære, argento atque auro promptuarium*, 1 vol. in-4°, fig., Nuremberg, 1600; ou 1695, avec notes de Gronovius.

GORLITZ. *V.* GŒRLITZ.

GORNACUM, nom de GOURNAY en latin moderne.

GOROD et GRAD, signifient *ville*, en slave : *Nov*GOROD, *Novy*GRAD, ville neuve; GORO*dok*, GORO*ditch*, GRA*diska*, GRA*ditz*, GRATZ, etc., sont des diminutifs des précédents.

GORODITCH, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 24 kil. N.-E. de Nijni-Novgorod; 3,000 hab. Imprimerie sur toiles; céruse.

GORODOK (GOURIEV-). *V.* GOURIEV.

GOROGUEA, riv. du Brésil, affl. du Paranahiba; cours de 650 kil.

GOROKHOV, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 150 kil. E. de Vladimir, sur la Kliazma; 3,000 hab. Fonderie de cloches; filatures de lin.

GOROUAL. *V.* GHERWAL.

GOROUKPOUR ou GARAKPOUR, v. de l'Hindoustan (prov. Nord-Ouest), dans l'anc. prov. d'Oude, sur la rive g. du Rapty, à 123 kil. E. de Feyzabad; 20,000 hab. — Le district de Goroukpour, en partie couvert de forêts, a 24,752 kil. carrés. Il a été cédé à l'Angleterre par le nabab d'Oude, en 1801.

GORRA ou GHORRAH, *Hyphasis*, nom que prennent, à leur réunion, le Setledje et la Béyah, riv. de l'Hindoustan.

GORRIS (Jean de), en latin *Gorrœus*, célèbre médecin, né à Paris en 1505, m. en 1577, doyen de la Faculté de Paris en 1548, a laissé : *Hippocratis jusjurandum, de arte, de antiquâ medicinâ*, grec-lat., Paris, 1542, in-4°; *Nicandri theriaca et alexipharmaca*, grec-lat., 1549, in-8°, et 1557, in-4°; *Galeni in prognostica Hippocratis lib.* VI, Lyon, 1552, in-12; *Definitionum medicarum lib.* XXIV, Paris, 1564, 1622, et Francf., 1578, 1601, in-fol., ouvrage très-estimé, etc.

GORRON, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. et à 22 kil. N.-O. de Mayenne, sur le Colmont; 2,008 hab. La halle occupe l'emplacement d'un anc. château fort.

GORSAS (Antoine-Joseph), né à Limoges en 1752, m. en 1793, joua un rôle pendant la Révolution, d'abord comme rédacteur du *Courrier de Versailles*, puis comme agitateur populaire, et membre de la Convention, où il vota la mort du roi avec l'appel au peuple. Il s'allia avec les Girondins, et périt, comme eux, sur l'échafaud.

GORSCHEN (GROSS-), vge des États prussiens (Saxe), à 20 kil. S.-E. de Merseburg, près de Lutzen. Succès des Français sur les Prussiens, 2 mai 1813.

GORTYNE, *Gortyna*, anc. v. de l'île de Crète, au S., sur le fleuve Léthé, près de la mer. Non loin de là est un vaste antre qui, par mille détours semblables à des rues souterraines, s'étend sous une colline au pied du mont Ida. C'était le labyrinthe des anciens. Le lieu est sec, sans égouts ni eaux filtrantes.

GORTYS, anc. v. du Peloponèse (Arcadie), près de l'Alphée. Ce n'était déjà plus qu'un bourg au temps de Pausanias. Son temple d'Esculape a disparu; mais elle a conservé les murs de son acropole.

GORZE, ch.-l. de cant. (Moselle), arr. et à 20 kil. S.-O. de Metz; 1,586 hab. Il eut autrefois une célèbre abbaye de bénédictins, fondée, dit-on, en 749, par St Chrodegang, évêque de Metz, et dont les biens servirent à doter l'université de Pont-à-Mousson. Cette abbaye battait monnaie.

GORZON (canal). *V.* FRASSINE.

GOSLAR, v. du Hanovre, sur la Gose, dans l'arrondissement et à 40 kil. S.-E. d'Hildesheim; 8,000 hab. Siége de l'administration du *Kommunion-Hartzes*, pour l'exploitation en commun des importantes mines du Hartz, qui appartiennent au Brunswick et au Hanovre et donnent de l'or, de l'argent, du plomb, du zinc, du soufre, de l'ardoise. On y remarque les restes de l'anc. cathédrale, démolie en 1823, le monastère de St-Simon-et-St-Jude, le château dit *Kaiserwerth*, résidence de divers empereurs et siége de plusieurs diètes impériales. Restes de fortifications; bière renommée. — Ville libre impériale jusqu'en 1803; elle fut alors donnée à la Prusse, à laquelle le traité de Tilsitt l'enleva en 1807, pour l'adjoindre au royaume de Westphalie. La Prusse l'acquit de nouveau en 1813, et la céda au Hanovre en 1815.

GOSLIN ou GOZLIN, cousin de Charles le Chauve, fut, en 848, abbé de St-Germain-des-Prés, et, en 883, évêque de Paris. Avec le comte Eudes, il défendit, les armes à la main, Paris contre les Normands, dont il tua le chef Sigefroi; mais il mourut pendant le siége, en 886.

GOSPORT, v. forte et port d'Angleterre (Hants), en face et à 2 kil. O. de Portsmouth; 15,000 hab. Fonderie d'ancres; magasins d'approvisionnements pour la marine royale. Aux environs, à Haslar, est un hôpital pour les blessés et les invalides de la marine.

GOSPORT, v. des États-Unis (Virginie), port sur l'Elisabeth-River, à 2 kil. S. de Norfolk. Arsenal maritime et chantiers de construction de l'Union; 7,000 hab.

GOSSE (Étienne), littérateur et poëte dramatique, né à Bordeaux en 1773, m. en 1834, après avoir été militaire au commencement de la Révolution, occupa un emploi administratif, que la Restauration lui fit perdre. Il a donné, entre autres ouvrages : *les Femmes politiques*, 1797, et *le Médisant*, 1816, comédies en 3 actes, en vers; des *Fables*, 1818, pleines d'allusions politiques souvent spirituelles et piquantes; des *Proverbes dramatiques*, ouvrages médiocres, 1819, 2 vol. in-8°; *les Bêtes parlantes*, poëme satirique, imité de Casti. Le meilleur ouvrage de Gosse est *le Médisant*, jolie comédie, où il y a de la gaieté de bon goût, et dans laquelle le médisant se trouve puni par son propre vice. Elle obtint beaucoup de succès.

GOSSEC (François-Joseph), compositeur de musique, né à Vergnies (Hainaut) en 1733, m. à Passy en 1829, introduisit dans la musique française une instrumentation plus riche et plus vigoureuse que celle de Rameau: c'est de lui qu'on apprit les ressources qu'on peut tirer des instruments de cuivre. Il vint à Paris en 1751, et conduisit l'orchestre du financier La Popelinière. Nommé directeur de la musique du prince de Conti, il publia des symphonies, des quatuors, fit une *Messe des morts*, 1762, qui passe pour son chef-d'œuvre, et donna plusieurs opéras : à la Comédie-Italienne, *les Pêcheurs*, 1766; *le Faux Lord*, *Toinon et Toinette*, *le Double déguisement;* à l'Opéra, *Sabinus*, 1773; *la Fête du village*, 1778; *Alexis et Daphné*, *Philémon et Baucis*, *Hylas et Sylvie*, *Thésée*, 1782; *Rosine*, 1786. En 1770, il avait fondé le Concert des amateurs, qu'il dirigea pendant 4 ans. En 1773, il prit, avec Gaviniès, la direction des Concerts spirituels, fut maître de musique de l'Opéra de 1775 à 1780, puis adjoint au directeur de cet établissement, et institua, en 1784, une école royale de chant, germe du Conservatoire de musique et de déclamation, dont il fut nommé inspecteur dès l'origine, en 1795, et professeur de composition, jusqu'en 1815. Il était membre de l'Institut depuis sa formation, et il en enrichit les recueils de plusieurs Mémoires. Son œuvre contient un grand nombre de marches et d'hymnes pour les fêtes nationales de la Révolution, et un *O Salutaris*, à 3 voix, qui est demeuré célèbre. B.

GOSSELIES, v. de Belgique (Hainaut), à 6 kil. N. de Charleroi; 5,000 hab. Exploitation de houille. Clouterie, coutellerie. Succès des Français sur les Autrichiens, en juin 1794.

GOSSELLIN (Pascal-Franç.-Joseph), savant géographe, né à Lille (Nord) en 1751, m. en 1830. Destiné au commerce, il fut député de la Flandre, en 1784, au conseil royal de commerce siégeant à Paris, et, en 1789, chargé d'une mission extraordinaire auprès de l'Assemblée constituante; en 1791, il devint membre de l'administration du commerce de France. Mais, dès 1772, au milieu de voyages en Suisse, en Italie, en Espagne, dans les Pays-Bas, il faisait des recherches relatives à la géographie ancienne, recueillait des matériaux, vérifiait les positions indiquées par les itinéraires romains. Un parallèle de Strabon et de Ptolémée, couronné par l'Académie des Inscriptions en 1789, le fit admettre dans cette compagnie en 1791. En 1794, le Comité de salut public lui conféra d'importantes fonctions au ministère de la guerre. Membre de l'Institut dès la formation, conservateur du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, en 1799, il fut nommé, en 1801, l'un des traducteurs de la géographie de Strabon, grand travail dont le gouvernement faisait les frais (*V.* STRABON). En 1815, pendant l'occupation de Paris par les étrangers, il défendit énergiquement les objets d'art confiés à ses soins. L'année suivante, il devint rédacteur du *Journal des savants*. On a de lui : *Géographie des Grecs analysée, ou les Systèmes d'Eratosthène, de Strabon et de Ptolémée comparés entre eux et avec nos connaissances moder-*

nes, 1790, grand in-4°, avec 10 cartes; *Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens*, 1798–1813, 4 vol. in-4°. Gossellin eut l'esprit critique et systématique à un haut degré : possédé des mêmes idées que Fréret, Voss, Mannert, il en étendit singulièrement l'application par des recherches profondes, des combinaisons multipliées, toujours ingénieuses, mais dont les principes et les résultats ne peuvent être toujours approuvés; il sacrifia trop aux hypothèses, et prêta souvent ses manières de voir aux anciens. Du reste, ses écrits sont des modèles de clarté et de style. B.

GOTESCALC. *V.* GOTTESCHALK.

GOTH (Bertrand de). *V.* CLÉMENT V.

GOTHA, v. d'Allemagne, 2e capitale du duché de Saxe-Cobourg-Gotha, à 98 kil. N.-O. de Cobourg et à 876 kil. N.-E. de Paris, près de la Leine, par 50° 56' 6" lat. N., et 8° 23' 43" long. E. Station du chemin de fer de Berlin à Cassel et Francfort-sur-le-Mein; 16,684 hab. Château ducal de *Friedenstein*, avec musée de tableaux et d'histoire naturelle, cabinet de médailles très-riche, et bibliothèque; gymnase renommé, assurances contre l'incendie pour toute l'Allemagne, assurances sur la vie. L'*Almanach* dit *de Gotha* s'y publie depuis 1764. Fabr. de porcelaines, toiles, lainages, cuirs, teintureries, tanneries, couleurs, tabac, papiers peints, etc. Saucissons renommés. Dans les environs est le château de Reinhardsbrunn. E. S.

GOTHA-ELF. *V.* GŒTHA.

GOTHARD (SAINT-), anc. *Adula*, massif des Alpes en Suisse, entre les cantons du Tessin, des Grisons, du Valais et d'Uri, et d'où sortent la Reuss, le Tessin, le Rhône et le Rhin. Les sommets, dont le plus élevé a 3,226 mèt., sont couverts de neiges perpétuelles. Un passage pour aller de Suisse en Italie, à 2,075 mèt. d'élévation, est près d'Airolo : un ancien hospice de Capucins, fondé en 1683, détruit par les Français en 1799, a été converti en auberge.

GOTHARD (SAINT-), brg de Hongrie, comitat d'Eisenburg, à 40 kil. S.-O. de Stein-am-Anger, sur la Raab; 900 hab. Victoire de Montecuculli sur les Turcs, en 1664; le 1er récit vraiment officiel de cette bataille est dans les *Mémoires* de Coligny, publiés par la Société de l'histoire de France en 1841.

GOTHEMBOURG, en suédois *Gœtheborg*, v. de Suède, dans le *lan* ou département de son nom, en Vestro-Gothie, à 477 kil. O.-S.-O. de Stockholm; port sur la rive g. de la Gœtha, près de son embouchure méridionale dans la Baltique; par 57° 42' lat. N. et 9° 35' 15" long. E.; 41,585 hab. C'est la 2e ville du royaume. Place forte; évêché. Cette ville fut fondée en 1607 par Charles IX; elle occupait l'île d'Hisingen dans le Gœtha, où des marchands hollandais avaient précédemment formé un établissement de commerce; ruinée par les Danois en 1612, elle fut relevée sur son site actuel par Gustave-Adolphe, qui lui conféra ses premiers priviléges. Son commerce acquit une grande importance pendant la durée du blocus continental. Elle est régulièrement bâtie, mais sans aucun monument remarquable. Services réguliers de bateaux à vapeur entre cette ville et Stockholm par le canal de Gothie, ainsi qu'avec Christiania, Copenhague, Kiel, Hull, etc. Chem. de fer sur Stockholm. Consulats de Danemark, Angleterre, États-Unis, Russie. Grand commerce intérieur et extérieur; export. de fer, goudron, bois de construction. Industrie active : fabr. de draps, tapis, toiles à voiles, indiennes, filat. de coton, corderies, cuirs, horlogerie, instruments de mathématiques; raffineries, brasseries, teintureries. Bourse; chantiers de construction. École de navigation, institut technologique.

GOTHEMBOURG (Lan ou département de). *V.* BOHUS.

GOTHIE, en suédois *Gœthaland*, nom donné autrefois à la partie S. du roy. de Suède. Cette contrée se divisait en 3 parties : *Ostrogothie*, comprenant l'Ostrogothie propre, le Smaland, les îles d'Œland et Gottland; *Vestrogothie*, comprenant la Vestrogothie propre, le Bohus, la Dalie et le Wermeland; *Gothie du Sud*, comprenant la Scanie, le Halland et la Blékingie. La Gothie forme auj. 12 lans ou départements : Linkœping, Skaraborg, et Elfsborg au N.; Bohus ou Gothembourg, et Halmstad à l'O.; Christianstad, Malmœ, et Blékinge au S.; Kronoberg et Jœnkœping au centre; Calmar à l'E., et l'île de Gottland, dans la mer Baltique. Elle tirait son nom des Goths.

GOTHIE (Canal de). On donne ce nom en Suède à une grande voie navigable, composée de rivières et de lacs réunis par des canaux, entre Stockholm et Gothembourg. On sort de Stockholm par le lac Mélar : on prend, à son extrémité méridionale, le canal de Sœdertelje, qui, long de 3,500 mèt., unit le Mélar à la Baltique. On côtoie la Suède, à travers des milliers de petites îles de granit couvertes de pins, jusqu'à la hauteur de la ville de Sœderkœping; en tournant à l'O., on entre dans la première section du canal de Gothie, qui a 23 kil. de long, traverse le petit lac d'Asplangen, et va de Sœderkœping au lac Roxen. A l'extrémité du lac Roxen, une nouvelle section de 20 kil. rejoint le lac Boren, puis une autre de 4 kil. conduit au lac Wetter, après qu'on a visité la belle usine de Motala pour les bateaux en fer et les machines à vapeur. Après avoir traversé le Wetter de l'E. à l'O., de Motala à Carlsborg, la citadelle centrale de la Suède, fondée par Charles-Jean, on atteint le lac Wener, par un canal de 33 kil. de long, qui porte aussi le nom de canal de Gœtha. On navigue pendant 95 kil. jusqu'à la ville de Wenersborg, où l'on entre dans la riv. de Gœtha jusqu'à Gothembourg. — La Suède a longtemps travaillé à cette grande œuvre. Déjà, sous le règne de Charles XII, l'ingénieur Polhem avait commencé le canal; il ne fut achevé, grâce à l'ardeur du comte Platen, qu'en 1832. Cette voie navigable permet aux navires d'éviter le passage et les droits du Sund. Malheureusement le travail des 58 écluses rend le voyage beaucoup trop long, parce qu'il s'interrompt la nuit. Le canal a 188 kil. de long. Il a coûté près de 60 millions de francs. Le point culminant auquel il s'élève est le lac Viken, à 308 pieds au-dessus du niveau de la mer. A. G.

GOTHIE (Marche de). *V.* SEPTIMANIE.

GOTHIQUE (Mer), la même que le *Codanus sinus*; auj. la mer Baltique.

GOTHOFREDUS. *V.* ABELIN et GODEFROY.

GOTHONS, *Gothones*, anc. peuple goth, établi près des bouches de la Vistule, dans la Prusse actuelle.

GOTHS, *Gothi*, grande nation germanique, que l'on trouve, dès le IIIe siècle av. J.-C., établie dans la Scandinavie et au N. de la Germanie. Au IVe siècle de l'ère chrétienne, elle se porta sur le Danube; bientôt elle fatigua de ses invasions l'empire romain. Maximin, Gordien III et Décius combattirent les Goths; Gallien leur paya tribut; mais Claude II, par les victoires qu'il remporta sur eux, mérita le surnom de *Gothique*. Sous Aurélien, ils occupèrent la Dacie Trajane, et pillèrent même l'Asie Mineure. Vers 350, leur empire s'étendait de la Theiss au Don, et de la Baltique à la mer Noire. Ils se divisaient en Wisigoths, Ostrogoths et Gépides (*V. ces mots*). Ils se convertirent au christianisme, mais adoptèrent l'hérésie d'Arius, que leur apporta l'évêque Ulphilas. L'invasion des Huns en Europe, 376, poussa les tribus gothiques sur l'empire romain. *V.* Jornandès, *De Getarum, sive Gothorum origine et rebus gestis;* Pinkerton, *Recherches sur l'origine et les établissements des Scythes et des Goths*, traduit en français par Miel, 1804, in-8°; Prætorius, *Orbis gothicus*, 1688-89, in-fol., etc.

GOTTER (Frédéric-Guillaume), poëte allemand, né à Gotha en 1746, m. en 1797, chargé de légation, puis secrétaire intime du duc de Gotha, fit une étude approfondie de la littérature française, et l'imita dans ses écrits. On a de lui : *Poésies*, Gotha, 1787-88, 2 vol. in-8°, dans lesquelles se trouvent des imitations ou traductions de l'*Oreste*, de la *Mérope* et de l'*Alzire* de Voltaire; *Opéras comiques*, Leipzig, 1778-79, in-8°; *Drames*, Leipzig, 1795, in-8°; *Œuvres posthumes*, Gotha, 1802, in-8°, où l'on distingue une tragédie de *Marianne* imitée de la *Mélanie* de La Harpe, une comédie du *Bel esprit*, tirée de la *Fausse Agnès* de Destouches, et l'*Ile des esprits*, opéra imité de Shakspeare.

GOTTESBERG, v. des États prussiens (Silésie), à 61 kil. O.-S.-O. de Breslau; 2,400 hab. Toiles et bonneterie.

GOTTESCHALK ou GOTESCALC, appelé aussi *Fulgence*, hérésiarque, moine de l'abbaye d'Orbais dans le diocèse de Soissons, né en 806, m. en 868, fut condamné au concile de Mayence, 848. Il enseignait que Dieu avait, de toute éternité, prédestiné les uns à la vie et les autres à la mort éternelle; que les prédestinés à la vie ne pouvaient jamais périr; que Dieu veut seulement le salut des élus; que J.-C. est mort uniquement pour ceux qui doivent être sauvés; enfin que, depuis la chute du premier homme, nous ne sommes plus libres pour faire le bien, mais pour faire le mal. L'Église enseigne, au contraire, que le libre arbitre n'est pas éteint dans l'homme par le péché; que J.-C. est mort pour d'autres que pour les prédestinés; que la prescience de Dieu ne contraint personne, et que ceux qui sont damnés ne le sont pas par la volonté de Dieu. Gotteschalk eut pour adversaires Raban Maur et Hincmar. Dégradé, battu de verges, il fut enfermé jusqu'à sa mort dans l'abbaye de Haut-Villiers, et ne se rétracta point. Sa Vie a été écrite par Ussérius, Dublin, 1631, in-4°, et par le P. Cellot, Paris, 1655. M.

GOTTINGUE ou GOTTINGEN. *V.* GŒTTINGUE.

GOTTLAND, île de Suède, au S.-E. de ce pays, dans la mer Baltique, entre 56° 55' et 57° 59' lat. N.; 15° 47' et 17° 5' de long. E., à 90 kil. du point le plus rapproché de la côte. Superf., 2,978 kil. carrés. Pop., 52,185 hab. Elle forme un lan ou département. Cette île fut importante dès le moyen âge, plus civilisée dès lors que la Suède même, et forte de l'organisation municipale de sa capitale Wisby, elle chercha souvent dans l'alliance des empereurs d'Allemagne un moyen d'échapper à la domination des rois de Suède. Son commerce était fort étendu. Conquise par les Danois en 1361 et 1437, Gottland fut restituée à la Suède en 1645. En 1808, les Russes l'occupèrent momentanément. Le sol y est fertile, et le climat très doux; on y cultive la vigne.

GOTTLIEBEN, brg de Suisse (Thurgovie), sur la rive gauche du Rhin, à 2 kil. O. de Constance; 300 hab. Les évêques de Constance y possédaient un château fort, où le concile de Constance fit enfermer Jean XXIII et Jean Huss; le prince Louis-Napoléon Bonaparte l'acheta en 1837, et le fit reconstruire en partie.

GOTTOLENGO, v. du roy. d'Italie, prov. et à 21 kil. S. de Brescia; 2,407 hab.

GOTTORP, anc. duché du Danemark, dans la partie S. du Slesvig, avait pour ch.-l. Slesvig, dont la forteresse s'appelle encore Gottorp. Il a donné son nom à la branche de *Holstein-Gottorp*.

GOTTSCHED (Jean-Christophe), écrivain allemand, né en 1700 à Judithenkirch près de Kœnigsberg, m. en 1766. Il fit ses études à Kœnigsberg, alla en 1725 à Leipzig, où le professeur Mencke l'avait appelé comme précepteur de ses enfants, et fut professeur lui-même depuis 1730 à l'université de cette ville. Esprit peu inventif, mais dévoué à la culture littéraire, il forma à Leipzig une école importante, et propagea surtout l'amour de l'étude, le goût de la correction, le sentiment du style. On a de lui : *l'Éloquence académique, à l'usage des écoles*, Hanovre, 1728; *Essai d'art poétique pour les Allemands*, Leipzig, 1730; *Histoire critique et littéraire de la langue, de la poésie et de l'éloquence allemande*, 1732-44, 8 vol. in-8°; *Grammaire allemande*, 1748; *le Théâtre allemand d'après les préceptes des Grecs et des Romains*, 1741-45, ou 1746-50, 6 vol. in-8°; *Nouvelle bibliothèque des belles-lettres et des arts libéraux*, 1745-51, 10 vol. in-8°; *Dictionnaire des arts libéraux*, 1760. Ces écrits tiennent une place honorable dans le développement de l'Allemagne au XVIIIe siècle. Toutefois l'originalité de Gottsched n'est pas dans ses œuvres mêmes, elle est dans le mouvement qu'il a imprimé. Il fut un réformateur; sentant plus vivement qu'aucun écrivain de l'époque ce qu'avait de funeste la dispersion des forces de son pays, il avait l'ambition de constituer enfin une littérature allemande. Sa correspondance avec Fontenelle, Grimm et Voltaire, dit assez haut combien il lui tardait d'introduire sa patrie dans cette grande communauté intellectuelle à laquelle l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, avaient fourni tant de trésors, et dont la France alors tenait le sceptre. Cette préoccupation constante a été et demeurera l'honneur de son nom. Malheureusement Gottsched occupe une place ingrate dans l'histoire littéraire; des novateurs plus jeunes et mieux inspirés, qu'il eut le tort de combattre, firent oublier bientôt les services qu'il avait rendus : pour que l'Allemagne pût tenir sa place dans les littératures européennes, il fallait lui indiquer des voies originales, au lieu de l'enchaîner à l'imitation des classiques français. C'est ce que virent des réformateurs plus hardis, Bodmer, Klopstock, Lessing, et l'opposition que leur fit Gottsched lui attira de cruelles représailles. La vie et les écrits de Gottsched ont inspiré à M. Dansel une docte et complète étude, publiée à Leipzig en 1850. S. R. T.

GOUAHAM. *V.* GUAM.

GOUALIOR, v. de l'Hindoustan, cap. du royaume de Sindhyah, dans l'anc. prov. et à 105 kil. S. d'Agra, près du Sounrica; 80,000 hab. Forte citadelle, bâtie sur un roc de 100 mèt. de haut. Prise par les Anglais en 1780, 1804 et 1844.

GOUÇA, anc. *Sigus*, v. de la province de Constantine.

GOUDA ou TER-GOUW, v. du roy. de Hollande (Hollande méridionale), sur la rive dr. du Petit-Yssel, à 17 kil. N.-E. de Rotterdam; 15,080 hab. Cathédrale de St-Jean, avec beaux vitraux. Bière et fromages. Fabr. de pipes et de toiles. Patrie des frères Houtman.

GOUDALLOUR ou GOUDELOUR, *Kaddalore*, v. de l'Hindoustan anglais, présidence et à 157 kil. S.-S.-O. de Madras, et à 2 kil. du golfe du Bengale, sur laquelle elle a un bon port. Les Français la prirent en 1758 et en 1782; mais la paix de Versailles, 1783, la rendit à l'Angleterre.

GOUDIMEL (Claude), musicien, né en Franche-Comté vers 1510, tué à Lyon en 1572 lors du massacre des calvinistes, fonda à Rome, en 1540, une école d'où sortirent Palestrina et Nanini. Ses compositions religieuses sont écrites avec pureté; il mit en musique les psaumes de Bèze et de Marot.

GOUDJÉRATE. *V.* GUZERATE.

GOUDOULI ou GOUDELIN (Pierre), poëte toulousain, né en 1579, m. en 1649, créateur et l'un des plus célèbres représentants de la poésie languedocienne, fut d'abord avocat, puis suivit sa vocation en se consacrant tout entier aux Muses. Ses concitoyens, appréciant son mérite, lui assurèrent un honnête revenu. Ses œuvres ont été réunies à Toulouse, 1684, in-4°, et plusieurs fois réimprimées : on y admire surtout une ode sur la mort d'Henri IV.

GOUET, riv. de France (Côtes-du-Nord), passe à Saint-Brieuc, et se jette dans la Manche au port du Légué. Cours de 50 kil.

GOUFER ou GOUFFERN, petit pays de l'anc. France (Normandie), où étaient St-André-en-Goufer (Calvados), et Silli-en-Gouflern (Orne).

GOUFFÉ (Armand), chansonnier et vaudevilliste, né vers 1773, m. en 1845, fut longtemps sous-chef au ministère des finances; mais sa vie fut celle d'un membre des *Dîners du Vaudeville* et du *Caveau moderne*. Franche gaieté, humeur satirique sans aigreur, et parfois une teinte philosophique, tel est le caractère de ses compositions. On l'a surnommé, avec un peu d'exagération, *le Panard du XIXe siècle*, car il est inférieur à ce poëte. Plusieurs de ses pièces, la plupart faites en collaboration, ont eu beaucoup de succès sur les théâtres secondaires; on cite, entre autres : *Nicodème à Paris, le Chaudronnier de St-Flour, les Deux Jocrisses, le Bouffe et le Tailleur, le Duel et le Déjeuner, M. Mouton*, etc. Ses chansons ont eu un succès de vogue populaire, surtout *le Corbillard, Plus on est de fous, plus on rit*. Il les a publiées sous les titres sans prétention de *Ballon d'essai, chansons et poésies*, 1802; *Ballon perdu, ou chansons et poésies nouvelles*, 1805; *Encore un ballon*, 1807; *le Dernier Ballon, ou chansons et autres poésies nouvelles*, 1812. Chaque *ballon* fait un petit vol. in-18. G. L.

GOUFFIER (famille de). La maison de Gouffier a été l'une des plus considérables du Poitou. Parmi ses membres, on distingue : Artus Gouffier, *seigneur de Boisy*, gouverneur de François Ier pendant sa jeunesse, grand-maître de France en 1515, négociateur du traité de Noyon en 1516, ami des lettres et des sciences, m. en 1519; — Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, son frère (*V.* BONNIVET). Les Gouffier s'allièrent à la maison de Choiseul.

GOUGES (Marie-Olympe de), née à Montauban en 1755, m. en 1793, fille d'une revendeuse à la toilette, vint à Paris à 18 ans, y épousa un M. Aubry, dont elle n'a jamais porté le nom, applaudit à la Révolution, et en adopta les principes; elle fonda même, dit-on, une société de femmes. Cependant elle osa défendre Louis XVI dans quelques écrits, et ne craignit pas de s'élever avec courage contre le système de la Terreur, mais elle en périt victime. Elle a composé : *le Mariage de Chérubin*, comédie, 1785; *l'Homme généreux*, drame en 5 actes, 1786; *Molière chez Ninon*, en 5 actes, 1787; *l'Esclavage des nègres*, drame en 3 actes, 1789; *le Couvent, ou les cœurs forcés*, comédie, 1792; *le Prince philosophe*, conte oriental, 1791, 2 vol. in-12.

GOUGH (Richard), antiquaire, surnommé *le Camden du XVIIIe siècle*, né à Londres en 1735, m. en 1809, parcourut l'Angleterre et l'Écosse pendant 40 ans, pour y trouver les matériaux de ses différents ouvrages. Les principaux sont : *Histoire de Carausius*, Londres, 1762, in-4°; *Anecdotes de la topographie britannique*, 1768 et 1780, 2 vol. in-1°; *Monuments funéraires de la Grande-Bretagne*, 1786-96-99, 3 vol. in-fol.

GOUHENANS, vge (Haute-Saône), arr. et à 10 kil. S. de Lure; 975 hab. Salines et houillères.

GOUJAT, valet d'armée. Les goujats étaient autrefois une cause de désordre parmi les troupes. L'ordonnance de Blois, 1579, statua qu'il n'y aurait qu'un goujat pour trois soldats.

GOUJET (Claude-Pierre), oratorien, chanoine de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, né à Paris en 1697, m. en 1767, écrivain utile et laborieux, a laissé plus de 60 ouvrages, tels que traductions, biographies, éloges historiques, etc. Les principaux sont : *Vie des saints*, 1730, 7 vol. in-12; *Bibliothèque française*, Paris, 1740 et suiv., 18 vol. in-12; *Bibliothèque des écrivains ecclésiastiques*, faisant suite à la collection Dupin, 1736, 3 vol. in-8°; *Mémoires historiques et littéraires sur le Collége de France*, 1758, 3 vol. in-12; une édition du *Dictionnaire* de Richelet; *Histoire du pontificat de Paul V*, 1765, 2 vol. in-12. Il a fourni des articles au *Dictionnaire* de Moréri (édit. de 1749). C. N.

GOUJON (Jean), célèbre sculpteur et architecte, né à Paris vers 1520, m. en 1572, étudia en Italie les modèles de l'antiquité. On le surnomma *le Phidias français, le Corrége de la sculpture*. La tradition, d'après laquelle il aurait été tué pendant la St-Barthélemy en travaillant au Louvre, ne repose sur aucun témoignage historique. Goujon est un des représentants les plus distingués de l'art français : un grand nombre de ses productions furent détruites pendant la Révolution ; mais on reconnait, dans celles qui ont survécu, la science de l'anatomie, un goût parfait, un dessin admirable, un travail fin et précieux. Ses groupes ont des formes élégantes et pures, les attitudes en sont variées, les draperies franchement jetées; les figures ont tant de relief, que l'œil trompé croit embrasser toute la rondeur. Goujon s'associa à Cousin pour la décoration du château d'Anet, où il sculpta le plafond de bois et les lambris de la chambre à coucher de Diane de Poitiers, ainsi que les bronzes qui décoraient la porte d'entrée. Son ouvrage le plus populaire est la fontaine des Innocents, à Paris, exécutée en 1551, et dont il fit les bas-reliefs (*V.* LESCOT). On lui doit encore : les sculptures de l'attique du côté occidental de la cour du Louvre; les caryatides de la tribune des Suisses dans le même palais; les sculptures de l'hôtel Carnavalet; un bas-relief en pierre de liais, représentant *le Christ au tombeau*; un autre bas-relief allégorique, *la Mort et la Résurrection*; le groupe en marbre blanc de *Diane à la biche*, et un buste de *Coligny*, au musée du Louvre; une *Diane chasseresse*, au château de la Malmaison. On lui attribue les admirables portes sculptées de l'église St-Maclou à Rouen. B.

GOUJON (Jean-Marie-Claude-Alexandre), conventionnel, né à Bourg en 1766, m. en 1795, fut envoyé en 1794, en qualité de commissaire, aux armées du Rhin et de la Moselle, revint après le 9 thermidor, fut bientôt arrêté comme un des fauteurs de l'insurrection du 1er prairial, et se frappa d'un coup de couteau après avoir entendu sa condamnation à mort.

GOULARD (Thomas), chirurgien, né à St-Nicolas-de-la-Grave, près de Montauban, vers 1720, m. en 1790, professeur de chirurgie et d'anatomie, puis chirurgien-major de l'hôpital militaire à Montpellier, a écrit un *Traité des effets des préparations de plomb, et principalement de l'extrait de saturne*, Pézénas, 1760. Son nom est resté à cette substance, qu'on appela depuis *Eau de Goulard*.

GOULART (Simon), écrivain laborieux, né à Senlis en 1543, m. en 1628, embrassa la réformation de Calvin, se rendit à Genève, où il devint ministre évangélique en 1566 et en 1571, et renonça à la France après la St-Barthélemy. On a de lui : *Trésor d'histoires admirables et mémorables de notre temps*, Genève, 1620, 2 vol. in-8o; *Recueil contenant les choses les plus mémorables advenues sous la Ligue* (sous le nom de Samuel du Lis), 1587, 2 vol. in-8o.

GOULDJA ou ILI, v. de l'Empire chinois, cap. de la Dzoungarie; 70,000 hab. C'est un des entrepôts du comm. de l'Asie centrale; 43° 55′ 49″ lat. N., 78° 42′ 46″ long. E.

GOULES, êtres surnaturels malfaisants, vampires femelles, dans la féerie de l'Orient. D.

GOULETTE (LA), petit port de l'État de Tunis, sur le canal qui fait communiquer le lac du Boghâz avec la Méditerranée, et qui mène à Tunis; par 36° 47′ 33″ lat. N., et 7° 58′ 14″ long. E. L'entrée en est défendue par deux forts. Chantiers de constructions, arsenal, magasin et phare; 1,500 hab.

GOULU (Nicolas), né en 1530 près de Chartres, m. en 1601, succéda en 1567 à son beau-père, le poëte Dorat, dans la chaire de grec du Collége de France. On a de lui : *Oratoriæ facultatis compendium ex Cicerone et Quintiliano collectum*, Cologne, 1559, in-8o; *In Ciceronis doctrinam topicam commentatio*, Paris, 1560, in-4o; *Epitome in universam Ciceronis philosophiam*, Paris, 1561, in-4o; des traductions latines des *Hymnes* de Callimaque, des *Sermons* de St Grégoire de Nysse, etc. — Son fils aîné, Jean Goulu, né en 1576, mort en 1629, écrivit une *Vie de St François de Sales*, 1624, traduisit Epictète, 1630, et l'*Hexaméron* de St Basile.

GOUM, escadron de cavalerie indigène en Algérie. Il se compose de tous les hommes d'un village en âge de porter les armes et ayant un cheval. Le Goum doit le service militaire sur la réquisition du scheikh, requis lui-même par le commandant français de la subdivision, de fournir tant de Goums pour une expédition. Le service est entièrement gratuit, et les Goums s'indemnisent par le butin qu'ils font sur l'ennemi.

GOUMROUN, GOMROUN, GOMBEROUN ou BENDER-ABBASSY, v. de l'imanat de Mascate, port de commerce assez actif, mais déchu, sur la mer d'Oman; par 27° 18′ lat. N., et 53° 46′ long. E., au N.-O. de l'île d'Ormuz; 20,000 hab. Elle appartint jusqu'en 1800 à la Perse (Moghistan), qui la céda alors à l'iman de Mascate, moyennant redevance.

GOUMTY ou GOMETTY, riv. de l'Hindoustan. Elle vient de l'empire birman, entre dans la présidence de Calcutta, où elle arrose le district de Tipperah, et se jette dans le Brahmapoutra. — riv. de l'Hindoustan, vient de la présidence du Nord-Ouest, traverse du N. au S. la province d'Oude, où elle passe à Laknau, arrose Djounpour, et se jette dans le Gange, au N.-E. et près de Bénarès. Cours de 550 kil.

GOUNIEH, *Absarus*, v. de la Turquie d'Asie (Trébizonde), sur la mer Noire, à l'embouchure du Tchorok, à 190 kil. N.-E. de Trébizonde.

GOUNONG-API, île de l'Océanie, dans la mer des Moluques, par 4° 30′ 30″ lat. S., et 127° 30′ long. E., fait partie de l'archipel Banda. Elle renferme un volcan en activité. — île de l'Océanie, dans l'archipel de la Sonde, au N.-E. de Sumbava, produit de petits chevaux noirs fort estimés.

GOUNONG-TELLO, v. de l'île Célèbes, sur le golfe de son nom, défendue par le fort *Amsterdam*. Établissement hollandais pour le commerce de l'or et des écailles de tortue.

GOUR, GAUR ou LAKNAOUTY, *Gangia Regia* de Ptolémée? v. de l'Hindoustan anglais (Calcutta), près du Gange, à 31 kil. N.-N.-O. de Mourchidabad. Capitale du Bengale de 1204 à 1564, elle fut ensuite abandonnée à cause de l'insalubrité de son climat. L'étendue et la magnificence de ses ruines les ont fait comparer à celles de Babylone.

GOUR, GAUR ou ZOUF, anc. *Guria*, v. du Kaboul, à 220 kil. N. de Kandahar, fut la capitale des Gourides et leur donna son nom. Ruinée par Gengiskhan et Tamerlan, elle n'offre plus que des ruines.

GOURBIL, nom donné, en Algérie, à une réunion de tentes, à un village d'Arabes.

GOURDE, monnaie de compte usitée aux Antilles; elle vaut 6 fr. à la Guadeloupe, et 5 fr. 85 c. à La Martinique. Il y a de plus, à la Guadeloupe, la *gourde percée*, de 5 fr. 40 c.

GOURDON, s.-préf. (Lot), à 44 kil. N. de Cahors, sur le Bleu; 2,657 hab. Trib. de 1re instance. Belle église paroissiale; jolies promenades. Comm. de vins, grains, noix, et truffes. Fabr. de lainages, cadis, bonneterie. Ce fut un seigneur de Gourdon, Bertrand, qui tua Richard Cœur-de-Lion au siége de Chalus, 1199, en accomplissement d'une vengeance particulière.

GOURGAUD (le baron Gaspard), né à Versailles en 1783, m. en 1852, fils d'un musicien de la chapelle de Louis XVI, et neveu du comédien Dugazon. Élève de l'École polytechnique, 1799, et de l'école de Châlons, puis adjoint au professeur de fortification à l'école d'artillerie de Metz, il prit du service en 1802, devint aide de camp du général d'artillerie Fouché en 1804, se signala dans le corps d'armée de Lannes pendant la campagne d'Autriche en 1805, à Ulm, au passage du Danube, fut blessé à Austerlitz, montra encore la plus grande bravoure à Saalfeld, Iéna et Friedland, passa avec le grade de capitaine en Espagne en 1808, et se fit encore distinguer au siége de Saragosse. Rappelé en Allemagne, 1809, il combattit à Eckmühl, Ratisbonne, Essling, Wagram, prépara les équipages de pont et de siége pour l'attaque de Dantzick, fut nommé, en 1811, l'un des officiers d'ordonnance de Napoléon Ier, qu'il eut l'honneur d'accompagner seul au congrès de Dresde, et assista à toutes les grandes actions de l'expédition de Russie. Ce fut lui qui entra le premier dans le Kremlin, et qui préserva cet édifice de l'incendie. Après la retraite, durant laquelle il n'avait cessé de se dévouer pour l'armée et son chef, il reçut le grade de chef d'escadron et le titre de premier officier d'ordonnance de l'empereur. Pendant la campagne de Saxe, il rendit d'importants services sur les champs de bataille de Lutzen, de Bautzen, de Dresde et de Leipzig. Puis il s'occupa de la réorganisation de l'armée et de la défense du territoire menacé par les alliés. A Brienne, il sauva la vie à Napoléon; il était à Montmirail, Champaubert, Montereau. En quittant Fontainebleau, l'empereur lui avait donné l'épée qu'il portait aux Pyramides. Au retour de l'île d'Elbe, Gourgaud reprit ses fonctions auprès de lui, gagna à Fleurus le grade de général et l'emploi d'aide de camp, abandonna un des derniers la plaine de Waterloo, et fut chargé de porter au prince-régent d'Angleterre la lettre par laquelle Napoléon, arrivé à Rochefort, réclamait l'hospitalité britannique. Choisi, avec Montholon et

Bertrand, pour partager la captivité de Napoléon, il quitta bientôt Ste-Hélène, par suite du dérangement de sa santé, ou, selon d'autres, pour cause de mésintelligence avec Montholon. Ramené en Angleterre, il écrivit à Marie-Louise, aux empereurs de Russie et d'Autriche, pour leur faire connaître l'état où son maître était réduit. La publication d'une relation de la bataille de Waterloo, qui déplut à Wellington, le fit arrêter, dépouiller, maltraiter. Il n'obtint qu'en 1821 de rentrer en France; mais il était rayé des contrôles de l'armée. Il occupa ses loisirs à retracer les événements dont il avait été témoin, et publia : *Relation de la campagne de* 1815, 1820, in-8°; *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Ste-Hélène sous la dictée de l'Empereur*, 1823-25, 8 vol. in-8° (avec Montholon); *Napoléon et la grande armée en Russie, ou Examen critique de l'ouvrage de M. de Ségur*, 1824, 1 vol. in-8°; *Réfutation des calomnies de la Vie de Napoléon par Walter Scott*, 1827. La révolution de 1830 le rendit à l'activité : nommé commandant de l'artillerie de Paris et de Vincennes, aide de camp du roi Louis-Philippe en 1832, lieutenant général en 1835, il fut un de ceux qui allèrent chercher à Ste-Hélène et ramenèrent à Paris les restes de Napoléon en 1840. L'année suivante, on le chargea de l'armement des forts et fortifications de Paris, et il entra à la Chambre des pairs. B.

GOURGOIS (LE), petit pays de l'anc. France (Forez), où était St-Maurice-en-Gourgois (Loire).

GOURGUES (Dominique de), gentilhomme protestant, équipa trois navires à ses frais en 1567, et partit pour la Floride, où quelques-uns de ses coreligionnaires avaient été mis à mort par les Espagnols, comme hérétiques. Il enleva deux forts, qui appartenaient à l'Espagne, et fit pendre plus de 800 colons, comme assassins.

GOURI. *V.* GORI.

GOURIDES, dynastie de la Perse, fut fondée par Hussein-Gouri, gouverneur du pays de Gour (Kaboul), qui se rendit indépendant des Gaznévides en 1155. Ceux-ci furent expulsés de toute la Perse, en 1158, par Ala-Eddyn. Les khans du Kharism renversèrent les Gourides en 1213.

GOURIE ou GOURIEL, anc. *Colchide*, contrée de l'Asie, dans la région caucasienne, sur les bords de la mer Noire, entre les embouchures du Tchorok et du Rioni. Elle est partagée en *Gourie russe*, qui fait partie depuis 1801 du gouvernement de Koutaïs, et *Gourie turque*, comprise dans l'eyalet de Trébizonde. La Gourie est un démembrement de l'ancien royaume de Géorgie. Climat salubre.

GOURIEF, nom russe de DORPAT.

GOURIEV-GORODOK, v. forte de la Russie d'Europe (Orenbourg), dans le territoire des Cosaques de l'Oural, sur la rive dr. de l'Oural et à 12 kil. de son embouchure dans la mer Caspienne; 3,000 hab.

GOURIN, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 48 kil. O.-N.-O. de Napoléonville; 1,071 hab.

GOURNAY-EN-BRAY, *Gornacum*, ch.-l. de canton (Seine-Infér.), arr. et à 45 kil. S.-E. de Neufchâtel, sur l'Epte; 2,652 hab. Trib. de commerce; bibliothèque. Belle fontaine; anc. église collégiale; jolies promenades. Comm. important de beurre et cidre. Aux environs, sources ferrugineuses. — Gournay est une ville ancienne, dans le territoire des *Calètes*; Rollon en fit le ch.-l. d'une seigneurie.

GOURNAY (Marie LE JARS de), fille d'alliance de Montaigne, née à Paris en 1556, m. en 1645, eut de son temps une grande célébrité littéraire, mais qui ne s'est perpétuée jusqu'à nous qu'à la faveur du patronage illustre qui en fut la cause. A 18 ans, elle lut les *Essais* de Montaigne, et s'enthousiasma pour l'auteur, qui, lorsqu'il vint à Paris, goûta son esprit et ses connaissances. Amie de Lamothe-le-Vayer, l'Estoile, Boisrobert, Colletet et l'abbé de Marolles, elle fut aussi recherchée du duc de Rethélois, de Mme de Longueville et de la comtesse de Soissons. Le roi lui donna une pension, à la condition singulière de se servir d'un carrosse, une personne de son mérite ne pouvant aller à pied. Elle eut la faiblesse de se mêler de polémique, et d'écrire contre les partisans de l'*Anti-Cotton*; on la maltraita fort dans un pamphlet intitulé : *le Remerciement des beurrières de Paris*, Niort, 1610. Elle avait pour certains mots du vieux langage une passion qu'elle a défendue dans un écrit sur *la Poésie et les diminutifs*. Elle a donné plusieurs éditions de Montaigne; la meilleure est celle de Paris, 1635, in-fol. Ses propres ouvrages ont été publiés par elle-même sous ce titre : *les Avis ou les Présents de la demoiselle de Gournay*, Paris, 1635, et 1641, in-4°. C. N.

GOURNAY (Jean-Claude-Marie-Vincent de), économiste, né à St-Malo, en 1712, m. en 1759, fut destiné au commerce et envoyé fort jeune à Cadix. Il y partagea sa vie entre l'étude et les travaux de son état, s'appliquant surtout à la science du commerce. En 1744, il revint en France, puis voyagea en Hollande et en Angleterre. En 1748, il quitta le commerce; sur les conseils de M. de Maurepas, il acheta une charge de conseiller au grand-conseil, 1749, et fut nommé en 1751 intendant du commerce. Il se montra l'adversaire des systèmes prohibitifs et réglementaires, et attaqua les monopoles et privilèges de corporation comme entraves à la liberté de l'industrie. Il traduisit et commenta les *Traités sur le commerce et l'intérêt de l'argent* de Josias Child et de Thomas Culpeper, 175[illegible], et parcourut les diverses provinces industrielles, où il p[illegible] réformer beaucoup d'abus. Il a contribué à porter l[illegible] esprits vers les connaissances économiques. Partisan de l'école physiocrate, il différait de Quesnay en ce qu'il voyait dans le travail manufacturier la seule vraie richesse de l'Etat. On lui attribue la maxime, si diversement interprétée depuis, du *laissez faire, laissez passer*, qui était à la constitution économique de l'État ce que le *Contrat social* de Rousseau était à sa constitution politique. (*V. Eloge de Gournay* par Turgot.) Bu.

GOUROU, c.-à-dire en indien *maître, instituteur;* surnom de Bouddha et de Ganéça. Ce mot désigne aussi le chef spirituel des Seykhs, et se joint à son nom propre.

GOUROU-GOVIND. *V.* GOVINDA.

GOURVILLE (Jean HÉRAULD DE), financier et diplomate, né en 1625 à La Rochefoucauld, m. en 1703, se rendit aussi célèbre par sa rapide fortune que par le noble usage qu'il en fit. D'abord secrétaire du duc de La Rochefoucauld, qu'il servit pendant la Fronde, puis du prince de Condé, il fut nommé par Mazarin intendant des vivres à l'armée de Catalogne, et obtint du surintendant Fouquet la recette générale de Guyenne. Inquiété par Colbert après la chute de Fouquet, il se réfugia en Angleterre, puis dans les Pays-Bas. Louis XIV, après l'avoir chargé de missions à la cour de Brunswick et en Espagne, le gracia en 1681. Gourville était un des personnages les plus aimables et les plus aimés de son siècle: jamais homme n'a été si bien pleuré, dit de lui Mme de Sévigné. Il a laissé des *Mémoires*, qui vont de 1642 à 1678, Paris, 1724, 2 vol. in-12.

GOUT (LE), petit pays de l'anc. France (Berry), où était Nohan-en-Gout (Cher).

GOUTHIÈRES (Jacques), archéologue du XVIe siècle, né à Chaumont (Hte-Marne), m. en 1638, écrivit en latin, sous le nom de *Gutherius*. Ses princip. ouvrages sont : *de Veteri Jure pontificio urbis Romæ*, 1612, Paris, in-4°, et dans le t. V du *Thesaurus antiquitatum Romanarum* de Grævius; *de Jure manium, seu de ritu, more, et legibus prisci funeris*, 1615, in-4°, et dans le t. XII du *Thesaur.* de Grævius; *de Officiis domûs Augustæ publicæ et privatæ*, 1628, in-4°, et dans le t. III du *Thesaur. antiq. Rom.* de Sallengre.

GOUVEA (Antoine de), *Goveanus*, savant portugais, né à Béja (Alentéjo) en 1505, m. à Turin vers 1555, vint de bonne heure se fixer en France, où il composa des poésies latines, soutint une vive polémique contre Ramus en faveur d'Aristote, et enseigna le droit à Toulouse, à Valence, à Grenoble. Ses œuvres ont été publiées à Rotterdam, 1766, 2 vol. in-fol. — Son frère André, après avoir enseigné la grammaire et la philosophie au collége Ste-Barbe à Paris et au collége de Guyenne à Bordeaux, fut rappelé en Portugal par Jean III, et fonda à Coïmbre, en 1547, un collége célèbre.

GOUVEA (Antoine), de la famille des précédents, né vers 1575 à Béja, m. en 1628, entra dans l'ordre des Ermites de St-Augustin, fut envoyé à Goa en 1597 pour professer la théologie, alla solliciter, en 1602, du roi de Perse Schah-Abbas, la permission de fonder des établissements dans ses Etats, fut jeté en prison, s'échappa, et, en regagnant l'Europe, tomba entre les mains de corsaires algériens, qui le retinrent encore pendant 8 ans. On a de lui : *Histoire des progrès de l'église catholique en la réduction des chrétiens de St-Thomas*, Coïmbre, 1606, trad. en français, Anvers, 1609; *Relations de la Perse et de l'Orient*, Lisbonne, 1609; *Relation des guerres et victoires de Schah-Abbas*, ibid., 1611, trad. en français, Paris ou Rouen, 1646; *Vie de St-Jean-de-Dieu*, Madrid, 1624.

GOUVEA, bourg du Portugal (B.-Beira), à 80 kil. N.-E. de Coïmbre; 1,700 hab. Erigé en marquisat par Philippe III en faveur de la maison de Silva.

GOUVERNEMENTS, anc. divisions de la France. *V. au mot* FRANCE, p. 1080.

GOUVERNEUR, nom donné, dans l'anc. monarchie française, à ceux qui étaient préposés à l'éducation des fils des rois et des princes.

GOUVION-SAINT-CYR (Laurent, marquis de), né à Toul en 1764, de parents sans fortune, m. en 1830, se destina

d'abord aux arts, et enseigna quelque temps le dessin. En 1789, il embrassa avec ardeur les idées nouvelles, obtint un emploi dans l'état-major de la garde nationale de Paris, s'enrôla en 1792 dans les *Chasseurs républicains* de cette ville, et franchit rapidement les premiers grades. Adjudant général à l'armée de la Moselle en 1793, général de brigade peu de temps après, général de division à l'armée des Alpes en 1794, il commanda l'attaque du centre au siége de Mayence, fit la campagne de 1798 sous les ordres de Masséna, fut un instant disgracié par le Directoire pour avoir signalé les déprédations de plusieurs commissaires du gouvernem., reprit du service en Italie, commanda la droite de l'armée à Novi, contint l'ennemi pendant la retraite par d'habiles manœuvres, et retarda l'investissement de Gênes. Le 1er consul lui envoya alors un sabre d'honneur. En 1800, Gouvion, commandant provisoirement l'armée de Moreau sur le Rhin, prit Fribourg; puis il contribua à la victoire de Hohenlinden. Général en chef de l'armée de Portugal en 1801, ambassadeur extraordinaire en Espagne après le traité de Badajoz, colonel général des cuirassiers en 1804, il figura au siége de Venise en 1805, dans l'occupation de Naples en 1806, fit la campagne de Prusse et de Pologne en 1807, et fut nommé gouverneur de Varsovie. Envoyé en Espagne, 1808 il prit le fort de Roses et fit lever le siége de Barcelone. A la tête du 6e corps de la grande armée, il gagna, en 1812, sur Wittgenstein, la bataille de Polotsk, et fut nommé maréchal d'Empire et comte; il défendit Dresde en 1813, et fut retenu prisonnier, au mépris des conventions de la capitulation. En 1814, il s'attacha à Louis XVIII, le suivit à Gand, en 1815, et reçut, après la 2e Restauration, le portefeuille de la guerre, qu'il abandonna presque aussitôt, pour ne pas signer le traité du 20 nov. 1815. Il accepta la pairie, le titre de marquis, puis le ministère de la marine en 1817, et reprit celui de la guerre 3 mois après. Son administration libérale ramena bien des esprits aux Bourbons; pendant ce dernier ministère, il fit rendre la loi sur le recrutement, sur l'avancement militaire, sur les pensions de retraite. Écarté par l'influence des ultra-royalistes à la fin de 1819, il ne s'occupa plus des affaires publiques. Gouvion-Saint-Cyr fut un capitaine habile, profond dans ses combinaisons, faisant admirablement la guerre méthodique, et l'un des premiers tacticiens de son siècle. Il a laissé : *Journal des opérations de l'armée de Catalogne en* 1808 *et* 1809, Paris, 1821, 1 vol. in-8o, avec atlas; *Mémoires sur les campagnes des armées du Rhin et de Rhin-et-Moselle*, 1829, 4 vol. in-8o et atlas; *Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le Directoire, le Consulat et l'Empire*, 1831, 4 vol. in-8o et atlas. B.

GOVEANUS. *V.* GOUVEA.

GOVINDA ou GOUROU-GOVIND, chef des Seykhs, né à Patna en 1656, m. en 1708, succéda, en 1671, à son père Tegh-Béhâder, assassiné par l'ordre d'Aureng-Zeyb. Il réforma les Seykhs, établit l'égalité parmi eux, les exerça au métier de la guerre, et d'une secte religieuse et indolente fit un peuple belliqueux et redoutable. Néanmoins, il ne put chasser les Mongols, fut poursuivi par les généraux d'Aureng-Zeyb, et mena une vie errante jusqu'à sa mort. Il composa, en idiome du Pendjâb, le *Livre des dix rois*, réputé sacré parmi les Seykhs; ce livre contient des traités religieux et théologiques, le récit des combats où l'auteur s'est trouvé, et présente la valeur guerrière comme la première de toutes les vertus.

GOVONA (la sœur Rose), née à Mondovi en 1716, m. en 1775, vivait isolée dans sa ville natale, et de l'ouvrage de ses mains. Animée du feu de la charité, et douée d'une vive intelligence, elle conçut le dessein de soustraire aux dangers de la société les jeunes filles indigentes de 13 à 20 ans, et de leur procurer des moyens d'existence par le travail manuel. Elle commença par avoir une seule compagne; mais à force de persévérance, de dévouement, de constance, même contre la calomnie, elle parvint, en 1756, à fonder, avec l'aide du gouvernement, et sans aucune dotation, l'hospice *delle Rosine* de Turin, où 300 jeunes orphelines étaient occupées à la fabrication des draps pour l'armée, des rubans et autres étoffes, pourvoyaient ainsi à leurs besoins, et assuraient à leur vieillesse une existence heureuse. Elle ouvrit des succursales de cet établissement à Novare, Fossano, Savigliano, Saluces, Chieri, etc. Sur toutes, elle fit inscrire au-dessus de la porte cette devise : « Tu vivras du travail de tes mains. »

GOWER (Jean), poëte anglais, contemporain de Chaucer, né vers 1320, m. vieux et aveugle en 1408 et non en 1402. Il rendit, par son style travaillé, de grands services à la langue anglaise; mais il n'a ni l'esprit, ni l'invention, ni l'élégance de Chaucer. Sa versification est harmonieuse, mais sa poésie a un caractère sévère et sentencieux; elle reste toujours didactique; c'est un moraliste un peu pédant. Dans ses œuvres latines, il a imité le mètre élégiaque d'Ovide avec quelque pureté. Son ouvrage capital est intitulé : *Speculum meditantis, Vox clamantis, Confessio amantis.* La 1re partie, en 10 liv. et en vers français, fait l'éloge du bonheur conjugal, et donne le moyen de recouvrer la grâce perdue. La 2e contient 7 liv. en vers élégiaques latins; ce n'est guère qu'une chronique métrique de l'insurrection des communes sous Richard II; l'auteur y est ingrat pour son roi légitime, et y flatte l'usurpateur. Ces deux premières parties n'ont pas été imprimées. La 3e est un poëme anglais en 8 liv., écrit sur l'ordre de Richard II, mêlé de couplets ou strophes en vers latins, et imprimé en 1483. On y reconnaît l'imitation de Jean de Meung, mais avec beaucoup moins d'invention dans les personnages. On a encore de Gower, en mss., plusieurs autres poëmes latins et français, 50 ballades et sonnets en français, tendres et pathétiques, et probablement écrits en sa jeunesse. *V.* Todd, *Éclaircissements sur la vie et les ouvrages de Gower et de Chaucer*, 1810, in-8o.

GOYA-Y-LUCIENTES (Francesco), peintre, né en 1746 à Fuente-de-Todos (Aragon), m. à Bordeaux en 1828, étudia à Rome, puis fut nommé peintre de Charles IV. Il suivit la méthode de Reynolds pour la peinture sérieuse, et, dans la gravure, imita avec succès Rembrandt. L'église de St-Florida, près de Madrid, possède beaucoup de ses tableaux. On voit au musée de Madrid les portraits de Charles IV et de la reine, un *Picador*, etc.; dans l'église St-François, un *Crucifix*; à Valence, *St-François de Borgia*; à Tolède, *l'Arrestation de J.-C.* Dans une villa près de Madrid, dont il avait peint les murailles, Goya se plaisait à jeter contre un mur blanchi des couleurs mêlées dans une chaudière, et de ce chaos il faisait sortir des scènes historiques; on cite, entre autres, le *Massacre des Français à Madrid*. On lui doit aussi une collection de *capriccios*, caricatures politiques, dont la verve et l'originalité rappellent Hogarth.

GOYANNA, v. du Brésil (Pernambouc), à 66 kil. N.-N.-O. d'Olinda; 12,000 hab. Comm. de coton et bois de Brésil.

GOYAZ, autrefois *Villa-Boa*, v. du Brésil, ch.-l. de la prov. de son nom, à 976 kil. N.-O. de Rio-Janeiro, sur le Vermelho; 8,000 hab. Évêché. — La prov. de Goyaz, au centre de l'Empire, entre celles de Maranham au N.-E., de Para au N. et à l'O., de Matto-Grosso à l'O. et au S., de St-Paul, Minas-Géraës, Pernambouc et Piauhy à l'E., a 185,000 hab. Pays montagneux, arrosé par le Tocantin et le Parahyba, couvert de belles forêts où errent quelques tribus indigènes. Culture de coton et tabac. Mines d'or et de diamants. Élève de bétail.

GOYEN (Jean VAN), paysagiste, né à Leyde en 1596, m. en 1656, ou peut-être au moins dix ans plus tard. Il eut pour dernier maître Isaïe Van de Velde. Arbres, maisons, navires, côtes de la mer, bords des fleuves, eaux tranquilles, eaux fouettées par la tempête, il a tout su reproduire avec fidélité. Il animait ses compositions par des hommes et des animaux, qui ne sont pas moins bien exécutés. Malheureusement il employait toujours le bleu de Haarlem, couleur peu solide, qui s'est entièrement évanouie et n'a laissé sur la toile que le jaune et le gris avec lesquels l'artiste l'avait associé. Il a fait quelques gravures à l'eau-forte, devenues très-rares : ses paysages au burin sont plus difficiles encore à trouver. A. M.

GOZLIN. *V.* GOSLIN.

GOZON (Dieudonné de), 27e grand-maître de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem, en 1345, d'une noble famille du Languedoc, délivra, n'étant que simple chevalier, l'île de Rhodes d'un serpent qui la désolait, succéda à Hélion de Villeneuve, rétablit dans ses États le roi de la Petite-Arménie, fortifia Rhodes, et fit revivre l'antique discipline de l'ordre. Il mourut en 1353.

GOZZE ou GOZZO, anc. *Gaulos*, île fortifiée de la Méditerranée, à 5 kil. N.-O. de Malte; 15 kil. sur 7; 16,900 hab. Cap., *Rabatto*. Sol montagneux et cependant fertile. Récolte de coton; peu de grains. Elle dépend de l'île de Malte, dont elle a toujours suivi le sort. A 3 kil. E. de Rabatto, se trouvent de magnifiques ruines cyclopéennes, dites *Tour des Géants*, et qui sont peut-être les débris de deux temples phéniciens. Grottes curieuses.

GOZZI (Gaspard), littérateur et poëte, né à Venise en 1713, m. en 1786, fut directeur de l'un des théâtres de sa patrie et surveillant de la librairie. Il a composé des ouvrages en prose et en vers, qui prouvent une profonde érudition, unie à la grâce et souvent à la gaieté. Les principaux sont : une *Apologie* de Dante contre les attaques de Bettinelli, 1754, in-4o; l'*Observateur vénitien*, journal litté-

raire dans le genre du *Spectateur anglais* d'Addison, 1768; des *Lettres familières*, 1755, 2 vol. in-8°; des tragédies et des comédies, la plupart traduites du français. Ses œuvres complètes ont été publiées à Venise, 1812, 22 vol. in-12; à Padoue, 1818-20, 16 vol. in-8°; à Bergame, 1825-29, 20 vol. in-8°. M. V—I.

GOZZI (le comte Charles), frère du précédent, poëte, né en 1718, m. vers 1801, forma son esprit et son style par l'étude des grands auteurs, et travailla pour le théâtre. Il combattit avec une verve mordante le système dramatique de Goldoni. Ses pièces appartiennent au genre fantastique et bouffon; elles réussirent par la fécondité des idées, l'originalité, l'enjouement, et par l'élégance du style. Il les publia lui-même à Venise, 1772, 8 vol. in-8°, avec 2 vol. de supplément en 1791. Il a traduit *le Comte d'Essex* de Th. Corneille, le *Gustave Vasa* de Piron, et les *Satires* de Boileau, et donné les *Mémoires* de sa vie en 1798. M. V—I.

GOZZOLI (Benozzo), peintre florentin, né en 1400, m. en 1478, élève principal de Giovanni da Fiesole, sut réunir l'observation de la nature au sentiment poétique et religieux. Son dessin est faible; mais pour l'expression, la vie et la fraîcheur, on ne l'a peut-être point surpassé. Il avait dans l'esprit quelque chose de jeune, de brillant et d'heureux. Benozzo a déployé toutes les ressources de sa gracieuse imagination au *Campo-Santo*, dont il a orné une muraille entière. Sur cette longue paroi, il a exposé l'histoire de l'Ancien-Testament, depuis Noé jusqu'à Salomon. A. M.

GRAAF (Régnier de), médecin hollandais, né à Schoonhove en 1641, m. en 1673, élève de Sylvius. On a de lui: *Tractatus anatomico-medicus de succi pancreatici naturâ et usu*, Leyde, 1664, trad. en franç., 1666, in-12, ouvrage auquel il doit sa réputation, et pour lequel il eut de très-vives discussions avec Swammerdam; divers écrits sur la génération, etc. Il a prouvé que les vivipares naissent d'un œuf, aussi bien que les ovipares. Ses œuvres complètes ont été publiées à Leyde, 1677, in-8°.

GRAAF-REYNET, vge de la colonie anglaise du Cap de Bonne-Espérance, sur le Zondag, à 686 kil. E.-N.-E. du Cap. Il donne son nom à un district intérieur de la colonie, et où l'on compte 15,000 hab.

GRAAL (le saint), de *sang réal* ou *royal?* vase dans lequel, suivant les légendes, Jésus-Christ mangea le jour de la Cène. Joseph d'Arimathie l'emporta chez lui, et y reçut plus tard le sang et l'eau qui coulèrent des plaies du Sauveur crucifié. Ce vase fut perdu, et les romans du moyen âge, surtout ceux du cycle d'Arthur ou de la Table ronde, ont raconté les aventures de certains chevaliers qui entreprirent de le retrouver et le cherchèrent dans la région du Cathay. *V.* le *Roman du saint Graal*, dans l'*Histoire de l'abbaye de Fécamp*, par Leroux de Lincy.

GRABBE (Dietrich-Christian), poëte dramatique allemand, né à Detmold en 1801, m. en 1836. C'était une nature fougueuse, un génie indiscipliné et violent. Ses principaux drames, *le Duc de Gothland, Don Juan et Faust, Barberousse, Henri VI, Napoléon et les Cent-Jours, la bataille d'Hermann*, révèlent une inspiration pleine de hardiesse, mais inégale, mélangée, et trop souvent grossière: d'incohérentes beautés et des trivialités sans nombre, de sublimes éclairs et des ténèbres épaisses, voilà les œuvres de ce poëte, que des critiques enthousiastes ont signalé comme le Shakspeare de l'Allemagne. L'irrégularité de sa vie a marqué toutes ses productions d'une fatale empreinte; livré à l'ivresse et à la débauche, misérable par sa faute, rejeté de tous avec mépris, quoique des écrivains d'élite, Louis Tieck par exemple, se soient intéressés à son sort, il n'a pu employer les dons précieux qu'il avait reçus. Il avait écrit un drame intitulé *Cosciusko*, qui n'a pas été conservé, et un roman, *Ranuder*, qu'il a détruit lui-même dans un accès de misanthropique fureur. S. R. T.

GRABERG DE HEMSŒ (Jacques), littérateur, né en 1776 à Hemsœ (Gottland), m. en 1847, entra d'abord dans la marine marchande suédoise, puis dans la marine anglaise, fut consul à Gênes en 1812, à Tanger en 1815, à Tripoli de 1823 à 1828, puis se fixa à Florence. Il devint chambellan du grand-duc de Toscane, bibliothécaire supérieur à la bibliothèque Pitti, membre des Académies des Sciences et des Lettres, et de plus de 30 académies et sociétés étrangères. Il a publié un grand nombre d'écrits en danois, en italien, en français, en allemand, etc.: *Doutes et conjectures sur les Huns franciques et les Huns du Nord*, Florence, 1810; *Essai sur les Skaldes...* (en italien), Pise, 1810, in-8°; *Doutes et conjectures sur les Bohémiens...*, Turin, 1812, in-4°; *la Scandinavie vengée de l'accusation d'avoir produit les peuples appelés Barbares*, 1832; *Essai statistique et géographique sur la régence d'Alger*, 1830; *Notice sur Ibn-Khaldoun*, 1834; *Specchio geografico e statisco del imperio di Marocco*, etc.

GRABOW, v. du gr.-duché de Mecklembourg-Schwérin, sur l'Elde, à 25 kil. S.-E. de Schwérin; 3,650 hab. Comm. de beurre. Aux environs, fabr. d'alun.

GRAÇAY, ch.-l. de cant. (Cher), arr. et à 50 kil. N.-O. de Bourges; 1,783 hab. Anc. seigneurie fortifiée. Aux environs se trouve un monument celtique formé de 21 pierres énormes, dites *les Pierres folles*.

GRACCHUS (Tibérius-Sempronius), de la famille plébéienne des Sempronius, naquit vers l'an 530 de Rome, 223 av. J.-C., fut tribun du peuple, et, pendant son tribunat, défendit les deux Scipions accusés par ses collègues. Il épousa Cornélie, fille de Scipion l'Africain, et fut le père des Gracques. Préteur en Espagne, il vainquit les Celtibériens, et les amena à la paix, 178 av. J.-C. Consul en 177, il soumit la Sardaigne, et obtint le triomphe. Dans un 2° consulat, en 163, il vainquit les Ligures.

GRACCHUS (Tibérius), fameux tribun et orateur romain, fils du précédent, né l'an 591 de Rome, 162 av. J.-C., m. l'an 620 ou 133 av. J.-C. Il servit à Carthage en 146 av. J.-C., sous son beau-frère Scipion Émilien, puis fut questeur de Mancinus à Numance en 137. Après la défaite de ce consul, les Numantins ne voulurent traiter qu'avec Tibérius, dont le père s'était fait estimer des Espagnols; mais le sénat refusa de ratifier le traité, et livra Mancinus; Tibérius ne fut sauvé du même sort que par son éloquence, son nom, et l'influence des Scipion. Ses ennemis attribuent à cette affaire et à l'irritation du jeune homme son ardeur pour la cause populaire. Un motif plus réel, ce fut, outre l'éducation stoïcienne de Tibérius, la vue des campagnes changées en parcs et cultivées par des esclaves, tandis que les hommes libres, ruinés par le service militaire, mouraient de faim. Élu tribun en 133, Tibérius entreprit de guérir ces maux par les voies légales: s'appuyant sur la loi agraire de Licinius Stolon, il proposa de limiter à 500 arpents (*jugera*), avec 250 en plus pour chaque tête d'enfant, la possession des terres du domaine public, autrefois affermées, puis, à l'aide du temps, conservées à l'instar d'une propriété par les détenteurs, et de donner une indemnité aux dépossédés; on aurait distribué aux citoyens pauvres le reste des terres, retenues ainsi illégalement. Le sénat fit une vive résistance à cette proposition, juste en principe, et gagna le tribun Octavius, qui combattit la loi. Tibérius, l'ayant supplié vainement de se désister de son opposition, le fit déposer, parti violent qu'on employa ensuite contre lui-même. Alors la loi passa: trois commissaires, Tibérius, Caïus, son frère, Appius Claudius, son beau-père, furent nommés pour l'exécuter. Outre un lot de terre, chaque citoyen reçut, pour subvenir aux premiers frais d'exploitation, une somme d'argent prise sur les trésors légués au peuple romain par Attale, roi de Pergame. Le triomphe de Tibérius devint le signal de sa ruine: étant sorti de la légalité, il dut souvent faire son apologie, et l'inviolabilité d'un second tribunat lui devenait nécessaire; mais, le jour du vote, les Romains des tribus rurales, occupés aux moissons, ne vinrent pas; la plèbe l'abandonna; il ne fut pas nommé. Un geste, par lequel il montre à ses partisans que l'on menace sa tête, est interprété par les grands comme s'il demandait le bandeau royal. Scipion Nasica somme le consul Mucius Scævola de mettre Tibérius hors la loi; sur le refus du consul, il marche lui-même à la tête de l'aristocratie. Tibérius tombe dans la mêlée, et est frappé mortellement, par un tribun, d'un débris de banc à la tête; 300 des siens périssent, et les corps sont jetés dans le Tibre. Il ne reste rien des discours de Tibérius; Plutarque en a traduit des passages; Cicéron dit que son éloquence était douce et grave, modérée comme son caractère. D—R.

GRACCHUS (Caïus), frère du précédent, et de 10 ans plus jeune que lui, se prépara par de fortes études à le venger un jour. Pour son début, il défendit un des amis de son père, Vettius, avec tant d'éloquence, que dès lors le peuple compta sur lui. Questeur en Sardaigne en 126, il y acquit une popularité qui mécontenta le sénat; on prorogea ses fonctions pour le tenir éloigné de Rome; mais, au bout de la 2° année, il revint, et, accusé devant les censeurs, se justifia par une apologie triomphante. En 123, élu tribun du peuple, il déploya plus de résolution et d'ardeur que son frère. Pour frapper Octavius, il proposa une loi portant qu'un magistrat destitué par le peuple ne pourrait être élevé à aucune charge, mais la retira, à la prière de Cornélie. Il en fit passer une autre, en vertu de laquelle tout magistrat qui aurait banni sans jugement un citoyen serait traduit devant le peuple. Puis il fit confirmer la loi agraire de Tibérius, établit des distributions

de blé, fonda des colonies pour les pauvres, mit à la charge du trésor l'équipement des soldats, etc. Un 2e tribunat lui fut décerné, en 122, par les acclamations d'une foule immense, qui couvrait le Forum et les toits des maisons. Alors il transféra les jugements du sénat aux chevaliers, proposa d'admettre les Italiens au droit de cité, couvrit l'Italie de routes, Rome de monuments. Ce règne fut éphémère : le sénat, pour effacer la popularité de Caïus, lui opposa le tribun Livius Drusus, qui renchérissait toujours, au nom des grands, sur les propositions de son collègue. L'absence de Caïus, qui alla établir une colonie à Carthage, acheva de le perdre ; son ennemi Opimius fut nommé consul, et entreprit de casser les lois du tribun. Caïus ne fut pas réélu, mais essaya cependant de lutter. Un de ses amis ayant tué un licteur du consul, coupable d'une insulte, le sénat exploita habilement ce meurtre ; Opimius, armé de la puissance dictatoriale, se mit à la tête des patriciens, proclama l'amnistie pour ceux qui abandonneraient Caïus, et écrasa les autres partisans du tribun, retranchés avec Fulvius sur l'Aventin. Caïus se fit tuer dans un bois voisin par un esclave, en 121 ; sa tête, qu'on devait payer au poids de l'or, fut apportée par Septimuléius, qui l'avait rendue plus lourde en y coulant du plomb. Le peuple, qui avait abandonné les Gracques, leur voua bientôt un culte, et leur éleva des statues. Cicéron, qui les loua devant le peuple et les condamna dans le sénat, est un admirateur passionné de leur éloquence. Il relève surtout chez Caïus l'élévation, la force et la passion ; ce dernier caractère ne se retrouve pas dans les fragments qui nous ont été conservés ; on y remarque surtout la fermeté et une expressive ironie. *V.* Meyer, *Oratorum latinorum fragmenta.* D—R.

GRACE (Lettres de). *V.* LETTRES.

GRACE (Droit de), attribut de la souveraineté. De bonne heure, les rois de France cherchèrent à l'enlever aux seigneurs et à se le réserver. Le connétable, le maître des arbalétriers, les maréchaux de France et les gouverneurs de provinces usurpèrent le droit de grâce : en 1359, Charles V, alors régent du royaume, et, en 1507, Louis XII, défendirent d'attenter ainsi à l'autorité royale. Toutefois, les monarques déléguèrent souvent leur prérogative. Au moyen âge, les cardinaux-légats avaient pouvoir, dans toute la chrétienté, de délivrer des lettres de grâce. Le chapitre de la cathédrale de Rouen jouissait du privilége de délivrer un condamné à mort, le jour de l'Ascension (*V.* FIERTE). Les évêques d'Orléans pouvaient gracier les prisonniers de la ville, quand ils y faisaient leur entrée solennelle en prenant possession de l'évêché. En 1791, l'Assemblée constituante ôta au souverain le droit de grâce ; le sénatus-consulte organique de la constitution du 16 thermidor an X le rétablit.

GRACE, titre que les Anglais accordent aux évêques anglicans et aux ducs. Leurs rois le portèrent aussi jusqu'à Henri VIII. On donnait jadis à l'évêque de Liége le titre de *Grâce principale*, auquel prétendirent aussi certains barons d'Allemagne.

GRACE DE DIEU (Par la), formule d'énonciation du pouvoir souverain, dans l'ancienne monarchie française. *V.* DEI GRATIA.

GRACES (Les), en latin *Gratiæ*, en grec *Karites*, déesses qui présidaient à la gaieté des festins, aux doux propos, à l'harmonie des fêtes, à la joie innocente, à tout ce qui est beau, radieux, attrayant. Elles donnaient aux lignes du peintre et du statuaire le moelleux et la souplesse, aux paroles de l'orateur l'élégance et la persuasion, aux leçons du moraliste une forme aimable. On n'admettait que deux Grâces à Sparte, sous les noms de Cléta (bruit) et de Phaenna (éclat), ainsi qu'à Athènes, sous ceux d'Auxo (qui croît) et d'Hégémone (conductrice). Mais partout ailleurs on en comptait trois, comme dans Hésiode : Aglaé (brillante), Euphrosyne (qui réjouit l'âme), et Thalie (verdoyante, qui inspire la joie). Elles étaient filles de Jupiter et d'Eurynome ou Eunomie, ou bien de Bacchus et de Vénus. Les Grecs juraient par les Grâces, et ouvraient les repas en buvant en leur honneur : les Spartiates leur offraient un sacrifice avant de combattre. Elles avaient une fête annuelle à Paros, des luttes musicales à Orchomène de Béotie, des temples en Crète, et entre Sparte et Amyclée, sur les bords de la Tiase. A Athènes, leurs statues, ouvrage de Socrate, étaient placées à l'entrée de la citadelle. Celles qu'on voyait à Élis étaient en bois taillé, avec des têtes, des mains et des pieds de marbre blanc ; l'une des déesses tenait une rose, la 2e un dé, la 3e un rameau de myrte. Dans l'origine, on représenta les Grâces vêtues de longues robes, comme on le voit sur un candélabre de la villa Borghèse et du musée du Louvre, et dans une fresque de Pietro S. Bartoli. Pausanias n'a pu fixer l'époque où on les figura nues, les mains et les bras entrelacés, et formant des danses agréables. Les plus charmants groupes de ce genre sont ceux de la villa Borghèse, du palais Ruspoli à Rome, et de la sacristie du Dôme à Sienne. B.

GRACES EXPECTATIVES. *V.* EXPECTATIVES.

GRACIAN (Balthasar), jésuite espagnol, né à Calatayud en 1584, m. en 1658, recteur du collége de Tarragone, publia ses principaux ouvrages sous le nom de son frère Lorenzo. Admirateur de Gongora, il porta jusqu'aux dernières limites les défauts de son modèle, l'affectation, l'obscurité, l'emphase, le style alambiqué, et contribua à la corruption du goût en Espagne. Il a donné, dans son *Art de penser et d'écrire avec esprit*, la théorie du gongorisme. Ses vers sont détestables ; son *El politico Fernando* n'est qu'un éloge creux de Ferdinand le Catholique. L'ouvrage le plus bizarre de Gracian est *El Criticon*, tableau allégorique et didactique de la vie humaine, entremêlé de contes et de dialogues sans intérêt. Ses œuvres ont été réunies à Madrid, 1664, et Barcelone, 1700, 2 vol. in-4°.

GRACIAS-A-DIOS, v. de l'Amérique centrale (État de Honduras), à 98 kil. N.-E. de San-Salvador ; 1,500 hab. Fondée en 1536 par Jean de Chaves, elle fut, jusqu'en 1544, le siége de l'audience de Guatemala et Nicaragua.

GRACIOSA, île de l'océan Atlantique, l'une des Açores, au N.-O. de celle de Terceira, par 39° 2' lat. N., et 30° 26' long. O. ; 15 kil. sur 10 ; 12,000 hab. Ch.-l., *Santa-Cruz*, avec une rade ouverte, seul mouillage de l'île. Sol fertile.

GRACQUES (Les), nom par lequel on désigne Tibérius et Caïus Gracchus.

GRADENIGO (Pierre), doge de Venise de 1289 à 1311, fut élu par l'aristocratie, malgré le peuple qui avait proclamé Jacques Tiépolo. Il soutint contre les Génois une guerre désastreuse de 1293 à 1299, enleva au peuple le droit d'élection, organisa le grand conseil, et eut à déjouer les conspirations de Marin Bocconio, 1299, et de Bohémond Tiépolo, 1310.

GRADENIGO (Barthélemy), doge de Venise de 1339 à 1343, réprima un soulèvement des Grecs de Candie. Sous son administration, une inondation faillit submerger Venise.

GRADENIGO (Jean), doge de Venise en 1355, succéda à Marino Faliero, dont il punit les complices, termina par un traité la 3e guerre des Vénitiens contre les Génois, et mourut l'année suivante.

GRADICUM, nom latin de GRAY.

GRADIGNAN, brg (Gironde), arr. et à 10 kil. S.-O. de Bordeaux ; 1,850 hab. Ruines du château féodal de la comté d'Ornon. Courses de chevaux. Verrerie.

GRADISKA ou BÉBIR, v. de la Turquie d'Europe (Bosnie), sur la rive dr. de la Save, en face de Vieux-Gradiska (Autriche), à 46 kil. N. de Bani-Louka. Fortifiée par des ingénieurs français en 1774. Les Autrichiens la prirent en 1789. — v. forte des États autrichiens (Littoral), sur la rive dr. de l'Isonzo, à 9 kil. S.-O. de Goritz, 900 hab. Évêché.

GRADISKA (NOUVEAU-), en allemand *Neu-Gradiska*, brg des États autrichiens (Confins militaires d'Esclavonie), à 182 kil. O. de Peterwardein ; 1,600 hab.

GRADISKA (VIEUX-), en allemand *Alt-Gradiska*, v. forte des États autrichiens (Confins militaires d'Esclavonie), sur la rive g. de la Save, qui sépare la Turquie des États autrichiens, à 47 kil. O. de Poséga ; 2,250 hab. : évêché.

GRADIVUS, surnom de Mars représenté dans l'attitude d'un homme qui marche. Il avait un temple à Rome.

GRADO, brg des États autrichiens (Littoral), à 31 kil. S.-S.-O. de Goritz, petit port sur le golfe de Trieste entre des lagunes ; par 45° 40' 18" lat. N., et 11° 2' 48" long. E. ; 2,300 hab. Siége du patriarcat d'Aquilée de 568 à 1451.

GRADUEL, nom donné aux versets qui se chantent à la messe après l'épître, parce qu'on les chantait jadis sur les degrés (*gradus*) de l'autel.

GRADUÉS, nom de ceux qui étaient revêtus des grades dans les diverses facultés des anciennes universités de France. Un décret du concile de Bâle, inséré dans la Pragmatique-sanction de Bourges, 1438, ordonna de leur conférer le tiers des bénéfices ecclésiastiques. Le Concordat de 1516 leur affecta les bénéfices qui devenaient vacants pendant les mois d'octobre, janvier, avril et juillet.

GRÆCOSTASE, *Græcostasis*, espèce de grande basilique, sur le Forum romain, proche de la curie Hostilia, et servant de salle d'attente pour les ambassadeurs étrangers qui devaient être reçus par le sénat. C. D—Y.

GRÆFENBERG, vge des États autrichiens (Silésie), à 32 kil. S. de Neisse. C'est là que Priesnitz a fondé le premier établissement hydrothérapique.

GRÆTZ, v. des États autrichiens. *V.* GRATZ.

GRÆVIUS (Jean-George GRŒFE, en latin), célèbre critique, né en 1632 à Naumbourg (Saxe), m. en 1703, étudia d'abord la jurisprudence. Mais ayant assisté aux leçons de Gronovius, il s'appliqua aux lettres latines sous la direction de ce maître à Deventer, passa à Amsterdam, où il quitta le luthéranisme pour embrasser le calvinisme, fut appelé à l'université de Duisbourg en 1656, succéda en 1658 à Gronovius dans celle de Deventer, et enfin se fixa à Utrecht, 1661, où il fut professeur d'histoire jusqu'à sa mort. Il compta au nombre de ses élèves le prince de Nassau, fils de Guillaume III, lequel l'avait nommé son historiographe. Il apporta aux éditions *Variorum*, surtout à celles des auteurs latins, le tribut d'une érudition qui ne le cédait à celle d'aucun savant contemporain, et il remédia, autant qu'il fut en lui, au peu d'estime dont ces éditions avaient été l'objet jusqu'alors. On lui doit celles de *Suétone*, Utrecht, 1673, in-8°; des *Epîtres familières* de Cicéron, ibid., 1677, 2 vol.; des *Epîtres à Atticus*, ibid., 1684, 2 vol.; des *Oraisons*, ibid., 1703, 6 vol.; des *Offices*, La Haye, 1710; des notes sur *Hésiode*, 1667, sur le *Solécisle* de Lucien, 1668. Il fut aussi l'éditeur du *Thesaurus antiquitatum romanarum*, Utrecht, 1694, 12 vol. in-fol., recueil de tous les traités sur les antiquités romaines qui lui avaient paru mériter le plus d'être conservés dans un ouvrage uniforme; des *Lettres* de Casaubon, Rotterdam, 1709, in-fol.; du *Lexicon philolog.* de Martinus, des *Poésies grecques et latines* de Huet; de différents ouvrages de Meursius; enfin il commença le vaste *Trésor des antiquités d'Italie et de Sicile*, 43 vol. in-fol., terminé par P. Burmann. Ce dernier a écrit sa vie. C. N.

GRAF et GRÆF, en allemand *chef militaire*, *comte*: GRAF*enthal*, vallée du comte. De *graf* et de *merk* ou *mark* (frontière), sont venus les mots *margrave*, *margraviat*, etc.

GRAFENTHAL, v. du duché de Saxe-Meiningen, à 77 kil. de Meiningen, 14 S.-O. de Saalfeld; 1,400 hab. Usines à fer et à acier.

GRAFERATH, v. des États prussiens (prov. du Rhin), à 19 kil. N.-E. de Dusseldorf; 3,800 hab. Fabr. de soieries, siamoises, ouvrages en fer et en acier.

GRAFIGNY (Françoise d'ISSEMBOURG d'APPONCOURT, dame de), née à Nancy en 1695, m. en 1758, descendait du fameux Callot; mariée à un homme violent, chambellan du duc de Lorraine, elle en fut séparée juridiquement après quelques années d'une union très-malheureuse, s'attacha à Mlle de Guise, qui allait épouser le duc de Richelieu, et, à l'âge de 40 ans, la suivit à Paris, où bientôt elle se distingua dans la société par son esprit et son goût pour la littérature. Elle est auteur des *Lettres péruviennes*, 1 vol., 1747, roman épistolaire, ingénieux, qui obtint beaucoup de succès, malgré des invraisemblances. Peu après, Mme de Grafigny donna un drame en prose, *Cénie*, qui fut très-applaudi en 1750, quoique très-médiocre. Elle a composé aussi pour les enfants de l'empereur d'Autriche de petites pièces de théâtre, entre autres, la féerie d'*Azor*. En 1820, on a publié d'elle, sous le titre de *Voltaire et Mme Du Châtelet*, 1 vol. in-8°, 29 lettres écrites pendant un séjour de 6 mois à Cirey, et qui contiennent des détails curieux sur Voltaire. L'édition la plus complète des œuvres de Mme de Grafigny est celle de 1788, 4 vol. in-12. G. L.

GRAGNANO, v. du roy. d'Italie, prov. et à 28 kil. S.-E. de Naples; 11,376 hab. Manufacture de draps.

GRAHAM (George), horloger et mécanicien, né en 1675 à Horsgills (Cumberland), m. en 1751, est l'inventeur de l'*échappement à cylindre*. Profondément versé dans l'astronomie, il s'appliqua à donner aux instruments de cette science une précision et une perfection encore inconnues. Le mural qu'il fit pour Halley, le secteur pour Bradley, et le planétaire pour le comte d'Orrery, attestent son habileté.

GRAHAM'S-TOWN, v. de la colonie anglaise du Cap de Bonne-Espérance (prov. d'Albany), à 35 kil. N.-N.-O. de Bathurst; 1,800 hab. Résidence du lieutenant-gouverneur des districts de l'Est.

GRAILLY (maison de), anc. famille de Guyenne, acquit en 1398, par mariage, le comté de Foix. Son membre le plus illustre fut Jean de Grailly, dit *le Captal de Buch*, né à Bordeaux, m. à Paris en 1377. Il était lieutenant de Charles le Mauvais, roi de Navarre, en 1364; il fut vaincu et pris par Du Guesclin, à Cocherel, puis à Soubise en 1372. Il reçut, en 1369, du prince de Galles, duc de Guyenne, et fils d'Edouard III, roi d'Angleterre, le comté de Bigorre, et fut nommé, en 1371, par le duc de Lancastre, un des gouverneurs provinciaux de la Guyenne. Il mourut captif au Temple, à Paris, plutôt que de renoncer au parti du roi d'Angleterre.

GRAIN, île d'Angleterre (Kent), à l'embouchure de la Tamise; 6 kil. sur 4; 7,200 hab. Couverte de marais et de pâturages.

GRAIN, anc. poids, la 24e partie du scrupule, la 72e du gros et la 9,216e de la livre. Il vaut 542 dix-millièmes de gramme.

GRAINDORGE (André), né à Caen au milieu du XVIe siècle, inventa l'art de faire des toiles à carreaux et à fleurs, dites alors *toiles de haute-lisse*, et aujourd'hui *toiles damassées*. Son fils Richard en fabriqua avec des figures d'animaux.

GRAINES (Côte des). *V.* CÔTE.

GRAINVILLE (J.-B.-Franç.-Xavier COUSIN de), littérateur, né au Havre en 1746, m. en 1805, entra dans les ordres sacrés, prêta serment, pendant la Révolution, à la constitution civile du clergé, tomba dans la misère, embrassa l'état d'instituteur, et, poussé par un accès de fièvre chaude, se noya dans le canal de la Somme à Amiens. Il était beau-frère de Bernardin de Saint-Pierre, et a laissé un poëme en prose en 10 chants, *le Dernier homme*, Paris, 1805, 2 vol. in-12. Le sujet est la mort naturelle du genre humain, parvenu, à travers tous ses perfectionnements, au terme fatal, et retombant dans le chaos. Il ne reste plus qu'un dernier homme et une dernière femme: laisseront-ils éteindre leur race, comme le leur conseille Adam, pour finir les misères de ce monde maudit; la perpétueront-ils, comme les en supplie le Génie terrestre: voilà le nœud du poëme, ébauche très-imparfaite, où quelques lueurs d'imagination prouvent l'impuissance et la stérilité de l'auteur. Le sentiment chrétien, qui seul pouvait donner à ce sujet l'intérêt, la majesté, le terrible dont il est susceptible, manque complétement, et le style est froid et sans couleur. Cet ouvrage n'eut aucun succès, et l'on essaya vainement de le ressusciter en 1811 dans une nouvelle édition. Creuzé de Lesser l'a imité en vers, 1 vol. in-18, Paris, 1831. C. D.—Y.

GRAIOCÈLES ou GAROCÈLES, *Graioceli* ou *Garoceli*, peuple de la Gaule (Alpes Pennines et Grées), entre les Centrons et les Caturiges; v. princip., *Ocelum*. Ils occupaient la Savoie, arr. de St-Jean, et la prov. de Turin, arr. de Suse.

GRAISIVAUDAN. *V.* GRÉSIVAUDAN.

GRAITNEY. *V.* GRETNA-GREEN.

GRAMAT, ch.-l. de cant. (Lot), arr. et à 28 kil. N.-E. de Gourdon, sur l'Alzou; 1,828 hab. Eaux minérales. Comm. de blé et laines. Autrefois fortifié.

GRAMMONT (famille de), maison célèbre, ainsi appelée d'un village du dép. de la Haute-Saône (à 22 kil. S. de Lure). Elle remontait au XIIIe siècle. La seigneurie de Grammont fut érigée en comté par Philippe IV, roi d'Espagne, en 1656, et Louis XIV y ajouta, en 1708, le marquisat de Villersexel. Le grand hôpital St-Jacques à Besançon, l'archevêché, le grand séminaire, sont des fondations des Grammont, parmi lesquels on compte 3 archevêques de cette ville: Antoine-Pierre Ier, m. en 1698; François-Joseph, m. en 1717; Antoine-Pierre II, m. en 1754. A la même famille appartient le marquis Alexandre-Théodule de Grammont, beau-frère de Lafayette et député de la Haute-Saône en 1815. Les Grammont partageaient autrefois avec les princes souverains le privilége d'entrer, l'épée au côté, dans la chapelle des rois Mages à la cathédrale de Cologne. B.

GRAMMONT, *Gerardi Mons*, en flamand *Geeraerdsbergen*, v. de Belgique (Flandre orient.), sur la Dendre, à 31 kil. E.-S.-E. d'Oudenarde; 7,750 hab. Fondée en 1068 par Baudouin, comte de Mons. Fabr. et comm. de toiles, dentelles, tapis. Aux environs, récolte de tabac.

GRAMMONT ou GRANDMONT, célèbre abbaye bénédictine, à 24 kil. N. de Limoges, dans les montagnes et au milieu des bois, fut fondée en 1076, au vge de Muret (Limousin), puis transférée par les religieux à Grandmont. Henri Ier, Henri II, Richard Cœur-de-Lion, et Henri III d'Angleterre, firent les frais des constructions. Les moines eurent des prieurs jusqu'en 1318, puis des abbés électifs. L'ordre, dont la règle très-sévère fut mitigée par Innocent IV en 1247, et par Clément V en 1309, fut supprimé en 1769. Autour du couvent se forma une petite ville.

GRAMONT et non GRAMMONT (famille de), maison illustre, qui tirait son nom d'un bourg de la basse Navarre (Labourd), et qui remontait à la fin du XIVe siècle. Son comté fut érigé en duché en 1643. Elle est maintenant divisée en deux branches, les ducs de *Gramont* et les ducs de *Caderousse*. Ses principaux membres ont été:

GRAMONT (Gabriel de), fils de Roger de Gramont qui fut ambassadeur de France à Rome sous Louis XII, reçut de François Ier plusieurs missions diplomatiques, dont il s'acquitta avec habileté. Envoyé à la cour du roi d'Angleterre Henri VIII, il le poussa au divorce, dans l'espoir de lui faire épouser la duchesse d'Alençon, mais vit Anne Boleyn monter sur le trône. Il devint ambassadeur à Rome, évêque de Poitiers, archevêque de Toulouse, et mourut en 1534.

GRAMONT (Philibert de), comte de Guiche. *V.* GUICHE.

GRAMONT (Antoine de), diplomate, maréchal de France en 1641, duc et pair en 1648, vice-roi de Navarre, se distingua dans les guerres de Flandre et d'Allemagne, et fut chargé par Louis XIV d'aller demander en Espagne la main de Marie-Thérèse. C'était un cavalier accompli et un courtisan délié. Il mourut en 1678, âgé de 74 ans. On a de lui des *Mémoires* intéressants, publiés après sa mort, 2 vol. in-12. B.

GRAMONT (Philibert, comte de), frère du précédent, m. en 1707, se signala fort jeune sous les ordres de Turenne et de Condé, notamment à Arras en 1654, à la conquête de la Franche-Comté et en Hollande, par sa bravoure chevaleresque, et plus encore à la cour par son esprit, sa gaieté, ses mœurs légères et son adresse au jeu. Il a fourni le sujet des *Mémoires* satiriques de son beau-frère le comte Hamilton. Exilé de la cour pour avoir disputé à Louis XIV le cœur de Mlle Lamotte-d'Argencourt, il alla passer quelque temps à la cour de Charles II d'Angleterre. Saint-Evremond et Bussy-Rabutin ont donné d'amples détails sur le caractère et les aventures de cet épicurien.

GRAMONT (Armand de), comte de Guiche. (*V.* GUICHE).

GRAMONT (Louis, duc de), lieutenant général, colonel des gardes françaises, gouverneur de Navarre, causa, par une coupable désobéissance, la défaite de Dettingen, 1743, et fut tué à Fontenoy, 1745.

GRAMONT ou GRAMOND (Gabriel de BARTHÉLEMI, seigneur de), en latin *Gramundus*, historien, né vers la fin du XVIe siècle, d'une famille parlementaire de Toulouse, m. en 1654, fut conseiller au grand-conseil, puis président à la chambre des enquêtes du parlement de Toulouse, et conseiller d'Etat. On a de lui : *Historia prostratæ à Ludovico XIII sectariorum in Gallia rebellionis*, Toulouse, 1623, in-4o; *Historiarum Galliæ ab excessu Henrici IV libri XVIII*, ibid., 1643, in-fol. Ecrivain médiocre, historien infidèle, il voulait continuer l'histoire du président de Thou.

GRAMONT (Scipion de), en latin *de Grandimonte*, né en Provence dans le XVIe siècle, m. à Venise vers 1638, fut secrétaire de Louis XIII, et jouit de la confiance du cardinal de Richelieu. On a de lui : *l'Abrégé des artifices, traitant de plusieurs inventions nouvelles*, Aix, 1606, in-12; *la Rationnelle, ou l'Art des conséquences*, Paris, 1614, in-8o; *Traité de la nature, des qualités et prérogatives des points, où se voient plusieurs belles et admirables curiosités*, écrit de géométrie, Paris, 1619, in-8o; *le Denier royal, traité curieux de l'or et de l'argent*, ibid., 1620, in-8o; *Rupella capta*, poëme sur la prise de La Rochelle, 1628, in-4o.

GRAMPIANS (Monts), *Grampius mons*, chaîne de mont. de l'Ecosse, au centre, s'étend du S.-O. au N.-E., depuis la presqu'île de Cantyre (Argyle) jusqu'au cap Kinnaird (Aberdeen), sur un espace de 400 kil. Elle divise le pays en hautes-terres (*highlands*) au N., et basses-terres (*lowlands*) au S. Point culminant : le Ben-Nevis (1331 mèt.).

GRAN, *Strigonium*, en hongrois *Esztergom* ou *Ostrykom*, v. de Hongrie, ch.-l. du comitat de son nom, au confl. du Gran et du Danube qu'on y traverse sur un pont de bateaux, à 46 kil. N.-O. de Bude, par 47° 47" lat. N. et 16° 24' long. E.; 17,000 hab. Archevêché primatial de Hongrie; séminaires; collége de bénédictins; eaux thermales. On y remarque la cathédrale commencée en 1821, et la place du chapitre formée par les 22 maisons des chanoines. Bons vins rouges. Fabr. de draps. Prise en 1540 par les Turcs, Gran leur fut enlevée en 1683 par Jean Sobieski, roi de Pologne, et Charles de Lorraine. En partie brûlée en 1818. — Le comitat de Gran, entre ceux de Honth et de Bars au N., de Komorn à l'O., ceux de Stuhlweissembourg au S., et de Pesth à l'E., a 1,026 kil. carr., et 95,555 hab. Sol fertile en grains, vins, fruits. Exploitat. de marbre et de houille.

GRAN, anc. *Granna*, en hongrois *Garan* ou *Garam*, riv. de Hongrie, naît dans les Karpathes, sur la limite N. du comitat de Gomor, traverse ceux de Sohl, de Bars et de Gran, et se jette dans le Danube, rive g., vis-à-vis de la ville de Gran, après un cours de 260 kil.

GRANACCI (François), peintre, né à Florence en 1477, m. en 1544, étudia chez Ghirlandajo, et fut l'ami intime de Michel-Ange. Ses tableaux, d'un style noble et hardi, d'une excellente couleur, ont été souvent pris pour ceux de ce maître. On cite de lui : l'*Histoire de Joseph et Putiphar*, à Florence; le *Martyre de Ste Apolline*, à Munich; une Vierge exécutée avec Ghirlandajo, à Berlin. M. V—L.

GRANADA, v. de l'Amérique centrale, dans l'Etat de Nicaragua, près d'un volcan, sur la rive O. du lac de Nicaragua, à 158 kil. S.-E. de Léon; 10,000 hab. Comm. d'indigo, cochenille, sucre, peaux. Fondée en 1523, saccagée par les flibustiers en 1680, Walker la brûla en 1856.

GRANADA ou GRANADILLA, brg d'Espagne (prov. de Cacérès), à 24 kil. N. de Plasencia. Palais du duc d'Albe.

GRANADA, nom espagnol de GRENADE.

GRANADILLAS, nom espagnol des GRENADILLES.

GRANATULA, v. d'Espagne, située près du Xabalon, prov. et 18 kil. S.-E. de Ciudad-Réal; 2,400 hab.

GRANCEY-LE-CHATEAU ou GRANCEY-EN-MONTAGNE, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. et à 45 kil. N. de Dijon; 603 hab. Beau château.

GRANCOLAS (Jean), docteur en Sorbonne, né à Paris vers 1660, m. en 1732, chapelain de Monsieur, frère de Louis XIV, a laissé : *Traité de l'antiquité des cérémonies des sacrements*, Paris, 1692; *le Quiétisme contraire à la doctrine des sacrements*, 1695; *L'ancienne discipline de l'Eglise sur la confession et sur les pratiques de la pénitence*, 1697; *la Tradition de l'Eglise sur le péché originel*, 1698; *Traité des liturgies, ou la maniere dont on a dit la messe dans chaque siècle dans les églises d'Orient et d'Occident*, 1697; *Ancien sacramentaire de l'Eglise*, 1698 et 1699; *Critique abrégée des ouvrages des auteurs ecclesiastiques*, 1716, 2 vol. in-12.

GRAND, brg (Vosges), arr. et à 16 kil. O. de Neufchâteau; 1,270 hab. Restes d'un amphithéâtre romain, dit de *Julien*.

GRAND (Monsieur LE), nom qu'on donnait au grand écuyer, dans l'anc. monarchie française.

GRAND D'ESPAGNE. *V.* GRANDESSES.

GRAND-BOURG ou MARIGOT, ch.-l. de l'île française de Marie-Galante, sur la côte S.-O.; 2,500 hab. Trib de 1re instance.

GRAND-BOURG DE SALAGNAC, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. et à 19 kil. S. O. de Guéret, sur la Gartempe; 579 hab. Produits agricoles.

GRAND' CHAMBRE. *V.* PARLEMENT.

GRAND-CHAMP, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 15 kil. N.-N.-O. de Vannes; 637 hab. Comm. de bestiaux; grains.

GRAND' COMBE (LA). *V.* COMBE.

GRAND-CONSEIL. *V.* CONSEIL DU ROI.

GRAND-COURONNE. *V.* COURONNE (GRAND-).

GRAND-DUC. *V.* DUC.

GRANDE-RIVIÈRE, en anglais *Great River*, riv. du Canada, affl. du St-Laurent; cours de 140 kil.; — riv. des Etats-Unis (Michigan), affl. du lac Michigan; — riv. des Etats-Unis, affl. du Missouri; cours de 400 kil.; — riv. d'Haïti; cours de 90 kil.; — riv. de la Jamaïque; — riv. du Zanguebar, affl. de la mer des Indes.

GRANDES COMPAGNIES. *V.* COMPAGNIES.

GRANDESSES, GRANDS D'ESPAGNE. Ainsi s'appelèrent, à partir du XVIe siècle, les *ricos hombres* du moyen âge, qui ne tardèrent pas à perdre leur puissance comme leur nom. Eloignés par Charles-Quint et Philippe II de la guerre et des fonctions publiques, les grandesses vécurent dans leurs châteaux, sans autre occupation que celle de jouir avec faste de leurs immenses richesses. Quand le duc de Lerme leur rouvrit l'entrée de la cour, le pouvoir absolu était bien établi, et leur ambition ne s'élevait guère au delà du privilége de se couvrir en présence du roi. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un titre purement honorifique. Les grands d'Espagne de 1re classe parlent au roi la tête couverte; ceux de la 2e se découvrent pour parler, et se couvrent pour entendre la réponse; ceux de la 3e ne se couvrent qu'après invitation du roi. R.

GRANDEUR, titre de respect donné aux évêques français, et dont l'usage commença en 1630. On l'employa aussi pour le grand chancelier, et pour les seigneurs qui n'avaient pas le titre d'Altesse ou d'Excellence.

GRAND-FONTAINE, vge (Vosges), arr. et à 40 kil. N.-E. de St-Dié; 1,250 hab. Clouterie; tissage hydraulique de coton, et filature.

GRANDIDIER (Philippe-André), historien ecclésiastique, né à Strasbourg en 1752, m. en 1787, protégé par le cardinal de Rohan, devint à 19 ans archiviste de l'évêché de Strasbourg, puis chanoine du grand chœur, et historiographe de France dès l'âge de 25 ans. On a de lui : *Histoire de l'évêché et des évêques de Strasbourg*, 2 vol. in-4o, 1777-78, ouvrage inachevé; *Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de l'Alsace*, 1787, in-4o; *Essais historiques et topographiques sur l'église cathédrale de Stra-*

bourg, 1782, in-8°; *Vues pittoresques de l'Alsace*, 1785, in-4°, avec gravures par Walter; *Mémoires pour servir à l'histoire des Minnesinger*, etc. Il a été un des collaborateurs de la *Germania sacra*.

GRANDIER (Urbain), curé de St-Pierre à Loudun et chanoine de Ste-Croix, né à Rovère près de Sablé en 1590, m. en 1634, avait fait ses études chez les jésuites de Bordeaux. Etranger au diocèse du Mans, il excita l'envie, et augmenta encore le nombre de ses ennemis par sa hauteur, sa causticité, et par sa bienveillance pour les protestants. Il demanda la place de directeur d'un couvent d'Ursulines; un autre candidat fut préféré. Quelque temps après, le bruit se répandit que les religieuses étaient possédées du démon; Grandier fut accusé de les avoir ensorcelées. Le métropolitain, Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, assoupit quelque temps l'affaire. Mais un émissaire du cardinal de Richelieu, Laubardemont, parent de la supérieure, étant venu à Loudun pour en démolir la forteresse, fut informé de ce qui se passait, en rendit compte au roi et au cardinal, et reçut l'ordre de juger l'affaire, 1634. Grandier fut arrêté, accusé d'adultère, d'inceste, de sacrilége, de maléfices, et condamné à être brûlé vif. Appliqué à la question, il avoua qu'il avait péché par fragilité humaine, repoussant avec énergie les autres imputations. La sentence fut exécutée sur la place de Loudun. Toute la procédure est à la Bibliothèque impériale de Paris. On attribua la mort de Grandier au ressentiment de Richelieu, contre lequel il avait écrit un pamphlet intitulé : *la Cordonnière de Loudun*. On a de Grandier une *Oraison funèbre de Scévole de Ste-Marthe*, publiée dans les œuvres de ce savant, Paris, 1629, et un *Factum pour sa défense*. Le protestant Aubin a publié : *Histoire des diables de Loudun*, Amst., 1716, in-12.

GRAND'JONCTION, en anglais *Great-Junction*, canal d'Angleterre, de Brentford, sur la Tamise, à Brauston, où il se joint au canal d'Oxford.

GRANDJOUAN, vge (Loire-Inférieure), arr. et à 24 kil. de Châteaubriant, 45 de Nantes et 65 de Rennes. Ecole régionale d'agriculture et ferme-école; fabr. d'instruments aratoires; haras de juments arabes; fromagerie.

GRAND JUGE. Titre créé en 1802 pour un haut fonctionnaire chargé, en France, de la direction générale de l'administration de la justice et de la police, et, plus tard, simplement de la justice.

GRAND-LEMPS (LE), ch.-l. de cant. (Isère), arr. et à 20 kil. S. de La Tour-du-Pin; 1,261 hab. Fabr. de foulards.

GRAND-LIEU (Lac de), lac considérable de France, dans le dép. de la Loire-Inférieure, à 12 kil. S.-O. de Nantes; 8 kil. sur 6; 3,894 hectares de superf. La crue des rivières qui s'y jettent (la Boulogne, l'Ognon) le fait déborder en hiver sur les prairies voisines. Il communique avec la rive g. de la Loire par un canal navigable de 22 kil. environ. Il est très-poissonneux. On a tenté plusieurs fois de le dessécher. — Il y avait autrefois, dit la tradition, à la place occupée maintenant par le lac de Grand-Lieu, un vallon délicieux, qu'ombrageait la forêt de Vertave. Là s'étaient réfugiés les plus riches citoyens de Nantes, pour sauver leurs trésors de la rapacité des légions de César. Ils y avaient bâti une cité que l'on nomma *Herbadilla*, à cause des prairies qui l'environnaient. Les vices des habitants attirèrent sur eux le courroux du ciel. Vers 580 ou 554, malgré les prières de St Martin de Vertou ou Vertave, les eaux jaillirent d'un gouffre entr'ouvert subitement, et le vallon fut submergé.

GRAND-LIVRE DE LA DETTE PUBLIQUE. *V.* LIVRE.

GRAND-LUCÉ, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. et à 25 kil. O.-S.-O. de St-Calais; 1,235 hab. — Cette petite ville fut détruite par un incendie en 1786.

GRAND-MAITRE DES ARBALÉTRIERS, anc. grand officier de la couronne, qui avait la surintendance sur tous les officiers des machines de guerre avant l'invention de l'artillerie. *V.* ARBALÉTRIERS.

GRAND MAITRE DE L'ARTILLERIE. *V.* ARTILLERIE.

GRAND MAITRE DES CÉRÉMONIES, anc. grand-officier de la couronne, qui fixait le rang de chacun dans les fêtes solennelles, au sacre des rois, aux réceptions des ambassadeurs, aux obsèques et pompes funèbres des princes et princesses, etc. Il avait pour insigne un bâton couvert de velours noir, dont le bout et le pommeau étaient d'ivoire. Cette charge fut détachée par Henri III, en 1585, de celle du grand maître de la maison du roi.

GRAND MAITRE DES EAUX ET FORÊTS. *V.* EAUX ET FORÊTS.

GRAND MAITRE DE FRANCE, 1er officier de la couronne, 1er domestique et surintendant du roi, sous l'anc. monarchie. Successeur des comtes du palais, des grands sénéchaux, des maîtres de l'hôtel, il avait la garde de la personne royale, donnait le mot du guet, recevait tous les soirs les clefs de la demeure royale, dressait le rôle annuel des officiers de la maison du roi, commandait dans toutes les cérémonies, introduisait les princes, ambassadeurs et ministres étrangers, avait juridiction et autorité sur la chapelle royale, sur les contrôleurs de la maison du roi, sur les officiers de bouche, etc. Il portait pour insigne un bâton virolé d'or.

GRAND MAITRE DE LA GARDE-ROBE. *V.* GARDE-ROBE

GRAND MAITRE DE L'UNIVERSITÉ. *V.* UNIVERSITÉ.

GRANDMESNIL (Jean-Baptiste FAUCHARD DE), célèbre comédien, né à Paris en 1737, m. en 1816, fut d'abord avocat, acheta ensuite une charge de conseiller de l'amirauté, se prononça contre le parlement Maupeou, dut quitter la France, et s'engagea au théâtre de Bruxelles. Il joua la *grande livrée*, fut applaudi à Bordeaux, à Marseille, et vint à Paris, en 1790, prendre, au Théâtre-Français, les *rôles à manteau*. Nul ne joua mieux que lui le rôle de l'*Avare*, ceux d'Arnolphe dans l'*École des femmes*, de Chrysale dans *les Femmes savantes*, de Géronte dans *le Dissipateur*, d'Orgon dans *Tartufe*. Instruit et plein de distinction, il fut membre de l'Académie des Beaux-Arts et professeur au Conservatoire. Il prit sa retraite en 1811. J. T.

GRAND MOGOL. *V.* MONGOLS.

GRANDMONT, célèbre flibustier, né à Paris, d'une famille honorable, m. en 1686, entra dans la marine. Chef d'un bâtiment armé en course, il s'empara, près de la Martinique, d'une flûte hollandaise qui valait 400,000 fr. Ayant dissipé cette somme, il rejoignit les flibustiers de St-Domingue. A leur tête, il s'empara de Campêche en 1685, et, le jour de la St-Louis, fit brûler, en l'honneur de Louis XIV, pour 200,000 écus de bois de campêche. Nommé lieutenant du roi, il partit pour de nouvelles expéditions avec un navire qu'on ne revit plus.

GRANDMONT. *V.* GRAMMONT.

GRAND OCÉAN. *V.* PACIFIQUE (Océan).

GRAND-OURS (lac du), lac de l'Amérique du N., dans la Nouvelle-Bretagne; 140 kil. sur 50. Ses eaux s'écoulent dans le Mackenzie.

GRAND-PORT. *V.* PORT-BOURBON.

GRAND-PRÉ, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. et à 17 kil. S.-E. de Vouziers, sur l'Aire; 1,319 hab. Anc. comté-pairie du comté de Champagne, appartenant à la maison de Joyeuse.

GRAND-PRÉVOT. *V.* PRÉVÔT.

GRANDRIEU, ch.-l. de cant. (Lozère), arr. et à 33 kil. N.-E. de Mende; 248 hab.

GRAND-SERRE (LE), ch.-l. de cant. (Drôme), arr. et à 50 kil. N.-N.-E. de Valence, sur la Galaure; 668 hab. Hauts fourneaux et forge d'affinerie pour fer et acier. Ruines d'un château fort, appelé jadis *Castrum Serris*.

GRANDS AUDIENCIERS, premiers officiers de la grande chancellerie de France. Il y en avait quatre; ils enregistraient les édits et déclarations du roi, les octrois accordés par lui, les prébendes de nomination royale, les indults, les priviléges et permissions d'imprimer, présidaient au contrôle, étaient chargés du compte de la cire qu'on employait au sceau, etc. Le droit de franc-salé (*V. ce mot*) leur fut accordé en 1583.

GRANDS JOURS, assises extraordinaires que les rois de France envoyaient tenir par leurs commissaires ou tenaient eux-mêmes dans les provinces éloignées de la capitale. Les juges étaient tirés des parlements. Avant même l'institution de ces assises royales, les comtes de Champagne tenaient des *Grands Jours* à Troyes. On donna quelquefois le même nom aux sessions des parlements, surtout lorsque ces conseils étaient ambulatoires. Les rois accordèrent souvent aux princes du sang le droit de faire tenir des *Grands Jours* dans leurs apanages et dans leurs pairies, et parfois aussi à des seigneurs, pour connaître des crimes commis par leurs baillis, sénéchaux ou autres juges, mais ces *Grands Jours* seigneuriaux furent abolis par l'édit de Roussillon en 1563. On appelait *Grands Jours des reines* ceux qui leur étaient accordés dans les terres de leur douaire. Les *Grands jours de Beaune* étaient ceux de la Bourgogne avant la création du parlement de Dijon. L'assise de l'évêque de Nantes et celle de l'archevêque de Rouen portaient aussi le nom de *Grands Jours*. Les derniers *Grands Jours* de la royauté furent tenus en 1605 par Henri IV dans le Quercy et le Limousin, en 1634 à Poitiers sous Richelieu, et en 1665 à Clermont-Ferrand sous Louis XIV. Ces derniers nous sont connus par des *Mémoires* de Fléchier. B.

GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE. André Favin, dans son traité sur les *Offices de la couronne*, cite comme

grands officiers, sous les Mérovingiens, le maire du palais, les ducs, les comtes, le comte du palais, le comte de l'étable, le référendaire et le chambrier : mais il n'y a là rien d'authentique. Adalhard, abbé de Corbie, dans l'*Ordo sacri palatii* qu'il composa par ordre de Charlemagne, indique 10 officiers de la couronne : l'apocrisiaire ou archichapelain, le grand chancelier, le chambrier, le comte du palais, le sénéchal (plus tard grand-maître), le bouteiller (plus tard grand échanson), le comte de l'étable ou connétable, le grand maréchal des logis (*mensionarius*), le grand-veneur et le fauconnier. Du Tillet ajoute le grand panetier et le grand queux. Des lettres patentes de Henri III, en date du 3 avril 1582, portent que les officiers de la couronne sont : le connétable, le chancelier, le grand maître, le grand chambellan, l'amiral, et les maréchaux. Henri IV donna le même rang au grand écuyer et au grand maître de l'artillerie; Louis XIII supprima la charge d'amiral et de connétable; Louis XIV rétablit l'office d'amiral. L'*Estat de la France*, en 1648, range les grands officiers de la couronne en 3 classes : les *anciens* (connétable, maréchal, chancelier), les *modernes* (amiral, colonel de l'infanterie, grand maître de l'artillerie), et les *domestiques* (grand maître de France, grand chambellan, grand écuyer). L'exercice et la propriété d'une juridiction spéciale faisaient le véritable caractère des offices de la couronne; au XVIIIe siècle, il n'y avait plus que le chancelier, l'amiral et les maréchaux qui possédassent ces droits. D'après une décision de Louis VIII, 1224, les grands officiers pouvaient se trouver aux procès que les pairs de France avaient au parlement, et les juger conjointement avec les autres pairs. Sous la régence de Marie de Médicis, ils obtinrent la prérogative d'entrer en carrosse dans la cour du Louvre. B.

GRANDVAL (Charles-François RACOT de), célèbre acteur du Théâtre-Français, né à Paris en 1711, m. en 1784, joua la tragédie et la comédie pendant 40 ans avec un succès extraordinaire. Il avait une noblesse naturelle, jointe à beaucoup de finesse et de grâce. On a de lui quelques comédies, petillantes d'esprit, mais parfois très-libres.

GRANDVILLE (Jean-Ignace-Isidore GÉRARD de), dessinateur, né à Nancy en 1803, m. en 1847, éprouva de grands embarras dans sa carrière d'artiste. Les premiers dessins qu'il fit pour Vizentini et Duval Camus ne lui furent point payés, ou ne lui valurent qu'une rétribution modique. Une suite de caricatures, *les Métamorphoses du jour*, 1828-29, marqua enfin sa place. Depuis ce moment, il publia de nombreux dessins dans les journaux *la Silhouette* et *le Charivari*, illustra *Gulliver*, *Robinson*, les *Chansons* de Béranger, *Jérôme Paturot*, et fournit quelques types aux *Français peints par eux-mêmes*. Les *Cent Proverbes*, les *Petites misères de la vie humaine*, attestent une grande liberté de crayon, de la gaieté, de la finesse. Dans les *Scènes de la vie publique et privée des animaux*, dans les illustrations de *La Fontaine* et de *Florian*, Grandville a trouvé l'art de combiner l'homme et l'animal sans monstruosité, et révélé une étude consciencieuse de la nature, une profonde observation, un comique plein de vérité, bien que satirique.

GRANDVILLIERS, ch.-l. de cant. (Oise), arr. et à 28 kil. N.-N.-O. de Beauvais; 1,716 hab. Fabr. de bonneterie, de serges, etc. Aux environs se trouve le remarquable château de Domeraucourt, qui appartint aux ducs de St-Simon.

GRANELLI (Jean), jésuite, né à Gênes en 1703, m. en 1770, professa les belles-lettres à l'université de Padoue, se fit une grande réputation comme prédicateur, fut appelé à Vienne en 1761 par Marie-Thérèse, et termina sa carrière à Modène, où il était recteur du collége, bibliothécaire et théologien du duc François III. On a de lui : *Lezioni morali, istoriche, critiche e cronologiche sulla Genesi, sull' Esodo, de' Numeri, del Deuteronomio, di Giosuè, de' Giudici, dei Rè*, Parme, 1766, et Modène, 1768 et 1770, cours complet sur l'Ecriture Sainte; *Carêmes et panégyriques*, en italien, Modène, 1771; *Discours et poésies*, ibid., 1772, in-4°, contenant 4 tragédies, *Sedecia*, *Manassé*, *Dione* et *Seila*, que certains critiques rangent parmi les meilleures de l'Italie. M. V—I.

GRANET (François-Marius), peintre de genre, né à Aix en 1775, m. en 1849, fils d'un maître maçon, étudia sous le paysagiste Constantin. Employé d'abord dans l'arsenal de Toulon à peindre des poupes et des proues de navire, il entra, en 1797, dans l'atelier de David, grâce à la générosité de Mme de Forbin. En 1802, il se rendit en Italie, d'où il ne revint qu'en 1819; mais il y fit encore de fréquents voyages. Il fut nommé membre de l'Institut, 1830, conservateur des musées royaux, membre des Académies de Rome, de St-Pétersbourg et de Berlin. La plupart de ses tableaux représentent des intérieurs ou des souterrains de couvents d'Italie; la monotonie du sujet n'ôte rien à leur mérite. Il y a un peu de crudité dans sa couleur; mais sa touche est juste, sa manière large, et il excelle à rendre les effets de la lumière pénétrant dans des lieux sombres. Parmi ses tableaux, qui sont très-nombreux, et qui presque tous obtinrent un très-grand succès, on cite : *l'Eglise souterraine d'Assises*, *l'Eglise du couvent de San-Benedetto*, et le *Rachat des captifs*, au musée du Luxembourg; l'*Intérieur de l'église des Capucins à Rome*, tableau qui fut si goûté, qu'on lui en demanda 15 ou 16 copies; *une Prise d'habit au couvent de Ste-Claire à Rome*, toile qui ornait les appartements de la reine Amélie à St-Cloud; *le Tasse visité dans sa prison par Montaigne*, au musée de Montpellier; *la Mort du Poussin*, appartenant au prince Demidoff; *la Villa Aldobrandini*, à la famille Borghèse, etc. Il a laissé aussi plus de 2,000 dessins remarquables. B.

GRANGEMOUTH, v. d'Ecosse (Stirling), à 6 kil. N.-E. de Falkirk; 1,800 hab. Petit port à l'embouchure du Carron et du canal de la Clyde dans le Forth, fréquenté par les navires de la Suède et de la Norvége.

GRANGENEUVE (Jacques-Antoine), né à Bordeaux en 1750, m. en 1793, fut d'abord avocat, puis substitut de la commune de cette ville. Député à l'Assemblée législative, il s'y fit remarquer par son fanatisme républicain, popularisa le bonnet rouge, et conçut, dit-on, avec Chabot, l'idée de se faire assassiner pour soulever le peuple contre la cour. Membre de la Convention, il se montra plus modéré, refusa de voter la mort de Louis XVI, fut proscrit avec les Girondins, et exécuté à Bordeaux.

GRANGES, brg (Vosges), arr. et à 35 kil. S.-O. de St-Dié; 1,275 hab.

GRANIQUE, *Granicus*, riv. d'Asie Mineure (Mysie) affl. de la Propontide, à 51 kil. O. de Cyzique; auj. *Oust-vola-sou*. Célèbre par une victoire d'Alexandre sur les troupes de Darius Codoman, 334 av. J.-C., et une autre de Lucullus sur Mithridate, en 73.

GRANJA (LA). *V.* ILDEFONSE (SAINT-).

GRANJON (Robert), graveur et fondeur de caractères au XVIe siècle, exerça son art à Paris, puis à Lyon, où il grava des poinçons pour l'impression de la musique, vers 1572. De là il se rendit en Italie, et s'y appliqua à la gravure des caractères orientaux. De retour en France, il perfectionna les caractères grecs.

GRANNONUM, nom latin de GRANVILLE.

GRAN-SASSO, massif de mont. des Apennins, dans la chaîne centrale. Son plus haut sommet, dans la province italienne de l'Abruzze Ultérieure 2e, le *Monte-Corno*, à 17 kil. N.-E. d'Aquila, atteint 2,980 mèt.

GRANSEE, v. des Etats prussiens (Brandebourg), à 63 kil. N. de Berlin; 4,500 hab. Draps, lainages, toiles.

GRANSON, *Grandisonium*, v. de Suisse (Vaud), sur la rive O. du lac de Neuchâtel, à 32 kil. N. de Lausanne; 1850 hab. Ch.-l. du district et autrefois de la seigneurie de son nom. C'est entre Granson et Concise que les Suisses remportèrent une célèbre victoire sur le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, en 1476.

GRANT (Terre de), partie de la côte de l'Australie, au S.-E., entre celle de Baudin à l'O. et la Nouvelle-Galles à l'E., sur le détroit de Bass. Là est le magnifique port de Western, que les Anglais, après un essai de colonisation, ont abandonné en 1826.

GRANT (Charles), homme d'Etat anglais, né en Ecosse en 1743, m. en 1823, se rendit dans l'Hindoustan en 1757, devint président du bureau du commerce à Calcutta en 1787, l'un des directeurs de la Compagnie des Indes en 1793, et siégea à la Chambre des Communes comme député d'Inverness, de 1802 à 1819. Membre de toutes les sociétés philanthropiques pour l'émancipation des noirs, la propagation du christianisme dans les Indes et la distribution de la Bible aux pauvres, il fonda encore de ses propres deniers plus de 150 écoles primaires dans les montagnes de l'Ecosse, et y introduisit les écoles du dimanche. — Son fils, Charles Grant, *lord Glenelg*, né en 1780, lui succéda comme représentant du comté d'Inverness au parlement, fut secrétaire d'Etat pour l'Irlande de 1817 à 1822, et fit partie du ministère de lord Grey en 1830, de celui de lord Melbourne en 1835.

GRANTHAM, v. d'Angleterre, comté et à 35 kil. S. de Lincoln, sur le canal de son nom qui aboutit au Trent; 11,116 h. Jolie église de St-Wulfran. Courses annuelles de chevaux. Ecole où Newton a étudié.

GRANT LODGE. *V.* ELGIN.

GRAN VASCO. *V.* VASCO FERNANDEZ.

GRANUS, prétendu prince romain, frère de Néron et

d'Agrippa. Son palais était où Charlemagne a fondé *Aquæ Grani* (Aix-la-Chapelle).

GRANVELLE (Nicolas PERRENOT de), né en 1486 à Ornans (Fr.-Comté), m. en 1550, fut successivement avocat au bailliage d'Ornans, conseiller au parlement de Dôle, et maître des requêtes de l'hôtel de Charles-Quint. En 1521, député aux conférences de Calais, il y fit preuve d'une grande habileté. En 1526, envoyé en France, pendant la captivité de François Ier, pour sonder les dispositions de la régente, il y fut arrêté, et ne recouvra la liberté qu'après le retour du roi. Il succéda, en 1530, au chancelier Gattinara, fut chargé de présider, en 1540, les diètes de Worms et de Ratisbonne, prononça une harangue célèbre à l'ouverture du concile de Trente en 1545, parvint à suspendre les troubles de religion en Allemagne, et travailla à rapprocher les partis par des concessions mutuelles. B.

GRANVELLE (Antoine PERRENOT de), fils du précédent, né en 1517 à Besançon, m. à Madrid en 1586, fut un des plus habiles politiques du XVIe siècle. Elevé à Padoue et à Louvain, il parlait 7 langues à 20 ans. Evêque d'Arras à 23 ans, il accompagna son père aux diètes de Worms et de Ratisbonne, ainsi qu'au concile de Trente, où il fit un discours contre la France. Il fut chargé, en 1547, après la bataille de Mühlberg, de rédiger les conditions de la paix avec les luthériens, et trompa, dit-on, le landgrave de Hesse, qui fut retenu prisonnier, bien qu'on eût promis de ne pas attenter à sa liberté. Vers le même temps, il se ménageait des intelligences dans Constance, qu'il enleva par surprise aux protestants. En 1550, il succéda à son père comme chancelier de Charles-Quint. Quand ce prince faillit être pris à Inspruck par les luthériens, Granvelle l'accompagnait; le traité de Passau, en sauvant l'Allemagne, fit le plus grand honneur à son habileté, 1552. L'année suivante, il négocia le mariage de Philippe, fils de l'empereur, avec Marie Tudor d'Angleterre. Philippe, devenu roi d'Espagne, 1556, donna à Granvelle une preuve de son estime en le chargeant de répondre, dans les Etats de Flandre, à la harangue d'abdication de Charles-Quint, puis de négocier avec la France, en 1559, le traité de Câteau-Cambrésis. Ministre dans les Pays-Bas jusqu'en 1564, sous les ordres de Marguerite de Parme, il montra un zèle ardent contre les calvinistes, soutint l'unité religieuse et le gouvernement absolu avec une égale énergie, fut nommé archevêque de Malines et cardinal, mais dut se retirer devant la haine des Flamands. Il passa cinq années à Besançon, cultivant les lettres avec Juste-Lipse, son secrétaire. Il y attira Alciat et Dumoulin, forma une bibliothèque et une galerie de tableaux, et soutint par ses libéralités l'imprimerie de Plantin. En 1570, il négocia à Rome un traité avec le pape et les Vénitiens contre les Turcs, et par là il empêcha ceux-ci d'envahir le royaume de Naples, dont il devint vice-roi. Le massacre de la St-Barthélemy reçut son approbation. Appelé en Espagne en 1575, il obtint le titre de président du conseil suprême d'Italie et de Castille, travailla à l'union du Portugal avec l'Espagne, et conclut le mariage de l'infante Catherine avec le duc de Savoie, alliance qui enleva aux Français tout espoir de conquérir le Milanais. En 1584, il fut élu archevêque de Besançon. Ses papiers, recueillis par l'abbé Boisot et conservés à la bibliothèque de cette ville, ont été extraits et publiés par M. Weiss pour la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*, 1839 et suiv. B.

GRANVICUS SINUS, nom latin de la mer BLANCHE.

GRANVILLE, *Grannonum*, ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 26 kil. N.-O. d'Avranches, ville forte, sur un rocher très-escarpé, qui s'avance tout à fait dans la mer; port sûr, avec un beau môle et un bassin à flot, à l'embouchure de la Boseq dans la Manche, mais dont l'entrée est difficile; par 48° 50′ 7″ lat. N., et 3° 57′ 1″ long. O.; 12,990 hab. Tribunal et chambre de commerce; école d'hydrographie; bureau de douane; entrepôt réel et entrepôt des sels. Bains de mer. Construction de navires, corderies pour la marine, dont 2 belles à mécanique, préparation et salaisons de lard, de beurre. Armements pour la pêche de la morue et au long cours. Pêche des huîtres occupant 200 bateaux, de chacun 8 à 15 tonneaux et portant 5 à 10 hommes d'équipage. Comm. de grains, sel, cidre; granit des îles Chausey et de la Bretagne; récolte de pommes de reinette estimées. Fabr. de produits chimiques. Export. de bœufs, moutons, grains pour la Bretagne et les îles anglo-normandes avec lesquelles il y a des communications journalières. En été, service hebdomadaire de paquebots à vapeur pour l'île de Jersey. — Les Anglais firent de Granville, en 1440, une place forte qu'ils laissèrent prendre par les Français dès l'année suivante; ils la brûlèrent en 1695, et la bombardèrent en 1803. Louis XIV a fait démolir en grande partie les murailles, en 1689. Elles furent relevées sous Louis XV. Les Vendéens l'attaquèrent vainement en 1793.

GRANVILLE (George), vicomte de Lansdowne, homme d'Etat anglais, né en 1667, m. en 1735. Sacrifiant ses répugnances à servir la maison d'Orange à son désir d'arriver, il entra à la Chambre des Communes en 1702, se rangea parmi les torys, partagea leur chute en 1708 et leur triomphe en 1710, et fut appelé au département de la guerre à la place de Robert Walpole. La reine Anne le nomma successivement pair du royaume, vicomte de Lansdowne, membre de son conseil privé, et trésorier de sa maison. Mais l'avénement de George Ier l'éloigna du ministère. En 1715, soupçonné d'avoir favorisé la descente du Prétendant, il fut enfermé à la Tour de Londres, où il resta un an, passa en France en 1722, et ne revint en Angleterre que dix ans après. Protecteur de Pope, il cultiva lui-même les lettres, et publia ses *Œuvres complètes*, 1732, 2 vol. in-4°, Londres; elles comprennent des poésies imitées de Waller, une comédie du *Juif de Venise*, imitée de Shakspeare, et diverses dissertations historiques.

GRANVILLE-SHARP, philanthrope anglais, né à Bradford-Dale en 1735, m. en 1813, employé dans les bureaux de la guerre, combattit l'esclavage des nègres, fut un des fondateurs de la Société pour l'abolition de la traite, fit admettre par les tribunaux l'émancipation de tout esclave qui mettait le pied en Grande-Bretagne, et fonda en 1787 la colonie de Sierra-Leone en Afrique.

GRAO, brg d'Espagne, prov. et à 5 kil. E. de Valence, à laquelle il sert de port sur la Méditerranée, à l'embouchure du Guadalaviar; 4,000 hab. Comm. actif avec la France; export. de vins, soie, laines, fruits secs et soude.

GRAPHIUM, style en fer, dont les anc. Grecs et les anc. Romains se servaient pour écrire sur des tablettes de cire. *V.* STYLE.

GRASLITZ, v. de Bohême, cercle d'Eger, à 22 kil N.-O. d'Ellenbogen; 4,000 hab. Fabr. d'instruments de musique, mousselines, toiles; verrerie. Fonderie de laiton; fil de fer. Mines de cuivre aux environs.

GRASSANO, v. du roy. d'Italie (Potenza), à 26 kil. O. de Matera; 5,462 hab.

GRASSE, s.-préf. (Alpes-Maritimes), à 24 kil. S.-O. de Nice, à 13 kil. de la Méditerranée, sur le penchant d'une colline d'où la vue est magnifique; 8,315 hab. Trib. de 1re instance et de commerce; collége; école secondaire ecclésiastique; bibliothèque, musée. Grand comm. d'huiles d'olive, figues sèches, fruits du midi, miel, parfumeries renommées, eau de fleur d'oranger; fabr. de savon et soieries. Tanneries. Culture du tabac. Source considérable au sommet de la ville. Belle promenade du *Cours*. — Grasse était jadis siége d'un évêché, qui y fut transféré d'Antibes en 1250.

GRASSE (François-Joseph-Paul, comte de), marquis de Grasse Tilly, lieutenant général des armées navales, né en 1723 à Valette (Provence), m. en 1788, passa par tous les grades de la marine, était capitaine de vaisseau au combat d'Ouessant, 1778, se distingua, en 1779, sous les ordres du comte d'Estaing, contribua en 1781 à la prise de Tabago, et aida puissamment à la capitulation du général Cornwallis, en empêchant l'amiral anglais Grave de secourir Yorktown. Après plusieurs conquêtes faites avec le marquis de Bouillé, le comte de Grasse fut attaqué, le 6 avril 1782, par l'amiral Rodney avec des forces supérieures, et forcé de se rendre après un combat acharné. Prisonnier pendant deux ans en Angleterre, il revint en France, fut acquitté devant le conseil de la marine, et publia un mémoire justificatif.

GRASSE (LA), ch.-l. de cant. (Aude), sur l'Orbieu et près de son confl. avec l'Alzou, arr. et à 35 kil. S.-E. de Carcassonne; 1,050 hab. Beaux tableaux de Ribera dans l'église. Comm. de laines; scierie de buis. Doit son origine à une abbaye de bénédictins fondée en 778.

GRASSET DE SAINT-SAUVEUR (Jacques), littérateur, né en 1757 à Montréal (Canada), élevé au collége Ste-Barbe, m. à Paris en 1810, longtemps vice-consul de France en Hongrie et dans le Levant, a publié : *Costumes civils actuels de tous les peuples connus* (avec Sylvain Maréchal), 1784 et suiv., 4 vol in-4° et 305 pl.; *Tableaux de la Fable représentés par figures et accompagnés d'explications*, 1785, in-4°; *Tableaux cosmographiques de l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique*, 1787, in-4°; *l'Antique Rome, ou Description historique et pittoresque de tout ce qui concerne le peuple romain dans les costumes civils, militaires et religieux, dans les mœurs publiques et privées, depuis Romulus jusqu'à Augustule*, in-4°, 50 tableaux, texte par Babié, 1796, ouvrage super-

ficiel et presque sans valeur; *Encyclopédie des voyages*, 1795-96, 5 vol. in-4° et 432 pl.; *Fastes du peuple français*, 1796, in-4°; *Costumes des représentants du peuple*, 1796, in-8°; *Esprit des Ana*, 1801, 2 vol. in-12; *Voyage pittoresque dans les quatre parties du monde*, 1806, in-4°; *Archives de l'honneur, ou Notices sur la vie militaire des généraux*, 1805, 4 vol. in-8°, etc.

GRASSIN (Pierre), vicomte de Busancy, conseiller au parlement de Paris, fonda en 1569, à Paris, rue des Amandiers, sur la montagne Ste-Geneviève, le collége dit *des Grassins* pour les pauvres écoliers de la ville de Sens.

GRATAROLI (Guillaume), médecin très-distingué, né à Bergame en 1516, m. en 1568, se fit remarquer à l'université de Padoue par ses progrès rapides, voyagea longtemps en Italie, en Suisse, en Savoie et en Bourgogne, et se fixa à Bâle, où il acquit, comme praticien, une grande réputation. On a de lui: *de Medicinæ et rei herbariæ origine, progressu et utilitate*, Strasbourg, 1564, in-8°, ouvrage remarquable; *de Memoriâ reparandâ, augendâ*, etc., Zurich, 1553, trad. en franç. par Coppé sous le titre de *Discours notables pour conserver la mémoire*, Lyon, 1586, in-16, etc.

GRATIANOPOLIS, nom de GRENOBLE sous l'empire romain.

GRATIANOPOLITANUS PAGUS, nom latin du GRÉSIVAUDAN.

GRATIEN, *Flavius Gratianus*, empereur romain chrétien, né en 359 à Sirmium (Pannonie), fut élevé par le poëte Ausone, associé à l'empire en Occident par son père Valentinien Ier en 367, lui succéda en 375, prit pour collégue son frère Valentinien II, âgé de 4 ans, et lui abandonna les préfectures d'Italie et d'Illyrie. En 378, il hérita de l'Orient, et prit pour Auguste Théodose, 379. Il battit les Alémans à Colmar; mais son amour pour la chasse et les archers alains, et la disparition de la statue de la Victoire, la seule ancienne divinité conservée au Capitole, lui valurent la haine des soldats; il fut abandonné par eux pendant qu'il marchait contre Maxime, usurpateur en Grande-Bretagne, et massacré à Lyon en 383.

GRATIEN, célèbre canoniste du XIIe siècle, né à Chiusi (Toscane), se fit moine à Bologne. Il est l'auteur d'un recueil de Décrétales. (*V. ce mot*).

GRATIUS FALISCUS, poëte latin, né à Falérics, chez les Falisques, était contemporain d'Ovide. On a de lui un poëme intitulé *Cynegeticon*, sur le choix et l'éducation des chiens de chasse, ouvrage très-sec et dont il ne reste que 540 vers, qui paraissent avoir composé à peu près tout l'ouvrage. Le poëte traite son sujet avec soin, mais sans paraître l'aimer. Son style incorrect porte à croire qu'il était peut-être chasseur de profession, ou marchand d'ustensiles de chasse. Les principales éditions du *Cynegeticon* sont celles d'Ulitius, Leyde, 1645 et 1653; de Küttner, Mittau, 1775; de Burmann et de Wernsdorff, dans leurs *Poetæ latini minores*; de Lemaire, dans la *Bibliothèque latine*, t. Ier des *Poetæ latini minores*, Paris, 1824; de Stern, Halle, 1832, in-8°. D—R.

GRATTAN (Henri), célèbre orateur irlandais, né à Dublin en 1750, m. en 1820. Il suivit d'abord le barreau de sa ville natale, entra en 1775 au parlement d'Irlande, où il se rangea dans l'opposition, et réussit à conserver à l'Irlande, en 1782, sa représentation nationale particulière. Quoique protestant, il réclama les droits électoraux pour les catholiques; mais voyant l'inutilité de ses efforts pour concilier les partis, il quitta le parlement. On le vit reparaître à la tribune pour combattre, mais encore en vain, les mesures de Pitt qui devaient consommer l'union de l'Irlande avec l'Angleterre. Il fut député au parlement anglais en 1805. En votant pour la guerre avec le ministère en 1815, il perdit sa popularité, et ne la recouvra point lorsque, rentrant dans l'opposition, il combattit l'*income-tax* et la suspension de l'*habeas corpus*. Ses discours ont été réunis à Londres, 1822, 4 vol. in-8°. Grattan était prolixe ou froid dans le début de ses improvisations; mais il s'animait par degrés, et alors sa parole devenait énergique et puissante.

GRATZ ou GRÆTZ, en slave *Niemetzki-Grad*, v. des États autrichiens (Styrie), sur la Muhr, par 47° 4′ 20″ lat. N. et 13° 6′ 26″ long. E.; 63,176 hab. Siége de l'évêché de Sekkau, autrefois princier; ch.-l. de cercle; résidence du gouverneur et du commandant militaire de la Styrie; séminaire théologique; noviciat de jésuites; *Johanneum*, établissement pour les hautes sciences; université transformée en lycée en 1782, mais rétablie en 1827, avec une riche bibliothèque, des collections et un observatoire; chapitre impérial de dames nobles. Bagne. On y remarque la cathédrale gothique de St Agidi, bâtie au XVe siècle, la chapelle Ste Catherine, et le château. Sites pittoresques. Fabr. de soieries, cotonnades, cuirs, draps, faïence; forges. Comm. très-actif par le chemin de fer de Vienne. — Le cercle de Gratz, un des 3 de la Styrie, entre l'Autriche au-dessous de l'Ems au N.-E., le cercle de Bruck au N.-O., la province de Carinthie à l'O., le cercle de Marbourg au S., et le roy. de Hongrie à l'E., a 6,696 kil. carrés, et 477,074 hab.

GRATZEN, v. de Bohême, à 26 kil. S.-E. de Budweis; 1,600 hab. Beau château. Importante verrerie et cristallerie du comte de Bucquoy.

GRAU. On appelle ainsi en Languedoc un canal qui traverse un cordon littoral pour déboucher dans la mer. *Le Grau de la Croisade* ou *de la Crousette* coupe le cordon littoral d'Aigues-Mortes.

GRAUBUNDEN. *V.* GRISONS.

GRAUDENZ, v. des États prussiens (Prusse), au confl. de l'Ossa et de la Vistule, à 48 kil. S.-S.-O. de Marienwerder; 6,000 hab. Ch.-l. de cercle. Citadelle. Séminaire catholique. Comm. de grains et tabac. Fabr. de draps. Les Français l'assiégèrent vainement en 1807.

GRAULHET, ch.-l. de cant. (Tarn) arr. et à 23 kil. E.-N.-E. de Lavaur, sur le Dadou; 3,510 hab. Fabr. de toiles, maroquins, chapellerie.

GRAUN (Charles-Henri), musicien, né à Wahrenbruck (Saxe), en 1701, m. en 1759, fut attaché comme ténor au théâtre de Brunswick, et devint maître de chapelle du grand Frédéric, qui le chargea, en 1740, de créer l'Opéra de Berlin. Son oratorio, *la Mort de Jésus*, est un chef-d'œuvre. Il y a moins de mérite dans ses opéras de *Polydore*, 1726, *Rodelinde*, 1741, *Démophon*, 1746, *Britannicus* et *Mérope*, 1756.

GRAUS, v. d'Espagne (Aragon), prov. et à 66 kil. E. de Huesca, au confl. de l'Esera et de l'Isavena; 3,250 hab. Fabr. de savon, papier; huileries.

GRAVE, v. forte du roy. de Hollande (Brabant septentrional), à 12 kil. S.-O. de Nimègue, 31 N.-E. de Bois-le-Duc, sur la rive g. de la Meuse; 2,800 hab. Célèbre par un siége qu'elle soutint contre Maurice de Nassau en 1602. Prise par les Français en 1672, et par Guillaume d'Orange en 1674.

GRAVE-EN-OYSANS (LA), ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. et à 36 kil. O.-N.-O. de Briançon, et près du défilé de la Romanche; 152 habit. Mines de plomb argentifère. Vers le milieu du défilé, belle cascade perpendiculaire de 150 mètres.

GRAVELINES, v. forte, ch.-l. de canton (Nord), arr. et à 16 kil. O.-S.-O. de Dunkerque. Port sur l'Aa, près de son embouchure dans la mer du Nord, par 50° 59′ 10″ lat. N., et 0° 12′ 17″ long. O.; 1,878 hab. Armements pour la pêche de la baleine, de la morue et du hareng. Comm. de liquides, bois du Nord, œufs et fruits avec l'Angleterre. Raffineries de sel. Construction de navires; préparation de salaisons. Arsenal; hôpital militaire. — Au XIIe siècle, le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, fit canaliser l'Aa; ce canal, dit *Canal du Comte* (*Graven-Linghe*), donna son nom à la ville fondée par le comte Henri en 1160. Les Français, commandés par le maréchal de Thermes, furent défaits sous ses murs par le comte d'Egmont et les Espagnols, 1558; ils la prirent en 1644 et 1658; le traité des Pyrénées, 1659, la réunit à la France; Vauban et le chevalier Deville ajoutèrent à ses fortifications.

GRAVELLE (abbé de), ministre résident de France à Mayence, puis ambassadeur à Copenhague sous Louis XIV. Ses lettres à M. de Feuquières, 1673, font bien connaître les mouvements de Turenne et de Montecuculli. *V. Lettres inédites de Feuquières*, publiées par Gallois, 5 vol. in-8°, Paris, 1846.

GRAVELOT (Hubert-François-Bourguignon), né à Paris en 1699, m. en 1773, dessinateur et graveur habile, s'est fait une réputation dans le genre de la vignette. L'exactitude des costumes, la vérité de l'architecture, la justesse de la perspective, distinguent ses dessins. Il a donné ceux des éditions de Voltaire, in-4°, de P. Corneille, du Racine de Luneau de Boisgermain, des œuvres de Marmontel, et d'une foule d'autres livres. Gravelot était frère de Danville, et composa presque tous les cartouches historiés des cartes du célèbre géographe.

GRAVENHAGE ('S), nom hollandais de LA HAYE.

GRAVES. On appelle ainsi en France, sur la côte du dép. de la Gironde, des couches de gravier qui s'étendent près des confluents de la Garonne et de la Dordogne, du Ciron et de la Garonne, de l'Isle et de la Dordogne. Ces terrains, très-meubles, conservent bien la chaleur, et conviennent à la vigne. Les meilleurs vins du Médoc se récoltent dans les graves. Un sol si riche n'offre pendant l'hiver qu'une surface nue et aride.

GRAVESANDE (Guillaume-Jacob 'S), géomètre, phy-

sicien et philosophe hollandais, né à Bois-le-Duc en 1688, m. en 1742. A 18 ans, il publia un *Essai sur la perspective*, qui mérita l'approbation de Jean Bernoulli. En 1707, ayant terminé ses études à l'université de Leyde, il s'attacha au barreau de La Haye, et prit part à la rédaction du *Journal littéraire* fondé en 1713; il y rendit compte des découvertes scientifiques, et y inséra un examen de la *Géométrie de l'infini* de Fontenelle, une Dissertation sur la construction de la machine pneumatique, la résolution de plusieurs problèmes usuels sur le jeu de cette machine, une Dissertation sur la force vive et le choc, où il embrasse les idées de Leibnitz contre celles de Newton qu'il avait défendues d'abord, enfin des Dissertations sur le mouvement de la terre, sur le mensonge, et sur la liberté. Cette dernière renferme les principes de la philosophie qu'il a professée plus tard. En 1717, il fut nommé professeur de mathématiques et d'astronomie à Leyde, et ouvrit son enseignement par un discours où il démontre les avantages de la méthode introduite par Galilée et Newton. En 1734, chargé de l'enseignement de la philosophie, il y porta la netteté et la précision dont il avait contracté l'habitude dans les sciences mathématiques, mais il ne sut pas prendre de décision à l'égard des doctrines de Locke, de Descartes et de Leibnitz; il emprunta des principes à chaque système, sans se former une doctrine propre. Le premier, il a transporté de l'Angleterre sur le continent les théories de Newton, en y joignant ses vues et ses observations propres pour les éclairer, et des expériences ingénieuses pour mettre les vérités en évidence. 'S Gravesande a publié : *Physices elementa mathematica, experimentis confirmata, sive introductio ad philosophiam newtonianam*, 2 vol. in-4°, La Haye, 1720-21-25-42, trad. en français par Joncourt, Leyde, 1746. Dans cet ouvrage, il ramène l'étude de la physique à celle des propriétés des corps, sans s'occuper de leur essence; il pose les principes suivants : 1° pour expliquer les phénomènes de la nature, il ne faut jamais admettre de causes qui soient fausses ou superflues; 2° les effets naturels du même genre sont produits par la même cause; 3° des qualités qui se trouvent dans tous les corps sur lesquels on a fait une expérience qui ne s'est jamais démentie, doivent passer pour des propriétés qui conviennent à tous les corps. Il indique ainsi l'usage de l'induction, dont on fait un emploi si fréquent. On a encore de lui : *Matheseos universalis elementa*, Leyde, 1727, in-8°; *Introductio ad philosophiam, metaphysicam et logicam continens*, Leyde, 1736, 1737 et 1756, trad. en français par Joncourt, 1737. V.

GRAVESEND, v. d'Angleterre (Kent), à 35 kil. S.-E. de Londres; 18,776 h. Port sur la rive dr. de la Tamise; on y examine les papiers des vaisseaux qui se rendent à Londres. Bains fréquentés. Chantiers de construction; approvisionnements pour la marine; récolte d'asperges. Le passage du fleuve est commandé par quelques batteries à l'E. de la ville, et par le fort Tilbury situé en face.

GRAVILLE-L'HEURE. *V.* HAVRE (LE).

GRAVINA, v. du roy. d'Italie (prov. de Bari), à 55 kil. S.-O. de Bari, sur la riv. de son nom; 10,860 hab. Evêché. Autrefois titre de duché appartenant à la famille Orsini.

GRAVINA (Dominique de), historien du XIV^e siècle, né à Gravina, a laissé en latin un curieux *Journal des événements qui se sont passés dans la Pouille de* 1332 *à* 1350, et dont il avait été témoin. Muratori l'a inséré dans les *Scriptores rerum italicarum*, t. XII.

GRAVINA (Pierre), poëte latin moderne, né à Palerme vers 1453, m. en 1527, de l'illustre famille des Gravina de Capoue, embrassa l'état ecclésiastique, se fixa à Naples, devint l'ami de Pontanus et de Sannazar, et le protégé de Gonsalve de Cordoue et de Prosper Colonna. Ses poésies, recueillies par Scipion Capèce, ont été publiées à Naples, 1532, in-4°; on en trouve des fragments dans les *Deliciæ poetarum Italicorum* de Gruter et les *Elogia bellicâ virtute illustrium* de Paul Jove. On a encore de Gravina : *Epistolæ et orationes*, Naples, 1589, in-4°. Il avait fait un poëme *de Gonsalvi Cordubæ rebus gestis*, qui ne nous est pas parvenu.

GRAVINA (Jean-Vincent), jurisconsulte, né en 1664 à Rogliano (Calabre), m. en 1718, fut un des fondateurs de l'académie des *Arcades* à Rome en 1695, et professa, au collége de la Sapience, le droit civil, 1699, puis le droit canonique, 1703. Ses œuvres ont été réunies à Leipzig, 1737, in-4°, et à Naples, 1756, 3 vol. in-4°. On y remarque : *De ortu et progressu juris civilis*, ouvrage clair et élégant, dont Requier a donné un extrait en français sous le titre d'*Esprit des lois romaines*; *de Imperio Romano*. Gravina fut également un littérateur distingué, mais un poëte médiocre; il protégea Métastase, et publia : *Della ragione poetica*, Rome, 1708, trad. en français par Requier, Paris, 1754, 2 vol. in-12; *Della tragedia*, Rome, 1715, in-4°; cinq tragédies (*Palamède, Appius Claudius, Andromède, Servius Tullius*, et *Papinianus*), etc. B.

GRAVINA (Charles, duc de), amiral espagnol, né à Naples en 1747, m. en 1806, fils naturel, dit-on, du roi Charles III, accompagna ce prince en Espagne en 1758, se distingua contre les Algériens, puis, en 1793, contre les Français, à qui il fit lever le siége de Roses en Catalogne, et fut nommé à cette occasion contre-amiral. En 1805, placé sous les ordres de l'amiral de Villeneuve, il prit une part glorieuse au combat de Trafalgar, livré, malgré ses conseils, à Nelson, et mourut de ses blessures à la suite de la défaite.

GRAVIUS. *V.* GREAVES.

GRAY (Thomas), poëte anglais, né à Londres en 1716, m. en 1771, étudia à Eton, où il se lia avec Horace Walpole, puis à *Peter's College*, à Cambridge. Les souffrances de sa mère, qui dut se séparer de son mari, la mort d'un ami, et une rupture avec Walpole durant un voyage en Italie, influèrent sur son caractère; il fut toujours triste et sérieux. On lui donna une chaire d'histoire à Cambridge, mais il ne l'occupa jamais. La meilleure édition de ses poésies est celle de J. Milford, Londres, 1816, 2 vol. in-4°. On y remarque : une ode *Au collége d'Eton*, 1747; une *Elégie sur un cimetière de village*, 1749, sa meilleure pièce, traduite en vers français par M.-J. Chénier, et imitée par Fontanes dans le *Jour des Morts*; des odes sur les *Progrès de la poésie*, sur *le Printemps*; un *Hymne à l'adversité*. Ce n'est point par l'originalité de la pensée, mais par la grâce, la convenance parfaite, la pureté, la plénitude et la richesse de l'expression, que Gray s'est élevé au premier rang. B.

GRAY, *Gradicum*, s.-préf. (H^{te}-Saône), à 56 kil. O.-S.-O de Vesoul, 48 de Dijon, 40 de Besançon, sur la rive g. de la Saône; 6,115 hab. Tribunaux de 1^{re} instance et de commerce; collége, biblioth., cabinet d'histoire naturelle, casernes. Comm. actif en grains, farines, vins, fers, bois, denrées du Midi. Magnifique moulin à blé de *Tramoy*. Chemins de fer sur Auxonne, S^t-Dizier, et Vesoul. — Gray, fondée au VII^e siècle, dépendait de la Franche-Comté, et était la capitale du bailliage d'Amont; elle fut prise par Louis XI, 1474, et reprise par les Allemands que commandait Vaudrey en 1477. Louis XIV s'en empara en 1668, et la fit démanteler.

GRAZALEMA, *Lacidulemium*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. et à 83 kil. N.-E. de Cadix; 7,550 hab. Fabr. de draps et creusets; comm. de porcs. Antiquités romaines.

GRAZIANI (Antoine-Marie), écrivain, né en 1537 à Borgo-San-Sepolcro (Toscane), m. en 1611, secrétaire du cardinal Commendon, puis du pape Sixte-Quint, évêque d'Amelia en 1592, et légat près de la république de Venise en 1594, a laissé : *de Bello Cyprio libri* V, Rome, 1614, in-fol., trad. en franç. par Lepelletier, Paris, 1685, in-4°; *de Vitâ Commendonis cardinalis libri* IV, trad. en franç. par Fléchier, Paris, 1669, in-12; *de Casibus virorum illustrium*, ouvrage publié à Paris par Fléchier, 1680, in-4°; *de Scriptis invitâ Minervâ libri* XX, Florence, 1725, 2 vol. in-4°, contenant des études sur l'origine de Borgo-San-Sepolcro, des Mémoires sur sa famille, et des relations de voyages, faits par son frère en Asie et en Egypte. M. V—I.

GRAZIANI (Jérôme), poëte, né à Pergola en 1604, m. en 1675, n'avait que 22 ans, lorsqu'il donna son poëme de *Cléopâtre*, en 6 chants, écrit avec élégance et pureté. Appelé à la cour de François I^{er}, duc de Modène, il fut créé comte de Sarzane, et doté du riche domaine de ce nom. Il composa un autre poëme en 26 chants, *La conquista di Granata*, Modène, 1650, in-4°, une tragédie de *Cromwell*, Bologne, 1671, et diverses poésies, sonnets, canzones, madrigaux. Il se rendit à Paris en 1655, et y publia *Il Colosso*, éloge emphatique du cardinal Mazarin, dont il espérait mériter la faveur; trompé dans son attente, il retourna à Modène, et y fit paraître : *Applicazione profetica delle glorie di Luigi XIV*, 1673. M. V—I.

GRAZIANI (Jean), historien, né à Bergame en 1670, m. en 1730, professeur d'astronomie et de philosophie à l'université de Padoue, a laissé une *Histoire de Venise* en latin, Padoue, 1728, 2 vol. in-4°, continuant celle d'André Morosini de 1615 à 1700.

GRAZZINI (Antoine-François), poëte, surnommé *il Lasca* ou le *Dard* (espèce de poisson), né à Florence en 1503, m. en 1583. Après avoir été quelque temps pharmacien, il s'adonna aux lettres, et fut, en 1540, un des fondateurs de l'Académie *degli Umidi*, qu'on nomma plus tard *Fiorentina*. En ayant été exclu à la suite de querelles lit-

Éraires, il publia les *Stanze in dispregio delle Sberretate*, 1579, in-4°, *la Guerra de' Mostri*, Florence, 1584, in-4°, et d'autres morceaux satiriques, où ses collègues n'étaient pas épargnés. Il s'occupa aussi de la publication des poésies burlesques de Berni et des sonnets de Burchiello. Désireux de perfectionner la langue italienne et de l'ennoblir, en purifiant toutes ses expressions, il forma une nouvelle Académie, celle de la *Crusca* (*V. ce mot*). Il composa encore plusieurs comédies assez médiocres, un recueil de *Nouvelles*, pleines de grâce et d'esprit, un grand nombre de *capitoli* ou satires, sonnets, etc. Quelques-uns lui attribuent un poëme burlesque, la *Nanea* ou la Guerre des nains. M. V—L.

GRÉAGE, droit que prélevaient certains seigneurs féodaux sur les ventes de gré à gré.

GRÉAL (SAINT-). *V.* GRAAL.

GREATHEAD (Robert). *V.* ROBERT GROSSE-TÊTE.

GREATRAKES (Valentin), empirique irlandais, né à Affane (Waterford) en 1628, m. vers 1680, fut quelque temps soldat, puis juge de paix, perdit sa place, se crut inspiré et appelé à guérir les écrouelles. Quelques cures heureuses firent du bruit, et le déterminèrent à passer en Angleterre. Il opérait par l'attouchement et les frictions. Il a composé, pour répondre aux pamphlets des incrédules, une lettre adressée au célèbre Boyle, et intitulée : *Exposé succinct de la vie de M. Greatrakes et de plusieurs cures singulières qu'il a opérées*, Londres, 1666, in-4°.

GREAT-RIVER. *V.* GRANDE-RIVIÈRE.

GREAVES (Jean), en latin *Gravius*, orientaliste anglais, né en 1602 à Colmore (Hampshire), m. en 1652, professa la géométrie au collége de Gresham à Londres, et s'occupa beaucoup d'astronomie. En 1637, il partit avec Pococke pour Constantinople, d'où il se rendit en Egypte pour mesurer les Pyramides. Après avoir rassemblé une collection précieuse de manuscrits, de pierres gravées et de médailles, il revint à Londres, et fut nommé à la chaire d'astronomie d'Oxford, 1643. En 1648, il fut dépouillé de tous ses emplois, comme royaliste. On a de lui : *Pyramidographia*, 1646, in-8°; *Traité du pied romain et du denier*, en anglais, 1647, in-8°; *Elementa linguæ persicæ*, 1649, in-4°; plusieurs traductions d'ouvrages orientaux sur l'astronomie et la géographie. Ses *Œuvres mêlées* ont été publiées en 1737, 2 vol. in-8°. — Thomas Greaves, son frère, docteur en théologie, m. en 1676, a donné, dans la polyglotte de Walton, des notes sur la version persane du Pentateuque et des Evangiles. On recherche encore sa dissertation : *de Linguæ arabicæ utilitate et præstantiâ*, Oxford, 1637, in-4°. D.

GRÉBAN, nom de deux frères célèbres parmi les poëtes du XVI[e] siècle, et nés à Compiègne; l'un, Simon, était religieux du monastère de S[t]-Riquier en Ponthieu; l'autre, Arnoul, chanoine de l'église du Mans. Ils sont les auteurs du *Triomphant mystère des Actes des apôtres*, ouvrage écrit en vers, plein d'une imagination désordonnée, et joué avec un très-grand succès au Mans en 1510, à Bourges en 1536, à Tours et à Paris en 1541.

GRÈCE ANCIENNE, *Græcia*, contrée du S.-E. de l'Europe. En la restreignant aux pays habités par la race hellénique, elle était bornée au N. par les monts Acrocérauniens et Cambuniens, à l'E. par la mer Egée, au S. par la Méditerranée, à l'O. par la mer Ionienne. La Macédoine, située au N. des monts Cambuniens, avait bien des rois grecs et qui se firent reconnaître comme tels aux jeux olympiques; mais sa population n'était pas de race hellénique, et elle parlait une langue différente de la langue grecque. La Grèce, considérée dans sa forme extérieure, était, de tout l'ancien monde, le pays qui offrait le plus de facilités au développement du commerce et de la marine, par les nombreuses découpures de ses côtes. Vaste presqu'île plongeant dans la Méditerranée, elle projetait elle-même des péninsules plus petites, telles que : à l'E., la presqu'île de Magnésie, baignée par le golfe Pagasétique; l'Attique, terminée par le cap Sunium; au S., la presqu'île du Péloponèse, rattachée au reste du pays par l'isthme de Corinthe, que baignent le golfe Saronique et le golfe de Corinthe; le Péloponèse forme la presqu'île d'Argolide, baignée par le golfe Saronique; celle de Laconie, séparée en deux pointes par le golfe de Laconie, et terminée par les caps Malée et Ténare; et la presqu'île de Messénie, sur les rivages de laquelle s'enfonce le golfe Messénique. A l'O., dans la mer Ionienne, les découpures de la côte forment encore le golfe de Cyparisse sur les côtes de l'Elide, et celui d'Ambracie entre l'Acarnanie et l'Epire. Des îles nombreuses étaient semées sur toutes les côtes : dans la mer Ionienne, Corcyre, Paxos, Leucade, Ithaque, Céphallénie, Zacynthe; dans la Méditerranée, Cythère, la Crète, Chypre; dans la mer Egée, Hydra, Egine, Salamine, l'Eubée, les Cyclades, les Sporades, Rhodes, Cos, Samos, Chios, Lesbos; au N. de la mer Egée, Scyros, Lemnos, Imbros, Thasos et Samothrace. La conformation intérieure de la Grèce fait comprendre le morcellement de sa population en une foule de petites républiques isolées et rivales, et, par suite, ses divisions et sa faiblesse. Elle est traversée du N. au S. par une chaîne centrale, le Pinde, qui se rattache aux Alpes illyriennes et au mont Hœmus. En entrant en Grèce, le Pinde projette en sens contraires deux ramifications importantes, les monts Acrocérauniens, au N. de l'Epire, et les monts Cambuniens, au N. de la Thessalie, terminés par la cime de l'Olympe; puis il se dirige vers le S., sépare les eaux de l'Achéloüs, qui se jette dans la mer Ionienne, de celles du Pénée, affluent de la mer Egée. A la hauteur du golfe d'Ambracie, il se bifurque; une de ses branches court vers l'E. sous le nom de mont Othrys, longe le golfe Pagasétique, et se rattache, au fond de ce golfe, à une chaîne parallèle à la mer, où l'on rencontre le plateau du Pélion et le cône de l'Ossa. Entre les monts Cambuniens, le Pinde, l'Othrys, le Pélion et l'Ossa, est la Thessalie, arrosée par le Pénée et ses affluents, le Pamisos, l'Apidanos, l'Enipée, l'Europos. A son embouchure, le Pénée traverse la vallée de Tempé, défilé étroit entre l'Ossa et l'Olympe, le seul passage, facile à défendre, par lequel une armée puisse pénétrer dans la Grèce sans franchir les montagnes de l'Olympe, qui forment la première barrière de ce pays. La Thessalie et l'Epire composent la Grèce septentrionale. La seconde branche qui se détache du Pinde court au S. sous le nom de mont Œta, enfermant la vallée du Sperchius, qui se jette dans le golfe Maliaque. L'Œta est la 2[e] défense de la Grèce, et ne laisse entre le mont Callidromos, sa ramification orientale, et la mer, qu'un étroit passage, le défilé des Thermopyles. Le Callidromos se prolonge ensuite, sous le nom de mont Cnémis et de monts Opuntiens, sur la côte de l'Euripe, à travers les Locrides Epicnémidienne et Opuntienne, jusque dans la Béotie. La ramification occidentale de l'Œta enferme le petit canton de la Doride, et, sous le nom de Parnasse, sépare, comme le Pinde au N., les eaux des deux mers; elle envoie vers la mer Ionienne l'Evénus, qui arrose l'Etolie, l'Hylœthus, qui fertilise la Locride Ozolienne, et, vers la mer d'Eubée, le Céphise de Béotie. Le Parnasse traverse la Phocide, se prolonge le long du golfe de Corinthe sous les noms de Cirphis, Nysée, Hélicon, et, sous ceux de Cithéron et de Parnès, forme la limite septentrionale de l'Attique. Entre ces montagnes et les monts Opuntiens au N., s'étend la Béotie, arrosée au N. par le Céphise, au centre par le Thespius, au S. par l'Asopus, et contenant le lac Copaïs, dont les eaux, à leur extrémité orientale, se précipitent dans des réservoirs naturels situés au pied du mont Ptoüs, disparaissent dans ce massif, et, reparaissant de l'autre côté de la montagne, se rendent à la mer par un seul canal. Du Parnès provient à l'O. le mont Egalée, qui sépare le Céphise septentrional, passant par Eleusis, du Céphise méridional ou d'Athènes. Le Parnès projette aussi à l'E. les chaînons du Pentélique et de l'Hymette, et au S. la montagne du Laurium, terminée par le cap Sunium à la pointe méridionale de l'Attique. A l'O. de l'Attique, dont elle est séparée par des collines peu élevées, s'étend la Mégaride, divisée en deux plaines par les monts Onéens, dont l'extrémité orientale plonge presque à pic dans la mer, et forme le défilé étroit des Roches Scironiennes, passage de la Grèce centrale dans le Péloponèse et 3[e] barrière de la Grèce. L'Acarnanie, l'Etolie, la Doride, les trois Locrides, la Phocide, la Béotie, l'Attique et la Mégaride composaient la Grèce centrale. A l'isthme de Corinthe commence le Péloponèse. Les monts Onéens se continuent à travers cet isthme par des collines basses, puis se relèvent pour former de hautes montagnes dans la péninsule. Au N. du Péloponèse s'étend, le long du golfe de Corinthe, l'Achaïe, bornée au S. par les chaînes du Cyllène, de l'Aroania, de l'Erymanthe, du Scollis, et par le fleuve Larisos, qui la sépare de l'Elide. Au N.-E. est l'Argolide, dénomination générale sous laquelle on comprenait plusieurs petits Etats indépendants, Corinthe, Sicyone, Argos, Epidaure, Trézène, l'île d'Egine. Ce pays, borné à l'O. par les monts Lyrcéion, Artémision et Parthénion, baigné au N. par l'Asopus, au S. par l'Inachus, renfermait le marais de Lerne et la forêt de Némée. Le mont Parthénion se continue au S. par le Parnon, à l'O. par l'Orion, qui se rattache au massif du Taygète, et ces trois chaînes enferment la Laconie, plateau montagneux, d'un difficile accès, et coupé au milieu par la vallée longue et étroite de l'Eurotas. Du Taygète se détachent le mont Lycée et le Nomia, qui, avec le fleuve

Néda, bornent au N. la Messénie. Ce pays est divisé par une chaîne centrale en deux parties, la plaine de SténycIaros au N. des montagnes d'Ithôme ou d'Ira, et au S. les Plaines Heureuses, arrosées par le Pamisos. Au N. de la Néda, le long de la mer Ionienne, et bornée à l'E. par les monts Pholoé et Lyampia, qui se rattachent au S. au mont Lycée et au N. à l'Érymanthe, s'étend l'Élide, divisée en trois parties, la Triphylie au S. entre la Néda et l'Alphée, la Pisatide au centre, et l'Élide Creuse au N., arrosée par le Pénée. Cette côte est presque tout entière bordée de lagunes que recouvre la mer à la marée haute. Enfin, au centre du Péloponèse, est l'Arcadie, bassin en forme de cirque et tout entouré de montagnes, divisé, par d'innombrables contre-forts, en vallées fermées, en bassins disposés en étages les uns au-dessus des autres, et arrosé par l'Alphée et ses affluents le Ladon et l'Érymanthe. A l'E. de l'Arcadie, un grand nombre de petites rivières n'offrent aucun écoulement apparent, et se perdent dans les lacs de Mantinée, de Caphyes, de Phénée et de Stymphale. — Bien qu'on n'ait découvert en Grèce aucun volcan en activité, des forces volcaniques latentes y ont produit de nombreux effets. Aux Thermopyles, à Trézène, et dans d'autres lieux, des sources chaudes jaillissent du sol. Des tremblements de terre ont souvent bouleversé la face de la Grèce, principalement le Péloponèse. En considérant toutes les îles de la mer Égée, on a pensé que, dans les temps antéhistoriques, la Grèce et l'Asie Mineure étaient unies par un continent, dont une invasion de la mer aura fait un archipel. Les montagnes de ces îles sont dans la même direction que celles de la côte continentale la plus voisine : les collines de l'Eubée et des Cyclades sont le prolongement de la chaîne du Pélion, et, comme elle, courent du N. au S.; le Temnos, le Tmolos, le Mycale, le Lida, le Taurus méridional de l'Asie Mineure, se dirigent toujours de l'E. à l'O. vers les îles de Lesbos, Chios, Samos, Cos et Rhodes. — Quoique l'hiver fût rude dans quelques parties montagneuses de la Grèce, et que la neige blanchît souvent les cimes de l'Olympe, du Parnasse, de l'Hélicon et du Taygète, cependant la pureté de l'air, surtout en Attique, la splendeur du soleil, les douces brises des vents étésiens, ont fait vanter avec raison par les anciens le climat de ce pays. Les plaines fertiles de la Thessalie, de la Béotie, de l'Eubée, grenier d'Athènes, de l'Argolide, de l'Élide et de la Messénie, produisaient les céréales; sur les coteaux de l'Attique croissait l'olivier; les hautes montagnes nourrissaient, au milieu des rochers, des sapins et des chênes, dont on admire encore aujourd'hui la grosseur, et les vallées étaient ornées de myrtes, d'arbousiers, de lentisques et de lauriers-roses. Dans les pâturages errait une race de chevaux renommés. Les métaux précieux étaient rares; cependant l'île de Thasos recélait des mines d'or; le Laurium était argentifère; l'Argolide, la Laconie, l'Eubée, renfermaient de riches filons de fer et de cuivre, et les carrières de Carystos en Eubée, du Pentélique en Attique, et de Paros, fournissaient de beaux marbres aux artistes.

Histoire. Les anciens Grecs se disaient *autochthones*, c.-à-d. nés sur le sol même; les Arcadiens exprimaient leurs prétentions à une antiquité très-reculée, en se donnant le surnom de *proselenoi* (antérieurs à la lune), et les femmes d'Athènes portaient comme ornement dans leur chevelure une cigale d'or, pour montrer que la population, comme cet insecte, était sortie de la terre qu'elle habitait. Tous les habitants primitifs de la Grèce sont désignés par le nom de Pélasges (*V. ce mot*), et à cette race pélasgique, venue de l'Asie, se rattachent les Chaones, les Thesprotes, les Athamanes et les Dolopes de l'Épire, les Aones et les Hyantes de la Béotie, les Caucones de l'Élide et de la Messénie, les Dryopes de l'Argolide et de l'Eubée, les Telchines des îles de la mer Égée, les Léléges de l'Asie Mineure et de la Mégaride, les Téléboéens ou Taphiens de l'Acarnanie et de Leucade, les anciens Thraces Piériens qui civilisèrent la Phocide, la Béotie et l'Attique, les Curètes, etc. Après l'immigration des Pélasges, 18 siècles avant J.-C., arrivèrent quelques colonies de l'Orient, égyptiennes ou phéniciennes, telles que celles d'Inachus en Argolide, d'Ogygès en Attique et en Béotie. Trois siècles après, Danaüs vint aussi s'établir à Argos, Cécrops à Athènes, Cadmus à Thèbes. Ces étrangers apportaient parmi les Pélasges de nouvelles connaissances, certains arts mécaniques, un culte et des institutions moins barbares. Au XIVe siècle, Pélops arriva de Phrygie avec une autre colonie, et la péninsule que conquit sa famille garda le nom de Péloponèse. Mais déjà la population avait été comme renouvelée par une autre race, celle des Hellènes, qui donna son nom au pays tout entier (l'*Hellade*), et que l'on divise en 4 branches, les Doriens, les Eoliens, les Ioniens et les Achéens (*V. ces mots*). Avec les établissements des Hellènes se termine l'âge de formation de la Grèce; il n'y aura plus désormais d'invasion de peuples nouveaux, mais seulement des déplacements partiels de races déjà existantes. — Du XIVe au XIe siècle av. J.-C., ce sont les *Temps héroïques*, période durant laquelle le génie hellénique développe tout ce qu'il renferme en lui : amour de la vie guerrière et aventureuse, religion de l'anthropomorphisme, naissance des lettres et des arts, état social fondé sur la prédominance des guerriers, état politique où l'on entrevoit déjà les principes de la liberté. Ces mœurs, ces institutions, nous sont présentées avec un éclat merveilleux dans les poëmes d'Homère. L'âge héroïque est signalé par l'apparition de personnages d'une nature sinon divine, au moins surhumaine, les *héros* : on distingue les légendes de Minos, de Bellérophon, de Persée, d'Hercule, de Thésée, etc., et certaines légendes collectives, relatives aux guerres intérieures qui déchirent la Grèce, et aux expéditions lointaines qui transportent les héros hellènes d'Europe en Asie (guerres des Argonautes, des Sept chefs contre Thèbes, des Epigones, de Troie). Toutes ces expéditions merveilleuses ont été une mine féconde pour la poésie épique, puis pour la tragédie et la poésie lyrique; c'est là qu'Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide et Pindare ont trouvé les sujets de leurs plus belles créations. Trois invasions terminent l'époque héroïque : 1° soixante ans après la guerre de Troie, les Thesprotes d'Épire envahissent le pays situé à l'E. du Pinde et appelé Éolide, et en chassent les Eoliens; 2° ce mouvement pousse les habitants d'Arné sur la Béotie, dont ils s'emparent; 3° vingt ans plus tard, les Héraclides (*V. ce mot*), chassés d'Argos, reviennent avec les Doriens du midi de la Thessalie, et font la conquête du Péloponèse (*V.* DORIENS). Une conséquence de cette dernière révolution fut l'émigration de quelques peuplades grecques, la fondation de colonies lointaines, surtout en Asie Mineure, en Italie et en Sicile (*V.* COLONIES GRECQUES). Après l'invasion dorienne, la Grèce présentait cet aspect : les Doriens au S. et à l'E. du Péloponèse et dans l'isthme, les Arcadiens au centre de la Péninsule, les Eoliens à l'O., les Achéens au N., les Ioniens en Attique, les Eoliens dans toute la Grèce centrale, les Thessaliens-Thesprotes en Thessalie. Elle conserva ces divisions politiques et ces populations presque sans aucun changement jusqu'à la fin de son histoire. Les peuples établis définitivement sur le sol songèrent à s'organiser politiquement. Les royautés des temps héroïques disparurent successivement dans la plupart des États : à Athènes en 1132, à Argos en 820, en Élide en 780, à Corinthe en 747, en Arcadie et en Messénie en 668. Les familles aristocratiques qui les remplacèrent (les Aleuades en Thessalie, les Eupatrides en Attique, les Bacchiades à Corinthe, etc.), furent à leur tour renversées par des démocraties turbulentes, et l'anarchie conduisit au despotisme (Cypsélus à Corinthe, Théognis à Mégare, etc.). C'est dans cette période aussi que commencent les législations, dont les plus célèbres sont celles de Lycurgue à Sparte, de Dracon et de Solon à Athènes. Ces deux cités deviennent bientôt les plus importantes de la Grèce : Sparte achève la conquête de la Laconie sur les Achéens, soumet les Doriens de Messénie après deux guerres acharnées, s'empare de la Cynurie sur les Doriens d'Argos, et, par l'organisation toute guerrière qu'elle s'est donnée, obtient la plus grande réputation militaire parmi les peuples helléniques. Athènes, par la douceur de ses mœurs, les sages institutions de Solon, le règne brillant de Pisistrate, le développement de sa puissance maritime et commerciale, l'éclat naissant de sa littérature, devient comme le cœur de la Grèce, et excite la jalousie des Spartiates. Mais les guerres médiques (*V. ce mot*) réconcilient Sparte et Athènes, et les réunissent contre un ennemi commun, les Perses. Les victoires de Marathon, 490, de Salamine, 480, de Platée et de Mycale, 479, la bravoure et les talents de Miltiade, de Thémistocle, de Léonidas, d'Aristide et de Cimon, sauvèrent, avec l'indépendance hellénique, la civilisation de l'Europe. Pendant cette grande lutte, la trahison du Spartiate Pausanias fit passer aux Athéniens l'hégémonie de la Grèce. Après le traité de Cimon, 449, la Grèce, tranquille au dehors, fut déchirée par des discordes intestines. L'antagonisme de Sparte et d'Athènes, la tyrannie de Périclès envers les alliés de sa patrie, amenèrent la *Guerre du Péloponèse* (*V. ce mot*), 431-404, qui finit par l'humiliation d'Athènes. Sparte ressaisit la prépondérance, mais elle abuse de la victoire : les *Trente tyrans*, qu'elle impose à Athènes, sont expulsés par Thrasybule, 403; sa participation à la guerre du jeune Cyrus contre Artaxerce Mnémon, suivie de la retraite des

Dix mille, la met en lutte ouverte avec les Perses, 397-87; elle se tire des périls dont la menace la coalition d'Argos, de Corinthe, de Thèbes, d'Athènes relevée par Conon, Iphicrate et Timothée, en signant le honteux traité d'Antalcidas; elle excite, en surprenant la Cadmée, 382, une explosion soudaine du patriotisme thébain, et les victoires de Pélopidas et d'Epaminondas lui font expier ses usurpations. — Alors Sparte, Athènes et Thèbes, étaient également épuisées. La Macédoine, jusque-là sans importance politique, va imposer sa domination à la Grèce. L'intervention imprudemment provoquée de Philippe dans les *Guerres sacrées*, 355-338, la vénalité et la trahison d'une partie des Grecs influents, la victoire de Chéronée, 338, décident cette question. La protestation armée de Thèbes et d'Athènes au commencement du règne d'Alexandre, 335, ne sert qu'à montrer l'impuissance des Grecs, dont le monarque victorieux tourne les forces contre la Perse, 334-30. Pendant qu'Alexandre est en Asie, les Spartiates tentent de secouer le joug : leur roi Agis est vaincu par Antipater. A la mort du roi, 323, la Grèce se soulève de nouveau à la voix de Démosthène; la *Guerre lamiaque* (*V. ce mot*) lui est encore défavorable. Les derniers des Grecs disparaissent : Démosthène s'empoisonne pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis; Phocion est condamné à boire la ciguë. La Grèce est une proie que se disputent les prétendants au trône de Macédoine : ainsi Cassandre impose à Athènes le gouvernement du rhéteur Démétrius de Phalère; Démétrius Poliorcète y rétablit la démocratie. Ce n'est pas assez de cette anarchie intérieure : les Gaulois dévastent la Macédoine, la Phocide, et veulent piller le temple de Delphes, 279. Après la retraite de ces barbares, le fils de Démétrius Poliorcète, Antigone de Goni, reprend le projet d'asservir la Grèce, s'empare d'Athènes, 263, ainsi que de la citadelle de Corinthe. Mais la Grèce de l'O. et celle du S. songeaient à reconquérir la liberté : de là la formation des deux ligues *étolienne* et *achéenne* (*V. ces mots*). L'opposition que Sparte, qui se croyait régénérée par Agis III et Cléomène, fit aux Achéens, détermina Aratus, vaincu au mont Lycée, à appeler les Macédoniens, dont le roi, Antigone Doson, par la victoire de Sellasie, 222, fit rentrer la Grèce sous le joug. Son successeur, Philippe, consolida son œuvre à la faveur de la *Guerre des deux ligues* (*V.* LIGUES), 220-217. Le Romain Flamininus, ayant vaincu Philippe à Cynoscéphales, 197, proclama aux jeux Isthmiques, 196, la liberté de la Grèce, c.-à-d. qu'il l'abandonnait à ses divisions, et, avant de s'éloigner, diminua la puissance de Nabis, tyran de Sparte. Les Etoliens avaient soutenu Rome contre Philippe; se croyant mal payés de leurs services, ils appelèrent Antiochus en Grèce; la victoire des Thermopyles le rejeta en Asie, 191, et le sénat détruisit la ligue étolienne. La ligue achéenne subsistait toujours sous la direction de Philopœmen, qui avait forcé Sparte d'entrer dans la ligue, 186. Rome s'inquiéta de cette puissance; ses agents soulevèrent Messène contre les Achéens, et Philopœmen, pris en voulant la réduire, fut condamné à boire la ciguë, 183. Quand Persée, fils et successeur de Philippe, eut été vaincu à Pydna par Paul-Emile, 168, on emmena en Italie 1,000 des principaux Achéens. Ceux qui revinrent au bout de 17 ans de captivité poussèrent leurs concitoyens à la guerre. Mais les Achéens furent vaincus à Scarphée en Locride, 147, par Métellus, puis à Leucopétra par Mummius, qui s'empara de Corinthe, 146. La Grèce fut réduite en province romaine sous le nom d'Achaïe. Soulevée par Mithridate, elle fut soumise par Sylla après le siége sanglant d'Athènes, 87, et depuis elle demeura paisible. Attribuée au sénat dans le partage que fit Auguste des provinces, elle forma, dans les derniers temps de l'empire, avec la Macédoine, le diocèse de Macédoine, faisant partie de la préfecture d'Illyrie et de l'empire d'Orient. A la fin du IVe siècle, Alaric, roi des Wisigoths, dévasta la Grèce, 395-398, dont les côtes subirent encore les pillages des Vandales au Ve. Au VIIe, elle fut divisée en 2 *thèmes*, Hellade et Péloponèse. Après la 4e croisade, 1204, la Grèce, enlevée aux Byzantins, fut démembrée en seigneuries féodales (principautés d'Achaïe, de Morée et de Nauplie, duchés d'Athènes et de Thèbes, despotat d'Epire, etc.), et Venise occupa l'Eubée, Coron, Modon, Patras et autres ports. Cet état de choses dura jusqu'à la conquête des Turcs au XVe siècle (*V.* MAHOMET II).

Institutions. La race grecque a été privilégiée entre toutes : aucune autre, ni dans l'antiquité, ni dans les temps modernes, n'a fait de si grandes choses et produit tant de grands hommes sur un territoire aussi resserré et avec une population aussi peu nombreuse. Actifs, braves, d'une imagination audacieuse et poétique, propres à la philosophie comme aux affaires, aux arts comme à la vertu, aux travaux de la guerre et à ceux de la paix, ils ont eu partout le culte de la beauté idéale. Sous toutes les formes de gouvernement, on retrouve un même caractère, l'empire de la parole, la supériorité de l'intelligence. La nature physique du sol favorisait chez toutes les tribus l'amour le plus vif de la liberté, de l'indépendance locale. Parmi ces mille foyers de la vie active, quelques institutions rappelaient à tous les Grecs qu'ils étaient d'une origine commune, et tendaient à établir une union fédérative : c'étaient les *Amphictyonies*, les *Hégémonies*, les jeux *Pythiques, Isthmiques, Néméens* et *Olympiques* (*V. ces mots*). — Le caractère de la religion grecque, c'est *l'anthropomorphisme*, c.-à-d. la forme humaine imposée à la Divinité. Les Grecs prêtèrent à leurs dieux les passions et les vices des hommes; mais en même temps, la forme humaine qui servait à les représenter fut idéalisée et élevée à sa plus grande beauté. On distinguait trois âges dans la mythologie grecque : celui d'Uranus, celui de Saturne et celui de Jupiter. Autour de Jupiter, roi des cieux, se groupaient 11 grandes divinités (*V.* DIEUX). La mer, les enfers et la terre étaient également peuplés de divinités inférieures : ainsi, autour de Neptune se pressaient Amphytrite, Thétis, les Néréides, les Tritons; Proserpine régnait avec Pluton aux enfers, dont Cerbère gardait l'entrée; Minos, Eaque et Rhadamanthe y jugeaient les ombres, qui avaient franchi le Cocyte dans la barque du nocher Caron. Le Tartare était le séjour des méchants, qui y étaient tourmentés par les Furies ou Euménides, et les Champs-Elysées celui des hommes vertueux. Parmi les divinités terrestres, Pan et les Faunes régnaient dans les campagnes, les Nymphes dans les montagnes et aux sources des fleuves, les Dryades et les Hamadryades dans les forêts; les Muses et les Grâces inspiraient les poëtes, faisaient retentir de leurs chants les sommets du Parnasse, et célébraient des danses. De gracieuses fables animaient la nature entière; l'Aurore ouvrait à Apollon les portes du ciel; les Heures marquaient sa route par leurs danses; Eole retenait les vents enchaînés dans ses antres; Iris, messagère des dieux, laissait dans le ciel une trace brillante de son passage. Au milieu de ces riantes fictions, on rencontre un dogme terrible, celui du *Fatum*, de l'inflexible *Destin*, qui pèse sur les humains, et auquel Jupiter lui-même est soumis. Les Grecs avaient des prêtres, mais point de corps sacerdotal organisé comme en Egypte et formant une caste particulière. Dans les temps héroïques, le roi est prêtre lui-même, fait les sacrifices aux dieux, et, si l'on rencontre quelques prêtres proprement dits, comme Calchas, ils sont toujours soumis aux rois et aux guerriers. Plus tard, chaque temple fut desservi par un prêtre élu à cet effet, temporairement ou à vie, ou par des familles chez lesquelles le culte de certains dieux était héréditaire; mais les fonctions sacerdotales n'entraînaient aucune exemption ou incapacité civile : le prêtre pouvait être juge, sénateur, soldat, sans perdre son caractère de ministre des dieux. Dans quelques temples, comme à Eleusis, on enseignait des *Mystères* (*V. ce mot*) qui ne se révélaient qu'à un petit nombre d'initiés. La superstition populaire avait donné naissance aux oracles (*V. ce mot*), et l'interprétation de ces réponses divines était une des principales fonctions des prêtres.

Parlant une langue d'une merveilleuse richesse et singulièrement flexible, également propre aux douceurs de la poésie et à la mâle sévérité de l'histoire, aux sublimes élans de l'éloquence et aux subtilités de la dialectique, les Grecs ont laissé, dans tous les genres de littérature, des monuments qui furent égalés quelquefois, mais qui n'ont jamais été surpassés. La poésie naquit la première chez ce peuple épris du merveilleux et amoureux des longs récits, et qui, ne faisant à l'origine qu'un usage très-restreint de l'écriture, trouvait dans le rhythme poétique un secours pour la mémoire. A une première poésie toute religieuse, que rappellent les noms d'Orphée, de Musée, de Linus, succéda la poésie épique, qui eut tout d'un coup deux chefs-d'œuvre, *l'Iliade* et *l'Odyssée* d'Homère. Après Homère et Hésiode, la langue grecque se partage en 4 dialectes : l'éolien et le dorien, plus rudes et plus sévères; l'ionien, caractérisé par une merveilleuse douceur; l'attique, empreint d'un caractère de gravité et de concision, qui le rend plus particulièrement propre à la poésie dramatique, à l'histoire, à la philosophie et à l'éloquence. En même temps, la poésie, d'épique qu'elle était, devient lyrique, mais se subdivise en plusieurs genres : guerrière dans Callinus et Tyrtée, gnomique ou sentencieuse dans Phocylide et Théognis, amoureuse dans Alcée, Sapho et Mimnerme, gracieuse dans Anacréon, pathétique dans Simonide, satirique dans Archiloque et Hipponax,

héroïque dans Stésichore et Pindare. La poésie dramatique naît à Athènes au VIe siècle : Eschyle, Sophocle et Euripide élèvent la tragédie à sa perfection ; Aristophane s'illustre dans la comédie politique, et plus tard Ménandre dans la comédie de mœurs et de caractères. En même temps la philosophie se développe dans les colonies grecques d'Asie Mineure et d'Italie : physique et matérialiste avec Thalès et l'école d'Ionie, elle devient spiritualiste avec Pythagore, idéaliste dans l'école d'Elée ; Socrate la fait descendre du ciel sur la terre, et la met toute dans la morale ; après lui, naissent les académiciens avec Platon, les péripatéticiens avec Aristote, le stoïcisme avec Zénon, et une foule d'autres écoles, cyniques, épicuriens, sceptiques, etc. Après les sèches chroniques des *Logographes*, la véritable histoire apparaît en Ionie avec Hérodote ; transportée en Attique, elle devient plus sévère, plus politique dans les écrits de Thucydide, pour retrouver ensuite dans Xénophon le caractère narratif qu'elle avait d'abord. L'éloquence a son principal théâtre à Athènes : Thémistocle, Périclès, Alcibiade, gouvernent le peuple, grâce à leur talent de parole ; à la tête de tous les orateurs, au-dessus d'Andocide, de Lysias, d'Isée, d'Isocrate, d'Eschine, se place Démosthène, que Philippe craignait plus que toutes les armées de la Grèce. Après Alexandre, le génie grec se répand sur plus d'objets, comme la puissance grecque embrasse elle-même un plus grand espace ; mais il a perdu sa force, et l'inspiration est épuisée. Il devient alors critique, étudie les chefs-d'œuvre antérieurs, et fait la théorie des divers genres de littérature : au lieu de philosophes, Alexandrie, qui remplace Athènes comme capitale intellectuelle de la Grèce, a des sophistes ou des éclectiques néo-platoniciens ; l'éloquence succombe avec la liberté, et les rhéteurs succèdent aux orateurs. Les grammairiens commentent les poëtes. Deux genres seuls de poésie sont en faveur : la poésie didactique, ingénieuse dans Apollonius de Rhodes, mais trop souvent froide et pédante ; la poésie bucolique, genre faux qui naît aux époques de décadence, mais qui trouve cependant un poëte d'un grand talent, Théocrite. L'histoire se soutient mieux, et Polybe crée l'histoire *pragmatique*. Sous la domination romaine, la Grèce ne compte plus que des écrivains de second ordre, des historiens moralistes ou froidement savants, Plutarque, Arrien, Appien ; un critique ingénieux, Lucien ; des grammairiens et des rhéteurs. Le christianisme ranime le génie hellénique, et les Pères de l'église grecque, St Basile, St Grégoire de Nazianze, St Jean Chrysostôme, rappellent par leur éloquence les beaux jours de l'ancienne Grèce. — Les premières notions des sciences mathématiques et astronomiques furent importées d'Egypte en Grèce par Pythagore et Thalès. L'école pythagoricienne fonde sa philosophie sur l'harmonie des nombres, et cultive la géométrie : Archytas de Tarente, Euclide de Mégare, Archimède, Héron d'Alexandrie, font faire de grands progrès aux mathématiques pures et à la mécanique ; Diophante invente l'algèbre. La médecine cite avec orgueil les noms d'Hippocrate et de Gallien ; l'histoire naturelle, celui d'Aristote ; la géographie mathématique et historique, ceux d'Hipparque, d'Eratosthène, de Strabon et de Ptolémée. — L'art, comme la littérature, parvint chez les Grecs au plus haut point de splendeur. La sculpture comprend plusieurs âges : c'est d'abord l'âge *éginétique*, encore empreint un peu de la raideur égyptienne, reproduisant déjà parfaitement la forme humaine, mais ne tendant pas encore à l'idéal, dans les œuvres de Glaucias, Anaxagore, Onatas ; puis vient l'art *attique*, la perfection même de la sculpture, recherchant la beauté pure et sévère, la grandeur morale ; c'est l'âge de Phidias, d'Alcamène, de Scopas, de Myron, de Polyclète ; enfin l'art devient ingénieux, et s'adresse plus aux sens qu'à l'imagination ; c'est l'âge de Praxitèle, de Lysippe, de Lysistrate, de Charès. La peinture cite les noms de Polygnote, Micon, Timanthe, Parrhasius, Zeuxis, Apelle et Protogène. L'architecture grecque était remarquable par la pureté de la ligne, par l'élégance et la légèreté de la construction : les trois ordres, dorien, ionien et corinthien, le premier plus simple, les deux autres plus gracieux et plus riches, ornaient les monuments publics et les temples ; l'histoire a conservé les noms de quelques architectes, Callicrate, Ictinus, Mnésiclès. La Grèce, subjuguée par les Romains, conquit à ses arts ses vainqueurs eux-mêmes ; quand elle succomba, à la fin du moyen âge, sous la conquête musulmane, le génie grec se répandit encore dans l'occident, réveilla le génie italien, et importa une seconde fois la civilisation en Europe. C. P.

GRÈCE MODERNE, royaume de l'Europe méridionale, dans la partie S. de la péninsule gréco-turque, entre la Turquie au N., l'Archipel à l'E., la Méditerranée au S., et la mer Ionienne à l'O. ; par 36° 20'-39° 50' lat. N., et 18° 20'-23° 48' long. E. Superf., 51,192 kil. carrés. Pop., 1,343,393 hab. Cap. : *Athènes*. Cet Etat se compose de trois parties : la *Hellade* ou Grèce propre, la *Morée* ou *Péloponèse* et les *Iles*. Les côtes sont très-découpées ; on remarque, à l'E. : le golfe de Zeitoun (anc. golfe *Maliaque*), la presqu'île de l'Attique terminée par le cap Colonne, et le golfe d'Egine ou d'Athènes (*Saronique*) ; au S. : la presqu'île d'Argolide terminée par le cap Skylli, le golfe de Nauplie (*Argolique*), la presqu'île de Monembasie terminée par le cap Malio ou St-Ange (*Malée*), le golfe de Kolokythia (*de Laconie*), la presqu'île du Magne ou de Maina terminée par le cap Matapan (*Ténare*), le golfe de Coron (de *Messénie*), et la presqu'île de Messénie que termine le cap Gallo ; à l'O. : le golfe d'Arcadie (*Cyparisse*), le cap Tornèse, les golfes de Patras, de Lépante (*Corinthe*) et de l'Arta (*Ambracie*). Les îles sont, dans l'Archipel : Négrepont, Scopélo, Skyro, Skiathos, Selidromi, les Cyclades ; dans la Méditerranée : Colouri, Engia, Poros, Hydra et Spezzia ; dans la mer Ionienne, les îles Ioniennes. Le pays est généralement montagneux ; la chaîne hellénique la parcourt du N. au S. Les principales parties de cette chaîne sont, dans l'Hellade : le Gramnos ou Mezzovo (anc. *Pinde*), le Koumaïta (*Œta*), le Liakoura (*Parnasse*), l'Elatéa (*Cithéron*), le Zagora (*Hélicon*), le Trelovouno (*Hymette*) ; dans la Morée : le Ziria (*Cyllène*), le Diaforti (*Lycée*), le Pentadactylon (*Taygète*). Les cours d'eau du bassin de l'Archipel sont : l'Hellada (*Sperchius*), et le Mavronero ou Mavro-potamo (*Céphise*), qui se rend dans le lac Topolias (*Copaïs*) ; ceux du bassin de la mer Ionienne sont : le Vasili-potamo ou Iri (*Eurotas*), la Rouphia (*Alphée*), la Calavrita (*Crathis*), le Fidaris (*Evénus*), et l'Aspro-potamo (*Achéloüs*). Climat doux et salubre. Sol fertile en oliviers, orangers, vignes, lauriers ; culture négligée. Carrières de porphyre. Peu d'industrie : peaux de chèvres maroquinées, tapis, grosses étoffes de laine, vestes de soie. Elève de vers à soie ; exploitation de sel le long des côtes ; pêche d'éponges. Les Grecs modernes, de race grecque ou Slaves hellénisés, sont braves, spirituels, mais inconstants, dissimulés, superstitieux, enclins au brigandage et à la piraterie ; leur indolence et leurs mauvais instincts opposent des obstacles presque invincibles à leur régénération.

Le gouvernement est une monarchie constitutionnelle ; la couronne est héréditaire de mâle en mâle. La religion grecque est celle de l'Etat ; elle compte un synode supérieur, 11 métropolitains et 13 évêques. Il y a 6 archevêques et évêques catholiques. On parle une langue dérivée de l'ancien grec classique, le romaïque ; on rencontre aussi l'italien, et un patois mélangé de cette langue, du turc et de l'albanais. Avant la proclamation de son indépendance, la Grèce formait le pachalik turc de Morée ou de Tripolitza, le sandjakat de Livadie, une partie de ceux de Carélie et de Lépante, et une partie de l'eyalet des îles. En 1833, elle fut divisée en 10 *nomes*, subdivisés en 54 *éparchies*.

	Nomes.	*Chefs-lieux.*
Hellade.	Attique-et-Béotie.	Athènes.
	Phthiotide-et-Phocide.	Lamia.
	Acarnanie-et-Etolie.	Missolonghi.
Morée.	Argolide-et-Corinthie.	Nauplie.
	Achaïe-et-Elide.	Patras.
	Arcadie.	Tripolitza.
	Messénie.	Calamai.
	Laconie.	Sparte.
Iles.	Eubée.	Chalcis.
	Cyclades.	Syra.

En 1836, cette division fit place à une autre en 30 gouvernements, réduits en 1838 aux 24 suivants :

	Gouvernements.	*Chefs-lieux.*
Hellade.	Etolie.	Missolonghi.
	Acarnanie.	Amphilochion.
	Eurytanie.	Oichalia.
	Phocide.	Amphissa.
	Phthiotide.	Lamia.
	Attique.	Athènes.
	Béotie.	Libadia.
Morée.	Argolide.	Nauplie.
	Hydra.	Hydra.
	Corinthe.	Sicyone.
	Achaïe.	Patras.
	Kynœthe.	Calavrita.
	Elide.	Pyrgos.
	Triphylie.	Kyparissia.

	Gouvernements.	*Ch.-lieux.*
Morée. (*suite.*)	Messénie.	Calamata.
	Mantinée.	Tripolitza.
	Gortynia.	Caritena.
	Lacédémone.	Sparte.
	Laconie ou Maïna.	Ariopolis.
Les Iles.	Eubée.	Chalcis.
	Tinos et Andros.	Tinos.
	Syra.	Hermoupolis.
	Naxos et Paros.	Naxos.
	Thera.	Thera.

En 1815, on adopta une divis. en 10 *nomarchies*, 49 *éparchies* et 282 *dèmes*, augmentée, en 1863, des Iles Ioniennes :

Nomarchies.	*Ch.-lieux.*	*Eparchies.*	*Ch.-lieux.*
Attique et Béotie.	Athènes....	Egine.	Egine.
		Mégaride.	Mégare.
		Attique.	Athènes.
		Thèbes.	Thèbes.
		Livadie.	Livadie.
Eubée......	Chalcis.....	Chalcis.	Chalcis.
		Xérochori.	Xérochori.
		Carysto.	Carysto.
		Scopelo.	Scopelo.
Phocide et Pthiotide.	Lamia......	Parnasside.	Amphissa.
		Doride.	Ægition.
		Locride.	Atalandi.
		Phthiotide.	Lamia.
Acarnanie et Etolie.	Missolonghi.	Valtos.	Ambracia.
		Vonitza, Xéroméron.	Vonitza ou Anactorium.
		Missolonghi.	Missolonghi.
		Lépante.	Lépante.
		Trichonie.	Agrinion.
		Eurytanie.	Carpenisi ou Calidromi.
Argolide et Corinthie.	Nauplie....	Nauplie.	Nauplie.
		Argos.	Argos.
		Hydra.	Hydra.
		Trézène.	Poros ou Calavria.
		Spezzia.	Spezzia.
		Corinthe.	Corinthe.
Achaïe et Elide.	Patras.....	Patras.	Patras.
		Ægialée.	Vostizza ou Ægium.
		Calavrita.	Calavrita.
		Elis.	Pyrgos.
Arcadie....	Tripolitza..	Mantinée.	Tripolitza.
		Kynourie.	Saint-Pierre (Aïos-Petros).
		Gortyne.	Gortyne ou Cariténa.
		Mégalopolis.	Leondari.
Messénie...	Calamata...	Triphylie.	Cyparissia.
		Olympie.	Andritzéna.
		Pylos.	Navarin.
		Messénie.	Nisi.
		Calamata.	Calamata.
Laconie....	Sparte.....	Lacédémone.	Sparte.
		Epidaure-Limera.	Monembasie.
		Gythion.	Marathonisi.
		Œtylon.	Œtylon.
Cyclades...	Syra.......	Syra.	Hermopolis.
		Zéa.	Zéa.
		Andros.	Andros.
		Tinos.	Tinos.
		Naxos.	Naxos.
		Santorin.	Santorin (Théra).
Iles Ioniennes.	Corfou....	Milo.	Milo.

Budget : 21,000,000 de fr. env. de recettes; 20,000,000 de fr. de dépenses; dette de 114,000,000, dont une partie, 66,000,000 (dette étrangère), est garantie par la France, l'Angleterre et la Russie. L'armée, de 11,000 hommes environ, comprenait dans les années 1861-1862 : 10 bataillons d'infanterie, 10 bataillons de réserve, 4 escadrons de cavalerie, 1 bataillon d'artillerie, 1 compagnie d'ouvriers d'artillerie, un corps de gendarmerie, etc. La flotte a 31 navires : 24 à voiles : 2 corvettes, 2 bricks, 2 goëlettes, 4 canonnières, 14 petits bâtiments; 7 à vapeur, bricks et avisos; en tout 154 canons, 415 chevaux-vapeur. La marine marchande avait, en 1858, 3,920 navires, jaugeant 268,600 tonneaux et portant 23,128 marins.

Histoire. La Grèce, au pouvoir des Turcs depuis la fin du XVe siècle, chercha, au XVIIIe, à recouvrer sa liberté. En 1766, une insurrection des Monténégrins, soutenue par les Russes, fut comprimée. De 1769 à 1779, les Mainotes de Morée ne furent pas plus heureux ; les Souliotes d'Albanie, qui firent reconnaître leur indépendance, en 1792, malgré les efforts d'Ali, pacha de Janina, furent exterminés en 1804. Un soulèvement général éclata en 1821 : après une guerre de 9 années, que signalèrent le siége de Missolonghi, 1826, et la victoire remportée à Navarin par les flottes de France, d'Angleterre et de Russie sur celle des Turcs, 1827, et durant laquelle Marco Botzaris, Capo d'Istria, Constantin Kanaris, Kolocotroni, Miaulis, Mavrocordato, Mavromichalis, etc., se couvrirent de gloire, l'existence de la Grèce comme monarchie indépendante fut proclamée, le 3 février 1830. La couronne, d'abord offerte à Léopold de Saxe-Cobourg (auj. roi de Belgique), fut acceptée, en 1832, par Othon, 2e fils du roi de Bavière, qui n'atteignit sa majorité qu'en 1835. Une véritable invasion de Bavarois dans les fonctions publiques amenèrent bientôt de vives protestations et des révoltes. Le roi Othon dut renvoyer ses compatriotes en 1843, et accepter une constitution qui donnait à la Grèce le suffrage universel. Comme il n'a pas de fils, il fut décidé, en 1852, que l'héritier de la couronne serait de l'Eglise grecque. En 1854, au moment où la France et l'Angleterre intervenaient en faveur de la Turquie, des bandes sorties de la Grèce envahirent les provinces turques; alors quelques régiments anglo-français occupèrent Athènes, et ne l'évacuèrent qu'en 1857. — Une révolution détrôna le roi Othon en novembre 1862. Le peuple, appelé par un gouvernement provisoire à se choisir un nouveau roi, élut d'abord le prince Alfred d'Angleterre, 2e fils de la reine, qui n'accepta pas pour lui; puis, en 1863, le prince Georges Ier, 2e fils du roi de Danemark, qui accepta. B.

GRÈCE (GRANDE-), nom donné par les anciens à la partie S. de l'Italie, à cause des nombreuses colonies fondées sur son territoire par les Grecs. Elle comprenait le Brutium, la Lucanie, la Messapie et l'Iapygie, et l'Apulie (Daunie, Peucétie). *V. ces mots.*

GRÉCOURT (J.-B.-Joseph VILLART DE), chanoine de Tours, sa patrie, né en 1684, m. en 1743, poëte, ou plutôt rimeur facile, mais sans imagination, sans verve, sans poésie. Ses ouvrages, licencieux et souvent plus que licencieux, se composent de contes en vers, d'épîtres, de fables, de chansons, auj. relégués dans la poudre des grandes bibliothèques; ils y subissent le juste oubli où l'auteur finira par tomber lui-même. On ne les a recueillis qu'après sa mort, 4 vol. in-12, 1761 et 1764.

GRECQUE (Eglise). *V.* EGLISE GRECQUE.

GRECQUES (Alpes). *V.* ALPES.

GRECS-UNIS. *V.* EGLISE GRECQUE.

GREDOS (Sierra de), chaîne de mont. en Espagne (Castille), séparant le bassin du Douro de celui du Tage, entre les prov. de Salamanque et d'Avila d'une part, de Cacérès et de Tolède de l'autre. Direction de l'E. à l'O.; longueur de 90 kil. Point culminant : 3,216 mèt. de hauteur.

GREEN (Nathaniel), général américain, né à Warwick (Rhode-Island) vers 1741, m. en 1786, remplaça Gates en 1780 comme commandant de l'armée du Midi, et remporta, en 1781, la victoire d'Eutaw Springs, près de Charlestown.

GREENE (Robert), écrivain anglais, né à Norwich en 1560, m. en 1592, ministre dans le comté d'Essex, abandonna femme et enfant, et vécut dans la débauche. Ses nombreux écrits sont fort curieux pour l'étude des mœurs de son temps; il y fait connaître les gueux de Londres. Les principaux sont : *Planetomachia*, 1585 ; *le Repentir de R. Greene*, 1592 ; *les Quatre sous d'esprit de Greene*, 1592. Une édition de ses œuvres a été donnée par M. Dyce.

GREENLAW, v. d'Ecosse, cap. du comté de Berwick, sur le Blackadder, à 30 kil. O.-S.-O. de Berwick-sur-Tweed, 57 S.-E. d'Edimbourg; 1,355 hab.

GREEN-MOUNTAINS, c.-à-d. *Montagnes vertes*, chaîne de mont. des Etats-Unis, ramification des Alléghanys, ainsi nommée des forêts d'arbres verts qui la couvrent. Elle parcourt du S. au N., sur une longueur de 490 kil., depuis le cap West-Rock jusqu'au Canada, les Etats de Connecticut, Massachusetts et Vermont. Points culminants : le Mansfeld (1,426 mèt.) et le Camels-rump (1,390 mèt.).

GREENOCK, v. d'Ecosse (Renfrew), à 31 kil. O.-N.-O.

de Glasgow, bon port creusé en 1707 à l'embouchure de la Clyde; par 55° 56' 53" lat. N., et 7° 5' 42" long. O.; 40,000 hab. Bateaux à vapeur pour Belfast et Liverpool. Ateliers de construction maritime; fabr. de toiles à voiles, savon, bonneterie, poterie. Raffineries de sucre, filatures de coton. Pêche du hareng. Chemin de fer. Commerce actif avec les Indes. Patrie de James Watt.

GREEN-RIVER, c.-à-d. *Rivière verte*, riv. des États-Unis (Kentucky), affl. de l'Ohio. Cours de 400 kil., navigable sur 300.

GREENWICH, *Grenovicum*, v. d'Angleterre (Kent), à 10 kil. S.-E. du pont de Londres, sur la rive dr. de la Tamise, par 51° 28' 40" lat. N., et 2° 20' 15" long. O.; 65,000 hab. Magnifique hôpital, fondé en 1696 pour 2,400 marins invalides, et où 200 de leurs enfants sont instruits dans les sciences applicables à la marine. Observatoire créé par Charles II, 1676, grâce aux instances de Flamsteed, et dont le directeur est appelé *astronome royal*; c'est là que les Anglais font passer leur méridien, et que se fabriquent ou se perfectionnent les instruments d'optique et de navigation. Beau parc, dessiné par Le Nôtre. Greenwich, avec Deptford et Woolwich, ne forme qu'une seule ville, dont la population dépasse 160,000 hab. Il y a 2 fêtes célèbres (*fairs*), à Pâques et à la Pentecôte. Communications avec Londres par bateaux à vapeur et par chemin de fer.

GRÉES (du grec *graiai*, *vieilles*), filles aînées de Phorcys et de Céto, et sœurs des Gorgones. Hésiode n'en nomme que deux, Péphrédo et Enyo, venues au monde avec des cheveux blancs. On en trouve plus tard une 3°, Dino. Les Grées n'avaient qu'un œil et une dent, qu'elles se prêtaient tour à tour. Cet œil unique leur fut enlevé par Persée, à qui elles refusaient d'indiquer la demeure des Gorgones.

GREFFIER, officier ministériel chargé de la transcription, de la garde et de l'expédition des actes d'une juridiction. Ce mot signifie scribe, écrivain, et vient du mot de basse latinité *grapharius*. Il y avait déjà beaucoup de greffes au XIVe siècle, mais il n'y avait qu'un seul greffier, celui du parlement de Paris. Il était élu par la compagnie. François Ier, en 1521, érigea les greffes en offices; dès lors, le gouvernement s'en fit, à l'occasion, une ressource fiscale, et le nombre des greffiers devint très-considérable. L'Assemblée constituante, en supprimant la vénalité des charges, remit la nomination des greffiers aux assemblées électorales. En l'an VIII, cette élection reviut au chef du gouvernement. Les greffes furent des places et non des offices. Une loi de 1816 leur rendit ce dernier caractère, en autorisant les greffiers à présenter leurs successeurs au ministre de la justice, qui, hors des cas très-graves, nomme le candidat présenté.

GRÉGEOIS (Feu). *V.* FEU.

GRÉGOIRE (Saint), le *Thaumaturge* (faiseur de miracles), né à Néocésarée (Pont), dans le IIIe siècle, disciple d'Origène qui lui donna le baptême, devint, en 240, évêque de sa ville natale, assista au concile d'Antioche, et mourut en 264 ou 270. Il ne laissait dans son diocèse que 17 idolâtres, et n'y avait trouvé que 17 chrétiens. Fête, le 17 novembre. On a de lui quelques écrits, publiés par G. Vossius, Mayence, 1604, in-4°, et dans le recueil intitulé : *SS. Patrum Gregorii Thaumaturgi, Macarii Ægyptii, et Basilii Seleuciensis opera græco-latina*, Paris, 1622, in-fol. Les *Remerciements à Origène* sont un chef-d'œuvre d'éloquence. L'histoire de ses miracles est racontée par St Basile et St Grégoire de Nysse.

GRÉGOIRE (Saint), *l'Illuminateur*, 1er patriarche et apôtre de l'Arménie, fils d'Anac, prince parthe, né en 257, m. en 331. Il convertit la nation arménienne, avec son roi Dertad (Tiridate). En 319, il alla avec ce prince à Rome, où Constantin le Grand les reçut avec honneur. Le pape Silvestre Ier confirma St Grégoire dans sa dignité de patriarche. On a de lui une vingtaine d'*Homélies*, Venise, 1837, 1 vol. in-8°; des *Hymnes* et des *Prières*, insérées dans l'office arménien. C—A.

GRÉGOIRE (Saint), de Nazianze, l'un des Pères de l'église grecque, né à Azianze, près de Nazianze (Cappadoce) en 328, m. vers 389, étudia dans les écoles de Césarée (Palestine) et d'Alexandrie. Ami de St Basile, qu'il avait suivi à Athènes, il se retira avec lui dans les solitudes du Pont; tous deux refusèrent les faveurs de Julien. St Basile, devenu évêque, fit appeler son compagnon au siége de Sasime. Grégoire quitta cette église pour gouverner celle de Nazianze comme coadjuteur de son frère. En 374, il alla défendre à Constantinople la foi catholique contre les Ariens : il y établit la congrégation *Anastasienne*, réunion de fidèles qui professaient les principes de foi arrêtés au concile de Nicée. Son élévation à l'archevêché de Constantinople par Théodose redoubla la haine de ses ennemis. Violemment attaqué au concile qui se tint dans cette ville en 381, et bientôt abandonné par l'empereur, il se démit de ses fonctions, et retourna en Cappadoce, où il acheva sa vie au milieu de la retraite et de l'étude. Fête, le 9 mai. Grégoire de Nazianze a laissé 55 discours ou homélies, 235 lettres, et, en vers, 158 pièces diverses, ainsi que 228 petits sujets sous le nom d'épigrammes. Il ne lui manque aucune des qualités d'un grand écrivain : il a l'abondance, la puissance de l'invention, le charme et les agréments de la forme; mais son éloquence, souvent pleine de pathétique, est quelquefois affaiblie par l'abus d'une vaine rhétorique et par de l'affectation. Les principales éditions de ses œuvres sont celles de Bâle, 1550, 2 vol. in-fol., avec texte latin; de Paris, 1609-1611, in-fol., grec-latin. Les bénédictins n'en ont publié qu'un volume, Paris, 1788, in-fol., grec-latin. L'abbé de Bellegarde a traduit ses *Sermons*, Paris, 1698, 2 vol. in-8°; l'abbé Troia d'Assigny, des *Invectives contre Julien*, Lyon, 1735, in-12; Lefranc de Pompignan, le poëme *Sur les vicissitudes de la vie*, 1779, in-8°; et M. Planche, un *Choix de poésies et de lettres*, Paris, 1827, in-12. Sa Vie a été écrite par Hermant, Paris, 1675, in-4°. On a attribué à Grégoire de Nazianze la *Passion du Christ*, poëme scénique, en grec. A. P.

GRÉGOIRE (Saint), de Nysse, l'un des Pères de l'église grecque, né à Sébaste, dans le Pont, vers 332, m. vers 396 ou 400, fut longtemps indécis entre les études profanes et l'Evangile, la vie du monde et la retraite; il se maria, quitta sa femme pour le sacerdoce, la prédication pour la rhétorique, l'enseignement pour la solitude, enfin la solitude pour l'épiscopat, 372. Évêque de Nysse, d'abord persécuté par Valens et les Ariens, puis protégé par Théodose, il se montra le digne frère de St Basile et le digne ami de St Grégoire de Nazianze, pour la défense et la propagation des doctrines orthodoxes (grand concile d'Antioche, 379; 2e concile œcuménique de Constantinople, 381, etc.). Fête, le 9 mars. St Grégoire a écrit de nombreux ouvrages, remarquables par la supériorité de la raison et la pureté du style, mais où l'on sent plus souvent l'influence des catégories d'Aristote que l'inspiration de la grande éloquence chrétienne; les principaux sont : les traités *de la Formation de l'homme, du Destin, de la Virginité, de la Perfection chrétienne*, etc.; des homélies sur l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des Cantiques*, l'*Oraison dominicale*, etc.; des écrits contre les hérétiques; des *Discours*; des *Panégyriques*, entre autres, celui de St Basile; des *Oraisons funèbres*; des *Vies de saints*; enfin des *Lettres*. Il y a de nombreuses éditions de ses ouvrages : les principales sont celles de Cologne, texte latin, 1537, in-fol.; de Bâle, 1567, 1571; de Paris, 1603, 1673. L'une des plus complètes est l'édit. grecque et latine de Fronton du Duc, 2 vol. in-fol., Paris, 1615; 3 vol. in-8°, 1618, 1638. Goulu a donné la traduction française de plusieurs discours. G. L.

GRÉGOIRE (Saint) de Tours, né en Auvergne en 539, m. en 593, fut élevé par son oncle St Gall, évêque de Clermont, par son grand-oncle St Nicier, évêque de Lyon, et par l'archidiacre Avit, devenu depuis successeur de St Gall. Il reçut les ordres en 564, fut élu évêque de Tours en 573, sut faire respecter de Frédégonde l'asile de St Martin où Mérovée, fils de Chilpéric et époux de Brunehaut, s'était réfugié, 575, et défendit encore Prétextat, archevêque de Rouen, accusé devant le concile de Paris, 578. Médiateur dans les différends des rois francs, il fut un des principaux auteurs du traité d'Andelot, 587. Deux ans après, il défendit avec fermeté les priviléges de sa ville épiscopale contre Childebert II, roi d'Austrasie. Il a laissé, en latin : *Traité de la gloire des martyrs*, recueil de légendes; *Traité des miracles de St Julien*; *Traité de la gloire des confesseurs*, *Traité des miracles de St Martin de Tours*; *Vies des Pères*, renfermant la biographie de 22 saints ou saintes de la Gaule; *Traité des miracles de St André*; enfin une *Histoire ecclésiastique des Francs*. Cet ouvrage comprend 10 livres : dans les 3 premiers, l'auteur fait une revue de l'histoire universelle, sans critique et sans intérêt, et s'arrête à l'an 547 de J.-C.; la fin seulement présente des peintures naïves, quelquefois charmantes, de l'état des esprits et des mœurs; les 7 autres livres, de 547 à 591, contiennent les événements dont Grégoire a été témoin; c'est la partie capitale de son ouvrage. Le style en est lourd, incorrect, souvent barbare. Il avait encore écrit un *Commentaire sur les Psaumes* et un *Traité sur les offices de l'Eglise*, qui sont perdus. Les œuvres complètes de Grégoire de Tours ont été publiées par Dom Ruinart, 1699, in-fol. L'*Histoire des Francs*, insérée dans le *Recueil des historiens de France* par Dom Bouquet, a été traduite dans la *Collection des Mémoires*

relatifs à l'histoire de France par M. Guizot. MM. Guadet et Taranne en ont publié, pour la Société de l'histoire de France, une édition et une traduction supérieures, Paris, 1836-39, 4 vol. in-8°. *V.* Kries, *de Gregorii Turonensis episcopi vitâ et scriptis*, Breslau, 1839. B.

GRÉGOIRE Ier (Saint), *le Grand*, pape, de 590 à 604, né à Rome, d'une famille célèbre par ses vertus. Préteur de Rome à l'âge de 30 ans, il abdiqua bientôt, entra dans les ordres, consacra sa fortune à des œuvres de piété, fut nonce à Constantinople, et, à la mort de Pélage II, proclamé pape d'une voix unanime. Il accepta avec peine cette dignité, délivra Rome de la famine par sa vigilance, de la guerre contre les Lombards par sa prudence, conclut avec leur reine Théodelinde une paix honorable, sut ménager les empereurs d'Orient Maurice et Phocas, et, libre désormais, s'appliqua à combattre l'hérésie, l'ignorance ou la corruption du clergé. En Afrique, en Espagne, en Gaule, son zèle rappela au sein de l'Église les chrétiens égarés; sa bonté, sa justice, ses nobles exhortations ramenèrent quelques évêques à leurs devoirs. D'une bienfaisance inépuisable, il soulagea toujours les infortunes, abolit l'esclavage, fonda des monastères, des écoles publiques, et mourut à l'âge de 72 ans, consumé par les travaux et les austérités qu'il s'était imposés. On lui doit la conversion de la Grande-Bretagne (V. AUGUSTIN). On l'a accusé, sans raison, d'avoir, par excès de zèle, brûlé une foule d'ouvrages de la littérature païenne, et dégradé les monuments antiques de Rome. L'Église célèbre sa fête le 12 mars et le 3 septembre. C'est le pape dont il nous reste le plus d'écrits. La meilleure édition de ses œuvres a été donnée par Denis de Sainte-Marthe et Bessin, Paris, 1705, 4 vol. in-fol. On y remarque surtout le *Sacramentaire*, recueil des prières pour les messes et l'administration des sacrements; et l'*Antiphonaire*, appelé de lui *Grégorien*, recueil des chants d'église usités de son temps, publié en 1851, Paris, in-4°, par le P. Lambillotte, d'après le ms. de St-Gall. L'histoire de St Grégoire et de son pontificat a été écrite par le P. Maimbourg, 1 vol. in-4°, Paris, 1686. Ses *Lettres choisies* ont été traduites en français par Gondrin.

GRÉGOIRE II (Saint), Romain, pape de 715 à 731, eut à soutenir son autorité attaquée par les Lombards, à défendre l'Italie contre les Musulmans, à combattre les violences de l'empereur Léon et des iconoclastes. Sorti vainqueur de ces luttes, il ne s'occupa plus que de l'Église, rétablit le monastère du Mont-Cassin, 723, convoqua un concile en 729 contre les iconoclastes, et fit prêcher l'Evangile en Germanie par St Boniface. Fête, le 2 février. On a de lui 17 *Lettres* dans la collection des conciles du P. Labbe.

GRÉGOIRE III, Syrien, pape de 731 à 741, succéda au précédent, eut à lutter à son tour contre l'empereur Léon, conçut le projet de mettre le saint-siége sous la protection des Francs, et s'en ouvrit à Charles-Martel qui, occupé à combattre les Musulmans, ne répondit pas à sa demande.

GRÉGOIRE IV, pape de 827 à 844, prit part aux querelles de Louis le Débonnaire avec ses fils, et accompagna l'armée de Lothaire en France. Il fit fortifier le port d'Ostie contre les Sarrasins.

GRÉGOIRE V (Brunon), pape de 996 à 999, Allemand d'origine, succéda à Jean XV par le crédit de son oncle l'empereur Othon III, qu'il couronna à Rome. Il fut chassé par le sénateur Crescentius et par l'antipape Philagate, revint avec Othon, et fit mettre à mort ses ennemis, 997. L'année suivante, il excommunia Robert Ier, roi de France, et le força de répudier sa cousine Berthe.

GRÉGOIRE VI (Gratien), Romain, fut pape en 1045, après que Benoît IX eut abandonné le siége pontifical. Pieux et ferme en même temps, il réprima à Rome et dans les environs les meurtres et les brigandages. Un autre désordre existait encore, la présence simultanée de trois papes: Grégoire VI, Sylvestre III et Jean XX (V. *ces noms*). L'empereur Henri III le fit cesser au concile de Sutri, qui, regardant les derniers comme des usurpateurs, déclara Grégoire lui-même simoniaque, et le força à abdiquer, 1046; mais le saint-siége fut alors dans la dépendance de l'Empire. R.

GRÉGOIRE VII, connu d'abord sous le nom d'Hildebrand, né vers l'an 1013, m. en 1085. Fils d'un charpentier de Soana (Toscane), il fit ses études en France, et entra dans l'ordre de Cluny. Emmené par le pape Léon IX en Italie, nommé cardinal, il exerça depuis cette époque une grande influence sur le saint-siége; par ses conseils, Nicolas II changea le mode d'élection des souverains pontifes (*V.* CARDINAUX); il contribua puissamment à la nomination d'Alexandre II, parvint à chasser l'antipape Honorius qu'on lui opposait, et fut élevé lui-même au pontificat en 1073. Il attaqua alors avec énergie les vices qui dégradaient l'Eglise en l'enchaînant au siècle: la simonie, et le mariage des prêtres, c.-à-d. des fidèles entrés dans les ordres en état de mariage. Il imposa au clergé un célibat rigoureux, et, pour opérer cette réforme, recourut aux prédications des moines qui soulevèrent le peuple contre les prêtres mariés, et déclarèrent frappés de nullité les actes de religion accomplis par leurs mains. Il excommunia les simoniaques, interdit aux clercs de recevoir d'un laïque l'investiture d'un bénéfice ecclésiastique, comprima le soulèvement des Milanais, et celui des Romains eux-mêmes, dirigés par le préfet Cenci. Les simoniaques tentèrent de s'emparer du saint pontife, pour le déposer, le firent attaquer violemment à Rome, dans Ste-Marie-Majeure, et il fut incarcéré un instant, mais le peuple le délivra. Grégoire VII parvint à établir l'omnipotence du Saint-Siége dans l'Église, à constituer un clergé plus pur, plus uni, plus indépendant du monde, et dont tous les membres étaient dans sa main. Il revendiqua partout et pour lui seul, en Angleterre auprès de Guillaume le Conquérant, en France auprès de Philippe Ier, la nomination aux évêchés et aux abbayes. Il réclama la suzeraineté des royaumes de Hongrie, de Danemark, et d'Espagne, conquis, *par la grâce de Dieu*, sur les païens ou sur les infidèles. On croyait alors que l'Église avait quelque pouvoir sur les rois chrétiens, en tant que ces princes pouvaient la troubler ou l'assister. Souverain de l'Europe chrétienne, il concevait la pensée des croisades, et voulait marcher à la tête d'une expédition de 50,000 hommes pour la délivrance du Saint-Sépulcre. Il engagea contre l'empereur Henri IV une lutte terrible. (*V.* INVESTITURES, HENRI IV), dont il ne vit pas la fin. Obligé d'abandonner Rome, il suivit Robert Guiscard à Salerne, où il mourut en disant: « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité, voilà pourquoi je meurs en exil. » Il fut canonisé en 1580 par Benoît XIII; fête le 25 mai. Grégoire était un prélat d'une haute vertu, mais qui s'exagéra ses prérogatives en voulant disposer des royaumes. Doué du génie qui conçoit les desseins vastes, il eut l'énergie qui en poursuit l'exécution, le courage qui ne s'effraie pas du péril, la fermeté d'âme qui brave l'adversité. On a de ce pape onze livres de *Lettres*, dans les collections des conciles, et un *Commentaire sur les psaumes pénitentiaux*, attribué aussi à Grégoire Ier. On le croit auteur du *Dictatus papæ*, recueil de 27 maximes composant une déclaration complète de la souveraineté spirituelle et temporelle du pontife romain. *V.* J. Voigt, *Histoire du pape Grégoire VII d'après les monuments originaux*, Weimar, 1815, 2 vol. in-8°, traduit en français par l'abbé Jager, 1839.

GRÉGOIRE VIII, antipape. V. BOURDIN.

GRÉGOIRE VIII, pape, successeur d'Urbain III, né à Bénévent, ne régna que 2 mois, 1187.

GRÉGOIRE IX, né à Anagni, et cousin d'Innocent III. Plus qu'octogénaire quand il devint pape, 1227, il montra une vigueur toute juvénile dans ses démêlés avec l'empereur Frédéric II. Excommunié en 1227, parce que, malgré sa promesse, il ne partait pas pour la Terre-Sainte, Frédéric le fut encore, en 1228, pour être parti sans faire lever l'anathème, et, en 1239, pour avoir donné, comme fief de l'Empire, à son fils naturel Enzio la couronne de Sardaigne, lorsque plusieurs parties de l'île venaient de reconnaître la suzeraineté pontificale. Grégoire, chassé plusieurs fois de Rome par des séditions que l'empereur y excitait sans peine, et voyant le territoire de l'Eglise attaqué par les troupes impériales, fut le soutien et le chef naturel des villes lombardes, dont Frédéric menaçait aussi l'indépendance. Il mourut presque centenaire, au moment où il venait de le déposer et d'offrir la couronne impériale à Robert d'Artois, frère de Louis IX, qui n'accepta pas, 1241. On lui doit une collection de *Décrétales*, qui est une des principales parties du droit canonique. R.

GRÉGOIRE X (Teobaldo des Visconti), né à Plaisance, fut, en 1271, élu pape par les cardinaux, qui depuis trois ans ne pouvaient s'entendre. Après des efforts heureux pour pacifier l'Italie, il tint à Lyon, en 1274, le XIVe concile général, où l'on crut, par l'abjuration de Michel Paléologue et de 38 évêques grecs, avoir terminé le schisme d'Orient, et où, entre autres règlements, on décida que l'élection des papes se ferait en conclave (V. PAPE). Il décida, cette même année, le roi de France, Philippe le Hardi, à céder au saint-siége le comtat Venaissin, partie de l'héritage d'Alphonse de Poitiers et de sa femme Jeanne de Toulouse, et mourut en 1276 à Arezzo. R.

GRÉGOIRE XI (Pierre-Roger de Beaufort), né près de Limoges en 1330, neveu de Clément VI, fut le 7e pape d'Avignon, 1370-78. Il entra, 1372, dans une ligue sans

résultat contre les Visconti, et eut, 1375-78, une petite guerre à soutenir contre les Florentins, qu'avaient justement mécontentés les empiétements du légat sur leur territoire. Mais le grand événement de son règne, c'est son retour à Rome, dont les habitants le menaçaient d'élire un antipape s'il ne revenait, 1377 : ce retour mit fin à la *captivité de Babylone* (V. CLÉMENT VI). Grégoire XI mourut l'année suivante, au moment où il venait de condamner les erreurs de Wiclef. R.

GRÉGOIRE XII (Ange Corrario), Vénitien, succéda au pape Innocent VII en 1406. Il ne fut nommé qu'en s'engageant à renoncer au pontificat, pour décider à une abdication semblable l'antipape d'Avignon, Benoît XIII : ce qui aurait permis de nommer un nouveau pontife reconnu par tous. Une fois élu, il ratifia librement cette convention; mais les démarches qui furent faites dans ce sens entre les deux compétiteurs ne semblent avoir été nulle part bien sincères. Le concile de Pise, convoqué par les cardinaux des deux obédiences, les déposa l'un et l'autre, 1409, et, en faisant nommer Alexandre V, ne fit qu'aggraver la situation : trois hommes, au lieu de deux, se prétendirent papes. Grégoire, chassé de Rome par les Florentins, réfugié à Gaëte, puis à Rimini, défendit son droit quelques années; mais enfin il envoya son abdication au concile de Constance en 1415, et mourut âgé de 92 ans, 1417. R.

GRÉGOIRE XIII (Buoncompagno), né à Bologne en 1502, jurisconsulte distingué, pape de 1572 à 1585. Entraîné dans la ligne de conduite suivie par Pie V, son prédécesseur, il dirigea, comme lui, de concert avec l'Espagne, une expédition contre les Turcs, mais sans résultat, 1572; combattit, comme lui, les protestants, et favorisa de tous ses efforts, contre leurs doctrines, l'extension des jésuites et de leurs colléges. Plus tard, il soutint la Ligue, tout en désapprouvant le projet d'attenter à la vie d'Henri III, pressa Philippe II d'attaquer Elisabeth d'Angleterre, mais mourut avant l'envoi de l'*Armada* (*V. ce mot*). A la fin de son règne, la reprise d'une partie des fiefs du saint-siége, pour remédier à la détresse des finances, excita de vives résistances des barons, et fit naître, dans toutes les provinces, des partis acharnés jusqu'à la férocité, et des bandes de brigands, dont la répression fut impossible. C'est Grégoire XIII qui fit faire dans le calendrier la réforme adoptée aujourd'hui par presque tous les peuples civilisés. (V. CALENDRIER). R.

GRÉGOIRE XIV, né à Crémone en 1535, élu pape par l'influence de Philippe II d'Espagne, mourut 10 mois après, 1590. Il excommunia Henri IV, et envoya des secours aux ligueurs. R.

GRÉGOIRE XV, Bolonais, né en 1554, pape de 1621 à 1623. Zélé pour la conversion des infidèles et des hérétiques, il canonisa St Ignace de Loyola et St François Xavier, fonda le collége de la Propagande, donna des subsides considérables à l'empereur Ferdinand II contre les protestants, et, après la première période de la guerre de Trente Ans, contribua beaucoup à faire passer la dignité électorale du prince palatin Frédéric au chef des catholiques, Maximilien de Bavière, 1623. Choisi par la France et par l'Espagne pour arbitre dans l'affaire de la Valteline, que les Espagnols avaient prise aux Grisons en 1620, il reçut en dépôt les places de cette province, 1622, mais mourut avant que la question eût été tranchée. C'est Grégoire XV qui décida que les élections des papes se feraient toujours au scrutin secret, 1621, et qui érigea l'évêché de Paris en métropole, 1622. R.

GRÉGOIRE XVI (Maur-Cappellari), né à Bellune en 1765, m. en 1846. D'abord moine camaldule, ses vertus austères et ses talents de théologien et d'érudit le firent nommer cardinal et préfet de la Propagande par Léon XII en 1826; il succéda à Pie VIII en 1831. Comme pape, il confirma par un nouveau bref, 1832, la règle posée par Pie VIII pour les mariages mixtes; il condamna (encyclique du 15 août 1832) les doctrines de Lamennais sur la séparation totale de l'Eglise et de l'Etat, et plus tard ses écrits révolutionnaires; protégea les jésuites, et plaida noblement à Rome devant l'empereur de Russie, Nicolas Ier, en 1836, la cause de la Pologne catholique. Comme souverain, son règne fut agité par de fréquentes insurrections, 1831-43-44-45, dont les abus de l'administration pontificale étaient la cause ou le prétexte, et que les sociétés secrètes préparaient depuis 15 ans. En nécessitant une police plus active et des forces plus considérables, en effrayant Grégoire XVI sur les tendances du parti libéral, elles ne firent qu'empêcher le pape d'améliorer la situation déplorable des finances, et l'éloigner de plus en plus de toute idée de réforme. Il crut devoir s'appuyer sur l'Autriche, 1831-32, ce qui détermina la France à occuper Ancône, févr. 1832-oct. 1838, pour contre-balancer cette influence étrangère et maintenir la sienne en Italie. Malgré ces révoltes continuelles et le peu de ressources du trésor, Grégoire XVI fit faire de beaux travaux d'utilité publique : un lit nouveau fut créé à l'Anio auprès de Tivoli, Rome embellie, et les arts encouragés. Il a institué, en 1831, l'ordre de St-Grégoire le Grand, dont la croix octogone se porte à un ruban rouge avec liseré orange, et réformé, en 1841, celui de l'Eperon d'or. Il eut pour successeur Pie IX. R.

GRÉGOIRE NAREGATZI, le *Pindare de l'Arménie*, né en 951, m. en 1003. Il fit, à l'âge de 20 ans, un *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, si lucide et si pur de style, qu'il peut être regardé comme un des chefs-d'œuvre de la littérature ecclésiastique; on l'a publié à Venise, 1789, 1 vol. in-12. Son œuvre capitale est un recueil de 95 prières ou élégies sacrées, nommées vulgairement *Nareg*, Venise, 1844, in-24; on y voit partout de profondes pensées et de sublimes allégories; le style en est élevé, parfois obscur. On lui doit en outre quatre *Panégyriques ou Homélies sur la sainte Croix, sur la Vierge, sur les Apôtres, sur St Jacques de Nisibe; des Cantiques et des Odes* chantées encore dans l'église arménienne. Ses œuvres complètes ont été publiées à Venise, 1 vol. gr. in-8°, 1827, avec de savantes annotations du P. Avedikian. C—A.

GRÉGOIRE MAGISDROS, prince arménien de la race persane des Arsacides, né au commencement du XIe siècle, m. en 1058, étudia à Constantinople, entra, en 1030, au conseil de Jean, roi d'Arménie, exerça, en 1042, une grande influence sur l'élection de Kakig II, repoussa une invasion des Turcs Seldjoukides, et, calomnié malgré ses services, alla vivre à Constantinople. Après la destruction du roy. d'Arménie par Constantin Monomaque, il reçut de cet empereur plusieurs villes de Mésopotamie, et contraignit ses sujets idolâtres à se faire chrétiens. On a de lui des *Lettres*, une *Grammaire arménienne*, une traduction arménienne d'Euclide, un poëme sur l'Ancien et le Nouveau Testament, etc.

GRÉGOIRE BAHLAVOUNI, patriarche de l'Arménie à l'âge de 20 ans en 1113, m. en 1161. Dans un pèlerinage à Jérusalem, il se lia avec les princes latins, et son nom parvint jusqu'à Rome. Innocent II lui envoya, avec un bref affectueux, les insignes de sa dignité. Il fut aussi présent au synode de Jérusalem en 1141. Il mit en ordre le ménologe arménien, en y ajoutant plusieurs actes de martyrs. Ses *Hymnes*, admirables de douceur et d'élégance, sont chantées encore dans l'église arménienne. Il a composé en outre, sur différents sujets, un grand nombre de *Lettres* qui ne nous sont pas parvenues. C—A.

GRÉGOIRE, surnommé *Degha* (l'Enfant), neveu du précédent, montra dès son enfance de grandes dispositions pour les études sacrées et profanes. Elevé en 1173 au patriarcat de l'Arménie, il convoqua en 1179 à Hrom-Gla (Mésopotamie) un concile national, pour rétablir la paix entre les églises arménienne et grecque; puis il envoya une députation à Rome pour faire acte de dévouement au saint-siége; le pape Lucius III lui donna, en 1184, un *pallium*. Grégoire mourut en 1193. On a de lui plusieurs *Lettres* écrites avec pureté et élégance, Venise, 1838, 1 vol. in-24. C—A.

GRÉGOIRE CANTZAGUETZI OU DE CANTZAGUE (Grande-Arménie), docteur et historien arménien du XIIIe siècle, est connu par son *Histoire nationale* depuis l'an 300 jusqu'à l'an 1260 de J.-C. Il y a dans cet ouvrage, d'un style peu correct, des renseignements précieux sur les Arabes, sur les anciens Turcs ou Tatares, et sur les croisades. C—A.

GRÉGOIRE (Henri), né à Vého (Meurthe) en 1750, m. en 1831, célèbre conventionnel. Il étudia chez les jésuites de Nancy, entra dans les ordres sacrés, débuta dans la littérature par un *Eloge de la poésie*, 1773, que l'Académie de Nancy couronna, et cueillit en 1788, à Metz, une deuxième palme académique avec un *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*. Grégoire était curé d'Embermesnil, non loin de Lunéville, lorsqu'il fut envoyé, par le clergé de Lorraine, aux Etats généraux. Le 1er à se réunir au tiers, il fut aux séances du Jeu de Paume et de l'église St-Louis; un des 6 secrétaires de l'Assemblée, il y figura 72 heures, les 13, 14 et 15 juillet, pendant que le peuple prenait la Bastille; tous ses votes à la Constituante ont pour but le triomphe de la démocratie. Ardent champion de la constitution civile du clergé, il fut élevé en même temps à l'épiscopat par la Sarthe et le Loir-et-Cher. Il opta pour le siége de Blois, et entra à la Convention. Dès la 1re séance, il appuya Collot-d'Herbois, et fit décréter la république. Absent pendant le procès de Louis XVI, il écrivit pour que le roi fût *condamné*, et prétendit plus tard qu'il n'entendait pas que

ce fût à mort. Élu membre du comité d'instruction publique, il prit part à la création de l'Institut, du Conservatoire des Arts et Métiers, du Bureau des Longitudes, fit donner aux Juifs les droits civils et politiques, décréter l'abolition de l'esclavage des nègres, et refusa d'apostasier devant les sicaires qui prêchaient le culte absurde de la Raison. Entré successivement aux Cinq-Cents, au Corps Législatif, et, en 1801, au Sénat, il resta fidèle à ses principes. Cette même année, il se démit de son évêché, mais continua d'exercer le ministère ecclésiastique. Il ne prit jamais le titre de comte, que Napoléon Ier donna à tous les sénateurs en masse. Du reste, comme il s'était opposé à l'érection de l'Empire, il aida à sa chute. La Restauration l'élimina de l'Institut, et le priva pendant quelque temps de sa pension d'ancien sénateur. En 1819, le département de l'Isère l'élut député; ses ennemis l'écartèrent comme indigne. Dès lors, il vécut dans la retraite, et publia divers ouvrages qui prouvent la ténacité de ses principes plus que la supériorité de son talent. Atteint d'une maladie mortelle, il réclama les secours de la religion; mais n'ayant pas voulu rétracter son serment à la constitution civile du clergé, l'autorité ecclésiastique les lui refusa. Les jeunes gens traînèrent son char funèbre jusqu'au cimetière du Mont Parnasse. Parmi les nombreux ouvrages de Grégoire, on distingue : *Essai sur les arbres de la liberté*, 1791; *Histoire des sectes religieuses qui sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les différentes contrées du globe, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle*, 1810 et 1828, 5 vol. in-8°; *Essai histor. sur les libertés de l'église gallicane*, 1818; *de l'Influence du christianisme sur la condition des femmes*, 1821; *Histoire des confesseurs des empereurs, rois, etc.*, 1824; *Histoire du mariage des prêtres*, 1826. M. Hipp. Carnot a publié en 1840 des *Mémoires de Grégoire*, écrits en 1808, 2 vol. in-8°. J. T.

GRÉGOIRE DE SAINT-VINCENT. *V.* SAINT-VINCENT.

GRÉGORAS (Nicéphore), historien grec du Bas-Empire, né à Héraclée de Pont vers 1295, m. vers 1360, jouit longtemps de la faveur d'Andronic l'Ancien, fut exilé à la mort de ce prince en 1328, rappelé en 1340, refusa de prendre part aux querelles religieuses de Palamas et d'Acyndinus, combattit cependant les doctrines du premier, et partagea la chute et les malheurs des Acyndinites. Le plus important de ses ouvrages est une *Histoire de Constantinople* en 38 liv., de 1204 à 1359, publiée par Boivin, avec trad. franç., Paris, 1702, 2 vol. in-fol., et dans la Collection byzantine, Venise, 1729. Une meilleure édition a été donnée par V. Parisot, Paris, 1850. On reproche à Grégoras son peu d'impartialité.

GRÉGORIEN (Calendrier). *V.* CALENDRIER.

GRÉGORIEN (Chant). *V.* CHANT.

GRÉGORIO (Rosario), archéologue, né à Palerme en 1753, m. en 1809, embrassa la carrière ecclésiastique, professa pendant quelque temps la philosophie au séminaire de sa ville natale, puis se livra à l'archéologie; en 1781, il fut chargé par le gouvernement de surveiller les travaux de l'ouverture des tombes royales dans la cathédrale de Palerme, et de donner ensuite la description de tout ce qui intéressait la science. Puis il publia, en arabe et en latin, un ouvrage sur la domination des Arabes dans sa patrie. Il occupa pendant cinq ans la chaire de droit public à l'université de Palerme, et fut ensuite nommé historiographe du roi. On a de lui : *de Supputandis apud Arabos siculos temporibus*, Palerme, 1786, in-4°; *Bibliotheca scriptorum qui res in Siciliâ gestas sub Aragonum imperio retulêre*, 1791-92, 2 vol. in-fol.; *Introduction à l'étude du droit public sicilien*, 1794, in-8°; *Considérations sur l'histoire de Sicile, depuis le temps des Normands jusqu'à nos jours*, en italien, 1806-1816, 7 vol. in-8°, ouvrage plein d'érudition, écrit avec goût et élégance. On a aussi recueilli plusieurs de ses dissertations, 1821, 2 vol. in-12. M. V—I.

GREGORIO (SAN-), v. du roy. d'Italie, dans la province de Salerne, à 26 kil. E. de Campagna; 4,000 hab.

GREGORIUS (Publius), dit *Tiphernas*, écrivain italien, né au commencement du XVe siècle à Tiphernum, m. en 1469, professa avec éclat les littératures grecque et latine à Naples, à Milan, à Paris vers 1445, revint en Italie, et se fixa à Venise. On a de lui des traductions latines des sept derniers livres de Strabon, Venise, 1472, in-fol.; du discours de Dion Chrysostôme *de Regno*; de 16 *Homélies sur Job* par St Jean Chrysostôme; enfin des *Poésies latines*, Venise, 1472, Strasbourg, 1538, in-4°.

GRÉGORY (Jacques), mathématicien écossais, né en 1636 à New-Aberdeen, m. en 1675, professeur à St-Andrew's. Il a inventé, avant Newton, un télescope à réflexion. Dans ses *Exercitationes geometricæ*, Padoue, 1666, in-4°, il démontre la quadrature de l'hyperbole, donnée par Mercator. Dans un autre ouvrage, *Vera circuli et hyperbolæ quadratura*, Padoue, 1667, in-4°, loin de donner, comme le titre semble l'annoncer, la quadrature absolue de l'hyperbole et du cercle, il démontre que cette quadrature est impossible et ne peut être obtenue qu'approximativement. En 1668, il a encore fait imprimer à Padoue : *Geometricæ pars universalis*, ouvrage renfermant beaucoup de théorèmes curieux et présentés sous une forme élégante. Grégory fut désigné par l'Académie des Sciences comme un des savants étrangers les plus dignes des bienfaits de Louis XIV; mais il les refusa modestement. V.

GRÉGORY (David), neveu du précédent, né à Aberdeen en 1661, m. en 1708, enseigna les mathématiques à Edimbourg, et l'astronomie à Oxford. Ses principaux écrits sont : *Exercitatio geometrica de dimensione figurarum*, Edimbourg, 1684, in-4°; *Catoptricæ et dioptricæ sphericæ elementa*, Oxford, 1695, in-8°, ouvrage estimé; la traduction en latin de la Théorie de la lune par Newton, Londres, 1702, in-4°; *Astronomiæ physicæ et geometricæ elementa*, Oxford, 1702, in-fol., traité d'astronomie qui fut longtemps le meilleur et le plus complet. Il a aussi publié une excellente édition grecque-latine d'Euclide, et inséré un grand nombre de dissertations dans les *Transactions philosophiques*. V.

GRÉGORY (Jean), médecin écossais, petit-fils de Jacques Grégory, né à Aberdeen en 1724, m. en 1773, premier médecin du roi pour l'Écosse en 1766, et professeur de médecine pratique à l'Université d'Edimbourg, a laissé : *Vue des facultés de l'homme comparées avec celles des animaux*, trad. en franç. par Mlle de Kéralio sous le titre d'*Essai sur les moyens de rendre les facultés de l'homme plus utiles à son bonheur*, Paris, 1775, in-12; *Observations sur les devoirs et la profession du médecin*, 1771, in-8°, trad. en français par Verlac, 1787, in-12; *Legs d'un père à ses filles*, Londres, 1774, ouvrage estimé de morale, trad. en français par Bernard, Leyde, 1781, et par Morellet, Paris, 1800. Les Œuvres complètes de Grégory ont été publiées à Edimbourg, 1788, 4 vol. in-8°.

GRÉGORY (Jacques), fils du précédent, né à Aberdeen en 1753, m. en 1821, successeur de Cullen dans la chaire de médecine à Edimbourg en 1790, correspondant de l'Institut de France, a laissé : *Dissertatio de morbis cœli mutatione medendis*, 1774, in-8°; *Conspectus medicinæ theoricæ*, Edimbourg, 1776, 2 vol. in-8°, manuel estimé; *Philosophical and litterary essays*, 1792, 2 vol. in-12; *Cullen's first lines of the practice of physic*, 2 vol. in-8°, ouvrage qui a eu 8 éditions.

GRÉGORY (Georges), théologien et littérateur anglais, né en 1754 à Edernin (Irlande), m. en 1808, étudia avec succès à Edimbourg, fut nommé en 1778 ministre à Liverpool, puis à Londres en 1782, aida Wakefield, Roscoe et Wilberforce à attaquer la traite des nègres. Il fut un des rédacteurs de l'*Annual register*. On a de lui : *Essais historiques et moraux*, 1785, in-8°; *Dictionnaire des sciences et des arts*, 1806, 2 vol. in-4°; *Sermons*, in-8°, 1787; *Continuation de l'histoire d'Angleterre de Hume*, 1795, in-8°; *Leçons astronomiques et philosophiques*, 1797, in-12; *Lettres sur la philosophie naturelle*, publiées après sa mort, 1808, 2 vol. in-12; *Vie de Chatterton*, 1789, etc.

GRÈGUES, haut-de-chausses que les hommes portaient au XVIe siècle, et descendant jusqu'au-dessous du genou.

GREIF. *V.* GRYPHIUS.

GREIFFENBERG, v. des États prussiens (Poméranie), à 66 kil. N.-E. de Stettin, sur la Rega; 3,700 hab. Toiles renommées, draps, serges, chapeaux. — v. des États prussiens (Silésie), à 53 kil. O.-S.-O. de Liegnitz, sur la Queis; 2,600 hab. Comm. de fil et toiles.

GREIFFENHAGEN, v. des États prussiens (Poméranie), à 19 kil. S. de Stettin, sur le Regelitz; 5,000 hab. Industrie agricole.

GREIFSWALDE, *Gripswaldia*, v. des États prussiens (Poméranie), excellent port sur le Rick, à 16 kil. de la mer Baltique, et à 28 kil. S.-E. de Stralsund, par 54° 15' 4" lat. N., et 11° 35' 25" long. E.; 15,100 hab. Ch.-l. de cercle; cour d'appel; université célèbre, fondée en 1456, avec collections d'histoire naturelle, bibliothèque et jardin botanique. Fabr. d'épingles, cuir, savon, tabac; raffinerie de sel. — Fondée en 1233, ville hanséatique très-commerçante dès 1270, elle conserva son importance jusqu'à la guerre de Trente Ans, souffrit beaucoup alors, et alla toujours en déclinant. Le traité de Westphalie la donna à la Suède; la Prusse l'acquit en 1816.

GREIZ, v. cap. de la principauté de Reuss-Greiz, à 90 kil. S.-O. de Leipzig, sur la rive dr. de l'Elster-Blanc; 10,000 hab. Château du prince, avec beau parc; hôtel de ville; beaucoup de tisseranderies. Beaux environs.

GREIZ (principauté de REUSS-). *V.* REUSS.

GRÉMONVILLE (Nicolas BRETEL, sieur de), fils aîné de Raoul de Grémonville, président au parlement de Normandie, et d'Isabeau Groulart, né à Rouen en 1606, m. en 1648, fit ses études au collége des jésuites, puis à l'université d'Orléans. Reçu conseiller au Grand conseil, 1631, Richelieu le nomma intendant de justice à l'armée de Picardie; il contribua à la conquête de l'Artois, passa à l'armée de Champagne avec les mêmes fonctions, assista à la bataille de la Marfée, 1641, fut intendant en Languedoc, et prit une part active à l'invasion de la Catalogne et du Piémont. Ambassadeur à Venise, 1644, le roi l'envoya à Rome pour détacher du parti de l'Espagne le pape Innocent X. Les prétentions exagérées de Michel Mazarin, frère du cardinal, firent échouer cette négociation, dont le mauvais succès alluma la guerre de 1646. Malgré son intégrité et son mérite, Grémonville tomba en disgrâce, et resta relégué à Venise, d'où il ne revint qu'en 1647. Le chagrin abrégea ses jours. H. B.

GRENADE, en espagnol *Granada*, v. d'Espagne (Andalousie), ch.-l. de la capitainerie générale et de la prov. de son nom, au confl. du Xénil et du Darro, au milieu d'une vaste et riche plaine, à 424 kil. S. de Madrid, 144 S.-E. de Cordoue; 67,326 hab. Archevêché; cour d'appel. Université. Manuf. royale de poudre et de salpêtre. On y remarque : une très-belle cathédrale, renfermant les tombeaux de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle; le palais de la Chancellerie; les couvents de Santa-Cruz et des Hiéronymites; l'*Alhambra* et le *Généralife* (*V. ces mots*). Cette ville, fondée au Xe siècle près des ruines de l'antique *Illiberis*, fit d'abord partie du royaume musulman de Cordoue, et fut, de 1235 à 1492, la capitale d'un royaume particulier qui contenait 3 millions d'habitants, 32 villes de premier ordre, et 97 de second. Ce royaume, tributaire de la Castille en 1245, s'affranchit ensuite, à la faveur des discordes de ses vainqueurs. Il était de nouveau réduit à un médiocre territoire, quand Ferdinand et Isabelle le renversèrent. Grenade était alors défendue par des murailles flanquées de 1030 tours, et comptait 400,000 hab. La fabrication des soieries y était importante. Après la conquête espagnole et l'expulsion des Maures en 1609, elle perdit son commerce et son industrie, qui commencent à renaître : elle a quelques fabr. de soieries, de draps; exporte vins, huiles, lin, chanvre, etc. Ses anc. souverains l'ornèrent de fontaines, de places et d'édifices somptueux que l'incurie des Espagnols laisse dépérir. — Un traité secret fut signé à Grenade, le 11 nov. 1500, entre Ferdinand le Catholique et Louis XII, roi de France, pour le partage du royaume de Naples.

GRENADE (Capitainerie générale de), division militaire de l'Espagne, au S., entre celles d'Andalousie au N. et à l'O., de Valence à l'E., et la Méditerranée au S.; 1,569,098 hab. Elle est divisée en 4 provinces; Jaen au N., Malaga à l'O., Grenade au centre, et Alméria à l'E.

GRENADE (Province ou intendance de), division administrative du royaume d'Espagne, entre la capitainerie générale d'Andalousie au N., les provinces de Malaga à l'O., d'Alméria à l'E., et la Méditerranée au S.; 414,523 hab. Sol montagneux, sillonné par la Sierra-Nevada et les Alpujarras, arrosé par le Xénil, doué du plus beau climat, et fertile en oliviers, citronniers, orangers, cannes à sucre; superf., 12,787 kil. carrés.

GRENADE (LA), île de l'Atlantique, l'une des Petites Antilles (Antilles anglaises), à 144 kil. N. de la Trinité, 108 S. S.-O. de St-Vincent, par 11° 58'-12° 14' lat. N., 63° 40'-64° 55' long. O.; 31,905 hab. Ch.-l. *Saint-Georges* ou *Georgetown*, sur la côte O. Climat insalubre. Sol très-fertile : sucre, café, cacao, tabac, coton, indigo, etc. Au N.-N.-E. est le petit groupe des Grenadilles, qui forme avec la Grenade un gouvernement colonial. — Christophe Colomb découvrit, en 1498, cette île qu'habitaient des Caraïbes. Les Français la prirent aux Espagnols en 1650, les Anglais aux Français en 1762. Près de là, le comte d'Estaing gagna une bataille navale sur les Anglais en 1779. Le traité de Versailles confirma l'île aux Anglais, en 1783.

GRENADE (NOUVELLE-), ou *Etats-Unis de Colombie*, Républ. de l'Amérique du S.: cap., *Santa-Fé de Pogota*; entre la république de Vénézuéla et la mer des Antilles au N., la république de Costa-Rica, et le grand Océan à l'O., la républ. de l'Equateur et le Brésil au S., le Brésil et le Vénézuéla à l'E. Superf., 1,331,300 kil. carr. Pop., 2,819,611 h., dont 2,137,932 blancs, 554,682 de population mêlée d'Africains, d'Indiens et de blancs, 126,000 Indiens sauvages. Le pays est sillonné par les ramifications des Andes, entre autres par la chaîne du Quindiu, dont le pic de Tolima atteint 5,584 mèt. de haut., et par la Sierra de Santa-Marta, dans laquelle le Picacho et la Horqueta paraissent dépasser 5,800 mèt. En partie couvert de forêts vierges, riches en bois précieux, et dans lesquelles errent encore des tribus indigènes, il est fertile en grains, pommes de terre, maïs, riz, tabac, coton, canne à sucre, cacao, végétaux des tropiques, plantes médicinales (quinquina, salsepareille), etc. Mines d'or, d'argent et de platine, surtout dans le Choco; mines d'émeraudes à Muzo, près de Bogota. Dans le règne animal, on remarque le jaguar, le léopard, le tapir, la vigogne, l'alpaca, le lama, le mulet et le bœuf. Les riv. principales sont : le Chagres, l'Atrato, la Magdalena et ses affluents le Cauca et le Bogota, l'Orénoque, qui se rendent à l'Atlantique, et le San-Juan, affluent du grand Océan.

La Nouvelle-Grenade, qui comprend l'anc. vice-royauté espagnole de ce nom, a été formée, en 1831, de la république de Colombie, dont elle avait pris 5 départements : Cundinamarca, Isthme, Boyaca, Cauca, et Magdalena, auxquels furent ajoutés ensuite ceux d'Antioquia, de Guaneuta, et les territoires de Goajira et de Mocoa. Cette république dura 27 ans; en 1858, elle se changea en *Confédération Grenadine*, et en 1863, en *Etats-Unis de Colombie*, formant 9 Etats : *Panama*, ch.-l. Panama; *Bolivar*, ch.-l. Carthagène; *Magdalena*, ch.-l. Santa-Martha; *Santander*, ch.-l. Pamplona; *Antioquia*, ch.-l. Antioquia; *Boyaca*, ch.-l. Tunja; *Cundinamarca*, ch.-l. Fuoza; *Tolima*, ch.-l. Purificacion; *Cauca*, ch.-l. Popayan. Ces Etats sont indépendants dans leur gvt intérieur : chacun a son gouverneur et sa législature Un gvt fédéral réside à Bogota, et se compose d'un président élu par la nation pour 2 ans, et d'un congrès élu par les Etats pour 2 ans, et divisé en un sénat de 27 membres, et une chambre des représentants de 66. Le Président est assisté de trois ministres, pour l'intérieur, les affaires étrangères, et les finances. Il y a une cour suprême composée de 3 membres et d'un procureur général de la nation, élus par les Chambres des 9 Etats. La religion catholique est la dominante; le haut clergé compte un archevêque et 6 évêques. Le budget des dépenses du gvt fédéral est environ de 13,500,000 fr., et celui des recettes, de 11,100,000; la dette publique, de 216,000,000. La guerre civile est comme en permanence dans cette fédération, dont les Etats repoussent souvent les lois rendues par le Congrès; l'esprit dominant est presque toujours celui de la démagogie la plus effrénée et la plus violente. C. P.

GRENADE-SUR-ADOUR, chef-lieu de canton (Landes), arrondissement et à 15 kil. S.-E. de Mont-de-Marsan; 850 hab.

GRENADE-SUR-GARONNE, ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arrond. et à 25 kil. N.-N.-O. de Toulouse, au confluent de la Save et de la Garonne; 2,727 hab. Commerce de grains.

GRENADE (Louis de). V. LOUIS.

GRENADE, projectile de guerre, creux et rempli de poudre, dont se servent l'arme du génie dans les siéges, à la défense des portes des villes fortes ou des brèches, et la marine, dans les attaques à l'abordage. La grenade, ainsi nommée de ce qu'elle est pleine de poudre comme la grenade est pleine de pepins, fut inventée, suivant les uns, au XVIe siècle, suivant d'autres, longtemps avant, mais sous divers noms. On la lançait avec des tubes de fer ou de bois, des frondes, et autres engins. En 1535, ce projectile fut adopté en France sous le nom de grenade. On le fit en fer blanc, en terre cuite, en verre, jusqu'en 1726, et, depuis cette époque, généralement en fer fondu. On se servit surtout de grenades à main, c'est-à-dire jetées à la main. Ce ne fut qu'en 1667 qu'elles ont fait partie des armes des grenadiers à pied et à cheval. On fit des grenades de 0m,065 et de 0m,080 de diamètre, et pesant environ 1 kilog.; une ordonnance de 1831 en a fixé le diamètre à 0m,081, la charge à 986 grammes de poudre fine, et le poids à 1 kilog.

GRENADIERS, nom donné en 1667 aux anciens *Enfants perdus* (*V. ce mot*), qui, pendant les siéges, jetaient des grenades à la main. On en plaça quatre dans chaque compagnie d'infanterie. Ils portaient une hache, un sabre et une grenadière, sac de cuir contenant 12 à 15 grenades. En 1670, une compagnie de grenadiers fut créée dans le régiment du roi; puis il y en eut une dans chacun des 30 plus anciens régiments, et enfin dans chaque bataillon. En 1678, on arma de fusils les compagnies de grenadiers, qui ne furent plus alors que l'élite de l'infanterie : les troupes du génie furent chargées de lancer les grenades. En 1745, les grenadiers des bataillons de milices formèrent 7 régiments de *grenadiers royaux*; quand on les licencia en 1749, on forma avec 48 compagnies le corps des *grenadiers*

78

de France, qui a subsisté jusqu'à la Révolution. Depuis 1791, chaque bataillon d'infanterie de ligne a sa compagnie de grenadiers; il en a été de même dans la garde nationale jusqu'en 1848. Sous Napoléon Ier et en 1855, on a réuni les grenadiers en division et en corps d'armée pour servir de réserve. La garde du Directoire comprit 2 compagnies de grenadiers; celle des Consuls, 2 bataillons; les gardes impériales, plusieurs régiments. En 1814, pendant les Cent-Jours seulement, les débris des grenadiers de la vieille garde furent organisés en *corps royal des grenadiers de France*.—En 1676, Louis XIV créa, pour combattre en tête de la maison militaire du roi, dont cependant elle ne faisait pas partie, une compagnie de *grenadiers a cheval*, qui fut supprimée en 1775, rétablie de 1814 à 1815, et alors supprimée de nouveau. Il y eut des grenadiers à cheval dans la garde consulaire, puis dans la garde impériale de Napoléon Ier, où ils formaient un régiment, enfin dans la garde royale de la Restauration, qui en comprit deux régiments. B.

GRENADILLES ou GRENADINES, petit groupe d'îles de l'océan Atlantique (Petites-Antilles), entre St Vincent et la Grenade, par 12° 14'-13° 5' lat. N., et 63° 30'-64° long. O.; 3,000 hab. La principale est Carriacou. Elles appartiennent aux Anglais depuis 1763.

GRENELLE, anc. vge du dépt. de la Seine, arr. de Sceaux, à l'O. et sous les murs de Paris; 14,863 hab. Théâtre. Fabr. de poudres et engrais, noir animal, bougies, poterie, carton-pâte, colle forte, cordes d'instruments, pâtes alimentaires, produits chimiques. Forges, lamineries, scieries de bois; compris dans Paris depuis 1860, 15e arrondissement.

GRENELLE (puits de). Puits artésien, foré à Paris dans la cour de l'abattoir de Grenelle par ordre de l'administration de la ville. Sa profondeur absolue est de 547 mètr., et de 510 au-dessous du niveau de la mer; son diamètre, muni de tubes de fer laminés, est de 0m,14 à la nappe aquifère, et de 0m,22 à sa partie supérieure, où l'eau monte à 33 mèt. au-dessus du sol, d'où elle est conduite dans les quartiers les plus élevés de Paris. Le produit est environ d'un million de litres par 24 h., et l'eau est excellente. Ce puits, dont le forage présenta de très-grandes difficultés, a été exécuté par l'ingénieur civil Mulot; c'est, en son genre, un travail unique. Il a fallu 7 ans de travaux assidus pour le terminer (de 1834 à 1841), et 363,000 francs de dépenses. *V.* COLONNE ARTÉSIENNE au *Supplém.*

GRENETIER, anc. officier des gabelles, chargé de l'inspection d'un grenier à sel.

GRENGIOLS, vge de Suisse (Valais), dans la vallée de Conches; 450 hab. On y donne encore des représentations en plein air, qui rappellent celles de la Passion au moyen âge. En 1851, un mystère de Ste Geneviève y a été joué.

GRENIERS D'ABONDANCE, magasins créés par décret de la Convention du 9 août 1793, dans chaque arrondissement, appelé alors district, pour prévenir les disettes. L'approvisionnement en devait être fait, pendant les années d'abondance, au compte de l'État, partie au moyen d'achats, partie par des versements de blés faits par les citoyens en acquittement de leurs contributions. En temps de disette, un citoyen notoirement dans le besoin, et reconnu solvable, pouvait emprunter au grenier de son district du blé qu'il payait plus tard. Cette institution, qui prêtait à tant d'abus, ne fut jamais complétement organisée, et tomba promptement en désuétude.

GRENIERS DE RÉSERVE, dits vulgairement d'ABONDANCE, situés à Paris, dans toute la longueur du boulevard Bourdon, 9e arrondissement, quartier et près de l'Arsenal. Ils servent de magasins pour les 6/7es de l'approvisionnement en farines des 601 boulangers de Paris, soit 181,016 sacs, du poids de 159 kil. l'un, représentant la consommation de la ville pendant 3 mois environ. Napoléon Ier ordonna la construction des greniers de réserve en 1807. Ils se composent d'un bâtiment tout en pierre de taille, de l'architecture la plus simple, long de 350 mèt., large de 25, formant une espèce d'immense galerie avec 5 pavillons carrés peu saillants; chaque façade est percée de 67 fenêtres ou portes en arcades au rez-de-chaussée. Suivant le projet primitif, ce bâtiment devait avoir 6 étages; mais en 1816 le projet fut modifié : on se borna à un rez-de-chaussée sur caves, avec un petit étage sous les combles couverts par un toit à l'italienne. La hauteur totale est de 23 mèt., et la superficie de 8,030 mèt. M. Delannois fut l'architecte de cet édifice que l'État éleva, et qu'il céda à la ville de Paris en 1842.

GRENIERS A SEL, juridiction royale créée en 1342 pour juger les contraventions en fait de gabelle. On appelait de ces tribunaux devant la cour des Aides. Il y en avait 17 en France. L'Assemblée constituante les supprima en 1790.

GRENOBLE, *Gratianopolis*, ch.-l. du dép. de l'Isère, autrefois de la province de Dauphiné, à 558 kil. S.-E. de Paris, sur l'Isère, à l'endroit où elle reçoit le Drac, par 45° 11' 12" lat. N., et 3° 23' 36" long. E.; 26,959 hab. Place de guerre de 1re classe. Evêché suffragant de Lyon; cour impériale, trib. de 1re instance et de commerce. Directions d'artillerie et de génie. Ch.-l. du 14e arrond. forestier, de la 26e légion de gendarmerie, et de la 22e division militaire. Académie universitaire. Facultés de droit, des lettres et des sciences; école secondaire de médecine et de pharmacie; lycée, bibliothèque, musée de tableaux; jardin botanique. La ville est située au milieu de montagnes qui la dominent; l'Isère la divise en deux parties : l'une, dite faubourg St-Laurent, resserrée entre la rivière et les montagnes, couronnée par le fort de la Bastille, est étroite; l'autre, où est le quartier de cavalerie de Bonne (nom du connétable de Lesdiguières), sur la rive g., a de magnifiques quais. Parmi les édifices, on distingue la cathédrale romane, le palais de justice, la place Grenette, ornée d'une belle fontaine, la place d'armes, la rue Lesdiguières, l'hôpital. Grande fabr. de gants, mégisseries, tanneries, coloristes en peaux, ciments, etc. Comm. de bois, chanvre, etc. Patrie de Mably, Vaucanson, Mme de Tencin, Gentil-Bernard, Condillac, Barnave, Mounier, Casimir Périer. — Grenoble, anc. *oppidum* des Allobroges, se nommait *Cularo* (de *cularum*, lieu reculé). Maximien Hercule la fortifia; l'empereur Gratien y fonda un siége épiscopal; elle prit alors le nom de *Gratianopolis* (ville de Gratien), qu'on trouve pour la première fois en 381 dans les actes du concile d'Aquilée. Les Lombards furent défaits sous ses murs, 570; les Sarrasins ou Hongrois la prirent en 954, et en furent chassés par l'évêque, qui en était devenu seigneur indépendant. Les droits de l'évêque furent souvent contestés et partagés par les comtes d'Albon, depuis Dauphins du Viennois. Grenoble fut réunie avec le Dauphiné à la couronne de France en 1349. Un tribunal de l'Inquisition y fut établi vers 1369, pour rechercher et punir les Vaudois; la persécution contre ces sectaires ne cessa qu'en 1501. L'université, fondée en 1339, fut réunie à celle de Valence en 1565. Les guerres de religion du XVIe siècle furent sanglantes à Grenoble. La ville étant restée au pouvoir des Ligueurs, Lesdiguières s'en empara pour Henri IV, en 1590. En 1815, Grenoble fut la première grande ville qui ouvrit ses portes à l'Empereur Napoléon Ier, lors de son retour de l'île d'Elbe; en 1816, il y éclata contre les Bourbons une conspiration bonapartiste qui fut sévèrement réprimée. De grands travaux, exécutés par le général Haxo, de 1825 à 1839, ont amélioré les fortifications bâties par le chevalier Deville, d'après le système de Vauban.

GRENOUILLES (LES), petit pays de l'anc. France (Haut-Maine), où était Rennes-en-Grenouilles (Mayenne).

GRENOVICUM, nom latin de GREENWICH.

GRENVILLE (George), homme d'État anglais, né en 1702, m. en 1770, député du comté de Buckingham au parlement, fut successivement trésorier de la marine, Ier lord de l'amirauté, enfin 1er lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier en 1763, et disgracié en 1764. Les principaux actes de son ministère sont l'édit du timbre, qui causa la révolte des colonies d'Amérique, et la réunion de l'île de Man à la couronne pour une somme de 70,000 liv. On a de lui : *Considérations sur le commerce et les finances de l'Angleterre*, Londres, 1766, trad. en français, Paris, 1768, in-4°.

GRENVILLE (William), fils du précédent, né en 1759, m. en 1834, membre des Communes en 1782, et du ministère de Pitt en 1783, devint ministre des affaires étrangères en 1790, et se montra ennemi acharné de la France. Il contribua puissamment à l'union de l'Irlande, forma un ministère, en 1806, avec Erskine, Fox et Grey, et se retira pour n'avoir pu obtenir l'émancipation de l'Irlande.

GRÉOUX, *Griselum*, vge (B.-Alpes), arr. et à 70 kil. S.-O. de Digne, près du Verdon; 1,140 hab. Bains fréquentés d'eaux thermales hydrosulfureuses (37° centigrades); ils étaient connus des Romains.

GRESHAM (Sir Thomas), riche bourgeois de Londres, né en 1519, m. en 1579, surnommé *le Négociant royal*, pour de grands services qu'il rendit à Edouard VI et surtout à Elisabeth, fut créé par elle baron, l'aida à contracter des emprunts en Angleterre, et fonda la banque de Londres, ainsi que le collége qui porte son nom.

GRÉSIVAUDAN ou GRAISIVAUDAN, *Gratianopolitanus pagus*, anc. pays de France (haut Dauphiné), cap. *Grenoble*, comprenait la vallée de l'Isère depuis l'entrée de cette rivière en France jusqu'à son confluent avec le Drac,

entre la Savoie au N., le Briançonnais et le comté de Maurienne à l'E., l'Embrunois, le Gapençais et le Diois au S., le Viennois et une partie du Diois à l'O.; villes princip. : Lesdiguières, Fort-Barraux, St-Bonnet. C'est auj. partie des dép. de l'Isère et des Hautes-Alpes.

GRÉSOLLES, petit pays de l'anc. France (Forez), où était Luré-en-Grésolles (Loire).

GRESSET (Jean-Baptiste-Louis), poëte français, né à Amiens en 1709, m. en 1777, entra à 16 ans chez les jésuites. A 24, il publia le petit poëme de *Vert-Vert*, en 4 chants, chef-d'œuvre de grâce badine, qui obtint beaucoup de succès, et dans lequel il chante, en vers de 10 syllabes, les aventures d'un perroquet des Visitandines de Nevers; vinrent ensuite le *Lutrin vivant*, *le Carême impromptu*, espèces de contes en vers, aussi dans le genre badin, et qui ne sont pas moins remarquables par l'art de la narration et l'élégance du style; enfin quelques *épîtres*, où respire un parfum de franchise, d'abandon et de bonté qui font aimer le poëte. La meilleure est *la Chartreuse*, qu'il intitula ainsi d'un petit belvédère qu'il avait au collége Louis-le-Grand. Gresset, blâmé par ses supérieurs à cause de ses idées mondaines, fut relégué de Tours, où il professait les humanités, puis au collége de La Flèche; il quitta les jésuites en 1735, et vint à Paris. Dès lors, il se consacra au théâtre, composa des tragédies et des comédies, mais ne réussit qu'une fois, dans le *Méchant*, joué en 1747, et qui est une bonne et franche comédie, où il attaquait un vice fort à la mode alors, la rouerie; on y désirerait plus d'action et de force comique, mais les portraits sont d'un naturel parfait, et les vers excellents : le poëte a su y retracer supérieurement le jargon du grand monde d'alors. Gresset entra en 1748 à l'Académie Française. Son talent ne fit plus que décroître; il se retira à Amiens, où il fonda une académie dont on l'élut président perpétuel; puis il donna sa démission en 1759, passa la fin de ses jours dans les exercices de la piété, et brûla quelques-uns de ses ouvrages encore manuscrits. « Gresset, dit M. Villemain, fut poëte, peu de temps, il est vrai, et sur peu de sujets; mais assez, car il vivra toujours. » Ajoutons que Gresset est original et ne relève d'aucune école. Son *Vert-Vert* a été traduit en italien, en allemand, et en portugais. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Fayolle, 3 vol. in-18, 1803; par Renouard, 2 vol. in-8°, 1811; et ses *Œuvres choisies*, par Campenon, 1823. En 1810, on publia *le Parrain magnifique*, poëme posthume en 10 chants et en vers libres, composé en 1760, dans le genre badin, où Gresset excella, mais faible, diffus, sans intérêt, malgré plusieurs traits de bon comique et beaucoup de jolis vers. V. De Cayrol, *Essai sur la vie et les ouvrages de Gresset*, 1845.

GRETNA-GREEN, en écossais *Graitney*, vge d'Ecosse (Dumfries), sur la frontière d'Angleterre, près de la Sark, à 16 kil. N.-O. de Carlisle, à 40 S.-E. de Dumfries; 1,950 hab. Il est célèbre par les mariages clandestins qui s'y contractent: la cérémonie consiste dans la comparution, avec des témoins attestant que les comparaissants sont mari et femme (car la loi d'Ecosse reconnaît qu'il y a mariage s'il y a eu, avant ou après, cohabitation), devant un prêtre officiant (c.-à-d. quelque industriel), qui signe un certificat à cet effet avec deux témoins. Quelquefois on y lit l'office anglais du mariage. Il y a environ 400 mariages semblables par an. On en célèbre aussi à Springfield, Annan, Coldstream, tout le long de la frontière. Il n'y a même pas besoin de prétendu prêtre, mais de la déclaration seule devant témoins. On a vu des lords chanceliers recourir à Gretna-Green. Pénélope Smith y fut mariée en 1836 au frère du roi de Sicile, Charles-Ferdinand de Bourbon. Les enfants nés de ces mariages ne sont toutefois pas légitimes en Angleterre, ni aptes à hériter dans ce royaume. Cet usage a commencé à Gretna-Green il y a un siècle environ. Chaque auberge a son prêtre pour les mariages, et la concurrence a diminué les prix jusqu'à 5 ou 6 fr.

GRÉTRY (André-Ernest-Modeste), célèbre compositeur de musique, né à Liége le 11 février 1741, m. le 24 sept. 1813. A 18 ans, il se rendit à Rome, où il reçut les leçons de Casali. Après quelques essais qui lui valurent les suffrages de Piccini, il quitta l'Italie, donna quelques leçons de chant à Genève, vit à Ferney Voltaire qui l'encouragea, et vint à Paris en 1768. Marmontel devina son talent, et lui confia le poëme du *Huron*, dont le succès fut grand. Depuis cette époque, il donna, tant à l'Opéra-Comique qu'à l'Académie royale de musique, 44 ouvrages, qui ajoutèrent presque tous à sa réputation. Membre de l'Institut, il acheta l'ermitage qu'avait habité J.-J. Rousseau à Montmorency, et y passa ses derniers jours. Parmi ses pièces, qui généralement obtinrent un très-grand succès, on distingue : *le Tableau parlant*, 1769; *Silvain*, *les Deux Avares*, 1770; *Zémire et Azor*, 1771; *l'Ami de la maison*, 1772; *la Rosière de Salency*, 1774; *la Fausse magie*, 1775; *les Mariages samnites*, 1776; *l'Amant jaloux*, *Aucassin et Nicolette*, 1778; *l'Epreuve villageoise*, *la Caravane du Caire*, 1783; *Richard Cœur-de-Lion*, 1784; *Panurge*, 1785; *Anacréon chez Polycrate*, 1797. On a de lui aussi une messe et quelques motets. Les *Essais sur la musique*, qu'il publia en 1789, in-8°, et 1797, 3 vol. in-8°, ont assez peu d'intérêt. Grétry a été surnommé *le Molière de la musique* : Il possède le naturel, la grâce, l'expression vive et vraie, l'accent comique du langage musical; mais son instrumentation est nue, et son harmonie parfois incorrecte. B.

GREUZE (J.-B.), peintre célèbre, né à Tournus en 1726, m. en 1805, reçut ses premières leçons d'un Lyonnais, nommé Grandon, beau-père du musicien Grétry, qui le mit en état de peindre le portrait avec succès. S'étant rendu à Paris, il y rectifia ce que sa manière avait de défectueux. Il fut admis à l'Académie en 1769. Comme on l'accusait de trivialité, parce qu'il se bornait aux tableaux de genre, il fit le voyage de Rome, afin d'apprendre à mettre plus de vigueur dans son coloris, plus de noblesse et d'élégance dans son dessin. Il y perdit sous le rapport de l'originalité, et ne réussit jamais dans le genre héroïque. Les œuvres qui ont fait sa réputation sont empruntées à la vie ordinaire; ce sont des scènes intimes, toutes de mouvement et d'affection, véritables drames de famille, qu'animent des têtes pleines d'expression. Il répète, il est vrai, les mêmes caractères, et le fini du travail rappelle les habitudes du peintre de portraits; il néglige les draperies, et cherche trop le relief. Les chefs-d'œuvre de Greuze sont : *le Père paralytique*; *le Père dénaturé abandonné de sa famille*; *la Malédiction paternelle*; *la Bénédiction paternelle*; *la Bonne mère*; *l'Enfant pleurant la mort de sa mère*; *le Gâteau des rois*; *la Paix du ménage*; *l'Accordée de village*; *la Petite fille au chien*; *la Dame de charité*; *la Cruche cassée*, etc. Lebas, Cars, Martenasie, Macret, Massart, Porporati et Flipart ont gravé les ouvrages de Greuze. B.

GRÈVE (Place de). V. HÔTEL DE VILLE (Place de l').

GREVENMACHERN, v. du roy. de Hollande (Luxembourg), sur la rive g. de la Moselle, à 20 kil. N.-O. de Luxembourg; 2,500 hab. Comm. de grains et bestiaux. Fabr. de cartes à jouer.

GRÈVES, pièce des anc. armures, en lames de fer battu superposées ou en mailles, garantissant les jambes depuis le coude-pied jusqu'aux genoux.

GREVIN (Jacques), poëte et médecin, né à Clermont (Oise) en 1540, m. en 1570, reçut les leçons de Muret et les conseils de Ronsard, et suivit Marguerite de Savoie en Piémont. Son *Théâtre* et ses *Poésies*, Paris, 1562, in-8°, eurent du succès. Il a traduit du grec *Nicandre*, et les préceptes de Plutarque *Sur le mariage*. La Harpe le place, comme poëte dramatique, bien au-dessus de Jodelle.

GREW (Néhémie), médecin et naturaliste anglais, né à Coventry vers 1628, m. en 1711, exerça la médecine à Londres, et fut élu membre de la Société royale en 1673. On a de lui : *Idée d'une histoire philosophique des plantes*, Londres, 1673, in-12; *Anatomie des plantes*, 3 vol. in-8°, trad. en français par Levasseur, Paris, 1675, in-12; *Musæum Regalis Societatis*, 1681; *Cosmographia sacra*, 1701, in-fol. On lui doit une étude approfondie et consciencieuse de la physiologie végétale.

GREY (Jane), née en 1537, arrière-petite-fille du roi d'Angleterre Henri VII par sa mère, la marquise de Dorset, fut l'instrument et la victime de l'ambition de John Dudley, duc de Northumberland, qui, resté maître du pouvoir après la chute du duc de Sommerset, arracha au faible Edouard VI un testament en faveur de cette jeune princesse, à laquelle il avait marié son 4e fils Guilford. Proclamée par lui à la mort du roi, 1553, elle n'accepta qu'à regret une couronne qui lui fut aussitôt disputée, les armes à la main, par sa rivale déshéritée, Marie Tudor. Celle-ci triompha; Dudley et Guilford périrent sur l'échafaud, 1554, et, après la révolte de Wyat, à laquelle elle fut étrangère, l'innocente Jane Grey fut décapitée à la Tour de Londres : elle n'avait que 17 ans, et joignait déjà les plus belles qualités de l'esprit à la beauté du corps. Sa mort a fourni à Young la matière d'un poëme; à Mme de Staël, 1790, à Briffaut, 1815, et à Soumet, 1844, un sujet de tragédie; à Paul Delaroche, 1834, un touchant tableau. Ses *Lettres* ont été publiées par M. Frère.

GREY (Zacharie), littérateur anglais, né en 1687, m. en 1766, juge de paix dans le comté d'York, a laissé une bonne édition d'*Hudibras, avec d'amples annotations et une préface*, Lond., 1744 et 1799, 2 vol. in-8°; un *Essai sur le caractère du roi martyr Charles Ier*, 1738, in-4°; des *Notes*

critiques, historiques et explicatives sur Shakspeare, 1755, 2 vol. in-8°, etc.

GREY (Lord **HOWICK**, comte), ministre anglais, né en 1764 à Fallowden (Northumberland), m. en 1845, entra à la Chambre des communes en 1786, avant l'âge requis. Adversaire ardent de l'union de l'Irlande avec l'Angleterre, il chercha ensuite à la rendre avantageuse. Quand Fox et les whigs remplacèrent Pitt, 1806, il devint 1er lord de l'amirauté, puis, après la mort de Fox, chef de la Chambre des communes et ministre des affaires étrangères. C'est alors qu'il fit adopter la loi pour l'abolition de l'esclavage. Démissionnaire pour n'avoir pu faire abolir la loi du *test*, 1807, il resta représentant d'Appleby. On lui offrit en vain le ministère en 1812. Il refusa son appui à Canning en 1827 contre les attaques des torys, et prit une part glorieuse au jugement de la reine Caroline devant la Chambre des pairs. Il appuya l'émancipation des catholiques en 1829. Rappelé au ministère après 1830, comme 1er lord de la trésorerie, il fit accepter la réforme parlementaire, 1832, et se retira en 1834.

GREYTOWN. *V.* NICARAGUA (San-Juan de).

GREZ-EN-BOUÈRE, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. et à 15 kil. N.-E. de Château-Gontier; 714 habitants.

GRÈZES, vge (Lozère), arr. et à 7 kil. S.-E. de Marvejols; 459 hab. Jadis ch.-l. de la vicomté du Gévaudan.

GRIBEAUVAL (Jean-Baptiste VAQUETTE de), célèbre ingénieur, né en 1715 à Amiens, m. en 1789, entra dans l'artillerie en 1732, et devint capitaine du corps des mineurs en 1752. Chargé d'aller en Prusse pour y examiner l'artillerie légère récemment attachée aux régiments d'infanterie, il revint avec un excellent mémoire sur l'état militaire des Prussiens. Nommé lieutenant-colonel en 1757, il passa, à la suite du comte de Broglie, au service de Marie-Thérèse d'Autriche, qui le combla de dignités; il se signala par la défense de Schweidnitz, 1762, et fut fait prisonnier par Frédéric II, qui le reçut avec honneur. De retour en France, après la guerre, il y fut nommé grand'-croix de St-Louis en 1764, lieutenant général l'année suivante, premier inspecteur de l'artillerie en 1776, et occupa ses dernières années à ordonner d'utiles réformes, tant dans l'organisation des corps de l'artillerie et des mines que dans le matériel des arsenaux. Il fixa la proportion des troupes de l'artillerie, perfectionna les manufactures d'armes, forges et fonderies, et introduisit de nouvelles batteries de côtes avec des affûts de son invention. On a donné son nom à un mortier dont il a calculé les forces et les proportions; et dans la fabrication des canons, qu'il a beaucoup allégés, ce sont encore les calculs de Gribeauval qui servent aux ingénieurs.

GRIFFENFELD (Pierre SCHUHMACHER, comte de), grand chancelier de Danemark, né à Copenhague en 1635, d'un marchand de vins allemand, m. en 1699. Frédéric III, après l'avoir envoyé étudier dans les universités étrangères, le nomma son bibliothécaire, et lui fit rédiger la *loi royale* de 1660, favorable aux rois, et devenue la base du droit public en Danemark. Christian V, successeur de Frédéric, lui laissa tout le gouvernement, l'anoblit en 1670, le fit conseiller privé, secrétaire d'État, grand chancelier, président du tribunal suprême, etc. Griffenfeld gouverna avec quelque sagesse, mais ses ennemis le renversèrent en 1676; on le dépouilla de ses terres et dignités; le bourreau levait déjà le glaive sur sa tête, quand sa grâce arriva. Il fut emprisonné jusqu'en 1698, à la tour de Munkholm, dans la rade de Drontheim. A. G.

GRIFFET (Henri), jésuite, né à Moulins en 1698, m. en 1771, suppléa avec distinction le P. Porée dans la chaire de Belles-Lettres du collége Louis-le-Grand, quitta l'enseignement pour la chaire, et devint prédicateur de Louis XV. Il défendit vivement les jésuites, et, après leur suppression, se retira à Bruxelles. On lui doit : *l'Insuffisance de la religion naturelle*, 1770, 2 vol. in-12; une édition de l'*Histoire de France* du P. Daniel, augmentée de l'*Histoire de Louis XIII* et du *Journal du règne de Louis XIV*, 1755-58, 17 vol. in-4°; *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, 1769, in-12, ouvrage solide, intéressant, quoique diffus; un *Recueil de lettres* pour servir à l'histoire militaire de Louis XIV, de 1671 à 1694, 8 vol. in-12, 1761-64, etc. L—H.

GRIFFET DE LABAUME (Ant.-Gilbert), neveu du précédent, né à Moulins en 1756, m. en 1805, a traduit de l'anglais : *Evelina* de miss Burney, 1785, 2 vol. in-12; les *Sermons* de Sterne, 1786, in-12; le *Voyage de Fr. Horneman en Afrique*, 1803, in-8°; les *Recherches asiatiques*, 1805, 2 vol. in-4°; et de l'allemand, l'*Histoire des Suisses* de J. de Müller, 1797, t. II à VIII, etc.

GRIFFONS, animaux de la Fable, dont le corps participait de ceux de l'aigle et du lion. Ils gardaient, disait-on, des mines d'or dans le pays des Arimaspes (*V.* ce mot).

GRIFON ou GRIPPON, 3e fils de Charles-Martel, fut exclu de l'héritage de son père par ses frères Pepin et Carloman, 741, et relégué dans un château. Pepin, resté seul maître de la Gaule, 747, par l'abdication de Carloman, fit venir Grifon à sa cour; mais celui-ci arma les Saxons contre son frère. Vaincu et pris, il obtint sa grâce, souleva encore l'Aquitaine, et mourut dans cette guerre, assassiné, soit par les émissaires de Pepin, soit par les gens du duc d'Aquitaine, 752. L—H.

GRIGAN, île de la Polynésie. *V.* AGRIGNAN.

GRIGNAN, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. et à 27 kil. S.-O. de Montélimart; 1,064 hab. Comm. de truffes. Ruines considérables du château où mourut Mme de Sévigné, dont le tombeau est dans l'église paroissiale. Grignan, ch.-l. d'un ancien comté de Provence, appartint successivement aux maisons des Adhémar et des Castellane. On y battit monnaie.

GRIGNAN (François **ADHÉMAR DE MONTEIL**, comte de), né vers 1632, d'une ancienne et noble famille de Provence, m. en 1715, lieutenant général et vice-gouverneur de Provence, est surtout connu par son mariage avec Mlle de Sévigné, qu'il épousa en 1669, quoique déjà veuf deux fois. Presque toujours dans son gouvernement, il s'y distingua en prenant, en 1673, la citadelle d'Orange, et en contribuant à repousser, en 1707, l'attaque des Impériaux contre Toulon. A. P.

GRIGNAN (Françoise-Marguerite de **SÉVIGNÉ**, comtesse de), fille de Mme de Sévigné, née à Paris en 1646, m. en 1705, épousa le comte de Grignan en 1669, et le suivit en Provence. Mme de Sévigné, séparée de sa fille, commença avec elle cette correspondance que la postérité admire. On n'a qu'un petit nombre de réponses de Mme de Grignan; on n'y trouve ni le naturel, ni la grâce, ni l'esprit des lettres de sa mère. Grave et sérieuse, Mme de Grignan, qui appelait Descartes *son père*, se livra à la métaphysique, et y déploya un rare talent. Elle a laissé un *Résumé du système de Fénelon sur l'amour de Dieu*. — Sa fille aînée, Marie-Blanche, se fit religieuse de la Visitation; la cadette, Pauline, est célèbre sous le nom de Mme de Simiane. L—H.

GRIGNOLS ou FLAUJAC, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 14 kil. E.-S.-E. de Bazas. C'est une longue et large rue, assez bien bâtie, avec une halle en bois au milieu pour les foires et les marchés. Anc. château ruiné; 1,105 habitants.

GRIGNON, ferme (Seine-et-Oise), arr. et à 14 kil. N.-O. de Versailles, dans la commune de Thiverval. École régionale d'agriculture, fondée en 1826. Banc calcaire, riche en fossiles.

GRIGORIOPOL, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 311 kil. de Kherson, à 40 N.-O. de Bender, sur le Dniester; 3,700 hab., la plupart Arméniens.

GRIGOUY, v. de la Guinée supérieure (Dahomey), dans une île sur la Côte des esclaves; 8,000 hab. Anc. marché à esclaves.

GRIJALVA (Jean de), aventurier espagnol, né à Cuellar (Vieille-Castille), s'embarqua pour l'Amérique, devint lieutenant de Vélasquez, gouverneur de Cuba, fut chargé par lui, en 1518, d'aller reconnaître le Yucatan, découvrit le Mexique, et en prit possession au nom du roi d'Espagne, mais n'y forma aucun établissement.

GRIJALVA (Fernand de), lieutenant de Fernand Cortez, chargé de faire des découvertes dans la mer du Sud, aborda en Californie en 1533, y accompagna son chef en 1536, et conduisit des secours à Pizarre en 1537.

GRILL (Claude), directeur de la compagnie des Indes de Gothembourg, né à Stockholm en 1705, d'une famille d'origine hollandaise, m. en 1767, contribua au perfectionnement des usines et à l'extension du commerce, fit partie de l'administration municipale de Stockholm, sacrifia la plus grande portion de sa fortune, en 1747, pour sauver le crédit de l'État et de la banque, accrut les ressources des hôpitaux, fut un des fondateurs de l'Académie des Sciences, et fit construire l'observatoire.

GRIMALDI, famille illustre de Gênes, dont les membres, d'abord seigneurs, puis princes de Monaco, depuis l'an 980 jusqu'au milieu du XIVe siècle, ont occupé les premières charges de la république, et ont été, avec les Fieschi, les chefs du parti guelfe. Elle obtint des fiefs considérables dans le roy. de Naples, et fut élevée en France au duché-pairie de Valentinois. La ligne masculine s'est éteinte en 1731. Les principaux membres ont été :

GRIMALDI (Renier ou Raimond), né à Gênes dans le XIIIe siècle, est le 1er qui ait conduit des vaisseaux génois dans l'océan Atlantique. Amiral de France sous l'hi-

lippe le Bel, il battit, en 1304, la flotte du comte Guy de Flandre, qui bloquait Ziérikzée.

GRIMALDI (Antoine), amiral génois, ravagea, en 1332, les côtes de la Catalogne, dont les habitants avaient provoqué sa patrie, mais fut battu, en 1353, à la Loiera par Nicolas Pisani, qui commandait les navires vénitiens et catalans réunis. Gênes fut réduite à se mettre sous la protection de Jean Visconti, seigneur de Milan.

GRIMALDI (Jean), amiral génois, défit, en 1431, sur le Pô, près de Crémone, le vénitien Nicolas Trevisani.

GRIMALDI (Dominique), cardinal, né à Gênes au commencement du XVIe siècle, fut archevêque et vice-légat d'Avignon, figura avec les galères du pape à la bataille de Lépante, 1571, et combattit avec ardeur les hérétiques de son diocèse. B.

GRIMALDI (Jacques), ecclésiastique bolonais, m. à Rome en 1623, mit en ordre les archives de St-Pierre de Rome, dressa un *Inventaire* des titres qu'elles renferment, y ajouta des tables très-amples, rédigea ensuite le *Catalogue* chronologique des archiprêtres, chanoines et bénéficiers attachés à St-Pierre, transcrivit les *Inscriptions antiques* découvertes sous le pape Paul V, et les expliqua par des notes judicieuses. Ce dernier travail a été publié par Gori. M. V—I.

GRIMALDI (Jean-François), dit *le Bolognèse*, peintre, graveur et architecte, né à Bologne en 1606, m. en 1680. Après avoir étudié les ouvrages des Carraches, il se lia et travailla avec l'Albane. Appelé à Paris par le cardinal Mazarin, il exécuta au Louvre plusieurs fresques fort estimées. Il fut ensuite employé par le pape Innocent X à orner le Vatican et le palais Quirinal. Le dessin de Grimaldi est remarquablement correct; il a beaucoup de légèreté dans la touche, et de vérité dans le coloris. Berlin possède de lui un chef-d'œuvre, *Mercure et Argus*. M. V—I.

GRIMALDI (François-Marie), jésuite, né à Bologne en 1613, m. en 1663, enseigna les belles-lettres pendant 25 ans, puis s'occupa d'astronomie et de physique. On a de lui : *Physico-mathesis de lumine, coloribus et iride, aliisque annexis*, in-4°, Bologne, 1665. Il rend compte, dans cet ouvrage rempli d'expériences curieuses sur la lumière et les couleurs, de sa découverte de l'inflexion de la lumière dans le voisinage de certains corps (phénomène de diffraction). D—s.

GRIMALDI (François-Antoine), littérateur, né en 1741 à Seminara (Calabre), m. en 1784, a laissé : *Lettera sopra la musica*, Naples, 1766, in-8°; *Vita di Diogene*, 1777, in-8°; *Riflessioni sopra l'ineguaglianza degli uomini*, 1779, 3 vol. in-8°; *Annali del regno di Napoli*, 1780, 10 vol. in-8°, auxquels Joseph Cestari ajouta 4 autres volumes; *Descrizione de' tremuoti accaduti nelle Calabrie, nel* 1783, in-8°, 1784.

GRIMAREST (Jean-Léonor LE GALLOIS, sieur de), maître de langues, né à Paris, m. en 1720, est auteur d'une *Vie de Molière*, 1705, in-12, remplie d'anecdotes qu'il disait tenir du comédien Baron, et dont on a reconnu la fausseté.

GRIMAUD, *Olbia*, ch.-l. de cant. (Var), arr. et à 42 kil. S.-E. de Draguignan; 760 habit. Il est à 3 kil. du petit golfe de Grimaud ou de St-Tropez (*Sambracitanus* ou *Gambracius sinus* des anciens), entre les rochers des Frères et le cap Lisandre.

GRIMAUD (Guillaume de), professeur de médecine à Montpellier, né à Nantes en 1750, m. en 1789, fut l'élève et le successeur de Barthez. On a de lui : une *Thèse sur l'irritabilité*; deux *Mémoires sur la nutrition*, Montpellier, 1787-89, 2 vol. in-8°; *Éléments de physiologie*, ouvrage fort remarquable qui n'a jamais été imprimé, et dont les copies ont été fort utiles à Bichat et à Richerand; *Cours des fièvres*, 1791, 4 vol. in-8°, réimprimé en 1815.

GRIMM (Frédéric-Melchior, baron de), né à Ratisbonne en 1723, m. en 1807. Venu en France comme précepteur des fils du comte de Schœnberg, ambassadeur de Pologne, puis attaché en qualité de lecteur au prince héréditaire de Saxe-Gotha, il fut introduit dans le monde par J.-J. Rousseau, usa de l'amitié des grands seigneurs et de quelques grandes dames, Mme d'Épinay en particulier, devint secrétaire du comte de Friese, puis du duc d'Orléans, et se produisit au grand jour par un spirituel pamphlet en faveur de la musique italienne, *le Petit prophète de Bahmischbroda*, 1753. Chargé par plusieurs cours d'Allemagne et par Catherine II de leur rendre compte, dans une correspondance, du mouvement littéraire de Paris, il fit de cette chronique, qui s'étend de 1753 à 1790, l'œuvre la plus complète peut-être et la plus piquante de la critique au XVIIIe siècle : analyses d'ouvrages, portraits, réflexions, anecdotes, chansons, épigrammes, tout s'y trouve. Diderot, Suard et Raynal y coopérèrent quelquefois pour remplacer Grimm. Associant la diplomatie à la critique, celui-ci se fit nommer chargé d'affaires de Francfort à Paris, puis ministre plénipotentiaire de Saxe-Gotha et baron, et quand il quitta la France en 1790, ce fut pour trouver en Allemagne et en Russie de nouveaux honneurs, et se retirer à la cour de Gotha avec le titre de ministre de la cour de Russie, 1795. Grimm écrivit dans notre langue avec toute la facilité et la grâce d'un Français; sa critique est presque toujours saine, juste, éclairée, et par la manière dont il a jugé bien des ouvrages de son temps qui obtenaient un succès usurpé, on peut dire qu'il fut un précurseur. Ses lettres ont été publiées sous le titre de *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, 16 vol. in-8°, Paris, 1812-13; elles durent passer par la censure d'alors. Une nouvelle édition a été donnée en 15 vol. in-8°, Paris, 1829-31, par M. Taschereau, avec notes, éclaircissements, et restitution des passages supprimés par la censure dans la précédente; plus 1 vol. de *Correspondance inédite de Grimm et de Diderot*, Paris, 1829. On trouve dans le 15e volume le *Petit prophète*, brochure de 30 pages, esprit aujourd'hui évaporé. G. L.

GRIMMA, v. du roy. de Saxe, à 30 kil. E.-S.-E. de Leipzig, sur la rive gauche de la Mulde; 6,000 hab. Gymnase. Fabr. de draps, pipes en terre; tisseranderies.

GRIMOALD, fils de Pepin le Vieux, lui succéda comme maire du palais en Austrasie sous le règne de Sigebert II, en 642, après l'assassinat d'Othon, son rival, conclut une paix honteuse avec les Thuringiens, et relégua, à la mort du roi, 656, son fils Dagobert II dans le monastère de Slane (Irlande). Il plaça sur le trône son propre fils. Une révolte des Franks éclata aussitôt : Grimoald fut fait prisonnier, livré à Clovis II, et mis à mort par son ordre.

GRIMOALD, fils de Gisolfe, duc de Frioul, succéda en 647 à son oncle Grasolfe, duc de Bénévent, fut appelé par Godebert, chef lombard, contre son frère Pertharit, avec qui il avait partagé le pouvoir, profita des dissensions de ces princes, fit tuer Godebert, 662, chassa Pertharit, et resta seul maître de leur royaume, où il se maintint jusqu'en 671, malgré les efforts de Clotaire III.

GRIMOALD Ier, prince de Bénévent, fils et successeur d'Arégise, régna de 788 à 806. Retenu comme otage à la cour de Charlemagne, il fut renvoyé à la mort de son père dans son duché, en chassa Adalgise, fils de Didier, dernier roi des Lombards, épousa la fille de l'empereur grec en 793, refusa de se soumettre à Charlemagne, et repoussa les attaques de Pepin et de Louis, fils de ce prince.

GRIMOALD II, prince de Bénévent, 806-816, successeur du précédent, paya, en 812, à Charlemagne un tribut de 25,000 sous d'or, réduit à 7,000 sous Louis le Débonnaire.

GRIMOARD (Philippe-Henri, comte de), général et littérateur français, m. en 1815, issu de la même famille que le pape Urbain V, avait servi dans l'infanterie, puis dans le corps de l'état-major, et travaillait dans le cabinet particulier de Louis XVI au moment de la Révolution. Il traça les plans de la campagne de 1792. Après le 10 août, ses cartons furent transportés dans les bureaux du comité de salut public, où Carnot les utilisa. Il échappa aux orages révolutionnaires. On a de lui : *Essai théorique et pratique sur les batailles*, 1775, in-4°, avec atlas; *Collection des Lettres et Mémoires de M. le maréchal de Turenne*, 2 vol. in-fol., 1782, ouvrage que la censure a mutilé; *Traité sur la constitution des troupes légères et sur leur emploi en campagne*, 1782, in-8°; *Conquêtes de Gustave-Adolphe en Allemagne*, 11 livr. in-fol., 1782; *Tableau de la vie et du règne de Frédéric le Grand*, in-8°, 1788; *Correspondance particulière et historique du maréchal de Richelieu*, 1756, 1757, 1758 (avec Pâris-Duverney), 2 vol. in-8°, 1789; *Considérations sur l'État de la Russie sous Pierre Ier*, in-8°, 1791; *Recherches sur la force de l'armée française*, 1806, in-8°; *Tableau historique de la guerre de la révolution de France*, 3 vol. in-4°, 1808, ouvrage dont la continuation fut interdite sous l'Empire; *Lettres historiques de Bolingbroke*, 3 vol. in-8°, 1808; *Traité sur le service de l'état-major général des armées*, 1809, in-8°; *Correspondance du général Dumouriez avec Pache*, in-8°, 1793, etc. Il publia avec Grouvelle les *Lettres de Mme de Sévigné*, 8 vol. in-8°, et les *Œuvres de Louis XIV*.

GRIMOD DE LA REYNIÈRE (Alexandre-Balthasar-Laurent), célèbre gastronome, né à Paris en 1758, m. en 1838, était fils et petit-fils de fermiers-généraux, se fit recevoir avocat, rédigea, de 1797 à 1798, *le Censeur dramatique*, et acquit, surtout sous le règne de Napoléon Ier, une sorte de célébrité par sa vie toute sensuelle. Il a laissé l'*Almanach des Gourmands, servant de guide dans les moyens de faire grande chère*, 1803-1812, 8 vol

in-18, fig., écrit avec assez de délicatesse et d'esprit et le *Manuel des Amphitryons, contenant un Traité de la dissection des viandes à table, la nomenclature des menus les plus nouveaux de chaque saison, et les éléments de la politesse gourmande*, 1808, 1 vol. in-8°, fig.

GRIMOIRE, formulaire magique qui servait à l'évocation des morts et des esprits malins. C'étaient des phrases incohérentes, bizarres, ou même inintelligibles, que les conjurateurs prononçaient.

GRIMSBY (GREAT-), v. et port d'Angleterre (Lincoln), au S. de l'Humber, à 232 kil. N. de Londres, à 50 N.-E. de Lincoln, à 24 S.-O. de Hull; 11,067 hab. Ce port, important sous Edouard III, a décliné à la fin du XVIII^e siècle; il renaît depuis la construction d'un nouveau port en 1802. Commerce de sel, houille, bois, grains. Les chemins de fer de Lincoln, de Sheffield et de Manchester y aboutissent. Belle église St-Jacques.

GRIMSEL, un des sommets des Alpes bernoises, entre les cantons de Berne et du Valais (Suisse), qui communiquent entre eux par un passage sur la montagne. Une auberge, qui doit assistance aux voyageurs pauvres, est sur cette route, à 1,936 mèt. d'élévation. Le pic de Sildelhorn est à 2,228 mèt. On en tire de beaux cristaux de roche. Les Français battirent les Autrichiens dans ces montagnes, en 1799.

GRINDELWALD, vge de Suisse (Berne), dans la belle vallée de son nom, au pied du Schreckhorn; 2,871 hab. Sites pittoresques admirables.

GRINGOIRE ou GRINGORE (Pierre), poëte français, né en Lorraine vers 1480, m. en 1547, visita la France, jouant, partout où il passait, des pièces bouffonnes et satiriques, et arriva à Paris en 1500. Il composa, en 1511, contre le pape Jules II, par ordre du roi Louis XII, *le Jeu du Prince des sots et de Mère sotte*, œuvre informe, qui lui fut largement payée. De retour dans sa patrie, il fut fait héraut d'armes du duc de Lorraine. Ses œuvres, curieuses à lire, comprennent: *le Château du Labour*, Paris, in-4°, 1500, et *le Château d'Amour*, 1500, in-8°, compositions allégoriques en vers, fort à la mode à cette époque; *les Abus du monde*, Paris, 1504, in-8, ouvrage tantôt dialogué, tantôt narratif, où il fait la satire de tous les états; *De l'entreprise de Venise*, apologie de la ligue de Cambrai; *la Chasse du cerf des cerfs*, satire contre Jules II, 1510, in-8°; *les Heures de Notre-Dame*, composées pour Renée de Bourbon, duchesse de Lorraine. M. Victor Hugo a introduit, par anachronisme, le poëte Gringoire dans son roman de *Notre-Dame de Paris*. L—H.

GRINGONNEUR (Jacquemin), peintre du XIV^e siècle. Il composa, en 1392, des cartes à jouer pour Charles VI, mais on lui en attribue à tort l'invention. M. Lenoir le regarde comme l'auteur d'un tableau représentant Juvénal des Ursins, la production la plus ancienne peut-être de l'école française.

GRINSTEAD (EAST-). V. EAST-GRINSTEAD.

GRIPPON. V. GRIFON.

GRIPSHOLM, château royal de Suède, sur deux îles du lac Mélar, à 53 kil. O. de Stockholm. Il est en briques rouges, flanqué de 4 tours, et fortifié; on y voit une assez curieuse collection de portraits. Construit par Gustave Vasa, dont il fut l'habitation favorite, il servit de prison à Eric XIV et à son frère Jean. Gustave III l'embellit, et y bâtit un théâtre, sur lequel il parut lui-même avec des comédiens français.

GRIPSWALDIA, nom latin de GREIFSWALDE.

GRISE (LIGUE). V. GRISONS.

GRISELDA ou GRISÉLIDIS, marquise de Saluces, fut l'héroïne de plusieurs légendes du moyen âge, et passait pour le modèle des vertus conjugales. Fille d'un simple paysan de Villanoetta (Piémont), elle plut à Gaultier, marquis de Saluces, qui l'épousa vers 1003, en eut deux enfants, puis voulut éprouver sa vertu et sa constance. Il lui enleva ses enfants, les fit passer pour morts, l'accabla de mauvais traitements, la réduisit même à servir une concubine. Elle supporta tout avec une admirable résignation, dont son mari la récompensa en lui rendant son affection. Pétrarque et Boccace parlent d'elle avec les plus grands éloges. Son histoire fait le sujet d'un conte de Chaucer; on en fit un *Mystère*, joué à Paris en 1393, et elle est encore populaire aujourd'hui dans les théâtres de marionnettes à Londres.

GRIS-GRIS, petits billets sur lesquels sont tracées des figures magiques, ou, selon quelques-uns, des passages du Koran, en caractères arabes. Les nègres d'Afrique les achètent fort cher de leurs marabouts ou prêtres, et les regardent comme des préservatifs contre tous les maux. Ils s'en couvrent presque tout le corps.

GRIS-NEZ, anc. *Itium promontorium*, cap de France, sur le Pas-de-Calais, à l'extrémité des collines de l'Artois, par 50° 52' 10" lat. N., et 0° 45' 13" long. O. C'est le point du continent le plus rapproché de l'Angleterre.

GRISOLLES, ch.-l. de cant. (Tarn-et-Garonne), arr. et à 29 kil. S.-S.-E. de Castel-Sarrazin: 1,964 hab. Fabr. de coutellerie. Curieuse église paroissiale. C'était autrefois une place forte; elle est bâtie sur une ancienne voie romaine, qui allait de Toulouse vers Moissac et Agen.

GRISONS, en allemand *Graubunden*, un des cantons suisses, le 15^e de la Confédération, à l'E.; ch.-l., *Coire*; entre ceux de St-Gall et de Glaris au N.-O., d'Uri à l'O., du Tessin au S.-O., le roy. d'Italie (prov. de Sondrio) au S., les Etats autrichiens (Tyrol) à l'E. et au N. Superficie, 7,185 kil. carrés. Population, 90,713 hab., dont 50,760 protestants, et 39,945 catholiques et juifs. Il est divisé en trois ligues ou fédérations démocratiques: la *Ligue grise* (Grau-Bund) à l'O., ch.-l. Ilanz; la *Ligue caddée* ou de la Maison-de-Dieu (Gotteshaus-Bund) au N., ch.-l., Coire; la *Ligue des Dix Droitures ou Juridictions* (Zehn-Geritchte-Bund) à l'E., ch.-l., Davos. Ce canton, très-montagneux, sillonné par les Alpes Rhétiques, où l'on distingue le Septimer, le Splügen et la Bernina, arrosé par le Rhin et l'Inn, est riche en mines, et abonde en pâturages. Climat âpre et rigoureux. Vastes forêts de pins. Peu d'agriculture. Grand commerce de transit. — Le pays des Grisons, partie de l'ancienne Rhétie, fut conquis par les Romains, passa tour à tour à l'empire d'Occident, aux Alémans, aux Ostrogoths d'Italie, aux Franks de l'Austrasie, et, après Charlemagne, au royaume de Germanie. Pendant le moyen âge, compris dans le duché de Souabe, il appartint aux évêques de Coire. La Ligue caddée se forma en 1400, la Ligue grise en 1424, la Ligue des Dix-Droitures en 1436, et toutes trois conclurent, en 1471, une alliance perpétuelle. En 1525, les Grisons s'emparèrent de la Valteline et du pays de Chiavenna et de Bormio. Ils contractèrent des alliances avec le Valais en 1600, avec Berne en 1602, avec Zurich en 1707. En 1798, ils furent admis dans la confédération helvétique, où ils occupent le 15^e rang par ordre d'admission, le 1^{er} par l'étendue de leur territoire, le 9^e par la population. La langue des actes publics est l'allemand; on parle aussi le roman et l'italien. L'autorité suprême du canton est un grand-conseil de 65 membres élus par les communes. Un petit-conseil de 3 membres élus par le grand-conseil, un pour chaque Ligue, a le pouvoir administratif. La justice cantonale est rendue par une cour suprême de 9 membres, une cour criminelle de 3 membres, et une cour de commerce de 5 membres, tous élus par le grand-conseil, sans parler de la cour d'appel et des tribunaux de 1^{re} instance que possède chaque Ligue. Les fonctionnaires sont pris pour deux tiers dans les réformés, et un tiers dans les catholiques. Tous les citoyens sont électeurs à 17 ans, éligibles à 21; tous sont tenus au service militaire de 17 à 61 ans. B.

GRISSLEHAMN, vge de Suède, à 90 kil. N.-E. de Stockholm; port vaste et commode sur la mer Baltique, au point où elle forme le canal d'Aland avec l'archipel de ce nom.

GRITTI (André), général de Venise en 1509, au moment de la ligue de Cambrai, chassa les Impériaux de Padoue et de Vicence, et reprit, en 1512, Brescia sur les Français. Mais, forcé et fait prisonnier dans cette ville par Gaston de Foix, il fut conduit en France, sut bien disposer Louis XII en faveur de la république, et conclut un traité de paix avec lui, 1513. De retour en Italie, il rendit encore de grands services comme général en 1516, fut nommé doge en 1523, et gouverna avec gloire jusqu'en 1538.

GRIVAUD DE LA VINCELLE (Claude-Madeleine), archéologue, né à Châlon-sur-Saône en 1762, m. en 1820, passa quelques années dans une maison de commerce de Lyon, fut employé, sous la Convention, à la comptabilité des armes et des poudres, vécut dans la retraite après le 9 thermidor, et devint, à la Restauration, historiographe de la Chambre des pairs. On a de lui, outre divers morceaux insérés dans le *Magasin encyclopédique*, les *Annales encyclopédiques* et les *Mémoires de l'Académie celtique*: *Antiquités gauloises et romaines, recueillies dans les jardins du Luxembourg*, 1807, in-4°, avec 26 pl.; *Monuments antiques inédits et découverts dans l'ancienne Gaule*, 1817, 2 vol. in-4°, avec 40 pl. et 3 cartes; *Arts et métiers des anciens, représentés par les monuments*, 1819-28, 18 livr. in-fol., ouvrage commencé par l'abbé Tersan, etc. B.

GROAIS. V. GROIX.

GRODNO, v. de la Russie d'Europe, port sur la rive dr.

du Niémen, ch.-l. du gvt et du district de son nom, à 150 kil. S.-O. de Wilna, 989 de St-Pétersbourg; par 53° 40' 44" lat. N., et 21° 29' 57" long. E.; 16,000 hab. Résidence d'un gouverneur général; cour criminelle et civile; gymnase; école de médecine; bibliothèque; collections scientifiques. Douane. On y remarque les églises des Jésuites et des Carmélites, le château bâti par Auguste III, les palais Radziwill et Sapiéha. Fabr. de draps et soieries; blanchisseries de toiles; navigation et commerce très-actifs. Grodno, dont on ignore la date de fondation, fut prise par les chevaliers Teutoniques en 1283; elle repoussa les Prussiens en 1306, et devint, de 1673 à 1752, le siége de la 3e assemblée de la diète polonaise; prise, en 1792, par les Russes, elle fut capitale de la Lithuanie en 1795. On y signa les traités qui démembrèrent l'anc. Pologne.—Le gvt de Grodno, entre ceux de Wilna au N., de Minsk à l'E., de Volhynie au S., de Lublin et d'Augustowo à l'O., a 37,314 kil. carr., et 881,881 hab., dont 80,000 juifs. Il est arrosé par le Niémen et le Boug, et divisé en 8 districts. Climat très-froid en hiver; sol assez fertile en céréales et plantes oléagineuses. Belles et immenses forêts; commerce assez important. Elève de gros bétail et d'abeilles. Quelques mines de fer et carrières de pierre à bâtir.

GRŒNINGEN. *V.* Groningue.

GROENLAND, c'est-à-dire *terre verte*, vaste contrée de l'Amérique du N., au milieu de l'océan Glacial arctique. On a cru longtemps qu'elle faisait partie du continent. Ses limites au N. sont inconnues. Climat très-froid (— 45° centigr. en hiver); été très-court, et quelquefois chaud. La pointe du S., ou cap Farewell, est située par 59° 45'. La côte orientale, que baigne l'océan Atlantique, compte à peine pour habitants quelques familles d'Esquimaux. Ce n'est que sur les côtes de l'O. que les Danois se sont établis; ils s'y sont étendus vers le N. jusqu'au 73e degré. La population était en 1789 de 5,122 hab.; en 1805, de 6,046; en 1834, de 7,552; et, en 1860, de 9.880. Administrativement, le pays est divisé en deux districts ou inspectorats. Le premier, qui comprend les établissements du S.: Julianshaab, Frédérickshaab, Godthaab, Sukerstoppen, Holsteinborg et Fiskernasset, comptait, en 1850, 5,532 hab. Dans le N., les établissements d'Egedesminde, Christianshaab, Jacobshavn, Omanak, Upernavick, Godhavn, en comptaient 2,960. Sur ces 8,492 hab., 234 étaient Danois de naissance. Les Esquimaux sont presque tous chrétiens. Les montagnes du Groënland renferment quelques gîtes de charbon, des carrières de marbre, des mines de cuivre et de plomb. Dans les endroits les plus abrités, au fond des baies du S., la végétation se compose à peine de quelques bouleaux, d'aunes et de saules. On y élève cependant un petit nombre de vaches et de brebis. Les animaux les plus communs sont les chiens, dont on se sert pour tirer les traîneaux, les rennes sauvages, les lièvres blancs, les ours, et, sur les côtes, les phoques et chiens de mer, dont les Groënlandais mangent la chair et emploient les peaux pour des vêtements. Les baleines sont encore assez nombreuses dans ces parages. On trouve aussi des renards rouges et blancs, des ours blancs, des aigles d'une grandeur prodigieuse.

Le gouvernement danois n'a accordé qu'à une seule compagnie, la *Compagnie groënlandaise*, l'autorisation de trafiquer avec ce pays. Tous les ans, des navires de 200 à 250 tonneaux partent de Copenhague, chargés de provisions de toute espèce pour le Groënland, et rapportent des peaux, des huiles, des fanons de baleine, etc. De 1814 à 1850, les exportations ont été en moyenne : graisse de baleine, 3,741 tonnes; — huile de poisson, 5,800; — peaux de phoques, 44,430; — peaux de rennes, 14,048; — peaux de renards, 1,697; — habillements de peaux, 786; — édredon, 3,500 livres. La valeur en a été calculée à environ 780,000 fr. De 1847 à 1849, les importations du Danemark au Groënland ont été de 765,000 fr. par an. Elles se composaient surtout de grains et de farines, de viandes salées, d'eau-de-vie, de tabac, de café, de sucre, de bois de chauffage, etc. — Le Groënland a été découvert par l'Islandais Eric Randa, en 982. A diverses époques, on y tenta des colonisations; le missionnaire danois Egède fonda Godthaab de 1720 à 1736; les Moraves ont établi une autre colonie en 1733. Le capitaine danois Graah explora une portion de ces régions, de 1829 à 1831.

GRŒNLO ou GROL, v. du roy. de Hollande (Gueldre), à 26 kil. S.-E. de Zutphen; 2,000 hab. Fortifiée par Charles-Quint; démantelée par les Français en 1672.

GRŒNSUND, canal formé par la mer Baltique entre les îles danoises de Falster et de Mœn.

GROIGNARD (Antoine), illustre ingénieur de la marine, né à Soliés (Var) en 1727, m. en 1797, améliora la construction des navires de l'Etat et du commerce, exécuta les premiers bassins des ports de Toulon et de Brest, et refusa la récompense d'un million promise par le gouvernement à l'ingénieur qui ferait le bassin de Toulon. Sa réputation s'étendait à l'étranger, où l'on avait adopté ses modèles de constructions navales, et des offres brillantes lui furent faites en vain pour l'enlever au service de la France. Homme d'action et de pratique, Groignard, quoique savant théoricien, a peu écrit sur son art.

GROIX, GROAIS ou GROUAIS (de *Groah*, druidesse, fée), île fortifiée de France (Morbihan), dans l'Atlantique, à 9 kil. S.-O. de Port-Louis, en face de l'embouchure du Blavet; par 47° 38' 55" lat. N., et 5° 50' 50" long. O.; 7 kil. sur 3; 3,795 hab. Pêche de la sardine et du congre; cabotage; culture de lentilles et de blé. On y trouve des monuments celtiques.

GROL. *V.* Grœnlo.

GROLLIER (Jean), né à Lyon en 1479, m. en 1565, attira par son savoir l'attention de François Ier, fut nommé successivement intendant général de l'armée française dans le Milanais et trésorier général de France, employa ses richesses et son crédit à protéger les lettres, et, pendant une mission que lui confia le roi auprès du pape Clément VII, forma une collection précieuse de médailles, de manuscrits et de livres rares. Son médaillier fut acheté plus tard par Louis XIV. B.

GRONAU, v. des Etats prussiens (Westphalie), à 50 kil. N.-O. de Munster, sur le Dinkel; 2,600 hab. Fabr. de fil de coton; tisseranderies.

GRONINGUE ou GRŒNINGEN, v. forte du royaume de Hollande, ch.-l. de la prov. et de l'arr. de son nom; port grand et commode sur la Hunse, près de son embouchure dans le Lauwer-Zee et de l'embranchement de plusieurs canaux qui le font communiquer avec Leeuwarden, Winschoten et Delfzyl; à 145 kil. N.-O. d'Amsterdam; par 53° 13' 13" lat. N., et 4° 14' 3" long. E.; 36,200 hab. Université fondée en 1614; gymnase. Ecoles de beaux-arts, de sourds-muets et d'aveugles, etc. Sociétés savantes; bibliothèque; jardin botanique et musée. On remarque la cathédrale de St-Martin, l'hôtel de ville, et le pont *Botering-Hoog*. Chantiers de construction; scieries, corderies, forges d'ancres, etc. Export. de produits agricoles. Cette ville, la plus importante du N. de la Hollande, existait déjà au IXe siècle. Ravagée plus tard par les Normands, relevée et fortifiée vers 1110, elle fut, au XVIe siècle, plusieurs fois prise et reprise, et en dernier lieu, en 1594, par Maurice de Nassau sur les Espagnols; elle accéda alors à l'union d'Utrecht, et la république des Provinces-Unies fut constituée. Patrie de Hemstershuys. — La prov. de Groningue, à l'extrémité N.-E. de la Hollande, bornée au N. par la mer du Nord, à l'E. par le Dollart, au S. par la prov. de Drenthe, à l'O. par celle de Frise, a 2,268 kil. carr., et 218,172 hab. Climat humide et insalubre; sol marécageux et peu fertile. Les îles Borkum, Rottum et Schiermonigkong en dépendent. Elle forme 3 arr.: Groningue, Appingadam et Winschoten. Elève de beau bétail; chevaux estimés; commerce de beurre et fromages.

GRONINGUE (seigneurie de), l'une des 7 anc. Provinces-Unies, divisée en *Pays de Groningue*, *Ommelandes* (pays plat) *de Groningue*, et *Fivelingo* (vieux bailliages), comprenait aussi la terre de Drenthe. Elle fut soumise à des prévôts, puis à des burgraves, souvent en guerre avec les évêques d'Utrecht. A la fin du XVe siècle, elle passa à Maximilien d'Autriche, et, après Charles-Quint, à l'Espagne, qui la perdit en 1594.

GRONOVIUS (Jean-Frédéric Gronov, en latin), célèbre critique et humaniste, né à Hambourg en 1611, m. en 1671, professeur à Deventer et à Leyde, a donné des éditions de Tite-Live, de Stace, de Justin, de Tacite, d'Aulu-Gelle, de Phèdre, de Sénèque, de Salluste, de Pline et de Plaute. Parmi ses travaux, on estime : *Diatribe in Statii poetæ Sylvas*, La Haye, 1637, in-8°; *de Musæo Alexandrino*, dans le t. VIII du *Thesaurus antiquitatum græcarum* de son fils; *Observationum libri IV*, Deventer, 1662, et Leipz., 1755, in-8°; *Lectiones Plautinæ*, Amst., 1740, in-8°; *de Sestertiis*, Deventer, 1643, et Leyde, 1691.

GRONOVIUS (Jacques), fils du précédent, né à Deventer en 1645, m. en 1716, voyagea en France et en Italie, professa à Pise, puis alla remplacer son père à Leyde en 1679. Il a édité Tacite, Polybe, Hérodote, Pomponius Méla, Cicéron, Ammien Marcellin, Quinte-Curce, Macrobe, Suétone, Sénèque le Tragique. On a aussi de lui une riche collection intitulée : *Thesaurus antiquitatum græcarum*, Leyde, 1697-1702, 13 vol. in-fol., ouvrage fait sur le plan du *Thesaurus antiquitatum romanarum* de Grævius (*V.* ce nom). On trouve dans ses commentaires, où il injurie

grossièrement les savants les plus célèbres, les traces de son caractère caustique et méchant.

GRONOVIUS (Abraham), fils du précédent, né à Leyde en 1694, m. en 1775, a donné des éditions de Pomponius Méla, de Tacite, de Justin, et d'Elien. On lui doit encore : *Varia geographica*, Leyde, 1739, in-8°. D—R.

GROOT. *V.* GÉRARD GROOT et GROTIUS.

GROOTE-EYLANDT, c.-à-d. *grande île*, île près de la côte N. de l'Australie, dans le golfe de Carpentarie.

GROOTE-VISCH-RIVIER, fleuve de la colonie du cap de Bonne-Espérance, affl. de l'océan Indien, entre les villes de Frederiksbourg et de Grahamstown. Cours de 400 kil.

GROS, monnaie d'argent, valant 12 deniers ou un sou, et qui fut créée sous Louis IX. Le peuple l'appelait *gros denier, blanc tournois*, ou *gros blanc*, ou simplement *blanc* (*V.* BLANC). Au temps de Henri II, on frappa de nouveaux gros, valant 2 sous 6 deniers; ses successeurs en firent également fabriquer, mais avec les noms de *sols parisis, pièces de trois*, ou *six blancs*.

GROS, ancien poids, la 8e partie de l'once. Il valait 3 scrupules, et le scrupule 24 grains. Le gros équivaut à 3 grammes 824 milligrammes.

GROS, impôt du 20e de la valeur vénale des eaux-de-vie, vins, cidres, bières, payé aux fermiers des aides, dans l'anc. monarchie française, pour la vente en gros de ces boissons.

GROS (Antoine-Jean), célèbre peintre d'histoire, né à Paris en 1771, m. en 1835, était fils d'un père qui peignait la miniature, et qui fut son 1er maître. Il le mit ensuite, en 1785, dans l'atelier de David. Atteint par la réquisition, Gros parvint à se placer dans l'état-major de l'armée française à Gênes, et fit quelques portraits qui attirèrent sur lui l'attention de Joséphine. Ce fut en suivant les opérations militaires, qu'il acquit un talent tout particulier pour représenter les batailles. Il peignit successivement : *Bonaparte au pont d'Arcole; Sapho à Leucade*, 1801; *le Premier consul à cheval*, 1802; *le Combat de Nazareth*, qui lui valut le prix de peinture à Paris; *les Pestiférés de Jaffa*, 1804, un des chefs-d'œuvre de l'école française; *la Bataille d'Aboukir; le Combat d'El-Arisch; Bonaparte aux Pyramides; la Bataille d'Eylau; l'Entrevue de Napoléon Ier et de l'empereur d'Autriche en Moravie; Charles-Quint visitant avec François Ier la basilique de St-Denis*; presque tous ces tableaux sont des chefs-d'œuvre. Gros fut membre de l'Institut en 1815, professeur à l'École des beaux-arts en 1816. Pendant la Restauration, il a fait : *le Départ nocturne de Louis XVIII au 20 mars*, 1817; *la Duchesse d'Angoulême s'embarquant à Pauillac*, 1819; *Charles X au camp de Reims*, 1827; les portraits du général Lasalle, du ministre Chaptal, de Gall et de Zimmermann; enfin les 4 magnifiques sujets de la coupole du Panthéon, auj. Ste-Geneviève, travail à l'occasion duquel Charles X lui donna le titre de baron et 100,000 fr., le double de la somme fixée primitivement. A la fin de sa vie, Gros eut à lutter contre la plus ignoble cabale; en butte aux critiques et aux injures de l'école dite romantique, il répondit par de nouveaux travaux, *Ariane à Naxos, David jouant de la harpe devant Saül, Vénus sortant de l'onde, Hercule et Diomède*. Oublié, méconnu, il se laissa aller au découragement, et se noya dans l'étang de Meudon. Gros est le meilleur élève de David, et le plus grand peintre d'histoire de son école; il est le seul peintre véritable de batailles à son époque. Sa composition est toujours puissante et grandiose, son dessin hardi, plein de verve et de vérité, son expression parfaite; aux mérites de son maître, il ajouta deux qualités trop négligées par toute l'école, le mouvement la couleur · la sienne est chaude, transparente et variée. B.

GROS. *V.* BESPLAS et BOZE.

GROSBOIS, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 23 kil. N. de Corbeil; 50 hab. Beau château avec parc immense possédé successivement par Monsieur, frère de Louis XVI, par Barras, Moreau, et la famille Berthier.

GROS-GUILLAUME (Robert GUÉRIN, dit), célèbre histrion, contemporain de Gautier-Garguille et de Turlupin, était boulanger avant d'entrer au théâtre de l'hôtel de Bourgogne. D'un embonpoint extraordinaire, il excitait le rire par un visage enfariné et un ventre cerclé de deux ceintures.

GROSE (Franç.), antiquaire anglais, né en 1731, m. en 1791, membre de la Société royale de Londres et de celle des Antiquaires, a laissé : *les Antiquités de l'Angleterre et du pays de Galles*, 1773, 8 vol. in-4° et in-8°; *Antiquités de l'Ecosse*, 1789, 2 vol. in-4° et in-8°; *Antiquités de l'Irlande*, 1791, 2 vol. in-4° et in-8°; *Traité sur les armes et armures anciennes*, 1785, in-4°; *Antiquités militaires, ou histoire de l'armée anglaise*, 1788 et 1801, 2 vol in-4°, etc.

GROSIER (J.-B.-Gabriel-Alex.), jésuite, né en 1743, m. en 1823, se fit homme de lettres après la suppression de son ordre, écrivit dans *l'Année littéraire* de Fréron, et fit paraître, en 1779, un *Journal de la littérature, des sciences et des arts*. De 1777 à 1784, il publia, avec le concours de Deshauterayes, une *Histoire de Chine*, que le P. Mailla avait extraite d'originaux chinois à Pékin, 12 vol. in-4°, et y ajouta une *Description de la Chine*, 1785, 1 vol. in-4°. On lui doit encore : *Mémoires d'une société célèbre* (les jésuites) *considérée comme corps littéraire et académique*, 1792, 4 vol. in-8°, ouvrage extrait du Journal de Trévoux. A la fin de sa vie, Grosier était bibliothécaire de l'Arsenal, à Paris.

GROSLEY (Pierre-Jean), avocat et littérateur, né à Troyes en 1718, m. en 1785, fut attaché pendant deux ans, 1745-46, à l'administration de l'armée en Italie, voyagea en Angleterre et en Hollande, et devint membre associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ses écrits sont empreints d'un esprit bizarre et original, mélange d'érudition et de bouffonnerie. Les principaux sont : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions, Belles-Lettres et Beaux-Arts, nouvellement établie à Troyes*, 1774, recueil de facéties assez piquantes; *Recherches pour servir à l'histoire du droit français*, 1752, in-12; *Vie de P. Pithou*, 1756, 2 vol. in-12, ouvrage très-estimé; *Ephémérides troyennes*, 1757-68, 12 vol. in-24, et 1811, 2 vol. in-8°; *Nouveaux Mémoires... sur l'Italie et les Italiens*, 1764, 3 vol. in-12, ou 1788, 4 vol. in-12; *Mémoires sur les campagnes d'Italie de 1745 et de 1746*, Amst., 1777, 2 vol. in-12, etc.

GROS-MORNE. *V.* MORNE.

GROSS-ASPERN. *V.* ASPERN (GROSS-).

GROSS-BEEREN. *V.* BEEREN (GROSS-).

GROSS-GLOCKNER. *V.* GLOCKNER (GROSS-).

GROSS-GLOGAU. *V.* GLOGAU (GROSS-).

GROSS-SCHŒNAU. *V.* SCHŒNAU (GROSS).

GROSSEN-HAYN. *V.* HAYN.

GROSSES FERMES (Provinces des cinq). *V.* FERMES.

GROSSE-TÊTE (Robert). *V.* ROBERT.

GROSSETO, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de province, à 26 kil. S. de Florence, sur l'Ombrone; 3,983 hab. Évêché; cour d'appel. Vastes salines aux environs. — La prov. de Grosseto occupe le centre du roy. d'Italie, est baignée par la Méditerranée, et confine aux États de l'Église. Elle a 4,433 kil. carr., et 100,626 hab.

GROSSI (Tommaso) littérateur italien, né à Milan en 1791, m. en 1853, ami de Porta et de Manzoni, exerçait la profession de notaire. Il écrivit d'abord dans le dialecte milanais, et ses poésies pleines de verve et de patriotisme, entre autres *l'Ombra del Prina*, 1814, lui donnèrent une grande popularité. Revenant ensuite à la langue italienne, il publia, en société avec Porta, un drame de *Maria Visconti*. Mais il eut surtout du succès dans la nouvelle en vers, genre auquel appartiennent *Ildegonda*, 1820, *la Fuggitiva*, 1825, *Ulrico e Lida*, 1837. Il écrivit aussi une épopée, *I Lombardi alla prima crociata*, 1826, en 15 chants et inachevée, qui fut trop pompeusement célébrée par ses amis; et un beau roman historique en prose, *Marco Visconti*, trad. en franç., Paris, 1835, 2 vol. in-8°. M. Y—I.

GROSSMANN (Gustave-Fréd.-Guill.), acteur et auteur dramatique, né à Berlin en 1746, m. en 1796, fut d'abord employé d'ambassade à Dantzick, Kœnigsberg et Varsovie, se lia ensuite avec Lessing, entra au théâtre en 1774, et, en dirigeant diverses troupes, introduisit tant d'améliorations dans l'art dramatique, qu'on le surnomma le *Shakspeare allemand*. Il a laissé des comédies estimées, entre autres : *Henriette, ou Elle est déjà mariée*, 1783; *Pas plus de six plats*, 1780, trad. en franç. par Mauvillon en 1781, par Eberts en 1783, et dans le t. II du *Nouveau théâtre allemand*.

GROS TENQUIN, ch.-l. de cant. (Moselle), arr. et à 31 kil. S.-O. de Sarreguemines; 394 hab.

GROSVENOR (Lord Robert), marquis de Westminster, m. en 1845, descendant de Gilbert *le Gros-Veneur*, un des parents de Guillaume le Conquérant. Le plus riche propriétaire de l'Angleterre, et possesseur d'un des plus beaux quartiers de Londres, celui de Belgrave square, il a donné son nom au quartier fashionable, Grosvenor square.

GROTIUS (Hugues ou Hugo DE GROOT, en latin), né à Delft en 1583, m. en 1646, se rendit célèbre comme érudit et comme politique. Il composait des vers latins à 8 ans; à 11, il alla étudier à l'université de Leyde; à 16, il donna une édition et un savant commentaire du *Satiricon* de Martianus Capella. Son édition des *Phénomènes* d'Aratus, ses poésies latines et grecques, ses tragédies (*Adamus exul, Christus patiens, Sophompaneas*, ou le Sauveur du monde), lui firent une immense réputation. En

1598, il avait accompagné le grand pensionnaire Barneveldt dans son ambassade en France, et s'était fait remarquer de Henri IV. Après son retour, avocat à La Haye, il fut nommé historien des Etats de Hollande en 1601, et avocat fiscal de la Hollande et de la Zélande en 1607. La partie agitée de sa vie fut précédée de quelques travaux politiques et historiques : *Mare liberum*, 1609, traité de la liberté des mers, auquel l'Anglais Selden répondit par le *Mare clausum*, théorie de la souveraineté des mers britanniques; *de Antiquitate reipublicæ Batavicæ*, 1610; *Annales et historiæ de rebus Belgicis*, en 18 liv., depuis la mort de Philippe II jusqu'en 1609. Grotius, pensionnaire de Rotterdam en 1613, membre des Etats de Hollande, puis député aux états généraux, soutint Barneveldt dans sa lutte contre le stathouder Maurice, et prit parti pour les Arminiens contre les Gomaristes. Barneveldt ayant succombé, 1619, Grotius fut condamné à une prison perpétuelle et à la confiscation de ses biens. Après deux ans de détention au château de Lœvenstein, il s'échappa, grâce à l'ingénieuse invention de sa femme, dans une caisse à livres, et vécut onze ans en France avec une pension de Louis XIII. Mal vu de Richelieu, qui supprima la pension, il ne put obtenir, à la mort de Maurice, 1631, de rentrer en Hollande, se retira à Hambourg, puis à Stockholm, et, malgré l'aversion de Richelieu, reparut à Paris en 1635 comme ambassadeur de Suède. Mais combattu sans cesse par Richelieu et Mazarin, dont les doctrines étaient l'opposé des siennes, il demanda son rappel, 1645, et retourna en Suède. Dégoûté de la vie des cours, il s'embarqua pour l'Allemagne. Pendant la traversée, une tempête l'obligea de débarquer à Dantzick, et il mourut quelques jours après à Rostock. Outre les ouvrages déjà mentionnés, Grotius a laissé : 1° en théologie : *de Veritate religionis christianæ*, Amsterdam, 1636, traité traduit dans presque toutes les langues, et en français par Mézeray, 1649; *Commentaires sur l'Ecriture sainte*; 2° en jurisprudence : *de Jure belli et pacis*, 1624, ouvrage fameux, souvent réimprimé, et pour l'explication duquel des chaires furent créées dans plusieurs universités; il a été trad. en franç. par Barbeyrac; 3° en histoire: *Historia Gothorum, Vandalorum et Longobardorum*, Amst., 1655; *Parallela rerumpublicarum; de Origine gentium Americanarum*, etc. Grotius a enfin traduit et commenté Théocrite, Stobée, Euripide, Plutarque, St Basile, Lucain, Sénèque le tragique, Tacite; il a donné des *Excerpta ex tragœdiis et comœdiis græcis*, 1626, et une *Anthologie grecque*, avec Traduction en vers latins. Ses *Poésies* ont été publiées à Leyde, in-12, 1617; ses *Lettres* ont paru en trois recueils, à Amsterdam, 1687, à Harlem, 1806, et à Leyde, 1809. La Vie de Grotius a été écrite par Brandt en hollandais, Amst., 1727, et par Burigny en français, Paris, 1752, 2 vol. in-12. D—R.

GROTTA-FERRATA, vge des Etats de l'Eglise, à 23 kil. E. de Rome, à 2 S. de Frascati; 600 hab. Abbaye du Xe siècle, fondée par St Nil et St Barthélemy, convertie par Jules II en une sorte de forteresse, et possédant une riche bibliothèque : on y admire des fresques du Dominiquin.

GROTTAGLIE, v. du roy. d'Italie (prov. de Lecce), à 19 kil. E.-N.-E. de Tarente; 7,839 hab.

GROTTAMARE, v. du roy. d'Italie, prov. et à 30 kil. N.-E. d'Ascoli, près de l'Adriatique; 3,797 hab. Fabr. de crème de tartre, jus de réglisse.

GROTTE DU CHIEN. *V.* CHIEN.

GROTTO (Louis), dit l'*Aveugle d'Adria*, poëte italien, né en 1541, m. en 1585, fut choisi, à l'âge de 14 ans, par les Vénitiens, pour haranguer la reine de Pologne. L'académie des *Illustrati* le prit pour chef dès sa fondation, en 1565. Ses œuvres, publiées d'abord séparément, ont été recueillies à Venise, 1598, 1 vol. in-4°; elles comprennent des discours, des tragédies, des comédies, des poésies diverses, etc. M. V—I.

GROU (Jean), traducteur, né en 1731 dans le Calaisis, m. en 1803, entra dans la compagnie de Jésus, se retira à Amsterdam lors de la suppression de son ordre, revint deux fois en France, et émigra en Angleterre à la Révolution. Il a traduit la *République* de Platon, 1762, les *Lois*, 1769, et divers *Dialogues*, 1770. On lui doit aussi : *Morale tirée des Confessions de St Augustin*, 1786.

GROUAIS. *V.* GROIX.

GROUCHY (Emmanuel, marquis de), né à Paris le 23 oct. 1768, d'une famille noble de Normandie, m. le 29 mai 1847, entra à 13 ans dans l'artillerie, passa dans la cavalerie en 1782, fut nommé capitaine dans le régiment Royal-étranger en 1784, et devint lieutenant dans les gardes du corps en 1786. Il adopta avec enthousiasme les principes de 1789. Colonel du 12e régiment de chasseurs à cheval en 1792, il fut promu, après la campagne de 1793, au grade de général de brigade, commanda la cavalerie de l'armée des Alpes, et coopéra à la conquête de la Savoie. Il combattait en Vendée, quand le décret du 15 thermidor an II exclut de l'armée tous les nobles. Rappelé, l'année suivante, avec le grade de général de division, et nommé chef d'état-major de l'armée de l'Ouest, il seconda Hoche dans ses opérations contre les Vendéens, et contribua au succès de Quiberon. Après avoir fait partie de l'armée du Nord, 1796-97, et commandé en second l'expédition d'Irlande, il passa sous les ordres de Joubert en Italie, 1798, détermina le roi de Sardaigne Charles-Emmanuel à abdiquer, et reçut du Directoire le commandement du Piémont. A Novi, où il commandait l'aile gauche, il reçut 14 blessures et fut fait prisonnier. Echangé après un an de captivité, il reprit du service, quoiqu'il eût protesté par écrit contre l'établissement du Consulat. Il expulsa les Autrichiens du pays des Grisons, s'illustra sous Moreau à Hohenlinden, 1800, prit part aux batailles de Wertingen et d'Ulm, 1805, d'Eylau et de Friedland, 1807, et fut comte de l'Empire et gouverneur de Madrid, 1808. Renvoyé à l'armée d'Italie, 1809, il pénétra en Hongrie avec le prince Eugène, contribua aux victoires de Raab et de Wagram, et fut nommé colonel général des chasseurs à cheval de la garde impériale. En 1812, il commanda un des trois corps de cavalerie de la grande armée, combattit à Krasnoë, à Smolensk, à la Moskowa, et fut mis à la tête de l'*escadron sacré*. Sans fonctions en 1813, il se distingua, pendant la campagne de France, à Brienne, La Rothière, Vauchamps, Craonne, reçut le brevet de maréchal de France pendant les Cent-Jours, dirigea les opérations contre les royalistes du Midi, mit les frontières de la Savoie et du Piémont en état de défense, puis revint à Paris, où il était appelé à la Chambre des pairs. Chargé du commandement en chef de la cavalerie à l'armée du Nord, il fit des prodiges de valeur à Ligny, 16 juin 1815. Envoyé, le 17, à la poursuite de Blücher du côté de la Meuse, il se laissa masquer la contre-marche du général prussien vers Waterloo; les ordres de l'empereur ne lui arrivèrent point à temps; il se tint, le 18, dans une opiniâtre inaction, bien qu'il entendît la canonnade, et son absence, diversement interprétée par les partis, a été signalée comme la cause de la défaite des Français. Après l'abdication de Napoléon, Grouchy remit à Davout le commandement de l'armée du Nord, que le gouvernement provisoire lui offrait. Proscrit par la Restauration, il se retira en Amérique, et rentra en France après l'amnistie de 1819. On ne lui rendit la dignité de maréchal qu'en 1831, et la pairie qu'en 1832. On a de lui des *Fragments historiques relatifs à la campagne et à la bataille de Waterloo*, Paris, 1830, in-8°. B.

GROUCHY (Sophie de). *V.* CONDORCET.

GROUSIE, GROUSINIE. *V.* GRUSIE, GRUSINIE.

GROUVELLE (Philippe-Antoine), littérateur, né à Paris en 1758, m. en 1806, était secrétaire des commandements du prince de Condé en 1789. Il adopta les principes de la Révolution. Il fut ministre de France en Danemark en 1794, et membre du Corps Législatif en 1800. On a de lui : *De l'Autorité de Montesquieu dans la révolution présente*, 1789, in-8°; *Mémoires historiques sur les Templiers*, 1805, in-8°; une édition des *Lettres de Mme de Sévigné*, 1805, 8 vol. in-8° ou 11 vol. in-12, peu estimée, et une des *Œuvres de Louis XIV*, 1806, 6 vol. in-8°, faite en société avec Grimoard. B.

GRUBENHAGEN (principauté de), anc. Etat d'Allemagne (cercle de basse Saxe), entre les principautés de Kalenberg, de Wolfenbuttel et de Blankenburg; 45 kil. sur 32; 63,000 hab. Cap., *Eimbeck*; v. princip. : Clausthal, Osterode, Rotenkirchen, Zellerfeld. Elle tirait son nom de la famille de Gruben, dont le château, élevé sur le mont Grubenhagen, à 2 kil. de Rotenkirchen, est auj. en ruines. Les Welf de Brunswick, qui la possédèrent ensuite, se divisèrent en familles de Grubenhagen et d'Osterode, puis celle-ci en branches de Salz et d'Eimbeck, et s'éteignirent en 1596. Les seigneurs de Gœttingue en héritèrent. L'Etat de Grubenhagen fut donné au Hanovre en 1815; il fait partie de l'arrondissement d'Hildesheim.

GRUDIENS, *Grudii*, peuple de la Gaule (Belgique 1re), descendant des Nerviens. Il occupait l'île de Kadsand et la partie marécageuse du continent qui en est voisine.

GRUERIE, *Gruaria*, juridiction qui, dans l'anc. monarchie française, connaissait en 1re instance de toutes les contestations au sujet des eaux et forêts de son ressort, et des délits qui s'y commettaient. Les officiers qui exerçaient cette juridiction portaient le nom de *gruyers*; on en distinguait de *royaux* et de *seigneuriaux*. Les premiers

furent créés en titre d'office en 1554, et leurs offices rendus héréditaires en 1583. — Gruerie était aussi un droit perçu, soit par le roi, soit par le seigneur du lieu, sur les ventes de bois faites en forêt.

GRUISSAN, vge (Aude), arr. et à 15 kil. S.-E. de Narbonne, sur l'étang de son nom; 2,534 hab. Pêche et cabotage.—L'étang de Gruissan a 12 kil. sur 3, et communique avec la mer par deux passages.

GRUMENTUM, v. de l'Italie anc. (Lucanie), sur l'Aciris, à l'O. de Métaponte; auj. *Agrimonte*, ou *Armento* près de Saponara.

GRUMO, v. du roy. d'Italie, prov. et à 11 kil. N. de Naples; 3,300 hab. — v. du roy. d'Italie (prov. de Bari), à 22 kil. S.-O. de Bari; 3,200 hab.

GRUNBERG ou GRUNEBERG, v. des Etats prussiens (Silésie), à 97 kil. N.-N.-O. de Liegnitz; 11,000 hab. Ch.-l. de cercle. Ecole de sourds-muets. Culture importante de la vigne; fabr. de draps, toiles, chapeaux de paille. — v. de la Hesse-Darmstadt (Hesse supérieure), à 22 kil. E. de Giessen; 2,500 hab. Fabr. de cotonnades, toiles et lainages.

GRUND, v. de Hanovre (Harz), à 4 kil. N.-O. de Klausthal; 1,200 hab. Riches mines de fer.

GRUNSTADT, v. de la Bavière rhénane, à 19 kil. S.-O. de Worms, 31 N.-O. de Spire, près de la Liss; 3,800 hab. Anc. résidence des comtes de Leiningen-Westerburg.

GRUNTEN, montagne de Bavière (cercle de Souabe et Neubourg), en face d'Immenstadt, sur le cours supérieur de l'Iller, ramification des Alpes Algaviennes (1780 m).

GRUNZACH, vge de Bavière (cercle de Souabe et Neubourg) entre Kauffbeuren et Kempten, station du chemin de fer d'Augsbourg à Lindau, sur un plateau élevé de 870 m, belle vue sur la vallée de la Günz; ancien couvent transformé en brosserie et fabrique de machines.

GRUSIE ou GRUSINIE, nom russe de la Géorgie. (*V. ce mot.*)

GRUSSAU, vge de Prusse (Silésie), près de Landshut, dans la régence de Liegnitz. Son abbaye de Cisterciens, supprimée en 1810, a été convertie en maison de travail.

GRUTER (Jean), savant humaniste, né à Anvers en 1560, m. en 1627, était encore enfant lorsqu'il émigra en Angleterre avec ses parents, proscrits pour fait de religion par la duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas. Il passa quelques années à l'université de Cambridge, et vint ensuite à Leyde, où il fut reçu docteur en droit. Mais il cultiva exclusivement les belles-lettres, et fut successivement professeur d'histoire à Wittemberg, à Rostock et à Heidelberg. Dans la guerre du Palatinat, en 1622, sa bibliothèque fut pillée par les soldats de Tilly. Il fut un des plus laborieux écrivains de son temps; ses principaux ouvrages sont: *Lampas, sive fax artium liberalium, hoc est Thesaurus criticus*, in-8°, Francfort, 1603-1612, 6 vol., et un 7e en 1634, où il a ramassé plusieurs traités des plus excellents critiques, devenus rares de son temps; *Deliciæ poetarum Gallorum, Italorum, Belgicorum*, Francfort, 1608-1614, 9 vol. in-8°, publié sous le nom de *Ranutius Gherus*, anagramme du sien; *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani*, 2 vol. in-fol., Heidelberg, 1601, ouvrage d'une haute importance et qui suffirait à la gloire de Gruter. On lui doit en outre des éditions de Plaute, Apulée, Sénèque, Stace, Martial, Tacite, Cicéron, Salluste, Tite-Live, Paterculus, l'Histoire-Auguste, avec des notes et des corrections. C. N.

GRUTLI ou RUTLI, petite prairie de la Suisse (Uri), au pied du Seelisberg, sur un golfe du lac des Quatre-Cantons; célèbre par le serment qu'y prêtèrent, dans la nuit du 7 nov. 1307, Werner Stauffacher, Walter Furst et Arnold Melchthal, chacun avec 10 Suisses qu'il avait amenés.

GRUYÈRES, *Gruería*, en allem. *Greyers* ou *Griers*, v. de Suisse, cant. et à 24 kil. S. de Fribourg, sur la rive g. de la Sarine; 980 hab. Anc. château. Beaux pâturages. Fromages renommés. C'était autrefois le ch.-l. d'un comté, cédé à Berne et à Fribourg en 1554. *V.* Hisely, *Histoire du comté de Gruyères*, Lausanne, 1851, in-8°.

GRUYERS. *V.* GRUERIE.

GRYNÆUS (Simon), théologien protestant, ami de Mélanchthon, né à Veringen (Souabe) en 1493, m. de la peste à Bâle en 1541, professa le grec à Vienne, puis à Heidelberg, et la théologie à Bâle. Il fut associé, en 1540, à Mélanchthon, Capiton, Bucer, Calvin, etc., pour les conférences de Worms. On lui doit la découverte des 5 derniers livres de Tite-Live. Il est le premier qui ait publié l'*Almageste* de Ptolémée en grec, Bâle, 1538; il donna aussi un *Euclide*, Bâle, 1533; les *Œuvres de Platon*, avec quelques commentaires de Proclus, Bâle, 1534; des traductions latines de quelques *Vies* de Plutarque, de ses *Œuvres morales*, de divers ouvrages d'Aristote, de plusieurs *Homélies* de St Chrysostôme, et un recueil de voyages modernes sous le titre de *Novus orbis*, Bâle, 1532, in-fol. C. N.

GRYNÉUS, surnom d'Apollon, qui avait, près de Grynion ou Grynia en Eolide, un temple, un oracle et un bois sacré.

GRYPHE (Sébastien), en latin *Gryphius*, célèbre typographe, né en 1493 à Reutlingen (Souabe), m. en 1556, imprima à Lyon depuis 1528. Ses éditions étaient très-recherchées de son temps pour la netteté des caractères, qui sont ordinairement du type italique, et surtout pour la correction des textes. Les ouvrages les plus remarquables qui sont sortis de ses presses sont: *Thesaurus linguæ sanctæ*, par Sanctes Pagnin, 1529, in-fol.; *Commentaires sur la langue latine*, par Dolet, 2 vol. in-fol. — Antoine Gryphe, son fils, lui succéda; François Gryphe, son frère, imprima à Paris de 1532 à 1542. C—s.

GRYPHIUS (André), en allemand *Greif*, poëte dramatique, né en 1616 à Gross-Glogau, m. en 1664, fut d'abord précepteur, voyagea en Hollande, en France et en Italie, et devint, en 1650, syndic provincial de la seigneurie de Glogau. Ses Œuvres, publiées à Breslau, 1698, in-8°, contiennent des tragédies, des comédies, des odes, des chants religieux, etc. On le regarde comme le père du drame moderne en Allemagne: son théâtre se distingue par la finesse des observations, la sagesse des plans, et la peinture bien étudiée des caractères, qui ne sont pas toujours pris dans la bonne société.

GUA (LE), vge (Charente-Infér.), arr. et à 23 kil. S.-E. de Marennes, petit port de cabotage sur le Monard; 1,965 hab.

GUA. *V.* FRASSINE.

GUA DE MALVES (Jean-Paul de), savant ecclésiastique, né à Carcassonne en 1712, m. en 1786, étudia principalement les mathématiques, et, l'un des premiers, s'occupa d'économie politique en France. Membre de l'Académie des Sciences en 1740, il fut pendant quelques années professeur de philosophie au Collége de France. On a de lui: *Usage de l'Analyse de Descartes*, Paris, 1740; la traduction des *Dialogues d'Hylas et Philonous*, de Berkeley, 1744.

GUACARA, v. de la république de Vénézuéla, sur le bord N. du lac de Valencia; 4,000 hab.

GUADAJOZ ou GUADALJORCE, riv. d'Espagne, naît dans la Sierra de Antequerra, et se jette dans la Méditerranée, à 10 kil. S.-O. de Malaga. Cours de 100 kil.

GUADALAJARA. *V.* GUADALAXARA.

GUADALAVIAR, anc. *Turia*, fl. d'Espagne, a sa source dans un petit lac de la Sierra de Albarracin (prov. de Teruel), passe à Albarracin, Téruel et Valence, et se jette dans la Méditerranée. Cours de 200 kil.

GUADALAXARA ou GUADALAJARA, anc. *Caraca*, *Arriaca*, v. d'Espagne (Nouv.-Castille), ch.-l. de la prov. de son nom, à 63 kil. N.-E. de Madrid, sur la rive dr. de l'Hénarès; 7,900 hab. Pont dont on attribue la construction à Jules César. Beau palais des ducs de l'Infantado. Philippe V y avait fondé une manufacture royale de draps, dont les bâtiments ont été donnés pour l'*Etablissement central des Ingénieurs*, créé en 1832. Il y a cependant encore quelques fabriques de draps. Les Mores conquirent cette ville en 714; Alphonse VI, roi de Castille, la reprit en 1081. — La province de Guadalaxara, division administrative du royaume d'Espagne, est formée d'une partie de la Nouvelle-Castille, entre la Vieille-Castille au N., les provinces de Madrid à l'O., de Cuenca au S., et la capitainerie générale d'Aragon à l'E. Pop., 159,375 hab. en 1833; 204,626 hab. en 1860. Sol montagneux au N., arrosé par le Tage; 12,610 kil. carrés.

GUADALAXARA, v. du Mexique, ch.-l. du départem. de Xalisco, et de la division militaire de son nom, près du Rio-Grande de Santiago, à 420 kil. O.-N.-O. de Mexico; 90,000 hab. Archevêché; université; cour de justice; hôtel des monnaies. Fabr. de cigares et poterie. Riche et belle cathédrale; aqueduc remarquable. Cette ville, la 2e du Mexique, fut fondée en 1531 par Nuno de Guzman.

GUADALCANAL, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Séville, à 27 kil. S.-E. de Llerena; 5,450 hab. Aux environs, mines d'argent et de plomb.

GUADALCANAR, une des plus grandes îles de l'archipel Salomon, dans le grand Océan, entre 157° 22'-158° 34' long. O., 9° 10'-10° lat. N. Sol montueux. Découverte par Ortega en 1567, et visitée par d'Entrecasteaux en 1792.

GUADALEN, riv. d'Espagne, naît dans la Sierra-Morena, à 39 kil. S.-O. d'Alcaraz, et se jette dans le Guadalimar, rive dr., à 9 kil. E. de Linarès. Cours de 90 kil.; arrose le N. de la prov. de Jaen.

GUADALÈTE, fl. d'Espagne (Andalousie), prend sa source dans la Sierra de Ronda, et se jette dans l'océan Atlantique, à 5 kil. E. de Cadix, sous le nom de Rio-San-Pedro. Cours de 140 kil.

GUADALIMAR, riv. d'Espagne, naît dans la prov. d'Albacète, reçoit à droite la Guadarmena et le Guadalen, et se jette dans le Guadalquivir, rive dr., à 22 kil. N. de Jaen. Cours de 110 kil.

GUADALIX, brg d'Espagne (prov. de Madrid), à 13 kil. N. de Colmenar-Viéjo, sur la Jarama : 1,150 hab. Aux environs, mines d'or et d'argent.

GUADALJORCE. *V.* GUADAJOZ.

GUADALOPE, riv. d'Espagne, naît à 35 kil. E. de Téruel (Aragon), et se jette dans l'Èbre, à l'E. et près de Caspé. Cours de 130 kil.

GUADALQUIVIR, en arabe *Oued-el-Kébir*, c.-à-d. le *Grand-Fleuve*, ancien *Bétis*, fl. d'Espagne, bourbeux et peu large. Sources dans la Sierra de Cazorla, à 24 kil. E.-S.-E. d'Ubeda, près de la limite des prov. de Jaën et de Grenade. Cours d'environ 400 kil. au N.-E., ensuite au S.-O., puis à l'O., par Andujar, Cordoue où il devient navigable, Séville, à 20 kil. au-dessous de laquelle il forme les deux îles d'Isla-Mayor et Isla-Menor; il se jette dans l'océan Atlantique à San-Lucar de Baraméda, après avoir reçu à droite la Guadalimar et la Jandula, à gauche la Guadiana-Menor, la Guadajoz et le Xenil.

GUADALUPE, v. d'Espagne (Estramadure), prov. et à 113 kil. E. de Cacérès, au pied des monts de Guadalupe et sur les bords du Guadalupéjo; 2,500 hab. Elle possédait une célèbre abbaye d'Hiéronymites, fondée au XIVe siècle pour y placer une image miraculeuse de la Vierge, et auj. en ruines; l'église renferme de belles peintures de Zurbaran et de Jordaens.

GUADALUPE (Sierra de), anc. *Carpetani montes*, chaîne de mont. très-boisées en Espagne, entre la Nouv.-Castille et l'Estramadure. Mines de cuivre et de fer; carrières de marbres; sépare les bassins du Tage et de la Guadiana.

GUADALUPE (Ordre de Ste), ordre institué par Iturbide, empereur du Mexique, sous l'invocation de la patronne de ses États. Il a été rétabli, en 1854, par le président Santa-Anna. Les chevaliers portent un manteau de satin bleu brodé d'or.

GUADALUPE (NUESTRA-SENORA DE), vge du Mexique, à 4 kil. de Mexico; 2,000 hab. Riche église, lieu de pèlerinage.

GUADALUPE-DE-VETA-GRANDE (NUESTRA-SENORA DE), v. du Mexique, dans le départ. de Zacatecas, et à 5 kil. de cette ville. Magnifique église. Le seul passage du département de Zacatecas à celui de Xalisco.

GUADARMENA, riv. d'Espagne, naît près d'Alcaraz (Albacète), et se jette dans la Guadalimar, rive dr. Cours de 150 kil.

GUADARRAMA (Sierra de), chaîne de montagnes en Espagne, vers le centre, commence à la source du Xalon, sépare le bassin du Douro de celui du Tage, court du N.-O. au S.-E. entre les deux Castilles, et lie le Somo-Sierra aux monts da Gredos.

GUADARRAMA, riv. d'Espagne, dans les prov. de Madrid et de Tolède, prend sa source dans la Sierra de son nom, et se jette dans le Tage à 17 kil. O. de Tolède. Cours de 150 kil.

GUADELOUPE, île française de l'océan Atlantique, une des petites Antilles, par 15° 59'-16° 40' lat. N., et 63° 20'-64° 9' long. O., entre les îles anglaises d'Antigua au N., de la Dominique au S. (à 61 kil.), et la Martinique à 139 kil au S.-E.; composée de deux îles appelées *Grande-Terre* au N.-E., *Guadeloupe* au S.-O., séparées par un canal appelé *Rivière Salée*. Superf., 138,200 hect.; pop., 139,055 hab., dont le tiers environ de blancs, et le reste composé de noirs, de mulâtres et d'Indiens. Ch.-l., la *Basse-Terre*, dans la Guadeloupe proprement dite; v. principale, la Pointe-à-Pitre, dans la Grande-Terre. Climat généralement sain; ouragans et tremblements de terre. Le sol de la Guadeloupe, montueux et boisé, est dominé par le volcan de la Soufrière (1,558 mèt.), et n'est guère cultivé que sur les côtes; celui de la Grande-Terre est généralement bas, de composition calcaire, et la culture s'y étend dans l'intérieur. L'île produit surtout le sucre, le coton, le rocou, le tabac, le café, le cacao, un peu d'épices et de vanille, beaucoup de fruits, manioc, patates, ignames, bois d'ébénisterie, plantes potagères et médicinales. Le sucre, le café, le cacao, le tafia et le rhum sont la base de l'exportation. L'ensemble du commerce extérieur dépasse 40 millions de francs. — Cette île, nommée par les indigènes *Karukera*, fut découverte le 4 novembre 1493, par Christophe Colomb, qui la nomma *Guadalupe*, à cause de la ressemblance de la coupe de ses montagnes avec celle de la Sierra de Guadalupe en Espagne. Les Français s'y établirent en 1635, après en avoir chassé les Caraïbes. Les Anglais s'en emparèrent en 1759, 1794 et 1810. Le général Dugommier, le peintre Lethière et le poëte Léonard y sont nés. Le gouvernement de la Guadeloupe comprend dans ses dépendances Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, et les deux tiers de l'île Saint-Martin. Il forme trois arrondissements : Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, et Marie-Galante. L'esclavage des noirs a été aboli en 1848. Un évêché y a été créé en 1850; il est suffragant de l'archevêché de Bordeaux. Cour impériale et conseil général colonial siégeant à la Basse-Terre; les assises se tiennent dans les deux villes principales. Régime municipal établi sur des décrets de 1837 et 1838, modifiés dans plusieurs de leurs parties depuis 1848.

GUADET (Marguerite-Élie), surnommé *le Danton de la Gironde*, né à St-Émilion en 1758, m. en 1794, avocat distingué de Bordeaux, fut envoyé à l'Assemblée législative, 1791, et se montra le membre le plus énergique du triumvirat bordelais, dont les deux autres étaient Vergniaud et Gensonné. Autour d'eux se groupèrent les Girondins, et Guadet en fut l'orateur le plus intrépide, l'improvisateur le plus actif, le plus entraînant. Élu à la Convention, il vota la mort du roi, mais avec sursis et appel au peuple. Il combattit Robespierre et Marat avec énergie, et s'attira cette apostrophe prophétique de Danton : « Tu veux la guerre, et tu auras la mort! » Le 24 avril 1793, il demandait que la Convention siégeât à Versailles; le 18 mai, que toutes les autorités de Paris fussent cassées, etc.; le 31, il était l'un des 22 proscrits. Réfugié d'abord à Caen, il partit pour la Gironde avec quelques-uns de ses collègues, erra plusieurs mois dans les grottes voisines de sa ville natale, tomba entre les mains de ses ennemis le 15 juillet 1794, et condamné par une commission militaire, périt à Bordeaux, le 17, sur l'échafaud, avec une rare fermeté. J. T.

GUADIANA, anc. *Anas*, riv. d'Espagne et de Portugal, prend sa source dans les lagunes de Bonillo (prov. d'Albacète), entre aussitôt dans celle de Ciudad-Réal, à Argamasilla, disparaît dans les roseaux, et à 20 kil. plus loin, sort de terre en gros bouillons, baigne dans la prov. de Badajoz, Dom Benito, Medellin, et Badajoz, forme, au-dessous de cette ville, la frontière de Portugal, entre dans la prov. d'Alemtejo, baigne Moura, Serpa et Mertola, au-dessous de laquelle il forme encore la frontière de Portugal, et se jette dans l'Océan. Cours de 640 kil. dont 65 seulement navigables depuis Mertola. C. P.

GUADIANA MENOR, riv. d'Espagne, formée du Guadix et de la Barbata, se jette dans le Guadalquivir.

GUADIX, anc. *Acci*, v. murée d'Espagne (Grenade), sur la riv. de son nom, prov. et à 60 kil. E.-N.-E. de Grenade. Évêché suffragant de Grenade; belle cathédrale. Fabr. d'armes, soieries, toiles à voiles. Les Mores la conservèrent jusqu'en 1489. Pop. de la commune : 11,409 hab.

GUAGNO, vge (Corse), arr. et à 31 kil. N.-E. d'Ajaccio, 880 hab. Établissement d'eaux thermales sulfureuses. Châtaignes, tabac, fromages. Patrie du fameux bandit Théodore, dit le *Roi de la campagne*.

GUAICOUROS ou GUAYCURUS, nation indigène de l'Amérique du S., répandue dans les plaines du Paraguay, du Brésil et de l'État de Buénos-Ayres. Les Guaicouros sont excellents cavaliers, redoutables à la guerre, vivent de chasse, de pêche, et de l'élève des troupeaux.

GUAIMAR ou GUAYMAR, nom de plusieurs princes de Salerne au moyen âge. Guaimar Ier, dit *de Mauvaise mémoire*, 880-901, eut à combattre les Sarrasins, se mit sous la protection des Grecs de Constantinople, qui voulurent à leur tour le dépouiller, les repoussa avec l'appui du duc de Spolète, et se rendit odieux à ses sujets par sa cruauté. — Guaimar II, *de Bonne mémoire*, régna de 901 à 933. — Guaimar III, 994-1031, vainquit, avec l'aide de quelques aventuriers normands qui revenaient de pèlerinage en Palestine, une troupe de Sarrasins qui assiégeaient Salerne. — Guaimar IV, 1031-1052, investit le normand Rainulf de la principauté d'Aversa, soumit Amalfi avec le secours de Guillaume *Bras-de-Fer* et d'autres Normands, 1038, prit le titre de duc de Pouille et de Calabre, 1042, et fut assassiné par les Amalfitains.

GUAIRAS. *V.* GOAHIROS.

GUAITECA (golfe de), golfe du grand Océan, sur la côte du Chili, fermé au S. par l'archipel des Trois-Montagnes, comprend les îles de Los Chonos et une partie de celles de Chiloé; 80 kil. sur 135.

GUALBERT (Saint Jean), né en 999 à Florence, d'une

noble famille, m. en 1073. Après une jeunesse dissipée, il se fit moine à l'abbaye de San-Miniato, et fonda, sous la règle de St-Benoît, l'ordre de Vallombreuse, dans l'Apennin, au diocèse de Fiésole. Cet ordre, approuvé par Alexandre II, en 1070, comptait 12 maisons à la mort de son pieux fondateur. Gualbert fut canonisé par Célestin III, en 1193. Fête, le 12 juillet.

GUALDO-PRIORATO (Galeazzo), comte de Comazzo, né en 1606 à Vicence, m. en 1678, suivit fort jeune la carrière des armes, figura au siége de La Rochelle, servit en Allemagne sous Wallenstein, et s'occupa ensuite d'écrire l'histoire. La reine Christine de Suède le nomma son 1er gentilhomme, et l'empereur Léopold Ier son historiographe. On a de lui : *Istoria delle guerre degl' imperatori Ferdinando II e III*, Bologne, 1641, 3 vol. in-4°; *Istoria della vita d'Alberto Waldstein*, Lyon, 1643, in-4°; *Vita e condizioni del cardinale Mazarini*, Cologne, 1662, in-4°; *Istoria del ministerio del cardinale Mazarini*, ibid., 1669, 3 vol. in-12; *Istoria di Leopoldo Cesare*, Vienne, 1670-74, 3 vol. in-fol.; *Istoria di Ferdinando III*, ibid., 1672, in-fol.; *Istoria delle revoluzioni di Francia sotto il regno di Luigi XIV, dell' anno 1648 all' 1654*, Cologne, 1670, 2 vol. in-4°, etc. M. V—I.

GUALIOR. *V.* GOUALIOR.

GUALTERIUS. *V.* GAULTIER.

GUALTIERI, v. du roy. d'Italie, prov. et à 22 kil. N. de Reggio: 5,857 hab.

GUAM, GOUAHAM ou SAN-JUAN, île du grand Océan équinoxial, la plus méridionale du groupe des Mariannes (Micronésie), par 13° 28' 19" lat. N., et 142° 26' 7" long. E.; ch.-l., *Sant-Ignazio-de-Agagna*, 200 kil. de tour; 5,500 hab. (autrefois 44,000, disent les voyageurs). Récifs de corail sur les côtes. Les indigènes sont renommés pour la construction des pirogues. — Cette île fut découverte par Magellan en 1521.

GUAMA, riv. du Brésil, naît dans le pays des Topinambous, et se jette dans le Tocantin à Para. Cours de 450 kil.

GUAMACHUCO, v. du Pérou, au milieu des Andes, à 62 kil. N.-E. de Truxillo. Le district auquel elle donne son nom a 130 kil. sur 100, et 40,000 hab.

GUAMANGA. *V.* HUAMANGA.

GUANABACOA, v. de l'île de Cuba, dans le dép. de l'Ouest, sur une anse de son nom, à 4 kil. S.-S.-E. de La Havane; 6,700 hab. Source minérale et bains.

GUANAHANI (île). *V.* CAT.

GUANARE, v. de la république de Vénézuéla, sur une riv. de même nom, à 415 kil. S.-O. de Caracas; 12,000 hab. Comm. de bétail et de mulets; (prov. de Varinas).

GUANAXUATO ou SANTA-FÉ-DE-GUANAXUATO, v. du Mexique, ch.-l. du dép. de son nom, à 253 kil. N.-O. de Mexico, par 21° 0' 15" lat. N., et 103° 15' long. O.; 50,000 hab. (avec sa banlieue, jadis 90,000). Hôtel des monnaies. Riches mines d'argent. Fondée en 1554, et érigée en cité en 1741. — Le dép. de Guanaxuato, entre ceux de San-Luis-Potosi au N., d'Aguas Calientes et de Michoacan à l'O. et au S., le Valle de Mexico et le département de Queretaro à l'E., a 31,914 kil. carr., et 729,000 hab., dont 180,000 Indiens.

GUANCABELICA. *V.* HUANCABELICA.

GUANCHES, anc. peuple des îles Canaries. *V.* CANARIES.

GUANUCO, v. du Pérou. *V.* HUANUCO.

GUAPEY ou RIO-GRANDE, fleuv. de la rép. de Bolivie, affl. du Mamoré; a sa source près de Cochabamba. Cours de 900 kil.

GUAPORE ou ITENEZ, fl. du Brésil, a sa source dans le Campos-Parexis, sépare le Brésil de la Bolivie, et se joint au Mamoré pour former la Madeira. Cours de 1,100 kil.

GUARANIS ou OUARANIS, peuple indigène de l'Amérique du S., répandu le long du Parana, de l'Uruguay et de l'Ibicuy, au nombre de 200,000. Convertis par les jésuites au XVIIIe siècle, ils formaient une petite république sous la domination de ces religieux.

GUARAUNOS, peuple indigène de l'Amérique du S., habitant le delta de l'Orénoque, dans la rép. de Vénézuéla. Presque tous pêcheurs, ils vivent dans leurs canots ou dans des cabanes qu'ils construisent sur de hauts mangliers. Leur nombre est évalué à 10,000.

GUARDA, anc. *Lancia Oppidana*, v. de Portugal (Beira), près du Mondego, à 92 kil. N.-E. de Coïmbre; 2,500 hab. Évêché; séminaire; anciennes murailles; belle cathédrale. Fondée en 1199 par le roi Don Sanche, qui l'appela *la Guarda* (la Garde), parce qu'elle était une de ses forteresses contre les Mores. Théâtre de plusieurs rencontres entre les Français et les Anglais en 1810 et 1811.

GUARDAFUI, anc. *Aromatum promontorium*, cap d'Afrique, la pointe la plus orientale, à l'extrémité des côtes d'Ajan et d'Adel, par 11° 47' 16" lat. N., et 48° 59' 23" long. E. Sommet élevé. Il forme la limite des températures et des vents différents de ces côtes.

GUARDAVALLE, v. du roy. d'Italie, située dans la prov. et à 42 kil. S. de Catanzaro, près de la mer Ionienne; 3,400 hab. Foires importantes.

GUARDIA (LA), v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. et à 26 kil. S.-E. de Tolède; 3,400 hab. — v. d'Espagne (Galice), prov. et à 63 kil. S.-S.-O. de Vigo, petit port de commerce et de pêche à l'embouchure du Minho; 6,100 hab. — v. d'Espagne (provinces Basques, Alava), à 25 kil. S.-E. de Vittoria; 2,500 hab.

GUARDIA-SAN-FRAMONDI ou GUARDIA-DELLE-SOLE, v. du roy. d'Italie (prov. de Bénévent), à 35 kil. E.-N.-E. de Capoue; 4,360 hab.

GUARDIAGRELE, v. du roy. d'Italie, dans la province et à 17 kil. S.-E. de Chieti; 8,285 hab.

GUARENA, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz, à 19 kil. S.-E. de Mérida; 5,200 hab.

GUARICO, riv. de la république de Vénézuéla, naît au S.-E. du lac de Valencia, et se jette dans l'Apure. Cours de 400 kil. dans la prov. de Caracas; arrose Calabozo.

GUARIN (Pierre), orientaliste, bénédictin de la congrégation de St-Maur, né en 1678, au Tronquay près de Rouen, m. à Paris en 1729, dans l'abbaye de St-Germain-des-Prés, dont il était bibliothécaire, a laissé deux ouvrages estimés : *Grammatica hebræa et chaldaica*, Paris, 1724 et 1726, 2 vol. in-4°; *Lexicon hebraicum et chaldaico biblicum*, 1746, 2 vol. in 4°.

GUARINI ou GUARINO, savant italien, né à Vérone en 1370, m. en 1460, fut disciple d'Emmanuel Chrysoloras, qui lui avait appris le grec à Constantinople. Il est le premier de sa nation qui ait donné des leçons publiques de cette langue en Italie. Il traduisit en latin Strabon, sur l'ordre du pape Nicolas V, écrivit les Vies d'Aristote et de Platon, et fit un *Abrégé de la Grammaire grecque* de Chrysoloras. C. N.

GUARINI (J.-Baptiste), fils du précédent, lui succéda comme professeur de grec à Ferrare. On ne sait ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort. On a de lui des traités *de Sectâ Epicuri, de Ordine docendi, de Regno administrando*, des *Notes* sur les *Fastes* d'Ovide et sur Catulle, des harangues, des lettres, des traductions de quelques discours de Démosthène et de St Grégoire de Nazianze, des *Poésies latines* imprimées à Modène en 1496, etc. C. N.

GUARINI (Jean-Baptiste), célèbre poëte italien, petit-fils du précédent, né à Ferrare en 1537, m. en 1612, enseigna la philosophie dans l'Université de sa ville natale. Il passa 14 ans à la cour du duc Alphonse II, y connut Le Tasse, et devint son ami et plus tard son défenseur. Il fut chargé par Alphonse de plusieurs missions diplomatiques; mais mal récompensé de ses services, il quitta la cour de Ferrare, et se mit successivement sous le patronage des ducs de Savoie, de Mantoue, de Florence et d'Urbin, sans avoir à se louer davantage de ces quatre princes. Il se retira enfin à Venise, où il mourut dans une auberge. Le plus célèbre de ses ouvrages est le *Pastor fido*, tragi-comédie pastorale en 5 actes et en vers, qui fut accueillie partout avec transport, mais dont la ressemblance évidente avec l'*Aminta* du Tasse souleva, entre les partisans respectifs des deux poëtes, un débat qui leur survécut. Elle a été souvent imprimée, traduite dans presque toutes les langues de l'Europe, et notamment en français par Pecquet, 1733. Il y a plus d'élégance et de pureté de goût dans l'*Aminta*, plus de chaleur et de variété dans le *Pastor fido*, ce dernier poëme, plus que le premier, peut être considéré comme le prototype de l'opéra italien. Les *Œuvres* de Guarini ont été publiées à Venise, 1621, et à Ferrare, 1737, 4 vol. in-4°. Sa Vie a été écrite par son fils Alexandre, par Apostolo Zeno et Bardotti. C. N.

GUARINI (Alexandre), fils du précédent, m. en 1636, fut également attaché au service du duc de Ferrare. Il a laissé : *la Bradamante gelosa*, comédie en 3 actes, Ferrare, 1616, in-4°; *l'Apologia di Cesare*, Ferrare, 1638, in-4°, que Baillet a pris pour une traduction des *Commentaires* de César; *il Farnetico savio*, dialogue sur la prétendue folie du Tasse, Ferrare, 1641, in-8°. C. N.

GUARINI (Camille-Guarino), architecte et littérateur, né à Modène en 1624, m. en 1683. Il entra dans l'ordre des Théatins à Rome, et alla enseigner à Messine les belles-lettres et la philosophie. Le duc de Savoie l'appela à sa cour en 1668, et le prit pour architecte et pour lecteur. Guarini a élevé en Italie et à l'étranger un grand nombre de monuments, parmi lesquels on distingue : à Turin, le

palais du prince royal, celui du prince de Carignan, la chapelle royale, l'église de St-Laurent, le collége des nobles, et la porte du Pô; à Vicence, l'église de St-Gaëtan; à Modène, le couvent des Théatins; à Messine, celui des Somasques; à Lisbonne, l'église de Ste-Marie de la Providence; à Paris, l'église de Ste-Anne et la maison des Théatins. Il a donné aussi les plans des citadelles de Turin et de Modène. Comme écrivain on lui doit, entre autres ouvrages : *Placita philosophica*, Paris, 1665, in-fol.; *Euclides adauctus et methodicus*, Turin, 1671, 1676, in-fol.; *Compendio della sfera celeste*, ibid., 1675, in-12; *Trattato di fortificazione*, ibid., 1676, in-4°; *Leges temporum et planetarum*, 1678, in-fol.; *Cœlestis mathematicæ pars* 1a, *et* 2a, Milan, 1683, in-fol.; *Architettura civile*, ibid., 1737, 2 vol. in-fol., qui contient les plans et les élévations de la plupart de ses monuments. Guarini fut un architecte de l'école de Boromini, c.-à-d. de la corruption et de la décadence du bon goût. M. V—I.

GUARINO, philologue. *V.* FAVORINUS.

GUARNERIUS (André), célèbre luthier du XVIIe siècle, né à Crémone. Ses violons, ses altos et ses basses, dont les meilleurs portent la date de 1662 à 1680, participent des qualités de ceux d'Amati et de Stradivarius. Il forma son neveu, Joseph, dont les violons sont datés de 1717 à 1740.

GUASCO (Octaviano de), savant piémontais, chanoine de Tournai, membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres de Paris, né en 1712 à Pignerol, m. en 1781, embrassa l'état ecclésiastique, vint à Paris en 1738, se lia avec Montesquieu, obtint plusieurs prix sur des questions proposées par l'Académie, voyagea dans presque toute l'Europe, fut comblé de bienfaits par Marie-Thérèse et le roi de Sardaigne, et se fixa à Vérone. On a de lui : *de l'Usage des statues chez les anciens*, Bruxelles, 1768, 1 vol. in-4°; *Lettres familières de Montesquieu*, 1767, où il fait son propre éloge; *Dissertations historiques, politiques et littéraires*, Tournai, 1756, 2 vol. in-8°; *Histoire du pape Clément V*, 1747; une traduction italienne de l'*Histoire ottomane* de Cantemir.

GUASPRE (LE). *V.* DUGHET.

GUAST (le marquis DU). *V.* AVALOS (Alphonse d').

GUASTALLA, *Guadistallum*, v. forte du roy. d'Italie, (prov. de Reggio), près du confluent du Pô et du Crostolo, sur la rive dr., et l'un des points importants du premier de ces cours d'eau, à 27 kil. N.-E. de Parme, par 44° 54' 56" lat. N., et 8° 18' 43" long. E.; 9,544 hab. Ch.-l. d'un arrond., autrefois du duché de son nom; évêché; séminaire; école latine. Comm. de blé, vins et fruits. Souvent disputée au dernier siècle, elle fut, le 19 septembre 1734, le théâtre d'une victoire des Français sur les Impériaux. — L'anc. duché de Guastalla, compris autrefois dans celui de Parme, dont il formait un district, a une superficie de 317 kil. carrés; 16 kil. sur 14; 50,466 hab. Sol très-fertile en riz; nombreuses magnaneries. Après avoir eu des souverains particuliers jusqu'en 1677, il appartint aux ducs de Mantoue, puis tomba au pouvoir de l'Autriche, 1708, qui, par le traité d'Aix-la-Chapelle, 1748, le céda au duc de Parme. Napoléon Ier, maître de la péninsule, le comprit en 1796 dans la République Cisalpine, et le donna ensuite à sa sœur Pauline. En 1815, il fit partie de l'apanage de l'impératrice Marie-Louise, à la mort de laquelle, 1847, il fut cédé au duc de Modène.

GUASTALLINES. *V.* BARNABITES.

GUATEMALA ou GUATIMALA (NOUVELLE-), en espagnol *Guatimala-la-Nueva*, v. capitale de la république de son nom, et aussi de toute la confédération de l'Amérique centrale jusqu'en 1839, sur le Rio-de-las-Vaccas, près du grand Océan, à 170 kil. O.-N.-O. de San-Salvador, par 14° 37' lat. N., et 92° 56' long. O.; 60,000 hab. Archevêché; séminaire; université; colléges; nombreuses écoles; bibliothèque; collections scientifiques; sociétés savantes; monnaie; douane. Située dans une belle et vaste plaine, sous un beau ciel, avec un climat généralement doux, cette ville est assez bien bâtie : on remarque surtout une de ses places, ornée d'une belle fontaine, et où sont réunis la cathédrale, les palais de l'archevêché, du gouvernement et de la justice, et l'un des séminaires. Industrie en progrès; instruments de musique; sculptures et orfèvrerie. Sol très-fertile. Culture importante de cochenille, cacao, café, maïs, sucre, tabac. Commerce d'indigo renommé, peaux de bœufs, caoutchouc. La ville fut fondée après le tremblement de terre qui détruisit la Vieille-Guatemala en 1774.

GUATEMALA (VIEILLE-), v. de la république de Guatemala, à 35 kil. N. de la Nouvelle-Guatemala, entre les volcans d'Agua et de Fuego, dont l'un lance de l'eau et l'autre du feu; 18,000 hab. Belle cathédrale. Cette ville, fondée en 1524 par les Espagnols, comptait 34,000 hab. en 1541, quand une éruption des deux volcans la détruisit; bientôt rebâtie, elle fut le ch.-l. de la capitainerie générale espagnole de Guatemala. Dévastée par un tremblement de terre en 1774, elle perdit alors ses prérogatives et une partie de ses habitants.

GUATEMALA (Etats-Unis de l'Amérique centrale ou de), anc. république fédérale, ch.-l. *San-Salvador* (et auparavant *Nouvelle-Guatemala*); entre le golfe du Mexique au N., le Mexique à l'O., l'océan Pacifique au S., l'isthme de Panama et la mer des Antilles à l'E. Superf., 500,000 kil. carr. Pop., 2,000,000 d'hab. Ce pays, qui, uni à l'Etat mexicain de Chiapa, formait autrefois la capitainerie générale espagnole de Guatemala, fut incorporé au Mexique en 1821, et s'en sépara, en 1824, pour former une république fédérale qui fut dissoute en 1839. Elle forma alors 5 républiques indépendantes : *Guatemala* à l'O., *Honduras* au N.-E., *San-Salvador* et *Nicaragua* au S., et *Costa-Rica* au S.-E.

GUATEMALA (république de), autrefois un des 5 Etats-Unis de l'Amérique centrale, ch.-l. *Nouvelle-Guatemala*, entre le Mexique au N. et à l'O., l'océan Pacifique au S., les Etats de San-Salvador, de Honduras et le golfe de ce nom à l'E. Superf., 194,456 kil. carr. Pop., 1,100,000 hab. Revenu : 6 millions de fr. Dette : 6 millions. Armée : 3,200 hommes, et 13,000 de milices. Commerce : 16 millions.

GUATIMOZIN, dernier empereur indien du Mexique, succéda à son oncle et beau-père Montezuma en 1520, entreprit de secouer le joug des Espagnols, réussit à chasser Cortez de Mexico, fut vaincu à son tour, assiégé dans sa capitale, et arrêté dans sa fuite sur le lac de Mexico. Il fut exposé par les Espagnols, avec son premier ministre, sur des charbons ardents, pour n'avoir pas voulu révéler l'endroit où étaient ses trésors. Le ministre, vaincu par la douleur, semblait lui demander la permission de parler. « Suis-je donc sur un lit de roses? » lui dit le monarque. Cortez, honteux de sa cruauté, l'épargna, mais plus tard le fit pendre, 1522, sous prétexte qu'il avait tenté de s'enfuir. Guatimozin n'avait que 25 ans.

GUATTANI (Joseph-Antoine), antiquaire, né à Rome en 1748, m. en 1830, fut secrétaire de Piranési, et a publié plusieurs ouvrages utiles, entre autres : *Monumenti antichi inediti... dell' anno*, 1784-89, Rome, 6 vol. in-4°, fig.; *Roma descritta ed illustrata*, Rome, 1806, 2 vol. in-4°.

GUAVIARE ou GUAYAVERO, riv. de l'Amérique du Sud (Nouv.-Grenade), naît dans la Sierra de Pardaos, et se jette dans l'Orénoque près de Santo-Fernando. Cours de 850 kil. dans les Etats de Boyaca et Cundinamarca.

GUAYAMA, v. de l'île de Porto-Rico (Antilles), près de la côte S.; 5,000 hab.

GUAYAQUIL, v. de la république de l'Equateur, port militaire et de comm. très-import. sur le Guayaquil, à 30 kil. de son embouchure dans le grand Océan, à 255 kil. S.-S.-O. de Quito, par 2° 11' 25" lat. S. et 82° 18' 10" long. O.; 22,000 hab. Ch.-l. du départ. de son nom. Evêché; collége; école de navigation; arsenal; douane; chantiers de construction; consulat français. Bateaux à vapeur pour Iquique. Ville mal bâtie : beaucoup de maisons de bois. Export. de cacao, quinquina, bois, tabac, orseille, cuirs, chapeaux de paille, bambous, etc. En 1819, elle secoua le joug de l'Espagne, fut d'abord le ch.-l. d'un Etat indépendant, puis d'un des 12 départements de la Colombie, ensuite celui d'une des 7 prov. de la république de l'Equateur, et auj. de l'un de ses 3 départements.

GUAYAQUIL, fleuve de l'Amérique du Sud, dans la république de l'Equateur. Source au lac de Sambovamban; cours large et profond, de 90 kil. au S. par Guayaquil, à 30 kil. au-dessous de laquelle il se jette dans le grand Océan, par le golfe de son nom; débordements fréquents. Navigation dangereuse à cause des bancs de sable déplacés par les courants. Nombreux crocodiles.

GUAYAQUIL (Golfe de), golfe du grand Océan, entre les côtes de la république de l'Equateur et du Pérou. Profondeur dans les terres, 150 kil.; largeur à l'entrée, 210 kil. Le Guayaquil, le Naraujal, le Tumbez, le Rio-de-los-Subones, y ont leurs embouchures.

GUAYCURUS. *V.* GUAICOCROS.

GUAYMAR. *V.* GUAIMAR.

GUAYMAS, v. du Mexique (Dép. de Sonora), beau et vaste port sur le golfe de Californie, dans le grand Océan, à 320 kil. N.-E. de Cinaloa; 3,000 hab. Entrepôt important de commerce entre la Chine et l'Amérique du Nord.

GUAYRA (LA) ou LA GOAYRE, v. de Vénézuéla, 5,000 hab., port peu sûr, mais très-fréquenté, sur la mer des Antilles, à 17 kil. N.-N.-O. de Caracas, dont elle est

le port; par 10° 36' 19" lat. N., et 67° 17' long. O.; 8,000 hab. Consulat français. Commerce maritime d'une grande importance. Les marchands de Hambourg et de Brême y possèdent des maisons pour les cafés. Export. de cacao, sucre, indigo, peaux. Climat très-chaud, souvent funeste aux Européens. Fondée en 1588, elle fut ruinée en 1812 par un tremblement de terre; elle avait alors 13,000 hab. Assiégée en vain par les Anglais, en 1739 et 1743.

GUBBIO, *Eugubium, Iguvium*, v. du royaume d'Italie (Ombrie), à 35 kil. N.-E. de Pérouse; 21,360 hab. Ch.-l. d'arrond. Évêché. Tissus de laines et soieries. Ruines romaines. *V.* EUGUBIUM.

GUBEN, *Gubena*, v. des Etats prussiens (Brandebourg), au confl. de la Neisse et du Lubst, à 44 kil. S. de Francfort-sur-l'Oder; 15,200 hab. Draps, cuirs, tabac; comm. de chanvre et toiles. Brasseries, tanneries.

GUCCIO (Gianni), surnommé *Re Giannino*. Selon la tradition, Jean I^er le Posthume, fils de Louis X le Hutin et de la reine Clémentine, serait mort au bout de quelques jours. On possède cependant une lettre authentique de Louis I^er de Hongrie, où il affirme s'être assuré de l'existence du fils de sa tante, et supplie tous les rois, prélats, princes, etc., de faire reconnaître « le seigneur Jean, dit Guccio, élevé dans la ville de Sienne (et non à Sens, comme le croient Baluze et Daniel), mais né du seigneur Louis X, etc. »

GUDIN (Charles-Etienne-César), général, né à Montargis en 1768, m. en 1812, condisciple de Bonaparte à l'école de Brienne, fut sous-lieutenant d'infanterie dans le régiment d'Artois en 1784, servit à S^t-Domingue en 1791, passa chef de bataillon en 1793, adjudant général en 1794, se signala sous Moreau en 1795 et 1796, devint chef d'état-major de Gouvion Saint-Cyr, puis de Lefebvre, et obtint le grade de général de brigade en 1799. Sur l'ordre de Masséna, il enleva la position du Grimsel, franchit ensuite les passages du Valais, et battit les Autrichiens et les Russes au S^t-Gothard. Chef d'état-major à l'armée du Rhin, il fut nommé, en 1800, général de division. Avec la 3^e division du corps de Davout, il fit la campagne d'Autriche de 1801, et celles de 1806 et 1807 en Prusse et en Pologne. En 1809, il se distingua à Abensberg, passa sous les ordres de Lannes, et montra de grands talents militaires et une rare intrépidité à Eckmühl, à Ratisbonne, à Wagram. Il fut tué au début de la campagne de Russie, au moment où sa division enfonçait une colonne ennemie, à Valontina-Gora.

GUDIN DE LA BRENELLERIE (Paul-Philippe), littérateur, né à Paris en 1738, m. en 1812, a laissé : plusieurs tragédies, qui ne réussirent pas; divers poëmes médiocres; *Essai sur l'histoire des comices de Rome, des Etats-Généraux de France, et du Parlement d'Angleterre*, Paris, 1789, 3 vol. in-8°, ouvrage couronné par l'Académie. Ami de Beaumarchais, il donna la 1^re édition complète de ses œuvres, Paris, 1809, 7 vol. in-8°. On a de lui en ms. une *Histoire de France*, conservée à la Bibliothèque impériale de Paris.

GUDULE (Sainte), patronne de Bruxelles, née dans le Brabant, m. en 712, fut élevée au monastère de Nivelle, et passa toute sa vie dans des pratiques austères. Fête, le 8 janvier.

GUÈBRES (du persan *Ghebr*, infidèle), peuple de l'Asie, répandu dans la Perse et surtout dans le Farsistan (d'où leur nom de *Parsis*), dans quelques parties de l'empire russe, et dans l'Hindoustan. Adorateurs du feu, et sectateurs de Zoroastre, dont ils gardent précieusement les livres, ils sont doux, hospitaliers et bienfaisants. A Bombay, où ils forment la majorité des habitants, ils sont employés dans les chantiers de construction. A Damaun, au N. de Bombay, ils conservent dans un temple, depuis plus de 1,200 ans, le feu sacré qu'ils ont apporté de la Perse quand les persécutions des musulmans les contraignirent d'émigrer. *V.* FEU (Culte du).

GUÉBRIANT (Jean-Baptiste BUDES, comte de), maréchal de France, né en 1602 au château de Plessis-Budes, près de S^t-Brieuc, m. en 1643. Il servit, très-jeune encore, en Hollande, et fut grièvement blessé dans l'expédition du Languedoc. En 1636, il défendit Guise contre les Espagnols, reçut, en 1637, le grade de maréchal de camp, fut envoyé dans la Valteline à l'armée du duc de Rohan, se distingua, en 1638, au siége de Brisach, prit Pontarlier, Noseroy, Joux, fut fait général en chef de l'armée du Rhin en 1639, força le passage de ce fleuve à Bacharach, gagna sur Piccolomini la bataille de Wolfenbüttel, 1641, et sur Lamboi et Merci celle de Kempen, 1642, reçut le bâton de maréchal, mais fut tué d'un coup de feu sous les murs de Rothweil. Le Laboureur a écrit son *Histoire*, Paris, 1656, in-fol. B.

GUEBWILLER, ch.-l. de cant. (Haut-Rhin), arr. et à 26 kil. S.-S.-O. de Colmar, sur la Lauch; 10,680 hab. Belle église de Saint-Léger (XI^e siècle). Récolte de bons vins blancs; filatures de coton et de laine, indiennes, mousselines, rubans, toiles peintes, potasse, etc. Houillères et ardoisières. Près de là est le *Ballon de Guebwiller*, point culminant des Vosges (1,450 mèt.). — Cette ville fut fondée en 1271, et vainement assiégée par les Armagnacs en 1414.

GUEDEL, nom primitif de BELLE-ILE-EN-MER.

GUÉDIMINE. *V.* GHÉDIMIN.

GUÉDRONS, teinturiers qui, au moyen âge, teignaient les étoffes avec un genre de pastel bleu appelé *guède*. Cette industrie était particulière à quelques parties de la France, entre autres à S^t-Denis, près Paris.

GUELDRE, *Gelderland* en allemand, *Geldria* en latin, prov. du royaume de Hollande, entre celle d'Over-Yssel au N.-E., les Etats prussiens à l'E., le Brabant septentrional au S., les prov. d'Utrecht et de Hollande à l'O., et le Zuyderzée au N.-O. Superf. : 4,968 kil. carrés. Pop. : 419,990 hab. Ch.-l., *Arnheim*; villes princip. : Zutphen, Nimègue, Thiel. Sol plat et sablonneux, arrosé par l'Yssel et le Rhin, couvert de marécages et de tourbières, et cependant fertile en seigle, avoine, blé noir, plantes oléagineuses, etc. Il comprend la plus grande partie de l'anc. comté de Gueldre, érigé en 1079, et transformé en duché en 1339. La Gueldre passa par mariage aux maisons de Juliers, 1371, d'Egmont, 1423, et par vente à celle de Bourgogne, 1471. Elle échut bientôt à la maison d'Autriche, et fit partie, après Charles-Quint, des possessions de Philippe II. En 1579, une partie accéda à la confédération des Provinces-Unies; la partie qui resta à l'Espagne fut cédée à l'Autriche par le traité d'Utrecht, 1713. Elle appartint ensuite à la France en vertu du traité de Luneville, 1801. En 1814, elle fut partagée entre les Pays-Bas et la Prusse.

GUELDRE, v. des Etats prussiens. *V.* GELDERN.

GUELFERBYTUM, nom latinisé de WOLFENBUTTEL.

GUELFES (Maison des), en allemand *Welfen*, célèbre famille princière, qui remontait au IX^e siècle, et qui émigra, au XI^e, d'Italie en Allemagne, où elle s'établit d'abord entre le Brenner et le S^t-Gothard. Azzo ou Ezzelin, de la maison d'Este en Italie, m. en 1097, réunit à ses domaines les possessions des Guelfes, en vertu de son mariage avec Cunégonde, héritière de cette maison. Son fils, Welf ou Guelfe, m. en 1101, reçut de l'empereur Henri IV, en 1070, le duché de Bavière, hérita des biens de quelques Guelfes d'Altdorf, et fut la tige d'une nouvelle maison des Guelfes. Obligé ensuite de restituer une partie de la Bavière à Othon, l'ancien possesseur, il entra dans une ligue formée contre Henri IV, prit Ratisbonne, Augsbourg, Salzbourg, puis partit pour la 1^re croisade, et mourut, à son retour, dans l'île de Chypre. La Bavière eut ensuite pour ducs : Guelfe II, 1101-20, fils du précédent, marié avec Mathilde, fille de Boniface d'Este, et allié d'abord avec Henri IV, puis, contre lui, avec Henri V; Henri le Noir, 1120-26, frère de Guelfe II, qui acquit, par son mariage avec Wulfhilde, fille du duc Magnus de Saxe, les domaines des Billungen en Saxe; Henri le Superbe, 1126-39, fils d'Henri le Noir, qu'une révolte contre Conrad III, fit dépouiller d'une partie de ses Etats (*V.* HENRI *le Superbe*); Guelfe III, qui prit la tutelle de son neveu Henri le Lion, tenta de reconstituer son héritage, fut défait par Conrad III à Weinsberg, 1140, suivit ce prince à la 2^e croisade, et mourut à son retour; Henri le Lion (*V. ce mot*), qui fut réduit par Frédéric Barberousse à la possession de Brunswick et de Lunebourg. C'est de ce prince que descendent les familles qui règnent maintenant sur le Brunswick et le Hanovre (*V.* BRUNSWICK, HANOVRE).

GUELFES (Ordre des), ordre civil et militaire, institué en 1815, dans le Hanovre, par le prince-régent d'Angleterre, en mémoire des Guelfes fondateurs de la maison de Brunswick-Hanovre. L'insigne, suspendu à un ruban bleu de ciel, est une croix d'or, à 8 pointes pommelées, anglée de léopards, avec un médaillon rouge chargé d'un cheval d'argent, et cette légende : *Nec aspera terrent*.

GUELFES et GIBELINS, noms qu'adoptèrent deux partis qui divisèrent l'Allemagne au XII^e siècle. Deux familles illustres, ayant pour chefs, l'une Conrad III, duc de Souabe, de la maison des Hohenstauffen, né au château de Weiblingen (d'où par corruption *Gibelin*), l'autre Henri le Superbe, duc de Saxe, neveu de *Welf* ou *Guelfe II*, duc de Bavière, se disputèrent la couronne après la mort de Lothaire II. La bataille de Weinsberg, 1140, donna l'avantage aux Gibelins. — Transportées en Italie, les dénomi-

nations de Guelfes et de Gibelins signifièrent, l'une les partisans de l'indépendance italienne, et, par suite, des papes qui la défendaient, l'autre ceux des empereurs de la maison de Souabe (Frédéric Barberousse, Frédéric II), qui prétendaient asservir l'Italie. — Enfin, au sein même des villes italiennes, aux XIIIe et XIVe siècles, les Gibelins furent les partisans de l'aristocratie ou d'une autorité quelconque, tandis que les Guelfes étaient les soutiens de la démocratie, de la liberté jusque dans ses excès. *V.* Ferrari, *Histoire des révolutions d'Italie*, ou *Guelfes et Gibelins*, Paris, 1857-58, 4 vol. in-8°.

GUELMA, anc. *Calama*, v. d'Algérie (Constantine), à 66 kil. S.-O. de Bône, 100 E.-N.-E. de Constantine, près de la rive dr. de la Seybouse; 7,580 hab. Ch.-l. d'une s.-préf. Comm. de produits agricoles. Usines à huile et à farine. Culture de l'olivier. Près de là, mines d'antimoine. — Guelma, simple poste militaire en 1836, a été reconnue comme ville en 1845, érigée, en 1854, en commune et commissariat civil; en 1858, en s.-préf.; ch.-l. d'un cercle de la subdivision de Bône. On y trouve des ruines avec inscriptions latines et puniques.

GUÉMÉNÉE, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 20 kil. O. de Napoléonville; 1,567 hab. Exploit. de cristal de roche. Ce village a donné son nom à une branche de la famille de Rohan, et fut érigé en principauté en 1570. Restes d'un château fort. Patrie de Bisson.

GUÉMÉNÉE-PENFAO, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. et à 36 kil. N.-N.-E. de Savenay; 809 hab.

GUÉNARD (Antoine), littérateur, né à Damblin (Lorraine), en 1726, m. en 1806, fut élevé chez les jésuites et demeura dans leur société. Il est connu par un Discours sur cette question proposée par l'Académie française : *En quoi consiste l'esprit philosophique? Les caractères qui le distinguent, et les bornes qu'il ne doit jamais franchir, conformément à ces paroles de St Paul :* « Non plus sapere, quam oportet sapere. » Ce discours est un chef-d'œuvre de style, et renferme des beautés oratoires de premier ordre; l'Académie lui décerna le prix d'éloquence en 1755. On le trouve dans le recueil de l'Académie, et dans les *Tablettes d'un curieux*, Paris, 1789, 2 vol. in-12. Maury l'a dignement loué et analysé dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, § LXI. C. D—Y.

GUENEAU DE MONTBEILLARD (Philibert), naturaliste, né à Semur en 1720, m. en 1785, fut associé par Buffon aux travaux de son *Histoire naturelle des oiseaux*. Sa collaboration fut d'abord anonyme, et il imita si bien la manière du maître, que le public s'y méprit; mais alors Buffon révéla lui-même le nom de son collaborateur. Gueneau a fait, entre autres, *le Paon, le Rossignol, l'Hirondelle, la Bergeronnette, le Roitelet*, etc. Ses articles sont confondus parmi ceux de Buffon, et dans la plupart des éditions, rien ne les fait reconnaître. On y trouve de l'harmonie, de l'ampleur, une élégance facile et souple; mais il y manque la sûreté de goût et l'originalité puissante de Buffon. Un choix de ces meilleurs chapitres a été mis à la suite d'un recueil très-littérairement fait des *Morceaux choisis de Buffon*, par M. Hémardinquer, Paris, 1848, in-12. Gueneau a donné seul un *Abrégé de l'Histoire et des Mémoires de l'Académie des sciences*, pour les *sciences naturelles*, Paris, 1770, 4 vol. in-4°. C. D—Y.

GUÉNÉE (Antoine), chanoine d'Amiens, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, né à Étampes en 1717, m. en 1803, professa la rhétorique au collége de Plessis, 1741-61, publia divers écrits pour la défense de la religion. L'ouvrage sur lequel repose sa réputation est intitulé : *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais, à M. de Voltaire*, 1 vol. in-8°, 1769. Il fut composé pour répondre aux attaques passionnées de Voltaire contre la Bible et contre les Juifs. Guénée relève les erreurs, discute les faits, plaisante même son redoutable adversaire, sans sortir des bornes de la modération et de l'urbanité. Cet ouvrage, qui prouve un savoir solide et sûr, obtint le plus grand succès. Voltaire lui même reconnut le mérite de son contradicteur, et n'osa se fâcher contre lui. Les *Lettres portugaises*, comme on les appelle quelquefois, ont été souvent réimprimées, avec des augmentations de l'auteur; il y a eu des éditions en 4 vol. in-12.

GUER, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 23 kil. E. de Ploërmel; 876 habit. Aux environs, Coëtbo, culture du mûrier et magnaneries. Fabr. d'instruments aratoires.

GUER, riv. de France (Côtes-du-Nord), naît dans les monts Menembres, passe à Lannion, et afflue à la Manche, dans l'anse de Loquemeau. Cours de 50 kil.

GUÉRANDE, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. et à 45 kil. O. de Savenay, à 6 kil. de l'Océan; 2,176 hab. Comm. de sel et de grains. Manuf. de tissus de lin, de coton, et de basin.—Les murailles ont été bâties en 1431 par Jean V, duc de Bretagne. Dans l'église de St-Aubin fut proclamée, en 1365, la paix qui terminait, après la bataille d'Auray, une guerre de 25 ans. Jeanne de Penthièvre, veuve de Charles de Blois, renonçait au duché de Bretagne : elle conservait le comté de Penthièvre et acquérait la vicomté de Limoges. Guérande, prise par Du Guesclin en 1373, fut vainement assiégée par Olivier de Clisson en 1379, et par le maréchal de Rieux en 1489.

GUÉRARD (Benjamin-Edme-Charles), historien érudit, né en 1797 à Montbard (Côte-d'Or), m. en 1854, entra en 1825 à la Bibliothèque royale de Paris comme employé auxiliaire, et devint conservateur adjoint en 1833, puis conservateur des manuscrits en 1853. Il fut aussi professeur et directeur de l'École des chartes, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il a publié : *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule sous les rois francs*, 1832, in-8°, ouvrage couronné par l'Institut; *Polyptique de l'abbé Irminon*, 1836, in-4°; *Cartulaire de l'abbaye de St-Bertin*, 1841, in-4°; *Cartulaire de l'abbaye de St-Père de Chartres*, 1840, 2 vol. in-4°; des Mémoires et des dissertations dans le recueil de l'Académie, dans le *Journal des Savants*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, dans la *Revue de numismatique*, etc.

GUERCHE (LA), ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 25 kil. S. de Vitré, près de la forêt de son nom; 2,227 hab. Comm. de marrons et beurre; fabr. de toiles et d'huile de noix.

GUERCHE-SUR-AUBOIS (LA), ch.-l. de cant. (Cher), arr. et à 48 kil. N.-E. de St-Amand-Montrond, sur le chemin de fer du Centre; 3,456 hab. Hauts fourneaux.

GUERCHIN ou GUERCINO (Gian-Francesco BARBIERI, dit LE), c.-à-d. *le Louche*, peintre célèbre, né à Cento, près de Bologne, en 1590, m. en 1666. Il étudia près du vieux Gennari, et se perfectionna, dit-on, par l'étude des tableaux des Carraches et du Caravage. On retrouve en effet dans sa manière beaucoup de celle de ces maîtres; il a la hardiesse et la vigueur des premiers, la teinte sombre, les contrastes de lumière et d'ombre, le relief du 3e. Le Guerchin peignait avec une facilité et une promptitude extraordinaires : il fit, en une seule nuit, à la lumière des flambeaux, un tableau représentant *le Père éternel*. Christine de Suède vint le visiter, et il reçut les offres les plus brillantes des rois de France et d'Angleterre, qui voulaient l'attirer à leur cour; mais il aima mieux rester dans sa patrie. Ses ouvrages les plus remarquables sont : un *Ecce homo*, et *Ste Pétronille* à Rome; *St Antoine*, à Padoue; une *Annonciation*, à Milan; le dôme de la cathédrale, à Plaisance; *St-Pierre martyr*, à Modène; *Céphale et Procris*, et une scène du *Pastor Fido*, dans la galerie de Dresde; *les Adieux de Priam et d'Hector*, à Marseille. Les musées de Bologne, de Florence, de Paris, d'Angleterre et d'Allemagne, possèdent aussi des tableaux de ce maître. On a recueilli ses dessins en 10 vol. M. V—I.

GUÉRET, ch.-l. du dép. de la Creuse, à 330 kil. S. de Paris, près de la Gartempe, à 4 kil. de la rive g. de la Creuse; par 46° 10′ 17″ lat. N., et 0° 28′ 9″ long. O.; 3,695 hab. Tribunal de 1re instance. Collége, école normale primaire, bibliothèque, musée, cabinet d'histoire naturelle; pépinière départementale, dépôt de remonte, maison d'aliénés. Comm. de bestiaux, laines, toiles, indiennes. — Cette ville se forma autour d'une abbaye fondée vers 720 par St Pardulphe ou Pardoux, devint la capitale du comté de la Marche, et obtint une charte de commune en 1406. On y remarque l'église paroissiale, du XIIe siècle, et des restes de fortifications. Patrie de Varillas.

GUÉRICKE (Otto de), physicien, né à Magdebourg en 1602, m. en 1686. On lui doit la première idée de la *machine pneumatique*, une *balance pour peser l'air*, et la démonstration de la force de compression de l'air par l'expérience des *hémisphères* dits *de Magdebourg*. Il s'est appliqué aussi à l'astronomie, et, le premier, a annoncé qu'on pourait prédire le retour des comètes, qu'il regardait comme décrivant des courbes fermées. Son opinion sur les taches du soleil, qu'il suppose être des planètes très-rapprochées de cet astre, n'a pas été admise. Ses principales observations ont été réunies et publiées sous ce titre : *Experimenta nova, ut vocant, Magdeburgica, etc.*, Amst., 1672, in-fol. V.

GUÉRIGNY, vge (Nièvre), arr. et à 13 kil. N.-E. de Nevers, sur la Nièvre; 1,921 hab. Près de là sont les forges de la Chaussade (*V. ce mot*).

GUÉRILLAS, c.-à-d. *petite guerre*, nom donné, en Espagne, aux bandes qui se formèrent de 1808 à 1814 pour résister aux Français. Parmi les chefs de guérillas, on

remarque Renovales, Mina, l'Empecinado, et le curé Mérino.

GUÉRIN, frère profès de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem, chancelier de France en 1186, et évêque de Senlis, jouit d'un grand crédit sous Philippe-Auguste et Louis VIII. Le premier il fut chargé de former la collection de titres connue sous le nom de *Trésor des Chartes*. Par ses sages dispositions, il contribua au gain de la bataille de Bouvines. C'est aussi lui qui releva l'éclat de la charge de chancelier, en faisant ordonner que ce ministre aurait séance parmi les pairs avec les autres officiers de la couronne. Après la mort de Louis VIII, Guérin résigna les sceaux, et se retira à l'abbaye de Châlis (Valois), où il mourut en 1230. D'autres auteurs ne parlent point de cette retraite, et disent qu'il mourut dans l'exercice de sa charge en 1227. H. B.

GUÉRIN (Guillaume), avocat général au parlement de Provence, célèbre par la barbarie avec laquelle il fit exécuter, en 1545, l'arrêt d'extermination rendu contre les Vaudois de Cabrières et de Mérindol. Poursuivi plus tard devant le parlement de Paris par les seigneurs des villages saccagés, il fut condamné, non pour ce motif, mais pour fausseté, calomnies et prévarications, et exécuté en 1554.

GUÉRIN (Pierre), peintre d'histoire, né à Paris en 1774, m. en 1833, fils d'un marchand quincaillier, ne se sentit point dès sa jeunesse entraîné vers les arts; les conseils de ses parents et l'exemple de quelques amis le firent entrer chez Brenet, d'où sa paresse le fit renvoyer; il ne revint à l'atelier que quand Regnault en eut pris la direction. Il obtint un second prix en 1796, et un premier en 1797. Les tableaux qui firent sa réputation sont : *Marcus Sextus*, 1800; *Phèdre et Hippolyte*, 1802; le *Sacrifice à Esculape*; *Bonaparte pardonnant aux révoltés du Caire*; *Andromaque*, *Céphale et l'Aurore*, 1810. On y remarque des attitudes théâtrales, des poses déclamatoires, et un coloris qui, après avoir été très-brillant, est devenu morne et gris : ces défauts n'empêchent pas de reconnaître une grande pureté de contours, un goût parfait dans l'ajustement, et une profonde entente de l'expression et de la pensée. Guérin a beaucoup mieux réussi dans *Enée et Didon*, tableau poétique inspiré par Virgile, et dans *Egisthe et Clytemnestre*, 1817, composition réellement dramatique et l'un des beaux ouvrages de l'école française. Nommé membre de l'Institut en 1816, il fut, en 1822, directeur de l'école française des beaux-arts à Rome. B.

GUÉRLE (Jean-Nicolas-Marie DE). *V.* DEGUERLE.

GUERNESEY ou GUERNSEY, anc. *Sarnia*, île anglaise de la Manche, à 120 kil. S. de l'île de Portland, à 52 de Cherbourg, 72 de St-Malo, à 24 O.-N.-O. de Jersey; par 49° 29' lat. N. et 4° 57' long. O.; 16 kil. sur 6; 29,846 hab. Sol plat, peu boisé, et peu fertile au N.; côte découpée au S. Climat humide; hiver assez doux. La loi y donne à chaque fils une part égale du domaine paternel. Produits agricoles. Elève de bestiaux. Moins de commerce qu'à Jersey; communications actives avec Granville, Cherbourg et St-Malo. Echange des vins d'Espagne contre le sucre, le café et les épices de l'Amérique du S., qu'on va échanger contre du blé à Hambourg et à Rotterdam. Exportation de cidre, pommes de terre, granit, ciment. Un lieutenant-gouverneur y représente le souverain dans l'assemblée des États. Le corps législatif, appelé les États, se compose du bailli, du procureur, de 12 jurés, des recteurs et constables de paroisses, total : 32 personnes. Les jurés et constables sont nommés par les habitants. La cour royale parle français. Les habitants parlent un patois normand. Il y a un journal anglais et deux journaux français. Collége d'Élisabeth (depuis 1563). La seule ville importante est *St-Pierre-le-Port*, capitale, sur la côte E.; 28,000 hab. Guernesey faisait autrefois partie du duché de Normandie. La dernière tentative des Français pour s'en emparer date de 1780.

GUEROULT (Pierre-Claude-Bernard), savant humaniste, né à Rouen en 1744, m. en 1821, fut successivement professeur de rhétorique au collége d'Harcourt à Paris, professeur de langues anciennes à l'École centrale des Quatre-Nations, proviseur du lycée Charlemagne, conseiller de l'Université, et directeur de l'École normale. La Restauration le mit à la retraite. Il a fait faire, par ses traductions et ses ouvrages élémentaires, un grand pas à l'étude des langues. On a de lui : *Morceaux extraits de l'Histoire naturelle de Pline*, 1785, 1 vol. in-8°, ouvrage très-estimé et plusieurs fois réimprimé, nouv. édition augmentée, 2 vol. in-8°, 1809; *Constitution des Spartiates, des Athéniens et des Romains*, 1794, in-8°; *Discours choisis de Cicéron*, 1789 et 1819; *Nouvelle Méthode pour étudier la langue latine, suivant les principes de Dumarsais*, 1798, in-8°; *Histoire Naturelle des animaux de Pline*, traduction avec le texte en regard, 1802, 3 vol. in-8°; *Grammaire française*, 1806, in-12.

GUEROULT (Pierre-Remi-Antoine-Guillaume), frère du précédent, né à Rouen en 1749, m. en 1816, enseigna au collége Louis-le-Grand, 1769, à celui des Grassins, 1774, puis à l'École centrale du Panthéon, fut chargé de la censure dramatique au ministère de l'Intérieur sous le Directoire, reprit une chaire au lycée Henri IV, et devint professeur d'éloquence latine au Collége de France. On a de lui : *Dictionnaire abrégé de la France monarchique*, 1802, in-8°; la traduction de plusieurs discours de Cicéron, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke. Ces traductions ont de la vivacité, de la vigueur, et sont supérieures à celles de son frère.

GUERRE (Martin), nom célèbre dans les fastes judiciaires du XVIe siècle. Guerre, né à Andaye (Pays Basque), quitta sa femme, après 10 ans de mariage, pour aller porter les armes en Espagne. Un nommé Arnaud Du Tilh se lie avec lui, et, bien informé de toutes les particularités de son existence passée, vient à Andaye, où, à l'aide d'une rare ressemblance, il se fait passer pour Guerre, absent depuis 8 ans. Tout le monde s'y trompe, y compris la femme et les sœurs de Martin. L'imposteur jouissait depuis 3 ans de cette usurpation d'état, quand un soldat, passant dans le pays, dit que Martin Guerre était en Flandre. Aussitôt Du Tilh est arrêté, et, sur les instances d'un parent, un procès s'engage devant le parlement de Toulouse. De nombreux témoins sont appelés, sans pouvoir établir positivement l'imposture; la femme et les sœurs soutenaient de bonne foi la fausseté de l'accusation, lorsque le retour imprévu du vrai Martin Guerre vint lever tous les doutes. Du Tilh fut condamné à mort, et pendu en septembre 1560.

GUERRE (Conseil de). *V.* CONSEIL.

GUERRE (Dépôt de la). *V.* DÉPÔT.

GUERRE DES AMOUREUX, nom donné à la 6e guerre de religion, 1580, entreprise à l'instigation de jeunes seigneurs frivoles et débauchés, qui entouraient, à Nérac, Henri de Bourbon, roi de Navarre, et qu'on avait surnommés les *amoureux*, à cause de leurs continuelles galanteries. *V.* GUERRES DE RELIGION.

GUERRE DES BATARDS, nom donné à une petite guerre suscitée en 1326, de concert avec les Anglais, par quelques bâtards de seigneurs de la Gascogne, contre le roi Charles IV le Bel. Les dévastations qu'ils commirent furent réprimées par le comte d'Eu et Robert Bertrand.

GUERRE CARDINALE, nom donné à une petite guerre suscitée dans l'évêché de Metz, en 1565, contre le cardinal de Lorraine, administrateur du temporel de cet évêché, par l'espagnol Salcède, un de ses officiers de finances, sous prétexte que le prélat, muni de sauvegardes de France, avait attenté à la souveraineté du roi, en réclamant une protection semblable de l'Empereur contre les maraudeurs allemands.

GUERRE DE CENT ANS. *V.* CENT ANS (Guerre de).

GUERRE DES DEUX LIGUES. *V.* LIGUES (Guerre des DEUX).

GUERRE DE DÉVOLUTION. *V.* DÉVOLUTION.

GUERRES DES ESCLAVES. *V.* ESCLAVES.

GUERRE FOLLE, courte guerre que les seigneurs français, conduits par les ducs d'Orléans (depuis Louis XII) et de Bourbon, entreprirent contre Anne de Beaujeu, régente pendant la minorité de Charles VIII. Leur but était de reprendre le pouvoir que Louis XI leur avait enlevé. Le fait principal est la bataille de St-Aubin-du-Cormier, 1488, où le duc d'Orléans fut battu et pris par La Trémouille.

GUERRE LAMIAQUE. *V.* LAMIA.

GUERRE MARSIQUE. *V.* GUERRE SOCIALE.

GUERRES MÉDIQUES. *V.* MÉDIQUES (Guerres).

GUERRE DES MERCENAIRES. *V.* MERCENAIRES.

GUERRE DU PÉLOPONÈSE. *V.* PÉLOPONÈSE (Guerre du).

GUERRE DES PIRATES. *V.* PIRATES.

GUERRES PUNIQUES. *V.* PUNIQUES (Guerres).

GUERRES DE RELIGION. *V.* RELIGION (Guerres de).

GUERRES SACRÉES, nom donné par les anc. Grecs à trois guerres entreprises pour défendre le temple d'Apollon à Delphes. La 1re, de 600 à 595 av. J.-C., fut faite contre les habitants de Crissa et de Cirrha, à cause de leurs exactions envers ceux qui allaient consulter l'oracle du dieu; Solon s'y distingua à la tête des Athéniens. La 2e, en 448, commença sous le prétexte que les Phocidiens avaient pillé Delphes; mais elle fut, en réalité, un épisode de la lutte entre les Spartiates et les Athéniens; ces derniers essuyèrent un échec près de Chéronée. La 3e, de 354 à 345, excitée encore par les Phocidiens, qui labourèrent un champ consacré à Apollon et ravirent les trésors de son temple, fut signalée par les combats que soutinrent

Philomèle, Onomarque et Phayllus (*V. ces noms*), contre Philippe, roi de Macédoine.

GUERRE DE SEPT ANS. *V.* SEPT ANS (Guerre de).

GUERRES SERVILES. *V.* ESCLAVES (Guerre des).

GUERRE SOCIALE OU DES ALLIÉS, guerre que Chio, Rhodes et Byzance soutinrent contre Athènes, 359-356 av. J.-C., pour se soustraire au joug de cette république. Chabrias périt devant Chio; Timothée et Iphicrate, accusés par leur collègue Charès, furent rappelés; Charès compromit tout par son incapacité, et les colonies rebelles demeurèrent indépendantes. — On nomme aussi *Guerre sociale* ou *Italique* la lutte que les Italiens, alliés (*Socii*) de la république romaine, entreprirent, l'an 663-65 de la ville, 90-88 av. J.-C., contre Rome, qui leur refusait le droit de cité romaine, vainement réclamé pour eux par le tribun Livius Drusus. Les Marses et les autres tribus du Samnium voulaient constituer une *République italique*, dont Corfinium eût été la capitale. Judacilius et Pompédius Silo furent leurs principaux chefs. Rome leur opposa ses meilleurs généraux, Marius, Sylla, Sertorius, Muréna, etc. Après deux années de combats opiniâtres, elle désarma les Italiens en accordant ce qu'ils demandaient; seulement, pour que l'admission de ces citoyens nouveaux dans les 35 tribus romaines, où ils l'eussent emporté par le nombre, ne bouleversât pas la constitution politique, on créa en leur faveur 8 tribus nouvelles; de cette façon, les 8 suffrages dont ils devaient disposer dans les comices ne pouvaient enlever l'influence aux anciens Romains, possesseurs de 35 suffrages. On l'appelle aussi *Guerre marsique*, parce que les Marses la commencèrent.

GUERRES DE SUCCESSION. *V.* SUCCESSION D'AUTRICHE, D'ESPAGNE, DE POLOGNE, DE BRETAGNE.

GUERRE DE TRENTE ANS. *V.* TRENTE ANS (Guerre de).

GUERRE DES TROIS HENRI, nom donné à la 8e guerre de religion, dans laquelle figuraient Henri de Bourbon, roi de Navarre, Henri, duc de Guise, et le roi de France Henri III. *V.* GUERRES DE RELIGION.

GUERRERO, mulâtre, fut un des principaux chefs de l'insurrection du Mexique contre l'Espagne en 1810. A la tête des *Yorkinos* (démocrates), il disputa la présidence à Pedrazza en 1827, et fut livré à Bustamente, qui ordonna de le fusilier, 1831. — Dép. du Mexique. *V. Supplément.*

GUERRIER (Philippe), général haïtien, noir, né au Dondon, brg du N. de l'île, vers 1773, m. en 1845, prit les armes en 1791, lors de l'insurrection, servit sous Toussaint-Louverture, Dessalines et Christophe, et gagna tous ses grades sur le champ de bataille. Porté à la présidence d'Haïti en 1844, il réprima les anarchistes qui demandaient le partage des terres, et mourut après onze mois et demi d'un gouvernement équitable et modéré. B. A

GUET (de l'allemand *wachte*, dont on fit au moyen âge *wacta, guayta, gaita, guetta, guetus*). Ce mot était synonyme de *garde*. Dès la fin du VIe siècle, en 595, dans un règlement de Clotaire II, que confirma Charlemagne en 803, il est question du guet dans les villes, contre les voleurs nocturnes. Les seigneurs féodaux exigeaient que leurs vassaux vinssent à tour de rôle faire le guet au château; on pouvait se racheter de cette obligation par une redevance pécuniaire. Les rois faisaient aussi payer un droit aux chefs de famille pour l'exemption du guet dans les places fortes. Quand les communes s'établirent, aux XIIe et XIIIe siècles, les bourgeois considérèrent le droit de faire le guet dans leurs villes, c'est-à-dire de se garder eux-mêmes, comme une garantie de leurs libertés. Jusqu'à la fin du XIIe siècle, le service des patrouilles et des postes de nuit paraît avoir été une institution exclusivement civile, semblable à la garde nationale moderne. A Paris, une ordonnance du roi Jean, de 1363, établit que chaque métier devait faire le guet à son tour, une fois en trois semaines; de là le nom de *guet des métiers* ou *des bourgeois;* on disait aussi le *guet assis*, le *guet dormant*, parce que les compagnies bourgeoises stationnaient dans les corps de garde. Le service était réglé par deux inspecteurs appelés *clercs du guet*. Il commençait, l'hiver, à la chute du jour; l'été, au moment où l'on sonnait le couvre-feu, c.-à-d. à 7 heures du soir, et durait jusqu'au point du jour. Les hommes convoqués se réunissaient au Grand-Châtelet, d'où les clercs les distribuaient dans les différents postes. Étaient exemptés du guet : les hommes de 60 ans, les boiteux, les estropiés, les maîtres et les jurés des corporations, les gens de métiers peu considérés (étuveurs, écorcheurs, gagne-petit, etc.), ceux dont les travaux servaient à l'équipement ou à l'armement des troupes, les colporteurs, les serviteurs du roi, de la famille royale et des seigneurs, les gens de loi, et les courtiers de commerce. On appela *guet royal* des compagnies régulières, organisées militairement pour le service intérieur des grandes villes; les fonctions d'archer du guet se donnaient en titre d'office. Le commandement et la discipline étaient confiés à un *chevalier du guet* (*V. l'article suivant*). La compagnie était, à Paris, de 20 sergents à cheval et 20 sergents à pied; ces derniers furent portés à 40 en 1539. Ce guet royal faisait des patrouilles de nuit, et visitait les postes du guet des métiers. Le guet royal fut établi au moins du temps de Louis IX. Le guet des métiers et le guet royal firent leur service avec une égale négligence : on vit les archers aller en patrouille avec des falots, et même se faire précéder de ménétriers. En 1559, Henri II décréta que le guet royal veillerait seul désormais à la sûreté de Paris, et le composa de 240 hommes, dont 32 à cheval. Charles IX le réduisit, en 1563, à 50 archers à cheval et 100 à pied. Sous le ministère de Colbert, on y ajouta une compagnie d'ordonnance de 120 cavaliers, et une recrue de 160 fantassins. En 1771, une ordonnance de Louis XV maintint la cavalerie à 170 hommes, mais éleva l'infanterie à 890. Sous Louis XVI, en 1786, il y eut, outre le guet, une garde de Paris; l'effectif du guet fut de 69 archers à pied, 111 à cheval, et 1,252 hommes de garde de Paris. L'uniforme était composé d'un justaucorps bleu tirant sur le vert, collet, parements et revers bleus, doublés de serge bleue, boutons blancs marqués d'une étoile, veste et culotte de drap blanc, guêtres noires ou blanches, chapeau bordé d'un galon de fil blanc avec épaulettes blanches sur l'habit; les agréments et les bords du chapeau des officiers étaient en argent; le chevalier capitaine et le major portaient deux épaulettes; les autres officiers et les sergents n'en portaient qu'une seule sur l'épaule gauche; les caporaux et les fusiliers étaient armés de fusils et de baïonnettes; les sergents portaient des hallebardes, et les sergents et officiers des espontons et hausse-cols avec leurs bâtons de commandement les jours de service ordinaire. Le service du guet existait dans les grandes villes de province ainsi qu'à Paris, et les exemptions y étaient moins nombreuses. A Montpellier, où le peuple était divisé en 7 *échelles* ou classes, suivant les professions, chaque échelle fournissait le guet un jour par semaine. A St-Malo, les miliciens avaient d'énormes dogues pour auxiliaires. Le guet a été supprimé à la Révolution. B.

GUET (Chevalier du), commandant du guet royal, à Paris (*V. l'art. précédent*). Il était nommé et payé par le roi, et placé sous la dépendance du prévôt des marchands. Son institution date au moins du XIIIe siècle. Il était logé dans une maison publique, que le roi Jean avait acquise au quartier Ste-Opportune, et qui donna son nom à une place publique supprimée en 1855. On cessa, en 1733, de créer un Chevalier du guet, et le commandement de toutes les forces de la police de Paris passa à un officier de l'armée, placé sous les ordres du lieutenant général de police.

GUETTARD (Jean-Étienne), médecin naturaliste, membre de l'Académie des sciences, conservateur du cabinet d'histoire naturelle du duc d'Orléans, né à Étampes en 1715, m. en 1786, contribua beaucoup à répandre en France le goût de la minéralogie. On a de lui : *Mémoire sur la nature et la situation des terrains qui traversent la France et l'Angleterre*, 1746; — *sur les granits de France comparés à ceux de l'Égypte*, 1751; — *sur quelques montagnes de France qui ont été des volcans*, 1752; *Histoire de la découverte faite en France de matières semblables à celles dont la porcelaine de la Chine est composée*, 1765, in-4°; *Mémoire dans lequel on compare les minéraux du Canada et ceux de la Suisse*, 1752; *Observations sur les plantes*, 1747, 2 vol. in-12; *Mémoires sur les différentes parties des sciences et des arts*, 1768-83, 5 vol. in-4°; *Mémoire sur la minéralogie du Dauphiné*, 1779, 2 vol. in-4°; *Atlas et description minéralogique de la France*, 1780, in-fol., ouvrage important, mais non terminé. Guettard, l'un des premiers en France, chercha à suppléer au papier de chiffon par des productions végétales.

GUEUDEVILLE (Nicolas), littérateur, né à Rouen vers 1650, m. à La Haye en 1720, entra dans l'ordre de St Benoît, et s'enfuit bientôt du couvent, où son langage hardi lui attirait des remontrances sévères. Il alla s'établir et se marier en Hollande, abjura le catholicisme, et entreprit, avec succès, la rédaction de l'*Esprit des cours de l'Europe*, journal satirique contre le gouvernement français. Quand la vogue fut épuisée, il se trouva sans ressources, et mourut dans le dénuement. On a de lui : *Critique générale du Télémaque*, 1700, 2 vol. in-12, très-mauvais ouvrage; *le Grand Théâtre historique*, Leyde, 1703, 5 vol. in-fol., avec un supplément par Limiers, 1713-21, 7 vol. in-fol.; *le Censeur, ou le Caractère des mœurs de La*

Haye, 1715, in-12 ; de mauvaises traductions de Plaute, de Thomas Morus, d'Erasme, etc. L—H.

GUEUGNON, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 25 kil. N.-O. de Charolles, sur l'Arroux ; 1,519 hab. Forges.

GUEULES, couleur. *V.* BLASON.

GUEULLETTE (Thomas-Simon), littérateur, né à Paris en 1683, m. en 1766, avocat au parlement, puis procureur du roi, acquit une célébrité européenne par ses contes imités des Orientaux. On a de lui : *les Soirées bretonnes, contes de fées*, 1712, 1 vol. in-12 ; *les Mille et un Quarts d'Heures, contes tartares*, 1723, 1755, 3 vol. in-12 ; *les Aventures du mandarin Fumhoun, contes chinois*, 1723, 2 vol. in-12 ; *les Sultanes de Guzarate, contes mongols*, 1732, 3 vol. in-12 ; *les Mille et une Heures, contes péruviens*, 1733, 1759, 2 vol. in-12. Il a laissé encore des pièces jouées au Théâtre-Italien, et des éditions de Montaigne et de Rabelais.

GUEUX, nom de mépris que le comte de Barleymont, conseiller de Marguerite de Parme, régente des Pays-Bas au nom de Philippe II, donna à une députation de 300 seigneurs calvinistes, qui étaient venus réclamer l'abolition de l'Inquisition en 1566 ; ceux-ci l'adoptèrent comme mot d'ordre et signe de ralliement pendant leur guerre contre l'Espagne. Ils prirent pour armes l'écuelle et la besace. On distingua les *Gueux des bois* et les *Gueux de mer*.

GUEVARA (Antonio de), franciscain espagnol, né vers 1470 dans la province d'Alava, m. en 1544, fut évêque de Cadix et de Mondonedo, prédicateur et chroniste de Charles-Quint. On l'a surnommé le *Maimbourg de l'Espagne*. Il a laissé : des *Sermons*, prolixes et diffus ; *Marco Aurelio*, Valladolid, 1529, ouvrage trad. en français sous les titres de *Livre doré de Marc-Aurèle*, 1531, et d'*Horloge des Princes*, 1555 ; un recueil de *Lettres*, Valladolid, 1539, trad. sous le titre d'*Epîtres dorées*, 1565, et contenant l'histoire de la révolte des Communeros sous Charles-Quint. Le style de Guevara ne manque pas de pureté, mais sa véracité est suspecte.

GUEVARA (Luis Velez de), écrivain espagnol, surnommé le *Scarron* de son pays, né à Ecija en 1574, m. en 1644, était avocat. Il écrivit plus de 400 comédies, pleines d'imagination et de gaieté, mais la plupart perdues aujourd'hui. Il donna, sous le titre du *Diable un peu boiteux*, Madrid, 1648, 1 vol. in-8°, un roman, aujourd'hui son principal titre, qui a été imité librement en français par Lesage.

GUGERNES, *Gugerni*, peuple de la Gaule (Germanie 2e), au N. des Ubiens. Aujourd'hui partie de la prov. prussienne du Rhin.

GUGLIELMI (Pierre), célèbre compositeur de musique, né à Massa-Carrara en 1727, m. à Rome en 1804, étudia à Naples sous la direction de Durante. Ses opéras furent accueillis avec faveur, malgré l'hostilité de Paisiello et de Cimarosa ; son style se distingue par la pureté, la simplicité, beaucoup de clarté et d'unité dans la pensée musicale ; il a de la gaieté et de la verve, de l'entraînement dans le genre bouffe ; ses morceaux d'ensemble sont du plus bel effet. Guglielmi a encore laissé de la musique de chambre et d'église. Depuis 1793, il a été maître de chapelle de St-Pierre-du-Vatican. On distingue parmi ses opéras : *I Viaggiatori ridicoli*, 1772 ; *la Serva innamorata*, 1778 ; *la Bella pescatrice ; I fratelli Pappa Mosca*, 1783 ; *Enea e Lavinia*, 1785 ; *Didone ; I due Gemelli*, 1787 ; et *la Pastorella nobile*, 1788. L'oratorio de *Debora* est une des belles productions du XVIIIe siècle. B.

GUGLIELMINI (Dominique), ingénieur, né à Bologne en 1655, m. en 1710, s'occupa spécialement d'hydraulique, et fut intendant général des eaux du territoire bolonais. Il fut aussi savant en médecine. On a de lui : *de Cometarum naturâ et ortu*, Bologne, 1681, in-4° ; *Aquarum fluentium mensura*, 1690-91, 2 part. in-4° ; *Della natura de' fiumi*, 1697 et 1739 ; in-4° ; *de Salibus dissertatio*, Venise, 1705, in-8°. Ses œuvres ont été recueillies par Morgagni, Genève, 1719 et 1740, 2 vol. in-4°. *V.* son *Eloge* par Fontenelle.

GUHRAU. *V.* GURAU.

GUI ou GUIDO, fils de Gui, duc de Spolète, et d'Adélaïde, fille de Pepin, roi d'Italie, disputa l'Italie à Berenger, duc de Frioul, 889, se fit couronner empereur et même roi de France par le pape Étienne V, 891, associa son fils Lambert à la couronne, repoussa Arnulf, roi de Germanie, 893, et mourut l'année suivante. G.

GUI, marquis et duc de Toscane, fils d'Adalbert II le Riche, 917-929, conspira sans cesse contre Bérenger Ier et Rodolphe II, rois d'Italie, épousa la célèbre Marozia, alors toute-puissante à Rome, 925, fit étrangler le pape Jean X, qui gênait leur ambition, et lui donna pour successeurs Léon VI, 928, et Étienne VII, 929. G.

GUI, plante parasite du chêne, sacrée pour les Druides, qui la cueillaient avec une faucille d'or, dans la nuit de la 6e lune après le solstice d'hiver, où commençait leur année. Ils lui attribuaient des propriétés curatives merveilleuses. Le souvenir de cette cérémonie gauloise s'est longtemps conservé dans certaines provinces, où les pauvres, la veille de la nouvelle année, allaient quêter au cri de *A gui l'an neuf*. En Normandie, les enfants demandent encore des *aguignettes*.

GUI D'AREZZO, bénédictin de l'abbaye de Pomposa (duché de Ferrare), né vers 995 à Arezzo, m. en 1050. On lui attribuait la gamme et son nom, les noms des notes, le système de solmisation par les hexacordes et les muances, la notation avec la portée du plain-chant, etc. ; Forkel a réfuté cette tradition. Mais Gui d'Arezzo, dans son *Micrologue*, a exposé la première méthode d'enseignement. Ses écrits sur la musique sont insérés dans les *Scriptores ecclesiastici de musica sacra*, de Gerber, 1784, 3 vol. in-8°. B.

GUI-COQUILLE. *V.* COQUILLE.

GUI-PAPE, en latin *Guido-Papæ*, jurisconsulte, né à St-Symphorien-d'Ozon, près de Lyon, vers 1402, m. vers 1476, conseiller au parlement de Grenoble, s'acquitta avec succès de diverses missions dont Louis XI l'avait chargé. On a de lui : *Decisiones Gratianopolitanæ*, Grenoble, 1490, in-fol., recueil de décisions importantes, rendues dans le parlement de Grenoble pendant 25 ans, et qui embrasse presque tous les cas difficiles de l'anc. jurisprudence. Chorier en donna un abrégé en français sous le titre de *Jurisprudence de Gui-Pape*, 1692, in-4° ; *Singularia*, recueil de 1,030 aphorismes et préceptes de droit passés dans la jurisprudence à l'état d'axiomes, œuvre posthume, 1517, in-fol.

GUIAGE, GUIDAGE ou GUIONAGE, redevance féodale pour la sûreté des chemins ; — ou ailleurs, droit en vertu duquel les habitants du littoral maritime étaient obligés d'entretenir des feux allumés sur des tours, pour guider les vaisseaux.

GUIANE. *V.* GUYANE.

GUIART (Guillaume), poëte, né à Orléans à la fin du XIIIe siècle, est auteur d'une chronique de plus de 21,000 vers en l'honneur de Philippe le Bel. Les détails y abondent, de 1296 à 1304, sur les guerres de Flandre. M. Buchon en a publié, en 1828, une édition complète, avec introduction, 2 vol. in-8°.

GUIBAUD (Eustache), oratorien, né à Hyères en 1711, m. en 1794. On a de lui : *Explication du Nouveau Testament, principalement à l'usage des colléges*, 1785, 8 tomes en 5 vol. in-8° ; *Gemissements d'une âme pénitente*, in-18 ; *la Morale en action*, 1797, in-12, ouvrage imité de celui de Bérenger.

GUIBERT, antipape. *V.* CLÉMENT III.

GUIBERT, bénédictin, né en 1053 à Clermont (Oise), m. en 1124, abbé de Ste-Marie de Nogent-sous-Coucy, a laissé, entre autres ouvrages publiés par Dom d'Achery, Paris, 1651, in-fol., *Trois livres de sa vie*, sorte de confessions dans le genre de celles de St Augustin, et où l'on trouve d'intéressants détails sur les événements de l'époque. On lui doit encore une *Histoire de la première croisade*, insérée en 1611 dans le recueil de Bongars. B.

GUIBERT (Charles-Benoit, comte de), lieutenant général, né en 1715 à Montauban, m. en 1786, entra au service à l'âge de 16 ans, fit les campagnes d'Italie, de Corse, de Bohême et de Flandre, fut fait prisonnier à la bataille de Rosbach et, pendant 18 mois de captivité, étudia la tactique prussienne. De retour en France, il posa les bases du Code militaire français, rédigea les ordonnances du service de campagne et du service des places, et devint gouverneur des Invalides. B.

GUIBERT (Jacques-Ant.-Hippolyte, comte de), fils du précédent, né à Montauban en 1743, m. en 1790, suivit son père en Allemagne dès l'âge de 13 ans, se fit remarquer dans la guerre de Sept Ans par la justesse de ses observations sur la tactique, puis reçut la mission de former en Corse une légion, dont il devint colonel, 1772 ; il publia un *Essai de tactique générale*, Liége, 1773, in-4° et 2 vol. in-8° ; *Défense du système de guerre moderne*, 1779, suite et apologie de l'ouvrage précédent. Guibert fut nommé successivement colonel du régiment de Neustrie, 1776, brigadier, 1782, membre de l'Académie française, 1785, rapporteur du conseil d'administration de la guerre, 1787, maréchal de camp et inspecteur divisionnaire dans l'Artois, 1788. Candidat au bailliage de Bourges pour être élu député aux États généraux de 1789, il fut repoussé, et le chagrin abrégea ses jours. Guibert écrivit 3 tragédies fort médiocres, *le Connétable de Bourbon*, 1775, *la Mort des Gracques*, *Anne de Boulen*, des *Eloges* de Catinat, 1775, du chancelier L'Hôpital, 1777, et de Frédéric II, 1787. On a publié ses *Œuvres militaires*, Paris, 1803, 5 vol.

in-8°, et ses *Voyages dans diverses parties de la France et en Suisse*, 1806, in-8°. B.

GUIBERT (Adrien), né à Rennes en 1805, m. en 1843, a laissé (inachevé) un bon *Dictionnaire géographique et statistique*, que M. Desenne a complété, Paris, 1850, gr. in-8°, réimprimé en 1855.

GUIBRAY (Foire de). *V.* FALAISE.

GUICHARDIN (Francesco GUICCIARDINI, dit), historien célèbre, né à Florence en 1482, m. en 1540, sortait d'une famille qui avait occupé les plus grandes charges de la république florentine. Il étudia d'abord le droit, fut nommé, à 23 ans, professeur de jurisprudence, puis se tourna vers le barreau, où il parut avec éclat. Vers 1512, sa patrie l'envoya en ambassade auprès du roi d'Espagne Ferdinand le Catholique. Le pape Léon X réclama ses services, lui confia le gouvernement de Modène et de Reggio, 1518, auquel il joignit bientôt le commissariat général des troupes du Saint-Siége en Italie, avec des pouvoirs illimités. Guichardin, investi aussi du gouvernement de Parme, défendit habilement cette ville, assiégée par les Français. Clément VII le chargea plus tard d'apaiser les troubles de la Romagne. Il comprima encore à Bologne. avec autant d'adresse que de courage, une révolte excitée par la famille des Pepoli. Alors, rassasié d'honneurs, il quitta les affaires et revint à Florence pour y vivre dans la retraite. Cependant, sans reprendre des fonctions actives, il aida de ses conseils le grand-duc Alexandre de Médicis, qui le regardait comme un père; puis, à la mort de ce prince, en 1537, il empêcha, par son éloquence, d'adopter le gouvernement républicain, et fit élire Cosme successeur d'Alexandre. Guichardin avait médité d'occuper ses loisirs par la rédaction de mémoires autobiographiques; un ami l'engagea d'envisager son sujet sous un point de vue plus général : alors il entreprit une *Histoire d'Italie*, à laquelle il travailla pendant 27 ans, et qui est son principal titre de gloire. Elle forme 20 livres, embrassant de 1494 à 1532 : c'est l'histoire des guerres d'Italie pendant cette période, traitée dans les 16 premiers livres en écrivain supérieur. Des discours à la manière des historiens de l'Antiquité, et un amour exagéré des détails, rendent quelquefois sa narration un peu diffuse; mais il a une vigueur rare de pinceau, et montre surtout une grande profondeur de jugement. La 1re édition ne parut que 21 ans après la mort de Guichardin, Florence, 1561, in-fol., puis 2 vol. in-8°, en 16 livres, les seuls qu'il avait terminés; les 4 derniers livres ne parurent qu'en 1564, in-4°. La meilleure édition est celle de Fribourg-en-Brisgau (Florence), 1775-1776, 4 vol. in-4°, et rééditée, avec une continuation par Ch. Botta, Paris, 1834, 6 vol. in-8°. Favre en a donné une traduction en français, Paris, 1738, 3 vol. in-4°, reproduite et corrigée dans le *Panthéon littéraire*, par Buchon, Paris, 1839, gr. in-8°. Guichardin a encore écrit : *Avis et conseils en matière d'État*, Anvers, 1525, in-8°, trad. en franç., Paris, 1577, in-8°. La relation de son ambassade en Espagne a été publiée à Pise, 1825. M. Canestrini a publié les *Œuvres inédites* de Guichardin, Florence, 1857-59, 3 vol. in-8°. Elles permettent de le juger avec plus d'exactitude, de voir en lui le politique, pratiquant la doctrine de l'utile, tout en ayant au fond du cœur le sentiment de l'honnête et l'amour de la liberté. Ce sont, entre autres, des *Maximes* et des *Discours politiques*, un *Dialogue sur le gouvernement de Florence*, et une *Histoire florentine*, ébauche libre, en bien des points, de son *Histoire d'Italie*. Un 4e vol. doit contenir les *Ambassades*. *V.* une étude sur ces œuvres, par M. Geffroy, *Revue des Deux Mondes*, août 1861. C. D—Y.

GUICHARDIN (Louis), neveu du précédent, né à Florence en 1523, m. en 1589, remplit diverses fonctions administratives sous Alexandre de Médicis et Cosme II. Il a laissé : *Mémoires sur la Savoie de 1530 à 1565*, en italien, Anvers, 1565, in-4°; *Raccolta de' detti e fatti notabili*, 1581, in-8°; *Description des Pays-Bas*, 1567, trad. en franç. par Belleforest, Paris, 1612, in-fol.; *Ore di recreazione*, Florence, 1600, in-12. M. V—I.

GUICHE (Philibert de GRAMONT, comte de), gouverneur de Bayonne, épousa, en 1567, *la belle Corisande* (*V. l'art. suivant*), et mourut, en 1580, des suites d'une blessure reçue au siége de La Fère.

GUICHE (Diane d'ANDOUINS, comtesse de), dite *la belle Corisande*, née en 1554, m. en 1620, épousa, en 1567, le comte de Guiche, qui la laissa veuve à 26 ans. Henri IV, alors roi de Navarre, la vit à Bordeaux, l'aima, et en fut aimé. Elle le seconda contre la Ligue de ses conseils et de son argent. Le roi lui avait écrit avec son sang la promesse de l'épouser; mais, Corisande ayant perdu sa beauté avec l'âge, l'inconstant monarque la délaissa. Elle mourut dans l'oubli. Elle avait eu d'Henri IV un fils mort en bas âge, et, de son mari, un fils et une fille : le comte de Guiche, 2e du nom, et la comtesse de Lauzun. On conserve à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, les *Lettres d'Henri IV à Corisande*; elles ont été publiées dans le *Mercure de France*, année 1765 et suiv. L—H.

GUICHE (Armand de GRAMONT, comte de), lieutenant général, né en 1638, m. en 1673, était fils du maréchal de Gramont, et avait pour bisaïeule la belle Corisande. Il entra au service en 1655, et se distingua dans la guerre de Flandre. Exilé trois fois pour ses aventures galantes, il fut encore banni en Hollande pour avoir trempé dans une intrigue contre Mlle de La Vallière. Après une absence de sept ans, durant laquelle il combattit sous Ruyter au Texel contre les Anglais, il reparut à la cour en 1671, se mit sous les ordres de Condé, et donna le signal du passage du Rhin, 1672, en se jetant le premier dans le fleuve. Boileau le cite, sous le nom de Gramont, dans son *Épître au roi* sur ce fait héroïque. Battu en 1673 par Montecuculli, le comte de Guiche en mourut de chagrin. Mme de Sévigné a célébré cette mort dans une de ses lettres. On a de lui des *Mémoires concernant les Provinces-Unies*, 1744, in-12. L—H.

GUICHE, vge (Basses-Pyrénées), arr. et à 25 kil. S. de Bayonne; 1,514 hab. Il donna son nom à la maison de Guiche, branche des Gramont.

GUICHE (LA), ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 23 kil. N.-E. de Charolles; 263 hab.

GUICHE (Maison de LA). *V.* LA GUICHE.

GUICHE (Notre-Dame de la), abbaye en ruines, près de Blois, fondée à la fin du XIIIe siècle par Jehan de Chastillon, comte de Blois.

GUICHEN, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 45 kil. N.-N.-E. de Redon; 429 hab. Source d'eau ferrugineuse. Beau château du *Gai-Lieu*.

GUICHENON (Samuel), érudit, né à Mâcon en 1607, m. en 1664 à Bourg, où il était avocat, fut historiographe de Savoie et de France. On a de lui : *Histoire de Bresse et de Bugey*, Lyon, 1650, in-fol.; *Histoire généalogique de la maison de Savoie*, 1660, 2 vol. in-fol.; *Bibliotheca segusiana*, 1660, in-4°, recueil d'actes et de titres de la Bresse et du Bugey.

GUICLAN, brg (Finistère), arr. et à 15 kil. O.-S.-O. de Morlaix; 170 hab. Fabr. de toiles pour l'Espagne.

GUIDAGE. *V.* GUIAGE.

GUIDAL (Maximilien-Joseph), général de brigade, né à Grasse en 1755, prit part à la conspiration de Malet (*V. ce nom*), et fut condamné et fusillé avec lui, le 29 octobre 1812. C'était un officier peu estimé dans l'armée.

GUIDE (Guido RENI, dit le), célèbre peintre, né à Bologne en 1575, d'un père excellent musicien, m. à Rome en 1642. Élève de Calvaert, il le quitta dès l'âge de 20 ans, et lui préféra les Carrache. Doué des plus heureuses dispositions, il profita rapidement à l'école de ces maîtres. Il avait déjà obtenu de grands succès lorsqu'il partit pour Rome, où le pape Paul V lui accorda sa protection. Il y trouva deux rivaux et deux ennemis acharnés dans le Caravage et dans le Josépin. La rare patience, l'élévation d'esprit et la douceur qui le distinguaient lui firent supporter les insolences et les menaces; cependant, poussé à bout, il s'enfuit à Bologne, où il resta quelque temps, et n'en revint que sur les instances de Paul V, qui était pour lui plein de bienveillance et de générosité. Son retour à Rome fut un vrai triomphe. Plus tard, il alla à Naples, où on lui avait proposé des travaux considérables : mais, poursuivi par la jalousie des peintres, et surtout par la haine de l'espagnol Ribera, il quitta bientôt cette ville, et revint encore une fois à Rome; il y conçut, dit-on, une vive passion pour la fameuse Béatrix Cenci (*V.* CENCI); peu de jours avant le supplice de cette femme, il fit d'elle le beau portrait que l'on voit encore à la galerie Barberini. Dans la suite, il s'adonna au jeu, perdit ses richesses, la considération de ses amis, et mourut oublié, dans un état presque misérable. Ses tableaux se distinguent par la richesse, la noblesse et l'élégance de la composition, une distribution de lumière large et harmonieuse, une touche pleine de grâce et d'expression, un coloris tendre et délicat, des airs de tête admirables, la correction du dessin, et un goût exquis dans les draperies. Les principaux sont : le *Crucifiement de St Pierre*, le *Triomphe de l'Aurore*, deux *Madeleine*, une *Sainte-Famille*, un *St Michel*, le *Martyre de St André*, à Rome; *Bradamante et Fleur-d'Épine*, à Florence; une *Annonciation*, *l'Enlèvement d'Hélène*, quatre *Scènes de la vie d'Hercule*, à Paris; *la Madone de la Piété*, le *Massacre des Innocents*, *Samson*, à Bologne; une *Assomption*, à Gênes; le *Christ couronné d'épines*, à Dresde. Le Guide gravait aussi

à l'eau-forte, d'une manière fort spirituelle ; il a gravé plusieurs de ses tableaux. M. V—I.

GUIDEL, brg (Morbihan), arr. et à 16 kil. O.-N.-O. de Lorient ; 714 hab.

GUIDES, corps de cavalerie française institué pendant les campagnes d'Italie, 1796-97, pour servir de garde particulière au général en chef. Bessière organisa les Guides sur l'ordre de Bonaparte ; ils furent supprimés sous le Consulat, et rétablis en 1848. — En 1756, une compagnie de 25 *fusiliers-guides*, dont 12 à cheval, avait été créée, et adjointe aux officiers d'état-major, pour porter les ordres avec célérité.

GUIDI (Charles-Alexandre), poëte lyrique, né à Pavie en 1650, m. en 1712, passa plusieurs années près de Ranuccio II, duc de Parme, pour lequel il composa des *Poésies lyriques*, Parme, 1671, in-12. La reine Christine de Suède l'emmena à Rome, 1685. Il trouva ensuite un protecteur dans le pape Clément XI, dont il mit en vers *Six homélies*, Rome, 1712, in-fol. On a aussi de lui deux pastorales, *Endimione* et *Dafne*, et une tragédie, *Amalasunta*. Ses œuvres ont été réunies en 1 vol. in-4°, Rome, 1704. M. V—I.

GUIDICCIONI (Jean), évêque de Fossombrone, né à Via-Reggio, près de Lucques, en 1480, m. en 1541, accompagna Charles-Quint dans son expédition contre Tunis en qualité de nonce du pape, et fut gouverneur de la Romagne et de la Marche d'Ancône. On a de lui : *Orazione alla republica di Lucca*, Florence, 1568, in-8° ; *Rime*, 1567, in-12, contenant des pièces politiques où il a voulu réveiller le patriotisme des Italiens opprimés par les Espagnols. M. V—I.

GUIDO. *V.* GUI.

GUIDON, nom donné, vers le milieu du XV^e^ siècle, à l'étendard de la gendarmerie, et, plus tard, à celui des régiments de dragons ; un officier le portait, et, par extension, était appelé aussi *guidon*. Cet étendard, qui était taillé à 2 pointes par en bas, disparut pendant la Révolution, et ne fut plus employé que temporairement en 1815.

GUIDONIS (Bernard), moine dominicain, né dans le Limousin en 1260, m. en 1331, exerça avec sévérité les fonctions d'inquisiteur de la foi en Languedoc de 1308 à 1323, et devint évêque de Lodève. Il passait pour l'un des hommes les plus savants de son siècle. On a de lui : *Liber sententiarum inquisitionis Tolosanæ*, imprimé à la suite de l'*Historia inquisitionis* de Ph. Limbroch ; *Chronicon comitum Tolosanorum*, inséré dans l'*Histoire des comtes de Toulouse* par Catel ; *Descriptio Galliarum*, dans le t. I^er^ des *Scriptores Francorum coætanei* de Duchesne ; *Flores chronicorum, sive Annales pontificum*, dont une partie a été publiée dans les *Scriptores rerum Italicarum* de Muratori.

GUID' UBALDO (le marquis), mathématicien, né à Urbin vers 1540, m. en 1601, a laissé : *Planispheriorum universalium theoria*, 1580, in-8° ; *Mecanicorum libri* VII, 1577 ; *Perspectivæ libri* VI, 1600, in-fol. ; *Problematum astronomicorum libri* VII, 1609, in-fol., etc.

GUIENNE. *V.* GUYENNE.

GUIERS, riv. de France, formée près des Échelles, de la réunion du Guiers-Vif et du Guiers-Mort, sert en partie de limite entre les dépts de l'Isère et de la Savoie, et se jette dans le Rhône, rive g., à 15 kil. S. de Belley. Cours de 50 kil.

GUIFFREY. *V.* BOUTIÈRES.

GUIGNARD (Jean), jésuite, né à Chartres, était, pendant la Ligue, régent et bibliothécaire au collége de Clermont à Paris. Ardent ennemi d'Henri III et d'Henri IV, il fut impliqué dans le procès de Jean Châtel (*V. ce mot*), poursuivi par le parlement pour des maximes séditieuses trouvées dans ses papiers, et exécuté en 1596.

GUIGNEN, brg (Ille-et-Vilaine), arr. et à 38 kil. N.-N.-E. de Redon ; 314 hab.

GUIGNES (Joseph de), orientaliste, né à Pontoise en 1721, m. en 1800, étudia la langue chinoise sous Fourmont, qu'il remplaça en 1745 comme secrétaire-interprète à la Bibliothèque du roi. Il fut nommé censeur royal, 1753, professeur de syriaque au Collége Royal (Collége de France), 1757, garde des antiques au Louvre, 1769, et pensionnaire de l'Académie des Belles-Lettres, 1773. Comme érudit, il était difficile de posséder un plus vaste savoir ; ennemi de toute intrigue, invariable dans ses principes, ami de la vérité, sa seule ambition était d'élargir le champ de la science. Il travailla au *Journal des savants* pendant 35 ans. On a de lui : *le Chou-king*, livre sacré des Chinois, traduit avec notes, 1770, in-4° ; *Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne*, 1759, ouvrage qui fit beaucoup de bruit, et n'est resté que comme un monument d'ingénieuses et savantes hypothèses peu fondées ; 28 Mémoires sur divers points d'histoire ancienne ou moderne, et surtout orientale, dans le recueil de l'Académie des Inscriptions ; *Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mongols et des autres Tartares occidentaux, avant et depuis J.-C. jusqu'à présent*, Paris, 5 vol. in-4°, 1756-58. On peut lui reprocher d'avoir trop négligé son style dans ce dernier ouvrage, de ne varier le récit par aucune réflexion ou aucun rapprochement, et d'avoir omis d'établir entre les faits un système invariable de chronologie ; néanmoins cette histoire prouve des études très-approfondies. D.

GUIGNES (Ch.-Louis-Joseph de), fils du précédent, né à Paris en 1759, m. en 1845, consul à Canton, correspondant de l'Académie des Sciences et de celle des Inscriptions et belles-lettres, enfin attaché au ministère des affaires étrangères, a publié : *Mémoire sur le planisphère céleste chinois*, 1781 ; *Voyages à Pékin, Manille et l'île de France*, 1808, 3 vol. in-8°, et atlas in-fol. ; *Dictionnaire chinois, français et latin*, 1813, in-fol., ouvrage très-estimé, etc.

GUIGUES, nom de plusieurs dauphins du Viennois. *V.* DAUPHINÉ.

GUIKOVAR, Etat de l'Hindoustan, dans l'anc. Goudjérate. Superf., 47,000 kil. carr. Pop., 2,500,000 d'hab. Cap., *Baroda*.

GUILBERT DE PIXÉRÉCOURT. *V.* PIXÉRÉCOURT.

GUILDFORD, *Gilfordia*, v. d'Angleterre, cap. du comté de Surrey, sur la Wey, à 28 kil. S.-O. de Londres, par chemin de fer ; 8,032 hab. Beaux restes d'un château, jadis résidence de plusieurs rois saxons et normands. Comm. de blé, bois et charbons. Environs pittoresques. Donne le titre de comte à la famille North.

GUILDFORD (le duc de), 4^e^ fils du duc de Northumberland, épousa Jane Grey, et fut mis à mort avec elle, par ordre de Marie Tudor, en 1554.

GUILDHALL. *V.* LONDRES.

GUILHEM DE CASTRO. *V.* CASTRO.

GUILLAIN (Simon), statuaire, né à Paris en 1581, m. en 1658, demeura plusieurs années à Rome, et étudia particulièrement les œuvres de Michel-Ange. On lui doit, pour ainsi dire, la formation de l'Académie de peinture et de sculpture ; car il engagea un certain nombre d'artistes à se réunir régulièrement pour traiter des questions d'art. Il fut recteur de cette Académie en 1657. Ses productions ont été presque toutes détruites pendant la Révolution : on citait avec éloge un groupe à la pointe d'une place qui existait alors au milieu des maisons couvrant les deux côtés du Pont-au-Change, le mausolée de Charlotte-Catherine de la Trémouille dans le chœur du couvent de l'Ave-Maria, les 4 évangélistes qui ornaient l'église de St-Gervais, etc.

GUILLARD (Nicolas-François), poëte, né à Chartres en 1752, m. en 1814, publia d'abord quelques odes, mais ne sortit de la foule des versificateurs qu'en composant des opéras qui eurent un grand succès. Les principaux sont : *Iphigénie en Tauride*, en 3 actes, 1779, musique de Gluck ; *Œdipe à Colone*, en 3 actes, 1787, musique de Sacchini ; *la Mort d'Adam*, 1809, musique de Lesueur.

Princes et Souverains.

GUILLAUME I^er^, duc de Normandie, surnommé *Longue-Epée*, fils et successeur de Rollon en 920, força les comtes de Bretagne à se reconnaître ses vassaux, repoussa un comte du Cotentin qui était venu assiéger Rouen, défendit le roi Charles le Simple contre Robert et Raoul, soutint les droits de Louis d'Outre-mer, et fut assassiné, en 943, dans une conférence, par Arnoul, comte de Flandre.

GUILLAUME II, dit *le Bâtard* ou *le Conquérant*, duc de Normandie (*V.* plus loin GUILLAUME I^er^, roi d'Angleterre).

GUILLAUME III, *le Roux*, duc de Normandie (*V.* plus loin GUILLAUME II, roi d'Angleterre).

GUILLAUME CLITON, fils de Robert III, duc de Normandie, somma Henri I^er^, roi d'Angleterre, de lui rendre les Etats dont il avait dépouillé son père, 1116 ; mais il ne put recouvrer son héritage, malgré la protection de Louis le Gros. Il épousa, en 1126, Jeanne de Savoie, sœur de la reine de France Adélaïde, et reçut l'investiture du comté de Flandre, qu'il garda jusqu'à sa mort, 1128. L—H.

GUILLAUME, dit *Bras de-Fer*, premier comte normand de Pouille, l'aîné des 12 fils de Tancrède de Hauteville. Arrivé dans l'Italie méridionale avec ses frères Drogon et Humfroi et 300 chevaliers normands, 1037, il prit Amalfi pour le prince de Salerne Guaimar IV, puis s'enrôla sous les drapeaux du patrice grec Maniacès, qui voulait chasser les Sarrasins de la Sicile. Irrité de la perfidie des Grecs qui avaient frustré ses compagnons de leur part de butin, il repassa en Italie, 1040, et leur enleva, après trois victoires, la plus grande partie de la Pouille. La nouvelle conquête fut partagée, dans l'assemblée de Melfi, entre les 12 prin-

cipaux capitaines, qui prirent le titre de comtes, et restèrent subordonnés à Guillaume, nommé comte de Pouille, 1043. Son frère Drogon lui succéda, 1046. G.

GUILLAUME II, duc de Pouille et de Calabre, succéda à son père Roger Bursa, 1111, et mourut sans enfants, 1127, laissant ses États à son cousin Roger II, grand-comte de Sicile. Alors commença le royaume des Deux-Siciles. G.

GUILLAUME Ier, dit *le Mauvais*, roi des Deux Siciles, succéda à son père Roger II, 1154. Il eut à combattre à la fois le pape Adrien IV, l'empereur d'Allemagne Frédéric Barberousse, l'empereur grec Manuel, Robert II, prince de Capoue, et même ses sujets révoltés de son avarice et de ses cruautés : il triompha de toutes ces résistances, et laissa le trône à son fils Guillaume II, 1166. Après l'incendie de l'église de Montréal, en 1810, son corps, arraché à la tombe, était bien conservé; on fut effrayé de sa taille colossale et de la férocité empreinte sur ses traits hideux. G.

GUILLAUME II, dit *le Bon*, fils du précédent, né en 1154, roi des Deux-Siciles de 1166 à 1189. Après une minorité orageuse, il fit une guerre heureuse contre les Grecs, 1185, et mourut sans enfants, 1189. Son héritage fut disputé par Constance, fille de Roger II, et Tancrède, son petit-fils, et resta un instant à ce dernier. G.

GUILLAUME III, fils de Tancrède, qui usurpa le trône des Deux-Siciles, et de Sibylle de Lucéra, prit possession d'un royaume déjà à moitié conquis par Constance et son mari l'empereur Henri VI, 1194. Il ne put arrêter les progrès de l'armée allemande, fut fait prisonnier avec toute sa famille, 1195, condamné à perdre la vue, et enfermé jusqu'à sa mort dans une forteresse du pays des Grisons. G.

GUILLAUME, nom de 10 ducs d'Aquitaine. Guillaume Ier, *le Saint*, combattit sous les ordres de Charlemagne, chassa les Sarrasins du Languedoc, renonça au monde en 808, se retira dans la vallée de Gellone, près de Lodève, où il bâtit le monastère de St-Guillem-du-Désert, et y mourut en 812. Fête, le 28 mai. — Guillaume II, *le Pieux* ou *le Débonnaire*, m. en 917, fonda et dota l'abbaye de Cluny. — Guillaume III, dit *Tête-d'étoupes*, à cause de la couleur de ses cheveux, dut faire hommage au roi Louis d'Outre-mer en 942, soutint une guerre malheureuse en 954 contre Lothaire, successeur de ce prince, et mourut en 964. — Guillaume V, *le Grand*, régna de 993 à 1030, attira auprès de lui les savants, établit une école dans son palais, et cultiva lui-même les lettres. — Guillaume IX, né en 1072, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers de 1088 à 1126, est le plus ancien des troubadours connus. Il dépouilla les monastères, pour subvenir aux frais de ses débauches, partit en 1101 pour la terre sainte avec une armée qui y fut complétement détruite, encourut par son libertinage les censures de l'évêque de Poitiers, et fut encore excommunié en 1119 par le concile de Reims. La Bibliothèque impériale de Paris possède 9 pièces de vers qui lui sont attribuées. — Guillaume X, fils et successeur du précédent, s'abandonna, comme lui, à ses passions, maria sa fille Éléonore au fils du roi Louis le Gros, et mourut en 1137, en se rendant en pèlerinage à St-Jacques-de-Compostelle. B.

GUILLAUME Ier, *le Conquérant* ou *le Bâtard*, d'abord duc de Normandie, puis roi d'Angleterre, né à Falaise en 1027, m. en 1087, était fils de Robert le Magnifique, surnommé *le Diable*, et d'une jeune paysanne de Falaise. Élevé comme un enfant légitime, quand son père partit pour la Palestine, 1034, il le présenta aux barons comme leur duc. Avec l'aide d'Alain, duc de Bretagne, et du roi Henri Ier, il soumit ses vassaux rebelles, et, à l'âge de 20 ans, triompha d'un compétiteur, Guy de Bourgogne, au Val-des-Dunes, 1047. Bientôt il dut combattre Henri Ier, et le vainquit à Mortemer, 1054. Il alla visiter son parent Édouard le Confesseur, roi des Anglo-Saxons. Quelque temps après, Harold (*V. ce mot*) ayant été jeté par une tempête sur les côtes de Normandie, il lui surprit le serment solennel de renoncer au trône où l'appelaient les vœux des Anglo-Saxons. A la mort d'Édouard, 1066, Guillaume prétendit que ce prince lui avait promis son héritage. Harold refusa de tenir un serment arraché par contrainte, et Guillaume recourut à la force. Il prépara en moins de 8 mois, avec beaucoup d'habileté, une immense expédition de 400 gros navires et de plus de 1,000 bateaux de transport, montés par 60,000 hommes. Il demanda la protection du pape Alexandre II, qui lui donna l'autorisation d'aller conquérir l'Angleterre, et lui envoya un étendard bénit et un cheveu de St Pierre. Guillaume ayant réuni sa flotte à l'embouchure de la Dive, relâcha à St-Valery-sur-Somme, et débarqua en Angleterre, sans rencontrer d'obstacles, près d'Hastings, le 28 sept. 1066. Peu de jours après, Harold vint lui livrer une sanglante bataille, qu'il perdit avec la vie. Guillaume marcha sur Londres, où il reçut la soumission d'Edgar Etheling, nommé roi par le Wittenagemot (*V. ce mot*) des Saxons. Il fit commencer la Tour de Londres, pour tenir en respect les habitants. La conquête ne devint violente et arbitraire que quand la province de Kent se fut révoltée pendant un voyage de Guillaume en Normandie. Edwin et Morkar se défendirent longtemps dans le camp retranché d'Ely. Exeter, Oxford, Leicester furent saccagées. Les Anglo-Saxons furent alors dépouillés ou chassés. Guillaume réglementa la propriété, en disposa arbitrairement (*V.* DOOMSDAY-BOOK), exigea l'hommage des tenanciers immédiats et médiats, se réserva la haute justice et le droit de battre monnaie, interdit les guerres privées, intervint dans le régime intérieur des fiefs, leva des impôts sur les vainqueurs et les vaincus, plaça le clergé sous la suprématie de l'archevêque de Cantorbéry, établit la loi du couvre-feu, rendit responsables du meurtre d'un Normand tous les habitants du comté où le crime avait été commis, affama les Outlaws (*V. ce mot*) en prohibant la chasse et en condamnant à la perte des yeux quiconque tuerait du gibier dans les 68 forêts royales; s'efforça de substituer la langue normande à l'anglo-saxon, et prescrivit de l'employer exclusivement dans les actes publics. Il marcha contre Malcolm, roi d'Écosse, 1072, et le força à prêter hommage. Il eut à soutenir une guerre de 15 ans contre son fils aîné Robert, qui, avec l'aide du roi de France Philippe Ier, lui disputait la Normandie. En 1087, irrité d'une plaisanterie de Philippe, qui lui avait d'ailleurs enlevé le Vexin, il marcha sur Paris; mais, au sac de Mantes, il reçut une blessure mortelle, et fut rapporté à Rouen, où il mourut. Son corps, abandonné de ses fils, fut porté à Caen, et enterré dans l'église de St-Étienne, qu'il avait fondée. Guillaume le Conquérant eut de grands talents militaires, beaucoup d'adresse et d'énergie, une bravoure qui allait jusqu'à la témérité; mais il fut cruel, vindicatif, et montra, dans la conquête de l'Angleterre, toute la barbarie de son siècle. En 1851, une statue équestre colossale, en bronze, œuvre de M. L. Rochet, lui a été élevée à Falaise.

GUILLAUME II, *le Roux*, fils du précédent, roi d'Angleterre de 1087 à 1100, né en 1056, désigné par son père pour lui succéder, dut combattre les partisans de Robert Courte-Heuse, son frère aîné, duc de Normandie. Maître de l'Angleterre, avec l'appui de ses sujets anglais, il voulut, en 1090, conquérir la Normandie; mais Robert, soutenu par son autre frère Henri et par le roi de France, parvint à se maintenir. Guillaume obligea Malcolm, roi d'Écosse, à lui rendre hommage. Il comprima une insurrection du Maine en 1099, et s'empara de la Normandie, tandis que Robert était en Terre-Sainte. Il fut tué accidentellement à la chasse par W. Tyrrel. Violent dans son administration, il eut des démêlés avec St Anselme (*V. ce mot*) au sujet de la juridiction ecclésiastique. Il accabla indistinctement tous ses sujets d'impôts, et défendit de sortir du pays sans sa permission. On lui doit l'ancien pont de Londres et la grande salle de Westminster.

GUILLAUME III, roi d'Angleterre de 1688 à 1702, né en 1650 à La Haye, était fils posthume de Guillaume II, prince d'Orange et stathouder de Hollande, et d'Henriette-Marie Stuart, fille de Charles Ier d'Angleterre. Il fut poursuivi de bonne heure par Cromwell, et par Louis XIV, qui confisqua sa principauté. Il cachait, sous le flegme flamand et l'austérité calviniste, sa patiente ambition, ses talents militaires et administratifs. Nommé, en 1670, premier noble de Zélande, malgré les craintes de la démocratie, il fut créé, au moment de l'invasion française, 1672, capitaine général et amiral en chef, puis, après le meurtre des frères de Witt, stathouder des Provinces-Unies. Il inonda la Hollande pour la sauver, et s'allia avec l'Empire et l'Espagne. Repoussé plutôt que battu par Condé à Senef, 1674, il épousa, en 1677, Marie, fille du duc d'York (plus tard Jacques II) et nièce de Charles II, et, par cette alliance, détermina la conclusion du traité de Nimègue, 1678, qui assura l'indépendance des Provinces-Unies. Il combattit par ses intrigues la royauté des Stuarts, et prépara lentement son avénement au trône d'Angleterre. Appelé, en effet, par les ennemis de son beau-père, 1688, et en particulier par le célèbre Marlborough, gentilhomme de la chambre de Jacques II, il se fit proclamer roi, après avoir juré la *déclaration des droits*, 1689 (*V.* DÉCLARATION). Il n'eut qu'une autorité limitée, aussi l'appelait-on le stathouder d'Angleterre et le roi de Hollande; il dut renvoyer ses gardes hollandaises, 1698. Son règne consacra la liberté religieuse et politique, l'indé-

pendance des parlements et des tribunaux. Ennemi acharné de Louis XIV, il arma contre lui l'Europe par la ligue d'Augsbourg, 1688, et battit Jacques II à la Boyne, 1690; sa flotte vainquit Tourville à la Hogue, 1692, et, quoique défait par Luxembourg à Steinkerque, 1692, et à Nerwinde, 1693, il força le roi de France à le reconnaître par la paix de Ryswick, 1697. Par les traités de Londres et de La Haye, 1700, il signa avec Louis XIV le partage de la monarchie espagnole; mais bientôt effrayé de l'autorité que s'arrogeait ce prince en Espagne et dans les Pays-Bas, il s'allia, 1701, avec le roi de Danemark par le traité d'Odensée, et avec l'Empereur par celui de La Haye, où il posa les bases d'une nouvelle coalition contre la France; mais il mourut d'une chute de cheval, avant qu'on eût pris les armes. *V.* Trevor, *Vie de Guillaume III*, Lond., 1839, 2 vol. in-8°.

GUILLAUME IV, roi d'Angleterre et de Hanovre, 1830-1837, né en 1765, était le 3e fils de Georges III. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra néanmoins dans la marine à l'âge de 14 ans, et servit sous Nelson. Nommé duc de Clarence en 1788, il mena une conduite dissipée, et vécut publiquement, depuis 1790, avec l'actrice Jordans. Il accompagna Louis XVIII en France, 1814, et épousa, 1818, une fille du duc de Saxe-Meiningen. La mort de son 2e frère et de la fille du roi le fit héritier présomptif de la couronne; il se prononça en 1829 pour l'émancipation des catholiques. Devenu roi à l'âge de 65 ans, il eut à lutter contre les Chambres avec l'aide des ministres Wellington, Grey et Robert Peel, et fit passer (4 juin 1834) un bill de réforme du parlement. Il régla avec la France les affaires de Belgique, maintint en Portugal l'influence anglaise, favorisa l'industrie par l'ouverture du rail-way de Manchester à Liverpool, revisa le code criminel, donna quelques sages lois internationales, réduisit la liste civile, protégea par un bill les esclaves des Antilles, et fit passer le bill de commutation des dîmes. Il a été remplacé sur le trône par sa nièce Victoria.

GUILLAUME, dit *le Lion*, roi d'Écosse, 1165-1214, succéda à son frère Malcolm IV, fit la guerre à Henri II d'Angleterre, fut vaincu, fait prisonnier, enfermé dans le château de Falaise, n'obtint la liberté qu'en faisant hommage de son royaume, et fut l'ami de Richard Cœur-de-Lion.

GUILLAUME, comte de Hollande, né vers 1228, m. en 1256, fut opposé par Innocent IV à l'empereur Frédéric II et à son fils Conrad, 1247. Devenu seul maître de l'empire à la mort de Conrad IV, 1254, il le gouverna sans autorité, et périt en combattant les Frisons. G.

GUILLAUME DE NASSAU. *V.* NASSAU.

GUILLAUME Ier, roi des Pays-Bas, né en 1772 à La Haye, m. en 1843, était fils du stathouder Guillaume V de Nassau. Il servit contre la France sous les ordres du prince de Cobourg, 1793-94, dut abandonner la Hollande envahie, se réfugia en Angleterre, puis auprès du roi de Prusse, dont il avait épousé une fille, ne revint qu'en 1813 dans sa patrie, où il prit le titre de *Prince souverain des Provinces-Unies*, et reçut en 1815 la Hollande et la Belgique sous le nom de royaume des Pays-Bas. Il y établit le gouvernement représentatif; mais son intolérance envers le catholicisme, et la prétention de faire régner partout la langue flamande, mécontentèrent les Belges, qui prirent les armes après la Révolution de France, 1830. La Belgique fut reconnue comme État indépendant par toute l'Europe. Guillaume n'accepta ce démembrement de sa monarchie qu'en 1838. Son 2e mariage avec la comtesse d'Oultremont, qui était belge et catholique, aussi bien que l'accroissement des budgets, lui aliéna l'esprit des Hollandais eux-mêmes. Il abdiqua en 1840, et mourut, trois ans après, à Berlin, laissant une fortune de plus de 300 millions. Il avait créé, en 1815, un *ordre de St-Guillaume*, dont la décoration est une croix d'or à 8 pointes émaillées de blanc, suspendue à un ruban orange liseré de bleu. B.

GUILLAUME II, roi des Pays-Bas, 1840-49, fils et successeur du précédent, né en 1792, eut un règne paisible, doux et conciliateur. Il a transmis la couronne à son fils Guillaume III, né en 1817.

Saints, savants, artistes, etc.

GUILLAUME (saint), duc d'Aquitaine (*V. plus haut*).

GUILLAUME (saint), dit *de Malavalle* ou *Maleval*, gentilhomme français, porta d'abord l'épée, et mena une vie licencieuse. Il fit le pèlerinage de Jérusalem pour expier ses fautes, et, à son retour, 1153, fonda près de Sienne, dans la vallée de Malavalle, la congrégation des Guillemites ou Guillemins (*V. ce mot*). Il mourut en 1157, et fut canonisé. Fête, le 10 février.

GUILLAUME (saint), de la famille des comtes de Nevers, fut chanoine de Soissons et de Paris, moine de Cîteaux, archevêque de Bourges en 1201, et mourut en 1209. Fête, le 10 janvier.

GUILLAUME (Edme), chanoine d'Auxerre au XVIe siècle, économe et commensal d'Amyot. Il est l'inventeur de l'instrument d'église appelé *serpent*.

GUILLAUME (maître), fou en titre d'office à la cour d'Henri IV, m. en 1605, était un apothicaire de Louviers. Beaucoup d'auteurs satiriques ont fait paraître sous son nom des ouvrages qui auraient pu leur attirer les poursuites du gouvernement.

GUILLAUME D'AUVERGNE OU DE PARIS, philosophe scolastique, né à Aurillac, m. en 1249, fut nommé évêque de Paris en 1228. Il avait étudié les auteurs de l'école néo-platonicienne d'Alexandrie et les ouvrages arabes; on croit qu'il fut le 1er en Europe à faire usage des livres attribués à Hermès Trismégiste. Ses ouvrages ont été publiés à Nuremberg, 1496, in-fol., et à Orléans, 1674, 2 vol. in-fol. B.

GUILLAUME LE BRETON, historien et poëte, né en Bretagne vers 1165, m. à Senlis vers 1226, tirait son nom du pays où il était né (*Gulielmus Brito-Armoricus*); devenu chapelain et conseiller de Philippe-Auguste, il lui servit d'ambassadeur auprès du pape dans l'affaire du divorce d'Ingelburge. Il assista à la bataille de Bouvines. Il obtint, entre autres bénéfices, un canonicat à Senlis. On a de lui: *Histoire des Gestes de Philippe-Auguste*, continuation de Rigord de 1208 à 1219, insérée dans le t. V de la collection de Duchesne et dans le t. XVI du *Recueil des historiens de France*; *la Philippide*, poëme en 12 livres et de 9,150 vers sur le même sujet, publié dans les collections de Pithou et de Duchesne, et dans le t. XVII du *Recueil des historiens de France*. *V.* Gidel, *de Philippide Guillelmi Britonis*, Paris, 1857. B.

GUILLAUME DE CHAMPEAUX, *Gulielmus à Campellis*, archidiacre de Paris au commencement du XIIe siècle, prit le nom d'un village de la Brie, où il était né d'un laboureur. Il enseigna avec succès au cloître Notre-Dame et au cloître St-Victor; mais vaincu dans la discussion et éclipsé par son élève Abélard, il lui céda la place. Nommé, en 1113, à l'évêché de Châlons-sur-Marne, il prit l'habit de Cîteaux en 1119, et mourut dans le cloître en 1121. Il fut un des champions les plus brillants du *réalisme*, et laissa plusieurs ouvrages, entre autres un *Livre des sentences*, qui n'a pas été imprimé, et un *Traité de l'origine de l'âme*, inséré au t. V du *Thesaurus* du P. Martène. L.—H.

GUILLAUME DE CHARTRES, chroniqueur, m. vers 1280, accompagna, en qualité de clerc ou chapelain, Louis IX en Palestine, partagea sa captivité, assista encore à ses derniers moments devant Tunis, et rapporta, avec Geoffroy de Beaulieu, les ossements du saint monarque en France. On a de lui: *de Vitâ et actibus inclytæ recordationis regis Francorum Ludovici*, ouvrage publié en 1617 par Claude Meynard, inséré aussi dans le t. V du recueil de Duchesne, dans la collection des Bollandistes, et dans le t. XX du *Recueil des historiens de France*. B.

GUILLAUME DE JUMIÈGES, surnommé *Calculus*, parce qu'il était, dit-on, sujet aux douleurs de la pierre, moine bénédictin, m. vers 1090, est auteur d'une *Histoire des Normands*, en latin, traduite dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, de M. Guizot. Elle forme 2 parties: la 1re va jusqu'en 996, et n'est qu'un abrégé de Dudon, le reste s'arrête après 1066; mais un continuateur anonyme a donné l'histoire des règnes de Guillaume le Conquérant et de ses deux fils. Guillaume de Jumièges peint les mœurs et les caractères avec vérité. B.

GUILLAUME DE LORRIS, poëte français, né à Lorris près de Montargis, m. vers 1260, est le 1er auteur du *Roman de la Rose*, continué 40 ans plus tard par Jean de Meung. La meilleure édition de ce poëme, qui n'a pas moins de 4,000 vers de 8 syllabes, a été donnée par M. Méon, Paris, 1814, 4 vol. in-8°. C'est une allégorie où la Rose est la femme aimée, que l'on ne peut obtenir qu'après mille épreuves.

GUILLAUME DE MALMESBURY, moine bénédictin, historien anglais, né vers 1066 en Angleterre, d'une famille normande, m. vers 1142, a laissé une histoire d'Angleterre divisée en deux parties: *Gesta Regum Anglorum*, de 455 à 1120, et *Historia novella*, de 1120 à 1142. Elle a été publiée avec soin par T. D. Hardy, Londr., 1840, 2 vol. in-8°. L'ouvrage de Bède et celui de Guillaume de Malmesbury sont, à 500 ans de distance, les deux premières histoires dignes de ce nom que possède l'Angleterre.

GUILLAUME DE MARSEILLE, dit *Frère Guillaume*, architecte, peintre à l'huile, à fresque et sur verre, né en 1475,

m. à Arezzo en 1537, était de l'ordre des Dominicains. Le pape Jules II l'appela, ainsi que Claude de Marseille, à partager les travaux de Michel-Ange et de Raphaël : les deux artistes français firent de belles verrières au Vatican. Guillaume, après la mort de son compagnon, exécuta encore des vitraux aux églises Ste-Marie *dell' Anima* et de *la Madona del Popolo* à Rome, à Cortone, à Florence, à la cathédrale et à l'église St-François d'Arezzo. Il reçut dans cette ville les dignités de chanoine et de prieur. B.

GUILLAUME DE MEERBECKE, moine dominicain, né vers 1230 à Meerbecke (Brabant), m. vers 1300, élève d'Albert le Grand et ami de St Thomas d'Aquin, chapelain et pénitencier du pape Clément IV, puis archevêque de Corinthe, traduisit en latin Aristote, et divers traités d'Hippocrate, de Proclus et de Simplicius. Ses traductions de Proclus ont été reproduites dans l'édition de cet auteur par M. Cousin.

GUILLAUME DE NANGIS, chroniqueur du XIIIe siècle, sans doute originaire de Nangis (Seine-et-Marne), entra dans l'ordre de St-Benoît, et vécut à l'abbaye de St-Denis, où il fut garde des chartes de 1289 à 1299. Il a laissé, en latin, une *Vie de St Louis* et une *Vie de Philippe III le Hardi*, publiées par Pithou en 1596, puis dans le t. V de la collection de Duchesne, et enfin par H. Géraud, 1843; une *Chronique*, de la création à l'an 1300, traduite dans le t. XIII des *Mémoires relatifs à l'histoire de France* par M. Guizot. On lui attribue une traduction française de sa *Vie de St Louis*, publiée dans l'édition de Joinville par Capperonnier, 1761.

GUILLAUME DE NEUBRIDGE ou LE PETIT, chanoine régulier de l'ordre de St-Augustin, né en 1136 à Bredlington (York), m. vers 1218, est auteur d'une *Historia rerum Anglicarum*, en 5 liv., qui s'étend de 1066 à 1197. La meilleure édition a été donnée par Th. Hearne, Oxford, 1719, in-8°.

GUILLAUME DE NORMANDIE, trouvère anglo-normand du XIIIe siècle, a laissé un poëme de *Frégus* qui appartient au cycle d'Arthur, plusieurs fabliaux, un poëme intitulé *le Besant de Dieu*, où il attaque énergiquement les princes et le clergé, et *le Bestiaire divin*, publié par M. Hippeau, 1852, 1 vol. in-8°. *V.* BESTIAIRES.

GUILLAUME DE PARIS. *V.* GUILLAUME D'AUVERGNE.

GUILLAUME DE PASTRENGO, auteur du XIVe siècle, né à Pastrengo (Vicentin), fut notaire et juge à Vérone, et se lia avec Pétrarque à Avignon, 1338, pendant une mission dont il fut chargé auprès de Benoît XII. Un *Dictionnaire historique, bibliographique et géographique*, qu'il avait laissé en manuscrit, a été publié par A. Biondo, sous le titre de *de Originibus rerum*, Venise, 1547, in-4°.

GUILLAUME DE POITIERS, chroniqueur, né vers 1020 à Préaux, près de Pont-Audemer, fut élevé à Poitiers; il semble avoir accompagné Guillaume le Bâtard dans l'expédition d'Angleterre en 1066, comme soldat et comme chapelain. Il vieillit à Lisieux, où il était devenu archidiacre. Un fragment curieux sur la mort de Guillaume, traduit dans la chronique de Stow, lui est attribué à tort; il semble cependant avoir survécu à ce prince. Il est le plus ancien historien de la conquête normande. On a de lui : les *Gestes de Guillaume Ier*, publiés dans les *Historiæ Normannorum scriptores* de Duchesne, 1619, réimprimés par Mazères, Lond., 1808, et traduits dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France* par M. Guizot. Il n'existe plus de cette chronique que la partie qui s'étend de 1035 à 1067.

GUILLAUME DE LA POUILLE, poëte du XIIe siècle né en Normandie, suivant les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, et en Italie, suivant Tiraboschi, a laissé un poëme en 5 liv. intitulé : *de Rebus Normannorum in Siciliâ, Apuliâ et Calabriâ gestis, usque ad mortem Roberti Guiscardi*, publié en 1582, in-4°, réimp. dans les *Scriptores Brunswic.* de Leibnitz, dans les *Scriptores historiæ siculæ* de Carusio, et dans le t. V des *Scriptores Italiæ* de Muratori.

GUILLAUME DE SAINT-AMOUR, docteur en Sorbonne et chanoine de Beauvais, né vers 1200 à St-Amour (Jura), m. en 1272, combattit l'institution des Frères mendiants. Un livre qu'il publia sous le titre de *Périls des derniers temps*, 1256, fut condamné par le pape.

GUILLAUME DE SENS, architecte du XIIe siècle, a commencé le premier monument de style ogival construit en Angleterre, la cathédrale de Cantorbéry, dont le chœur tout entier lui appartient.

GUILLAUME DE TYR, né en Palestine vers 1130, m. vers 1193, ou même auparavant, étudia les lettres en Occident, probablement à Paris. De retour à Jérusalem, il dut à la protection du roi Amaury l'archidiaconat de Tyr, fit plusieurs voyages à Constantinople et à Rome, et devint le précepteur de Baudouin IV, fils d'Amaury, en 1167. Après l'avénement de son élève au trône, il fut nommé successivement chancelier du royaume et archevêque de Tyr en 1174. Quatre ans après, il assista au 3e concile de Latran, 1177, retourna ensuite en Syrie après s'être acquitté d'une mission auprès de l'empereur Manuel Comnène, et revint encore en Europe pour y prêcher la croisade aux rois de France et d'Angleterre, 1188. A la sollicitation d'Amaury, Guillaume de Tyr écrivit en latin deux grands ouvrages : l'un, qui comprenait l'histoire des Arabes depuis la venue de Mahomet jusqu'en 1184, et qu'il avait composé d'après Eutychius, est aujourd'hui perdu; l'autre, qui embrasse l'histoire des croisades depuis leur origine jusqu'à l'an 1183, et qui s'interrompt brusquement au 2e chap. du 23e livre, a été imprimé à Bâle, 1549 et 1564, et inséré par Bongars dans le t. II de ses *Gesta Dei per Francos*; l'Académie des Inscriptions et belles-lettres en a donné une excellente édition dans le 1er vol. des *Historiens des Croisades*. L'ouvrage de Guillaume de Tyr, traduit en français dès 1573 par Gabriel Dupréau, sous le titre de *Franciade orientale*, se recommande par la sincérité et le bon sens; c'est celui où l'histoire des croisades se fait lire avec le plus d'intérêt et de fruit. H. B.

GUILLAUME DE WORCESTER ou BOTONER, auteur anglais d'une chronique qui va de 1324 à 1491, Oxford, in-8°, 1727, et d'une traduction du *de Senectute* de Cicéron, publiée par Caxton.

GUILLELMINE. *V.* VILLERS-COTTERETS.

GUILLEM-DU-DÉSERT (SAINT-), anc. abbaye de *Gellone*, près de Lodève (bas Languedoc), fondée en 803 par St Guillaume, duc d'Aquitaine.

GUILLEMEAU (Jacques), célèbre chirurgien, né à Orléans en 1550, m. en 1613, élève d'Ambroise Paré, et attaché aux rois Charles IX, Henri III et Henri IV, excellait dans l'art des accouchements. Le traité qu'il composa sur ce sujet est encore consulté de nos jours. On a recueilli ses *Œuvres de chirurgie*, Paris, 1598 et 1612, Rouen, 1649, in-fol.

GUILLEMINOT (Armand-Charles, comte), né à Dunkerque en 1774, m. à Bade en 1840, servit d'abord en Belgique dans les rangs des insurgés contre l'Autriche en 1790, fit partie de l'armée de Dumouriez en 1792, fut un instant arrêté comme suspect après la trahison de son chef, puis envoyé en Italie, 1798, où il devint aide de camp de Moreau, et, lors du complot de Cadoudal, fut mis à la réforme. Rappelé à l'activité en 1805, il accompagna l'armée d'Allemagne en qualité d'ingénieur-géographe, entra dans l'état-major de Berthier et de Bessières successivement, gagna le grade de général de brigade au combat de Medina-del-Rio-Seco, 1808, servit dans l'état-major général de la grande armée, fut promu général de division en 1813, et traita, en 1815, au nom du gouvernement provisoire, avec Blücher. La Restauration le nomma membre de la commission de défense du royaume, 1818, et directeur du dépôt de la guerre, 1822. Il traça, en 1823, les plans de l'expédition d'Espagne, où il suivit le duc d'Angoulême comme chef d'état-major. On attribue à son influence l'ordonnance d'Andujar. Créé pair de France, il fut ambassadeur à Constantinople, de 1824 à 1831, puis vécut presque toujours dans la retraite. Il a publié : *Campagne de* 1823, Paris, 1826, in-8°. B.

GUILLEMITES, GUILLELMITES ou GUILLEMINS, congrégation instituée, en 1153, par St Guillaume de Malavalle ou Maleval, et établie dans la vallée de Malavalle, près de Sienne. Elle fut approuvée, en 1256, par le pape Alexandre IV. Cette même année, les guillemins eurent un monastère à Montrouge, d'où ils passèrent à Paris, 1298, dans le couvent des *Blancs-Manteaux* (*V. ce mot*). La réforme des Petits-Augustins sortit de leur maison de Bourges, en 1594. — Il y avait des religieuses du même ordre, appelées *Guillemines*.

GUILLERAGUES (le comte de LAVERGNE de), 1er président de la cour des aides de Bordeaux, sa ville natale, fut ambassadeur à Constantinople en 1679, et y mourut en 1684. Il était lié avec les beaux-esprits de son temps; il a laissé une relation de son *Ambassade auprès du Grand Seigneur*, Paris, 1687, in-12. C'est à lui que Boileau a adressé sa 5e épître, sur la nécessité de se connaître soi-même.

GUILLERI (les), fameux voleurs de grands chemins, sous le règne de Henri IV, étaient trois frères, issus d'une noble famille de Bretagne. Après les guerres de la Ligue, pendant lesquelles ils avaient servi sous le duc de Mercœur, ils organisèrent une bande qui s'éleva bientôt à 400 hommes, et ravagèrent impunément, pendant 6 ans, le Poitou, la Saintonge et la Guyenne. Assiégés enfin, en

1608, dans leur repaire, près des Essarts (bas Poitou), ils furent pris, et rompus vifs à Saintes.

GUILLESTRE, ch.-l. de cant. (H.-Alpes), arr. et à 19 kil. N.-E. d'Embrun, dans la vallée du Guil; 990 hab. Fabr. de toiles. Autrefois place forte.

GUILLET (PERNETTE DU), femme poëte, née à Lyon en 1520, d'une famille noble, m. en 1545, contemporaine et émule de Louise Labé, possédait une vaste érudition et la connaissance des langues grecque, latine, italienne et espagnole. Elle chantait ses vers en s'accompagnant du luth. On a publié les *Rhythmes et poésies de gentille et vertueuse dame Pernette du Guillet*, Lyon, 1545, 1547 et 1552, in-8°, et Paris, 1546, in-12.

GUILLON (Marie-Nicolas-Sylvestre), né à Paris en 1760, m. en 1847, élève des colléges du Plessis et de Louis-le-Grand, entra dans les ordres sacrés. Il s'occupa des sciences en même temps que des littératures, et, dès 1788, publia des *Mélanges de littérature orientale*. La princesse de Lamballe le prit pour aumônier, lecteur et bibliothécaire. Adversaire de la constitution civile du clergé, il entreprit la *Collection ecclésiastique*, ou *Bibliothèque raisonnée des écrits publiés pour ou contre la constitution civile du clergé*, 1791-92, 12 vol. in-8°; dans le 4e vol. se trouve le *Parallèle des révolutions*, 5 fois réimprimé. Pendant la Terreur, il exerça la médecine à Sceaux. En 1798, il donna la *Collection des brefs du pape Pie VI sur la révolution française*, 2 vol. in-8°; en 1801, des *Recherches sur le Concordat*, qui le firent emprisonner au Temple. Lors du rétablissement du culte, il fut nommé chanoine de Paris, bibliothécaire de l'archevêché, suivit à Rome le cardinal Fesch, et, à son retour, 1804, prêcha avec succès, professa la rhétorique au lycée Bonaparte, 1808, et fut appelé dans la Faculté de théologie à la chaire d'éloquence sacrée, 1810. Aux travaux de la chaire et à ceux du professorat, Guillon, gallican intrépide, n'a cessé d'ajouter ceux de nombreuses et utiles publications. En 1822, il fit paraître la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise*, ou *Cours d'éloquence sacrée*, 1824-28, 26 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimée, ouvrage insuffisant, mais qui appela l'attention sur les sources du christianisme. On a encore de lui, entre autres ouvrages : *La Fontaine et tous les fabulistes, examen critique, historique, et littéraire des fables de La Fontaine*, 1803, 2 vol. in-8°. Après la révolution de 1830, Guillon, déjà aumônier de la reine, fut en vain promu par Louis-Philippe aux évêchés de Cambrai et de Beauvais; il avait encouru la censure de l'archevêque de Paris, en administrant à son lit de mort l'abbé Grégoire, contrairement aux règles canoniques; le clergé le repoussa : seulement il fut, en 1833, sacré évêque de Maroc *in partibus*. Toujours actif, il publia : *Réfutation des ouvrages de M. de La Mennais*, 1835, 3 vol. in-8°; *Histoire générale de la philosophie ancienne et moderne*, 2 vol. in-8° et 4 vol. in-12; *Modèles d'éloquence chrétienne*, 1837, 2 vol. in-8°; *Traduction des œuvres de St Cyprien*, 2 vol. in-8°; *Examen critique des doctrines de Gibbon, Strauss et Salvador sur Jésus-Christ*, 1839, 2 vol. in-8°.
J. T.

GUILLON, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 16 kil N.-E. d'Avallon, sur le Serain; 412 hab.

GUILLOT-GORJU (Bertrand HARDUIN DE SAINT-JACQUES, dit), né à Melun vers 1593, m. en 1643, quitta la profession de médecin pour monter sur les tréteaux des théâtres de la foire, où il remplaça Gautier-Garguille. Il excellait dans la caricature du médecin. Il retourna à son ancien art, et mourut d'ennui.

GUILLOTIÈRE (LA) *V.* LYON.

GUILOLO. *V.* GILOLO.

GUILLOTIN (Joseph-Ignace), médecin distingué, né à Saintes en 1738, m. en 1814, étudia la médecine à Paris sous Petit, et se fit recevoir docteur. En 1784, il fit partie d'une commission royale nommée pour examiner le mesmérisme, et contribua à décrier le charlatanisme de cette doctrine. Il embrassa les principes de la Révolution, et fut élu membre de l'Assemblée Constituante. Ayant fait décréter l'égalité des peines, 1er décembre 1789, il proposa de substituer aux supplices usités la décapitation, comme moins infamante, et procurant une mort plus prompte et moins cruelle; il indiqua même une machine, connue depuis longtemps à l'étranger, qu'Antoine-Louis, secrétaire de l'Académie de chirurgie, et le mécanicien Schmidt perfectionnèrent, et à laquelle les plaisants donnèrent le nom de *Guillotine*, qui lui resta. On en fit usage pour la première fois le 25 avril 1792. Comme, sous la Terreur, le public attribuait la multiplicité des exécutions au facile usage du nouvel instrument, Guillotin fut très-affligé de l'avoir fait connaître, et de ce que son nom s'y trouvait attaché. Il se prononça avec énergie contre les excès de la Terreur, fut emprisonné, et, sans le 9 thermidor, eût été exécuté. Il finit ses jours dans la retraite. C'est lui qui eut l'idée de l'association médicale qui est devenue l'Académie de médecine.

GUIMAR, v. de l'île de Téneriffe, à l'E., à 26 kil. S.-O. de Ste-Croix; 3,600 hab.

GUIMARAENS, v. de Portugal (Minho), à 39 kil. N.-E. de Porto; 7,000 hab. Divisée en ville vieille et ville nouvelle; belle église collégiale; bains d'eaux thermales sulfureuses. Tissus de coton, toiles de lin, coutellerie, papeteries, etc. Patrie du roi de Portugal Alphonse Ier et du pape St Damase Ier.

GUIMARD (Marie-Madeleine), danseuse célèbre, née à Paris en 1743, m. en 1816, entra, dès l'âge de 19 ans, à l'Opéra. Les désordres de sa conduite égalèrent ses succès. Elle épousa, en 1789, un danseur nommé Despréaux. Elle avait, dans la Chaussée-d'Antin, au n° 9 actuel de la rue, un somptueux hôtel que décorèrent Fragonard et David.

GUIMOND DE LA TOUCHE (Claude), poëte dramatique, né à Châteauroux vers 1725, m. en 1760, entra chez les jésuites en 1739, les quitta après 14 ans de cloître, et, entraîné par son goût pour le théâtre, donna, en 1757, à la Comédie-Française, *Iphigénie en Tauride*, tragédie en 5 actes, qui eut un immense succès. C'est une œuvre bien conçue et bien conduite, mais où le pathétique n'est souvent que de la déclamation, et dont le style offre bien des faiblesses, et des incorrections. On a encore de ce poëte plein de chaleur et d'énergie *les Soupirs du cloître*, satire contre les jésuites, et une *Epître à l'amitié*.

GUIN. *V.* DUDINGEN.

GUINÉE, vaste contrée de l'Afrique occidentale, comprise entre le Rio-Nunez, par 10° lat. N., et le cap Lopez-Gonzalvo, par 0° 30' lat. S., sur une longueur de plus de 3,000 kil. de côtes que baigne l'Atlantique. Ces côtes portent les noms de Côtes de *Sierra-Leone*, des *Graines*, des *Dents*, d'*Or*, des *Esclaves*, de *Benin*, de *Calabar*, de *Biafra* et de *Gabon*. Quelques géographes étendent la dénomination de Guinée à la côte située entre le cap Lopez par 0° 30' lat. S., et le cap Negro, par 16° 1' lat. S., et même le cap Frio, par 18° lat. S., où se trouvent le Loango et le Congo; ils la nomment *Guinée méridionale* ou *inférieure*, par opposition à l'autre partie de l'Afrique, qui est la *Guinée septentrionale* ou *supérieure*, appelée aussi *Ouandara*. Balbi comprend la Guinée dans sa vaste région de la *Nigritie*, la Guinée septentrionale répond alors en grande partie à la *Nigritie maritime*, et la Guinée méridionale à la *Nigritie méridionale*. — Le littoral de la Guinée a été découvert par les Portugais de 1446 à 1484.

GUINÉE (golfe de), vaste golfe formé par l'Atlantique sur la côte O. de l'Afrique, entre les caps Palmar et Lopez. Il forme ceux de Biafra et de Benin, et renferme les îles de Fernando-Po, du Prince, de St-Thomas et d'Annobon.

GUINÉE, nom donné primitivement aux pièces de monnaie faites avec la poudre d'or tirée de la Guinée par les Européens. La monnaie de ce nom en Angleterre valait 21 schellings avant 1816 (26 fr. 47 c.); elle n'en vaut plus que 20 (25 fr. 21 c.). Il y a des demi-guinées (12 fr. 56 c.) et des quarts de guinée (6 fr. 27 c.). On ne frappe plus de tiers de guinée.

GUINÉE (NOUVELLE-), île de l'Océanie. *V.* PAPOUASIE.

GUINEGATTE, vge (Pas-de-Calais), arr. et à 20 kil. N.-O. de St-Omer; 396 hab. Les Français y furent battus par Maximilien d'Autriche, le 4 août 1479, et par les Anglais à la journée dite *des Eperons* (16 août 1513).

GUINES, *Guinæ*, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 30 kil. N.-E. de Boulogne-sur-Mer, à 11 kil. S. de Calais, sur le canal de son nom; 3,456 hab. Fabr. de toiles et dentelles; raffineries de sel. Comm. de bestiaux, volailles et gibier. Aux environs, exploit. de houille, tourbe et marbre. Autrefois ch.-l. de comté et place forte. Dans une plaine entre cette ville et Ardres, eut lieu, entre Henri VIII et François Ier, la célèbre entrevue du *Camp du drap d'or*, en 1520.

GUINES, v. de l'île de Cuba, dans le dép. de l'Ouest, à 45 kil. S.-E. de la Havane; 3,600 hab.

GUINGAMP, s.-préf. (Côtes-du-Nord), à 32 kil. O.-N.-O. de St-Brieuc, sur le Trieux; 6,465 hab. Autrefois capitale du duché de Penthièvre. Trib. de 1re instance, collége. On y remarque l'église Notre-Dame, avec deux tours très-élevées Fabr. de fil; toiles dites *de Pedernec*; comm. de bestiaux; tanneries, etc. Cette ville a donné son nom à une étoffe de coton fine et lustrée qui s'y fabrique. Grande foire et pardon. Restes de vieilles murailles.

GUIOLE (LA), ch. de cant. (Aveyron), arr. et à 24 kil. N.-E. d'Espalion, sur la Selve; 780 hab. Draps communs, bonneterie. Comm. de bestiaux et fromages.

GUIONAGE. *V.* GUIAGE.

GUIPAVAS, petite ville (Finistère), arr. et à 10 kil. N.-E. de Brest; 824 hab.

GUIPRY, (Ille-et-Vilaine), arr. et à 29 kil. N.-E. de Redon, sur la rive dr. de la Vilaine, où il y a un petit port; 179 hab. Grand commerce de sel des salines voisines.

GUIPUZCOA, capitainerie générale du royaume d'Espagne, au N., entre le golfe de Biscaye au N., la Vieille-Castille à l'O. et au S., et la Navarre à l'E. Pop., 429,186 hab. Son territoire, qui comprend les provinces Basques ou Vascongades, est divisé en 3 intendances : *Guipuzcoa* au N.-E., ch.-l. St-Sébastien; *Biscaye* au N.-O., ch.-l. Bilbao; *Alava* au S., ch.-l. Vittoria.

GUIPUZCOA (Prov. ou intendance de), une des 3 provinces de la capitainerie générale de même nom; ch.-l. *St-Sébastien;* v. princip., Fontarabie. Pop., 162,517 hab. Industrie active; manufact. de lin, coton, porcelaine, papier peint, chaux hydraulique; papeteries, corderies, tanneries. Exploitation de mines de fer, cuivre, galène, calamine, etc. Forges et fonderies. Superf., 1,884 kil. carrés.

GUIRAUD (Pierre-Marie-Thérèse-Alexandre), né à Limoux (Aude) en 1788, m. en 1847, poëte tragique et élégiaque, fils d'un riche manufacturier, fut obligé, à 18 ans, de prendre la suite des affaires de son père, qu'il venait de perdre. Bientôt il les quitta pour se livrer à ses goûts littéraires, et concourut plusieurs fois avec succès aux jeux floraux. Il vint à Paris en 1820, travailla pour la scène tragique, et fit jouer à l'Odéon *les Machabées*, en 5 actes, 1822; *le Comte Julien ou l'expiation*, 5 actes, 1823; *Virginie*, au Théâtre-Français, 5 actes, 1827. Ces ouvrages, qui obtinrent du succès, renferment beaucoup de beaux vers; mais la conception manque souvent de dramatique et de couleur. Guiraud a été plus heureux dans le genre secondaire, où il s'est encore exercé, et dont il a réuni les diverses pièces dans 2 recueils intitulés : *Poëmes et chants élégiaques*, Paris, 1823-24, 1 vol. in-18, et *Chants hellènes*, Paris, 1824, 1 vol. in-8° ; on y trouve de jolies pièces, entre autres, *le Petit Savoyard*, poëme en 3 chants, dont les premières éditions furent consacrées à l'œuvre charitable des Savoyards; *Isaure*, en 5 chants; *Elle*, fragments. Ce sont des élégies coupées en plusieurs parties très-courtes, plutôt que des poëmes dans l'acception du mot; mais il y règne une couleur mystique et tendre, un vague plein de mélancolie, une sensibilité vraie, joints à un style élégant et simple. Guiraud entra à l'Académie française, et fut créé baron en 1826. On lui doit encore : *Césaire, révélation*, Paris, 1830, 2 vol. in-8°, et *Flavien, ou de Rome au désert*, 1835, 3 vol. in-8°, romans chrétiens, dans le genre historique, et remarquables par l'éclat du style et de belles descriptions. Il passa les dernières années de sa vie dans son pays natal, où il publia : *Philosophie catholique de l'histoire*, ou *l'histoire expliquée*, 1839, 2 vol. in-8°; *le Cloître de Villemartin*, poésie, 1843, 1 vol. in-8°. Ses Œuvres ont été recueillies en 4 vol. in-8°, Paris, 1845. C. D—Y.

GUISARME, lance dont le fer avait la forme d'une hache à deux tranchants.

GUISCARD, ch.-l. de cant. (Oise), arr. et à 32 kil. N.-N.-E. de Compiègne, sur la Verse; 1,025 hab. Produits chimiques. Restes d'un château.

GUISCARD (Robert). *V.* ROBERT.

GUISCHARDT (Charles-Théophile), écrivain militaire, né à Magdebourg en 1724 ou 25, d'une famille de réfugiés français, m. en 1775. Très-versé dans la connaissance de l'art militaire des anciens, il publia, en 1757, des *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains*, 1 vol. in-4°, et La Haye, 1760, 2 vol. in-8°; cet ouvrage obtint beaucoup de succès en Allemagne, et attira l'attention de Frédéric II; il fit venir l'auteur, qui avait déjà servi en Hollande, et lui demanda : « Quel fut le meilleur aide de camp de César? — Quintus Icilius, répondit Guischardt. — Eh! bien, repartit le roi, vous serez mon Quintus Icilius. » Dès lors, Guischardt resta toujours au service de la Prusse, et prit dans ses écrits le nom de Quintus Icilius. Il a encore donné : *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires, contenant l'histoire détaillée de la campagne de Jules César en Espagne*, Berlin, 1773, 4 vol. in-8°, ouvrage très-savant, exact, et écrit avec une grande sagacité. C. D—Y.

GUISE, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. et à 25 kil. E.-N.-E. de Vervins, sur la rive. g. de l'Oise; 4,520 hab. Place de guerre; château fort. Tanneries; fabr. de lainages, quincaillerie, filat. de coton. Fondée au IXe siècle, c'était la capitale de la Thiérache; elle fut érigée, en 1528, en duché, par François Ier, en faveur de Claude de Lorraine, chef de la maison de Guise. Charles Quint s'en empara en 1536. Le duché passa en 1704 à la maison de Condé. — Patrie de Camille Desmoulins.

GUISE (forêt de), anc. forêt de France, qui s'étendait le long de la rive g. de l'Oise. Celles de Compiègne, de Coucy, etc., n'en sont aujourd'hui que des portions.

GUISE (Claude de Lorraine, comte d'Aumale et duc de). *V.* AUMALE.

GUISE (François de LORRAINE, duc de), fils aîné du précédent et d'Antoinette de Bourbon, né au château de Bar en 1519, m. en 1563, fut un des plus habiles généraux du XVIe siècle. N'étant encore que duc d'Aumale, il repoussa les Impériaux de Stenay, et aspira à dominer dans l'État. En 1550, il fit exiler P. Lizet, premier président du parlement de Paris. Son marquisat de Joinville fut érigé en principauté, 1552. Lieutenant général des Trois-Évêchés, il défendit Metz, 1552-53, contre le duc d'Albe et Charles-Quint, fit soigner les blessés ennemis, et remporta, avec Tavannes, 1554, la victoire de Renty. Envoyé dans le royaume de Naples, à la demande du pape Paul IV, 1557, il ne put vaincre le duc d'Albe, et échoua devant Civitella. Rappelé en France après la défaite de Montmorency à St-Quentin, nommé lieutenant général du royaume, il refoula peu à peu les Espagnols vers le Nord, et prit Calais aux Anglais, 1558. A la mort de Henri II, 1559, François et son frère le cardinal de Lorraine, appelés au conseil du roi, déjouèrent la conjuration d'Amboise, 1560, et poursuivirent le procès de Louis de Condé et d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, arrêtés dans Orléans. Privé de son influence à l'avénement de Charles IX, le duc de Guise forma un *triumvirat* avec le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André, 1561. Le massacre des huguenots à Vassy, exécuté par ses gens, donna le signal des guerres de religion, 1562. A la tête des catholiques, François s'empara de Rouen, faillit y être assassiné, et pardonna au coupable. Il battit Condé à Dreux, assiégea Orléans, mais fut tué d'un coup de pistolet par un gentilhomme protestant, Poltrot de Méré.

GUISE (Henri Ier DE LORRAINE, duc de), surnommé *le Balafré*, né en 1550, m. en 1588, fils du précédent et d'Anne d'Este, fut témoin de l'assassinat de son père, et jura de le venger sur Coligny et les protestants. Il se distingua en Hongrie contre les Turcs, à Jarnac et à Moncontour contre les calvinistes, 1569, défendit Poitiers contre Coligny, 1569, et dirigea, en 1572, le massacre de la St-Barthélemy, où il fit assassiner l'amiral. Après la mort de Charles IX et celle du cardinal de Lorraine, 1574, il représenta seul le parti catholique. En 1575, il battit les Allemands, alliés des huguenots, à Dormans, et y fut blessé au visage; il contribua, en 1576, à la formation de la Ligue, dont il fut toujours l'âme et le chef. Après la mort du duc d'Anjou, 1584, il aspira au trône, s'allia avec le pape Grégoire XIII, et avec le roi d'Espagne Philippe II, qui lui fit passer de fortes sommes, excita le peuple contre Henri de Navarre, souleva le N. et l'E. de la France, et, dans la *guerre des trois Henri*, battit les protestants allemands à Vimory et à Auneau, 1587. Il rentra en triomphe dans Paris, malgré la défense de Henri III, tint ce prince assiégé dans le Louvre à la journée des Barricades, 12 mai 1588, resta maître de Paris, mais n'osa prendre la couronne, et signa avec le roi l'*édit de l'Union*, qui le nommait lieutenant général du royaume. Aux états généraux de Blois, Henri III le fit assassiner.

GUISE (Louis, cardinal de), frère du précédent, né vers 1552, m. en 1588, succéda à son oncle le cardinal de Lorraine comme archevêque de Reims en 1574, fut fait cardinal par Grégoire XIII en 1578, et fut tué à Blois le lendemain de l'assassinat de Henri le Balafré, dont il avait activement secondé les projets.

GUISE (Charles DE LORRAINE, duc de), né en 1571, m. en 1640, était fils de Henri le Balafré et de Catherine de Clèves. Après le meurtre de son père à Blois, 1588, il fut arrêté, et enfermé à Tours; il s'enfuit en 1591, et fut sur le point de devenir roi en épousant l'infante d'Espagne; mais, exempt d'ambition, il fut seulement un des défenseurs de la Ligue. Battu par Henri IV devant Rouen, il fit sa soumission en livrant Reims, reçut le gouvernement de la Provence, 1594, et força Marseille à l'obéissance, 1596. En 1617, il commanda, au nom de Louis XIII, l'armée de Champagne contre les princes ligués; il battit les Rochelois sur mer en 1622; devenu, par son attachement à Marie de Médicis, suspect à Richelieu, il se retira en Italie, où il mourut. Il avait épousé la fille du duc de Joyeuse, veuve du dernier duc de Montpensier. La relation de sa captivité pendant les troubles civils est insérée au t. XIII des *Archives curieuses de l'histoire de France*.

GUISE (Henri II DE LORRAINE, duc de), né en 1614,

m. en 1664, 2e fils du précédent, fut d'abord archevêque de Reims. Devenu l'aîné de sa famille, il rentra dans le monde, où il se fit une réputation par ses galanteries. Il se jeta dans le parti du comte de Soissons contre Richelieu, fut condamné à mort par contumace, 1641, et obtint sa grâce en 1643. En 1647, il alla en Italie, pour seconder la révolte de Masaniello et des Napolitains contre l'Espagne, battit d'abord Don Juan, prit les rênes du gouvernement, mais blessa tout le monde par la légèreté de ses mœurs. Livré aux Espagnols, il resta prisonnier à Ségovie jusqu'en 1652, fut délivré par le prince de Condé, essaya de nouveau, en 1654, de conquérir Naples, et fut fait grand chambellan, 1655. On a de lui des *Mémoires* sur sa 1re expédition en Italie, publiés par son secrétaire Sainctyon, in-4o, Paris, 1668, et in-12, 1681.

GUISSÉNY, brg (Finistère), arr. et à 28 kil. N.-N.-E. de Brest; 1,939 hab. Elève de chevaux.

GUISSONA, anc. *Cissa*, brg d'Espagne (prov. de Lérida), à 13 kil. N.-E. de Cervera; 2,200 hab. Ruines romaines et moresques.

GUITERA, vge (Corse), arr. et à 35 kil. E. d'Ajaccio, près de la belle vallée du Tarao; 362 hab. Source thermale sulfureuse.

GUITON (Jean), amiral des Rochellois en 1622, fut élu maire, quand Richelieu vint assiéger la ville; il jura de poignarder quiconque proposerait de se rendre. Toutefois, la famine ayant contraint les assiégés de capituler, 1628, il se réfugia à Londres. En 1636, il obtint du service dans la marine française, contribua à reprendre les îles St-Honorat et Ste-Marguerite sur les Espagnols, et assista à la bataille navale perdue par les Français devant Orbitello en 1646. On pense qu'il y périt. Une de ses filles épousa Jacob Duquesne, fils du célèbre marin de ce nom.

GUITRES, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 15 kil. N.-N.-E. de Libourne, au confluent de l'Isle et du Larry; 1,167 hab. Anc. abbaye de bénédictins de la fin du XIe siècle. L'église conventuelle, en style roman, subsiste. Un chemin voisin est appelé *Chemin de Charlemagne*, et les restes d'une arche en briques porte le nom de *Pont de Charlemagne*. Pont suspendu sur l'Isle depuis 1830. — Cette petite ville donna son nom à une insurrection de paysans contre l'impôt de la gabelle, en 1548. Les Guitres furent battus partout, et leur chef Tallemagne exécuté à Libourne.

GUITTONE D'AREZZO. *V.* AREZZO.

GUIXAR, lac de l'Amérique centrale (San-Salvador), reçoit la rivière Ostua, et s'écoule dans le Pacifique par la rivière Lempa; 90 kil. de tour. Dans une île qu'il renferme sont les ruines d'une anc. ville, nommée Zacualpa.

GUIZOT (Elisabeth-Charlotte-Pauline DE MEULAN, Mme), née à Paris en 1773, m. en 1827, était fille d'un receveur général de la généralité de Paris. Elle perdit son père et sa fortune au début de la Révolution, vécut, pendant la Terreur, à Passy, dans une humble retraite, avec sa mère, son frère et ses trois sœurs, puis chercha à augmenter les ressources de la famille par la culture des lettres. Elle publia *les Contradictions*, 1 vol. in-12, 1800, roman d'une gaieté élégante, qui obtint du succès, et, bientôt après, *la Chapelle d'Ayton*, dont le fond, emprunté de l'anglais, fut entièrement rajeuni sous sa plume. Suard ayant fondé *le Publiciste*, 1801, elle fit le succès de ce journal, en y insérant divers articles, qui ont été recueillis en partie sous le titre d'*Essais de littérature et de morale*, 1 vol., 1802. Cependant, en 1807, la maladie la force d'interrompre une collaboration utile à sa famille; tout à coup elle reçoit une lettre non signée, où un généreux anonyme lui propose de se charger, pendant tout le temps qu'elle voudra, du travail qu'elle avait promis au *Publiciste*. La proposition, d'abord refusée, fut acceptée après de nouvelles instances. Cet anonyme était M. Guizot, que Mlle de Meulan épousa en 1812. Depuis son mariage, elle publia : *les Enfants*, contes d'une morale naïve; le *Journal d'une mère* (dans les *Annales de l'éducation*); *l'Ecolier, ou Raoul et Victor*, 4 vol. in-12, 1821, roman qui obtint à l'Académie Française le prix Monthyon; *Nouveaux contes*, 2 vol. in-12, 1823; *Lettres de famille sur l'éducation domestique*, 2 vol. in-8o, 1826, livre excellent, couronné par l'Académie Française, et qui est le chef-d'œuvre de l'auteur; *Conseils de morale, ou Essais sur l'homme*, 1 vol. in-8o, 1828. Les écrits de Mme Guizot se recommandent par une morale pure, présentée avec intérêt, et par un style correct et élégant. L—H.

GUJAN, vge (Gironde), arr. et à 49 kil. S.-O. de Bordeaux, au S. du bassin d'Arcachon; 2,[illegible] hab. Petit port de cabotage.

GULDENLŒVE. *V.* DANNESKJOLD-SAMSŒ.

GULDIN (Paul), mathématicien suisse, né à St-Gall en 1577, m. en 1643, entra dans l'ordre des jésuites après avoir abjuré la religion protestante, et enseigna les mathématiques à Rome. Il a laissé son nom à un théorème sur l'expression des volume et surface des solides de révolution, dont la démonstration est exposée dans l'ouvrage intitulé : *Centrobarytica, seu de centro gravitatis trium specierum quantitatis continuæ lib.* IV, Vienne, 1635-1642, 2 vol. in-fol. V.

GULF-STREAM, c.-à-d. *courant du golfe*, courant sous-marin d'eau chaude, très-salée et empreinte d'une forte couleur bleue, signalé au XVIe siècle dans l'océan Atlantique par Anghiera, et surtout par H. Gilbert; il paraît prendre sa source par 10e lat. S. vers l'Ascension, pénètre dans la mer des Antilles, parcourt le golfe du Mexique, s'éloigne ensuite du littoral des Etats-Unis, atteint Terre-Neuve, où une branche se dirige vers le S. non loin des Açores; l'autre sur les côtes de l'Irlande, des Hébrides et de la Norvége. *V.* le *Supplément*.

GULHANE, vaste plaine faisant partie du palais impérial, à Constantinople. C'est là qu'a été lu publiquement, au nom du sultan Abdul-Medjid, le *hatti-schérif* (nouvelle charte) du 3 novembre 1839, assurant à tous les citoyens de la Turquie, sans acception de religion, des garanties quant à leur vie, leur honneur, leur fortune et leur liberté personnelle, un mode régulier d'asseoir et de lever les impôts, etc. Cet acte célèbre n'a pas été en tout point exécuté.

GULISTAN, c.-à-d. *pays des roses*, vge de la région caucasienne, dans le Karabagh, au confl. du Kour et de l'Araxe. Célèbre par un traité signé en 1813, et en vertu duquel la Perse céda à la Russie le Schirwan, et renonça à toute prétention sur l'Abasie, le Daghestan et la Géorgie.

GULLEGHEM, vge de Belgique (Flandre occident.), à 3 kil. O. de Courtrai; 3,900 hab. Toiles dites *de Courtrai*.

GULLINBORST. *V.* FREY.

GULUSSA, fils du roi Massinissa, partagea la Numidie, lors de la mort de son père, 149 av. J.-C., avec ses frères Micipsa et Manastabal. Ennemi des Carthaginois, il régna sous la protection des Romains.

GUMBINNEN, v. des Etats prussiens (Prusse orientale), à 109 kil. E. de Kœnigsberg, sur la Pissa; 11,090 hab. Ch.-l. de régence. Gymnase, bibliothèque, écoles d'accouchement et d'architecture. Fabr. de draps, bonneterie; brasseries, eaux-de-vie de grains. Fondée en 1724-32 par Frédéric-Guillaume Ier. — La régence de Gumbinnen, entre celle de Kœnigsberg à l'O., l'Empire russe au N., à l'E. et au S., a 16,092 kil. carr., et 670,783 hab. Ch.-l., *Gumbinnen*; ville princip. : Tilsitt. Sol montagneux et marécageux au S.

GUMPOLDSKIRCHEN, brg des Etats autrichiens (Basse-Autriche), à 18 kil. S.-O. de Vienne; 1,600 hab. Vins estimés; huileries; manuf. de soieries et crêpes.

GUMUCH-KHANÉH, c.-à-d. *maison d'argent*, anc. *Byle*, v. de la Turquie d'Asie (Trébizonde), à 75 kil. N.-E. de Kara-Hissar; 7,000 hab. Mines de plomb argentifère et de cuivre.

GUNDISCHWEIL, v. de Suisse (Argovie), à 15 kil. S.-E. d'Aarau, sur le Winen; 2,900 hab. Eaux minérales fréquentées.

GUNDLING (Nicolas-Jérôme), philosophe, né près de Nuremberg en 1671, m. en 1729, professa successivement la philosophie, l'éloquence et le droit à l'université de Halle, dont il devint recteur. Il a laissé des ouvrages estimés : *Via ad veritatem et specialim quidem ad logicam*, Halle, 1713, in-8o; *Via ad veritatem moralem*, 1714; *Via ad veritatem juris naturæ*, 1715; *Histoire de la philosophie morale*, 1706; *Histoire de la littérature*, 1734. Comme Hobbes, il fonde le droit et la morale sur la force.

GUNDLING (Jacques-Paul, baron de), né en 1673 à Kirchen-Sittenbach, près de Nuremberg, m. en 1731, professeur d'histoire et de politique à l'Académie de Berlin en 1705, puis historiographe de Prusse et chambellan, a laissé : *Vie de Frédéric Ier*, Halle, 1715, in-8o; *Histoire du roi Henri VII*, 1719, ibid., in-8o; — *de Conrad IV et de Guillaume*, Berlin, 1719, in-8o; — *de Frédéric II*, Potsdam, 1725, in-8o; *Atlas du Brandebourg*, ibid., 1724, in-8o, etc.

GUNDWANA. *V.* GANDOUANA.

GUNNERUS (Jean-Ernest), naturaliste, né à Christiania en 1718, m. en 1773, évêque de Drontheim en 1758, fonda la Société royale de Norvége. Il a publié : *Flora Norvegica*, en 2 part., Drontheim, 1766, et Copenhague, 1772, in fol., livre bien fait, mais sans méthode.

GUNPOWDER, riv. des États-Unis (Maryland), se jette dans la baie de Chesapeake, à 26 kil. E. de Baltimore. Cours de 450 kil.

GUNS, en hongrois *Kœszegh*, v. de Hongrie (comitat d'Eisenburg), sur la Güns, à 32 kil. S. d'Œdenburg; 5,800 hab. Tribunal d'appel; gymnase. Culture de fruits; fabr. de draps. Anc. château fort des princes d'Esterhazy. Les Turcs l'assiégèrent vainement en 1532.

GUNTER (Edmond), mathématicien anglais, né en 1581 dans le comté de Brecknok, m. en 1626, fut nommé, en 1619, professeur d'astronomie au collége Gresham. On lui doit l'invention du *secteur*, à l'aide duquel on trace les lignes parfaites des cadrans solaires, et l'*Echelle* dite *de Gunter* ou *Règle logarithmique*, adoptée pour simplifier les opérations de calcul. La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle de Londres, 1673, in-4°.

GUNTERSBLUM, brg de la Hesse-Darmstadt, à 6 kil. d'Oppenheim; 2,400 hab. Château des princes de Leiningen.

GUNZ (Juste-Godefroy), médecin-anatomiste, né en 1714 à Kœnigstein (Saxe), m. en 1754, professeur d'anatomie et de chirurgie à Leipzig, praticien renommé, s'est principalement occupé, dans ses écrits, de l'opération de la taille, des hernies, des vaisseaux lymphatiques, des abcès des sinus maxillaires. Son cabinet anatomique était composé de plus de 2,000 pièces.

GUNZBURG, v. de Bavière (cercle de Souabe), à 48 kil. O. d'Augsbourg, au confl. du Günz et du Danube; 4,000 hab. Gymnase; beau pont. Succès des Français sur les Autrichiens, le 9 octobre 1805.

GURAU, v. des États prussiens (Silésie), à 83 kil. N.-N.-O. de Breslau, sur le Bartsch; 3,500 hab. Ch.-l. de cercle; tribunal. Nombreux moulins à farine. Asperges renommées. Fabr. de draps.

GURGISTAN. *V.* Géorgie, Grusie.

GURNIGEL, montagne de Suisse (Berne), à 1,200 mèt. au-dessus de la mer; on y trouve des bains d'eaux sulfureuses très-fréquentés; 13 kil. O. de Thun.

GURK, brg des États autrichiens (Carinthie), à 35 kil. E. de Klagenfurt, sur une riv. de même nom, donne son nom à un évêché suffragant de Salzbourg, et dont le siége est à Klagenfurt. Église curieuse.

GURRAH, v. de l'Hindoustan (prov. Centrales), dans l'anc. prov. de Gandouana, à 5 kil. O. de Djoubboulpour. Elle était jadis le ch.-l. d'une principauté, conquise par les généraux d'Akbar en 1564, puis par Aureng-Zeyb, par les Mahrattes, et par les Anglais.

GURUPI, riv. du Brésil (Para), affl. de l'océan Atlantique. Cours de 450 kil.

GURWAL. *V.* Gherwal.

GUSMAN. *V.* Guzman.

GUSPINI, v. de l'île de Sardaigne, arrond. et à 28 kil. N.-N.-E. d'Iglesias; 4,333 hab. Mine de plomb argentifère.

GUSSAGO, brg du roy. d'Italie (province de Brescia), à 22 kil. N.-E. de Chiari; 4,115 hab. Fabr. de toiles.

GUSTAVE Iᵉʳ, *Gustave Vasa*, roi de Suède de 1523 à 1560, né en 1490 au château de Lindholm, d'un seigneur suédois nommé Eric Vasa. Elevé par Stenon Sture l'Ancien, administrateur du royaume, il obtint la confiance de Stenon Sture le Jeune, appelé à la même dignité. Le roi de Danemark Christian II, en lutte contre la Suède, assiégeait Stockholm; éprouvant une vive résistance, il feignit de vouloir traiter, demanda et obtint des otages, parmi lesquels fut Gustave, et, contre toute convention, les emmena à Copenhague, 1518. Peu après, s'étant emparé du trône de Suède, il fit périr beaucoup d'illustres suédois, et comprit Eric Vasa dans ses vengeances. Cependant Gustave, confié en garde à un seigneur Danois, parvient à s'échapper, 1519, intéresse à sa cause la ville de Lübeck, passe secrètement en Suède, où il apprend la mort de son père, se cache quelque temps en Sudermanie, et, sa tête étant mise à prix, erre d'asile en asile, excitant en vain à la résistance ses compatriotes épouvantés par les cruautés de Christian. Il se rappela alors la Dalécarlie, plus jalouse de sa liberté et élisant elle-même ses chefs, et gagna cette province, où la nécessité de se cacher et le dénuement lui firent faire d'abord le métier d'ouvrier, batteur de blé dans les granges. Quand il crut le moment favorable, il se découvrit, dans le district de Mora, parla des maux présents et futurs de la patrie, prêcha l'insurrection, et offrit d'en devenir le chef. Le plus vif enthousiasme accueille ses paroles; 20,000 hommes se rangent sous ses ordres. La Dalécarlie est affranchie d'abord; Gustave marche ensuite contre les provinces limitrophes, bat Troll, archevêque d'Upsal, assiége Stockholm, est proclamé administrateur du royaume, obtient quelques secours des villes hanséatiques, et chasse Christian de la Suède. Il convoque, à Strengnaes, une diète qui l'élit roi, et Stockholm lui ouvre immédiatement ses portes, 1523. Gustave favorisa le luthérianisme en Suède; la réformation avait été déjà prêchée par Laurent et Olaüs Petri et Laurent Andreæ: mais aux États de Westeras, il la fit adopter, 1527: et recourut, pour l'exécution, aux moyens les plus iniques, prenant l'argenterie des églises, faisant fondre les cloches, supprimant les monastères, enlevant aux évêques leurs châteaux forts. La foi catholique avait encore de profondes racines dans le pays; des mouvements insurrectionnels éclatèrent en Smaland, en Vestro-Gothie, et en Dalécarlie; mais ils furent violemment comprimés. En 1540, Gustave fit déclarer la couronne héréditaire dans sa maison. En 1541, par un traité d'alliance avec François Iᵉʳ, roi de France, il fit entrer la Suède dans le système général de l'Europe. Il protégea la Finlande et la Livonie contre le tzar Ivan IV. Enfin il régénéra l'administration, rétablit les finances, créa une marine, encouragea l'agriculture, le commerce, l'industrie et l'instruction. Gustave, âgé de 70 ans, accablé par la maladie plus encore que par l'âge, abdiqua solennellement, le 25 juin 1560, devant la diète, en faveur de son fils Éric (*V.* Éric XIV), et bénit l'assemblée entière après l'avoir remerciée. Il mourut trois mois après, le 29 septembre. A. G.

GUSTAVE II, *Gustave-Adolphe*, roi de Suède de 1611 à 1632, né le 9 déc. 1594, de Charles IX, à qui il succéda, et de Christine de Holstein, était petit-fils de Gustave-Vasa. Malgré une loi récente qui fixait la majorité des rois à 24 ans, les États lui confièrent le gouvernement, dès le 11 déc. 1611. Il mit à la tête de son conseil comme chancelier Axel Oxenstjerna. La Suède était en guerre avec le Danemark, la Pologne et la Russie: Gustave contint les Danois, déjà maîtres de Calmar, et dont la flotte menaçait Stockholm, pendant que son feld-maréchal Jacques de La Gardie battait les Russes dans leur pays même. La paix de Stolbova, en 1617, céda à la Suède le pays entre Novogorod et la Baltique, et sacrifia les prétentions russes sur la Livonie et l'Esthonie. Quant à la Pologne, son roi Sigismond aspirait à reprendre la couronne de Suède. Gustave, après avoir épousé Marie-Éléonore, fille de l'électeur de Brandebourg, alla le combattre en 1621, et cette guerre amena la réduction de la Prusse polonaise en 1627. Mais un plus grand intérêt allait en détourner Gustave. Le double despotisme, politique et religieux, de la maison d'Autriche, opprimait l'Allemagne, que Wallenstein, général de Ferdinand II, avait déjà presque entièrement soumise. Encouragé et soutenu par Richelieu, Gustave se présenta comme le défenseur des libertés des peuples allemands. Il s'embarqua de Suède avec 15,000 hommes, aborda en Poméranie à la fin de juin 1630, et ouvrit la 2ᵉ période de la guerre de Trente Ans ou *période suédoise*. Entraînant les électeurs de Brandebourg et de Saxe, il bat Tilly à Breitenfeld, près de Leipzig, 17 sept. 1631, puis au passage du Lech, 1632, occupe la Bavière, voit tout céder devant lui, aspire peut-être à la couronne impériale, et meurt à Lutzen, peut-être assassiné par le duc de Saxe-Lauenbourg, mais en triomphant de Pappenheim. Ses généraux, Baner, Torstenson, Wrangel, Horn, le duc de Saxe-Weimar, assistés d'Oxenstjerna, poursuivirent la guerre de Trente Ans jusqu'à ce que Richelieu se fut déterminé à faire avancer en Allemagne les armées françaises, et leur valeur contribua, comme ses victoires, à la paix de Westphalie, 1648. Gustave laissait à sa fille Christine un royaume glorieux au dehors, élevé au rang de grande puissance, et florissant à l'intérieur; c'est lui qui a organisé la justice moderne en Suède, qui a reconstruit Gothembourg, où les Suédois ont récemment érigé sa statue par Fogelberg, et qui a appelé en Suède les ouvriers et les commerçants étrangers. Gustave fit des maux infinis à la religion catholique, qu'il détruisit dans une partie de l'Allemagne. Il y a de nombreux documents manuscrits sur ce prince aux bibliothèques d'Upsal et de Skokloster. *V. Récits*..... de M. Fryxel, très-bon travail, trad. en français par mademoiselle Du Puget; et l'*Histoire des États Scandinaves*, par l'auteur de cet article, Paris, 1851, in-12. A. G.

GUSTAVE III, roi de Suède de 1771 à 1792, né à Stockholm le 24 janvier 1746, d'Adolphe-Frédéric et de Louise-Ulrique, princesse de Prusse, et sœur du grand Frédéric, eut pour gouverneurs le comte Ch.-G. Tessin et le comte Ch. Scheffer, et pour précepteurs Olaüs Dalin et Samuel Klingenstiern, mathématicien. Il épousa en 1766 Sophie-Madeleine de Danemark, dont il eut en 1778 Gustave IV. Il fit un premier voyage en France en 1770 sous le nom de comte de Haga, et prépara, de concert avec la

cours de Louis XV, qui promit des subsides, la révolution du 19 août 1772. Parvenu au trône, en 1771, couronné le 29 mai 1772, Gustave résolut de venger la royauté des affronts qu'elle avait subis, pendant la période dite *le Temps de la liberté* (Frihets-tiden), de la part de la noblesse vendue à la Russie. Il fit son coup d'État sans qu'une goutte de sang fût répandue, fit accepter aux États (aux quatre ordres assemblés) une nouvelle *forme de gouvernement*, suivant laquelle le roi convoquerait seul les États, nommerait à toutes les charges, dirigerait seul les finances. Ce changement fut opéré en dépit de la Russie et de la Prusse, intéressées à perpétuer l'anarchie suédoise en maintenant la constitution de 1720; Gustave le cimenta par un traité de neutralité armée signé avec la Russie et le Danemark en 1780, et surtout en resserrant son union avec la France; il donna aux Français le droit d'entrepôt à Gothembourg, et reçut l'une des Antilles (St-Barthélemy). Cependant la Russie réveilla l'opposition de la noblesse suédoise, et la diète de 1786 fut inquiétante pour Gustave. Il n'hésita pas à déclarer la guerre à une puissance qui voulait préparer à la Suède le même sort qu'à la Pologne. Il fut vainqueur à Hogland, mais la trahison des officiers suédois vendus à la Russie arrêta ses progrès. En même temps les Danois menaçaient Gothembourg. Renonçant à vaincre la Russie, Gustave courut repousser les Danois, rentra triomphant dans Stockholm, 19 déc. 1788, et fit accepter des États l'*acte d'union et de sûreté*, qui abaissait encore davantage la noblesse et supprimait le sénat. Une seconde campagne contre la Russie, en mars 1790, se termina par la paix de Verelæ, 14 août, qui laissa intactes les frontières communes. Dans un voyage à Aix-la-Chapelle en 1791, Gustave apprit l'arrestation de Louis XVI à Varennes; il se préparait à marcher contre la France pour rétablir les Bourbons et vaincre la Révolution, quand une conspiration fut ourdie contre lui en Suède par le comte Ribbing, le comte Horn, le colonel Liliehorn, et le baron d'Ehrensvärd. Anckarström l'assassina d'un coup de pistolet dans un bal masqué à Stockholm, le 16 mars; il expira le 29. Fondateur de l'Académie suédoise (*des Dix-Huit*) en 1786, protecteur des lettres et des arts, littérateur lui-même, Gustave a beaucoup fait pour introduire dans sa patrie la culture et l'élégance françaises, dont il était épris. On lui reproche en Suède un luxe qui épuisa les finances, et certaines mesures peu habiles pour les rétablir, par exemple, la liberté accordée sans mesure de fabriquer l'eau-de-vie de grains, devenue de nos jours un fléau pour la Suède. Le pays lui doit sa première et presque unique loi de tolérance religieuse. Posselt a écrit en allemand une *Histoire de Gustave III*, qui a été traduite; mais cette histoire est encore à faire, et les éléments en sont les *Papiers de Gustave III*, immense collection de documents manuscrits laissés par Gustave, ouverts 50 ans après sa mort, et conservés à la bibliothèque d'Upsal. *V.* Geijer, *les Papiers gustaviens*, 3 vol. in-12, en suédois. On a de Gustave des *Discours*, des *Lettres*, des *Pièces dramatiques*, trad. en franç. par Dechaux, Paris, 1803, 5 vol. in-8°, et des *Mémoires*, Hambourg, 1843. A. G.

GUSTAVE IV, roi de Suède de 1792 à 1809, fils du précédent, né en 1778, régna d'abord sous la tutelle de son oncle, le duc de Sudermanie. Il fut dépouillé de la Finlande par la Russie, de Stralsund et de Rugen par la France. Le bruit courut que le congrès d'Erfurt allait partager la Suède entre la Russie et le Danemark. Le mécontentement était déjà grand contre Gustave, lorsqu'une nouvelle demande d'hommes et d'argent le porta au comble. Un parti se forma pour déposer le roi, l'incarcérer, et confier l'administration du royaume au duc de Sudermanie. Cette conjuration réussit: le 13 mars 1809, Gustave fut incarcéré; le 10 mai, la diète déclara la vacance du trône, et Gustave exilé à perpétuité; le 6 juin, elle proclama roi le duc de Sudermanie, sous le nom de Charles XIII. Gustave vécut désormais en Allemagne, dans les Pays-Bas et en Suisse, sous les noms de comte de Holstein-Gottorp et de colonel Gustafson, et mourut à St-Gall en 1837.

GUSTAVIA, v. cap. de l'île suédoise de St-Barthélemy (Petites-Antilles), sur la côte O.; 10,000 hab. Port franc. Résidence du gouverneur.

GUSTROW, v. du gr.-duché de Mecklembourg-Schwerin, sur la Nebel, à 57 kil. E.-N.-E. de Schwerin; 10,300 hab. Ch.-l. de cercle. Comm. de grains, vins, bougies, tabac. Distilleries. Importants marchés à bétail et à laine.

GUTENBERG (Jean ou Hans GENSFLEISCH, nommé), inventeur de la typographie, né à Mayence, d'une famille patricienne, vers 1400, m. en 1468, fut forcé par des troubles civils de quitter sa ville natale en 1420; il se réfugia à Strasbourg, où on le trouve, en 1434, établi, riche, et, s'occupant d'imprimerie avec un noble, nommé André Dritzehen. Arrêté, en 1438, par le manque d'argent et la mort de son associé, il retourna, vers 1444, à Mayence. En 1450, il s'associa avec le changeur Jean Fust, et, en 1456, publia une *Bible* dite *à quarante-deux lignes*. Une fois en possession des procédés de Gutenberg, Fust l'évinça en exigeant de lui le remboursement de ses avances, et s'adjoignit Pierre Schœffer. Gutemberg, ruiné, fonda néanmoins une imprimerie plus modeste, qu'il posséda jusqu'à la fin de sa vie. On a soutenu que Gutenberg avait connu les procédés xylographiques (lettres gravées en relief sur des planches de bois) de Laurent Coster, m. en 1439; mais il y a loin de là au système des lettres mobiles et métalliques, la véritable imprimerie des temps modernes, et qui fut l'invention de Gutenberg, auquel appartient aussi la découverte de la *presse*. Depuis 1640, les libraires de l'Allemagne et les habitants de Strasbourg célèbrent tous les cent ans une fête en l'honneur de Gutenberg. On lui a élevé des statues en différents pays: à Mayence, en 1837, une de bronze, œuvre de Thorwaldsen; à Strasbourg, en 1840, une 2e par David d'Angers; à Paris, en 1852, dans la cour de l'imprimerie impériale, une 3e, répétition de la précédente.

GUTES. *V.* JUTES.

GUTHERIUS. *V.* GOUTHIÈRES.

GUTHRIE (William), écrivain écossais, né en 1708 à Brechen (Angus), m. à Londres en 1770, est auteur d'une *Géographie historique et commerciale*, dont la partie astronomique est due à James Ferguson. Cet ouvrage, très-souvent réimprimé, a été trad. en franç. par Noël et Soulès.

GUTIERRE. *V.* CETINA.

GUTSTADT, v. des États prussiens (Prusse), sur l'Alle, à 79 kil. S. de Kœnigsberg; 2,300 hab. Fabr. de fil et toiles; eaux-de-vie de grains.

GUY (Thomas), libraire, né à Londres en 1643, m. en 1724, établit une maison de charité à Tamworth, et fonda, en 1721, à Londres, l'hôpital qui porte son nom, et dont la construction et la dotation coûtèrent près de 5 millions de francs. On lui a élevé une statue en bronze dans la cour de cet hôpital.

GUY-COQUILLE. *V.* COQUILLE. — GUY-JOLY. *V.* JOLY.

GUY-PATIN. *V.* PATIN. — GUY-PAPE. *V.* GUI.

GUYANA (NUEVA-). *V.* ANGOSTURA.

GUYANE, vaste contrée de l'Amérique du S., entre l'Orénoque et le Cassiquiare au N. et à l'O., le Rio-Negro et la riv. des Amazones au S., et l'océan Atlantique à l'E.; par 52°-71 long. O., et 9° lat. N.-4° lat. S. Superf., 1,950,000 kil. carr. Elle est divisée en Guyanes *anglaise*, *brésilienne*, *vénézuélienne*, *française*, et *hollandaise*. Le long des côtes et jusqu'à une grande distance dans l'intérieur, la Guyane offre une plaine continue et d'une rare fertilité; çà et là s'étendent de vastes forêts. D'avril à juin, et de novembre à janvier, des pluies torrentielles l'inondent; puis la sécheresse ouvre et calcine la terre. On peut faire jusqu'à 8 récoltes successives: le riz, le maïs, le manioc, le tabac, les épices, le coton, le roucou, le cacao, la vanille, l'indigo et le café y réussissent bien. Les arbres atteignent des proportions colossales: l'acajou, le cocotier, le cotonnier, le bois de fer, le manguier et le cassia peuplent les forêts. Parmi les arbres fruitiers, on remarque l'abricotier, l'acajou-pomme, le sapotillier, le palmier, etc. Le climat est doux; mais les marais de l'intérieur et les savanes noyées le long des rivières le rendent malsain pour les Européens. Les principales tribus indigènes de la Guyane sont: les Caraïbes, les Tamanaques, les Guaraunos, les Arévaques, les Oyampis, les Cabres.

GUYANE ANGLAISE, séparée de la Guyane hollandaise à l'E. par le Corentyn, bornée au S. par le Brésil, à l'O. par le Vénézuéla, et au N. par l'océan Atlantique, a 38,000 kil. carr., et 135,100 hab. Divisée en 3 comtés, du nom des fleuves qui l'arrosent: Berbice, à l'E., ch.-l. New-Amsterdam; Demerari, au centre, ch.-l. Georgetown (Stabroek), cap. de toute la colonie; Essequibo, ch.-l. du même nom, à l'O. Le gouvernement est assisté d'une cour législative de 10 membres. Cédée par la Hollande en 1814. Exportation de rhum, café, cacao, coton, bois de fer.

GUYANE BRÉSILIENNE, entre la rép. de l'Équateur à l'O., la riv. des Amazones au S., l'océan Atlantique à l'E., les Guyanes vénézuélienne et anglaise au N. Superficie, 1,300,000 kil. carr. Comprise dans la prov. d'Alto-Amazonas, elle y forme la comarca du Rio-Negro; v. princ.: Thomar, Barcelos, Barra-do-Rio-Negro. Sol montagneux au N., bien arrosé. Gr. forêts vierges.—Fut cédée en 1713 par la France au Portugal, qui la perdit avec le Brésil.

GUYANE VÉNÉZUÉLIENNE, prov. de la rép. de Vénézuela, ch.-l. *Angostura*, entre les Guyanes brésilienne et

anglaise à l'E., et l'Orénoque au N. et à l'O. Superficie 390,000 kil. carrés; pop., 60,000 hab.

GUYANE FRANÇAISE, au N.-E. de la Guyane brésilienne, le long de l'Atlantique, entre l'Oyapock au S.-E. et le Maroni au N.-O. Superf., 150,000 kil. carr. Pop., 24,950 hab. Ch.-l., *Cayenne;* v. princ., Sinnamary, Approuague, Macouria. — Les premiers établissements français datent de 1604. Le pays s'appela alors *France équinoxiale*. Il fut pris par les Anglais, 1654, les Hollandais, 1676, et les Portugais, 1809. La France le recouvra en 1817. Une banque y a été créée en 1851. Val. du comm.: 10 millions.

GUYANE HOLLANDAISE, à l'O. de la Guyane française, sur l'océan Atlantique, formant le gvt de Surinam. Superf., 115,000 kil. carr. Pop., 60,000 hab., dont les deux tiers esclaves av. 1863. Ch.-l., *Paramaribo*. Sol arrosé par le Surinam. Export. de sucre, café, cacao, coton, bois de teinture. — Ce pays, colonisé par les Anglais, fut occupé par les Hollandais en 1667. L'Angleterre le reprit en 1796, le restitua lors de la paix d'Amiens, 1802, et ressaisit, en 1808, la partie qui forma la Guyane anglaise en 1814.

GUYARD (Laurent), statuaire, né en 1723 à Chaumont-en-Bassigny, de parents pauvres, qui le mirent en apprentissage chez un maréchal ferrant, m. à Carrare en 1788. Ce fut dans cet atelier que se manifesta son goût pour le dessin. Envoyé à Paris, placé chez Bouchardon, il remporta le grand prix de sculpture en 1750. Son maître, jaloux de lui, employa tout son crédit pour l'empêcher de revenir de Rome et lui fermer les portes de l'Académie. Il quitta la France, appelé à Parme par le duc Ferdinand, qui aimait son talent, et le combla de faveurs. Guyard a de la verve, et, sans être très-correct, rend bien le sentiment et l'expression. Son plus bel ouvrage est le mausolée de la princesse de Gotha; citons aussi le monument de St Bernard à Clairvaux, un groupe d'*Enée et Anchise*, exécuté pour le grand Frédéric, et une copie du *Gladiateur*, dans le jardin du Luxembourg à Paris.

GUYARD DE BERVILLE, littérateur, né à Paris en 1697, m. en 1770, commença d'écrire tard, et a laissé: *Histoire du chevalier Bayard*, 1 vol. in-12, 1760; *Histoire de Du Guesclin*, 1 vol. in-12, 1767, ouvrages estimés, et qui furent plusieurs fois réimprimés.

GUYENNE, anc. prov. de France, qui faisait partie du gvt de Guyenne-et-Gascogne; entre la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin et l'Auvergne au N., le Languedoc à l'E., la Gascogne au S., et l'Atlantique à l'O. Ch.-l., *Bordeaux*. Elle comprenait le Bordelais, le Bazadais, l'Agénois, le Périgord, le Quercy et le Rouergue. Son territoire a formé les dép. de la Gironde, du Lot, du Lot-et-Garonne, de la Dordogne, de l'Aveyron, et partie de ceux des Landes et de Tarn-et-Garonne. — Le nom de Guyenne fut longtemps synonyme de celui d'Aquitaine (*V. ce mot*), et son histoire se confond avec celle de ce pays et de la Gascogne. Elle était pays de droit écrit ou romain. Louis XI donna à Bordeaux une université et un parlement.

GUYENNE-ET-GASCOGNE, gvt de l'anc. France, ch.-l., *Bordeaux;* entre la Gironde, la Haute-Saintonge, une partie du Poitou et le Limousin au N.; l'Auvergne, le Languedoc, les Cévennes, la Garonne et le pays de Foix à l'E.; les Pyrénées et le Béarn au S.; l'Océan à l'O. En 1789, on y voyait 2 généralités: celle de Bordeaux, divisée en 6 élections, et celle d'Auch, en 5 et en pays *abonnés*, c.-à-d. d'imposition. En 1790, on en forma 9 départements: Gironde, Landes, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Aveyron, Tarn-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées.

GUYENNE (Charles de FRANCE, duc de), 4e fils du roi Charles VII et frère de Louis XI, né près de Tours en 1446, m. en 1472. N'étant encore que duc de Berry, il participa à la ligue du *Bien public* (*V. ce mot*); au rétablissement de la paix, il reçut de Louis XI le duché de Normandie, avec la suzeraineté de la Bretagne, mais en fut bientôt dépouillé. Dédommagé par le duché de Guyenne, il continua ses relations avec Charles le Téméraire, duc de Bourgogne; il mourut subitement, empoisonné, dit-on.

GUYENNE (Eléonore de). *V.* ÉLÉONORE.

GUYENNE (maréchal de). *V.* CRÉQUI (Jacques de).

GUYON (Jeanne BOUVIER DE LA MOTHE, Mme), née à Montargis en 1648, m. en 1717, montra, dès le plus jeune âge des penchants ascétiques. Veuve, après quelques années de mariage, elle vint à Paris, 1676; se croyant appelée par la grâce divine à convertir les hérétiques, elle se rendit à Genève, où sa propagande échoua. Alors elle publia quelques ouvrages aussi confus que mal écrits: *Moyen court et facile pour l'oraison; le Cantique des Cantiques*, interprété selon le sens mystique; *les Torrents spirituels*. De retour à Paris, 1686, on l'accusa de tremper dans les erreurs de Molinos, et elle fut confinée au couvent des Filles de la Visitation. Mme Guyon s'était étroitement liée avec quelques femmes exaltées comme elle dans leur dévotion, et qui tenaient le premier rang à la cour, Mmes de Beauvilliers, de Chevreuse et de Béthune. Mme de Maintenon voulut la voir, et fut séduite par sa douce et persuasive éloquence. Présentée à Versailles, Mme Guyon y jouit quelque temps d'une certaine faveur, qu'elle devait aux agréments infinis de son esprit. Elle se lia avec Fénelon, prit sur lui un incroyable ascendant, et l'entraîna dans la querelle du quiétisme (*V. ce mot*), où elle s'était jetée avec son ardeur accoutumée. Invitée à s'éloigner de St-Cyr, ou elle s'était fixée, et, craignant pour sa liberté, elle se cacha à quelque distance de Paris. Mais, calomniée dans sa vie privée, elle vint demander qu'on la jugeât. Bossuet et Mr de Noailles, évêque de Châlons, furent chargés de diriger les débats; les conférences, qui se tinrent à Issy, se terminèrent par une censure en 30 articles infligée à la doctrine de Mme Guyon, 1695; celle-ci, incorrigible dans son zèle de propagande, s'enfuit du couvent où on la retenait; le roi la fit enfermer à la Bastille. Ce ne fut pas sans peine que M. de Noailles, devenu archevêque de Paris, obtint enfin sa liberté. Elle se retira chez son fils, à Diziers près de Blois, 1703, et y vécut encore 15 années dans la pratique de tous les devoirs chrétiens; elle avait complétement renoncé à ses vaines spéculations mystiques. Emportée par l'enthousiasme d'un cœur trop tendre, elle a laissé échapper dans ses écrits bien des idées dangereuses, bien des paroles inconvenantes, mais sa vie fut toujours irréprochable. Ses œuvres forment 39 vol., et comprennent de nombreux traités théologiques, une Bible commentée, des cantiques et autres poésies mystiques, enfin des Lettres spirituelles. La *Vie de Mme Guyon, écrite par elle-même*, ne paraît pas être authentique. P—Y—T.

GUYON (Claude-Marie), littérateur et historien, né à Lons-le-Saunier en 1699, m. en 1771, fut l'un des collaborateurs de l'abbé Desfontaines. On a de lui: *Continuation de l'histoire romaine* (de Laurent Echard) *depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople*, Paris, 1736, 10 vol. in-12; *Histoire des empires et des républiques depuis le Déluge jusqu'à J.-C.*, 1736, 12 vol. in-12; *Histoire des Amazones anciennes et modernes*, 1740, 2 vol. in-12; *Histoire des Indes*, 1744, 3 vol. in-12; *l'Oracle des nouveaux philosophes*, Berne, 1759-60, 2 part. in-8o, livre fortement attaqué par Voltaire, etc. Tous ces ouvrages, qui prouvent beaucoup d'étude et d'instruction, ne sont ni assez bien composés, ni assez bien écrits, pour mériter encore l'attention.

GUYOT de Provins, poète français du XIIIe siècle, parcourut l'Europe en troubadour, se rendit ensuite à Jérusalem, et revint se reposer de ses voyages dans le monastère de Cluny, où il écrivit, vers l'an 1204, sous le titre de *Bible*, une satire des vices de son temps, depuis ceux des princes jusqu'à ceux des gens du peuple. Il y attaque surtout la cour de Rome. On la trouve dans le recueil de *Fabliaux* publié par MM. Méon et Barbazan.

GUYS (Pierre-Augustin), né à Marseille en 1721, m. en 1799, fit de nombreux voyages, dont il a publié les relations. Son livre capital est le *Voyage littéraire de la Grèce*, 1776, 2 vol. in-12, et 1783, 4 vol. in-8o, dans lequel il recherche les vestiges de la vie antique qui se retrouvent encore chez les modernes Hellènes.

GUYSE (Jacques de), cordelier, né à Mons vers 1336, d'une famille ancienne et considérable, m. à Valenciennes en 1399. Docteur en théologie, il professa cette science, ainsi que la philosophie et les mathématiques, pendant 25 ans, aux religieux de son ordre. Il composa une chronique intitulée: *Annales historiques des nobles princes du Hainaut*, en 3 livres, trad. en franç., avec le texte latin et des notes, par Fortia d'Urban, Paris, 1826, 2 vol. in-8o.

GUYTON DE MORVEAU (Louis-Bernard), célèbre chimiste, né à Dijon en 1737, m. en 1816. Fils d'un professeur de droit, il fut nommé, en 1755, avocat général au parlement de Dijon, où il resta jusqu'en 1782. Dans cet intervalle, il publia 3 vol. de Discours et d'Eloges, 1775, étudia les sciences, fonda des cours publics, et occupa une chaire de chimie. En 1777, il donna, avec Maret et Durande, des *Eléments de chimie théorique et pratique*, 3 vol. in-12, traduisit et annota plusieurs ouvrages de Bergman, de Scheele et de Black. En 1782, il proposa pour la première fois un plan de *Nomenclature chimique;* mais son système, où il ignorait le parti qu'on peut tirer des désinences, était bien loin de ce qu'il devint entre les mains de Lavoisier, de Fourcroy et de Berthollet, auxquels l'Académie en renvoya l'examen. Le premier, il employa le chlore comme désinfectant général (*Traité sur la désinfection de l'air*, 1801). Nommé député de la Côte-d'Or à l'Assem-

blée législative, puis à la Convention, il vota la mort de Louis XVI, entra à l'Institut lors de sa formation, 1796, et fut l'un des fondateurs de l'École polytechnique, où il professa la chimie. Plus tard, il fut nommé administrateur de la Monnaie, et destitué en 1814. Il a écrit, en grande partie, le *Dictionnaire de chimie*, dans l'*Encyclopédie méthodique*, Paris, 1786; il y rassemble, avec un discernement très-remarquable, tout ce qui avait été fait alors de mieux sur la science en France et à l'étranger. On lui doit encore de nombreux Mémoires dans les *Annales de chimie*, mais la plupart ne contiennent rien d'assez nouveau ni d'assez positif pour mériter encore aujourd'hui l'attention des savants. C'est le manque de précision et d'exactitude sévère qui empêcha Guyton, malgré ses nombreux et utiles travaux, d'être compté parmi les chimistes de premier ordre. G—R.

GUZEL-HISSAR. *V.* GHUZEL-HISSAR.

GUZERATE ou GOUDJÉRATE, anc. prov. de l'Hindoustan, au N.-O., entre le golfe de Kotch au N., la mer d'Oman à l'O. et au S., et le golfe de Cambaye à l'E. Elle forme une presqu'île montueuse, excepté à l'E., très-boisée, arrosée par le Badhour, le Suwarnawati, et fertile; 600 kil. sur 250. Pop., 7,000,000 d'hab. Les Anglais en possèdent une partie, dont ils ont formé les districts de Surate, Barotsch, Kaira et Ahmedabad, dans la présid. de Bombay. Le reste est partagé entre plusieurs souverains tributaires, dont le principal est celui de Baroda ou Guikovar. Les Portugais ont, dans le Guzerate, Daman et Diu. — Cette province, l'une des plus florissantes de l'anc. empire du Mogol, dépendait jadis du Radjepoutanah. Elle passa tour à tour aux Musulmans, 1022, aux Afghans, 1202, et aux Mongols, 1297, et revint aux Radjepoutes, 1390. Akbar en fit la conquête, 1572. Soumise par les Mahrattes au commencement du XVIII[e] siècle, elle subit en partie la domination anglaise, 1802-1817.

GUZMAN (Alphonse PEREZ DE), capitaine espagnol, tige de la maison des Medina-Sidonia, né à Valladolid en 1258, m. en 1320, défendit pour Sanche IV, roi de Castille, la place de Tarifa, dont il était gouverneur, contre l'infant Don Juan révolté, vit égorger, plutôt que de se rendre, son propre fils qui était au pouvoir des assiégeants, et les contraignit de se retirer.

GUZMAN (Louise de), fille de Jean-Emmanuel Perez, duc de Medina-Sidonia, épousa Jean de Bragance, qui devint roi de Portugal en 1640, fut nommée régente après la mort de ce prince, 1656, déjoua les complots des seigneurs, remit un pouvoir respecté à son fils Alphonse VI, 1662, et alla mourir dans un cloître, 1666.

GUZMAN (Eléonore de). *V.* ÉLÉONORE.

GUZMAN (Gaspard de). *V.* OLIVAREZ.

GY, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. et à 20 kil. E. de Gray; 2,088 hab. Bons vins rouges; tanneries; teintureries.

GYARMATH-BALASSA, v. de Hongrie (comitat de Neograd), sur l'Eipel ou Ipoll, à 63 kil. S. de Bude; 4,300 hab.; ch.-l. du comitat de Néograd.

GYAROS, île de la mer Égée, une des Cyclades, à l'E. de Céos, servait de lieu de déportation pour les Romains; auj. *Joura* ou *Ghioura*.

GYERGIO-SZENT-MIKLOS, v. de Transylvanie, à 38 kil. N.-N.-O. de Csik. Comm. de bétail, peaux et bois avec la Moldavie; dans le district de Csik.

GYGÈS, roi de Lydie, meurtrier et successeur de Candaule (*V. ce mot*), commença la dynastie des Mermnades. Sous son règne, 708-670 av. J.-C., la Lydie, dont l'histoire jusqu'à cette époque est presque entièrement fabuleuse, prend quelque importance par ses relations avec les Grecs. Gygès, le premier, envoya des présents à l'oracle de Delphes, et commença contre les villes grecques des côtes de l'Asie Mineure une guerre qui devait étendre l'empire des Lydiens. Il attaqua Milet et Smyrne, s'empara de Colophon, et subjugua la Troade. Platon, dans sa *République*, et Cicéron, d'après lui (*de Officiis*, III, 9), racontent que Gygès, berger de Candaule, ayant trouvé dans les flancs d'un cheval d'airain un anneau merveilleux qui avait la vertu de rendre invisible celui qui le portait, s'en était servi pour séduire la reine et pour assassiner Candaule. O.

GYLIPPE, général lacédémonien, fut envoyé par sa patrie au secours de Syracuse, assiégée par les Athéniens, et défit devant cette ville Nicias et Démosthène, 414 av. J.-C. Après la prise d'Athènes, 404, ayant été chargé par Lysandre de faire transporter à Sparte 1,500 talents, il s'en appropria 300, fut dénoncé par un de ses esclaves, et forcé de s'exiler. O.

GYLLENBORG (Charles, comte de), sénateur suédois, né en 1679, m. en 1746, fut ambassadeur de Charles XII en Angleterre, se mit, après la mort de ce prince, à la tête du parti des *Chapeaux* (*V. ce mot*), l'emporta sur le comte de Horn, chef du parti des *Bonnets*, dans les diètes de 1734 et 1738, et, pendant qu'il dirigeait le ministère, fit signer une alliance de 10 ans avec la France contre la Russie. — Un de ses frères, Frédéric, contribua beaucoup à l'établissement de l'Académie des Sciences de Stockholm, 1740.

GYLLENBORG (Gustave-Frédéric de), poëte suédois, né vers 1730, m. en 1809, conseiller de la chancellerie royale, membre de l'Académie de Stockholm, a écrit des satires, des odes, des fables, des poëmes didactiques (*l'Hiver*, *le Printemps*, etc.), et un poëme épique sur *le Passage du Belt par Charles XI*.

GYLLIUS. *V.* GILLES (Pierre).

GYMNASE ou PALESTRE, *Gymnasium aut Palæstra*, vaste édifice chez les anc. Grecs et les anc. Romains, où l'on enseignait la gymnastique (*V. ce mot*) et où on la pratiquait. C'était aussi un lieu de réunion pour les philosophes et pour les rhéteurs : on y venait écouter leurs conversations. Un gymnase se composait d'une 1[re] cour quadrangulaire, entourée de bâtiments dans lesquels étaient les salles d'exercices, *ephebeion*, *conisterion*, *corycæum*, les salles pour les philosophes, *exedræ*, et des bains complets. Adossés à ces bâtiments, et tout autour de la cour, étaient des portiques en colonnades, longs de 2 stades environ (370 mèt.), pour les promeneurs. Une 2[e] cour s'ouvrait après cette 1[re]; elle avait aussi des portiques, mais sur trois côtés seulement. Aux portiques latéraux s'adossait un xyste (*V. ce mot*); un stade occupait le 4[e] côté (*V.* STADE), et le milieu de la cour était planté d'allées de platanes ou d'autres arbres, avec des bancs de pierre. Athènes possédait trois grands établissements de ce genre, le Lycée, le Cynosarges, et l'Académie. Hermès était le dieu protecteur des gymnases. Les Romains n'eurent de palestres qu'à l'époque où ils commencèrent à construire de vastes thermes, c.-à-d. à peu près vers le temps de Néron: les palestres faisaient partie des thermes. Le nom de gymnase venait de γυμνός, nu, à cause de la nudité des athlètes et des lutteurs, et celui de palestre, de πάλη, lutte. C. D—Y.

GYMNASE, nom donné en Allemagne aux établissements d'instruction secondaire. Chaque gymnase a pour chef un *recteur*.

GYMNASES MILITAIRES, établissements pour l'instruction de l'armée française dans la gymnastique. Le 1[er] gymnase fut fondé en 1818, à Paris, près de la barrière de Grenelle, sur la proposition du colonel Amoros. On établit ensuite 10 autres gymnases normaux divisionnaires, 7 en 1833, à Arras, Lyon, Metz, Montpellier, Rennes, Strasbourg, Toulouse; et 3 en 1837, à Douai, Lille, et Valenciennes. En 1849 on réduisit les gymnases divisionnaires à 5, ceux d'Arras, Metz, Strasbourg, Lyon, Montpellier, et l'on créa en même temps 80 gymnases régimentaires, dont 14 à Paris. Les gymnases normaux ont été supprimés en 1852 et remplacés par une École normale gymnastique, établie à la redoute de la Faisanderie, près de Vincennes; on y fait des cours qui durent 6 mois, et auxquels chaque régiment envoie tous les ans 2 sous-officiers, et tous les 4 ans 1 officier. Les exercices sont ceux des gymnases civils ordinaires. Les gymnases régimentaires existent encore, 1856: ils ont un matériel fixe, dans les villes de garnison, et un matériel mobile qui suit le régiment. C. D—Y.

GYMNASE MUSICAL, établissement fondé à Paris pour la musique militaire. Dès 1838 il était en pleine prospérité et avait fourni plusieurs chefs de musique pour les régiments.

GYMNASIARQUE, directeur d'un gymnase chez les anc. Grecs. Il en avait la police absolue, dispensait les récompenses, ordonnait les châtiments, portait une baguette, comme insigne de son autorité, et se faisait précéder par des appariteurs armés de baguettes aussi. Il avait un manteau de pourpre et des chaussures blanches. Le gymnasiarque, sans avoir rang de magistrat, était néanmoins élu par le peuple. Ses fonctions duraient un an. Il présidait aux jeux gymniques, fournissait, dans le gymnase, l'huile dont les athlètes se frottaient, et avait sous ses ordres un gymnaste, un xystarque, des sophronistes, etc. (*V. ces mots*). C. D—Y.

GYMNASTE, officier d'un gymnase, chez les anciens Grecs. Il était instituteur pour les exercices, et les réglait suivant la constitution et la force de chacun. C'était ordinairement un ancien athlète, qui possédait bien la théorie de son art. C. D—Y.

GYMNASTIQUE, art ou science des exercices corporels de force, d'agilité, de souplesse et de grâce, comprenant le saut, la lutte, le pugilat, la course à pied et en

char, l'arc, le jet du disque et du javelot. Elle fut en grand honneur chez les anciens Grecs et les anc. Romains, et prit naissance chez les premiers : ils reconnurent toute son utilité pour les travaux de la guerre ; dès lors elle fit partie de l'éducation des jeunes gens. Les Lacédémoniens et les Crétois établirent les premiers des écoles spéciales où on l'enseignait sous la surveillance de l'autorité publique (*V.* GYMNASE et GYMNASIARQUE); les autres peuples de la Grèce les imitèrent, et les Thébains gagnèrent la bataille de Leuctres par suite de leur supériorité dans la lutte. Pour provoquer une louable émulation dans la gymnastique, les peuples imaginèrent de répéter plusieurs de ses exercices, la lutte, le pugilat, les deux courses, le disque, dans certains jeux publics, et d'instituer des prix pour les vainqueurs. Bientôt, les Grecs se passionnèrent tant pour ces victoires de jeux, que la gymnastique en devint le spectacle principal, et qu'il y eut, pour disputer les prix, des athlètes et des coureurs de profession, que les cités récompensaient magnifiquement. Les bons effets de la gymnastique donnèrent l'idée aux médecins de l'employer aussi pour l'entretien ou le rétablissement de la santé. On attribue cette invention à un médecin de Selymbria en Thrace, Hérodicus, qui vivait un peu avant Hippocrate. Les malades pratiquaient telle ou telle partie de la gymnastique, suivant leur force, leur tempérament, l'affection dont ils étaient atteints. C'était pour cela que les gymnases étaient consacrés à Apollon, dieu de la médecine. — Les Romains adoptèrent la gymnastique à l'instar des Grecs, mais seulement comme exercice militaire, et sans en avoir d'écoles publiques. A Rome, les jeunes gens et beaucoup d'hommes faits s'y exerçaient librement, l'après midi, dans le Champ-de-Mars. Ce ne fut que sous les empereurs qu'ils pratiquèrent cet exercice dans des gymnases (*V.* GYMNASE). — La gymnastique, moins la lutte et le pugilat, mais comprenant, outre les autres exercices, l'ascension à des mâts verticaux, à des câbles pendants, la natation et l'équitation, est pratiquée auj. dans presque toutes les armées européennes; elle a été introduite dans l'armée française, sous la Restauration (*V.* GYMNASES MILITAIRES), et ensuite dans les collèges. Un règlement du ministre de l'instruction publique, du 13 mars 1854, en a prescrit et organisé l'enseignement dans tous les lycées de l'Empire. C. D—Y.

GYMNÉSIENNES (Iles). *V.* BALÉARES.

GYMNIQUES (Jeux), nom des exercices où, dans certains jeux publics des anc. Grecs, les acteurs étaient nus, comme dans les gymnases. Ces exercices étaient ceux de la gymnastique (*V. ce mot*), et les jeux, les Olympiques, les Isthmiques, les Néméens, et les Pythiens. Les vainqueurs dans ces jeux étaient traités avec la plus grande distinction. *V.* OLYMPIQUES (Jeux).

GYMNIQUES (Jeux). Jeux donnés par Auguste au peuple romain, après sa victoire d'Actium. Il fit construire un stade de bois dans le Champ-de-Mars. Les exercices furent sans doute ceux des Jeux gymniques grecs; le stade le prouverait, outre le nom des Jeux; mais Auguste y mêla des combats de gladiateurs, où les combattants étaient des prisonniers de guerre. C. D—Y.

GYMNOPÉDIE, danse lacédémonienne, instituée par Lycurgue en l'honneur d'Apollon, et dans laquelle figuraient deux troupes, l'une de jeunes gens, l'autre d'hommes faits. Ils étaient nus, avaient des couronnes sur la tête et des palmes à la main, et chantaient, en dansant, les poésies de Thalétès.

GYMNOSOPHISTES, c.-à-d. *philosophes nus*, nom donné par les anc. Grecs à une secte de philosophes indiens, qui allaient tête et pieds nus, affectaient de mépriser la douleur, ne se mariaient point, et vivaient dans la retraite. *V.* CALANUS.

GYNDÈS, rivière de Perse, passait à Aspadana; auj. *Zayendeh-Roud.* — riv. d'Assyrie, affl. du Tigre; auj. *Kara-Sou.* Cyrus, irrité qu'un de ses chevaux s'y fût noyé, crut la punir en faisant creuser 360 canaux qui en dispersèrent les eaux. — rivière d'Albanie, affluent du Cyrus.

GYNÉCÉE, *Gynæconitis*, partie de la maison réservée à l'habitation des femmes, chez les anc. Grecs. Ce nom signifie proprement « maison de la femme. » Il était éloigné de la voie publique, et formait une partie distincte de la maison, séparée de l'habitation des hommes. Le gynécée comprenait des chambres à coucher, précédées d'antichambres, des chambres de travail, et des salles à manger. L'entrée n'en était permise qu'aux plus proches parents, et les femmes n'en pouvaient sortir sans permission. — Sous le Bas-Empire, il y eut des gynécées qui étaient des ateliers de travail où l'on filait, tissait, et confectionnait les habits de laine, de lin, ou de soie à l'usage de l'empereur. Ils contenaient des femmes et des hommes, appelés les uns et les autres, *gynéciaires*. La coutume de ces gynécées passa dans les Gaules; l'invasion des barbares ne la fit pas disparaître, et Charlemagne avait des gynécées où des femmes teignaient, filaient et tissaient la laine et le lin pour son usage.

GYNÉCIAIRES. *V.* GYNÉCÉE.

GYNÉCOCOSMES, magistrats athéniens, qui veillaient à ce que les femmes se renfermassent dans les bornes de la décence et de la retenue, et réprimaient leur luxe exagéré.

GYNÉCONOMES, magistrats athéniens, qui faisaient respecter la décence dans les cérémonies publiques.

GYONGYOS, v. de Hongrie, comitat et à 32 kil. N.-O. d'Hevesch, au pied du Matra; 14,000 hab. Récolte de grains, vins et fruits; fabr. de lainages.

GYPSIES. *V.* BOHÉMIENS.

GYRALDUS. *V.* GIRALDI.

GYROMANCIE, sorte de divination qui se pratiquait en marchant en rond, ou en tournant autour d'un cercle sur la circonférence duquel étaient tracées des lettres. A force de tourner, on tombait; de l'assemblage des lettres sur lesquelles on avait fait des chutes, on tirait des présages pour l'avenir.

GYROWETZ (Adalbert), compositeur de musique, né en Bohême en 1755, m. à Vienne en 1849, fut élève de Sala. Sa fécondité était prodigieuse, et cependant on admire toujours en lui la richesse des idées, la pureté du style, la science de l'instrumentation. Ses symphonies ne sont pas indignes de figurer après celles d'Haydn; on a distingué, parmi ses opéras, *Agnès Sorel*, et *le Harpiste aveugle*. B.

GYTHIUM, anc. v. du Péloponèse (Laconie), port sur la côte E. du golfe de Laconie. C'était une des villes des Eleuthéro-Laconiens, si opprimés, malgré leur nom, par la domination spartiate. Ses restes sont situés dans une vallée qui va jusqu'à la mer, à peu de distance de *Marathonisi*, ville moderne, presque entièrement bâtie aux dépens des édifices de Gythium. Ruines d'un théâtre en marbre; ruines romaines.

GYULA, *Julia*, v. forte de Hongrie, ch.-l. du comitat de Bekes, à 38 kil. N.-O. de Zarand; 5,000 hab. Elève de bétail; huileries.

GYULAY (Ignace, comte), né à Hermanstadt en 1763, m. en 1831, fit ses premières armes contre les Turcs en 1789, servit sous Wurmser en 1793, se distingua lors de l'attaque des lignes de Wissembourg et à Kaiserslautern, eut un commandement dans l'armée de l'archiduc Charles, 1796, couvrit habilement la retraite des troupes autrichiennes après les défaites de Stockach et de Hohenlinden, 1800, fut nommé gouverneur des banats de Croatie, de Dalmatie et d'Esclavonie en 1806, fit la campagne de 1809 en Italie, prit part aux batailles de Dresde et de Leipzig en 1813, à l'invasion de la France en 1814, fut gouverneur général de la Bohême en 1823, de Vienne en 1829, président du conseil aulique de guerre en 1830, et grand maître de l'artillerie.

GYZÈH. *V.* GIZÈH.

H

HAAG (Den), nom de La Haye en hollandais.

HAARLEM, v. de Hollande. *V.* Harlem.

HAAS (Guillaume), graveur et fondeur en caractères, né à Bâle en 1741, m. en 1800, a perfectionné le mode d'impression des cartes géographiques en y employant des caractères mobiles, et inventé les interlignes proportionnelles et progressives, d'un usage fréquent dans les compositions de tableaux.

HAASE ou HASE, riv. d'Allemagne, naît dans le Teutoburgerwald, près d'Osnabrück, sur les confins de la Prusse et du Hanovre, que son cours sépare pendant un certain temps, puis entre dans le duché d'Oldenbourg, et revient en Hanovre se jeter dans l'Ems à Meppen; 150 kil. de cours.

HABA (la), v. d'Espagne (Estramadure), prov. et à 67 kil. E. de Badajoz; 3,000 hab. Toiles.

HABACUC, prophète. *V.* Abacuc.

HABAT, contrée du Maroc, la même que le Garb.

HABEAS CORPUS, premiers mots de la formule latine que les magistrats anglais doivent employer, d'après un statut de l'an 1679, pour donner l'ordre d'élargir un prisonnier. Tout citoyen qui a été arrêté peut exiger qu'on le fasse comparaître immédiatement devant le tribunal compétent, pour y apprendre les motifs de son arrestation, et pour en contester, s'il y a lieu, la validité : s'il y réussit, il est aussitôt mis en liberté. Le statut de l'*habeas corpus* est une garantie précieuse pour la liberté individuelle; il soumet l'usage de l'arrestation préventive à un contrôle qui en prévient l'abus. Plusieurs fois, dans les temps de troubles, le Parlement l'a suspendu.

HABELSCHWERT, ville murée des États prussiens (Silésie), à 94 kil. S.-S.-O. de Breslau, sur la Neisse; 3,300 hab. Fabr. de draps, lainages, bonneterie, eau-de-vie de grains; tanneries.

HABERT (Franç.), poëte, né à Issoudun en 1520, m. vers 1561, eut une vie courte et dure, et se donna le surnom de *Banni de Lyesse*. Ses traductions d'Horace, des *Élégies* et des *Métamorphoses* d'Ovide, furent très-populaires au XVIe siècle, ainsi que ses poésies originales (*Héroïdes, le Temple de chasteté*, etc.), auj. oubliées.

HABERT (Germain), abbé de St-Vigor de Cérisy, né à Paris en 1610, m. en 1654 ou 1655, fut membre de l'Académie Française dès sa fondation. On a de lui : *les Métamorphoses des yeux de Philis en astres*, poëme, 1639; des *Poésies diverses*; une *Oraison funèbre du cardinal de Richelieu*, etc.

HABESCH, nom arabe de l'Abyssinie.

HABESSUS. *V.* Antiphellus.

HABIBA, île de la Méditerranée, sur la côte d'Algérie, à 26 kil. S.-O. du cap Falcon, par 33° 42' lat. N. et 3° 23' long. O.; 4 kil. de tour.

HABSAL ou HAPSAL, v. de la Russie d'Europe (Esthonie), sur une presqu'île, à 90 kil. S.-O. de Revel; 1,500 hab. Port de commerce; export. de blé, lin, cire.—Fondée en 1279, prise par les Danois en 1559, par les Suédois en 1645, par les Russes en 1710.

HABOLA, nom latin du Havel.

HABSBOURG, *Habsburgum*, anc. château de la Suisse (Argovie), à 12 kil. N.-E. d'Aarau, près de la rive dr. de l'Aar, sur le Wulpelsberg; berceau de la famille de ce nom. Il fut bâti, en 1096, par Werner, évêque de Strasbourg, sous le nom de *Habitschburg* (château des autours).

HABSBOURG (Maison de), anc. maison d'Allemagne, dont on fait remonter l'origine jusqu'à Ethico Ier, duc d'Allemagne et d'Alsace au VIIe siècle. De celui-ci serait issu, au Xe siècle, Gontran le Riche, comte d'Alsace et de Brisgau, dont le fils, Kanzelin, comte d'Altenbourg, résida près de Windisch, ch.-l. de la colonie romaine de Vindonissa. Les fils de Kanzelin étaient : Radbot, comte de Klettgau, et mari d'Ida, fille de Gerhard III, comte d'Alsace et de Lorraine; et Werner, évêque de Strasbourg. La famille de Radbot s'étant éteinte en 1046, Werner réunit toutes ses possessions à celles de sa maison. C'est lui qui est la véritable tige de la maison de Habsbourg. Les possessions des comtes de Habsbourg s'accrurent peu à peu par des mariages et par des donations impériales. Albert III, arrière-petit-fils de Werner, avait de grandes possessions en Souabe, en Alsace, en Argovie, et prit le titre de landgrave de la haute Alsace. Son fils Rodolphe acquit la ville de Laufenburg sur le Rhin, ainsi que la prévôté d'Uri, Schwytz et Unterwalden. Après avoir renoncé à cette dernière, il reçut de l'empereur Frédéric II le comté de Rheinfelden. Après sa mort, 1232, ses deux fils, Albert IV et Rodolphe, firent un partage : au premier échurent le château de Habsbourg et les possessions en Argovie et en Alsace; à Rodolphe, les possessions en Brisgau, ainsi que les comtés de Klettgau, Rheinfelden et Laufenburg. Ce dernier est le fondateur de la branche cadette de Habsbourg-Laufenburg. Le titre commun de landgrave d'Alsace devint, après la mort de Rodolphe, l'héritage exclusif de la branche aînée. Albert IV combattit sous l'empereur Frédéric II en Italie, et s'associa aussi à la 6e croisade en Palestine, où peu après son arrivée, il périt victime du climat à Ascalon, 1240. Il laissa 3 fils, dont l'aîné, Rodolphe, tige de la maison impériale de Habsbourg, fut élu empereur en 1273, et conféra le duché d'Autriche à son fils Albert, en 1282. Il eut pour successeur dans ses États héréditaires, en 1291, son fils Albert V, qui devint aussi empereur en 1298, sous le nom d'Albert Ier. Sous celui-ci, les Suisses se révoltèrent, 1307, et, sous ses successeurs, les possessions en Suisse furent enlevées à la maison de Habsbourg. Au commencement du XVe siècle, le duc Frédéric d'Autriche fut mis au ban par l'empereur à cause de son alliance avec le pape, et le château de Habsbourg échut au canton de Berne. En 1438, Albert II, de la maison de Habsbourg-Autriche, fut élu empereur d'Allemagne. Depuis ce temps, le trône impérial a été occupé, presque sans interruption, par la maison de Habsbourg. En 1736, François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, fonda la maison de Lorraine-Autriche, qui règne actuellement. La branche de Habsbourg se partagea, après la mort de Rodolphe III, en deux rameaux, Habsbourg-Laufenburg et Habsbourg-Kyburg. Le premier, s'éteignit au commencement du XVe siècle; l'autre, en 1415. E. S.

HABSHEIM, ch.-l. de cant. (Haut-Rhin), arr. et à 7 kil. E. de Mulhouse, sur le chemin de fer de Strasbourg à Bâle; 2,914 hab. Comm. de vins et de kirschwasser.

HAÇAN. *V.* Hassan.

HACELDAMA, c.-à-d. *champ du sang*, champ voisin de Jérusalem, lieu de sépulture pour les étrangers. Il fut acheté avec l'argent que Judas avait reçu pour livrer Jésus, et qu'il rendit aux chefs de la synagogue.

HACHA (Rio de la). *V.* Rio-de-la-Hacha.

HACHAICHIN. Ce mot désigne, en Algérie, les gens qui font usage du hachich. Le quart de la population indigène s'abrutit par l'usage de cette drogue enivrante. Le hachaichin y sert aussi à qualifier les hommes sans principes et sans moralité. A Constantine, ce sont les fumeurs de hachich qui ont le monopole des métiers où il faut déployer de la hardiesse. Ils élèvent des chiens pour la chasse du porc-épic et du hérisson, dont ils sont très-friands; ils apprivoisent des rossignols, et dressent des pyramides de fleurs dans leurs boutiques.

HACHE D'ARMES, ancienne arme de guerre, à un seul tranchant, avec un marteau à l'opposite. Celle des compagnies d'ordonnance n'avait point de marteau, mais la douille du fer se prolongeait au-delà du taillant, et se terminait en pointe, de sorte qu'on pouvait frapper d'estoc et de taille. Quelquefois, au lieu de marteau, il y avait un dard droit ou crochu, ou un croissant. La hache d'abordage est ce qui représente le mieux aujourd'hui la hache d'armes.

HACHÉE ou HARNESCAR, peine infamante, usitée au moyen âge, et consistant à porter, pendant un certain espace de chemin, une selle ou un chien.

HACHEM. *V.* Hescham.

HACHENBURG, v. murée du duché de Nassau, dans le Westerwald, à 24 kil. N. de Montabaur; 1,800 hab. Industrie minière en fer; fabr. de tabac.

HACHETTE (Jeanne), héroïne de Beauvais, participa à la défense de cette ville assiégée par Charles le Téméraire, 1472, arracha l'étendard bourguignon déjà planté sur les remparts, et repoussa les assaillants. Elle s'appelait *Fouquet* ou *Fourquet* selon les uns, *Lainé* selon les autres; le nom de Hachette rappelait la petite hache dont elle était armée. Louis XI ordonna que, dans la procession célébrée le jour anniversaire de la levée du siége, les dames de Beauvais précéderaient les hommes. Cette ville conserve l'étendard enlevé, dit-on, par Jeanne Hachette, et a érigé à l'héroïne une statue en 1851. Philippe de Comines, dans son récit du siége de Beauvais, ne parle pas de Jeanne Hachette, dont l'existence a été niée par quelques écrivains. B.

HACHETTE (Jean-Nicolas-Pierre), géomètre, né à Mézières en 1769, m. en 1834. Il fut d'abord professeur d'hydrographie à Collioure et à Port-Vendres. En 1794, il organisa, sous la direction de Monge, l'enseignement de la géométrie descriptive à l'École polytechnique, suivit ce savant en Égypte, reprit en 1800 son enseignement à l'École polytechnique, où il resta jusqu'en 1816, et fut ensuite professeur de géométrie descriptive à la Faculté des Sciences de Paris. En 1818, l'Académie des Sciences l'appela dans son sein, mais le gouvernement refusa de sanctionner cette nomination; Hachette n'entra à l'Académie qu'en 1830. Il a publié : *Sur la composition des machines*, 1 vol. in-4°, 1808, avec MM. Lanz et Bétancourt; *Traité élémentaire des machines*, 1 vol. in-4°, 1811 et 1819; *Collection des épures de géométrie descriptive*, 1795; *Premier supplément de la géométrie descriptive de Monge*, 1 vol. in-4°; *Applications de la géométrie descriptive, à l'usage de l'École polytechnique*, planches sans texte, in-fol., 1817; *Éléments de géométrie à trois dimensions*, 1 vol. in-8°, 1817, 1818; *Traité de géométrie descriptive*, 1 vol. in-4°, 1822; *Programme d'un cours de physique*, in-8°, 1809; *Correspondance sur l'École polytechnique*, 3 vol. in-8°, 1804-1816, où l'on trouve les lois, décrets et ordonnances qui ont rapport à l'organisation de l'École, à la direction et à l'enseignement, les listes de promotion, et des notes ou mémoires scientifiques dus au travail d'élèves ou de professeurs. Hachette a aussi inséré plusieurs Mémoires dans le *Journal de l'École polytechnique*. V.

HACHICH, herbe sèche (de l'arabe *hachcha*, devenir sec); électuaire fait de la poudre des feuilles de chènevis, et qui produit une violente excitation nerveuse. *Hachich* se dit surtout des feuilles du chanvre indien que l'on fait sécher pour les mâcher ensuite, ou les fumer au lieu de tabac. L'usage de cette drogue, appelée aussi *herbe des fakirs*, s'établit d'abord dans l'Inde, et de là se répandit en Perse, en Égypte, en Syrie, et autres contrées de l'Orient. Dans les principales villes de l'Algérie, on trouve des fumeurs de hachich. Du temps des Croisades, on donnait le surnom de *Hachchâchin* (consommateurs de hachich), dont nous avons fait *Assassins*, à des brigands orientaux fameux dans l'histoire. (*V.* ISMAÉLIENS, ASSASSINS.) D.

HACHID-EL-BÉKIL, pays d'Arabie, entre le Nedjed et l'Yémen.

HACHOUR. *V.* ASSOUR.

HACKEN ou **HAGGEN**, mont. de Suisse (Schwytz), traversée par le chemin de Schwytz à Einsiedeln; deux de ses sommets ont 1,949 mèt. de hauteur. Le col est à 1,453 mèt.

HACKLUYT. *V.* HAKLUYT.

HACKNEY, paroisse d'Angleterre (Middlesex), à 6 kil. N.-E. de Londres, dont elle est comme un faubourg; 32,000 hab. Serres et pépinières les plus belles du royaume. Séminaire de ministres pour la secte des Indépendants. Hospice d'orphelins. C'est peut-être là qu'on fit les premières voitures de louage appelées *hackney-coaches*.

HADAIDÉHS, tribus d'Arabes bédouins de la Turquie d'Asie, dans l'eyalet de Damas, près d'Hems. Ils sont cultivateurs et guerriers, et se servent d'ânes au lieu de chevaux.

HADDINGTON, v. d'Écosse, cap. du comté de ce nom, sur la rive g. de la Tyne et le chemin de fer du Nord, à 30 kil. E. d'Édimbourg; 3,012 hab. Église bâtie sur les ruines d'une abbaye du XIIIe siècle. Fabr. de draps et lainages. Principal marché de l'Écosse pour le blé et les produits agricoles. Donne le titre de comte à une branche de la famille Hamilton. Près de là est *Lethington*, anc. résidence des Lauderdale. Ruines d'un couvent fondé en 1178, et dans lequel se tint un parlement, en 1548. Patrie du roi Alexandre II. — Le comté de Haddington ou *East-Lothian*, à l'E. de l'Écosse, au S. du golfe du Forth, à l'O. de la mer du Nord, au N. du comté de Berwick, à l'E. de celui d'Édimbourg, a 78,336 hect., et 37,630 hab. Monts Lammermoor au S. Riv.: Tyne. Agriculture en progrès depuis 1700; élève considérable de moutons. Houillères à l'O.; chaux abondante. Sol sablonneux et plat sur les côtes; fertile en céréales et légumes. Fabr. de toiles et lainages; distilleries.

HADELN, *Hadelia*, petit pays du Hanovre, à l'embouch. de l'Elbe, dans l'arrondissement de Stade; 22 kil. sur 17; 16,000 hab. Ch.-l., *Otterndorf*. Sol très-fertile, au-dessous du niveau de l'Océan. Élève de magnifiques bestiaux.

HADERSLEBEN, v. forte du duché et à 80 kil. N. de Slesvig, près d'un petit lac et sur le Petit-Belt; 8,012 hab. Comm. de grains, eaux-de-vie de grains, fromages. C'est le principal passage du Slesvig à Fionie.

HADI (EL-), calife abbasside. *V.* EL-HADI.

HADJAR. *V.* BAHREIN.

HADJI, c.-à-d. en arabe *pèlerin*, nom que prennent les Musulmans qui ont fait les pèlerinages de la Mecque, de Médine ou de Jérusalem.

HADJI-KHALFA, appelée aussi *Kalib-Tchélébi*, savant turc, né à Constantinople vers 1600, m. en 1658, premier secrétaire et grand trésorier d'Amurat IV, a laissé : *Découverte des pensées touchant les livres et les genres*, traité de biographie et de bibliographie orientale, publié par Flugel, Leipz., 1843, 4 vol. in-4°; *Tables chronologiques depuis la création d'Adam jusqu'en 1640*, Constantinople, 1733, in-fol., traduit du turc en français et abrégé par Galland; *Géographie*, en arabe, ibid., 1732; *Histoire des guerres maritimes des Ottomans*, ibid., 1728, etc.

HADJIPOUR, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), dans l'anc. Béhar, sur le Gange et le Gondok, à 9 kil. N. de Patna. Fondée en 1350.

HADLEIGH, v. d'Angleterre (Suffolk), sur la Breton, à 17 kil. O. d'Ipswich; 4,000 hab. Belle église gothique.

HADLEY (sir John), astronome anglais du XVIIIe siècle, membre et vice-président de la Société royale de Londres, a imaginé l'*octant*, instrument dont on se sert en mer pour observer la hauteur et la distance des astres, malgré le mouvement du vaisseau. Il a publié plusieurs Mémoires dans les *Transactions philosophiques*, 1723-1736. D—s.

HADRAMAOUT, région de l'Arabie, au S., le long du golfe d'Oman, entre le Mahra à l'E. et l'Yémen à l'O. Sol montagneux; vallées fertiles en dattiers, gomme, encens. Les habitants, en partie nomades, en partie sédentaires, obéissent à des cheiks, fabriquent des châles, des tapis et des couteaux.—Ce pays, jadis habité par les *Homerites*, était compris dans l'Arabie Heureuse.

HADRIA. *V.* ADRIA.

HADRIEN. *V.* ADRIEN.

HADRUMÈTE. *V.* ADRUMÈTE.

HÆMI EXTREMA, dernier contre-fort des monts Hémus. Il se terminait au Pont-Euxin, et séparait la Thrace de la Mésie. Auj. *Eminèh-Dagh*.

HÆMI MONTES. *V.* HÉMIMONT.

HÆMONIE. *V.* HÉMONIE.

HÆMUS. *V.* HÉMUS.

HAEN (Antoine de), médecin, né à La Haye en 1704, m. en 1776. Élève de Boërhaave, il pratiqua la médecine dans sa patrie jusqu'en 1754; il fut alors appelé à Vienne par Van Swieten, qui lui confia l'enseignement de la clinique médicale. De Haen fut aussi médecin de l'impératrice Marie-Thérèse. On a de lui, entre autres ouvrages : *Ratio medendi in nosocomio practico*, etc., 15 vol. in-8°, Vienne, 1758-1773, avec des volumes complémentaires, 1771-1775, immense collection de faits cliniques intéressants; *Prælectiones in H. Boërhaavii institutiones*, etc., Vienne, 1780-1782, 5 vol. in-8°. D—G.

HÆNDEL (Georges-Frédéric), célèbre compositeur de musique, né en 1684 à Halle, d'où son surnom d'*il Sassone* (le Saxon), m. à Londres en 1759, écrivit des sonates et des motets dès l'âge de 10 ans, enseigna quelque temps la musique à Hambourg, voyagea en Italie, fut nommé maître de chapelle de l'électeur de Hanovre, et passa la plus grande partie de sa vie en Angleterre; il y fut protégé et pensionné par son ancien souverain, devenu roi sous le nom de George Ier. Vers la fin de 1751, il perdit la vue. Hændel était d'une humeur bizarre et violente. Il aimait la table, et trouvait plus facilement ses inspirations lorsqu'il avait la tête un peu montée par le vin. Chargé des fonctions de directeur de spectacle, d'organiste, de chef d'orchestre, il n'en produisit pas moins beaucoup d'ouvrages. Le caractère dominant de son talent est la grandeur, l'élévation, la solennité des idées; la modulation, souvent riche et inattendue, est toujours douce et naturelle; les voix sont disposées avec art et chantent sans effort; les

chœurs sont d'un effet si puissant, que le luxe de l'instrumentation n'y pourrait rien ajouter. Les plus beaux opéras de cet homme de génie sont : *Almira*, 1704; *Néron*, 1705; *Agrippine*, 1709; *Renaud*, 1711; *Rhadamiste*, 1720; *Othon*, 1722; *Rodelinde*, 1725; *Alessandro*, 1726. Hændel, dans ses dernières années, écrivit des oratorios qui sont fort estimés; *Athalie*, 1738; *Saül*, 1740; *le Messie*, 1741; *Samson*, 1742; *Judas Machabée*, 1746; *Susanne*, 1748; *Jephté*, 1751, ainsi qu'une grande quantité de musique d'église et de chambre. Hændel est le musicien le plus estimé des Anglais, qui sont fiers de lui comme d'un compatriote. Il eut les honneurs de la sépulture à Westminster. B.

HÆREDIUM, mesure agraire de 2 jugères, chez les anc. Romains, et valant 50 ares 57 centiares.

HÆSUS. *V.* HÉSUS.

HAFF, c.-à-d. *port* en allemand. De là les noms du *Havre*, du *Kurische-Haff*, etc., et les dérivés *Haven* ou *Haften*, *Havn* et *Hamn*.

HAFIZ (Mohammed), poëte lyrique persan, né à Chiraz du temps des princes Modhafériens, m. en 1391. C'est l'*Anacréon de la Perse*; dans ses odes, où il chante l'amour, le vin, les plaisirs, il fait paraître une grande indifférence pour la religion musulmane. Son style est simple, mais il cache toujours un grand sens et des pensées profondes; ses expressions sont souvent énigmatiques, aussi lui donne-t-on le surnom de *Lissan-el-Gharib*, langue mystérieuse. Quelques compositions licencieuses, dans lesquelles on ne peut trouver un sens mystique, l'avaient fait regarder comme un homme sans religion. A sa mort, quelques docteurs voulaient qu'on le jetât dans une fosse particulière; mais on décida qu'il serait enterré avec les plus grands honneurs. Kerim-Kan lui fit élever un magnifique tombeau qu'on voit à Chiraz. Le recueil des poésies de Hafiz, qui contient environ 571 odes ou *ghazels*, a été publié à Calcutta, 1791, 1 vol. in-fol., en persan; Herbin en a traduit en français quelques morceaux, avec une notice sur l'auteur, 1806, in-12; M. de Hammer en a publié une traduction complète, Tubingue, 1812, réimprimée en 1840. D.

HAFNIA, nom de COPENHAGUE en latin moderne.

HAFNERZELL, brg de Bavière, sur la rive gauche du Danube, à 12 kil. E. de Passau; 2,000 hab. Fabr. de creusets; appelée aussi *Obernzell* (cercle de B.-Bavière).

HAGA (comte de), nom que prit Gustave III pour voyager en France en 1784. Il est emprunté d'un château de plaisance, bâti, d'après les dessins de ce roi, par Marseller, sur les bords de la Malara, près de Stockholm.

HAGA AURELIANENSIS, nom latin de LA HAYE-DESCARTES.

HAGA COMITIS, nom latin de LA HAYE (Hollande).

HAGEDORN (Frédéric de), poëte de beaucoup de talent, né à Hambourg en 1708, m. en 1754, a laissé divers poëmes didactiques (*le Sage*, 1741; *la Félicité*, 1743; *l'Amitié*, etc.), des fables, des contes en vers, une très-belle satire, *le Savant*, des *Epigrammes*, etc. Ses œuvres complètes ont été réunies à Hambourg, 1800, 5 vol. in-8°. On trouve quelques morceaux traduits en français dans le *Choix de poésies allemandes* de Huber, Leipz., 1766, in-8°. Hagedorn, élève de Gottsched, était, comme lui, admirateur de la littérature française. PL.

HAGEDORN (Christian-Louis de), frère du précédent, né à Hambourg en 1712, m. en 1780, directeur des Académies des beaux-arts de Dresde et de Leipzig, a laissé : *Réflexions sur la peinture*, Leipz., 1762, 2 vol. in-8°, ouvrage classique; *Recueil de lettres sur les arts*, ibid., 1797, 2 vol. in-8°.

HAGEN, v. des Etats prussiens (Westphalie), à 40 kil. O. d'Arensberg, sur la Volme; 6,000 hab. Fabr. de draps et quincaillerie.

HAGENBACH (Pierre, sire de), favori de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, fut nommé, en 1469, gouverneur des comtés de Ferrette, de Sundgau, de Brisgau et d'Alsace. Il commit de telles exactions, que, dans une émeute à Brisach, les habitants le pendirent, 1474.

HAGENBUT. *V.* CORNARIUS.

HAGENOA, nom latin de HAGUENAU.

HAGETMAU, ch.-l. de cant. (Landes), arr. et à 12 kil. S. de St-Sever; 1,654 hab. Bons vins. Anc. capitale de la Chalosse. Restes d'un château des Grammont.

HAGGEN. *V.* HACKEN.

HAGLEY. *V.* BIRMINGHAM.

HAGNO, nymphe d'Arcadie, nourrice de Jupiter. On lui avait consacré une fontaine sur le mont Lycée. Elle était représentée, à Mégalopolis, tenant d'une main une urne pleine d'eau, et de l'autre une coupe. On l'invoquait en temps de sécheresse.

HAGUE (LA). *V.* HOGUE (LA).

HAGUENAU (*Hagen-au*, haie des bruyères), en latin *Hagenoa*, v. forte, ch.-l. de canton (B.-Rhin), arr. et à 28 kil. N. de Strasbourg, sur la Moder; 7,232 hab. On y remarque l'église byzantine de St-Georges, nouvellement restaurée, et celle de St-Nicolas, du XIIIe siècle. Fabr. de faïence, poterie, draps, savons, calicots, toiles; culture du houblon et de la garance, etc. Collége, bibliothèque, salle de spectacle. — Cette ville se forma autour d'un château construit, vers 1005, par un comte de Hohenstauffen, et où résidèrent souvent les empereurs de cette famille. Elle devint, en 1354, le ch.-l. de la ligue des 10 villes libres impériales d'Alsace; on y battait monnaie. Elle fut prise par les Suédois, 1632, et par les Autrichiens, 1705. Les Français y remportèrent une victoire sur les Autrichiens et les Prussiens, en 1793. Station du chemin de fer de Strasbourg à Wissembourg.

HAHN (Simon-Frédéric), historien allemand, né en 1692 à Klosterbergen, près de Magdebourg, m. en 1729, se signala, dès sa jeunesse, par ses vastes connaissances. En 1716, il devint professeur à l'université de Helmstaedt, et, en 1724, il fut nommé historiographe et bibliothécaire à Hanovre. Il a laissé : *Histoire du droit public et des empereurs*, depuis Charlemagne jusqu'à Guillaume de Hollande, en allemand, Halle, 1721-1724, 4 vol. in-4°, etc. E. S.

HAHN (Louis-Philippe), poëte tragique allemand, né à Trippstadt (Palatinat) en 1746, m. en 1787, secrétaire des finances et référendaire des comptes à Deux-Ponts. Parmi ses tragédies, mal conçues, mais d'une grande hardiesse de pensées, et écrites avec vigueur, on remarque : *la Rébellion de Pise*, 1776; *Robert de Hohnecken*, 1778. E. S.

HAHNEMANN (Samuel), célèbre médecin, né en 1755 à Meissen, d'un peintre sur porcelaine, m. à Paris en 1843, fut reçu docteur à Erlangen, et se fixa à Leipzig en 1791. Il s'occupa d'abord des moyens de constater les falsifications du vin, et les empoisonnements par l'arsenic, trouva le précipité qu'on a nommé *mercure soluble d'Hahnemann*, puis, jugeant que les substances qui produisent sur l'homme bien portant les symptômes d'une maladie sont les meilleurs spécifiques pour la guérir, fonda un système de *médecine* qu'il appela *homœopathique*, du grec *omoion*, semblable, et *pathos*, mal. Il en fit d'abord l'essai sur lui-même, en variant les doses, et, après s'être assuré des effets de sa découverte, il l'appliqua publiquement pour la première fois, en 1794, à l'hospice de Georgenthal près de Gotha, par des doses *infinitésimales*, car il avait la conviction que les médicaments agissent d'autant plus qu'ils sont pris à plus petites doses. Il vécut à Cœthen de 1820 à 1834, et se fixa en 1835 à Paris, où il épousa une Française, Mlle d'Hervilly, et continua de pratiquer sa méthode médicale. Il a laissé : *Exposition de la doctrine médicale homœopathique*, ou *Organon de l'art de guérir*, Dresde, 1810, traduit en français par Jourdan, 1 vol. in-8°, 1832, 1834 et 1845; *la Matière médicale*, 1811-21, traduit par le même, 1834; *Doctrine et traitement homœopathique des Maladies chroniques*, 1828, traduit par le même, 3 vol. in-8°, 1832 et 1846. *V.* les *Notices* de Perry et de Léon Simon. La médecine homœopathique, longtemps contestée, et objet de la risée des médecins, commence à se répandre, et, de quelque manière qu'on la juge, il faut aujourd'hui l'admettre comme une découverte de la science.

HAIDE, v. des Etats autrichiens (Bohême), à 42 kil. de Leitmeritz; 1,250 hab. Cristaux et verres de Bohême.

HAIDERABAD ou HYDERABAD, c.-à-d. *ville du lion*, v. de l'Hindoustan, dans le Dekkan septentrional, cap. du royaume du Nizam et ch.-l. de la prov. de son nom, sur la rive dr. du Moussy, à 310 kil. N.-O. de Madras; par 17° 15' lat. N. et 76° 9' long. E.; 200,000 hab. Entourée de murailles en briques. Les Anglais y ont garnison. — La prov. d'Haiderabad ou de Golconde, entre le Beyder au N., le Bedjapour à l'O., le Balaghat et les Circars au S., le Gandouana au N., est arrosée par la Krichna et le Godavéry. Sol très-montagneux, fertile dans les vallées. Elle fut conquise par les mahométans sur les sultans de Bichnagar au XVe siècle, par Aureng-Zeyb en 1687, et a été démembrée par les Anglais en 1800.

HAIDERABAD, v. de l'Hindoustan anglais, anc. capit. d'une principauté de son nom, dans le Sindhy, et sur une île du Sind; par 25° 22' lat. N., et 66° 15' long. E.; 20,000 hab. Citadelle flanquée de tours rondes. Fabr. d'armes renommées. — La princip. d'Haiderabad, l'une des quatre du Sindhy, fut conquise par les Anglais en 1843.

HAIDER-ALI ou HYDER-ALI, célèbre sultan des Indes, né en 1718 près de Kolar, dans le royaume de Mysore, m. en 1782, était d'origine arabe, et prétendait descendre de Mahomet. Il ne dut qu'à lui seul sa haute fortune. Une guerre contre les Mahrattes, dans laquelle il

se distingua, attira sur lui l'attention du radjah, qui le fit son ministre; mais Hyder-Ali se révolta contre lui en 1761, chassa le radjah, et soumit tout le Mysore. Ami des Français, il conquit par leur secours les côtes du Malabar, Calicut, les Maldives, et se fit appeler *le Roi des îles de la mer des Indes*. Il fit aux Anglais une guerre sans relâche, et les tint longtemps en échec. En mourant, il laissa ses États à ses fils Tippoo-Saïb et Kérym-Saïb.

HAIDOUKS. *V.* HAYDOUKS.

HAIG, père de la nation arménienne, descendait de Japhet par Gomer et Thorgom. Il prit part à la construction de la tour de Babel. N'ayant pas voulu obéir à Bélus ou Nemrod, il se rendit, avec 300 personnes de sa famille, en Arménie, son pays natal, dont il soumit les indigènes à ses lois. Bélus lui déclara la guerre, et, dans une rencontre qui eut lieu, d'après Moïse de Khoren, sur les bords du lac de Van, Haïg le tua d'un coup de flèche, et resta maître du pays. C'est de son nom que les Arméniens se sont appelés jusqu'à présent *Haï* ou *Haïk*, et l'Arménie *Haïasdan* ou pays de Haïg. Haïg mourut à l'âge de 400 ans, 2265 av. J.-C. C—A.

HAILEIBURY. *V.* HERTFORD.

HAILLAN (GIRARD, seigneur du). *V.* DU HAILLAN.

HAIMBURG, *Hamburgum Austriæ*, v. des États autrichiens (basse Autriche), sur la rive droite du Danube, à 44 kilomètr. E.-S.-E. de Vienne; 3,850 hab. Manufacture de tabacs.

HAINA, vge de la Hesse-Cassel (Hesse Supérieure), à 14 kilomètr. O.-S.-O. de Frankenberg; 750 hab. Hospice central d'aliénés, établi dans une ancienne abbaye de Cisterciens.

HAI-NAN, île de la mer de Chine, dont la pointe S. est par 18° 9' 35" lat. N., et 107° 14' 15" long. E. Séparée de la Chine, à laquelle elle appartient (prov. de Canton), par le canal de Khioung-Tchéou ou d'Hainan, large seulement de 17 kilomètres, mais dangereux. Elle a 260 kilomètres sur 130, et environ 1,000,000 d'habitants, dont une partie seulement est soumise à la Chine; les autres vivent indépendants et presque sauvages dans l'intérieur. Chef-lieu, *Khioung-Tchéou*, sur la côte Nord. Climat chaud; sol fertile dans l'Ouest, escarpé et rocailleux à l'Est. Belles forêts; or, perles, salines, etc. Découverte et soumise par les Chinois sous l'empereur Vou-ti, vers l'an 108 av. J.-C.

HAINAUT, *Hene-Gouwen* en flamand, *Hanagarensis comitatus* en latin, prov. du roy. de Belgique, au S.-E., entre celles de Namur à l'E., de Brabant méridional et de Flandre orientale au N., de Flandre occidentale à l'O., et la France au S. Superf.: 372,206 hect. Pop.: 835,841 hab. Ch.-l., *Mons*. Il est divisé en 6 districts : Ath, Charleroi, Tournai, Mons, Soignies et Thuin. Sol montagneux au S.-E., arrosé par l'Escaut et ses affl. la Haine et la Dendre, par la Sambre et le canal de Mons; fertile en céréales, plantes oléagineuses, houblon; riches pâturages; élève de beau bétail. Vastes gisements de houille aux environs de Mons; immenses mines de fer à Charleroi. Industrie active: métallurgie, brasseries, faïenceries, verreries; fabr. de toiles, lainages et dentelles. — Ce pays, jadis habité par les Nerviens, tire peut-être son nom de la Haine; il forma un comté dont le premier possesseur connu est Rainier *au long cou*, m. en 916. En 1072, Baudouin II de Jérusalem, comte de Hainaut, le mit sous la mouvance de l'évêque de Liége. En 1191, le comté de Flandre ayant été dévolu à Baudouin le Courageux, ses successeurs prirent le titre de *comtes de Flandre et de Hainaut*. L'un d'eux hérita, en 1299, du comté de Hollande. En 1427, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, s'empara du pays. En 1659, puis en 1678, la France en obtint la partie méridionale, qui forma le *Hainaut français* (ch.-l., Valenciennes; villes princip. : Condé, Maubeuge, le Quesnoy, Landrecies, Avesnes, Chimay, Marienbourg, Givet, Charlemont, Philippeville). En 1793, elle conquit le reste, dont on fit le dépt de *Jemmapes*, mais que l'on rendit aux Pays-Bas en 1814. Cet État l'a abandonné à la Belgique.

HAINAUT (Jeanne, comtesse de), fille de Baudouin, comte de Flandre et empereur de Constantinople, fut élevée à la cour de France, et épousa, en 1211, Fernand, fils du roi de Portugal Sanche Ier. Philippe-Auguste, qui avait fait ce mariage, se fit livrer Aire et St-Omer. Fernand, mécontent, se ligua avec Jean-sans-Terre, fut pris à la bataille de Bouvines, 1214, et enfermé à la tour du Louvre. Jeanne régna sur la Flandre. Après la mort de Fernand, elle se remaria avec Thomas de Savoie, en 1237, et vécut encore sept années.

HAINE, riv. de Belgique et de France, passe près de Mons, à Saint-Ghislain, et se jette dans l'Escaut à Condé; elle reçoit la Trouille et la Honnelle. Cours de 80 kilomètres.

HAINICHEN, v. du roy. de Saxe, à 17 kil. O.-N.-O. de Freiberg; 6,594 hab. Fabr. de draps, toiles et cotonnades. Patrie de Gellert.

HAIRE. *V.* CILICE.

HAITI, île de l'océan Atlantique, à l'entrée du golfe du Mexique, entre 17° 43' et 19° 58' de lat. N., 70° 45' et 76° 55' de long. O.; longueur de l'E. à l'O., 600 kil. environ; largeur du N. au S., variant de 230 kil. à 27. Superficie, 76,036 kil. carrés; l'une des 4 Grandes-Antilles (*V. ce mot*), et la plus grande après Cuba, elle est entourée de plusieurs petites îles qui en dépendent, la plupart inhabitées. Sol très-montueux : 4 chaînes principales de montagnes courent de l'E. à l'O. Le pic du Cibao, dans le N.-E., a 2,400 mèt. d'élévation. Nombreuses rivières : l'Artibonite, la Youna, le grand Yaque, la Neyba, l'Ozama, etc., presque toutes navigables dans la plus grande partie de leur cours. Sol très-fertile, particulièrement en café, cannes à sucre, coton, tabac, fruits, légumes, etc.; magnifiques forêts de bois d'acajou, de campêche et autres. Élève de bœufs, porcs, moutons, cabris. Mines d'argent, d'or, de cuivre, de plomb, de mercure, de sel gemme, de soufre, de houille, de marbre, etc. Climat très-chaud, tempéré par les vents alizés, d'abondantes pluies, et la presque égalité des jours et des nuits. Les 4 saisons y sont sensibles, bien que la végétation ne soit jamais interrompue. En juin et août, on a, pendant le jour, jusqu'à 37° 50 centigr. de chaleur dans les plaines, 22° ou 25° sur les montagnes, et 15° ou 17° pendant la nuit. Dans ces mêmes mois, ouragans violents, dans la partie méridionale; tremblements de terre fréquents et quelquefois terribles jusqu'à détruire des villes. L'île est partagée en deux États : à l'Est, l'ancienne partie espagnole, devenue en 1844 *la République dominicaine* (*V. ce mot*), revenue en 1861 à l'Espagne, et libre de nouveau en 1865; à l'O., l'anc. partie française, auj. *République d'Haïti*. Le gouvernement est républicain, avec un président, une Chambre de 60 représentants, et un Sénat de 36 membres. Le président est nommé à vie par le Sénat; les représentants sont élus par les communes pour 5 ans; les sénateurs pour 9 ans, par les représentants, et sur une liste triple présentée par le président de la république. Les sessions des représentants sont annuelles et durent ordinairement 3 mois : chaque membre reçoit un honoraire de 75 piastres fortes (250 fr.) par mois de session; le sénat est permanent, et un sénateur reçoit 900 piastres fortes (3,000 fr.) par an. — Il y a cinq ministères : 1° relations extérieures, finances et commerce; 2° justice et cultes; 3° instruction publique; 4° guerre et marine; 5° intérieur et agriculture. On compte 7 tribunaux, à la fois civils, correctionnels et criminels, et un tribunal de cassation pour toute la république. Le territoire est divisé en 4 départements et en 10 arrond. financiers. Les départem., subdivisés en arr. et en communes, sont : le Sud, ch.-l. les Cayes; l'Ouest, ch.-l. Port-au-Prince; l'Artibonite, ch.-l. les Gonaïves; le Nord, ch.-l. Cap-Haïtien. La religion catholique est celle de la majorité du peuple; les autres cultes sont tolérés. L'effectif de l'armée est de 10,000 hommes; il y a une garde nationale composée de tous les citoyens âgés de 15 à 60 ans. La marine compte 3 bâtiments à vapeur et quelques navires légers. L'État entretient des écoles primaires, dites écoles nationales, dans les villes, bourgs et villages, et des lycées dans les principales villes. Le revenu public est de 11 à 12 millions de fr. par an, et les dépenses de 13 à 14 millions; une émission de papier monnaie comble le déficit : mais quand la dette contractée avec la France sera liquidée, en 1872, le déficit cessera. — La république a des ministres résidents à Paris, Londres, Madrid, un chargé d'affaires consul général à Washington, et des consuls dans les grandes places de commerce de l'Europe. On distingue le commerce en commerce de consignation, de gros, et de détail. La loi ne permet aux étrangers que le commerce de consignation, avec une licence du chef de l'État. Le commerce extérieur se fait principalement avec les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, et les îles de St-Thomas et de Curaçao : cet ordre est celui de son importance relative avec chaque pays. Les principaux objets d'exportation sont : le café, le cacao, le tabac, le sucre, le gingembre, les bois de Campêche et d'acajou, le coton, les peaux brutes, l'écaille de tortue, le rhum, le tafia, la mélasse; ceux d'importation, la farine, le riz, les viandes et le poisson salés, les vins, eaux-de-vie, liqueurs, les tissus, la mercerie, la poterie, la verrerie, la quincaillerie, les armes et les munitions. L'île a des ports sur toutes ses côtes; les principaux sont : Port-

au-Prince, capitale de l'Etat, Jérémie, les Cayes, Jacmel, Cap-Haïtien, etc. Popul., 572,000 âmes environ. Le français est la langue du gouvernement et de la majorité des habitants.

Histoire. — Haïti, dont le nom signifie *montueuse* en anc. langue caraïbe, fut découverte, en 1492, par Christophe Colomb, qui l'appela *Hispaniola*, petite Espagne. Plus tard, la grande prospérité de la ville de Santo-Domingo la fit nommer l'île *Saint-Domingue*. Originairement l'île était divisée en 5 Etats, commandés chacun par un chef ayant le titre de cacique. La guerre éclata entre les Espagnols et les Haïtiens, qui furent asservis d'abord, et détruits ensuite. Vers 1664, la France envahit la partie O., et y créa un établissement, que l'Espagne reconnut en 1697. La colonie devint très-prospère, et comptait, en 1789, 7,803 plantations, et une population de 600,000 âmes, dont 500,000 esclaves. A la même époque, la partie espagnole n'avait que 125,000 âmes environ. Les hommes de couleur et les noirs affranchis, ayant en vain réclamé l'égalité politique avec les blancs, s'insurgèrent en 1791; en même temps, les esclaves se révoltèrent, et massacrèrent tous les colons qu'ils purent atteindre. En 1793, des agents de la France abolirent l'esclavage, et la Convention confirma cet acte, 1794. Alors les colons appellent les Anglais et les Espagnols, et s'emparent d'une partie du territoire. L'Espagne, par la paix de Bâle, 1795, cède sa colonie à la France. Toussaint-Louverture, après avoir servi les Espagnols, se rallie aux Français, et chasse les Anglais de l'île. Il proclame une constitution contraire aux vues de la France; le gouvernement consulaire envoie une expédition pour reconquérir Haïti, 1802, et rétablir l'esclavage. Le chef de l'expédition fait arrêter Toussaint, et le déporte en France. La population indigène se soulève sous la conduite de Dessalines, l'un des lieutenants de Toussaint, et sous celle de Pétion; l'armée française est expulsée de la partie occidentale, 1803; les insurgés proclament l'indépendance du pays, et lui rendent son nom d'Haïti, 1804. Dessalines, nommé général en chef, prend le titre d'empereur, et meurt assassiné après 2 ans de règne, sans avoir pu chasser les Français de la partie de l'E. L'empire, déchiré par la guerre civile, se divise en 2 Etats : l'un républicain, au S., sous la présidence de Pétion; l'autre monarchique, au N., sous le sceptre de Christophe. Boyer, successeur de Pétion, 1818, réunit le N. au S., après la mort de Christophe, 1820, puis l'E., 1822, dont les Français avaient été expulsés en 1809. La France reconnaît la république haïtienne, 1825, moyennant une indemnité de 150,000,000 de fr. pour les anciens colons. Cette indemnité, peu proportionnée aux ressources du pays, est réduite à 60,000,000 en 1838. Boyer est renversé, 1843; la république passe successivement par la présidence de : Hérard aîné, de Guerrier, 1844; Pierrot, 1845; Riché, 1846; Soulouque, 1847. Sous Hérard, l'E. se sépare de nouveau du reste de l'île, et forme la république Dominicaine, sous la présidence de Santanna. En 1849, Soulouque se fait proclamer empereur sous le nom de Faustin I^er^. Après dix ans, une insurrection militaire le force d'abdiquer, 15 janvier 1859, il quitte Haïti, la République est rétablie sous la présidence du général Geffrard, homme de couleur, chef de l'insurrection, et cette révolution se trouve accomplie sans effusion de sang. C. D—Y.

HAITIEN (CAP-). *V.* CAP-HAÏTIEN.

HAKEM, c'est-à-dire, en arabe, *magistrat*, désigne tous les juges et gens de loi placés sous l'autorité d'un cadi.

HAKEM-BIAMRILLAH. *V.* AL-HAKEM.

HAKLUYT (Richard), écrivain anglais, né vers 1553 à Eyton (Herefordshire), mort en 1616, acquit une immense réputation par ses connaissances en géographie; professeur d'histoire navale à Oxford, il devint l'oracle de tous les navigateurs de cette époque, et fut créé recteur de Wetheringset. Une île, un cap et une rivière portent son nom. On a de lui : *Les principales Navigations et les principaux Voyages et trafics de la nation anglaise*, Londres, 1589, 1598, 1599, 1603, 3 volumes in-folio, ouvrage très-estimé.

HAKODADI, ville du Japon, à l'extrémité Sud de l'île d'Yeso ou Matsmaï, sur la rive Nord du détroit de Sangar; 28,000 hab. Beau port, ouvert, par traités, aux navires des Etats-Unis en 1854; aux Anglais et aux Russes, en 1855; aux Hollandais, en 1857; aux Français, en 1858.

HALBERSTADT, *Halberstadina*, v. des Etats prussiens (Saxe), sur l'Holzemme, dans la régence et à 51 kil. S.-O. de Magdebourg, sur un embranchement du chemin de fer de Magdebourg à Brunswick; par 51° 51' 6'' lat. N., et 8° 43' long. E.; 21,810 hab. Ch.-l. de cercle; cour d'appel, tribunaux; gymnase, école normale, institut de sourds-muets. Société littéraire, bibliothèque, collections scientifiques. On y remarque : la plupart des maisons, bâties dans le genre gothique; une belle cathédrale de S^t^-Etienne, du XIII^e^ siècle; l'église Notre-Dame, du XI^e^; le vieux château, l'hôtel de ville, l'une des synagogues, etc. Fabriques de draps, lainages, bougies, gants, etc. Aux environs sont les plus belles parties des montagnes du Harz. — L'origine de cette ville remonte à Charlemagne, en 780; l'évêché, érigé en 814, fut sécularisé à la paix de Westphalie, 1648, et donné, sous le titre de principauté, à l'électeur de Brandebourg, en échange d'une partie de la Poméranie cédée aux Suédois. Halberstadt fut reconstruit en 898 par l'évêque Arnoul. Elle fut, en 1134, le siége d'une diète tenue par l'empereur Lothaire II; en 1420, ses habitants se révoltèrent contre l'évêque, qui ne put se maintenir qu'avec l'aide des Magdebourgeois. Elle souffrit beaucoup pendant la guerre de Sept Ans, où elle fut plusieurs fois prise et reprise par les Français et les alliés, 1757-1760, fit partie du royaume de Westphalie en 1807, et fut prise encore en 1813 par le duc de Brunswick-Œls.

HALDAT DU LIS (De), physicien, né en 1769, m. à Nancy en 1852. La famille de Haldat ajouta à son nom celui de *du Lis*, en s'alliant avec une descendante de Jean du Lis, frère de Jeanne d'Arc. Les principaux écrits de ce savant sont : *Expériences sur le magnétisme par rotation* (dans les *Annales de physique et de chimie*, t. XXXIX; *Mémoire sur la diffraction* (ib., XLI); *Recherches sur la force coercitive des aimants et les figures magnétiques* (ib., XLII); *Recherches sur la polarité des aimants sans cohésion* (ib., LXI); *Recherches sur la puissance motrice et l'intensité des courants électriques* (ib., 3^e^ série, t. VIII); *Analyse de mémoires sur la vision* (ib., t. XI), etc. V.

HALDENSLEBEN (ALT-), v. des Etats prussiens (Saxe), à 18 kil. N.-N.-O. de Magdebourg; 2,000 hab. Vaste établissement agricole et industriel.

HALEB, v. de la Turquie d'Asie. *V.* ALEP.

HALECRET, corselet de fer battu, que portaient les cavaliers au moyen âge. Plus léger que la cuirasse, il se composait de deux pièces couvrant la poitrine et les épaules.

HALES (Etienne), physicien et naturaliste, né en 1677 à Beckesbourne (Kent), m. en 1761, chanoine de Windsor, chapelain du prince de Galles, et membre de la Société royale de Londres. On a de lui : *Statique des animaux*, trad. en franç. par Sauvage, Genève, 1744, in-4°; *Statique des végétaux*, 1727, trad. par Buffon en 1735; *l'Art de rendre potable l'eau de mer*, etc. Les appareils imaginés par Hales pour mesurer la force ascensionnelle de la sève de plusieurs arbres, et ses expériences pour déterminer la transpiration des diverses parties des végétaux, témoignent de son génie expérimental. On lui doit un moyen simple de recueillir les gaz qui se dégagent, non-seulement d'une distillation, mais d'une réaction quelconque où il y a effervescence. Il a inventé les ventilateurs pour renouveler l'air dans les hôpitaux, les prisons, les mines, les vaisseaux. Un mémoire sur la manière de dissoudre la pierre dans la vessie et dans les reins lui valut la médaille de Copley en 1739.

HALES (Alexandre de). *V.* ALEXANDRE.

HALES-OWEN, v. d'Angleterre (Stafford), à 11 kil. S.-O. de Birmingham; 12,000 hab. Quincaillerie, clouterie. Patrie du poëte Shenstone. Ruines d'une abbaye de Prémontrés. Belle église.

HALÉSUS, riv. de l'anc. Asie Mineure (Ionie), passait à Colophon. — riv. de Sicile, sur les bords de laquelle la Fable place l'enlèvement de Proserpine par Pluton. On la nommait aussi *Alès*.

HALESWORTH, v. d'Angleterre (Suffolk), sur la Blythe, à 38 kil. N.-E. d'Ipswich; 2,700 hab. Fabr. de toile à voiles. Comm. de produits agricoles.

HALFAY, pays de la Nubie, au Nord de Khartoum. Très-fertile; exploit. de sel fossile. La capitale, *Halfay*, à 23 kil. Nord de Chendy, et près du Nil, compte 4,000 hab., dont les cabanes dispersées çà et là lui donnent une circonférence de 7 kilomètres.

HALIACMON, riv. de l'anc. Macédoine, issue des monts Citius, et affl. du golfe Thermaïque. Auj. *Indje-Karasou*.

HALIARTE, *Haliartus*, anc. v. de la Grèce (Béotie), sur la rive S. du lac Copaïs. Lysandre et les Spartiates y furent défaits par les autres Grecs coalisés, 394 av. J.-C. Ruinée par les Romains.

HALICARNASSE, *Halicarnassus*, anc. v. d'Asie Mineure (Carie), dans la Doride, au N. du golfe Céramique;

fondée par les Doriens. Là fut élevé le célèbre et magnifique tombeau de Mausole, d'où fut pris le nom de mausolée donné aux tombeaux somptueux. (*V.* notre *Dictionnaire des lettres et des beaux-arts*, au mot MAUSOLÉE.) Patrie d'Hérodote et de l'historien Denys ; c'est auj. *Boudroun*.

HALICZ, *Halicia*, v. des Etats autrichiens (Galicie), sur la rive droite du Dniester, à 56 kil. E. de Stanislawow ; 4,000 hab. Sources salines aux environs. Appelée autrefois Galitch, elle était alors plus importante, et était la résidence des rois de la Galicie, qui lui doit son nom.

HALIES, fêtes qui se célébraient à Rhodes, en l'honneur du soleil, le 24 du mois boédromion. On y donnait des luttes, dont les vainqueurs recevaient une couronne de peuplier.

HALIFAX, v. et paroisse d'Angleterre, comté et à 59 kil. O.-S.-O. d'York, près du Calder, et au centre de plusieurs chemins de fer ; 37,000 hab. On y remarque les églises de la Ste-Trinité et de St-Jean-Baptiste, et une magnifique halle aux draps, contenant plus de 300 salles. Fabr. de mérinos, peluches, serges, tapis, draps, casimirs, soieries, indiennes, etc. ; filatures, teintureries. — Fondée en 1443. Patrie de Tillotson.

HALIFAX, v. de l'Amérique anglaise, ch.-l. de la Nouvelle-Ecosse, sur l'Atlantique, par 44° 39' 26'' lat. N., et 65° 58' 12'' long. O. ; 31,000 hab. Evêchés catholique et anglican ; collége Dalhousie, bibliothèque. Port très-vaste et bien fortifié. Comm. actif avec l'Angleterre et les Etats-Unis ; pêche importante. Arsenal ; chantiers de construction pour la marine militaire et la marine à vapeur ; hôpital de la marine. On remarque le palais du gouvernement. Communications régulières avec Falmouth, Liverpool, Boston, New-York, et les Antilles. Halifax fut fondée en 1749.

HALIFAX (George SAVILLE, marquis d'), homme d'Etat, né vers 1630 d'une anc. famille du comté d'York, m. en 1695, contribua puissamment à la restauration de Charles II, qui l'appela en 1672 dans son conseil privé. Il fut envoyé en Hollande, la même année, avec Buckingham et Arlington, pour traiter de la paix avec la France, et devint garde du sceau privé en 1681. Président du conseil à l'avénement de Jacques II, 1685, il donna sa démission, abandonna ce prince pour Guillaume III, 1688, redevint garde du sceau privé et, en même temps, président de la Chambre des pairs; puis, en 1689, il quitta ces emplois. On a de lui : *Portrait de Charles II*, 1750, in-8° ; *Avis d'un père à sa fille*, trad. en français, La Haye, 1698, et Paris, 1756, in-12, etc.

HALIFAX (Charles MONTAIGU, comte d'), né en 1661 à Horton (Northampton), m. en 1715, fit de brillantes études à Cambridge, et vint à Londres en 1685. Chancelier de l'échiquier et sous-trésorier en 1694, il signala son ministère par la refonte des monnaies, et établit, en 1696, un fonds général de réserve, qui inspira plus tard à Robert Walpole l'idée de l'amortissement. Il devint 1er lord de la trésorerie en 1697, siégea dans le conseil de régence en 1698, entra à la Chambre des lords en 1700, et fut éloigné des affaires par l'avénement de la reine Anne, 1702. Il proposa et négocia la réunion de l'Ecosse à l'Angleterre en 1706, travailla à l'élévation de la maison de Hanovre, mais, n'ayant obtenu de George Ier que la charge de 1er lord de la trésorerie, au lieu de la charge de grand-trésorier, il se jeta dans l'opposition. Il a laissé des *Poésies et Discours*, Londres, 1715.

HALIGÉNES, c.-à-d. *née de la mer*, surnom de Vénus.

HALIZONIENS, *Halizonii*, peuple de l'anc. Paphlagonie, qui vint au secours des Troyens contre les Grecs.

HALKIRK, vge d'Ecosse (Caithness), sur la Thurso, à 26 kil. O.-N.-O. de Wich; 398 hab. Château des anciens comtes de Caithness.

HALL, c.-à-d. en anglais *salle, hôtel*. Placé après un nom, désigne un établissement public ou particulier.

HALL ou SCHWÆBISCH-HALL, *Hala Suevica*, c.-à-d. *Hall de Souabe*, v. du Wurtemberg (Jaxt), sur le Kocher, à 33 kil. N.-O. d'Ellwangen ; 6,700 hab. Surintendance générale évangélique ; 2 bibliothèques ; bains très-fréquentés d'eaux minérales ; exploit. importante de sources salées (100,000 quintaux de sel par an). On remarque l'église St-Michel, bâtie de 1427 à 1525, et l'hôtel de ville gothique. Bijouterie et orfévrerie estimées. — anc. ville libre impériale, où furent frappés pour la première fois, en 1224, les liards allemands appelés, à cause de leur origine, *Heller* ou *Haller*.

HALL, *Hala ad Œnum*, v. des Etats autrichiens (Tyrol), à 8 kil. E. d'Inspruck, sur la rive g. de l'Inn ; 8,000 hab. Maison d'aliénés ; tribunal des mines ; direction des salines du Tyrol. Hôtel des monnaies ; gymnase. A 9 kil. de là est la saline de Tauern-Alpe, qui produit 300,000 quintaux de sel par an.

HALLAGE (Droit de), redevance féodale, payée au roi, au seigneur ou à leur concessionnaire, soit en nature, soit en argent, par les marchands qui vendaient aux halles et foires.

HALLAND. *V.* HALMSTAD.

HALLAU, brg de Suisse, canton et à 12 kil. O. de Schaffouse ; 3,200 hab. Eaux minérales. Culture du lin.

HALLE, *Hala Saxonum*, v. des Etats prussiens (Saxe), dans la régence et à 15 kil. N. de Mersebourg, à 140 S.-O. de Berlin, sur une île de la Saale ; par 51° 29' 38'' lat. N., et 9° 37' 30'' long. E. ; 41,500 hab. Elle se compose de la cité et des quartiers de Glaucha et de Neumarkt. On remarque la *Marktkirche*, élégante église gothique achevée en 1557, et la tour Rouge, sur la place du marché. Université célèbre, fondée en 1694, et à laquelle fut réunie celle de Wittemberg en 1816 ; elle possède un musée, une bibliothèque, un jardin botanique, un observatoire ; c'est là que l'allemand fut employé pour la première fois dans les cours publics. Ecoles de chirurgie, de médecine, des arts et des mines ; sociétés d'histoire naturelle, d'antiquités nationales, biblique, etc. Etablissement fondé par Francke pour des orphelins en 1695. Direction des mines. Salines produisant 220,000 quintaux de sel chaque année. Fabr. de quincaillerie, amidon, lainages. Siége important de publications littéraires. — Cette ville remonte au IXe siècle ; elle soutint de longues guerres contre les évêques de Magdebourg au XIIIe siècle, contre l'électeur de Saxe au XVe. Elle souffrit beaucoup pendant les guerres de Trente Ans et de Sept Ans. Les Français s'en emparèrent en 1806, et l'annexèrent au roy. de Westphalie ; elle fut rendue à la Prusse en 1814. Patrie de Michaëlis, Hændel, Struensée.

HALLE, v. de Belgique (Brabant méridional), sur la Senne, à 16 kil. S.-O. de Bruxelles ; 7,230 hab. Célèbre église de Notre-Dame, commencée en 1341 et terminée en 1409 ; l'intérieur en est remarquable par le luxe et les ornements de son architecture, par ses vitraux, par l'inscription de Juste-Lipse vouant sa plume à la Vierge, etc. Son trésor est un des plus riches de la Belgique. Procession solennelle et kermesse, le premier dimanche de septembre.

HALLÉ (Claude-Gui), peintre, né à Paris en 1652, m. en 1736, ami de Lebrun, fut reçu à l'Académie des Beaux-Arts en 1682. Il prit part aux travaux de décoration de Meudon et de Trianon. Son coloris est gracieux, son dessin correct, mais il est un peu maniéré. Il fit une *Annonciation* pour Notre-Dame de Paris, et, pour St-Germain-des-Prés, *la Translation de St Germain*, *le Martyre de St Vincent*, *Jésus chassant les marchands du temple*.

HALLÉ (Noël), fils du précédent, né à Paris en 1711, m. en 1781, fut pensionnaire du gouvernement à Rome, entra à l'Académie des Beaux-Arts en 1748, et devint surintendant des tapisseries de la couronne en 1771. Il a exécuté le plafond de la chapelle des fonts baptismaux à St-Sulpice. Ses tableaux, d'une couleur fausse et rougeâtre, se recommandent par l'entente de la perspective.

HALLÉ (Jean-Noël), médecin célèbre, fils du précédent, né à Paris en 1754, m. en 1822, passa sa jeunesse à Rome, où son père dirigeait l'Ecole des Beaux-Arts, revint étudier la médecine en France, fut nommé membre de l'Académie de Médecine en 1778, professeur d'hygiène à la Faculté en 1794, membre de l'Institut dès la formation de ce corps savant, un des médecins ordinaires de Napoléon Ier, et professeur au Collége de France. C'était un médecin fort instruit, et d'un caractère aimable. Il mourut des suites d'une opération de la taille. On a de lui un grand nombre de Mémoires sur différents sujets de thérapeutique et d'hygiène, des discours académiques, une édition des œuvres de Tissot, 1813, etc. Il a beaucoup travaillé au *Codex medicamentarius*, publié en 1818, et s'est occupé de la propagation de la vaccine. D—G.

HALLEBARDE (de l'allemand *halle-barthe*, hache brillante), arme à hampe, dont le fer était façonné d'un côté en hache ou en croissant tranchant, et de l'autre en dard. Elle frappait à la fois d'estoc et de taille. Le manche, long de 2 mèt. au plus, était garni de drap ou de velours, orné, à l'endroit de la douille, d'un gland à franges, et se terminait par une lame aiguë à deux tranchants. Dans les derniers temps, on adapta deux canons de pistolet sur la douille. La hallebarde fut importée de Danemark en Allemagne, et introduite en France par les Suisses, vers 1460. Il y eut, outre les corps suisses, des hallebardiers dans les légions de François Ier. Plus tard, les sergents et caporaux d'infanterie portèrent seuls cette arme ; elle fut supprimée en 1756 ; les suisses d'église sont aujourd'hui les seuls qui la portent. Mais il y a toujours des hallebardiers à Rome, à Naples et en Espagne.

HALLEIN, *Hallula*, v. des États autrichiens, située dans le duché et à 9 kil. S. de Salzbourg, sur une colline près de la Salza; 6,000 hab. Riches mines de sel gemme, dans le mont Dürenberg, produisant 300,000 quintaux par an. Fabr. de bonneterie, produits chimiques.

HALLENCOURT, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 17 kil. S.-S.-E. d'Abbeville; 1,914 hab. Toiles à matelas.

HALLER (Albert de), anatomiste, botaniste et poëte, né à Berne en 1708, m. en 1777, était fils d'un avocat, chancelier du comté de Bade. Dès son enfance, il montra les plus brillantes dispositions pour l'étude : à 12 ans il écrivait très-bien en latin et en grec, et s'occupait d'hébreu. Jusqu'à 15 ans, son activité intellectuelle se concentra sur l'étude des langues et la poésie, et déjà il avait composé plusieurs comédies et tragédies, ainsi qu'un poëme épique, lorsqu'il fut envoyé à Tubingue, où il commença d'étudier la médecine avec Camérarius, et l'anatomie avec Duvernoy. L'année suivante, 1724, il réfuta une erreur du médecin prussien Coschwitz, touchant un prétendu conduit salivaire derrière la langue. Il alla ensuite, 1725, étudier à Leyde sous Albinus, Ruysch et Boërhaave. Reçu docteur en 1727, il visita l'Angleterre et la France, où il se lia avec les médecins et les savants les plus distingués. Il alla ensuite à Bâle, où il étudia les mathématiques avec J. Bernoulli. De retour à Berne en 1732, il pratiqua la médecine, enseigna l'anatomie dans un amphithéâtre que la République fit élever pour lui, 1734, s'adonna à la botanique et à la poésie. Appelé à Gœttingue, 1736, il y prit part à la fondation de la Société royale, dont il devint président perpétuel, enseigna la médecine, expliqua les leçons de Boërhaave, et donna une édition des *Prælectiones* de ce grand médecin, avec des commentaires, ouvrage qui le plaça très-haut dans l'estime de ses contemporains. A Gœttingue il eut avec Hamberger une discussion, devenue célèbre, au sujet de l'action des muscles intercostaux sur le mouvement des côtes; Haller réfuta victorieusement son adversaire, et se distingua par sa modération. Sa réputation était alors européenne : les universités d'Oxford et de Leyde, le roi de Prusse, Frédéric II, lui firent les offres les plus brillantes pour l'attirer dans leurs pays; mais il refusa. Quelques années après, les mêmes tentatives, provoquées par sa réputation toujours croissante, ayant été renouvelées, le sénat de Berne déclara, par un décret jusqu'alors sans exemple, que Haller était mis en réquisition perpétuelle pour le service de la République, et créa une charge exprès pour lui. Ce fut en 1753 qu'il se fixa définitivement à Berne, où il accepta quelques fonctions administratives dans lesquelles il montra une grande habileté, puis devint membre du conseil secret, où aboutissaient toutes les affaires d'Etat; mais il continua ses travaux scientifiques. Haller était prodigieusement laborieux; il a laissé plus de 200 ouvrages, dont les principaux sont : *Icones anatomicæ*, Gœttingue, 1756, 1 vol. in-fol. avec 46 pl.; *Elementa physiologiæ*, Lausanne, 1757-66, 8 vol. in-4°, trad. en français par Turin, 1752, et par Bordenave, 1769, ouvrage remarquable par l'ordre, la précision, le détail immense sur toutes les parties, l'examen critique de toutes les opinions sur leurs usages, et qui produisit une grande sensation dans le monde savant; *Opera minora*, Lausanne, 1762-68, 3 vol. in-4°; *Historia stirpium Helvetiæ indigenarum inchoata*, Berne, 1768, 3 vol. in-fol, 48 pl., ouvrage plein de science et d'érudition; *Bibliothèque de la Botanique*, Zurich, 2 vol. in-4°, 1771; — *de la Chirurgie*, Berne, 2 vol. in-4°, 1774; — *de l'Anatomie*, Zurich, 1774 et 1777; — *de la Médecine pratique*, Bâle, 1776, 3 vol. in-4°. Ces 4 recueils sont des catalogues raisonnés et chronologiques de tous les ouvrages sur ces matières, au nombre de 52,000, avec des notes critiques, et de courtes biographies sur les auteurs. Haller a fait d'importantes découvertes sur les mouvements du cœur et de la respiration, sur la route du sang dans les vaisseaux transparents des animaux froids, sur les phénomènes de la formation du poulet, sur celle des os dans les animaux, sur la sensibilité et l'irritabilité des parties du corps animal; il considère l'irritabilité comme une force particulière à la fibrine charnue et indépendante de la sensibilité proprement dite. Les collections de thèses de Haller sur l'anatomie, la chirurgie et la médecine, forment 20 vol. in-4°, publiés de 1747 à 1756; Macquart en a fait un abrégé sous le titre de *Collection de thèses médico-chirurgicales*, Paris, 1757-90, 5 vol. in-12. Haller a donné encore deux romans politiques, *Usong*, où il s'est peint lui-même sous le nom d'*Oel-Fu*, et *Alfred*; des articles dans le supplément de l'Encyclopédie, écrits en français avec une élégante précision. Ses ouvrages latins ne sont pas moins remarquables par le style. Comme poëte, il a composé des odes élégiaques, des discours en vers, des satires, et un poëme sur les Alpes : on y remarque une imagination tempérée, de l'élégance, de la sensibilité, et quelquefois de l'énergie. Haller était profondément religieux, et ne craignit pas d'écrire contre Voltaire en faveur de la révélation. *V.* l'*Eloge de Haller* par Condorcet et Vicq-d'Azyr.

HALLER (Charles-Louis de), petit-fils du précédent, né à Berne en 1768, m. en 1854, occupa dans sa patrie plusieurs charges publiques, se convertit au catholicisme, devint secrétaire intime de l'archiduc Charles d'Autriche, et fut, de 1828 à 1830, attaché au département des affaires étrangères en France. Son principal ouvrage est la *Restauration de la science politique*, Lyon et Paris, 1824, 3 vol. in-8°, où il combat les idées révolutionnaires et soutient les mêmes principes que de Bonald.

HALLES DE PARIS, grands centres d'approvisionnements journaliers, pour la vente en gros ou en détail, des denrées les plus usuelles. Le mot *halles* paraît dater de Philippe-Auguste; ce prince établit, en 1183, deux halles closes de murs, dans sa nouvelle enceinte de Paris, au lieu dit les champeaux (*campitelli*), situé entre les rues actuelles St-Denis à l'E., de la Tonnellerie à l'O., la pointe St-Eustache au N.-O., et de la Ferronnerie au S. C'était tout un quartier, non-seulement avec des boutiques, mais aussi des maisons pour les marchands, et, sur le mur de clôture, des galeries pour les temps de pluie. On appela ce marché *halles* ou *alles*, dit Corrozet, parce que tout le monde y allait. Le roi en était propriétaire. Les halles s'augmentèrent sous Louis IX et les rois suivants; tous les marchands et artisans de Paris, un grand nombre de villes manufacturières de France et de l'étranger y eurent la leur, telles que St-Denis, Gonesse, Lagny, Pontoise, Beauvais, Amiens, Bruxelles, Douai, Louvain, etc. Au XVIe siècle, Henri II fit rebâtir les halles telles qu'on a pu les voir encore pendant la 1re moitié du XIXe siècle. Le dédale de rues étroites, que les halles centrales (*V. plus bas*) ont fait disparaître presque toutes, étaient les divisions de ces halles, et les rappelaient dans les noms de rues de la Grande et la Petite-Friperie, du Marché-au-Porc-Frais, de la Cordonnerie, de la Poterie, de la Chanvrerie, de la Fromagerie, de la Cossonnerie, aux Fers, etc. Avant la Révolution, les halles étaient le lieu des exécutions criminelles (*V.* PILORI).

HALLE AU BLÉ ET AUX FARINES, située dans le IVe arrondissement de Paris, au centre d'une rue circulaire, dite rue de Viarmes, uniformément bâtie. Le monument est circulaire aussi, construit en pierre de taille, et percé dans son pourtour de 25 arcades. Chacune est fermée par une grille de fer, et 6 servent de portes, devant autant de rues percées dans leur axe. A l'intérieur, une large galerie contourne l'édifice; elle est couverte par des voûtes à arêtes croisées, en brique et en pierre, posant sur les murs intérieur et extérieur, et, au milieu, sur un rang de colonnes toscanes. Elle forme une vaste enceinte circulaire, surmontée d'une coupole en fer couverte en cuivre; un œil de 10 mèt. 70 c. de diamètre, et 8 grandes fenêtres, dans les courbes du dôme, le tout vitré, éclairent l'intérieur. Autrefois, cette enceinte était une cour, et la halle se composait seulement de la galerie circulaire, au-dessus de laquelle est un étage voûté. De 1782 à 1783, les architectes Legrand et Molinos couvrirent la cour d'une coupole en charpente à la Philibert Delorme. Le feu la détruisit en 1802; Napoléon Ier en ordonna la reconstruction telle qu'elle est aujourd'hui; elle fut exécutée par l'ingénieur Brunet, et terminée en 1811. La Halle au blé a été bâtie, en 1763, sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Soissons, par l'architecte Camus de Mézières. Son diamètre est de 68 mèt. 21 cent., hors œuvre; celui de la coupole, de 19 mèt. 60 c., et sa hauteur, à partir du sol, de 32 mèt. 50 c. La superficie du monument équivaut à 3,665 mèt. Au mur extérieur, du côté de l'E., est adossée la colonne de Catherine de Médicis (*V.* COLONNES). La Halle est une bourse plutôt qu'un marché, aussi la quantité de blés et de farines qui s'y trouve habituellement ne la remplit pas à beaucoup près : on l'évalue, pour les farines, partie la plus importante, à 2,000 ou 2,500 quintaux métriques, au plus.

HALLES CENTRALES. Magnifique marché pour la vente en gros, demi-gros et détail, des denrées alimentaires, telles que viande, gibier, volaille, poissons de mer et d'eau douce, beurre, œufs, fromages, légumes, fruits; pour les plantes médicinales et les fleurs coupées. Situées sur l'emplacement des anciennes halles, considérablement agrandi, leur ensemble présente une espèce d'échiquier à 12 compartiments un peu oblongs, ensemble, de 447 mètr. de face dans la direction de l'E. à l'O., et de 123 mèt. de côté du N. au S. Les compartiments sont tracés, dans le sens longitudinal,

par une rue couverte, allant jusqu'à la Halle au blé; et dans le sens transversal par 4 autres rues couvertes aussi. Toutes ont 15 mèt. de largeur et 15 de hauteur. Un boulevard, large de 32 mèt., tracé dans cette dernière direction, se reliant au N. à la rue Montmartre, et au S. devant joindre la rue de Rivoli, sépare les 12 pavillons en 2 sections égales, l'une de l'Est, l'autre de l'Ouest. Chaque compartiment est rempli par un pavillon à jour, porté sur des colonnettes en fer fondu, et dont les 4 faces présentent une série d'arcades surbaissées, de 6 mèt. d'ouverture, d'axe en axe, et de 8 mèt. de hauteur. Il a un comble à 4 rampants, surmonté d'une lanterne percée de 9 et de 7 arcades sur chacun de ses grands et petits côtés, et dont le faîte s'élève à 25 mèt. au-dessus du sol. Le tout est en fonte aussi et couvert en zinc. Dessous, et isolé du zinc, est ajusté un plafond en bois, avec courant d'air qui empêche la chaleur ou le froid d'élever ou d'abaisser trop la température du pavillon. Des rues larges de 20 mèt. entourent les Halles, dont chaque grand côté a 40 arcades, indépendamment des entrées des galeries, et chaque petit, 18. Toutes les arcades sont à jour et fermées par des persiennes fixes, en fer, à lames de cristal dépoli, qui laissent entrer la lumière sans le soleil. Elles descendent jusque sur un soubassement en briques, haut de 2 mètres 60 c. De pareilles persiennes remplissent les arcades des lanternes. 40 fontaines, coulant à volonté, fournissent l'eau nécessaire aux besoins du service, et le soir, 100 becs de gaz par pavillon en éclairent l'intérieur. Le sol est couvert d'une aire en asphalte. Chaque pavillon repose sur des caves servant de magasins, hautes de 3 mèt. 80 c. sous voûtes à arêtes croisées, en briques, avec nervures retombées et piliers de fonte. Trois voies de chemins de fer circulent, au niveau de ces caves, sous les grandes galeries, et doivent se relier au chemin de fer de ceinture de Paris, au moyen d'une grande voie souterraine, ferrée aussi, établie sous les boulevards du Centre, de Strasbourg et de Sébastopol. Ces voies sont destinées à l'apport, sans transbordement, et dans le wagon même de voyage, de la plupart des denrées arrivant du dehors par les grandes lignes de chemins de fer. — Les Halles centrales ont été construites sur les plans et sous la direction de MM. Victor Baltard et Callet, architectes. C'est un établissement unique en son genre, et nulle autre grande ville de l'Europe n'a une réunion de marchés aussi vastes, aussi bien ordonnés dans toutes leurs parties. Napoléon Ier conçut l'idée des Halles centrales, et en décréta l'exécution dès 1811; les malheurs de la guerre ne permirent pas de les commencer. En 1847, l'administration municipale reprit ce projet, et déjà l'on procédait aux travaux préparatoires, quand la révolution de 1848 vint tout ajourner. Louis-Napoléon fit étudier de nouveau cette grande entreprise, en décréta l'exécution, et posa la 1re pierre de l'édifice le 15 sept. 1851, dans la section de l'E. L'érection des pavillons commença en 1854 et fut terminée en 1857. La section de l'Ouest a vu 2 pavillons terminés en 1863, et les 4 derniers le seront en 1866 ou 67. Les 2 qui avoisineront la Halle au blé prendront, de ce côté, la forme circulaire de la rue; et sur l'autre demi-cercle, en parallèle, s'élèveront 2 bâtiments pour l'administration, les corps de garde, et les autres services des marchés. Alors les Halles centrales couvriront une superficie de 40,000 mèt., et le double avec les caves. Le boulevard et les rues créés pour faciliter les abords de ce marché colossal portent la superficie au soleil à 80,000 mèt. La dépense totale s'élèvera à 15 millions de francs environ. (*V. aussi* MARCHÉS.) C. D—Y.

HALLES (Le roi des). *V.* BEAUFORT (le duc de).

HALLEY (Edmond), savant astronome, né à Londres en 1656, m. en 1742, détermina, dès l'âge de 19 ans, la méthode directe de trouver les aphélies et l'excentricité des planètes. Il sollicita de Charles II une mission pour aller observer le ciel dans l'autre hémisphère, et se rendit à Ste-Hélène, 1676, où il fit un *Catalogue de 350 étoiles australes*; il y observa aussi un passage de Mercure sur le disque du soleil, et indiqua le parti qu'on pouvait tirer du passage de Vénus sur le soleil pour déterminer avec une grande précision la distance de la terre au soleil. Sa méthode fut appliquée après sa mort, en 1761. Il a beaucoup avancé la *Théorie de la lune*, et il a démontré que les comètes sont des astres de notre système solaire, assujettis aux mêmes lois que les planètes, mais décrivant des ellipses très-allongées. Il a prédit en 1705, pour le commencement de 1759, le retour d'une comète qui fut découverte à Paris le 21 janvier 1759 par Messier; on la nomme *comète de Halley*; sa révolution est de 75 ans et demi. En physique, Halley a publié une *Théorie des variations de l'aiguille aimantée*, 1683; il a entrepris sur mer deux voyages pour vérifier sa théorie, et a déterminé la position des pôles magnétiques du globe et des lignes sans déclinaison. Il a aussi inventé une *Cloche du plongeur* pour descendre dans la mer. Il fut membre, 1678, et secrétaire perpétuel, 1713, de la Société royale de Londres, professeur de géométrie à Oxford, 1703, et astronome à Greenwich après Flamsteed, 1720. Outre des Mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques* et dans les *Acta eruditorum*, il a publié : *Methodus investigandi excentricitates planetarum*, in-4°, Londres, 1677; la 1re édition des *Principes de Newton*, 1686, et une édition d'*Apollonius de Perga*, Oxford, 1710. D—s.

HALLOWEL, v. des États-Unis (Maine), sur la rive droite du Kennebec, à 4 kil. S. d'Augusta; 5,000 hab. Petit port de commerce; export. de produits agricoles.

HALLOY. *V.* ALLOY.

HALLUIN, petite v. (Nord), arr. et à 18 kil. N.-N.-E. de Lille, près de la Lys; 5,529 hab. Fabr. de tissus de lin et de coton; blanchisseries de fil. Bureau de douane.

HALMA (Nicolas), né à Sedan en 1756, m. en 1828, fut, sous Napoléon Ier, professeur de mathématiques au Prytanée, et bibliothécaire des ponts et chaussées. On a de lui : *Composition mathématique de Claude Ptolémée*, 1813-1816, 2 vol. in-4°, traduction de l'*Almageste*, avec notes de Delambre; *Hypothèses et époques des planètes de Ptolémée*, 1821; une traduction des *Commentaires de Théon* sur Ptolémée, 1821 et 1822; divers écrits sur le zodiaque de Denderah, etc.

HALMAHERA. *V.* GILOLO.

HALMSTAD, v. de Suède, ch.-l. du län de son nom, à l'embouchure du Nissa-An dans le Cattégat, à 490 kil. S.-O. de Stockholm, par 56° 40′ 21″ lat. N. et 10° 31′ 15″ long. E.; 4,100 hab. Château royal. Sources minérales. Toiles. — Le län ou préfecture d'Halmstad ou Halland, entre les préfectures de Gothembourg-et-Bohus au N.-O., d'Elfsborg au N.-E., de Jœnkoping et de Kronoberg à l'E., de Christianstad au S.-E., et le Cattégat à l'O., a 488,610 hect., et 132,383 hab. Pêche et navigation actives; scieries de planches; céréales insuffisantes.

HALOAS ou HALOIS, *la déesse des greniers et des récoltes*, surnom de Cérès.

HALONÈSE, *Halonesus*, petite île de la mer Égée, entre Scopélos et Péparèthe, au N.-O. de Scyros. Auj. *Chelidromia*.

HALS (François), peintre flamand, né à Malines en 1584, m. en 1666, disciple de Karel van Mander, excella dans le portrait; non-seulement il saisissait la ressemblance avec une habileté prodigieuse, mais il savait donner à ses têtes l'expression la plus vive et la plus frappante. Son coloris est en même temps vigoureux et naturel. Le musée du Louvre possède de lui un portrait de Descartes. Claessens a gravé un de ses meilleurs tableaux, *le Rieur*, et sa gravure est elle-même un chef-d'œuvre. A. M.

HALSTEAD, v. d'Angleterre (Essex), près de la Colne, à 24 kil. N.-N.-E. de Chelmsford, 18 N.-O. de Colchester; 4,700 hab. Maison de correction. Soieries et velours.

HALYATTE. *V.* ALYATTE.

HALYS, riv. de l'anc. Asie Mineure, affluant au Pont-Euxin, dans le golfe d'Amisus, prenait sa source dans les monts Pariadres, arrosait la Cappadoce et la Galatie, et formait la limite entre la Paphlagonie à l'O., et le Pont à l'E. Auj. *Kizil-Ermak*. Sur ses bords il y eut entre Alyatte et Cyaxare une bataille interrompue par une éclipse de soleil, 601 av. J.-C.

HAM, vieux mot français signifiant peuplade, village. — Particule finale d'un grand nombre de noms anglais, tels que *Bucking*HAM, *Dur*HAM, etc., et signifiant *logis, demeure*. — En suédois, HAM ou HAMN signifie *port* : *Friedrichs*HAM, port de Frédéric.

HAM, *Hametum*, *Hamum*, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 25 kil. S.-E. de Péronne, au milieu d'un pays marécageux; 2,566 hab. Culture des céréales. Fabr. de sucre de betteraves. Château-fort, avec donjon de 33 mèt. d'élévation, bâti par le comte de St-Pol en 1470, et où furent enfermés les ministres du roi de France Charles X, en 1830, et le prince Louis-Napoléon en 1840. Les autres fortifications furent abattues sous Louis XIV. Patrie de Vadé et du général Foy. L'église paroissiale renferme un beau jeu d'orgues et de magnifiques bas-reliefs.

HAMA. *V.* HAMAH.

HAMADAN ou AMADAN, *Amadia*, v. de Perse (Irak-Adjémi), sur l'Hamadan-Tchaï, à 300 kil. O.-S.-O. de Téhéran, près du mont Elvend, par 34° 18′ lat. N., et 46° 26′ long. E.; 30,000 hab. Ville très-grande, mais tombant en ruines; on y remarque quelques belles mosquées, ses bazars, ses caravansérails, et les tombeaux souvent

visités d'Avicenne et des poëtes Aboul-Hasif et Attar. Fabr. de tapis et cotonnades; commerce avec Ispahan, Bagdad et Téhéran. — On croit cette ville bâtie sur les ruines d'Ecbatane; considérable sous les Sophis, elle souffrit beaucoup ensuite, fut prise et dévastée par Tamerlan (XIVe siècle), et par Ahmed, pacha de Bagdad, en 1724.

HAMADRYADES. *V.* DRYADES.

HAMAH, HAMA ou HAMATH, anc. *Epiphania*, v. forte de la Turquie d'Asie (Syrie), dans l'eyalet de Damas, sur l'Oronte, à 120 kil. N.-E. de Tripoli, 185 de Damas, par 34° 55' lat. N., et 34° 46 long. E.; 44,000 hab. Ch.-l. de livah; résidence d'un cheik. On y remarque le palais du gouverneur, ses nombreuses mosquées, ses bains, ses bazars, ses caravansérails, ses aqueducs, des jardins et des environs charmants. Elle est l'entrepôt des marchandises d'Europe pour les Arabes de l'intérieur. Fabr. de soieries, draps, turbans. Aboul-Féda en fut gouverneur et prince, de 1312 à 1354.

HAMAKER (Henri ARENS), orientaliste, né en 1789 à Amsterdam, m. en 1835, enseigna les langues orientales à Leyde. On lui doit, entre autres travaux, un *Catalogue des manuscrits orientaux de la bibliothèque de Leyde,* en latin, Leyde, 1820.

HAMANIET. *V.* SOUSA.

HAMANN (Jean-George), écrivain allemand, né en 1730 à Kœnigsberg, m. à Dusseldorf en 1788, chercha longtemps, dans des conditions très-humbles, un abri contre la pauvreté, se livra avec courage néanmoins à l'étude de la théologie, des sciences politiques et commerciales, et des langues orientales. Ses écrits, empreints d'une teinte de mysticisme, et remplis d'allusions, sont souvent inintelligibles; ce qui le fit surnommer *le Mage du Nord*. On a de lui: *Mémoires socratiques recueillis pour l'ennui du public,* Amsterdam (Kœnigsberg), 1759, in-8°; *les Nuées, supplément aux Mémoires socratiques,* Altona, 1761, in-8°; *Croisades du philologue,* Kœnigsberg, 1762, in-8°; *Nouvelle apologie de la lettre H, ou Observations sur l'orthographe des Allemands,* Pise (Francfort), 1773, in-8°; *Essais d'une sibylle sur le mariage,* Riga, 1775, in-8°; *Dictionnaire des phrases poétiques,* Leipzig, 1775, in-8°; *Essais à la mosaïque,* Mittau, 1762, in-8°. Ses fragments littéraires et théologiques ont été réunis sous le titre de *Feuilles sibyllines du Mage du nord,* Leipzig, 1819.

HAMATH. *V.* HAMAH.

HAMAXOBIENS, nom donné par les anciens aux Sarmates qui n'avaient d'autres demeures que leurs chariots.

HAMAZEL (mont). *V.* ADAM (Pic d').

HAMBACH, vge de Bavière, près de Neustadt (Palatinat). Le 27 mai 1832, il y eut une grande fête nationale, dans le but de fortifier l'esprit d'unité allemande. Plus de 30,000 personnes s'y rendirent. Les tendances libérales, qui s'y manifestèrent à cette occasion, donnèrent de vives inquiétudes à la diète de Francfort. Des poursuites judiciaires furent entamées contre un grand nombre d'assistants. Le retour de la fête fut interdit par le gouvernement bavarois. E. S.

HAMBERGER (Georges-Erhard), médecin et physicien, né à Iéna en 1697, m. en 1755. On a de lui: *Elementa physices,* Iéna, 1727 et 1761, in-8°; *De respirationis mechanismo,* 1727 et 1747, in-4°, où il donne du phénomène de la respiration une explication toute mécanique, qui lui attira une polémique avec Haller; *Physiologia medica,* 1751, in-4°; *Elementa physiologiæ medicæ,* 1757, in-8°; *Methodus medendi morbos,* 1763, in-8°.

HAMBOURG, *Hamburgium, Hammonia, Hochburi castellum,* v. libre d'Allemagne, ch.-l. de la république du même nom, sur la rive dr. de l'Elbe, près de son embouchure dans la mer du Nord, à 465 kil. N.-E. de Francfort, 115 de Brême, 88 de Travemunde, 2 S. d'Altona, 850 de Paris; par 53° 33' 5" lat. N., et 7° 37' 59" long. E.; 175,083 hab. Gymnase *Johannæum*; école de navigation, institut anatomique, institut de sourds-muets, société pharmaceutique; bibliothèque publique, bibliothèque du commerce, collections d'objets d'art et d'histoire naturelle, observatoire, jardin botanique. Rues étroites et tortueuses, excepté la *Neustadt* (nouvelle ville); la ville est traversée par l'Alster, baignée à l'E. par la Bille, et coupée de nombreux canaux. On y remarque: l'église St-Pierre, surmontée d'une tour de 139 mèt. de hauteur; celle de St-Nicolas, dont l'orgue est célèbre; celle de St-Michel, dont la tour a 152 mèt.; une grande synagogue en style byzantin, construite sur les plans de Reidenhoff, et inaugurée en 1844; la Bourse, derrière laquelle est la *Cloche d'infamie,* qui sonne pour chaque banqueroutier frauduleux; la Banque, l'hôtel de l'Amirauté, l'hôtel de ville, l'Hôtel-Dieu, la maison de Klopstock, les salles de spectacle, les promenades du *Jungfernstieg.* Fabr. de meubles, pianos, tabletterie, carrosserie, produits chimiques; manuf. de tabac, grosses toiles et lainages; raffineries de sucre, distilleries, tanneries, forges. Marché aux chevaux. Chantiers de construction; corderies; établissements de crédit: banque de virements et de dépôt; banque d'association, 2 comptoirs d'escompte. Hambourg est le principal entrepôt du commerce du N. de l'Allemagne, et le centre d'un cabotage actif. Son port, qui s'étend en forme de croissant, arme pour la pêche de la baleine et du hareng. Elle fournit au Danemark les tissus et les produits manufacturés dont il a besoin. Sa flotte marchande était de 536 navires en 1863. L'ensemble du commerce de Hambourg est, en moyenne, de 2 à 3 milliards de francs, et le mouvement d'entrée et de sortie du port dépasse 10,000 navires. Des communications régulières par bateaux à vapeur sont établies avec le Havre, Bordeaux, Amsterdam, Londres et les deux Amériques; un grand nombre d'émigrants s'y embarquent pour les Etats-Unis et le Brésil. Chemin de fer pour Altona, Kiel, Magdebourg, Berlin. Patrie de Gronovius, Basedow, Hagedorn, Reimarus. — Sur l'emplacement actuel de Hambourg, il n'y avait qu'un hameau de pêcheurs; des trafiquants s'y établirent. Charlemagne, pour protéger ce lieu contre les incursions des Normands et des Esclavons, y fit construire, en 808, un château-fort (burg); ce château étant près de la forêt de Hamme, le lieu fut appelé Hambourg, c.-à-d. château de la Hamme. Dès le XIIe siècle, cette ville était une place de commerce importante; elle entra dans la ligue hanséatique, formée pour la protection du commerce de la Baltique. Placée sous la dépendance des ducs de Holstein, elle devint en 1618 ville libre et impériale. Le blocus continental, décrété par Napoléon Ier en 1806, entrava, puis ruina son commerce. Elle fut occupée par les Français de 1806 à 1809. Chef-lieu du dép. des Bouches-de-l'Elbe en 1810. Le maréchal Davout y soutint un siége d'un an contre les Russes, 1813-14. En 1842, un incendie dévora une partie considérable de la ville. — Le gouvernement de Hambourg, réglé jusqu'au XVIe siècle par un rescrit des commissaires impériaux, l'est auj. par une constitution en vigueur depuis 1861. L'autorité souveraine se compose d'un Sénat de 18 membres et d'un Corps de bourgeoisie de 192 membres. Le Sénat est élu à vie par le Corps de bourgeoisie, et doit avoir 9 membres juristes et financiers, et au moins 7 commerçants. Il fait ou consent les lois, d'accord avec la bourgeoisie, les promulgue, et a le pouvoir exécutif. On ne peut refuser les fonctions de sénateur, et nul n'est admis à donner sa démission qu'après 6 ans d'exercice. — Le Corps de bourgeoisie a, sur ses 192 membres, 84 membres élus par tous les citoyens; 48 par les propriétaires parmi les propriétaires fonciers; et 60 par les corps judiciaire et enseignant, et les doyens de l'industrie. L'élection est faite pour 6 ans, mais les 2e et 3e catégories se renouvellent par moitié tous les 3 ans. La bourgeoisie a droit d'initiative pour les lois, nomme les sénateurs, et surveille leur administration par un comité permanent de 20 membres. Le corps judiciaire comprend la Cour suprême des 4 villes libres qui siége à Lubeck, une Cour supérieure jugeant les causes civiles importantes, une Cour inférieure jugeant au criminel ainsi que dans les matières civiles de peu de valeur, et un tribunal de commerce. Il y a des grands et des petits bourgeois: les premiers sont seuls admis aux hautes fonctions de l'Etat, et peuvent faire le commerce avec l'étranger. Nul ne peut commercer en son nom, s'il n'est bourgeois, ni exercer une industrie, s'il n'est affilié à l'une des 23 corporations formant le corps des métiers. Le droit de l'une et l'autre bourgeoisie est vénal.

HAMBOURG (République de), Etat de la Confédération germanique, entre le Holstein au N. et à l'O., le Lauenbourg à l'E., et le Hanovre au S.; superf., 341 kil. carr.; 229,941 hab. en 1860. Ch.-l., *Hambourg.* Elle comprend le petit pays appelé Vierländen, le territoire de Cuxhaven, quelques petites îles de l'Elbe et de la mer du Nord. Elle a une voix dans les assemblées plénières; dans les diètes ordinaires, les 4 villes libres n'ont ensemble qu'une voix, la 17e et dernière. Elle fournit à l'armée fédérale un contingent de 2,163 hommes: son budget est de 16,996,000 fr.; sa dette, de 111,380,000 fr.

HAMBYE, brg (Manche), arr. et à 19 kil. S.-E. de Coutances; 309 hab. Près de là est un vieux château en ruine.

HAMELN, *Hamela,* v. de Hanovre (Hanovre), sur le Weser, à 40 kil. S.-O. de Hanovre; 6,500 hab. Chapitre luthérien; progymnase; entrepôt royal de fer; maison de détention. Navigation et commerce actifs; pêche abondante

de saumons. Belle église de St-Boniface. Les Français firent sauter, en 1808, le fort Georges, qui la défendait.

HAMILCAR. *V.* AMILCAR.

HAMILTON, v. d'Écosse (Lanark), sur la Clyde et l'Avon, à 59 kil. S.-O. d'Edimbourg, 19 N.-O. de Lanark; 6,000 hab. Elle changea son ancien nom de *Cadzow* ou *Cadyow*, lorsque la famille anglaise d'Hamilton, branche cadette de celle de Leicester, s'y établit à la fin du XIIIe siècle. Fabr. de tissus de coton. École classique. Beau château des ducs d'Hamilton, avec collections d'antiquités et d'art.

HAMILTON (James ou Jacques), soutint le roi d'Écosse Jacques III contre les Douglas, épousa sa fille Marie en 1474, reçut en 1503 le titre de comte d'Arran, qui resta dès lors à sa famille, fut plus tard membre du conseil de régence et lieutenant général du royaume, et mourut en 1519.

HAMILTON (Jacques), 2e comte d'Arran. *V.* ARRAN.

HAMILTON (Patrick), neveu du 1er comte d'Arran, né en 1503, m. en 1527, reçut les ordres sacrés, alla voyager en Allemagne, obtint une chaire à l'université de Marbourg, rapporta en Écosse les idées de Luther, fut arrêté, traduit devant l'archevêque de St-Andrews et l'évêque de Glascow, déclaré hérétique et brûlé vif.

HAMILTON (Jacques, duc d'), né en 1606, m. en 1649, se voua à la défense de Charles Ier d'Angleterre. Mais, presbytérien modéré, il ne put s'entendre avec Montrose, qui voulait le maintien de l'organisation anglicane. Perdu dans l'esprit du roi par son rival, il fut jeté en prison, 1645; néanmoins, rendu à la liberté, il leva une armée pour soutenir les Stuarts, fut vaincu et pris par Cromwell à Preston, et décapité peu de jours après Charles Ier. B.

HAMILTON (Antoine, comte d'), spirituel écrivain, né en Irlande (Voltaire dit à Caen) en 1646, m. en 1720, appartenait à la famille écossaise de ce nom. Deux fois exilé en France avec les Stuarts, 1648 et 1688, il fut au château de St-Germain l'hôte et le compagnon de Jacques II détrôné. Ce fut là qu'il écrivit les *Mémoires du comte de Gramont*, livre charmant, qui n'est pas le modèle d'un livre, mais celui d'une causerie enjouée, admirable chronique de la vie frivole de ces cours de France et d'Angleterre, où la friponnerie était un talent, et le libertinage en haut lieu un titre de gloire. Le héros peu flatté de ces Mémoires, et sans doute aussi le collaborateur d'Hamilton, était son beau-frère. Hamilton a encore écrit des contes mêlés de vers: *le Bélier*, *Fleur d'épine*, *les Quatre Facardins*, *Zénéide*, petits chefs-d'œuvre de grâce et d'esprit, composés par gageure, comme un pastiche des *Mille et une nuits* dont raffolaient les dames de la cour; et enfin des vers ingénieux et élégants. Les meilleures éditions des *Œuvres* d'Hamilton sont celles d'Auger, 1805, et de Renouard, 1812-13, 3 vol. in-8o. On a publié ses *Œuvres choisies*, 1825, 2 vol. in-8o. G. L.

HAMILTON (William), poëte jacobite, né en Écosse en 1701, m. à Lyon en 1754. Il faillit être pris à Culloden. Sa ballade *the Braes of Yarrow*, dont le pur style anglais est quelquefois entaché de mauvais goût, est restée populaire, et a été imitée par Wordsworth. Ses œuvres ont été réunies à Glasgow, 1748, et à Edimbourg, 1760, in-8o.

HAMILTON (Gavin), peintre, né à Lanark (Écosse), m. en 1797, alla fort jeune à Rome, dirigea les fouilles de Tivoli, et enrichit d'objets précieux le musée Pio-Clementino. On a de lui un ouvrage intitulé: *Scola Italica picturæ*, Rome, 1773, in-fol., qui fait partie de la collection de Piranesi. M. V—I.

HAMILTON (sir William), né en 1730 en Écosse, m. en 1803, frère de lait du roi George III, fut ambassadeur à Naples de 1764 à 1800. Il s'occupa d'art et d'histoire naturelle. On a de lui: *Observations sur le Vésuve, l'Etna et autres volcans*, Lond., 1772, in-8o; *Campi Phlegræi*, Naples, 1776, 2 vol. in-fol.; *Gravures au trait d'après les tableaux, bordures et ornements de vases étrusques, grecs et romains*, Lond., 1806, in-4o.—Sa femme (miss HARTE), qui était de basse extraction, continua dans le grand monde les désordres de sa jeunesse, prit un ascendant irrésistible sur la reine de Naples Marie-Caroline, puis sur l'amiral Nelson, et mourut en 1815. On a publié les *Lettres de l'amiral Nelson à lady Hamilton*, 1815, 2 vol. in-8o, et les *Mémoires de lady Hamilton*, 1816, 1 vol. in-8o, ouvrages qui dévoilent ses relations scandaleuses.

HAMILTON (miss Elisabeth), née en 1758 à Belfast (Irlande), m. en 1816, a laissé des ouvrages d'éducation qui rivalisent avec ceux de miss Edgeworth: *Lettres sur les principes élémentaires de l'éducation*, 1801, 2 vol. in-8o, trad. en franç. par Chéron, 1804; *Lettres sur la formation des principes religieux et moraux*, 1806, in-8o; *Exercices sur la connaissance de la religion*, 1809; *Recueil d'essais populaires tendant à former le cœur et l'esprit*, 1813, 2 vol. in-8o; *les Paysans de Glenburnie*, roman, 1808, in-8o; *Vie d'Agrippine, femme de Germanicus*, 1804, 3 vol. in-8o.

HAMM, v. des États prussiens (Westphalie), à 33 kil. N.-N.-O. d'Arensberg, au confl. de l'Ahse avec la Lippe; 5,100 hab. Chemins de fer pour Munster, Cassel, Paderborn. Tribunaux; gymnase. Fabr. de toiles. Jadis ville libre et hanséatique, et ch.-l. du comté de la Mark.

HAMME, v. de Belgique (Flandre orientale), sur la Durme, à 7 kil. N.-E. de Termonde; 9,000 hab. Fabr. de toiles, cordages, etc.

HAMMELBURG, v. de Bavière, à 39 kil. N. de Wurtzbourg, sur la rive dr. de la Saale; 3,000 hab. Détruite par un incendie en 1854. Anc. château des princes de Fulde.

HAMMER, c.-à-d. *marteau* en allemand. Ce mot, joint à un nom de lieu, indique des *forges*.

HAMMERFEST, v. de Norvége (Finmark), dans l'île de Hoalœ, sur la mer Glaciale, à 23 kil. S.-O. du cap Nord, par 70° 40' 7" lat. N., et 21° 25' 19" long. E.; 400 hab. C'est la ville la plus septentrionale de l'Europe. Pêche active; comm. de poisson séché et fumé, huile de foie de morue, plumes d'eider, minerai de cuivre, peaux, etc. Bateaux à vapeur pour Drontheim et Christiania.

HAMMERMOLLEN. *V.* ELSENEUR.

HAMMERSMITH, v. d'Angleterre (Middlesex), à 9 kil. O. de Londres, sur la rive g. de la Tamise; 10,000 hab. Maison d'éducation pour les jeunes filles catholiques; beau pont suspendu; villa de *Brandeburg-House*, où mourut la reine Caroline en 1821.

HAMOA (Iles) ou DES NAVIGATEURS, archipel de la Polynésie, au N. de celui de Tonga-Tabou ou des Amis, par 13°-16° lat. S., et 170°-175° long. E. Iles principales: Pola, Oyolava, Ma-Ouna, Fanfou, etc. Nombreux habitants, bien faits et bons navigateurs, mais d'une nature féroce; ce sont eux qui massacrèrent, dans la baie de Ma-Ouna, dite depuis *du Massacre*, plusieurs des compagnons de La Pérouse. Sol très-fertile; plusieurs mouillages sur les côtes. Bougainville y aborda en 1768, La Pérouse en 1787, Edward en 1791.

HAMPDEN (John), patriote anglais, né à Londres en 1594, d'une ancienne et noble famille du Buckinghamshire, m. en 1643, cousin germain de Cromwell, entra, en 1626, à la Chambre des communes, et refusa, en 1636, de payer la *taxe des vaisseaux* établie arbitrairement par Charles Ier. Le procès qui lui fut intenté, 1637, eut un grand retentissement; Hampden fut condamné, mais les actes de la couronne avaient été discutés devant toute l'Angleterre. Il fut membre du Long-Parlement. Clarendon a dit de lui qu'il avait un esprit pour tout inventer, une langue pour tout persuader, et un bras pour tout exécuter. B.

HAMPSHIRE. *V.* SOUTHAMPTON.

HAMPSHIRE (NEW-), un des États-Unis de l'Amérique du N., au N.-E.; ch.-l. *Concord*; entre ceux de Vermont à l'O., de Massachusetts au S., du Maine et l'océan Atlantique à l'E., et la Nouvelle-Bretagne anglaise au N. Superf., 24,000 kil. carrés. Pop., 326,073 hab., traversé par les montagnes Blanches, et arrosé par le Connecticut, le Merrimak et l'Androscoggin. Sol sablonneux à l'E., montagneux au N. et au centre, et en général fertile. Climat sain, mais froid. Mines de fer, sel, plomb, houille; carrières de granit et de marbre. Industrie et commerce actifs. — Appelé d'abord *Laconia* par les colons qui s'y établirent en 1623, son territoire prit le nom de New-Hampshire, après avoir été concédé au gouverneur du Hampshire, en Angleterre. Incorporé au Massachusetts en 1640, séparé de nouveau en 1679, il ne proclama son indépendance qu'en 1792. Il est divisé en 8 comtés, a un gouverneur, un conseil exécutif de 5 membres, un sénat de 12, et une chambre de 333 représentants élus pour un an; une cour supérieure, une cour des plaids communs et une cour des preuves. Le New-Hampshire forme le ressort d'une des cours de circuit des États Unis. Il envoie au congrès de l'Union 2 sénateurs et 3 députés.

HAMPSTEAD, brg d'Angleterre (Middlesex), à 6 kil. N.-O. de Londres; 8,600 hab. Eaux minérales. Sites pittoresques. C'est un des cimetières de Londres.

HAMPTON, brg d'Angleterre (Middlesex), sur la rive dr. de la Tamise, à 19 kil. O.-S.-O. de Londres; 4,000 hab. Près de là est le beau château royal de *Hampton-Court* (*Hamptoni-Curia*), construit par le cardinal Wolsey et rebâti par Guillaume III: on y remarque une riche galerie de 700 tableaux ou dessins dispersés au milieu d'ameublements de toutes les époques; deux salles sont consacrées aux tapisseries d'Arras et des Flandres; là sont les célèbres cartons de Raphaël et 27 morceaux d'Holbein. Un traité d'alliance entre la reine Elisabeth et le prince de Condé

fut signé, à Hampton-Court, le 20 septembre 1562.

HAMZAH, un des fondateurs de la secte des Druses (*V. ce mot*), soutint que le calife Al-Hakem était une incarnation de la divinité.

HAN, v. de Cochinchine. *V.* TOURON.

HANAGAVENSIS COMITATUS, nom latin du HAINAUT.

HANAP, grand calice à pied, servant de vase à boire dans les festins, particulièrement au moyen âge. On en faisait en terre cuite, en faïence, et, les plus riches, en argent ou en or. Les plus estimés avaient leur coupe en cristal, ornée de dessins, et incrustée de pierres précieuses.

HANAQUES, anc. Slaves établis sur les bords de la *Hana*, en Moravie.

HANAU, v. de la Hesse-Cassel, ch.-l. de la prov. et du cercle de son nom, sur la Kinzig et un canal qui l'unit au Mein, à 158 kil. S. de Cassel et à 15 kil. E. de Francfort-sur-le-Mein par chemin de fer; 17,000 hab. Cour d'appel; gymnase; école industrielle, bibliothèque, archives; musée des beaux-arts; riche collection d'histoire naturelle. Nombreux établissements de bienfaisance. On y remarque l'anc. château des comtes, les églises de Ste-Marie et de St-Jean, et, aux environs, les châteaux de *Philippsruhe*, autrefois propriété de Pauline Borghèse, de *Wilhelmsbad*, et de la *Fasanerie*. Fabr. de lainages, soieries, porcelaine, bijouterie, cuirs. Comm. de bois, vins, huile, etc. Ville florissante et très-industrieuse, surtout depuis l'immigration des protestants flamands, 1593, et français, 1685. Elle fut bâtie sur l'emplacement d'une colonie romaine, et on y trouve encore auj. des antiquités. Assiégée par les Impériaux en 1636, elle fut débloquée par le général suédois Lamboy; une fête annuelle a lieu en mémoire de cet événement. Hanau était autrefois le ch.-l. d'un comté important. Napoléon y battit l'armée austro-bavaroise, le 30 octobre 1813. Patrie des philologues J. et Guill. Grimm. — La prov. de Hanau est comprise entre celle de Fulde et la Hesse-Darmstadt au N., la Bavière à l'E. et au S., le territoire de Francfort-sur-Mein à l'O., où elle possède deux petites enclaves près de Friedberg et d'Assenheim; 1,242 kil. carrés; 121,635 hab. Elle est divisée en 3 cercles. Cette province est l'anc. seigneurie du même nom, érigée en comté, en 1429, par l'empereur Sigismond. En 1451, ce comté se partagea en deux branches, l'une de Hanau-Lichtenberg, l'autre de Hanau-Münzenberg, qui s'éteignit en 1642, laissant ses domaines aux Hanau-Lichtenberg. Ceux-ci, menacés alors (on était dans la guerre de Trente Ans), demandèrent secours aux princes de Hesse-Cassel, et leur donnèrent en échange la succession éventuelle de leur comté en cas d'extinction; ce qui se réalisa en 1736. Le comté fut alors partagé entre la Hesse-Cassel et la Hesse-Darmstadt. Érigé de nouveau en principauté en 1803, il tomba, en 1806, au pouvoir des Français, qui, en 1809, l'adjoignirent au grand-duché de Francfort. Il fut rendu à la Hesse-Électorale en 1813.

HANBAL, docteur musulman, chef des Hanbalites, né à Bagdad en 786, m. en 855, vivait du temps des califes Abdallah III et Mohammed III, réputés hérétiques à cause de leur opposition au dogme relatif à la nature du Coran, regardé généralement comme incréé. Il fut proscrit pour s'être élevé contre eux, et Mohammed le fit même fustiger.

HANCARVILLE (Hugues d'). *V.* DANCARVILLE.

HANDEL. *V.* HÆNDEL.

HANDJÉRI (Alexandre), hospodar de Moldavie, né en 1759, m. en 1851, abdiqua en 1821, et se retira à Moscou. Il a rédigé un *Dictionnaire français-turc*, Moscou, 1840, 3 vol. in-4°, traduction littérale du *Dictionnaire de l'Académie française*.

HANÉFITES. *V.* ABOU-HANIFA.

HANG, espèce de javelot dont se servaient les Franks.

HANGO-UDDE, vge de la Russie d'Europe (Finlande), sur le cap de ce nom et à l'entrée N. du golfe de Finlande. Près de là, Pierre Ier battit sur mer les Suédois, 27 juillet 1714. En 1854, les Russes, menacés par la flotte anglo-française, firent sauter les forts qui défendaient Hango.

HANG-TCHÉOU, v. forte de la Chine, ch.-l. de la prov. de Tché-Kiang, à 220 kil. S.-E. de Nan-King, sur le lac Si-hou et sur le Tsian-thang, près de son embouch. dans la mer Bleue; 1,200,000 hab. On y remarque 4 tours à 9 étages. C'est une des plus riches villes de l'empire, et le centre d'un immense commerce de terre et de mer; exportation considérable de cocons, soie grége, cannelle, tabac, indigo, porcelaines, pelleteries, etc. Fabr. nombreuses de tissus de soie. Ville et port ouverts aux étrangers par le traité de Thian-Tsin, 1859.

HAN-KIANG, fl. de la Chine, a sa source dans la prov. de Chen-si, au S.-O., et se jette dans le Yang-tsé-Kiang, après un cours de 1,200 kil. dans la prov. de Hu-pé.

HANLEY, v. d'Angleterre, comté et à 25 kil. N. de Stafford; 7,700 hab. Fabr. de poterie.

HANNIBAL. *V.* ANNIBAL.

HANNON, général carthaginois, fut vaincu et pris, sous les murs de Messine, par Appius Claudius Caudex, 264 av. J.-C. — amiral carthaginois, fut défait, à la hauteur des îles Égades, par le consul Lutatius Catulus, en 242. — général carthaginois, chef du parti opposé à celui des Barca pendant les guerres Puniques, fit une résistance opiniâtre aux mesures proposées par Amilcar et par Annibal.

HANNON, navigateur carthaginois, fit un voyage de découvertes sur les côtes d'Afrique au delà des Colonnes d'Hercule, 1000 ans av. J.-C. selon les uns, 500 selon les autres. Nous en avons une relation ou un extrait en grec, sous le titre de *Périple*, impr. à Bâle, 1533; à Londres, par Falconer, 1797, 1 vol. in-8°; à Fribourg, par J. Leon, 1808, in-4°; à Paris, par Gail, 1826; à Leipzig, par Kluge, 1829. On le trouve aussi dans les *Geographiæ veteris scriptores Græci minores* de Hudson. Il a été traduit en français par Gossellin dans ses *Recherches sur les connaissances des anciens le long des côtes d'Afrique*, et par Châteaubriand dans son *Essai sur les révolutions*. L'expédition d'Hannon ne fut point une circumnavigation, comme le dit Pline; Gossellin pense qu'il s'arrêta en avant du cap Bojador.

HANOUMAN, dieu indien, fils du roi des vents Pavana, accompagna Rama dans ses expéditions, construisit pour son armée, sur le détroit de Ceylan, le pont de rochers que les Portugais ont appelé *Chaussée d'Adam*, et incendia la capitale de Lanka. On lui attribue l'invention d'un système de musique, et on le représente sous la figure d'un singe tenant une lyre. Il a un temple magnifique à Calicut.

HANOVRE (Royaume de), État de la Confédération germanique, composé des possessions de la maison électorale de Brunswick-Lunebourg (*V. ce mot*) et de quelques nouvelles acquisitions de territoire. Il se divise en trois parties, les parties orientale et occidentale, jointes par un rayon de territoire large à peine de 16 kil., et la partie méridionale, séparée des premières par le territoire de Brunswick. Les parties orientale et occidentale sont bornées au N. par la mer du Nord, l'Oldenbourg, le bailliage de Ritzebuttel, les duchés de Holstein et de Lauenbourg, le territoire de la ville de Hambourg, et le grand-duché de Mecklembourg-Schwerin; à l'E. par la Prusse et le duché de Brunswick; au S. par le duché de Brunswick, Hesse-Cassel, Lippe-Detmold, Waldeck-Pyrmont et la Prusse; à l'O. par la Hollande. La partie méridionale est entourée par la Hesse-Cassel, le duché de Brunswick et la Prusse. La ville de Brême, le bailliage hambourgeois de Ritzebuttel, quelques districts du duché de Brunswick, enfin le grand-duché d'Oldenbourg, ce dernier à l'O., au S. et à l'E., sont enclavés dans le territoire du Hanovre. Administrativement, le Hanovre est divisé en 7 arrondissements (*Landdrostei*) : 1° Hanovre, comprenant la principauté de Kalenberg et les comtés de Hoya et de Diepholz; 2° Hildesheim, comprenant les principautés de Hildesheim, de Gœttingue, de Grubenhagen et le comté de Hohnstein; 3° Lunebourg, comprenant la principauté de Lunebourg, avec le territoire y attenant de Lauenbourg; 4° Stade, comprenant les duchés de Brême, de Verden et le pays de Hadeln; 5° Osnabruck, comprenant la principauté d'Osnabruck, le bas-comté de Lingen avec Emsbühren, le duché d'Arenberg-Meppen et le comté de Bentheim; 6° Aurich, comprenant la principauté d'Ost-Frise, avec Harlingerland; 7° le territoire de Clausthal, comprenant les mines du Harz et le bailliage d'Elbingerode. Superf. : 3,845,000 hect. Pop. : 1,888,076 hab. Capitale, *Hanovre*; villes princip. : Lunebourg, Stade, Hildesheim, Osnabruck, Aurich, Hameln, Celle, Harbourg, Gœttingue, Goslar, Emden. Le terrain du Hanovre est en général plat; la partie orientale seulement est montagneuse; le Harz y étend ses chaînes; à l'O., le Teutoburgerwald traverse le pays. Le sol est fertile, excepté les districts des landes de Lunebourg, une partie de l'Ost-Frise et d'Osnabruck. Les districts du littoral sont protégés par des digues, dont l'entretien est très-coûteux. L'Elbe, le Weser et l'Ems sont les fleuves principaux. Parmi les lacs nombreux, il faut citer le lac de Dumer, le Steinhudermeer et le Jordan. La baie près d'Emden, appelée le Dollart, offre un des ports les plus vastes du continent. Le sol produit toutes sortes de céréales, le chanvre, les plantes oléagineuses, la pomme de terre; il y a d'excellents chevaux, beaucoup de gibier et de poisson. Les mines fournissent

de l'argent, du fer, du plomb, du sel, de la houille et de la tourbe. Eaux thermales de Rehburg et de Nordheim; bains de mer de Norderney. Industrie linière très-active; on a fabriqué 249,448 pièces de toiles en 1850, et l'exportation de cet article atteint 13,000,000 de fr. Commerce maritime. Parmi les établissements scientifiques, on remarque l'université de Gœttingue, les bibliothèques de Gœttingue et de Hanovre la Société des sciences de Gœttingue. Revenu de l'État, 43 millions de fr.; dette publique, 180 millions; force armée, 26,938 hommes. Forteresses peu importantes de Harbourg et de Stade. Le luthéranisme domine, les autres cultes sont tolérés. Plusieurs lignes de chemins de fer traversent le Hanovre; la principale, continuant celle de Berlin à Brunswick, va de cette dernière ville jusqu'à Minden en Prusse, où elle rejoint la ligne de Cologne. Dans les directions de N.-O. et N.-E., deux lignes joignent la ville de Hanovre avec Brême et Harbourg vis-à-vis de Hambourg; une au S. de Hanovre par Gœttingue à Cassel; au N. d'Emden par Munster à Hamm.

Histoire. Le Hanovre faisait autrefois partie du duché de Saxe, plus tard du duché de Brunswick. Du partage des possessions de la maison de Brunswick entre les fils du duc Ernest en 1569, sortit la ligne de Brunswick-Lunebourg, qui se scinda, en 1641, en branches de *Celle* et de *Hanovre* ou Kalenberg. Le duc George-Guillaume de Celle ajouta à ses possessions quelques districts du Brunswick, puis les duchés de Brême et de Verden, 1673, qu'il dut rendre cependant, en 1679, à la Suède; en 1689, il acquit Saxe-Lauenbourg. A sa mort, 1705, les possessions de Celle passèrent à la maison de Hanovre. Le duc Ernest-Auguste de Hanovre avait obtenu, en 1662, l'évêché d'Osnabruck, et, en 1692, pour récompense des secours qu'il avait prêtés à l'empereur Léopold Ier contre la France et les Turcs, le titre d'électeur de Hanovre ou de Brunswick-Lunebourg. Son fils George-Louis monta, sous le nom de George Ier, sur le trône d'Angleterre, 1714. Le Hanovre reçut alors un gouvernement spécial. Les assemblées des États, établies au milieu du XVIIe siècle, obtinrent une grande influence sur les affaires. George acheta les duchés de Brême et de Verden, et les incorpora au Hanovre. Son fils, George II, fondateur de l'université de Gœttingue, d'abord allié de l'empereur, s'allia ensuite avec Frédéric le Grand. George III garda depuis 1795 la neutralité à l'égard de la France. Mais la Prusse, lors du conflit avec l'Angleterre, 1801, occupa le Hanovre pour quelques mois. Dans la guerre de 1803, le pays fut occupé par les Français, et son armée dissoute. En 1806, Napoléon céda le Hanovre à la Prusse, en échange d'Anspach, de Clèves et de Neuchâtel. Mais il s'en empara de nouveau en 1807, pour en adjoindre une partie au royaume de Westphalie; l'autre partie y fut incorporée en 1810 : on en forma les dép. de l'Ems oriental, de l'Ems supérieur, des Bouches-du-Wéser et des Bouches-de-l'Elbe. En 1813, le Hanovre se souleva avec les autres pays de l'Allemagne, fut encore une fois soumis par les Français, et ne recouvra son indépendance qu'après la bataille de Leipzig. Par le congrès de Vienne, il reçut les principautés d'Ost-Frise et de Hildesheim, Goslar, le comté de Lingen, Arenberg-Meppen; la partie du Lauenbourg, sur la rive dr. de l'Elbe, fut donnée à la Prusse, et plus tard au Danemark. Enfin le Hanovre fut érigé en royaume. Le prince régent, plus tard George IV, donna au Hanovre une constitution, 1919. En 1831, des troubles éclatèrent à Gœttingue et à Osterode; ils amenèrent la retraite du ministre comte de Munster. Le duc de Cambridge fut nommé vice-roi; une nouvelle charte fut élaborée, et sanctionnée en 1833 par le roi Guillaume IV. Depuis la mort de ce dernier, en 1837, la succession du Hanovre est séparée de celle de l'Angleterre. Le trône de Hanovre échut au duc de Cumberland, roi sous le nom d'Ernest-Auguste. Celui-ci déclara la charte de 1833 non valable pour lui, et rétablit l'ancienne constitution de 1819, désirée par la noblesse, qui recouvra par là ses privilèges. La révolution de 1848 força le roi d'accorder une révision de la constitution. Le corps législatif est composé de deux Chambres. Depuis 1850, la noblesse redemande ses anciennes diètes. En 1849, le roi, après avoir refusé de promulguer la constitution de l'Empire décrétée à Francfort, conclut, en face des mouvements insurrectionnels, avec la Prusse et la Saxe, un traité relativement à la formation d'un État fédéré. Mais, le danger disparu, le gouvernement du Hanovre se retira de cette union, en 1850. Le Hanovre tient le 5e rang dans la Confédération germanique, et il a 4 voix dans les assemblées plénières; son contingent militaire est de 23,700 hommes. E. S.

HANOVRE, v. d'Allemagne, cap. du royaume de Hanovre, à 120 kil. S.-E. de Brême, 160 de Hambourg, 712 N.-E. de Paris, sur la Leine; par 52° 22' 20" lat. N., et 7° 24' 9" long. E.; ch.-l. de la principauté de Kalenberg, divisée en 4 parties : *Altstadt*, *Neustadt*, *Ægidien-Neustadt* et *Gartenhausen*; 71,152 hab., y compris les faubourgs. Monuments remarquables : le vieux château, le palais du roi, l'arsenal, l'hôtel du ministère de la guerre, le monument de Leibnitz, la Colonne commémorative de la bataille de Waterloo, haute de 54 mèt., plusieurs églises, le théâtre, la Société d'histoire naturelle, et autres établissements d'utilité publique. Lycée, collége pour les nobles; écoles militaire, industrielle, de chirurgie et vétérinaire; bibliothèque. Musée d'antiquités germaniques, fondé en 1853. Fabr. de savon, bas, cuirs, papiers de tenture, pianos, tabac, fleurs artificielles, galons d'or et d'argent; distilleries d'eaux-de-vie; fonderie de canons. Hanovre est le centre des chemins de fer du royaume, par lesquels elle communique avec Berlin, Hambourg, Brême, Cologne et Hildesheim. — L'origine de Hanovre ne peut être indiquée avec certitude; en 1163, Henri le Lion y établit sa résidence; en 1481, elle entra dans la Hanse. Un congrès s'y tint en 1725. De 1636 à 1714, elle fut la résidence des électeurs, et depuis 1837, celle du roi Ernest-Auguste. Patrie de la reine Louise de Prusse, d'Iffland, de l'astronome Herschell, des Schlegel. E. S.

HANOVRE (NOUVEL-), anc. région de l'Amérique du N., dans la Nouvelle-Bretagne, le long de l'océan Pacifique, entre le Nouveau-Cornouailles au N. et la Nouvelle-Géorgie au S.; entre 52° et 55° lat. N. Pays montagneux et froid, d'où l'on tire des fourrures. Les côtes sont bordées d'îles, telles que celles de Pitt et de la reine Charlotte; il forme depuis 1858 le N. O. de la Colombie anglaise. Les côtes ont été explorées par Vancouver, en 1792 et 1793.

HANS, forme allemande du nom de Jean.

HANSE et VILLES HANSÉATIQUES (de l'allemand *hansen*, s'associer), nom conservé auj. à 3 villes seulement de la Confédération germanique, Hambourg, Brême, et Lubeck, mais qui s'appliquait, au moyen âge, à une grande ligue commerciale formée en 1241 entre Hambourg et Lubeck d'abord, et à laquelle accédèrent successivement les villes commerçantes du Nord : Brême, Bruges, Bergen, Stralsund, Kiel, Stettin, Riga, Revel, Novogorod, Londres, Cologne, Brunswick, Dantzick, Dunkerque, Anvers, Ostende, Dordrecht, Rotterdam, Amsterdam, etc. Les avantages qui en résultaient pour les associés engagèrent un grand nombre de ports de l'Atlantique et de la Méditerranée à entrer dans la Hanse (Abbeville, Rouen, St-Malo, Bordeaux, Bayonne, Lisbonne, Cadix, Barcelone, Marseille, Livourne, Naples, Messine, etc.), et l'association compta bientôt 80 villes, qui centralisaient alors le commerce de l'Europe. Aux XIVe et XVe siècles, dans les comptoirs de la Hanse, tout membre de la confédération était habile à remplir les fonctions d'alderman (*senior*); mais le greffier (*scriba*) devait nécessairement être citoyen de Lubeck. Toute la ligue forma 4 sections, à la tête desquelles étaient Lubeck, Cologne, Brunswick et Dantzick, chacune avec une assemblée annuelle. Tous les trois ans, les députés de la confédération entière se réunissaient le plus souvent à Lubeck. Chaque ville fournissait son contingent militaire et sa contribution en argent. Les cités hanséatiques s'occupaient du commerce, de la pêche, des mines, de l'agriculture, de l'industrie, etc. Leur droit maritime, préparé par les statuts de Hambourg, 1276, et de Lubeck, 1299, ne fut publié complétement qu'en 1614, à une époque où la découverte de l'Amérique et celle d'une nouvelle route vers les Indes par le cap de Bonne-Espérance les avaient ruinées. Vers la fin du XVIe siècle, la Hanse avait fait consacrer le droit des neutres intervenant dans les transactions des puissances belligérantes. En 1624, elle créa les premières compagnies d'assurance maritime. En 1723, elle ouvrit ses ports au libre commerce étranger, sans droits de transit et de sortie. *V.* Barthold, *Histoire de la Hanse allemande*, Leipz., 1854; Roux de Rochelle, *les Villes hanséatiques* (dans la collect. de l'*Univers pittoresque* de Didot), 1844, in-8°; K. de Schlœzer, *la Hanse et les chevaliers teutons dans la Baltique*, en allemand, Berlin, in-8°, etc. B.

HANSE PARISIENNE. Il y avait aussi des hanses en France; la plus célèbre fut la *Hanse parisienne*, ou association du corps des marchands de l'eau de Paris. Elle datait de la domination romaine, et fut définitivement constituée sous Philippe-Auguste. Elle avait le monopole de la navigation de la Seine à Paris, et à 6 ou 8 lieues en amont et en aval, et percevait un droit équivalant à moitié de la valeur des marchandises transportées, mais subissait à son tour le monopole des autres hanses hors de ses propres

limites. Ses priviléges la plaçaient à la tête du commerce parisien, et l'on arriva peu à peu à considérer les chefs de la *Hanse* comme les chefs de la Commune; ce sont eux qui, sous Louis IX, constituèrent la municipalité de Paris. Louis XIV supprima la hanse parisienne en 1672, et en attribua les droits au trésor royal. On appelait *bourgeois hansés* les membres d'une hanse.

HANS SACHS, poëte allemand, né à Nuremberg en 1494, m. en 1576, était cordonnier. Il devint doyen des *meistersænger*, confrérie d'artisans-poëtes. On a de lui des comédies, des tragédies, des contes, des fables, des traductions de psaumes, divers poëmes, etc. Des *Mélanges de poésies* furent publiés à Nuremberg, 1560, in-fol., et 1781, in-8°; des *Échantillons extraits des œuvres de Hans Sachs*, à Weimar, 1778, in-8°; des *Œuvres complètes*, 1570-79, 5 vol. in-fol., et 1612-16, 5 vol. in-4°. En 1855, on a trouvé, dans les archives de Swickau, 13 volumes in-fol. manuscrits, restes d'une série de 35 vol. qui contenait la copie de toutes les poésies publiées ou inédites de Hans Sachs.

HANSWURST (de *hans*, Jean, bonhomme, et de *wurst*, boudin), personnage comique du théâtre allemand, l'équivalent d'Arlequin ou de Polichinelle. Il est mentionné pour la première fois dans un pamphlet de Luther, qui le cite comme bien connu déjà. Il s'est perpétué jusqu'à nos jours, surtout à Vienne, sous les noms de *Kasperle*, *Léopolderle*, etc.

HANTS (North-), nom donné quelquefois au comté de Northampton.

HANWAY (Jonas), philanthrope, né à Portsmouth en 1712, m. en 1786, alla étudier le commerce à Lisbonne, voyagea en Russie, 1743, puis en Perse, et revint à Londres en 1750. Il fonda la Société de marine anglaise, les *Écoles du dimanche*, une maison de refuge pour les filles repenties, 1758, créa les assurances contre les incendies, et fut nommé commissaire des vivres de la marine en 1762. Il a laissé : *Tableau historique du commerce anglais dans la mer Caspienne*, 1753, 3 vol. in-4°; *Réflexions, essais et méditations sur le monde*, 1761, 2 vol. in-8°; *la Vertu dans les classes inférieures*, 1774, 2 vol. in-8°.

HAON-LE-VIEUX (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire), arr. et à 15 kil. N.-O. de Roanne; 684 hab.

HAOUACH, riv. d'Abyssinie, au S. de la prov. de Choa, se perd dans les sables. Cours de 450 kil.

HAOUSSA, contrée peu connue de la Nigritie centrale, à l'O. du Bournou, sur les rives du Niger; cap., *Kano*. Visitée par Clapperton et Oudney; 30 à 40,000 hab.

HAPARANDA, v. de Suède (Pitea), à 6 kil. O. de Tornéa, près des frontières russes; 800 hab. Port de commerce sur le golfe de Botnie. — Fondée en 1813.

HAPSAL. *V.* Habsal.

HAQUEBUTE, nom de l'arquebuse au XVIe siècle; les *haquebutiers* étaient les soldats qui en étaient armés.

HAQUIN, nom de 7 rois de Norvége. Les principaux sont : haquin Ier, roi de Norvége de 936 à 961, né en 915, élevé à la cour du roi d'Angleterre Athelstan, détrôna son frère Eric, régna avec sagesse, fut surnommé *le Bon*, mais périt assassiné, pour avoir voulu introduire le christianisme dans ses États.

haquin v, roi de Norvége de 1217 à 1263, né en 1204, eut à lutter d'abord contre l'aristocratie laïque et ecclésiastique; sa mère dut attester par l'épreuve du feu sa naissance légitime. Sa renommée engagea Alphonse le Sage, roi de Castille, le roi de Tunis, l'empereur Frédéric II, les villes hanséatiques, St Louis, à des alliances avec lui. Un légat du pape vint le couronner avec son fils en 1247, et abolit l'épreuve du feu en Norvége. Malgré sa promesse, Haquin ne partit point pour la croisade, mais réduisit l'Islande, prit les Shetland et les Orcades.

haquin vii, roi de Norvége, 1343-80, né en 1338, de Magnus VIII, roi de Norvége et de Suède. Il fit la guerre contre le duc de Mecklembourg, les villes hanséatiques et le Danemark, pour plaire aux Suédois; les Danois le contraignirent d'épouser Marguerite, fille de leur roi Waldemar, à qui il avait été fiancé, et que repoussait la Suède. Déposé par les habitants de ce pays, il fut remplacé par Albert, duc de Mecklembourg, mais ressaisit bientôt Stockholm.

HARABI, Arabes Bédouins de l'eyalet de Tripoli, dans le N.-O. du Barcah. Ils sont féroces, presque toujours en guerre avec leurs voisins, et ne sont que tributaires de la Porte.

HARALD, dit *Blaatand* (à la dent bleue), roi de Danemark de 936 à 985, se rendit en France, 943, pour soutenir Richard, duc de Normandie, et fit Louis d'Outremer prisonnier. Il commit aussi des ravages sur les côtes d'Espagne. Battu, après son retour, par l'empereur Othon Ier, il dut recevoir le baptême; Othon II lui enleva la Norvége, et il fut détrôné par son fils Suénon.

harald iii, roi de Danemark, 1077-80, fils de Suénon II, abolit le combat judiciaire, et finit ses jours au couvent de Dalby en Scanie.

harald ier, dit *Haarfager* (à la belle chevelure), roi de Norvége, 863-930, ne possédait d'abord que le sud du pays, et parvint à tout conquérir. Il abdiqua, et mourut trois ans après.

harald ii, dit *Graafeld* (à la pelisse grise), chassé de la Norvége par Haquin Ier, ressaisit le trône en 950, abusa du pouvoir, et fut assassiné en 962.

harald iii, dit *Hardrade* (le Sévère), roi de Norwége, 1047-1066, parent de St Olaüs, erra d'abord en Suède, en Russie, à Constantinople, où il prit du service, combattit les pirates d'Afrique, visita Jérusalem en 1035, prit aux Sarrasins, pour son compte, avec ses Varègues, plusieurs villes de Sicile, et beaucoup d'autres en Afrique. Apprenant que son neveu Magnus avait hérité de deux royaumes dans le N., il veut aller réclamer la Norvége; mais l'impératrice Zoé, désirant le retenir, le fit emprisonner; une femme le délivra, et il succéda à Magnus en Norvége; Opslo, qu'il fonda, fut sa résidence. En 1066, il alla en Angleterre combattre Harold, successeur d'Édouard le Confesseur, et mourut à la bataille de Stamford-Bridge, trois jours avant le débarquement de Guillaume le Conquérant.

harald iv, aventurier, prétendit au trône de Norvege comme fils de Magnus III, à la mort de Sigurd Ier, 1130. Il le partagea avec Magnus IV, à qui il fit couper ensuite un pied et crever les yeux, et qu'il enferma dans un couvent à Drontheim. Seul roi en 1136, il fut assassiné à Bergen par Sigurd Slembidiakni, autre fils prétendu de Magnus III.

harald. *V.* aussi Harold.

HARASSE, bouclier très-pesant, dont se servaient les vilains ou roturiers dans le combat judiciaire. Il couvrait toute la personne, et était percé de deux trous à la hauteur des yeux.

HARATCH. *V.* Charadj.

HARBONNIÈRES, brg (Somme), arr. et à 27 kil. N.-N.-E. de Montdidier; 2,027 hab. Bonneterie; fabr. de bas à l'aiguille et au métier.

HARBOROUGH-MARKET, brg d'Angleterre, comté et à 22 kil. S.-E. de Leicester, sur la Welland; 2,300 hab. Comm. de bétail; fabr. de tapis, soieries, étamines.

HARBOURG, v. du royaume de Hanovre (Lunebourg), à 1 kil. de la rive g. de l'Elbe à laquelle elle est unie par le canal de la Sœwe, à 40 kil. N.-O. de Lunebourg; 12,243 h. Manuf. de tabacs; fabr. de cuirs gras et vernis, taffetas cirés, machines, produits chimiques. Comm. actif de transit avec Hambourg, vis-à-vis laquelle elle est située. Progymnase; maison de force. Entrepôt franc, créé en 1854. Navigation en voie de prospérité; services de bateaux à vapeur sur Londres, Hull, Hartlepool, Amsterdam, et Rotterdam. Chemin de fer reliant Harbourg à la ville de Hanovre par Lunebourg.

harbourg, île française de la Manche (Côtes-du-Nord), arr. de St-Malo. Entièrement occupée par un fort.

harbourg-grace, v. de l'île de Terre-Neuve, sur la baie de la Conception; 4,000 hab. Beau port; pêcheries importantes.

HARCOURT (famille d'), maison noble de Normandie, prétendait remonter à Bernard-le-Danois, un des pirates du Nord qui accompagnèrent Rollon en France. Elle tirait son nom d'un village du dép. de l'Eure, à 12 kil. N.-E. de Bernay. La sirerie d'Harcourt, comprenant les terres d'Elbeuf et de Lillebonne, fut érigée en comté par Philippe de Valois, 1328. En 1355, les d'Harcourt formèrent 3 branches : les domaines de la 1re passèrent par mariage, en 1440, dans la maison de Lorraine; ceux de la 2e, dans la maison de Longueville. La 3e existe encore, et s'est partagée en deux rameaux, Harcourt-Beuvron, et Harcourt-d'Olonde.

harcourt (Raoul d'), chanoine de Paris, archidiacre de Rouen et de Coutances, chancelier de l'église de Bayeux, conseiller de Philippe le Bel, fonda à Paris, en 1280, le collége d'Harcourt, où est auj. le lycée St-Louis (Boulevard de Sébastopol, rive gauche).

harcourt (Jean II, sire d'), fut maréchal de France sous Philippe le Hardi, et amiral sous Philippe le Bel en 1295.

harcourt (Godefroy ou Geoffroy d'), dit le *Boiteux*, seconda l'invasion d'Édouard III, roi d'Angleterre, en 1346, commanda une partie des troupes anglaises à la bataille de Crécy, fut effrayé de la mort de son frère tué à

ses côtés, et vint implorer le pardon de Philippe de Valois. Sous Jean le Bon, il se jeta dans le parti de Charles le Mauvais, roi de Navarre. En 1355, pour venger son neveu Jean V, décapité par ordre de Jean le Bon, il soutint encore les Anglais, et périt dans un engagement contre les Français, 1356.

HARCOURT (Henri de LORRAINE, comte d'), surnommé *Cadet la Perle*, parce qu'il était le cadet de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, et qu'il portait une perle à l'oreille, né en 1601, m. en 1666. Après s'être signalé à la bataille de Prague, 1620, il combattit les huguenots à St-Jean-d'Angely, Montauban et La Rochelle, figura à l'attaque du Pas de Suse, 1629, reprit, en 1637, sur les Espagnols les îles de Lérins, fut nommé, deux ans après, général en chef de l'armée du Piémont, défit devant Quiers le prince Thomas de Savoie, prit Turin en 1640, Coni en 1641, reçut le gouvernement de la Guyenne en 1642, le titre de grand écuyer en 1643, puis une mission diplomatique en Angleterre, passa à l'armée de Catalogne, battit les Espagnols à Llorens, 1645, prit Balaguer, mais échoua devant Lérida en 1646. Envoyé en Flandre, 1649, il prit Condé et Maubeuge. Pendant la Fronde, il soutint la cour contre Condé, qu'il força de lever le siége de Cognac, 1651. Entraîné dans le parti des princes rebelles, il fut battu en Alsace par le maréchal de La Ferté, rentra en grâce, et obtint le gouvernement de l'Anjou. Un recueil de ses *Lettres*, de 1636 à 1656, est à la Bibliothèque impériale de Paris.

HARCOURT (Henri, duc d'), servit d'abord sous Turenne, 1673, et se distingua à Sintzheim et Turkheim. Il alla ensuite aux siéges de Valenciennes, de Cambrai et de Fribourg. Gouverneur du Luxembourg en 1690, ambassadeur à Madrid en 1697, il eut beaucoup d'influence sur le testament de Charles II, fut nommé maréchal de France en 1703, duc et pair en 1709, et mourut en 1718.

HARCOURT-THURY, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 24 kil. N.-O. de Falaise, sur l'Orne; 1,261 hab. Érigé en marquisat en 1700. Beau château des ducs d'Harcourt. Tanneries considérables.

HARDANGER-FIELD, chaîne de mont. de Norvége, sur la limite des stifts de Bergen, Christiansand et Aggershuus. Point culminant, 1,806 mèt.

HARDANGER-FIORD, golfe formé par l'océan Atlantique sur la côte de Norvége, dans le stift de Bergen.

HARDE-CANUT. *V.* CANUT.

HARDEN. *V.* HAWARDEN.

HARDENBERG (Ch.-Auguste, prince de), né en 1750 à Essenroda (Hanovre), m. en 1822, conseiller à la chambre des domaines jusqu'en 1782, ensuite au service du duc de Brunswick, 1787, fut appelé en 1790 par le roi de Prusse à l'administration du margraviat d'Anspach. Il négocia, en 1795, le traité de Bâle, et devint, en 1804, ministre des affaires étrangères, à la place de Haugwitz. Après la paix de Tilsitt, 1807, il se retira des affaires, et n'y rentra qu'en 1810 comme chancelier d'État. Il participa dès lors à la nouvelle organisation de la Prusse, et se mit à la tête du parti libéral. Il organisa la représentation des cercles de manière à ce que les communes rurales eussent ensemble les deux tiers des voix, laissant l'autre tiers seulement aux chevaliers ou propriétaires de biens nobles. En 1778, il avait été créé comte par le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre; le roi de Prusse le créa prince en 1814. Hardenberg mena presque toutes les négociations diplomatiques de 1813 à 1815, et assista aux congrès de Vienne, Aix-la-Chapelle, Carlsbad, Troppen, Laibach et Vérone. Dans les dernières années de sa vie, il se montra infidèle à son passé, subit l'influence du parti de la réaction, et laissa inexécutées bien des réformes promises. Il a écrit des *Mémoires* sur les événements de 1801 à 1807; le roi Frédéric-Guillaume III les fit déposer dans les archives de l'État, avec ordre de ne les publier qu'en 1850; ils sont encore inédits. E. S.

HARDENBERG (Frédéric, baron de), connu comme auteur sous le nom de Novalis (*V. ce mot*).

HARDENBERG (principauté de), une des juridictions du roy. de Hanovre, dans la prov. d'Hildesheim; ch.-l., Norten.

HARDENBERG, v. du roy. de Hollande, sur le Vecht, à 24 kil. N. d'Almeloo; 2,800 hab.

HARDERWYK, v. du royaume de Hollande (Gueldre), à 45 kil. N.-O. d'Arnheim, sur le Zuyderzée; 4,500 hab. Pêche d'anchois. Jadis ville hanséatique. Prise par Charles-Quint en 1522, et par les Français en 1672. Université fondée en 1600, et supprimée en 1816.

HARDING (Jean), poëte anglais, né en 1378, m. après 1465, fut élevé dans la famille de lord Henry Percy. Volontaire à 25 ans, il combattit les Écossais sous lord Douglas à Shrewsbury, 1403. Il étudia soigneusement les anciennes archives, et porta à Henri V, Henri VI et Edouard IV, des preuves quelquefois fausses, dit-on, du droit féodal des rois d'Angleterre sur les rois d'Écosse. Il composa en vers, en 1470, la *Chronique d'Angleterre sous le règne d'Edouard IV*, Londres, 1543, in-4°, ouvrage froid et sans critique, mais utile à l'antiquaire.

HARDINGHEM, vge (Pas-de-Calais), arr. et à 20 kil. N.-E. de Boulogne-sur-Mer; 1,239 hab. Verrerie à bouteilles. Exploit. de houille.

HARDION (Jacques), érudit, né à Tours en 1686, m. en 1766, membre de l'Académie française et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur d'histoire et de littérature de Mesdames de France, a laissé des *Mémoires* et des *Dissertations* dans le recueil de l'Académie des Inscriptions, une *Histoire universelle*, 1754-69, 20 vol. in-12, dont les deux derniers sont de Lingnet, etc.

HARDIS, pièces de monnaie de billon, originaires de la Guyenne, valaient le quart du sou ou 3 deniers. Édouard III, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, est le Ier qui en ait frappé. Plus tard, on frappa quelques hardis d'or et d'argent; ce n'était autre chose que des blancs. A partir de François Ier, les hardis furent confondus avec les liards, dont le nom vient, dit-on, de *li-hards* ou *li-hardis*.

HARDOUAR, v. de l'Hindoustan. *V.* HERDOUAR

HARDOUIN (Jean), jésuite, né à Quimper en 1646, m. en 1729, enseigna quelque temps la rhétorique, puis devint bibliothécaire du collége Louis-le-Grand. A force de savoir, il embrouilla tout, et l'étude de l'antiquité devint pour lui le principe des doutes les plus bizarres. Il prétendit qu'à l'exception de Cicéron, de Pline l'Ancien, des *Géorgiques* de Virgile et des *Epîtres* d'Horace, tous les ouvrages grecs et latins avaient été composés par des moines du XIIIe siècle. Ses supérieurs l'obligèrent de se rétracter, ce qu'il fit sans changer d'opinion. Il n'accordait aucune foi aux médailles, et niait l'existence de tous les conciles antérieurs à celui de Trente. Descartes, suivant lui, Malebranche et tous les jansénistes, étaient des athées. On lui doit une excellente édition de Pline l'Ancien, avec des notes, Paris, 1685, 5 vol. in-4°. Il a publié une *Collection des conciles*, 1715, 12 vol. in-fol. C. N.

HARDOUIN (Jules). *V.* MANSARD.

HARDOUIN DE PÉRÉFIXE. *V.* PÉRÉFIXE.

HARDT, orientaliste. *V.* VON DER HARDT.

HARDWICKE (Philippe YORKE, comte de), homme d'État et écrivain anglais, né en 1720, m. en 1790, rapporteur de l'échiquier en 1738, membre du parlement en 1741, intendant de l'université de Cambridge en 1762, et membre du conseil du roi en 1765, a publié: *Lettres athéniennes, ou Correspondance épistolaire d'un agent du roi de Perse résidant à Athènes durant la guerre du Péloponèse*, 1741, 1 vol. in-4°, ouvrage très-estimé, qu'il fit à l'université avec onze de ses condisciples, et qui a été traduit en français par Villeterque, 1801, 3 vol. in-8°, et par Christophe, 1802, 4 vol. in-12. Barthélemy disait que, s'il eût connu ces Lettres, il n'eût pas composé son *Voyage du jeune Anacharsis*. « Toute la portion historique et politique des *Lettres athéniennes*, dit M. Villemain, est, je crois, supérieure au savant travail de l'abbé Barthélemy;... les intrigues de la place publique, les caractères des orateurs, les ambitions rivales, les révolutions d'une mobile démocratie, tout cela est vivement décrit. »

HARDWICK-HALL, hameau d'Angleterre, à 7 kil. N.-O. de Mansfield (comté de Derby); 747 hab. Château bâti sous Élisabeth. Marie Stuart y passa une partie de sa captivité; auj. résidence du duc de Devonshire; curieuse galerie de meubles anciens, de portraits historiques, et de tapisseries auxquelles Marie Stuart a travaillé.

HARDY (Alexandre), poëte dramatique, né à Paris vers 1560, m. en 1632, composa, dit-on, 600 pièces de théâtre, dont la moins médiocre est *Mariamne*. Quoique poëte du roi, car il passait pour le Ier tragique de son temps, il mourut dans la misère. Une troupe de comédiens l'avait pris à sa solde, et il écrivait pour eux jusqu'à 6 pièces par mois. On en a publié 54 en 6 vol. in-8°, Paris, 1623-28. C'est le premier de nos poëtes qui ait tiré de l'argent de ses travaux pour le théâtre. Sauf quelques situations et quelques scènes heureuses, les œuvres de Hardy soutiennent difficilement la lecture.

HARELLE, de l'allemand *haren*, appeler au secours, nom donné à une insurrection qui éclata à Rouen, en octobre 1381, en même temps que celle des Maillotins à Paris, à cause d'une taxe arbitrairement décrétée par le duc d'Anjou sur les boissons et les draps. Un marchand drapier, Le Gras, fut proclamé roi par le peuple, avec toutes les cérémonies qui avaient lieu à l'avénement des

rois. Charles VI et ses oncles vinrent à Rouen, en février 1382, et firent mettre à mort les principaux coupables. —On appelait encore *harelle* la réunion des gens de guerre de l'évêque de Nantes.

HAREM, de l'arabe *harama*, défendre, signifie, chez les Musulmans, chose sacrée, inviolable, défendue ou réservée à certains usages (comme le temple et le territoire de la Mekke). En Orient, on appelle harem l'appartement des femmes, parce que nul étranger n'y doit pénétrer. Les Musulmans évitent toujours de parler de leurs femmes. Le harem du sultan se compose de trois classes de femmes : 1° les *khassekis* ou sultanes intimes, qui ne peuvent prendre ce titre qu'après être devenues mères; 2° les *khadines* ou maîtresses, esclaves favorites au nombre de sept; 3° les *odalisques* ou femmes de chambre. D.

HAREN (Adam de), seigneur de la Frise, m. en 1589, fut proscrit en 1566 pour avoir signé la pétition des nobles adressée à la gouvernante Marguerite, fit partie de l'association des Gueux (*V. ce mot*), et contribua à la prise de La Brille, 1572.

HAREN (Onno-Zwier de), petit-fils du précédent, né à Leeuwarden en 1713, m. en 1779, cultiva les lettres avec succès. On a de lui : un poëme, intitulé *les Gueux*, dans lequel il célèbre l'affranchissement des Provinces-Unies, et dont la meilleure édition est celle de 1785, Amst., 2 vol. in-8°; des *Odes*; des traductions ou imitations en vers de Pindare et de Pope; deux tragédies; un ouvrage en prose, traduit en franç. sous le titre de *Recherches historiques sur l'état de la religion chrétienne au Japon*, Paris, 1778, in-12.

HARENG *salé et caqué*, découverte importante, longtemps attribuée au Hollandais Beuckelz (*V. ce nom*), mais qui était connue et pratiquée en France dès le XIIe siècle.

HARENGS (Journée des), nom donné à un combat entre les Français et les Anglais près du village de Rouvray, pendant le siége d'Orléans, le 12 février 1429. Les Français ne purent arrêter un convoi de harengs destiné aux Anglais qui assiégeaient la ville.

HAREWOOD, v. d'Angleterre (York), près de la Wharf, à 11 kil. N. de Leeds; 2,500 hab. Magnifique château.

HARFLEUR, petite ville (Seine-Infér.), arr. et à 8 kil. E.-N.-E. du Havre, sur la Lézarde, à 2 kil. de son embouch. dans la Seine, rive dr., petit port accessible seulement aux petits bâtiments; 1,670 hab. Jolie église de St-Martin. Fabr. de produits chimiques; raffinerie de sucre indigène, faïenceries, dépôt d'huîtres. Elle fut fortifiée au moyen âge, et assez commerçante. Les Anglais la prirent en 1415 et 1440, et la perdirent en 1433 et 1450.

HARFOURS. *V.* CÉLÈBES.

HARIMANS. *V.* LEUDES.

HARIRI (Abou-Mohammed-Hacem-Ben-Ali), écrivain et poëte arabe, né en 1054 à Saroudj, m. en 1121, est auteur du *Molhat-Alirab*, traité en vers sur la grammaire arabe; mais il est surtout célèbre par ses *Makamât* (séances littéraires). Ces Séances, au nombre de 50, sont autant d'épisodes de la vie du héros de cet ouvrage, Abou-Zeyd, racontés par Hareth, fils de Hammam. Abou-Zeyd embrasse toutes les carrières de la vie, et joue à merveille tous les rôles : prédicateur, il fait verser des larmes; plaideur, il dupe le juge; mendiant, boiteux, aveugle, maître d'école, improvisateur, médecin, toujours il rançonne les gens. Enfin, au terme de sa vie aventureuse, il se convertit sincèrement, et s'adonne aux pratiques religieuses. L'auteur emploie dans ce cadre les expressions les plus élégantes de la langue arabe, les tournures les plus recherchées, les locutions proverbiales les plus usitées. Le récit est tantôt en vers, tantôt en prose rimée. On est étonné que le style, qui est purement artificiel dans tout l'ouvrage, offre, au milieu de son luxe, tant de pensées fines, de maximes pleines de vérité, des aphorismes d'un sens et d'une application pratique éternels. Cet ouvrage est un inventaire de la langue de Mahomet; les Arabes le regardent comme le meilleur sujet d'étude pour bien se pénétrer du génie de leur langue. Silvestre de Sacy a donné une édition complète du texte arabe avec un commentaire, Paris, 1822, in-fol., rééditée par M. Reinaud, 1853, 2 vol. in-4°; les six premières Séances ont été publiées en arabe-latin par Albert Schultens, Franeker, 1731, et Leyde, 1740. M. Peiper en a donné une traduction complète en latin, 1831, in-4°; quelques Séances ont été traduites en français dans le *Journal asiatique* par MM. Garcin de Tassy, Munk et Cherbonneau. D.

HARITH, fils de Hillizé, poëte arabe avant Mahomet, de la tribu des Benou-Bacr, auteur d'une des *Moallaqât*, vivait sous le règne du roi Amr, fils de Hind, 562-564. Il improvisa son poëme à l'occasion d'une contestation survenue entre la tribu de Taghlib et la sienne. On l'a publié en anglais et en arabe à Londres, 1782, et à Gœttingue, 1808. D.

HARLAY (Famille de), illustre maison de France, originaire de la Franche-Comté selon les uns, de l'Angleterre selon les autres. Elle comprenait diverses branches : les comtes de Beaumont, les seigneurs de Montglas, de Cési, de Sancy, de Champvallon, etc. Elle s'est éteinte en 1717.

HARLAY (Achille de), né à Paris en 1536, m. en 1616, fut un magistrat savant et intègre, un homme profondément nourri des lettres antiques, un modèle de courage civil. Conseiller au parlement de Paris à 22 ans, il succéda, en 1572, à son père Christophe de Harlay, président à mortier, et, en 1582, à son beau-père Christophe de Thou 1er président. Tolérant au milieu des luttes religieuses, étranger aux excès de tous les partis, il demeura invariablement fidèle à Henri III attaqué par les Ligueurs. Après la journée des Barricades, 1588, le duc Henri de Guise, maître de Paris par la fuite du roi, alla prier Achille de Harlay de se joindre à lui, et n'en put tirer que ces paroles : « C'est grand' pitié quand le valet chasse le maître; au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur est au roi, et mon corps entre les mains des méchants; qu'on en fasse ce qu'on voudra. » Après le meurtre des Guises à Blois, le président de Harlay fut jeté à la Bastille par les Seize, et n'en sortit, l'année suivante, qu'en payant une rançon de 10,000 écus. Il alla aussitôt rejoindre Henri IV à Tours, travailla de tout son pouvoir à le faire recevoir dans Paris, et reprit ses fonctions après le rétablissement de l'ordre. Adversaire des doctrines ultramontaines, il fit condamner les doctrines de Mariana et de Bellarmin. On a de lui une *Coutume d'Orléans*, 1583. B.

HARLAY (Achille de), petit-neveu du précédent, né en 1639, m. en 1712, fut d'abord conseiller au parlement de Paris, puis procureur général, et, de 1689 à 1707, premier président. Sévère et despotique dans ses fonctions, trop enclin à la causticité, il se fit beaucoup d'ennemis, qui cherchèrent à flétrir sa mémoire par des imputations injurieuses. Il se montra docile aux volontés de Louis XIV, surtout dans l'affaire de la légitimation des bâtards de ce prince. On a publié un recueil de mots piquants, et la plupart très-spirituels, intitulé *Harlæana*. B.

HARLAY DE CHAMPVALLON (François de), né en 1625, m. en 1695, archevêque de Rouen en 1651, présida l'assemblée du clergé de 1660, fut promu au siége de Paris en 1670, reçut de Louis XIV la direction des affaires du clergé régulier, soutint chaudement le parti de la cour dans les querelles du jansénisme et des jésuites, eut une grande part à la question de la régale et à la révocation de l'édit de Nantes, contraria les vues modérées de Bossuet, et célébra le mariage secret de Louis XIV avec Mme de Maintenon. Il était membre de l'Académie Française. Le chancelier Daguesseau et Mme de Sévigné font suspecter la pureté de ses mœurs. B.

HARLAY, seigneur de Sancy. *V.* SANCY.

HARLEBEKE, v. de Belgique (Flandre occid.), à 5 kil. N.-E. de Courtrai, sur la Lys; 4,500 hab. Ancienne ville forte et résidence des gouverneurs de Flandre. Distilleries de genièvre.

HARLEM ou HAARLEM, v. forte du royaume de Hollande, ch.-l. de la prov. de Hollande septentrionale, sur la Spaarn, à 6 kil. de la mer du Nord, à 7 kil. N. de l'anc. lac de son nom, à 17 kil. O. d'Amsterdam, avec laquelle elle communique depuis 1839 par un chemin de fer; 29,098 hab. Évêché catholique; tribunaux; collége; riche bibliothèque; jardin botanique; observatoire. Académie de peinture, de sculpture et d'architecture; théâtre anatomique; société des sciences, dite *Teylérienne*; société d'horticulture. Les rues sont larges, plantées d'arbres et coupées par des canaux. Bel hôtel de ville, autrefois résidence des comtes de Hollande; hôtel des princes, anc. palais des états généraux, avec galerie de tableaux, musée d'antiquités et de médailles; cathédrale remarquable de St-Bavon, où l'on voit un orgue qui a soixante registres et huit mille tuyaux. Industrie et commerce actifs; fonderies de caractères; blanchisseries de toiles et fils; soieries, rubans, indiennes, teintureries, carrosserie; fabr. d'instruments de physique. Culture importante, quoique déchue, de tulipes et de jacinthes. Patrie de Laurent Coster, auquel on a à tort attribué l'invention de l'imprimerie, et qui a une statue sur la principale place; des peintres Van der Helst, Berghem, Philippe, Pierre et Jean Wouwermans; des savants Schrévélius et Scrivérius, etc. La promenade favorite des habitants est le *Harlem-merhout* (bois de la ville), dans lequel est le magnifique château royal de Welgele-

gen. — Ville ancienne, souvent incendiée, 1317, 1355, 1587; prise en 1573 par le duc d'Albe.

HARLEM (Lac ou mer de), *Harlemer-Zee*, dans la Hollande septentrionale, entre Harlem, Leyde et Amsterdam: 20 kil. sur 10, et communiquant avec le golfe de l'Y. Formé par une irruption de la mer au XVI[e] siècle, on a entrepris de le dessécher en 1840; les travaux, terminés en 1855, ont rendu à la culture plus de 18,500 hectares d'excellent terrain. On y a fondé le vge d'Harleme-meer, qui a 6,000 habitants.

HARLES (Théophile-Christophe), philologue allemand, né à Culmbach en 1738, m. en 1815, fut professeur de littérature grecque et orientale au gymnase de Cobourg, 1765, directeur, bibliothécaire et professeur d'éloquence et de poésie au séminaire philologique de l'université d'Erlangen, 1770. Il a publié: *Vies des philologues*, en latin, Brême, 2[e] édit., 1770-72, 4 vol.; *Opuscula varii argumenti*, Halle, 1773; des éditions de Cornélius Népos, Coluthus, Cicéron, Théocrite, Moschus, Bion, etc.; la 2[e] édit. de la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, Hambourg, 1790-1812, 12 vol. in-4°.

HARLEY (Robert), comte d'Oxford, né à Londres en 1661, m. en 1724, entra, en 1690, à la Chambre des communes, y exerça les fonctions d'orateur (*speaker*) de 1701 à 1704, devint le chef du parti tory, fut secrétaire d'État de 1704 à 1708, rédigea le traité d'union de l'Écosse avec l'Angleterre, fut nommé chancelier de l'échiquier en 1710, pair en 1711, chef du cabinet sous le titre de premier ministre et grand trésorier en 1712, créa les loteries royales pour remplir le trésor de la reine Anne, participa aux négociations du traité d'Utrecht en 1713, entreprit de renverser Bolingbroke, succomba dans cette lutte, et fut destitué en 1714. Sous George I[er], les whigs l'accusèrent de trahison; il passa deux ans à la Tour de Londres, mais son innocence fut solennellement proclamée. Sa bibliothèque, achetée par le gouvernement, fait partie du Muséum britannique, sous le nom de *Collection harléienne*; le catalogue en fut rédigé par Johnson, 1743-44, 5 vol. in-8°. B.

HARLINGEN, v. forte du roy. de Hollande (Frise), à 26 kil. O. de Leeuwarden, sur le Zuyderzée; 7,900 hab. On y remarque l'anc. hôtel de l'amirauté, les docks et les écluses. École de navigation. Commerce assez important avec les pays du Nord. Fabr. de toile à voiles, cordages; chantiers de construction, forges d'ancres.

HARMÉNOPULE (Constantin), jurisconsulte grec, né à Constantinople vers 1320, m. en 1383. Il fut juge supérieur, préfet de Thessalonique et grand chancelier (*nomophylax*) sous le règne de Jean Paléologue. Son *Procheiron Nomôn, seu Promptuarium juris civilis, seu Manuale legum dictum Hexabiblos*, Paris, 1540, in-4°, en grec, a été trad. en latin par Bernard Rey, Cologne, 1547, in-8°, et par Mercier, Lyon, 1556, in-4°. Il a encore laissé: *Epitome divinorum et sacrorum Canonum*, publié en grec, avec traduction latine de Leunclavius, dans le *Jus græco-romanum* de Freher, Francf., 1596, in-fol.; *Dictionnaire des verbes grecs*, retrouvé en 1843 par M. Mynoïde Mynas.

HARMERSBACH, v. du grand-duché de Bade, à 17 kil. S.-E. d'Offenburg; 3,600 hab. Scieries de planches, forges.

HARMODIUS. *V.* ARISTOGITON.

HARMONIE ou HERMIONE, fille de Mars et de Vénus, et femme de Cadmus, fut changée comme lui en serpent. Elle avait apporté en Grèce les éléments de la musique. Elle eut un fils, Polydore, et quatre filles, Agavé, Autonoé, Ino et Sémélé. — Divinité des Cabires, elle était femme d'Hermès, et représentait l'harmonie qui règne dans l'univers.

HARMONY, brg des États-Unis (Indiana), à 250 kil. S.-O. d'Indianopolis; 700 hab. Fondé en 1815 par Rapp, qui y vint du Wurtemberg, forma un établissement de communistes allemands dits *humanistes*, et le céda ensuite à Robert Owen.

HARMOSTES, magistrats que les Spartiates envoyaient dans les villes et dans les provinces conquises, pour les gouverner. D'ordinaire, leurs fonctions étaient annuelles.

HARMOZIA ou HARMUZIA, v. de l'anc. Carmanie, sur le golfe Persique; auj. *Bender-Abassi* ou *Goumroun*.

HARMOZICA, v. de l'anc. Ibérie, au confl. du Cyrus et de l'Araxe.

HARNESCAR. *V.* HACHÉE.

HARO, *Castrum Bilium*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. et à 44 kil. O.-N.-O. de Logrono, sur la rive g. de l'Èbre. Pop. de la commune: 6,235 hab. Récolte de vins; distilleries d'eaux-de-vie.

HARO (Louis de), né en 1598, m. en 1661, ministre de Philippe IV d'Espagne après la disgrâce de son oncle Olivarès, 1643. Voulant rendre la paix à l'Espagne épuisée, il y parvint en soumettant Naples et la Catalogne révoltées, 1648, 1652, en faisant avec les Provinces-Unies le traité de Munster, qui reconnaissait leur indépendance, 1648, et avec la France celui des Pyrénées, au prix de quelques provinces (Artois, Roussillon, etc.), 1659. Quand il mourut, le Portugal était le seul ennemi qui restât encore. R.

HARO (Cri de). Ce cri, si longtemps usité en Normandie pour invoquer la justice, était un appel au souvenir de Rollon, une abréviation de: *Ah! Rollon*. Selon d'autres, *haro* viendrait d'un mot frank, *har* ou *hare*, acte de violence; ou de *haren*, crier, appeler. La clameur de haro faisait suspendre tout acte commencé; l'agresseur devait immédiatement suivre le défendeur devant le juge, qui faisait donner caution aux parties en attendant jugement, et ordonnait le sequestre provisoire de l'objet en litige.

HAROLD I[er], dit *Pied-de-lièvre*, succéda à son pere Canut le Grand sur le trône d'Angleterre, 1036. Dépossédé par son frère Harde-Canut, que soutenait le comte Godwin, il mourut en 1039.

HAROLD II, fils du comte Godwin, et frère d'Edith, femme d'Édouard *le Confesseur*. Un naufrage l'ayant jeté dans le comté de Ponthieu, Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, se le fit livrer, et ne le laissa partir, chargé de présents, qu'après qu'il eut fait hommage et juré de seconder ses prétentions à la couronne d'Angleterre. Harold se fit néanmoins proclamer à la mort d'Édouard, 1066, défit à Stamford-Bridge son frère Tostig, qu'appuyait Harald, mais fut vaincu et tué par Guillaume à Hastings.

HAROMSZECH, district de la Transylvanie, au S.-E., dans le pays des Szeklers, limitrophe des Principautés-Unies de Valachie au S. et de Moldavie à l'E.; ch.-l., *Illyefalva*. Sol très-montagneux; 2,916 kilomètres carrés; 90,000 hab.

HAROUDJ, chaîne de montagnes de l'eyalet de Tripoli, est une ramification de l'Atlas, et se divise en 2 branches: Haroudj-el-Abiad (c.-à-d. blanc) au S.-O., et Haroudj-el-Açouad (c.-à-d. noir) à l'E. (peut-être l'*Ater* des anciens).

HAROUÉ, ch.-l. de cant. (Meurthe), arr. et à 30 kil. S. de Nancy, sur le Madon; 565 hab. Château de Bassompierre.

HAROUN-AL-RASCHID (le Juste), 5[e] calife abbasside, né à Rai (Médie) en 765, m. à Thous en 809. Il monta sur le trône en 786, et nomma grand vizir Yahia, fils de Barmek, de la famille des Barmécides. Il se défit de deux descendants d'Ali, Yahia-ben-Abdallah et Mouça-ben-Djafar, dont le 1[er] s'était fait proclamer calife, et dont le 2[e], quoique vivant dans la retraite, lui faisait ombrage par la célébrité de son nom. Cruel pour ceux qui menaçaient sa puissance, il exerça l'autorité avec grandeur et dans l'intérêt de ses peuples. Il rétablit l'influence des armes musulmanes dans l'Asie Mineure, soumit Irène et Nicéphore à lui payer tribut, repoussa les invasions des Khazares, et combattit des dissensions intérieures à Damas, à Mossoul, en Égypte. Sous son règne s'établit en Afrique une dynastie qui démembra plus tard le califat: il accorda, en 800, à Ibrahim, fils d'El-Aghlab, et à ses enfants après lui, l'investiture du gouvernement de l'Afrique, et ne se réserva que la suzeraineté sur le pays. Des relations amicales s'établirent entre lui et Charlemagne, dont il avait reçu une ambassade, et à qui il envoya de magnifiques présents. Haroun avait un goût profond pour les lettres; il s'entoura de savants, de poëtes, de littérateurs. C'est sous son règne, dit-on, que furent écrites *les Mille et une Nuits*. Il était généreux, instruit, éloquent et pieux. Arrivé à l'apogée de sa gloire, il se priva volontairement, par une disgrâce aussi complète qu'inattendue, des ministres dont les brillantes qualités avaient puissamment contribué à l'éclat de son règne (*V.* BARMÉCIDES). En 807, quoique souffrant, il se vit obligé d'entreprendre le voyage du Khoraçân, où de nouveaux troubles s'étaient élevés; il les apaisa. D.

HARPAGE, seigneur mède, chargé par Astyage de mettre à mort Cyrus qui venait de naître, remit l'enfant au pâtre Mithradate pour l'exposer. Celui-ci ne put résister aux prières de sa femme, qui voulut substituer au fils de Mandane l'enfant mort dont elle-même venait d'accoucher. Au bout de dix ans, Astyage reconnut son petit-fils dans le jeune pâtre. Dans sa colère contre Harpage, il lui fit servir à table les membres de son fils égorgé par son ordre. Harpage jura de se venger: ce fut à son instigation et avec son aide que Cyrus détrôna Astyage, 561 av. J.-C. O.

HARPAGIUM, v. de l'anc. Phrygie, près de laquelle, selon la Fable, Ganymède fut enlevé par l'aigle de Jupiter.

HARPAGON, *Harpago*, machine de guerre des anciens, pour harponner les vaisseaux. C'était une solive courte, de 5 coudées (2m,315), ferrée de tous côtés, et portant à l'une de ses extrémités un harpon de fer, à l'autre, un anneau de fer garni de cordages. On lançait l'harpagon, à l'aide d'une catapulte (*V. ce mot*), on tendait vivement les câbles, pour amener le vaisseau harponné, et on sautait à l'abordage. Périclès inventa l'harpagon, et Duillius l'introduisit dans la marine romaine. C. D—Y.

HARPAGON, ou **LOUP**, *Harpago aut Lupus*. Harpon monté à l'extrémité d'une longue poutre, et qui, chez les Romains, servait à arracher la crête d'une muraille de ville assiégée, ou à élargir une brèche déjà ouverte. Il était monté comme un bélier (*V. ce mot*). On l'appelait aussi *faux*, de la forme du harpon. C. D—Y.

HARPALUS, gouverneur de Babylone pendant l'expédition d'Alexandre dans l'Inde, 327 ans av. J.-C. Coupable de nombreuses concussions, et redoutant la sévérité du roi, il s'enfuit en Grèce. Retiré à Athènes, il réussit, grâce à ses immenses trésors, à corrompre Démosthène et à soulever le peuple. Menacés de la colère d'Alexandre, les Athéniens chassèrent le traître, qui fut assassiné par un ami en Crète, 325.

HARPALUS, astronome grec, florissait vers 480 av. J.-C. Il corrigea le cycle de Cléostrate, et en proposa un nouveau de 9 ans, qui fut ensuite rectifié par Méton. *V.* CALENDRIER.

HARPALYCE, fille d'Harpalycus, roi de Thrace, était accoutumée au métier des armes. Elle repoussa une invasion de Néoptolème, fils d'Achille. Après la mort de son père, elle fut tuée par des paysans, dont elle avait volé les bestiaux.

HARPASTE, *Harpastum*, jeu de balle chez les anciens Romains. *V.* BALLES.

HARPER'S-FERRY, v. des Etats-Unis (Virginie), sur le Potomac et dans une situation très-pittoresque, à 17 kil. E. de Charlestown; arsenal fédéral; soulèvement abolitioniste tenté par J. Brown, le 17 octobre 1859.

HARPIN, ancienne arme composée d'un croc adapté à un long manche.

HARPOCRATE. *V.* HORUS.

HARPOCRATION (Valérius), grammairien d'Alexandrie, fut, selon les uns, précepteur de Vérus, gendre de Marc-Aurèle, et, selon les autres, serait contemporain de Julien l'Apostat. Il est l'auteur d'un *Lexique grec* des mots employés par les dix grands orateurs d'Athènes. Cet ouvrage a été publié par Alde, 1503 et 1527; par Gronovius, Leyde, 1693; par Bekker, Berlin, 1833.

HARPONELLY, district de l'Hindoustan anglais (Madras), dans l'anc. prov. de Balaghat, au N. du roy. de Mysore; ch.-l., *Harponelly*. Les radjahs de ce district ont été successivement tributaires des souverains du Bichnagar et du Beydjapour, des Mongols et des Mahrattes. Tippoo-Saëb le conquit en 1786, les Anglais en 1800.

HARPYIES, monstres de la Fable, filles de Thaumas et d'Electre, ou de Neptune et de la Terre, étaient au nombre de trois: Aëllo, Ocypète, et Céléno ou Iris. Figurées avec un visage de vieille femme, un corps de vautour et des griffes, elles étaient l'image symbolique par laquelle on représentait la mort prématurée des jeunes filles. Ce type était d'invention asiatique: l'image homérique des Harpyies, enlevant dans leurs bras les filles de Pandaréus, se retrouve sur des tombeaux en Lycie. Les Harpyies étaient d'abord en Thrace, où elles tourmentèrent Phinée; chassées par Calaïs et Zéthès, fils de Borée, elles se retirèrent dans les Strophades. On disait qu'elles enlevaient souvent les viandes à peine servies, ou les souillaient d'odeurs infectes. *Harpyie* vient du grec *arpazein*, enlever.

HARRACH (comtes de), anc. famille noble de l'Autriche, qui, en 1616, reçut le titre de comte. Charles de Harrach fut créé comte de l'Empire par Ferdinand II, et obtint un siége sur le banc des comtes du cercle de Souabe.—Ernest-Albert de Harrach, fils aîné du précédent, né en 1598, m. en 1667, fut cardinal, archevêque à Prague, ensuite à Trente, et joua un rôle important dans les troubles de la Bohême.—Elisabeth de Harrach épousa le célèbre Wallenstein, duc de Friedland.—Charles-Léonard et Othon-Frédéric de Harrach, frères puînés d'Ernest-Albert, fondèrent les lignes de Harrach-*Rohsau* et de Harrach-*Bruck*. De cette dernière sont issus plusieurs hommes éminents. Ferdinand-Bonaventure de Harrach, né en 1637, m. en 1706, fut ambassadeur de l'Autriche à la cour d'Espagne, et essaya en vain de faire prévaloir les prétentions de la maison de Habsbourg sur la succession d'Espagne. Il a laissé: *Mémoires et négociations secrètes*, 2 vol., La Haye, 1720. On y trouve des renseignements curieux sur la cour du roi Charles II.—Thomas Raymond, 3e fils du précédent, succéda à son père dans l'ambassade d'Espagne, fut nommé en 1728 vice-roi de Naples, en 1733 ministre de cabinet, et mourut en 1742.—Charles-Borromée de Harrach, petit-fils cadet du précédent, né en 1761, m. en 1829, se consacra entièrement aux sciences médicales, exerça gratuitement la médecine pendant 25 ans à Vienne, se signala surtout de 1805 à 1809 par sa grande humanité envers les blessés, et attira par là l'attention de Napoléon Ier. Sa nièce, Augusta de Harrach, née en 1800, épousa en 1824 le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, et fut créée par ce dernier princesse de Liegnitz. E. S.

HARRAN, anc. *Carrhæ*, v. de la Turquie d'Asie (eyalet d'Alep), est située à 80 kil. S.-E. d'Orfa, sur le Djallab.

HARRICANAW, riv. de l'Amérique du N. (Nouvelle-Bretagne), sort d'un lac du bas Canada, et afflue à la mer d'Hudson dans la baie de James. Cours de 400 kil.

HARRINGTON (James), publiciste anglais, né en 1611 à Upton (Northampton), m. en 1677, se déclara pour le Long-Parlement contre Charles Ier, et fut placé auprès de ce prince pendant toute sa captivité. Après l'exécution du roi, il vécut dans la retraite, et publia, en 1656, sous le titre d'*Oceana*, une sorte d'utopie politique, un plan de république parfaite, qui lui attira de la part de Cromwell quelques persécutions. Sous la Restauration, accusé de participation à un complot, 1661, enfermé à la Tour de Londres, puis à Plymouth, il fut bientôt relâché, faute de preuves. L'*Oceana* a été trad. en français, Paris, 1795, 3 vol. in-8o. On a encore d'Harrington des *Œuvres politiques*, réunies par Tolland, Londres, 1700, trad. par Henry, 1789, 3 vol. in-8o; des *Aphorismes*, trad. par Aubin, 1795, in-12. B.

HARRINGTON (John), poëte, né en 1561 à Kelston, près de Bath, m. en 1612, a laissé une traduction anglaise du *Roland furieux*, un recueil d'*Epigrammes*, 1618 et 1625, et des œuvres diverses sous le titre de *Nugæ antiquæ*, 3e édit., 1804, 2 vol. in-8o. B.

HARRINGTON, brg d'Angleterre (Cumberland), sur la mer d'Irlande, à 48 kil. S.-O. de Carlisle; 1,850 hab. Petit port, chantiers de construction, corderies. Titre de comté pour une branche de la famille des Stanhope.

HARRIOT (Thomas), mathématicien, né à Oxford en 1560, m. en 1621, accompagna Walter Raleigh en Virginie, 1585, leva la carte de ce pays, et publia, en 1588, la relation de son voyage. De retour en Angleterre, il s'appliqua à l'étude des mathématiques, entra en correspondance avec Kepler, et concourut avec Galilée à la découverte des taches du soleil. Il a fait faire un grand progrès à l'analyse des équations algébriques, en transportant le premier dans un seul membre tous les termes de l'équation, bien qu'il n'ait pas tiré de là tous les avantages possibles. Il a fait voir que le premier membre d'une équation est décomposable en facteurs simples, théorème d'où découlent plusieurs propriétés importantes. Ses travaux en algèbre se trouvent dans l'ouvrage intitulé: *Artis analyticæ praxis*, Londres, 1631, in-fol. V.

HARRIS (John), littérateur anglais, né vers 1667, m. en 1719, vice-président de la Société royale de Londres, eut le premier l'idée d'une encyclopédie en langue vulgaire: *Dictionnaire universel des sciences et des arts*, Londres, 1708, 2 vol. in-fol. On a encore de lui: *Navigantium atque itinerantium bibliotheca*, 1705, 2 vol.; *Histoire de Kent*, non achevée, 1719, 1 vol. in-fol.; *Traité de la théorie de la terre*, 1697, 1 vol. in-8o; *Dialogue sur l'astronomie*, 1717; *Traité d'algèbre*, 1709, 1 vol. in-8o, etc.

HARRIS (James), métaphysicien et grammairien anglais, né en 1709 à Salisbury, m. en 1780, joignait à la plus vaste érudition un goût sûr et profond. Membre de la chambre des Communes, il devint, en 1762, lord de l'amirauté, trésorier en 1763, contrôleur et secrétaire de la reine en 1774. Neveu de Shaftesbury, il fut le père de lord Malmesbury. Il a laissé: *Hermès, ou Recherches philosophiques sur la grammaire universelle*, 1751, in-8o, le plus parfait exemple d'analyse depuis Aristote, ouvrage trad. en franç. par Thurot, Paris, 1796, in-8o; *Philosophical arrangements*, 1775, in-8o, traité de métaphysique très-estimé; *Traités ou dialogues*, 1744, in-8o; *Recherches philologiques, essais sur le goût et la littérature du moyen âge, et appendices sur les lettres et la civilisation en Italie*, 1781, 2 vol. in-8o. Une édition complète des œuvres d'Harris a été publiée à Londres, 1801, 2 vol. in-4o.

HARRIS, brg d'Ecosse, dans l'île de Lewis (Hébrides); 4,000 hab.

HARRISBOURG, v. des Etats-Unis, cap. de l'Etat de Pensylvanie, sur la rive g. de la Susquehannah, à 154 kil.

O.-N.-O. de Philadelphie; 13,400 hab. Fondée en 1785.

HARRISON (John), colonel dans l'armée du Long-Parlement, émule de Fairfax, était fils d'un boucher. Il concourut à la condamnation de Charles Ier, et fut pendu sous Charles II, 1660. Son corps fut coupé en morceaux que l'on exposa dans les principales villes de l'Angleterre.

HARRISON (John), mécanicien, né en 1693 à Foulby (Yorkshire), m. en 1776, fit faire de grands progrès à l'horlogerie, et, par suite, à la science nautique. On lui doit le *Compensateur*, 1726, pendule composé de divers métaux d'inégale dilatabilité, et sur les mouvements duquel les variations de la température, pendant un voyage de long cours, perdent presque entièrement leur influence; une horloge marine, que le mouvement des navires ne pouvait déranger, 1735; le *Garde-temps*, 1761, montre marine à l'aide de laquelle on détermine exactement les longitudes en mer, et qui lui valut un prix de 20,000 liv. sterl. fondé par la reine Anne. La description de cette montre, publiée en 1767, a été traduite en français par le P. Pézénas.

HARRISON (Thomas), architecte, né en 1744 à Richmond (Yorkshire), m. en 1829, alla étudier à Rome. Il construisit à Chester le *Panoptique*, modèle des maisons de détention, le pont de la Dee, d'une seule arche, de 220 pieds anglais d'ouverture, la plus grande qui ait jamais été faite, et, à Manchester, le théâtre et la bourse.

HARROWGATE, vge d'Angleterre, comté et à 32 kil. N.-O. d'York; 2,900 hab. Bel établissement de bains d'eaux sulfureuses minérales.

HARROW-ON-THE-HILL, v. d'Angleterre (Middlesex), à 16 kil. N.-O. de Londres, sur une colline élevée; 4,000 hab. Collége célèbre, fondé au temps d'Elisabeth par John Lyon, 1571, et où lord Byron fit ses études.

HART (Supplice de la), peine des criminels destinés à être pendus. On attachait primitivement, dit Furetière, les délinquants au gibet, avec des liens de bois, pliants et menus, et qui s'appelaient *harts*.

HARTE (Miss). V. HAMILTON (Lady).

HARTFORD, v. des Etats-Unis et l'une des deux cap. de l'Etat de Connecticut, sur la rive dr. du Connecticut, à 55 kil. N.-E. de New-Haven par chemin de fer, 423 de Washington; 30,000 hab. Evêché catholique depuis 1843. Maison de sourds-muets. Siége d'une *Circuit-Court*, et port important de comm. Quincaillerie, tissus de coton et de laine, sellerie, carrosserie. Elève de vers à soie. Bateaux à vapeur pour New-York et Philadelphie. Un premier établissement fut fondé à Hartfort, en 1633, par des Allemands, et un second, en 1635, par les Anglais.

HARTFORD, v. d'Angleterre. V. HERTFORD.

HARTLAND, brg et paroisse d'Angleterre (Devonshire), à 70 kil. O.-N.-O. d'Exeter; 2,200 hab. Petit port de commerce et de pêche sur le canal de Bristol. Belle église de St-Nectan. Aux environs, restes d'une abbaye.

HARTLEPOOL, brg d'Angleterre, comté et à 27 kil. S.-E. de Durham, sur la mer du Nord, près de l'embouchure de la Tees; 12,205 hab. Chemin de fer pour Durham et Sunderland. Petit port de pêche. Bains de mer fréquentés. Commerce de houille.

HARTLEY (David), médecin anglais, né à Illingworth en 1705, m. à Bath en 1757, a laissé: *Observations sur l'homme, ses facultés, ses devoirs et ses espérances*, 1749 et 1791, 2 vol. in-8°, trad. en franç. par Sicard, 1802, 2 vol. in-8°, ouvrage dans lequel il soutient, avec esprit du reste, que les idées naissent des vibrations des nerfs et des mouvements du cerveau. Il a été réfuté par Haller.

HARTLEY, brg et paroisse d'Angleterre (Northumberland), sur la mer du Nord, à 26 kil. N.-E. de Newcastle; 4,700 hab. Houille et sel. Près de là est le château des Delaval.

HARTMANN (André), né à Colmar en 1746, m. en 1837, fut un des créateurs de l'industrie alsacienne. Fils d'un teinturier pauvre, il fit, comme compagnon, son tour d'Allemagne. Dès 1782, il fonda à Munster (Haut-Rhin) un atelier de toiles peintes, qui prit de vastes proportions. On y compta plus de 4,000 ouvriers.

HARTSOEKER (Nicolas), savant hollandais, né à Gouda en 1656, m. en 1725, reçut les leçons de Huyghens, passa plusieurs années à Paris, où il fut lié avec Cassini, L'Hôpital et Malebranche, se rendit vers 1696 à Rotterdam, où il donna des leçons de mathématiques au tzar Pierre le Grand, et accepta, en 1704, une chaire de mathématiques et de philosophie à Dusseldorf. Il a perfectionné le microscope et le télescope. D'un esprit systématique et paradoxal, il aimait la discussion, cherchait partout des contradicteurs, et attaqua Descartes, Newton, Leibnitz. On a de lui: *Essai de dioptrique*, 1691; *Principes de physique*, 1696; *Traité de physique*, 1696; *Recueil de pièces de physique, où l'on fait voir l'invalidité du système de Newton*, 1722.

HARTWELL, château d'Angleterre (Buckingham), à 60 kil. N.-O. de Londres. Résidence du roi de France Louis XVIII de 1811 à 1814.

HARTZ. V. HARZ.

HARUSPICES. V. ARUSPICES.

HARVARD (Jean), ministre anglo-américain, m. en 1638 à Charlestown, fonda par testament, à Cambridge (Massachusetts), le célèbre collége qui porte son nom.

HARVEY (William), célèbre médecin, né en 1578 à Folkstone (Kent), m. en 1658, étudia la médecine en France, en Allemagne, et à Padoue sous Fabrice d'Aquapendente. En 1604, il fit partie du collége de médecine de Londres, et devint médecin de l'hôpital St-Barthélemy; en 1623, le roi Jacques Ier le nomma son médecin. En 1628, il publia ses recherches sur la circulation du sang. Pendant les guerres civiles, il demeura attaché à Charles Ier, et quitta Londres; sa maison fut pillée, et beaucoup de ses papiers détruits; en 1651, il se retira à Richemont, et donna au collége des médecins son cabinet et ses livres; une statue lui fut élevée de son vivant par le collége reconnaissant. Le plus beau titre de gloire d'Harvey est la découverte qu'il fit des lois de la circulation du sang, lois qui n'avaient été qu'entrevues par Vésale, Servet, et d'autres anatomistes. Son ouvrage sur ce sujet est intitulé: *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis*, Francfort, 1628, in-4°, et Leyde, 1639, in-4°, réédité par Albinus à Leyde, 1737, in-4°. On a aussi de lui un ouvrage sur la génération, contenant beaucoup d'observations intéressantes: *Exercitationes de generatione animalium*, Londres, 1651, in-4°, et Amsterdam, 1651, in-12. Ses œuvres ont été publiées sous le titre de *Opera omnia*, par le collége des chirurgiens de Londres, 1766, 2 vol. in-4°. D—G.

HARWEY (Archipel). V. COOK.

HARWICH, v. d'Angleterre (Essex), à 15 kil. S.-E. d'Ipswich, vaste port sur la mer du Nord, à l'estuaire de la Stour; 5,202 hab. Défendue par le fort *Landguard*. Bains de mer très-fréquentés; chantier royal de construction. Armements pour la pêche.

HARZ ou HARTZ, chaîne de mont. de l'Allemagne, ramification du système Hercynio-Carpathien, s'étend sur une longueur de 150 kil. dans le Hanovre, de Langelsheim à Harzgerode (territoire de Clausthal et arrondissement d'Hildesheim), dans le Brunswick (districts du Harz et de Blankenburg), et dans la Prusse (régence de Magdebourg en Saxe). Points culminants: le Brocken (1,140 mèt.), le Rammelsberg, le Bruchberg, l'Andreasberg, etc. Mines de fer, plomb, cuivre, argent, zinc. Grandes forêts, qui faisaient partie de l'*Hercynia sylva* des Romains. — Sous le 1er empire français, le Harz donna son nom à un dép. de la Westphalie; ch.-l. *Heiligenstadt*. Une partie des bois et des minéraux du Harz est exploitée en commun par le Brunswick et le Hanovre sous le nom de *Communion-Harz*.

HARZGERODE, v. du duché d'Anhalt, dans la montag. du Harz, à 41 kil. S.-O. de Bernbourg; 2,500 hab. Château ducal; administration des mines; fonderie d'argent. Source minérale et bains fréquentés.

HASBAIN (Pays d') ou HASPENGAU, petit pays de la Belgique, au N. de la prov. de Liége, et où sont Liége et Tongres.

HASCHEM ou HASCEM (Mohammed-Ben-Hamet), docteur musulman, se prétendit issu de Mahomet, prêcha la guerre sainte contre les chrétiens de l'Afrique septentrionale, et fonda, en 1509, la dynastie des *Chérifs*, qui règne encore aujourd'hui dans le Maroc. D.

HASCHEM. V. aussi HESCHAM.

HASE, riv. d'Allemagne. V. HAASE.

HASFELD (le chevalier d'). V. ASFELD.

HASLE, *Haslia vallis*, vallée de Suisse (Berne), sur les frontières de ce canton et de ceux d'Uri et d'Unterwald, depuis les sources de l'Aar (Alpes Bernoises) qui la traverse, jusqu'au lac de Brienz, 40 kil.; 2,172 hab., qui ont conservé leurs mœurs primitives. Profondément encaissée entre les massifs les plus élevés des Alpes, cette vallée renferme des sites très-remarquables, de curieuses cascades, etc.

HASLINGDEN, v. d'Angleterre (Lancastre), sur le canal de son nom, qui la fait communiquer avec Bury, Manchester, Liverpool, et Leeds, à 26 kil. N.-O. de Manchester; 8,000 hab. Tissus de laine et de coton. Carrières de pierres de taille et d'ardoise.

HASNON, vge (Nord), arr. et à 13 kil. N.-O. de Valenciennes, sur la Scarpe; 853 hab. Possédait une abbaye bénédictine pour les deux sexes, fondée en 670.

Lin et chanvre; fabr. de pompes pour expulser le gaz des mines.

HASPARREN, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. et à 21 kil. S.-O. de Bayonne; 1,159 hab. Belle église. Tanneries, mégisseries; comm. de bestiaux avec l'Espagne.

HASPENGAU. *V.* HASBAIN.

HASPRES, brg (Nord), arr. et à 16 kil. S.-O. de Valenciennes, sur la Selles; 3,263 hab. Fabr. de genièvre et de sucre indigène.

HASSAN, 5e calife arabe, fils d'Ali et de Fatime, fut proclamé à Koufa, 661 ap. J.-C., après le meurtre de son père. Il eut pour rival Moaviah, et, bien qu'il eût abdiqué au bout de 6 mois, fut empoisonné par un fils de ce prince, 669.

HASSAN (Kennoun), le dernier des Edrissites, 954, fut attaqué par les Obaidites et les Ommiades espagnols, emmené captif à Cordoue, s'échappa, réunit quelques troupes en Egypte, s'efforça de ressaisir le Maroc, et fut assassiné, 985.

HASSAN-SABAH, né dans le district de Reï en Perse, vers 1054, m. en 1124. Initié en Egypte aux doctrines ismaéliennes, il réussit à s'emparer de la forteresse d'Alamout, près de Cazbin. Il y fonda l'ordre des Assassins, qui se rendit bientôt redoutable dans tout l'Orient. Non-seulement il repoussa d'Alamout les troupes du sultan Malek-Schah, mais encore il se saisit du château de Shahdour, près d'Ispahan, et étendit sa domination sur toute la Perse et sur une partie de la Syrie. Pour redoubler le fanatisme de ses sectateurs, il poignarda de sa propre main ses deux fils, coupables d'avoir enfreint les règles de son ordre sanguinaire. H. B.

HASSAN, dit *le Grand*, Arabe, chef de la maison des Ilkaniens, gouverneur de l'Asie Mineure au nom de Behader-Khan, se rendit indépendant à Bagdad après la mort de ce chef mongol, et mourut vers 1356.

HASSAN-BEN-AL-HASSAN (Abou-Ali), vulgairement *Alhazen*, astronome arabe, né à Bassora vers 980, m. en 1038, fut appelé en Egypte par Hakem, et chargé d'exécuter des travaux pour préserver le pays des inondations du Nil; il ne réussit point, et contrefit l'insensé pour se soustraire à la colère du sultan Fatimite. On a de lui un *Traité d'optique*, trad. en latin et publié par Risner, Bâle, 1572; Képler y a, dit-on, puisé.

HASSAN-KALEH, anc. *Theodosiopolis*, v. forte de la Turquie d'Asie, pachalik et à 40 kil. E. d'Erzeroum, près de la rive g. de l'Aras; 5,000 hab.

HASSE (Jean-Adolphe), célèbre compositeur de musique, né à Bergedorf près de Hambourg en 1699, m. à Venise en 1783, reçut des leçons d'Alex. Scarlatti et de Porpora. Il séjourna alternativement en Allemagne et en Italie. Sa musique a un charme irrésistible dans l'expression des sentiments tendres; mais elle manque d'énergie et de variété. Hasse a écrit des cantates, des oratorios, une immense quantité de musique d'église, dont un *Miserere*, modèle d'expression, et des *Litanies*, toujours estimées; il a mis en musique tous les opéras de Métastase, parmi lesquels on remarque *Artaserce*, *Alessandro nell' Indie*, et *Arminio*. Il ne reconnaissait pas lui-même toute la musique de chambre et de concert qu'il avait composée. B.

HASSEL (Jean-George-Henri), géographe et statisticien, né à Wolfenbuttel en 1770, m. à Weimar en 1829, a publié : *Description géographique et statistique des duchés de Wolfenbuttel et de Blankenbourg*, Brunswick, 1802, 2 vol.; *Esquisse statistique de tous les Etats d'Europe*, 1805, in-fol.; *Aperçu statistique de l'empire d'Autriche*; — *de l'empire de Russie*, Nuremberg, 1807; — *du royaume de Westphalie*, Weimar, 1809; *Manuel de la statistique des Etats de l'Europe*, Weimar, 1812; *Dictionnaire général de géographie et de statistique*, Weimar, 1817-1818, etc. Il a coopéré à l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber.

HASSELQUIST (Frédéric), naturaliste suédois, élève de Linné, né à Taernvalla (Ostro-Gothie) en 1722, m. en 1752, fit en 1749 un voyage en Palestine, par zèle pour la science, parce que l'histoire naturelle de ce pays était peu connue, passa en Egypte, en Arabie, où il recueillit d'admirables collections, et mourut à Smyrne, par suite des fatigues auxquelles il s'exposa pendant son voyage. Linné, plein d'admiration pour son élève, a publié le résultat de ses recherches sous ce titre : *Voyage en Palestine, avec des remarques et des mémoires sur les objets d'histoire naturelle les plus intéressants*, Stockholm, 1757, ouvrage écrit en latin, 1 vol. in-8°, trad. en français par Eidous, Paris, 1769, 2 vol. in-12.

HASSELT, v. forte de Belgique, ch.-l. de la prov. de Limbourg, sur la rive g. de la Demer, à 20 kil. O.-N.-O. de Maestricht; 9,676 hab. Nombreuses distilleries de genièvre; manuf. de tabac. Culture de la garance. Près de là est le *Camp des Francs* où, selon la tradition, Pharamond fut élevé sur le pavois.

HASSENFRATZ (Jean-Henri), ingénieur, né à Paris en 1755, m. en 1827, alla étudier en Styrie et en Carinthie l'art de fabriquer le fer, adopta avec ardeur les idées de la Révolution, fut un des organisateurs de l'insurrection du 10 août 1792, et un des membres de la Commune de Paris, reçut un emploi au ministère de la guerre, et attaqua violemment Dumouriez. Il devint professeur à l'Ecole des Mines et à l'Ecole polytechnique, mais perdit ses emplois à la 2e Restauration, en 1815. On a de lui : *Cours de minéralogie*, 1796, in-8°; *Traité de l'art du charpentier*, 1804, in-4°; *Sidérotechnie, ou l'Art de traiter les minerais de fer*, 1812, 4 vol. in-4°; *Traité de l'art de calciner la pierre calcaire*, 1825, in-4°. Il a rédigé le Dictionnaire de physique dans l'*Encyclopédie méthodique*.

HASSIA, nom latin de la HESSE.

HAST (armes d'), nom donné jadis à toutes les armes emmanchées au bout d'une hampe (lance, épieu, fauchard, guisarme, hallebarde, etc.).

HASTATS, *Hastati*, soldats de grosse infanterie légionnaire, institués par Romulus. Leurs armes étaient une haste (d'où leur nom), une épée courte, deux javelots, un grand bouclier quadrangulaire, une petite cuirasse ou espèce de garde-cœur d'une palme carrée (0m,23), un casque d'airain surmonté de 3 grandes plumes rouges ou noires, hautes d'une coudée (0m,44), et une *ocrea* ou jambart à la jambe gauche. Les hastats formaient l'un des 3 corps de la cohorte. Il y en avait 1,200 par légion de 4,200 hommes. Leur place de bataille fut d'abord au 2e rang, puis, à partir du Ve siècle, au 1er rang. C. D—Y.

HASTE PURE, *Hasta pura*. Grande lance terminée par une espèce d'œuf en guise de fer, et dont on faisait le sceptre des statues de Jupiter et de Junon, ainsi que de quelques autres grands dieux. — Récompense militaire donnée, chez les anc. Romains, pour une première action d'éclat. C. D—Y.

HASTENBECK, vge du roy. de Hanovre, arrond. et à 40 kil. S.-O. de Hanovre; 400 hab. Victoire des Français, commandés par le maréchal d'Estrées sur les Anglo-Hanovriens commandés par le duc de Cumberland, 26 juillet 1757.

HASTEUR. *V.* HATEUR, au *Supplément*.

HASTING, fameux aventurier du IXe siècle, né selon les uns près de Troyes, selon les autres en Normandie ou en Danemark. A l'âge de 30 ans environ, vers 845, il abandonna sa patrie et sa religion pour s'enrôler parmi les Normands, remonta avec une troupe de ces pirates le cours de la Loire, saccagea Amboise, et échoua devant Tours. Il porta ensuite ses armes dans la Frise, 846, puis dans la Méditerranée. En 861, il remonta le Rhône, ravagea les côtes de la Toscane, s'empara de Luna par ruse, croyant prendre Rome, et la détruisit. En 866, il pilla l'Anjou, le Poitou et la Touraine, et tua Robert le Fort à Brissarthe; mais il fut repoussé devant Rennes. Il obtint de Charles le Chauve le comté de Chartres, 879, aida Charles le Gros contre Rollon, puis alla mourir en Danemark vers 890.

HASTINGS, v. d'Angleterre (Sussex), à 9 kil. S.-O. de Winchelsea, 51 E. de Brighton, 90 S.-E. de Londres, l'un des Cinq-Ports, sur le Pas-de-Calais; 23,098 hab. Bains de mer très-fréquentés. Port autrefois excellent, mais auj. ensablé. Ruines d'un vieux château sur un roc escarpé. Guillaume le Conquérant, qui avait abordé à Pavensey, remporta à Hastings une grande victoire sur Harold, en 1066.

HASTINGS (William), chambellan d'Edouard VI, roi d'Angleterre, le suivit dans sa fuite en Hollande, 1470, contribua au gain de la bataille de Barnet qui lui rendit le trône, demeura fidèle aux malheureux enfants de son maître, et fut mis à mort par Richard de Glocester, 1483.

HASTINGS (Warren), né en 1733 à Daylesford-House (Oxford), m. en 1818, obtint en 1749 un modique emploi dans la Compagnie des Indes orientales, rendit de grands services par ses talents administratifs et sa connaissance des langues hindoues, fut nommé gouverneur du Bengale en 1772, et gouverneur général des possessions anglaises en 1774. La barbarie avec laquelle il traitait les indigènes le fit rappeler en Angleterre, 1786; Fox, Sheridan et Burke l'accusèrent devant le parlement d'abus de pouvoir, de cruauté et de perfidie; après 12 ans de débats, la chambre haute, par des considérations politiques, ou gagnée à prix d'or, rendit un verdict d'acquittement. Hastings, auquel cet immense procès avait coûté, en frais de justice et d'avocats, 1,700,000 fr., sans le ruiner, reçut ensuite de la Compagnie une pension annuelle de 125,000 fr., et passa

le reste de ses jours dans la retraite. On a de lui : *Récit de l'insurrection de Bénarès*, 1782, in-4°; *Revue de l'état du Bengale*, 1786, in-8°; *Mémoires relatifs à l'état de l'Inde*, 1788, in-8°, etc. Hastings fut un homme d'une rare capacité, habile dans le gouvernement et dans l'administration; sa conduite, comme gouverneur, ne saurait être trop réprouvée, mais ses abus de pouvoir tournèrent au profit de la conquête, et il est un de ceux qui ont le plus contribué à fonder la domination anglaise dans l'Inde.

HASTINGS (François RAWDON MOIRA, marquis d'), né en 1754, m. en 1826, servit sous Clinton dans la guerre d'Amérique, dirigea, à son retour, l'expédition de Quiberon, et fut commandant en chef en Écosse, puis maître général de l'artillerie. Nommé gouverneur général de l'Inde, 1812, il vainquit les Mahrattes, et soumit le Népaul; il revint en Angleterre, en 1822, pour se justifier d'une accusation de malversation, et reçut le gouvernement de Malte en 1824.

HASUNGEN, vge de la Hesse-Cassel (Hesse-Inférieure), près de Wolfhagen; 400 hab. Abbaye bénédictine en ruines.

HATCHY, riv. des États-Unis (Tennessee), affl. g. du Mississipi. Cours de 200 kil.

HATFIELD, vge d'Angleterre (York). Victoire remportée en 633 par Edwin, 1er roi chrétien de Northumbrie, sur Cadwallo, roi de Galles, et Penda, roi de Mercie.

HATFIELD, v. d'Angleterre, comté et à 10 kil. d'Herford, près de la rive dr. de la Lea; 4,000 hab. Beau château où résida Élisabeth avant de régner; palais bâti par Cecil Burleigh, et où Charles Ier fut prisonnier.

HATFIELD (Thomas), favori du roi Édouard III, évêque de Durham en 1346, aida lord Percy à repousser les Écossais, et fut un des commissaires chargés de traiter de la rançon du roi d'Écosse fait prisonnier par les Anglais. Il fonda le collége de la Trinité à Oxford, et mourut en 1381.

HATTERAS, cap des États-Unis (Caroline du Nord), sur l'océan Atlantique, par 35° 14' 30" lat. N. et 77° 54' 52" long. O.

HATTIA, île de l'Hindoustan anglais, dans le golfe du Bengale, vis-à-vis la grande embouchure du Gange, entre 22° et 23° lat. N.; 26 kil. sur 17. Climat malsain. Salines considérables.

HATTI-CHÉRYF, ou mieux KHATTI-CHÉRYF, c.-à-d. *écriture noble*. C'est, chez les Turcs, l'expression la plus auguste et la plus vénérée de la volonté du souverain, un acte émanant de sa personne, ordinairement souscrit de sa main, avec une formule exécutoire autographe.

HATZFELD, anc. famille noble de l'Allemagne, originaire de la Hesse supérieure, prenait son nom d'un château situé sur les bords de l'Edder, à 30 kil. N.-O. de Marbourg. Très-puissante dès le XIVe siècle, elle soutint les landgraves de Hesse dans leurs luttes avec les chevaliers du Lion. Au XVe, elle se divisa en deux lignes : Wildenberg-Wildenberg et Wildenberg-Hesse. De cette dernière est issu Melchior de Hatzfeld, général impérial dans la guerre de Trente Ans. Il agrandit ses possessions par des acquisitions en Franconie et dans le comté de Gleichen, fut créé comte de l'Empire en 1641, et reçut en fief la seigneurie de Trachenberg en Silésie. Cette seigneurie fut érigée en principauté, 1741, par le roi Frédéric II, et, en 1748, les membres de cette ligne furent créés princes de l'Empire. Quand elle s'éteignit, 1794, les fiefs de Franconie revinrent aux évêques de Mayence et de Wurtzbourg, le château de Wildenberg resta à la ligne aînée. François-Louis de Hatzfeld, seigneur de Trachenberg, né en 1756, général prussien, est connu par un trait de générosité de Napoléon Ier; après que les troupes prussiennes eurent évacué Berlin, 1806, Hatzfeld feignit de servir les Français, et fut nommé gouverneur civil de la capitale; puis il envoya au roi de Prusse un rapport sur les forces de l'ennemi. Cette lettre tomba entre les mains de Napoléon; le prince fut arrêté comme espion; il attendait la mort, lorsque sa femme vint implorer l'Empereur. Napoléon lui remit la lettre en disant : « Prenez-la, je n'ai plus de preuves contre votre mari; emmenez-le, il est libre. » En 1813, Hatzfeld fut envoyé à Paris pour remettre à Napoléon une lettre d'excuses concernant la défection du général York. Plus tard, il fut nommé ambassadeur à La Haye, et alla, en 1822, en la même qualité à Vienne, où il mourut en 1827. E. S.

HATZFELD, brg des États autrichiens (Hongrie), à 18 kil. N.-O. de Temeswar; 4,800 hab. Haras et belles exploitations agricoles; appelé aussi Zomboly. (Comitat de Torontal.)

HAUBAN ou HAUTBAN, terme féodal, désignant le droit annuel de rachat de la corvée. — Le même mot signifiait le privilége pour la vente des vieilles hardes, que le roi ou ses officiers pouvaient seuls accorder.

HAUBEREAU (fief de), fief de peu d'importance, ainsi appelé, par diminutif, de *haubert*, ou bien parce que l'on comparait les petits nobles de campagne au petit oiseau de proie nommé *haubereau* ou *hobereau*.

HAUBERGIER, détenteur d'un fief de haubert.

HAUBERT (de l'allemand *hals-berg*, défense du cou), cotte de mailles à manches et à gorgerin, dont s'armaient les anciens chevaliers. Elle était ornée d'une pièce d'étoffe brodée d'armoiries. Les écuyers n'avaient pas le droit de porter le haubert. On disait, par diminutif, *haubergeon*.

HAUBERT (fief de). *V.* FIEF.

HAUBOLD (Chrétien-Théophile), jurisconsulte allemand, né dans la Saxe en 1766, m. en 1824, professeur des antiquités de droit, puis doyen de l'université de Leipzig, assesseur, ensuite conseiller à la cour souveraine de Saxe, s'efforça de réformer les bases de l'étude du droit, en remontant jusqu'aux sources. Son enseignement à Leipzig, qu'il fit pendant 36 ans, jouissait de la plus grande célébrité. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Lineamenta institutionum historicarum juris Romani*, Leipzig, 1805; *Lineamenta doctrinæ Pandectarum*, ibid., 1820; *Manuale Basilicorum*, ibid., 1819; *Institutiones juris Romani litterariæ*, ibid., 1809; *Manuel du droit saxon*, 1820, etc.

HAUBOURDIN, ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 7 kil. O.-S.-O. de Lille, sur la Deule; 3,498 hab. Fabr. de blanc de céruse; scieries mécaniques, brasseries, etc.

HAUDRIETTES, religieuses hospitalières qui tiraient leur nom de leur fondateur Étienne Haudri, secrétaire de Louis IX, qu'il suivit en Terre-Sainte. Sa femme, qui l'avait cru mort, par suite de son absence prolongée, s'était consacrée à la vie cénobitique, dans une maison qui lui appartenait. Haudri, de retour dans sa patrie, voulut faire relever sa femme de son vœu, et n'obtint la dispense du pape qu'à la condition d'abandonner la maison à 12 religieuses pauvres, avec les biens nécessaires pour leur entretien. De là ces religieuses furent appelées *Haudriettes*. Cet ordre s'étant répandu en France, le pape Jean XXIII lui accorda, en 1414, de nombreux priviléges; et, plus tard, cette congrégation, qui suivait la règle de St-Augustin, vint à Paris, où elle forma l'ordre de l'*Assomption*, ainsi appelé du nom de l'église d'un couvent qui leur avait été donné en 1622, et dont la chapelle existe encore rue St-Honoré. D—T—R.

HAUGWITZ (Chrétien-Henri-Charles, comte de), homme d'État prussien, né en 1758 en Silésie, m. en 1832, fut ministre plénipotentiaire à Vienne en 1790, signa le traité de Pillnitz en 1792, devint ministre des affaires étrangères et président du cabinet de Berlin en 1794, obtint, en se rapprochant de la France, la cession du Hanovre, mais se retira en 1804. Son administration fut très-critiquée en Prusse, et accusée de n'être pas nationale. Il a laissé des *Mémoires* en français, 1837.

HAUKSBEE (Francis), physicien anglais, né vers 1650, s'est particulièrement appliqué à l'électricité et à l'acoustique. Il a substitué les globes de verre au soufre employé par Otto de Guéricke dans les machines électriques. Outre les Mémoires qu'il a publiés dans les *Transactions philosophiques*, on a de lui : *Expériences physico-mécaniques*, in-4°, Londres, 1709, trad. en français, Paris, 1754. D—S.

HAUNET, ancienne arme en forme de croc.

HAUS, *maison* en allemand; finale d'un grand nombre de dénominations germaniques : *Mul*HAUSEN, etc.

HAUSER (Gaspard), enfant mystérieux, trouvé dans une rue de Nuremberg par un bourgeois en 1828, n'avait aucun sentiment de la vie humaine, et savait à peine parler. Une lettre qu'il tenait à la main, et adressée à un officier de la garnison, disait qu'il était né en 1812, et que son père avait été au service de la Bavière. Recueilli par la charité publique, instruit par un professeur de Nuremberg, il obtint, par la protection de lord Stanhope, une place dans les bureaux d'un tribunal d'Anspach. Après plusieurs tentatives faites sans résultat contre sa vie, il fut enfin assassiné en 1833 par une main inconnue. Il existe des écrits sur Gaspard Hauser, par Feuerbach, Anspach, 1832, et par Merckel, Berlin, 1830.

HAUSSET (Mme DU). *V.* DU HAUSSET.

HAUSSEZ (le baron LEMERCHER D'), né en 1778 à Neufchâtel, en Normandie, m. au château de St-Saëns en 1854, était d'une famille noble et parlementaire. Bien que compromis dans les mouvements royalistes de la Seine-Inférieure en 1799, et dans la conspiration de Cadoudal, il reconnut l'Empire; mais il fit éclater de nouveau son zèle pour les Bourbons pendant les Cent-Jours. Député de la Seine-

Inférieure en 1815, préfet des Landes en 1817, du Gard en 1819, de l'Isère en 1820, de la Gironde en 1823, conseiller d'État en 1826, député des Landes en 1827, il accepta, en 1829, dans le ministère Polignac, le portefeuille de la marine. Il organisa, avec vigueur et habileté, les préparatifs de l'expédition contre Alger. Après les journées de juillet 1830, il gagna l'Angleterre, et parcourut successivement l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. La cour des pairs l'avait condamné par contumace à une prison perpétuelle. Il a laissé : *la Grande-Bretagne en 1833*, Paris, 2 vol. in-8°, 1834; *Voyage d'un exilé, de Londres à Naples et en Sicile*, 1835, 2 vol. in-8°; *Alpes et Danube*, 1837, 2 vol. in-8°. B.

HAUSSMANN (Jean-Michel), chimiste-manufacturier, né à Colmar en 1749, m. en 1824, était fils d'un apothicaire qui le destinait à sa profession, et qui l'envoya étudier la pharmacie à Paris; il appliqua les connaissances qu'il acquit aux procédés de la teinture des étoffes, et monta d'abord une petite fabrique à Rouen, puis au Logelbach, près de Colmar, en y introduisant beaucoup de procédés nouveaux de garançage, de teinture en rouge d'Andrinople, etc., sur la plupart desquels il a fourni des Mémoires aux *Annales de chimie*. L'un des premiers il employa la méthode de blanchiment de Berthollet; il introduisit en France le bleu anglais, l'emploi de l'acide oxalique pour l'impression des mouchoirs, et fixa le prussiate de fer sur les toiles de coton et de lin, et sur les tissus de laine, de manière à produire, sans indigo, toutes les nuances du bleu. Il a porté à un haut degré de prospérité, en France, la fabrique des toiles peintes. C. L.

HAUSSRUCK, un des 4 cercles du gvt de haute Autriche; ch.-l., Wels; entre ceux de Traun et de l'Inn, et le Danube. Superf., 268 000 hect. Pop., 219,128 hab.

HAUSSY, brg (Nord), arr. et à 20 kil. N.-E. de Cambrai, sur la rive dr. de la Selles; 3,149 hab. Exploit. de pierres de taille; fabr. de toiles.

HAUTBAN. *V.* HAUBAN.

HAUTE COUR. *V.* COUR (HAUTE).

HAUTEFEUILLE (l'abbé Jean de), physicien et mécanicien, né à Orléans en 1647, m. en 1724. On lui doit l'application du ressort spiral aux balanciers des montres. Ses principaux écrits sont : *Explication de l'effet des trompettes parlantes* (porte-voix), Paris, 1673, in-4°; *Pendule perpétuelle, avec un moyen d'élever l'eau par la poudre à canon*, 1678, in-4°; *l'Art de respirer sous l'eau*, 1680, in-4°; *Nouveau moyen de trouver la déclinaison de l'aiguille aimantée*, 1683; *Balance magnétique*, 1702; *Perfection des instruments de mer*, 1716, in 4°; *Nouveau système du flux et du reflux de la mer*, 1719, in-4°; *Dissertation sur la cause de l'écho*, Bordeaux, 1741, in-8°; *Problèmes d'horlogerie*, 1719, in-4°; — *d'acoustique*, 1788, in-8°.

HAUTEFORT, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 42 kil. E.-N.-E. de Périgueux; 1,617 hab. Bel hospice.

HAUTEFORT (Marie de), dame d'atours d'Anne d'Autriche, née en 1616, m. en 1691, jouit de l'amitié de Louis XIII, fut éloignée de la cour par Richelieu, contre lequel elle avait tramé quelques intrigues, subit une nouvelle disgrâce pour son opposition à Mazarin, et épousa, en 1646, le maréchal de Schomberg. B.

HAUTE-GOULAINE, vge (Loire-Inférieure), arr. et à 10 kil. S.-E. de Nantes; 1,753 hab. Château très-curieux du x^e siècle, restauré au xvi^e.

HAUTE JUSTICE. *V.* JUSTICE.

HAUTERIVE (Alexandre-Maurice BLANC DE LA NAULTE, comte d'), conseiller d'État, né en 1754 à Aspres-les-Corps (Hautes-Alpes), m. en 1830, fut élevé chez les oratoriens de Vendôme, enseigna dans leur collége à Tours, 1779, suivit Choiseul-Gouffier dans son ambassade à Constantinople, 1784, fut chargé d'affaires en Moldavie, 1785, et alla en qualité de consul à New-York, 1792. Destitué deux ans après, il ne rentra en France qu'après le 18 fructidor, fut nommé, par Talleyrand, en 1799, chef de division au ministère des relations extérieures, où il remplaça plusieurs fois le ministre en son absence, et publia un livre *de l'État de la France à la fin de l'an* VIII, 1800, qui lui valut les bonnes grâces du premier consul. Sous l'Empire, il fut nommé garde des archives des affaires étrangères, 1807. Il a pris part à tous les actes diplomatiques de l'époque, et rédigé 62 traités politiques ou commerciaux. Exclu, aux Cent-Jours, du conseil d'État, il reprit tous ses emplois sous la Restauration. Il a laissé divers écrits : *Sur la politique illimitée de la Russie et de l'Angleterre*, 1814; *Éléments d'économie politique*, 1817; *Considérations sur la théorie de l'impôt et des dettes*; des *Mémoires*, publiés après sa mort, etc. *V.* sa Vie par M. Artaud.

HAUTE-RIVE, en allemand *Altenryf*, vge de Suisse, cant. et à 6 kil. de Fribourg, sur la Saane. École normale primaire. Riche bibliothèque et archives. Anc. abbaye.

HAUTEROCHE (Noël LE BRETON, sieur de), acteur et auteur dramatique, né à Paris en 1617, d'un riche huissier au parlement, m. en 1707, se voyant contrarié dans son goût pour les armes, s'enfuit en Espagne, ne put y trouver de service, et se fit comédien par nécessité. Il débuta au Théâtre-Français, où il joua jusqu'en 1680. On lui doit des comédies, dont trois, *Crispin médecin*, *le Cocher supposé*, *le Deuil*, se jouaient encore quelquefois pendant le siècle dernier. La meilleure édition de ses œuvres est celle de 1772, 3 vol. in-12. Hauteroche entend la scène et l'intrigue, et dialogue avec gaieté; mais il ne peint jamais les mœurs et les caractères.

HAUTES PUISSANCES, qualification donnée autrefois aux états généraux des Provinces-Unies.

HAUTESSE, titre que porte seul le sultan des Turcs.

HAUTEVILLE, ch.-l. de cant. (Ain), arr. et à 30 kil. N.-O. de Belley; 576 hab. Fabr. de fromages de Gruyère. Carrière de pierre blanche pour sculpture. Beaux bois résineux.

HAUTEVILLE-LA-GUICHARD, vge (Manche), arr. et à 15 kil. N.-E. de Coutances; 1,372 hab. Patrie et domaine de Tancrède de Hauteville, dont les fils Guillaume Bras-de-Fer, Drogon, Humfroy, Roger, Robert Guiscard, etc., conduisirent les Normands en Italie et en Sicile.

HAUTIN (Pierre), graveur, imprimeur et fondeur à Paris dans le xvi^e siècle, est le premier qui ait imaginé d'établir des planches mobiles pour l'impression de la musique; il exécuta à ce sujet des poinçons pour les notes et les filets.

HAUTMONT, vge (Nord), arr. et à 16 kil. N. d'Avesnes, sur la Sambre; 1,496 hab. Laminoirs, hauts-fourneaux, forges, fonderies.

HAUTPOUL-SALETTE (Jean-Joseph-Ange d'), général, né en 1754 à Gaillac, d'une famille noble du Languedoc, m. en 1807, entra de bonne heure au service, assista aux combats les plus mémorables de la République, commanda, en 1803, la cavalerie du camp de Boulogne sous les ordres du maréchal Soult, s'illustra à Austerlitz, fut nommé sénateur, et périt à Eylau; Napoléon I^er ordonna qu'une statue lui fût élevée avec des canons conquis dans cette bataille.

HAUTPOUL (Anne-Marie de MONTGEROULT DE COUTANCES, comtesse d'), femme auteur, née en 1760, m. en 1837, nièce de Marsollier, épousa d'abord un capitaine au régiment du roi, le comte de Beaufort, qui fut pris et fusillé à Quiberon, puis le comte Charles d'Hautpoul, parent du général de ce nom. Elle a laissé, à l'usage de la jeunesse, des poésies et des romans, ainsi qu'un *Cours de littérature*, 1815 et 1821, généralement estimé.

HAUTS-LIEUX, nom donné aux montagnes et collines sur lesquelles les Juifs idolâtres dressaient des autels aux faux dieux.

HAUY (l'abbé René-Just), célèbre minéralogiste, né en 1743 à St-Just (Oise), m. en 1822. Il était fils d'un pauvre tisserand, qui ne pouvait lui donner d'éducation, mais le prieur d'une abbaye voisine s'intéressa à l'enfant qui montrait de la piété et de l'intelligence, et lui fit commencer ses études. Peu de temps après, sa mère le conduisit à Paris, où des protecteurs lui procurèrent une bourse au collége de Navarre. Il y fut nommé régent de 4^e en 1764, et occupa ensuite la chaire de seconde au collége du cardinal Lemoine. Là il se lia avec Lhomond, qui lui inspira le goût de la botanique; le cours de Daubenton, où il entra par curiosité, le tourna vers la minéralogie. Un jour, il laissa tomber un groupe de spath calcaire cristallisé en prismes, et remarqua que les morceaux conservaient une forme régulière et constante : de cet heureux hasard naquit la cristallographie, d'où date une nouvelle ère de la minéralogie. Haüy entra, en 1783, à l'Académie des Sciences. Pendant la Révolution, sa qualité de prêtre le fit arrêter; mais, sur les sollicitations de l'Académie des Sciences, il fut promptement relâché. Il eut le courage d'écrire en faveur de Lavoisier, de Borda et de Delambre. La Convention le nomma membre de la commission des poids et mesures, et conservateur du cabinet des mines, 1794. Il devint professeur à l'École normale, et membre de l'Institut dès sa création. Sous le Consulat, il fut chargé d'enseigner la minéralogie au Muséum d'histoire naturelle en remplacement de Dolomieu, 1802, et, sous l'Empire, il entra à la Faculté des sciences de Paris. Napoléon, qui avait la plus haute estime pour lui, le nomma chanoine honoraire de Notre-Dame, lors du rétablissement du culte catholique. Haüy jouissait d'une réputation européenne. En 1814, des souverains étrangers

vinrent le visiter; des princes russes de la famille impériale, et le prince royal de Danemark, suivirent ses cours, qu'il faisait avec une clarté et une élégance remarquables. Les principaux ouvrages de Haüy sont : *Essai d'une théorie sur la structure des cristaux*, 1784, 1 vol. in-8°; *Exposition raisonnée de la théorie de l'électricité et du magnétisme*, 1787, 1 vol. in-8°; *Traité de minéralogie*, 1801, 4 vol. in-8° et atlas; 2e édit., 1822; *Traité élémentaire de physique*, 2 vol., 1803, ouvrage fait en moins de 6 mois, sur la demande de Napoléon Ier, qui donna à l'auteur une pension de 6,000 fr.; *Tableau comparatif des résultats de la cristallographie et de l'analyse chimique, relativement à la classification des minéraux*, 1809, 1 vol. in-8°; *Traité des caractères physiques des pierres précieuses*, 1817, 1 vol. in-8°; *Traité de cristallographie*, 1822, 2 vol. in-8° avec atlas; des Mémoires dans le *Journal des mines*, les *Annales du Muséum*, le *Journal des savants*, le *Journal d'histoire naturelle*, le *Journal de physique*, les *Annales de chimie*, le *Magasin encyclopédique*, etc. V.

HAUY (Valentin), frère du précédent, né en 1745 à St-Just (Oise), m. en 1822, fut secrétaire du roi, interprète de l'amirauté, imagina d'employer, pour l'instruction des jeunes aveugles, des signes en relief appréciables au doigt, et ouvrit à Paris (rue Ste-Avoye), en 1784, un établissement où il appliqua sa méthode. Pendant la Révolution, il entra dans la secte des Théophilanthropes. Privé de la direction de sa maison pendant le Consulat, il s'expatria en 1806, alla fonder des établissements analogues à St-Pétersbourg et à Berlin, et ne revint qu'en 1817. On a de lui : *Essai sur l'éducation des aveugles*, Paris, 1786, in-4°; *Nouveau syllabaire*, 1800, in-12.

HAVAGE ou HAVÉE, *Havagium*, *Havagium*, droit perçu par certains seigneurs féodaux sur les grains et fruits exposés en vente dans les marchés; on prenait de la denrée autant que la main pouvait en contenir.

HAVANE (LA), v. cap. de l'île de Cuba, sur la côte N., à l'entrée et à l'O. d'un havre de son nom, par 23° 9' 24" lat. N. et 84° 42' 44" long. O.; 150,000 hab., dont 25,000 esclaves. Ch.-l. du dép. de l'Ouest; résidence du capitaine général. Evêché suffragant de Santiago-de-Cuba. Université, fondée en 1728, avec bibliothèque. Ecoles d'anatomie, de mécanique, de dessin et de peinture, d'hydrographie, de botanique; jardin botanique. Les rues sont étroites, sales et malsaines. La cathédrale renferme le tombeau de Christophe Colomb. Arsenal maritime et chantier royal de construction. Le port, un des plus beaux du monde, est défendu par de vastes fortifications. Comm. important de sucre, rhum, café, tabac, et surtout de cigares; le mouvement commercial dépasse 200 millions de fr. — Cette ville, fondée en 1511 par Diégo Vélasquez, et nommée d'abord *Puerto de Carenas*, fut transportée ensuite à quelque distance, et appelée *San-Cristobal de la Habana*. Elle fut prise plusieurs fois par les flibustiers et les Français, par les Anglais en 1762.

HAVEL, *Habola*, riv. d'Allemagne. Source au lac de Woblitz (Mecklembourg-Schwerin); cours de 287 kil. au S., puis à l'O., et au N.-O., tout entier navigable, par Fürstenberg, Zehdenick, Liebenwalde, Oranienbourg, Spandau, Potsdam, Werder, Brandebourg, Rathenow et Havelberg, au-dessous de laquelle elle tombe dans l'Elbe, rive dr. Elle forme de nombreux lacs, et reçoit la Sprée, le Rhyn et la Dosse.

HAVELBERG, v. des Etats prussiens (Brandebourg), sur une île du Havel, dans la régence de Potsdam, à 119 kil. N.-O. de Berlin; 3,000 hab. Tribunal; dépôt de mendicité. Belle cathédrale. Chantiers de construction; bonneterie, distilleries importantes.

HAVEN, *port* en allemand et en anglais; *Karlshaven* (Karlshamn), port de Charles.

HAVEND (Pays d'), *Habendensis pagus*, petit pays de l'anc. France, où était Remiremont (Vosges).

HAVN, *port* en danois : *Kjøbenhavn* (Copenhague), port des marchands.

HAVERCAMP (Sigebert) célèbre philologue, né à Utrecht en 1683, m. en 1742, fut professeur de grec, d'éloquence et d'histoire à Leyde, visita l'Italie, et forma un cabinet de médailles. Outre des éditions de *Tertullien*, 1718, in-8°; de *Lucrèce*, 1725, 2 vol. in-4°; de *Salluste*, 1742, 2 vol. in-4°; d'*Eutrope*, d'*Orose*, de *Censorinus*, etc., on a de lui : *Dissertationes de Alexandri Magni numismate*, Leyde, 1722, in-4°; *Thesaurus Moreliianus*, Amsterdam, 1734, 2 vol. in-fol.; *L'Histoire universelle expliquée par les médailles*, 1736, 5 vol. in-fol., en hollandais; *Sylloge scriptorum de linguæ græcæ verâ et rectâ pronunciatione*, Leyde, 1736-40, 2 vol. in-8; *Introductio in historiam patriæ*, Leyde, 1738, in-8°; *Museum Wildianum in duas partes divisum*, Amsterdam, 1740, in-8°; *Museum Wilebrochianum*, ibid., 1741, in-8°; *Introductio in antiquitates romanas*, 1740, in-8°. Havercamp manque souvent de critique, mais ses ouvrages sont utiles par la multitude de connaissances qu'on y trouve réunies et même entassées.

HAVERFORD-WEST, cité-comté d'Angleterre, dans le pays de Galles, à l'O. du comté de Pembroke, petit port sur le West Cleddan, au fond du havre de Milford, à 12 kil. N.-O. de Pembroke; 5,900 hab. Siége des assises et des *Quater-Sessions*. Prison du comté. Chantiers de construction, papeteries, fabr. de lainages et coton.

HAVET, espèce de trident en usage au moyen âge.

HAVNIA, nom latin de Copenhague.

HAVRE (LE), s.-préf. (Seine-Inférieure), à 89 kil. O. de Rouen, 219 N.-O. de Paris par le chemin de fer de l'Ouest, sur la rive droite de la Seine, à son embouchure dans la Manche, par 49° 29' 16" lat. N., et 2° 13' 38" long. O.; 70,851 hab., en y comprenant la population des anciennes communes d'Ingouville et de Graville-l'Heure, réunies au Havre en 1852. Ch.-l. d'un sous-arrondissem. maritime. Il y a une direction du génie. Tribunaux de 1re instance et de commerce; succursale de la Banque de France, Bourse et chambre de commerce; lycée, école d'hydrographie. Ville régulièrement bâtie; on remarque l'église Notre-Dame, le théâtre, l'hôtel de ville. Curieuse église, et immense cité-caserne, à Graville, pour les employés de la douane. Musée-bibliothèque, près duquel sont les statues de Bernardin de St-Pierre et de C. Delavigne. Bains Frascati. La ville est dominée par le cap de la Hève et par le coteau d'Ingouville, d'où l'on a une vue magnifique. Le port, bordé de beaux quais, consiste en 4 bassins séparés, avec docks, et d'une superf. de 356,000 mètres, avec un avant port non fini, qui aura 1,500,000 mètres de superf. Entrepôt libre, créé en 1858, sur le bord du bassin Vauban. L'entré du port, qui était obstruée par une vieille tour de 21 mètres, dite de *François Ier*, est aujourd. élargie. Les armements pour la pêche de la baleine et de la morue diminuent de jour en jour. Une des principales stations de la navigation à vapeur de l'Europe, le Havre communique, par ses steamers, avec l'Angleterre, la Confédération germanique, la Hollande, la Russie, le Portugal et l'Espagne, et par ses paquebots à voiles avec les Etats Unis, le Mexique, la Havane et le Brésil. Son commerce embrasse les cinq parties du monde. En 1858, on a compté à l'entrée 6,672 navires, jaugeant 1,050,000 tonneaux. Les recettes de la douane ont dépassé 34 millions de fr. Export. de soieries, indiennes, toiles, quincaillerie, orfevrerie, meubles, glaces, papiers peints, comestibles, vins, vinaigres, liqueurs, farines. Import. de coton, sucre, café, riz, drogueries, épices, indigo, thé, bois, peaux. Fabriques d'amidon, huiles, produits chimiques; raffineries de sucre, verrerie à bouteilles; filature et tissage de coton; construction de machines et de navires, corderie, etc. Manufacture impériale de tabacs. — Cette ville, fondée par François Ier en 1535 sous le nom de *Ville-Françoise*, reçut ensuite celui de *Havre-de-Grâce*, d'une antique chapelle élevée près de là. Elle fut livrée aux Anglais par les protestants en 1562, reprise en 1564, et bombardée par la flotte anglaise en 1694 et 1759. Ancienne place forte de 3e classe, démantelée en 1854. Patrie de Mlle de Scudéry, Mme de La Fayette, Bernardin de St-Pierre, C. Delavigne. B.

HAWAII (Iles), un des principaux archipels de l'Océanie, dans la Polynésie septentrionale, entre 18° et 23° lat. N., 157° et 161° long. O., composé de 15 îles, dont les principales sont, du S.-E. au N.-E., *Hawaii*, *Maui*, *Oahou*. Superf., 15,549 kil. carrés. Pop., 70,000 hab., de race malaise. Capit., *Honolulu*. Sol volcanique, mais très-fertile en plantes tropicales et en végétaux d'Europe acclimatés par les missionnaires. Climat chaud, mais sain. Fabr. d'étoffes et de papier en écorces de mûrier. Café, arrow-root, sucre, peaux de chèvres, cuirs, tabac, bois d'ébénisterie. — Les îles Hawaii furent découvertes en 1778 par Cook, qui leur donna le nom de *Sandwich*, en l'honneur du premier lord de l'Amirauté anglaise. En 1820, des missionnaires anglo-américains y abordèrent, y établirent des écoles et une imprimerie, initièrent les indigènes aux arts et aux sciences modernes. Des missionnaires catholiques sont venus plus tard combattre l'influence des communautés protestantes. Le roi gouverne avec un conseil de chefs. Dépenses annuelles : 3,000,000 fr.; dette, 664,500 fr. Commerce en 1859 : exportation, 3,501,000 fr.; importation, 8,023,800 fr.

HAWAII, *Owhyhée* et *Sandwich* des Anglais, île de l'Océanie (Polynésie), la plus grande et au S. de l'archipel du même nom, par 157° 9' et 158° 30' long. O., 18° 53' et 20° 19' lat. N.; 21,000 hab. Ch.-l., *Kai-Roua*, avec

une maison royale. Sol montagneux et volcanique; points culminants : le Mouna-Roa (4,157 mètres), le Mouna-Kea (4,029 mètres), le Mouna-Vororaï (3,228 mètres), tous trois volcans. On trouve beaucoup de *heiaus* (lieux de sacrifices), sorte de temples construits en lave, où l'on immolait des victimes humaines, avant la conversion des habitants au christianisme.—Cook fut tué par les naturels de cette île, en 1779.

HAWARDEN ou HARDEN, v. d'Angleterre, dans le pays de Galles (Flint), à 11 kil. O. de Chester; 5,000 hab. Exploit. de houille; tuileries, poteries. Forges; fonderie de canons. Ruines d'un anc. château.

HAWES (William), pharmacien et philanthrope, né en 1736 à Islington, m. en 1808, fut le fondateur de la *Société humaine* de Londres, destinée à secourir les noyés et les asphyxiés.

HAWICK, v. et paroisse d'Ecosse (Roxburgh), à 19 kil. O.-S.-O. de Jedburg, sur la Teviot; 8,200 hab. Tapis, draps, gants, bonneterie.

HAWKE (Edward), officier de mer anglais très-distingué, m. en 1781. Fils d'un avocat, il se signala comme capitaine et comme commodore dans les guerres maritimes du XVIII° siècle contre la France et l'Espagne, et gagna, entre autres, une grande bataille navale en 1759, contre une flotte française sortie de Brest sous les ordres de Conflans pour effectuer une descente en Angleterre. Hawke avait de la résolution, une grande intrépidité, et, dans une bataille, s'efforçait de couper la ligne ennemie pour en mettre les bâtiments isolés entre deux feux. Il prit sa retraite en 1763, fut fait vice-amiral et premier lord de l'amirauté en 1765, et pair en 1766.

HAWKESBURY, île du grand Océan, sur les côtes de l'Amérique du N. (Colombie Anglaise) par 53° 30' lat. N. et 131° 20' long. O.; 60 kil. sur 13. Découverte par Vancouver.

HAWKESWORTH (John), écrivain anglais, né à Londres en 1715, m. en 1773, travailla d'abord dans les journaux, et remplit de spirituels articles l'*Adventurer* et le *Gentleman's Magazine*. Puis il écrivit pour les théâtres. Il donna aussi un roman oriental, *Almoran et Hamet*, qui fut lu avec avidité, et que l'abbé Prévost a traduit en français. On le chargea enfin de rédiger la *Relation des voyages du capitaine Cook*; il fut accusé d'y avoir émis des principes contraires à la religion, et, dans ses descriptions, d'avoir peu respecté la décence. On a de lui une bonne traduction du *Télémaque*.

HAWKINS (John), amiral anglais, né à Plymouth en 1520, m. en 1595, fit en Espagne, en Portugal et aux Canaries, plusieurs voyages dont la relation a été insérée dans le recueil d'Hakluyt, remporta plusieurs succès sur les Espagnols avec une escadre de la reine Elisabeth, et fonda à Chatham un hôpital pour les invalides de la marine. — Son fils, Richard Hawkins, m. en 1622, s'est aussi distingué dans les guerres maritimes contre les Espagnols, et a laissé des *Observations faites dans un voyage à la mer du Sud* en 1593, Londres, 1622, in-fol. B.

HAWKINS (John), magistrat et écrivain, né à Londres en 1719, m. en 1789, a publié en 1776 une *Histoire de la science et de la pratique de la musique*, 5 vol. in-4°; c'est un recueil de bons matériaux.

HAWKSHEAD, brg d'Angleterre (Lancastre), près du lac Eastwaithe; 2,000 hab. Carrières d'ardoises, les plus considérables du royaume. Anc. église St-Michel.

HAWKWOOD (Sir John), célèbre capitaine anglais, connu sous le nom d'*Acuto* ou de *Jean de l'Aiguille*, était tailleur à Londres, lorsqu'il fut incorporé dans les troupes d'Edouard III. Il s'engagea, en 1360, parmi les compagnies franches des *Tard-venus*, ravagea la Provence, rançonna le pape dans Avignon, entra en Italie, servit le marquis de Ferrare et les Pisans contre Florence, puis le duc de Milan, le légat de Bologne, et finit par s'attacher aux Florentins. Il mourut en 1394. Devenu très-riche, il avait fondé à Rome un hospice pour les Anglais, et épousa une fille naturelle du duc de Milan Barnabo Visconti.

HAXO (Franç.-Nicolas-Benoît, baron), le plus grand ingénieur militaire français du XIX° siècle, né à Lunéville en 1774, m. en 1838, était fils d'un maître des eaux et forêts de sa ville natale. Il fit ses études à Paris, au collége de Navarre, entra à l'école d'artillerie de Châlons-sur-Marne, en sortit lieutenant de mineurs, passa bientôt capitaine du génie, fit les campagnes du Rhin en 1794 et 1795, puis celles d'Italie en 1800 et 1801, améliora la défense de Constantinople en 1807, fut nommé colonel après le siége de Saragosse, qu'il avait dirigé en 1809, général de brigade après la bataille de Wagram, général de division après celle de Mohilew en 1812, reçut, l'année suivante, le commandement du génie de la garde impériale, fut blessé et pris à Culm, et ne rentra en France qu'à la Restauration. Nommé bientôt inspecteur général du génie, il succéda au savant Rogniat dans la présidence du comité des fortifications. Il a continué les plans arrêtés pour la défense générale du territoire français, et fait exécuter d'importants travaux pour rétablir l'ancienne frontière militaire de la France, à Grenoble, Béfort, Langres, Sedan, Besançon, Dunkerque, et au fort l'Ecluse. Renchérissant sur les innovations de Bousmard et de Chasseloup, il multipliait les défenses, les embrasures, etc.; son système offre toutes les ressources de l'art défensif; il est formidable, et prolonge de plusieurs mois la résistance des places, mais il entraîne d'énormes dépenses. Haxo, nommé pair de France après 1830, dirigea les travaux du siége d'Anvers en 1832. C'est en partie sur ses plans qu'ont été tracées les fortifications de Lyon. Dans la question des fortifications de Paris, il se prononça contre les forts détachés et pour l'enceinte continue. Il a laissé des *Etudes* sur l'art de la fortification qui n'ont pas été publiées, et un *Mémoire sur le figuré du terrain dans les cartes topographiques*. B.

HAYANGE, vge (Moselle), arr. et à 12 kil. O.-S.-O. de Thionville, sur la Fensch; 2,804 hab. Usine à fer datant de 1630, fonderie et moulerie; fabr. de projectiles de guerre, essieux d'artillerie, etc.

HAYDERABAD, HAYDER-ALI. *V.* HAIDERABAD, HAIDER-ALI.

HAYDN (François-Joseph), célèbre compositeur de musique, né en 1732 à Rohrau (Autriche), m. en 1809. Fils d'un pauvre charron, il fut emmené à l'âge de 8 ans comme enfant de chœur à la cathédrale de Vienne par le maître de chapelle Reuter; la beauté de sa voix y excita l'étonnement. Les ouvrages de Fux et de Mattheson furent l'objet de ses constantes études. Pour apprendre les principes de l'art du chant, et ceux d'une harmonie pure et correcte, Haydn servit comme laquais le vieux Porpora, dont il endurait patiemment les injures. Corner, ambassadeur de Venise à la cour impériale, et la comtesse de Thun, le tirèrent de la misère; le prince Esterhazy l'attacha à sa personne en 1759. Depuis ce moment, la vie d'Haydn fut calme, et son travail facile. Il visita Londres en 1791 et en 1793; la faveur publique s'attachait dans toute l'Europe à ses compositions; l'Institut de France le choisit pour un de ses associés. Après une heureuse vieillesse, il s'éteignit lors de la prise de Vienne par Napoléon Ier. Haydn est un des plus grands musiciens des temps modernes; il a développé toutes les richesses de la musique instrumentale. Sa pensée est toujours simple, claire, élégante. Il a écrit 5 opéras allemands et 14 opéras italiens; mais le sentiment dramatique y est faible. Haydn a plus d'élévation dans la musique d'église : on a de lui 19 messes, 2 *Stabat*, 2 *Te Deum*, une grande quantité de morceaux détachés. Ses oratorios, *les Sept paroles de J.-C.*, *la Création du monde*, *les Saisons*, le placent à côté de Hændel. Il n'a pas de rival pour les compositions instrumentales, symphonies, quatuors, concertos, sonates, etc. *V.* Framery, *Notice sur Haydn*, 1810. B.

HAYDN (Jean-Michel), frère du précédent, né à Rohrau en 1737, m. à Salzbourg en 1806, acquit une grande habileté comme organiste et comme compositeur dans le genre religieux. On a de lui 20 messes latines, 4 messes allemandes, une foule d'offertoires, de graduels, de répons, des *Te Deum*, des litanies, etc.

HAYDON (B.-R.), peintre d'histoire, né en 1786 à Plymouth, m. en 1846, se rendit à Londres à 18 ans, entra dans l'atelier de Fuessli, où il se lia avec Wilkie, et étudia avec ardeur les marbres du Parthénon. Il visita la France en 1814. En lutte continuelle avec les autres artistes, toujours endetté malgré le produit considérable de ses œuvres, il prit des habitudes de mendicité auprès des grands seigneurs, fit des cours publics pour gagner de l'argent, et finit sa vie dans la misère. On cite, parmi ses tableaux, *Dentatus*, *le Jugement de Salomon*, *l'Entrée de J.-C. dans Jérusalem*, *Lazare*, *Napoleon à Ste-Hélène*, *le Banquet de la réforme*. T. Taylor a publié *la Vie de B.-R. Haydon d'après son journal*, 3 vol. B.

HAYDOUKS, *Hajduken*, peuple de Hongrie, donnant son nom à un district compris dans les comitats de Bihar et de Szaboltsch; 60,000 hab.; 940 kil. carr. Ch.-l., *Bœszœrmeny*. Les Haydouks ont des immunités particulières, mais sont tous astreints au service dans la cavalerie. De leur nom est venu celui d'*heiduques*, donné en France, sous le règne de Louis XIV, à des domestiques hongrois ou costumés à la hongroise.

HAYE (LA). *V.* LA HAYE.

HAYLEY (William), littérateur, né en 1745 à Chichester, m. en 1820, fut lié intimement avec Cowper, et eut part à sa traduction de l'*Iliade*. On a de lui : *Poésies*, Lond., 1785, 6 vol. in-8°; *Essai philosophique, historique et moral sur les vieilles filles*, 1785, 3 vol. in-8°; *Vie de Milton*, en tête de l'édition de ce poëte par Boydell, 1798; *Vie de Cowper*, avec quelques-uns de ses ouvrages posthumes, 1803-4, 3 vol. in-4°, etc.

HAYM (Nicolas-François), numismate et bibliographe, né à Rome, m. en 1730, grava en médaillons les pierres précieuses et les statues des divers cabinets d'Angleterre, et les publia, avec une description de chaque sujet, sous le titre de *Tesoro britanico*, Lond., 1719-20, 2 vol. in-4°; une traduction en latin, avec de savantes notes, en a été faite par le P. Khell, Venise, 1762-65. On a aussi de Haym : *Notizia de' libri rari nella lingua italiana*, Lond., 1726, in-8°, ouvrage réédité, avec additions, sous le titre de *Biblioteca italiana*, 2 vol. in-8°, Milan, 1771. M. V—I.

HAYN ou GROSSEN-HAYN, v. du roy. de Saxe, à 33 kil. N.-O. de Dresde, sur le Rœder; 8,988 hab. Ecole classique. Fabr. de draps, toiles imprimées; teintureries. Usine à fer.

HAYTON. *V.* HÉTOUM.

HAZAEL, roi de Syrie, détrôna Benadad vers 876 av. J.-C., envahit les royaumes d'Israël et de Juda, prit et dévasta Jérusalem, et mourut en 833.

HAZARÈHS, peuple de l'Afghanistan, à l'O.; il est d'origine tartare, et se livre à la culture. On en compte environ 300,000.

HAZEBROUCK, s.-préf. (Nord), à 47 kil. E.-S.-E. de Lille, sur la Bourre, unie à la Lys par un canal, et sur le chemin de fer de Lille à Dunkerque, à l'embranchement de la ligne de Calais; 5,567 hab. Trib. de 1re instance, collége, bibliothèque. Comm. actif de toiles, fil, plantes oléagineuses, blé, bestiaux, beurre, bois. Église paroissiale, avec flèche de 85 mèt.

HAZLITT (William), écrivain anglais, né en 1778 à Maidstone (Kent), m. en 1830, a laissé : *Libres pensées sur les affaires du temps*, 1810; *Essai sur les principes des actions humaines*, 1809; *Mémoires d'Holcrofft*, 1809; *Examen du théâtre anglais*, 1818; *Vie de Napoléon*, 1827. Son scepticisme et ses idées radicales lui firent beaucoup d'ennemis, et il vécut dans la misère.

HEAD, *tête* en anglais, indique un cap, lorsqu'il est joint à un nom de lieu.

HÉAND (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire), arr. et à 12 kil. N. de St-Etienne; 1,281 hab. Fabr. de platines de fusils pour St-Etienne.

HEATHFIELD (lord). *V.* ELLIOT.

HEATON-NORRIS, v. d'Angleterre (Lancastre), à 2 kil. N.-O. de Stockport, dont on la regarde comme un faubourg; 8,000 hab.

HEAUME, casque fermé, en fer mince et battu, à peu près cylindrique, enveloppant la tête entière, et ne laissant de jour que par une petite ouverture ou grille à coulisse, donnant en même temps de l'air pour la respiration, et qui pouvait se relever sur le front : on l'appelait *visière* ou *ventail*, de son double usage. Le heaume était le casque des chevaliers. Placé au sommet d'un château, il annonçait que le châtelain donnait l'hospitalité.

HEAUME D'OR ou ÉCU HEAUMÉ. *V.* ÉCU.

HEBDOMÉES, fêtes célébrées à Delphes, le 7e jour du 1er mois du printemps, en l'honneur d'Apollon, né ce jour-là.

HÉBÉ, déesse de la jeunesse, fille de Jupiter et de Junon, versait aux dieux le nectar. S'étant laissé tomber en leur présence, elle éprouva tant de confusion, qu'elle ne voulut plus reparaître. Remplacée par Ganymède, elle épousa Hercule, quand il eut été admis dans le ciel. Elle avait à Corinthe un temple fameux, qui jouissait du droit d'asile. Les Athéniens lui avaient élevé dans le Cynosarge un autel qui lui était commun avec Hercule. On la révérait dans un bois sacré à Sicyone et à Phlionte. Les images d'Hébé sont rares dans les monuments antiques; parmi les modernes, la plus célèbre est la statue de Canova.

HEBEL (Jean-Pierre), poëte allemand, né en 1760 près de Schopfheim (Bade), m. en 1826, fut professeur à l'université d'Erlangen, directeur du lycée en 1808, pasteur, conseiller ecclésiastique, et député à la 1re chambre de Bade en 1818. Ses poésies, publiées à Carlsruhe, 1808, et trad. en franç. par Buchon, 1846, sont écrites en dialecte alémanique; l'esprit de charité et de piété qui les anime, les a rendues populaires. On distingue surtout *le Maire de Schopfheim*, *la Forge*, *la Matinée du dimanche*, *le Mois de janvier*. Hebel a laissé encore, en prose, *le Petit trésor de l'ami rhénan*, Tubingue, 1811; *le Nouveau calendrier rhénan*, Carlsruhe, 1808-18, 11 vol. in-4°; *Histoires bibliques*, Stuttgard, 2 vol., 1824, etc. PL.

HEBENSTREIT (Pantaléon), musicien, né à Leipzig, maître de chapelle du duc d'Eisenach en 1706, inventa un instrument, appelé de son nom, *pantalon* ou *pantaléon*, espèce de tympanon qui se joue avec deux baguettes. Il se fit entendre avec succès à la cour de Louis XIV en 1705.

HÉBER, patriarche, fils de Salé, et l'un des ancêtres d'Abraham, vécut environ 400 ans, 2281 av. J.-C. L'opinion qui fait dériver de son nom celui des *Hébreux*, ne paraît pas fondée.

HÉBERGEMENT, droit d'hospitalité dont un seigneur jouissait, pour lui et sa suite, sur toutes les terres de ses vassaux.

HÉBERT (Jacques-René), dit *le Père Duchesne*, né à Alençon en 1755, m. en 1794, était sans fortune et sans lettres lorsqu'il vint à Paris. D'abord il exerça en malhonnête homme d'humbles professions; il vivait de coupables industries au début de la Révolution. Son extérieur agréable, son élocution facile, le popularisèrent dans les clubs, et quelques pamphlets cyniques commencèrent sa hideuse célébrité. Il existait un petit journal royaliste, *le Père Duchesne*, écrit en style familier. Hébert publia sous le même titre une feuille anarchique, destinée à démoraliser le peuple systématiquement, et à hâter la chute du trône. Aussi obtint-il, après le 10 août 1792, les fonctions de substitut du procureur de la Commune, Chaumette. Les excès du *Père Duchesne* en firent arrêter l'auteur par les Girondins. Ce fut le temps de sa plus grande popularité. Il fut rendu à la liberté, et reçut de vraies ovations. Commissaire interrogateur dans le procès de la reine, il adressa d'infâmes questions à son malheureux enfant, et fit éclater l'héroïsme de la mère en même temps que la bassesse du juge. Pendant le procès des Girondins, il proposa de les faire assassiner. De concert avec Chaumette et Clootz, il institua le culte de la déesse Raison, et l'athéisme vint en aide aux théories du meurtre. Mais ces ultra-révolutionnaires, appuyés par la Commune et par les Cordeliers, inquiétaient les Montagnards de la Convention et le club des Jacobins. Une scission d'ailleurs se manifesta entre les Cordeliers : Danton, Fabre, C. Desmoulins, etc., rompirent avec les hébertistes, les 1ers sous le nom de *modérés* ou d'*indulgents*, les autres sous celui d'*enragés*. Le Comité de salut public, dirigé par Robespierre, s'empara habilement de leurs accusations réciproques. Le 13 mars 1794, Saint-Just lut à la Convention une sorte de réquisitoire, et dans la nuit on arrêta Hébert, Chaumette, Ronsin, Vincent, Momoro, Clootz, etc., au nombre de 19. Bientôt les débats s'ouvrirent, et le Père Duchesne y montra autant de faiblesse et de lâcheté qu'il avait affecté de jactance et d'audace à corrompre l'esprit public et à dépraver les mœurs de la nation. Ils furent tous condamnés à la mort, qu'ils subirent le même jour, 24 mars 1794. Ce qui prouve à quel point l'infâme journal d'Hébert était répandu, c'est que, dans la seule année 1793, l'auteur avait reçu du ministre Bouchotte, sur les fonds de l'Etat, 183,000 fr. pour des exemplaires gratuitement distribués. Outre ce journal, on a d'Hébert : *les Vitres cassées par le véritable Père Duchesne*; *Catéchisme du Père Duchesne*; *Cantique séculaire du Père Duchesne*; *Almanach du Père Duchesne*; *Lettres patriotiques du Père Duchesne*; *Colère du Père Duchesne à l'aspect des abus*, etc. J. T.

HÈBRE, *Hebrus*, fleuve de la Thrace, prenait sa source dans les monts Rhodope, et affluait dans la mer Egée au lac Stentor, après avoir arrosé le pays des Odryses et la Thrace maritime, et baigné les villes de Philippopolis, Uscudama et Cypsèle. Auj. *Maritza*.

HÉBREUX, *Hebræi*, nom par lequel on désigna d'abord le peuple de Dieu, et qu'il échangea successivement contre ceux d'*Israélites* et de *Juifs*. Selon les uns, ce mot fut formé du nom du patriarche Héber, l'un des ancêtres d'Abraham; selon d'autres, il dérive du mot *Héber* (au delà), parce que les Hébreux étaient venus du pays situé *au delà* de l'Euphrate, avant de s'établir dans la terre de Chanaan (*V.* JUDÉE et JUIFS).

HÉBRIDES (en gaélique *Ey*, îles, *Bride* ou *Ste-Brigide*), *Western Islands* (îles occidentales), *Ebudes* des anciens, archipel à l'O. de l'Écosse, dans l'Atlantique, depuis la presqu'île de Cantyre jusqu'au cap Wrath, entre 55° 22' et 58° 35' lat. N., 8° 25' et 10° 5' long. O.; 105,000 hab. Sept de ces îles sont dans le golfe de la Clyde, et forment le comté de Bute; les autres dépendent des comtés d'Argyle, d'Inverness et de Ross. Il y a environ 200 Hébrides, dont plus de la moitié inhabitées. Les principales sont : Barra, Benbecula, Harris, Lewis, South-Uist, North-Uist,

St-Kilda; ces îles *extérieures* sont séparées, par le détroit appelé Minsh, du continent et des Hébrides *intérieures*, qui sont : Bute, Arran, Coll, Oronsay, Gigha et Cara, Iona et Icolmkill, Islay, Lismore, Lorn, Mull, Raasay, Skye, Staffa, Tyree, Ulva. On y parle gaélique ou celtique, mais l'anglais y est compris. Le catholicisme domine dans celles de Barra, Eig et South-Uist. Climat très-humide et pluvieux. Dans les Hébrides extérieures, l'hiver dure de fin octobre à fin mars, avec de violentes tempêtes. Sol généralement stérile; beaucoup de marais, de lacs et de sables. Export. de duvet, soude de varech, poisson, etc. Pêche au hareng. Mines de plomb, carrières de marbre. Agriculture presque nulle. Il n'y a guère de routes pratiquées que dans Arran, Islay, Jura et Skye. La nourriture ordinaire est la pomme de terre. Excepté dans Islay, un fagot sert de porte aux maisons; il n'y a ni cheminées ni fenêtres. M. Campbell dans Islay, lord Macdonald dans Skye, le duc d'Hamilton dans Arran, 50 propriétaires environ en tout, ont essayé de civiliser leurs domaines. Quelque élève de bestiaux. Émigration au Canada. — Après avoir obéi aux rois de Norvége, les Hébrides ont été réunies à l'Écosse en 1264. Charles II s'y réfugia après Culloden.

HÉBRIDES (NOUVELLES-), archipel du grand Océan, dans la Mélanésie, entre 14° 29'-20° 4' lat. S., et 164-168° long. E., au N.-E. de la Nouvelle-Calédonie et de la Nouvelle-Hollande. En y comprenant le groupe de Banks, il se compose de 37 îles, dont voici les principales : Ambrym, Annatom, Api, Aurora, Blig, Erronan, Immox, Koromango, Mallicolo, Pentecôte, Sandwich, St-Esprit. Habitants de diverses races, au nombre de 200,000, généralement laids, noirs et chétifs. Sol fertile, couvert de forêts sur les montagnes; arbre à pain, cocotier, igname, patates, bananes, canne à sucre, sandal. Deux volcans. Il n'y a d'autres quadrupèdes que le rat, le porc et la chèvre. — Découvertes en 1606 par Quiros, qui les appela *Terre australe du St-Esprit*, visitées en 1768 par Bougainville, qui leur donna le nom de *Grandes-Cyclades*, et par Cook, en 1773, qui, les croyant les plus occidentales du grand Océan, les désigna par leur nom actuel.

HÉBRON, plus anciennement *Arbé* ou *Cariath-Arbé*, ville de Palestine, dans la tribu de Juda, au S. de Jérusalem. David y fut sacré. Patrie de St Jean-Baptiste. On y montre encore maintenant la grotte sépulcrale d'Abraham et de Sara, d'Isaac et de Rebecca, de Jacob et de Lia. Auj. *El-Kalil* (le bien-aimé); 31° 31' lat. N., 32° 48' long. E.

HÉCALÉSIES, fêtes célébrées en l'honneur de Jupiter, à Hécale, brg de l'Attique, et instituées par Thésée.

HÉCATE. *V.* DIANE.

HÉCATÉE de Milet, logographe grec, né en Ionie dans le VIe siècle av. J.-C., joua un grand rôle lors de la révolte de l'Ionie en 504, puis voyagea en Grèce et en Asie pour recueillir les matériaux nécessaires à l'ouvrage qu'il composa sous le titre d'*Histoire des généalogies*. Il n'en reste que des fragments, recueillis par Creuzer, *Historiarum Græcorum antiquissimarum fragmenta*, Heidelberg, 1806, in-8°, et par Klausen, Berlin, 1831, in-8. Il avait composé aussi un traité de géographie intitulé *Periegesis*, avec des cartes; il ne nous est pas parvenu. *V.* sur Hécatée les recherches de l'abbé Sevin, dans le t. VI des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

HÉCATÉE d'Abdère, contemporain d'Alexandre le Grand et de Ptolémée Ier, avait écrit sur l'histoire et la géographie. On lui attribue une *Histoire des Juifs*, dont quelques fragments ont été publiés par Pierre Zornius, Altona, 1730.

HÉCATÉES, apparitions qui avaient lieu dans les mystères d'Hécate. — Statues ou colonnes érigées à Hécate devant les maisons d'Athènes, dans l'intérieur des habitations et dans les carrefours; le soir de chaque nouvelle lune, les riches y faisaient des offrandes de victuailles, dont les pauvres profitaient.

HÉCATÉSIES, fêtes et sacrifices en l'honneur d'Hécate, envisagée comme protectrice des femmes et des enfants. On les célébrait à Athènes tous les mois.

HÉCATOMBE, *Hecatombe*, sacrifice que les anciens Grecs et les anciens Romains faisaient dans des circonstances extraordinaires, soit en temps de peste, soit pour quelque événement très-heureux. Il consistait en une immolation de 100 porcs ou 100 brebis, sur 100 autels de gazon élevés dans le même lieu. Si le sacrifice était fait par un empereur, les victimes étaient 100 lions, ou 100 aigles. C'est par une fausse étymologie que l'on a dit qu'une hécatombe était un sacrifice de 100 bœufs. Les Grecs donnaient le nom d'hécatombe à un sacrifice somptueux, mais où le nombre des victimes n'était pas de cent. C. D—Y.

HÉCATOMBÉON, 1er mois de l'année athénienne, ainsi nommé des fêtes *Hécatombées* qu'on célébrait alors en l'honneur d'Apollon. Répondait à juillet et août.

HÉCATOMPYLOS, c.-à-d. *ville aux cent portes*, un des noms de Thèbes en Egypte. — v. de l'anc. Hyrcanie, cap. des Parthes, à l'E. des Portes Caspiennes; auj. *Damghan*.

HÉCATONNÈSE, *Hecatonnesus*, île de la mer Egée, sur la côte de l'Eolie, entre l'île de Lesbos et le continent d'Asie. Auj. *Musconisi*.

HÉCATONPHONIES, fêtes célébrées en Messénie par ceux qui avaient tué 100 ennemis à la guerre.

HÉCATONSTYLON, c.-à-d. portique aux cent colonnes; long portique en colonnade, qui occupait tout le côté nord du portique de Pompée, derrière le théâtre de ce nom, dans le Champ-de-Mars de l'anc. Rome. C. D—Y.

HECHINGEN, v. des États prussiens, anc. ch.-l. de la principauté de Hohenzollern-Hechingen, à 48 kil. S.-O. de Stuttgard, au pied du mont Zollern qui porte le château de Hohenzollern, berceau de la dynastie de ce nom; 3,600 hab. Hôtel de ville, avec une belle galerie de tableaux. Source thermale sulfureuse. Fabr. de lainages.

HÉCLA (Mont), volcan d'Islande, près de la côte S.-O. à 40 kil. S.-E. de Skalholt. Il a 3 sommets; le plus haut a 1,557 mèt. Le principal est rempli de neige, fondue par endroits. Les cratères voisins, le Kattlagiau, l'Eyafialla, le Skaptar, se partagent avec l'Hécla les éruptions, et les répandent au loin. Il y a eu 22 éruptions depuis 1004. Plusieurs ont été simultanées avec celles du Vésuve ou de l'Etna; celle de 1766, la dernière, avec toutes deux.

HECQUET (Philippe), médecin, né à Abbeville en 1661, m. à Paris en 1737, étudia d'abord la théologie, ensuite la médecine, qu'il pratiqua dans sa ville natale, puis à Paris. Il se retira à Port-Royal-des-Champs en 1688, pour se livrer à des exercices de dévotion, mais sans cesser de soulager les malades. Médecin du prince de Condé en 1708, attaché à l'hôpital de la Charité, en 1710, il fut nommé doyen de la Faculté en 1712. En 1727, il se retira dans le couvent des Carmélites du faubourg St-Jacques à Paris, et y acheva sa vie au milieu des pratiques religieuses. Homme modeste et pieux, il pratiqua toutes les vertus chrétiennes; on le vit souvent rappeler à ses malades leurs devoirs religieux avec beaucoup de franchise. Hecquet chercha à faire prédominer en médecine des idées mécaniques qui se rapprochent de celles de Stahl. On remarque parmi ses ouvrages : *Traité de la saignée*, Chambéry, 1707, in-12, ouvrage qui a donné lieu de croire que Lesage l'a désigné dans *Gil Blas* sous le nom du docteur Sangrado; *De la digestion et des maladies de l'estomac*, Paris, 1712, in-12; *Traité des dispenses du carême*, Paris, 1709, in-12; *Novus medicinæ conspectus*, 1722, 2 vol. in-12; *la Médecine théologique, ou la Médecine telle qu'elle se fait voir sortie des mains de Dieu*, 1733, 2 vol. in-12; *la Médecine naturelle*, 1738, in-12; *la Médecine, la Chirurgie et la Pharmacie des pauvres*, 1740-42, 3 vol. in-12. Hecquet se montra l'adversaire des chirurgiens et des apothicaires dans un écrit intitulé le *Brigandage de la chirurgie*, Paris, 1738, in-12, et expliqua les scènes du cimetière de St-Médard dans *le Naturalisme des convulsions dans les maladies*, 1733. D—G.

HECTÈNES, peuple primitif de la Béotie, au S., disparut de bonne heure, et fit place à des Hyantes et des Léléges.

HECTOR, le plus vaillant des chefs troyens, fils de Priam et d'Hécube, et époux d'Andromaque. Pendant le siége de Troie, il soutint avec gloire plusieurs combats contre Ajax et Diomède, tua Patrocle, et périt sous les coups d'Achille (*V. ce mot*). Il eut pour fils Astyanax. Luce de Lancival composa, sous le titre d'*Hector*, une tragédie dont la mort de ce héros est le sujet.

HÉCUBE, fille du roi de Thrace Cisséus, et épouse de Priam, roi des Troyens, eut de ce prince 19 enfants, entre autres Hector, Pâris, Hélénus, Polyxène, Cassandre, Polydore. Pendant la guerre de Troie, elle les perdit presque tous, et vit massacrer sous ses yeux Polyxène, ainsi que le fils d'Hector, Astyanax. Après la prise de la ville, elle échut à Ulysse. Conduite en Thrace, elle creva les yeux au roi Polymnestor, coupable d'avoir fait périr Polydore, que Priam lui avait confié. Selon la Fable, elle fut métamorphosée en chienne. Nous avons une tragédie d'*Hécube* par Euripide.

HÉDÉ, ch.-l. de canton (Ille-et-Vilaine), arr. et à 24 kil. N.-O. de Rennes, près d'un étang poissonneux; 591 hab. Autrefois fortifié. Comm. de produits agricoles.

HÉDELIN. *V.* AUBIGNAC.

HEDEMARKEN, amt ou prov. administrative de Norvége, a 2,669,000 hect., et 101,395 hab. Sol montagneux, mais très-fertile. Il n'y a aucune ville.

HEDERICH (Benjamin), philologue allemand, né en 1675 à Geithen (Misnie), m. en 1748, recteur du gymnase de Hayn, a laissé : *Notitia auctorum antiqua et media*, 1714, in-8° ; *Reales-Schul Lexicon*, Leipzig, 1717, in-8° ; *Lexicon mythologicum*, 1724 ; *Lexicon archæologicum*, Leipzig, 1743, in-8° ; *Lexicon manuale græcum*, Leipzig, 1722, in-8°, ouvrage classique, réimprimé par J.-A. Ernesti en 1766, et par Fr. Passow en 1827.

HEDJAZ, région d'Arabie, à l'O., au S. du désert de Syrie, au N. de l'Yémen, à l'E. de la mer Rouge, au N.-E. de l'Egypte, à l'O. du Nedjed, depuis le golfe d'Akabah jusqu'au cap Jachsuf ; 1,500 kil. sur 270 ; v. princip. : La Mecque, Médine, Thaief et Djeddah. Au N.-O. sont les monts Horeb et Sinaï. Sol sablonneux, mais fertile sur les côtes ; on en tire du baume, de la myrrhe, de l'encens. C'est la seule partie de l'Arabie qui appartienne à l'empire Ottoman. Elle est partagée entre l'Arabie Pétrée et l'Arabie Déserte des anciens. Les chevaux de l'Hedjaz sont les meilleurs de l'Arabie ; la population se compose en grande partie d'Arabes sédentaires et de Bédouins, et compte aussi quelques Turcs et Abyssins. — C'est dans l'Hedjaz que vivaient autrefois les Amalécites, les Madianites, les Edomites ou Iduméens, les Nabathéens, etc. Jusqu'à Mahomet, la dynastie des Djorhanites régna à La Mecque. Après lui, il y eut des chérifs descendants d'Ali, qui repoussèrent la domination des Ommiades et des Abbassides. *V.* ARABIE.

HÉDOUVILLE (Gabriel-Marie-Théodore-Joseph, comte d'), né à Laon en 1735, m. en 1825, était général de brigade en 1793. Après la bataille d'Hondschoote, il fut accusé avec Houchard, mais acquitté. Général de division et commandant en chef de l'armée des côtes de l'Ouest en 1797, il fut chargé, l'année suivante, d'une mission à St-Domingue, ne réussit point à rattacher cette colonie à la France, et, à son retour, termina la chouannerie par sa douceur et son esprit de conciliation. Ambassadeur à St-Pétersbourg en 1801, il devint, en 1804, chambellan et sénateur, puis ministre près de la Confédération du Rhin, et accompagna Jérôme Bonaparte dans la campagne de 1806 contre les Prussiens. Il vota la déchéance de Napoléon Ier en 1814, et fut élevé à la pairie en 1815. B.

HEDWIG (Jean), médecin et botaniste allemand, né à Kronstadt (Transylvanie), en 1730, m. en 1799, fit de brillantes études à Leipzig, où il professa trois ans la botanique, fut reçu docteur en 1756, se fixa à Chemnitz, où il exerça la médecine, et revint en 1781 à Leipzig, où il fut nommé intendant du Jardin des Plantes et professeur de botanique. Il a publié, entre autres ouvrages : *Fundamenta historiæ naturalis muscorum frondosorum*, Leipzig, 1782-83, deux parties, in-4° ; *Theoria generationis et fructificationis plantarum cryptogamicarum Linnæi*, Leipzig, 1798, in-4° ; *Stirpes cryptogamicæ*, Leipzig, 1785-95, 4 vol. in-fol. ; *de Fibræ vegetalis et animalis ortu*, Leipzig, 1789-99, in-8°, ouvrage classique ; *Recueil de mémoires et observations sur la botanique et l'économie*, Leipzig, 1793.

HEDWIGE ou AVOIE (Sainte) fille de Berthold, duc de Carinthie, et sœur d'Agnès de Méranie, fut mariée à 12 ans à Henri, duc de Silésie et de Pologne, en eut six enfants qu'elle éleva elle-même, fonda l'abbaye de Trebnitz pour des religieuses de l'ordre de Cîteaux, s'y enferma après la mort de son mari, et y mourut de douleur à la mort de son fils aîné, Henri le Pieux, 1243. Elle fut canonisée par Clément IV en 1266. Fête, le 17 octobre.

HEDWIGE, née en 1371, m. en 1399, fille de Louis, roi de Hongrie, devint reine de Pologne par élection en 1384, épousa en 1386 Jagellon, grand duc de Lithuanie, qui prit en Pologne le nom de Wladislas V, fit de grandes libéralités aux églises, et contribua à répandre le christianisme parmi les Lithuaniens. Quoique le pape Nicolas V ait refusé de la canoniser, sa mémoire est sanctifiée par ses compatriotes. P. L.

HEEM (Jean David de), peintre de fleurs, né à Utrecht en 1600, m. en 1674. Peu d'artistes ont aussi bien exécuté les fleurs, les fruits, les oiseaux, les insectes : quoique très-finis, ses tableaux sont peints avec largeur ; le coloris en est tendre, frais et harmonieux. Les métaux, les marbres, les verres, qu'il mêle aux autres objets, s'y associent de la façon la plus heureuse. En 1670, Heem vint se fixer à Anvers, pour ne pas souffrir de l'invasion française. Abraham Mignon, de Francfort, et Henri Schook, d'Utrecht, se formèrent sous sa direction. Les musées d'Amsterdam et de La Haye renferment quelques-uns de ses tableaux : le Louvre en possède deux. A. M.

HEEMSKERK (Martin VAN VEEN, dit), peintre d'histoire, né en 1498 dans le hameau de Heemskerk, m. en 1574, était fils d'un maçon. Il étudia d'abord chez Cornelis Willemsz, de Haarlem, puis sous la direction de Schoreel : le style à moitié italien de ce dernier le charma, et il l'imita si soigneusement, qu'il fut presque impossible de distinguer ses peintures des ouvrages du maître. Heemskerk finit par se rendre en Italie, où il mena l'existence la plus laborieuse. Il revint au bout de trois ans, et s'établit à Haarlem. Il avait perdu plutôt que gagné sur le sol italien : sa manière nouvelle n'était qu'un pastiche. On l'a surnommé sans raison *le Raphael de la Hollande*. On cite de lui : *St Luc peignant la Vierge et l'enfant Jésus ; Mars et Vénus surpris par Vulcain*. Les musées de Berlin, de Vienne, de Munich, de Darmstadt et de Copenhague renferment plusieurs de ses tableaux. Un grand nombre furent brûlés au sac de Haarlem par les Espagnols, en 1573. A. M.

HEEMSKERK (Jacques VAN), amiral hollandais, fut chargé, en 1595, de chercher une route conduisant à la Chine et aux Indes par le N.-E., et fut tué devant Gibraltar, dans une guerre contre l'Espagne, en 1607. La relation de ses voyages a été publiée par Gérard de Veer, Amsterdam, 1698, in-fol.

HEEMSTEDE, vge du royaume de Hollande (Hollande septentrionale), à 5 kil. S. de Haarlem ; 2,000 hab. Vieux château. Culture de fleurs.

HEEREN (Arnold-Hermann-Louis), historien allemand, né en 1760 à Arberg, près de Brême, m. en 1842, gendre de Heyne, fit dès 1787 des cours à l'université de Gœttingue comme professeur extraordinaire, et fut nommé professeur d'histoire en 1799. Il était associé de l'Académie des Inscriptions de France. On a de lui : de savantes éditions du rhéteur *Ménandre*, 1785, et de *Stobée*, 1793-1801, 4 vol. in-8° ; *Idées sur la politique et le commerce des peuples de l'antiquité*, dernière édition, 1826, trad. en français par W. Suckau, 1830-34, 6 vol. in-8°, ouvrage d'un mérite supérieur ; *Manuel historique du système politique des Etats de l'Europe et de leurs colonies*, 1809, trad. en français par MM. Guizot et Vincens Saint-Laurent, 1821, 2 vol. in-8° ; *Manuel de l'histoire ancienne*, 1799, trad. par Thurot, 1827, 1 vol. in-8° ; *Histoire de la littérature classique au moyen âge ; Essai sur l'influence des Croisades*, couronné par l'Institut de France, et trad. par Ch. Villers, 1808 ; des *Notices* sur Jean de Muller, Leipz., 1810, et sur Heyne, Gœttingue, 1813 ; des *Mélanges historiques*, etc. Il a entrepris, avec Tychsen, la *Bibliothèque de l'art et de la littérature chez les anciens*, et dirigé, avec Uckert, la publication d'une *Histoire des principaux Etats de l'Europe*. Depuis 1827, il fut chargé de la rédaction des *Publications savantes de Gœttingue*, excellent journal de critique.

HEERLEN, v. du royaume de Hollande (Limbourg), à 20 kil. E. de Maestricht ; 4,000 hab. Brasseries, tanneries ; fabr. d'aiguilles.

HÉGEL (Georges-William-Frédéric), chef de la dernière grande école philosophique en Allemagne, né à Stuttgard en 1770, m. en 1831, étudia la philosophie et la théologie à Tubingue, où il se lia d'amitié avec Schelling. Après avoir séjourné quelques années comme professeur en Suisse et à Francfort, il enseigna publiquement à l'université d'Iéna ; fut, en 1808, recteur du gymnase à Nuremberg, et, à partir de 1816, professeur de philosophie à Heidelberg. En 1818, on l'appela à Berlin pour y remplir la chaire qui avait été occupée par Fichte, et, jusqu'à la fin de sa vie, il y professa, environné d'une grande célébrité. — Le système de Hégel peut s'appeler le *panthéisme logique*. Hégel conçoit les formes et les lois de la pensée non-seulement comme les lois et les formes de l'esprit humain, ainsi que l'avait fait Aristote, mais comme les lois absolues de l'existence universelle. La pensée divine, par conséquent, se développe conformément à ces lois, qui se reproduisent ou se réalisent dans le monde physique et moral. Le principe universel est appelé par Hégel *l'idée*. L'idée et l'être ne font qu'un. Mais l'idée hégélienne n'est pas une forme morte et vide ; son essence est le *développement*, et elle contient en germe toutes les déterminations de l'être. Ce n'est donc que dans son entier développement ou son évolution complète qu'il faut la saisir pour la comprendre dans sa véritable existence. Elle embrasse ainsi à la fois *Dieu*, la *nature* et l'*homme*. D'abord *indéterminée*, comme pure *notion* (Begriff), sans propriétés ni qualités, elle est aussi bien l'être que le néant ; mais elle contient en soi le principe même de son développement et de tous ses développements ultérieurs. Elle accomplit diverses phases ou évolutions qui la réalisent et la manifestent : et ce n'est qu'arrivée à sa dernière phase, et après l'avoir achevée, qu'elle est l'*idée adéquate et vraie*. Ce mouvement s'appelle la *dialectique de l'idée*. L'idée sort de son état d'enveloppement ou d'indétermination par une *négation*, qui devient le principe

d'une *affirmation* plus haute et d'une série d'affirmations successives qui marquent tous les degrés de ce développement. Sa loi est le *devenir*. Elle traverse ainsi tous les degrés de l'être et de la pensée : elle est à la fois Dieu, la nature et l'humanité. D'abord, enfermée en elle-même, elle se dédouble, se pose dans un autre soi-même, qui est le monde extérieur. Puis, après avoir passé par tous les degrés et tous les règnes de l'existence physique, elle revient sur elle même, prend conscience de sa nature spirituelle, et devient libre dans l'humanité ou le monde moral. Ici encore elle accomplit une série de développements, par lesquels elle acquiert de plus en plus la connaissance d'elle-même et la véritable liberté, dans les formes de la civilisation : *l'industrie, le droit, l'art, la religion* et *la philosophie*. On le voit, dans ce système, Dieu n'existe pas en soi, comme être parfait; lui-même il *devient*. C'est par une évolution éternelle qu'il acquiert successivement tous ses attributs. De plus, il n'existe que dans son unité avec le monde et avec l'humanité. Dieu n'est pas distinct et du monde et des êtres qui le composent. De son côté le monde non-seulement émane de Dieu, mais est Dieu lui-même. Dieu et la nature, Dieu et l'humanité, ne font qu'un. L'humanité, c'est Dieu prenant conscience de lui-même, devenant esprit, intelligence et liberté. Les individus qui composent le genre humain réalisent la pensée divine, et se confondent avec Dieu. C'est donc le panthéisme avec toutes ses conséquences. Le panthéisme de Hégel diffère toutefois de celui des autres systèmes analogues, et en particulier de celui de Spinosa. Dieu n'y est pas considéré comme une *substance* ou une *unité* absolue, dont l'étendue et la pensée sont les attributs et les êtres finis des *modes*. L'essence de ce principe est l'activité, le mouvement, la vie, l'intelligence même et la liberté ou la personnalité. Mais il n'acquiert toutes ces qualités d'un être moral que successivement. Il ne les a pas indépendamment des êtres finis qui le réalisent. C'est donc en vain que l'on prétend reconnaître dans Dieu et dans l'homme les nobles attributs de la nature humaine et de la nature divine. Ce n'est là qu'un vain leurre. Le Dieu de Hégel est un être imparfait qui *n'est* jamais et *devient* toujours. L'homme n'a pas de véritable individualité. Sa personnalité s'efface et s'anéantit en Dieu. — Hégel a fondé une école nombreuse où l'on compte beaucoup d'hommes distingués. Elle s'est divisée après sa mort en plusieurs sectes, la *gauche*, la *droite* et le *centre*. Les partisans les plus exagérés de ce système en ont tiré, dans ces derniers temps, des conséquences révoltantes et subversives de tout ordre moral et religieux. Ils n'ont pas peu contribué à jeter le discrédit sur tous les systèmes de la philosophie en général, et à éloigner les esprits de la spéculation. Quelque sévère d'ailleurs que soit le jugement que l'on porte sur la philosophie de Hégel, on ne peut refuser à l'auteur une intelligence puissante et les qualités d'un homme de génie. Il a déployé dans la conception et la construction de son système une force d'esprit métaphysique qui le met à côté d'Aristote et de Kant. Sa pensée, aussi vaste que profonde, embrasse toutes les divisions des connaissances humaines, qu'il soumet à ses formules. Sa pénétrante analyse va au fond de tous les problèmes, qu'il décompose et envisage sous toutes leurs faces. Il trouve à tous des solutions ingénieuses et inattendues. Ses ouvrages, qui abondent en vues fécondes, contiennent une foule d'idées particulières dont la vérité est indépendante du système. Ses explications et ses hypothèses même les plus singulières ouvrent des perspectives nouvelles. C'est principalement dans la logique, le droit, la philosophie de l'histoire, l'esthétique, la philosophie des religions et l'histoire de la philosophie, qu'il est riche en aperçus de tout genre et qui sont du plus haut intérêt même pour ceux qui ne partagent pas ses idées. Son style embarrassé, étrange, obscur, hérissé de termes métaphysiques bizarrement combinés, à la fois très-abstrait et très-figuré, est néanmoins plein de force et d'originalité pittoresque, et quelquefois éloquent dans sa précision heurtée. L'influence très-grande qu'il a exercée sur les esprits en Allemagne, et qui subsiste encore aujourd'hui, prouve suffisamment la vérité de ces assertions. — Les *Œuvres de Hégel*, recueillies par ses amis après sa mort, forment 19 vol. in-8°. Les principaux ouvrages sont : *la Phénoménologie de l'esprit*, 1807, 1 vol.; *la Logique*, 1812, 2 vol.; *l'Encyclopédie des sciences philosophiques*, 1817, 3 vol.; *la Philosophie du droit*, 1821, 1 vol.; les *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, 1 vol.; les *Leçons sur l'esthétique*, 3 vol.; les *Leçons sur la philosophie de la religion*, 2 vol.; et les *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, 3 vol. Ces derniers ouvrages sont posthumes. Le *Cours d'esthétique* seul a été traduit complétement en français, 5 vol. in-8°, par M. Ch. Bénard, et a été couronné par l'Académie Française, 1852. MM. Slomen et Wallon ont aussi donné une traduction libre d'une partie de la Logique (*Logique subjective*), 1854. B—D.

HÉGÉMONIE (du grec ἡγεμών, conducteur, chef). Ce mot désigna, dans l'anc. Grèce, la prééminence d'un État sur les autres. Sparte, Athènes, Thèbes, la Macédoine, eurent tour à tour l'hégémonie.

HÉGÉMONIES, fêtes célébrées par les Arcadiens en l'honneur de Diane Hégémone (conductrice).

HÉGÉSIAS, philosophe de l'école cyrénaïque, disciple de Péribate, florissait vers 300 av. J.-C. Il fonda une nouvelle secte, appelée de lui *Hégésiaque*. Il déclarait que, la somme des maux surpassant celle des biens, mieux valait mourir; de là son surnom de *Pisithanate* (conseiller de mort). Cette doctrine ayant causé plusieurs suicides, Ptolémée fit fermer l'école, et exila le maître.

HÉGÉSIPPE, le plus ancien historien ecclésiastique, juif de naissance, embrassa le christianisme, fut fait évêque de Rome en 177, et mourut, suivant la chronique d'Alexandrie, vers 180. Il avait composé une *Histoire de l'Église depuis la mort de J.-C., d'après les Actes des Apôtres*, dont il ne reste que cinq fragments conservés dans Eusèbe. On a aussi sous son nom l'ouvrage suivant : *De bello judaïco et excidio urbis Hierosolymæ libri V*, trad. en franç. par Millet de S^t-Amour, Paris, 1551, in-4°; quelques-uns l'attribuent à Josèphe, d'autres à S^t Augustin.

HÉGÉSIPPE d'Athènes, poëte comique et orateur. On a de lui un discours *De Haloneso*, imprimé avec ceux de Démosthène, dont il était le contemporain. On lui attribue quelques épigrammes de l'*Anthologie*.

HEGEWISCH (Thierry), historien allemand, né vers 1760 dans le Holstein, m. vers 1815, professeur à l'université de Kiel, a laissé : *Histoire de la monarchie des Francs, depuis la mort de Charlemagne jusqu'à l'extinction des Carlovingiens*, Kiel, 1779; *Histoire des Allemands, depuis Conrad I^er jusqu'à Henri II*, Hambourg, 1781; *Histoire de Maximilien I^er*, ibid., 1782-83; *Caractère et mœurs des Germains du moyen âge*, Leipz., 1786; *Considérations sur l'histoire des progrès des Allemands jusqu'à Maximilien I^er*, Hambourg, 1788; *Histoire du règne de Charlemagne*, ibid., 1792, traduite en franç., Paris, 1805; *Histoire des troubles des Gracques*, Altona, 1801; *Essai historique sur les finances des Romains*, ibid., 1804, très-bon traité; *Histoire de l'éloquence parlementaire en Angleterre*, ibid.; *Revue de l'histoire d'Irlande*, ibid., 1806; *Notions géographiques et historiques sur les colonies grecques*, ibid., 1808, excellente dissertation; *Des colonies grecques du temps d'Alexandre*, ibid., 1811; *Introduction à la chronologie de l'histoire*, ibid., 1811, utile comme manuel; *Essai sur l'époque de l'histoire romaine la plus heureuse pour le genre humain*, traduit en français, Paris, 1834, etc. B.

HÉGIRE, de l'arabe *hidjra* (fuite), se dit spécialement de l'émigration de Mahomet, lorsque, persécuté par les habitants de la Mekke, et menacé d'être assassiné par les Coraychites, il alla chercher un refuge à Médine. Ce fut le 19 juin 622 qu'eut lieu l'*hégire véritable* (la fuite), qu'il faut distinguer de l'*Ère de l'hégire*, instituée 17 ans plus tard par le calife Omar. Il en plaça le commencement, non pas à l'époque réelle de la fuite du prophète, mais au 1^er jour du mois de *Moharrem*, qui avait ouvert l'année dans laquelle l'événement s'était passé, c.-à-d. le 19 avril 622 de J.-C. Les Arabes faisaient et font encore usage des mois et années lunaires. Comme l'année lunaire est plus courte de 11 jours environ que l'année solaire, il en résultait que le commencement de l'année des Arabes et l'époque de leur pèlerinage avançaient tous les ans de 11 jours et parcouraient toutes les saisons successivement; pour établir le rapport des saisons avec l'année, ils se servirent de l'embolisme ou intercalation. On trouve la concordance d'une année de J.-C. avec une année musulmane, en divisant le chiffre de l'année musulmane par 33, retranchant le quotient du dividende, et ajoutant au reste 622. D.

HEIBERG (Pierre-André), poëte et publiciste, né en 1758 à Vordingborg (Danemark), de parents norvégiens, m. en 1838, adopta les idées de la révolution française, chercha à les propager par la voie de la presse, fut banni avec Maltebrun en 1800, vint à Paris, et occupa, de 1803 à 1817, une place de traducteur au ministère des affaires étrangères. On a de lui : *Précis historique et critique de la constitution de la monarchie danoise*, Paris, 1820; *Souvenirs de ma vie politique, sociale et littéraire en France*, en danois, Christiania, 1830; un grand nombre d'articles sur la politique du Nord et sur la littérature danoise, dans la *Revue*

encyclopédie; des comédies recueillies et publiées par Rahbek, Copenhague, 1806-19, 4 vol., où l'on remarque la critique mordante de l'état politique et social de son pays. *V.* le *Supplément.*

HEIDE, ville du duché de Holstein, au N.-O. de Gluckstadt, dans le pays des Dithmarses; 6,452 hab. Commerce de produits agricoles.

HEIDELBERG, *Edelberga, Myrtilletum,* v. du grand-duché de Bade, port franc, sur la rive g. du Neckar, dans le cercle de son nom, à 24 kil. E.-S.-E. de Manheim, 47 N.-E. de Carlsruhe; 16,000 hab. Université célèbre et très-fréquentée, fondée en 1386 par l'électeur Rupert I[er], et reconstituée par le grand-duc Charles-Frédéric en 1802, d'où son nom de *Ruperto-Carolina.* Bibliothèque considérable, dite *Palatine;* bibliothèque de l'université; riches collections scientifiques. Institut agricole et forestier; école d'agriculture, ouverte en 1851; observatoire; gymnase; jardin botanique et d'économie agricole. Société des sciences naturelles et de médecine. Maison d'aliénés. Belles églises de S[t]-Pierre et du S[t]-Esprit; palais remarquables de l'université et du grand-duc. Sur une montagne aux environs, ruines du magnifique château des comtes palatins, détruit en 1689, et dans les caves duquel est le tonneau renommé d'Heidelberg jaugeant 140,000 litres. Industrie et commerce peu actifs: tabac, draps, etc. Chemin de fer pour Manheim, Carlsruhe, Bâle et Francfort. A Heidelberg commence la belle route romaine qui suit le penchant de l'Odenwald et va jusqu'à Darmstadt. — Cette ville était déjà un bourg en 1225; en 1362, elle appartenait au Palatinat; le comte Rupert I[er] l'agrandit, et y fixa sa résidence. En 1384, l'empereur Wenceslas fit signer l'*Union d'Heidelberg,* qui réunissait en une seule les ligues particulières des villes d'Allemagne. Prise et dévastée en 1622 par Tilly, général de Maximilien de Bavière, qui fit don de sa bibliothèque au pape, Heidelberg fut pillée de nouveau, en 1674, par Turenne, et, en 1693, par le maréchal de Lorges; elle perdit son importance, que diminua encore la translation de la résidence de l'électeur à Manheim en 1719. Elle a été unie au grand-duché de Bade en 1802. — Pour le cercle, *V.* BADE, au *Supplém.*

HEIDENHEIM, v. du roy. de Wurtemberg (Jaxt), sur la Brenz, à 78 kil. E. de Stuttgard; 2,900 hab. Fabr. de toiles, cotons imprimés, poterie, papier.

HEIDUQUES. *V.* HAYDOUKS.

HEILBRONN, ville forte du royaume de Wurtemberg (Neckar), port franc depuis 1831, sur le Neckar et le canal de Guillaume, à 40 kil. N. de Stuttgard, par chemin de fer; 14,350 hab. Surintendance générale évangélique; gymnase; bibliothèque; douane. Église de S[t]-Kilian, dans la tour de laquelle fut enfermé Gœtz de Berlichingen; hôtel de ville (autrefois palais royal), ancien château de l'ordre Teutonique (auj. caserne), et vieux château royal remarquables. Industrie active: draps, orfévrerie, filatures, moulins à blé, à huile; sucreries, café-chicorée, produits chimiques, savon, cuirs, papiers peints, etc. Point central des vignobles du Wurtemberg. Principal entrepôt du royaume sur le Neckar. — Autrefois ville libre impériale, elle fut donnée au Wurtemberg en 1802. Le chancelier de Suède, Oxenstiern, y conclut un traité avec les princes luthériens d'Allemagne, en 1633.

HEILIGE-DAMM. *V.* DOBBERAN.

HEILIGENBERG, vge du gr.-duché de Bade, à 4 kil. N.-E. de Salem; 500 hab. Beau château du prince de Furstenberg.

HEILIGENHAFN, v. du duché de Holstein, petit port de commerce sur la Baltique, vis-à-vis l'île de Femern; 2,377 hab.

HEILIGENKREUTZ, c'est-à-dire *Sainte-Croix,* vge des États autrichiens (basse Autriche), près de Vienne. L'ordre de Cîteaux y possède sa plus ancienne abbaye de l'Autriche; on vante sa bibliothèque et ses collections. — v. de Hongrie (Bars), sur la Gran, à 17 kil. N. de Chemnitz. Aux environs, bains d'eaux thermales de Szkleno et de Vihnye. — brg de Hongrie, comitat et à 10 kil. S. d'Œdenburg; 2,000 hab. Château. Eaux minérales.

HEILIGENSTADT, v. des États prussiens (Saxe), régence et à 78 kil. N.-O. d'Erfurt, sur la Leine; 5,000 hab. Bureau de douane; gymnase. Beau château. Maison de correction. Fabr. de grosse horlogerie. Anc. ch.-l. de la principauté d'Eichsfeld.

HEILLY (Jacques de). *V.* CRÉQUI (Jacques de).

HEILLY (M[lle] de). *V.* ÉTAMPES (duchesse d').

HEILSBERG, v. des États prussiens (Prusse), à 65 kil. S. de Kœnigsberg, sur l'Alle; 4,000 hab. Brasseries. Château du prince-évêque d'Ermeland. Succès des Français sur les Russes, le 11 juin 1807.

HEILSBRONN, vge de Bavière (Moy. Franconie), à 24 kil. S.-O. de Nuremberg; 500 hab. Église collégiale, avec tombeaux de divers princes de Nuremberg et de Brandebourg.

HEILTZ-LE-MAURUPT, ch.-l. de cant. (Marne), arr. et à 21 kil. N.-E. de Vitry-le-François; 800 hab.

HEIM, particule désignant, dans les langues germaniques, le *lieu natal,* le *chez soi,* le *logis.* Elle termine un grand nombre de noms allemands: *Mannheim,* demeure des hommes. *Ham, home* en anglais, *hem* en suédois, sont des dérivés de ce mot: le français *hameau* en est formé.

HEIN (Pierre), célèbre marin hollandais, vulgairement appelé *Piet Hein,* né à Delftshaven en 1570, se distingua de bonne heure par son courage, s'éleva au rang d'amiral en 1623, réussit dans deux expéditions contre les Portugais du Brésil en 1626, s'empara en 1628 de la flotte espagnole dite *flotte d'argent,* où se trouvaient 12 millions de piastres, sans parler des marchandises, et fut tué en 1629 sur les côtes de Flandre, au milieu d'une nouvelle victoire sur les Espagnols.

HEINECCIUS (Jean-Théophile), en allemand *Heinecke,* philosophe, littérateur, mais surtout jurisconsulte célèbre, né en 1681 à Eisenberg (duché d'Altenbourg), m. en 1741, quitta le ministère évangélique et la prédication pour se livrer tout entier à l'étude. Il fut professeur de philosophie à Halle en 1710, professeur de droit dans la même ville, conseiller de cour en 1721; en 1724, sa réputation le fit appeler à professer à Franeker, trois ans après à Francfort-sur-l'Oder; il revint à Halle en 1733. Parmi ses nombreux écrits sur le droit, encore très-utiles aujourd'hui, on estime surtout: *Antiquitatum romanarum jurisprudentiam illustrantium syntagma,* Strasb., 1741, 2 vol. in-8°; *Historia juris romani et germanici,* Halle, 1733, réimpr. avec notes de Daniel Ritter et de Martin Silberradt, Strasb., 1751, 1765, in-8°; *Elementa juris civilis secundum ordinem Institutionum,* Lyon, 1751, in-8°; — *secundum ordinem Pandectarum,* Utrecht, 1772, 2 vol. in-8°. Ses œuvres complètes ont été publiées à Genève, 1741-48, 8 vol. in-4°, avec 1 vol. de supplément en 1771. Ed. T.

HEINECKEN (Christian-Henri), enfant d'une précocité prodigieuse, né à Lubeck en 1721, parla presque en naissant, connaissait à un an tous les faits rapportés dans le Pentateuque; à treize mois, il savait la Bible; à deux ans, toute l'histoire ancienne et moderne, ainsi que la géographie; puis il apprit le français et le latin, et fut présenté, à l'âge de 4 ans, au roi de Danemark, qu'il complimenta. Il ne vivait que du lait de sa nourrice, et mourut dans sa 5[e] année, deux mois après avoir été sevré. *V.* les *Mémoires de Trévoux,* janvier 1731, et le t. XVII de la *Bibliothèque germanique.*

HEINRICH, forme allemande du mot HENRI.

HEINSBERG, v. des États prussiens (prov. du Rhin), sur la Worm, à 31 kil. N. d'Aix-la-Chapelle; 1650 hab. Draps, rubans, papier, etc. Autrefois ch.-l. d'une seigneurie, elle fut ruinée par Charles-Quint en 1542.

HEINSE (J.-J.-Guillaume), littérateur allemand, né à Langewiesen (Schwartzbourg-Sondershausen) en 1749, m. en 1803, fit son droit à Iéna, eut pour maître de poésie Wieland, vint à Dusseldorf en 1776, où il travailla avec Jacobi au journal l'*Iris,* visita l'Italie de 1780 à 1783, et fut, à son retour, nommé bibliothécaire de l'électeur de Mayence. On a de lui: des *Epigrammes;* une traduction de *Pétrone; Lardion, ou les Mystères d'Eleusis,* 1773; *Ardinghello,* Leipsick, 1787, 2 vol. in-8°, roman très-estimé et d'une énergie remarquable; *Hildegard de Hohenthal,* Berlin, 1795-96, 2 vol.; *Anastasie, ou Lettres sur l'Italie,* Francfort, 1803, 3 vol. Sa *Correspondance* a été publiée à Zurich, 1806-1808, 2 vol.

HEINSIUS (Daniel), célèbre philologue et poëte latin, né à Gand en 1580, m. à Leyde en 1665, fut élève de Scaliger et de Douza, enseigna à Leyde le grec et le latin, n'ayant encore que 18 ans, y professa ensuite l'histoire et la politique, 1605, puis y fut nommé bibliothécaire de l'université en 1607. Plusieurs gouvernements étrangers lui firent les propositions les plus avantageuses; il les refusa. Les États de Hollande l'en récompensèrent en le nommant leur historiographe. En 1618, il fut secrétaire politique du synode de Dordrecht; il s'y montra calviniste ardent. De nombreuses éditions d'auteurs grecs et latins, et des annotations sur ces auteurs, tels que *Théocrite, Hésiode, Maxime de Tyr, Aristote, Horace, Térence, Silius, Ovide, St Clément,* le *Nouveau Testament,* etc., attestent qu'il fut un des premiers philologues de son temps. Il a laissé des *Poésies* latines, Leyde, 1613, 1616, etc., parmi lesquelles on distingue ses *Juvenilia* qui, malgré leur titre, valent mieux que ses poésies de l'âge mûr; un *Herodes infanticida,* tragédie qui renferme de grandes beautés,

mais où la description des sensations de la Vierge à l'occasion de la naissance du Christ n'est pas du meilleur goût; un poëme, *de Contemptu mortis*, en 4 livres, où la doctrine de Platon s'allie à la doctrine évangélique. Ses *Orationes* ont été imprimées en 1615; il est aussi l'auteur de quelques ouvrages facétieux, en latin, tels que *Laus asini*, Leyde, 1623, in-4°; *Laus pediculi*, Leyde, 1638, in-8°. C. N.

HEINSIUS (Nicolas), fils du précédent, né à Leyde en 1620, m. en 1681, ne fut pas moins célèbre que son père dans la poésie, et marcha de près sur ses traces dans l'érudition philologique. Ayant achevé ses études, il voyagea en Angleterre, en Belgique, en France et en Italie, visita les bibliothèques, consulta les mss., et fut appelé par Christine à Stockholm en 1650. Il acheta pour la bibliothèque de cette ville, et sur l'ordre de la reine, une foule de manuscrits. En 1654, les Etats de Hollande le nommèrent leur ministre résident en Suède. Il quitta Stockholm à la mort de son père, revint en Hollande, et après avoir rempli encore quelques missions diplomatiques en Russie, 1667, et dans divers petits Etats allemands, il eut la fin de sa vie troublée par des chagrins domestiques. La meilleure édition de ses *Poésies* latines est celle des Elzévirs, Amsterdam, 1666, in-8°; il a donné d'excellentes éditions de *Claudien* avec des notes, Leyde, 1650, in-12; d'*Ovide* avec des notes, Amsterdam, 1668, 3 vol. in-12; de *Virgile*, qu'il revit et corrigea pendant trente ans, ibid., 1676, in-12; de *Valerius Flaccus*, ibid., 1680, in-12; 5 livres d'*Adversaria*. C. N.

HEINSIUS (Antoine), homme d'Etat, de la famille des précédents, né vers 1640, m. en 1720, fut d'abord conseiller-pensionnaire de la ville de Delft, et gagna la confiance de Guillaume d'Orange. Envoyé en ambassade à la cour de Versailles après la paix de Nimègue pour l'exécution du traité relatif à la principauté d'Orange, et ne voulant pas obtempérer à toutes les demandes de Louvois, il fut menacé par ce ministre d'être enfermé à la Bastille. Il en conçut une haine implacable contre Louis XIV. Grand-pensionnaire de Hollande en 1689, et réélu de 5 ans en 5 ans jusqu'à sa mort, il s'associa à Marlborough et au prince Eugène contre la France, et son acharnement prolongea la guerre de la succession d'Espagne. Heinsius fut un homme consommé dans les affaires, et d'une grande intégrité. B.

HEINSIUS (Othon-Frédéric-Théodore), grammairien et lexicographe, né en Prusse vers 1775, professa la langue et la littérature allemandes au collége français de Berlin. On a de lui : *Nouvelle Grammaire allemande*, 1801, 3 vol. in-8°; *Dictionnaire national de la langue allemande*, Hanovre, 1818-1822, 4 vol. in-8°.

HEISS (Jean de), seigneur de Kogenheim, historien allemand, né au commencement du XVIIe siècle, m. en 1688, s'appliqua à l'étude de la diplomatie, fut résident de l'électeur palatin à la cour de France, puis intendant de l'armée française en Allemagne. On a de lui : *Histoire de l'Empire*, Paris, 1684, 2 vol. in-4°, continuée depuis 1648 par Bourgeois de Chastenet, Paris, 1711, et La Haye, 1715, puis par Vogel jusqu'en 1724, Paris, 1731, 3 vol. in-4°, ou 10 vol. in-12.

HEISTER (Laurent), médecin célèbre, né à Francfort-sur-Mein en 1683, m. en 1758, fils d'un pauvre aubergiste, étudia la médecine sous Ruysch et Rau, fut nommé chirurgien-major, vint à Leyde en 1708, s'y fit recevoir docteur, devint chirurgien en chef, puis professeur à l'université d'Altdorf où il resta dix ans, 1710-20, et se fixa à Helmstædt, où il professa pendant 20 ans. On a de lui : *de Cataractâ glaucomate, et amaurosi tractatio*, Altdorf, 1713 et 1720, in-4°; *Compendium anatomicum*, Altdorf, 1717, in-4°, trad. en franç. par Devaux, Paris, 1724, in-12, et par Sénac, 1735 et 1755; *de Anatomes subtilioris utilitate*, Helmstædt, 1720, in-4°; *de Medicamentis Germaniæ*, Helmstædt, 1730, in-4°; *Compendium medicorum*, ibid., 1736, in-4°; *Institutiones chirurgicæ*, Amsterdam, 1739, 2 vol. in-4°, etc.

HEIST-OP-DEN-BERG, v. de Belgique (Anvers), à 19 kil. N.-E. de Malines; 6,900 hab. Bière, eau-de-vie de grains, vinaigre.

HEITERSHEIM, vge du gr.-duché de Bade, à 6 kil. O. de Staufen; 1,400 hab., catholiques. Autrefois ch.-l. d'une principauté qui appartenait à l'ordre de Malte.

HÉKLA. *V.* HÉCLA.

HELA, divinité scandinave, fille de Loke et sœur de Fenrir, était la déesse de la mort et la souveraine du Niflheim.

HELDEN, v. du roy. de Hollande (Limbourg), à 17 kil. N. de Ruremonde; 2,500 hab. Distilleries d'eau-de-vie de grains, brasseries, huileries.

HELDER (LE), v. forte du royaume de Hollande (Hollande septentrionale), port militaire sur la mer du Nord, vis-à-vis l'île de Texel, dont il est séparé par le Marsdiep, à 36 kil. N. d'Alkmaer; 16,670 hab. Fabr. de poudre, d'amidon, de cuirs; brasseries. Les flottes hollandaise et anglaise s'y rencontrèrent en 1653, et Van Tromp fut tué dans ce combat. Prise en 1799 par les Anglais, auxquels la reprit aussitôt le général Brune.

HÈLE (Thomas d'). *V.* D'HÈLE.

HELENA, v. de la Gaule. *V.* ILLIBERIS.

HELENA, brg de la Gaule Belgique, où Clodion, chef des Franks, fut battu par Aétius, vers 417. On le place soit à *Lens* (Pas-de-Calais), soit à *Hesdin*, soit à *Hallène* ou *Halène* près de Péronne.

HÉLÈNE, princesse grecque, célèbre par sa beauté, était fille, selon la Fable, de Jupiter métamorphosé en cygne, et de Léda, femme de Tyndare, roi de Sparte. Sœur de Clytemnestre, de Castor et de Pollux, elle fut enlevée, dès l'âge de 12 ans, par Thésée dans un temple de Diane où elle dansait, délivrée par ses frères, et bientôt mariée à Ménélas, dont elle eut Hermione. Le Troyen Pâris, en la ravissant, causa la guerre de Troie; comme il fut tué pendant le siége de cette ville, Hélène se donna à un autre fils de Priam, Déiphobe, qu'elle livra ensuite aux Grecs pour rentrer en grâce auprès de Ménélas. Elle retourna à Sparte, en fut chassée après la mort de son époux, et se retira à Rhodes, où Polyxo, dont le mari Tlépolème avait péri devant Troie, la fit pendre. Suivant une autre tradition, Hélène, enlevée par Pâris, aurait été poussée par une tempête sur la côte d'Egypte, et retenue par le roi Protée; Ménélas serait venu la reprendre après la ruine de Troie.

HÉLÈNE (Sainte), mère de Constantin le Grand, était née à Drépane en Bithynie, d'une famille obscure; elle épousa Constance Chlore, lorsqu'il n'était encore qu'officier des gardes prétoriennes, fut répudiée lorsqu'il devint César, embrassa la religion chrétienne, et usa de son influence sur son fils pour adoucir son caractère. Elle employait ses richesses à soulager les pauvres et à enrichir les églises; ce fut en construisant par son ordre l'église du St-Sépulcre de Jérusalem, qu'on découvrit le bois de la vraie croix; elle le fit transporter à Rome, et mourut à Nicomédie en 327. Fête, le 18 août.

HÉLÈNE (SAINTE-), île de l'océan Atlantique, entre l'Afrique (à 1,700 kil.) à l'E. et l'Amérique (à 3,000 kil.) à l'O.-N.-O.; 17 kil. sur 11; 44 kil. de tour; 6,900 hab., dont 2,200 blancs. Ch.-l., *Jamestown*, sur la côte N., par 15° 55' lat. S., et 8° 9' long. O. Climat tempéré et très-salubre; température moyenne, + 19° centigr. Côtes élevées et inabordables, n'offrant qu'un point accessible, mais bien fortifié. Sol fertile, traversé de l'E. à l'O. par une chaîne de montagnes dont un des sommets, le pic de Diane, est haut de 855 mèt., et de chaque côté de laquelle s'étend une plaine; celle de Longwood est la plus grande, et est célèbre par la détention de Napoléon Ier. — Le portugais Jean de Noya découvrit cette île en 1502, jour de la fête de Ste-Hélène; elle n'était pas habitée, et ne commença de l'être que vers 1610, sous la domination des Hollandais, auxquels les Anglais la prirent en 1650. Cédée par Charles II à la compagnie des Indes, celle-ci la rendit en 1815 au gvt anglais, pour être le lieu d'exil de Napoléon Ier, qui y mourut en 1821, et dont la dépouille mortelle y resta jusqu'en 1840. Le gvt français acheta, en 1858, l'habitation de Napoléon, et l'a fait remettre dans l'état exact où elle était lorsque l'illustre captif l'habitait; il a acquis aussi la vallée du tombeau, où fut sa sépulture avant qu'on l'eût rapporté en France. Un officier supérieur français réside à Longwood, comme *gardien-conservateur de l'habitation et du tombeau de Napoléon Ier*.

HÉLÈNE (Ordre de Ste-). *V. Supplément.*

HÉLÉPOLE, *Helepolis*, grande tour quadrangulaire, de charpente et de madriers, employée par les anciens aux siéges des villes. Elle avait de 30 à 50 pieds (8m,89 à 14m,81) de côté, était plus haute que les murailles assiégées, avait plusieurs étages, et quelquefois des ponts qui s'abattaient sur la muraille de la ville pour faire pénétrer les assiégeants sur le rempart. Construite sur une forte plate-forme en charpente, elle était montée sur plusieurs roues, et on la poussait aussi près des murs que l'on voulait. C'était une vraie forteresse mobile, portant, à son rez-de-chaussée, un bélier pour battre en brèche. Ses parois extérieures étaient revêtues de peaux crues, ou de couvertures de laine, ou d'osier vert enduit de boue, pour les garantir des feux de la place qui cherchaient à l'incendier. Quand on avait pu conduire l'hélépole au pied de la muraille ennemie, la ville ne pouvait plus résister longtemps.

Hélépole signifie preneuse de ville; il vient du grec *élein*, prendre, et *polis*, ville. C. D—Y.

HELFAUT, vge (Pas-de-Calais), arr. et à 6 kil. S. de St-Omer; 764 hab. Camp de manœuvres.

HELGAUD, *Helgaldus* ou *Helgaudus*, moine de l'abbaye de St-Benoit-sur-Loire, m. en 1048, est auteur d'un *Epitome vitæ Roberti regis*, imprimé en 1577 avec la Vie de Louis IX par Guillaume de Nangis, puis en 1596 dans la collection de Pithou, et enfin dans le t. IV de la collection de Duchesne. C'est une biographie diffuse, mais où l'on trouve des particularités curieuses. On doit encore à Helgaud une histoire de la fondation de son abbaye. B.

HELGOLAND ou HÉLIGOLAND, c.-à-d. *île des saints*, anc. *Hertha* (la Terre), île anglaise dans la mer du Nord, au N.-O. de l'embouchure de l'Elbe, à 60 kil. O. de la pointe O. du Holstein, par 54° 10' 46" lat N. et 5° 32' 43" long. E. Superf., 14 kil. carrés; 2,200 hab., Frisons d'origine. Ch.-l., *Oberland* ou *Helgoland*. Côtes difficilement accessibles; 2 ports naturels au N. et au S. Pêche, navigation et pilotage importants. Phare; bains de mer. Ancien sanctuaire saxon. Elle dépendit du Holstein (Danemark) jusqu'en 1807; les Anglais s'en emparèrent alors, et la possession leur en fut confirmée par le traité de Kiel en 1814.

HÉLI, grand prêtre des Juifs, succéda à Samson vers l'an 1152 av. J.-C., ne sut pas faire respecter son autorité, laissa ses fils Ophni et Phinées abuser du pouvoir, et reçut de Dieu un avertissement par un prophète, qui lui annonça les plus grands malheurs. En effet, les Hébreux furent vaincus par les Philistins, l'arche sainte fut enlevée, et les fils d'Héli tués; lui-même, à cette nouvelle, tomba de son siége, et se brisa la tête, en 1112. Il fut remplacé par Samuel.

HELIA, nom latin d'ÉLY.

HÉLIADES, filles d'Apollon et de Clymène, et sœurs de Phaéton, se nommaient Lampétie, Phaétuse et Phœbé. Elles pleurérent la mort de leur frère quatre mois entiers, et furent changées en peupliers; leurs larmes devinrent des grains d'ambre.

HÉLIASTES (tribunal des), le premier des tribunaux d'Athènes après l'Aréopage, composé ordinairement de 200 membres, parfois de 500, de 1,000, et même de 1,500, connaissait de l'adultère, du rapt, des concussions, et des causes civiles les plus graves. On les nommait ainsi de ce qu'ils s'assemblaient dans un lieu découvert, nommé *Héliée* (du grec *élios*, soleil).

HÉLICE, anc. v. d'Achaïe. *V.* BURA.

HÉLICON, mont. de la Grèce, sur les confins de la Phocide et de la Béotie. Le Permesse en descendait, ainsi que les fontaines Aganippe et Hippocrène. Il était consacré aux Muses, qui y avaient des statues auprès de celles des plus célèbres poëtes et musiciens; au pied était le bourg d'Ascra. C'est auj. le *Zagora-Vouni*.

HÉLIER (SAINT-), v. cap. de l'île de Jersey, au S., port sur la baie de St-Aubin, défendu par le fort du Prince-Régent et le château d'Elisabeth; 25,000 hab. Résidence du gouverneur anglais. Arsenal; bibliothèque. Grand comm. avec la Normandie maritime et l'Angleterre.

HELIERANUM, nom anc. de DELVINO.

HÉLIGOLAND. *V.* HELGOLAND.

HÉLINAND (Dans ou Dam), poëte français, né dans le XIIe siècle à Pruneroi ou Prout-le-Roi (Beauvaisis), fut en faveur à la cour de Philippe-Auguste, et finit ses jours dans l'abbaye de Froidmont en 1223, 1227 ou 1229. Il reste de lui un poëme intitulé *les Vers de la mort*, 1594, in-8°, divers opuscules conservés par Vincent de Beauvais, des sermons, et les liv. XLV à XLIX d'une *Chronique universelle*, s'étendant de 634 à 1204, et publiés dans le t. VII de la *Bibliotheca cisterciensis* du P. Tessier. B.

HÉLIODORE, ministre de Séleucus IV Philopator, persécuta les Juifs établis dans les cités de l'Ionie, et fut chargé d'enlever les trésors du temple de Jérusalem, sacrilége dont il fut empêché par un miracle, 175 av. J.-C. Il empoisonna Séleucus, et usurpa le trône, 174; mais il n'en jouit pas longtemps. Antiochus, frère du roi, revenant de Rome où il avait été en otage, fut proclamé par les Syriens. O.

HÉLIODORE, né à Émèse en Phénicie, évêque de Tricca en Thessalie, était contemporain de l'empereur Théodose et de ses fils. Il reste de lui un roman en grec, qu'on croit être l'œuvre de sa jeunesse : *les Éthiopiques, ou les Amours de Théagène et de Chariclée*. Le texte en fut trouvé à Bude, en 1526, par un soldat qui pillait la bibliothèque de Mathias Corvin. Les meilleures éditions sont celles de Commelin, grec-lat., 1596; de Bourdelot, 1619; de Mitscherlich, 1798; de Coray, 1804. Il a été traduit en franç. par Amyot, 1549 (cette traduction a été revue par Trognon, 1822); par Montlyard, 1623, l'abbé de Fontenu, 1727, et Quenneville, 1803.

HÉLIOGABALE ou ÉLAGABAL (Varius-Antonius-Bassianus), empereur romain, 218-222, ainsi nommé du dieu syrien dont il était le grand prêtre, né à Antioche en 204, de Caracalla et de Soœmias, sa nièce, femme d'un sénateur, fut élevé secrètement par son aïeule Julia Mœsa dans le temple du Soleil à Émèse, y devint grand prêtre, et fut proclamé par la légion d'Émèse. Il vainquit Macrin à Antioche, et apporta dans Rome le luxe et le despotisme orientaux : il fit venir, par un chemin couvert de poussière d'or, la pierre noire d'Émèse qui représentait le dieu sur un char à 6 chevaux blancs, la plaça dans un temple magnifique construit sur le Palatin, et la maria avec la Lune, qu'on alla chercher à Carthage. Sa mère présida un sénat de femmes. Julia Mœsa le détermina à adopter son cousin Alexandre Sévère, que les prétoriens défendirent bientôt contre sa jalousie; il mourut dans une émeute à ce sujet. Pendant son court règne, il se livra à des excès de luxe extravagants, qui l'ont fait surnommer par quelques historiens le *Sardanapale romain*. A. G.

HÉLIOPOLIS, en égyptien *On*, v. de la basse Égypte, sur le canal de Trajan, à 11 kil. N.-N.-E. du Caire. Ruines nombreuses. Phré ou le Soleil y avait un magnifique temple, où il était adoré sous la forme du bœuf Mnévis. 10,000 Français, commandés par Kléber, y battirent 80,000 Egyptiens et Mameluks, le 20 mars 1800.

HÉLIOPOLIS, c.-à.-d. *ville du soleil*, anc. v. de la Célésyrie, au N., près de l'Anti-Liban. Auj. *Baalbeck*.

HELIUM OSTIUM, nom donné par les anciens à l'embouchure commune du Wahal et de la Meuse; auj. *Hel-Voet* ou *Brielle*.

HELL (Maximilien), astronome, né en 1720 à Schemnitz (Hongrie), m. en 1792, était de la compagnie de Jésus. Il professa les mathématiques à Klausenburg, fut nommé astronome et conservateur de l'observatoire de Vienne en 1755, et fit un voyage en Laponie, 1768-69, pour y observer le passage de Vénus sur le disque du soleil et étudier la direction du pôle magnétique. On a de lui : *Ephemerides astronomicæ*, Vienne, 1757-86, in-8°; *de Satellite Veneris*, ibid., 1765, in-8°; *de Transitu Veneris ante discum solis*, 1770, in-8°, etc.

HELLADA, anc. *Sperchius*, riv. de la Grèce, naît en Thessalie, et se jette dans le golfe de Zeitoun, au N. du défilé des Thermopyles. Cours de 100 kil., de l'O. à l'E.

HELLADE, *Hellas*, nom donné successivement au royaume primitif d'Helleu dans la Phthiotide, à la Grèce propre ou moyenne des anciens, et à la Grèce actuelle.

HELLADIUS, grammairien grec du IVe siècle, né à Antinoé en Egypte, a composé en vers ïambiques une *Chrestomathie*, dont Photius a conservé quelques fragments, trad. en latin par A. Schott, et publiés avec des notes par Meursius, Utrecht, 1687.

HELLAH, HELLÉH ou HILLAH, v. de la Turquie d'Asie, sur la rive droite de l'Euphrate, dans l'eyalet et à 100 kil. S. de Bagdad; 12,000 hab. Ch.-l. de livah; évêché dit de Babylone. Entrepôt du commerce de Bagdad et Bassora. Ville très-grande, mais remplie d'immenses jardins; elle est mal bâtie, et on n'y remarque que le palais du gouverneur et quelques mosquées (celle du Soleil est célèbre parmi les Chyites). On la croit bâtie sur une partie de l'emplacement de Babylone.

HELLANICUS, de Lesbos, historien grec, né à Mitylène vers 495 av. J.-C., m. vers 411, écrivit, un des premiers en prose, l'histoire des peuples et des rois depuis la guerre médique jusqu'à celle du Péloponèse. Il nous reste de ses *Argoliques*, de ses *Persiques* et de ses *Lydiaques*, etc., des fragments recueillis et publiés par Ch. Sturz, Leipzig, 1787, et 1826, in-8°. *V.* Preller, *de Hellanico Lesbio historico*, Dorpat, 1840, in-4°.

HELLANODIQUES (de Ἕλλην, grec, et δίκη, jugement), magistrats qui présidaient aux jeux Olympiques, et décernaient les prix aux vainqueurs.

HELLE. *V.* ATHAMAS.

HELLÉH, v. de la Turquie d'Asie. *V.* HELLAH.

HELLEN, fils de Deucalion et de Pyrrha, régnait sur la Phthiotide. Il donna à ses sujets le nom d'Hellènes, qui, plus tard, fut appliqué aux divers peuples de la Grèce.

HELLÈNES, anc. peuple de la Grèce, dont le nom fut ensuite donné à tous les Grecs. Il était venu d'Asie, probablement par le Caucase et la Thrace, et on le trouve établi en Thessalie au XVIe siècle av. J.-C. Les traditions n'ayant point conservé de traces positives d'une lutte entre les Pélasges, premiers habitants du pays, et les Hellènes, nouveaux venus, on conjecture que les deux peuples, bien

qu'arrivés en Grèce à plusieurs siècles de distance l'un de l'autre, étaient deux rameaux issus d'une souche commune. Les Hellènes prirent la supériorité sur les Pélasges, sans révolution violente. Ils tiraient leur nom d'Hellen, fils de Deucalion. Pour expliquer l'origine commune des tribus helléniques, les mythologues imaginèrent sans doute la généalogie suivante : Hellen eut 3 fils, Eolus, Dorus et Xuthus; les deux premiers furent la tige des *Eoliens* et des *Doriens*; le 3e ne laissa son nom à aucune tribu, mais engendra Ion et Achéus, pères des *Ioniens* et des *Achéens*. *V.* ACHÉENS, DORIENS, ÉOLIENS, IONIENS.

HELLÉNISTES, nom donné aux Juifs qui s'établirent en Egypte après la destruction du royaume de Juda par Nabuchodonosor, et à ceux qu'Alexandre le Grand y appela pour peupler Alexandrie, soit parce qu'ils se plièrent aux coutumes grecques, soit parce qu'ils parlèrent un grec mêlé d'hébraïsmes.

HELLESPONT, *Hellespontus*, c.-à-d. *mer d'Hellé*, détroit entre la mer Egée et la Propontide, séparant l'Europe de l'Asie, et sur les bords duquel étaient les villes de Sestos en Europe, de Lampsaque et d'Abydos en Asie. *V.* DARDANELLES.

HELLESPONT, anc. prov. d'Asie Mineure. *V. Supplément.*

HELLIN, *Ilunum*, v. d'Espagne (Murcie), prov. et à 56 kil. S.-E. d'Albacète; pop. de la commune : 8,818 hab. Aux environs, eaux minérales et mines de soufre. Moulins à huile.

HELLOPIE, nom donné quelquefois à toute l'île d'Eubée, mais plus souvent à la partie N., habitée par les Hellopes.

HELLOT (Jean), chimiste, né à Paris en 1685, m. en 1766, membre de l'Académie des Sciences de Paris, et de la Société royale de Londres. On a de lui : *Art de la teinture des laines et des étoffes de laine au grand et au petit teint*, 1750, in-12, ouvrage que l'on doit encore consulter; une traduction du *Traité sur la fonte des mines et des fonderies* de Schlutter, Paris, 1750-1753, 2 vol. in-4°; différents Mémoires dans le recueil de l'Académie des Sciences. Il a décrit avec beaucoup d'exactitude les opérations concernant les arts. C. L.

HELLOTIES, fêtes en l'honneur de Minerve, dont une prêtresse, Hellotis, avait péri dans l'incendie de son temple à Corinthe. — Fêtes célébrées dans la Crète en l'honneur d'Europe, dont on portait les os en procession, avec une énorme couronne de myrte de 20 coudées (9 m. 26 c.) de circonférence, appelée Hellotie.

HELMEND, fl. de l'Afghanistan, naît dans l'Hindou-Kho, près et au N. de Kaboul, et se jette dans le lac Hamoun; cours de 1,100 kil. Il reçoit l'Urghendab.

HELMONT, v. du royaume de Hollande (Brabant septentrional), à 35 kil. S.-E. de Bois-le-Duc, sur la rive dr. de l'Aa; 3,000 hab. Comm. de toiles.

HELMONT, médecin. *V.* VAN HELMONT.

HELMSTÆDT, v. du duché de Brunswick, à 35 kil. E.-S.-E. de Brunswick; 6,500 hab. Ch.-l. de cercle; gymnase. Son Université, fondée en 1575, fut supprimée en 1809; la faculté de théologie surtout y était renommée. Abbaye sécularisée en 1802. On y remarque l'église St-Etienne et l'anc. palais de l'Université. Transit important entre Brunswick et Magdebourg. Industrie surtout agricole. Fabr. de chapeaux; distilleries, brasseries. Eaux minérales. Helmstædt fut fondée par Charlemagne en 782.

HÉLOISE, amante d'Abélard (*V. ce nom*), née à Paris en 1101, m. en 1164. Elle eut un fils nommé Astrolabius. Les restes des deux amants, réunis d'abord dans l'église du Paraclet, ont été transférés en 1817 au cimetière du P. La Chaise, à Paris. *V.* PARACLET.

HÉLORE ou ÉLORE, *Helorum*, anc. v. de Sicile, sur la côte E., près et au N. du cap Pachynum, dans une situation délicieuse qui fit donner à ses environs le nom d'*Helorina Tempe*. Auj. *Muri-Ucci*.

HÉLOS, ancienne v. de Laconie, au S., sur le golfe de Laconie. Ses habitants, révoltés deux fois contre Sparte, furent réduits en esclavage par Alcamène, au commencement du IXe siècle av. J.-C., sous le nom d'*Hilotes*. Auj *Tsyli*.

HÉ-LONG-KIANG, v. de l'Empire chinois (Mandchourie), sur l'Amour, à 1,300 kil. N. de Pékin. Commerce de fourrures avec les Russes.

HELPE, nom de 2 riv. de France (Nord); la Grande-Helpe, qui passe à Avesnes, et la Petite-Helpe. Toutes deux se jettent dans la Sambre.

HELSINGBORG, v. forte de Suède, dans le län et à 36 kil. N.-N.-O. de Malmœ, à l'entrée du Sund, et vis-à-vis d'Elseneur, par 56° 2' 54" lat. N. et 10° 21' 49" long. E.; 5,800 hab. Très-beau port artificiel, fermé par un môle. Préparation de peaux d'agneaux pour gants de Suède.

HELSINGELAND, anc. prov. de la Suède, comprise auj. dans la préf. de Gefleborg; v. princip.: Sœderhamn et Hudiksvall. C'est de là que partirent les colons qui civilisèrent la Finlande.

HELSINGFORS, v. forte de la Russie d'Europe, ch.-l. du grand-duché de Finlande et du gvt de Nyland, bon port sur le golfe de Finlande, dans une presqu'île, à 350 kil. N.-O. de St-Pétersbourg, par 60° 9' 42" lat. N., et 22° 37' 30" long. E.; 22,000 hab. L'entrée de la baie sur laquelle se trouve Helsingfors, est défendue par une chaîne de petites îles, dont 8 sont comprises dans la ligne de défense qui porte le nom de *Sveaborg*. C'est la station habituelle d'une des trois escadres russes de la Baltique. Archevêché luthérien; université d'Alexandre, transportée d'Abo en 1827; bibliothèque, observatoire. On remarque le palais impérial, l'église de St-Nicolas, le palais du sénat, les casernes. Comm. de bois, grains, poissons, etc.— Fondée au temps de Gustave Wasa (XVIe siècle), elle fut prise par les Russes en 1713 et en 1742; ils l'ont conservée depuis 1808, et en ont fait la capitale de la Finlande en 1817.

HELSINGŒR, nom danois d'ELSENEUR.

HELSINGS ou HELSINGES, anc. peuple de la race des Goths, voisin de la mer Baltique. Son nom se trouve dans ceux de Helsingborg, Helsingeland, Helsingœr, Helsingfors, etc.

HELST (Barthélemy VAN DER), peintre hollandais, né à Harlem en 1613, m. à Amsterdam en 1670. Portraitiste des plus habiles, il se distingue par la finesse de sa couleur, qui est vive, intense et brillante comme celle de Gérard Dow. Son chef-d'œuvre, au musée d'Amsterdam, représente le festin célébré par la garde civique à l'occasion de la paix de Munster en 1648; les 22 personnages de ce tableau sont dessinés d'après nature. Le musée du Louvre possède de Van der Helst deux portraits et une Délibération de chefs d'arbalétriers. A. M.

HELSTON, v. d'Angleterre (Cornouailles), à 85 kil. S.-O. de Launceston; 3,600 hab. Bon port sur la Manche (golfe de Mount's Bay). Comm. de grains.

HELTAN ou HIELT, brg de Transylvanie, sur le Czoodt, à 9 kil. S. d'Hermanstadt; 3,000 hab. Draps communs, chapeaux de paille.

HELVÉTIE, *Helvetia*, contrée de la Gaule, à l'E. de la Grande-Séquanaise, entre le lac Brigantinus et le Rhin au N., le Jura au N.-O. et à l'O., le lac Léman, le Rhône et les Alpes au S., et le Rhin à l'E. Les Helvétiens étaient divisés en 4 grandes peuplades : les Ambrons, les Tigurins, les Urbigènes ou Verbigènes, et les Tugènes. Au temps de César, ils voulurent aller s'établir vers l'Océan, furent arrêtés par le proconsul romain, que les Eduens avaient appelé, au moyen de fortifications élevées près du lac Léman, tournèrent le Jura, furent taillés en pièces sur les bords de la Saône, 58 av. J.-C., et retournèrent dans leur pays, réduits aux deux tiers (360,000).

HELVÉTIQUE (Confession). *V.* CONFESSION.

HELVÉTIQUE (Corps, Ligue, République). *V.* SUISSE.

HELVÉTIUS (Adrien), médecin hollandais, né vers 1661, d'une famille originaire du Palatinat, m. en 1727, fut envoyé de bonne heure à Paris par son père, médecin du prince d'Orange, pour y vendre des poudres et drogues de sa composition. Travaillant alors lui-même, il découvrit la vertu de l'ipécacuana contre la dyssenterie, l'appliqua avec succès, se vit appelé à la cour, présenté à Louis XIV, qui lui accorda 1,000 louis de gratification, et fut comblé d'honneurs. Le duc d'Orléans le nomma son médecin.

HELVÉTIUS (Jean-Claude-Adrien), fils du précédent, né à Paris en 1685, m. en 1755, exerça la médecine, et eut la réputation d'un grand praticien. Ce fut lui qui guérit Louis XV d'une grave maladie à laquelle il faillit succomber dans son enfance.

HELVÉTIUS (Claude-Adrien), fils du précédent, né à Paris en 1715, m. en 1771, obtint à 23 ans une place de fermier-général. Financier élégant, il conviait à sa table les philosophes et les beaux esprits, Diderot, Galiani, etc., visitait Voltaire à Cirey, Buffon à Montbard, Montesquieu à La Brède, et dépensait pour le soutien des gens de lettres 300,000 fr. que lui rapportait sa charge. Ce rôle de bienfaiteur ne lui suffit pas : il aspira à la gloire des sciences et des lettres; après s'être essayé dans les mathématiques, la poésie, la tragédie même, la philosophie obtint sa préférence. En 1750, il quitta la ferme-générale, afin d'être tout à fait philosophe, recueillit les discussions de son temps, les bons mots, les opinions hardies, et les résuma en un livre

qui, en métaphysique, proclamait le matérialisme, et en morale l'égoïsme, qui identifiait la vertu à l'intérêt bien entendu, et qui ne reconnaissait d'autre différence entre l'homme et la brute que la conformation des organes. Il distribua cette matière en 4 discours, subdivisés en chapitres, et l'intitula : *De l'Esprit*, 1 vol. in-4°, 1758. Ce livre fit scandale, fut condamné par la Sorbonne, le parlement et le pape, et brûlé par la main du bourreau, 1759. Les Encyclopédistes eux-mêmes n'osèrent pas le défendre. Mme du Deffant disait qu'Helvétius n'avait eu que le tort de révéler le secret de tout le monde ; il avait encore celui d'avoir fait un très-mauvais ouvrage, que Voltaire, le jugeant littérairement, appelait « le fatras *de l'Esprit* d'Helvétius ». Il dut se rétracter, et il le fit humblement ; puis il alla jouir de sa célébrité auprès de Frédéric II, et dans les cours d'Allemagne et d'Angleterre. Malgré ses doctrines égoïstes, il était un des hommes les plus honnêtes et les plus bienfaisants de son siècle. Il n'arriva pas à la vieillesse, et laissa quelques ouvrages posthumes : un poëme du *Bonheur*, en 6 chants, 1772, abrégé sans poésie du livre *de l'Esprit*; et un traité *De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*, 1772, 2 vol. in-8°, thèse paradoxale de l'égalité originelle des intelligences et de la toute-puissance de l'éducation. Son style est d'une élégante correction, mais trop souvent la trivialité s'y rencontre avec l'afféterie. Ses *Œuvres complètes*, publiées en 1796, 14 vol. in-18, renferment une correspondance étendue, et beaucoup de lettres de Voltaire. *V.* un *Essai sur la vie et les ouvrages d'Helvétius* par Saint-Lambert. — Mme Helvétius (Mlle de Ligniville), née en 1719, d'une famille noble et pauvre de Lorraine, était nièce de Mme de Graffigny ; elle épousa Helvétius en 1750, fit, avec autant de noblesse que d'esprit, les honneurs de son hôtel. Veuve, elle se retira à Auteuil, où sa maison fut encore l'asile des philosophes. En mourant, 1800, elle en légua la jouissance à Cabanis. G. L.

HELVICUS (Christophe), savant allemand, né à Sprindlingen, près de Francfort, en 1581, m. en 1617, fut professeur d'hébreu, 1605, puis de théologie, 1610, à l'université de Giessen. On a de lui : *Theatrum chronologicum, sive chronologiæ systema novum*, 1609, in-fol.; *Chronologia universalis*, 1618 et 1639, in-4°; *Synopsis historiæ universalis*, Giessen, 1612.

HELVIDIUS PRISCUS, de Terracine, stoïcien célèbre par son républicanisme, fut enveloppé dans l'accusation dirigée contre Thraséas, et envoyé en exil. De retour à Rome après la mort de Néron, il refusa de reconnaître Vespasien, qui le fit tuer vers l'an 75 ap. J.-C. — Il eut un fils, ami de Pline, et qui, partageant ses sentiments et ses vertus, fut mis à mort par ordre de Domitien, en 94.

HELVIE, mère de Sénèque le philosophe, qui lui dédia son traité intitulé : *Consolatio ad Helviam*, à l'occasion de la mort d'un parent.

HELVIENS, *Helvii*, peuple de la Gaule (Narbonnaise 1re), à l'E. des Vellaves et des Gabales ; cap., *Alba Helviorum* (auj. Aulps, dans le dép. de l'Ardèche).

HELVOETSLUIS, v. du roy. de Hollande (Hollande méridionale), sur la côte S. de l'île de Voorne, à 11 kil. S. de Brielle, 26 S.-O. de Rotterdam ; par 51° 49' 26" lat. N., et 1° 47' 39" long. E.; 1,650 hab. Beau port militaire ; arsenal et chantier de construction ; école de navigation. Bateaux à vapeur pour l'Angleterre. C'est de là que partit Guillaume d'Orange, en 1688, pour aller prendre le trône d'Angleterre. Prise par les Français en 1795.

HÉLYOT (Pierre), savant religieux, dit le *Père Hippolyte*, né à Paris en 1660, m. au couvent de Picpus, près de Paris, en 1716, travailla 25 ans à une *Histoire des ordres monastiques religieux et militaires, et des congrégations religieuses séculières de l'un et l'autre sexe...*, dont il ne publia que 5 vol. Cet ouvrage, terminé par le P. Bullot, et publié à Paris, 1714-21, 8 vol. in-4°, fig., est le plus complet sur la matière, et encore fort estimé.

HÉLYSICES, très-ancien peuple de la Gaule, qu'on pense être le même que les Bébryces, et qui habitait dans la Province romaine, vers l'embouchure de l'Aude.

HEM, vge (Nord), arr. et à 10 kil. E. de Lille ; 302 hab. Fabr. de broches pour filatures ; sucre indigène.

HÉMACURIES (du grec *aima*, sang, et *kouros*, jeune homme), fêtes célébrées dans le Péloponèse en l'honneur de Pelops, sur l'autel duquel les jeunes gens se fouettaient jusqu'au sang.

HEMEL-HEMSTEAD, brg d'Angleterre, comté et à 28 kil. O. d'Hertford ; 5,200 hab. Commerce de grains. Curieuse église.

HÉMÉRODROMES (du grec *èméra*, jour, et *dromos*, course), coureurs employés chez les anciens Grecs pour les affaires de l'Etat. Un hémérodrome ne courait ordinairement qu'une journée, au bout de laquelle il donnait ses dépêches à un autre.

HEMEROSCOPIUM, nom anc. de Denia.

HÉMIMONT, *Hæmimontus* ou *Hæmi montes*, une des 6 prov. du diocèse de Thrace à la fin de l'empire romain ; cap., *Adrianopolis*. Elle tirait son nom du mont Hémus, qui la traversait au centre.

HÉMINAGE, droit prélevé en nature par le seigneur féodal sur chaque hémine de blé vendu dans la circonscription de sa seigneurie. — somme payée pour la conservation des grains mis en dépôt dans quelque endroit.

HÉMINE, *Hemina*, mesure de capacité des anc. Romains. Elle valait la moitié du Sextarius (*V. ce mot*), et, en mesures métriques, 0 lit. 271 c. On l'appelait aussi Cotyle. — mesure pour les grains, en usage en France pendant le moyen âge et jusqu'au XVIIIe siècle. Sa capacité variait suivant les provinces : à Marseille, elle valait environ 1/2 hectolitre actuel. C. D—Y.

HEMIXHEM, vge de Belgique, prov. et à 10 kil. S. d'Anvers, sur l'Escaut ; 1,100 hab. Maison centrale de correction pour 2,000 détenus, dans une ancienne abbaye de St-Bernard.

HEMLING (Jean), peintre flamand, m. en 1499. On ignore l'époque de sa naissance. Son plus ancien tableau, représentant Isabelle de Portugal, femme de Philippe le Bon, portait la date de 1450. On croit qu'il assista, en 1477, à la bataille de Nancy. Une ancienne tradition rapporte, en effet, qu'étant arrivé à Bruges pendant l'hiver, pâle, exténué, malade et vêtu de haillons, il n'eut d'autre asile que l'hôpital St-Jean. Reconnu par les moines qui le soignaient, il fut ensuite chargé par eux de différents travaux. Le plus ancien des panneaux conservés maintenant à l'hospice, représente *la Nativité de J.-C.*, et est de 1479. En 1480, Hemling fit un *Mariage de Ste Catherine d'Alexandrie*, pour la chapelle des corroyeurs, à Notre-Dame. En 1484, il peignit l'admirable *St Christophe* du musée de Bruges, destiné à l'hôpital St-Julien. En 1499, il termina un charmant diptyque, où l'on voit sur une face la Vierge au milieu d'une église, et, sur une autre, le prieur du couvent des Dunes, à Bruges, qui l'avait commandé. Il y a au musée du Louvre un tableau d'autel en trois compartiments, qui représentent *St Christophe portant l'enfant Jésus*, *Ste Barbe* et *St Guillaume*. Hemling a plus de douceur et de grâce que Van Eyck. Ses types séduisent par une élégance idéale : son expression ne dépasse jamais la limite des sentiments tranquilles. Son coloris, moins vigoureux, est plus suave : il dore habituellement ses végétaux et ses gazons des teintes de l'automne. A. M.

HEMMINGFORD (Walter de), historien anglais, m. en 1347 à Gisborough, où il était chanoine régulier, a laissé une *Chronique* qui s'étend de 1066 à 1308 ; elle a été publiée à Oxford, 1731, 2 vol. in-8°, et dans la collection de Gale.

HEMON, fils de Créon, roi de Thèbes, fut l'amant d'Antigone, sur le tombeau de laquelle il se tua.

HÉMONIE, *Hæmonia*, nom primitif de la Thessalie (*V. ce mot.*)

HEMPSTEAD, v. des États-Unis (New-York), à 36 kil. E. de New-York ; entourée de plaines où s'élèvent des milliers de bestiaux ; 7,600 hab.

HEMS ou HOMS, anc. *Emèse*, v. forte de la Turquie d'Asie, dans l'eyalet et à 136 kil. N. de Damas, près de l'Oronte, au milieu d'un pays très-fertile ; 25,000 hab. Fabr. de soieries, cotonnades, savons. Comm. actif avec Hama, Alep et Damas. Ibrahim-Pacha y battit les Turcs en 1832. Occupée par les Anglais en 1840.

HEMSKERK. *V.* Heemskerk.

HEMSTERHUYS (Tibère), savant hollandais, né en 1685 à Groningue, m. en 1766, professa en 1704 les mathématiques à Amsterdam, en 1720 le grec à Franeker, et en 1740 le grec et l'histoire à Leyde. Il a le premier développé la théorie du grec d'après un système positif. On a de lui une édition de l'*Onomasticon* de Pollux, 2 vol. in-fol., Amsterdam, 1706 ; un *Choix de Dialogues de Lucien*, 1708 ; le *Plutus* d'Aristophane, 1744, etc. Après sa mort, on a publié : *Anecdota Hemsterhusiana*, Leyde, 1825.

Hemsterhuys (François), fils du précédent, né à Groningue en 1720, m. en 1790, fut 1er commis de la chancellerie des Provinces-Unies. Tous ses ouvrages, écrits en français, ont été réunis sous le titre d'*Œuvres philosophiques*, Paris, 1792 et 1809, 2 vol. in-8°, avec des vignettes dessinées par l'auteur lui-même. On y remarque : *Lettre sur la sculpture*, 1769 ; *Lettre sur les désirs*, 1770 ; *Lettre sur l'homme et ses rapports*, 1773 ; *Sophyle, ou la Phi-*

losophie, 1778; *Aristée, ou de la Divinité*, 1779; *Alexis, ou de l'Age d'or*, 1787; *Simon, ou les Facultés de l'âme*; *Lettre de Dioclès à Diotime sur l'athéisme*, 1785, etc.

HÉMUS, *Hæmus*, chaîne de mont. qui s'étendait de l'O. à l'E. entre la Thrace et la Mésie, et se terminait au Pont-Euxin par l'*Hæmi extrema*. Elle donna son nom, sous l'empire romain, à une prov. du diocèse de Thrace (*V.* HÉMIMONT). Auj. monts *Balkans*.

HÉNARÈS, riv. d'Espagne (Nouv.-Castille), affluent du Jarama, prend sa source dans la chaîne Ibérique, arrose les intendances de Guadalaxara et de Madrid; cours de 160 kil., par Siguenza, Guadalaxara et Alcala-de-Hénarès.

HÉNAULT (Charles-Jean-François), né à Paris le 8 février 1685, m. le 24 novembre 1770. Fils de Jean-Remi Hénault, fermier général sous Louis XIV, il entra fort jeune dans la magistrature, et devint, en 1710, président de la 1re chambre des enquêtes du parlement de Paris. Engagé de très-bonne heure dans le plus grand monde et dans la société des beaux esprits, il obtint d'abord tous les succès d'homme à la mode, et se fit une réputation par des chansons et des poésies légères d'un tour facile et agréable; il donna même, sous les noms de Fuzelier et de De Caux, deux tragédies, *Cornélie Vestale*, 1713, et *Marius à Cirthe*, 1715, productions médiocres. Il fut reçu, en 1723, à l'Académie Française à la place du cardinal Dubois, et composa encore quelques comédies ingénieuses, *la Petite Maison*, *le Jaloux de lui-même*, *le Réveil d'Épiménide*, etc. Mais en même temps il se livrait à de sérieuses études de législation et d'histoire, et recueillait les matériaux d'un ouvrage intitulé: *Abrégé chronologique de l'Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIV*, qu'il publia en 1744, 1 vol. in 4o; livre utile et exact, offrant des détails essentiels et judicieusement choisis pour la connaissance des faits, des hommes, des institutions et des mœurs. Cet Abrégé, original dans son genre, et qui a servi de modèle à beaucoup d'autres, eut un grand succès en France et à l'étranger: la 8e et dernière édition donnée par l'auteur, en 1768, est la plus complète; celle de M. Walckenaër, 1821, 3 vol. in-8o, est la meilleure des éditions récentes; Fantin Desodoards, 1775-1820, Auguis, 1822, et Michaud, 1838, ont publié des suites qui ne sont que des compilations. En 1747, le président Hénault fit paraître une tragédie historique en prose, *François II*, réimprimée en 1768, avec une préface intéressante, où il expose l'idée qu'il avait conçue d'un *Théâtre Français*, pour mettre en scènes des épisodes de l'histoire de France, à l'imitation des pièces historiques de Shakspeare. Dans cet ouvrage l'histoire est très-fidèlement observée; mais la vie et le mouvement dramatique y manquent, et le style en est froid et sans agrément. Ces travaux le firent recevoir en 1755 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en qualité d'*honoraire*. Peu auparavant il avait obtenu la surintendance de la maison de la reine Marie Leczinska, qui avait pour lui de l'amitié, et auprès de laquelle il resta jusqu'à la mort de cette princesse, en 1768. Épicurien et indifférent, le président Hénault sut se ménager avec tout le monde, et devenir ainsi à la cour et dans les lettres un personnage, que Voltaire lui-même flattait et recherchait. Ses écrits, trop négligés aujourd'hui, ont plusieurs des qualités de Fontenelle, son maître et son ami: de la précision, de la netteté et de la finesse; mais il manque de force et d'élévation. Le recueil de ses pièces de théâtre a paru en 1770, in-8o, et, en 1806, des *Œuvres inédites*, comprenant ses diverses poésies. Tout récemment on a publié ses *Mémoires*, 1855, 1 vol. in-8o; ils contiennent des anecdotes et des particularités agréables, et sont écrits d'un style aisé et naturel; mais ils ne révèlent rien d'important ni sur l'auteur ni sur son siècle. Ds.

HÉNAULT, poëte. *V.* HESNAULT.

HENDAYE. *V.* ANDAYE.

HENDUIS, nom porté par les chefs électifs des Burgondes, avant l'invasion du ve siècle.

HENEGOUWEN, nom flamand du HAINAUT.

HÉNÈTES ou VENÈTES, colonie de Mèdes qui s'établirent, les uns en Paphlagonie, entre le Sangarius et le Parthénius, les autres en Illyrie et en Italie, sur les bords de l'Adriatique.

HENGIST et HORSA, frères saxons, vinrent, en 449, au secours des Bretons contre les Pictes, et leur assurèrent la victoire. Ils reçurent l'île de Thanet. Bientôt, ayant appelé de leur pays d'autres bandes, ils se tournèrent contre les Bretons eux-mêmes. Ceux-ci, déposant Vortigern, leur roi, prirent pour chef Vortimer, marchèrent contre Hengist et Horsa, et furent vaincus à Eglesford ou Ailsford, où périt Horsa. Hengist força les Bretons à passer dans l'Armorique, fonda le royaume de Kent, 455, et établit sa résidence dans la ville de Cantorbéry, où il mourut en 488.

HENG-KIANG, fl. de la Chine (Hou-Nan), sort des montagnes qui séparent les prov. de Hou-Nan et de Kwang-tong, et se jette dans le lac Thoung-thing. Cours de 550 kil.

HENG-TCHEOU, v. de la Chine (Hou-Nan), sur le Heng-kiang, à 150 kil. S.-O. de Tchang-cha.

HÉNIN-LIÉTARD, brg (Pas-de-Calais), arr. et à 30 kil. S.-E. de Béthune; 3,820 hab. Manuf. de batistes; fabr. d'huile.

HÉNIN-LIÉTARD (Thomas-Louis de). *V.* ALSACE (cardinal d').

HÉNIOQUES, *Heniochi*, anc. peuple de l'Asie Mineure, dans la partie E. du Pont, près des côtes du Pont-Euxin, descendait, selon la Fable, d'Amphytus et de Téléchius, écuyers de Castor et Pollux.

HENISCH (George), savant Allemand, né à Bartfelden (Hongrie) en 1549, m. à Bâle en 1618, fut professeur de rhétorique et de mathématiques, doyen de la faculté de Médecine, puis bibliothécaire à Augsbourg. Il a publié: *Thesaurus linguæ et sapientiæ Germanicæ*, ouvrage capital, malheureusement non terminé, 1616, in-fol.; *Institutionum dialecticarum libri* VII, Augsbourg, 1590, in-8o; *Arithmetica perfecta et demonstrata*, ibid., 1605, in-4o; *Præceptionum rhetoricarum libri* V, ibid., 1593, in-8o; des éditions d'*Hésiode*, Bâle, 1580, et d'*Arétée*, Augsbourg, 1603, etc.

HENKE (Henri-Philippe-Conrad), théologien protestant, né en 1752 à Hehlen (Brunswick), m. en 1809, fut professeur de théologie à l'université d'Helmstædt, directeur du séminaire des prédicateurs, abbé du couvent de Kœnigslutter, et vice-président du consistoire de Wolfenbuttel. Il rédigea les *Archives de l'histoire ecclésiastique*, 1794-99, les *Annales de la religion*, 1800-02, et publia: *Histoire de l'Église*, 5e édit. 1818-23, 9 vol. in-8o; *Lineamenta institutionum fidei christianæ*, Helmstædt, 1793, 1795, in-8o.

HENKEL (Jean-Frédéric), chimiste et minéralogiste, né en 1679 à Freiberg (Saxe), m. en 1744, fut conseiller des mines du roi Auguste II. On a de lui: *Flora saturnisans*, Leipzig, 1722, in-8o; *Pyritologia, ou Histoire naturelle de la pyrite*, 1725, in 8o, trad. en franç. par le baron d'Holbach et A.-H. Charas, Paris, 1760, 2 part. in-4o; *Introduction à la minéralogie*, Dresde, 1747, trad. par d'Holbach, Paris, 1756, 2 vol. in-12. C. L.

HENLEY, v. d'Angleterre, comté et à 40 kil. S.-E. d'Oxford, sur la Tamise; 3,600 hab. Beau pont. Comm. de grains, farine et drèche, surtout avec Londres. Jolie église gothique de Ste-Marie.

HENNÉ, arbrisseau dont les feuilles sont employées par les femmes de l'Orient, musulmanes ou chrétiennes, pour se teindre les ongles et la paume des mains en rouge orangé, principalement aux jours de fête; les hommes s'en servent pour les cheveux et la barbe; on en pare aussi la crinière des chevaux. En Algérie, le *henné* est d'un usage très-commun parmi les femmes arabes. Les anciens Egyptiens en coloraient leurs momies. D.

HENNEBERG (comté d'), ancienne principauté d'Allemagne (Franconie), entre la Hesse, la Thuringe, les territoires de Fulde et de Wurtzbourg; v. principales, Smalkalde, Meiningen, Schleusingen. Les seigneurs qui possédaient ce comté s'étant éteints en 1583, il passa à la maison de Saxe, qui en céda quelques portions à la Hesse-Cassel en 1660, et fut partagé en 1815 entre la Prusse et les duchés de Saxe.

HENNEBONT, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 10 kil. N.-E. de Lorient, sur le flanc d'une colline, près du Blavet; 3,612 hab. Petit port. Comm. de grains, miel, cire, bois, bestiaux, peaux, suif, vins. Construction de navires. On remarque un pont suspendu en chaînes de fer et une église gothique.—En 1342, Jeanne de Montfort défendit Hennebont, avec succès contre Charles de Blois.

HENNEPIN (Louis), religieux récollet d'Ath en Hainaut, né en 1640, m. vers 1700, partit comme missionnaire pour le Canada en 1675. Il visita les grands lacs de ce pays, et signala le 1er le fleuve Meschacébé ou Mississipi. On a de lui: *Description de la Louisiane*, Paris, 1683, 1688, in-12; *Nouvelle découverte d'un très-grand pays entre le Nouveau-Mexique et la mer Glaciale*, Utrecht, 1697, in 12.

HENNEPOLIS, nom latin d'HILDESHEIM.

HENNEQUIN (P.-A.), peintre, né à Lyon en 1763, m. en 1833, un des meilleurs élèves de David, obtint le grand prix de Rome. Ses opinions républicaines le firent incarcérer après le 9 thermidor; sauvé par de puissants amis, il renonça à la carrière politique. Sous la Restauration, il alla demeurer successivement à Liége, puis à Tournay, où il mourut directeur de l'Académie de dessin

de cette ville. Ses tableaux se distinguent par la pureté du dessin, le mouvement dans les figures, l'énergie du sentiment ; mais la couleur en est forcée. On cite principalement un plafond au musée du Louvre, et *Oreste poursuivi par les Furies*, grande et belle composition pleine de hardiesse et de vigueur. B.

HENNEQUIN (Ant.-Louis-Marie), avocat distingué du barreau de Paris, né en 1786 à Mouceaux près de Paris, m. en 1840, avait une logique serrée et une élocution facile. Certaines causes politiques lui firent une grande réputation. En 1830, il défendit le ministre Peyronnet devant la Chambre des pairs; en 1832, il assista la duchesse de Berry après son arrestation. Il fut député de Lille depuis 1834, et prit rang dans le parti légitimiste. Un choix de ses plaidoyers a été publié en 1824 par M. Taillandier.

HENNERSDORF (GROSS-), v. du royaume de Saxe (Bautzen), à 12 kil. N. de Zittau; 3,000 hab. Coutellerie, brasseries. Communauté de frères moraves.

HENNERSDORF (SEIF-), v. du royaume de Saxe (Bautzen), à 15 kil. O. de Zittau; 4,300 hab. Horlogerie, orfévrerie, toiles.

HENNIL, dieu des Vandales. Son effigie était un bâton d'où sortait une main tenant un anneau de fer.

HENNIN, coiffure des femmes en France aux XIV^e et XV^e siècles, très-large et très-élevée, au point qu'il y avait difficulté à passer par les portes.

HENNUYER (Jean LE), né en 1497 à St-Quentin ou dans le diocèse de Laon, m. en 1578, fut reçu docteur en 1539, fit l'éducation de plusieurs princes du sang royal, et devint confesseur de Diane de Poitiers, puis de Catherine de Médicis. Après avoir été aumônier de la cour depuis Henri II jusqu'à Henri III, il fut nommé évêque de Lisieux, et montra un zèle ardent contre les calvinistes. Il combattit l'édit de janvier 1562, qui leur était favorable. On lui a fait honneur d'une résistance généreuse au massacre de la St-Barthélemy; mais le fait n'est pas authentique. L—H.

HÉNOCH. *V.* ÉNOCH.

HÉNON, brg (Côtes-du-Nord), arr. et à 20 kil. S.-S.-E. de St-Brieuc; 325 hab.

HÉNOTIQUE, en grec *Hénoticon*, édit d'union rendu en 482 par l'empereur grec Zénon, à la demande du patriarche Acace, pour réconcilier les catholiques et les eutychéens. Il ne fit qu'engendrer de nouvelles discordes, et le pape Félix III le condamna.

HENRI, nom d'un grand nombre de personnages historiques.

Princes d'Allemagne.

HENRI I^{er}, dit l'*Oiseleur*, fils d'Othon l'Illustre, né en 876, duc de Saxe et de Thuringe, roi de Germanie de 919 à 936. Les députés qui lui apportèrent la couronne le trouvèrent occupé à chasser aux oiseaux : de là son surnom. C'est le 1er roi de la maison de Saxe. Il prépara l'unité de l'Allemagne moderne, en soumettant la Bavière et la Souabe qui voulaient rester indépendantes, enleva la Lorraine à la France, 923, et fortifia la royauté par le rétablissement de l'hériban et des comtes palatins. Il agrandit ses États aux dépens des Danois et des Slaves de l'Elbe, 925-929, les protégea par la création des margraviats de Slesvig, de Brandebourg, de Misnie, d'Autriche, de Styrie, fonda Quedlimbourg, Meissen, Magdebourg, soumit la Bohême à un tribut, 930, accorda aux villes naissantes leurs premiers priviléges, et termina un règne déjà glorieux par la victoire de Mersebourg sur les Hongrois, 934. G.

HENRI II, dit *le Saint* ou *le Boiteux*, né en 972, m. en 1024, petit-fils de Henri le Querelleur, et dernier empereur de la maison de Saxe, régna sur la Bavière dès 995, et succéda à son cousin l'empereur Othon III, qui n'avait pas laissé d'enfants, en 1002. Il n'obtint la couronne qu'avec peine, et il en défendit mal les prérogatives contre les grands vassaux : pieux, mais faible, il laissa dépérir les institutions monarchiques établies par ses prédécesseurs. Au dehors, son règne eut plus d'éclat. Il réunit la Bohême à l'Empire, érigea en royaumes la Pologne et la Hongrie devenues chrétiennes, 1008, prépara l'incorporation du royaume d'Arles à l'Allemagne en se faisant déclarer l'héritier de Rodolphe III, 1016, et fit trois expéditions en Italie contre Ardouin, marquis d'Ivrée, 1004-1012, sans pouvoir la soumettre complétement. Il voulut se faire bénédictin à Verdun, puis chanoine à Strasbourg. Il fut canonisé au XII^e siècle. Fête, le 15 juillet. G.

HENRI III, dit *le Noir*, 2^e empereur de la maison de Franconie, né en 1017, fils et successeur de Conrad le Salique, 1039-1056. Il divisa en deux parties (haute et basse Lorraine) la Lorraine qui formait un duché trop puissant, donna à son fils le duché de Bavière, laissa sans souverains la Carinthie et la Souabe, qui se trouverent ainsi sous son autorité immédiate, étendit à toutes les provinces l'action du pouvoir royal, et interdit les guerres privées. Il maintint dans le devoir la Bohême et la Hongrie, 1042-1045, donna l'investiture de la Pouille et de Bénévent aux Normands d'Italie, qui l'avaient vaincu à Civitella en 1053, et pacifia l'Église romaine. Il fit déposer les trois papes simoniaques qui la gouvernaient, obtint ou s'arrogea le droit de nommer le souverain pontife, et choisit successivement Clément II, 1046, Damase II, 1048, Léon IX, 1049, et Victor II, 1055. Il travailla à réformer les mœurs du clergé et proscrivit la simonie. G.

HENRI IV, fils du précédent, lui succéda à l'âge de 6 ans, 1056. Il fut d'abord confié à la tutelle de sa mère, la pieuse Agnès de Poitou, qui ne put conserver longtemps le pouvoir. Les grands vassaux, entre autres les ducs de Saxe et de Bavière, enlevèrent le jeune roi, 1062, gouvernèrent sous son nom, et mirent au pillage les domaines impériaux. Mais quand Henri eut atteint sa 20^e année, 1070, il montra tout à coup une fermeté et une vigueur qui dégénérèrent en tyrannie : il jeta en prison les ducs de Saxe et de Bavière, dépouilla celui de Carinthie, et, après des alternatives de succès et de revers, remporta une dernière victoire qui lui livra un pouvoir absolu en Allemagne, 1075. Les Saxons, dans leur détresse, s'adressèrent au saint-siége, comme à un tribunal supérieur aux rois eux-mêmes. Grégoire VII, pape depuis deux ans, avait lui-même des griefs personnels contre Henri : il avait interdit les investitures laïques et la simonie, ces deux plaies de la société religieuse au XI^e siècle, et il avait trouvé dans le jeune empereur un adversaire décidé de ses réformes. Il prit en main la cause des Saxons et celle de l'Église, et, attaquant Henri comme tyran et comme simoniaque, le cita à comparaître à Rome. L'empereur, loin d'obéir, fit déposer son rival par un concile allemand, à Worms, et fut à son tour excommunié et déchu de la royauté, 1076. Les Saxons et les grands vassaux reprirent les armes, et Henri effrayé alla implorer son pardon aux pieds du pape, dans le château de Canossa, 1077. Bientôt il oublia ses promesses, recommença la guerre, triompha de deux anticésars, Rodolphe de Souabe (1077-1080), et Hermann de Luxembourg (1080-1083), dispersa les troupes de la comtesse Mathilde, alliée du saint-siége, s'empara de Rome, et se fit couronner par l'antipape Clément III. La mort de Grégoire VII sembla assurer son triomphe, 1085; mais Urbain II souleva contre lui son fils aîné Conrad, 1093, et Pascal II, son autre fils Henri, 1105. Le vieux roi, déposé par la diète de Mayence, trahi et vaincu, se réfugia à Liége, où il mourut dans la misère, 1106. Le corps de l'excommunié, déterré par un fils parricide, resta cinq années sans sépulture aux portes de l'église de Spire. G.

HENRI V, fils du précédent, né en 1081, dernier empereur de la maison de Franconie. Arrivé au trône par sa révolte contre son père, 1106, il attaqua bientôt le saint-siége qui l'avait soutenu, ne voulut pas renoncer aux investitures laïques, et recommença la guerre. Il pénétra dans Rome, s'empara de la personne du pape Pascal II, et le força de sacrifier les droits de l'Église, au traité de Sutri, 1111. Rendu à la liberté, Pascal II révoqua une concession arrachée par la violence, et excita à la révolte les grands vassaux de l'Allemagne. La mort de la comtesse Mathilde ouvrit une nouvelle source de discordes, 1115. Henri réclama les domaines qu'elle avait légués au Saint-Siége, chassa Pascal de Rome, et, après sa mort, lui donna pour successeur l'antipape Grégoire VIII, 1118. Quatre ans après, il se décida enfin à traiter, et signa avec Calixte II le concordat de Worms, qui terminait, par une transaction équitable, la querelle des investitures, 1122. Il mourut en 1125, après une menace d'invasion en France. G.

HENRI VI, surnommé *le Cruel* et *le Cyclope* par les Siciliens, fils de Frédéric Barberousse, empereur à 25 ans, 1190-1197. Il disputa l'Italie méridionale, dot de sa femme Constance, à l'usurpateur Tancrède et à son fils Guillaume III, s'en empara après deux expéditions, 1191-1195, mais déshonora sa victoire par ses cruautés et ses brigandages. Il se rendit odieux à toute l'Europe civilisée, en retenant prisonnier Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, 1191, et proposa en vain à la diète de Gelnhausen de rendre la couronne héréditaire dans sa famille, 1197. Il fut empoisonné, dit-on, par sa femme. G.

HENRI VII, de la maison de Luxembourg, né en 1282, m. en 1313, fut élu empereur en 1308, à la suite d'un interrègne de sept mois. Après avoir puni les meurtriers d'Albert I^{er} et reconnu l'indépendance des trois cantons suisses, Uri, Schwytz et Unterwalden, il donna pour roi aux Bohémiens son fils Jean de Luxembourg, voulut réta-

blir l'autorité impériale en Italie, se fit couronner roi de Lombardie à Milan, traita avec rigueur Milan, Côme, Crémone, Lodi, Brescia, qui résistaient, et marcha sur Rome, pour s'y faire couronner empereur. Robert, roi de Naples, se ligua avec les villes de Toscane pour lui interdire l'entrée de la ville; Henri dut s'emparer par force du quartier où était St-Jean-de-Latran, et reçut dans cette église la couronne impériale des mains des cardinaux. Il se préparait à la guerre contre Robert, lorsqu'il mourut subitement, 1313. On accusa, mais sans preuves, un moine dominicain de l'avoir empoisonné dans la communion. C. P.

HENRI RASPON, landgrave de Thuringe et de Hesse, comte palatin de Saxe, anti-césar opposé par les princes ecclésiastiques de l'Empire et Innocent IV à Frédéric II, fut surnommé le Roi des prêtres, 1246. Il défit Conrad, fils de Frédéric, près de Francfort, mais reçut une blessure mortelle devant Ulm, 1247. G.

HENRI *le Querelleur*, 2e fils d'Henri l'Oiseleur, duc de Lorraine et plus tard de Bavière, se révolta trois fois contre son frère Othon le Grand, qui lui pardonna toujours, et mourut en 955. G.

HENRI, dit *le Superbe*, duc de Bavière et de Saxe, marquis de Toscane, succéda à son père Henri le Noir en 1126, épousa la fille de l'empereur Lothaire II, à la mort duquel il revendiqua la couronne impériale, mais se vit préférer Conrad de Hohenstauffen, 1138, lui refusa le serment de fidélité, fut mis au ban de l'Empire et dépouillé de ses Etats, obtint la restitution de la Saxe seulement, et mourut en 1139. B.

HENRI, dit *le Lion*, duc de Bavière et de Saxe, fils du précédent, ne put prendre possession, quand son père mourut, de ses domaines, que retenait l'empereur Conrad III, les recouvra sous Frédéric Barberousse, 1152, trahit ce prince pendant ses guerres en Italie, fut dépouillé de ses deux duchés, 1180, ne conserva que Brunswick et Lunebourg, et mourut en 1195. B.

HENRI, prince de Prusse, 3e fils du roi Frédéric-Guillaume et frère de Frédéric II, un des généraux les plus éminents de son époque, né à Berlin en 1726, m. en 1802. Colonel dans l'armée de Moravie, 1742, il se signala à la bataille de Hohenfriedberg. Pendant la guerre de Sept Ans, il contribua aux victoires de Prague et de Rosbach, 1757, de Kunersdorf, 1759, couvrit plusieurs fois les retraites du roi, délivra Breslau en 1760, et gagna, en 1762, la bataille de Freiberg. Frédéric a dit de lui qu'il a été le seul pendant cette campagne qui n'ait pas commis de faute. En 1770, le prince Henri négocia à St-Pétersbourg les affaires de Pologne. Éloigné des affaires sous le règne suivant, il désapprouva la guerre contre la France, et mourut à son château de Rheinsberg. Sa *Vie privée, politique et militaire*, a été publiée à Paris, 1809; elle est attribuée à M. de Bouillé. E. S.

Rois de France.

HENRI Ier, né en 1005, m. en 1060, succéda en 1031 à son père Robert Ier. Il eut à combattre son frère Robert, soutenu par leur mère Constance, le vainquit, avec l'aide de Robert le Diable, duc de Normandie, et lui donna le duché de Bourgogne. Une 2e révolte excitée par Eudes, autre frère d'Henri, fut également apaisée. Le comte de Champagne fut contraint à l'hommage féodal. Henri, ayant soutenu contre le jeune duc de Normandie, Guillaume le Bâtard, un vassal révolté, le comte d'Arques, fut battu à Mortemer, 1054. L'acquisition du comté de Sens compensa cette défaite. Du mariage d'Henri avec Anne de Russie, fille du grand-duc Iaroslaf, naquit Philippe Ier.

HENRI II, né en 1519, m. en 1559, succéda, en 1547, à François Ier, son père. A l'extérieur, il s'attacha à affaiblir la puissance de la maison d'Autriche. Les Anglais, alliés de Charles-Quint, voulaient unir l'Ecosse à l'Angleterre par le mariage de leur jeune roi, Edouard VI, avec Marie Stuart; Henri envoya une armée qui chassa les Anglais, fit amener en France Marie, qu'il fiança au dauphin, et, pour obtenir Boulogne, paya 400,000 écus, 1549. Il protégea en Italie, contre les armées impériales, Octave Farnèse, duc de Parme, et, en Allemagne, il se ligua avec Maurice de Saxe et les princes protestants qui voulaient secouer le joug de l'empereur, 1552. Il s'empara des Trois-Évêchés, Toul, Metz et Verdun; Charles-Quint, ayant traité avec les princes protestants à Passau, vint assiéger Metz, d'où il fut repoussé par le duc François de Guise, 1553, se vengea en ravageant la Picardie, mais fut battu à Renty, 1554. Pendant ce temps, Brissac avait fait la conquête de la Savoie et du Piémont. Charles-Quint, près d'abdiquer, signa la trêve de Vaucelles, 1556. La guerre recommença, l'année suivante, contre Philippe II, successeur de Charles en Espagne. Le duc de Guise ne put conquérir le royaume de Naples, et le connétable de Montmorency fut défait par le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, à St-Quentin, 1557. Guise, rappelé d'Italie, s'empara de Calais, 1558, occupé depuis 211 ans par les Anglais, alliés en ce moment de l'Espagne. Mais le maréchal de Thermes fut vaincu par le comte d'Egmont à Gravelines, et Henri II, à l'instigation de Diane de Poitiers, de Montmorency, et de Saint-André, signa la paix de Cateau-Cambrésis, 1559. Dans les fêtes données à la suite de ce traité, Henri II fut blessé mortellement en joutant contre Montgomery, son capitaine des gardes. Ce règne fut marqué, à l'intérieur, par le progrès de la puissance royale. Le parlement fut dépouillé en grande partie de la puissance politique qu'il s'était attribuée : la grand'-chambre seule eut le droit de remontrances, mais devait, aussitôt après, enregistrer les édits royaux, si le roi persistait dans sa volonté. Les états généraux ne furent jamais convoqués; les Notables furent une seule fois réunis, après la bataille de St-Quentin, pour voter de l'argent. Henri II créa les présidiaux en 1552, et institua, en 1553, le parlement de Rennes, pour la Bretagne. Les libéralités du roi envers Diane de Poitiers et ses favoris, non moins que les besoins de la guerre, firent monter la dette, en 1559, à 42 millions du temps (335,471,000 fr. d'aujourd'hui). Des calvinistes furent brûlés à Paris, Lyon, Angers, Blois, Bordeaux; les membres du parlement d'Aix, qui avaient ordonné le massacre des Vaudois sous le règne précédent, furent absous par le parlement de Paris. Les édits de Châteaubriant, 1551, et d'Ecouen, 1553, prononcèrent la mort contre les protestants surpris dans l'exercice clandestin de leur culte. En 1557, l'inquisition fut mêlée à la justice civile, par l'introduction, dans les procès intentés pour cause d'hérésie, d'ecclésiastiques ayant le titre d'inquisiteurs. Enfin, en 1559, deux membres du parlement, Dufaur de Pibrac et Anne Dubourg, furent incarcérés, pour avoir défendu la liberté de conscience. Les violences auxquelles les Guises avaient entraîné le roi préparèrent les guerres de religion. C. P.

HENRI III, duc d'Anjou, 3e fils de Henri II, né à Fontainebleau en 1551, m. en 1589, succéda à son frère Charles IX, 1574. Il s'était acquis la réputation d'un général heureux, en commandant l'armée catholique aux combats de Jarnac et de Moncontour, 1569, et au siége de La Rochelle, 1573. Il venait d'être élu roi de Pologne, quand la mort de son frère le rappela en France. Son avénement fit concevoir des espérances qui s'évanouirent bien vite. Il était affable, instruit, ami des arts comme tous les princes de sa famille; mais la faiblesse de son caractère, la mobilité capricieuse de sa politique, le mélange indécent d'une dévotion extérieure avec des mœurs dépravées, la fortune scandaleuse de ses favoris, flétris par les contemporains du nom de *mignons*, devaient le rendre méprisable et odieux à tous les partis. Après avoir quitté la Pologne en fugitif, il arrive en France, au moment où les *Politiques* (*V. ce mot*), réunis aux protestants, venaient de reprendre les armes : Henri de Guise, général des catholiques, remporte la victoire de Dormans (Marne), 1575; mais le nouveau roi, fatigué d'une guerre qui troublait ses plaisirs, accorde aux protestants l'édit de Beaulieu (Indre), le plus favorable qu'ils aient encore obtenu, 1576. Ces concessions, vivement blâmées à cette époque, amènent la *Ligue* ou *Sainte-Union*, dont l'influence triomphe aux Etats de Blois, 1576; Henri III s'en déclare le chef, espérant ramener à lui les catholiques; mais l'Assemblée le somme de recommencer la guerre contre les protestants, sans lui fournir les moyens de la faire. L'édit de Bergerac met fin aux hostilités, 1577, et bientôt une 7e guerre civile est suivie de la paix de Fleix (Dordogne), 1580. La mort de François, nouveau duc d'Anjou, vient accroître encore les périls de la royauté, 1584; comme Henri III n'avait pas de fils et n'avait plus de frère, le trône appartenait à Henri de Bourbon, qui était calviniste; la Ligue prend un développement formidable, et le roi, forcé d'obéir aux passions qu'il ne partage pas, commence une 8e guerre, celle *des trois Henri*. La défaite de son favori, Joyeuse, à Coutras (Gironde), 1587, augmente l'impopularité de Henri III, et la journée des *Barricades* le chasse de sa capitale, 1588. Les nouveaux Etats de Blois, dévoués aux Guises, le décident à un double crime qui doit le perdre : il fait assassiner ses rivaux. Excommunié par le pape, déposé par la Sorbonne et le parlement, il s'unit à Henri de Bourbon, assiége avec lui Paris, et est assassiné par Jacques Clément, 1589. Avec lui s'éteignirent la branche des Valois et la famille des Orléans-Angoulême. G.

HENRI IV, appelé quelquefois *le Grand*, 1er roi de la maison de Bourbon, né au château de Pau, le 13 déc.

1553, m. en 1610, fils d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et de Jeanne d'Albret, reine de Navarre. Elevé dans le calvinisme par sa mère, il fit ses premières armes sous l'amiral Coligny, et assista aux combats de La Roche-Abeille et de Moncontour, 1569. Après l'édit de Saint-Germain, 1572, il épousa Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, devint roi de Navarre par la mort de sa mère, 1572, et n'échappa à la Saint-Barthélemy qu'en se faisant catholique. Bientôt il entra dans la conspiration des Politiques (*V. ce mot*), 1574, s'enfuit de la cour après la mort du roi, 1575, rétracta à Tours une abjuration forcée, et, dès ce moment, prit une part décisive à toutes les guerres de religion. En 1580, il s'illustra par la prise de Cahors. Son rôle grandit encore, quand, à la mort du duc d'Anjou, il fut devenu l'héritier présomptif de la couronne de France, 1584. Il avait alors 31 ans. Rejeté par le parti catholique et la Ligue comme hérétique, excommunié par Sixte V, il en appelle aux armes, et bat Joyeuse à Coutras, 1587; mais la journée des *Barricades* le rapproche de Henri III, et les deux princes vont assiéger Paris. Après l'assassinat du dernier Valois, dont il était parent au 22e degré, il lui succède, 1589, mais sans pouvoir retenir dans son armée les seigneurs catholiques qui avaient suivi Henri III; la Ligue refuse de le reconnaître, et lui préfère son oncle, le vieux cardinal de Bourbon, qui fut proclamé sous le nom de Charles X. Le Béarnais bat Mayenne à Arques, 1589, à Ivry, 1590, et assiége deux fois Paris, d'où il s'éloigne à l'arrivée d'Alexandre Farnèse, prince de Parme, envoyé par les Espagnols. Il ne réussit pas mieux devant Rouen, et éprouve un échec à Aumale. Mais il profite des divisions de ses ennemis, abjure le calvinisme à Saint-Denis, 1593, rallie à lui la majorité de la nation fatiguée d'une guerre désastreuse ou effrayée des prétentions de Philippe II. La trahison de Brissac lui ouvre les portes de Paris, 1594, et il achète à prix d'argent les gouverneurs catholiques; trois provinces seules, appuyées des armées espagnoles, lui résistent : la Bourgogne, il la soumet par la victoire de Fontaine-Française, 1595; la Picardie, il la réduit par la prise d'Amiens, 1596; et la Bretagne, il s'en rend maître par la défection du duc de Mercœur. Le traité de Vervins avec Philippe II, 1598, et l'édit de Nantes, accordé la même année aux protestants, terminent cette crise d'un demi-siècle, qui avait failli entraîner dans la même ruine et la France et la monarchie. — Alors commence la 2e partie du règne de Henri IV, plus remarquable encore que la 1re : c'est la restauration énergique et habile de l'autorité royale, de l'ordre politique, de l'administration intérieure et de la politique étrangère. Il semble que la tradition populaire, au XVIIIe siècle, et surtout de nos jours, ait altéré ou méconnu le vrai génie de Henri IV : on a voulu en faire une sorte de roi bourgeois, bon et même bonhomme à la manière de Louis XII; mais l'étude de son caractère révèle un grand roi plutôt qu'un bon roi. Jusqu'à sa mort, il eut à lutter contre les gouverneurs de provinces, catholiques ou protestants, qui s'étaient rendus à peu près indépendants sous les derniers Valois : il fit décapiter Biron, l'un des vainqueurs de Fontaine-Française, accusé de conspiration, 1602, mit à la Bastille le comte d'Auvergne, enleva au duc de Bouillon sa principauté de Sedan, et ne lui accorda la vie que sur les instances d'Elisabeth d'Angleterre; il détruisit presque partout, principalement dans le midi, les franchises municipales, que la Ligue avait ranimées ou étendues, défendit sous peine de mort d'imprimer aucun livre sans la permission de la *censure royale*, ordonna au parlement d'enregistrer les édits de la couronne sans remontrances, et réforma l'université dans un sens monarchique, 1600 : en un mot, son gouvernement annonça et prépara celui de Richelieu et de Louis XIV. Le rétablissement des finances, la prospérité de l'agriculture et du commerce, la renaissance de la marine, furent surtout l'œuvre de Sully (*V. ce mot*); mais le roi encouragea par tous les moyens l'industrie, que son ministre condamnait comme inutile et dangereuse. A l'extérieur, Henri IV reprit les projets de François Ier et de Henri II contre la maison d'Autriche, rétablit l'influence française parmi les Etats catholiques de l'Italie, épousa une princesse florentine, Marie de Médicis, 1600, et, après une guerre sans importance avec la Savoie, échangea le marquisat de Saluces contre les provinces plus utiles de la Bresse, du Bugey et du Valromey (traité de Lyon, 1601). Il soutint la Hollande révoltée contre l'Espagne, fit signer la *Trêve de douze ans*, 1609, rapprocha les luthériens et les calvinistes de l'Empire, et les amena à conclure sous sa médiation *l'Union évangélique*; enfin, en 1609, il commença les préparatifs d'une guerre, qui promettait d'être heureuse, pour restituer aux héritiers protestants de Juliers les domaines que l'empereur Mathias avait confisqués. Sully assure, dans ses Mémoires, que ces armements cachaient de plus grands projets encore, et que le roi avait rêvé l'établissement d'une République chrétienne, où l'Autriche et l'Espagne auraient été réduites à leurs limites naturelles, où les différends entre les peuples auraient été jugés souverainement par une diète européenne, où toutes les religions, issues du christianisme, auraient été tolérées et mises sur un pied d'égalité, etc. Quoi qu'il en soit, le poignard de Ravaillac, après dix-huit autres tentatives d'assassinat (Barrière, Châtel, etc.), sauva la maison d'Autriche, 14 mai 1610. En résumé, on peut dire que Henri IV a mérité le titre glorieux de *Restaurateur de la France*, qu'il se donnait lui-même dans l'assemblée des notables de Rouen, 1596. Toutefois l'histoire lui reprochera son goût pour les plaisirs, la facilité de ses mœurs, et le scandale de ses amours royales; Gabrielle d'Estrées et Henriette d'Entraigues sont les plus connues de ses maîtresses. Le duc de Vendôme, aïeul du célèbre général de Louis XIV, était fils de la première. M. de Rommel a publié la *Correspondance inédite de Henri IV avec Maurice le Savant, landgrave de Hesse,* 1 vol. in-8°, Paris, 1840; les *Lettres de Henri IV* ont été recueillies en 7 vol. in-4°, par M. Berger de Xivrey, dans la collection des *Documents inédits sur l'Histoire de France*. *V.* Poirson, *Histoire de Henri IV*, Paris, 1857, 3 vol. in-8°. G.

Rois d'Angleterre.

HENRI Ier, *Beauclerc* (c.-à-d. savant), roi d'Angleterre, 1100-35, né en 1068, 3e fils de Guillaume Ier, enleva à son frère aîné, Robert Courte-Heuse, d'abord la couronne, puis, après la victoire de Tinchebray, 1106, le duché de Normandie. A l'alliance des nobles et des communes contre la royauté, il opposa une première charte promettant de respecter les revenus ecclésiastiques pendant les vacances de bénéfices, de ne point exiger de grosses redevances des jeunes héritiers nobles, de renoncer à la garde-noble des mineurs, de ne pas vendre son consentement aux mariages, de reconnaître aux arrière-vassaux les mêmes droits qu'aux grands seigneurs, et de maintenir les lois de St Edouard. Ayant engagé contre St Anselme, archevêque de Cantorbéry, la lutte des Investitures, il dut renoncer à la collation par la crosse et l'anneau. Du reste, il contint les nobles, fit sévèrement respecter les forêts royales, poursuivit le vol et la fausse monnaie, et essaya d'introduire l'uniformité des poids et mesures. Il soutint une guerre contre le roi de France Louis le Gros, qui lui disputait le château de Gisors, et qui défendait Guillaume Cliton (*V. ce nom*), et fut victorieux au combat de Brenneville, 1119. Il eut de sa femme Mathilde, fille de Malcolm, roi d'Ecosse, Mathilde, qui épousa d'abord l'empereur Henri V, puis Geoffroy Plantagenet. Presque toute sa famille avait péri dans le naufrage de *la Blanche-Nef*, en 1120. Henri Beauclerc avait été élevé par Lanfranc : de La Rue lui attribue une traduction des *Fables* d'Esope, et un petit poëme intitulé : *le Dictié d'Urbain*. A. G.

HENRI II, roi d'Angleterre, le 1er de la dynastie angevine ou des Plantagenets, 1154-89, né au Mans en 1133. Il eut, par son père Geoffroy Plantagenet, l'Anjou, la Touraine et le Maine; par sa mère Mathilde, fille de Henri Ier, le duché de Normandie; enfin par sa femme Eléonore d'Aquitaine, la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, l'Auvergne, le Périgord, l'Angoumois, le Limousin. Appelé au trône d'Angleterre après la mort d'Etienne de Blois, il maria son 3e fils, encore enfant, à l'héritière de Bretagne, s'empara de cette province, 1158, et aurait pris, sans l'opposition de Louis VII, le comté de Toulouse, 1159. Les *Constitutions de Clarendon*, 1164 (*V.* CLARENDON), amenèrent une querelle avec Thomas Becket (*V. ce mot*), et le meurtre de ce prélat, 1170. La conquête de l'E. et du S. de l'Irlande, 1171, et la soumission d'une partie de l'Ecosse, 1174, furent compensées par une pénible guerre contre Louis VII, 1173-7, qui, après avoir soutenu Thomas Becket, excitait contre Henri Eléonore même et ses fils, Geoffroy, Henri Court-Mantel, Richard et Jean sans Terre. Henri mourut de douleur à Chinon. A. G.

HENRI III, roi d'Angleterre, 1216-1272, né en 1207. Sa jeunesse et le sentiment national lui concilièrent Londres et les comtés du S., qui, irrités contre son père Jean sans Terre, avaient reconnu Louis, fils de Philippe-Auguste. Sa minorité fut tranquille, sous l'administration de Guillaume, comte de Pembroke, m. en 1219, et sous la vigoureuse mais oppressive autorité de Hubert du Bourg, 1219-1225. Au dehors, il voulut reprendre la Normandie et soutenir son beau-père Hugues, comte de la Marche, contre le comte de Poitiers, son suzerain, et fut battu à Taille-

bourg et à Saintes par Louis IX, 1242, qui lui laissa cependant la Guyenne. Son expédition pour occuper la Sicile, que le pape lui avait donnée, ne réussit pas mieux. A l'intérieur, une mauvaise administration, de lourds impôts, le brigandage de ses officiers, l'insolence des Provençaux amenés par son mariage avec Eléonore de Provence, 1236, et le mépris des chartes jurées, suscitèrent une ligue des barons, soulevés par Simon de Montfort, comte de Leicester. Ils forcèrent Henri à jurer les *statuts d'Oxford*, 1258; mais, dès 1261, Henri déclara qu'il ne les observerait pas. Louis IX, arbitre impartial, confirma la Grande Charte, et annula les *statuts*, 21 janvier 1264; mais les barons, de nouveau révoltés, vainquirent le roi à Lewes et le firent prisonnier. Maître de l'Etat, Leicester appela dans le parlement les représentants du tiers état, et créa ainsi la chambre des Communes, 1264. Bientôt il fut battu et tué à Evesham, 1265, par Edouard, fils de Henri; celui-ci reprit le gouvernement pour sept ans encore, et n'en abusa pas. A. G.

HENRI IV, 13e roi d'Angleterre depuis la conquête de Guillaume, duc de Normandie, 1399-1413, né en 1367 du duc de Lancastre, 3e fils d'Edouard III. Dépouillé de son héritage par Richard II, il vint de Nantes, prit Bristol, mit Richard à la Tour, et convoqua un parlement qui lui donna la couronne en 1399, au détriment de Mortimer, descendant du deuxième fils d'Edouard III. Ce fut plus tard l'origine de la guerre des Deux-Roses. Ce règne fut troublé par les seigneurs révoltés, aussi bien que par les Gallois et les Ecossais. Percy *Hotspur*, fils du comte de Northumberland, se souleva, et fut tué à Shrewsbury, 1403. Son père lui succéda, et fut aussi battu. Henri essaya de se maintenir contre la France, en fomentant les discordes entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne, à l'intérieur en flattant le parlement. Une sorte d'épilepsie hâta sa mort. Après un de ses accès, il vit avec terreur sa couronne enlevée par son propre fils. Il mourut à Westminster, bourrelé de remords. A. G.

HENRI V, 14e roi d'Angleterre depuis la conquête normande, 1413-22, né en 1388 de Henri IV. Eloigné des affaires par la jalousie de son père, il se jeta ardemment dans les plaisirs, mais y renonça dès son avénement, se concilia tous les partis, et ne poursuivit sévèrement que les disciples de Wiclef. En 1415, il déclara la guerre à la France, divisée par les factions d'Armagnac et de Bourgogne, et fut vainqueur à Azincourt; il conclut, faute d'argent, une trêve de 2 années. Il s'allia ensuite au duc de Bourgogne, Jean sans Peur, et à Isabeau de Bavière, fit conclure le traité de Troyes, qui le nommait régent et héritier de la couronne de France, 1420, épousa Catherine, fille de Charles VI, vint habiter au Louvre, repoussa le dauphin derrière la Loire, et mourut à Vincennes, laissant la régence de France à son frère Bedford, et celle d'Angleterre à son autre frère Glocester. A. G.

HENRI VI, 15e roi d'Angleterre depuis la conquête normande, 1422-71, né en 1421, fils de Henri V et de Catherine de France, fut proclamé à la fois en Angleterre et en France, sous la régence de Glocester et de Bedford, ses oncles. Les victoires de Jeanne d'Arc et la défection du duc de Bourgogne le privèrent bientôt de ses Etats du continent, où il ne conserva que Calais. En 1444, il avait épousé Marguerite d'Anjou, fille de René. Cette princesse énergique prit un grand empire sur le faible esprit de son époux, et se débarrassa de Glocester, qui fut accusé de trahison, jeté dans un cachot, et, dit-on, empoisonné. Cette mort, la cession du Maine, qui fut rendu au père de Marguerite, la perte des provinces françaises, rendirent la reine odieuse. Le mécontentement général fut mis à profit par Richard, duc d'York, qui, descendant du 2e fils d'Edouard III, tandis que Henri VI, de la branche de Lancastre, n'était issu que du 3e, avait des prétentions au trône. Il suscita d'abord la révolte de John Cade (*V. ce mot*), puis, soutenu par Warwick (*V. ce mot*), força Marguerite à renvoyer son ministre Sommerset, et se fit donner le titre de *Protecteur* du royaume, 1454. Sommerset revint en faveur, et le duc d'York commença la guerre civile des Deux-Roses (*V. ce mot*). Henri VI fut défait et pris à St-Albans, 1455; le duc d'York, de nouveau revêtu du pouvoir, battit encore Marguerite à Northampton, 1460, prit le roi, mais fut tué à Wakefield. Malgré le nouvel avantage que Marguerite remporta à St-Albans, 1461, le nouveau duc d'York vainquit les Lancastriens à Mortimer-Cross, se fit proclamer roi sous le nom d'Edouard IV, assura son trône par les victoires de Towton, 1461, et d'Exham, 1464, et enferma Henri VI à la Tour de Londres. En 1470, Warwick, brouillé avec Edouard IV, rappela Marguerite du continent, tira Henri VI de la Tour, mais fut tué à Barnet, 1471; Marguerite, battue à Tewkesbury, fut prise avec son fils, qui fut massacré. Henri VI mourut peu de jours après, et l'on accusa le duc de Glocester, frère d'Edouard IV, de l'avoir assassiné. C. P.

HENRI VII, 19e roi d'Angleterre depuis la conquête normande, le 1er de la dynastie des Tudors, né en 1458, roi en 1485, m. en 1509, était comte de Richmond, et fils d'Edouard Tudor, seigneur gallois, et de la petite-fille du duc de Sommerset, fils du duc de Lancastre, le 3e des fils d'Edouard III. Lorsque la bataille de Tewkesbury eut ruiné le parti Lancastrien, le comte de Richmond se retira dans le pays de Galles, et de là en Bretagne. Le duc de Glocester ayant fait tuer les enfants d'Edouard IV et s'étant fait proclamer roi sous le nom de Richard III (*V. ce mot*), Henri fut rappelé par les Lancastriens, et rencontra son rival à Bosworth, 1485; Richard y fut vaincu et tué, et Henri VII reconnu roi par le parlement. La guerre des Deux-Roses était terminée : pour éteindre toutes les prétentions, Henri épousa Elisabeth d'York, fille d'Edouard IV. Mais il eut à lutter contre plusieurs imposteurs, Lambert Simnel, Perkins Warbeck (*V. ces mots*), etc. Il voulut s'immiscer dans les différends de Charles VIII avec la Bretagne, et quand le roi de France eut épousé l'héritière de ce duché, il débarqua à Calais avec une armée, 1492; mais il conclut bientôt le traité d'Etaples (*V. ce mot*). La passion dominante de Henri VII fut l'avarice : secondé par deux ministres dont la mémoire est restée odieuse, Dudley et Empson, il prononça des confiscations sans nombre, des amendes énormes, et laissa en mourant, dans le trésor, la somme, immense pour ce temps, de 1,800,000 liv. sterling en espèces (45,000,000 de francs, ou plus de 300,000,000 d'aujourd'hui). Il chercha à rabaisser la puissance de l'aristocratie, en permettant la vente des terres féodales, inaliénables jusqu'alors. Il lui porta un coup fatal par l'abolition de la loi de *maintenance*, en vertu de laquelle les nobles faisaient soutenir par leurs vassaux, les armes à la main, leurs querelles particulières. Il eut souvent recours aux *Bénévolences* et à la *Chambre étoilée* (*V. ces mots*). Enfin, c'est de ce prince que date le premier essor de la marine anglaise. Le Vénitien Gabotto, à qui il confia des vaisseaux, découvrit Terre-Neuve, 1497. Avant de mourir, Henri VII avait marié son fils (plus tard Henri VIII) à Catherine d'Aragon, et sa fille, Marguerite, au roi d'Ecosse, Jacques IV. C'est de là que vinrent les droits des Stuarts à la couronne d'Angleterre, et, par suite, la réunion de l'Angleterre et de l'Ecosse. C. P.

HENRI VIII, 20e roi d'Angleterre depuis la conquête, né en 1491, roi en 1509, m. en 1547, succéda à Henri VII, son père. Il abandonna d'abord le soin des affaires à son ministre Wolsey, et s'occupa de ses plaisirs. Mais, en 1512, il entra dans la ligue formée contre Louis XII, débarqua en France, et gagna la bataille de Guinegate, 1513, pendant que ses généraux, dans le nord de l'Angleterre, battaient, à Flowden, Jacques IV, roi d'Ecosse, allié de la France. Au rétablissement de la paix, il donna à Louis XII sa sœur Marie en mariage, 1514. François Ier, vaincu par Charles-Quint dans ses prétentions à la couronne impériale, eut avec Henri VIII la stérile entrevue du camp du Drap d'or (*V. ce mot*), 1520; d'ailleurs Charles-Quint l'avait prévenu, en allant visiter lui-même le roi d'Angleterre, et en gagnant Wolsey par la promesse de la tiare. Les troupes anglaises se réunirent à l'armée impériale qui, en 1523, envahit le nord de la France. Mais le manque de foi de Charles-Quint à l'égard de Wolsey, et la bataille de Pavie, qui éleva si haut la puissance espagnole, ramenèrent Henri VIII à l'alliance de la France, 1526. D'autres intérêts le détournèrent des affaires du continent. Se piquant d'être un profond théologien, il avait composé, en 1521, un livre contre Luther, et reçu du pape le titre de *défenseur de la foi*. Lorsque Clément VII fut retenu prisonnier par les troupes impériales, 1527, Henri demanda à l'empereur sa liberté, espérant que ce service, joint à son renom d'orthodoxie, disposerait le pape à lui permettre de répudier Catherine d'Aragon pour épouser Anne Boleyn. Furieux des lenteurs de la cour de Rome, il disgracia Wolsey qui en était complice, consulta et gagna par des présents les principales universités européennes, se fit décerner par le parlement, en 1531, le titre de *protecteur et chef suprême de l'église d'Angleterre*, et fit prononcer son divorce par Cranmer, archevêque de Cantorbéry. Excommunié, il déclara l'Angleterre séparée du saint-siége, 1534, tous appels à Rome étaient défendus, et devaient être portés devant des commissaires du roi; toutes redevances payées à la cour de Rome étaient abolies. De cette époque datent les cruautés qui ont souillé le règne de Henri VIII. Jusqu'alors il n'avait été que prodigue et tyrannique,

levant des taxes arbitraires et forçant le parlement à satisfaire tous ses caprices : dès lors il envoya au supplice ceux qui ne voulaient pas accepter ses réformes. Jean Fisher, évêque de Rochester, ancien précepteur du roi, et le chancelier Thomas Morus, qui refusèrent de reconnaître Anne Boleyn comme reine légitime, et de se soumettre à la suprématie du roi en matière religieuse, furent condamnés à mort. Mais si Henri avait innové dans la discipline, il ne voulut rien changer au dogme, et les protestants furent poursuivis pour hérésie, aussi bien que les catholiques qui ne reconnaissaient pas la suprématie royale. Aux prétentions d'un réformateur, Henri ajouta la cupidité : les petits monastères furent abolis, et leurs revenus revinrent au roi, 1536; les comtés du nord s'étant soulevés à cette occasion, les autres couvents furent abolis, et leurs biens confisqués, 1539. Henri s'occupa aussi de fixer le dogme. Il fit adopter par le parlement le *bill des six articles* (*V.* BILL). Il restreignit la lecture de la Bible, dans une seule traduction autorisée par lui, aux chefs de famille, et composa, pour l'éducation religieuse de son peuple, deux livres théologiques, l'*Institution du chrétien* et la *Doctrine et science nécessaire à tout homme chrétien*. Pendant ce temps, des scènes domestiques ensanglantaient le palais. Henri intentait à Anne Boleyn une accusation d'adultère, et la faisait décapiter, 1536, pour épouser Jeanne Seymour, qui mourut, 17 mois après, en donnant le jour à un fils (Édouard VI). Trompé par un portrait flatteur du peintre Holbein, il épousa encore, en 1540, Anne de Clèves, et la répudia bientôt pour s'unir à Catherine Howard, qu'il fit décapiter au bout de 6 mois; une sixième femme, Catherine Parr, faillit également périr, pour avoir montré quelques doutes sur des questions religieuses. Lorsque Henri VIII crut avoir solidement établi ses réformes, il reporta son attention à la politique extérieure. Il chercha à détacher son neveu Jacques V, roi d'Écosse, de l'alliance française, et à lui faire adopter ses opinions religieuses; quoique victorieux à Solway-Moss, et favorisé par la mort de Jacques, il ne put fiancer Marie Stuart, fille de ce prince, à son propre fils Édouard, 1542. Sur le continent, uni de nouveau aux Impériaux, il assiégea inutilement Landrecies, 1543, et prit Boulogne, 1544, qu'il garda au traité d'Ardres, 1546. Parmi les institutions de Henri VIII, il faut signaler l'extension de la jurisprudence anglaise à la principauté de Galles. Une partie de ce pays, la première conquise, avait été, comme l'Angleterre, divisée en comtés et soumise aux lois générales du royaume : le reste, subjugué par les lords des Marches, comprenait 141 seigneuries qui ne relevaient que de ces seigneurs, étaient soumises à leur bon plaisir, et souvent livrées à l'anarchie. En 1536, les seigneuries furent annexées aux comtés voisins, tout le pays incorporé à l'Angleterre, et la justice y fut partout rendue par des juges royaux. L'Irlande fut aussi soumise plus étroitement à la puissance royale, Henri déclaré chef de l'église irlandaise comme de l'église anglicane, 1536, et, en 1542, le pays, en conservant son parlement séparé, passa du rang modeste de seigneurie à celui de royaume. C. P.

Rois de Castille et de Portugal.

HENRI I^er^, roi de Castille, 1214-17, fils et successeur d'Alphonse IX, était né en 1205. Sa mère Bérengère et le comte Alvar de Lara régnèrent en son nom.

HENRI II, roi de Castille, 1369-79, fils d'Alphonse XI et d'Éléonore de Guzman, naquit en 1333. Créé comte de Transtamare par son frère Pierre le Cruel, il prit part cependant à toutes les conspirations tramées contre ce prince, et invoqua tour à tour le secours du Portugal, de l'Aragon et de la France pour le renverser. Mis en possession du trône par Du Guesclin, puis vaincu à Navarette, et enfin vainqueur à Montiel, 1369, il tua de sa main Pierre le Cruel. Pendant 10 années de règne, il répara les maux de la guerre, eut des succès contre les rois de Portugal, de Navarre et d'Aragon, et prêta à la France le concours utile de sa flotte contre les Anglais. H.

HENRI III, l'*Infirme*, roi de Castille, 1390-1406, fils de Jean I^er^, secoua la tutelle de ses oncles, les contraignit à restituer les trésors de la couronne, et réprima leurs révoltes. Il s'attira, par quelques modifications dans la hiérarchie et la discipline de l'Eglise, une excommunication de Boniface III, et reconnut peu après Benoit XIII son rival. Il repoussa une injuste agression des Portugais, châtia les corsaires africains par la prise de Tétouan, et mérita l'amour de ses sujets par ses règlements sur l'usure et son exacte justice. H.

HENRI IV, né en 1424 de Jean II, roi de Castille, lui succéda en 1454, et mourut en 1474. Dans sa jeunesse, il s'était un moment uni aux grands, révoltés contre son père. Devenu roi, il voulut se soustraire à leur joug, s'entoura d'hommes nouveaux, rechercha la faveur de la multitude. Mais ses infâmes débauches, sa connivence supposée aux relations coupables de la reine Jeanne de Portugal avec son favori Bertrand de la Cueva, le déshonoraient aux yeux de tous; on lui reprochait son insouciance pour les affaires, qu'il abandonnait entièrement à ses ministres, sa lâcheté personnelle et le peu de vigueur qu'il montrait dans les guerres contre les Mores, auxquels il finit cependant par imposer un tribut et par prendre Gibraltar; généralement méprisé et suspect aux grands, il mécontentait encore les villes en levant de sa propre autorité des impôts pour satisfaire à ses prodigalités, en nommant lui-même des députés aux Cortès. Dès 1463, les grands lui opposèrent son jeune frère Alphonse, et, en 1465, ils le déposèrent solennellement à Avila; en 1467, une bataille livrée à Medina-del-Campo resta indécise. Alphonse étant mort en 1468, les révoltés se tournèrent vers sa sœur Isabelle, qui accepta seulement, du consentement de Henri, le titre de princesse des Asturies ou d'héritière présomptive de la couronne. A sa mort cependant, Henri reconnut pour sa fille et son héritière la princesse Jeanne, née en 1462, qu'on regardait comme illégitime, et qu'on surnommait la fille de Bertrand, la Beltraneja; mais ce fut Isabelle qui, par le vœu de la nation, monta sur le trône. R.

HENRI DE BOURGOGNE, né vers 1035, arrière-petit-fils de Robert, roi de France, vint offrir à Alphonse VI de Castille ses services contre les Mores, et, pour prix de ses exploits, il en obtint, 1094 ou 95, avec la main de Thérèse, sa fille naturelle, le comté de Portugal, composé des pays entre le Minho et le Tage, que les Musulmans attaquaient sans cesse, et qu'il fallait presque conquérir. Il les défendit vaillamment, et mourut en 1112. R.

HENRI DE PORTUGAL, *le Navigateur*, 4^e^ fils de Jean I^er^, né en 1394, m. en 1460 ou 63. Après s'être distingué par sa valeur dans les expéditions contre Ceuta et contre Tanger, 1415, 1437 (*V.* JEAN I^er^ et FERDINAND), il acquit une gloire nouvelle en excitant aux découvertes maritimes, et en fondant une sorte d'école nautique à Sagres, près du cap S^t^-Vincent, 1438. C'est à sa voix, et sous son inspiration, que partirent les explorateurs qui découvrirent Porto-Santo, 1418, Madère, 1419, les Açores, 1432-50, les caps Bojador, 1433-34, Blanc, 1441, Vert, 1447, et s'avancèrent jusqu'à la Guinée. L'infant Don Henri contribua à l'invention de l'astrolabe et des cartes plates. R.

HENRI (le cardinal), 3^e^ fils du roi Emmanuel de Portugal, né en 1512, fut destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, devint archevêque de Braga et d'Evora, cardinal, légat du saint-siége, et monta sur le trône en 1578, à la mort de son neveu Sébastien. Il fonda des hospices et des écoles, mais se montra faible et irrésolu, et mourut en 1580. Le Portugal tomba alors au pouvoir de Philippe II, roi d'Espagne.

Personnages divers.

HENRI de Champagne, roi de Jérusalem, 1192-97, né vers 1150, eut, avant d'être élevé au trône, une part glorieuse à la 3^e^ croisade, se distingua au siége de Ptolémaïs, et épousa Isabelle, veuve de Conrad, marquis de Tyr.

HENRI de Hainaut, empereur latin de Constantinople, 1205-1216, né en 1174, prit part à la 4^e^ croisade, succéda à son frère Baudouin I^er^, d'abord comme régent pendant la captivité de ce dernier chez les Bulgares, puis comme empereur lorsque sa mort fut connue. Avec autant de courage que lui, mais avec plus de prudence, il défendit l'empire contre les Bulgares et Théodore Lascaris. Il mourut empoisonné, en marchant contre Michel, despote d'Épire. S.

HENRI, hérésiarque du XII^e^ siècle, adopta les erreurs de Pierre de Bruys : il niait que le baptême fût utile aux enfants, condamnait l'usage des églises, rejetait le culte de la croix, défendait de célébrer la messe, et enseignait qu'il ne faut point prier pour les morts. Henri se fit chasser du Mans par Hildebert, évêque de cette ville, et parcourut le Languedoc et la Provence. Le pape Eugène III envoya en 1147 un légat dans ces contrées; S^t^ Bernard aussi s'y rendit. Henri prit la fuite : mais il fut arrêté et mis dans les prisons de l'archevêché de Toulouse, où il mourut. Ses sectateurs, qui prirent le nom d'*Henriciens*, se confondirent bientôt avec les Albigeois. Basnage place cet hérésiarque parmi les patriarches des réformateurs : c'est, selon lui, un des précurseurs de la doctrine protestante sur la nécessité de ne prendre que l'Écriture pour règle de la foi, sans s'inquiéter de la tradition. M.

HENRI (ordre de SAINT-), ordre militaire institué en 1736

par Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, en mémoire de l'empereur Henri II, et renouvelé en 1829. L'insigne est une croix d'or, anglée de rameaux de rue, avec une image de St Henri, *Frédéric-Auguste* et *Virtuti in bello* pour légendes, et suspendue à un ruban bleu moiré, liseré de jaune. Le roi est le grand maître; beaucoup de chevaliers reçoivent des pensions.

HENRI de Livonie, chroniqueur du XIIIe siècle, a laissé des annales de Livonie, de 1184 à 1225, imprimées sous ce titre : *Origines Livoniæ sacræ et civiles*, Francfort, 1740, in-fol.

HENRI de Gand, théologien scolastique, dont le nom de famille était *Gœthals*, né en 1220 à Muda près de Gand, m. en 1295, enseigna à l'université de Paris, et fut archidiacre de Tournai. L'autorité de ses doctrines le fit surnommer *Doctor solemnis*; il était du parti des réalistes. On a de lui : *Quodlibeta theologica*, Paris, 1518, in-fol.; *Summa theologiæ*, 1520; *de Scriptoribus ecclesiasticis*, etc. V. Franç. Huet, *Recherches historiques et critiques sur la vie, les ouvrages et la doctrine de Henri de Gand*, 1838, in-8°.

HENRI d'Huntingdon. V. HUNTINGDON.

HENRI *le Cacique*, jeune Haïtien qui, au commencement du XVIe siècle, sut, par son énergie et ses talents, créer une petite armée avec laquelle il résista aux Espagnols, qui finirent par renoncer à le soumettre. Ils lui cédèrent, au nom de Charles-Quint, un territoire au lieu dit Boya, dans le N.-E. de l'île, aux environs de Puerto Plata, et il y fonda une petite république de 4,000 citoyens. Il en fit un État heureux que les Espagnols détruisirent après sa mort.

HENRI, monnaie d'or sous Henri II, roi de France. Elle était frappée au balancier, nouvellement inventé, et valait environ 50 sous. Elle porte, d'un côté, une H couronnée, ou une croix formée de quatre H surmontées d'une couronne royale; de l'autre, le roi armé et couronné de lauriers, ou la France assise sur des trophées d'armes, avec une Victoire et cette légende : *Optimo principi Gallia*. On fit aussi des demi-henris, et des doubles-henris.

HENRICHEMONT, ch.-lieu de cant. (Cher), arr. et à 25 kil. O. de Sancerre; 1,440 hab. Jolie ville, régulièrement bâtie. Fabr. de draps communs; tanneries. Grand comm. de laines. Autrefois ch.-l. d'une petite principauté indépendante, qui appartint à la maison d'Albret, et portait alors le nom de *Boisbelle*; Sully l'acheta en 1597, fit bâtir la ville actuelle, et la nomma Henrichemont, en l'honneur d'Henri IV. Elle fut réunie à la couronne en 1766.

HENRICIENS. V. HENRI, hérésiarque.

HENRIET (Israël), dessinateur et graveur, né à Nancy en 1608, m. en 1661, fut le maître de dessin de Louis XIV. Ami de Callot, il imita sa manière, au point de tromper les connaisseurs. C'est ainsi que son *Histoire de l'enfant prodigue* a été attribuée à Callot.

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, reine d'Angleterre, née en 1609, m. en 1669, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, épousa, en 1625, Charles Ier, sur l'esprit duquel elle conquit un grand empire. La religion catholique dont elle faisait profession, et qu'elle tâcha de propager en Angleterre, lui attira l'inimitié du peuple; aussi, quand éclata la guerre civile, elle fut poursuivie avec autant d'acharnement que le roi lui-même. Elle se fit remarquer par son intrépidité : après s'être rendue en Hollande pour ramener des soldats et apporter de l'argent, elle essuya à son retour une violente tempête, et fut canonnée dans la maison où elle aborda, 1644. Réfugiée à Exeter, où elle accoucha d'une fille, elle dut partir précipitamment, 17 jours après sa délivrance; arrivée en France, elle s'occupa de faire passer des secours de toute nature à son époux. Mais les troubles de la Fronde empêchèrent la régente Anne d'Autriche de rien faire pour sauver Charles Ier. Henriette, presque réduite à la misère, insultée dans le Louvre par les Frondeurs, manquant de bois pendant l'hiver, s'adressa à Cromwell pour obtenir le paiement de son douaire, et n'en reçut qu'un refus. A la restauration de Charles II, elle passa en Angleterre; mais elle revint mourir au monastère de la Visitation de Chaillot, qu'elle avait fondé en 1649. Son oraison funèbre est un des chefs-d'œuvre de Bossuet. Son *Histoire*, avec un *Journal de sa vie*, a été écrite par C. C. (Charles Cotolendi), Paris, 1690, Bruxelles, 1693. C. P.

HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, duchesse d'Orléans, fille de la précédente, née à Exeter en 1644, m. en 1670, fut amenée, à l'âge de deux ans, en France, par sa gouvernante, lady Morton, et élevée par sa mère dans le couvent de Chaillot. Avant la paix des Pyrénées, il fut question de la marier à Louis XIV; mais le roi la trouvant trop jeune, elle épousa, en 1661, Philippe d'Orléans, frère du roi, et, par sa grâce, sa beauté et son esprit, elle devint l'ornement de la cour. Négligée par son époux, elle lia avec le comte de Guiche une de ces intrigues épistolaires que les romans du temps avaient mises à la mode, et où elle paraît avoir été plus légère que coupable. En 1670, lorsque Louis XIV voulut détacher Charles II de l'alliance hollandaise, il chargea de cette négociation la duchesse d'Orléans, toute-puissante sur l'esprit de son frère. Elle fit, en effet, signer le traité de Douvres, par lequel Charles II s'engageait à joindre ses armes à celles de la France contre les Provinces-Unies, à se déclarer catholique lorsque l'occasion lui paraîtrait convenable, à aider Louis XIV dans le soutien de ses droits éventuels à la succession d'Espagne, et recevait un subside du roi de France. A son retour, elle mourut presque subitement à St-Cloud, après avoir bu un verre d'eau de chicorée. On accusa, mais sans preuves, le chevalier de Lorraine de l'avoir fait empoisonner, pour se venger d'un exil auquel il avait été condamné sur la plainte d'Henriette. L'oraison funèbre de cette princesse a été faite aussi, comme celle de sa mère, par Bossuet, dont elle est encore un des chefs-d'œuvre. Son Histoire a été écrite par Mme de La Fayette. C. P.

HENRION (Denis), mathématicien français, m. vers 1640, ingénieur du prince d'Orange et des états généraux de Hollande, fit connaître en France la théorie des logarithmes inventée par Neper. On a de lui, entre autres ouvrages : *Éléments géométriques d'Euclide, traduits et commentés*, Rouen, 1649, 1676, ou Paris, 1683, 1689, 2 vol. in-8°; *Mémoires mathématiques*, Paris, 1623-27, 2 vol. in-8°; *Cosmographie*, ibid., 1620, 1626, in-8°; *Usage du compas de proportion*, ibid., 1631, in-8°, livre qui a eu 20 éditions.

HENRION DE PANSEY (Pierre-Paul-Nicolas), né en 1742 à Tréveray près de Ligny (Meuse), m. en 1829; fils d'un magistrat, il fut avocat au parlement de Paris, puis, sous le Directoire, administrateur du dép. de la Hte-Marne, professeur de législation à l'École centrale de Chaumont, et membre du tribunal de cassation sous le Consulat. Napoléon Ier, appréciant sa haute raison, le nomma conseiller d'État, 1810, et depuis lui témoigna toujours la plus grande bienveillance. Le gouvernement provisoire de 1814 le choisit pour commissaire au département de la justice, et Charles X le nomma premier président de la Cour de cassation en 1828. Henrion de Pansey était fort savant; il a laissé de nombreux ouvrages, écrits avec charme et élégance, sur les antiquités du droit national et sur diverses matières de législation et de jurisprudence : *De la compétence des juges de paix*, 1 vol. in-12, 1805; *De l'autorité judiciaire en France*, 1 vol. in-8°, 1810, excellent traité, plusieurs fois réimprimé; *Du pouvoir municipal et de la police intérieure des communes*, 1 vol. in-8°, 1822-24; *Des biens communaux et de la police rurale et forestière*, 1 vol. in-8°, 1822-25; *Des assemblées nationales en France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'en* 1814, 2 vol. in-8°, 1826. ED. T.

HENRIOT (François), né à Nanterre (Seine), de parents pauvres, en 1761, m. en 1794, avait obtenu un emploi de commis aux barrières de Paris. Quand le peuple vint pour les incendier dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789, il se joignit aux insurgés, et bientôt commit des vols qui le conduisirent à Bicêtre. Mis en liberté, il se signala dans la journée du 10 août 1792 et dans celles de septembre. Nommé chef de la force armée dans la section des Sans-Culottes, il devint, quelques mois après, général de la garde nationale, repoussa la Convention quand elle vint, le 31 mai 1793, son président en tête, pour haranguer le peuple, et lui arracha le décret d'arrestation contre 22 Girondins. Dès lors il prêta main-forte à l'exécution des jugements du tribunal révolutionnaire, et se montra d'une exaltation féroce. Le 9 thermidor, arrêté, puis délivré par Coffinhal, il voulut sauver Robespierre et ses complices; mais, ivre sur son cheval, il ne fut point obéi, se retira dans l'hôtel de ville, où on le jeta par une fenêtre, se cacha dans un égout, fut pris, et exécuté le lendemain. J. T.

HENRIQUEZ (Henri), jésuite portugais, né en 1520, m. en 1600, un des premiers compagnons d'Ignace de Loyola, fut envoyé aux Indes pour convertir les infidèles, et y passa 43 ans. Il a publié des *Grammaires* et des *Vocabulaires* des langues des différents peuples qu'il avait visités. Ces ouvrages sont encore utiles à consulter. Henriquez a aussi composé divers écrits théologiques et ascétiques, des *Vies des saints*, une *Vie de la Ste Vierge*, et un traité intitulé : *Contra fabulas Ethnicorum*, écrit au milieu de ses voyages, sans livres, sans matériaux, avec le seul secours de sa mémoire, et cependant rempli d'une immense érudition. C. P.

HENRIQUEZ (Jeanne). V. JEANNE HENRIQUEZ.

HENRY (Robert), historien anglais, né en 1718 dans

le comté de Stirling en Écosse, m. en 1790, ministre de l'église presbytérienne, est connu par une *Histoire d'Angleterre*, 6 vol. in-4°, 1771-1793, qui s'étend jusqu'à la mort de Henri VIII, et est estimée pour les recherches qu'elle renferme. Mais le plan en est défectueux : l'auteur divise chaque période en sept articles distincts : l'histoire civile et militaire, l'histoire de la religion, celle de la constitution, du gouvernement et des lois, celle des sciences, des lettres et des universités, celle des arts, celle du commerce, de la marine et des monnaies, celle des mœurs et des coutumes. Cette méthode présente en apparence plus de clarté, mais elle ne permet aucune vue d'ensemble, et fait disparaître la liaison intime qui existe entre les diverses parties d'un gouvernement. Cet ouvrage a été traduit en français par Boulard et Cantwell, 1789-1796, 6 vol. in-4°, et continué en anglais par J. Petit Andrew jusqu'au règne de Jacques I[er], Londres, 1799. Cette suite a moins de valeur. C. P.

HENRY (Patrick), homme d'État américain, né en 1736 en Virginie, m. en 1797, fut d'abord commis, puis avocat, et élu, en 1765, membre de l'Assemblée législative de Virginie, où il se distingua par une grande éloquence et une opposition énergique aux mesures prises par la métropole, surtout à l'impôt du timbre. Député au Congrès général en 1774, chargé, en 1775, de la défense de la Virginie, il fut, jusqu'en 1779, gouverneur de cette province, et rendit de grands services pendant la guerre. Réélu en 1783, il reprit, à l'expiration de sa charge, 1786, sa profession d'avocat, qui était sa seule fortune, et l'exerça jusqu'en 1794. Dans les débats qui s'élevèrent à l'occasion de la réforme de la constitution, il se déclara pour les fédéralistes. C. P.

HENRY (Noël-Etienne), pharmacien, né à Beauvais en 1769, m. en 1832, succéda à Demachy comme chef de la pharmacie centrale des hôpitaux civils, occupa cette place pendant 35 ans, s'y montra administrateur habile, dota l'établissement de collections d'histoire naturelle et de minéralogie, et y professa la chimie pharmaceutique. De 1804 à 1825, il fut professeur adjoint de chimie à l'École de pharmacie. Il était membre de l'Académie de médecine, de la Société de pharmacie de Paris, et de la Société d'agriculture. Il fut l'un des collaborateurs du *Codex* pharmaceutique. Il a publié dans le *Journal de pharmacie*, soit seul, soit en collaboration, une analyse comparative des rhubarbes de Chine, de Moscovie et de France, l'analyse de la racine de gentiane, de l'écorce de Winter, de la cannelle blanche et leurs différences chimiques, l'examen chimique de plusieurs autres écorces exotiques, du maïs, du vétiver, du fruit du gui de pommier, de la matière colorante du safran (polychroïte); des mémoires sur la préparation des iodures, de l'émétique, de la strychnine, sur les farines pures ou mélangées de fécule, etc. On a aussi de lui : *Pharmacopée raisonnée, ou Traité de pharmacie théorique et pratique*, avec M. Guibourt, 1828, in-8°; *Manuel d'analyse chimique des eaux minérales*, avec son fils O. Henry, 1825, 1 vol. in-8°. C. L.

HENSIES, vge de Belgique (Hainaut), sur la Haine, à 19 kil. O. de Mons; 2,000 hab. Chanvre estimé pour la corderie.

HÉPATOSCOPIE (du grec *èpar*, foie, et *scopein*, considérer), divination par l'inspection du foie des victimes dans les sacrifices. C'était un présage favorable si le foie était sain, sans tache, si la tête était grosse, s'il avait deux têtes, ou s'il y avait deux foies.

HÉPHESTIADES, nom donné aux îles Éoliennes, à cause d'Héphestios (Vulcain).

HÉPHESTION, favori d'Alexandre le Grand, épousa une des filles de Darius. Il mourut à Ecbatane, vivement regretté du roi, qui lui fit des funérailles magnifiques et le fit adorer comme un demi-dieu, 324 av. J.-C.

HÉPHESTION, grammairien grec d'Alexandrie, contemporain de Vespasien. On a de lui un *Enchiridion de metris et poëmate græco et latino*, publié à Paris, 1553, in-4°, et, avec traduction latine, par J.-C. de Pauw, Utrecht, 1727, in-4°, et par Gaisford, Oxford, 1810, in-8°, et Leipz., 1832.

HÉPHESTIOS, nom grec de Vulcain.

HEPPENHEIM, v. murée de la Hesse-Darmstadt, à 28 kil. S. de Darmstadt; 3,650 hab. Château. Industrie agricole : moulins à farine et à huile, tanneries, blanchisseries de toiles. Près de là, ruines de la forteresse de Starkenburg.

HEPTANOMIDE, *Heptanomis*, nom donné par les anc. Grecs à la partie centrale de l'Égypte, parce qu'elle était divisée en 7 *nomes* (*V. ce mot*); cap. Memphis. C'est auj. la prov. d'*Ouestanieh* ou *Vostouni*.

HEPTARCHIE, nom donné à la réunion des 7 États fondés en Grande-Bretagne, du V[e] au VI[e] siècle, par les Saxons et les Angles. Il y avait 4 États saxons : Kent, Sussex, Wessex, Essex (*V. ces mots*), et 3 États angles : Northumberland, Estanglie, Mercie (*V. ces mots*). Au commencement du IX[e] siècle, Egbert mit fin à l'heptarchie, et commença le royaume d'Angleterre.

HER, *Heria*, nom primitif de l'île de Noirmoutiers.

HERA ou HÉRÉ, nom grec de Junon.

HÉRACLÉE, *Heraclæa*, anc. v. d'Asie Mineure (Bithynie), colonie de Milet, sur le Pont-Euxin, d'où elle fut surnommée *Pontica*. A la fin de l'empire romain, avant la fondation de Constantinople, elle fut la capitale du diocèse de Thrace. Auj. *Erekli*. — v. de Thrace, appelée aussi Périnthe (*V. ce mot*). — anc. v. de l'Asie Mineure (Carie), au S.-E. de Milet; nommée aussi *Latmos*. — anc. v. d'Italie (Lucanie), colonie de Tarente, près de l'embouchure de l'Aciris dans la mer Ionienne; célèbre par la 1[re] victoire de Pyrrhus sur les Romains, en 280 av. J.-C. Auj. *Policoro*. On y a trouvé, en 1732, des tables d'airain, antérieures de trois siècles à l'ère chrétienne; elles sont au musée Bourbon de Naples. — anc. v. de Sicile, sur la côte S. et près d'Agrigente; surnommée *Minoa*, parce qu'elle fut fondée par des Crétois.

HÉRACLÉES, fêtes des anciens Grecs, en l'honneur d'Hercule, en grec *Héraclès*.

HÉRACLÉONAS, empereur grec en 641, né en 626, d'Héraclius I[er] et de Martine, sa seconde femme, régna, sous la tutelle de sa mère, conjointement avec Héraclius II, fils d'Héraclius I[er] et de sa première femme Eudoxie. Après la mort de celui-ci, Martine, qu'on en accusait, ne put se maintenir contre ses deux fils, Constant et Théodose; le peuple la saisit avec Héracléonas, et les mutila tous deux. Ils achevèrent leurs jours dans l'exil. S.

HÉRACLÉOPOLIS, v. de l'Heptanomide ou Égypte moyenne, sur le canal de Joseph, à l'O. du Nil; ch.-l. du *nome Héracléopolite*. On y rendait un culte à l'ichneumon.

HÉRACLIDE de Pont, disciple de Platon, de Speusippe et d'Aristote, avait composé un grand nombre d'ouvrages philosophiques, historiques et autres. Il nous reste de lui des extraits de son traité historique *sur les Constitutions des États*. Il est cité, avec Ecphantus, comme partisan de la rotation de la terre au centre du monde. En outre, suivant Chalcidius, il faisait de Mercure et de Vénus des satellites du soleil, tournant, non pas autour de cet astre comme centre, mais sur des épicycles concentriques qui enveloppaient l'épicycle du soleil. Les fragments historiques d'Héraclide se trouvent dans le t. II des *Historicorum græcorum fragmenta* de la collection Didot. Sur sa vie et ses ouvrages, outre Diogène de Laërce et Suidas, il y a deux dissertations latines, l'une de Roulez, Louvain, 1828, in-4°, et l'autre de Deswert, Louvain, 1830, in-8°. Sur son astronomie, *V.* Th.-H. Martin, édition de l'*Astronomie* de Théon de Smyrne, pages 119-122 et 420-428. H. M.

HÉRACLIDE ou HÉRACLITE, grammairien et mythographe alexandrin d'une époque incertaine, différent du philosophe Héraclide de Pont; il est auteur des *Allégories Homériques*, ouvrage singulier, où toutes les fictions du poëte sont expliquées allégoriquement, et comme des représentations des phénomènes et des forces de la nature. Ce livre a été imprimé dans divers recueils, entre autres dans les *Opuscula Mythologica* de Th. Gale, Cambridge, 1671, et Amsterdam, 1688; dans les Μυθογράφοι de Westermann, Brunswick, 1843, et les *Anecdota græca* de Matranga, Rome, 1850; il a été publié séparément par Schow, Gœttingue, 1782, in-8°; et par Mehler, Leyde, 1851, in-8°. Ds.

HÉRACLIDES, nom donné en général aux descendants d'Hercule, en grec *Heraclès*, mais qui s'applique principalement à 4 dynasties : les Héraclides du Péloponèse, de Corinthe, de Lydie et de Macédoine. — 1° *Héraclides du Péloponèse*. Amphitryon, père d'Hercule, avait été chassé de Mycènes par son oncle Sthénélus, et s'était réfugié à Thèbes. Hercule fut condamné par l'oracle de Delphes, pour avoir, dans un accès de folie, égorgé sa femme et ses enfants, à laisser à Eurysthée, fils de Sthénélus, la libre possession de la ville. Mais après la mort d'Hercule, ses fils, et à leur tête Hyllus, qu'il avait eu de Déjanire, réclamèrent l'héritage paternel, défirent et tuèrent Eurysthée, et s'emparèrent de Mycènes. Une peste les força de s'éloigner. Ils revinrent au bout de trois ans, mais trouvèrent l'Isthme fermé par les Ioniens, les Achéens et les Arcadiens. Hyllus offrit de terminer la querelle par un combat singulier avec Échémus, roi de Tégée, et fut vaincu; les Héraclides, d'après les conventions, durent renoncer à leur entreprise pour cent ans. Ils se retirèrent chez les Doriens, au S. de la Thessalie. Plus tard, en 1104

av. J.-C., Aristodémos, Téménos et Chresphonte, arrière-petits-fils d'Hyllus, pénétrèrent, à la tête des Doriens, dans le Péloponèse, firent la conquête de l'O. et du S. de cette péninsule, et s'établirent, le 1er en Laconie, le 2e en Argolide, le dernier en Messénie. Après la mort d'Aristodème, ses deux fils, Eurysthène et Proclès, régnèrent ensemble à Sparte, et, depuis ce temps, cette ville eut toujours deux rois issus de ces princes. — *Héraclides de Corinthe.* Cette branche se rattache à la précédente par Hippotès, fils d'Hercule, que ses frères chassèrent de leur camp au moment de leur dernière expédition contre le Péloponèse, sous prétexte qu'il avait encouru la colère d'Apollon et attiré la peste dans leur camp. Alétas, son fils, à la tête d'aventuriers doriens, s'empara de Corinthe, et y établit sa dynastie, qui occupa le trône pendant 5 générations, et fut remplacée par les Bacchiades. — *Héraclides de Lydie.* Cette branche était issue d'Alcée, fils d'Hercule et d'Omphale. Elle commença à régner vers le XIIIe siècle av. J.-C., et occupa le trône pendant 22 générations. Candaule, le dernier de ses rois, fut mis à mort par Gygès vers 738. — *Héraclides de Macédoine.* Cette branche descendait des Héraclides d'Argolide par Perdiccas, fils de Téménos, roi d'Argos, et chassé de son pays natal, ou, selon une autre tradition, par Caranus, frère du roi d'Argos Phidas, qui s'établit en Macédoine vers 796 av. J.-C. C'est de ces Héraclides que descendent Philippe et Alexandre. C—P.

HÉRACLIDES. On appelle encore ainsi les successeurs d'Héraclius, empereur d'Orient, qui régnèrent de 641 à 711.

HÉRACLITE, d'Éphèse, philosophe grec de l'école ionienne, florissait vers la 49e olympiade (504 av. J.-C.). Sa vie est peu connue. Il est représenté comme d'un caractère orgueilleux et mélancolique. L'obscurité de ses écrits, qui tenait à la fois au style, à moitié poétique et sentencieux, et au fond même de la doctrine, lui fit donner le surnom d'*Obscur*. De son principal *Traité sur la nature*, il ne reste que quelques fragments. La philosophie d'Héraclite se distingue de celle des autres philosophes ioniens en ce que la morale, la théologie et la politique y occupaient une certaine place à côté des spéculations physiques. On aurait tort cependant de le considérer comme un des précurseurs de Socrate. La tentative d'expliquer l'univers et ses principales lois par des causes purement physiques caractérise son système comme tous les systèmes de cette époque. Héraclite admet pour principe universel le *feu*, cause du mouvement, origine de la vie des êtres, agent de leur destruction et de leur renouvellement, le feu, doué lui-même non-seulement de la vie, mais aussi de la raison et de l'intelligence. Il considère l'univers comme soumis à deux grandes lois qu'il désigne sous les noms figurés de la *paix* et de la *discorde*. L'opposition est la condition même de l'existence du monde. Comme la nature est dans un mouvement et un *écoulement perpétuel*, rien, à proprement parler, n'est ni ne dure, *tout s'écoule*. Ce point fondamental de sa doctrine, Héraclite l'exprime d'une manière originale en comparant l'univers à un grand fleuve, et en disant qu'on ne se baigne pas deux fois dans les mêmes eaux. Tous ces changements sont soumis à une règle unique, le *Destin*. Tel est, dans son ensemble, le système d'Héraclite. Pour la partie morale et politique, elle consistait surtout en apophthegmes de la sagesse antique. Il ne faut pas y voir une doctrine constituée et fondée sur des principes. Héraclite professait un grand mépris pour le vulgaire et les opinions communes. Il n'accordait aussi aucune valeur au témoignage des sens. « Pour les esprits barbares, les yeux et les oreilles, disait-il, sont des témoins trompeurs. » Il plaçait le *criterium* de la vérité dans la *raison universelle*, qui, pour lui, se confondait avec le feu ou la lumière divine. Il s'était beaucoup occupé, à l'exemple des philosophes ioniens, de météorologie et d'astronomie; ses explications, dont quelques-unes sont ingénieuses, rappellent l'enfance des sciences. *V.* sur Héraclite : Diogène Laërce, liv. IV; H. Estienne, *Poesis philosophica*, où sont les fragments du *Traité sur la nature*; Joh. Bonitù, *Dissertatio de Heraclito Ephesio*, in-4, Scheeneberg, 1695; Gottfried Olearii, *Diatribe de principio rerum naturalium ex mente Heracliti*, in-4o, Leipzig, 1697; Fr. Schleiermacher, *Héraclite d'Éphèse, surnommé l'Obscur*, d'après les débris de son ouvrage et les témoignages des anciens, en allemand, dans le 3e cahier du *Muséum d'alterthumwissenschaften*, in-8o, Berlin, 1808; Ritter, *Histoire de la Philosophie ancienne*, t. 1er, trad. par Tissot; C. Mallet, *Histoire de la Philosophie ionienne*, in-8o, Paris, 1842. B—D.

HÉRACLIUS Ier, empereur grec, 610-641, fils de l'exarque d'Afrique, était d'une famille renommée par ses exploits militaires. Quand il prit la place de Phocas, il trouva l'Empire dans une étrange confusion. Pendant 12 ans, il laissa les Perses pousser leurs ravages jusqu'à Chalcédoine, obtint la paix des Avares, et admit dans l'Empire les Croates et les Serbes, 620. Mais, ayant réuni de l'argent et des troupes, il se porta au cœur de l'empire perse, et, dans six campagnes admirables, 622-628, il jeta l'effroi chez les ennemis, causa la chute de Chosroès II et l'avénement de Siroès, qui rendit à l'Empire ce que son père lui avait pris. Il se reposait de ses succès, quand les Arabes paraissent et se jettent sur la Syrie. La bataille de Muta est le début de la lutte, 630; les efforts d'Héraclius sont vains : la victoire d'Aïznadin, 634, sous le califat d'Abou-bekr; celle de l'Yermouk, 636, sous le califat d'Omar; la prise de Jérusalem, 637, amènent la réduction de la Syrie, 638, et de la Mésopotamie. La même année, Amrou entrait en Égypte. Héraclius mourut sans avoir pu la sauver. Les Grecs étaient absorbés par l'hérésie des Monothélites, en faveur desquels Héraclius publia son *Ecthèse*, cette profession de foi, qui parut en 636, fut condamnée par le pape Jean IV. S.

HÉRACLIUS II (Constantin), empereur grec en 641, né en 612 d'Héraclius Ier et de sa première femme, Eudoxie. Suivant l'ordre de son père, il dut partager la pourpre avec le jeune Héracléonas, fils d'Héraclius Ier et de Martine, sa seconde femme. Ainsi le voulait cette dernière, dans l'espoir de régner sous le nom des deux princes, que la mauvaise santé ou l'âge éloignaient des affaires. Mais elle trouva dans Héraclius II une opposition inattendue. Au bout de trois mois et demi, il mourut en laissant deux fils; on accusa Martine de sa mort. S.

HÉRALDIQUE (Art). *V.* BLASON.

HÉRARD (Charles), homme de couleur, président de la république haïtienne, né au Port-Salut en 1787, m. en 1850. Chef de bataillon d'artillerie, il dirigea la révolution qui renversa Boyer, et le remplaça. Il tomba lui-même après 4 mois de présidence. Banni comme son prédécesseur, il se réfugia à la Jamaïque, où il mourut.

HERÆUM, v. de l'anc. Thrace, servant comme de rempart à Byzance, tirait son nom d'un temple de Junon (Ἥρα). Philippe de Macédoine l'attaqua, en 352 av. J.-C.

HÉRAT, HÉRAUT ou HÉRI, anc. *Aria*, v. forte de l'Afghanistan, ch.-l. du Khoraçan afghan et du khanat de son nom, dans une riche plaine, sur l'Hériroud, à 430 kil. O. de Kaboul; par 34° 30' lat. N., et 59° 40' long. E. Pop. évaluée de 45,000 à 100,000 hab. Résidence d'un gouverneur; ville immense, remarquable par ses nombreux bazars, mosquées, bains et caravansérails, par le collége et le monastère d'Ahmed-Mirza. Rues étroites, tortueuses et sales. Fabr. de tapis, châles, armes, eau de rose. Entrepôt d'un grand commerce de la Perse avec la Turquie, le Kaboul, le Kandahar et l'Afghanistan. — L'une des plus célèbres villes de l'Orient, existant déjà au temps d'Alexandre, Hérat fut la résidence des Gourides, de 1150 à 1220; prise par Gengis-Khan, puis par Tamerlan, qui en fit sa capitale, elle passa ensuite sous la domination des rois de la Perse, auxquels les Afghans l'enlevèrent en 1715, fut reprise pour les premiers par Nadir-Schah en 1731, et pour les seconds, en 1749, par Abbas-Schah. La Perse a tenté de nouveau, en 1833 et 1838, de la prendre; elle l'a prise en 1856, mais évacuée en 1857.

HÉRAT (Royaume de), anc. État de l'Asie centrale, entre le Turkestan au N., la Perse à l'O., le Kaboul au S. et à l'E.; par 33°-36° lat. N., et 59°-62° long. E. C'est un plateau élevé, arrosé par le Tedjend et l'Helmend. Climat tempéré; sol fertile. Chevaux estimés. Ce pays est convoité par la Perse et défendu par l'Angleterre.

HÉRATÉLÉE, sacrifice que les anciens faisaient à Junon le jour des noces. On offrait à la déesse des cheveux de la mariée, et le fiel d'une victime, pour marquer que les époux seraient toujours unis.

HÉRAUDERIE, connaissance des armoiries, du blason; pratique du cérémonial. Les hérauts d'armes étaient les docteurs du blason, et on leur doit les premiers livres écrits sur cette matière. La Bibliothèque impériale de Paris possède en manuscrits ceux des hérauts Berry et Sicile. — Charge ou office d'un héraut d'armes. — Province dont un héraut d'armes portait le nom. Il y avait, au XVIIIe siècle, 30 hérauderies, presque autant que de provinces. Les hérauts s'appelaient *Bretagne*, *Sicile*, *Savoie*, etc. Celui de France avait nom *Montjoie*, du cri de guerre de sa nation; celui de Bourgogne, *Toison d'or*, de l'ordre de chevalerie institué dans ce pays.

HÉRAULD (Didier), *Desiderius Heraldus*, érudit, né vers 1579, m. en 1649, professeur au collége de Sedan, puis avocat au parlement de Paris, a laissé : des *Notes* estimées sur l'*Apologétique* de Tertullien, sur Minucius Félix,

Arnobe, Martial; *Adversaria*, où il combat quelques opinions de Saumaise; plusieurs livres de droit.

HÉRAULT, anc. *Arauris*, riv. de France, prend sa source dans les Cévennes (Gard), passe à Ganges, St-Guilhem, Gignac, Montagnac, Pézénas, Bessan, et se jette dans la Méditerranée, au port d'Agde. Cours de 125 kil., navigable sur 12.

HÉRAULT (L'), dép. du S. de la France, formé dans l'anc. Bas Languedoc; ch.-l., *Montpellier*. Situé entre la Méditerranée au S.-E., les dép. du Gard au N.-E., de l'Aveyron au N.-O., du Tarn à l'O., de l'Aude au S. Superf., 624,362 hect. Pop., 409,391 hab. Arrosé par l'Hérault, le Lez, le Livron, l'Orb, la Vidourle, l'Agout. Traversé par les canaux du Midi, de Lunel, de Graves, de la Peyrade, d'Agde, des Étangs et de Beaucaire. Côtes bordées de lagunes, que d'étroites langues de terre séparent de la mer, et dont la principale est l'étang de Thau. Sol appuyé au N.-O. sur les monts Garrigues, de l'Espinous et les montagnes Noires; traces volcaniques. Climat très-chaud. Abondance de vignes et d'oliviers; vins estimés pour les mélanges; vins rouges de St-George et de St-Christol, vins blancs de Lunel et Frontignan. Céréales insuffisantes. Élève de moutons, vers à soie, abeilles. Plantes tinctoriales et aromatiques. Exploit. de fer, cuivre, houille, beaux marbres. Sources minérales à Balaruc, La Malou, Avesne. Pêche. Fabriques d'eaux-de-vie, liqueurs, bougies stéariques, couvertures de laine, bonneterie, tissus de soie, draps, cotonnades, savons, récoltes d'écorces à tan. Forme le diocèse et dépend de la cour impériale de Montpellier.

HÉRAULT DE SÉCHELLES (Marie-Jean), né à Paris en 1760, d'une famille noble, m. en 1794, était un brillant avocat général au parlement de Paris, lorsque 1789 vint le transporter d'enthousiasme. Il présida l'Assemblée législative et la Convention, fit créer un tribunal spécial, remplacé en 1793 par le tribunal révolutionnaire, passa des Feuillants aux Girondins, puis aux Jacobins; au 10 août 1792 et au 31 mai 1793, entra dans le comité de salut public, où il dicta les plus tyranniques mesures. Envoyé dans l'Est, il écrivait : « J'ai semé des guillotines sur ma route, et cela produit de bons effets. » Accusé d'intrigue avec les royalistes, il fut impliqué dans la conspiration des Dantonistes, jugé et guillotiné avec eux. Il avait publié : *Éloge de Suger*, 1779; *Visite à Buffon*, 1785; *Détails sur la société d'Olten*, 1790; *Rapport sur la constitution*, 1793; *Théorie de l'ambition* (publiée en 1802), œuvre matérialiste, où il y a de profonds aperçus. J. T.

HÉRAUT, v. de l'Afghanistan. *V.* HÉRAT.

HÉRAUT, *Præco*, officier subalterne chez les anc. Romains, employé dans les comices, dans les processions de sacrifices, dans les ventes à l'enchère, dans certaines fonctions de police. Les hérauts étaient citoyens romains, ou tout au moins affranchis, parce qu'un esclave ne pouvait paraître dans les assemblées du peuple. C. D—Y.

HÉRAUT D'ARMES, officier et commensal du roi, dans l'anc. monarchie française. Au moyen âge, les hérauts étaient généalogistes jurés, et justiciers en matière héraldique; on les employait dans des missions diplomatiques, à la guerre, et dans les tournois. — Comme officiers du roi, ils convoquaient les États généraux, y veillaient aux préséances, assistaient aux mariages des rois, aux festins de cour plénière, aux obsèques royales, où ils jetaient dans la tombe les insignes de la royauté (*V.* FUNÉRAILLES). — Comme généalogistes, ils recevaient et vérifiaient les preuves de noblesse, les enregistraient dans les armoriaux et cartulaires de chevalerie, composaient ou dressaient les armoiries et touchaient pour cela un droit assez fort, jugeaient des usurpations d'insignes, connaissaient des différends entre nobles pour les blasons, enfin dégradaient de noblesse ceux qui l'avaient mérité pour lâcheté et trahison. — Leurs fonctions diplomatiques consistaient à aller dénoncer la guerre ou proclamer la paix dans les cours étrangères; on les y recevait pompeusement et comme personnes inviolables. Lorsqu'il s'agissait d'une déclaration de guerre à feu et à sang, il y avait quelquefois deux hérauts, l'un portant une épée ensanglantée, l'autre une torche enflammée. — Les hérauts d'armes attachés à une armée avaient charge d'avertir les chevaliers et les capitaines du jour de la bataille; de se tenir près du grand étendard; de se retirer sur un lieu élevé pour observer, pendant la mêlée, quels chefs combattaient le plus vaillamment, et en faire rapport au roi. Après la bataille, ils relevaient les étendards, dénombraient les morts, traitaient de l'échange des prisonniers, jugeaient du partage du butin et des récompenses à décerner, allaient sommer les places fortes de se rendre. Ils avaient aussi mission de publier les victoires, et d'en porter les nouvelles en pays étranger. — Officiers de chevalerie, ils allaient publier les joutes et les tournois, invitaient à y venir, signifiaient les cartels, marquaient le champ et les lices du combat, appelaient l'assaillant et le tenant, les mettaient en arrêt, leur mesuraient la lice, et les animaient en criant à chacun son cri de guerre. Ils prélevaient sur les engagés un droit de bienvenue pour le combat à l'épée, et une somme plus forte pour la joute à la lance. — Nul ne devenait héraut d'armes qu'après une longue initiation, pendant laquelle il passait par plusieurs degrés : il débutait par être *chevaucheur*, puis *poursuivant d'armes*, et étudiait le blason. Ce noviciat accompli, et il durait sept ans pour le grade seul de poursuivant, le roi baptisait le héraut, en lui versant sur la tête une coupe d'or pleine de vin, et lui donnait le nom d'une hérauderie (*V. ce mot*). La charge de héraut était à vie, et on ne la quittait que pour devenir *roi d'armes* (*V. ce mot*) ou chevalier. Les hérauts avaient pour costume une cotte d'armes en velours violet cramoisi, chargée devant et derrière de trois fleurs de lis d'or, et d'autant sur chaque manche, où le nom et les armes de leur province étaient brodés. Ils avaient pour coiffure une toque de velours noir avec une torsade d'or; pour chaussure, des brodequins dans les cérémonies de paix, des bottes dans celles de guerre. Aux obsèques, ils portaient une longue robe de deuil traînante, et tenaient un bâton uni, nommé caducée, couvert de velours violet, semé de lis d'or en broderies. — Les hérauts d'armes perdirent presque toute leur importance quand la chevalerie tomba en désuétude; cependant on voit encore en 1635, la France déclarer la guerre au roi d'Espagne, dans les Pays-Bas, par la mission d'un héraut : mais ils finirent par n'être plus guère que des officiers de cérémonies dans certaines grandes solennités de cour. C'est avec ce caractère que Napoléon Ier les ressuscita lorsqu'il fonda l'Empire, et que la Restauration les employa. Leur cotte d'armes était, du temps de Napoléon, de velours bleu, brodé d'abeilles d'or; sous la Restauration, de velours violet, semé de lis d'or. Une partie des fonctions des hérauts paraît empruntée aux fécials (*V. ce mot*) de Rome. Parmi beaucoup d'étymologies du mot héraut, les plus vraisemblables sont celles qui le tirent de l'allemand *herald* qui signifie gendarme, ou *haren*, crier, ou *here*, armée.

HERBAGE (droit d'), droit de pâture payé au seigneur féodal, dans certaines provinces, par le détenteur d'un héritage tenu en censive. On distinguait le *vif herbage*, prélevé par 10, 20 ou 25 têtes de bétail (c'était la meilleure bête après la plus belle), et le *mort herbage*, redevance d'un denier par tête, quand le nombre des bêtes n'atteignait pas celui qui supportait le vif herbage. Les fiefs nobles, exempts de l'herbage, étaient dits *francs herbagers*. B.

HERBART (Jean-Frédéric), philosophe allemand, né à Oldenbourg en 1776, m. en 1841, suivit les leçons de Fichte à Iéna, et fut précepteur à Berne, puis professeur de philosophie à Kœnigsberg, 1809, et à Gœttingue, 1833. On a de lui : *Pédagogique générale*, 1806; *Philosophie pratique*, 1808; *Introduction à la philosophie*, 1813 et 1834; *Psychologie fondée sur l'expérience*, 1824, 2 vol.; *Métaphysique générale, avec les éléments de la philosophie de la nature*, 1828, 2 vol.; *Encyclopédie de la philosophie*, 1831; *Examen analytique du droit naturel et de la morale*, 1836; *Recherches psychologiques*, 1839-40, etc. Tous ces ouvrages sont en allemand. Ses *Œuvres posthumes* ont été publiées par Hartenstein, Leipzig, 1842-43. Herbart a combattu l'idéalisme des philosophes ses contemporains, et ramené la philosophie au bon sens; il place dans l'expérience la source de toute connaissance; il reprend la preuve de l'existence de Dieu tirée de l'ordre de l'univers et des causes finales. Mais il s'est égaré dans sa philosophie de la nature, en voulant expliquer la vie, la chaleur, la lumière, l'électricité, le magnétisme, etc.

HERBAS, v. d'Espagne (Estramadure), prov. et à 92 kil. N.-E. de Cacérès, au milieu des monts de Gredos; 6,200 hab.

HERBATICUM. On croit que c'était le nom d'un droit de pâture, en vigueur à l'époque carlovingienne, et payé pour faire pâturer le gros et le petit bétail sur les terres à foin et à blé, après les récoltes enlevées.

HERBAUGE, *Herbadillicus pagus*, petit pays de l'anc. France (Bretagne), où était Machecoul (Loire Inférieure.)

HERBAULT, ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. et à 16 kil. O. de Blois; 669 hab.

HERBELOT (Barthélemy d'), orientaliste, né à Paris en 1625, m. en 1695, possédait l'arabe, l'hébreu, le

syriaque, le chaldéen et le persan. Il parcourut l'Italie pour consulter des manuscrits; à son retour, il fut nommé secrétaire-interprète du roi. Pendant un 2e voyage en Italie, le grand-duc de Toscane, Ferdinand III, lui donna l'hospitalité la plus gracieuse dans son propre palais, et lui fit présent d'une collection de manuscrits arabes. Louis XIV donna à d'Herbelot une pension, et le nomma professeur de syriaque au Collége de France. On a de lui : *Bibliothèque orientale*, ou *Dictionnaire universel, contenant généralement tout ce qui regarde la connaissance des peuples de l'Orient*, Paris, 1697, in-fol., La Haye. 1777-82, 4 vol. in-4°, ouvrage d'une érudition prodigieuse, mais sans critique. Ce fut Galland qui le mit en ordre et en soigna l'impression. D'Herbelot a laissé manuscrit un *Dictionnaire arabe, persan et turc*. D.

HERBERAY DES ESSARTS (Nicolas d'), écrivain du XVIe siècle, m. vers 1552, fut commissaire d'artillerie et lieutenant de cette arme en Picardie. On a de lui plusieurs traductions : celle des 8 premiers livres d'*Amadis des Gaules*, 1540-48 (les 13 suivants ont été traduits par Boileau de Bullion, Gohorry, Aubert de Poitiers, Tyron et Chapuis); celles du 1er liv. de la *Chronique du très-vaillant et redouté dom Florès de Grèce*, 1552, in-fol.; de *Flavius Josèphe*, 1557, in-fol.; *Horloge des Princes*, traduit de l'espagnol. Herberay passait pour le gentilhomme qui parlait le plus purement la langue française; mais son style est affecté, semé de mots nouveaux et étrangers, et souvent grossier et licencieux. C. P.

HERBERS, moine de l'abbaye de Haute-Selve (diocèse de Metz) au XIIIe siècle, fut, à ce qu'on croit, chapelain de Philippe le Hardi. Pour plaire à ce prince, il imita en vers français le livre latin des *Sept Sages* du moine Dom Jean, avec lequel on l'a souvent confondu. On a de lui un livre intitulé *Dolopatos*, fiction dans le goût oriental. Il n'en existe qu'un manuscrit complet, à la Bibliothèque impériale de Paris.

HERBERSTEIN (Sigismond, baron d'), diplomate et historien allemand, né en 1486 à Vippach (Styrie), m. en 1566, fut tour à tour jurisconsulte, militaire, et ambassadeur en Danemark, en Russie et à Constantinople. Il a laissé un curieux ouvrage : *Rerum Moscoviticarum commentarii*, Vienne, 1549, Bâle, 1557, in-fol., réimprimé dans les *Rerum Moscoviticarum auctores varii*, Francfort, 1600, 1 vol. in-fol. Ses observations sont judicieuses, et ses recherches approfondies; les cartes seules de son livre sont grossières, et méritent peu de confiance. C. P.

HERBERSTEIN (Charles, comte d'), né en 1722 en Carniole, m. en 1787, évêque de Laybach en 1772, seconda les réformes religieuses de Joseph II, et, en 1782, publia un mandement où il étendait considérablement la puissance de l'empereur en matière religieuse aux dépens de celle du pape, et poussait à la suppression totale des ordres religieux, déclarant l'état monastique contraire à l'Evangile. Il s'attira ainsi les reproches du pape Pie VI.

HERBERT DE CHERBURY (Lord Edouard), diplomate et philosophe, né en 1581 au château de Montgomery (Galles), m. en 1648, servit d'abord sur le continent dans les troupes du stathouder Maurice d'Orange, et fut ensuite nommé, par Jacques Ier, ambassadeur en France, pour détacher ce pays de l'alliance espagnole, et se porter médiateur entre Louis XIII et les protestants révoltés. Mais cette seconde partie de sa mission déplut au connétable de Luynes, qui le fit rappeler. Herbert fut créé, en 1625, pair d'Irlande, en 1631 pair d'Angleterre, avec le titre de baron. Il ne s'en déclara pas moins contre Charles Ier, mais sans prendre une part active à la guerre. On a de lui : *de Veritate, prout distinguitur à revelatione, à verisimili, à falso*, Paris, 1624, Londres, 1633 et 1645, ouvrage où il réduit le déisme en système et rejette la révélation comme inutile, et qui fut réfuté en France par Gassendi, en Angleterre par Locke. Mais Herbert a été accusé à tort d'athéisme; il reconnait formellement l'existence d'un Dieu, l'action de la providence, la nécessité de la prière et du culte, l'excellence morale des préceptes du Décalogue, et il proclame l'immortalité de l'âme, et sa croyance à des peines et à des récompenses dans la vie future. A ce livre de *la Vérité* sont joints deux traités, l'un où il recherche les causes qui ont pu égarer les philosophes païens dans les idées qu'ils se formaient de la divinité, l'autre où il veut prouver que les laïques ne peuvent arriver à la vérité en interprétant à leur manière les doctrines de la révélation. Herbert a encore écrit : *de Expeditione Buckinghami ducis in Rheam insulam*, 1658, opuscule favorable à Buckingham dont il était l'ami; *Histoire de la vie et du règne de Henri VIII*, en anglais, 1748, ouvrage estimé pour le style et pour la partie militaire et politique, mais beaucoup trop partial en faveur de Henri; *Vie de lord Herbert, écrite par lui-même*, 1764, mémoires publiés par Horace Walpole, et traduits en français par M. de Baillon, Paris, 1863. C. P.

HERBERT (sir Thomas), né en 1605 à York, m. en 1682, entreprit, en 1626, aux frais du comte William de Pembroke, un voyage en Afrique et en Asie, en publia la relation, Londres, 1634, in-fol., s'engagea, lors de la guerre civile, dans le parti du Long-Parlement, fut employé en qualité de commissaire auprès de l'armée de Fairfax, passa ensuite du côté de Charles Ier, s'occupa, après la restauration, de recherches historiques, aida Dugdale dans la composition du *Monasticon Anglicanum*, et publia lui-même, en 1678, sur les dernières années de Charles, des Mémoires intitulés *Thrénodia Carolina*; ils font partie de la collection des *Mémoires sur la révolution d'Angleterre*, de M. Guizot. B.

HERBEUMONT, vge de Belgique (Luxembourg), à 11 kil. O.-S.-O. de Neufchâteau; 1,000 hab. Ardoises estimées.

HERBIERS (LES), *Herbodilla*, ch.-l. de cant. (Vendée), arr. et à 40 kil. N.-E. de Napoléon-Vendée, sur la Grande-Maine; 1,693 hab. Autrefois fortifiée. Près de là, sur le mont des Alouettes, est une chapelle gothique, bâtie aux frais des duchesses d'Angoulême et de Berry.

HERBIGNAC, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. et à 30 kil. O.-N.-O. de Savenay; 514 hab.

HERBIN (Auguste-François-Julien), orientaliste, né à Paris en 1783, m. en 1806, fut un des premiers élèves qui s'attachèrent à l'Ecole des langues orientales. Il y fit de tels progrès, qu'à l'âge de 16 ans, il entreprit une grammaire arabe, qui parut sous ce titre : *Développement des principes de la langue arabe moderne*, avec divers appendices, in-4°, Paris, 1803. Cette grammaire n'est pas exempte d'erreurs; mais Herbin eut à vaincre de bien grandes difficultés. Il avait acquis une rare habileté dans la calligraphie orientale. On a encore de lui : *Notice sur Hafiz*, 1806, in-12; un *Dictionnaire arabe-français et français-arabe*, resté manuscrit; une *Histoire des poëtes persans*; un *Traité sur la musique des Arabes*; des *Synonymes arabes*, etc. D.

HERBIPOLIS, nom latinisé de WURTZBOURG.

HERBLAIN (SAINT-), brg (Loire-Infér.), arr. et à 7 kil. O. de Nantes; 206 hab.

HERBLAY, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 33 kil. N. de Versailles, près du chemin de fer du Nord; 1,641 hab. Carrières de pierre à bâtir et de pierre à plâtre. Château.

HERBLON (SAINT-), brg (Loire-Infér.), arr. et à 10 kil. E.-N.-E. d'Ancenis; 336 hab.

HERBORN, v. du duché de Nassau, dans le Westerwald, sur la Dille; 2,100 hab. Il y eut jadis une université, fondée en 1584.

HERBST (Jean-Frédéric-Guillaume), entomologiste, né en 1743 à Petershagen (principauté de Minden), m. en 1807, fut instituteur à Berlin, puis ministre luthérien, aumônier d'un régiment prussien, et, tout en se distinguant comme prédicateur, s'appliqua avec succès à l'histoire naturelle. Il a laissé : *Essai d'une histoire naturelle des écrevisses et des crabes*, Zurich et Berlin, 1782-1804, 3 vol. in-fol.; *Introduction à la connaissance des insectes*, Berlin et Stralsund, 1784-1787, 3 vol. in-fol.; *Introduction à la connaissance des vers*, Berlin, 1787-89, 2 vol. in-8°; *Système naturel des scarabées*, Berlin, 1783-95, 6 vol., dont le 1er est de Jablonsky; *Système naturel des papillons*, Berlin, 1783-95; *Système naturel des insectes aptères*, 1797-1800. Ces derniers ouvrages ont été réunis sous le titre de *Système naturel de tous les insectes connus, tant indigènes qu'exotiques*, Berlin, 1783-1804, 11 vol. in-8°; ils jouissent d'une réputation méritée.

HERBST, imprimeur. *V.* OPORIN.

HERCÉE, *Herceus*, surnom de Jupiter présidant aux barrières des villes et des maisons. On lui élevait un autel dans le vestibule ou avant-cour (ἕρκος). Pyrrhus immola Priam près de l'autel de Jupiter.

HERCULANUM, v. de l'Italie ancienne (Campanie), sur la côte de la mer Tyrrhénienne, entre Neapolis au N.-O. et Pompeia au S.-E.; ensevelie sous les laves du Vésuve, l'an 79 de J.-C. Son port s'appelait *Retina*. On a découvert, en 1713, ses ruines enfouies à 23 mètres sous la ville de *Portici*; elles ont fourni de précieuses antiquités, que l'on admire au musée Bourbon de Naples. Les principaux édifices qu'on a déblayés sont : un théâtre, enrichi de colonnes et de statues de marbre et de bronze, composé de 16 rangs de gradins de travertin et de 3 rangs à l'amphithéâtre supérieur, avec orchestre pavé de marbres africains : il pouvait contenir 8,000 spectateurs; une basilique, longue de 228 pieds, large de 132, ornée de statues et de fresques, avec un portique de 42 colonnes; la villa

d'Aristide ou des Papyrus; la maison d'Argus, etc. Les rues sont droites; les maisons particulières n'ont qu'un étage. Les plus beaux ouvrages sur les ruines d'Herculanum sont celui publié par l'Académie de Naples, aux frais du gouvernement, sous le titre : *Antichità di Ercolano*, 9 vol. in-fol., Naples, 1757-92, et celui de M. Guill. Zahn; ce dernier est plus complet.

HERCULE, le plus célèbre des héros de l'antiquité grecque. On doit distinguer l'Hercule héros, qui peut avoir existé et exécuté en Grèce quelques-uns des travaux que la tradition lui attribue, et l'Hercule dieu, que les Grecs ont pris à la religion phénicienne, et auquel il faut rapporter les voyages lointains de l'Hercule grec. Les anciens comptaient, du reste, un grand nombre d'Hercules : Diodore en distingue 3, Cicéron 6, Varron jusqu'à 43. *L'Hercule grec* était fils, selon la Fable, de Jupiter et d'Alcmène, femme d'Amphitryon, roi de Tirynthe, et, par ce prince, petit-fils d'Alcée, l'aîné des enfants de Persée, d'où lui vint le nom d'Alcide. Il naquit à Thèbes, mais il était Argien d'origine. Junon, irritée, envoya deux serpents le dévorer dans son berceau ; mais l'enfant, déjà robuste, les étouffa entre ses mains. Hercule se distingua bientôt par sa taille et sa force extraordinaires : ayant, dans un accès de folie, tué sa femme Mégare et ses enfants, il fut condamné par l'oracle de Delphes à obéir à Eurysthée (*V. ce nom*), qui lui commanda d'exécuter douze œuvres périlleuses, connues sous le nom des *Douze travaux* d'Hercule : 1° il étouffa le lion de Némée; 2° il tua l'hydre de Lerne; 3° il apporta vivant à Eurysthée le sanglier d'Érymanthe; 4° il poursuivit pendant un an la biche aux pieds d'airain, et l'amena également captive; 5° il perça de ses flèches les oiseaux du lac Stymphale ; 6° il vainquit les Amazones, soit en Asie, sur les rives du Thermodon, soit dans l'Attique, que ces guerrières avaient envahie, fit Hippolyte, leur reine, prisonnière, et la donna pour épouse à son compagnon Thésée ; 7° il nettoya les écuries d'Augias, roi d'Élide, en y faisant passer l'Alphée, qu'il détourna; 8° il délivra les plaines de Marathon du Minotaure, qu'il avait amené de Crète à Eurysthée, et que ce prince avait laissé échapper; 9° il tua Diomède, roi de Thrace, qui nourrissait ses chevaux de chair humaine, et leur donna à dévorer le cadavre de leur maître; 10° il tua Géryon, et emmena ses bœufs ; 11° il délivra Thésée des enfers, et amena le chien Cerbère à la lumière du jour; 12° il enleva les pommes d'or du jardin des Hespérides. Outre ces travaux, la légende lui prête beaucoup d'autres aventures : une victoire sur le fleuve Achéloüs, exploit en raison duquel il est représenté quelquefois tenant une corne à la main; des luttes contre le géant Antée en Afrique, le brigand Cacus en Italie, les Centaures en Thessalie ; la séparation de l'Europe et de l'Afrique, et la jonction de l'Océan avec la Méditerranée, par la rupture des deux montagnes Calpé et Abyla, appelées depuis les colonnes d'Hercule; la délivrance d'Alceste et celle de Prométhée. Eurythus, roi d'Œchalie, lui avait promis sa fille Iole, puis la lui avait refusée : Hercule le tua, et enleva Iole ; sa femme Déjanire, jalouse de la nouvelle épouse, envoya à Hercule la robe empoisonnée du centaure Nessus : Hercule la revêtit, se sentit bientôt dévoré par d'atroces souffrances, et se brûla sur le mont Œta, laissant à Philoctète son arc et ses flèches. Mais le feu ne consuma que la partie mortelle et terrestre de son être : il fut appelé dans l'Olympe, où les dieux lui donnèrent Hébé pour épouse. Telle est la légende d'Hercule : mais il faut faire deux parts de ses travaux : ceux qu'il accomplit dans la Grèce peuvent être en partie rapportés à un seul homme, en partie considérés comme exprimant les efforts que fit l'humanité à son premier âge pour se protéger contre la nature, en fendant les rochers, détournant le cours des rivières, détruisant les animaux nuisibles; les travaux combinés d'une société naissante ont été attribués à un seul homme. Il faut ôter à l'Hercule grec les travaux qui lui sont attribués dans des pays que les Grecs ne connurent pas avant le VIIIe ou le VIIe siècle, l'Italie, la Sicile, l'Afrique et l'Espagne, et les reporter à un Hercule étranger, dont la légende a été postérieurement confondue avec celle du héros thébain. *L'Hercule tyrien* paraît être le plus ancien de tous, et Diodore reconnaît positivement que sa légende a été transportée par les Grecs à leur Hercule. Son nom phénicien est *Melkarth;* Sanchoniathon en fait un des dieux de la Phénicie, et le fils du Ciel. Les voyages qu'on lui attribue sont ceux mêmes du peuple phénicien, personnifié dans son héros. Melkarth visite l'Afrique, et lutte contre Antée; il parcourt l'Espagne, où il fonde Cadix et Tartessus; il sépare l'Europe de l'Afrique, c'est-à-dire que les Phéniciens sortent les premiers du bassin de la Méditerranée, réuni à celui de l'Océan par une convulsion de la nature; il importe la civilisation en Gaule ; à l'embouchure du Rhône, il est assailli par Albion et Ligur, enfants de Neptune, et, quand il a épuisé ses flèches, Jupiter lui envoie du ciel une pluie de pierres, à l'aide desquelles il repousse ses ennemis ; puis il fonde Nemausus et Alesia, abolit chez les Gaulois les sacrifices humains, leur enseigne à cultiver la terre, et construit, le long de la Méditerranée, de l'Espagne à l'Italie, une route magnifique, qui plus tard servit de fondement aux voies massaliotes et romaines. — A cet Hercule phénicien se rattachent les personnages de même nature que nous trouvons dans les mythologies de l'Orient: 1° l'*Hercule égyptien*, mentionné par Hérodote, Diodore et Cicéron; il est fils du Nil ou du Jupiter égyptien, et les prêtres de Thèbes lui faisaient conquérir une partie de l'univers ; 2° l'*Hercule crétois,* nommé aussi *Diodas,* un des Dactyles Idéens, adoré comme conquérant et comme devin; une tradition lui attribuait la fondation du temple de Jupiter à Olympie ; 3° l'*Hercule lydien*, appelé aussi *Sandon,* auquel appartient la légende d'Hercule chez Omphale; ses prêtres s'habillaient en femmes, parce que le héros avait porté ce vêtement dans un combat; 4° l'*Hercule persan*, *Sam Dew,* le *Sandès* des écrivains grecs, identique à *Dschemschid;* il a principalement le caractère d'un chasseur; 5° l'*Hercule indien*, appelé aussi *Bélus* et *Dorsanes;* les Grecs s'emparèrent des légendes indiennes, et firent voyager leur Hercule jusque dans l'Inde, où il serait devenu la tige des rois de ce pays. — On a prétendu expliquer le mythe de l'Hercule oriental, en le regardant comme une personnification du soleil. Ses douze travaux sont les douze mois de l'année ; les monstres qu'il dompte sont représentés par les signes du zodiaque; il naît à l'orient, et voyage dans les contrées occidentales; sa descente aux enfers est le symbole de l'hiver, où le soleil perd sa puissance ; il meurt au milieu des flammes, comme le soleil s'éteint à son coucher dans un océan de feux : il monte au ciel, et épouse Hébé, déesse de la jeunesse, symbole du soleil qui, tous les matins, apparaît brillant et comme rajeuni. — Les peuples de l'occident ont aussi leurs Hercules, c'est-à-dire que les Grecs et les Latins donnèrent ce nom aux dieux étrangers chez lesquels ils découvraient quelque attribut analogue à ceux du fils d'Alcmène. Ainsi l'*Hercule latin* s'appela d'abord *Dius Fidius, Sancus, Sangus* ou *Sanctus;* c'est à lui qu'il faut rapporter la lutte d'Hercule en Italie avec le brigand Cacus; le service de son temple était héréditaire à Rome dans les deux familles des Politii et des Pinarii. Les Romains donnèrent le nom d'Hercule au dieu gaulois *Ogmios,* qui portait les mêmes attributs, la peau de lion, la massue, l'arc et les flèches, mais était en même temps dieu de l'éloquence. Tacite parle aussi d'un *Hercule germain*, dont les Barbares chantaient les louanges en marchant au combat : c'est sans doute le dieu de la guerre *Tui*, ou celui du tonnerre, *Thunar* ou *Thor.* La plus belle représentation que l'antiquité nous ait laissée d'Hercule, est la statue dite de l'*Hercule Farnèse,* ouvrage de Glycon, actuellement à Naples. Le héros est appuyé sur sa massue, et tient les pommes d'or du jardin des Hespérides. Les vases grecs nous le montrent souvent accomplissant ses autres travaux. C. P.

HERCULE (Colonnes d'). *V.* COLONNES.

HERCULE (île d'), *Herculis insula*, île de la Méditerranée, à la pointe N.-O. de la Sardaigne. Auj. *Asinara.*

HERCULE (Maximien). *V.* MAXIMIEN.

HERCULE D'ESTE. *V.* ESTE.

HERCULIS COSANI PORTUS, anc. v. d'Italie (Étrurie), servait de port à Cosa. Auj. *Porto-Ercole.*

HERCULIS LIBURNI PORTUS, port de l'anc. Étrurie, au S. de l'embouch. de l'Arnus. Auj. *Livourne.*

HERCULIS MONŒCI PORTUS, anc. v. de la Gaule cisalpine (Ligurie), au S.-O., entre Nicæa à l'O. et Albium Intemelium à l'E. Auj. *Monaco.*

HERCULIS PROMONTORIUM, nom anc. du cap SPARTIVENTO.

HERCYNE, fille de Trophonius, et compagne de Proserpine. Elle introduisit à Lébadée le culte de Cérès, qui prit de là le nom d'*Hercyna*, et dont la fête à Lébadée s'appela *Hercynia.*

HERCYNIENNE (forêt), *Hercynia Silva*, en allemand *Harz-wald,* forêt de pins, d'arbres à résine ; suivant César, elle s'étendait dans toute la Germanie, du Rhin à la Vistule; il lui donne une longueur de 60 jours de marche, et une épaisseur de 9 jours. Les écrivains postérieurs restreignent généralement le nom de *forêt hercynienne* aux hauteurs boisées qui séparent le Rhin du Danube, courent sur la rive septentrionale de ce fleuve (les Rauhe-Alp, appelées aussi par les anciens *Alba* ou *Alpia*), et s'appuient au mont

Gabreta (Bœhmerwald), et encore à la chaîne centrale où le Weser et la Saale prennent leur source (Franken-Wald, Thuringer-Wald, Rhœne); ils distinguent les autres montagnes boisées par différents noms : à l'O., *Abnoba* ou *Marciana Silva* (la Forêt-Noire); *Taunus Mons*, qui porte encore ce nom, au N. de Mayence, entre le Mein et la Lahn; *Teutoburgensis Saltus* (Teutoburgerwald), célèbre par le culte du dieu Teutsch et la défaite de Varus; au N.-O., *Bacenis Silva* ou *Mons Melibocus* (le Harz); *Buchonia Silva* (Gleichberg et Vogelsberg); au centre, les monts *Sudètes* (Erz-Gebirge); à l'E., *Asciburgius Mons* ou *Montes Vandalici* (Riesen-Gebirge). C. P.

HERCYNIENS (Monts), *Hercynii montes*, mont. de l'anc. Germanie, auxquelles aboutissaient les prolongements de la forêt Hercynienne. Auj. *Erzgebirge*.

HERCYNIO-CARPATHIEN (système), un des systèmes de montagnes de l'Europe. Selon Balbi, il embrasse toutes les chaînes comprises entre le Rhin, le Dniéper, le Danube, les plaines de l'Allemagne septentrionale et celles de la Pologne occidentale. Ces chaînes sont : les Karpathes, les Sudètes, l'Erzgebirge, le Bœhmerwald, le Hartz, le Thuringerwald, le Jura franconien, le Schwarzwald.

HERDER (Jean Gottfried), né en 1744 à Mohrungen (Prusse orientale), m. en 1803 à Weimar. Fils d'un simple maître d'école, il s'éleva par ses talents à une position brillante, et fut un des écrivains les plus illustres de l'Allemagne. Il commença des études chirurgicales à Kœnigsberg, les abandonna bientôt pour la théologie, fut instituteur et prédicateur à Riga en 1764, voyagea en France en 1769, et fut appelé, deux ans après, comme prédicateur, à la petite cour de Bückebourg, chez le comte de Schaumbourg-Lippe. En 1775, il occupa une chaire de théologie à Gœttingue. En 1776, il devint inspecteur des écoles, président du consistoire, et prédicateur de la cour à Weimar. Littérateur, théologien, philosophe, critique et philologue, prédicateur même, il exerça une grande influence sur son temps par ses nombreux écrits et ses travaux. Sa place est marquée, quoiqu'à un rang inférieur, à côté de Schiller, de Goëthe, de Lessing, dans le grand mouvement littéraire et philosophique de l'Allemagne à la fin du XVIII^{e} siècle. C'est surtout un écrivain éloquent, d'une imagination riche et féconde, d'un esprit plus étendu que profond, animé de pensées nobles et généreuses, mais souvent superficiel. Comme philosophe, il occupe une place moins élevée. Il se posa surtout en adversaire de Kant et de la philosophie critique. Plusieurs de ses écrits sont une réfutation des principaux ouvrages de Kant, en particulier de sa *Critique de la raison pure*. Herder a bien saisi les défauts de cette philosophie; mais il en a méconnu la profondeur et la portée. Aussi ses protestations n'ont nullement arrêté les progrès et l'influence du kantisme. Comme Jacobi, il fait vivement ressortir les abus de la spéculation métaphysique; il ramène la raison à l'expérience et à l'intuition ou au sentiment, ces sources fraîches de la pensée, et qui sont aussi le point de départ de la science; mais il tombe à son tour dans l'excès contraire, et se laisse aller à une sorte de panthéisme mystique. Il a entrepris, après Lessing, de réhabiliter Spinosa, dont il interprète la doctrine à sa manière, dans un sens plus favorable aux croyances morales et religieuses. On peut dire qu'il n'a pas mieux compris Spinosa que Kant, et que sa réhabilitation est aussi fausse que sa critique est superficielle. La partie de ses ouvrages, où il est vraiment original, et où se font sentir ses mérites supérieurs, est celle qui est relative à la philosophie de l'histoire. Il est regardé, avec Vico, comme un des fondateurs de cette science nouvelle. Son livre intitulé : *Idées sur la philosophie de l'humanité*, Riga, 1784, et suiv., trad. en français par Edgard Quinet, 1827, 3 vol. in-8^{o}, contient ses vues générales et ses principes, ainsi qu'une appréciation remarquable, bien que très-incomplète, des principales époques de la civilisation. Herder a rendu aussi de grands services à la littérature comme critique et comme érudit ou archéologue. Par sa manière neuve et élevée, par l'éloquence enthousiaste avec laquelle il sait exposer et apprécier les monuments de la poésie des anciens peuples, et en particulier de l'antiquité orientale, il a beaucoup contribué, en Allemagne, à la révolution qui s'est opérée dans l'histoire et la critique des œuvres de l'art et de la littérature, et qui est devenue universelle en Europe. Un de ses écrits les plus remarquables, *de l'Esprit de la poésie hébraïque*, 1783, a été trad. en franç. par M^{me} la baronne de Carlowitz, 1845, 1 vol. in-12. Herder a encore publié : *Fragments sur la nouvelle littérature allemande*, 1767, *les Forêts critiques*, 1769; *Ossian et les chants des anciens peuples*, 1769; *Sur l'origine des langues*, 1772; *Adrastée*, recueil périodique, Leipzig, 1801-04, 6 vol.; *Voix des peuples*, 1778, recueil de poésies primitives; une traduction des *Romances du Cid*, 1802, etc. Ses œuvres complètes ont été réunies à Tubingue, 1806-10, 45 vol. in-8^{o}, et 1827, 60 vol. in-18. B—D.

HERDONÉE, *Herdonea*, v. de l'Italie ancienne (Apulie), près du fleuve Cerbarus (auj. *Cervaro*). Annibal y défit Fulvius Flaccus en 212 av. J.-C., et Centumalus en 210.

HERDONIUS, Sabin, surprit de nuit le Capitole à la tête de 4,000 bannis et s'en empara, 460 av. J.-C. Cæson, fils de Cincinnatus, et l'un de ceux qui s'étaient opposés le plus violemment à la loi *Terentilla*, paraît n'avoir pas été étranger à ce coup de main.

HERDOUAR, HOURDOUAR ou HARDOUAR, en anglais *Hurdwar*, v. de l'Hindoustan (prov. Nord-Ouest), sur le Gange, à sa sortie des montagnes de Goroual, à 170 kil. N.-E. de Delhi, par 19° 57' lat. N. et 75° 48' long. E. Ville sainte des Hindous, qui viennent en grand nombre à une fête célèbre faire leurs ablutions dans le fleuve, sur les bords duquel est un temple consacré à Wishnou.

HÉRÉE, *Heræa*, anc. v. du Péloponèse (Arcadie), près de l'Alphée, sur les confins de l'Élide. — v. de Sicile, la même que *Hybla Minor* (*V. ce mot*).

HÉRÉENS (monts), *Heræi montes*, petite chaîne de mont. de la Sicile, au N.-E., entre les monts Nébrodes à l'O., et les monts Péloriens à l'E. Auj. *Sori*. Ils produisaient un vin très-capiteux.

HÉRÉES, fêtes des anciens Grecs en l'honneur de Héra ou Junon.

HEREFORD, cité-comté d'Angleterre, cap. du comté de ce nom, sur la Wye, à 193 kil. O.-N.-O. de Londres, dans une riche vallée; 15,625 hab. Fabr. de gants. Cathédrale normande de 1072. Evêché d'origine bretonne et rétabli par les Saxons en 680; le réformateur Fox, Godwin, etc., l'ont occupé. Bibliothèque. La ville a beaucoup souffert sous les Plantagenets. En 1643, elle soutint Charles I^{er} jusqu'au dernier moment. Au moyen âge, elle donnait le titre de comte à la maison de Bohun; auj. elle donne celui de vicomte à la famille Devereux. Patrie de Nell Gwynn et de David Garrick. A son école ont été élevés Clive, Siddons et Kemble.—Le comté est au S.-O. de l'Angleterre, sur la frontière du pays de Galles, entre ceux de Shrop au N., de Worcester à l'E., de Monmouth et Glocester au S. Aréa, 224,000 hect., dont 191,000 susceptibles de culture. 123,659 hab. On le surnomme le *jardin* de l'Angleterre; nombreux exemples de longévité. Produits agricoles; céréales, pâturages, bestiaux et moutons. Villes princip. : Leominster, Weobley, Ross, Bromyard. Partie de l'anc. Silurie; il forma, sous les Saxons, une partie de la Mercie. Ruines de beaucoup de châteaux forts.

HERENCIA, v. d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. et à 56 kil. N.-E. de Ciudad-Réal, près de Jiguela; 8,000 hab. Savon.

HERENNIUS (C.-Pontius), général Samnite, attira deux armées consulaires dans le défilé de Caudium, et les fit passer sous le joug, l'an 432 de Rome, 321 av. J.-C. Vaincu, l'année suivante, par le consul Publilius Philo, il essuya à son tour, avec 7,000 des siens, l'humiliation qu'il avait imposée aux Romains aux Fourches Caudines. O.

HERENTHALS, v. de Belgique, prov. et à 28 kil. E. d'Anvers, sur la Petite-Nèthe; 3,500 hab. Fabr. de draps, dentelles; corderies, tanneries.

HERENTHOUT, v. de Belgique (Anvers), à 26 kil. S.-O. de Turnhout, sur la Grande-Nèthe; 2,200 hab. Fabr. de draps. Comm. de beurre.

HÉRÉSIDES, prêtresses d'Héra ou Junon à Argos.

HERESIE (du grec *airésis*, choix). L'Eglise catholique la définit une opinion contraire à une vérité révélée, et, dans son langage, ce mot rappelle toujours l'idée d'une erreur contre la foi. Les dogmes et la morale ont été tour à tour altérés par les hérésiarques. Les hérésies ont dû subir des variations infinies, du moment où, renonçant à une autorité visible chargée de maintenir l'unité de la foi, chaque particulier n'a consulté que son sentiment ou son goût intérieur sur ce qu'il faut croire et sur ce qu'il faut rejeter. Dans l'anc. monarchie française, l'hérésie était aussi considérée comme une violation des lois civiles, et les juges laïques avaient ordre du roi de poursuivre les hérétiques. M.

HERFORD, v. des Etats prussiens (Westphalie), au confl. de l'Aa et de la Werra, à 24 kil. S.-O. de Minden; 10,050 hab. Tribunal; gymnase; musée d'antiquités westphaliennes. Autrefois abbaye impériale, sécularisée en 1804. Filatures de coton; fabr. de lainages, cuirs, tabac, huiles. Le tombeau élevé en 1377 à Witikind par Charles IV à Enger, y fut transféré en 1414, et y existe toujours.

HERGNIES, vge (Nord), arr. et à 18 kil. N. de Valen-

ciennes, près de la rive dr. de l'Escaut; 1,622 hab. Houillère. Fabr. de bonneterie; briqueteries.

HERI, v. de l'Afghanistan. *V.* Hérat.

HÉRIBAN (de l'allemand *heer*, armée, et *bann*, convocation), en latin *heribannum*, *herebannum*, *arribannum*, signifiait : 1° le cri public par lequel le roi ou le seigneur faisait armer ses vassaux ou les appelait à des corvées; 2° l'amende payée pour n'avoir pas obéi à la convocation; 3° toutes prestations, charges et corvées, exigées par le seigneur. *V.* Ban, au *Supplément*.

HÉRICART DE THURY (Louis-Etienne-François, vicomte), né en 1777, près de Senlis, au vge de Thury, dont il était seigneur avant la Révolution, m. à Rome en 1854. Il se tint à l'écart pendant la crise révolutionnaire, et fut nommé, sous le gouvernement de Napoléon Ier, ingénieur en chef des mines, et directeur des travaux publics du départem. de la Seine. C'est pendant cette administration qu'il fit exécuter dans les Catacombes de Paris des travaux considérables, qui ont rendu ces cryptes dignes de la curiosité du public (*V. Catacombes*). Héricart de Thury fut successivement représentant du département de l'Oise à la Chambre des députés en 1815 et 1823, du département de la Seine en 1827, et siégea constamment au côté droit. En 1819, il fut secrétaire du jury d'admission à l'exposition des produits de l'industrie française. Il entra, en 1824, à l'Académie des sciences, puis devint président de la Société centrale d'agriculture. Il a publié des écrits nombreux et estimés sur la minéralogie et la géologie, des Mémoires dans le *Journal des Mines* de 1799 à 1814, et une intéressante *Description des Catacombes de Paris*, 1 vol. in-8°, 1815.

HÉRICOURT (Louis d'), savant jurisconsulte, né à Soissons en 1687, m. en 1752, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Ses ouvrages sont, en droit canon, où ils font autorité : *Lois ecclésiastiques de France, mises dans leur ordre naturel*, 1719 et 1721, livre fort estimé, surtout pour les matières bénéficiales, réédité, avec tous les changements survenus depuis 1721, par Pinault, 1771; *Abrégé de la discipline de l'Eglise, du P. Thomassin*, en droit civil : *Traité de la vente des immeubles par décret*, 1727, in-4°; *Coutume de Vermandois*, 1728, 2 vol., avec les commentaires des divers auteurs et des observations. D'Héricourt avait encore augmenté d'un 3e et d'un 4e livre l'édition des *Lois Civiles* de Domat, 1744. C. P.

héricourt, ch.-l. de cant. (H.-Saône), arr. et à 27 kil. S.-E. de Lure, sur la Luzenne; 3,466 hab. Eglise protestante. Vieux château. Bonneterie, toiles, cotonnades, quincaillerie, chapellerie, tanneries.

HERISAU, *Augia Domini*, v. de Suisse, canton et à 11 kil. N.-O. d'Appenzell; 9,518 hab. Ch.-l. de l'Etat des Rhodes extérieures; elle est, avec Trogen, le siége du double conseil cantonal, et, alternativement, des assemblées du Grand conseil. Bibliothèque et archives; arsenal. Industrie très-active : toiles de lin et de coton, mousselines, broderies. A 2 kil. de là, bains très-fréquentés d'eaux sulfureuses d'Heinrichsbad; ruines des châteaux de Rosenberg et de Rosenburg. — C'est, dit-on, le premier endroit de la Suisse qui adopta le christianisme.

HÉRISSANT (Louis-Théodore), diplomate et littérateur, né à Paris en 1743, m. en 1811, se fit recevoir avocat en 1765, alla ensuite en Allemagne pour étudier le droit germanique, et fut attaché à la légation de la diète de Ratisbonne, 1772. De retour à Paris après 20 ans d'absence, il se livra à la littérature pendant le reste de sa vie. On a de lui des *Eloges* de Caylus, de Joly de Fleury et du Régent (dans la *Galerie française*, 1770); des *Fables* et *Discours en vers*, etc. Il a coopéré à la *Bibliothèque historique de la France*, à la *Bibliothèque de société* de Chamfort, etc.

hérissant (Louis-Ant.-Prosper), frère du précédent, médecin et littérateur, né à Paris en 1745, m. en 1769, a laissé des *Eloges* de Gonthier d'Andernach et de Ducange, un poëme latin sur l'Imprimerie, et la *Bibliothèque physique de la France*, liste de tous les ouvrages qui traitent de l'histoire naturelle de ce pays, 1771, in-8°.

hérissant des carrières (Jean-Thomas), né à Paris vers 1742, m. en 1820, a laissé : *Précis de l'histoire de France*, Lond., 1792, 2 vol. in-8°, en anglais et en français; *Grammatical institutes of the french language*, 1793, in-12; *Petit Parnasse français*, 1796, in-8°; et une édition du *Dictionnaire anglais-français* de Boyer. Il a aussi traduit de l'anglais l'*Histoire d'Angleterre* de Goldsmith, Paris, 1777, 2 vol. in-12.

HÉRISSON, ch.-l. de cant. (Allier), arr. et à 25 kil. N.-E. de Montluçon, près de l'Aumance; 781 hab. Comm. de plumes à écrire.

hérisson, grosse poutre armée de pointes en fer, et quelquefois garnie de matières inflammables, qu'au moyen âge les défenseurs d'une ville lançaient sur les assiégeants.

HÉRISTAL ou HERSTAL, *Heristallium*, v. de Belgique, sur la rive g. de la Meuse, prov. et à 6 kil. N.-E. de Liége; 6,032 hab. Houillères. Fabr. d'aciers fins. Pépin, maire du palais d'Austrasie, y eut un château fort, d'où il prit son surnom d'*Héristal*; plusieurs rois de la 2e race y résidèrent. Des tours de ce château, une seule avait subsisté jusqu'à nos jours; elle a été démolie en 1854. Cette ville appartint aux ducs de Basse-Lotharingie, puis aux fils puînés des ducs de Brabant; en 1546, elle passa par succession aux princes de Liége.

HÉRITIER NÉCESSAIRE, *Hæres necessarius*. Un citoyen romain obéré, qui prévoyait qu'à sa mort ses biens seraient saisis et vendus à l'encan, chose honteuse pour son nom, les passait, par testament, à l'un de ses esclaves. La saisie et la vente n'atteignaient plus alors que ce légataire universel, qui était appelé héritier nécessaire, c.-à-d. forcé, parce qu'il ne pouvait refuser de couvrir ainsi l'honneur de son maître. Il y gagnait la liberté. C. D—y.

HÉRIUS, nom latin de la Vilaine.

HERLEN. *V.* Heerlen.

HERLICIUS (David), poëte, médecin et astrologue allemand, né à Zeitz (Misnie) en 1557, m. en 1636, enseigna les mathématiques à l'université de Greifswalde en 1585, et la physique à Stargard en 1598. On a de lui : *Carmina*, Stettin, 1606; *de Maculis lunæ*, *Opus mirabilium*, Nuremberg, 1614, in-4°, etc. En 1584, il commença à publier des *Ephémérides*, où il prédisait les changements de la température, et le succès qu'eut ce livre, traduit bientôt dans toute l'Europe, l'entraîna à des prédictions de toute nature, tirées de la combinaison des astres. Il avait prédit la ruine de l'empire turc pour la fin du xvie siècle.

HERM (l'), petit pays de l'anc. France (Bas Poitou), où était St-Michel-en-l'Herm (Vendée).

herm, petite île d'Angleterre (Manche), à 6 kil. E. de Guernesey, dont elle dépend.

HERMÆUM promontorium, cap de l'Afrique ancienne, à l'E. de Carthage; auj. cap *Bon*. — cap de Sardaigne; auj. *Della Cacca*. — cap de Thrace, sur la côte du Bosphore; auj. *Iéni-Hissar*.

HERMANN (Martial-Joseph-Armand), né à Saint-Pol (Artois) vers 1750, m. en 1795, fut d'abord oratorien, puis quitta cette congrégation en 1786, et acheta la charge d'avocat général du conseil supérieur d'Artois. Il s'y montra d'abord partisan modéré de la Révolution, et fut, en 1791, nommé juge au tribunal d'Arras. Robespierre, avec lequel il était lié, l'appela à Paris, où il le plaça dans diverses commissions administratives. En octobre 1793, il le fit nommer président du Tribunal révolutionnaire, où il montra l'exaltation et la cruauté d'un juge sans pudeur. Il quitta ses fonctions en avril 1794 pour celles de commissaire chargé du département de la justice et des administrations civiles; néanmoins, il fut arrêté après la journée du 9 thermidor (27 juillet) et exécuté le 7 mai suivant avec plusieurs membres de son Tribunal révolutionnaire.

HERMANCE, vge de Suisse, cant. et à 14 kil. N.-E. de Genève; 400 hab. Autrefois ville forte. Ruinée à la fin du ive siècle par les Burgundes, rebâtie par la reine Hermangarde, elle fut brûlée par les Bernois au xvie siècle.

HERMANDAD (la Sainte), du latin *germanitas*, confrérie. C'était, en Espagne, une association de bourgeois, destinée à veiller à la sûreté des routes. La plus ancienne fut formée à Ciudad-Real. L'institution changea de caractère à partir du xve siècle; Ferdinand le Catholique en fit un soutien du pouvoir royal contre les grands. La Sainte Hermandad se transforma enfin en milice chargée d'exécuter les ordres de l'inquisition.

HERMANFROY ou HERMANFRIED, roi de Thuringe, fils de Bazin, avait partagé avec ses deux frères, Bertaire et Balderic, l'héritage paternel. Il les assassina, à l'instigation de sa femme, Amalbergue, nièce de Théodoric le Grand. Mais, pour les renverser, il avait demandé le secours de Thierry, roi frank d'Austrasie; l'expédition finie, il refusa de donner à son allié la part qu'il lui avait promise : attaqué par Thierry et Clotaire en 528, il fut défait, pris, et précipité, en 530, du haut des murs de Tolbiac; la Thuringe fut réunie à l'Empire Frank. C P.

HERMANGARDE, fille de Didier, roi des Lombards, et femme de Charlemagne, fut répudiée par ce prince, après un an de mariage. — première femme de Louis le Débonnaire, détermina par ses conseils perfides Bernard, roi d'Italie, révolté contre son époux, à se soumettre; elle

fut la mère de Lothaire, de Pépin et de Louis le Germanique. — fille de Louis II, roi d'Italie et empereur, née vers 859, épousa en 879 Bozon, roi de Bourgogne cisjurane, soutint un siége de deux ans dans Vienne contre les rois de France Louis III et Carloman, devint veuve en 889, gouverna pendant la minorité de son fils, Louis l'Aveugle, puis alla mourir dans un couvent à Plaisance. C. P.

HERMANMIESTECZ, v. de Bohême, à 7 kil. O. de Chrudim, sur le Goldenbach et le Podol; 4,500 hab. Château; école de cavalerie. Source minérale. Carrières de marbre et de pierre à plâtre.

HERMANN, en latin *Arminius*, chef des Chérusques, anéantit l'armée de Varus, venu pour établir les institutions municipales romaines dans le N. de l'Allemagne. Près de 50,000 Romains furent tués à cette bataille du Teutoburgerwald, l'an 9 ap. J.-C. Une autre armée, sous le commandement de Germanicus, battit les Chérusques, l'an 16, à Idistavisus, et emmena Thusnelda, femme d'Hermann, prisonnière à Rome. Hermann, abandonné par ses parents, fut empoisonné, l'an 17, pour avoir aspiré à la dignité royale. Au temps de Tacite, sa mémoire était célébrée par les Germains dans des chansons populaires. Récemment on lui a élevé un monument colossal sur le mont de Grotenburg, près de Detmold. E. S.

HERMANN, surnommé *Contractus* à cause de la contraction de ses membres, moine de Reichenau, né en 1013, m. en 1054, a laissé : *Chronicon de sex ætatibus mundi*, Bâle, 1529 et 1536; *Opuscula musica; de Compositione sive mensurâ astrolabii*, etc.

HERMANN de Luxembourg, dit *le Lorrain*, comte de Salms, fils de Gilbert, comte de Luxembourg, fut élu anticésar par les ennemis de l'empereur Henri IV et les légats de Grégoire VII, après la mort de Rodolphe de Souabe, 1080, et couronné à Goslar. D'abord vainqueur, il fut abandonné peu à peu de ses partisans, et alla mourir à Metz, 1088. G.

HERMANN, comte palatin de Saxe et landgrave de Thuringe, fils du landgrave Louis dit *de Fer*, guerroya contre Henri le Lion, lorsque celui-ci fut mis au ban de l'Empire; battu et pris en 1180, il fut mis en liberté en 1181. A la diète d'Erfurt, 1181, il fut nommé comte palatin de Saxe, et, en 1190, après la mort de son frère Louis III, il devint landgrave de Thuringe. Dans la suite, il fit plusieurs guerres contre ses voisins, et exposa par là son pays à la ruine. Il aimait beaucoup la poésie, et réunissait dans son château de la Wartbourg les *Minnesinger*. C'est là qu'en 1207 eut lieu le célèbre concours poétique appelé *Combat de la Wartbourg*. Il mourut à Gotha en 1216. E. S.

HERMANN (Jean-Jacques-Godefroi), célèbre philologue, né à Leipzig en 1772, m. en 1848, professeur extraordinaire de philosophie à l'université de sa ville natale dès 1796, professeur ordinaire d'éloquence en 1803 et de poésie en 1809, fondateur de la Société grecque en 1819, associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de France en 1835, a publié : des éditions des *Orphiques*, 1805; des *Hymnes* d'Homère, 1806, et de plusieurs tragédies grecques; d'excellents travaux sur la grammaire grecque, sur les dialectes, sur la mythologie primitive; un traité *de Metris poëtarum græcorum et romanorum*, 1796; un *Manuel de métrique*, en allemand, 1798; *de Emendandâ ratione græcæ grammaticæ*, 1801; une édition annotée et augmentée du traité de Vigier *de Præcipuis græcæ dictionis idiotismis*, 1802-1834; et des *Elementa doctrinæ metricæ*, 1816.

HERMANNSTADT, *Cibinium*, *Hermannopolis*, en hongrois, *Nagy-Szeben*, v. de Transylvanie, et ch.-l. du district de son nom et du pays des Saxons, sur le Cibin, à 115 kil. S.-E. de Klausenbourg; 18,350 hab. Siége d'un gouverneur et commandant général militaire. Évêché grec orthodoxe; consistoire luthérien; tribunal d'appel; maison d'orphelins. Lycée; bibliothèque et musée. Ville bâtie dans le genre gothique. Palais de Bruckenthal et hôtel de ville remarquables. Fondée par les Saxons en 1160. Industrie active. Fabr. de bougies, acide sulfurique, lainages, papeteries, sucreries. — Le district d'Hermannstadt est entre ceux de Fagaras et Lesskirchen à l'E., les comitats de Weissenbourg supérieur au N., d'Unyad et le district de Reismarkt à l'O., la Valachie au S.; 115,000 hab. environ. Climat varié; sol montagneux, arrosé par l'Aluta au S. et par le grand Kokel au N.; riches forêts; industrie agricole; 2,269 kil. carrés.

HERMANRIC, roi des Goths, 336-76, de la famille des Amales, soumit les Hérules, les Wendes et les Esthiens, recula les limites de son empire jusqu'au Don, à la Theiss, au Danube et la Baltique, et se donna la mort, après avoir été défait par les Huns.

HERMANT (Jean), compilateur, né à Caen en 1650, m. en 1725, curé de Maltot, près de Bayeux, a laissé, outre des sermons médiocres : *Histoire des conciles*, 4 vol. in-12; *Histoire de l'établissement des ordres religieux et des congrégations régulières et séculières de l'Eglise*, Rouen, 1697; 2 vol. in-12; *Histoire des ordres militaires de l'Eglise, et des ordres de chevalerie*, Rouen, 1698, in-12; *Histoire des hérésies et des autres erreurs qui ont troublé l'Eglise*, Rouen, 1717, 4 vol. in-12, où il passe sous silence le jansénisme. Ces ouvrages, qui renferment des recherches laborieuses, sont peu estimés à cause de l'incorrection du style et de la disposition vicieuse des matériaux. C. P.

HERMAS (Saint), que l'on croit avoir été disciple de S[t] Paul, et habitant de Rome, est auteur d'un livre intitulé *le Pasteur*, parce qu'un ange y parle sous la figure d'un berger. Ce livre, divisé en trois parties, les *Visions*, les *Preceptes*, les *Similitudes*, et renfermant des instructions sur la pénitence, les aumônes, les bonnes œuvres, a joui d'une grande autorité dans les premiers siècles de l'Église, comme l'attestent les éloges que lui donnent S[t] Clément d'Alexandrie et Origène. Mais, dans la suite, l'Église latine en a fait moins d'estime. L'original grec, écrit vers 92 après J.-C., est perdu; il n'en reste qu'une traduction latine ancienne, insérée par Cotelier dans son *Recueil des monuments des Pères qui ont vécu dans les temps apostoliques*, Paris, 1672, et traduite en français par l'oratorien Legras, Paris, 1717. L'Église romaine célèbre la fête de S[t] Hermas le 9 mai; l'Église grecque, le 8 mars et le 5 octobre. C. P.

HERMAPHRODITE, fils de Mercure (Hermès) et de Vénus (Aphrodite). Une naïade, qui s'éprit de lui sans espoir, pria les dieux de ne faire de leurs deux corps qu'un seul être, et fut exaucée.

HERMATHÈNE, *Hermathena*, buste de Mercure et de Minerve adossés, sculpté dans une même masse, et sur une base en forme de gaîne. Les Grecs et les Romains en décoraient leurs maisons et leurs jardins. C. D—y.

HERMÉES, fêtes célébrées dans la Crète en l'honneur d'Hermès ou Mercure, et pendant lesquelles les maîtres servaient leurs esclaves.

HERMENAULT (L'), ch.-l. de cant. (Vendée), arr. et à 10 kil. N.-O. de Fontenay-le-Comte; 479 hab.

HERMENT, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), près de la Sioule, arr. et à 50 kil. O. de Clermont-Ferrand; 485 hab. Anc. baronnie des Rohan-Soubise.

HERMÈS, nom de Mercure chez les Grecs. On le donna aussi à une sorte de pilastres surmontés d'une tête de ce dieu, et que l'on plaçait dans les grands chemins et les carrefours.

HERMÈS TRISMÉGISTE. *V.* THOTH.

HERMÈS (George), théologien catholique, né en 1775 à Dreyerwalde (Westphalie), m. en 1831, professeur au gymnase de Munster en 1798, à l'université de la même ville en 1807, à celle de Bonn en 1819, est le fondateur d'une nouvelle école dogmatique. Son *Introduction philosophique à la théologie catholique chrétienne*, 1819, lui attira le blâme de la cour de Rome. Il a tenté de substituer la raison à la foi dans l'interprétation des Ecritures; tout en niant l'existence *à priori* des dogmes, il admet le droit de l'Eglise de les poser et d'exiger la foi en eux. Ses disciples, dits *Hermésiens*, ont été exclus de l'enseignement dans les universités catholiques. On a aussi de lui : *Recherches sur la vérité intérieure du christianisme*, 1805; *Dogmatique chrétienne catholique*, ouvrage posthume, 1835. E. S.

HERMÈS (Jean-Auguste), théologien protestant, né en 1736 à Magdebourg, m. en 1821, prédicateur dans le Mecklembourg en 1760, à Jérichow (Saxe) en 1765, conseiller au consistoire de Quedlimbourg en 1780, était d'abord piétiste, et embrassa plus tard le rationalisme. On a de lui un *Manuel de la religion*, traduit en français par la reine Élisabeth de Prusse, femme de Frédéric II, Berlin, 1785, et plusieurs livres de dévotion et de sermons. E. S.

HERMÉSIANAX, poëte grec, né à Colophon, florissait vers l'an 336 av. J.-C. Il composa 3 livres d'*Élégies*, adressées à sa maîtresse Léontium. Athénée nous a conservé des fragments du 3[e], que Schneidewin a publiés, dans ses *Poetæ elegiaci*, Gœttingue, 1838.

HERM-HÉRACLES, *Herm-Eraclas*, bustes de Mercure et d'Hercule, disposés comme les hermathènes, et servant aussi à la décoration. C. D—y.

HERMIAS, souverain d'Atarné (Mysie), né en Bithynie, fut d'abord esclave d'un habitant d'Atarné, Eubulus; son maître lui fit donner une éducation distinguée, et l'envoya suivre en Grèce les leçons d'Aristote. Quand il revint, Eubulus, révolté contre les Perses, était devenu souverain de sa patrie; il l'aida dans l'administration, et lui succéda. Il reçut Aristote à sa cour, lorsque ce philosophe quitta la Grèce après la mort de Platon. Mais attaqué par Mentor

de Rhodes, général d'Ochus, roi de Perse, il se laissa attirer à une entrevue, fut arrêté, et mis à mort, 345 av. J.-C. Sa sœur Pythias épousa Aristote. Le philosophe a composé à la louange de son ami une ode qui nous a été conservée, lui éleva un cénotaphe à Atarné, et lui consacra une statue dans le temple de Delphes. C. P.

HERMIAS, philosophe chrétien du IIe siècle, a laissé, en grec, un ouvrage intitulé : *Dérision des philosophes païens*, où il s'attache à prouver l'insuffisance de la philosophie ancienne, en démontrant qu'il n'est pas une seule grande question sur laquelle les philosophes aient été d'accord. Il est écrit d'un style précis, rempli de railleries acerbes, et offre un exemple de l'ancienne polémique chrétienne. Le traité d'Hermias a été publié à Bâle, avec une version latine de J.-J. Fugger, 1553; par Gesner, à Zurich, 1560; dans *l'Auctarium Ducæanum* de Fronton du Duc, Paris, 1624; à la suite de presque toutes les éditions de St Justin; à la suite du Tatien de Th. Gale, Oxford, 1700; par Dommerich, Halle, 1764; et avec une trad. française, à la suite de *l'Octavius* de M. Péricaud, Lyon, 1842. C. P.

HERMIAS, philosophe platonicien du Ve siècle, né à Alexandrie, disciple de Syrianus, enseigna dans sa ville natale; il se distingua par l'étendue prodigieuse de sa mémoire, et, comme philosophe, par l'excellence de sa morale. Il eut deux fils, Héliodore et Ammonius, qui furent disciples de Proclus, et se firent aussi remarquer dans l'école d'Alexandrie. C. P.

HERMIDA (Benito y Probas Bermudez Maldonado), jurisconsulte espagnol, né en 1736 à Santiago de Galice, m. en 1814, juge criminel de la chancellerie de Grenade en 1768, président de l'audience de Séville en 1786, conseiller de Castille, conseiller de la chambre du roi en 1799, contribua par ses conseils et son exemple à la défense de Saragosse contre les Français, et repoussa avec énergie la domination de Joseph Bonaparte. Il a laissé : *Pensiamentos militares de un paesano*, Séville, 1809, 1 vol. in-12; *Exposé des Cortès, gouvernement et constitution du royaume de Navarre*, Cadix, 1811, in-8°; une traduction du *Paradis perdu* de Milton, Madrid, 1814, 2 vol. in-12. Il fut l'inventeur d'une batterie flottante, pour le transport et la manœuvre de laquelle deux hommes suffisaient. M. V—L.

HERMIES, brg (Pas-de-Calais), arr. et à 27 kil. S.-E. d'Arras; 289 hab.

HERMINE (SAINTE-), ch.-l. de canton (Vendée), arr. et à 22 kil. N.-O. de Fontenay-le-Comte; 1,282 hab.

HERMINE (Ordre de l'), ordre de chevalerie institué par Jean V, duc de Bretagne, à l'occasion de sa réconciliation avec la France et Clisson, en 1381. L'insigne était un collier d'or chargé d'hermines, avec cette devise : *A ma vie*; on y ajouta ensuite un collier d'argent, formé d'épis de blé, et terminé par une hermine pendante. Les dames pouvaient être admises dans cet ordre; on les appelait *Chevaleresses*. — Ordre de chevalerie institué en 1464 par Ferdinand, roi de Naples. L'insigne était un collier d'or, d'où pendait une hermine, avec cette devise : *Malo mori quàm fœdari*.

HERMINIUS MONS, chaîne de mont. de l'Hispanie (Lusitanie), courant, parallèlement à l'Atlantique, du *Cuneus* à *Cetobriga*.

HERMIONE, fille de Ménélas et d'Hélène. *V.* ANDROMAQUE.

HERMIONE. *V.* aussi HARMONIE.

HERMIONE, anc. v. de la Grèce (Argolide), sur la côte E. du golfe Argolique, avait un beau temple de Cérès. Elle donna son nom au territoire environnant, l'*Hermionide*, d'où l'on tirait de la pourpre estimée.

HERMIONS. *V.* GERMANIE.

HERMITAGE (L'), coteau de France (Drôme), près de Tain, sur la rive g. du Rhône, arr. et à 18 kil. N. de Valence, et renommé pour ses vins rouges et blancs. Les meilleurs crus sont ceux de Méal et Greffieux; viennent ensuite ceux de Bessas, de Baume, et de Rauconle; les vins de Croze, de Gervans, et de Mercurol sont au 3e rang.

HERMOCRATE, d'une des principales familles de Syracuse, s'était acquis une grande réputation au siége de cette ville par les Athéniens, 413 av. J.-C. Envoyé au secours de Sparte, il fut banni, pendant son absence, par le crédit du législateur Dioclès, se retira à Sélinonte, et combattit contre les Carthaginois, alliés des Egestains qui étaient en guerre avec cette ville, 410 av. J.-C. Ayant essayé de rentrer à Syracuse les armes à la main, il périt dans cette tentative, 407. Denys l'Ancien épousa sa fille. O.

HERMODE, Dieu scandinave, un des fils d'Odin, était messager des autres dieux. On le représente cuirassé et le casque en tête.

HERMODORE, philosophe grec, né à Ephèse dans le Ve siècle av. J.-C., fut banni par ses concitoyens, vint à Rome l'an 450, engagea les Romains à demander des lois à la Grèce, et coopéra à la rédaction de la loi des Douze Tables. Le sénat lui fit élever une statue dans le Forum.

HERMODORE, architecte grec du IIe siècle av. J.-C., né à Salamine, construisit dans l'ancienne Rome les portiques du temple de Jupiter Stator et le temple de Mars dans la région du Cirque de Flaminius.

HERMOGÈNE, architecte grec, né à Alabanda (Carie), est cité par Vitruve comme un des plus habiles dans son art. Il construisit un temple de Diane à Magnésie, et un autre de Bacchus à Tros. Il a introduit l'ordonnance pseudo-diptère.

HERMOGÈNE, rhéteur grec, né à Tarse (Cilicie) dans le milieu du IIe siècle av. J.-C., était déjà connu comme orateur dès l'âge de 15 ans; de 17 à 24, il composa une Rhétorique, que les anciens plaçaient immédiatement après celle d'Aristote, quatre livres *de l'Invention oratoire*, deux livres sur les *Divers caractères du discours*, un traité *de la Méthode oratoire*, et des *Exercices de rhétorique* (*Progymnasmata*); à 25, il perdit la mémoire, et tomba en enfance; il vécut cependant jusqu'à un âge fort avancé. Ses ouvrages ont été imprimés dans le recueil des *Rhéteurs grecs* d'Alde, Venise, 1508; et séparément par Portus, Genève, 1570; par Gaspard Auber, avec une traduction latine et des commentaires, Genève, 1614. Les *Progymnasmata* furent publiés pour la première fois par Heeren, et réimprimés par Veesenmeyer, Nuremberg, 1812. *V.* Rebitté, *de Hermogene disquisitio*, 1846, in-8°.

HERMOGÈNE TIGELLIUS, chanteur célèbre, né à Sardes, favori d'Auguste, et souvent mentionné par Horace.

HERMOGÈNE, jurisconsulte romain, contemporain d'Honorius et de Théodose II, est auteur du *Codex Hermogenianus*, et d'autres ouvrages de droit, dont il y a des fragments dans le *Digeste*.

HERMOI (L'), petit pays de l'anc. France (Gâtinais), où était La Selle-en-Hermoi (Loiret).

HERMOLAUS, jeune Macédonien, s'attira la colère d'Alexandre le Grand, qui le fit fouetter cruellement, parce qu'un jour, à la chasse, il l'avait prévenu en frappant le premier un sanglier. Pour se venger, il conspira, fut découvert, et mis à mort, 328 av. J.-C.

HERMOLAUS BARBARUS. *V.* BARBARO.

HERMON, chaîne de mont. de l'anc. Palestine, au N., ramification de l'Anti-Liban; auj. *Djebel-el Scheik*. On distinguait l'*Hermon major*, qui séparait la tribu de Nephtali de la demi-tribu orientale de Manassé, et l'*Hermon minor*, dans la tribu de Zabulon.

HERMONTHIS, auj. *Ermonth*, v. de l'Egypte ancienne (Thébaïde), au S.-O. et près de Thèbes, sur la rive g. du Nil. Ch.-l. du nome Hermonthite. On y voit encore de belles ruines.

HERMOPOLIS MAGNA, anc. v. d'Egypte, ch.-l. du nome Hermopolite, à l'O. du Nil, dans l'Heptanomide, en face d'Antinoé. Auj. *Akhmounein*.

HERMOPOLIS PARVA, anc. v. de la Basse Egypte, près du lac Maréotis, et sur le canal d'Alexandrie; auj. *Damanhour*.

HERMOPOLIS ou SYRA, ville du royaume de Grèce. *V.* SYRA.

HERMOTIME, philosophe grec du Ve siècle av. J.-C., né à Clazomène, fut, à ce qu'on croit, le maître d'Anaxagore. Il prépara les voies de ce philosophe, et entrevit la distinction de l'esprit et de la matière. Les Anciens racontent qu'il prédisait l'avenir, et connaissait, par une intuition merveilleuse, ce qui se passait loin de lui.

HERMOTIME, géomètre grec, né à Colophon, vers 325 avant J.-C., fut le précurseur immédiat d'Euclide, et découvrit plusieurs propositions de géométrie.

HERMUNDURES, *Hermunduri*, peuple de l'anc. Germanie, de la famille des Hermions, entre l'Elbe, la Saale et l'Unstrut. Aux yeux des Romains, ils étaient les moins barbares des Germains. On sait qu'ils battirent Catualda, roi des Goths, l'an 19 de J.-C., et les Quades en 51; ils se joignirent aux Marcomans contre les Romains en 152.

HERMUS, fleuve de l'anc. Asie Mineure, arrosait la Phrygie et la Lydie, et affluait à la mer Egée, dans le golfe de Smyrne, après avoir reçu le Pactole. Auj. *Sarabat* ou *Kedous*.

HERNAD, riv. de Hongrie, naît dans les monts Karpathes (comitat de Zips), et se jette dans la Theiss, rive dr., sur les confins des comitats de Zemplin et de Borsod. Cours de 225 kilomètres.

HERNANDEZ (Grégoire), sculpteur espagnol, né en Galice, m. vers 1614, fut appelé par Philippe III à Valla-

dolid, où il exécuta les admirables sujets du Calvaire, une des plus belles œuvres de l'Espagne. On admire aussi, chez les Carmélites Déchaussées, un *Baptême de St-Jean*. M. V—r.

HERNANI, v. d'Espagne (Guipuzcoa), près de l'Urumea, située à 6 kil. S. de St-Sébastien; 3,560 hab. Filature de laine.

HERNIQUES, *Hernici*, peuple de l'anc. Italie (Latium), au S.-E. de Rome et au N.-E. des Rutules; cap., *Anagnia*. Soumis par les Romains, l'an 486 av. J.-C., ils se révoltèrent en 363 et 305.

HERNŒSAND, v. de Suède, dans l'île d'Hernœ, port à l'embouchure de l'Angerman-Elf dans le golfe de Botnie, à 465 kil. N. de Stockholm; 3,200 hab. Ch.-l. du län de son nom ou de Wester-Norrland. Évêché, gymnase, jardin botanique. Chantiers de construction. Fabr. d'eaux-de-vie de grains. Export. de toiles, goudron, planches; import. de blé, vin, sel. — Le län d'Hernœsand a 2,459,000 hect., et 122,390 hab. Céréales insuffisantes. Élève de bétail.

HERNUTTES, secte religieuse. *V.* HERRNHUT.

HÉRO, prêtresse de Vénus. *V.* LÉANDRE.

HÉRODE, dit le *Grand* ou *l'Ascalonite*, roi des Juifs, né à Ascalon, 72 ans av. J.-C., m. 1 an ap. J.-C., était fils de l'Iduméen Antipater, qui avait soutenu Hyrcan II, roi des Juifs, dans sa lutte contre son frère Aristobule. Par le crédit de son père, il obtint des Romains le gouvernement de la Galilée, administra cette province avec énergie, et la purgea des brigands qui l'infestaient. Après la mort de César, il se déclara pour Brutus et Cassius; mais la bataille de Philippes le ramena au parti césarien. Antoine accepta sa soumission, et le fit nommer par le sénat tétrarque, puis roi de la Judée, en 40. Hérode dut conquérir son trône sur Antigone, fils d'Aristobule, qui avait renversé Hyrcan II, et s'empara de Jérusalem en 37; mais il ne crut sa couronne assurée que lorsqu'il eut fait périr son rival, puis Aristobule, neveu d'Antigone, en 35, et le vieil Hyrcan lui-même, en 30. Après la ruine du parti d'Antoine, son protecteur, il sut se concilier la faveur d'Auguste. Ombrageux et cruel, il fit mourir sa femme Mariamne, qu'il aimait avec passion, mais qu'il soupçonnait d'être infidèle. Plusieurs années après, craignant que deux fils qu'il en avait eus ne voulussent venger la mort de leur mère, il les fit accuser de conspiration contre lui, condamner, et mettre à mort. Il rebâtit le temple de Jérusalem, en 19, mais, en même temps, construisit un théâtre où, tous les cinq ans, se célébraient des fêtes en l'honneur d'Auguste; cette espèce d'idolâtrie, contraire à la foi des Juifs, causa des soulèvements qu'Hérode étouffa dans le sang. Il donna à Samarie le nom de *Sébaste* (c.-à-d. Auguste), et fit élever sur la côte la ville de *Césarée*. Auguste lui donna de nouvelles provinces, et Hérode, par reconnaissance, aida Agrippa, dans son expédition d'Asie, de ses troupes, de ses conseils et de sa personne. Les dernières années de son règne furent ensanglantées encore par le meurtre de trois de ses fils, Alexandre, Aristobule et Antipater, qu'il accusait de conspirer contre lui, et par le massacre des Innocents, qu'il ordonna en apprenant la naissance du Messie. Il mourut, peu de temps après, d'une maladie pédiculaire. Peu de tyrans ont été plus cruels qu'Hérode, et il ne doit le nom de *Grand* qu'aux monuments magnifiques dont il embellit la Judée. Le seul acte honorable que l'on cite de lui est l'empressement avec lequel il fit fondre sa vaisselle d'argent et vendre toutes les choses précieuses de son palais, pour soulager le peuple pendant une famine. C. P.

HÉRODE-ANTIPAS, un des fils d'Hérode le Grand, reçut, à la mort de son père, la Pérée et une partie de l'Iturée, avec le titre de tétrarque. Il s'attacha à conserver la faveur des Romains, en donnant à la ville de Bératamphta le nom de *Juliade* en l'honneur de Julie, fille d'Auguste, et en bâtissant *Tibériade*, en l'honneur de Tibère. Il se fit céder par son frère, Hérode-Philippe, sa femme Hérodiade, et répudia, pour l'épouser, la fille d'Arétas, roi d'Arabie, qui lui fit la guerre et ravagea plusieurs fois ses États. Son neveu, Hérode-Agrippa, ayant été déclaré roi de Judée par Caligula, il se rendit avec Hérodiade à Rome, pour solliciter le même titre; mais Caligula les relégua tous deux à Lyon, puis en Espagne, où ils moururent, en 40. C'est Hérode-Antipas qui fit mourir St Jean-Baptiste pour plaire à Hérodiade, dont il avait blâmé les mariages incestueux, et devant qui Pilate renvoya Jésus. C. P.

HÉRODE-AGRIPPA Ier, petit-fils d'Hérode le Grand par son père Aristobule, né en 11 av. J.-C., m. l'an 44 de l'ère chrétienne, gagna à Rome l'amitié de Caligula, qui, devenu empereur en 37, lui donna les anciennes provinces d'Archélaüs et de Philippe, avec le titre de roi de Judée, et y joignit, en 40, les États d'Hérode-Antipas. Il ne se distingua que par son faste, et par la persécution qu'il dirigea contre les premiers chrétiens. C'est lui, dit-on, qui ordonna la mort de St Jacques le Mineur et l'emprisonnement de St Pierre. Il est le père de la fameuse Bérénice, qui fut aimée de Titus. C. P.

HÉRODE, frère du précédent, dut à la faveur dont son frère jouissait à Rome d'être nommé roi de la Chalcide, petit pays situé le long du Liban entre la frontière de Syrie et la Haute Galilée, et d'être établi surveillant du temple de Jérusalem, avec le droit de nommer à la grande sacrificature. A sa mort, son royaume passa à son neveu Hérode-Agrippa II, en 47. C. P.

HÉRODE-AGRIPPA II, fils d'Hérode-Agrippa Ier, né en 29 ap. J.-C., m. vers l'année 100, n'avait que 17 ans à la mort de son père. L'empereur Claude, le trouvant trop jeune, le retint à Rome, et réunit la Judée à la Syrie. Mais en 47, à la mort d'Hérode, roi de Chalcide, il donna ce petit royaume à Hérode-Agrippa, l'en priva 4 ans après, et lui donna en échange la Batanée, avec la surveillance du temple de Jérusalem et le droit de nommer le grand prêtre. Hérode-Agrippa ne put empêcher la révolte des Juifs contre Néron, 66, et assista au siége de Jérusalem dans l'armée de Titus. Après la prise de la ville, 70, il alla à Rome avec sa sœur Bérénice. C. P.

HÉRODE-ARCHÉLAUS, fils aîné du précédent. *V.* ARCHÉLAUS.

HÉRODE-ATTICUS, rhéteur grec. *V.* ATTICUS.

HÉRODE-PHILIPPE. *V.* PHILIPPE.

HÉRODIADE, fille d'Aristobule et de Bérénice, et petite-fille d'Hérode le Grand, épousa successivement ses deux oncles, Hérode-Philippe et Hérode-Antipas. Fatiguée des reproches de St Jean-Baptiste, qui blâmait sans relâche son union incestueuse, elle obtint la mort de ce saint, par l'entremise de sa fille Salomé. Son époux étant tombé en disgrâce quelque temps après, elle voulut partager un exil dont elle était cause par ses intrigues. L—H.

HÉRODIEN, historien grec, né l'an 170 de J.-C. à Alexandrie, m. en 240, remplit à Rome des fonctions publiques, dont il profita pour écrire l'histoire romaine de son temps. Son ouvrage, divisé en 8 livres, s'étend de la mort de Marc-Aurèle, 180, à l'avénement de Gordien III, 238; on peut lui reprocher, en général, un peu de recherche et d'affectation, mais il est impartial et véridique. Il néglige presque entièrement la chronologie et la géographie, ce qui jette souvent de l'obscurité dans son livre. Hérodien a été publié d'abord en latin par Ange Politien, Rome et Bologne, 1493, in-fol.; puis en grec, par Alde, Venise, 1503, in-fol.; par H. Estienne, grec-latin, Paris, 1581, in-4o; par Irmisch, Leipzig, 1789-1805, 5 vol. in-8o; par Wolf, Halle, 1792; par Bekker, Berlin, 1826. L'abbé Mongault en a donné une traduction française médiocre et incolore, Paris, 1700, in-8o, 1745, in-12, et M. Léon Halévy, une qui se distingue par plus de fidélité et de couleur, Paris, 1861, in-12. C. P.

HÉRODIEN, né dans le IIe siècle à Alexandrie, fils d'Apollonius Dyscole, et, comme lui, grammairien célèbre. On a sous son nom: une grammaire générale, intitulée *Epimérismes* (parties du discours), que le critique Bast prétend lui être faussement attribuée, et qui a été publiée par M. Boissonade, 1819; un traité de la propriété et du choix des mots, sous le titre de *Philetærus*, publié par Pierson et Mœris; un traité du barbarisme et du solécisme, publié à la suite d'Ammonius par Walckenaër; un traité des figures, et un traité des différentes espèces de vers, tous deux dans les *Anecdota* de Villoison; enfin des fragments sur les fautes de langage et sur l'accentuation, dans l'ouvrage d'Hermann *de Emendandâ ratione grammaticæ græcæ*. Tous ces ouvrages, très-estimés des anciens, sont encore utiles aujourd'hui pour l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité.

HÉRODORE le Pontique, auteur de deux ouvrages, l'un sur Hercule, l'autre sur l'expédition des Argonautes, paraît s'être imposé, au ve siècle av. J.-C., la tâche difficile de coordonner chronologiquement et d'expliquer les événements de l'époque fabuleuse.

HÉRODOTE, célèbre historien grec, né à Halicarnasse l'an 484 av. J.-C., m. à l'âge de 77 ans au moins, était neveu du poëte épique Panyasis. On l'a surnommé *le Père de l'histoire*, mais il faut entendre seulement par là qu'il a perfectionné cette science et lui a donné sa vraie forme. La lecture des récits d'Hécatée de Milet, de Phérécyde, d'Acusilaüs et d'Hellanicus de Lesbos, lui avait inspiré le désir de parcourir les contrées où s'étaient accomplis les grands événements des guerres médiques, dont il avait été

le témoin. On suppose que l'Égypte fut le premier objet de ses recherches. C'était pour les Grecs une terre presque neuve; et cependant, quoiqu'il eût tout à découvrir, il a tout vu avec une si merveilleuse perspicacité, tout décrit avec tant d'exactitude, que les efforts de la science moderne n'ont rien pu faire que constater la justesse de ses observations. D'Égypte il passa en Libye, et y recueillit une foule de renseignements très-précieux : la description qu'il a donnée des côtes de l'Afrique jusqu'aux Colonnes d'Hercule, est parfaite. Son séjour à Tyr est attesté par ses livres mêmes. En quittant cette ville, il se rendit à Babylone, visita l'Assyrie, la Colchide, le pays des Scythes, celui des Gètes, traversa ensuite la Thrace, la Macédoine, et descendit dans la Grèce en passant par l'Épire. A son retour en Carie, il trouva le pouvoir aux mains du tyran Lygdamis, et fut contraint de chercher un asile à Samos. C'est là, dit-on, qu'il commença à mettre en ordre les matériaux recueillis dans ses voyages, et rédigea les premiers livres de ses histoires. Le souvenir de sa patrie opprimée l'entraîna dans un complot contre Lygdamis; l'entreprise réussit, mais la liberté ne gagna rien à la chute de l'oppresseur, et, pour échapper aux reproches du peuple qui l'accusait de ses misères, Hérodote dut partir pour la Grèce. Il se rendit à Olympie, 456 av. J.-C., et lut devant la multitude assemblée pour les jeux la première partie de son ouvrage. Le succès fut immense; encouragé par l'admiration de toute la Grèce, Hérodote employa douze années à la continuation et au perfectionnement de son livre, recueillant à leur source toutes les traditions, et visitant les lieux qui avaient servi de théâtre aux divers événements de son histoire. En 444, il lut, à la fête des Panathénées, une nouvelle partie de son œuvre : les Athéniens lui firent présent de 10 talents (54,000 fr.). Il suivit à Thurium une colonie athénienne; c'est là qu'il acheva la rédaction de son ouvrage, et l'opinion commune est qu'il y mourut. — L'ouvrage d'Hérodote est un monument précieux; il nous est parvenu sans avoir subi d'autres altérations que celles qui résultent de l'ignorance des copistes. Il est divisé en 9 livres, auxquels l'admiration générale attribua, presque dès l'origine, le nom des 9 Muses. Le plan indique une intelligence supérieure. Hérodote n'est pas un conteur : les faits merveilleux qu'il raconte, il ne les donne que comme des traditions; c'est déjà un philosophe apercevant un ensemble dans les révolutions qui agitent le monde, et tempérant le dogme du fatalisme antique par le pressentiment d'une puissance providentielle. La lutte de la Grèce contre le monde barbare est la pensée qui domine tout l'ouvrage; le récit des guerres médiques remplit les derniers livres; les premiers sont en quelque sorte la préparation du sujet; l'auteur y fait connaître l'histoire des peuples qui doivent prendre part à la lutte, et décrit leurs pays avec l'exactitude d'un homme qui a tout vu par lui-même. La véracité d'Hérodote a été quelquefois attaquée même par les anciens; les recherches des voyageurs modernes et les découvertes de la science lui ont donné raison contre ses détracteurs. Quant au style, les plus habiles critiques de l'antiquité en proclament la perfection, non pas qu'on ne puisse reprendre certaines irrégularités de construction, mais parce que toujours la phrase est simple, claire, harmonieuse, brillante, et qu'elle réunit toutes les qualités les plus propres à séduire et à captiver l'esprit. L'auteur s'est servi du dialecte ionien. — Il paraît qu'Hérodote avait composé une histoire d'Assyrie, qu'il cite deux fois lui-même dans ses histoires; cependant la question est controversée. La Vie d'Homère, qu'on lui a également attribuée, et qui est publiée avec ses œuvres, ne paraît pas être de sa main. Les principales éditions d'Hérodote sont celles de Laurent Valla, grec-lat., Venise, 1474; de J. Gronovius, 1715, in-fol.; de Th. Gale, Londres, 1679, in-fol.; de Wesseling, Amsterdam, 1763, in-fol.; de Schweighæuser, Strasbourg, 1816, et Londres, 1824, 12 vol. in-8°, avec un *Lexicon Herodoteum*, 2 vol. in-8°; de Bæhr, Leipz., 1835, 4 vol. in-8°. Il existe des traductions en français par Larcher, Paris, 1786, 7 vol., et 1802, 9 vol. in-8°, souvent réimprimée avec des notes et une chronologie; et par Miot, Paris, 1822, 3 vol. in-8°. *V.* le président Bouhier, *Recherches et dissertations sur Hérodote*; Gail, *Géographie d'Hérodote*, Paris, 1823, 2 vol. in-8° et atlas; Heyse, *de Herodoti vitâ et itineribus*, Berlin, 1826; Jæger, *Disputationes Herodoteæ*, Gœttingue, 1828; Borheck, *Apparatus ad Herodotum*, Lemgo, 1795-99, 5 vol. in-8°. A. R.

HEROFELDA, nom latin de HERSFELD.

HÉROÏQUES (Temps). *V.* GRÈCE, *Histoire*.

HÉROLD (Jean-Basile), écrivain allemand, né à Hochstædt en 1511, m. à Bâle en 1581, a laissé : *Pannoniæ chronologia*, imprimée à la suite de l'*Histoire de Hongrie* par Bonfinius; *Leges antiquæ Germanorum*, Bâle, 1557, in-fol.; *Belli sacri continuatio*, suite à la Chronique de Guillaume de Tyr; une édition des *Œuvres latines* de Pétrarque; des traductions allemandes des *Œconomiques* d'Aristote et de Xénophon, du *Prince* de Machiavel, etc.

HÉROLD (Louis-Joseph-Ferdinand), célèbre compositeur de musique dramatique, né à Paris en 1791, m. en 1833, fils d'un pianiste allemand, reçut une bonne éducation, et montra de bonne heure un goût prononcé pour la musique. A 17 ans, ayant perdu son père, il entra au Conservatoire de musique de Paris, où il eut pour maître de piano Adam, dont il fut un des plus brillants élèves; pour professeurs d'harmonie, Catel et Méhul. En 1812, il remporta le grand prix de Rome, et partit pour l'Italie. Il visita Naples en 1815, et y donna avec succès son premier ouvrage dramatique, *la Gioventù d'Enrico quinto*, en 2 actes, tirés de la jolie comédie d'Alex. Duval. Hérold revint à Paris en 1816, et donna avec Boïeldieu *Charles de France*, opéra-comique en 2 actes. Depuis, il a composé seul d'autres opéras-comiques, dont les principaux sont : *les Rosières*, 3 actes, 1816; *la Clochette*, 3 actes, 1817; *le Premier venu*, 3 actes, 1818; *le Muletier*, 1 acte, 1823; *Marie*, 3 actes, 1826; *Zampa*, 3 actes, 1831; *le Pré aux clercs*, 3 actes, 1832; *Ludovic*, 3 actes, inachevé, et terminé par Halévy. En 1818, Hérold accepta la place d'accompagnateur-pianiste au Théâtre-Italien de Paris, et, en 1826, celle de chef du chant au grand Opéra, où il écrivit quelques partitions de ballets, qui n'ont rien ajouté à sa gloire. Ses productions instrumentales se composent de 2 symphonies, de 3 quatuors, et de 57 œuvres de piano. La musique d'Hérold se distingue par l'abondance des motifs heureux, la fraîcheur et la grâce des mélodies, la force dramatique, et le génie de l'instrumentation. Presque tous ses ouvrages obtinrent beaucoup de succès, et plusieurs sont des chefs-d'œuvre, tels que *le Muletier*, *Marie*, *Zampa*, et *le Pré aux clercs*. B.

HÉRON l'Ancien, mécanicien et mathématicien d'Alexandrie, disciple de Ctésibius, florissait vers l'année 100 av. J.-C. Il avait abordé presque toutes les parties des mathématiques appliquées. De ses trois grands ouvrages sur la théorie de la mécanique des corps solides, il n'est pas sûr que le 1er, en 3 livres au moins, intitulé : *Introduction à la mécanique*, soit entièrement perdu; le 2e, *sur les Machines analogues à la roue*, paraît l'être; le 3e, intitulé *Barulcus* (*le traîneur de fardeaux*), en 3 livres, existe en manuscrit à Leyde, dans une traduction latine faite sur une traduction arabe, et le texte grec du 1er chapitre se trouve inséré dans le traité de l'auteur *sur la Dioptre*. Pappus donne quelques extraits de ces ouvrages, où l'auteur ramenait toutes les machines au levier, ou bien à la roue tournant sur un axe. Sur les machines de guerre, il nous reste de lui un traité *des Projectiles*, dont la meilleure édition est celle de Thévenot et Lahire (*Mathematici veteres*, Paris, 1693, in-fol.). Sur les petites machines amusantes, il avait composé deux ouvrages, dont l'un, *sur les Automates*, en 2 livres, est imprimé dans la même collection, et dont l'autre, Ζυγια, est perdu. Son ouvrage, en 4 livres, *sur les Horloges hydrauliques*, est perdu également. Nous avons de lui, dans la collection des *Mathematici veteres*, les *Pneumatiques*, description de machines utiles ou amusantes, où l'on tire parti de la force élastique des vapeurs et des gaz chauffés, comprimés ou dilatés, et de leur action sur l'équilibre et le mouvement des liquides. Il avait écrit une *Catoptrique* amusante : un abrégé de cet ouvrage a été mis à profit au XIIIe siècle par Vitellion, qui l'a cité sous le faux nom de *Catoptrique de Ptolémée*. Une traduction latine de cet abrégé, faite au XIIIe siècle par Guillaume de Moërbeke, mais extrêmement mutilée, et portant de même le nom de Ptolémée, a été publiée à Venise, en 1518, par Nuccrello, dans une collection d'auteurs sur la sphère. *La Dioptre* de Héron est un traité sur la construction de cet instrument, et son usage dans la géométrie pratique; M. Vincent l'a publié (*Notices et extraits des manuscrits*, t. 19). Enfin, Héron avait composé, sous le titre de *Métriques*, un grand ouvrage en 4 parties, dont la 1re, entièrement perdue, était une introduction à la partie arithmétique des *Éléments* d'Euclide; la 2e était une introduction à la partie géométrique des *Éléments*, et comprenait un corps de définitions géométriques, dont la majeure partie a été extraite d'une compilation du VIe ou du VIIe siècle, et publiée en grec par Dasypodius, Strasbourg, 1571, in-8°, par Hasenbalg, Stralsund, 1826, in-4°; la 3e et la 4e partie contenaient des problèmes de géométrie et de stéréométrie pratiques, résolus par des calculs arithmétiques. Les trois dernières ont été l'objet d'une multi-

tude d'abrégés et de compilations informes et interpolées. On a extrait de ces compilations divers tableaux du système des mesures, ajoutés par les compilateurs, et publiés dans un Mémoire posthume de M. Letronne (*Recherches sur les fragments d'Héron d'Alexandrie*, Paris, 1851, in-4°), qui les attribue à tort à Héron, maître de Proclus. *V.* un Mémoire *sur les Mathématiciens grecs nommés Héron*, par Th.-H. Martin, dans les *Mémoires des savants étrangers* (Recueil de l'Académie des Inscriptions). H. M.

HÉRON d'Alexandrie, mathématicien, maître de Proclus, vivait au commencement du v^e^ siècle. Il est peut-être le même qu'Héronas, commentateur de l'*Arithmétique* de Nicomaque, cité par Eutocius. H. M.

HÉRON le Jeune, mathématicien de Constantinople, dans la 1^re^ moitié du x^e^ siècle, est auteur d'un traité *des Machines de siége* et d'une *Géodésie*, opuscules mal traduits en latin par Barocius, Venise, 1572, in-4°. Le 1^er^ est un abrégé de l'ouvrage d'Apollodore le mécanicien, complété par quelques extraits d'autres ouvrages compris aussi, presque sans exception, dans les *Veteres mathematici*, Paris, 1693, in-fol. Le 2^e^ ouvrage est un traité de géométrie pratique, qui contient, sur Constantinople au x^e^ siècle, de nombreux détails topographiques. Héron avait écrit aussi un traité, auj. perdu, sur les cadrans solaires, et, d'après les ordres de Constantin Porphyrogénète, diverses compilations. H. M.

HÉROOPOLIS, en égyptien *Pithom*, anc. v. de la Basse-Égypte, à l'E., à 80 kil. environ N.-O. de l'extrémité du golfe de Suez, appelé quelquefois par les Anciens *golfe Héroopolite*. C'est auj. *Tell-es-Masrouta*; ruines pharaoniques.

HÉROPHILE, sibylle d'Érythrée, gardienne du temple d'Apollon Sminthien en Troade, prédit à Hécube, avant la naissance de Pâris, tous les malheurs que cet enfant causerait à l'Asie.

HÉROPHILE, médecin grec, né à Chalcédoine en Bithynie, descendant des Asclépiades et contemporain de Ptolémée Soter, vécut à Alexandrie, où il contribua avec Érasistrate à fonder une école célèbre. Galien lui attribue de grandes connaissances en anatomie; il disséqua le premier, dit-on, des cadavres humains, et paraît avoir reconnu les propriétés sensitives des nerfs, vu leur origine au cerveau, et remarqué l'analogie que les veines pulmonaires ont avec les artères. Ses ouvrages sont perdus, et nous ne le connaissons guère que par Galien et Rufus; son nom est resté attaché au grand confluent postérieur des veines de la dure-mère (*pressoir d'Hérophile*). D—G.

HÉROS. *V.* GRÈCE, *Histoire*.

HÉROUVAL, hameau (Oise), arr. et à 38 kil. S.-O. de Beauvais, dominé par l'ancienne tour de Montjavoult, qui s'élève sur l'emplacement d'un collége de Druides et d'un temple de Jupiter. On y a trouvé, en 1842 surtout, de curieuses tombes et antiquités gauloises.

HÉROUVILLE (Ant. de RICOUART, comte d'), lieutenant-général des armées du roi, né à Paris en 1713, m. en 1782, fournit à l'*Encyclopédie* de Dalembert et Diderot de curieux articles sur la minéralogie, et est l'auteur du *Traité des légions*, 1 vol. in-12, 1757, publié sous le nom du maréchal de Saxe.

HERRENGRUND, brg de Hongrie (Sohl), à 22 kil. N.-E. de Kremnitz; 1,500 hab. Mines de cuivre argentifère.

HERRERA (Fernando de), poëte lyrique et élégiaque, surnommé *le Divin*, florissait à Séville dans le xvi^e^ siècle; il voulut donner plus d'élévation et de hardiesse à la poésie espagnole, et anoblir la langue en écartant les mots vulgaires. Imitateur de Pétrarque, de Pindare, et des Prophètes, il est savant, hardi, et même sublime, mais inégal et souvent guindé. Son style a beaucoup d'harmonie imitative. Dans ses *Poésies*, publiées à Séville, 1582, 1619, et Madrid, 1803, 2 vol., on distingue une ode au Sommeil, et les *canciones* sur la bataille de Lépante et sur la mort de D. Sébastien, roi de Portugal. Herrera a laissé aussi un *Commentaire* sur les Poésies de Garcilaso, 1580; une *Relation de la bataille de Lépante*, 1572; et *la Vie et la Mort de Th. Morus*, 1592.

HERRERA (Jean), architecte espagnol, né à Movella (Asturies), m. à Madrid en 1597, étudia près de Jean de Tolède, architecte de l'Escurial, et fut chargé, après la mort de son maître, d'achever cet édifice. M. V—I.

HERRERA (Antonio de TORDESILLAS, appelé, du nom de sa mère,), historien espagnol, né en 1559 à Cuellar, près de Ségovie, m. en 1625, fut nommé, par Philippe II, secrétaire d'État et historiographe des Indes et de Castille. Ses ouvrages, assez prolixes, se recommandent par l'exactitude et l'impartialité; ce sont : *Histoire de ce qui s'est passé en Angleterre et en Ecosse pendant la vie de Marie Stuart*, Lisbonne, 1590, in-12; *Histoire du Portugal et de la conquête des îles Açores dans les années* 1581 *et* 1583, Madrid, 1591, in-4°; *Histoire des affaires de France, de* 1585 *à* 1594, ibid., 1598, in-4°; *Description des Indes occidentales*, 1601, trad. en français, Amst. et Paris, 1622, in-fol. : *Histoire du monde sous Philippe II, de* 1584 *à* 1598, Valladolid, 1606, 3 vol. in-fol.; *Histoire générale des gestes des Castillans dans les îles de Terre-Ferme de l'Océan, de* 1492 *à* 1554, Madrid, 1601-15, 4 vol. in-fol., trad. par N. de La Coste, Paris, 1660-71, 3 vol. in-4°; *Commentaires sur les gestes des Espagnols, des Français et des Vénitiens en Italie, de* 1281 *à* 1559, ibid., 1624, in-fol.

HERRERA (François), dit *le Vieux*, peintre, né à Séville en 1576, m. en 1656, eut pour maître Louis Fernandez. La violence de son caractère égalait la fougue de son pinceau. Lorsqu'il se fut acquis une réputation, et que son atelier devint une école, très-peu d'élèves purent y rester, à cause de sa rudesse. Il vit même sa femme et ses enfants s'éloigner de lui. Il dessinait avec des joncs, et peignait avec des brosses. Lorsqu'il était pressé de travail et sans écolier pour lui venir en aide, il ordonnait à sa servante d'éparpiller, avec un balai, des couleurs au hasard sur de grandes toiles; avant qu'elles fussent séchées, il traçait, sur ce champ inculte, des figures pleines de mouvement, d'expression, et largement drapées. Il connaissait à fond l'anatomie, le clair-obscur, l'art de composer. Le plus grand nombre de ses tableaux est à Séville. A. M.

HERRERA (François), dit *le Jeune*, fils du précédent, né à Séville en 1622, m. à Madrid en 1685, cultiva l'histoire, le genre, les fleurs, la manière à l'huile, la fresque et l'architecture. Ne pouvant supporter les violences de son père, il s'enfuit en Italie, où il se fit remarquer. Après la mort de son père, il revint en Espagne, et se fixa à Madrid, où il exécuta, dans Notre-Dame d'Atocha, une *Ascension* qui lui valut le titre de peintre du roi. C'était un coloriste habile, possédant à fond la science du clair-obscur; son père lui avait transmis une verve peu commune. Il excellait à peindre les poissons. Séville, Madrid, l'Escurial, renferment le plus grand nombre de ses ouvrages. A. M.

HERRERA (Sébastien Bernuevo), peintre, architecte et sculpteur, né à Madrid en 1619, m. en 1671, eut pour maître Alonzo Cano, se perfectionna par l'étude des ouvrages de Paul Véronèse et du Tintoret, fut peintre de la cour, et conservateur de l'Escurial. Ses tableaux, d'un dessin pur et correct, ont quelque chose de la manière du Guide, et rappellent le coloris du Titien; on distingue le *Triomphe de St Augustin* et la *Naissance de la Vierge*, à Madrid. Herrera était aussi un habile graveur à l'eau-forte. Parmi ses ouvrages de sculpture, on admire à Madrid un *Christ attaché à la colonne*. M. V—I.

HERRERA-DEL-DUQUE, *Leuciana*, v. d'Espagne (Estramadure), prov. et à 118 kil. E. de Badajoz; 2,900 hab. Vins estimés.

HERRERA-DE-RIO-PISUERGA, vge d'Espagne (Vieille-Castille), prov. et à 65 kil. N.-O. de Palencia; 1,500 hab. Palais, belle église, beau pont.

HERRLISHEIM, vge (Bas-Rhin), arr. et à 26 kil. N.-N.-E. de Strasbourg; 2,855 hab.

HERRNALS, v. des États autrichiens (Basse-Autriche), à 3 kil. N. de Vienne, sur l'Alser ou Alsbache; 4,000 hab. Institution impériale pour les filles d'officiers, fondée en 1775.

HERRNHUT, vge du royaume de Saxe, dans le cercle de Bautzen, à 17 kil. N.-O. de Zittau; 1,500 hab. Evêché. Fabr. de cotonnades, toiles, tabac. Fondé en 1722 par le comte de Zinzendorf, il fut le 1^er^ établissement des frères Moraves, nommés de là *Herrnhuter* ou *Hernuttes*.

HERRY, vge (Cher), arr. et à 21 kil. S.-S.-E. de Sancerre, près du cantal latéral à la Loire; 701 hab.

HERSAN (Marc-Antoine), professeur, né à Compiègne en 1652, m. en 1724, enseigna les humanités et la rhétorique au collége du Plessis à Paris, et fut le maître de Rollin, qui lui succéda. Ses ouvrages, peu nombreux, sont remarquables par la pureté du style et l'élévation du sentiment; ce sont : une *Oraison funèbre du chancelier Le Tellier*, en latin, 1686; des vers latins, au nombre des meilleurs qu'aient faits les modernes; des *Pensées édifiantes sur la mort, tirées de l'Écriture sainte et des saints Pères*, Paris, 1722. Hersan, après avoir quitté l'enseignement, se consacra à l'éducation des enfants pauvres, leur fit bâtir une école à Compiègne, et souvent y professa lui-même. Il fonda, par son testament, une maison de sœurs de charité destinées à instruire les jeunes filles et à soigner les malades. Son *Éloge* a été écrit par Rollin. C. P.

HERSCHEL (William), célèbre astronome, né à Ha-

novre en 1738, m. en 1822. Son père, artiste éminent, ayant dix enfants, ne pouvait leur donner une instruction fort étendue : ils devinrent tous musiciens. En 1759, William, le 3e, se rendit en Angleterre avec son frère aîné Jacob. Après trois années de privations, il devint organiste à Halifax. Il profita de ses loisirs pour compléter son instruction dans les langues et dans les sciences. En 1766, il fut nommé organiste à Bath. Là, le hasard fit tomber un télescope entre ses mains; l'élévation du prix de cet instrument le décida à en fabriquer lui-même; ce fut ainsi qu'il devint constructeur de télescopes et astronome. Il réussit à faire des télescopes de 5, 7, 8, 10 et même 20 pieds anglais de distance focale; c'est avec un des siens qu'il découvrit, le 13 mars 1781, la planète qui porte son nom, et qu'on nomme plus souvent *Uranus*. A partir de ce moment, Herschel, pensionné par George III, s'établit dans le voisinage de Windsor, et sa réputation ne fit que s'accroître par les travaux qu'il exécuta dans son observatoire avec l'aide de son frère Alexandre et de sa sœur Caroline. Il y construisit son grand télescope de 39 pieds, et découvrit successivement les satellites de sa planète. En 1790-91, il observa l'anneau de Saturne, quelques-uns de ses satellites, et détermina la durée de la rotation de l'anneau. Herschel a non-seulement perfectionné les moyens d'observation, mais encore considérablement agrandi le champ des connaissances astronomiques, et sa brillante imagination y a semé des idées neuves et grandioses. En étudiant la constitution des nébuleuses, dont il fit un catalogue de 2,500, il fut conduit à considérer la voie lactée comme une grande nébuleuse dont notre système planétaire fait partie, et dans laquelle il a marqué approximativement la place; notre soleil serait une étoile de cette nébuleuse, et son éclat serait à peu près égal à celui d'une étoile de moyenne grandeur, s'il se trouvait à la distance d'une des étoiles les plus rapprochées de nous. En cherchant les parallaxes des étoiles, Herschel a découvert le mouvement propre de notre système. Il s'est occupé aussi des étoiles doubles, qu'il partage en quatre classes, d'après l'écartement angulaire des étoiles composantes; il en avait trouvé plus de 500; ce nombre a été porté depuis à plus de 3,000. Les *Transactions philosophiques*, de 1780 à 1822, renferment 71 mémoires d'Herschel. *V.* son *Éloge* par Arago, 1842. V.

HERSÉ, fille de Cécrops, roi d'Athènes, fut aimée de Mercure, et en eut Céphale. Sa sœur Aglaure, qui, par jalousie, découvrit tout à son père, fut changée en pierre par le dieu.

HERSEK. *V.* HERZÉGOVINE.

HERSFELD, *Herofelda*, v. de la Hesse-Cassel, au confl. de la Fulde et de la Haune, à 41 kil. N.-E. de Fulde; 6,550 hab. Ch.-l. de cercle; lycée; écoles industrielles; abbaye bénédictine, fondée en 769. Fabrication importante de draps et lainages; tanneries. Commerce de toiles.

HERSTAL. *V.* HÉRISTAL.

HERTFORD ou HARTFORD, v. d'Angleterre, cap. du comté de ce nom, sur la Lea, à 32 kil. N. de Londres; 6,769 hab. A 3 kil. au S. est Haileybury, château où la Compagnie des Indes orientales entretenait, depuis 1806, une école préparatoire pour les jeunes gens candidats à l'administration des Indes, et qui dut être fermée en 1857. Ruines d'un château fort fondé en 909, pris par le dauphin Louis en 1216, et prison de David, roi d'Ecosse et de Jean le Bon, roi de France, en 1356. Ecole d'arts et métiers. — Le comté de Hertford ou Herts, un peu au N.-E. de Londres, entre ceux de Cambridge au N., de Bedford et de Buckingham à l'O., de Middlesex au S., et d'Essex à l'E., a 164,280 hect., dont 143,000 susceptibles de culture; 173,294 hab. Beaucoup de parcs et de maisons de campagne. Rivières : Lea et Colne. Sol peu fertile, mais amélioré par l'agriculture; peu d'industrie; villes principales : St-Albans, Barnet, Baldock, Ware.

HERTHA, déesse de la Terre (*Erde* en allemand), adorée comme créatrice et mère par les Germains. Selon Tacite, c'était dans un bois sacré d'une île de la mer Baltique (peut-être Rugen), que se trouvait son char, couvert d'un tapis sacré qui voilait la déesse. On promenait ce char solennellement à certaines époques de l'année; puis on le plongeait dans un lac du bois sacré pour y être lavé par des esclaves, que les prêtres faisaient ensuite disparaître.

HERTS. *V.* HERTFORD.

HÉRULES, peuple de l'anc. Germanie, originaire, à ce qu'on croit, de la Sarmatie. Soumis par Hermanric, roi des Goths, puis par les Huns, il s'affranchit après la mort d'Attila. Sous la conduite d'Odoacre, il s'empara de l'Italie, et y fonda, en 476, un royaume qui fut détruit par Théodoric, chef des Ostrogoths, en 493. Les Hérules avaient toujours repoussé le christianisme. Quelques-uns d'entre eux, reçus en Illyrie par l'empereur Anastase, s'en firent chasser au siècle suivant, à cause de leurs brigandages.

HERVAGIUS. *V.* HERWAGEN.

HERVAS (Le P. Laurent), savant jésuite espagnol, né en 1735 à Horcajo (Manche), m. à Rome en 1809, enseigna avec succès la philosophie au séminaire de Madrid et au collége de Murcie, puis partit comme missionnaire en Amérique. A son retour, comme son ordre avait été banni d'Espagne, il passa en Italie, vécut quelques années à Césène, et se rendit à Rome, où Pie VII le nomma préfet de la bibliothèque Quirinale. On a de lui, en italien : *Idea dell' universo, che contiene la storia della vita dell' uomo, elementi cosmografici, viaggio estatico al mondo planetario, e storia della terra,* Césène, 1778-87, 21 vol. in-4°, immense ouvrage où sont contenus de précieux travaux de linguistique; *Analisi filosofico-teologica della natura della carità,* Foligno, 1792, in-4°; *Rivoluzione religionaria Francese,* Madrid, 1800; et, en espagnol : *Ecole espagnole des sourds-muets,* Madrid, 1795, 2 vol. in-4°; *Description des archives de la couronne d'Aragon à Barcelone, et des archives de l'ordre de St-Jacques à Uclès,* Carthagène, 1801, in-4°. Il a laissé encore un *Catalogue raisonné de toutes les langues connues,* Madrid, 1800-5, 6 vol. in-4°, *Dictionnaire espagnol et italien*, etc. M. V—I.

HERVAS (Joseph-Martinez), marquis d'Almenara, né en 1760 à Urgar (Grenade), m. à Madrid en 1830, fut un des administrateurs de la banque de St-Charles, jouit d'un grand crédit auprès du premier consul Bonaparte pendant une mission en France, résida, de 1806 à 1808, à Constantinople comme envoyé extraordinaire, et devint, sous le roi Joseph, membre du conseil d'Etat, président du conseil de commerce, et ministre de l'intérieur. Banni en 1814 par Ferdinand VII, il fut bientôt rappelé. Sa fille avait épousé le maréchal Duroc. On a de lui : *Eloge du général Ricardos,* trad. en franç., 1798, in-8°; *Considérations sur l'état actuel de l'Espagne,* 1822, in-8°, etc. M. V—I.

HERVE, v. de Belgique, prov. et à 15 kil. E. de Liége; 3,400 hab. Elève de bétail; beurre et fromages renommés. Fabr. de souliers, draps, bonneterie.

HERVE DE PRIMAUGUET, marin breton du XVIe siècle, né à St-Pol-de-Léon, était amiral au service de la duchesse Anne. Dans un combat naval contre les Anglais, le 10 août 1513, il montait le vaisseau *la Belle Cordelière* : entouré par 12 navires ennemis, il jeta les grappins d'abordage sur *la Régente*, vaisseau amiral du duc de Suffolk, fit mettre le feu aux poudres, et périt dans l'explosion avec plus de 2,000 hommes. B.

HERVEY (Jacques), théologien anglais, né à Hardingstone (Northampton), en 1714, m. en 1758, se distingua comme prédicateur et comme écrivain par la douceur et l'élégance de son style. On a de lui : *Méditations et contemplations au milieu des tombeaux,* 1746, trad. en franç. par Letourneur, 1770, et imitées en vers par Baour-Lormian; *Contemplations sur la nuit et les cieux étoilés,* 1747; *Lettre à une dame de qualité sur l'Histoire de l'Ancien Testament,* 1753; *Remarques sur les Lettres de Bolingbroke,* 1753, in-8°; *Théron et Aspasie,* ou *Suite de dialogues et de lettres sur les sujets les plus importants,* 1755, 3 vol. in-8°; des *Sermons,* des *Lettres,* etc. Ses œuvres choisies ont été imprimées en 1782, sous le titre de : *The beauties of Hervey.*

HERVILLY (Louis-Charles, comte d'), général français, né à Paris en 1755, m. en 1795, se distingua dans la guerre d'Amérique, devint colonel du régiment de Rohan-Soubise, et commanda, en 1791, la garde constitutionnelle de Louis XVI. Il défendit ce malheureux prince au 20 juin et au 10 août 1792. Retiré en Angleterre, 1793, il fut l'un des chefs de l'expédition de Bretagne, débarqua à Quiberon, à la tête d'un corps de royalistes, 1795, fut blessé mortellement, et revint à Londres où il mourut quelques mois après.

HERWAGEN (Jean), en latin *Hervagius,* imprimeur de Bâle, m. en 1564, était ami d'Erasme. Sa plus belle publication est la collection des *Scriptores rerum Germanicarum,* 1532.

HÉRY (Thierry de), célèbre chirurgien-médecin, né à Paris vers le commencement du XVIe siècle, m. en 1599, le premier qui trouva le moyen efficace de traiter la syphilis. François Ier l'envoya, comme chirurgien, à son armée d'Italie, et l'on voit, dans cette commission donnée à Héry, l'origine des officiers de santé militaires.

HÉRY ou AIRY, vge (Yonne), arr. et à 14 kil. N.-E. d'Auxerre; 1,657 hab. Beau château. Restes d'un couvent de Bénédictins, où se tint, en 1015, un concile national, pour réconcilier le roi Robert et Othon-Guillaume de Bourgogne.

HERZBERG, v. du Hanovre, sur la Sieber, dans l'arrondissement d'Hildesheim, à 58 kil. S.-E.-E. de Gœttingue; 3,200 hab. Entrepôt royal de fers, manuf. d'armes, grenier public de réserve. Fabr. de toiles et lainages. Anc. château des électeurs de Brunswick.

HERZBERG, v. des États prussiens (Saxe), près de l'Elster, à 21 kil. E.-N.-E. de Mersebourg, 17 S.-E. de Schweidnitz; 2,900 hab. Draps, poterie.

HERZBERG (Ewald-Frédéric, comte de) homme d'État Prussien et un des premiers diplomates de son temps, né en 1725 dans la Poméranie, m. en 1795. Ses travaux dans les archives royales attirèrent l'attention de Frédéric II, qui l'employa aux affaires étrangères. Il négocia, en 1762, le traité de paix avec la Russie et la Suède, et, en 1763, celui de Hubertsbourg. Nommé, la même année, ministre des affaires étrangères, il participa aux négociations du premier partage de la Pologne, et sut faire valoir les prétentions de la Prusse sur la Prusse occidentale. Il seconda aussi puissamment les efforts du roi pour l'établissement de *l'Union des Princes* formée contre l'Autriche, 1785. Sous Frédéric-Guillaume II, il fut nommé comte, pacifia la Hollande, et concourut à la convention de Reichenbach, 1790, dont les bases définitives furent cependant changées contre sa volonté. A la suite de ces différends, il se retira, 1791, et ne s'occupa plus que de ses fonctions de curateur de l'Académie de Berlin, dont il avait été nommé membre en 1754. On a de lui : *Mémoire sur la population primitive de la Marche de Brandebourg*, 1752, couronné par l'Académie de Berlin; *Histoire de la puissance maritime de l'électeur Frédéric-Guillaume et de la Compagnie africaine*, etc.; *Mémoire raisonné*, 1756, où il justifie l'ouverture de la guerre de Sept Ans; *Recueil des Déductions*, *Manifestes*, *Déclarations*, *Traités et autres Actes, qui ont été rédigés et publiés pour la cour de Prusse*, 3 vol., Hambourg, 1789-95. Une Histoire de Frédéric II, pour laquelle il obtint la permission de se servir des archives secrètes, est restée inachevée. Herzberg protégea le développement de l'enseignement public, et propagea l'élève des vers à soie. E. S.

HERZÉGOVINE ou HERZEK, région de l'Empire ottoman, dans la Bosnie méridionale, entre le Monténégro au S., la Dalmatie au S.-O., la Bosnie à l'E., et la Croatie Turque au N.; par 14° 45'-16° 42' long. E., et 42° 31'-43° 50' lat. N.; 300,000 hab.; v. princip.: Trébigne et Mostar. Sol très-montagneux. — L'Herzégovine fit d'abord partie du royaume de Croatie; incorporée à la Bosnie en 1326, elle fut érigée en duché par l'empereur Frédéric III, sous le nom de *Sainte-Sabe*. Les habitants ne sont soumis que nominalement aux Turcs, à qui ce pays fut cédé par l'Autriche, à la paix de Carlowitz, en 1699, sauf Castel-Nuovo et les environs, qui appartenaient aux Vénitiens, et qui dépendent aujourd'hui de la Dalmatie.

HERZOG, anc. mot allemand, signifiant chef militaire, et employé par les Francs comme synonyme de duc.

HERZOGENBURG, brg des États autrichiens (Basse-Autriche), à 11 kil. N.-N.-E. de St-Polten; 1,300 hab. Couvent de chanoines réguliers de St-Augustin, fondé en 1244, avec bibliothèque et riches collections.

HESBAYE ou HASBAYE (LA), canton du pays de Liége, et dont la cap. était St-Trond. Il renfermait autrefois un grand nombre d'églises et de couvents, très-riches en pierres tombales chargées d'inscriptions. Ces monuments ont disparu, mais ils ont été dessinés au XVIIIe siècle, et ces dessins publiés en 1845-9, par M. de Herckenrode, Gand, in-8°.

HESCHAM, 10e calife ommiade, 724-43, succéda à son frère Yézid. Il défit le roi de Turkestan, et Zayd, petit-fils de Houçayn, fils d'Ali, qui avait été proclamé calife à Koufa.

HESCHAM Ier (Aboul-Walid), calife de Cordoue, de 788 à 796, succéda à son père Abdérame Ier; vainqueur de ses frères rebelles, il leur pardonna, comprima le soulèvement d'un wali de Catalogne, et fit publier la guerre sainte. Heureux dans la Gaule Narbonnaise, il fut vaincu près de Lodos en Galice par Alphonse II. Il mérita, par sa justice et sa bienfaisance, le surnom d'Al-Radhy (le Bon). H.

HESCHAM II (Al-Mowaied-Billah), calife de Cordoue, 976-1017. Encore enfant à la mort de son père Al-Hakem II, il eut successivement pour tuteurs et ministres tout-puissants Almanzor, Abdel-Mélek et Abdérame. Détrôné par Mohammed al-Madhi, 1006, replacé sur le trône en 1015, il périt assassiné dans une sédition. H.

HESCHAM III (Abou-Bekr), dernier calife de Cordoue, 1027-31, fut élevé au pouvoir malgré lui, ne put résister aux armes des chrétiens et aux troubles intérieurs, abdiqua, et mourut en 1036. Son État fut démembré.

HESCHAM (État de SIDI-). *V.* SIDI-HESCHAM.

HESDIN, peut-être l'*Helena vicus* des Romains, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), sur la Canche, arr. et à 26 kil. S.-E. de Montreuil-sur-Mer; place de guerre de 3e classe. Bibliothèque. Fabr. de bonneterie, savons, cuirs, etc. Exploit. de tourbe. Patrie de l'abbé Prévost et du voyageur Jacquemont; 3,164 hab. — Cette ville fut bâtie et fortifiée, en 1554, par Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, près de l'emplacement du Vieux-Hesdin, que Charles-Quint avait fait raser. Elle fut prise par le maréchal de La Meilleraye en 1639, et réunie définitivement à la France, en 1659, par le traité des Pyrénées.

HÉSÉBON, v. lévitique de la tribu de Ruben, en Palestine. Séhon, roi de cette ville, fut vaincu par Moïse.

HÉSIODE, le plus ancien poëte grec après Homère, et peut-être son contemporain. Originaire de Cyme en Éolide, il vécut, et naquit sans doute, à Ascra en Béotie, d'où il est appelé souvent *Ascræus poeta* ou *senex*; car il paraît qu'il parvint à une vieillesse très-grande. Il avait un frère du nom de Persès, à qui il s'adresse quelquefois dans ses vers. On sait d'ailleurs peu de chose sur sa vie, bien qu'il n'ait pas négligé tout à fait, comme Homère, de parler de lui-même dans ses ouvrages. De tous ceux qu'il avait composés, il ne reste que trois poëmes, et encore avec beaucoup d'interpolations et de lacunes : 1° la *Théogonie*, morceau épique, de mille et quelques vers, sur la généalogie et les amours des dieux; c'est, avec les poëmes d'Homère, la principale source de la mythologie grecque. Une bonne partie n'est qu'une nomenclature assez aride; mais le préambule est d'une poésie très-agréable, et le tableau de la lutte de Jupiter et des nouveaux dieux avec les Titans a de grandes beautés; 2° les *Œuvres et Jours* (826 vers), poëme à la fois didactique et moral, où sont réunies et mêlées, comme dans un manuel de connaissances utiles, des leçons, tantôt familières, tantôt poétiques, de justice publique et privée, d'agriculture, de navigation, de conduite, etc., et dont se sont inspirés également les moralistes, même chrétiens, et les poëtes des âges suivants, entre autres Virgile dans les *Géorgiques*. C'est là qu'est en original la belle fable de Pandore, répétée plus brièvement dans la *Théogonie*, et le tableau tant de fois imité des âges du monde. On y trouve aussi de belles tirades sur le respect de la justice et sur le châtiment que Jupiter inflige aux humains, de vives et fortes descriptions, et une foule de préceptes moraux ou techniques, exprimés avec une rare précision, et quelquefois avec éloquence. Ce poëme, malgré la sécheresse ou la naïveté de quelques détails, et un certain manque d'art et de liaison, est pour nous, comme il l'était pour les anciens, l'ouvrage capital d'Hésiode; c'est le premier monument de la poésie gnomique et philosophique chez les Grecs : la simplicité sévère du fond y est relevée par la dignité du style épique, et parée d'une poésie moins riche et moins riante que celle d'Homère, mais toujours noble et grave, ou gracieuse et pure; 3° le *Bouclier d'Hercule* (480 vers); c'est le récit du combat d'Hercule contre Cycnus, précédé d'un préambule sur la naissance du héros, et coupé par une description poétique de son bouclier, qui semble une imitation de celle du bouclier d'Achille au XVIIIe chant de l'*Iliade*. Les anciens mêmes ont élevé des doutes sur l'authenticité de ce troisième morceau : il a cependant tous les caractères de la poésie d'Hésiode; mais peut-être n'est-il qu'un composé de fragments divers ou ayant appartenu à un plus grand ensemble poétique, probablement au *Catalogue* des femmes illustres, appelé aussi les *Éées* (Ἠοῖαι, à cause de la formule ἢ οἵη répétée au début de chaque légende), ouvrage souvent cité par les anciens, et auquel on peut aussi rattacher les soixante derniers vers environ de la *Théogonie*. Les fragments proprement dits d'Hésiode, en assez petit nombre et peu importants, appartiennent la plupart à ces *Éées*, quelques autres à une *Mélampodie*, ou épopée en l'honneur du devin Mélampus, à un *Egimius*, autre poëme épique sur un héros dorien de ce nom, à un poëme didactique intitulé *les Leçons de Chiron*, etc. Quelque douteuse qu'ait toujours semblé l'authenticité de ces ouvrages perdus, il paraît bien qu'Hésiode fut un poëte fécond, et comme le chef d'une école rivale de celle d'Homère. C'est ce qui a donné naissance au petit ouvrage mêlé de vers et de prose, intitulé *Combat d'Hésiode et d'Homère*, d'une époque très-postérieure, mais qui figure dans la plupart des éditions d'Hésiode. Les principales parmi les plus modernes sont celles de Heinsius, gr.-lat., avec des scholies, Leyde, 1603, in-4°; de Grævius et de J. Leclerc, Amsterdam, 1667 et 1701, in-8°; de Robinson, gr.-lat., avec des notes, Oxford, 1737, in-4°, reproduite par Loesner, avec des remarques de Ruhnkenius, Leipzig, 1778, Berlin, 1787,

in-8°; de Gaisford, avec les scholies, dans la collection des *Poetæ græci minores*, Oxford, 1814, et Leipzig, 1823; de Boissonade, Paris, 1824; de Lehrs, dans la *Bibliothèque grecque* de Didot, Paris, 1840; de Goettling, Gotha, 1831 et 1843; de Van Lennep, Amsterdam, 1848-54, 3 vol. in-8°. Les meilleures éditions spéciales sont, pour la *Théogonie*, celle de F.-A. Wolf, Halle, 1783; pour les *Œuvres et Jours*, celles de Lanzi, Florence, 1808; de Spohn, Leipzig, 1819; pour *le Bouclier*, celle de Heinrich, Breslau, 1802, etc. Hésiode a été traduit en français, par Bergier, 1767; Gin, 1785; Coupé, 1796; Chenu, 1844, etc. Un grand nombre de dissertations savantes et curieuses ont été publiées en Allemagne sur les poésies d'Hésiode. D—s.

HÉSIONE, fille de Laomédon, roi de Troie, et sœur de Priam, fut délivrée par Hercule d'un monstre marin que Neptune avait envoyé pour la dévorer. Le héros la donna en mariage à Télamon, qui l'emmena en Grèce. Priam chargea Pâris d'aller la réclamer; ce fut alors que ce jeune prince vit Hélène et l'enleva.

HESNAULT (Jean), poëte, né vers le commencement du XVIIe siècle, m. vers 1682, fils d'un boulanger de Paris, fut le maître de Mme Deshoulières. Il est surtout connu par son dévouement à Fouquet, et par un sonnet énergique qu'il écrivit contre Colbert. Il avait commencé une traduction de Lucrèce, dont il ne reste que le début, l'*Invocation à Vénus*, pièce estimée. Il publia ses *Œuvres diverses* en 1670. On y remarque des imitations de Sénèque le Tragique, des sonnets, des pièces légères, et un ouvrage en prose, *Consolation à Olympe*, où il fait profession de la philosophie épicurienne. C. P.

HESPER ou VESPER, c.-à-d. *le soir, le couchant*, fils de Japet. Chassé d'Afrique par son frère Atlas, il alla, dit-on, dans l'Italie, qui prit de lui le nom d'Hespérie. On donna son nom à l'étoile du berger (la planète Vénus apparaissant le soir). Hesper fut le père d'Hespéris.

HESPÉRIDES, c.-à-d. *occidentales*, îles de l'océan Atlantique, qui formaient les limites des connaissances des anciens à l'O., et qu'on a rapportées aux *Canaries* ou au groupe du *Cap-Vert*.

HESPÉRIDES (Jardin des), partie occidentale de la Cyrénaïque, où se trouvaient de délicieux vergers de vignes, lotiers, mûriers, lauriers, lentisques et oliviers, arrosée par de nombreux cours d'eau, et près de laquelle croissait le précieux silphium. On a aussi placé ce jardin dans la Mauritanie, près de l'Atlas, et jusque dans les îles Fortunées. Selon la Fable, il était gardé par un dragon à 100 têtes, fils de la Terre, qui fut tué par Hercule.

HESPÉRIDES, filles d'Atlas et d'Hespéris, étaient au nombre de trois : Aréthuse, Églé et Hyperéthuse.

HESPÉRIE, *Hesperia*, nom que les anc. Grecs donnaient à l'Italie, et les Romains à l'Hispanie, parce qu'ils avaient ces pays au couchant.

HESPÉRIS, fille d'Hesper et mère des Hespérides.

HESPÉRIS, nom primitif de la ville de Bérénice en Cyrénaïque.

HESPÉRUS. *V.* HESPER.

HESS (Jean-Jacques), théologien protestant, né à Zurich en 1741, m. en 1828, diacre en 1777, et doyen du clergé dans sa ville natale en 1795, a laissé : *Histoire des trois dernières années de la vie de J.-C.*, Zurich, 1772, 3 vol.; *Sur le royaume de Dieu*, 1774; *Histoire des apôtres*, 1775, 12 vol.; *Histoire des Israélites*, 1776-86, 12 vol.

HESS (J.-Louis de), littérateur allemand, né à Stralsund en 1760, m. à Hambourg en 1823, est auteur d'un *Voyage par l'Allemagne, les Pays-Bas et la France*, 1802, 7 vol. in-8°, et d'une *Description topographique, politique et historique de la ville de Hambourg*, 1812, 3 vol. in-8°, ouvrages écrits en allemand.

HESSE, en allemand *Hessen*, nom de plusieurs pays situés entre le Mein et le Weser, et habités autrefois par les *Cattes*, dits plus tard *Hassii* ou *Hessois*. Ceux-ci furent suivis par les Saxons, qui s'avancèrent jusque dans le *Hessengau saxon* (*V. ce mot*). Il y eut en outre les districts appelés *Hessengau franconien* et *Oberlahn*. Sous les rois francs, les Hessois furent gouvernés par des comtes, plus tard ducs de Franconie. Après l'extinction de ces derniers, une foule de dynasties s'élevèrent; la plus puissante était celle des comtes de *Gudensberg*. La fille de Geiso IV, dernier comte de Gudensberg, apporta le comté à son mari Louis Ier, landgrave de Thuringe, que tous les seigneurs de la Hesse reconnurent comme suzerain. La ligne mâle de la maison de Thuringe s'étant éteinte en 1247, la Hesse, épuisée par de longues luttes, échut, en 1263, à la princesse Sophie, fille du landgrave Louis le Pieux, et épouse du duc Henri de Brabant. Son fils Henri Ier l'Enfant fut la tige de la maison actuelle de Hesse : il prit le titre de landgrave, et fut reconnu prince de l'Empire. Ses successeurs accrurent la Hesse considérablement. Par suite d'un partage, en 1458, se formèrent les lignes de *Hesse inférieure* et *Hesse supérieure*. Cette dernière s'étant éteinte en 1500, ses possessions revinrent à Guillaume II de la Hesse inférieure. Son fils, Philippe Ier le Magnanime, 1518-1567, partagea la Hesse entre ses quatre enfants, fondateurs des lignes de *Cassel*, *Marbourg*, *Rheinfels* et *Darmstadt*. La ligne de Rheinfels s'éteignit en 1583, celle de Marbourg en 1604, et leurs possessions furent partagées entre les lignes de Hesse-Cassel et Hesse-Darmstadt. E. S.

HESSE-CASSEL (Électorat de), État de la Confédération germanique, borné au N. par la prov. prussienne de Westphalie et la principauté de Waldeck; à l'O. par la Hesse-Darmstadt, la principauté de Nassau, la ville de Francfort; au S. par le cercle bavarois de Basse-Franconie; à l'E. et au N.-E. par la province prussienne de Saxe et l'arr. Hanovrien d'Hildesheim. Il comprend, en outre, plusieurs territoires détachés : le comté de Schaumbourg, enclavé dans les territoires de Lippe-Detmold, de Schaumbourg-Lippe, de Prusse et de Hanovre; la seigneurie de Smalkalde, entre les duchés de Gotha, de Meiningen, et la prov. prussienne de Saxe; le comté de Barchfeld, enclavé dans le duché de Meiningen; enfin quelques villages enclavés dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt. L'électorat de Hesse est divisé en 4 provinces : *Hesse inférieure*, villes : Cassel, Schaumbourg; *Hesse supérieure*, ville : Marbourg; *Fulde*, ville : Fulde; et *Hanau*, ville : Hanau. Superf., 951,770 hect.; pop., 738,459 hab. Capit., *Cassel*. La plus grande partie de la Hesse-Cassel forme le plateau de Hesse, sillonné de collines et de sommets isolés. Dans la Hesse supérieure s'étendent les pentes des montagnes du Bas-Rhin, du Thuringerwald, du Rhoengebirge et du Spessart. Rivières : la Werra et la Fulde, formant, après leur jonction, le Weser; le Mein, la Lahn. Le climat est tempéré, le sol fertile; un tiers est couvert de forêts. Les mines produisent surtout du cuivre, du plomb, de la houille et du sel. Eaux thermales de Schwalheim, Wilhelmsbad, Nenndorf, etc. Fabr. de toiles et d'objets en fer, acier et fer-blanc. Les orfévreries et les argenteries de Hanau et de Cassel ont une grande réputation. Parmi les établissements scientifiques, il faut citer l'université de Marbourg. Plusieurs lignes de chemins de fer, dont la ville de Cassel est le centre, mettent cette dernière en communication avec Berlin, par Rottenburg, Eisenach et Halle; avec Francfort-sur-Mein, par Marbourg; avec Cologne et Hanovre, par un embranchement dirigé par Paderborn sur le chemin de fer entre ces deux villes. Revenu de l'État, 20 millions de francs; dette publique 48 millions de francs. — *Histoire.* Le landgrave Guillaume IV, 1567-1592, fils aîné de Philippe le Magnanime, est le fondateur de la maison de Hesse-Cassel (*V. l'art. précédent*). Hermann et Ernest, frères de Guillaume V, fondèrent, en 1628, les lignes latérales de *Hesse-Rottenbourg* et de *Hesse-Rheinfels* (*V. plus loin*). La comtesse Sophie-Amélie de Hanau, mère de Guillaume VI, 1650-1663, obtint le comté de Schaumbourg et l'abbaye de Hersfeld comme dédommagement pour les sacrifices faits dans la guerre de Trente Ans. A Guillaume VI succéda son fils Guillaume VII, et à celui-ci son frère Charles, 1675, dont un autre frère, Philippe, fonda la ligne de *Hesse-Philipsthal* (*V. plus loin*). Depuis le règne de Charles, les troupes hessoises ont pris part comme auxiliaires à presque toutes les guerres en Europe. Les souverains remplirent ainsi leur trésor privé, tandis que le pays s'appauvrit. Le landgrave Frédéric II, 1776-1784, ordonna une levée de 22,000 hommes, envoyés en Angleterre, où on les employa dans la guerre d'Amérique; il reçut, pour ces secours, 85 millions de francs. Son fils Guillaume IX fut créé en 1803 électeur; il prit dès lors le nom de Guillaume Ier. Allié douteux de Napoléon, il vit son pays occupé en 1806, et incorporé en 1807 au nouveau royaume de Westphalie. A son retour en 1813, il déclara nuls tous les actes faits pendant la domination des Français; il annula même les ventes de domaines, sans dédommager les acheteurs. Le titre de roi, qu'il demanda au congrès de Vienne, lui ayant été refusé, il garda le titre d'électeur devenu sans objet depuis la dissolution de l'Empire. Depuis ce temps, la Hesse électorale a conservé la réputation du pays le plus mal administré de l'Allemagne. Des conflits continuels divisèrent les assemblées des États et les électeurs. Le mécontentement général éclata en 1830 sous le règne de Guillaume II. Ce prince se vit forcé d'accorder une charte très-libérale, promulguée en 1831. L'électeur transféra cependant sa résidence à Hanau, et nomma son fils Frédéric-Guillaume co-régent. Celui-ci retourna à Cassel, et dirigea seul les affaires; mais

la paix ne revint pas. Presque toutes les diètes furent dissoutes avant la fin de la législature, presque toujours à cause de dissentiments sur les questions de budget. Après la mort de Guillaume Ier en 1847, le corégent prit le titre d'électeur. En 1848, après la Révolution française de février, des troubles éclatèrent à Cassel et à Hanau; l'électeur dut accorder de larges réformes. En 1849, il entra dans l'Union prussienne. En 1850, de nouveaux différends financiers entre l'électeur et les États amenèrent une grave crise. Toutes les autorités du pays refusèrent l'obéissance aux mesures illégales du gouvernement. L'électeur, après s'être retiré de l'Union, appela des troupes autrichiennes et bavaroises à son secours. La Prusse s'opposa à l'entrée de ces troupes, et l'on fut à la veille d'une scission de l'Allemagne; mais on parvint à s'entendre, et le gouvernement hessois a accordé des modifications à la constitution, 1852. L'électeur a une voix dans les assemblées ordinaires, et 3 voix dans les assemblées plénières de l'Empire; il y occupe le 8e rang, et fournit un contingent fédéral de 10,415 hommes. E. S.

HESSE-DARMSTADT (grand-duché de), État de la confédération germanique, composé de deux parties que séparent le comté de Hanau et la ville de Francfort. La partie septentr., dite *Hesse supérieure*, est bornée à l'O. par les prov. prussiennes du Rhin, de Westphalie, et le Nassau; au N., à l'E. et au S., par la Hesse-Cassel. La partie méridionale, comprenant Starkenbourg et la Hesse rhénane, est bornée au N. par le duché de Nassau, à l'E. la Hesse-Cassel et la Bavière, au S. le grand-duché de Bade, à l'O. la Prusse rhénane et le Palatinat. Les montagnes sont : dans la Hesse supérieure, le Vogelsberg, le Taunus et le Westerwald; dans la Hesse rhénane, l'Odenwald et la Bergstrasse. La première est arrosée par la Lahn, la Nidda, l'Edder, la Wetter et la Fulde; la 2e, par le Rhin, le Mein, la Nahe et le Necker. Superf., 839,480 hect. ; pop., 856,907 hab. (224,038 catholiques). Capit., *Darmstadt*, v. principales, Mayence, Offenbach, Giessen, Worms. La partie septentrionale est assez stérile; la Hesse rhénane est très-fertile en céréales, tabac, fruits et vins. Mines de cuivre, de fer et de houille. Fabrication de lainages et de cotonnades. Université à Giessen. Une ligne de chemins de fer dessert le grand-duché du S. au N., en passant par Darmstadt, Francfort et Giessen. Des chemins de fer joignent aussi Mayence et Offenbach avec Francfort. Revenu de l'État, 19 millions de francs; dette publique, 30 millions de francs. Mayence est la première forteresse de la Confédération germanique. Le gouvernement est constitutionnel, en vertu de la charte de 1820, revisée en 1848 et en 1851. Le corps législatif est composé de deux chambres. — *Histoire*. George Ier, fils cadet de Philippe le Magnanime, est le fondateur de la ligne de *Hesse-Darmstadt* (*V.* HESSE). De ses trois fils, Louis V lui succéda en 1596 en Darmstadt; les deux autres fondèrent les lignes de *Hesse-Butzbach* et de *Hesse-Hombourg*, dont la première s'éteignit en 1643. Sous George II, 1626-1661, Marbourg fut cédé à la Hesse-Cassel. Louis X dut céder en 1801 plusieurs districts sur la rive gauche du Rhin, et reçut en échange le duché de Westphalie et quelques portions du Palatinat, de Mayence et de Worms. Après être entré dans la confédération du Rhin, il prit le titre de grand-duc sous le nom de Louis Ier. En 1813, il adhéra à l'alliance contre la France, céda, en 1815, le duché de Westphalie et les comtés de Wittgenstein et de Berlebourg à la Prusse, d'autres districts à la Bavière et à la Hesse-Cassel, abandonna la suzeraineté qu'il avait exercée jusque-là sur la Hesse-Hombourg, et reçut en échange l'anc. dép. français de Mont-Tonnerre jusqu'à la Lahn, ainsi qu'une grande partie de la principauté d'Isenbourg. Il donna à son pays une constitution, 1820, et fit beaucoup pour les sciences et les beaux-arts. Son successeur Louis II, 1830-1848, moins libéral, eut des conflits fréquents avec les États. Après la Révolution française de février 1848, le grand-duc prit pour corégent son fils le prince Louis, qui lui succéda bientôt sous le nom de Louis III. Beaucoup de réformes faites en 1848 furent retirées ou restreintes en 1850. Le grand-duc, après avoir adopté la constitution de l'Empire, adhéra à l'Union prussienne, et s'associa à la ligue autrichienne qui, en 1850, se réunit à Francfort sous le nom de l'ancienne diète germanique. Il occupe le 9e rang dans la diète fédérale, où il a une voix dans les assemblées ordinaires et 3 voix dans le *plenum;* son contingent fédéral est de 11,357 hommes. E. S.

HESSE-HOMBOURG (landgraviat de), État de la Confédération germanique, comprenant : 1° la seigneurie de *Hombourg*, bornée par la Hesse-Darmstadt, la Hesse-Cassel et la principauté de Nassau; 2° la seigneurie de *Meisenheim*, située sur la rive g. du Rhin, entre le Palatinat et la Prusse rhénane. Superf., 28,000 hect.; 26,816 hab. Cap., *Hombourg*. Pays fertile et en partie montagneux. Rivières; la Nahe et le Mein. Mines de fer et de houille. Revenus, 900,000 francs; dette publique, 2 millions de francs. Force armée, 366 hommes. — La maison de Hesse-Hombourg, fondée en 1596, est une ligne cadette de celle de Darmstadt. En 1806, le landgraviat fut mis sous la suzeraineté de la Hesse-Darmstadt, et ne recouvra sa souveraineté qu'en 1815. Le landgrave fut, en 1849, le seul des petits princes d'Allemagne qui refusa d'adopter la constitution de l'Empire. Il a une voix dans les assemblées plénières de la diète. E. S.

HESSE-PHILIPSTHAL (maison de), ligne cadette de la maison de Hesse-Cassel, fondée en 1655 par Philippe, 3e fils de Guillaume VI. Son fils cadet fonda en 1721 la ligne de Hesse-Philipsthal-Barchfeld. Plusieurs princes de ces deux lignes ont pris du service dans les différentes armées de l'Allemagne et de la Russie. E. S.

HESSE-RHEINFELS-ROTTENBOURG (maison de), branche latérale aînée de la maison de Hesse-Cassel, fondée en 1627 par Ernest, fils cadet du landgrave Maurice. En 1725, cette ligne se scinda en branches de *Rottenbourg, Wanfried* et *Eschwege*, qui finirent en 1755. En 1735, Rheinfels avait été cédé à la Hesse-Cassel. En 1803, la maison de Hesse-Rottenbourg céda ses possessions sur la rive g. du Rhin à la France contre une rente annuelle. Le reste du pays fut cédé en 1815 à la Prusse contre la seigneurie de Ratibor en Silésie. La ligne de Hesse-Rottenbourg s'est éteinte en 1834. E. S.

HESSE (Philippe, landgrave de), dit le *Magnanime*, né en 1504, m. en 1567, succéda, à l'âge de 5 ans, à son père Guillaume II. A cause des troubles qui régnaient en Allemagne, il fut déclaré majeur par l'empereur Maximilien, en 1518. Il réprima les révoltes des paysans et des anabaptistes. En 1526, il embrassa le luthéranisme, signa la *Confession d'Augsbourg* en 1530, et fut un des chefs de la ligue de Smalkalde. Battu par Charles-Quint à Mühlberg, il demeura prisonnier pendant 4 ans. Il fonda l'université de Marbourg. E. S.

HESSE (Guillaume, landgrave de), dit *le Sage*, fils et successeur du précédent, né en 1522, m. en 1592, protégea les lettres, les sciences et les arts, qu'il cultiva lui-même avec ardeur. Il s'occupa surtout d'astronomie. Ses observations astronomiques ont été publiées après sa mort, sous le titre de *Cœli et siderum in eo errantium observationes Hassiacæ*, Leyde, 1628, in-4°. E. S.

HESSE-CASSEL (George-Guillaume, électeur de), comme landgrave Guillaume IX, comme électeur Guillaume Ier, né en 1743, feld-maréchal de Prusse, fut comte de Hanau en 1764, landgrave de Hesse-Cassel en 1785, entra, en 1792, dans la coalition contre la France, et adhéra avec la Prusse au traité de Bâle, 1795. En 1803, il prit le titre d'électeur. En 1806, il s'allia de nouveau à la Prusse contre la France, et, de fait, garda une stricte neutralité. Néanmoins, Napoléon Ier le dépouilla de ses États, qui furent incorporés au nouveau royaume de Westphalie. En 1813, il retourna en Hesse, et mourut en 1821. E. S.

HESSE (Prov. de), division des États de Hesse. *V. Suppl.*

HESSE, petit pays de l'anc. France (Lorraine), où était Verrières-en-Hesse (Meuse).

HESSENGAU, c.-à-d. district des Hessois, nom de plusieurs districts de l'ancienne Saxe, de Franconie et de Thuringe, habités par les Hessois. Celui de Thuringe, le plus considérable, avait pour bornes la Saxe, les rivières Saale et Unstrut. Plus tard, ces districts furent gouvernés par les comtes palatins de Saxe, et ensuite incorporés dans la Saxe par les ducs de la maison de Wettin. E. S.

HÉSUS, c.-à-d. *terrible* en celtique, dieu des combats chez les Gaulois. On le représentait armé d'une hache. On lui sacrifiait des victimes humaines, et après la conquête romaine, son culte fut joint à ceux de Jupiter et de Vulcain.

HÉSYCHIUS, écrivain grec d'Alexandrie, qu'on croit avoir vécu dans le IIIe siècle, est auteur d'un *Lexique*, dans lequel il explique les mots les moins usités que l'on trouve dans les auteurs grecs. Le manuscrit de ce livre précieux, trouvé par Musurus, fut publié à Venise, 1514, in-fol.; les meilleures éditions sont celles d'Alberti et Ruhnkenius, Leyde, 1746-66, 2 vol. in-fol., et de Schow, Leipz., 1792, in-8°. *V.* Ranke, *de Lexici Hesychiani verâ origine*, Leipz., 1831, in-8°.

HÉSYCHIUS de Milet, auteur grec du VIe siècle, a laissé un *Abrégé des vies des philosophes*, et un livre sur les *Origines de Constantinople*, publiés par Meursius, Leyde, 1613, in-8°, et par Orelli, Leipz., 1820.

HÉTAIRES. *V. le mot suivant.*

HÉTÆRES ou **HÉTÈRES** (c.-à-d. *amies*), et non *Hétaires*, femmes grecques du temps de Périclès, bien différentes des courtisanes. Adonnées aux arts, à la poésie, à la science même, on les recherchait pour les plaisirs de l'esprit, et elles partagèrent avec les rhéteurs l'autorité dans les réunions athéniennes. Telles furent Aspasie, Phryné, Laïs.

HÉTÈRES, c.-à-d. *amis, compagnons*, nom d'un corps d'élite, que forma dès son avénement le roi de Macédoine, Philippe, avec les jeunes gens des premières familles. Ce fut la pépinière des généraux d'Alexandre.

HÉTÉRIE, c.-à-d. en grec *association, fraternité*; nom donné à deux sociétés dans la Grèce moderne : l'une, l'*Hétérie des Philomuses* ou des *Amis des Muses*, fondée à Vienne par Capo d'Istrias, eut pour but de créer des écoles en Grèce, de rechercher et d'entretenir les monuments de l'antiquité, fut encouragée par les princes et les savants, transporta son siége à Athènes, mais laissa son trésor en dépôt à Munich ; l'autre fut une société secrète, qui se proposa l'affranchissement de la Grèce : le poëte Rhigas, mis à mort en 1798 par ordre du gouvernement turc, en fut, dit-on, le fondateur. Renouvelée en 1814, elle eut son siége à Odessa, puis à Kischenef, se propagea rapidement en Grèce, prit pour chef, en 1820, Alexandre Ypsilanti, et disparut quand éclata la guerre de l'indépendance.

HÉTHÉENS, peuple chananéen, qui habitait les montagnes d'Hébron, et dont l'État subsistait encore du temps de Joram, roi d'Israël. Il fut compris dans la tribu de Juda.

HETMAN ou **ATTAMAN**, titre du chef des Cosaques. Il a été créé en 1576 par Étienne Bathori, roi de Pologne, en faveur de Bogdan Rozynski. Il y eut un *grand-hetman de la couronne* et un *grand-hetman de Lithuanie*, auxquels on adjoignit deux *vice-hetmans*, et qui, d'après la constitution polonaise de 1768, avaient rang de ministres d'État; l'un d'eux devait être chargé des affaires de la guerre. Le tzar Nicolas Ier conféra la dignité d'hetman au grand-duc Alexandre (auj. Alexandre II). Les insignes étaient autrefois un drapeau, une queue de cheval, un bâton de commandement, et un miroir.

HÉTOUM, **HAYTON** ou **AITON Ier**, roi d'Arménie, de la dynastie des Roupéniens, fut élevé au trône en 1222. La Cilicie fut envahie, malgré ses efforts héroïques, par des hordes de Tatares et de Sarrasins. En 1269, il remit le pouvoir à son fils Léon III, se fit moine, et mourut quelques mois après. C—A.

HÉTOUM II, roi d'Arménie, succéda à son père Léon III en 1289, se fit remarquer par sa piété et par son peu d'attachement à la couronne, remit le pouvoir, après 4 ans de règne, à son frère Thoros, et se fit franciscain. C—A.

HÉTOUM *l'Historien*, seigneur de Courcy ou de Corycos (Cilicie), parent de Hétoum II, roi d'Arménie, se fit moine en Chypre, 1305. L'année suivante, il se rendit à Rome, et dédia à Clément V son *Histoire orientale*, écrite en français, et traduite en latin par Nicolas Saleoni, qui l'intitula : *Liber Historiarum partium Orientis*. L'original fut publié à Paris en 1529 sous le titre d'*Histoire merveilleuse du Gran-Can* (Grand-Khan); la traduction latine, à Haguenau, en 1529; la traduction arménienne, à Venise, 1842, 1 vol. in-8°. Dans cet ouvrage, l'auteur raconte les victoires des Tatares, les guerres des Assyriens, quelques faits et gestes des rois arméniens de Cilicie. On lui attribue en outre une *Chronologie* d'après les historiens arméniens, européens et syriens, depuis l'an 1076 jusqu'à lui, 1296. C—A.

HETTENY ou **HUTTANY**, v. forte de l'Hindoustan anglais, présidence de Bombay, à 49 kil. O. de Bedjapour; 15,000 hab. Fabr. d'étoffes de soie et de coton, d'armes, etc. Commerce avec Bombay et Surate.

HETTSTÆDT, v. des États prussiens (Saxe), sur la Wipper, à 40 kil. N.-O. de Merseboug; 3,500 hab. Usines où l'on travaille l'argent et le cuivre. Fabr. de vitriol.

HEUCHIN, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 15 kil. N.-O. de St-Pol; 656 hab.

HEULE, vge de Belgique (Flandre occidentale), à 3 kil. E. de Courtrai; 3,500 hab. Tissage de lin et de coton.

HEUMANN (Christophe-Auguste), écrivain allemand, né en 1681 à Allstædt (Saxe-Weimar), m. en 1764, professeur de littérature et de théologie à Gœttingue depuis 1734, a contribué beaucoup à éveiller en Allemagne l'intérêt pour l'histoire de la littérature et des sciences. On a de lui : *de Libris anonymis ac pseudonymis*, Iéna, 1711, in-8°; *Conspectus reipublicæ litterariæ*, Gœttingue, 1718, 2 vol. in-8°. E. S.

HEUMANN DE TEUTSCHENBRUNN (Jean), jurisconsulte, né en 1711 à Muggendorf (Baireuth), m. en 1760, professeur de jurisprudence à Altdorf depuis 1739, a laissé : *Commentarii de re diplomaticâ imperatorum ac regum Germaniæ*, 2 vol. in-8°, Nuremberg, 1745; *Commentarii de re diplomaticâ imperatricum Germaniæ*, Nuremberg, 1749; *Initia juris politiæ Germaniæ*, 1757; *Esprit des lois allemandes*, 1759. E. S.

HEURES (LES), déesses de l'anc. Grèce. Dans Homère, qui n'en détermine pas le nombre et ne leur donne point de noms, elles sont surtout déesses de la température : elles ouvrent et ferment les portes du ciel, pour rassembler ou faire sortir les nuages qui versent sur la terre une pluie bienfaisante. Puis elles veillèrent sur la floraison et la croissance. On en fit des filles de Jupiter et de Thémis, présidant tantôt aux saisons (alors elles se nommaient Dicé, Irène, Eunomie, Carpo), tantôt aux divisions du jour (au nombre de 10 chez les Grecs, de 12 chez les Romains). On les représentait jeunes, belles, parfumées, formant des chœurs et des danses avec les Grâces, Hébé, Harmonie et Vénus, tandis que les Muses chantaient. Elles avaient des temples à Argos, Corinthe, Athènes et Olympie. B.

HEURES du jour et de la nuit chez les anciens Grecs. Le jour était divisé en 10 heures, dont la 1re commençait au lever de l'aurore ; on les désignait soit par des nombres, soit par des noms, comme : *Augè*, l'aurore; *Anatolè*, le lever du soleil; *Mousia*, l'heure des muses, c.-à-d. de l'étude; *Gymnasia*, l'heure du gymnase; *Nymphè*, l'heure du bain; *Mesembria*, le midi; *Spondè*, l'heure des libations; *Eletè*, l'heure des prières; *Acta et Cypris*, l'heure de la table et des plaisirs; *Dysis*, le coucher du soleil. La nuit se divisait en 4 parties, plus ou moins longues, suivant les saisons.

HEURES du jour et de la nuit chez les anciens Romains. Elles étaient de longueur variable, suivant les saisons, parce que le temps que le soleil restait sur l'horizon se divisait toujours en 12 heures, et la nuit de même. Les heures de la nuit se groupaient en 4 veilles. Sous le climat de l'Italie, où les plus longs jours naturels sont de 15 heures, et les plus courts de 9 heures, la division en 12 heures faisait l'heure romaine de 5/4 d'heure au solstice d'été, et la réduisait à 3/4 d'heure au solstice d'hiver. Pour l'emploi des heures, *V.* JOURNÉE ROMAINE. C. D—Y.

HEURES chez les modernes. Au XVe siècle, on divisait généralement la journée en 4 parties de chacune 3 heures, et dites : *prime*, de 6 à 9 heures du matin; *tierce*, de 9 heures à midi; *none*, de midi à 3 heures; *vêpres*, de 3 à 6 heures. C'était l'Église qui avait introduit cette manière de compter les heures du jour.

HEURES (prières des quarante). Prières publiques et continuelles faites pendant 3 jours devant le Saint-Sacrement, pour demander le secours du ciel en des occasions importantes. On a soin que le Saint-Sacrement soit exposé pendant 13 heures deux jours, et pendant 14 heures un jour.

HEURN (Jean de), en latin *Heurnius*, médecin, né à Utrecht en 1543, m. en 1601. Issu d'une ancienne famille, il reçut une bonne éducation, étudia la médecine à Louvain, alla à Paris, à Padoue, où il eut pour maître Fabrice d'Aquapendente, revint à Utrecht en 1578, y pratiqua son art, et devint professeur à Leyde en 1581. Ses ouvrages, écrits en latin, ont été réunis à Leyde, 1609 et 1658, 11 vol. in-4°; on y remarque un *Traité des maladies de la tête*, des *Institutions de médecine*, des *Commentaires sur Hippocrate*. D—G.

HEURN (Othon de), fils du précédent, né à Utrecht en 1577, m. vers 1648, enseigna la philosophie et la médecine à Leyde. On a de lui : *Antiquitates philosophiæ barbaricæ*, Leyde, 1600, in-12; *Babylonica, Ægyptiaca, Indica, etc., philosophiæ primordia*, ibid., 1619, in-12.

HEURTELOUP (Nicolas, baron), chirurgien célèbre, né à Tours en 1750, m. en 1812, fut chirurgien-major des hôpitaux de la Corse en 1782, de Toulon en 1786, membre du conseil de santé en 1787, chirurgien en chef de l'armée française sous le Consulat, et remplaça Percy, en 1808, à l'armée d'Allemagne. Il montra sur les champs de bataille une ardeur et un dévouement sans bornes. Napoléon Ier l'honorait d'une estime toute particulière. On a de lui : *Précis sur le tétanos des adultes*, Paris, 1792, in-8°; *Traité complet des tumeurs*, resté manuscrit, etc.

HEURTIER, architecte, né à Paris en 1739, m. en 1823, obtint le grand prix d'architecture en 1764, passa 4 années à Rome, devint architecte du roi, inspecteur des bâtiments de la couronne, membre de l'Institut et du conseil des bâtiments civils. Il a restauré les monuments de Versailles, construit la salle de spectacle de la même ville, et élevé à Paris, en 1782, le théâtre de la place Favart. *V.* son *Eloge* par Quatremère de Quincy.

HEUSDEN, v. forte du roy. de Hollande (Brabant septentrional), à 12 kil. O.-N.-O. de Bois-le-Duc; 1,800 hab. Belle église. Prise par les Français en 1672 et 1795.

HEUSES, grosses et grandes bottes que portaient les cavaliers, au moyen âge, pour se garantir de la boue et de l'humidité. Robert *Courte-Heuse*, fils de Guillaume le Conquérant, en a tiré son nom.

HEUSINGER (Jean-Michel), philologue, né en 1690 à Sundhausen (Saxe-Gotha), m. en 1751, fut professeur à Halle, Laubach, Gotha et Eisenach. Ses éditions des *Césars* de Julien, 1736, d'*Esope*, 1741, de *Cornélius Népos*, 1747, sont très-estimées. E. S.

HEUSINGER (Jacques-Fréd.), neveu du précédent, né en 1719 à Useborn dans la Wetterau, m. en 1778, recteur du gymnase de Wolfenbuttel, a laissé une excellente édition du *Traité de l'éducation des enfants*, attribué à Plutarque, 1749; des *Corrections sur Callimaque*, 1766; une édition du *de Officiis* de Cicéron, publiée par son fils Conrad, Brunswick, 1743. E. S.

HEUZET (Jean), professeur de belles-lettres, né à St-Quentin vers 1660, m. en 1728, enseigna au collége de Beauvais à Paris, et composa : *Conciones, sive orationes ex Sallustii, Livii, Curtii et Taciti historiis collectæ*, 1 vol. in-12, 1728, ouvrage refondu depuis, et destiné aux classes de rhétorique; *Selectæ è veteri Testamento historiæ*, 1 vol. in-12, 1726; *Selectæ è profanis scriptoribus historiæ*, 1 vol. in-12, 1727. De ces deux ouvrages, composés pour les classes inférieures, le second seul est encore en usage aujourd'hui; il renferme des extraits des auteurs latins et grecs (ceux-ci traduits par Heuzet), propres à former à la fois les mœurs et l'esprit des jeunes gens, et rangés sous cinq titres : *De Deo, De Prudentia, De Justitia, De Fortitudine, De Temperantia*. Dans les extraits latins, les phrases qui offraient trop de difficultés aux écoliers ont été modifiées.

HÈVE (LA), cap de France, à l'extrémité O. du dép. de la Seine-Inférieure, près du Havre; par 49° 30' 3" lat. N., et 2° 16' 7" long. O. Il termine au Nord l'embouchure de la Seine.

HEVELIUS (Jean), en allemand *Hevel*, astronome, né à Dantzick en 1611, m. en 1687. Pendant 50 ans, il fit des observations avec un soin extrême, et bien qu'il ne se soit servi que des anciens instruments, ses observations s'accordent en général avec celles de Flamsteed à 10" près; les erreurs d'une minute que l'on trouve proviennent de ce qu'il négligeait la réfraction. Hévélius fut pensionné par Louis XIV. En 1647, il publia une description de la lune, *Selenographia*, Dantzick, in-fol. Il a écrit sur la libration de la lune, sur les phases de Saturne, dont il ne put voir l'anneau à cause de la faiblesse de ses lunettes. Il a observé un passage de Mercure sur le soleil, et étudié l'étoile périodique du cou de la Baleine. Ses principaux écrits sont : *Lettres à Eichstadt sur une éclipse de lune*, 1647; — *à Gassendi et à Boulliau sur une éclipse de soleil*, 1649; — *à Riccioli sur la libration de la lune*; — *à Nucerius sur les éclipses*, 1654; *de Nativâ Saturni facie*, 1656; *Mercurius in sole visus*, 1662; *Historia Miræ stellæ in collo Ceti*, 1662; *Prodromus cometicus, descriptio cometæ, Mantissa prodromi cometici*, 1665 et 1666, in-fol.; *Cometographia*, 1668, où il exprime l'opinion que les comètes peuvent se mouvoir dans des paraboles; *Machina cœlestis, pars prior*, 1673, *pars posterior*, 1679, description de ses observatoires et de ses instruments; *Prodromus astronomicus*, 1690, qui contient son catalogue de 1,564 étoiles, plus exact que celui de Tycho-Brahé; *Firmamentum Sobescianum*, 1690. La femme d'Hévélius a publié ces deux derniers ouvrages, dédiés au roi Sobieski. V.

HÉVÈS ou HEVESCH et AUSSER-SZOLNOK (Comitat de), division administrative des États autrichiens (Hongrie), dans le cercle en deçà de la Theiss, entre les comitats de Gomor au N., de Borsod au N.-E., de Czabolcs et de Békes à l'E., de Csongrad au S., de Pesth et de Néograd à l'O.; ch.-l. *Erlau*. Sol montagneux au N., et parsemé de marécages. Superf., 653,310 hect. Pop., 289,368 hab. Récolte de grains, vins, tabac.

HEXACLINON, lit de festin, chez les anc. Romains. C'était un meuble somptueux, orné d'écaille, et à 6 places, ainsi que son nom l'indique. Il ne paraît pas avoir été en usage avant l'époque des empereurs. C. D—Y.

HEXAPOLE. V. DORIDE.

HEXHAM. V. EXHAM.

HEYDEN (Jean VAN DER), peintre et mécanicien, né à Gorkum en 1637, m. en 1712, se rendit fort jeune à Amsterdam, où il reçut d'abord les leçons d'un peintre sur verre. Il fixa bientôt l'attention par sa double aptitude. Il inventa pour les rues un système d'éclairage; les pompes à incendie avec tuyaux de cuir, que l'on emploie encore partout, furent mises en œuvre pour la première fois d'après ses conseils et ses plans. La régence lui accorda le monopole de leur fabrication, et lui donna la surveillance générale du corps des pompiers. Ces occupations ne l'empêchèrent pas de peindre les monuments, les rues, les places, les canaux des villes hollandaises, avec un soin et un bonheur qu'aucun artiste n'a égalé. Pendant que les Neefs et les Steenwyk reproduisaient l'intérieur des édifices, il en copiait l'extérieur. Et ce n'était pas seulement l'ensemble qu'il imitait : chaque pierre, chaque brique l'occupaient tour à tour. L'aspect, les irrégularités du ciment n'échappaient point à sa minutieuse exactitude. Les feuilles de tous ses arbres ont été faites successivement. Et néanmoins l'ensemble charme la vue; la couleur est harmonieuse, la lumière distribuée avec un art infini. Adrien Van de Velde ornait presque toutes ses toiles de personnages et de chevaux, qui en augmentent beaucoup le prix. C'est en Hollande que se trouvent les meilleurs tableaux de Van der Heyden. Il a peint aussi des vues de Cologne, de Bruxelles et de Londres. A. M.

HEYDENREICH (Ch.-Henri), écrivain allemand, né en 1764 à Stolpen (Saxe), m. en 1801, professeur de philosophie à Leipsick en 1785, adopta la doctrine de Kant. On a de lui : *Idées originales sur les sujets les plus intéressants de la philosophie*, Leips., 1793-96, 5 vol. in-8°; *Système de la nature d'après les principes critiques*, 1794-95; *Lettres sur l'athéisme*, 1796; une traduction, avec additions, de l'ouvrage de Buonafede sur la *Restauration de la philosophie aux XVe, XVIe et XVIIe siècles*, 1791, 2 vol. in-8°.

HEYDUQUES. V. HAYDOUKS.

HEYM (Jean), lexicographe, né en 1759 à Braunscheich (Basse-Saxe), m. en 1821, professeur de langue allemande, d'antiquités, d'histoire, de statistique, de science commerciale et de géographie à l'université de Moscou, a laissé, entre autres ouvrages : *Essai d'une encyclopédie géographique et topographique de l'empire russe*, Gœttingue, 1796, in-8°; *Nouveau dictionnaire complet des langues allemande, russe et française*, Moscou, 1796–97, 2 vol. in-4°; *Dictionnaire complet russe-français-allemand*, ibid., 1799-1802, 3 vol. in-4°; *Grammaire allemande* (à l'usage des Russes), ibid., 1802, 1 vol. in-8°; *Grammaire russe* (à l'usage des Allemands), Riga, 1804, 1 vol. in-8°; *Esquisse de la géographie universelle*, Moscou, 1811, 1 vol. in-8°.

HEYNE (Christian-Gottlob), archéologue et érudit célèbre, né à Chemnitz (Saxe) en 1729, d'un pauvre tisserand, m. en 1812, se forma lui-même, lutta contre la misère jusqu'à l'âge de 33 ans, fut longtemps attaché comme copiste à la bibliothèque du comte de Brühl à Dresde, et devint, en 1763, professeur d'éloquence, puis bibliothécaire à l'université de Gœttingue. Il était déjà connu par des éditions très-estimées de *Tibulle*, Leipsick, 1755, et d'*Epictète*, Dresde, 1756. Depuis son entrée à Gœttingue, il s'illustra par d'autres publications, dont plusieurs sont encore aujourd'hui sans rivales; on estime surtout *Virgile*, Leipsick, 1767-76, 4 vol., réimprimé dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire; *Pindare*, Gœttingue, 1774, 3 vol.; *Homère*, Leipsick, 1802, 10 vol.; *Diodore de Sicile*, dans la collection de Deux-Ponts, 1790-1806, 11 vol. in-8°. On a recueilli en outre, sous le titre d'*Opuscula academica*, Gœttingue, 1796–1811, 6 vol. in-8°, une suite de dissertations, aussi remarquables par l'élégance de la latinité que par la profondeur des recherches sur divers points de l'histoire grecque et romaine. Heyne a inséré des *Mémoires* pleins d'érudition dans les *Commentationes Societatis regiæ Gottingensis*, et publié, en allemand, 2 vol. sur l'*Histoire de l'art chez les anciens*. Il s'est surtout attaché dans ses éditions au côté littéraire et historique des auteurs anciens. L'université de Gœttingue lui doit l'éclat dont elle a joui au XVIIIe siècle, et ses disciples, dont les plus célèbres sont Heeren et Jacobs, ont soutenu cet éclat jusqu'à nos jours. C. P.

HEYRIEU, ch.-l. de cant. (Isère), arr. et à 20 kil. N.-E. de Vienne; 1,170 hab.

HEYST-OP-DEN-BERG. V. HEIST.

HEZ (LE), *Hesium*, petit pays de l'anc. France (Beauvaisis), où était Neuville-en-Hez (Oise).

HIAQUI, riv. du Mexique, naît sur les confins des Dép. de Chihuahua et de Sonora, et se jette dans le golfe de Californie. Cours de 620 kil.; appelé aussi Yaqui.

HIBERNIE, *Hibernia*, nom donné par les Romains à l'Irlande. V. IRLANDE.

HICÉTAS, de Syracuse, pythagoricien antérieur à Philolaüs, eut un système astronomique à peu près semblable à celui de ce philosophe (V. PHILOLAUS). C'est à tort que Cicéron lui a prêté l'hypothèse de la rotation de la terre.

V. H. Martin, *Etudes sur le Timée de Platon*, t. II, pages 101 et 125-126; Grappe, *Systèmes cosmiques des Grecs*, en allem., Berlin, 1851, in-8°, chap. VI.

HIDALGO ou *Caballero*, en espagnol; *Fidalgo* ou *cavalleiro*, en portugais; nom donné, dans la Péninsule hispanique, à tout homme noble et même à tout propriétaire indépendant; c'est la petite noblesse. Il ne vient pas, comme on l'a dit, des mots *hijo del Godo*, fils du Goth, ce qui rappellerait la pureté, la *limpieza* d'un sang regardé comme sans mélange avec le sang juif ou more, mais bien de *hijo de algo*, fils de quelque chose, fils de famille, comme on disait *homme de rien*, *homme de peu*, pour désigner le contraire en français. R.

HIDERABAD, HIDER-ALI. *V.* HAIDERABAD, HAIDER-ALI.

HIDJELLY, en anglais *Hijellee*, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), dans une île de l'Hougly, à 100 kil. S.-O. de Calcutta. Exploitation de sel.

HIELMAR, lac de Suède, entre les läns de Westeräs, Nykœping et Orebro, communique par un canal et une rivière avec le lac Mælar; 60 kil. sur 18.

HIELT. *V.* HELTAN.

HIEMPSAL. *V.* JUGURTHA.

HIERA, c.-à-d. *sacrée*, nom ancien de l'une des îles Eoliennes; auj. *Volcano*. — Une des îles Egades; auj. *Maretimo*.

HIERACIUM, nom de GERACE au moyen âge.

HIERAPOLIS, c.-à-d. *ville sacrée*, v. de Phrygie, près du Méandre, au N. de Laodicée. Patrie d'Epictète. Beau temple d'Apollon et de Diane, pillé par Crassus en 54 av. J.-C. Auj. *Pambouk-Calessi*; eaux thermales; belles ruines.

HIERAPOLIS, v. de Syrie, cap. de la prov. Euphratésienne; on y adorait la déesse Atergatis. Auj. *Membidsch*.

HIÉRASUS, HIERATE, noms anciens du PRUTH.

HIÈRES, v. et îles de France. *V.* HYÈRES.

HIÉRO, près d'Épidaure, emplacement du bois sacré d'Esculape. On y trouve de nombreux vestiges des monuments qui le décoraient, des restes d'un théâtre bâti par Polyclète, et d'un stade.

HIÉROCLÈS, juge à Nicomédie (Bithynie), le principal auteur de la persécution contre les chrétiens sous Dioclétien, en 303, fut nommé, en récompense de son zèle, gouverneur d'Alexandrie. Pour convaincre les chrétiens d'erreur, il écrivit un livre intitulé l'*Ami de la vérité*, qui fut réfuté par Eusèbe et Lactance. Châteaubriand a fait d'Hiéroclès un personnage de ses *Martyrs*.

HIÉROCLÈS, philosophe platonicien, enseignait à Alexandrie au commencement du v° siècle. On lui attribue : un *Traité de la providence et du libre arbitre*, dont Photius a conservé des fragments, publiés avec traduction latine par Lelio Giraldi, Lond., 1673; des *Œconomiques*, à l'imitation de celles de Xénophon, et un *Traité des maximes des philosophes*, dont on trouve des fragments dans Stobée; des *Commentaires sur les vers dorés de Pythagore*, publiés d'abord en latin, Padoue, 1474, in-4°, puis en grec-latin, Paris, 1583, in-12, Cambridge, 1709, in-8°, et traduits en français par Dacier, Paris, 1706, 2 vol. in-12.

HIÉROCÉRYCE, chef des hérauts dans le temple de Cérès-Eleusine. Il représentait Mercure avec des ailes à la tête et aux talons, annonçait les fêtes, récitait les formules, et éloignait les profanes.

HIÉRODULES (du grec *ieros*, sacré, *doulos*, esclave), esclaves de l'anc. Grèce, qui étaient employés au service des prêtres et à la garde des temples.

HIÉROGLYPHES (du grec *ieros*, sacré, et *gluphein*, sculpter, graver), caractères de l'écriture des anc. Égyptiens. Ils couvraient les murailles des temples et des palais, les parois des obélisques, et y étaient inscrits par les soins d'une classe de prêtres, les *hiérogrammates*, chargés de la partie graphique des actes de l'administration publique. Le sens des hiéroglyphes était perdu depuis 2,000 ans, quand Champollion (*V. ce mot*) l'a retrouvé. Ce savant a montré que l'écriture hiéroglyphique comprend : 1° des signes *figuratifs*, représentant les objets mêmes du monde physique au moyen d'un tracé linéaire, ou terminé, ou colorié; 2° des signes *symboliques*, tropiques ou énigmatiques, exprimant une idée métaphysique par l'image d'un objet physique; 3° des signes *phonétiques*, exprimant les sons de la langue parlée, et ayant les mêmes fonctions que les lettres de l'alphabet dans d'autres écritures. On employait à la fois, dans le même texte, dans la même phrase, et quelquefois dans le même mot, les trois sortes de caractères.

HIÉROMANCIE, examen des hosties et sacrifices pour savoir l'avenir.

HIÉROMAX, riv. de Palestine, dans la Décapole, traversait de l'E. à l'O. la demi-tribu orientale de Manassé, et se jetait dans le Jourdain, au S. du lac de Génésareth. Auj. *Yermouk*.

HIÉROMNÉMONS, députés envoyés par les villes de l'anc. Grèce à l'amphictyonie de Delphes. Leur nom était inscrit en tête des décrets amphictyoniques.

HIÉRON I^er^, roi de Géla, sa patrie, et de Syracuse, 478-468 av. J.-C., après son frère Gélon, combattit Thrasydée, tyran d'Agrigente, et imposa son alliance à cette ville; en même temps sa flotte secourait la ville de Cumes contre les Etrusques. D'abord odieux par sa cruauté, coupable d'avoir voulu faire périr son frère Polyzèle, il se contint ensuite, rendit ses sujets heureux, et appela à sa cour Bacchylide, Simonide, Epicharme, Eschyle, enfin Pindare, qui célébra, dans les *Olympiques*, ses victoires dans les jeux de la Grèce.

HIÉRON II, né vers 305, roi de Syracuse de 269 à 215 av. J.-C., descendait de Gélon. Battu par le consul romain Appius Claudius au commencement de la 1^re^ guerre punique, 264, il fit alliance avec Rome, à qui il envoya, après la bataille de Trasimène, une Victoire d'or pesant 320 livres, et conserva en même temps l'amitié de Carthage. Cicéron vante ses lois; il doubla ses revenus par l'agriculture, protégea Archimède, envoya en Egypte un secours de blé sur un navire gigantesque décrit par Athénée, et à Rhodes 100 talents après un tremblement de terre. Son fils Gélon, gendre de Pyrrhus, mourut avant lui; son petit-fils, Hiéronyme, lui succéda.

HIÉRONYME, roi de Syracuse, petit-fils et successeur d'Hiéron II, né vers 230 av. J.-C., m. en 214, s'allia avec Carthage, et mécontenta ses sujets par ses débauches et ses cruautés. Il fut tué, avec toute sa famille, après 15 mois de règne. Les médailles d'Hiéronyme sont les premières qui portent l'effigie d'un roi ornée d'un diadème.

HIÉRONYMITES, religieux qui se proposaient pour modèle la vie que menait S^t^ Jérôme dans la solitude de Bethléem. On distinguait : 1° les Hiéronymites d'Espagne, du tiers ordre de S^t^ François, institués en 1370 par Thomas de Sienne, et voués à l'éducation de la jeunesse; ils possédaient l'Escurial; 2° les *Ermites de St Jérôme*, congrégation très-austère, fondée en 1380, dans l'Ombrie, par Pierre de Pise; 3° la *Société de St Jérôme de Fiésole*, suivant la règle de S^t^ Augustin : 4° les Hiéronymites dits de l'*Observance*, fondés vers 1424 par Loup d'Olmédo, qui réforma la règle de Thomas de Sienne.

HIÉROPHANTE, grand prêtre de Cérès-Éleusine. Il révélait les choses sacrées. Son front était ceint du diadème, et sa robe parsemée d'étoiles d'or. Il ne lui était pas permis de se marier. La dignité d'hiérophante était réservée à la famille des Eumolpides.

HIEROSOLYMA, nom latin de JÉRUSALEM.

HIERRO, nom espagnol de l'île de FER.

HIERSAC, ch.-l. de cant. (Charente), arr. et à 13 kil. O.-N.-O. d'Angoulême; 726 hab. Bons vins.

HIESMOIS, *Oximensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Normandie), où étaient Exmes ou Hiesmes et Aubry-en-Exmes (Orne).

HIGHGATE, vge d'Angleterre (Middlesex), à 6 kil. N. de Londres; 4,000 hab. Bel hospice des merciers de Londres.

HIGHLANDS, partie de l'Ecosse. *V.* ÉCOSSE.

HIGHLANDS, territoire des Etats-Unis, dans le S.-E. de l'État de New-York, couvert par les monts Allêghany, et arrosé par l'Hudson; v. princip., West-Point.

HIGUERA-JUNTO-A-ARACENA, brg d'Espagne (Estramadure), prov. et à 50 kil. N.-E. de Huelva, dans la Sierra-Morena; 1,830 hab.

HIGUERA-LA-RÉAL, brg d'Espagne (Estramadure), province et à 55 kilom. S.-E. de Badajoz; 4,750 hab. Moulins à farine.

HIJAR, v. d'Espagne (Aragon), prov. et à 110 kilom. N.-E. de Téruel; 3,300 hab. Érigée en duché en 1483, elle donna son nom à une puissante famille, encore existante. Savon, moulins à huile.

HILAIRE (Saint), docteur de l'Eglise, né à Poitiers au commencement du IV° siècle, d'une famille noble, mais païenne, m. en 367. Après s'être appliqué à l'étude des sciences profanes, il embrassa le christianisme avec ardeur. Ses hautes vertus l'ayant fait nommer évêque de sa ville natale, vers 350, il se voua dès lors à la défense de la foi attaquée par les Ariens. Il défendit l'orthodoxie consubstantielle dans le concile de Milan, en 355. Soutenu de plusieurs autres prélats, il dénonça, en 356, au concile de Béziers, les erreurs de Saturnin, évêque d'Arles. Mais les membres du concile, partisans de Saturnin, refusèrent d'entendre Hilaire, qui, par suite, fut exilé en Phrygie. Pendant son exil, il trouva encore l'occasion de combattre

l'arianisme au concile de Séleucie, en 359, et ses adversaires, craignant l'effet de son éloquence sur l'empereur Constance, se décidèrent à le rendre enfin à son siége. Revenu à Poitiers en 360, St Hilaire consacra le reste de sa vie à rétablir la pureté de la foi dans la Gaule. L'Église, qui l'a placé au 1er rang des confesseurs, et immédiatement après les martyrs, célèbre sa fête le 14 janvier. Les principaux ouvrages de ce Père sont : les *Douze livres de la Trinité*; le *Traité des synodes*; trois écrits à l'empereur Constance; des *Commentaires sur St Matthieu et sur les Psaumes*; une *Lettre à Abra*, trouvée dans la bibliothèque de Ste-Bénigne de Dijon par Guillaume Le Petit, confesseur de Louis XII. On lui attribue à tort le *Gloria in excelsis*, le *Te Deum*, et le *Pange Lingua*. Les principaux caractères du style de St Hilaire sont la force et la véhémence, ce qui l'a fait surnommer par St Jérôme *le Rhône de l'éloquence latine*. Ses œuvres, réunies à Paris en 1544, par Louis Lemire, y furent réimprimées par les bénédictins en 1693, et à Vérone, en 1730, par Scipion Maffei. Une nouvelle édition a été donnée par Oberthur, Wurtzbourg, 1781-88, 4 vol. in-8°. D—T—R.

HILAIRE (Saint), évêque d'Arles, né en 401, m. en 449, renonça aux avantages que sa naissance lui assurait dans le monde, pour suivre St Honorat au monastère de Lérins. Devenu son plus fervent disciple, il le remplaça plus tard sur le siége d'Arles, où le vœu populaire le fit monter malgré sa résistance, 429. St Hilaire présida plusieurs conciles, entre autres celui d'Orange, en 444, où fut prononcée la déposition de Chélidoine. Les fatigues de l'épiscopat, les austérités religieuses, jointes à son ardente polémique contre les semi-pélagiens, abrégèrent sa vie. Fête, le 5 mai. Des *Homélies*, une explication du *Symbole*, et la *Vie de St Honorat*, sont les seuls ouvrages qui nous soient restés de lui. D—T—R.

HILAIRE (Saint), pape, 461-467, originaire de Sardaigne, d'abord archidiacre de St Léon, auquel il succéda, défendit avec fermeté l'évêque de Constantinople, Flavien, dans le 2e concile d'Éphèse, contre les Eutychéens. Il a laissé un certain nombre d'épîtres et de décrets. Fête, le 21 février.

HILAIRE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Aude), arr. et à 12 kil. E.-N.-E. de Limoux; 783 hab.

HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Charente-Infér.), arr. et à 10 kil. S. de St-Jean-d'Angely; 248 hab.

HILAIRE-DU-HARCOUET (SAINT-), ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 16 kil. S.-O. de Mortain; 3,310 hab. Collége. Fabr. de draps, toiles. Comm. de bestiaux, grains, cire, miel, fil, lin, cheveux, etc.

HILAIRE-DES-LOGES (SAINT-), ch.-l. de cant. (Vendée), arr. et à 11 kil. E. de Fontenay-le-Comte; 462 hab.

HILAIRE-DE-RIEZ (SAINT-), brg (Vendée), arr. et à 27 kil. N.-N.-O. des Sables-d'Olonne; 556 hab.

HILAIRE-DE-TALMONT (SAINT-), brg (Vendée), arr. et à 14 kil. E.-S.-E. des Sables-d'Olonne; 220 hab. Mines de plomb sulfuré argentifère.

HILARIES, fête célébrée dans l'anc. Rome, le 25 mars, en l'honneur de Cybèle. On promenait la statue de la déesse dans les rues. Ce jour-là, il était permis de prendre le costume qu'on voulait; c'était une sorte de mascarade. Nul ne devait porter le deuil, ni faire aucune cérémonie funèbre.

HILARION (Saint), né d'une famille païenne vers 292, à Tabathe, près de Gaza, m. en Chypre vers 372, étudia et se convertit à Alexandrie, alla rejoindre dans le désert St Antoine, distribua ses biens à ses frères et aux pauvres, et fonda des monastères. Il fut l'instituteur de la vie monastique dans la Palestine. Pour fuir la célébrité, il parcourut l'Égypte, la Sicile et la Dalmatie. Fête, le 23 octobre.

HILCHENBACH, brg des États prussiens (Westphalie), à 44 kil. S. d'Arensberg, 13 N. de Siegen; 1,200 hab. Poudreries, tanneries; fabr. de lainages, toiles, tabac.

HILDBURGHAUSEN, *Hilperthusia*, v. du duché de Saxe-Meiningen, anc. cap. du duché de Saxe-Hildburghausen, à 74 kil. S. de Gotha, sur la rive dr. de la Werra; 4,500 hab. Gymnase. École des métiers. Institut bibliographique; séminaire pour les maîtres d'école. Château ducal. Son origine remonte au temps du roi Childebert, fils de Clovis. E. S.

HILDBURGHAUSEN (Duché de SAXE-). *V.* SAXE-HILDBURGHAUSEN.

HILDEBERT de Tours, né à Lavardin (Vendômois) en 1057, m. en 1134, étudia les sciences et les belles-lettres sous Bérenger et sous Hugues, et dirigea pendant 13 ans l'École du Mans. Archidiacre, puis évêque du Mans, 1097, il fut calomnié, et se rendit à Rome, près de Pascal II. A son retour, il confondit le schismatique Henri, disciple de Pierre de Bruys. Archevêque de Tours en 1125, il disputa à Louis le Gros la nomination de deux dignités de son église. On lui a donné le titre de *Vénérable*. Il reste de lui des *Lettres*, des *Sermons*, un poëme *De Ornatu mundi*, une *Épigramme* sur un hermaphrodite, traduite en vers grecs par Politien, et en vers français par Ménage. L'édition la plus complète de ses œuvres est celle de dom Beaugendre, Paris, 1708, in-fol., augmentée de pièces publiées par Baluze et Muratori.

HILDEBRAND, roi des Lombards, fut associé au trône par son oncle Luitprand, 736, et se fit détester par ses vices et son orgueil. Après la mort de Luitprand, 744, il ne régna seul que quelques mois, et fut détrôné par Rachis, duc de Frioul.

HILDEBRAND, pape. *V.* GRÉGOIRE VII.

HILDEGARDE, fille de Hildebrand, comte de Souabe, épousa Charlemagne en 772, eut de lui Charles, roi d'Austrasie, Pepin, roi d'Italie, Louis le Débonnaire, Rothrude, Berthe, Hildegarde, et mourut à Thionville en 783.

HILDEGARDE (Sainte), fondatrice et abbesse du monastère de St-Rupert, près de Binghen sur le Rhin, née vers 1100 dans le diocèse de Mayence, m. en 1178, eut des visions extraordinaires, dont le pape Eugène III l'autorisa à publier le récit. La dernière édition est celle de Cologne, 1628. Ses Lettres, souvent adressées à de grands personnages, ont été publiées dans la *Bibliothèque des Pères*, 1677.

HILDEGONDE (Sainte), religieuse de l'ordre de Cîteaux, née à Nuitz (diocèse de Cologne), m. en 1188, alla en Palestine sous des habits d'homme, avec le nom de frère Joseph, parcourut l'Italie, l'Allemagne, et se rendit à l'abbaye de Schonauge, où l'on ne connut son sexe qu'après sa mort. Les martyrologes de Cîteaux et de St-Benoît placent sa fête au 20 avril, mais son culte n'est pas autorisé par l'Église.

HILDEN, v. des États prussiens (prov. du Rhin), à 13 kil. S. de Dusseldorf; 1,100 hab. Draps, siamoises. Patrie du médecin Fabrice de Hilden.

HILDESHEIM, *Hennepolis*, v. du royaume de Hanovre, ch.-l. de l'arrondissement de son nom, sur l'Innerste, à 26 kil. S.-E. de Hanovre; 17,100 hab. Évêché fondé par Charlemagne et suffragant de Cologne; gymnase catholique et luthérien, séminaire, bibliothèque. Cathédrale du XIe siècle, remarquable par le travail de ses portes d'airain, ses tableaux, et une statue d'Arminius, idole des anciens Saxons. Hospice d'orphelins, maison d'aliénés, école de sourds-muets. Fab. de toiles, coutils, savons, tabac. Comm. actif de fils et toiles. — L'arrondissement d'Hildesheim, entre ceux de Lunebourg au N., de Hanovre, le Brunswick à l'O., la Hesse-Cassel et la Saxe prussienne au S., la Saxe prussienne et le Brunswick à l'E., a 444,366 hect. de sup.; et 366,766 hab. Il est formé au S. des anc. princip. de Gœttingue et de Grubenhagen, et au N. de l'évêché sécularisé d'Hildesheim, qui appartint, de 1807 à 1814, au royaume de Westphalie, et fut donné au Hanovre en 1815.

HILDIBALD, roi des Ostrogoths d'Italie, proclamé par ses peuples, soulevés contre Justinien, en 540, et tué en 541, au milieu d'un festin qu'il donnait aux grands de sa cour, par un Gépide de sa garde qu'il avait offensé.

HILDUIN, chroniqueur, né vers la fin du VIIIe siècle, m. en 842, posséda les abbayes de St-Denis en France, de St-Médard de Soissons et de St-Germain-des-Prés, où il établit une sévère discipline; archichapelain du palais de Louis le Débonnaire, il favorisa la révolte de Lothaire et de Pepin, et fut exilé à Corvey, 830. La faveur de son disciple Hincmar le fit rentrer dans ses dignités. Après la mort de Louis, il favorisa Lothaire contre Charles, à qui il avait juré fidélité. On a de lui une Vie de St Denis de Paris, intitulée : *Areopagetica*, où il prétend que ce saint était le même que St Denis d'Athènes. Cette erreur ne fut détruite que par Sirmond et Launoi au XVIIe siècle.

HILL, mot anglais, signifie *colline, montagne*.

HILLAH, v. de la Turquie d'Asie. *V.* HELLAH.

HILLEL, docteur juif, né à Babylone au 1er siècle av. J.-C., défendit les traditions orales contre Schammaï, qui soutenait que la foi n'était due qu'aux Écritures. Selon St Jérôme, les Pharisiens et les Scribes tirent de lui leur origine.

HILLEL, dit *le Saint*, président du sanhédrin de Jérusalem, 30 ans av. J.-C., est auteur d'une Bible estimée des Juifs.

HILLEL, dit *le Prince*, arrière-petit-fils de Judas-le-Saint, composa, vers l'an 260, un cycle de 19 ans, qui, au moyen de sept intercalations, accordait le cours du soleil avec celui de la lune, et qui fut en usage jusqu'au règne

d'Alphonse de Castille. Il introduisit l'usage de compter les années à partir de la création. Origène le consulta souvent. Selon St Épiphane, il fut baptisé à son lit de mort par l'évêque Tirésias.

HILLERŒD, v. de Danemark, dans l'île de Seeland, sur un petit lac, à 31 kil. N.-N.-O. de Copenhague; 1,800 hab. Distilleries, tanneries, fabr. d'eau-forte. Près de là est le château de Frederiksborg (*V. ce mot*).

HILL-RIVER, riv. de l'Amérique du nord (Nouv.-Bretagne), sort du lac Knee, coule au N.-E., et se jette dans la baie d'Hudson, au fort York. Cours de 380 kil.

HILLSBOROUGH, v. et paroisse d'Irlande (Down), à 28 kil. O.-N.-O. de Downpatrick; 2,000 hab. Belle église moderne. Château des marquis de Devonshire. Fabr. de toiles, calicot et mousseline.

HILOTES, captifs originaires de Messénie et d'Hélos, devenus esclaves à Sparte. Les uns étaient esclaves de l'État, et appliqués aux services publics; les autres, partagés entre les citoyens pour cultiver les terres, garder les troupeaux, ou servir dans la maison. Ils les suivaient aussi au combat, armés à la légère : chaque Spartiate en avait ainsi plusieurs sur le champ de bataille. Les hilotes ne pouvaient ni être vendus hors du territoire, ni affranchis par leurs maîtres. Pour l'agriculture, leur condition était à peu près celle des Pénestes (*V. ce mot*). Dans leur état individuel, rien de plus méprisable ni de plus méprisé; on les forçait à porter un bonnet de peau de chien et à se revêtir de la dépouille des bêtes; tous les ans, on leur infligeait un certain nombre de coups, sans qu'ils eussent commis aucune faute, uniquement pour leur faire sentir plus cruellement qu'ils étaient esclaves; enfin on les abrutissait dans l'ivresse, pour dégoûter les jeunes Spartiates de l'intempérance. La population de Sparte était de 31,400 hommes, et celle des hilotes, de 220,000; voilà pourquoi on employait la terreur pour les maintenir dans la soumission, ce qui ne les empêcha pas de se révolter plusieurs fois. Dans quelques circonstances, les plus soumis étaient affranchis par l'État, qui seul avait ce droit, mais pour être enrôlés dans les hoplites : jamais on n'en faisait des citoyens. *V. Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, par M. H. Wallon. C. D—Y.

HILPERTHUSIA, nom latin d'HILDBURGHAUSEN.

HILTON (Walter), ascétique anglais, vivant vers 1440 à la Chartreuse de Bethléem fondée par Henri V sur la Tamise. On lui a attribué l'*Imitation de J.-C.*

HILVARSUM, v. du roy. de Hollande (Hollande septentrionale), à 7 kil. S. de Naarden; 3,400 hab. Tapis de pied, futaines rayées.

HIMALAYA, c.-à-d. en indien *séjour de la neige* ou *des frimas*, anc. *Imaüs* et *Emodus*, chaîne de mont. de l'Asie centrale, et, avec celle des Andes, la plus haute du globe. Les opérations trigonométriques accomplies en 1857 ont prouvé définivement que le pic le plus élevé a 8,840 mètres. Cette chaîne, dont la direction est du N.-O. au S.-E., s'étend depuis le fleuve Kaschgar, par 72° de long. E., jusqu'aux frontières de la Chine, par 93° 30', sur une longueur de 2,500 kil. Elle a, sur le versant N., le Thibet; sur le versant S., le Cachemire, le Pendjab, le Népaul, le Boutan, et la présidence de Calcutta. Les princip. sommets sont : l'Everest, le Kantschinjinga, le Tchamoulari, le Dhawalagiri. Les glaciers sont nombreux; les cours d'eau qui en sortent sont le Sindh ou Indus, le Setledje, le Yaro-Tschangbo-tchou, le Brahmapoutra, le Gange, etc. Onze passages traversent l'Himalaya. Cette chaîne se compose surtout de granit et de gneiss; on y trouve le soufre, l'alun, la plombagine, le bitume, le gypse, le borax, le sel de roche, le cuivre, le plomb, le fer, l'antimoine, le manganèse, un peu d'or. Jusqu'à la limite des neiges éternelles, la végétation est vigoureuse et variée. Quelques pics sont volcaniques. L'Himalaya a été déifié par les Hindous, qui le considèrent comme père du Gange et de sa sœur Ouma.

HIMERA, anc. v. de Sicile, sur la côte N., à l'embouch. d'une riv. de même nom; auj. *Termini*. Fondée en 639 av. J.-C. par des habitants de Zancle ou Messine. Les Carthaginois y furent battus par Gélon en 480, et la détruisirent en 409. La comédie y naquit, dit-on.

HIMERA, nom anc. de 2 rivières de Sicile : l'une, sur le versant N., arrosant la ville d'Himera; c'est auj. le *Fiume Grande* ou *Fiume di Termini*; l'autre, sur le versant S., se jetant dans la Méditerranée à Phœnicia; c'est auj. le *Salso*.

HIMERIUS, grammairien et sophiste grec du IVe siècle, né à Prusa en Bithynie, professa avec éclat la rhétorique à Athènes, où il eut pour auditeurs St Basile et St Grégoire de Nazianze. L'empereur Julien le fit venir à Antioche. Quoique Photius l'accuse « d'aboyer contre les chrétiens comme les chiens qui se cachent », ses écrits prouvent sa modération. Photius a conservé 36 extraits de ses discours; 34 discours, dont 24 entiers, ont été publiés par Wernsdorf, Gœttingue, 1790, in-8°, grec-latin, avec un panégyrique de Julien.

HIMILCON, navigateur carthaginois, qu'on suppose contemporain d'Hannon, pénétra le premier dans le N. de l'océan Atlantique, et distingua les îles des Hiberni et des Albioni du groupe des Cassitérides (Sorlingues). R. Festus Aviénus donne seul quelques détails incomplets sur ce voyage.

HIMILCON, général carthaginois, soumit une partie de la Sicile, mais échoua devant Syracuse défendue par Denys l'Ancien, et se tua de désespoir, en 398 av. J.-C.

HIMILCON, général carthaginois, fut envoyé en Sicile avec une armée pour secourir Syracuse contre Marcellus, et mourut de la peste devant la ville, en 213 av. J.-C.

HIMILCON, surnommé *Phamœus*, général carthaginois, défendit d'abord avec habileté les approches de Carthage contre Scipion Émilien, puis, séduit par ce général, passa à lui avec 2,000 cavaliers, et contribua à la ruine de Carthage, 147 av. J.-C.

HIMMEL (Frédéric-Henri), maître de chapelle du roi de Prusse, né dans le Brandebourg en 1765, m. à Berlin en 1814, eut un grand succès dans le nord de l'Allemagne. Il a composé des opéras, des cantates, des oratorios, de la musique d'église et de chambre, qui offrent des mélodies agréables, mais manquent d'élévation.

HINCKLEY, brg et paroisse d'Angleterre, comté et à 20 kil. S.-O. de Leicester; 9,700 hab. Importante fabrication de bonneterie de coton; brasseries renommées.

HINCMAR, archevêque de Reims, né en 806, d'une famille considérable, m. en 882, fut élevé au monastère de St-Denis, qu'il contribua à réformer en 829. Appelé à la cour par Louis le Débonnaire, il prit parti pour lui dans les guerres civiles, et fit rétablir Hilduin, abbé de St-Denis, partisan des princes rebelles. Favori de Charles le Chauve, il fut fait, en 845, archevêque de Reims. Évêque de la cour et directeur des rois, il sacra 4 rois et 4 reines, assista à 39 conciles, intervint dans le gouvernement civil et religieux, tantôt proclamant la souveraineté du pape, tantôt défendant les libertés de l'Église gallicane. « Comme Bossuet, a dit M. Guizot, tantôt il agit avec la hauteur et la conséquence rationnelle du philosophe, tantôt avec la flexibilité d'esprit et le bon sens du praticien. » Dans son diocèse, Hincmar gouverna despotiquement, mais en général avec sagesse. Comme théologien, il combattit la doctrine de la prédestination absolue que soutenait Gottschalk, et la fit condamner aux conciles de Kiersy-sur-Oise, 849 et 853. Hincmar a laissé, entre autres ouvrages, un *Traité sur la prédestination*, un écrit sur le divorce du roi Lothaire II et de la reine Teutberge, un recueil de Capitulaires, et une foule de Lettres. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Sirmond, Paris, 1645, 2 vol. in-fol., augmentée d'un 3e vol. par le P. Cellot, 1688. D'autres opuscules, découverts plus tard, sont réunis dans la collection du P. Labbe et dans les actes du concile de Douzy.

HINCMAR, neveu du précédent, fut élevé dans l'église de Reims, devint, par le crédit de son oncle, évêque de Laon vers 858, se fit remarquer par un caractère remuant et querelleur, fut cité devant les conciles de Verberie, 869, d'Attigny, 870, et de Douzy, 871, et déposé dans le dernier. Accusé de conspiration contre Charles le Chauve, on lui creva les yeux. Le pape Jean VIII vint à Troyes, le vit, et en eut pitié; Hincmar fut réhabilité en 878, et mourut peu de temps après.

HINDELANG, v. de Bavière (cercle de Souabe), à 24 kil. S.-E. de Kempten; 2,000 hab. Haras, dépôt de sel.

HINDOEN, île de l'océan Glacial arctique, la plus grande de l'archipel Loffoden, sur la côte N.-O. de la Norvége, entre 68° 25'-69° lat. N., et 12° 51'-13° 50' long. E.; 80 kil. sur 45.

HINDOU-KHO, c.-à-d. *Caucase indien*, anc. *Paropamisus*, chaîne de mont. de l'Asie centrale, s'étend entre les 34° et 36° lat. N., depuis 60° jusqu'à 72° long. E., de la ville d'Hérat aux rives de l'Indus. Elle tient à l'Himalaya au S., et au Bolor au N. On distingue l'Hindou-kho septentrional, qui sépare l'Afghanistan du Turkestan, et l'Hindou-kho méridional, qui couvre une partie de l'Afghanistan, le N. du Kaboul, et dont le point culminant, le Spinnghour, atteint 6,167 mèt.

HINDOUS, nom de la race indienne, appliqué à tous les habitants des Indes orientales.

HINDOUSTAN. *V.* INDE CISGANGÉTIQUE.

HINGHAM, v. des États-Unis (Massachusetts), sur le Massachusetts; 3,600 hab. Industrie active.

HINIESTA, *Segestica*, v. d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. et à 88 kil. S.-E. de Cuença; 4,250 hab. Lainages communs.

HINOJOSA-DEL-DUQUE, v. d'Espagne (Andalousie), prov. et à 62 kil. N. de Cordoue; 10,300 hab. Toiles, lainages, couvertures.

HINWEIL, brg de Suisse (Zurich), à 6 kil. N.-E. de Grüningen; 2,687 hab., calvinistes. Près de là, sources alcalines et bains de Gyrenbad et Ehrlœsen.

HINZOUAN, une des îles Comores, la même qu'Anjouan (*V. ce mot*).

HIONG-NOU. *V.* HUNS.

HIPPALUS, pilote grec qui découvrit, au Ier siècle de notre ère, probablement vers la fin du règne d'Auguste, les vents périodiques ou moussons de la mer des Indes.

HIPPARCHIA, femme grecque, née à Maronée en Thrace, s'éprit de Cratès, philosophe difforme de l'école cynique, et l'épousa malgré sa famille. Les cyniques instituèrent en son honneur la Cynogamie, fête célébrée au Pœcile. P. Petit a composé à ce sujet un poëme : *Cynogamia, sive de Cratetis et Hipparchiæ amoribus*, Paris, 1677, in-8°. Il existe aussi un roman de Wieland, *Cratès et Hipparchia*, trad. en franç. par Vanderbourg, Paris, 1818, 2 vol. in-12. On attribue à Hipparchia divers écrits qui ne nous sont point parvenus.

HIPPARQUE, fils de Pisistrate, à qui il succéda conjointement avec Hippias, son frère, 528 av. J.-C., porta, au témoignage de Platon, les livres d'Homère à Athènes, et obligea les Rhapsodes à les réciter par ordre aux Panathénées. Il attira près de lui Anacréon et Simonide, forma une bibliothèque, et fit élever, pour l'instruction des habitants, entre la ville et chaque dème, des hermès où étaient gravés, en vers élégiaques, des préceptes de sagesse. Ayant outragé la sœur d'Harmodius, celui-ci conspira contre lui avec son ami Aristogiton, et le tua en 514. O.

HIPPARQUE, de Nicée en Bithynie, le plus grand astronome de l'antiquité, vivait au IIe siècle av. J.-C. La date de sa naissance et celle de sa mort sont inconnues. Il a perfectionné l'usage de la dioptre et des armilles solsticiales et équinoxiales, et il a inventé l'astrolabe, qui lui a permis de rapporter immédiatement les positions des étoiles à l'écliptique. Le premier, il a tracé d'avance sur les cercles des instruments de mesure la division en 360°, et il a fait passer ainsi dans la pratique de l'observation et des calculs cette division qui auparavant n'était qu'idéale et sans application exacte. Il a créé la trigonométrie, instrument indispensable de toute astronomie savante. Il a imaginé la projection stéréographique, qui peut dispenser des calculs trigonométriques dans certains problèmes d'uranographie. Il a découvert la précession des équinoxes par la comparaison de ses observations stellaires avec celles de Timocharis et d'Aristylle; mais il n'a osé en fixer la valeur annuelle, qu'il a seulement déclarée supérieure à 36''. Il a trouvé la longueur de l'année tropique, avec une approximation que les anciens n'ont jamais surpassée, et d'où ils auraient pu conclure la nécessité de la réforme grégorienne du calendrier. Le premier, il a déterminé avec une exactitude suffisante la position de l'apogée solaire pour son temps, l'inégalité du mouvement apparent du soleil dans toutes les parties de son orbite, et la première inégalité de la lune, celle qui seule est sensible dans les syzygies. Il a constaté l'existence d'autres inégalités dans les autres phases de la lune, mais sans oser essayer de les définir. Il a dressé des tables et des éphémérides des mouvements du soleil et de la lune, et le premier il a calculé, avec certitude et avec une exactitude scientifique, non-seulement les éclipses de lune, mais les éclipses de soleil pour un lieu donné. Il a déterminé, d'une manière déjà assez approchée pour suffire à ce calcul, la parallaxe de la lune, et il en a tiré une estimation de la distance de la lune à la terre. La parallaxe du soleil ne pouvait être donnée convenablement par ses moyens d'observation : comme Aristarque, il a fait le soleil beaucoup moins éloigné de nous qu'il ne l'est. Il a calculé les moyens mouvements des cinq planètes, et il avait laissé, pour la détermination de leurs inégalités, de nombreuses observations, dont Ptolémée n'a employé et conservé qu'un beaucoup trop petit nombre. Pour représenter par des cercles parcourus d'un mouvement uniforme les révolutions de la lune et des planètes autour de la terre supposée entièrement immobile, il a indiqué la nécessité de combiner les deux hypothèses d'Apollonius de Perga, celles de l'épicycle et de l'excentrique, mais sans tenter lui-même cette combinaison; pour le soleil, il a montré que chacune des deux hypothèses séparément pouvait suffire. Il a critiqué et corrigé en beaucoup de points la géographie mathématique d'Eratosthène. Dans sa jeunesse, Hipparque avait composé, *sur les Phénomènes d'Aratus*, un commentaire en 3 livres, qui nous reste : cet ouvrage suppose déjà la trigonométrie; mais l'auteur ignorait encore la précession; il y fait connaître, par un examen critique, la sphère d'Eudoxe, adoptée par Aratus, et les remarques d'Attale sur cette sphère. Nous avons aussi de lui une *Description des constellations*, que Ptolémée lui a empruntée. Ses ouvrages perdus sont : *des Levers et des couchers des étoiles*, traité où il avait démontré les principes, jusqu'alors inconnus, de la trigonométrie; *Tables des cordes du cercle*, en 12 livres; *Représentation de la sphère sur un plan; de la Rétrogradation des points équinoxiaux et solsticiaux; des Ascensions des 12 signes; des Grandeurs et des distances du soleil et de la lune*, ouvrage où il supposait le volume de la lune contenu 27 fois dans celui de la terre, et le soleil grand 1,880 fois comme la terre; *du Mouvement de la lune en latitude*, ouvrage où il donnait à ce mouvement une amplitude de 10°; *du Mois lunaire; de la Longueur de l'année*; enfin *Critique de la géographie d'Eratosthène*. Le commentaire d'Hipparque sur Aratus se trouve dans l'*Uranologium* du P. Pétau. Ce même commentaire et la *Description des constellations* avaient été publiés par Vettori, Florence, 1567, in-fol. H. M.

HIPPARQUE, nom des chefs de la cavalerie chez les anc. Athéniens. Le peuple les élisait.

HIPPIAS, succéda, avec son frère Hipparque, à Pisistrate, son père, dans le gouvernement d'Athènes, 528 av. J.-C. Devenu défiant, après le meurtre de son frère, 514, il tyrannisa les Athéniens, fut dépouillé du pouvoir par les Alcméonides, aidés des Lacédémoniens, 510, et réduit à se retirer auprès de Darius, qu'il excita à faire la guerre aux Grecs. Il périt à Marathon dans les rangs des Perses, 490. O.

HIPPIAS, sophiste d'Elis, contemporain de Socrate et de Protagoras, souvent envoyé en ambassade en Sicile, à Sparte, à Athènes, faisait payer cher ses leçons. A l'époque des jeux Olympiques, il parlait gratis sur tous les sujets, se disant fort habile dans une foule d'arts.

HIPPICI MONTES. *V.* BECH-TAU.

HIPPOBOTÈS, vaste prairie, voisine de la mer Caspienne, où pouvaient paître à la fois 50,000 chevaux.

HIPPOCAMPE, cheval marin à queue de poisson, que la mythologie païenne montre attelé au char de Neptune, de Protée et des Néréides.

HIPPOCENTAURES, monstres de la Mythologie grecque, issus d'un Centaure et d'une jument. *V.* CENTAURES.

HIPPOCRAS. *V.* HYPOCRAS.

HIPPOCRATE, le plus grand médecin et l'un des premiers écrivains de l'antiquité, naquit dans l'île de Cos en 460 av. J.-C., et parvint à un âge avancé; on ne connaît précisément ni le lieu ni l'époque de sa mort. Il était de la famille des Asclépiades, fils d'Héraclide, son premier maître en médecine, et de Phénarète. Il est fort incertain qu'il ait reçu les leçons de l'inventeur de la gymnastique médicale, Hérodicus, celles du sophiste Gorgias, et encore moins celles de Démocrite. Il quitta sa patrie pour aller à Thasos, à Abdère, à Larisse, à Mélibée, à Cyzique, et dans la Thessalie, où il passa une partie de sa vie. Il fit de nombreux voyages, visita la plus grande partie de l'Asie, surtout l'Asie Mineure, et, de retour dans sa patrie, se livra à un enseignement régulier de son art. On peut considérer comme des fictions tout ce qu'on a dit sur le succès avec lequel il aurait arrêté les ravages de la peste d'Athènes : Thucydide ne parle point de lui dans la description qu'il donne de cette épidémie, et atteste formellement que tout l'art des médecins fut impuissant. Il en est de même des présents qui auraient été offerts au médecin de Cos par le roi de Perse, Artaxercès, pour l'engager à venir faire cesser dans ses Etats une peste violente, et qu'il aurait repoussés avec mépris, ne voulant pas aller porter des secours aux ennemis de sa patrie. L'invitation que lui auraient faite les Abdéritains, d'aller rendre à leur philosophe Démocrite la raison qu'il avait perdue, n'est pas plus authentique. Rien ne prouve davantage qu'après avoir copié les tablettes votives de Cos ou de Cnide, Hippocrate ait brûlé le temple de la ville et pris la fuite : s'il a puisé dans la pratique des prêtres d'Esculape quelques-uns de ses matériaux, il ne leur a certainement pas emprunté son admirable méthode de décrire les maladies, ses règles si exactes du régime, et tout son système de la prognose. Les sources réelles de son instruction ont été les écoles de Cyrène, de Rhodes, de Cos, de Cnide, et surtout l'observation directe de la nature, fécondée par un vaste génie. On trouve dans Hippocrate l'union de la science pratique et de la philosophie spéculative, une connaissance élevée, quoique souvent défectueuse, de l'homme et de l'univers. Réunissant une grande expérience professionnelle à une

grande pratique des hommes, praticien habile, professeur éminent, il a créé une méthode scientifique embrassant la séméiologie, le pronostic et la thérapeutique. Ce qu'il savait le mieux, c'étaient les effets produits sur le corps par l'alimentation, le genre de vie et l'habitation; ce qu'il savait le moins, c'était le mécanisme des fonctions. De là le caractère de son étiologie, tournée vers le dehors. Suivant lui, la santé est due au mélange régulier des humeurs, c'est ce qu'il appelle la crase; et la maladie procède du dérangement de la crase. Suivant lui, le corps a une chaleur innée; la coction est le changement qu'éprouvent les humeurs pendant le cours d'une maladie, en leur donnant plus de consistance; cette coction prépare l'expulsion, ou le dépôt si l'expulsion est impossible. Sa doctrine des crises et des jours critiques est très-remarquable, bien que les conclusions qu'il en tire soient souvent erronées. Son pronostic porte sur l'ensemble de l'homme tout entier plutôt que sur la lésion elle-même, car les détails ne lui étaient pas connus. Hippocrate a combattu l'hypothèse; il recommande l'expérience, l'observation des malades et de tout ce qui peut modifier les maladies. Malgré ses connaissances restreintes et incomplètes en anatomie, malgré même ses idées quelquefois bizarres sur cette partie de la science, les écrits chirurgicaux qu'il a laissés, particulièrement sur les fractures et les luxations, ne sont pas inférieurs à ses traités sur la médecine. Au point de vue du style, les anciens trouvaient qu'il existait une étroite affinité entre Hippocrate et Thucydide. Les grammairiens ont commenté ses œuvres écrites en pur ionien, suivant l'usage du temps, bien qu'il fût Dorien, et les anciens critiques lui ont accordé qu'il possédait un tour et une phrase homériques. Les éditions des œuvres complètes d'Hippocrate sont, en grec : celles de Venise, 1526, et de Bâle, 1538, in-fol.; — en latin : celles de Fabius Calvus, Rome, 1525, in-fol.; de Fabius Calvus, Guill. Cop, etc., Bâle, 1526, in fol.; de Cornarius, Venise, 1545, in-fol.; de Culmann, Bâle, 1558, in-fol.; de Marinelli, Venise, 1575, in fol.; de Paitoni, Venise, 1737-39, 3 vol. in-fol.; de Haller, Lausanne, 1769-71, 4 vol. in-8°; de Foës, Francf., 1596, revue par Pierer, Altenbourg, 1806, 3 vol. in-8°; — en grec-latin : celles de Mercuriali, Venise, 1588, in-fol.; de Van der Linden, Leyde, 1665, 2 vol. in-8°; et de Chartier, Paris, 1630-79, in-fol.; — en français : celles de Dacier, Paris, 1697, 2 vol. in-12; de Gardeil, Toulouse, 1801, 4 vol. in-8°. M. Daremberg a publié en français les *Œuvres choisies d'Hippocrate*, Paris, 2e édit., 1855, 1 vol. in-8°. Une édition des œuvres complètes avait été donnée, en grec-français, par le chevalier de Mercy, Paris, 1812-24, 10 vol. in-12; celle de M. Littré, Paris, 1839-51, 7 vol. in-8°, a fait oublier toutes les autres. R. D.

HIPPOCRATE de Chio, géomètre du Ve siècle av. J.-C., découvrit la quadrature des lunules, d'où il espérait tirer celle du cercle. Il a aussi fait voir que le problème de la duplication du cube peut être ramené à la recherche de deux moyennes proportionnelles entre deux lignes. V.

HIPPOCRATIES, fêtes célébrées par les Arcadiens en l'honneur de Neptune, à qui l'on devait le cheval. Les chevaux ne travaillaient pas durant cette solennité; on les promenait magnifiquement harnachés, et ornés de guirlandes de fleurs. On l'appelait aussi *Caballine*, du grec *kaballes*, cheval de somme.

HIPPOCRÈNE, c.-à-d. *fontaine du cheval*, fontaine de Béotie, sortait du mont Hélicon. Pégase la fit jaillir en frappant le rocher d'un coup de pied. Elle était consacrée aux Muses et à Apollon; ses eaux donnaient l'inspiration poétique.

HIPPODAMIE, fille d'Œnomaüs, roi de Pise en Elide, avait été promise pour épouse par son père à celui qui le surpasserait à la course des chars. Les dieux firent présent à Pélops de chevaux immortels; vainqueur d'Œnomaüs, Pélops épousa Hippodamie, qui fut mère d'Atrée et de Thyeste.

HIPPODAMIE, fille d'Adraste, vit ses noces avec Pirithoüs troublées par un combat des Centaures et des Lapithes.

HIPPODROME. Grande lice pour la course des chevaux et des chars, dans les jeux publics des anciens Grecs. Il y avait à Olympie un hippodrome de 1,200 pieds de long sur 600 de large (370m sur 185m); c'était un champ, entouré de talus en terre pour les spectateurs, sur trois côtés, et ayant sur le 4e, l'un des petits côtés des remises d'où s'élançaient les coureurs. La course se faisait en suivant les bords intérieurs de la lice, et en doublant une borne placée vers chaque extrémité, sur la ligne médiane longitudinale. — Constantinople eut un hippodrome monumental, construit à l'instar et sur le même plan que le Cirque maxime de Rome (*V.* CIRQUE). Son arène mesurait 1,320 pieds de long sur 270 de large (407 mèt. 47 c. sur 83 mèt. 33 c.). Au centre de la ligne des carcères s'élevait une tour haute de 72 pieds (22 mèt. 22 c.), surmontée d'un quadrige de bronze que Théodose le Jeune avait apporté de Chio; c'est le même qui est auj. au-dessus du portail de l'église St-Marc de Venise, et que l'on a vu à Paris, pendant le règne de Napoléon Ier, sur l'arc de triomphe du Carrousel. Au côté gauche de l'hippodrome, en avant de la file des gradins, s'avançait un pavillon qui contenait la loge de l'empereur, et communiquait par une terrasse avec son palais. Sévère commença l'hippodrome de Constantinople, Constantin le termina. Il était dans la 3e région de la ville, le long de la côte de la Propontide, auj. mer de Marmara. C'est maintenant une place dite l'At-Meïdani (place aux chevaux, traduction, à peu près, d'hippodrome), la plus vaste qu'il y ait dans Constantinople. On y voit encore, de l'ancien monument, un obélisque égyptien, monolithe, haut de 20 mèt., et qui avait été élevé par Théodose l'Ancien au centre de l'arène. — Les riches Romains du temps des empereurs eurent quelquefois un hippodrome dans leurs jardins, pour leur usage particulier; mais ce n'était qu'un champ disposé seulement en forme d'hippodrome, et entouré de plantations. C. D—Y.

HIPPOGRIFFE, animal fabuleux de la mythologie du moyen âge; moitié cheval et moitié griffon, il avait le pouvoir de fendre les airs avec une grande rapidité. Le Boïardo (*V. ce nom*) a, le premier, popularisé cette création, dont l'Arioste se servit après lui.

HIPPOLAÜS (promontoire d'). *V.* BORYSTHÈNE.

HIPPOLYTE, fils de Thésée, roi d'Athènes, et de la reine des Amazones, Antiope, se consacra au culte de Diane. Ayant repoussé l'amour incestueux de Phèdre, sa belle-mère, elle l'accusa, pour se venger, d'avoir voulu la séduire. Thésée invoqua la colère de Neptune. Hippolyte, sortant un jour de Trézène, ne put retenir ses chevaux épouvantés par un monstre marin, fut entraîné à travers des rochers, et périt. Esculape, dit-on, sur la prière de Diane, rendit la vie à Hippolyte, sous le nom de Virbius (*Vir bis*), et il habita, depuis, la forêt d'Aricie, dédiée à la déesse en Italie. Phèdre fit bâtir près de Trézène, en l'honneur de Vénus, un temple appelé *Hippolytion*.

HIPPOLYTE (Saint), évêque et docteur de l'Église, disciple de St Irénée, fut métropolitain, à ce qu'on croit, de l'Arabie, et souffrit le martyre sous le règne d'Alexandre Sévère. Fête, le 22 août. Il a laissé plusieurs ouvrages théologiques, entre autres : *Canon Paschalis*, table pour déterminer le jour de la fête de Pâques, la plus ancienne qui soit conservée, publiée à Leyde, 1595, in-4°; *De Antechristo liber*, et *De Suzannâ et Daniele*, écrits insérés dans le 27e vol. de la *Bibliothèque des Pères*; *Demonstratio adversùs Judæos*, dans l'*Apparatus sacer* de Possevin; *De Deo trino et uno*, grec-latin, Mayence, 1606, in-4°. Ses œuvres ont été recueillies par Fabricius, Hambourg, 1716-18, 2 vol. in-fol. *V.* Kimmel, *de Hippolyti vitâ et scriptis*, Iéna, 1839, in-8°.

HIPPOLYTE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Gard), arr. et à 28 kil. E. du Vigan, près des sources de la Vidourle; 4,345 hab. Trib. de commerce. Eglise calviniste. Cette ville prit de l'importance sous Louis XIV, qui la fit fortifier, et y mit une garnison pour contenir les protestants. Fabr. de bas, gants, et bonneterie de soie; colle forte, tanneries, mégisseries.

HIPPOLYTE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Doubs), arr. et à 28 kil. S. de Montbéliard, près du confluent du Doubs et de la Dessoubre; 818 hab. Fabr. de fromages.

HIPPOLYTE (SAINT-), brg (Haut-Rhin), arr. et à 22 kil. N. de Colmar; 1,998 hab. Bonneterie; exploitation de houille.

HIPPOMANCIE, divination des Celtes, qui nourrissaient des chevaux dans les forêts consacrées, et tiraient des présages de leurs mouvements et de leurs hennissements.

HIPPOMÈNE, fils de Macaré et de Mérope, vainquit Atalante à la course, et l'épousa (*V.* ATALANTE).

HIPPONAX, poëte satirique grec, né à Éphèse, vivait vers 540 av. J.-C. Chassé de sa patrie par les tyrans, il se retira à Clazomène. Petit et difforme, les sculpteurs Anthermus et Bupalus le représentèrent par dérision; il s'en vengea par des satires. On lui attribue l'invention du vers choliambe. Il ne reste de lui que des fragments. Ils ont été publiés par Welcker, Gœttingue, 1817, in-4°, et dans les *Poetæ elegiaci* de Schneidewin, 1839.

HIPPONE, *Hippo Regius*, v. de la Numidie, à l'E., sur la mer Intérieure. D'abord établissement carthaginois, elle fut conquise par Gula, père de Massinissa, qui en fit sa

capitale. Elle devint ensuite colonie romaine, et fut détruite par les Vandales. St Augustin en fut évêque; ses restes furent longtemps conservés dans des citernes romaines que l'on voit encore. C'est auj. *Bone.*

HIPPONE-ZARYTE, *Hippo Diarrhytos*, v. de l'Afrique propre (Zeugitane), sur la mer Intérieure, au N.-O. d'Utique; auj. *Bizerte.*

HIPPONIUM, appelée aussi *Vibo* ou *Vibona Valentia*, v. de l'Italie ancienne, sur la côte O. du Brutium. Colonie locrienne, elle fut prise par Denys l'Ancien en 389 av. J.-C., et par Agathocle en 293. C'est auj. *Bivona.*

HIRA, anc. v. de Chaldée, au S.-E.; auj. *Meschehed-Ali.*

HIRA, anc. v. du Péloponèse (Arcadie), une des sept qu'Agamemnon promet à Achille dans Homère. Quelques ruines de l'Acropole subsistent.

HIRAM, fils d'Abibal, roi de Tyr de 1023 à 985 av. J.-C., allié de David et de Salomon, eut un règne paisible, et fournit des matériaux pour la construction du temple de Jérusalem.

HIRAM, architecte tyrien, fut envoyé par le roi Hiram pour diriger la construction du temple de Jérusalem. Il fut tué par des ouvriers. Sa mort est le sujet d'un mythe allégorique de la franc-maçonnerie.

HIRBA. *V.* GERBI.

HIRNHAYM (Jérôme), religieux prémontré, docteur en théologie de Prague, né à Troppau en 1635, m. en 1679, abbé de Strachow ou Montsion à Prague en 1669, a laissé quelques livres de piété, et un ouvrage, *De Typho generis humani*, où il déclame contre l'enflure, l'inconstance, la fausseté et le danger des sciences humaines, et trace le contraste de la simplicité de la religion avec l'ignorance fastueuse des savants.

HIRPIENS, peuplade sabine qui habitait le mont Soracte. Dans les fêtes annuelles qu'on y célébrait, ils marchaient sur des charbons ardents.

HIRPINS, *Hirpini*, peuple du Samnium, au S., entre la Campanie à l'O. et l'Apulie au S.; villes princip.: Aquilonia, Caudium, Compsa, Bénévent. Ils furent soumis par les Romains vers l'an 290 av. J.-C. Leur pays répond au S. de la Principauté-Ultérieure des modernes.

HIRSCHAU, *Hirsangia*, vge du Wurtemberg, sur la Nagold; 750 hab. Filature de laine, papeteries, maroquinerie. Belles ruines d'une abbaye de bénédictins, fondée en 830, et l'une des plus riches et des plus célèbres de l'Allemagne; 3 kil. N. de Calw (cercle de la Forêt-Noire).

HIRSCHBERG, v. des États prussiens (Silésie), au confl. de la Bober et du Sacken, à 45 kil. S.-O. de Liegnitz; 7,500 hab. Ch.-l. de cercle; tribunaux, gymnase. Fabr. de toiles, linons, draps, bas, papier, porcelaine commune; teinturies et imprimeries de coton, raffineries de sucre. Comm. de grains. Belles orgues dans l'église évangélique. Près de là, bains de Warmbrunn.

HIRSCHING (Fréd.-Charles-Gottlob), savant professeur, né à Uffenheim en 1762, m. en 1800, a publié : *Description des principales bibliothèques de l'Allemagne*, Erlangen, 1786, 4 vol. in-8°; *Dictionnaire des personnages célèbres du* XVIIIe *siècle*, continué par J.-H.-M. Ernesti, Cobourg, 1794-1813, 17 vol. in-8°; *Notice des tableaux et recueils d'estampes les plus curieux*, Erlangen, 6 vol. in-8°.

HIRSINGEN, ch.-l. de cant. (Haut-Rhin), arr. et à 17 kil. S. de Mulhouse; 1,343 hab. Tourbières.

HIRSON, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. et à 18 kil. N.-E. de Vervins, sur l'Oise; 3,110 hab. Fabr. de fil, poterie, vannerie; fonderies. Ses fortifications furent rasées en 1637.

HIRSOVA, v. de la Turquie d'Europe (Silistrie), près de la rive dr. du Danube, à 90 kil. N.-E. de Silistrie, 61 S.-O. de Babadagh. Château fort; 300 hab.

HIRT (Aloyse), antiquaire, né en 1759 à Donaueschingen (Bade), m. en 1837, alla étudier l'architecture antique en Italie, et fut maître du prince Henri de Prusse, professeur des arts pratiques, d'architecture et d'archéologie à Berlin, a laissé, en allemand : *l'Architecture selon les principes des anciens*, Berlin, 1809, in-fol.; *Histoire de l'architecture chez les anciens*, 1820-21, 2 vol. in-4°; *Histoire des arts plastiques chez les anciens*, 1833, etc., ouvrages très-estimés.

HIRTIUS (Aulus), lieutenant de César dans la guerre des Gaules, resta toujours attaché à son général, qu'il réconcilia avec Cicéron, mais se déclara ensuite contre Antoine; consul l'an 711 de Rome, 42 av. J.-C., il périt avec son collègue Pansa dans une bataille devant Modène. On lui attribue le 8e livre de la *Guerre des Gaules*, le livre de la *Guerre d'Alexandrie*, et celui de la *Guerre d'Afrique*, dans les *Commentaires de César;* celui de la *Guerre d'Espagne*, dans le même recueil, est si faible, qu'on se refuse à l'en reconnaître auteur. D—R.

HISINGEN, île de Suède, dans le län de Gœtheborg, formée par les deux bras de la Gœtha, à son embouch. dans le Cattégat.

HISPALIS, v. d'Hispanie (Bétique), sur le Bétis, dans le pays des Turdétans; fondée par les Phéniciens. Auj. *Séville.*

HISPANIE, *Hispania*, nom donné par les anciens à la péninsule d'Europe qui forme auj. l'Espagne et le Portugal. On la divisait en *Citérieure* ou Tarraconaise, et *Ultérieure* ou Bétique.

HISPANIOLA. *V.* HAITI.

HISSAR, c.-à-dire. *château*, v. de l'Hindoustan anglais (N.-Ouest), à 160 kil. N.-O. de Delhi; fortifiée au XIVe siècle par le sultan Firouz, qui y amena, au moyen de canaux, les eaux de la Djoumnah et du Kuggur. Ch.-l. d'un district; elle est auj. en ruines.

HISSAR, v. forte du Turkestan, ch.-l. d'un territoire de même nom, à 210 kil. S.-E. de Samarkand.

HISSAR (GHUZEL-). *V.* GHUZEL-HISSAR.

HISTIÉE, de Milet, m. en 494 av. J.-C., un des officiers chargés de garder le pont du Danube pendant l'expédition de Darius Ier dans le pays des Scythes, engagea les Ioniens à ne pas le rompre, ainsi que le conseillait Miltiade l'Athénien, et sauva le roi, qui le fit gouverneur d'Ionie. Darius n'ayant pas tenu d'autres promesses, Histiée se révolta, et, après quelques succès, trahi par Harpage, fut pris et tué dans Sardes.

HISTIÉE, *Histiæa*, puis ORÉE, *Oreus*, v. de l'île d'Eubée, sur la côte N.-O., à l'embouch. du Callas.

HISTIÉOTIDE, *Histiæotis* ou *Estiæotis*, canton de l'anc. Thessalie, au N.-O., entre la Perrhœbie au Nord, dont le séparaient les monts Cambuniens, la Pélasgiotide à l'E., la Thessaliotide au S., dont il était séparé par le Pénée, et le Pinde à l'O., qui le séparait de l'Épire; v. principales, Gomphi et Phæstus.

HISTORIOGRAPHES, écrivains chargés de retracer l'histoire des princes, et pensionnés pour exécuter ce travail. Chez les riches Romains, il y avait des *Actuarii*, dont la fonction était de noter ce qui se passait de mémorable dans la famille. On trouve des traces de l'existence des historiographes dans les anciennes monarchies de l'Orient. En Chine, ils recueillent les faits et les documents qui se rapportent à chacune des dynasties impériales. Charles-Quint chargea Paul Jove de transmettre à la postérité le récit de ses actions. La république de Venise eut des historiographes pris parmi les sénateurs. En France, ce fut seulement à partir de Charles IX qu'il y eut une charge fixe d'historiographe, donnant droit à des appointements déterminés; souvent on y attacha le titre de conseiller d'État; elle fut supprimée à la Révolution. Les corporations religieuses, l'Académie Française, ont eu des historiographes. Il en existe encore au ministère de la marine et à celui de la guerre. B.

HISTRION, *Histrio*, acteur des jeux scéniques dans l'ancienne Rome. Ce nom venait de l'étrusque *hister*, nom donné à certains bateleurs représentant des drames informes et grossiers qui, introduits à Rome, l'an 390 de la ville, 363 av. J. C., y furent le germe de la comédie et de la tragédie. Histrion resta la dénomination générale de tous les acteurs comiques ou tragiques. La législation romaine fut toujours très-dure pour les histrions; elle les réputait infâmes, et ne les admettait pas aux droits de citoyens. Cela vint de ce que les histrions furent originairement des esclaves, et se recrutèrent perpétuellement dans cette race, sauf quelques rares exceptions. Les acteurs des atellanes, genre bien inférieur à la comédie et à la tragédie (*V.* ATELLANES), étaient considérés comme citoyens parce que, dans l'origine, ce furent des jeunes gens de bonne famille qui jouèrent ce genre de pièces. La société dédommageait les histrions de talent des rigueurs de la loi; les citoyens les plus considérables ne rougissaient pas de se lier d'amitié avec eux (*V.* ESOPE ou ÆSOPUS et ROSCIUS), et quand ils avaient conquis la faveur du public, on les payait généreusement. Du temps de Cicéron, le salaire annuel d'un histrion de talent équivalait à 30,000 fr. environ; Roscius gagnait de 150,000 à 180,000 fr. par an, et le tragédien Æsopus, bien que dissipateur, laissa encore une fortune valant, de notre monnaie, 6,000,000 de fr. En revanche, les pauvres histrions vulgaires n'avaient pas d'autre condition que celle des esclaves, dont ils étaient : on leur donnait une pitance mensuelle, et on les habillait à peine. Ils devaient cependant avoir une certaine flexibilité de talent, car il leur fallait jouer indistinctement dans la comédie et dans la tragédie. C. D—Y.

HIT, anc. *Is* ou *Æiopolis*, v. de la Turquie d'Asie, sur la rive dr. de l'Euphrate, à 180 kil. O. de Bagdad; 1,000 hab. Naphte et bitume en abondance.

HITA (l'archiprêtre de), poëte espagnol du XIVe siècle, qui se nommait, dit-on, *Jean Ruiz*, naquit à Guadalaxara. Son esprit frondeur le fit jeter en prison par Gil d'Albornoz, archevêque de Tolède. Il a laissé des poëmes burlesques et graveleux, où la satire est déguisée, comme dans Rabelais, sous le voile de l'allégorie; ce sont : *la Guerre de don Carnaval et de dame Carême*, les *Noces de don Melon du Verger et de dame Prune*. L'archiprêtre de Hita enrichit la poésie d'une foule de combinaisons métriques. Les Espagnols l'ont surnommé leur Pétrone.

HITA (Ginès PEREZ DE), romancier espagnol du XVIe siècle, publia, en 1595, les *Guerres civiles de Grenade*, sous le pseudonyme d'Aben-Hamin : ce sont les aventures imaginaires de la cour de Boabdil. Ce roman, fort estimé de W. Scott, a été traduit en français par Sané, 1809.

HITCHIN, autrefois *Hiz*, *Hitche*, *Hychen*, v. d'Angleterre, comté et à 23 kil. N.-O. d'Hertford; 5,700 hab. Belle église; abbaye de carmélites fondée sous Édouard II. Comm. de drèche. — Cette ville, d'origine saxonne, fut donnée par Guillaume le Roux aux Baliol, qui en furent dépossédés par Édouard II. Elle forma souvent un apanage des reines d'Angleterre.

HJERTING, brg de Danemark (Jutland), petit port sur la mer du Nord, dans le stift et à 31 kil. N.-O. de Ribe. Steamers anglais pour Lowestoft (Suffolk). Export. de bestiaux.

HJŒRRING, v. de Danemark (Jutland), dans le stift et à 46 kil. N. d'Aalborg; 1,000 hab. Ch.-l. d'Amt; maison de détention. Distilleries.

H'LASSA, v. du Thibet. *V.* LASSA.

HOADLY (Benjamin), évêque anglais, né en 1676 à Westerham (Kent), m. en 1761, fut évêque de Bangor, 1715, de Hereford, 1721, de Salisbury, 1723, et de Winchester, 1734. Il soutint contre le haut clergé une célèbre controverse dite *bangorienne*, parce qu'il prétendait que le clergé ne devait avoir aucune autorité temporelle. Il publia, en 1735, un *Exposé du sacrement de la Cène*, dans lequel il ne voit qu'une cérémonie extérieure et une formule. Ses opinions, comme celles de Clarke, son ami, se rapprochent du déisme. Son second fils a publié sa Vie et une édition de ses ouvrages théologiques, 1773, 3 vol. in-fol.

HOEI-HO, riv. de Chine, naît dans la prov. de Ho-nan, coule au S.-E., et se jette dans le Hoang-ho, rive g.; cours de 660 kil.; arrose la prov. de Ngan-Hoéi.

HOANG-HAI, c.-à-d. *mer Jaune*, portion de la mer de Chine, entre la Chine propre à l'O., la Tartarie au N., et la Corée à l'E., forme le golfe de Pé-tché-li, et reçoit le Hoang-ho. Elle est peu profonde, et tire son nom du limon jaune que les cours d'eau y apportent.

HOANG-HO, c.-à-d. *fleuve jaune*, anc. *Bautès*, *Bautis*, *Bautisus*, fleuve de l'Empire chinois, naît dans les monts Koulkoun, chez les Mongols du Khoukhou-noor, arrose la Mongolie, la prov. de Kan-sou, le pays des Ordos, sépare les prov. de Chen-si et de Chan-si, traverse celles de Ho-nan, Ngan-Hoéi, Chan-toung et Kiang-sou, et se jette dans la mer Jaune. Cours de 3,200 kil., de l'O. à l'E. Il reçoit le Ouei-ho, le Hoei-ho et le Fuen-ho. Rapide et large, mais souvent peu profond et de navigation difficile, il est sujet à des débordements, malgré les digues immenses dont on a encaissé ses rives. Il doit son nom à la couleur de ses eaux chargées de limon.

HOANG-TI, empereur chinois, monta, dit-on, sur le trône vers 2698 av. J.-C. On fait remonter à son règne la découverte de la boussole, de l'arc, des filets, des chars, de la navigation, de la monnaie, de l'écriture, du système de poids et mesures, de la musique, etc. Il était astronome, et fit reconnaître la vraie durée de l'année solaire. Il partagea l'empire en 10 provinces, chaque province en 10 *tou* ou cantons, chaque canton contenant 10 villes, et chaque ville 10 *li* ou rues. Il divisa ses sujets en tribus distinguées par la couleur des vêtements, réservant la jaune pour la famille impériale.

HOBART-TOWN, v. cap. de la Terre de Van Diémen, sur la côte S., à 14 kil. de l'embouch. de la Derwent, par 42° 53' 12'' lat. S. et 145° 0' 22'' long. E.; 25,000 hab. Évêché anglican; école de sciences appliquées. Port de relâche des baleiniers qui se rendent à la Nouvelle-Zélande. Comm. de laine, pelleteries, blé, huiles et fanons de baleine. — Fondée en 1804.

HOBBEMA (Meindert), paysagiste hollandais, que l'on fait naître, vers 1611, en Frise, à Harlem, dans la province de Drenthe, à Anvers, ou à Hambourg, habita la Hollande, et y composa ses ouvrages. Il connaissait l'art difficile d'employer des nuances claires, tout en donnant beaucoup de vigueur à son coloris. Ses toiles sont éclatantes dans les endroits où tombe le soleil, et conservent une douce pénombre dans le reste du paysage. Nul n'a su mieux faire usage des teintes fuyantes. Il ne peint guère que des terrains plats, et les peint largement. Van de Velde, Berchem, Lingelbach et d'autres peintres étoffaient ses tableaux. A. M.

HOBBES (Thomas), philosophe anglais, né en 1588 à Malmesbury, m. en 1679, étudia à Oxford, et fit en France et en Italie plusieurs voyages qui le mirent en relation avec les hommes les plus distingués de son temps, Gassendi, Mersenne, Galilée, Descartes. Il prit une part très-vive aux mouvements politiques de son pays comme royaliste déclaré; il fut chargé, sur le continent, d'enseigner la philosophie au prince de Galles. Il passa les dernières années de sa vie presque toujours à la campagne, occupé de littérature. Il a écrit lui-même sa vie en vers. Dans sa jeunesse, il s'occupa beaucoup de la philosophie d'Aristote, qu'il abandonna plus tard, en partie pour l'étude de la littérature classique, en partie par suite de ses liaisons avec Bacon, dont il poussa l'empirisme jusqu'au matérialisme, ce qui le rendit, non sans raison, suspect d'athéisme. Ses principaux écrits philosophiques sont : *Elementa philosophica de cive*, trad. en français par Sorbières sous le titre de *Traité du citoyen*, Amst., 1649, in-8°; *Leviathan, seu de materiâ, formâ et potestate civitatis ecclesiasticæ et civilis*, Amst., 1668, in-4°, ouvrage publié en anglais dès 1651; *Human nature of the fundamental elements of policy*, Lond., 1650, in-12, trad. en franç. par d'Holbach, 1772; *Elementorum philosophiæ sectio Ia de Corpore, sectio IIa de Homine, sectio IIIa de Corpore politico*, Londres, 1658-59, cette dernière section trad. en franç. par Sorbières; *Quæstiones de libertate, necessitate, et casu*, 1659, in-12. Ses œuvres complètes parurent à Amsterdam, 1668, 2 vol. in-4°; sa morale et ses œuvres politiques à part, Londres, 1750. La philosophie de Hobbes est le matérialisme en théorie, l'égoïsme en morale, et le despotisme absolu en politique. Il a développé ses principes dans toute leur rigueur et leur grossièreté avec une parfaite conséquence. Sensualiste dans sa théorie de la connaissance, il fait tout dériver des sens. En logique, il affectionne la méthode des mathématiques; avant Condillac, il ramène tout raisonnement à un calcul. Pour lui, toute la philosophie se réduit à la science des corps; il n'y a dans la nature que du mouvement et de l'étendue. La philosophie est l'étude des corps naturels et des corps artificiels. A l'étude du corps humain se rattachent la logique, l'ontologie, la morale, dont le principe est l'intérêt. Les corps artificiels sont les sociétés politiques. Hobbes assimile le corps politique au corps humain : sa loi suprême est la conservation : de là le titre de son ouvrage politique, *Leviathan*, qui veut dire un animal plus grand que l'homme. Son principe de l'égoïsme en morale lui fait admettre un *état de nature* antérieur à l'état social, état où les hommes divisés d'intérêts étaient en guerre perpétuelle de tous contre tous. Ils en sortirent par la création d'un pouvoir capable de ramener et de maintenir l'ordre, de soumettre les individus à la loi ou plutôt à la volonté d'un seul. Hobbes établit une équation parfaite entre la loi et la volonté arbitraire, la *force* et le *droit*. Tout pouvoir, par conséquent, est légitime, par cela même qu'il est fort, ou plutôt qu'il existe. Hobbes ne recule devant aucune des conséquences de son principe. Ce qui fait, en général, le mérite de ses ouvrages, c'est la parfaite clarté et la logique rigoureuse qui lie toutes les parties de son système. Celui-ci se réfute ainsi lui-même par sa propre exposition, c'est-à-dire, par les grossières absurdités qu'il renferme. B—D.

HOBEREAU. *V.* HAUBEREAU.

HOBHOUSE (Sir Benjamin), homme d'État anglais, né vers 1757 à Bristol, m. en 1831, se fit recevoir avocat, visita la France en 1783, fut nommé membre de la Chambre des communes en 1797, lutta contre Pitt, et conseilla la paix avec la France. Après la paix d'Amiens, 1802, il accepta des fonctions publiques, et fut, en 1803, secrétaire du bureau du contrôle pendant le ministère Addington : il se retira, en 1804, à la rentrée de Pitt.

HOÇAIN WAEZ, écrivain persan, m. en 1514, doué d'un talent merveilleux pour la poésie, possédait aussi des connaissances étendues en astronomie et en jurisprudence. Versé dans l'étude des traditions prophétiques, il exerçait les fonctions de prédicateur dans une mosquée de Hérat. Il s'est rendu célèbre par des commentaires sur le Coran, et surtout par un ouvrage en prose et en vers, intitulé : *Anvari Sohaïli* (les lumières de Canope). C'est la traduction persane des Fables de Calila et Dimna. La richesse et la variété des images, la hardiesse des métaphores, le nombre et la cadence des mots, le parallélisme des phrases, en font un modèle de style fleuri. On a encore

de lui un traité de morale, intitulé : *Akhlagi Mohçini*. D.

HOÇAIN. *V.* aussi HUSSEIN.

HOCHBERG (margraves de), branche de la maison de Bade, ainsi nommée du château de Hochberg, à 8 kil. N. de Fribourg-en-Brisgau, bâti sous Charlemagne, détruit en 1689 par les Français. Henri Ier, fils cadet du margrave Hermann III de Bade, est la tige de la ligne de Hochberg, 1190. En 1300, elle se divisa en branches de *Hochberg-Hochberg* et *Hochberg-Sausenberg*. La première s'étant éteinte en 1418, ses possessions échurent à la maison de Bade. L'autre s'éteignit dans la ligne mâle en 1503 avec le margrave Philippe, et ses possessions furent également réunies à celles de Bade. Le margrave Charles-Frédéric de Bade obtint de l'empereur, 1787, le titre de comtesse de Hochberg pour sa seconde femme, dont les fils furent créés margraves de Bade. Le grand-duc actuel de Bade est issu de ce mariage. E. S.

HOCHE (Lazare), général français, né à Versailles, en 1768, d'un garde du chenil de Louis XV, m. le 15 septembre 1797, s'enrôla dès l'âge de 16 ans; quand la Révolution éclata, il était sergent aux gardes françaises. Lieutenant dans le régiment de Rouergue, 1792, il se distingua devant Thionville et à Nerwinde. Accusé d'incivisme, il montra un plan de campagne, qui le fit nommer général de brigade. Une belle défense de Dunkerque valut à Hoche le commandement de l'armée de la Moselle. Battu d'abord par le duc de Brunswick, il se joignit à Pichegru, vainquit les Autrichiens à Weissembourg, prit Germersheim Spire, Worms, et fit évacuer l'Alsace, 1793. En butte à la haine de Saint-Just, il fut arrêté, et ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor. Bientôt il eut à commander l'une des armées de l'Ouest; il établit un système de petits camps retranchés, se montra politique habile autant qu'humain, eut enfin sous ses ordres toute l'armée des côtes de l'Océan, s'élevant à 80,000 hommes, battit les émigrés à Quiberon, 1795, s'empara de Charette et de Stofflet, et finit par pacifier le pays qu'il occupait, juillet 1796. Alors il tenta d'enlever l'Irlande à l'Angleterre; mais sa flotte fut dispersée par la tempête, et n'effectua point son débarquement. Hoche reçut le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, 1797, passa le Rhin, défit les Autrichiens à Neuwied, Ukerath, Altenkirchen, et poussa jusqu'à Wetzlar. L'armistice de Leoben arrêta ses succès. Appelé par Barras, il vint à Paris, et s'indigna du rôle équivoque qu'on voulait lui faire jouer au 18 fructidor. Le Directoire lui offrit le ministère de la guerre, qu'il refusa pour aller commander l'armée d'Allemagne. De retour à son quartier-général de Wetzlar, il fut enlevé par une courte maladie. L'autopsie fit soupçonner un empoisonnement, dont on ne devine pas le motif. Le gouvernement fit rendre de grands honneurs funèbres à Hoche sur le Rhin et à Paris. Ses restes furent déposés près de ceux de Marceau dans la redoute de Petersberg. En 1832, on lui a élevé une statue de bronze, par Lemaire, sur la place Hoche, à Versailles. Hoche fut un militaire éminent, et qui s'éleva par son seul mérite. Dès sa première jeunesse, et lorsqu'il n'était encore que soldat, il se livra avec ardeur à l'étude, afin d'acquérir une éducation que ses parents n'avaient pu lui donner; il employait une partie de ses loisirs à des travaux manuels, pour gagner de quoi acheter des livres. Après sa captivité, dont il fit encore un temps d'étude, son esprit devint plus sérieux; il prit pour devise : *des choses et non des mots*. Aux grandes qualités du général, il joignait le caractère le plus noble et le plus généreux, et, dans la Vendée, il adoucit, autant qu'il fut en lui, les malheurs de la guerre civile. Mort à 29 ans, après avoir été général en chef à 24, il acquit en 5 ans toute la gloire qui le rend un des généraux français les plus illustres. Il reste de lui sa *Correspondance administrative et militaire, et ses ordres du jour*, dans le 2e vol. de la *Vie de Hoche*, par A. Rousselin, 2 vol. in-8°, Paris, an VI. *V.* aussi P. Champrobert, *Notice historique sur Lazare Hoche*, broch. in-18, Paris, 1840. J. T.

HOCHFELDEN, ch.-l. de cant. (B.-Rhin), arr. et à 15 kil. E.-N.-E. de Saverne, sur la Zorn et le chemin de fer de Paris à Strasbourg; 2,524 hab. Tourbières, gypse.

HOCHHEIM, brg du duché de Nassau, près du confl. du Rhin et du Mein, à 4 kil. E. de Mayence, 28 S.-O. de Francfort, sur le chemin de fer de Francfort à Mayence; 2,000 hab. Vins estimés.

HOCHKIRCHEN, v. du royaume de Saxe, cercle et à 9 kil. S.-E. de Bautzen. Victoire de Daun sur le grand Frédéric en 1758, et des Français sur les alliés en 1813.

HOCHST, v. du duché de Nassau, sur la Nidda, à 9 kil. O. de Francfort; 2,000 hab. Anc. palais de l'électeur de Mayence. Tabac, produits chimiques, clouterie.

HOCHSTÆDT, v. de Bavière (Souabe), sur la rive g. du Danube, à 35 kil. N.-O. d'Augsbourg; 2,500 hab. Victoires de Villars et de l'électeur de Bavière sur les impériaux, 20 septembre 1703; de Marlborough et du prince Eugène sur le maréchal de Tallart, 13 août 1704; de Moreau sur les Autrichiens, 19 juin 1800.

HOCQUINCOURT (Charles de MONCHY, marquis d'), né en 1599, d'une ancienne famille de Picardie, m. en 1658, combattit contre les Espagnols à La Marfée, 1641, commanda à Réthel, en 1650, l'aile droite de l'armée française, et décida la défaite de Turenne. Nommé maréchal de France, 1651, il prit parti pour la cour pendant la Fronde, et fut battu par Condé à Bléneau, 1652. Vice-roi de Catalogne, 1653, il échoua au siége de Gironne, puis fut fait gouverneur de Ham et de Péronne, 1654. Sur les instances de Mmes de Montbazon et de Châtillon, il offrit au prince de Condé de lui livrer les deux places; mais il les rendit au roi, moyennant 200,000 écus et un gouvernement pour son fils. Il alla rejoindre Condé et les Espagnols, qui le chargèrent de défendre Dunkerque : il fut tué devant cette place. Un opuscule de Charleval, imprimé parmi les œuvres de Saint-Evremond, *Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye*, fait bien connaître sa bravoure, mais aussi sa faiblesse de caractère.

HODER, dieu scandinave. *V.* BALDER.

HODIERNA (J.-B.), savant Sicilien, né en 1597 à Raguse, m. en 1660, archiprêtre de Palma, dressa de nouvelles éphémérides astronomiques, reconnut la marche des satellites de Jupiter, analysa le premier l'œil de la mouche et la dent rétractile de la vipère, devança Newton dans quelques-unes de ses découvertes sur la lumière, et connut l'usage du prisme.

HODIMONT, vge de Belgique (Liége), à 2 kil. N. de Verviers; 4,117 hab. Fabr. de draps, filatures de laine, teintureries; fouleries; fonderie de fer.

HODIZ, seigneur allemand, né vers 1710, m. en 1778, voulut créer une nouvelle Arcadie dans ses domaines de Roswalde en Moravie, 1740, et y fit représenter les chefs-d'œuvre des scènes française, italienne et allemande. Il fut l'ami du grand Frédéric, qui le recueillit à Potsdam, quand il eut épuisé sa fortune.

HOECK (Jean VAN), peintre, né à Anvers en 1600, m. vers 1650, étudia les sciences et la littérature avant de prendre la palette, et apprit de Rubens l'art du coloris. Il visita l'Allemagne et l'Italie, et fut appelé à la cour de l'empereur Ferdinand II. Après avoir exécuté une foule de tableaux pour les églises et pour les palais des nobles, il retourna en Belgique, et refusa le titre de 1er peintre de l'archiduc Léopold. Il suivit les traces de Rubens, sans modifier sa manière : son dessin est très-soigné, son exécution forte et naturelle; ses portraits ont de la similitude avec ceux de Van Dyck. A. M.

HOËDIC, île française de l'océan Atlantique (Morbihan), à 15 kil. de la côte, à 12 kil. E. de Belle-Ile; 250 hab. Elle est fortifiée.

HOEI-AN, v. de Chine, prov. de Kiang-sou, à 180 kil. N.-E. de Nan-king, près de la rive dr. du Hoang-ho et sur le canal Impérial. Vastes fortifications; population nombreuse.

HOEÏ-TCHÉOU, v. de Chine, prov. de Kouang-toung, à 140 kil. E. de Canton, sur la rive g. du Toung-kiang, qu'on y traverse sur un pont de 40 arches. Fabr. d'objets en écaille.

HOEL Ier, duc de Bretagne, né à la fin du Ve siècle, m. en 545. Après la mort de son père Budic, tué par ordre de Clovis en 509, il se retira en Angleterre, et revint en 513 avec les troupes d'Arthur; il chassa les Francs. Il fut appelé à Paris, mais n'y parut que comme comte Il fonda, en 541, l'évêché d'Aleth, dont le 1er évêque, St Malo, donna son nom à la ville. — HOEL II, fils et successeur du précédent, persécuta St Malo, et fut tué à la chasse par son frère Canor, 547. — HOEL III, d'abord comte de Cornouailles, succéda à Judicaël, son père, 594, prit plus tard le titre de roi, et mourut en 612. — HOEL IV, fils naturel d'Alain IV, et comte de Nantes, succéda à son frère en 953, et fut tué à la chasse en 980. — HOEL V, duc de Bretagne de 1066 à 1084. — HOEL VI, reconnu duc de Bretagne, en 1148, par les habitants de Nantes et de Quimper, fut battu, 1154, par son compétiteur Eudes de Porhoet, et chassé par les Nantais, 1156.

HOEN-HO, riv. de Chine (Pé-tché-li), formée de la réunion du Yam-ho et du Sancam-ho, se jette dans le Pei-ho. Cours de 270 kil.

HŒXTER, v. des Etats prussiens (Westphalie), sur le Weser, à 80 kil. S.-E. de Minden; 3,500 hab. Distilleries et brasseries. Comm. de toiles, bougies et bois.

HOF, cour en allemand : HOF*heim*, demeure de la cour.

HOF, v. des États autrichiens (Moravie), à 12 kil. N.-E. d'Olmütz; 2,500 hab. Comm. de laines; fabr. de toiles, blanchisseries.

HOF ou STADT-AM-HOF, v. de Bavière (Haute-Franconie), à 49 kil. N.-E. de Baireuth, sur la rive g. de la Saale; 12,000 hab. Chemin de fer pour Augsbourg. Gymnase, bibliothèque. Fabr. de tissus de laine et de coton, papiers, cuirs, couleurs. Exploit. de fer et de marbre. — Fondée au XI^e siècle. Victoire du prince Henri de Prusse sur les Autrichiens en 1759. — v. de Prusse, à 20 kil. S.-O. d'Eylau, victoire de Murat sur les Russes, 7 fév. 1807.

HOFER (André), chef d'insurrection dans le Tyrol, né en 1767 à Passeyer, m. en 1810, était aubergiste et faisait le commerce des grains. Lors de l'invasion de l'armée franco-bavaroise, en 1808, il insurgea les Tyroliens, fut choisi pour leur chef, et détruisit quelques corps français. A la paix de Vienne, 1809, il dut déposer les armes, et le Tyrol fut rendu à la France. Accusé bientôt de conserver des intelligences secrètes avec l'Autriche, il fut arrêté, conduit à Mantoue, et fusillé. Sa famille fut anoblie en 1819 par l'empereur d'Autriche; en 1834, on lui éleva une statue dans l'église des franciscains, à Inspruck. Un hôpital, bâti sur le pic où il fut arrêté, sert d'asile à seize pauvres.

HOFFBAUER (J.-Christophe), savant allemand, né en 1766 à Bielefeld, m. en 1827, professa avec succès la philosophie dans sa ville natale, et se livra à l'étude du droit. Il a laissé: *Traité du droit naturel*, Lille, 1793; *Théorie naturelle de l'âme*, 1796; *Recherches sur les maladies de l'âme*, 3 parties, 1802-1807.

HOFFMANN (Maurice), médecin, né en 1622 dans le Brandebourg, m. en 1698, prit le doctorat à Padoue, fut professeur d'anatomie et de chirurgie à Altdorf, et créa dans cette ville un jardin botanique, un laboratoire chimique et un amphithéâtre anatomique. On lui attribue la découverte du canal pancréatique, nommé *canal de Wirsungus*.

HOFFMANN (J.-Jacques), philologue allemand, né à Bâle en 1635, m. en 1706, professa le grec et l'histoire dans sa ville natale. On a de lui: *Lexicon historico-geographico-chronologico-philologicum*, Bâle, 1677, 2 vol. in-fol.; *Epitome metrica historiæ*, ibid., 1686, in-12; *Historia paparum*, 1687, 2 vol. in-12, avec 2 vol. de supplément, réunis à l'ouvrage, Leyde, 1698.

HOFFMANN (Frédéric), célèbre médecin, né à Halle en 1660, m. en 1742, étudia la chimie à Erfurt sous Gaspard Cramer, publia, en 1682, sur le *Cinabre d'antimoine*, un ouvrage qui fonda sa réputation comme chimiste, et fut nommé, en 1694, professeur à l'université de sa ville natale. Il fut reçu avec honneur dans diverses cours d'Allemagne, et agrégé aux Académies les plus célèbres de l'étranger. On lui doit la préparation calmante connue sous le nom de *gouttes* ou *liqueur anodine d'Hoffmann* (éther sulfurique alcoolisé). Ses œuvres complètes ont été publiées à Genève, 1740 et 1748, 6 tomes en 4 vol. in-fol., auxquels on a ajouté 3 vol. en 1753; cette collection comprend, entre autres ouvrages: *Medicina rationalis systematica*, Halle, 1730, trad. en franç. par Bruhier d'Ablaincourt, 1739-43, 9 vol. in-12; *Medicus politicus*, Leyde, 1738, in-4°, traduit par le même, Paris, 1751, in-12.

HOFFMANN (Chrétien-Godefroi), jurisconsulte, né à Lauban (Silésie) en 1692, m. en 1735, professa le droit naturel avec distinction à Leipzig et Francfort-sur-l'Oder. On a de lui: *Historia juris romano-justinianei chronologica*, Leipzig, 1720, 1724, 2 vol. in-4°; *Nova scriptorum ac monumentorum collectio*, Francf., 1731, 1733, 2 vol. in-4°; *Bibliotheca juris germanici*, ibid., 1734, in-8° et in-4°; une bonne édition des œuvres de Panciroli, etc.

HOFFMANN (Tycho), biographe danois du XVIII^e siècle, a publié une collection rare et recherchée: *Portraits historiques des hommes illustres de Danemark*, 1746, 6 parties en 2 vol. in-4°, avec gravures des plus célèbres artistes de l'Europe.

HOFFMANN (Franç.-Benoît), poëte dramatique et journaliste, né à Nancy en 1760, m. à Paris en 1828. Il a composé plus de 40 ouvrages pour le théâtre, et excella surtout à dresser le plan d'un livret d'opéra; parmi les pièces qu'il donna à l'Opéra-Comique, on distingue: *Euphrosine et Coradin*, 3 actes en vers, 1790; *Stratonice*, 1 acte en vers, 1792; *le Secret*, 1 acte en prose, 1796; *les Rendez-vous bourgeois*, opéra bouffon, 1 acte en prose, 1807. Il a donné au Théâtre-Français *le Roman d'une heure ou la folle gageure*, 1 acte en prose, 1803, jolie comédie. Hoffmann, attaché à la rédaction du *Journal de l'Empire* (maintenant *des Débats*), écrivit des articles de critique pleins de goût, de science et d'esprit, mais cependant d'un esprit auj. un peu passé. Ses œuvres complètes ont été publiées en 10 vol. in-8°, Paris, 1828-29.

HOFFMANN (Ernest-Théodore-Wilhelm), célèbre romancier allemand, né en 1776 à Kœnigsberg, m. en 1822. Il fut élevé par une mère qu'affaiblissaient le chagrin et la maladie, par un oncle bizarre, le type des conseillers, qu'il peignit dans la suite, et par une tante dont la gaieté faisait contraste avec la triste sévérité des autres membres de sa famille. Destiné à la magistrature, mais plus porté vers les arts, il était connu, dès l'âge de 12 ans, par son talent prodigieux comme musicien. Assesseur à Posen en 1800, exilé pour quelques plaisanteries contre des familles puissantes, replacé à Plotsk en 1802, à Varsovie en 1804, il se trouva sans fonctions, quand cette ville eut été enlevée à la Prusse après la bataille d'Iéna. Il lui fallut recommencer une vie de peines et de privations, donner des leçons de musique, se faire chef d'orchestre et directeur de théâtre à Bamberg, 1808, à Leipzig, à Dresde, 1813. Il avait commencé d'écrire, vers 1810, des contes fantastiques, qui le rendirent bientôt célèbre et riche, et lui valurent l'amitié de Weber et de Jean-Paul Richter. Il fut nommé conseiller près le tribunal d'appel de Berlin, 1816. Mais des excès de toute sorte le vieillirent avant l'âge: en vain ses amis établirent chez lui une espèce d'académie, où ses ouvrages étaient lus et applaudis, et cherchèrent à l'arracher à une vie indigne de lui; plein de verve et d'ardeur au milieu d'eux, il reprenait, quand ils l'avaient quitté, le chemin de la taverne. C'est tout à la fois à leur admiration et aux besoins pressants d'une vie désordonnée, qu'il faut attribuer sa fécondité dans ses dernières années. On a de lui: *Fantaisies dans la manière de Callot*, 1811; *l'Elixir du diable*, 1816; *Tableaux nocturnes*, 1817; *les Souffrances d'un directeur de théâtre*, *les Frères de Sérapion*, 1819-21; *Contemplations du chat Murr*; *la Princesse Brambilla*, 1821, etc. Tous ses ouvrages portent un cachet d'originalité spéciale; le genre fantastique y est poussé à ses dernières limites; l'auteur est un profond penseur, souvent en proie au délire d'une imagination sans frein. Les œuvres complètes d'Hoffmann ont été réunies en un gros vol. in-8°, Paris, 1840, et traduites en français par Loëve-Weimars, Paris, 1829-33, 20 vol. in-12. Les *Contes* ont été traduits à part par M. Toussenel, 1838, 2 vol. in-8°; les *Contes fantastiques*, par M. Marmier. Les œuvres musicales d'Hoffmann sont nombreuses; il a laissé des symphonies, des trios, des quatuors, un *Miserere*, un *Requiem*, et plusieurs opéras. L—Y.

HOFGEISMAR, v. de la Hesse-Cassel, à 22 kil. N. de Cassel; 3,500 hab., dont beaucoup de juifs. Autrefois place forte des électeurs de Mayence. Fabr. et comm. de toiles. Près de là, sources minérales et bains, avec château princier de *Schœnberg*, bâti en 1787.

HOFWYL, domaine de Suisse, canton et à 8 kilomèt. S.-E. de Berne. Fellenberg y fonda, en 1799, un célèbre établissement pédagogique et agricole (*V.* FELLENBERG). Ce n'est plus qu'un pensionnat estimé.

HOGARTH (William), peintre et graveur célèbre, né à Londres en 1697, m. en 1764, était fils d'un pauvre prote d'imprimerie, et montra dès l'enfance un goût très-vif pour le dessin. Il excella dans l'expression des passions et des scènes populaires, et fut le créateur de la caricature morale. Dans des séries de tableaux ou de gravures représentant la vie d'un même personnage, compositions pleines de verve, d'esprit et de vérité, il se plaisait à châtier les ridicules de son temps. On cite, en particulier: *la Vie d'une courtisane* (6 planches); *la Vie du libertin* (8 planches); *la Conversation moderne à minuit*, *ou les Buveurs de punch*; *les Comédiennes ambulantes*; *une Élection parlementaire* (4 planches); *l'Industrie et la Paresse* (12 planches); *le Mariage à la mode* (6 planches); *la Foire de Southwark*; *l'Opéra des gueux*, etc. Il fit des planches estimées pour *l'Ane d'or* d'Apulée, et l'*Hudibras* de Butler. Son œuvre se compose de 250 pièces environ. L'édition la plus ample est celle de Londres, 1808, 2 vol. in-4°, avec 160 planches et explications par J. Nichols et G. Steevens. Hogarth mourut peintre du roi d'Angleterre. Il a laissé un écrit intitulé: *Analyse de la beauté*, Londres, 1753, trad. en français par Jansen, avec une Vie de l'auteur et une Notice de ses ouvrages, Paris, 1804, 2 vol. in-8°. B.

HOGG (James), poëte écossais, dit *le berger d'Ettrick*, né en 1776 à Ettrick (Selkirk), m. en 1835, composa, tout en gardant ses troupeaux, des ballades et des chansons qui le firent remarquer de Walter Scott et de Wilson. Il vint à Edimbourg, où il publia un livre de ballades et de poëmes, *la Veillée de la reine*, *les Pèlerins du soleil*, *la Reine Hynde*, etc. Il a écrit aussi des romans moins estimés.

HOGLAND, en finnois *Suur-Saari*, île de la Russie d'Europe, dans le golfe de Finlande, à 45 kil. S.-O. de Fredriks-

hama, par 60° 5' 41" lat. N., et 24° 37' 9" long. E.; 9 kil. sur 3; 640 hab., pêcheurs. Elle offre des mouillages profonds et d'excellents abris. Elle est presque toute en porphyre. Dans ses eaux fut livrée une bataille entre les Russes et les Suédois, le 17 juillet 1788.

HOGUE (LA) ou HAGUE (LA), cap de France (Manche), à l'extrémité N.-O. de la presqu'île du Cotentin, au N.-E. de Valognes; par 49° 43' 22" lat. N., et 4° 17' 3" long. O. Beau phare.

HOGUE (LA) ou HOUGUE (LA), fort situé à 60 kil. S.-E. du cap de la Hogue, à 18 E. de Valognes, à l'entrée d'une rade de même nom, qui fut le théâtre d'une défaite de Tourville par Edouard Russell, le 29 mai 1692.

HOGYESZ, brg de Hongrie (Tolna), à 45 kil. N.-N.-E. de Funfkirchen; 2,550 hab. Récolte importante de tabac. Beau château des comtes d'Appony.

HOHE, *hauteur* en allemand : HOHEN*stadt*, haute ville.

HOHENAU, brg des Etats autrichiens (Basse-Autriche), près de la March; 1,600 hab. Beau haras du prince de Lichtenstein; 60 kil. N.-E. de Vienne.

HOHENBERG, anc. comté de l'empire d'Allemagne; villes princip. : Rothenburg, Horb, Schœnberg, Oberndorf. Il est auj. compris dans le Wurtemberg (cercle de la Forêt-Noire).

HOHENBERG, brg des Etats autrichiens (Basse-Autriche), à 33 kil. S. de St-Polten, sur la Trasen; 500 hab. Forges et fabr. importante de grosse ferronnerie, ancres, enclumes, chaînes, etc.

HOHENBURG, brg de l'anc. Thuringe, où l'empereur Henri IV défit les Saxons révoltés, en 1075.

HOHENELBE, v. de Bohême, à 38 kil. N. de Kœniggrætz, près des sources de l'Elbe; 14,000 hab. Fabr. de toiles, linons, batistes, dentelles, ouvrages en bois, papier. Aux environs, mines d'étain.

HOHENFRIEDBERG, vge des Etats prussiens (Silésie), dans la régence de Liegnitz; 750 hab. Victoire de Frédéric II sur les Autrichiens, le 4 juin 1745.

HOHENFURT, brg de Bohême, à 39 kil. S. de Budweis, sur la Moldau. Blanchisseries. Comm. de fil. Abbaye de Cisterciens, fondée en 1259, avec bibliothèque et collections d'histoire naturelle et objets d'art.

HOHENGEROLDSEK, anc. comté de l'empire d'Allemagne, appartint aux comtes de Klonenburg jusqu'en 1691, fut donné, en 1711, par l'Autriche à la famille de Leyen, lui fit retour en 1814, et fut cédé, en 1819, au grand-duché de Bade, où il forma le bailliage de Seelbach (cercle de la Kinzig); auj. S. du cercle du Rhin-Moyen.

HOHENHEIM, vge du royaume de Wurtemberg (Neckar), à 10 kil. S.-S.-E. de Stuttgard. Beau château du siècle dernier; on y a fondé, en 1818, une école nationale agricole et forestière, comprenant une école pratique d'agriculture, une ferme modèle, un jardin botanique, de superbes troupeaux, divers établissements d'exploitation rurale, des ateliers pour la fabrication des instruments et outils, etc. Près de là, parc et haras royal de Klein-Hohenheim.

HOHENLINDEN, vge de Bavière (Haute-Bavière), à 33 kil. E. de Munich, 9 N.-N.-E. d'Ebersberg; 250 hab. Victoire des Français, commandés par Moreau, sur les Autrichiens, commandés par l'archiduc Jean, le 3 décembre 1800.

HOHENLOHE, anc. comté, plus tard principauté d'Allemagne (cercle de Franconie), médiatisée en 1806, et actuellement sous la souveraineté du Wurtemberg et de la Bavière. Les comtes de Hohenlohe tiraient leur nom du château de Holloch, près d'Uffenheim en Franconie. Au commencement du XIIIe siècle, la maison de Hohenlohe se scinda en branches de *Brauneck* et de *Holloch*; celle-ci forma, en 1340, les rameaux de *Hohenlohe* et de *Speckfeld*. Les Speckfeld se partagèrent, 1551, en lignes de *Neuenstein* et de *Waldenburg*, dont les titulaires furent créés, en 1767, princes de l'Empire. La ligne de Neuenstein, qui est protestante, fournit deux branches, celle d'*Œhringen*, scindée plus tard en rameaux d'Œhringen et de Weickersheim, et celle de *Langenburg*. Cette dernière réunit, en 1805, les possessions de la branche d'Œhringen, et se partagea ensuite de la manière suivante : 1° *Hohenlohe-Langenburg*, en Wurtemberg; 2° *Hohenlohe-Langenburg-Œhringen* (auparavant Hohenlohe-Ingelfingen), en Wurtemberg, en Saxe-Cobourg et en Silésie; 3° *Hohenlohe-Langenburg-Kirchberg*, en Wurtemberg. La ligne de Waldenburg, qui est catholique, s'est divisée en deux branches : 1° *Hohenlohe-Waldenburg-Bartenstein*, dont il y a en outre un rameau de Hohenlohe-Bartenstein-Jaxtberg, en Wurtemberg; 2° *Hohenlohe-Waldenburg-Schillingsfurst*, en Wurtemberg et en Bavière. Les deux frères cadets du prince actuel de Hohenlohe-Schillingsfurst ont hérité, en 1834, du dernier landgrave de Hesse-Rheinfels-Rothenburg, les seigneuries de Ratibor et de Corvey, et ont été créés, en 1840, par le roi de Prusse, le premier, duc de Ratibor, l'autre, prince de Ratibor et de Corvey. Les membres les plus connus de la maison de Hohenlohe sont : 1° Frédéric-Louis, prince de Hohenlohe-Ingelfingen, né en 1746, m. en 1818, se signala, comme général prussien, dans les guerres de 1792 à 1794. Moins heureux dans la campagne de 1806, où il fut battu à Iéna, où on lui reprocha surtout la capitulation de Prenzlau, il se retira dans ses terres. 2° Louis-Aloyse, prince de Hohenlohe-Waldenburg-Bartenstein, né en 1765, m. en 1829, refusa d'entrer dans la confédération du Rhin, ce qui amena la médiatisation de son pays. En 1814, après la chute de Napoléon Ier, il entra au service de la France en qualité de lieutenant général, fit la guerre d'Espagne en 1823, et fut ensuite nommé maréchal et pair de France. La légion étrangère s'appela légion de *Hohenlohe* (depuis 21e léger). 3° Alexandre-Léopold-François, prince de Hohenlohe-Waldenburg-Schillingsfurst, évêque et grand-prieur de Gross-Wardein en Hongrie, né en 1794, m. en 1849, s'est fait connaître comme ayant obtenu des guérisons, sans voir les malades, par la seule prière qu'ils faisaient à la même heure que lui. La cour de Rome n'a jamais reconnu ses miracles. E. S.

HOHENMAUT, v. de Bohême, à 26 kil. E. de Chrudim; 4,900 hab. Fabr. de draps.

HOHENSTAUFFEN, *Curia Stauffa*, bourg du royaume de Wurtemberg (Haut-Danube), à 43 kil. N.-O. d'Ulm; 1,120 hab. Fabr. de toiles et rubans de laine. Ruines du château des sires de Hohenstauffen, construit vers 1080, détruit en 1525.

HOHENSTAUFFEN (Maison de), illustre famille d'Allemagne, dont le berceau fut le château de Hohenstauffen en Souabe. Son élévation commença avec Frédéric de Buren, dit *l'Ancien*, seigneur de Hohenstauffen, né vers 1050, m. en 1105, qui servit fidèlement l'empereur Henri IV dans la guerre des Investitures, et en reçut la main de sa fille Agnès, avec le duché de Souabe et d'Alsace, 1180. — Son fils aîné, Frédéric II, dit *le Borgne*, soutint Henri V contre le saint-siége, et obtint pour son frère Conrad le duché de Franconie, 1116. A la mort de Henri, 1125, il disputa la couronne à Lothaire II, combattit Henri le Superbe, petit-fils de Welf Ier, devenu le gendre de l'empereur, et commença ainsi la rivalité des Guelfes et des Gibelins. Il laissa un fils, qui fut le célèbre Frédéric Barberousse. — Son frère, Conrad de Franconie, monta sur le trône impérial à la mort de Lothaire II, 1137, et fut le premier empereur de la maison de Hohenstauffen ou de Souabe, qui en compta six : Conrad III, 1137-1152; Frédéric Ier Barberousse, 1152-1190; Henri VI, 1190-1197; Philippe de Souabe, 1197-1208; Frédéric II, 1213-1250, et Conrad IV, 1250-1254. Elle finit avec Conradin, décapité à Naples par l'ordre de Charles d'Anjou, 1268. — Peu de dynasties ont eu une destinée plus brillante et plus malheureuse : ces princes si beaux, si vaillants, si spirituels, périrent presque tous misérablement. Ils écrasèrent le parti des Guelfes en Allemagne, relevèrent le pouvoir royal, replacèrent sous la suzeraineté impériale les royaumes voisins, et, pour soumettre l'Italie, soutinrent une lutte séculaire contre les communes lombardes et les papes, défenseurs de l'indépendance nationale. Ils succombèrent à la fin, et avec eux disparut pour un siècle l'unité de l'Allemagne et son influence en Europe. Leurs biens patrimoniaux devinrent le partage de vingt seigneurs, et les duchés de Souabe et de Franconie cessèrent d'exister. G.

HOHENSTEIN, v. du royaume de Saxe, à 8 kil. E. de Glauchau; 5,580 hab. Filatures de laine et de coton; fabr. de lainages et toiles.

HOHENSTEIN, comté du royaume de Hanovre, au S.-E., dans l'arrond. d'Hildesheim; 26 kilom. sur 13; 8,000 hab.; villes principales, Ilefeld et Neustadt.

HOHENTWIEL, anc. forteresse du Wurtemberg (Forêt-Noire), à 17 kil. N.-E. de Schaffouse, 28 S. de Tuttlingen; prise et démantelée par Vandamme en 1800.

HOHENZOLLERN, illustre maison d'Allemagne, dont la tige est Tassilon, comte de Zollern, m. vers 800, tire son nom d'un château construit au Xe siècle sur le Zollernberg. Un descendant de Tassilon, Rodolphe II, au XIIe siècle, eut deux fils, Frédéric IV et Conrad, qui devinrent les chefs de deux lignes, celle de Souabe et celle de Franconie. Conrad devint, en 1200, burgrave de Nuremberg. Son arrière-petit-fils, Frédéric III, fut créé, en 1273, prince de l'Empire, et obtint le burgraviat de Nuremberg en fief héréditaire. C'est lui qui est la tige de la maison royale de Prusse. Frédéric IV continua la branche

aînée de Hohenzollern en Souabe. Son petit-fils, Charles Ier, obtint, en 1529, les seigneuries de Sigmaringen et de Vœhringen. Au XVIe siècle, cette maison se partagea en deux branches : *Hohenzollern-Hechingen* et *Hohenzollern-Sigmaringen*. La première fut élevée, en 1623, à la dignité princière, qui, en 1695, fut conférée aussi à la branche de Sigmaringen. En 1849, les deux princes souverains de Hohenzollern ont cédé leurs Etats au roi de Prusse. E. S.

HOHENZOLLERN-HECHINGEN, anc. principauté souveraine d'Allemagne, depuis 1849 province du royaume de Prusse, enclavée dans le royaume de Wurtemberg. Superf., 33,000 hect. Pop., 21,000 hab. Ch.-l., *Hechingen*. Elle se compose du comté de Hohenzollern proprement dit, des seigneuries de Hirschlatt et de Stetten. Pays montagneux et boisé, arrosé par la Starzel, affluent du Necker, et fertile en plantes oléagineuses. E. S.

HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN, anc. principauté souveraine d'Allemagne, depuis 1849 province du royaume de Prusse, enclavée dans le royaume de Wurtemberg, touchant vers le S. au grand-duché de Bade, et coupée au milieu par la principauté de Hechingen. Elle se compose des comtés de Sigmaringen et de Vœhringen, et des seigneuries de Glatt et de Beuren. Superf., 92,000 hect. Pop., 66,500 hab. Ch.-l., *Sigmaringen*, où siége le gouvernement des deux provinces, réunies en une seule depuis 1849; villes principales : Trochtelfingen et Haigerloch. Elle est arrosée par le Danube, le Necker et l'Eiach. La partie septentrionale est montagneuse. Grandes forêts. Mines de fer. Agriculture. Peu d'industrie. E. S.

HOH-KŒNIGSBOURG, château (Bas-Rhin), à 7 kil. O.-S.-O. de Schelestadt. C'est la plus vaste et la plus belle ruine de toute la chaîne des Vosges. Ce château, mentionné dès le XIIIe siècle, fut bombardé et détruit en partie par les Suédois pendant la guerre de Trente Ans.

HOHLFELD, mécanicien allemand du XVIIIe siècle, établi à Berlin, exécuta, en 1752, un instrument dont l'idée première appartenait à Euler, et à l'aide duquel un air improvisé sur le clavecin était immédiatement noté sur du papier. Deux ans après, il inventa un forte-piano à archet.

HOLBACH (Paul THIRY, baron d'), Allemand naturalisé Français, né à Heidelsheim (Bade), en 1723, m. en 1789, a été, au XVIIIe siècle, l'apôtre le plus hardi et le plus logiquement insensé de l'athéisme. Fils de parvenu, il jouissait d'une grande fortune, dont il usa pour recevoir chez lui des gens de lettres, et, par son savoir et ses connaissances, tint bien sa place au milieu d'eux. D'Holbach fut plus que le *maître d'hôtel* de la philosophie, comme on le surnommait alors; et si l'on peut lui reprocher d'avoir été le plus impie des philosophes de son siècle, il en fut aussi le plus bienfaisant. Ce fut avec le fanatisme raisonné d'une conviction sincère qu'il se fit l'agresseur audacieux de tout ce qui jusqu'alors avait gouverné le monde, pouvoir monarchique et sacerdotal, croyances religieuses, morales et politiques. Égaré par une assez vaste érudition dans les sciences naturelles, qu'il contribua beaucoup à propager d'Allemagne en France, entraîné par le courant de la philosophie sensualiste qui débordait Condillac et Voltaire, il aboutit à l'athéisme le plus complet, et il en formula le code dans un livre fameux qui fit jeter un cri d'alarme à Frédéric II et à Voltaire, et dont la vue seule était si pénible à Gœthe, qu'il en avait peur, disait-il, comme d'un *spectre cadavéreux*. Ce livre avait pour titre : *Système de la nature, ou des Lois du monde physique et moral*, 2 vol. in-8°, Londres, 1770, publié sous le pseudonyme de Mirabaud. Il avait eu pour préfaces : *le Christianisme dévoilé*, 1767, donné comme étant de Boulanger; *la Théologie portative, ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne*, 1 vol. in-12, 1768, publié sous le nom de l'abbé Bergier; et l'*Essai sur les préjugés, ou de l'Influence des opinions sur les mœurs et le bonheur des hommes*, 1 vol. in-8°, Londres, 1770; il eut pour corollaires : *le Bon sens du curé Meslier, ou Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles*, 1 vol. in-12, Londres, 1772, catéchisme de l'athéisme, destiné à populariser la doctrine; le *Système social, ou Principes naturels de la morale et de la politique...*, 2 vol. in-8°, Londres, 1773, constitution nouvelle de la société, avec une politique et une morale indépendantes de toute religion; *la Morale universelle, ou les Devoirs de l'homme fondés sur la nature*, 3 vol. in-8°, Amsterdam, 1776; et une foule d'autres écrits anonymes ou pseudonymes, qui ne sont que d'arides et prolixes dissertations ou des déclamations froides. D'Holbach a aussi traduit divers ouvrages de Collins, Hobbes, Toland, Gordon, etc. Il eut pour principaux auxiliaires Lagrange, précepteur de ses enfants et traducteur de Sénèque; Naigeon, le dépositaire de tous ses écrits; et surtout Diderot, qui souvent lui prêta son imagination et sa plume. Les ouvrages de d'Holbach sont à peu près tombés dans l'oubli. Le plus célèbre, le *Système de la nature*, « écrit d'une manière fausse, pédantesque abstraite et violente tout à la fois, dit M. Villemain, a choqué et révolté le bon goût de Voltaire, qui, d'impatience, écrivait sur les pages de son exemplaire des notes ou plutôt des sarcasmes contre les mauvais principes et surtout le mauvais style du livre. » G. L.

HOLBEACH, brg et paroisse d'Angleterre, comté et à 59 kil. S.-S-E. de Lincoln; 3,900 hab. Belle église gothique. Antiquités.

HOLBECK, v. de Danemark (Seeland), à 57 kil. O. de Copenhague, petit port sur un bras de l'Ise-Fjord; 2,971 hab. Manuf. d'armes. Export. de grains.

HOLBEIN (Jean), peintre, né à Augsbourg en 1498, m. en 1543, passa les premières années de sa vie à Bâle. Il semble y avoir reçu prématurément ces impressions douces et animées de la nature, qui influençaient les peintres de l'Allemagne méridionale, et s'être formé sous leur direction. Sa triste position en Suisse, le caractère opiniâtre de sa femme, et l'espoir d'améliorer son sort, le conduisirent en Angleterre en 1526. Il fut bien reçu par le roi Henri VIII, qui l'occupa souvent, ainsi que les plus riches seigneurs du royaume. Il se fixa dans la Grande-Bretagne, où il mourut de la peste. Holbein se distingua surtout par son talent pour le portrait. Ses nombreuses images prouvent un sentiment naïf, intime et scrupuleux de la nature. Elles ont toutes une attitude de repos et un air mesuré. Il soigne beaucoup les détails, comme tous les peintres allemands contemporains, mais l'emporte de beaucoup sur tous par une couleur chaude, vigoureuse, intense, et par des formes pleines. Il y a peu de grandes galeries qui ne possèdent quelques morceaux de Holbein; la majeure partie de ses œuvres orne les collections anglaises. Le château de Windsor et celui de Longford, près de Salisbury, renferment ses toiles les plus parfaites. On cite *la Danse de village*, *la Richesse*, *la Pauvreté*. Le musée du Louvre possède des portraits de *Thomas Morus* et d'*Erasme*, et une *Adoration des Mages*. On lui attribue *la Danse macabre*, peinte à fresque sur les murs d'un cimetière de Bâle. Ses portraits ont été gravés par Bartolozzi, Londres, 1790-1800, 2 vol. in-fol. A. M.

HOLBERG (Louis, baron de), auteur dramatique, *le Plaute du Danemark*, né en 1684 à Bergen (Norvége), m. en 1754. D'une famille noble, mais pauvre, il fut destiné à l'état militaire, qu'il abandonna bientôt pour se livrer aux lettres. Puis il voyagea en Hollande, en France, en Italie, en Angleterre, étudiant les littératures, et surtout les chefs-d'œuvre dramatiques, et fut nommé, en 1718, professeur à l'université de Copenhague. Dès lors, il travailla à créer en Danemark un théâtre national, et composa beaucoup de comédies qui lui méritèrent une prompte et brillante réputation. On cite, parmi les plus remarquables : *le Potier d'étain homme d'Etat*, 5 actes en prose; *Jean de France*, 5 actes en prose; *le Paysan métamorphosé en seigneur*, 5 actes en prose; *l'Oisif affairé*, en 3 actes. Plusieurs de ses pièces ont été traduites en français dans les *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*. On a aussi de lui : *Pierre Pors*, épopée comique en 14 chants, 1791; *Voyage de Niel Klim dans les régions souterraines*, roman satirique dans le genre du *Gulliver* de Swift; des *Satires*; des *Réflexions morales*, trad. en français par Parthenay, 1752-54, 2 vol. in-12; *le Droit de la nature et des gens*, 1714, 1734 et 1741; *Histoire du Danemark jusqu'en 1670*, Copenhague, 1732-35, 3 vol. in-4°; *État politique, ecclésiastique et géographique de la monarchie danoise*, 1749; *Histoire ecclésiastique universelle depuis J.-C. jusqu'à Luther*, 2 vol. in-4°, etc. Ses *Œuvres choisies* ont été publiées à Copenhague, 1806-14, 21 vol. in-8°. B.

HOLCROFT (Thomas), auteur dramatique, romancier et traducteur anglais, né à Londres en 1744, m. en 1809, fils d'un cordonnier, fut cordonnier lui-même, puis palefrenier et vétérinaire. Il se passionna pour le théâtre, apprit le français, l'italien, l'allemand, et joua sur les théâtres en Irlande et à Londres. En 1781, il se fit auteur, et écrivit des comédies et des romans qui brillent plus par l'imagination que par le goût, et qu'on a oubliés à peu près. C'est lui qui introduisit le mélodrame en Angleterre. *Brian-Perdue*, 1807, a été traduit en français par Bertin sous ce titre : *le Fils perverti par son père*, 1810, 4 vol. in-12. Holcroft a traduit : la *Vie privée de Voltaire*, in-12; les *Mémoires du baron de Trenck*, 3 vol. in-12; l'*Histoire secrète de la cour de Berlin* par Mirabeau, 2 vol. in-8°; les *Veillées du château* de Mme de Genlis, 5 vol. in-12; les ouvrages posthumes de Frédéric II, roi de Prusse, 13 vol. in-8°; un abrégé de Lavater sur la physiognomonie, 3 vol. in-8°. On

» de lui encore : *Voyages en France et en Allemagne*, 2 vol. in-4°; *le Sceptique, ou le Bonheur de l'homme*, poëme irréligieux. Il ne se rétracta qu'à sa mort. Hazlitt a publié, en 1809, les *Mémoires* d'Holcroft, en partie écrits par lui-même, 3 vol. in-12.

HOLESCHAU, v. des États autrichiens (Moravie), à 32 kil. N.-E. de Hradisch, sur la rive dr. de la Kussawa; 6,200 hab. Beau château.

HOLGUIN, v. de l'île de Cuba, dans le dép. de l'Est, à 70 kil. N. de Santiago-de-Cuba; 5,000 hab.

HOLICS ou HOLITSCH, v. de Hongrie (comitat de Neitra), près de la March, à 59 kil. N.-O. de Tyrnau; 4,400 hab., dont 900 juifs. Château impérial, avec parc et bergerie de mérinos. Près de là, haras impérial de *Kopesan*.

HOLKAR (État d'). *V.* INDOUR.

HOLKER, industriel anglais, né près de Manchester vers le commencement du XVIII° siècle, m. à Rouen en 1786. Il était à la tête d'une filature importante, lorsqu'en 1745 il alla rejoindre le prétendant Charles-Édouard; blessé à Culloden, pris à Carlisle, il fut condamné à mort. S'étant échappé, il gagna la France, servit quelque temps comme capitaine dans le régiment irlandais O'Glevy, se fit naturaliser, et fut nommé inspecteur général des manufactures. Il établit à Rouen des calendres à chaud pour l'apprêt de toutes les étoffes, des filatures de coton, des fabriques de velours de coton, et appliqua aux manufactures françaises les perfectionnements de l'industrie anglaise. Il créa des établissements semblables à Sens, Montereau, Montargis et Lyon. En 1776, il fit construire la première fabrique d'acide sulfurique par le système des chambres de plomb. — Son petit-fils, m. en 1844, dirigea l'établissement de produits chimiques qu'il avait fondé à Rouen. Ayant reconnu qu'on était loin de convertir en acide tout le soufre employé dans la combustion intermittente, il parvint à découvrir la méthode de combustion continue, d'après laquelle tous les grands établissements travaillent aujourd'hui. En 1810, il se rendit à Paris pour former, avec Jacquemart et D'Arcet, une société, qui éleva, aux Thernes et à la Folie, près de Nanterre (Seine), des fabriques de produits chimiques, dont la base était l'acide sulfurique. J. G.

HOLL, *creux*, *bas*, en allemand; HOL*lande*, terre basse, pays bas.

HOLLAND (PREUSSICH-), v. des États prussiens (Prusse orientale), à 19 kil. S.-E. d'Elbing; 3,200 hab. Anc. château fort. Lainages, toiles.

HOLLAND, partie du comté de Lincoln (*V. ce mot*).

HOLLAND (Henri FOX, lord), né en 1705, m. en 1774, était fils de Stephen Fox, dévoué aux Stuarts et fondateur de l'hospice de Chelsea. Élevé à Eton avec Pitt, dont il se montra toujours l'adversaire, il entra au parlement en 1735, fut nommé par Walpole inspecteur du bureau des travaux en 1737, devint secrétaire de la guerre en 1746, payeur général des troupes en 1757, quitta ces fonctions à la retraite du comte Bute, et fut créé lord Holland et pair par George III en 1762. Son fils aîné, Étienne, hérita du titre de lord Holland; le 2°, Charles, fut le grand orateur Fox.

HOLLAND (Henri-Richard-Vassall FOX, 3° lord), né en 1773, m. en 1840, était fils d'Étienne Fox, 2° lord Holland, et neveu du grand Fox. Il entra de bonne heure au parlement, et suivit la politique de son oncle. Lord du sceau privé dans le ministère Fox et Grenville, 1806, il resta peu de temps au pouvoir. En 1814 et 1815, il se montra généreux envers la France et Napoléon I^{er}. Il participa à l'abolition des actes de corporation et du test, 1828, et fut chancelier du duché de Lancastre sous le ministère Grey et Melbourne. Il a laissé des *Mémoires sur Lope de Véga et Guilhem de Castro*, 1805, et publié les *Mémoires sur les dix dernières années de George II par Horace Walpole*, Londres, 1822, 2 vol. in-4°.

HOLLAND (George-Jonathan), philosophe allemand, né en 1742 à Rosenfeld (Wurtemberg), m. en 1784, fut sous-gouverneur des fils du prince de Wurtemberg, dont l'aîné, Frédéric-Guillaume, devint roi. Il les accompagna dans leurs voyages en Prusse et en Russie. On lui doit : *Réflexions philosophiques sur le système de la nature de d'Holbach*, Londres (Neufchâtel), 1772, réfutation écrite en français, et remarquable par le style et par la force des idées.

HOLLANDE ou NÉERLANDE (royaume de), un des États du N.-O. de l'Europe, cap., Amsterdam (quoique le gouvernement réside à La Haye); composé 1° des Pays-Bas proprement dits, entre la mer du Nord au N. et à l'O., la Belgique (prov. de Flandre orientale, d'Anvers, de Limbourg-Belge, de Liége) au S., la Prusse rhénane et le Hanovre à l'E.; 2° du grand-duché de Luxembourg, qui a une administration particulière et fait partie de la Confédération germanique; par 50° 31'-53° 31' lat. N., 1° 4'-4° 53' long. E.; dans les bassins fluviaux de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin. Superf., 35,614 kil. carr. Pop., 3,667,866 hab., dont 2,040,926 protestants, 1,234,486 catholiques, 68,890 juifs, etc.; en moyenne, 98 habitants par kil. carré. Pays généralement plat : ni montagnes, ni forêts, ni sources d'eau vive; quelques parties sont même au-dessous du niveau de la mer, et des digues les protégent contre les inondations. Le nord est marécageux; l'intérieur est souvent inondé par les débordements des fleuves qui l'arrosent; ce sont : le Rhin et ses branches, le Wahal, le Nouvel-Yssel, le Leck et le Vecht; la Meuse et ses affluents la Roer ou Ruhr, la Dommel et la Merk; l'Escaut; l'Ems; la Hunse ou Drentsche; le Vecht ou Zwarte-Water; l'Yssel (Alte-Yssel et Over-Yssel). Les empiétements de la mer ont formé des golfes sur les côtes : le Dollart; le Laauwersée, entre les prov. de Frise et de Groningue; le Bies-Bosch, près de Dordrecht; le Zuyderzée. Ses débordements ont créé deux groupes d'îles : au N., Wieringen, Texel, Vlieland, Ameland, Terschelling, etc., près du Zuyderzée; au S., Kadsand, Nord-Beveland, Sud-Béveland, Walcheren, Tholen, Schouwen, Over-Flakkee, Voorn, Beyerland, formées par les bras de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin. Climat doux, mais humide; l'air y est chargé de vapeurs; les fièvres endémiques, appelées fièvres des *polders* (marais), y sont fréquentes pendant l'été. Favorisés par la nature du sol, les Hollandais ont admirablement perfectionné l'agriculture et l'horticulture; les terrains qui ne peuvent être cultivés sont convertis en prairies, où l'on élève des chevaux excellents et des troupeaux remarquables, surtout dans le voisinage de l'Océan. On compte 1,200,000 bêtes à cornes, environ 800,000 moutons, 220,000 chevaux, et un grand nombre de porcs. On cultive avec succès le blé, le lin, la garance, le tabac, les fruits, le chanvre. On fabriquait, en 1853, pour 25,000,000 de kil. de fromage dit de *Hollande*; l'exportation s'en élève à peu près à 7 millions de francs. On exporte du beurre pour 60 millions de francs. La pêche du hareng occupait, en 1860, 92 navires, montés par 1,386 hommes; le produit s'en est élevé à 1,191,179 francs. La Hollande ne produit pas de bois : la tourbe est exploitée près du Vieux-Rhin, et le charbon minéral se recueille dans le Limbourg. L'industrie a pris de grands développements depuis 1830 : les toiles de Hollande sont renommées; blanchisseries; fabr. de toiles à voiles et cordages. Les produits en fils ou tissés s'élèvent à 24,000,000 fr. Manuf. de tissus de laine, draps, flanelles, bonneterie, tapis; teintureries; l'industrie des laines ne produit qu'environ 8,600,000 fr. L'Angleterre fournit à la Hollande pour 5,000,000 fr., et la Belgique pour 12,000,000 de draps. Les filatures de coton n'existaient pas en Hollande avant 1830; il n'y en a encore qu'un petit nombre. La fabrication des étoffes de soie est peu développée : Utrecht est connu par son velours pour meubles. Manuf. de glaces à Amsterdam. Grandes tanneries; environ 880,000 kil. de peaux brutes, pour une valeur de 1,000,000 fr., sont importés en France. Raffineries de sucre et de sel. Art céramique développé : fabriques de pipes, carreaux, briques, poteries, porcelaines. Papeteries florissantes. Nombreuses librairies. Les colonies hollandaises offrent de grandes ressources à la métropole, qui s'en réserve le commerce et fournit en abondance les denrées coloniales aux divers pays de l'Europe. Les plus importantes sont : Elmina, sur la Côte-d'Or en Guinée; les îles Bonair, Curaçao, S^t-Eustache, Saba, la moitié de S^t-Martin, et une partie de la Guyane, en Amérique; Java, Sumatra, Bencoulen, Madoura, Célèbes, Bornéo, les archipels de Sumbava, de Timor, des Moluques, la Papouasie, en Océanie, etc. Elles ont, toutes ensemble, une pop. de 18,175,910 hab. Les principales voies de communication sont les canaux, parmi lesquels nous citerons : le canal du Nord, qui fait arriver les plus gros navires jusqu'à Amsterdam; le Winschoten, communiquant avec le Dollart par le fleuve Aa; le Damsterdiep, alimenté par les eaux de la Fievel, qui réunit Groningue à Delfzyl et se jette dans le Dollart; le Harlingue, qui joint Harlingue à Groningue, et traverse Leeuwarden et Franeker; le Dokke-mer-Diep, partant de Dokkum et s'écoulant dans le Laauwersée; le Nieuwersluis, réunissant Utrecht et Amsterdam; le Willems-Waart, qui fait communiquer Bois-le-Duc avec Maestricht; le canal de Wiaren, qui joint le Leck au Vieux-Rhin; le canal de Rotterdam, qui unit cette ville à Amsterdam et passe par Delft, Leyde et Harlem; le canal de Katwyk, qui conduit le Rhin jusqu'à la mer, etc. Les canaux, pendant l'hiver, sont des routes de glace. La plupart sont construits au-dessus du sol et fermés par deux murs en maçonnerie. Les principaux chemins de fer sont : celui

d'Amsterdam à Rotterdam par Harlem, Leyde, La Haye, Delft et Schiedam (83 kil.); et celui d'Amsterdam à Arnheim par Utrecht (93 kil.). Rotterdam a un embranchement sur Utrecht, par Wœrden et Gouda (53 kil.). Il y a une voie de Maëstricht à Aix-la-Chapelle (35 kil.). En 1862 sont entrés dans les ports hollandais 8,861 navires jaugeant 1,757,625 tonneaux; sont sortis 9,078 bâtiments de 1,839,281 tonneaux. La marine marchande hollandaise comptait 2,361 navires de mer, de 556,389 tonneaux. La valeur totale des importations, des exportations et du transit fut de 1,761,418,000 fr. en 1862.

Le gouvernement est une monarchie constitutionnelle, héréditaire pour les deux sexes dans la famille de Nassau-Orange; l'héritier présomptif porte le titre de prince d'Orange. Deux chambres forment les Etats généraux. Les membres de la 1re sont nommés à vie par le roi, ceux de la 2e élus pour 3 ans par les provinces. Le Luxembourg n'est pas représenté aux Etats généraux. Il existe un conseil d'Etat et des ministres responsables. Des Etats sont chargés des intérêts de chaque province et de la répartition des impôts : les membres en sont élus par la noblesse, les villes et les villages; dans chaque ville, un collége électoral nomme le conseil municipal. Le gouvernement des colonies est réservé au roi. Les recettes de l'Etat, d'après le budget de 1861, sont évaluées à 103 millions de florins (plus de 219,000,000 de fr.); les dépenses à 102,895,168 florins (près de 217,000,000 de fr.); la dette est de plus de 2,205,000,000 de fr. L'armée, en 1861, était de 60,613 hommes, et 5,000 chevaux; l'infanterie comprend 43,728 hommes; l'artillerie, génie et pont., 11,325 (avec 748 chevaux); la cavalerie consiste en 4 régiments de dragons, 1 de chasseurs, 1 de maréchaussée, ensemble 4,700 hommes. La milice est de 25,000 hommes, et peut être portée à 80,000. La marine se compose de 160 bâtiments, dont 2 vaisseaux de ligne; 13 frégates, dont 5 à vapeur; 17 corvettes, dont 11 à vapeur; 11 bricks; 29 goëlettes, toutes à vapeur; 10 vaisseaux de transport; 13 bâtiments à vapeur; 45 chaloupes-canonnières et 13 canonnières-goëlettes; en tout, 1,566 canons. Le personnel de la marine est de 6,527 hommes et 750 officiers; l'infanterie de marine de 50 officiers et 2,104 soldats. Le royaume est divisé en 11 provinces, dont 8 maritimes :

Provinces.	*Chefs-lieux.*
Zélande	Middelbourg.
Hollande méridionale	La Haye.
Hollande septentrionale	Harlem.
Utrecht	Utrecht.
Gueldre	Arnheim.
Over-Yssel	Zwolle.
Frise	Leeuwarden.
Groningue	Groningue.
Drenthe	Assen.
Brabant septentrional	Bois-le-Duc.
Limbourg hollandais	Maestricht.

Il n'y a point de religion d'Etat en Hollande; tous les cultes sont librement professés. Cinq évêchés catholiques ont été rétablis en 1853; l'archevêque d'Utrecht a pour suffragants les évêques de Bois-le-Duc, Bréda, Harlem, Ruremonde. Le hollandais est la langue officielle; on parle deux autres dialectes de même origine: le frison dans le N., et le flamand dans le S.; le français est la langue des classes élevées. L'instruction publique est donnée par les universités de Leyde, Groningue, et Utrecht. Il y a des académies à Leyde et à Delft; des écoles cliniques à Rotterdam, Amsterdam, Harlem; des écoles nautiques à Amsterdam, Harlingue, Rotterdam, Ameland, etc. L'enseignement moyen comprend 66 écoles et gymnases, avec 1,796 élèves. Les établissements publics d'instruction primaire, au nombre de 2,478, comptent 313,000 écoliers.

Histoire. La Hollande, dont le nom signifie *pays creux*, fut appelée par les Romains *Ile des Bataves*. Entourée par le Rhin, le Wahal et la Meuse, couverte d'eau pendant une grande partie de l'année, elle fut longtemps inhabitée. Les Bataves fournirent à César des cavaliers auxiliaires, et à Auguste une cohorte de la garde prétorienne. Drusus s'empara de leur pays, et y fit creuser un canal qui porta son nom. Irrités du joug de Rome, ils se soulevèrent, sous la conduite de Civilis, en 69, à la mort de Néron. Quoique Civilis eût été vaincu par Céréalis, général de Vespasien, les Bataves restèrent indépendants, et furent les alliés fidèles de Rome. Ils disparurent peu à peu lors de la décadence de l'empire, et furent remplacés par les Frisons et les Francs. Les Frisons, dominés par les Francs, se séparèrent d'eux sous les derniers Mérovingiens, mais furent vaincus par Charles-Martel, 724-729. L'évêché d'Utrecht fut alors fondé. Les Frisons secondèrent Witikind contre Charlemagne, furent encore défaits, et durent accepter le christianisme. Depuis Louis le Débonnaire, les pirates normands ravagèrent le pays, 834-885; ils furent exterminés, en 885, à Hiérispich, par Gérolf, qui fut la tige des comtes de Hollande, et qui reçut de Charles le Gros et d'Arnoul de Carinthie de grandes possessions, qu'il transmit à son fils Thierry, Ier comte de Hollande. Les contrées qui forment les Pays-Bas actuels étaient divisées entre les comtes de Hollande, les seigneurs de Brabant, de Gueldre, de Frise, l'évêque d'Utrecht, etc. Les luttes continuelles entre ces souverains durèrent jusqu'à ce que Philippe de Bourgogne réunit définitivement tous les Pays-Bas, 1433, par un accord avec Jacqueline de Bavière. Les Pays-Bas, gouvernés par des lieutenants ou stathouders, suivirent la fortune de la maison de Bourgogne, jusqu'à la mort de Marie, fille de Charles le Téméraire, 1482; ils passèrent alors à la maison d'Autriche, qui les comprit dans le cercle de Bourgogne, puis, après Charles-Quint, à l'Espagne. De ce temps date la prospérité de la Hollande, favorisée encore par la découverte de l'Amérique et d'une route nouvelle vers les Indes orientales. La Réformation pénétra dans les Pays-Bas dès 1523, et s'y développa malgré les persécutions. En 1559, Philippe II confia le gouvernement à Marguerite de Parme, assistée d'un conseil composé de Guillaume d'Orange-Nassau, des comtes d'Egmont, de Horn, de Berlaimont, et du cardinal Granvelle. Le peuple se souleva, en 1564, pour défendre ses priviléges; la noblesse insultée commença la guerre des Gueux, 1566. Les violences du duc d'Albe, 1567, les exécutions d'Egmont et de Hornes, 1568, l'établissement du *Conseil des troubles*, nommé *Tribunal de sang*, favorisèrent les entreprises de Guillaume d'Orange, qui fit conclure l'alliance des provinces du nord et du midi par la pacification de Gand, 1576, et, en 1579, l'union d'Utrecht, qui déclara indépendantes les provinces de Hollande, Zélande, Utrecht, Gueldre, Groningue, Frise et Over-Yssel, sous le nom de *République des sept Provinces-Unies*. Chaque province avait son administration propre, mais devait réunir ses forces contre l'ennemi commun. Guillaume fut nommé stathouder, capitaine et amiral général; il partageait l'autorité avec les états généraux. Après l'assassinat de Guillaume, 1584, les Hollandais, sous Maurice de Nassau, luttèrent, avec les secours d'Elisabeth et d'Henri IV, contre l'Espagne qui, en 1609, conclut une trêve de 12 ans. Cet intervalle fut rempli par les luttes des Gomaristes et des Arminiens: le synode de Dordrecht, 1618, se prononça pour les Gomaristes; Maurice fit périr le grand pensionnaire Barneveldt, et emprisonner Grotius et Hogerbeets, pensionnaires de Rotterdam et de Leyde. La guerre ayant recommencé en 1621, la Hollande s'allia avec la France, et lui dut d'être reconnue Etat indépendant à la paix de Westphalie. La Hollande était alors puissante par sa marine et par ses colonies, qu'exploitaient la Compagnie des Pays lointains, créée à Amsterdam, 1595, et la Compagnie des Grandes-Indes, 1602, organisée surtout par Barneveldt. Les Hollandais possédèrent le Brésil jusqu'en 1661, et fondèrent New-York. Le parti de la guerre, représenté par l'ambitieuse maison d'Orange, dut céder le pouvoir, en 1650, au parti de la paix, que défendaient les états généraux et le grand pensionnaire, Jean de Witt. La guerre n'en fut pas moins soutenue avec vigueur contre l'Angleterre, au temps de Cromwell et de Charles II, grâce à Tromp et à Ruyter. Jean de Witt fit alliance avec la Suède et l'Angleterre contre la France, qui l'avait d'abord secondée, et fit conclure la paix d'Aix-la-Chapelle, 1668. En 1672, Louis XIV se vengea en envahissant la Hollande; les frères de Witt furent massacrés par le peuple, et Guillaume d'Orange fut nommé stathouder à vie et capitaine général de l'Union. Il inonda la Hollande pour la sauver, et fit former contre la France la coalition qui aboutit à la paix de Nimègue, 1678. Guillaume fit déclarer, en 1674, le stathoudérat héréditaire dans sa famille. Il devint roi d'Angleterre, en 1688, sous le nom de Guillaume III. A sa mort, 1702, le stathoudérat fut aboli, et la Hollande, sous le grand pensionnaire Heinsius, resta l'alliée de l'Angleterre et de l'Allemagne contre la France jusqu'à la paix d'Utrecht, 1713. La prospérité commerciale du pays fut troublée par les succès du maréchal de Saxe, 1744-47, et le stathoudérat héréditaire fut rétabli en faveur de Guillaume IV. Neutre dans la guerre de Sept Ans, 1756-1763, la Hollande fut harcelée par les flottes anglaises jusqu'au traité de Paris, 1763. Puis la Compagnie des Indes orientales perdit presque toutes ses possessions. Les troubles intérieurs forcèrent Guillaume V à se démettre du stathoudérat, 1784. Le duc de Brunswick.

appelé par lui, occupa la Hollande, 1787. Mais elle fut conquise par Dumouriez et Pichegru, 1794-1795, reconnue indépendante, alliée de la République française, et, sous le nom de *République batave*, divisée en 8 départements, 1796 (Amstel, Ems, Dommel, Delft, Escaut-et-Meuse, Texel, Vieux-Yssel, Rhin). Le peuple approuva, en 1798, la constitution qui établissait deux chambres de 30 et 60 membres et 5 directeurs. En 1806, la royauté fut établie en faveur de Louis Bonaparte, qui se rendit populaire, et introduisit le Code civil français modifié. La Hollande, réunie à la France en 1810, forma les départements de Frise, Yssel-Supérieur, Zuyderzée, Bouches-de-la-Meuse, Bouches-de-l'Yssel, Ems-Occidental, Ems-Oriental. En 1813, elle appela, après la bataille de Leipzig, le fils du dernier stathouder, Guillaume-Frédéric d'Orange, qui fut nommé, en 1814, roi des Pays-Bas. La Belgique, qui faisait partie de cet État, se souleva en 1830, et la prise d'Anvers par les Français, 1832, consacra son indépendance, que le roi de Hollande ne reconnut qu'en 1839. En 1850, une révolution pacifique a été opérée dans la navigation : la Hollande a renoncé aux droits différentiels en faveur de son pavillon au détriment de celui des nations étrangères, et les navires construits à l'étranger peuvent être naturalisés moyennant un droit d'enregistrement.

Stathouders.

Guillaume Ier d'Orange 1559
Maurice 1584
Henri-Frédéric 1625
Guillaume II 1647

République.

Jean de Witt, grand pensionnaire 1650

Stathouder.

Guillaume III 1672

République.

Heinsius, grand pensionnaire. 1702-1720

Stathouders.

Guillaume IV 1747
Guillaume V 1751

République batave, 1795-1806.

Schimmelpenninck, grand pennaire 1805-1806

Royaume de Hollande.

Louis Bonaparte 1806-1810

Réunion à la France, 1810-1814.

Royaume des Pays-Bas ou de Néerlande.

Guillaume Ier 1814
Guillaume II 1840
Guillaume III 1849

HOLLANDE (comté de), d'abord État souverain, puis une des sept Provinces-Unies, se divisait en Hollande septentrionale ou West-Frise, d'Amsterdam à la mer du Nord, et en Hollande méridionale, d'Amsterdam à la Zélande, au Brabant et à la province d'Utrecht. Il était borné au N. et à l'O. par la mer du Nord, au S. par la Meuse, le Brabant, l'évêché d'Utrecht, à l'E. par le Zuyderzée. Villes : Amsterdam, Harlem, Delft, Leyde, Rotterdam, Gouda, etc. D'abord habité par les Bataves et les Caninéfates, il résista aux Romains, fut occupé par les Francs au IVe siècle, érigé en comté par Charles le Chauve pour Thierry Ier en 863, mais ne fut reconnu comme tel qu'après avoir été augmenté d'une partie du territoire d'Utrecht sous Thierry IV au XIe siècle. Le comté passa à Jean d'Avesnes, de la maison de Hainaut, en 1299. Il fut porté en 1345, par le mariage de Marguerite, sœur du dernier comte, avec Louis de Bavière, à la maison de Bavière. En 1433, Jacqueline de Bavière reconnut pour son héritier Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Le comté de Hollande, lors du mariage de Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien, 1477, passa à la maison d'Autriche, qui le garda jusqu'à la déclaration de l'indépendance des sept Provinces-Unies, rendue à Utrecht en 1579. Compris dans la république batave en 1795, dans le royaume de Hollande de 1806 à 1810, il forma, de 1810 à 1814, dans l'empire français, les dép. des Bouches-de-la-Meuse et du Zuyderzée. Il forme depuis 1814 deux provinces de la monarchie néerlandaise, la Hollande septentrionale et la Hollande méridionale.

COMTES DE HOLLANDE.

Dynastie d'Alsace.

Thierry Ier 863
Thierry II 903
Thierry III 947
Arnoul 988
Thierry IV 993
Thierry V 1039
Florent Ier 1049
Gertrude de Saxe 1062
Robert le Frison 1066
Geoffroy le Bossu 1070
Thierry VI 1075
Florent II 1092
Thierry VII 1123
Florent III 1163
Thierry VIII 1190
Ada 1203
Guillaume Ier 1204
Florent IV 1223
Guillaume II 1235
Florent V 1255
Jean Ier 1296

Dynastie de Hainaut.

Jean II 1299
Guillaume III 1304
Guillaume IV 1337

Dynastie de Bavière.

Marguerite et Louis de Bavière, empereur 1345
Guillaume V 1351
Albert 1358
Guillaume VI 1404
Jacqueline 1417

Dynastie de Bourgogne.

Philippe le Bon 1436
Charles le Téméraire. 1467
Marie 1477

Dynastie d'Autriche.

Philippe II le Beau, archiduc 1482
Charles-Quint, plus tard empereur 1506
Philippe III (Philippe II, d'Espagne) 1556

HOLLANDE MÉRIDIONALE, *Zuid-Holland*, une des 11 prov. du roy. de Hollande, à l'O., entre celle de Hollande septentrionale et l'ex-mer de Harlem au N., la mer du Nord à l'O., les prov. de Zélande et de Brabant septentrional au S., de Gueldre et d'Utrecht à l'E. Superf., 2,778 kil. carr. Pop. au 31 décembre 1863, 651,885 hab. Ch.-l., *La Haye*. Elle est divisée en 7 arr. : La Haye, Delft, Dordrecht, Leyde, Rotterdam, Gorkum, Schiedam. Dans la partie S., le Leck, l'Yssel, le Wahal et la Meuse, la partagent en grandes îles : Ysselmonde, Voorn, Beverland, Over-Flakkee, etc. Au centre est le lac de Gouda.

HOLLANDE SEPTENTRIONALE, *Noord-Holland*, une des 11 prov. du roy. de Hollande, entre la mer du Nord au N. et à l'O., la Hollande méridionale au S., et le Zuyderzée à l'E. Superf., 2,430 kil. carr. Pop., 562,500 hab. Ch.-l., *Harlem*. Elle est divisée en 4 arrond. : Harlem, Amsterdam, Horn et Alkmaar, et traversée du S. au N. par le canal du Nord.

HOLLANDE (NOUVELLE-). *V.* AUSTRALIE.

HOLLIS (Denzil, lord), presbytérien, né en 1597 à Haughton (Nottingham), m. en 1681, vécut d'abord dans la familiarité du duc d'York (plus tard Charles Ier), entra à la Chambre des Communes en 1624, prit parti pour les libertés publiques contre les Stuarts, fut un des plus ardents adversaires du duc de Buckingham, essaya en vain de sauver la tête de Strafford, qui avait épousé sa sœur, servit sous les ordres du comte d'Essex pendant la guerre civile, combattit dans le Long-Parlement Cromwell et les Indépendants, fut obligé de fuir en France en 1647, ne revint qu'en 1659, prépara la restauration des Stuarts, fit partie de la haute-cour qui jugea les régicides sous Charles II, reçut la pairie en 1661, alla en ambassade auprès de Louis XIV en 1663, fut rappelé en 1665, et négocia la paix de Bréda en 1667. Il a laissé des *Mémoires*, publiés en 1699, et traduits en français dans la collection des *Mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre*, par M. Guizot : hostile aux Indépendants, il fait néanmoins de ce parti un tableau très-fidèle. B.

HOLLIS (Thomas), littérateur et antiquaire, né à Londres en 1720, m. en 1774, voyagea dans une partie de l'Europe, se lia avec les savants, consacra son immense fortune à recueillir des livres, des dessins, des portraits, des médailles, et fit de riches présents en ce genre aux bibliothèques de Berne, Genève, Zurich, Leipzig, Gœttingue, Hambourg, Leyde, etc. Il a laissé des *Mémoires*, publiés par Blackburne, 1780, 2 vol. in-4°, dont le 2e contient des écrits sur Milton, Algernon Sidney, Hubert Languet, Buchanan, etc. B.

HOLM, *îlot, petite île* en scandinave.

HOLMESTRAND, v. de Norvége (Jarlsberg), petit port sur le golfe et à 53 kil. S.-S.-O. de Christiania; 1,600 hab. Commerce de bois.

HOLMIA, nom latinisé de STOCKHOLM.

HOLOCAUSTE, sacrifice, chez les païens, dans lequel la victime était entièrement consumée par le feu.

HOLOPHERNE. *V.* JUDITH.

HOLSTEIN (duché de), État de la Confédération germanique, dans l'Allemagne septentrionale, a fait partie du Danemark jusqu'en 1864; il est borné au N. par le

duché de Slesvig et la Baltique, à l'E. par la Baltique, le territoire de la ville de Lubeck et le duché de Lauenbourg, au S.-O. par le territoire de la ville de Hambourg et le royaume de Hanovre, à l'O. par la mer du Nord. Superf., 872,950 hect.; pop., 544,119 hab. Cap., *Gluckstadt*; villes princip. : Altona, Kiel, Rendsbourg, Itzehoe. Sol très-fertile en céréales, plantes oléagineuses, légumes, houblon, tabac, surtout à l'O. et dans le district des Marches; pays formé par des alluvions, et protégé par des digues contre les débordements de la mer et de l'Elbe. Les fleuves principaux sont l'Elbe au S.-O., l'Eider au N., et la Trave à l'E. L'Elbe reçoit dans son parcours l'Alster, la Pinne, le Stoer et la Brame. Le canal dit de Slesvig-Holstein joint l'Eider à la Baltique. L'agriculture, l'élève des bestiaux et de la race chevaline fleurissent. Commerce maritime considérable. Peu d'industrie. Une ligne ferrée joint Altona (près de Hambourg) à Rendsbourg et Kiel. Le duché se subdivise en 20 bailliages, dont voici les noms : Steinberg, pays des Dithmarses, Rendsbourg, comté de Rantzau, seigneurie de Pinneberg, Altona, Reinbeck, Trittau, Tremsbuttel, Rethvisch, Rheinfeld, Travendal, Segeberg, Neumünster, Ploen, Arensboek, Bordesholm, Kiel, Kronhagen et Cismar; de plus, quelques petites enclaves du duché de Slesvig. La religion luthérienne est prédominante. Contingent à l'armée fédérale, 5,000 hommes. Le Holstein a dans le conseil restreint de la diète une voix, et dans l'assemblée plénière 3. Revenu de l'Etat : 5 millions de fr. L'effectif naval est de 1,523 navires, jaugeant 20,164 tonneaux. Une flottille militaire comprend 16 petits bâtiments, portant 41 canons. — Le duché de Holstein était originairement habité par des Allemands de la race saxonne. Charlemagne, après avoir soumis les Saxons, créa, des pays de Stormarn et de Ditmarse (le Holstein proprement dit), le margraviat de Nordalbingie, qui d'abord fit partie du duché de Saxe, et ensuite fut érigé en comté pour Lothaire de Supplinbourg, et donné en fief par celui-ci au comte Adolphe de Schauenbourg, 1106. La Ditmarse, séparée alors du Holstein, y fut réunie au XIIe siècle. Pendant deux siècles, les comtes de Holstein eurent à lutter contre les envahissements des Danois et des Slaves, et ce ne fut qu'en 1227 que le pays en fut délivré. En 1386, le comte Gérard IV, par son mariage avec la reine Marguerite de Danemark, reçut le duché de Slesvig en fief. La maison de Schauenbourg avec le comte Adolphe VIII, m. en 1459, s'éteignit, et les Etats élurent, en 1460, pour comte Christian d'Oldenbourg, neveu d'Adolphe VIII, et qui, en 1448, avait été élu roi de Danemark. Celui-ci reconnut le droit d'élection des Etats, et stipula dans la capitulation d'élection que le Slesvig ne serait jamais réuni au Danemark, que le Slesvig et le Holstein auraient toujours une administration commune, enfin que les rois de Danemark régneraient en Holstein et en Slesvig seulement à titre de ducs de ces pays. L'empereur Frédéric III érigea le Holstein en duché, 1474. Les petits-fils de Christian Ier, le roi Christian III de Danemark et le comte Adolphe de Holstein, partagèrent le Holstein, 1544, et devinrent ainsi les fondateurs de deux branches. La branche aînée, ou *branche royale*, régna jusqu'en 1863 en ligne directe en Danemark. De cette branche sont issues les lignes de *Holstein-Sonderburg-Augustenburg*, et de *Holstein-Sonderburg-Beck* ou *Holstein-Sonderburg-Glucksburg*. La branche cadette, ou *branche ducale*, se subdivisa plus tard en deux rameaux, *Holstein-Gottorp* et *Holstein-Gottorp-Eutin*. La première règne depuis 1762 en Russie. L'autre a régné depuis 1751 jusqu'en 1818 en Suède. Ces divers partages eurent pour suite des luttes continuelles entre les deux lignes, jusqu'à ce que, en 1773, le grand-duc de Russie, plus tard empereur, Paul Ier, abandonna ses possessions en Holstein à la branche royale. En échange, il obtint les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, qu'il fit ériger en duchés, et qu'il donna ensuite à la branche de Holstein-Gottorp-Eutin. Depuis ce temps, le duché de Holstein est resté en entier aux rois de Danemark. Après la dissolution de l'empire germanique, 1806, le Holstein fut réuni au Danemark. Pendant la guerre de 1813, il fut occupé par l'armée des coalisés. En 1815, on le restitua au roi de Danemark, qui dès lors entra, comme duc de Holstein et de Lauenbourg, dans la Confédération germanique. Mais, bientôt après, des conflits s'élevèrent entre les Etats du Holstein et le roi : les premiers réclamèrent le rétablissement de l'ancienne constitution, abolie en 1806. A ces tendances s'associèrent d'autres conflits, entre les nationalités allemande et danoise, dans le duché de Slesvig. Ces luttes continuèrent aussi, après qu'en 1833 le roi Frédéric VI eut institué des Etats provinciaux en Holstein et en Slesvig. La population allemande demanda l'union étroite entre les deux duchés, les Danois voulurent incorporer le Slesvig au Danemark. Les lettres-patentes royales de 1845 paraissant empiéter sur l'indépendance des duchés, les Etats provinciaux portèrent plainte à la Diète germanique, qui engagea enfin le roi Christian VIII à garantir de nouveau les droits des duchés. Mais la révolution de 1848 fit éclater la lutte pendant longtemps comprimée entre les deux nationalités; il en résulta la guerre dite de *Slesvig-Holstein* (*V. ce mot*), à laquelle participèrent la Prusse et ensuite la Confédération germanique. Cette guerre fut terminée par le traité de Berlin, 1850. Les duchés ne voulant pas se soumettre à ce traité, y furent enfin forcés par un corps d'armée austro-prussien. Les lettres-patentes du roi Frédéric VII, 28 janvier 1852, rétablirent les anciens Etats provinciaux, et maintinrent certaines institutions communes aux deux duchés. En 1864, soutenus par l'Allemagne, et pour ne pas accepter la constitution danoise, ils se sont affranchis. — La branche de *Holstein-Gottorp* en forma deux autres au XVIIe siècle : celle de *Holstein-Gottorp*, dont Frédéric IV, mort en 1700, fut chef, et celle de *Holstein-Gottorp-Eutin*, issue de son frère cadet. Frédéric IV épousa la princesse Sophie de Suède, sœur de Charles XII; il eut de ce mariage Charles-Frédéric, m. en 1739, qui, marié avec Anne Petrowna, fille de Pierre Ier, en eut le duc Charles-Pierre-Ulric, choisi pour successeur au trône de Russie par l'impératrice Elisabeth. A son avénement au trône, 1762, il prit le nom de Pierre III. De celui-ci sont issus les empereurs Paul Ier, 1796, Alexandre Ier, 1801-1825, Nicolas Ier, 1825-55, et Alexandre II, empereur actuel. — Le duc de *Holstein-Gottorp-Eutin*, frère cadet de Frédéric IV, eut plusieurs fils : l'un, Adolphe-Frédéric, né en 1710, fut, par l'influence de la Russie, élu prince royal de Suède en 1743, au défaut du petit-neveu de Charles XII, devenu grand-duc de Russie, et monta sur le trône en 1751. De lui sont issus les rois Gustave III, 1771 à 1792, Gustave IV, déposé à la suite de la révolution de 1809, Charles XIII, 1809-1818, morts sans enfants. Il y a encore des descendants de cette branche, qui du reste est exclue du trône (*V.* Gustave IV). — Le duc Frédéric-Auguste, frère cadet d'Adolphe-Frédéric, devint après lui duc de *Holstein-Eutin*, prince-évêque de Lubeck, et, en 1773, duc d'Oldenbourg. La branche de Holstein-Oldenbourg, qui possède auj. le grand-duché de ce nom, descend d'un frère puîné d'Adolphe-Frédéric et de Frédéric-Auguste. E. S.

HOLSTENIUS (Luc Holste, en latin), savant philologue et littérateur, né à Hambourg en 1596, m. en 1661, fut bibliothécaire du président de Mesmes à Paris, 1624-27, se convertit au catholicisme en 1625, s'attacha au cardinal Barberini en 1627, alla se fixer à Rome, devint bibliothécaire et chanoine du Vatican en 1636, et reçut l'abjuration de la reine Christine de Suède. On a de lui des *Poésies latines*; une édition de la *Vie de Pythagore* et de l'*Antre des Nymphes* de Porphyre, grec-latin, Rome 1630, avec une excellente dissertation sur la vie et les écrits de Porphyre; des *Notes* très-savantes sur Etienne de Byzance, 1679; un *Codex regularum monasticarum*, 1661; des *Recherches sur la géographie sacrée*, 1666; des *Lettres* intéressantes, publiées par M. Boissonade, Paris, 1817, in-8°, etc. B.

HOLSTON, riv. des Etats-Unis (Tennessee), affluent du Tennessee. Cours de 350 kil.

HOLTEN, v. du royaume de Hollande (Over-Yssel), à 17 kil. E. de Deventer; 3,000 hab.

HOLTVA, v. de la Russie d'Europe (Pultawa), à 35 kil. N.-E. de Krementschoug; 10,000 hab.

HOLTY (Louis-Henri-Christophe), poëte allemand, né à Mariensee (Hanovre) en 1748, m. en 1776, a laissé des chansons, ballades, idylles, élégies, etc., dont la meilleure édition est celle de Hambourg, 1814, in-8°. Une imagination mélancolique, une philosophie simple et douce, ont répandu sur ses poésies un grand charme.

HOLY-HEAD, brg et paroisse d'Angleterre (Galles), sur une petite île de son nom unie par un pont à celle d'Anglesey, à 37 kil. N.-O. de Caernarvon; 6,190 hab. Bassins de construction pour la marine royale.

HOLY-ISLAND, autrefois *Lindisfarne*, île d'Angleterre, dans la mer du Nord, côte E. du comté de Durham. Superf., 1,350 hect. Pop., 900 hab., pêcheurs. Ruines d'un couvent de bénédictins. Siége primitif de l'évêché de Durham.

HOLYROOD. *V.* Edimbourg.

HOLYWELL, brg et paroisse d'Angleterre, comté et à 22 kil. de Flint, près de l'embouchure de la Dee; 11,000 hab. Fabr. et filature de coton et soieries; fonderies de cuivre, plomb, zinc. Aux environs, houillères et mines de plomb.

HOLZBAUER (Ignace), compositeur de musique, né à Vienne en 1711, m. à Manheim en 1783, eut un bon style,

et jouit de l'estime de Mozart. On a de lui 26 messes, 37 motets, un *Miserere*, 2 oratorios, 196 symphonies, 18 quatuors, 13 concertos, et quelques opéras.

HOLZHAUSER (Barthélemy), ecclésiastique, né en 1613 à Languau, près d'Augsbourg, m. en 1658, était fils d'un cordonnier. Il entra à l'asile de Neubourg, puis fit sa philosophie chez les jésuites à Ingolstadt. Curé de Tittmoningen, il y fonda un séminaire pour former des prêtres, et y établit la vie commune des temps apostoliques. Il fut ensuite curé de Leoggenthal (Tyrol), et de Bingen, près de Mayence. Il eut des visions et des révélations, et fit des prophéties. On a de lui : *Constitutiones cum exercitiis clericorum sæcularium in communi viventium*, Cologne, 1662; un *Traité de l'amour de Dieu*, en allemand, 1663; un traité *de Humilitate*, Mayence, 1663; *Opusculum visionum variarum*, etc.

HOLZMINDEN, v. du duché de Brunswick, sur la rive dr. du Weser, à 96 kil. S.-O. de Brunswick, 32 O. de Grubenhagen; 5,000 hab. Gymnase; école d'architecture. Quincaillerie, aiguilles; aciéries, fonderies, lamineries.

HOMAGYRIOS, c.-à-d. *qui préside aux assemblées*, surnom de Jupiter, adoré à Ægium comme dieu protecteur de la ligue achéenne.

HOMANN (J.-B.), géographe de l'empereur Charles VI, né en 1663 à Kamlach (Souabe), m. en 1724, a laissé beaucoup de cartes géographiques et astronomiques très-estimées.

HOMBERG (Guillaume), chimiste, né à Batavia en 1652, d'une famille saxonne, m. à Paris en 1715. Il fit ses études à Leipsick. En 1674, il fut reçu avocat à Magdebourg, où il se lia avec Otto de Guéricke. Dès lors il se donna tout entier à l'étude des sciences, se fit recevoir médecin à Wittemberg, et devint l'un des chimistes les plus instruits et les plus passionnés de son époque. Esprit lent, parlant peu et mal, il passa sa vie à voyager, visitant les chimistes les plus illustres, cherchant toujours à leur arracher leurs secrets et leurs recettes, qu'il publiait ensuite en une foule de petits Mémoires détachés. Attiré en France par Colbert, 1682, il se fit catholique, fut agrégé à l'Académie des Sciences en 1685, devint professeur de physique du duc d'Orléans, 1702, puis son 1er médecin, 1704. Il a donné son nom à différentes préparations, telles que son *sel sédatif* (acide borique), son *phosphore* (oxychlorure de calcium fondu), et son *pyrophosphore*, qu'on étudie encore partout aujourd'hui. Il fit aussi une machine pneumatique plus parfaite que celle de Guéricke et des microscopes. Il a fourni 48 Mémoires au recueil de l'Académie des Sciences, entre autres : *Manière de faire le phosphore brûlant de Kunckel*, 1692; *Expériences sur la germination des plantes*, 1693; *Diverses expériences de phosphore*, 1702; *Analyse du soufre commun*, 1703; *Manière de copier sur verre coloré les pierres gravées*, 1712; *Sur la génération du fer*, 1705, etc. G—R.

HOMBERG, v. de la Hesse-Cassel, à 35 kil. S.-O. de Cassel, sur l'Efze; 3,800 hab. Ch.-l. de cercle. École normale primaire. Cordonnerie; fabr. de draps, toiles. — v. de la Hesse-Darmstadt, sur l'Ohm, à 24 kil. S.-E. de Marbourg; 1,660 hab. Fabr. de lainages; tanneries.

HOMBOURG, v. cap. du landgraviat de Hesse-Hombourg, à 16 kil. N. de Francfort-sur-le-Mein, sur l'Eschbach; 7,000 hab. Château, avec le monument du prince de Hombourg, célèbre général prussien du temps de l'électeur Frédéric-Guillaume. Eaux thermales très-renommées. Fabr. de toiles, soieries, bonneterie, cuirs. La ville est adossée au mont Taunus. École forestière.

HOMBOURG (Landgraviat de HESSE-). *V.* HESSE.

HOMBOURG, v. de la Bavière rhénane, sur le Klein-Erbach, à 9 kil. N. de Deux-Ponts; 3,000 hab. Autrefois place forte. Belle église.

HOMBOURG-LE-HAUT ou L'ÉVÊQUE, vge (Moselle), arr. et à 30 kil. O. de Sarreguemines, sur le chemin de fer de Metz à Sarrebrück; 1,142 hab. Forges à fer. Autrefois fortifié.

HOMBRE. *V.* JEUX.

HOME, *demeure, logis*, en anglais.

HOME (Henri), *lord Kaimes*, écrivain et jurisconsulte écossais, né en 1696 à Kaimes (Berwick), m. en 1782, avocat en 1724, se livra à l'agriculture par distraction, et introduisit en Écosse les améliorations des agronomes anglais. Il fut nommé lord-justicier du tribunal criminel d'Écosse. Il a laissé, entre autres écrits : *Essais sur divers sujets concernant les antiquités britanniques*, 1747, in-8°; *Essais sur les principes de morale et de religion naturelle*, 1751, exposé de la nécessité philosophique, qui lui attira de nombreuses attaques; *Traités de droit historique*, 1759, in-8°; *Éléments de critique*, 3 vol. in-8°, 1762; *le Gentilhomme fermier*, in-8°, 1776; *Esquisses de l'histoire de l'homme*, 2 vol. in-4°, 1773; *Décisions remarquables de la cour de session, de 1716 à 1768*, publiées en 1728, 1766, 1768; *Quelques idées sur l'éducation*, etc., in-8°, 1781. Home, ami de Reid, appartenait à l'école écossaise; il multiplia trop les principes et les facultés de l'âme. *V.* lord Woodhouse-Lee, *Mémoires de la vie et des écrits de H. Home de Kaimes*, 2 vol. in-4°, 1807.

HOME (John), auteur dramatique écossais, né en 1724 dans le comté de Roxburgh, m. en 1808, était ministre du culte, quand il fit représenter une tragédie de *Douglas*, 1750; forcé de renoncer à ses fonctions, il se livra tout entier au théâtre. On a encore de lui, outre des tragédies, une *Histoire de la rébellion de* 1745 *à* 1746, in-4°, 1802. Il seconda Macpherson dans sa recherche des poëmes d'Ossian. Ses Œuvres ont été réunies par Mackensie, Édimbourg, 1822, 3 vol. in-8°.

HOMER, v. des États-Unis (New-York), à 225 kil. O. d'Albany; 5,600 hab. Fondée en 1798.

HOMÈRE, le premier poëte grec, et le plus grand de tous les poëtes, au jugement presque universel des littérateurs et des critiques anciens et modernes. Dans le dernier siècle seulement, le scepticisme de Vico, et plus tard de F.-A. Wolf, a mis en question l'existence même d'Homère, et, avec l'identité de sa personne, celle de ses œuvres, de façon à ne plus voir en lui que la figure ou le symbole du génie épique de l'ancienne Grèce, et, dans ses poésies que l'œuvre commune, mais postérieurement épurée et condensée, de toute une école de poëtes qui florissaient dans l'Ionie du Xe au VIIIe siècle av. J.-C. A dire vrai, on ne sait rien d'assuré sur la naissance, la patrie et la destinée d'Homère : il a échappé entièrement à l'histoire; sa biographie, telle que l'ont écrite en grec un faux Hérodote, un faux Plutarque, Suidas et d'autres, n'est guère qu'un tissu de contes puérils. Une foule de lieux, en Grèce, dans les îles et en Asie, prétendaient également à l'honneur de l'avoir vu naître; d'après les marbres de Paros, il devait vivre vers l'an 900, deux ou trois siècles après la prise de Troie; suivant une tradition vulgaire dans l'antiquité, et devenue classique, il aurait erré toute sa vie, aveugle, pauvre et presque mendiant, chantant et récitant lui-même ses vers pour gagner son pain de chaque jour; enfin, il serait mort dans l'île d'Ios, l'une des Cyclades. A cela se réduit ce qu'on croit connaître de la vie d'Homère, et ce peu est encore tout plein d'incertitude; mais le doute ne saurait subsister sur l'authenticité de ses deux grands poëmes, l'*Iliade* et l'*Odyssée*; il est impossible de n'y pas reconnaître le même auteur, malgré les différences de composition et de style: le fonds est le même; ils se complètent et s'expliquent l'un par l'autre, et, quoi qu'en aient pensé quelques anciens (*V.* CHORIZONTES), suivis par plusieurs savants modernes, on ne peut les séparer, pour les donner à deux auteurs différents. Le premier, plein d'action, et, comme dit Longin, *tout dramatique*, raconte la colère d'Achille pendant le siége d'Ilion, et, dans le développement de ce seul épisode, fait voir en raccourci le tableau de cette guerre mémorable, qu'Horace a appelée le long duel de la Grèce et de l'Asie; l'autre, avec une marche bien moins rapide, entremêlée de légendes et de récits épisodiques, présente toute la série des aventures d'Ulysse, jusqu'à sa rentrée dans Ithaque et sa victoire sur les prétendants de Pénélope : vaste ensemble où se groupent incidemment les suites de la guerre de Troie et les destinées des principaux chefs grecs. Ces deux ouvrages si bien liés ont d'ailleurs une forme, une couleur et des beautés diverses : l'*Iliade* est simple, émouvante et sublime; l'*Odyssée*, complexe, amusante et familière : l'une est le parfait modèle du poëme héroïque, l'autre est plutôt celui du roman en vers. L'admiration inépuisable des siècles a consacré la gloire de ces œuvres immortelles, et la critique moderne s'est épuisée en vain à pénétrer le mystère de leur origine et le secret de leur composition. Dans le sentiment de ceux pour qui Homère n'est qu'un *mythe*, ces deux grandes créations n'offrent ni un plan si bien suivi, ni une si parfaite unité qu'on l'avait toujours cru. Plus les critiques des autres époques avaient supposé d'art dans Homère, plus ceux-ci se sont appliqués au contraire à n'en point reconnaître, afin de conclure de là que l'artiste n'avait jamais existé. Arguant d'une prétendue ignorance de l'écriture à l'époque présumée de la vie d'Homère, et de la difficulté de conserver par la mémoire et la tradition orale des morceaux si étendus, ils ont cherché à établir que ces poëmes ne sont pas l'œuvre d'un seul génie et d'une seule imagination, mais qu'ils ont été formés à la longue, par assemblage et par élimination tout à la fois, de diverses *rhapsodies* ou chants

épiques, se rapportant à un sujet commun, et composées d'après les mêmes procédés, mais à des époques différentes : hypothèse bizarre, sans vraisemblance et sans preuves, que tous les efforts d'une érudition subtile n'ont pu faire prévaloir. On est revenu à croire généralement que, dans la période la plus brillante de ce que l'on pourrait appeler le *moyen âge grec*, quand l'Ionie, au sein de la paix et de la prospérité, devançait la Grèce d'Europe, barbare encore, par la culture de la poésie et des arts, parmi tant de *chantres* et de *rhapsodes* qui allaient çà et là débitant les louanges des dieux et des héros, et les récits poétiques de plusieurs grands événements plus ou moins anciens, tels que l'expédition des Argonautes, la guerre de Thèbes ou le siége de Troie, Homère (soit que ce nom fût vraiment le sien, soit qu'il lui ait été donné plus tard), par une imagination et un instinct supérieurs, s'éleva au-dessus de tous, et, faisant un art de ce qui n'était pour les autres qu'un métier, créa la grande poésie épique, en ajoutant à la beauté du rhythme et à l'harmonie de la langue un merveilleux, un pathétique et un sublime qu'on ne connaissait pas avant lui. Par là Homère non seulement a effacé les poëtes ses contemporains, dont quelques noms à peine ont seuls survécu (*V.* CYCLIQUES), et n'a laissé subsister à côté de lui qu'Hésiode, à un degré très-inférieur; mais encore il a réduit les plus beaux génies qui sont venus après lui, dans l'épopée, à ne faire presque autre chose que suivre ses traces, imiter ses inventions, et se régler en tout sur lui comme sur un incomparable modèle. Les autres poëtes grecs, lyriques, tragiques, bucoliques, l'ont également pris pour guide et pour maître, lui empruntant leurs sujets, leurs conceptions, et leur style. On l'appelait lui-même, par excellence, *le poëte;* et non-seulement la poésie, mais tous les arts vivaient de ses inspirations. L'antiquité trouvait et puisait tout dans les ouvrages d'Homère, comme dans une encyclopédie; ils étaient pour les Grecs ce que la Bible était pour les Hébreux : théologie, histoire, géographie, éloquence, art militaire, politique, tout avait son fond, ses principes, ses éléments, son autorité dans Homère. La moralité de ses poëmes n'a pas été moins admirée par tous les anciens, sans excepter les philosophes et les Pères de l'Église, qui n'ont réprouvé que sa mythologie trop conforme aux croyances populaires, et les passions souvent puériles ou scandaleuses qu'il attribue à ses dieux, soit par respect des traditions, soit par liberté poétique, les rabaissant jusqu'à l'humanité, tandis que parfois, au contraire, il donne une élévation surhumaine à ses héros. Ce sentiment unanime d'admiration pour Homère, poussé chez les anciens, jusqu'à une sorte de religion, en dit plus en sa faveur que toutes les controverses : il n'a pu être donné qu'à un génie extraordinaire et unique de dominer ainsi dans la mémoire des hommes. Quant aux altérations et interpolations qui ont dû s'introduire dans l'*Iliade*, et surtout dans l'*Odyssée*, par l'effet du temps, et par le défaut de critique, ou par une critique mauvaise, elles n'ont point troublé la belle unité qui y règne; non pas cette unité méthodique et artificielle qu'on remarque dans les poëtes modernes qui ont poussé le plus loin la science de la composition, mais une unité d'un ordre supérieur, qui se manifeste surtout par l'égalité du mouvement et de l'esprit qui anime les deux poëmes, par la vivacité soutenue des sentiments et des images, la fidélité des mœurs et des caractères, la pureté et la naïveté du style. — La langue dans laquelle Homère a écrit est l'ancien dialecte ionien, enrichi d'un grand nombre de formes, de mots et de composés poétiques : sa diction est en général facile et d'une admirable clarté, comme toutes ses pensées. Certains esprits cependant, chez les anciens, y cherchaient un sens caché, allégorique ou moral. Le philosophe Anaxagore imagina le premier que la vertu et la justice étaient l'objet principal qu'Homère s'était proposé; d'autres voyaient, dans ses fictions et dans ses personnages, des représentations de l'ordre général du monde, des personnifications des éléments et des forces de la nature (*V.* HÉRACLIDE) : les Alexandrins particulièrement se signalèrent dans ces interprétations figurées, ainsi que dans la critique et l'exégèse la plus subtile et la plus minutieuse du texte d'Homère. Leurs travaux, qui l'ont amené au point où nous le possédons aujourd'hui, avaient été préparés par ceux de plusieurs siècles. Lycurgue, dit-on, fit le premier connaître à la Grèce occidentale les poëmes homériques; puis Solon et les Pisistratides les rassemblèrent et achevèrent de les fixer par l'écriture. Aux *rhapsodes*, qui les avaient conservés par tradition, succédèrent alors les *diascévastes* ou arrangeurs (διασκευασταί), et les *diorthontes* ou correcteurs (διορθωταί), qui s'occupèrent d'en procurer des éditions, en même temps que les grammairiens les lisaient et les expliquaient dans les écoles. Jusqu'à l'époque des Ptolémées, on compte huit recensions principales, dont six portaient les noms des localités pour les bibliothèques desquelles elles furent faites, Marseille, Sinope, Chio, Argos, Chypre et la Crète : les deux autres étaient désignées par ceux du poëte Antimaque et d'Aristote. Sous les Lagides, de nouvelles éditions furent faites par Zénodote, Aristophane de Byzance, Cratès de Mallos et Aristarque de Samothrace. Celle de ce dernier demeura la plus généralement approuvée, et c'est d'elle que dérivent toutes les copies qui nous sont parvenues. Aristarque passe pour l'auteur de la division des deux poëmes en 24 chants, distingués par les lettres de l'alphabet. Une foule de commentaires, de notes et de gloses sur Homère existaient déjà avant les grammairiens d'Alexandrie; ceux-ci les accrurent considérablement, et de là aussi sont venues toutes les scholies d'Homère, entre autres celles sur l'*Iliade*, qui furent publiées par Villoison à Venise, 1788, in-fol., d'après un ms. de cette ville. Au même fonds appartient encore l'énorme commentaire composé par Eustathe, archevêque de Thessalonique, au XIIe siècle : compilation précieuse, qui a servi de base à tous les grands travaux des interprètes modernes d'Homère. Le sophiste grec Apollonius, contemporain d'Auguste, a laissé un *Lexique d'Homère*, très-important, dont la première publication est due aussi à Villoison, Paris, 1773, 2 vol. in-4°; réimprimé avec des notes par Tollius, Leyde, 1788, et le texte seul par Bekker, Berlin, 1833, in-8°. — Outre l'*Iliade* et l'*Odyssée*, les poésies homériques contiennent, sous le nom d'*Hymnes*, 33 morceaux ou fragments du style épique, dont le sujet est l'invocation et la louange d'une divinité. Ils paraissent être d'une époque voisine d'Homère : quatre particulièrement sont beaux et d'une grande étendue : l'*Hymne à Apollon*, l'*Hymne à Mercure*, l'*Hymne à Vénus*, et l'*Hymne à Cérès*; ce dernier n'a été publié qu'en 1780, par Ruhnkenius. — La *Batrachomyomachie, ou Combat des rats et des grenouilles*, poëme héroï-comique d'environ 300 vers, joint ordinairement aux poëmes d'Homère, est, selon Plutarque et Suidas, l'œuvre d'un certain Pigrès d'Halicarnasse, contemporain de Xerxès. C'est une agréable parodie du genre épique, et le plus ancien ouvrage de cette espèce. — Un poëme satirique, le *Margitès*, est souvent mentionné par les principaux écrivains de l'antiquité comme l'œuvre d'Homère : il n'en reste que quatre vers. Enfin 16 épigrammes ou petits poëmes, conservés par l'auteur de la Vie d'Homère faussement attribuée à Hérodote, n'ont aucune authenticité. — Les éditions des œuvres d'Homère sont très-nombreuses : la première fut publiée à Florence en 1488, 2 vol. in-fol., par les soins de Démétrius Chalcondyle et de Démétrius de Crète; on distingue ensuite celles des Aldes, Venise, 1504-1537; de Rome, 1542-50, 3 vol. in-fol., avec Eustathe; de Turnèbe et d'H. Estienne, Paris, 1554 et 1566, in-fol.; de Barnès, Cambridge, 1711, 2 vol. in-4°; de S. Clarke, Londres, 1729-40, 4 vol. in-4°; d'Ernesti, Leipzig, 1759-64, 4 vol. in-8° (réimpr. à Glasgow, 1814, et à Leipzig, 1824, en 5 vol.); de Porson, Oxford, 1800, 4 vol. in-4°. A la tête de toutes les éditions récentes se place celle de F.-A. Wolf, Leipzig, 1804-7, 4 vol. Il avait donné, dès 1795, une édition de l'*Iliade*, avec ses fameux *Prolégomènes*, en latin, où la question de l'authenticité et de l'unité des poëmes d'Homère est débattue avec beaucoup d'art et d'érudition : sa recension du texte d'Homère a été adoptée par tous les éditeurs qui l'ont suivi, entre autres, Tauchnitz, Leipzig, 1810 et 1832, 2 vol.; Boissonade, Paris, 1823-4, 4 vol.; Dindorf, Leipzig, 1824-28, 3 vol.; Bothe, Leipzig, 1832-35, 6 vol. in-8°; Dübner, Paris, 1837 (dans la Collection gr.-lat. de Didot), etc. L'édition particulière de l'*Iliade* par Heyne, Leipzig, 1802-1822, 9 vol. in-8°, et celles des *Hymnes* et de la *Batrachomyomachie* par Ilgen, Halle, 1796, Matthiæ, Leipzig, 1805, et Hermann, Leipzig, 1806, sont importantes pour les notes critiques et exégétiques. Il existe un *Lexique* d'Homère et de Pindare par Damm, augmenté par Duncan et Rost, Berlin, 1765, Londres, 1827, et Leipzig, 1831, in-4°. Le *Lexilogus* de Buttmann (en allemand), Berlin, 1825, n'est pas moins utile pour l'intelligence d'Homère, ainsi que les *Antiquitates homericæ* de Feith, Leyde, 1677, et l'*Antiquitas homerica* de Terpstra, Leyde, 1831, in-8°. La *Gnomologia Homeri* de Duport, Cambridge, 1660, in-4°, est un livre curieux pour l'étude d'Homère considéré comme moraliste. Le 2e livre du *Traité des Études* de Rollin contient deux excellents chapitres sur *la lecture d'Homère*. Dans le nombre infini de dissertations sur les poésies homériques qui ont été publiées

de nos jours, on distingue celles de Heinrich, *de Diascevastis Homericis*, Kiel, 1807, in-4°; de Spohn, *de Extrema Odysseæ parte* (traitant de l'authenticité de la fin de l'*Odyssée* depuis le vers 297 du 23e chant), Leipzig, 1816; de Limburg-Brouwer, *Sur la beauté morale de la poésie d'Homère*, trad. du hollandais, Liége, 1829, gr. in-8°; de Nitzsch, *de Historia Homeri*, Hanovre et Kiel, 1830-37, en plusieurs parties : l'auteur y soutient l'opinion ancienne et vulgaire sur Homère; de W. Müller, *Introduction à l'étude de l'Iliade et de l'Odyssée* (en allemand), 2e édit., Leipzig, 1836, ouvrage à l'appui du système de Wolf; de M. Havet, *de Homericorum poematum origine et unitate*, Paris, 1843, thèse contre ce même système; de M. Egger, *Questions de philologie homérique*, dans l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, 1 vol. in-8°, Paris 1849; *Aperçu sur les origines de la littérature grecque*, brochure in-8°, 1846; de J.-Fr. Lauer, *Histoire de la poésie homérique*, 1 vol. in 8°, Berlin, 1851 (en allemand); de Friedreich, *les Réalités dans l'Iliade et l'Odyssée* (en allemand), Erlangen, 1851, contenant l'indication de toutes les notions positives de physique, de géographie, d'histoire, de sciences, d'art, de morale, etc., qui ont servi de fonds aux poëmes d'Homère; etc. — Parmi les traductions françaises d'Homère, les plus connues sont, en vers, celles de l'*Iliade* par Hugues Salel et Amadis Jamyn, 1580 et 1584; de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* par Rochefort, 1766-77; de l'*Iliade* par Aignan, 1809, et par Bignan, 1830; en prose, celles de Mme Dacier, 1699-1708; de Bitaubé, 1760-85; du prince Le Brun, 1776-1819, souvent réimprimées : la plus fidèle, parmi les dernières publiées, est, pour l'*Iliade*, celle de MM. Thomas, Renouvier, et de Cambis, Paris, 1810; pour l'ensemble des poëmes homériques, celle de Dugas-Montbel, 1815-18, dont la 2e édit., avec le texte et d'excellentes Observations, Paris, Didot, 1828-34, 9 vol. gr. in-8°, contient une savante *Histoire des Poésies homériques*, où l'auteur soutient et développe le paradoxe de Vico et de Wolf; une 3e édition, sans le texte ni les Observations, a paru en 1853, 2 vol. in-8°. La *Batrachomyomachie* a été traduite en vers par J. Boivin, 1717, et en prose par M. Berger de Xivrey, 1837, 2e édit. *V.* aussi *Revue des traductions françaises d'Homère*, par M. Egger, dans la *Nouvelle Revue encyclopédique* d'août et sept. 1846. Les Italiens ont quelques belles traductions d'Homère, en vers, principalement celles de l'*Iliade* par Monti, de l'*Odyssée* par Pindemonte, de la *Batrachomyomachie* par Leopardi. Celles de Pope et de Cowper, en anglais, et de Voss, en allemand, ne sont pas moins célèbres. — Dans les premiers siècles du christianisme, on a composé avec des vers et des hémistiches d'Homère une espèce de poëme sur la vie de J.-C. Ces centons d'Homère (Ὁμηρόκεντρα), publiés dans le 1er vol. des *Poetæ christ. veteres* d'Alde Manuce, Venise, 1501, in-4°, puis séparément par H. Estienne, Paris, 1578, in-12, et par Teucher, Leipzig, 1793, in-8°, ont été attribués par quelques savants à l'impératrice Eudoxie, femme de Théodose II. Ds.

HOMÉRIDES, *Homeridæ*, famille ou école particulière de chantres et de rhapsodes, se prétendant issus d'Homère, qui récitaient et expliquaient ses poëmes. De l'île de Chio, dont ils paraissent avoir été originaires, ils passèrent dans d'autres lieux, et c'est par eux sans doute que les vers d'Homère furent conservés, et répandus dans la Grèce. La plupart étaient poëtes eux-mêmes, et il est probable que ce sont eux qui composèrent les hymnes que nous avons sous le nom d'Homère. Le plus célèbre, et peut-être le dernier des Homérides, fut Cinéthus de Chio, contemporain d'Eschyle, qui passait dans l'antiquité pour auteur de l'*Hymne à Apollon*, et qu'Eustathe accuse d'avoir altéré les poésies homériques en y intercalant des vers de sa façon. *V.* l'ouvrage de Welcker intitulé : *le Cycle épique, ou les Poëtes homériques* (en allemand), Bonn, 1835, in-8°. Ds.

HOMÉRIQUE (Guerre). On désigne quelquefois ainsi le débat littéraire engagé vers la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe sur le mérite littéraire et poétique d'Homère. Ce débat était l'objet principal de la fameuse querelle des Anciens et des Modernes. Une première fois, Homère, attaqué par Ch. Perrault dans son poëme du *Siècle de Louis le Grand*, 1687, et ses *Parallèles des Anciens et des Modernes*, 1688, fut défendu vivement et avec avantage par Boileau dans ses *Réflexions critiques sur Longin* et sa *Lettre à M. Perrault*. Puis, après la mort de Boileau, le parti des Modernes, Fontenelle en tête, étant redevenu le plus fort dans l'Académie Française, et le goût de l'antiquité se perdant de plus en plus, La Motte rouvrit le débat par la publication d'une traduction en vers de l'*Iliade*, abrégée en 12 chants, et accompagnée d'un *Discours sur Homère*, plein d'impertinence, 1714, in-12. Mme Dacier y répondit aussitôt par son livre *des Causes de la corruption du Goût*, auquel La Motte opposa à son tour ses *Réflexions sur la Critique*, 1715. Cette discussion mit de nouveau aux prises l'Académie, les savants et les littérateurs, et amusa le public aux dépens d'Homère; on y vit mêlés Fontenelle, J.-B. Rousseau, Fénelon, Boivin, le P. Hardouin, Terrasson, et jusqu'à Marivaux, qui publia, en 1716, une *Iliade travestie*, en vers burlesques, aussi en 12 chants. Cet incident littéraire, qui remplit les deux dernières années du règne de Louis XIV, tomba de lui-même aussitôt après sa mort : la *Lettre à l'Académie Française* de Fénelon, publiée en 1716, ne contribua pas peu à calmer les esprits. C'est dans le même temps que parut le livre posthume de l'abbé D'Aubignac, *Conjectures académiques, ou Dissertations sur l'Iliade*, 1715, in-12, où se trouve en germe l'idée développée plus tard par F.-A. Wolf, et qui fut alors à peine remarquée. Un grand nombre d'ouvrages et de pièces ridicules virent le jour durant cette guerre bizarre, où il se débita plus de vaines paroles, de plaisanteries, d'épigrammes et d'injures que de bonnes raisons, pour ou contre Homère. Pour plus de détails, *V.* les *Éloges des Académiciens* par Dalembert, et l'*Histoire des Poésies homériques* de Dugas-Montbel. Ds.

HOMÉRISTES, *Homeristæ*, nom donné quelquefois par les auteurs anciens aux Homérides. Il désigne aussi une espèce d'acteurs, quelquefois habillés en guerriers et armés d'une baguette, qui paraissaient sur les théâtres, ou dans les festins pour récréer les convives, et y récitaient ou représentaient des épisodes tirés des poëmes d'Homère. Démétrius de Phalère en avait le premier introduit l'usage, qui passa chez les Romains. Ds.

HOMÉRITES, *Homeritæ*, peuple de la partie S. de l'Arabie Heureuse, au S.-E. des Sabéens. *V.* HADRAMAOUT.

HOMMAGE, cérémonie féodale, encore en vigueur au XVIIe siècle. C'était, de la part d'un vassal, l'acte de prêter serment de fidélité au seigneur dont son fief relevait. Il y avait l'*hommage franc*, que le vassal prêtait avec une sorte de dignité, debout, et la main sur les saints Évangiles; et l'*hommage lige*, beaucoup plus humble, où le vassal ne comparaissait devant son seigneur que sans ceinture, sans éperons, la tête nue, et prêtait serment un genou en terre, et les mains jointes, tenues dans celles de son seigneur. Dans certaines provinces, le vassal baisait le pied du suzerain. En Bretagne, les cadets devaient l'hommage lige à l'aîné de la famille, sous peine de saisie de leurs terres.

HOMMAIRE DE HELL (Ignace-Xavier-Morand), voyageur, né à Altkirch en 1812, m. en 1848, étudia au collége de Dijon, et à l'École des mines de St-Étienne, prépara les études du chemin de fer de Lyon à Marseille, se rendit, en 1835, à Constantinople, dont il explora les environs, fit plusieurs voyages, par mission du gouvernement russe, de 1838 à 1840, en Bessarabie, dans le pays des Cosaques et dans l'isthme du Caucase, et publia, à son retour en France, un précieux ouvrage, *les Steppes de la mer Caspienne, le Caucase, la Crimée, et la Russie méridionale*, 3 vol., dont les deux premiers furent écrits par sa femme. En 1846, le gouvernement français le chargea d'exécuter un voyage en Turquie et en Perse; la mort l'ayant surpris à Ispahan, la relation n'en a été publiée qu'en 1854, Paris, 4 vol. in-8° et atlas, par J. Laurens, qui l'avait accompagné. B.

HOMME, synonyme de vassal, serf, ou citoyen libre, sous le régime féodal ou l'anc. monarchie française, suivant l'épithète qu'on y joignait. Il y avait : *Homme de corps*, individu attaché à la glèbe, et qui pouvait être réclamé partout s'il s'enfuyait. Il y avait aussi des *femmes de corps*. — *Homme couchant et levant*, homme demeurant sur un domaine, à peu près comme l'homme de corps. — *Homme d'état*, homme libre, c.-à-d. jouissant de son état. — *Homme de foi*, vassal d'un seigneur, lui devant foi et hommage. — *Homme de froment*, vassal, soumis à une redevance annuelle en froment, au profit de son seigneur. — *Homme libre* (*V.* LEUDES). — *Homme lige*, vassal en foi et hommage, et, de plus, en juridiction et domaine d'un seigneur, et obligé à un plus étroit serment que le simple vassal. — *Homme de main-morte* (*V.* MAIN-MORTE). — *Homme motier* ou peut-être *moutier*, vassal obligé d'aller moudre son grain au moulin du seigneur (*V.* MOUTE). — *Homme de pléjure*, vassal qui devait se porter *plége*, c.-à-d. caution pour son seigneur. L'obligation allait jusqu'à se donner lui-même en otage. — *Homme de pote* ou *poeste*, demi-serf, des biens et de la vie duquel le seigneur ne pouvait disposer, mais qui devait payer à son seigneur certains droits, lui faire certaines corvées. *Pote* venait de *potestas*, pouvoir; l'individu était au pouvoir, et non dans la servitude de son suzerain.

HOMME D'ARMES, nom de celui qui combattait à cheval et armé de toutes pièces, au moyen âge. Il était toujours accompagné de 3 archers, d'un coutillier et d'un varlet.

HOMME NOUVEAU, *Homo novus*, nom que les anciens Romains donnaient au citoyen qui, le 1er de sa race, avait accès aux honneurs. Il existait contre lui une sorte de préjugé défavorable qui ne s'effaçait qu'à la seconde génération; on croyait avilir une grande magistrature, comme le consulat, en la confiant à un homme nouveau; c'était une idée répandue, même parmi la plèbe. C. D—Y.

HOMPESCH (Ferdinand de), dernier grand maître de l'ordre de Malte, né à Dusseldorf en 1744, m. en 1803, avait été, pendant 25 ans, ministre de la cour de Vienne près des chevaliers. Il succéda au grand maître de Rohan en 1797. Soit qu'il fût gagné par le Directoire, soit qu'il n'ait pu s'opposer à une sédition qui livra La Valette au général Bonaparte se rendant en Égypte, il partit pour Trieste, 1798, et abdiqua en faveur du tzar Paul Ier. Il vécut quelque temps dans l'obscurité en Allemagne, poursuivi par ses créanciers, se retira en France, et mourut à Montpellier.

HOMS, v. de Syrie. *V.* HEMS.

HO-NAN, prov. de l'empire chinois (Chine propre), entre celles de Pé-teché-li et Chan-si au N.; Chensi à l'O.; Hou-pé au S.; Ngan-Hoéi et Kiang-sou à l'E. Ch.-l., *Khai-foung*. Pop., 23,000,000 hab. Le sol est montueux, mais offre de belles plaines et d'agréables vallées, qui l'ont fait appeler *le Jardin de l'Empire*. Climat très-doux; agriculture florissante : blé, riz, légumes, thé, indigo, etc. Élève de bestiaux et de vers à soie. Les débordements du Hoang-Ho causent de fréquents désastres.

HO-NAN, v. de la Chine, dans la prov. de son nom, à 200 kil. O. de Khai-foung, sur un affluent du Hoang-Ho. Les Chinois y placent le centre de l'univers.

HONARURA. *V.* HONOLULU.

HONDA, v. de la Nouvelle-Grenade (Cundinamarca), sur la rive g. de la Magdalena, à 100 kil. N.-O. de Santa-Fé-de-Bogota; 4,500 hab. Mines d'or aux environs. Export de tabac, cacao, chapeaux de paille dits *de Panama*.

HONDA (Baie de), baie formée par la mer des Antilles; par 12° 20' lat. N., et 73° 26' long. O. Elle fournit des perles.

HONDEKOETER (Melchior de), peintre, né à Utrecht en 1636, m. en 1695, reçut les leçons de son père et de son oncle J.-B. Weeninx, et peignit les oiseaux avec une adresse surprenante. Ses ordonnances sont riches et variées, son coloris vrai et splendide. Il reproduit la nature avec la plus heureuse exactitude, et saisit bien les attitudes et les caractères. On dit qu'il avait dressé un coq à lui servir de modèle. Il peignait aussi avec habileté les quadrupèdes. Deux morceaux de sa main ornent le musée de La Haye, huit le musée d'Amsterdam; celui du Louvre n'en a qu'un seul. A. M.

HONDIUS ou HONDT (Josse), géographe et graveur en cartes, né en 1546 à Wackène (Flandre), m. en 1611, séjourna longtemps en Angleterre, puis s'établit à Amsterdam. Il fit paraître un *Traité de la construction des globes*, 1597; plusieurs éditions du grand *Atlas de Gérard Mercator*; un abrégé sous le titre d'*Atlas Minor*, in-4° oblong; les cartes et les planches de la *Description de la Guyane* par Walter Raleigh, Nuremberg, 1599, in-4°, et des *Voyages autour du monde* de Drake et de Cavendish. Il a laissé quelques estampes.

HONDO, riv. du Mexique. *V.* RIO-GRANDE.

HONDSCHOOTE, ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 20 kil. E.-S.-E. de Dunkerque, sur un embranchement du canal de la Basse-Colme; 2,031 hab. Victoire des Français, commandés par Houchard, sur les Anglais, commandés par Freytag, le 8 septembre 1793. Pépinières; blanchisseries, tanneries; fabr. de sucre indigène, chicorée-café.

HONDT ou HONT, bras occidental de l'Escaut, affl. de la mer du Nord, entre les îles de Kadsand et de Walcheren.

HONDURAS (république de), État de l'Amérique centrale, entre la mer des Antilles au N. et à l'E., les républiques de Nicaragua et de San-Salvador au S., et de Guatemala à l'O.; 115,000 kil. carr.; 358,000 hab. Cap., *Comayagua*. Sol arrosé par l'Ulua et le Nuevo-Segovia. Climat humide et malsain. Mines d'or et d'argent. Vastes pâturages, cultures de tabac, vanille, indigo. — Le Honduras, découvert en 1502 par Christophe Colomb, fut conquis par un lieutenant de Cortez, 1523, forma d'abord un gouvernement particulier, converti en simple intendance en 1790, et fit partie de la confédération du Guatemala jusqu'en 1839. Les Anglais y possèdent, depuis 1798, la colonie de Balize. Le gouvernement est républicain, avec un président élu pour 4 ans par le suffrage universel.

HONDURAS (golfe de), golfe formé par la mer des Antilles entre l'île de Cuba à l'E., la presqu'île d'Yucatan et la colonie anglaise de Balize à l'O., l'État du Honduras au S., et la rép. de Guatemala au S.-O.; 360 kil. de largeur. Il est plein de hauts-fonds et de récifs, bouleversé par des courants violents sous le vent du N., reçoit le Rio-Grande, la Motagua et l'Ulua, et communique au N. par le détroit d'Yucatan avec le golfe du Mexique, au S.-E. avec la mer des Caraïbes.

HONFLEUR, *Honflorium*, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 16 kil. N. de Pont-l'Évêque, à 11 kil. S.-E. du Havre, sur la rive gauche et à l'embouchure de la Seine; par 49° 25' 32" lat. N. et 2° 6' 32" long. O.; 8,978 hab. Très-important avant la fondation du Havre; les Anglais l'occupèrent pendant longtemps; Charles VII les en chassa en 1440; ce fut la dernière ville qu'Henri IV reprit sur les Ligueurs en 1594. Bourse, trib. et chambre de comm. Port composé de 2 bassins et d'un vaste avant-port entre 2 jetées. Deux phares, l'un au N.-O. de la ville, l'autre au N. sur le quai du bassin neuf, portent l'un et l'autre à 12 kil. Honfleur offre quelques édifices d'une architecture ancienne et curieuse. À 1 kil. de la ville est une haute colline d'où l'on jouit d'une vue admirable, et sur laquelle s'élève une chapelle de Notre-Dame-de-Grâce, lieu de pèlerinage renommé parmi les marins; elle fut fondée au XIe siècle par Robert le Magnifique. Pêche considérable. Grande export. d'œufs, volailles, légumes et fruits en Angleterre. Commerce de bois du Nord, houille, fers, eaux-de-vie, vins. Construction de navires. Entrepôt de sel. Fabrique de produits chimiques, savon, biscuit de mer; raffinerie de sucre, fonderies de fer et de cuivre, scieries, tanneries, corderies, etc. Communications journalières avec le Havre par paquebots à vapeur.

HONG-KONG, île de l'Asie anglaise, dans la baie de Canton; par 22° 16' lat. N. et 112° 30' long. E. Pop., 119,931 hab., dont plus de 80,000 Chinois, 900 Portugais ou Espagnols (de Macao et de Manille), 850 Européens ou Américains. Capit., *Victoria*. Cette île, cédée aux Anglais par les Chinois en vertu du traité de Nankin, 1842, fait partie de la présidence de Calcutta.

HONGS, marchands chinois de Canton, qui eurent, jusqu'en 1842, le monopole du commerce avec l'étranger.

HONGRIE (Royaume de), en latin *Hungaria*, en allemand *Ungarn*, en hongrois *Madgyar-Orszag*, en slave *Uherska-Kragina*, prov. de l'empire autrichien; par 44° 45'-49° 37' lat. N. et 13° 42'-22° 43' long. E.; bornée au N. par les monts Karpathes qui la séparent de la Galicie, à l'E. par la Transylvanie et la Bukowine, au S. par le Danube et la Drave, qui la séparent des Confins militaires et de la Croatie-Esclavonie, à l'O. par la Styrie, l'archiduché d'Autriche et la Moravie; superf., 21,379,000 hect.; pop., 9,780,000 hab., Madgyares, Slaves, Allemands, Valaques, Grecs, Juifs. Capit., *Bude*; 55,840 hab. Elle est arrosée par le Danube et ses affluents (le Waag, le Nyitra, le Gran, la Theiss, sur la rive gauche; le Raab, la Drave et la Czecha, sur la rive droite). On remarque les lacs Balaton et Neusiedel. Des montagnes élevées couvrent le N. et l'E.; le S. est ouvert; au S.-O. sont des ramifications des Alpes Juliennes; le centre est une vaste plaine, tantôt très-fertile, tantôt déserte. Au centre et près des fleuves, marais de plus de 300 lieues carrées. Immenses forêts dans la partie montagneuse, et climat souvent rigoureux; climat doux et sain dans la plaine. Culture des céréales, fructueuse dans le sud et sur les bords de la Theiss et du Körös; on en exporte beaucoup. Culture de la vigne, récolte abondante de vins rouges et blancs. Tabac très-estimé, légumes et fruits d'excellente qualité; élève considérable de bestiaux, et de chevaux petits, mais sobres et infatigables : le haras royal de Mezoe-Hegyes possède 10,000 chevaux, celui de Babalna 1,000 juments et 100 étalons. Apiculture très-florissante et importante. Culture des mûriers et élève des vers à soie également florissantes. Mines abondantes de granit, basalte, marbres, quartz, mica, cristal de roche, émeraudes, topazes, hyacinthes, grenats, améthystes, opales. Mines d'or, en filons ou en amas, à Kremnitz, Schmœlnitz, Nagy-Banya; en outre, plusieurs rivières, la Maros, le Szamos, roulent un sable aurifère. Mines de fer et de cuivre pour ainsi dire inépuisables : Schmœlnitz en possède 170 de cuivre. Le natron, le salpêtre, l'alun, se rencontrent fréquemment. Riches mines de sel gemme dans les comitats de Szaboltsch et de Marmaros. Eaux minérales dont les plus fréquentées sont celles de Bartfeld, Lublau, Trencsen, Eisenbach, Füred. — L'industrie suffit à peine aux besoins du pays : elle fabrique les objets d'absolue nécessité; les autres se tirent de l'Autriche. Manufactures de tabacs à Szegedin;

fabriques de savon à Szegedin et Debreczin; de draps et de lainages à Szegedin et Saros-Patak; blanchisseries de toiles à Rosenau; forges à Rhonitz et Dios-Gyœr; manufactures d'armes à Neusohl; papeteries et verreries à Dios-Gyœr; manufactures importantes de toiles à Zips, dans le Nord; filatures de coton à Segeswar; fabriques d'alun à Beregh. On a fondé à Szarvas une école d'industrie pratique. Des chemins de fer (*V. ce mot*) mettent les centres commerciaux en communication: Debreczin, Pesth, Szegedin, Miskolcz, avec Fiume et Basiasch, et avec l'Adriatique et la mer Noire.

La couronne de Hongrie est héréditaire dans la maison d'Autriche. Avant 1850, il y avait une assemblée d'Etats ou diète, se réunissant tous les 3 ans à Bude ou à Presbourg, et qui avait le pouvoir législatif et le droit de voter l'impôt; elle se divisait en deux Chambres: Chambre haute, composée des magnats, des archevêques et évêques, des princes, comtes et barons, et des gouverneurs des comitats; et Chambre basse, formée des prélats, des abbés, des députés des comitats, de ceux des chapitres et de ceux des villes royales libres. Ce gouvernement constitutionnel, suspendu en 1850, a été rendu à la Hongrie en 1860.

Avant 1848, la Hongrie se divisait en *Hongrie proprement dite* et *pays dépendants* (Croatie et Slavonie). La Hongrie propre était subdivisée en *Basse-Hongrie*, comprenant les *Cercles en deçà* et *au delà du Danube*, et en *Haute-Hongrie*, comprenant les *Cercles en deçà* et *au delà de la Theiss*, divisés en 46 *comitats* ou comtés. En 1849, on sépara de la Hongrie les pays dépendants, qui formèrent une province particulière; on détacha de la Hongrie propre 4 comitats, pour constituer la Woïwodie serbe et le Banat de Temeswar; le reste fut divisé en 5 territoires administratifs, subdivisés en 43 comitats. En 1860, le gouvernement de l'Empereur François-Joseph restitua à la Hongrie le territoire de la Woïwodie serbe et le Banat de Temeswar; les 46 anciens comitats, augmentés de 3 nouveaux et d'un district, détachés de la Transylvanie (pays des Hongrois), formèrent, avec 4 districts de la Hongrie proprement dite, les 54 divisions suivantes, réparties entre les quatre anciens Cercles:

Cercles.	*Comitats.*	*Anciennes divisions de* 1850 *à* 1860.
Cercle en deçà du Danube.	Wieselburg.	Territoire administratif d'Œdenburg.
	Œdenburg.	
	Eisenburg.	
	Szalad.	
	Somogy.	
	Baranya.	
	Tolna.	
	Weszprim.	
	Raab.	
	Stuhlweissenburg.	— de Pesth.
	Komorn.	— de Presbourg.
Cercle au delà du Danube.	Presbourg.	— de Presbourg.
	Neutra.	
	Trentsin.	
	Arva.	
	Liptau.	
	Sohl.	
	Thurocz.	
	Bars.	
	Honth.	
	Néograd.	
	Gran.	— de Pesth.
	Pesth.	
	District de Petite-Cumanie.	
	Batsch.	Prov. de Woïwodie et Banat.
Cercle en deçà de la Theiss.	Zips.	Territoire administratif de Kaschau.
	Gœmœr.	
	Sarosch.	
	Zemplin.	
	Unghvar.	
	Abaujvar.	
	Torna.	
	Beregh.	
	Borschod.	
	Heves et Szolnok-Extérieur.	— de Pesth.
	District de Zazygie.	
	District de Grande-Cumanie.	
Cercle au delà de la Theiss.	Marmaros.	Territoire administratif de Gross-Wardein.
	Ugotsch.	
	Szathmar.	
	Szabolcz.	
	Bihar.	
	Bekes.	
	Csanad.	
	Arad.	
	Csongrad.	— de Pesth.
	Crassova.	Prov. de Woïwodie et Banat.
	Temeswar.	
	Torontal.	
	Zarand.	Transylvanie (pays des Hongrois).
	Krasna.	
	Szolnok-Moyen.	
	District de Kœvar.	

La religion catholique est la religion de l'Etat et de la majorité des Hongrois. Les Grecs-unis ont pour chefs les évêques d'Unghvar et de Gross-Wardein, suffragants de l'archevêque de Gran; et les Grecs schismatiques reconnaissent le patriarche de Carlowitz. Les luthériens sont assez nombreux dans le nord; les calvinistes, au centre. On trouve encore des sociniens, des anabaptistes, des juifs karaïtes et rabbinistes. — L'instruction publique, presque nulle au commencement du XIX^e siècle, est aujourd'hui donnée par les universités de Bude et de Pesth, dans les écoles, académies, gymnases et colléges de Bude, Pesth, Presbourg, Debreczin, Zombor, Kaschau, Waitzen, etc. Des établissements publics favorisent l'étude et la diffusion des sciences; tels sont les observatoires de Bude et d'Erlau (Eger); l'académie des sciences à Presbourg, l'école vétérinaire et l'école de chirurgie à Pesth, l'école forestière à Esterhaz, les écoles militaires à Pesth et Waitzen, l'école royale des mines à Schemnitz. Pour l'étude des arts, il y a une école de dessin à Bude, une autre à Kaschau, et, en outre, plusieurs musées, parmi lesquels on distingue celui de Pesth. A cause de la diversité des peuples et des idiomes, on avait d'abord adopté le latin pour langue officielle; il a fait place, vers 1860, à la langue madgyare.

Histoire. La Hongrie occupe l'emplacement de l'anc. Pannonie septentrionale, de la Dacie orientale, et du S.-E. de la Germanie habité par les Quades. Ses habitants furent soumis, après une longue résistance, par les généraux de l'empereur Auguste. Les Goths s'y établirent en 275, et les Vandales, de 337 à 407; les Huns, de 407 à la mort d'Attila, 453. Les Gépides, qui remplacèrent les Huns, furent chassés par les Lombards, 567. En 568 arrivèrent les Avares, qui furent vaincus par Charlemagne, en 799, et incorporés dans l'empire franc. Les Madgyares, d'origine finnoise, s'emparèrent de la Hongrie en 889. Leur chef, Almus, céda le pouvoir à son fils Arpad, I^{er} roi national de Hongrie. Sous ce prince et ses premiers successeurs, les Hongrois envahirent et dévastèrent l'Allemagne, la France, l'Italie. Arpad s'occupa de l'organisation intérieure du royaume, disciplina l'armée, et divisa le pays en comtés. Sous son fils Soltan, les Hongrois furent battus par Henri l'Oiseleur à Mersebourg, 934, et par Othon I^{er} le Grand à Augsbourg, 955. Vers l'an 1000, Etienne I^{er} embrassa le christianisme, obtint du pape le titre de roi, publia un code de lois, soumit la Transylvanie et la Bulgarie, et dompta les Slaves. Quelques rois étrangers régnèrent en Hongrie à la faveur des troubles, jusqu'à ce que Ladislas I^{er}, 1077, apaisa les discordes, vainquit les Valaques, les Russes, les Polonais, les Bohémiens, et soumit les Croates. Son fils, Coloman, détruisit en partie les bandes chrétiennes conduites par Gautier-sans-Avoir et Gotteschalk, et conquit la Dalmatie. Lors du passage de l'empereur Conrad III, le comitat de Zips et la Transylvanie reçurent des colonies flamandes, 1148. Etienne III combattit les Vénitiens en Dalmatie, ainsi que son frère Béla III qui, élevé à Constantinople, introduisit en Hongrie les mœurs grecques, et épousa Agnès, fille de Renaud de Châtillon, puis Marguerite, fille de Louis VII, roi de France. Il divisa le pays en comitats. André II prit part à la 5^e croisade, et publia la Bulle d'or (*Magna charta, Bulla aurea*) en faveur de l'aristocratie, 1222. Sous son règne, les Mongols commencèrent, en 1233, à attaquer la Hongrie, qu'ils envahirent, en 1241, et dévastèrent pendant trois ans. Etienne V battit les Bohémiens, les Autrichiens, les Bulgares, et prit le titre de roi de Bulgarie. La dynastie directe des Arpades s'éteignit en 1301, au milieu des guerres civiles et étran-

gères. Les Hongrois élurent Wenceslas, roi de Bohême, qui abdiqua, puis Othon de Bavière, qui fut fait prisonnier, en 1307, par le prince de Transylvanie, et renonça au pouvoir. En 1310, le pape Clément V parvint à faire reconnaître roi Charobert (Charles-Robert), comte d'Anjou, petit-neveu, par les femmes, de Ladislas III. Alors la Hongrie eut un rôle glorieux : la Croatie, la Servie, la Transylvanie, la Dalmatie, furent soumises. Louis Ier, fils de Charobert, fit une expédition dans le royaume de Naples, 1348, pour venger la mort de son frère André, battit les Lithuaniens, et, en 1370, régna à la fois sur la Hongrie et la Pologne ; sa fille Marie, proclamée *roi* en 1382, fut délivrée des factions par Sigismond, électeur de Brandebourg, et l'épousa, 1386. Il régna après elle, défendit la Hongrie contre Ladislas de Pologne, mais fut battu par les Turcs à Nicopolis, 1396, et à Semendria, 1412, devint empereur d'Allemagne, obtint du despote de Servie la ville de Belgrade, qui servit de rempart à la Hongrie, rendit uniformes les poids et les mesures, régla les douanes, se réserva le droit de battre monnaie, et, à la diète de Presbourg, 1435, organisa le système militaire. Il combattit les Hussites, et fut forcé par eux d'évacuer la Bohême. Jean Hunyade, waïwode de Transylvanie et régent du royaume sous Ladislas V le Posthume, battit les Turcs à Nissa, 1443, à Jalovaz, 1444, et fit signer la paix de Szegedin. Mais à Varna, 1444, les Hongrois et les Polonais furent vaincus. Hunyade perdit encore la bataille de Cassovo, 1448. Il laissa le gouvernement à Ladislas V, 1453. Ce prince devait régner sur l'Autriche, la Bohême et la Hongrie ; déjà la Hongrie n'était plus indépendante de fait. Mahomet II assiégea Belgrade en 1456 ; mais Hunyade et le légat Capistrano le repoussèrent. A la mort de Ladislas V, 1457, Mathias Corvin, 2e fils de Hunyade, fut élu roi. Il établit la Hongrie au-dessus de tous les pays qui forment aujourd'hui l'empire d'Autriche, et conquit même l'Autriche sur l'empereur Frédéric III. A sa mort, 1490, Wladislas II régna sur la Bohême, et Louis II sur la Hongrie : ce dernier fut défait et tué à Mohacz par les Turcs, 1526. Une longue lutte s'éleva entre Bathori, Zapolsky et Ferdinand d'Autriche ; la Hongrie ne passa définitivement à la maison d'Autriche que sous Maximilien II, en 1570. La couronne de Hongrie fut déclarée héréditaire dans la maison d'Autriche en 1687. Les princes autrichiens furent ou indifférents à la Hongrie, ou oppresseurs de ses libertés ; de là les révoltes dirigées par Botskaï, Bethlem-Gabor, Tékéli, Ragotski. Pendant ces discordes, la Hongrie, souvent attaquée par les Turcs, en fut délivrée d'abord par la paix de Carlowitz, 1699, puis par les exploits du prince Eugène, suivis de la paix de Passarowitz, 1718. Les Hongrois furent dès lors fidèles à la maison d'Autriche. Marie-Thérèse trouva parmi eux, en 1741, une armée et le salut de la maison de Habsbourg. Son fils, Joseph II, outre des réformes utiles, quoique empreintes de despotisme, publia l'*Edit de tolérance*, 1781. François II rendit la *Loi urbaine*, qui améliorait les rapports entre les seigneurs et les vassaux. Sous Ferdinand IV, la langue nationale remplaça le latin dans les débats ; la corvée fut abolie ou déclarée rachetable par de l'argent. Le développement des idées libérales fit éclater, en 1848-49, une révolution, contre-coup de la révolution française de février. Carlowitz, Neusatz, Titel, Semlin, furent témoins de la guerre civile la plus affreuse : la campagne des généraux Gœrgei, Aulich, Damianich et Klapka, la victoire d'Isaszeg, avaient tout gagné ; mais Kossuth, chef du gouvernement insurrectionnel, perdit tout par une politique impossible ; l'intervention, proposée et acceptée, des Russes en faveur de l'Autriche, et la bataille de Villagos, achevèrent la ruine des Hongrois. En 1850, la Hongrie vit son gouvernement constitutionnel aboli, son territoire diminué, ses divisions provinciales changées, le pays accablé d'impôts et soumis au régime militaire. Le gvt autrichien, après ses revers de 1859 en Italie, fut forcé de rendre à la Hongrie ses anciennes libertés (1860), mais prétendit la rattacher plus étroitement que jamais au pouvoir central, en appelant ses députés au *Reichsrath* de Vienne (*V.* AUTRICHE, au *Supplément*).

SOUVERAINS DE HONGRIE.

Dynastie des Arpades.

Arpad, duc ou prince des Madgyars, vers... 890
Soltan.............. 907
Toxus.............. 958
Geysa.............. 972
Etienne Ier *le Saint*... 997
—Premier roi..... 1000
Pierre *l'Allemand*..... 1038
Aba.............. 1041
Pierre, rétabli...... 1044
André Ier.............. 1047
Béla Ier.............. 1061
Salomon.............. 1064
Geysa Ier (II comme duc).............. 1074
Ladislas Ier *le Saint*... 1077
Coloman.............. 1095
Etienne II *le Foudre*.. 1114
Béla II *l'Aveugle*...... 1131
Geysa II.............. 1141
Etienne III.......... 1161
Ladislas II et Etienne IV, usurpateurs. 1162
Béla III.............. 1173
Emeric.............. 1196
Ladislas II *l'Enfant*.. 1204
André II.............. 1205
Béla IV.............. 1235
Etienne IV *le Cuman*.. 1270
Ladislas III *le Cuman*.. 1272
André III *le Vénitien*.. 1290
Wenceslas de Bohême. 1301
Othon de Bavière.... 1305

Maison d'Anjou.

Charobert (Charles-Robert).......... 1308
Louis Ier *le Grand*... 1342
Marie.............. 1382
Charles *le Petit*, de Naples.......... 1385

Maison de Luxembourg.

Sigismond.......... 1386

Maison de Habsbourg-Autriche.

Albert d'Autriche.... 1437
Elisabeth........... 1439

Maison des Jagellons.

Ladislas IV, roi de Pologne.......... 1440

Maison d'Autriche.

Ladislas V *le Posthume*. 1445

Maison d'Hunyade.

Mathias Corvin...... 1458

Maison des Jagellons de Bohême.

Ladislas VI.......... 1490
Louis II............. 1516

Maison d'Autriche.

Ferdinand Ier....... 1526
V. la suite des empereurs d'Allemagne.

HONGROIS (Littoral), anc. district des Etats autrichiens, dans la Hongrie, entre l'Illyrie au N. et au N.-O., l'Adriatique au S.-O., et la Croatie militaire au S.-E. et à l'E. Ch.-l., *Fiume.* Auj. comitat de Croatie-Esclavonie.

HONGROIS (Pays des), *Magyarok-resze*, contrée des Etats autrichiens, dans l'O. et le N.-O. de la Transylvanie, entre la Hongrie au N. et à l'O., la Valachie au S., et le pays des Saxons à l'E. Ch.-l. *Klausenburg.* Elle comprend 8 comitats : Szolnok-Intérieur, Doboka, Klausenburg, Thorda, Kockelburg, Weissenburg-Supérieur, Weissenburg-Inférieur, et Hunyad ; et 1 district : Fagaras au S. Les comitats de Szolnok-Moyen, Krasna, Zarand, et le district de Kœvar ont été unis en 1860 au roy. de Hongrie.

HONIMAO, île du grand Océan, une des Moluques, dans la Malaisie hollandaise ; par 3° 30' lat. S. et 126° 42' long. E. ; 17 kil. sur 9. Récolte de riz et girofle.

HONITON, brg et paroisse d'Angleterre (Devonshire), à 35 kil. E.-N.-E. d'Exeter, sur l'Otter ; 3,301 hab. Fabr. de dentelles, serge, cordonnerie, poterie. Export. de beurre pour Londres. Belle église.

HONNEUR, *Honor*, dieu allégorique des Romains. On le représentait sous la figure d'un homme armé posant le pied sur un globe ; ses attributs étaient la lance, la corne d'abondance et l'olivier. Marcellus lui éleva un temple à Clastidium ; Marius en érigea un autre après sa victoire sur les Cimbres.

HONNEUR (chevaliers d'), officiers attachés au service personnel des rois, princes et princesses, et qui les accompagnaient partout. On croit que leur institution date du XVIe siècle. *Honneur* était alors synonyme de *cérémonie.* Louis XIV créa, en 1691, près des présidiaux (*V.* PRÉSIDIAL), des chevaliers d'honneur, qui prenaient séance, et devaient à leur réception faire preuve de noblesse. En 1702, il en créa près du grand conseil, des cours des Monnaies et des Aides, de la chambre des Comptes, et de tous les parlements, excepté celui de Paris. Il y en avait 2 attachés à chaque corps ; l'office était héréditaire, et donnait titres de noblesse héréditaire.

HONNEUR (Dame d'), dame de la plus haute noblesse, qui tenait le 1er rang parmi les dames du cortége de la reine, dans l'anc. monarchie française.

HONNEUR (Légion d'). *V.* LÉGION D'HONNEUR.

HONNEURS (droit d'). *V.* CITÉ ROMAINE (droit de).

HONOLULU, HONARURA ou HONOROUROU, v. cap. des îles Hawaii, dans l'île d'Oahou, près d'une baie de son nom ; par 21° 18' 12" lat. N. et 160° 15' long. O. ; 10,000 hab. Résidence du roi. Port très-fréquenté, surtout par les baleiniers. Chantiers de construction, corderies. Théâtre, cirque équestre. Export. de sucre, mélasse, café, viandes salées, tabacs, cuirs, peaux de chèvres, bois d'ébénisterie. On y publie, depuis 1838, le journal l'*Observateur hawaïen.*

HONORAT (St), né vers le milieu du IVe siècle dans la Gaule septentrionale, d'une famille romaine illustre, mais païenne, m. en 429, se convertit au christianisme, et fonda vers l'an 410, dans l'île de Lérins, un monastère devenu célèbre ; en 427, il fut, à la demande du clergé et du peuple, nommé évêque d'Arles. Il avait écrit des

Lettres dont St Hilaire parle avec éloge, et qui sont auj. perdues. Fête, le 16 janvier.

HONORAT (SAINT-). *V.* LÉRINS.

HONORÉ (Saint). *V.* HONORAT.

HONORÉ (Saint), évêque d'Amiens vers le milieu du VIIe siècle. Fête, le 16 mai. Les boulangers l'ont choisi pour leur patron.

HONORÉ d'Autun, *Honorius*, écrivain ecclésiastique, m. vers 1140, enseigna avec succès à Autun, avec le titre de *scholastique*, la théologie et la métaphysique. Il a laissé : *Elucidarium*, abrégé de théologie, attribué à tort à St Anselme, Paris, 1560, et Liége, 1566, in-8°; *de Prædestinatione et libero arbitrio dialogus*, publié par G. Cassander, Bâle, in-8°, 1552, et par J. Corren, Anvers, 1660; *Gemma animæ*, traité de liturgie, Leipsick, 1514; *Hexameron, seu Neocosmus de primis sex diebus; Imago mundi de dispositione orbis*, abrégé de cosmographie, inséré dans la Bibliothèque des Pères; *de Luminaribus Ecclesiæ*, Bâle, 1544.

HONORÉ DE SAINTE-MARIE (Blaise VANZELLE, dit *le Père*), carme déchaussé, né à Limoges en 1651, m. à Lille en 1729, entra dans la vie monastique à Toulouse, enseigna d'abord aux novices la philosophie et la théologie, et demanda à faire partie des missions du Levant. On a de lui : *Traité des indulgences et du jubilé*, Bordeaux, in-12, 1701; *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique touchant l'histoire de l'Eglise*, Paris, 3 vol. in-4°, 1712-1720, son meilleur ouvrage, traduit en plusieurs langues; *Dissertations historiques et critiques sur la chevalerie ancienne et moderne, seculière et régulière*, Paris, 1718, in-4°, avec fig.; *Observations sur l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, Malines, 1726, in-12.

HONORÉ (SAINT-), vge (Nièvre), arr. et à 25 kil. S.-S.-O. de Château-Chinon; 1,245 hab. Eaux thermales.

HONORIA (Justa-Grata), fille de l'empereur Constance III et de Placidie, née à Ravenne en 417, fut, en punition de ses dérèglements, chassée du palais impérial en 434, et reléguée à Constantinople, où elle resta 14 ans dans un couvent. Elle envoya son anneau à Attila, roi des Huns, le priant de la demander en mariage, et d'exiger pour sa dot la moitié de l'empire d'Occident. On ignore l'époque de sa mort. M. V—I.

HONORIAQUES, *Honoriaci*, Barbares qui, du temps de Constantin, avaient été reçus dans l'alliance des Romains, et dont on avait fait une milice. Lorsque les Vandales, les Alains et les Goths voulurent envahir l'Espagne, deux jeunes nobles frères, Didyme et Valérien, défendirent contre eux les passages des Pyrénées. L'un et l'autre ayant été tués, l'empereur Constant envoya les Honoriaques pour garder ces passages; mais ils les ouvrirent à toutes les nations qui ravageaient déjà les Gaules, et se joignirent aux envahisseurs.

HONORIE ou HONORIADE, *Honoria*, *Honorias*, prov. du diocèse de Pont, dans l'empire et la préfecture d'Orient; formée de la Bithynie orientale et de la Paphlagonie occidentale. Ch.-l., *Claudiopolis*.

HONORINE (Ste), vierge et martyre du IIIe ou du IVe siècle, périt dans le pays de Caux (Seine-Inférieure). Son corps repose à Conflans-Ste-Honorine. Fête, le 27 février.

HONORINE-LA-GUILLAUME (SAINTE-), vge (Orne), arr. et à 36 kil. O.-N.-O. d'Argentan; 1,208 hab. Exploit. de beaux granits.

HONORIUS (Flavius), empereur d'Occident, 395-423, né à Constantinople en 384, de Théodose et de Flacilla, fut consul à 2 ans, Auguste à 9, et empereur à 11, tandis que son frère aîné, Arcadius, régnait en Orient. Ce fut un prince indolent, inappliqué, incapable. A Milan, sa capitale, il soigna sa basse-cour, et donna un combat de léopards. Lors de l'invasion d'Alaric, 402, il se sauva à Asti, où le roi des Goths vint l'assiéger. Honorius, délivré par Stilicon, qui battit Alaric à Pollentia, 403, n'en rentra pas moins en triomphe dans Rome, et donna à cette occasion un combat de gladiateurs, qui est le dernier connu. Effrayé par l'arrivée de Radagaise, 405, et par la grande invasion des Barbares, 406, il se réfugia dans Ravenne, et laissa le vil Olympius égorger Stilicon, 408, qui eût empêché le pillage de Rome par Alaric, 410. Il mourut hydropique, et sans enfants, malgré ses mariages avec les deux filles de Stilicon. La Grande-Bretagne, la Gaule et l'Espagne étaient déjà au pouvoir des Barbares. Un édit d'Honorius, en 418, avait rétabli les assemblées d'Arles, où se réunissaient les députés de la Viennoise, des deux Aquitaines, de la Novempopulanie, des deux Narbonnaises et des Alpes-Maritimes.

HONORIUS Ier, pape de 626 à 638, originaire de Campanie, et fils du consul Pétrone, soutint Sergius, patriarche de Constantinople, chef du monothélisme. Sa mémoire fut anathématisée par le 6e concile de Constantinople, 680. Il contribua à la conversion d'Edwin, roi de Northumberland. On trouve des *Lettres* de lui dans la collection des conciles du P. Labbe et dans la *Bibliothèque des Pères*.

HONORIUS II (Cadaloüs), antipape, était évêque de Parme, et avait été condamné trois fois comme simoniaque et débauché, quand l'impératrice Agnès l'opposa à Alexandre II, 1061. Repoussé de Rome en 1062, il y pénétra secrètement peu après, et se défendit deux ans dans le château St-Ange, où l'avaient recueilli les Cenci, mais qu'il fut enfin contraint d'abandonner (*V.* ALEXANDRE II). R.

HONORIUS II (le cardinal Lambert), né dans le Bolonais, évêque d'Ostie, proclamé pape en 1124 dans un tumulte des Frangipani, se fit réélire pour ôter toute irrégularité à sa nomination. Il n'y eut dans son pontificat, 1124-30, qu'une petite guerre avec Roger II, roi de Sicile, 1127-28. R.

HONORIUS III (Cencio Savelli), né à Rome, pape de 1216 à 1227, poursuivit un double but : envoyer en Terre Sainte l'expédition décidée dès 1215, et continuer la croisade des Albigeois. Mais la 5e croisade, 1217-21, fut sans résultat; et les nouvelles promesses que fit Frédéric II en faveur de Jérusalem, lorsqu'il reçut la couronne impériale, 1220, furent toujours éludées. Contre les Albigeois, Honorius poussa, 1225-26, le roi de France Louis VIII, qu'il avait arrêté deux fois, 1216, 1225, dans ses attaques contre l'Angleterre. Il institua, en 1216, l'ordre des Frères prêcheurs ou Dominicains. On a sous son nom : *Conjuratio adversus principem tenebrarum et ejus angelos*, Rome, 1629, in-8°. R.

HONORIUS IV, Romain, pape de 1285 à 1287, soutint, dans la lutte pour la possession de la Sicile, la maison d'Anjou contre celle d'Aragon, mais sans pouvoir faire rendre la liberté à Charles II, prisonnier dès 1284. R.

HONORIUS. *V.* aussi HONORÉ.

HONOROUROU. *V.* HONOLULU.

HONT. *V.* HONDT.

HONTH ou NAGY-HONTH (c.-à-d. *Grand-Honth*), comitat de Hongrie (dans le cercle au delà du Danube), entre ceux de Sohl au N., de Bars à l'O., de Gran au S., et de Neograd à l'E. Superf., 2,481 kil. carr. Pop., 112,494 hab., Slavons en majorité, le reste Hongrois. Ch.-l., *Ipoly-Sagh*. Sol montueux, mais coupé de vallées fertiles : grains, tabac, vin. Mines d'argent et de plomb; terre à porcelaine.

HONTH (KIS-), c.-à-d. *Petit-Honth*, anc. comitat de Hongrie, compris auj. dans celui de Gœmœr.

HONTHEIM (Jean-Nicolas de), connu sous le pseudonyme de *Justinus Febronius*, théologien catholique, né à Trèves en 1701, m. en 1790, étudia d'abord la jurisprudence, puis la théologie, et entra dans les ordres; il fut nommé, en 1748, évêque *in partibus* de Myriophyte, et coadjuteur du siége de Trèves, puis doyen du chapitre de St-Siméon, conseiller d'Etat, et chancelier de l'université. En 1763, il fit paraître un livre : *de Statu præsenti Ecclesiæ et legitimâ potestate romani pontificis*, Bouillon (Francfort), in-4°, dans lequel il attaque le pape, sous prétexte de défendre les droits des églises particulières. Il en donna une 2e édition, 1765, augmentée de trois appendices, où il répond aux écrits dirigés contre lui. Ce livre, mêlé de vrai, de beaucoup de faux, et rempli de contradictions, fit grand bruit dans toute l'Europe, et fut traduit en français sous ce titre : *de l'Etat de l'Eglise*, Wurtzbourg (Sedan), 3 vol. in-12, 1766, puis sous celui de *Traité du gouvernement de l'Eglise*, Venise (Paris), in-4°, 1766, ou 3 vol. in-12, 1767. Hontheim, sur les instances de l'électeur de Trèves, écrivit, en 1778, une rétractation au pape Pie VI. Il publia, en 1781 : *Commentatio in suam retractationem Pio VI submissam*, Francfort, in-4°, qui fait croire à la sincérité de cette rétractation. On a encore de lui : *Historia Trevirensis diplomatica et pragmatica, ab anno* 418, *ad annum* 1745, Weitheim, 1750, 3 vol. in-fol., Augsbourg, 1757, 2 vol. in-fol. C'est l'histoire la plus complète de l'évêché de Trèves.

HONTHORST (Gérard), peintre d'histoire, né à Utrecht en 1592, m. en 1660, élève d'Abraham Bloemaert, demeura quelques années à Rome. Dans ses tableaux, pleins d'effet, il représentait habituellement des scènes historiques, dont les personnages, grands comme nature, étaient éclairés par la lumière des flambeaux et des torches. Cette circonstance le fit surnommer Gérard de la Nuit (*Gherardo della Notte*). Une *Décollation de St Jean-Baptiste* et un *Jésus devant Pilate* contribuèrent beaucoup à sa renommée. Peu de temps après son retour en Hollande, il s'embarqua pour Londres, où il peignit, à la demande de Charles Ier, plusieurs morceaux d'histoire et portraits,

notamment une allégorie où le monarque et sa femme étaient représentés sous les traits de deux divinités païennes, et le duc de Buckingham sous ceux de Mercure protégeant les arts. Honthorst a une manière vigoureuse et saisissante : ses tableaux frappent l'imagination et charment la vue; le coloris en est quelquefois un peu noir, le peintre ayant l'habitude de travailler à la lumière artificielle. Le musée d'Amsterdam possède de lui 5 tableaux, dont 4 portraits; le musée du Louvre, 4 morceaux d'histoire et 2 portraits. On admire un *St Sébastien*, à la cathédrale de Gand; *le Couronnement d'épines*, au musée de Bruxelles; *l'Enfant prodigue*, à Munich, etc. A. M.

HOOD (Samuel), amiral anglais, né en 1735 à Butleigh (Somerset), m. en 1816, amiral en 1780, contribua, sous les ordres de Rodney, à la victoire des Saintes, où le comte de Grasse fut pris, 1782. Pair d'Irlande en 1784, député de Westminster en 1790, lord de l'amirauté en 1788, il fut envoyé dans la Méditerranée, en 1792, pour coopérer au renversement du gouvernement révolutionnaire, et, avec l'aide du parti royaliste, s'empara de Toulon. Forcé de se retirer devant Dugommier, qui assiégeait la ville, il ne le fit qu'en détruisant 16 vaisseaux français. Il bloqua ensuite Gênes, conquit la Corse en 1795, et rentra en Angleterre, où il fut fait comte en 1796, et gouverneur de l'hôpital de Greenwich.

HOOFT (Van), écrivain hollandais. *V.* Van Hooft.

HOOGE (Pierre de), peintre hollandais du XVIIe siècle, né on ne sait où ni dans quelle année, fut élève de Nicolas Berchem. Il représente toujours des intérieurs de maisons, des rues, des celliers, des cuisines, des auberges, des corridors, où circulent de petits personnages. Les monuments et les hommes sont peints avec un égal mérite. Le musée du Louvre possède 2 tableaux de ce maître. A. M.

HOOGEVEEN, v. du royaume de Hollande (Drenthe), à 22 kil. N.-E. de Meppel; 4,500 hab. Tourbières.

HOOGEVEEN (Henri), helléniste et grammairien, né à Leyde en 1712, m. en 1791, fut directeur du gymnase de Voerden en 1732, de celui de Culembourg en 1739, recteur de Bréda en 1745, et enfin de Delft. Il est connu par des *Remarques sur les idiotismes grecs* de Vigier, et par un *Traité des particules grecques*, Leyde, 1769, 2 vol. in-4°.

HOOGLEDE, brg de Belgique (Flandre occid.), à 22 kil. N.-E. d'Ypres; 4,460 hab. Pichegru et Macdonald y battirent l'autrichien Clairfayt, les 10 et 13 juin 1794.

HOOGSTRÆTEN, v. de Belgique (Anvers), à 17 kil. O.-N.-O. de Turnhout, sur la March; 1,600 hab. Collége archiépiscopal; dépôt de mendicité. Briqueteries, poterie, draps grossiers.

HOOGSTRÆTEN (David van), écrivain hollandais, né à Rotterdam en 1658, m. en 1724, exerça la médecine à Dordrecht, se livra aux lettres, et devint professeur à l'école latine d'Amsterdam. On a de lui : *Dissertatio de hodierno medicinæ statu*, Dordrecht, 1683, in-8°; des éditions estimées de Cornélius Népos, de Phèdre, de Térence; un *Dictionnaire hollandais-latin*, Amsterdam, 1704, in-4°; un *Grand dictionnaire historique universel*, 1733, dont 3 vol. sont de lui, et les 4 derniers de J.-L. Schuer; *Poemata*, en 11 livres, Rotterdam, 1710, in-8°; un vol. in-4° de poésies hollandaises, etc.

HOOGVLIET (Arnold), célèbre poëte hollandais, né à Vlaardingen en 1687, m. en 1763, est auteur d'un poëme épique en 12 chants, intitulé : *Abraham le Patriarche*, in-4°, 1727, et d'une traduction en vers des *Fastes* d'Ovide, 1719 et 1730, in-4°.

HOOKE (Robert), célèbre physicien anglais, né dans l'île de Wight en 1635, m. en 1703, a perfectionné plusieurs instruments et en a imaginé de nouveaux. On lui doit un nouveau micromètre, un udomètre, un anémomètre, un thermométrographe, une lampe conservant toujours l'huile à la même hauteur, un instrument universel pour tracer toute espèce de cadrans, un autre pour perfectionner le sens de l'ouïe, une horloge barométrographe, etc. Il s'est aussi occupé du perfectionnement des horloges, et inventa un ressort pour régulariser le mouvement du balancier. Il a exprimé, avant Newton, le principe d'une attraction mutuelle des corps célestes, d'autant plus grande que leur distance est plus petite. Hooke était aussi un très-habile architecte : après l'incendie de Londres en 1666, il proposa un système de construction qui fut généralement adopté; l'hôpital de Hokton, le Collége des médecins et le théâtre qui l'avoisine, furent batis sur ses plans. Il fut membre et secrétaire perpétuel de la Société royale de Londres, professeur de mécanique à cette Société, et de géométrie au collége de Gresham. Il était bossu, maladif, défiant, jaloux; il eut de violentes querelles avec Newton, Hévélius, et Huyghens. Ses principaux ouvrages sont : *Discours sur un instrument inventé pour faire des observations astronomiques plus exactes*, in-4°, Londres, 1661; *Méthode pour mesurer la terre*, 1665; *Micrographie, ou Description physiologique des plus petits corps*, in-fol., Londres, 1667; *Preuves du mouvement de la terre*, in-4°, Londres, 1674; *Traité des hélioscopes*, 1676, etc. D—s.

HOOKE (Nathaniel), historien anglais, né à Dublin vers 1690, de parents catholiques, m. en 1764, écrivit une *Histoire romaine* (jusqu'à la fin de la République), 4 vol. in-4°, 1733-1771, ou 11 vol. in-8°, 1806, accompagnée de *Discours* et *Reflexions critiques*, traduits en français par son fils, Paris, 3 vol. in-12, 1770-1784. Il rédigea aussi les *Mémoires* de la duchesse de Marlborough, publiés en 1842.

HOOKE (Luce-Joseph), fils du précédent, fut élevé en France, et devint docteur de Sorbonne et professeur de théologie. Il présida, en 1751, la célèbre thèse de l'abbé de Prades, qu'on lui reprocha sévèrement d'avoir approuvée sans l'avoir lue.

HOOKER (Richard), théologien anglais, né en 1554, m. en 1600, fut recteur de Drayton-Beauchamp (Buckingham) et de Bishop's-Bourne (Kent). Son meilleur ouvrage est *le Gouvernement ecclésiastique*, estimé du pape Clément VIII. Ses écrits et sa Vie furent publiés en 1662, in-fol.

HOOPER ou HOPER (John), un des réformateurs en Grande-Bretagne, né en 1495 dans le comté de Somerset, m. en 1555, fut d'abord religieux de l'ordre de Cîteaux, puis embrassa le protestantisme, devint évêque de Glocester en 1550, et fut condamné au feu par Marie Tudor. Sa mémoire est honorée en Angleterre. Il a laissé quelques écrits théologiques.

HOORN. *V.* Horn.

HOPE (Thomas), riche anglais, né en 1774, d'une ancienne famille d'Écosse, m. en 1830, visita l'Europe, l'Asie et l'Afrique, et revint à Londres avec de précieuses collections de dessins. Il y forma des galeries de tableaux et de sculptures. On lui doit divers ouvrages sur l'art : *Ameublements et décors*, 1805; *Costumes des anciens*, 1809; *Costumes des modernes*, 1812; et un roman historique, *Anastase, ou les Mémoires d'un Grec moderne*, 1819, trad. en français par Defauconpret, 1820.

HOPITAL. *V.* L'Hopital.

HOPITAL, *Nosocomium*, maison publique pour recevoir et traiter gratuitement les malades pauvres. Les hôpitaux furent inconnus des anciens : ils sont une inspiration de la charité chrétienne, et prirent naissance dans l'empire d'Orient. Les empereurs chrétiens, au IVe et au VIe siècle, fondèrent des hôpitaux, et, au VIIe siècle, on en comptait 35 dans la seule ville de Constantinople, un, entre autres, pour les aliénés (*merotrophium*). Ce fut encore la religion chrétienne qui introduisit les hôpitaux en Occident : Fabiola, pieuse dame romaine, en fonda plusieurs en Italie, vers la fin du IVe siècle. L'administration des hôpitaux fut d'abord confiée à des prêtres et à des diacres. On bâtissait ces établissements auprès des églises, souvent sous le nom de *Maison de Dieu, Hôtel-Dieu*. De grands abus s'étant introduits dans l'administration des hôpitaux, le concile de Vienne ordonna, en 1311, de la confier à des laïques, qui prêtaient serment comme tuteurs et rendaient compte tous les ans. Le concile de Trente confirma ce décret. François Ier et Henri II firent des ordonnances dans le même esprit : ils déclarèrent que les administrateurs des hôpitaux seraient pris dans la bourgeoisie, et nommés pour 3 ans par les fondateurs ou leurs ayants-droit, ou, à leur défaut, par le grand aumônier de France, auxquels ils rendaient compte de leur gestion. Cette administration laïque se corrompit pendant les guerres civiles; Henri IV en ordonna la réforme, et Marie de Médicis établit, en 1612, une *Chambre de la réformation générale des hôpitaux*, à titre d'institution permanente. Diverses ordonnances de Louis XIV et de Louis XV modifièrent l'administration et réglèrent le mode d'acquisition des biens par les hôpitaux. Louis XVI proposa plusieurs réformes, et l'Assemblée constituante centralisa en une seule administration l'administration des hôpitaux jusqu'alors partagée entre plusieurs. En l'an II, une commission nationale fut chargée de la gestion des établissements hospitaliers; en l'an IV ses attributions passèrent au ministre de l'intérieur. Ceci fut encore changé par des lois du 16 vendémiaire an V (7 octobre 1796) et du 16 messidor an VII (4 juillet 1799): il y eut auprès de chaque établissement une commission administrative de 5 membres, sous la surveillance des autorités municipales. Deux arrêtés consulaires de l'an IX (1800) établirent que les hôpitaux et hospices de Paris seraient régis par un Conseil général et une Commission administrative. Le Conseil était composé de 15 membres, à

fonctions gratuites, pris parmi les hauts fonctionnaires et la magistrature, plus, le préfet de police, et présidé par le préfet de la Seine. La Commission se composait de 5 membres, rétribués. Une loi du 10 janvier 1849 réorganisa l'administration des hôpitaux et hospices sous le titre d'*Administration de l'assistance publique,* et la confia à un directeur général, ayant près de lui un conseil de surveillance de 15 membres, pris dans diverses catégories de fonctions et de professions. Le préfet de police en fait partie de droit, et le préfet de la Seine la préside. D'après une ordonnance du 6 juin 1830, les hôpitaux et hospices, dans les départements, sont sous la surveillance du préfet, qui les fait administrer par des commissions de cinq membres nommés par lui, et du maire de la commune, président-né de la commission. Les membres sont renouvelés par cinquième, chaque année, et ne reçoivent aucune rétribution. Le préfet nomme aux fonctions de receveurs, contrôleurs, économes, médecins, chirurgiens, pharmaciens; il nomme les aumôniers sur la présentation du pouvoir diocésain, qui les élit; les commissions nomment aux fonctions subalternes. Les conseils municipaux donnent leur avis sur les budgets et les comptes des hôpitaux.

Revenus et services. Dans l'origine, les évêques affectaient à l'entretien et à la dépense des hôpitaux et hospices une partie des aumônes dont disposait l'Église; puis, quand le clergé eut des revenus fixes, un quart en fut consacré à ces établissements. En 1699, on commença de mettre sur les recettes des théâtres un impôt au profit des hôpitaux. Une loi du 23 messidor an II (13 juillet 1793), réunit leurs biens au domaine de l'État, et fit porter au budget général la dépense de leur entretien; mais les ressources furent beaucoup moins abondantes qu'auparavant. On leur en créa d'autres : en l'an V et en l'an VI (1797, 1798) des lois firent revivre le droit sur les spectacles, et y ajoutèrent les bals, concerts publics, etc. Précédemment, en l'an V, une loi du 16 vendémiaire (7 octobre 1796) avait rendu aux établissements hospitaliers une faible partie de leurs biens. Enfin des lois de l'an VII et de l'an XII (1799, 1804) leur attribuèrent les bénéfices du mont-de-piété, une partie du produit des octrois et de la vente des terrains dans les cimetières de Paris. Aujourd'hui les hospices et hôpitaux ont, sur les budgets des communes, une allocation proportionnée à leurs besoins. — Pendant longtemps, des religieux hospitaliers firent le service des hôpitaux (*V.* HOSPITALIERS); on le confia, au commencement du XVIIe siècle, à des frères de la charité, et plus tard à plusieurs congrégations religieuses. En 1800, le service intérieur fut donné à la congrégation des sœurs hospitalières, et un décret du 18 février 1809 régularisa et assura cette institution, encore en vigueur aujourd'hui. *V.* HOSPICE, HÔTEL-DIEU, LÉPROSERIES, MALADRERIES, PARIS, § 8, SŒURS DE LA CHARITÉ, SŒURS GRISES.

HÔPITAL GÉNÉRAL, établissement fondé à Paris, par Louis XIV, en 1656, pour renfermer les mendiants, et donner, sur ses revenus, des secours à domicile aux pauvres mendiants mariés. Un édit de 1680 autorisa l'admission dans l'hôpital des pauvres enfants, des vieillards des deux sexes et des épileptiques de la prévôté et vicomté de Paris, formant une circonscription un peu plus grande que le département de la Seine. En 1789, cet hôpital avait environ 3,550,000 fr. de revenu. La presque totalité en fut perdue pendant la Révolution, et quand on réorganisa les secours publics en 1800, l'hôpital général fut fondu dans la nouvelle organisation.

HÔPITAL MILITAIRE, lieu où sont soignés, aux frais de l'État, les militaires malades ou blessés. Henri IV, le premier en France, établit une *Maison de charité* pour les soldats estropiés. Les hôpitaux militaires ne furent vraiment organisés que sous Louis XIII et Louis XIV. Vers la fin du règne de Louis XV, il y en avait près de cent, disséminés dans toute la France; auj. le nombre de ceux destinés à l'armée de terre est de 42, établis dans les principales places de guerre. Ils contiennent 18,000 lits pour les officiers, sous-officiers et soldats. L'administration relève des intendants divisionnaires. Le service est fait par un corps d'officiers de santé (médecins, chirurgiens, pharmaciens), un corps d'officiers d'administration, et des infirmiers. — La marine militaire a 4 hôpitaux, placés dans les 4 grands ports : Cherbourg, Brest, Rochefort, et Toulon; ils peuvent recevoir près de 5,000 malades, et sont desservis par des sœurs de charité et des infirmiers. Des aumôniers, nommés par le ministre de la guerre ou de la marine, sur la présentation de l'autorité ecclésiastique, sont attachés aux hôpitaux militaires. C. D—Y.

HOPLITE. *V.* OPLITE.

HOQUETON, sorte de pourpoint militaire rembourré de coton, en usage au moyen âge, et que l'on portait sous la saie. Plus tard, le nom de hoqueton fut donné aux casaques des archers.

HOR, mont. de l'Arabie Pétrée, près de la Palestine. Aaron y mourut.

HORA ou HORTA, déesse de la Jeunesse, chez les Romains. On dit qu'elle l'excitait à la vertu.

HORACE (Quintus Horatius Flaccus, que nous nommons), très-célèbre poëte latin, né à Venouse (Venosa), l'an 689 de Rome, m. l'an 746 (64 et 7 ans av. J.-C.). Son père, simple affranchi, qui avait amassé quelque bien dans la profession de crieur aux ventes publiques, le conduisit à Rome quand il eut à peu près 12 ans, lui fit suivre l'école fréquentée par les enfants des meilleures familles, puis l'envoya achever ses études à Athènes, auprès des rhéteurs et des philosophes les plus célèbres. Horace avait alors 19 ou 20 ans. Deux ans après, la guerre éclate entre les héritiers et les meurtriers de César. Brutus, qui commandait une armée en Asie, vient à Athènes, et Horace s'engage sous ses drapeaux, avec le grade de tribun des soldats. La perte de la bataille de Philippes, en 711, mit fin tout à coup à cette fausse vocation militaire. Les triumvirs venaient de proclamer une amnistie en faveur de ceux qui avaient porté les armes sous Brutus et Cassius; Horace en profita, et vint à Rome. Il avait perdu son père, et sa petite succession se trouvait singulièrement amoindrie par un décret des triumvirs frappant tous les biens des affranchis d'un impôt du quart des revenus, et d'une confiscation du quart de la valeur du fonds. Horace, presque ruiné, acheta une charge de scribe au trésor public. Son génie poétique commença de s'éveiller tandis qu'il faisait le métier de commis : il débuta par des satires et des odes assez bien tournées pour attirer l'attention de Virgile et de Varius, qui parlèrent à Mécène du jeune scribe, et le lui présentèrent, vers l'an 715 ou 716. Bientôt Mécène en fit son ami, son familier le plus cher, et le présenta lui-même à Auguste. L'un et l'autre le comblèrent de bienfaits, et le mirent dans une position de fortune qui, sans être la richesse, lui permit de se livrer tout entier au culte des Muses. Horace eut une villa à Tibur, non loin de Mécène, qui se plaisait beaucoup dans sa société, et un bien rural dans la Sabine. C'est dans ce dernier séjour qu'il composa la plupart de ses poésies. Il abandonna la satire, pour écrire des pièces légères dans le genre de Sapho, d'Alcée et d'Anacréon. Il composa des odes, politiques, morales, légères, et celles-ci sont les plus parfaites, parce qu'elles convenaient mieux que les grands sujets au caractère du poëte, plus spirituel et délicat que passionné. On y remarque souvent l'inspiration satirique qui lui était naturelle. Il écrivit des *épîtres,* genre tout à fait nouveau, et qu'il a porté à la perfection. Dans ses satires, Horace se prend plus volontiers aux défauts qu'aux vices; on chercherait vainement chez lui l'invective de Lucilius, ou cette vigueur d'indignation dont Juvénal a depuis donné le modèle; c'est une raillerie douce et aimable, une sagesse sans raideur, sans amertume, mais aussi sans complaisance. Il est vrai que ces pièces sont de véritables épîtres, adressées au public en général; plusieurs même n'ont rien de satirique dans le sens moderne du mot; mais ce qu'on y trouve toujours, c'est un esprit charmant. Les *Épîtres* d'Horace sont adressées à ses divers amis, à son protecteur Mécène, à l'empereur Auguste. Œuvres de sa maturité, elles sont un code de bon sens, de bon goût et de grâce. *L'Art poétique* n'est qu'une de ces épîtres. Le style d'Horace dans ces deux genres de pièces est celui de la conversation et de la comédie. La versification se ressent de la liberté du style, et n'a pas l'allure soutenue, l'élégance sévère de celle des odes. Au milieu de son originalité, Horace est un élève des Grecs. Il n'aime pas les stoïciens, paraît avoir un faible pour les doctrines d'Épicure, et préfère cependant Aristippe. Ce qu'il recommande surtout pour être heureux, c'est la modération dans les désirs, c'est de nous contenter de la position que le ciel nous a donnée. Son caractère facile et son cœur reconnaissant paraissent en avoir fait un flatteur d'Auguste et de Mécène; mais il le fut avec tant de bon sens et de mesure relative, il montra d'ailleurs une humeur si indépendante en refusant de devenir secrétaire de l'empereur, en ne lui adressant une épître que sur une invitation tout amicale de ce prince, en préférant sa campagne à la maison de Mécène, que l'on peut être certain que nul calcul n'entra dans sa liaison avec ses illustres protecteurs, et qu'il les loua de bonne foi et par conviction. D'ailleurs on n'aime qu'un ami et non un flatteur, et Mécène fut l'ami d'Horace : en mourant, il écrivit à l'empereur : « Souvenez-vous d'Ho-

race comme de moi-même. » Auguste n'eut pas à se souvenir longtemps, car Horace mourait un mois et demi après, à l'âge de 57 ans. Il fut frappé si subitement, qu'à peine eut-il le temps de dire qu'il instituait l'empereur son héritier. Horace a laissé 4 livres d'*odes*, 1 d'*épodes*, 2 de *satires*, 2 d'*épîtres*, et l'*Art poétique*, chef-d'œuvre de goût et de raison, mais qui n'est qu'une épître, et non un poëme. Toutes ses œuvres, dont on croit n'avoir rien perdu, forment un recueil de moins de 10,000 vers, composés dans un espace d'environ 40 ans; c'est que le poëte était paresseux, et savait d'ailleurs qu'il n'est pas besoin d'un gros bagage pour arriver à la postérité : nous voyons qu'il a deviné juste. Les éditions et les traductions d'Horace, tant en vers qu'en prose, sont presque innombrables; nous ne pouvons citer que les principales. On croit que l'édition *princeps* fut imprimée à Milan, en 1470, petit in-fol. Dans les XV^e^ et XVI^e^ siècles, Horace fut réimprimé par les plus célèbres typographes, souvent avec de savants commentaires. Ensuite on cite les éditions de D. Heinsius, in-8°, Anvers, 1605; de J. Bond, Londres, 1606; de Schrevelius, avec notes *Variorum*, Leyde, 1653; *ad usum Delphini*, in-4°, Paris, 1691; de Jouvency, 2 vol. in-12, Paris, 1696; de Bentley, in-4°, Cambridge, 1711; de Bodoni, Parme, 1791; de P. Didot, in-fol., Paris, 1799; de Baxter, revue par Gessner et Zeun, Leipzig, 1802; de Fea, 2 vol. in-8°, Rome, 1811, reproduite par Bothe, Heidelberg, 1820; d'Orelli, 2 vol. in-8°, Zurich, 1838, rééditée par Beiter, Turin, 1850-52, 2 vol. in-8°; de F. Didot, Paris, 1855, petit in-18. — Parmi les traductions françaises en prose, on cite celles de Dacier, 10 vol. in-12, Paris, 1681; de Sanadon, 2 vol. in-4°, Paris, 1728, ou 6 vol. in-12; de Batteux, 2 vol. in-12, Paris, 1750; de Binet, 2 vol. in-12, Paris, 1783; de Campenon et Desprez, 2 vol. in-8°, Paris, 1821; de M. Patin, Paris, 1860, 2 vol. in-12; de M. J. Janin, Paris, 1861, 2^e^ édit. in-16; de Goubeaux et P. Barbet, 2 vol. in-8°, Paris, 1827, etc. — Les traductions en vers des œuvres complètes sont rares; les plus modernes sont celles de Daru, 2 vol. in-8°, Paris, 1810; de Duchemin, 2 vol. in-8°, Paris, 1839; de Ragon, 4 vol. in-18, 1831. Il y a de nombreuses traductions des odes ou des épîtres, par Vanderbourg, 2 vol. in-8°, 1812; E. de Wailly, 1 vol. in-18, Paris, 1817; L. Halévy, 1 vol. in-8°, Paris, 1824; C. Michaux, 1 vol. in-18, 1842; J. Lacroix, 1 vol. in-8°, Paris, 1848; Anquetil, 1 vol. in-12, Paris, 1850, etc. La traduction allemande de Wieland est citée comme un chef-d'œuvre. *Voyez* J.-H.-M. Ernesti, *Clavis Horatiana*, Leipzig, 1823, 3 vol. in-8°; E. Salverte, *Horace et l'empereur Auguste*, 1 vol. in-8°, Paris, 1823; Walckenaer, *Histoire de la vie et des poésies d'Horace*, 2 vol. in-8°, Paris, 1840; Noël Des Vergers, *Etude sur Horace*, 1855, br. in-12, etc. C. D—Y.

HORACES, nom des trois guerriers romains opposés aux trois Curiaces dans un combat singulier qui, sous Tullus Hostilius, 3^e^ roi de Rome, devait décider de la supériorité d'Albe ou de Rome. Deux des Horaces furent tués dès le commencement du combat; le 3^e^ feignit de fuir, tua tour à tour les Curiaces blessés qui le suivaient d'un pas inégal, et assura l'empire aux Romains. Condamné par les duumvirs pour avoir tué sa sœur, qui pleurait l'un des Curiaces, son amant, il en appela au peuple, et fut absous, l'an 86 de Rome, 667 av. J.-C.

HORAPOLLO ou HORUS APOLLO, grammairien grec, né vers la fin du IV^e^ siècle à Phanæbetys, près de Panople (Égypte), professa à Constantinople et à Alexandrie la grammaire et les belles-lettres. On lui attribue un livre traduit probablement de l'égyptien, intitulé : *Hieroglyphica*, et qui a acquis quelque célébrité par l'usage qu'en fit Champollion pour l'explication de quelques hiéroglyphes. Il y en a des éditions par Corneille de Pauw, grec-latin, Utrecht, 1727; Leemans, Amsterdam, 1835; d'Alexandre Turner, en anglais, avec planches, Londres, in-8°, 1840. Il a été traduit en français par Réquier, in-12, Paris, 1779. *Voy.* un Mémoire de M. Ch. Lenormant sur cet ouvrage, Paris, 1818.

HORATIA (*Pila*), petite colonne quadrangulaire, érigée à l'extrémité O. du Forum romain, sous le règne de Tullus Hostilius, pour recevoir le trophée des dépouilles des trois Curiaces, rapporté par leur vainqueur Horace. Elle existait encore du temps d'Auguste.

HORATIUS COCLÈS, héros romain, défendit seul, lors de l'attaque de Porsenna contre Rome, l'entrée d'un pont conduisant de la ville au mont Janicule, pendant que deux de ses compagnons le rompaient derrière lui. Il se jeta ensuite dans le Tibre, et rentra à la nage dans la ville, l'an 246 de Rome, 507 av. J.-C. Il avait perdu un œil dans ce combat; son surnom de Coclès veut dire *borgne*.

HORBOURG, vge (Haut-Rhin), arr. et à 3 kil. N.-E. de Colmar, sur la rive dr. de l'Ill; 1,240 hab. Il est bâti sur l'emplacement de l'antique *Argentuaria*.

HORCAJO-DE-LAS-TORRÈS, v. d'Espagne, province et à 28 kil. N.-O. d'Avila; 2,829 hab.

HORCAJO-DE-SANTIAGO, brg d'Espagne, province et à 48 kil. S.-O. de Cuença; 2,550 hab.

HORDE, mot d'origine tartare, signifiant *tente*, et, par extension, *famille*.

HORDE D'OR. *V.* KAPTCHAK.

HOREB, mont. de l'Arabie Pétrée (auj. dans l'Hedjaz), à l'O. et non loin du Sinaï; 2,477 mèt. de hauteur. Dieu y apparut à Moïse, sous la figure d'un buisson ardent, pour lui enjoindre d'aller en Égypte délivrer les Hébreux. Élie s'y réfugia pour éviter les persécutions de Jézabel. Il y a aujourd'hui un monastère au pied de la montagne.

HORGEN, v. de Suisse, cant. et à 13 kil. S. de Zurich, sur la rive S.-O. du lac de Zurich, 5,311 hab. Comm. de transit. Tissage de soie.

HORION, casque d'infanterie, qui couvrait les oreilles, et dont le vrai nom avait dû être oreillon. Les blessures à la tête prenaient dans l'armée le nom de horion, du casque qui en était faussé.

HORMISDAS I^er^, 3^e^ roi de Perse de la dynastie des Sassanides, 271-272. Accusé, sous le règne de son père, de vouloir le détrôner, il se coupa la main pour prouver son innocence. Devenu roi, il favorisa la propagation de la doctrine de Manès.

HORMISDAS II, 8^e^ roi sassanide, de 303 à 311.

HORMISDAS III, 16^e^ roi sassanide, de 457 à 460, usurpa le trône sur Firouz, son frère aîné, et ne lui laissa que le Sigistan. Firouz, avec l'aide des Huns Ephthalites, le battit et le fit tuer.

HORMISDAS IV, 22^e^ roi sassanide, de 579 à 592, fils de Chosroes I^er^ le Grand, se vit enlever par les Grecs et les Tartares la plus grande partie des conquêtes de son père, et fut renversé par une sédition; ses frères l'égorgèrent.

HORMISDAS, pape de 514 à 523, né à Frosinone, contribua à anéantir le schisme des Eutychéens. Il a laissé des *Lettres*, insérées dans la collection des conciles.

HORN ou HOORN, en latin *Horna*, v. du royaume de Hollande (Hollande septentrionale), port sur le Zuyderzée, à 32 kil. N.-E. d'Amsterdam; 10,000 hab. Arsenal, hôtel de ville, hôtel de l'amirauté. Comm. déchu. Fabr. de lainages, draps, tapis. Export. de beurre, fromage, bétail et poissons. — Elle fut presque engloutie par une inondation en 1578, et prise par les Anglais en 1799. Patrie du navigateur G. Schouten. On y fabriqua, en 1619, les premiers filets pour la pêche du hareng.

HORN, v. de la princip. de Lippe-Detmold, à 9 kil. E.-S.-E. de Detmold; 1,500 hab. Toiles et lainages.

HORN (cap), cap à l'extrémité S. de l'Amérique méridionale, au S. de la Terre-de-Feu; par 55° 58′ 40″ lat. S., et 69° 36′ 24″ long. O. Découvert en 1578 par Drake, et revu en 1616 par G. Schouten, qui lui donna le nom de sa ville natale; la petite île qu'il termine porte le même nom.

HORN (îles de), deux îles de la Polynésie, par 15° 0′ lat. S., et 69° 10′ long. E. Découverte en 1616 par Lemaire et Schouten. Ce sont sans doute les *Iles de la Consolation*, vues par Maurelle en 1781. On les rapporte aux îles *Allou-Fatou*.

HORN (Philippe de Montmorency, comte de). *V.* HORNES.

HORN (Gustave, comte de), né en 1592, m. en 1657, un des meilleurs généraux de Gustave-Adolphe, négocia, en 1519, le mariage du roi avec la fille de l'électeur J.-Sigismond, et commanda l'aile gauche de l'armée suédoise à Leipsick, 1631. Après la mort du roi à Lutzen, 1632, il rejoignit en Souabe le duc de Weimar. A la bataille de Nordlingen, livrée malgré lui, en 1634, il fut fait prisonnier. Après un séjour de huit ans à Ingolstadt et à Burghausen, il fut échangé, en 1642, contre trois généraux. Chargé par la reine Christine de la guerre contre les Danois, il les battit, et fut nommé connétable et sénateur, puis gouverneur de Livonie et de Scanie. On lui attribue un ouvrage intitulé : *Ducis perfecti munus*.

HORN (Arvid-Bernard, comte de), sénateur suédois, né en 1664, m. en 1742, de la famille du précédent, jouit d'une grande influence après la mort de Charles XII, dirigea la révolution de 1719, fut président de la diète suédoise en 1720, et contribua à l'élection de Frédéric de Hesse-Cassel. Il devint alors le chef du parti des *Bonnets*, dévoué à l'Angleterre et à la Russie, et se retira des affaires en 1738, quand le parti des *Chapeaux* ou de la France devint dominant.

HORN (Frédéric), comte d'Aminne, général suédois, né en 1725 dans la Sudermanie, m. en 1796, se distingua

d'abord au service de la France contre l'Autriche, 1743-45, contribua à la victoire d'Hastenbeck, 1757, fut rappelé dans sa patrie lors de la rupture entre la Suède et la Prusse, et eut quelque influence sous Adolphe-Frédéric et Gustave III. Il réussit à prévenir une sédition à Stockholm, et fut fait, en récompense, lieutenant général et comte. — Son fils, condamné à mort comme complice d'Ankarstrœm, eut sa peine commuée en un bannissement perpétuel, cultiva la poésie, et mourut à Copenhague en 1823.

HORN (Georges), en latin *Hornius*, historien, né en 1620 à Greussen (Palatinat), m. en 1670, fut précepteur en Angleterre, y embrassa le presbytérianisme, professa à l'université d'Harderwick l'histoire, la géographie et le droit public, puis passa à l'université de Leyde. Il a laissé: *Histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande pendant les années* 1645, 46, 47, en latin, in-8°, Leyde, 1648; *de l'Origine des Américains*, La Haye, in-12, 1652; *Histoire de la philosophie*, in-4°, Leyde, 1655; *Histoire ecclésiastique et politique*, in-12, Leyde, 1665, 1667, Francfort, 1704, trad. en français, 2 vol. in-12, Rotterdam, 1700; une espèce d'*Atlas historique*, in-fol., Leyde, 1667; des résumés historiques et géographiques sous les titres d'*Arca Noæ*, in-12, Leyde, 1666; *Arca Mosis*, in-12, Leyde, 1668; *Ulyssea*, in-12, Leyde, 1671.

HORN (François-Christophe), écrivain, né en 1781 à Brunswick, m. en 1837, professeur à Berlin et à Brême, fut obligé, par faiblesse de santé, de renoncer à l'enseignement, et publia dès lors plusieurs ouvrages. On a de lui: *Précis de l'histoire et de la critique des belles-lettres en Allemagne de* 1790 *à* 1818, Berlin, 1819; *les Drames de Shakspeare*, ouvrage critique, 5 vol., Leipz., 1823; *Histoire et critique de la poésie et de l'éloquence des Allemands depuis Luther jusqu'à nos jours*, 4 vol., Berlin, 1822-1829; plusieurs romans, dont le meilleur est intitulé *les Poëtes*, 3 vol., Berlin, 1801; enfin des poésies diverses. Un recueil choisi de ses écrits posthumes a été publié sous le titre de *Psyché*, 3 vol., Leipzig, 1841. E. S.

HORNACHOS, *Furnacle*, brg d'Espagne (Estramadure), prov. et à 96 kil. E.-S.-E. de Badajoz; 3,700 hab. Eaux ferrugineuses.

HORNBURG, v. des Etats prussiens (Saxe), sur l'Ilse, à 65 kil. S.-O. de Magdebourg; 2,600 hab.

HORNCASTLE, v. d'Angleterre, comté et à 28 kil. E. de Lincoln, sur la Bane; 4,000 hab. Tanneries; marchés aux chevaux. Ruines romaines.

HORNE, *corne* en allemand: HORN*berg*, montagne offrant la forme d'une corne.

HORNECK (Ottokar de), dit aussi *Ottokar de Styrie*, un des historiens et des *minnesingers* les plus anciens qui aient écrit en langue allemande, né à Horneck en Styrie, a laissé des morceaux d'histoire d'Allemagne en vers. En 1280, il écrivit un ouvrage *Sur les Empires*, qui finit à la mort de l'empereur Frédéric II, et que la bibliothèque de Vienne possède en ms. Il est aussi l'auteur d'une chronique de son temps, 1266-1309, en 83,000 vers, réimprimée dans l'ouvrage de Petz, *Scriptores rerum a striacarum*, 3 vol., 1745, comprenant la période depuis la mort de Manfred jusqu'à l'empereur Henri VII, et fort importante pour l'histoire de Rodolphe, d'Ottokar, d'Adolphe de Nassau, et d'Albert d'Autriche. Cette chronique est remarquable surtout par une grande véracité. E. S.

HORNEMANN (Fréd.-Conrad), voyageur, né en 1772 à Hildesheim, fut chargé par la société africaine de Londres d'un voyage de découvertes en Afrique. En septembre 1799, il quitta le Caire, muni de passe-ports du général Bonaparte, et alla par le Fezzan à Mourzouk, à Tripoli et à Bornou, d'où il donna pour la dernière fois de ses nouvelles. On ignore comment il mourut, et l'on croit qu'il aura pénétré jusqu'à Tombouctou. On a de lui un *Journal de voyage*, en allemand, qu'il avait envoyé de Tripoli en Angleterre. L'édition originale a été publiée à Weimar, la traduction anglaise à Londres, 1802, in-4°, la traduction française par Griffet de la Baume, Paris, 1803. E. S.

HORNES, comté des anciens Pays-Bas, auj. séparé entre les Limbourgs belge et hollandais, de Maaseyk à Ruremonde, dépendait du Brabant. Il fut créé en 1450 par l'empereur Frédéric III, en faveur de Jacques, sire de Hornes, grand veneur héréditaire de Brabant. Au XVI° siècle, il passa aux Montmorency-Nivelle.

HORNES (Philippe de MONTMORENCY-NIVELLE, comte de), né en 1522, m. en 1568, était fils aîné de Joseph de Montmorency, seigneur de Nivelle, et d'Anne d'Egmont, qui épousa en secondes noces le comte Jean de Hornes. A la mort de son beau-père, il hérita de ses biens et de son nom, et se trouva le plus riche seigneur des Pays-Bas. Attaché de bonne heure à Charles-Quint, il fut gouverneur de la Gueldre, et se distingua à la bataille de St-Quentin, 1557, dans l'armée de Philippe II. Lié avec le prince Guillaume d'Orange, il essaya, mais en vain, de le ramener au parti du roi d'Espagne. Il n'en fut pas moins arrêté avec le comte d'Egmont à Bruxelles, comme ayant des intelligences avec ce prince, et décapité.

HORNE-TOOKE (John), philologue et publiciste, né à Londres en 1736, m. en 1812, fils d'un riche marchand de volaille, étudia à Westminster, embrassa l'état ecclésiastique, voyagea comme précepteur, et se lia à Paris avec le patriote Wilkes. Il fonda un club pour le maintien du bill des droits, et se brouilla, en 1770, avec Wilkes, devenu lord-maire. Il publia, en 1771, un écrit sarcastique contre l'auteur anonyme des *Lettres de Junius*, et se prononça pour les Américains, en faveur desquels il proposa une souscription. Jugé à Guildhall, et emprisonné un an, il écrivit un traité *des Particules anglaises*, 1778. Il quitta l'état ecclésiastique, retourna à la politique, publia, en 1780, un pamphlet contre lord North, et demanda la réforme parlementaire, en condamnant le suffrage universel. Partisan de la Révolution française, il fut arrêté en 1794. Après deux échecs électoraux, 1790, 1796, il représenta, en 1801, à la Chambre des communes, un *bourg-pourri*, Old-Sarum. On a de lui un ouvrage où il étudie la nature de la parole dans la marche progressive des besoins de l'homme, et prétend que les particules sont des restes de mots significatifs: *Epea pteroenta* (paroles ailées), *or the Diversions of Purley*, sous forme de dialogue, 1786-1805, 2 vol. in-4°, et 1827, 2 vol. in-8°.

HORNINGSHOLM, château de Suède, au S.-O. de Stockholm, dans l'île de Mörkhö. Il appartint aux Stures, puis à Baner; depuis 1746, les comtes Bonde le possèdent. Les Russes l'ont brûlé en 1719.

HORNOY, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 35 kil. S.-O. d'Amiens; 1,035 hab.

HORNSEY, v. d'Angleterre (Middlesex), à 8 kil. N. de Londres; 4,850 hab. Maisons de campagne.

HORNU, vge de Belgique (Hainaut), à 10 kil. O. de Mons; 3,000 hab. Riches houillères; construction de machines; corderies.

HORODETZ (Canal de), canal qui prend son nom d'une petite ville de Pologne auprès de laquelle il passe. Il était autrefois nommé canal de Brzesc ou canal de la République. Creusé aux frais de l'Etat, vers la fin du XVIII° siècle, il réunit la riv. Pina à la riv. Mouchawietz, et lie le Dniéper à la Vistule. Sa destination était d'attirer le commerce vers Dantzig, où alors les denrées de la Pologne avaient leur débouché principal. Un embranchement de ce canal, qui porte le nom de la rivière qui lui sert de base, canal de Mouchawietz, conduit à la ville de Pruzany. Un autre embranchement, le canal de Kobryn, sort des lacs près de Dywin, traverse les marais, et aboutit près de Kobryn à la riv. Mouchawietz. Un 3° embranchement, le canal de la Communauté, sortant du lac Tur, passait par l'étang de Ruda, et allait joindre la riv. Ryta, qui se jette dans le Mouchawietz. De toute cette ligne de communication, il ne reste auj. que la partie qui joint l'étang de Ruda au lac Tur, appelé *Canal Batoury*, et le canal de Kobryn, mené jusqu'à Pinsk et appelé *Canal de la Pina*.

HOROSCOPE. *V.* DEVINS.

HOROXES ou HORROX (Jérémie), astronome, né à Toxteth (Lancastre) vers 1619, m. en 1641. Quoique pauvre, il put, dans une vie très-courte, faire des observations assez importantes. C'est lui qui, le premier, a observé un passage de Vénus annoncé pour le 4 décembre 1639; le traité qu'il écrivit à ce sujet se trouve à la suite de l'ouvrage d'Hévélius: *Mercurius in sole visus*. Il s'est occupé aussi de la théorie de la lune; Flamsteed a achevé ses *Tables*. Les écrits d'Horoxes ont été réunis sous ce titre: *Horoccii opera posthuma*, Londres, 1678. V.

HORPS (LE), ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. et à 19 kil. N.-E. de Mayenne; 189 hab.

HORREA ou AD HORREA, v. de la Gaule (Narbonnaise 2°), au N.-E. de Forum Julii; auj. *Auribeau*.

HORREA CŒLIA, v. de l'Afrique propre, au N.-E. d'Adrumète; auj. *Erklia*.

HORREA MARGI, v. de Dacie, dans la Dardanie, au N.-O. de Naissus; auj. *Morava-Hissar*.

HORRÉENS, anc. peuple de la Palestine, à l'E. du Jourdain. Il fut vaincu par Josué.

HORROX. *V.* HOROXES.

HORSA. *V.* HENGIST.

HORSENS, v. de Danemark, dans le stift et à 40 kil. S.-S.-O. d'Aarhuus, sur un golfe de son nom; 8,980 hab. Port de commerce. Fabr. de tabac, draps, savon.

HORSHAM, v. d'Angleterre (Sussex), à 32 kil. N.-O. de Brighton, sur l'Adur; 6,747 hab. Église gothique; bel hôtel de ville.

HORSLEY (Samuel), prélat anglais, né en 1733, m. en 1806, évêque de St David, de Rochester et de St-Asaph, se retira de la Société royale après une querelle avec son président, sir J. Banks. Il combattit le matérialisme de Priestley, et sa théorie de la nécessité philosophique. Il a laissé des éditions d'Euclide, d'Apollonius de Perga, Oxford, 1770; des *Œuvres de Newton*, 5 vol. in-4°, 1785; une traduction anglaise des *Prophéties* d'Osée, 1801; des *Sermons*, 1810, 3 vol. in-8°.

HORST, v. de Hollande (Limbourg), à 23 kil. N. de Ruremonde; 4,300 hab. Bougie, chandelles, toiles, lainages; brasseries, distilleries.

HORTA ou HORTANUM, v. des Sabins, au confluent du Tibre et du Nar; auj. *Orte*.

HORTA, v. cap. de l'île Fayal (Açores); 10,000 hab. Petit port fortifié.

HORTA, déesse. *V.* HORA.

HORTEN, v. de Norvége (Jarlsberg), à 58 kilomètres S.-S.-O. de Christiania. Port vaste sur la côte O. du golfe de Christiania; station de la flotte militaire; chantiers de construction; arsenal maritime.

HORTENSE (La reine), Hortense-Eugénie de Beauharnais, fille de Joséphine et d'A. de Beauharnais, née à Paris le 10 avril 1783, m. le 5 octobre 1837, développa, sous la direction de Madame Campan, des grâces et des talents qui, joints à sa bonté naturelle, attirèrent sur elle tous les regards. Mariée en 1801 à Louis Bonaparte, elle perdit son 1er enfant pendant qu'elle était reine de Hollande. Tant que ses fils durent hériter du trône de Napoléon, elle eut un pouvoir immense, dont elle usa pour faire le bien. Quand Louis abdiqua, en 1810, elle eut la régence; mais la Hollande une fois réunie à la France, Hortense revint cultiver les arts à Paris. La Restauration lui fit une pension et lui donna le titre de duchesse de Saint-Leu. Pendant les Cent-Jours, elle fut une providence pour d'illustres renégats; après la 2e abdication de Napoléon, elle se retira dans Augsbourg; et après la mort du prince Eugène, son frère, elle vécut tour à tour à Rome et en Suisse. Ses deux fils, mêlés aux mouvements libéraux de l'Italie, lui causèrent de vives alarmes. L'aîné mourut en 1831; le second, Louis-Napoléon (auj. Napoléon III), tomba malade, et elle sollicita elle-même en France un asile, qu'on lui refusa. Elle revint à Paris, en 1836, après l'échec de Strasbourg. De longs chagrins, des voyages pénibles, une santé frêle, abrégèrent ses jours. Son corps, rapporté à Rueil, repose près de celui de sa mère. On a de la reine Hortense quelques romances, paroles et musique (*Partant pour la Syrie*, etc.), et un fragment de ses *Mémoires*, publié en 1834, comme une sorte de factum, inférieur à d'autres parties fort goûtées de ceux qui en ont entendu la lecture. J. T.

HORTENSIUS (Quintus), orateur romain, né l'an 640 de Rome, 113 av. J.-C., huit ans avant Cicéron, m. l'an 703. Il débuta à 19 ans par une accusation soutenue avec éclat. C'est par une heureuse mémoire, un style riche et abondant, qu'il continua ses maîtres, Crassus et Antoine. Il eut pour la première fois Cicéron comme adversaire, dans le procès de Quinctius, puis dans celui de Verrès, que ni son éloquence, ni son influence comme consul désigné ne purent sauver. Mais tandis que Cicéron grandissait toujours, Hortensius se relâcha, et, plus tard, il essaya vainement de reprendre le premier rang; son éloquence fleurie semblait en désaccord avec son âge. Du reste, les deux rivaux furent toujours amis: Hortensius défendit chaudement Cicéron à l'époque de son exil, et celui-ci, dans le *Brutus*, juge avec une justice bienveillante le talent d'Hortensius, et déplore éloquemment sa mort. Cicéron avait intitulé *Hortensius* un traité de philosophie, auj. perdu. D—R.

HORUS, en égyptien *Or*, *Arouèri* ou *Haroéri*, dieu de l'anc. Égypte, fils d'Osiris et d'Isis. Il fit la guerre à Typhon et le tua. Les Grecs l'identifièrent avec leur Apollon-Phœbus, sans doute parce qu'il avait la connaissance de la médecine et le don de prophétie, et que, suivi de 9 musiciennes, il porta dans toute l'Égypte la civilisation. On le regardait comme le symbole du soleil dans sa splendeur. Un autre dieu, *Harpocrate*, représenté sous la figure d'un enfant souffreteux, enveloppé de langes et toujours immobile, avec un doigt sur la bouche (ce qui le fit prendre à tort pour le dieu du silence), figurait le soleil d'hiver. B.

HORUS APOLLO. *V.* HORAPOLLO.

HORY-TABOR, v. de Bohême. *V.* TABOR.

HORZOWITZ, v. de Bohême, à 17 kil. S.-O. de Beraun; 2,300 hab. Belles bergeries; fromages renommés. Aux environs, mines de houille et de cinabre.

HOSIES (du grec *osios, saint*), prêtres de Delphes, préposés aux sacrifices qu'on offrait avant de consulter l'oracle.

HOSPICE, maison publique de refuge pour les pauvres et les indigents. Les anc. Grecs ou Romains exerçaient l'hospitalité dans leurs maisons, mais seulement envers leurs amis ou leurs connaissances, à charge de revanche, et toujours passagèrement (*V.* HOSPITALITÉ); il n'y avait pas d'hospitalité, ni par conséquent d'hospice pour les pauvres. Le 1er hospice public fut construit à Jérusalem, vers l'an 105 av. J.-C., par Hyrcan, grand prêtre des Juifs, pour les étrangers qui venaient visiter la capitale de la Judée; mais on conjecture qu'il n'était ouvert que pendant le temps de Pâques, où la ville recevait une affluence prodigieuse d'étrangers. Lorsque Constantin fonda Constantinople, il établit, à l'instigation du prêtre Zotique, un hospice permanent pour les étrangers et les pèlerins qui allaient visiter la Terre Sainte. En 530, Justinien fonda, à Jérusalem, le célèbre hospice St-Jean, berceau de l'ordre de Malte. Ce n'était encore là que des hospices de voyageurs; les hospices pour les pauvres prirent leur origine dans la vie cénobitique des 1ers chrétiens, qui se réunissaient en communautés religieuses, quand la diffusion de l'Église ne permit plus aux chrétiens de vivre tous ensemble. Les communautés étaient alors des refuges où les pauvres, libres ou anciens esclaves, étaient accueillis en frères. St Augustin défendait d'en repousser personne; mais tous les pauvres ne pouvant accepter la clôture, on leur affecta d'autres demeures, où, sans rompre avec leurs familles, ils trouvaient les secours que demandaient leur état de misère ou d'infirmité. St Basile avait institué, et entretenait à ses frais, un établissement de ce genre à Césarée; d'autres s'élevèrent à Amasée, à Rome; St Augustin en établit un à Hippone, et l'on en construisit partout. Sous les successeurs de Justinien, Constantinople eut des hospices pour les vieillards sains ou infirmes, les pauvres, les enfants pauvres, les orphelins et les étrangers; on appelait *Xenodochium* l'asile des passants et des étrangers; *Pandochæum*, un hospice pour les voyageurs; *Ptochotrophium*, l'hospice des pauvres et des mendiants; *Brephotrophium*, une maison consacrée à l'éducation des enfants pauvres; *Orphanotrophium*, un hospice d'orphelins; *Gerontocomium*, un hospice pour les vieillards. — En France, les hospices et les hôpitaux furent pendant longtemps les mêmes établissements; à Paris, on commença de les distinguer et de les classer à part, à la suite d'un décret des consuls du 29 germinal an IX (19 avril 1800), qui centralisa l'administration des établissements de bienfaisance; mais, dans les départements, les hôpitaux sont presque toujours hospices en même temps. Partout, les uns et les autres dépendent de la même administration, et ont des revenus communs. Paris a plusieurs hospices très-importants (*V.* HÔPITAL, à l'article PARIS, section 8: INVALIDES, QUINZE-VINGTS). — Avant la révolution de 1789, on appelait encore hospice (*Hospitium*), un petit couvent bâti dans une ville par une congrégation religieuse pour y donner l'hospitalité aux membres de son ordre conduits dans cette ville par les affaires de la communauté, ou pour servir de refuge pendant la guerre aux religieux ou religieuses des couvents situés dans la campagne. Enfin, on nommait encore hospice la partie d'un couvent destiné à recevoir et loger les hôtes. C. D.—Y.

HOSPICES MILITAIRES. *V.* HÔPITAL MILITAIRE et INVALIDES.

HOSPITAL (L'). *V.* L'HOPITAL.

HOSPITAL, vge d'Irlande, comté et à 26 kil. S.-S.-E. de Limerick; 1,700 hab. Ruines d'une commanderie de Templiers fondée en 1215.

HOSPITALIER (grand), un des dignitaires de l'ordre de Malte. Il venait après le grand commandeur et le grand maréchal, avait la haute direction du grand hôpital, et était chef de la langue de France.

HOSPITALIERS, membres des congrégations religieuses qui se vouaient au secours et au service des pauvres, des malades, des voyageurs et des pèlerins, dans les hôpitaux et les hospices. La première association de ce nom remonte au IXe siècle, et fut fondée à Sienne par un pieux personnage appelé Soror, qui ouvrit près de la cathédrale une maison destinée à recevoir les pèlerins indigents. Cet établissement, appelé *Della Scala*, devait être administré par un conseil composé des hommes les plus recommandables de la ville; et comme il ne tarda pas à devenir florissant, il servit de modèle à d'autres maisons qui furent établies dans les principales villes de l'Italie. De là bientôt l'ordre

des Frères hospitaliers se propagea dans toute la chrétienté, et donna naissance à un grand nombre de congrégations particulières, telles que celles des hospitaliers de St Jean de Jérusalem, qui formèrent plus tard l'ordre de Malte; des chevaliers teutoniques; des hospitaliers d'Aubrac; des frères pontifices ou constructeurs de ponts; des hospitaliers de St-Jacques-du-Haut-Pas; des frères de St-Jean-de-Dieu ou de la Charité; des hospitaliers de Ronceval; des religieux Bons-frères ou Bons-fils; des religieux de St Lazare (*V. ces mots*), etc. A l'exemple des Frères hospitaliers, il se forma aussi un certain nombre de congrégations de femmes sous le nom de Sœurs hospitalières, et dont les principales sont : les sœurs de l'Hôtel-Dieu; les hospitalières de St-Jean-de-Jérusalem, fondées en même temps que les chevaliers de ce nom; les sœurs de Ste-Catherine et de St-Gervais; celles de St-Thomas de Villeneuve; les Haudriettes; les hospitalières de Ste-Marthe; les sœurs de la Charité, dont celles qui restèrent affiliées au tiers-ordre de Saint-François prirent le nom de sœurs Grises; les hospitalières de Saint-Joseph, fondées à La Flèche vers le milieu du XVIIe siècle (*V. ces mots*). D—T—R.

HOSPITALITÉ. Les peuples de l'antiquité la pratiquaient généralement comme un devoir sacré envers les étrangers; on en voit de fréquents exemples dans la Bible. Les Egyptiens l'observaient avec une vraie dévotion, persuadés que les dieux voyageaient souvent sous une forme humaine, pour corriger l'injustice et réprimer les violences des hommes.—Les Grecs, dès les temps héroïques, ne se montraient pas moins hospitaliers : ils exerçaient l'hospitalité envers tout le monde indistinctement; plus tard, ils la circonscrivirent entre certaines familles. Néanmoins ils la regardaient comme une vertu particulièrement agréable aux dieux, et placée sous la protection de Jupiter, Minerve, Vénus, Hercule, Castor et Pollux, et des dieux des voyageurs. A Athènes, ceux qui violaient les droits de l'hospitalité étaient condamnés à un exil perpétuel. Les Spartiates furent les seuls, de tous les peuples de la Grèce, qui ne pratiquèrent pas l'hospitalité, parce que les lois de Lycurgue leur défendaient tout commerce avec les étrangers. — Les Italiens, avant la domination romaine, étaient fort hospitaliers aussi, et même chez certains peuples, en Lucanie, la loi commandait l'hospitalité sous peine d'amende. Les Romains portèrent cette vertu au plus haut point, et la corruption des mœurs ne changea rien à cet égard. Cependant, quand Rome fut arrivée à la civilisation, on ne devint plus l'hôte d'un Romain sans en être connu, ou tout au moins sans lui être recommandé. Mais alors l'hospitalité établissait comme une parenté qui se transmettait de génération en génération, résistait aux hostilités des nations entre elles, et ne se rompait que dans les cas les plus graves, et après avertissement préalable. Tuer son hôte était considéré comme un parricide. Tout Romain qui donnait ou recevait l'hospitalité partageait avec son hôte, avant de le quitter, une tessère (*V. ce mot*), destinée à servir de signe de reconnaissance pour tous les membres de leurs familles respectives qui pourraient invoquer les liens hospitaliers. Les Romains avaient en outre une hospitalité publique, soit de citoyen romain à ville étrangère qui l'avait accueilli comme hôte, et dont il se faisait le protecteur à Rome; soit de peuple à peuple, de sorte que tous les envoyés de ce peuple recevaient à Rome l'hospitalité publique. On la donnait aussi à tous les députés des peuples étrangers, alliés ou ennemis : seulement les premiers la recevaient dans la ville, les seconds hors de la ville. Les uns et les autres étaient entièrement défrayés, et l'on faisait des présents aux ambassadeurs alliés. Les riches Romains donnaient encore l'hospitalité dans leurs biens de campagne, même sans y résider eux-mêmes; le villicus (*V. ce mot*) d'une villa avait ordre d'accueillir comme hôtes les amis de son maître.—Les Germains et les Gaulois exerçaient l'hospitalité envers tous les étrangers qui se présentaient; les plus pauvres n'hésitaient pas à accueillir un hôte, et si sa présence, en se prolongeant, épuisait les provisions de la famille, le chef conduisait alors son hôte chez le voisin, où bon accueil lui était fait, sans qu'on s'informât de son nom; c'eût été un crime de fermer sa maison, même au dernier des hommes. — Les Francs eurent aussi cette vertu, au moins du temps de Charlemagne; plusieurs capitulaires de cet empereur commandent l'hospitalité comme un moyen d'être agréable à Dieu. Pendant la féodalité, les seigneurs châtelains accueillaient volontiers tous les hôtes qui se présentaient; beaucoup, au moyen d'un heaume élevé sur leurs donjons, invitaient les voyageurs à venir chez eux prendre l'hospitalité.—Le clergé ne se montra pas moins hospitalier; quand il eut des couvents, il y réserva toujours un hospice pour les pèlerins et les voyageurs (*V.* HOSPICE). Dans quelques communautés, pendant certaines fêtes, on tenait une table servie pour les passants, et dont un religieux le la maison faisait les honneurs. Cet usage existait encore, avant la révolution de 1789, dans la célèbre abbaye de bénédictins de St-Denis, en France, particulièrement à l'époque du Landit (*V. ce mot*). C. D.—Y.

HOSPITIUM ou HOSPITALIA, chambres réservées, dans les maisons des anciens Grecs, pour loger les hôtes. Elles étaient loin du lieu occupé par le gynécée, et ne touchaient même pas à l'appartement des hommes. Les anc. Romains, aussi très-hospitaliers, ne paraissent pas avoir eu, dans leurs maisons, de lieu destiné spécialement à loger les hôtes; toutes les chambres pouvaient être employées à cet usage. C. D—Y.

HOSPODAR, c.-à-dire en slave *maître d'une terre, d'une maison*; titre que portaient les souverains de la Moldavie et de la Valachie, et qui remonte au XIIIe siècle. Il a été conservé après la conquête des Turcs. Les hospodars sont nommés à vie par les assemblées nationales, avec l'investiture du sultan.

HOSSEIN. *V.* HUSSEIN.

HOST (du latin *hostis*), terme féodal, désignant l'armée du seigneur. Le *service d'host* était le service militaire dû par les tenanciers et les vassaux.

HOSTALRICH, v. forte d'Espagne (Catalogne), prov. et à 50 kil. S.-O. de Girone, près de la Tordera; 1,700 hab. Prise en 1809 par les Français, qui défirent encore le général O'Donnel aux environs, en 1810.

HOSTELAGE ou HOSTIZE (droit d'), redevance qu'on payait au seigneur féodal pour avoir le droit de loger sur sa terre ou de louer des maisons et boutiques sur ses marchés.

HOSTIE, nom donné par les anciens à l'animal qu'on immolait avant de marcher à l'ennemi, tandis qu'on appelait *victime* celui qui était sacrifié après la victoire. Toute sorte de prêtres pouvaient indifféremment sacrifier l'hostie; le droit d'immoler la victime était réservé au général victorieux. Dans toute autre circonstance, on donnait le nom de victime au gros bétail, et celui d'hostie au petit. Les anciens offrant aussi en sacrifice des choses inanimées, on n'appliquait à ces choses que le nom de victimes. C. D—Y.

HOSTILIA (Curie). *V.* CURIES SÉNATORIALES.

HOSTILIEN, *Caius-Valens-Messius Quintus-Hostilianus*, 2e fils de l'empereur Décius, fut reconnu Auguste avec C. Vibius Trebonianus Gallus en 252; il mourut quelques mois après, d'une maladie pestilentielle, ou empoisonné par Gallus.

HOSTIZE. *V.* HOSTELAGE.

HOSTUNUM, nom anc. d'OSTUNI.

HOTE. *V.* HOSPITALITÉ. — C'était, au moyen âge, une espèce de fermier d'une habitation et d'une terre dont il jouissait par usufruit, moyennant une rente annuelle, des services au profit du seigneur propriétaire du fonds, l'obligation de payer la taille pour secourir ce seigneur dans les cas extraordinaires, et de contribuer à sa rançon s'il devenait captif. L'usufruit était précaire ou perpétuel, suivant les conventions. Il se continuait en cas d'aliénation de la propriété, et l'hôte était cédé avec le fonds, mais n'en conservait pas moins sa liberté individuelle. Les hôtes paraissent, en partie, une tradition romaine des *possesseurs* de terres. *V. Agraires* (*lois*).

HOTEL, mot qui autrefois indiquait spécialement la résidence du roi. Le *maître de l'hôtel* était un des grands officiers de la maison royale. Le *prévôt de l'hôtel* jugeait toutes les causes des officiers de la maison du roi.

HÔTEL-DIEU de Paris. Le plus ancien et le plus célèbre hôpital de cette ville, situé sur la place du parvis Notre-Dame au S., et s'étendant parallèment sur les deux rives du bras gauche de la Seine. C'est une réunion de bâtiments irrégulièrement construits les uns auprès des autres, en différents temps, et contenant 28 salles spacieuses avec 800 lits en temps ordinaire. 12 salles sont consacrées aux hommes et 16 aux femmes. Comme monument, cet hôpital ne mérite aucune description. Sa superficie est de 7,565 mètres. Une tradition attribue à St Landri, 2e évêque de Paris, la fondation de l'Hôtel-Dieu vers 651 : il y avait auprès de Notre-Dame, comme auprès de toutes les églises, un hôpital où les pauvres, malades ou même valides, étaient reçus (*V.* HÔPITAL); plus tard, cet hôpital sera devenu l'Hôtel-Dieu. Le clergé en fit seul les frais pendant longtemps; un statut du chapitre de Notre-Dame de 1168 ordonnait que chaque chanoine en mourant, ou en quittant sa prébende, donnerait son lit à cet hôpital. Les particuliers firent aussi quelques dons, puis les rois, à dater de

Philippe-Auguste seulement. Louis IX fut le principal bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu, et assura, en quelque sorte, son existence; cet établissement nommé d'abord *Hôpital St-Christophe*, puis *Maison de Dieu*, fut alors appelé *Hôtel Notre-Dame*, d'où vint ensuite le nom d'*Hôtel-Dieu*. Malgré les dons royaux et particuliers, cet hôpital ne suffisant pas à secourir tous les pauvres malades, on fut obligé, pour multiplier les places, de mettre 2, 3, 4, et souvent 6 malades dans le même lit. Cette mesure devint une coutume qui se perpétua. Vers 1772, l'encombrement était si considérable, qu'il y avait jusqu'à 8 malades couchés ensemble! L'Hôtel-Dieu qui recevait toute espèce de malades, ne reçoit plus que ceux qui sont atteints de maladies internes ou chirurgicales. On y traite 12,000 à 13,000 malades par an, dont la dépense revient, par jour et par tête, à un peu plus de 1 fr. 33 c. Le service de santé est confié à 8 médecins et 3 chirurgiens choisis parmi les sommités de la science; et le service d'intérieur à 23 sœurs hospitalières de St Augustin, assistées de 20 novices. Pendant la Révolution, un arrêté de la Commune de Paris, de brumaire an II, changea le nom d'*Hôtel-Dieu* en celui de *Maison de l'humanité*. C. D—Y.

HÔTEL DE VILLE, lieu où se réunissent les magistrats qui administrent une ville. La construction des édifices de ce genre date de l'époque communale, et c'est surtout dans le N. de la France et en Belgique qu'ils se distinguent par la richesse de leur architecture. Un hôtel de ville présentait généralement, au rez-de-chaussée, un portique donnant sur la grande place et pouvant servir aux réunions des bourgeois pour leurs affaires particulières; au premier étage, une grande salle destinée à l'assemblée des notables et aux cérémonies publiques; une tour ou beffroi, avec une cloche pour appeler les habitants, et un campanile orné d'un carillon. Parmi les plus beaux hôtels de ville, on cite, en France, ceux de Lyon, de Rouen, d'Arles, de Toulouse, d'Aix, de Bordeaux, de St-Quentin, d'Arras, de Douai, etc.; en Belgique, ceux de Bruxelles, d'Oudenarde, d'Anvers, de Maestricht, de Louvain, etc.; en Hollande, celui d'Amsterdam, etc.

HOTEL DE VILLE DE PARIS, siége de l'administration préfectorale et municipale de Paris, véritable palais, situé sur la place de Grève, et le plus beau, le plus vaste, après ceux du Louvre et des Tuileries. Sa forme est celle d'un rectangle oblong, isolé de toutes parts, assez régulièrement orienté aux quatre points cardinaux. Ses façades de l'E. et de l'O. ont chacune 120 mèt. de longueur; celles du N. et du S., 80 mèt. La principale, celle de l'O., se développe sur la place de Grève; celle du N., sur la rue de Rivoli; celle du S., sur le quai de la Grève, dont un petit jardin, annexé au monument, la sépare; celle de l'E., sur la rue Lobau. Le monument se compose de quatre galeries ou portiques, à un seul étage, sur rez-de-chaussée élevé de 2 à 3 mèt., avec quatre pavillons, un à chaque angle, dominant d'un étage les galeries qu'elles encadrent. Les pavillons sont ornés, à chaque étage, de colonnes corinthiennes cannelées, engagées. La même ornementation se répète sur les pieds-droits des façades du N. et du S.; celle de l'O., sur la Grève, a 2 pavillons intermédiaires, à combles pointus, disposition qui se répète à peu près sur la façade de l'E., dont, en outre, les colonnes des portiques sont dégagées. L'architecture, dans la partie centrale sur Grève, est du style du XVIe siècle, un peu tourmenté, d'une exécution sèche et maigre; toutes les autres parties sont du style plus élégant de la renaissance italienne. Les combles ont des lucarnes en pierre richement sculptées. Plus de 150 statues de pierre décorent les diverses faces du monument. La plupart, placées dans des niches à frontons, sont consacrées aux hommes qui, dans les lettres, les sciences, les arts ou l'administration, ont illustré la ville de Paris; les autres sont allégoriques. Trois cours divisent les constructions intérieures : au centre, la cour de l'hôtel de ville; à droite, celle du préfet; à gauche, celle des bureaux. La cour du centre, où l'on arrive par un escalier de 19 degrés, a la forme d'un trapèze régulier long de 20 mèt., et large d'autant, en moyenne. Depuis 1855, on l'a convertie en une espèce de superbe vestibule, couvert par un vitrage en fer. Les cours latérales, en forme aussi de trapèzes, mesurent 34 mèt. de long, sur 20 de large, en moyenne, et servent à l'arrivée des voitures : elles ont une large porte à chacune de leurs extrémités, s'ouvrant sur la façade de l'O. et sur celle de l'E. — La destination de ces vastes bâtiments est ainsi faite : rez-de-chaussée, façade de l'O., divers services administratifs; façade du S., appartements privés du préfet; façade de l'E., vestibules pour les voitures et grande galerie pour réunions, assemblées, fêtes, festins, etc.; façade du N., jusque dans les combles, bureaux. Au 1er étage on trouve les appartements d'apparat, qui occupent les façades de l'O., du S. et de l'E., et peuvent, dans les fêtes, recevoir 7,000 invités. Rien de plus élégant, de plus riche, de plus magnifique; toutes les splendeurs des arts du dessin y sont prodiguées avec un goût exquis. On remarque surtout un salon dit *galerie des fêtes*, long de 48 mètres, large de 13, haut de 12, qui est vraiment une chose admirable. Dans cette partie de l'édifice est l'escalier d'honneur, à deux rampes, avec degrés en pierre, et belles colonnes en brèche jaune : c'est un très-beau morceau d'architecture. Enfin la bibliothèque de la ville, les archives, et des bureaux, occupent les étages supérieurs des pavillons. — L'hôtel de ville date de la 1re moitié du XVIe siècle. Dès le XIIe, et même avant, l'administration municipale se réunissait rue St-Jacques, près de la rue des Grès, dans une maison appelée *parloir aux bourgeois*. C'était une position tout à fait excentrique, et, vers la fin du XIIe siècle, les magistrats transportèrent leur parloir auprès du grand Châtelet. En 1357, le fameux Marcel, prévôt des marchands, acheta, sur la place de Grève, des héritiers des dauphins Viennois, l'*Hôtel du Dauphin*, qui, en devenant propriété municipale, donna sans doute naissance au nom d'*Hôtel de Ville*; car alors on nommait *hôtels* les habitations princières, et le nom de *palais* ne prévalut que plus tard. Environ deux siècles après, un autre hôtel fut érigé sur l'emplacement de celui-ci; le prévôt des marchands en posa la 1re pierre en 1533; Dominique Boccador de Cortone en donna les plans, et conduisit les travaux. Commencé sous François Ier, le monument ne fut terminé que sous Louis XIII, en 1628. Cet édifice forme auj., sur la place de Grève, la partie qui, de la porte du centre, s'étend jusqu'aux deux pavillons, inclusivement, les plus proches de cette porte, et comprend, à l'intérieur, la cour du centre et ses bâtiments. Un arrêté consulaire de 1802 établit la préfecture de la Seine à l'hôtel de ville, et depuis il fallut, à plusieurs reprises, créer des annexes pour cette vaste administration. Divers projets d'agrandissement général avaient été proposés, même avant la Révolution, et Napoléon Ier en fit étudier un nouveau, que les malheurs de la guerre ne permirent pas d'entreprendre. M. de Rambuteau, préfet de la Seine, reprit cette pensée en 1834; l'hôtel actuel fut commencé dès 1837, et il était habité en 1842. L'ancien monument occupait une superficie de 7,266 mèt.; le nouveau en couvre une de 11,429. Les constructions ont été augmentées des trois quarts au moins. Les architectes, MM. Godde et Lesueur, ont montré une grande habileté dans ce travail difficile, et tracé un plan remarquablement beau dans son ensemble. La dépense, y compris l'ameublement, est montée à plus de 14,000,000 de francs, et à 40,000,000, en y comprenant les travaux pour régulariser la place de Grève, isoler le monument, et agrandir ses abords. L'hôtel de ville de Paris est incontestablement le plus beau, le mieux disposé, le plus magnifique des édifices de ce genre. Les fêtes que la Ville donne dans cet admirable palais sont vraiment féeriques : les salons et galeries offrent une longueur totale de 936 mèt., c.-à-d. environ un quart de lieue, et sont éclairés par plus de 12,000 feux, composés de 9,714 bougies, et 2,389 lampes à l'huile ou au gaz. C. D—Y.

HOTMAN (François), *Hotomanus*, jurisconsulte, né à Paris en 1524, d'une famille de robe originaire de Silésie, m. en 1590, embrassa le calvinisme, enseigna les humanités au collége de Lausanne, puis le droit à Strasbourg, 1550, à Valence, 1561, et à Bourges. Il fut chargé de missions délicates par le roi de Navarre, père de Henri IV, et même par Catherine de Médicis. Ses élèves le sauvèrent du massacre de la St-Barthélemy; il se retira à Genève, et de là à Bâle. Ses œuvres ont été publiées à Genève, 1599, 3 vol. in-fol. Dans cette collection on remarque : *Franco-Gallia, sive tractatus de regimine regum Galliæ et de jure successionis*, Genève, 1573, 1 vol. in-fol., trad. en franç. par Simon Goulart, Cologne, 1574, ouvrage hardi, où il soutient que le trône n'est pas héréditaire, et que le roi peut être choisi par les états généraux de la nation; l'*Anti-Tribonien*, ou *Discours sur l'étude des lois*, 1567, 1 vol. in-8°, écrit plein de verve, contenant une critique énergique et souvent très-juste de la compilation justinienne. Mais on n'y trouve pas le fameux écrit en faveur de Henri de Navarre excommunié par le pape : *Papæ Sixti V brutum fulmen*, 1588, in-8°. On lui a attribué le *Vindiciæ contra tyrannos* de Linguet. V. Rodolphe Dareste, *Essai sur Hotman*, Paris, 1850, in-8°. B.

HOTMAN (Antoine), frère du précédent, fut zélé ligueur, avocat général au parlement de Paris en 1591, se rallia à

Henri IV, et mourut en 1596, après avoir publié : *Traité de la dissolution du mariage*, 1581, in-8°; *les Droits de l'oncle contre le neveu, en faveur du cardinal de Bourbon*, 1585, in-8°; *Dialogus de barbâ et comâ*, 1586, in-8°; *Traité de la loi salique*, 1593, in-4°, réfutation de l'ouvrage *les Droits de l'oncle contre le neveu*; *Traité des droits ecclésiastiques, franchises et libertés de l'Église gallicane*, etc. J. T.

HOTMAN-DE-VILLIERS (Jean), fils de François, s'acquitta fort habilement de plusieurs négociations en Allemagne, pendant les années 1610-1611, et publia : *Traité des devoirs de l'ambassadeur*, Paris, 1602, in-8°. On a réuni, en 1616, in-8°, les *Opuscules françoises* de François, Antoine et Jean Hotman. J. T.

HOTSPUR ou HOTSPEAR. *V.* PERCY (Henri).

HOTTENTOTIE, région d'Afrique, à l'extrémité méridionale, entre la Cimbébasie au N., l'océan Atlantique à l'O., la colonie du Cap au S., et la Cafrerie à l'E., entre 23°-32° lat. S., et 13°-25° long. E.; 1,100 kil. du N. au S., autant de l'E. à l'O. L'intérieur est peu connu; il est montagneux au S. et au N., sablonneux et plat au centre, et arrosé de l'E. à l'O. par le fleuve Orange. Les Hottentots forment une variété de la race nègre; remarquablement laids, ils ont la tête triangulaire, les pommettes saillantes, le nez aplati, les lèvres grosses et proéminentes; les femmes ont la partie postérieure des reins très-développée. Ils sont, pour la plupart, doux, honnêtes, humains, mais peu intelligents, apathiques, et très-malpropres; ils habitent sous des huttes faites avec des pieux et couvertes de nattes ou de peaux, vivent misérablement, ne cultivent pas la terre, et sont livrés à un fétichisme grossier. Des missionnaires hollandais ont fait accepter le christianisme à quelques-uns d'entre eux. Les principales tribus sont celles des *Namaquas* à l'O., des *Koranas* au centre et au N.-E., des *Boschimans* au S.-E. B.

HOTTINGER (Jean-Henri), célèbre orientaliste et théologien protestant, né à Zurich en 1620, m. en 1667, alla compléter ses études à Leyde sous Golius. Après avoir visité l'Angleterre et la France, il revint dans son pays, où il fut nommé, en 1642, professeur d'histoire ecclésiastique, puis de théologie et de langues orientales. A la prière de l'électeur palatin, il professa pendant 3 ans, à Heidelberg, les langues orientales et la théologie. A son retour à Zurich, 1661, il fut nommé à vie recteur de l'université. Il avait consenti à aller professer à Leyde, lorsqu'il se noya, avec une partie de sa famille, dans la Limmat. On a de lui : *Historia ecclesiastica*, 1651 67, 9 vol. in-8°; *Historia orientalis ex variis monumentis collecta*, 1651 et 1660, in-4°; *Grammatica IV linguarum hebr., chald., syr. et arab. harmonica*, 1649, in-4°; *Etymologicum orientale*, Francf., 1661, in-4°; *Thesaurus philologicus, sive clavis Scripturæ*, 3ᵉ édit., 1696, in-4°, etc. Grand érudit, il compila plutôt qu'il ne composa. Ses ouvrages manquent de critique, et ne présentent qu'un médiocre intérêt. D.

HOTTINGER (J.-J.), philologue, né à Zurich en 1750, m. en 1810, arrière-petit-fils du précédent, professeur et membre du chapitre à Zurich, a donné de bonnes éditions de Théophraste, de Salluste, du *de Divinatione* et du *de Officiis* (avec traduction allemande) de Cicéron, et la *Bibliothèque des ouvrages les plus modernes sur la philosophie, la théologie et les belles-lettres*, 3 vol. in-8°, Zurich, 1784-1786.

HOUANG-FOU. *V.* WHAMPOA.

HOUARD (David), avocat et jurisconsulte, né à Dieppe en 1725, m. en 1802, membre associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a laissé : *Anciennes lois des Français conservées dans les coutumes anglaises recueillies par Littleton*, Rouen, 1766, 2 vol. in-8°; *Traité sur les coutumes anglo-normandes*, 1776-81, 4 vol. in-4°; *Dictionnaire analytique et critique de la coutume de Normandie*, 1780-81, 4 vol. in-4°.

HOUAT, *Siata*, île de France (Morbihan), dans l'océan Atlantique, à 2 kil. N.-E. de Belle-Ile-en-Mer. Elle est fortifiée, et a 795 habitants. Les Anglais l'ont prise en 1695, 1746 et 1795.

HOUBIGANT (Charles-François), savant hébraïsant, né à Paris en 1686, m. en 1783, entra, en 1704, dans la congrégation de l'Oratoire, professa avec succès les belles-lettres à Juilly, la rhétorique à Marseille, la philosophie à Soissons, et devint supérieur du collége de Vendôme. Appelé à Paris en 1722, on lui confia les conférences de St-Magloire. Pour s'y préparer, il se retira à Notre-Dame-des-Vertus, et l'excès du travail lui occasionna une surdité absolue; il se livra alors à l'étude de l'hébreu, et, suivant la méthode de Masclef, publia en vers techniques les *Racines de la langue hébraïque*, in-8°, Paris, 1732, dont la préface prouve l'inutilité des points-voyelles. On a encore de lui : *Prolegomena in Scripturam sacram*, 2 vol. in-4°, Paris, 1746; *Biblia hebraica, cum notis criticis*, hébreu-latin, 4 vol. in-fol., 1753; *Psalmorum versio vulgata et versio nova*, in-16, Paris, 1746, 1755; *Psalmi hebraici mendis quam plurimis expurgati*, in-16, Leyde, 1748; *Proverbia, Ecclesiastes* petit in-12, 1763. Il a traduit de l'anglais : *Méthode courte et facile contre les déistes et les juifs*, de Lesley, in-8°; *Pensées sur la religion naturelle et révélée*, de Forbes, in-8°, Lyon, 1769; *Sermons* de Sherlock, in-12, Lyon, 1768.

HOUCHARD (Jean-Nicolas), général, né à Forbach (Moselle) en 1740, m. en 1793, s'engagea, dès l'âge de 15 ans, dans le régiment de Royal-allemand-cavalerie, parvint au grade de lieutenant-colonel de dragons avant 1789, et, sous Custine, au grade de général de division, 1792. Du commandement de l'armée de la Moselle il passa à celui de l'armée du Nord, et remporta la victoire de Hondschoote sur les Anglais, les 8 et 9 septembre 1793. Le succès ne fut pas aussi complet qu'il eût pu l'être, au dire des ennemis de Houchard. Aussi fut-il accusé de n'avoir pas exécuté assez ponctuellement les injonctions du Comité de salut public. Le tribunal révolutionnaire, devant lequel il comparut, le condamna, et il fut exécuté, le 17 novembre 1793. Le fils de Houchard a publié une *Notice historique et justificative sur la vie militaire du général Houchard*, Strasbourg, 1809, in-8°. J. T.

HOUDAIN, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 15 kil. S.-O. de Béthune; 1,068 hab. Scierie de marbre.

HOUDAN, *Hodanum*, ch.-l. de canton (Seine-et-Oise), arr. et à 27 kil. S.-S.-O. de Mantes, sur la Vègre; 1,987 hab. Comm. de grains et laines. On remarque une vieille tour et une belle église du XIᵉ siècle.

HOUDANCOURT (LAMOTHE-). *V.* LAMOTHE-HOUDANCOURT.

HOUDAR. *V.* LAMOTTE-HOUDAR.

HOUDETOT (Sophie de LA LIVE DE BELLEGARDE, comtesse d'), née vers 1730, m. en 1813, fille d'un fermier général, et femme d'un gentilhomme de Normandie, la dernière et la plus aimée des héroïnes de J.-J. Rousseau, l'amie fidèle et dévouée de Saint-Lambert, fut indulgente et généreuse pour la faiblesse du philosophe de Genève, et admirable de dévouement pour le vieux poëte. Belle-sœur de Mᵐᵉ d'Epinay, mais plus gracieuse encore, plus vive et plus spirituelle, elle conserva, jusqu'à la fin de sa longue vie, son amabilité et son goût pour la poésie, qui se traduisit souvent en vers pleins de finesse et d'agrément. G. L.

HOUDON (Jean-Antoine), célèbre sculpteur, né à Versailles en 1741, m. à Paris en 1828, reçut les conseils de Pigalle, obtint le grand prix en 1761, et habita dix ans l'Italie. Il entra à l'Académie en 1777, et fit partie de l'Institut dès 1795. Ses œuvres reproduisent la nature avec une franchise et une vérité admirables; mais elles manquent d'élévation et d'idéal. Les plus belles sont : *St Bruno* et *St Jean de Latran*, à Rome; *Morphée*, qui lui valut le titre d'académicien; un modèle renommé de *l'Ecorché*; la statue de *Washington*, dans la salle des états de Virginie; *Diane*, exécutée pour l'impératrice de Russie; une *Diane nue*, au musée du Louvre; *la Frileuse*; *l'Oiseau mort*; la statue de *Tourville*, à Versailles; le *Voltaire* et le *Molière* du Théâtre-Français. *V.* Délerot et Legrelle, *Notice sur Houdon*, 1856. B.

HOUEILLES, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. et à 31 kil. N.-O. de Nérac, sur le Ciron, 224 hab.

HOUEL (Nicolas), savant pharmacien, né à Paris en 1520, m. en 1584. Après avoir acquis une fortune honorable, il l'appliqua tout entière à des fondations charitables et scientifiques. Sous le nom de *Maison de la charité chrétienne*, il créa, avec la protection de Henri III, de la reine Louise de Lorraine et du Parlement, un établissement qui comprenait une chapelle, une école de jeunes orphelins, instruits à préparer et à distribuer les médicaments aux pauvres honteux de la ville et des faubourgs, une pharmacie complète, un enclos nommé *Jardin des simples*, le premier de ce genre qui ait été établi en France. C'est à Houel que l'on doit le premier enseignement public et régulier de la pharmacie, et la fondation de l'ancienne *Maison et jardin des apothicaires*, qui plus tard, en 1803, fut l'*Ecole de pharmacie* de Paris. Il a laissé : *Traité de la peste*, 1573; *Traité de la thériaque et du mithridate*, 1573. Houel s'occupa aussi de littérature, et composa l'*Histoire de la royne Arthémise*, roman poétique et allégorique, relatif aux affaires du temps. Il est suivi d'un opuscule intitulé : *Petit discours de l'excellence de la plate peinture*. Enfin il écrivit une *Histoire des Français*, et un abrégé de cette histoire. C. L.

HOUEL (J.-P.), peintre et graveur, né à Rouen en 1735, m. à Paris en 1813, étudia sous Descamps, Lemire et Casanova, puis alla visiter l'Italie. A son retour, et secondé par Leprince, il publia le *Voyage pittoresque de Sicile, de Malte et de Lipari*, 4 vol. in-fol., avec 264 planches d'une

parfaite exactitude. Il a gravé aussi un grand nombre de vues et de paysages, et fait quelques belles gouaches.

HOUGAERDEN, v. de la Belgique (Brabant méridional), sur la Grande-Gette, à 7 kil. S.-E. de Louvain; 2,300 hab.

HOUGHTON, v. d'Angleterre (Lancastre), à 9 kil. S.-E. de Manchester; 3,000 hab.

HOUGHTON (Le major), voyageur anglais, fut chargé, en 1789, par la Société d'Afrique de Londres, d'aller déterminer le cours et la source du Niger. Il pénétra fort avant dans l'intérieur de l'Afrique, fut volé par son domestique nègre, égaré par des marchands mores, et revint seul à Jarra, où il mourut de la dyssenterie en 1791. Ses Lettres parurent dans les *Mémoires de la Société d'Afrique*, Londres, 1792; Lallemand en a publié une traduction française, intitulée : *Voyages et découvertes dans l'intérieur de l'Afrique par le major Houghton et Mungo-Park*, in-8°, Paris, 1798.

HOUGLY, en anglais *Hoogly*, fleuve de l'Hindoustan, formé par la réunion du Cossimbazar et du Djellinghi, bras occidentaux du Gange, passe par Hougly, Chandernagor, Calcutta et Serampour, et se jette dans le golfe du Bengale. L'entrée en est obstruée par des bancs de sable. Quoique rempli de crocodiles et de requins, il est sacré aux yeux des Hindous.

HOUGLY, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), à 36 kil. N.-O. de Calcutta, sur la rive dr. de l'Hougly. Ch.-l. de district. Le commerce, quoique déchu depuis 1765, époque où la perception des droits de port fut transférée à Calcutta, est encore important. Fondée par les Portugais, en 1538, sous le nom de *Golin*, cette ville fut appelée ensuite *Bouchy-Bender*. Chah-Djihan, qui en fit la conquête en 1632, permit aux étrangers, en 1642, d'y établir des comptoirs. Les Anglais l'abandonnèrent en 1686, par suite de démêlés avec les Mongols; ils la soumirent en 1757. — Le district d'Hougly a 5,876 kil. carrés, et 1,240,000 hab. Sol bas et fertile, en partie couvert de prairies marécageuses. Exploit. de sel sur la côte.

HOUGUE (LA). *V.* HOGUE (LA).

HOULAGOU, prince mongol, né vers 1217, m. en 1265, chef de la dynastie persane des Gengiskhanides, était fils de Touly, 4e fils de Gengiskhan. Il fut chargé, en 1251, par son frère Mangou, de gouverner l'Asie occidentale depuis le Djihoun jusqu'à l'Égypte, et se fixa à Tauris en Perse. Il attaqua le dernier calife de Bagdad en 1258, le fit périr, et dévasta ensuite la Syrie.

HOULE (LA), petit port. *V.* CANCALE.

HOULME (LE), vge (Seine-Infér.), arr. et à 10 kil. N.-N.-O. de Rouen; 1,254 hab. Filatures de coton, fabr. et imprimeries d'indiennes, blanchisseries.

HOULME (LE), petit pays de l'anc. France (Basse-Normandie), où étaient Domfront, Argentan, Bellou-en-Houlme (Orne).

HOU-NAN, prov. de la Chine, au centre, entre celles de Hou-pé au N., de Ssu-tchouan et de Koueï-tchéou à l'O., de Kouang-si et de Kouang-toung au S., de Kiang-si à l'E.; 276,000 kil. car.; 18,000,000 d'hab. Ch.-l. *Tchang-cha*. Sol montueux à l'O. et au S.; au N. est le lac Thoung-thing.

HOU-PÉ, prov. de la Chine, au centre, entre celles de Ho-nan au N., de Chen-si et de Ssu-tchouan à l'O., d'Hou-nan au S., de Kiang-si au S.-E., et de Ngan-hoéi à l'E.; 276,000 kil. car.; 27,370,000 hab. Ch.-l., *Ou-tchang*. Sol arrosé par le fleuve Bleu, montueux au N. et à l'O.; au S. est le lac Thoung-thing.

HOURDOUAR, v. de l'Hindoustan. *V.* HERDOUAR.

HOURI, de l'arabe *hâru* (avoir des yeux dont la prunelle est noire et le blanc très-prononcé), se dit d'une gazelle, d'un jeune homme, ou d'une jeune fille. Cette épithète est donnée aux beautés célestes, d'une jeunesse éternelle, et qui, d'après le Coran, seront les épouses des musulmans fidèles, dans le paradis de Mahomet. D.

HOURRA. *V.* HURRA.

HOUSE, mot anglais qui se joint fréquemment aux noms de lieux et signifie *maison, palais; Carlton* HOUSE, palais de la ville Charles.

HOUSSA. *V.* HAOUSSA.

HOUSTON, v. des États-Unis (Texas), sur le Buffalo, à 40 kil. de la baie de Galveston; 15,000 hab. Fonderies de fer, scieries, fabr. de chapeaux. Export. de coton, sucre, maïs, bois, bétail, etc. Station de 3 chemins de fer. Fondée en 1837, elle a été la capit. provisoire de l'État du Texas.

HOUTMANN (Cornélis), voyageur hollandais, né à Gouda vers 1550, m. en 1600, pénétra, dans un voyage à Lisbonne, le secret du commerce des Portugais dans les Indes orientales, fut emprisonné, et condamné à une amende. Les négociants d'Amsterdam la payèrent pour lui, et formèrent, en 1594, une association, dont il fut nommé subrécargue. Parti en 1595, il aborda à Bantam (Java) en 1596. Dans un 2e voyage, 1598, il s'arrêta à Achem (Sumatra); mais, rendu suspect au roi indigène, il fut relégué dans l'intérieur du pays, et y mourut en 1600. La relation de ses voyages est contenue dans l'*Histoire du commencement et des progrès de la compagnie des Indes*, 2 vol. in-4°, Amsterdam, 1646.

HOVEDEN (Roger de), chroniqueur anglais du XIIe siècle, né dans le comté d'York, a écrit en latin des *Annales*, qui font suite à celles de Bède, de 731 à 1202. Elles ont été publiées par Saville, *Historici Anglici*, 1595 et 1601.

HOWARD, une des plus vieilles et des plus nobles familles d'Angleterre, alliée, au XIVe siècle, par le mariage de Robert Howard avec Marguerite de Norfolk, à la maison des ducs de Norfolk, issue des Plantagenets. Le représentant de cette maison a les titres de premier duc, premier marquis, premier comte, premier baron du royaume, et marche immédiatement après les princes du sang. Depuis 1483, le titre de comte-maréchal est héréditaire dans cette famille, qui fut longtemps favorable au catholicisme. Elle se partage en plusieurs branches : celles de Norfolk (branche aînée), de Suffolk, d'Effingham, de Nottingham, de Carlisle, d'Arundel, de Stafford.

HOWARD (Jean), 1er duc de la nouvelle maison de Norfolk, m. en 1485, fils de Robert Howard et de Marguerite de Norfolk, combattit avec valeur en France sous le règne d'Henri VI, et fut chargé de négociations en France, en Bourgogne et en Portugal. Il se déclara, dans la guerre des Deux-Roses, contre Marguerite d'Anjou, et, après la mort d'Édouard IV, seconda les projets du duc de Glocester, qui, devenu roi en 1483, le créa comte-maréchal, duc de Norfolk, lord-amiral d'Angleterre, d'Irlande et d'Aquitaine. Il fut tué à Bosworth, 1485.

HOWARD (Thomas), fils aîné du précédent, 2e duc de Norfolk, m. en 1524, fut fait prisonnier à la bataille de Bosworth, 1485, et rendu à la liberté au bout de trois ans et demi. En récompense de sa conduite dans une sédition, il fut créé par Henri VII lord-chancelier en 1501, comte-maréchal en 1520. Il était grand-père de Catherine Howard.

HOWARD (Thomas), fils aîné du précédent, 3e duc de Norfolk, né vers 1473, m. en 1554, accompagna dans l'expédition de Guyenne le marquis de Dorset, fut fait grand-amiral, se distingua à Flodden en 1513, et comprima une révolte de l'Irlande. Devenu suspect à Henri VIII, il fut emprisonné, en 1546, avec son fils le comte de Surrey, qui fut décapité. A l'avénement de Marie Tudor, 1553, il recouvra la liberté, et finit ses jours dans la retraite.

HOWARD (Henri), comte de Surrey, fils aîné du précédent, né vers 1515, m. en 1547, fut guerrier et poëte. Il contribua aux succès de Henri VIII, fut nommé capitaine-général des armées anglaises en France, prit Boulogne en 1546, se fit battre ensuite, et, devenu suspect au roi, fut arrêté et décapité. Il a laissé des chansons, des sonnets, une traduction du 2e et du 4e livre de l'*Énéide*, en vers blancs, dont il fit usage le premier, et une traduction de Boccace. Ses œuvres ont été publiées avec celles de Th. Wyatt, par le docteur Nott, 2 vol. in-4°, Londres, 1816.

HOWARD (Thomas), fils aîné du précédent, 4e duc de Norfolk, né vers 1536, m. en 1572, confident d'Élisabeth, fut un des commissaires qui interrogèrent Marie Stuart en 1568. Touché des malheurs et de la beauté de cette reine, il voulut la délivrer et l'épouser. Son projet fut découvert, et il fut décapité.

HOWARD (Henri), comte de Northampton et frère puîné du précédent, né en 1539, m. en 1614, s'attacha au comte d'Essex, puis à son ennemi Robert Cecil. Il contribua à placer sur le trône Jacques Ier, qui le fit comte de Northampton et garde du sceau privé, et dont il servit complaisamment les mauvaises passions.

HOWARD (Charles), comte de Nottingham, grand amiral d'Angleterre, né en 1536, m. en 1624, était petit-fils de Thomas, 2e duc de Norfolk, et fils de Guillaume d'Effingham, nom qu'il porta d'abord. Il vint en France, 1559, complimenter François II lors de son avénement. Il fut un des amiraux chargés de combattre l'*invincible Armada* en 1588, s'empara de Cadix en 1596, et brûla dans ce port la flotte espagnole. Dans le procès d'Essex, 1602, il montra sa haine contre lui. Jacques Ier lui conserva ses dignités, et l'envoya comme ambassadeur en Espagne, 1605. Il se retira des affaires en 1618.

HOWARD (Thomas), 6e duc de Norfolk. *V.* ARUNDEL.

HOWARD (Guillaume), fils du 6e duc de Norfolk. *V.* STAFFORD.

HOWARD (Charles), 11e duc de Norfolk, d'une branche

cadette issue du 4e duc, m. en 1815, renonça au catholicisme en 1780 pour obtenir le titre de comte-maréchal. Membre de la Chambre des Communes, il contribua à la chute de lord North, fut partisan de la paix avec la France, mais seconda le ministère quand la guerre fut commencée. Il mourut sans enfants, et son titre passa à une autre branche issue du 4e duc de Norfolk.

HOWARD (Catherine), reine d'Angleterre de 1540 à 1542, fille d'Édouard Howard, 3e fils du 2e duc de Norfolk, fut la 5e femme de Henri VIII. Devenue odieuse à son époux, elle fut accusée d'infidélité, et décapitée.

HOWARD (Charles), comte de Carlisle, né en 1630, m. en 1686, contribua au rétablissement de Charles II, fut envoyé comme ambassadeur en Russie, 1663, pour faire rendre aux négociants anglais les privilèges accordés en 1555, et ôtés en 1648, et ne réussit pas. Il visita ensuite le Danemark et la Suède. Accusé par l'ambassadeur russe, il se justifia par un mémoire, et fut fait gouverneur de la Jamaïque. Guy Miége a publié : *Relation des trois ambassades du comte de Carlisle*, in-8°, Londres, 1669.

HOWARD. *V.* aussi CARLISLE.

HOWARD (John), célèbre philanthrope anglais, né à Hackney en 1726, m. en 1790, était fils d'un tapissier, qui lui laissa une fortune indépendante. S'étant trouvé à bord d'un vaisseau qui fut capturé par les Français, les souffrances d'une captivité de quelques mois lui inspirèrent le dessein de se dévouer au soulagement des prisonniers. De retour en Angleterre, il fut nommé shérif; il présenta au parlement un mémoire sur l'état des prisons, et fit adopter deux bills qui commencèrent les grandes réformes en ce genre. Howard parcourut ensuite toute l'Europe, visitant les prisons et les hôpitaux, pénétrant même dans les lazarets en Turquie. Il mourut en Russie, d'une fièvre maligne qu'il avait gagnée en visitant un malade. Il a laissé : *État des prisons en Angleterre*, 1777, trad. en franç., Paris, 1788, 2 vol. in-8°; *Histoire des principaux lazarets de l'Europe*, 1789, trad. en franç., 1801, in-8°.

HOWARD (sir Robert), né en 1626, m. en 1698, ami et collaborateur de Dryden, a laissé des traductions du 4e liv. de l'*Énéide*, et de l'*Achilléide* de Stace, une *Histoire des règnes d'Édouard et de Richard II*, 1690, et une *Histoire de la religion*, 1694.

HOWDEN, v. d'Angleterre (Durham), enclavée dans le comté d'York (East-Reading), à 75 kil. S.-S.-E. d'York, à 2 kil. de l'Ouse, où il y a un petit port; 4,500 hab. Importante foire aux chevaux. Ruines d'un palais des évêques de Durham.

HOWE (Richard SCROPE, comte), célèbre marin anglais, né à Londres en 1726, m. en 1799, contribua à la prise de l'île d'Aix en 1757, fut nommé baron d'Irlande en 1758, contre-amiral en 1770, et servit dans la Méditerranée. Il ravitailla Gibraltar en 1782, devint lord de l'amirauté, battit, en 1794, la flotte française dans la rencontre où périt *le Vengeur*, commanda en chef les troupes de la marine en 1795, reçut l'ordre de la Jarretière, apaisa une sédition à Portsmouth et à Plymouth, et mourut d'un accès de goutte.

HOWE (William), frère du précédent, m. en 1814, succéda à Gage, en 1775, comme commandant en chef des armées de terre en Amérique, battit en 1776 les Américains à Bunkers-Hill et à Long-Island, et, en 1777, à Brandywine, près de Philadelphie. Il fut néanmoins remplacé en 1778 par Clinton, et se retira du service.

HOWE, cap de l'Australie, à la pointe S.-E. de la Nouvelles-Galles du Sud, au N.-E. du détroit de Bass; par 37° 34' 50" lat. S., et 147° 36' 57" long. E. — cap de l'Australie, dans la Terre de Nuyts; par 31° 30' lat. S., et 115° 20' long. E.

HOWE, île déserte de la Polynésie, par 16° 46' lat. S., et 156° 27' long. O.; 110 kil. sur 15. Découverte par Wallis en 1767.

HOWTH ou HOATH, vge d'Irlande, comté et à 14 kil. E.-N.-E. de Dublin, sur une petite presqu'île au N. de la baie de Dublin; 1,550 hab. Beau port artificiel. Anc. château des comtes de Howth.

HOXTER. *V.* HŒXTER.

HOY, en anglais *Huy*, une des îles Orcades, à 4 kil. S. de Pomona, 7 O. de Ranaldsey; 600 hab. Élève de moutons.

HOYA, v. du royaume de Hanovre, sur le Weser, à 62 kil. N.-O. de Hanovre, 40 S.-E. de Brême; 1,700 hab. Autrefois lieu de réunion des États provinciaux de la principauté de Hoya-et-Diepholz. Comm. de toiles. Entrepôt royal de fer. — Le comté de Hoya, anc. divis. politique et administrative du Hanovre, a 293,150 hect., et 120,000 hab.

HOYERSWERDA, v. des États prussiens (Silésie), sur une île du Schwarz-Elster, à 126 kil. O.-N.-O. de Liegnitz; 2,200 hab. Fabr. de bonneterie, cordonnerie.

HOZIER (D'), généalogiste. *V.* D'HOZIER.

HRAD, *ville* en bohémien. De là le diminutif *Hradisch*, petite ville.

HRADEK, brg de Hongrie (Liptau), sur le Waag; 500 hab. Usines à fer appartenant au domaine.

HRADISCH, v. des États autrichiens (Moravie), dans une île de la March, à 65 kil. S.-E. d'Olmütz, 70 E. de Brunn; 2,000 hab. Ch.-l. de cercle. Récolte de bons vins. — Le cercle de Hradisch a 368,000 hect., et 291,501 hab.

HRADISTIE, v. de Bohême. *V.* TABOR.

HRADSCHIN. *V.* PRAGUE.

HRANICE. *V.* WEISSKIRCH.

HRONITZ, vge de Hongrie (Sohl), sur la Gran; 2,000 hab. Belles usines royales pour le fer et le cuivre.

HROSVITA ou HROSWITHE, religieuse de l'abbaye bénédictine de Gandersheim au Xe siècle, originaire de Saxe, a laissé : un *Panégyrique des Othons* (de Saxe); 6 drames religieux, où elle voulut, dit-on, imiter Térence, et qui ont été publiés avec une traduction française par M. Magnin, Paris, 1845, in-8°; des poëmes sur la *Vierge*, l'*Ascension de Notre Seigneur*, la *Passion de St Pélage*, la *Conversion de Théophile*, la *Passion de St Denis*, etc. Ses œuvres ont été publiées par C. Celtès, 1501, Nuremberg, in-fol., et par Schursfleisch, 1707, Wittemberg, in-4°. *V.* G. Freytag, *de Hrosuitha poetria*, Vratisl., 1839.

HRUDIM. *V.* CHRUDIM.

HUAGE, ancienne obligation des vassaux, qui, lorsque leur seigneur chassait, devaient pousser des cris pour faire sortir les bêtes fauves de leurs repaires.

HUAHEINE, île de l'archipel de la Société, dans le grand Océan équinoxial, au N.-O. de celle d'Otaïti; 40 kil. de tour. Sol bas, fertile et bien cultivé. Sur la côte O. est le port d'Ouahuara.

HUALLAGA, riv. du Pérou, naît dans le départ. de Junin, au N. du lac Chinchaycoche, dans les Andes, passe près d'Huanuco, entre dans l'Équateur, et se joint au Tunguragua, bras de l'Amazone. Cours de 800 kil.

HUAMANGA ou GUAMANGA, v. du Pérou, ch.-l. de la prov. de son nom, sur la rivière de Huamanga, à 336 kil. E.-S.-E. de Lima; 25,000 hab. Évêché catholique, université. Fonderie d'argent; (dép. d'Ayacucho).

HUANCABELICA ou GUANCABELICA, v. du Pérou dans une vallée très-élevée des Andes, à 246 kil. S.-E. de Lima; 12,000 hab. Riches mines de mercure. Ch.-l. d'un département qui a 79,000 hab.

HUANUCO ou GUANUCO, v. du Pérou (Junin), à 70 kilom. N. de Tarma, à 250 N.-E. de Lima, près du Huallaga. Jadis grande et bien peuplée, auj. déchue. Ruines d'un palais des Incas et d'un temple du Soleil. — La province de Huanuco, entre celles de Cajabamba et de Tarma, a 90 kil. sur 65, et 18,000 hab.

HUARAS, v. du Pérou, dép. et à 100 kil. N.-O. de Junin, 310 N.-O. de Lima, sur la rive dr. de la Santa; 5,000 hab. Source thermale.

HUARTE (Juan), philosophe espagnol, né à St-Jean-Pied-de-Port en 1520, m. à la fin du XVIe siècle, exerça la médecine à Madrid, et publia un *Examen des esprits propres aux sciences*, Pampelune, 1578, trad. en franç. par Chappuis, Lyon, 1580, in-16, et par Vion-Dalibray, Paris, 1645, 1658 et 1675, in-8°. Il prétend qu'on peut reconnaître à certains signes les dispositions des esprits aux sciences, et qu'il est un moyen de procréer les sexes à volonté, et de produire les grands talents. Il a été réfuté par J. Guibelet, Paris, 1631, in-8°.

HUASCO, v. du Chili, sur la rive dr. d'une rivière de même nom, prov. et à 160 kil. N. de Coquimbo, à peu de distance de la côte du grand Océan, où elle a un vaste port. Ville jadis florissante, auj. déchue. Riches mines d'argent et de cuivre aux environs.

HUBER (Jean-Rodolphe), peintre suisse, né à Bâle en 1658, m. en 1748, élève de Carlo Maratti, a imité avec succès le faire du Tintoret. Sa touche est noble et vigoureuse. Il a laissé un grand nombre de tableaux, et surtout des portraits.

HUBER (Jean), dessinateur et naturaliste, né à Genève en 1722, m. en 1790, apprit à peindre sans maître, et retraça quelques scènes de la vie intime de Voltaire. Lors des découvertes des frères Montgolfier, il se mit à étudier le vol des oiseaux. Il publia, dans le *Mercure de France* du 13 décembre 1783, une *Note sur la manière de diriger les ballons et sur le vol des oiseaux de proie*. On lui doit aussi des *Observations sur le vol des oiseaux de proie*, ouvrage ingénieux, 1784, Genève, 1 vol. in-4°, avec 7 planches.

HUBER (François), naturaliste, fils du précédent, né à Genève en 1750, m. à Lausanne en 1831, étudia les mœurs des abeilles. Devenu aveugle, il continua ses observations avec l'aide de sa femme Aimée Lullin, et de son domestique Fr. Burnens. Les résultats de ses travaux, très-intéressants, très-curieux, très-complets, furent publiés, sous forme de lettres à Ch. Bonnet, avec ce titre : *Nouvelles observations sur les abeilles*, 1792, 2 vol. in-8°. Il fit encore des recherches sur l'influence de l'air et des gaz par rapport à la germination.—Son fils, Pierre, s'est fait connaître par une *Histoire des mœurs des fourmis*.

HUBER (Michel), littérateur, né en 1727 à Frontenhausen (Basse-Bavière), m. en 1804, vécut longtemps à Paris, et enseigna ensuite le français à l'université de Leipsick. Il a contribué à faire connaître en France la littérature allemande par ses traductions de Gessner, Klopstock, Wieland, Lessing, Kleist, du *Robinson* de Campe, de l'*Histoire de l'art* par Winckelmann, etc. On a encore de lui : *Notices générales des graveurs et des peintres*, Dresde, 1787. E. S.

HUBER (Louis-Ferdinand), fils du précédent, né à Paris en 1764, m. à Ulm en 1804, dirigea longtemps la Gazette générale (*Allgemeine zeitung*), et travailla aux *Annales de l'Europe*. Ses ouvrages et ses traductions furent publiés par sa veuve Thérèse Huber, 1806-1810, Tubingen, 2 vol. in-8°.

HUBER (Thérèse), née à Gœttingue en 1764, m. à Augsbourg en 1829, était fille du célèbre Heyne. Privée de bonne heure de sa mère, elle prit dans sa manière de penser une certaine indépendance qui fut mal interprétée. En 1784, elle épousa Jean-George Forster, et, après la mort de celui-ci en 1794, Louis-Ferdinand Huber. Pour gagner sa vie, elle s'occupa de travaux littéraires, publiés d'abord tous sous le nom de son mari. Veuve de nouveau en 1804, elle alla à Stuttgard, où elle rédigea le *Morgenblatt*. Elle a publié la *Correspondance de J.-G. Forster*, 2 vol., Leipsick, 1828. Ses contes ont été publiés après sa mort par son fils, 6 vol., Leipsick, 1830-1833. E. S.

HUBERT (St), né vers 656, d'une famille noble d'Aquitaine, qu'on a voulu faire descendre de Clovis, m. en 728 ou 730, passa ses premières années dans les plaisirs. On dit qu'il aimait la chasse avec passion ; c'est pour ce motif qu'il est resté le patron des chasseurs. Il vécut à la cour de Neustrie, s'enfuit en 674, pour échapper à Ebroin, auprès de Pepin d'Héristal, se convertit vers 683, s'attacha à St Lambert, évêque de Maëstricht, et lui succéda en 708. Il transporta son siége à Liége, ainsi que le corps de son saint prédécesseur, et fit de nombreuses conversions dans les Ardennes, où le culte des idoles existait encore. Après sa mort, son corps, d'abord déposé à Liége, fut, en 817, porté à l'abbaye d'Aindain dans les Ardennes, qui a pris le nom de St-Hubert. On l'invoque contre la rage. Fête, le 3 novembre et le 30 mai.

HUBERT (ordre de SAINT-), ordre de chevalerie institué en 1444 par Girard V, duc de Berg-et-Juliers, en mémoire d'une victoire qu'il avait remportée le jour de la Saint-Hubert. En 1709, il fut renouvelé par Charles-Théodore, électeur de Bavière. Le nombre des chevaliers est restreint à 12; le roi en est le commandeur. La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes, avec une image de St Hubert au centre.—Il y avait un autre ordre de Saint-Hubert, fondé en 1416 par le duc de Bar, Louis Ier, et conservé ensuite par les ducs de Lorraine. Plus tard, il fut adopté par le grand-duc de Francfort. La décoration consistait en une croix d'or avec l'adoration de St Hubert et les armes de Lorraine. E. S.

HUBERT DU BOURG, descendant d'un frère utérin de Guillaume le Conquérant, servit sous Richard Cœur-de-Lion. Gouverneur du château de Falaise, où était enfermé le duc de Bretagne Arthur, il essaya en vain d'empêcher le meurtre de ce prince par Jean-sans-Terre. Gardien des places et administrateur des principaux domaines du roi, il lui resta fidèle, signa avec lui la Grande-Charte, 1215, et défendit énergiquement Douvres contre le fils de Philippe-Auguste, 1216. Pendant la minorité d'Henri III, et après la mort du comte de Pembroke, régent, 1219, il lui succéda, avec la dignité de grand justicier. Il confirma trois fois la Grande-Charte, soumit les barons rebelles, devint comte de Kent en 1227, et épousa une sœur du roi d'Ecosse. Mais, en 1232, les intrigues de Pierre Desroches, évêque de Winchester, réveillèrent contre lui de nombreuses inimitiés; accusé de concussion et de magie, il fut arraché des autels, et emprisonné à la Tour de Londres. Vers la fin de sa vie, il recouvra cependant la faveur royale, et rentra même au conseil. A. G.

HUBERT (SAINT-), v. de Belgique (Luxembourg), à 70 kil. S.-E. de Namur, 37 N.-O. de Liége, dans la forêt des Ardennes, 2,000 hab. Tanneries, huileries, fabr. de colle. Autrefois célèbre abbaye de bénédictins, fondée en 698, et où l'on conservait le corps de saint Hubert.

HUBERTSBOURG, vge du royaume de Saxe, à 40 kil. E. de Leipsick. Anc. château où fut conclu, le 15 février 1763, entre la Prusse, l'Autriche et la Saxe, un traité qui mit fin à la guerre de Sept Ans : l'impératrice Marie-Thérèse céda de nouveau Glatz et la Silésie à la Prusse, et Frédéric rendit l'électorat de Saxe au roi de Pologne. Le château est auj. une maison de détention.

HUBNER (Jean), historien et géographe, né en 1668 à Tyrgau (Haute-Lusace), m. en 1732, professeur à Leipzig, puis recteur de l'école de Hambourg, a laissé : *Géographie universelle*, Leipzig, 1705, trad. en français par Duvernois, Bâle, 1757, 6 vol. in-8°; *Questions sur la géographie ancienne et moderne*, Leipzig, 1693, in-8°; *Questions sur l'histoire politique jusqu'à la fin du XVIIe siècle*, ibid., 1697 et suiv., 10 vol. in-8°; *Tables généalogiques*, 1708 et 1735, in-fol.; *Histoires de la Bible*, qui ont eu plus de 100 éditions; *Bibliotheca historica Hamburgensis*, 1715-29, 10 vol. in-12; *Museum geographicum*, catalogue de cartes, publié par son fils, Hambourg, 1746.

HUCH-EON, v. de Chine (Kouang-toung), sur la côte N. de l'île de Haï-nan, à 8 kil. de Khioung-tchéou. Bibliothèque, académie chinoise. Pop. évaluée à 200,000 hab.

HUCKESWAGEN, v. des États prussiens (prov. du Rhin), à 39 kil. E.-S.-E. de Dusseldorf, sur la rive g. de la Wupper ; 3,500 hab. Fabr. de siamoises, nankin, toiles de coton, bas, futaines, etc.

HUCQUELIERS, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. et à 20 kil. N.-E. de Montreuil-sur-Mer ; 707 hab.

HUDDERSFIELD, *Cambodunum*, v. d'Angleterre, comté et à 54 kil. S.-O. d'York (West-Riding), à 12 kil. S.-E. d'Halifax, sur la rive g. de la Colne, et sur un canal qui mène à Ashton; 31,874 hab. Un des principaux centres de l'industrie des laines et du commerce des draps.

HUDIKSVAL, v. de Suède, sur le golfe de Botnie, dans le län et à 137 kil. N. de Gefle; 1,900 hab. Petit port de commerce : chanvre, bois. Sources minérales.

HUDSON (Henri), navigateur anglais, fut chargé, en 1607, par une société de négociants, de découvrir un passage pour aller en Amérique par le N., le N.-O. ou le N.-E. Il vit la côte orientale du Groenland par 73°, pénétra jusqu'au 82°, et fut arrêté par les glaces. Il partit encore pour le compte de négociants hollandais, 1609, et découvrit le fleuve qui porte encore son nom. Envoyé de nouveau par les négociants anglais, 1610, il reconnut le détroit et la baie d'Hudson, ainsi que la baie de St-Michel. Les vivres ayant manqué, il fut déposé dans un canot par son équipage, avec son fils et quelques matelots, 1611 ; on n'en entendit plus parler. Les détails des voyages d'Hudson se trouvent dans le 4e vol. du recueil de Purchas, et dans les 10e et 11e des *Petits voyages* de Debry.

HUDSON (John), philologue anglais, né à Widehap (Cumberland) en 1662, m. en 1719, professa la philosophie et les humanités à Oxford, fut conservateur de la bibliothèque bodléienne en 1701, et principal du collége de Ste-Marie à Oxford en 1712. Il a laissé des éditions de *Velleius Paterculus*, 1693 et 1711, in-8°; de *Thucydide*, grec-lat., 1696, in-fol.; de *Denys d'Halicarnasse*, 1704, 2 vol. in-fol.; des *Geographiæ veteris scriptores græci minores*, grec-lat., 1698, 1703, 1712, 4 vol. in-8°; de *Longin*, 1710, in-4°, et 1718, in-8°; d'*Esope*, grec-lat., 1718, in-8°; de *Josèphe*, 1720, 2 vol. in-fol.

HUDSON-LOWE. *V.* LOWE.

HUDSON OU **NORTH-RIVER**, fl. des États-Unis (New-York), naît dans les montagnes à l'O. du lac Champlain, arrose les Etats de New-York et New-Jersey, passe à Glensfall, Troy, Albany, Hudson, Newburg, et se jette dans l'Atlantique à New-York. Cours de 450 kil. Il communique par des canaux avec les lacs Ontario, Champlain et Erié, et avec la Delaware. Les plus gros bâtiments le remontent sur 190 kil., les petits bâtiments de mer sur 240. La pente du fleuve est peu sensible, et la marée se fait sentir à 260 kil. de l'embouchure. Il reçoit le Sacondago et le Mohawk. C'est sur l'Hudson que Fulton fit, en 1807, le 1er essai de navigation à vapeur. Il doit son nom à l'Anglais Hudson, qui le découvrit en 1609.

HUDSON (Baie ou mer d'), vaste golfe formé par l'océan Atlantique sur les côtes septentrionales de l'Amérique du nord, entre 51° 15' et 70° lat. N., 78° et 98° long. O.; baignant la Nouvelle-Galles à l'O., le Canada au S., et le Maine oriental à l'E. Elle forme les baies de St-James au S.-E., de Bulton au N., de Welcome au N.-O., communique avec l'océan Atlantique par les détroits d'Hudson, de

Frobisher et de Cumberland, avec la mer Polaire par les détroits de Fox, de Fury et Hekla, la baie de Boothia, et le canal du Prince-Régent, et reçoit l'Albany au S., la Severn, le Nelson, et le Churchill à l'O., l'East-Main à l'E. La navigation n'y est libre que de juillet à octobre. Côtes escarpées et stériles. — Le Danois Anskold découvrit le premier cette mer; Hudson l'explora en 1610, et lui donna son nom. Une *Compagnie de la baie d'Hudson*, formée en 1672, a fondé d'importants établissements pour le commerce des fourrures.

HUDSON (Détroit d'), détroit qui unit la mer d'Hudson à l'océan Atlantique, au N. du Labrador; il est souvent fermé par les glaces; par 61°-63° 30' lat. N., et 68°-80° long. O.

HUDSON, v. des Etats-Unis (New-York), à 144 kil. E.-N.-E. de New-York, 50 S. d'Albany, beau port sur l'Hudson, que remontent jusque-là les plus gros bâtiments; 7,200 hab. Fabr. de coton et lainages; armements pour la pêche de la baleine. Fondée en 1784.

HUE (François), 1er valet de chambre du Dauphin, fils de Louis XVI, né à Fontainebleau en 1757, m. en 1819, montra un grand dévouement à la famille royale, demanda et obtint de la servir au Temple, sortit de France quelque temps après la mort de Louis XVI, fut attaché au duc d'Angoulême, et devint, après la Restauration, valet de chambre de Louis XVIII. On a de lui *les Dernières années de Louis XVI*, Paris, 1814.

HUÉ ou HUÉ-FO, v. cap. de la Cochinchine et de tout l'empire d'Annam, dans une île d'un fleuve nommé aussi Hué, à peu de distance de la mer de Chine, par 16° 23' lat. N., et 105° 2' long. E.; 100,000 hab. Place de guerre très-forte, défendue par un fossé de 12 kil. de circuit et 33 mèt. de large, par des remparts de 20 mèt. de haut, garnis, dit-on, de 2,000 canons; la citadelle, qui renferme le palais de l'empereur, est carrée et flanquée de 12 bastions. Ces travaux ont été faits par des ingénieurs français. Arsenaux, fonderie de canons, chantiers de construction. Industrie et commerce florissants.

HUÉ-AN ou FAI-FO, v. de la Cochinchine, à 66 kil. S.-E. de Hué-Fo, sur le Turon, près de son embouchure dans la baie de Turon; 15,000 hab. Export. de cannelle très estimée.

HUÉE ou HUS, cri en usage autrefois en France, pour avertir de courir sus aux malfaiteurs.

HUEHUETOCA, vge du Mexique, à 40 kil. N. de Mexico, donne son nom à un canal d'écoulement de 20 kil., destiné à préserver Mexico des débordements des lacs qui l'avoisinent, et l'un des plus gigantesques ouvrages hydrauliques élevés par les hommes.

HUELGOAT, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. et à 36 kil. N.-E. de Châteaulin; 682 hab. Mine de plomb argentifère.

HUELMA, anc. *Acatucci*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. et à 35 kil. S.-E. de Jaën; 3,500 hab.

HUELVA, anc. *Onuba*, v. d'Espagne (Andalousie), cap. de la prov. de son nom, à 94 kil. O. de Séville; port sur l'océan Atlantique, à l'embouchure de l'Odiel et du Tinto. Chantiers de construction; pêcheries. Comm. de fruits. Comm. de cabotage avec le Levant et l'Afrique. Pop. de la commune: 9,800 hab. — La prov. d'Huelva, division administrative d'Espagne, bornée par l'Estramadure au N., la Méditerranée au S., les prov. de Cadix et de Séville à l'E., et séparée du Portugal à l'O. par la Guadiana, est formée d'une partie occidentale de l'Andalousie; elle avait 133,470 hab. en 1833; 153,462 hab. en 1849; 176,626 hab. en 1860; superf., 1,067,610 hectares.

HUERCAL-OBERA, v. d'Espagne (Grenade), prov. et à 42 kil. N. d'Alméria, à 60 S.-E. de Huescar; 12,680 hab. Toiles, lainages, savon, salpêtre.

HUERTA (Gaspard DE LA), peintre espagnol, né à Altobuey (prov. de Cuença), en 1645, m. à Valence en 1714, n'eut d'autre maître qu'un mauvais peintre, nommé Jesualdi Sanchez, qui exécutait des compositions dévotes. Réduit à copier des estampes et des tableaux, il se forma ainsi un talent assez remarquable, épousa la fille de Sanchez, et acquit une fortune de 200,000 fr., qu'il légua aux pauvres et à l'ordre des Franciscains. Valence, Ségorbe, Caudiel, renferment le plus grand nombre de ses ouvrages. Il y règne un esprit mystique qui leur donne un caractère original. A. M.

HUERTA (Vincent-Garcia DE LA), poëte espagnol, né à Zafra (Estramadure) en 1729, m. en 1797, fut bibliothécaire royal, et, en 1759, membre de l'Académie de Madrid. Il défendit la littérature classique nationale contre l'envahissement des littératures étrangères, et, en particulier, contre les *Gallicistes*. On a de lui: *Eglogue des pêcheurs*, 1760; un poëme mythologique en stances, *Jupiter conservador*, 1763; des traductions d'Horace et de poëtes français; des tragédies de *Rachel*, 1778, et d'*Agamemnon vengé*; *Vocabulo militar espanuol*, 1760, Madrid, in-8°; *Obras poeticas*, 1778, 2 vol. in-8°; *Théâtre espagnol*, 1785-1788, Madrid, 16 vol. in-8°, dont le dernier contient ses propres tragédies.

HUERTA-DE-VAL-DE-CARABANOS, brg d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. et à 48 kil. S. de Madrid, 27 E. de Tolède; 2,000 hab. Exploit. de salpêtre.

HUESCA, anc. *Osca*, v. d'Espagne (Aragon), cap. de la prov. de son nom, à 64 kil. N.-E. de Saragosse; 10,000 hab. Évêché suffragant de Saragosse. Belle cathédrale gothique, achevée au XVIe siècle. Comm. de grains, vin, bétail et laines. Cette ville est très-ancienne; Sertorius y fonda une école célèbre pour l'enseignement des lettres; en 1364, Pierre IV releva l'œuvre de Sertorius, et établit une université dite *de Sertorius*. Sous les Arabes, Huesca fut la résidence d'un caïd, qui se rendit indépendant au XIe siècle. Pierre Ier d'Aragon la prit en 1096, après deux ans de siége. — La prov. de Huesca, division administrative du royaume d'Espagne, entre les Pyrénées au N., les prov. de Saragosse à l'O., de Teruel au S., et la Catalogne à l'E., arrosée par l'Aragon, la Cinca et l'Èbre, est formée d'une partie N.-E. de l'anc. royaume d'Aragon; elle avait 214,874 hab. en 1833; 247,505 en 1849, et 263,230 en 1860; superf., 1,522,410 hectares.

HUESCA, vge d'Espagne (Aragon), dans la prov. de Saragosse, à 44 kil. O. de Hijar; 1,000 hab. Sources thermales. Dominée par une colline où sont les ruines du château de Penaflor.

HUESCAR, v. d'Espagne (Grenade), province et à 138 kil. N.-E. de Grenade, défendue par un château fort. Pop. de la commune: 5,759 hab. Toiles, draps, lainages. — Près de là sont les ruines de Huescar-la-Vieja, fondée, dit-on, par les Carthaginois.

HUET (Pierre-Daniel), évêque d'Avranches, né à Caen en 1630, m. à Paris en 1721, fit dans sa jeunesse, 1652, un voyage en Suède, qu'il a écrit en vers latins, et pendant lequel il explora les trésors littéraires de ce pays. A son retour en France, il fonda l'Académie de Caen, en 1662, et comme il s'était déjà fait connaître par plusieurs ouvrages d'une rare érudition, il fut adjoint à Bossuet, 1670, en qualité de sous-précepteur, pour l'éducation du dauphin; ce fut alors qu'il traça le plan et dirigea l'exécution des belles éditions latines dites *du dauphin*. Il fut reçu à l'Académie Française en 1674, obtint, en 1678, l'abbaye d'Aulnay, près de Caen, et devint évêque d'Avranches en 1689. Il se démit de son évêché, en 1699, pour avoir plus de temps à donner à l'étude, et se retira à la maison professe des jésuites de Paris, où il passa les dernières années de sa vie. Ses principaux écrits sont: *Demonstratio evangelica*, Paris, 1679, 1 vol. in-fol., ouvrage qu'il composa avant d'être entré dans les ordres, rempli d'érudition, mais où l'auteur perd souvent de vue les points qu'il veut prouver, et où il appuie la plupart de ses axiomes par le raisonnement, ce qui fait voir que ce ne sont pas de véritables axiomes; *de Interpretatione lib. duo*, Paris, 1661, in-4°, traité en forme de dialogue sur la meilleure manière de traduire les auteurs, et qu'on ne saurait trop goûter encore ni trop lire; *Censura philosophiæ cartesianæ*, 1689 et 1694, où il se montre un des plus grands adversaires de la métaphysique cartésienne, après en avoir été jadis enthousiaste; *Lettre sur l'origine des romans*, Paris, 1670 et 1722, pleine de recherches curieuses, de remarques instructives, et de décisions judicieuses en matière de goût; *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, Lyon, 1716; *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*, Amst., 1723, qui l'a fait ranger parmi les sceptiques; enfin des poésies latines et grecques, élégantes, spirituelles, imprimées sous le titre de *Poemata latina et græca*, in-8°, Utrecht, 1694, 1700-1709. D'Olivet a publié un *Huetiana*, 1722, et on trouve à la Bibliothèque impériale 300 lettres latines de Huet, écrites de 1650 à 1714, 2 vol. in-4° manuscrits. M. Charles Nisard a publié les *Mémoires de Daniel Huet*, trad. en français, Paris, 1854. V. Christian Bartholmèss, *Huet, ou le scepticisme théologique*, 1 vol. in-8°, Paris, 1849; de Gournay, *Huet, évêque d'Avranches, sa vie et ses ouvrages*, 1 vol. in-8°, Paris, 1854; l'abbé Flottes, *Études sur Huete, évêque d'Avranches*, Paris, 1858, in-8°. C. N.

HUETE, *Julia*, v. d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. et à 48 kil. N.-O. de Cuenca, sur la Huete. 3,000 hab.

HUFELAND (Christophe-Guillaume), médecin, né en 1762 dans la régence d'Erfurt, mort en 1836, fut médecin du roi de Prusse en 1801, nommé professeur à l'u-

niversité de Berlin en 1809, conseiller d'État en 1810, et directeur de l'Académie militaire de médecine et de chirurgie en 1819. Connu pour son impartialité et son éclectisme, il fut un des premiers défenseurs du magnétisme animal. Il a laissé : *Des causes, du diagnostic et du traitement des maladies scrofuleuses*, Berlin, 1795; *Macrobiotique, ou l'art de prolonger la vie humaine*, Iéna, 1796, trad. en franç. à Iéna, 1799, 2 vol. in-8°, et à Paris, 1824 et 1837, in-8°; *Conseils aux mères sur l'éducation physique*, 1799; *Système de médecine pratique*, Leipzig, 1800-3; *Histoire de la santé*, Berlin, 1812; *Guide pour l'éducation physique et morale des femmes*, Leipz., 1822. Depuis 1795, il fit paraître avec succès un *Journal de médecine pratique*.

HUGO (Joseph-Léopold-Sigisbert), général français, né à Nancy en 1774, m. en 1828, s'engagea à 14 ans, était sous-lieutenant en 1791, servit à l'armée du Rhin, sous Moreau; dans la Vendée, sous Marceau et Kléber; en Italie, sous Masséna; devint général de brigade, organisa et commanda à Naples la garde du roi Joseph Bonaparte, suivit ce prince en Espagne, fit la guerre avec une grande bravoure, devint général de division, adhéra à la déchéance de Napoléon en 1814, et fut conservé dans ses grades et honneurs par Louis XVIII. Il accepta du service pendant les Cent-Jours, et prit sa retraite après la 2e Restauration. Il a laissé des *Mémoires*, 3 vol. in 8°, Paris, 1823, et divers ouvrages sur l'art militaire. — Sigisbert Hugo est père d'*Abel Hugo*, m. en 1855, auteur de la *France pittoresque*, 3 vol. gr. in-8°, de la *France historique et monumentale*, 5 vol. in-8°, etc., de M. *Victor Hugo*, le célèbre poëte, né à Besançon en 1802.

HUGO (Gustave), célèbre jurisconsulte, né en 1764 dans le gr.-duché de Bade, m. en 1844, professeur à l'université de Gœttingue, fut un des premiers qui enseignèrent le droit romain, non plus d'après la suite des titres adoptés dans les Institutes ou les Pandectes, mais suivant l'ordre naturel des matières. Un des premiers aussi, il exposa l'histoire de la législation romaine dans l'ordre chronologique, et appliqua la philosophie à l'étude du droit civil. On a de lui : *Fragments d'Ulpien*, Gœttingue, 1778; *Cours de droit civil*, Berlin, 1799-1812, 7 vol. in-8°; *Encyclopédie du droit; le Droit naturel, considéré comme philosophie du droit positif; Histoire du droit romain; Manuel du droit romain; Chrestomathie du droit romain; Histoire du droit depuis Justinien; Éléments des Pandectes; Matériaux pour la bibliographie du droit civil*, Berlin, 1829, 2 vol., etc. Il a été aussi l'éditeur d'une publication périodique, le *Magasin du droit civil*.

HUGTENBURG (Jean VAN), peintre, né à Harlem en 1646, m. à Amsterdam en 1733, alla, en 1667, rejoindre à Rome son frère Jacques, peintre de paysages. L'ayant perdu, il se rendit à Paris, où il travailla quelque temps dans l'atelier de Van der Meulen. De retour dans sa patrie en 1670, il y obtint un rapide succès. Le prince Eugène le prit plus tard à son service; il lui envoyait tout tracés les plans des batailles qu'il livrait, des siéges qu'il dirigeait. Hugtenburg en faisait des tableaux, dans lesquels on remarquait une assez grande connaissance de l'art militaire, un coloris brillant et naturel, beaucoup d'animation, une touche hardie et facile. Quand il avait terminé un tableau, il le copiait souvent en petit, ou le faisait copier par ses élèves. Il a gravé 43 planches dans le style d'Audran, 7 à la manière noire. On voit de lui, au musée de La Haye, deux combats de cavaliers et un portrait du prince Eugène; le musée d'Amsterdam ne possède qu'un tableau de sa main, représentant la bataille de la Boyne. A. M.

HUGUENOTS, nom donné en France aux partisans de la réformation religieuse du XVIe siècle, et particulièrement aux calvinistes. Il vient de l'allemand *eidgenossen* (confédérés par serment), et fut apporté de Genève, où un chef de parti se serait, dit-on, appelé *Hugues*. Pasquier fait dériver cette dénomination de *Huguet* ou *Hugon*, lutin qui, dans les croyances des habitants de Tours, courait les rues comme les premiers protestants allant au prêche; ceux-ci auraient été appelés Huguenots, selon Guy Coquille, parce qu'ils soutenaient les descendants de *Hugues Capet* contre les Guises, qui se disaient issus de Charlemagne. Ces deux opinions sont invraisemblables. B.

HUGUES *le Grand, le Blanc* ou *l'Abbé*, comte de Paris, duc de France, m. en 956. A l'exemple de son père Robert, qui avait disputé la couronne à Charles le Simple, il était plus puissant que les rois carlovingiens. A la bataille de Soissons, où Robert fut tué, 922, il remporta la victoire, et fit nommer roi le duc de Bourgogne, Raoul, son beau-frère, contre lequel il s'allia ensuite avec Herbert de Vermandois pour rétablir Charles dépossédé, quoiqu'il l'eût soutenu contre les Normands. En 936, il fit reconnaître Louis IV d'Outre-Mer, puis se brouilla avec lui, s'empara de Reims, 940, le fit prisonnier lui-même, et, pour lui rendre la liberté, se fit céder Laon, qu'il rendit pour éviter une excommunication. Sous le roi Lothaire, il ajouta la Bourgogne et l'Aquitaine à ses domaines, et se contenta de préparer pour son fils les voies au trône. Il dut son surnom de *Grand* à sa taille, et celui de *Blanc* à son teint pâle; on le nommait l'*Abbé*, parce qu'il possédait les abbayes de St-Germain-des-Prés, St-Denis et St-Martin de Tours.

HUGUES CAPET, fils du précédent, comte de Paris et duc de France, puis proclamé roi à Noyon par les grands vassaux, à l'exclusion de Charles de Lorraine, dernier carlovingien, 987-996. L'avénement de la dynastie capétienne, la 3e qui régna sur la France, fut, à vrai dire, la fin du règne des Francs, et la substitution d'une royauté nationale au gouvernement fondé par la conquête. La royauté, ne possédant que l'Ile-de-France et l'Orléanais, au milieu des grands fiefs, était faible, comme on le vit dans la guerre de Hugues contre Guillaume, duc d'Aquitaine; cela fit sa fortune; on ne lui imposa pas de limites. Hugues Capet se concilia le clergé, en renonçant aux abbayes qu'il tenait de son père. Il combattit Charles de Lorraine, 988, et quand Adalbéron, évêque de Laon, le lui eut livré, il le fit enfermer à Orléans, 991. Il donna l'exemple de faire sacrer son fils de son vivant, et régla la succession au trône par ordre de primogéniture. Hugues fut surnommé *Capet* de ce qu'il avait la tête très-grosse, ou d'une espèce de cape ou de capuce qu'il porta le premier.

HUGUES, comte de Vermandois, 3e fils du roi Henri Ier, né en 1057, m. en 1102, fut un des chefs de la 1re croisade. Retenu prisonnier en Épire, rendu à la liberté sur les instances de Godefroy de Bouillon, il se signala à Nicée, à Dorylée, à Antioche. Envoyé pour réclamer des secours d'Alexis Comnène, et n'ayant pu réussir, il revint en France. Touché des reproches qu'on lui fit, il retourna en Asie, fut défait près d'Héraclée, et mourut de ses blessures à Tarse. Par son mariage avec Adélaïde, fille d'Herbert, il devint la tige de la 2e maison de Vermandois.

HUGUES DE PROVENCE, roi d'Italie, fils de Thibaut ou Théobald, comte d'Arles, et de Berthe, fille de Lothaire, roi de Lorraine. Administrateur de la Provence au nom de Louis III l'Aveugle, il fut appelé par les Italiens contre Rodolphe II de Bourgogne, et proclamé roi à Pavie, 926. Il contint par des supplices la noblesse toujours prête à se révolter, repoussa les Sarrasins de Fraxinet et les Hongrois du Frioul, et, pour dominer l'Italie centrale, épousa la célèbre Marozia, alors toute-puissante à Rome, 932. Il fit arracher les yeux à son propre frère Lambert, duc de Toscane. Chassé, à cause de ses violences, il revint dans le nord s'opposer à une invasion d'Arnoul le Mauvais, mais fut vaincu à son tour par un autre prétendant, Bérenger d'Ivrée, 945. Il abdiqua en faveur de son fils Lothaire, qu'il avait associé au pouvoir dès 931, et alla mourir en Provence, 947. G.

HUGUES (Saint), abbé de Cluny, né à Semur en 1024, m. en 1109, descendait des anciens ducs de Bourgogne. Il succéda, en 1049, à St Odilon, comme abbé et général de l'ordre de Cluny, défendit les intérêts de l'empereur Henri IV, son filleul, réconcilia Sanche avec son frère Alphonse, roi d'Espagne, fut légat du pape Grégoire VII, imposa à ses religieux une sévère discipline, et fit fleurir parmi eux les sciences et les lettres. Il fonda l'abbaye de Marcigni. Ses Lettres et ses Opuscules de piété se trouvent dans la *Bibliotheca cluniacensis*. Il fut canonisé par Calixte II. Fête, le 29 avril.

HUGUES (Saint), né en 1053 dans le Dauphiné, m. en 1132, fut évêque de Grenoble en 1080. Il se retira, deux ans après, à l'abbaye de la Chaise-Dieu; mais le pape Grégoire VII l'obligea de reprendre ses fonctions épiscopales. Il mit St Bruno et ses compagnons en possession de la Grande-Chartreuse. Fête, le 1er avril. On a de St Hugues un précieux *Cartulaire*, dont plusieurs fragments ont été publiés par Allard, *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné*. B.

HUGUES DE FLAVIGNY, bénédictin, né en 1065, m. vers 1115, entra dans le monastère de St Vannes de Verdun en 1077, passa quelque temps à St-Bénigne de Dijon, et devint, en 1097, abbé de Flavigny en Bourgogne. Il a laissé une *Chronique*, curieuse pour les pièces originales qu'elle renferme, et insérée dans la *Bibliotheca manuscriptorum nova* du P. Labbe. B.

HUGUES DE FLEURY, nommé aussi *Hugues de Ste-Marie*, m. vers 1120, moine de Fleury ou St-Benoît-sur-Loire, a laissé un *Traité de la puissance royale et de la dignité sacerdotale*, publié dans le t. IV des *Mélanges* de Baluze, et destiné à faire cesser les disputes qui s'étaient élevées sur la

limite des deux pouvoirs; et une *Chronique* en 6 livres, depuis la création du monde jusqu'à l'an 840, publiée à Munster, 1638, in-8°. B.

HUGUES DE SAINT-VICTOR, religieux de l'abbaye de St-Victor de Paris, né près d'Ypres à la fin du XIe siècle, m. en 1140, a laissé : *Commentaires sur l'Écriture sainte; Somme des sentences; Traité des sacrements*, Cologne, 1568, Paris, 1624; *Explication du Décalogue; Explication de la règle de St Augustin; De sapientiâ Christi; Traité de la manière d'étudier*; une *Chronique* qui va jusqu'à 1128. Ces écrits ont été réunis à Rouen, 1648, 3 vol. in-fol. *V.* Weiss, *Hugonis de Sancto-Victore methodus mystica*, broch. in-8°, Paris, 1839.

HUGUES DES PAYENS, de la maison des comtes de Champagne, forma, vers 1118, une société pour la protection des pèlerins qui se rendaient à Jérusalem. Cette société, à laquelle St Bernard donna une *règle*, devint peu à peu l'ordre célèbre des Templiers (*V. ce mot*). Hugues mourut en 1136.

HUGUES D'AMIENS, théologien et politique, m. en 1164, descendait, dit-on, des comtes d'Amiens. De bonne heure il se fit moine à Cluny; prieur de St-Martial de Limoges en 1113, archevêque de Rouen en 1130, il assista aux conciles de Reims, de Pise et de Paris, et prit une part active à toutes les affaires de l'Église de France. On a de lui plusieurs ouvrages théologiques, et quelques lettres à Louis VII et à Suger, insérées dans le t. IV des *Scriptores Francorum* de Duchesne. B.

HUGUES DE POITIERS, chroniqueur du XIIe siècle, était moine de Vézelay. On a de lui une *Chronique de Vézelay*, insérée dans le *Spicilegium* de D'Achéry, et trad. en franç. dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, par M. Guizot. Elle contient des pièces originales, et s'étend de 1140 à 1167. B.

HUGUES PLAGON, nom donné par Meusel et Fontette, dans leurs *Bibliothèques historiques*, à l'auteur présumé de la continuation française de Guillaume de Tyr; mais le nom de Hugues Plagon n'est pas plus certain que celui de Bernard le Trésorier (*V. ce mot*). H. B.

HUGUES DE ROMANS, neveu de Hugues Ier, duc de Bourgogne, fut nommé en 1073 évêque de Die, bien qu'il ne fût encore que simple clerc. Il fut ordonné prêtre, l'année suivante, par Grégoire VII, qui le nomma son légat en France. Archevêque de Lyon en 1082, il présida, en 1092, le concile d'Autun, où le roi Philippe Ier fut excommunié. Désigné par Grégoire VII pour lui succéder sur le siége pontifical, il fut lui-même frappé des foudres de l'Église, pour avoir essayé de former un schisme après l'élection de Victor III, n'en fut relevé que par Urbain II, et mourut en 1106. On a de lui des *Lettres*, dispersées en différents recueils. B.

HUGUES DE SAINT-CHER, dominicain, né près de Vienne (Dauphiné), cardinal-prêtre du titre de Ste Sabine en 1244, m. à Orviéto en 1263, fut employé à diverses missions par les papes Innocent IV et Alexandre IV. On a de lui : *Concordance de la Bible*, en latin, le premier livre publié en ce genre; *Speculum Ecclesiæ*, Lyon, 1564, 1569, in-16; *Notes sur l'Écriture*, etc. Ses œuvres ont été réunies à Lyon, 1645, 8 vol. in-fol. B.

HUGUES (Victor), né vers 1770 à Marseille, d'une famille de négociants, m. en 1826, fut, en 1793, accusateur public près les tribunaux de Rochefort et de Brest, et, en 1794, un des commissaires de la Convention aux îles du Vent. Il dirigea l'expédition qui reprit aux Anglais la Guadeloupe, la Désirade, les Saintes et Marie-Galante. Il fut tour à tour gouverneur de la Guadeloupe et de la Guyane, et reçut, à cause de sa tyrannie, le surnom de *Robespierre des colonies*. En 1809, accusé d'avoir mal défendu Cayenne contre les Anglais, il fut traduit devant une commission militaire, mais acquitté. B.

HUI, v. de Belgique. *V.* HUY.

HUIS (L'). *V.* LHUIS.

HUISNE, anc. *Idonia* ou *Vinca*, rivière de France, naît à 4 kil. O. de Bellesme (Orne), passe à Nogent-le-Rotrou, La Ferté-Bernard, Montfort, et se jette dans la Sarthe, rive g., à 2 kil. au-dessous du Mans. Cours de 135 kil.

HUISSIERS, nom donné, au moyen âge, à des navires de grande capacité, servant à transporter la cavalerie, parce qu'ils avaient à l'arrière un *huis* par lequel on faisait entrer les chevaux dans la cale. On calfatait cette porte, qui, lorsque le navire était chargé, se trouvait dans l'eau.

HUISSIERS, officiers de justice établis pour citer les parties devant les tribunaux, signifier et mettre à exécution les jugements, etc. Chez les Romains, ils étaient appelés *apparitores, cohortales, executores, viatores, statores, cornicularii, officiales*. Au moyen âge, on les appela d'abord *servientes*, d'où *sergents*; peu après, on distingua, parmi les sergents, ceux qui étaient de service au tribunal, et on les appela *huissiers*, de HUIS (porte), parce qu'ils gardaient la porte pendant les délibérations, faisaient entrer ou sortir le public; plus tard enfin, le nom d'huissier s'étendit à tous les sergents, qu'ils fissent ou non service auprès d'un juge, et on appela huissiers audienciers ceux qui étaient de service aux audiences. Néanmoins on continua de les appeler *sergents*, quand ils étaient chargés de mettre les arrêts à exécution. Les huissiers devaient être laïques. Une ordonnance de Charles VIII, du 23 octobre 1425, défend aux clercs de posséder des offices d'huissiers. Les huissiers marchent devant le tribunal pour lui faire faire honneur et respect; autrefois ils avaient une baguette à la main. Les ordonnances de Moulins et de Blois, et l'édit d'Amboise, défendaient, sous peine de mort et sans espoir de grâce, d'outrager les huissiers ou sergents dans l'exercice de leurs fonctions. En 1322, Jourdain de l'Isle fut pendu pour avoir tué un huissier qui l'ajournait au parlement de Paris; Édouard II, comte de Beaujeu, ayant jeté par la fenêtre un huissier qui lui signifiait un décret, fut arrêté, et obligé de céder ses États à Louis II, duc de Bourbon; en 1367, le prince de Galles ayant outragé un huissier qui l'ajournait, fut déclaré contumace et rebelle par le parlement, et ses terres d'Aquitaine, ainsi que celles de son père, furent confisquées. Une déclaration du 18 juillet 1615 permettait aux huissiers de porter des armes pour la sûreté de leurs personnes. Une déclaration du 1er mars 1731 restreignit les huissiers à n'exercer leurs fonctions que dans l'étendue des juridictions auprès desquelles ils étaient agréés; mais il y avait des priviléges accordés, par exemple, aux huissiers à cheval du Châtelet de Paris, aux huissiers de certaines juridictions, qui pouvaient instrumenter dans tout le royaume. Les anciennes lois étaient très-sévères contre les huissiers prévaricateurs : un arrêt du 31 juillet 1756 condamne un huissier qui s'était adjugé les meubles qu'il vendait, à l'amende honorable et à neuf années de galères; aujourd'hui il n'encourrait que la révocation. Avant 1789, dans les justices royales, les huissiers ne pouvaient exercer leurs fonctions sans la permission du roi; leurs offices étaient vénaux. La vénalité fut supprimée par la loi du 29 janv. 1791; les huissiers en exercice continuèrent leurs fonctions, mais un arrêté des consuls du 22 thermidor an VIII les enleva à beaucoup d'entre eux. Une loi de 1816 rétablit la vénalité. Un décret du 14 juin 1813 règle tout ce qui concerne les huissiers : il est établi par arrondissement un certain nombre d'huissiers pouvant instrumenter seulement dans l'arrondissement. Parmi eux la cour impériale, le tribunal de 1re instance, choisissent leurs huissiers-audienciers; chaque juge de paix peut en choisir deux. Les huissiers sont nommés par le pouvoir exécutif; les conditions à remplir pour être nommé sont : 25 ans d'âge, deux ans de stage dans une étude de notaire ou d'avoué, etc., et un certificat de moralité. Il y a dans chaque arrondissement un conseil de discipline des huissiers, dont le président a le nom de *syndic*. Au tribunal, le costume des huissiers est la robe noire, ou l'habit noir et le petit collet. — On appelle également *huissiers* des employés chargés du service intérieur de certains corps; tels étaient les huissiers de la Chambre des députés, de la Chambre des pairs, de l'Assemblée nationale, etc... On donne aussi, par abus, ce nom à certains valets chargés dans les ministères d'annoncer les personnes qui se présentent aux audiences des ministres.—Au XIIIe siècle, les huissiers étaient encore des serviteurs qui présidaient aux repas dans les maisons souveraines, appelaient les officiers de table pour qu'ils vinssent faire leur service, et marchaient devant eux tant qu'ils s'en acquittaient. ED. T.

HUISSIERS PRISEURS, officiers chargés autrefois de priser ou estimer les meubles, et de faire les ventes publiques, volontaires ou forcées, de ces meubles; créée par les édits de février 1566 et mars 1576, cette institution fut modifiée par des édits d'oct. 1696, février et août 1771, supprimée en 1790, et rétablie par la loi du 27 ventôse an IX, qui nomma ces officiers *commissaires priseurs*.

HULANS, cavalerie d'origine asiatique, dont l'usage s'introduisit d'abord en Pologne et en Lithuanie, puis se répandit de là en Allemagne et en Russie. Les hulans étaient armés de sabres, de pistolets, et de lances surmontées d'une petite flamme destinée à effrayer les chevaux de l'ennemi. En 1734, le maréchal de Saxe introduisit cette arme en France, et forma un régiment de 1,000 hommes mêlés à autant de dragons; les hulans français portèrent la simarre et la culotte verte, les bottes à la hongroise, un casque garni d'un turban d'où tombait une queue en crins de couleur, et une lance de 9 pieds surmontée d'un

fer long et aigu. Ils furent licenciés à la mort du maréchal.

HULIN (Pierre-Auguste), général de division, né à Paris en 1758, m. en 1841, se distingua à la prise de la Bastille, 14 juillet 1789, était alors sergent dans les gardes françaises, et fut fait officier dans la garde nationale de Paris. Il suivit Bonaparte en Italie comme adjudant général, commanda à Milan, 1797-98, contribua à la défense de Gênes en 1799, seconda le coup d'Etat du 18 brumaire, fit la nouvelle campagne d'Italie en 1800, devint, en 1803, général de division et commandant des grenadiers de la garde consulaire, présida le conseil qui condamna le duc d'Enghien en 1804, servit glorieusement en Autriche et en Prusse, et fut chargé du commandement de Vienne et de Berlin, 1806. Mis à la tête de la 1re division militaire pendant la campagne de Russie, il déjoua par sa vigueur la conspiration de Malet, 1812 (*V. ce nom*). Le retour des Bourbons lui ôta le commandement de Paris. Contraint de quitter la France en 1816, il y rentra bientôt, mais vécut dans la retraite. On a de lui : *Explications au sujet de la commission militaire instituée pour juger le duc d'Enghien*, Paris, 1833.

HULL ou KINGSTON-UPON-HULL, cité-comté, et port d'Angleterre (York), à 280 kil. N. de Londres, à 51 S.-E. d'York, au confl. de l'Humber et de l'Hull, et près de leur embouchure; 98,994 hab. Fortifiée et très-commerçante; marché principal du bassin de l'Humber. Bon port avec vastes docks. Elle correspond par canaux et chemins de fer avec Sheffield, Leeds, Manchester, Liverpool. Bateaux à vapeur pour Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hambourg, Christiania, Gothembourg et St-Pétersbourg. Filat. de coton, de laine, de fil; raffineries de sucre; fabr. de toiles à voiles, cordages, savon, ustensiles d'étain, produits chimiques. Export. d'étoffes de coton et de laine, coutellerie, poterie, huiles, blé, charbon, bois de construction, etc. Armements pour la pêche de la baleine. Hull est bâtie en briques; ses vieilles rues sont étroites. On remarque une colonne dorique avec la statue de Wilberforce, la place ornée de la statue de Guillaume III, et l'église de la Trinité, d'un beau gothique. École latine fondée en 1486, et autrefois renommée. École de navigation; jardin botanique; institut de mécanique; bibliothèque. Son nom de Kingston (*ville du roi*) lui fut donné par Édouard Ier, qui y construisit un fort. Elle fournit, en 1359, seize navires contre la France. Ses fortifications, commencées au XIVe siècle, furent achevées par Michel de la Pol sous Richard II. La peste l'a souvent ravagée. Elle résista, en 1643, avec Fairfax, à Charles Ier.

HULOT (Henri), docteur en droit, né à Paris en 1732, m. en 1775. Le 1er, il traduisit en français le *Digeste* et les *Institutes* de Justinien. Mille obstacles furent opposés à son entreprise, annoncée dès 1764. Le *Digeste* ne put paraître qu'en 1805, 7 vol. in-4°, ou 35 vol. in-12; et les *Institutes*, en 1806, 1 vol. in-4°. Ces traductions sont médiocrement estimées.

HULOT (Étienne), général français, né en 1774 à Mazerny (Ardennes), m. en 1850 à Nancy, s'engagea en 1792, et conquit tous ses grades sur le champ de bataille. Général en 1812, baron de l'Empire en 1813, il accepta les faveurs de la Restauration, qui le créa inspecteur général de l'infanterie, 1819, et lieutenant général honoraire, 1825. Rappelé à l'activité en 1830, il commanda successivement plusieurs divisions militaires, et entra dans le cadre de réserve en 1842. Grand officier de la Légion d'honneur depuis 1834, ce fut lui qui, en 1840, organisa le premier bataillon des tirailleurs de Vincennes.

HULST, v. du royaume de Hollande (Zélande), sur un bras de l'Escaut, à 26 kil. S.-S.-E. de Goës; 2,000 hab. Autrefois fortifiée.

HUMBER, *Abus*, riv. d'Angleterre, formée par la réunion de l'Ouse et du Trent, passe à Hull, sépare le comté d'York au N. de celui de Lincoln au S., et se jette dans la mer du Nord par un estuaire large de 10 kil. Cours de 60 kil.

HUMBERT I, dauphin du Viennois, né vers 1240, m. en 1306, 2e fils d'Albert III, de la maison de la Tour, fut d'abord chanoine de Paris, et chantre de Lyon. A la mort de son frère aîné, 1269, il devint chef de sa maison, et épousa, en 1273, Anne, fille du dauphin Guigues VII, qui lui laissa le Viennois en 1281. Il fut protégé contre son compétiteur Robert, duc de Bourgogne, par la médiation de Philippe le Bel, 1285; il soutint également contre le duc de Savoie une lutte qui épuisa ses finances. Il abdiqua en 1306, et se retira aux Chartreux du Val de Ste-Marie, où il mourut.

HUMBERT II, dernier dauphin du Viennois, né en 1312, m. en 1355, fils de Jean II et de Béatrix de Hongrie, succéda en 1333 à son frère Guigues VIII, établit un conseil de justice dont sortit le parlement de Dauphiné, et créa une université à Grenoble. Après la mort de son fils unique André, il céda à Philippe de Valois le Dauphiné par le traité de 1343, confirmé en 1349, à condition qu'un fils du roi de France porterait le titre de dauphin, et conserverait les armes du Dauphiné. Il prit part à une expédition contre les Turcs, 1346; à son retour, il entra au couvent de Beauvoir, 1349, se fit dominicain, fut nommé patriarche d'Alexandrie en 1352, administrateur de l'archevêché de Reims, et il allait être élevé sur le siége épiscopal de Paris, lorsqu'il mourut.

HUMBOLDT (Charles-Guillaume, baron de), homme d'État et philologue, né à Potsdam en 1767, d'une famille noble originaire de Poméranie, m. en 1835, après avoir fait de solides études, et commencé de cultiver les lettres, entra dans la diplomatie : ministre résident à Rome, 1802, puis rappelé à Berlin, il devint successivement conseiller d'État et chef de la section des cultes et de l'instruction publique, 1808, ministre plénipotentiaire à Vienne, 1810, prit part aux conférences de Prague, 1812, au congrès de Châtillon, 1813, signa avec le prince d'Hardenberg le traité de Paris, 1814, et assista au congrès de Vienne, 1815. Après plusieurs autres missions diplomatiques, il fut nommé envoyé extraordinaire à Londres, 1816, ministre d'État et membre de la commission chargée de préparer la constitution prussienne, 1818. Forcé de renoncer à l'espérance de voir cette constitution enfin donnée à son pays, il résigna ses fonctions, 1819, pour ne plus s'occuper que de travaux littéraires. De Humboldt avait embrassé dans ses études presque tout le champ de la philologie : il joignit à l'antiquité classique l'antiquité égyptienne et le monde oriental; ses principaux ouvrages sont : *Études esthétiques*, 1799, recueil d'articles écrits dans divers journaux sur les chefs-d'œuvre dont Wieland, Gœthe, Schiller, etc., enrichissaient alors la littérature allemande; une traduction de l'*Agamemnon* d'Eschyle, Leipz., 1816, avec un traité sur la langue et le système métrique des Grecs; *Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne, faites à l'aide de la langue basque*, 1 vol. in-4°, 1821, dont M. Michelet a donné une analyse dans le 1er vol. de son *Histoire de France*; *Lettres sur la nature des formes grammaticales en général, et sur le génie de la langue chinoise en particulier*, 1 vol. in-8°, Paris, 1827, écrites en français et adressées à M. A. de Rémusat; un traité *Sur le duel* en grammaire, Berlin, 1828, in-4°; *Introduction à l'étude de la langue kawi*, 1836, qui contient, sur l'étude comparative des langues, un fond de recherches et d'observations, où ont puisé à l'envi tous les savants de France et d'Allemagne. Les œuvres de G. de Humboldt ont été recueillies en 6 vol. in-4°, Berlin, 1841-48.

HUMBOLDT (Alex. de), frère du précédent. *V.* le *Suppl.*

HUMBOLDT, fleuve des États-Unis de l'Amérique septentrionale (territ. de Nevada), prend sa source vers 42° lat. N., et 117° 30' long. O. Il coule du N.-E. au S.-O. sans recevoir d'affluents, et à mesure qu'il s'avance vers l'O. il perd de son volume par l'absorption et l'évaporation des eaux; à l'époque de la sécheresse, il n'a guère que 1 ou 2 m. de profondeur. Sa vallée, qui n'est fertile que sur ses bords immédiats, ombragés de saules et de cotonniers, sert de route aux émigrants qui vont du grand lac salé dans la Hte-Californie. Il aboutit à un lac marécageux, *le Humboldt* (par 121° long. O., et 41° 30' lat. N.). C. P.

HUME (David), philosophe et historien anglais, né à Edimbourg en 1711, m. en 1776. Il étudia d'abord la jurisprudence, qu'il abandonna bientôt pour la philosophie, l'histoire et la politique. Entré dans une maison de commerce à Bristol, il y trouva encore moins de quoi satisfaire ses goûts. Il passa en France, 1734, où il vécut aux environs de Reims et en Anjou; là il écrivit un *Traité sur la nature humaine*, 1736, imprimé l'année suivante à Londres. Cet ouvrage n'eut aucun succès. Il donna ensuite des *Essais moraux, politiques et littéraires*, 1742, qui n'en obtinrent pas davantage. Ce fut bien longtemps après que ses adversaires et ses ennemis appelèrent sur lui l'attention publique; il acquit alors une célébrité véritable dont il put jouir pendant vingt années. Durant la première partie de sa vie, on le voit sollicitant vainement une chaire à Edimbourg, successivement secrétaire d'ambassade, bibliothécaire à Edimbourg, 1752, sous-secrétaire d'État, 1767, séjournant tantôt en France, tantôt en Angleterre ou en Italie. Ce fut dans un de ses voyages en France, 1763, que se forma avec J.-J. Rousseau une liaison bientôt suivie d'une rupture et d'une controverse violente.

Esprit vif, net, ingénieux, indépendant, Hume est un des représentants les plus distingués de l'école philosophique du XVIII[e] siècle. Il dut primitivement sa popularité comme écrivain à une *Histoire des révolutions d'Angleterre*, 1754-61, qui, après avoir été d'abord froidement accueillie, finit par obtenir un grand succès dans son pays, et un succès d'enthousiasme en France. Hume est de l'école de Montesquieu et de Voltaire : sa raison est élevée et son esprit sage; il écrit avec élégance et pureté; mais il est monotone, et manque parfois d'exactitude; sa narration est facile et rapide, mais la composition n'a pas d'unité : il met d'un côté les arts, le commerce, la littérature, les sciences; de l'autre, les événements politiques et les hommes. Les écrits philosophiques de Hume ont une valeur plus originale, et sont d'une plus haute portée. Pour le prouver, il suffirait de dire qu'il a été le promoteur du criticisme de Kant, qui entreprit son principal ouvrage pour le réfuter, comme pour mettre un terme au dogmatisme des écoles précédentes. La philosophie de Hume est le *scepticisme*, débarrassé de l'appareil des formes métaphysiques et logiques, présenté sous une forme à la fois très-claire et très-rigoureuse. Ce scepticisme, pour le fond, procède du sensualisme de Locke : il en est la conséquence naturelle, et il a le mérite, aux yeux des philosophes de l'école idéaliste, de dévoiler les vices de la doctrine empirique. Hume, en effet, partant des données de Locke et de l'empirisme qu'il avait fondé, démontre avec une parfaite clarté l'impossibilité d'arriver à rien de certain sur l'existence du monde extérieur et intérieur; il arrive à la négation complète de l'objectivité de ses lois, de la substance des choses, et de la cause des phénomènes de l'ordre physique et moral. Il ne reste plus que les phénomènes que perçoivent les sens et la conscience; ceux-ci sont liés entre eux par des rapports, purement accidentels, de *contiguïté*, de *temps*, de *lieu*. Quant à la substance des choses et aux causes qui les produisent, rien ne saurait en démontrer l'existence, ce sont des fictions de la raison. Hume attaque comme base de toutes les vérités de la raison le principe de *causalité*; il le réduit à n'être que la succession constante de faits associés dans notre esprit par un effet de l'*habitude*. Telle est la théorie sceptique de Hume; mais comme le scepticisme est impossible dans la pratique et rencontre des penchants qui lui résistent, il laisse subsister certains principes de croyance, un *instinct*, une *foi involontaire*, qui est la nature en nous, fortifiée par l'habitude, et qui régit notre conduite. En morale, Hume combat l'égoïsme et l'intérêt; il admet une sorte de *sentiment moral*, qu'il emprunte à Hutcheson. Dans des *Dialogues sur la religion naturelle*, il attaque l'existence de Dieu et de l'âme, surtout la preuve de l'existence de Dieu par les causes finales. Comme tout sceptique, Hume se met en contradiction avec lui-même : en morale, il est obligé de reconnaître que la *science* et la *vie* sont diamétralement opposées, ce qui est la condamnation de toute sa doctrine. Ses *Œuvres philosophiques* ont été réunies à Edimbourg en 1826, 4 vol. in-8°; on les a traduites incomplétement en français en 7 vol. in-12. Campenon a traduit l'*Histoire d'Angleterre*, Paris, 1819-22, 22 vol. in-8°, et 1840, 14 vol. in 8°, et l'a fait précéder d'un Essai sur la vie et les écrits de l'auteur. Hume a laissé des *Mémoires*. On a publié sa *Correspondance*, Edimbourg, 1847. B—D.

HUME (Joseph), homme d'Etat anglais, né en 1777 à Montrose, m. en 1855, suivit les cours de médecine à Edimbourg de 1793 à 1796, mit son talent au service de la Compagnie des Indes, étudia l'hindou et les religions de l'Orient, fut tout à la fois médecin, interprète, trésorier et intendant pendant la guerre des Mahrattes, rentra en Angleterre en 1808 avec une brillante fortune, employa plusieurs années à visiter l'Europe, et fut élu membre de la Chambre des Communes en 1812. Ses discours au parlement durant sa longue carrière forment 37 vol. Pendant plusieurs années, il combattit presque seul pour la liberté du commerce contre le monopole de la Compagnie des Indes. Il proposa sans relâche des plans de réforme pour l'armée, la marine, l'Eglise, les lois civiles et criminelles, les impôts. Presque seul il demanda l'abolition des lois contre l'exportation des machines et la sortie des ouvriers de l'Angleterre. Il soutint l'émancipation des catholiques et l'acte de réforme de 1832. Ennemi des sinécures, membre de toutes les associations libérales et radicales, il s'intéressa à toute amélioration morale et physique des classes laborieuses. B.

HUMFROI ou ONFROY, comte normand de la Pouille, l'un des 12 fils de Tancrède de Hauteville, succéda à son frère Drogon, 1051. Il combattit avec succès les Grecs, les Allemands et Léon IX, ligués contre les Normands, prit le pape lui-même au combat de Civitella (d'autres disent Civitata), 1053, le traita avec le plus grand respect, et en obtint l'investiture des pays conquis ou à conquérir, 1054. De cette époque date la suzeraineté du saint-siége sur le royaume de Naples. Son frère, Robert Guiscard, lui succéda en 1057. G.

HUMIÈRES (Louis de CREVANT, maréchal d'), général et courtisan de Louis XIV, et ami particulier de Louvois, fut gouverneur de Flandre, se fit remarquer en 1658 au siége d'Arras, reçut le maréchalat en 1668, ne voulut pas servir sous Turenne en 1672, prit Aire en 1676, commanda l'aile droite de l'armée française à Cassel, 1677, prit Gand, 1678, Courtrai, 1683, et fut nommé grand maître de l'artillerie en 1685. Un échec à Valcourt, en Flandre, 1689, le fit remplacer par Luxembourg, et il mourut en 1694.

HUMILIÉS (Ordre des), confrérie religieuse des deux sexes, organisée par S[t] Jean de Méda, et s'adonnant à la fabrication des draps. Le 1[er] couvent fut établi à Milan, vers 1134, dans le quartier Bréra. Innocent III confirma cet ordre en 1201, et lui donna une règle qui avait beaucoup de rapport avec celle de S[t] Benoit. Des Humiliés s'établirent à Florence vers 1239. Au milieu du XIV[e] siècle, l'ordre était dégénéré; S[t] Charles Borromée tenta de le réformer, et le pape Pie V le supprima en 1571. B.

HUMMEL (Jean-Népomucène), célèbre pianiste et compositeur de musique, né à Presbourg en 1778, m. à Weimar en 1837, élève de Mozart, d'Albrechtsberger et de Salieri, fut attaché comme maître de chapelle au prince Esterhazy en 1803. Il remplit les mêmes fonctions à la cour de Wurtemberg, 1816, et à celle de Weimar, 1820. Comme exécutant, nul ne posséda plus de pureté, de régularité, de correction. Il semblait rendre des compositions méditées, plutôt qu'improviser. Ses œuvres instrumentales ont leur place à côté de celles de Beethoven. Au théâtre, où il donna 4 opéras, et dans le genre religieux, il fit aussi preuve d'un grand talent. B.

HUNALD ou HUNOLD, duc d'Aquitaine, succéda à Eudes, son père, en 735. Il repoussa, l'année suivante, les attaques de Charles-Martel; mais, après la mort de ce dernier, il ne put résister à ses fils Pepin et Carloman, et se reconnut leur vassal. Son frère Hatton l'ayant trahi au profit des Francs, il se vengea en lui crevant les yeux; mais, en proie aux remords, il laissa le trône à son fils Waifre, et se retira dans le monastère de l'île de Ré, en 745. Il en sortit en 768, pour venger son fils, assassiné par l'ordre de Pepin; vaincu et pris par Charlemagne, il s'enfuit chez Didier, roi des Lombards, excita ce prince à la guerre, et fut lapidé par les habitants de Pavie, las du siége qu'il leur avait attiré, 774. Ses descendants régnèrent quelque temps encore sur une faible partie de l'Aquitaine. L—H.

HUNDSRUCK, c.-à-d. *dos de chien*, région montueuse et boisée de la Bavière rhénane et de la prov. prussienne du Rhin, prolongement des Vosges entre la Nahe, le Rhin et la Moselle; jadis comprise dans le palatinat du Rhin, les électorats de Mayence et de Cologne et le duché de Clèves, et, sous Napoléon I[er], dans les dép. du Mont-Tonnerre, de Rhin-et-Moselle et de la Roër. Les principales forêts sont celles de Sohnwald et de Hochwald. Le nom de Hundsruck viendrait, selon quelques-uns, d'une bande de Huns qui se serait établie dans ce pays au temps d'Attila.

HUNÉRIC, 2[e] roi des Vandales en Afrique, m. en 488, avait été envoyé, en 435, comme otage à Valentinien III; il succéda, en 477, à Genséric, son père, fit tuer son frère Théodoric, la femme et le fils de ce prince, et persécuta les amis et les ministres de son père. Arien lui-même, il fit, dit-on, périr 40,000 catholiques.

HUNFELD, v. de la Hesse-Cassel, à 11 kil. N.-N.-E. de Fulde; 2,500 hab. Comm. important de toiles. Ch.-l. de cercle.

HUNIADE. *V.* HUNYADE.

HUNIGARES ou HOUNOGOURES, anc. peuple de l'Europe septentrionale, dont il est parlé du VI[e] au VIII[e] siècle, comprenait deux grandes tribus, l'une vers les lacs Onéga et Ladoga, l'autre entre le Dniéper et la Desna. On a pensé qu'ils étaient de race finnoise ou hunnique, et que les Hongrois tiraient d'eux leur origine.

HUNINGUE, ch.-l. de cant. (H.-Rhin), arr. et à 30 kil. S.-E. de Mulhouse, à 3 kil. N. de Bâle, sur la rive g. du Rhin; établissem. de pisciculture; 1,336 hab. Louis XIV la fit fortifier par Vauban, en 1668. Le général Barbanègre y soutint, en 1815, un siége mémorable où, après 12 jours de tranchée ouverte, une garnison de 135 hommes, bloquée par 25,000 Autrichiens, et réduite à 50 hommes,

capitula avec tous les honneurs de la guerre. Les fortifications de Huningue ont été détruites en vertu du traité de Paris de 1814. Près de la ville est le tombeau du général Abbatucci. — De l'autre côté du Rhin est le Petit-Huningue, vge suisse de 500 hab.

HUNOLD. *V.* HUNALD.

HUNS, en latin *Hunni* ou *Chuni*, célèbre peuple barbare. Selon les uns, ils étaient d'origine asiatique et de race mongole, et ne différaient point des *Hiong-nou* qui, sortis des pays situés au N. du désert de Kobi, envahirent la Mandchourie et la Chine, forcèrent la grande muraille, et occupèrent le pays, de l'an 210 à 54 av. J.-C. Selon les autres, ils seraient des Finnois. Ils menaient la vie nomade, campaient sous des tentes, vivaient presque toujours à cheval ; d'une laideur hideuse, ils avaient les yeux petits et ronds, le nez écrasé. Au IVe siècle de l'ère chrétienne, les *Huns Cidarites* habitaient à l'O. de la mer Caspienne, entre l'embouchure du Terek et le pas de Derbend ; ils furent souvent en guerre avec les rois sassanides de Perse. Les *Huns Ephtalites*, nommés aussi *Huns blancs* par les Grecs à cause de leur civilisation et de leur douceur, étaient établis à l'E. de la mer Caspienne, sur les bords de l'Oxus, dans le S. du Turkestan actuel ; ils étaient les mêmes sans doute que les *Yétha* des auteurs chinois, et que les *Djâts* ou *Djêts* du Thibet et de l'Hindoustan septentrional; après avoir été des voisins dangereux pour la Perse, ils furent absorbés par les Turcs. D'autres Huns, franchissant le Caucase par le défilé de Dariel, sous la conduite de leur roi Balamir, soumirent les Alains entre le Volga et le Don, traversèrent le Palus-Méotide sur la glace, et défirent Hermanric, roi des Ostrogoths, en 376. Paisibles pendant 20 ans, ils se répandirent ensuite en Asie Mineure et en Thrace. Sous Attila (*V. ce mot*), ils menacèrent Constantinople, asservirent temporairement la Germanie, et poussèrent leur invasion jusqu'en Gaule et en Italie. Avec le conquérant finit, en 453, la puissance de sa horde. Un de ses fils, Irmak, ramena quelques bandes en Asie; plusieurs s'établirent dans le pays qui fut plus tard la Hongrie. Au VIe siècle, des *Huns Sabires* s'alliaient tantôt avec les empereurs grecs, tantôt avec les Perses, et servaient dans leur cavalerie. B.

HUNSE, riv. du royaume de Hollande, naît dans la prov. de Drenthe, coule du S.-E. au N.-O., passe à Groningue, et se jette dans la mer du Nord. Cours de 90 kil.

HUNT (Henri), radical et démagogue anglais, né à Wittington (Wilt) en 1773, m. en 1835, était d'abord un riche fermier. Il se fit remarquer par un patriotisme exalté, et parcourut l'Angleterre en prêchant la réforme universelle. Arrêté après un *meeting* tumultueux à Manchester, 1820, il fut mis en jugement et condamné à un an de prison. Il entra à la Chambre des communes en 1831, mais y parut sans éclat. Dans ses tournées politiques, il débitait, comme un charlatan, des marchandises fabriquées par lui, notamment du cirage.

HUNTE, riv. d'Allemagne, naît dans le Hanovre, passe à Diepholz et Oldenbourg, forme le lac de Dümmen, et se jette dans le Weser, rive g. Cours de 180 kil.

HUNTER (William), célèbre médecin, né en 1718 à Kilbridge en Écosse (Lanark), m. à Londres en 1783. Élève du collège de Glasgow, il vécut pendant 3 ans dans la maison de Cullen, qui lui inspira le goût de la médecine, étudia ensuite à Édimbourg sous Monro, à Londres sous Douglas, fut nommé chirurgien de l'hôpital St-George, et fit des cours d'anatomie dans l'amphithéâtre de Sharp. Il devint le premier accoucheur de Londres, médecin de l'hospice de la Maternité, membre du collège des Médecins; en 1767, la Société royale l'admit dans son sein. Sa grande fortune lui permit de se faire construire un amphithéâtre et un musée d'anatomie devenu très-célèbre ; il appartient maintenant à l'université de Glasgow. On doit à Hunter des recherches sur les canaux séminifères, les usages des vaisseaux lymphatiques, l'absorption par les veines, etc. Il a laissé beaucoup de Mémoires insérés dans les *Philosophical Transactions*, et un ouvrage remarquable, intitulé : *Anatomy of the gravid uterus*, Londres, 1775, in-folio, planches. D—G.

HUNTER (John), anatomiste et chirurgien célèbre, frère du précédent, né en 1728 à Long-Calderwood en Écosse, m. à Londres en 1793, montra dans sa jeunesse peu de goût pour l'étude ; il avait plus de vingt ans lorsqu'il se rendit à Londres vers son frère aîné William, qui lui fit étudier l'anatomie et se fit aider par lui dans ses cours; il fit plusieurs campagnes comme chirurgien militaire, revint à Londres exercer la médecine, devint chirurgien de l'hôpital St-George, membre de la Société royale, inspecteur général des hôpitaux, chirurgien du roi, et chirurgien en chef de l'armée : il employa sa grande fortune à se créer un musée, acheté depuis par le gouvernement anglais. C'est lui qui découvrit les vaisseaux lymphatiques chez les oiseaux; il perfectionna la méthode de traitement instituée par Anel pour les anévrismes ; il s'occupa des plaies causées par les armes à feu, de la rage, de la maladie des dents, etc. Il inventa un instrument pour opérer la fistule lacrymale. Ses ouvrages sont remplis d'idées ingénieuses sur la physiologie; les principaux sont : *Histoire naturelle des dents*, Londres, 1771-74, 2 part. in-4°; *Traité sur les maladies qui règnent entre les tropiques*, 1790, in-1°; *Traité sur les plaies d'armes à feu*, 1794, in-8°, etc. Ses œuvres complètes ont été trad. en franç. par G. Richelot, 1843, 4 vol. in-8°. D—G

HUNTINGDON, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de son nom, sur l'Ouse, à 91 kil. N. de Londres; 6,254 hab. Comm. de grains, farine, drêche, houille. Patrie d'Olivier Cromwell. Le comté de Huntingdon, entre ceux de Northampton au Nord et à l'Ouest, de Bedford au S., et de Cambridge à l'Est, a 58 kil. sur 35, et 64,297 hab. Sol plat et marécageux, mais fertile, arrosé par l'Ouse et la Nen. Agriculture perfectionnée. Riches pâturages, où l'on élève de beaux bestiaux. Peu d'industrie manufacturière. Ce pays était jadis habité par les *Icènes*.

HUNTINGDON (Henri de), chroniqueur du XIIe siècle, est auteur d'une *Chronique* anglaise depuis Jules César jusqu'à 1154, entremêlée de vers; elle a été imprimée dans les *Rerum anglic. scriptores* de Saville. C'est l'œuvre d'un antiquaire plus que d'un historien. Il la divise en livres, dont chacun traite l'histoire d'un royaume de l'Heptarchie. Il a probablement eu quelques chroniques saxonnes, où l'histoire se mêlait à la poésie. Le 2e vol. de l'*Anglia sacra* de Wharton contient une curieuse lettre de lui sur les personnages de son temps. A. G.

HUNTON (Philippe), publiciste anglais, m. en 1682, appartenait à une secte non-conformiste. Il fut protégé par Cromwell; il publia, sous Charles II, un *Traité de la monarchie*, dont les doctrines constitutionnelles et libérales furent condamnées par un décret du roi en 1683, et réfutées par des publicistes gagés, entre autres Filmer.

HUNTSVILLE, v. des États-Unis (Alabama), à 270 kil. N. de Cahawba; 15,000 hab. Comm. de coton.

HUNYAD (Comitat de), division administrative des États autrichiens (Transylvanie), l'un des 8 comitats du pays hongrois, au S.-O., entre ceux de Zarand et de Weissembourg-Inférieur au N. et au N.-E., la Valachie au S. et au S.-E., les comitats hongrois d'Arad et de Krassova à l'O.; 625,860 hect.; 147,000 hab. Ch.-l., *Nagy-Enyed*. Il est partagé en cercles en deçà et au delà du Maros, et vallée de Hetzing. Sol montueux, riche en mines d'or et de fer, et fertile en céréales, vins, fruits.

HUNYADE (Jean-Corvin), waiwode de Transylvanie, né vers 1400, m. en 1456, descendait, selon les uns, des Paléologues de Constantinople, et aurait été, selon d'autres, fils de l'empereur Sigismond. Il s'était déjà distingué contre les Turcs dans plusieurs campagnes, quand Ladislas IV, roi de Pologne et de Hongrie, le nomma waiwode et général de ses armées, 1440. Après la mort de Ladislas à la bataille de Varna, 1444, il gouverna la Hongrie au nom de Ladislas V, montra, pendant une régence de 12 ans, des talents administratifs égaux à ses talents militaires, soutint pendant trois jours à Cassovie, 1448, la lutte contre une armée ottomane quatre fois plus nombreuse que la sienne, et mit le comble à sa gloire en défendant avec succès Belgrade contre Mahomet II, 1456. Il mourut, peu de temps après, de ses blessures, laissant pour défenseur à la Hongrie son fils Mathias Corvin. Les Turcs, épouvantés de sa valeur, l'avaient nommé *le Diable*. La famille de Hunyade avait dans ses armes un corbeau tenant au bec un anneau d'or; de là sans doute le surnom de Corvin. B.

HUOT (J.-J.-Nic.), né en 1790, m. en 1845, collaborateur et continuateur de Malte-Brun, fut conservateur de la bibliothèque de Versailles. Outre le *Précis de géographie universelle* qui porte le nom de Malte-Brun, mais qu'il composa presque en entier, on a de lui des Notices sur Lavoisier et Lamouroux, le *Dictionnaire de géographie physique* dans l'*Encyclopédie méthodique*, des Manuels de géographie et de géologie, divers articles dans l'*Encyclopédie moderne* et l'*Encyclopédie des gens du monde*, une *Géologie de la Crimée*, imprimée dans la *Relation* du prince Demidoff, et une traduction de Pomponius Méla (dans la Collection des auteurs latins de M. D. Nisard).

HUPPAZOLI (François), centenaire, né à Casal (Piémont) en 1587, m. en 1702, jouit toujours d'une santé parfaite, qu'il dut à la régularité de son régime. A l'âge

de 82 ans, il fut consul de Venise à Smyrne. Il se maria pour la 5e fois à 98 ans, et eut encore 4 enfants. Il a laissé en manuscrit un *Journal* des événements contemporains, 22 vol. in-fol.

HURDWAR, v. de l'Hindoustan. *V.* HERDOUAR.

HURE, brg (Gironde), arr. et à 5,400 mèt. S.-E. de la Réole, sur la rive g. de la Garonne. Exploitation de marne; 780 hab. Ruines et mosaïques romaines.

HUREPOIX, petit pays de l'anc. France (Ile-de-France), entre la Brie, le Gâtinais, l'Orléanais et le Mantais. Ch.-l., *Dourdan*; v. princip., Montlhéry, Arpajon, Palaiseau, Corbeil, Chevreuse, la Ferté-Aleps, Corbeil (Seine-et-Oise).

HURET (Grégoire), dessinateur et graveur, né à Lyon en 1610, m. à Paris en 1670, avait une manière large, moelleuse et facile, et réussissait à rendre les effets saisissants. Entre autres ouvrages, il composa l'*Histoire de la Passion*, en 30 pièces, Paris, 1664, in-fol. Il grava aussi, d'après Vouët, Ph. de Champagne, etc. On lui doit enfin un ouvrage sur l'architecture, intitulé : *Règle précise pour décrire le profil élevé du fust des colonnes*, 1665.

HURIEL, ch.-l. de cant. (Allier), arr. et à 13 kil. O.-N.-O. de Montluçon; 835 hab. Comm. de bestiaux, grains. Ruines d'un château du moyen âge.

HURON (lac), grand lac de l'Amérique du Nord, entre le Canada au N. et les Etats-Unis au S. Superf., 49,000 kil. carr. Il communique au N.-O. avec le lac Supérieur par le détroit de Ste-Marie, à l'O. avec le lac Michigan par le détroit de Michilimackinac, à l'E. avec le lac Ontario par la Severn, au S.-E. avec le lac Erié par la rivière et le lac St-Clair. Navigation dangereuse à cause des tempêtes. Il y a beaucoup d'îles, entre autres Drummond, St-Joseph, St-Martin, Manitoulin. Profondeur, 300 mètres. Les bords sont irréguliers et forment de grandes baies.

HURON, riv. des États-Unis (Michigan), affluent du lac St-Clair. Cours de 120 kil.

HURONS, peuple indigène de l'Amérique du N., répandu jadis sur la rive E. du lac Huron, fut chassé en 1650, malgré le secours des Français, par les Cherokees (Iroquois), et alla au N.-O. du lac Erié, où les missionnaires lui portèrent le christianisme. Les Hurons furent presque exterminés avec les Algonquins par les Cherokees dans une nouvelle guerre. Ceux qui échappèrent s'enfuirent dans le Canada. On en compte aujourd'hui quelques centaines à peine dans le vge de Lorette, à 12 kil. de Québec.

HURRA, cri de guerre des peuples slaves. L'origine du mot tient à cette idée primitive, que celui qui meurt héroïquement pour sa patrie va droit au ciel (*hu raj*, en paradis). Avec ce cri, chacun semble s'animer, par la certitude de la récompense immédiate, à mépriser la mort et à oublier la terre.

HURTADO DE MENDOZA. *V.* MENDOZA.

HURTAUT (Maximilien-Joseph), architecte, né à Huningue en 1765, m. en 1824, fut d'abord tailleur de pierre, puis directeur des constructions de Trianon. Pendant la Révolution, il devint employé dans l'administration de l'artillerie, professeur-adjoint à l'École polytechnique, inspecteur des salles des Cinq-Cents et des Anciens. Ayant complété ses études sous Percier, il voyagea en Italie, et y recueillit des dessins précieux. A son retour, il fut nommé inspecteur des travaux des Tuileries, et architecte du château de Fontainebleau : là il reconstruisit la galerie de Diane, éleva l'élégante fontaine qui est sous les fenêtres de cette galerie, refit les cascades du Tibre, et bâtit la chapelle de la forêt. Elu membre de l'Institut en 1819, il devint encore inspecteur général des bâtiments civils et directeur des travaux de St-Cloud. B.

HUS. *V.* HUÉE.

HUSCH, v. de Moldavie, sur le Pruth, à 77 kil. S.-E. d'Iassy. Evêché. Un traité entre Pierre le Grand et les Turcs y fut signé, en 1711, par l'entremise de Catherine.

HUSKISSON (William), homme d'Etat, né à Birch-Moreton (Worcester) en 1770, m. en 1830, accompagna en 1792 lord Gower, ambassadeur anglais en France, comme secrétaire particulier, devint sous-secrétaire d'Etat de la guerre dans le ministère de Pitt, 1795, puis secrétaire de la trésorerie, s'attacha ensuite à Canning, et fut président du bureau du commerce, 1823. Il avait été député à la Chambre des communes dès 1796. Disciple de Smith, il se montra un des adversaires du système prohibitif, et fit abaisser le tarif des douanes. Lors de l'inauguration du chemin de fer de Liverpool, 1830, blessé par une locomotive, il mourut des suites de cette blessure.

HUSS (Jean), hérésiarque fameux, né à Hussinecz (Bohême) en 1373, m. en 1415, était d'une famille pauvre. Il reçut, par la protection d'un puissant seigneur une brillante éducation, devint recteur de l'université de Prague en 1409, et confesseur de Sophie de Bavière, reine de Bohême. Il adopta et propagea les doctrines de l'Anglais Wiclef, établissant l'Écriture sainte comme seule règle de la foi, les simples fidèles comme juges compétents des controverses théologiques, attaquant la communion sous une seule espèce, le culte de la Vierge et des saints, les indulgences, l'autorité du pape, les excommunications, etc. Contraint de quitter Prague, il se déchaîna contre le clergé, et le signala aux vengeances du peuple. Condamné par le pape Alexandre V, il en appela au concile de Constance, où il se rendit avec un sauf-conduit de l'empereur Sigismond. On se saisit de lui; Il refusa de se rétracter, fut livré au bras séculier, et brûlé vif. Sa mort souleva la Bohême (*V.* HUSSITES). Les œuvres de Jean Huss ont été réunies à Nuremberg, 1558, 2 vol. in-fol., et réimprimées en 1715. E. de Bonnechose a publié ses *Lettres*, lat.-franç., 1 vol. in-12, 1846, et une étude intitulée : *Jean Huss et le concile de Constance*, 2e édit., 1846, 2 vol. in-12. *V.* *Vie de Jean Huss* par A. Zitte, Prague, 1709, 2 vol. in-8o, et par Tischer, Leipz., 1804, in-8o. B.

HUSSARDS, corps de cavalerie légère, empruntés aux Hongrois. Ce fut en 1637 qu'on en vit pour la 1re fois des compagnies servir en France. En 1692, un régiment fut formé avec des déserteurs hongrois. Durant le XVIIIe siècle, le nombre des régiments de hussards fut très-variable; il s'éleva jusqu'à 17 en 1748; mais la force numérique de chacun ne dépassait guère celle d'un escadron actuel. Depuis 1791 jusqu'en 1815, il y eut de 6 à 14 régiments. La Restauration les réduisit à six, auxquels on en ajouta trois en 1840. Avant 1789, ils portaient des noms de gentilshommes (*Chamborant*, *Conflans*, *Esterhazi*, *Lauzun*, etc.); sous la République, il y eut les *hussards de la Mort*, les *hussards noirs du Nord*, les *hussards du Hainaut*, les *hussards de Jemmapes*, etc.; après 1815, ce furent les régiments *du Jura* ou *de Chartres*, *de la Meurthe*, *de la Moselle*, *du Nord*, *du Bas-Rhin* et *du Haut-Rhin*; depuis 1825, on n'emploie comme désignation que les numéros d'ordre. Le costume des hussards a peu varié depuis l'origine, sauf les couleurs; dès le règne de Louis XIV, ils portaient le dolman, la pelisse et la ceinture; ils avaient des pantalons, alors que toutes les classes de la société avaient la culotte courte; jusqu'en 1733, la coiffure fut une espèce de toque à panache, qui fut remplacée par un shako, d'abord sans visière; les hussards n'ont jamais porté d'épaulettes; la sabretache et les galons sont leurs insignes distinctifs. Le 9e régiment a été supprimé en 1856. B.

HUSSEIN, fils d'Ali et de Fatime, fille de Mahomet, fut, après la mort de son frère Hassan, en 669, regardé par les Chyites comme iman ou chef légitime de la religion. Après la mort du calife Moaviah, 680, les habitants de Koufa lui offrirent de quitter la Mecque pour être calife. Il accepta, mais fut tué en route par les soldats de Yésid, fils et successeur de Moaviah. Le lieu où il périt, près de Kerbelah, est appelé *Meched-Hussein* (Tombeau de Hussein); les Chyites s'y rendent en pèlerinage, et l'on fait du jour de sa mort (10 octobre) un jour néfaste.

HUSSEIN-BEHADER (Aboul-Gazi), dernier sultan de Perse de la race de Tamerlan, né à Hérat en 1438, m. en 1506, n'ayant aucun domaine, se fit une armée, prit Asterabad, fut reconnu roi du Mazendéran en 1459, entra dans le Khoraçan, s'empara de Balkh, d'Hérat, 1470, et forma ainsi un royaume que ses fils Ezzaman et Moddaffer laissèrent détruire par les Usbeks.

HUSSEIN (CHAH-), Sophi de Perse, 1694-1729, prince pieux et d'un caractère doux, eut à lutter contre Mir-Mahmoud, qui lui avait enlevé le Kandahar, lui prit Ispahan, 1722, et le força d'abdiquer. Aschraf, successeur de Mahmoud, fit égorger Hussein. Sous ce prince, un traité de commerce avait été signé entre la France et la Perse, en 1708.

HUSSEIN-PACHA, surnommé *Koutchouk* (le Petit), né en Circassie ou en Géorgie en 1750, m. en 1803, favori du sultan Sélim III, créé par lui capitan-pacha en 1789, combattit vainement en 1798 la révolte de Passwan-Oglou, et se joignit en 1801 aux Anglais pour reprendre l'Égypte aux Français. Malgré les janissaires et les ulémas, il donna à une partie de l'armée les armes et la discipline des Européens. La marine lui dut aussi quelques réformes.

HUSSEIN-PACHA, dernier dey d'Alger, 1818-30, né à Smyrne vers 1773, m. en 1838, avait servi dans la milice turque d'Alger, avant d'être élevé au pouvoir. Le consul français, M. Deval, lui adressant de vives réclamations, il le frappa de son chasse-mouche; son refus de donner satisfaction pour cette insulte lui attira la guerre avec la France. Aussi ignorant qu'orgueilleux, il n'avait pris que des mesures insuffisantes de défense; quand le général

Bourmont se fut emparé d'Alger, 1830, le dey obtint la permission de se retirer avec une partie de ses trésors. Il vécut à Naples, à Livourne, vint un instant à Paris, et se retira à Alexandrie d'Égypte, où il mourut. B.

HUSSEIN-ABAD, *Mithridatium*, v. de la Turquie d'Asie (Sivas), à 115 kil. S.-O. d'Amasiéh.

HUSSINECZ, brg de Bohême, à 36 kil S.-O. de Piseck; 750 hab. Patrie de Jean Huss.

HUSSITES, sectateurs de Jean Huss, qui adoptèrent, avec l'assentiment de leur maître, la communion sous les deux espèces, que prêchait un curé de Prague nommé Jacobel. Cette pratique, condamnée par le concile de Constance, trouva de nombreux partisans dans la Bohême et dans la Moravie. Après le supplice de Jean Huss, 1415, ses disciples devinrent une secte guerrière. Ziska, chambellan de Wenceslas, les rassembla sur la montagne de Thabor, s'empara de Prague, pilla les monastères, tua les moines et les prêtres, et battit plusieurs fois l'empereur Sigismond. Pour réduire ce chef indomptable et qui était aveugle depuis plusieurs années, Sigismond lui offrait le gouvernement de la Bohême avec les conditions les plus honorables, lorsqu'il fut emporté par la peste, et fut enterré à Czaslau en Bohême : ce que l'on raconte de l'ordre qu'il donna, en mourant, de faire un tambour de sa peau, est une fable. Parmi les chefs des Hussites, séparés désormais en Thaborites, Orphelins et Orébites, il faut citer Procope Raze, surnommé *le Grand*. Malgré leurs divisions, les Hussites repoussèrent une troisième croisade; ils battirent les Impériaux à Aussig, 1426, à Mies, 1427, à Tachau, 1431. Le pape et l'empereur, désespérant de les vaincre, invitèrent au concile de Bâle trois cents d'entre eux, à la tête desquels étaient le fameux Procope, élève de Ziska, et Jean de Rokisane, prêtre, disciple de Jacobel. Les Hussites acceptèrent la paix, et la Bohême fut pacifiée. Toutefois, quelques-uns d'entre eux formèrent une nouvelle secte connue sous le nom de *frères de Bohême* et de *frères Moraves*. M.

HUSUM, v. du duché de Slesvig, sur une baie de la mer du Nord, à 31 kil. O. de Slesvig; 4,816 hab. École latine; bibliothèque. Distilleries, tabac, huile, toiles imprimées; chemin de fer pour Flensbourg et Tœnning.

HUTCHESON (Francis), philosophe, né en Irlande en 1694, m. en 1773, étudia à Glasgow pendant 6 ans les langues, la philosophie et la théologie, enseigna dans une institution particulière à Dublin, et publia, en 1725, des *Recherches sur l'origine des idées de beauté et de vertu*, trad. en franç. par Laget, 1749, et un *Essai sur les passions*, 1728. Il fut nommé, en 1729, professeur de philosophie à l'université de Glasgow, et écrivit en latin son principal ouvrage, *Système de philosophie morale*, publié après sa mort, 1755, et trad. en franç. par Eidous, 1770. Il est regardé généralement comme le premier fondateur de la philosophie écossaise, ce qui est vrai au moins de la philosophie morale. Hutcheson oppose au principe de l'*intérêt* un *sens moral* qui porte l'homme à la *bienveillance* envers ses semblables, sans égard à son propre intérêt ou à la jouissance personnelle. Il s'efforce de rattacher à ce principe tous les devoirs et les droits de l'homme, ainsi que ses vues sur l'esthétique et le sentiment religieux. Mais cela est impossible si l'on ne fait intervenir un principe supérieur au sentiment, principe puisé dans la raison, qui seule contient la loi et la règle de la volonté. Hutcheson réduit la beauté à l'*unité* et à la *variété* ou l'*uniformité*; il reconnait aussi un *sens* particulier du beau, comme un sens moral. Cette partie de ses écrits manque de profondeur et d'originalité; mais on y trouve des réflexions justes et plusieurs belles maximes, comme dans tous ses ouvrages. V. M. Cousin, *Histoire de la philosophie morale au* XVIII*e siècle*, t. 1er. B—D.

HUTCHINSON (John), philosophe, né à Spennythorn (York) en 1674, m. en 1737, fut intendant du duc de Somerset. Adversaire de Newton, il fonda sa philosophie sur l'air et sur le plein, et s'attira les félicitations de Clarke. Il prétendit que la science théologique et les sciences naturelles étaient contenues dans l'Écriture, et voulut tout expliquer par des étymologies tirées de l'hébreu. Selon lui, le mystère de la Trinité s'explique par les rapports et l'accord des trois principaux agents : le feu, la lumière et l'esprit. Tous ses écrits ont été recueillis en 12 vol. in-8o, 1748.

HUTCHINSON (John-Hély), général anglais, né en 1757, m. en 1832, servit glorieusement en Égypte, remplaça le général en chef Abercromby en 1801, força les Français à capituler dans le Caire et à sortir d'Égypte, et fut fait baron d'Alexandrie.

HUTTANY. *V.* HETTENY.

HUTTEN (Ulrich de), novateur, né à Steckelberg en 1488, m. en 1521, d'une des premières familles de Franconie, s'enfuit à 16 ans de l'abbaye de Fulde, où on le retenait de force, et erra quelque temps dans le nord de l'Allemagne, secouru par des amis et par le margrave de Brandebourg, et cultivant la poésie. Il alla étudier le droit à Pavie, 1512 : maltraité par les Suisses et les Français, il se retira à Bologne, où la misère le força de s'engager dans l'armée autrichienne. Il revint en Allemagne, 1514, demanda à l'empereur Maximilien justice de l'assassinat de son cousin par le duc de Wurtemberg, et combattit contre ce prince sous Frédéric de Sickingen. Après un nouveau voyage en Italie, il reçut de Maximilien la couronne poétique, puis visita Paris. Disgracié par ses protecteurs pour avoir publié un manifeste de Henri IV contre Grégoire VII, 1520, il se joignit à Luther. Il reprit encore les armes, et figura au siége de Mézières, 1521. Il alla mourir auprès de Zwingle à Zurich. Ses principaux ouvrages sont : *Ars versificandi*, 1511, Wittemberg, in-4o; *Epistolæ obscurorum virorum*, 1516, satire mordante, où il défend Reuchlin contre les théologiens de Cologne; *Super interfectione propinqui sui deplorationes*, plaintes éloquentes contre le duc de Wurtemberg, 1519, in-4o; *Dialogi*, 1520, Mayence, in-4o, où il attaque violemment l'Église romaine; *Poésies latines*, 1538, Francfort, in-12. Il a encore publié, en 1518, 2 livres inédits de Tite-Live, et découvert, en 1519, des manuscrits de Quintilien et de Pline. Munch a donné une édition de ses *Œuvres*, 1821-25, Berlin, 6 vol. in-8o. *V.* Zeller, *Ulrich de Hutten, sa vie, ses œuvres, son temps*, Paris, 1849, in-8o.

HUTTIERS, nom donné aux habitants des marécages de la Vendée, et aussi aux Colliberts (*V. ce mot*).

HUTTON (James), savant, né à Édimbourg en 1726, m. en 1797, fils d'un marchand, laissa la procédure pour étudier la chimie, fut reçu docteur à Leyde en 1749, et cultiva tout à la fois l'agriculture, la géologie, la minéralogie, la physique, la philosophie et les mathématiques. On lui doit : *Considérations sur la nature, la qualité et les différences des charbons*, 1777; *Dissertations sur différents sujets de philosophie naturelle*, 1792, où il adopte des idées analogues à celles de Boscovich; *Recherches des principes de la connaissance et des progrès de la raison*, 1794, 3 vol. in-4o, où il se montre sceptique et partisan de Berkeley; *Dissertations sur la philosophie de la lumière, de la chaleur et du feu*, 1794, in-8o; *Théorie de la terre*, réimprimée en 1796, 2 vol. in-8o, où il prétend que notre globe a été cristallisé après une liquéfaction ignée.

HUTTON (Charles), mathématicien, né à Newcastle-sur-Tyne en 1737, m. en 1823, fut maître d'école à Jesmond, obtint par concours la place de professeur de mathématiques à l'Académie militaire de Woolwich, 1772, qu'il garda jusqu'en 1806. La Société royale de Londres l'admit parmi ses membres en 1776. Il a laissé : *Traité de l'arpentage*, Newcastle, 1770; *Traité de mathématiques et de physique*, 1786, Londres, in-4o; *Dictionnaire des sciences mathématiques et physiques*, 1796, Londres, 2 vol. in-4o; *Tables mathématiques contenant les logarithmes*, 1785-1811; *Abrégé des Transactions philosophiques*, 1803, 1809, 6 vol. in-4o, recueil précieux pour l'étude des sciences.

HUTWYL, v. de Suisse (Berne), à 39 kil. N.-O. de Lucerne; 3,122 hab.

HUUS, *maison, demeure*, corrélatif danois et norvégien, de l'allemand *haus*.

HUVÉ (Jean-Jacques-Marie), architecte, né à Versailles en 1783, m. en 1852, remplaça Percier à l'Institut en 1838. C'est à lui qu'on doit l'achèvement de la superbe église de la Madeleine à Paris, dont il a fait particulièrement tout l'intérieur; la belle salle du Théâtre-Italien ou Ventadour, également à Paris; et l'élégant pavillon de St-Ouen (Seine), construit par ordre de Louis XVIII.

HUXELLES (Nicolas DU BLÉ, marquis d'), né en 1652 à Châlon-sur-Saône, m. en 1730, porta d'abord le petit collet, se consacra aux armes après la mort de son frère aîné, 1669, et, grâce à son dévouement à Louvois, eut un avancement rapide. Colonel après le siége de Besançon en 1674, bientôt brigadier d'armée, puis maréchal de camp, il fit assez obscurément les campagnes de Flandre. Lieutenant général en 1688, il dirigea, sous les ordres du dauphin, le siége de Philipsbourg, et y fut blessé. Sa véritable gloire fut l'habile et courageuse défense de Mayence en 1689. L'année suivante, il reçut le gouvernement d'Alsace; il prit part aux campagnes qui eurent lieu alors sur le Rhin. Maréchal de France en 1703, il figura comme diplomate aux conférences de Gertruidenberg, 1709, et au traité d'Utrecht, 1713. À l'avénement de Louis XV, il présida le conseil des affaires étrangères, et entra même au

conseil de régence. Mais, après avoir combattu le traité de la *Quadruple alliance*, signé de Dubois, il fut remplacé par celui-ci. Rappelé au conseil comme ministre d'État, par le cardinal de Fleury, il se retira des affaires plusieurs années après. B.

HUY, v. de Belgique, ch.-l. d'arr., prov. et à 30 kil. S.-O. de Liége, sur la Meuse; 8,970 hab. Industrie active: tanneries, distilleries, usines à fer, papeteries, poudreries, etc. Commerce de blé. Mines de fer et de houille aux environs.

HUYGHENS (Constantin), seigneur de Zuylichem, poëte latin, né à La Haye en 1596, m. en 1687, secrétaire des commandements et président du conseil du prince d'Orange. On a de lui 14 livres de poésies latines sous le titre de *Momenta desultoria*, La Haye, 1655, in-12, beaucoup trop vantées de son temps; et des poésies flamandes, La Haye, 1687, 2 vol. in-4°. C. N.

HUYGHENS (Christian), fils du précédent, célèbre mathématicien et astronome, né à La Haye en 1629, m. en 1695. Ses premiers essais lui méritèrent l'approbation de Descartes, qui devina son avenir, comme Huyghens lui-même devina plus tard celui de Leibnitz. En 1651, il publia à Leyde un traité *Sur la quadrature de l'hyperbole*, et, en 1654, des *Découvertes sur la grandeur du cercle*. Il découvrit, en 1656, à l'aide d'objectifs inventés par lui, un satellite de Saturne; la même année, la nébuleuse d'Orion; en 1659, l'anneau qui entoure Saturne (*V.* GALILÉE), et prédit aussi, pour l'année 1671, la disparition de cet anneau. On lui doit un ouvrage intitulé: *Art des conjectures*, où il applique le calcul aux jeux de hasard; sans le secours du calcul différentiel alors inconnu, il a donné les solutions de plusieurs problèmes difficiles: il a fait des recherches importantes sur les développées, la tautochrone, les fractions continues, etc. Il avait fait successivement cinq voyages en France, et c'est à Paris qu'il apprit à tailler et à polir les verres des grandes lunettes. En 1657, il appliqua le premier le mouvement du pendule aux horloges, jusqu'alors réglées par une sorte de volant, dépourvu des qualités indispensables à la régularité des pièces, et, en 1665, le ressort spiral aux montres. Louis XIV le nomma, un des premiers, membre de l'Académie des Sciences, lui donna une pension, et un logement à la Bibliothèque du roi. Ce fut alors que Huyghens composa une *Dioptrique*, un *Traité sur le mouvement résultant de la percussion*, un *Discours sur la cause de la pesanteur*, et un *Horologium oscillatorium*, 1673. A la révocation de l'édit de Nantes, 1685, il retourna dans sa patrie. En 1690 il donna un *Traité sur la lumière*; il y étudie la double réfraction sur le spath d'Islande, et donne un moyen pour construire les deux rayons. La théorie des ondes lumineuses, exposée dans cet écrit, a été momentanément renversée par Newton; mais les découvertes ultérieures ont ramené les savants au système de Huyghens. Celui-ci n'avait pas d'abord rendu complète justice à la découverte du calcul différentiel; mais, sur la fin de sa vie, il s'y exerça, et fit des recherches sur les nouvelles méthodes. Ses œuvres ont été recueillies et publiées par S'Gravesande, en 2, puis en 4 vol. in-4°, Leyde, 1724, et Amsterdam, 1728. Condorcet a écrit son *Éloge*, et M. Uylenbroeck a publié à La Haye, en 1833, un recueil de *Lettres* de Huyghens à Leibnitz et à d'autres, tirées de la Bibliothèque de Leyde, 2 vol. in-4°. V.

HUYOT (Jean-Nicolas), architecte, né à Paris en 1780, m. en 1840, étudia l'architecture sous Peyre, et la peinture sous David. Ayant remporté le grand prix d'architecture en 1807, il fit en Italie un séjour de six années, durant lequel il étudia une restauration du célèbre temple de la Fortune à Préneste. En 1817, il entreprit un voyage dans le Levant, afin d'étudier les monuments antiques, visita Constantinople, l'Asie-Mineure, la Syrie, Alexandrie, le Caire, la Grèce, et ne revint qu'après cinq années de recherches. Nommé professeur d'histoire à l'École d'architecture et membre de l'Institut en 1823, il fut chargé des travaux de l'Arc de triomphe de l'Étoile, à Paris, et présenta un projet d'achèvement qui aurait fait un superbe monument d'une conception vulgaire et commune; mais les travaux étaient trop avancés, et on ne lui permit que des modifications de détail au plan de Chalgrin. En 1836, il commença la restauration du Palais de Justice de Paris.

HUYSE, v. de Belgique (Flandre orientale), à 19 kil. S.-O. de Gand; 4,200 hab.

HUYSMANS (Cornélis), dit *de Malines*, peintre, né à Anvers en 1648, m. en 1727, fut le disciple de Jacques Van Artois, qu'il a toujours imité. Il doit à son maître le caractère de sa couleur, le choix de ses sites, les hautes futaies qui ombragent ses tableaux, les terrains ocreux qui forment contraste avec la verdure et le ciel, ses lointains bleuâtres, ses poétiques échappées de vue. Seulement, son exécution est peut-être plus vigoureuse, et ses couleurs plus riches. Van der Meulen voulut en vain attirer Huysmans en France, à la cour de Louis XIV; il demeura presque toute sa vie à Malines: on y voit encore, derrière le maître-autel de l'église Notre-Dame, un de ses chefs-d'œuvre. Le Louvre possède deux tableaux de sa main. A. M.

HUYSUM (Jean VAN), peintre de fleurs et de fruits, né à Amsterdam en 1682, m. en 1749, eut pour maître son père Juste van Huysum, qui lui fit décorer des paravents et autres objets d'ameublement. Mais il abandonna bientôt ces mesquines occupations. Les fleurs, les fruits, le paysage, avaient pour lui un intérêt particulier. Le goût des fleurs était alors en Hollande une passion enthousiaste. Son merveilleux talent fut donc très-bien accueilli. Les amateurs et les horticulteurs lui envoyaient les plus beaux produits de leur culture, et se disputaient ensuite ses tableaux. Van Huysum agençait avec beaucoup d'art ses fruits et ses fleurs, distribuait habilement les ombres et la lumière, et portait, dans le choix des accessoires, le goût le plus délicat. Les paysages qu'il place au fond rappellent les campagnes de l'Italie et non celles de la Hollande. Ses prédécesseurs faisaient ressortir leurs principaux objets sur un fond sombre: il obtint le même résultat au moyen de fonds clairs, ce qui demande une adresse plus consommée. Ni Abraham Mignon, ni David de Heem, ne peuvent lui être comparés pour l'harmonie des couleurs. C'est le dernier grand peintre hollandais. Le Louvre possède dix tableaux de sa main. A. M.

HUZARD (Jean-Baptiste), vétérinaire, né à Paris en 1755, m. en 1839, élève de l'École d'Alfort, fonda à Paris un célèbre établissement de maréchalerie, fut expert près des tribunaux pour les questions de son art, et inspecteur général des écoles vétérinaires. Membre de la Société royale de médecine, il entra à l'Institut en 1795. Il réunit 40,000 vol. sur l'art vétérinaire, et rédigea dans l'*Encyclopédie méthodique* les articles de médecine vétérinaire. Il perfectionna aussi quelques espèces de chevaux et de moutons.

HVEN, île suédoise, dans le Sund, à 5 kil. de la côte de Suède, à 24 kil. N.-E. de Copenhague; 8 kil. de tour. Tycho-Brahé y fit construire l'observatoire d'Uranienborg, dont on ne voit plus que les ruines.

HVITFELD (Arrild ou Harald), historien danois, né en 1549, conseiller d'État en 1586, chancelier du royaume en 1595, m. en 1609. Instruit, exact et modeste, il écrivit, par amour pour sa patrie, des *Annales*, publiées à Copenhague, 1595-1604, 10 vol. in-4°, et 1652, 4 tomes en 2 vol. in-fol.

HYACINTHE, prince lacédémonien, fils d'Amyclas, fut, à cause de sa beauté, aimé par Apollon et Zéphyre. Il préféra Apollon. Zéphyre, pour se venger, poussa un jour le palet d'Apollon contre le front d'Hyacinthe, qui en mourut. Apollon changea la victime en une fleur qui porte son nom, et dont les pétales portent les lettres H, Y. Les Amycléens et les Spartiates regardaient Hyacinthe comme une divinité.

HYACINTHE (Saint), né dans le diocèse de Breslau (Silésie) en 1185, d'une des premières familles de Pologne, m. en 1257, connut à Rome, en 1218, S[t] Dominique, et entra dans l'ordre des Frères prêcheurs. Il prêcha l'Évangile en Pologne, en Prusse, en Poméranie, en Danemark, en Suède, en Norvége et dans le S. de la Russie, où il convertit beaucoup de Grecs schismatiques; il fonda des couvents de son ordre à Cracovie, Kiew, etc. Puis il passa en Tartarie. On croit qu'il pénétra jusque dans le N. de la Chine. Fête, le 16 août.

HYACINTHIDES, filles d'Erechthée, roi d'Athènes, tiraient leur nom du bourg d'Hyacinthos, où elles furent immolées, pour détourner de leur patrie les maux de l'invasion des Thraces.

HYACINTHIES, fêtes célébrées, dans les villes grecques d'origine dorienne, en l'honneur d'Hyacinthe, et ayant vraisemblablement pour objet de représenter par des symboles la mort apparente et la résurrection de la nature. Elles duraient trois jours: le 1[er] était consacré à des cérémonies funèbres, où l'on n'entendait ni chants ni instruments; le 2[e] et le 3[e], à des processions joyeuses, souvent nocturnes, auxquelles prenaient part des jeunes filles montées sur des chars.

HYADES (du grec *uein*, pleuvoir), filles d'Atlas, roi de Mauritanie. Elles moururent de chagrin de la mort de leur frère Hyas, tué à la chasse. Elles ont été changées en une constellation pluvieuse. On en compte cinq ou sept; elles se trouvent au front de la constellation zodiacale du Tau-

reau. On les a placées encore à Dodone, sur le mont Nysa, ou dans l'île de Naxos, et on leur a donné pour père Casmillus et l'Océan.

HYAGNIS, père de Marsyas. Les traditions phrygiennes lui attribuaient l'invention de la musique et divers chants en l'honneur de Cybèle.

HYANTES, peuple primitif de la Béotie. Chassés de ce pays par Cadmus, ils se retirèrent en Phocide, où ils fondèrent la ville de *Hyampolis* sur le Parnasse. Les Muses étaient surnommées *Hyantides*, parce que l'Hélicon, leur séjour, était dans le pays des Hyantes.

HYAS. *V.* HYADES.

HYBLA, nom de 3 anc. villes de Sicile : *Hybla major*, à l'E. de l'île, au N.-O. de Catane, fondée par les Sicules, avec un temple de la déesse Hybla ; auj. *Paterno*. — *Hybla minor* ou *Heræa*, au S.-E. de Catane, célèbre par son miel, qui rivalisait avec celui du mont Hymette ; auj. *Calatagirone*. — *Hybla parva*, et depuis *Megara*, sur la côte S.-E., au N. de Syracuse, au N.-E. d'Hybla Minor, au S.-E. d'Hybla Major ; on en voit les ruines sur les bords du Cantaro.

HYBRISTIQUES. *V.* TÉLÉSILLE.

HYCCARA, anc. v. de Sicile. Patrie de la courtisane Laïs. Près de là est la ville moderne de Mura-di-Carini.

HYCSOS, c.-à-d. *impurs*, nom donné par les anc. Egyptiens aux pasteurs arabes ou chananéens qui envahirent leur pays, plus de 2000 ans av. J.-C., et dont les chefs formèrent la 17e dynastie. Ils occupèrent le N. et le centre de l'Egypte pendant 520 ans, et furent chassés par Thoutmosis, roi de Thèbes, qui s'empara de l'éluse, leur place d'armes. *V.* EGYPTE, *Histoire*.

HYDASPE, *Hydaspes*, fl. de l'Inde, auj. le *Chélum* ou *Djelem* (*V. ce mot*). Issu des monts Imaüs, il tombait dans l'Hydraote. C'est sur ses bords qu'Alexandre le Grand défit Porus, en 326 av. J.-C.; il s'embarqua encore sur l'Hydaspe pour descendre jusqu'à l'Indus et la mer Erythrée.

HYDE (Thomas), orientaliste, né en 1636 à Billingsley (York), m. en 1703, s'appliqua particulièrement à l'étude du persan. Il contribua par ses travaux à l'édition de la Bible polyglotte de Walton. En 1658, entré au collége de la reine à Oxford, il y devint lecteur en hébreu, puis fut nommé bibliothécaire en chef de la bibliothèque bodléienne, et, en 1660, chanoine de l'église de Salisbury. A la mort d'Ed. Pococke, 1691, il le remplaça dans sa chaire d'arabe, devint professeur d'hébreu, et chanoine de l'église du Christ. Fatigué par ses longs travaux, il résigna sa place de bibliothécaire en 1701. Il avait été aussi secrétaire-interprète pour les langues orientales. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Tabulæ longitudinis et latitudinis stellarum fixarum ex observationibus Ulugh-Beighi*, 1665, in-4°, avec un commentaire qui fait le principal mérite de ce livre ; *Catalogus bibliothecæ Bodleianæ*, 1674, in-fol.; *De ludis orientalibus*, in-8°, 1694; *Veterum Persarum et Magorum religionis historia*, 1700, in-4°, où il cherche à établir que la notion d'un Dieu unique, créateur de toute chose, a formé la base de la religion des Perses à toutes les époques de leur histoire. Les auteurs arabes et persans qu'il a consultés pour cet ouvrage l'ont souvent induit en erreur; toutefois, il peut être étudié avec fruit, à cause de la diversité des matières qui y sont traitées. D.

HYDERABAD, HYDER-ALI. *V.* HAÏDERABAD, HAÏDER-ALI.

HYDRA, *Hydrea*, île de la Grèce, dans l'Archipel, à 10 kil. de la côte de l'Argolide, entre les golfes d'Egine et de Nauplie, séparée du continent par le détroit d'Hermione; par 37° 19' 31" lat. N., et 21° 7' 27" long. E.; 15,280 hect.; 30,000 hab. Ch.-l., *Hydra*. Sol montueux et peu fertile. Hydra forme un diocèse du royaume de Grèce. Les Hydriotes sont habiles marins; ils concoururent efficacement à l'indépendance des Grecs, en 1821 et années suiv., par la destruction de plusieurs escadres ottomanes.

HYDRA, v. forte du royaume de Grèce, bon port sur la cote N. de l'île du même nom, à 72 kil. S.-O. d'Athènes; 13,000 hab. Ch.-l. de diocèse; siége d'un métropolitain. Ecole supérieure; école de comm. et de navigation. Fabr. de soieries rayées d'or ou d'argent. Hydra fut fondée en 1470 par des Albanais fuyant l'invasion ottomane, et renversée en partie par un tremblement de terre en 1837.

HYDRAOTE, *Hydraotes*, riv. de l'Inde, au N.-O., venait de l'Imaüs, recevait l'Hydaspe, et affluait dans l'Acésine. C'est auj. le *Ravei* ou *Raucés* ou *Beyah*.

HYDRE de Lerne, monstre de la mythologie grecque, né de Typhon et d'Échidna. Il avait 9 têtes. Hercule le chassa de son repaire avec des flèches enflammées, et commença à lui écraser ses nombreuses têtes avec sa massue; mais pour chaque tête qu'il abattait, il en renaissait plusieurs autres. Le héros, après avoir écrasé un cancer envoyé par Junon pour le piquer au talon et le détourner du combat, brûla, avec l'aide d'Iolas, chaque plaie de l'hydre au moyen de tisons, et arrêta ainsi la croissance de nouvelles têtes. Après sa victoire, il trempa ses flèches dans le sang empoisonné du monstre, afin de rendre incurables les blessures qu'il ferait. L'*Hydre* est une constellation australe.

HYDRIEPHORES, nom donné aux femmes des étrangers qui résidaient à Athènes, parce qu'elles étaient obligées de porter des vases d'eau pendant la procession des Panathénées.

HYDRIOTES. *V.* HYDRA.

HYDROGRAPHES (ingénieurs), corps exclusivement recruté à l'Ecole polytechnique. Ses fonctions consistent à faire le relevé des côtes fréquentées par la marine française, et à en dresser des cartes.

HYDROGRAPHIE (Écoles d'). *V.* ÉCOLES.

HYDROMANCIE, divination par le moyen de l'eau. On la pratiquait en évoquant les esprits que l'on croyait voir au fond d'un bassin d'eau ; — en proférant certaines paroles, tandis qu'on tenait au-dessus de ce bassin un anneau suspendu par un fil, et en jugeant selon qu'il battait les bords du bassin ; — en inspectant les cercles formés à la surface d'une eau dormante par trois pierres qu'on y jetait; — en examinant si, après avoir prononcé des paroles mystérieuses, l'eau d'un vase bouillonnait et se répandait par-dessus les bords ; — en écoutant le bruit d'une eau qui tombait dans un gouffre, etc.

HYDROMEL, breuvage fait avec de l'eau et du miel fermentés au soleil. Il était connu dans l'antiquité, et son nom vient de 2 mots grecs signifiant *eau* et *miel*. Les Romains l'appelaient *eau édulcorée* (*aqua mulsa*). Les Francs connaissaient l'hydromel, et, du temps de Charlemagne, on en donnait quelquefois dans les couvents comme boisson fortifiante, en y mêlant quelques plantes aromatiques pour en corriger la saveur doucereuse. Pendant tout le moyen âge, on servit dans les festins un hydromel piquant, qu'on nommait *borgéras* ou *borgéraste*. Il y en avait, pour les gens de service, une sorte nommée *bochet* ou *bouchet*, faite avec le marc des rayons pressés pour en exprimer le miel. On buvait encore de l'hydromel au XVIIIe siècle. Le meilleur se faisait avec du miel de Narbonne et de l'eau de pluie bouillis ensemble, réduits presque à l'état de liqueur, puis fermentés au soleil pendant 40 jours, et dans lesquels on mêlait ensuite du vin d'Espagne. Il en résultait une boisson dont la saveur approchait de celle du vin de Malvoisie.

HYDROPHORIES, cérémonies funèbres à Athènes et à Egine, en mémoire de ceux qui avaient péri dans les déluges d'Ogygès et de Deucalion.

HYDRUNTUM, v. de l'Italie ancienne, dans l'Apulie méridionale ou Iapygie, sur la côte E., au S.-E. de Tarente, à l'entrée de la mer Adriatique. Pompée voulut, dit-on, la réunir par un pont à la côte de l'Épire (distance, 60 kil.). C'est auj. *Otrante*.

HYDRUSIA. *V.* ANDROS.

HYÈRES (îles d'), anc. *Stœchades*, petit archipel de la Méditerranée, sur la côte S.-S.-E. de France, et dépendant de la ville d'Hyères (Var). Il se compose des îles Porquerolles, Bagneaux, Port-Cros, et Titan ou île du Levant, arides et incultes, et de quelques îlots inhabités ; 1,000 hab. Les anciens les appelaient *îles d'or*, à cause des oranges (*mala aurea*) qu'elles produisaient. Erigées en marquisat en 1531, elles furent fortifiées sous Henri II. Climat sain et doux.

HYÈRES, ch.-l. de cant. (Var), arr. et à 19 kil. E. de Toulon, à 5 kil. d'une vaste rade, sur le versant d'une colline d'où l'on voit la Méditerranée et les îles d'Hyères; 5,430 hab. Culture de l'oranger, de l'olivier, du citronnier, du grenadier et du figuier. Distilleries d'eau-de-vie, filat. de soie, magnaneries. Exploitation de salines. C'était une colonie de Marseille. Patrie de Massillon.

HYGIE, déesse de la santé, fille ou femme d'Esculape. On la représente tenant d'une main une coupe, et de l'autre un serpent.

HYGIN (C.-Julius), grammairien latin, né en Espagne ou à Alexandrie, fut amené à Rome comme esclave par César, et affranchi par Auguste, qui lui confia la bibliothèque Palatine. Les anciens le citent pour beaucoup d'ouvrages, et entre autres pour un *Commentaire* estimé sur Virgile. Nous avons d'un autre Hygin, sans doute du IIe siècle, un recueil de *Fables mythologiques*, et le *Poeticon astronomicum*, en 4 liv. Ces deux ouvrages, très-utiles pour la connaissance de la mythologie, ont été imprimés ensemble, Bâle, 1535, Hambourg, 1674, et

séparément, Paris, 1575, Leyde, 1670, et dans les *Mythographi latini* de Muncker, Amst., 1681, Leyde, 1762. Quelques *Fables* inédites ont été encore publiées par Angelo Mai, 1831. On a aussi de lui : un fragment sur la *Castramétation*, inséré à la suite du Végèce de Scrivérius, Leyde, 1607; des traités *de Limitibus, de Conditionibus agrorum, de Generibus controversiarum*. D—R.

HYGIN (St), pape de 139 à 142, condamna Cerdon et Valentin. On a de lui quelques *Lettres* dans la Collection des conciles. Fête, le 11 janvier.

HYKSOS. *V.* HYCSOS.

HYLAS, aimé d'Hercule à cause de sa beauté, le suivit dans l'expédition des Argonautes, et se noya en puisant de l'eau dans un fleuve. La Fable dit que les nymphes, éprises de lui, l'enlevèrent. Hercule fut inconsolable de sa perte. C'est à peu près cette légende que Schiller a placée en tête de son drame de *Guillaume Tell*.

HYLLUS, fils d'Hercule et de Déjanire, chassé par Eurysthée du Péloponèse, revint le combattre à la tête des Héraclides, et le tua. Il fut tué lui-même par Échémus, roi des Tégéates.

HYMEN ou HYMÉNÉE, *Hymenæus*, fils de Bacchus et de Vénus, ou d'Apollon et de Calliope, était le dieu du mariage. L'art le représentait à peu près sous les mêmes traits que l'Amour, mais plus grand et avec une figure moins enjouée; ses attributs étaient un flammeum et un flambeau. Les chants nuptiaux prirent son nom. On appelait aussi *Hyménées* les fêtes célébrées en son honneur.

HYMETTE, *Hymettus*, montagne de l'Attique, à 11 kil. S.-E. d'Athènes, célèbre par son excellent miel et ses carrières de marbre. Auj. *Macro-Vouni*.

HYPÆA, une des îles Stœchades, au S. de la Gaule; auj. *île du Levant*.

HYPANIS, anc. fl. de l'Europe orientale, dans la Scythie, affluait à Olbia dans l'estuaire du Borysthène; auj. *Boug*; — anc. fl. de la Sarmatie européenne, sortait du Caucase, coulait au N.-O., puis à l'O., et se jetait dans le Palus-Méotide près de Phanagorie; auj. *Kouban*.

HYPANTE. *V.* CHANDELEUR.

HYPATIA, fille du mathématicien Théon d'Alexandrie, née dans cette ville vers 370 ap. J.-C., y professa la philosophie, et obtint les plus brillants succès. On la surnommait *la Philosophe*, et elle était consultée par Oreste, gouverneur de la ville, pour la conduite des affaires publiques, ce qui fut cause que St Cyrille l'accusa d'encourager le gouverneur dans les persécutions dont les chrétiens étaient l'objet. Le peuple furieux la lapida, déchira son corps, en porta les lambeaux dans les rues, et les brûla ensuite, 415. Les ouvrages d'Hypatia ont été détruits lors de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie; on cite parmi eux un *Commentaire* sur Diophante, un *Canon astronomique*, et un *Commentaire sur les coniques* d'Apollonius de Perga. *V.* Wernsdorf, *Dissert.* IV *de Hypatia*, Wittemberg, 1747-8, in-4°. C. N.

HYPERAUSTRIENS ou HYPERNOTIENS, nom général que les anc. Grecs donnaient aux habitants des régions méridionales.

HYPERBOLUS. *V.* OSTRACISME.

HYPERBORÉENS, c.-à-d. *au delà de Borée*, nom donné par les anciens Grecs aux peuples du Nord, dans la région des monts Riphées. Ils s'imaginaient qu'ils étaient aimés des dieux, exempts de maux, et qu'ils vivaient sous le plus beau ciel du monde.

HYPÉRIDE, orateur athénien du IVe siècle av. J.-C., disciple de Platon et d'Isocrate, seconda Démosthène dans son opposition contre Philippe, roi de Macédoine. Il forma la flotte qui empêcha ce prince de s'emparer de l'Eubée, accusa vigoureusement les ambassadeurs qui avaient traité de la paix avec lui après la prise d'Olynthe, fut envoyé avec Charès au secours de Byzance, et participa à l'organisation de la défense d'Athènes après le désastre de Chéronée. Un des promoteurs de la ligue formée avec Thèbes contre Alexandre le Grand, accusateur de Démosthène corrompu par l'or d'Harpalus, il fut aussi l'instigateur principal de la guerre Lamiaque; quand les Athéniens eurent succombé, il fut enlevé du temple de Neptune, à Égine, par les soldats d'Antipater, qui lui fit arracher la langue et ordonna sa mort, en 322. Hypéride, dont la vie publique était pleine d'énergie et de grands sentiments, eut des mœurs dissolues. Cicéron le place presque sur la même ligne que Démosthène. On comptait d'Hypéride 77 discours, dont 25 non authentiques; nous n'avons plus que 304 fragments très-courts recueillis dans les *Oratores Attici* de Baiter et Sauppe. deux discours retrouvés et publiés par Babington et Schneidewin, Gœttingue, 1853; et un 3e, retrouvé en 1858, dans un papyrus græco-égyptien, l'*Oraison funèb. de Leosthènes et des soldats tués dans la guerre Lamiaque*. On lui attribue un discours contre Alexandre, qui est le 17e dans les œuvres de Démosthène. *V.* Kiessling, *de Hyperide oratore Attico*, Presbourg, 1846. B.

HYPÉRIE, *Hyperia*, nom primitif de Camarine.

HYPÉRION, fils d'Uranus et frère de Neptune, épousa Thya, et fut père du Soleil, de la Lune et de l'Aurore; il est confondu quelquefois avec Hélios ou le Soleil.

HYPERMNESTRE, une des Danaïdes, refusant seule d'obéir à son père Danaüs, épargna son époux Lyncée. Danaüs voulut la faire condamner pour sa désobéissance; elle plaida sa cause devant le peuple, qui proclama son innocence. Cette fable a fourni le sujet d'une tragédie de Lemierre.

HYPERNOTIENS. *V.* HYPERAUSTRIENS.

HYPHASE, *Hyphasis*, riv. de l'Inde en deçà du Gange, au N.-O., affluent de l'Acésine; auj. *Ghorra* ou *Béyah*. Alexandre le Grand fut obligé, par les murmures de ses soldats, d'arrêter là sa marche; il fit élever 12 autels aux 12 grands dieux de l'Olympe, pour marquer le terme de son expédition.

HYPOCRAS, boisson très-recherchée au moyen âge, et encore en usage au XVIIIe siècle. C'était un vin de liqueur, blanc ou rouge, de grenache, muscat, de malvoisie, ou grec, etc., aromatisé avec de la cannelle, du girofle, du gingembre, de la muscade et autres épices, et sucré. L'hypocras se servait au commencement ou à la fin des repas; on en prenait aussi à jeun. Dans l'ancienne monarchie française, on offrait l'hypocras au roi, quand il faisait son entrée solennelle dans une ville. A Paris, le prévôt des marchands et les échevins, en portaient au roi comme présent d'étrennes, au premier de l'an; le roi en donnait aussi en cadeau aux seigneurs de sa cour. Les apothicaires fabriquaient et débitaient cette boisson. On faisait aussi de l'hypocras d'eau, de bière, ou de cidre. Hypocras signifie liqueur mélangée; le nom vient de ὑπὸ, avec, et κεράννυμι, mêler, mélanger, et non pas, comme ont dit quelques étymologistes, d'Hippocrate, qui n'a rien à faire ici.

HYPOGÉE, *Hypogeum*, caves, celliers ou chambres souterraines, dans une maison romaine. Ce fut là sa signification primitive. Après les premiers empereurs, on donna au mot l'acception de tombeau souterrain; c'étaient des sépultures sous terre, comme l'indique le mot, mais creusées dans le flanc de quelque montagne. La chose existait depuis longtemps chez les Étrusques, et l'on a trouvé, entre autres, à Corneto (*V. ce nom*) un grand nombre d'hypogées, qui s'étendaient jusqu'à l'ancienne Tarquinies. Quelques hypogées n'étaient strictement que des carrières abandonnées, dans lesquelles on plaçait des sépultures; tel fut le tombeau des Scipions, auprès de Rome; mais la plupart étaient ornés extérieurement d'une façade en architecture sur le bord de la route, où on les plaçait toujours, comme tous les tombeaux; construits, voûtés à l'intérieur, d'une manière régulière, avec le luxe de sculpture et de peinture que les Romains mettaient dans leurs sépulcres. L'un des plus célèbres et des plus beaux hypogées des environs de Rome est celui dit des Nasons, découvert sur la voie Flaminia, au XVIIe siècle. *V.* Bellori, *Sepolcro de' Nasoni*, in-fol., Rome, 1780. C. D—Y.

HYPOTHÈTES, c.-à-d. *sous-interprètes*, ministres secondaires de Jupiter, dont la fonction consistait à recevoir les oracles des prêtres, et à les transmettre au peuple.

HYPSÉLIS, anc. v. d'Égypte (Thébaïde), sur la rive g. du Nil, au S. de Lycopolis. Ch.-l. de nome.

HYPSICLÈS, mathématicien d'Alexandrie, vivait vers 146 av. J.-C. On a de lui les 14e et 15e livres, qui font suite aux *Éléments* d'Euclide, et un petit traité de l'*Anaphorique* ou *des Ascensions*, où il calcule le lever de chaque portion de l'écliptique.

HYPSILANTIS. *V.* YPSILANTIS.

HYPSIPYLE, fille de Thoas, roi de Lemnos. Les femmes de Lemnos ne rendant aucun culte à Vénus, cette déesse éloigna d'elles leurs maris, qu'elles tuèrent pour se venger. Hypsipyle cacha seule et sauva son père Thoas. Elle régnait sur Lemnos ainsi dépeuplée, quand vinrent les Argonautes; elle épousa Jason; mais après leur départ, ses compagnes la vendirent comme esclave à Lycurgue, roi de Némée, qui lui confia son fils Ophelte. Les princes de l'armée d'Adraste, traversant la forêt de Némée, prièrent Hypsipyle de leur indiquer une source. Pour les y conduire, elle déposa l'enfant sur une touffe d'ache, et un serpent le piqua mortellement pendant son absence. Les Argiens nommèrent la source Archémore (c.-à-d. *le prédé-*

cesseur dans la mort, à cause du mauvais présage), et ils instituèrent en l'honneur de l'enfant, à qui l'on donna aussi ce nom dans la suite, les jeux Néméens, qui se célébraient de trois en trois ans, et où les vainqueurs prenaient le deuil et se couronnaient d'ache. A. G.

HYRCAN Ier (Jean), souverain pontife des Juifs, 136-107 av. J.-C., fils et successeur de Simon Machabée, battit Antiochus Sidètès, subjugua les Iduméens, prit Samarie, et défendit les Saducéens contre les Pharisiens.

HYRCAN II, souverain pontife et roi des Juifs, 79-40 av. J.-C., fils d'Alexandre Jannée, fut détrôné par son frère Aristobule et rétabli par les Romains ; renversé de nouveau par Antigone, fils d'Aristobule, il fut enfin mis à mort par Hérode, l'an 30.

HYRCANIE, *Hyrcania*, région de l'Asie ancienne, le long de la côte S.-E. de la mer Caspienne, à l'O. et au N. du pays des Parthes, depuis l'embouchure de l'Oxus jusqu'à celle du Maxeras. Elle fit partie de la XIe satrapie de l'Empire persan. Sol montueux, boisé, plein de tigres. Habitants farouches et cruels. C'est auj. l'E. du *Mazendéran* et le S. du *Daghestan*.

HYRCANIENNE (Mer), nom donné par les anciens à la partie S. de la mer Caspienne.

HYSIES, anc. v. du Péloponèse (Argolide). Les ruines de son Acropole se retrouvent sur une colline près du brg d'*Aglado-Cambos*. On voit encore aujourd'hui, près d'Hysies, sur la route d'Argos, une pyramide de construction cyclopéenne, qu'on croit être le Polyandrion ou tombeau commun, érigé en mémoire d'une victoire des Argiens sur les Spartiates.

HYSTERIES (du grec *us, porc*), fêtes grecques dans lesquelles on immolait un porc à Vénus.

HYSUDRUS, riv. de l'Inde en deçà du Gange, une des branches de l'Hydaspe. Auj. le *Setledge*.

HYTHE, v. d'Angleterre (Kent), l'un des Cinq-Ports, à 24 kil. E. de Cantorbéry, 17 S.-O. de Douvres, à 1 kil. de la côte de la Manche ; 21,372 hab. Port comblé. Bains de mer. Comm. de houblon et de grains.

I

IA, nom que les Kalmouks et les Mongols donnent à l'Etre suprême.

IABLONOI (Monts). *V.* STANOVOÏ.

IABLONOWSKI, IABLONSKI. *V.* JABLONOWSKI, JABLONSKI.

IABLUNKA, v. des Etats autrichiens (Silésie), sur l'Olsa, à 21 kil. S.-S.-E. de Teschen ; 1,800 hab. Fabr. active de toiles.

IACCA, v. d'Hispanie (Tarraconaise), cap. des Iaccétans ; auj. *Jaca*.

IACCÉTANS, *Iaccetani*, peuple de l'Hispanie (Tarraconaise), depuis le Sicoris jusqu'à la mer, au N. de l'Ebre, entre les Vascons à l'O., et les Cérétans à l'E. Cap., *Iacca*.

IACCHOS, nom mystique de Bacchus dans les fêtes célébrées en son honneur à Athènes et à Eleusis, où il était adoré comme dieu-enfant, fils de Cérès et de Jupiter, frère et fiancé de Proserpine. Iacchos était aussi le chant de fête qui résonnait en son honneur dans les mystères.

IACOBI. *V.* JACOBI.

IACOBS. *V.* JACOBS.

IACOUB. *V.* JACOB, YACOUB.

IADERA, anc. v. d'Illyrie (Dalmatie), au N.-O. de Scardona, à l'O. de Metula, et sur la mer Adriatique ; cap. des Liburnes. Auj. *Zara*.

IÆGERNDORF, v. des Etats autrichiens (Silésie), sur l'Oppa, à 28 kil. N.-O. de Troppau ; 4,800 hab. Fabr. de draps et de toiles. Château des princes de Lichtenstein ; ruines du château de *Schellenberg*, résidence des margraves de Brandebourg. Victoire des Russes sur les Prussiens, en 1757.

IÆMTLAND, län ou préfecture de Suède (Norrland), entre les préfectures de Wester-Norrland et de Gefleborg à l'E., de Wester-Botten au N., la Norvége à l'O., et la Suède propre au S. Superf., 4,957,000 hectares, 390 kil. sur 270. Pop., 64,994 hab. Ch.-l., *Œstersund*. Sol plat à l'E., appuyé à l'O. aux Alpes scandinaves, très-boisé, et couvert de lacs. Riches mines de cuivre et de fer. Peu de céréales ; élève de bestiaux.

IAGO. *V.* SANTIAGO.

IAHDE, riv. de l'Oldenbourg, afflue au golfe de son nom dans la mer du Nord. Le golfe de l'Iahde recevait, avant le XIIIe siècle, un bras du Wéser. — Territoire de Iadhe, *V. Supplément*.

IAIK. *V.* OURAL.

IAKOUTES ou YAKOUTS, *Zokhalat* ou *Zokhi* dans leur langue, peuple de la Sibérie, dans la prov. d'Iakoutsk, sur les rives de la Léna, de l'Indigirka et de la Kolima. Ils sont forts, patients, courageux et hospitaliers, fabriquent eux-mêmes leurs haches et tous les ustensiles dont ils ont besoin, élèvent des chevaux et des rennes, se nourrissent de la chair de leurs troupeaux, ou du produit de leur chasse et de leur pêche. Ils habitent, en été, sous des tentes coniques, soutenues par des perches et recouvertes d'écorces de bouleau ; en hiver, sous des baraques de planches mal jointes. D'après l'*iasak* (tribut), ils forment environ 45,000 familles, dont un petit nombre sont chrétiennes ; les autres pratiquent l'idolâtrie.

IAKOUTSK, v. de la Sibérie, sur la rive g. de la Léna, ch.-l. du territoire de son nom, par 62° 1' 50" lat. N., et 127° 23' 25" long. E. ; à 8,800 kil. de St-Pétersbourg ; 3,000 hab. Mal bâtie, les maisons sont dispersées dans une plaine ceinte de montagnes. Foires importantes ; entrepôt du commerce des pelleteries, de la rhubarbe et des denrées chinoises, qui viennent par Okhotsk et le Kamtchatka. — Le territoire, l'une des 6 divisions administratives de la Sibérie orientale, est un démembrement du gvt d'Irkoutsk ; il a au N. la mer Glaciale ; à l'O. les gvts d'Ienisseisk et d'Irkoutsk ; au S. les territ. de Transbaïkal et de l'Amour ; à l'E. celui du littoral de la Sibérie orientale ; 3,865,000 kil. carr., et 222,533 hab. Il forme 5 cercles : Iakoutsk, Olekminsk, Olinsk, Shiganks et Sachiversk. Climat très-froid ; sol stérile. La population est le long des fleuves.

IALTA, v. de la Russie d'Europe (Tauride), petit port de cabotage sur la mer Noire, à 85 kil. S. de Simféropol.

IALYSE, v. de l'île de Rhodes. *V.* JALYSE.

IAMA, un des huit Vaçous dans la religion de Brahma, dieu de la nuit, des morts et des enfers, juge des âmes après la mort terrestre, habite l'*Iamaloka* ou *Iamapour*, séjour ténébreux, divisé en 21 enfers. On le représente avec un visage irrité, et tenant un fléau ou un glaive.

IAMA, riv. de la Sibérie (Littoral), naît dans les monts Stanovoï, coule au S.-E., et se jette dans la baie d'Iamsk ; cours de 140 kil.

IAMBLIQUE. *V.* JAMBLIQUE.

IAMBO. *V.* YAMBO.

IAMBOURG, v. de la Russie d'Europe, gouvernement et à 118 kil. S.-O. de St-Pétersbourg, sur la Louga ; 2,000 hab. Fabr. de draps et soieries. Elle fit autrefois partie de l'Ingrie, fut prise par les Suédois en 1612, et par Pierre le Grand en 1703.

IAMIDES, descendants d'Iamos, fils d'Apollon et d'Evadné, prédisaient l'avenir à Olympie.

IAMSK (baie d'), baie formée par la mer d'Okhotsk sur la côte du Kamtchatka, par 58° 5' lat. N., et 172° long. E. ; 80 kil. sur 35. L'Iama s'y jette.

IANA, fl. de la Sibérie (Iakoutsk), naît dans les monts Stanovoï, coule au N., et se jette dans la mer Glaciale ; cours de 900 kil.

IAPODES ou IAPYDES, peuple d'origine celtique, qui s'était établi dans l'anc. Illyrie, chez les Liburnes, sur la côte de l'Adriatique, entre Signia et Metula ; villes princ. : Metula, Avendo. Il fut soumis aux Romains par Sempronius Tuditanus et Pandusius, l'an 129 av. J.-C.

IAPYGIE, *Iapygia*, contrée de l'Italie ancienne (Apulie), au S. de la Messapie, entre le golfe de Tarente à l'O., la mer Ionienne au S., et la mer Adriatique à l'E., terminait la presqu'île S.-E. de l'Italie au cap *Iapygium* (auj. Salentin) ; villes princip. : Callipolis, Hydruntum, Leuca.

IAR, *rivage* en russe : *Iaroslaf*, rivage des Slaves, *Krasnoïarsk*, ville du rivage rouge.

IAPYX, vent d'O.-N.-O. chez les anc. Romains. On l'appelait aussi Corus ou Caurus.

IAPYX, fils de Lycaon, conduisit une colonie pélasgique dans le S. de l'Italie, et laissa son nom à l'Iapygie.

IARBAS, roi des Gétules, vendit à Didon le sol où elle fonda Carthage, mais ne put la décider à l'épouser; elle aima mieux se donner la mort. Virgile suppose qu'Iarbas fut vaincu par Enée, son rival.

IARENSK, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 600 kil. N.-E. de Vologda, sur la Vitschegda; 5,000 hab. Comm. de fourrures, miel et cire.

IARLSBERG. *V.* JARLSBERG.

IAROMERITZ, v. des Etats autrichiens (Moravie), à 28 kil. O.-N.-O. de Znaïm; 2,000 hab. Beau château des princes de Kaunitz.

IAROPOLK Ier (Swiatoslawitch), grand-duc de Russie, 973-80, ne posséda d'abord que l'État de Kiew; mais les guerres qu'il soutint contre ses frères Oleg et Wladimir le rendirent maître de toute la Russie.

IAROPOLK II, grand-duc de Russie, 1132-37, eut un règne ensanglanté par les querelles des princes moscovites. PL.

IAROSLAF (Jouri ou George), dit *le Sage*, grand-duc de Russie de 1016 à 1054, fils de Wladimir Ier, fut d'abord prince de Novogorod, détrôna son frère Swiatopolk, étouffa les révoltes de quelques autres princes, battit Boleslas II, roi de Pologne, soumit les Tchoudes et les Khazares de Tauride, triompha de Briatchislaf, son neveu et prince de Polotsk, fit une guerre heureuse à l'empereur de Constantinople, Constantin Monomaque, et extermina les Petchénègues. Ami des arts et des lettres, premier législateur des Russes, il s'efforça de civiliser son peuple, fonda la ville qui porte son nom, et rendit indépendante l'Eglise russe. — Sa fille Anne épousa Henri Ier, roi de France.

IAROSLAF, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gvt de son nom, au confluent du Kotorosk et du Volga, à 741 kil. S.-E. de St-Pétersbourg, 260 N.-E. de Moscou; 34,943 hab. Forteresse. Archevêché, séminaire; bibliothèque. École supérieure, fondée en 1803 par la famille Demidoff. C'est une ville toute moderne; avant l'incendie de 1768, elle comptait 84 églises; il en reste 44. Fabr. de toiles, linge de table, soieries; filatures de coton, fabr. de minium et de blanc de céruse, tanneries, fonderie de cloches. Bazar très-animé. Maison d'aliénés. — Fondée en 1026 par le grand-duc Iaroslaf, elle fit partie successivement des principautés de Rostov, de Wladimir et de Smolensk, et reconnut, en 1426, la souveraineté des grands-ducs de Moscovie.

IAROSLAF (gouvernement d'), division administrative de la Russie d'Europe; ch.-l., *Iaroslaf*; entre ceux de Vologda au N., de Novogorod au N.-O., de Tver à l'O., de Wladimir au S., et de Kostroma à l'E. Superf., 35,586 kil. carr. Pop., 976,866 hab. Sol peu fertile, plein de sables et de blocs de granit, d'étangs, de lacs et de marais, et traversé du N.-O. au S.-E. par le Volga. Grandes forêts de bouleaux, de tilleuls et d'arbres résineux. Elève de bétail. L'industrie linière, créée depuis 1830 par des ouvriers flamands que le baron A. de Meyendorf appela, est une des plus riches de la Russie.

IAROSLAW, v. des Etats autrichiens (Galicie), sur la San, à 26 kil. N. de Przémysl; 8,000 hab. Fabr. de draps, toiles, bougie.

IASCHAU. *V.* IOSZ.

IASIQUE (Golfe). *V.* IASOS.

IASLO. *V.* JASLO.

IASOS, île de la mer Egée, sur la côte de l'Asie Mineure (Carie), à l'O. et au fond du golfe Iasique ou Iassique (*Iassicus sinus*), avait pour ch.-l. une ville de même nom. Auj. *Assem-Kalessi*.

IASSIQUE (Golfe). *V.* IASOS.

IASSY, anc. *Iassorum municipium*, v. des Principautés-Unies, cap. de la Moldavie, sur le Bachlui, à 17 kil. du Pruth, 700 kil. N. de Constantinople; par 47° 10′ 24″ lat. N., et 25° 14′ 21″ long. E.; 80,000 hab. Résidence de l'hospodar de Moldavie; archevêché grec; gymnase. Elle est construite presque entièrement en bois, pavée en planches, et malsaine; les maisons n'ont qu'un étage. Fabr. de toiles, tuyaux de pipe. Comm. de vin, chanvre, grains, peaux, laine, cire, miel, suif. — Iassy, jadis plus importante, fut souvent dévastée par des incendies; en 1722, le feu dévora 4,700 maisons; en 1783, il détruisit la *Cour des princes*, monument attribué à Trajan; en 1827, le palais de l'archevêque et l'église métropolitaine furent consumés. En 1788, les fortifications d'Iassy furent démolies. Un traité y fut signé, le 9 janvier 1792, entre Catherine II et le sultan Sélim : la Russie obtint la Crimée, l'île de Taman, une partie du Kouban et de la Bessarabie, la ville d'Oczakow, et les pays enclavés entre le Boug et le Dniester; ce dernier fleuve devint la limite des empires russe et ottoman. B.

IASTROW. *V.* JASTROW.

IASZ-BÉRÉNY, v. de Hongrie, ch.-l. du district des Iazyges et des deux Cumanies, à 45 kil. E. de Bude, sur la Zagyva; 15,000 hab. Gymnase. Carrières de pierre à bâtir. On y voit, dit-on, le tombeau d'Attila.

IASZO. *V.* IOSZ.

IATINUM, v. de la Gaule (Lyonnaise 2e), cap. des Meldi; auj. *Meaux*.

IATREB, *Iatrippa*, nom anc. de MÉDINE.

IAUER, *Iauravia*, *Iavoria*, v. des Etats prussiens (Silésie), sur la Neisse, à 15 kil. S.-S.-E. de Liegnitz; 5,900 hab. Tribunaux. Fabr. de bière, vinaigre, eaux-de-vie, tabac, gants, etc. Marchés importants pour les grains et les bestiaux.

IAUERNIK, v. des Etats autrichiens (Silésie), à 79 kil. N.-O. de Troppau; 2,000 hab. Fabr. de liqueurs. Château de *Johannesberg*, aux évêques de Breslau.

IAWOROW, v. des Etats autrichiens (Gallicie), à 44 kil. E.-N.-E. de Przémysl; 3,300 hab. Bains sulfureux de *Sklo*.

IAXARTE, *Iaxartes*, fl. de l'Asie, appelé *Araxe* par Hérodote, *Tanaïs* par les Macédoniens, *Silis* par Pline, *Araxates*, *Orxantes*, *Oxyartes*, *Orexantes* par d'autres écrivains, était le plus septentrional des cours d'eau que l'antiquité connût. Sorti de l'Imaüs, il formait au N. la limite de la Sogdiane, et sépara l'empire persan et celui d'Alexandre du pays des Scythes. Alexandre éleva sur ses bords, en 328 av. J.-C., des autels à Bacchus, à Hercule, à Sémiramis, à Cyrus et à lui-même. Les anciens disaient que l'Iaxarte se jetait dans la mer Caspienne, non que le terrain lui eût jamais permis d'atteindre cette mer, mais parce que la mer Caspienne et la mer d'Aral ont été sans doute autrefois réunis, soit par l'Oxus, qui eut, jusqu'au XVIIe siècle, une embouchure dans l'une et dans l'autre, soit par un *golfe Scythique*, large sillon dont on retrouve la trace dans la dépression du sol entre l'Aral et le golfe Karabougas. Selon Strabon, un bras de l'Iaxarte se rendait dans la mer Glaciale : on peut suivre, en effet, depuis l'Aral jusqu'à l'embouchure de l'Obi, les traces d'un profond sillon, en partie desséché, en partie rempli par des marécages et une suite de petits lacs. *V.* SIHOUN. C. P.

IAXT (Cercle de l'), un des 4 cercles du roy. de Wurtemberg, au N.-E., entre la Bavière au N. et à l'E., les cercles du Danube au S., du Neckar à l'O., et le grand-duché de Bade au N.-O.; 5,022 kil. carr.; 414,904 hab. Ch.-l., *Elwangen*; v. princip., Hall. Sol montagneux, arrosé par le Kocher et par l'Iaxt, affluent du Neckar près de Wimpfen, après un cours de 140 kil.

IAZYGES, peuple sarmate qui parut en Europe vers le Ier siècle av. J.-C., envahit les terres des Scythes, s'unit contre ce peuple avec Mithridate le Grand, et s'établit entre le Tanaïs et le Borysthène. Au temps d'Auguste, une de leurs tribus avait passé ce fleuve, et s'étendait jusqu'aux bouches du Danube. Une autre s'établit, environ sous le règne de Claude, entre le Danube à l'O. et au S., la Theiss à l'E., et les monts de Sarmatie (Karpathes inférieurs) au N.; on les appelait Iazyges *Metanastes* (transplantés). Ils restèrent, pendant un siècle, amis de Rome, et furent attaqués par Décébale, roi des Daces, qui leur enleva une partie de leurs possessions; Trajan ne les leur rendit pas après sa victoire. Ils prirent parti pour les Marcomans contre Marc-Aurèle, et ravagèrent la Mœsie et la Pannonie. Ils firent ensuite partie de l'empire des Goths, puis de celui d'Attila, et disparurent au milieu des invasions. Leurs forces consistaient principalement en cavalerie; ils obéissaient à une aristocratie militaire. C. P.

IAZYGIE, division administrative des Etats autrichiens (Hongrie, cercle en deçà de la Theiss), entre les comitats de Hévesch au N., Pesth à l'O. et au S., encore Hévesch à l'E.; 65,000 hab. Ch.-l., *Iasz-Bérény*. Sol marécageux, mais fertile. Les Iazyges de ce pays sont des Comans, restés depuis l'invasion mongole du XIIIe siècle, et dont le nom, d'origine madgyare, signifie *tireurs d'arc*; les anc. Iazyges étaient Sarmates ou Slaves, et leur nom signifiait en slovène *les Parlants*, par opposition à *Niemtzi* (les Muets), dénomination qu'ils appliquaient aux Germains, dont ils n'entendaient point la langue. C. P.

IBABA, v. d'Abyssinie, dans le royaume d'Amhara ou de Gondar, près de la rive S. du lac Dembea, à 240 kil. S. de Gondar. Autrefois très-importante.

IBARRA (Joachim), célèbre imprimeur espagnol, né à

Saragosse en 1725, m. à Madrid en 1785, a édité un *Don Quichotte*, Madrid, 1780, 4 vol. in-4°, et une traduction de *Salluste* par l'infant Don Gabriel, 1772, in-fol., qui passent à juste titre pour des chefs-d'œuvre de typographie. Ce fut lui qui introduisit en Espagne l'usage de lisser le papier imprimé.

IBARRA (SAN-MIGUEL-DE-), v. de la république de l'Équateur, dans le departem. de l'Équateur, au pied du volcan d'Imbaburu, à 77 kil. N.-E. de Quito; 12,000 hab. Sucre et coton.

IBAS, hérésiarque nestorien du Ve siècle, originaire de Syrie, fut accusé d'avoir voulu propager les erreurs de Théodore de Mopsueste, absous par les conciles de Tyr et de Béryte, 446, puis condamné au concile d'Éphèse, 449, déposé de l'épiscopat, et jeté dans une prison. Rétabli par le concile de Chalcédoine en 451, il mourut évêque d'Édesse en Mésopotamie, en 457. Il reste de lui un fragment d'une lettre où il rend compte des débats survenus entre Nestorius et St Cyrille. M.

IBBAS, officier de Théodoric, roi des Ostrogoths d'Italie, défit, en 508, sous les murs d'Arles, Théodoric ou Thierry, fils aîné de Clovis.

IBEBIRI, FOCONES ou CONFUSO, riv. de l'Amérique du S. (États de la Plata), coule du N.-O. au S.-E., et se jette dans le Paraguay, à 130 kil. N.-E. de l'Assomption; cours de 380 kil.

IBELIN (Jean d'), comte de Jaffa et d'Ascalon, rédigea par écrit, vers 1250, avec les modifications et augmentations qu'elles avaient subies, les *Assises* de Jérusalem, promulguées en 1099. *V.* ASSISES.

IBERA, v. d'Hispanie (Tarraconaise), au S. de l'Iberus; détruite par les Romains pendant la 2e guerre punique.

IBÈRE, *Iberus*, fl. d'Hispanie, naissait sur le versant N. des monts Idubeda, et passait à Juliobriga, Calagurris, Cæsaraugusta et Dertosa; auj. *Èbre*.

IBÈRES, *Iberi*, peuple de l'Hispanie qui fit donner à cette contrée le nom d'Ibérie, *Iberia*, restreint toutefois, dans l'origine, à la partie septentrionale arrosée par l'Ibère. On croit qu'ils étaient les restes d'un peuple chassé de la Gaule par les Celtes; du mélange de quelques-uns avec les Celtes sortit la tribu des Celtibériens.

IBÉRIE, nom que les anciens donnaient au pays appelé auj. *Géorgie*, et borné à l'O. par la Colchide, au S. par l'Arménie, à l'E. par l'Albanie, au N. par le Caucase. Ce pays, où l'on arrivait, du côté du N., par le défilé des *Portes Caucasiennes*, formait une vaste plaine encadrée par le Caucase et ses ramifications, et baignée par le *Cyrus* (Kour) et ses affluents, l'*Aragus* (Aragui ou Arak), le *Cambyses* (Gori) et l'*Alazonius* (Alasan), qui la séparait de l'Albanie. Il produisait en abondance du blé, de l'huile et du vin. Les habitants, appelés Sapires par Hérodote, ne sont guère connus sous le nom d'Ibères que depuis le Ier siècle av. J.-C.; ils appartenaient à la race Médo-Persique, et suivaient les usages des Mèdes et des Arméniens; ainsi ils adoraient le soleil, et révéraient une image du dieu médo-persique Oromaze ou *Ormuz*, dont on croit retrouver le nom dans *Harmozica*, une de leurs villes principales. Soumis aux Perses, puis à Alexandre, ils se rendirent indépendants sous ses successeurs. Alliés de Mithridate contre les Romains, leur pays fut envahi par Pompée, en 65 av. J.-C. A l'époque d'Auguste, ils paraissent parvenus à un degré assez avancé de civilisation : Strabon représente l'Ibérie comme couverte de villages et de villes bien bâties, avec des maisons couvertes en tuiles et disposées selon les règles de l'architecture, des places, des édifices publics en grand nombre. On distinguait les Ibères de la plaine, agriculteurs paisibles, comme les Géorgiens modernes, et les Ibères de la montagne, plus guerriers, comme de nos jours les montagnards du Caucase. La nation se divisait en quatre classes : la 1re fournissait les rois; la 2e était celle des prêtres, qui, outre les fonctions sacerdotales, étaient chargés de juger les différends de la nation avec ses voisins; la 3e se composait des soldats et des laboureurs; la 4e, des gens du peuple, esclaves du roi, et employés aux services de la vie journalière. Les Ibériens reçurent le christianisme des Grecs de Byzance, à l'époque de Constantin : mais l'affaiblissement de l'Empire, au IVe siècle, laissa l'Ibérie exposée aux attaques des rois Sassanides de Perse, qui, pendant les deux siècles suivants, disputèrent aux Romains le droit de lui donner des souverains. L'Ibérie fut soumise au VIIe siècle par les conquérants arabes (*V.* GÉORGIE). C. P.

IBÉRIE. *V.* IBÈRES.

IBÉRIQUES (Monts). *V.* ESPAGNE.

IBI, v. d'Espagne (Valence), province et à 28 kil. N.-O. d'Alicante; 3,000 hab. Château fort. Comm. de laines, vin, huile, miel.

IBICUY, riv. de l'Amérique du S. (Brésil, province de Rio-Grande do Sul), formée par la réunion du Rio-Boropi et du Rio-Santa-Maria, se jette dans l'Uruguay; cours de 400 kil.

IBIS, oiseau aquatique, révéré des Egyptiens, parce qu'il détruisait les serpents. On lui attribuait des connaissances astronomiques. Ceux qui osaient lui nuire étaient punis de mort. On retrouve encore aujourd'hui des corps d'ibis embaumés à la manière égyptienne.

IBN. *V.* BEN.

IBN-ALATYR, surnommé *Azz-eddyn* (gloire de la religion), né en Mésopotamie vers 1160, m. à Mossoul en 1233, a laissé une *Histoire des Atabeks de Syrie*, une *Histoire des compagnons de Mahomet*, et une *Chronique complète* depuis le commencement du monde jusqu'en 1231, ouvrages mss. à la Bibliothèque impériale de Paris.

IBN-AL-KHATIB (Mohammed-ben-Ahmed), historien arabe d'Espagne, né à Grenade en 1313, m. en 1374, a laissé une *Histoire des rois de Grenade*, une *Biographie des écrivains espagnols*, et une *Chronologie des kalifes et des rois d'Afrique et d'Espagne*.

IBN-AL-KOUTIAH (Aboubekr-Mohammed), écrivain arabe d'Espagne, m. à Cordoue en 978, est auteur d'une *Histoire de la conquête d'Espagne par les Arabes*, en ms. à la Bibliothèque impériale de Paris.

IBN-AL-MOKAFFA, écrivain arabe, m. vers 757. Persan d'origine, il embrassa l'islamisme, et traduisit le premier en persan le livre de *Calilah et Dimnah*, attribué à Bidpaï. S. de Sacy en a publié une édition sous ce titre : *Calila et Dimna, ou Fables de Bidpaï*, 1816, Paris, in-4°.

IBN-BATOUTA (Abou-Abdallah-Mohammed), écrivain arabe, né à Tanger en 1302, m. vers 1378. Après avoir traversé l'Afrique pour faire le pèlerinage de la Mecque, il visita successivement la Syrie, l'Asie Mineure, Constantinople, la Russie méridionale, la Perse, l'Inde, la Chine et la Malaisie. Ces explorations durèrent 24 ans, de 1325 à 1349. De retour à Tanger, il fit une excursion chez les Mores de Grenade, puis se rendit au Soudan, et ne revint qu'après avoir vu Melli et Tombouctou. La relation de ses voyages avait été rédigée de son vivant, et d'après ses notes, en 1356, par Ibn-Djozay; c'est un monument précieux de la géographie du moyen âge et de l'antiquité arabe. MM. Defrémery et Sanguinetti l'ont publiée, avec traduction française, Paris, 4 vol. in-8°, 1853 et suiv. B.

IBN-KHALDOUN, né à Tunis en 1332, m. au Caire en 1406, occupa les postes les plus élevés à Tunis, à Fez, en Egypte, et fut en faveur auprès de Tamerlan. On lui doit une *Histoire des Arabes et des Berbères*, dont on a découvert, en 1840, deux manuscrits précieux, à Constantine et à Constantinople. MM. de Slane et N. Desvergers l'ont publiée en arabe et en français, 1841-43.

IBN-KHILCAN, historien arabe, né à Arbil en 1211, m. en 1282, vécut en Syrie et en Egypte, et fut grand-cadi à Damas. On lui doit une Biographie estimée, sous le titre de *Décès des personnages éminents et histoire des hommes de ce siècle*, trad. en français par M. de Slane, 1838-42.

IBRAHIM, forme orientale du nom d'Abraham.

IBRAHIM, sultan turc de 1640 à 1649, frère et successeur d'Amurat IV, dont il avait évité la jalousie en contrefaisant l'imbécile, s'attira, par ses débauches et sa brutalité, la haine de ses sujets qui, poussés par la sultane-mère Kiosun, le forcèrent d'abord d'abdiquer, et l'étranglèrent ensuite. Sous son règne eut lieu le siége d'Azov, 1641, et la guerre de Candie contre les Vénitiens commença.

IBRAHIM-BEY, célèbre chef des Mameluks, né en Circassie vers 1735, m. en 1816, chassa Ismaïl-Bey du Caire, et partagea le pouvoir avec Mourad-Bey, compagnon de sa fortune, 1776. Ces deux tyrans, qui n'étaient d'accord que pour épuiser l'Egypte, furent chassés en 1785 par Hassan-Pacha, lieutenant du sultan Abdul-Hamid. Ismaïl-Bey étant mort de la peste en 1791, Ibrahim et Mourad rentrèrent dans le Caire; leur conduite à l'égard des consuls européens provoqua l'expédition française d'Egypte, 1798. Chargé surtout de l'administration civile, et moins guerrier que son collègue, Ibrahim n'opposa qu'une faible résistance, fut poursuivi et défait à Salahieh par Reynier et Leclerc, et s'enfonça avec ses Mameluks dans le désert, 1799. Dépouillé du pouvoir par Méhémet-Ali, 1805, il échappa au massacre des Mameluks, 1811, et mourut en Nubie, à Dongola, où il s'était réfugié.

IBRAHIM-PACHA, né en 1792 à Kavala, m. au Caire en 1848, fils de Méhémet-Ali, vice-roi d'Egypte, fut chargé en 1816 de venger sur les Wahabites les défaites qu'avaient

essuyées son père et son frère Toussoun dans une première expédition ; il prit Derrayèh, leur capitale, fit prisonnier et envoya à Constantinople leur chef Abdallah, qui eut la tête tranchée, 1818. En récompense de ses services, il reçut de la Porte le titre de pacha de la Mecque. Aidé du colonel français Selves (Soliman-Pacha), il introduisit dans l'armée les manœuvres et la discipline européennes. Ses réformes amenèrent quelques émeutes. Après avoir fait, en 1824, une expédition dans le Sennaar, le Darfour et le Kordofan, il fut envoyé contre les Grecs révoltés, à qui il fit une guerre d'extermination ; ses progrès en 1826 et 1827 furent si rapides, que la bataille de Navarin put seule l'arrêter, 1828. En 1831, chargé par son père de faire la conquête de la Syrie, il s'empara de Jaffa, Kaiffa, St-Jean-d'Acre, défit Hussein-Pacha à Homs, 19 juillet 1832, et Reschid-Pacha à Koniéh, 20 décembre 1832 ; il menaçait même Constantinople, quand le traité de Kutayéh, 14 mai 1833, l'arrêta dans sa marche. Nommé gouverneur de Syrie, il fit la guerre aux Druses et aux Naplousains soulevés par sa tyrannie. Les Turcs ayant violé le traité, il battit le séraskier Hafiz-Pacha à Nezib, 24 juin 1839 ; mais les puissances européennes intervinrent. Après le traité de Londres, signé le 15 juillet 1840 entre l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche, après le bombardement des ports de Syrie par le commodore Napier, Ibrahim, dépouillé de ses conquêtes, ne s'occupa plus que des réformes intérieures de son pays. En 1846, attaqué de phthisie, il vint en France chercher une guérison momentanée dans les eaux du Vernet, et fut brillamment reçu à la cour du roi Louis-Philippe. De retour en Egypte, il administra pendant la démence de son père.

IBRAHIM (NAHR-), anc. *Adonis*, riv. de Syrie, dans la partie S.-O. du Sandjak de Tripoli, se jette dans la Méditerranée au S. de Djébaïl ; cours de 25 kil.

IBRAHIM-ROUD, riv. de l'Asie (Perse), naît près de Kars, sur les limites du Béloutchistan, traverse le Kermau, et se jette dans le golfe Persique, à 53 kil. S.-E. de l'île d'Ormuz ; cours de 450 kil.

IBROS-DEL-REY, v. d'Espagne (Andalousie), prov. et à 30 kil. N.-N.-E. de Jaen ; 3,900 hab. Fabr. de savon.

IBSAMBOUL. *V.* EBSAMBOUL.

IBYCUS, poëte lyrique grec, né à Rhegium, florissait vers 540 av. J.-C. Emule de Stésichore, dont les anciens ne le séparent guère, il s'exerça, comme lui, dans la poésie chorique, et traita en vers lyriques les sujets de l'épopée ; mais il exprima aussi, comme Alcée et Sapho, des sentiments personnels, et peignit surtout avec ardeur les transports de l'amour. Sa vie se passa en grande partie auprès de Polycrate de Samos. On raconte qu'il fut assassiné par des voleurs ; avant de mourir, il prit à témoin contre ses meurtriers une troupe de grues qui passait au-dessus de sa tête. Quelque temps après, les brigands étaient à Corinthe, sur une place publique, quand un d'eux, voyant passer des grues, s'écria : « Voilà les témoins d'Ibycus. » Ce propos fut entendu ; on arrêta les assassins, qui se troublèrent et avouèrent leur crime. Il ne reste d'Ibycus que quelques fragments, publiés par Schneidewin, Gœttingue, 1833. On lui attribue l'invention de la *sambuque*, espèce de lyre triangulaire ou de harpe. D—R.

IÇA ou PUTUMAJO, riv. de l'Amérique du Sud (Bolivie), appelée d'abord San-Miguel, naît au Paramo-de-Guanacas, coule au N.-O., et se jette dans l'Amazone ; cours de 1,000 kil.

IÇA (SAN-GERONIMO-DE-), v. du Pérou, à 250 kil. S.-E. de Lima ; 6,000 hab. Comm. de vin et eau-de-vie, verrerie. Fondée en 1563. — La province d'Iça, dans le département de Lima, a 20,000 hab.

IÇANA, riv. du Brésil (Alto-Amazonas), naît aux monts Tunuhy, coule à l'E.-S.-E, et se jette dans le Rio-Negro, près de Nossa-Senhora-da-Guia ; cours de 450 kil.

ICARE, fils de Dédale, voulant s'échapper du labyrinthe de Crète où il était captif, s'éleva dans les airs, au moyen d'ailes formées de plumes d'oiseau jointes avec de la cire, qu'il s'adapta aux épaules ; mais s'étant élevé trop haut, la chaleur du soleil fondit la cire, et il tomba dans cette partie de la mer Egée qui prit de lui le nom d'*Icarienne*. Peut-être Icare n'est-il qu'un navigateur qui périt pour avoir voulu se servir de la voile récemment inventée par Dédale.

ICARIE, *Icaria*, île de la mer Égée, au S.-O. de Samos, tirait son nom d'Icare. (*V. ce mot*). Auj. *Nikaria*.

ICARIENNE (mer). *V.* ICARE.

ICARIUS, père de Pénélope, femme d'Ulysse, et frère de Tyndare, roi de Sparte. Il obligea les prétendants à la main de sa fille de la disputer dans les jeux qu'il leur fit célébrer.

ICARIUS, père d'Erigone, contemporain du roi d'Athènes Pandion, apprit de Bacchus l'art de planter la vigne et de faire le vin. Des bergers, qui s'étaient enivrés, crurent qu'il leur avait donné du poison, et le tuèrent. Les Dieux le placèrent parmi les astres, où il forma la constellation du Bootès.

ICAUNA, nom anc. de l'YONNE.

ICCIODURUM, nom anc. d'ISSOIRE.

ICCIUS PORTUS. *V.* ITIUS.

ICÈNES, *Iceni*, peuple de la Bretagne romaine (Flavie Césarienne) ; v. princip., *Icenorum oppidum* (Ixworth), et *Icenorum venta* (Caster, près de Norwich.). Soumis volontairement à l'empereur Claude, ils se révoltèrent contre Néron. *V.* BOADICÉE.

ICHIM, riv. de la Sibérie Occidentale, naît dans le territoire des Kirghis de la Sibérie, et se jette dans l'Irtisch ; cours de 1,780 kil. Elle donne son nom à une ville, à un vaste steppe entre le Tobol et l'Irtisch, et à une ligne de forteresses depuis Stanovoï jusqu'à Omsk.

ICHNEUMON, sorte de rat d'eau adoré des anc. Egyptiens, parce qu'il détruisait les œufs du crocodile.

ICHNUSA, nom grec de la Sardaigne, qui présente, par sa configuration extérieure, la trace d'un pied d'homme.

ICHTHYOMANCIE, art de deviner l'avenir par l'inspection des entrailles des poissons ou de leurs mouvements dans l'eau.

ICHTHYOPHAGES, c.-à-d. *mangeurs de poissons*, nom donné par les anciens à quelques peuples peu connus des côtes de la mer ; c'étaient : 1° les *Ichthyophages éthiopiens*, que Ptolémée place dans l'extrême Orient, au pays des Sines, sur les côtes du Grand-Golfe (golfe de Martaban ou de Siam) ; 2° les *Ichthyophages Gédrosiens*, qui habitaient la côte de la Gédrosie, sur la mer Erythrée ; 3° les *Ichthyophages arabes*, sur la côte N. de l'Arabie Heureuse, le long du golfe Persique, depuis l'entrée de ce golfe jusqu'au promontoire du Soleil (cap Ras-ol-Lima) ; 4° les *Ichthyophages Troglodytes*, sur la côte O. de la mer Rouge, le long du rivage de la Haute-Egypte et de l'Ethiopie, jusqu'au détroit de Diré (Bab-el-Mandeb) ; 5° les *Ichthyophages occidentaux*, que Ptolémée place sur la côte O. de l'Afrique, dans une position qui paraît se rapporter au pays actuel du Sénégal. C. P.

ICIDMAGUS, nom anc. d'ISSENGEAUX.

ICILIUS (Spurius-Ruga), l'un des tribuns nommés sur le mont Sacré, l'an 259 de Rome, 493 av. J.-C., fit adopter, en 492, une loi qui défendait d'interrompre un tribun parlant dans l'assemblée du peuple. Cette loi conférait ainsi aux tribuns le droit de diriger sans contradiction les opinions et les suffrages du peuple. O.

ICILIUS (Lucius), tribun du peuple, demanda, l'an 298 de Rome, 454 av. J.-C., que les terres du domaine public sur l'Aventin fussent distribuées au peuple. Malgré l'opposition des patriciens, ce plébiscite fut voté par les tribuns, et Icilius obtint même de le défendre dans la curie, innovation qui fit attribuer aux tribuns le droit de convoquer le sénat et de parler dans cette assemblée. Ce même Icilius fut le fiancé de Virginie, que le décemvir Appius Claudius revendiqua comme son esclave. O.

ICOD-DE-LOS-VINOS, v. de l'île de Ténériffe, à 53 kil. S.-O. de Ste-Croix, et près du pic de Ténériffe ; 4,000 hab. Bon vin.

ICOGLANS. *V.* AZAMOGLANS.

ICOLMKILL. *V.* IONA.

ICONIUM, anc. v. d'Asie Mineure (Phrygie), limitrophe de la Cilicie, fut, au IVe siècle de J.-C., le ch.-l. de la Lycaonie (prov. du diocèse d'Asie), et, au moyen âge, la résidence d'une dynastie de Turcs Seldjoucides ; auj. *Koniéh*.

ICONOCLASTES, c.-à-d. *briseurs d'images*, secte religieuse dont on fait remonter l'origine à l'an 485, sous l'empereur Zénon. Ils regardaient le culte des images comme une idolâtrie, et brisèrent avec acharnement une foule de statues. Leur doctrine, que l'empereur Léon l'Isaurien fit approuver par un concile tenu à Constantinople en 730, fut condamnée par d'autres conciles, en 787 et en 842, et ne tarda point à disparaître. L'hérésie des iconoclastes avait entraîné la révolte de l'Italie contre Léon l'Isaurien, la formation de la puissance temporelle des papes, et, par suite, le rétablissement de l'empire romain en occident. Elle se reproduisit chez les Vaudois, les Albigeois, les Hussites, et les protestants du XVIe siècle.

ICONONZO, vge de la Nouvelle-Grenade, près de Bogota, est célèbre par deux ponts naturels jetés sur le torrent de Summa-Paz, à 20 mèt. l'un au-dessus de l'autre ; le plus haut a 14 mèt. 50 de long, 12 mèt. 7 de large, 4 mèt. 2 d'épaisseur, et s'élève à 97 mèt. au-dessus des eaux.

ICOSIUM, anc. v. d'Afrique (Mauritanie Césarienne), tirait son nom, selon Solin, de ce qu'elle avait été fondée par *vingt* compagnons d'Hercule.

ICTINUS, illustre architecte athénien du temps de Périclès, construisit les principaux monuments de cette époque : le temple d'Éleusis; le Parthénon, avec Callicrate; le temple d'Apollon à Phigalie, etc.

IDA ou IDE (Sainte), née en 1040, m. en 1113, fille de Godefroi le Barbu, duc de Lorraine, fut mariée à Eustache II, comte de Boulogne. Fête, le 13 avril.

IDA, auj. *Kas-dagh*, petite chaîne de montagnes en Asie Mineure (Mysie), s'étendait de la Propontide au N. jusqu'au golfe d'Adramytte au S. Le Scamandre, le Simoïs, et le Granique y prenaient leur source. Au bas de l'Ida était Troie; sur le sommet eut lieu le célèbre jugement de Pâris.

IDA, chaîne de mont. qui traversait la Crète dans toute sa longueur. Selon la fable, Jupiter y fut élevé par les Dactyles, nommés de là *Idéens*. C'est auj. le *Psiloriti*.

IDACE, évêque espagnol du v° siècle, né à Lamégo, évêque de Chaves, est l'auteur d'une *Chronique* qui s'étend de l'an 381 jusqu'à 461. D'un style dur et barbare, elle contient d'intéressants détails. Le P. Sirmond en a donné une édition, Paris, 1619, in-8°. On attribue à Idace des *Fastes consulaires*, qui se trouvent dans la Bibliothèque des Pères.

IDALIE, *Idalia, Idalium*, v. de l'île de Cypre, au N. de Citium, consacrée à Vénus. Les bosquets et les vergers au milieu desquels elle était située en faisaient un séjour délicieux. Du temps de Pline elle n'existait déjà plus.

IDANHA-NOVA, v. de Portugal (H.-Beira), à 33 kil. E. de Castello-Branco; 2,200 hab.

IDANHA-VELHA, *Egiditania*, *Igædita*, vge de Portugal (H.-Beira), à 34 kil. E. de Castello-Branco, sur le Ponsul. Séjour malsain. Patrie du roi Wamba. Prise par le duc d'Anjou en 1704.

IDANUS, nom anc. de l'AIN.

IDÉENS (Dactyles). *V.* DACTYLES et IDA.

IDELER (Louis), chronologiste allemand, né en 1766 près de Perleberg (Brandebourg), m. en 1846, professeur d'astronomie à Berlin, membre étranger de l'Institut de France en 1839, a publié : *Essai sur les observations astronomiques des anciens*, 1806; *Manuel de chronologie*, 1825, ouvrage classique en Allemagne; *Chronologie chinoise*, 1837; divers Manuels de littérature, etc.

IDES, *Idus*, l'une des divisions du mois dans l'année des anc. Romains. Elles tombaient le 15, dans les mois de 31 jours, excepté Janvier, Auguste, et Décembre, où elles revenaient le 13, ainsi que dans les autres mois. Ides venait du vieux mot latin *iduare*, partager. Elles étaient consacrées à Jupiter, auquel on sacrifiait, ce jour-là, une brebis. A Rome, le sénat tenait une de ses séances ordinaires à l'époque des ides. Le lendemain des ides passait pour funeste. C. D—Y.

IDISTAVISUS CAMPUS, auj. *Hastenbeck*, plaine de Germanie, chez les Chérusques, sur les bords du Visurgis (Weser). Germanicus y défit Hermann, l'an 16 de J.-C.

IDOMÉNÉE, roi de Crète, fils d'un Deucalion, et petit-fils de Minos II, prétendit à la main d'Hélène, vint se joindre avec 80 vaisseaux aux Grecs qui assiégeaient Troie, se distingua par sa valeur, prit part à la lutte qui eut lieu autour du cadavre de Patrocle, et, lors des jeux funèbres en l'honneur de ce héros, eut une querelle avec Ajax, fils d'Oïlée. Surpris par une tempête à son retour, il fit vœu, s'il échappait, de sacrifier à Neptune l'être vivant qui s'offrirait le premier à sa vue en touchant la Crète. Ce fut son fils qu'il rencontra. Odieux à ses sujets pour avoir consommé le sacrifice, ou chassé par une peste, il s'enfuit en Italie, où il fonda Salente.

IDRIA, v. des États autrichiens (Carniole), à 40 kil. O. de Laybach, 32 N.-O. d'Adelsberg, sur l'Idria; 5,000 hab. Fabriques de toiles, dentelles, cinabre. Riches mines de mercure, découvertes en 1497, et exploitées depuis 1510; produisant 3,000 quintaux de mercure, et 500 de cinabre, par an.

IDRO (Lac d'), *Edrinus lacus*, lac du roy. d'Italie, situé dans la prov. et à 28 kil. N.-N.-E. de Brescia, traversé par la Chiese; 11 kil. sur 4. Excellent poisson. — Sur la rive S.-E. est le brg d'Idro; 833 hab.

IDSTEDT, vge du duché de Slesvig, entre la Trêne et l'Eider, à 10 kil. N. de Slesvig. Victoire du général danois Krog sur les insurgés du Slesvig-Holstein, commandés par Willisen, 24-25 juillet 1850.

IDSTEIN, v. du duché de Nassau, sur le plateau du Taunus, à 9 kil. N. de Mayence; 2,000 hab. École d'agriculture et d'économie rurale: école normale d'instituteurs primaires; château bâti en 1615 et contenant les archives du duché. — Autre fois ch.-l. de la Wettéravie; elle passa à la maison de Nassau en 1721.

IDUBEDA, chaîne de mont. de l'Hispanie (Tarraconaise); auj. *Sierra d'Oca* (*V.* OCA).

IDULIUM, nom de la victime qu'on offrait à Jupiter le jour des Ides, chez les anc. Romains.

IDUMÉE, *Idumæa*, petit pays situé au S. et à l'E. de la Palestine, et qui prit son nom des Iduméens ou Édomites, peuple sémitique descendant d'Édom ou Ésaü. Les Iduméens s'établirent d'abord à l'E. de la mer Morte, dans le pays appelé de là *Idumée orientale* et plus tard *Auranitide*, et dont *Bostra* était la ville principale : ils s'étendirent ensuite au S. de la Palestine, entre la mer Morte et la mer Rouge, dans le pays appelé *Idumée méridionale*; villes princip., *Elath* ou *Elana*, *Asiongaber*, et *Pétra*. Ils eurent des rois longtemps avant les Hébreux, et restèrent indépendants jusqu'à l'époque de David, qui les soumit. L'Idumée orientale recouvra sa liberté dès la fin du règne de Salomon; mais l'Idumée méridionale fit partie du royaume de Juda jusqu'à Joram, fils de Josaphat. Les Iduméens aidèrent Nabuchodonosor à prendre Jérusalem, et profitèrent de la captivité des Juifs pour s'emparer du S. de la Judée jusqu'à Hébron. Attaqués par les Machabées, ils furent enfin domptés par Jean Hyrcan, qui les força de se soumettre à la circoncision, et les incorpora à la nation juive. Un des leurs, Hérode, devint même roi de Judée par la faveur des Romains. Après l'extinction de sa famille et la prise de Jérusalem par Titus, l'Idumée, comme la Judée, fut réunie à l'empire romain. Jusqu'à Constantin, l'Idumée orientale fit partie de la prov. de Palestine; l'Idumée méridionale, de celle de Judée. Sous Constantin et ses successeurs, elles furent rangées dans le diocèse et la préfecture d'Orient, et prirent les noms d'*Arabie* (cap. Bostra), et de *Palestine III*° ou *Salutaire* (cap. Pétra). C. P.

IDUMÉE (Mer d'), nom donné quelquefois à la mer Rouge.

IÉDO. *V.* YÉDO.

IÉKATÉRINENBURG, v. forte de la Russie d'Europe, gvt et à 290 kil. S.-E. de Perm, sur la riv. et le lac Isset, par 56° 50' lat. N., 58° 17' long. E.; 16,497 hab. Hôtel des monnaies, école des mines, arsenal. Riches mines et lavages d'or. Fonderie de canons; immenses forges; fabr. d'armes, de machines et bateaux à vapeur. Commerce de bestiaux, de coutellerie et de toutes sortes d'instruments.

IEKATERINODAR, v. de la Russie d'Europe, 9,500 habit., est le chef-lieu du pays des Cosaques de la mer Noire, sur le Kouban, à 230 kil. N.-O. de Stavropol. Jadis nommée *Tmoutarakane*, et ch.-l. d'une principauté presque indépendante, elle prit son nom actuel après avoir été agrandie par Catherine II en 1792.

IÉKATÉRINOGRAD, v. forte de la Russie d'Europe (Stavropol), sur le Térek, à 26 kil. O. de Mozdok. Fondée en 1777 par Potemkin, à qui Catherine II a fait élever un arc de triomphe.

IÉKATÉRINOSLAV, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gvt de son nom, sur la rive dr. du Dniéper, à 1,600 kil. S.-S.-E. de St-Pétersbourg, 992 S.-S.-O. de Moscou; 13,000 hab. Tribunaux, archevêché, séminaire théologique. Jardin botanique. Manuf. de draps pour l'armée. Importantes foires à laines. Elle tire son nom de Catherine II, qui la fonda en 1787. — Le gvt d'Iékatérinoslav, entre ceux de Pultava, Kharkov au Nord, et ceux de Kherson à l'O., de Tauride et la mer d'Azov au S., et le territoire des Cosaques du Don à l'E., a 65,124 kil. carr., et 1,042,681 hab. en y comprenant le district de Rostow (Azow, Taganrog), qui en dépend, à l'embouchure du Don. Peu de bois, lacs salés et riches mines de houille; grains, chanvre, fruits. Élève de chevaux, moutons, abeilles.

IÉKIL-ERMAK, fleuve de la Turquie d'Asie, naît dans l'Anti-Taurus, passe à Tokat et Amasie, et se jette dans la mer Noire à l'Est de Samsoun; c'est l'anc. Iris; cours de 450 kil.

IELABOUGA, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 150 kil. S.-S.-E. de Viatka, sur la Kama; 3,500 hab.

IÉLATMA, v. de la Russie d'Europe, sur la rive g. de l'Oka, dans le gvt et à 272 kil. N. de Tambov; 5,000 hab. Grande forge d'*Iéremschink* aux environs.

IÉLETZ, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 215 kil. E.-S.-E. d'Orel, sur la Sosna; 22,090 hab. Importantes forges aux environs. — Ruinée par Tamerlan en 1392.

IÉLISAVETGRAD, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 226 kil. N. de Kherson; 13,494 hab. Marché fréquenté et commerce actif. — Fondée par la tzarine Élisabeth.

IÉLISAVETPOL ou KANDSAG, v. de la Russie d'Asie gouvernt et à 150 kil. S.-E. de Tiflis, sur un affluent du

Kour; 12,000 hab., Tartares et Arméniens. Récolte de vin, fruits, garance. Elève de chevaux. — Prise par les Turcs Seldjoucides en 1088, et par les Mongols en 1235; les Russes l'ont enlevée à la Perse.

IELTON, lac salé de Russie (Saratov), à 100 kil. E. de la rive g. du Volga. L'exploitation du sel occupe 10,000 ouvriers.

IÉNA, v. du grand-duché de Saxe-Weimar, à 19 kil. E. de Weimar, au confl. de la Leutra et de la Saale; 6,980 hab. Célèbre université, fondée en 1558, et à laquelle sont attachés une bibliothèque, un cabinet d'histoire naturelle, un jardin botanique, un observatoire, une école vétérinaire, etc. Société de minéralogie; instituts agricole et pharmaceutique. Ecole d'économie politique. Cour suprême des duchés de Saxe et de Reuss. Papeteries, librairies, fabr. de toiles et d'ustensiles de cuivre. Près de là, ruines du château de Kirchberg. — Grande victoire de Napoléon Ier sur les Prussiens, le 14 octobre 1806.

IÉNI, *nouveau* en turc: IÉNIchehr (Larisse), nouvelle ville; IÉNI*kaléh*, château neuf.

IENIDJE-KARASOU, v. de la Turquie d'Europe (Salonique), près de la Lafri, à 160 kil. O.-N.-O. de Gallipoli, 44 N.-E. de Kavala; 2,500 hab. Culture de tabac, le meilleur de la Turquie. — A 9 kil. de là, sur le bord de la mer, sont les ruines d'Abdère.

IÉNIDJÉ-KIZILAGHADJ, v. de la Turquie d'Europe (Andrinople), sur la rive gauche de la Toundja, à 46 kil. N. d'Andrinople; 2,500 hab.

IÉNIDJÉ-VARDAR, v. de la Turquie d'Europe, située dans l'eyalet et à 43 kil. N.-E. de Saloniki, sur le bord N. du lac d'Iénidjé; 6,000 hab. Plantations de tabac. — Près de là sont les ruines de Pella.

IÉNI-HISSAR, anc. *Hermæum promontorium*, cap de la Turquie d'Europe, dans le détroit des Dardanelles.

IÉNIKALÉH, v. forte de la Russie d'Europe (Tauride), dans la Crimée, à l'extrémité N. du détroit de son nom, par 45° 23' lat. N., et 34° 6' long. E., à 212 kil. N.-E. de Simféropol, 11 de Kertch. Mal et pauvrement bâtie, elle n'a qu'une population peu nombreuse, presque entièrement composée de Grecs et de Tartares. Beaucoup d'antiquités aux environs. Fondée par les Turcs en 1703, elle passa aux Russes en 1771. Des troupes anglo-françaises l'ont occupée en 1855. — Le *détroit d'Iénikaléh*, dit aussi *de Caffa, de Taman, de Kertch*, anc. *Bosphore Cimmérien*, joint la mer Noire à la mer d'Azov, et sépare la partie E. de la Crimée et la prov. du Caucase; 40 kil. de long, 3 à 12 de large.

IÉNISSÉI, fl. de la Sibérie, au centre, le *Kem* des Tatars et des Mongols, le *Goube* et *Kheses* des Ostiaks, naît dans l'empire chinois (Mongolie), sous le nom d'Oulon-Ken, passe à Krasnoïarsk, Iénisséisk, et Touroukhansk, et se jette dans la mer Glaciale, après avoir reçu, à gauche, le Touroukhan, et, à droite, les Toungouska. Cours de 3,000 kil. environ. De décembre à mai, il est complétement glacé.

IÉNISSÉISK, v. de la Sibérie, dans le gvt de son nom, sur l'Iénisséi, à 272 kil. N.-N.-O. de Krasnoïarsk, 680 N.-E. de Tomsk; 6,000 hab. Comm. de transit avec la Chine et l'Europe. Entrepôt des plombs expédiés pour la Russie. Fondée en 1618. — Le gvt d'Iénisséisk, entre ceux de Tobolsk et de Tomsk à l'O., d'Irkoutsk à l'E., l'empire chinois au S., et la mer Glaciale au N., est arrosé par l'Iénisséi. Superf., 2,468,000 kil. carr. Pop., 303,266 hab., Russes, Cosaques, Samoïèdes, Ostiaks, Toungouses. Ch.-l., *Krasnoïarsk;* ville princip.: Iénisséisk. Sol montagneux au S.; vastes steppes, marais, lacs salés et forêts. Riche mine d'or, découverte en 1839, au N. du lac Baïkal.

IERMAK, hetman des Cosaques du Don, héros national de la Russie, entreprit, en 1580, la conquête de la Sibérie à la tête de 6,000 hommes. Après des luttes sanglantes, il se rendit maître du pays depuis l'Oural jusqu'aux rives de l'Obi et du Tobol; mais après la prise d'Isker (Sibir), il ne possédait plus que 500 hommes, qui, en proie à la famine et au scorbut, auraient entièrement disparu, sans les renforts envoyés par Ivan IV. Il fut surpris sur les bords de l'Irtisch dans une embuscade où l'avait attiré un chef tartare, et périt dans les eaux du fleuve, 1583.

IERNIS, nom anc. de l'Irlande.

IESI, anc. *Æsis*, v. du royaume d'Italie, province et à 23 kil. O.-S.-O. d'Ancône, sur l'Esino; 18,786 hab. Evêché. Fabr. de soieries et bonneterie. Patrie de Pergolèse.

IESO. *V.* YÉSO.

IEZDEGERD. *V.* YEZDEGERD.

IÉZID. *V.* YÉZID.

IF, *Hypæa, Sphia*, très-petite île française de la Méditerranée, à 3 kil. S.-O. de Marseille (Bouches-du-Rhône). Elle tire son nom des ifs qui la couvraient jadis. Château fort bâti par François Ier en 1529, et servant de prison d'Etat.

IFFENDIC, brg (Ille-et-Vilaine), arr. et à 6 kil. O. de Montfort-sur-Meu; 236 hab.

IFFLAND (Auguste-Guillaume), dramaturge et acteur allemand, né à Hanovre en 1759, m. à Berlin en 1814, débuta comme acteur à Gotha en 1777, et joua tous les rôles avec perfection. A Manheim, dont il dirigea le théâtre, il composa, entre autres drames, *Frédéric d'Autriche*, 1790, où il défend avec chaleur la cause des princes contre l'esprit révolutionnaire. Il alla ensuite à Weimar, puis fut nommé directeur des spectacles de la cour de Berlin. Il traduisit des comédies françaises de Picard, d'Alexandre Duval, et plusieurs de Goldoni. Ses drames, d'ailleurs d'une morale pure, et où il rend avec beaucoup de charme les tableaux de famille, dégénèrent souvent en longues dissertations. Il en composa un très-grand nombre, parmi lesquels on distingue *le Crime par point d'honneur*, et *le Joueur*. Lui-même a publié une collection de ses œuvres choisies, Leipz., 1798, 17 vol. in-8°, qui contient 47 pièces, presque toutes en 5 actes. Il y a joint des *Mémoires* sur sa carrière théâtrale; on les a traduits dans la collection française des *Mémoires sur l'art dramatique*.

IGEA, brg d'Espagne (Vieille-Castille), sur le Linarès, prov. et à 57 kil. S.-E. de Logrono; 1,700 hab.

IGILGILIS, anc. v. d'Afrique (Mauritanie Sitifienne), près de l'embouchure de l'Ampsagas. Auj. *Djidjelli*.

IGILIUM, nom latin de GIGLIO.

IGLAU, en bohémien *Gihlawa*, en latin *Iglovia* ou *Giglovia*, v. des Etats autrichiens (Moravie), ch.-l. de cercle, à 77 kil. N.-O. de Brunn, sur l'Iglawa; 17,000 hab. Fabr. considérable de draps et papiers. Comm. de toiles de coton et de laines. Gymnase; maison d'éducation pour les enfants de militaires. Aux environs, mines de plomb et verreries. Iglau fut prise par les Prussiens en 1742, par les Français en 1805. La pacification qui mit fin à la guerre des Hussites, 1434, y fut signée par l'empereur Sigismond. — Le cercle d'Iglau, un des six de la province de Moravie, à l'O., entre ceux de Brunn à l'E., de Znaïm au S., la Bohême à l'O., et au N., a 219,046 hab. Sol montagneux, traversé par l'Iglawa; superficie, 308,100 hectares.

IGLAWA ou IGLA, riv. des États autrichiens, naît dans les monts de Moravie, passe à Trebitsch et Iglau, et se jette dans la Schwarza, rive dr. Cours de 155 kil.

IGLESIAS, *Ecclesiæ*, v. de l'île de Sardaigne, à 50 kil. O.-N.-O. de Cagliari; 6,000 hab. Evêché. Comm. de vin et produits agricoles. — L'arrond. d'Iglesias est un des 4 de la province de Cagliari.

IGLO, nom hongrois de NEUDORF.

IGLOVIA, nom latin d'IGLAU.

IGNACE (Saint), surnommé *Théophore*, un des premiers Pères de l'Eglise, disciple de St Pierre et de St Jean, né en Syrie, succéda à St Evode, évêque d'Antioche, en 68, et subit le martyre à Rome sous Trajan, l'an 107 ou 116. Fête, le 1er février. On a de lui sept *Lettres* en grec, publiées par Is. Vossius, Amsterdam, 1646, in-4°; par Usher, Lond., 1647, in-4°; par Aldrich, avec une version latine et des notes, Oxford, 1708; et avec les notes de Jean Pearson et Th. Smith, 1709, in-4°. Elles ont été traduites en français par le P. Legras, Paris, 1717, in-12.

IGNACE (Saint), patriarche de Constantinople, fils de l'empereur Michel Curopalate, né en 799, m. en 877, succéda à Méthodius en 846. Pour avoir excommunié l'impudique Bardas, frère de l'impératrice Théodora, il fut relégué par Michel III l'Ivrogne dans l'île de Térébinthe, 857. Photius, son successeur, le persécuta, sans pouvoir obtenir qu'il se démît de son titre. Rétabli, en 867, par Basile le Macédonien et le pape Nicolas Ier, Ignace fit anathématiser son rival dans le 4e concile général de Constantinople, 869. Fête, le 23 octobre.

IGNACE *le Diacre* ou *Magister*, grammairien grec du IXe siècle, fut gardien des vases sacrés de Sainte-Sophie de Constantinople, de 784 à 815, puis archevêque de Nicée. On a de lui, entre autres ouvrages, 53 fables de Babrius, abrégées chacune en 4 vers ïambiques. Elles parurent pour la première fois sous le nom de Gabrias ou Babrius, dans l'*Esope* des Aldes, Venise, 1505.

IGNACE *le Docteur*, auteur classique arménien du XIIe siècle. On lui doit un *Commentaire sur l'évangile de St Luc*, Constantinople, 1824, 1 vol. in-8°. Son style est concis, nerveux et très-pur. C—A.

IGNACE DE LOYOLA (Saint), fondateur de l'ordre des Jésuites, né en 1491, au château de Loyola (Biscaye), de parents nobles, m. en 1556, entra, comme page, au service

de Ferdinand le Catholique. Après avoir suivi quelque temps la carrière des armes, il fut blessé au siége de Pampelune, 1521; pendant sa convalescence, la lecture de quelques livres de piété opéra tout à coup sa conversion, et détermina sa vocation religieuse. S'étant voué à la Sainte-Vierge et à l'observation d'une vie toute de pauvreté et d'ascétisme, il renonça aux biens et aux honneurs du monde, pour aller faire un pèlerinage à Jérusalem, d'où il revint bientôt en Espagne, dans le but d'y acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation de ses desseins. De Barcelone et d'Alcala, où il avait étudié la philosophie, il se rendit à Paris, en 1527, et entra au collége de Ste-Barbe. Son zèle religieux, excité sans doute par les périls qui menaçaient la foi catholique, le porta bientôt à fonder une association ayant pour objet de prêcher partout l'Évangile, d'instruire la jeunesse, et de convertir les hérétiques et les infidèles. Ce fut en 1534, le jour de l'Assomption, et dans la chapelle souterraine de l'ancienne abbaye de Montmartre, près Paris, que le chef du nouvel ordre prononça, avec François-Xavier, Lainez, et quelques autres compagnons, les vœux qui constituaient la société qu'ils n'appelèrent *Compagnie de Jésus* que trois ans plus tard, en 1537. Ignace obtint, en 1540, l'approbation du pape Paul III, et fut élu, l'année suivante, général de l'ordre qu'il avait fondé (*V.* JÉSUITES). Le reste de sa vie fut consacré à étendre au loin et à établir fortement son institution, par l'envoi de missionnaires aussi zélés que nombreux, et tous pénétrés de l'esprit de prosélytisme qui animait leur chef. Epuisé par les travaux, les austérités et un dévouement sans bornes à l'œuvre qu'il avait entreprise, Ignace de Loyola mourut jeune encore, témoin des premiers succès de son ordre. Il fut, en 1622, canonisé par le pape Grégoire XV. Fête, le 31 juillet. Ignace a laissé : les *Constitutions des Jésuites,* ouvrage des plus remarquables en ce genre, et qui, composé en espagnol, a été traduit en latin, Rome, 1588, puis en français par l'abbé Clément; *Exercices spirituels,* traduits de l'espagnol en latin par Frusius, Rome, 1548; *Maximes,* dont le P. Bouhours a donné la traduction française, 1683. Outre la *Vie de St Ignace,* par ce dernier auteur, 1679, on a encore celle que le P. Maffei a publiée en latin. D—T—R.

IGNATIUS MAGISTER. *V.* IGNACE *le Diacre.*

IGNORANTINS (Frères). *V.* DOCTRINE CHRÉTIENNE (Frères de la).

IGNY, vge (Marne), arr. et à 20 kil. O.-S.-O. d'Epernay; 545 hab. Il y eut une célèbre abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1126.

IGOR Ier, grand-duc de Russie, fils de Rurik, né en 879, m. en 945, succéda, en 912, à Oleg, son tuteur. Il fit, en 941, une expédition heureuse contre les Grecs de Constantinople, et conclut un traité de commerce avantageux avec l'empereur romain Lecapène.

IGOR II, grand-prince de Russie, 3e fils d'Oleg Swiatoslawitch, régna à Kiew en 1146 après son frère Vsévolod, fut détrôné, six semaines après, par Isiaslaf, et mourut vers 1202.

IGORANDIS BITURIGUM, nom anc. d'AIGURANDE.

IGUALA. *V.* ITURBIDE.

IGUALADA, *Aquæ Latæ,* v. d'Espagne, prov. et à 52 kil. O.-N.-O. de Barcelone, sur la Noya. Industrie active; fabr. de coton, draps, armes à feu. etc.; 11,896 hab.

IGUAPE, fl. du Brésil, naît sur le versant S.-E. des monts Cubatao, et se jette dans l'Atlantique au N.-E. d'un brg de même nom. Cours de 270 kil; (prov. de S. Paul).

IGUASSU, riv. du Brésil, naît dans la prov. de Parana, coule au N.-O., puis à l'O., et se jette dans le Parana. Cours de 700 kil.

IGUVIUM. *V.* EUGUBIUM et GUBBIO.

IHOLDY, ch.-l. de cant. (B.-Pyrénées), arr. et à 27 kil. N.-O. de Mauléon; 131 hab.

IJ (golfe de l'). *V.* Y (golfe de l').

IK, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le gvt d'Orenbourg, et se jette dans la Kama. Cours de 400 kil.

IKCHID (Aboubekr-Mohammed), régna de 933 à 946 sur l'Egypte, qu'il enleva aux califes Abbassides, et fonda la dynastie des *Ikchidites,* remplacée en 968 par celle des Fatimites.

IKE-ARAL-NOOR, lac de la Chine, au pied du Grand-Altaï, près de la Dzoungarie; 80 kil. sur 55.

ILANZ, vge de Suisse (Grisons), ch.-l. de la Ligue Grise, au confl. du Glenner avec le Rhin, à 40 kil. O.-S.-O. de Coire; 613 hab., protestants. Siége de la Ligue, alternativement avec Tusis et Trons. On y conserve les archives du canton.

ILARGUS, nom anc. de l'ILLER.

ILCHESTER, *Iscalis* ou *Ischalis*, vge d'Angleterre (Somerset), sur l'Ivel, à 49 kil. S. de Bristol, 28 E. de Taunton; 1,100 hab. Ruines romaines. Autrefois ch.-l. de comté. Patrie de Roger Bacon.

ILDEFONSE ou ALPHONSE (St), né à Tolède en 607, m. en 667 ou 669, fut disciple de St Isidore de Séville, et archevêque de Tolède. Fête, le 23 janvier. On a de lui : *de Illibata ac perpetua virginitate sanctæ Mariæ,* Valence, 1556, in-8o; *Liber de scriptoribus ecclesiasticis,* publié, avec *Appendices* de différents auteurs, dans la *Biblioth. ecclésiast.* de J.-A. Fabricius; des Lettres et des Opuscules, insérés dans les recueils de D'Achéry, de Mabillon et de Baluze.

ILDEFONSE (SAINT-), v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. et à 6 kil. S.-E. de Ségovie, à 88 kil. N.-N.-O. de Madrid, sur le versant N. de la Sierra de Guadarrama; 2,000 hab. Verrerie et manuf. royale de glaces. Dans cette ville se trouve le château de *la Granja*, résidence habituelle de la cour pendant une partie de l'année; simple à l'extérieur, ce palais est très-riche au dedans, et renferme de beaux objets d'art, tableaux, etc.; il est entouré de jardins magnifiques dans le genre de ceux de Versailles. Il fut commencé par Philippe V, 1720. Des traités y furent signés : entre l'Espagne et le Portugal, en 1778; entre la France et l'Espagne, en 1796; un autre traité, en 1800, donna la Louisiane à la France. Ferdinand VII, incapable de gouverner, y confia la régence à sa femme Christine, par décret du 6 oct. 1832, et, en 1836 (12 août), la régente y accepta, après une insurrection militaire, la constitution de 1812.

ILE-ADAM (L'), ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. et à 12 kil. N.-E. de Pontoise, sur la rive g. de l'Oise et le chemin de fer du Nord; 2,184 hab. Carrières d'excellente pierre de taille. Fabr. de porcelaine. On y voyait autrefois, dans une île formée par l'Oise, un beau château appartenant au prince de Conti; il a été démoli pendant la Révolution. Aux environs, beaux châteaux et parcs de *Stors* et de *Cassan.*

ILE-AUX-MOINES (L'), vge (Morbihan), arr. et à 10 kil. S.-O. de Vannes, sur une île du golfe de Morbihan; 976 hab.

ILE-BOUCHARD (L'), ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. et à 16 kil. E.-S.-E. de Chinon, sur une île de la Vienne; 1,555 hab. Belles ruines d'un château fort. Comm. d'eaux-de-vie, vins, huiles de noix, fruits secs, cuirs, etc. Anc. baronnie qui appartint aux La Trémouille, puis à Richelieu. Patrie d'André Duchesne.

ILE-D'ALBY (L'), ch.-l. de cant. (Tarn), arr. et à 11 kil. S.-O. de Gaillac, sur le Tarn; 1,746 hab.

ILE-DE-FRANCE, prov. de l'anc. France, ainsi nommée, depuis le XIVe siècle, de ce qu'elle représentait une espèce d'île formée par la Seine, la Marne, l'Ourcq, l'Aisne, et l'Oise. Lieux principaux : Paris et St-Denis (Seine); Montmorency, Beaumont-sur-Oise, Lusarches, et Louvres (Seine-et-Oise); Dammartin (Seine-et-Marne). Elle fit toujours partie des domaines de la couronne, excepté à la fin de la dynastie carlovingienne; les Capétiens l'y firent rentrer. — Le gvt de l'Ile-de-France, un des 32 de l'anc. France, était situé entre la Picardie au N., la Normandie à l'O., l'Orléanais et le Nivernais au S., et la Champagne à l'E. Cap., Paris. Outre l'Ile-de-France proprement dite, il comprenait : le Laonnais, le Noyonnais, le Soissonnais, le Valois, et le Beauvaisis, détachés de la Picardie; le Thimerais, détaché du Perche; le Mantois et le Hurepoix, détachés de la Beauce; le Vexin français, le Gâtinais français et la Brie française. Il a formé le dép. de la Seine, la plus grande partie de ceux de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne, et une petite portion de ceux du Loiret et de la Nièvre. B.

ILE-EN-DODON (L'), ch.-l. de canton (Hte-Garonne), arr. et à 38 kil. N.-N.-E. de St-Gaudens, sur une petite île de la Save; 1,682 hab.

ILE-JOURDAIN (L'), ch.-l. de canton (Vienne), arr. et à 27 kil. S.-O. de Montmorillon, sur la rive dr. de la Vienne; 716 hab.

ILE-JOURDAIN (L'), ch.-l. de cant. (Gers), arr. et à 22 kil. N.-E. de Lombez, sur la rive dr. de la Save; 2,156 hab. Tuileries, briqueteries. Autrefois fortifiée. Seigneurie confisquée sur Jourdain-de-l'Ile par Charles le Bel, en 1324.

ILE-ROUSSE (L'), ch.-l. de cant. (Corse), sur la côte N.-O. de l'île, arr. et à 20 kil. E. de Calvi; 1,762 hab. Trib. de commerce. Port sûr et accessible aux gros bâtiments. Comm. de bois, résines, laines, amandes, huile, cire, citrons, oranges, etc., fut fondée par Paoli en 1758.

ILE-SAINT-GEORGES, brg (Gironde), à 6,500 mèt. N.-N.-E. de la Brède, ainsi nommé parce qu'avant le dessèchement des marais, il était souvent entouré d'eau; il fut,

en 1650, pris par le duc d'Epernon, et repris par les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld; 417 hab.

ILE-SUR-LE-DOUBS (L'), ch.-l. de cant. (Doubs), arr. et à 25 kil. N.-E. de Baume-les-Dames, sur le canal du Rhône au Rhin; 1,920 hab. Forges d'affinage; tréfilerie.

ILE-SUR-LE-SEREIN (L'), ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 14 kil. N.-E. d'Avallon; 840 hab.

ILE DU TIBRE ou TIBÉRINE, *Insula Tiberina*, située à Rome, au milieu du Tibre, vers l'extrémité méridionale du Champ-de-Mars, hors de la ligne d'enceinte de la ville. Elle communiquait avec la terre ferme par deux ponts de pierre jetés vers son centre, le pont Fabricius sur le bras gauche du fleuve, le pont Cestius sur le droit. Des quais de pierre, façonnés en poupe de trirème dans la partie en aval des ponts, la bordaient de toutes parts. Elle mesurait 120 mèt. de long sur 70 environ dans sa plus grande largeur, et contenait trois temples : celui d'Esculape à la pointe en aval, celui de Jupiter au milieu, et celui de Faune à la pointe en amont. — L'île Tibérine fut formée par des atterrissements du fleuve augmentés ou causés par l'événement suivant : Tarquin le Superbe avait un champ de blé dans le voisinage; quand éclata la révolution qui détrôna ce roi, le peuple ravagea le champ, et en jeta les gerbes dans le fleuve comme grain impur. Elles s'arrêtèrent au milieu des eaux devant le Janicule, où il se fit un atterrissement considérable qui devint une île. L'an 462 de la ville, Esculape, sous la figure d'un serpent, ayant été amené à Rome par le Tibre, on lui consacra cette île parce qu'il y débarqua; on lui éleva un temple dans ce lieu, et tout le tour fut enveloppé d'un quai en forme de trirème, pour rappeler l'arrivée du dieu. L'île Tibérine existe encore avec son joli quai, quoique bien mutilé et ruiné, et ses deux ponts. Elle s'appelle *San Bartolomeo*, et ses ponts, sont nommés *de' quattro capi* sur le bras droit, et *San Bartolomeo* sur le gauche. C. D—T.

ILEK, riv. de l'Asie et de la Russie d'Europe, se forme, sur le territoire des Kirghiz, par la réunion de plusieurs cours d'eau, entre dans le gouvernement d'Orenbourg, et se jette dans l'Oural près d'Ilekskoi-Gorodok.

ILEK-KHAN. *V.* ILKHANIENS.

ILEKSKOI-GORODOK, brg de Russie, gvt et à 130 kil. O. d'Orenbourg, au confl. de l'Oural et de l'Ilek; 2,000 hab. Ecole des mines. Salines où l'on envoie les condamnés aux travaux forcés; elles produisent plus de 60 millions de kilogr. de sel par an.

ILERCAONS, *Ilercaones*, peuple d'Hispanie (Tarraconaise), au S.-E. des Ilergètes, sur les deux rives de l'Ibère ou Ebre inférieur; capitale, *Dertosa* (Tortose). Ils paraissent avoir tiré leur nom de la ville d'*Ilercao* ou *Illarco* (Alarcon).

ILERDA, v. d'Hispanie, cap. des Ilergètes, conquise par les Carthaginois, puis par les Romains après une victoire de Scipion sur Hannon. César l'enleva aux lieutenants de Pompée, Afranius et Pétréius. Les Romains y établirent des écoles. C'est auj. *Lérida*.

ILERGÈTES, peuple d'Hispanie (Tarraconaise), au N.-O. des Ilercaons, entre l'Ibère au S. et la Sicoris à l'E.; cap., *Ilerda*.

ILES (Eyalet ou pachalik des). *V.* le *Supplément*.

ILES (Baie des), grande baie sur la côte N.-O. de la Nouvelle-Zélande, où sont les établissements des missionnaires anglicans; c'est un bon point de relâche pour les baleiniers. — Baie formée par le golfe St-Laurent sur la côte O. de l'île de Terre-Neuve, au N. de la baie de St-George; elle reçoit l'Humber.

ILES (Province des), prov. de l'Empire romain formée par Vespasien; cap., *Rhodes*. Elle comprenait les îles entre l'Europe et l'Asie.

ILFELD ou ILEFELD, brg du royaume de Hanovre, dans l'arrond. de Hildesheim, au milieu des montagnes du Harz; 800 hab. Célèbre école normale primaire dans un ancien couvent de Prémontrés. Mines de fer aux environs.

ILFRACOMBE, v. d'Angleterre (Devon), à l'entrée du canal de Bristol, à 66 kil. N.-O. d'Exeter, 12 N. de Barnstable; 3,200 hab. Port sûr et commode. Armements pour la pêche au hareng. Bains de mer.

ILGEN (Charles-David), philologue allemand, né dans la Saxe prussienne en 1763, m. en 1834, a laissé : *Chorus Græcorum tragicus qualis fuerit*, Leipzig, 1788; une édition très-estimée des *Hymni Homerici*, Halle, 1796, etc.

ILHAVO, v. de Portugal (Bas-Beira), à 6 kil. S. d'Aveiro, 47 N.-O. de Coïmbre, 9 de l'océan Atlantique; 4,200 hab. Salines. Comm. de poisson.

ILHEOS (RIO-DOS-), riv. du Brésil, arrose la partie méridionale de la prov. de Bahia, et se jette dans l'océan Atlantique; cours de 170 kil. Elle donne son nom à une comarca de la province de Bahia; ch.-l., *San-Jorge-dos-Ilheos*.

ILI, riv. des Empires chinois et russe, naît sur le versant N. des monts Célestes ou Thian-Chan, coule au N.-E., passe à Gouldja, et se jette dans le lac Balkhasch; cours de 650 kil. Elle donne son nom à une division de la Dzoungarie.

ILI, v. de Dzoungarie. *V.* GOULDJA.

ILIA, fille de Numitor, la même que Rhéa Sylvia.

ILION ou ILIUM, nom que Troie tirait d'un de ses rois, Ilus, fils de Tros. — v. d'Asie Mineure, bâtie par Alexandre près de l'anc. Troie, plus près de la côte. Ruinée par Sylla, relevée par César, elle fut encore détruite. Il en existe des restes près du vge de *Tchiblak*.

ILISSUS, ruisseau qui descendait du mont Hymette, coulait au S.-E. d'Athènes, et se jetait dans le golfe d'Egine.

ILITHYIE, fille de Junon, présidait aux accouchements, et se montrait tour à tour favorable ou funeste. Sur l'ordre de sa mère, elle s'opposa longtemps à la délivrance de Latone. Ilithyie se personnifia, à Rome, en Junon Lucine. Elle avait à Athènes un temple, et trois statues sculptées en bois, enveloppées de la tête aux pieds. A Hermione, on lui sacrifiait tous les jours, mais la prêtresse seule pouvait voir son image. Suivant les traditions doriennes, son culte était originaire de Crète, et se propagea de là dans l'Attique par Délos; mais les traditions déliennes le faisaient venir du pays des Hyperboréens. B.

ILIUM. *V.* ILION.

ILKHANIENS, dynastie mongole de la Perse, fondée, en 1336, par Hassan-Buzurk-Ilkani ou Ilek-Khan, descendant d'Arghoun, après la mort d'Abou-Saïd, le dernier des Gengiskhanides de ce pays. Ilkhani eut pour successeurs Avéis Ier et Avéis II (*V. ce mot*). Les Ilkhaniens furent renversés par Tamerlan, en 1390.

ILL, *Elsus*, riv. de France, prend sa source à 17 kil. S. d'Altkirch (Ht-Rhin), passe à Mulhouse, Ensisheim, Andolsheim, Schelestadt, Benfelden, Erstein, Strasbourg, à 8 kil. de laquelle elle se jette dans le Rhin, rive g. Cours de 200 kil., navigable sur 99. Elle reçoit la Lauch, la Fecht, le Giesen et l'Andlau, le canal de la Bruche, et celui du Rhône au Rhin.

ILL (Pays d'), *Illiche pagus*, pays de l'ancienne France (Hte-Alsace), où étaient Colmar et Ensisheim (Ht-Rhin).

ILLE, petite v. (Pyrénées-Orientales), arr. et à 19 kil. E.-N.-E. de Prades, sur la rive dr. de la Tet; 2,990 hab. Murailles flanquées de tours. Récolte de fruits.

ILLE, petite riv. de France (Ille-et-Vilaine), naît à l'étang de Boulet, près de Montreuil, et se jette dans la Vilaine, rive dr., à Rennes. Elle communique à la Rance par le canal d'Ille-et-Rance.

ILLE-ET-RANCE (Canal d'), canal destiné à ouvrir à travers la Bretagne une voie navigable entre la Manche et l'Océan, et à réunir les ports de Nantes, Brest, Lorient et St-Malo. Il a 84,797 mèt., de Dinan à Rennes, compte 48 écluses, fut commencé en 1804, a coûté 14,226,799 fr.

ILLE-ET-VILAINE, un des cinq dép. formés de l'anc. Bretagne, baigné au N. par la Manche, a pour limites à l'O. les Côtes-du-Nord et le Morbihan, au S. la Loire inférieure, à l'E. la Mayenne. Superf., 6,820 kil. carrés; 584,930 hab. Ch.-l., Rennes. Il est arrosé par l'Ille et la Meu, la Vilaine, le Cher, la Seiche et le Couesnon, et traversé par le canal d'Ille-et-Rance. Des landes, pâtis et bruyères couvrent presque le 5e de sa superficie totale. Lin, chanvre, tabac, écorces à tan. Châtaigniers, pommiers à cidre. Elève de bêtes à cornes et de chevaux, que l'on vend aux engraisseurs et aux éleveurs de la Normandie; élève importante de porcs. Tanneries, toiles à voiles, cire, gr. commerce de beurre, papiers peints, quelques forges et hauts fourneaux. Grès, granit, ardoises, terre à crayon; mines de fer à Paimpont, mine inexploitée de plomb argentifère à Pont-Péant. Ce département fait partie de la 16e division militaire, dont Rennes est le ch.-l.; il a un évêché et une cour impériale à Rennes.

ILLER, *Ilargus*, riv. d'Allemagne, naît dans le S.-O. de la Bavière, passe à Kempten, marque la limite entre la Bavière et le Wurtemberg, et se jette dans le Danube, rive dr., à 2 kil. d'Ulm, après avoir reçu l'Aurach et l'Alch. Cours de 160 kil. Elle est torrentielle et sujette à des débordements. De 1810 à 1815, elle donna son nom à un cercle de la Bavière.

ILLIBERIS, v. de la Gaule (Narbonnaise 1re), chez les Sardons; auj. *Elne* (*V. ce mot*).

ILLICE, nom anc. d'ELCHE.

ILLIERS, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. et à 24 kil. S.-O. de Chartres, sur le Loir; 2,181 hab. Fabr. de

lainages, et instruments aratoires. Commerce de grains et de bestiaux ; tanneries, tuileries.

ILLIMANI (NEVADO DE), mont de la chaîne des Andes boliviennes, et la 2e cime de la chaîne entière; 7,506 mèt. de hauteur.

ILLINOIS, un des États-Unis de l'Amérique du Nord; borné au Nord par l'État de Wisconsin, à l'O. par celui de Iowa et celui de Missouri, à l'E. par le lac Michigan et les États d'Indiana et de Kentucky, au S. par ceux de Kentucky et du Missouri; par 36° 58'-42° 30' lat. N., et 87°-91° 42' long. O.; 140,724 kil. carr. Cet État est arrosé par le Mississipi, l'Illinois, l'Ohio, le Wabasch et le Kaskaskia. On y voit des plaines boisées et marécageuses, mais très-fertiles en grains, plantes oléagineuses, tabac, etc. Mines de cuivre, fer, houille, sources salées. Sa population est de 1,711,753 hab. Il est divisé en 87 comtés, et a pour cap. *Springfield;* c'était Vandalia avant 1837. L'Illinois tire son nom de la tribu indienne qui habitait sur les bords de la riv. Illinois. — Des Français du Canada furent les premiers colons de l'Illinois, en 1693. Devenu la possession des Anglais en 1763, il fut cédé aux États-Unis en 1783, incorporé d'abord dans le territoire d'Indiana, puis érigé en territoire organisé en 1809, et en État de l'Union en 1818. Il est représenté au Congrès par 2 sénateurs et 14 membres de la Chambre des représentants. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur élu pour quatre ans par le peuple, qui lui adjoint un lieutenant-gouverneur, président du sénat. L'assemblée générale exerçant le pouvoir législatif se compose de 25 sénateurs élus pour quatre ans, et d'une chambre des représentants de 85 membres élus pour deux ans. Il y a une cour suprême, dont les juges sont nommés par la législature et révocables, et des tribunaux de 1re instance.

ILLINOIS, riv. des États-Unis (Illinois), se forme, dans l'État d'Indiana, par la réunion du Theakiki et du Plein, et se jette dans le Mississipi, rive g., à 35 kil. N.-O. de St-Louis. Cours de 680 kil., en partie navigable.

ILLITURGIS, v. d'Hispanie, au N. de la Bétique, chez les Turdules, et sur le Bétis. Détruite par Scipion l'Africain. Auj. *Andujar*.

ILLOK, v. des États autrichiens (Esclavonie), sur le Danube, à 40 kil. O. de Peterwardein; 3,400 hab. Anc. château fort ; ruines et antiquités romaines.

ILLORA, v. d'Espagne (Grenade), prov. et à 32 kil. N.-O. de Grenade; 7,400 hab. Prise par Ferdinand, roi de Léon, sur les Mores, en 1242.

ILLUECA, v. d'Espagne, prov. de Saragosse, à 20 kil. N.-N.-E. de Calatayud; 1,800 hab. Patrie du connétable Alvarez de Luna.

ILLUMINATIONS, symbole d'allégresse et de réjouissance dans les fêtes publiques, par les gouvernements et les particuliers. C'est un usage général qui date de la plus haute antiquité. Les illuminations, à peu près à la manière des modernes, étaient pratiquées chez les Grecs et chez les Romains dans certaines fêtes (*V.* LAMPADOPHORIES, LAMPTÉRIES, et SÉCULAIRES (Jeux). Ils se servaient de torches de bois, coutume que l'on retrouve dans les illuminations du moyen âge. On imagina ensuite les *lampions*, petite terrine pleine de suif, avec une grosse mèche d'étoupe ; puis les *verres de couleur*, lampions à l'huile avec une mèche flottante. Ce dernier mode fut une perfection d'élégance, car, à l'aide des couleurs, on forme toutes sortes de dessins, on figure des monuments en architecture moresque polychrome. Le dernier perfectionnement des illuminations incolores a été de les faire au gaz. C'est vers 1830 qu'on a commencé d'illuminer ainsi. Des tuyaux, percés de petits trous sur la partie extérieure de leurs parois, jettent une multitude de petites langues de feu. La régularité des jets, leur constante durée, jusqu'à l'instant où on veut les éteindre, et la blancheur de la flamme, donnent à cette illumination quelque chose de magique et de diamanté que n'a pas la lumière toujours un peu rougeâtre des lampions, et l'inégalité de leurs feux au bout de quelques heures. C'est aujourd'hui le mode adopté pour les monuments publics, et un grand nombre de maisons ou d'établissements privés. Parmi les illuminations de monuments publics, on remarque surtout celles de l'Hôtel-de-Ville, qui vont jusqu'aux plus hautes lignes d'architecture du monument, et, dans les illuminations privées, celles de la partie en arcades de la rue de Rivoli, en un seul cordon de lumière. — Paris a régulièrement de magnifiques illuminations générales à l'époque de la fête de l'Empereur. Les plus belles, celles qui offrent l'ensemble le plus imposant et le plus séduisant par leur étendue, sont celles du palais et du jardin des Tuileries, de la place de la Concorde, et des Champs-Élysées : la grande avenue de cette promenade est alors éclairée par une telle multitude de feux et de lustres, adaptés à un système de décoration temporaire exécutée par les plus habiles architectes, qu'on dirait presque la galerie d'une immense salle de bal. Dans cette fête, et dans toutes les grandes fêtes, les illuminations sont faites jusque sur les monuments les plus élevés. Il serait trop long de citer toutes les grandes illuminations qui ont eu lieu à Paris depuis seulement un siècle; nous rappellerons seulement celles du mariage de Napoléon Ier avec l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche : elles furent les plus splendides que l'on avait encore vues; on illumina jusqu'aux ponts, dont les arches se dessinaient en demi-cercles lumineux, que les eaux du fleuve reflétaient dans le ciel. — Les illuminations les plus célèbres, à l'étranger, sont celles de la basilique et du dôme de St-Pierre de Rome. Elles ont lieu tous les ans, la veille et le jour de la St-Pierre, et à l'avénement d'un nouveau pape, et se composent de 4,400 lanternes de couleur, disposées sur les principales lignes d'architecture du monument. C. D—Y.

ILLUMINÉS, nom donné aux membres de certaines sociétés secrètes, religieuses ou politiques, fondées à des époques et dans un but assez différents. La première, qui était toute mystique, prit naissance à la fin du XVIe siècle, avec les rêveries de Jacob Bœhme, dont les disciples reproduisaient les étranges explications sur les lois de la nature. Au XVIIIe, les principes de cette secte, reposant en partie sur la *Théosophie révélée*, furent repris et propagés par Pasqualis et Saint-Martin, tandis qu'à la même époque Emmanuel Swedenborg établissait en Suède la société de *Visionnaires* qui, à l'action du magnétisme, associait les plus grossières impostures, entre autres, l'art prétendu d'évoquer les morts. Cette nouvelle secte d'illuminés se répandit dans toute l'Europe, et le succès qu'elle obtint détermina, dit-on, l'un de ses adeptes à poursuivre, dans un but bien plus sérieux, tout un plan de réforme sociale. Alors parurent les illuminés *politiques*, dont le premier chef fut, en 1776, Adam Weisshaupt, professeur de droit à Ingolstadt. L'objet apparent de cette association était de rapprocher par un intérêt commun les hommes honnêtes de tous les pays, et de les porter à la recherche de la vérité et à la pratique de la vertu; quant aux membres, ils étaient divisés dans un ordre hiérarchique de huit degrés, dont le plus élevé était celui de *Mage* ou *Homme-roi*. Mais, après avoir réuni de nombreux disciples, et s'être affilié aux loges maçonniques, l'illuminisme vit son existence et ses secrets découverts, et l'électeur de Bavière, instruit des tendances politiques de cette société, en ordonna la dissolution, 1785. Peu de temps après, la secte des illuminés, dont le chef avait été proscrit en Allemagne, essaya de pénétrer en France, où elle se mêla au premier mouvement de la Révolution; mais elle n'y rallia jamais qu'un très-petit nombre de prosélytes. — Le nom d'*illuminés* vient de la primitive Église; on le donnait à ceux qui avaient reçu le baptême, soit parce qu'ils étaient éclairés sur les vérités de la foi, soit parce qu'une des cérémonies de ce sacrement consiste à mettre dans la main du néophyte un cierge allumé, symbole de sa foi, et de la grâce qu'il a reçue par ce sacrement. D—T—R.

ILLUSTRE, *Illustris*, titre honorifique en usage dans le dernier siècle de l'empire romain, et en France sous les deux premières races. Les maires du palais, les comtes et les grands seigneurs, quelques rois même, le portèrent. A dater de Charlemagne, qui y renonça après avoir été proclamé empereur, les rois ne l'ont plus pris. *Illustrissime* fut un titre importé d'Italie en France par le cardinal Duperron, et réservé aux évêques.

ILLYRIE, *Illyricum, Illyris, Illyria*, nom sous lequel les anciens désignèrent des pays très-différents suivant les époques. Au IVe siècle av. J.-C., les historiens grecs appellent Illyrie toute la côte orientale de l'Adriatique, depuis le fond de cette mer au N., jusqu'aux monts Acrocérauniens et au fleuve Cétydnus au S.; dans l'intérieur des terres, elle s'étendait jusqu'à la Save au N.-E. et à l'E., jusqu'à son affluent le Drinus, et jusqu'au mont Scardus, qui la séparait de la Thrace et de la Macédoine. Elle était traversée du N.-O. au S.-E. par le prolongement des Alpes Juliennes, parsemée, sur la côte, d'îles innombrables qui servaient de repaires aux pirates, et arrosée par le *Titius* (Kerka), le *Naro* (Narenta), le *Drilo* (Drin). Sous le nom d'Illyriens, on réunissait, avec les peuples de cette race, des tribus qui leur étaient étrangères, comme les *Istriens*, dans la presqu'île qui a gardé leur nom; les *Iapodes*, Iapydes ou Iapyges, sur le cours supérieur de la Save; les *Liburniens*, sur la côte jusqu'au Titius. A cette rivière commençaient les *Illyriens proprement dits*, nom qui ne désignait pas un seul peuple soumis

à un même gouvernement, mais une réunion de tribus confédérées, dont l'une dominait; c'étaient : les *Balini*, du Titius au Nestus; les *Nesti*, du Nestus au Naro; les *Manii* et les *Encheleï*, du Naro au Drilo; les *Taulentii*, du Drilo au Cétydnus; les *Autariates* et les *Ardyæi*, dans l'intérieur des terres, sur les frontières de la Macédoine. La partie méridionale de l'Illyrie, entre le Drilo et le Cétydnus, fut conquise par Philippe, père d'Alexandre, et appelée *Illyrie grecque*, pour la distinguer du reste de l'Illyrie, que les Grecs appelaient *Illyrie barbare*. Peu de temps après Alexandre, l'Illyrie barbare fut soumise à la tribu des Autariates, qui étendit même sa domination sur les Triballes, du Scardus au Danube : sa puissance fut renversée par l'invasion des Gaulois de Belgius, en 280; la tribu gallique des *Scordisques* s'établit vers le confluent du Danube et de la Save. Aux Autariates succédèrent les Ardyæi, dont le roi Agron voulut intervenir dans les affaires d'Etolie, et envoya ses corsaires piller les villes grecques de la côte. Teuta, sa veuve, fit même attaquer les vaisseaux de commerce italiens, et mettre à mort deux ambassadeurs romains que le sénat lui envoyait pour se plaindre de ces pirateries. La guerre lui fut déclarée, en 230; trahie par Démétrius de Pharos, elle s'engagea à payer un tribut, à ne pas naviguer au delà de Lissus, à l'embouchure du Drilo, avec plus de deux vaisseaux, et à céder quelques districts de l'Illyrie à Démétrius. Celui-ci, ne se trouvant pas suffisamment récompensé de sa trahison, se révolta contre Rome, et entraîna dans sa rébellion Pinéus, successeur de Teuta. Ils furent vaincus; à Pinéus succéda son oncle Scerdilœdus, ami de Rome, et à ce titre attaqué par Philippe III de Macédoine; mais il fut délivré par les Romains, qui donnèrent même à son fils Pleuratus l'Illyrie grecque. Gentius, dernier roi des Illyriens, s'allia avec Persée, fut vaincu comme lui, et l'Illyrie perdit son indépendance, en 168. L'Illyrie proprement dite ou barbare fut alors divisée en trois parties, ses peuples déclarés indépendants les uns des autres, et soumis à un tribut. L'Illyrie grecque fut rendue à la Macédoine, à laquelle elle resta annexée quand elle devint province romaine, en 148. Dans l'Illyrie barbare apparaît alors avec éclat la tribu des Dalmates, qui prend les armes, est vaincue en 156-5 et soumise à un tribut. Quant à l'Illyrie septentrionale, du Titius au fond du golfe Adriatique, on voit l'Istrie soumise par les Romains en 221 et en 177, les Liburniens et les Iapodes en 129; l'Illyrie, du Drilo à Trieste, réduite en province, mais sans avoir un gouverneur particulier, fut jointe, jusqu'à la dictature de César, au gouvernement de la Cisalpine, sans doute vers 135, époque où les Ardyæi attirèrent sur eux, par leurs pirateries, les armes des Romains, qui les transplantèrent de la côte dans l'intérieur des terres. César, dictateur, forma de l'Illyrie une province particulière, qui eut son gouverneur. Réunie, après lui, à la Macédoine, elle en fut séparée peu après, et entra dans le lot d'Octave, lors du partage qu'il fit de l'empire avec Antoine. Mais la province avait profité des guerres civiles pour se révolter : Octave dut y faire une expédition, dans laquelle il écrasa les Iapodes, les Liburnes et les Dalmates, en 34. Les Dalmates se joignirent ensuite aux Marcomans contre Rome, mais furent définitivement soumis par Tibère, sous Auguste, 6-9 ap. J.-C. Cette guerre de Dalmatie, qui jeta la terreur à Rome, fit donner à la province le double nom de *Dalmatia et Illyricum;* mais le nom d'*Illyricum* s'appliqua plus particulièrement à la partie située au N. du Titius, qu'habitaient les Iapodes et les Liburnes. Au S., la limite de la province n'avait pas changé : c'était le Drilo; au N., Auguste lui avait enlevé la plus grande partie de l'Istrie, en étendant les bornes de l'Italie jusqu'à l'Arsia. La *Dalmatie et Illyrie*, d'abord province sénatoriale, fut bientôt échangée par Auguste contre Chypre et la Narbonnaise, et gouvernée par des officiers impériaux. Les villes principales étaient, chez les Iapodes: *Metulum* (Modling); chez les Liburnes, *Forstani* (Fortino), *Senia* (Zengg), *Iadera* (Zara Vecchia), *Scardon* (Scardona); chez les Dalmates, *Tragyrium* (Trau), *Salone*, *Scodra* (Scutari), et *Olcinium* (Dulcigno). — En même temps que le nom d'Illyrie n'était plus appliqué, comme désignation particulière d'une province, qu'à un espace assez restreint, il s'étendait, comme appellation générale, à une plus vaste étendue de pays. Dès la fin du règne d'Auguste, le nom d'*Illyricum* désignait les deux provinces de Dalmatie et de Pannonie. Sous Tibère, il s'étendit aussi à la Mœsie, puis, après Trajan, à la Dacie. Le nom d'Illyrie était devenu ainsi celui d'un vaste commandement militaire, embrassant plusieurs provinces civiles distinctes. Lors de la réorganisation de l'empire par Constantin, il y eut une *préfecture d'Illyrie* et un *diocèse d'Illyrie*. La préfecture d'Illyrie comprenait les anciennes provinces de Norique, Pannonie, Mœsie, Dalmatie, Macédoine, Epire, Grèce, et l'île de Crète; elle se divisait en deux diocèses, celui de Macédoine et celui d'Illyrie. Le diocèse d'Illyrie était partagé en 10 provinces : *Noricum Ripense*, *Noricum Mediterraneum*, *Pannonie* 1re, *Pannonie* 2e, *Valérie*, *Savie*, *Mœsie* 1re, *Dacia Ripensis*, *Dacia Mediterranea*, *Dalmatie*. Cette dernière ne comprenait qu'une partie de l'ancienne Dalmatie d'Auguste; le S., sous le nom de *Prévalitane*, était une province du diocèse de Macédoine, ainsi que l'ancienne Illyrie grecque, appelée alors *Nouvelle-Epire*. Lors du partage définitif du monde romain en deux empires, Orient et Occident, on appela *préfecture d'Illyrie* ou *Illyrie orientale* un grand gouvernement de l'empire d'Orient, comprenant seulement la partie orientale de la préfecture d'Illyrie de Constantin, jusqu'à Sirmium, sur la Save, et formant les deux diocèses de Dacie et de Macédoine. L'empire d'Occident eut, sous le nom de *diocèse d'Illyrie* ou *Illyrie occidentale*, la partie occidentale de l'ancienne préfecture, ne comprenant plus que six provinces, les deux Noriques, les deux Pannonies, la Savie et la Dalmatie, dont la capitale, Salone, l'était aussi de tout le diocèse. Tombée au pouvoir des Ostrogoths, l'Illyrie occidentale fut reconquise sous Justinien; mais envahie à la fin du VIe siècle par des tribus slaves, elle forma dans la suite plusieurs petits États, Dalmatie, Croatie, Bosnie, Esclavonie, et le nom d'Illyrie disparut, jusqu'à ce que Napoléon Ier l'eût donné aux provinces enlevées à l'Autriche sur l'Adriatique. *V.* Poinsignon : *Quid fuerit Illyricum*, Paris, 1846, in-8°. C.P.

ILLYRIE (royaume d'), anc. division des États autrichiens, borné au N. par l'Autriche et la Styrie, à l'E. par la Croatie, au S. par la Croatie, la Dalmatie et l'Adriatique, à l'O. par le royaume Lomb.-Vénitien et le Tyrol. Ch.-l., *Laibach*. Superf.: 2,582,000 hect. Pop., 1,293,300 hab. (841,200 Slaves, 270,000 Allemands, 116,800 Italiens, 48,500 Friouls). Arrosé par la Save, la Drave et l'Isonzo; il contient plusieurs lacs, dont le plus grand est celui de Czirknitz. Excepté le littoral, qui est plat et sablonneux, le sol est montagneux; les trois chaînes des Alpes qui le traversent, sont, au N. les Alpes Noriques, au S. les Alpes Juliennes, à l'O. les Alpes Carniques. Le climat, rude au N., est assez chaud dans les vallées du midi, et sur le littoral, le vent appelé *sirocco* est assez fréquent. Sol fertile en céréales, vins, fruits, plantes oléagineuses. Mines de mercure, de zinc et de fer. Industrie active d'objets en fer et en acier. Le chemin de fer de Vérone à Trieste, en traversant l'Illyrie du N.-E. au S.-O., joint les villes de Laibach, Gœrtz, Gradiska, Monfalcone et Trieste. — Ce royaume, formé en 1816, était divisé en deux gouvernements : celui de Laibach, comprenant les anc. prov. de Carniole et de Carinthie, et subdivisé en 5 cercles, Laibach, Neustadt, Adelsberg, Villach et Klagenfurt; et celui de Trieste, embrassant, dans les 3 cercles d'Istrie, de Trieste et de Goritz, les anc. prov. d'Istrie autrichienne et vénitienne, de Trieste, et de Frioul autrichien. Dans la nouvelle organisation de l'empire autrichien, 1853, le royaume d'Illyrie a perdu son nom, et a été partagé en 3 provinces, celles du Littoral, de Carniole et de Carinthie, administrées, la 1re par un gouverneur, et les deux autres, chacune par un président. E. S.

ILLYRIENNES (Provinces), grand gouvernement du 1er empire français, formé, en 1809, des provinces enlevées à l'Autriche, et ainsi appelé parce qu'il comprenait une partie de la côte de l'ancienne Illyrie. La paix de Presbourg, 1805, avait déjà donné à la France deux de ces provinces, l'Istrie et la Dalmatie, dites vénitiennes, que l'Autriche avait reçues à la paix de Lunéville, 1801; mais elles avaient été réunies au royaume d'Italie. Le traité de Vienne, 1809, céda à la France le Frioul autrichien, le gouvernement de Trieste, la Carniole, le cercle de Villach en Carinthie, la partie de la Croatie au S. de la Save, l'Istrie autrichienne, le Littoral hongrois, et toutes les îles de l'Adriatique qui dépendaient de ces pays. Napoléon s'était fait céder aussi le Pusterthal, partie orientale du Tyrol, que la paix de Vienne donnait à la Bavière. Il forma de cette province, des pays cédés par l'Autriche, et de l'Istrie et de la Dalmatie vénitiennes, qu'il enleva au royaume d'Italie, le gouvernement général des provinces Illyriennes, qui s'étendait ainsi des sources de la Save aux bouches du Cattaro, et de l'Isonzo à la frontière turque. Ce gouvernement fut partagé en 6 provinces civiles et une province militaire, subdivisées en districts : 1° *Carniole*, ch.-l., Laibach, capitale de tout le gouvernement; 4 districts : Laibach, Adelsberg, Kraimbourg, Neustadt; 2° *Carinthie*, ch.-l., Villach; 2 districts : Villach, Lienz; 3° *Istrie*, ch.-l.,

Trieste; 4 districts : Trieste, Capo d'Istria, Gorice, Rovigno; 4° *Croatie civile*, ch.-l., Carlstadt; 3 districts : Carlstadt, Fiume, Lussin-Piccolo; 5° *Dalmatie*, ch.-l., Zara; 5 districts : Zara, Lesnia, Marcarsca, Sebenico, Spalatro; 6° *Province de Raguse*, ch.-l., Raguse; 3 districts : Raguse, Cattaro, Curzola; 7° *Croatie militaire*, comprenant le pays occupé par les six régiments croates de la frontière. A l'exception de cette province, régie militairement, le reste du pays avait reçu l'organisation française; dans chaque province était un intendant; dans chaque district, un subdélégué remplissant les fonctions des préfets et des sous-préfets de nos départements; la justice était rendue par des juges de paix établis dans les subdivisions des districts, par des tribunaux de 1re instance institués dans la plupart des ch.-l. de districts, et par 3 cours d'appel à Laibach, Zara et Raguse. Deux divisions militaires se partageaient ces provinces, l'une à Laibach, l'autre à Zara. La population des Provinces Illyriennes était, en 1811, de 1,200,000 hab.; le budget des recettes, de 10,043,000 fr.; celui des dépenses, de 6,600,000 fr. Les événements de 1814 firent rentrer ces provinces sous la domination de l'Autriche. C. P.

ILLYRIENNES (îles), nom donné aux îles répandues sur la côte E. de l'Adriatique, le long de l'Illyrie et de la Dalmatie, et dont les principales sont, du N. au S., Vegila, Cherzo, Pago, Brazza, Lesina, Curzola et Meleda.

ILMEN, jadis *Moïsk*, lac de la Russie d'Europe (Novogorod), communique par la Volkhova avec le lac Ladoga; 48 kil. sur 39. Tempêtes fréquentes. Il était sacré chez les Slaves.

ILMENAU, v. du duché de Saxe-Weimar, sur l'Ilm, à 45 kil. S.-O. de Weimar, 8 E. de Smalkalde; 2,800 hab. Faïence et porcelaine, lainages. Bains hydropathiques. Aux environs, mines de fer et de manganèse.

ILMINSTER, v. d'Angleterre (Somerset), sur l'Ivel, à 16 kil. S.-E. de Taunton, 17 S.-O. d'Ilchester; 3,700 hab. Fabr. de draps. École classique, fondée par Édouard VI en 1550.

ILORCIS, v. d'Hispanie (Carthaginoise), chez les Bastitans; auj. *Lorca*.

ILOTES. *V.* HILOTES.

ILSING (Lac), en Livonie, près de la terre seigneuriale de Festen. Il a près de 2 kil. de largeur et 8 mèt. de profondeur. Chaque année, vers la fin d'août, on voit apparaître à sa surface une île qui redescend dans l'eau à la fin de l'automne. On l'a signalée dès 1780.

ILUNUM, nom anc. d'HELLIN.

ILURO, v. de la Gaule (Novempopulanie), chez les Osquidates; auj. *Oloron*.

ILUS, fils de Tros et de Callirhoé, fille de Scamandre, fonda Ilion. Ayant trouvé le Palladium (*V. ce mot*), tombé du ciel devant sa tente, il lui fit bâtir un temple. Ce temple brûla; Ilus sauva des flammes le simulacre divin, mais, pour l'avoir regardé en face, perdit la vue, que Minerve lui rendit plus tard. Il chassa ensuite Tantale de la Paphlagonie. On le fait vivre au XIVe siècle av. J.-C.

ILVA ou ÆTHALIA, nom anc. de l'île d'ELBE.

ILVATES ou ELEATES, tribu de la Ligurie, au S. de Dertona. Soumis par Fulvius, en 58 av. J.-C.

IMAD-EDDAULA. *V.* BOUIDES.

IMAD-EDDYN (Mohammed), surnommé *El-Kateb* (l'écrivain), né à Ispahan en 1125, m. en 1201, secrétaire de Noureddin et de Saladin, a laissé : *Histoire des expéditions de Saladin en Syrie; Histoire de la conquête de Jérusalem par Saladin; Histoire des poëtes musulmans du VIe siècle de l'hégire*; un *Divan*, recueil de lettres et de poésies.

IMAGE (Droit d'), *Jus imaginis*. C'était, chez les anc. Romains, le droit à tout citoyen magistrat curule, de se faire représenter, dans un buste en cire coloriée, avec l'habit et les attributs de sa magistrature. On plaçait cette image sous les portiques de l'atrium, dans une niche ou une armoire. Les descendants la conservaient et avaient droit de la faire porter, comme témoignage d'illustration, à la pompe funèbre de tous les membres de la famille. Ces images étaient nombreuses dans les familles nobles. Originairement, les patriciens pouvant seuls occuper les magistratures curules, eurent seuls le droit d'images; mais les plébéiens l'acquirent aussi, quand ils eurent obtenu l'égalité du droit d'honneur. C. D—Y.

IMAM ou IMAN, celui qui, dans une mosquée et pendant la prière publique, se met à la tête de l'assemblée, prononce les paroles, et fait les mouvements que les assistants sont obligés d'imiter. Hassan, fils d'Ali, dépouillé du califat par Moawiah, garda ce titre, que les califes et les sultans ottomans prirent également. Chez les Musulmans Sunnites, on donne le nom d'Imam aux docteurs orthodoxes les plus célèbres. Les Chiytes l'appliquent à un personnage doué de vertus divines, et possédant les deux pouvoirs spirituel et temporel; ils en reconnaissent 12, dont le dernier, chassé de ce monde par la méchanceté des hommes, y reparaîtra quelque jour pour faire régner la justice.

IMAM-ALI. *V.* MESCHEHED-ALI.

IMAM-HOSSEIN. *V.* MESCHEHED-HOSSEIN.

IMAM-MOUÇA, v. de la Turquie d'Asie, à 22 kil. N.-O. de Bagdad. Les Chiytes y conservent les restes des imans Ali et Mouça.

IMARET (de l'arabe *âmara*, habiter), hôtellerie turque, où les élèves des différentes écoles vont prendre leurs repas; les pauvres y trouvent aussi gratuitement des vivres. Ces édifices, fondés et entretenus à grands frais, sont très-nombreux dans les principales villes de l'empire des Turcs. Le premier imaret fut inauguré à Nicée, sous le règne d'Orkhan, qui fit à cette occasion des dépenses considérables. D.

IMAUS, nom donné par les anciens à deux chaînes de montagnes différentes. Strabon, d'après Ératosthène, Pline ensuite, appellent Imaüs la partie de l'*Himalaya* actuel, qui commence vers les sources du Gange, et s'étend à l'E. le long du pays moderne de Népaul, renfermant les plus hauts sommets de toute la chaîne, et des pics toujours couverts de neiges et de glace. Le nom même d'Imaüs (*Himavat*, *Imao* en sanscrit, neigeux), vient de la nature de ces montagnes, et cette étymologie était connue de Pline. Dans Ptolémée, ce même nom d'Imaüs est étendu à la chaîne du *Bolor* actuel, qui se dirige du S. au N., et que les anciens croyaient se prolonger sans interruption jusqu'à l'océan Glacial, séparant l'Asie septentrionale en deux grandes parties, la *Scythie en deçà* (*à l'O.*) *de l'Imaüs*, et la *Scythie au delà* (*à l'E.*) *de l'Imaüs*. C. P.

IMBABURU, volcan de l'Amérique du S., dans les Andes de l'Équateur, à 77 kil. N.-E. de Quito, donnait son nom à l'une des 7 prov. de l'anc. Républiq. de l'Équateur.

IMBERT (Jean), né à la Rochelle au commencement du XVIe siècle, avocat, puis lieutenant criminel à Fontenay-le-Comte, auteur d'un des plus vieux ouvrages que l'on ait sur le droit français, intitulé : *Practique judiciaire*, fort loué par Cujas et Dumoulin.

IMBERT (Joseph-Gabriel), peintre, né à Marseille en 1654, m. en 1740, élève de Van der Meulen et de Lebrun, entra dans l'ordre des Chartreux à l'âge de 34 ans. Ses tableaux de dévotion se distinguent par la correction du dessin, par la vérité et la fraîcheur du coloris.

IMBERT (Barthélemy), poëte français, né à Nîmes en 1747, m. à Paris en 1790, débuta heureusement dans la carrière poétique, et obtint beaucoup de succès, en 1772, avec *le Jugement de Pâris*, petit poëme en 4 chants, en vers de 10 syllabes, facilement écrit. Mais la suite ne répondit pas à ce début : le poëte déchut dans son talent, et mourut dans la misère. Imbert a laissé encore : *Fables nouvelles*, 1773, in-8°; *Historiettes ou Nouvelles*, en vers, 1774, in-8°; *Lectures du matin et du soir*, en prose, 1782; *Choix de fabliaux*, en vers, 1788; deux comédies médiocres, *le Jaloux sans amour*, en 5 actes et en vers libres, 1781, qui fut jouée pendant quelque temps; *le Jaloux malgré lui*, 1789, en 3 actes et en vers, etc. Ses *Œuvres choisies* ont été publiées en 4 vol. in-8°, Paris, 1797. C. N.

IMBRO, anc. *Imbros*, île de la Turquie d'Europe (eyalet des Iles), dans l'Archipel, au S. de Samotraki, à 12 kil. S.-O. de la presqu'île de Gallipoli; 4,000 hab., presque tous Grecs. Sol montueux, fertile en blé, vin, huile, coton; élève de chèvres et d'abeilles. — C'était, dans l'antiquité, un des centres du culte des Cabires.

IMÉRÉTHIE, contrée de l'Empire russe, dans la région caucasienne et le gouvernement de Koutaïs; bornée au N. par le Caucase qui la sépare de la Circassie, à l'E. par la Géorgie, au S. par l'Arménie et la Gourie, à l'O. par la Mingrélie; par 41° 50'-43° 7' latit. N., et 39° 55'-41° 18' long. E.; 140 kil. sur 110; 100,000 hab. Ch.-l., *Kotatis* ou *Koutaïs*, 2,000 hab. Sol montagneux, riche en mines et en bois, arrosé par le Rioni, et fertile en céréales, maïs, vins, tabac, coton, etc. Export. de fourrures, cuirs, cire et miel. Les Turcs et les Perses en tirent encore, malgré les Russes, des femmes pour les harems. — L'Iméréthie, détachée de la Géorgie au commencement du XVe siècle pour former un royaume particulier, a été cédée par son dernier roi à la Russie en 1804. Climat malsain.

IMHOF (Jacq.-Guill.), savant généalogiste, né à Nuremberg en 1651, m. en 1728, a laissé : *Excellentium in Gallia familiarum genealogiæ*, Nuremberg, 1687, in-fol.; *Regum Pariumque Magnæ Britanniæ historia genealogica*, ibid., 1690, et un supplément, 1691, in-fol.; *Genealogica histo-*

riæ cæsarearum, regiarum et principalium familiarum..., Francf. et Leipz., 1701, in-fol.; *Historia Italiæ et Hispaniæ genealogica*, Nuremb., 1701, in-fol.; *Recherches historiques et généalogiques des grands d'Espagne*, Amst., 1707, in-12; *Stemma regium lusitanicum*, ibid., 1708, in-fol., etc.

IMIER (SAINT-), brg de Suisse, cant. et à 40 kil. N.-O. de Berne; 2,630 hab. Horlogerie, dentelles.

IMILCON. *V.* HIMILCON.

IMMÆ, anc. v. de Syrie, entre Emèse et Antioche. Victoire des partisans d'Héliogabale sur Macrin, en 218.

IMMOLATION, cérémonie des anc. Romains, qui consistait originairement à répandre, sur la tête de l'animal qu'on voulait sacrifier, de la farine de pur froment mêlée avec du sel, et qu'on nommait *mola salsa*. Les Grecs se servaient aussi de grain de froment ou d'orge, avec lequel ils mêlaient également du sel. Plus tard, on appela immolation l'acte complet du sacrifice. C. D—Y.

IMMONDE (Golfe), *Immundus sinus*, golfe formé par la mer Rouge sur la côte de la Thébaïde en Égypte, au N. de Bérénice.

IMMORTELS (Les), corps de troupes destinées à la garde des anc. rois de Perse; l'effectif en était de 10,000 hommes.

IMOLA, anc. *Forum Cornelii*, v. du roy. d'Italie, prov. et à 36 kil. E.-S.-E. de Bologne, sur le Santerno; 10,919 hab. Évêché. Académie *de' Industriosi*. Fabr. de tartre dit de Bologne. — Victoire des Français sur les Autrichiens, en 1797.

IMPANATION, terme dont les théologiens se sont servis pour désigner l'opinion des Luthériens qui croient que, dans l'Eucharistie, J.-C. est descendu *dans le pain* et coexiste avec les espèces, sans qu'il y ait transsubstantiation.

IMPARATO (Franç.), peintre napolitain du XVIe siècle, élève de Perino del Vaga et du Titien, imita leur manière. Ses plus beaux tableaux sont un *St Pierre martyr*, dans l'église de ce nom à Naples, et le *Martyre de St André*, dans l'église de Ste-Marie.—Son fils, Jérôme, imita le style des peintres lombards et vénitiens; on cite de lui un tableau du *Rosaire*, dans l'église de St-Thomas-d'Aquin à Naples. M. V—I.

IMPERATOR. *V.* EMPEREUR.

IMPERIA, célèbre courtisane romaine, née en 1485, m. en 1511, fut l'Aspasie du siècle de Léon X. Tout ce que la société de Rome avait de littérateurs et d'artistes distingués fréquentait sa maison tenue avec une magnificence princière. Béroalde, Sadolet, Campani et Colocci étaient au nombre de ses amis, et la célébrèrent dans leurs ouvrages. Elle mourut jeune, et fut inhumée dans la petite église de St-Grégoire, sur le mont Cœlius. On grava sur son tombeau cette singulière épitaphe: *Imperia, cortisana romana, quæ digna tanto nomine, raræ inter homines formæ specimen dedit.* L'existence d'Imperia, l'espèce de dignité de courtisane romaine, sont un des traits caractéristiques du paganisme de mœurs des lettrés de la Renaissance. Du reste, Imperia avait aussi l'esprit très-cultivé, et, à côté de son luth et de ses cahiers de musique, on voyait plusieurs ouvrages latins et en langue vulgaire.

IMPÉRIAL (canal). *V.* CANAL.

IMPÉRIALE (Chambre). *V.* CHAMBRE.

IMPÉRIALE, monnaie d'or de Russie, équivalente à 10 roubles. Elle valait 52 fr. 38 c. en 1755; 41 fr. 29 c. en 1763; 41 fr. 36 c. en 1792; 40 fr. 56 c. en 1801. Depuis 1802, on ne frappe plus que des demi-impériales, valant 20 fr. 36 c. depuis 1818.

IMPÉRIALES (Villes), nom donné, dans l'anc. Empire d'Allemagne, aux villes qui avaient une administration particulière et ne relevaient que de l'empereur. Dans les diètes, elles formaient le *Banc du Rhin*, comprenant: Aix-la-Chapelle, Brême, Cologne, Dortmund, Francfort, Gelnhausen, Goslar, Lübeck, Mayence, Mulhausen, Nordhausen, Wetzlar, Worms; et le *Banc de Souabe*, comprenant: Aalen, Augsbourg, Buchau, Donawerth, Eslingen, Gemünd, Halle, Heilbronn, Kauffbeuren, Kempten, Leutkirch, Lindau, Memmingen, Nordlingen, Nuremberg, Offenburg, Pfullendorf, Ratisbonne, Ravensburg, Reutlingen, Rothenburg, Rothweil, Schweinfurt, Ulm, Überlingen, Wangen, Weil, Weissembourg, Wimpfen, Windsheim, Zell.

IMPÉRIALES (Cours). *V.* COURS IMPÉRIALES.

IMPERIALI (Jean-Vincent), homme d'État et poëte génois, m. en 1645, fut duc de Saint-Ange dans le royaume de Naples, ambassadeur auprès des cours d'Espagne, de Mantoue et de Rome, et gouverneur du Milanais. On lui doit: *lo Stato rustico*, poëme sur l'agriculture, Gênes, 1611, et Venise, 1613, in-12; la *Santa Teresa*; la *Phaoniade*, poëme anacréontique; des *Discours politiques*, etc.

IMPERIALI-LERCARI (François-Marie), doge de Gênes, que Louis XIV s'efforça de détacher de l'alliance espagnole, ne voulut point livrer ses vaisseaux; mais après le bombardement de Gênes, 1684, il dut venir à Versailles faire sa soumission. Interrogé sur ce qu'il y trouvait de plus remarquable, il répondit: « C'est de m'y voir. »

IMPÉRIAUX, nom par lequel on a désigné, depuis le XVIe siècle, les troupes de l'empire d'Allemagne.

IMPERIUM, pouvoir militaire qui, chez les anc. Romains, donnait droit de vie et de mort sur les soldats et sur les subordonnés. Les consuls, les proconsuls l'avaient par le fait de leur élection; les préteurs, les propréteurs et le maître de la cavalerie ne pouvaient le tenir que d'un vote spécial des comices par curies. C. D—Y.

IMPHY, vge (Nièvre), arr. et à 10 kil. S.-E. de Nevers, sur la rive dr. de la Loire; 1,480 hab. Usines importantes, fondées en 1816, pour le cuivre laminé et martelé, le fer, la tôle, le fer-blanc, le zinc, le bronze.

IMPLUVIUM. Cour d'atrium, autour de laquelle étaient les portiques, dans une maison romaine. C. D—Y.

IMPORTANTS (cabale des), parti politique qui obtint un instant le pouvoir à l'avénement de Louis XIV, sous la régence d'Anne d'Autriche, 1643. Composé de seigneurs qui avaient été persécutés par Richelieu, quelques-uns même à cause de leur attachement à la reine, il pouvait tout attendre d'elle. Un des chefs du parti, Potier, évêque de Beauvais, fut nommé ministre principal, et les autres, le duc de Vendôme et ses deux fils, les ducs de Beaufort, de Mercœur, de Guise, obtinrent des pensions et des gouvernements; mais leurs airs de supériorité et de protection (de là leur surnom), leur incapacité, et surtout les dangers de cette réaction aristocratique, lassèrent et inquiétèrent la reine mère, qui, d'après les conseils de Mazarin, exila ou emprisonna les *Importants*. Leur règne avait duré trois mois (de mai à septembre). Plus tard, quelques-uns d'entre eux prirent part aux troubles de la Fronde, et s'attachèrent à la fortune du prince de Condé (*V.* PETITS-MAITRES). G.

IMPOTS. *V.* CONTRIBUTION.

IMPRÉCATIONS (Les), *Diræ*, filles de l'Achéron et de la Nuit, au nombre de trois. Placées près du trône de Jupiter, elles recevaient ses ordres pour aller troubler le repos des méchants. — On appelait aussi Imprécations les vœux qu'on adressait aux divinités infernales, surtout aux Furies, pour attirer leur colère sur un tyran, un impie, un peuple entier, etc.

IMPRIMERIE. La gravure en relief et en creux, principalement sur les anneaux, les sceaux et les médailles, a précédé et amené l'art typographique. Les cartes à jouer, les gravures connues sous le nom de *St Christophe* (*V. ce mot*), les livres d'images exécutés en Allemagne et en Hollande vers 1410 au nombre de neuf ou dix (*V.* à la bibliothèque impériale de Paris la *Bible des pauvres*, l'*Art de mourir*, etc.), et enfin les éditions xylographiques (imprimées avec des planches de bois fixes) de la *Grammaire* de Donat, semblent avoir été les modèles dont se sont servis les trois premiers inventeurs de l'imprimerie, Gutenberg, Fust et Schœffer. Ils employèrent d'abord l'impression xylographique, comme les Chinois, près de 200 ans av. J.-C., puis des caractères mobiles de bois. Schœffer inventa la gravure du *poinçon* (tige d'acier à l'extrémité de laquelle le graveur taille la figure d'une lettre en relief et à rebours), la frappe dans la *matrice* (morceau de cuivre sur lequel le poinçon reproduit la lettre en creux), et l'infusion du métal dans le moule. Mayence, et non pas Harlem (*V.* COSTER), ni Strasbourg, fut le berceau de cette sublime invention. — Les *Lettres d'indulgence du pape Nicolas V*, et l'édition de la *Bible* en 640 feuillets impr. à Mayence en 1453 et 1455 avec les caractères de l'invention de Schœffer, sont les deux plus anciens monuments de l'art typographique. Mais le premier qui porte l'indication d'une date précise, du nom, du lieu et des imprimeurs, est le *Psautier* de Mayence de 1457, grand in-fol. Quant à la *Bible aux trois quaternions* (assemblage de 4 feuilles formant 16 pages in-fol.) de 870 feuillets, attribuée à Gutenberg et à Fust, elle n'existe pas. — Les bibliographes sont convenus d'appeler *incunables* (c.-à-d. *berceaux*), les éditions du XVe siècle seulement. — On employa dans l'origine le caractère gothique (*lettres de formes, lettres de sommes, lettres de St Pierre, caractères flamands* ou *allemands*). En 1513, Alde Manuce adopta l'italique (*lettres vénitiennes* ou *aldines*), qui tire son origine des lettres cursives employées dans la chancellerie romaine. Friburger, Rob. Estienne et Vascosan contribuèrent à l'abolition du gothique en France. Nicolas Jenson fut un des premiers

typographes qui déterminèrent la forme et les proportions du caractère romain. — L'imprimerie a été introduite en 1462 à Bamberg; 1465 à Cologne et à Subiaco; 1466 à Strasbourg; 1467 à Rome; 1469 à Milan, à Venise et à Paris; 1470 à Lucerne; 1471 à Bologne, Ferrare, Trévise, Pavie, Florence et Naples; 1472 à Anvers; 1473 à Bruges, Utrecht, Parme, Messine, Lyon, et Bude (Hongrie); 1474 à Bâle, Bruxelles, Barcelone, Saragosse, Gênes, Turin, et Westminster; 1476 à Angers et Séville; 1483 à Leyde et Stockholm; 1491 à Cracovie; 1493 à Copenhague; 1497 à Avignon; 1499 à Madrid; 1507 à Edimbourg et Francfort-sur-le-Mein; 1566 à Liége; 1578 à Berlin; 1603 à Pékin; 1650 à Tlascala (Mexique); 1656 à Christiania; 1711 à St-Pétersbourg; 1727 à Constantinople; 1789 à Buénos-Ayres; 1813 à Rio-Janeiro. En France, la 1re imprimerie fut établie à la Sorbonne par 3 Allemands, Ulric Gering, Martin Krantz et Michel Friburger, que le prieur de la maison fit venir pour y pratiquer cet art et l'enseigner. Le premier ouvrage qu'ils publièrent est de l'an 1470. Louis XII et François Ier protégèrent l'imprimerie. Sous François Ier, il y avait à Paris 24 imprimeurs. Ils ne pouvaient rien mettre sous presse sans l'avoir soumis à la censure préalable de l'université et de la faculté de théologie. Jusqu'à 1789, nul ne pouvait exercer l'imprimerie sans une autorisation du gouvernement. La profession devint libre à la Révolution; un décret du 5 février 1810, encore en vigueur, réduisit à 60 le nombre des imprimeurs de Paris, et les astreignit à avoir un brevet. Un décret de 1811 l'a élevé à 80. Il était de 85 en 1860. Le ministre de l'intérieur délivre des brevets pour toute la France, et peut les refuser ou les retirer. C—s.

IMPRIMERIE ROYALE, puis IMPÉRIALE. Dès le temps de François Ier, il y avait des imprimeurs du roi, les uns pour le grec, d'autres pour le latin, pour l'hébreu, pour la langue française; mais il n'y avait pas d'imprimerie royale. Cet établissement fut fondé par Louis XIII en 1640, et installé au Louvre. Pendant la Révolution, il devint *Imprimerie nationale exécutive*, en l'an III *Imprimerie de la république*, et fut transféré rue de la Vrillière, à l'hôtel de Toulouse, où est auj. la Banque de France. Napoléon Ier lui donna, en 1804, le nom d'*Imprimerie impériale*, et, en 1808, lui assigna l'hôtel de Rohan-Soubise, rue Vieille-du-Temple. Un décret de 1809 la plaça sous l'autorité du ministre de la justice. L'Imprimerie royale, puis impériale, a toujours exécuté les plus beaux travaux typographiques connus, excepté pendant la Révolution. Elle est exclusivement chargée de l'impression du *Bulletin des Lois*, des règlements et des actes émanant du gouvernement, des effets et valeurs émis par le Trésor public, des passe-ports, etc.; des ouvrages de sciences ou d'art, publiés aux frais du gouvernement; enfin elle imprime aussi pour le compte des particuliers, sur l'autorisation spéciale du ministre de la justice. L'Imprimerie impériale est un établissement unique pour la richesse et la variété du matériel, surtout en types orientaux. Elle a 94 presses typographiques à bras, 12 presses mécaniques à vapeur, et 21 presses lithographiques. On y trouve des ateliers de tous genres, depuis la fonderie en caractères jusqu'à la reliure des livres. Mille ouvriers ou ouvrières y sont constamment occupés. Son matériel est évalué à plus de 3,000,000 de francs.

IMROULCAYS, fils de Hodjr, le plus distingué des poëtes arabes avant Mahomet, auteur d'une des Moâllaqâts, le *Cays* des historiens grecs, né vers l'an 500 dans le Nedjed, chez les Benou-Açad, que son père commandait, m. en 540. Après l'assassinat de son père, il entreprit de le venger, mais fut vaincu, 527. Il erra de tribu en tribu, et séjourna chez les Benou-Tay, où il lutta de poésie avec Alcama, fils d'Obda. Ne trouvant pas de ressources en Arabie, il paraît avoir sollicité l'appui de l'empereur Justinien, 531, pour faire valoir ses droits héréditaires au commandement des tribus maaddiques. Il quitta les Benou-Tay, déposa tout ce qu'il possédait entre les mains du juif Samuel, et passa à Constantinople, 535, où il mourut. Les poésies d'Imroulcays ont servi de modèle aux poëtes postérieurs. Dans sa Moâllaqat, il parle de sa vie aventureuse. D.

IMUS PYRENÆUS, v. de la Gaule (Novempopulanie), chez les Tarbelles, au pied des Pyrénées; auj. *St Jean-Pied-de-Port.*

INA, roi anglo-saxon de Wessex, 689-726, soumit presque entièrement les Bretons de Cornouailles, les rois de Kent, de Mercie, de Sussex, revisa et fit recueillir les lois, visita Rome en 726, y construisit un *Collége anglais*, institua le Denier de St Pierre (*V. ce mot*), et se fit moine.

INACHUS, premier roi d'Argos, 18 siècles av. J.-C. C'est de lui, dit-on, que le principal fleuve de l'Argolide tira son nom: c'est pourquoi il est donné, dans les généalogies mythiques, comme un fils de l'Océan, le père commun des fleuves, et on a quelquefois induit de là qu'il vint en Grèce à travers la mer. Les noms tout égyptient d'Io, sa fille, de Phoronée, son fils, et d'Apis, successeur de ce dernier, permettent de conjecturer qu'il conduisit en Grèce la première colonie égyptienne; il serait un Hycsos émigré, un de ces pasteurs arabes dont la dynastie fut expulsée d'Egypte. Pausanias et Strabon le mentionnent comme indigène; Hérodote ne le nomme point. Quelques traditions lui attribuaient la première fondation d'Argos; selon d'autres, les commencements de la ville ne dataient que de Phoronée. O.

INACHUS, riv. de l'anc. Argolide, coulait du S. au N., passait à Argos, et se jetait dans le golfe Argolique. Auj. *Planitza.*

INAGUA-CHICA, c.-à-d. *Petite-Inagua*, une des îles Bahama, par 21° 29' lat. N., et 75° 21' long. O. Elle est déserte.

INAGUA-GRANDE, une des îles Bahama, au S.-E. de la précédente, par 21° 3' lat. N., et 75° 7' long. O.; 80 kil. sur 29. Marais salants. Elle est d'un accès difficile.

INAMBARI, riv. de l'Amérique du S., naît en Bolivie (La Paz), reçoit la Cuchoa, et tombe dans le Béni. Cours de 450 kil.

INARIME. *V.* ÆNARIA.

INARUS, chef Libyen, fut élu roi par les Egyptiens révoltés contre les Perses, en 463 av. J.-C. Allié aux Athéniens, il défit d'abord Achéménès, général d'Artaxercès Longue-Main; puis il fut vaincu par Mégabyse, satrape de Syrie, et mis en croix, en 456.

INCA, v. d'Espagne, dans l'île de Majorque, à 24 kil. N.-E. de Palma; 3,350 hab.

INCARNATION, mot qui désigne l'union de la nature humaine à la nature divine dans la personne du Verbe, fils de Dieu. Le Verbe fait homme est Jésus-Christ. — Dans les croyances des Indiens, chaque grande époque de la civilisation, chaque grand progrès de la société a été l'effet d'une incarnation du dieu Vischnou.

INCARNATION (Filles de l'), nom donné quelquefois aux Augustines d'Espagne. *V.* AUGUSTINES.

INCAS (les), nom de la dynastie qui régnait au Pérou avant la conquête espagnole. Ils se disaient issus du soleil, et étaient adorés comme dieux après leur mort. Le 1er fut Manco-Capac, et le dernier Atahualpa (*V. ces noms*). Les Incas étaient à la fois souverains et pontifes. Ils avaient seuls le droit de faire ouvrir le temple du Soleil et d'y pénétrer. Ils devaient toujours s'unir à leurs sœurs ou à la première princesse du sang.

INCAS (Fête des). *V.* VALENCIENNES.

INCERTAIN, *Incertum opus*, maçonnerie en usage chez les anc. Romains, et composée de petits moellons ou de cailloux irréguliers, formant liaison en tous sens. Elle s'employait à bain de mortier, et les parois extérieures étaient ensuite recouvertes d'un enduit. On l'appelait aussi *antique*. C. D—Y.

INCHBALD (Elisabeth SIMPSON, mistress), actrice et auteur anglaise, née à Standingfield (Suffolk) en 1750, m. en 1821, vint à Londres à 18 ans, pour soulager la misère de ses parents, simples fermiers. Mariée à l'acteur Inchbald, 1772, elle brilla peu sur la scène; elle se fit auteur après la mort de son mari, 1789. Elle a laissé quelques comédies agréables, et des romans pleins de fines observations, écrits avec élégance, tels que *Simple histoire*, 4 vol. in-12, 1791; *Lady Mathilde*, 1793; *la Nature et l'art*, 2 vol. in-12, 1796, plusieurs fois traduits en français. On lui doit encore une collection de comédies du théâtre anglais, avec préfaces critiques et biographiques, et des *Mémoires* de sa vie, publiés incomplétement, 1824, Londres.

INCHOFER (Melchior), jésuite hongrois, né en 1584, m. en 1648, étudia à Rome, et professa la philosophie, les mathématiques et la théologie à Messine, à Macerata et à Milan. Parmi ses nombreux ouvrages, on cite: *Tractatus Syllepticus*, Rome, 1633, in-4°, dirigé contre le système de Copernic et de Galilée; *Historia sacræ latinitatis*, Messine, 1635, in-4°, et Munich, 1638, in-8°, livre plein de recherches curieuses et d'idées singulières; *Annales ecclesiastici regni Hungariæ*, Rome, 1644, in-fol., et Presbourg, 1795-97, 4 vol. in-8°. C'est à tort qu'on lui a attribué la *Monarchie des Solipses*, satire contre les Jésuites.

INCHY, vge (Nord), arr. et à 17 kil. E.-S.-E. de Cambrai; 1,622 hab. Fabr. importante de tulles et d'articles de St-Quentin.

INCOME-TAX, impôt sur les revenus, institué en Angleterre lors des guerres contre la République française et

l'empire de Napoléon Ier. Il frappait le produit des terres et des maisons, les arrérages des rentes, les salaires des emplois, les bénéfices du commerce et de l'industrie, et même le travail intellectuel, la science, l'art, les belles-lettres. Un avocat, un médecin, un peintre, un écrivain, devait déclarer, sur la foi du serment, ce que lui rendait sa profession, et payer sa part à l'impôt. En 1798, l'income-tax fut établie au taux énorme de 10 0/0; réduite à 5 0/0 après la paix d'Amiens, elle remonta, dès 1806, à son taux primitif, et s'y maintint jusqu'à la paix de 1814. Dès cette époque, les revenus moindres de 60 liv. sterl. (1,500 fr.) en étaient exempts; les revenus entre 60 et 150 liv. (3,750 fr.) ne supportaient que demi-taxe. Sir Robert Peel a renouvelé l'income-tax en 1842. En 1853, on comptait 146,882 personnes qui la payaient.

INCROYABLES, nom que l'on donna, sous le Directoire, vers 1796, à une classe de jeunes gens qui affectaient une grande recherche dans leur mise, leurs manières et leur parler. Un Incroyable portait ses cheveux longs et poudrés à blanc, tombant sur les côtés en 2 larges tresses dites *oreilles de chien*, descendant jusqu'aux épaules, et par derrière formant une natte, relevée presque jusque sur le haut de la tête, où un peigne d'écaille la retenait. L'habillement était une culotte courte, collante, de velours vert ou noir, boutonnée et enrubanée au-dessous du genou; un gilet-veste de panne, chamois, à boutons de nacre, à larges revers; une redingote descendant à moitié des cuisses, de drap bleu, noisette ou vert, à grands revers aussi, à collet dentelé, et ayant des poches très-bas placées; une cravate empesée, montant presque au milieu du menton, et nouée par un nœud à pointes très-écarquillées. Des souliers ou des bottes à revers jaunes et à pointes relevées, étaient leur chaussure. La grande toilette consistait en un habit de drap bleu barbeau, à taille carrée, à longues et larges basques, à grands revers, et à boutons de nacre d'une largeur énorme. Dehors, ils portaient un chapeau à claque, taillé en demi-cercle, et d'une hauteur presque prodigieuse. Cette toilette se complétait par de larges boucles d'oreilles d'or, chargées de camées; par un collier, un médaillon, un lorgnon, un ruban de moire, chargé de breloques, enfin une canne torse, à pomme d'or, ou faite d'un petit cep de vigne. Le bon ton des Incroyables consistait à parler d'une manière affectée et ridicule, à supprimer la lettre *r* dans tous les mots, disant: *Ma paole d'honneu, ma petite paole panachée*, et surtout, quand quelque chose les étonnait: *En vérité, c'est incoyable!* Cette exclamation leur valut le nom d'*incroyables*. Ils étaient les héros des bals et des salons à la mode, et représentèrent d'abord le parti des honnêtes gens et des réactionnaires, sans néanmoins avoir jamais eu d'importance réelle; le peuple les appelait *muscadins*, mais ce nom était plus ancien (*V.* MUSCADINS). C. D—Y.

INCUBATION, usage adopté dans les temples des divinités médicales de l'antiquité, où les malades se rendaient pour consulter Esculape. Un lit pour l'incubation était à la droite de la statue de ce dieu, dans son temple près de Tithorée. A Babylone, les femmes allaient passer la nuit dans le temple de Mylitta, afin d'avoir des songes. Les magistrats de Sparte, avant de prendre une décision importante, allaient dormir dans un temple de Pasiphaé, près de la ville, et y attendaient un songe. L'usage de l'incubation était encore général à Épidaure, du temps de St Jérôme. *V. Meibonii dissertatio de incubatione in fanis deorum*, dans Schlœger, *Collectio dissert. varior. de antiquitatibus sacris et profanis*, Helmstædt, 1742; A. Gauthier, *Recherches historiques sur l'exercice de la médecine dans les temples*, Paris, 1 vol. in-12, 1844.

INCUBES et SUCCUBES, nom donné, au moyen âge, à des démons qu'on supposait prendre des formes d'homme ou de femme pour tourmenter les dormeurs pendant la nuit et avoir commerce avec les sorciers.

INCUBONES, génies qui, selon les anc. Romains, gardaient les trésors de la terre. Ils avaient de petits chapeaux, dont il fallait d'abord se saisir, pour les contraindre à déclarer où étaient ces trésors.

INCULISMA, nom latin d'ANGOULÊME.

INDE ou INDES ORIENTALES, nom donné à deux grandes presqu'îles de l'Asie méridionale, que sépare le Gange, et appelées *Inde en deçà du Gange*, *Inde Cisgangétique*, ou *Hindoustan*, et *Inde au delà du Gange*, *Inde Transgangétique*, ou *Indo-Chine*.

INDE CISGANGÉTIQUE OU HINDOUSTAN, grande presqu'île de l'Asie méridionale, ayant la forme d'un triangle dont la pointe est au S. et la base au N.; par 7° 31'-34° 45' lat. N., 65°-90° long. E.; bornée au N. par les monts Himalaya, qui la séparent du Thibet; à l'E., par le golfe de Bengale, à l'O. par le Sind et la mer ou golfe d'Oman, et au S. par la mer des Indes; 3,000 kil. du N. au S., 2,500 de l'E. à l'O. Superf., 3,160,000 kil. carrés. Pop., environ 185,000,000 d'hab., Hindous ou indigènes, Malais, Mongols, Chinois, Guèbres ou Parsis, Arabes, Turcs et Européens, surtout Anglais. Les monts Himalaya envoient de nombreuses ramifications vers le S., entre autres, les Ghattes, les Nilgherries, les monts Vindhia; dans l'île de Ceylan, qui dépend de l'Hindoustan, on remarque l'Hamazel ou Pic d'Adam. Les fleuves sont: le Gange, le Sind (Indus), et leurs affluents (Setledje, Djoumnah, Goumty, Bagirathy, Hougly, etc.); le Brahmapoutra, le Godavéri, la Nerboudda, le Tapti, le Kavéri, la Krichna. Climat variant selon la hauteur, très-chaud dans la plaine; air sain; épidémies fréquentes, surtout le choléra. Il n'y a que deux saisons, la pluvieuse et la sèche. La mousson du N., de mai à octobre, et celle du S., règnent pendant l'année, interrompues par des vents d'O. ou de terre très-insalubres. Le règne végétal est très-riche en céréales, fruits, riz, maïs, coton, sucre, indigo, safran, épices, opium, plantes tinctoriales et odoriférantes; forêts immenses, où croissent le sandal, le cocotier, le tek ou bois de fer, l'ébénier, le palmier, le bambou, le manguier, le gommier, etc. Riches mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de zinc, de sel; les diamants du Bengale et du Bundelkand sont les plus beaux du monde; saphirs, rubis, améthystes, tourmalines, belles perles. Le règne animal offre des oiseaux de toute espèce, des éléphants, une foule d'animaux dangereux (lions, panthères, hyènes, tigres, serpents, scorpions, gravals ou crocodiles d'Asie, moustiques). Les animaux domestiques d'Europe ont été acclimatés par les Anglais. Le poisson et les mollusques abondent sur les côtes. — La plus riche industrie de l'Inde est celle des tissus de la vallée de Cachemire. Les toiles de coton, dites *indiennes*, et dont on a compté 124 espèces, fabriquées principalement à Madras, Paliacate, Masulipatam; les soieries de Mourchidabad et du Bengale; les soieries brochées d'or et d'argent de Surate; les tapis de Patna; les ouvrages en filigrane et en nattes, sont les produits les plus importants de l'industrie. — Le commerce est exploité par les différents peuples européens qui ont conservé des établissements dans l'Hindoustan. Les entrepôts les plus considérables sont: Calcutta, Madras, Bombay, Surate, Mangalore, Pondichéry, etc. — Les indigènes ou Hindous sont divisés en 4 castes: les *Brahmes*, *Brahmanes* ou prêtres; les *Kchatryas* ou guerriers; les *Vaicias* ou marchands; et les *Soudras* ou artisans. On appelle *Parias* ceux qui n'ont plus de caste; leur contact est une souillure. On trouve diverses tribus dont la race est incertaine: les *Mahrattes*, les *Pindaris*, les *Naïrs*, les *Seikhs*. Chaque race de l'Inde a sa langue et sa religion; les principaux idiomes sont: le bengali, le kanara, le mahratte, le télinga, le malabar, le tamoul, dérivés des langues mortes ou sacrées qu'on nomme *sanskrit* et *pali*. Les Hindous sont doux, patients, apathiques, vivent surtout de légumes, et s'abstiennent généralement de la chair des animaux. Les Turcs et les Arabes professent le mahométisme; les Hindous, le brahmanisme et le bouddhisme; les Guèbres, la religion de Zoroastre. L'Inde possède une littérature très-ancienne et très-riche, comprenant les *Védas*, les *Pouranas*, un grand nombre de poëmes, drames, ouvrages philosophiques, etc.

Les divisions territoriales de l'Inde ont souvent changé. Balbi la partage en 4 régions: *Hindoustan septentrional*, renfermant les contrées montueuses à l'E. du Setledje jusqu'au Boutan, y compris la vallée de Cachemire; *Hindoustan méridional*, c.-à-d. la plus grande partie de l'empire mongol ancien; *Décan septentrional*, depuis la Nerboudda au N., jusqu'à la Toumbedra et la Krichna au S.; *Décan méridional*, qui termine la presqu'île au S. jusqu'au cap Comorin. Ces régions sont subdivisées de la manière suivante:

Hindoustan septentrional.

Cachemire.
Ghéroual.
Népaul.

Hindoustan méridional.

Lahore.
Moultan.
Sind.
Katch.
Guzzerat.
Malwa.
Adjemir.
Delhi.
Agrah.
Aoude.
Allahabad.
Behar.
Bengale.

Décan septentrional.

Kandeich.
Aurengabad.
Bedjapour.
Haiderabad.
Bider.
Bérar.
Gandouana.
Orissa.
Circars septentrionaux.

Décan méridional.	Coïmbetour.
	Karnatic.
Kanara.	Salem ou Barramahal.
Malabar.	Maïssour.
Kotchin.	Balaghat.
Travancor.	

L'île de Ceylan, les archipels des Maldives et des Laquedives, se rattachent au Décan méridional.

Au point de vue politique, l'Hindoustan se divise en *États indépendants* (Népaul, Cachemire), *États alliés ou tributaires* de l'Angleterre (Sindhya, Nizam, Mysore, etc.), et *États européens* (Inde anglaise, française, portugaise).

Histoire. Les peuples de l'antiquité classique n'ont connu l'Inde qu'à une époque relativement très-rapprochée de nous; car les expéditions de Sémiramis et de Sésostris sont fort incertaines. Les récits indiens ne présentent que des légendes poétiques, où se mêlent quelques faits historiques, dépourvus, d'ailleurs, de chronologie. Les lois de Manou, qui nous offrent le tableau des anciennes institutions de l'Inde, permettent de conjecturer que les Indiens ne formaient pas une seule race, qu'ils étaient unis plutôt par la communauté de religion que par l'identité d'origine; que les Brahmanes, venus sans doute de l'Ariane, imposèrent leur joug à des races qui peuplaient antérieurement le pays. L'Inde septentrionale paraît n'avoir formé d'abord qu'un seul empire; puis, plusieurs dynasties se partagèrent le pays. Rama, un des souverains de l'État d'*Ayodhya* (Oude), est célébré, dans l'épopée du *Ramayana*, comme ayant soumis l'Inde entière, même l'île de Ceylan. Une autre épopée, le *Mahabarata*, montre l'Inde partagée de nouveau en plusieurs États indépendants, et déchirée par les discordes de deux puissantes familles, les *Pandavas* et les *Kauravas*. Divers empires, appelés Hastinapoura, Mathoura, Maghada, Mitila, Kasi, etc., existèrent simultanément ou l'un après l'autre. L'histoire de l'Inde commence à acquérir quelque certitude au VIe siècle av. J.-C. Darius Ier, roi des Perses, soumit le pays situé entre le Paropamise et l'Indus, en forma la 20e satrapie de son empire, et fit explorer les bords de l'Indus par Scylax. Hérodote, qui nous apprend ces faits, ne connut aussi que la partie O. de l'Inde, et, au N., le petit Thibet actuel, où les Indiens allaient, chaque année, chercher l'or qui composait leur tribut aux Perses. Au delà de l'Indus, il cite la peuplade anthropophage des Padéens. Les récits de Ctésias, trop mêlés de fables, n'apprirent aux Grecs que l'existence de quelques productions de l'Inde, l'opium, les tissus de coton et de poil de chèvre. Mais, avec l'expédition d'Alexandre, l'Inde fut pour ainsi dire ouverte aux Occidentaux. Les Macédoniens trouvèrent sur le cours supérieur de l'Indus un grand nombre de princes indépendants, Taxile, Abyssare, les deux Porus; le S. était partagé en républiques aristocratiques, les Nyséens, les Malliens, les Oxydraques. Alexandre voulait pénétrer jusqu'au Gange, et jusqu'à la ville de Palibothra (Patna), située au confluent de ce fleuve et de la Djoumnah, et capitale du puissant empire des Prasiens; mais son armée le força de s'arrêter sur les bords de l'Hyphase. Après sa mort, un Indien obscur, que les Grecs appellent Sandrocottus (le Tchandragoupta des histoires indiennes), fit révolter le pays soumis par les Macédoniens, tua les gouverneurs, et, devenu le libérateur de sa patrie, détrôna la race des Prasiens, et se mit à sa place. Séleucus Nicator, roi de Syrie, voulut venger l'affront fait aux armes macédoniennes, et, le premier, pénétra jusqu'au Gange. Mais la résistance des Indiens fut assez vive pour qu'il se contentât d'un tribut de 500 éléphants; il céda même à Sandrocottus le pays entre l'Indus et le Paropamise. Les expéditions d'Alexandre et de Séleucus, les récits d'Aristobule, d'Onésicrite, de Néarque, et de Mégasthène, ambassadeur du roi de Syrie, avaient fait connaître les pays de l'Indus, ceux du Gange, et révélé aux Grecs la forme triangulaire de l'Inde, et l'existence de l'île de Taprobane (Ceylan). La fondation des ports de Bérénice et de Myos-Hormos sur la mer Rouge, et la découverte faite par Hippalus des moussons de la mer des Indes, établirent un commerce régulier entre l'Inde et l'Égypte : les Grecs connurent alors les épices, les vins de riz et de palme, le sucre de canne, les étoffes de soie de la Sérique, la laque, l'huile de rose et d'autres parfums, enfin les animaux de l'Inde et les plantes des tropiques. Ces relations continuèrent lorsque la domination romaine eut remplacé celle des Macédoniens : deux rois indiens envoyèrent des députations à Auguste; Claude reçut une ambassade du radjah de Ceylan : Pline mentionne les noms d'une foule de peuples de l'Inde, parmi lesquels les Prasiens sont encore les plus puissants; mais il s'arrête peu au delà de l'embouchure du Gange. Dans Ptolémée, les connaissances des anciens sont plus reculées vers l'E. : l'Inde est divisée en *Inde en deçà du Gange* et *Inde au delà du Gange*, renfermant les *pays de l'or et de l'argent*, et la Chersonèse d'or (empire birman). Dans la presqu'île cisgangétique, l'empire des Prasiens paraît resserré au temps de Ptolémée, et semble avoir cédé la primatie à celui des Caspiræi (Cachemire), qui s'étendent dans le bassin de l'Indus jusqu'à Gagasmira (Adjémir). L'ouvrage de Ptolémée est le dernier qui fournisse des renseignements certains sur l'Inde ancienne. l'histoire de ce pays redevient complétement obscure jusqu'à l'invasion musulmane.—L'an 707 de J.-C., Kotaïbah, lieutenant du calife Abdul-Mélek, soumit les bords de l'Indus. Au commencement du XIe siècle, Mahmoud le Ghaznévide passa ce fleuve, décima la population indienne, et détruisit les idoles. Les Ghaznévides furent remplacés par les Gourides venus du Khoraçan, 1185-1289. Ils soumirent l'Inde entière au mahométisme. Puis une dynastie d'Afghans eut à lutter contre les Mongols, subit le joug des Gengiskhanides, puis des fils de Tamerlan, et disparut en 1413. Vers 1450, les Lody, gouverneurs de Lahore, s'emparèrent de Delhi et de quelques autres provinces; mais Baber, descendant de Tamerlan, vainquit Ibrahim-Lody, 1525, et fut le premier des Grands-Mogols qui régnèrent à Delhi. Sa dynastie fut à son apogée sous Aureng-Zeyb, 1658-1707; elle dominait alors sur l'Inde entière. Mais, depuis la mort d'Aureng-Zeyb, l'Empire mogol ne fit que décroître, à cause de la mollesse des princes et du pouvoir trop étendu des gouverneurs de province. En 1739, Nadir-Shah envahit l'Inde, pilla Delhi, et fit un immense butin. Une foule de tribus en profitèrent pour se constituer en États indépendants sous des nababs et soubabs mongols; à leur tête étaient les Seikhs et les Mahrattes. Depuis le VIe siècle, époque où Cosmas Indicopleustès visita une grande partie de l'Inde et en rapporta le ver à soie, jusqu'à la fin du XVe, l'Europe n'avait reçu des notions sur cette contrée que par les écrivains arabes ou par les récits isolés de quelques voyageurs; en 1498, Vasco de Gama vint aborder sur les côtes occidentales de la presqu'île cisgangétique. Pendant le XVIe et le XVIIe siècle, les côtes de l'Inde furent explorées par les Portugais et les Hollandais. Les Français et les Anglais s'immiscèrent dans les affaires des indigènes, et s'agrandirent à la faveur de leurs discordes. Les guerres entre la France et l'Angleterre au XVIIIe siècle s'étendirent dans l'Inde. Les Anglais commencèrent alors cette conquête du pays qui dure encore aujourd'hui. Le Bengale fut pris en 1759, Pondichéry enlevé momentanément aux Français. Lord Clive soumit ou rendit tributaires les chefs des tribus du Bengale, d'Oude, des Circars du nord. Haider-Ali, chef du Mysore, 1767-1782, et Tippoo-Saëb, 1782-1799, luttèrent, souvent avec l'appui de la France, contre Warren Hastings et lord Cornwallis. Le marquis de Wellesley prit Seringapatam sur Tippoo-Saëb, qui y fut tué, 1799. Le roi de Lahore, Runjet-Singh, sut rester en paix avec les Anglais, dont les grandes luttes avec les Indiens furent terminées en 1818. Les annexions violentes s'arrêtèrent en 1813; depuis cette époque, le Sindh, 1843, le Pendjab, 1849, le Bérar, 1854, s'ajoutèrent aux possessions anglaises. Enfin l'annexion inique de l'Oude, 1856, amena en 1857 la révolte de l'Inde (*V. Supplément*).

INDE TRANSGANGÉTIQUE, INDE AU DELÀ DU GANGE, ou INDO-CHINE, grande presqu'île de l'Asie méridionale, entre 90°-107° long. E., et 1°-27° lat. N.; bornée au N. par l'Empire chinois, à l'E. par la mer de Chine, à l'O. par le golfe de Bengale, au S. par la mer de Chine, le détroit de Malacca et celui de Singapour. De longues chaînes de montagnes descendent du N. et suivent les côtes; le golfe de Siam s'enfonce au S. du pays, et en détache la presqu'île de Malacca. Rivières : l'Arakan, l'Iraouaddy, le Zittang, le Salouen, le Meinam, le Memnai-Kong. Climat moins varié que celui de l'Hindoustan. Les productions les plus abondantes du sol sont : le coton, la soie, l'huile, la gomme laque, la canne à sucre, le poivre, l'étain, les bois de tek et de sandal. Mines d'agates, de rubis, etc. Les mœurs féroces des habitants, toujours en guerre les uns contre les autres, s'opposent à des relations suivies avec l'Europe. Les missionnaires essayent, souvent en vain, de les civiliser; leur religion est presque partout le bouddhisme. Les Français et les Anglais commencent cependant à entretenir des relations d'amitié et de commerce avec Siam. L'Indo-Chine était presque inconnue aux Anciens : la côte de Tenasserim était le pays des Sines, et le delta de l'Iraouaddy était sans doute la Chersonèse d'Or.

Les modernes ne connaissent encore que les côtes. Le pays peut se partager géographiquement en 6 grandes divisions, comprenant chacune plusieurs États :

1° *Empire birman* : États, Birman, Laos Birman;
2° *Royaume de Siam* : États, Siam propre, Cambodje siamois, Laos siamois, presqu'île de Malacca;
3° *Malacca indépendant* : États, royaumes de Perak, Salengore, Djohore, Pahang, Roumbo;
4° *Empire d'Annam ou de Vietnam* : États, Cochinchine, Tonquin, Tsiampa, Cambodje annamite, Laos annamite, Bao : Cochinchine française;
5° *Possessions anglaises* : États, Assam, Djintiah, Katchar, Arakan, Pégou, Tenasserim, etc.;
6° *Iles* : États, Archipels de Nikobar, d'Andaman.

INDE ANGLAISE, nom donné aux nombreux territoires que la Grande-Bretagne possède dans les Indes orientales, et dont l'étendue est égale à toute l'Europe continentale, la Russie non comprise. Superf., 1,368,113 milles carrés. Populat., 187,000,000 d'hab., dont 132,000,000 de sujets directs, 48,000,000 de vassaux. Ce vaste empire, dans lequel la couronne d'Angleterre ne posséda, jusqu'en 1858, que l'île de Ceylan, appartenait à la Compagnie des Indes. Pour l'Inde cisgangétique, on distingue, dans les territoires de la couronne, les possessions *immédiates* et les possessions *médiates* : les possessions immédiates sont divisées en 6 gouvernements ou présidences, *Bengale* ou *Calcutta*, *Madras*, *Bombay*, *Pendjab*, les *provinces Nord-Ouest*, les *prov. Centrales*. Le 1er est le siége d'un gouverneur général, d'un conseil suprême, et d'un lieutenant gouverneur; les deux autres ont chacun un gouverneur, un lieutenant gouverneur et un conseil; le Pendjab est administré sans conseil par un lieutenant gouverneur; de même, les prov. Centrales et les provinces Nord-Ouest. Les possessions médiates sont gouvernées par des princes indigènes, vassaux ou alliés de la Grande-Bretagne, et où celle-ci peut mettre des garnisons dans les places fortes; ces possessions sont les suivantes :

Adjémir : États, Bikanir, Boundi, Djesselmire, Djeypour, Djoudpour ou Marwar, Kotah, Odeypour ou Mewar, Tonk;
Katch : État, Katch ou Boudy;
Malwa : États, Holkar ou Indore, Bhopal, Dharra;
Guzzerat : États, Banswarra, Thérad, Turrah, Dubboï, Noanagar, Goundal, Kambaya;
Allahabad : États, Rewah, Tehri, Pannah;
Agra : États, Karoli, Bhurtpore, Dholpour, Matcherry;
Delhi : État, Sirhind;
Bedjapour : État, Colapour;
Haiderabad, *Bider*, *Aurengabad* : État, royaume du Décan;
Maissour;
Malabar : États, Travancor, Kotchin;
Laquedives.

Dans l'Inde transgangétique, on peut diviser en deux groupes les États sur lesquels les Anglais ont une domination réelle ou seulement nominale :

Pays à l'O. de l'Iraouaddy et du Salouen.	Royaume d'Assam.	
	Pays de Djintiah.	
	— de Katchar.	tributaires.
	— des Moïtay,	tributaires.
	— des Carrows,	tributaires.
	— d'Arakan.	
	— de Pégou.	
Pays à l'E. du Salouen.	Province de Martaban.	
	— de Yé.	
	— de Tavay.	
	— de Tenasserim.	
	Ile du Prince-de-Galles.	
	— de Singapour.	
	Province de Malacca.	

Toutes les possessions de l'Indo-Chine jusqu'à l'Arakan dépendent de la présidence de Calcutta : le reste forme la présidence de la *Birmanie Britannique* (*V. Supplément*).

Le gouvernement des Indes *en Angleterre* a été complétement changé en 1858; la célèbre *Compagnie*, depuis qu'elle avait perdu le monopole du commerce des Indes, ouvert en 1805 à tous les Anglais, et en 1833 à toutes les nations, ne conservait plus que l'administration politique du pays, sous la suzeraineté de la Couronne; ses pouvoirs devaient être renouvelés tous les 20 ans par un acte spécial du parlement, et ils le furent en 1854. À cette époque, le gouvernement de l'Inde *en Angleterre* se composait de trois autorités :

1° La *Cour des propriétaires*, réunion des possesseurs de 25,000 fr. d'actions, ayant le droit d'élire en partie la Cour des Directeurs;

2° La *Cour des Directeurs*, composée de possesseurs de 50,000 fr. d'actions, au nombre de 18 : 12 étaient nommés par la Cour des propriétaires, 6 par la Couronne; elle formait un conseil chargé de diriger toutes les affaires de la Compagnie; nommait, sous l'approbation de la Couronne, le gouverneur général et les grands fonctionnaires de l'Inde, etc.;

3° Un *Bureau de contrôle*, dont le *président* était membre du cabinet, et surveillait, au nom de la Couronne, les actes des directeurs.

La révolte des Indes fit sentir le besoin de simplifier cette administration multiple; en 1858, la Compagnie fut dissoute, et son actif racheté par l'État, moyennant une rente perpétuelle de 10 p. 100 du capital social; la Cour des Directeurs ainsi que le Bureau de contrôle furent abolis, et le même acte transféra directement à la Couronne le gouvernement de l'Inde. Maintenant (1865), il est ainsi constitué : un ministre *secrétaire d'État pour les Indes*, assisté d'un *Conseil consultatif* de 15 membres, dont 8 à la nomination du gouvernement et 7 au choix de leurs collègues. Les Indes sont partagées en 7 présidences; l'administration générale de chacune est confiée, sous la présidence suprême du gouverneur, à une sorte de ministère divisé en départements de l'intérieur, des finances, de l'extérieur, des affaires militaires, de la justice. Chaque présidence est divisée en *districts* administrés par un *collecteur* qui a dans ses attributions les impôts, la justice, la police, les travaux publics, etc.

Le budget de l'Inde était, en 1856-57, de 825 millions de francs; la dette, de 1,600 millions; la révolte de 1857 a porté la dette à plus de 2 milliards 753 millions, et le budget a été évalué, pour 1863-64, à 1 milliard 119 millions de dépenses, et à 1 milliard 125 millions de recettes. L'accroissement est dû principalement aux dépenses militaires : l'armée des Indes se composait, en 1857, de 320,000 hommes, dont 240,000 de troupes indigènes, dites *cipayes*, 30,000 de contingents indigènes fournis par les États alliés et commandés par des officiers anglais, 20,000 Européens de troupes de la Compagnie, et 30,000 Européens de troupes royales. La révolte a contraint de licencier la plus grande partie des cipayes, et de porter le nombre des soldats Européens, beaucoup plus coûteux que les soldats indigènes, à près de 73,000 hommes; l'armée indigène, réorganisée, ne dépasse pas 142,000 hommes, divisés en 156 régiments. C. P.

INDE FRANÇAISE. Elle forme un gouvernement, dont le ch.-l. est Pondichéry. Outre cette ville, on y comprend Karikal, Yanaon, Chandernagor et Mahé, ainsi que des loges à Masulipatam, Calicut et Surate; la population totale est de 228,870 habitants, et la superficie de 49,000 hectares carrés.

INDE NÉERLANDAISE, possessions de la Hollande au S.-E. de l'Asie, entre 93° 30'-137° 19' long. E., et 11° lat. S., 5° 10' lat. N., depuis le golfe du Bengale, le détroit de Malacca, les mers de Chine et de Célèbes, le détroit des Moluques et la mer de Java au N., le Grand-Océan à l'E., la mer des Indes au S. et à l'O. Ce sont des îles réparties en 7 groupes : Sumatra, Bornéo, Célèbes, Java, Sumbava, Moluques, Nouvelle-Guinée. En 1854, le gvt hollandais a admis en principe l'abolition de l'esclavage, sauf à en déterminer en temps opportun les moyens et les conditions. Ces colonies avaient, en 1862, 18,163,000 hab.; les dépenses s'élevaient à 218 millions de fr.; les recettes à 231 millions, par suite de la vente des denrées coloniales, en partie monopolisée par le gouvernement.

INDE PORTUGAISE. Elle se compose de Goa, Pandjim, Damaun et Diu; superf., 83,862 kil. carr.; 418,000 hab.

INDELTA. *V.* COLONIES MILITAIRES et SUÈDE.

INDEMNITÉ DES ÉMIGRÉS. Désignation populaire donnée à une somme de 30 millions de fr., au capital d'un milliard, inscrite sur le grand-livre de la dette publique de France, en vertu de la loi du 27 avril 1825, et affectée à l'indemnité allouée par l'État aux Français dont les biens-fonds, situés en France, ou qui faisaient partie du territoire de la France au 1er janvier 1792, furent confisqués et aliénés sous le nom de *propriétés nationales*, en exécution des lois sur les émigrés, les déportés, et les condamnés révolutionnairement. Par cette loi, rendue sous le ministère de M. de Villèle, les ventes des biens confisqués furent confirmées de nouveau; les officiers ministériels

durent s'interdire, dans les annonces ou les actes d'aliénation d'immeubles, de les distinguer, comme ils avaient fait jusqu'alors, en *biens patrimoniaux* et *biens nationaux*, suivant leur origine, ce qui était, pour les derniers, une cause de dépréciation.

INDEMNITÉ DE ROUTE. Somme allouée aux termes de l'ordonnance du 20 décembre 1837 et du décret du 15 juin 1853, aux militaires voyageant isolément, et par étapes, dans l'intérieur de la France. Elle est de 1 fr. par jour pour le soldat; de 1 fr. 25 pour le sous-officier; de 2 fr. 50 ou 3 fr. pour l'officier, selon le grade, et de plus, pour ce dernier, 5 cent. par myriamètre pour frais de transport sur les voies ferrées, ou 14 cent. sur route de terre. L'indemnité est ordonnancée par les intendants militaires. — Les préfets accordent aussi aux indigents une indemnité de route de 3 cent. 1/4 par kilomètre. (*V. Etape.*)

INDEMNITÉ (Acte d'). *V.* ACTE D'INDEMNITÉ.

INDÉPENDANCE (Guerre de l'), nom donné spécialement à la guerre que les colonies anglaises de l'Amérique du Nord firent à leur métropole, de 1773 à 1783, et qui amena la création de la république des Etats-Unis.

INDÉPENDANTS (Les), secte qui se forma, parmi les Presbytériens d'Angleterre, à l'époque de Charles I[er]. En religion, elle ne voulait ni synodes, ni hiérarchie, ni prêtres, ni symbole, ni discipline, ni cérémonies. En politique, elle réclamait l'abolition de la royauté, de la Chambre des Lords, des rangs et des titres, et poussait la démocratie à ses dernières limites.

INDES (Compagnies des). *V.* COMPAGNIES DE COMMERCE.

INDES (Mer des). *V.* INDIEN (Océan).

INDES OCCIDENTALES, nom donné jadis à l'Amérique, à cause de sa position à l'O. de l'Europe, et par opposition à l'Inde, appelée souvent *Indes orientales*. Cela vient de ce que Christophe Colomb, arrivant dans le Nouveau-Monde, croyait avoir atteint l'Inde en allant à l'Ouest.

INDES ORIENTALES. *V.* INDE.

INDEX, mot latin francisé, et abrégé de l'expression *Index librorum prohibitorum*, désigne le catalogue des livres défendus par l'Eglise romaine, à cause des erreurs ou des hérésies qu'ils contiennent. Dès les temps les plus anciens, les ouvrages réputés dangereux pour la foi ou les mœurs ont été proscrits par l'autorité ecclésiastique, tels que, par exemple, les écrits d'Arius et des auteurs païens condamnés aux conciles de Nicée et de Constantinople, en 325 et 400. Ces défenses se renouvelèrent pendant tout le cours du moyen âge; mais elles devinrent bien plus nombreuses au commencement des temps modernes, quand l'invention de l'imprimerie et le mouvement de la réformation multiplièrent les livres et les attaques contre l'Eglise catholique. En 1545, l'université de Louvain, ayant dressé, par ordre de Charles-Quint, une liste des ouvrages regardés comme pernicieux, cet exemple fut suivi dans les principaux Etats de la catholicité, notamment à Rome, où le pape Paul IV, en 1559, confia aux soins de la congrégation du saint office la rédaction du premier Index publié par le saint-siége. Le concile de Trente approuva cette institution, que le pape Pie V régularisa ensuite, en instituant, 1565, sous le nom de *Congrégation de l'Index*, un conseil particulièrement chargé de continuer la liste des ouvrages tout à fait défendus, et dont la lecture n'est autorisée qu'après le retranchement de certains passages. Depuis cette époque, la publication de l'Index a été poursuivie à Rome, et la peine contre les infractions aux défenses qu'il porte est celle de l'excommunication majeure; mais la sévérité des défenses se trouve tempérée par les *indults*, ou permissions accordées aux hommes savants et religieux de lire les livres marqués à l'Index. D—T—R.

INDIANA, un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, au centre; par 37° 47'-41° 43' lat. N., et 87° 5'-90° 20' long. O.; borné au N. par le Michigan, à l'E. par l'Ohio, à l'O. par l'Illinois, au S. par le Kentucky; cap., *Indianapolis*. Superf., 85,860 kil. carrés. Pop., 1,350,479 habit. Arrosé par l'Ohio, la White-River et la Wabash. Climat salubre; sol plat, surtout au N., couvert de bois, lacs, prairies et marécages. L'agriculture, l'exploitation des forêts et l'élève du bétail forment la principale richesse de cet Etat. Il est divisé en 87 comtés. Ses premiers occupants furent des Indiens, d'où le nom d'*Indiana;* des Français, venus du Canada, y fondèrent Vincennes en 1730. Il fut cédé aux Anglais en 1763, organisé en Territoire en 1801, et admis dans l'Union, comme Etat, en 1816. Il envoie au Congrès 2 sénateurs et 11 représentants. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur, élu pour 4 ans par le peuple, qui lui adjoint un lieutenant gouverneur, président du Sénat. Un Sénat de 50 membres, élus pour 4 ans, et une Chambre des représentants de 89 membres, élus pour un an, forment l'assemblée générale. Tout citoyen âgé de 21 ans et ayant un an de résidence dans l'Etat possède le droit de suffrage. O.

INDIANAPOLIS, v. des Etats-Unis, capitale de l'Etat d'Indiana, sur la rive g. de la White-River, à 700 kil. O. de Washington, 178 N.-E. de Vincennes; 18,600 habit. Ville bien percée. Siége d'une Circuit-court. Belles halles. Transit considérable. Fonderies de fer, construction de machines. Centre de plusieurs chemins de fer.

INDIBILIS, v. d'Hispanie (Tarraconaise), chez les Ilercaons, près de la mer, au S. de Dertosa. Auj. *Xert.*

INDIBILIS, prince des Ilergètes ou Inergètes, en Espagne, combattit d'abord les Romains avec Mandonius, participa à la victoire remportée par les Carthaginois sur Cn. Scipion, 212 av. J.-C., puis fit sa soumission à P.-Corn. Scipion, en 210. Voyant que les Romains n'avaient chassé les Carthaginois que pour se substituer à eux, il reprit les armes, et fut vaincu par le jeune Scipion, 207. Après le départ de ce général, croyant le moment favorable, il s'arma de nouveau pour l'indépendance nationale, et fut tué dans un combat, 205. O.

INDICTION, *Indictio*, tribut en blé, imposé, par les anc. Romains, à la Sicile et à la Sardaigne, pour les besoins extraordinaires de l'Annone de Rome. Elle consistait en une 2e dîme annuelle des récoltes. Le sénat la décrétait, et fixait le prix auquel devait être payé le blé. — *Indiction tributaire*, tribut annuel, levé en nature dans les provinces de l'empire romain, pour l'approvisionnement des magasins militaires. — *Indiction chronologique*, cycle de 15 années juliennes, fixé, dit-on, pour une révision cadastrale servant de base à une assiette nouvelle de l'impôt. On conjecture que ce genre d'indiction fut inventé du temps de Constantin, au plus tôt, ou de Constance, au plus tard. Lorsque Charlemagne eut créé le pape souverain temporel, la cour de Rome commença à compter par indictions, en partant de la première qu'elle fixa au 1er janvier de l'an 313 de J.-C. Alors on distingua les indictions en *impériale* ou *césarienne*, dont la vraie date avait été le 24 septembre, époque où les récoltes sont faites et mettent le peuple à même de payer l'impôt; et en *romaine* ou *papale*. Avant Charlemagne, les papes comptaient par les années des empereurs; à la fin du Xe siècle, ils commencèrent à compter par les années de leur propre pontificat.

INDIEN (Océan), ou *mer des Indes*, entre l'Afrique, l'Asie méridionale, la Malaisie et l'Australie, offre deux grands enfoncements appelés golfe du Bengale entre les deux presqu'îles indiennes, et golfe d'Oman entre l'Arabie, la Perse et l'Inde. La mer d'Oman découpe sur la côte occidentale de l'Inde, au N. et à l'E. de la péninsule de Guzerate, les petits golfes de Cutch et de Cambaye; et, pénétrant entre la Perse et l'Arabie par le détroit d'Hormouz, elle forme le golfe Persique; plus à l'O. encore, est le long golfe de la mer d'Arabie, plus connu sous le nom de mer Rouge, entre l'Arabie et la côte d'Afrique. Citons encore deux enfoncements considérables dans le golfe du Bengale: ceux de Martaban et du Bengale proprement dit. Iles principales: Singapour, l'archipel de Merghi, ceux des Laquedives, des Maldives, de Nicobar et d'Andaman, le groupe de Ceylan, l'archipel de Madagascar et des Comores, les îles Mascareignes, le groupe des Seychelles, etc. M.

INDIENS, nom des habitants de l'Inde, étendu aussi à ceux du Nouveau-Monde, parce que les Européens, en le découvrant, crurent avoir rencontré l'Inde.

INDIGÈTES (Dieux), nom donné, chez les anc. Romains, aux héros divinisés et adorés comme protecteurs d'un lieu particulier : Faunus, Enée, Romulus, etc. Ce nom vient d'*indè genitus* ou *in loco degens*, engendré, ou vivant dans le pays.

INDIGHIRKA ou KOLIMA DE L'OUEST, riv. de la Russie d'Asie (Iakoutsk), sort des monts d'Okhotsk, coule au N., puis au N.-E., et se jette dans l'océan Glacial arctique. Cours de 1,350 kil.

INDJEDJI, v. de la Turquie d'Europe (Andrinople), sur la rive dr. du Kara-Sou, à 45 kil. O.-N.-O. de Constantinople.

INDJÉ-KARASOU, anc. *Haliacmon*, riv. de la Turquie d'Europe (Roumélie), formée par la réunion de la Nazilitza et du Venetico, coule au S.-E., puis au N.-E., à travers les eyalets de Roumélie et de Salonique, et se jette dans le golfe de Salonique. Cours de 250 kil.

INDJIDJIAN (le P. Luc), né à Constantinople en 1758, m. à Venise en 1833, un des membres les plus distingués de la congrégation mekhitariste de St Lazare, a laissé: *Archéologie ou Antiquités historiques et géographiques de l'Arménie*, en arménien, 3 vol. in-4°, Venise, 1835, renfermant tout ce qu'il y a de plus intéressant sur les anciens usages

des Arméniens, sur l'état physique, politique et moral de l'Arménie ancienne; *Description géographique de l'Arménie ancienne*, ouvrage très-précieux, 1822, 1 vol. in-4°; *Histoire contemporaine*, 8 vol. in-8°, Venise, 1828; *Description du Bosphore*, en vers arméniens, trad. en italien; *Géographie de l'Arménie moderne*, etc. C—A.

INDO-CHINE. *V.* INDE TRANSGANGÉTIQUE.

INDORE ou INDOUR, en anglais *Indoor*, v. de l'Hindoustan, cap. de l'État d'Indore ou Holkar (Malwa), sur la Sypra, à 321 kil. N.-E. de Surate; 90,000 hab. Brûlée en 1801, elle a été reconstruite, mais mal bâtie. On y remarque le palais du souverain. — L'État d'Indore ou Holkar, entre 21° 10'-24° 50' lat. N. et 71° 24'-75° 10' long. E.; est borné au N. par les Radjepoutes du Sindhya, à l'E. par le Bhopal, au S. ainsi qu'à l'O. par les possessions anglaises; 400 kil. sur 130; 1,200,000 hab. Il se compose de 2 enclaves dans le Malwa, et de quelques parties du Goudjérate et du Kandeisch. Il doit son nom à Holkar, tisserand du village de Hol (Décan), qui se rendit puissant parmi les Mahrattes au XVIIIe siècle. Depuis 1818, il est vassal des Anglais.

INDO-SCYTHES, nom par lequel les anciens désignaient les peuples établis au delà de l'Indus, près du confluent du Cophène avec ce fleuve.

INDOSTAN ou INDOUSTAN. *V.* HINDOUSTAN.

INDRA, le 1er des huit Vaçous dans la religion de Brahma. C'est le dieu de l'air et des saisons, le conducteur des nuages, l'un des gardiens du monde, et le régent de l'Orient. Les peintures hindoues le représentent monté sur l'éléphant Iravat, avec quatre bras et les yeux bandés. Ses attributs sont le lotus et le tonnerre.

INDRAGIRI, État de l'île de Sumatra, sur la côte E., tributaire des Hollandais.

INDRAMAYO, v. de l'île de Java, port fréquenté, à l'embouchure d'une riv. de même nom, à 150 kil. E. de Batavia, à 53 N.-O. de Cheribon.

INDRAPOURA, v. de l'île de Sumatra, sur la côte S.-O., à l'embouchure d'une riv. de même nom, à 270 kil. N.-O. de Bencoulen; ch.-l. d'une principauté tributaire des Hollandais.

INDRE, *Inger*, riv. de France, prend sa source dans le dép. de la Creuse, près de Boussac, arrose les dép. d'Indre et d'Indre-et-Loire, passe à La Châtre, Châteauroux, Buzançais, Palluau, Châtillon-sur-Indre, Loches, Beaulieu, Montbazon, Azay-le-Rideau, et se divise en deux bras, dont l'un se jette dans le Cher, l'autre dans la Loire, rive g. Elle reçoit l'Igneray, l'Indroye et la Vanvre. Cours de 250 kil.

INDRE (LA BASSE-), petit port (Loire-Infér.), arr. et à 8 kil. O. de Nantes; 2,631 hab. Forges à l'anglaise pour l'affinage du fer.

INDRE (L'), dép. du centre de la France, ch.-l. *Châteauroux;* formé de parties du Bas-Berry, de la Marche et de la Touraine; entre les dép. du Loir-et-Cher au N., du Cher à l'E., de la Creuse et de la Haute-Vienne au S., de la Vienne au S.-O., d'Indre-et-Loire au N.-O.; superf., 684,747 hect.; pop., 270,051 hab. Arrosé par l'Indre, le Cher, la Creuse. On le divise en 3 régions naturelles: le *Boischaud*, au S. et à l'E., très-boisé; la *Champagne*, à l'E., comprenant de grandes exploitations, et où l'on élève des bêtes à laine; la *Brenne*, au centre et à l'O., couverte d'étangs et malsaine. Marais à sangsues. Culture mal entendue: élève de volailles et de porcs. Exploitation de fer, plomb et pierres. Usines à fer, cuirs, draps, lainages. Dépend de l'archevêché et de la cour impériale de Bourges.

INDRE-ET-LOIRE, départ. de l'O. de la France; ch.-l., *Tours;* formé de la Touraine et de parties de l'Orléanais et de l'Anjou, entre les dépts de Loir-et-Cher au N.-E., de l'Indre au S.-E., de la Vienne au S.-O., de Maine-et-Loire à l'O., de la Sarthe au N.-O. Sup., 610,697 hect.; pop., 323,572 hab. Arrosé par la Loire, le Cher, l'Indre, la Vienne, la Creuse. Climat très-tempéré. Sol généralement plat, très-boisé et fertile. Céréales, vins estimés, fruits, plantes potagères et oléagineuses, chanvre, pépinières. Élève de chevaux, mulets, abeilles, vers à soie, etc. La partie N. a beaucoup de friches ou de terrains arides et mal cultivés, des étangs; marais à sangsues. Exploit. de pierres et de fer. Fabr. de soieries, tapis, draps; tanneries, charcuterie; préparation de fruits secs. Il forme le diocèse de Tours, et dépend de la cour impériale d'Orléans.

INDREMONT. *V.* CHATILLON-SUR-INDRE.

INDRET, île de la Loire (Loire-Inférieure), à 10 kil. O. de Nantes, annexée à la Basse-Indre, et jointe par une chaussée au rivage. Sous Louis XV, M. de Sartines y établit une fonderie de canons, supprimée en 1827. Depuis 1839, elle est affectée à la confection des machines à vapeur de la marine militaire, et à celle des coques pour les bâtiments en fer. On y occupe 2,000 ouvriers.

INDREVILLE. *V.* CHATEAUROUX.

INDROYE, riv. de France, naît dans le dép. de l'Indre, et tombe dans l'Indre à Azay (Indre-et-Loire), après un cours de 45 kil.

INDULGENCES, rémission des peines temporelles accordée par l'Église aux pécheurs pénitents, soit à condition d'un jeûne, d'une prière, d'un acte de religion, soit pour toute œuvre pie (aumône, pèlerinage, dons pour la construction des églises ou hôpitaux, etc.). Selon que la peine est remise en totalité ou en partie, les indulgences sont dites *plénières* ou *partielles*; le pape seul accorde les premières. La distribution des indulgences en Allemagne par le moine Tetzel, au nom du pape Léon X, en faveur de ceux qui contribueraient aux frais de la construction de St-Pierre de Rome, fut le point de départ des prédications de Luther, en 1517. Le concile de Trente réprima l'abus, mais maintint le droit.

INDULT, pouvoir que donnait le pape, par une bulle, de faire ou d'obtenir une chose contre les principes du droit commun. Ainsi, en France, l'*indult des rois* était la faculté qu'ils avaient reçue de nommer aux bénéfices ecclésiastiques de leur royaume; l'*indult du parlement* était le privilége que possédaient, depuis 1431, le chancelier de France, les présidents, conseillers, greffiers, etc., de requérir un bénéfice pour eux-mêmes s'ils étaient clercs, ou pour un candidat présenté par eux; l'*indult des cardinaux* était le droit des cardinaux à disposer de certains bénéfices, sans pouvoir être prévenus par le pape.

INDULTAIRE, nom donné à celui qui requérait un bénéfice en vertu d'un indult.

INDUS, auj. *Sind*, fleuve de l'Inde ancienne, à l'O. Ses sources étaient inconnues, ainsi que son cours supérieur, et on le faisait venir de l'O. Il traversait le roy. d'Abissare, passait entre celui de Taxile à l'E., les Assacéniens et les Nyséens à l'O., recevait l'Acésine grossie de l'Hydaspe, l'Hydraote et l'Hyphase, arrosait le pays des Sogdes, la Prasiane, la Patalène, où il formait un delta marécageux, et se jetait dans la mer Erythrée. Les historiens d'Alexandre et Strabon n'ont connu que deux de ses bouches; Ptolémée en nomme sept, mais ce ne sont que des canaux naturels ou artificiels dérivés des deux bras principaux. Le bras occidental formait la bouche *Sagapa* (auj. Pitty), probablement celle que descendirent Alexandre et Néarque, la bouche *Sindon* (Darraway), et la bouche d'Or (Ritschel); du bras oriental provenaient les bouches de *Chariphe* (Fitty), de *Sapara*, *Sabala* ou *Sabalasa*, et de *Lonibart*, dont on ne peut plus déterminer l'emplacement à cause des changements qu'a subis le delta de l'Indus. *V.* SIND. C. P.

INDUSTRIA, v. de l'Italie ancienne (Ligurie), la même que Bodincomagus. Auj. *Casal.*

INDUSTRIE (Expositions de). *V.* EXPOSITIONS.

INDUSTRIE (Palais de) à Paris. Situé dans la partie Sud des Champs-Élysées, sur l'emplacement du carré Marigny, sa destination est de servir aux expositions nationales de l'industrie, aux cérémonies publiques et aux fêtes nationales. Il a la forme d'un rectangle de 234 mèt. de long sur 108 de large. La façade principale regarde le nord, sur la grande avenue des Champs-Élysées, et se compose, ainsi que tout le palais, d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage, percés chacun de 50 fenêtres en arcades, avec pavillon accusé à chaque extrémité. Au milieu s'avance un pavillon très-saillant, qui occupe le tiers, environ, de la longueur totale de l'édifice. Là se trouve l'entrée principale, sous une arcade monumentale de 15 mèt. de diamètre, de 60 de hauteur, formant porche, et ornée de chaque côté de 2 colonnes corinthiennes cannelées, accouplées, qui partent du 1er étage seulement. Ce pavillon est terminé par un attique, avec un vaste bas-relief représentant l'Industrie et les Arts apportant leurs produits à l'exposition universelle, et surmonté d'un groupe colossal de la France offrant des couronnes à l'Art et à l'Industrie. A l'aplomb des colonnes, deux groupes de Génies soutiennent un cartouche aux armes de l'Empereur. Les façades latérales ont leur partie centrale en retraite, au moyen des pavillons d'angle qui ont plus d'importance de ces côtés. Une large porte s'ouvre au milieu de chaque partie. — L'intérieur du palais présente, au centre, une vaste salle longue de 192 mèt., large de 48, haute de 30, et couverte entièrement par une voûte à plein cintre, en fer, à jour, et vitrée. Deux rangs d'arcades superposées, en fonte, hautes chacune de 9 mèt., et reposant sur des colonnes octogones de 0m,35 c. de diamètre, entourent la salle. Derrière, au rez-de-chaussée, se développe une double galerie, et, au 1er étage, une

galerie simple, qui forme tribune, et d'où l'on jouit du coup d'œil de la salle qui a toute la hauteur de l'édifice. On communique aux galeries supérieures par 10 escaliers magnifiques, en pierre, 2 dans chaque pavillon. Le Palais de l'Industrie est une construction où la maçonnerie et le fer sont très-habilement alliés : l'extérieur est en pierre de taille, et l'intérieur, y compris les planchers, est en fer fondu ou forgé. Il a été élevé sur les plans et sous la direction de MM. Viel, architecte, et Barrault, ingénieur. Sa superficie mesure 45,000 mèt. Construit à l'occasion de l'exposition universelle de l'industrie de 1855, les travaux ont duré de février 1853 à mai 1855. C. D—Y.

INEBOLI, *Ionopolis*, v. de la Turquie d'Asie (Kastamouni), sur la mer Noire, à 130 kil. O. de Sinope; 3,000 hab. Construction de navires.

INEZ DE CASTRO, dame d'honneur de l'infante Constance, épouse de Pierre de Portugal, fils d'Alphonse IV, était d'une illustre famille castillane, mais de naissance illégitime. Sa beauté inspira un ardent amour à l'infant, qui, pendant la vie et après la mort de sa femme, 1345, eut plusieurs enfants d'Inez, et l'épousa en secret, vers 1354. Quelques courtisans, cachant la crainte de perdre leur influence sous celle de voir le fils de Constance sacrifié, excitèrent contre elle le vieux roi, qui la fit tuer sans pitié, 1355. Pierre, révolté d'abord, se réconcilia ensuite avec son père; mais, devenu roi, il obtint du roi de Castille, Pierre le Cruel, l'extradition des deux meurtriers de sa femme, leur fit arracher le cœur en sa présence, et fit solennellement couronner le corps exhumé d'Inez, 1361. La fin d'Inez a inspiré un bel épisode à Camoëns dans ses *Lusiades*, et des tragédies à A. Ferreira, Lamothe et Guiraud. R.

INFANT, titre donné de bonne heure, en Espagne, aux enfants des grandes familles : ainsi les infants de Lara, les infants de Carrion, gendres du Cid. On le donne encore, en Espagne et en Portugal, aux princes du sang royal. R.

INFANTADO, seigneurie de Castille, jadis apanage des *infants* d'Espagne. Elle comprenait les villes d'Alcozes, de Salmeron et de Val-de-Olivas. Donnée en 1469 à Hurtado de Mendoza, elle fut érigée en duché en 1475, et passa plus tard, par mariage, dans la maison de Silva.

INFÉODATION, acte de donner en fief une terre, une dignité, une charge, un bien meuble ou immeuble. Les juridictions sur les métiers et corporations étaient *inféodées* aux grands officiers de la couronne, et, plus tard, au prévôt de Paris.

INFÉRIES, *Inferiæ*, offrandes et sacrifices que les anciens faisaient sur les tombeaux des morts. On égorgea d'abord des prisonniers de guerre, puis des animaux; les Romains firent combattre des gladiateurs.

INFÉRIEURE (Mer), *Inferum mare*, nom donné par les anc. Romains à la mer Tyrrhénienne, à cause de sa position relativement à la mer Supérieure ou Adriatique.

INFRALAPSAIRES. *V.* SUPRALAPSAIRES.

INFULE, *Infula*, ornement de tête des prêtres, et plus ordinairement des victimes quadrupèdes, chez les Grecs et les Romains. C'était une espèce de diadème, composé d'une bandelette unie sur le front, et retombant de chaque côté des joues en un long cordon fait en forme d'olives enfilées, séparées par un petit grain rond couleur de pourpre. L'infule était de laine blanche dans les sacrifices ordinaires, et de laine bleu de mer dans les sacrifices funèbres. A l'armée, les vaincus se paraient d'infules pour annoncer aux Romains une soumission absolue. C. D—Y.

INGAUNES, *Ingauni*, peuple de la Ligurie méridionale, à l'E. des Intéméliens, resserré entre les Apennins au N. et la Méditerranée au S. Ch.-l., *Albium Ingaunum* (auj. *Albenga*). Vaincus par Appius-Claudius-Pulcher, l'an 185 av. J.-C., les Ingaunes combattirent encore Paul-Emile en 181, et furent soumis, en 180, par Posthumius. Leur territoire est auj. compris dans la prov. de Gênes.

INGE, terminaison d'un grand nombre de dénominations germaniques, signifie *champ* en saxon : THURINGE, TUBINGUE, GRONINGUE, etc.

INGEBURGE, ou INGELBURGE, ou ISEMBURGE, fille du roi de Danemark, Valdemar I^er^, épousa le roi de France Philippe-Auguste en 1193, et fut presque aussitôt répudiée, on ne sait pour quel motif, et remplacée par Agnès de Méranie. L'interdit lancé à ce sujet par le pape Innocent III contre la France, força le roi de la reprendre en 1201. Elle mourut retirée à Corbeil en 1237.

INGEGNERI (Angiolo), littérateur italien, né à Venise vers 1550, m. vers 1613, ami du Tasse, et secrétaire du cardinal Aldobrandini, a laissé : deux éditions estimées de la *Jérusalem délivrée*, Parme et Casal-Maggiore, 1581; une traduction en vers des *Remèdes d'amour* d'Ovide, Avignon, 1576, in-4°; *del Buon Segretario*, en 3 liv., Rome, 1594, in-4°; une tragédie de *Tomyris*, Naples, 1607; *Poesie scritte in dialetto veneziano*, Venise, 1613, etc. M. V—I.

INGELFINGEN, v. du royaume de Wurtemberg (Iaxt), sur le Kocher, à 15 kil. N.-E. d'Œhringen; 1,500 hab. Château seigneurial des princes de Hohenlohe-Œhringen, et autrefois résidence des Hohenlohe-Ingelfingen. Saline aux environs.

INGELHEIM (NIEDER-), v. de la Hesse-Darmstadt (Hesse rhénane), sur la Selze, à 2 kil. de la rive g. du Rhin, à 13 kil. O. de Mayence; 1,900 hab. Vins estimés. Quelques ruines d'un palais bâti par Charlemagne, de 768 à 774, et détruit par les Français en 1639. Tombeau de l'impératrice Hildegarde. Patrie du cosmographe Sébastien Münster.

INGELHEIM (OBER-), v. de la Hesse-Darmstadt (Hesse rhénane), sur la Selze, à 2 kil. de la précédente; 2,200 hab. Vins estimés. Très-ancienne église, avec beaux vitraux. Charlemagne y tint une diète, où fut déposé Tassilon, duc de Bavière, en 788.

INGELMUNSTER, v. de Belgique (Flandre occid.), à 13 kil. N. de Courtrai; 5,900 hab. Fabr. de toiles. Victoire des Français sur les Anglo-Hanovriens (mai 1794).

INGENA ABRINCÆ ou ABRINCATUI, v. de la Gaule (Lyonnaise 2°); auj. *Avranches*.

INGENHOUSZ (Jean), médecin et naturaliste, né à Bréda en 1730, m. en 1799, exerça d'abord la médecine dans sa ville natale, puis alla étudier l'inoculation à Londres, où il fut reçu membre de la Société royale, 1767. Appelé à Vienne par Marie-Thérèse, il fut nommé médecin de la famille impériale, 1768. Il voyagea ensuite en Hollande et en France. On a de lui : *Expériences sur les végétaux*, 1779, trad. par lui-même en français, 1780, Paris, 2 vol. in-8°; *Nouvelles expériences et observations sur divers objets de physique*, Paris, 1785, 2 vol. in-8°; divers Mémoires dans les *Transactions philosophiques* sur l'électricité, l'électrophore, l'emploi des plateaux de verre, le magnétisme, etc. Il expliqua par l'action de l'aimant les effets que produisit Mesmer. On lui doit la découverte que les végétaux vivants, exposés à la lumière, dégagent de l'oxygène.

INGÉNIEURS. *V.* GÉNIE.

INGÉNU, *Ingenuus*, citoyen romain né de parents libres, ou seulement d'un père ou d'une mère libre. Sous les empereurs, dès le temps d'Auguste, les affranchis purent devenir ingénus par une grâce du prince, qui leur conférait tous les droits de citoyens romains. On les appelait *ingénus de César*. C. D—Y.

INGENUUS (Decimus-Lælius), proclamé empereur par les légions de Mœsie, en 260, fut vaincu près de Murse par Gallien qui fit exterminer tous ses partisans, et disparut sans que l'on sût comment il était mort.

INGER, nom latin de l'INDRE.

INGERMANNLAND, nom allemand de l'INGRIE.

INGERSHEIM, brg (Haut-Rhin), arr. et à 6 kil. N.-O. de Colmar; 2,498 hab.

INGERSHEIM, vge du royaume de Wurtemberg (Neckar), près du Neckar; 600 hab. Ch.-l. de comté au moyen âge. Autrefois château d'*Ingersburg*.

INGÉVONS. *V.* GERMANIE.

INGHILTERRA, nom italien de l'Angleterre.

INGHIRAMI (Thomas), poëte et orateur latin, né à Volterra en 1470, m. en 1516, vint à Rome en 1483, figura comme acteur dans les pièces latines que le cardinal Riario remit en honneur, et joua avec tant de succès le rôle de Phèdre dans l'*Hippolyte* de Sénèque, qu'il fut surnommé *Fédra*. Ses talents oratoires lui méritèrent les bienfaits des papes depuis Alexandre VI jusqu'à Léon X; en 1493, ayant accompagné en Allemagne le nonce Carvajal, il prononça devant l'empereur Maximilien une harangue qui lui valut la couronne poétique, le titre de comte palatin, et la permission de joindre à ses armes l'aigle de l'empire. Jules II le nomma conservateur de la bibliothèque du Vatican et garde des archives secrètes du château St-Ange. Érasme le nomme le Cicéron de son siècle; cependant les cinq discours que l'on trouve dans les *Anecdota romana* d'Amaduzzi, quoique écrits avec élégance, sont fort au-dessous de sa réputation. Il avait encore composé une *Apologie de Cicéron contre ses détracteurs*, un *Abrégé de l'histoire romaine*, un Commentaire sur l'*Art poétique* d'Horace, et des *Notes* sur les comédies de Plaute : tous ces ouvrages sont perdus.

INGHIRAMI (Curzio), antiquaire, de la famille du précédent, né à Volterra en 1614, m. en 1655, publia, sous le titre d'*Etruscarum antiquitatum fragmenta*, Francfort, 1635, in-fol., des monuments historiques dont on a reconnu la fausseté; ils eussent changé toutes les idées reçues sur les premiers siècles de l'histoire romaine.

INGINAC (Joseph-Balthazar), homme de couleur, général et secrétaire général de la république d'Haïti, né à Léogane en 1775, m. en 1847. Sans instruction, mais d'un esprit supérieur, il montra beaucoup d'habileté dans ses rapports avec les agents étrangers envoyés en Haïti, et rendit de grands services à son pays sous le gouvernement de Pétion et de Boyer. A la chute de ce dernier, il s'expatria, fut banni, ensuite rappelé, mais ne prit plus part aux affaires. B. A.

INGODA, riv. de la Russie d'Asie (Irkoutsk), arrose le Territoire de Trans-Baïkal, et par sa réunion avec l'Onon, forme la Chilca. Cours de 640 kil.

INGOLSTAD, v. forte de Bavière (Haute-Bavière), sur le Danube et le Schutter, à 66 kil. N. de Munich; 19,400 hab. École latine, école d'agriculture et d'arts et métiers. Inspection forestière. Grenier à sel. Fabr. de draps, cartes à jouer, potasse: blanchisseries de cire. Son université, fondée en 1472, fut transférée à Landshut en 1800, et à Munich en 1826. On remarque le tombeau de Tilly. — Le roi de Suède Gustave-Adolphe l'assiégea vainement en 1632; elle fut prise en 1704 par Louis de Bade, général autrichien, et en 1800 par les Français, qui rasèrent les fortifications. Elle a été, depuis, déclarée forteresse fédérale.

INGOUCHES, peuple de l'empire russe, dans la région caucasienne, au S. de la Petite-Kabardah. Ils habitent le versant N. du Caucase, ne s'occupent que de la chasse, et abandonnent l'agriculture aux femmes.

INGOUF (François-Robert), graveur, né à Paris en 1747, m. en 1812, élève de Flipart, a gravé un grand nombre de sujets pour le *Voyage* de Cassas et pour l'ouvrage de la commission d'Egypte. On lui doit aussi deux *Nativités* d'après Raphaël et Ribeira. Ses ouvrages se distinguent par un bel effet, et par une étonnante variété de teintes.

INGOUL, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le gvt de Kherson, et se jette dans le Boug près de Nikolaief. Cours de 270 kil.

INGOULETZ, riv. de la Russie d'Europe, naît dans la partie N. du gvt de Kherson, à 26 kil. d'Iélisavetgrad, et se jette dans le Dniéper, rive dr., près de Kherson. Cours de 450 kil.

INGOUVILLE. *V.* HAVRE (le).

INGOYGHEM, vge de Belgique (Flandre occid.), à 10 kil. E. de Courtrai; 2,300 hab. Toiles.

INGRANDE, vge (Maine-et-Loire), arr. et à 32 kil. S.-O. d'Angers, sur la rive dr. de la Loire et le chemin de fer de Tours à Nantes; 1,550 hab. Une partie de ce village, appelée *Montrelais*, appartient au dép. de la Loire-Inférieure; en sorte qu'il y a deux administrations municipales. Verrerie à bouteilles (500 ouvriers); fabr. de sucre indigène. Anc. baronnie de l'Anjou.

INGRASSIAS (Jean-Philippe), célèbre médecin, surnommé *l'Hippocrate sicilien*, né à Palerme en 1510, m. en 1580, fit ses études à Padoue, et rendit les plus grands services à sa patrie pendant la peste de 1558. Ses principaux ouvrages sont: *Iatropologia*, Venise, 1544 et 1558, in-8°; *de Tumoribus prœter naturam*, Naples, 1553, in-fol.; *Informatione del pestifero e contagioso morbo*, Palerme, 1576, in-4°, trad. en latin par Joach. Camerarius; *Veterinaria medicina*, Venise, 1568, in-4°; *In Galeni lib. de ossibus commentatio*, Messine, 1603, in-fol. M. V—I.

INGRÉ, brg (Loiret), arr. et à 6 kil. O.-N.-O. d'Orléans; 212 hab. Bons vins rouges.

INGRIE, en allemand *Ingermannland*, en latin *Ingermania*, anc. prov. de la Russie d'Europe, dont les habitants étaient appelés Ijorzi, de la riv. Ijorka. Elle forme auj. à peu près le gvt de St-Pétersbourg. Pierre le Grand l'enleva, en 1703, aux Suédois, qui la possédaient depuis 1609. Il la rendit russe, en mêlant aux Caréliens et aux Finnois, qui l'habitaient, beaucoup de paysans russes, et en distribuant à sa noblesse les terres dépeuplées par la guerre. La population, alors luthérienne, passa à l'église grecque, non à l'église orthodoxe, mais à la croyance des Starovers (anciens croyants).

INGULFE, chroniqueur anglais, né à Londres en 1030, m. en 1109, vint en Normandie, où il fut secrétaire de Guillaume le Bâtard, fit le voyage de Palestine, et devint prieur du monastère de Fontenelle. On lui attribue l'*Histoire de l'abbaye de Croyland*, dont il fut abbé de 1075 à 1109, Lond., 1596, et Francf., 1601, et dans les *Scriptores veteres* de Fulman, Oxford, 1684. Mais cet ouvrage, probablement l'œuvre d'un moine faussaire du XIIIe ou XIVe siècle, est rempli d'anachronismes se rapportant à la vie même d'Ingulfe. Il faut rejeter de même la continuation de Pierre de Blois (jusqu'en 1118). A. G.

INGVI. *V.* FREY.

INGWILLER, petite v. (Bas-Rhin), arr. et à 21 kil. N.-N.-E. de Saverne, sur la rive dr. de la Moder; 2,104 hab. Bonneterie, savon, potasse, amidon; corderies, tuileries. Église consistoriale protestante.

INHAMBANE, riv. d'Afrique (Mozambique), coule du N.-O. au S.-E., et se jette dans le canal de Mozambique, au N.-O. du cap Corrientes. Cours de 270 kil.

INHAQUEHA, riv. d'Afrique (Mozambique), coule de l'O. à l'E., au N. de Sofala, et se jette dans l'océan Indien, près d'une petite ville de même nom. Cours de 225 kil.

INHUMATION DES CORPS. Les Perses et les Égyptiens la pratiquaient, bien qu'ils connussent le mode de brûler les morts: mais les premiers craignaient de profaner le feu, qu'ils regardaient comme une divinité; les seconds, s'imaginant qu'il était une espèce de bête inanimée, s'abstenaient de s'en servir pour cet usage, parce que leurs doctrines défendaient de donner des corps humains à dévorer aux animaux. — Originairement les Grecs inhumaient les morts. Hercule introduisit l'usage de les brûler. Cet usage était en vigueur à l'époque de la guerre de Troie, et depuis devint général. Néanmoins les Grecs ne renoncèrent pas complétement à l'inhumation, que l'on pratiquait encore du temps de Platon et depuis, suivant la convenance des familles.—Les Romains commencèrent par inhumer les morts; ils les brûlèrent dès le temps de Numa, mais sans abandonner l'inhumation, dont l'usage se conserva dans quelques familles, même sous les empereurs. Les gens tués de la foudre, les enfants morts avant d'avoir des dents, étaient toujours inhumés. L'inhumation fut conservée pour les pauvres plébéiens par mesure d'économie: on jetait pêle-mêle leurs cadavres dans des espèces de citernes situées hors des villes, et servant de fosses communes. Il y eut longtemps à Rome une de ces sépultures sur le mont Esquilin. Les riches, les citoyens de condition moyenne, les esclaves ou les affranchis des grandes maisons, étaient habituellement brûlés. Cette coutume commença d'être abandonnée sous Théodose le Grand, et le fut tout à fait sous Théodose le Jeune. On attribue cette révolution au christianisme: la doctrine de la résurrection des corps, et la crainte d'anéantir par le feu la dépouille mortelle de quelque saint personnage destinée peut-être à devenir des reliques, fit revenir à l'inhumation, qui, pour ces motifs, demeura la règle invariable des peuples chrétiens. Les Gaulois, à l'époque de la conquête romaine, brûlaient leurs morts, et cette coutume est encore en usage dans l'Inde.—Chez les anciens, les inhumations se faisaient au bord des routes ou dans les champs; il en fut de même en France jusqu'au IXe siècle, où le désir d'être inhumé en terre sainte fit naître l'usage des sépultures dans les églises et autour des églises. Il finit à la longue par en résulter un état malsain pour les vivants; en 1780, et années suivantes, on commença à supprimer dans Paris plusieurs cimetières pour les établir au dehors. Un décret du 23 prairial an XII (1er juin 1803) généralisa cette mesure et la rendit obligatoire pour toute la France; il est encore en vigueur, défend les inhumations dans les églises, dans l'enceinte des villes ou villages, et fixe à 35 ou 40 mètres de distance des limites de ces centres de population agglomérée l'établissement des cimetières. Aucune inhumation ne peut être faite sans l'autorisation écrite d'un officier de l'état civil, qui ne doit la donner qu'après avoir vu le mort pour s'assurer du décès, et 24 heures après le décès (Code Napoléon, art. 77). Le Code pénal, art. 358, punit de 6 jours à 2 mois de prison, et d'une amende de 16 fr. à 50 fr. quiconque ferait une inhumation sans l'autorisation précitée. Les cimetières sont bénis et consacrés par l'autorité ecclésiastique. Pour inhumer dans une propriété particulière, il faut une autorisation spéciale, et que l'inhumation ait lieu à la distance réglementaire des lieux habités. C. D—Y.

INIGO JONES. *V.* JONES.

INISHANNON, brg d'Irlande, comté et à 19 kil. S.-S.-O. de Cork, petit port sur le Randon; 3,650 hab. Toiles.

INISTIOGE, brg d'Irlande (Kilkenny), beau port sur la Nore; 2,500 hab.

INKERMANN, port de la Russie d'Europe (Tauride), en Crimée, à 49 kil. S.-O. de Simféropol, et près de Sébastopol. Aux environs, cavernes creusées dans les montagnes. Victoire des troupes anglo-françaises sur les Russes, le 5 novembre 1854.

INKŒPING, län de Suède. *V.* JONKŒPING.

INKRAN. *V.* ACRA.

INN, *Œnus* ou *Ænus*, riv. d'Allemagne, naît au mont Lungin (Alpes Rhétiques), à l'extrémité S.-O. de la Haute-Engadine, dans le canton suisse des Grisons, tra-

verse le N. du Tyrol, où elle arrose Imst, Insprück, Hall, Schwatz, Kufstein, sépare quelque temps la Bavière des États autrichiens, et se jette dans le Danube, rive dr., à Passau. Cours de 450 kil. Elle reçoit à droite la Salza, et est navigable depuis Insprück. — L'Inn donne son nom à l'un des 5 cercles de la Haute-Autriche, limitrophe de la Bavière à l'O.; ch.-l., *Braunau*, et autrefois *Ried*. Superf., 218,350 hect. Pop., 139,206 hab.

INNERBERG, v. de Styrie, la même que Eisenartz (*V. ce mot*).

INNERKIP, brg d'Écosse, comté et à 26 kil. O. de Renfrew, sur l'estuaire de la Clyde; 2,400 hab. Bains de mer fréquentés.

INNOCENT Ier (Saint), pape de 402 à 417, né à Albano, fit rendre par l'empereur Honorius des lois sévères contre les Donatistes, et alla le supplier à Ravenne de traiter avec Alaric. Il répara les pertes de Rome dévastée par ce chef barbare, et combattit les Pélagiens et les Novatiens. Il a publié des *Décrétales* et des *Lettres*. Fête, le 28 juillet.

INNOCENT II (Grégoire de Papi), Italien, élu pape en 1130, m. en 1143, eut pour compétiteur Anaclet II (Pierre de Léon), et fut forcé de passer en France. Bien que nommé par 16 cardinaux seulement, St Bernard le fit reconnaître presque partout, comme le plus recommandable, et parce qu'on avait procédé à une seconde élection sans examiner et casser la première. Soutenu, 1133, 1136-37, par l'empereur Lothaire, il accorda à lui et à son gendre, moyennant une redevance annuelle, la possession viagère des allodiaux de la comtesse Mathilde, indûment restés entre les mains des empereurs, 1133. Malgré cet appui, il ne put se maintenir à Rome, tant que vécut Anaclet; fait prisonnier par Roger de Sicile, son défenseur, 1138, il ne termina la guerre, 1139, qu'en confirmant au prince normand le titre de roi, que l'antipape lui avait donné en 1130. Il condamna les hérésies d'Abailard. R.

INNOCENT III, antipape. *V.* ALEXANDRE III.

INNOCENT III (Lothaire-Conti), de la puissante famille des Conti, né à Anagni en 1161, vint terminer ses études à l'Université de Paris. Pape de 1198 à 1216, il dut son élection à ses vastes connaissances, à la gravité de ses mœurs, à son habitude des affaires. Son premier soin fut d'appeler les princes chrétiens à reconquérir la Terre Sainte. Il étendit son pouvoir dans tout le centre de l'Italie, se rendit absolu à Rome, et retira aux empereurs le droits d'investir les préfets. Il excommunia, en 1199, Philippe-Auguste, roi de France, qui avait répudié Ingeburge, et fit rompre son mariage avec Agnès de Méranie. Dans les affaires d'Allemagne, il protégea contre Philippe de Souabe, Othon de Brunswich, qu'il couronna empereur à Rome en 1209; mais il l'excommunia bientôt, et sacra Frédéric II, roi des Romains, 1212. Jean sans Terre, roi d'Angleterre, n'ayant pas voulu reconnaître l'archevêque de Cantorbéry nommé par le pape, fut excommunié, 1213; quand il se fut mis sous sa protection, Innocent III le défendit contre les barons anglais et Louis, fils de Philippe-Auguste. Voulant restaurer les mœurs, il tint le 4e concile de Latran; il fit prêcher la croisade contre les Albigeois, 1207, et favorisa l'Inquisition naissante, 1215. On l'a accusé d'ambition; mais s'il crut pouvoir disposer des royaumes, c'était l'effet des opinions et de la jurisprudence généralement reçues de son temps. Il fut, du reste, un des plus grands papes qui aient occupé la chaire de St-Pierre. Ses ouvrages, recueillis à Cologne, 1552-1575, Paris, 1578, contiennent des Homélies, des Discours, des traités de morale et de controverse, un Commentaire sur les Psaumes de la pénitence, enfin des Lettres, publiées de nouveau par Baluze, 1682, Paris, 2 vol. in-fol. Il est l'auteur du *Veni, sancte spiritus*, et aussi, dit-on, du *Stabat mater*, que revendiquent les franciscains. *V.* Son Histoire, par M. Hurter, traduit de l'allemand par MM. de St-Chéron et Haiber, Paris, 1839.

INNOCENT IV (Sinibalde de Fiesque), pape de 1243 à 1254. D'abord ami de l'empereur Frédéric II, il le combattit aussitôt après son intronisation, fut obligé de s'enfuir à Gênes, et de là à Lyon, où il tint un concile, 1245. On y excommunia Frédéric II, et on le déclara déchu; Henri, landgrave de Thuringe, puis Guillaume de Hollande, furent proclamés empereurs; on prêcha, en Allemagne, une croisade contre Frédéric, malgré les prières de Louis IX. A la mort de l'empereur, 1250, Innocent revint à Rome, se prononça encore contre Conrad IV, puis prit la tutelle de Conradin, fils de ce prince. Au milieu de ces luttes, il envoya un frère mineur juger des démêlés survenus en Danemark, ôta au roi de Suède l'élection des évêques pour la donner aux chapitres, fit couronner Haquin, roi de Norvége, se fit reconnaître par le duc Daniel de Russie, permit aux prêtres grecs de consacrer avec du pain levé, excommunia le roi Jacques d'Aragon, qui avait maltraité un évêque, fit nommer Alphonse, roi de Portugal, à la place de son frère D. Sanche Capel, envoya un légat en Arménie et des missionnaires en Tartarie, et leva des contributions sur tous les États de l'Europe.

INNOCENT V (Pierre de Tarentaise), pape en 1276. Né à Moutiers en Savoie, il se fit dominicain en 1256, et succéda à St Thomas d'Aquin dans l'enseignement de la théologie à l'université de Paris. Archevêque de Lyon en 1272, cardinal-évêque d'Ostie, il prit part au concile de Lyon en 1274, et occupa le trône de St Pierre pendant 4 mois seulement. Il a laissé: 4 *Lettres*; un commentaire sur les *Epîtres de St Paul*, Cologne, 1478, Paris, 1521, Anvers, 1617, in-fol.; un commentaire *Super IV libros sententiarum*, Toulouse, 1652, 3 vol. in-fol.

INNOCENT VI (Étienne d'Albert), né dans le Limousin, 5e pape d'Avignon, 1352-62. Il envoya comme légat en Italie, avec une armée, le cardinal espagnol Albornoz, qui, en quelques années, 1353-60, parvint à rétablir l'autorité pontificale dans les États de l'Église; mais, en 1361, il vit cette autorité très-compromise sur un autre point, par l'arrivée, dans le Comtat-Venaissin, de la *Compagnie blanche*, la plus terrible des bandes de routiers qui ravageaient les provinces de France: il ne put se débarrasser de ces pillards qu'en leur donnant, avec l'absolution, une somme de 60,000 florins, qui les décida à quitter Avignon, pour aller, sous le marquis de Montferrat, faire la guerre aux Visconti en Lombardie. Il travailla à rétablir la discipline ecclésiastique. Avant d'être pape, il avait professé le droit civil à Toulouse, où il a fondé le collége de St-Martial. R.

INNOCENT VII (Cosmat de Meliorati), né dans l'Abruzze, docteur estimé pour sa science et la pureté de ses mœurs, devint pape après Boniface IX, 1404-6. Il eut à se défendre contre les Colonna, qui soutenaient l'anti-pape Benoît XIII, et contre l'ambitieux Ladislas, roi de Naples, qui envahit deux fois Rome. R.

INNOCENT VIII (J.-B. Cibo), né à Gênes en 1432, pape de 1484 à 1492, s'efforça de faire régner la concorde en Italie et l'abondance dans ses États. Songeant encore à une croisade, il se prépara des moyens d'inquiéter les Turcs, en se faisant livrer par les chevaliers de Rhodes le frère de Bajazet II, Gem ou Zizim, 1488; il acceptait, en attendant, de Bajazet lui-même, pour retenir Gem prisonnier, une pension de 40,000 ducats. Il appela le roi de France, Charles VIII, contre Ferdinand, roi de Naples. Marié avant d'entrer dans les ordres, il avait eu plusieurs enfants, et l'un de ses fils épousa une fille de Laurent de Médicis. R.

INNOCENT IX, Bolonais, fut pape deux mois, 1591. Il allégea les impôts.

INNOCENT X, né à Rome, en 1574, pape de 1644 à 1655. L'exil momentané des trois Barberini, neveux d'Urbain VIII, qu'on accusait d'injustices et de dilapidations, et que l'intervention de la France réconcilia avec le pape, 1645-46; la ruine de Castro et la reprise de ce duché à Odoardo Farnèse, dont les créanciers réclamaient toujours, et qu'on soupçonnait d'avoir fait assassiner l'évêque envoyé à Castro par Innocent, 1649; la condamnation des cinq fameuses propositions extraites de Jansénius (bulle *Cum occasione*), 1653: tels sont les seuls faits importants de ce règne. R.

INNOCENT XI (Benoît Odescalchi), né à Côme en 1611, pape de 1671 à 1689. Il attaqua vigoureusement les abus financiers, écarta le péril imminent d'une banqueroute de l'État pontifical, et put aider de subsides considérables l'Autriche dans la guerre contre les Turcs. Il lutta avec la même énergie contre Louis XIV: au sujet de la régale, 1678-79 (*V. ce mot*), que le roi de France voulait étendre à des provinces où ce droit n'avait jamais existé; des quatre articles de 1682 (*V.* DÉCLARATION DU CLERGÉ); des franchises ou du droit d'asile que le roi voulait conserver au quartier de Rome où était située l'ambassade française, 1687, quand le pape, d'accord avec le reste de l'Europe, venait d'abolir ce privilége scandaleux des ambassadeurs. Innocent désapprouva aussi les mesures violentes prises par Louis XIV contre ses sujets protestants. C'est pendant son pontificat que naquit le *Quiétisme*, avec les écrits de l'Espagnol Molinos, contre lequel il confirma, en 1687, le décret de l'Inquisition. R.

INNOCENT XII (Ant.-Pignatelli), né à Naples en 1615, pape de 1691 à 1700. Par une bulle que devaient jurer les cardinaux à chaque conclave et les papes à leur élection, il ôta toute distinction extraordinaire aux neveux des pontifes, et abolit ainsi un abus qui, depuis longtemps, ré-

gnait presque toujours à Rome, 1692. Il termina, en 1693, le désaccord entre le Saint-Siége et la France, et, après deux lettres qui désavouaient les articles de 1682, l'une du roi, l'autre des ecclésiastiques qui avaient assisté à l'assemblée, et que Louis XIV avait promus depuis à des évêchés, il accorda les bulles d'institution jusqu'alors refusées à ces prélats. Enfin, en 1699, il condamna le livre des *Maximes des Saints* de Fénelon. R.

INNOCENT XIII (Michel-Ange Conti), né à Rome en 1655, pape de 1721 à 1724, gouverna habilement les Etats romains, et fut regretté. C'est lui qui fit cardinal l'abbé Dubois, ministre de France. R.

INNOCENTS (Fête des), fête célébrée dans l'Eglise romaine, le 28 décembre, en mémoire des enfants qu'Hérode, roi de Judée, fit périr, l'année où naquit Jésus, qu'il espérait envelopper dans ce massacre, mais qui avait été emmené par sa mère en Egypte.

INNOCENTS (Fête des). *V.* FOUS (Fête des).

INNSBRUCK. *V.* INSPRUCK.

INNTHAL, c.-à-d. *vallée de l'Inn*, région du Tyrol, traversée par l'Inn, formait, avant 1853, deux cercles: 1° le *Bas-Innthal*, au N.-E., limitrophe de la Bavière au N. et de l'archiduché d'Autriche à l'E. Ch.-l., Inspruck; 140,000 hab.; 2° le *Haut-Innthal*, au N., entre la Bavière au N., le Vorarlberg à l'O., les cercles de Botzen et du Pusterthal au S., et le Bas-Innthal à l'E. Ch.-l., Imst; 100,000 hab.; tous deux forment auj. le cercle d'Inspruck.

INO, fille de Cadmus et d'Harmonie. *V.* ATHAMAS.

INOWRACLAW, v. des Etats prussiens (Posen), sur le Montwey, à 100 kil. E.-S.-E. de Bromberg; 4,800 hab., dont 2,000 juifs.

IN PACE, nom donné autrefois aux cachots de monastères où l'on jetait, dit-on, les religieux condamnés à mort. On refermait sur la victime la pierre de l'ouverture, en lui disant : *Vade in pace* (allez en paix). On montre un cachot de ce genre à l'abbaye de Jumiéges.

INQUISITEURS D'ÉTAT. *V.* VENISE.

INQUISITION (dérivant du latin *inquirere*, rechercher), institution ecclésiastique, fondée par la cour de Rome, dans le but de rechercher et de punir toute atteinte portée à la foi. On fait généralement remonter l'origine de l'Inquisition à l'an 1204, époque où le pape Innocent III, voulant arrêter les progrès de l'hérésie des Albigeois, envoya son légat Pierre de Castelnau, et plusieurs autres religieux bénédictins, prêcher dans le midi de la France. Tels furent, en réalité, les premiers inquisiteurs; mais ce ne fut que quelques années plus tard, en 1215, que cette institution reçut un commencement d'organisation, par la nomination de St-Dominique aux fonctions d'inquisiteur général. Le pape Grégoire IX acheva l'œuvre de ses prédécesseurs, et constitua définitivement, en 1233, ce tribunal redoutable qui, soumis seulement au saint-siége, avait le droit de poursuivre et de juger sans appel les hérétiques et leurs adhérents. De l'Italie, où elle avait été adoptée dans quelques Etats, l'Inquisition fut apportée et établie en France sous le règne de St-Louis, en 1255; mais elle ne put se maintenir dans le pays même qui lui avait, pour ainsi dire, servi de berceau. Il n'en fut pas de même en Espagne, où cette institution, fondée en 1232, fit de rapides progrès et, plus tard, sous Ferdinand et Isabelle, reçut, avec une nouvelle organisation, des pouvoirs véritablement formidables. Constituée alors dans le but principal de poursuivre les Juifs et les Mores relaps, elle prit le nom de *Saint-Office*, et fut placée sous la direction d'un grand inquisiteur, auquel on adjoignit le Conseil, dit *la Supréme*, et 45 inquisiteurs généraux. Le premier grand-inquisiteur fut le célèbre Thomas de Torquemada, prieur des dominicains de Ségovie; mais sa nomination, aussi bien que l'établissement du Saint-Office, fut confirmée avec peine par le pape Sixte IV, qui avait désapprouvé l'esprit de rigueur et les pouvoirs trop étendus du nouveau tribunal. Établi à Séville, en 1481, le conseil suprême de l'Inquisition fut ensuite transféré à Madrid, où il s'assemblait régulièrement sous la présidence du grand inquisiteur, assisté de six juges, d'un procureur fiscal et d'autres officiers dont la nomination était faite ou approuvée par le roi. En outre, un grand nombre d'individus étaient, dans toute l'Espagne, attachés au saint office, sous le titre de *familiers*, que recherchaient souvent des personnages de la haute noblesse, à cause des priviléges qui s'y trouvaient attachés. La procédure inquisitoriale devait être secrète; le prévenu, enfermé dans une prison appelée *casa-santa* (maison sainte), était soumis, dans les cas les moins graves, à des peines spirituelles; mais, pour d'autres cas, il pouvait avoir à subir l'amende, la prison ou la mort. Livré, dans cette dernière circonstance, au bras séculier, il était ordinairement conduit au supplice, le corps couvert d'un *san benito*, robe jaune en forme de sac, ayant une croix devant et derrière, et parsemée de diables; sa sentence, publiquement prononcée, était appelée *auto-da-fé* (*V. ce mot*). Ce fut surtout sous Philippe II que l'Inquisition signala son zèle rigoureux en Espagne et surtout dans les Pays-Bas, où elle eut à combattre l'hérésie. Au XVIIIe siècle, Jean VI, roi de Portugal, la supprima dans son royaume; et, en 1808, Napoléon Ier, par décret du 4 décembre, l'abolit en Espagne. Ferdinand VII la rétablit en 1814, et les Cortès la supprimèrent définitivement en 1820. L'Inquisition établie à Rome par Pie VII, ne fut qu'un tribunal de discipline pour le clergé. *V.* Limborch, *Historia Inquisitionis*, Amst., 1692, in-fol.; Llorente, *Histoire de l'Inquisition*, Paris, 1818, 4 vol. in-8°, à lire avec circonspection. J. de Maistre, *Lettres sur l'Inquisition espagnole*, Paris, 1821, in-8°; Héfélé, *le Cardinal Ximenès et l'église d'Espagne*, traduit de l'allem. par les abbés Sisson et Crampon, Paris, 1856, in-8°; Balmès, *le Protestantisme et le Catholicisme comparés*, 1848, 3 vol. in-8°. D—T—B.

INSARA, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 93 kil. N.-N.-O. de Penza, sur l'Isa; 2,500 hab. Fonderie de fer.

INSARA, riv. de la Russie d'Europe, naît à 13 kil. de la ville de même nom, passe à Saransk, et se joint à l'Alatyr, dans le gvt de Nijni-Novogorod.

INSCRIPTION MARITIME. Etat nominatif de tous les gens de mer et des ouvriers des professions maritimes, dans la marine impériale ou marchande, servant sur la flotte, ou pouvant être appelés à la recruter ou à travailler dans les arsenaux. Elle est circonscrite aux territoires maritimes, divisés en cinq *arrondissements* (*Voy.* page 1034), et comprend tous les hommes depuis 18 ans jusqu'à 50 révolus. Ils forment 4 classes : *célibataires sans enfants; veufs sans enfants; mariés sans enfants; pères de famille*, et sont soumis, pour le recrutement de la flotte, à une *levée permanente*, et à une *levée spéciale*. La levée permanente se fait par ordre de classe : on épuise la 1re avant de passer à la seconde, et ainsi de suite, tant que le contingent n'est pas rempli; la levée spéciale sert de supplément à la 1re, en cas de besoin, et s'effectue dans toutes les classes à la fois, en commençant par les hommes qui ont le moins de services et le moins de charges de famille. Les inscrits, ouvriers ou marins, ne doivent pas s'absenter plus de 8 jours de leur domicile, sans une permission écrite du commissaire de leur quartier. En temps de paix, même au service, il peuvent, en renonçant à la profession d'homme de mer, se faire rayer de l'inscription maritime, un an après leur déclaration. Le recrutement militaire fournissant un contingent à la marine, si un marin de cette provenance veut quitter la flotte avant d'avoir fini son temps de service, il l'achève dans l'armée de terre. Les inscrits jouissent de divers priviléges, dont les principaux sont : dispense de tous services publics autres que ceux résultant de l'inscription; exemption du recrutement militaire; à 50 ans, après 300 mois de navigation au commerce ou mixte, ou le même temps de service dans les arsenaux, droit à une demi-solde, augmentée de 6 ou 9 fr. par mois si le retraité a 60 ans d'âge; secours mensuel de 2 ou 3 fr. pour chacun de ses enfants jusqu'à l'âge de 10 ans révolus; réversibilité sur sa veuve, âgée de 40 ans, de la moitié de la demi-solde obtenue ou seulement méritée, et secours mensuel, intégral, pour les enfants; en cas de prédécès de la veuve, réversibilité sur ses enfants du tiers de la demi-solde du père; indemnité pour perte d'effets, et rapatriement aux frais du gouvernement de tout naufragé sur un bâtiment de l'Etat; mêmes droits, à peu près, par privilége, sur les débris et le fret, dans les bâtiments du commerce, et, en cas d'insuffisance, parachèvement de l'indemnité par l'État; supplément de solde, égal au quart de la somme fixe, aux femmes d'ouvriers *levés* pour les arsenaux, etc. — L'inscription maritime, telle qu'elle existe auj., a été organisée, et dénommée, par la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795). En 1847, son effectif fut de 67,000 hommes, et en 1861, de 170,496. Sous l'anc. monarchie, et jusqu'au milieu du XVIIe siècle, la marine royale se recrutait par enrôlements volontaires, et, en cas d'insuffisance, par la *presse*. Colbert établit, sous le nom de *classes*, un enrôlement général des matelots, il l'essaya pour la 1re fois en 1665, dans 3 provinces maritimes. Dès 1668, le principe de l'enrôlement fut posé; l'ordonnance de 1689 le consacra, et divisa les matelots en 3 ou 4 classes, suivant les provinces. Une classe ou deux servaient successivement pendant une année dans la marine royale. L'enrôlement était obligatoire et perpétuel; une ordonnance de 1784 donna aux marins le droit, dans certains cas, de se soustraire aux classes, en renonçant à

leur profession, et d'en être exempts à 60 ans. En 1791, un décret abaissa cette limite à 56 ans. L'inscription maritime est une des plus belles institutions militaires de la France; on ne trouve rien d'analogue chez les autres puissances, aucun établissement où l'esprit de prévoyance, d'humanité et d'équité soit si bien concilié avec le besoin impérieux du service de l'Etat.

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES (Académie des). V. ACADÉMIE.

INSCRIPTIONS SUR LES MONUMENTS. C'était un usage général dans l'antiquité de mettre sur les monuments publics une inscription de dédicace qui rappelait par quel souverain ou magistrat le monument avait été élevé, à quelle occasion, et en quelle année. On faisait de même pour les monuments bâtis par des particuliers, surtout pour les tombeaux. Ces inscriptions ont été très-souvent d'un grand secours comme documents historiques; cependant les modernes, qui en ont beaucoup profité, et chaque jour en profitent, n'ont presque point adopté cet usage. En France, on a eu la manie de mettre quelquefois des inscriptions en langue latine sur les monuments, et qui étaient complétement étrangères à la commémoration de leur fondation. Vers 1830, des architectes ont commencé à graver sur quelques monuments des inscriptions chronologiques et historiques, mais sur les nouveaux seulement; les anciens monuments, restaurés, restent muets. En Italie, et surtout à Rome, on a conservé la coutume antique: édification, restauration, tout est consacré par une inscription. C'est de la justice pour chacun, et ces annales lapidaires sont moins sujettes à l'erreur que celles qui ne sont que transcrites dans les livres. C. D—Y.

INSCRITS. V. INSCRIPTION MARITIME.

INSER, riv. de la Russie d'Europe (Orenbourg), sort des monts Ourals, coule au S., puis à l'O., et se jette dans la Bélaïa. Cours de 250 kil.

INSPRUCK, en allem. *Innsbrück*, c.-à-d. *pont de l'Inn*, en latin *Veldidena*, v. des États autrichiens, cap. du Tyrol, ch.-l. du cercle de son nom, au confluent du Sill et de l'Inn, à 385 kil. S.-O. de Vienne, par 47° 16' 10" lat. N., et 9° 3' 41" long. E.; 15,000 hab. Bâtie dans une belle vallée qu'entourent de hautes montagnes. Évêché. Université fondée en 1672, supprimée en 1810, et rétablie en 1826. Gymnase. Musée *Ferdinandeum*, consacré aux curiosités naturelles et artistiques du Tyrol. Gymnase, école normale. Tribunaux. Belle cathédrale; magnifique pont sur l'Inn. Eglise de la cour ou des Franciscains, construite de 1553 à 1563, avec des monuments de Maximilien I^er et de l'archiduc Ferdinand. Anc. château des princes du Tyrol. Commerce assez considérable de transit. Fabriques de draps, gants, rubans, etc. (V. *Supplément*.)

INSTERBURG, v. des États prussiens (Prusse orient.), à 26 kil. O. de Gumbinnen, au confl. de l'Angerap et de l'Inster; 8,400 hab. Tribunaux. Fabr. de lainages; brasseries et distilleries.

INSTITA, large bordure plissée à petits plis, qui garnissait le bas de la stole des matrones romaines. Elle descendait jusque sur les pieds, et sa partie supérieure était indiquée par un étroit ruban de pourpre. C. D—Y.

INSTITUT AGRONOMIQUE. V. ÉCOLES D'AGRICULTURE.

INSTITUT D'ÉGYPTE, nom donné quelquefois à la *Commission des sciences et des arts* qui fit partie de l'expédition d'Égypte en 1798.

INSTITUT DE FRANCE. V. ACADÉMIE.

INSTITUT DE FRANCE (Palais de l'), situé à Paris, sur le quai Conti, vis-à-vis du pont des Arts. Sa façade est demi-circulaire, et se compose d'un bâtiment dont le rez-de-chaussée présente une série de 16 portiques simulés, avec un étage au-dessus couronné par une balustrade. Un gros pavillon quadrangulaire, de 3 portiques de côté, et orné de pilastres corinthiens, termine, en avant-corps, les deux extrémités de l'hémicycle. Au centre s'élève un dôme, avec un péristyle à fronton reposant sur 4 colonnes corinthiennes et 2 gros pilastres d'angle. Cette façade, dont l'ouverture est de 120 mèt. environ, produit un assez bon effet, bien qu'elle n'ait rien de très-remarquable, et que les bâtiments de l'hémicycle soient un peu bas. — Le Palais de l'Institut a été érigé en 1665, sous le nom de Collége des Quatre-Nations (V. UNIVERSITÉ), sur l'ordre et aux frais de Mazarin. Levau en donna les plans; d'Orbay, son élève, et Lambert les exécutèrent. Le dôme était la chapelle du collége. Un décret de 1806 affecta ce palais à l'Institut de France, et la chapelle fut convertie en salle de séances publiques pour ce corps savant. Il l'occupe conjointement avec la Bibliothèque Mazarine, installée dans l'aile orientale du palais.

INSTITUT DE S^t-LOUIS. V. LOUIS (INSTITUT DE SAINT-).

INSTITUTES DE JUSTINIEN, *Justiniani Institutiones*. Premiers principes du droit romain, composés, d'après l'ordre de Justinien, par Tribonien, son chancelier, aidé des jurisconsultes Dorothée et Théophile, et tirés des écrits des anciens jurisconsultes, principalement des *Institutes de Gaius* (V. GAIUS). Les Institutes de Justinien sont divisées en 4 livres, et furent publiées l'an 533, un mois avant le *Digeste*. Justinien leur donna force de loi.

INSTRUCTION PUBLIQUE. V. *aux mots* COLLÉGE, ÉCOLES, FACULTÉS, FRANCE, LYCÉE.

INSUBRES ou INSUBRIENS, en gaulois *Is-Ombra* (hommes forts), peuple de la Gaule cisalpine, dans la Transpadane, entre le Pô au S., le Tésin à l'O., les Alpes au N., l'Adda et les Cénomans à l'E. Ch.-l., *Mediolanum* (Milan). Originaires du pays des Eduens, dans la Gaule Transalpine, ils vinrent en Italie à la suite de Bellovèse. Attaqués par les Romains, l'an 223 av. J.-C., ils furent soumis à un tribut après les batailles de l'Adda et de Clastidium, mais se révoltèrent à l'approche d'Annibal, en 218, et battirent le préteur Manlius à Modène. Ils triomphèrent encore de Posthumius à Litana Sylva, en 215. Ayant accueilli le Carthaginois Magon, en 204, ils subirent une nouvelle invasion romaine après la 2^e guerre punique, et furent battus sur le Mincio par Céthégus, en 197, à Côme par Marcellus, en 196, et à Mediolanum par Valérius Flaccus, en 195. Depuis ce moment, ils disparurent de l'histoire.

INSULA, nom de LILLE en latin.

INTAPHERNE, un des sept seigneurs persans qui, en 521 av. J.-C., conspirèrent contre le faux Smerdis. Mécontent de n'avoir pas obtenu la couronne, il conspira contre Darius, qui le fit arrêter et condamner à mort avec tous ses parents, complices de sa révolte.

INTEL, petit port de cabotage (Morbihan), arr. et à 19 kil. S.-E. de Lorient, sur l'océan Atlantique; 800 hab.

INTÉMÉLIENS, *Intemelii*, peuple de la Gaule cisalpine, dans la Ligurie, au S.-O., entre les Alpes et les Apennins au N., la Gaule transalpine à l'O., la Méditerranée au S., et les Ingaunes à l'E. Ch.-l., *Albium Intemelium* (auj. Vintimille). Leur territoire est compris maintenant dans la province italienne de Port-Maurice.

INTENDANCE MILITAIRE, corps de l'administration française de la guerre. Il est chargé d'assurer aux troupes en campagne la solde et les subsistances, l'habillement et le campement, le service médical sur le champ de bataille et dans les hôpitaux; enfin d'acheter, de transporter, de manutentionner tout ce qui est relatif à la subsistance de l'armée. On n'entre dans l'intendance que par voie de concours, et nul n'est admis au moindre de ses grades, s'il n'a déjà servi comme capitaine. Une ordonnance royale de 1832 a déterminé avec beaucoup de précision les rapports entre l'Intendance et les chefs des grands services militaires.

INTENDANTS DES BATIMENTS ROYAUX, nom de trois fonctionnaires de l'anc. monarchie française, chargés de la surveillance et de l'entretien des maisons royales. Le plus ancien était directeur de l'Académie d'architecture.

INTENDANTS DE COMMERCE, magistrats chargés de veiller à la prospérité du commerce. Louis XIV en créa six en 1708, pris parmi les maîtres des requêtes. Ils furent supprimés en 1715; Louis XV en rétablit quatre en 1724. L'intendance générale du commerce appartenait au contrôleur général des finances.

INTENDANT DES EAUX ET FONTAINES, fonctionnaire créé en 1623, et dont la charge fut érigée en office par Louis XIII en 1636. Il devait veiller sur les aqueducs et les canaux, conserver les sources, empêcher ce qui pouvait détourner ou faire perdre les eaux.

INTENDANTS DES FINANCES, officiers créés par François I^er, en 1522, pour surveiller les trésoriers.

INTENDANTS MILITAIRES, fonctionnaires créés par une ordonnance royale du 29 juillet 1817, pour remplacer les inspecteurs aux revues et les commissaires des guerres. Ils sont chargés de l'administration de l'armée et des finances de ce département. Il y a auj. (1865) 26 intendants, 150 sous-intendants de 1^re et de 2^e classe, et 70 adjoints.

INTENDANTS DES MENUS, c.-à-d. des *menus plaisirs*, fonctionnaires créés en 1684, et chargés, sous l'anc. monarchie française, des spectacles, divertissements et cérémonies de la cour.

INTENDANTS DE POLICE, fonctionnaires créés en 1516 par le parlement de Paris, pour chaque quartier de cette ville, afin de faire exécuter les ordonnances dans les places publiques, les halles et les marchés. Ils avaient des sergents à verge, qui leur prêtaient main-forte. Depuis on les a nommés *commissaires de police*.

INTENDANTS DES PROVINCES, agents royaux chargés de veiller, dans les provinces, à l'administration de la justice, de la police et des finances, et qui faisaient pénétrer partout l'action du pouvoir central. On en trouve l'origine dans les maîtres des requêtes qui, au XVIe siècle, étaient délégués par le roi dans les provinces. Ce fut Richelieu qui organisa l'institution des intendants, en 1636. Ces fonctionnaires, odieux aux parlements et aux États provinciaux, aux droits desquels ils portaient atteinte, furent supprimés pendant la Fronde. On les rétablit en 1654, et l'on en plaça successivement dans toutes les généralités. En 1789, il y avait 32 intendances. B.

INTER, préposition latine qu'on reconnaît dans ENTRAIGUES, ENTREVAUX, ainsi que dans TERAMO et TERNI (*Interamnis*), entre-rivières.

INTERAMNA, v. de l'Italie ancienne (Ombrie), sur le Nar. Patrie de l'historien Tacite et de l'empereur Tacite. Auj. *Teramo*.—v. de l'Italie ancienne (Picénum), chez les Prétutiens, entre le Liris et le Melpis. Auj. *Terni*.

INTERAMNIS, nom latin d'ENTRAMMES.

INTERAQUÆ, nom d'ENTRAIGUES en latin.

INTERCALATION, *Intercalatio*, opération inventée par les anc. Grecs et les anc. Romains, pour rendre l'année lunaire, qui fut d'abord leur année civile, égale à la révolution du soleil dans le zodiaque. L'année grecque étant de 354 jours, et l'année solaire comptée à 365 jours, on compensait la différence en mettant à la fin de chaque 8e année 3 mois de chacun 30 jours. Les jours étaient appelés *supplémentaires*, et les mois *intercalaires*. Chez les Romains, l'année était de 355 jours; la compensation se faisait par une adjonction de 88 et 90 jours alternativement pendant 8 ans, et 66 seulement après chaque période de 24 ans révolus. Mais comme ils ne voulurent pas changer le nombre de leurs mois, tous les jours étaient intercalés (de là le mot intercalation) entre le 24 et le 25 février, originairement le dernier mois de l'année. Les pontifes étaient chargés, à Rome, de faire l'intercalation; mais ils ne s'en acquittaient pas d'une manière régulière, quelquefois à cause des superstitions du peuple; d'autres fois, par connivence intéressée avec les publicains qui, suivant qu'ils avaient un bail d'impôts avantageux ou onéreux, obtenaient des pontifes d'allonger ou d'accourcir l'année. Cela finit par produire une telle confusion dans le comput du temps, que César dut réformer le calendrier (*V.* ANNÉE).

INTERCATIA, v. d'Hispanie (Tarraconaise), près du Durius, dans le pays des Vaccéens, au S.-O. de Pallantia.

INTERDICTION DU FEU ET DE L'EAU. Peine infligée judiciairement chez les anc. Romains à un citoyen que l'on voulait condamner à l'exil. En principe, le citoyen romain était inviolable; l'exil eût été une violence contre lui, car s'il n'avait pas voulu s'y soumettre, il aurait fallu recourir à la force pour l'y contraindre; en lui interdisant le feu et l'eau dans sa patrie, interdiction défendant à qui que ce fût de lui fournir ces deux éléments, on le forçait à s'expatrier. C. D—Y.

INTERDIT, censure ecclésiastique prononcée autrefois par le pape ou les évêques, et qui enlevait aux habitants d'une ville, d'une province ou d'un royaume, l'usage des sacrements, le service divin et la sépulture religieuse. On continuait d'administrer le baptême aux enfants, la confession et le viatique aux mourants. Il n'y a plus aujourd'hui d'interdit local que celui qui frappe une église menaçant ruine ou souillée par un crime. L'interdit est encore une suspension de fonctions prononcée contre les ministres du culte.

INTERI (Barthélemy), économiste et mécanicien, né à Pistoie en 1672, m. en 1757, étudia à Naples, y professa la philosophie et les mathématiques, y établit une école de commerce, et représenta, auprès de la cour, le grand-duc de Toscane. Il s'occupa des moyens d'éviter la disette et l'élévation du prix des blés, inventa des silos qui furent plus tard adoptés en France, une étuve à blé, décrite par l'abbé Galiani, son élève, et établit l'usage de conserver l'excédant des récoltes dans les années abondantes. On lui doit aussi un procédé pour imprimer les billets de banque. En 1754, il fonda une chaire d'économie politique à l'université de Naples. M. V—I.

INTÉRIEURE (Mer), *Internum mare*, nom donné par les anciens à la Méditerranée.

INTERIM D'AUGSBOURG, décret rédigé par Jules Pflugius, évêque de Naumbourg, Michel Helding, évêque titulaire de Sidon, Jean Agricola, prédicateur de l'électeur de Brandebourg, rendu par Charles-Quint, en 1548, et portant des prescriptions en matière de religion, qui devaient être valables jusqu'à la décision définitive du concile de Trente. Conforme en tous autres points à la doctrine catholique, il permettait de plus le mariage des prêtres et la communion sous les deux espèces. Il ne satisfit ni les luthériens ni les catholiques, et ne put être, en beaucoup d'endroits, mis en vigueur que par la force.

INTERLACHEN, c.-à-d. *entre les lacs*, vge de Suisse, cant. et à 42 kil. S.-E. de Berne, près de la rive g. de l'Aar, entre les lacs de Thun et de Brienz; 1,360 hab. Anc. château. La douceur du climat et la beauté des sites y attirent beaucoup d'étrangers.

INTERMONT, *Intermontium*, quartier de l'anc. Rome, situé sur le mont Capitolin, et nommé ainsi de ce qu'étant entre les deux mamelons qui s'élevaient aux extrémités N. et S. de la colline (*V.* CAPITOLIN (MONT)), il était entre deux monts. C. D—Y.

INTERNONCE, envoyé du pape dans une cour étrangère, en l'absence ou à défaut du nonce.

INTERNUM MARE. *V.* INTÉRIEURE (Mer).

INTERPRÈTES, agents de corruption qui, dans les comices des anc. Romains, allaient marchander, au nom des candidats qui les mettaient en œuvre, les suffrages des citoyens. Ils étaient proprement des entremetteurs. C. D—Y.

INTERRÈGNE, INTERROI, *Interregnum*, *Interrex*. Dans l'anc. Rome, on nommait *interrègne* la vacance momentanée du consulat, quand les pouvoirs des consuls en place expiraient avant que leurs successeurs eussent été élus par les comices. Ces retards, assez rares, venaient d'auspices défavorables, ou d'intrigues qui avaient empêché de tenir les comices assez à temps ou arrêté leurs résultats. Mais afin que le gouvernement ne restât pas vacant, le sénat choisissait dans son sein un membre qu'il investissait du pouvoir consulaire avec le titre d'*interroi*. Ce magistrat ne restait en place que 5 jours, après lesquels il se nommait un successeur, qui assemblait les comices, les présidait, et tâchait de faire élire des consuls. S'il n'y parvenait pas, au bout de cinq jours il transmettait aussi son pouvoir à un autre interroi qui continuait les mêmes efforts, et ainsi de suite, de 5 jours en 5 jours, jusqu'à ce qu'il y eût élection de consuls. Le premier interroi ne pouvait pas assembler les comices, peut-être afin que le peuple eût quelques jours de réflexion, l'interrègne étant souvent produit par des dissentiments populaires. — Dans l'anc. royaume de Pologne, pendant chaque vacance du trône, l'archevêque-primat de Guesne gouvernait sous le nom d'*interroi*. C. D—Y.

INTERRÈGNE (GRAND-), nom donné, dans l'histoire d'Allemagne, au temps qui s'écoula depuis la mort de Conrad IV, 1254, dernier prince de la maison de Hohenstauffen, jusqu'à l'élection de Rodolphe de Habsbourg, 1273. Dans cet intervalle, Guillaume de Hollande, Richard de Cornouailles et Alphonse X de Castille se disputèrent la couronne impériale. Les nobles transformèrent leurs châteaux en repaires de brigands; les villes formèrent des confédérations (Ligue du Rhin, Ligue de Souabe, Hanse, etc.), pour assurer la liberté des communications et du commerce.

INTORCETTA (Prosper), jésuite et missionnaire en Chine, né à Piazza (Sicile), en 1625, m. en 1696, coopéra à la publication de plusieurs ouvrages de sa société, entre autres : le *Tai-hio*, traduit en latin par le P. Ignace de Costa, et imprimé à Kiang-tchang-fou, 1662; le *Tchoung-young*, sous le titre de *Sinarum scientia politico-moralis*, Goa, in-fol., 1667. On a de lui encore : *Testimonium de cultu sinensi*, Lyon, 1700, in-8°.

INTRA, brg du roy. d'Italie, à 48 kil. N. de Novare, sur la rive O. du lac Majeur; 4,258 hab. Fabriques de verre, faïence, chapeaux, amidon, cotonnades. Commerce actif entre l'Italie et la Suisse.

INTRODACQUA, v. du royaume d'Italie (province d'Aquila), à 7 kil. S.-O. de Sulmona; 5,324 hab.

INTRODUCTEUR DES AMBASSADEURS. Officier chargé, dans l'anc. monarchie, de conduire les ambassadeurs aux audiences solennelles du roi et des membres de la famille royale. Cette fonction ne fut d'abord qu'accidentelle, et confiée par le roi à quelqu'un de ses grands officiers. Louis XIV rendit permanents la charge et le titre, et institua 2 introducteurs qui servaient tour à tour par semestre. La Révolution supprima les introducteurs des ambassadeurs; Napoléon Ier les rétablit, et ils existent auj. à peu près comme au temps de Louis XIV.—Cette charge paraît une transmission de l'empire romain : à la cour des empereurs de Rome, on voit, dès Néron, des introducteurs appelés *admissionales*. Sous le Bas-Empire, ils étaient sous les ordres d'un *Maître des admissions*.

INTROUVABLE (Chambre). *V.* CHAMBRE.

INVALIDES. L'idée d'un secours accordé aux défen-

seurs de la patrie remonte aux temps anciens : les Grecs avaient des *Prytanées*, analogues à nos établissements d'invalides; chez les anciens Romains, on distribuait aux légionnaires une portion des terres conquises. Les rois de France de la 3e race pourvurent de bonne heure au sort de quelques vieux soldats, en les plaçant dans des monastères de fondation royale, où, sous les noms d'*oblats* (présentés), ou de *moines lais* (moines laïques), on les employait aux fonctions de sonneurs, de balayeurs, etc. D'autres soldats invalides gardaient, en temps de paix, les châteaux des seigneurs. L'hospice des Quinze-Vingts (*V. ce mot*), fondé par Louis IX, ne devait recevoir que les chevaliers qui avaient perdu la vue à la croisade. Les oblats et les moines lais étant pour les couvents des hôtes incommodes, les abbés et les prieurs offrirent de se racheter de ce service par une contribution annuelle en argent. De là vinrent les pensions viagères que le roi Henri II assigna sur les principales abbayes aux chefs et aux soldats blessés. L'*Ordre de la charité chrétienne*, formé en 1575 par Henri III avec des officiers et des soldats infirmes, fut bientôt abandonné. Henri IV, en 1597, plaça des invalides dans un hospice fondé rue de L'ourcine, à Paris; mais les bâtiments et les revenus étant insuffisants, cet hospice fut fermé en 1611. Louis XIII acheta, en 1632, le château de Bicêtre (*V. ce mot*) pour la même destination, et l'établissement fut érigé en *Commanderie de St-Louis*. L'hôtel actuel des Invalides remplaça Bicêtre (*V. le mot suiv.*). Par un édit de 1676, le secrétaire d'État chargé du département de la guerre fut nommé directeur et administrateur général de l'hôtel. En 1701, on créa trois receveurs généraux des Invalides. Le revenu de l'établissement était, en 1789, de 1,700,000 livres. Des succursales furent établies : à Versailles, au commencement du Consulat; à Louvain et à Avignon, en 1800. La dernière fut seule conservée par la Restauration; elle a été supprimée en 1848. Une ordonnance de 1822 assigne aux Invalides le 1er rang dans l'armée. Pour être admis à l'hôtel, il faut être privé d'un ou de plusieurs membres, ou avoir 30 ans de service effectif et 60 ans d'âge. Les officiers sont servis dans de la vaisselle plate, que donna l'impératrice Marie-Louise lors de son mariage avec Napoléon Ier. — Colbert avait fait instituer par Louis XIV, en 1673, les *Invalides de la marine*. Aujourd'hui, les marins sont secourus par la *Caisse des Invalides*, qu'alimentent les retenues faites sur leur solde, et par la *Caisse des prises*, où l'on verse, en temps de guerre, le produit des prises faites sur l'ennemi, et, en temps de paix, celui de diverses amendes. — Les nations étrangères ont aussi des établissements d'invalides : les Anglais, à Chelsea et à Greenwich (*V. ces mots*); les Prussiens, près de Berlin, depuis 1748; les Suédois, à Upsal; les Russes, près de Gatchina, depuis 1831. B.

INVALIDES (Hôtel des), un des plus beaux et des plus utiles monuments de Paris (*V. l'art. précédent*). Situé dans le faubourg St-Germain, vers l'extrémité S.-O. de la ville, il se compose d'une agrégation de bâtiments, presque tous à 3 ou 4 étages, qui se déploient autour de 19 cours ou jardins. La façade regarde le nord : elle s'étend sur une seule ligne longue de 196 mèt., au fond d'un grand jardin de même largeur, séparé de la voie publique par un fossé de place forte, armé sur son front de grosses pièces d'artillerie de rempart. Une magnifique grille donne entrée dans ce jardin, et conduit, par une large allée, à la partie centrale de la façade, accusée par un avant-corps surmonté d'une forme cintrée décorée de la statue équestre de Louis XIV, en haut-relief. Au-dessous, une large porte s'ouvre dans un vestibule par lequel on pénètre dans la cour d'honneur, longue de 102 mèt., large de 62, et entourée de bâtiments avec galeries à deux rangs d'arcades superposées. Elle est sur l'axe général du monument. Les bâtiments latéraux contiennent quatre réfectoires pour les soldats. De là partent diverses galeries qui conduisent aux autres cours, situées sur les flancs de celle-ci. A son extrémité méridionale est la chapelle de l'hôtel, composée d'une grande nef et de deux bas-côtés, avec arcades ornées de pilastres corinthiens, et tribunes dans l'imposte. A sa voûte sont appendus des drapeaux conquis sur les ennemis de la France. Au fond est une deuxième église circulaire, le plus bel ornement de ces vastes constructions. Sa forme est celle d'une croix grecque. On y trouve six chapelles, les tombeaux de Turenne et de Vauban, et au centre, dans une chapelle demi-souterraine, le tombeau de Napoléon Ier (*V.* MAUSOLÉE). L'église est couverte par un dôme élevé sur un massif quadrangulaire qui la contient, et dont chaque face a un fronton; celle du midi a de plus un portail à deux rangs de colonnes superposées, doriques pour l'ordre du bas, corinthiennes pour celui du haut. 24 colonnes corinthiennes engagées, accouplées par 2, contournent la tour du dôme, percée de 12 fenêtres; au-dessus règne un attique avec pilastres, et des contre-forts façonnés en consoles renversées. Le dôme a la forme d'un casque. Une lanterne, en petit temple, lui sert d'amortissement et se termine par une flèche surmontée d'une croix. Le tout est en charpente, couvert en plomb. Le galbe du dôme est divisé en larges côtes, dont les intervalles sont ornés de bas-reliefs représentant des trophées dorés. Son diamètre extérieur est de 26 mèt. 63 centim.; sa hauteur, jusqu'à la lanterne, de 71 mèt., et, jusqu'au sommet de la croix, de 100 mèt. 70 cent. On l'aperçoit de tous les points de Paris. L'ensemble de l'Hôtel des Invalides occupe un vaste quadrilatère de 126,985 mèt. de superficie. En avant de sa cour extérieure s'étend une esplanade de 198 mèt. de large sur 450 de long, qui descend jusqu'à la Seine. Des pelouses de gazon en occupent le centre, et, sur les côtés, plusieurs allées d'arbres forment une promenade. Cette esplanade, qui ne fut établie qu'en 1720, ajoute beaucoup à la dignité et à l'aspect grandiose du monument, qu'elle permet d'embrasser d'un coup d'œil. — Louis XIII ordonna, en 1633, la fondation de cet asile militaire, mais n'en commença pas l'exécution. Louis XIV reprit cette grande pensée en 1670, et donna à sa fondation le nom d'*hôtel* au lieu de celui d'*hospice*, consacré jusqu'alors aux maisons de ce genre. En 1675, l'hôtel était habité. Il avait été élevé pour recevoir 6,000 officiers ou soldats; aujourd'hui, un aménagement plus confortable a réduit ce nombre à 4,000. Libéral Bruant fut l'architecte de l'hôtel et de la chapelle : son plan d'ensemble, le plus vaste peut être que l'on connaisse, se distingue par la symétrie et la simplicité des constructions, par de belles percées en enfilades, des dégagements habilement ménagés sous de nombreuses galeries en portiques, et une très-heureuse disposition des masses. J.-H. Mansart a élevé le dôme, dont l'aspect présente un mélange de magnificence et d'élégance, de légèreté et de solidité, de variété et de simplicité, qui en fait un objet d'étonnement et d'admiration. C. D—Y.

INVENTION DE LA SAINTE-CROIX (Fête de l'). *V.* CROIX.

INVERARY, v. d'Écosse, ch.-l. du comté d'Argyle, à 132 kil. N.-O. d'Édimbourg, avec un port sur le Loch-Fine, à l'embouchure de l'Ary, et communiquant par un canal avec Aberdeen; 1,052 hab. Pêche considérable de harengs. Comm. de bois et laines. Aux environs, beau château des ducs d'Argyle.

INVERKEITHING, brg d'Écosse (Fife), sur le Forth, à 35 kil. S.-O. de Cupar, 14 N.-O. d'Édimbourg; 1,500 hab. Rade belle et sûre pour tous bâtiments. Salines, houille. Ce fut une résidence royale sous David Ier.

INVERLEITH. *V.* LEITH.

INVERNESS, *Innernium* ou *Invernium*, v. forte d'Écosse, ch.-l. du comté de son nom, à 179 kil. N.-O. d'Édimbourg, 133 d'Aberdeen, sur la Ness, près de son embouchure dans le golfe de Murray; 9,400 hab. Chemin de fer pour Aberdeen. Toiles de lin et de chanvre, lainages, cotons, cuirs. Port sûr et commode, auquel aboutit le canal Calédonien. Écoles renommées. C'est la place la plus commerçante du N. de l'Écosse et la capitale des Highlands. Les rois Pictes y résidaient. — Le comté d'Inverness, le plus grand de l'Écosse, entre ceux de Murray et de Nairn au N., de Cromarty à l'O., d'Argyle et de Perth au S., et de Banff à l'E., a 1,100 304 hect., et 88,888 hab. Plusieurs des îles Hébrides (North-Uist, South-Uist, Benbecula, Barra, Skye, et le S. de Lewis) en dépendent. Sol sillonné par la chaîne des Grampians, où est le Ben-Nevis, le plus haut sommet de la Grande-Bretagne; arrosé par la Ness et la Spey; en partie couvert de bruyères et de landes. Mines de fer; beau granit rouge. Climat humide et froid. Élève de bétail, surtout de moutons à laine estimée. Beaucoup d'antiquités celtiques, entre autres les routes dites de Fingal.

INVESTITURE, mise en possession d'un immeuble, d'un fief ou d'un bénéfice. Cette translation de propriété était accompagnée, au moyen âge, de formalités symboliques : il y avait des symboles naturels (motte de terre, touffe de gazon, rameau vert, fétu de paille), et des symboles de convention (couronne, bannière, lance, sceptre, crosse, anneau, cordes des cloches, etc.). L'investiture se faisait publiquement, en la cour du suzerain ou au chef-lieu du fief dominant, en présence des officiers du seigneur et des témoins, et on en dressait acte

INVESTITURES (Querelle des), lutte d'un demi-siècle entre le Saint-Siége et les empereurs, qui avaient complétement asservi l'Église d'Allemagne. Les concessions de

terres faites au clergé par les rois avaient, depuis longtemps, réuni partout dans les dignités ecclésiastiques deux éléments bien distincts, le sacerdoce et le fief; et les évêques, les abbés, étaient à la fois prêtres et seigneurs, ministres de Dieu et bénéficiers du prince. S'il appartenait à celui-ci de conférer le fief, il n'en était pas de même du sacerdoce, qui ne devait dépendre que de la puissance spirituelle, du clergé séculier ou régulier pour l'élection, du métropolitain et du pape pour l'investiture. Cependant les princes, outre le droit légitime d'investir du temporel, comme suzerains, s'étaient souvent arrogé celui de nommer eux-mêmes aux fonctions ecclésiastiques. C'étaient ordinairement eux qui, à la mort d'un prélat, envoyaient la crosse et l'anneau à celui qu'ils lui choisissaient pour successeur, et cet envoi seul tenait lieu de l'élection. Trop souvent en France, en Angleterre, mais surtout en Allemagne au temps d'Henri IV, les bénéfices ecclésiastiques étaient donnés à des courtisans, vendus au plus offrant: et l'Eglise, remplie de prélats cupides, ignorants, batailleurs, offrait tous les vices des laïques. Dès son avènement, Grégoire VII renouvela contre ces abus les anciennes prohibitions (conciles de Rome, 1074-75); mais il tomba dans un autre excès : non content d'ôter aux empereurs la nomination aux dignités ecclésiastiques, il prétendit encore leur enlever tout droit de confirmation pour le temporel; de là une lutte qui, soutenue d'une part par Henri IV et Henri V, de l'autre par Grégoire VII, Victor III, Urbain II, Pascal II, Gélase II et Calixte II, ne se termina par une transaction qu'en 1122 (concordat de Worms, confirmé au concile général de Latran en 1123). L'élection, avec l'investiture religieuse, appartint à l'Eglise, et le prince n'y eut plus d'autre droit que celui d'y assister et de désigner, dans les élections litigieuses, et suivant le conseil des métropolitains et des évêques de la province, le candidat à choisir. Il conféra l'investiture temporelle; mais, de peur qu'en se servant des anciens signes, la crosse et l'anneau, il n'eût encore l'air de donner le titre et la juridiction spirituelle, il la conféra par le sceptre. — La liberté des élections fut de même rétablie en Angleterre par Henri Ier, qui, en conservant l'hommage féodal, renonça aussi à donner les évêchés par l'anneau et la crosse, 1107. En France, elle l'avait été par Hugues Capet dans le domaine royal; et le concile de Reims, que présidait Calixte II, et auquel assistait Louis le Gros, la décréta solennellement, avec l'investiture par le sceptre, dès 1119. *V.* De Maistre, *Du pape*, II, c. 7. R.

INZINZAC, brg (Morbihan), arr. et à 18 kil. N.-N.-E. de Lorient; 174 hab.

IO, fille d'Inachus, fut aimée de Jupiter, qui, pour la dérober à la jalousie de Junon, la changea en vache. Junon se la fit livrer, et lui donna pour gardien Argus aux cent yeux. Délivrée de son surveillant par Mercure, Io fut poursuivie par un taon, parcourut la terre et les mers, et aborda enfin en Egypte, où elle reprit sa première forme. Elle épousa Télégone, et donna le jour à Epaphus. Selon les fables grecques, elle introduisit en Egypte le culte de Cérès sous le nom d'Isis; on l'adora elle-même, et son culte se confondit avec celui de cette déesse.

IOF, baie de la Nigritie occidentale, forme la limite N. de l'arrond. français de Gorée.

IOL ou CÆSAREA, v. de l'Afrique ancienne (Mauritanie sitifienne), sur la Méditerranée, près de l'embouchure du Chinalaph; auj. *Cherchell*.

IOLAS, fils d'Iphiclès, était neveu et compagnon d'Hercule, qu'il aida à vaincre l'hydre de Lerne en brûlant avec un fer chaud les blessures de ce monstre. Hébé, épouse d'Hercule dans le ciel, le rajeunit. Suivant Diodore, il conduisit en Sardaigne une colonie d'Hellènes.

IOLCOS, v. de l'anc. Thessalie, dans l'Hémonie, port au fond du golfe Pagasétique, était le ch.-l. d'un Etat que se disputèrent Pélias et Eson, père de Jason. C'est de là que partirent les Argonautes pour conquérir la Toison d'or.

IOLE, fille d'Eurytus, roi d'Œchalie, fut aimée d'Hercule, qui l'enleva et l'emmena à Trachine. Quand le héros eut péri, victime de la jalousie de Déjanire, elle épousa son fils Hyllus.

IOLOFS. *V.* GHIOLOFS.

ION, fils de Xuthus et de Créuse, et frère d'Achéus, épousa Sélinonte, fille d'un roi de l'Egialée, et, à la tête des Athéniens, combattit Eumolpus. Nous avons une tragédie d'*Ion* par Euripide.

IONA ou ICOLMKILL, île d'Ecosse, l'une des Hébrides, au S.-E. de Mull; 26 kil. carrés; 264 hab. Grains, bétail, serpentine jaune, marbre blanc. Son nom est dérivé de *I Columb Kill* (cellule de Columban); St Columban y fonda, en 565, un couvent où furent cultivées les lettres et les sciences. On y enterrait les anciens rois d'Ecosse. Ruines antiques. Elle appartient au duc d'Argyle.

IONIE. Trois pays ont porté ce nom dans l'antiquité à différentes époques : 1° l'Attique, après l'invasion des Ioniens; 2° la côte septentrionale du Péloponèse, appelée d'abord Egialée ou rivage par les Pélasges, ses premiers habitants, et envahie par les Ioniens de l'Attique, qui y fondèrent 12 villes (Pellène, Egire, Eges, Bura, Hélice, Ægium, Rhypes, Patras, Tritée, Phares, Olenas, Dyme), et qui, lors de l'invasion dorienne, furent refoulés en Attique par les Achéens; 3° une partie de l'Asie Mineure, le long de la mer Egée, entre l'Hermus au N. et le Méandre au S., lorsque les Ioniens, chassés du Péloponèse et devenus trop nombreux en Attique, arrivèrent, vers 1140 av. J.-C., sous la conduite des fils de Codrus, et avec d'autres populations, telles que des Abantes de l'Eubée, des Myniens d'Orchomène, des Cadméens, des Dryopes, des Phocidiens, des Molosses, des Arcadiens-Pélasges, des Doriens d'Epidaure. Ces Ioniens bâtirent ou occupèrent 10 villes: Milet, Myonte, Priène, Ephèse, Colophon, Lébédos, Téos, Erythrée, Clazomènes, Phocée, auxquelles il faut ajouter celles de Chios et de Samos, dans les îles de ce nom. Ces 12 villes, auxquelles s'adjoignit postérieurement Smyrne, cité éolienne, dont les Ioniens de Colophon s'emparèrent par surprise, formèrent une confédération, dont l'assemblée générale se tenait au *Panionion*, temple bâti sur le revers septentrional du mont Mycale, entre Priène et Ephèse, et dédié à Neptune Héliconien, le dieu national de la tribu ionienne. On y célébrait la fête des Panionies, toujours présidée par un habitant de Priène, sur le territoire de laquelle le temple était bâti. Chaque ville était indépendante dans son gouvernement intérieur, et sous l'autorité d'un roi de la famille de Codrus, puis d'un tyran, citoyen puissant qui s'emparait du pouvoir après quelques années d'une liberté orageuse. Ephèse, qui d'abord avait joui de la suprématie, dut ensuite la céder à Milet, devenue, par son commerce et ses colonies, la plus puissante des cités ioniennes. L'Ionie fut ravagée par les Cimmériens, puis attaquée par les rois de Lydie Gygès, Ardys, Alyatte, enfin par Crésus, qui rendit tributaires toutes les villes du continent, en leur laissant, sous l'autorité de leurs tyrans, la libre administration de leurs affaires intérieures. De la domination des Lydiens, l'Ionie passa, par les conquêtes de Cyrus, sous celle des Perses, qui, disposant de la flotte phénicienne, soumirent aussi les cités insulaires, Chios et Samos. La révolte de l'Ionie sous Darius donna lieu aux guerres médiques (*V. ce mot*). Rendu à la liberté par le traité de Cimon, 449, le pays retomba sous le joug des Perses au traité d'Antalcidas, 387, et se soumit ensuite à Alexandre. Sous ses successeurs, l'Ionie appartint tour à tour à Antigone, à Lysimaque, à Séleucus. Donnée par les Romains à Eumène, roi de Pergame, après la bataille de Magnésie, 190, elle revint au peuple romain et fut comprise dans le proconsulat d'Asie, à l'extinction des rois de Pergame, 133. Dans les divisions subséquentes de l'empire, la partie continentale de l'Ionie forma la province d'Asie proprement dite, dépendant du diocèse d'Asie, de la préfecture et de l'empire d'Orient; Chios et Samos appartenaient à la province des Iles, créée par Vespasien dans le même diocèse. Au temps de son indépendance, l'Ionie brilla par l'éclat des lettres, des sciences et des arts, et devança de plusieurs siècles les Grecs d'Europe dans la civilisation. Homère était Ionien, ainsi que plus tard Callinus, Mimnerme, Hipponax, Anacréon; ce fut aussi en Ionie que naquit la prose avec les premiers logographes, Cadmus et Hécatée de Milet. La philosophie ionienne produisit une école de physiciens, qui cherchèrent le principe des choses dans les éléments de la nature, Thalès, Anaximandre, Anaximène : l'un d'eux, Anaxagore, s'éleva à l'idée d'un dieu considéré comme intelligence suprême. La peinture était cultivée en Ionie dès le VIIIe siècle; car nous voyons dans Pline le roi Candaule acheter à grand prix un tableau du peintre ionien Bularque; plus tard, Ephèse donna naissance à Parrhasius, et Colophon à Apelle. En architecture, l'antiquité admirait les temples de Junon à Samos et de Diane à Ephèse, bâtis par des Ioniens. Enfin la statuaire prit aussi naissance en Ionie au VIIIe siècle avec Théodore et Télècle de Samos. Ce développement précoce de la civilisation, dû au génie fécond de la race hellénique, fut aidé par la douceur du climat. Hérodote vantait la pureté du ciel d'Ionie et la beauté du pays, qui ne connaissait ni les froids rigoureux des pays situés plus au nord sur la côte même d'Asie Mineure, ni les chaleurs dévorantes et la sécheresse des contrées plus méridionales. C. P.

IONIEN (Mode). *V.* MODES.

IONIENNE (Mer), *Ionium mare*, mer formée par la Méditerranée, entre l'Italie à l'O., l'empire ottoman et la Grèce à l'E., communiquant au N. avec l'Adriatique par le canal d'Otrante; entre 36° 50'-40° 30' lat. N., et 12° 50'-21° long. E. Elle contient les îles Ioniennes, et forme les golfes d'Arta, de Lépante, d'Arcadie, de Coron et de Kolokythia en Grèce, de Tarente et de Squillace à l'extrémité méridionale de l'Italie.

IONIENNES (Iles), archipel de la mer Ionienne, appartenant à la Grèce, et composé des îles de Corfou (ancienne *Corcyre*), Paxo (*Ericusa*), Sainte-Maure (*Leucade*), Théaki (*Ithaque*), Céphalonie (*Céphallénie*), Zante (*Zacynthe*), et Cérigo (*Cythère*), plus les îlots d'Antipaxo, Fano, Cérigotto, etc. Ces îles, comprises entre 35° 50' et 39° 57' latitude N., 17° 10' et 20° 59' longitude E., sont répandues sur les côtes de l'empire ottoman et de la Grèce. Superficie, 2,533 kilomèt. carrés environ. Pop., 246,483 hab. De 1799 à 1863, les îles Ioniennes portèrent encore le nom de *République des Sept-Iles*. Climat très-doux. Sol montueux, mais fertile en coton, vins, huiles, raisins. Belles routes. — Dans l'antiquité, les îles Ioniennes prirent une large part à la guerre du Péloponèse, 431-404 av. J.-C. Soumises à Alexandre, elles formèrent plus tard, sous les Romains, une province de l'empire d'Orient. A la fin du XI^e siècle, les Normands des Deux-Siciles enlevèrent Corfou aux empereurs byzantins. Venise la prit en 1386, s'empara aussi des autres îles, et les conserva jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Le traité de Campo-Formio, 1797, les fit passer sous la domination de la France, qui en forma les 3 départ. d'Ithaque, de Corcyre et de la mer Egée. En 1799, une flotte turco-russe reprit les îles Ioniennes, qui furent constituées en république vassale et tributaire de la Turquie, mais que le traité d'Amiens, 1802, déclara libres, sous la protection de la Russie. Le traité de Tilsitt, 1807, les rendit à la France, et le général Berthier en fut nommé gouverneur. Les traités de 1815 les placèrent sous le protectorat anglais. On établit alors une sorte de république aristocratique représentative : le pouvoir législatif appartint à une Chambre de 40 membres, dont 11 choisis par le gouvernement, 29 par les électeurs; le pouvoir exécutif fut donné à un sénat, composé d'un président nommé par la puissance protectrice, et de 5 sénateurs, élus pour 5 ans par et parmi les députés; un lord haut-commissaire anglais dirigea les relations extérieures, la police, la presse. L'Angleterre eut le droit de mettre garnison dans les places fortes, et de commander les troupes. A la suite des événements de France de 1848, une insurrection éclata à Céphalonie, dont le but apparent était l'annexion des îles à la Grèce; elle fut comprimée, et, en 1849, l'Angleterre se fit céder par la Grèce les îlots d'Elaphonisi, de Cervi et de Sapienza. En 1852, le parlement des îles Ioniennes devint annuel, de biennal qu'il était. En 1863, l'Angleterre a renoncé au protectorat, et les îles ont été réunies à la Grèce.

IONIENS, *Ionii*, une des quatre tribus helléniques, descendaient, selon la légende, d'Ion, fils de Xuthus, fils lui-même d'Hellen, comme Eolus et Dorus. Ils étaient, ainsi que les Achéens, plus fortement mélangés de sang pélasgique que les Doriens et les Eoliens, de pure race hellénique. C'est ce que la tradition symbolise en faisant de Dorus et d'Eolus les fils mêmes d'Hellen, et d'Ion et Achéus, seulement ses petits-fils. Le caractère des Ioniens, peuple à la fois industriel, commerçant comme les Pélasges, et guerrier comme les Hellènes, la différence profonde que l'on remarque dans le génie, les institutions, le dialecte même des Ioniens et des Doriens, tout confirme l'origine mélangée de la race ionienne. De tous les peuples grecs, les Ioniens sont ceux qui se sont le plus répandus au dehors. Aux temps héroïques, ils occupent l'Attique, le nord du Péloponèse, une partie de l'Eubée et quelques Cyclades. Expulsés du Péloponèse par l'invasion dorienne, ils se retirèrent en Attique, et de là émigrèrent dans les îles de la mer Egée et sur la côte de l'Asie Mineure (*V.* IONIE). Dans les siècles suivants, ces Ioniens asiatiques se répandirent dans toute la Méditerranée. Entre les années 800 et 600 av. J.-C., la seule ville de Milet envoya, dit-on, 80 colonies, entre autres : Abydos, Lampsaque, sur l'Hellespont; Cyzique, sur la Propontide; Sinope, métropole à son tour de Cérasus et de Trapezus, Amisus, Phasis, Panticapée, Olbia, Istros, Tomès, Odessos, Apollonie, sur les côtes du Pont-Euxin. Samos donna naissance à Périnthe, sur la Propontide, et colonisa Samothrace, dans la mer Egée; Téos fonda Abdère. Au N. de la mer Egée, les Ioniens de Chalcis en Eubée donnèrent le nom de Chalcidique à cette péninsule que découpent en trois pointes les golfes Thermaïque et Strymonique; ils y bâtirent, dit-on, 32 villes, dont les plus célèbres furent Olynthe et Potidée. La plus grande partie des Cyclades, Andros, Ténos, Céos, Cythnos, Délos, Mycone, Paros, Naxos, Sériphos, Siphnos, Ios, Amorgos, étaient ioniennes. Les Ioniens s'étaient établis en Chypre, à Salamine; en Egypte, à Naucratis. Ils pénétrèrent vers 800 dans le bassin occidental de la Méditerranée, et fondèrent, en Italie, Cumes (métropole de Pouzzoles et de Naples), Elée, Rhegium; en Sicile, Naxos, Leontium, Catane, Zancle ou Messine, Myles, Tauromenium et Himera; en Sardaigne, Olbia; en Corse, Aleria; en Gaule, Marseille, qui à son tour sema de ses nombreux comptoirs les côtes voisines de l'Italie, de la Gaule et de l'Espagne. Les plus industrieux et les plus commerçants de tous les Grecs, les Ioniens furent les rivaux des Phéniciens dans l'E. de la Méditerranée, des Carthaginois et des Etrusques dans l'O. Ils chassèrent même les Phéniciens de la mer Noire, et ce fut par leurs colonies que les Grecs d'Europe entrèrent en relations avec les peuplades scythiques du nord. D'un esprit remuant et ami des nouveautés, ils adoptèrent presque partout le gouvernement démocratique, et l'histoire de leurs cités est pleine de troubles et de révolutions. Mais l'amour de la liberté amena chez eux le complet développement du citoyen et de l'individu, pendant que l'éclat des lettres, des sciences et des arts ennoblissait cette liberté. Si les Grecs marchent en tête de tous les peuples civilisés de l'antiquité, les Ioniens sont les premiers de tous les Grecs; il suffit, pour leur accorder ce rang, de se rappeler l'éclat dont ont brillé les Ioniens de l'Asie Mineure, et, en Europe, la cité ionienne par excellence, Athènes. C. P.

IONOPOLIS, anc. v. d'Asie Mineure (Paphlagonie), sur la côte du Pont-Euxin; auj. *Inéboli*.

IOS, île de la mer Egée, l'une des Cyclades, au S.-O. de Naxos; Homère y mourut; auj. *Nio*.

IOSZ, en hongrois *Iasso*, en all. *Iaschau*, brg de Hongrie (Abaujvar), sur la Boldva, à 18 kil. O.-S.-O. de Kaschau; 1,300 hab. Belle église de Prémontrés, avec bibliothèque et archives. Aux environs, mines de fer, carrières de beaux marbres.

IOTES, vieux peuple scandinave ou finnois, qui habitait à l'E. du golfe de Botnie, et que l'on se figurait comme une race de géants et de magiciens.

IOUDOMA, riv. de la Russie d'Asie (Iakoutsk), naît sur le versant O. des monts Stanovoï, coule à l'O., et se jette dans la Maïa. Cours de 270 kil.

IOUG, riv. de la Russie d'Europe (Vologda), naît dans le district de Nikolsk, coule d'abord au S.-O., puis au N. et au N.-O., et, par sa réunion avec la Soukhona, forme la Dvina. Cours de 360 kil.

IOUGAN (BOLCHOI-), riv. de la Russie d'Asie (Tobolsk), coule au N.-O., et se jette dans l'Obi. Cours de 360 kil.

IOULIS, v. de l'île de Céos, patrie de Simonide; auj. *Iouli*. Ruines antiques.

IOURBOURG ou GEORGENBURG, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 161 kil. O.-N.-O. de Kowno, sur la rive dr. du Niémen. Entrepôt de commerce des produits exportés de Wilna et Grodno en Prusse.

IOUZGHAT. *V.* JUZGHAT.

IOWA, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, entre les États de Wisconsin et d'Illinois à l'E., ceux de Missouri au S., de Minnesota au N., et le Territoire de Nebraska à l'O. Arrosé par le Mississipi, qui forme sa limite orientale, et le Missouri qui le borne à l'O. Les produits de l'agriculture, florissante dans le S. seulement, sont le froment, l'orge, l'avoine, le seigle, le blé, le maïs, le lin, le chanvre, le sucre, le tabac, etc. Grandes richesses minérales. Superficie, 129,330 kilom. carr. Pop., 674,948 hab. Il est divisé en 16 comtés, et a pour cap. *Des Moines*. — L'Iowa faisait partie des possessions françaises. En 1803, il fut cédé aux États-Unis avec toute la contrée connue sous le nom de Louisiane, obtint un gouvernement territorial en 1838, et fut admis, comme État, dans l'Union en 1846. Le pouvoir exécutif est confié à un gouverneur élu pour 2 ans, et le pouvoir législatif à une assemblée générale, composée d'un sénat de 46 membres, élus pour 4 ans, et d'une chambre des représentants de 93 membres, élus pour 2 ans. L'Iowa envoie au Congrès de Washington 2 sénateurs et 6 représentants. Tout citoyen âgé de 21 ans et ayant un an de résidence dans l'État ou 6 mois dans le comté où il doit voter, a le droit de suffrage. C. P.

IPEKS ou PECHIA, v. de la Turquie d'Europe (Roumélie), à 88 kil. E.-N.-E. de Scutari, sur le Drin blanc; 12,000 hab.

IPHICLÈS, fils d'Amphitryon et d'Alcmène, frère et compagnon d'Hercule, épousa Pyrrha, fille de Créon et

sœur de Mégare, prit part à la chasse du sanglier de Calydon, et fut tué en combattant contre Argée, roi des Eléens. Il fut le père d'Iolas.

IPHICRATE, général athénien, fils d'un cordonnier, contribua à délivrer sa patrie du joug des Trente tyrans, 403 av. J.-C., fit la guerre aux Thraces, et rétablit sur le trône Seuthès, allié d'Athènes. Chargé de conduire en Egypte 20,000 Grecs mercenaires, pour aider Pharnabaze à comprimer la révolte de ce pays, 374, il ne put s'entendre avec le satrape, vint succéder à Timothée dans le commandement de la flotte athénienne, s'empara des galères envoyées par Denys de Syracuse au secours des Lacédémoniens, et délivra Corcyre assiégée par ces derniers. Il venait de conquérir Amphipolis, lorsque, à la prière d'Eurydice, veuve d'Amyntas IV, il força l'usurpateur Pausanias à rendre le sceptre au jeune Perdiccas III, 370. Envoyé au secours de Sparte attaquée par Epaminondas, il sauva peut-être cette ville par son utile diversion, 369. Pendant la guerre sociale, s'étant opposé à l'attaque de Byzance, au moment où une tempête venait de dissiper la flotte athénienne, 357, il fut accusé par Charès, et condamné à une forte amende; ne pouvant la payer, il fut forcé de s'exiler, et alla mourir obscurément en Thrace. Iphicrate opéra dans l'art militaire des réformes utiles, donna à l'infanterie une armure plus légère, et assujettit les soldats à une discipline sévère. Cornélius Népos a écrit sa vie. O.

IPHIGÉNIE, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre, fut destinée par son père à être offerte en sacrifice à Diane, lorsque les Grecs, prêts à partir pour Troie, étaient retenus à Aulis par des vents contraires. La déesse lui substitua une biche, qui fut immolée, et la transporta en Tauride, où elle en fit sa prêtresse. Là, Oreste, jeté par une tempête, retrouva sa sœur, au moment où il allait être sacrifié à Diane par le grand prêtre Thoas, et la ramena avec lui dans sa patrie. Euripide a écrit des tragédies d'*Iphigénie à Aulis* et d'*Iphigénie en Tauride;* la première a été imitée par Racine, la seconde par Guimond de la Touche. Les mêmes sujets ont inspiré à Gluck deux beaux opéras. B.

IPHITUS, descendant d'Oxylus, régnait en Elide vers le temps de Lycurgue. Des divisions intestines et une maladie contagieuse désolaient alors la Grèce. L'oracle de Delphes, consulté par Iphitus, déclara que le seul remède à toutes ces calamités était le rétablissement des jeux olympiques. Ces jeux, fondés par Hercule, avaient été interrompus depuis l'invasion des Doriens. Fort de l'autorité de la Pythie, et assisté des conseils de Lycurgue, Iphitus les rétablit, et en régla le retour périodique à la fin de chaque 4e année. O.

IPOLY, en allem. *Eipel,* riv. de Hongrie, naît dans le N. du comitat de Neograd, arrose celui de Honth, et se jette dans le Danube au-dessous de Gran. Cours de 140 kil.

IPOLY-SAGH, v. de Hongrie, ch.-l. du comitat de Honth, sur l'Ipoly, à 92 kil. N. de Bude; 2,500 hab.

IPS, anc. *Pons Isis* ou *Isipontum,* v. des Etats autrichiens (Basse-Autriche), sur une riv. de son nom (affl. dr. du Danube), à 65 kil. O. de St-Polten; 2,000 hab. Maison de prévoyance pour les pauvres de Vienne. Fabr. de poteries, creusets, etc.

IPSARA ou PSARI, anc. *Psyra,* petite île de l'Archipel, au N.-O. de Chio, par 38° 30' lat. N., et 22° 46' long. E.; 10 kil. sur 5. Fertile en vins. Elle est célèbre par le massacre que les Turcs firent de ses habitants, les *Ipsariotes,* en 1824 (dans l'eyalet des Iles, livah de Chio).

IPSERA, *Hispiratis,* ville de la Turquie d'Asie, eyalet et à 80 kil. N.-O. d'Erzeroum. Anc. capitale des Pagratides.

IPSITZ, brg des États autrichiens (Basse-Autriche), à 63 kil. O.-S.-O. de St-Polten: 1,200 hab. Fabr. active de taillanderie, quincaillerie, ferronnerie.

IPSUS, brg de l'anc. Phrygie, au N.-E. de Célènes, à 10 lieues de Synnade, au point d'intersection de deux grandes routes conduisant l'une à Byzance, l'autre à Sardes, Ephèse et Milet. En ce lieu, victoire de Séleucus, de Lysimaque, de Cassandre et de Ptolémée sur Antigone et Démétrius Poliorcète, 301 av. J.-C., à la suite de laquelle l'empire d'Alexandre fut définitivement partagé en 4 royaumes (Egypte, Syrie, Thrace, Macédoine-et-Grèce).

IPSWICH, *Gipppericum,* v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Suffolk, bon port sur l'Orwell, qui y prend le nom de Gipping, à 16 kil. de son embouchure, à 110 kil. N.-E. de Londres, 60 S. de Norwich; 37,919 hab. On y remarque l'hôtel de ville, et un beau pont en fer. Maison de correction et pénitentiaire. Chantiers de construction; fabr. de voiles: filatures de lin et de laine. Foire importante pour la vente des bêtes à laine. Commerce de grains, drêche, beurre, fromage, huile. — Patrie du cardinal Wolsey.

IQUIQUE, v. et port de mer du Pérou, au S. (départ. de Moquega). Bateaux à vapeur pour Guayaquil. Exportation considérable de nitrate de soude; pop., 2,500 hab.

IRA, forteresse de la Messénie, sur une montagne du même nom, au N. de Messène. Les Messéniens y soutinrent, de 682 à 671 av. J.-C., un siége célèbre contre les Spartiates.

IRAILH (Augustin-Simon), prieur de St-Vincent-lez-Moissac, né au Puy en Velay en 1719, m. en 1794, n'est guère connu que par le livre qui a pour titre: *Querelles littéraires,* 1761, 4 vol. in-12: on y trouve l'histoire des démêlés des écrivains les plus célèbres tant anciens que modernes. Ce livre est assez bien écrit, mais il y règne une telle partialité en faveur de Voltaire, qu'on le lui a quelquefois attribué à lui-même. La vraie raison de cette partialité est que l'abbé Irailh avait été précepteur d'un des neveux du philosophe. On lui doit encore une *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France,* 1764, 2 vol. in-12. C. N.

IRAK-ADJÉMI, c.-à-d. *Pays barbare,* prov. de la Perse, au N.-O., entre le Tabaristan, le Mazandéran et le Ghilan au N., l'Aderbaidjan à l'O., le Kurdistan au S.-O., le Khousistan et le Farsistan au S., et le Kouhistan à l'E.; 242,770 kil. carrés; 900 kil. sur 400; 2,600,000 hab. Ch.-l., *Téhéran;* v. princip.: Ispahan, Kachan, Hamadan, Kazbin, Sultaniéh. Sol montagneux, enfermé entre les chaînes de l'Elbourz au N. et de l'Elvend à l'O., arrosé par le Kizil-Ouzen, qui le sépare du Ghilan et de l'Aderbaidjan. Climat sain et tempéré; deux mois de fortes chaleurs. Culture de riz, céréales, amandes, pistaches, pavots, sésame, tabac, coton, safran, soie. Elève de chameaux, chevaux et chèvres. Fabr. de maroquins, verrerie, faïence. — Ce pays occupe la plus grande partie de l'ancienne Médie.

IRAK-ARABI, anc. *Babylonie,* région de la Turquie d'Asie, au S.-E., entre le Kurdistan turc et l'Al-Djézireh au N., la Perse à l'E., le golfe Persique au S., et l'Arabie à l'O. Traversée du N.-O. au S.-E. par l'Euphrate, et par le Tigre, dont la réunion y forme le Chat-el-Arab. Elle forme l'eyalet de Bagdad.

IRAN, nom donné par les Persans à leur pays.

IRANCY, brg (Yonne), arr. et à 14 kilom. S. S.-E. d'Auxerre; 1,015 hab. Excellents vins rouges, surtout ceux de la côte de la Palotte.

IRAOUADDY, fleuve de l'Asie méridionale, dont le cours supérieur est encore inconnu: d'après les uns, c'est le Yaro-Zang-Botsiou du Thibet; d'après les autres, il sort du mont Langtan. Il traverse l'empire birman du N. au S., la province anglaise de Pégou, baigne Amarapoura, Promé, et se jette dans le golfe de Martaban par 14 embouchures, formant un delta de 200 kil. de base. Il reçoit le Payaenduen et le Kyenduen. Cours de 3,200 kil. environ.

IRASA, pays de l'Afrique ancienne, entre Azyris et Cyrène. On y place le royaume d'Antée.

IRBIT, v. de la Russie d'Asie, gvt et à 409 kil. E. de Perm, au confluent de l'Irbit et de la Neiva; 3,000 hab. Forges et mines. Foire célèbre, la plus importante après celle de Nijni-Novogorod, établie en 1630, et fréquentée par les marchands de la Russie d'Europe, de la Sibérie, de la Boukharie, de la Chine, de la Perse et de l'Asie ottomane. En 1856, le chiffre des ventes a été de 58,000,000 francs.

IREGH, v. de Hongrie (Tolna), à 110 kil. S.-O. de Pesth; 5,000 hab. Ravagée par la peste en 1796. — v. des Etats autrichiens (Esclavonie), à 15 kil. S. de Peterwardein; 4,000 hab. Commerce de vins et de farines.

IRÈNE, impératrice grecque, 780–802, née à Athènes, dut à sa beauté de devenir la femme de Léon IV, 769. Elle prit goût au pouvoir, et l'exerça pendant la minorité de son fils Constantin VI, 780. Pour s'y maintenir, elle ne recula pas devant le crime, et fit crever les yeux à ce fils qui, devenu majeur, l'avait privée du trône, 790. Au reste, elle s'appuya sur le parti orthodoxe, releva les images, et, dans ce but, convoqua à Nicée le 7e concile général, 787. A l'extérieur, son règne fut sans gloire. Elle dut accepter la paix du calife Haroun-al-Raschid. Le bruit de son mariage avec Charlemagne fut un prétexte qui servit à la renverser. Son grand trésorier, Nicéphore, l'exila dans Lesbos, où elle vécut un an du produit de sa quenouille, 802-3. Sa fin déplorable l'a fait mettre par les Grecs au rang des saintes. Fête, le 15 août. S.

IRÉNÉE (Saint), né en Asie Mineure vers l'an 140, m. vers 202, fut disciple de St Papias et de St Polycarpe, vint prêcher l'Evangile dans les Gaules vers 177, fut ordonné prêtre par St Pothin, évêque de Lyon, auquel il

succéda, et souffrit le martyre sous l'empereur Septime Sévère. Fête, le 28 juin chez les Latins, le 23 août chez les Grecs. St Irénée prit le parti des évêques asiatiques contre le pape Victor au sujet de la célébration de la Pâque. Il a écrit contre les Gnostiques et les Valentiniens un traité *des Hérésies*, en 5 livres, dont il ne reste que des fragments en grec, mais dont nous avons une traduction latine contemporaine. Ses Œuvres complètes ont été publiées par Erasme, Bâle, 1526; par le P. Massuet, Paris, 1710, in-fol.; par le P. Pfaff, Venise, 1734, 2 vol. in-fol. Elles attestent un esprit profond et une remarquable érudition.

IRETON, général anglais, gendre de Cromwell et ennemi acharné de Charles Ier, fut fait prisonnier à Naseby, 1645, dut sa liberté aux embarras du roi, contribua beaucoup à sa condamnation, fut laissé par Cromwell en Irlande, 1650, comme gouverneur et lord-député, s'empara de Waterford et de Limerick, et fut tué à la prise de cette dernière ville, 1651.

IRGHIZ, riv. de la Russie d'Europe (Samara), naît dans l'Obschtschil-Syrt et se jette à Wolsk dans le Volga; cours de 450 kil. — riv. de la Russie d'Europe (Saratov), naît dans le district de Khvalinsk, et se jette par deux bras dans le Volga. Cours de 200 kil.

IRI, nom moderne de l'Eurotas.

IRIA, v. de l'Italie ancienne, dans la Gaule cisalpine (Ligurie), au N.-E. de Dertona. Auj. *Voghera*.

IRIA FLAVIA, v. d'Hispanie (Tarraconaise), chez les Astures, au S.-O. de Brigantium. Auj. *El Padron*.

IRIARTE (Ignace), paysagiste espagnol, né à Azcoitia (Guipuzcoa) en 1620, m. à Madrid en 1669. Elève d'Herrera le Vieux, il sut s'approprier sa manière et sa couleur. Comme il exécutait beaucoup mieux les objets inanimés que la figure, il se consacra exclusivement au paysage. Il travailla longtemps avec Murillo : l'un ornait les sites de personnages, l'autre peignait les fonds des tableaux. On admire dans les œuvres d'Iriarte la transparence de l'air, la légèreté des feuillages, un savant emploi du clair-obscur, la limpidité des eaux et la beauté des ciels. Il fut un des fondateurs de l'académie de Séville, 1660, où il remplit, jusqu'à sa mort, les fonctions de secrétaire. A. M.

IRIARTE. *V.* aussi YRIARTE.

IRIS, fille du centaure Thaumas et d'Electre, était la messagère des dieux, et plus particulièrement de Junon, qui la métamorphosa en arc-en-ciel. Aucune statue représentant Iris ne nous est parvenue; mais elle est figurée sur des vases et des bas-reliefs, quelquefois debout, vêtue de la tunique longue, les cheveux retenus par un bandeau, et des ailes aux épaules; d'autres fois, glissant sur l'arc-en-ciel. Ses attributs sont le caducée et une corbeille de fruits.

IRIS, auj. *Iékil-Ermak*, riv. d'Asie Mineure, prenait sa source dans l'Arménie, arrosait les campagnes du Pont, et se jetait dans le Pont-Euxin, mêlée aux eaux du Lycus, près d'Amisus.

IRISHTOWN. *V.* CANICE (SAINT-).

IRKOUT, riv. de la Russie d'Asie (Irkoutsk), sort du lac Itchin, et se jette dans l'Angara, près d'Irkoutsk. Cours de 400 kil.

IRKOUTSK, v. de la Russie d'Asie, capit. de la Sibérie orientale, ch.-l. du gouvernement de son nom, près du confl. de l'Irkout et de l'Angara, à 2,330 kil. S.-E. de Tobolsk; par 52° 17' 2" lat. N. et 101° 55' 57" long. E.; 24,000 hab. Archevêché. Gymnase, bibliothèque; écoles d'hydrographie, d'arpentage, de chirurgie militaire, d'art vétérinaire. Comptoir considérable et vastes magasins de pelleteries de la Compagnie russe d'Amérique. Dépôt du commerce général avec la Chine. Plusieurs bazars. Fabr. de draps, toiles, chapeaux, savon, cuirs, maroquins, etc. Toutes les maisons sont en bois. Climat très-rigoureux : le thermomètre centigrade y descend à 44° au-dessous de zéro. Brouillard très-épais.—Le gouvernement d'Irkoutsk, une des grandes divisions de la Sibérie, entre la prov. d'Iakoutsk au N., le Transbaïkal à l'E., le gvt d'Iéniseisk à l'O., et l'Empire chinois au S., a 319,106 hab. Territoire appuyé aux monts Sayanes, arrosé par la Selenga et l'Angara, très-boisé, et riche en mines d'argent et de plomb. Les tribus des Bourètes et des Toungouzes y habitent.

IRLANDE, en latin *Hibernia*, *Iernis*, *Juvernia*, *Scotia major*; en anglais, *Ireland*; en irlandais, *Erin* (c.-à-d. *île verte*); une des îles Britanniques et un des trois royaumes qui forment le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande; par 51° 15'-55° 15' lat. N., 7° 43'-12° 50' long. O.; séparée de l'Angleterre par le canal du Nord au N.-E., la mer d'Irlande à l'E., le canal St-George au S.-E., et baignée des autres côtés par l'Atlantique. Superf., 52,300 kil. carrés; 450 kil. du N. au S., sur 290 de l'E. à l'O.; 1,100,000 hab. en 1672; 2,099,094 en 1712; 2,845,932 en 1785; 5,395,456 en 1805; 6,801,127 en 1821; 7,767,401 en 1831; 8,175,124 en 1841; 5,764,543 en 1861. Cap., *Dublin*. Climat tempéré, humide, mais sain, moins froid en hiver et moins chaud en été qu'ailleurs sous la même latitude. Les montagnes sont peu élevées; leur point culminant est le Carran-Tual (1,134 mèt.). Elles divisent l'Irlande, de forme à peu près ovale, en 4 versants, arrosés, celui du N. par la Foyle, celui de l'O. par l'Erne et le Shannon, celui du S. par la Lee, le Black-Water, la Suir et le Barrow, celui du S.-E. par la Slaney, l'Anna ou Liffey et la Boyne. Le centre du pays est plat, et couvert de marais et de lacs, dont les principaux sont : le Neagh, l'Erne, le Corrib, les lacs Allen, Ree, Dearg, formés par le Shannon, et les 3 lacs de Killarney. Les côtes, très-échancrées, forment un grand nombre de golfes (Donegal, Galway, Shannon), et fournissent de bons ports : Cork, Waterford, Belfast, Dingle, Bantry, Sligo. Elles ont un développement de 3,540 kil. Il n'y a guère que deux canaux, le Grand-Canal qui va de Dublin au Shannon et à la Barrow, et le Canal-Royal de Dublin au Shannon; ils font communiquer la mer d'Irlande avec l'Atlantique. Le sol, quoique fertile, est mal cultivé. Il produit le lin (pour 1,500,000 liv. sterl. par an), le chanvre, l'orge, l'avoine, des légumes, et surtout des pommes de terre, qui forment la principale nourriture des basses classes : la culture du blé demande de grandes améliorations. De riches pâturages favorisent l'élève des bestiaux, de petits chevaux estimés, de chèvres et de porcs. La valeur de cette richesse agricole est de 550 millions de fr. Il y a peu de bois, mais beaucoup de tourbe. Les loups ont été détruits depuis le temps de Cromwell. L'industrie manufacturière, peu développée, consiste dans la fabrication des toiles, des mousselines, des tissus de coton, de la bière, de l'eau-de-vie. Au 1er janvier 1855, le nombre des navires irlandais employés au commerce était de 2,257, portant 13,362 hommes; on en comptait 121 à vapeur. Les richesses minérales de l'Irlande sont assez considérables : on exploite des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, de cobalt, de vitriol, des ardoisières, des carrières de marbre, de granit, de pierres calcaires. Les gîtes de houille et de minerai de fer produisent annuellement 25 millions de quintaux métriques. L'Irlande ne forme avec l'Angleterre le Royaume-Uni que depuis l'édit d'Union de 1800. Auparavant, elle avait son parlement particulier. Elle envoie 28 membres à la Chambre des lords, sans compter 1 archevêque et 3 évêques; ils sont nommés par les pairs irlandais. Les membres de la Chambre des communes, sont au nombre de 105, dont 64 élus par les comtés, 39 par les cités et les bourgs, 2 par l'université de Dublin. Le gouverneur de l'Irlande, qui porte le titre de vice-roi ou de lord-lieutenant, est nommé par le souverain du Royaume-Uni. Le pays est partagé en 4 provinces ecclésiastiques : le Leinster ou Lagénie à l'E., l'Ulster ou Ultonie au N., le Connaught ou Connacie à l'O., et le Munster ou Momonie au S., subdivisées elles-mêmes en 32 comtés :

Provinces.	*Comtés.*	*Chefs-lieux.*
Leinster. . . .	Wexford.	Wexford.
	Kilkenny.	Kilkenny.
	Carlow.	Carlow.
	Wicklow.	Wicklow.
	Kildare.	Kildare.
	Queen's-County.	Maryborough.
	King's-County.	Tullamore.
	West-Meath.	Mullinger.
	Longford.	Longford.
	Meath ou East-Meath.	Trim.
	Dublin.	Dublin.
	Louth.	Dundalk.
Ulster. . . .	Antrim.	Belfast.
	Down.	Down-Patrick.
	Armagh.	Armagh.
	Tyrone.	Omagh.
	Londonderry.	Londonderry.
	Monaghan.	Monaghan.
	Cavan.	Cavan.
	Fermanagh.	Enniskillen.
	Donegal.	Donegal.
Connaught. .	Sligo.	Sligo.
	Mayo.	Castlebar.
	Galway.	Galway.
	Roscommon.	Roscommon.
	Leitrim.	Carrick-on-Shannon

Munster...	Clare.	Ennis.
	Limerick.	Limerick.
	Kerry.	Tralee.
	Cork.	Cork.
	Waterford.	Waterford.
	Tipperary.	Clonmel.

Les comtés sont subdivisés en 252 baronnies, et les baronnies en 2,436 paroisses.

Tous les cultes sont tolérés par le gouvernement : mais les anglicans ne forment que la 8e partie de la population; le reste est catholique. L'église anglicane compte 12 diocèses, dont 2 archevêchés (Armagh et Dublin) et 10 évêchés suffragants. L'église catholique compte 4 archevêchés (Armagh, Cashel, Dublin et Tuam), et 23 évêchés. L'enseignement est entièrement libre : l'université de Dublin, les colléges de Belfast, de Cork et de Galway, et le collége catholique romain de Maynooth, sont des établissements particuliers. L'administration financière est la même qu'en Angleterre. La justice civile et criminelle est organisée comme en Angleterre. La magistrature de *paix* est exercée gratuitement par les citoyens; la haute magistrature est confiée aux meilleurs légistes, ainsi indépendants de la couronne. Il y a 4 cours centrales de justice, 4 tribunaux supérieurs siégeant à Dublin : la cour du banc de la reine, la cour des plaids communs, la cour de l'échiquier, la cour de chancellerie. La langue officielle est l'anglais; mais les Irlandais parlent la langue erse ou gaélique. Partout les routes sont magnifiques en Irlande, même dans les parties les plus misérables. Trois chemins de fer. partent de Dublin : 1° celui du N. pour Drogheda, Dundalk, Newry, et Belfast, avec embranchement de Dundalk sur Enniskillen, Omagh, Lifford, et Londonderry; 2° celui de l'O., pour Mullingar, Athlone, Ballinasloe et Galway; 3° celui du S.-O., pour Kildare, Maryborough, Mallow, Cork, Waterford, Limerick.

Histoire. L'Irlande fut connue des anciens, et décrite par Strabon, Pomponius Méla, Solin, Ptolémée. Mais elle résista aux armes des Romains, en sorte que l'histoire véritable reste enveloppée de fables. Le pays fut peuplé par plusieurs colonies successives, dont la première, sous Cesara, prétendue nièce de Noé, aurait précédé le déluge. Des tribus venues d'Écosse et du continent opprimèrent les anciens habitants, qui souvent se révoltèrent. Tacite parle d'un roi d'Irlande, Chrimthau, qui fut l'allié des Pictes contre Agricola. Vers la fin du IVe siècle ap. J.-C., les Irlandais, avec les Pictes et les Scots, envahirent la Grande-Bretagne; l'Irlandais Dathy fut tué au pied des Alpes, 406, se dirigeant sur Rome. Ce fut dans cette expédition que St Patrick, alors jeune, fut fait prisonnier. Après les sept années d'esclavage prescrites par la loi, il retourna en Gaule, et se fit religieux à l'abbaye de St-Martin de Tours. Il retourna en Irlande, en 431, et l'introduction du catholicisme mit fin au druidisme de l'ère païenne. Le nombre des établissements religieux s'augmenta bientôt : l'Irlande fut appelée l'*Ile des Saints*, et fournit la plupart des missionnaires qui convertirent la Germanie. Avec le christianisme les lumières se répandirent; mais l'ancienne forme du gouvernement subsista. Le peuple choisissait les princes dans des familles privilégiées. Le roi d'Irlande (*ardriagh*) avait sous sa dépendance, comme vassaux, plusieurs princes (*riaghs*); les femmes étaient exclues. Dès le VIe siècle, les pirates du Nord envahirent l'Irlande; tour à tour vaincus et vainqueurs, ils s'établirent, et reconnurent pour roi, 1070, l'Irlandais Murchad. Des luttes continuelles entre la famille des O'Neil de l'Ulster, les princes du Munster, du Leinster, du Connaught, durèrent jusqu'à la conquête du roi anglais Henri II, qui, investi, en 1155, de l'Irlande, par une bulle du pape Adrien IV, l'attaqua et la soumit, 1171. Son fils Jean fut le premier vice-roi. La partie méridionale seule (comtés de Dublin, Kildare, Louth, Meath) était domptée. Dès lors, il n'y eut plus qu'oppression d'un côté, souffrance et révolte de l'autre. Les Irlandais offrirent à Robert Bruce, roi d'Écosse, la royauté, 1315; il leur envoya son frère Édouard, qui prit la couronne, mais qui, après 18 batailles, fut tué en 1318 à Dundalk. Les Irlandais du Connaught furent encore défaits en 1337. Les *statuts de Kilkenny*, promulgués en 1367, séparèrent complétement les Anglais des Irlandais. Pendant la guerre des Deux-Roses, l'Irlande se déclara pour la maison d'York. Le fanatisme religieux acheva son asservissement : Henri VIII voulut, en 1534, imposer la réformation; mais la tolérance fut plus grande qu'en Angleterre. Après quelque temps de calme sous Marie Tudor, l'Irlande, soulevée par les O'Neil, les O'Donnell, et soutenue par l'Espagne, lutta contre Élisabeth, et ne fut domptée qu'en 1603. Sous Jacques Ier, en 1608, O'Dogherty, et, sous Charles Ier, R. Moore de Ballynagh, soulevèrent leur pays. Charles Ier, pour s'attacher les Irlandais contre le Long-Parlement, signa, en 1645, le traité de Kilkenny. Cromwell attaqua, en 1649, l'Irlande, qui fut dévastée ensuite par son lieutenant Ireton. La législation tendit à séparer les vainqueurs et les vaincus : on interdit aux colons anglais d'adopter l'habillement et la langue des Irlandais, de prendre femme parmi eux, de tenir leurs enfants au baptême et de les élever, de les admettre à aucun emploi, à aucun bénéfice, et même dans les monastères, de commercer avec eux, etc. Les catholiques irlandais furent écartés des emplois publics, privés de leurs prêtres, dépouillés de leurs biens. On les parqua dans le Connaught. A la Restauration des Stuarts, les catholiques furent déçus par Charles II. Ils combattirent pour Jacques II à la Boyne, 1690, contre Guillaume III d'Orange. Toutefois le traité de Limerick permit l'émigration et le libre exercice du culte. Après cent années d'oppression, la guerre d'Amérique fit accorder un parlement indépendant à l'Irlande, 1782; les lois pénales avaient été réformées en 1778. Les Irlandais s'insurgèrent en 1796; mal secondés par la Révolution française, ils succombèrent; enfin, en 1799, on proposa de détruire la dernière trace de la nationalité de l'Irlande en réunissant son parlement à celui d'Angleterre; l'édit d'Union, 1800, proclama que l'Irlande jouirait des mêmes droits politiques et civils que l'Angleterre. Mais l'abolition des incapacités politiques qui frappaient les catholiques fut refusée par Georges III. Un comité organisé en 1810 pour obtenir la réforme fut dirigé par John Keogh, puis par O'Connell. Celui-ci, envoyé devant le parlement, 1825, y défendit les catholiques. Élu membre du parlement en 1828, il obtint, l'année suivante, leur émancipation. Dès lors des députés catholiques furent élus. O'Connell, menaçant le gouvernement du *repeal* (rappel de l'Union), obtint des concessions importantes jusqu'à sa mort, 1847. Deux causes subsistent encore de l'état déplorable de l'Irlande : d'une part, quoique la liberté du commerce existe, l'Irlande doit payer la dîme au clergé anglican, qu'elle déteste; de l'autre, le commerce des manufactures fut interdit dès l'origine aux Irlandais, qui se portèrent vers la culture de la terre, partagée entre une foule de petits fermiers que la concurrence et le prix élevé des fermes maintiennent dans la misère. L'émigration des Irlandais pour l'Amérique et l'Australie est considérable : elle a enlevé au pays plus d'un million d'âmes depuis dix ans. C'est ce qui explique la diminution du nombre des pauvres secourus : on en comptait, par exemple, 620,747 en 1849, et seulement 86,819 en 1855.

IRLANDE (Mer d'), partie de l'océan Atlantique, resserrée entre l'Irlande à l'O. et l'Angleterre à l'E., et communiquant avec l'Atlantique par le canal du Nord au N. et le canal St-George au S.; 67,000 kil. carrés. Elle renferme les îles d'Anglesey et de Man.

IRLANDE (NOUVELLE-), *Tombara* et *Enlourou* des indigènes, île du grand Océan équinoxial, dans l'Océanie (Mélanésie), au N.-E. de la Nouvelle-Bretagne et au S.-E. du Nouvel-Hanovre; par 2° 3'-4° 51' lat. S., et 148° 13'-150° 48' long. E.; 350 kil. sur 35. La partie centrale est formée de hautes montagnes, que recouvrent de vastes forêts; la partie S.-O. est bordée d'îlots. Fréquents orages. Végétation active et vigoureuse; oiseaux innombrables et insectes curieux. Les habitants, moins noirs que les nègres d'Afrique, sont défiants, timides, et assez industrieux; ils fabriquent leurs armes, leurs instruments de pêche et de chasse. Le port *Praslin* est le point le mieux connu du pays. — Cette île, découverte par Schouten en 1616, a été revue par Tasman, 1643, par Dampier, 1700, et par Carteret, 1767.

IRMINSUL, c.-à-d. *colonne d'Irmin*, idole des anciens Saxons dans la Westphalie, avait un temple magnifique à Ehresbourg (auj. Stadberg). C'était un Germain, tenant un étendard d'une main et une lance de l'autre. Charlemagne s'efforça de détruire ce culte, et abattit, en 772, l'Irminsul, que quelques auteurs prétendent retrouver aujourd'hui dans le pilier d'albâtre rayé de la cathédrale d'Hildesheim.

IRNERIUS, WARNIER ou GARNIER, 1er auteur de la renaissance des études de droit romain au moyen âge, né vers 1065 à Milan ou à Bologne, peut-être en Allemagne, m. entre 1138 et 1150. On croit qu'il apprit le droit à Constantinople; il professa à l'école de Bologne, dont il commença l'éclat, et fut appelé dans les conseils de la grande-comtesse Mathilde, qui régnait en Toscane, et peut-être aussi des empereurs d'Allemagne Henri V et Lothaire II. La méthode d'Irnérius consiste à expliquer les

textes du droit romain, les termes et les phrases obscures, à rechercher les hypothèses auxquelles les décisions se rapportaient, et à donner des sommaires de ces lois. Ce travail fut continué par ses élèves, appelés *Irnériens* ou *Glossateurs*, faiseurs de gloses (de *Glossa*, mots obscurs, interprétation de ces mots), ou *Sommistes*, faiseurs de sommaires. Ces gloses furent d'abord intercalées dans les manuscrits, et, plus tard, mises en marge ou au bas du texte. Ses principaux élèves furent Hugues de la Porte, de Ravenne, Jacques Burgondius, Jean Bulgare, Martin Gosias, Albéric de la Porte, Placentin, Jacques Baudoin, Rofredus, Azo, et enfin Accurse, qui fit paraître le résultat de tous ces travaux dans la grande Glose, ferma l'école des Irnériens, et commença celle à laquelle il donna son nom. Les Irnériens étaient divisés en deux sectes, peu divergentes du reste : les Bulgariens, disciples de Bulgare, et les Gosiens, disciples de Martin Gosias. Les travaux des Glossateurs se ressentent de la barbarie de leur époque ; c'est le moyen âge balbutiant les lois romaines ; après avoir été en grand honneur, ils ont été méprisés à cause de leurs erreurs et de leurs explications parfois grotesques ; mais il ne faut pas oublier que c'est à leurs efforts que l'on doit la renaissance du droit romain, qui a joué un si grand rôle jusqu'à nos jours, et que, sur bien des points, la Glose peut encore être utile. Ed. T.

IROQUOIS, confédération jadis puissante et très-belliqueuse d'indigènes de l'Amérique septentrionale, répandus auj. dans la partie N. des États-Unis et dans le S. du Canada, au nombre de 12,000. On y distingue 6 nations : les Mohawks, les Onéidas, les Onondagas, les Sénécas, les Cayugas et les Tuscaroras. L'abus des liqueurs fortes, depuis l'arrivée des Européens, les a abrutis ou tués. — Les Français arrivèrent sur leur territoire en 1603, et eurent de fréquentes guerres à soutenir contre eux. Les Iroquois soutinrent les Anglais contre la France, puis contre les États-Unis ; lors de la guerre de l'Indépendance, les colons américains en détruisirent un grand nombre, et saccagèrent leurs villages.

IROUAN. *V.* ERIVAN.

IRTISCH ou IRTYCHE, fleuve de la Russie d'Asie (Sibérie), vient de l'Empire chinois (Dzoungarie), où il sort de l'Altaï, traverse le lac Dzaisang, arrose le district de Semipolatinsk et le gvt de Tobolsk, passe à Omsk et Tobolsk, et après avoir reçu l'Ichim et le Tobol, se jette dans l'Obi, rive g. Cours de 3,900 kil. environ.

IRUIANE, rivière de la Bolivie, au Nord, dans le département de Beni, se jette dans le Mamoré. Cours de 350 kil.

IRUN, v. d'Espagne (Guipuzcoa), à 13 kil. E. de St-Sébastien, près de la rive g. de la Bidassoa, et limitrophe de la France ; 5,700 hab.

IRUS, mendiant d'Ithaque, renommé pour sa grande taille et sa gloutonnerie, servait de messager aux amants de Pénélope. Ulysse, qu'il insulta et voulut empêcher d'entrer dans le palais, le tua d'un coup de poing.

IRVINE, brg d'Écosse, comté et à 18 kil. d'Ayr, à l'embouch. d'une riv. de son nom dans le golfe de la Clyde ; 4,200 hab. Chantiers de construction ; corderies. Fabr. de cotons et cuirs. Elle se forma autour d'un couvent de Carmélites, fondé en 1412.

IS ou ÆIOPOLIS, v. de la Babylonie, au confluent de l'Is et de l'Euphrate. Auj. *Hit.*

IS-SUR-TILLE, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. et à 24 kil. N.-N.-E. de Dijon, sur l'Ignon ; 1,356 hab. Pierres de taille. Forges. Grosse tour carrée, reste d'un château où François Ier rendit une célèbre ordonnance sur la police des prisons.

ISA, nom primitif de l'île de Lesbos.

ISAAC, fils d'Abraham et de Sara, né l'an 2266 av. J.-C., selon *l'Art de vérifier les dates*, ou l'an 1896 selon la chronologie vulgaire. Sa mère, qui l'avait enfanté âgée de 90 ans, lui sacrifia son frère Ismaël, qui fut chassé dans le désert avec sa mère Agar. Dieu, pour éprouver Abraham, lui commanda d'immoler Isaac, et déjà le couteau était levé sur lui, quand un ange l'arrêta. Isaac épousa ensuite Rebecca, sa cousine, dont il eut deux fils, Esaü et Jacob ; sur la fin de ses jours, il perdit la vue, et c'est ainsi qu'il bénit Jacob en croyant bénir Esaü. Il mourut après une vie pieuse qui dura 180 ans. L—H.

ISAAC *le Parthe* (Saint), surnommé *le Grand*, né à Constantinople, fils et élève de Nersès le Grand, fut élevé à la dignité de patriarche d'Arménie en 390, et, après avoir gouverné l'Église arménienne avec une rare sagesse pendant 50 ans, mourut en 440. C'est à lui qu'est dû le chef-d'œuvre de la littérature arménienne, la traduction de l'Écriture sainte. On a de lui, en outre, un *Traité des canons ecclésiastiques*, et deux *Lettres* à l'empereur Théodose le Jeune. Mais l'élégance, la pureté de son style, et la sublimité de ses pensées, paraissent plus spécialement dans ses *Hymnes*, qui sont chantées encore dans les offices de l'église arménienne. C—A.

ISAAC PACRADOUNI, célèbre personnage arménien, de la race des princes Pacradouni ou Bagratides, fut élu marzban (gouverneur) de l'Arménie, au nom du roi de Perse, en 481. Il mourut l'année suivante, dans un soulèvement de sa nation contre les Perses, en combattant pour sa religion et sa patrie. C'est sur sa demande que Moïse de Khoren a composé son *Histoire d'Arménie*. C—A.

ISAAC Ier COMNÈNE, empereur grec, 1057-1059, premier empereur de sa famille, fut porté au trône par les généraux mécontents de Michel VI. Après deux ans d'une administration ferme et éclairée, il abdiqua en faveur de Constantin Ducas, et alla mourir dans un monastère, en 1061. S.

ISAAC II L'ANGE, empereur grec, né en 1154, petit-fils d'Alexis Comnène par son aïeul, renversa Andronic Comnène, pour sauver sa vie, 1185. Mais il ne devint empereur que pour prouver qu'il était indigne de l'être : odieux par ses vices, et pour avoir perdu la Bulgarie et l'île de Chypre, 1186, souillé par sa trahison envers Frédéric Barberousse, 1189-1190, ébranlé par de continuelles révoltes, il fut détrôné par son frère Alexis, qui lui fit crever les yeux, 1195. Les croisés le rétablirent en 1203 ; six mois après, il était renversé par Alexis Ducas, et il mourait de ce dernier coup, 1204. S.

ISAAC LE HOLLANDAIS et J. ISAAC, son fils, alchimistes célèbres du XVe siècle, connaissaient l'eau régale, l'esprit d'urine (ammoniaque), et les pierres précieuses artificielles. Leurs écrits, traduits du hollandais en latin, et parmi lesquels nous citerons : *Tractatus de urina*, et *de Lapide philosophorum*, furent appréciés par Paracelse, Boyle et Kunckel. G—R.

ISABEAU de Bavière, reine de France, née en 1371, m. en 1435, était fille d'Étienne II, duc de Bavière et comte palatin du Rhin, et épousa, en 1385, Charles VI. Lorsque ce prince tomba en démence, 1392, elle fut mise à la tête du conseil de régence, où étaient le duc de Bourgogne et Louis d'Orléans, frère du roi. Elle favorisa ce dernier, qui était son amant, dans ses luttes contre Jean-sans-Peur. Après l'assassinat du duc d'Orléans, 1407, elle s'allia avec Jean pour conserver son pouvoir. Elle se ligua encore avec Philippe le Bon pour signer, en 1420, le traité de Troyes, qui dépouillait le dauphin (Charles VII) et livrait la France au roi d'Angleterre Henri V. Mais après la mort de Henri V et de Charles VI, 1422, elle fut oubliée, et mourut méprisée de tout le monde.

ISABELLA (LA), port sur la côte N. de l'île d'Haïti, par 19° 58' lat. N., et 73° 36' long. O. Ce fut là que Colomb fonda, en 1493, le premier établissement espagnol dans cette île.

ISABELLE (Sainte), sœur de St Louis, née en 1224, m. en 1270, refusa d'épouser Conrad, fils de l'empereur Frédéric II, et se retira dans le monastère de Longchamps, près de Paris, qu'elle avait fondé en 1252. Fête, le 22 février et le 31 août.

ISABELLE DE FRANCE, reine d'Angleterre, née en 1292, m. en 1358, fille de Philippe le Bel, épousa, en 1308, Édouard II, roi d'Angleterre. Avec les secours de son frère Charles le Bel, elle fit déclarer déchu son mari, qui la négligeait et se livrait à d'indignes favoris, 1326, et prit la régence de son fils, Édouard III. Roger Mortimer, son amant, fit égorger Édouard II, 1327 ; mais Édouard III, sortant de tutelle, le fit décapiter, 1330, et relégua Isabelle dans le château de Rising, où elle resta jusqu'à sa mort. C'est comme fils de cette princesse qu'Édouard III prétendit à la couronne de France.

ISABELLE Ire, reine de Castille, née de Jean II en 1451, m. en 1504, succéda en 1474 à son frère Henri IV, au détriment de la princesse Jeanne, regardée comme illégitime, et gouverna de concert avec l'infant d'Aragon Ferdinand, qu'elle avait épousé en 1469. Ils eurent d'abord à lutter contre les partisans de Jeanne et contre le roi de Portugal Alphonse V, son oncle maternel ; mais ils le vainquirent à Toro en 1476, et Jeanne se retira dans un couvent de Coïmbre, 1479. La même année, Ferdinand succédait à son père en Aragon, et les deux époux gouvernèrent ensemble jusqu'à la mort d'Isabelle. Active et entreprenante, elle partagea les travaux de son mari dans les campagnes comme dans les conseils. Elle fut l'âme de la guerre de Grenade, et c'est elle qui fit construire la ville de Santa-Fé, pour remplacer le camp que les Musulmans avaient incendié. C'est elle aussi qui entra la première, et

avec ardeur, dans les idées de Christophe Colomb. D'une piété exaltée, mais douce et humaine, elle ne consentit qu'avec répugnance à l'établissement de l'Inquisition en Castille et à l'expulsion des Juifs, plaida toujours pour la clémence en faveur des Mores, et défendit la cause des Indiens. Ses dernières années furent attristées par des malheurs domestiques : la mort de son fils unique Jean, de sa fille aînée Isabelle, reine de Portugal, de son petit-fils Michel, né d'Isabelle ; la folie de sa fille Jeanne, dédaignée et délaissée par son mari Philippe le Beau. C'était à eux que revenait la Castille ; mais comme Isabelle était mécontente de Philippe le Beau, et Jeanne incapable de gouverner, elle donna par son testament la régence à Ferdinand jusqu'à la majorité de Charles, son petit-fils (Charles-Quint). R.

ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE d'Autriche, née en 1566 de Philippe II, roi d'Espagne, et de sa 3e femme Élisabeth de France, fille d'Henri II. En 1593, son père voulut en vain, au mépris de la loi salique et au préjudice d'Henri IV, la faire reconnaître pour reine de France. En 1598, il lui fit épouser l'archiduc Albert, fils de l'empereur Maximilien II, en lui donnant pour dot la Franche-Comté et les Pays-Bas, souveraineté bien réduite par l'insurrection des Provinces-Unies, que son époux s'efforça en vain de reprendre. En 1621, quand Albert mourut, sans lui laisser d'enfants, elle n'eut plus que le titre de gouvernante, sous lequel elle administra avec fermeté et prudence jusqu'à sa mort, 1633. R.

ISABELLE-LA-CATHOLIQUE (ordre d'), distinction honorifique créée par le roi d'Espagne Ferdinand VII en 1815, sous l'invocation de Ste Isabelle, reine de Portugal (m. en 1336). L'insigne est une croix d'or à 8 pointes émaillée de rouge et anglée de rayons d'or, suspendue à un ruban moiré blanc, liseré orange.

ISABEY (Jean-Baptiste), peintre, né à Nancy en 1767, m. en 1855. Ses premiers maîtres furent 2 peintres du roi Stanislas, Girardet, qui lui apprit à peindre l'architecture et la décoration, et Claudot, par qui il fut initié à l'art du paysage. Il vint à Paris en 1786, prit des leçons de Dumont, peintre en miniature, et, pour vivre, peignit des dessus de tabatières, d'après Vanloo et Boucher, et des boutons d'habits. Présenté à Versailles par M. de Serant, gouverneur des enfants du comte d'Artois, il exécuta en médaillons les portraits des ducs de Berry et d'Angoulême, et celui de Marie-Antoinette. En 1788, il se fit l'élève de David. L'année suivante, il publia, avec Alexandre Duval, les portraits des membres de l'Assemblée constituante. Mme Lebrun et Greuze lui donnèrent de vifs encouragements, et Mirabeau le décida à se consacrer à la miniature. En 1791, Isabey, inspiré par la vue de quelques gravures anglaises en manière noire d'après Reynolds, introduisit ce genre en France ; le dessin qu'on nomme *la Barque d'Isabey* est parfait. Pendant le Directoire, il fut maître de dessin de la maison d'éducation de Mme Campan à St-Germain, puis vécut dans l'intimité de la famille Bonaparte. Le portrait qu'il fit du *Général Bonaparte à la Malmaison*, eut un succès prodigieux. En 1802, il dessina les décorations des différents grades de la Légion d'honneur, et une *Revue du 1er consul, au Carrousel* ; en 1804, *le 1er consul visitant à Rouen la manufacture des frères Sevenne*, à Jouy celle d'Oberkampf (ces deux dessins à la sépia sont à Versailles) ; puis les ornements du sacre de l'empereur ; en 1805, le costume impérial qui servit à Milan. Nommé maître de dessin de Marie-Louise, peintre du cabinet de Napoléon Ier, ordonnateur des fêtes et cérémonies de la cour, il fut le peintre de toutes les familles princières. En 1814, Isabey reproduisit les traits des étrangers de distinction qui étaient venus à Paris. Le prince de Talleyrand le chargea d'aller dessiner les membres du congrès de Vienne, et il fit le beau et grand dessin intitulé : *le Congrès de Vienne*. En 1825, Charles X lui donna le titre de peintre du cabinet du roi, et, en 1830, Louis-Philippe le nomma conservateur honoraire des musées. Toutes les œuvres d'Isabey portent le cachet d'un goût pur et d'une habileté peu commune ; le temps n'en a altéré ni la fraicheur, ni la touche délicate. Le Musée des Souverains, à Paris, possède les 32 dessins qu'il fit pour le sacre de Napoléon Ier ; celui du Luxembourg, l'*Escalier du Louvre*, 1817, aquarelle qu'on regarde comme son chef-d'œuvre. La *Table des maréchaux*, où se trouvent, sur un émail de Sèvres, les portraits de Napoléon Ier et de ses plus illustres généraux, est à Londres, ainsi que le *Congrès de Vienne*. Isabey a enrichi de lithographies le *Voyage dans l'ancienne France* de Taylor et Cailleux. — Son fils, Eugène Isabey, est un de nos bons peintres de marines et d'intérieurs.

ISAGORAS, Athénien, partisan de l'oligarchie, chassa, avec l'aide du roi de Lacédémone Cléomène, Clisthène, partisan de la démocratie, et 700 familles ; mais, assiégé par le peuple dans la citadelle, il capitula, et fut exilé.

ISAÏE, le 1er des 4 grands prophètes, fils d'Amos, et neveu du roi de Juda Amasias, prophétisa sous Osias, Joathan, Achaz et Ezéchias, de 785 à 681 av. J.-C. Il annonça à Ezéchias que sa fin était prochaine, puis que sa vie serait prolongée de 15 ans, et, pour preuve, il fit reculer l'ombre de 10 degrés sur le cadran d'Achaz. Plus que centenaire, il fut scié en deux par ordre de Manassès, fils d'Ezéchias. Ses prophéties, écrites en hébreu, parlent clairement de J.-C. et de son Eglise. Son éloquence est véhémente et sublime, ses peintures énergiques et pleines de la plus haute poésie. On admire surtout son *Cantique sur la ruine de Babylone*. Les prophéties d'Isaïe ont été traduites en français par M. de Genoude, 1815, in-8°.

ISALA, nom latin de l'YSSEL.

ISAR ou ISER, *Isara*, riv. d'Allemagne, naît dans les Alpes du Tyrol, à 9 kil. N.-E. d'Inspruck, entre en Bavière, passe à Munich, Freisingen, Landshut, Landau, reçoit la Loisach et l'Ammer, et se jette dans le Danube, rive dr., près de Deckendorf.

ISAR (Cercle de l'), anc. division administrative de la Bavière, entre les cercles du Haut-Danube à l'O., de la Regen au N., du Bas-Danube et l'archiduché d'Autriche à l'E., le Tyrol au S. ; 150 kil. sur 105 ; 600,000 hab. Ch.-l., *Munich*. C'est auj. à peu près le cercle de Haute-Bavière.

ISARA, nom anc. de l'ISAR, de l'ISÈRE et de l'OISE.

ISARDJIK, v. de la Turquie d'Europe (Bosnie), à 53 kil. N.-O. d'Iéni-Bazar, ancienne résidence des rois de Bosnie, et lieu d'exil adopté par le gouvernement turc.

ISATCHA, forteresse turque sur la rive dr. du Danube, dans la Bulgarie, à 154 kil. N.-E. de Silistrie, entre Reni et Ismail. Prise par les Russes en 1854.

ISAURE (Clémence), née vers 1463, m. vers 1513, issue, dit-on, des anciens comtes de Toulouse, fit revivre à Toulouse, vers 1490, sous le nom de *Jeux floraux*, l'institution appelée, dès le XIIIe siècle, *Collége de la gaie science*, et légua à la ville un revenu pour les frais des concours de poésie.

ISAURIE, *Isauria*, anc. contrée de l'Asie Mineure, dans les montagnes du Taurus, entre la Phrygie au N., la Lycaonie à l'E., la Pisidie à l'O., la Cilicie-Trachée au S. De tout temps peu connue, elle était habitée par un peuple de brigands et de pirates, qui désolait les pays voisins. Soumis nominalement aux Perses, à Alexandre, et à ses successeurs, les Isauriens furent vaincus par le Romain Servilius, à qui ce succès valut le surnom d'*Isauricus*, 75 av. J.-C. Mais ils surent garder leur indépendance, même après que Pompée eut détruit les pirates ciliciens, et ils ne furent définitivement soumis que sous Probus. Leur capitale était *Isaura* ou *Isauropolis*, qui fut, au IIIe siècle de J.-C., la résidence de Trébellianus, un des Trente tyrans. Le pays, quoique montagneux, n'était pas stérile, et produisait principalement du vin. Compris d'abord dans le gouvernement de la Cilicie, il devint, lors de la réorganisation de l'empire sous Constantin, avec la Cilicie-Trachée, une province particulière, dépendant du diocèse et de la préfecture d'Orient, avec *Séleucie-Trachée* pour métropole ; auj. livah d'Itchyl (Karaman). C. P.

ISBOSETH, fils de Saül, lui succéda en 1056 av. J.-C., et régna pendant 7 ans sur 11 tribus, David n'ayant que celle de Juda. Mais il s'aliéna Abner, son défenseur le plus puissant, et, privé de son secours, il vit sa puissance décliner rapidement ; il fut tué et livré à David par deux Benjamites, que ce prince punit de mort, au lieu de les récompenser.

ISCA, riv. de la Bretagne romaine ; auj. *Exe*.

ISCA DUMNONIORUM, anc. v. de la Bretagne Ire, sur l'Isca, cap. des Dumnonii ; auj. *Exeter*.

ISCA SILURUM, v. de la Bretagne IIe, chez les Silures ; auj. *Caerleon*.

ISCALIS ou ISCHALIS, v. de la Bretagne romaine ; auj. *Ilchester*.

ISCANUS (Joseph), poëte latin du XIIe siècle, m. vers 1221, né à Exeter (en latin *Isca*), fut ecclésiastique, puis moine. Il a laissé un poëme en six chants, *de Bello Trojano*, imprimé à Bâle, 1541, in-8°, longtemps attribué à Cornélius Népos, et rendu à son véritable auteur par Dresemius dans l'édition de Francfort, 1623, in-4°, et Londres, 1675, in-8°. Il est souvent joint à Dictys et à Darès.

ISCARIOTH, vge de Palestine, à l'E. de Samarie. Patrie de l'apôtre Judas, dit l'*Iscariote*.

ISCHIA, *Ænaria*, *Inarime*, *Pithecusa*, île du royaume d'Italie, dans la Méditerranée, à l'entrée du golfe de Naples, à 12 kil. S.-O. du cap Misène, dont la sépare un

canal où se trouve la petite île de Procida; par 40° 43' lat. N., et 11° 34' long. E.; 80 kil. carrés; 24,000 hab. Le centre est occupé par le volcan Epomeo, dont la dernière éruption eut lieu en 1303. Climat salubre. Sol très-fertile: vin, huile, soie. Exploitation de fer et de soufre. Eaux thermales fréquentées.

ISCHIA, v. du royaume d'Italie, sur la côte O. de l'île de son nom, prov. et à 28 kil. O.-S.-O. de Naples; 6,626 hab. Evêché. Ruines d'une forteresse bâtie au XV^e siècle par Alphonse d'Aragon. — Fondée, dit-on, par des Chalcidiens de l'Eubée.

ISCHITELLA, brg du roy. d'Italie, prov. de Foggia, à 40 kil. N.-E. de San-Severo, 5 kil. N.-E. de Vico: 4,913 hab.

ISCHL, brg des États autrichiens (Haute-Autriche), sur la Traun, à 75 kil. S.-O. de Steier. Sources sulfureuses et salées; bains très-fréquentés.

ISÉE, orateur grec, né à Chalcis en Eubée, s'établit de bonne heure à Athènes. Il fut disciple de Lysias et d'Isocrate, et maître de Démosthène. N'étant pas citoyen, il ne put prendre part aux luttes de la tribune; c'est donc un rhéteur, c.-à-d. un homme qui enseigne l'éloquence, et la pratique pour le compte des autres. Il avait composé 64 discours; il nous en reste 11, qui roulent sur des affaires de successions. Isée donna, dit-on, le premier, des noms aux différentes figures de rhétorique. Il est habile, insinuant, et raisonne avec force; son style est simple, mais précis et animé. Les meilleures éditions d'Isée sont celles de Schœmann, 1831; de Reiske, dans les *Oratores græci*, Leipz., 1770-75; de Bekker, dans les *Oratores attici*, Berlin, 1823-26; de G.-H. Schæfer, Leipz., 1822, in-8°. L'abbé Auger l'a traduit en français, 1 vol. in-8°, Paris, 1783. D—R.

ISÉES ou ISIES, fêtes en l'honneur d'Isis. Elles duraient 9 jours; on portait des vases remplis de froment et de seigle. Chez les Romains, elles dégénérèrent en scènes licencieuses, et le sénat dut les abolir, l'an de Rome 696. L'empereur Commode les rétablit.

ISE-FJORD, golfe de Danemark, sur la côte N. de l'île de Seeland, forme lui-même le Röskilde-Fjord.

ISEGHEM, v. de Belgique (Flandre occid.), à 35 kil. S. de Bruges, 10 N. de Courtrai; 8,800 hab. Toiles, rubans, cotonnades, savon. Comm. de bétail.

ISÉLASTIQUES (jeux, ou plutôt combats). Combats d'athlètes qui, chez les anc. Grecs, donnaient au vainqueur le droit de rentrer dans sa ville natale sur un quadrige, en passant par une brèche faite exprès dans les murailles pour le recevoir. Le vainqueur était ensuite nourri, pendant le reste de ses jours, aux dépens de la patrie. Isélastiques venait du grec *eiselaô*, futur de *eiselaunein*, entrer sur un char. Ces combats n'étaient pas une sorte de jeux, mais faisaient partie des 4 grands jeux de la Grèce, les Olympiques, les Pythiques, les Isthmiques, et les Néméens. Quand Rome eut conquis la Grèce, elle conserva aux athètes isélastiques les priviléges dont ils avaient joui jusqu'alors. C. D—Y.

ISENACUM, nom latin d'EISENACH.

ISENBURG, principauté médiatisée d'Allemagne, dont les dépendances sont situées en Hesse-Darmstadt et dans la Hesse électorale. Superf., 75,000 hect. Pop., 48,000 hab. Sol montagneux, mais bien cultivé, et fertile en céréales, fruits, lin, vin. Élève de bestiaux. Mines de fer. La maison d'Isenburg remonte au X^e siècle. Elle se partagea en plusieurs branches. Il existe auj. les lignes princières d'Isenburg-Birstein, et Isenburg-Büdingen, et les lignes comtales d'Isenburg-Philippseich, Isenburg-Waechtersbach et Isenburg-Meerholz. E. S.

ISEO (Lac d'), anc. *Sebinus lacus*, lac du royaume d'Italie, entre les provinces de Brescia et de Bergame, traversé par l'Oglio; 22 kil. sur 3. Il renferme l'île de Monte-d'Isola, et est très-poissonneux. Navigation active.

ISEO, brg du royaume d'Italie, prov. et à 16 kil. N.-O. de Brescia, sur la rive S. du lac de son nom; 2,000 hab. Fabr. de lainages.

ISER, riv. de Bavière. *V.* ISAR.

ISER, riv. de Bohême, arrose le cercle de Bunzlau, coule du N.-E. au S.-O., et se jette dans l'Elbe, rive dr. Cours de 90 kil.

ISÈRE, *Isara*, riv. de France, prend sa source dans le mont Iseran (Savoie), passe à Moutiers-de-Tarentaise, Albertville, Montmeillan, entre dans le département de l'Isère, près du Fort-Barreaux, arrose Grenoble et Romans, et se jette dans le Rhône, rive gauche, à 9 kil. de Valence. Cours de 300 kil., navigable sur 139 (depuis Montmeillan). Elle reçoit l'Arly, l'Arc, l'Ozeins, le Drac et la Bourne.

ISÈRE (L'), dép. du S.-E. de la France; ch.-l., *Grenoble*; formé d'une partie du Dauphiné (Viennois, Grésivaudan), situé entre le département de la Savoie à l'E., ceux des Hautes-Alpes au S.-E., de la Drôme au S.-O., de l'Ardèche, de la Loire et du Rhône à l'O., et de l'Ain au N. Superficie, 828,625 hect. Population, 577,748 hab. Arrosé par le Rhône, l'Isère, la Bourbre, le Guiers, le Drac et la Romanche; couvert en partie par les ramifications des Alpes, qui le séparent de la Savoie. Les points culminants sont le Grand-Pelvoux (3,934 mèt.), le Goléon (3,429 mèt.), les 3 Ellons (3,511 mèt.). Nature sauvage: glaciers, torrents, terres stériles; en d'autres parties, vallées très-fertiles. Récolte de blé bons vins, bois. Élève très-importante de bétail, porcs, vers à soie, chevaux, etc. — Exploitation de fer, plomb, argent; zinc, cuivre, houille, marbre, albâtre, granit, plâtre. Fabrication et grand commerce de soies et d'étoffes de soie; vinaigre; usines à fer, ganterie, draps, cuirs, papiers; fromages de Sassenage et d'Oysans. Source minérale d'Uriage. Ce dépt forme le diocèse et dépend de la cour impériale de Grenoble.

ISERLOHN, v. des États prussiens (Westphalie), ch.-l. de cercle, à 26 kil. O. d'Arensberg; 12,000 hab. Fabr. de boucles, aiguilles, quincaillerie, armes, zinc laminé, soieries, rubans, velours.

ISERNIA, *Æsernia*, v. du roy. d'Italie, province et à 37 kil. O. de Campo-Basso; 5,500 hab. Evêché. Antiquités romaines; bel aqueduc.

ISET, riv. de la Russie d'Asie, naît dans le gvt de Perm, arrose celui de Tobolsk, et se jette dans le Tobol, rive g. Cours de 450 kil. Lavages d'or.

ISGAUR ou ISKOURIAH, anc. *Dioscurias*, *Sebastopolis*, *Soteriopolis*, v. de la Russie d'Asie (Koutaïs), port sur la côte E. de la mer Noire, à 26 kil. S.-E. de Soukoum-Kalé.

ISIAQUE (Table), table de cuivre trouvée au sac de Rome en 1527, et conservée à la galerie royale de Turin. On y voit représentés Isis et ses mystères, et beaucoup d'autres divinités égyptiennes avec leurs attributs.

ISIAQUES, prêtres d'Isis. Ils étaient vêtus de longues robes de lin, avec une besace et une clochette à la main. Quelquefois ils portaient la statue de la déesse sur leurs épaules, et se servaient du sistre dans leurs cérémonies.

ISIASLAV I^er, grand-duc de Russie, de 1054 à 1078, fils d'Iaroslav I^er, régna à Kiew. Constamment en guerre avec ses frères et Vseslav, prince de Polotsk, dépossédé deux fois par eux, il fut deux fois rétabli par Boleslas II, roi de Pologne, et par l'empereur Henri IV. Vainqueur et meurtrier de son frère Sviatoslav qui régnait à Tchernigov, il périt dans une guerre contre son neveu Oleg, fils de Viatcheslav, roi de Smolensk.

ISIASLAV II, grand-duc de Kiew, de 1146 à 1154, fut dépossédé deux fois par Georges I^er, roi de Souzdal, et deux fois rétabli par une armée de Hongrois, de Bohémiens et de Polonais.

ISIASLAV III, de la famille des princes de Tchernigov, reconnu grand-duc de Kiew en 1156 à la mort de Georges I^er, fut dépossédé par Rotislav, prince de Riazan, et tué devant Bielgorod qu'il essayait de reprendre, 1167.

ISIDORE de Charax, auteur grec du III^e siècle av. J.-C., a laissé, sous le titre de *Stathmes parthiques*, une description des 18 provinces de la Parthie, publiée dans la collection des *Géographes grecs*, par David Hœschelius, Oxford, 1703, et par B. Fabricius, 1849, in-8°.

ISIDORE *l'Hospitalier* (Saint), né à Alexandrie vers 318, m. en 404, fut chargé par S^t Athanase de la direction d'un hospice pour les voyageurs pauvres. Le zèle avec lequel il défendit ce prélat contre les Ariens l'exposa lui-même à des persécutions. Fête, le 15 janvier.

ISIDORE MERCATOR. *V.* DÉCRÉTALES.

ISIDORE DE PÉLUSE (Saint), solitaire de la Thébaïde, m. vers 440, disciple de S^t Jean Chrysostôme, a laissé 5 livres de Lettres, remarquables par une simplicité de langage qui n'exclut ni la noblesse, ni l'élégance, et divers traités théologiques qui joignent la solidité à la précision. Ses Œuvres ont été publiées par A. Schott, grec-latin, Paris, 1638, 1 vol. in-folio.

ISIDORE DE SÉVILLE (Saint), né en 570 à Carthagène, évêque de Séville en 601, m. en 636, travailla avec ardeur à la conversion des Wisigoths ariens et à la restauration du clergé. Fort savant, il a écrit une *Chronique* qui s'étend de la création à l'an 626 de J.-C.; une *Histoire des rois goths, vandales, et suèves;* 20 livres d'*Etymologies* ou *Origines*, espèce d'encyclopédie abrégée de l'érudition du VII^e siècle; des *Commentaires sur l'Ancien Testament;* un *Traité des écrivains ecclésiastiques;* des œuvres philosophiques, etc. Les meilleures éditions de ses œuvres complètes sont celles de Madrid, 1778, 2 vol. in-fol.; et de Rome, 1797-1803, 7 vol. in-4°. Fête, le 4 avril.

ISIES. *V.* Isères.

ISIGNY, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 37 kil. O.-N.-O. de Bayeux, près de l'embouchure de la Vire qui forme un petit port sur la Manche; 1,662 hab. Comm. de beurre renommé, de légumes, de cidre et de salaisons.

ISIGNY, ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 20 kil. O. de Mortain; 58 hab.

ISILI, v. de l'île de Sardaigne, ch.-l. d'un canton de son nom, à 54 kil. N. de Cagliari; 2,000 hab. Blé, vin, etc.

ISIS, déesse des anc. Egyptiens, sœur et femme d'Osiris. C'était la personnification de la puissance génératrice et fécondante de la nature. On la représentait sous la forme d'une génisse; de là vint que les Grecs l'identifièrent avec la vache Io. Comme les Egyptiens lui durent le froment, l'orge, l'usage de ces grains, les premières notions de la science agricole, on l'assimila aussi avec Cérès. Compagne d'Osiris, qui était le soleil, elle fut encore la lune. Isis fut la mère d'Horus et d'Harpocrate. Elle était particulièrement honorée à Saïs, Bubaste, Busiris, Coptos, etc. Son culte passa en Grèce; dès le v^e^ siècle av. J.-C., elle avait un *sacellum* près du temple d'Esculape Archagète, à 70 stades de Tithorée en Phocide; les Corinthiens l'honorèrent comme protectrice de la navigation, et Apulée nous a laissé une description curieuse de ses fêtes. On la connut à Rome depuis Sylla. Isis est représentée sur les monuments et les médailles comme une femme jeune et belle, la tête surmontée de cornes ou d'un globe lunaire, le plus souvent assise et allaitant Horus; ses attributs étaient le lotus et le sistre. Les artistes romains ne la distinguaient de Junon que par un large manteau et un voile garni de franges. B.

ISKENDÉRIÈH. *V.* Alexandrie.

ISKENDEROUN. *V.* Alexandrette.

ISKER, *Œscus*, riv. de la Turquie d'Europe (Nissa et Widdin), naît près de Sophia, coule au N.-E., entre en Bulgarie, et se jette dans le Danube, entre Nikopol et Rahova. Cours de 270 kil.

ISKER, v. de la Russie d'Asie. *V.* Sibir.

ISKOURIAH. *V.* Isgaur.

ISLA (Jean de l'), jésuite espagnol, né en 1714 à Ségovie, m. à Bologne en 1783, publia la *Vida de fray Gerundio de Campazas*, Madrid, 1758, 3 vol. in-8°, sous le pseudonyme de Francisco Lobon de Salazar; c'est une satire ingénieuse de l'éloquence burlesque des moines ses contemporains; elle a été traduite en franç. par Cardini, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. Il écrivit aussi une dissertation pour prouver que le roman de *Gil Blas* avait été composé primitivement en espagnol. B.

ISLAM-ABAD, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), ch.-l. du district de Chittagong, à 215 kil. S.-E. de Dacca, sur la rive g. de la Chittagong et à 13 kil. de son embouchure dans le golfe du Bengale; par 22° 20' lat. N., et [illegible] 30' 3" long. E.; 12,000 hab. Construction de navires. Commerce de riz, sel, toiles de coton. Entrepôt du commerce avec l'Ava. — Appelée *Porto-Grande* par les Portugais, elle appartint successivement aux rois Afghans du Bengale, aux radjahs d'Arakan, et, en 1666, reçut des Mongols son nom actuel. Cédée, en 1760, aux Anglais, qui n'avaient pu la prendre en 1689.

ISLAM-ABAD, v. de la Confédération des Seykhs (Cachemire), sur le Djelem, à 20 kil. S.-E. de Cachemire. Commerce de châles.

ISLAMISME (de l'arabe *Islam*, résignation à la volonté de Dieu), nom donné à la religion de Mahomet.

ISLANDE, en anglais *Iceland* (terre de glace), grande île de l'Europe dans l'Océan Glacial arctique, à 900 kil. O. de la côte de Norvége, 270 E. du Groënland, 700 N.-O. de l'Ecosse, entre 63° 7' et 66° 41' lat. N., 15° 58'-26° 40' long. O. Superf., 102,600 kil. carr.; 390 kil. de l'E. à l'O., et 310 du N. au S. Pop., 67,847 hab. Ch.-l., *Reikiavik*, et autrefois *Skalholt*. Les côtes, terminées par le cap Nord au N.-O., le cap Langoness au N.-E., et les caps Hékla, Reikianess et Ouvardaness à l'O., sont très-découpées, et offrent une quantité considérable de golfes, le Skaga-fjord et le Hvalf-fjord au N., l'Isa-fjord, l'Arnar-fjord, le Tseyde-fjord et le Sona-fjord à l'O. Le sol, très-montagneux, est couvert de volcans, dont 10 sont en activité (l'Hékla, le Græfe-Jokel, le Skapta-Jokel, etc.). Une foule de petits cratères répandent autour d'eux des torrents de boue. Il est arrosé par la Laxaa, la Thiorsaa, la Skaptaa, la Hvitaa, la Skalfandkaa, et autres cours d'eau abondants et larges, mais dont la rapidité torrentielle rend la navigation impossible; il est parsemé de lacs, dont le plus grand est le Fiske, et dont quelques-uns exhalent des vapeurs ou de la fumée, et de *geysers* ou sources intermittentes d'eau bouillante qui s'élancent dans les airs. Le climat est moins froid que dans toute autre contrée située sous la même latitude : température moyenne de l'année, + 4° 2' centigrades, extrêmes ordinaires, — 15° et + 23°, la chaleur s'élève quelquefois à 31° 25. Orages fréquents et terribles dans les montagnes; nombreuses aurores boréales. Pendant le solstice d'été, on voit, des montagnes de la côte N., le soleil à minuit. Mines de cuivre, plomb, fer, soufre, porphyre, cristal de roche, onyx, calcédoines, agates, etc.; grottes de basalte sur la côte O. La terre ne produit que de l'orge, des pommes de terre et du lichen; aussi la nourriture des habitants consiste-t-elle principalement en poissons, dont la pêche sur le littoral est très-abondante. Ils élèvent des bœufs, des moutons, des chevaux et des rennes, et font la chasse des ours blancs et des renards. La végétation est très-pauvre : d'assez belles prairies, de la mousse et quelques arbustes composent la flore du pays. — L'Islande ne paraît pas avoir été connue des anciens, bien qu'on ait voulu voir en elle leur *Ultima Thule*. La découverte en est attribuée à un pirate norvégien, Naddod, en 861 ap. J.-C.; elle reçut alors le surnom de *Sneeland* (terre de neige), qu'elle changea, en 868, contre son nom actuel. Une colonie de Norvégiens s'y établit sous la conduite d'Ingolf, en 872. Le christianisme y fut apporté à la fin du x^e^ siècle. En 1261, l'Islande fut réunie à la Norvége; l'union de Calmar, 1397, la fit passer sous la domination des Danois, qui la possèdent encore. Le luthéranisme y fut adopté en 1530. Elle est administrée par un grand bailli, assisté d'une Assemblée générale, *Al-Ting*, réorganisée en 1853, ayant autorité législative pour les affaires de l'île, consultative pour celles de la monarchie. Elle forme un *stift* divisé en trois *Amter* : Sonder-Amt, ch.-l. Reikievig; Vester-Amt, ch.-l. Stappen; et Norder-Amt, ch.-l. Madruvel. Diocèse d'un évêché luthérien, tribunaux d'appel et de 1^re^ instance à Reikiavik. L'industrie manufacturière est nulle, la plupart des objets usuels étant fabriqués dans l'intérieur des familles. Le commerce fut érigé d'abord en monopole en faveur d'un petit nombre de négociants de Copenhague; en 1787, tous les Danois furent admis à y prendre part; en 1855, le Danemark l'a ouvert à toutes les nations du globe. A cette époque, ses importations en Islande (grains, vin, eau-de-vie, café, sucre, sel, tabac, charbon, produits manufacturés, etc.), s'élevaient à une valeur annuelle de 1,800,000 francs; les exportations d'Islande en Danemark (huile de poisson, poissons secs ou salés, édredon, peaux de moutons, lichen, suif, etc.), à 2,200,000 fr. Les Islandais parlent l'ancienne langue des Scandinaves, qu'ils ont conservée dans sa pureté, ou le danois. Ils ont eu une poésie très-riche, les *Sagas*, l'*Edda* (*V. ces mots*), etc., et usèrent de l'imprimerie dès l'an 1531. Auj. l'instruction élémentaire est générale, bien qu'il n'y ait que peu d'écoles. Les écoles savantes sont réunies à Reikiavik. B.

ISLAY, île d'Ecosse, une des Hébrides, près et à l'O. de la presqu'île de Cantyre, dépend du comté d'Argyle; 804 kil. carrés; 40 kil. sur 28; 10,300 hab. Montagnes riches en mines de mercure, cuivre, plomb, fer, etc. Exportation de fil de lin, chevaux, gros bétail, wiskey. On y remarque la grotte de Sanegmore, et des ruines de la résidence des Mac-Donald, lords des Iles.

ISLAZ, v. des Principautés-Unies (Valachie), près du confluent de l'Aluta et du Danube, à 140 kil. S.-O. de Bukharest, 12 O. de Nicopoli; 3,500 hab. Commerce actif.

ISLE, riv. de France, prend sa source dans le départ. de la H^te^-Vienne, arrose les départ. de la Dordogne et de la Gironde, passe à Périgueux, S^t^-Astier, Mussidan, Montpont, Guitres, et se jette dans la Dordogne à Libourne. Elle reçoit la Haute-Vézère, la Loue et la Dronne. Cours d'environ 225 kil., navigable sur 141 (depuis Périgueux). — L'Isle a été canalisée depuis 1822, entre Périgueux et Libourne.

ISLE (L'), petit pays de l'anc. France (Champagne), où était Montier-en-l'Isle (Aube).

ISLE (L'), ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. et à 22 kil. E. d'Avignon, dans une île de la Sorgues, près du chemin qui conduit à la fontaine de Vaucluse; 4,391 hab. Culture de la garance; fabr. de lainages.

ISLE. *V.* aussi Ile.

ISLEBIA, nom latin d'Eisleben.

ISLEBIUS. *V.* Agricola (Jean).

ISLEWORTH, v. d'Angleterre (Middlesex), à 12 kil. O.-S.-O. de Londres, sur la rive g. de la Tamise, vis-à-vis Richmond; 5,600 hab. Beau château de *Sion-House*, bâti par le duc de Somerset, oncle d'Edouard VI, et appartenant aux ducs de Northumberland.

ISLINGTON, v. d'Angleterre (Middlesex), au N. de Londres, dont elle forme comme un faubourg; 35,000 hab. Sources ferrugineuses. Elle fournit Londres de lait.

ISLY, riv. d'Afrique, sur les frontières du Maroc, du côté de l'Algérie. Sur ses bords le maréchal Bugeaud vainquit les Marocains, le 14 août 1844; il reçut, pour cet exploit, le titre de *duc d'Isly*. — riv. d'Algérie, dans la partie O. de la prov. d'Alger, se jette dans le Chéliff, à l'O. d'Orléansville.

ISMAEL, fils d'Abraham et d'Agar, servante de ce patriarche, que Sara, se voyant stérile, l'engagea à prendre pour femme du second rang. Lorsque Isaac fut né, Sara conçut de la haine pour Ismaël, et le fit chasser avec sa mère. Il erra longtemps dans le désert, et finit par s'y établir. Il épousa une Egyptienne qui lui donna 12 fils, pères des 12 tribus arabes. L—H.

ISMAEL, m. vers 750, fils de l'imam Giafar-el-Sadic et 6e descendant d'Ali, donna son nom à la secte musulmane des Ismaéliens (*V. ce mot*).

ISMAEL Ier (CHAH-), fondateur de la dynastie des Sophis de Perse, né en 1487, m. en 1524, fils d'un gouverneur du Schirwan, et petit-fils de Sophi, prétendait descendre d'Ali par Mouça, le 7e des imans. Il quitta le Schirwan en 1502 à la tête de 2,000 hommes, secoua le joug de la dynastie turcomane du Mouton-Blanc, conquit Tauris, le Kourdistan, le Diarbékir, l'Irak-Arabi et le Khoraçan, fut battu par le sultan Sélim Ier à Tchaldir, 1514, et perdit Tauris; mais il conquit le Mazandéran, le Ghilan et le Gurgistan. Il favorisa la secte des Chyites, et est en grande vénération dans la Perse.

ISMAEL II, roi de Perse de 1576 à 1578, petit-fils du précédent, était en prison à la mort de son père Chah-Thahmasp. A son avénement, il fit massacrer huit de ses frères, et fut, dit-on, empoisonné par sa sœur.

ISMAÉLIENS, secte musulmane qui croyait que les vrais imans étaient les Alides; qu'Ismaël, fils de Djafer, avait été le dernier iman visible, et que le khalifat appartenait de droit à ses descendants, comme à la véritable postérité de Fatime, fille de Mahomet. Abdallah (Obeidollah-al-Mahadi), descendant prétendu d'Ismaël, fonda la dynastie des Fatimites ou Ismaéliens de l'Ouest à Mahadia, d'où sa doctrine passa en Egypte avec la dynastie elle-même. Cette doctrine, entièrement subversive de l'Islamisme, quoiqu'elle affectât un grand zèle extérieur, fut enseignée dans des loges secrètes appelées les *Assemblées de la sagesse*, et présidées par le *Daïal-doat* ou missionnaire suprême. Elle comprenait neuf degrés d'initiation, pendant lesquels on s'attachait à ruiner toute croyance dans l'esprit des disciples, à leur persuader que toutes les actions étaient indifférentes, que rien n'est vrai, et que tout est permis. Cet odieux scepticisme, combiné avec le fanatisme oriental et le dévouement absolu à la volonté du maître de la doctrine, servit plus tard de base à Hassan-Sabah pour fonder l'ordre des Assassins. Les opinions ismaéliennes, mêlées à une foule de rêveries et de superstitions, subsistèrent longtemps chez les Druses du Liban, dont quelques-uns encore aujourd'hui vénèrent le khalife ismaélien Hakem comme une incarnation de Dieu. H. B.

ISMAIL, v. forte des Principautés-Unies (Moldavie), sur le Danube, à 184 kil. S. de Kischenev; 26,622 hab. Port de quarantaine; la paix de Paris (30 mars 1856), l'a enlevée à la Russie. Entrepôt du commerce de la Bessarabie: peaux, suif, laines. — Prise d'assaut et horriblement saccagée par Souwaroff, en 1790.

ISMAILOVO, vge de la Russie d'Europe, au N.-E. de Moscou; 400 hab. Ancien palais des tzars.

ISMARE, *Ismarus*, v. et mont de Thrace, au S., chez les Cicones, entre Maronée et Stryma.

ISMÈNE, riv. de Béotie, consacrée à Apollon, naissait au N. de Thèbes, et se jetait dans l'Hylica. Un temple d'Apollon, aux portes de Thèbes, s'appelait *Ismenium*.

ISMÈNE, fille d'Œdipe et de Jocaste, fut condamnée à mort par Créon avec sa sœur Antigone, pour avoir rendu les honneurs funèbres à Polynice.

ISMID ou ISNIKMID, anc. *Nicomédie*, v. de la Turquie d'Asie (eyalet de Khodawendiguiar), au fond du golfe de son nom (anc. *Astacenus sinus*), dans la mer de Marmara, à 100 kil. S.-E. de Constantinople; 30,000 hab. Archevêchés grec et arménien; station pour les caravanes. Fabriques d'étoffes de soie; poteries.

ISMIR. *V.* SMYRNE.

ISNALLOZ, v. d'Espagne (Grenade), prov. et à 19 kil. N.-E. de Grenade; 3,300 hab.

ISNARD (Maximin), né à Grasse vers 1755, m. vers 1830, s'occupa d'abord du commerce de la parfumerie. La Révolution exalta ses idées; nommé par le dép. du Var à l'Assemblée législative et à la Convention, il se distingua à la tribune par ses motions et par sa véhémence. Fougueux orateur, il compromit plus d'une fois les Girondins par des imprudences d'improvisation sans mesure, qui retombaient sur son parti, fit décréter l'institution du Comité de salut public, vota la mort de Louis XVI sans sursis, et ne fut mis hors la loi qu'au mois d'octobre 1793. Il se cacha, reparut après la chute de Robespierre au 9 thermidor, fut envoyé en tournée dans le Midi, et provoqua de sanglantes représailles contre les terroristes. Sorti du conseil des Cinq-Cents en 1797, il remplit une place dans un tribunal du Var, et devint aussi religieux qu'il s'était montré acharné contre les prêtres et contre le culte de son pays. Retiré des fonctions publiques, il passa le reste de sa vie à Grasse. Des ouvrages qu'il a publiés, on recherche la brochure *Proscription d'Isnard*, 1795, in-8°, où il peint la tyrannie de Robespierre et de la Commune de Paris, avec vérité, mais en style déclamatoire; et un *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme*, 1805. J. T.

ISNIK, anc. *Nicœa*, v. de la Turquie d'Asie (Khoudavendiguiar), sur la rive E. d'un lac de son nom (anc. *Ascanius*), qui communique avec la mer de Marmara, à 80 kil. N.-E. de Brousse, 88 S.-E. de Constantinople; 1,500 hab.

ISNIKMID. *V.* ISMID.

ISNY, v. du royaume de Wurtemberg (cercle du Danube), près de l'Argen, à 19 kil. E. de Wengen; 2,000 hab. Fabr. de toiles et fil de coton; fonderie, verrerie. Ville impériale en 1365.

ISOCRATE, orateur grec, né à Athènes en 436 av. J.-C., m. à 98 ans. La faiblesse de sa poitrine et une timidité invincible l'éloignèrent de la tribune; il se réduisit à être maître d'éloquence, et eut pour élèves, entre autres, Isée, Hypéride et Lycurgue. Son style est célèbre par une élégance et une harmonie où la recherche ne se trahit que par l'abus de la symétrie dans les phrases; mais on peut reprocher à ses discours de n'être que des amplifications d'école. Ce caractère fictif des compositions d'Isocrate explique le dédain que professait pour lui Aristote. Isocrate se défend pourtant de n'être qu'un artisan de phrases; il prétend qu'il a toujours eu en vue la prospérité et la grandeur de son pays, qu'il a prêché la concorde au dedans, et au dehors l'attaque des Perses avec les forces réunies de la Grèce. C'est là, en effet, le fond de quatre discours politiques qui restent de lui, le *Panégyrique d'Athènes*, le *Discours sur la paix*, *l'Aréopagitique*, et le *Discours à Philippe*; malheureusement ces discours ne sortaient pas de l'enceinte de la classe où ils étaient lus, et ne pouvaient influer en rien sur les affaires du temps. En outre, Isocrate mit, dit-on, quinze ans à composer son *Panégyrique*; c'eût été faire attendre longtemps ses conseils à son pays. Isocrate donnait gratuitement ses leçons aux Athéniens, mais il les faisait payer aux étrangers; il entretenait des relations avec divers souverains, et recevait d'eux des présents. La jalousie des Athéniens lui reprocha de travailler ainsi contre sa patrie, et de favoriser l'ambition de Philippe de Macédoine: mais, après la funeste bataille de Chéronée, il fit tomber cette cruelle accusation, en se laissant mourir de faim, pour ne point survivre à l'asservissement de la Grèce. Il nous reste d'Isocrate 10 lettres et 21 discours: tous, à l'exception des quatre déjà cités, rentrent dans le genre de la rhétorique. Les principaux sont: *Eloges d'Evagoras, d'Hélène, de Busiris, Discours des Platéens, Archidamus*, etc. En somme, Isocrate est un rhéteur, mais le premier des rhéteurs; il a employé l'éloquence à exprimer des idées morales, et on le regarde comme le plus parfait des *artistes en discours*. Les meilleures éditions de ses œuvres sont celles de Reiske, dans les *Oratores græci*, Leipzig, 1770-75; de Beattie, Londres, 1799; de G. Lange, Halle, 1803, 4 vol. in-8°; de Coray, Paris, 1807; de Becker, dans les *Oratores attici*, Berlin, 1823-24; de J.-G. Baiter, dans la Bibliothèque grecque-latine de Didot, Paris, 1846; d'Auger, texte et trad. française, 3 vol. in-8°, Paris, 1782. MM. Cartelier et Havet ont donné la 1re trad. française du *Discours d'Isocrate sur lui-même* (*Antidosis*), Paris, 1862, in-8°. Mitchell a publié un *Index græcitatis Isocraticæ*, Oxford, 1828, in-8°. D—R.

ISOLA, v. des États autrichiens (Littoral), à 42 kil. N.-O. de Pisino, sur le golfe de Trieste; 3,100 hab. Bon vin. Bains sulfureux.

ISOLA, v. du royaume d'Italie, dans la province et à 40 kil. E. de Catanzaro; 1,498 hab. Evêché.

ISOLA-BELLA. *V.* BORROMÉES (Iles).

ISOLA-DELLA SCALA, v. des États autrichiens (Vénétie), délégation et à 18 kil. S. de Vérone; 2,600 hab.

ISOLA-DI-SORA, v. du royaume d'Italie (prov. de Caserta), à 7 kil. S.-O. de Sora, dans une île du Garigliano, qui forme là de belles cascades; 4,827 hab. Draps.

ISOLA-GROSSA, *Scardona*, île des États autrichiens, dans

l'Adriatique, sur la côte de la Dalmatie, au S.-O. de Zara; 44 kil. sur 3; 12,000 hab. Ch.-l., *Salé*. Fertile en vins, huiles, figues, etc. On la nomme Arba.

ISOLA-MADRE. *V.* BORROMÉES (îles).

ISONZO, *Isontius* ou *Sontius*, riv. des États autrichiens (Littoral), naît au mont Terglou, passe à Gradiska, et se jette dans le golfe de Trieste. Il reçoit la Torre, l'Idria et la Wippach. Cours de 130 kil.

ISOUARD (Nicolo), compositeur de musique. *V.* NICOLO.

ISPAHAN ou ISFAHAN, *Aspa*, *Aspadana*, ville de la Perse, dont elle fut jadis la capitale, est située dans l'Irak-Adjémi, dans une vaste plaine, sur le Zendèhroud, à 350 kil. S. de Téhéran; par 32° 39' 34" lat. N., et 49° 24' 22" long. E.; 180,000 hab. On y remarque le palais du schah, la grande mosquée, le bazar d'Abbas, la place du Meidan, et de nombreux médresséhs. Les murs de la ville, percés de 15 portes et flanqués de tours, tombent en ruines. Manuf. importantes d'étoffes de coton, de soie, de velours, de draps, de verre colorié pour fenêtres; fabr. d'armes à feu, sucre, cuirs; poteries, teintureries. Comm. de transit avec l'Inde, l'Afghanistan, la Chine, la Turquie, la Syrie et l'Égypte. Hors de la ville est le beau pont de Djulfa, de 34 arches; il offre, de chaque côté, une galerie en arcades pour abriter les piétons. — Ispahan, florissante sous les califes de Bagdad, dévastée par Tamerlan en 1387, se releva sous les Sophis. Au temps d'Abbas II, elle avait, selon Chardin, 600,000 hab. Saccagée par les Afghans en 1722, elle est restée affaiblie, malgré les efforts de Nadir-Schah et de Feth-Ali-Schah.

ISRAEL, c.-à-d. en hébreu *fort contre Dieu*, surnom donné à Jacob, après sa lutte contre un ange. De là le nom d'*Israélites* donné aux Juifs ses descendants.

ISRAEL (Royaume d'), l'un des deux royaumes qui se formèrent en Palestine, au temps de Roboam, successeur de Salomon. Il comprenait 10 tribus hébraïques : Aser, Nephtali, Zabulon, Issachar, Manassé, Ephraïm, Dan, Siméon, à l'O. du Jourdain; Gad et Ruben, à l'E. Cap., *Sichem*, puis *Samarie*. Il correspondait à ce qu'on nomma plus tard la Galilée, la Samarie, la Pérée, et la portion O. de la Judée propre. Infidèle au vrai Dieu, presque toujours livré à l'idolâtrie, en guerre contre le royaume de Juda, il eut encore à souffrir les invasions des rois de Damas. Puis, Téglath-Phalazar, roi d'Assyrie, enleva la portion du pays située à l'E. du Jourdain, ainsi que les tribus d'Aser, de Nephtali et de Zabulon. Son successeur Salmanazar prit Samarie, en 718 av. J.-C., mit fin au royaume d'Israël, et emmena une partie des habitants en captivité sur les bords du Tigre. Les rois d'Israël ont été :

Jéroboam.	962	Joachas.	832
Nadab.	942	Joas.	817
Baasa.	919	Jéroboam II.	776
Ela.	918	*Interrègne.*	
Zamri.	918	Zacharie.	767
Amri.	907	Sellum.	766
Achab.	888	Manahem.	754
Ochosias.	887	Phaceïa.	753
Joram.	876	Phacée.	726
Jéhu.	848	Osée.	718

ISRAÉLITES. *V.* ISRAEL et JUIFS.

ISSA, île de la mer Adriatique. *V.* LISSA.

ISSACHAR, 5e fils de Jacob et de Lia, donna son nom à l'une des 12 tribus hébraïques de la Palestine, située à l'O. du Jourdain, depuis cette rivière jusqu'à la mer, entre la tribu de Zabulon au N., et la demi-tribu orientale de Manassé au S. Ch.-l., *Jezraël*. Sol montagneux.

ISSART, petit pays de l'anc. France (Artois); où était Aix-en-Issart (Pas-de-Calais).

ISSÉDONS, *Issedones*, peuple de la Scythie asiatique, dans la Sérique et au delà de l'Imaüs. Hérodote raconte qu'ils mangeaient leurs parents devenus vieux.

ISSENGEAUX ou YSSINGEAUX, *Icidmagus*, s.-préf. (Hte-Loire), à 28 kil. N.-E. du Puy; 3,360 hab. Trib. de 1re instance. Collége, bibliothèque. Fabr. de blondes dentelles, rubans; tanneries. Comm. de bois. Forts marchés de bestiaux et de grains. Exploit. de plomb et de tourbe.

ISSER, riv. de l'Algérie (Alger), sort du pays de Titeri, coule du S. au N., et se jette dans la Méditerranée, entre Alger et Dellys; sur ses bords habite la tribu des Issers. — riv. de l'Algérie (Oran), reçoit la Sikkah, et se jette dans la Tafna.

ISSERPENT, vge (Allier), arr. et à 10 kil. S. de La Palisse; 1,020 hab. Ruines de vieux châteaux. Mines de fer, de cuivre et de plomb.

ISSIGEAC, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 19 kil. S.-S.-E. de Bergerac, sur la Banége; 810 hab.

ISSINIE. *V.* ASSINIE, au *Supplément*.

ISSIRA, district du Congo, dans la partie septentrionale. Les habitants fabriquent des étoffes de coton et travaillent les métaux.

ISSOIRE, *Icciodurum*, *Issiodurum*, s.-préf. (Puy-de-Dôme), à 52 kil. S.-S.-E. de Clermont-Ferrand, sur la Couze, près de son confluent avec l'Allier, dans la partie la plus fertile de la Limagne; 5,709 hab. Trib. de 1re instance et de commerce; collége. Belle église des Xe et XIe siècles. Comm. d'huile de noix, bestiaux, anisette; fabr. d'instruments aratoires, chaudronnerie, etc. Station de chem. de fer. Cette ville florissait du temps des Romains; elle avait alors une école et un temple célèbres. Les Vandales la ruinèrent; les ducs d'Anjou et de Guise la saccagèrent en 1574, et tous ses habitants furent massacrés. Elle soutint encore des siéges en 1577 et 1590. Patrie du chancelier Duprat.

ISSOUDUN, *Auxellodunum*, *Exoldunum*, s.-préf. (Indre), à 27 kil. N.-E. de Châteauroux, sur le chemin de fer du Centre et sur la Théols; 11,057 hab. Trib. de 1re instance et de commerce; collége. Jolie ville, entourée de riches vignobles. Parchemineries, chapellerie; comm. de grains, vins, laines, fontes. Fabr. de draps, cotonnades; filat. de laine. Cette ville, peut-être très-ancienne, passa plusieurs fois, pendant le XIIe siècle, sous la domination anglaise. Elle soutint, en 1651, contre l'armée de la Fronde, un siége pendant lequel un incendie détruisit une partie de la ville. La révocation de l'édit de Nantes fut fatale à son industrie. Patrie de Deguerle et du P. Berthier.

ISSUS, auj. *Ajazzo*, anc. v. de l'Asie Mineure (Cilicie des plaines), au fond du golfe Issique, est célèbre par la victoire d'Alexandre le Grand sur Darius Codoman, 333 av. J.-C., et celle de Septime Sévère sur Pescennius Niger, 194 ap. J.-C. Aux XIIIe et XIVe siècles, Issus était le port le plus important du royaume de Petite-Arménie, et l'un des entrepôts des marchandises de l'Asie supérieure et de l'Inde; par là les marchands de l'Archipel, de l'Italie, de la France, de la Catalogne, gagnaient le Kourdistan, et arrivaient jusqu'à Bagdad.

ISSY, *Issiacum*, vge (Seine), arr. et à 8 kil. N. de Sceaux, à 8 kil. S.-O. de Paris, sur un coteau près de la rive g. de la Seine; 3,617 hab. On y remarque la maison de Marguerite de Valois, appartenant auj. au séminaire de St-Sulpice. Fort construit en 1842, pour le système de défense de Paris. Carrières de pierres à bâtir; fabr. de blanc dit *de Meudon*, d'acides minéraux et produits chimiques; fours à chaux, briqueteries, etc. On prétend qu'Issy devrait son nom à un temple d'Isis, bâti par les Romains. Bossuet y tint avec 4 docteurs, en 1695, des conférences où furent examinées les doctrines de Fénelon.

ISSY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. et à 40 kil. S.-O. d'Autun, sur la Somme; 510 hab.

ISTAKHAR, v. de la Perse (Farsistan), près du Bendémir, à 53 kil. N.-E. de Schiraz. Près de là sont les ruines de l'anc. *Persépolis*.

ISTAMBOL. *V.* CONSTANTINOPLE.

ISTER, nom grec du DANUBE.

ISTÉVONS. *V.* GERMANIE.

ISTHME ou PANAMA, dép. de l'anc. Colombie, appartint en 1831 à la Nouvelle-Grenade; borné au N. par la mer des Antilles, à l'E. par le dép. de la Cauca, au S. par le grand Océan équinoxial, et à l'O. par le Costa-Rica; ch.-l. *Panama*. Il comprenait 4 provinces : Panama, Azuero, Veraguas, et Chiriqui, quand il fut constitué en *État* particulier sous le nom de Panama, par acte du Congrès de la Nouvelle-Grenade, du 27 fév. 1855. *V.* PANAMA.

ISTHMIQUES (Jeux). Institués par Sisyphe en l'honneur de Mélicerte, réorganisés par Thésée, et semblables aux jeux Olympiques, ils se célébraient tous les 3, 4 ou 5 ans sur l'*isthme* de Corinthe, en l'honneur de Neptune. On y disputait le prix de la lutte, de la course, du saut, du disque, du javelot, de la musique, et de la poésie. Le vainqueur y recevait une couronne de feuilles de pin.

ISTIB, anc. *Stobi*, v. de la Turquie d'Europe (eyalet d'Uskup), près de la Bagranitza, à 45 kil. S.-E. d'Uskup, 90 S.-O. de Kustendji; 8,000 hab. Fabr. d'ouvrages en acier.

ISTONIUM, nom anc. de VASTO.

ISTRES, *Ostrea*, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. et à 49 kil. O. d'Aix, près des étangs d'Olivier et de Berre; 2,705 hab. Ruines d'un château fort. Fabr. de soude, sucre de betterave. Commerce d'huile d'olive et de kermès. — Elle tira son nom des bancs d'huîtres fossiles qu'on trouve dans les collines voisines.

ISTRIE, *Histria*, prov. des États autrichiens, dans le

S.-O., formant un des 3 cercles du gvt. du Littoral, se compose d'une péninsule située au fond de la mer Adriatique, et bornée au N. par les cercles de Goritz, de Trieste, et la Carniole, à l'E. par la prov. de Croatie-Esclavonie, et le golfe de Quarnero, à l'O. par le golfe de Trieste et la province de Vénétie; superf., 419,000 hect.; 230,328 hab. Ch.-l., *Pisino*; v. princ., Pola, Rovigno, Capo-d'Istria, Pirano. Climat insalubre; sol montagneux, riche en mines de houille et d'alun, en carrières de marbre, et fertile en vins, huiles, miel, fruits, etc. Élève d'abeilles. — *Histoire*. Peuplée, à ce qu'il semble, par la race pélasgique, comme l'Illyrie, sa voisine, et livrée, comme elle, à la piraterie, l'Istrie, dont les villes n'étaient guère alors que des bourgades (Tergeste ou Trieste, Parentium ou Parenzo, Nesactium ruinée, Pola, etc.), fut conquise en 221 av. J.-C. par les consuls romains Publius Cornélius et Minucius Rufus. Pendant la 2e guerre punique, elle redevint indépendante avec la Cisalpine, à laquelle Rome l'avait rattachée, mais fut domptée, dans une lutte nouvelle, 178-177, par le consul Claudius, qui prit ses places, força son roi Æpulon à se tuer, décapita ou vendit six mille de ses habitants. Réunie à la Vénétie, dans les divisions administratives d'Auguste et de Constantin, elle était, par son extrême fertilité, l'un des greniers de l'Italie. Comme le reste de la péninsule, elle tomba successivement au pouvoir des Hérules, 476, des Ostrogoths, 489, de l'empire grec, 552, des Lombards sous Astolphe, 751, des Francs sous Charlemagne, 774, pour redevenir, dans l'anarchie du siècle suivant, maîtresse d'elle-même, sauf la suzeraineté du patriarche d'Aquilée sur une partie de ses villes. Augmentée, comme les pays limitrophes, d'un élément slave au VIIe siècle, sa population n'en était que plus disposée au brigandage maritime (*V.* CANDIANO); mais les Istriens trouvèrent, dans les pirates de Narenta en Dalmatie, de redoutables adversaires, et, pour les combattre avec succès (*V.* ORSEOLO et DALMATIE), furent contraints, 997, de se liguer avec les villes dalmates sous le patronage de Venise, qui, quatre siècles plus tard, 1420, s'empara aussi de celles qui relevaient encore du patriarcat. En 1382, Trieste s'était volontairement donnée à l'Autriche, à qui les Vénitiens ne la reprirent que pour un instant, 1508-9. A la chute de Venise, 1797, le traité de Campo-Formio donna à cette puissance, qui y possédait encore quelques rivages à l'E., l'Istrie tout entière. Celui de Presbourg, 1805, la lui enleva, sauf Trieste; et elle fit bientôt partie du royaume d'Italie, 1806. Enfin la paix de Vienne, 1809, détacha de l'Autriche ce qui lui restait; et toute l'Istrie, déclarée portion intégrante de l'empire français, devint l'une des six provinces illyriennes. Le traité de Paris, 1814, et le congrès de Vienne, 1815, l'ont rendue à l'Autriche. — En 1808, le maréchal Bessières reçut le titre de duc d'Istrie. R.

ISTROPOLIS, v. de la Mésie Inférieure, sur le Pont-Euxin, près de l'embouchure de l'Ister. Fondée par des Milésiens. On a cru la retrouver dans la ville moderne de *Kustendji*.

ISUME, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 130 kil. S.-E. de Kharkov, sur le Severnoï-Donetz; 4,500 hab. Comm. de blé, gros bétail, chevaux, moutons.

ITABYRIUS MONS, nom anc. du THABOR.

ITALICA, v. d'Hispanie (Bétique), sur le Bétis, au S.-E. d'Hispalis; fondée par Scipion l'Africain; patrie de Trajan, d'Adrien et de Théodose le Grand. Auj. *Sevilla-la-Vieja*.

ITALIE. *Géographie physique*. L'Italie, région de l'Europe méridionale, en forme de presqu'île, est située entre 46° 40' et 36° 40' lat. N., 4° 15' et 16° 10' long. E.; de l'extrémité S. de la Sicile à la limite N. de la prov. autrichienne de Vénétie, elle mesure environ 1,200 kil.; et du Tabor à l'Isonzo, 560 kil. Superficie, 350,000 kil. carrés, dont 43,830 en îles. Elle est bornée au N. par les Alpes, qui la séparent de la Suisse et du Tyrol; à l'O., du côté de la France, par les Alpes occident., la Roya, la Méditerranée; à l'E. par l'Isonzo, la mer Adriatique, le canal d'Otrante; au S. par le golfe de Tarente et la Méditerranée. Au N. les Alpes (*V. ce mot*) entourent l'Italie comme d'une ceinture demi-circulaire depuis Savone jusqu'aux Alpes Juliennes, sur un développement de 1,040 kil.; mais elles la défendent mal, car leur pente la moins rapide est au N., par où viennent les invasions. Aussi les plaines fertiles de l'Italie septentrionale ont-elles été, depuis les temps historiques, le champ de bataille des nations européennes. Aux Alpes se rattachent, près de Savone, les Apennins (*V. ce mot*), qui traversent toute la péninsule, et se prolongent au delà de l'Italie, dans le triangle des montagnes de la Sicile. — La partie péninsulaire de l'Italie diffère entièrement de la partie continentale. Au N., entre l'Apennin et les Alpes, sont de vastes plaines, arrosées par le Pô et ses nombreux affluents (la Stura, la Bormida, la Trebbia, le Taro, la Doire, le Tésin, l'Olona, l'Adda, l'Oglio, la Mella, le Mincio); concurremment au Pô, coulent vers l'Adriatique l'Adige, la Brenta, la Piave, le Tagliamento. De nombreux lacs, formés d'anciennes vallées que les fleuves ont comblés, les lacs Majeur, de Côme, d'Iseo, de Garde, donnent naissance à de nouveaux fleuves. Le pays a été formé par les alluvions des rivières, et présente un territoire d'une prodigieuse fertilité; mais les débordements des fleuves le menacent d'inondations incessantes. La partie péninsulaire est tout autre : l'Apennin, qui la traverse, empêche les fleuves de se développer; les cours d'eau ne sont plus guère que des torrents, encore assez étendus sur la côte occidentale, plus éloignée de la montagne (Arno, Ombrone, Tibre, Garigliano, Volturno), mais courts et rapides sur la côte orientale, plus rapprochée de l'Apennin (Silaro, Esina, Tronto, Aterno, Ofanto); les lacs, ceux de Pérouse, de Bolséna, de Bracciano, Fucino, remplissent d'anciens cratères ou des bassins encaissés entre des montagnes, et, après les longues pluies ou la fonte des neiges, menacent d'inonder les campagnes voisines. Toute la péninsule proprement dite, ainsi que ses îles méridionales, est volcanique : l'Etna, le Vésuve et Stromboli fument toujours; mais au centre de l'Italie on rencontre de nombreux cratères à demi comblés, des sources de gaz inflammables et des collines volcaniques. En même temps, les ramifications de l'Apennin partagent le pays en une foule de petites vallées abruptes, résidences jadis d'autant de petits peuples distincts, et de tout temps repaires de brigands ou refuge de vaincus. La nature a créé la division dans l'Italie péninsulaire : Rome, au prix de 500 ans de combats, a imposé à l'Italie l'unité de domination et vaincu la nature; mais celle-ci a repris toute sa force depuis la chute de l'empire romain, et l'Italie n'a plus connu l'unité. Les côtes de la péninsule et de ses îles ont un développement de plus de 4,800 kil., et sont découpées, surtout à l'O., par des golfes nombreux et profonds, tels que ceux de Gênes, de Piombino, de Gaëte, de Naples, de Salerne, de Policastro, de Ste-Euphémie, de Gioja, sur la mer Tyrrhénienne; de Squillace, de Tarente, de Manfredonia, de Venise, sur la Méditerranée et l'Adriatique. Les côtes de l'O. et du S. sont couvertes d'eaux stagnantes, qui donnent naissance à la *malaria* et aux miasmes délétères. La Maremme de Toscane, les Marais-Pontins, d'Ardée à Terracine, les rivages de la Campanie et du golfe de Tarente, sont déserts et insalubres. — La différence des deux parties de l'Italie est également marquée dans leur climat. La péninsule, principalement dans sa partie méridionale, ressemble plus à l'Afrique qu'à l'Europe; elle a de l'Afrique le climat sec et brûlant, et le redoutable *sirocco* qui souffle sur les côtes. Dans la partie continentale, le voisinage des Alpes, l'abondance des fleuves, la direction de la vallée qui s'ouvre sur l'Adriatique, entretiennent le plus délicieux climat. Les productions sont très-variées par suite de cette différence de température, et aussi par le mélange des plaines et des montagnes. Au S., dans la Sicile et l'ex-royaume de Naples, le palmier, l'aloès, le caroubier, l'olivier, l'oranger, le citronnier, couvrent les côtes et les plaines, pendant que le sommet des montagnes est couronné de sombres forêts de châtaigniers. Le blé, le riz, l'orge, le maïs, la vigne, le coton, le chanvre, le lin, y sont cultivés en abondance : de nombreux troupeaux de chèvres et de moutons quittent, l'été, les plaines de la Pouille pour les montagnes des Abruzzes; les mulets et les chevaux y sont estimés; les montagnes recèlent des matières volcaniques, le basalte, la pouzzolane, le soufre, surtout dans les solfatares de Sicile; les eaux thermales de Pouzzoles et d'Ischia jouissent d'un grand renom. L'Italie centrale est couverte, sur ses côtes de l'ouest, de pâturages malsains, abandonnés aux grands troupeaux de buffles de la Maremme et de la campagne de Rome : dans la plaine, on retrouve les oliviers, les mûriers, les arbousiers, les myrtes, les lauriers et la vigne, et l'on cultive le blé, l'orge, le maïs et le safran : plus haut, dans les montagnes, c'est presque la végétation du nord, les chênes, les noyers, les hêtres, les pins et les mélèzes; ces montagnes centrales renferment des carrières du plus beau marbre (à Massa et à Carrare), du porphyre, du lapis-lazuli, de l'albâtre, des mines d'alun, de cuivre et de fer, et donnent naissance aux eaux thermales de San-Giuliano, près de Pise, aux sources renommées de Lucques, à l'Acqua Acetosa, et à la solfatare près de Rome. La partie continentale, surtout dans les plaines de la Lombardie et de la Vénétie, fécondée par le limon de tant de rivières, est d'une inépui-

sable fertilité : on y cultive en abondance le riz, le blé, la vigne, l'olivier ; on y récolte le coton et la soie ; on trouve en Lombardie les bains d'Albano et de Rocoaro, et, dans le Piémont, de grandes richesses minérales, et les sources thermales de Vinodio, d'Olzoggio, et d'Acqui. — A l'Italie continentale et péninsulaire, il faut ajouter les trois grandes îles de la Méditerranée : la Corse, qui, par sa position géographique et son ethnographie, appartient plus à l'Italie qu'à la France ; la Sardaigne et la Sicile ; les petites îles échelonnées sur la côte occidentale, Gorgona, Capraja, Elbe, Pianosa, Monte-Christo. Giglio, Ischia, Capri ; sur les côtes de Sicile, les îles Lipari au N., Levanzo, Maretimo, et Favignana à l'O., Pantellaria, Malte, et Gozzo au S. ; dans l'Adriatique, le groupe des îles Tremiti, au N.-O. du Monte-Gargano. C. P.

ITALIE ANCIENNE. Les premiers temps de l'Italie sont enveloppés d'obscurité, et le problème de l'origine de ses diverses populations n'a pas encore reçu de solution complète. On s'accorde à reconnaître comme les premiers qui aient envahi l'Italie, 1700 ans environ av. J.-C., les Pélasges et les Illyriens. Les Pélasges occupèrent sous divers noms la plus grande partie des côtes de la Péninsule ; on les appelait *Sicules*, dans la vallée du Pô ; *Tyrrhéniens*, sur la côte occidentale, entre l'Arno et le Tibre ; à la pointe S.-O., *Œnotriens, Chones, Italiens, Morgètes* ; au S.-E., *Peucétiens, Dauniens* et *Iapyges-Messapiens*, divisés en *Salentins* et *Calabrais*. Les Illyriens, sous les noms de *Liburnes, Euganéens, Vénètes* (l'origine de ces derniers est plus incertaine), s'établirent à l'E. et au N.-E. de la péninsule ; mais peut-être ne faut-il voir encore dans ces peuplades que des tribus de Pélasges. Ces Pélasges, race industrieuse et peu guerrière, furent soumis par les populations belliqueuses qui arrivèrent ensuite en Italie, et disparurent partout comme nation : il n'est resté d'eux, en Italie comme en Grèce, que les murailles dites pélasgiques ou cyclopéennes de l'Etrurie et du Latium. Quelques-unes de leurs peuplades, entre autres les Sicules, passèrent dans la grande île du sud, à laquelle ils donnèrent leur nom : les autres, en Etrurie, en Œnotrie, furent réduits presque à la condition servile, et relégués aux travaux de l'industrie sous la domination des peuplades guerrières. Après les Pélasges, on place, vers 1500, l'invasion des Ibères, chassés d'Espagne par les Gaulois, et qui pénétrèrent en Italie sous les noms de *Ligures* et de *Sicanes*, occupant, les premiers, les Alpes maritimes et les deux versants de l'Apennin septentrional ; les seconds, les rives du Pô, de la Macra et de l'Arno, dont ils expulsèrent les Pélasges-Sicules. Peu après les Ligures, et, comme à leur suite, arrivèrent les Gaulois, vers 1400. Sous le nom d'*Ombriens* (*Ambra*, les vaillants), ils chassèrent les Sicules de la vallée du Pô, les Sicanes de celle de l'Arno, les Liburnes de la côte de l'Adriatique jusqu'à l'Aternus au sud, et fondèrent une vaste domination entre les Alpes, le Tésin, l'Apennin, le pays des Vénètes, l'Aternus, et la mer Adriatique ; ce pays fut partagé en trois provinces : l'*Isombrie* ou Basse-Ombrie, dans la vallée du Pô ; l'*Ollombrie* ou Haute-Ombrie, entre l'Apennin et l'Adriatique ; la *Vilombrie* ou Ombrie-Maritime, entre l'Apennin et la mer Tyrrhénienne. Les Sicanes et les Sicules, unis par une défaite commune, émigrèrent au delà du Tibre ; mais, resserrés par les Aborigènes du centre de l'Italie, ils furent repoussés peu à peu vers le sud, dans le pays des Œnotriens, qui les forcèrent de passer avec les Morgètes dans la Sicile. Cet empire ombrien subsista pendant trois siècles avec éclat : les Gaulois fondèrent un grand nombre de villes, Ravenne, Ariminum, Améria, Nucérie, Narnia, Interamna, Sentinum. La domination gauloise fut renversée par les Etrusques ou Rasènes, peuple dont l'origine est incertaine, mais qui, descendu des montagnes de la Rhétie, et présentant par ses croyances religieuses quelques analogies avec les races gothiques et scandinaves, a été regardé comme une nation d'origine germanique. Ils s'emparèrent de l'Ombrie Maritime, appelée dès lors Etrurie, maintinrent la population tyrrhénienne, déjà soumise par les Sicanes et les Ombriens, dans une condition très-inférieure, mais en protégeant son industrie, et reçurent des Grecs le nom de Tyrrhéniens, s'ils ne le prirent pas eux-mêmes. Maîtres de l'Etrurie, où ils avaient fondé 12 villes, nombre sacré parmi eux, les Etrusques attaquèrent les Gaulois de l'Isombrie, et les chassèrent de la plus grande partie du pays : quelques milliers seulement, sous le nom d'*Insubres* (forme latine d'Isombriens), se maintinrent entre le Tésin et l'Adda. L'Ollombrie fut à son tour soumise, et les Etrusques dominèrent dans le nord de l'Italie, de l'Adriatique à la mer Tyrrhénienne. Ils poussèrent ensuite leurs conquêtes vers le sud ; 800 ans environ av. J.-C., ils s'emparèrent de la partie de la Campanie située entre le Vulturne et le Silarus, et y fondèrent une 3[e] confédération de 12 cités. La Corse, la Sardaigne, et les petites îles de la mer Tyrrhénienne, tombèrent en leur pouvoir. A la fois guerriers et commerçants, ils rivalisaient avec les Carthaginois ; leurs flottes pénétraient jusqu'aux colonnes d'Hercule, et au moment de la fondation de Rome, ils dominaient sur la plus grande partie de la presqu'île. — Mais au centre même de l'Italie, dans la partie la plus élevée et la plus abrupte de l'Apennin, vivait resserrée la véritable race italienne, celle qui devait dans la suite, par les armes de Rome, substituer sa domination à celle de toutes les races étrangères. Ces peuples s'appelaient *Osques* ou *Opiques* dans la plaine, *Sabelliens* dans la montagne ; les premiers laboureurs, adorant Janus et Saturne ; les seconds pâtres et brigands, adorant le dieu de la guerre sous la forme d'une lance, et partant en expéditions lointaines sous la conduite des animaux consacrés à Mars, le bouc, le loup, le pivert. La ressemblance de l'osque et du latin, qui en est sorti, avec la langue sanscrite, démontre que cette population appartenait à la grande race indo-germanique : c'était sans doute une tribu de Pélasges arrivée en Italie à une époque dont on n'avait pas gardé le souvenir ; aussi se donnait-elle pour *autochthone*, c.-à-d. née du sol même de l'Italie. Ces Osques ou Opiques (*Ops*, la terre), appelés encore *Ausones*, possédaient originairement les plaines du Latium et de la Campanie, le pays que les premiers Grecs appelèrent, de leur nom, *Opica*. Refoulés par les Pélasges-Sicules, ils se retirèrent dans l'Apennin, vers Reate, d'où ils sortirent sous le nom de *Casci* ou *Aborigènes*, quand les Sicules furent renversés par les Ligures et les Ombriens. Du mélange de ces Aborigènes avec les restes des Sicules, naquit le peuple des *Latini*, ainsi appelé de l'un de ses rois, Latinus : ce peuple s'étendit entre le Tibre, la mer, le petit fleuve Numicius, et le mont Albain, et fonda 30 villes unies entre elles par des sacrifices communs ; Albe était la métropole de toutes ces villes latines. C'est vers cette époque que la légende place l'arrivée en Italie de l'Arcadien Evandre et d'Enée avec ses Troyens, toutes populations, du reste, d'origine pélasgique. Autour des Latins habitaient d'autres petites tribus : les *Eques*, sur le haut Anio ; les *Herniques*, sur le haut Liris ; les *Rutules*, à l'O. du Numicius ; les *Volsques*, jusqu'au Liris ; les *Ausones* ou *Aurunces*, sur les bords de cette rivière et dans la Campanie. De leur côté, les Sabelliens de la montagne pressaient les populations pélasgiques, illyriennes et ombriennes de la côte orientale : postérieurement à l'invasion étrusque, ils s'établirent, sous le nom de *Sabins*, entre le Tibre et l'Anio. De là ils se répandirent, par l'usage des *printemps sacrés*, dans l'E. et le S., et formèrent deux confédérations distinctes : au N. les *Picenins* (dans le Picenum), les *Vestins* et les *Marrucins* sur les bords de l'Aternus, les *Marses* et les *Péligniens* autour du lac Fucin ; au S., la confédération *Samnite*, comprenant les *Frentans* entre l'Aternus et le Trento, les *Caudini*, les *Pentri*, et les *Caraceni* dans l'Apennin, les *Hirpini* et les *Picentes* en Campanie jusqu'au Silarus, les *Lucaniens* au S. de ce fleuve. — A ces races ainsi superposées sur le sol de la péninsule, avant la fondation de Rome, il en faut ajouter deux autres qui s'y établirent vers le même temps ou dans les deux siècles qui suivirent, les Grecs au S., les Gaulois au N. Si l'on en croit les traditions mythologiques de la Grèce, des héros hellènes seraient venus, après la prise de Troie, fonder en Italie des villes helléniques : Philoctète se serait établi à Pétilie ; Nestor à Métaponte ; Idoménée à Salente ; Diomède et ses compagnons dans le pays des Dauniens, à Sipontum, Salapia, Canusium, Maleventum. Mais ces légendes fabriquées dans les temps postérieurs, pour donner à ces villes une plus illustre origine, ne présentent aucune certitude historique. C'est seulement au VIII[e] siècle que l'histoire nous montre les Grecs en Italie. Cumes, fondée sur les côtes de Campanie par une colonie d'Eoliens de Cyme en Eolide, et d'Ioniens de Chalcis en Eubée, donne naissance à Dicæarchia, appelée depuis Pouzzoles, et à Parthénope (Naples). Zancle (Messine) en Sicile, Rhégium sur le détroit, Elée, sont colonisées par des Ioniens ; par des Achéens, Métaponte, Crotone, Sybaris, celle-ci métropole de Laos et de Posidonie (Pæstum) ; par des Eoliens, Locres ; par des Doriens, Tarente, avec ses deux colonies de Brundusium et d'Héraclée. Toute cette partie méridionale de l'Italie était devenue grecque, de population, de langue, de mœurs, d'institutions, et avait reçu le nom de *Grande-Grèce*. Au N., des Gaulois, sous la conduite de Bellovèse, avaient franchi les Alpes vers 587, et conquis sur les Etrusques tout le pays situé entre le Tésin, le Pô et le Sério. Mêlés aux anciens Gaulois Insubres, restés

indépendants, ils prirent le nom de cette peuplade. Vinrent ensuite les Cénomans, qui chassèrent les Étrusques du reste de la Transpadane, et s'établirent entre les Insubres et le pays des Vénètes. La Cispadane leur fut bientôt enlevée par les Lingons, les Boïens, les Anamans et les Sénons, qui s'emparèrent de tout le pays entre l'Apennin, le Pô, l'Œsis, et la mer Adriatique; la Haute-Italie devint la *Gaule cisalpine*. L'invasion gauloise est la dernière invasion étrangère qui ait fondé en Italie un établissement durable. Dès ce moment, l'histoire de l'Italie est liée à celle de Rome (*V. ce mot*). Le Latium, plusieurs fois soumis, le fut définitivement en 338 après la guerre latine, et ses habitants rattachés à la fortune de Rome par la concession d'importants privilèges. La guerre des Samnites, qui eurent pour alliés contre Rome les Étrusques, les Gaulois et les Grecs de Tarente, amena la conquête de la Campanie, 311, du Samnium et de la Sabine, 290, de l'Étrurie, du Picenum, de l'Ombrie et d'une partie du pays des Sénons, 280, enfin de la Grande-Grèce, de la Lucanie et du Brutium, 272. Au commencement des guerres puniques, l'Italie, depuis le détroit de Messine au S., jusqu'à la Macra et au Rubicon vers le N., obéissait aux Romains. La première guerre punique ajouta à cet empire la plus grande partie de la Sicile, 241. Dans l'intervalle des deux guerres, Rome, par fraude ou par violence, s'empara de la Sardaigne, de la Corse, 237, de la Cisalpine, 222, et de l'Istrie, 221. Ces deux dernières provinces, révoltées pendant la 2ᵉ guerre punique, furent définitivement soumises en 178, avec la Vénétie et la Ligurie, 163. L'Italie jusqu'aux Alpes était alors romaine : toutefois, la Cisalpine, la Ligurie et la Vénétie furent, comme provinces, distinguées de l'Italie jusqu'au second triumvirat, 43; l'Istrie n'y fut comprise que sous le règne d'Auguste. Sous la république romaine, on divisait l'Italie en 3 grandes régions : la *Gaule cisalpine* au N., l'*Italie propre* au milieu, et la Grande-Grèce au S. L'Italie propre, entre la Macra, l'Apennin et l'Utis au N., la mer Tyrrhénienne à l'O., le Silarus et le Fronto au S., l'Adriatique à l'E., comprenait 7 contrées : l'*Etrurie* au N.-O., l'*Ombrie* au N.-E., le *Picenum* au S.-E. de l'Ombrie, la *Sabine* au S.-O. du Picenum et au S. de l'Ombrie, le *Latium* au S. de la Sabine, la *Campanie* au S. du Latium, et le *Samnium* à l'E. de ces deux dernières. La Gaule cisalpine et la Grande-Grèce (*V. ces mots*) étaient également subdivisées en plusieurs contrées. Quand Auguste organisa l'empire, il divisa l'Italie en 11 régions ou gouvernements : 1° Latium et littoral de la Campanie; 2° Campanie intérieure, Apulie et la pointe S.-E. de la péninsule; 3° Lucanie et Brutium; 4° Samnium et Sabine; 5° Picenum; 6° Ombrie; 7° Étrurie; 8° Gaule Cispadane; 9° Ligurie; 10° Vénétie; 11° Gaule Transpadane. — Adrien changea cette division; il y eut sous son règne deux Italies : l'*Italie Transpadane* au N. du Pô, l'*Italie Cispadane* ou *Italie propre* au S. de ce fleuve. L'Italie Cispadane était divisée en quatre grandes provinces, administrées par des consulaires ayant le titre de *juges* : la 1ʳᵉ était formée de la Campanie et du Samnium; la 2ᵉ, du Brutium et de la Lucanie; la 3ᵉ, de l'Apulie et de la Calabre; la 4ᵉ, de l'Étrurie, de l'Ombrie et du Picenum : le centre de la péninsule, autour de Rome, formait un district particulier, sous la juridiction du préfet de la ville. Enfin, Constantin établit une préfecture d'Italie, comprenant quatre diocèses : Italie, Rome, Illyrie et Afrique. Le *diocèse d'Italie* comptait sept provinces : *Rhétie 1ʳᵉ*, *Rhétie 2ᵉ*, *Alpes cottiennes*, *Ligurie*, *Vénétie et Istrie*, *Émilie*, *Flaminie et Picenum annonarium*. Le *diocèse* ou *vicariat de Rome* embrassait le reste de la péninsule, avec les trois grandes îles de la Méditerranée; il était divisé en 10 provinces : *Toscane et Ombrie*, *Picenum suburbicarium*, *Samnium*, *Valérie*, *Campanie*, *Apulie et Calabre*, *Brutium et Lucanie*, *Sicile*, *Sardaigne*, *Corse*. Rome et le Latium étaient toujours administrés directement par le préfet d'Italie.

C. P.

ITALIE DU MOYEN AGE ET DES TEMPS MODERNES. — 1ʳᵉ *Période. Les invasions barbares. Premier morcellement* (395-814). Préparée au morcellement politique par sa configuration naturelle, coupée par l'Apennin en deux bandes très-étroites, partagées elles-mêmes en une foule de petites vallées, l'Italie n'avait, avant les conquêtes de Rome, ni l'unité de gouvernement, ni la force qui résulte de l'unité; et depuis la chute de l'empire romain, elle n'a jamais retrouvé ni l'une ni l'autre. Maîtresse impérieuse et jalouse, Rome avait plutôt, en respectant l'administration et les coutumes de chaque cité, encouragé l'esprit municipal, c.-à-d. l'esprit d'isolement, qu'elle n'avait, en s'assimilant les villes soumises, favorisé le développement d'un esprit national dans la Péninsule : elle n'avait donné que fort tard, et malgré elle, aux Italiens le droit de cité et de suffrage, et, même après l'avoir accordé, au moment où la suppression des assemblées du peuple allait bientôt rendre ce droit presque illusoire, elle avait toujours maintenu des différences entre ses habitants et ceux des autres villes. Au vᵉ siècle, malgré la barrière des Alpes, les Barbares envahirent l'Italie. Les Wisigoths d'Alaric ne firent que la traverser (410-411); les Hérules d'Odoacre (476-491) et les Ostrogoths de Théodoric (489-554) y campèrent plus qu'ils ne s'y établirent; l'empire grec leur succéda, mais pour se voir presque aussitôt forcé de la partager avec les Lombards, dont les conquêtes, partagées en 36 duchés (568-668) ne lui laissèrent, avec les îles et la péninsule d'Istrie, que l'exarchat de Ravenne et la Pentapole à l'E., le duché de Rome et le pays de Naples à l'O., et les deux pointes du Sud. L'arianisme des barbares et le despotisme rapace et parfois intolérant des Grecs furent, dans cette période, outre la différence de la langue et des mœurs et l'éloignement naturel pour les envahisseurs du pays, des causes permanentes de division entre les Italiens et leurs maîtres. En 726, les attaques impolitiques de Léon l'Iconoclaste contre les croyances catholiques de l'Italie excitèrent une révolte, et firent naître à ses dépens, dans le duché de Rome, à côté des possessions grecques et du royaume barbare, un 3ᵉ État, l'État de l'Église, que Pépin le Bref augmenta, trente ans plus tard (755), de l'Exarchat et de la Pentapole, arrachés aux Grecs par les Lombards (749-752), et aux Lombards par les Francs. En 774, Charlemagne prit pour lui le royaume Lombard, en lui rendant le nom de royaume d'Italie; mais une principauté de l'État conquis, le duché de Bénévent, conserva au midi son indépendance, et la péninsule fut ainsi partagée en quatre dominations : Italie franque au N. et au centre, Italie pontificale au centre, Italie lombarde au S., Italie grecque à l'extrême S. et sur quelques points des autres côtes. — 2ᵉ *Période. Démembrement général de la Péninsule* (814-962). La faiblesse des princes, carlovingiens ou autres, ducs de Spolète, de Frioul ou marquis d'Ivrée, rois de Germanie, de Bourgogne Transjurane ou de Provence, qui, de 814 à 962, se passèrent ou se disputèrent la couronne d'Italie, fut un nouvel élément de dissolution pour la Péninsule, détachée de la France et de l'Allemagne dès 843 (traité de Verdun). Elle excita les feudataires à devenir partout de petits souverains, qui eurent de fait l'hérédité, bien avant de la voir écrite dans une loi par l'empereur Conrad II (1037); elle provoqua les incursions de nouveaux barbares, les Hongrois; elle poussa les villes, pour résister à la tyrannie des uns, aux ravages des autres, à relever leurs murs, à rétablir fortement leur organisation municipale, à organiser leurs milices, à se suffire à elles-mêmes. De son côté, l'État de l'Église était livré à la plus scandaleuse anarchie. L'Italie lombarde et l'Italie grecque étaient dévastées par les Sarrasins de Sicile, qui y eurent assez longtemps des établissements, au mont Gargano et sur les bords du Garigliano; et la première, en 840, se démembra en trois petits États, Bénévent, Salerne, et Capoue. Enfin, sur toutes les côtes, les villes maritimes, soit du royaume d'Italie, comme Gênes, soit des possessions grecques, comme Venise, Pise, Naples, Gaëte, Amalfi, se rendaient indépendantes, et ces républiques précoces montraient l'exemple aux autres cités italiennes. — 3ᵉ *Période. Lutte contre l'Allemagne* (962 à 1250). En venant, sur l'appel du pape Jean XII et des seigneurs, fatigués de la tyrannie de Bérenger II, se faire couronner empereur et roi d'Italie (962), Othon le Grand fit naître, pour trois siècles, chez les rois allemands, des prétentions ambitieuses, qui, en égarant au dehors leurs efforts et leurs armes, les empêchèrent de donner l'unité à la Germanie, sans qu'ils pussent davantage la donner à la péninsule. Dans la Haute-Italie, la maison de Saxe trouva devant elle un parti national, dont l'un des chefs, Ardoin, marquis d'Ivrée, fut sur le point de l'affranchir du joug allemand (1002-1015); à Rome, elle eut sans cesse à combattre l'esprit républicain et turbulent de la noblesse (*V.* CRESCENTIUS); au S., elle attaqua en vain les Grecs, qui la vainquirent à Basentello (982). En voulant combattre et dominer le saint-siége (*V.* INVESTITURES, HENRI IV et V, GRÉGOIRE VII), la maison de Franconie ne fit qu'ajouter une nouvelle cause de faiblesse à celles qui avaient empêché ses prédécesseurs de dominer la Péninsule; et une puissance militaire importante, celle des Normands, alors en voie de conquérir toute l'Italie inférieure, grecque ou lombarde, et d'en faire avec la Sicile un seul royaume (1016-1130), se déclara la vassale et le soutien de la puissance spirituelle. La famille de Hohenstauffen, à son tour, quand elle voulut asservir tout en-

semble les villes italiennes, devenues (1100 à 1150), dans le bassin du Pô et dans la Toscane, autant de républiques indépendantes et démocratiques, et le souverain Pontife, en lui opposant antipapes sur antipapes, se vit excommuniée par l'Eglise (*V.* ALEXANDRE III, INNOCENT III et INNOCENT IV), vaincue à Legnano (1176), et à Parme (1248), par les républiques lombardes, unies entre elles sous l'inspiration pontificale, forcée avec Frédéric I^{er} à une paix humiliante (trêve de Venise, 1177, traité de Constance, 1183, écrasée et ruinée avec Frédéric II (1250), dépossédée même, en 1266 (bataille de Grandella), de son dernier Etat, le royaume de Naples et de Sicile, qu'un mariage lui avait donné en 1186, et qui passa à la maison française d'Anjou, appelée par le saint-siége. Malheureusement ces luttes héroïques contre l'étranger ne firent que sauver l'Italie de la domination germanique, sans y faire naître l'unité nationale : Ardoin, le saint-siége, les deux ligues lombardes (1167, 1226), virent la moitié de la péninsule dans les rangs opposés, et vis-à-vis du parti *guelfe*, défenseur des papes et *propugnateur*, avec Alexandre III, *de la liberté italienne*, s'éleva le parti *gibelin*, ami des Allemands. — 4^e *Période*, 1250-1494 *L'anarchie rapproche les villes Italiennes de la monarchie. Fondation de quelques Etats importants. Première renaissance.* Ces guerres, après lesquelles les empereurs ne tentèrent plus que vainement d'exercer en Italie les droits de l'empire, laissèrent le nord et la Toscane en proie à toutes les haines jalouses des villes les unes pour les autres, et, dans le sein d'une même ville, aux rivalités furieuses des grandes familles et des diverses classes : les noms de *guelfes* et de *gibelins*, après avoir désigné les patriotes et leurs adversaires, puis les partisans et les ennemis de la démocratie, ne tardèrent pas à ne plus signifier autre chose que des gens qui se détestaient. Tous ces déchirements finirent par livrer la plupart des villes, soit à quelque maison habile et puissante : ainsi Milan et ses voisines aux Torriani, puis aux Visconti, qui en firent un duché (1395), et enfin aux Sforza, qui y ajoutèrent Gênes en 1464, Florence et son territoire aux Médicis depuis 1434 ; — soit à Venise, restée plus calme et partant plus forte, qui, de 1402 à 1450, s'empara de tout le N.-E. de l'Italie jusqu'à l'Adda. A côté de ces Etats du nord, celui de Savoie et Piémont, formé de bonne heure de quelques débris du royaume d'Arles, et partagé entre trois branches depuis 1233, fut réuni dans les mêmes mains en 1418, et prit, presque en même temps, le nom de duché (1416). Les grandes villes maritimes de Gênes, de Pise, de Venise, avaient, de leur côté, trouvé dans la possession de la Sardaigne et de la Corse, disputées par les deux premières, ou dans le commerce du Levant, exploité par les Génois et les Vénitiens, des causes spéciales de guerres acharnées : si Gênes et Venise n'en furent que momentanément affaiblies, Pise y vit ruiner sa puissance (1290), et sa décadence permit plus tard aux Florentins (1405-6) de lui enlever aussi sa liberté, et d'asservir une ancienne rivale. Dans l'Etat de l'Eglise, le séjour prolongé des papes à Avignon (1309-77) et les scandales du grand schisme (1378-1449) abandonnèrent Rome, tantôt aux agitations populaires (Rienzi, 1347), tantôt, comme les autres villes du pays, à l'oppression et aux brigandages des seigneurs, qui, en s'emparant du pouvoir souverain dans leurs fiefs, commencèrent autant de petites maisons princières ; mais, à la fin du XV^e et au commencement du XVI^e siècle, les Borgia et Jules II vinrent les écraser. La Basse-Italie enfin et la Sicile, séparées et partagées entre la maison d'Anjou et celle d'Aragon depuis 1282 (Vêpres Siciliennes), furent de nouveau réunies par la dernière en 1435. Un commencement de concentration politique se produisait ainsi dans l'Italie ; mais elle était toujours bien loin de l'unité, et à ce morcellement, qui lui laissait encore six Etats principaux (duchés de Savoie et de Milan, républiques de Venise et de Florence, Etat du pape, royaume de Naples) et un grand nombre d'Etats secondaires, se joignait une autre cause de faiblesse, la ruine de l'esprit militaire dans la Péninsule entière, où les guerres, depuis un siècle environ, ne se faisaient plus que par les bandes mercenaires des *Condottieri*. Dans cette période, la langue italienne, sortie du latin, peu à peu altéré et corrompu, produisit, au XIV^e siècle, ses premiers chefs-d'œuvre, et tous étaient dus à des Florentins, au Dante et à Pétrarque pour les vers, à Villani et à Boccace pour la prose. L'architecture, qui, du XI^e au XIII^e siècle, avait donné, surtout à Pise, des monuments remarquables (le dôme, le baptistère, la tour penchée, le Campo-Santo), grandit encore, au XV^e, avec Brunelleschi. La peinture, renouvelée au XIII^e par Cimabué et Giotto, se prépara au XV^e, avec Masaccio, aux splendeurs de l'époque suivante. La sculpture, en même temps, avait Donatello et Ghiberti. La division de la péninsule seconda peut-être ce développement des arts et des lettres, en multipliant les capitales, où ils trouvaient, avec des encouragements, les occasions de se produire : malheureusement elle mettait en péril son indépendance. — 5^e *Période*, 1494-1559. *Le siècle de Léon X. Les Français et les Espagnols en Italie. Asservissement de la Péninsule.* Au nom de la maison d'Anjou, dont Louis XI était l'héritier, et de Valentine Visconti, tige de la branche d'Orléans, les rois de France Charles VIII, Louis XII, François I^{er}, attaquèrent le royaume de Naples et le Milanais. Ils prirent et perdirent deux fois le premier (1495, 1501-3), trois fois le second (1499, 1500-12, 1515-22), et les deux Etats finirent par appartenir à l'Espagne : l'un sous Ferdinand le Catholique (1503), l'autre sous Charles-Quint, qui, dès 1522, y fut le véritable maître au nom de François Sforza, rétabli par lui, et qui l'occupa définitivement à la mort de ce dernier duc (1535). Enfermé entre ces deux pays et les deux grandes îles, espagnoles aussi, de Sicile et de Sardaigne, le reste, sans dépendre nominalement de l'Espagne, était complétement sous son influence, depuis que Charles-Quint avait été couronné empereur et roi d'Italie à Bologne (1530) : il avait fait de Florence (1531-32) un duché héréditaire pour les Médicis, c.-à-d. une principauté feudataire ; Gênes, redevenue libre avec Doria (1528), ne l'était que dans l'enceinte de ses murs et nullement dans ses relations extérieures ; les autres Etats, épuisés ou timides, n'existaient guère que sous le bon plaisir de l'empereur. En chassant de l'Italie les Français, les *barbares*, avec l'aide des Espagnols, Jules II (1503-13) n'avait pu lui donner l'unité qu'il rêvait pour elle sous l'autorité pontificale ; son patriotisme n'avait abouti qu'à préparer la place à d'autres maîtres, qu'un de ses successeurs, Paul IV, d'accord avec Henri II de France, s'efforça en vain de repousser (1555-56), et dont le traité de Cateau-Cambrésis (1559) reconnut la domination sur la péninsule. C'était presque l'unité dans l'asservissement, comme au temps de Rome, mais sous une puissance dont la décadence commençait, et qui ne pourrait, comme avait fait Rome, faire sortir de grandes choses de cette demi-servitude. Au milieu de ces luttes dont elle était le théâtre et l'objet, l'Italie, dans cette première partie du XVI^e siècle, ajouta un nouvel éclat à sa gloire littéraire et artistique. L'Arioste, Machiavel, Guichardin, composèrent des œuvres immortelles dans la langue vulgaire, délaissée depuis un siècle par les écrivains pour la langue latine. Bramante, Raphaël, Michel-Ange, et, au-dessous d'eux, Léonard de Vinci, le Corrége, le Titien et tant d'autres, dépassèrent de bien loin, dans les arts du dessin, ceux qui les avaient précédés. Palestrina, dans le même temps, créa la musique religieuse. — 6^e *Période*, 1559-1700. *Domination austro-espagnole. La décadence.* Cette période de décadence, où les mœurs, déjà corrompues, s'altérèrent encore, où la vie politique disparut, où le bon goût s'éteignit pour faire place à la recherche maniérée, où l'Arioste et le Tasse furent bientôt remplacés par Marini, Michel-Ange par le cavalier Bernin, Raphaël par l'Albane, où les sciences seules furent représentées par des hommes du premier ordre, l'astronomie par Galilée, la physique par Torricelli, est tout à fait stérile en grands événements. Les seuls faits importants pour la situation générale de l'Italie furent les efforts de la France, au temps de Richelieu, pour arrêter et contre-balancer l'influence des Espagnols dans la péninsule : la guerre de la Valteline, dont la possession aurait rejoint, au pied des Alpes, les deux branches de la maison d'Autriche, et que le cardinal leur enleva pour la rendre aux Grisons (1624-26) ; celle de la succession de Mantoue, où il empêcha un prince ami de l'Espagne de monter sur le trône de ce petit duché (1629-31). Les guerres de Louis XIV à la fin du XVII^e siècle ne firent que livrer l'Italie, sans y rien changer, aux ravages de tous, des Allemands du prince Eugène et des Français de Catinat. — 7^e *Période*, 1700-1789. *Nouvelles dynasties. Nouvelle renaissance.* Sans rendre la vie à la péninsule, sans lui donner un esprit national, les guerres du XVIII^e siècle enlevèrent à la domination ou à l'influence toute puissante de l'Espagne, et transformèrent en Etats indépendants, quelques-unes de ses plus belles parties. A l'extinction des descendants de Charles-Quint (1700), la guerre de la Succession (*V. ce mot*) et le traité d'Utrecht (1713), remplaçant l'étranger par l'étranger, donnèrent, il est vrai, à l'Autriche, Naples, le Milanais, la Sardaigne. Mais le plus militaire des souverains de l'Italie, le duc de Savoie, acquit alors, avec le titre de roi et la Sicile, échangée contre la Sardaigne sept ans plus tard (1720. *V.* TRIPLE

et QUADRUPLE ALLIANCE), des pays qui, comme le Montferrat, l'Alexandrin, etc., donnèrent plus de consistance et de force à ses États; et les traités suivants les arrondirent encore (Novare, Tortone, etc., 1735). Si la paix de Vienne (1738) fit passer la Toscane, de la famille dégénérée des Médicis, récemment éteinte, à la maison de Lorraine-Habsbourg, qui allait devenir la nouvelle maison d'Autriche, le bon gouvernement qu'elle y introduisit fit oublier son origine étrangère. Le même traité et celui d'Aix-la-Chapelle (1748) assurèrent le royaume de Naples et Sicile et le duché de Parme et Plaisance à deux branches des Bourbons récemment établis en Espagne; et les chefs de ces branches, nés d'une Italienne et élevés en partie en Italie, pouvaient presque être regardés comme des souverains indigènes. En même temps que l'Italie recouvrait ainsi quelque indépendance, elle voyait se manifester, dans les lettres et les arts, une renaissance nouvelle, qu'avait fait pressentir, à la fin du XVII^e siècle, la muse lyrique de Filicaja. Les idées de nos écrivains, pénétrant en Toscane sous Léopold, à Naples sous Charles VII et Tanucci (*V. ces noms*), y amenèrent des réformes importantes. Beccaria et Filangieri, s'occupant, après Montesquieu, de la philosophie du droit, réclamaient plus d'humanité dans la législation; Vico recherchait les lois de l'histoire générale; et Muratori, dans un admirable monument d'érudition, recueillait les matériaux de celle de l'Italie; à côté des vers harmonieux des drames lyriques de Métastase, paraissait l'austère tragédie de Maffei et d'Alfieri, la comédie de mœurs et de caractère de Goldoni. Dans les sciences, Volta se livrait aux travaux qui amenèrent, en 1794, la découverte de la pile voltaïque. Dans les arts, Pergolèse commençait cette série de grands compositeurs qui devait aboutir à Rossini, et Canova créait des chefs-d'œuvre dignes de la sculpture ancienne. — 8^e *Période, de 1789 à 1849. Un instant d'unité sous Napoléon I^{er}. Les traités de 1815 et les révolutions de 1848.* La Révolution française et les victoires de Napoléon parurent un moment donner à la péninsule l'unité de gouvernement. En s'unissant à l'Autriche contre nous dans la première et dans la seconde coalition (les États Sardes, 1792, 93, 98; Naples, 1793, 98; la Toscane, 1793), en laissant massacrer nos compatriotes (Vérone, Gênes, 1797), attaquer nos vaisseaux (Gênes, 1797), insulter ou même tuer nos généraux, nos ambassadeurs (Rome, 1798), les puissances italiennes se perdirent avec la puissance allemande, à laquelle elles s'alliaient ou qu'elles semblaient soutenir. En même temps que l'Autriche se vit enlever le Milanais, qui, joint au duché de Modène et à quelques légations pontificales, forma, par la volonté de Bonaparte, la République cisalpine, 1796 (*V. ce mot*), le roi de Sardaigne fut réduit à quitter, au profit de la France, toutes ses possessions continentales (Savoie, 1792; Nice, 1793; Piémont 1798); des Républiques se formèrent partout, à Gênes (1797. *V.* RÉP. LIGURIENNE), à Rome (1799. *V.* PIE VI), à Naples (1799. *V.* RÉP. PARTHÉNOPÉENNE et ACTON), à l'imitation de la République française; la République de Venise disparut, et ses possessions italiennes ne furent que temporairement entre les mains de l'Autriche (du traité de Campo-Formio à celui de Presbourg, 1797-1805). Les succès d'un instant des Austro-Russes dans la péninsule en 1799 furent suivis d'agrandissements nouveaux pour nous ou pour nos amis : la Toscane fut enlevée à la branche autrichienne qui y régnait, et donnée, sous le nom de royaume d'Étrurie, à la branche espagnole de Parme, dont le duché dès lors nous appartint (traité de Lunéville 1801); la République ligurienne fit, sur sa demande, partie de la France (1805); les possessions vénitiennes restées à l'Autriche devinrent, au traité de Presbourg, des départements de la Cisalpine, transformée en royaume d'Italie (1805), comme la République française l'avait été en Empire français, Ferdinand IV de Naples rétabli en 1799, fut remplacé par Joseph Bonaparte (1806), puis par Murat (1808), frère et beau-frère de Napoléon, et il ne conserva que la Sicile; la Toscane depuis 1807-8, le reste des provinces pontificales (1808), Rome elle-même (1809), furent des départements français. En 1810, l'Italie continentale tout entière, avec la Corse, se trouva sous la domination de Napoléon I^{er}, bien que, sans parler du grand-duché de Lucques et de Piombino, donné en 1805 à sa sœur Elisa, elle se divisât en trois parties : 1° les parties intégrantes de l'Empire, qui réunissaient le Piémont, Parme et Plaisance, la Toscane et les États de l'Église : il y avait là 15 départements, Doire (Ivrée), Sésia (Verceil), Pô (Turin), Marengo (Alexandrie), Stura (Coni), Montenotte (Savone), Gênes (Gênes), Apennins (Chiavari), Taro (Parme), Arno (Florence), Méditerranée (Livourne), Ombrone (Sienne), Trasimène (Spolète), Rome (Rome); 2° le royaume d'Italie, qui reconnaissait le même souverain, représenté par son beau-fils, Eugène Beauharnais, et qui se composait de 24 départements (*V.* CISALPINE); 3° le royaume de Naples, obéissant à Murat. Mais cette unité ne put se maintenir que quelques années, juste assez pour donner aux États italiens nos codes et notre système d'administration, que quelques-uns (Naples, États sardes) ont conservés en grande partie. La France avait contre elle, en Italie, le mécontentement des dynasties renversées qui ne pouvaient se résigner à leur déchéance, et des patriotes ardents, qui, malgré l'origine à demi italienne de Napoléon, n'acceptaient qu'avec répugnance la domination, même bienfaisante, d'une puissance étrangère. Elle eut aussi contre elle, à la fin, et les croyances catholiques et les intérêts des populations, irritées de la captivité de deux papes et gênées dans leur commerce par le blocus continental. La péninsule aida donc et applaudit à la chute de Napoléon, et, en 1814-15, elle reprit, sauf quelques modifications, ses anciennes divisions politiques. Le royaume de Sardaigne fut augmenté du pays de Gênes. Le duché de Parme et Plaisance fut reconstitué pour l'archi-duchesse autrichienne que Napoléon avait épousée, celui de Lucques donné aux Bourbons de Parme, avec réversion du premier au duc de Lucques, et du second presque entier à la Toscane à la mort de Marie-Louise. Naples retrouva ses Bourbons, et l'Autriche, plus puissante que jamais avec le royaume Lombard-Vénitien (Milanais et provinces italiennes de Venise), domaine de sa branche aînée, avec le grand-duché de Toscane et celui de Modène, possessions de deux branches cadettes, avec le droit de garnison à Ferrare dans les États romains, fut la maîtresse de l'Italie. Attaquée plus ou moins vivement, dès 1820, par la plupart des écrivains (Manzoni, Silvio Pellico, etc.), menacée par les sociétés secrètes des *carbonari* et par des insurrections violemment réprimées (1821, 31 et 32, 41, 43), cette domination de l'Autriche fut un instant ébranlée en 1848. Depuis longtemps, sans pouvoir s'entendre sur l'organisation à désirer pour la péninsule, dont les uns voulaient faire une confédération, les autres une république indivisible et démocratique, les divers partis se réunissaient du moins pour la vouloir unie et indépendante, et la plupart lui choisissaient Rome pour centre, la Rome des papes (Gioberti, Rossi) ou la Rome du peuple (Mazzini). Avec la haine de l'Autriche, un vif désir de réformes politiques se manifestait dans chaque État. L'avénement d'un pape réformateur, Pie IX, dont l'imagination italienne fit aussitôt un Alexandre III ou un Jules II (juin 1846), augmenta encore l'agitation générale; l'occupation de Ferrare par les Autrichiens inquiets (juillet 1847), celle de deux villes du duché de Lucques, Pontremoli et Fivizzano, qu'à la mort de Marie-Louise (nov. 1847), et d'après les traités de 1815, ils rattachèrent malgré elles, l'une au duché de Parme, l'autre à celui de Modène, au lieu de les laisser, comme la capitale, passer à la Toscane, exaspérèrent des esprits avides de liberté, que vinrent encore surexciter la proclamation de la république à Paris (24 février 1848), et la révolution de Vienne (15 mars). La Sicile, depuis le milieu de janvier (12-26), était en pleine révolte; Naples et Florence, dès le 11 et le 15 février, Turin et Rome elle-même, dès le 4 et le 15 mars, s'étaient fait donner, par des constitutions, un gouvernement parlementaire; Milan et Venise s'insurgèrent à leur tour (17-22 mars); et le roi de Sardaigne, Charles-Albert, en passant le Tessin (24 mars), commença la guerre de l'indépendance, à laquelle vinrent prendre part des contingents de troupes régulières ou de volontaires des divers États. Comme toujours en Italie, la discorde perdit tout. Les princes italiens étaient au fond peu empressés de soutenir une guerre qui devait surtout profiter à Charles-Albert, et lui donner, avec tout le Nord et les deux mers de la péninsule, une prépondérance incontestable; ils craignaient d'ailleurs partout avec raison les soulèvements du parti républicain, trop extrême dans ses désirs pour comprendre qu'il ne fallait songer alors qu'à l'indépendance territoriale, et pour laisser au roi de Sardaigne une dictature nécessaire. En vain la Lombardie et Venise, d'abord république, se donnèrent à lui (28 juin, 4 juillet) comme les petits États de Parme et de Modène, après avoir chassé leurs ducs, l'avaient fait deux mois plus tôt; en vain le parlement qui s'était constitué en Sicile appela au trône de cette île le duc de Gênes, son second fils (11 juillet). Charles-Albert, que le pape, comme père commun des fidèles, désapprouvait, que les Napolitains, rappelés par leur roi, abandonnaient, qui avait toujours repoussé

l'intervention offerte par la France républicaine (*Italia farà da sè*, disait-il), ne put continuer les brillants succès du début de la guerre (occupation de la ligne du Mincio, prise de Peschiera, etc.). La défaite de Custozza (25 juill.) le força à rendre Milan à l'Autrichien Radetzky et à demander un armistice; celle de Novare (23 mars 1849), entraîna la chute de Brescia, et le décida à abdiquer. Venise, Rome et Florence, devenues républiques depuis le revers de Custozza (10 août 1848, 9 et 18 février 1849) furent occupées l'une après l'autre, Rome par les Français, qui venaient y rétablir le pape et contre-balancer l'influence germanique en Italie (3 juillet 1849), Florence et Venise (25 mai, 28 août) par les Autrichiens, comme l'avaient été Parme et Modène. Messine et Palerme avaient, de leur côté, été reprises par Ferdinand II (3 sept. 1848, 15 mai 1849). Sauf dans les États sardes, où le jeune roi Victor-Emmanuel conserva avec fermeté et résolution le régime libéral, et à Rome, où Pie IX, sous l'influence française, combattue par celle de l'Autriche, fit du moins quelques réformes, le gouvernement et l'administration furent rétablis partout tels qu'ils étaient avant 1848. L'Autriche, reine absolue de nom comme de fait à Milan et à Venise, et souveraine de fait à Parme, à Modène, à Florence, fut dès lors plus puissante que jamais. Mais la dureté de son joug dans ses possessions directes et dans les Romagnes, les représailles auxquelles elle poussa les gouvernements de Modène, de Toscane, de Parme, et de Naples, firent éclater, en 1859, une guerre nouvelle; et de 1859 à 1860 s'étend une nouvelle période de l'histoire d'Italie (*V. Supplément*). Avant cette guerre, qui modifia profondément les circonscriptions territoriales de la péninsule, l'Italie comprenait les 9 États suivants :

	États.	*Capitales.*
Au Nord.	États sardes	Turin.
	Principauté de Monaco	Monaco.
	Royaume Lombard-Vénitien (à l'Autriche)	Milan.
	Duché de Parme	Parme.
	— de Modène	Modène.
Au Centre.	Grand-duché de Toscane	Florence.
	États de l'Église	Rome.
	République de S^t^-Marin	S^t^-Marin.
Au Sud.	Royaume des Deux-Siciles	Naples.

R.

ITALIE (Guerres d'), nom donné spécialement aux guerres dont l'Italie fut le théâtre ou l'objet, depuis l'expédition de Charles VIII contre Naples en 1494, jusqu'au traité de Cateau-Cambrésis en 1559, en y comprenant la rivalité de François I^er^ et de Charles-Quint.

ITALIE (Royaume d'). *V.* CISALPINE (République).

ITALIENNE (Comédie), troupe de comédiens italiens appelés à Paris par Mazarin, vers 1659, où ils jouèrent sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil. Ils y représentaient des farces, dont les principaux personnages étaient italiens. Ces comédiens prospérèrent jusqu'en 1697, où Louis XIV les expulsa. Le Régent les rappela en 1716, et ils furent encore fort goûtés. En 1762, on les réunit à la troupe française de l'Opéra-Comique; alors la Comédie-Italienne joua des pièces à ariettes, en même temps que des comédies françaises en prose et en vers. Mais cette réunion fut fatale aux Italiens : le genre de l'opéra-comique prévalut, ils perdirent faveur, et se retirèrent dès 1780. Les acteurs français n'en gardèrent pas moins le titre de *comédiens italiens*. En 1783, ils transférèrent leur scène sur le boulevard, qui de là fut appelé *des Italiens*, dans une salle bâtie par eux. C'est auj. le théâtre impérial de l'Opéra-Comique.

ITALIENNE (République). *V.* CISALPINE (République).

ITALIOTES, nom donné aux Grecs établis en Italie.

ITALIQUE (Droit). C'était, sous la république romaine, l'exemption d'impôts dont jouissaient les propriétés foncières des peuples de l'Italie, depuis le Rubicon jusqu'au détroit de Sicile. Ils avaient les mêmes charges et les mêmes droits que les Latins, excepté qu'ils ne pouvaient devenir directement citoyens romains, mais devaient passer par le droit de Latium.

ITALIQUE (École), nom donné à l'école de philosophie fondée par Pythagore, parce qu'il enseigna en Italie. *V.* PYTHAGORE.

ITALIQUE (Guerre). *V.* GUERRE SOCIALE.

ITALUS, fils de Télégone et de Pénélope, alla s'établir dans l'Italie, qui lui dut son nom, et régna sur les Œnotriens.

ITAMARCA, île du Brésil (Pernambouc), à 5 kil. de la côte; 17 kil. sur 9. Ch.-l., *Pillas*, sur la côte E. Importantes salines.

ITAPICURU, riv. du Brésil, naît dans la Serra-de-Maranhao, coule au N.-E., puis au N.-O., et se jette dans la baie de San-Jozé, au S.-E. de l'île de Maranhao. Cours de 700 kil.

ITARD (Jean-Marie-Gaspard), médecin, né à Oraison (B.-Alpes) en 1774, m. en 1838, entra dans le service de santé des armées pendant la Révolution, fut attaché à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce en 1796, et devint, en 1800, médecin de l'Institut des sourds-muets. On lui doit un bon *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition*, 1821. Il a fondé par testament un prix triennal à l'Académie de Médecine pour les meilleurs ouvrages de médecine pratique, et des bourses pour les sourds-muets.

ITCHIL, anc. pachalik de la Turquie d'Asie, entre ceux de Koniéh au N., de Marasch au N.-E., d'Alep au S.-E., la Méditerranée au S., et l'Anatolie à l'O., comprenait l'E. de l'anc. *Pamphylie* et presque toute la *Cilicie*, et était subdivisé en 5 sandjakats : Itchil (anc. *Cilicie Trachée*), Adana, Lis, Tarsous et Alaia. C'est auj. l'eyalet d'*Adana*, et le S.-E. de celui de Karaman.

ITHAQUE, auj. *Théaki*, une des îles Ioniennes, située entre Céphalonie et S^te^-Maure (Leucade), par 38° 19'-38° 30' lat. N., et 8° 18'-8° 23' long. E., a la figure d'un carré long, échancré vers le milieu de la côte orientale par un golfe profond, qui la divise en deux presqu'îles réunies par un isthme très-étroit; 28 kil. sur 8; 10,821 hab. Ch.-l., *Vathi*, bon port sur la côte S.-E. Elle est montagneuse, produit un peu de blé, d'huile et de vin, et exporte principalement du raisin de Corinthe (2 millions de kilogr. par an). Les îlots Kalamo, Kastus et Meganisi en dépendent. Ithaque fut peuplée par des Hellènes-Eoliens. Célèbre dans l'antiquité pour avoir été le royaume d'Ulysse, elle fut toujours dans la dépendance de Céphalonie, et appartint tour à tour, comme cette île, aux Romains, à l'empire d'Orient, aux princes de Tarente, 1207, aux Vénitiens, 1215, aux Français, 1797; elle fit partie, de 1815 à 1863, de la république des Iles-Ioniennes sous le protectorat de l'Angleterre. Elle appartient auj. à la Grèce.

ITHOME, *Ithomus*, auj. *Vourcano*, mont. et forteresse de la Messénie, au N.-O. de Messène, dont la prise par les Spartiates, 724 av. J.-C., termina la 1^re^ guerre de Messénie.

ITHOMÉES, fêtes annuelles célébrées à Messène en l'honneur de Jupiter, qui avait été nourri par les nymphes Ithomé et Néda dans les grottes de l'Ithome.

ITIROUP ou ITOUROUP, dite aussi *Ile des États*, une des îles Kouriles, dans la mer d'Okhotsk, par 44° 35' lat. N., et 143° 40' long. E.; 250 kil. sur 70. Les Russes y détruisirent, en 1807, un établissement formé par les Japonais, auxquels elle appartient définitivement par le traité du 7 février 1855.

ITIUM PROMONTORIUM, nom anc. du cap GRIS-NEZ.

ITIUS ou ICCIUS PORTUS, port de la Gaule (Belgique II^e^), sur le détroit de Gaule, chez les Morins. César s'y embarqua pour la conquête de la Grande-Bretagne. Scaliger, Montfaucon et D. Bouquet pensent que c'est *Boulogne-sur-Mer*; Walckenaer le place à *Wissant*, qui n'a été fondé qu'au VI^e^ siècle, et qui cependant s'est appelé longtemps *Esseu*; d'autres à *Calais*, dont l'existence n'est pas prouvée avant le IX^e^ siècle, et même à *Mardick*, que sa position ne permet pas d'accepter.

ITON, riv. de France, naît à 9 kil. N. de Mortagne (Orne), près de la Trappe, passe à Évreux, et se jette dans l'Eure, rive g. Cours de 120 kil. A Villalet, l'Iton se perd dans un gouffre, et reparaît près de Gaudreville, après un cours souterrain de 5 kilomètres.

ITOUROUP. *V.* ITIROUP.

ITRI, *Itrium*, v. du royaume d'Italie (prov. de Caserta), à 10 kil. N. de Gaëte, 10 S.-E. de Fondi; 6,180 hab. Gonsalve de Cordone y battit les Français, en 1503.

ITUNA, riv. de la Bretagne romaine, limitrophe de la Calédonie; auj. *Eden*. Elle formait, à son embouchure dans la mer du Nord, l'*Ituna æstuarium* (auj. golfe de Solway).

ITURBIDE (Don Augustin), né à Valladolid de Mechoacan (Mexique) en 1784, m. en 1824, d'une illustre famille d'origine basque, embrassa la carrière militaire, et n'était que simple lieutenant, 1810, quand les premières tentatives d'insurrection éclatèrent au Mexique. Il combattit vaillamment les insurgés, et parvint, en peu d'années, au grade de général. En 1816, il commandait l'armée espagnole du Nord contre les Indépendants; accusé de concussion, il se démit de sa charge, quoique absous par le vice-roi. L'insurrection s'étant ranimée en 1820, Itur-

bide, qui vivait retiré à la campagne, se laissa entraîner dans les rangs des Indépendants; il prit Mexico, et força le vice-roi à signer, en 1821, le *Plan* dit *d'Iguala*, qui portait que le Mexique, désormais indépendant de l'Espagne, serait néanmoins gouverné par un prince de la famille royale, et que les Européens et les Mexicains seraient égaux pour les droits et priviléges. Des conflits de pouvoir, des dissentiments entre le congrès et la junte de gouvernement, qu'il dirigeait, le poussèrent à un coup d'État déguisé, et il se fit proclamer empereur du Mexique, 1822, sous le nom d'Augustin Ier. Mais les embarras de sa situation ne firent que s'accroître, et, dix mois après, il fut contraint d'abdiquer. Il se retira à Livourne, puis, au bout d'un an, quitta ce séjour, et passa en Angleterre, où il organisa une faible expédition pour aller reconquérir son empire du Mexique. Il y débarqua le 14 juillet 1824, fut arrêté le 16, jugé le 19, et fusillé le même jour à San-Antonio de Padilla.

ITURÉE, *Ituræa*, pays peu connu, situé au N.-E. de la Palestine, dans les montagnes qui la séparent du territoire de Damas. Elle était habitée, au moment de l'entrée des Hébreux dans la terre sainte, par une tribu arabe, qui tirait son origine de Jétur, descendant d'Ismaël : les Ituréens s'allièrent avec les autres peuples Chananéens, et soutinrent de longues luttes contre les tribus de Ruben, de Gad, et la demi-tribu orientale de Manassé, qui avaient reçu en partage le pays à l'E. du Jourdain. Ils finirent par se mêler à ces tribus, et, dans des temps très-postérieurs, Aristobule, roi des Juifs, les força à recevoir la circoncision, et à faire ainsi partie du peuple Juif : ils n'en furent pas plus civilisés, car Cicéron les appelle les plus barbares de tous les hommes. Ils étaient renommés comme archers. Philippe, fils d'Hérode, fut tétrarque de l'Iturée et de la Trachonitide. A sa mort, elle fut réunie à l'empire, 37 ap. J.-C., donnée ensuite à Hérode-Agrippa Ier, et, après lui, réunie définitivement à la province de Syrie, l'an 44. C. P.

ITUZAINGO, v. de l'Amérique du S., sur les confins du Brésil et de l'Uruguay. Là fut livrée, en 1828, la bataille qui assura l'indépendance de cette république.

ITYS. *V.* TÉRÉE.

ITZEHOE ou ESESFELTH, v. du duché de Holstein, sur la Stör, à 14 kil. N.-N.-E. de Gluckstadt, 60 S.-O. de Kiel; 7,366 hab. Siége des États du Holstein. Comm. de bétail et chevaux; armements pour la pêche de la baleine. Fabr. de tabac et cartes à jouer. Bateaux à vapeur pour Hambourg et chemin de fer pour Gluckstadt.

IUDENBURG. *V.* JUDENBURG.

IU-HO, nom chinois du canal nommé par les Européens *Canal impérial*.

IULE, fils d'Ascagne, né à Lavinium. La famille romaine *Julia*, à laquelle appartint César, prétendait descendre de lui. Virg le donne le nom d'Iule à Ascagne lui-même.

IULIS. *V.* IOULIS.

IUNG-BRESLAU. *V.* INOWRAZLAW.

IUNG-BUNZLAU. *V.* BUNZLAU.

IUNGFRAU. *V.* JUNGFRAU.

IUTERBOCK. *V.* JUTERBOCK.

IURNA, riv. de l'Amérique du S., appelée *Tamayacuibo*, puis *Chunchi* dans la partie supérieure de son cours, sort du lac Roguaguado (Pérou), coule au N., et se jette dans l'Amazone. Cours de 1,200 kil.

IUZGHAT. *V.* JUZGHAT.

IVAN Ier (forme russe du nom de Jean), prince russe, remplaça, en 1328, Alexandre II à Wladimir, à Moscou, et à Novogorod, prit le titre de *grand-duc de Moscou* avec l'assentiment d'Usbek-Khan, chef des Tartares, puis entra dans les ordres, et mourut en 1350.

IVAN II, fils du précédent, succéda, en 1353, à son frère Siméon, et régna 5 ans.

IVAN III (Vasiliévitch), dit *le Grand*, né en 1440, succéda, en 1462, à son père Vasili III, délivra son pays du joug des Tartares, en 1481, épousa une princesse de la famille des Paléologues, soumit la république de Novogorod, fit la guerre aux Lithuaniens et aux chevaliers Teutoniques, et prit le titre de souverain de toutes les Russies. Il étendit son empire jusqu'à la Sibérie et la Laponie, propagea la civilisation, réorganisa l'administration, l'armée et la justice, introduisit en Russie une législation civile, régla l'ordre de succession au trône, et attira des ingénieurs, des architectes, des littérateurs et des artistes étrangers. Le Kremlin fut bâti par lui. Il mourut en 1505.

IVAN IV (Vasiliévitch), dit *le Terrible*, petit-fils du précédent, succéda, en 1533, à l'âge de 4 ans, à son père Vasili IV, eut sa mère Hélène pour régente jusqu'en 1538, fit la guerre à la Pologne, envahit la Livonie, enleva aux Tartares la ville de Kazan, fonda Astrakhan en 1555, et conquit toute la Sibérie. Il institua la milice permanente des Strélitz, favorisa l'industrie et le commerce, revisa les anciennes lois de la Russie, fonda des écoles, introduisit l'imprimerie à Moscou, noua les premières relations de commerce avec l'Angleterre, établit la gratuité de la justice, et prit le premier le titre de *tzar*. Dans ses dernières années, il devint cruel, maltraita les boiards et le clergé. Il mourut en 1584.

IVAN V (Alexiévitch), tzar de Russie de 1682 à 1696, né en 1661, succéda à Fédor III, son frère; mais il était presque privé de la vue et de la parole, et ne régna que de nom avec son autre frère Pierre Ier et sa sœur Sophie.

IVAN VI (Antonovitch), tzar de Russie, succéda, n'ayant que trois mois, à sa tante Anne Ivanowna, en 1740, sous la régence de Biren. L'année suivante, une faction le renversa, et mit à sa place Élisabeth, fille de Pierre le Grand. Il fut enfermé dans la forteresse de Schlusselbourg, et mis à mort, en 1762, par ordre de Catherine II. PL.

IVANGOROD, forteresse russe en Pologne (gvt de Lublin), anc. Dablin, au confl. de la Vistule et de la Vieprz, à 135 kil. S.-E. de Varsovie.

IVANOVO, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 105 kil. N.-O. de Vladimir, près de la rive dr. de l'Ouvot; 5,000 hab. Manuf. importantes de coton, toiles, toiles peintes.

IVAN-OZERO, c.-à-d. *lac d'Ivan*, lac de la Russie d'Europe (Toula), où le Don prend naissance. Pierre le Grand commença, en 1697, un canal de ce lac au Volga; mais l'œuvre a été abandonnée.

IVELINE (pays ou forêt d'), *Equalina silva*, petit pays de l'anc. France (Ile-de-France), où était St-Léger-en-Iveline (Seine-et-Oise.)

IVERDUN. *V.* YVERDUN.

IVETOT. *V.* YVETOT.

IVIÇA, en espagnol *Ibiza*, en latin *Ebusus*, île de la Méditerranée, l'une des Baléares et la plus occidentale, au S.-O. de Majorque, par 38° 54' 21" lat. N., et 0° 53' 47" long. O.; 40 kil. sur 17; 22,000 hab. Côtes découpées en un grand nombre de baies, dont les principales sont celles de San-Antonio et d'Iviça. Climat doux et sain. Sol montagneux, boisé, arrosé par une multitude de ruisseaux, fertile en blé, vin, chanvre, coton, amandes, figues, huile. Importante exploitation de sel marin. En 1853, le gouvernement espagnol a décidé que les bagnes spéciaux pour les soldats de terre et de mer seraient établis à Iviça, et non plus dans les présides d'Afrique. — Pour son histoire, *V.* BALÉARES.

IVIÇA, v. cap. de l'île de ce nom, port sur la côte S.; 5,500 hab. Évêché suffragant de Tarragone (comprenant l'île de Formentera). Elle fut un des points extrêmes des travaux géodésiques entrepris pour la mesure de l'arc entre elle et les Orcades.

IVOIRE (Côte d'). *V.* CÔTE D'IVOIRE.

IVOY. *V.* CARIGNAN.

IVOY-LE-PRÉ, vge (Cher), arr. et à 30 kil. E. de Sancerre; 621 hab. Forge et fonderie.

IVRÉE, anc. *Eporedia*, v. du roy. d'Italie, ch.-l. d'un arrondissement, sur la rive gauche de la Doire-Baltée, à sa sortie de la vallée d'Aoste, à 50 kil. N.-N.-E. de Turin; 9,563 hab. Place forte. Évêché suffragant de Turin. Fabr. de soieries, tissus de coton. Comm. de fromages, bétail, et minerai de fer exploité dans les environs. — Ville fort ancienne, Ivrée faisait partie de la Gaule cisalpine, dans le pays des Salasses. Au temps de Marius, une colonie romaine s'y établit. Elle fut, au moyen âge, le titre d'un marquisat. Elle fut donnée par l'empereur Frédéric II, en 1248, à la maison de Savoie. Prise par les Français en 1641, 1704, 1796 et 1800, elle devint, dans le 1er empire français, le ch.-l. du département de la Doire. — L'arrond. d'Ivrée, partie de la province de Turin, a 152,000 hectares, et 161,915 hab. Sol très-fertile en blé, seigle, vins, huile de noix, châtaignes. Élève de chevaux et gros bétail. Exploit. de fer, marbre et houille. Fabr. de toiles.

IVRÉE (Maison d'), maison d'Italie, célèbre au moyen âge, et issue d'Anschaire, premier marquis d'Ivrée, vers 870. Elle a fourni trois rois à l'Italie : Bérenger II, fils d'Adalbert et petit-fils d'Anschaire; son fils Adalbert, qui régna avec lui, 950-961; et Ardoin, 1002-1013. G.

IVRY-LA-BATAILLE, brg (Eure), arr. et à 34 kil. S.-E. d'Évreux, sur l'Eure; 874 hab. Tanneries; filature de coton, tabletterie. Comm. de bestiaux. Célèbre victoire d'Henri IV sur l'armée des Ligueurs, commandée par le duc de Mayenne, le 14 mars 1590 : une pyramide élevée en mémoire de cet événement, et qui fut détruite pendant la Révolution, a été réédifiée en 1809.

IVRY-SUR-SEINE, vge (Seine), arr. et à 15 kil. N.-E. de Sceaux, 8 S.-S.-E. de Paris; 8,679 hab. Exploit. de pierres de taille. Fabr. de produits chimiques, cuirs vernis, colle forte, faïence et poteries, etc.; caves immenses taillées dans le roc, et pouvant contenir 20,000 pièces de vin. Fort construit en 1842, et qui fait partie du système de défense de Paris. Nombreuses maisons de campagne. Beau château paraissant remonter au XIIIe siècle.

IWAN. *V.* IVAN.

IWUY, brg (Nord), arr. et à 9 kil. N.-E. de Cambrai; 3,589 hab. Coutellerie et bonneterie.

IXION, roi des Lapithes, père de Pirithoüs, promit un présent à Déionée, son beau-père, et, ne voulant point acquitter sa dette, le tua. Il fut repoussé de tous après ce crime; Jupiter eut pitié de lui, et le plaça dans le ciel, où il osa aimer Junon; Jupiter le précipita alors dans le Tartare, où il fut enchaîné par des serpents sur une roue toujours en mouvement.

IXTEPEXI, v. du Mexique, à 32 kil. S.-E. de Mexico, habitée par des familles indiennes qui cultivent la cochenille.

IXWORTH, *Icenorum oppidum*, v. d'Angleterre (Suffolk), à 35 kil. N.-O. d'Ipswich; 1,100 hab. Antiquités romaines.

IZEDS, génies bienfaisants dans la religion de Zoroastre, créés par Ormuzd, et au nombre de 28. Ils viennent immédiatement après les sept Amchaspands, auxquels ils servent de ministres, et sont opposés aux *Devs* ou génies malfaisants.

IZERNORE, ch.-l. de cant. (Ain), arr. et à 11 kil. N.-N.-O. de Nantua; 1,018 hab. Ruines celtiques et romaines.

IZIEUX, brg (Loire), à 10 kil. E.-N.-E. de Saint-Étienne; 3,101 hab. Rubans, clouterie.

IZNAJAR, v. d'Espagne (Andalousie), prov. et à 73 kil. S.-E. de Cordoue; 6,000 hab.

IZNATORAFE, *Anatorgis*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. et à 57 kil. N.-E. de Jaën; 3,100 hab. Chanvre, toiles de lin.

J

JABÈS-GALAAD, v. de Palestine, dans la demi-tribu orientale de Manassé, au pied des monts de Galaad. Ses habitants ayant refusé de prendre part à la guerre contre les Benjamites, les Hébreux la détruisirent. Près de là était le tombeau de Saül, vainqueur des Ammonites à Jabès-Galaad.

JABIN, roi d'Asor, dans le pays de Chanaan, fut un des cinq rois que défit Josué; il périt de la main de Josué lui même. — roi d'Asor, opprima pendant plusieurs années les Hébreux. La prophétesse Débora marcha contre lui avec Barach, et mit en déroute son général Sisara.

JABLONOWSKI (Les), famille princière de Pologne, tirant son nom de la terre de *Jablonoi* en Grande-Pologne. Ses principaux membres sont : *Stanislas* JABLONOWSKI, né en 1631, m. en 1702, grand général de la couronne, et castellan de Cracovie; il commanda l'aile droite de l'armée polonaise, lors de la délivrance de Vienne, 1683. Sa fille Anne fut la mère du roi Stanislas Leczinski; — *Joseph-Alexandre* JABLONOWSKI, né en 1712, m. en 1777, protecteur des lettres, a fondé à Leipzig une société d'histoire, dite *Jablonovienne*, et qui existe encore.

JABLONSKI (Daniel-Ernest), théologien protestant, né à Dantzick en 1660, m. à Berlin en 1742, petit-fils de Coménius, fut pasteur à Magdebourg, recteur du gymnase de Lissa en 1686, prédicateur du roi de Prusse en 1690, membre et président de la Société royale de Berlin en 1733. Il travailla avec plus de zèle que de succès à la réunion des communions protestantes. Traducteur des *Huit discours* de Richard Bentley *contre les athées*, Berlin, 1696, in-8°, et du *Traité sur la prédestination*, de Burnet, ibid., 1701, in-8°, il a aussi publié : *Catéchisme*, en allemand et en hébreu, 1708, in-4°; *Sermons*, 1718, in-4°; un opuscule intitulé : *Thorn affligée*, et traduit en français par Beausobre, Amsterdam, 1726, in-12°. On a encore de lui, sur la conciliation des sectes protestantes, une correspondance en latin avec Leibnitz, publiée par Kappe, Leipsick, 1745.

JABLONSKI (Paul-Ernest), fils du précédent, orientaliste, né à Berlin en 1693, m. en 1757, élève de Lacroze, obtint, en 1714, de voyager aux frais du roi dans une grande partie de l'Europe, pour augmenter sa connaissance de la langue copte. Il visita les bibliothèques d'Oxford, de Leyde et de Paris, d'où il rapporta de longs extraits de tous les manuscrits coptes. De retour dans son pays, il fut nommé successivement professeur de philosophie, puis de théologie, à Francfort-sur-l'Oder, et membre de l'Académie des sciences de Berlin. Il a laissé plus de 50 ouvrages, parmi lesquels on distingue : *Pantheon Ægyptiorum, sive de Diis eorum commentarius, cum prolegomenis de religione et theologiâ Ægyptiorum*, 1750-52, Francfort, 3 vol. in-8°, ouvrage d'une très-grande importance, malgré les travaux postérieurs; *de Memnone Græcorum et Ægyptiorum, hujusque celeberrimâ in Thebaïde statuâ*, 1753, in-4°; *Institutiones historiæ christianæ antiquioris et recentioris*, 1754-56, 2 vol.; et divers opuscules sur la langue et les antiquités égyptiennes, réunis à Leyde par Water, 1804-13, 4 vol. in-8°. D.

JABLUNKA. *V.* IABLUNKA.

JABOK, petite riv. de Palestine, sortait des monts de Galaad, arrosait la tribu de Gad, et se jetait dans le Jourdain.

JACA, anc. *Iacca*, v. forte d'Espagne (Aragon), prov. et à 67 kil. N. de Huesca, à 30 de la frontière de France, près de la rive g. de l'Aragon et du col de Canfranc; 3900 hab. Evêché suffragant de Saragosse. Fabr. de lainages. — Autrefois cap. des Iaccétans, prise par Caton l'Ancien en 195 av. J.-C., elle fut, au moyen âge, la cap. de l'Aragon. Ses Fueros sont peut-être plus anciens que toutes les lois coutumières de l'Europe. Les Français l'ont occupée de 1808 à 1814.

JACATRA, anc. v. de l'île de Java, vers l'emplacement de laquelle est auj. Batavia. Son nom est resté à un petit royaume de l'île, entre ceux de Bantam et de Chéribon; 250 kil. sur 200; 500,000 hab. Les Hollandais, qui le possèdent depuis 1619, en tirent du café, du sucre, du coton et de l'indigo.

JACKSON (André), président des États-Unis de l'Amérique du N., né en 1767 dans la Caroline du Sud, d'un Irlandais émigré, m. en 1845, fut quelques années avocat général à Nashville, fit partie de la commission chargée, en 1796, de rédiger la constitution de l'Etat de Tennessee, fut sénateur de cet Etat en 1797, et juge de la cour suprême en 1799. Ses goûts l'entraînèrent vers la carrière militaire. Major-général en 1812, lorsque éclata la guerre contre les Anglais, il conquit la Floride, et gagna la bataille de la Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1815, qui mit fin à la lutte. Le parti démocratique le porta à la présidence de l'Union, en 1829 et en 1833. Ce fut lui qui obtint du roi Louis-Philippe, en 1835, une indemnité de 25 millions de fr. pour dommages causés au commerce des Etats-Unis sous Napoléon Ier. Il supprima la banque des Etats-Unis, 1833, et amena une effroyable crise financière. Une statue en bronze lui a été érigée à Washington.

JACKSON, v. des Etats-Unis de l'Amérique du N., cap. de l'Etat de Mississipi, sur le Pearl-River, à 1320 kil. O.-S.-O. de Washington, 260 N. de la Nouvelle-Orléans; 4,000 hab.

JACKSON (PORT-) *V.* PORT-JACKSON.

JACMEL, v. et port de l'île d'Haïti, dans la province de l'Ouest, sur la côte S., à l'embouch. d'une rivière de son nom, à 45 kil. S.-O. de Port-au-Prince. La ville est divisée en ville haute et ville basse. Palais national, hôpital militaire; fortifications défendant l'entrée de la rade. Port peu sûr; 6,000 hab. Commerce actif avec l'étranger.

JACOB, patriarche hébreu, 2e fils d'Isaac et de Rebecca, né en 2206 av. J.-C. selon l'*Art de vérifier les dates*, en 1836 selon la chronologie vulgaire, acheta à son frère Esaü son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, surprit, par une ruse de sa mère, la bénédiction d'Isaac, et, fuyant la colère d'Esaü, se rendit en Mésopotamie, chez son oncle

Laban. En chemin, il s'arrêta, et s'endormit, la tête sur une pierre; il eut alors un songe, dans lequel il vit les anges monter et descendre une échelle mystérieuse qui allait de la terre au ciel. Dieu lui-même lui apparut, et lui promit qu'il serait le père d'une race innombrable. Jacob, à son réveil, consacra ce lieu, et reprit sa route. Arrivé chez Laban, il convint de garder ses troupeaux pendant 7 ans pour obtenir la main de Rachel, sa 2e fille; mais au bout de ce temps, Laban lui fit épouser Lia, sœur aînée de Rachel, et il dut garder les troupeaux 7 ans encore, pour épouser celle qu'il aimait. Jacob retourna alors dans son pays; sur la route, il lutta contre un ange, qui le surnomma *Israël*, c.-à-d. fort contre Dieu. Il apaisa Ésaü par des présents, et s'établit à Sichem, puis à Béthel. Quand Joseph (*V. ce nom*) se fut fait reconnaître par ses frères, il fit venir Jacob en Égypte, et l'établit dans la terre de Gessen, où restèrent les Israélites jusqu'à la sortie d'Égypte. Sentant sa fin approcher, le vieux patriarche bénit ses fils, leur prédit l'avenir de leurs races, et leur fit jurer qu'ils porteraient son corps dans le tombeau d'Abraham. Jacob avait eu de Lia, de Rachel et de leurs servantes, 12 fils, qui, à l'exception de Lévi, dont la postérité fut vouée au sacerdoce, et de Joseph, représenté par ses deux fils Ephraïm et Manassé, donnèrent leur nom aux différentes tribus; les autres étaient Ruben, Gad, Dan, Issachar, Siméon, Juda, Nephtali, Aser, Zabulon et Benjamin. L—H

JACOB, chef des Pastoureaux (*V. ce mot*).

JACOB ZANZALE. *V.* ZANZALE.

JACOB DE St-CHARLES (Le P. Louis), religieux de l'ordre des Carmes, né à Châlon-sur-Saône en 1608, m. à Paris en 1670, fut chapelain du président de Harlay, et bibliothécaire du cardinal de Retz. On a de lui : *Bibliotheca pontificia*, Lyon, 1643 et 1647, in-4°, compilation inexacte sur les papes et les antipapes jusqu'à Urbain VIII; *Traité des plus belles bibliothèques*, Paris, 1644, in-8°; *Bibliographia Parisina*, in-4°, 1643-50, et *Bibliotheca Gallica universalis*, espèces de catalogues, 1643-53; *de Claris scriptoribus Cabillonensibus*, Paris, 1652, in-4°, histoire littéraire fort inexacte de Châlon, sa patrie, etc.

JACOB (Louis-Léon, comte), marin français, né en 1768 à Tonnay (Charente-Infér.), m. en 1854, entra dans l'administration de la marine en 1782, s'engagea sur la flotte en 1786, et, jusqu'en 1792, fit, dans des grades inférieurs, plusieurs campagnes aux Antilles, dans les mers d'Afrique et dans l'Inde. Lieutenant de vaisseau en 1794, commandant de la frégate la *Bellone* en 1798, il prit part aux expéditions d'Irlande et de St-Domingue. Capitaine de vaisseau en 1803, commandant de la marine à Granville en 1805, il inventa le système des signaux sémaphoriques. Il fut chef de la marine à Naples, en 1806. En 1811, Napoléon lui confia l'escadre de l'île d'Aix; contre-amiral en 1812, il sauva Rochefort de l'invasion ennemie en 1814. Disgracié par la Restauration, il ne reprit du service qu'en 1820, commanda alors une escadre devant Naples, puis une autre à la Martinique, et gouverna la Guadeloupe de 1823 à 1826. Vice-amiral à son retour, préfet maritime à Toulon en 1827, il organisa les expéditions de Morée et d'Alger, et devint pair de France en 1831, ministre de la marine en 1834. B.

JACOBI (Jean-George), poëte lyrique allemand, né à Dusseldorf en 1740, m. en 1814, étudia à Gœttingue, fut nommé professeur de philosophie à Halle, et, n'ayant eu aucun succès, obtint un bénéfice à Halberstadt. Il y publia, de 1774 à 1776, avec Heinse, Gleim, Gœthe, etc., un journal, l'*Iris*, qui reparut, de 1803 à 1811, avec la collaboration de Herder, J.-P. Richter, et Klopstock. Il fut aussi un des rédacteurs de la *Bibliothèque allemande des belles-lettres* et du *Mercure allemand*. De 1784 à 1812, il fut professeur de philosophie et recteur à l'université de Fribourg. Il était fort instruit dans les littératures étrangères. Ses œuvres complètes ont été publiées à Halberstadt, 1770; à Zurich, 1807-13, et 1825, 4 vol. in-8°. La poésie de Jacobi est pleine de délicatesse, de sensibilité et de mélancolie. B.

JACOBI (Frédéric-Henri), frère du précédent, né en 1743 à Dusseldorf, m. en 1819, était destiné au commerce, mais se sentit entraîné de bonne heure vers les méditations philosophiques et les pratiques religieuses. Pendant un séjour qu'il fit à Genève, il étudia la langue et la littérature françaises, et se passionna pour les écrits de J.-J. Rousseau et de Duclos. Vers 1770, il fut nommé conseiller des finances pour les duchés de Berg et de Juliers. Ses fonctions ne l'empêchèrent point de cultiver les lettres; il fut lié avec Wieland et Gœthe. Pendant les guerres de la Révolution, il alla passer dix années dans le N. de l'Allemagne. En 1804, il entra à l'Académie des sciences de Munich, dont il devint président en 1807. On a de lui : *Lettres sur la philosophie de Spinosa*, Breslau, 1785; *David Hume, ou l'idéalisme et le réalisme*, 1787; *Lettre à Fichte*, 1799; *Examen de la prétention du criticisme de rendre la raison raisonnable; des Choses divines*, 1811, où il attaque la philosophie de Schelling; *Woldemar*, roman philosophique, dirigé contre la morale de l'intérêt personnel, etc. Ses œuvres complètes ont paru à Leipzig, 1819-20, 6 vol. in-8°. Jacobi a une prévention systématique contre toute philosophie savante; également hostile au scepticisme de Hume, au matérialisme des philosophes français du XVIIIe siècle, au criticisme de Kant, à tout effort de l'esprit spéculatif, il fonde toute connaissance sur le sentiment, sur la conscience morale et religieuse, sur une intuition immédiate. Sa doctrine est une sorte de mysticisme. B.

JACOBI (Charles-Gustave), célèbre mathématicien, né à Potsdam en 1804, m. en 1851, fit des études complètes au gymnase de sa ville natale, et montra une vive prédilection pour les mathématiques; dès l'âge de 23 ans, il les enseigna à Kœnigsberg, en qualité de professeur agrégé, mais sans cesser de s'occuper de profondes études dans cette science. On lui doit, entre autres ouvrages importants : *Fundamenta nova Theoriæ functionum ellepticarum*, 1 vol. in-4°, Kœnigsberg, 1829; *Canon arithmeticus*, 1 vol. in-4°, Berlin, 1829. Ces travaux, et d'autres publiés dans divers recueils périodiques, lui ouvrirent les portes de l'Académie des Sciences de Berlin, en 1812. Il inséra aussi plusieurs Mémoires dans le recueil de cette société. Jacobi est au premier rang parmi les mathématiciens modernes. Ses *Œuvres* ont été réunies en 2 vol. in-4°, Berlin, 1846-51.

JACOBINA, v. du Brésil (Bahia), ch.-l. de comarca, à 270 kil. N.-O. de San-Salvador, sur la rive g. de l'Itapicuru-Mirim. Elève considérable de bétail et chevaux estimés.

JACOBINS. *V.* DOMINICAINS.

JACOBINS (club des). Peu de jours après la réunion des États Généraux, 1789, les députés de Bretagne formèrent un club à Versailles, pour y conférer sur les objets des débats parlementaires, et ils l'appelèrent le *club breton*. On y reçut bientôt des députés des trois ordres et des diverses sections de l'Assemblée nationale. Après les journées des 5 et 6 octobre, l'Assemblée siégeant à Paris, le club breton s'installa dans le local du couvent des Jacobins de la rue St-Honoré, admit, sur la présentation de 4 de ses membres, quiconque en voulut faire partie, et prit le nom de *Société des Amis de la Constitution*. Ce club fut fondé d'abord pour combattre l'influence de La Fayette sur les gardes nationales et les municipalités de France, qu'il voulait maintenir dans une ligne modérée; le système des clubistes fut d'opposer à chaque corps civil et militaire, préposé à l'ordre légal, une société dénonciatrice et désorganisatrice (*V.* SABBAT au *Supplém.*). Les portes une fois ouvertes au public, les novateurs conquirent la popularité par l'exagération. Cette usurpation sur l'influence de l'Assemblée nationale causa une scission dès le mois de mai 1790. Les fondateurs du club Breton formèrent la *Société de 1789*, puis, l'année suivante, le *club des Feuillants*, qui ne fit qu'animer l'ardeur des Jacobins, dont la société avait des ramifications dans toute la France, et s'était affilié déjà plus de 1,200 clubs dans les provinces. Au mois de mai 1791, parut le *Journal de la Société des Amis de la Constitution*, qui répandit l'esprit de révolte, et prépara la chute de la royauté. Les Jacobins, organisateurs des journées insurrectionnelles, fournirent, au 10 août 1792, le personnel de la trop célèbre Commune de Paris; ils s'intitulèrent *Société des Amis de la liberté et de l'égalité*. De ce jour le gouvernement de la France fut dans leurs mains. Le 9 thermidor mit fin à la domination jacobine. La *Jeunesse dorée* (*V. ce mot*) de Fréron acheva ce que les thermidoriens avaient commencé dans la Convention, et la salle des Jacobins fut fermée en novembre 1794. Les restes de ce parti essayèrent plus d'une fois de ressaisir leur puissance. A la fin du Directoire, ils formèrent le *club du Manége*, puis le *club de la rue du Bac*; le 18 brumaire leur donna le coup de grâce. Pendant et après la Révolution, on appela *Jacobins*, en général, tous les démagogues exaltés. J. T.

JACOBITES, secte religieuse de l'Orient; ainsi nommée de Jacob Zanzale, son chef (*V.* ZANZALE). Cette secte est monophysite; elle ne reconnaît en J.-C. qu'une seule nature, la nature divine. On la trouve encore auj. en Syrie, en Arménie et en Ethiopie; le chef réside à Kara-Amid.

JACOBITES, nom donné en Angleterre, après la révolution de 1688, aux partisans du roi Jacques II et de ses descendants.

JACOBS (Frédéric), célèbre philologue, né à Gotha en 1764, m. en 1847, fit ses études au gymnase de sa ville natale, à Iéna et à Gœttingue, compta parmi ses maîtres Dœderlein, Schütz et Heyne, fut professeur à Gotha dès 1785, occupa, de 1807 à 1810, la chaire de littérature ancienne à Munich, fit l'éducation du prince royal de Bavière, et revint à Gotha comme directeur de la bibliothèque ducale. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de France le nomma associé étranger, en 1835. On lui doit : *Specimen emendationum in auctores veteres, cùm græcos, tùm latinos*, Gotha, 1786; *Remarques critiques sur Euripide*, 1790, suivies de corrections sur le *Florilegium* de Stobée; *Caractères des principaux poëtes de toutes les nations*, en allem., 1792-1808, 8 vol. ou 16 parties; une édition de *Tzetzès*, 1793; une traduction allemande de *Velleius Paterculus*, 1793, avec d'excellentes notes et une importante introduction historique; *Exercitationes criticæ*, 1796-7, 2 vol., observations critiques sur Euripide, Callistrate, et Philostrate; *Anthologie grecque*, 1794-1814, 13 vol. in-8°, son principal monument philologique; *Anthologie de Constantin Céphalas*, 1813-17, 3 vol. in-8°; *Tempé*, 1803, traduction allemande des principales épigrammes de l'Anthologie grecque, reproduite plus tard, avec corrections, dans le 2e vol. de ses Œuvres mêlées; *Delectus epigrammatum græcorum*, 1826, pour la *Bibliotheca græca* de Gotha, dont il fut l'éditeur avec Rost; *Chrestomathie grecque*, 1805, 4 vol., devenue classique en Europe; *Chrestomathie latine* (avec Dœring), 1808-26, 6 vol.; une traduction allemande des *Discours politiques de Démosthène*, 1805 et 1833; *Additamenta animadversionum in Athenæi Deipnosophistas*, 1809; *Lectiones Stobenses*, 1827, supplément à l'édition de Stobée par Gaisford; des éditions des *Amours de Leucippe et de Clitophon* par Achilles Tatius, 1820; des *Images et tableaux de Philostrate* et des *Statues de Callistrate*, 1825; et de l'*Histoire des animaux* d'Elien, 1832; des traductions allemandes de Longus, Philostrate, Héliodore et Elien; une description des principaux manuscrits de la bibliothèque de Gotha; des *Œuvres mêlées*, 7 vol., en allem., où l'on distingue des *Etudes sur Horace*, divers morceaux *Sur les femmes grecques*, *Sur l'éducation des Grecs*, etc.; enfin des *Contes*, 7 vol., et des romans d'éducation réunis sous le titre d'*Ecole des femmes*, 7 vol. in-8°. B.

JACOBSTADT, v. de la Russie d'Europe (Finlande), à 90 kil. N.-E. de Wasa, petit port de commerce sur le golfe de Botnie; 1,500 hab. Export. de goudron et de bois.

JACOPONE DE TODI, poëte ascétique italien, m. en 1306, fut d'abord avocat; devenu veuf, il entra chez les Frères Mineurs. Par humilité, il se fit passer pour fou, et se laissa bafouer dans les rues. Retenu plusieurs années dans un cachot par ses supérieurs, il y composa des *Cantiques spirituels*, Venise, 1617, in-4°, pleins de verve et d'enthousiasme, mais que gâte souvent la subtilité des sentiments mystiques : il est l'auteur du *Stabat mater*, que d'autres attribuent au pape Innocent III.

JACOTIN, ingénieur-géographe, né vers 1763, m. en 1827, fit partie de l'expédition d'Égypte, et devint, en 1800, chef de la section topographique au ministère de la guerre. Il dirigea l'*Atlas de l'Egypte et de la Syrie*, en 52 feuilles, la *Carte de la Corse*, en 8 feuilles, et les cartes pour les *Campagnes* du maréchal Gouvion Saint-Cyr.

JACOTOT (Jean-Joseph), auteur d'une méthode célèbre d'enseignement, né à Dijon en 1770, m. à Paris en 1840, fit de brillantes études, et débuta par être à 19 ans professeur d'humanités au collége de Dijon. En 1791, il s'engagea comme volontaire dans le bataillon de la Côte-d'Or, où ses talents le firent élire par ses camarades capitaine d'artillerie. Il fut nommé en 1794 substitut du directeur des études de l'Ecole centrale des travaux publics, depuis appelée Ecole polytechnique, et passa de là à l'Ecole centrale de Dijon, où il enseigna successivement les langues, les mathématiques, et le droit, devint, pendant les Cent-Jours, député de cette ville, et se retira à Louvain après 1815. Nommé lecteur de langue et de littérature française à l'université de cette ville, en 1818, puis directeur de l'école militaire de Belgique, où il appliqua avec succès sa méthode d'enseignement, il rentra en France après 1830. Ce fut pendant qu'il professait à Louvain qu'il inventa sa méthode, appelée par lui *Méthode d'enseignement universel*, mais plus connue sous le nom de *Méthode Jacotot*. Son étrangeté lui valut pendant quelque temps une grande célébrité, et une grande vogue, passée aujourd'hui. Elle repose sur quelques paradoxes dont voici le sens général : Toutes les intelligences sont égales; tout homme, tout enfant doué d'une volonté ferme, peut, en approfondissant un objet d'étude quelconque, et en y rapportant toutes les autres connaissances, acquérir sans maître la science universelle; l'action du maître doit se borner à stimuler la volonté ou l'attention, et à les diriger. Ce système, par lequel il prétendait *émanciper les intelligences*, et qui a eu des partisans enthousiastes, n'a jamais produit les résultats qu'on en promettait. On a de Jacotot : *Enseignement universel*, *Langue maternelle*, Louvain, 1822, 1 vol. in-8°; *Langue étrangère*, ibid, 1823, 1 vol. in-8°; *Musique, Dessin et Peinture*, ibid., 1824, 1 vol. in-8°; *Mathématiques*, ibid., 1827, 1 vol. in-8°; *Droit et philosophie panécastiques*, Paris, 1837, 1 vol. in-8°. Il créa, pour propager sa doctrine, un *Journal de l'Emancipation intellectuelle*. L—H.

JACQUARD (Joseph-Marie), célèbre mécanicien, né à Lyon en 1752, m. en 1834, était fils d'un ouvrier à la grande-tire, et d'une liseuse de dessins. Il connut par lui-même, dès sa plus tendre enfance, les souffrances du tireur de lacs. Sa santé se trouvant altérée par le genre de travail auquel son père l'avait soumis, il fut placé chez un relieur, où il continua à acquérir seul l'instruction élémentaire qu'on n'avait pu lui donner. Il entra ensuite dans une fonderie de caractères, où il commença à montrer sa merveilleuse aptitude pour la mécanique. Après la mort de son père, il établit une fabrique d'étoffes façonnées; mais cette entreprise ne réussit pas. Jacquard se trouvait parmi les défenseurs de Lyon insurgés contre la République; la ville prise, il s'enfuit, s'enrôla dans le 1er bataillon de Rhône-et-Loire, et partit pour l'armée du Rhin. La perte de son fils unique le ramena dans sa ville natale, où il retrouva sa femme, faisant, pour vivre, des chapeaux de paille tressée. A partir de ce moment, ayant mûri ses idées, il chercha à construire une machine pour remplacer la tireuse de lacs. En 1801, il présenta à l'exposition des produits de l'industrie nationale un modèle imparfait de sa machine, et obtint une médaille de bronze. Il perfectionna son métier, et prit un brevet; mais son invention resta inappliquée. Il remporta ensuite le prix proposé pour l'invention d'une machine destinée à faire des filets; et Carnot, alors ministre de l'intérieur, admirateur du talent de Jacquard, le plaça au Conservatoire des arts et métiers de Paris, pour réparer les modèles de machines. Mais Jacquard, revenant toujours à sa première idée, retourna à Lyon, 1804, où il dirigea d'abord des ateliers. En 1806, il monta un métier de sa façon; la ville acheta son privilége moyennant une pension de 3,000 fr., dont moitié reversible sur la tête de sa femme, en cas de survivance; et il se réserva le droit de prélever une prime de 50 fr. par chaque métier qu'il établirait. Son invention fut mal accueillie d'abord, le conseil des prudhommes brisa son métier en place publique, et lui-même eut à souffrir plus d'une fois des mauvais traitements des ouvriers, qui ne voyaient dans le métier de Jacquard qu'un moyen de leur enlever du travail. Cependant son métier, connu à Lyon dès 1805, mis en pratique dès 1809, fut généralement adopté dès 1812, où la ville comptait plus de 18,000 de ces métiers; aujourd'hui il y en a plus de 30,000, et le nombre des ouvriers n'a fait qu'augmenter. Le métier de Jacquard a été adopté en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Amérique, et même en Chine. Quand l'expérience eut prouvé la bonté de l'invention, quelques villes manufacturières de France invitèrent Jacquard à venir organiser chez elles des ateliers de tissage. En Angleterre, la ville de Manchester lui fit, dans le même but, les offres les plus avantageuses; mais Jacquard refusait, par esprit de patriotisme. En 1819, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, et passa ses dernières années à Oullins. En 1840, on lui a élevé à Lyon, sur la place de Sathonay, une statue, œuvre de Foyatier. V.

JACQUE ou JACK, casaque militaire à manches en cuir de cerf doublé de toile. Elle se mettait par-dessus la cuirasse, et se laçait par devant. — espèce de cotte de mailles que, pendant le XVIIe siècle, les duellistes trop prudents mettaient sous leur pourpoint.

JACQUELINE, comtesse de Hollande, née en 1400, de Guillaume VI et de Marguerite de Bourgogne, m. en 1436, épousa, en 1415, Jean de France, duc de Touraine, puis dauphin, qui mourut 2 ans après, et succéda à son père en 1417. Mariée en secondes noces à Jean IV, duc de Brabant, elle fut dépossédée par son oncle Jean de Bavière, qui, malgré sa parenté, avait prétendu à sa main. Indignée de la lâcheté de son mari, elle l'abandonna, et alla en Angleterre épouser le duc de Glocester, 1423. Aidée des Anglais, elle avait déjà reconquis la Flandre et le Hainaut, quand le duc de Bourgogne, craignant pour ses droits, marcha contre elle, la fit prisonnière, et l'enferma à Gand. Elle s'évada en séduisant ses gardes. En 1425, pendant qu'elle essayait de ranimer ses partisans, héritière de Jean de Bavière qui venait de mou-

rir, elle rentra dans ses Etats de Hollande; mais, cruelle à l'égard de ses anciens ennemis, elle se vit de nouveau attaquée par le duc de Bourgogne, qu'elle fut obligée de reconnaître pour son lieutenant, 1433. Après la mort du duc de Brabant, elle épousa secrètement un simple chevalier, François de Borselen; puis, pour le soustraire à la haine du duc de Bourgogne, elle abandonna ses Etats, et rentra dans la vie privée.

JACQUEMONT (Victor), voyageur, né à Paris en 1801, m. à Bombay en 1832, étudia la botanique sous Adrien de Jussieu, et fut chargé par le gouvernement français, en 1828, d'aller recueillir dans l'Inde des collections pour le Muséum d'histoire naturelle de Paris. Reçu avec la bienveillance la plus marquée par lord W. Bentinck, gouverneur général de l'Inde, qui lui facilita ses excursions dans toutes les possessions anglaises, il visita l'Himalaya, le Thibet, le royaume de Lahore, le Cachemire et le Pendjab. Runjet-Sing, roi de Lahore, lui donna l'hospitalité la plus amicale et la plus généreuse dans tous ses Etats. Le voyage de Jacquemont est plein d'intérêt, non-seulement par son but scientifique, mais par les ressources que le voyageur sut se créer en s'attirant la bienveillance et l'affection des maîtres du pays. Les souvenirs en sont conservés dans des lettres publiées sous le titre de : *Correspondance de V. Jacquemont avec sa famille et plusieurs de ses amis pendant son voyage dans l'Inde* (1828-1832), Paris, 1834, 2 vol. in-8°, l'un des plus charmants recueils épistolaires que nous ayons. Les résultats scientifiques se trouvent dans un ouvrage posthume intitulé : *Voyage dans l'Inde, pendant les années* 1828 à 1832, 6 vol. in-4°, dont 2 de pl., Paris, 1834-43, publié aux frais du ministère de l'instruction publique. Jacquemont joignait le talent d'écrivain à la science du naturaliste. Il avait en botanique des connaissances étendues; son voyage a été très-fructueux pour cette science, et, en souvenir des services qu'il lui a rendus, deux genres de plantes ont été établis sous le nom de *Jacquemontia*. Les zoologistes ont aussi trouvé dans ses voyages des documents pleins d'intérêt. Il fut victime de sa passion pour la science, et mourut d'une inflammation du foie, prise en herborisant dans les forêts empestées de l'île de Salsette, exposé à l'ardeur du soleil, pendant la saison la plus malsaine.

JACQUERIE, insurrection des paysans contre les seigneurs en France, pendant la captivité du roi Jean en Angleterre, 1358. Ce nom vient, selon les uns, du mot *jacque*, désignant une espèce de casaque (*V. ce mot*); selon les autres, de ce que le chef des révoltés, Caillet (*V. ce mot*), était surnommé par les siens *Jacques Bonhomme;* ou enfin, de ce que ce surnom aurait été donné par les seigneurs, en signe de mépris, aux paysans longtemps dociles. La Jacquerie éclata dans le Beauvaisis, et gagna rapidement l'Amiénois, le Ponthieu, le Vermandois, le Valois, la Brie, toute l'Ile-de-France; elle eut un caractère atroce : les *Jacques* ruinaient les châteaux, et commettaient sur les nobles toutes sortes de violence. Les bourgeois des villes et les seigneurs se réunirent pour les exterminer; 7,000 rebelles furent égorgés à Meaux par le captal de Buch et par Gaston Phœbus, comte de Foix. B.

JACQUES (Saint), dit *le Majeur*, un des 12 apôtres, fils de Zébédée et frère de S[t] Jean l'Evangéliste, né à Bethsaïde, était d'abord pêcheur. Il fut témoin avec S[t] Pierre de la Transfiguration sur le Thabor, et accompagna J.-C. dans le jardin des Oliviers. L'ayant vu saisir, il s'éloigna de Jérusalem. On croit qu'après la résurrection du Sauveur, il prêcha l'Evangile aux Juifs dans Jérusalem, où Hérode-Agrippa le fit mourir, vers l'an 44. Fête, le 25 juillet. Selon la tradition, S[t] Jacques aurait prêché la foi en Espagne; et, après son martyre, son corps, ayant été mis dans une barque et abandonné à la mer, aurait été déposé sur la côte de Galice. Selon d'autres, il y aurait été apporté par ses disciples, et retrouvé miraculeusement en 835. On éleva un sanctuaire sur son tombeau, et le saint fut choisi pour patron de l'Espagne. Les légendes le montrent couvert d'une armure blanche, à la tête des armées chrétiennes, et leur donnant la victoire sur les Mores.

JACQUES (Saint), dit *le Mineur* (c.-à-d. le jeune), apôtre, frère de S[t] Simon et de S[t] Jude, était cousin germain de J.-C., ce qui le fait appeler, dans le Nouveau Testament, frère du Seigneur, selon la coutume des Juifs. Il est aussi surnommé *le Juste*. Il fut le 1[er] évêque de Jérusalem, et fut massacré, vers l'an 62, par le peuple, qu'avait soulevé contre lui le grand prêtre Ananus. On a de lui une *Epître* canonique adressée aux douze tribus dispersées, et un Discours au concile de Jérusalem (dans les *Actes des Apôtres*). Fête, le 1[er] mai.

JACQUES (Saint), surnommé *Excon* (le Sage), évêque de Nisibe (Mésopotamie), neveu de S[t] Grégoire l'Illuminateur, m. en 361, fut un des Pères du concile de Nicée, 325. Il prit part à la défense de sa ville épiscopale contre Sapor II, roi des Perses. Il a laissé des *Homélies dogmatiques et morales*, publiées à Rome avec traduction latine par le cardinal Antonelli, 1756, et à Venise, 1765. C—A.

JACQUES OU JAYME I[er], *le Conquérant*, roi d'Aragon, 1213-1276, fils de Pierre II et de la reine Marie, né à Montpellier en 1206. Il s'allia au roi de Castille, dont il épousa la fille Eléonore, 1221, et envahit le royaume musulman de Valence, dont le wali paya tribut, 1225. Il profita du génie maritime des Catalans pour attaquer et conquérir les Baléares, dont trois expéditions le rendirent maître, 1229-1235. Le testament de Sanche VII lui laissant la Navarre, il renonça à ses droits en faveur du comte de Champagne, Thibaut. La croisade contre les Maures d'Espagne, publiée par Grégoire IX en 1233, en lui fournissant de nouvelles forces, lui permit d'achever la conquête du royaume de Valence : toutes les places fortes au N. du Xucar furent occupées par les Aragonais, et la population more, que ne put rassurer la tolérance du vainqueur, fut remplacée par des colonies de Catalans, 1247-1253. Jacques fit mettre en ordre les lois du royaume à l'assemblée de Huesca. Il obtint, par le traité de Corbeil, 1258, la renonciation de S[t] Louis aux comtés de Barcelone et de Roussillon et à la seigneurie de Montpellier. Il partagea, en 1262, ses Etats entre ses fils, donna à Pierre l'Aragon, la Catalogne et Valence, à Jacques Majorque, le Roussillon, la Cerdagne, Montpellier, etc. Après quelques campagnes en Murcie, dont la Castille recueillit tout le fruit, il entreprit une croisade, 1269, qu'une tempête déconcerta, assista au concile de Lyon, et, mécontent du pape, lui refusa le tribut qu'avait consenti son père. Un revers dans la guerre qu'il reprit contre les Mores, des infirmités, suite des fatigues de sa vie, hâtèrent sa mort. H.

JACQUES II, *le Juste*, roi d'Aragon, 1291-1327, roi de Sicile depuis 1285, était petit-fils du précédent et fils de Pierre III. Il consacra par le traité d'Anagni les dispositions du traité de Tarascon, 1295. Il essaya en vain, 1298, de dépouiller son frère Frédéric du royaume de Sicile, en faveur de son beau-père Charles II, roi de Naples. Il s'empara de la Sardaigne sur les Pisans, que sa flotte défit devant Cagliari, 1324. Sanche, roi de Majorque, fut forcé de lui rendre hommage. Les Cortès abolirent la torture en Aragon, 1325. H.

JACQUES OU JAYME I[er] roi de Majorque, 2[e] fils de Jacques I[er] d'Aragon, né à Montpellier en 1243, reçut de son père, en 1262, les îles Baléares, le Roussillon et la seigneurie de Montpellier, et les gouverna jusqu'à sa mort, 1311. Il fut constamment en guerre avec son frère aîné Pierre III, et avec ses neveux Alphonse III et Jacques II.

JACQUES II, roi de Majorque, petit-fils du précédent, succéda, en 1324, à son oncle don Sanche, vendit la seigneurie de Montpellier au roi de France, Philippe de Valois, fut dépouillé des îles Baléares par Pierre IV d'Aragon, et fut tué en essayant de les recouvrer, 1349.

JACQUES III, fils du précédent, fut pris dans le combat où périt son père, 1349, et retenu prisonnier pendant 13 ans dans une cage de fer. S'étant échappé, il épousa, en 1362, Jeanne I[re], reine de Naples, mais sans recevoir le titre de roi. Ses plaintes contre les infidélités de sa femme le firent enfermer durant 6 mois. De retour en Espagne, il fut encore jeté en prison par Pierre le Cruel, roi de Castille, avec lequel il s'était d'abord allié contre l'Aragon, et dut la liberté à Henri de Transtamare, 1367. Il parvint à ressaisir le Roussillon et la Cerdagne, apanage de ses aïeux, 1371, mais fut enlevé par une maladie contagieuse, 1375. B.

JACQUES I[er], roi d'Ecosse, né en 1391, m. en 1437, était le 2[e] fils de Robert III, et frère de David. Celui-ci ayant péri victime des embûches de Robert d'Albany, son oncle, Jacques fut embarqué par son père, en 1405, pour la France, où il devait éviter un pareil danger : arrêté en chemin par les Anglais, enfermé à la Tour de Londres, il ne put recueillir, en 1406, l'héritage de Robert III, dont s'empara le duc d'Albany avec le titre de régent. Il ne recouvra la liberté qu'en 1423. Il établit de sages lois, réprima les abus, sévit contre les grands qui commettaient des injustices, et fut assassiné par eux. Jacques était un prince instruit, fort habile sur la harpe. Pendant sa captivité en Angleterre, il écrivit un poëme allégorique, *la Complainte royale;* on cite aussi ses *Cantilenæ Scoticæ* et ses *Rhythmi latini*. On a publié les *Restes poétiques de Jacques I[er]*, Edimb., 1783, in-8°. B.

JACQUES II, roi d'Ecosse, 1437-60, fils du précédent, n'avait que 7 ans à la mort de son père. Pendant sa minorité, le pouvoir fut confié à Alexandre Livingston et au chancelier Crichton. Devenu majeur, il abattit la noblesse, et tua même de sa main un comte de Douglas. Il envoya des secours à Charles VII, roi de France, contre les Anglais. Etant entré en Angleterre pour soutenir Richard d'York dans la guerre des Deux-Roses, il fut tué devant Roxburgh par les éclats d'un canon qu'il essayait. B.

JACQUES III, roi d'Ecosse, 1460-88, fils du précédent, se laissa gouverner par un favori, Boyd, puis par la famille des Hamilton. Un de ses frères, Alexandre d'Albany, soutenu par Edouard IV d'Angleterre, ayant entrepris de le renverser, il implora le secours des nobles, qui tuèrent ses favoris sous ses yeux, et repoussèrent les Anglais. Sorti du péril, il mécontenta les nobles, qui soulevèrent son fils contre lui, et périt en leur livrant bataille à Bannockburn. B.

JACQUES IV, roi d'Ecosse, 1488-1513, fils du précédent, maintint les nobles dans l'obéissance, soutint l'imposteur Perkins Warbeck contre Henri VII d'Angleterre, épousa, en 1503, Marguerite, fille de ce prince, s'allia plus tard avec Louis XII, roi de France, contre Henri VIII, envahit le Northumberland, mais fut défait et tué à Flodden. B.

JACQUES V, roi d'Ecosse, 1513-42, fils du précédent, n'avait qu'un an à la mort de son père. La reine Marguerite, puis le duc d'Albany, neveu de Jacques III, eurent la régence; ce dernier indisposa les nobles par sa sévérité, et dut se retirer devant une insurrection fomentée par Henri VIII d'Angleterre. Jacques prit la direction des affaires, 1525, fit condamner le comte d'Angus par le parlement comme coupable de lèse-majesté, donna sa confiance au cardinal Beaton, s'allia contre Charles-Quint avec François I^{er}, dont il épousa la fille Madeleine, 1536, et se maria en secondes noces, 1539, avec Marie de Lorraine, fille de Claude de Guise, qui le rendit père de Marie Stuart. B.

JACQUES VI et VII, rois d'Ecosse. *V.* JACQUES I^{er} et II, rois d'Angleterre.

JACQUES I^{er}, roi d'Angleterre, le 1er de la dynastie des Stuarts, né en 1566, de Henri Darnley et de Marie Stuart, m. en 1625. Il régna d'abord en Ecosse sous le nom de Jacques VI; proclamé roi presque en naissant, après l'abdication de sa mère, 1567, il fut tenu en tutelle par son oncle le comte de Murray, et son grand-père le comte de Lennox. Quand Marie Stuart eut été décapitée, 1587, il ne fit rien pour la venger. A la mort d'Élisabeth, 1603, il fut appelé au trône d'Angleterre, comme descendant de Jacques IV et de Marguerite, fille d'Henri VII, et étouffa immédiatement un complot en faveur d'Arabelle Stuart. Pour complaire aux Anglicans, il se montra peu favorable aux catholiques, qui formèrent contre lui la *Conspiration des poudres* (*V. ce mot*), 1605; il expulsa les jésuites, et fit décréter par le parlement, 1606, le *serment d'allégeance*, qui refusait au pape le droit de déposer les rois et de délier les sujets du serment de fidélité. Il n'en mécontenta pas moins la nation anglaise par sa prétention de régner de droit divin, par des augmentations d'impôts, par le crédit qu'il donna à d'indignes favoris, tels que Robert Carr, duc de Somerset, et Villiers, duc de Buckingham, enfin en mariant son fils Charles à Henriette de France, sœur de Louis XIII, et princesse catholique. Sa politique extérieure fut sans dignité : infidèle aux principes d'Élisabeth, il abandonna à la France le soin de protéger les Provinces-Unies; il sacrifia à l'Espagne Walter Raleigh (*V. ce mot*); au commencement de la guerre de Trente Ans, il laissa les Autrichiens dépouiller son gendre Frédéric V, roi de Bohême et électeur palatin du Rhin. Jacques I^{er} était très-versé dans la théologie; il a laissé quelques écrits, entre autres *le Don royal*, et un *Commentaire sur l'Apocalypse*. Henri IV ne l'appelait que *maître Jacques*. Faible et indécis de caractère, il éprouvait, à la vue d'une épée, un frémissement involontaire, résultat de l'effroi que sa mère, enceinte de lui, avait ressenti en voyant assassiner Rizzio sous ses yeux. B.

JACQUES II, roi d'Angleterre, 1685-1688, 2^{e} fils de Charles I^{er} et de Henriette de France, né en 1633, fut d'abord duc d'York. Réfugié en Hollande pendant le protectorat de Cromwell, il servit sous Turenne et sous don Juan d'Autriche. Rentré en Angleterre à la Restauration, il battit les Hollandais en 1665 et 1672, inventa, dit-on, les signaux en mer, fut exposé, comme catholique, à la haine du parlement, dut renoncer à sa charge de grand amiral, et, malgré le *bill d'exclusion*, succéda à son frère aîné Charles II. Le comte de Montmouth et le duc d'Argyle, qui se révoltèrent en Ecosse, furent vaincus et décapités. Un édit accorda aux catholiques une pleine liberté de conscience et de culte. La loi du *Test* (*V. ce mot.*) fut révoquée; le jésuite Peters, confesseur du roi, exerça la plus grande influence à la cour; un nonce du pape fit une entrée solennelle à Londres; le chancelier Jeffries viola toute les formes de la justice; des moines de toute congrégation se répandirent en Angleterre; les cérémonies catholiques furent publiquement célébrées à White-Hall; le roi eut une garde irlandaise catholique. La naissance d'un prince de Galles, qui devait perpétuer la race des Stuarts, irrita la nation : Guillaume de Nassau, prince d'Orange et stathouder de Hollande, gendre du roi, fut appelé par les mécontents, débarqua en Angleterre avec 15,000 hommes, et prit possession du trône, 1688. Jacques alla implorer en France l'appui de Louis XIV, reçut des secours avec lesquels il passa en Irlande, perdit son temps au siége de Londonderry, au lieu de rejoindre les Ecossais qui l'appelaient, fut défait sur les bords de la Boyne, 1690, retourna sur le continent, et, après la destruction de la flotte française à la bataille de La Hogue, dut renoncer à ressaisir la couronne. Il vécut au vieux château de S^{t}-Germain-en-Laye, des bienfaits de Louis XIV, et mourut en 1701. Son fils aîné fut reconnu roi d'Angleterre, sous le titre de Jacques II, par Louis XIV. En France, il prit le nom de *chevalier de Saint-George*. B.

JACQUES (le cousin). *V.* BEFFROY.

JACQUES (BAULOT, dit *Frère*), célèbre lithotomiste, né en 1651 près de Lons-le-Saulnier, m. en 1714, perfectionna la méthode de Pauloni. Il doit être regardé comme le véritable inventeur de la méthode de tailler appelée improprement *taille de Rau*, *taille anglaise*.

JACQUES D'ANGOULÊME, sculpteur français du XVI^{e} siècle, est placé par Blaise de Vigenère bien au-dessus de Germain Pilon. La statue de S^{t}-Pierre qu'il fit à Rome, en 1550, fut préférée à celle que présenta Michel-Ange.

JACQUES BONHOMME. *V.* CAILLET et JACQUERIE.

JACQUES DE BOURBON, comte de la Marche. *V.* MARCHE.

JACQUES LE SAGE OU LE SAIGE, marchand de drap à Douai, partit en 1518 pour visiter Rome, Notre-Dame-de-Lorette, Venise, Jérusalem, etc., revint en 1518, et publia en 1523 un *Voyage*, réédité par M. Duthillœul, Douai, 1852, 1 vol. in-4°.

JACQUES DE VITRY. *V.* VITRY.

JACQUES (SAINT-), hameau de Suisse, aux portes de Bâle. Le 26 août 1444, il y eut une bataille, où 1,600 Suisses résistèrent à 22,000 hommes commandés par le dauphin de France (depuis Louis XI), et périrent tous, excepté dix. Un monument commémoratif a été élevé en 1834.

JACQUES-DE-LA-BOUCHERIE (Tour de S^{t}), à Paris, dans un square entre les rues de Rivoli et S^{t}-Martin, les boulevards de Sébastopol et de Victoria. Elle est d'architecture gothique, quadrangulaire, avec un portique ogival sur chaque face, et mesure 10 mètres 40 centimètres de côté, sur 54 mètres de hauteur : il n'y a, à Paris, que les tours de Notre-Dame qui soient plus hautes. Bâtie de 1508 à 1522, pour orner le portail d'une église de même nom, du X^{e} siècle, démolie pendant la Révolution, elle fut conservée, et servit pendant longtemps de fabrique de plomb de chasse. En 1836, la ville de Paris la racheta, au prix de 250,100 fr., et, en 1854-55, la fit restaurer complétement, sous la direction de M. Balu, architecte. Rien de plus riche que l'ornementation de cette tour : niches à frontons aigus, dentelés et sculptés, colonnettes, meneaux, contre-forts historiés, y sont prodigués de la manière la plus élégante. 19 statues, en pierre, de saints ou de saintes, de 2 mèt. 50 c. de proportion, occupent autant de niches, réparties aux 4 angles du sommet desquels s'élancent 8 grandes gargouilles sculptées. Le monument se termine en plate-forme, avec une balustrade découpée. Vers l'angle N.-O., une tourelle, contenant un escalier, se termine par un clocheton qui domine tout, et sur lequel se dresse une statue de S^{t}-Jacques, haute de 4^{m}, 35 c. Aux 4 angles, la balustrade supporte les symboles des évangélistes : l'ange, le lion, l'aigle, et le taureau. Pascal ayant fait dans cette tour ses premières expériences sur la pesanteur de l'air, on a placé au rez-de-chaussée, dans le centre du monument, sa statue en marbre blanc, par M. Cavelier. C. D—Y.

JACQUES DE COMPOSTELLE (SAINT-). *V.* SANTIAGO.

JACQUES-DE-L'ÉPÉE (Ordre de SAINT-), ordre militaire institué vers 1161 par Ferdinand II, roi de Castille, pour défendre contre les Mores les pèlerins de S^{t}-Jacques de Compostelle. L'habit consiste en un manteau blanc, avec une croix rouge, faite en forme d'epée, fleurdelisée par le pommeau et les croisons. Les chapelains de l'Ordre sont des chanoines réguliers, qui suivent la règle de S^{t} Augustin.

Depuis Charles-Quint, en 1523, la grande-maîtrise a été réunie à la couronne d'Espagne.

JACQUES-DU-HAUT-PAS (Ordre de SAINT-), congrégation religieuse, instituée en Italie, vers 1260, pour faciliter aux pèlerins le passage des rivières, en leur fournissant des bacs. Le ch.-l. était l'hôpital de St-Jacques-du-Haut-Pas, sur l'Arno, dans le diocèse de Lucques. L'ordre se répandit en France; en 1286, le pape nomma un commandeur général, qui résidait à l'hôpital de St-Jacques-du-Haut-Pas, à Paris (rue Saint-Jacques).

JACQUET-DROZ. *V.* DROZ.

JACQUIER (François), religieux de l'ordre des Minimes, savant mathématicien, né à Vitry-le-François en 1711, m. en 1788, fut professeur d'Ecriture sainte au collége de la Propagande à Rome, puis de physique expérimentale et de mathématiques au collége Romain. On a de lui : *Isaaci Newtonii philosophiæ naturalis principia mathematica* (avec le P. Leseur), Genève, 1739-40-42, 3 vol. in-4°, et Prague, 1780; *Elementi di perspettiva*, Rome, 1755, in-8°; *Institutiones philosophicæ ad studia theologica potissimum accommodata*, ibid., 1757, 6 vol. in-12; *Eléments du calcul intégral*, Parme, 1768, 2 vol. in-4°; *Trattato intorno la sphera*, ibid., 1775, etc.

JACQUIN (Nicolas-Joseph), botaniste, né à Leyde en 1727, m. en 1817, fut envoyé en Amérique par l'empereur François Ier, pour y recueillir des végétaux destinés aux jardins botaniques de Vienne et de Schœnbrunn, et, à son retour, fut nommé professeur de botanique et de chimie à l'université de Vienne, conseiller des mines et des monnaies impériales. Il a publié : *Selectarum stirpium Americanarum historia*, Vienne, 1763, in-fol.; *Observationes botanicæ*, ibid., 1764-71, 4 vol. in-fol.; *Index regni vegetabilis*, ibid., 1770, in-4°; *Hortus botanicus Vindobonensis*, ibid., 1770-76, 3 vol. in-fol.; *Miscellanea austriaca ad botanicam, chemiam et historiam naturalem spectantia*, ibid., 1778-81, 2 vol. in-4°; *Icones plantarum rariorum*, ibid., 1781-95, 3 vol. in-fol.; *Plantarum rariorum horti Cæsarei Schœnbrunnensis descriptio et icones*, ibid., 1797-1804, 4 vol. in-fol., etc.

JACQUINOT (Hector LESCOT, dit), sculpteur du XVIe siècle, fondit en bronze, en 1571, un monument de Jeanne d'Arc à Orléans : on regardait cet ouvrage comme un chef-d'œuvre; il est détruit aujourd'hui.

JACQUINOT DE PAMPELUNE (Claude-François-Joseph-Catherine), né à Dijon en 1771, m. en 1835, fut avocat dans sa ville natale dès 1790, et se signala pendant la Terreur en défendant plusieurs accusés devant les tribunaux révolutionnaires. Avocat général à Dijon en 1811, député pendant la Restauration, procureur général à Paris, de 1826 à 1830, il eut à poursuivre plusieurs procès politiques ou de presse, qui occupèrent alors vivement l'opinion. Jacquinot montra dans ses doubles fonctions les talents d'un légiste distingué, la fermeté et l'impartialité d'un magistrat. Destitué à la suite de la révolution de 1830, il rentra dans le barreau, devint bâtonnier de l'ordre des avocats, à Paris, en 1835, et mourut entouré de la considération publique.

JACUY, riv. du Brésil, sort des monts de Santo-Ignacio (Rio-Grande do Sul), coule à l'E., et se jette dans le lac Dos Patos. Cours de 450 kil. Il reçoit le Vaccahy, le Pardo et le Tacoari.

JADDUS, grand prêtre des Juifs, refusa à Alexandre le Grand des vivres et des secours qu'il lui demandait. Le conquérant irrité marcha sur Jérusalem; mais, aux portes de la ville, il aperçut Jaddus escorté des Lévites, et se prosterna à ses pieds, disant qu'un homme tout semblable lui avait prédit en songe l'empire de l'Asie. Il accorda ensuite aux Juifs toutes sortes de priviléges. L—H.

JADELOT (Nicolas), médecin, né à Pont-à-Mousson en 1738, m. en 1793, occupa, depuis 1763 jusqu'à sa mort, la chaire d'anatomie et de physiologie, établie d'abord dans sa ville natale, puis transférée à Nancy. C'était un habile professeur et un heureux praticien. On a de lui : *Tableau de l'économie animale*, Nancy, 1769, in-8°; *Mémoires sur les causes de la pulsation des artères*, 1771, in-8°; *Cours complet d'anatomie*, 1773, in-fol., description inachevée des pièces anatomiques de Gautier d'Agoty; *Physica hominis sani, sive explicatio functionum corporis humani*, 1781, 2 vol. in-12, ouvrage intéressant, réimprimé à Vienne (Autriche), 1782, in-8°, et traduit en allemand, Iéna, 1783, in-8°; *Pharmacopée des pauvres*, 1784, in-8°, recueil des remèdes les moins coûteux et les plus faciles à préparer.

JADER, riv. de l'anc. Dalmatie, passait à Salone, et se jetait dans l'Adriatique.

JADON, prophète juif, fut envoyé vers Jéroboam à Béthel, lorsqu'il faisait la dédicace de ses veaux d'or. Le roi étendant la main pour le faire arrêter, cette main se sécha subitement, et ne reprit ses fonctions que sur la prière du prophète. Jadon fut dévoré par un lion, pour avoir mangé à Béthel, malgré la défense de Dieu. L'Ecriture ne nomme pas ce prophète, qui n'est connu que par l'historien Josèphe. L—H.

JÆGERNDORF. *V.* LEGERNDORF.

JÆMTLAND. *V.* LÆMTLAND.

JAEN, *Gienna* ou *Giennum* en latin moderne, v. d'Espagne (Andalousie), cap. de la province de son nom, à 340 kil. S. de Madrid, et 100 kil. N. de Grenade, sur le Rio-de-Jaen, petit affluent du Guadalquivir; pop. de la commune : 22,940 hab. Evêché suffragant de Tolède. Belle cathédrale, commencée vers 1540. On remarque de belles places publiques, et les environs sont délicieux. Bains d'eaux thermales. Peu d'industrie : soieries, toiles et lainages. Jaen, sur l'emplacement de l'anc. *Auringia* ou *Oningia*, florissante sous les Romains et les Goths, devint, au temps des Arabes, après la ruine du califat de Cordoue, la cap. d'un petit royaume, qui fut conquis en 1246 par Ferdinand III, roi de Castille. — La province de Jaen, division administrative du royaume d'Espagne, entre celles de Ciudad-Real au N., de Cordoue à l'O., de Grenade au S., et d'Albacète à l'E., est plus étendue que l'anc. royaume de Jaen; elle avait 307,410 hab. en 1849, et 362,470 hab. en 1860. Sol sillonné par les ramifications de la Sierra-Morena, très-boisé, riche en pâturages. Mines nombreuses, mais peu exploitées; superf., 13,426 kil. carrés.

JAEN-DE-BRACAMOROS, v. de l'Equateur (département d'Assuay), à 260 kil. S.-E. de Cuenca, à l'embouchure du Chinchipe dans l'Amazone; 4,000 hab. Riches mines et lavages d'or aux environs. Autrefois ch.-l. d'une province de la Colombie.

JAFFA, anc. *Joppé*, ville et port de la Turquie d'Asie (Syrie), eyalet de Saïda, dans le sandjak et à 55 kil. N.-O. de Jérusalem, sur une langue de terre qui s'avance dans la Méditerranée, par 32° 3' 25" lat. N., et 32° 23' 53" long. E.; 6,000 hab. Bâtie en amphithéâtre sur un coteau, avec une citadelle en ruine; rues étroites et malpropres. Le port, ensablé et accessible seulement à de petits bâtiments, est fréquenté par les pèlerins qui vont à Jérusalem. Commerce peu actif en céréales, maïs, graine de sésame, savon, huiles. Les environs offrent des jardins délicieux.—On a fait remonter la fondation de cette ville au temps de Noé; les auteurs païens y plaçaient l'aventure de Persée et d'Andromède. Ce fut là que s'embarqua Jonas, et que St Pierre ressuscita la veuve Tabithe. Tour à tour prise par les Egyptiens et les Assyriens, brûlée par Judas Macchabée, saccagée par le général romain Cestius, puis par Vespasien, Jaffa tomba entre les mains des Sarrasins au VIIe siècle. Conquise par les chrétiens de la 1re croisade, elle fut érigée en comté; Louis IX la fortifia; enlevée, peu de temps après, par les soudans d'Egypte, elle passa plus tard sous la domination ottomane. Le général Bonaparte la prit en 1799, mais son armée y fut décimée par la peste. En 1837, un tremblement de terre détruisit en partie la ville, et fit périr 13,000 hab. Les Anglais l'ont conquise pour les Turcs, en 1840, sur le pacha d'Egypte.

JAFFIER. *V.* JUVEN.

JAFNA. *V.* DJAFNAPATAM.

JAGAS (les), peuple d'Afrique, le même que les Cassanges (*V. ce mot*).

JAGELLONS, famille de princes lithuaniens, qui arriva au trône de Pologne en 1386 avec le grand-duc Jagiel (Wladislas V), époux d'Hedwige, fille de Louis, roi de Hongrie et de Pologne. Parmi les descendants de ce prince, les uns régnèrent sur la Lithuanie, les autres sur la Pologne, jusqu'en 1501, époque où Alexandre Jagellon réunit les deux couronnes. La dynastie des Jagellons s'éteignit en 1572 avec Sigismond II Auguste. Elle a aussi donné quelques souverains à la Hongrie et à la Bohême.

JAGERNAT, JAGERNAUT ou JAGRENAT. *V.* DJAGUERNAT.

JAGUAPIRI, riv. du Brésil (Alto-Amazonas), dans l'O. de la Guyane brésilienne, coule au N.-O., et se jette dans le Rio-Negro. Cours de 320 kil.

JAGUARIBE, riv. du Brésil, naît dans la Serra-de-Ararip, arrose la prov. de Ceara, et se jette dans l'océan Atlantique. Cours de 400 kil. — riv. du Brésil (Bahia), traverse une ville de même nom, et se jette dans l'Atlantique, au S.-O. de la baie de Tous-les-Saints. Cours de 110 kil.

JAGUARY, riv. du Brésil, naît au S. de la province de Parana, coule de l'O. à l'E., et se jette dans le Parana. Cours de 270 kil.

JAGUERNAT. *V.* DJAGUERNAT.

JAHEL, femme juive, reçut sous sa tente Sisara, gé-

néral des Chananéens, après sa défaite, et le tua en lui enfonçant, pendant son sommeil, un clou dans la tête, l'an 1285 av. J.-C.

JAHN (Jean), orientaliste allemand, m. en 1817, chanoine de l'église métropolitaine de St-Étienne, à Vienne, professeur d'archéologie biblique, de théologie dogmatique et de langues orientales à l'université de cette ville jusqu'en 1806, a donné les meilleurs ouvrages sur la philologie des livres sacrés : *Archéologie biblique*, 1797-1802, 3 vol. in-8°; *Grammaire hébraïque*, 1792, in-8°; *Grammaire araméenne, ou chaldaïque et syriaque*, 1793, in-8°; *Grammaire arabe, avec une Chrestomathie*, 1796, in-8°; *Lexicon arabico-latinum*, à la suite d'une nouvelle édition de sa Chrestomathie, 1802, in-8°; *Enchiridion hermeneuticæ generalis*, 1812, in-8°, avec un *Appendix*, 1815, in-8°. D.

JAHN (Frédéric-Louis), patriote allemand, né en 1778 dans la Poméranie, m. en 1852, fit ses études à Iéna et à Halle, et dirigea d'abord un établissement de gymnastique à Berlin. Après avoir cherché à ruiner les *landsmannschaften*, corporations d'étudiants qui entretenaient les antipathies entre les différentes portions du sol germanique, il contribua puissamment, en 1813, à l'élan de la jeunesse allemande, à l'insurrection contre la France. Un cours public qu'il fit à Berlin, en 1817, sur la nationalité allemande, éveilla les inquiétudes du gouvernement prussien; il fut arrêté, en 1819, comme coupable de menées démagogiques, incarcéré à Kolberg en 1820, et relâché seulement deux ans après. Il fit partie de l'assemblée de Francfort en 1848. On a de lui : *la Nationalité allemande*, Lübeck, 1810; *la Gymnastique allemande*, Berlin, 1816; *Feuilles runiques*, Naumbourg, 1814; *Nouvelles Feuilles runiques*, ibid., 1828; *Sur la nationalité allemande*, Hildburghausen, 1832.

JAIK. *V.* OURAL.

JAILLOT (J.-B.-Michel RENOU DE CHAUVIGNÉ), né à Paris vers 1710, m. en 1780, fut avocat au parlement de Paris, puis secrétaire d'ambassade à Gênes, et finit par se livrer au commerce des cartes géographiques. Il fonda le *Livre des postes*, et le publia seul jusqu'à ce que l'administration s'en empara. Homme d'esprit et de talent, il a donné : *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, depuis ses commencements connus jusqu'à présent*, Paris, 1775, 5 vol. in-8°. Jaillot est le plus sérieux et le plus exact des topographes du vieux Paris.

JAIR, juge des Hébreux, successeur de Thola et prédécesseur de Jephté, 1283-1261 av. J.-C. Pendant l'administration de Jaïr, le peuple de Dieu subit la 5e servitude, imposée par les Philistins.

JAIRE, chef de la synagogue de Capharnaüm, eut confiance en Jésus, qui ressuscita sa fille.

JAITZÉ ou YAITÇA, v. forte de la Turquie d'Europe (Bosnie), sur la rive g. de la Verbitza, à 49 kil. S. de Banialouka; 4,000 hab.

JALAPA ou XALAPA, v. du Mexique, au pied du Macultepec, dans le dép. et à 75 kil. N.-O. de Vera-Cruz; 13,000 hab. Située dans une admirable position, elle a été jadis l'entrepôt du commerce de l'Europe avec le Mexique; on récolte aux environs beaucoup de *jalap*, plante médicinale qui doit son nom à Jalapa.

JALIGNY, ch.-l. de cant. (Allier), arr. et à 16 kil. N. de La Palisse; 320 hab. Carrières de marbre.

JALLABERT (Jean), physicien, né à Genève en 1712, m. en 1768, ministre de l'église réformée en 1737, professeur de physique expérimentale en 1739, ouvrit son cours par un discours célèbre sur l'*Utilité de la philosophie expérimentale*. Conservateur de la bibliothèque publique de Genève, associé des académies des sciences de Paris et de Londres, il renonça au pastorat en 1744, devint professeur de mathématiques en 1750, de philosophie en 1752, entra au petit-conseil en 1756, et fut nommé syndic de la république en 1765. Son principal ouvrage est intitulé : *Expériences sur l'électricité*, Genève, 1748, in-8°, Paris, 1749, in-12.

JALISCO. *V.* XALISCO.

JALLAIS, petite v. (Maine-et-Loire), arr. et à 14 kil. N. de Cholet; 1,463 hab.

JALLE (LE), petit pays de l'anc. France (Bordelais), où était St-Médard-en-Jalle (Gironde).

JALLEZ, brg (Ardèche), arr. et à 25 kil. S. de Largentière, célèbre par la réunion qui s'y forma sous le nom de *Camp de Jallez*, en sept. 1790, sous prétexte de former des fédérations, mais en réalité pour créer un centre d'opposition à l'Assemblée constituante. Le château de Jallez fut brûlé en 1792.

JALLIEU, vge (Isère), arr. et à 20 kil. O.-N-O. de la Tour-du-Pin; 2,213 hab. Imprimerie sur tissus de Lyon. Fabr. de soieries, papier, vinaigre.

JALOMNITZA, *Naparis*, rivière des Principautés-Unies (Valachie), naît dans le district de Dumbovitza, et se jette dans le Danube, rive g.; cours de 300 kil. Elle donne son nom à un district, dont le ch.-l. est Ourzitseni.

JALYSE, *Jalysus*, anc. v. de l'île de Rhodes, sur la côte O.

JAMAIQUE (LA), une des Antilles anglaises (Grandes-Antilles), au S. de Cuba et à 120 kil. O. d'Haïti, par 17° 43'-18° 36' lat. N., et 78° 35'-81° 10' long. O.; 260 kil. sur 50. Superficie, 16,250 kil. carr. Pop., 441,264 hab. Ch.-l., *Kingston*, mais le siége du gouvernement est *Spanishtown* ou *Santiago-de-la-Vega*. Traversée dans sa longueur par les Montagnes Bleues, dont le plus haut sommet atteint 2,495 mèt., elle offre de belles vallées, surtout au N., et de vastes forêts au centre. Climat très-chaud et malsain, particulièrement au S., et d'une humidité excessive. De fréquents tremblements de terre, des ouragans violents, et la fièvre jaune désolent le pays. Mines inexploitées de cuivre, fer et antimoine. La culture est bien entendue et productive en café, indigo, gingembre, piment, coton, et canne à sucre, dont on extrait un rhum renommé; bois de teinture, plantes médicinales. — La Jamaïque, découverte par Christophe Colomb en 1494, appartint aux Espagnols jusqu'en 1655. Elle leur fut alors enlevée, au nom de Cromwell, par l'amiral W. Penn. Les Anglais ont eu à réprimer des insurrections en 1690, 1700 et 1795. Ils ont fait de cette île l'entrepôt de leur commerce avec l'Amérique espagnole. Elle est divisée en 3 comtés : Middlesex au centre, Surrey à l'E., et Cornwall à l'O. Elle a une législature particulière, composée de 45 membres élus par les francs-tenanciers, et dont les décisions sont soumises au *veto* de l'Angleterre; un gouverneur et un conseil de 12 membres, nommés par la couronne, sont chargés de l'administration. Outre une cour suprême, il y a, dans chaque comté, une cour d'assises, des tribunaux de 1re instance, et des justices de paix. Le culte est sous la direction d'un évêque anglican. Du gouvernement colonial de la Jamaïque dépendent les Lucayes et l'Honduras. B.

JAMARY, riv. du Brésil, naît dans la prov. de Mato-Grosso, coule au N.-O., et se jette dans la Madeira. Cours de 450 kil.

JAMBIE, v. de l'île de Sumatra, à l'E., sur une rivière de même nom, à 250 kil. N.-O. de Palembang. Ch.-l. d'un État dont le souverain reconnaît la suzeraineté de la Hollande. Comm. de poudre d'or, poivre, etc.

JAMBIÈRES, partie de l'armure des anc. chevaliers, qui couvrait le devant de la jambe depuis le coude-pied jusqu'au genou.

JAMBLIQUE, philosophe de l'école d'Alexandrie, né à Chalcis en Cœlésyrie, florissait au commencement du IVe siècle ap. J.-C. Il eut pour maîtres Anatolius et Porphyre, et succéda à ce dernier. Il se vit entouré d'un grand nombre de disciples, auxquels il sut inspirer un enthousiasme et une vénération tels, qu'ils lui attribuèrent le don des miracles. L'école néoplatonicienne était déjà adonnée aux pratiques mystérieuses de la théurgie, en même temps qu'elle se livrait aux spéculations les plus chimériques du mysticisme. Outre les points communs à la doctrine de Jamblique et à toute l'école d'Alexandrie, il en est plusieurs sur lesquels il diffère de ses prédécesseurs, et de Porphyre en particulier : la base du système alexandrin est, comme on sait, une théorie de la *Trinité*, dont les trois termes sont l'*Un*, l'*Intelligence*, et le *Démiurge*. Jamblique s'écarte de Plotin et de Porphyre dans la manière dont il conçoit le rapport du démiurge avec l'intelligence. En distinguant les deux derniers principes, il les fait rentrer l'un dans l'autre. Le démiurge procède de l'intelligence, et toutefois il le comprend comme modèle intelligible et éternel du monde. — De la Trinité primitive naissent des *triades*, triades *intelligibles*, triades *intellectuelles*; Jamblique en reconnaît trois de chaque genre. Outre la grande triade démiurgique, il admet une série de démiurges inférieurs, qui continuent l'action des premiers. Il renouvelle également la doctrine pythagoricienne des nombres (*V.* PYTHAGORE), en y rattachant les principes de sa théologie; ainsi l'unité suprême est la *monade*; l'intelligence, la *dyade*, l'âme ou le démiurge, la *triade*. La *tétrade* est le principe de l'harmonie universelle, etc. La *décade* contient l'ensemble de toutes les émanations du premier principe. Selon Jamblique, la diversité attribuée aux êtres, comme provenant de la matière, réside dans les principes d'unité ou d'identité et de diversité qui appartiennent au monde intelligible lui-même. Sa physiologie paraît empreinte d'un spiritualisme moins exagéré que celui de Plotin et de Porphyre; sa morale est aussi plus modérée, moins ascétique, et fait une part plus grande à

la liberté et aux passions ; tout aussi superstitieux dans sa théologie, il professe une morale plus pratique et plus humaine. Il ne reste des nombreux ouvrages de Jamblique qu'une Vie de Pythagore, et une Exhortation à la philosophie (*de Vita Pythagoræ, et Protrepticæ orationes ad philosophiam*, lib. II, grec et latin, in-4°, Franecker, 1598, Amsterdam, 1707, et in-8°, Leipzig, 1815). Le livre sur les Mystères des Égyptiens, *de Mysteriis Ægyptiorum liber, seu responsio ad Porphyrii epistolam ad Anebonem*, grec et latin, éd. Thom. Gale, in-fol., Oxford, 1678, doit être plutôt attribué à l'école de Jamblique qu'à ce philosophe lui-même. Sur *Jamblique et sa doctrine*, consultez M. E. Vacherot, *Histoire de l'École d'Alexandrie*, et son article sur *Jamblique* dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* de M. Frank ; Ravaisson, *de la Métaphysique d'Aristote*, t. II ; J. Simon, *Histoire de l'École d'Alexandrie*; Hebenstreit, *Dissertatio de Jamblici philosophi Syri doctrinâ christianæ religioni quam unitari studet noxia*, in-4°, Leipzig, 1794 ; Meiners, *Judicium de libro qui de Mysteriis Ægyptiorum inscribitur*, dans le 4e vol. des *Mémoires de la Société de Gottingue*. B—D.

JAMES, forme anglaise du nom de Jacques.

JAMES (Thomas), en latin *Jamesius*, critique et théologien anglais, né en 1571 à Newport (île de Wight), m. en 1629. Gardien de la bibliothèque de Bodley à Oxford, de 1602 à 1620, puis juge de paix, il se fit remarquer par son zèle contre les catholiques. Il a publié : *Bellum papale*, Londres, 1600, réfuté par Joseph Bianchini; *Apologie de Jean Wiclef*, suivie de sa *Vie*, Oxford, 1608, in-4°; *Traité de la corruption des Écritures, des conciles et des Pères*, Londres, 1611, in-4°, et 1688, in-8°; *la Destruction des Jésuites imminente*, Oxford, 1612, in-4°; *Fiscus papalis, seu catalogus indulgentiarum*, Londres, 1617, in-4°.

JAMES (Thomas), navigateur anglais, chargé, en 1631, par une société de négociants de Bristol, de chercher un passage au N.-O., et encouragé par Charles Ier dans cette entreprise, hiverna dans l'île Charleton, navigua jusqu'à 65° 30' lat. N., explora la partie S. de la baie d'Hudson qui a gardé son nom, et donna à la portion du continent qu'il vit dans l'O. le nom de Nouvelle-Galles du Sud, en l'honneur du prince de Galles (depuis Charles II). Il a nié la possibilité d'un passage au N.-O. Son *Voyage* a été publié à Londres, 1 vol. in-4°, 1633, avec une carte, et réimprimé d'une manière incomplète en 1740, in-8°.

JAMES (Robert), médecin, né en 1703 à Kinverston (Stafford), m. en 1776, est célèbre par une poudre fébrifuge (composée de cendres d'os ou de phosphate de chaux et d'antimoine calcinés). On a de lui : *Dictionnaire de médecine*, 1743, 3 vol. in-fol., ouvrage auquel a travaillé le docteur Johnson, son élève, et que Diderot, Eidous et Toussaint ont traduit en français, Paris, 1746, 6 vol. in-fol. ; *Pratique de la médecine*, 1746, 2 vol. in-8°; *Observations sur la cure de la goutte et du rhumatisme*, 1747, in-12, avec celles de Frédéric Hoffmann; *Sur la rage des chiens*, 1760, in-8°; *Pharmacopée*, 1764, in-8°, etc.

JAMES, île de l'archipel des Gallapagos, dans le Grand-Océan équinoxial, par 0° 18' lat. S. et 92° 50' long. O. ; 53 kil. sur 40. Sol volcanique.

JAMES (baie de), baie de l'Amérique du Nord, à l'extrémité S.-E. de la mer d'Hudson, entre le Maine orient., le Canada, et la Nouvelle-Galles, par 51° 15'-55° 4' lat. N., et 80° 45'-85° 30' long. O.; 440 kil. de long sur 110 à 250 de large. Elle reçoit l'Albany et la West-River. Le navigateur Thomas James lui donna son nom.

JAMES (SAINT-), ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 18 kil. S. d'Avranches; 1,980 hab. Les fortifications élevées par Guillaume le Conquérant ont été détruites. Fabr. de toiles et de droguets; elles occupaient jadis 1,200 ouvriers. Comm. de bestiaux, lin et chanvre.

JAMES (SAINT-) ou JAMES-RIVER, riv. des États-Unis (Virginie), formée dans les monts Alleghany par la réunion du Jackson et du Cowpasture, coule de l'O. à l'E., passe à Lynchburg, Canton, Richmond, Hampton, et se jette dans la baie de Chesapeake. Cours de 450 kil.

JAMES (GRAND et PETIT SAINT-), deux des îles Vierges (Petites-Antilles), séparées par le passage St-James. Elles appartiennent aux Anglais.

JAMESTOWN, v. des États-Unis (Virginie), sur la rive g. du James-River, à 13 kil. S. de Williamsburg, 80 S.-O. de Richmond. C'est le 1er établissement des Anglais aux États-Unis, créé en 1608.

JAMESTOWN, v. forte de l'île de Ste-Hélène, sur la baie de son nom et la côte N.-O. de l'île; 3,000 hab. Ch.-l. de la colonie et résidence du gouverneur.

JAMETZ, *Gemmacum*, vge (Meuse), arr. et à 12 kil. S. de Montmédy; 782 hab. Autrefois place forte, et ch.-l. d'une seigneurie cédée à Louis XIII par le duc de Lorraine, 1641, puis donnée par Louis XIV aux Condé.

JAMIESON (John), savant écossais, né en 1758, m. en 1838, a laissé : *Dictionnaire étymologique de la langue écossaise*, Edimb., 1808-1809, 2 vol. in-4°, avec un Supplément, 1825, 2 vol. in-4°; *Essai historique sur les Culdées d'Iona*, Lond., 1811, in-4°; *Hermès Scythicus, ou les affinités radicales des langues grecque et latine avec la langue gothique*, 1814, in-8°, etc.

JAMIN, architecte du XVIe siècle, construisit la façade du château de Fontainebleau qui donne sur la place d'armes.

JAMNO, nom anc. de CIUDADELA.

JAMOUR, riv. de la Guinée septentrionale, dans le roy. de Biafra, se jette dans le golfe de Guinée. Cours de 500 kil.

JAMUNDA, riv. du Brésil (Para), naît à l'E. de la Guyane brésilienne, coule au S.-E., et se jette dans l'Amazone. Cours de 400 kil.

JAMYN (Amadis), poëte français, né à Chaource (Champagne), m. en 1585, secrétaire et lecteur ordinaire de la chambre du roi, appartient à l'école de Ronsard, et fait partie de la Pléiade. On a de lui des *Œuvres poétiques*, 1575-77, in-4°, et 1582-84, 2 vol. in-12, et la traduction de l'*Iliade* depuis le XIIe chant jusqu'à la fin, pour faire suite à Hugues Salel.

JANEIRO, v. du Brésil. *V.* RIO-DE-JANEIRO.

JANET (François CLOUET, dit), peintre français du XVIe siècle, qu'on croit avoir été élève d'Holbein, répudia l'imitation des Italiens, et demeura fidèle à l'ancienne école. Il a laissé des portraits de très-petites proportions. Ses œuvres sont nombreuses en Angleterre, surtout dans la galerie de Hampton-Court.

JANICULE (Mont). *V.* COLLINES DE ROME.

JANINA, v. de la Turquie d'Europe (Albanie), ch.-l. de l'eyalet de son nom, et sur le bord S.-O. du lac de Janina, à 58 kil. O.-S.-O. de Constantinople, par 39° 50' lat. N., et 19° 18' long. E.; 25,000 hab. (40,000 sous Ali-Pacha). Archevêché grec. Fabr. de maroquins. Bien située dans une vallée dite *Champs-Élysées*, Janina est défendue par deux citadelles, l'une au milieu de la ville, l'autre sur une péninsule qui s'avance dans le lac. Prise par les Turcs en 1425, elle joua un grand rôle sous Ali-Pacha, 1788-1822; le lycée, la bibliothèque publique, les écoles élémentaires qu'il fonda, ont péri lorsque les Turcs ont rétabli leur domination. — L'eyalet de Janina, formé de l'ancienne Épire et du N.-O. de l'Acarnanie, entre les eyalets de Roumélie au N. et au N.-E., de Trikala à l'E., la Grèce au S., et la mer Ionienne au S.-O., est très-montagneux, et arrosé par la Voïoutza, l'Arta, et le Kalamas. Il a 250 kil. sur 50; 928,000 hab., dont 253,000 musulmans, 674,000 chrétiens.

JANISSAIRES (du turc *iéni-tcheri*, troupe nouvelle), corps d'infanterie turque, institué vers 1350 par le sultan Orkhan pour la garde du trône et la défense des frontières, et recruté parmi les jeunes chrétiens, enfants de tribut ou captifs de guerre, que l'on élevait dans l'islamisme. Les janissaires, au nombre de 6,000 à l'origine, furent portés jusqu'à 150,000, dont 40,000 à Constantinople; il leur fut alloué une paye élevée, et une nourriture plus abondante que celle des autres troupes. Les grades eurent des noms d'emplois culinaires : le sultan était le *père nourricier*; le 1er officier s'appelait *tchorbadji-bachi*, premier distributeur de soupe; puis venaient *l'achtchi-bachi*, premier cuisinier, le *sakka-bachi*, premier porteur d'eau. Chaque régiment était un *fourneau de cuisine*. La *marmite* (*kazan*) qui servait à la distribution de la nourriture fournie par le souverain, était vénérée; c'est autour d'elle qu'on tenait conseil, et la perdre était une très-grande humiliation; en temps de révolte, on la renversait, ou on la brisait devant le palais. Les janissaires, après avoir puissamment contribué aux succès militaires des Ottomans, se rendirent redoutables aux sultans par leur insubordination. En 1826, Mahmoud II prononça leur dissolution, et les fit massacrer à Constantinople et dans toutes les provinces. B.

JANNÉE (Alexandre). *V.* ALEXANDRE.

JANSÉNISME, hérésie ainsi nommée de Jansénius (*V. ce nom*). Les erreurs de Luther et de Calvin sur la grâce et le libre arbitre, condamnées par le concile de Trente, l'avaient été de nouveau dans Baius, lorsque Jansénius, son disciple et son successeur à l'université de Louvain, les renouvela dans l'ouvrage intitulé *Augustinus*. Frappée de censure par Urbain VIII en 1641, la doctrine de ce livre fut néanmoins répandue en France par l'abbé de Saint-Cyran et Ant. Arnauld. Dès lors le monde théo-

logique fut partagé en deux camps : d'un côté, les *Jansénistes*, partisans de Jansénius; de l'autre, les *Molinistes*, ainsi appelés du Jésuite Molina (*V. ce nom*), auteur du système de la *Science moyenne* sur l'accord de la grâce et de la liberté. Une école à part fut formée par les Dominicains ou *Thomistes*, également éloignés de l'hérésie janséniste et du système de Molina. En 1649, N. Cornet, syndic de la Faculté de théologie de Paris, réduisit toute la doctrine de l'*Augustinus* à cinq propositions, qui furent déférées à Innocent X, et condamnées en 1653 dans leur sens propre et naturel. Ces cinq propositions peuvent elles-mêmes se réduire à ces termes : Il y a des commandements impossibles par déni de grâce, même aux justes; on ne résiste jamais à la grâce, qui exerce une action irrésistible ou nécessitante sur la volonté; la liberté subsiste sous l'action de cette nécessité; le Christ n'est pas mort pour tous les hommes, mais pour les seuls prédestinés. — Le Jansénisme est donc contraire à la bonté et à la miséricorde divines; car, suivant la doctrine catholique, Dieu donne à tous la grâce rigoureusement suffisante pour lui obéir et se sauver, et Jésus-Christ est vraiment mort pour tous les hommes. — Afin d'éviter à la fois de se soumettre et de résister directement à la censure pontificale, les Jansénistes inventèrent la distinction du *fait* et du *droit*. Les cinq propositions, disaient-ils, n'avaient pas été censurées dans le sens de Jansénius, et n'étaient pas dans son livre, et s'ils étaient, d'ailleurs, obligés d'accepter les décisions pontificales sur un point de *droit* ou de dogme, ils n'étaient pas tenus, prétendaient-ils, d'avoir la même soumission sur un point de *fait*, comme le sens d'un auteur et d'un livre. Ils trouvaient ainsi le moyen de respecter en apparence la bulle d'Innocent X, et de continuer à soutenir la doctrine de l'*Augustinus*. On les suivit sur ce nouveau terrain, et, en 1654, les évêques de France déclarèrent que les 5 propositions étaient dans Jansénius; qu'elles avaient été condamnées dans le sens de l'auteur, ce qu'Alexandre VII confirma d'une manière péremptoire, 1656; et ils proposèrent un formulaire de foi que tous devaient souscrire, et qui embrassait la question de droit et la question de fait, 1657. Dans l'intervalle, Arnauld avait été condamné par la Sorbonne et rayé de la liste des docteurs; mais il avait confié sa vengeance à Pascal, et les *Lettres provinciales*, 1656, pendant plus d'une année, absorbèrent l'attention de la France. Au milieu de négociations pacifiques, toujours rompues par la secte, les évêques proposèrent un nouveau formulaire, 1661, dont le pape et le roi, 1665, prescrivirent la signature. Dans l'épiscopat, il n'y eut que quatre opposants. Tout en gardant secrètement la doctrine spécieuse du *silence respectueux* sur la question de fait, ces évêques parurent enfin se soumettre, ce qui amena la *paix de l'Eglise* ou la *paix de Clément IX*, 1669. Les contestations se renouvelèrent en 1702, à l'occasion du *Cas de conscience*, décision signée par 40 docteurs de Sorbonne, qui déclarait suffisante, sur la question de fait, une soumission de respect et de silence. Les condamnations qui frappèrent le *Cas de conscience* n'ayant pas ramené les opposants, Clément XI leur ôta tout subterfuge par la bulle *Vineam Domini*, 1705. Mais tout à coup les *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* de l'oratorien Quesnel soulevèrent la même tempête que l'*Augustinus* au siècle précédent, et le jansénisme devint le *quesnélisme*. Le livre du P. Quesnel, publié pour la 1re fois en 1671 en un petit volume, et approuvé sous cette forme par Vialart, évêque de Châlons, s'accrut peu à peu jusqu'à former, en 1693, 4 gros vol. in-4°, et fut approuvé encore, sous cette forme nouvelle, par M. de Noailles, successeur de Vialart, 1695. Mais ce prélat, transféré l'année suivante sur le siége de Paris, ayant condamné un ouvrage de Barcos, neveu de Saint-Cyran, on chercha à le mettre en contradiction avec lui-même, et alors parut le *Problème ecclésiastique*, qui avait pour auteur Dom Thierry de Viaixne. Le livre de Quesnel avait été dénoncé presque aussitôt après sa publication en 1693; mais le *Problème* attira de nouveau l'attention sur lui, et les condamnations se multiplièrent, jusqu'à ce qu'enfin la bulle *Unigenitus* en frappa de censure 101 propositions, 1713. Désormais commence, dans l'histoire du jansénisme, la période de l'*Appel*, succédant à la période du *fait* et du *droit*, période ainsi nommée parce que les opposants à la bulle en *appelaient* à un futur concile. Bien que la bulle eût été reçue en France par le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil, bientôt l'épiscopat se divisa, grâce à la faiblesse du cardinal de Noailles. Quelques évêques, dont le plus connu est Soanen, évêque de Senez, interjetèrent appel au futur concile. La contagion gagna rapidement les facultés de théologie, les congrégations religieuses, les prêtres séculiers, l'Université et la magistrature. Toutefois les appelants avaient contre eux l'immense majorité, même en France, et tout le reste de la catholicité, excepté en Hollande, où la ville d'Utrecht devint la place d'armes du schisme. Après bien des essais de conciliation, l'*Appel* fut condamné par les papes Clément XI et Innocent XIII, et enfin le concile d'Embrun, en 1727, condamna à son tour, avec Soanen, les appelants et les partisans du silence respectueux. L'acceptation pure et simple de la bulle par le cardinal de Noailles avait achevé de jeter le trouble parmi les réfractaires. Mais il en restait un grand nombre, et la magistrature était imbue de principes funestes; c'est ce qui donna lieu à des luttes multipliées touchant les *refus de sacrements* faits aux jansénistes, les *billets de confession* exigés au moment de la mort, afin de s'assurer que la confession n'avait pas été faite à des prêtres jansénistes, ce qui la rendait nulle, les *miracles* et les *convulsions* du cimetière Saint-Médard, à Paris. Le schisme était entretenu par les *Nouvelles ecclésiastiques*, organe de la secte, et par le parlement de Paris qui, se transformant, avec moins de titres encore que la Sorbonne, en concile permanent des Gaules, usurpait les droits de l'Eglise, et s'immisçait dans l'administration des choses saintes. Par une encyclique adressée aux évêques de France, Benoît XIV approuva les refus de sacrements, 1756. Les Jansénistes prirent une grande part aux poursuites qui amenèrent la destruction des Jésuites en Portugal, en Espagne, en France, à Naples, et enfin dans le monde entier. Aujourd'hui le jansénisme n'existe plus à l'état de secte. Son histoire a été souvent écrite dans un sens soit catholique, soit schismatique. Outre les historiens de l'Eglise, on peut consulter le janséniste Dom Gerberon, *Histoire générale du jansénisme*, 3 vol. in-12, 1703; et, dans de meilleurs principes, l'abbé Dumas, *Histoire des cinq propositions*, 3 vol. in-12, 1702; Lafitau, *Histoire de la constitution Unigenitus*, 2 vol. in-12, 1737 et 1738; Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIIIe siècle*. M—D.

JANSÉNIUS (Corneille JANSEN ou JANSSEN, en latin), né en 1585 dans le village d'Acquoy près Leerdam (Hollande), de parents catholiques, m. en 1638. Il étudia successivement à Utrecht et à Louvain, puis se rendit, en 1604 ou 1605, à Paris, où il se lia avec l'abbé de Saint-Cyran, qui le plaça, comme précepteur, chez un conseiller, et, vers 1611, l'emmena avec lui à Bayonne. Là, Jansénius fut mis à la tête d'un collége que l'évêque venait de fonder. En 1617, il retourna à Louvain, où il fut bientôt nommé principal du collége de Ste-Pulchérie. Docteur en 1619, il obtint, en 1630, une chaire d'Ecriture sainte à l'Université. En 1624 et 1626, il avait été envoyé en Espagne par cette université, pour faire révoquer la permission accordée aux Jésuites de professer les humanités et la philosophie à Louvain, et sa mission avait réussi. Consulté, en 1633, par les seigneurs de Flandre, il répondit qu'on pouvait secouer le joug de l'Espagne, et s'organiser en cantons à la manière des Suisses; mais, en 1635, il se remit dans les bonnes grâces de l'Espagne à l'occasion de la guerre avec la France. Dans un pamphlet énergique, intitulé : *Mars gallicus*, il s'éleva contre les prérogatives des rois très-chrétiens, la politique de Richelieu, et l'alliance des Français avec les puissances protestantes. L'Espagne l'en récompensa, en le nommant à l'évêché d'Ypres, 1636. Depuis leur séparation en 1617, Jansénius et Saint-Cyran ne s'étaient jamais perdus de vue : soit dans leurs entrevues, soit dans leurs lettres, ils posèrent les fondements d'une secte nouvelle, et se distribuèrent les rôles : à Jansénius l'enseignement scientifique, à Saint-Cyran l'action et la diffusion de la doctrine. Pour remplir sa mission, Jansénius lut dix fois tout St Augustin, et trente fois ses traités contre les Pélagiens. De ces lectures et de vingt ans de travail, et peut-être aussi de nombreux plagiats faits à Calvin, est sorti l'*Augustinus*. Cet ouvrage à peine achevé, Jansénius mourut de la peste, probablement pour avoir touché dans les archives à d'anciens papiers infectés. Il avait eu la pensée de dédier son livre à Urbain VIII, comme pour se mettre, derrière cette dédicace, à l'abri des anathèmes; sa lettre, supprimée par Calenus et Fromond, ses exécuteurs testamentaires, fut publiée plus tard par le grand Condé, dans les mains duquel elle était tombée. Les principaux ouvrages de Jansénius sont : *Mars gallicus*, trad. en franç. par Ch. Hersant, 1638, in-8°; *Commentaires sur les Evangiles*, in-4°, ouvrage très-estimé; *sur le Pentateuque*, in-4°; *sur les Proverbes*, *l'Ecclésiaste*, 1644, in-fol.; *Lettres à Saint-Cyran*, trouvées chez cet abbé, en 1638, par Laubardemont, et publiées, en 1654, sous le titre de *Naissance du jansénisme découverte*, etc.; *Augustinus*, Louvain,

1640, Paris, 1641, Rouen, 1652. *V.* JANSÉNISME. M—D.

JANSON, imprimeur. *V.* JENSON.

JANSON (FORBIN-). *V.* FORBIN.

JANSSENS (Abraham), peintre flamand, né à Anvers en 1569, m. en 1631, avait sans doute séjourné en Italie, car on voit qu'il s'était approprié entièrement la manière des artistes de Rome et de Florence : il dut étudier avec amour les compositions de Michel-Ange. Ses œuvres constatent la chute définitive de l'école brugeoise, dont l'influence, perpétuée pendant tout le XVIe siècle, avait contrebalancé l'action du genre italien. On peut lui reprocher d'avoir mis trop de patience dans l'emploi de la couleur, qui prend sous son pinceau un air à la fois dur et léché; mais ses têtes ont souvent une expression héroïque. Il existe deux tableaux de lui à Malines, dans l'église St-Jean et dans la cathédrale; deux à Gand, dans l'église de St-Nicolas et dans l'église de St-Bavon. Les musées d'Anvers et de Bruxelles et le palais communal de cette dernière ville en possèdent chacun un. A. M.

JANUALES, *Janualia*, fêtes de Janus, célébrées à Rome le 1er janvier. On lui offrait de l'encens, des fruits, et un gâteau appelé *januat*. Ce jour-là, les parents et les amis se faisaient des présents, et d'heureux souhaits pour le reste de l'année; les consuls qui entraient en charge se rendaient sur un cheval blanc au Capitole.

JANUS, personnage des temps fabuleux de l'histoire romaine. Fils d'Apollon et de Créuse, fille d'Érechthée, roi d'Athènes, il fut élevé à Delphes, puis adopté par Xiphée, qui avait épousé Créuse. A la tête d'une flotte puissante, il vint coloniser un petit coin de l'Italie, vis-à-vis de l'emplacement où depuis fut Rome, près de la rive droite du Tibre, sur une colline où il bâtit une ville qu'il appela de son nom *Janiculus* ou *Janicollis*, colline de Janus, et s'établit roi du pays. Saturne, chassé du ciel, fut accueilli par Janus, qui l'associa même à sa royauté. Le dieu, par reconnaissance, doua son hôte de la faculté de lire dans l'avenir et dans le passé. On ne sait rien du règne de Janus, sinon qu'il fut très-pacifique, et se passa vers l'an 1400 ou 1450 av. J.-C. Du temps de Romulus et de Tatius, Janus était déifié (*V. l'art. suiv.*). Les Romains finirent par le mettre au rang des grands dieux, et l'invoquaient au commencement de tous les sacrifices, parce que ce fut lui, disait-on, qui inventa les rites sacrés. Il était le dieu tutélaire des portes et des chemins. On le représentait avec une tête à double visage, annonçant le don qu'il avait de voir à la fois le passé et l'avenir; une clef dans la main gauche, comme dieu ouvrant l'année, dont le premier mois portait son nom; et dans la droite, une baguette, arme des portiers chez les Romains.

JANUS BIFRONS (Temple de), érigé par Romulus et Tatius, entre les monts Capitolin et Quirinal, à l'endroit où ils firent la paix. Il était fort petit, et tout en airain. On y honorait Janus comme le dieu de l'année.

JANUS GEMINUS (Temple de), situé à Rome, en dehors de la porte Carmentale, au pied de la pointe S. du mont Capitolin, et fondé par Numa, qui regardait Janus comme le dieu de la paix. D'après son établissement, ce temple demeurait ouvert pendant la guerre, fermé pendant la paix. Il existait encore, avec la même destination, sous les derniers empereurs, et était assez grand pour que le sénat pût s'y réunir. Pendant une période de près de mille ans, il ne fut fermé que huit fois : la 1re, sous le règne de Numa; la 2e, l'an 519 de Rome, après la 1re guerre punique; la 3e, l'an 725, après la bataille d'Actium; la 4e, l'an 730, après la guerre des Cantabres; la 5e, l'an 740, après la pacification de la Germanie; la 6e, l'an 824, par Vespasien, après la conquête de la Judée; la 7e, l'an 834, par Domitien, après la guerre des Daces; la 8e, l'an 994, par Gordien III, vainqueur des Perses. C'est la dernière mention que l'histoire fasse de cette cérémonie. C. D—Y.

JANUS, arcs en pierre, percés de quatre portes dont les axes se croisent, et construits dans plusieurs places et carrefours de l'anc. Rome, pour servir de rendez-vous aux prêteurs et aux emprunteurs d'argent. Les plus célèbres étaient ceux érigés sur le Forum romain, et appelés l'un, *Janus supérieur*, parce qu'il était vers le haut de le place, à l'E., et l'autre, *Janus inférieur*, de sa situation à l'extrémité opposée, vers le mont Capitolin : les Romains appelaient *Janus medius* l'espace du Forum entre ces deux Janus. Il y avait un autre Janus, célèbre aussi sous le nom de *Janus Quadrifrons*, et situé dans le Forum Boarium. Il en reste une ruine considérable de marbre blanc massif, et dont chaque face a une étendue de 20 mètres. On conjecture qu'il fut bâti par Domitien. C. D—Y.

JANUS MONS, nom latin du mont GENÈVRE.

JANVIER (Saint), évêque de Bénévent, souffrit le martyre à Pouzzoles en 305, sous Dioclétien. Ses reliques, transportées à Naples en 400, à Bénévent en 825, furent déposées dans une chapelle de la cathédrale de Naples en 1497; on conserve, dans deux fioles très-anciennes, du sang de ce saint, qui, dit-on, se liquéfie et entre en ébullition chaque année le jour de sa fête, le 19 septembre. Un Ordre de St Janvier a été institué en 1738.

JANVIER (Antide), mécanicien, né à St-Claude en 1751, mort en 1835, était fils d'un laboureur, et fit seul son éducation. Il montra un véritable génie dans l'art de l'horlogerie, construisit un grand nombre de machines astronomiques remarquables par leur précision, et fut nommé horloger du roi en 1784. Il obtint la création d'une école d'horlogerie qu'il soutint à ses frais. Ses découvertes contribuèrent beaucoup à la prospérité de l'horlogerie; mais il n'en sut pas tirer parti pour lui-même, tomba dans la misère, et mourut à l'hôtel-Dieu de Paris.

JANVIER, *Januarius*, le 1er mois de l'année depuis Jules-César, et, auparavant le 11e, était consacré à Janus. Il commence 7 jours après le solstice d'hiver, et a 31 jours.

JANVIER 1562 (Édit de). Il ordonne aux protestants de rendre les églises qu'ils ont prises aux catholiques; leur défend de prêcher contre les doctrines catholiques, et de lever des troupes ou des subsides; d'une autre part, il permet l'exercice du culte protestant dans les campagnes, mais l'interdit dans les villes fermées, et suspend les peines portées contre les hérétiques. Cet édit fut rendu par Catherine de Médicis, sous l'inspiration du chancelier de Lhôpital, et après avis des 8 parlements de France convoqués à St-Germain-en-Laye.

JANVIER 1793 (Journée du 21), jour de l'exécution de Louis XVI, et dont on célébra l'anniversaire, comme une fête publique, pendant la Terreur et jusqu'à la fin du Directoire. Le Consulat l'abolit de fait. En 1815, et tant que dura la Restauration, on célébra ce jour-là, dans toutes les églises de France, un service funèbre auquel assistaient les autorités publiques. Cette coutume cessa après la Révolution de 1830.

JANVILLE, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. et à 41 kil. S.-E. de Chartres; 1,226 hab. Bonneterie.

JANZÉ, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 25 kil. S.-S.-E. de Rennes; 1,731 hab. Comm. de volailles. Fabr. de toile à voiles.

JAPARA. *V.* DJAPARA.

JAPET, *Iapetus*, l'un des Titans, fils d'Uranus et frère de Saturne, régna en Thessalie, et fut le père de Prométhée, d'Atlas, d'Épiméthée et de Ménécée ou Hespérius. Les Grecs le regardaient comme le père de leur race.

JAPHET, un des fils de Noé, eut pour partage l'Europe et une partie de l'Asie. Ses enfants furent Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Mosoch, et Thiras.

JAPON, en japonais *Zippon* ou *Nippon*, en anglais et en hollandais *Japan*, empire à l'extrémité orientale de l'Asie, composé de quatre grandes îles : Niphon, Kiousiou ou Ximo, Sikokf ou Xicoco, et Yéso, et de plusieurs autres petits groupes; par 29°-47° lat. N., et 125°-147° long. E.; entre le détroit de La Pérouse, au S. de Tarrakaï, et la partie russe de l'archipel des Kouriles au N., le canal de Corée et la mer du Japon à l'O., le grand Océan au S. et à l'E. Superf., 700,000 kil. car.; pop., 35 à 40 millions d'hab. Cap., *Yédo*. Sol montagneux; parmi les volcans en activité, le plus connu est, dans l'île de Niphon, le Fusi-Yama (4,270 mèt.). La température ne dépasse pas 36° en été; froid rigoureux en hiver. Pluies et tempêtes fréquentes. Les rivières ont peu d'étendue, mais sont rapides et profondes. La terre naturellement aride et pierreuse, mais fertilisée par le travail, produit les céréales, le riz, le tabac, l'opium, le thé, le coton, le camphre, la laque, le chanvre, les épices; on élève le ver à soie : on y voit le bœuf, le cheval, etc., mais point de brebis ni de chèvres. La pêche est abondante sur les côtes. Il y a quelques mines d'or, d'argent, de fer, d'étain, de très-bon fer, de riches mines de cuivre, du mercure, de la houille, du soufre, de l'asbeste, de la terre à porcelaine.

L'industrie est avancée : les Japonais travaillent habilement le cuivre, le fer et l'acier; leurs sabres sont renommés; les tissus de coton et de soie, les ouvrages en porcelaine et en laque, sont recherchés. La gravure et le dessin sont très-cultivés. L'imprimerie y est connue depuis 1206 : il existe de grandes typographies, et on imprime annuellement de 5 à 8,000 vol. Le commerce intérieur est très-florissant, le comm. extérieur se développe : longtemps il n'y eut que les Chinois, les Coréens et les Hollandais qui fussent admis dans le port de Nagasaki; les États-Unis et l'Angleterre en 1851, la Russie en 1855, la France en

1858, ont obtenu la libre entrée à Hakodadi et Kanagawa. La religion est le culte de *Sinto* ou *Siusiou ;* on vénère les *Ramiou* ou ancêtres, c.-à-d. les divinités créatrices, le soleil et les génies, des animaux sacrés, le chien, le renard. On reconnaît l'immortalité de l'âme. Ce culte s'est confondu avec le bouddhisme; des temples contiennent les idoles des deux cultes. On trouve aussi au Japon la religion de Confucius, qui est celle des lettrés. Le gouvernement est despotique; la loi punit de mort presque tous les crimes. Il y a deux chefs : l'un temporel, le *Siogoun* ou *Koubo ;* l'autre spirituel, le *Daïri*. Toute la puissance appartenait autrefois à ce dernier; mais, contestée dès 1180, elle lui fut enlevée en 1585 par le Koubo. Le Daïri, quoique adoré comme la représentation de la divinité, n'a plus ni pouvoir ni liberté. Au-dessous et sous la dépendance du Koubo, se trouvent de petits princes héréditaires ou *Damios*. Les revenus du Japon sont évalués à 900 millions de fr.; l'armée se compose de 120,000 hommes mal armés. La marine est sans importance. La justice est rendue sévèrement; les femmes jouissent d'une grande liberté. Des postes aux chevaux et aux lettres sont établies sur les grandes routes.

L'empire est divisé en deux parties inégales : l'empire japonais proprement dit, et le gouvernement de Matsmaï, qui comprend l'île d'Yéso, située au N. de Niphon, et les Kouriles méridionales. Le Japon proprement dit se divise en dix régions ou *do*, subdivisées en provinces ou *kokf*, formées de districts ou *koris*. Les 10 régions sont :

Gokinaï (les 5 provinces intérieures de la cour),
To-Kaï-do (contrée de la mer orientale),
To-San-do (contrée des monts orientaux),
Fokou-rokou-do (contrée du territoire septentrional),
San-in-do (contrée du versant septentrional des monts),
San-yo-do (contrée du versant méridional des monts),
Nan-kaï-do,
Saï-kaï-do (contrée de la mer occidentale),
L'île Iki.
L'île Tsou-Sima.

Les six premières régions et une portion du Nan-kaï-do appartiennent à l'île de Niphon.

Les Japonais, par leurs caractères physiologiques, paraissent être un mélange des races tartare, chinoise et malaise. C'est un peuple brave sans cruauté, adroit et délié sans astuce, épris de tous les genres de connaissances et surtout de l'astronomie. Il est façonné dès l'enfance à la soumission aux parents, aux nobles et aux princes. Chez eux, on ne voit ni mendiants, ni gens ivres. Leur écriture descend de haut en bas. Dans la hiérarchie sociale, les rangs sont ainsi fixés : princes, nobles, prêtres, soldats, employés, négociants et laboureurs.

Histoire. La première mention du Japon paraît avoir été faite par Marco-Polo. Ce voyageur raconte que le conquérant de la Chine, Koublaï-Khan, voulut étendre la domination tartare sur les îles voisines, mais que les tempêtes, ainsi que la courageuse résistance des habitants, mirent obstacle à son entreprise, pour laquelle il avait équipé une flotte formidable. En 1542, un naufrage poussa sur les mêmes côtes le navigateur portugais Fernand Mendez Pinto. Les descriptions qu'il fit du pays, à son retour en Europe, éveillèrent l'esprit de prosélytisme religieux. De nombreux missionnaires, conduits par St François Xavier, abordèrent au Japon, et furent reçus avec distinction par l'empereur, qui, en leur accordant l'autorisation de convertir ses sujets, aurait, dit-on, ajouté que déjà 32 religions florissaient dans ses États. Les premiers essais de prédication des jésuites furent heureux. Au moment où le nouveau culte comptait plus d'un million d'adhérents parmi toutes les classes, des conflits d'étiquette, suscités par l'imprudence de certains dignitaires ecclésiastiques, et des accusations vraies ou fausses, firent supposer au gouvernement que la propagande religieuse pouvait servir de masque à des projets de conquête espagnole. Un décret de persécution fut lancé, et le christianisme naissant s'éteignit dans le sang de ses néophytes. La crise n'avait pas éclaté, lorsque le bruit de richesses amassées par les catholiques et qu'on transportait chaque année du Japon à Macao, parvint aux Hollandais, qui armèrent à leur tour une expédition navale. Un seul bâtiment atteignit les parages japonais, et se perdit sur les rochers; il avait pour commandant un Anglais, nommé William Adams. Celui-ci fut mandé auprès de l'empereur, qui le questionna sur sa nation et sur l'état politique de l'Europe; il gagna la faveur du prince, et reçut de lui plusieurs domaines, mais sans pouvoir s'échapper. Il réussit à faire passer un avis au capitaine John Saris, alors de service à la factorerie anglaise de Bantam. Celui-ci se rendit en Angleterre, et engagea quelques négociants à expédier sous ses ordres un navire chargé de marchandises pour le Japon. Il débarqua, en 1612, à Firando, où les Hollandais étaient déjà installés, et fut reçu avec bienveillance par les magistrats. Adams l'amena à l'empereur, auquel il remit une lettre du roi Jacques Ier. La cour de Yédo délibéra pour savoir s'il y avait lieu de préférer l'alliance britannique à celle de l'Espagne, ou s'il ne valait pas mieux chasser tous les Européens, comme pratiquant le même culte. Adams insista fortement sur la distinction à établir entre les catholiques et les protestants, qui, dit-il, n'avaient jamais fait de leurs dogmes un prétexte de conquêtes. Il sut si bien plaider sa cause, que l'empereur écrivit une réponse au roi Jacques, et accorda à la compagnie des Indes l'autorisation d'établir des comptoirs dans ses États. Une factorerie britannique fut créée à Firando. Au bout de dix ans, les résidents anglais quittèrent tout à coup le pays, soit volontairement, soit par suite de la difficulté de se maintenir à côté de la concurrence. Les Hollandais continuèrent à fréquenter Firando; mais, après qu'ils eurent prêté leur concours aux Japonais pour éloigner les Portugais de l'îlot de Décima, ils furent contraints de se transporter eux-mêmes sur ce point, et leur commerce, très-amoindri, y resta confiné jusqu'en 1856. Sous Charles II, la Grande-Bretagne chercha inutilement à reprendre pied au Japon : on renvoya son plénipotentiaire en prétextant que le roi s'était allié à une princesse portugaise (Catherine de Bragance). Le Japon ne fut plus connu que par les relations de quelques voyageurs : Engelbert Kæmpfer, qui visita Yédo en 1690-91, Thunberg en 1772 et 1776. Les Russes, en 1804, les Anglais, en 1808, 1811 et 1849, ne réussirent pas à se faire admettre; mais on a la relation fort curieuse du voyage exécuté dans l'empire japonais par M. de Siebold, de 1823 à 1830. Enfin, le commodore Perry, à la tête d'une escadre assez forte pour intimider la cour du Japon, l'a contrainte, en 1854, d'autoriser les échanges avec les États-Unis, et a été suivi par l'Angleterre, la Russie, la France, les Pays-Bas et le Portugal.

JAPORE, riv. du Brésil (Minas-Geraës), naît dans la comarca de Paracatu, coule de l'O. à l'E., et se jette dans le San-Francisco. Cours de 150 kil.

JAQUELOT (Isaac), savant ministre protestant, né à Vassy en 1647, m. en 1708. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il se réfugia à Heidelberg, puis à La Haye; le roi de Prusse, l'ayant entendu prêcher, l'appela à Berlin pour être son ministre. La modération de Jaquelot l'exposa aux persécutions des réformés enthousiastes, et il eut avec Bayle et Jurieu des démêlés qui lui inspirèrent souvent des critiques mordantes. Outre ces critiques, on lui doit : *Dissertation sur l'existence de Dieu*, 1 vol. in-4°, Amsterdam, 1697, et Paris, 1744, 3 vol. in-12; *Dissertations sur le Messie*, La Haye, 1699, in-8°; *Traité de l'inspiration des livres sacrés*, Rotterdam, 1715, in-8°; *Choix de sermons*, etc. Il manque de méthode et de précision.

JAQUOTOT (Marie-Victoire), célèbre peintre sur porcelaine, née à Paris en 1772, m. à Toulouse en 1855, fut attachée à la manufacture de Sèvres en 1800, et au cabinet du roi en 1816. Son œuvre est très-considérable; nous citerons surtout ses copies d'après Raphaël, la *Ste-Famille*, la *Belle jardinière*, la *Vierge au poisson*, la *Vierge au voile*, la *Vierge au donataire; la Maîtresse du Titien;* la *Joconde* de Léonard de Vinci; *Corinne, Psyché*, d'après Gérard; *Danaé, Atala*, d'après Girodet. Mme Jaquotot était remarquable par la grâce, la finesse, un très-beau faire, et rendait avec un talent admirable les originaux qu'elle copiait.

JARANDILLA, v. d'Espagne (Estramadure), prov. et à 91 kil. N.-E. de Cacérès; 1,845 hab. Fabr. de lainages.

JARCHI (Salomon), célèbre rabbin, né en 1040 à Troyes, m. en 1105, visita l'Italie, la Grèce, l'Allemagne, la Palestine, la Perse, l'Egypte, et devint très-habile dans la médecine, l'astronomie et la jurisprudence des Hébreux. On a de lui : des *Commentaires sur le Pentateuque*, en hébreu, Reggio, 1475, souvent réimprimés, traduits en latin par Breithaupt, Gotha, 1713-14, 3 vol. in-4°; — *sur le Cantique des Cantiques, l'Ecclésiaste, Ruth, Esther, Daniel, Esdras, Nehémias*, Naples, 1487, in-4°; — *sur le Talmud*, Venise, 1520, in-fol.

JARDANE, esclave d'Omphale, reine de Lydie, eut d'Hercule un fils nommé Alcée, qui devint roi, et dont les descendants formèrent la dynastie lydienne des Héraclides.

JARDIN (Nicolas-Henri), architecte, né en 1720 à St-Germain-des-Noyers (Brie), m. en 1799, remporta le grand prix en 1742, et, à son retour d'Italie, fut appelé en Danemark par le roi Frédéric V. Intendant général des bâtiments de ce prince, il orna Copenhague d'un grand nombre de beaux édifices. L'Académie d'architecture de

Paris l'admit dans son sein, en 1771. L'œuvre de Jardin a été publié; il en grava presque toutes les planches.

JARDIN DES PLANTES DE PARIS, grand établissement scientifique situé au S.-E. et presque à l'extrémité de la ville, entre le quai St Bernard et la place Valhubert au N., la rue de Buffon à l'E., la rue du Jardin-du-Roi au S., et la rue Cuvier à l'O. Lieu de promenade et d'instruction, il se compose d'un vaste jardin et de plusieurs galeries contenant des collections appartenant aux trois règnes de la nature. Le tout couvre une superficie de terrain de 225,430 mètres. Le jardin se divise en partie haute, vallée, et partie basse. La 1re est un jardin paysagiste, où l'on remarque une petite colline, dite le *Labyrinthe*, élevée de 35 mèt., environ, au-dessus du niveau de la Seine, et terminée par un kiosque à jour, en bronze, d'où l'on jouit d'une très-belle vue sur la ville et la campagne. La 2e partie, dite *Vallée Suisse*, est la continuation du jardin pittoresque; il y a un grand amphithéâtre, une belle orangerie en portiques, une vaste rotonde pour les gros quadrupèdes vivants, toutes constructions en briques et en pierre; des volières en fer, une galerie divisée en loges, pour les animaux féroces, et une foule de petites fabriques, en forme de chaumières, pour loger de nombreux spécimens d'animaux vivants, inoffensifs, et de volatiles indigènes ou étrangers. La partie basse est disposée en jardin français, avec de belles et longues avenues de grands arbres, et de spacieux parterres où sont cultivés des arbres, arbustes, plantes de toutes sortes, utiles aux progrès de la botanique, de la médecine, de l'agriculture et des arts. Devant ces parterres, dans la partie méridionale, au fond, et sur l'axe de ce jardin répondant à l'entrée principale, qui s'ouvre sur la place Valhubert, est un cabinet d'histoire naturelle, long de 120 mèt., large de 13, et à 2 étages. A droite, au pied du labyrinthe, s'élèvent des serres chaudes et tempérées, longues de 187 mèt., toutes en fer et en vitrages, et d'une construction très-élégante. Du côté gauche, en parallèle, est un bâtiment, long aussi de 187 mèt., large de 15, contenant une bibliothèque, une galerie de géologie, de minéralogie et de botanique, avec deux amphithéâtres. Quinze cours publics, gratuits, sont ouverts au Jardin des Plantes sur: la géologie; la minéralogie; la zoologie (reptiles et poissons), — (mammifères et oiseaux), — (annélides, mollusques, zoophytes), — (insectes, crustacés et arachnides); la physiologie comparée, l'anatomie et l'hist. naturelle de l'homme; l'anatomie comparée; la botanique (au muséum), — (à la campagne); la culture; la chimie appliquée aux corps organiques; — aux corps inorganiques; et la physique appliquée à l'hist. naturelle. — Le *Jardin des Plantes* a été fondé en 1635, par Guy de la Brosse, médecin ordinaire de Louis XIII, et aux frais du roi. Il en fut le 1er intendant, et y institua des cours de botanique, de chimie, d'histoire naturelle et d'astronomie. L'établissement fut ouvert en 1640, sous le nom de *Jardin royal des herbes médicinales*. La direction, dans la suite, appartint au 1er médecin du roi, avec le titre de surintendant. Il prospéra peu sous ce régime, et malgré les efforts successifs de Tournefort, de Vaillant, de Laurent de Jussieu, il était dans un état qui annonçait une ruine prochaine, lorsque l'intendance en fut confiée à Du Fay, qui le releva, et en assura la prospérité en faisant choisir Buffon pour son successeur. Dès 1739, Buffon commença de donner une physionomie au jardin, qui n'en avait aucune, le doubla, augmenta les collections d'histoire naturelle, alors presque insignifiantes, et planta le jardin français. En 1793, le *Jardin du roi*, nom que l'on avait donné en dernier lieu à ce jardin, parce qu'il dépendait de la maison du roi, devint domaine national, reçut le nom de *Muséum d'histoire naturelle*, qu'il a conservé depuis (celui de *Jardin des Plantes* est un nom populaire) et fut constitué tel qu'il est à présent. Alors aussi, sur la proposition de Bernardin de St-Pierre, qui en était intendant, on y établit une ménagerie, qui fut d'abord composée de celle de Versailles que l'on y transporta. La plupart des constructions de la vallée suisse ont été faites de 1793 à 1814; les plus belles serres, construites toutes en fer, et la galerie de minéralogie, etc., datent de 1833, et furent élevées sur les plans et sous la direction de M. Rohault de Fleury, architecte. *V. Muséum d'Histoire naturelle*, par Ch. Rohault de Fleury, Paris, 1841, 1 vol. in-fol., fig. C. D—Y.

JARDINS SUSPENDUS DE BABYLONE, l'une des sept merveilles du monde. Ils étaient en terrasses étagées, portées sur des voûtes en briques cuites, et se composaient de jardins de luxe, plantés de grands arbres, et de vergers, arrosés les uns et les autres par des rivières artificielles. Les voûtes avaient leurs extrados enduits de bitume, et reposaient sur de gros piliers de terre, espacés de 3 à 4 mèt., creux, remplis de terre, et dans lesquels, sans doute, étaient plantés les grands arbres. La construction s'élevait au bord de l'Euphrate, et présentait un quadrilatère de 4 pléthres (124 mèt. environ) de côté, composé de fortes murailles. Les plus hautes voûtes se trouvaient à 80 pieds (26 mèt. environ) du sol. On arrivait aux divers étages par de superbes escaliers; des vis d'Archimède, placées dans leurs révolutions, élevaient l'eau de l'Euphrate pour le service des rivières. On attribue la fondation de ces fameux jardins à Sémiramis, à Cyrus, ou à Nabuchodonosor : ce dernier roi les aurait construits pour la reine sa femme, avec une partie du butin rapporté de la conquête de la Judée. On a souvent traité de fables les jardins suspendus de Babylone; cependant, en examinant et combinant les descriptions de Q.-Curce, de Strabon, et de Diodore de Sicile, bien qu'un peu obscures, on reconnaît que c'était un grand ouvrage, très-ingénieusement conçu, mais nullement impossible, ni plus insensé que l'édification des pyramides d'Égypte.

JARDINIER (Claude-Donat), graveur, né à Paris en 1726, m. en 1774, ne fut pas suffisamment apprécié, à cause de sa timidité et de sa modestie. Ses meilleurs ouvrages sont : une *Vierge portant l'enfant Jésus*, d'après Maratti; le portrait de *Mlle Clairon*, qui parut sous les noms de Cars et de Beauvarlet; *le Génie de l'honneur et de la gloire*, d'après Annibal Carrache; et *le Silence*, d'après Greuze.

JAREST (LE), petit pays de l'anc. France (Lyonnais), où étaient St-Romain-en-Jarest, Soucieu-en-Jarest (Rhône), La Tour-en-Jarest, St-Christo-en-Jarest, St-Julien-en-Jarest, et St-Paul-en-Jarest (Loire).

JARGEAU, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. et à 20 kil. E.-S.-E. d'Orléans, sur la rive g. de la Loire; 1,517 hab.; comm. de vins, vinaigres, andouillettes. Cette ville, autrefois fortifiée, fut prise par les Anglais en 1420, par le duc Jean d'Alençon, en 1421, par Jeanne d'Arc et Dunois en 1429. Charles d'Orléans et son frère Philippe y formèrent, en 1412, une ligue pour venger leur père assassiné par Jean sans Peur.

JARLSBERG, brg de Norvége, à 60 kil. S. de Christiania, et sur le golfe de Christiania. Forges à fer et affineries; clouterie. — L'amt de Jarlsberg-Laurvig, dans le Söndenfields, entre ceux de Buskerud au N., de Bratsberg à l'O., le Skager-Rack au S., et le golfe de Christiania à l'E., a 225,000 hectares et 74,000 hab.

JARMELLO, brg de Portugal (Beira), à 17 kil. S. de Guarda; 2,800 hab. Détruit par ordre de Pierre Ier, pour avoir donné le jour à Pedro Coëllo, un des ennemis d'Inez de Castro.

JARNAC, ch.-l. de cant. (Charente), arr. et à 12 kil. E. de Cognac, sur la rive droite de la Charente; 3,417 hab. Beau pont. Nombreuses distilleries d'eau-de-vie. Grand commerce d'eau-de-vie dite *de Cognac*, vins rouges, bestiaux, cuirs, fabr. de futailles, etc. Victoire du duc d'Anjou (depuis Henri III) sur les protestants, commandés par le prince de Condé, qui fut tué après l'action, 13 mars 1569. Un monument rappelle cette journée. Il ne reste rien d'un château construit en 1467.

JARNAC (Gui CHABOT, sire de), gentilhomme de la chambre de François Ier, fut aussi maire de Bordeaux. Le dauphin Henri répandit sur son compte un bruit fâcheux dont le roi se montra fort irrité. Le seigneur de La Châteigneraie, pour détourner du dauphin le courroux de son père, prit en son nom les propos outrageants, et força Jarnac de lui en demander raison. Le duel ne fut permis qu'à l'avénement de Henri II; il eut lieu en présence du roi et de toute la cour, dans la forêt de St-Germain-en-Laye. La Châteigneraie était plus fort sur l'escrime que son adversaire; Jarnac semblait sur le point de succomber, lorsqu'il porta à son adversaire un coup imprévu qui lui fendit le jarret. La Châteigneraie humilié refusa de survivre à un tel affront, déchira l'appareil qu'on avait mis sur sa blessure, et mourut en 1547. Ce duel fut le dernier que les rois autorisèrent. On a nommé *coups de Jarnac* toutes les surprises d'escrime, et, au figuré, tous les accidents imprévus. L—H.

JARNAGES, ch.-l. de cant. (Creuse), arr. et à 31 kil. S.-S.-O. de Boussac; 570 hab. Comm. de beurre, fromage, bestiaux. Foires fréquentées.

JARNISY (LE), petit pays de l'anc. France (Lorraine), où étaient Jarny et Moncel-en-Jarnisy (Moselle).

JARNOWICK (Jean-Marie GIORNOVICCHI, dit), célèbre violoniste, né à Palerme en 1745, m. à St-Pétersbourg en 1804, élève de Lotti; il ne le céda qu'à Viotti. On a de lui quelques concertos, duos, quatuors, sonates et symphonies.

JAROMIRZ, v. des États autrichiens (Bohême), sur la rive g. de l'Elbe, à 15 kil. N. de Kœniggrætz ; 3,500 hab. Grande pépinière.

JAROPOLK. *V.* IAROPOLK.

JAROSLAF. *V.* IAROSLAF.

JARRETIÈRE (Ordre de la), ordre de chevalerie institué en 1346 par Édouard III, roi d'Angleterre, à l'occasion de la victoire de Crécy, où il avait donné pour mot d'ordre *garter* (jarretière). Suivant une autre tradition plus répandue, en 1349, la comtesse de Salisbury, qu'Édouard aimait passionnément, ayant perdu sa jarretière dans un bal, ce prince s'empressa de la ramasser. Son empressement provoqua l'hilarité des courtisans : « *Honni soit qui mal y pense!* dit-il ; ceux qui rient seront peut-être un jour très-honorés d'en porter une semblable. » Peu de temps après, il fonda le nouvel ordre de chevalerie. Cet ordre a pour chef le souverain de l'Angleterre, et ne peut compter plus de 26 membres, y compris le roi ou la reine. Entre autres insignes, les chevaliers portent une jarretière bleue à la jambe gauche, et la reine, au bras. Le costume et les insignes sont : *jarretière* de velours bleu foncé, sur laquelle est inscrite la devise : « Honni soit qui mal y pense ! » ; *manteau* de velours bleu ; *chaperon* et *justaucorps* de velours cramoisi ; *chapeau* de velours noir ; *collier* d'or ; *George* ou figure de saint George, attaché à un large ruban bleu foncé ; *étoile* d'argent.

JARRIE (LA), ch.-l. de cant. (Charente-Infér.), arr. et à 13 kil. E. de La Rochelle ; 819 hab.

JARROW, vge et paroisse d'Angleterre, comté et à 24 kil. N.-N.-E. de Durham, sur la rive dr. de la Tyne ; 4,200 hab. Patrie de Bède le Vénérable.

JARRY (Nicolas), calligraphe, né à Paris vers 1620, m. vers 1670, reçut de Louis XIV le brevet de *maître écrivain*, et exécuta, pour ce prince et pour les seigneurs, des œuvres admirables. On cite : *la Guirlande de Julie*, 1641, in-fol. de 30 feuillets, exécuté pour le duc de Montausier, et vendu, en 1714, 14,502 fr. ; les *Heures de Notre-Dame*, 1647, in-8° de 120 feuillets.

JARS (François de ROCHECHOUART, dit le chevalier de), courtisan célèbre, né dans les premières années du XVIIe siècle, m. en 1670, parut de bonne heure à la cour de Louis XIII, et fut admis dans l'intimité de la reine Anne d'Autriche. Richelieu en conçut de l'ombrage, et, après la *Journée des dupes*, 1630, l'exila en Angleterre. Rappelé l'année suivante, le chevalier entra dans les complots formés contre le cardinal, fut enfermé à la Bastille en 1632, transféré à Troyes, et condamné à mort, mais reçut sa grâce au moment du supplice. Il dut partir pour l'Italie, d'où il ne revint qu'après la mort de Richelieu, et se trouva encore engagé plus tard dans les troubles de la Fronde. B.

JARVILLE, vge (Meurthe), arr. et à 3 kil. S.-E. de Nancy, sur la rive g. de la Meurthe ; 700 hab. Ce fut là que se livra la bataille dite *de Nancy*, où périt Charles le Téméraire, 5 janvier 1477.

JASION, personnage mythique, né de Jupiter et d'Électre, fille d'Atlas, apporta le Palladium à Samothrace, et s'éprit de Cérès, dont il eut Plutus. Il contribua beaucoup à l'extension du culte de la déesse en Grèce et en Sicile.

JASLO, v. des États autrich. (Galicie), au confl. de la Jazielka et de la Wisloka, à 185 kil. O. de Lemberg ; 1,600 hab. (Cercle de Sanok.) L'anc. cercle de Jaslo, entre ceux de Tarnow, Rzeszow, Sanok, Sandek et la Hongrie, s'appuie aux monts Karpathes ; il avait 314,000 hect., et 291,030 hab. ; réparti en 1860 entre ceux de Sanok et de Sandek.

JASON, fils d'Eson, roi d'Iolcos en Thessalie, et d'Alcimède, fut, dès son jeune âge, confié aux soins du centaure Chiron, et dépouillé de l'héritage paternel par Pélias, beau-frère d'Eson. A l'âge de 20 ans, il somma Pélias de le lui restituer ; mais celui-ci parvint à l'éloigner, en lui persuadant d'aller en Colchide pour y faire la conquête de la Toison d'or. Jason réunit, en effet, quelques chefs Éoliens, et fut le chef de l'expédition des Argonautes (*V. ce mot*). Il ramena de Colchide Médée (*V. ce mot*), qu'il épousa. Le meurtre de Pélias (*V. ce mot*) ne lui rendit pas le trône d'Iolcos. Chassé par Acaste (*V. ce mot*), il se retira à Corinthe, où il répudia Médée, pour épouser Créuse ou Glaucé, fille du roi Créon. Médée se vengea en faisant périr Créuse, Sisyphe, et les deux enfants qu'elle avait eus de Jason. Ce prince mourut misérablement, selon les uns, après avoir longtemps erré sans asile ; selon d'autres, il recouvra le pouvoir à Iolcos, et régna paisiblement. B.

JASON, tyran thessalien, ayant soudoyé un corps de troupes, se rendit maître absolu dans Phères, vers l'an 375 av. J.-C., puis dans Pharsale, malgré l'appel fait aux Spartiates par le tyran Polydamas, et se fit proclamer chef des Thessaliens. Il conçut le projet d'élever la Thessalie au rang occupé tour à tour par Athènes et Sparte, en se plaçant à la tête d'une confédération des cités grecques contre la Perse. Il affermit d'abord et étendit sa domination dans le N. Il soumit les tribus du Pinde et de l'Œta (Dryopes, Dolopes...) ; le roi de Macédoine, Amyntas IV, devint son allié ou son tributaire ; l'Épire reconnut sa puissance. Puis il attaqua la Phocide, et réclama l'administration du trésor de Delphes. Les Thébains, vainqueurs des Spartiates à Leuctres, 371, ayant sollicité sa médiation, il prolongea une lutte qui servait son ambition, et démantela Héraclée (en Phocide) qui dominait le passage des Thermopyles ; c'était une porte ouverte sur la Grèce. Enfin, pour se procurer une sorte de suprématie religieuse, il réclama des amphictyons l'intendance des jeux pythiques, et il se disposait à prendre Delphes, lorsqu'il fut assassiné par sept jeunes gens de l'aristocratie, 370. O.

JASON, frère d'Onias III, le dépouilla de la grande sacrificature, qu'il acheta à prix d'argent d'Antiochus Épiphane, 175 av. J.-C. Ménélas, son autre frère, la lui ravit à son tour, en offrant au roi de Syrie une somme plus forte.

JASONIUM PROMONTORIUM, cap de l'anc. Cappadoce, sur le Pont-Euxin, dans le pays des Tibarènes. Auj. *Vono*.

JASSY. *V.* IASSY.

JASTROW, v. des États prussiens, sur le Küdde, à 165 kil. O.-S.-O. de Marienwerder ; 3,000 hab. Fabr. de draps et taillanderie. Comm. de grains et de bestiaux.

JASZ-BÉRÉNY. *V.* IASZ-BÉRÉNY.

JATAHY ou **JUTAY**, riv. de l'Amérique du Sud, naît dans l'E. du Pérou, entre dans le Brésil, et afflue à l'Amazone. Cours de 1,300 kil.

JATINUM, nom anc. de MEAUX.

JATIVA ou **SAINT-PHILIPPE**, en espagnol *San-Felipe*, anc. *Sætabis*, la *Xativa* des Arabes, v. d'Espagne, prov. et à 56 kil. S.-S.-O. de Valence, sur le penchant d'une colline, près du confl. de la Montesa et de l'Albeyda. Entourée de fortifications en ruines, réparées à la hâte et sans art pendant la dernière guerre civile. Fabr. de papier, soieries. Cette ville fut célèbre dans l'antiquité par ses fabriques de toiles de lin ; prise et presque détruite en 1706 par l'armée de Philippe V, elle fut reconstruite par ce prince, qui lui donna son nom ; elle a repris de nos jours son ancien nom. Pop. de la commune : 14,550 hab. Patrie des papes Calixte III et Alexandre VI, du peintre Ribeira dit l'Espagnolet.

JAUBERT (l'abbé Pierre), né à Bordeaux en 1715, m. à Paris en 1780, est auteur d'un *Dictionnaire des arts et métiers*, Paris, 1773, 5 vol. in-8°, souvent réimprimé ; d'une traduction française d'Ausone, etc.

JAUBERT (François, comte), né à Bordeaux en 1758, m. en 1822, était avocat au parlement de sa ville natale quand éclata la Révolution. Membre de la municipalité en 1790, puis commissaire du gouvernement près le tribunal civil de son district, il fut mis hors la loi en 1793 à cause de ses liaisons avec les Girondins, et ne dut la vie qu'au 9 thermidor. Appelé au Tribunat, il en devint président en 1804, fut nommé inspecteur général des écoles de droit, conseiller d'État, gouverna la Banque de France de 1807 à 1814, entra ensuite à la Cour de cassation, et occupa, pendant les Cent-Jours, la place de directeur général des contributions indirectes. — Son neveu, Hippolyte-François, né à Paris en 1798, a été, sous le roi Louis-Philippe, député du dép. du Cher depuis 1831, et ministre des travaux publics en 1840. B.

JAUBERT (le chevalier Pierre-Amédée-Émilien-Probe), orientaliste, né à Aix en 1779, d'un avocat au parlement, m. en 1847. Un des premiers élèves de l'école des langues orientales en 1795, il fut attaché comme interprète, en 1798, à l'armée d'Égypte, accompagna en Syrie le général Bonaparte, fut du petit nombre de ceux qui revinrent avec lui en Europe, et devint secrétaire-interprète du gouvernement en 1800, professeur de turc à l'École des langues orientales en 1801. L'année suivante, il se rendit avec Sébastiani en Égypte, en Syrie et aux Iles Ioniennes, puis, en 1804, à Constantinople. Chargé d'une mission auprès du schah de Perse, il fut emprisonné sur la route par le pacha de Bayazid, qui voulait s'approprier les présents dont il était porteur ; délivré par la mort de son persécuteur, il put achever son voyage. Napoléon lui fit une pension, et le nomma successivement secrétaire-interprète du ministère des relations extérieures, maître des requêtes, et chargé d'affaires à Constantinople. En 1818, Jaubert alla rechercher en Asie la race des chèvres qui fournissent le duvet dont on fabrique les châles de cachemire, et le troupeau qu'il ramena permit à Ternaux de développer en France cette fabrication. Secrétaire-interprète du roi en 1819, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

en 1830, il devint encore, sous le roi Louis-Philippe, pair de France, professeur de persan au Collége de France, et directeur de l'École des langues orientales. On a de lui : *Voyage en Arménie et en Perse*, 1821, 1 vol. in-8°; *Éléments de la grammaire turque*, 1823, 1 vol. in-4°; la *Géographie d'Edrisi*, traduite de l'arabe, 1837-41, 2 vol. in-4°. B.

JAUCOURT (Louis, chevalier de), littérateur, né à Paris en 1704, m. en 1779, étudia à Genève, en Angleterre et en Hollande. Revenu en France en 1736, il travailla à l'*Encyclopédie*, pour laquelle il rédigea des articles de médecine, de physique et de philosophie, où l'on remarque un esprit à la fois libéral et modéré. Il parlait la plupart des langues modernes, et avait une prédilection pour la médecine, qu'il étudia sous Boerhaave, et dont il envisageait les expériences d'un point de vue spiritualiste. Le chevalier de Jaucourt était d'un caractère aimable et généreux, et fut sans ambition et sans intrigue. On lui doit une *Vie de Leibnitz*, Leyde, 1734, et plusieurs articles d'histoire ou d'antiquités dans le Dictionnaire d'antiquité de l'*Encyclopédie méthodique*. L—H.

JAUCOURT (Arnail-François, marquis de), neveu du précédent, né à Paris en 1757, m. en 1852, fut député de Seine-et-Marne à l'Assemblée législative en 1791, s'y montra l'adversaire de la Révolution, subit, après le 10 août 1792, un emprisonnement dont le délivra l'intervention de Mme de Staël, émigra, reparut au 18 brumaire, et, par le crédit de Talleyrand, devint tribun, président du Tribunat en 1802, sénateur en 1803, intendant de la maison de Joseph Bonaparte en 1804. Blessé de n'avoir pu obtenir la sénatorerie de Florence en 1810, il prit part à diverses intrigues contre le gouvernement impérial, et fut un des membres du gouvernement provisoire de 1814. Pendant la 1re Restauration, il fut créé pair de France, et, tandis que Talleyrand était au congrès de Vienne, dirigea les relations extérieures. Il suivit Louis XVIII à Gand, et, après la chute de Napoléon, fut un instant ministre de la marine. B.

JAUER. *V.* JAUER.

JAUFFRET (Gaspard-Jean-André-Joseph), né à Laroque-Brussane (Provence) en 1759, m. en 1823, prêcha, à Paris avec succès jusqu'à la Révolution, qui le força de se cacher. Après le 9 thermidor, il réclama la liberté du culte, et devint chapelain de Napoléon Ier, qui le nomma évêque de Metz, et l'un de ses grands aumôniers. Promu en 1811 à l'archevêché d'Aix, il quitta ce siége pour revenir à Metz lors de la Restauration, et s'y fit chérir de ses diocésains. On a de lui : *De la religion*, 1790, in-8°; *Du culte public*, 1795, 2 vol. in-8°; *les Consolations*, 1796, 15 vol. in-8°; *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion*, 1803, 2 vol. in-8°; *De la vraie sagesse*, 1804, in-12; *Mandements*, 1820, 2 vol. in-12, etc.—Son frère, Louis-François JAUFFRET, né en 1770, m. en 1840, écrivit pour l'enfance, dans le genre de Berquin; on distingue ses *Fables*, 1814.

JAUFFRET (Pierre), cultivateur, né à Ventabren près d'Aix en 1776, m. à Bordeaux en 1837. Ignorant jusqu'aux premiers éléments des sciences, mais homme d'observation et d'un excellent jugement, il voulut donner à l'agriculture les moyens d'avoir toujours des engrais abondants sans le secours des bestiaux; ressource précieuse soit pour les fermes du Midi où les animaux sont rares, soit au début d'une exploitation où l'on manque de fumier, soit quand on entreprend la réparation d'un domaine de bonne nature qui a été négligé. L'*engrais Jauffret* se compose en réunissant par grandes masses les mauvaises herbes, orties, chardons, ronces, pailles, genêts, bruyères, fougères, roseaux, ajoncs, feuilles et toutes matières végétales que le sol produit sans culture et qui restent sans emploi; en les arrosant fréquemment, après les avoir divisés par fragments assez petits avec de l'eau additionnée de sels alcalins, de sel marin, de salpêtre, de plâtre, de suie, et dans laquelle on a préalablement délayé des crottins, des matières fécales, des égouts d'écurie, et autres matières putréfiables : une fermentation énergique se produit, et les débris végétaux se trouvent convertis en une sorte de terreau grossier, pouvant remplacer le fumier de litière, sans en avoir néanmoins toute la force et l'activité. Ce procédé, difficilement applicable en grand à cause de l'énorme quantité d'eau qu'il exige, fut publié vers 1836 par un avocat, M. Turrel, dans un journal spécial, le *Véritable assureur des récoltes*. Jauffret mourut dans un état voisin de la misère, victime de son dévouement au triomphe de l'idée qu'il avait conçue. J. G.

JAUJA ou XAUXA, v. du Pérou (dép. de Junin), à 175 kil. E. de Lima, 115 N. de Huancabelica, sur une riv. de son nom; 15,000 hab.

JAUJAC, brg (Ardèche), arr. et à 15 kil. N. de Largentière; 1,421 hab. Eaux minérales. Mines de houille. Moulinage de soie.

JAULT (communauté des), association de cultivateurs dans la commune de St-Benin-des-Bois (Nièvre), à 30 kil. N.-E. de Nevers. Elle remonte à plus de six siècles, et est composée de 30 à 40 membres, habitant une grande maison distribuée en cellules, cultivant en commun des propriétés d'une valeur de 200,000 fr., et gouvernés par un chef élu qu'ils nomment le *maître*.

JAUNAYE (LA), château de la Loire-Inférieure, à 20 kil. S.-O. de Nantes. Une pacification y fut conclue, le 15 février 1795, entre Charette et les commissaires de la Convention.

JAUNE (Fleuve). *V.* HOANG-HO.

JAUNE (Mer). *V.* HOANG-HAÏ.

JAUREGUI D'AGUILAR (don Juan), portraitiste espagnol, né dans la Biscaye, on ne sait en quelle année, m. en 1650. Quoique gentilhomme et chevalier de Calatrava, il se livra à la peinture, alla en Italie se perfectionner, et, à son retour, il devint écuyer de la reine Élisabeth, femme de Philippe IV. Ses toiles, savamment peintes, rappellent le style florentin; on cite un *Narcisse* et une *Vénus sortant du bain*; mais il a surtout brillé comme portraitiste. On lui doit l'image de Cervantes. Jauregui compte aussi parmi les poëtes espagnols : il fut l'adversaire des Gongoristes; on a de lui un poëme d'*Orphée* assez faible, quelques pièces de théâtre, et des traductions en vers de l'*Aminta* et de la *Pharsale*, qui jouissent d'une grande renommée. A. M.

JAUREGUY (Jacques), domestique d'un marchand d'Anvers, tenta, en 1582, d'assassiner Guillaume, prince d'Orange, et fut massacré immédiatement. Le coup de pistolet, tiré à bout portant, traversa les deux joues du prince, sans être mortel.

JAURU, riv. du Brésil (Mato-Grosso), naît à 150 kil. N. de Villa-Bella, coule au S.-E.; cours de 280 kil. A son confluent avec le Paraguay, est un obélisque de marbre, érigé en 1754 pour marquer la limite du Brésil et du Paraguay.

JAVA, *Jabadiv*, *Jabadiu* ou *Jabadice?* île de l'Océanie (Malaisie), dans l'archipel de la Sonde, baignée au N. par la mer de Java qui la sépare de Bornéo, à l'O. par le détroit de la Sonde qui la sépare de Sumatra, au S. par l'océan Indien, à l'E. par le détroit de Bali, qui la sépare de l'île de ce nom; par 5° 53'-8° 48' lat. S., et 102° 40'-112° long. E. Superf., avec Madura, 118,820 kil. carrés environ; 1,000 kil. de l'E. à l'O., 130 du N. au S. Pop., 6,368,090 hab. en 1824; 7,323,982 en 1832; 8,103,080 en 1838; 12,324,095 en 1860, dont à peine 22,000 Européens, et 500,000 Chinois. Cap., *Batavia*. Java est traversée de l'E. à l'O. par de hautes chaînes de montagnes, dont plusieurs sont des volcans, entre autres, le Smirou (3,898 mèt.), et le Tagal (3,572 mèt.). Côtes élevées et dangereuses au S., basses et marécageuses au N. Sol arrosé par le Solo ou Beng-awan au centre et le Kédiri à l'E. Climat très-chaud, tempéré par l'élévation du sol dans les montagnes et par les brises de la mer sur les côtes, mais malsain pour les Européens. Il y a des fièvres endémiques. Les vents établissent deux moussons, l'une sèche, de mars à octobre, et l'autre pluvieuse, de novembre à mars. Orages et tremblements de terre fréquents. Quelques mines d'étain, de fer, de cuivre et d'or; mais le sel et le soufre sont seuls exploités. De riches houillères ont été découvertes en 1853 dans la résidence de Tagal. Les espèces d'animaux sauvages sont communes : tigres, chakals, rhinocéros, boas, crocodiles. Les animaux d'Europe ont été naturalisés par les Hollandais, et y sont en quantité considérable (1,683,709 buffles, 632,840 bœufs, 397,120 chevaux, etc.). La salangane abonde sur tout le littoral. Le pays est d'une fertilité extraordinaire : en 1850, on comptait 434,093 familles indigènes occupées exclusivement à la culture du café (46 millions de kil. en 1856), 165,092 à celle du sucre (92 millions de kil.), 131,329 à celle de l'indigo (696,000 kil.), on cultive aussi le thé (1,584,000 kil.); le riz dont l'exportation s'éleva en 1856 à 214 millions de kil., les dattiers, grenadiers et figuiers, la vanille, la cochenille, le pastel, les orangers, citronniers, arbres à épices, le cacao, le tabac. On trouve, dans les forêts, l'arbre à pain, l'arbre à savon, le copal, le tek, le dangereux oupas, etc. L'industrie manufacturière est peu avancée; les Javanais tirent de l'Europe ou des pays environnants ce dont ils ont besoin. L'importation a été, en 1861, de 161,000,000 de francs; l'exportation, de 233,500,000. La population est de race malaise, et mahométane ou bouddhiste. Les prêtres de Bouddha ont conservé dans leur liturgie le *kavi* ancienne

langue de Java. — Java a des annales très-anciennes; mais elles ne se dégagent de la fable que vers la fin du XIII[e] siècle, lors de la fondation de Madjapahit, anc. métropole de l'île. Vers 1400, l'islamisme y fut introduit, et Demak devint la capitale. Les Portugais abordèrent sur les côtes en 1511, et le Hollandais C. Houtman en 1596. En 1619, Batavia fut fondée sur les ruines de Jacatra. En 1811, les Anglais enlevèrent Java aux Hollandais, et la leur rendirent en 1816. Depuis 1825, le pays est divisé, sous la domination hollandaise, en 20 résidences : Bantam, Batavia, Bani ou Wangui, Bésukié, Buitenzoorg, Chéribon, Djokjokarta, Grissé, Japara, Kadou, Krawang, Madura-et-Sumanap, Passarouang, Pekkalongang, Préangers, Rembang, Samarang, Sourabaïa, Sourakarta, Tagal. Il y a environ 35,000 bourgs et villages. B.

JAVA (PETITE). *V.* BALI.

JAVA (Mer de), partie de l'océan Indien, au N. de Java, à l'E. de Sumatra, et à l'O. de Célèbes.

JAVALON, riv. d'Espagne, naît dans la Sierra-Morena, coule à l'O., et se jette dans la Guadiana au-dessous de Ciudad-Real. Cours de 150 kil.

JAVAN, 4[e] fils de Japhet, fut père des Ioniens ou Grecs. Ses enfants furent Elisa, Tharsis, Cethim et Dodanim.

JAVARINUM, nom de RAAB en latin moderne.

JAVEL, hameau (Seine), à 5 kil. O. de Paris. Très-grande fabr. de produits chimiques, fondée en 1776; eau dite *de Javel*, acide sulfurique, soude, alun, gélatine, savon, etc.

JAVELOT, *Jaculum*, *Pilum*, *Hasta*, arme de jet à l'usage de l'infanterie et de la cavalerie chez les Grecs et les Romains. Il y avait, chez les Romains, le javelot léger, long de 2 coudées (0[m],926), épais d'un doigt (0[m],019), avec un fer d'une palme (0[m],077) : chaque légionnaire en portait 5 dans le creux de son bouclier, et ils lui servaient pour attaquer de loin; il y avait aussi le gros javelot, long de 3 coudées (1[m],389), à hampe ronde ou carrée, épaisse d'une palme, avec un fer d'une coudée 1/2 (0[m],694), pour lancer de près, en chargeant. Les javelots étaient de bois de myrte, de cornouiller ou de frêne, et leur fer si effilé, qu'il se faussait du premier coup, de sorte que l'ennemi ne pouvait plus se servir de l'arme. C. D—Y.

JAVIE (LA), ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), sur la rive dr. de la Bléone, arr. et à 21 kil. N.-N.-E. de Digne; 262 hab.

JAVOGUES ou JAVOQUE (Charles), né à Bellegarde (Ain) en 1759, m. en 1796, passa des fonctions d'huissier à celles de membre de la Convention, et se rendit célèbre par ses actes de férocité : envoyé à Lyon, en décembre 1793, avec des pouvoirs illimités, il fit guillotiner tous ceux qu'il crut avoir contribué à la mort de Chalier, jusqu'au bourreau, jusqu'au valet du bourreau. Il porta la désolation dans plusieurs départements, qu'il traversa avec une armée révolutionnaire suivie d'échafauds. Couthon lui-même l'appela un Néron. Arrêté en l'an III (1795), et relâché à la fin de la session conventionnelle, Javogues conspira contre l'ordre rétabli, fut condamné comme provocateur de l'insurrection du camp de Grenelle, et fusillé le 9 octobre 1796. J. T.

JAVOLENUS (Priscus), jurisconsulte romain du temps des Antonins, appartenait à l'école des Sabiniens (*V.* SABINUS). Il y a de lui 206 fragments dans le Digeste de Justinien.

JAVOLS ou JAVOULX, *Gabali*, *Anderitum*, brg (Lozère), arr. et à 21 kil. N. de Marvejols; 1,000 hab. Bâti sur l'emplacement d'une cité gauloise, capitale des Gabali, premiers habitants du Gévaudan, il devint, au III[e] siècle, le siége d'un évêché, transporté plus tard à Mende, fut saccagé par les Vandales aux V[e] et VI[e] siècles, et ruiné par les Sarrasins au VIII[e]. En 1829, on y a découvert des ruines, des médailles et d'autres antiquités romaines.

JAWAHIR ou NANDA-DEVIE, mont. de l'Himalaya, dans la présidence du Pendjab; 7,847 mèt. de hauteur.

JAWUR-DAGH. *V.* AMANUS.

JAXARTE. *V.* IAXARTE.

JAXT. *V.* IAXT.

JAY (Antoine), littérateur, né à Guitres (Gironde) en 1770, d'une ancienne famille de Guyenne, m. en 1854, étudia chez les oratoriens de Niort, fut successivement avocat, administrateur du district de Libourne en 1796, puis partit pour l'Amérique. Pendant un séjour de 7 années aux États-Unis, il se lia avec le président Jefferson; les souvenirs de ses voyages dans des contrées alors peu connues ont été publiés dans le *Nouveau Journal des voyageurs*. A son retour en France, 1803, il se chargea de l'éducation des trois fils de Fouché, et se fit une réputation littéraire par des travaux que couronna l'Académie Française : *Tableau littéraire du XVIII[e] siècle*, 1806; *Eloge de Corneille*, 1808; *Eloge de Montaigne*, 1812. Choisi, dès 1810, pour diriger le *Journal de Paris*, il déploya dans cette feuille un véritable talent de publiciste. Pendant les Cent-Jours, il fut nommé membre de la Chambre des représentants. Au commencement de la Restauration, il donna une *Histoire du cardinal de Richelieu*, 2 vol. in-8°. Bientôt, avec le concours d'Étienne, de Jouy et de plusieurs autres amis, il fonda le journal *le Constitutionnel;* il fut aussi l'un des rédacteurs-fondateurs de *la Minerve*, avec Benjamin Constant, Étienne, Jouy et Tissot, et de la *Biographie des Contemporains*, 20 vol. in-8°, avec Étienne, Arnault, etc.; il prit part enfin à la rédaction de *l'Abeille*, des *Constitutions des différents peuples*, du *Mercure du XIX[e] siècle*. Partout ses écrits étaient des modèles de goût et de style, aussi remarquables par le patriotisme et le courage que par le talent. Au milieu des exigences de la publicité périodique, Jay composa encore divers ouvrages : *le Glaneur, ou les Essais de Nicolas Freeman*, 1 vol. in-8°; *Considérations sur l'état politique de l'Europe*, in-8°; *l'Histoire moderne extraite de deux chapitres du temps passé*, in-8°; *les Ermites en prison*, 1 vol. in-8°, et *les Ermites en liberté*, 2 vol. in-8°, en collaboration avec Jouy; *la Conversion d'un romantique*, 1 vol. in-8°; une foule de brochures et de notices. Jay fut député de la Gironde de 1831 à 1837, et entra à l'Académie française en 1832.

JAYME, nom de plusieurs rois d'Aragon. *V.* JACQUES.

JAZER, anc. v. de Palestine, dans la tribu de Ruben, sur un lac et une riv. de même nom. Auj. *Szyr* ou *Zira*.

JAZYGES, JAZYGIE. *V.* IAZYGES, IAZYGIE.

JEAN, *Joannes*, nom d'un grand nombre de personnages historiques.

Saints et Papes.

JEAN-BAPTISTE (Saint), fils de Zacharie et d'Elisabeth, naquit quelques mois avant J.-C., dont il fut le précurseur. Consacré à Dieu le 8[e] jour de sa naissance, il vécut de bonne heure dans le désert, au milieu des austérités. L'an 29 de J.-C., il sortit de sa solitude, alla prêcher sur les bords du Jourdain la venue du Messie, et reçut le surnom de *Baptiste* pour avoir donné le baptême à un grand nombre de Juifs. Il baptisa Jésus lui-même. Jeté en prison pour avoir hautement condamné l'union incestueuse d'Hérode-Antipas avec Hérodiade, sa belle-sœur, il fut décapité, en l'an 32, sur la demande de la danseuse Salomé, fille d'Hérodiade. L'Eglise célèbre, le 24 juin, la Nativité de S[t]-Jean-Baptiste.

JEAN-BAPTISTE (Ermites de SAINT-), congrégation fondée dans la Navarre, et dont le pape Grégoire XIII confirma les institutions. Ils étaient soumis à une règle très-sévère, demeuraient dans des cellules isolées au milieu d'une forêt, couchaient sur une planche avec une pierre pour chevet, et ne se nourrissaient que de racines sauvages.

JEAN-L'ÉVANGÉLISTE (Saint), un des 12 apôtres, fils de Zébédée, et frère de S[t]-Jacques le Majeur, naquit à Bethsaïde (Galilée). Il était pêcheur. Appelé à l'apostolat par J.-C., à l'âge de 25 ans, disciple chéri du Sauveur, il fut témoin de presque tous ses miracles, et l'accompagna au jardin des Oliviers et au Calvaire. C'est à lui que Jésus mourant recommanda sa mère. Il le reconnut le 1[er] après sa résurrection, et commença aussitôt à prêcher l'Evangile. En 51, il assista au concile de Jérusalem, puis alla prêcher en Asie Mineure, et, dit-on, jusque chez les Parthes. Il fut le 1[er] évêque d'Ephèse. Arrêté par ordre de Domitien en 95, conduit à Rome, jeté, sans ressentir aucun mal, dans l'huile bouillante, il fut relégué dans l'île de Patmos, où il écrivit son *Apocalypse*. De retour à Ephèse après la mort de l'empereur, il y composa son *Evangile*, et mourut à 94 ans, l'an 101 de J.-C. On a de lui encore 3 *Epîtres canoniques*. Fête, le 27 décembre. L'aigle est son emblème.

JEAN (Saint), dit *l'Aumônier*, né à Amathonte, patriarche d'Alexandrie en 610, m. en 616, s'illustra par sa charité. C'est sous son invocation que s'établit l'ordre de S[t]-Jean-de-Jérusalem.

JEAN CHRYSOSTÔME (Saint), l'un des Pères de l'Eglise grecque, né à Antioche vers l'an 347, m. en 407, était fils d'un préfet des soldats. Sa mère, restée veuve, ne négligea rien pour lui faire acquérir les connaissances les plus étendues; il étudia la rhétorique sous Libanius, et suivit la carrière du barreau avec un grand succès. Mais, détourné par une vocation plus forte, il embrassa la vie religieuse, et bientôt même, en 374, se retira dans une caverne, où il continua de méditer l'Écriture sainte. Affaibli par les

austérités et les privations, et forcé de revenir à Antioche, il y fut ordonné diacre en 381; son éloquence lui valut le surnom de *Chrysostôme* (bouche d'or), et sa sainteté le fit élever à la prêtrise par l'évêque Flavien. Sa réputation, se répandant de toutes parts, attira sur lui l'attention du ministre Eutrope, qui le fit élever au siége de Constantinople, 398. Cette haute position mit en lumière tous les talents de St Jean Chrysostôme, qui apaisa les révoltes par son ascendant, rassura les habitants épouvantés par des tremblements de terre et des inondations. Cependant Gaïnas, rival et successeur d'Eutrope, le patriarche d'Alexandrie, Théophile, l'impératrice Eudoxie, dont il avait blâmé l'ambition et l'avarice, se réunirent contre lui. Théophile tint à Chalcédoine un concile, où Jean Chrysostôme fut condamné et déposé sans avoir été entendu. Il partit pour l'exil, 403; mais un tremblement de terre effraya l'impératrice, qui le fit rappeler. Toujours inébranlable, il ne craignit pas de blesser de nouveau ses ennemis par la liberté tout évangélique de son langage; un nouveau concile le condamna, toujours sans l'entendre : il fallut l'enlever par la violence à l'affection des fidèles. Il se retira à Nicée; mais il avait intéressé à sa cause le pape, les plus grands évêques, l'empereur d'Occident; pour lui arracher cette influence que lui donnaient son courage, ses travaux, ses malheurs, on le traîna d'exil en exil; accablé par la maladie, par les mauvais traitements plus encore que par l'âge, le saint docteur expira à Comana, dans le Pont. Ses restes furent rapportés à Constantinople. Fête, le 27 janvier. St Jean Chrysostôme a laissé de nombreux et importants ouvrages, des traités sur le dogme, parmi lesquels on remarque ceux sur la *Virginité*, sur le *Sacerdoce*, sur la *Providence*, sur la *Divinité de J.-C.*, des Discours, des Homélies, des Panégyriques, des Lettres, etc. Nourrie aux meilleures sources de l'antiquité grecque et latine, son éloquence réunit à l'excellence de la morale évangélique, à la puissance intime que donne une foi profonde, les mérites d'une forme qui rappelle les plus beaux monuments des époques classiques. C'est de tous les Pères de l'Église grecque celui qui se distingue le plus par l'agrément et la convenance du style, qui, à une invention tout ensemble forte et simple, sait ajouter les avantages d'une disposition régulière et méthodique : il a de nombreuses ressemblances avec Cicéron. Sa Vie a été écrite par Érasme, Hermant, Tillemont, par l'abbé Guillon, dans la collection des Pères de l'Église, et par Néander, Berlin, 1821, 2 vol. in-8°. Les principales éditions de ses Œuvres complètes sont celles de Henri Savill, Eton, 1612, en grec, 8 vol. in-fol.; de Commelin et Fronton du Duc, grec-latin, Paris, 1614-36, 12 vol. in-fol.; de Montfaucon, Paris, 1718-38, 13 vol. in-fol.; de Gaume, Paris, 1838-1840, 26 vol. in-8°. Le traité du *Sacerdoce* a été trad. en français par Ant. Lemaistre, 1650; celui de la *Providence*, par Hermant; divers *Discours* et *Homélies*, par Bellegarde; les *Homélies* et les *Œuvres choisies*, par Ath. Auger, 1785, 4 vol. in-8°. *V.* Paul Albert, *St Jean Chrysostôme considéré comme orateur populaire*, Paris, 1858, in-8°. A. P.

JEAN CLIMAQUE (Saint), dit *le Scolastique*, savant docteur de l'Église, disciple de St Grégoire de Nazianze, né en Palestine vers 525, m. en 605. Il se retira dans les déserts du Sinaï à l'âge de 16 ans, passa 59 années dans cette solitude, et fut élu, en 600, abbé du monastère du mont Sinaï. Ses ouvrages ont été publiés en grec-latin, Paris, 1633, in-fol.; le principal est le *Climax ou Échelle du ciel*, trad. en franç. par Arnauld d'Andilly, Paris, 1688, in-12, avec une Vie de l'auteur par Lemaistre de Sacy. C'est de là qu'il a tiré le surnom de *Climaque*.

JEAN DAMASCÈNE (Saint), ainsi appelé de la ville de Damas, où il était né vers 676, m. vers 760, fut un savant prêtre auquel son éloquence valut le surnom de *Chrysorrhoas*. Instruit avec soin par un moine italien, prisonnier des infidèles, Jean Damascène inspira une telle confiance au calife, alors maître de la ville, que, malgré sa religion, il devint comme son premier ministre; mais ensuite, dégoûté des grandeurs, et ne voulant pas exposer sa foi, il se retira au monastère de St-Sabas à Jérusalem. De sa solitude il écrivit contre les iconoclastes; il composa en outre un système de théologie chrétienne qu'il appuya sur la Bible et sur la raison. Ses travaux, dans lesquels il essaya le premier l'application de la logique d'Aristote à la démonstration des vérités religieuses, l'ont fait regarder comme le créateur de la dogmatique, et comme le saint Thomas de l'Église d'Orient. Fête, le 6 mai. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on remarque : quatre livres *de la Foi orthodoxe*, plusieurs traités contre les hérésies, notamment celles des Manichéens et des Nestoriens; des *Hymnes*; une *Dialectique* d'après Aristote. La meilleure édition de ses Œuvres a été publiée par Lequien, Paris, 1712, gr.-lat., 2 vol. in-folio. D—T—R.

JEAN DE MATHA (Saint), né dans la vallée de Barcelonnette (Provence) en 1161, m. en 1213, fonda l'ordre ou congrégation de la Trinité, approuvée en 1199, par le pape Innocent III, pour le rachat des captifs. La première maison de Trinitaires fut établie à Cerfroy près de Meaux. Jean de Matha fit lui-même deux voyages en Barbarie, d'où il ramena beaucoup de prisonniers rachetés. Fête, le 8 février. Ses disciples portèrent en France le nom de *Mathurins*.

JEAN DE DIEU (Saint), fondateur de l'ordre de la Charité, né en Portugal en 1495, m. en 1550, passa une partie de sa jeunesse à garder des troupeaux en Espagne, et entra ensuite dans l'armée. Vers l'âge de 40 ans, il prit la résolution de ne plus vivre que pour Dieu, passa en Afrique pour consoler les captifs, revint après quelques années, et, touché d'un sermon de Jean d'Avila qu'il entendit à Grenade, se voua aux soins des malades; il les mettait dans sa propre maison, et les entretenait du travail de ses mains. Quelques hommes se joignirent à lui, et ce fut le commencement de l'ordre de la Charité, approuvé par Pie V en 1572. La règle ne fut rédigée qu'en 1556, et les vœux introduits seulement en 1570. Jean de Dieu fut canonisé par Alexandre VIII, en 1690. Fête, le 8 mars.

JEAN DE LA CROIX (Saint), fondateur des Carmes déchaussés, né en 1542 à Ontiveros (Vieille-Castille), d'une famille noble, m. en 1591, prit l'habit au couvent de Medina-del-Campo, à l'âge de 21 ans, et travailla avec Ste Thérèse à la réforme de l'ordre des Carmes, qui fut approuvée par le pape en 1580. Il a laissé quelques ouvrages mystiques, écrits en espagnol, imprimés à Barcelone, 1619, in-4°, et traduits en français par le P. Maillard, Paris, 1694, in-4°. Fête, le 24 novembre.

JEAN NÉPOMUCÈNE. *V.* NÉPOMUCÈNE.

JEAN Ier, pape de 523 à 526, né en Toscane, fut député par Théodoric, roi des Ostrogoths, auprès de l'empereur grec Justin Ier, pour faire révoquer les édits rendus par ce prince contre les Ariens. N'ayant pas réussi dans sa mission, il fut jeté en prison, où il mourut de misère.

JEAN II, pape de 533 à 535, né à Rome, condamna Anthémius, patriarche de Constantinople, qui était tombé dans l'arianisme, et défendit de faire aucun contrat ou aucune promesse pour obtenir un évêché.

JEAN III, pape de 560 à 573, était Romain.

JEAN IV, pape de 640 à 642, né à Salone, condamna l'erreur des Monothélites, combattit l'*Ecthèse* de l'empereur Héraclius, défendit la mémoire du pape Héraclius, que l'on accusait d'erreur au sujet de la double nature du Christ, et racheta beaucoup de captifs en Istrie et en Dalmatie.

JEAN V, pape de 685 à 686, né à Antioche.

JEAN VI, pape de 701 à 705, Grec d'origine, éloigna par des présents Gisulfe, duc de Bénévent, qui ravageait la Campanie.

JEAN VII, pape de 705 à 707, Grec d'origine.

JEAN VIII, pape de 872 à 882, né à Rome, implora contre les Sarrasins le secours du roi de France Charles le Chauve, qu'il avait naguère sacré empereur, mais qui mourut avant de l'avoir protégé; il dut payer tribut aux infidèles. Emprisonné par Lambert, duc de Spolète, qui voulait s'emparer de Rome, il s'échappa, et parvint à gagner la France, où il sacra le roi Louis le Bègue. De retour en Italie, menacé de nouveau par les Sarrasins, il eut recours à l'empereur grec Basile, dont la flotte chassa l'ennemi. Pour complaire à son protecteur, il reconnut Photius patriarche de Constantinople, en 879. Deux ans après, il sacra Charles le Gros empereur. On a de lui 326 Lettres, dans la Collection des conciles. B.

JEAN IX, pape de 898 à 900, né à Tivoli, réhabilita dans le concile de Rome, en 899, la mémoire de Formose, condamnée par Étienne VI.

JEAN X, pape de 914 à 928, né à Rome, dut son élévation au crédit de Théodora, commanda une armée contre les Sarrasins, qu'il défit en 916, et fut jeté, par ordre de Guy, duc de Toscane, dans une prison, où il fut étranglé ou étouffé.

JEAN XI, pape de 931 à 936, fils de Marosia, et d'Albéric, duc de Spolète, fut emprisonné au château St-Ange par Albéric, autre fils de Marosia, et y mourut.

JEAN XII, pape de 956 à 963, fils d'Albéric, patrice de Rome, se fit élire à l'âge de 18 ans. Menacé par Bérenger, roi d'Italie, il se mit sous la protection d'Othon le Grand, roi de Germanie, qu'il couronna empereur, 962. Dès l'année suivante, il se ligua avec Adalbert, fils de Bérenger, contre Othon, qui le chassa de Rome et le fit déposer dans

un concile comme sacrilége. Léon VII fut proclamé à sa place. Mais, après le départ de l'empereur, Jean XII revint, 964, fit brûler les actes du concile, annula l'élection de Léon VIII, et mutila horriblement ses ennemis. Il mourut d'un excès de débauche ou assassiné. B.

JEAN XIII, pape de 965 à 972, né à Rome, parvint au trône grâce à Othon le Grand, fut un instant chassé par les nobles, et exerça contre eux de cruelles représailles.

JEAN XIV, pape de 983 à 985, fut incarcéré au château St-Ange par l'antipape Boniface VII, et y mourut de misère ou de poison.

JEAN XV, pape en 985, ne régna que 4 mois, et, dit-on, ne fut pas même sacré.

JEAN XVI, pape de 985 à 996, né à Rome, fut menacé par le tribun Crescentius (*V. ce mot*), et s'opposa à la déposition d'Arnoul, archevêque de Reims, par Hugues Capet.

JEAN XVII, antipape, fut opposé à Jean XVII par Crescentius, en 997.

JEAN XVII, pape en 1003, né à Rome.

JEAN XVIII, pape de 1003 à 1009.

JEAN XIX, de la famille des comtes de Tusculum, se fit élire à force d'argent après son frère Benoît VIII, 1024. Il attira à Rome et encouragea Gui d'Arezzo (*V. ce nom*), et mourut en 1033.

JEAN XX, antipape, a reçu à tort un rang numérique dans la suite des papes de ce nom. *V.* SYLVESTRE III, antipape.

JEAN XXI, Portugais, pape en 1276, mourut 8 mois après, à Viterbe, des blessures reçues dans l'écroulement de son palais, 1277. Il avait tenté sans succès d'empêcher la guerre entre Philippe le Hardi, roi de France, et Alphonse de Castille, et de leur faire entreprendre une croisade.

JEAN XXII (Jacques d'Euse), né à Cahors, fut le second pape d'Avignon, 1316-1334. Jurisconsulte habile, il avait été chancelier de Robert, roi de Naples, puis archevêque d'Avignon, et cardinal. Héritier des prétentions à la suprématie temporelle de l'Europe que les papes élevaient depuis Grégoire VII, il se prononça en 1323 contre Louis de Bavière, à qui Frédéric d'Autriche, nommé par quelques électeurs, disputait le trône d'Allemagne. Excommunié et déposé en 1324, Louis n'en vint pas moins, avec l'aide des Gibelins d'Italie, et sur l'appel des Romains eux-mêmes, qu'irritait le séjour des papes à Avignon, prendre à Rome la couronne impériale, que plaça sur sa tête un Colonna, préfet de la ville, et il opposa à Jean un antipape napolitain, Pierre de Corbière, sous le nom de Nicolas V, 1328. Les Romains envoyèrent leur soumission au pape en 1329, et Nicolas vint à Avignon faire amende honorable en 1330; mais Louis de Bavière, condamné de nouveau, 1330, n'était pas encore réconcilié avec l'Église, et l'interdit lancé sur l'Allemagne, tant qu'elle le reconnaîtrait, n'était pas encore levé, quand Jean XXII mourut, âgé de près de 90 ans. Savant en médecine, comme le prouve son *Thesaurus pauperum*, Lyon, 1525, il était aussi administrateur habile; mais le désir de rétablir les finances du saint-siége, anéanties par la ruine presque complète de son autorité en Italie, le poussa, dans la collation des bénéfices et des dispenses, à des mesures qui l'ont fait accuser d'avidité. Il érigea Toulouse en archevêché, établit les évêchés de Condom, St-Flour et Tulle, publia les *Constitutions* de Clément, dites *Clémentines*, et dressa celles qu'on a nommées *Extravagantes*. Il est auteur d'un traité de philosophie hermétique, l'*Elixir des philosophes*, trad. du latin en franç., Lyon, 1557. R.

JEAN XXIII (Balthasar-Cossa), né à Naples, fut nommé pape en 1410 par 16 des cardinaux qui, l'année précédente, avaient élu Alexandre V au concile de Pise. Autrefois soldat et corsaire, il avait acheté le chapeau de cardinal, et ses mœurs se ressentaient beaucoup de son ancienne vie. Reçu à Rome en 1411, il fut forcé de la quitter, en 1413, par le roi de Naples Ladislas, qui soutenait Grégoire XII, et auquel il opposait en vain Louis II d'Anjou. L'empereur Sigismond n'intervint qu'en exigeant de lui la convocation d'un concile général à Constance, 1414, et là il fut décidé qu'on demanderait l'abdication des trois compétiteurs. Jean XXIII, qui d'abord s'était engagé à donner la sienne, s'enfuit déguisé; mais arrêté dans sa fuite, il se soumit au jugement du concile, et fut déposé, 1415. Prisonnier pendant quatre ans, il finit, en 1419, par reconnaître Martin V pour vrai pape, et mourut la même année. R.

Empereurs, rois et princes.

JEAN Ier ZIMISCÈS, empereur grec, collègue de Basile II et de Constantin VIII, 969-976. Il devait à sa petite taille le surnom de *Zimiscès*, mot arménien. Né en 925, d'une famille noble et féconde en braves généraux, il méritait l'empire, s'il ne l'eût acquis par le meurtre de son cousin Nicéphore Phocas. Il fit oublier ce crime par ses victoires: après avoir étouffé la révolte de Bardas Phocas, 970, il chassa les Russes de la Bulgarie, et retint ce pays sous son autorité, 971. Il fit alliance avec Othon le Grand, auquel il envoya Théophanie, fille de Romain II, pour son fils Othon II, 972. Il se distingua enfin par ses conquêtes sur les Abbassides, 974-975, dans la Syrie et la Phénicie, et mourut, dit-on, empoisonné. S.

JEAN II COMNÈNE, empereur grec, 1118-1143. Né en 1088, il succéda à son père Alexis Ier, et le surpassa par une vertu sans mélange; c'est le Marc-Aurèle du Bas-Empire. Pendant 25 ans, il eut les armes à la main contre les Patzinaces, 1121-1122, les Serbes, 1123, les Hongrois, 1124-1125, renferma les Turcs dans Iconium, 1118-1142, s'empara de la Cilicie, 1137, et mit Antioche sous sa suzeraineté. S.

JEAN III DUCAS BATATZITÈS OU VATACE, empereur de Nicée, 1222-1255, succéda à son beau-père Théodore Lascaris, au détriment des frères de ce prince, et peut être regardé comme le restaurateur de l'empire grec. Dans un règne glorieux de 33 ans, non-seulement il déjoua les entreprises de Robert de Courtenay, de Jean de Brienne, et de Baudouin II, mais il chassa les Français de l'Asie, conquit une partie de la Thrace et de la Macédoine, Thessalonique en 1246, réduisit l'empire français à Constantinople, et imposa sa suprématie aux despotes d'Épire et de Thessalie. S.

JEAN IV LASCARIS, empereur de Nicée, 1259-1261, n'avait que six ans lorsque mourut son père Théodore II Lascaris. Michel Paléologue, qui prit la régence, se fit couronner empereur en 1260, et, après la prise de Constantinople, ordonna de crever les yeux à Jean IV, 1261. Ce prince vécut jusqu'en 1284. S.

JEAN V PALÉOLOGUE, empereur grec, 1341-1391. Il avait 11 ans à la mort de son père Andronic III, qui le mit sous la tutelle de Jean Cantacuzène. Celui-ci, pendant 6 ans, disputa la régence à Anne de Savoie, et garda 8 ans le pouvoir, 1347-1355. Le règne de Jean V n'est qu'une longue suite de revers et d'outrages. Le sultan Amurat fut le vrai maître de l'empire. En vain Jean V fit au pape Urbain V une profession de foi orthodoxe, 1369, et implora les secours de l'Occident; il n'obtint rien, et se rendit tributaire des Turcs. S.

JEAN VI CANTACUZÈNE. *V.* CANTACUZÈNE.

JEAN VII PALÉOLOGUE, empereur grec, collègue et neveu de Manuel II, 1399-1403. Fils d'Andronic IV, qui avait ôté le pouvoir à Jean V, son père, il servit d'instrument au sultan Bajazet, qui l'imposa à Manuel II pour collègue. Après la mort de Bajazet, il fut relégué dans l'île de Lesbos. S.

JEAN VIII PALÉOLOGUE, empereur grec, 1425-1448. Il succédait à son père Manuel, qui, dès 1419, l'avait associé à l'empire. Voyant approcher le dernier jour de Constantinople, il implora les secours de l'Occident, et crut les mériter, en scellant de sa présence l'union des deux églises grecque et latine, au concile de Florence, 1439, union factice que les Grecs rejetèrent aussitôt. L'insouciance des princes de l'Occident et les progrès d'Amurat II lui ôtèrent tout espoir; il mourut sans héritier. S.

JEAN, empereur de Trébizonde. *V.* TRÉBIZONDE.

JEAN, roi d'Arménie, de la dynastie des Bagratides, 1020-1039, succéda à son père Kakig Ier, et, n'ayant ni son courage ni son activité, ne put tenir tête à ses ennemis. Togrul-Beg envahit l'Arménie. Jean implora le secours de l'empereur grec Basile le Jeune, avec la promesse de livrer aux Grecs, après sa mort, sa capitale Ani, 1024, promesse funeste et imprudente, faite sans l'assentiment de la nation, et qui amena la chute de la dynastie des Bagratides. C—A.

JEAN Ier, dit *le Posthume*, fils de Louis X le Hutin, né en 1316, fut proclamé, en naissant, roi de France et de Navarre, mais mourut au bout de quelques jours. Il existe une tradition toute contraire (*V.* GUCCIO). M. Monmerqué a publié une *Dissertation historique sur Jean Ier*, Paris, 1844, in-8°.

JEAN II *le Bon* (c.-à-d. le brave), roi de France de 1350 à 1364, né en 1319, succéda à Philippe VI, son père. Dès son avénement, il institua l'ordre de l'Étoile (*V. ce mot*), fit exécuter le connétable Raoul, comte d'Eu et de Guines, accusé de relations coupables avec les Anglais, et donna ses dépouilles à Charles de La Cerda. Ce dernier fut assassiné à Laigle par le roi de Navarre, Charles le Mauvais, ami de Raoul, 1354, crime puni par l'arrestation du cou-

pable à Rouen, et par la mort de quelques-uns de ses compagnons. Philippe, frère de Charles le Mauvais, et le comte d'Harcourt appelèrent les Anglais. Jean le Bon fut vaincu à Poitiers par le prince de Galles, 1356, et emmené prisonnier en Angleterre. Pendant sa captivité, la France fut dans l'anarchie : une tentative de réforme gouvernementale par les états généraux de 1357 (*V.* ÉTATS GÉNÉRAUX), où dominaient Robert le Coq et Étienne Marcel (*V. ces mots*), les déprédations du roi de Navarre, qui avait recouvré la liberté, et le soulèvement de la Jacquerie (*V. ce mot*), signalèrent la régence du dauphin Charles. Une invasion infructueuse d'Édouard III en France amena le traité de Brétigny (*V. ce mot*) qui rendit la liberté au roi, 1360. Jean érigea la Bourgogne en duché-pairie en faveur de son 4e fils, Philippe le Hardi, 1363, et retourna en Angleterre, sous prétexte que son fils, le duc d'Anjou, qui était gardé comme otage, s'était échappé, mais plus vraisemblablement afin de renouer des intrigues avec la comtesse de Salisbury. Il y mourut.

JEAN Ier, duc de Bretagne de 1237 à 1286, né en 1217, fils de Pierre Mauclerc, fut excommunié par la cour de Rome pour avoir attenté aux priviléges des prélats, épousa Blanche, fille de Thibaut de Champagne, et suivit St Louis à la croisade contre Tunis.

JEAN II, duc de Bretagne de 1286 à 1305, fils du précédent, né en 1239, épousa, en 1259, Béatrix, fille de Henri III d'Angleterre. Il périt écrasé à Lyon, lors du sacre du pape Clément V, par une muraille qui s'écroula.

JEAN III *le Bon*, duc de Bretagne de 1312 à 1341, fils d'Arthur II, maria Jeanne, sa nièce, à Charles de Blois, eut des démêlés scandaleux avec Yolande, sa mère, et fut condamné à une amende pour avoir fait frapper de la monnaie au coin du roi de France.

JEAN IV *de Montfort*, frère du précédent, disputa le duché de Bretagne à Charles de Blois, que Jean III avait choisi pour héritier, 1341, fit hommage à Édouard III, roi d'Angleterre, dut se rendre au duc de Normandie, envoyé contre lui avec une armée par Philippe de Valois, et resta quatre ans prisonnier au Louvre. S'étant échappé, il passa en Angleterre, vint rejoindre sa femme Jeanne, qui continuait la guerre avec un courage héroïque, ne put prendre Quimper, et mourut à Hennebont, 1345. B.

JEAN V *le Vaillant* ou *le Conquérant*, fils du précédent, né en 1339, m. en 1399, fut élevé à la cour d'Édouard III d'Angleterre, dont il épousa une fille. Il battit Charles de Blois et Du Guesclin à Auray, 1364, et fut reconnu légitime possesseur de la Bretagne par le traité de Guérande, 1365. Plus tard, après une petite guerre contre Charles V, il devint son allié fidèle. En 1383, il aida le comte de Flandre contre Richard II d'Angleterre. Dans ses dernières années, il eut de violentes querelles avec le connétable Olivier de Clisson. B.

JEAN VI, duc de Bretagne, fils du précédent, entra, sous Charles VI, dans le parti des Armagnacs, puis fit alliance avec le duc de Bourgogne et les Anglais, eut à se défendre contre le duc de Penthièvre que lui opposa Charles VII et qui le retint prisonnier pendant 5 ans, 1419-1424, fut délivré par ses barons, et flotta jusqu'à la fin de sa vie entre le parti anglais et celui de l'indépendance nationale. Il mourut en 1442, à 54 ans. B.

JEAN D'ARMAGNAC. *V.* ARMAGNAC.

JEAN DE BRIENNE. *V.* BRIENNE.

JEAN DE FRANCE. *V.* BERRY (Jean, duc de).

JEAN SANS PEUR, duc de Bourgogne de 1404 à 1419, né à Dijon en 1371, était fils de Philippe le Hardi, et porta d'abord le titre de comte de Nevers. Il conduisit contre Bajazet Ier une armée de croisés, qui fut battue à Nicopolis, 1396. Devenu duc de Bourgogne, il balança à la cour de France l'influence de Louis d'Orléans, frère de Charles VI, et s'appuya sur la bourgeoisie. Dans une assemblée des notables, 1405, il se fit donner l'administration du royaume : mais les discordes continuant, il fit assassiner Louis d'Orléans, 1407, après l'avoir trompé par une feinte réconciliation, et osa faire prononcer l'apologie de ce crime par le cordelier Jean Petit. En 1408, il alla réprimer une révolte des Liégeois. De retour à Paris, il s'allia avec les Cabochiens contre les Armagnacs ; les excès qu'ils commirent le firent chasser, 1413, et lui inspirèrent un grand dégoût ; neutre dans la guerre avec l'Angleterre, 1415, de nouveau maître de Paris après le massacre des Armagnacs, 1418, blessé des exigences des Anglais, avec lesquels il essaya de traiter, il se rapprocha du dauphin Charles, et eut avec lui au pont de Montereau une entrevue, où il périt assassiné.

JEAN SANS TERRE, roi d'Angleterre de 1199 à 1216, ainsi nommé de ce qu'il n'avait pas reçu d'apanage comme ses frères, né en 1166, m. en 1216, était le dernier fils de Henri II, et son favori. Il s'allia cependant avec les ennemis de son père, et hâta sa fin. Régent d'Angleterre pendant que son frère Richard Cœur-de-Lion était à la 3e croisade, il dilapida les finances, et voulut usurper la couronne. Devenu roi, il égorgea son neveu Arthur de Bretagne, qui lui disputait le trône, 1203, fut cité pour ce crime par Philippe-Auguste devant les pairs du royaume, refusa de comparaître, et se vit enlever la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine et une partie du Poitou, 1204-1206. Sa lâcheté, les impôts dont il écrasait l'Angleterre, le scandale de ses mœurs, lui aliénèrent tous les esprits ; la nomination d'un archevêque de Cantorbéry le brouilla avec Innocent III, qui offrit sa couronne à Philippe-Auguste. Jean ne fit sa paix avec la cour de Rome que moyennant l'hommage et une redevance de 1,000 marcs d'argent. Une descente malheureuse à La Rochelle, la défaite de son allié, l'empereur Othon IV, à Bouvines, 1214, amenèrent un soulèvement de l'Angleterre. Jean dut signer en 1215 la Grande-Charte (*V. ce mot*) ; puis il prit les armes pour la détruire ; mais attaqué par les barons et le clergé, qui avaient appelé Louis, fils de Philippe-Auguste, il se retira dans l'île de Wight, où il mourut.

JEAN Ier, roi de Castille, 1379-90, né en 1358, d'Henri II (de Transtamarre), imita la sagesse et la modération de son père dans l'administration, et fut surnommé *le Père de la Patrie*. Malheureux dans une guerre contre le Portugal, il ne put faire triompher les droits que son fils tenait de sa mère sur ce royaume. H.

JEAN II, roi de Castille, 1406-1454, fils de Henri III, né en 1404, eut pour tuteur Ferdinand, son oncle (depuis roi d'Aragon, 1410). Heureux dans ses guerres contre les rois d'Aragon et de Navarre et contre les Mores de Grenade, il ne sut point réprimer l'insolence de la noblesse, maintenir la paix publique, et protéger contre ses ennemis son ministre Alvaro de Luna. Protecteur des lettres, il seconda la renaissance de la littérature espagnole. Il est le père d'Henri IV, son successeur, et de la célèbre Isabelle. H.

JEAN Ier, roi d'Aragon, 1387-95, né en 1351, fils et successeur de Pierre IV, fut méprisé et haï de ses sujets, à cause de ses cruautés et de ses exactions.

JEAN II, 2e fils de Ferdinand *le Juste*, roi d'Aragon, né en 1397, m. en 1479. A la mort de Charles III, dont sa femme Blanche était la fille et l'héritière, il se fit proclamer roi de Navarre, 1425, devint roi d'Aragon et Sicile après son frère Alphonse le Magnanime, 1458, et régna sur ces 3 États jusqu'à sa mort. Son ambition amena de longues luttes entre lui et son fils, don Carlos de Viane, à qui le trône de Navarre aurait dû revenir en 1441, à la mort de sa mère. Le jeune prince ne prit pas d'abord le titre de roi, et se livra tout entier à la culture des lettres. Mais, en 1444, Jean épousa une seconde femme, Jeanne Henriquez, fille de l'amirante de Castille ; et les mauvais traitements de cette marâtre furent l'origine d'une mésintelligence attisée d'ailleurs par l'antique rivalité de deux familles navarraises, les Beaumont qui excitèrent don Carlos, et les Grammont qui soutinrent son père. Deux prises d'armes du prince de Viane échouèrent : vaincu et fait prisonnier à Aybar dans la première, 1452, battu à Estella dans la seconde, 1455-56, et réfugié à Naples auprès de son oncle Alphonse V, il fut déshérité avec sa sœur Blanche au profit d'Éléonore, comtesse de Foix, leur sœur germaine, qui était restée fidèle au parti de son père, moins par amour filial que par ambition. Arrêté quand il revint en Espagne après la mort d'Alphonse, qui laissait à Jean II une nouvelle couronne, il vit les Catalans révoltés forcer son père à le délivrer et à le déclarer héritier de tous ses États, juin 1461 ; mais trois mois après il mourut de chagrin, suivant les uns, et, suivant les autres, d'un poison lent. Blanche, déshéritée de nouveau, 1462, fut livrée au comte de Foix et à Éléonore, qui, après l'avoir tenue captive trois années, l'empoisonnèrent en 1464. En vain les Catalans cherchèrent à punir ces crimes, en appelant successivement le roi de Castille, Henri IV, ancien époux de Blanche, qu'il avait répudiée en 1453 ; l'infant de Portugal, don Pedro, René d'Anjou qui leur envoya son fils Jean de Calabre. Jean II, soutenu avec énergie par sa femme, qui mourut pendant ces guerres, 1468, vainquit ou vit mourir ses rivaux, et triompha des Catalans en 1472. Il chercha peu après à recouvrer le Roussillon et la Cerdagne, engagés en 1462 à Louis XI pour une somme d'argent et quelques secours, et s'empara même de Perpignan, 1473 ; mais les Français la reprirent deux ans après. Par son testament, il laissa la couronne d'Aragon à son fils Ferdinand, né de son second mariage et associé au trône dès 1468, et celle de Navarre à Éléo-

nore ; mais elle ne trouvait qu'un royaume si épuisé par les guerres civiles, que le trésor ne pouvait même lui fournir de quoi nourrir ses enfants, et la mort lui enleva au bout d'un mois ce fruit de ses crimes. R.

JEAN Ier, roi de Navarre. *V.* JEAN Ier LE POSTHUME, roi de France.

JEAN II, roi de Navarre. *V.* JEAN II, roi d'Aragon.

JEAN III D'ALBRET, roi de Navarre, fils d'Alain, sire d'Albret, épousa à Orthez, en 1484, Catherine de Navarre, sœur et héritière de François Phœbus, et fut couronné avec elle à Pampelune en 1494. Allié du roi de France Louis XII contre Ferdinand le Catholique, il fut dépouillé de la Haute-Navarre, 1512, par le duc d'Albe, général de ce dernier, ne conserva que le Béarn, et fit deux tentatives infructueuses, 1514, 1516, pour reconquérir son royaume. Il laissa un fils, Henri II, roi titulaire de Navarre, et père de Jeanne d'Albret. B.

JEAN Ier *le Grand*, roi de Portugal, fils naturel de Pierre le Justicier, né en 1357, m. en 1433, était maître de l'ordre d'Avis, quand mourut son frère, le roi Ferdinand, 1383. Après avoir fait égorger le comte Andeiro, amant de la reine Eléonore Tellez, et forcé cette femme détestée du peuple à une fuite qui devait bientôt se changer en captivité, il se fit nommer *gouverneur* et *défenseur* du royaume, titre que les Cortès, niant les droits des fils d'Inez et la légitimité de Béatrix, fille de Ferdinand et femme de Jean Ier, roi de Castille (*V.* INEZ, FERDINAND), remplacèrent, deux ans après, par celui de roi, 1385. Son trône, affermi par la grande victoire d'Aljubarrota sur les Castillans, 1385, fut illustré, en 1415, par la prise de Ceuta, signal des premières découvertes des Portugais sur les côtes d'Afrique. Jean Ier avait fait rédiger un code, imité des lois romaines. *V.* PEREIRA et HENRI DE PORTUGAL. R.

JEAN II, roi de Portugal, né en 1445, m. en 1495, succéda en 1481 à son père Alphonse V. Jaloux de fortifier sa puissance et d'améliorer le sort des classes populaires, il supprima le droit de vie et de mort que les seigneurs exerçaient sur les justiciables, soumit leurs domaines à la juridiction royale, réunit à la couronne la grande-maîtrise des ordres militaires, et ne convoqua que trois fois les Cortès. Implacable jusqu'à la cruauté pour les grands vassaux rebelles, il en fit exécuter plusieurs, entre autres le 3e duc de Bragance, 1483, et poignarda lui-même le duc de Viseu, frère de la reine, qu'on voulait mettre sur le trône, 1484. A l'extérieur, non content de défendre avec vigueur les conquêtes de la côte N. d'Afrique, il excita à des découvertes nouvelles le long de ses côtes occidentale et orientale, et c'est de son temps, 1486, que le cap de Bonne-Espérance fut reconnu (*V.* AVEIRO, CAM, DIAZ, COVILHAM). La vie de Jean II, qui fut en outre un ami des arts, et que les Portugais ont surnommé le *Prince parfait*, a été plusieurs fois écrite, entre autres par son secrétaire intime, Garcia de Resende, Lisbonne, 1622, in-fol. R.

JEAN III, roi de Portugal, né en 1502, succéda à Emmanuel le Fortuné, son père, 1521-1557. Ne songeant qu'à l'Asie, qui vit, sous son règne, les exploits de Jean de Castro, la mission de St François-Xavier (*V. ces noms*), la découverte fortuite du Japon, 1542, l'établissement des Portugais à Macao en Chine, 1557, et à l'Amérique, où il s'attacha à la colonisation du Brésil, il rendit aux Maures les places conquises au N. de l'Afrique, sauf Ceuta et Tanger. Il établit l'inquisition en Portugal, 1536, et, en 1540, y appela les jésuites, auxquels il accorda une grande influence et de riches dotations. *V.* ACUNHA (Nuno d'). R.

JEAN IV, né en 1604, m. en 1656, d'abord duc de Bragance, puis roi de Portugal, commença la dynastie de Bragance. Sans être lui-même chef de parti, il vit, en 1640, grâce à l'habileté de son secrétaire Pinto (*V. ce nom*), à l'esprit résolu de sa femme Louise-Françoise de Guzman, au mécontentement général des Portugais, asservis, décimés et rançonnés depuis 60 ans par les Espagnols, triompher les droits de sa famille à la couronne. Reconnu dès les premiers jours par la France, dont le ministre Richelieu poussait depuis longtemps les Portugais à cette rupture, vainqueur des conspirations, proclamé dans les colonies, il fut affermi sur le trône par la victoire que remporta le vieux Mathias d'Albuquerque à Montijo (près de Badajoz), 1644. Le Brésil, un instant conquis par les Hollandais, venait de rentrer, 1654, sous la domination portugaise; mais, dans les Indes, cette nation rivale continuait ses progrès. R.

JEAN V, né en 1689, régna en Portugal après son père Pierre II, 1706-50. Comme lui, il lutta contre la France dans la guerre de succession d'Espagne, qui lui valut, avec la défaite d'Almanza, 1707, la Guyane méridionale, cédée par Louis XIV, et le territoire espagnol du St-Sacrement sur la Plata, cédé par Philippe V (traités d'Utrecht, 1713-1715). Ce règne est le premier qui se soit écoulé sans convocation des Cortès. R.

JEAN VI, né en 1767, m. en 1826. Il était fils de l'infant Pierre, qui, après la mort de son frère Joseph Ier, 1777, fut roi titulaire de Portugal (Pierre III), par suite de son mariage avec sa nièce, devenue Marie Ire. La folie de cette princesse remit dès 1793 le gouvernement entre les mains de Jean, qui ne prit toutefois le titre de régent qu'en 1799, et celui de roi qu'à la mort de sa mère, en 1816. De sages réformes, une administration active et intelligente, semblaient ouvrir au Portugal une ère nouvelle, quand sa participation, presque forcée, aux guerres contre la France (1793 et suiv.) vint tout arrêter. Contraint, en 1801, de fermer ses ports aux vaisseaux anglais, Jean ne fut délivré de cette obligation, lors de la paix générale (traité d'Amiens, 1802), que pour se la voir imposée de nouveau par la déclaration du blocus continental (nov. 1806). Il consentit à rompre toute communication avec les Anglais; mais comme il hésitait à arrêter ceux qui résidaient en Portugal et à confisquer leurs propriétés, Napoléon déclara la maison de Bragance déchue du trône, 1807, et Jean partit pour le Brésil, dont il favorisa pendant 13 ans le développement commercial et industriel, et à qui il accorda en 1815 le titre de royaume. Il ne revint en Europe qu'en 1821, au moment où, à l'exemple de l'Espagne et de ses colonies, une double révolution agitait tout à la fois le Portugal et le Brésil. Forcé d'abord de subir les conditions des Cortès de Lisbonne, et réduit par la constitution nouvelle à une impuissance presque complète, il se vit, dès 1823, rétabli par une contre-révolution dans ses anciennes prérogatives, et promit seulement d'octroyer une charte libérale ; mais il fut contraint, en 1825, de reconnaître l'indépendance et la séparation du Brésil, devenu un empire entre les mains de son fils Pedro. Les intrigues de la reine Charlotte, l'âme du parti absolutiste, et les révoltes de son fils Don Miguel, avaient beaucoup agité ses dernières années. R.

JEAN DE LUXEMBOURG, roi de Bohême, né en 1295, m. en 1346, était le fils aîné de Henri V, comte de Luxembourg, et plus tard empereur d'Allemagne sous le nom de Henri VII. Par son mariage avec Elisabeth, fille de Wenceslas III de Bohême, il arriva, en 1311, au trône de Bohême. Dans la lutte qui s'ouvrit après la mort de son père, il appuya Louis de Bavière, puis s'engagea dans beaucoup de guerres aventureuses. Il acquit, en 1327, le duché de Breslau, et soumit tous les princes de Silésie à la couronne de Bohême. Malgré la perte de la vue, il ne cessa pas sa vie errante, et fut enfin tué à la bataille de Crécy. Son fils fut l'empereur Charles IV. E. S.

JEAN LE CICÉRON, électeur de Brandebourg, 1486-99, fils d'Albert l'Achille. Son langage persuasif, couronné de succès en différentes occasions, lui valut son surnom. Il était bon administrateur, et, appuyé par les villes, sévit contre les brigandages de la noblesse. Il cultiva les sciences et les arts, et mourut à 34 ans. E. S.

JEAN-GEORGES, électeur de Brandebourg, 1571-1598, fils de Joachim II, réunit, en 1571, après la mort de son oncle Jean, la Nouvelle-Marche à ses Etats, rétablit l'ordre dans les finances, donna asile aux réfugiés hollandais chassés par le roi d'Espagne, et développa l'agriculture, le commerce et l'industrie. E. S.

JEAN-SIGISMOND, électeur de Brandebourg, 1608-1619, fils de Joachim-Frédéric. Lors de son avénement, il administra le duché de Prusse, parce que le duc était affecté d'aliénation mentale, et ajouta, à la mort de celui-ci, 1618, le duché à l'électorat. Il conclut avec la maison de Palzneubourg le traité de Dortmund, 1609, en vertu duquel les deux maisons devaient posséder en commun les pays de Juliers et de Clèves. E. S.

JEAN Ier ou JEAN-ALBERT, roi de Pologne, 1492-1501, 2e fils de Casimir IV, lui succéda à l'âge de 33 ans. Ami des lettres et de la paix, il fut vaincu par l'hospodar de Valachie, et par le tzar Ivan Vasiliévitch. Pendant ces guerres, les Turcs et les Tartares ravagèrent la Pologne. PL.

JEAN II ou JEAN-CASIMIR. *V.* CASIMIR V.

JEAN III ou JEAN-SOBIESKI. *V.* SOBIESKI.

JEAN, roi de Danemark après Christian Ier son père, 1481, roi de Norvége et de Suède en 1483 (Jean II en Suède), ne put se faire couronner à Stockholm qu'en 1497, après avoir battu Stenon Sture. En Danemark, il dut jurer une capitulation rigoureuse; il partagea, après une guerre, le duché de Slesvig avec son frère Frédéric ; enfin il se fit battre à Meldorf par les Dithmarses. Il mourut en 1513,

après avoir perdu la Suède, malgré le courage de sa femme Christine de Saxe. A. G.

JEAN Ier, roi de Suède, 1216-22, fils de Sverker le jeune, et successeur d'Eric X, ne réussit point à propager par la force le christianisme dans l'Esthonie. Avec lui s'éteignit la dynastie des Sverker.

JEAN II, roi de Suède. *V.* plus haut JEAN, roi de Danemark.

JEAN III, roi de Suède, 1568-1591, né en 1537. Duc de Finlande par le testament de Gustave Vasa, son père, il détrôna son frère aîné, Eric XIV, et le fit empoisonner. Cédant à sa femme Catherine Jagellon, il sembla vouloir rétablir le catholicisme en Suède, abjura même entre les mains du jésuite Possevin, 1577, et publia une liturgie nouvelle; mais l'opposition qu'il rencontra et la mort de la reine le ramenèrent au luthéranisme. Il fit donner, en 1587, le trône de Pologne à son fils Sigismond, catholique, combattit les Danois et les Russes. Les intrigues du sénat attristèrent la fin de son règne. A. G.

Personnages divers.

JEAN, peintre, sculpteur et architecte italien du xe siècle, fut appelé par Othon III à Aix-la-Chapelle, où il orna l'oratoire de ce prince. Il construisit l'église de St-André de Liége.

JEAN (le PRÊTRE-). *V.* PRÊTRE-JEAN.

JEAN, secrétaire de l'empereur Honorius, usurpa l'empire à la mort de ce prince, en 423. D'abord vainqueur de Valentinien III, il fut ensuite assiégé dans Ravenne, pris par trahison, et mis à mort, en 425.

JEAN (Dom), moine de l'abbaye de *Haute-Seille* ou *Haute-Selve* (diocèse de Metz), dans la 2e moitié du XIIe siècle, dédia à l'évêque Bertram un livre latin des *Sept Sages*, série de nouvelles, reliées entre elles à la façon des *Mille et une Nuits*. Dans ce livre des *Sept Sages*, où la donnée est tout orientale, l'érudion moderne a cru reconnaître l'imitation lointaine d'une fiction hébraïque traduite en persan vers 1127, sous le nom de *Sindibad Namah*, et analysée par la *Revue britannique*. Dom Jean a souvent été confondu avec un autre moine nommé Herbers, qui a imité en vers français le livre des *Sept Sages*. Cet ouvrage a d'ailleurs eu une heureuse destinée; il a été traduit et imité, à plusieurs reprises, en latin, en allemand, en italien, en espagnol, même en grec, et publié encore en prose française par M. Leroux de Lincy, 1838.

JEAN D'ARRAS, secrétaire de Jean, duc de Berry, composa en 1387, par ordre de Charles V, et pour l'amusement de la duchesse de Bar, sœur de son maître, le roman de *Mélusine*, imprimé à Paris, 1500, in-folio; 1584, in-4o; 1648 et 1700, 2 vol. in-8o.

JEAN DE L'AIGUILLE. *V.* HAWKWOOD.

JEAN D'AUTHON. *V.* AUTHON.

JEAN BART. *V.* BART.

JEAN DE BEAUVAIS, écrivain du moyen âge, a été regardé comme l'auteur d'un roman de l'*Image du monde*, qui appartient à un Messin nommé Gossuin. Ce poëme n'est qu'un extrait de plusieurs autres ouvrages, surtout du traité *de Imagine mundi*, d'Honoré d'Autun.

JEAN DE BOLOGNE, sculpteur, né à Douai en 1524, m. en 1608, s'établit de bonne heure en Italie, et sut mettre à profit les conseils et les leçons de Michel-Ange. Ses principaux ouvrages sont : à Bologne, les figures et les accessoires en bronze de la fontaine de la place Majeure; à Florence, la statue équestre de *Cosme Ier*, les statues colossales de *Neptune* et de *Jupiter*, et un *Soldat romain enlevant une Sabine*; à Rome, le *Mercure volant*, chef-d'œuvre de légèreté; à Versailles, l'*Amour et Psyché*. Jean de Bologne commença l'ancienne statue équestre de Henri IV sur le Pont-Neuf, à Paris; les statues en bronze des quatre parties du monde, qui ornaient le piédestal, sont auj. au musée du Louvre. B.

JEAN BON SAINT-ANDRÉ. *V.* SAINT-ANDRÉ.

JEAN DE BRUGES. *V.* EYCK (VAN).

JEAN DE CALCAR, peintre néerlandais, de l'école de Jean de Bruges, né en 1500 à Calcar, m. à Naples en 1516, imita, à s'y méprendre, la manière du Titien. Rubens avait la plus vive admiration pour une *Adoration des bergers*, qui est auj. à la galerie du Belvédère à Vienne. Les figures des *Institutions anatomiques* de Vésale sont de Jean de Calcar. Le musée du Louvre a de lui un magnifique portrait, et celui de Munich une *Mater dolorosa*. B.

JEAN DE CHELLES, architecte et sculpteur du portail méridional de Notre-Dame de Paris, où il a représenté, en 1257, l'histoire de St Etienne.

JEAN DE GNESNE, archidiacre à Gnesne dans la 2e moitié du XIVe siècle, vice-chancelier de Pologne sous le roi Casimir le Grand, a laissé : *Brevior chronica Cracoviæ*, ouvrage curieux qui s'étend jusqu'à l'an 1399, et qui a été inséré dans la collection de Sommersberg, t. II.

JEAN DU PLAN CARPIN. *V.* CARPIN.

JEAN-FRANÇOIS, noir, généralissime des noirs de St-Domingue insurgés en 1791, né vers 1751, m. en 1809. Esclave, il se plaça à la tête de ces bandes qui combattaient dans l'origine pour la cause des Bourbons et la contre-révolution. Soumis à l'Espagne, il s'enrichit par ses rapines et en vendant des noirs aux Espagnols pour les rendre esclaves. Il fit massacrer près de 800 Français au Fort-Liberté, en 1794. L'année suivante, l'Espagne ayant cédé sa colonie à la France, Jean-François s'embarqua, et se rendit à Cadix, où il jouissait du rang de lieutenant général : il y mourut dans la pauvreté. B. A.

JEAN DE GISCHALA, Juif du Ier siècle de l'ère chrétienne, fut d'abord chef de brigands, essaya d'assassiner l'historien Josèphe qui commandait dans sa ville natale, en fut chassé, y revint pour la défendre contre les Romains, se souilla de crimes pendant le siége de Jérusalem, et fut mis dans une prison par Titus, qui l'y laissa mourir, en 70.

JEAN DE LEYDE (Jean Bockelson, dit), né à Leyde, our à tour tailleur, cabaretier, comédien, fit plusieurs voyages pendant lesquels il adopta l'anabaptisme, et se fixa en 1534 à Munster. Entreprenant et ambitieux, il en chassa l'évêque Waldeck, établit la communauté des biens et des femmes, se fit sacrer roi de la nouvelle Sion, battit monnaie, eut une cour, un sérail. Il avait pour sceau : *Roi de la justice sur toute la terre.* Pendant 14 mois il défendit la ville contre l'évêque, et monta la garde sur les murailles; mais trahi par un transfuge, il périt dans les supplices (22 janv. 1536). Les instruments de torture et la cage de fer où il fut enfermé se voient à Munster. G. D.

JEAN DE MEUNG. *V.* MEUNG.

JEAN DE NIVELLE. Jean de Montmorency, seigneur de Nivelle, du temps de Louis XI, ayant donné un soufflet à son père, fut sommé de comparaître en justice; mais, prévoyant une condamnation méritée, plus on le citait, moins il répondait à la citation, en s'enfuyant vers la Flandre. On le traitait de *chien*, à cause de l'horreur qu'inspirait son action; de là vint le dicton populaire : « C'est le chien de Jean de Nivelle (ou plutôt : le chien Jean de Nivelle), qui s'enfuit quand on l'appelle. » D'autres explications ont été données de ce dicton; aucune ne paraît plus satisfaisante.

JEAN DE PARIS, dominicain du XIIIe siècle, docteur de l'Université, prit parti pour Philippe le Bel contre Boniface VIII, écrivit en sa faveur un *Traité de la puissance royale et papale*, avança plus tard quelques erreurs sur la présence réelle, fut condamné par Guillaume, évêque de Paris, et alla plaider sa cause à Rome, où il mourut en 1304.

JEAN-PAUL. *V.* RICHTER.

JEAN PHILOPON. *V.* PHILOPON.

JEAN DE SALISBURY. *V.* SALISBURY.

JEAN SARGAVAK (le Diacre), docteur arménien du XIIe siècle, d'un grand savoir et d'une profonde érudition. Plusieurs de ses ouvrages n'existent plus qu'à l'état de fragments, tels qu'une *Explication de la chronologie nationale*, une *Histoire d'Arménie*, enrichie de plusieurs Mémoires arméniens et persans, huit *Homélies* très-élégantes sur différents sujets, un *Traité de juridiction*, de belles *Prières*, etc. C—A.

JEAN SECOND. *V.* SECOND.

JEAN SCOT ÉRIGÈNE. *V.* SCOT.

JEAN DE TROYES, greffier de l'hôtel de ville de Paris, dans le XVe siècle, est regardé comme l'auteur d'une Histoire de Louis XI, connue sous le titre de *Chronique scandaleuse*. C'est un extrait presque littéral des *Chroniques de St-Denis* et du 2e vol. des *Chroniques martiniennes*. On trouve la Chronique de Jean de Troyes dans plusieurs éditions de Comines, et dans les collections de Mémoires sur l'histoire de France publiées par Petitot, et par Michaud et Poujoulat.

JEAN D'UDINE, peintre italien, né en 1489 ou 1494, m. à Rome en 1561 ou 1564, étudia sous le Giorgion, et se perfectionna à l'école de Raphaël. Il peignait les ornements et la nature morte avec tant de perfection et de vérité, qu'on a raconté une infinité d'anecdotes sur l'illusion produite par ses peintures. On voit de lui, à Venise, *la Présentation au Temple* et *Jésus parmi les docteurs*; à Rome, des fresques très-remarquables; à Madrid, des tableaux de fleurs et d'animaux morts. M. V—L.

JEAN DE VENETTE. *V.* VENETTE.

JEAN DE VICENCE, dominicain du XIIIe siècle, prêcha la paix publique dans plusieurs villes de l'Italie, principalement à Bologne, Padoue, Feltre, Ferrare, pendant lo

règne de l'empereur Frédéric II. Il eut un tel succès, que 400,000 personnes se réunirent à sa voix dans la plaine de Paquera, près de Vérone, pour abjurer leurs haines. Chargé de l'administration des affaires dans plusieurs cités, il ne se signala que par son incapacité et son intolérance.

JEAN DE VIENNE. *V.* VIENNE.

JEAN (Feu de la SAINT-), feu de joie que l'administration municipale de Paris, sous l'anc. monarchie, faisait allumer tous les ans, la veille de la St-Jean, sur la place de Grève. C'était un feu de bois. Le gouverneur de Paris, le prévôt des marchands et tout le corps de ville, escortés des gardes de Paris, avec drapeaux, tambours, colonel en tête, huissiers et greffiers, faisaient trois fois le tour de la Grève, où il y avait une grande pile de bois. Au 3e tour, un juré mouleur (mesureur) de bois présentait un flambeau au prévôt, qui mettait le feu à la pile; les échevins y jetaient aussi des torches enflammées, puis on remontait à l'hôtel de ville, où il y avait festin et bal offerts à l'élite de la haute société et de la bourgeoisie. Quelquefois le roi venait allumer lui-même le feu de la St-Jean, en présence de toute sa cour, et honorait de sa présence la fête de la ville. Le peuple dansait en rond autour du feu, d'une manière très-licencieuse, et chantait des chansons à l'avenant. Des détonations d'artillerie précédaient et accompagnaient le feu, au milieu duquel on jetait des chats dans un sac. Le feu de la St-Jean, déjà en usage dès le XIIe siècle, était, à ce que l'on croit, un reste des traditions païennes, peut-être un souvenir du culte du Soleil, la St-Jean arrivant au solstice d'été.

JEAN (SAINT-), île des Antilles danoises, une des îles Vierges, à 4 kil. E. de St-Thomas; par 18° 17' 50" lat. N., et 67° 1' 57" long. O.; 110 kil. carr.; 6,000 hab. Sol pierreux; on récolte du sucre, du coton et un peu de café. — Occupée par les Danois en 1671; ouverte depuis 1834 au commerce de toutes les nations.

JEAN (SAINT-), île de l'Amérique anglaise. *V.* ÉDOUARD (île du prince).

JEAN (SAINT-). *V.* aussi JOAO (SAN-), JOHN (SAINT-) et JUAN (SAN-).

JEAN-D'ACRE (SAINT-). *V.* ACRE.

JEAN-D'ANGELY (SAINT-), *Angeriacum*, s.-préf. (Charente-Inférieure), à 63 kil. E.-S.-E. de La Rochelle, sur la rive dr. de la Boutonne; 5,516 hab. Trib. de 1re instance et de commerce; collége, société d'agriculture. Belle halle. Distilleries d'eau-de-vie. Commerce de vins et eaux-de-vie, grains, bois de construction. Fabr. de serges, faïence, gros souliers dits de *Niort*; filat. de laine, fonderie de fer, taillanderie. — Cette ville se forma autour d'un monastère fondé par Pepin, roi d'Aquitaine. Elle obtint une commune en 1204. Charles V étendit ses franchises, pour récompenser sa fidélité à la France pendant les guerres avec les Anglais. Elle adopta le protestantisme, fut prise par le duc d'Anjou (Henri III) en 1569, et, en 1621, par Louis XIII, qui rasa ses fortifications. Patrie de Henri II de Bourbon-Condé.

JEAN-BONNEFOND (SAINT-), brg (Loire), arr. et à 6 kil. N.-E. de St-Étienne; 4,583 hab. Fabr. de rubans et de clous.

JEAN-DE-BOURNAY (SAINT-), ch.-l. de canton (Isère), arr. et à 24 kil. E. de Vienne; 1,776 hab. Fabr. de toiles, draps. Commerce de grains, bestiaux et volailles.

JEAN-DE-BRÉVELAY (SAINT-), ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 32 kil. S.-O. de Ploërmel; 416 hab.

JEAN-DU-BRUEL (SAINT-), brg (Aveyron), arr. et à 30 kil. E.-S.-E. de Milhau; 1,515 hab. Lainages communs. Commerce de tonneaux.

JEAN-LE-CENTENIER (SAINT-), vge (Ardèche), arr. et à 22 kil. S. de Privas; 788 hab. Sur une montagne qui le domine est le vaste cratère de *Montbrul*, ainsi que les ruines d'un vieux château.

JEAN-DE-DAYE (SAINT-), ch.-l. de canton (Manche), arr. et à 14 kil. N. de St-Lô, près de la rive g. de la Vire; 167 hab.

JEAN-SUR-ERVE (SAINT-), vge (Mayenne), arr. et à 30 kil. E. de Laval; 1,186 hab. Près de là, ruines d'une anc. ville des Arviens, et belles grottes de Sauges, dites *Caves à Margot*.

JEAN-DE-FOS (SAINT-), vge (Hérault), arr. et à 25 kil. E. de Lodève, près de l'Hérault; 1,473 hab. Fabr. de poterie et de vert-de-gris.

JEAN-DU-GARD (SAINT-), ch.-l. de cant. (Gard), arr. et à 27 kil. O. d'Alais, sur le Gardon d'Anduze; 2,864 hab. Église calviniste. Filat. de soie; fabr. de bonneterie, de soie et de coton, de fil d'Écosse. Commerce de gros bétail, de moutons et de chèvres.

JEAN-DE-LOSNE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. et à 43 kil. E.-N.-E. de Beaune, sur la rive dr. de la Saône, à la jonction du canal de Bourgogne, et près de l'embouchure du canal de l'Est; 1,846 hab. Fortifications. Trib. de commerce. Comm. de vins, fers, bois, charbons, blé, fourrages, briques. — Cette ville obtint une commune en 1256. Vainement assiégée par les Espagnols et les Autrichiens en 1636, son héroïque résistance lui a valu le surnom de *Belle-Défense*. Patrie de Dom Martène.

JEAN-DE-LUZ (SAINT-), ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. et à 21 kil. S.-O. de Bayonne, port sur l'Océan, à l'embouchure de la Nivelle; 1,830 hab. Cette ville, une des principales du pays basque, devint très-importante lorsque, aux XIVe, XVe et XVIe siècles, les Basques s'adonnèrent à la pêche des baleines, qui abondaient alors dans le golfe de Gascogne. Le mariage de Louis XIV y fut célébré en 1660; la ville possédait alors 15,000 hab. Pêche de la sardine. Armement pour la pêche de la morue. Phare de 3e ordre.

JEAN-DE-MAURIENNE (SAINT-), sous-préfect. (Savoie), ancienne capitale de la prov. de Maurienne, sur l'Arc, à 50 kil. S.-E. de Chambéry, 45 E. de Grenoble; 2,720 hab. Evêché suffragant de Chambéry. Jardin botanique. Beaux pâturages; fabr. de fromages.

JEAN-DE-MONTS (SAINT-), ch.-l. de cant. (Vendée), arr. et à 40 kil. N.-N.-O. des Sables-d'Olonne, près de l'Océan; 813 hab.

JEAN-PIED-DE-PORT (SAINT-), *Imus Pyrenœus*, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. et 30 kil. O.-S.-O. de Mauléon, sur la Nive, au pied des ports ou passages de France en Espagne; 1,484 hab. Place forte, citadelle. Comm. de laines. — Fondée en 716, anc. capitale de la Basse-Navarre, et cédée à la France par le traité des Pyrénées, 1659.

JEAN-EN-ROYANS (SAINT-), ch.-l. de cant. (Drôme), arr. et à 44 kil. E.-N.-E. de Valence, sur la rive dr. de la Lionne; 1,231 hab. Filatures de soie, papeterie.

JEAN-SOLEYMIEUX (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire), arr. et à 15 kil. S. de Montbrison; 224 hab.

JEAN-D'ULLOA (SAINT-). *V.* VERA-CRUZ.

JEAN-DE-VERGT (SAINT-), ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 20 kil. S. de Périgueux; 647 hab.

JEAN (Chrétiens de SAINT-). *V.* CHRÉTIENS.

JEAN-DE-JÉRUSALEM (Hospitaliers de SAINT-). *V.* MALTE (Ordre de).

JEAN-DE-JÉRUSALEM (Sœurs hospitalières de SAINT-), instituées en même temps que les chevaliers de ce nom, dont elles suivaient la règle. Dispersées, après la prise de Jérusalem par Saladin, 1187, elles passèrent en Europe, et Sanche, femme d'Alphonse II, roi d'Aragon, établit à Saragosse un couvent de leur ordre, dans lequel on n'admettait que les filles nobles. De l'Espagne, cette congrégation se répandit en Italie, en France, et en Angleterre; elle adopta ensuite la règle de St Augustin, et, en 1470, elle se mit sous l'autorité immédiate du Saint-Siége. — Les *Chanoinesses hospitalières* de France, dont le siége principal était l'hôpital Ste-Catherine, à Paris, se rattachaient à cet ordre. Elles soignaient les malades, visitaient les femmes pauvres, et donnaient la sépulture aux noyés, et à tous ceux qui mouraient de mort violente ou en prison. Leur costume se composait d'une robe blanche avec ceinture, et d'un manteau noir. D—T—R.

JEANNE Ire, reine de Naples, 1343-1382, était fille de Charles, duc de Calabre, et petite-fille de Robert, roi de Naples, qui la fiança en 1333, âgée de 8 ans, à son cousin André, fils de Charobert de Hongrie. En 1345, elle fit assassiner André, et épousa Louis de Tarente, son amant et l'auteur du crime. Attaquée en 1347 par Louis de Hongrie, frère d'André, elle s'enfuit en Provence, et revint l'année suivante, quand la *peste noire* eut éloigné ses ennemis. Louis reparut en 1350, et eut peu de succès; on s'en référa à l'arbitrage du pape Clément VI, qui déclara Jeanne innocente du meurtre d'André. Après la mort de Louis de Tarente, 1362, Jeanne se maria avec Jacques III, roi de Majorque, et, plus tard, avec Othon de Brunswick. N'ayant eu aucun enfant de ses diverses unions, elle adopta Charles de Duras, son cousin, qui la paya d'ingratitude. Comme elle embrassa, en 1378, le parti de Clément VII contre Urbain VI, Charles se rangea du côté de ce dernier, appela autour de lui ceux que la tyrannie de Jeanne avait chassés de Naples, la renversa du trône, et la fit étouffer sous un lit de plumes. La Harpe a composé une tragédie de *Jeanne de Naples*. B.

JEANNE II, reine de Naples, 1414-1435, née en 1368 de Charles de Duras, épousa, en 1404, Guillaume, fils de Léopold III d'Autriche, devint veuve en 1406, et succéda

à Ladislas son frère. Elle se livra avec impudeur à toutes sortes de débauches, puis choisit un nouvel époux, Jacques, comte de La Marche. Celui-ci fit décapiter Alopo et les autres favoris de la reine, la retint elle-même prisonnière, et fut à son tour jeté dans un cachot, d'où il s'échappa et s'enfuit en France, 1419. Jeanne prit alors un nouveau favori, Caraccioli, qu'elle fit ensuite mettre à mort, 1432. Elle adopta Alphonse V d'Aragon, et comme ce prince, sans attendre son héritage, voulut la renverser par les armes, elle fit un autre testament en faveur de Louis d'Anjou, puis de son frère René. B.

JEANNE (la papesse), personnage imaginaire qui, selon quelques chroniqueurs, aurait occupé la chaire de St-Pierre sous le nom de Jean VIII, après la mort de Léon IV, 855. C'était, dit-on, une femme de Mayence, qui, cachant son sexe, était entrée dans les ordres, mais dont l'accouchement, au milieu même d'une procession, aurait dévoilé l'imposture. Dumoulin, Bayle et Basnage ont démontré l'absurdité de cette fable, que Voltaire a cherché à accréditer.

JEANNE D'ALBRET, reine de Navarre, fille et héritière de Henri d'Albret, et de Marguerite, sœur de François Ier, née en 1531, m. en 1572, avait pour dot la Basse-Navarre, le Béarn, les pays d'Albret et de Foix. Charles-Quint la demanda en vain pour son fils Philippe. Elle épousa, en 1548, à Moulins, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et en eut Henri IV en 1553. Deux ans après, elle succéda à son père. Elle embrassa le calvinisme en 1556, et, en 1567, publia un édit pour l'établissement de la religion réformée dans ses États. Elle avait perdu son époux, blessé au siége de Rouen, en 1562. En 1569, après la bataille de Jarnac, elle conduisit son jeune fils à l'armée calviniste. Attirée à la cour de France sous le prétexte du mariage de ce fils avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, elle mourut à Paris, deux mois avant la St-Barthélemy, empoisonnée, dit-on, avec une paire de gants parfumés que lui avait vendus un Italien. « Elle n'avait de femme que le sexe, dit d'Aubigné, l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux adversités. » Jeanne d'Albret écrivait également bien en vers et en prose; quelques-uns de ses sonnets ont été imprimés dans les œuvres de Joachim Dubellay. B.

JEANNE D'ARC, ou mieux DARC, d'après les dernières recherches, née en 1409 à Domremy (Basse-Lorraine), de Jacques Darc et d'Isabelle Romée, m. en 1431, réveilla le sentiment national en France à la fin de la guerre de Cent Ans, et contribua puissamment à expulser les Anglais du royaume, dont ils s'étaient rendus presque entièrement les maîtres. Son enfance et sa jeunesse, passées dans les champs, où elle conduisait les troupeaux, eurent pour spectacle tous les maux de la guerre, et son imagination fut frappée de bonne heure par la honte de l'occupation anglaise, les misères des dissensions civiles, et l'intérêt romanesque qui s'attachait au dauphin Charles. Des croyances populaires, une vague attente, semblaient aussi préparer et provoquer sa mission. Des visions surnaturelles, d'étranges entretiens avec des voix divines (St Michel, Ste Marguerite, Ste Catherine) qu'elle crut entendre pendant quatre ans, la décidèrent. Elle avait 18 ans; un oncle, André Laxart, fut, le premier, convaincu de sa mission. Il la conduisit à Vaucouleurs, auprès du sire de Baudricourt, gouverneur de la ville; celui-ci l'envoya à Chinon, où le roi Charles VII tenait sa cour. Elle y arriva le 24 février 1429, fut introduite auprès du roi, et, sans l'avoir jamais vu, le désigna, dans la foule des seigneurs, où il s'était caché à dessein, lui parla, dit-on, de secrets qu'il ne croyait connus que de lui seul, et lui promit de faire lever le siége d'Orléans, dernier boulevard de la monarchie française, et de le faire sacrer à Reims. Le peuple était persuadé par elle; la cour de Charles VII dut se laisser persuader. On arma, on équipa Jeanne; les plus vieux généraux, Lahire tout le premier, durent subir l'ascendant miraculeux de cette fille des champs. Le 29 avril, elle entrait dans Orléans; le 4 mai, l'armée y était introduite, et la terreur s'emparait du camp des Anglais; le 8 mai 1429, Orléans était délivré. Jeanne s'ouvrit un passage vers Reims par la bataille de Patay; elle y arriva le 13 juillet, et fit sacrer le roi, le 17. Les voix étaient obéies, Jeanne voulut se retirer : on la retint malgré ses instances; elle perdit alors confiance en elle-même, échoua devant Paris, se jeta dans Compiègne assiégée par les Bourguignons; ayant fait une sortie, le 24 mai 1430, elle ne put rentrer à temps dans la ville, et demeura prisonnière du bâtard de Wandomme. Jean de Luxembourg, qui commandait le siége, se la fit livrer, et la vendit pour 10,000 livres aux Anglais, avec l'assentiment du duc de Bourgogne, leur allié. Les Anglais décidèrent qu'elle serait jugée comme sorcière et hérétique. Un long et inique procès commença à Rouen; l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, qui tenait son siége du roi d'Angleterre Henri V, présidait le tribunal infâme. On essaya d'embarrasser Jeanne dans un réseau de subtilités théologiques; on voulait lui persuader, ou du moins lui arracher l'aveu que le démon seul l'inspirait. Elle montra durant ses interrogatoires un sang-froid, une intelligence, une hauteur de sentiments, une éloquence naïve et forte, une ironie même, plus extraordinaires que ses exploits guerriers. On usa de ruse pour la trouver coupable; elle signa ingénument une abjuration différente de celle qu'on lui avait lue : après l'avoir condamnée à un prison perpétuelle, avec défense de porter d'autres habits que ceux de son sexe, on lui enleva pendant la nuit ses vêtements de femme. Surprise avec l'armure qu'on lui avait laissée, et dont elle s'était couverte à l'approche des gardes, elle fut condamnée, comme relapse, à être brûlée vive sur la place du Vieux-Marché, et la sentence fut exécutée le 30 mai 1431. L'histoire n'a rien de plus saisissant que cette vie et cette mort. Vingt-cinq ans après, Charles VII, avec le concours du pape Calixte III, fit revoir le procès et réhabiliter la mémoire de Jeanne. Il anoblit sa famille, sous le nom de du Lys, et l'exempta de toutes tailles. On célèbre tous les ans à Orléans, par une procession solennelle en l'honneur de Jeanne, la délivrance de la ville. Le 8 mai 1855, une belle statue équestre, œuvre du sculpteur Foyatier, a été inaugurée sur l'une des places d'Orléans. Rouen avait dressé dès longtemps à l'héroïne un monument, trop médiocre. Un buste de Jeanne, placé, en 1820, à Domremy, a été remplacé, en 1856, par une statue de bronze. Enfin la princesse Marie, fille du roi Louis-Philippe, a sculpté Jeanne d'Arc : c'est la plus poétique et la plus parfaite de toutes les statues pédestres qu'on en a faites. M. Ingres l'a représentée au sacre de Reims. La poésie s'est inspirée plusieurs fois, mais avec une fortune bien différente, de cette chaste et sainte *Pucelle d'Orléans*; Chapelain l'a ridiculisée sans intention de le faire; Voltaire a commis la faute impardonnable de la flétrir dans un poëme burlesque; Schiller l'a idéalisée dans un beau drame; un Anglais même, Southey, l'a dignement chantée. Parmi nos poëtes français modernes, plusieurs ont aussi célébré Jeanne : Soumet, dans une tragédie et un poëme; C. Delavigne et Ozaneaux, dans des poëmes de proportions diverses; mais aucun ne s'est élevé bien haut : ils n'ont pu lutter avec l'histoire, qui, dans sa simplicité, restera longtemps le vrai poëme de Jeanne d'Arc. — M. Jules Quicherat a publié, dans la collection de la Société de l'Histoire de France, le texte authentique du procès de Jeanne d'Arc, de sa condamnation et de sa réhabilitation, 5 vol. in-8°. L'histoire complète de Jeanne d'Arc, par Lebrun des Charmettes, 1817, 4 vol. in-8°, n'est plus au niveau de la science actuelle, malgré d'estimables parties et un intérêt soutenu. Parmi les travaux les plus récents, il faut citer ceux de MM. Michelet, Renzi, Vallet de Viriville, résumés dans une *Vie de Jeanne d'Arc*, par M. A. Desjardins, Paris, 1854. M. de Lamartine, dans *le Civilisateur*, a consacré à Jeanne d'Arc une éloquente Biographie. M—L.

JEANNE DE BOURGOGNE, reine de France, fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, épousa Philippe le Long en 1307, fut enfermée pour adultère, en 1314, avec sa sœur Blanche et sa belle-sœur Marguerite, puis reprise par son mari, et mourut à Roye en 1329. Elle fonda le collége de Bourgogne à Paris.

JEANNE DE BOURGOGNE, fille de Robert II de Bourgogne, et d'Agnès de France, dernière fille de St Louis, épousa, en 1313, Philippe de Valois, et mourut en 1348, à 55 ans.

JEANNE DE CHANTAL (Sainte). *V.* CHANTAL.

JEANNE DE FLANDRE, femme du duc de Bretagne Jean IV de Montfort, continua la guerre contre Charles de Blois, pendant la captivité de son mari au Louvre, et soutint un siége glorieux dans Hennebont, 1342-43. Elle eut pour adversaire Jeanne de Penthièvre; de là le nom de *Guerre des deux Jeanne* donné à la guerre de succession de Bretagne.

JEANNE LA FOLLE, née en 1482 de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, épousa, en 1496, Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, fut reine de Castille après sa mère, 1504, et mourut en 1555. Sa raison, naturellement faible, s'altéra de plus en plus par l'indifférence et l'abandon d'un mari qu'elle aimait passionnément, et se perdit tout à fait à la mort de Philippe, 1506. Elle resta reine de nom; mais Ferdinand gouverna comme régent jusqu'à sa

mort, 1516; et Charles-Quint, fils de Jeanne, sans enlever ce titre à sa mère, prit alors lui-même celui de roi. R.

JEANNE DE FRANCE ou DE VALOIS (Sainte), fille de Louis XI, née en 1464, m. en 1505, épousa, à l'âge de 12 ans, son cousin le duc d'Orléans, qui, devenu roi sous le nom de Louis XII, la répudia à cause de sa laideur, 1498. La vertueuse princesse se soumit sans murmure, et alla vivre à Bourges, où elle fonda l'ordre de l'*Annonciade;* elle en prit l'habit, en 1504. Fête, le 4 février. L—H.

JEANNE HACHETTE. *V.* HACHETTE.

JEANNE DE HAINAUT. *V.* HAINAUT.

JEANNE HENRIQUEZ, fille de Frédéric Henriquez, amirante de Castille, épousa en 1444 Jean II, roi de Navarre, qui la rendit mère de Ferdinand le Catholique. En 1458, elle fut aussi reine d'Aragon, lorsque Jean eut succédé dans ce royaume à son frère Alphonse. Elle persécuta don Carlos (*V. ce nom*), fils d'un premier lit, excita par cette conduite la révolte des Catalans, fut assiégée dans Girone, 1463, et dut sa délivrance au comte de Foix. Dans une autre guerre contre Jean de Calabre, qui disputait la Catalogne à Jean II, elle mourut devant Roses, 1468. B.

JEANNE DE NAVARRE, reine de France, née en 1272, m. en 1305, hérita de son père Henri I^er^, roi de Navarre et comte de Champagne, et conserva l'administration particulière de ses États, tout en épousant Philippe le Bel, 1284. Elle chassa de la Navarre les Aragonais et les Castillans, et rétablit le calme dans ce pays longtemps troublé. En 1297, elle marcha elle-même contre le comte de Bar, qui avait envahi la Champagne, le battit, et en fit son vassal. Aussi sage que vaillante, elle était la conseillère de son mari, qu'elle accompagnait à la guerre. Elle protégea les savants, et fonda à Paris, en 1303, le collége de Navarre. L—H.

JEANNE DE NAVARRE, née en 1312, de Louis X le Hutin et de Marguerite de Bourgogne, m. en 1349, épousa en 1317 Philippe d'Evreux, et succéda comme reine de Navarre à son oncle Charles le Bel, 1328.

JEANNE DE PENTHIÈVRE, femme du comte Charles de Blois, nièce du duc de Bretagne Jean III, fit la guerre pendant la captivité de son mari à la Tour de Londres, contre Jeanne de Flandre (*V. ce nom*), comtesse de Montfort.

JEANNIN (Pierre, dit le président), né à Autun en 1540, m. en 1623, étudia le droit sous Cujas, et reçu avocat au parlement de Dijon en 1569, fut député aux États généraux de Blois, gouverneur de la chancellerie de Bourgogne, conseiller au parlement, dont il devint président en 1579. Quoiqu'il eût empêché le massacre de la St-Barthélemy à Dijon, il servit Mayenne et la Ligue; mais après l'abjuration de Henri IV, il devint son conseiller, et ce prince l'employa avec succès dans plusieurs négociations importantes; ce fut lui qui signa, en 1609, la *trève de douze ans*, qui assurait l'indépendance des Provinces-Unies. Après l'assassinat du roi, il rendit encore des services à Marie de Médicis, qui le nomma contrôleur-général des finances. Le président Jeannin, catholique zélé, n'en conserva pas moins, dans les temps de trouble où il vécut, un sens politique très-droit et un patriotisme très-éclairé. Habile diplomate, homme désintéressé et de mœurs antiques, il a une physionomie à part dans notre histoire. Les *Négociations du président Jeannin, suivies de ses Œuvres mêlées*, ont été publiées en 1656, Paris, in-folio. On les a réimprimées en 1819, 3 vol. in-8°, et en 6 vol. dans la Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, par Petitot, 1821-22. J. T.

JEAURAT (Edme-Sébastien), astronome, né à Paris en 1724, m. en 1803, fut, dès l'âge de 25 ans, employé comme ingénieur-géographe à la grande carte de France, devint professeur de mathématiques à l'École militaire et membre de l'Académie des Sciences en 1753, et fit partie de l'Institut à sa création. On a de lui : *Traité de perspective*, 1750, in-4°; *Nouvelles tables de Jupiter,* 1766, in-4°; et 12 vol. de la *Connaissance des temps.*

JEBB (Samuel), médecin anglais, né en 1690 dans le comté de Nottingham, m. en 1772, a donné un recueil des *Écrits publiés sur Marie Stuart,* 1725, in-8°, et une édition de l'*Opus majus* de Roger Bacon, Londres, 1733, in-folio.

JÉBUSÉENS, peuple de la Terre de Chanaan, à l'O. de la mer Morte et au N. des Héthéens, dans le pays occupé plus tard par les tribus hébraïques de Siméon, Juda et Benjamin. Leur capitale était *Salem*, appelée ensuite *Jébus*, puis *Jérusalem*. Ils ne furent complétement soumis qu'au temps de David.

JÉCHONIAS, fils et successeur de Joachim, roi de Juda, ne régna que trois mois, et fut emmené captif à Babylone par Nabuchodonosor, 597 av. J.-C.

JEDBURGH, v. et paroisse d'Écosse, ch.-l. du comté de Roxburgh, sur la Jed, à 72 kil. S.-E. d'Edimbourg; 6,000 hab. Fabr. de draps, flanelles, bonneterie de laine. Sources minérales anti-scorbutiques. On remarque l'hôtel de ville, et une belle église gothique, reste d'une abbaye du XII^e^ siècle.

JEDDAH. *V.* DJEDDAH.

JEDDO ou JÉDO. *V.* YÉDO.

JEFFERSON (Thomas), 3^e^ président des États-Unis d'Amérique, né à Shadwell (Virginie) en 1743, m. en 1826. Il étudia le droit sous Wythe. Sa brillante fortune et la réputation qu'il acquit au barreau l'ayant fait appeler à la législature de Virginie, 1769, il y devint un des principaux adversaires de la domination anglaise. Ce fut lui qui rédigea la déclaration d'indépendance de 1776. Envoyé en France, avec Adams et Franklin, pour négocier des traités de paix et de commerce, 1783, il y resta quelques années en qualité de ministre des États-Unis. De retour dans sa patrie, il devint secrétaire d'État sous Washington, 1789, vice-président de l'Union en 1797, président en 1801 et en 1805. Pendant son administration, la Louisiane fut acquise aux États-Unis. A l'expiration de ses pouvoirs, il refusa de violer la constitution en les reprenant pour la 3^e^ fois, et employa ses dernières années à faire fleurir une université qu'il avait fondée. Jefferson avait conservé une profonde reconnaissance de l'accueil fait aux Américains par le gouvernement français; il l'exprimait d'une manière charmante, en disant : « Tout homme a deux patries, la sienne et la France. » Les Américains regardent comme des chefs-d'œuvre la Correspondance de Jefferson, et ses Rapports sur la législation et le commerce. Il a laissé, en outre, des *Notes sur la Virginie*, 1781, trad. en franç. par Morellet, 1786, in-8°; des *Mélanges*, trad. par Conseil, 1823, 2 vol. in-8°, etc. B.

JEFFERSON, v. des États-Unis, capit. de l'État de Missouri, sur la rive dr. du Missouri et près de son confl. avec l'Osage, à 1,000 kil. O. de Washington; 4,000 hab.

JEFFERSON, riv. des États-Unis (Missouri), une des branches du Missouri, naît dans les montagnes Rocheuses, et reçoit le Madisson et le Gallatin.

JEFFERY, JEFFREYS ou JEFFRYS (George), magistrat anglais, né à Acton (Denbigh), m. en 1689, s'éleva du rang de simple avocat à la dignité de grand-chancelier. C'est à ses conseils qu'on attribue la plupart des actes arbitraires et tyranniques qui ont signalé la fin du règne de Charles II et celui de Jacques II. Il poursuivit avec cruauté le malheureux Sidney, accusé d'avoir trempé dans la conspiration de Rye-House, et les partisans du duc de Monmouth. Détesté de la nation, il essaya de sortir du royaume sous un déguisement, lors de la révolution de 1688; mais il fut reconnu, arrêté, et mourut de chagrin à la Tour de Londres. B.

JEGUN, ch.-l. de cant. (Gers), arr. et à 18 kil. N.-O. d'Auch; 525 hab.

JEHAN, forme du nom de Jean au moyen âge.

JÉHOVAH, nom mystérieux du Seigneur, que Moïse le premier fut autorisé à faire connaître, et qui signifie l'*Être existant par lui-même.*

JÉHU, officier de Joram, roi d'Israël, fut sacré roi lui-même par Élisée, 876 av. J.-C., et reçut l'ordre d'exterminer toute la maison d'Achab et de s'emparer du trône. Joram, son fils Ochosias, Jézabel, veuve d'Achab, les autres membres de leur famille, et les prêtres de Baal, furent mis à mort. Jéhu régna 28 ans. Ayant à son tour abandonné le culte du vrai Dieu, il vit ses États ravagés par Hazaël, roi de Syrie.

JÉHU (Compagnies de). *V.* COMPAGNIES.

JELALABAD. *V.* DJELALABAD.

JELALPOOR. *V.* DJELALPOUR.

JÉLIOTTE (Pierre), célèbre chanteur, né dans le Béarn en 1710, m. en 1788. A l'âge de 23 ans, il débuta, avec le plus grand succès, à l'Opéra de Paris, et pendant 22 années qu'il resta au théâtre, il ne cessa d'obtenir les triomphes les plus brillants. Sa voix était une haute-contre, remarquable par le volume, la plénitude des sons, et l'éclat du timbre argentin.

JEMALABAD. *V.* DJEMALABAD.

JEMMAPES, v. de Belgique (Hainaut), à 5 kil. O. de Mons, sur la Haine; 5,000 hab. Extraction de houille; raffineries de sel. Célèbre victoire des Français, commandés par Dumouriez, sur les Autrichiens, 6 novemb. 1792; elle amena la 1^re^ conquête de la Belgique. — Jemmapes donna son nom, sous la 1^re^ République et le 1^er^ Empire, à un départem. français, situé entre ceux de l'Escaut et de la Dyle au N., de Sambre-et-Meuse à l'E., du Nord et des Ardennes au S. Ch.-l., *Mons;* sous-préfectures, Tournai et Charleroi.

JEMSCHID. *V.* DJEMCHID.

JÉNA. *V.* IÉNA.

JÉNIL. *V.* XÉNIL.

JÉNISSÉI. *V.* IÉNISSEÏ.

JENKINS (Henri), phénomène inouï de longévité, né en 1501 à Bolton (Yorkshire), m. en 1670, conserva, pendant les 169 ans qu'il vécut, l'usage de ses facultés. Il fut appelé à porter témoignage pour un fait arrivé depuis plus de 140 ans.

JENKINSON (Antoine), voyageur et diplomate anglais du XVI^e siècle, parcourut toute l'Europe, visita les États Barbaresques, et pénétra en Asie jusque chez les Tartares Uzbeks. Après deux voyages en Russie, en 1558 et en 1561, où il avait été envoyé par une compagnie anglaise qui voulait étendre son commerce jusqu'en Asie par les États moscovites, il fut chargé, en 1566 et en 1572, par la reine Élisabeth, d'une ambassade auprès d'Ivan IV. Un grand nombre de ses lettres à la compagnie anglaise ont été recueillies par Hakluyt, et reproduites dans les recueils de Purchas et de Thévenot.

JENKISSON (Charles). *V.* LIVERPOOL (Comte de).

JENNEE. *V.* DJENNY.

JENNER (Édouard), médecin célèbre, né en 1749 à Berkeley (Gloucester), m. à Cheltenham en 1823, étudia à Londres sous J. Hunter, et pratiqua la médecine dans sa ville natale, tout en étudiant l'histoire naturelle. C'est là qu'il eut occasion d'observer, dès 1776, que le *cowpox* (*variola vaccinæ*), maladie des vaches, lorsqu'il était inoculé à l'homme, le préservait de la petite vérole; mais il ne publia sa découverte qu'en 1798. Il introduisit dans la pratique médicale l'usage d'inoculer la vaccine, et rendit en cela un grand service à l'humanité. Beaucoup de corps savants de l'Europe voulurent s'associer Jenner; en Angleterre, on frappa une médaille en son honneur, et le parlement lui décerna une récompense nationale de 20,000 liv. sterl. Une statue lui a été érigée dans la cathédrale de Gloucester, en 1826. On a de Jenner : *An inquiry into the causes and effects of the variolæ vaccinæ*, Londres, 1798, in-4°. *V.* son *Éloge* par le D^r Bousquet, 1847. D—G.

JENSON (Nicolas), illustre imprimeur français, né en 1420. Directeur de la monnaie de Tours, il fut chargé par Louis XI d'aller à Mayence pour prendre connaissance de la découverte de l'imprimerie. Il s'y rendit, mais ne revint pas, et alla s'établir à Venise, vers 1469. Il est l'inventeur des caractères romains. La plus remarquable de ses éditions est le *Decor puellarum*, imprimé en 1471, nonobstant la date de 1461, qu'on y voit marquée. C—S.

JENYNS (Soame), littérateur anglais, né en 1704 à Bottesham (Cambridge), ou suivant d'autres à Londres, m. en 1787, député de Cambridge au parlement de 1742 à 1780, lord de la chambre du commerce en 1755, publia, à 24 ans, un poëme estimé sur l'*Art de la danse*. On lui doit encore un *Examen de l'évidence de la religion chrétienne*, Londres, 1774, in-12, traduit en français, par Letourneur, 1774, et par Feller, 1779. Ses Œuvres complètes ont été publiées à Londres, 1790-93, 4 vol. in-8°.

JEPHTÉ, 9^e juge des Hébreux, de 1243 à 1237 av. J.-C., fils de Galaad et d'une courtisane. Chassé de la maison paternelle par les enfants légitimes, il se retira dans le pays de Tob, devint ensuite juge des Israélites, marcha contre les Ammonites leurs ennemis, fit vœu d'offrir en holocauste au Seigneur, s'il était victorieux, le premier être vivant qu'il verrait sortir de sa maison, revint vainqueur, et rencontra d'abord sa fille. Selon les uns, il l'immola; selon d'autres, il la consacra au service du Tabernacle. P.

JEREJA, v. d'Afrique (Sénégambie), sur le Vintain, à 90 kil. N.-E. de Cacheo, 30 S.-E. du fort James; cap. d'un État de son nom.

JÉRÉMIE, l'un des quatre grands prophètes, né l'an 629 av. J.-C., m. en 586, fut inspiré de Dieu dès l'âge de 14 ans, sous le règne de Josias, prophétisa jusqu'à la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, et mourut en Égypte. Ses invectives contre les désordres des Juifs et ses lugubres oracles lui avaient attiré des persécutions. On a de lui : un livre de *Prophéties*, en 55 chapitres, écrit par Baruch, son disciple et son secrétaire; les *Lamentations*, en cinq chapitres, cantiques de deuil composés sur les malheurs de Jérusalem. Le style de Jérémie se distingue par le pathétique; S^t Jérôme lui a reproché de la négligence et de la trivialité. L—H.

JÉRÉMIE, v. de l'île d'Haïti, dans la province du Sud, sur le golfe de Léogane, au N.-O. des Cayes; 4,000 hab. Comm. d'acajou, gaïac, cacao, café, et bois de campêche. La ville se divise en ville haute et ville basse; air pur et sain, température très-douce.

JEREZ. *V.* XEREZ.

JERGEAU. *V.* JARGEAU.

JÉRICHO, auj. *Rihah*, anc. v. de Palestine (tribu de Benjamin), à 28 kil. N.-E. de Jérusalem, sur un torrent qui se jetait dans le Jourdain. Elle fut prise sur les Jébuséens par Josué (1605 av. J.-C.), qui en fit tomber les murailles, en promenant autour l'Arche sainte, au son des trompettes. Rebâtie plus tard, elle fut conquise encore par Titus, 70 ap. J.-C.

JERICHOW, brg des États prussiens (Saxe), près de la rive dr. de l'Elbe, à 48 kil. N.-N.-E. de Magdebourg; 1,500 hab. Il donne son nom à 2 cercles de la régence de Magdebourg, qui ont pour ch.-l. Lohburg et Genthin.

JERKŒKI, v. de Valachie. *V.* GIURGEWO.

JÉROBOAM I^{er}, auteur du schisme des dix tribus, était un officier de Salomon. Disgracié et exilé en Égypte, au moment où mourut ce prince, il profita du mécontentement excité par Roboam, et revint en Judée, où dix des tribus le reconnurent pour roi (962 av. J.-C.). Afin de détacher ses nouveaux sujets de leur religion et par là de leurs anciens maîtres, il substitua au culte du vrai Dieu celui des veaux d'or, à Dan et à Béthel, et vécut vingt-deux ans dans l'impiété, malgré les avis du prophète Jadon (*V. ce mot*).

JÉROBOAM II, roi d'Israël, 817-776, fils de Joas, reprit aux Syriens Damas et Hamath; mais les prophètes lui reprochèrent son indifférence pour la vraie religion et pour la morale.

JÉRÔME (S^t), *Hieronymus*, Père de l'Église latine, né vers 331 à Stridon (Dalmatie), m. en 420, étudia à Rome sous Donat, s'y convertit, voyagea en Gaule et en Asie, et embrassa la vie monastique. Chassé de son désert de la Syrie par les schismatiques qu'il avait combattus, il voyagea encore, retourna à Rome, 378, fut secrétaire du pape Damase, et se retira enfin au monastère de Bethléem en Palestine, où il occupait sa solitude par de nombreux écrits. Les passions du monde qui troublèrent l'âme de S^t Jérôme, l'agitation des voyages et des luttes religieuses, les austérités du désert, toutes ces causes exaltèrent son imagination puissante, et donnèrent à son style une éloquence frappante et originale. C'est le caractère de sa version des Écritures, appelée la *Vulgate*, et adoptée par le concile de Trente comme seule canonique. Toute la fougue de S^t Jérôme se montre dans ses écrits polémiques contre Jovinien, Pélage, Vigilance, etc. Parmi ses ouvrages historiques, le plus célèbre est la traduction de la *Chronique d'Eusèbe*, très-utile pour la chronologie, quoiqu'on puisse y suspecter des erreurs. Les meilleures éditions de ses Œuvres complètes sont celles de Martianay, Paris, 1693-1706, 5 vol. in-fol., et de Maffei, Venise, 1770. Fête, le 30 septembre. D—R.

JÉRÔME DE CARDIE, compatriote et ami d'Eumène, fut secrétaire de Philippe, roi de Macédoine, et accompagna Alexandre en Asie. Plus tard, il gouverna Thèbes au nom de Démétrius, et s'attacha enfin à Pyrrhus. Une *Vie d'Alexandre*, qu'il avait écrite, ne nous est point parvenue.

JÉRÔME EMILIANI, né à Venise en 1481, m. en 1537, embrassa d'abord la profession des armes, et servit dans les guerres de sa patrie contre Charles VIII, roi de France, et contre la ligue de Cambrai. Puis il renonça au monde, réunit dans sa maison les enfants abandonnés, et fonda des établissements du même genre à Brescia, Bergame, Vérone, dans plusieurs villes du Milanais et de la Toscane. Avec ceux qui l'avaient aidé dans ces travaux, il forma la congrégation des Somasques (*V. ce mot*). B.

JÉRÔME DE PRAGUE, disciple de Jean Huss, étudia à Paris, à Cologne et à Heidelberg. Hérétique d'un esprit subtil et d'un cœur corrompu, il défendit son maître au concile de Constance, 1415, abjura un instant ses opinions par crainte du supplice, puis recommença de les prêcher, et fut brûlé vif à Constance, 1416. Ses écrits ont été recueillis avec ceux de son maître.

JÉRONYMITES. *V.* HIÉRONYMITES.

JERSEY, anc. *Cæsarea*, île de la Manche, ch.-l. *St-Hélier*; l'une des îles anglo-normandes, et dépendant du comté de Southampton, à 20 kil. O. du dép. français de la Manche, à 140 S. de la côte d'Angleterre; 22 kil. sur 15; 56,078 hab., dont 4,000 Irlandais et anglais catholiques, relevant de l'évêque qui réside à Londres, et 2,000 Français catholiques. Les anglicans relèvent de l'évêque de Winchester, représenté à Jersey par un doyen appelé *le vénérable homme*, avant la Réformation, les îles relevaient spirituellement de Coutances. Les wesleyens y sont très-nombreux, ainsi que les prédicateurs sectaires en plein-vent et les *sociétés de tempérance*. Climat très-tempéré. Côtes escarpées, où

l'on se livre à la pêche des huîtres, des homards et des moules, et à l'extraction de la soude de varech. Sol montagneux, assez fertile en grains, pommes, pommes de terre. Elève de bétail. La végétation luxuriante, les belles promenades de cette île, l'ont fait surnommer *l'Emeraude de l'Angleterre*. La marine marchande de Jersey compte environ 350 navires, qui fréquentent le Canada, les ports de Gaspé, de la Poële, de Shippagang et de Terre-Neuve; ils rapportent en Italie, en Espagne, en Portugal et en Grèce la morue verte et salée, les fruits secs, l'huile, le vin. On vend ces denrées à Jersey à très-bon compte, grâce à l'absence de droits. Les oranges n'y sont guère plus rares que les pommes; le sucre, le café, le thé y sont peu chers. Les Jersyais vendent leurs produits en Angleterre, et s'approvisionnent en France. — Jersey, autrefois comprise dans le duché de Normandie, est à l'Angleterre depuis Henri I^er, 1106. Il y a un lieut.-gouv., une cour royale, fondée par Jean-sans-Terre, et composée de juges nommés par les citoyens. Les charges de procureur-général, de vicomte (scheriff), d'avocat-général et de bailli sont conférées par le souverain. Les juges siégent aux Etats, ainsi que les connétables des 12 paroisses, magistrats électifs, qui remplissent gratuitement les fonctions de maire, et les recteurs ou ministres de ces mêmes paroisses. Le gouverneur siége aux Etats, ainsi que le procureur-général, l'avocat-général et le vicomte; mais ils ne votent pas. Le bailli, premier magistrat civil, préside les Etats et la cour. La police est confiée à des centeniers et à des vingteniers qui, sans rétribution, se vouent aux pénibles fonctions de commissaires et de constables.

JERSEY OU PAULUS-HOOK, v. des Etats-Unis (New-Jersey), sur l'Hudson, vis-à-vis New-York. Chem. de fer pour Philadelphie. Fabr. de poterie et faïence; 29,256 hab.

JERSEY (NEW-). *V.* NEW-JERSEY.

JÉRUSALEM, appelée *Jeruchsalaïm* (vision de la paix) par les Hébreux; *Hierosolyma* ou *Solyma* par les Grecs et les Latins; *El-Kods* (la sainte) par les Arabes et les Turcs; cap. de la Judée, sanctuaire du judaïsme et berceau du christianisme, est située dans la partie S. de la Terre-Sainte, entre la Méditerranée et la mer Morte, par 31° 46' lat. N. et 32° 53' long. E. Elle est bâtie, près de la source du Cédron qui l'entoure de ses deux bras, sur un terrain pierreux et stérile, entre plusieurs collines célèbres: le mont Sion, au S.; le mont Moria, au N.-E., séparé du précédent par la vallée de Mello; les deux collines de Bezetha, au N. du Moria; l'Acra, au N.-O. de Sion, se prolongeant par le Calvaire; enfin, tout à fait à l'E., et hors de l'enceinte de la ville, le mont des Oliviers, séparé des autres collines par le Cédron, dont le lit forme en cet endroit la vallée de Josaphat. Outre le Cédron, Jérusalem était arrosée par les fontaines de Géon et de Siloé, et par les eaux d'Ethan, que Ponce-Pilate y avait amenées par un aqueduc. Jérusalem est antérieure à l'arrivée des Hébreux dans la Terre-Sainte: la tradition l'identifie à la *Salem* de Melchisédech, et le mont Moria serait le lieu du sacrifice d'Abraham. A l'entrée des Hébreux dans la Terre-Promise, Jérusalem, appelée aussi *Jébus*, était au pouvoir d'un peuple chananéen, les Jébuséens. Elle fut assignée aux Benjamites, qui ne purent s'emparer que de la ville basse, bâtie sur la colline d'Acra: le mont Sion, où était la citadelle, resta au pouvoir des Jébuséens jusqu'au commencement du règne de David. Ce prince s'en empara, donna à cette citadelle le nom de *Cité de David*, et fit de toute la ville la capitale de son royaume et le centre religieux de la nation. A Sion et à Acra, Salomon ajouta le mont Moria, où il fit bâtir le Temple (*V. ce mot*). Il éleva encore dans Jérusalem de splendides palais, et enferma la ville dans une muraille qui embrassa les trois collines. Jérusalem demeura, après le schisme des dix tribus, la capitale du royaume de Juda. Prise par Sésac, roi d'Egypte, par Amasias, roi d'Israel, par un autre roi d'Egypte, Néchao, et trois fois par Nabuchodonosor, roi de Babylone, elle fut enfin détruite par ce prince en 587, et le Temple renversé. Il fut reconstruit, ainsi que la ville, au retour de la captivité. Au moment de l'invasion d'Alexandre, Jérusalem comptait, au témoignage de Josèphe, 120,000 hab. Après la mort du conquérant, elle fut, comme la Judée, disputée par les rois de Syrie et d'Egypte. Ptolémée, fils de Lagus, Ptolémée Evergète, Ptolémée Philopator, Antiochus le Grand, Antiochus Epiphane, s'en emparèrent et mirent garnison dans la citadelle. Le dernier de ces princes pilla la ville et le Temple, et plaça sur l'autel la statue de Jupiter Olympien. L'héroïsme des Machabées délivra Jérusalem, et rendit au Temple sa pureté et ses richesses. Prise par Pompée, 64, dans les querelles d'Hyrcan et d'Aristobule, Jérusalem devint la capitale d'Hérode, qui dut l'assiéger pendant cinq mois pour s'en rendre maître. Il la rebâtit presque entièrement, ainsi que le Temple; mais il y construisit des monuments antipathiques aux mœurs juives, un théâtre, un cirque, un temple dédié à Auguste. Un de ses successeurs, Hérode-Agrippa, enferma les deux collines de Bezetha dans l'enceinte de la ville; à cette époque, Jérusalem comptait 150,000 hab., et avait 33 stades de circonférence (environ 6 kilomètres). Elle fut prise et détruite par Titus, 70 ans ap. J.-C.; le Temple fut brûlé dans l'assaut. Rebâtie par Adrien, et appelée *Ælia Capitolina*, Jérusalem reprit son nom sous Constantin, et dut à la piété d'Hélène, mère de l'empereur, de nombreux embellissements: le Calvaire fut renfermé dans l'enceinte du Temple, et sur la colline on bâtit la basilique de la Résurrection, à l'emplacement qu'occupe auj. l'église du S^t-Sépulcre. Une grande partie de ces monuments furent détruits par Chosroès II, roi de Perse, en 614. Reprise par Héraclius, la ville tomba, en 636, au pouvoir des Arabes. Le calife Omar respecta le S^t-Sépulcre, qu'il laissa aux chrétiens, et commença à bâtir pour ses coreligionnaires, sur l'emplacement abandonné de l'ancien Temple, la célèbre mosquée qui porte son nom. Au moment des croisades, l'enceinte de Jérusalem ne renfermait plus la moitié méridionale du mont Sion, ni les collines de Bezetha. Devenue, en 1099, la capitale d'un royaume chrétien, Jérusalem retomba au pouvoir des Musulmans en 1187, et des mains des sultans d'Egypte elle passa, en 1517, aux Turcs Ottomans. Actuellement l'enceinte de Jérusalem est la même qu'au temps des croisades; ses murs, en pierre de taille et flanqués de tours, sont l'œuvre de Soliman le Magnifique, 1543; la ville, qui languit sans industrie et sans commerce, n'a plus que 18 à 20,000 hab. Elle est divisée en quatre quartiers: celui des Arméniens, sur le côté oriental du mont Sion; celui des Juifs, sur la partie occidentale de la même colline; celui des chrétiens, autour du S^t-Sépulcre et de la colline d'Acra; celui des Musulmans, autour de la mosquée d'Omar, sur le mont Moria. Cette mosquée, bâtie par des architectes grecs, vers 648, est une des merveilles du style byzantin et de l'art oriental. Elle a une forme octogone, est surmontée d'une belle coupole, et divisée en sept nefs, dont l'une s'appelle *la Roche* (El-Sakhra), parce qu'au milieu s'élève une énorme pierre, célèbre, dans les traditions musulmanes, comme ayant servi à Jacob pour reposer sa tête. Deux couvents de derviches entourent cette mosquée. Les cultes chrétiens ont aussi leurs couvents, leurs églises et leurs chefs religieux, un patriarche arménien, un évêque catholique, et un évêque protestant que l'Angleterre et la Prusse y ont récemment institué de concert. L'église du S^t-Sépulcre, bâtie par S^te Hélène, fut incendiée en 1811, et reconstruite en 1812. La possession exclusive des lieux-saints, et particulièrement de l'église du S^t-Sépulcre, après avoir été le sujet de nombreuses discordes entre les religieux du rit grec et ceux du rit latin, est devenue, en 1850, entre les mains de la Russie, un des prétextes de la guerre qui s'est terminée par le traité de Paris du 30 mars 1856. Jérusalem est le ch.-l. de la Palestine, et forme un sandjak de l'eyalet de Saïda. C. P.

JÉRUSALEM (royaume de), Etat chrétien fondé en 1099, lors de la 1^re croisade. Il comprenait la Palestine, et le roi avait pour principaux vassaux les comtes de Tripoli et d'Edesse, les princes de Tibériade, etc. La législation du royaume est connue sous le nom d'*Assises* (*V. ce mot*) *de Jérusalem*. Cette ville, prise par Saladin en 1187, ne fut que momentanément restituée à l'empereur Frédéric II par le sultan Mélek-Kamel, 1229-1239. Le titre de roi de Jérusalem ne conféra plus de puissance réelle, et fut porté par divers princes, même après la perte complète de la Palestine: il figure encore auj. parmi ceux du roi de Sardaigne et de l'empereur d'Autriche.

Rois de Jérusalem.

Godefroy de Bouillon.	1099	Guy de Lusignan...	1186
Baudouin I^er.......	1100	Henri II de Champagne...........	1192
Baudouin II........	1118	Amaury de Lusignan.	1197
Foulques V, d'Anjou	1131	Jean de Brienne....	1209
Baudouin III.......	1144	Frédéric II, empereur...........	1229
Sibylle, puis Baudouin IV, son fils.	1185		

JÉRUSALEM (Concile de), le 1^er des conciles œcuméniques, tenu par les apôtres, l'an 50 de J.-C., afin de déterminer les rapports de la nouvelle religion avec l'ancienne alliance. Il supprima, pour les Gentils qui embrassaient le christianisme, la circoncision et d'autres pratiques imposées aux Juifs par la loi de Moïse.

JÉRUSALEM (Jean-Frédéric-Guillaume), théologien pro-

testant, né à Osnabrück en 1709, m. en 1789, aumônier et prédicateur de la cour de Brunswick, voulut réformer le système d'éducation suivi dans les écoles et les académies, donna le plan du *Collegium Carolinum* de Brunswick, et fonda un séminaire dans l'abbaye de Riddagshausen. On a de lui des *Sermons* estimés, Brunswick, 1788-89, 2 vol. in-8°; des *Lettres sur la religion de Moïse*, 1762, et des *Considérations sur les vérités de la religion*, 6ᵉ édit., 1786, 2 vol., traduites dans presque toutes les langues de l'Europe. Il réfuta le traité de Frédéric le Grand sur la *Littérature allemande*. — Son fils, Charles-Guillaume, qui se tua en 1773 dans un accès de mélancolie, est le héros du *Werther* de Gœthe.

JERVIS (lord). *V.* SAINT-VINCENT.

JESI. *V.* IESI.

JÉSO. *V.* YÉSO.

JESSÉ ou ISAÏ, vieillard de Bethléem, dont David fut le 8ᵉ fils. Il est la tige de la famille dans laquelle naîtront la Vierge et son fils. L'*arbre de Jessé* est un sujet souvent traité par les artistes du moyen âge.

JESSELMERE. *V.* DJESSELMIRE.

JESSEN ou JESSENSKY (Jean de), en latin *Jessenius*, médecin, né à Nagy-Jessen près de Breslau en 1556, m. en 1621, étudia à Leipsick, et devint professeur à Wittemberg, puis médecin de l'électeur de Saxe, des empereurs Rodolphe II et Mathias, et chancelier de l'université de Prague. Député des États de Hongrie en Bohême, il prit part à la révolte de 1619 contre Ferdinand II, fut fait prisonnier, et décapité à Prague. On a de lui : *De Cute et cutaneis affectibus*, Wittemb., 1601, in-4°; *Anatomiæ historia*, ibid., 1601, in-4°; *Institutiones chirurgicæ*, ibid., 1601, in-4°; *de Generatione et vitæ humanæ periodis*, ibid., 1602, in-8°; *Vita et mors Tychonis Brahei*, Hambourg, 1601, in-4°; *Dissertatio de plantis*, Wittemberg, 1610, in-4°, etc. D—G.

JESSORE. *V.* DJESSORE.

JÉSUATES (ordre des). *V.* COLOMBINI (Jean).

JÉSUITES, ordre religieux, connu aussi sous le nom de *Société* ou *Compagnie de Jésus*, qui fut fondé en 1534 par Ignace de Loyola (*V. ce mot*), et approuvé par une bulle du pape Paul III, 27 sept. 1540. Le but de cet ordre est : 1° l'instruction des fidèles catholiques dans la doctrine et dans les vertus chrétiennes; 2° la conversion des hérétiques et des infidèles. Les moyens principaux qu'il emploie sont la prédication, la confession, les exercices spirituels, et l'éducation de la jeunesse. Établis au moment où l'Église romaine réclamait des défenseurs contre les attaques de la Réformation, les Jésuites, outre les vœux ordinaires de religion, s'engagent, par un 4ᵉ vœu, à aller partout où le Souverain pontife les enverra, parmi les hérétiques, les schismatiques, et les infidèles. De Paris où il avait pris naissance (Loyola étant venu étudier la théologie dans cette ville) le nouvel institut transporta bientôt son centre d'action à Rome, et il se propagea avec tant de rapidité, qu'en 1556, à la mort de son 1ᵉʳ chef, il avait déjà 12 provinces en Europe, sans compter celles établies en Afrique, aux Grandes-Indes et dans le Nouveau-Monde, par de pieux missionnaires, dont les premiers furent les Espagnols François-Xavier, Bobadilla, Laynez, Rodriguez, Salmeron, et le Savoisien Pierre Favre. Ce prodigieux succès se continua, grâce à l'esprit organisateur du P. Laynez, qui remplaça Ignace de Loyola comme général, et sous l'administration non moins habile de Claude Acquaviva, 1581-1615. D'après les constitutions des Jésuites, le gouvernement de la compagnie, avec l'autorité la plus absolue, est confié à un *général* résidant à Rome, aidé d'un conseil de plusieurs *assistants*, et placé sous la haute surveillance d'un *admoniteur* chargé d'examiner sa conduite. Des assemblées ou *congrégations générales*, formées des représentants de l'ordre, se réunissent régulièrement pour l'élection du général. Elles ont plein pouvoir législatif, et décident les affaires majeures. On peut en convoquer d'extraordinaires, quand les circonstances l'exigent. La compagnie est partagée en plusieurs *nations* ou *assistances*, qui se divisent elles-mêmes en *provinces*, dont la direction est confiée à des supérieurs *provinciaux* nommés par le général. Tous les membres de la société se rattachent à 4 classes : 1° les *profès*, qui, âgés au moins de 33 ans, ont été admis à prononcer les quatre vœux solennels; c'est parmi eux que l'ordre choisit le général, les provinciaux, et les députés aux assemblées générales et provinciales; 2° les *coadjuteurs formés*, *spirituels* ou *temporels*, ainsi appelés selon leurs fonctions, et qui font des vœux publics et non solennels; 3° les *scholastiques* ou étudiants, qui, après avoir prêté des vœux simples, achèvent leur temps d'épreuve; 4° les *novices*, que la société éprouve pendant deux ans, avant de les faire passer à un degré supérieur. Des envoyés spéciaux, sous le titre de *visiteurs* ou de *commissaires*, inspectent quelquefois les provinces de la compagnie, et sont chargés d'y entretenir l'ordre et la discipline. La puissante organisation des Jésuites les fit triompher des résistances et des échecs qu'ils éprouvèrent, surtout en France où, admis seulement en 1561, malgré l'Université et le Parlement de Paris, ils furent frappés d'un arrêt de bannissement, en 1594, après l'attentat de Barrière sur Henri IV. Rappelés en 1603, ils reprirent bientôt une immense influence, et, à la fin du XVIIᵉ siècle, qui fut son époque la plus prospère, l'ordre entier possédait 24 maisons de profès, 180 colléges, 90 séminaires, 160 résidences et autant de missions, avec un personnel de 21,000 membres, renfermant des hommes éminents par l'intelligence, le savoir, et le zèle religieux. Cette prospérité, accrue par le génie actif de la société, ne manqua pas de soulever des jalousies et des haines violentes contre les Jésuites, qui partout prêchaient, enseignaient, dirigeaient la conscience des particuliers et des princes, et, bien que soumis à la juridiction des évêques et au contrôle de la cour d'Espagne, exerçaient un pouvoir presque absolu dans les *réductions* ou établissements du Paraguay (*V. ce mot.*) Leurs adversaires les accusèrent d'intrigue, d'ambition, et, se faisant une arme de certaines doctrines énoncées par quelques casuistes de l'ordre sur des questions de morale et de politique, ils accumulèrent contre les Jésuites une foule d'attaques, dont l'éloquent auteur des *Lettres provinciales* avait donné l'exemple. La protection de Louis XIV, qui avait accordé sa confiance aux PP. de La Chaise et Le Tellier, soutint l'ordre contre ses ennemis, et en particulier contre les Jansénistes, que la bulle *Unigenitus* condamna une dernière fois en 1713. Mais bientôt une réaction presque générale, fomentée par les philosophes et les Jansénistes, éclata contre les Jésuites. Déjà bannis deux fois de l'Angleterre, en 1581 et en 1601, ils le furent également de la Russie en 1719, du Portugal en 1759, de la France en 1762, et de l'Espagne en 1767; l'ordre fut tout à fait aboli en 1773 par le pape Clément XIV, agissant sous la pression des cours bourbonniennes, et dans l'espoir trompeur de rendre la paix à l'Église. Avant d'en venir à cette extrémité, on avait essayé, pour ôter tout prétexte aux plaintes, de déterminer le P. Ricci, alors général de l'ordre, à en modifier les statuts; il répondit avec fermeté : « Qu'ils soient tels qu'ils sont, ou qu'ils ne soient pas. » *Sint ut sunt, aut non sint.* Toutefois, les Jésuites n'en continuèrent pas moins d'exister en Prusse et en Pologne, où Catherine II les maintint avec l'autorisation secrète de Clément XIV et de Pie VI. Rétabli solennellement par le pape Pie VII en 1801 pour la Russie, en 1804 pour le royaume de Naples, et en 1814 pour tout le monde catholique, l'ordre reparut dans les différents États d'où il avait été banni, notamment en France, où ses membres furent désignés quelquefois sous le nom de *Pères de la Foi*. Sous la 2ᵉ Restauration, ils firent des missions célèbres, et possédèrent des établissements florissants d'instruction, surtout à Montrouge et à Saint-Acheul. Pendant le ministère Martignac, l'autorité fit fermer leurs maisons, 1828. Depuis ce moment, les Jésuites, qui avaient été encore une fois renvoyés de la Russie et de l'Espagne, 1817-1820, ont continué de vivre en France sans y former une congrégation légalement reconnue, et ont donné d'éloquents orateurs à la chaire chrétienne. En 1855, il y avait 5,510 Jésuites, dont 1,697 en France, 1,515 en Italie, 463 en Belgique, 364 en Espagne, 177 en Allemagne, 1,294 en Angleterre, en Amérique et autres pays. On compte jusqu'à ce jour 23 généraux des Jésuites : Ignace de Loyola, Espagnol, 1541; Laynez, Espagnol, 1558; François de Borgia, Espagnol, 1565; Mercurian, Belge, 1573; Acquaviva, Napolitain, 1581; Vitelleschi, Romain, 1615; Caraffa, Napolitain, 1646; Piccolomini, Florentin, 1649; Gotifredo, Romain, 1652; Goswin Nickel, Allemand, 1652; Oliva, Génois, 1664; Ch. de Noyelle, Belge, 1682; Thyrse Gonzalès, Espagnol, 1687; Tamburini, de Modène, 1706; Retz, de Bohême, 1730; Visconti, Milanais, 1751; Centurioni, Génois, 1755; Ricci, Florentin, 1758; Brozozowski, Polonais, 1805; Fortis, de Vérone, 1820; Roothaan, Hollandais, 1839; Becks, Belge, 1853. On ne peut nier que cet ordre célèbre ait rendu de grands services à la religion et à la société, par l'habile direction imprimée à l'éducation de la jeunesse, et surtout par les nombreuses missions entreprises dans les contrées les plus barbares de l'ancien et du nouveau continent. Les sciences et les lettres ont été en outre illustrées par un grand nombre de Jésuites, tels que les PP. Bourdaloue, Bouhours, Sirmond, Petau, Labbe, Bolland, Kircher, La Rue, Brumoy, Jouvency, Porée, Du

Halde, de Ravignan, etc. L'*Histoire des Jésuites* a été composée, dans un sens anticatholique, par Wolff, Zurich, 1789; et dans un esprit favorable par Crétineau-Joly, Paris, 1844-46, 6 vol. in-8°. *V.* aussi le P. de Ravignan, *De l'existence et de l'Institut des Jésuites*, Paris, 1843, in-12. D-T-R.

JÉSUITESSES, ordre de femmes, institué en 1534, à l'imitation des Jésuites, par deux Anglaises, Warda et Tuittia. Elles faisaient vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, mais n'étaient pas cloîtrées, et prêchaient dans les églises. Urbain VIII les supprima en 1631.

JÉSUS, fils de Josedech, fut le 1er grand prêtre des Juifs après la captivité de Babylone. Il releva le temple de Jérusalem avec Zorobabel, 535-516 av. J.-C.

JÉSUS, fils de Sirach, sage de la Judée dans le IIIe siècle av. J.-C., est auteur du livre de l'*Ecclésiastique*, dont l'original hébreu est perdu, et dont on n'a que la traduction grecque, faite par un autre Jésus, son petit-fils.

JÉSUS CHRIST, en hébreu *Jehosuah*, c.-à-d. le *sauveur* des hommes et l'*oint* du Seigneur, le Fils et le Verbe de Dieu, engendré éternellement dans le sein du Père, le Messie prédit par les prophètes, conçu dans le temps, par l'opération du St-Esprit, dans le sein de la Vierge Marie, épouse de Joseph, l'un et l'autre, malgré leur obscure pauvreté, issus de la famille de David, naquit dans une étable à Bethléem de Juda, où Joseph et Marie étaient allés s'inscrire pour le dénombrement ordonné par Auguste, le 25 décembre de l'an du monde 4004 (4963, selon *l'Art de vérifier les dates*), l'année qui précède le 12e consulat d'Auguste (747 de Rome), lorsque la paix régnait dans l'univers. Annoncé par l'ange Gabriel à Marie, salué par les tressaillements de son précurseur Jean-Baptiste, encore au sein de sa mère, révélé aux bergers par les cantiques des anges et aux Mages par une étoile miraculeuse, il reçut, avec la circoncision, le 8e jour après sa naissance, le nom de Jésus; le 40e jour, il fut présenté au Temple, et reconnu par le vieillard Siméon comme la lumière des nations et la gloire d'Israël; puis, il fut emporté en Égypte, pour échapper au massacre des enfants nouveau-nés qu'avait ordonné Hérode, qui, déçu par les Mages, craignait l'enfant qu'ils avaient nommé le Roi des Juifs. Après la mort d'Hérode, Joseph, averti par l'Ange, retourna, avec l'enfant et sa mère, dans la terre d'Israël; mais comme Archélaüs avait succédé en Judée à la tyrannie de son père, il se retira, sur un nouvel avertissement du ciel, à Nazareth de Galilée : ce qui a fait appeler Jésus *Nazaréen*. Là, Jésus croissait et se fortifiait, plein d'une grâce toute divine qu'il manifesta dès l'âge de 12 ans, lorsque, conduit à Jérusalem, à la fête de Pâques, il fut trouvé dans le Temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant, et confondant tous les auditeurs par la sagesse de ses paroles. La 15e année du règne de Tibère, Ponce-Pilate étant gouverneur de la Judée pour les Romains, Jésus fut annoncé par Jean, qui baptisait sur les bords du Jourdain. Il se présenta lui-même à ce baptême, et reçut à la fois le témoignage de son précurseur et de l'Esprit de Dieu. Il commençait alors environ sa 30e année. De là il se retira au désert, où il repoussa la tentation de Satan. Cependant Jean-Baptiste continuant à lui rendre témoignage, ses premiers disciples s'attachèrent à lui. Il retourna en Galilée, fit, aux noces de Cana, son premier miracle, qui les lui attacha davantage, et, après un court séjour à Capharnaüm, se rendit à Jérusalem pour la fête de Pâques. Ici commence sa mission publique et sa prédication, par l'acte d'autorité qu'il fait en chassant les marchands de la maison de son Père. Pendant son séjour à Jérusalem, il opéra beaucoup de miracles qui lui attirèrent la foi d'un grand nombre d'hommes, et enseigna à Nicodème, membre du sénat et docteur de la loi, le mystère de la régénération spirituelle. Puis il parcourut avec ses disciples le territoire de la tribu de Juda, se rapprocha de Jean-Baptiste, et baptisa lui-même. L'affluence de la foule à son baptême fournit à Jean l'occasion de lui rendre un dernier témoignage, mais excita la jalousie des Pharisiens. Il quitta donc la Judée pour retourner en Galilée, en passant par la Samarie, où il eut le bel entretien avec la Samaritaine, et fut reconnu pour le Sauveur. Arrivé en Galilée, il prêcha la *bonne nouvelle*, guérit le fils de l'officier de Capharnaüm, s'établit dans cette ville, et s'attacha définitivement, après la pêche miraculeuse, Pierre, André et les deux fils de Zébédée. Il parcourut la Galilée, enseignant dans les synagogues, guérissant toute maladie, chassant les démons, apaisant les flots, ressuscitant les morts. La fête de Pâques approchant de nouveau, il retourna à Jérusalem. Il entrait dans la 2e année de son ministère. A Jérusalem, il renouvela ses miracles et ses enseignements, et souleva de plus en plus contre lui la haine des Pharisiens. Pour échapper à leurs mauvais desseins, il se retira, et prit le chemin de la mer pour rentrer dans la tétrarchie de Philippe, le plus doux des fils d'Hérode. Il était suivi d'une foule nombreuse, et accompagné de ses disciples, parmi lesquels il choisit les 12 apôtres. Ce fut alors qu'il fit le célèbre sermon sur la Montagne, abrégé de sa loi. Il instruisait encore la foule en touchantes paraboles, envoyait ses apôtres en mission, guérissait le serviteur du centurion, ressuscitait le fils de la veuve de Naïm, pardonnait à la pécheresse chez Simon le Pharisien. Recherché par Hérode Antipas, qui avait fait trancher la tête à Jean-Baptiste, il se retira au désert, où il fit le miracle des cinq pains. Il ne se rendit point à Jérusalem pour la Pâque de la 3e année de sa mission, parce que son heure n'était pas venue, et que les Juifs cherchaient à le mettre à mort. Plusieurs Pharisiens étant alors venus de Jérusalem pour le prendre en défaut, il les confondit. A leur demande d'un signe dans le ciel, pour preuve de son pouvoir, il répondit qu'ils n'en auraient point d'autre que celui du prophète Jonas, désignant ainsi sa résurrection. Mais il voulut bien se manifester à ses disciples. Après avoir nommé Pierre le fondement de son Église, prédit expressément sa mort et sa résurrection, il se transfigura aux regards de trois d'entre eux. Et pour les empêcher de s'enorgueillir, il guérit un épileptique qu'ils n'avaient pu délivrer, termina leurs contestations sur le premier rang en leur assignant pour modèle un petit enfant, et leur donna ensuite les plus touchantes instructions sur l'humilité, la patience, la correction fraternelle, le pardon des injures. Quittant alors pour toujours Capharnaüm et bientôt la Judée, il se rapprocha lentement de Jérusalem, multipliant ses miracles, ses paraboles, ses enseignements, ses anathèmes contre les Pharisiens, annonçant sa Passion et la ruine des Juifs, envoyant çà et là 72 disciples pour seconder les apôtres et répandre sa doctrine, et, après avoir reçu l'hospitalité dans la maison de Marthe, il arriva dans la ville sainte à la fête des Tabernacles. Là, il annonça de nouveau sa mort, sa résurrection, et l'effusion de l'Esprit de Dieu, proclama plus clairement que jamais sa divinité, donnant en preuve d'éclatants prodiges, entre autres la guérison de l'aveugle-né; et comme les Pharisiens cherchaient à l'arrêter, il se retira dans la Pérée. Il revint à Jérusalem pour la fête de la Dédicace; puis, échappant à la lapidation, il s'en alla encore par delà le Jourdain, où il ressuscita Lazare. L'éclat de ce miracle irrita ses ennemis, qui délibérèrent plus ouvertement sur sa mort. S'éloignant d'eux davantage, il s'enfonça dans le désert, et attendit à Ephrem l'approche de la Pâque. Alors il se mit une dernière fois en chemin pour Jérusalem. La 4e année de son ministère était commencée, et c'était la dernière semaine de sa vie mortelle. Il entra à Jérusalem dans le modeste triomphe annoncé par les prophètes, pleura sur la ville bientôt déicide, prédit sa mort et sa gloire, chassa encore les marchands du Temple. Il sortait chaque soir pour échapper à ses ennemis, et reparaissait chaque jour dans le Temple pour instruire le peuple, confondre les Saducéens et les Pharisiens, prédire en termes de plus en plus précis la ruine de Jérusalem, la fin du monde, et son dernier avénement. Enfin, les Juifs ont fait un pacte avec Judas. La veille de la Pâque, Jésus célébra la Cène avec ses disciples, leur lava les pieds, institua l'Eucharistie à laquelle Judas participa, et, après un admirable discours rapporté par St Jean, se retira sur le mont des Oliviers. Là, au milieu de sa sanglante agonie, Judas le trahit, et le livra à ses ennemis. Traîné d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, renié par St Pierre, mis au-dessous de Barabbas, Jésus est flagellé, couronné d'épines, condamné à mort, crucifié, et il meurt au milieu des prodiges. Descendu de la croix et enseveli, il ressuscite, le 3e jour, malgré les gardes mis à son tombeau, apparaît aux saintes femmes, à ses disciples, leur donne ses derniers enseignements, les charge d'instruire et de baptiser tous les peuples, et, le 40e jour après sa résurrection, il se rend avec eux sur le mont des Oliviers, leur assure qu'il sera toujours avec son Église jusqu'à la fin des siècles, les bénit, s'élève au ciel, et disparaît. La mission de Jésus dura 3 ans et demi et quatre pâques; il mourut l'an 33 de sa venue (785 de Rome), le vendredi 15 nizan, veille de la Pâque. — Les seuls monuments authentiques et divins de la vie de Jésus-Christ et de sa doctrine, sont les Évangiles, les *Actes*, les *Épîtres des apôtres*, et les traditions consacrées par l'Église. La Vie du Sauveur a néanmoins été souvent écrite, en particulier par le P. de Ligny, 3 vol. in-8°, 1774, ouvrage plusieurs fois réimprimé, et récemment par M. Foisset, 1 vol. in-12, 1855. — Il n'existe pas d'image authentique du Christ. On dit que le roi Abgar d'Edesse

en aurait possédé une, imprimée sur une pièce d'étoffe, et qu'une semblable empreinte aurait existé sur le suaire de Ste Véronique; rien n'est moins certain. Parmi les plus anciennes représentations qui donnent une idée de la manière dont on se figure le Christ, on doit citer une mosaïque, peut-être du IIIe siècle, qui existe au *Museo Cristiano* du Vatican, et deux bustes dans les catacombes calixtines et les catacombes pontiennes, près de Rome, reproduits dans la *Roma sotterranea* d'Arrighi. Ces images s'accordent dans l'ensemble, avec une lettre apocryphe que Lentulus, prédécesseur de Pilate, est censé avoir écrite au sénat romain, et avec une description que Jean Damascène prétend avoir rédigée d'après d'anciens auteurs. M—D.

JÉSUS (Compagnies de). *V.* COMPAGNIES.

JÉSUS (Filles de l'enfant), congrégation établie à Rome, en 1661, par Anne Moroni, de Lucques. Le nombre des membres fut fixé à 33, en mémoire des 33 années que J.-C. a passées sur la terre.

JÉSUS (Prêtres du Bon), congrégation instituée à Ravenne, en 1326, par Séraphin de Fermo, chanoine régulier de St Sauveur, dans l'église de St-Jean-de-Latran. Ces prêtres vivent en communauté, ne possèdent rien en propre, prêchent, confessent, instruisent la jeunesse.

JÉSUS ET MARIE (Ordre de), ordre de chevalerie institué à Rome sous le pontificat de Paul V. Chaque chevalier devait entretenir, pour la défense de l'État ecclésiastique, un cheval et un homme armé. Il fallait faire preuve de noblesse pour entrer dans l'ordre, ou bien fonder une commanderie de 600 liv. de rente. L'insigne était une croix bleu-céleste, au milieu de laquelle se lisaient les noms de Jésus et de Marie; dans les solennités, les chevaliers étaient vêtus de blanc.

JÉSUS-CHRIST (Ordre de), ordre de chevalerie institué à Avignon, en 1320, par le pape Jean XXII. L'insigne était une croix d'or pleine, émaillée de rouge, enfermée dans une autre croix enrichie d'or.

JÉTHRO, prêtre ou prince du pays de Madian, donna asile à Moïse, qui avait tué un Égyptien, le garda 40 ans auprès de lui, et lui fit épouser sa fille Séphora.

JEU DE PAUME (Séance du). La chambre du Tiers-État, constituée, le 17 juin 1789, en Assemblée nationale, avait, le 19, commencé ses travaux, et le 20, la majorité de l'ordre du clergé devait se fondre avec elle. La Cour, afin de mettre obstacle à ce dessein, détermina le roi à tenir une séance royale le 22, et, sous prétexte des préparatifs de cette séance, obtint un ordre de fermer la salle du Tiers. Les députés se présentent, trouvent fermée la grille du château de Versailles, et ils délibéraient avec Bailly, leur président, sur le parti à prendre, quand Guillotin, l'un d'eux, proposa d'aller tenir séance au Jeu de paume, près la rue St-François, auj. rue du Vieux-Versailles. On s'y rendit, et là, sur la proposition de Mounier, Bailly composa et prononça la formule suivante de serment, que prêta chaque député : « Nous jurons de ne pas nous séparer de l'Assemblée nationale, et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides. » Quand on signa le procès-verbal, il n'y eut qu'un opposant, Martin (d'Auch). Le procès-verbal de toute la séance fut immédiatement publié. L'impression de cette lecture sur la nation a fait de la Séance du Jeu de paume une des grandes journées de la Révolution. J. T.

JEUDI (par corruption du latin *Jovis dies*, parce que ce jour était, chez les anc. Romains, consacré à Jupiter), 5e jour de la semaine en partant du dimanche. Le *jeudi gras* est celui qui précède le mardi gras du carnaval. Le *jeudi saint* est celui de la semaine qui précède Pâques : l'Église célèbre, pendant ce jour, l'institution de l'Eucharistie; le clergé de chaque église communie de la main de son chef, afin de mieux représenter la Cène que le Seigneur fit avec ses apôtres; à la messe, les cloches sonnent au *Gloria in excelsis*, pour ne plus se faire entendre qu'au même moment de l'office du samedi saint, et le célébrant porte le St-Sacrement à un tombeau préparé à cet effet; le soir, on dépouille les autels, on consacre les saintes huiles, on reproduit le lavement des pieds par J.-C., cérémonie que firent souvent eux-mêmes les rois catholiques, et, à Rome, le pape prononce la bulle *In cœna Domini*. B.

JEUFFROY, graveur en pierres fines, né à Rouen en 1749, m. en 1826, se forma seul dans le dessin, alla en Italie pour se perfectionner, et y grava de petites pierres pour Pichler, qui les vendait comme des antiques. De retour à Paris, il fut directeur de l'école de gravure sur pierres dans la maison des sourds muets, et entra à l'Institut en 1803. Ses principaux ouvrages sont : *le Vainqueur buvant dans une coupe*, 1771, exécuté en une seule nuit; *Méduse*, en creux sur une améthyste; les *Têtes des trois Consuls* de la république française; le portrait de *Mirabeau*, etc. B.

JEÛNE, abstention de nourriture, par esprit de mortification, pendant tout un jour ou une partie du jour; abstinence de certains aliments, ou diminution de la nourriture. Le jeûne, sous ces diverses formes, était fréquemment pratiqué chez les peuples de l'antique Orient, Phéniciens, Assyriens, Égyptiens et autres. Les prêtres égyptiens s'abstenaient perpétuellement de chair, d'œufs, de lait et de vin, et les Mages, chez les Perses, ne mangeaient que des légumes et de la farine. — Les Grecs adoptèrent aussi la coutume du jeûne; dans certaines de leurs fêtes, entre autres celles d'Eleusis et les Thesmophories, les femmes observaient le jeûne pendant un jour tout entier. Ceux qui voulaient se faire initier aux mystères de Cybèle, devaient s'y préparer par un jeûne répété dix jours de suite. Les prêtres ou prêtresses, qui rendaient des oracles, jeûnaient avant de prophétiser; enfin, dans les expiations et les purifications, on jeûnait aussi. — A Rome, le jeûne fit partie des coutumes religieuses, presque dès l'origine de la ville. Numa observait un jeûne périodique annuel, le jour des Sémentines. Plus tard, les Décemvirs ordonnaient des jeûnes publics, occasionnels ou périodiques, pour apaiser les dieux. Il y avait des jeûnes réglés en l'honneur de Jupiter. Aux jeux Céréaux, qui duraient 7 jours, les matrones jeûnaient chaque jour jusqu'au soir. L'an 193 av. J.-C., on institua un jeûne quinquennal en l'honneur de Cérès. — Chez les Juifs, le peuple observait le jeûne universel le 10 du 7e mois de l'année ecclésiastique, pour l'expiation de ses péchés; un autre dans les 4e, 5e, et 10e mois; et deux autres le lundi et le jeudi de chaque semaine. — Dans les premiers âges du christianisme, les fidèles jeûnaient le mercredi et le vendredi de chaque semaine, en mémoire des souffrances et de la mort de Notre-Seigneur J.-C.; l'Église d'Occident observait un 3e jeûne le samedi, pour honorer la sépulture du Sauveur; elle le suspendait dans le temps pascal jusqu'à la Pentecôte. Enfin dans tous les siècles, l'Église a prescrit des jeûnes occasionnels, pour demander des grâces à Dieu, ou la cessation d'une calamité publique. Chez les chrétiens, le jeûne le plus solennel est le Carême (*V. ce mot*), et chez les mahométans, c'est le Ramazan. (*V. ce mot*). Le jeûne des chrétiens consistait originairement à s'abstenir de viande, d'œufs, de laitage, de vin, et à ne faire qu'un seul repas après le coucher du soleil. Cet usage dura jusqu'au XIIIe siècle, en Occident aussi bien qu'en Orient. *V.* QUATRE-TEMPS.

JEUNESSE DORÉE, nom donné en France, après le 9 thermidor, à des jeunes gens de la bourgeoisie parisienne qui, par opposition aux révolutionnaires dits *sans-culottes*, affectaient un costume recherché et des mœurs élégantes, se présentaient comme vengeurs des victimes de la Terreur. Ils étaient armés de grosses cannes, et attaquaient les jacobins dans tous les lieux publics. Le conventionnel Fréron, rédacteur du journal *l'Orateur du peuple*, était comme leur chef, ce qui les fit appeler aussi *la jeunesse dorée de Fréron*. Cette jeunesse était, en grande partie, les *incroyables* (*V. ce mot*).

JEUPARANA ou RIO-DE-MACHADO, riv. du Brésil (Mato-Grosso), naît dans la comarca de Juruena, coule au N.-O., et se jette dans le Madeira. Cours de 500 kil.

JEUX FLORAUX. *V.* FLORAUX.

JEUX-PARTIS, nom donné aux poëmes dialogués, souvent mêlés de musique à 2 parties, que composaient les poëtes français du moyen âge. Tels étaient *la Cour de Paradis, le Purgatoire de St Patrice, Aucassin et Nicolette, Robin et Marion*. On les jouait ordinairement en présence des seigneurs.

JEUX PUBLICS CHEZ LES ANCIENS. — *Chez les Grecs*, c'étaient de grandes solennités religieuses, instituées, la plupart par des héros hellènes, et qui se célébraient dans diverses contrées. Elles consistaient en courses de chars, à cheval ou à pied, en combats d'athlètes, joutes de lutteurs, exercices du javelot et du disque. Les Grecs avaient toujours pour but d'encourager ce qui pouvait préparer aux rudes exercices de la guerre, et d'en donner le goût. On venait de toutes parts, même des pays étrangers, voir les jeux de la Grèce, qui se célébraient avec beaucoup de pompe, ordinairement dans une plaine. Des magistrats présidaient à la fête, et distribuaient aux vainqueurs les récompenses, consistant en une simple couronne de laurier, d'olivier, de pin, ou d'ache. Les acteurs des jeux étaient tous citoyens, et l'on tenait leur victoire pour si honorable, que la patrie des vainqueurs s'en glorifiait et les récompensait. (*V.* ATHLÈTES et ISÉLASTIQUES.) Il y avait 4 jeux solennels très-renommés : les *Isthmiques*, les *Néméens*,

les *Olympiques* et les *Pythiques*. On nommait encore, en second ordre, les jeux *Panhelléniens*, *Panathéniens*, et *Pyrrhiques*. (*V. à ces divers mots.*)

Jeux publics chez les Romains. Fêtes religieuses, célébrées toutes à Rome, et consistant en spectacles composés de courses en chars, à cheval, ou à pied; d'exercices gymniques, ou de représentations scéniques, suivant la divinité ou les divinités que l'on voulait honorer. Il y avait des *jeux solennels*, institués à perpétuité et revenant à époques fixes : on en comptait au moins une vingtaine; des *jeux honoraires*, toujours éventuels, donnés à l'occasion de la dédicace d'un temple, d'un théâtre ou d'un amphithéâtre, de funérailles, d'un triomphe, ou du jour natal de l'empereur ; des *jeux votifs*, voués par le sénat, ou par un magistrat en fonctions, à Rome ou à l'armée, dans des circonstances extraordinaires, comme début d'une guerre, siége d'une ville, bataille engagée ou sur le point de l'être, calamité publique, etc. On croyait par ces vœux apaiser les dieux ou se les rendre propices; néanmoins nul ne les prononçait que conditionnellement, et le votant ne s'engageait à les acquitter que dans le cas où ses prières auraient été exaucées; enfin les *jeux impératifs*, célébrés occasionnellement aussi et sans condition, lorsque les prêtres les ordonnaient pour conjurer des prodiges menaçants. — Les jeux se donnaient en plein air; aussi les célébrait-on toujours pendant la belle saison, depuis l'équinoxe du printemps jusqu'au mois de novembre. Dans cette période de 8 mois, les jeux solennels absorbaient seuls 67 jours, et comme il y avait toujours bon nombre de jeux occasionnels, près de la moitié de la belle saison se passait en fêtes. — Les jeux solennels faisaient partie du culte institué, et, comme tels, étaient célébrés aux frais de l'État, par les questeurs, les édiles, et plus ordinairement les deux préteurs de Rome. Le trésor payait aussi les jeux votifs ou impératifs; les premiers, après que le sénat les avait approuvés : le votant les faisait célébrer. Les jeux honoraires se faisaient aux frais de celui qui les donnait. Tous les jeux, quels qu'ils fussent, étaient une très-grande charge pour les magistrats chargés d'y présider, car ils en faisaient une occasion de plaire au peuple, et dans cette vue les célébraient avec une émulation de magnificence, qui les forçait d'ajouter beaucoup à la somme allouée officiellement pour ceux que payait le trésor public. Beaucoup de citoyens s'endettaient, se ruinaient pour donner des jeux splendides, où le peuple était toujours admis gratis. L'empereur Auguste défendit, dans l'intérêt des familles, qu'aucun citoyen pût employer à donner des jeux rien au delà de son patrimoine. Tous les acteurs des jeux étaient des esclaves ou au moins des salariés; ce ne fut que par exception que des Romains y figurèrent quelquefois, du temps des empereurs, car cet acte était dégradant pour un citoyen. Les jeux solennels étaient, par ordre alphabétique, les jeux *Agonaux* ou les *Agonales*, les jeux *Actiaques*, *Augustaux* ou *Palatins*, *Apollinaires*, *Céréaux*, *Césariens*, *Capitolins*, *Compitaliens* ou les *Compitales*, *Décennaux*, *Floraux*, *Martiaux*, *Mégalésiens*, *Piscatoriens*, *Plébéiens*, *Quinquennaux*, *Romains* ou *Grands Jeux*, *Scéniques*, *Séculaires*, *Tauriliens*, et *Victoriaux*. (*V. à ces divers mots, ainsi qu'aux mots* : CASTRENSE, CIRCENSES, CONSUALES, TÉTENTINS, TROIENS.)

JEUX RÉCRÉATIFS DES GRECS ET DES ROMAINS. On en comptait environ 60. Il serait difficile, sinon impossible, de distinguer ceux qui ne furent pas communs aux deux peuples. Voici les principaux, ou du moins ceux que l'on croit connaître. Nous les partagerons en *jeux des enfants* et *jeux des hommes*. Les *jeux des enfants* étaient : *l'épostracisme*, ou les ricochets, consistant à faire voler des coquilles plates sur la face de l'eau ; la *mouche d'airain*, espèce de collin-maillard; *l'ascoliasme*, ou la course à cloche-pied (*V.* ASCOLIES) ; le *colabisme*, jeu ressemblant à notre main-chaude ; le *trochus*, cerceau roulant ; le *follis*, ballon gonflé de vent (*V.* BALLES) ; le *tourbillon* (*turbo*), petit cône de bois que l'on faisait tourner à terre en le fouettant avec une lanière ; *pair ou impair*, qui se jouait avec quelque petite monnaie ou des noix ; *tête ou nef*, où l'un des joueurs jetait un as en l'air, en criant, avant qu'il fût retombé, de quel côté il souhaitait que la pièce se présentât; *les chars*, où des enfants s'attelaient, tandis que d'autres, montés dedans, les conduisaient comme des chevaux; *l'équitation sur un bâton*, qui figurait un cheval; la *cachette*, ou jeu de cache-cache ; les *cabanes* de cartes ou de baguettes; les *souris attelées* à de petits chars; les *noix*, où des joueurs placés à distance visaient à en jeter une dans l'orifice étroite d'une amphore, ou bien tâchaient d'atteindre avec une noix 4 autres posées à terre en pyramide; les *ocella*, où l'on faisait rouler des noix les unes vers les autres, en les posant sur un plan incliné; les *magistrats*, où l'on simulait tout ce qui se faisait devant les tribunaux, y compris l'incarcération des condamnés; *l'armée* ou la *légion*, imitation pacifique d'une chose guerrière, etc. — *Jeux des hommes.* Il y avait : les *Duodecim scripta*; les *Latrunculi*, espèce de jeu de dames; les *Tali* ou osselets; la *Mica* (*V. ces mots*); la *Sphéromachie* (*V.* BALLES); *Pair ou impair*; les *Nœuds*, consistant à faire un tissu de nœuds compliqués, qu'un autre joueur devait défaire; les *tessères* ou dés, jeu de hasard.

C. D—Y.

JEUX RÉCRÉATIFS EN FRANCE. — *Jeux de cartes et de hasard.* Nous ne parlerons que de ceux qui sont tombés en désuétude, et dont les noms se rencontrent dans les mémoires ou les relations des derniers siècles. Voy. au mot *Cartes*, pour l'origine de ce jeu.

Bassette. Jeu de cartes de hasard, qui se jouait à 5 personnes, un banquier et 4 joueurs. Le banquier avait 52 cartes, et les 4 joueurs chacun 13 d'une couleur; on appelait leur jeu *livre*. Le banquier battait le sien, puis les joueurs abaissaient devant eux telles cartes de leur *livre* qu'ils voulaient, et *couchaient* dessus, c.-à-d. faisaient une mise d'argent à leur gré. Alors le banquier prenait son jeu à l'endroit, de manière à voir la 1^re^ carte, et tirait les cartes 2 à 2, jusqu'à épuisement du jeu. La 1^re^ de chaque coupe était pour lui, la 2^e^, pour les joueurs. Si, par exemple, la 1^re^ tirée était un roi, le banquier gagnait tout ce qui avait été *couché* sur les rois; si elle était la 2^e^, il payait tous les joueurs. Si les deux cartes tirées étaient semblables, on les appelait *doublets*, et le banquier seul gagnait. Tout joueur pouvait *coucher* de nouveau pendant le jeu, pourvu que ce ne fût pas sur le couple dont on voyait la 1^re^ carte. — La Bassette fut introduite en France vers 1674; on y joua avec une fureur ruineuse, et, en 1691, la police interdit ce jeu.

Biribi. Jeu de hasard, qui se jouait sur une grande table divisée en 70 cases numérotées. Un sac contenait 64 boules numérotées de 1 à 64. Chaque joueur tirait une boule, et s'il amenait un numéro correspondant à celui de la case sur laquelle il avait mis son argent, le banquier lui payait 64 fois sa mise ; dans le cas contraire, il la perdait.

Brelan, jeu de cartes qui date, à ce que l'on croit, du XVI^e^ siècle. Il se jouait à 3, 4, ou 5 personnes. Chacun recevait 3 cartes; on faisait des échanges par enchères, c.-à-d. en achetant quelques-unes des cartes restées au talon, afin de tâcher de réunir 3 cartes de même figure ou de même point : cela faisait brelan, et donnait le gain de la partie.

Cavagnole, jeu de hasard qui se jouait avec de petits tableaux à cinq cases numérotées, sur lesquelles chaque joueur mettait son enjeu. Les mêmes numéros étaient répétés sur des boules, que les joueurs tiraient tour à tour d'un sac. Quand on n'amenait pas les numéros de son tableau, on perdait sa mise, au profit des joueurs plus heureux. Le cavagnole fut importé de Gênes en France pendant le XVIII^e^ siècle, et jouit alors d'une grande vogue. Son nom vient de l'italien *cavajola*, nappe, serviette.

Hoc, jeu de cartes ainsi nommé parce qu'il y a 6 cartes qui coupent toutes les autres, et sont ainsi *hoc* ou assurées à celui qui les joue ; ce sont les 4 rois, la dame de pique, et le valet de carreau. *Hoc* est une vieille expression proverbiale : on disait autrefois : « Cela m'est *hoc*, » pour exprimer qu'une chose ne pouvait nous échapper. Le hoc se jouait avec un jeu entier, à 2 ou 3 personnes. On croit qu'il fut inventé du temps de Louis XIII, par le cardinal Mazarin.

Hoca, jeu de hasard, introduit en France par les Italiens de la suite de Mazarin. Il se jouait sur une table marquée de 30 numéros, sur lesquels les joueurs faisaient leurs mises. On avait ensuite 30 petites boules, dans chacune desquelles on introduisait un billet de parchemin portant l'un des chiffres de la table. Un banquier, après avoir remué ces boules dans un sac, en tirait une pour chaque joueur, et s'il amenait le numéro correspondant à celui de la mise, il payait au gagnant 28 fois sa somme.

Hombre, jeu de cartes en usage du temps de Louis XIII et de Louis XIV. On le jouait à 2 ou 3 personnes, mais presque toujours à 3, avec un grand jeu moins les 8, 9 et 10. Chaque joueur recevait 9 cartes, et pouvait en écarter autant qu'il voulût. L'as de pique l'emportait sur toutes les autres cartes, et l'atout était la couleur en laquelle celui qui ouvrait le jeu faisait son jeu. On appelait ce joueur *l'hombre*. Il gagnait en faisant le plus grand nombre de levées. Le jeu de l'hombre fut apporté en France par les Espagnols, qui l'avaient inventé au XVI^e^ siècle. Il se jouait avec beaucoup de gravité. *Hombre* signifie homme; on nommait ainsi ce jeu, parce que les autres

joueurs se liguaient contre l'homme qui s'efforçait d'être le vainqueur.

Lansquenet, jeu de cartes introduit en France par les lansquenets. C'était un vrai jeu de hasard, qui se jouait avec plusieurs jeux et par un nombre illimité de joueurs. Un seul tient les cartes, et porte le nom de banquier. Après avoir battu et fait couper, il annonce la somme qu'il veut engager. Les assistants se cotisent pour lui tenir tête. Alors il retourne une carte, qu'il place à sa gauche et qui est la sienne, ensuite une 2e, qu'il met à droite, pour les pontes; puis il tire encore dans le jeu, jusqu'à ce qu'il ait rencontré une carte pareille aux 2 premières : si c'est la sienne, il gagne; dans le cas contraire, il perd, et la banque passe à un autre. Le Lansquenet est un jeu de tripot, qui fut très en vogue pendant le XVIIe siècle, et fut prohibé par Louis XIV; néanmoins, on y jouait encore au commencement du XVIIIe siècle. Il reprit faveur à Paris, vers l'année 1848. C. D—Y.

JEVER, v. du duché d'Oldenbourg, à 60 kil. N.-N.-O. d'Oldenbourg, à 10 kil. de la mer du Nord; 3,500 hab. Industrie et commerce actifs. Ch.-l. d'une seigneurie de même nom.

JEYPOOR. *V.* DJEYPOUR.

JÉZABEL, fille d'Ithobal, roi de Sidon, et femme d'Achab, roi d'Israël, introduisit à Samarie le culte de Baal, et persécuta les prêtres du vrai Dieu. Elle fit mourir injustement Naboth, qui refusait de lui vendre sa vigne. Jéhu, devenu roi, la fit jeter par une fenêtre de son palais, et elle fut dévorée par les chiens, selon la prédiction du prophète Elie, 876 av. J.-C. L—H.

JEZD. *V.* YEZD.

JEZDEGERD. *V.* YEZDEGERD.

JÉZID. *V.* YÉZID.

JEZRAEL, anc. v. de Palestine (Galilée), dans la tribu de Zabulon, près des monts Gelboé, et du ruisseau Jezraël, affl. du Jourdain. Résidence d'Achab; Jézabel y périt. Auj. *Esdrelon*.

JEZZAR. *V.* DJEZZAR.

JHALAOUAN. *V.* DJALAVAN.

JIGA-GOUNGAR-ZOUNG, v. de l'empire chinois (Thibet), à 90 kil. S.-O. de L'Hassa, sur l'Yarou-Dzangbo-Tchou (Iraouaddy supérieur); 100,000 hab.

JIHON. *V.* DJIHOUN.

JIJELLI. *V.* DJIDJELLI.

JIKADZÉ, v. de l'empire chinois (Thibet), près de l'Iraouaddy, cap. du territoire soumis au Bantchan-Lama ou Bogdo-Lama, qui réside dans le voisinage, au magnifique couvent de Djachi-Loumbo; 100,000 hab.

JIPARANA. *V.* JEUPARANA.

JIQUITINHONHA, riv. du Brésil (Minas-Geraës), se réunit, après un cours de 240 kil., à l'Araçuady pour former le Rio-Grande de Belmonte. On y trouve beaucoup de diamants.

JITOMIR, en polonais *Zytomiersz*, v. de la Russie d'Europe, à l'O., ch.-l. du gvt de Volhynie, sur la rive g. du Tétérev, à 1250 kil. S.-O. de St-Pétersbourg, par 50° 15' 26" lat. N. et 26° 20' 21" long. E.; 50,721 hab., la plupart juifs. Evêché grec, évêché catholique, séminaire théologique, gymnase, bibliothèque. Chapelleries, tanneries. Comm. de vins de Hongrie et de Valachie.

JIZDRA, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 146 kil. S.-O. de Kalouga, sur la Jizdra et près de son confl. avec l'Oca; 2,000 hab. Chanvre.

JOAB, neveu de David, général habile, mais cruel, vainquit Abner, général d'Isboseth, fils de Saül; mais il souilla sa victoire, en tuant par trahison Abner, quand celui-ci se fut soumis. Il subjugua ensuite les Syriens et les Jébuséens, défit Absalon, et le tua malgré les ordres de David; puis il assassina Abisa, son rival, et devint ainsi odieux au roi, qui pourtant n'osa le punir. Mais, David étant mort, Joab prit parti pour Adonias, compétiteur de Salomon, et celui-ci ayant triomphé le fit mettre à mort, à Gabaon, l'an 1014 av. J.-C. L—H.

JOACHAZ, fils et successeur de Jéhu, roi d'Israël, 8??-832 av. J.-C., fut impie au commencement de son règne; mais, vaincu par Hazaël, roi de Syrie, il s'humilia devant Dieu, qui suscita son fils Joas pour rétablir les affaires d'Israël.

JOACHAZ, fils et successeur de Josias, roi de Juda, régna au détriment de Joachim, son frère aîné, l'an 609 av. J.-C.; mais il fut détrôné, au bout de trois mois, par Néchao, roi d'Egypte, et alla mourir dans ce pays.

JOACHIM ou ELIACIM, frère et successeur de Joachaz, roi de Juda, fut rétabli sur le trône qui lui appartenait par droit d'aînesse, grâce à Néchao, roi d'Egypte, vainqueur de Joachaz, l'an 609 av. J.-C. Son règne fut impie; il persécuta le prophète Jérémie, qui lui prédisait les plus grands maux. Dieu, pour le punir, le fit tomber sous la domination de Nabuchodonosor, roi de Babylone, 606.

JOACHIM (St), époux de Ste Anne et père de la Vierge Marie. Fête, le 20 mars.

JOACHIM, dit *le Prophète*, né en 1130 à Celico (Calabre), m. en 1202, fut d'abord page de Roger, roi de Sicile, fit ensuite le voyage de la Terre-Sainte, et, à son retour, entra à l'abbaye de Sambuccino, dont il devint prieur et abbé. Plus tard, il fonda un autre monastère à Flora, et lui donna une règle imitée de celle de Cîteaux, mais plus rigide. D'autres couvents adoptèrent sa réforme, dont les statuts furent approuvés par le pape Célestin III. On a de lui : *Liber concordiæ Novi ac Veteris Testamenti*; des *Commentaires* sur Isaïe, Jérémie et l'Apocalypse, etc.

JOACHIM (George) surnommé *Rhæticus*, né à Feldkirch (Grisons) en 1514, m. en 1576, professeur de mathématiques et d'astronomie à Wittemberg, adopta le système de Copernic, et publia ses ouvrages. On a de lui : *Narratio de libris Revolutionum Copernici*, Dantzick, 1540, in-4°; *Orationes de astronomiâ et geographiâ et physicâ*, Nuremb., 1542; *Ephemeris ex fundamentis Copernici*, Leipz., 1550, in-4°.

JOACHIM I, électeur de Brandebourg, 1499-1535, fils de Jean le Cicéron. Son grand savoir dans les langues, l'histoire et les mathématiques, lui valut le nom de *Nestor*. Dès son avénement, âgé de 14 ans, il gouverna avec énergie et sagesse. Il créa, en 1506, une université à Francfort-sur-l'Oder, poursuivit l'œuvre de son père contre les brigandages de la noblesse, et établit, en 1516, une juridiction régulière par la fondation du tribunal de Berlin (*Kammergericht*). Il persécuta avec acharnement Luther et la réformation; sa femme Elisabeth de Danemark, amie de la nouvelle doctrine, fut forcée de fuir ses mauvais traitements. Les Juifs, qu'il chassa plus tard du pays, étaient aussi l'objet de sa haine. En 1524, il ajouta le comté de Ruppin à l'électorat, et, contrairement à la loi donnée par Albert l'Achille, partagea les Marches, en érigeant la Nouvelle-Marche et quelques dépendances en principauté pour son second fils Jean. E. S.

JOACHIM II, électeur de Brandebourg, 1535-1571, appelé l'*Hector* à la suite de ses campagnes en Turquie, fils aîné de Joachim Ier. Il était luxueux et prodigue. Il introduisit, en 1539, la Réformation dans son pays, développa l'organisation des tribunaux, incorpora les évêchés de Brandebourg, de Havelberg et de Lebus à l'Etat, et affecta les revenus des couvents aux besoins de l'Université de Francfort, des hôpitaux et des écoles. Il créa un consistoire pour le culte et l'instruction publique. Il conclut, en 1537, un traité de succession avec le duc de Liegnitz, et éleva, en 1569, des prétentions sur le duché de Prusse. E. S.

JOACHIM-FRÉDÉRIC, électeur de Brandebourg, 1598-1608, fils de Jean-Georges. Pour affermir ses prétentions sur le duché de Prusse, il épousa la fille aînée, après que son fils avait épousé la fille cadette du duc de Prusse. En 1598, il renouvela à Gera, avec le margrave Georges-Frédéric, la loi de succession d'Albert l'Achille. E. S.

JOACHIM, roi de Naples. *V.* MURAT.

JOACHIMSTHAL, v. des Etats autrichiens (Bohême), sur la Weseritz, à 20 kil. N.-N.-E. d'Ellenbogen; 4,400 hab. Direction et tribunal des mines. Exploit. de plomb, étain et cobalt. On y frappa des monnaies d'argent, dites *joachimsthalers*, dès 1519.

JOAD ou JOIADA. *V.* JOAS.

JOANA, v. de l'île de Java, sur la côte N., et près d'une rivière de son nom, à 490 kil. E. de Batavia. Factorerie hollandaise.

JOANA, une des îles Comores. *V.* ANJOUAN.

JOANÈS (Vincent), peintre espagnol, chef de l'école de Valence, né en 1523 à Fuente-de-la-Higuera, m. en 1579. Il alla se perfectionner en Italie, où l'école romaine obtint sa préférence. Joanès possédait à fond la science des raccourcis, drapait largement, et dessinait avec une grande pureté : ses têtes ont du caractère, ses attitudes de la noblesse, mais son exécution est un peu timide, et sa couleur un peu sèche. Il avait une piété si vive, qu'il se préparait à ses ouvrages importants par la pénitence et la communion. On voit de ses tableaux dans les principales villes de la Péninsule ibérique : Madrid en possède six, représentant l'*Histoire de St Etienne*, et qui jouissent d'une grande réputation. On admire encore de lui un *Christ mort soutenu par des anges*, une *Cène*, et un *St François de Paule*. A. M.

JOANICE ou JEAN, dit *Calojean* (le beau Jean), roi de Bulgarie, 1196-1207, dépouilla du trône les fils de son frère Pierre, fit sanctionner son usurpation par le pape,

excita une insurrection des Grecs contre Baudouin, empereur latin de Constantinople, vainquit et prit ce prince à Andrinople, et l'enferma à Ternove. Il attaquait ensuite l'État de Thessalonique, qui appartenait à la famille de Montferrat, quand il mourut.

JOANNY (Jean-Bernard BRISSEBARRE, dit), acteur tragique, né à Dijon en 1775, m. en 1854, étudia d'abord la peinture, s'engagea, à 16 ans, dans un bataillon de volontaires parisiens, passa ensuite dans un régiment de hussards, et après quatre ans de service, rappelé dans sa famille, obtint son congé. Placé dans un bureau, en qualité de commis surnuméraire, le séjour de Paris éveilla en lui le goût de jouer la comédie; il commença son éducation sur les théâtres de société, reçut des leçons de Mlle Sainval et de Talma, et, en 1797, débuta, dans les premiers rôles tragiques, au Théâtre-Français du faubourg St-Germain. Ce théâtre ayant été fermé, Joanny parcourut les départements, où il jouait la tragédie et la haute comédie avec le plus grand succès. En 1819, il s'engagea au théâtre de l'Odéon, alors second Théâtre-Français, où il créa plusieurs rôles importants dans les tragédies de C. Delavigne, passa au Théâtre-Français en 1825, et y resta jusqu'en 1841, époque de sa retraite. Joanny avait un talent plein de force et de vigueur, mais une diction un peu emphatique et un jeu quelquefois saccadé. On l'avait surnommé *le Talma de la province*, expression juste en ce qu'elle ne signifiait pas qu'il était un second Talma.

JOAO-DA-FOZ (SAN-), v. de Portugal (Douro), sur la rive dr. du Douro, à 2 kil. O. de Porto; 3,300 hab.

JOAO-DEL-REY (SAN-), v. du Brésil (Minas-Geraës), à 118 kil. S.-O. d'Ouro-Preto; 6,000 hab. Riches lavages d'or.

JOAS, roi de Juda, fils d'Ochosias, fut sauvé des mains d'Athalie par sa tante Josabeth, femme du grand-prêtre Joad ou Joïada, qui l'éleva dans le Temple jusqu'à l'âge de 7 ans. Proclamé roi par les Lévites et ensuite par le peuple, il succéda à son aïeule que Joad fit massacrer, 870 av. J.-C. Après la mort de son bienfaiteur, Joas céda à ses passions, et livra au supplice Zacharie, fils de Joad. Il fut puni de ce crime par une invasion d'Hazaël, roi de Syrie, qui pilla les trésors du Temple, et fut lui-même égorgé par ses propres serviteurs, l'an 831. L—H.

JOAS, roi d'Israël, 832-817 av. J.-C., fils et successeur de Joachaz, remporta plusieurs victoires sur Benhadad, roi de Syrie, défit Amasias, roi de Juda, et entra en vainqueur dans Jérusalem.

JOATHAN, roi de Juda, succéda à son père Osias, 752 av. J.-C. Il régna dans la crainte du Seigneur, releva les murs de Jérusalem, imposa un tribut aux Ammonites, et fit la guerre à Rasin, roi de Syrie, et à Phacée, roi d'Israël. Son fils Achaz le remplaça en 737.

JOB, personnage biblique, célèbre par sa piété et sa résignation, vivait dans l'Idumée à une époque incertaine. Dieu permit au démon, jaloux de sa vertu, d'éprouver ce saint homme. Job perdit coup sur coup ses richesses, ses enfants, et fut frappé d'un effroyable ulcère. Mais sa patience n'en fut pas ébranlée. Dieu lui rendit alors, avec la santé, le double des biens qu'il avait perdus, et une nouvelle et nombreuse famille. Le *Livre de Job*, que de graves autorités attribuent à Moïse, après sa sortie d'Égypte, fut écrit primitivement en vers libres, dans la langue hébraïque, mêlée d'arabe et de chaldéen. Il n'y a rien dans l'antiquité, ni même dans la Bible, qui surpasse en richesse et en magnificence la poésie de ce livre. Il a été traduit en vers français par Levavasseur, 1626, par Baour Lormian, 1847, et en prose par Laurent, 1839, E. Renan, 1859. L—H.

JOBERT (le P. Louis), habile numismatiste, né à Paris en 1637, m. en 1719, entra chez les jésuites à l'âge de 15 ans, et y professa la rhétorique. Il a laissé, entre autres ouvrages: *la Science des médailles*, Paris, 1692, 1 vol. in-12; nouvelle édition, revue et augmentée par La Bastie, Paris, 1739, 2 vol. in-12.

JOBIE, île de l'Océanie, séparée, par un détroit de même nom, de celle de Schouten; 150 kil. sur 40.

JOBII VILLA, nom latin de JUPILLE.

JOCASTE. *V.* ŒDIPE.

JOCONDE ou JOCUNDUS. *V.* GIOCONDO.

JODELLE (Étienne), sieur du Lymodin, né à Paris en 1532, m. en 1573, est le premier en France qui ait composé des tragédies imitées des Grecs, avec prologues et chœurs. Auteur de *Cléopâtre captive* et de *Didon se sacrifiant*, il joua le rôle principal de la première pièce en 1552, à l'hôtel de Reims, puis au collége de Boncour, en présence de Henri II, qui le gratifia de 500 écus. Il fut l'ami de Belleau, de Jean de la Péruse, l'imitateur de Ronsard, et un des membres de la Pléiade de Charles IX. Il n'avait aucune idée de la contexture dramatique; son style est déclamatoire, plein de ces jeux de mots que les Italiens avaient mis à la mode. On a encore de Jodelle une comédie en 5 actes, *Eugène ou la Rencontre*. Ses *Œuvres et mélanges poétiques* ont paru à Paris, 1574, in-4°, et 1583, petit in-12. Ses poésies latines ont plus de mérite que ses vers français.

JODOIGNE, en flamand *Geldenaken*, v. de Belgique (Brabant-Méridional), sur la Gheete, à 37 kil. E.-N.-E. de Nivelle; 3,200 hab. Brasseries, distilleries, huileries.

JODRUM, nom latin de JOUARRE.

JOECHER (Chrétien-Théophile), savant biographe, né à Leipzig en 1694, m. en 1758, étudia d'abord la médecine, puis la théologie et l'art oratoire, fit des cours de rhétorique de 1715 à 1730, dirigea, de 1721 à 1739, les *Acta eruditorum* de Leipsick, occupa les chaires de philosophie, puis d'histoire à l'université de cette ville, et fut bibliothécaire en 1742. Son principal ouvrage est l'*Allgemeines Gelehrten-Lexicon* (Dictionnaire universel des savants), Leipz., 1750, 4 vol. in-4°, immense travail, complété par Dunkel, 1753-60, par Adelung, 1784-87, et par Rotermund, 1810, sans avoir été achevé.

JOEL, le 2e des 12 petits prophètes Juifs, contemporain de Jérémie. Les trois chapitres qu'il a laissés contiennent des prophéties allégoriques, presque toutes relatives à la venue du Messie. L—H.

JOFFREDY (Jean de), né à Luxeuil en 1412, m. en 1473, étudia le droit à Cologne et à Pavie, et professa la théologie à Milan. Évêque d'Arras à l'avénement de Louis XI, 1461, il seconda les vues du pape Pie II, qui voulait obtenir du roi la suppression de la Pragmatique-Sanction de Bourges, et reçut, en récompense de son succès, l'évêché d'Alby et le cardinalat. Louis XI le chargea de diverses missions politiques.

JOGHIS ou JOGUIS, mendiants indiens qui se vouent aux pénitences les plus extraordinaires. Ils vivent d'aumônes, cachent leur paresse sous une apparence de dévotion, se tiennent sur les places et aux portes des pagodes, restent des mois entiers sans changer de position, laissant leur barbe, leurs cheveux et leurs ongles prendre des dimensions démesurées.

JOHANNEAU (Éloi), né en 1770 à Contres près de Blois, m. en 1851, a été l'éditeur des *Mémoires de l'Académie celtique*, Paris, 1807 et suiv., 5 vol. in-8°, qu'il enrichit de dissertations intéressantes. On lui doit aussi des *Mélanges d'origines étymologiques et de questions grammaticales*, Paris, 1818, in-8°; une très-bonne édition de *Montaigne*, Paris, 1818, 5 vol. in-8°; et une édition *Variorum* de *Rabelais*, Paris, 1823-26, 9 vol. in-8°.

JOHANN-GEORGENSTADT, v. du royaume de Saxe (cercle de Zwickau), à 44. kil. S.-E. de Chemnitz; 3,666 hab. Importantes mines de fer. Direction des mines et école de minéralogie. Fabr. de dentelles.

JOHANNISBERG, vge du duché de Nassau, à 17 kil. O. de Mayence, près du Rhin; 700 hab. Le château, ainsi que les vignobles célèbres qui en dépendent, et qui fournissent le meilleur vin du Rhin, ont été successivement possédés par les évêques de Fulde, les princes d'Orange, et Kellermann en 1805; l'empereur d'Autriche les acheta, en 1816, pour les donner au prince de Metternich. On récolte environ chaque année 25 pièces de 1,300 bouteilles. — Aux environs, victoire de Soubise et du prince Louis-Joseph de Condé sur les Impériaux, en 1762.

JOHANNISBURG, v. des États prussiens (province de Prusse, ch.-l. de cercle, à 130 kil. S.-O. de Gumbinnen; 2,000 hab. Comm. de grains et de bestiaux.

JOHANNOT (Ch.-H.-Alfred), peintre, dessinateur et graveur au burin, né à Offenbach-sur-le-Mein en 1800, m. à Paris en 1837, eut d'abord des succès dans la gravure: une de ses meilleures planches est celle des *Orphelins*, d'après Scheffer. Puis il composa, avec son frère Tony, 24 tableaux destinés à être gravés pour les œuvres de Walter Scott. Ses principales toiles sont: l'*Annonce de la victoire d'Hastenbeck*, au Palais-Royal; *François de Lorraine présentant ses officiers à Charles IX après la bataille de Dreux*, au château d'Eu; *Don Juan naufragé*; une *Scène de Cinq-Mars*; l'*Entrée de Mlle de Montpensier à Orléans*; *François Ier et Charles-Quint*; *Henri II et sa famille*; *Marie Stuart quittant l'Écosse*. Il a produit aussi un nombre immense de vignettes, d'aquarelles, de sépias et de dessins, presque tous remarquables par l'esprit et la vérité. B.

JOHANNOT (Tony), frère du précédent, né à Offenbach en 1803, m. en 1852, a gravé le portrait du général Foy d'après Gérard, et les *Enfants égarés* d'après Scheffer, très-belles gravures au burin. Parmi ses tableaux, on distingue une *Querelle de Vendéens*, *Minna et Brenda*, *la Mort*

de Duguesclin, *Douglas le Noir*, *Charles VI et Odette*, *l'Enfance de Duguesclin*; les batailles de *Fontenet* et de *Rosbach*, pour le musée de Versailles. Il a pris une large part à la publication des ouvrages *illustrés*, tels que les œuvres de Molière, *Don Quichotte*, *Manon Lescaut*, *le Diable boiteux*, *le Vicaire de Wakefield*, les romans de Cooper, etc. Il s'y montra le digne émule de son frère. B.

JOHN, forme anglaise du nom de Jean.

JOHN BULL. *V.* BULL.

JOHN (SAINT-), riv. de l'Amérique du Nord, prend sa source dans les monts Albany, au N.-O. de l'Etat du Maine, le limite au N., entre dans le Nouveau-Brunswick, et se jette dans l'Atlantique, à la baie de Fundy. Cours d'environ 600 kil., navigable sur plus de 300. L'embouchure est embarrassée de rochers.

JOHN (SAINT-), riv. des Etats-Unis, parcourt la Floride du S. au N., et se jette dans l'Atlantique, au N. de St-Augustin. Cours de 400 kil.

JOHN (SAINT-), v. de l'Amérique anglaise, la plus importante du Nouveau-Brunswick, port franc sur une presqu'île de la rive g. du St-John, près de l'embouchure de cette riv. dans la baie de Fundy; par 45° 15′ lat. N., et 68° 26′ 43″ long. O.; 22,745 hab. Ecole classique, 2 bibliothèques. Banque. Construction de navires. Commerce et pêche considérables. Evêché anglican.

JOHN (SAINT-) ou JOHN'S-TOWN, ch.-l. de l'île d'Antigua (Petites-Antilles anglaises), bon port fortifié sur la côte N.-O.; 15,000 hab. Résidence du gouverneur général des Leewards-Islands ou Iles-sous-le-Vent. Evêché anglican. Commerce actif.

JOHN (SAINT-), v. forte de l'Amérique anglaise (Terre-Neuve), bon port sur la côte S.-E. de l'île de Terre-Neuve, dont elle est le ch.-l.; 21,000 hab. Évêché catholique; établissement de Frères Moraves. Commerce actif et pêche de la morue. — Brûlée en 1846.

JOHN (SAINT-), v. de l'Amérique anglaise (Bas-Canada), à 13 kil. S. de Chambly, sur la rive g. du Richelieu, et à sa sortie du lac Champlain.

JOHNSON (Samuel), célèbre littérateur anglais, né en 1709 d'un libraire de Lichfield (Warwick), m. en 1784. Il étudia à Oxford, 1728-31, mais dut, à cause de sa pauvreté, en sortir avant d'avoir aucun grade. Son père mourut en 1731, sans lui rien laisser. Il se fit répétiteur et traducteur, épousa, en 1735, la veuve d'un marchand de Birmingham, beaucoup plus âgée que lui, et perdit la dot à monter une école (Garrick y fut son élève). Il publia une satire sur *Londres*, 1738, qui fut remarquée, puis rédigea admirablement, pour le *Gentleman's Magazine*, 1740-3, les comptes rendus de la Chambre des communes. Il donna, en 1744, une excellente *Vie de Savage*, son ami, et fonda, en 1748, un club littéraire dans une taverne d'Ivy-Lane. Enfin parut, en 1755, son grand et utile *Dictionnaire anglais*, avec des exemples; il y avait travaillé 7 ans, à l'aide d'une somme de 37,800 fr. payée par les libraires, et tout en publiant, 1750-52, *le Rôdeur* (*Rambler*), recueil dont le style, quelquefois trop pompeux, a heureusement influé sur la langue anglaise. L'année suivante, Johnson est arrêté pour une dette de 141 fr. Richardson lui avance la somme. Il continue donc à écrire pour les libraires et les journaux (*le Magasin littéraire*, *l'Aventurier*). Il publie lui-même, de 1758 à 1760, le journal *The Idler* (le Fainéant), et fait en 8 jours le roman de *Rasselas*, 1759, pour subvenir aux obsèques de sa mère. Tous ces travaux lui méritèrent enfin de Georges III, en 1762, une pension qui le mit dans l'aisance; il fonda, en 1764, un nouveau club avec Reynolds, Burke, Hawkins, Goldsmith..., à la Tête turque (Soho); mais, plus que jamais capricieux et hypocondre, il travailla peu; il donna son édition de Shakspeare en 1762, avec une importante préface, et ses *Vies des poëtes anglais*, 1779-81, incomplétement traduites en français. L'amitié de M. Thrale, membre du parlement, le rendit plus heureux pendant 16 ans, 1765-81. Johnson est surtout critique et moraliste. Fermement attaché à l'église anglicane et à la royauté des Stuarts, il a soutenu sans cesse la cause du bon sens, du goût et de la morale. Le scorbut et les humeurs froides avaient défiguré son visage, et aigri son caractère; cependant Garrick disait qu'il n'avait de l'ours que la peau. Ses *Œuvres* ont été publiées à Londres par Hawkins, 1787, 11 vol. in-8°; par Murphy, 1796 et 1816, 12 vol. in-8°; et à Edimbourg, 1806, 15 vol. in-12, avec une *Vie* écrite avec soin. *V.* sa *Vie*, par Boswell, 1816, 4 vol. in-8°. *Rasselas* a été trad. en français par Mme Belot, 1768, in-12; par Mac-Carthy (sous le titre du *Vallon fortuné*), 1817, in-12; par Louis (sous le titre *la Vallée heureuse*), 1802, in-12; par Gosselin, 1820, 2 vol. in-12. Des *Morceaux choisis du Rôdeur* ont été aussi traduits par Boulard, 1785. Johnson est enterré à Westminster, à côté de Garrick, et on lui a élevé une statue dans la cathédrale de St Paul. A. G.

JOHNSON (Thomas), érudit anglais, né vers 1675 dans le comté d'Oxford, m. vers 1750, enseigna au collége d'Eton, et tint une école à Brentford. Il a laissé une bonne édition de *Sophocle*, Oxford, 1705.

JOHNSON (BEN-). *V.* JONSON.

JOHNSTONE, v. d'Ecosse (Renfrew), à 6 kil. O. de Paisley; 6,000 hab. Fondée en 1781.

JOHNSTOWN, v. des Etats-Unis (New-York), à 55 kil. N.-O. d'Albany, 260 N. de New-York; 7,000 hab.

JOHORE. *V.* DJOHORE.

JOIACENSIS PAGUS, nom latin du JOSAS.

JOIADA. *V.* JOAS.

JOIGNY, *Joviniacum*, s.-préf. (Yonne), à 25 kil. N.-N.-O. d'Auxerre, sur la rive dr. de l'Yonne, qu'on y passe sur un beau pont de pierre, et le chemin de fer de Paris à Lyon; 5,379 hab. Trib. de 1re inst. et de comm.; collége. Comm. de vins estimés, grains, bois, charbon. Fabr. de toiles, draps, blanc d'Espagne; tanneries, tuileries. Château du cardinal de Gondi, et église de St-Jean, bâtie au XVe siècle. — Cette ville, fondée par Jovin, fut érigée au moyen âge en comté, qui relevait des comtes de Champagne. Elle reçut une charte de commune en 1300, passa, en 1409, dans la maison de la Trémoille, en 1605 dans celle de Gondi, en 1675 dans celle de Créqui, et en 1703 dans celle de Villeroy.

JOINVILLE (Jean, sire de), historien français, né en 1224, au château de Joinville, diocèse de Châlons-sur-Marne, d'une ancienne famille de Champagne, mort en 1319, fut d'abord sénéchal du comte Thibaut IV, puis conseiller et ami du roi Louis IX, qu'il accompagna dans sa première croisade. Fait prisonnier avec lui, il partagea ses souffrances, et lui inspira une telle affection, que ce prince ne permit plus qu'il le quittât. De retour en France, Joinville obtint une pension du roi, mais néanmoins il ne voulut pas le suivre dans son expédition de Tunis, comme s'il en eût pressenti le mauvais succès. Joinville déposa pour la canonisation de son maître. Sur la fin de sa vie, il écrivit des *Mémoires*, dans lesquels il raconte les expéditions et l'administration intérieure de Louis IX. On aime surtout dans Joinville son amitié pour le roi, sa sensibilité naïve, son imagination vive et ignorante, qui trouve les couleurs les plus naturelles pour peindre. Favorisé par une merveilleuse précision de langage, il décrit tout, sans rien altérer, quoique les objets soient pour lui nés le jour où il les a vus. La 1re édition des *Mémoires* de Joinville est de 1547, in-4°, publiée à Poitiers; les meilleures éditions sont celles de Ducange, 1688, in-fol.; de Capperonnier, 1761, publiée par MM. Daunou et Naudet, 1840, dans le 20e vol. du *Recueil des historiens de France*; et de MM. Francisque Michel et Ambroise Didot, Paris, 1858, in-12.

JOINVILLE, ch.-l. de cant. (Hte-Marne), arr. et à 18 kil. E.-S.-E. de Vassy, sur la Marne, au pied d'un coteau élevé, jadis couronné d'un superbe château qui a été vendu et détruit pendant la Révolution; 3,127 hab. — Ancienne baronnie, ch.-l. du Vallage (Champagne). Elle passa, au XVe siècle, de la maison de Joinville dans celle de Lorraine, fut érigée, 1552, en principauté par Henri II en faveur de François de Guise, puis échut par succession à Mlle de Montpensier, 1688, et fut léguée par elle au régent Philippe d'Orléans. Un traité y fut signé, le 31 décembre 1584, entre le roi d'Espagne et les chefs de la Ligue, pour appeler le cardinal de Bourbon au trône, à l'exclusion de tout prince hérétique. Un fils du roi Louis-Philippe a reçu le titre de prince de Joinville.

JOLOFS. *V.* GHIOLOFS.

JOLY (Claude), né en 1607 à Paris, m. en 1700, fut d'abord avocat, puis chanoine de Notre-Dame. Il accompagna le duc de Longueville aux conférences de Munster, fit ensuite le voyage de Rome, et, à son retour, devint official et grand-chantre de l'église de Paris. On a de lui: *Traité sur la réformation des heures canoniques*, 1644 et 1670, in-12; *Recueil des Maximes véritables et importantes pour l'institution du roi, contre la pernicieuse politique du cardinal Mazarin*, 1652, ouvrage qui fut brûlé par la main du bourreau, etc.

JOLY (Guy), neveu du précédent, conseiller du roi au Châtelet, fut secrétaire du cardinal de Retz, se brouilla avec lui, et s'attacha alors au parti de la cour. On a de lui des *Mémoires historiques*, de 1648 à 1665, publiés à Amsterdam, 1718, 2 vol. in-12, et qui sont la contre-partie de ceux du cardinal.

JOLY (Antoine-François), archéologue et poëte comique,

né en 1672 à Paris, m. en 1753, travailla plus de 20 ans à un ouvrage intitulé : *le Nouveau et le grand cérémonial de France, ou Nouvelle collection de cérémonies et de fêtes, depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIII*. Ce recueil, qui forme environ 12 vol. in-fol., est demeuré manuscrit, à la Bibliothèque impériale de Paris. Joly a donné au théâtre quelques ouvrages médiocres, entre autres 2 comédies en 3 actes, en vers, *l'École des Amants*, 1718, et *la Femme jalouse*, 1726. Il fut censeur royal, et publia des éditions de Molière, de Corneille, de Racine, et de Montfleury, avec des recherches bibliographiques.

JOLY (l'abbé Philippe-Louis), littérateur, né à Dijon en 1680, m. en 1755, a laissé : *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*, 1748, 2 vol. in-fol.; *Traité de la versification et des ouvrages en vers*, dans l'édition de 1751 du Dictionnaire de Richelet. Il a édité les *Poésies* de La Monnoye, 1745, in-8°, la *Bibliothèque de Bourgogne* de Papillon, et les *Mémoires historiques, critiques et littéraires* de Bruys.

JOLY DE FLEURY (Guill.-François), né en 1675 à Paris, d'une famille de magistrats, m. en 1756, avocat général à la cour des Aides en 1700, avocat général au parlement de Paris en 1704, procureur général après Daguesseau de 1717 à 1746, fit mettre en ordre les registres du parlement, compulser et inventorier, dans les greffes et au trésor des chartes, une foule de documents précieux. Ses travaux sont demeurés en la possession de sa famille. — Son 3e fils fut conseiller d'État en 1781, contrôleur général des finances après Necker, et ne fit qu'exciter les murmures par une augmentation des charges publiques.

JOLY (le P. Joseph-Romain), capucin, né à St-Claude (Franche-Comté) en 1715, m. à Paris en 1805, a laissé : *Histoire de la prédication*, 1767; *Conférences sur les mystères*, 1771; *Dictionnaire de morale*, 1772; *la Géographie sacrée et les Monuments de l'histoire sainte*, 1784; *Lettres sur divers objets importants de géographie et d'histoire sainte*, 1772, in-4°; *la Franche-Comté ancienne et moderne*, 1779, in-12; *l'Ancienne Géographie universelle comparée à la nouvelle*, 1801, 2 vol. in-8° et atlas in-4°, etc.

JOMANÈS, nom anc. de la DJOUMNAH.

JOMMELLI et non JOMELLI (Nicolas), célèbre compositeur de musique, né en 1714 à Aversa, m. en 1774, étudia à Naples sous Francesco Feo, maître et ami de Pergolèse, et, même après avoir déjà obtenu des succès au théâtre, reçut les conseils du P. Martini. On l'a surnommé *le Gluck de l'Italie*. Il a écrit plus de 40 opéras, parmi lesquels on distingue *Didon*, *Eumène*, *Mérope*, *Thémistocle*, *Armide*, *Démophoon* : comme Gluck, il donna au récitatif une force et une justesse d'expression inconnues aux autres compositeurs; ses qualités principales sont l'élévation de la pensée, la simplicité, la noblesse, un tour mélodique élégant et neuf, une instrumentation sobre, nerveuse et correcte. Ses compositions pour l'église sont du style le plus large et le plus sévère; les oratorios de *Joas* et de la *Passion*, la messe de *Requiem*, le *Miserere* à 2 voix, le *Laudate pueri* à 8 voix, ont leur place parmi les modèles du genre. B.

JOMSBORG, forteresse d'une fameuse association de pirates au Xe siècle ap. J.-C.; on croit qu'elle était située dans l'île de Wollin. V. PALNATOKE, ABSALON.

JONADAB. V. RÉCHABITES.

JONAS, le 5e des petits prophètes, sous Joas et Jéroboam II, rois d'Israël, fut envoyé par Dieu pour annoncer aux habitants de Ninive la ruine prochaine de leur ville. Effrayé d'une telle mission, il s'embarqua à Joppé pour aller à Tarse en Cilicie; mais, en punition de sa désobéissance, une tempête éclata pendant la traversée. Jonas avoua aux mariniers que le seul moyen de calmer les flots était de le jeter à la mer; ce qui fut exécuté. Englouti par une baleine, il demeura trois jours dans son ventre, et fut rejeté sain et sauf sur le rivage. Il se rendit alors à Ninive, où il se mit à crier : « Encore 40 jours, et Ninive sera détruite. » Les Ninivites firent pénitence, et Dieu leur pardonna. Jonas fut affligé de cette douceur; mais le Seigneur lui montra l'injustice de ses plaintes. L—H.

JONATHAN (Frère), nom familier du peuple des États-Unis, comme John Bull est celui du peuple anglais.

JONATHAN-BEN-UZIEL, rabbin juif du Ier ou IIe siècle de J.-C., est auteur du *Targum*, paraphrase chaldaïque des livres de Josué, des Juges, de Samuel, des Rois, d'Isaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel, et des 12 petits prophètes. La meilleure édition de ce livre savant est celle que Buxtorf a jointe à sa *Bible*, Bâle, 1620.

JONATHAS, fils de Saül, battit les Philistins, et sauva Israël; mais il faillit être mis à mort, pour avoir mangé un rayon de miel en poursuivant l'ennemi, contrairement à l'ordre donné par son père aux Hébreux de garder l'abstinence; les prières du peuple le sauvèrent. Il refusa d'obéir à son père qui lui ordonnait de faire mourir David, avertit celui-ci des dangers qu'il courait, et périt dans la bataille du mont Gelboé, livrée aux Philistins, 1056 av. J.-C. David le pleura longtemps, et composa un hymne en son honneur.

JONATHAS MACCHABÉE. V. MACCHABÉE.

JONES (Inigo), illustre architecte, né à Londres en 1572, m. en 1651, visita la France, l'Allemagne et l'Italie, étudia longtemps à Venise les chefs-d'œuvre de Palladio, et fut surintendant général des bâtiments de la couronne sous Jacques Ier et Charles Ier. On lui doit le Portique de l'ancienne église St-Paul, avant la réédification de ce temple par de Wren, l'anc. Bourse de Londres, le palais de Whitehall, un des plus beaux et des plus vastes ensembles que jamais architecte ait conçus, mais dont les malheurs du temps ne permirent d'élever que la 30e partie environ, appelée la *Salle des banquets*; le superbe hospice militaire de Greenwich, et le palais de lord Pembroke à Wilson. Il donna aussi des décorations et des machines ingénieuses pour les théâtres. La collection de ses dessins a été publiée à Londres, 1776, 2 vol. in-fol.; c'est un recueil très-beau et très-précieux.

JONES (Paul), célèbre marin, né en Écosse en 1747, m. à Paris en 1792, s'engagea au service des Anglo-Américains, combattit pour eux pendant la guerre de l'Indépendance, osa débarquer en Angleterre en 1777 et forcer le port de Whitehaven, battit en 1779, avec un seul navire, deux frégates anglaises qui convoyaient une flotte marchande, et fut reçu avec éclat par Louis XVI après cette victoire. En 1792, le gouvernement français lui refusa le grade d'amiral. On a publié sous son nom des *Mémoires*, traduits en français, Paris, 1798, in-18. D'autres Mémoires ont paru à Édimbourg, 1830, 2 vol. in-8°; sa vie aventureuse a inspiré F. Cooper dans le roman du *Pilote*.

JONES (William), savant orientaliste, né à Londres en 1746, m. à Calcutta en 1794. Élève de l'école d'Harrow et d'Oxford, précepteur du comte Spencer, avocat en 1770, juge à la cour suprême de Calcutta en 1783, il fonda dans cette ville, en 1784, une société savante, et devint membre de la Société royale de Londres. Il possédait une vingtaine de langues. Il traduisit du persan en français l'*Histoire de Nadir-Chah*, par Mirza Mahady, 1770; de l'arabe en anglais les *Moallaqâts*, 1782; du sanscrit, la *Sacontala* de Kalidasa, 1789, et les *Lois de Manou*, 1794. Il entreprit un *Digeste des lois hindoues*, qui parut seulement après sa mort, par Colebrooke, 1800. Une *Grammaire persane*, en anglais, publiée à Londres, 1771, in-8°, fut donnée par lui-même en français l'année suivante. Parmi ses écrits, on distingue un traité sur la poésie arabe et persane, *Poeseos asiaticæ commentariorum lib. VI*, 1774, dans lequel il a traduit des morceaux de littérature orientale en vers grecs ou latins. Deux de ses ouvrages ont été traduits en français : *Dissertation sur la littérature orientale*, 1771, in-8°; *Lettres philosophiques et historiques sur l'état moral et politique de l'Inde*, 1803, in-8°. Les Œuvres complètes de W. Jones ont paru à Londres, 1799, 6 vol. in-4° ou 13 vol. in-8°. B.

JONGHE. V. JUNIUS.

JONGLEURS, bateleurs, joueurs d'instruments, qui couraient les châteaux ou les foires au moyen âge, en compagnie des troubadours, menaient parfois avec eux des singes, des chiens ou autres animaux dressés, et même faisaient des tours de gobelets. Ils sont désignés, dans les Capitulaires des rois carlovingiens et dans les Actes des conciles, sous les noms de *Joculatores*, *Ministrelli*, *Goliardi*, *Ludicratores*, etc.; leurs tréteaux s'appelaient *Scanna*.

JONKŒPING ou INKŒPING, v. de Suède (Gothie), ch.-l. d'un län de même nom, à 290 kil. S. O. de Stockholm, à l'extrémité S. du lac Wetter; 7,700 hab. Arsenal. Sources minérales fréquentées. Fabr. de lainages et toiles; tanneries. — Le län ou préfecture de Jonkœping, entre ceux de Linkœping et de Skaraborg au N., d'Elfsborg et de Halmstad à l'O., de Kronoberg au S., et de Calmar à l'E., a 10,908 kil. carr., et 179,602 hab.

JONQUIÈRES (LES), petite v. (Vaucluse), arr. et à 9 kil. E. d'Orange, sur une île de l'Ouvèze; 1,129 hab.

JONSEN (Arngrim), né en 1568, dans un hameau d'Islande, m. en 1648, prêtre, puis évêque de Holm. On a de lui plusieurs écrits historiques, froids, mais exacts et sûrs : *Crymogea, seu rerum Islandicarum libri III*, Hambourg, 1609, in-4°; *Specimen Islandiæ historicum*, Amsterdam, 1642, in-4°; *Grœnlandia*, trad. en 1688 en danois, etc.

JONSIUS (Jean), philologue allemand, né en 1624 à Flensbourg (Holstein), m. en 1659, professeur à Kœnigs-

berg et à Francfort-sur-le-Mein, a laissé, entre autres ouvrages : *De scriptoribus historiæ philosophicæ*, dont la meilleure édition est celle de J.-C. Dorn, Iéna, 1716, in-4°.

JONSON (Ben ou Benjamin), poëte dramatique anglais, né à Londres en 1574, m. en 1637. Maçon, soldat en Hollande, étudiant à Cambridge, acteur, duelliste, converti en prison au catholicisme, qu'il abandonna ensuite, il finit par écrire pour le théâtre, 1593, sous la protection de Shakspeare, qu'il dénigra. Poëte lauréat en 1619, il mourut pourtant dans la misère. L'étude des anciens et des règles du théâtre, l'érudition, quelque dignité, et un vrai talent pour la satire, rendent curieuse la lecture de ses pièces, qui sont au nombre de 50, surtout de ses tragédies, *Séjan* et *Catilina*. Ses nombreux *Masques* (divertissements de cour) et ses *Poésies* (*Forest, Underwoods*) montrent un talent plus pur. Il a écrit une *Grammaire anglaise* qui est restée. On a gravé sur sa tombe à Westminster ces seuls mots : *O rare Ben Jonson !* La meilleure édition de ses œuvres est celle de W. Gifford, 7 vol. in-8°, Lond., 1816. A. G.

JONSTON (Jean), naturaliste, né, d'une famille originaire d'Écosse, à Sambter (Posen) en 1603, m. en 1675, visita pour ses études l'Europe entière. On a de lui : *Thaumatographia naturalis*, Amst., 1632, in-12; *Dendrographia*, Francfort, 1662, in-fol.; *Histoire naturelle des animaux*, en 4 parties, Francfort, 1649-53, ou Heidelberg, 1755-67, 2 vol. in-fol., compilation intéressante, écrite avec goût et méthode.

JONZAC, sous-préf. (Charente-Inférieure), à 110 kil. S.-E. de La Rochelle, sur la Seugne; 2,207 hab. Trib. de 1re instance. La ville est dominée par un vieux château, construit sur un rocher à pic. Fabr. de lainages et toiles; comm. de grains, eaux-de-vie, bestiaux, volailles. — Autrefois Jonzac formait une châtellenie, qui fut donnée par Charlemagne à l'abbaye de St-Germain-des-Prés, à Paris.

JOONEER. *V.* Djounyr.

JOORIA. *V.* Djouria.

JOPPÉ, anc. v. de Palestine, dans la tribu de Dan, au N.-O. Auj. *Jaffa*.

JORAM, roi d'Israël, 887-876 av. J.-C., frère d'Ochosias et fils d'Achab, triompha, grâce au secours d'Elisée, du roi de Syrie Benhadad, qui assiégeait Samarie, s'allia ensuite avec Ochosias, roi de Juda, contre ce prince étranger, et fut blessé au siége de Ramoth-de-Galaad. Jéhu, son général, ayant reçu de Dieu l'ordre d'exterminer la maison d'Achab, tua Joram, et régna en sa place. L—h.

Joram, roi de Juda, 880-877 av. J.-C., fils et successeur de Josaphat, n'eut pas la force d'arrêter les progrès de l'idolâtrie que sa femme Athalie favorisait; l'Idumée se révolta, les Philistins et les Arabes entrèrent dans Jérusalem, et s'emparèrent de toute la famille du roi, excepté Ochosias. Joram mourut après une longue et cruelle maladie, et la sépulture lui fut refusée. L—h.

JORAT, en allemand *Jurten*, chaîne de mont. de Suisse, s'étend dans les cantons de Vaud et de Fribourg, sur une longueur de 65 kil., et forme la ligne de partage des eaux entre le lac de Neuchâtel et celui de Genève.

JORDAENS (Jacques), peintre, né à Anvers en 1594, m. en 1678, eut pour maître Adam van Oort. Jamais il ne visita l'Italie, mais il étudia soigneusement les ouvrages italiens qui se trouvaient dans les Pays-Bas. La manière de Rubens exerça néanmoins sur lui une plus vive influence que toutes les autres. Il a l'ampleur, la hardiesse de ce grand peintre, un coloris d'un éclat supérieur, mais moins harmonieux. Personne n'a déployé une verve égale dans le genre comique. Il embrassa les doctrines de la Réformation, et ses toiles renferment beaucoup d'allusions satiriques aux doctrines et aux prélats de l'Église romaine. Rubens fut non-seulement son maître, mais son ami. Nulle part le talent de Jordaens n'est mieux représenté qu'au Louvre, qui possède de lui sept tableaux, et, entre autres, *les Quatre Évangélistes, le Roi boit, les Vendeurs chassés du Temple*, et *le Concert de famille*. On cite encore de lui 12 tableaux de *la Passion*, qu'il peignit pour le roi de Suède; les *Actions mémorables de Frédéric-Henri de Nassau*, à la Maison-aux-Bois, près de La Haye; *Pan à table chez le paysan*, à Munich; *Bacchus ivre servi par les Bacchantes*, à Dresde. Il a gravé lui-même quelques-uns de ses tableaux, *les Vendeurs chassés du Temple, Jupiter allaité par la chèvre Amalthée*. A. M.

JORDAN (Camille), né à Lyon en 1771, m. en 1821, fit de fortes études chez les Oratoriens, et combattit l'Église constitutionnelle dans une allégorie intitulée : *Histoire de la conversion d'une jeune Parisienne*, 1792, in-8°. En 1793 il défendit sa ville natale de son éloquence et de son épée. Quand Lyon eut succombé, il se réfugia en Suisse, puis en Angleterre. Rentré en France après le 9 thermidor, il fut, en 1796, envoyé par le département du Rhône au Conseil des Cinq-Cents, où il eut le courage de proclamer l'heureuse influence des religions; il demanda avec chaleur le rétablissement de la sonnerie des cloches pour l'exercice du culte, et le sobriquet de *Jordan-les-Cloches* lui resta. Proscrit après le 18 fructidor, il publia : *Avis à mes commettants*, in-8°; puis *Jordan, député du Rhône, à ses commettants, sur la révolution du 18 fructidor*, in-8°. Cet opuscule fut traduit dans plusieurs langues, et eut un grand retentissement. Lors du vote sur le consulat à vie, il publia : *Vrai sens du vote national sur le consulat à vie*, 1802, in-8°. La littérature et la philosophie occupèrent Jordan jusqu'à la Restauration. Député en 1816, il appuya le ministère jusqu'en 1818; mais quand il aperçut des tendances de réaction, il se fit le chef énergique de l'opposition libérale, et perdit sa place de conseiller d'État. Une religion éclairée, un caractère ferme, un beau talent de tribune, ont fait de C. Jordan l'un des grands citoyens de la France moderne. Toutefois ses brochures sont oubliées, et ses *Discours*, 1826, 1 vol. in-8°, ne le placent que parmi les orateurs politiques du second ordre. J. T.

JORDANO BRUNO. *V.* Bruno.

JORE (Cl.-Franç.), imprimeur-libraire, né à Rouen, fut dépouillé de sa maîtrise pour avoir imprimé, en 1731, des *Lettres philosophiques* de Voltaire. Circonvenu par les ennemis de l'écrivain, il l'accusa dans un *Mémoire* d'avoir faussement mis son nom sur le titre de l'ouvrage, mais se rétracta deux ans après. Jore tomba plus tard dans la misère, et reçut de Voltaire une pension. On lui attribue à tort le *Voltairiana*; mais il a publié des *Aventures portugaises*, 1756, 2 vol. in-12. B.

JORGE (SAN-), riv. de la Nouvelle-Grenade, naît dans l'État de Bolivar qu'il arrose dans tout son cours du S. au N., et se jette dans la Cauca. Cours de 270 kil.

Jorge-dos-Ilheos (san-), v. du Brésil (Bahia), à l'embouchure de l'Ilheos, à 190 kil. S. de Bahia. Ch.-l. de comarca.

Jorge (san-). *V.* aussi George (saint-).

JORHAUT. *V.* Djorhat.

JORNANDÈS ou JORDANÈS, historien du VIe siècle, Goth d'origine, quitta la profession de notaire pour embrasser la vie monastique. On a prétendu qu'il avait été évêque de Ravenne. Il a écrit : *De la Succession des royaumes et des temps*, et *de l'Origine et des actes des Goths* (jusqu'à Vitigès); ces ouvrages ont été trad. du latin en français, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2e série, par Savagner, 1 vol. in-8°, 1842. Le 1er, sorte d'abrégé chronologique de l'histoire universelle, offre beaucoup d'emprunts faits à Florus, et est insignifiant; le 2e, beaucoup plus important, a néanmoins d'incroyables lacunes, par exemple, les démêlés des Goths avec les Francs. Le style est obscur, incorrect, barbare. B.

JORQUERA, v. d'Espagne (prov. d'Albacète), à 30 kil. N.-E. de Chinchilla, près du Xucar; 2,400 hab.

JORULLO, volcan du Mexique (Mechoacan), à 110 kil. S.-O. de Valladolid; 1,300 mèt. de hauteur. Il est situé au milieu d'un millier de petits cônes volcaniques fumants, produits tous par une éruption en 1759.

JOSABETH, fille de Joram, et sœur d'Ochosias, roi de Juda, épousa le grand prêtre Joad, et sauva le jeune Joas du massacre ordonné par Athalie. *V.* Joas, Athalie.

JOSAPHAT, roi de Juda, fils et successeur d'Aza, occupa le trône de 904 à 880 av. J.-C., et ne cessa d'être fidèle au Seigneur, qui favorisa ses armes. Les Philistins et les Arabes lui payèrent tribut. L'Écriture lui reproche son alliance avec Achab, auquel il s'unit contre le roi de Syrie, malgré les avertissements du prophète Michée. Mais il répara cette désobéissance par le zèle qu'il apporta à constituer dans son royaume l'ordre civil par le choix de bons juges, et à réformer la discipline sacrée par de sages règlements. Son fils Joram épousa Athalie, fille de Jézabel. — La *vallée de Josaphat*, voisine de Jérusalem, au pied et à l'E. du mont des Oliviers, est célèbre par la victoire que Josaphat, avec l'aide de Dieu, remporta sur les Ammonites et les Moabites. On a généralement mal compris la prophétie de Joël, qui fixe le lieu du jugement dernier dans la vallée de Josaphat. L'expression du prophète est toute métaphorique, Josaphat signifiant en hébreu *jugement de Dieu*. L—h.

JOSAS (le), *Joiacensis* ou *Josasensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Ile-de-France), où étaient Jouy-en-Josas et les Loges-en-Josas (Seine-et-Oise).

JOSBAT ou JOSBAIG (le), petit pays de l'anc. France (Béarn), où était Préchacq-Josbaig (Basses-Pyrénées).

JOSÉ (SAN-), v. de l'Amérique centrale, cap. de la république de Costa-Rica, à 770 kil. S.-O. de San-Salva-

dor; 30,000 hab. Evêché. Renversée par un tremblement de terre en 1831.

JOSÉ (SAN-), une des îles Mariannes. *V.* SAYPAN.

JOSÉ-DE-CUCUTA (SAN-). *V.* ROSARIO.

JOSÉ-DEL-PARRAL (SAN-), v. du Mexique (Chihuahua), à 28 kil. N. de La Conception; 5,000 hab. Ch.-l. d'un district minier et d'une cour de justice.

JOSEPH, fils de Jacob et de Rachel, né à Haran (Mésopotamie), vécut de 1745 à 1635 av. J.-C., selon la chronologie vulgaire, et de 2113 à 2003, selon *l'Art de vérifier les dates*. La prédilection dont il était l'objet de la part de Jacob excita la jalousie de ses frères. Ceux-ci le jetèrent dans une citerne, pour l'y laisser mourir de faim, et firent croire à leur père qu'il avait été dévoré par une bête féroce. Puis ils le vendirent à des marchands ismaélites, qui se rendaient en Egypte. Là, il fut revendu à Putiphar, officier du Pharaon. La femme de Putiphar, dont il repoussa l'amour criminel, l'accusa d'avoir voulu la séduire. Jeté en prison, il y expliqua les songes du panetier et de l'échanson du roi. L'événement justifia ses prédictions. Le Pharaon, instruit de tout, fit venir Joseph, et lui demanda aussi l'interprétation d'un songe. Joseph lui annonça 7 années d'abondance suivies de 7 années de disette, fut mis en liberté, reçut l'intendance du pays, et forma de grands magasins de blé, avec lesquels il remédia plus tard à la famine. Jacob, qui ressentit la disette en Palestine, envoya ses fils en Egypte pour acheter du grain. Joseph, qui les reconnut, feignit de les prendre pour des espions, et retint Benjamin. A un second voyage, il se découvrit à eux; Jacob, mandé avec toute sa famille, reçut des terres dans le pays de Gessen. En mourant, Joseph laissa deux fils, Manassé et Ephraïm, qu'il avait eus d'une fille de Putiphar, et dont les noms furent donnés à deux tribus hébraïques. B.

JOSEPH (Saint), époux de la Vierge Marie, était de la race de David. Il exerçait à Nazareth la profession de charpentier, et était déjà vieux, quand il fut fiancé à Marie, comme son plus proche parent. Un ange l'instruisit du mystère de l'Incarnation, et il vécut dans le mariage avec la plus pure chasteté. Il sauva l'enfant Jésus du massacre des Innocents, en l'emmenant en Egypte, d'où il ne revint qu'après la mort d'Hérode. Fête, le 19 mars. L'office en l'honneur de ce saint fut composé par Gerson.

JOSEPH D'ARIMATHIE, juif de la tribu d'Ephraïm, et riche habitant de Jérusalem, assista au conseil où fut condamné Jésus, mais ne prit point part à ce jugement inique. Il obtint de Pilate le corps du Sauveur après la Passion, le détacha de la croix, et l'ensevelit chez lui dans un sépulcre de pierre. Suivant une tradition du moyen âge, il serait venu en Provence et en Grande-Bretagne. Fête, le 17 mars. *V.* GRAAL (Saint).

JOSEPH (Sœurs hospitalières de SAINT-), instituées à La Flèche, en 1642, par Mlle de La Fère, étaient soumises à la règle de St Augustin, et prononçaient des vœux pour trois ans. Elles desservaient plusieurs hospices en France, et avaient même une maison à Montréal, dans le Canada. D'autres religieuses de St-Joseph se consacraient à l'éducation des filles; mais elles formaient une congrégation particulière, établie en 1638. Elles se distinguent par une robe bleue, et possèdent encore des maisons d'éducation en France et à l'étranger.

JOSEPH (François LECLERC DU TREMBLAY, dit le Père), né à Paris en 1577, m. en 1638, était fils d'un président au parlement, ambassadeur à Venise, et de Marie de La Fayette, descendante d'un maréchal de France. Le duc d'Alençon, frère d'Henri III, et sa sœur, la duchesse d'Angoulême, le tinrent sur les fonts baptismaux. Son éducation fut brillante: il apprit l'italien, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le grec et l'hébreu. Il était déjà connu dans le monde sous le nom de *baron de Maflée*, avait visité l'Europe et fait une campagne sous le connétable de Montmorency, lorsqu'il se fit capucin, en 1599, par vocation et malgré sa mère. Entraîné vers la politique, on le vit, en 1616, agent actif de la cour aux conférences de Loudun avec Condé. En 1617-19, il excita le duc de Nevers à aider les Grecs contre les Turcs. En 1618, il fit le voyage de Madrid comme missionnaire ostensible au nom de la religion, du duc de Nevers et des Grecs, en réalité comme explorateur secret pour le compte de Richelieu. Confident intime des desseins de ce ministre et son agent dévoué, il était en relation avec tous les hommes qui prenaient part aux affaires, sans affecter pourtant aucun caractère officiel; aussi sa Correspondance est-elle souvent ambiguë, indirecte, tantôt sans signature, tantôt déguisée sous un pseudonyme; plusieurs de ses lettres à M. de Feuquières, par exemple, sont signées *La Verdure*. On le surnommait *l'Eminence grise*. C'est lui qui fut envoyé, en 1629, à la diète de Ratisbonne, pour exciter les princes allemands contre l'empereur Ferdinand II, et lui faire imposer le renvoi de Wallenstein et le licenciement de son armée. C'est lui qui rassura Richelieu en 1636, après la prise de Corbie. En apprenant sa mort, Richelieu s'écria: « J'ai perdu mon bras droit. » B.

JOSEPH Ier, empereur d'Allemagne, fils de Léopold Ier, né en 1678, m. en 1711, roi de Hongrie en 1689, roi des Romains en 1690, empereur en 1705. Il continua la guerre de la succession d'Espagne, commencée par son père, obtint des succès par les armes du prince Eugène, et força le pape de reconnaître son frère Charles comme roi d'Espagne. Il éloigna les jésuites de sa cour, et abolit les lois restrictives contre le service religieux des protestants. Une insurrection, qui éclata en Hongrie, fut calmée par lui à l'aide de concessions. Il améliora aussi la condition des paysans en Autriche. E. S.

JOSEPH II, empereur d'Allemagne, fils de François Ier de Lorraine et de Marie-Thérèse, né en 1741, m. en 1790. Il fut nommé, en 1765, co-régent des Etats héréditaires d'Autriche (la Hongrie et la Bohême), qui appartenaient à sa mère, mais il n'en devint roi qu'à la mort de cette princesse, en 1780. Ses prétentions, relativement à l'acquisition de la Bavière, furent contrecarrées par l'opposition de Frédéric II, roi de Prusse. Il s'allia avec la Russie, et entra, en 1788, en guerre contre les Turcs, qui le battirent à Lugosch. En même temps, les Pays-Bas se soulevèrent contre lui, et chassèrent les troupes impériales. De même, la Hongrie et la Bohême menacèrent de s'insurger. Joseph II a fait de grandes réformes. Il s'aliéna le clergé par l'édit de tolérance de 1781, et surtout par l'abolition presque totale des couvents et la confiscation de leurs biens, par une nouvelle circonscription des diocèses, par l'interdiction du recours à Rome et la défense de publier les brefs du pape sans sa permission, par des règlements sur le culte et la discipline ecclésiastique, mesures que le voyage de Pie VI à Vienne, en 1782, ne put arrêter. Il prit cependant des mesures utiles, telles que l'établissement d'un impôt unique, l'abolition des dîmes, corvées et autres droits féodaux les plus onéreux, la suppression de la peine de mort dans les codes autrichiens, etc. Il donna à l'Autriche une nouvelle organisation, en divisant le territoire en 13 gouvernements civils, auxquels correspondaient 13 commandements militaires et 13 cours de justice. Il créa des manufactures, favorisa le commerce par la suppression des douanes, déclara Trieste et Fiume ports francs, etc. Le reproche qu'on peut faire à Joseph II, c'est d'avoir tenté des réformes prématurées, violentes, contraires à l'esprit de ses sujets. *V.* Paganel, *Histoire de Joseph II*, 1843, 1 vol. in-8°. E. S.

JOSEPH, roi de Portugal, 1750-77, fils et successeur de Jean V, était ami des sciences et des lettres. Il réforma l'instruction publique, et régénéra l'université de Coïmbre. Son règne fut signalé par le désastreux tremblement de terre de Lisbonne, 1755, et rempli par l'administration du marquis de Pombal (*V. ce mot*).

JOSEPH BONAPARTE, frère aîné de Napoléon Ier, né à Corte le 7 janvier 1768, m. à Florence le 28 juillet 1844, fut destiné au barreau. Quand la Corse eut été livrée aux Anglais par Paoli, 1793, il se retira avec sa famille à Marseille, où il épousa, le 1er août 1794, la fille d'un négociant, Marie-Julie Clary, née le 26 décembre 1771, dont une sœur était la femme de Bernadotte. Il fut tour à tour secrétaire du représentant Salicetti, commissaire des guerres à l'armée d'Italie, député du département du Liamone au Conseil des Cinq-Cents en 1797, et ambassadeur à Parme, puis à Rome. Dans cette dernière ville, la populace se souleva contre lui, et il dut s'éloigner, après avoir vu périr à ses côtés son aide de camp, le général Duphot. Il vint alors (1798) prendre place au Conseil des Cinq-Cents, dont il fut élu secrétaire, et il en sortit en mai 1799. Conseiller d'Etat sous le Consulat, il fut chargé de négocier le traité de paix et de commerce avec les Etats-Unis en 1800, représenta la France au congrès de Lunéville, en 1801, et signa la paix d'Amiens, en 1802. Lors de la proclamation de l'Empire, 1804, il devint Prince impérial et grand-électeur. Nommé roi de Naples par son frère en mars 1806, il prit d'habiles conseillers, fit d'utiles réformes et s'attacha les populations par sa bienveillance et sa simplicité. Transféré au trône d'Espagne en 1808, il fut repoussé par la majorité d'une nation indomptable dans son indépendance, et ne régna qu'à l'abri des baïonnettes françaises; plusieurs fois contraint d'abandonner Madrid, il sortit à jamais de l'Espagne en 1813. Durant la campagne de 1814, il eut la lieutenance géné-

rale de l'Empire français et le commandement en chef de la garde nationale; mais quand Paris fut menacé, il ne donna pas l'exemple de la résistance aux alliés, qu'il avait excitée par une belle proclamation, le 29 mars. A la 1re Restauration, il se retira en Suisse; pendant les Cent-Jours, il siéga à la Chambre des pairs, et reçut de nouveau la lieutenance générale de l'Empire, ainsi que la présidence du conseil des ministres. Après l'abdication de Napoléon, Joseph se retira aux Etats-Unis, sous le nom de comte de Survilliers. Il revint à Bruxelles, 1826, où sa femme était demeurée à cause de sa mauvaise santé, puis habita l'Angleterre, et enfin Florence, où il mourut, laissant deux filles (*V.* BONAPARTE). Il aima et cultiva les lettres. En 1799, il publia un roman, *Moïna ou la Villageoise du mont Cenis*; et en 1823, à Philadelphie, une épopée en 12 chants, dont Napoléon Ier est le héros; elle a été réimprimée à Paris en 1840. « Le roi Joseph, dit M. Thiers, doux, sensé, assez contenu dans ses mœurs, n'avait aucune des qualités du commandement, bien qu'il ambitionnât fort la gloire des armes, comme un patrimoine de famille. Mais il n'avait ni activité, ni vigueur, ni surtout aucune expérience de la guerre, et, à défaut d'expérience, aucune des qualités supérieures d'esprit qui la suppléent. » M. Du Casse a publié : *Mémoires et Correspondance militaire et politique du roi Joseph*, Paris, 1853-55, 10 vol. in-8°. B.

JOSEPH (SAINT-), commune de l'île de la Réunion, au S., canton de St-Pierre, arr. et à 60 kil. S.-E. de St-Paul, à l'embouchure de la rivière du Rempart; 5,120 hab.

JOSÈPHE (Flavius), historien juif, né à Jérusalem l'an 37 de J.-C., de la famille des Macchabées, m. vers 95. Il entra de bonne heure dans la secte des Pharisiens, et se distingua par son austérité. Après avoir essayé vainement de prévenir la révolte des Juifs contre Rome, il accepta la mission de défendre leur cause dans la Galilée, et soutint dans Jotapate un siége opiniâtre contre Vespasien et Titus. Obligé de se rendre, il prédit à Vespasien son élévation à l'empire, gagna son amitié, accompagna Titus au siége de Jérusalem, et, après la prise de cette ville, suivit le vainqueur à Rome, où il reçut le droit de cité, le titre de chevalier, et une pension. On a de lui : *Histoire de la guerre des Juifs contre les Romains et de la ruine de Jérusalem*, en 7 livres, ouvrage fort estimé de Titus, qui le fit traduire en latin; *les Antiquités judaïques*, en 20 livres, histoire des Juifs depuis la Genèse jusqu'au règne de Néron, renfermant de riches emprunts à des commentaires écrits par Hérode, et par son confident Nicolas de Damas; deux livres *Contre Apion*, où l'auteur combat les suppositions erronées du paganisme sur les origines et l'objet du culte hébraïque; des *Mémoires*, contenant le récit de sa vie particulière; un discours à la louange des Macchabées, intitulé : *De l'empire de la raison*. Tous ces écrits sont en grec; ils ont été connus d'Agrippa, frère de Bérénice, qui les a, pour ainsi dire, certifiés véritables dans des lettres flatteuses reproduites par l'historien. St Jérôme, qui nomme Josèphe *le Tite-Live de la Grèce*, nous apprend qu'on lui éleva une statue dans Rome même. Les Œuvres de Josèphe ont été réunies par Havercamp, avec trad. lat. de J. Hudson, Amsterdam, 1726, 2 vol. in-folio, et traduites en français par le P. Joachim Gillet, Paris, 1756, 4 vol. in-4°, et par l'abbé Glaire, Paris, 1846, in-4°; Arnaud d'Andilly a traduit les *Antiquités judaïques* et la *Guerre des Juifs*, Amsterdam, 1681, 5 vol. in-12. *V.* Philarète Chasles, *de l'Autorité historique de Flavius Josèphe*, Paris, 1841, 1 vol. in-8°. B.

JOSÉPHINE (Marie-Joséphine-Rose TASCHER DE LA PAGERIE), impératrice des Français, née aux Trois-Ilets (Martinique) le 24 juin 1763, d'une famille originaire du Blaisois, m. le 29 mai 1814, vint en France à 15 ans, et y épousa, le 13 déc. 1779, le vicomte Alexandre de Beauharnais, dont elle eut deux enfants, Eugène et Hortense. Quand son mari fut incarcéré sous la Terreur, elle lui rendit les soins les plus affectueux, et ne put néanmoins le sauver de l'échafaud. Elle-même fut emprisonnée, et ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Amie de Tallien et de Barras, femme aimable et séduisante, remarquable moins encore par sa beauté que par sa grâce, bonne, douce et judicieuse, quoique souvent frivole, elle captiva le général Bonaparte, qui l'épousa le 9 mars 1796. A la Malmaison comme aux Tuileries, elle donna des fêtes, et gagna les cœurs à la cause de celui qui gagnait des batailles. Le seul reproche que lui faisait Napoléon, qui l'adorait, c'est qu'elle dépensait trop; mais son luxe ranima le commerce, l'industrie et les arts. Sacrée impératrice le 2 décembre 1804, elle ne put se flatter de porter longtemps la couronne. Elle n'avait point donné d'héritier à l'Empereur, et ce prince, après les scènes les plus déchirantes, la détermina à un divorce qui fut consommé le 16 déc. 1809. Alors elle se retira dans le beau domaine de Navarre, présent de Napoléon, qui aima toujours sa première femme, et entretint avec elle une correspondance dont Marie-Louise fut jalouse. Après la chute de l'empereur, elle reçut des marques de la haute estime des rois coalisés, et mourut à la Malmaison. Son corps est déposé dans l'église de Rueil. Joséphine aimait les arts et les lettres; elle cultiva la botanique, et fit une collection de plantes rares. On a des *Mémoires sur Joséphine*, par Mlle Lenormand, 3 vol. in-8°; les *Lettres de Napoléon à Joséphine pendant la campagne d'Italie, le Consulat et l'Empire*, Paris, 1827; et les *Lettres de Joséphine à Napoléon et à sa fille*, Paris, 1833, 2 vol. in-8°. Une statue lui a été érigée à Fort-de-France, en 1856. J. T.

JOSÉPHINOS ou AFRANCESADOS, partisans de la France et du roi Joseph, frère de Napoléon Ier, qui lui avait donné la couronne d'Espagne en juin 1808. La plupart furent forcés de quitter l'Espagne avec les armées françaises, 1813; et après que Napoléon eut rendu le trône à Ferdinand VII (traité du 11 déc. 1813), tous ceux qui avaient rempli quelque fonction furent successivement proscrits par les Cortès comme soutiens de l'invasion étrangère, et par Ferdinand comme partisans de l'usurpateur, 2 fév. et 30 mai 1814. R.

JOSÉPHISTES ou JOSÉPINS, sectaires vaudois, qui ne contractaient entre eux que le mariage spirituel. Leurs erreurs furent condamnées par les papes Luce III, en 1184, et Grégoire IX, en 1233.

JOSEPHSTADT, autrefois *Pless*, ville des Etats autrichiens (Bohême), à 15 kil. N. de Kœnigingrætz, sur la rive g. de l'Elbe; 1,700 hab. Elle prit son nom de l'empereur Joseph II en 1780. Haras.

JOSEPPIN (Joseph Cesari, dit le), peintre célèbre, né à Arpino en 1560, d'un peintre d'enseignes et d'ex-voto, m. en 1640, fut envoyé par son père à Rome, où il servit les artistes qui décoraient le Vatican. Quelques essais qu'il fit de lui-même, et qu'on jugea dignes de louanges, lui méritèrent les libéralités de Grégoire XIII, qui lui donna des maîtres. Clément VIII le nomma directeur de St-Jean de Latran. Dans un voyage en France sous Henri IV et Louis XIII, il fut décoré de l'ordre de St-Michel, et son titre de chevalier lui inspira une vanité excessive. Parmi ses œuvres, on distingue : à Naples, un *St Michel*, une *Madeleine, Jésus au mont des Oliviers*; à Rome, un *Ecce homo*, et plusieurs tableaux de batailles; à Vienne, *Persée et Andromède*; à Paris, *Adam et Eve chassés du Paradis terrestre*. Ses premières toiles sont remarquables par la facilité et la richesse de la composition, la grâce des figures, la beauté du coloris; dans ses derniers ouvrages, la décadence est évidente, on sent la négligence dans le dessin et l'expression. Il a gravé à l'eau-forte plusieurs de ses tableaux. M. V—I.

JOSIAS, roi de Juda, frère et successeur d'Amon, 639-609 av. J.-C., monta sur le trône à l'âge de 8 ans, employa son règne à détruire partout les idoles, et fit réparer le Temple. Au milieu de ces travaux, le grand-prêtre Helcias retrouva l'original du livre de la loi donnée par Moïse. Josias ne put conjurer les maux prédits contre son peuple en punition de ses impiétés, et périt à Mageddo dans une bataille contre Néchao, roi d'Egypte. Jérémie composa un cantique sur sa mort. L—H.

JOSSE (St), en latin *Jodocus*, frère de Judicaël, duc de Bretagne, refusa le pouvoir, se fit ermite, fonda plusieurs monastères dans le Ponthieu, et mourut en 653 ou 668. Fête, le 13 décembre.

JOSSE, margrave de Moravie, acheta de son cousin Wenceslas le duché de Luxembourg, et le revendit au duc d'Orléans, frère de Charles VI, roi de France. Après la mort de Robert, roi des Romains et successeur de Wenceslas, il fut élu empereur d'Allemagne, 1410, par quelques électeurs; mais il mourut 3 mois après. E. S.

JOSSELIN Ier DE COURTENAY, seigneur français, prit part à la 1re croisade, reçut du comte Baudouin d'Edesse, son cousin, la souveraineté de quelques villes sur les bords de l'Euphrate, et, en 1115, la principauté de Tibériade. Il le remplaça à Edesse en 1118, et mourut en 1131.

JOSSELIN II, fils et successeur du précédent, fut aussi lâche que son père était brave, laissa prendre Edesse par le sultan de Mossoul, tomba entre les mains de Noureddin, et fut emmené à Alep, où il mourut de misère et d'ennui, en 1147.

JOSSELIN III, fils du précédent, fut pris par les Turcs en 1165, et ne fut racheté que dix ans après par son beau-frère Baudouin IV, qui lui donna la charge de sénéchal du royaume de Jérusalem.

JOSSELIN, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 12 kil. O.-N.-O. de Ploërmel; 2,322 hab. Collége. Cette ville était autrefois fortifiée; superbe château, où mourut le connétable de Clisson. A 4 kil. de ses murs eut lieu, en 1350, le célèbre combat des Trente.

JOSUÉ, c.-à-d. *celui qui sauvera*, nom qui lui fut donné par Moïse, qu'il accompagna sur le Sinaï, et qui le désigna pour lui succéder dans le commandement des Hébreux. Il eut la gloire de les faire entrer dans la Terre promise. Favorisé de Dieu, il passa avec son armée le Jourdain à pied sec, et fit tomber au son des trompettes les murs de Jéricho. Attaqué par Adonisédech et quatre autres rois chananéens, il les mit en déroute près de Gabaon, et arrêta le soleil jusqu'à ce qu'il eût consommé sa victoire. Il employa six ans à conquérir le pays de Chanaan, puis fit à Silo le partage des terres entre les 12 tribus. Il mourut à l'âge de 110 ans, en 1580 av. J.-C. (ou 1426 suivant la chronologie vulgaire). Le livre canonique de *Josué*, qui contient son histoire, lui est généralement attribué; mais on conjecture qu'il a été terminé par un autre écrivain, ou peut-être écrit après sa mort. L—H.

JOTAPATE, anc. v. forte de la Palestine (Galilée), dans la tribu de Nephtali, au S. L'historien Josèphe y fut assiégé et pris par Vespasien.

JOTAPIEN, officier romain, qui se disait parent d'Alexandre Sévère, prit la pourpre en Syrie après la mort de cet empereur, fut défait et tué, 249 ap. J.-C.

JOUAN ou JUAN (Golfe de), petit golfe de France, formé par la Méditerranée sur la côte S.-O. des Alpes Maritimes, séparé à l'E., par une presqu'île, de la rade d'Antibes, et du golfe de Napoule à l'O. par le cap de la Croisette; 5 kil. sur 7. C'est dans ce golfe que Napoléon I[er], souverain de l'île d'Elbe, débarqua, le 1[er] mars 1815, pour reconquérir l'Empire de France.

JOUAN-DE-L'ISLE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. et à 25 kil. S.-E. de Dinan, sur la rive g. de la Rance; 302 hab. Exploit. d'ardoises, clouterie.

JOUARRE, *Jovara* ou *Jodrum*, petite v. (Seine-et-Marne), arr. et à 22 kil. E. de Meaux, à 2 kil. S. de La Ferté-sous-Jouarre; 1,439 hab. Comm. de bois, grains, farines. Fours à plâtre. Il y eut autrefois un monastère, qui avait droit de battre monnaie.

JOUBERT (Laurent), savant médecin hippocratique, né à Valence en 1529, m. en 1583, étudia à Montpellier, visita les universités de France et d'Italie, revint à Montpellier, où Rondelet l'accueillit chez lui, devint professeur en 1566, et chancelier de la Faculté en 1574. Appelé à Paris, en 1579, par Henri III, il soutint des discussions animées au sujet de son livre sur les *Erreurs populaires*, qu'il dédia à la reine Marguerite de Navarre. La plupart de ses ouvrages, écrits en latin, ont été réunis à Lyon, 1582, 2 vol. in-fol. On a de lui une traduction française de la *Chirurgie* de Gui de Chauliac, Lyon, 1580, in-8°, et 1585, in-4°. D—G.

JOUBERT (Nicolas). *V.* ANGOULEVENT.

JOUBERT (Barthélemy-Catherine), général français, né en 1769 à Pont-de-Vaux (Ain), m. en 1799, s'engagea en 1791, fut adjudant-général en 1794, et conquit le grade de général à la bataille de Loano, en 1796. Il seconda Bonaparte en Italie, et se fit admirer à Montenotte, à Millesimo, à Lodi, à Milan, à Vérone, à Castiglione, etc. Général de division, il brille, en 1797, à Rivoli, et dans une foule de combats qui hâtent la paix de Léoben, a l'honneur de porter à Paris les drapeaux enlevés à l'ennemi, va prendre successivement divers commandements, et, en octobre 1798, remplace Brune comme général en chef de l'armée d'Italie. Grâce à l'habileté de Joubert, le roi de Sardaigne fut amené à signer son abdication. Le Directoire voulut enlever leur pouvoir discrétionnaire aux généraux en chef; Joubert donna sa démission; mais la coalition de 1799 contre la France le rappela au commandement de l'armée d'Italie. Il fut tué, le 15 août, par une balle qui l'atteignit au cœur, à la bataille de Novi. Le fort La Malgue, près de Toulon, où ses restes furent déposés, a pris le nom de *fort Joubert*, et Pont-de-Vaux a élevé une statue au guerrier né dans ses murs. Joubert, mort à 30 ans, avait beaucoup des qualités qui font un grand militaire : justesse du coup d'œil, hardiesse et promptitude des manœuvres, impétuosité des attaques, où il se montrait presque toujours grenadier par son courage, et général par ses talents, activité infatigable, tout cela faisait de lui un des plus redoutables adversaires à rencontrer sur les champs de bataille. J. T.

JOUBERT (Joseph), né à Montignac, dans le Périgord, en 1754, m. en 1824, littérateur et moraliste, professa d'abord chez les doctrinaires de Toulouse, quitta l'enseignement à 24 ans, vint à Paris, où il se lia avec Fontanes, qui, plus tard, grand-maître de l'Université impériale, l'en nomma inspecteur-général des études, puis conseiller. Joubert ne fut, de son vivant, qu'un connaisseur littéraire très-distingué, un causeur spirituel, dont les opinions faisaient souvent autorité et donnaient le ton. Longtemps après sa mort, on a publié de lui : *Pensées, Essais et Maximes, suivis de Lettres à ses amis*, 2 vol. in-8°, Paris, 1842, 2[e] édit., augmentée, 2 vol. in-8°, 1849, qui contiennent sur la littérature, la morale et la critique, des réflexions pleines de délicatesse, de justesse, et souvent d'élévation. M. Sainte-Beuve, dans ses *Portraits littéraires*, a bien défini le genre de talent de Joubert, en disant de ses *Pensées* : « Nul livre ne couronnerait mieux cette série française, ouverte aux *Maximes* de La Rochefoucauld, continuée par Pascal, La Bruyère, Vauvenargues, et qui se rejoint, par cent retours, à Montaigne. » C. D—Y.

JOUÉ, brg (Loire Inférieure), arr. et à 28 kil. N.-O. d'Ancenis, sur l'Erdre; 446 hab. — vge (Indre-et-Loire), arr. et à 6 kil. S.-S.-O. de Tours; 1,412 hab. Bons vins rouges.

JOUFFROY (Claude-François-Dorothée d'ABANS, marquis de), véritable inventeur des bateaux à vapeur. Né en 1751, à Beaume-les-Dames (Franche-Comté), d'une anc. famille, m. en 1832, il servit d'abord, puis se livra à l'étude des sciences. Venu à Paris, il se lia aux frères Périer, qui avaient monté une pompe à feu à Chaillot, et leur proposa d'appliquer la force de la vapeur à la navigation, projet qu'ils accueillirent. En juin 1776, Jouffroy fit naviguer sur le Doubs un bateau à vapeur de 40 pieds de long sur 6 de large. Cet essai ne lui attira que de mauvaises plaisanteries : on l'appela *Jouffroy la Pompe*. Découragé, il voulut rentrer dans l'artillerie ou le génie, et rencontrant des obstacles, il acheta une compagnie d'infanterie. Cependant il revint à son invention, substitua à sa machine intermittente une machine à mouvement continu, et, en juillet 1783, il fit un pyroscaphe de 140 pieds de long sur 26 de large, qui remonta la Saône de Lyon à l'île Barbe. Jouffroy demanda le privilége de l'invention au ministre de Calonne, qui envoya la requête à l'Académie des Sciences. Mais Périer, devenu son rival, fit prononcer un refus. Jouffroy, découragé, essaya cependant encore, en 1816, d'exploiter son invention, et obtint un brevet d'invention pour un nouveau bateau à vapeur, le *Charles-Philippe*, qui fut lancé le 20 mars 1816; mais la société formée à ce sujet ne prospéra pas, et Jouffroy mourut pauvre et résigné, à l'hôtel des Invalides de Paris. MM. Arago en 1839, Cauchy en 1840, Fulton lui-même, et plusieurs tribunaux américains, lui ont rendu justice, en le proclamant l'inventeur de la navigation à vapeur. A. G.

JOUFFROY (Simon-Théodore), né en 1796 au hameau des Pontets (Jura), m. en 1842, fit ses premières études à Pontarlier et sa rhétorique au collége de Dijon. Admis à l'école Normale en 1814, il y fut nommé, en 1817, élève répétiteur pour la philosophie, qu'il enseigna en même temps au collége Bourbon, auj. lycée Bonaparte. En 1822, l'école Normale ayant été supprimée, il ouvrit dans sa maison des cours particuliers, que suivit une jeunesse d'élite. Il prit une part active à la rédaction du journal *le Globe*, 1824, et fournit des articles à d'autres publications périodiques. Il fit paraître, en 1826, une traduction des *Esquisses de philosophie morale de D. Stewart*, 1 vol. in-8°, puis celle des *Œuvres complètes de Th. Reid*, 6 vol. in-8°, 1828-36. En 1829, on l'appela à professer, comme suppléant, à la Faculté des lettres de Paris, et, après 1830, il fut nommé professeur-adjoint et maître de conférences à l'école Normale. C'est vers ce temps qu'il fit, à la Faculté des lettres, un *Cours de droit naturel*, recueilli et publié depuis en 3 vol. in-8°, 1835-42. Auparavant, Jouffroy avait aussi occupé pendant quelques mois une chaire au Collége de France. L'Académie des Sciences morales et politiques l'admit dans son sein en 1833, et il devint membre du Conseil royal de l'Université en 1840. Député de l'arrondissement de Pontarlier depuis 1831 jusqu'en 1838, il prit part à plusieurs grandes discussions politiques. Outre les ouvrages signalés plus haut, il publia, en 1833, des *Mélanges philosophiques*, 1 vol. in-8°, recueil de divers morceaux ou articles déjà insérés dans des Revues. On a encore de lui, comme œuvres posthumes, *Nouveaux Mélanges*, Paris, 1842, 1 vol. in-8°, et *Cours d'Esthétique*, Paris, 1843, 1 vol. in-8°, d'après les rédactions de ses élèves. Jouffroy occupe une place éminente dans la philosophie française au XIX[e] siècle. C'est surtout comme *psychologue* qu'il a marqué sa trace. Sous ce rapport, personne ne peut lui disputer le rang que son rare talent d'analyse, une prédisposition innée à l'ob-

servation intérieure, la direction constante de sa pensée, toute sa vie occupée de l'étude des phénomènes de l'âme, lui ont assuré parmi ses contemporains. Si l'ensemble de ses doctrines n'offre ni une grande profondeur, ni beaucoup d'originalité, on admire avec quelle sagacité il a su démêler les faits les plus délicats de l'esprit humain, et avec quelle merveilleuse lucidité il les a décrits. Aussi, ce que d'autres avaient aperçu et dit avant lui, il paraît l'avoir découvert une seconde fois; et s'il n'a pas étendu le domaine de la philosophie, il en a raffermi la base, en donnant pour solide fondement aux sciences philosophiques l'observation des faits de la nature humaine. Telle est la tâche que s'est proposée Jouffroy, et à laquelle il a consacré sa vie. Tous ses travaux tendirent à ce but; c'est la pensée intime de presque tous ses écrits, parmi lesquels il faut distinguer la *Préface* aux *Esquisses* de Dugald Stewart, plusieurs articles de ses *Premiers Mélanges*, un Mémoire, dans les *Seconds Mélanges*, sur l'*Organisation des sciences philosophiques*. Après ce mérite, où il n'a pas d'égal, on doit signaler les succès et l'influence d'un enseignement élevé, plein d'attrait pour les esprits graves et sérieux, particulièrement le *Cours de droit naturel*, malheureusement incomplet. La partie critique seule est achevée, et le reste se réduit à quelques vues théoriques. Quant à la philosophie même de Jouffroy, il suffit de dire qu'il est spiritualiste et donne de l'âme une preuve nouvelle, tirée de la conscience du moi et de sa personnalité. En morale, il développe des vues analogues à celles du stoïcisme et de la morale kantienne, c.-à-d. très-élevées et très-pures. Il rattache fortement la morale à la religion naturelle; il tire de l'insuffisance de la destinée actuelle la preuve d'une autre vie et de l'immortalité de l'âme. En tout ce qui touche à la philosophie, on a donc eu tort de l'accuser d'être *sceptique*. Ce titre ne peut pas même se justifier par les passages isolés de ses écrits, en particulier du Mémoire où il retrace à la manière de Descartes les diverses phases de sa pensée, les motifs et les procédés de sa méthode. B—D.

JOUR CIVIL. La manière de compter le jour a varié suivant les nations : chez toutes il y a eu un jour factice appelé *jour civil*, destiné à régler les relations d'affaires publiques ou privées : les Babyloniens, les Chaldéens, les Romains, le commençaient au lever du soleil; les Juifs et les Athéniens, à son coucher; les Egyptiens, les Gaulois, à minuit. En France, et chez les modernes en général, c'est encore l'usage de compter le jour civil d'un minuit à l'autre, et de le supputer par 2 séries de chacune 12 heures, en distinguant les heures du matin, commençant toujours immédiatement après minuit, celles du soir, et celles de nuit. Cette division était aussi celle du jour effectif chez les Romains, qui le supputaient de 12 heures, et partageaient les 12 heures de nuit en 4 veilles. En Italie, dans plusieurs contrées, on partage le jour en 24 heures, comptées sans interruption d'un minuit à l'autre.

JOUR DE L'AN. *V.* ANNÉE, et ÉTRENNES.

JOUR NATAL, *Natalis dies*, anniversaire de naissance chez les anc. Romains. Celui dont c'était le jour natal commençait par honorer ses dieux lares, et particulièrement son Génie. Ses amis et ses parents venaient le fêter, lui apportaient un petit présent, et, s'il tenait maison, il leur donnait un souper en réjouissance de son anniversaire. Après l'établissement de l'Empire, et dès Auguste, l'usage vint de célébrer comme une fête publique le jour natal de l'Empereur, et même de ses enfants : on donnait, à cette occasion, des jeux du cirque. C. D—Y.

JOURS FASTES ou NÉFASTES. *V.* FASTES.

JOURS (GRANDS). *V.* GRANDS JOURS.

JOURS (HAUTS). *V.* ÉCHIQUIER.

JOURDAIN (Alphonse), ainsi nommé parce qu'il avait été baptisé dans le Jourdain, était fils de Raymond IV, comte de Toulouse. Dépouillé de ses Etats, en 1114, par Guillaume IX, comte de Poitiers, il les recouvra, en 1119, pendant que ce prince était allé guerroyer en Aragon. Attaqué dans Toulouse par le roi Louis le Jeune, gendre de Guillaume, il obtint la paix en mariant son fils Raymond avec Constance, sœur du roi. Il fonda Montauban en 1144, prit part à la 2e croisade, et mourut en Palestine. 1148.

JOURDAIN (Anselme-Louis-Bernard BRÉCHILLET-), dentiste et médecin, né à Paris en 1734, m. en 1816, inventa quelques instruments de chirurgie, un entre autres pour l'opération de la pierre. On a de lui : *Nouveaux éléments d'odontalgie*, Paris, 1756, in-12; *Traité des dépôts dans le sinus maxillaire*, 1760, in-12; *Essais sur la formation des dents comparée à celle des os*, 1766, in-12; *Traité des maladies et des opérations chirurgicales de la bouche*, 1778, 2 vol. in-8°. Il a aussi écrit dans l'*Année littéraire* de Fréron.

JOURDAIN (Amable-Louis-Marie-Michel), orientaliste, fils du précédent, né à Paris en 1788, m. en 1818, apprit les langues orientales sous S. de Sacy et Langlès. On créa pour lui la place de secrétaire-adjoint de l'école spéciale des langues orientales. Son principal ouvrage est intitulé : *la Perse, ou Tableau de l'histoire, du gouvernement, de la religion, de la littérature de cet empire, des mœurs et coutumes de ses habitants*, 1814, 5 vol. in-18. Dans ce livre, composé d'après les auteurs originaux, il a fait preuve de grandes connaissances dans l'histoire littéraire de la Perse. Il a été l'un des collaborateurs de la *Biographie universelle*, des *Annales des voyages*, des *Mines de l'Orient*. On lui doit aussi des *Recherches sur l'origine des traductions latines d'Aristote*, 1819 et 1843, ouvrage couronné par l'Institut. Un autre Mémoire couronné, sur cette question : *Quels sont, parmi les ouvrages des anciens philosophes grecs, et en particulier d'Aristote, ceux dont la connaissance a été répandue en Occident par les Arabes?* n'a pas été publié. D.

JOURDAIN, *Jordanes*, auj. *Nahr-el-Arden* ou *El Cheria*, rivière de Palestine, qui sort de l'Anti-Liban (dans le *Djebel-el-Cheik* actuel), coule du N. au S., traverse le lac Samochonite ou Séméchonte (auj. *El Houlé*), celui de Génésareth ou Tibériade (auj. *Tabarièh*), et se jette dans la mer Morte ou lac Asphaltite. Cours de 280 kil. Il coupait la Palestine par le milieu, formait la limite des tribus de Nephtali, Zabulon et Issachar, qu'il séparait de la demi-tribu orientale de Manassé, puis bordait la demi-tribu occidentale de Manassé et celle d'Ephraïm, qu'il séparait de celle de Gad, et la tribu de Benjamin, qu'il séparait de celle de Ruben. En temps ordinaire, les eaux du Jourdain sont claires, limpides, transparentes, bleues sous le reflet du ciel, et tièdes au toucher.

JOURDAIN, petit pays de l'anc. France (Lomagne), où était l'Ile-en-Jourdain (Gers).

JOURDAN (Mathieu JOUVE-), dit *Coupe-Tête*, né à St-Just près du Puy en 1749, m. en 1794, fut successivement, avant la Révolution, boucher, garçon maréchal, contrebandier, soldat et palefrenier. En 1789, il était marchand de vins à Paris. A la journée du 6 octobre 1789, il tua deux gardes-du-corps. Plus tard, il se vanta d'avoir coupé la tête à Delaunay, gouverneur de la Bastille, arraché le cœur à Foulon et à Berthier. Il fit d'horribles exécutions dans le dép. de Vaucluse, et dirigea le massacre de la Glacière à Avignon. Le Comité de salut public le livra au tribunal révolutionnaire, qui le condamna comme fédéraliste, et le fit exécuter le 27 mai 1794. B.

JOURDAN (Jean-Baptiste, comte), né à Limoges en 1762, m. en 1833, partit à 16 ans pour la guerre d'Amérique, embrassa avec chaleur les principes de la Révolution française, servit sous Dumouriez, parvint, en 1793, au grade de général de brigade, et, 4 mois après, à celui de général de division. Blessé à la bataille d'Hondschoote, il fut bientôt nommé commandant en chef de l'armée du Nord, établit une forte discipline, vainquit à Wattignies, fut disgracié, puis appelé au commandement de l'armée de la Moselle, ensuite à celui de l'armée de Sambre-et-Meuse, avec laquelle il remporta la victoire de Fleurus, et celle de la Roër, qui nous assura pour longtemps la rive gauche du Rhin. Le passage de ce fleuve, en septembre 1795, fit à Jourdan le plus grand honneur. La campagne de 1796, heureuse d'abord, cessa de l'être par suite de la mauvaise direction donnée par le gouvernement à l'armée de Jourdan. Celui-ci obtint son rappel, et fut élu au conseil des Cinq-Cents, par lequel il fit voter la loi de la conscription. En 1799, il commanda l'armée du Danube; mais ses premiers succès furent suivis de revers qui le firent rentrer en France. Réélu au conseil des Cinq-Cents, il refusa de seconder Bonaparte au 18 brumaire. Nommé par le premier consul administrateur du Piémont en 1800, il rendit à ce pays d'éminents services; maréchal de l'Empire et grand-aigle de la Légion d'honneur en 1804, l'Empereur ne lui donna aucun grand commandement d'armée. Jourdan suivit, en 1808, en Espagne, le roi Joseph, qui l'avait demandé pour son major général, le consultait sur ses plans militaires, et souvent se décidait sans suivre ses avis. En 1814, Jourdan adhéra à la déchéance de l'Empereur; Louis XVIII le nomma pair de France, et le continua dans le commandement de la 15e division militaire qu'il avait alors. En 1815, Jourdan offrit ses services à Napoléon, qui l'envoya à Besançon. Il se soumit de nouveau au roi, après Waterloo, fut créé comte, gouverneur de la 7e division militaire en 1816, et pair de France en 1819. A la Révolution de juillet 1830, il eut pendant quelques jours le ministère des affaires étrangères, et, le 11 août suivant, Louis-Philippe l'appela aux fonctions de gouverneur des Invalides. C'est là qu'il est mort, aussi

pauvre qu'estimé. On a de lui : *Opérations de l'armée du Danube*, 1799, in-8°; *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de* 1796, Paris, 1819, in-8°. J. T.

JOURDAN (Athanase-Jean-Léger), né en 1791 à St-Aubin-des-Chaumes (Nièvre), m. près de Douvres (Angleterre) en 1826, fut, au commencement de la Restauration, un des fondateurs du journal de jurisprudence *la Thémis*, se mit en relation avec les principaux jurisconsultes de l'Allemagne, fit connaître en deçà du Rhin le remarquable mouvement juridique de ce pays, et doit être considéré comme un des plus ardents auteurs de la renaissance des études de droit en France. En 1820, il fut envoyé en Angleterre pour étudier les institutions judiciaires de cette contrée; il avait recueilli une foule de notes, que sa mort prématurée l'a empêché de mettre en ordre. Jourdan a donné une édition des *Tabulæ chronologicæ*, de Haubold, et coopéré à la publication du *Recueil général des anciennes lois françaises*, 1821-26. Ed. T.

JOURDAN (Antoine-Jacques-Louis), membre de l'Académie de médecine, né à Paris en 1788, m. en 1848, servit dans la chirurgie militaire pendant les campagnes d'Allemagne, puis s'occupa spécialement de faire connaître à la France par des traductions les ouvrages des savants allemands. C'est ainsi qu'il a traduit l'*Histoire de la médecine*, de Sprengel, 1815-20; l'*Histoire du droit romain*, de G. Hugo, 1821-22; l'*Anatomie du cerveau*, de Fr. Tiedemann, 1823; l'*Art de prolonger la vie*, de Hufeland, 1824; l'*Anatomie générale*, de Meckel, 1825; la *Chimie* de Berzélius, 1829-33; la *Doctrine homœopathique*, les *Maladies chroniques* et la *Matière médicale*, d'Hahnemann, 1832-34; l'*Anatomie comparée* de Carus, 1835; la *Physiologie* de Burdach, 1837-41; l'*Encyclopédie anatomique* de Bischoff, Henle, etc., 1843-47. Il a aussi collaboré à beaucoup de publications, et rédigé un ouvrage très-érudit, la *Pharmacopée universelle*, 1828 et 1840.

JOURNAL, publication périodique, quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, en une ou plusieurs feuilles d'impression, en brochure ou en volume. Le journal est une invention moderne (V. ACTES DIURNAUX). La plus ancienne publication de ce genre date du XVIe siècle : elle eut lieu à Venise, sous le titre de *Notizie scritte*, à l'occasion de la guerre que cette ville soutenait contre Soliman le Magnifique : on payait, pour la lire, une *gazetta*, pièce de monnaie équivalant à 2 liards. En France, le premier journal qui parut fut le *Mercure français*, commencé en 1605, interrompu en 1644, repris par Visé en 1672 sous le titre de *Mercure galant*, mais d'une publication irrégulière; depuis 1678, il parut mensuellement, en 1 vol. in-12, du prix de 3 fr. Il devint *Mercure de France* en 1714, fut abandonné en 1799, repris en 1800, interrompu en 1807, repris encore en 1814, 1823, et mourut définitivement en 1825. — La *Gazette de France* est le second journal publié en France. Le médecin Renaudot la fonda en 1631, avec l'aide du généalogiste d'Hozier. Elle parut d'abord une fois par semaine, en 8 pages petit in-4°. En 1762 elle parut 2 fois, le mardi et le vendredi, et le prix était de 15 livres par an; enfin elle prit le format in-fol. et devint quotidienne en 1792, au prix annuel de 36 livres. Du temps de Louis XIII, le Mercure et la Gazette étant censurés, on imagina de faire des feuilles dites *Gazettes à la main*, petits manuscrits in-4°, qui s'envoyaient sous enveloppe, comme une lettre. Des écrivains s'associaient, les uns pour composer la Gazette, les autres pour la transcrire. L'autorité les mettait à la Bastille quand elle les découvrait. Ces Gazettes fleurirent surtout pendant la Fronde, et durèrent encore longtemps après; Colbert parvint à les détruire. Elles reparurent sous le titre de *Nouvelles à la main*, pendant la dernière moitié du XVIIIe siècle; le prix en était alors de 6 à 12 fr. par mois. — Le *Journal des Savants* est le 3e des journaux régulièrement publiés. Denis Sallo, conseiller au parlement de Paris, le fonda, en 1665, sous le pseudonyme d'Hédouville. Il paraissait mensuellement, en un cahier in-4°, ne traitait que des lettres et des sciences, était censuré, fut acheté pour l'État par le chancelier Pontchartrain en 1701, et se publia sans interruption jusqu'en juillet 1792. Repris en 1816, il n'a plus été interrompu, paraît maintenant sous le patronage du ministre de la justice, et s'imprime à l'imprimerie impériale. — A côté du journal littéraire, on vit naître le petit journal ou journal badin; ce fut la *Gazette burlesque*, et en vers, de Loret, qui commença de paraître en 1652 et dura 15 ans. — Bayle publia, en 1684, un journal littéraire intitulé : *Nouvelles de la republique des lettres*. — En 1701, les jésuites créèrent les *Mémoires* ou le *Journal de Trévoux*, scientifique et littéraire, qui prit son nom de la ville où il s'imprimait. — *L'Année littéraire*, célèbre par son hostilité contre les philosophes du XVIIIe siècle, parut à Paris en 1754, et peut être regardée comme le 1er journal qui s'occupa sérieusement de critique littéraire. Elle formait 40 cahiers in-12 pour l'année, et coûtait 24 livres. Fréron la rédigea jusqu'en 1776, et Geoffroy la continua jusqu'en 1790, époque où elle cessa de paraître. — *Journaux quotidiens*. La première feuille quotidienne fut créée à Paris en 1777, sous le titre de *Journal de Paris*, paraissait en 4 pages petit in-4°, traitait de littérature et d'art, et coûtait 24 liv. par an, pour Paris, et 30 liv. 4 sous pour la province. La *Gazette de France* fut le 2e journal quotidien, comme nous l'avons dit. La Révolution, en affranchissant la presse, fit naître un grand nombre de journaux quotidiens; 350 parurent dans la seule année 1789; 140, en 1790; 85, en 1791; 60, en 1792; 50, en 1793. La plupart n'avaient qu'une courte existence, et mouraient d'inanition, ce qui explique la ferveur décroissante des fondateurs de feuilles périodiques. Quelques-uns de ces journaux obtenaient un très-grand succès, comme le *Père Duchêne*, par exemple, rédigé dans le style le plus grossier et le plus ordurier; comme les *Révolutions de Paris*, par Prudhomme, qui, publiées dès le commencement de la Révolution, se vendirent jusqu'à 200,000 exemplaires! Le Directoire, puis le Consulat, diminuèrent beaucoup le nombre des journaux. Parmi ceux qui survécurent alors, les seuls qui vivent encore aujourd'hui sont les 3 suivants : *Le Moniteur universel*, fondé le 24 novembre 1789 sous le titre de *Gazette nationale*, appelé, en l'an II (1794), le *Moniteur universel*, et devenu, au mois de nivôse an VIII (mars 1800), journal officiel pour la publication des actes du gouvernement, privilége qu'il conserve encore. C'était alors le plus grand format connu de journal.—Le *Journal des Débats*, créé en août 1789 sous le titre de *Journal des Débats et décrets*, dans le format in-8°; en l'an VIII, in-4°, et, la même année, in-fol., sous le titre de *Journal des Débats et lois du pouvoir législatif, et des actes du gouvernement*. En prenant le format in-fol., il inventa le *feuilleton*, imité depuis par les autres journaux. Il reçut en 1804 le nom de *Journal de l'Empire*, et prit, en avril 1814, le nom de *Journal des Débats politiques et littéraires*, qu'il a conservé. — La *Bibliographie de la France*, plus connue sous le titre de *Journal de la librairie*, et datant de 1798, publie hebdomadairement, en un cahier in-8°, la liste de tous les ouvrages qui s'impriment en France, et de ceux imprimés à l'étranger, et pour lesquels il est pris droit de propriété en France. — Le nombre des journaux augmenta avec la liberté de la presse, donnée par la Restauration. Les plus importants furent : *le Constitutionnel* et *le Censeur européen*, 1815; *le Courrier français* et *la Minerve*, 1819; *le Globe*, 1824; *le Temps* et *le National*, 1830. Mais leur hardiesse, quelquefois peu mesurée, inspira l'idée au gouvernement d'édicter des peines sévères contre leur licence, et de frapper tout journal politique de la charge d'un gros cautionnement en argent. Cette législation fit naître des journaux purement littéraires, artistiques ou scientifiques. On appela vulgairement *petits journaux*, ceux qui ne furent que littéraires et artistiques, parce qu'ils prirent une dimension moitié moindre, à peu près, que celle des journaux politiques. Depuis 1830, d'autres feuilles politiques ont été fondées : *la Presse*, *le Siècle*, *l'Assemblée nationale*, *la Patrie*, *l'Estafette*, *le Pays*, *le Courrier de Paris*, *l'Univers*, *le Charivari*, etc. Aujourd'hui (1857) il se publie plus de 1,000 journaux dans l'empire français. Paris seul en a près de 400 : 31 grands journaux, dont 17 quotidiens, 14 hebdomadaires ou mensuels, et 360 littéraires, artistiques, scientifiques, d'une périodicité quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle. Les 10 ou 12 journaux politiques de Paris donnent, ensemble, un chiffre de près de 180,000 exemplaires par jour. On compte 660 journaux pour le reste de la France et les colonies. Beaucoup, dans les grandes villes surtout, paraissent tous les jours; les autres 1, 2 ou 3 fois par semaine. Sous le 1er Empire, les journaux étant censurés, les débats littéraires composaient une grande partie de leur vitalité. Le feuilleton avait une grande importance, et se donnait toujours d'urgence, comme auj. les nouvelles politiques. Il était presque exclusivement consacré aux théâtres, et rendait compte, le lendemain matin, de la pièce représentée la veille. L'ajournement du feuilleton à huitaine, comme cela se pratique maintenant, date de l'émancipation des journaux, sous la 1re Restauration, et, depuis, est passé en habitude. Vers la fin de la 2e Restauration, et sous la monarchie de 1830, les grands journaux, sans rien retrancher des matières politiques, imaginèrent un feuilleton perpétuel, qui, excepté le jour consacré aux théâtres, fut occupé par un roman en plusieurs volumes. C'était un second journal dans le journal; le public l'accueillit avec faveur; maintenant le

roman-feuilleton est passé, pour ainsi dire, dans les mœurs, et forme un puissant élément de succès des journaux politiques. Avant et pendant la Révolution, le format des journaux était l'in-8° ou l'in-4° des livres, et quelquefois l'in-12. Dans les premières années de la Révolution, une feuille ou deux commencèrent à prendre le petit in-fol. Avant 1830, un grand journal politique s'imprimait sur une feuille de 0m,46 c. sur 0m,35, pliée en in-fol. de 4 pages hautes de 0m,35 c., larges de 0m,23 c. En 1845, le journal la *Presse* augmenta ses dimensions, et les autres l'imitèrent. Auj. le format ordinaire des journaux politiques est un in-fol. de 4 pages, hautes de 0m,62 c., larges de 0m,45, soit une feuille de 0m,90 c. sur 0m,62 c. Le *Moniteur universel* mesure 0m,94 c., sur 0m,65 c., ce qui produit un in-fol. de 4 pages de 0m,65 c. de haut, sur 0m,47 c. de large. Le plus grand journal de Paris est l'*Illustration*, qui s'imprime sur une feuille de 1m,08 c., sur 0m,76 c., pliée en huit, et donnant 16 pages de 0m,38 c. de haut sur 0m,27 de large. L'augmentation du format eut deux causes : d'abord l'admission des annonces payées dans les journaux, à la mode anglaise; ensuite, l'abaissement considérable qui eut lieu, en 1836 et années suivantes, dans le prix annuel d'abonnement, qui descendit de 72 et 80 fr., à 40 et 48 fr. Les feuilles qui firent ce rabais perdaient les bénéfices naturels de leur publication; elles voulurent le retrouver en ouvrant un plus vaste espace aux annonces, dont, chaque jour, la mode devenait plus générale. Aujourd'hui, un grand journal contient à peu près la matière d'un volume in-8° ordinaire. La Révolution de 1789 a fait éclore environ 900 journaux, en plusieurs années; la Révolution de 1848 en a vu naître 430 pendant ses 10 premiers mois seulement : bon nombre, il est vrai, n'ont fait que naître et mourir.

Le 1er journal que l'Angleterre ait vu naître parut en 1588, sous le nom de *Mercure Anglais*, à l'époque où l'*Invincible Armada* menaçait le pays; il avait pour but d'instruire le peuple du véritable état des choses. En 1622 parut le *Weekly News*, qui se vendait à la Bourse de Londres. Les comtés mêmes suivirent l'impulsion. Dès 1639, Newcastle avait son journal. La révolution de 1648 et celle de 1688 multiplièrent les publications périodiques. La *Gazette de Londres* naquit en 1665. En 1696, il se publiait à Londres 9 journaux, tous hebdomadaires. En 1709, le nombre des journaux s'était élevé à 18; cette année-là, parut le *Daily Courant*, le 1er journal du matin, ainsi que *The Tatler*, fondé par Steele, et remplacé en 1711 par le *Spectateur*, d'Addison. Le nombre d'exemplaires des feuilles de Londres réunies était alors de 15 millions; l'impôt du timbre, en 1753, le fit tomber à 7 millions. Cependant la presse périodique reprit, à la fin du XVIIIe siècle, un nouvel essor. On ne comptait, en 1782, que 79 journaux en Angleterre; il y en a auj. environ 500. L'Irlande en publie près de 100, dont une vingtaine à Dublin; l'Écosse, à peu près autant. Les principaux journaux actuels sont : le *Times*, qui soutient toutes les prétentions de l'aristocratie manufacturière et marchande; le *Morning-Herald*, défenseur des privilèges nobiliaires; le *Morning-Post*, représentant principalement l'opposition de la Chambre des lords; le *Morning-Chronicle*, organe le plus ferme des whigs; le *Morning-Advertiser*, journal de la bourgeoisie et du libéralisme puritain; le *Standard*, journal aristocratique; le *Globe* et le *Courrier*, qui sont de l'opposition des whigs; le *Sun*, soutien des réformes radicales, ainsi que le *Daily News*, etc. Les Anglais ont aussi de petits journaux satiriques, le *John Bull*, le *Punch*, etc. Partout où il y a des établissements britanniques, on a fondé des journaux anglais : il en existe à Malte, Calcutta, Bombay, Madras, dans l'Australie, etc. On trouve même l'*Evening-Post* à Stuttgard, et le *Galignani Messenger* à Paris.—Les gazettes hollandaises avaient jadis une importance qu'elles ont perdue depuis que la liberté de la presse a pénétré dans les autres pays. La *Gazette de Leyde*, fondée en 1738, fut rédigée en français jusqu'en 1798; c'était le journal diplomatique de l'Europe. Le *Handelsblat* et le *Lloyd de Hollande* sont auj. presque les seuls connus en France. — En Belgique, la presse politique ne date que de notre siècle; ses principaux organes sont le *Moniteur belge*, l'*Indépendance*, l'*Emancipation*, l'*Observateur*, le *Journal d'Anvers*. — La Suède possède plus de 80 journaux, dont le plus connu est l'*Aftonblad*. — Le Danemark en compte un nombre à peu près égal; 7 seulement sont en langue danoise.— La Russie, malgré son étendue, n'a guère que 40 journaux politiques, entre autres, le *Journal de St-Pétersbourg*, rédigé en français, l'*Invalide Russe*, l'*Abeille du Nord*, et le *Journal de Moscou*, en russe, la *Gazette du commerce* et la *Gazette de St-Pétersbourg*, toutes deux en russe et en allemand; le *Journal d'Odessa*, en français, etc. — En Turquie, on publie aussi des journaux en plusieurs langues (*V.* CONSTANTINOPLE). — Le nombre des journaux est encore plus grand en Allemagne que dans tout autre pays, ce qu'il faut attribuer à son morcellement; dans les Etats autrichiens seulement, on comptait en 1855, 73 feuilles politiques et 198 non politiques; sur ce nombre, 148 sont en allemand. Dès le XVIe siècle, des journaux, sous la forme de feuilles volantes, paraissaient, sans numéro ni nom de ville, à Augsbourg, Vienne, Nuremberg, etc. Le 1er journal régulier, l'*Avis*, fut publié en 1612. Il fut suivi du *Journal de Francfort*, 1615, et des *Post-Avisos*, 1617, origine de la *Poste de Francfort*, actuelle. Vint ensuite le *Courrier de Nuremberg*, qui a vécu 179 ans. En 1686, parut à Augsbourg le *Postreiter*, qui est encore aujourd'hui le journal de la poste de cette ville. Enfin le *Correspondant de Hambourg* fut fondé en 1744. Les journaux d'Allemagne qu'on lit le plus aujourd'hui, sont : l'*Observateur autrichien*, journal officiel, fondé en 1809; la *Gazette de Spener*, feuille prussienne, qui remonte à la guerre de Trente Ans; la *Gazette d'État de Prusse*, journal officiel, fondé en 1819; la *Gazette générale d'Augsbourg*, fondée en 1793; la *Gazette universelle de Leipzig*, 1837; le *Mercure de Souabe*, publié à Stuttgard; le *Börsenhalle de Hambourg*; le *Journal français de Francfort*, etc. Tous ces journaux sont in-4° à 2 colonnes, mal imprimés sur papier gris.—Les journaux sont très-répandus en Suisse; on distingue : le *Journal d'Aarau*, le *Messager suisse*, la *Gazette de Berne*, la *Nouvelle-Gazette de Zurich*, en allemand; le *Courrier suisse*, et la *Gazette du Tessin*, en italien; la *Gazette de Lausanne*, et le *Nouvelliste vaudois*, en français. — En Italie, les défiances des pouvoirs politiques ont presque toujours enlevé à la presse son intérêt réel. Le *Moniteur républicain* de Naples, fondé en 1799, ne survécut pas à l'occupation française. Le *Journal italien*, établi à Milan sous Eugène Beauharnais, fit place, en 1814, à la *Gazette privilégiée de Milan*. Lors de la révolution de 1820, on vit naître deux journaux remarquables, la *Minerve*, et l'*Anthologie italienne*, que le gouvernement autrichien fit plus tard disparaître. Les seuls journaux qu'on puisse citer aujourd'hui sont la *Gazette piémontaise*, la *Gazette de Milan*, la *Gazette de Florence*, la *Voix de la Vérité* à Modène, le *Diario* de Rome, etc. La presse littéraire et scientifique a été beaucoup plus importante que la presse politique. On doit citer : la *Frusta litteraria* (le Fouet littéraire), journal de critique, fondé à Venise en 1762 par Baretti; l'*Observateur*, créé vers la même époque par Gaspard Gozzi; le *Café*, qui parut à Milan, et où furent traitées les questions les plus hautes de philosophie, d'économie politique et de législation; le *Journal de jurisprudence*, fondé en 1801 par Romagnosi; le *Spectateur*, créé par Ferri en 1814; la *Bibliothèque italienne*, établie en 1816, etc. — En Espagne, le journalisme ne date que de l'invasion française de 1808; la réaction de 1814 en arrêta l'essor; la révolution de 1820 ouvrit une ère nouvelle, et il y eut bientôt 64 journaux. La plupart disparurent en 1823. L'établissement du gouvernement représentatif en 1832 affranchit la presse. Les feuilles principales sont la *Gazette de Madrid*, l'*Echo du commerce*, l'*Heraldo*, le *Correo national*, le *Clamor publico*, etc.— En Portugal, la presse occupe un rang très-modeste; la *Cronica constitucional* est le journal officiel, et le *Nacional* l'organe des radicaux. — En Asie, la littérature périodique a peu d'importance. Il existe en Chine une *Gazette de Péking*, une *Gazette de Canton*, etc. Les Chinois ont fondé un journal à San-Francisco en 1855. Quelques journaux se publient aussi en langue hindoue. — En Amérique, le journalisme est la partie essentielle de la littérature des États-Unis; il n'y a ni timbre ni taxe sur le papier. En 1775, on comptait 35 journaux dans l'Union; le chiffre s'en était élevé à 800 en 1839, à plus de 2,500 en 1850. Ils tirent annuellement environ 500 millions d'exemplaires. Il y a enfin quelques journaux au Canada, à Cuba, au Brésil, au Chili, etc.

JOURNÉE ROMAINE, manière dont la journée était distribuée dans l'anc. Rome. On la partageait en *matin*, *midi*, et *soir*. Le matin, les gens riches recevaient leurs clients (*V. ce mot*), qui, dès l'aurore, s'empressaient à leur porte. Les visites duraient deux heures, de la 1re heure à la 2e inclusivement (de 6 h. à 8 h. du matin). Alors le patron montait en litière, et descendait au Forum. Ses clients les plus affidés l'escortaient à pied. A la 3e heure (9 h.) commençaient les affaires, qui duraient jusqu'à *midi*, ou la 6e heure; on allait dîner, et, en été, faire la sieste jusqu'à la 8e heure (2 h. après midi). Beaucoup de gens se remettaient ensuite au travail pendant une heure. A la 9e heure (3 h.), c'était le *soir* : les affaires cessaient, les paresseux se réveillaient, et l'on allait, les uns au Champ-de-Mars, pour s'y promener ou se livrer à des exercices

corporels; les autres sur la voie Appia, rendez-vous des promeneurs à cheval ou en char. A la 10e heure (4 h.), on allait au bain, on soupait ensuite, quelquefois longuement, et l'on se couchait en quittant la table. C. D—Y.

JOURS (GRANDS). *V.* GRANDS JOURS.

JOUSSE (Daniel), jurisconsulte, né à Orléans en 1704, m. en 1781, conseiller au présidial d'Orléans, ami de Pothier, a commenté avec talent la plupart des ordonnances royales qui réglaient le droit français sous Louis XIV, et a travaillé au commentaire de la *Coutume d'Orléans* de Pothier. ED. T.

JOUSSOUF. *V.* YOUSSOUF.

JOUTE. C'était proprement, en termes de chevalerie, le combat à la lance, seul à seul. Quand il y avait plusieurs combattants, c'était un tournoi.

JOUVENCE, nymphe que Jupiter métamorphosa en fontaine, à laquelle il donna la vertu de rajeunir ceux qui s'y baignaient. Le roman de *Huon de Bordeaux* dit que cette fontaine vient du Paradis terrestre, et la place dans un lieu désert. Au commencement du XVIe siècle, les Espagnols Ponce de Léon et Fernand de Soto la cherchèrent en Amérique. On montre à St Gengoux-le-Royal, près de Mâcon, une fontaine de Jouvence.

JOUVENCY (Joseph), savant jésuite, né à Paris en 1643, m. à Rome en 1719, professa avec éclat la rhétorique à Caen, à la Flèche, puis à Paris, au collége Louis-le-Grand. Outre des éditions expurgées de Juvénal, Perse, Térence, Horace, Martial, Ovide, avec des notes fort utiles, écrites en latin, et quelques traductions du grec en latin, il a laissé : *Novus apparatus græco-latinus, cum interpretatione gallicâ*, Paris, 1681, in-4°; un traité *de Ratione discendi et docendi*, Lyon, 1692, trad. en français par Lefortier, 1803, très-estimé par Rollin; un abrégé de mythologie, sous le titre de : *Appendix de diis et heroibus poeticis*, 1 vol. in-18, encore employé dans les colléges; une *Histoire de la société de Jésus*, de 1591 à 1616, Rome, 1710, qui fut supprimée en France par des arrêts du parlement; des poésies, des discours latins, etc. La latinité de Jouvency est pure et élégante. D—R.

JOUVENEL DES URSINS. *V.* JUVÉNAL.

JOUVENET (Jean), peintre célèbre, né à Rouen en 1647, m. à Paris en 1717, se fit connaître, dès l'âge de 19 ans, par un tableau de la *Guérison du paralytique*, qui est à Notre-Dame de Paris. Il entra à l'Académie de peinture, sur la présentation de Lebrun, en 1675, et en devint recteur, en 1707. A la demande de Louis XIV, il répéta, pour les Gobelins, quatre tableaux dont il avait orné l'église de St-Martin-des-Champs, à Paris, et ce furent les tapisseries exécutées d'après ces compositions que Pierre le Grand choisit dans la suite pour la tenture qui lui était offerte. Jouvenet peignit les 12 apôtres au-dessous de la coupole des Invalides, et un plafond représentant *la Pentecôte*, dans la tribune royale de la chapelle du château de Versailles. Frappé d'une paralysie au côté droit, par suite d'un excès de travail, il se mit à peindre de la main gauche, et acquit autant d'habileté qu'auparavant. Parmi ses meilleurs tableaux, on cite : Le *Magnificat*, dans le chœur de Notre-Dame de Paris; *Madeleine chez le Pharisien*, *Jésus chassant les vendeurs du Temple*, *la Pêche miraculeuse*, *la Résurrection de Lazare*, *une Descente de croix*, tous au musée du Louvre. Jouvenet eut une composition riche, une manière large, un pinceau ferme et vigoureux; mais le manque de ressort et de vérité dans le coloris nuit beaucoup à ses œuvres. B.

JOUX (Fort de) *Jovium*, *Juca*, fort de France (Doubs), sur la frontière de Suisse, bâti sur un mamelon isolé de 200 mèt. de hauteur, au milieu des montagnes du Jura, près de la rive dr. du Doubs, et dominant la ville de Pontarlier et la route de Neuchâtel et de Lausanne, arr. et à 5 kil. S.-E. de Pontarlier. Possédé au moyen âge par les sires de Joux, il servit souvent de prison; Mirabeau y fut enfermé, et Toussaint-Louverture y mourut.

JOUX (Lac de), lac poissonneux de Suisse (Vaud), au pied du Jura; 10 kil. sur 2. Traversé par l'Orbe, et sujet à des crues subites.

JOUX (Vallée de), vallée formée par le Jura, partie en France (Jura, arr. de St-Claude), partie en Suisse (Vaud); 26 kil. de longueur. Elle est assez boisée, stérile en France, pleine de prairies en Suisse; 4,000 hab. Des moines Prémontrés la peuplèrent au XIIe siècle; beaucoup de calvinistes s'y réfugièrent lors de la révocation de l'édit de Nantes.

JOUX-LA-VILLE, vge (Yonne), arr. et à 18 kil. N. d'Avallon; 1,200 hab. Pierres lithographiques.

JOUY (Victor-Joseph ETIENNE, dit de), né à Jouy, près de Versailles, en 1769, m. en 1846. A 13 ans, il entra au service, passa en Amérique, puis aux Indes-Orientales revint en 1790, fit une campagne, fut accusé par un proconsul du temps, condamné à mort, caché en Suisse, revint après le 9 thermidor, combattit l'anarchie, le 2 prairial an III, comme chef d'état-major de Menou, et, après quelques autres phases de vie militaire, il se donna tout entier à la littérature. Il débuta par des vaudevilles, parmi lesquels on peut citer : *Comment donc faire?* la *Fille en loterie*, 1798, et le *Tableau des Sabines*, 1799; puis il s'essaya dans la comédie : *M. Beaufils, ou la Conversation faite d'avance*, en 1 acte, en prose, 1806, fut presque son seul succès en ce genre. Il réussit mieux dans l'opéra-comique, et révéla son talent pour la scène lyrique dans la *Vestale*, représentée sur le théâtre de l'Opéra, à la fin de 1807, musique de Spontini, et qui lui valut le prix décennal de poésie lyrique en 1810. C'est sur ce théâtre que Jouy obtint ses succès les plus légitimes par *Fernand Cortez*, en 3 actes, 1809, musique de Spontini; les *Bayadères*, en 3 actes, 1810, puis en 2, musique de Catel; *les Abencerrages*, 5 actes, musique de Chérubini, 1813; *Moïse*, en 4 actes, 1827; *Guillaume-Tell*, en 4 actes, 1829, ces derniers avec musique de Rossini. Il donna au Théâtre-Français: *Tippoo-Saëb*, tragédie en 3 actes, 1813; *Sylla*, tragédie en 5 actes, 1824, dont le succès fut dû surtout au talent de Talma : *Bélisaire*, 1825, et *Julien dans les Gaules*, 1827, autres tragédies en 5 actes, furent très-froidement accueillies. Esprit facile, mais écrivain médiocre, Jouy réussit à plaire dans les publications périodiques; il travailla au *Mercure*, à la *Gazette de France*, à la *Minerve*. Il fit paraître en feuilleton, dans la *Gazette de France*, *L'Ermite de la Chaussée d'Antin, ou Observations sur les mœurs et les usages parisiens au commencement du XIXe siècle*, articles recueillis depuis en 5 vol. in-12, Paris, 1812; le *Franc Parleur*, 1815, 2 vol. in-12; *l'Ermite de la Guiane*, 1816, 3 vol. in-12, suites de *l'Ermite de la Chaussée-d'Antin*. Ces trois ouvrages obtinrent un succès qui ne s'est point soutenu, parce que ce ne sont trop souvent que de légères esquisses fardées, composées sans art, et écrites d'un style sans couleur, sans force, sans élégance. Jouy les réunit sous le titre général de *Collection des mœurs françaises*, et voulut les compléter par *l'Ermite en province*, 1818 et suiv., 14 vol., espèce de voyage rédigé sur des notes envoyées des départements, et qui fourmille de fautes. Il donna encore, en collaboration avec Jay, la *Morale appliquée à la politique*, 2 vol. in-12, 1822; les *Ermites en prison*, 1823, 2 vol. in-12, et les *Ermites en liberté*, 1824, 3 vol. in-12; *Cécile ou les Passions*, 5 vol. in-12, 1827; 14 *Jeux de cartes instructives*; des brochures de toute espèce, qui ont montré la fécondité de Jouy plus que sa profondeur. L'Académie française le reçut à la place de Parny en 1815. De 1823 à 1827, il publia ses *Œuvres complètes*, en 27 vol. in-8°, et ne donna guère, depuis, que l'*Ermite au Louvre*, et la *Conjuration d'Amboise*. Il fut nommé bibliothécaire du Louvre en 1830. Parmi tant d'ouvrages, l'homme de goût composerait à peine un volume vraiment digne d'être conservé. J. T.

JOUY-EN-JOSAS, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 6 kil. S.-E. de Versailles, sur la Bièvre; 1,384 hab. Manufacture de toiles peintes, fondée en 1760 par Oberkampf. Blanchisserie.

JOUY-SUR-MORIN, *Gaudiacus*, vge (Seine-et-Marne), arr. et à 16 kil. E. de Coulommiers; 1,852 hab. Papeterie.

JOUY-AUX-ARCHES, vge (Moselle), arr. et à 10 kil. S.-S.-O. de Metz; 960 hab. Restes d'un magnifique aqueduc romain, qui versait les eaux des sources de Gorze dans la naumachie de Metz; on en voit 5 arches sur la rive g. de la Moselle, et 17 sur la rive dr. Il avait près de 25 kil. de long.

JOVARA, nom latin de JOUARRE.

JOVAVUM, v. de l'anc. Illyrie. *V.* SALZBOURG.

JOVE (Paul), en italien *Paolo Giovio*, historien latin moderne, né à Côme en 1483, m. en 1552. Protégé par les papes Léon X et Clément VII, par Charles-Quint et François Ier, il fut comblé d'honneurs et de pensions, perdit au sac de Rome par le connétable de Bourbon, 1527, tout ce qu'il possédait, et reçut, malgré son caractère peu ecclésiastique, le riche évêché de Nocéra. Ses livres ont des qualités de méthode et de style, mais la véracité de l'auteur est très suspecte. Son ouvrage le plus important est l'*Histoire de son temps*, de 1494 à 1547, en latin, et en 45 livres, dont 12 manquent, Flor., 1550, Paris, 1553, Bâle, 1567, trad. en franç. par Denis Sauvage, Paris, 1579, 2 vol. in-fol. Il a fait aussi des *Eloges des écrivains célèbres*, et un ouvrage géographique : *Descriptiones quotquot exstant regionum atque locorum*, Bâle, 1571, in-8°. D—R.

JOVE (Benoît), frère du précédent, né à Côme en 1471, m. en 1544, surnommé par Alciat le *Varron de la Lombardie*, apprit le grec à Milan auprès de Démétrius Chalcon-

dyle, et devint aussi fort instruit dans les langues orientales. Son principal ouvrage est une *Histoire de Côme*, Venise, 1629, in-4°, réimpr. en 1722 dans le *Thesaurus rerum Italicarum*, t. IV. M. V—I.

JOVELLANOS (Gaspard-Melchior de), littérateur et homme d'Etat espagnol, né à Gijon (Asturies) en 1744, tué dans une émeute en 1811, obtint la faveur de Charles III, fut nommé ministre de la justice en 1799, tomba en disgrâce par les intrigues de Godoi, 1801, et ne reparut qu'en 1808, où il fut membre de la junte suprême. Il se distingua dans l'éloquence politique : on a aussi de lui des poésies lyriques et dramatiques, quelques morceaux d'économie politique fort au-dessous de leur réputation, et des *Mémoires politiques*, traduits en français, Paris, 1825, in-8°.

JOVIEN, *Flavius-Claudius-Jovianus*, empereur romain, 363-4, l'un des chefs chrétiens de l'armée de Julien contre les Perses, continua la retraite, puis abandonna à Sapor les 5 provinces transtigritanes. Il mourut après 8 mois de règne, avant d'arriver à Constantinople.

JOVIN, *Jovinus*, Gaulois de Reims, accompagna l'empereur Julien dans son expédition contre les Perses, commanda la cavalerie romaine dans la Gaule, refusa l'empire, repoussa trois incursions des Germains, reçut le titre de consul en 367, et mourut en 370. Son tombeau, bel ouvrage de sculpture, existe encore à Reims. On lui attribue la construction des châteaux forts de Joinville et de Joigny.

JOVIN, noble gaulois, se fit proclamer empereur à Mayence en 411, avec l'appui de Gunther, roi des Burgondes, et de Goar, chef d'une bande d'Alains, restée là depuis 406. Ataulf, roi des Wisigoths, à qui l'empereur Honorius avait cédé une partie de la Gaule, assiégea Jovin et son frère Sébastien dans Valence, et les fit périr, 412.

JOVINIACUM, nom latin de JOIGNY.

JOVINIEN, moine hérétique de Milan, m. en 412, contre lequel St Jérôme a écrit pour soutenir les droits de la virginité, et qui fut condamné par le pape Sirice et par une assemblée d'évêques à Milan, soutenait que la mère de N. S. n'était point demeurée vierge après l'enfantement; que la grâce du baptême suffit sans les œuvres; et que tous les péchés sont égaux. Il eut à Rome beaucoup de sectateurs, qui renoncèrent à la continence et à la mortification pour mener une vie sensuelle et voluptueuse, qui ne faisait rien perdre, selon eux, des avantages que la religion nous promet. M.

JOVIUM, nom latin de JOUX.

JOWA. *V.* IOWA.

JOYEUSE (Guillaume, vicomte de), fut destiné à l'état ecclésiastique, et nommé évêque d'Aleth avant d'être entré dans les ordres. Mais, devenu chef de la famille, il fut fait lieutenant général, puis maréchal de France en 1582, et mourut en 1592. Il avait fait, en 1562, la guerre contre les protestants du midi.

JOYEUSE (Anne de), fils du précédent, né en 1561, m. en 1587, fut connu d'abord sous le nom d'Arques, et se signala au siége de La Fère, 1580. Un des mignons de Henri III, il fut créé coup sur coup duc et pair, amiral de France, 1er gentilhomme de la chambre, gouverneur de Normandie, et, quand il épousa Marguerite de Vaudemont-Lorraine, sœur de la reine, le trésor royal paya la dépense des noces (1,200,000 livres). Commandant de l'armée royale en Guyenne au début de la 8e guerre de religion, il perdit la bataille et la vie à la journée de Coutras.

JOYEUSE (François de), frère du précédent, né en 1562, m. en 1615, fut successivement archevêque de Narbonne, de Toulouse, de Rouen, puis cardinal. Il présida l'assemblée générale du clergé en 1605, devint légat du pape en France, en 1606, sacra Louis XIII et Marie de Médicis à Reims, et présida les Etats-Généraux de 1614. Il eut, dit-on, la première idée du canal du Languedoc.

JOYEUSE (Henri de), frère des deux précédents, né en 1567, m. en 1608, se signala dans plusieurs combats contre les protestants en Languedoc et en Guyenne, se retira du monde après la mort de son frère Anne à Coutras et la perte de sa femme, et se fit capucin sous le nom de *frère Ange*. Ce fut lui que le duc Henri de Guise et les Parisiens chargèrent, après la journée des Barricades, 1588, d'aller renouer des négociations avec Henri III. En 1592, il obtint, par le crédit de son autre frère le cardinal, les dispenses nécessaires pour quitter son couvent, se mit à la tête des catholiques du Languedoc, et fut un des derniers chefs qui tinrent pour la Ligue. Quand il se soumit à Henri IV, ce prince le nomma maître de la garde-robe et gouverneur du Languedoc. En 1600, il rentra dans le cloître, et mourut à Rivoli, en faisant, pieds nus, pendant l'hiver, le voyage de Rome.

JOYEUSE (Jean-Armand, marquis de), d'une ligne collatérale, né en 1631, m. en 1710, servit sous Louis XIV en Allemagne, en Flandre et en Espagne, fut créé maréchal de France en 1693, commanda l'aile gauche de l'armée à Nerwinde, et reçut le gouvernement des Trois-Evêchés en 1703. B.

JOYEUSE, *Gaudiosa*, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. et à 13 kil. S.-S.-O. de Largentière, sur la Baume et au pied des Cévennes; 1,950 hab. Elève de vers à soie. — Il a donné son nom à une illustre maison de France, passa au XIIIe siècle, par le mariage de Vierne d'Anduze, dame de Joyeuse, dans la famille de Châteauneuf-Randon, fut érigé en baronnie, puis en vicomté pour Tauneguy de Joyeuse, vers 1450, en duché-pairie pour Anne de Joyeuse en 1581, et pour Louis de Melun en 1714.

JOYEUSE, petit pays de l'anc. France (Velay), où était St-Didier-en-Joyeuse (Haute-Loire).

JOYEUSE, nom de l'épée de Charlemagne et de celle de Guillaume d'Orange.

JOYEUX AVÉNEMENT (Droit de), contribution prélevée sur les vassaux par les seigneurs féodaux, les rois et les prélats, lorsqu'ils commençaient à exercer le pouvoir. C'était une tradition de l'*Or coronaire* des empereurs romains. En France, Louis XII supprima le droit de joyeux avénement, qui fut rétabli sous Louis XV, pendant le ministère du duc de Bourbon. Une prérogative de joyeux avénement pour les rois était de pouvoir créer une nouvelle maîtrise dans chaque corps de métiers, et de nommer à la première prébende vacante dans chaque cathédrale. B.

JOZÉ (Antonio), juif portugais, victime d'un auto-da-fé en 1745, a reçu, comme Gil-Vicente, le surnom de *Plaute portugais*. Le recueil de ses pièces, publié sans nom d'auteur, est intitulé *Theatro comico Portuguez*, et quelquefois appelé le *Théâtre du Juif*. On y trouve de la verve, de l'originalité, de la gaieté malicieuse, mais aussi une imagination bizarre et déréglée, des plaisanteries triviales, une grande incorrection de langage. Les œuvres de Jozé ont quelque analogie avec des opéras-comiques à grand spectacle. B.

JUAN (Golfe de). *V.* JOUAN.

JUAN (SAN-), une des îles Mariannes. *V.* GUAM.

JUAN (SAN-), riv. de l'Amérique centrale (Nicaragua), naît au lac de Nicaragua, et se jette dans la mer des Caraïbes. Cours de 180 kil., entièrement navigable.

JUAN (SAN-) ou SUIPACHA, rivière de la Bolivie, naît dans les Andes, et se jette dans le Pilcomayo. Cours de 540 kil.

JUAN (SAN-), province du Rio de la Plata, entre celles de Rioja au N., San-Luis et Cordova à l'E., Mendoza au S. et le Chili à l'O. Ch.-l., *San-Juan-de-la-Frontera*; 62,000 h.

JUAN D'AUTRICHE (Don), fils naturel de Charles-Quint. Né à Ratisbonne en 1545, et élevé secrètement par D. Luis de Quixada, il ne connut sa naissance que vers sa 16e année. Destiné par son père à la carrière ecclésiastique, il était porté par ses goûts vers celle des armes, et le dévouement qu'il montra à Philippe II, dans ses divisions avec don Carlos, décida ce prince à céder à ses inclinations. Il commanda les troupes envoyées contre les Maures révoltés, et il les soumit, 1569-70; les flottes destinées par l'Espagne, Venise et le saint-siége à arrêter les progrès des Turcs, et il remporta sur eux la grande victoire de Lépante, 1571; l'expédition contre Tunis, et il s'empara de cette ville et de Bizerte, 1573. Avide d'une gloire nouvelle et impatient de sa position subordonnée, il fit alors prier son frère de le faire roi de Tunis; mais il échoua, et la ville fut bientôt perdue, 1574. Envoyé comme gouverneur après Requesens dans les Pays-Bas révoltés, 1576, il songea en même temps à délivrer Marie Stuart par une invasion en Angleterre, s'entendit avec le pape et les Guises; mais avant d'avoir obtenu, pour cette entreprise, l'autorisation du méfiant Philippe II, avant d'avoir pu rétablir nulle part dans les Pays-Bas la domination espagnole, il fut enlevé par une fièvre maligne (octobre 1578): il venait de remporter sur les Néerlandais l'inutile victoire de Gembloux (janv. 1578). R.

JUAN D'AUTRICHE (Don), général espagnol, fils naturel de Philippe IV, né en 1629, m. en 1679. Deux succès et deux revers composent sa carrière militaire : la prise de Naples révoltée, qu'il dut moins toutefois aux troupes de sa flotte qu'à la trahison de Gennaro Annèse, 1648; celle de Barcelone, qui acheva, en 1652, la soumission de la Catalogne, insurgée depuis 1640 avec l'aide de

la France, à qui elle s'était donnée en 1641; la défaite des Dunes, où il fut battu par Turenne, lorsqu'il essayait de lui faire lever le siége de Dunkerque, 1658; celle d'Ameixial près d'Estremoz, où il fut vaincu par les Portugais, 1663. Ecarté du gouvernement à l'avénement de Charles II, 1665, il fit successivement, avec l'appui de l'Aragon et de la Catalogne, exiler le Père Nithard, 1669, jésuite allemand, que la reine-mère, régente du royaume, avait créé chef du conseil, et éloigner de la cour cette princesse elle-même, 1677. Il devint alors 1er ministre.

JUAN-BAUTISTA (SAN-). *V.* TABASCO.

JUAN DE CASTRO. *V.* CASTRO.

JUAN FERNANDEZ, navigateur. *V.* FERNANDEZ.

JUAN FERNANDEZ (îles de), nom de 2 îles du Grand-Océan austral (Mas-a-Tierra à l'E., Mas-a-Fuera à l'O.), à 660 kil. O. du Chili, dont elles dépendent; par 33° 39' 10" lat. S., et 81° 16' 30" long. O. Sol montagneux, pierreux, peu fertile, où poussent seulement l'olivier et la vigne, et très-peu peuplé. Pêche abondante. On trouve le port Anglais sur la côte S.-E., et le port Juan-Fernandez à l'O. — Ces îles, découvertes par l'espagnol Juan Fernandez, sont devenues célèbres par le séjour du matelot écossais Alexandre Selkirk, dont les aventures ont fourni le sujet du *Robinson Crusoé*. Les Espagnols s'y établirent en 1750.

JUAN-DE-LA-FRONTERA (SAN-), v. de la Confédération de la Plata, ch.-l. de la prov. de San-Juan, sur le Limari, à 1,000 kil. O.-N.-O. de Buénos-Ayres, près des frontières du Chili; 20,000 hab. Evêché. Mines d'or et d'argent. Comm. de vins et eaux-de-vie.

JUAN-DE-LA-FRONTERA (SAN-) ou CHACAPOYAS, v. du Pérou, chef-lieu du département d'Amazonas. Fondée en 1536.

JUAN-DE-LOS-LLANOS (SAN-), v. de la Nouvelle-Grenade, dans l'État de Cundinamarca, sur le Guijare (affl. du Guaviare), à 110 kil. S. E. de Santa-Fé-de-Bogota. Mines d'or inexploitées aux environs. — La prov. de San-Juan-de-Los-Llanos a 650 kil. sur 350; elle comprend l'E. du Cundinamarca, entre le Rio Meta et le Guaviare.

JUAN DE MENA. *V.* MENA.

JUAN-DE-NICARAGUA (SAN-). *V.* NICARAGUA.

JUAN-DEL-PASTO (SAN-). *V.* PASTO.

JUAN-DE-PORTO-RICO (SAN-), v. capitale de l'île de Porto-Rico (Antilles espagnoles), sur la côte N., dans une presqu'île rattachée à la terre ferme par un long isthme; par 18° 29' 10" lat. N., et 68° 33' 30" long. O.; 20,000 habit. Port sûr et spacieux, très-bien fortifié. Entrepôt de commerce d'exportation. Evêché suffragant de Santiago de Cuba. Résidence du capitaine-général; cour royale; hôpital militaire, maison de correction. Commerce actif. — Fondée en 1514, pillée par Fr. Drake en 1594, et par le comte de Cumberland en 1597.

JUAN-DE-LOS-REMEDIOS (SAN-), v. de l'île de Cuba, dans le dép. du Centre, sur le canal de Bahama, à 230 kil. N.-O. de Puerto-Principe, et à 65 kil. N. de Villa-Clara; 8,000 hab.

JUAN-DE-SACATEPEQUEZ (SAN-). *V.* SACATEPEQUEZ.

JUAN Y SANTACILIA (Jorge), mathématicien espagnol, né à Orihuela en 1712, m. à Cadix en 1774, fit plusieurs voyages d'exploration scientifique en Amérique, devint chef d'escadre, puis commandant des gardes-marines, et contribua à la régénération de la marine espagnole. On a de lui : *Observations faites au Pérou sur l'astronomie et la physique*, Madrid, 1748, trad. en franç. par Mauvillon, 1752, 2 vol. in-4°; *Traité de mécanique appliquée à la construction des vaisseaux*, 1761, trad. en franç. par Lévêque, Nantes, 1783, 2 vol. in-4°.

JUAN-D'ULLOA (SAN-). *V.* VERA-CRUZ.

JUANEZ, peintre. *V.* JOANÈS.

JUANPOOR. *V.* DJOUANPOUR.

JUBA Ier, roi de Numidie, succéda à son père Hiempsal, vers 50 av. J.-C., embrassa le parti de Pompée contre César, accueillit, après la bataille de Pharsale, les restes de l'armée vaincue, secourut Caton enfermé dans Utique, perdit avec Q. Métellus Scipion la bataille de Thapsus, fut repoussé dans son infortune par les habitants de Zama, et se fit donner la mort, en 46. La Numidie devint alors province romaine.

JUBA II, fils du précédent, avait été mené à Rome en triomphe par César, après la bataille de Thapsus. Il épousa une fille d'Antoine et de Cléopâtre, et fut nommé, vers l'an 30 av. J.-C., roi de Mauritanie par Auguste. Il aimait les lettres, et les cultiva pendant un règne de 45 ans. Il était historien, naturaliste et philosophe. Il écrivit en grec; on n'a plus que quelques fragments de ses ouvrages, dont l'ensemble serait comme un inventaire des connaissances de l'antiquité; mais il paraît avoir eu peu de critique. *V. Fragmenta historicorum græcorum*, Paris, Didot, 1849, 4 vol. in-8°.

JUBA ou JUBO, Etat de l'Afrique orientale, sur la côte de Zanguebar, au N. de celui de Mélinde; arrosé par une riv. de même nom; ch.-l. *Juba*.

JUBBULPOOR. *V.* DJOUBBOULPOUR.

JUBÉ (Auguste), baron de La Pérelle, né en 1765 à Leuville, près de Montlhéry, m. en 1824, fut successivement employé dans l'administration de la marine à Cherbourg, chef d'une légion des gardes nationales de la Manche, inspecteur général des côtes en 1794, adjudant-général en 1796, et commandant de la garde du Directoire. Après avoir organisé la garde consulaire, il entra au Tribunat, devint préfet de la Doire et du Gers, fut attaché en 1815 comme historiographe au ministère de la guerre, et reçut, l'année suivante, le grade de maréchal de camp. On a de lui : *Histoire des guerres des Gaulois et des Français en Italie*, ouvrage terminé par le général Servan, Paris, 1805, 7 vol. in-8°; *le Temple de la Gloire, ou les Fastes militaires de la France, depuis le règne de Louis XIV jusqu'à nos jours*, Paris, 1819, 2 vol. in-fol., etc. B.

JUBÉ, espèce d'arcade, en forme de tribune, élevée, dans les églises gothiques, à l'entrée du chœur, et sur laquelle le diacre chantait, originairement, les leçons de matines, aux fêtes solennelles, récitait l'épître et l'évangile. Jubé venait de ce que le récitant demandait d'abord la bénédiction de l'officiant par une prière commençant ainsi : *Jube, Domine, benedicere*. Cette disposition architecturale, coupant l'église en deux, a fini par disparaître presque partout. Parmi les jubés qui existent encore, l'un des plus beaux est celui de St-Etienne-du-Mont, à Paris; les connaisseurs le regardent comme un chef-d'œuvre de hardiesse et d'élégance.

JUBIA, vge d'Espagne, prov. de la Corogne, à 6 kil. du Ferrol. Etablissement royal pour la fonte des monnaies; usine pour la fonte et le laminage des cuivres employés dans la marine.

JUBILÉ, fête des juifs et des chrétiens. Chez les juifs, elle revenait tous les 50 ans; cette année-là était dite *Année jubilaire*. Alors les dettes étaient abolies, les biens aliénés retournaient à leurs premiers possesseurs ou à leurs héritiers; les individus en servitude recouvraient la liberté. *Jubilé* vient de *Yobel*, trompette, parce qu'on en faisait la publication avec cet instrument. — Chez les chrétiens, le jubilé est un certain temps pendant lequel le pape accorde des indulgences plénières, et qui est précédé et accompagné de prières spéciales. Boniface VIII l'établit en 1300. Le jubilé régulier avait lieu d'abord tous les 100 ans. Clément VI en limita le retour à 50 ans, Grégoire XI à 33, et Paul II à 25. Le nom de *Jubilé* ne fut adopté qu'en 1473, par Sixte IV; auparavant on désignait cette solennité sous le nom de *grande indulgence*. Il y a aussi un jubilé à l'avénement de chaque pape, qui peut encore en prescrire dans des circonstances particulières et exceptionnelles.

JUBLAINS, *Nœodunum* des Romains, brg (Mayenne), arr. et à 11 kil. S.-E. de Mayenne; 1,900 hab. Anc. capitale des *Diablintes*. Titus y fit construire un Colisée et un temple à la Fortune. Il y a là un camp dit *de César*, enceinte carrée de plus de 100 mèt. sur chaque face, formée de murailles hautes de 4 mèt., larges de 3, et garnie de tours. Une voie romaine menait de Jublains à un autre camp situé au confl. de l'Aron et de la Mayenne.

JUCA, nom latin de Joux.

JUCATAN. *V.* YUCATAN.

JUDA, 4e fils de Jacob et de Lia, donna son nom à l'une des 12 tribus hébraïques. Ce fut lui qui conseilla à ses frères de ne pas tuer Joseph, mais de le vendre. Il fut le père de la race royale d'où sortirent David et le Messie.

JUDA, une des 12 tribus de la Palestine, dans la Judée proprement dite, à l'E.; entre celles de Benjamin au N., de Dan au N.-O., de Siméon à l'O., l'Idumée au S., et le lac Asphaltite à l'E. Capitale, *Jérusalem*. Formée en partie du pays des Jébuséens et de celui des Héthéens. Sol montagneux, très-peuplé.

JUDA (royaume de), un des deux Etats juifs formés après la mort de Salomon, lors du schisme des dix tribus; cap., *Jérusalem*. Il ne comprenait que les tribus de Juda et de Benjamin, mais avait autant d'habitants que les dix autres ensemble. Affaibli par des luttes fréquentes contre le royaume d'Israël, il eut cependant une assez longue durée, grâce à la protection dont Dieu couvrit ses souverains généralement attachés à la loi et au culte de Moïse. Plusieurs fois menacé par les rois d'Egypte, il tomba enfin sous les coups des Babyloniens. Voici la liste des rois de Juda:

Roboam	962	Joathan	752
Abia	946	Achaz	737
Asa	944	Ézéchias	723
Josaphat	904	Manassé	694
Joram (avec Josaphat, dès 883); seul	880	Amon	640
		Josias	639
		Joachaz	609
Ochosias	877	Eliacim ou Joachim	608
Athalie	876		
Joas	870	Joachim ou Jéchonias	597
Amasias	831		
Osias	802	Sédécias	597-587

JUDA, royaume de Guinée. *V.* OUIDDAH.

JUDA HAKKADOSCH (c.-à-d. *le saint*), rabbin, fondateur de l'école de Tibériade, né à Séphora en 120, m. en 194, honoré de l'amitié des empereurs Antonin et Marc-Aurèle, est regardé comme l'auteur de la *Mischna*, 1re partie du Talmud, dont l'édition la plus complète a été donnée par Surenhusius, Amst., 1698, 6 vol. in-folio, hébreu et latin, avec commentaire et notes.

JUDA (Léon de), hérétique, né en Alsace en 1482, m. en 1542, ami de Zwingle, a traduit presque tout l'Ancien Testament sur l'hébreu, et le Nouveau sur le grec. Cette version, publiée en 1543, est connue sous le nom de *Bible de Zurich* ou *Bible de Vatable*.

JUDAS ISCARIOTE, apôtre de J.-C., du bourg d'Iscarioth (tribu d'Éphraïm), livra son maître aux prêtres pour trente sicles (48 livres 12 sous), et convint de le leur désigner en l'embrassant devant eux. Sa trahison consommée, il reporta l'argent, et se pendit pour mettre un terme à ses remords. Toute marque hypocrite d'amitié s'appelle depuis ce temps un *baiser de Judas*. L—H.

JUDAS LEVITA, savant juif d'Espagne, né en 1090, m. en 1140, périt, dit-on, à Jérusalem, écrasé par le cheval d'un musulman. On lui doit le *Cozri*, sorte de dialogue sur les principes naturels de la religion, dirigé contre les gentils, les juifs caraïtes et les philosophes. Cet ouvrage, écrit en arabe, a été traduit en hébreu par Juda-ben-Kardaniel, Venise, 1547, in-4°, et par Juda-ben-Tibon, 1594; en latin par Buxtorf, Bâle, 1660, in-4°; en espagnol par Abendana, Amst., 1663, in-4°.

JUDAS MACCHABÉE. *V.* MACCHABÉE.

JUDE (St), apôtre, nommé aussi *Thadée* ou *le zélé*, frère de St Jacques le Mineur, était neveu, par sa mère, de la sainte Vierge Marie. Il suivit J.-C. dans ses prédications, et, quand le Sauveur eut quitté la terre, il prêcha la foi nouvelle dans l'Asie Mineure, peut-être aussi dans la Libye. Il subit le martyre en Perse selon les uns, et, selon les autres, en Arménie, où il est l'objet d'un culte spécial. Fête, le 28 octobre. — L'Épître de St Jude est la dernière des sept Épîtres canoniques. Elle est adressée aux églises d'Orient, et combat les hérétiques qui enseignaient que la foi sans les œuvres suffit pour le salut. On ignore le lieu où elle fut écrite; on rapporte sa date à l'an 66 ou 67 de l'ère vulgaire. L—H.

JUDÉE, nom donné quelquefois à la totalité de la Terre-Sainte, mais plus particulièrement, depuis le retour de la captivité de Babylone, à la partie méridionale qu'avait habitée la tribu de Juda. La *Judée proprement dite* comprenait, à l'époque d'Hérode, le pays occupé précédemment par les tribus de Dan, Benjamin, Juda et Siméon, en y joignant le pays des Philistins sur la côte, et au S. l'Idumée. Après la mort d'Hérode, elle passa, augmentée de la Samarie, à son fils aîné Archélaüs, mais fut réunie dès l'an 6 à l'empire romain, et gouvernée par des procurateurs placés sous l'autorité supérieure du gouverneur de Syrie. L'un de ces procurateurs fut Ponce-Pilate. Donnée par Caligula, avec le reste de la Palestine, à Hérode-Agrippa Ier, 37, elle fit retour à l'empire à la mort de ce prince, 44, et n'en fut plus séparée. Après la prise de Jérusalem par Titus, 70, elle était partagée en 10 districts ou *toparchies* : Jéricho, Emmaüs, Lydda, Joppé, Acrabatène, Gophnitique, Thamnitique, Bethleptephène, Oriné (où était Jérusalem), Hérodium, avec une ville du même nom. Dans la réorganisation de l'empire par Constantin, elle forma, avec la Samarie, la province de Palestine 1re (métropole, *Césarée*), et fit partie du diocèse, de la préfecture et de l'empire d'Orient. C. P.

JUDENBURG, *Idunum*, v. des États autrichiens (Styrie), anc. ch.-l. de cercle, sur la rive dr. de la Muhr, à 80 kil. N.-O. de Grætz; 2,000 hab. Gymnase de bénédictins. Fabr. d'alun et vitriol; forges, aciéries. — Le cercle de Judenburg a été compris dans celui de Brück.

JUDEX (Mathieu), en allemand *Richter*, né à Tipposwald (Misnie) en 1528, m. en 1564, professeur de théologie à Iéna, est un des auteurs des *Centuries de Magdebourg* (*V.* CENTURIES). On lui doit aussi un traité *de Typographiæ inventione*.

JUDICAEL, roi de la Bretagne Armorique, céda le trône à son frère Salomon, et se retira au monastère de St-Méen, en 612. Salomon étant mort sans enfants, 632, il reprit sa couronne, pour l'abandonner encore en 638, sur les remontrances de St Eloi, et revint finir sa vie à St-Méen, en 658. Fête, le 16 décembre. L—H.

JUDICATURE (droit de). *V.* JURY.

JUDICATURE (offices de), nom donné, dans l'anc. monarchie française, à toutes les places de magistrats, lesquelles places, depuis le XVIe siècle, constituaient une propriété vénale. La vénalité des offices dura jusqu'à la Révolution française de 1789.

JUDITH, veuve de Manassé, riche citoyen de Béthulie, sortit de cette ville assiégée par Holopherne, général de Saosduchéus ou Nabuchodonosor Ier, et se rendit, superbement parée, dans le camp des Assyriens, s'étant fait suivre d'une esclave qui portait des provisions de bouche. Holopherne, frappé de sa beauté, l'accueillit sans défiance. Restée seule avec lui, après un repas où il s'était enivré, elle lui coupa la tête, et l'emporta à Béthulie enveloppée dans un rideau, vers 659 av. J.-C. Cet événement porta la terreur chez les ennemis d'Israël, et ils essuyèrent une complète déroute. L—H.

JUDITH (Livre de). Un des livres de l'Ancien Testament. Il raconte le siége de Béthulie. L'auteur en est inconnu : les uns l'attribuent au grand prêtre Joachim, d'autres à Josué, fils de Josédec.

JUDITH DE BAVIÈRE, 2e femme de Louis le Débonnaire, en 819, fille de Welf, comte de Revensberg, et mère de Charles le Chauve, en 823, détermina son époux à constituer pour cet enfant un royaume au détriment de Pepin, Louis et Lothaire, issus d'un 1er mariage. Ces princes se révoltèrent; Judith, que l'on accusait d'un commerce criminel avec Bernard, duc de Septimanie, promit de prendre le voile, et on l'enferma au couvent de Ste-Radegonde, à Poitiers, 829. L'année suivante, elle reparut à la cour, après avoir obtenu du pape l'annulation de ses vœux monastiques. Éloignée encore par une 2e révolte des fils de Louis, 833, elle subit un an de captivité dans la forteresse de Tortone. Elle put reprendre son ascendant, et mourut à Tours, en 843. B.

JUDONIA, nom latin de JODOIGNE.

JUEL (Nicolas), illustre marin danois, né en 1629, m. en 1697, étudia l'art nautique en France et en Angleterre, et devint un des hommes de mer les plus remarquables de son temps. Pendant la guerre de 1656-1679, entre la Suède et le Danemark, il commandait les forces navales de son pays, et rendit les plus signalés services, qui lui valurent le grade de lieutenant-général-amiral.

JUÉRY (SAINT-), vge (Tarn), arr. et à 6 kil. E.-N.-E. d'Albi, sur le Tarn; 1,372 hab. Bons vins rouges. Forges à l'anglaise, taillanderie, coutellerie, ressorts de voiture, aciers pour armes.

JUGE, *Judex*, citoyen romain délégué par le préteur urbain, pour juger une question de propriété où il s'agissait d'une somme fixe réclamée. Le préteur lui précisait le fait qu'il devait déclarer vrai ou faux. Le juge se faisait assister par quelques amis, jurisconsultes, qui lui servaient de conseillers. C. D—Y.

JUGE (GRAND-). *V.* GRAND-JUGE.

JUGES, chefs des Hébreux, temporairement suscités par Dieu pour délivrer son peuple de la servitude. Les derniers cumulèrent le commandement militaire avec le pouvoir judiciaire et sacerdotal. Leur histoire est consignée dans un livre de la Bible, *les Juges*, dont l'auteur est inconnu. Voici la liste des Juges :

Othoniel	1554-1514	Jephté	1243-1237
Ahod	1496-1416	Abésan	1237-1230
Débora	1396-1356	Ahialon	1230-1220
Gédéon	1349-1309	Abdon	1220-1212
Abimélech	1309-1306	Samson	1172-1152
Thola	1306-1283	Héli	1152-1112
Jaïr	1283-1261	Samuel	1092-1080

JUGES, nom que l'on donnait aux intendants des domaines royaux à l'époque carlovingienne.

JUGES D'ARMES, officiers de l'anc. monarchie française chargés de connaître des contestations qui survenaient en matière d'armoiries, et de tenir registre des *armes* de quiconque avait droit d'en porter.

JUGES (FRANCS-). *V.* VEHME (Sainte).

JUGES DE PAIX. Dans les anciennes lois saxonnes, on trouve des *Custodes pacis* ou *Conservatores pacis*; c'étaient

des magistrats chargés de faire la police, de maintenir la paix publique. Là est l'origine des *gardiens de la paix* de la vieille Angleterre. Ces magistrats tenaient leurs fonctions de l'hérédité ou de l'élection. Édouard III changea cet ordre de choses : il choisit lui-même les Conservateurs de la paix, qu'il appela *juges de paix*, et leur donna une juridiction. Cette institution existe encore en Angleterre (*V.* ASSISES, JURY). Les fonctions sont gratuites, et remplies souvent par de très-hauts personnages. Les divers juges de paix d'un comté exercent leur pouvoir dans tout le comté, et se réunissent souvent en tribunal. Ils sont officiers de police administrative et judiciaire, prononcent des jugements, dirigent des jurys. — La loi du 14 août 1790 voulut créer en France une institution analogue, mais elle est au fond tout à fait différente. Chaque canton a un juge de paix nommé par l'Empereur et rétribué par l'État. Il est chargé de concilier les parties, si faire se peut, de juger les affaires civiles peu importantes, et les contraventions de police, de prononcer sur toutes les actions personnelles ou mobilières jusqu'à 200 fr. Pour toute somme qui ne dépasse pas 100 fr., son jugement est sans appel. Le juge de paix est, en outre, officier de la police judiciaire de son canton. L'institution des justices de paix est une des meilleures créations judiciaires de l'Assemblée constituante. Ed. T.

JUGEMENTS DE DIEU. *V.* ÉPREUVES JUDICIAIRES.

JUGEMENTS DE LA MER. *V.* OLÉRON (Rôles d').

JUGÈRE, *Jugerum*, mesure agraire des anc. Romains. C'était originairement l'étendue de terrain qu'une paire de bœufs, sous le joug, pouvait labourer en un jour. Le jugère valait, en mesures métriques, 25 ares 28 centiares. C. D—Y.

JUGGURNAUT. *V.* DJAGUERNAT.

JUGON, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. et à 24 kil. O.-S.-O. de Dinan, sur l'Arguenon; 569 hab. Quelques ruines d'anc. fortifications.

JUGURTHA, roi de Numidie, 119-106 av. J.-C., fils illégitime de Manastabal. Son oncle Micipsa, roi de Numidie, l'avait élevé avec soin; craignant son ambition pour ses propres fils Adherbal et Hiempsal, il l'avait envoyé à Numance, d'où Jugurtha était revenu couvert de gloire; puis il s'était résolu à le déclarer son héritier, conjointement avec ses fils, 119. Dès l'an 116, Jugurtha égorgea Hiempsal. Adherbal, vaincu en voulant venger son frère, implora l'appui des Romains, dont les généraux se laissèrent corrompre à prix d'or, et fut tué à Cirtha. Traduit devant le peuple Romain, Jugurtha osa comparaître, et faire assassiner, dans Rome même, le jeune Massiva, qu'on aurait pu lui opposer. Chassé aussitôt, il s'écriait en s'éloignant : « Ville à vendre, il ne te manque qu'un acheteur. » La guerre, qu'on lui déclara, en 110, fut poussée avec vigueur par Cæcilius Métellus, puis par Marius. Vaincu malgré les secours des Gétules, il se réfugia chez son beau-père Bocchus, roi de Mauritanie, qui le livra aux Romains. Il fut mené en triomphe à Rome, et jeté dans un cachot, où il mourut de faim. L'histoire de la guerre des Romains contre Jugurtha a été écrite par Salluste. B.

JUIF ERRANT (Le), personnage célèbre dans les traditions populaires. C'était un juif, nommé Ahasvérus, qui repoussa brutalement Jésus, au moment où, chargé de sa croix, il voulait se reposer devant sa maison; il fut condamné à errer éternellement sur la terre. Peut-être n'est-ce qu'un symbole des destinées du peuple juif.

JUIFS, peuple célèbre de l'Asie, issu de la race sémitique, désigné aussi sous le nom de *peuple de Dieu*, parce qu'il fut choisi entre toutes les nations pour recevoir et conserver le dépôt sacré des vérités religieuses. Appelés primitivement *Hébreux*, du nom d'Héber, l'un des ancêtres d'Abraham, puis *Israélites*, du mot Israël, surnom donné à Jacob, les Juifs (Ἰουδαῖοι, *Judæi*) ne reçurent cette dernière dénomination qu'au temps de la captivité de Babylone, par la raison que les habitants du royaume de Juda furent soumis les derniers à la domination étrangère. — L'histoire de la nationalité juive peut se diviser en quatre périodes : 1° de la vocation d'Abraham à la sortie d'Égypte; 2° de la sortie d'Égypte à l'établissement de la royauté; 3° de l'établissement de la royauté au retour de la captivité de Babylone; 4° du retour de la captivité de Babylone à la ruine de Jérusalem par Adrien. — 1re *Période*, 1996-1645 *av. J.-C.* L'origine du peuple hébreu remonte à la vocation d'Abraham, qui, pour répondre à l'appel de Dieu, quitta la Chaldée vers l'an 1996 av. J.-C., et vint habiter la terre de Chanaan, où devait se fixer plus tard la nation dont il fut le père. A la mort d'Abraham, avec qui avait commencé le gouvernement patriarcal, ce pouvoir passa à son fils Isaac, qui le transmit lui-même à Jacob, l'un de ses enfants, auquel il avait conféré tous ses droits avec la bénédiction paternelle. Après avoir séjourné et s'être marié en Mésopotamie, Jacob, qui, pendant son voyage, avait reçu le nom glorieux d'*Israël*, retourna dans le pays de Chanaan, et y devint le père de 12 fils, dont dix étaient destinés, avec deux enfants de Joseph, à être les chefs des tribus du peuple de Dieu. Appelé ensuite en Égypte, où son fils Joseph s'était élevé au rang de premier ministre du Pharaon, Jacob s'établit dans la terre de Gessen, avec toute sa famille, alors composée de 70 personnes (1729 av. J.-C.). Ses descendants s'y multiplièrent tellement, que les rois Égyptiens, effrayés de leur nombre, les soumirent à la servitude et aux travaux les plus rudes, et finirent par ordonner la mort de tous leurs enfants mâles. Mais Moïse, sauvé miraculeusement des eaux pour devenir lui-même le libérateur de sa nation, mit fin à son esclavage en la faisant sortir de l'Égypte, après avoir signalé par d'éclatants prodiges la mission qu'il avait reçue de Dieu. — 2e *Période*, 1645-1080. Sous la conduite de Moïse, les Israélites se mirent en marche vers le pays de leurs ancêtres, qu'ils appelaient la Terre Promise, et commencèrent par traverser la mer Rouge, dont les eaux engloutirent l'armée égyptienne qui les poursuivait. Arrivés dans le désert, ils y passèrent 40 années au milieu des vicissitudes d'une vie nomade, et y reçurent de Dieu, au pied du Sinaï, cette loi admirable qui, renfermée dans le *Décalogue* et le *Lévitique*, devait être leur code religieux, civil et politique. A Moïse, qui mourut en 1605, Josué succéda dans le commandement des Israélites. Plus heureux que son prédécesseur, qui n'avait fait qu'entrevoir la Terre Promise, il y conduisit son peuple, et après avoir combattu les nations ennemies qui lui en disputaient la conquête, il partagea les terres et les villes entre les 12 tribus. Avec l'établissement définitif des Israélites dans le pays de Chanaan, commence véritablement l'ère de leur nationalité, 1580. Le gouvernement de Josué, empreint, comme celui de Moïse, d'un caractère tour à tour théocratique et guerrier, fut remplacé momentanément par celui de Caleb et des anciens, jusqu'à l'époque où les Israélites, tombés dans la mollesse et l'idolâtrie, furent soumis à plusieurs servitudes. Alors parurent les Juges (*V. ce mot*), qui, suscités par Dieu ou choisis par le peuple, remplirent la difficile mission de gouverner des tribus indociles, que la plupart d'entre eux avaient eu la gloire d'arracher d'abord à la domination étrangère. L'administration des Juges, qui ne fut qu'une continuelle alternative de revers et de triomphes, commença à Othoniel en 1554, et se termina en 1080, avec Samuel, à qui le peuple, fatigué de la judicature, ne cessait de demander l'établissement de la royauté. — 3e *Période*, 1080-536. Élu et sacré roi par l'ordre de Dieu, au nom de qui le nouveau pouvoir continuait d'être exercé, Saül s'écarta de la voie dans laquelle il aurait dû marcher, et la couronne fut donnée à David, qui, à ses hautes qualités, joignit l'honneur d'être le chef de la famille d'où sortit plus tard le Messie, 1040-1001. Salomon, fils de ce prince, hérita des talents politiques comme du génie littéraire de David, et, par ses conquêtes ajoutées à celles de ses prédécesseurs, il étendit jusqu'à l'Euphrate et la mer Rouge les limites de son royaume, qui atteignit alors son plus haut point de gloire et de prospérité, 1001-962. Mais sous le règne tyrannique de son fils, un schisme éclata entre les 12 tribus, dont deux, restées fidèles à Roboam, composèrent le royaume de Juda, tandis que les dix autres constituèrent le royaume d'Israël, dont Jéroboam fut reconnu le chef, 962. Cette séparation violente, en divisant un peuple qui n'avait formé jusque-là qu'une grande famille, fut suivie des plus funestes résultats : religieuse aussi bien que politique, elle amena entre les deux États rivaux une longue suite de guerres qui préparèrent leur chute commune. Quoique Jérusalem, capitale du royaume de Juda, fût demeurée le centre du culte rendu au vrai Dieu, les princes qui y régnèrent suivirent trop souvent l'exemple des rois d'Israël, en se livrant à l'impiété et à l'idolâtrie. Vainement quelques-uns, tels que Josaphat et Ézéchias, essayèrent de relever la nation de son abaissement moral; Achab et Athalie trouvèrent plus d'imitateurs que ces pieux rois, et le châtiment, longtemps annoncé par les prophètes, atteignit tour à tour les deux royaumes d'Israël et de Juda. Le premier de ces États fut détruit, en 718 av. J.-C., par le roi d'Assyrie, Salmanazar, qui, après avoir pris Samarie, la capitale, emmena les habitants captifs à Ninive. Un siècle après, Nabuchodonosor II, roi de Babylone, envahit aussi le royaume de Juda, et en

rendit maître une première fois de Jérusalem sous Joachim, 606; puis, sous Sédécias, ayant repris cette ville, il la ruina de fond en comble avec son Temple, et réduisit la plus grande partie de la population en esclavage, 587. Conduits à Babylone, les Juifs y demeurèrent 70 ans dans la captivité, 606-536, jusqu'à l'époque où Cyrus, conquérant de Babylone, leur permit de retourner dans leur patrie et de rebâtir Jérusalem. — 4e *Période*, 536 *av. J.-C.*-135 *ap. J.-C.* Revenu dans le pays qui, depuis cette époque, reçut le nom de Judée, le peuple juif, sous la direction successive de Zorobabel, d'Esdras et de Néhémie, s'occupa de reconstituer sa religion et sa nationalité. Le Temple se releva de ses ruines, et le nouvel Etat, divisé en quatre provinces principales, forma une sorte de république théocratique, à la tête de laquelle était placé un grand prêtre, assisté du *sanhédrin* ou conseil de 72 vieillards. La paix et la prospérité dont la Judée avait joui sous les rois de Perse furent troublées par l'invasion d'Alexandre; le pays, soumis aux armes de ce conquérant en 332, échut d'abord en partage à l'un de ses successeurs, Ptolémée, roi d'Egypte, 320, et passa ensuite sous la domination du roi de Syrie, Séleucus Nicator, 300. Rendue presque aussitôt après aux rois d'Egypte, la Judée finit, en 203, par retomber au pouvoir des Séleucides qui, sous prétexte de religion, firent subir aux habitants les persécutions les plus cruelles, et pillèrent plusieurs fois Jérusalem et son Temple. Pour se délivrer d'un joug devenu intolérable, les Juifs se révoltèrent, sous la conduite de Matathias et de ses fils, qui, en assurant l'indépendance de leur patrie, méritèrent le glorieux surnom de *Machabées*, 169. En récompense de leurs services, les Machabées obtinrent le privilége de perpétuer dans leur famille le souverain pouvoir, qu'ils exercèrent d'abord sous le titre de grands pontifes jusqu'à l'avénement d'Aristobule Ier, qui prit le titre de roi, 107. Plusieurs princes, comme lui de race asmonéenne, lui avaient déjà succédé, quand les Romains, profitant de la rivalité d'Hyrcan II et d'Aristobule II, intervinrent violemment dans les affaires du pays, et plus tard détrônèrent Antigone, qui fut mis à mort par les ordres de Marc-Antoine. Avec ce prince se termina le règne des Asmonéens, en 37, et un roi étranger, Hérode l'Iduméen, fut imposé aux Juifs par la politique romaine dont il avait servi les intérêts. Après Hérode, sous le règne duquel eut lieu la naissance de Jésus Christ, son royaume, divisé en quatre tétrarchies, sous les noms de Judée, Galilée, Iturée et Batanée, fut partagé entre ses enfants; mais bientôt les Romains, par l'envoi de *procurateurs* chargés d'administrer le pays, achevèrent d'y établir complétement leur domination. Les concussions de ces gouverneurs étrangers, parmi lesquels on distingue Ponce-Pilate et Gessius Florus, excitèrent plusieurs soulèvements, et ce fut pour punir l'une de ces révoltes, 65 ap. J.-C., que Vespasien envahit la Judée, et commença contre Jérusalem le siége fameux qu'il laissa ensuite à son fils Titus le soin de continuer. Après une résistance des plus opiniâtres, pendant laquelle la lutte des factions intérieures s'était jointe aux attaques du dehors, la ville fut enfin prise d'assaut, en 70; le Temple devint la proie des flammes, et la plupart des habitants furent massacrés ou vendus comme esclaves. Toutefois, Jérusalem s'étant repeuplée plus tard, une nouvelle sédition, dirigée par l'imposteur Barchochébas, attira sur elle la vengeance d'Adrien qui, en l'an 135, la détruisit complétement, ordonna le massacre de plus de cinq cent mille Juifs, et dispersa le reste de la population dans les différentes parties de l'Empire.

Avec cet événement se termine l'histoire de la nationalité d'un peuple qui dès lors n'eut plus ni gouvernement ni patrie, et qui, répandu sur toute la terre, vécut au milieu des autres peuples, en passant par les vicissitudes les plus diverses. Tandis qu'un certain nombre de familles juives allaient porter leur religion dans plusieurs contrées de l'Asie, particulièrement aux bords de l'Euphrate, d'autres débris de la nation, établis en Occident, commençaient à subir les effets d'une intolérance dont eux-mêmes avaient donné l'exemple. Objets de mépris et d'aversion pour les chrétiens, dont la religion était devenue celle de l'empire, les Juifs, dès le règne de Constantin, furent frappés par des mesures très-sévères, qui plus tard, sous les règnes de Justinien et d'Héraclius, devinrent de véritables persécutions. Dépouillés de leurs droits par les empereurs d'Orient, proscrits par les princes Wisigoths d'Espagne, ils virent leur sort s'améliorer quand les conquêtes de l'islamisme eurent fait passer les pays qu'ils habitaient sous la domination des conquérants arabes. Les khalifes de Bagdad, du Caire et de Cordoue leur permirent de se livrer au commerce, et c'est alors aussi qu'au contact du génie des Arabes d'Espagne, ils cultivèrent avec succès les sciences et les arts. Traités bien moins favorablement dans les différents Etats de la chrétienté, les Juifs, surtout à partir des croisades, eurent à subir les vexations les plus dures de la part des populations aussi bien que des gouvernements. Partout ils étaient mis en dehors du droit commun; séquestrés dans des quartiers isolés, portant sur leurs habits des marques distinctives et humiliantes, ils étaient souvent, sous les plus odieux prétextes, condamnés à d'énormes amendes ou à un bannissement général. C'est ainsi qu'en 1255, ils furent soumis en Angleterre à une contribution de 5,000 marcs d'argent, puis, en 1290, expulsés du royaume par les ordres d'Edouard Ier. En Allemagne, devenus la propriété personnelle des empereurs et des princes, ils furent plus d'une fois vendus ou mis en gage, et, bannis de Vienne par Mathias Corvin, ils n'y rentrèrent que sous Ferdinand Ier. Quant à l'Espagne, où les Juifs avaient joui d'une si longue prospérité, l'Inquisition les en chassa en 1592, et une foule de familles, proscrites alors avec une rigueur impitoyable, allèrent chercher un asile en Hollande et dans les principales villes maritimes de l'Italie. Après avoir été longtemps tolérés en France, ils furent, sous le coup des préventions populaires, frappés de deux arrêts de bannissement, en 1306 et 1395; mais ils parvinrent à rentrer plus tard, et, en 1550, les villes de Bordeaux et de Bayonne leur furent ouvertes. A la fin du XVIIIe siècle, la France donna la première l'exemple de l'émancipation des Juifs. Exemptés, dès 1784, de la capitation à laquelle ils se trouvaient assujettis, ils furent, en 1791, par un décret de l'Assemblée constituante, appelés à jouir de l'égalité civile et politique, et, depuis cette époque, assimilés par la loi à tous les autres citoyens, ils ont pu entrer et se distinguer dans les différentes carrières sociales. D'autres Etats, tout en améliorant la condition des Juifs, les tiennent encore soumis à certaines interdictions : ainsi, à Rome, ils ne peuvent habiter qu'un quartier fermé, appelé *Ghetto;* en Allemagne, il leur est défendu d'exercer telle ou telle profession; l'Angleterre, où ils jouissent pourtant d'une grande liberté, vient à peine de leur ouvrir les portes du Parlement; mais l'Espagne, le Portugal et une grande partie de l'empire russe leur sont demeurés fermés. C'est en 1854 seulement qu'une loi leur a permis d'habiter dans toutes les villes de Suède indistinctement. Le nombre des Juifs disséminés dans les cinq parties du monde est estimé à près de 7 millions, dont la moitié en Europe : il y en a 1,220,000 en Russie, 853,300 en Autriche, 281,500 en Prusse, 192,000 dans le reste de l'Allemagne, 80,000 en France.

Religion, mœurs, littérature. Quoique vivant confondus au milieu des autres peuples, les Juifs, malgré des obstacles de toute nature, sont restés fidèles à la religion de leurs pères. Le *judaïsme*, appelé aussi *mosaïsme*, parce qu'il fut révélé par Dieu à Moïse, a pour bases les principes religieux renfermés dans l'Ancien Testament, tels que la croyance en un seul Dieu (*Jéhovah, le Seigneur*), l'immortalité de l'âme, le jugement dernier, etc. En outre, comme les Juifs ne reconnaissent pas la divinité de J.-C., ils attendent toujours la venue d'un Messie qui, en relevant leur nation de sa déchéance, doit étendre son empire sur toute la terre. Quant au culte, dont les fonctions diverses, prescrites par le législateur, étaient primitivement confiées aux *Lévites* ou membres de la tribu de Lévi, il est demeuré à peu près le même, sauf la suppression de certains sacrifices. La célébration du *Sabbat*, de la *Pâque*, et autres fêtes, l'observation des jeûnes, l'abstinence des viandes défendues, continuent d'être pratiquées par les Juifs; l'hébreu est toujours leur langue liturgique, et, pendant les cérémonies qu'ils accomplissent dans leurs *synagogues*, sous la direction de prêtres nommés *rabbins*, ils portent ordinairement des *téphillins*, ou sortes de courroies nouées, contenant des sentences tirées des livres saints. Malgré son apparente unité, la religion judaïque, profondément divisée par le schisme de Samarie, a continué, depuis cette funeste séparation, d'être attaquée par l'esprit de secte et de controverse. Après le retour de la captivité, les Samaritains achevèrent d'altérer l'ancien culte, en y mêlant quelques cérémonies du paganisme assyrien, et en élevant sur le mont Garizim un temple rival de celui de Jérusalem, 435 av. J.-C. D'autres sectes, essentiellement différentes de principes et de mœurs, se faisaient encore remarquer parmi les Juifs : tels étaient les Pharisiens, les Sadducéens, les Thérapeutes, les Esséniens, etc. Quand la dispersion de la nation juive fut consommée par Adrien, un certain nombre de docteurs con-

tinuèrent de se livrer aux études théologiques, dans les écoles fondées à Tibériade et à Sora près de Babylone, et l'un d'eux, le rabbin Juda, composa, sous le nom de *Mischna*, un recueil de traditions et de lois orales, qui, avec la *Gémara*, ou Commentaire du rabbin Asser, forma ce qu'on appelle le *Talmud*. Ce vaste recueil, achevé au VIe siècle, devint, pour la plupart des Juifs, le fondement de leurs croyances religieuses; mais comme des dissidents refusèrent d'en reconnaître l'autorité, on donna le nom de *Talmudistes* à ceux qui suivaient le Talmud, par opposition aux *Caraïtes*, qui, attachés au texte de la Bible, rejettent tout commentaire des livres saints. En France, depuis que le grand sanhédrin, convoqué en 1806, a reconnu la compatibilité des lois civiles du pays avec les prescriptions religieuses des Juifs, ces derniers ne relèvent du conseil supérieur, appelé *Consistoire israélite*, que pour tout ce qui est relatif au culte. Dans d'autres Etats, les rabbins sont les juges, les instituteurs et les prêtres de leur nation, et l'autorité locale n'intervient ordinairement que lorsqu'il s'agit d'affaires fort graves. — Originaires de la Chaldée, les Juifs, à l'exemple de leur fondateur Abraham, menèrent d'abord la vie de pasteurs, et se distinguèrent par des mœurs toutes patriarcales. Après avoir été nomades pendant leur séjour dans le désert, ils se fixèrent au sol, une fois qu'ils furent maîtres de la Terre-Promise, et, grâce aux progrès qu'ils firent en agriculture, cette contrée devint l'une des plus fertiles de l'Asie. Peu portés vers les sciences, ils s'adonnèrent de bonne heure au commerce, et plus tard leur esprit mercantile se développa tellement, qu'au moyen âge ils concentrèrent presque dans leurs mains le monopole du négoce, de la banque, et trop souvent aussi celui de l'usure. Les récits des livres saints qui, en parlant de ce peuple, rappellent son penchant aux superstitions, à l'idolâtrie et à la révolte, constatent en outre qu'il était sujet à beaucoup d'autres vices. Les Juifs modernes ont conservé un goût particulier pour le commerce; mais leur caractère, longtemps accusé de servilisme et de fourberie, s'est relevé partout où ils ont cessé d'être avilis ou opprimés. Fidèles à certains usages de leur nation, ils ont gardé aussi le type oriental, qu'on retrouve toujours empreint dans leurs traits et leur physionomie, ce qui s'explique, du reste, par leur long état d'isolement, et la nécessité pour eux de s'unir à des femmes de leur race. — Mélange de plusieurs idiomes sémitiques, la langue primitive des Hébreux s'altéra pendant la captivité de Babylone, et se changea en langue syro-chaldéenne, qui fit place elle-même à l'idiome rabbinique employé dans le moyen âge. C'est en hébreu pur qu'ont été composés les livres saints depuis Moïse jusqu'aux Prophètes; quant aux autres parties de l'Ancien Testament, quelques-unes ont été rédigées soit en chaldéen, soit en grec, langue dans laquelle fut faite la célèbre version dite des *Septante*. Après l'Ancien Testament, où se trouvent ces chefs-d'œuvre de littérature sacrée, si supérieurs à tout ce que le génie humain a pu produire, les Juifs citent, au nombre de leurs compositions nationales, des chants, des légendes, des poëmes historiques et moraux, et des recueils généalogiques. Sous la domination des successeurs d'Alexandre, leurs rapports avec les Grecs les portèrent à étudier la philosophie, et plus tard, entre autres systèmes, le gnosticisme trouva chez eux beaucoup de partisans. S'ils eurent le tort de s'égarer dans les erreurs des sciences occultes, comme la Cabale et l'astrologie, au moyen âge ils cultivèrent avec autant d'utilité que de succès la médecine et les mathématiques, et les savants Aben-Ezra et Maimonide se rendirent alors célèbres par leurs écrits. Dans les temps modernes, les travaux de Mendelssohn de Dessau, et de Werely de Hambourg, ont ranimé la littérature rabbinique, qui, de nos jours, a produit des publications importantes en Allemagne et en France, où M. Cahen, déjà connu par ses *Archives israélites*, a donné une traduction de la Bible d'après le texte hébreu. Outre plusieurs noms fort connus au barreau et dans la haute finance, notre époque compte encore parmi les Juifs deux compositeurs de musique justement renommés, MM. Halévy et Meyerbeer. *V.* les ouvrages de Torcy, de Boissy et de Moldenhauer, sur l'histoire des Juifs d'Angleterre, de France et d'Espagne; les *Mémoires sur l'état des Juifs* par Way, Paris, 1819; Depping, *les Juifs dans le moyen âge*, Paris, 1834, in-8e; M. Beugnot, *les Juifs d'Occident*. D—T—R.

JUIGNÉ (Antoine-Eléonore-Léon LECLERC DE), archevêque de Paris, né dans cette ville en 1728, m. en 1811, fut d'abord grand vicaire du diocèse de Carcassonne, puis agent du clergé en 1760, et évêque de Châlons en 1764. Il fut élevé au siége de Paris en 1781, et se fit chérir de ses diocésains, jusqu'au moment où, député aux Etats-Généraux, il se déclara contre la Révolution, et perdit ainsi sa popularité. Prévoyant les malheurs qui fondirent depuis sur la France, il la quitta, et n'y reparut qu'en 1802. Il passa ses dernières années dans la retraite, au milieu de sa famille. On a de lui des *Mandements*, et un *Rituel*, Châlons, 1776, 2 vol. in-4e. L—H.

JUILLAC, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. et à 28 kil. N.-O. de Brives; 1,052 hab.

JUILLET, 7e mois de l'année des modernes, ainsi nommé parce que les Romains l'avaient consacré à Jules César. Auparavant, il portait le nom de *Quintilis* (cinquième), par rapport à l'année de Romulus, qui commençait en mars. Il a 31 jours, et c'est au 23 de juillet que le soleil entre dans le signe du Lion. Ausone a personnifié le mois de juillet sous les traits d'un homme nu, dont les membres sont brunis par le soleil, et les cheveux liés de tiges et d'épis.

JUILLET 1561 (Edit de), édit rendu, après délibérations du conseil d'Etat et du parlement de Paris, par le chancelier L'Hôpital, pour fixer les règles que devaient suivre les tribunaux dans le jugement des procès intentés pour cause d'hérésie. Il laissa aux évêques la connaissance de ces sortes d'affaires. La peine infligée ne pouvait excéder le bannissement. La tenue d'une assemblée religieuse entraînait la confiscation de biens.

JUILLET 1789 (Journée du 14), première insurrection des Parisiens pendant la Révolution; elle fut signalée par la prise de la Bastille (*V. ce mot*). L'anniversaire de cet événement fut deux fois célébré, en 1790 et en 1792, par la fête de la Fédération (*V. ce mot*).

JUILLET 1791 (Journée du 17), journée célèbre de la Révolution française. Après la fuite de Louis XVI et son arrestation à Varennes, l'Assemblée constituante l'avait déclaré suspendu de ses fonctions jusqu'à ce qu'il eût accepté la constitution de 91. Les Jacobins, qui voulaient la déchéance du roi, rédigèrent des pétitions dans ce but, et invitèrent les citoyens à venir les signer au Champ-de-Mars sur l'autel de la patrie. Bailly et La Fayette vinrent avec la garde nationale pour dissiper ces attroupements factieux, et, après la proclamation de la loi martiale, firent tirer sur la foule. De cette journée résulta une rupture éclatante entre l'Assemblée et les clubs, entre les constitutionnels et les démagogues forcenés.

JUILLET 1830 (Révolution de), grand événement qui termina la 1re phase des luttes de la Restauration contre l'esprit libéral et démocratique du pays. Les trois ordonnances du 25 juillet 1830, rendues par le roi Charles X, en provoquèrent l'explosion : la 1re suspendait la liberté de la presse; la 2e prononçait la dissolution de la Chambre des députés nouvellement élue, et qui n'était pas encore réunie; la 3e changeait la loi d'élection à cette Chambre, en établissant le suffrage à deux degrés, et ôtait aux citoyens le droit de se pourvoir immédiatement contre les décisions des préfets en matière électorale. Les ordonnances furent publiées le 26 au matin, et aussitôt, au milieu d'une stupéfaction générale, 38 rédacteurs de journaux donnèrent le signal de la résistance, en signant une protestation contre cette violation de la Charte. Des attroupements se formèrent, la résistance s'organisa dès le lendemain; la garde nationale, dissoute depuis trois ans, se montra, et le peuple se joignit à elle. Divers corps de la garde royale et de la gendarmerie tentèrent de dissiper les attroupements : alors des barricades s'élevèrent, le combat s'engagea aux cris de *Vive la Charte !* du côté des citoyens, et dura trois jours, les 27, 28 et 29 juillet, et surtout le 28. La garde et la gendarmerie formaient environ 12,000 hommes; elles durent céder au nombre, et firent retraite en bon ordre. Le 28 juillet, le gouvernement avait déclaré Paris en état de siége, et le même jour, les députés influents de l'opposition avaient installé un gouvernement provisoire à l'hôtel de ville, dont les citoyens s'étaient emparés de vive force, et nommé le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume. Pendant ce temps les voies de la conciliation avaient été tentées; mais Charles X, après avoir refusé de retirer ses ordonnances, y consentit lorsque l'insurrection avait triomphé sur tous les points : il était trop tard. Des masses marchèrent sur Saint-Cloud, que le roi habitait, et il se retira à Rambouillet. Là, il publia, le 1er août, en son nom et au nom de son fils, un acte d'abdication en faveur du duc de Bordeaux, son petit-fils. Cet acte ne fut point accepté; le lieutenant-général du royaume invita le malheureux prince à s'éloigner de France, et il gagna Cherbourg, où il s'embarqua pour la terre d'exil. Le 6 août, la Chambre des députés prononça la déchéance du roi et de la

branche aînée des Bourbons, et l'élévation au trône du duc d'Orléans, qui, le 9 août, prit possession de la royauté, en prêtant serment de fidélité à la Charte, modifiée dans le sens le plus libéral.

JUILLY, vge (Seine-et-Marne), arr. et à 18 kil. O.-N.-O. de Meaux; 970 hab. Collége célèbre, fondé en 1638, dirigé jusqu'à la Révolution par les oratoriens, et aujourd'hui encore par des ecclésiastiques.

JUIN, *Junius*, 6e mois de l'année des modernes, consacré à Junon. Le 20 ou 21 de ce mois, selon que l'année est ou n'est pas bissextile, le printemps finit et l'été commence. Juin est représenté sous la forme d'un homme nu; il montre du doigt une horloge solaire, pour signifier que le soleil commence à descendre; il porte une torche ardente, symbole des chaleurs de la saison; derrière lui est une faucille, parce que le temps de la moisson approche.

JUIN 1792 (Journée du 20). Quelques revers essuyés au début de la guerre contre l'Autriche, le renvoi du ministère girondin, le refus que faisait Louis XVI de sanctionner les décrets de l'Assemblée législative contre les prêtres réfractaires, firent accuser ce prince de trahison par les clubs anarchiques. Le 20 juin 1792, la populace des faubourgs de Paris, sous les ordres de Santerre, Panis, Legendre, Sergent, etc., et favorisée par la complicité secrète de Pétion, alors maire, envahit les Tuileries, qu'elle occupa pendant quelques heures, demandant le rappel des ministres et la sanction des décrets. Louis XVI opposa à toutes les violences un courage et un sang-froid admirables. Comme on lui criait de ne rien craindre, il prit la main d'un grenadier, et la posa sur son cœur en disant : « Voyez s'il bat plus fort que de coutume. » On lui mit le bonnet rouge sur la tête. Enfin Pétion arriva avec la garde nationale, et fit évacuer les Tuileries.

JUIN 1793 (Journée du 2). Les sections de Paris, soulevées par la Commune et les Jacobins, et conduites par Henriot, avaient, depuis la journée du 31 mai (*V.* MAI 1793), investi les abords de la Convention, qui restait frappée de terreur et sous la menace de nouvelles violences. Les sectionnaires en voulaient aux Girondins, les antagonistes de la Commune. Le 2 juin, l'insurrection allait recommencer; alors l'Assemblée décréta l'arrestation des Girondins. Ce fut le triomphe du parti de la Montagne et le commencement de la Terreur.

JUIN 1832 (Journées de), émeute à main armée provoquée dans Paris par le parti républicain, et qui dura les 5 et 6 juin. Les funérailles du général Lamarque, ancien député de l'opposition, furent l'occasion du mouvement : elles avaient attiré un immense concours de monde; les chefs du complot et des sociétés secrètes en profitèrent pour provoquer du désordre : des barricades furent élevées dans les quartiers Saint-Antoine, Saint-Martin, Saint-Denis, de la Banque de France, etc. Il fallut employer l'armée de ligne et la garde nationale pour vaincre l'émeute, la chasser de ses positions, et l'on se battit avec acharnement. Le combat finit le 6, dans la journée : les insurgés étaient vaincus, et la victoire restait à la royauté et à l'ordre établi en 1830. Il y eut plusieurs centaines de tués ou de blessés.

JUIN 1848 (Journées de), guerre civile de 4 jours qui éclata dans Paris le 23 juin 1848. Elle fut l'œuvre du parti républicain exalté et des socialistes, qui voulaient renverser le gouvernement; ils l'organisèrent dans les ateliers nationaux créés après la Révolution de février 1848, pour donner du travail à la classe ouvrière. L'occasion ou le prétexte qui la fit éclater fut un décret de l'Assemblée constituante, ordonnant une organisation nouvelle de ces ateliers infestés d'abus criants, où travailler était ce que l'on faisait le moins, et qui coûtaient des sommes énormes au gouvernement sans produire aucuns résultats utiles. L'insurrection commença dans les quartiers St-Denis, St-Martin et St-Jacques; les insurgés y élevèrent des barricades, que la garde nationale sédentaire et la garde nationale mobile attaquèrent immédiatement; mais l'insurrection avait un plan général embrassant tous les faubourgs et une partie des quartiers du centre, et ces efforts partiels n'amenèrent aucun résultat sérieux. La plus grande partie de la population ouvrière, souffrant par le manque d'ouvrage, égarée par des prédications incendiaires de certains journaux, se laissa entraîner dans une conjuration qu'elle n'avait point faite, éleva des barricades, et les défendit avec intrépidité. Le 24 juin, l'Assemblée voyant l'insurrection devenir générale, déclara Paris en état de siége, suspendit la commission exécutive, et confia tous les pouvoirs au général Cavaignac, ministre de la guerre. Il organisa la répression, appela à Paris des forces imposantes de toutes armes, qui, jointes aux gardes nationales sédentaire et mobile, attaquèrent les insurgés avec vigueur et méthodiquement. Pendant 3 jours et demi, le bruit de la fusillade et du canon retentit dans Paris, qui ressemblait presque à une ville prise d'assaut. La résistance fut opiniâtre : elle était savamment organisée, et le combat ne finit qu'après beaucoup de sang versé, le 26 juin, dans l'après-midi : le faubourg St-Antoine céda le dernier; il y avait 65 barricades de l'entrée de ce faubourg à la barrière du Trône! Dès que la nouvelle de cette terrible insurrection parvint dans les départements, les gardes nationales marchèrent sur Paris pour lui prêter secours; les plus voisines arrivèrent encore assez à temps pour prendre part au combat et verser leur sang avec les gardes de Paris et de la banlieue, et avec l'armée de ligne. Jamais bataille civile aussi sanglante, et aussi féroce de la part de certains insurgés, n'avait affligé Paris. Ce qui la rendit si formidable, c'est qu'elle avait été organisée de longue main, qu'elle avait des chefs habiles, des fabriques de munitions, et possédait abondamment des armes, toute la population virile ayant été armée, peu de mois auparavant, comme garde nationale. Quand le gouvernement, après l'insurrection vaincue, eut ordonné le désarmement des insurgés, on fit rentrer dans les arsenaux de l'Etat plus de 40,000 fusils!

JUINE (LA), riv. de France, la même que l'*Essonne*; elle prend ce nom à Essonne.

JUJUY, v. de la Confédération du Rio de la Plata, ch.-l. d'un Etat de même nom, sur la rive dr. du Jujuy, à 110 kil. N. de Salta, 1,300 N.-E. de Buénos-Ayres; 6,900 hab. Près de là est un volcan d'air et de poussière.

JUJUY, riv. de l'Amérique du Sud, naît dans les Andes, coule de l'O. à l'E., et se jette dans le Rio-Verméjo; cours de 700 kil. On le nomme *San-Salvador* vers sa source, *Rio-Grande* vers son embouchure.

JULES (Saint), soldat romain, fut dénoncé comme chrétien par ses chefs, et subit le martyre, l'an 302 de J.-C. Fête, le 27 mai.

JULES Ier (Saint), pape de 337 à 352, Romain, successeur de St Marc, protégea St Athanase contre les Eusébiens, partisans d'Arius, et lui fit donner gain de cause par le concile de Sardique en 347. Fête, le 12 avril. On a de lui une Lettre fort remarquable, adressée aux Eusébiens.

JULES II (Julien de La Rovère), né à Abizal près de Savone en 1441, m. en 1513, nommé cardinal de St-Pierre par son oncle Sixte IV en 1471, pape en 1503. L'énergie belliqueuse qu'il avait montrée sous le pontificat de son oncle faisait assez prévoir qu'il saurait défendre en soldat la puissance temporelle du saint-siége et la liberté de l'Italie. Il poursuivit en effet, avec hardiesse et habileté, ce double but : rendre à l'Eglise romaine les villes qui lui avaient été enlevées et celles où elle n'avait plus qu'une autorité nominale; chasser de l'Italie les étrangers, les *barbares*, et donner à la Péninsule, sous la suprématie pontificale, l'unité nécessaire pour protéger son indépendance. Dans la première partie de son règne, 1503-9, il rétablit son pouvoir dans les Etats de l'Eglise, força César Borgia à restituer ses forteresses, 1503, Baglioni de Pérouse à se soumettre, et Jean Bentivoglio à abandonner Bologne, 1506. Pour déterminer les Vénitiens à rendre aussi Ravenne, qu'ils avaient depuis plus d'un demi-siècle, Faenza, Rimini, etc., prises à la mort d'Alexandre VI, il conclut avec Louis XII de France, l'empereur Maximilien, Ferdinand le Catholique, etc., la ligue de Cambrai, 1508-9, déjà préparée à Blois en 1504; et Venise, attaquée de toutes parts, souscrivit à toutes les conditions du pape, qui lui pardonna et en fit une alliée du saint-siége, 1510. Cet accord et l'investiture du royaume de Naples donnée à Ferdinand le Catholique amenèrent, entre Jules II et Louis XII, une rupture que le pontife désirait; et c'est à combattre les Français qu'il passa ses dernières années. Il répondit à la prise de Bologne en formant, 1511, la *Sainte-Ligue* avec Venise, le roi d'Espagne et Henri VIII d'Angleterre, auxquels se joignit ensuite Maximilien, 1512; au conciliabule de Pise, convoqué par quelques cardinaux, ses ennemis, en ouvrant le concile de Latran, 1512. Dépossédé un instant de Ravenne et de presque toute la Romagne, il profita de l'incapacité des successeurs de Gaston de Foix pour les recouvrer; il y ajouta même Parme et Plaisance, détachées du Milanais, et Reggio, prise au duc de Ferrare, ami de la France, comme ayant jadis fait partie de l'Etat de l'Eglise. Les Français n'avaient plus en Italie que quelques forts, quand Jules II mourut, 1513, regrettant de n'avoir pas encore vingt ans de vie pour achever son œuvre. — Protecteur des lettres et des arts, il ordonna à Bramante la basilique de St-Pierre; Michel-Ange et Raphaël, appelés par lui, commencèrent, l'un

son tombeau, l'autre les peintures du Vatican, et Rome prit, sous son règne, un aspect nouveau et magnifique. R.

JULES III, Romain, né en 1487, pape de 1550 à 1555, rouvrit à Trente, en 1551, le concile, suspendu depuis 1549. Il rendit Parme à Octave Farnèse, 1550; mais celui-ci ayant appelé les Français pour l'aider à reprendre aussi Plaisance aux Espagnols, Jules III se mit avec l'empereur contre lui, 1551-52. *V.* PAUL III, FARNÈSE. R.

JULES L'AFRICAIN, *Sextus Julius Africanus*, auteur chrétien du III^e siècle, écrivit en latin une *Chronologie* estimée, qui embrassait toute l'histoire depuis Adam jusqu'au règne d'Héliogabale; on n'en a que des fragments cités par Eusèbe et quelques Pères. On lui attribue un livre sur l'art militaire, intitulé *Cestes*, imprimé dans les *Mathematici veteres*, Paris, 1693, in-fol., et trad. en français dans les *Mémoires critiques et historiques* de Guischardt, Berlin, 1774.

JULES ROMAIN (Giulio PIPPI, dit), peintre, architecte et ingénieur, né à Rome en 1492, m. en 1546, le meilleur élève de Raphaël, travailla longtemps avec lui au Vatican et au palais Borgia. Il ébaucha une *Ste Famille* qui fut terminée par son maître pour François I^er, et qui, après avoir été un des ornements de la chapelle du roi à Fontainebleau, se trouve auj. au musée du Louvre. Quand Raphael fut mort, il acheva, avec Penni, plusieurs de ses tableaux, et, en particulier, la célèbre scène de la *Transfiguration*. Frappé de la manière vigoureuse de Michel-Ange, il voulut l'imiter, et s'éloigna de la douce simplicité de son premier modèle; son talent en souffrit, sa touche devint dure et exagérée. Pendant le pontificat de Clément VII, il bâtit la *villa Madama* au Monte-Mario, l'orna d'admirables fresques, et peignit la *Défaite de Maxence*, qui le mit au rang des plus grands maîtres. Des dessins licencieux, qu'il exécuta dans un moment d'erreur, lui firent perdre la protection du pape. Il dut se retirer à Mantoue, où il devint le chef d'une école célèbre, fortifia la ville, la préserva des inondations du Pô et du Mincio, dessécha les marais d'alentour, construisit le magnifique palais du Té; il passa ensuite à Bologne, y donna le plan de la façade de l'église S^t-Pétrone, et ne revint à Rome que sous Paul III. Il y éleva les palais Censi, Alberini, et la villa Lante. On remarque dans Jules Romain une grande fécondité d'imagination, une profonde connaissance de l'antique, une composition savante et pleine d'énergie, mais un coloris quelquefois rougeâtre. Ses ouvrages les plus estimés sont : à Rome, *le Déluge, la Flagellation, Judith, la Fornarina*; au musée du Louvre, *la Nativité, le Triomphe de Vespasien et de Titus, Vénus et Vulcain, la Vierge, l'enfant Jésus et St Jean*, et son propre *Portrait*; à Madrid, une *Transfiguration*, d'après Raphaël. M. V—I.

JULIA, île flottante qui parut en 1831 entre la Sicile et l'île de Pantellaria. Elle avait 700 mèt. de tour et 70 d'élévation. Elle s'enfonça au bout d'un mois. En 1851, on remarqua qu'elle remontait.

JULIA BITERRA, nom anc. de BÉZIERS.

JULIA CÆSAREA, v. de la Mauritanie césarienne, sur la Méditerranée, à l'O. d'Icosium, près du Chinalaph. Auj. *Cherchell*.

JULIA CAMPESTRIS, nom latin de BABBA.

JULIA CASTRA, nom latin de TRUXILLO.

JULIA CHRYSOPOLIS, nom latin de BORGO-SAN-DONNINO.

JULIA CLARITAS, nom latin d'ATUBI.

JULIA CONCORDIA, v. d'Hispanie, la même que NERTOBRIGA.

JULIA FELIX, nom latin de BERWICK.

JULIA LIVIA, anc. ville italienne d'Hispanie (Tarraconaise). Auj. *Puycerda*.

JULIA PAX OU PAX AUGUSTA, v. d'Hispanie (Lusitanie), chez les Celtici, au S. du Tage et à l'O. de l'Anas. Auj. *Beja*.

JULIA TRADUCTA, v. d'Hispanie (Bétique). Auj. *Tarifa*.

JULIA FONTENELLE (Jean-Simon-Étienne), pharmacien-chimiste, né à Narbonne en 1780, m. en 1842, fut l'un des rédacteurs-fondateurs du *Journal de chimie médicale*, créé en 1824. Il a publié un grand nombre de travaux insérés dans les *Annales de chimie et de physique*, dans le *Journal de chimie médicale*, le *Journal de pharmacie*, la *Revue médicale*, les *Annales de l'industrie nationale et étrangère*, les *Archives générales de médecine*, les *Annales de la société de médecine de Montpellier*. On a de lui : *Manuel de chimie médicale*, 1 vol. in-12; *Manuel de minéralogie*, 1 vol. in-18; *Dissertation sur les eaux minérales de Rennes*, 1 vol. in-8°; *Dangers du déboisement des montagnes*, 1 vol. in-8°; *Recherches historiques, chimiques et médicales sur l'air marécageux*, 1 vol. in-8°, ouvrage couronné par l'Académie des Sciences de Lyon, dont il fut nommé membre en 1823; *Recherches chimiques et médicales sur les combustions humaines spontanées*, in-8°; *Recherches sur l'antisepticité*, in-8°; *Manuels du fabricant d'huile*, de l'*horticulteur*, in-18; *Art du vinaigrier*, du *fabricant de verre et de cristal*, du *papetier*, du *boulanger*, in-18; *Bibliothèque physico-économique*, 7 vol. in-12, en collaboration avec Bory de Saint-Vincent. C. L.

JULIAC, brg (Gironde), sur la Dordogne et la Durèze, à 5,580 mèt. E. de Pujols. Anciennes carrières où la main de l'homme a creusé des grottes longtemps habitées; 451 hab.

JULIACUM, nom anc. de JULIERS.

JULIANESHAAB, établissement danois au S. du Groënland, depuis le cap de la Désolation au N.-O., l'île des Baleines au N.-E., jusqu'au cap Farewell au S.; 2,000 hab. Fondé en 1775.

JULIANUS (Didius). *V.* DIDIUS.

JULIANUS (Marcus-Aurelius), gouverneur de la Vénétie, prit la pourpre à la mort de Numérien, 284, et, marchant à la tête des légions de Pannonie, battit les troupes de Carin, mais fut ensuite vaincu et tué par ce prince près de Vérone.

JULIANUS (Flavius-Claudius), empereur. *V.* JULIEN.

JULIANUS (Salvius), illustre jurisconsulte romain sous les Antonins, fut préteur, préfet de la ville, deux fois consul, l'ami de Marc-Aurèle et le bisaïeul de l'empereur Didius Julianus. Il était Sabinien (*V.* SABINUS). Sous l'empereur Adrien, il mit en ordre les diverses dispositions des édits des préteurs, les corrigea, en retrancha, en ajouta; Adrien fit sanctionner par un sénatus-consulte, l'an 131, ce travail qu'il avait probablement ordonné, et qui acquit force de loi sous le nom d'*Edit perpétuel*. Un essai dans ce genre avait déjà été tenté par Ofilius, ami de Jules César, mais n'avait pas reçu la sanction législative, et d'ailleurs, depuis cette époque, le droit prétorien avait fait bien des progrès. L'Édit perpétuel, dont il ne reste que des fragments, comprenait à la fois des dispositions des édits des préteurs urbains, des préteurs des étrangers, et des édiles. La source du droit prétorien fut désormais tarie; si les préteurs publièrent encore des édits, ce fut en se conformant à l'Édit perpétuel, ou relativement à des mesures de forme et de détail. Cet édit devint la base principale de la législation; les plus grands jurisconsultes de Rome en firent des commentaires. Le texte étant perdu, Guillaume Rauchin, élève de Cujas, en rassembla les fragments cités dans le Digeste et divers auteurs; ils ont été insérés dans les *Pandectes* de Pothier. Heineccius a tenté aussi de reproduire l'Édit dans ses œuvres posthumes, 1774, in-4°. *V.* Makeldey, *Histoire des sources du droit romain*, trad. en franç. par Poncelet, 1846. Ed. T.

JULICH, nom allemand de JULIERS.

JULIE, *Julia*, fille de Jules César et de Cornélie, et femme du grand Pompée, empêcha pendant quelque temps la rivalité de son père et de son époux d'éclater en guerre civile, et mourut l'an 55 av. J.-C.

JULIE, fille d'Auguste et de Scribonie, célèbre par sa beauté, son esprit et le dérèglement de ses mœurs. Elle épousa successivement Marcellus, Agrippa, Tibère, et fut reléguée par Auguste dans l'île de Pandataria, où Tibère, devenu empereur, 14 de J.-C., la laissa mourir de faim.

JULIE DOMNA, née vers 170 d'un prêtre du Soleil à Émèse, m. en 218, épousa Septime Sévère, et se déshonora par les dérèglements de sa vie. Après la mort de l'empereur, 211, elle s'opposa au partage que ses deux fils Caracalla et Géta voulurent faire de l'empire, et vit ce dernier poignardé dans ses bras par son frère.

JULIE (S^te), d'une famille illustre de Carthage, fut vendue comme esclave sous la persécution de Genséric, et conduite en Syrie. Son maître la respecta à cause de sa douceur; mais l'ayant suivi dans l'île de Corse, elle refusa de se mêler à une fête païenne, et le gouverneur de l'île la fit pendre, vers 439. Fête, le 22 mai.

JULIE D'ANGENNES. *V.* MONTAUSIER (duchesse de).

JULIEN l'*Apostat* (Flavius-Claudius-Julianus), empereur romain, 361-3, né en 331 de Jules Constance, et neveu de Constantin. Après avoir relégué le jeune philosophe à Césarée en Nicomédie, Constance lui permit d'étudier à Constantinople et à Athènes, où S^t Basile, son condisciple, prévit son impiété; puis il le rappela à Milan, le fit César, lui donna sa sœur et le gouvernement des Gaules. Julien battit les Alémans à Strasbourg, 357, et se fit aimer par sa prudence et sa douceur; l'hiver, il habitait sa chère Lutèce. Constance, jaloux, voulut, en 361, lui retirer quelques légions; la guerre civile allait éclater, quand l'empereur mourut. Devenu empereur, Julien, dans Constantinople chrétienne, revêtit le manteau des stoïciens, s'entoura de sophistes, d'augures, d'astrologues, marchant à pied, les

ongles longs et les mains tachées d'encre, détestant le christianisme, dont les discussions ariennes et les exercices de piété (il avait été lecteur dans une église) l'avaient dégoûté; épris d'un mystique néoplatonisme, il permit tous les sacrifices païens, exclut les chrétiens des emplois et même des écoles, mais affecta la justice et la tolérance, permit aux Juifs de rebâtir le temple de Jérusalem, et imposa aux prêtres païens la sévérité des mœurs. Lui-même, dans ses écrits, essaya, par une sorte d'éclectisme religieux, de reconstruire son nouveau culte, l'*Hellénisme*, en rajeunissant par des symboles tout récents l'ancienne mythologie d'Homère et d'Hésiode. Il fut tué dans une expédition contre Sapor, après avoir soumis l'Arménie et la Mésopotamie, passé le Tigre, et pris Ctésiphon. On a de lui : les *Césars*, spirituelle, mais incrédule tragi-comédie sur les règnes des 12 Césars, et le meilleur de ses ouvrages; le *Misopogon*, c.-à-d. l'ennemi de la barbe, satire violente, sa seule vengeance contre les habitants d'Antioche qui s'étaient moqués de son cynisme, de sa barbe et de son cortége de philosophes; des *Discours* et un recueil de 63 *Lettres*, parmi lesquelles on en remarque une très-longue adressée à Thémistius, et qui est une espèce de petit traité des devoirs des souverains; le tout traduit en français par Tourlet, Paris, 1821, 3 vol. in-8°. Il existe une édition des Œuvres complètes de Julien, par Spanhemius, Leipzig, 1696; et des éditions particulières des *Césars* par Heusinger, Gotha, 1736, et par Harles, Erlangen, 1686, des *Lettres*, par Heyler, Mayence, 1828. *V.* une thèse sur Julien par M. Desjardins, 1847. A. G.

JULIEN (Saint), originaire d'Occident, fut emmené en Orient comme esclave; ce fut là qu'il connut l'Evangile, et qu'ayant perdu son maître, il entra dans un monastère où il passa 25 ans, expiant par l'austérité les emportements de sa jeunesse; il mourut en 370. Fête, le 9 juin. — Un autre St Julien, d'une famille noble de Rome, fut apôtre et 1er évêque du Mans, et mourut vers 286; fête, le 27 janvier. — Un 3e subit le martyre à Brioude, pendant la persécution de Dioclétien; fête, le 28 août.

JULIEN (le comte), gouverneur de l'Andalousie et de Ceuta pour les Wisigoths, se défendit énergiquement contre les Arabes de 708 à 710, puis leur ouvrit l'entrée de l'Espagne, et combattit avec eux à Xérès, 711. Il voulait, dit-on, venger sa fille Florinde, appelée vulgairement la *Cava*, que le roi Roderic avait enlevée. Cette tradition, qui n'a pas de certitude historique, a défrayé bien des poëtes du *Romancero* espagnol, et l'anglais Southey, dans son poëme de *Roderic*, l'a encore adoptée. Il existe une tragédie française du *Comte Julien*, par Guiraud.

JULIEN (le cardinal). *V.* CESARINI.

JULIEN (Pierre), statuaire, né en 1731 à St-Paulien (Haute-Loire), m. en 1804, élève de Coustou, obtint le grand prix de sculpture en 1765, fit le voyage d'Italie, et entra à l'Académie de peinture en 1779. Ses œuvres réunissent à un rare degré la grâce naturelle et la perfection du ciseau. Il fit un *Ganymède versant le nectar* et un *Guerrier mourant*, qui lui valurent une commande du gouvernement, les statues de *La Fontaine* et du *Poussin*. Ce travail ne l'empêcha pas de produire encore une charmante *Baigneuse*, qui est au palais du Luxembourg, les bas-reliefs d'*Apollon chez Admète* et de *la Chèvre Amalthée*, ainsi qu'une *Galatée*, regardée comme la plus parfaite statue de femme que l'art moderne eût produite. B.

JULIEN (Simon), peintre, dit *Julien de Parme*, né à Toulon en 1736, m. en 1800, étudia sous Dandré-Bardon et Carle Vanloo. Il fréquenta ensuite l'école de Natoire à Rome, et la lutte qu'il entreprit contre le mauvais goût de ce maître lui attira le surnom de *Julien l'Apostat*. Il fut protégé par le duc de Parme et le duc de Mancini-Nivernois; à la fin de sa vie, tombé dans l'indigence, il reçut les secours du ministre François de Neufchâteau. Ses principaux ouvrages sont : *Jupiter endormi entre les bras de Junon*, *le Triomphe d'Aurélien*, et *l'Aurore sortant des bras de Tithon*.

JULIEN DE LA ROVÈRE. *V.* JULES II (pape).

JULIEN (Calendrier). *V.* CALENDRIER.

JULIEN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Jura), arr. et à 35 kil. S. de Lons-le-Saunier; 450 hab. Elève de mulets.

JULIEN (SAINT-), brg (Gironde), à 4 kil. S. de Pauillac, sur la rive g. de la Gironde. Vins renommés. Maisons de campagne élégantes. Château de Beychevelle (Baisse-voile), qui percevait jadis un péage sur tout navire qui remontait à Bordeaux; 311 habitants.

JULIEN-L'ARS (SAINT-), ch.-l. de cant. (Vienne), arr. et à 13 kil. E.-N.-E. de Poitiers; 314 hab. Tuileries, briqueteries, fours à chaux.

JULIEN-DE-CAROUGE (SAINT-), s.-préfecture (Haute-Savoie), à 30 kilomètres N. d'Annecy, à 59 kil. N.-E. de Chambéry, 8 kil. S.-S.-O. de Genève, près de l'Arve; 846 hab.

JULIEN-CHAPTEUIL (SAINT-), ch.-l. de cant. (Haute-Loire), arr. et à 17 kil. E. du Puy; 751 hab. Restes d'un vieux château.

JULIEN-DE-CONCELLES (SAINT-), brg (Loire-Inferieure), arr. et à 15 kil. E.-N.-E. de Nantes; 421 habitants.

JULIEN-EN-JARRÊT (SAINT-), vge (Loire), arr. et à 14 kil. N.-E. de St-Etienne, sur le Gier; 2,008 hab. Forges, hauts fourneaux, clouterie, pièces mécaniques.

JULIEN-DU-POIRIER (Ordre de SAINT-). *V.* ALCANTARA (Ordre d').

JULIEN-DU-SAULT (SAINT-), ch.-l. de cant. (Yonne), arr. et à 10 kil. N.-O. de Joigny, sur la rive g. de l'Yonne; 1,661 hab. Récolte de vins. Comm. de bois et de charbon. Fabr. d'acier poli; tanneries.

JULIEN-DU-TOURNEL (SAINT-), brg (Lozère), arr. et à 19 kil. de Mende, sur la rive g. du Lot; 1,280 hab. Le château du Tournel, qui a donné son nom à ce bourg, était l'une des huit baronnies du Gévaudan, et appartenait à une famille illustre aux XIIe et XIIIe siècles. Mines de plomb, jadis exploitées par les Sarrasins.

JULIEN-DE-VOUVANTES (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. et à 14 kil. S.-E. de Châteaubriant; 669 hab. Curieuse église du XVe siècle. Bel étang aux environs.

JULIENNE (Sainte), vierge et martyre, périt pendant la persécution de Dioclétien, en 308. Fête, le 16 février.

JULIENNES (Alpes), partie de la chaîne des Alpes (Alpes orientales), comprise entre le mont Terglou et le mont Kleck. A ce dernier point, elles se rattachent aux Alpes Dinariques. On les traverse au col d'Adelsberg, route de Laybach à Goritz. Du mont Brédil descend la Kulpa, affl. de la Save.

JULIENS, prêtres de l'anc. Rome, formant un des trois colléges des Luperques; ils furent institués en l'honneur de Jules César.

JULIERS, *Juliacum* des Romains, en allem. *Julich*, v. des Etats prussiens (prov. rhénane), à 26 kil. N.-E. d'Aix-la-Chapelle, près de la Roër; 4,000 hab. Industrie très-active, surtout en draps. Citadelle. — On fait remonter l'origine de la ville jusqu'au temps de Jules César. Au XIIe siècle, elle devint la résidence des comtes de Juliers. Dans la guerre de succession de Juliers, elle fut assiégée en 1610 par Maurice de Nassau; de 1622 à 1659, elle fut au pouvoir des Espagnols. En 1794, elle fut prise par les Français, et incorporée à la France, et devint ch.-l. de cant. du dép. de la Roër. En 1814, elle passa, avec le duché de Juliers, à la Prusse. E. S.

JULIERS (duché de), *Juliacensis ducatus*, autrefois principauté souveraine de l'empire germanique, auj. partie de la Prusse rhénane. Il était borné au N. par la Gueldre et le duché de Clèves, à l'E. par l'électorat de Cologne, au S.-O. par le duché de Limbourg, à l'O. par le duché de Clèves. A l'époque de sa plus grande étendue, il avait une superf. de 375,000 hect., et une pop. de 210,000 hab.; v. princ.: Juliers, Aix-la-Chapelle, Duren, Aldenhoven, Zulpich, Dalen. — Vers la fin du règne des Carlovingiens, le district de Juliers fut administré par des comtes impériaux, qui le possédèrent, à partir du XIIe siècle, en fief héréditaire. Le comté de Juliers fut une dépendance du duché de Basse-Lorraine jusqu'au milieu du XIIIe siècle, où le comte Gérard Ier fut créé prince immédiat de l'empire. Le comte Guillaume V fut créé margrave par l'empereur Louis IV, 1336; l'empereur Charles IV érigea le comté en duché, 1357; Guillaume VI, fils et successeur de Guillaume V, 1362, acquit par mariage le comté de Gueldre; Gérard, autre fils de Guillaume V, le comté de Berg. Adolphe, duc de Juliers, devint héritier de toutes ces possessions en 1420. Guillaume VIII, dernier descendant de la dynastie de Gérard, laissa, en 1511, le duché à sa fille Marie, femme de Jean le Pacifique, duc de Clèves. Ce dernier réunit, en 1521, Juliers et Berg au duché de Clèves. La maison de Clèves s'étant éteinte avec le duc Jean-Guillaume, 1609, une guerre, dite *guerre de succession de Juliers*, s'éleva entre les 5 sœurs de ce prince, et les maisons de Saxe, de Palatinat-Neubourg, et de Brandebourg. La maison de Saxe fondait ses prétentions sur une expectative de succession accordée par l'empereur Frédéric III au duc Albert, 1483. L'électeur de Brandebourg, gendre de Marie-Eléonore, sœur aînée de Jean-Guillaume, et le comte de Neubourg, mari d'Anne, deuxième sœur du même prince, occupèrent le pays, et conclurent à Dortmund un traité par lequel ils convinrent d'administrer le duché en commun. L'empereur Rodolphe II voulut annuler ce traité, et ordonna la séquestration du duché. Pour

maintenir leurs droits, les deux princes implorèrent le secours de l'Union protestante, et s'allièrent à Henri IV, roi de France. L'intervention de ce dernier fut empêchée par le crime de Ravaillac, 1610. En 1612, des contestations s'élevèrent entre l'électeur et le comte de Neubourg. Enfin, en 1614, un traité fut conclu à Santen, sous la médiation de l'Angleterre et de la France; la succession fut partagée en deux lots, qu'on tira au sort. L'électeur de Brandebourg reçut le duché de Clèves, les comtés de la Marck et de Ravensberg; le comte de Neubourg, les duchés de Juliers et de Berg. Après de nouvelles luttes, ce traité fut confirmé en 1666. A l'extinction de la maison de Neubourg, 1742, le duché de Juliers échut à la ligne de Sulzbach, plus tard héritière de la Bavière. Il appartint à cette dernière jusqu'en 1801, où il fut incorporé à la France (dép. de la Roër). Par le traité de Vienne, 1815, il tomba en partage à la Prusse, sauf quelques parties abandonnées au duché de Limbourg. Auj. le duché de Juliers proprement dit forme un cercle de la régence d'Aix-la-Chapelle. Pop., 36,000 hab. Ch.-l., *Juliers*. E. S.

JULII FORUM. *V.* FORUM JULII.

JULIOBONA, v. de la Gaule (Lyonnaise 1re), chez les Calètes; auj. *Lillebonne*. — v. de la Pannonie supérieure, la même que Flaviana Castra ou Vindobona; auj. *Vienne* (Autriche).

JULIOBRIGA, v. de l'Hispanie (Tarraconaise), chez les Cantabres, près des sources de l'Ebre; auj. *Valdeviejo* ou *Aguilar-del-Campo*.

JULIODUNUM, nom latin de LOUDUN.

JULIOMAGUS. *V.* ANDECAVI.

JULIOPOLIS, nom que portèrent les villes de Gordium, Nicopolis, Tarse.

JULIS. *V.* IOULIS.

JULIUM CARNICUM, v. de la Gaule Cisalpine, chez les Carnes, au N.-O. d'Aquilée, entre les Alpes Carniques et le Tilavemptus; auj. *Zuglio*.

JULIUS NEPOS, empereur d'Occident. *V.* NÉPOS.

JULIUS OBSEQUENS, historien. *V.* OBSEQUENS.

JULIUS VICUS, nom latin de GERMERSHEIM.

JULLIEN (Marc-Antoine), dit *de Paris*, né à Paris en 1775, m. en 1848, fils du conventionnel Jullien de la Drôme, attaqua, pendant la Terreur, les excès de Tallien et de Carrier, fut quelque temps capitaine d'état-major en Italie sous le général Bonaparte, qui lui fit rédiger le *Courrier de l'armée d'Italie*, et accompagna l'expédition d'Egypte. A son retour, il devint secrétaire général du gouvernement de la République parthénopéenne. Opposé au coup d'Etat du 18 brumaire, il fut momentanément tenu à l'écart, puis fit les campagnes d'Ulm et d'Austerlitz avec le grade d'adjudant général. Sous la Restauration, il fut un des fondateurs du journal *le Constitutionnel*, et créa, en 1819, la *Revue encyclopédique*. On a de lui : *Essai général d'éducation physique, morale et intellectuelle*, 1808; *Exposition de la méthode de Pestalozzi*, 1812; *Plan de lectures historiques*, 1821. B.

JUMEAUX, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. et à 16 kilom. S.-E. d'Issoire, sur la rive droite de l'Allier; 1,305 hab. Construction de bateaux.

JUMET, v. de Belgique (Hainaut), à 5 kil. N.-O. de Charleroi; 9,572 hab. Exploit. de houille; verreries.

JUMIÉGES, en latin *Gemeticum monasterium*, *Gemedium*, *Gimetia*, *Gimegiæ*, *Unnedica*, vge (Seine-Inférieure), arr. et à 27 kil. O. de Rouen, près de la Seine; 1,680 hab. Ruines majestueuses d'une abbaye bénédictine, fondée en 654 par St Philibert, détruite par les Normands en 841 et 851, relevée sous Guillaume Longue-Epée. On y cultiva les sciences et les lettres, et beaucoup d'hommes célèbres, St Hugues, St Eucher, Guillaume de Jumiéges, etc., en sortirent. A cette abbaye se rattache la légende invraisemblable des *Enervés de Jumiéges* : deux fils de Clovis II et de Bathilde, qui s'étaient révoltés, furent, disait-on, relégués parmi les moines, après qu'on leur eut coupé les nerfs des bras et des jambes; on voit encore quelques bas-reliefs sur les murailles, où cette légende était représentée; le mausolée qu'on prétendait contenir les restes des jeunes princes, ne remontait pas au delà du XIIIe siècle. Des écrivains ont vu, dans les Enervés, les princes de Bavière, Tassilon et Théodore, enfermés par ordre de Charlemagne. Agnès Sorel mourut à Jumiéges, où son cœur fut conservé. Les forêts qui entouraient jadis l'abbaye ont fait place à des tourbières. Il existe des monnaies mérovingiennes de Jumiéges. B.

JUMILHAC-LE-GRAND, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. et à 38 kil. E. de Nontron; 573 hab. Beau château. Forges au *Gravier*.

JUMILHAC (Pierre-Benoît de), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né dans le Limousin en 1611, m. en 1682 à l'abbaye de St-Germain-des-Prés de Paris, a publié un ouvrage très-estimé : *La science et la pratique du plain-chant*, Paris, 1677, in-4°.

JUMILLA, *Gemellæ*, v. d'Espagne, prov. et à 65 kil. N. de Murcie; 8,300 hab. Fabr. de savons, poterie; huileries. Salines aux environs. — Prise par Henri de Transtamare aux Arabes.

JUMMILAH. *V.* DJIMILAH.

JUMNA. *V.* DJOUMNAH.

JUMONVILLE, officier français, né vers 1725, et assassiné par les Anglais au Canada en 1755. Sa mort, qui a inspiré un poëme à Thomas, fut un des prétextes de la guerre de Sept Ans.

JUNCARIA, colonie romaine en Espagne, gardait les débouchés des Pyrénées, protégeait la voie militaire, et communiquait, par Castulo (auj. *Castilhon de Ampurias*), avec la colonie d'Emporiæ. Auj. *La Junquera*.

JUNCORUM SYLVA, nom latin du lac BIESBOSCH.

JUNG-BUNZLAU. *V.* BUNZLAU.

JUNG-FRAU, c.-à-d. *la jeune fille*, mont. de Suisse, dans les Alpes bernoises, entre les cantons de Berne et du Valais; 4,181 mèt. de hauteur. Les frères Meyer, d'Aarau, parvinrent les premiers au sommet, en 1811; six hommes du Grindelwald firent une 2e ascension, en 1826.

JUNG STILLING, mystique. *V.* STILLING.

JUNGE (Joachim), en latin *Jungius*, mathématicien, philosophe et médecin, né à Lubeck en 1587, m. en 1657, professeur de mathématiques à Rostock, puis recteur de l'école de St-Jean à Hambourg, combattit le péripatétisme, et préconisa l'observation. Leibnitz l'égalait presque à Descartes, et le mettait à côté de Copernic, de Galilée, de Képler. On a de lui : *Geometria empirica*, dont la meilleure édition est celle de Sivor, Hambourg, 1688, in-4°; *Logica hamburgensis*, 3e édit., 1681, in-8°; *Doxoscopiæ physicæ minores, seu Isagoge physica doxoscopica*, Hamb., 1662, in-4°; *Isagoge phytoscopica*, 1678, in-4°; *Præcipuæ opiniones physicæ*, 1679, in-4°; *Mineralia*, 1689, in-4°; *Historia vermium*, 1691, in-4°; *Opuscula physico-botanica*, Cobourg, 1747, in-4°, etc.

JUNGERMANN (Godefroi), philologue, né à Leipzig, m. en 1610, a publié une ancienne traduction grecque des *Commentaires* de César, reproduite dans l'édit. de cet auteur par Lemaire. On lui doit encore une trad. latine de Longus, Hanau, 1605, in-8°; une édit. d'Hérodote, avec la trad. latine de Valla, ibid., 1608, in-fol.; des Notes sur l'*Onomasticon* de Pollux, insérées dans l'édit. de cet auteur par Lederlin, Amst., 1706, 2 vol. in-fol.

JUNGLE-MEHALS. *V.* DJOUNGLE-MEHALS.

JUNIA, famille romaine qui faisait remonter son origine à l'un des compagnons d'Enée, et qui s'éteignit dans la personne de L. Junius Brutus, le premier consul de Rome.

JUNIEN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. et à 12 kil. N.-E. de Rochechouart, sur la Vienne, près de son confluent avec la Glane; 4,193 hab. Collége. Comm. de chevaux et de mulets; chapellerie, ganterie, couvertures de laine et de coton, poterie, etc. Belle église, où l'on remarque le tombeau de St Junien et le maître-autel; chapelle de la Vierge, que Louis XI vint visiter en pèlerinage en 1464 et 1465.

JUNIN, vge du Pérou; 300 hab. Victoire de Bolivar sur les Espagnols, 6 août 1824. — Il a donné son nom à un département, ch.-l. *Cerro de Pasco*; pop., 220,919 hab.

JUNIUS (Adrien), en hollandais *Der Jonghe*, né à Horn en 1512, m. en 1575, étudia d'abord à Harlem, puis à Louvain et à Paris, et enfin à Bologne, où il se fit recevoir médecin. De retour dans son pays, il passa en Angleterre, en 1543, et fut médecin du duc de Norfolk. Invité par le roi de Danemark à faire l'éducation de son fils, il accepta cet emploi, puis il l'abandonna bientôt après brusquement, sans prendre même congé du roi; il était pressé de sortir d'un pays où il ne s'accommodait ni du climat ni de l'esprit des habitants. Il revint à Harlem, et fut principal du collége de cette ville. Lorsqu'elle fut prise par les Espagnols en 1573, ceux-ci pillèrent sa bibliothèque. Le chagrin qu'il en conçut, joint aux infirmités, détermina sa mort. Ses principaux ouvrages sont : *Epistolæ*, Dordrecht, 1552, in-12; *de Artium liberalium dignitate orationes*, ibid., 1552, in-8°; *Animadversorum lib.* VI, Bâle, 1548, in-fol.; *Lexicon græco-latinum*, ibid., 1548, in-fol.; *Nomenclator rerum*, Augsb., 1555, in-8°; *Poemata*, Leyde, 1598, in-8°; des traductions latines d'Eunape, d'Hésychius de Milet, des *Propos de table* de Plutarque, de Nonnius, Plaute, Sénèque, Virgile, Horace et Suidas. C. N.

JUNIUS (François), en français *Du Jon*, né à Bourges

en 1545, m. en 1602, étudia le droit à Bourges, et les belles-lettres à Genève. Après avoir été ministre de l'église wallone d'Anvers et professé la théologie à Heidelberg, il accompagna en France le duc de Bouillon qui se rendait auprès d'Henri IV, qui le chargea lui-même bientôt après d'une mission en Allemagne. Comme il passait par la Hollande, on lui offrit la chaire de théologie à Leyde. Il l'accepta avec l'agrément de l'ambassadeur de France, et l'occupa jusqu'à sa mort. Junius était aussi savant que modeste. Ses ouvrages sont très-nombreux, et roulent pour la plupart sur la théologie; les principaux sont: une Version latine de la Bible, conjointement avec Tremellius, Francfort, 1575 et suiv.; une édition et traduction latine de George Codinus, *de Officialibus palatii Constantinopolitani*, Francfort, 1588, ouvrage alors publié pour la première fois; *Variæ lectiones et notæ ad Manilii astronomicon libri* V, in-8°, 1590, etc. C. N.

JUNIUS (François), fils du précédent, né à Heidelberg en 1589, m. à Windsor en 1677, vint en 1620 se fixer en Angleterre, où il fut pendant 30 ans bibliothécaire du comte d'Arundel. Il était très-savant dans les langues du Nord. On a de lui: *Traité sur la peinture des anciens*, Amst., 1637, in-4°; des *Observations*, en latin, sur la *Paraphrase franque* du Cantique des cantiques par l'abbé Willeram, Amst., 1655, in-8°; une édition de la paraphrase des quatre évangiles gothiques dits le *Manuscrit d'Argent*, parce que les lettres y sont de cette matière, à laquelle il joignit un glossaire gothique et l'ancienne version anglo-saxonne de ces mêmes évangiles, éclaircie par les notes de Thomas Mareschal, Dordrecht, 1665, ou Amst., 1684, in-4°; un *Glossaire de cinq langues septentrionales*, publié par Lye, Oxford, 1745, etc. C. N.

JUNIUS, pseudonyme sous lequel furent publiées à Londres, dans le *Public Advertiser* de 1769 à 1772, des *Lettres politiques* très-violentes contre le ministère de lord North. Ces lettres, dont les meilleures éditions ont paru à Londres, 1796, 2 vol. in-8°; 1812, 3 vol. in-8°, et à Édimbourg, 1822, in-8°, et qui ont été traduites en français, 1791, et 1823 par J.-T. Parisot, 2 vol. in-8°, sont attribuées avec le plus de vraisemblance à sir George Sackville, ou à sir Ph. Francis, secrétaire de lord Chatham; on en a encore fait honneur à Burke, Hamilton, Ch. Lloyd, Hugh Boyd, Glover, lord Temple, lord Grenville, W.-H. Bentinck, Almon, Young, Gibbon, etc.

JUNIUS BRUTUS, pseudonyme. *V.* LANGUET.

JUNIVILLE, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. et à 15 kil. S.-S.-E. de Réthel, près de la Retourne; 1,450 hab.

JUNKSEYLON. *V.* DJONKSEYLON.

JUNON, fille aînée de Saturne et de Rhéa, sœur et femme de Jupiter, née à Argos ou à Samos, élevée, selon Homère et Hésiode, par l'Océan et Téthys, selon d'autres, par les Heures, ou par les trois filles du fleuve Astérion, ou par l'Arcadien Téménos. Les noces de Jupiter et de Junon furent célébrées avec magnificence: tous les dieux du ciel et de la terre s'y rendirent; une seule nymphe, Chéloné, y manqua, et fut changée en tortue. De leur mariage naquirent Hébé et Vulcain. Des traditions postérieures donnèrent encore à Junon deux autres fils, Mars et Typhon, nés tous deux de la déesse seule. Le trait principal du caractère de Junon, c'est la jalousie. Elle traite cruellement les divinités ou les mortelles que son mari lui préfère: Io, Latone, Callisto, Sémélé, Alcmène, éprouvent ses vengeances; elle poursuit Hercule, le fils d'Alcmène, pendant toute sa vie, et ne l'admet qu'à grand'peine dans le ciel. Elle avait cependant daigné l'allaiter; mais l'enfant lui mordit si fortement le sein, qu'elle le rejeta brusquement, et son lait, jaillissant dans l'espace, y traça la *Voie lactée*. Aussi orgueilleuse que jalouse, elle punit Sidé, Cassiopée, Anaxibie, les Prœtides, qui osent se comparer à elle, et dispute, aux noces de Thétis et de Pélée, le prix de la beauté à Vénus et à Minerve. Vaincue par le jugement de Pâris, elle voue une haine éternelle à la famille de Priam, et poursuit les Troyens jusque dans l'Italie: de là le rôle qu'elle joue dans Homère et Virgile. Plus tard, dans les poëtes des IIe et IIIe siècles, elle reste encore fidèle à la même haine, et prend parti contre les Romains descendants d'Énée. Avec ce caractère, Junon ne pouvait guère vivre en bonne intelligence avec Jupiter. Le ménage divin fut souvent troublé, et, suivant Homère, le roi des dieux appesantit plus d'une fois sa main sur sa femme. Un jour même qu'elle avait osé conspirer contre lui avec tous les dieux, Jupiter, aidé de Téthys et du géant Briarée, la saisit, la suspendit par une chaîne d'or entre le ciel et la terre, avec une lourde enclume à chaque pied, et ne la délivra que sur les instances des dieux. Junon préside aux mariages; elle en protége la sainteté. C'est la déesse des chastes matrones, contrairement à Vénus, la déesse des courtisanes. Le culte de Junon était très-répandu dans la Grèce. Son temple le plus célèbre était situé entre Argos et Mycènes: on y voyait une statue gigantesque de la déesse, œuvre de Polyclète. Près de ce temple, on célébrait tous les cinq ans les *Hérées*. A Samos, son temple jouissait du droit d'asile. Son culte n'était pas moins répandu en Italie. On l'honorait aussi à Carthage et en Espagne. Ses attributs sont le voile, le diadème, le sceptre, le paon, le coucou. P.

JUNONS, génies tutélaires des femmes chez les anc. Romains. Les matrones juraient par leur Junon, comme les hommes par leur Génie.

JUNONIA, île. *V.* ERYTHEA.

JUNONIS PROMONTORIUM, nom anc. du cap Trafalgar.

JUNOT (Andoche), *duc d'Abrantès*, né en 1771 à Bussy-le-Grand (Côte-d'Or), m. le 29 juillet 1813, s'engagea en 1792, et montra une valeur si impétueuse, qu'on le surnomma *la Tempête*. Attaché au chef de bataillon Bonaparte, au siége de Toulon, il le suivit plus tard en Italie et en Égypte, où il fit admirer sa bravoure, devint aide de camp du grand homme, qui le nomma commandant de Paris, général de division, Grand-Aigle de la Légion d'honneur, et, en 1805, ambassadeur à Lisbonne. Il rejoignit la grande armée, et se distingua à Austerlitz. Chargé d'envahir le Portugal en 1807, il prit Lisbonne, et sa brillante conduite dans cette campagne lui valut le titre de duc d'Abrantès et le poste de gouverneur du Portugal. La bataille de Vimeiro, qu'il perdit contre les Anglais, le 30 août 1808, lui fit conclure la convention de Cintra, qui lui attira la disgrâce de Napoléon. Junot reparut successivement au siége de Saragosse, dans la campagne d'Allemagne en 1809, en Espagne et en Portugal, 1810, en Russie, 1812, en Illyrie enfin, comme gouverneur général. Les douleurs que lui causaient ses anciennes blessures, et les chagrins politiques, dérangèrent bientôt ses facultés mentales. Ramené chez son père à Montbard il se précipita par une fenêtre, et mourut de sa chute.—Sa femme a laissé des Mémoires. *V.* ABRANTÈS. J. T.

JUNQUIÈRES (Jean-Baptiste de), lieutenant de la capitainerie des chasses de Senlis, né à Paris en 1713, m. en 1786, est auteur de plusieurs poëmes burlesques: *l'Élève de Minerve, ou le Télémaque travesti*, 1759, 3 vol. in-12; *Épître de Grisbourdon à Voltaire*, 1756, in-8°; *Caquet-Bonbec, ou la Poule à ma tante*, 1763, in-12.

JUNTE (LES), en italien *Giunta*, famille célèbre d'imprimeurs, issus de Lyon, selon Baillet, vinrent s'établir à Florence et à Venise vers le milieu du XVe siècle. Ils tenaient le 2e rang en Italie après les Manuce. *Philippe* JUNTE, né à Florence en 1450, y imprima de 1497 à 1517. Léon X lui avait donné un privilége de 10 ans pour l'impression des auteurs grecs et latins, avec menace d'excommunication contre les contrefacteurs.—*Bernard*, un des fils de Philippe, imprima jusqu'en 1551. Toutefois tous ses livres, à l'exception de deux, portent la formule *apud Juntas*, jusqu'en 1531; à partir de là, ils ne portent plus que le nom de Bernard.—*Philippe*, dit *le Jeune*, succéda à Bernard en 1551, et mourut avant 1604.—*Modeste*, fils de Philippe le Jeune, fut imprimeur à Venise jusqu'en 1642.—Parmi les Juntes de Lyon, on distingue *Jacques*, qui imprima en 1520, et dont les héritiers paraissent de 1561 à 1570, et même en 1592. C. N.

JUNTE, en espagnol *Junta*, c.-à-d. réunion, nom donné d'abord, en Espagne, au conseil royal du commerce et au conseil d'administration des tabacs, puis étendu aux divers conseils administratifs, aux assemblées politiques des provinces, et même quelquefois aux Cortès.

JUPILLE, *Jobii villa*, v. de Belgique, prov. et à 16 kil. E. de Liége; 2,200 hab. Exploit. de houille. Clouterie, quincaillerie, papeterie. Pepin d'Héristal y mourut.

JUPIN, nom donné quelquefois à Jupiter par les poëtes français.

JUPITER, Dieu suprême des Grecs et des Latins, dont la légende s'est enrichie d'âge en âge par les fictions des poëtes et le mélange des légendes étrangères. Fils de Rhéa et de Saturne, qui, suivant le traité fait avec les Titans ses frères, dévorait ses enfants à mesure qu'ils naissaient, il est sauvé par sa mère, qui présente à Saturne, au lieu de son fils, une pierre emmaillottée. On le fait naître tour à tour à Messène, à Olènes, à Eges, à Thèbes en Béotie, sur une montagne d'Arcadie, mais surtout en Crète, où il est élevé, tantôt par la chèvre Amalthée, tantôt par des nymphes filles du roi Crétois Mélissus, mais le plus souvent par les Curètes et les Corybantes, qui dansaient au bruit des cymbales et des tambours pour empêcher Saturne d'entendre les cris de son fils. Cependant les Titans ap-

prennent l'existence de l'enfant; ils attaquent Saturne, le détrônent, et le jettent en prison. Jupiter n'avait qu'un an. Aidé des Cyclopes, des Centimanes Briarée, Cottus et Gyas, il vient au secours de son père, attaque les Titans retranchés sur le mont Othrys, et, du haut de l'Olympe, les précipite dans les Enfers. Peu après, il détrône lui-même Saturne, lui succède, et partage le monde avec ses deux frères Neptune et Pluton. Bientôt les Géants, fils de la Terre, comme les Titans, veulent venger leurs frères : ils entassent montagnes sur montagnes pour escalader le ciel. Aidé des dieux et surtout d'Hercule, Jupiter les foudroie. Tous les poëtes anciens sont pleins de ce fameux combat. Jupiter est désormais maître absolu du monde. Dans le ciel, il juge, punit ou réconcilie les dieux. Sur la terre, il foudroie Esculape, précipite Ixion aux Enfers, frappe Tantale, Salmonée, Capanée, Idas, fait enchaîner Prométhée sur le Caucase. Un jour, il descend en Arcadie chez le roi Lycaon, prince cruel et impie; il le change en loup, réduit son palais en cendres, foudroie ses fils. Un autre jour, il visite la Phrygie, avec son fils Mercure, et ne trouve l'hospitalité que chez Philémon et Baucis, qu'il métamorphose, l'un en chêne, l'autre en tilleul. Enfin, pour punir la méchanceté des hommes, il les fait périr par un déluge, et n'excepte que Deucalion, prince de Thessalie, avec Pyrrha, sa femme. Jupiter eut pour femme Junon, sa sœur. De leur mariage naquirent Hébé, Vulcain, et Mars qui, selon d'autres, ne doit sa naissance qu'à Junon. Il eut encore plusieurs autres femmes, déesses ou mortelles; parmi les déesses, Mnémosyne, Thémis, Cérès, Latone, Vénus, Proserpine, etc.; parmi les mortelles, Io, Niobé, Sémélé, Europe, Léda, Danaé, Alcmène. Il trompa la plupart d'entre elles sous diverses formes. Quelques-uns de ces mariages semblent cacher des allégories, par exemple, le mariage de Jupiter et de Mnémosyne, mère des Muses; c'est l'union de l'intelligence et de la mémoire, qui produisent les sciences, les lettres et les arts. Les principaux enfants de Jupiter sont : Vénus, Apollon, Diane, Mercure, Bacchus, Hercule, Pollux, Persée, etc.; quant à Minerve, elle jaillit tout armée de son cerveau. Tels sont les faits principaux de la légende mythologique de Jupiter, légende gréco-romaine, formée d'éléments divers, successivement réunis, où il n'est pas impossible de retrouver plus d'une vérité défigurée par la fable, mais où l'on retrouve surtout l'idée du premier être, de l'être supérieur que toutes les nations reconnaissent, même en le défigurant. Il est même remarquable que les racines *Zeu* et *Jov*, qui désignent Jupiter dans les langues grecque et latine, et qui se confondent à peu près l'une dans l'autre, se retrouvent presque identiquement dans un grand nombre de langues pour désigner l'être par excellence. Aussi Jupiter est-il chez les Grecs et les Latins le roi souverain, et de là tant de fonctions diverses désignées par tant de surnoms. Il préside aux empires, aux nations, aux villes, à la famille, à tous les actes de la vie publique et privée; il est le dieu du serment et des suppliants; il commande à toute la nature, aux éclairs, à la foudre, à la pluie; il est l'air lui-même, il finit même par être tout, *Jupiter est quodcumque vides*. Jupiter était particulièrement adoré en Crète, en Arcadie et à Olympie. L'oracle le plus célèbre de ce dieu était celui de Dodone en Epire. On célébrait des fêtes en son honneur, parmi lesquelles les jeux d'Olympie, les lycées d'Arcadie, les diasies athéniennes; l'aigle, le chêne, la foudre, le sceptre, sont ses attributs ordinaires. La plus belle statue de Jupiter était le Jupiter olympien de Phidias, statue colossale en or et en ivoire, et l'une des sept merveilles du monde. Il y a longtemps qu'elle n'existe plus. Il reste d'autres figures antiques de ce dieu. P.

JURA, en latin *Juratus* ou *Jurassus mons*, en allemand *Leberberg*, chaîne de mont. de l'Europe occidentale, ramification des Alpes, s'étend dans le canton suisse de Bâle et les dép. français du Doubs, du Jura et de l'Ain, suivant une direction du S.-O. au N.-E., et sur une longueur de 280 kil.; largeur moyenne, 60 à 80 kil. Le Jura, couvert de belles forêts où habitent des loups assez nombreux et quelques ours bruns, forme des vallées où l'on cultive les céréales et la vigne, et où l'on élève un beau bétail. Il contient du grès, du gypse, de l'albâtre, de la houille, du marbre, du fer, des sources sulfureuses et salines; on y voit de belles cascades et des grottes à stalactites. L'Orbe et la Birse en descendent au N.-E., le Doubs, la Bienne et l'Ain au S.-O. Le système du Jura se divise en 6 sections, composées chacune de plusieurs plateaux et chaînes parallèles : 1° le *Jura méridional*, tout entier en France (Ain), entre le Rhône au S. et le col St-Cergues au N.; points culminants : la Dôle (1,681 mét.), le Reculet (1717 mèt.), le Grand-Credo; 2° le *Noirmont*, sur le territoire suisse, entre le col de St-Cergues et la Dent de Vaulion, rattachant le Jura au Jorat, et appartenant à la ligne de partage des eaux de l'Europe; point culminant : le mont Tendre (1,690 mèt.); 3° le *Jura central*, limite de la France, entre le col St-Cergues et le plateau d'Etalières, faisant partie de la ligne de partage des eaux de l'Europe; point culminant : le Chasseron; 4° le *Jura septentrional*, entre le plateau d'Etalières et le col de Valdieu, compris en partie dans la dorsale européenne, et projetant le long du Doubs les montagnes du *Laumont*; point principal : le mont Terrible (850 mèt.); 5° le *Jura helvétique*, contre-fort du précédent, depuis la source de la Birse jusqu'au confluent de l'Aar; 6° le *Jura occidental*, suite de collines à l'E. de la Saône, depuis les sources de l'Ain et du Doubs jusqu'à Lyon. Les routes à travers le Jura sont: de Genève à Lyon, par les gorges de Nantua, que défend le fort l'Écluse; de Nyon à Morez, par le col de St-Cergues, que commande le fort des Rousses; de Lausanne à Pontarlier, par le col de Balaigue; de Neuchâtel à Pontarlier, par les cols de Verrières et de la Cluzette; de Bâle à Blamont, par les gorges de Porentruy, etc. B.

JURA (Le), dép. de l'E. de la France, ch.-l. *Lons-le-Saulnier*; formé d'une partie de la Franche-Comté (bailliage d'Aval); borné au S.-E. par la frontière de Suisse (Vaud), et entre les dép. de l'Ain au S., de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or à l'O., de la Hte-Saône au N., et du Doubs à l'E.; arrosé par l'Ain, la Bienne, le Doubs, la Loue, la Seille, l'Oignon. Superf., 500,006 hect. Pop., 298,053 hab. Climat humide dans la plaine; air pur et vif dans les montagnes. Il y a parfois de violents ouragans. Sol couvert, dans plus des deux tiers, par le Jura. Lacs des Rousses, du Grand-Vaux et de Marigny; étangs considérables. Le canal du Rhône au Rhin passe dans le N. Nature très-pittoresque, vallées fertiles; pâturages, forêts; vins estimés (Arbois, Poligny, Salins, l'Etoile), maïs, pommes de terre, chanvre; fabriques de vinaigre; élève de bons chevaux, mulets, bestiaux, volailles, abeilles. Exploitation de fer, sel, tourbe, marbre, albâtre. Usines à fer, horlogerie, papeterie, pierres fines factices, tournerie; fromages de Septmoncel et façon Gruyère. Emigration annuelle pour la Suisse ou les autres départements. Forme l'évêché de St-Claude, et dépend de la cour impériale de Besançon.

JURA BERNOIS. *V.* BALE (évêché de).

JURA, île d'Ecosse, une des Hébrides, au N.-E. d'Islay, séparée, par un canal de son nom, de la presqu'île de Cantyre, fait partie du comté d'Argyle; 37 kil. sur 10; 432 hab. Sol montagneux. Exploit. de fer, ardoises, sable pour la fabrication du verre. Elève de moutons et chèvres.

JURANÇON, vge (B.-Pyrénées), arr. et à 2 kil. O. de Pau; 1,930 hab. Récolte de vins fins estimés, rouges et blancs. Exploit. et scierie de marbre.

JURANDE. Avant la révolution de 1789, ce mot désignait le corps des jurés d'une communauté de marchands ou d'artisans (*V.* JURÉS), et quelquefois aussi la charge de juré, ou le temps pendant lequel cette charge s'exerçait. Les jurandes étaient conférées par le corps des marchands ou artisans; une de leurs fonctions était de recevoir les apprentis et les maîtres. Les jurandes ont été supprimées par la loi du 2 mars 1791. (*V.* MAITRISE.) Ed. T.

JURAT, nom d'officiers municipaux de la ville de Bordeaux avant 1789, chargés de la police de la ville, de la justice criminelle concurremment et même par préférence avec le lieutenant-criminel, et d'une partie de la police maritime. Ce mot est une traduction, comme le mot juré, du mot de basse latinité *juratus*. Les jurats intitulaient leurs ordonnances : *de par MM. les maires et jurats gouverneurs de Bordeaux, juges criminels et de police*. Ils ont été supprimés par la loi du 14 déc. 1789. (*V.* JURÉ.) Ed. T.

JURÉ, en basse latinité *juratus* ou quelquefois *guiratus*, de *jurare*, jurer, parce que les personnes revêtues de cette qualité prêtaient serment de remplir fidèlement leur charge. Les acceptions de ce mot sont très-diverses : dans quelques Coutumes, il sert à qualifier les officiers municipaux; c'est ainsi que les échevins de Caen furent d'abord appelés bourgeois-jurés, conseillers-jurés. Cette dénomination se retrouve également autrefois en Allemagne et dans l'île Majorque pour désigner des juges et officiers municipaux. Ailleurs le mot juré désigne tous les bourgeois de la ville. Ailleurs les échevins rendaient la justice, et les jurés s'occupaient de l'administration de la commune; ou bien le contraire avait lieu. A Valenciennes, les officiers municipaux étaient à la fois jurés et échevins; on avait réuni dans leur personne les anciennes fonctions des jurés de la paix et des échevins. A St-Amand (Flandre), on distinguait les francs-jurés des petits jurés. Ces fonc-

tionnaires étaient choisis quelquefois par les seigneurs, plus souvent élus par les notables bourgeois. La Coutume de Bruxelles entendait par doyens ou jurés les personnes choisies par les échevins dans chaque corps de métiers pour faire partie du 3e corps des États de la ville. Ce nom était également donné aux officiers des communautés de marchands ou d'artisans (*V.* JURANDE et MAITRISE). Ces diverses fonctions ont été détruites en France avec les anciennes municipalités, les justices seigneuriales et les jurandes, en 1789 et 1791. A la même époque, l'Assemblée constituante empruntait à l'Angleterre l'institution du jury en matière criminelle (loi du 30 avril 1790); les membres composant le jury furent appelés *jurés* (*V.* JURY). Dans ce cas, le juré est un simple citoyen qui, sans caractère public de magistrature, est appelé devant un tribunal pour apprécier certains faits, et son appréciation sert de base aux décisions du juge. Les jurés sont désignés par le sort, au nombre de 36 pour chaque session; 12 seulement siégent dans chaque affaire. L'institution du jury existait depuis longtemps en Angleterre; il paraît que c'est vers le temps du roi Henri III et le commencement du XIIIe siècle qu'elle commença à se développer; mais elle ne fut pas introduite d'un seul jet. Ce mode libéral de juridiction est tout à fait conforme à l'esprit général des institutions anglaises; il appartenait au pays qui, par l'alliance des lords et des communes, a créé le premier le gouvernement représentatif, de développer le système du jury. Les conditions pour être juré ont varié en France suivant les divers gouvernements (*V.* JURY, et ASSISES). Ed. T.

JURÉE (Droit de), droit que payaient au roi, dans quelques provinces, ceux qui se soumettaient à sa juridiction par un aveu de bourgeoisie.

JURIDICTIONS (Ligue des DIX-). *V.* GRISONS.

JURIEU (Pierre), théologien et pasteur protestant, né en 1637 à Mer, dans l'Orléanais, m. en 1713, était fils du pasteur de cette commune. Appelé, en 1674, à une chaire de philosophie à l'université protestante de Sedan, il la quitta sept ans après, lors de la suppression de cette université, et se réfugia en Hollande. Il y devint professeur de théologie à Rotterdam, et pasteur de l'église wallone de cette ville. D'un caractère irritable et qui n'était pas toujours exempt d'envie, Jurieu passa sa vie en disputes. Il s'acharna surtout contre Bayle, à qui il ne pardonna jamais sa supériorité sur lui, même après qu'il l'eut fait condamner et destituer. Il déchira aussi Basnage, Saurin, Jaquelot, protestants comme lui, et déversa sa colère jusque sur Arnauld, Fénelon et Bossuet. Tout ce qu'il a écrit annonce le sectaire hardi, violent et fanatique, et il n'est plus lu aujourd'hui, parce que les déclamations intéressent peu, quand la cause des démêlés ne subsiste plus, et qu'elles révoltent toujours, quand elles sont portées à l'excès. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire du calvinisme et du papisme mis en parallèle*, Rotterdam, 1682, 2 vol. in-4°, réfutation de l'*Histoire du calvinisme* du P. Maimbourg; *Politique du clergé de France*, Amsterdam, 1681, in-12; *Esprit de M. Arnauld*, Deventer (Rotterdam), 1684, 2 vol. in-12; *Tableau du socinianisme*, 1691, in-12; *Histoire critique des dogmes et des cultes*, Amsterdam, 1704, avec un supplément, 1705, in-4°. C. N.

JURJURA, *Ferratus mons*, chaîne de mont. de l'Algérie, le long de la rive g. du Saman, formant une division du petit Atlas, auquel elle tient par le S., dans les prov. d'Alger et de Constantine. On y trouve le défilé des Bibans ou Portes-de-Fer, par où communiquent ces deux provinces.

JURTEN, nom allemand du JORAT.

JURUA, riv. de l'Amérique du S., sort du Pérou, vers le lac Roguaguado, entre dans le Brésil, où elle arrose l'O. de l'Alto-Amazonas, et se jette dans l'Amazone; cours de 120 kil. Elle donne son nom à une comarca du Brésil.

JURUENA, riv. du Brésil (Mato-Grosso), forme le Topayos par sa réunion avec l'Arinos; cours de 600 kil. Elle donne son nom à une comarca.

JURUYO, volcan. *V.* JORULLO.

JURY. Cette institution a son origine dans le droit de judicature de l'ancienne jurisprudence romaine. Quand Rome eut commencé à se développer, ses magistrats ne suffirent plus seuls à rendre la justice, et, de temps en temps, durent se faire suppléer par de simples citoyens, auxquels ils déléguaient leur pouvoir en partage. L'an 520 de la ville, 233 av. J.-C., on sortit de ce provisoire presque perpétuel, en établissant, par la loi Æbutia, qu'il y aurait chaque année un certain nombre de patriciens désignés pour être les substituts du Préteur urbain, quand il jugerait à propos de les requérir. Plus tard, ces citoyens-juges furent admis aussi à siéger dans les affaires criminelles. Les chevaliers, jaloux du crédit que cette fonction donnait aux patriciens, réclamèrent aussi le droit de judicature. Il y avait plus d'un siècle que les patriciens en jouissaient, et ils s'étaient laissé gagner à la vénalité; C. Gracchus, tribun du peuple, profita des inimitiés que cette vénalité avait soulevées, et, par une loi (la loi Sempronia), fit, l'an 632, passer les jugements aux chevaliers, à l'exclusion des sénateurs. L'an 647, la loi Servilia ordonna que le droit de judicature serait partagé entre les deux ordres : Sylla, dictateur, l'an 672, rendit aux sénateurs seuls le droit de juger. En vertu d'une loi d'Aurelius Cotta, l'an 683, les jugements furent partagés entre les sénateurs, les chevaliers, et les tribuns du trésor, ce qui fut un moyen d'y faire arriver aussi les plébéiens. Enfin César, l'an 708, renferma ce droit entre les patriciens et l'ordre équestre, et ce régime dura longtemps sous les empereurs. Un citoyen devait avoir 25 ans pour faire partie du corps judiciaire; l'empereur Auguste abaissa cet âge à 20 ans. Bien que les Romains appelassent juges ceux à qui le pouvoir judiciaire était ainsi délégué, ils n'étaient en réalité que des jurés, au moins dans les affaires criminelles, toujours présidées par un grand magistrat, qui seul appliquait la loi; les juges disaient seulement, par un vote secret : *J'absous* ou *Je condamne*, sans prononcer aucune pénalité, sans conférer au préalable avec le président de l'audience. C. D—Y.

Chez les modernes, on a nommé *Jury* une réunion de jurés (*V. ce mot*) pour assister aux débats d'une affaire, délibérer, faire leur déclaration sur des faits soumis à leur appréciation par les magistrats, qui prennent cette déclaration pour base de leurs décisions. En Angleterre et en Amérique, ce mode de juridiction est usité au civil et au criminel, et permet d'avoir un très-petit nombre de juges, 12 seulement pour toute l'Angleterre, sans compter les juges de paix, dont les fonctions sont gratuites. Pour les affaires d'importance ordinaire, le jury se réunit devant le juge de paix, qui dirige les débats, les résume, et pose les questions que les jurés doivent résoudre; le jury, par l'organe du 1er juré ou chef du jury, fait connaître au magistrat sa déclaration, appelée *verdict* (*veré dictum*), parce que cette déclaration est censée la vérité, et le juge applique la loi. Les affaires plus importantes sont renvoyées, dans les comtés, à des assises tenues, à époque fixe, par un juge qui vient de Londres (*V.* ASSISES); la procédure a lieu comme dans le cas précédent. En France, ce système fut décrété par l'Assemblée constituante, le le 30 avril 1790, et appliqué en 1791, mais seulement en matière de grand criminel. L'application en matière civile, facile en Angleterre, où il y a peu de lois écrites, mais beaucoup de coutumes et d'usages traditionnels, était très-difficile en France; le jury n'y existe alors que dans certains cas exceptionnels; ainsi, dans les cas d'expropriation forcée, l'indemnité que l'État doit payer à l'exproprié est fixée par un jury. L'introduction du jury en France en matière criminelle a été un grand bienfait, que l'on apprécie surtout lorsqu'on se rappelle ce qu'avaient souvent d'odieux les tribunaux criminels de l'ancien régime. Il y a aussi des jurys en dehors de ces juridictions : jurys pour nommer les professeurs, officiers de santé, pharmaciens, pour accorder certains droits, etc. Ed. T.

JUSSEY, ch.-l. de cant. (Hte-Saône), arr. et à 38 kil. N.-O. de Vesoul, sur l'Amance, près de son embouchure dans la Saône; 2,630 hab. Autrefois fortifié. Fabr. d'horlogerie. Nombreuses antiquités. Dépôt d'étalons.

JUSSIEU (Antoine de), médecin et naturaliste, né à Lyon en 1686, m. en 1758, étudia à Montpellier, vint à Paris en 1708, fut nommé professeur de botanique au Jardin du Roi après Tournefort, entra à l'Académie des Sciences en 1711, enrichit les recueils de cette compagnie d'un grand nombre de Mémoires, presque tous sur la botanique, et recueillit, durant ses excursions dans le midi de la France et les pays adjacents, une précieuse collection de plantes encore peu décrites. On lui doit l'*Appendice* des *Institutiones rei herbariæ* de Tournefort, Lyon, 1719; un *Discours sur les progrès de la botanique*, publié seulement en 1781; et la rédaction du livre de Barrelier sur les plantes de France, d'Espagne et d'Italie, 1714, in-fol. On publia, après sa mort, un *Traité de la vertu des plantes*, 1772. M—U.

JUSSIEU (Bernard de), frère du précédent et célèbre naturaliste, né à Lyon en 1699, m. en 1777. Fort jeune encore, il accompagna Antoine de Jussieu dans ses excursions botaniques en Espagne et en Portugal, se fit recevoir docteur à Montpellier en 1720, et, choisi, en 1722, pour remplacer Vaillant comme sous-démonstrateur au Jardin botanique de Paris, étendit considérablement le

domaine confié à ses soins, forma d'importantes collections, et dirigea, dans le rayon parisien, de célèbres herborisations que suivit Linné. En 1725, il publia une édition annotée et complétée de l'*Histoire des plantes des environs de Paris*, par Tournefort, et fut, cette même année, reçu membre de l'Académie des Sciences. Il fit paraître alors sur différentes plantes, la pilulaire, le lemma, la littorella, des Mémoires qui sont restés comme des modèles de sagacité et d'observation, et, longtemps avant Trembley, il établit la nature animale des polypes, que l'on regardait encore comme des végétaux. En 1758, Louis XV le choisit pour mettre en ordre les plantes du Jardin botanique de Trianon, et il les classa d'après une méthode nouvelle et complétement opposée à celle que Linné venait d'introduire. La méthode de Jussieu avait pour base le principe bien compris des affinités naturelles, c.-à-d. le groupement des espèces qui se rapprochent par le plus grand nombre de caractères. Le seul monument qui en reste est un simple catalogue du jardin de Trianon, qui fut publié sous ce titre : *Ordines naturales in Ludovici XV horto Trianonensi dispositi*. Sur la fin de sa vie, Bernard de Jussieu était devenu presque aveugle; il n'écrivait plus, mais il poursuivait avec énergie le développement de sa méthode *naturelle*, et se préparait, dans son neveu Antoine-Laurent, un éloquent interprète et un persévérant continuateur. Dans un voyage en Angleterre, 1734, il avait rapporté dans son chapeau deux cèdres, dont l'un subsiste encore au Jardin des Plantes. M—U.

JUSSIEU (Joseph de), frère des précédents, né à Lyon en 1704, m. à Paris en 1779, accompagna comme botaniste, en 1735, les astronomes de l'Académie des Sciences qui allaient au Pérou mesurer un arc du méridien, et passa 36 ans à parcourir les régions inexplorées de l'Amérique méridionale. De retour à Paris en 1771, il tomba dans un état d'affaiblissement physique et moral, résultat de ses longues fatigues, et qui ne lui permit point de mettre en ordre et de publier l'histoire intéressante de ses voyages. On lui doit la découverte de l'héliotrope. M—U.

JUSSIEU (Antoine-Laurent de), neveu des précédents, né à Lyon en 1748, m. en 1836, vint très-jeune à Paris retrouver son oncle Bernard. Reçu docteur en 1770, dès la même époque suppléant de Lemonnier, qui avait remplacé son oncle Antoine comme professeur au Jardin du Roi, il hésita quelque temps entre la botanique et la médecine. En 1773, au moment où il était reçu membre de l'Académie des Sciences, il publia un *Mémoire sur la famille des renonculacées*, important travail où se trouvent exposées pour la première fois les bases de la méthode naturelle, et qui décida de la vocation de l'auteur. Lorsque son oncle fut devenu aveugle, il le remplaça dans la direction du Jardin botanique, qu'il réorganisa d'après la méthode naturelle du catalogue de Trianon, et, en 1778, il commença la publication du *Genera plantarum secundùm ordines naturales disposita*, qui fut terminée en 1789. Sous la Convention, A.-L. de Jussieu fut conservé comme professeur au Muséum, et signala son passage à la direction annuelle par la création de la bibliothèque. En même temps il était chargé de l'administration des hôpitaux de la ville de Paris, et prenait place à l'Institut, qui avait remplacé les anciennes académies. Nommé, sous l'Empire, professeur de matière médicale à la Faculté de médecine de Paris, et conseiller à vie de l'Université, il perdit ces deux fonctions sous la Restauration. Comme son oncle, il devint aveugle vers la fin de sa carrière, et, en 1826, il se démit de sa chaire de botanique au Muséum en faveur de son fils Adrien de Jussieu. Le grand mérite d'A.-L. de Jussieu est d'avoir pieusement continué l'œuvre ébauchée par son oncle. Sans posséder la portée de vues de Bernard, il avait un esprit exact et méthodique, un jugement droit, un caractère actif et persévérant, en un mot, tout ce qu'il fallait pour achever l'établissement de la méthode naturelle. Outre les ouvrages mentionnés plus haut, il a publié divers opuscules, et fourni aux *Annales du Muséum* environ 60 Mémoires, qui attestent une science profonde, un sentiment intime des vrais rapports, et non moins de sagacité que de patience. M—U.

JUSSIEU (Adrien de), fils du précédent, savant botaniste, né à Paris en 1797, m. en 1853, débuta dans la carrière scientifique par une thèse sur la famille des Euphorbiacées, qu'il soutint de la manière la plus brillante, en 1824, pour les épreuves du doctorat en médecine. Mis en possession de la chaire de botanique rurale au Muséum, dont son père s'était démis pour lui en 1826, il continua avec un vif éclat les herborisations déjà rendues célèbres par ses prédécesseurs. En même temps il publiait des travaux qui l'ont placé au premier rang parmi les botanistes; en 1825, une *Monographie générique des rutacées;* en 1830, un *Mémoire sur le groupe des méliacées;* en 1843, la *Monographie des malpighiacées*, œuvre capitale, à laquelle il avait travaillé pendant 14 ans. En 1840 parut la 1re édition d'un *Traité élémentaire de botanique*, rédigé pour l'enseignement des colléges, et qui laissa de beaucoup en arrière tous les ouvrages dont on s'était servi jusque-là. En 1831, A. de Jussieu était entré à l'Académie des Sciences; en 1845, il fut choisi pour suppléer à la Sorbonne M. Auguste de St-Hilaire, en qualité de professeur d'organographie végétale, et son cours fut, jusqu'à sa mort, un des plus remarquables et des plus suivis parmi ceux de la Faculté. A. de Jussieu a laissé un petit traité de taxonomie botanique, publié en 1848 dans le *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*, et un grand nombre de Notices ou Rapports insérés soit dans les *Annales du Muséum*, soit dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*. M—U.

JUSSY-L'ÉVÊQUE, vge de Suisse, cant. et à 20 kil. N.-E. de Genève; 705 habit. Anc. résidence de l'évêque de Genève. Château de Crest, qui appartint à Agrippa d'Aubigné.

JUSSION (Lettres de). *V.* LETTRES.

JUST (SAINT-) ou YUSTE, monastère des Hiéronymites en Espagne (Estramadure), à 40 kil. de Placentia, célèbre pour avoir servi de retraite à Charles-Quint après son abdication, 1556-58.

JUST-EN-CHAUSSÉE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Oise), arr. et à 16 kil. N. de Clermont, sur le chemin de fer du Nord; 1,642 hab. Bonneterie. Il tire son surnom d'une chaussée ou voie romaine dite de Brunehaut.

JUST-EN-CHEVALET (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire), arr. et à 27 kil. S.-O. de Roanne, sur le penchant d'une colline; 655 hab.

JUST-SUR-LOIRE (SAINT-), vge (Loire), arr. et à 19 kil. S.-E. de Montbrison, sur la rive dr. de la Loire; 1,294 hab. Teintureries et imprimeries sur tissus; verrerie à bouteilles. Près de là, château de *Grand-Jean*.

JUST, JUSTE ou JUSTIN (Saint), martyr, né à Auxerre, reçut la mort dans le Beauvaisis. Fête, le 18 octobre.

JUSTE (Saint), archevêque de Lyon, combattit les Ariens aux conciles de Valence, 374, et d'Aquilée, 381, et quitta son siége pour aller vivre en anachorète en Egypte. Fête, le 2 septembre.

JUSTE DE TOURS (Jean), sculpteur français, m. vers 1535, alla en Italie, aux frais du cardinal d'Amboise, étudier les œuvres des grands maîtres et surtout les arabesques de Rome. A son retour, il sculpta, avec son frère Antoine, l'ornementation du château de Gaillon. Il est l'auteur du mausolée de Louis XII à St-Denis, attribué longtemps à Ponce Tribatti.

JUSTE-LIPSE, *Justus Lipsius*, célèbre philologue, né à Isque près de Bruxelles en 1547, m. en 1606, étudia à Bruxelles, Ath, Cologne et Louvain, fut secrétaire du cardinal Granvelle, professa l'histoire avec éclat à Iéna de 1572 à 1574, à Leyde de 1579 à 1591, et à Louvain depuis 1593. Philippe II, roi d'Espagne, le nomma son historiographe, et l'archiduc Albert lui donna le titre de conseiller d'Etat. Né catholique, puis devenu successivement luthérien et calviniste, il revint à sa première religion; ces changements et les doctrines intolérantes qu'il professa dans ses livres lui firent tort dans l'estime de ses contemporains. Ses ouvrages sont très-nombreux; outre son *Commentaire* sur Tacite, qui passe pour son chef-d'œuvre, il a laissé des Notes sur Velléius Paterculus, Sénèque le philosophe, Martial, Florus, Suétone, Catulle, Properce, etc. Il a fait de la critique, de l'histoire et des antiquités (*de Militiâ romanâ libri IV; Poliorceticon libri V; Saturnalium sermonum, sive de gladiatoribus, de amphitheatris*, etc.); de la politique et de la philosophie (*Monita et exempla politica*, trad. en français par Nicolas Pavillon, Paris, 1606; *Sur la constance*, trad. par de La Grange, Paris, 1741). Il a bien fait connaître le stoïcisme dans plusieurs écrits : *Manuductio ad philosophiam stoicam; Philosophia stoicæ libri III*, etc. La collection complète de ses œuvres a été publiée à Anvers, 1637, 6 vol. in-fol., et à Wesel, 1675, 4 vol. in-8°. D—R.

JUSTE-AU-CORPS ou JUSTAUCORPS, ancien vêtement d'homme, à manches, descendant jusqu'aux genoux et serrant la taille. C'était, à peu près, ce que l'on a, depuis, appelé *habit*. *V.* BREVET.

JUSTI (Jean-Henri-Gottlob de), célèbre minéralogiste, né à Bruch (Thuringe), m. en 1771, étudia à Iéna, servit quelque temps dans un régiment prussien, fut attiré à Vienne, où il abjura le luthéranisme, et devint conseiller des mines. Plus tard, il fit des cours d'histoire naturelle

et d'économie politique à Gœttingue, devint membre de l'Académie de cette ville en 1755, et eut une grande part au *Journal de Gœttingue*. Inspecteur des mines à Copenhague en 1758, il fut arrêté dans le Wurtemberg par ordre du roi de Prusse, à qui il avait reproché d'altérer les monnaies, et mourut prisonnier à Custrin. On a de lui : *Traité de minéralogie*, 1757; *Traité sur les monnaies*, 1758; *Mélanges de chimie et de minéralogie*, Berlin, 1760-61-71, 3 vol. in-8°; *Traité des manufactures et fabriques*, Copenhague, 1758-61, et Berlin, 1785, 2 vol. in-8°, etc.

JUSTICE, déesse des anc. Romains. On la représentait comme une vierge à l'air sévère, d'après l'idéal de Minerve, et tenant d'une main la corne d'abondance ou un glaive, de l'autre une balance.

JUSTICE (Chambre de). *V.* CHAMBRE.

JUSTICE (Droit de), attribut de la souveraineté. Dans les temps féodaux, où il appartenait à chaque seigneur, on distinguait la *haute*, la *moyenne* et la *basse* justice. Il est difficile de déterminer d'une manière précise la limite qui séparait ces trois degrés. Le seigneur *haut-justicier* connaissait de toutes les causes civiles et de police non exceptées de sa juridiction par des lois expresses; en matière criminelle, et pour tout ce qui tenait à la police générale et au régime de l'État, son autorité fut restreinte de bonne heure par les Cas royaux (*V. ce mot*); il pouvait condamner à mort. Le *moyen-justicier* connaissait aussi, mais en 1re instance seulement, de toutes les causes civiles; au criminel, sa compétence varia selon les Coutumes; il ne prononçait point la peine capitale, mais de moindres châtiments corporels et des amendes. Le *bas-justicier* connaissait des matières personnelles ou réelles jusqu'à 60 sous parisis, et des délits dont l'amende ne dépassait pas 10 sous parisis. B.

JUSTICE (Lit de). *V.* LIT DE JUSTICE.

JUSTICE (Palais de). *V.* PALAIS.

JUSTIN, abréviateur de l'historien latin Trogue-Pompée, dont les œuvres sont perdues, vécut au IIe siècle, sous les Antonins. Il a fait des extraits, plutôt qu'un résumé, de l'*Histoire universelle* de son prédécesseur, et en conserve souvent de longs passages, dont le style, par la pureté et l'élégance, tranche sur le sien. Les meilleures éditions de son abrégé sont celles de Cantel, *ad usum Delphini*, 1677; de Grævius, 1668; de Gronovius, 1719; de Capperonnier, 1770; de Wetzel, 1806; de Ch. Frotscher, Leipz., 1827-30, 3 vol. in-8°. Il a été trad. en français par Claude de Seyssel, 1559, in-fol.; par l'abbé Paul, 1774, 2 vol. in-12; par Pierrot et Boitard, dans la *Biblioth. latine-franç.* de Panckoucke, 1827, 2 vol. in-8°. D—R.

JUSTIN (Saint), martyr et apologiste, né à Sichem ou Flavia Neapolis en Palestine, vers l'an 114, fut d'abord païen. Il fréquenta les écoles philosophiques d'Alexandrie, et adopta les doctrines de Platon. S'étant converti au christianisme à l'âge de 30 ans, il s'établit à Rome, où, sans quitter le manteau de philosophe, il enseigna la morale évangélique. Il parcourut ensuite l'Italie, l'Egypte et l'Asie-Mineure. Dénoncé par Crescentius, philosophe cynique, il fut mis à mort par Rusticus, préfet de Rome, en 168, sous l'empereur Marc-Aurèle. Fête, le 13 avril. On a de ce saint plusieurs ouvrages en grec, dont les plus remarquables sont deux *Apologies de la religion chrétienne*, un *Dialogue avec le juif Tryphon*, et un *Traité de la monarchie de Dieu*. Des éditions de ses œuvres complètes ont été données par dom Maran, grec-latin, Paris, in-fol., 1742; et par Oberthur, Wurtzbourg, 1777, 3 vol. in-fol.; celle de M. Otto, dans son *Corpus apologetarum*, Iéna, 1847-50, 5 vol. in-8°, est tout à fait supérieure. Elles ont été traduites en franç. par Jean Maumont et par l'abbé Chanut. L—H.

JUSTIN Ier, empereur d'Orient, 518-527, né en 450, n'était qu'un pauvre paysan de la Thrace, parvenu par son courage et son adresse au rang de préfet du prétoire, lorsque le parti catholique le fit élire empereur, à la mort d'Anastase. Il mérita ce choix par son zèle à restaurer la foi catholique, et à rétablir l'union des évêques d'Orient avec le pape. Il légua néanmoins la guerre avec la Perse à son neveu Justinien, qu'il s'était associé en 527. S.

JUSTIN II, empereur d'Orient, 565-578, neveu et successeur de Justinien Ier, était né en Illyrie. Ses premiers actes donnèrent de grandes espérances; mais une maladie l'éloigna des affaires, il s'abandonna à des flatteurs, et se rendit odieux par ses vices. Sa femme Sophie, en mécontentant Narsès, lui fit perdre une partie de l'Italie, qu'occupèrent les Lombards, 568; il résista aux Perses avec peine, et s'associa Tibère, son gendre, qui fut fait César en 574, Auguste en 578. S.

JUSTIN (SAINT-), vge (Landes), arr. et à 25 kil. E.-N.-E. de Mont-de-Marsan; 1,850 hab. En partie entouré d'anciennes murailles, que surmontent des tours octogones. Eglise remarquable du XIIIe siècle, faisant autrefois partie d'une commanderie de l'ordre de Malte.

JUSTINE, *Flavia-Justina-Augusta*, impératrice romaine, fille de Justus, gouverneur du Picénum, épousa successivement le tyran Magnence, et l'empereur Valentinien Ier, en 368. Après la mort de ce dernier, elle fit proclamer Valentinien II, chercha à propager l'arianisme, malgré St Ambroise, et mourut en 388 à Thessalonique, où elle avait fui pour échapper à l'usurpateur Maxime.

JUSTINE (Sainte), vierge et martyre, patronne de Padoue, périt dans la persécution de Dioclétien. Fête, le 7 octobre. — Martyre à Nicomédie, en 304. Fête, le 26 septembre.

JUSTINIANA PRIMA, v. de la Mésie IIe, au pied de l'Hémus; patrie de Justinien, qui lui donna son nom, au lieu de celui de *Taurésium*, qu'elle portait auparavant. Auj. *Ouskoub*.

JUSTINIANA SECUNDA, v. de la Mésie Ire, au S. de Naissus, nommée d'abord *Ulpianum*. Auj. *Kustendji*.

JUSTINIANI. *V.* GIUSTINIANI.

JUSTINIEN Ier, empereur d'Orient, 527-565, né vers 484 en Dardanie, d'un simple cultivateur. Son oncle Justin, devenu empereur, le fit instruire. Nommé commandant des armées et nobilissime, Justinien se défit du prince goth Vitalien, qui aspirait au trône, se concilia le peuple par les prodigalités de son consulat, 521, et le clergé par son orthodoxie. Il fut empereur à l'abdication de Justin. Après une guerre toute défensive contre la Perse, 528-532, et soutenue surtout par Bélisaire, Justinien résolut de reconstituer l'empire romain. Il fallait d'abord chasser les Barbares des provinces qu'ils avaient prises. Bélisaire (*V. ce mot*) détruisit l'empire des Vandales en Afrique, 532-534, puis commença sur les Ostrogoths la conquête de l'Italie, qui fut achevée par Narsès (*V. ce mot*); une partie du rivage oriental de l'Espagne fut prise aux Wisigoths en 552. Une nouvelle guerre contre les Perses, 540-562, assura la Colchide à Justinien, la liberté de culte aux chrétiens de la Perse, mais à la condition de payer un tribut de 3,000 pièces d'or. Les Bulgares, qui avaient franchi le Danube, 559, furent repoussés par Bélisaire. L'impératrice Théodora, ancienne pantomime et courtisane, aussi célèbre par sa beauté que par ses débauches, exerça un empire absolu sur Justinien. On reproche à ce prince sa participation aux querelles des *Bleus* et des *Verts* dans le cirque, d'où naquit la sédition *Nika*, la fermeture de l'école philosophique d'Athènes, et la disgrâce injuste de Bélisaire. On cessa, depuis son règne, de nommer des consuls. Ami des arts, il fit rebâtir l'église de Ste-Sophie, à Constantinople. Il construisit ou répara un grand nombre de places fortes en Dacie, en Thrace, en Thessalie, en Macédoine, en Epire, et sur les bords de l'Euphrate, et releva la muraille par laquelle Anastase avait protégé Constantinople. Sous son règne, deux moines nestoriens rapportèrent de la Chine les vers à soie. Justinien eut encore une grande pensée, la rédaction d'un corps de législation, qu'il confia à Tribonien et à d'autres jurisconsultes. En 529, parut, sous le nom de *Code*, une nouvelle collection des constitutions des empereurs romains, plus complète que celles de Grégorius, d'Hermogène, et de Théodose II. En 530, on publia le *Digeste* ou *Pandectes*, compilation des ouvrages des grands jurisconsultes, surtout du IIe siècle, et les *Institutes*, extraites principalement de Gaïus. En 534, une 2e édition du Code parut; c'est celle qui nous est parvenue. Ces publications furent complétées par les *Novelles*. Sauf ce dernier recueil, les travaux législatifs de Justinien n'offrent que des compilations, qui sont loin d'être irréprochables sous le rapport de la méthode et de la composition : on a blâmé avec raison Tribonien et ses collaborateurs d'avoir souvent modifié et falsifié les textes des anciens jurisconsultes, pour les mettre d'accord avec la politique de pouvoir absolu qui régnait de leur temps; d'avoir fait une œuvre confuse, indigeste, inintelligente et contradictoire. Du moins, la compilation justinienne, qu'on a appelée *Corpus juris civilis*, a fait parvenir jusqu'à nous une partie des monuments de la législation romaine. Elle eut peu d'influence en Orient, et y fut à peine appliquée, de nouvelles lois se succédant sans cesse : mais, en Occident, son retentissement fut immense. Lors de la renaissance du droit romain au XIIe siècle, le texte du *Corpus juris* fut couvert de gloses; les *chevaliers-ès-lois*, sortis des écoles d'Italie, devinrent les conseillers des empereurs dans leur lutte contre les papes, et des rois contre la féodalité. B.

JUSTINIEN II, dit *Rhinotmète* (Nez-coupé), empereur grec, succéda, en 685, à son père Constantin Pogonat, à

l'âge de 16 ans. Sa jeunesse fit tout son malheur : au bout de 9 ans, il fut renversé par Léonce, qui lui fit couper le nez, et le relégua à Cherson. Après dix ans d'exil, il reprit son pouvoir, avec l'aide de Trébellius, roi des Bulgares, sur Tibère Absimare ; dès lors il ne respira que la vengeance : ses cruautés causèrent sa mort et l'avénement de Bardane, 711. Il fut le dernier prince de la famille d'Héraclius. S.

JUSTINIEN (Code). *V.* CODE.

JUSTINOPOLIS, anc. v. de l'Istrie, au S. de Tergeste, fondée par Justinien Ier en l'honneur de Justin Ier son oncle, sur l'emplacement d'*Ægida*. Auj. *Capo-d'Istria*.

JUSTITIUM. Suspension de la justice chez les anciens Romains; interruption de toutes les affaires privées, de tout travail, par ordre des magistrats ou du sénat, à l'occasion d'une calamité publique. Quelquefois le peuple l'observait spontanément. *Justitium* venait de *jura stent*, que les droits soient suspendus. C. D—Y.

JUSTIZA MAYOR, c.-à-d. *grand justicier*, magistrat inviolable et sacré, créé en Aragon pour être tout ensemble le protecteur du peuple, comme les tribuns de Rome, et le surveillant du roi, comme les éphores de Sparte. Interprète suprême des lois, il était le recours contre les sentences des juges royaux ou seigneuriaux ; et deux mots prononcés par le condamné (*Avi fuerza*, à l'aide, à la violence) ou la volonté seule du justiza transportaient l'affaire à son tribunal. Gardien des libertés du pays, c'était le justiza qui, jusqu'au temps de Pierre Ier (fin du XIe siècle), reçut du roi à son avénement, en lui tenant une épée nue contre la poitrine, le serment de respecter les fueros. Les proclamations, les ordonnances, la conduite même du roi, les actes des ministres, qu'il pouvait exclure de la direction des affaires, tout était soumis à son examen.—Dès les premiers temps de la monarchie, le justiza fut choisi par le roi dans la noblesse du second ordre, intéressée à arrêter les empiétements des *ricos hombres* (*V. ce mot*) comme ceux du pouvoir royal, et, jusqu'en 1347, il put être révoqué par le souverain. Devenu alors le seul rempart des fueros, par l'abolition du *privilége d'union*, qui permettait aux grands de se confédérer contre la couronne quand ils croyaient leurs immunités violées, il fut déclaré inamovible, et cette inamovibilité lui fut confirmée par les Cortès de 1442. Mais il était en même temps responsable devant les Cortès, et, dans l'intervalle des sessions, devant la commission permanente que nommait chaque assemblée en se séparant, et que régularisa une loi de 1461 : la confiscation, la dégradation, la peine de mort même, pouvaient alors l'atteindre.—En 1591, Philippe II profita d'une révolte des Aragonais pour supprimer ceux de leurs fueros qui n'étaient pas compatibles avec l'autorité royale. Le justiza Juan de la Nuça eut la tête tranchée; et si la dignité fut maintenue en apparence, elle fut en réalité annulée par le pouvoir que le roi s'arrogea de déposer, comme avant 1347, ceux qui en étaient investis : elle n'eut plus devant la royauté absolue aucune importance. R.

JUTERBOCK, v. des Etats prussiens (Brandebourg), à 82 kil. S.-S.-O. de Berlin, 48 S. de Potsdam ; 5,000 hab. Fabr. de toiles. C'est là que Tetzel commença de prêcher, en 1517, pour la vente des indulgences. Victoire du Suédois Torstenson sur l'Autrichien Gallas, 1644.

JUTES, *Juti*, peuple de la famille gothique qui occupait la Chersonèse cimbrique; son nom se retrouve dans le *Jutland* actuel.

JUTHIA. *V.* SIAM.

JUTLAND, en danois *Jylland*, anc. *Chersonèse cimbrique*, *Jutia* et *Juetlandia* en latin moderne, presqu'île du Danemark, dont elle forme depuis 1864 le seul territoire continental, entre 55° 24'-57° 36' latitude N., et 5° 43'-9° 6' long. E.; bornée au N. par le Skager-Rack, au N.-E. par le Cattégat, à l'E. par le Petit-Belt, au S. par le Slesvig, dont le séparent le golfe d'Heilsminde et la riv. de Konge, et à l'O. par la mer du Nord. Superf., 2,525,400 hectares; 280 kil. sur 200. Pop., 703,813 hab. Sol très-plat, renfermant de vastes lagunes et des plaines sablonneuses, arrosé par le Guden. Climat froid et humide. Au N., la côte offre un vaste golfe, le *Limfjord*; à l'E., le *Randersfjord* et le *Mariagerfjord*; à l'O., le *Ringkjœbingfjord*. Elève de chevaux et de bétail, surtout de porcs; pêche abondante sur le littoral. Nombreuses tourbières; riches carrières de pierre à chaux. Peu de bois. Le Jutland forme les stifts d'Aalborg, Viborg, Aarhuus, et Ribe.—On désigne quelquefois sous le nom de *Jutland méridional* le duché de Slesvig, par opposition au Jutland proprement dit, qu'on nomme alors *Jutland septentrional*. B.

JUTUNTORUM FORUM, nom anc. de CRÊME.

JUTURNE, nymphe romaine, sœur de Turnus, aimée de Jupiter, et chargée par lui de présider aux fleuves et aux fontaines, fut elle-même changée en une fontaine située près du Numicus, et dont l'eau servait aux sacrifices, principalement à ceux de Vesta. On l'invoquait surtout dans les temps de sécheresse.

JUTURNE (Lac). *V.* LAC.

JUVARA (Philippe), architecte illustre, né à Messine en 1685, m. à Madrid en 1735, reçut à Rome les leçons de Fontana, fut employé à décorer la villa du cardinal Ottoboni, éleva à Turin la chapelle royale et le palais de la Vénerie, la façade de l'église des Carmélites, l'église de la Superga, celle des Carmes, le palais de Stupinis; à Mantoue, la coupole de l'église St-André; à Milan, la façade de l'église St-Ambroise, puis passa à Lisbonne, où il donna les plans de l'église patriarcale, et d'un palais pour la famille royale. M. V—I.

JUVAVIA ou JUVAVUM, v. du diocèse romain d'Illyrie occidentale (Norique 2e ou Riveraine), sur la Salza. Auj. *Salzbourg*.

JUVENACIA, nom latin de GIOVENAZZO.

JUVEIGNEUR, titre féodal, usité surtout dans les maisons nobles de Bretagne, et se donnant aux cadets apanagés. Dans l'anc. monarchie française, le duc d'Orléans était juveigneur de la maison de France. Ce mot est une corruption de *junior*, nom que les empereurs du Bas-Empire donnaient à ceux qu'ils associaient à l'Empire.

JUVEN (Balthasar), neveu du grand Lesdiguières, révéla, en 1618, au doge de Venise le complot formé par les Espagnols contre cette république. C'est lui qui est appelé *Jaffier* dans le roman de Saint-Réal.

JUVÉNAL, *Decimus* ou *Decius-Junius Juvenalis*, poëte satirique latin, né à Aquinum en Apulie vers l'an 42, étudia sous Fronton et Quintilien, et fut quelque temps avocat. Sa vie embrassa une époque où la turpitude des hommes devait fournir à la satire une riche collection de tableaux. Il n'écrivit que fort âgé, et encore ne publia-t-il ses satires que timidement, déclarant qu'il n'attaquerait que les morts. L'indignation de Juvénal n'était pas justifiée par sa vertu; il se complait dans les infamies qu'il raconte; c'est un plaisir pour lui; c'est aussi une vengeance contre cette société qui l'a laissé dans un rang secondaire. Malgré sa prudence, il fut victime de ses satires : quelques allusions le firent envoyer en Egypte par Adrien, avec le commandement d'une cohorte. Au reste, quand on lit l'histoire du temps, on reconnaît qu'il en a reproduit fidèlement l'image. Il a le ton oratoire, mais on aurait tort de l'appeler déclamateur; car ses tableaux sont pleins de vérité : empereurs, sénat, peuple, femmes, philosophes, auteurs, etc., il a tout passé en revue. Son recueil se compose de 16 satires, dont les plus remarquables sont celles des *Vœux*, de la *Noblesse*, des *Femmes*, et du *Turbot*. Les meilleures éditions sont celles *Variorum*, 1648; *Ad usum Delphini*, Paris, 1684; de Ruperti, Leipz., 1802, 2 vol. in-8°; d'Achaintre, Paris, 1810, 2 vol. in-8°; d'Heinrich, Bonn, 1839, 2 vol. in-8°. Juvénal a été traduit en prose française par Dussaulx, Paris, 1770, 1 vol. in-8°, revu par Pierrot, 1825-30, 2 vol. in-8°; dans la *Biblioth. latine-franç.* de Panckouke; Baillot, 1823, in-8°; Courtaud-Diverneresse, 1831, 2 vol. in-32; M. Despois, 1864; et en vers par Raoul, 1812; Méchin, 1817 et 1823; Fabre de Narbonne, 1825, 2 vol. in-8°; Bouzique, 1843, 1 vol. in-8°; J. Lacroix, 1 vol. in-8°, 1846. D—R.

JUVÉNAL ou JOUVENEL DES URSINS (Jean), magistrat français, né à Troyes vers 1360, m. en 1431, fut nommé en 1388 prévôt des marchands de Paris, gagna la reconnaissance de ses administrés en maintenant, contre les seigneurs féodaux, contre les bourgeois de la Bourgogne et ceux de Rouen, la libre navigation de la Seine, et s'opposa au duc de Bourgogne Philippe le Hardi, qui l'accusa, devant Charles VI, de propos séditieux, mais sans pouvoir le faire condamner, 1393. Après le meurtre du duc d'Orléans par Jean sans Peur, 1407, des Ursins, avocat général au parlement depuis 1400, prit des mesures sévères pour la répression des désordres dans Paris; la part qu'il prit à l'ordonnance de 1413, dirigée contre les Bouchers et les Cabochiens, le fit jeter en prison par ces factieux. A peine sorti, il arracha le roi de leurs mains à Vincennes. Nommé chancelier, il contribua à la paix d'Arras, 1414, entre le roi et le duc de Bourgogne. Il accompagna Charles VII fugitif au midi de la Loire, et présida le parlement qui siégea à Poitiers. En reconnaissance de ses services, la ville de Paris lui donna l'hôtel des Ursins. B.

JUVÉNAL DES URSINS (Jean), fils du précédent, né en 1388, m. en 1473, étudia le droit, fit partie du parlement de Poitiers, que Charles VII opposa à celui de Paris, puis entra dans les ordres sacrés. Il fut successivement évêque

de Beauvais, 1432, de Laon, 1444, et archevêque de Reims, 1449. Il contribua par son influence à l'expulsion des Anglais, présida en 1455 un concile à Soissons, en 1456 le tribunal ecclésiastique chargé de reviser le procès de Jeanne d'Arc, sacra Louis XI, et étouffa un soulèvement de Reims contre ce prince, à qui il adressa en même temps de sévères paroles pour avoir exigé de trop lourds impôts. On lui doit une *Histoire de Charles VI* publiée par Godefroi, 1614, in-4°. B.

JUVÉNAL DES URSINS (Guillaume), frère du précédent, né à Paris en 1400, m. en 1472, fut conseiller au parlement en 1423, commanda néanmoins des corps armés contre les Anglais, devint lieutenant général du Dauphiné, bailli de Sens, puis chancelier de France en 1445, servit encore au siége de Caen en 1449, et instruisit le procès de Jean II, duc d'Alençon. Destitué par Louis XI en 1461, il reprit ses fonctions de chancelier en 1465, et ouvrit, en cette qualité, les États de Tours en 1468. B.

JUVÉNALES, *Juvenalia*, jeux institués par Néron pour célébrer le jour où il se fit couper la barbe pour la 1re fois. Ils consistaient en concerts de musique, chants et danses. Ils devinrent perpétuels : ce fut la fête de la jeunesse, et on la célébra par des combats de gladiateurs.

JUVENCUS (C.-Vettius-Aquilinus), poëte latin chrétien, né en Espagne d'une famille illustre, vivait au temps de Constantin. Il entra de bonne heure dans les ordres sacrés. On a de lui : *Historiæ evangelicæ libri* IV, vie de Jésus-Christ en vers, souvent jointe aux éditions de Sédulius et de Fortunat, et publiée séparément par Ehrard Reusch, Francf., 1710, et par le P. Arevalo, Rome, 1792, in-4°. *V.* Gebser, *de Juvenci vitâ et scriptis*, Iéna, 1827.

JUVENCUS (Cœlius), né en Dalmatie dans le XIIe siècle, a écrit en latin une *Vie d'Attila*, publiée à la suite des Vies de Plutarque, Venise, 1502, et séparément à Ingolstadt, 1604, in-4°.

JUVENCUS, jésuite. *V.* JOUVENCY.

JUVERNIA, nom anc. de l'IRLANDE.

JUVIGNÉ-DES-LANDES, vge (Mayenne), arr. et à 30 kil. N.-O. de Laval; 426 hab.

JUVIGNY-LE-TERTRE, ch.-l. de cant. (Manche), arr. et à 10 kil. N.-O. de Mortain; 450 hab.

JUVIGNY-SOUS-ANDAINE, ch.-l. de cant. (Orne), arr. et à 13 kil. E.-S.-E. de Domfront; 433 hab.

JUVISY, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 14 kil. N.-O. de Corbeil, sur la pente d'une colline, près du confl. de l'Orge avec la Seine; 506 hab. Station et embranchement des chemins de fer de Paris à Corbeil et à Orléans. Château avec parc dessiné par Le Nôtre.

JUZENNECOURT, ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. et à 17 kil. N.-O. de Chaumont; 345 hab.

JUZGHAT ou IUZGHAT, anc. *Osiana* ou *Scandu*, v. forte de la Turquie d'Asie, capitale de l'eyalet de Bozoq; 5,000 hab. Ch.-l. d'un sandjakat de même nom. Mosquée bâtie sur le modèle de Ste-Sophie de Constantinople. Mines de plomb aux environs. — Le sandjakat de Juzghat, entre ceux de Kiangri au N., d'Angora à l'O., de Kaisarich au S. et l'eyalet de Siwas à l'E., a 200 kil. sur 90.
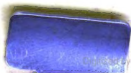
JYLLAND, nom danois du JUTLAND.